LE
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

ÉDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME PREMIER

Considérations sur la France. — Fragments sur la France. — Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques. — Etude sur la Souveraineté.



542146
31.5.52.

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

1891

SEEN BY
PRESERVATION
SERVICES
DATE.....

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE

JOSEPH DE MAISTRE

Le comte Joseph-Marie de Maistre naquit à Chambéry en 1754 : son père, le comte François-Xavier, était président du sénat de Savoie et conservateur des apanages des princes (1). Le comte de Maistre

(1) La famille de Maistre est originaire du Languedoc, on trouve son nom répété plusieurs fois dans la liste des anciens capitouls de Toulouse; au commencement du dix-septième siècle, elle se divisa en deux branches, dont l'une vint s'établir en Piémont : c'est celle dont le comte Joseph descend; l'autre demeura en France. Le comte Joseph de Maistre attachait beaucoup de prix à ses relations de parenté avec la branche française : il eut soin de les cultiver constamment, et aujourd'hui même les descendants actuels des deux branches sont unis par les liens d'affection autant que par leur communauté de principes et d'origine.

était l'aîné de dix enfants : cinq filles et cinq garçons, dont trois ont suivi la carrière des armes ; un entra dans les ordres, tandis que celui dont nous écrivons la notice biographique suivit l'état de son père dans la magistrature ; il s'adonna à l'étude dès sa plus tendre enfance, avec un goût marqué, sous la direction des révérends pères jésuites, pour lesquels il a toujours conservé la plus reconnaissante affection et la plus haute estime.

Son père jouissait d'une réputation très-grande dans la magistrature de Savoie ; à sa mort le sénat crut devoir annoncer au roi la perte qu'il venait de faire par un message solennel, auquel Sa Majesté répondit par un billet royal de condoléance, comme dans une calamité publique. Le comte Joseph parcourut successivement les différents degrés de la magistrature : étant substitut de l'avocat général, il prononça le discours de rentrée sur le *Caractère extérieur du magistrat*, qui fut le premier jet de son talent comme écrivain et commença sa réputation. Il siégea comme sénateur sous la présidence de son père.

Le trait principal de l'enfance du comte de Maistre fut une soumission amoureuse pour ses parents. Présents ou absents, leur moindre désir était pour lui une loi imprescriptible. Lorsque l'heure de l'étude

marquait la fin de la récréation, son père paraissait sur le pas de la porte du jardin sans dire un mot, et il se plaisait à voir tomber les jouets des mains de son fils, sans qu'il se permît même de lancer une dernière fois la boule ou le volant. Pendant tout le temps que le jeune Joseph passa à Turin pour suivre le cours de droit à l'Université, il ne se permit jamais la lecture d'un livre sans avoir écrit à son père ou à sa mère à Chambéry pour en obtenir l'autorisation. Sa mère, Christine de Motz, femme d'une haute distinction, avait su gagner de bonne heure le cœur et l'esprit de son fils, et exercer sur lui la sainte influence maternelle. Rien n'égalait la vénération et l'amour du comte de Maistre pour sa mère. Il avait coutume de dire : « Ma mère était un ange à qui Dieu avait prêté « un corps ; mon bonheur était de deviner ce qu'elle « désirait de moi, et j'étais dans ses mains autant « que la plus jeune de mes sœurs. » Il avait neuf ans lorsque parut le funeste édit du parlement de Paris (1763); il jouait un peu bruyamment dans la chambre de sa mère, qui lui dit : « Joseph, ne soyez « pas si gai ; il est arrivé un grand malheur ! » Le ton solennel dont ces paroles furent prononcées frappa le jeune enfant, qui s'en souvenait encore à la fin de sa vie.

Le comte de Maistre épousa en 1786 mademoiselle

de Morand, dont il eut un fils, le comte Rodolphe, qui suivit la carrière des armes, et deux filles, Adèle, mariée à M. Terray, et Constance, qui épousa le duc de Laval-Montmorency.

Il vivait à Chambéry, paisiblement occupé de ses devoirs, dont il se délassait par l'étude; et il était déjà père de deux enfants lorsque la révolution éclata.

Les opinions du comte de Maistre étaient pour ces libertés justes et honnêtes qui empêchent les peuples d'en convoiter de coupables. Cette manière de voir, qu'il ne cachait nullement, ne lui fut pas favorable dans un temps où les esprits échauffés et portés aux extrêmes regardaient la modération comme un crime. M. de Maistre fut soupçonné de *jacobinisme* et représenté à la cour comme un esprit enclin aux nouveautés, et dont il fallait se garder. Il était membre de la *Loge réformée* de Chambéry, simple loge blanche parfaitement insignifiante : cependant, lorsque l'orage révolutionnaire commença à gronder en France et à remuer sourdement les pays limitrophes, les membres de la loge s'assemblèrent; et, jugeant que toutes réunions pourraient à cette époque devenir dangereuses ou inquiéter le gouvernement, ils députèrent M. de Maistre pour porter au roi la parole d'honneur de tous les mem-

bres qu'ils ne s'assembleraient plus, et la loge fut dissoute de fait.

L'invasion de la Savoie arriva : les frères de M. de Maistre rejoignirent leurs drapeaux, et lui-même partit pour la cité d'Aoste avec sa femme et ses enfants dans l'hiver de 1793. Alors parut ce qu'on appelait la *loi des Allobroges*, laquelle enjoignait à tous les *émigrés* de rentrer avant le 25 janvier, sans distinction d'âge ni de sexe, et sous la peine ordinaire de la confiscation de tous leurs biens. Madame de Maistre se trouvait dans le neuvième mois de sa grossesse : connaissant la manière de penser et les sentiments de son mari, elle savait fort bien qu'il s'exposerait à tout plutôt que de l'exposer elle-même dans cette saison et dans ce pays : mais, poussée par l'espoir de sauver quelques débris de fortune en demandant ses droits, elle profita d'un voyage que le comte de Maistre fit à Turin, et partit sans l'avertir. Elle traversa le grand Saint-Bernard le 5 Janvier, à dos de mulet, accompagnée de ses deux petits enfants, qu'on portait enveloppés dans des couvertures. Le comte de Maistre, de retour à la cité d'Aoste deux ou trois jours après, courut sans retard sur les pas de cette femme courageuse, tremblant de la trouver morte ou mourante dans quelque chétive cabane des Alpes. Elle arriva cependant à Chambéry, où le comte de

Maistre la suivit de près. Il fut obligé de se présenter à la municipalité, mais il refusa toute espèce de serment, toute promesse même; le procureur syndic lui présenta le livre où s'inscrivaient tous les citoyens actifs, il refusa d'écrire son nom; et, lorsqu'on lui demanda la contribution volontaire qui se payait alors *pour la guerre*, il répondit franchement : « Je « ne donne point d'argent pour faire tuer mes frères « qui servent le roi de Sardaigne. » Bientôt on vint faire chez lui une visite domiciliaire; quinze soldats entrèrent, les armes hautes, accompagnant cette invasion de la brutale phraséologie révolutionnaire, de coups de crosse sur les parquets, et de jurons patriotiques. Madame de Maistre accourt au bruit, elle s'effraye : sur-le-champ les douleurs la saisissent, et le lendemain, après un travail alarmant, M. de Maistre vit naître son troisième enfant, qu'il ne devait connaître qu'en 1814. Il n'attendait que cet événement : il partit, l'âme pénétrée d'indignation, après avoir pourvu le mieux qu'il put à la sûreté de sa famille. Il s'en sépara, abandonna ses biens et sa patrie, et se retira à Lausanne. Il y fut bientôt chargé d'une mission confidentielle auprès des autorités locales, pour la protection des sujets du roi, et surtout d'une quantité de jeunes gens du duché de Savoie qui allaient en Piémont s'enrôler dans les

régiments provinciaux. Ce passage leur fut bientôt fermé par la Suisse ; mais les sentiers des Alpes étaient connus de ces braves gens, et leurs drapeaux furent toujours bien entourés. Ces corps furent ainsi maintenus au complet pendant la guerre par des enrôlements volontaires, malgré l'occupation du duché par les Français, et malgré la création de la *république des Allobroges*.

Madame de Maistre, son fils et sa fille aînée vinrent successivement rejoindre le comte à Lausanne ; mais sa fille cadette, trop enfant pour être exposée aux dangers d'une fuite clandestine, demeura chez sa grand'mère.

Pendant son séjour à Lausanne, le comte de Maistre eut une correspondance amicale et suivie avec un bon serviteur de son maître qui résidait à Berne en qualité de ministre du roi, M. le baron Vignet des Etoles. Cette correspondance n'ayant trait qu'aux évènements d'alors, à la guerre, aux difficultés de sa position, à la protection des sujets du roi, nous n'en avons que deux ou trois lettres d'un intérêt plus général, où l'on retrouve l'auteur des *Considérations*. Parmi celles que le temps a dépourvues d'intérêt, il en est une où il apprend à son ami que « *ses biens sont confisqués, mais qu'il n'en dor-* « *mira pas moins.* » Dans une autre, tout aussi

simplement laconique, il s'exprime ainsi : « *Tous « mes biens sont vendus, je n'ai plus rien.* » Cette légère nouvelle n'occupe qu'une ligne au milieu des affaires générales, et n'est accompagnée d'aucune réflexion.

Le même œil qui avait *considéré* la révolution française pénétra de bonne heure la politique de l'Autriche à l'égard du Piémont, et les fatales maximes qui dirigeaient à cette époque le cabinet de Vienne.

Ces maximes étaient :

1° De ne jamais prendre sur l'ennemi ce que l'Autriche ne pouvait pas garder ;

2° De ne jamais défendre pour l'ami ce qu'elle espérait reprendre sur l'ennemi.

C'est par une suite de la première de ces maximes que les Autrichiens ne voulurent jamais tirer un coup de fusil au delà des Alpes. Lorsque les troupes du roi entrèrent en Savoie dans l'été de 1793, les Autrichiens, qui avaient des troupes en Piémont, ne donnèrent pas un soldat, mais seulement le général d'Argentau, dont les instructions secrètes ne le furent pas longtemps. On trouvera dans deux lettres que nous citons le jugement de M. de Maistre sur la coalition en général, et sur l'Autriche en particulier. (*Voyez* les lettres des 6 et 15 août et du 28 octobre 1794 à M. le baron Vignet des Etoles. — Berne.)

Ce fut pendant son séjour en Suisse que le comte de Maistre publia les *Considérations sur la France*, les *Lettres d'un royaliste savoisien*, l'*Adresse des émigrés à la Convention nationale*, le *Discours à la marquise de Costa*, et *Jean-Claude Têtu*. Il travaillait aussi à deux autres ouvrages : l'un sur la *Souveraineté*, et l'autre intitulé *Bienfaits de la Révolution* ou *la République peinte par elle-même*. Ces deux ouvrages n'ont pas été achevés et sont restés à l'état de fragments. *Les cinq Paradoxes, à madame la marquise N.*, datent aussi de cette époque.

En 1797, le comte de Maistre passa à Turin avec sa famille. Le roi, réduit à ses faibles forces, après avoir soutenu pendant quatre ans l'effort de la France, succomba, et fut obligé de quitter ses Etats de terre ferme. Les Français occupèrent Turin : M. de Maistre était émigré, il fallait fuir. Muni d'un passe-port prussien comme Neufchâtelois, le 28 décembre 1798, il s'embarqua sur un petit bateau pour descendre le Pô et rejoindre à Casal la grande barque du capitaine Gobbi, qui transportait du sel à Venise. Le patron Gobbi avait sa barque remplie d'émigrés français de haute distinction : il y avait des dames, des prêtres, des moines, des militaires, un évêque (Mgr l'évêque de Nancy); toutes ces personnes occupaient l'intérieur du navire, ayant pour leur domicile *légal* l'es-

pace enfermé entre deux ou trois membrures du bâtiment, suivant le nombre des personnes dont se composait le ménage : cet espace suffisait strictement pour y coucher ; la nuit, des toiles suspendues à des cordes transversales marquaient les limites des habitations. Au milieu régnait une coursive de jouissance commune, avec un brasier en terre où tous les passagers venaient se chauffer et faire la cuisine ; le froid était excessif. Un peu au-dessous de Casal-Maggiore, le Pô prit pendant la nuit ; et, quoiqu'il fût libre encore vers le milieu, la barque se trouva enfermée d'une ceinture de glace. Le comte Karpoff, ministre de Russie, descendait aussi le Pô dans une barque plus légère ; il accueillit à son bord le comte de Maistre, qui put ainsi continuer son voyage. Les deux rives étaient bordées de postes militaires.

Depuis la Polisela, la rive gauche du Pô était occupée par les Autrichiens, et la rive droite par les Français. A chaque instant la barque était appelée à obéissance, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre. Les glaçons empêchaient d'arriver, et les menaces de faire feu qui partaient des deux bords alternativement ne facilitaient pas la manœuvre. La voiture de M. Karpoff était sur le pont, et les deux enfants de M. de Maistre s'y étaient juchés. Tout à coup un poste français appelle, et l'équipage s'efforce d'obéir ;

mais les courants et les glaçons retardent la manœuvre : le poste prend les armes, et, à l'ordinaire, couche en joue les matelots. Enfin on aborde avec peine — Vos passe-ports? — On les présente; personne ne savait lire. Le chef de poste propose de retenir la barque, et d'envoyer les passe-ports à l'officier commandant à la prochaine ville; mais le caporal s'approche du sergent et lui dit : « A quoi cela sert-il? « on dira que tu es une... bête, et voilà tout. » Sur cette observation, on laissa partir la barque; mais un des soldats apostrophant le comte de Maistre : « Citoyen, vous dites que vous êtes sujet du roi de « Prusse; cependant vous m'avez un accent... Je « suis fâché de n'avoir pas envoyé une balle dans « cette voiture d'aristocrate. » — « Vous auriez fait « une belle action, » lui répondit M. de Maistre, « vous auriez blessé ou tué deux jeunes enfants, et « je suis sûr que cela vous aurait causé du chagrin. » — « Vous avez bien raison, citoyen, » répliqua le fusilier; « j'en aurais été plus fâché que la mère. »

Arrivés au Papozze, les voyageurs se séparèrent. M. de Maistre, sur un chariot de village avec sa famille, traversa l'Adigetto sur la glace, et vint s'embarquer à Chioggia pour Venise.

Le séjour de Venise fut, sous le rapport des angoisses physiques, le temps le plus dur de son émi-

gration. Réduit pour tout moyen d'existence à quelques débris d'argenterie échappés au grand naufrage, sans relations avec sa cour, sans relations avec ses parents, sans amis, il voyait jour par jour diminuer ses dernières ressources, et au delà plus rien. Parmi les nombreux émigrés français qui étaient à Venise, se trouvait le cardinal Maury. M. de Maistre a laissé par écrit quelques souvenirs de ses conversations avec ce personnage, dont les idées et la portée d'esprit l'avaient singulièrement étonné. (*Voy.* t, VII. *S. E. le cardinal Maury;* Venise, 1799.)

Avant de partir pour Venise, le comte de Maistre avait écrit à M. le comte de Chalembert, ministre d'Etat, pour le prier de faire savoir à S. M. qu'il ne la suivait pas en Sardaigne, de crainte d'être à charge dans ces tristes circonstances; mais qu'il mettait sa personne comme toujours aux pieds du roi, prêt, au premier appel, à se rendre partout où il pourrait lui consacrer sa vie et ses services.

Après la brillante campagne de Souwaroff, le roi de Sardaigne, rappelé dans ses Etats par la Russie et l'Angleterre, s'embarqua à Cagliari sur la foi de ces deux puissances, et revint sur le continent. Le comte de Maistre quitta alors Venise ; mais, en arrivant à Turin, il n'y trouva pas le roi. Le grand maréchal, par ses manifestes multipliés, rétablissait solennelle-

ment l'autorité du roi, énonçant même les ordres précis de l'empereur son maître sur ce point; mais l'Autriche s'y opposa avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'elle fit plier ses deux grands alliés, et qu'elle arrêta le roi à Florence. C'est de là que le comte de Maistre reçut sa nomination au poste de régent de la chancellerie royale en Sardaigne (première place de la magistrature dans l'île). Cette nomination, en faisant cesser ses tortures physiques, lui préparait des peines d'un autre genre. Pendant les malheureuses années de la guerre, l'administration de la justice s'était affaiblie dans l'île de Sardaigne; les vengeances s'étant multipliées, les impôts rentraient difficilement, et il régnait dans la haute classe une répugnance extrême à payer ses dettes. Le comte de Maistre eut à lutter contre de grandes difficultés, qu'il ne fut pas toujours à même de vaincre; malgré cela, son départ fut accompagné des regrets publics d'un pays où sa mémoire fut encore longtemps en vénération.

Etant en Sardaigne, le comte de Maistre eut connaissance par les journaux du décret de 1802 sur les émigrés, qui enjoignait à tous les individus natifs des pays réunis à la France de rentrer dans un délai déterminé, et, en attendant, de se présenter au résident français le plus rapproché de leur domicile,

pour y faire la déclaration prescrite et prêter serment de fidélité à la république. M. de Maistre adressa alors à M. Alquier, ambassadeur de la république française à Naples, un mémoire dans lequel il exposait « qu'il n'était pas né Français, qu'il ne voulait « pas l'être, et que, n'ayant jamais mis le pied dans « les pays conquis par la France, il n'avait pu le « devenir ; que puisque, aux termes du décret du « 6 floréal, c'était dans ses mains qu'il devait prêter « le serment requis, c'était aussi à lui qu'il croyait « déclarer qu'il ne voulait pas le prêter ; qu'ayant « suivi constamment le roi son maître dans tous ses « malheurs, son intention était de mourir à son ser- « vice ; que si par suite de cette déclaration il pou- « vait être rayé de la liste des émigrés comme étran- « ger, et obtenir éventuellement la liberté de revoir « ses amis, ses parents et le lieu de sa naissance, « cette faveur ou plutôt cet acte de justice lui serait « précieux. »

Dans cette même année 1802, il reçut du roi l'ordre de se rendre à Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Ce fut une nouvelle douleur, un nouveau sacrifice, le plus pénible sans doute que son dévouement à son maître pût lui imposer. Il fallait se séparer de sa femme et de ses enfants sans prévoir un terme à ce cruel veu-

vage, entreprendre une nouvelle carrière et des fonctions que le malheur des temps rendait difficiles et dépouillées de tout éclat consolateur. Il partit pour Pétersbourg; c'était au commencement du règne d'Alexandre, jeune prince plein de douceur, de sentiments généreux et d'amour du bien. Il conservait au fond du cœur des principes sincèrement religieux, que son précepteur La Harpe n'avait pu étouffer. M. de Maistre parut dans la société avec l'humble fierté d'un haut caractère; son amabilité enjouée, son esprit naturel, ses connaissances profondes et variées, l'intérêt qui s'attache toujours à un dévouement sans bornes, lui attirèrent cette considération personnelle, apanage du vrai mérite. Il eut, dans les hautes classes de la société, de nombreux et de véritables amis. Connu bientôt et distingué par l'auguste souverain auprès duquel il était accrédité, l'empereur lui-même daigna lui donner de nombreuses preuves de son estime. Les officiers piémontais qui se rendirent en Russie pour continuer à servir la cause de leur maître sous les drapeaux de son auguste allié, ressentirent les effets de la faveur personnelle dont le comte de Maistre jouissait : ils furent reçus avec leurs grades et leur ancienneté, et placés honorablement. L'un d'eux, le chevalier Vayra, étant malheureusement mort en route, et par

conséquent avant d'être entré au service de Russie, sa veuve reçut cependant une pension qu'elle conserva toute sa vie. Parmi ces officiers, il en était un qui, après avoir servi en Italie comme officier d'état-major dans l'armée de Souwaroff, avait accompagné le maréchal dans sa malheureuse retraite : c'était le frère du comte de Maistre ; il avait quitté le service et s'était retiré à Moscou, charmant son exil par la société d'excellents amis, par la société tout aussi fidèle des sciences et des beaux-arts. Par une faveur souveraine, souverainement délicate, Alexandre réunit les deux frères en nommant le comte Xavier lieutenant-colonel directeur de la bibliothèque et du musée de l'Amirauté. Ce fut une joie sensible pour le comte de Maistre ; nous en trouvons l'expression dans la lettre qu'il adressa alors à l'empereur Alexandre, et que nous insérons ici avec la réponse de Sa Majesté Impériale :

A SA MAJESTÉ IMPÉRIALE L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

« Sire,

« Son Excellence monsieur le Ministre de la ma-
« rine vient de me faire connaître que Votre Majesté
« avait daigné attacher mon frère à son service, en

« lui confiant la place de directeur de la bibliothèque « et du musée de l'Amirauté.

« Votre Majesté Impériale, en me le rendant, me « rend la vie moins amère. C'est un bienfait accordé « à moi autant qu'à lui. J'espère donc qu'elle me « permettra de mettre à ses pieds les sentiments dont « cette faveur m'a pénétré. Si je pouvais oublier les « fonctions que j'ai l'honneur d'exercer auprès de « Votre Majesté Impériale, j'envierais à mon frère le « bonheur qu'il aura de lui consacrer toutes ses fa- « cultés. Jamais au moins il ne me surpassera dans « la reconnaissance, le dévouement sans bornes, et « le très-profond respect avec lequel, etc.

« Saint-Pétersbourg, ce 18 avril 1805.

« DE MAISTRE. »

RÉPONSE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

« Monsieur le comte de Maistre,

« J'ai lu avec plaisir la lettre que vous m'avez « écrite, à la suite de l'emploi que j'ai confié à votre « frère. Il m'a été agréable d'avoir pu, par ce que j'ai « fait pour lui, vous donner aussi une preuve de « mes dispositions à votre égard. Le dévouement

« sans bornes avec lequel vous servez Sa Majesté « Sarde est un titre à mon estime particulière, dont « j'aime à vous réitérer ici le témoignage certain.

« *Signé*, ALEXANDRE.

« Saint-Pétersbourg, ce 19 avril 1805. »

M. de Maistre avait oublié tout à fait la déclaration envoyée à M. Alquier avant son départ de Sardaigne, lorsqu'il reçut une dépêche ministérielle avec un décret dont M. Cacault, consul de France à Naples, venait de donner communication officielle au premier secrétaire d'Etat de Sa Majesté. Ce décret portait, sans aucun considérant, que *M. de Maistre était rayé de la liste des émigrés, et autorisé à rentrer en France sans obligation de prêter serment, avec liberté entière de rester au service du roi de Sardaigne, et de garder les emplois et décorations qu'il tenait de Sa Majesté, en conservant tous ses droits de citoyen français.* Ce décret, transmis avec la solennité d'une note ministérielle, émut le ministère du roi, qui cherchait à se rendre compte des motifs qui pouvaient avoir amené une telle faveur d'exception. Le comte de Maistre fut formellement invité à donner des explications. — Il envoya copie du mémoire que nous avons cité plus haut.

En 1806, le comte de Maistre reçut une nouvelle preuve de la faveur impériale, bien plus précieuse encore que les précédentes. Il avait appelé auprès de lui son fils âgé de seize ans, et qu'il ne pouvait pas laisser à Turin, exposé par la conscription à servir contre son roi, sa famille et ses parents. Au mois de décembre 1806, Sa Majesté Impériale recevait le comte Rodolphe à son service, comme officier dans le régiment des chevaliers-gardes. Quelques jours après il partait avec son corps pour la campagne de 1807, suivie de celle de 1808 en Finlande, et plus tard de celles de 1812, 13 et 14. On lira dans la correspondance quelques-unes des lettres que le comte de Maistre écrivait à son fils, dans ces absences aussi cruelles pour un père que pour une mère. — Mais le comte de Maistre se soutenait en pensant que son fils faisait son devoir, et qu'il était à la place où l'appelaient l'honneur et la conscience.

Il paraît que, pendant son séjour en Russie, M. de Maistre avait conservé des relations amicales avec un fidèle serviteur de Louis XVIII, *courtisan de l'exil:* c'est au moins ce qu'indiquerait une lettre autographe de ce prince, ainsi que la réponse du comte de Maistre. Le comte de Blacas, représentant confidentiel du roi à Saint-Pétersbourg, était aussi très-lié avec M. de Maistre. Une similitude de position, d'in-

fortune et de dévouement avait cimenté ces liens.

Le comte de Maistre, inflexible sur les principes, était, dans les relations sociales, bienveillant, facile, et d'une grande tolérance : il écoutait avec calme les opinions les plus opposées aux siennes, et les combattait avec sang-froid, courtoisie, et sans la moindre aigreur. Partout où il demeura quelque temps, il laissa des amis : à Lausanne, à Pétersbourg, aussi bien qu'à Rome et à Florence. Il se plaisait à considérer les hommes par leur côté louable.

On voit dans ses lettres de quel œil le sujet, le ministre du roi de Sardaigne considérait les succès de Bonaparte, qu'il appelle quelquefois *Dæmonium meridianum ;* mais le génie et le capitaine furent toujours appréciés par lui à leur haute valeur. Il s'*étonnait* que l'on pût s'*étonner* de l'attachement du soldat français pour celui qui le menait à la victoire.

En passant à Naples en 1802, il s'entretint un jour longuement avec M. Alquier, ambassadeur de la république française : « Après avoir entendu très-at-« tentivement ce que je lui dis sur les affaires en « général et sur le roi de Sardaigne en particulier, « M. Alquier me dit avec beaucoup de vivacité : — « *Monsieur le comte, qu'allez-vous faire à Péters-« bourg? Allez à Paris dire ces raisons au premier con-*

« *sul, qui ne les a jamais entendues.* » (Extrait d'une lettre confidentielle.)

Cette idée avait fait impression sur le comte de Maistre ; car, après la bataille de Friedland et la paix qui la suivit, il demanda une audience à Bonaparte comme simple particulier. Le mémoire qu'il écrivit à cette occasion exprimait en substance le désir de communiquer à l'empereur des Français quelques idées relatives aux intérêts de son souverain (*voyez* la lettre au chevalier de ...., 28 décembre 1807, et l'autre au même, mai 1808), et que, s'il voulait l'entendre personnellement sans l'entremise d'aucun ministre, il irait à Paris sans titre et par conséquent sans défense, se remettant absolument entre ses mains pour faire de lui tout ce qui lui plairait. Le comte de Maistre donnait de plus sa parole d'honneur que le roi son maître n'avait pas la moindre idée de sa détermination, et qu'il n'avait pour faire ce voyage aucune autorisation. Ce mémoire fut transmis et appuyé par le général Savary, dont la franchise et la fougue militaire étaient cependant très-accessibles au raisonnement calme, et très-susceptibles de sentir et d'apprécier l'honneur et le dévouement. Laissons parler le comte de Maistre : « Le général Savary envoie mon « mémoire à Paris, et l'appuie de toutes ses forces. « Vous me demanderez comment un homme tel que

« je vous l'ai dépeint est capable d'un procédé de « telle nature? Cela arrive, comme dit Cicéron, « *propter multiplicem hominis voluntatem*. L'homme « est un amas de contradictions et de volontés discor- « dantes. Tout l'art est de savoir et de vouloir saisir « celles qui peuvent vous être utiles. — Qu'arrivera- « t-il? Je n'en sais rien! Si Bonaparte dit que non, « tout est dit. S'il m'appelle, je ne sais en vérité, vu « le caractère de l'homme et ce que je veux lui dire « (ce que personne ne saura jamais), je ne sais, « dis-je, s'il y a plus d'espérance que de crainte... « Mais deux raisons me décident à prendre ce parti : « 1° la certitude où je crois être que S. M. n'a pas « seulement été nommée à Tilsitt. Le traité présenté « par la victoire a été signé par l'effroi : voilà tout; « 2° la certitude encore plus évidente où je suis que « je puis être utile à S. M., et que je ne puis lui nuire, « puisque j'ai donné ma parole d'honneur écrite « qu'elle n'avait pas seulement le plus léger soupçon « de ma détermination. S'il m'arrivait malheur, « veuillez prier S. M. de faire arriver ici ma femme « et mes deux filles; elles vivront bien ou mal avec « mon fils et mon frère. *Jacta est alea!* rien ne peut « être utile au roi qu'une sage témérité, jamais on « n'a joué plus sagement une plus terrible carte. »

Bonaparte ne fit aucune réponse; mais les égards

singuliers dont le comte de Maistre fut l'objet à Pétersbourg, de la part de l'ambassade française, firent voir que sa démarche n'avait pas déplu.

En suivant pas à pas le comte de Maistre, on remarque deux traits caractéristiques qui ont dirigé toute sa carrière politique : un dévouement à toute épreuve à son souverain, et une espérance, ou plutôt une foi constante dans une restauration inévitable, dont il faisait profession de n'*ignorer que la date*. Ni l'exil loin de sa patrie, ni une longue et douloureuse séparation d'avec sa femme et ses enfants, ni la perte de sa fortune, ne lui semblèrent des obstacles ; l'assurance d'une position brillante qui lui fut plusieurs fois offerte ne lui parut pas digne d'attention. La reconnaissance ne put l'attirer, ni l'ingratitude le repousser. La presque certitude d'un avenir amer pour lui et pour sa famille entière était sans doute un long et continuel tourment pour son cœur ; mais rien ne put le détacher du service de son roi, ni amortir un instant son zèle. Après les conférences de Tilsitt et d'Erfurt, un ministre de l'empereur Alexandre lui demanda : « A présent, qu'allez-vous faire? » — « Tant qu'il y aura une maison de Savoie et qu'elle « voudra agréer mes services, je resterai tel que « vous me voyez. » Ce fut sa réponse.

Le comte de Maistre ne réservait pas ces maximes

de fidélité pour son usage personnel. Voici en quels termes il expliquait à ses compatriotes la doctrine du dévouement au roi dans une des lettres qu'il leur adressait, en 1793, de son exil de Lausanne :

« Sujets fidèles de toutes les classes et de toutes « les provinces, sachez être royalistes. Autrefois « c'était un instinct, aujourd'hui c'est une science. « Serrez-vous autour du trône, et ne pensez qu'à le « soutenir : si vous n'aimez le roi qu'à titre de bien- « faiteur, et si vous n'avez d'autres vertus que celles « qu'on veut bien vous payer, vous êtes les der- « niers des hommes. Elevez-vous à des idées plus « sublimes, et faites tout pour l'ordre général. La « majesté des souverains se compose des respects de « chaque sujet. Des crimes et des imprudences pro- « longées ayant porté un coup à ce caractère auguste, « c'est à nous à rétablir l'opinion, en nous rappro- « chant de cette loyauté exaltée de nos ancêtres : « la philosophie a tout glacé, tout rétréci ; elle a « diminué les dimensions morales de l'homme, et si « nos pères renaissaient parmi nous, ces géants au- « raient peine à nous croire de la même nature. « Ranimez dans vos cœurs l'enthousiasme de la fidé- « lité antique, et cette flamme divine qui faisait les « grands hommes. Aujourd'hui on dirait que nous « craignons d'aimer, et que l'affection solennelle

« pour le souverain a quelque chose de romanesque
« qui n'est plus de saison : si l'homme distingué par
« ces sentiments vient à souffrir quelque injustice
« de ce souverain qu'il défend, vous verrez l'homme
« au cœur desséché jeter le ridicule sur le sujet
« loyal, et quelquefois même celui-ci aura la fai-
« blesse de rougir : voilà comment la fidélité n'est
« plus qu'une affaire de calcul. Croyez-vous que, du
« temps de nos pères, les gouvernements ne com-
« missent point de fautes? Vous ne devez point
« aimer votre souverain parce qu'il est infaillible, car
« il ne l'est pas ; ni parce qu'il aura pu répandre sur
« vous des bienfaits, car s'il vous avait oubliés, vos
« devoirs seraient les mêmes. Il est heureux, sans
« doute, de pouvoir joindre la reconnaissance indi-
« viduelle à des sentiments plus élevés et plus désin-
« téressés : mais quand vous n'auriez pas cet avan-
« tage, n'allez pas vous laisser corrompre par un vil
« dépit qu'on appelle NOBLE ORGUEIL. Aimez le souve-
« rain comme vous devez aimer l'*ordre*, avec toutes
« les forces de votre intelligence ; s'il vient à se trom-
« per à votre égard, vengez-vous par de nouveaux ser-
« vices : est-ce que vous avez besoin de lui pour être
« honnêtes ? ou ne l'êtes-vous que pour lui plaire?

. . . . . .

. . . . . .

« Le roi n'est pas seulement le souverain, il est « l'ami de la Savoie ; servons-le donc comme ses « pères furent servis par les nôtres. Vous surtout, « membres du premier ordre de l'Etat, souvenez- « vous de vos hautes destinées.

« Que vous dirai-je ? Si l'on vous avait demandé « votre vie, vous l'auriez offerte sans balancer : eh « bien, la patrie demande quelquefois des sacrifices « d'un autre genre et non moins héroïques, peut- « être précisément parce qu'ils n'ont rien de solennel, « et qu'ils ne sont pas rendus faciles par les jouis- « sances de l'orgueil. Aimer et servir, voilà votre « rôle. Souvenez-vous-en, et oubliez tout le reste. « Comment pourriez-vous balancer ? vos ancêtres « ont promis pour vous (1). »

Quant à la chute de Bonaparte et à la restauration des maisons souveraines de France et de Savoie, il y a peu de ses lettres particulières ou officielles où il ne les annonce avec assurance ; seulement, il n'espérait pas en être témoin. Nombre des compatriotes du comte de Maistre, sans faire des conjectures aussi

---

(1) *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes ;* Lausanne, 1793-94.

raisonnées, partageaient cet espoir d'une manière instinctive. On leur donnait en Piémont le sobriquet de *coui d' la semana ch' ven* (messieurs de la semaine prochaine). Enfin la semaine arriva. Aussi la chute de Bonaparte ne surprit qu'à demi M. de Maistre. Cet évènement rétablissait le souverain auquel il avait consacré tous les instants de sa vie; il ramenait dans ses bras sa famille, après une absence de douze ans, et lui permettait de voir et d'embrasser pour la première fois une fille de vingt ans, qu'il ne connaissait pas encore. Cet évènement, dis-je, dans le premier moment dut le remplir de joie et combler ses longues espérances; mais la publication du traité de Paris vint détruire en grande partie son bonheur. Nous croyons qu'on lira avec plaisir un discours que le comte de Maistre composa dans ce premier moment d'exaltation, mais qui ne fut pas prononcé, comme il nous l'apprend lui-même, dans la notice dont il a fait précéder le manuscrit de ce discours. (*Voyez* t. VIII.)

Comme tout homme éminent, M. de Maistre ne pouvait manquer d'avoir à la cour d'officieux amis occupés à le desservir auprès du roi, et à saisir les moindres bagatelles pour en faire des défauts et des torts. Les occupations, les préoccupations, les chagrins l'avaient rendu sujet, pendant les dernières

années de son séjour en Russie, à de cruelles insomnies, et à la suite de ces nuits fatigantes il lui arrivait fréquemment de s'endormir en société. C'était un sommeil subit et de quelques instants. Cette légère indisposition fut représentée à la cour comme un affaiblissement des facultés intellectuelles. Voici comment le comte de Maistre s'expliquait à ce sujet avec le ministère du roi :

« On m'a mandé plus d'une fois qu'à Turin et « même à Paris il a été dit qu'à la suite d'une grande « maladie que j'avais faite, l'esprit m'avait totalement « baissé. Voici la base de cette narration. Depuis une « demi-douzaine d'années, plus ou moins, j'ai été « sujet à des accidents de sommeil entièrement « inexplicables, qui me surprenaient souvent dans « le monde et dont je riais le premier : ce n'était « qu'un éclair, et, ce qu'il y a d'étrange, c'est que « ce sommeil n'avait rien de commun avec celui de « la nuit. Par nature, je dors très-peu ; trois heures « sur les vingt-quatre, et même moins, me suffisent, « et la moindre inquiétude m'en prive. Dans l'état « douloureux où m'ont jeté les déterminations « prises à mon égard, il m'est arrivé de passer deux « et même trois nuits sans dormir. D'où venait donc « ce sommeil subit et passager d'une minute ou « deux ? c'est ce que je n'ai jamais compris. Depuis

« plusieurs mois, ces *coups de sommeil* (car je ne « sais pas dire autrement) ont fort diminué, et j'ai « tout lieu d'espérer que bientôt j'en serai entière- « ment délivré. Souvent je disais en riant : *Bientôt « on écrira au roi que je suis apoplectique.* Mais je « vois que mes protecteurs ont mieux aimé dire « *radoteur*. Si jamais je le suis, V. E., qui lit mes « lettres, en sera avertie la première; et S. M. en « attendant me rendra le sommeil, si elle le juge « convenable. » Le comte de Maistre écrivait alors les *Soirées*.

Pendant son long séjour à Pétersbourg, dans les intervalles que la politique lui laissait, M. de Maistre se livra de nouveau aux études philosophiques et religieuses, pour lesquelles il avait toujours eu du penchant. Il est probable que les conversations sur les articles controversés, qui sont fort communes dans tous les pays catholiques, eurent une influence directe sur les travaux du comte de Maistre, qui se trouva ainsi porté à réunir et coordonner dans un but déterminé le fruit de ses longues études et le résultat de ses entretiens journaliers. Ce fut à Pétersbourg qu'il composa : *Des délais de la justice divine; — Essai sur le principe générateur des institutions humaines; — Du Pape; — De l'Eglise gallicane; — les Soirées de Saint-Pétersbourg; — Examen de la phi-*

losophie de Bacon (posthume). Cependant ces quatre derniers ouvrages ne reçurent les derniers coups de lime qu'après le retour de l'auteur à Turin. Plusieurs autres opuscules sortirent aussi de sa plume dans le même espace de temps : *Les deux lettres à une dame protestante et à une dame russe ; — Les lettres sur l'Education publique en Russie ; — Lettres sur l'Inquisition espagnole ; — l'Examen d'une édition des lettres de madame de Sévigné.* Ces ouvrages ont été en partie provoqués par des personnes de la société, qui s'adressaient au comte de Maistre pour éclaircir une question, pour avoir son avis, pour résumer des conversations intéressantes et fixer l'enchaînement des idées. Il lisait beaucoup, et il lisait systématiquement, la plume à la main, écrivant, dans un volume relié posé à côté de lui, les passages qui lui paraissaient remarquables, et les courtes réflexions que ces passages faisaient naître ; lorsque le volume était à sa fin, il le terminait par une table des matières par ordre alphabétique, et il en commençait un autre. Le premier de ces recueils est de 1774, le dernier de 1818. C'était un arsenal où il puisait les souvenirs les plus variés, les citations les plus heureuses, et qui lui fournissait un moyen prompt de retrouver l'auteur, le chapitre et la page, sans perdre de temps en recherches inutiles.

Depuis que les guerres, les voyages, les négociations, avaient mis les Russes plus en contact avec les autres peuples européens, le goût des études sérieuses et de la haute littérature s'infiltrait peu à peu dans les classes élevées. Dès que la science paraît dans un pays non catholique, tout de suite la société se divise, la masse roule au déisme, tandis qu'une certaine tribu s'approche de nous. Il ne pouvait en arriver autrement en Russie; la science, injectée dans le grand corps de l'Eglise nationale, en avait commencé la désorganisation; et, tandis que les systèmes philosophiques de la nébuleuse Allemagne dissolvaient sans bruit les dogmes dans les cloîtres et les universités, la logique limpide et serrée de l'Eglise catholique entraînait quelques cœurs droits, fatigués de chercher inutilement cette vie spirituelle dont leur âme sentait le besoin. Toutes les Eglises séparées ayant pour dogme commun la haine de Rome, ce retour de quelques personnes à la vérité excita une fermentation dont on pouvait déjà prévoir les suites funestes à l'époque du célèbre traité de la Sainte-Alliance; et cet acte, dont la tendance mystique, d'après l'esprit qui le dicta, devait être favorable à la liberté de conscience, fut immédiatement suivi, *dans l'empire du rédacteur*, de mesures violentes d'intolérance et de spoliation. Le comte de Maistre, reçu

partout avec plaisir parce qu'il ne choquait personne et louait avec franchise tout ce qui était bon, avait pourtant contracté des liaisons plus amicales avec les personnes qui partageaient plus ou moins ses doctrines. Sa supériorité d'ailleurs dans toutes les branches de la philosophie rationnelle et dans l'art de la parole n'était pas contestable, et, de plus, on lui accordait assez généralement des connaissances particulières dans le genre qui faisait peur à cette époque. Il n'est donc point surprenant que le comte de Maistre se soit trouvé alors en butte à quelques soupçons, et que les ennemis du catholicisme, et surtout le prince Galitzin, ministre des cultes, se soient imaginé qu'il exerçait une sorte de prosélytisme, attribuant à lui, autant qu'aux jésuites, les nombreuses conversions qui s'opéraient chaque jour. Ils s'arrêtaient à une cause locale et imaginaire pour expliquer un mouvement européen auquel la Russie participait à son insu. Le fait est que le comte de Maistre, comme il eut l'honneur de l'assurer de vive voix à l'empereur lui-même, « ne se permit jamais « d'attaquer la foi d'aucun de ses sujets; mais que, « si par hasard quelqu'un d'eux lui avait fait cer- « taines confidences, la probité et la conscience lui « auraient défendu de dire qu'il avait tort. » L'empereur parut convaincu, mais la situation du comte

de Maistre était changée : « Le simple soupçon pro-
« duit une inquiétude, un malaise qui gâte la vie.
« Dans tous les pays du monde et surtout en Russie,
« il ne faut pas qu'il y ait le moindre nuage entre le
« maître et un ministre étranger. Les catholiques,
« du moins ceux de cette époque, étaient devenus aux
« yeux de l'empereur une espèce de caste suspecte.
« Toutes les choses de ce monde ont leurs inconvé-
« nients ; la souveraineté, qui est la plus précieuse
« de toutes, doit subir les siens. La lutte des conver-
« sations est au-dessous d'elle : d'un côté, sa gran-
« deur défend à son égard non-seulement la dispute,
« mais la discussion même ; de l'autre, elle ne peut,
« elle ne doit pas même lire, puisque tout son temps
« appartient aux peuples. Qui donc la détromperait
« sur des matières que les passions et l'erreur ont
« embrouillées à l'envi ? » Le comte de Maistre, at-
taché personnellement à l'empereur par les liens
d'une sincère reconnaissance, tout à fait habitué à ce
pays où le retenaient des liens multipliés, et où il
avait souvent formé le vœu de finir ses jours..., de-
manda son rappel. Le roi daigna le lui accorder avec
le titre et le grade de premier président dans ses
cours suprêmes. Au mois de mai 1817, Sa Majesté
Impériale envoyait dans la Manche une escadre de
bâtiments de guerre pour ramener les soldats dont

elle déchargeait la France. Ces vaisseaux partaient dans la plus belle saison pour la navigation. Sa Majesté Impériale permit au comte de Maistre de s'embarquer sur cette escadre avec toute sa famille. Ce fut le 27 mai qu'il monta à bord du vaisseau de 74 *le Hambourg*, pour revenir dans sa patrie, après vingt-cinq ans d'absence, en passant par Paris. Il arriva à Calais le 20 juin, et le 24 à Paris.

Le comte de Maistre se trouvait alors le chef d'une famille, l'une des plus nombreuses de l'ancien duché de Savoie, qui était demeurée tout entière au service du roi pendant tout le cours de la révolution, qui avait suivi sa cause, et toujours, et sans intérêt, et contre ses intérêts, sans qu'un seul de ses membres fût entré au service du vainqueur. A l'époque du traité de 1814, le chevalier Nicolas, son frère, qui, après avoir fait brillamment la guerre, était rentré en Savoie lorsque ses services ne pouvaient plus être utiles à son maître, se dévoua de nouveau, et partit pour Paris avec MM. d'Oncieux et le comte Costa, comme députés de la Savoie, pour demander aux souverains alliés la restitution de leur patrie à ses anciens maîtres. Heureusement la demande fut accueillie, sans quoi il aurait dû, avec ses deux compagnons, émigrer de nouveau et s'exiler volontairement.

Arrivé à Turin, M. de Maistre s'occupa à donner la dernière main aux ouvrages qu'il avait apportés en portefeuille de Pétersbourg. Il fit paraître successivement *le Pape*, *l'Eglise gallicane*, et *les Soirées de Saint-Pétersbourg*, ouvrages qui ont produit une véritable explosion dans le monde littéraire. Malgré les nombreuses éditions, ces livres sont toujours recherchés, et l'auditoire de M. de Maistre grandit encore de jour en jour : c'est un fait remarquable qu'à la tribune, comme dans la chaire ou dans les livres, dès qu'on aborde les matières théologiques ou philosophiques traitées par le comte de Maistre, on est forcé de le citer, ou pour le combattre, ou pour s'appuyer de son autorité. Parmi les nombreuses lettres d'admiration et d'approbation sur le livre du *Pape*, nous en avons trouvé une d'un style badin, écrite par un saint prélat bien connu en France par ses talents autant que par ses travaux apostoliques, Mgr Rey, évêque d'Annecy, qui honorait la famille de Maistre d'une amitié particulière. Nous croyons qu'elle intéressera par son esprit et par son originalité. (*Voyez* aux Annexes, t.XII, la lettre du 5 février 1820 de M. le vicaire général Rey.)

Le comte de Maistre, nommé chef de la grande chancellerie du royaume avec le titre de ministre de l'Etat, fut arrêté dans sa carrière littéraire par les

affaires publiques, dont il s'occupait avec ardeur. Il avait esquissé l'épilogue des *Soirées de Saint-Pétersbourg* dans les derniers jours de sa vie. On trouve encore, dans cette première ébauche, la verve de son style. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant ce fragment.

Le comte de Maistre était d'un abord facile, d'une conversation enjouée, constant dans sa conduite comme dans ses principes, étranger à toute espèce de finesse, ferme dans l'expression de ses opinions ; du reste méfiant de lui-même, docile à la critique, sans autre ambition que celle d'un accomplissement irréprochable de tous ses devoirs. Il refusa longtemps de se charger de la mission de Pétersbourg, et voilà comment il racontait à un de ses amis sa promotion inattendue :

« Elevé dans le fond d'une petite province, livré « de bonne heure à des études graves et épineuses, « vivant au milieu de ma famille, de mes livres et de « mes amis, peut-être n'étais-je bon que pour la vie « patriarcale, où j'ai trouvé autant de bonheur qu'un « homme en peut goûter sur la terre : la révolution « en a ordonné autrement ! Après quelques expé- « riences malheureuses, je m'étais arrangé pour « terminer paisiblement ma carrière en Sardaigne : « me tenant pour mort, ce pays me plaisait assez

« comme tombeau. Point du tout, il a fallu venir « représenter sur ce grand théâtre. »

Cependant les fatigues de l'âme, les travaux de l'esprit, les peines de cœur avaient usé peu à peu une constitution des plus robustes. Le comte de Maistre perdit, dans l'année 1818, son frère André (évêque nommé d'Aoste), ecclésiastique d'une haute distinction par ses talents et son caractère ; ce fut une immense douleur. Depuis lors sa santé, qui avait résisté au climat de Pétersbourg comme à celui de Sardaigne, devint chancelante, sa démarche incertaine : sa tête conservait seule toute sa force et sa fraîcheur, et il continuait l'expédition des affaires avec la même assiduité. Au commencement de 1821, lorsque de sourdes rumeurs annonçaient déjà l'ignoble échauffourée révolutionnaire du Piémont, le comte de Maistre assistait au conseil des ministres, où l'on agitait d'importants changements dans la législation. Son avis était que la chose était bonne, peut-être même nécessaire, mais que le moment n'était pas opportun. Il s'échauffa peu à peu, et improvisa un véritable discours. Ses derniers mots furent : « Messieurs, la terre tremble, et vous voulez bâtir! »

Le 26 février, le comte de Maistre s'endormit dans le Seigneur, et le 9 mars la révolution éclatait. Le

comte de Maistre succomba à une paralysie lente, après une vie de soixante-sept ans de travaux, de souffrance et de dévouement ; il pouvait dire avec confiance : *Bonum certamen certavi, fidem servavi.* Son corps repose dans l'église des Jésuites, à Turin. Sa femme et un de ses petits-fils ont déjà été le rejoindre dans le froid caveau, ou plutôt dans le séjour bienheureux.

Le comte de Maistre, en entrant au service à l'âge de dix-huit ans, avait une fortune suffisante pour jouir d'une honnête aisance dans sa ville natale. Après avoir servi son roi pendant cinquante ans, il rentra en Piémont dans une honorable et complète pauvreté. Tous ses biens ayant été vendus, il eut part à l'indemnité des émigrés ; mais une bonne partie des terres qu'il avait possédées, étant situées en France, ne fut point portée en compte. Avec la modeste compensation qui lui fut allouée, et *un millier de louis que lui prêta le comte de Blacas*, il acheta une terre de cent mille francs environ, seul héritage matériel qu'il légua à ses enfants.

Deux motifs puissants m'ont engagé à la publication des lettres du comte de Maistre : d'abord l'utilité dont elles peuvent être par les vérités qu'elles défendent, par les saines doctrines qu'elles contiennent; ensuite le désir de tracer du comte de Maistre un

portrait vivant et animé qui le fasse aimer de ceux qui ne l'ont qu'admiré. Rien, sans doute, ne fait mieux connaître un homme que de se trouver ainsi introduit dans son intimité, de l'observer librement et sans témoins, d'entendre le père parler de ses enfants, l'époux de la douce compagne de sa vie; d'écouter l'homme d'Etat, le sujet fidèle s'adressant à son roi, l'ami s'entretenant avec ses amis. Il m'a paru que c'était élever un simple et noble monument à la mémoire d'un père vénéré, que c'était mettre en lumière l'élévation de son génie, l'étendue de ses connaissances, l'ingénuité de ses vertus.

Le comte Rodolphe DE MAISTRE.

XLV

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA FRANCE

AVIS DE L'ÉDITEUR

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

Des Considérations sur la France.

Les Français ayant paru lire avec une certaine attention le livre des *Considérations sur la France*, on croit faire une chose qui ne leur sera pas désagréable, en publiant une nouvelle édition de cet Ouvrage, expressément avouée par l'auteur, et faite même sur un exemplaire apostillé de sa main. Aucune des nombreuses éditions qui ont précédé n'ayant été faite sous ses yeux, il n'est pas étonnant qu'elles soient toutes plus ou moins incorrectes; mais il a droit surtout de se plaindre de celle de Paris, publiée en 1814, in-8°, où l'on s'est permis des retranchements et des additions également contraires aux lois de la délicatesse; personne assurément n'ayant le droit de toucher à l'ouvrage d'un

auteur vivant, sans sa participation. L'édition que nous présentons aujourd'hui au public est faite sur celle de Bâle (1), qui commence à devenir rare, et contient d'ailleurs, comme nous venons de le dire, des corrections qui la mettent fort au-dessus de toutes les autres. Le temps, au reste, a prononcé sur ce livre et sur les principes qu'on y expose. Aujourd'hui il ne s'agit plus de disserter; il suffit de regarder autour de soi.

---

(1) Sous la date apocryphe de *Londres*, 1797, in-8° de 256 pages.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de vous renvoyer votre ouvrage sur la France. Cette lecture a produit sur moi une sensation si vive, que je ne puis m'empêcher de vous communiquer les idées qu'elle a fait naître.

Votre ouvrage, Monsieur le Comte, est un axiome de la classe de ceux qui ne se prouvent pas, parce qu'ils n'ont pas besoin de preuve ; mais qui se sentent, parce qu'ils sont des rayons de la science naturelle. Je m'explique ; quand on me dit : « Le « carré de l'hypothénuse est égal à la somme des « carrés construits sur les deux côtés du triangle, » j'en demande la démonstration, je la suis, et je me laisse convaincre. Mais quand on s'écrie : « Il est un Dieu ! » ma raison le voit ou se perd dans une foule d'idées ; mais mon âme le sent invinciblement. Il en est de même des grandes vérités dont votre ouvrage

est rempli. Ces vérités sont d'un ordre élevé. Ce livre n'est point, comme on me l'a défini avant que je l'aie lu, *un bon ouvrage de circonstance*, mais ce sont les circonstances qui ont dicté le seul bon ouvrage que j'aie trouvé sur la révolution française.

Le *Moniteur* est le développement le plus volumineux de votre livre. C'est là où sont consignés les efforts des hommes en actions et en paroles, et la nullité de ces efforts. S'il y avait un titre philosophique à donner au *Moniteur*, je le nommerais volontiers : *Recueil de la sagesse humaine, et preuve de son insuffisance.* Votre livre, le *Moniteur*, l'histoire, sont le développement de ce proverbe devenu commun, mais qui renferme en lui la loi la plus féconde en applications et en conséquences : « L'homme propose, et Dieu dispose.

Oui, l'homme ne peut que proposer ; c'est une immense vérité. La faculté de combiner a été laissée à l'homme avec la puissance du libre arbitre ; mais les évènements ont été soustraits à son pouvoir, et leur marche n'obéit qu'à la main créatrice. C'est donc en vain que les hommes s'agitent et *délibèrent* pour gouverner ou être gouvernés de telle ou telle

manière. Les nations sont comme les particuliers ; elles peuvent s'agiter, mais non se constituer. Quand aucun principe divin ne préside à leurs efforts, les convulsions politiques sont le résultat de leur libre volonté ; mais le pouvoir de s'organiser n'est point une puissance humaine : l'ordre dérive de la source de tout ordre.

L'époque de la révolution française est une grande époque : c'est l'âge de l'homme et de la raison. La fin est aussi digne de remarque : c'est la main de Dieu et le siècle de la foi. Du fond de cette immense catastrophe, je vois sortir une leçon sublime aux peuples et aux rois. C'est un exemple donné pour ne pas être imité. Il rentre dans la classe des grandes plaies dont a été frappé le genre humain, et forme la suite de votre éloquent chapitre qui traite de la destruction violente de l'espèce humaine. Ce chapitre, à lui seul, est un ouvrage ; il est digne de la plume de Bossuet.

La partie prophétique de l'ouvrage m'a également frappé. Voilà ce que c'est que d'étudier d'une manière spéculative en Dieu ; ce qui n'est pour la raison qu'une conséquence obscure, devient révélation. Tout se comprend, tout s'explique quand on remonte

à la grande cause. Tout se devine, quand on se base sur elle.

Vous m'avez fait l'honneur de me dire que dans le moment où je vous écris, on s'occupe à réimprimer cet ouvrage à Paris. Certainement il sera très-utile tel qu'il est ; mais si vous me permettez de vous dire mon opinion, je vous ferai une seule observation. Je pars de ce principe, votre ouvrage est un ouvrage classique qu'on ne saurait trop étudier ; il est classique pour la foule d'idées profondes et grandes qu'il contient. Il est de circonstance par un ou deux chapitres, nommément celui qui traite de la *Déclaration du roi de France, en* 1795. Ces chapitres ont été faits pour l'année 1797 où l'on croyait à la contre-révolution. Maintenant quelle foule d'idées nouvelles se présentent ! quelles grandes conséquences l'histoire ne fournit-elle pas à vos principes ? Cette révolution concentrée en une seule tête est tombée avec elle ; la main de Dieu qui a sanctifié jusqu'aux fautes des alliés ; cette stupeur répandue sur une nation jadis si active et si terrible ; ce Roi inconnu dans Paris jusqu'à la veille de notre entrée ; ce grand général vaincu dans son art même ; cette génération nouvelle élevée dans les principes de la nouvelle dynastie ;

cette noblesse factice, qui devait être son premier appui, et qui a été la première à l'abandonner; l'Eglise fatiguée et haletante des coups qui lui ont été portés; son chef abaissé jusqu'à sanctifier l'usurpation, et élevé depuis à la puissance du martyre; le génie le plus vigoureux, armé de la force la plus terrible, employé vainement à consolider l'édifice des hommes : voilà le tableau que je voudrais voir tracé par votre plume, et qui serait la démonstration évidente des principes que vous avez posés. Je voudrais le voir à la place de ces chapitres que je vous ai indiqués, et alors l'ouvrage présenterait au lecteur attentif les causes et les effets, les actions des hommes et la réaction divine. Mais il n'appartient qu'à vous, Monsieur le Comte, d'entreprendre cette péroraison frappante sur vos propres principes. Ce que j'ai pris la liberté d'esquisser ici, peut devenir sous votre main un recueil de vérités sublimes; et si j'ai réussi par cette lettre à vous encourager à ce grand travail, je croirais par cela seul avoir mérité de ceux qui lisent pour s'instruire.

Quant à moi, je me borne à faire des vœux pour que vous voulussiez bien, par un nouvel *Essai*, procurer de nouveau la puissance de m'éclairer,

suadé qu'il ne sortira rien de votre plume qui ne soit plein de grandes et de fortes leçons.

Je vous prie d'agréer les assurances de la haute considération, et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Comte,

De votre Excellence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

M. O.....

Général au service de S. M. l'empereur de toutes les Russies.

Saint-Pétersbourg, ce 24 décembre 1814.

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

Des révolutions.

Nous sommes attachés au trône de l'Être suprême par une chaîne souple qui nous retient sans nous asservir.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité, dont le diamètre varie au gré de l'*éternel géomètre*, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté, sans altérer sa nature.

Dans les ouvrages de l'homme, tout est pauvre comme l'auteur : les vues sont restreintes, les moyens raides,

les ressorts inflexibles, les mouvements pénibles et les résultats monotones. Dans les ouvrages divins, les richesses de l'infini se montrent à découvert jusque dans le moindre élément ; sa puissance opère en se jouant ; dans ses mains tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle tout est moyen, même l'obstacle ; et les irrégularités produites par l'opération des agents libres, viennent se ranger dans l'ordre général.

Si l'on imagine une montre dont tous les ressorts varieraient continuellement de force, de poids, de dimension, de forme et de position, et qui montrerait cependant l'heure invariablement, on se formera quelque idée de l'action des êtres libres relativement aux plans du Créateur.

Dans le monde politique et moral, comme dans le monde physique, il y a un ordre commun, et il y a des exceptions à cet ordre. Communément nous voyons une suite d'effets produits par les mêmes causes ; mais à certaines époques, nous voyons des actions suspendues, des causes paralysées et des effets nouveaux.

Le *miracle* est un effet produit par une cause divine ou surhumaine, qui suspend ou contredit une cause ordinaire. Que dans le cœur de l'hiver, un homme commande à un arbre, devant mille témoins, de se couvrir subitement de feuilles et de fruits, et que l'arbre obéisse, tout le monde criera au miracle, et s'inclinera devant le thaumaturge. Mais la révolution française, et tout ce qui se passe en Europe dans ce moment, est tout aussi merveilleux dans son genre que la fructification instantanée d'un arbre au mois de janvier : cependant les

hommes, au lieu d'admirer, regardent ailleurs ou déraisonnent.

Dans l'ordre physique où l'homme n'entre point comme cause, il veut bien admirer ce qu'il ne comprend pas ; mais dans la sphère de son activité, où il sent qu'il est cause libre, son orgueil le porte aisément à voir le *désordre* partout où son action est suspendue ou dérangée.

Certaines mesures qui sont au pouvoir de l'homme, produisent régulièrement certains effets dans le cours ordinaire des choses ; s'il manque son but, il sait pourquoi, ou il croit le savoir ; il connaît les obstacles, il les apprécie, et rien ne l'étonne.

Mais dans les temps de révolutions, la chaîne qui lie l'homme se raccourcit brusquement, son action diminue, et ses moyens le trompent. Alors entraîné par une force inconnue, il se dépite contre elle, et au lieu de baiser la main qui le serre, il la méconnaît ou l'insulte.

Je n'y comprends rien, c'est le grand mot du jour. Ce mot est très-sensé, s'il nous ramène à la cause première qui donne dans ce moment un si grand spectacle aux hommes : c'est une sottise, s'il n'exprime qu'un dépit ou un abattement stérile.

« Comment donc (s'écrie-t-on de tous côtés) ? les « hommes les plus coupables de l'univers triomphent « de l'univers ! Un régicide affreux a tout le succès que « pouvaient en attendre ceux qui l'ont commis ! La « monarchie est engourdie dans toute l'Europe ! Ses « ennemis trouvent des alliés jusque sur les trônes !

« Tout réussit aux méchants ! Les projets les plus gi-
« gantesques s'exécutent de leur part sans difficulté,
« tandis que le bon parti est malheureux et ridicule
« dans tout ce qu'il entreprend ! L'opinion poursuit la
« fidélité dans toute l'Europe ! Les premiers hommes
« d'État se trompent invariablement ! les plus grands
« généraux sont humiliés ! etc. »

Sans doute, car la première condition d'une révolution décrétée, c'est que tout ce qui pouvait la prévenir n'existe pas, et que rien ne réussisse à ceux qui veulent l'empêcher. Mais jamais l'ordre n'est plus visible, jamais la Providence n'est plus palpable que lorsque l'action supérieure se substitue à celle de l'homme et agit toute seule : c'est ce que nous voyons dans ce moment.

Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer : personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout ; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet.

On a remarqué, avec grande raison, que la révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Cette observation est de la plus grande justesse ; et quoiqu'on puisse l'appliquer plus ou moins à toutes les grandes révolutions, cependant elle n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque.

Les scélérats même qui paraissent conduire la révolution, n'y entrent que comme de simples instruments :

et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignoblement. Ceux qui ont établi la république, l'ont fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient ; ils y ont été conduits par les évènements : un projet antérieur n'aurait pas réussi.

Jamais Robespierre, Collot ou Barrère, ne pensèrent à établir le gouvernement révolutionnaire et le régime de la terreur ; ils furent conduits insensiblement par les circonstances, et jamais on ne reverra rien de pareil. Ces hommes, excessivement médiocres, exercèrent sur une nation coupable le plus affreux despotisme dont l'histoire fasse mention, et sûrement ils étaient les hommes du royaume les plus étonnés de leur puissance.

Mais au moment même où ces tyrans détestables eurent comblé la mesure de crimes nécessaires à cette phase de la révolution, un souffle les renversa. Ce pouvoir gigantesque qui faisait trembler la France et l'Europe ne tint pas contre la première attaque ; et comme il ne devait y avoir rien de grand, rien d'auguste dans une révolution toute criminelle, la Providence voulut que le premier coup fût porté par des *septembriseurs*, afin que la justice même fût infâme (1).

---

(1) Par la même raison, l'honneur est déshonoré. Un journaliste (le Républicain) a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse : *Je comprends fort bien comment on peut dépanthéoniser Marat ; mais je ne concevrai jamais comment on pourra démaratiser le Panthéon.* On s'est plaint de voir le

Souvent on s'est étonné que des hommes plus que médiocres aient mieux jugé la révolution française que des hommes du premier talent ; qu'ils y aient cru fortement, lorsque des politiques consommés n'y croyaient point encore. C'est que cette persuasion était une des pièces de la révolution, qui ne pouvait réussir que par l'étendue et l'énergie de l'esprit révolutionnaire, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par la *foi* à la révolution. Ainsi, des hommes sans génie et sans connaissances ont fort bien conduit ce qu'ils appelaient *le char révolutionnaire ;* ils ont toujours marché en avant, sans regarder derrière eux ; et tout leur a réussi, parce qu'ils n'étaient que les instruments d'une force qui en savait plus qu'eux. Ils n'ont pas fait de fautes dans leur carrière révolutionnaire, par la raison que le flûteur de Vaucanson ne fit jamais de notes fausses.

Le torrent révolutionnaire a pris successivement différentes directions ; et les hommes les plus marquants dans la révolution n'ont acquis l'espèce de puissance et de célébrité qui pouvait leur appartenir, qu'en suivant le cours du moment : dès qu'ils ont voulu le contrarier, ou seulement s'en écarter en s'isolant, en travaillant trop pour eux, ils ont disparu de la scène.

---

corps de Turenne oublié dans le coin d'un *museum*, à côté du squelette d'un animal : quelle imprudence ? il y en avait assez pour faire naître l'idée de jeter au Panthéon ces restes vénérables.

Voyez ce Mirabeau qui a tant marqué dans la révolution : au fond, c'était *le roi de la halle*. Par les crimes qu'il a faits, et par ses livres qu'il a fait faire, il a secondé le mouvement populaire : il se mettait à la suite d'une masse déjà mise en mouvement, et la poussait dans le sens déterminé ; son pouvoir ne s'étendit jamais plus loin : il partageait avec un autre héros de la révolution le pouvoir d'agiter la multitude, sans avoir celui de la dominer, ce qui forme le véritable cachet de la médiocrité dans les troubles politiques. Des factieux moins brillants, et en effet plus habiles et plus puissants que lui, se servaient de son influence pour leur profit. Il tonnait à la tribune, et il était leur dupe. Il disait en mourant, *que s'il avait vécu, il aurait rassemblé les pièces éparses de la monarchie* ; et lorsqu'il avait voulu, dans le moment de sa plus grande influence, viser seulement au ministère, ses subalternes l'avaient repoussé comme un enfant.

Enfin, plus on examine les personnages en apparence les plus actifs de la révolution, et plus on trouve en eux quelque chose de passif et de mécanique. On ne saurait trop le répéter, ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes. On dit fort bien, quand on dit qu'*elle va toute seule*. Cette phrase signifie que jamais la Divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain. Si elle emploie les instruments les plus vils, c'est qu'elle punit pour régénérer.

CHAPITRE II.

Conjectures sur les voies de la Providence dans la révolution française.

Chaque nation, comme chaque individu, a reçu une mission qu'elle doit remplir. La France exerce sur l'Europe une véritable magistrature, qu'il serait inutile de contester, dont elle a abusé de la manière la plus coupable. Elle était surtout à la tête du système religieux, et ce n'est pas sans raison que son roi s'appelait *très-chrétien :* Bossuet n'a rien dit de trop sur ce point. Or, comme elle s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser l'Europe, il ne faut pas être étonné qu'elle y soit ramenée par des moyens terribles.

Depuis longtemps on n'avait vu une punition aussi effrayante, infligée à un aussi grand nombre de coupables. Il y a des innocents, sans doute, parmi les malheureux ; mais il y en a bien moins qu'on ne l'imagine communément.

Tous ceux qui ont travaillé à affranchir le peuple de sa croyance religieuse ; tous ceux qui ont opposé des sophismes métaphysiques aux lois de la propriété ; tous ceux qui ont dit : *Frappez, pourvu que nous y gagnions ;* tous ceux qui ont touché aux lois fondamentales de l'Etat ; tous ceux qui ont conseillé, approuvé, favorisé les

mesures violentes employées contre le roi, etc. ; tous ceux-là ont voulu la révolution, et tous ceux qui l'ont voulue en ont été très-justement les victimes, même suivant nos vues bornées.

On gémit de voir des savants illustres tomber sous la hache de Robespierre. On ne saurait humainement les regretter trop ; mais la justice divine n'a pas le moindre respect pour les géomètres ou les physiciens. Trop de savants français furent les principaux auteurs de la révolution ; trop de savants français l'aimèrent et la favorisèrent, tant qu'elle n'abattit, comme le bâton de Tarquin, que les têtes dominantes. Ils disaient comme tant d'autres : *Il est impossible qu'une grande révolution s'opère sans amener des malheurs.* Mais lorsqu'un philosophe se console de ces malheurs en vue des résultats ; lorsqu'il dit dans son cœur : *Passe pour cent mille meurtres, pourvu que nous soyons libres ;* si la Providence répond : *J'accepte ton approbation, mais tu feras nombre,* où est l'injustice? Jugerions-nous autrement dans nos tribunaux ?

Les détails seraient odieux ; mais qu'il est peu de Français, parmi ceux qu'on appelle *victimes innocentes de la révolution,* à qui leur conscience n'ait pu dire :

> Alors, de vos erreurs voyant les tristes fruits,
> Reconnaissez les coups que vous avez conduits.

Nos idées sur le bien et le mal, sur l'innocent et le coupable, sont trop souvent altérées par nos préjugés. Nous déclarons coupables et infâmes deux hommes qui

se battent avec un fer long de trois pouces ; mais si le fer a trois pieds, le combat devient honorable. Nous flétrissons celui qui vole un centime dans la poche de son ami ; s'il ne lui prend que sa femme, ce n'est rien. Tous les crimes brillants, qui supposent un développement de qualités grandes ou aimables ; tous ceux surtout qui sont honorés par le succès, nous les pardonnons, si même nous n'en faisons pas des vertus ; tandis que les qualités brillantes qui environnent le coupable, le noircissent aux yeux de la véritable justice, pour qui le plus grand crime est l'abus de ses dons.

Chaque homme a certains devoirs à remplir, et l'étendue de ces devoirs est relative à sa position civile et à l'étendue de ses moyens. Il s'en faut de beaucoup que la même action soit également criminelle de la part de deux hommes donnés. Pour ne pas sortir de notre objet, tel acte qui ne fut qu'une erreur ou un trait de folie de la part d'un homme obscur, revêtu brusquement d'un pouvoir illimité, pouvait être un forfait de la part d'un évêque ou d'un duc et pair.

Enfin, il est des actions excusables, louables même suivant les vues humaines, et qui sont dans le fond infiniment criminelles. Si l'on nous dit, par exemple : *J'ai embrassé de bonne foi la révolution française, par un amour pur de la liberté et de ma patrie ; j'ai cru en mon âme et conscience qu'elle amènerait la réforme des abus et le bonheur public ;* nous n'avons rien à répondre. Mais l'œil, pour qui tous les cœurs sont diaphanes, voit la fibre coupable ; il découvre, dans une brouillerie ridicule, dans un petit froissement de l'orgueil, dans

une passion basse ou criminelle, le premier mobile de ces résolutions qu'on voudrait illustrer aux yeux des hommes ; et pour lui le mensonge de l'hypocrisie greffée sur la trahison est un crime de plus. Mais parlons de la nation en général.

Un des plus grands crimes qu'on puisse commettre, c'est sans doute l'attentat contre la *souveraineté*, nul n'ayant des suites plus terribles. Si la souveraineté réside sur une tête, et que cette tête tombe victime de l'attentat, le crime augmente d'atrocité. Mais si ce souverain n'a mérité son sort par aucun crime ; si ses vertus même ont armé contre lui la main des coupables, le crime n'a plus de nom. A ces traits on reconnait la mort de Louis XVI ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que *jamais un plus grand crime n'eut plus de complices.* La mort de Charles Ier en eut bien moins, et cependant il était possible de lui faire des reproches que Louis XVI ne mérita point. Cependant on lui donna des preuves de l'intérêt le plus tendre et le plus courageux ; le bourreau même, qui ne faisait qu'obéir, n'osa pas se faire connaître. En France, Louis XVI marcha à la mort au milieu de 60,000 hommes armés, qui n'eurent pas un coup de fusil pour *Santerre* : pas une voix ne s'éleva pour l'infortuné monarque, et les provinces furent aussi muettes que la capitale. *On se serait exposé*, disait-on. Français ! si vous trouvez cette raison bonne, ne parlez pas tant de votre courage, ou convenez que vous l'employez bien mal.

L'indifférence de l'armée ne fut pas moins remarquable. Elle servit les bourreaux de Louis XVI bien mieux

qu'elle ne l'avait servi lui-même, car elle l'avait trahi. On ne vit pas de sa part le plus léger témoignage de mécontentement. Enfin, jamais un plus grand crime n'appartint (à la vérité avec une foule de gradations) à un plus grand nombre de coupables.

Il faut encore faire une observation importante : c'est que tout attentat commis contre la souveraineté, *au nom de la nation*, est toujours plus ou moins un crime national ; car c'est toujours plus ou moins la faute de la nation, si un nombre quelconque de factieux s'est mis en état de commettre le crime en son nom. Ainsi, tous les Français, sans doute, n'ont pas *voulu* la mort de Louis XVI ; mais l'immense majorité du peuple a *voulu*, pendant plus de deux ans, toutes les folies, toutes les injustices, tous les attentats qui amenèrent la catastrophe du 21 janvier.

Or, tous les crimes nationaux contre la souveraineté sont punis sans délai et d'une manière terrible ; c'est une loi qui n'a jamais souffert d'exception. Peu de jours après l'exécution de Louis XVI, quelqu'un écrivait dans le Mercure universel : *Peut-être il n'eût pas fallu en venir là ; mais puisque nos législateurs ont pris l'événement sur leur responsabilité, rallions-nous autour d'eux : éteignons toutes les haines, et qu'il n'en soit plus question.* Fort bien : il eût fallu peut-être ne pas assassiner le roi ; mais puisque la chose est faite, n'en parlons plus, et soyons tous bons ami. O démence ! Shakespeare en savait un peu plus lorsqu'il disait : *La vie de tout individu est précieuse pour lui ; mais la vie de qui dépendent tant de vies, celle des souverains, est précieuse pour*

tous. Un crime fait-il disparaître la majesté royale? à la place qu'elle occupait, il se forme un gouffre effroyable, et tout ce qui l'environne s'y précipite (1). Chaque goutte du sang de Louis XVI en coûtera des torrents à la France ; quatre millions de Français, peut-être, payeront de leurs têtes le grand crime national d'une insurrection anti-religieuse et anti-sociale, couronnée par un régicide.

Où sont les premières gardes nationales, les premiers généraux, qui prêtèrent serment à la nation ? Où sont les chefs, les idoles de cette première assemblée si coupable, pour qui l'épithète de *constituante* sera une épigramme éternelle ? Où est Mirabeau ? où est Bailly, avec son *beau jour ?* où est Thouret qui inventa le mot *exproprier ?* où est Osselin, le rapporteur de la première loi qui proscrivit les émigrés ? On nommerait par milliers les instruments actifs de la révolution, qui ont péri d'une mort violente.

C'est encore ici où nous pouvons admirer l'ordre dans le désordre ; car il demeure évident, pour peu qu'on y réfléchisse, que les grands coupables de la révolution ne pouvaient tomber que sous les coups de leurs complices. Si la force seule avait opéré ce qu'on appelle la *contre-révolution,* et replacé le roi sur le trône, il n'y aurait eu aucun moyen de faire justice. Le plus grand malheur qui pût arriver à un homme délicat, ce serait

---

(1) Hamlet, acte 3, scène 8.

d'avoir à juger l'assassin de son père, de son parent, de son ami, ou seulement l'usurpateur de ses biens. Or, c'est précisément ce qui serait arrivé dans le cas d'une contre-révolution, telle qu'on l'entendait ; car les juges supérieurs, par la nature seule des choses, auraient presque tous appartenu à la classe offensée, et la justice, lors même qu'elle n'aurait fait que punir, aurait eu l'air de se venger. D'ailleurs, l'autorité légitime garde toujours une certaine modération dans la punition des crimes qui ont une multitude de complices. Quand elle envoie cinq ou six coupables à la mort pour le même crime, c'est un massacre : si elle passe certaines bornes, elle devient odieuse. Enfin, les grands crimes exigent malheureusement de grands supplices ; et, dans ce genre, il est aisé de passer les bornes, lorsqu'il s'agit de crime de lèse-majesté, et que la flatterie se fait bourreau. L'humanité n'a point encore pardonné à l'ancienne législation française l'épouvantable supplice de Damiens (1). Qu'auraient donc fait les magistrats français de trois ou quatre cents *Damiens*, et de tous les monstres qui couvraient la France? Le glaive sacré de la justice serait-il donc tombé sans relâche comme la guillotine de Robespierre? Aurait-on convoqué à Paris tous les bourreaux du

---

(1) *Avertere omnes à tantâ fœditate spectaculi oculos. Primum ultimumque illud supplicium apud Romanos exempli parum memoris legum humanarum fuit.* Tit. Liv. I, 28, de suppl. Mettii.

royaume et tous les chevaux de l'artillerie, pour écarteler des hommes? Aurait-on fait dissoudre dans de vastes chaudières le plomb et la poix, pour en arroser des membres déchirés par des tenailles rougies? D'ailleurs, comment caractériser les différents crimes ? comment graduer les supplices? et surtout comment punir sans lois? *On aurait choisi*, dira-t-on, *quelques grands coupables, et tout le reste aurait obtenu grâce.* C'est précisément ce que la Providence ne voulait pas. Comme elle peut tout ce qu'elle veut, elle ignore ces grâces produites par l'impuissance de punir. Il fallait que la grande épuration s'accomplît, et que les yeux fussent frappés ; il fallait que le métal français, dégagé de ses scories aigres et impures, parvînt plus net et plus malléable entre les mains du roi futur. Sans doute, la Providence n'a pas besoin de punir dans le temps pour justifier ses voies ; mais, à cette époque, elle se met à notre portée, et punit comme un tribunal humain.

Il y a eu des nations condamnées à mort au pied de la lettre comme des individus coupables, et nous savons pourquoi (1). S'il entrait dans les desseins de Dieu de nous révéler ses plans à l'égard de la révolution française, nous lirions le châtiment des Français comme

---

(1) *Levit. XVIII*, 21 *et seq. XX*, 23. — *Deuter. XVIII*, 9 *et seq.* — *I. Reg. XV*, 24. — *IV. Reg. XVII*, 7 *et seq. et XXI*, 2. — *Herodot. lib. II*, § 46, et la note de M. Larcher sur cet endroit.

l'arrêt d'un parlement. — Mais que saurions-nous de plus ? Ce châtiment n'est-il pas visible ? N'avons-nous pas vu la France déshonorée par plus de cent mille meurtres ? le sol entier de ce beau royaume couvert d'échafauds ? et cette malheureuse terre abreuvée du sang de ses enfants par les massacres judiciaires, tandis que des tyrans inhumains le prodiguaient au dehors pour le soutien d'une guerre cruelle, soutenue pour leur propre intérêt ? Jamais le despote le plus sanguinaire ne s'est joué de la vie des hommes avec tant d'insolence, et jamais peuple passif ne se présenta à la boucherie avec plus de complaisance. Le fer et le feu, le froid et la faim, les privations, les souffrances de toute espèce, rien ne le dégoûte de son supplice ; tout ce qui est dévoué doit accomplir son sort ; on ne verra point de désobéissance, jusqu'à ce que le jugement soit accompli.

Et cependant dans cette guerre si cruelle, si désastreuse, que de points de vue intéressants ! et comme on passe tour à tour de la tristesse à l'admiration ! Transportons-nous à l'époque la plus terrible de la révolution ; supposons que, sous le gouvernement de l'infernal comité, l'armée, par une métamorphose subite, devienne tout à coup royaliste ; supposons qu'elle convoque de son côté ses assemblées primaires, et qu'elle nomme librement les hommes les plus éclairés et les plus estimables, pour lui tracer la route qu'elle doit tenir dans cette occasion difficile ; supposons, enfin, qu'un de ces élus de l'armée se lève, et dise :

« Braves et fidèles guerriers, il est des circonstances « où toute la sagesse humaine se réduit à choisir entre

« différents maux. Il est dur, sans doute, de combattre « pour le comité de salut public ; mais il y aurait quel- « que chose de plus fatal encore, ce serait de tourner « nos armes contre lui. A l'instant où l'armée se mêlera « de la politique, l'état sera dissous ; et les ennemis de « la France, profitant de ce moment de dissolution, la « pénètreront et la diviseront. Ce n'est point pour ce « moment que nous devons agir, mais pour la suite « des temps : il s'agit surtout de maintenir l'intégrité de « la France, et nous ne le pouvons qu'en combattant « pour le gouvernement, quel qu'il soit ; car de cette « manière la France, malgré ses déchirements inté- « rieurs, conservera sa force militaire et son influence « extérieure. A le bien prendre, ce n'est point pour le « gouvernement que nous combattons, mais pour la « France et pour le roi futur, qui nous devra un empire « plus grand peut-être que ne le trouva la révolution. « C'est donc un devoir pour nous de vaincre la ré- « pugnance qui nous fait balancer. Nos contemporains « peut-être calomnieront notre conduite ; mais la pos- « térité lui rendra justice. »

Cet homme aurait parlé en grand philosophe. Eh bien, cette hypothèse chimérique, l'armée l'a réalisée, sans savoir ce qu'elle faisait ; et la terreur d'un côté, l'immoralité et l'extravagance de l'autre, ont fait précisément ce qu'une sagesse consommée et presque prophétique aurait dicté à l'armée.

Qu'on y réfléchisse bien, on verra que le mouvement révolutionnaire une fois établi, la France et la monarchie ne pouvaient être sauvées que par le jacobinisme.

Le roi n'a jamais eu d'allié ; et c'est un fait assez évident, pour qu'il n'y ait aucune imprudence à l'énoncer, que la coalition en voulait à l'intégrité de la France. Or, comment résister à la coalition ? Par quel moyen surnaturel briser l'effort de l'Europe conjurée ? Le génie infernal de Robespierre pouvait seul opérer ce prodige. Le gouvernement révolutionnaire endurcissait l'âme des Français, en la trempant dans le sang : il exaspérait l'esprit des soldats, et doublait leurs forces par un désespoir féroce et un mépris de la vie, qui tenaient de la rage. L'horreur des échafauds poussant le citoyen aux frontières, alimentait la force extérieure, à mesure qu'elle anéantissait jusqu'à la moindre résistance dans l'intérieur. Toutes les vies, toutes les richesses, tous les pouvoirs étaient dans les mains du pouvoir révolutionnaire ; et ce monstre de puissance, ivre de sang et de succès, phénomène épouvantable qu'on n'avait jamais vu, et que sans doute on ne reverra jamais, était tout à la fois un châtiment épouvantable pour les Français et le seul moyen de sauver la France.

Que demandaient les royalistes, lorsqu'ils demandaient une contre-révolution telle qu'ils l'imaginaient, c'est-à-dire, faite brusquement et par la force ? Ils demandaient la conquête de la France ; ils demandaient donc sa division, l'anéantissement de son influence et l'avilissement de son roi, c'est-à-dire, des massacres de trois siècles, peut-être ; suite infaillible d'une telle rupture d'équilibre. Mais nos neveux, qui s'embarrasseront très-peu de nos souffrances, et qui danseront sur nos tombeaux, riront de notre ignorance actuelle ; ils se

consoleront aisément des excès que nous avons vus, et qui auront conservé l'intégrité *du plus beau royaume après celui du ciel* (1).

Tous les monstres que la révolution a enfantés, n'ont travaillé, suivant les apparences, que pour la royauté. Par eux, l'éclat des victoires a forcé l'admiration de l'univers, et environné le nom français d'une gloire dont les crimes de la révolution n'ont pu le dépouiller entièrement; par eux, le roi remontera sur le trône avec tout son éclat et toute sa puissance, peut-être même avec un surcroît de puissance. Et qui sait si, au lieu d'offrir misérablement quelques-unes de ses provinces pour obtenir le droit de régner sur les autres, il n'en rendra peut-être pas, avec la fierté du pouvoir qui donne ce qu'il peut retenir? Certainement on a vu arriver des choses moins probables.

Cette même idée, que tout se fait pour l'avantage de la monarchie française, me persuade que toute révolution royaliste est impossible avant la paix; car le rétablissement de la royauté détendrait subitement tous les ressorts de l'état. La magie noire qui opère dans ce moment, disparaîtrait comme un brouillard devant le soleil. La bonté, la clémence, la justice, toutes les vertus douces et paisibles, reparaîtraient tout à coup, et ramèneraient avec elles une certaine douceur générale

---

(1) Grotius, *de jure belli ac pacis*, *Epist. ad Ludovicum XIII.*

dans les caractères, une certaine allégresse entièrement opposée à la sombre rigueur du pouvoir révolutionnaire. Plus de réquisitions, plus de vols palliés, plus de violences. Les généraux, précédés du drapeau blanc, appelleraient-ils *révoltés* les habitants des pays envahis, qui se défendraient légitimement ? et leur enjoindraient-ils de ne pas remuer, sous peine d'être fusillés comme rebelles ? Ces horreurs, très-utiles au roi futur, ne pourraient cependant être employées par lui ; il n'aurait donc que des moyens *humains*. Il serait au pair avec ses ennemis ; et qu'arriverait-il dans ce moment de suspension qui accompagne nécessairement le passage d'un gouvernement à l'autre ? Je n'en sais rien. Je sens bien que les grandes conquêtes des Français semblent mettre l'intégrité du royaume à l'abri (je crois même toucher ici la raison de ces conquêtes). Cependant il paraît toujours plus avantageux à la France et à la monarchie, que la paix, et une paix glorieuse pour les Français, se fasse par la république ; et qu'au moment où le roi remontera sur son trône, une paix profonde écarte de lui toute espèce de danger.

D'un autre côté, il est visible qu'une révolution brusque, loin de guérir le peuple, aurait confirmé ses erreurs ; qu'il n'aurait jamais pardonné au pouvoir qui lui aurait arraché ses chimères. Comme c'était du *peuple* proprement dit, ou de la multitude, que les factieux avaient besoin pour bouleverser la France, il est clair qu'en général ils devaient l'épargner, et que les grandes vexations devaient tomber d'abord sur la classe aisée. Il fallait donc que le pouvoir usurpateur pesât longtemps

sur le peuple pour l'en dégoûter. Il n'avait vu que la révolution : il fallait qu'il en sentît, qu'il en savourât, pour ainsi dire, les amères conséquences. Peut-être, au moment où j'écris, ce n'est point encore assez.

La réaction, d'ailleurs, devant être égale à l'action, ne vous pressez pas, hommes impatients, et songez que la longueur même des maux vous annonce une *contre-révolution* dont vous n'avez pas d'idée. Calmez vos ressentiments, surtout ne vous plaignez pas des rois, et ne demandez pas d'autres miracles que ceux que vous voyez. Quoi ! vous prétendez que des puissances étrangères combattent philosophiquement pour relever le trône de France, et sans aucun espoir d'indemnité ? Mais vous voulez donc que l'homme ne soit pas homme : vous demandez l'impossible. Vous consentiriez, direz-vous peut-être, au démembrement de la France *pour ramener l'ordre* : mais savez-vous ce que c'est que *l'ordre ?* C'est ce qu'on verra dans dix ans, peut-être plutôt, peut-être plus tard. De qui tenez vous, d'ailleurs, le droit de stipuler pour le roi, pour la monarchie française et pour votre postérité ? Lorsque d'aveugles factieux décrètent l'indivisibilité de la république, ne voyez que la Providence qui décrète celle du royaume.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la persécution inouïe, excitée contre le culte national et ses ministres : c'est une des *faces* les plus intéressantes de la révolution.

On ne saurait nier que le sacerdoce, en France, n'eût besoin d'être régénéré ; et quoique je sois fort loin d'adopter les déclamations vulgaires sur le clergé, il ne me

paraît pas moins incontestable que les richesses, le luxe et la pente générale des esprits vers le relâchement, avaient fait décliner ce grand corps ; qu'il était possible souvent de trouver sous le camail un chevalier au lieu d'un apôtre ; et qu'enfin, dans les temps qui précédèrent immédiatement la révolution, le clergé était descendu, à peu près autant que l'armée, de la place qu'il avait occupée dans l'opinion générale.

Le premier coup porté à l'Eglise fut l'envahissement de ses propriétés ; le second fut le serment constitutionnel ; et ces deux opérations tyranniques commencèrent la régénération. Le serment cribla les prêtres, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Tout ce qui l'a prêté, à quelques exceptions près, dont il est permis de ne pas s'occuper, s'est vu conduit par degrés dans l'abîme du crime et de l'opprobre : l'opinion n'a qu'une voix sur ces apostats.

Les prêtres fidèles, recommandés à cette même opinion par un premier acte de fermeté, s'illustrèrent encore davantage par l'intrépidité avec laquelle ils surent braver les souffrances, et la mort même, pour la défense de leur foi. Le massacre des Carmes est comparable à tout ce que l'histoire ecclésiastique offre de plus beau dans ce genre.

La tyrannie qui les chassa de leur patrie par milliers, contre toute justice et toute pudeur, fut sans doute ce qu'on peut imaginer de plus révoltant ; mais, sur ce point comme sur tous les autres, les crimes des tyrans de la France devenaient les instruments de la Providence. Il fallait probablement que les prêtres

français fussent montrés aux nations étrangères ; ils ont vécu parmi des nations protestantes, et ce rapprochement a beaucoup diminué les haines et les préjugés. L'émigration considérable du clergé, et particulièrement des évêques français, en Angleterre, me paraît surtout une époque remarquable. Sûrement, on aura prononcé des paroles de paix ! sûrement, on aura formé des projets de rapprochements pendant cette réunion extraordinaire ! Quand on n'aurait fait que désirer ensemble, ce serait beaucoup. Si jamais les chrétiens se rapprochent, comme tout les y invite, il semble que la *motion* doit partir de l'église d'Angleterre. Le presbytérianisme fut une œuvre française, et par conséquent une œuvre exagérée. Nous sommes trop éloignés des sectateurs d'un culte trop peu substantiel : il n'y a pas moyen de nous entendre. Mais l'église anglicane, qui nous touche d'une main, touche de l'autre ceux que nous ne pouvons toucher ; et quoique, sous un certain point de vue, elle soit en butte aux coups des deux partis, et qu'elle présente le spectacle un peu ridicule d'un révolté qui prêche l'obéissance, cependant elle est très-précieuse sous d'autres aspects, et peut être considérée comme un de ces intermèdes chimiques, capables de rapprocher des éléments inassociables de leur nature.

Les biens du clergé étant dissipés, aucun motif méprisable ne peut de longtemps lui donner de nouveaux membres ; en sorte que toutes les circonstances concourent à relever ce corps. Il y a lieu de croire, d'ailleurs, que la contemplation de l'œuvre dont il paraît chargé, lui donnera ce degré d'exaltation qui élève l'homme au-

dessus de lui-même, et le met en état de produire de grandes choses.

Joignez à ces circonstances la fermentation des esprits en certaines contrées de l'Europe, les idées exaltées de quelques hommes remarquables, et cette espèce d'inquiétude qui affecte les caractères religieux, surtout dans les pays protestants, et les pousse dans des routes extraordinaires.

Voyez en même temps l'orage qui gronde sur l'Italie ; Rome menacée en même temps que Genève par la puissance qui ne veut point de culte, et la suprématie nationale de la religion, abolie en Hollande par un décret de la Convention nationale. Si la Providence *efface*, sans doute c'est pour *écrire*.

J'observe de plus, que lorsque de grandes croyances se sont établies dans le monde, elles ont été favorisées par de grandes conquêtes, par la formation de grandes souverainetés ; on en voit la raison.

Enfin, que doit-il arriver, à l'époque où nous vivons, de ces combinaisons extraordinaires qui ont trompé toute la prudence humaine ? En vérité, on serait tenté de croire que la révolution politique n'est qu'un objet secondaire du grand plan qui se déroule devant nous avec une majesté terrible.

J'ai parlé, en commençant, de cette *magistrature* que la France exerce sur le reste de l'Europe. La Providence, qui proportionne toujours les moyens à la fin, et qui donne aux nations, comme aux individus, les organes nécessaires à l'accomplissement de leur destination, a précisément donné à la nation française deux

instruments, et pour ainsi dire, deux *bras*, avec lesquels elle remue le monde, sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère ; en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer les hommes

La puissance, j'ai presque dit la *monarchie* de la langue française, est visible : on peut, tout au plus, faire semblant d'en douter. Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil ; depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national.

Ce prosélytisme passe communément pour un ridicule, et réellement il mérite souvent ce nom, surtout par les formes : dans le fond cependant, c'est une *fonction*.

Or, c'est une loi éternelle du monde moral, que toute *fonction* produit un devoir. L'Eglise gallicane était une pierre angulaire de l'édifice catholique, ou, pour mieux dire, *chrétien* ; car, dans le vrai, il n'y a qu'un édifice. Les églises ennemies de l'église universelle ne subsistent cependant que par celle-ci, quoique peut-être elles s'en doutent peu, semblables à ces plantes parasites, à ces guis stériles qui ne vivent que de la substance de l'arbre qui les supporte, et qu'ils appauvrissent

De là vient que la réaction entre les puissances opposées étant toujours égale à l'action, les plus grands efforts de la *déesse Raison* contre le christianisme se sont faits en France : l'ennemi attaquait la citadelle.

Le clergé de France ne doit donc point s'endormir ; il a mille raisons de croire qu'il est appelé à une grande mission ; et les mêmes conjectures qui lui laissent

apercevoir pourquoi il a souffert, lui permettent aussi de se croire destiné à une œuvre essentielle.

En un mot, s'il ne se fait pas une révolution morale en Europe, si l'esprit religieux n'est pas renforcé dans cette partie du monde, le lien social est dissous. On ne peut rien deviner, et il faut s'attendre à tout. Mais s'il se fait un changement heureux sur ce point, ou il n'y a plus d'analogie, plus d'induction, plus d'art de conjecturer, ou c'est la France qui est appelée à le produire.

C'est surtout ce qui me fait penser que la révolution française est une grande époque, et que ses suites, dans tous les genres, se feront sentir bien au delà du temps de son explosion et des limites de son foyer.

Si on l'envisage dans ses rapports politiques, on se confirme dans la même opinion. Combien les puissances de l'Europe se sont trompées sur la France ! combien elles ont *médité de choses vaines !* O vous qui vous croyez indépendants, parce que vous n'avez point de juges sur la terre, ne dites jamais : *Cela me convient ;* DISCITE JUSTITIAM MONITI ! Quelle main, tout à la fois sévère et paternelle, écrasait la France de tous les fléaux imaginables, et soutenait l'empire par des moyens surnaturels, en tournant tous les efforts de ses ennemis contre eux-mêmes ? Qu'on ne vienne point nous parler des assignats, de la force du nombre, etc. ; car la possibilité des assignats et de la force du nombre est précisément hors de la nature. D'ailleurs, ce n'est ni par le papier-monnaie, ni par l'avantage du nombre, que les vents conduisent les vaisseaux des Français, et repoussent ceux de leurs ennemis ; que l'hiver leur fait des ponts de glace au mo-

ment où ils en ont besoin ; que les souverains qui les gênent meurent à point nommé ; qu'ils envahissent l'Italie sans canons ; et que des phalanges, réputées les plus braves de l'univers, jettent les armes à égalité de nombre et passent sous le joug.

Lisez les belles réflexions de M. Dumas sur la guerre actuelle ; vous y verrez parfaitement *pourquoi*, mais point du tout *comment* elle a pris le caractère que nous voyons. Il faut toujours remonter au comité de salut public, qui fut un miracle, et dont l'esprit gagne encore les batailles.

Enfin, le châtiment *des Français* sort de toutes les règles ordinaires, et la protection accordée *à la France* en sort aussi ; mais ces deux prodiges réunis se multiplient l'un par l'autre, et présentent un des spectacles les plus étonnants que l'œil humain ait jamais contemplés.

A mesure que les évènements se déploieront, on verra d'autres raisons et des rapports plus admirables. Je ne vois, d'ailleurs, qu'une partie de ceux qu'une vue plus perçante pourrait découvrir dès ce moment.

L'horrible effusion du sang humain, occasionnée par cette grande commotion, est un moyen terrible ; cependant c'est un moyen autant qu'une punition, et il peut donner lieu à des réflexions intéressantes.

CHAPITRE III.

De la destruction violente de l'espèce humaine.

Il n'avait malheureusement pas si tort ce roi de Dahomey, dans l'intérieur de l'Afrique, qui disait il n'y a pas longtemps à un Anglais: *Dieu a fait ce monde pour la guerre; tous les royaumes, grands et petits, l'ont pratiquée dans tous les temps, quoique sur des principes différents* (1).

L'histoire prouve malheureusement que la guerre est l'état habituel du genre humain dans un certain sens; c'est-à-dire, que le sang humain doit couler sans interruption sur le globe, ici où là; et que la paix, pour chaque nation, n'est qu'un répit.

On cite la clôture du temple de Janus, sous Auguste; on cite une année du règne guerrier de Charlemagne (l'année 790) où il ne fit pas la guerre (2). On cite une courte époque après la paix de Ryswick, en 1697, et une autre tout aussi courte après celle de Carlowitz, en

---

(1) The history of Dahomey, by Archibald Dalzel, Biblioth. Brit. Mai 1796, vol. 2, n° 1, pag. 87.

(2) Histoire de Charlemagne, par M. Gaillard, tome II, livre I, chap. V.

1699, où il n'y eut point de guerre, non-seulement dans toute l'Europe, mais même dans tout le monde connu.

Mais ces époques ne sont que des moments. D'ailleurs, qui peut savoir ce qui se passe sur le globe entier à telle ou telle époque ?

Le siècle qui finit commença, pour la France, par une guerre cruelle, qui ne fut terminée qu'en 1714 par le traité de Rastadt. En 1719, la France déclara la guerre à l'Espagne ; le traité de Paris y mit fin en 1727. L'élection du roi de Pologne ralluma la guerre en 1733 ; la paix se fit en 1736. Quatre ans après, la guerre terrible de la succession autrichienne s'alluma, et dura sans interruption jusqu'en 1748. Huit années de paix commençaient à cicatriser les plaies de huit années de guerre, lorsque l'ambition de l'Angleterre força la France à prendre les armes. La guerre de sept ans n'est que trop connue. Après quinze ans de repos, la révolution d'Amérique entraîna de nouveau la France dans une guerre dont toute la sagesse humaine ne pouvait prévoir les conséquences. On signe la paix en 1782 ; sept ans après, la révolution commence : elle dure encore ; et peut-être que dans ce moment elle a coûté trois millions d'hommes à la France.

Ainsi, à ne considérer que la France, voilà quarante ans de guerre sur quatre-vingt-seize. Si d'autres nations ont été plus heureuses, d'autre l'ont été beaucoup moins.

Mais ce n'est point assez de considérer un point du temps et un point du globe ; il faut porter un coup d'œil rapide sur cette longue suite de massacres, qui souille toutes les pages de l'histoire. On verra la guerre sévir

sans interruption, comme une fièvre continue marquée par d'effroyables redoublements. Je prie le lecteur de suivre ce tableau depuis le déclin de la république romaine.

Marius extermine, dans une bataille, deux cent mille Cimbres et Teutons. Mithridate fait égorger quatre-vingt-dix mille hommes, dans un combat livré en Béotie, où il en perd lui-même dix mille. Bientôt on voit les guerres civiles et les proscriptions. César à lui seul fait mourir un million d'hommes sur le champ de bataille (avant lui Alexandre avait eu ce funeste honneur) : Auguste ferme un instant le temple de Janus ; mais il l'ouvre pour des siècles, en établissant un empire électif. Quelques bons princes laissent respirer l'état ; mais la guerre ne cesse jamais, et sous l'empire du *bon* Titus six cent mille hommes périssent au siége de Jérusalem. La destruction des hommes opérée par les armes des Romains est vraiment effrayante (1). Le Bas-Empire ne présente qu'une suite de massacres. A commencer par Constantin, quelles guerres et quelles batailles ! Licinius perd vingt mille hommes à Cibalis, trente-quatre mille à Andrinople, et cent mille à Chrysopolis. Les nations du nord commencent à s'ébranler. Les Francs, les Goths, les Huns, les Lombards, les Alains, les Vandales, etc., attaquent l'empire et le déchirent successivement. Attila met l'Europe à feu et à sang. Les Français lui tuent plus

---

(1) Montesquieu, Esprit des Lois, livre XXIII, chap. XIX.

de deux cent mille hommes près de Châlons ; et les Goths, l'année suivante, lui font subir une perte encore plus considérable. En moins d'un siècle, Rome est prise et saccagée trois fois ; et dans une sédition qui s'élève à Constantinople, quarante mille personnes sont égorgées. Les Goths s'emparent de Milan, et y tuent trois cent mille habitants. Totila fait massacrer tous les habitants de Tivoli, et quatre-vingt-dix mille hommes au sac de Rome. Mahomet paraît ; le glaive et l'alcoran parcourent les deux tiers du globe. Les Sarrasins courent de l'Euphrate au Guadalquivir. Ils détruisent de fond en comble l'immense ville de Syracuse ; ils perdent trente mille hommes près de Constantinople, dans un seul combat naval ; et Pélage leur en tue vingt mille dans une bataille de terre. Ces pertes n'étaient rien pour les Sarrasins ; mais le torrent rencontre le génie des Francs dans les plaines de Tours, où le fils du premier Pepin, au milieu de trois cent mille cadavres, attache à son nom l'épithète terrible qui le distingue encore. L'islamisme porté en Espagne, y trouve un rival indomptable. Jamais peut-être on ne vit plus de gloire, plus de grandeur et plus de carnage. La lutte des chrétiens et des musulmans, en Espagne, est un combat de huit cents ans. Plusieurs expéditions, et même plusieurs batailles y coûtent vingt, trente, quarante et jusqu'à quatre-vingt mille vies.

Charlemagne monte sur le trône, et combat pendant un demi-siècle. Chaque année il décrète sur quelle partie de l'Europe il doit envoyer la mort. Présent partout et partout vainqueur, il écrase des nations de fer comme César écrasait les hommes-femmes de l'Asie. Les Nor-

mands commencent cette longue suite de ravages et de cruautés qui nous font encore frémir. L'immense héritage de Charlemagne est déchiré : l'ambition le couvre de sang, et le nom des Francs disparaît à la bataille de Fontenay. L'Italie entière est saccagée par les Sarrasins, tandis que les Normands, les Danois et les Hongrois ravageaient la France, la Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne et la Grèce. Les nations barbares s'établissent enfin et s'apprivoisent. Cette veine ne donne plus de sang ; une autre s'ouvre à l'instant : les croisades commencent. L'Europe entière se précipite sur l'Asie ; on ne compte plus que par myriades le nombre des victimes. Gengis-Kan et ses fils subjuguent et ravagent le globe depuis la Chine jusqu'à la Bohême. Les Français qui s'étaient croisés contre les musulmans se croisent contre les hérétiques : guerre cruelle des Albigeois. Bataille de Bouvines, où trente mille hommes perdent la vie. Cinq ans après quatre-vingt mille Sarrasins périssent au siége de Damiette. Les Guelphes et les Gibelins commencent cette lutte qui devait ensanglanter si longtemps l'Italie. Le flambeau des guerres civiles s'allume en Angleterre. Vêpres siciliennes. Sous les règnes d'Edouard et de Philippe-de-Valois, la France et l'Angleterre se heurtent plus violemment que jamais, et créent une nouvelle ère de carnage. Massacre des Juifs ; bataille de Poitiers ; bataille de Nicopolis : le vainqueur tombe sous les coups de Tamerlan qui répète Gengis-Kan. Le duc de Bourgogne fait assassiner le duc d'Orléans, et commence la sanglante rivalité des deux familles. Bataille d'Azincourt Les Hussites mettent à feu et à sang une grande partie

de l'Allemagne. Mahomet II règne et combat trente ans. L'Angleterre, repoussée dans ses limites, se déchire de ses propres mains. Les maisons d'Yorck et de Lancastre la baignent dans le sang. L'héritière de Bourgogne porte ses Etats dans la maison d'Autriche ; et dans ce contrat de mariage, il est écrit que les hommes s'égorgeront pendant trois siècles, de la Baltique à la Méditerranée. Découverte du Nouveau-Monde : c'est l'arrêt de mort de trois millions d'Indiens. Charles V et François Ier paraissent sur le théâtre du monde : chaque page de leur histoire est rouge de sang humain. Règne de Soliman ; bataille de Mohatz ; siége de Vienne ; siége de Malte, etc. Mais c'est de l'ombre d'un cloître que sort un des plus grands fléaux du genre humain. Luther paraît ; Calvin le suit. Guerre des paysans ; guerre de trente ans ; guerre civile de France ; massacre des Pays-Bas ; massacre d'Irlande ; massacre des Cévennes ; journée de la St-Barthélemi ; meurtre de Henri III, de Henry IV, de Marie-Stuart, de Charles Ier ; et de nos jours, enfin la révolution française, qui part de la même source.

Je ne pousserai pas plus loin cet épouvantable tableau : notre siècle et celui qui l'a précédé sont trop connus. Qu'on remonte jusqu'au berceau des nations ; qu'on descende jusqu'à nos jours ; qu'on examine les peuples dans toutes les positions possibles, depuis l'état de barbarie jusqu'à celui de civilisation la plus raffinée ; toujours on trouvera la guerre. Par cette cause, qui est la principale, et par toutes celles qui s'y joignent, l'effusion du sang humain n'est jamais suspendue dans

l'univers : tantôt elle est moins forte sur une plus grande surface, et tantôt plus abondante sur une surface moins étendue ; en sorte qu'elle est à peu près constante. Mais de temps en temps il arrive des événements extraordinaires qui l'augmentent prodigieusement comme les guerres puniques, les triumvirats, les victoires de César, l'irruption des barbares, les croisades, les guerres de religion, la succession d'Espagne, la révolution française, etc. Si l'on avait des tables de massacres comme on a des tables météorologiques, qui sait si l'on n'en découvrirait point la loi au bout de quelques siècles d'observation (1) ? Buffon a fort bien prouvé qu'une grande partie des animaux est destinée a mourir de mort violente. Il aurait pu, suivant les apparences, étendre sa démonstration à l'homme ; mais on peut s'en rapporter aux faits.

---

(1) Il conste, par exemple, du rapport fait par le chirurgien en chef des armées de S. M. I., que sur deux cent cinquante mille hommes employés par l'empereur Joseph II contre les Turcs, depuis le 1er juin 1788 jusqu'au 1er mai 1789, il en était péri trente-trois mille cinq cent quarante-trois par les maladies, et quatre-vingt mille par le fer. (*Gazette nationale et étrangère de* 1790, n° 34.) Et l'on voit, par un calcul approximatif fait en Allemagne, que la guerre actuelle avait déjà coûté, au mois d'octobre 1795, un million d'hommes à la France, et cinq cent mille aux puissances coalisées. (*Extrait d'un ouvrage périodique allemand, dans le Courrier de Francfort du* 28 *octobre* 1795, *n°* 296.)

Il y a lieu de douter, au reste, que cette destruction violente soit, en général, un aussi grand mal qu'on le croit : du moins, c'est un de ces maux qui entrent dans un ordre de choses où tout est violent et *contre nature*, et qui produisent des compensations. D'abord lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangreneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang. Il n'est pas aisé, à beaucoup près, d'expliquer pourquoi la guerre produit des effets différents, suivant les différentes circonstances. Ce qu'on voit assez clairement, c'est que le genre humain peut être considéré comme un arbre qu'une main invisible taille sans relâche, et qui gagne souvent à cette opération. A la vérité, si l'on touche le tronc, ou si l'on coupe en *tête de saule*, l'arbre peut périr; mais qui connaît les limites pour l'arbre humain? Ce que nous savons, c'est que l'extrême carnage s'allie souvent avec l'extrême population, comme on l'a vu surtout dans les anciennes républiques grecques, et en Espagne sous la domination des Arabes (1). Les lieux communs sur la guerre ne signi-

---

(1) L'Espagne, à cette époque, a contenu jusqu'à quarante millions d'habitants; aujourd'hui elle n'en a que dix. — *Autrefois la Grèce florissait au sein des plus cruelles guerres; le sang y coulait à flots, et tout le pays était couvert d'hommes. Il semblait, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devînt plus puissante, etc.* Rousseau, Contrat social, liv. III, chap. X.

fient rien : il ne faut pas être fort habile pour savoir que plus on tue d'hommes, et moins il en reste dans le moment ; comme il est vrai que plus on coupe de branches, et moins il en reste sur l'arbre ; mais ce sont les suites de l'opération qu'il faut considérer. Or, en suivant toujours la même comparaison, on peut observer que le jardinier habile dirige moins la taille à la végétation absolue qu'à la fructification de l'arbre : ce sont des fruits, et non du bois et des feuilles, qu'il demande à la plante. Or les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre. On sait que les nations ne parviennent jamais au plus haut point de grandeur dont elles sont susceptibles, qu'après de longues et sanglantes guerres. Ainsi le point rayonnant pour les Grecs fut l'époque terrible de la guerre du Péloponèse ; le siècle d'Auguste suivit immédiatement la guerre civile et les proscriptions ; le génie français fut dégrossi par la Ligue et poli par la Fronde : tous les grands hommes du siècle de la reine Anne naquirent au milieu des commotions politiques. En un mot, on dirait que le sang est l'engrais de cette plante qu'on appelle *génie*.

Je ne sais si l'on se comprend bien, lorsqu'on dit que *les arts sont amis de la paix*. Il faudrait au moins s'expliquer, et circonscrire la proposition ; car je ne vois rien de moins pacifique que les siècles d'Alexandre et de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François Ier, de Louis XIV et de la reine Anne.

Serait-il possible que l'effusion du sang humain n'eût

pas une grande cause et de grands effets? Qu'on y réfléchisse : l'histoire et la fable, les découvertes de la physiologie moderne, et les traditions antiques, se réunissent pour fournir des matériaux à ces méditations. Il ne serait pas plus honteux de tâtonner sur ce point que sur mille autres plus étrangers à l'homme.

Tonnons cependant contre la guerre, et tâchons d'en dégoûter les souverains ; mais ne donnons pas dans les rêves de Condorcet, de ce philosophe si cher à la révolution, qui employa sa vie à préparer le malheur de la génération présente, léguant bénignement la perfection à nos neveux. Il n'y a qu'un moyen de comprimer le fléau de la guerre, c'est de comprimer les désordres qui amènent cette terrible purification.

Dans la tragédie grecque d'Oreste, Hélène, l'un des personnages de la pièce, est soustraite par les dieux au juste ressentiment des Grecs, et placée dans le ciel à côté de ses deux frères, pour être avec eux un signe de salut aux navigateurs. Apollon paraît pour justifier cette étrange apothéose (1). *La beauté d'Hélène*, dit-il, *ne fut qu'un instrument dont les dieux se servirent pour mettre aux prises les Grecs et les Troyens, et faire couler leur sang, afin d'*étancher (2) *sur la terre l'iniquité des hommes devenus trop nombreux* (3).

---

(1) *Dignus vindice nodus.* Hor. A. P. 191.

(2) ὡς ἀπαντλοῖεν.

(3) Eurip. Orest. 1655. — 58.

Apollon parlait fort bien. Ce sont les hommes qui assemblent les nuages, et ils se plaignent ensuite des tempêtes.

C'est le courroux des rois qui fait armer la terre,
C'est le courroux des cieux qui fait armer les rois.

Je sens bien que, dans toutes ces considérations, nous sommes continuellement assaillis par le tableau si fatigant des innocents qui périssent avec les coupables. Mais, sans nous enfoncer dans cette question qui tient à tout ce qu'il y a de plus profond, on peut la considérer seulement dans son rapport avec le dogme universel, et aussi ancien que le monde, *de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables*.

Ce fut de ce dogme, ce me semble, que les anciens dérivèrent l'usage des sacrifices qu'ils pratiquèrent dans tout l'univers, et qu'ils jugeaient utiles non-seulement aux vivants, mais aux morts (1) : usage typique que l'habitude nous fait envisager sans étonnement, mais dont il n'est pas moins difficile d'atteindre la racine.

Les dévouements, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore au même dogme. Décius avait la *foi* que le sacrifice de sa vie serait accepté par la Divinité, et qu'il pou-

---

(1) Ils sacrifiaient, au pied de la lettre, *pour le repos des âmes; et ces sacrifices*, dit Platon, *sont d'une grande efficace, à ce que disent des villes entières, et les poètes enfants des dieux, et les prophètes inspirés par les dieux*. Plato, de Republicâ, lib. II.

vait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie (1).

Le christianisme est venu consacrer ce dogme, qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France.

On demande quelque fois à quoi servent ces austérités terribles, pratiquées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des dévouements ; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme agrandi, de l'innocence payant pour le crime.

L'autorité qui approuve ces ordres, choisit quelques hommes, et les *isole* du monde pour en faire des *conducteurs*.

Il n'y a que violence dans l'univers ; mais nous sommes gâtés par la philosophie moderne, qui a dit que *tout est bien*, tandis que le mal a tout souillé, et que, dans un sens très-vrai, *tout est mal*, puisque rien n'est à sa place. La note tonique du système de notre création ayant baissé, toutes les autres ont baissé proportionnellement, suivant les règles de l'harmonie. *Tous les êtres*

---

(1) *Piaculum omnis deorum iræ. — Omnes minas periculaque ab diis superis inferisque, in se unum vertit.* Tit. Liv. VIII, 9 et 10.

gémissent (1) et tendent, avec effort et douleur, vers un autre ordre de choses.

Les spectateurs des grandes calamités humaines sont conduits surtout à ces tristes méditations ; mais gardons-nous de perdre courage : il n'y a point de châtiment qui ne purifie ; il n'y a point de désordre que l'AMOUR ÉTERNEL ne tourne contre le principe du mal. Il est doux, au milieu du renversement général, de pressentir les plans de la Divinité. Jamais nous ne verrons tout pendant notre voyage, et souvent nous nous tromperons ; mais dans toutes les sciences possibles, excepté les sciences exactes, ne sommes-nous pas réduits à conjecturer ? Et si nos conjectures sont plausibles, si elles ont pour elles l'analogie, si elles s'appuient sur des idées universelles, si surtout elles sont consolantes et propres à nous rendre meilleurs, que leur manque-t-il ? Si elles ne sont pas vraies, elles sont bonnes ; ou plutôt, puisqu'elles sont bonnes, ne sont-elles pas vraies ?

Après avoir envisagé la révolution française sous un point de vue purement moral, je tournerai mes conjectures sur la politique, sans oublier cependant l'objet principal de mon ouvrage.

---

(1) Saint Paul aux Romains, VIII, 22 et suiv.

Le système de la Palingénésie de Charles Bonnet a quelques points de contact avec ce texte de saint Paul ; mais cette idée ne l'a pas conduit à celle d'une dégradation antérieure : elles s'accordent cependant fort bien.

CHAPITRE IV.

La république française peut-elle durer ?

Il vaudrait mieux faire cette autre question : *La république peut-elle exister?* On le suppose, mais c'est aller trop vite, et la *question préalable* semble très-fondée ; car la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Un petit nombre de républicains renfermés dans les murs d'une ville, peuvent sans doute avoir des millions de sujets : ce fut le cas de Rome ; mais il ne peut exister une grande nation libre sous un gouvernement républicain. La chose est si claire d'elle-même, que la théorie pourrait se passer de l'expérience ; mais l'expérience, qui décide toutes les questions en politique comme en physique, est ici parfaitement d'accord avec la théorie.

Qu'a-t-on pu dire aux Français pour les engager à croire à la république de vingt-quatre millions d'hommes ? Deux choses seulement : 1° Rien n'empêche qu'on ne voie ce qu'on n'a jamais vu ; 2° la découverte du système représentatif rend possible pour nous ce qui ne l'était pas pour nos devanciers. Examinons la force de ces deux arguments.

Si l'on nous disait qu'un dé, jeté cent millions de fois, n'a jamais présenté, en se reposant, que cinq nombres,

1, 2, 3, 4 et 5, pourrions-nous croire que le 6 se trouve sur l'une des faces? Non, sans doute ; et il nous serait démontré, comme si nous l'avions vu, qu'une des six faces est blanche, ou que l'un des nombres est répété.

Eh bien, parcourons l'histoire ; nous y verrons ce qu'on appelle *la Fortune*, jetant le dé sans relâche depuis quatre mille ans : a-t-elle jamais amené GRANDE RÉPUBLIQUE? Non. Donc ce *nombre* n'était point sur le dé.

Si le monde avait vu successivement de nouveaux gouvernements, nous n'aurions nul droit d'affirmer que telle ou telle forme est impossible, parce qu'on ne l'a jamais vue ; mais il en est tout autrement : on a vu toujours la monarchie et quelquefois la république. Si l'on veut ensuite se jeter dans les sous-divisions, on peut appeler *démocratie* le gouvernement où la masse exerce la souveraineté, et *aristocratie* celui où la souveraineté appartient à un nombre plus ou moins restreint de familles privilégiées.

Et tout est dit.

La comparaison du dé est donc parfaitement exacte : les mêmes nombres étant toujours sortis du cornet de la fortune, nous sommes autorisés, par la théorie des probabilités, à soutenir qu'il n'y en a pas d'autres.

Ne confondons point les essences des choses avec leurs modifications : les premières sont inaltérables et reviennent toujours ; les secondes changent et varient un peu le spectacle, du moins pour la multitude ; car tout œil exercé pénètre aisément l'habit variable dont l'éternelle nature s'enveloppe suivant les temps et les lieux.

Qu'y a-t-il, par exemple, de particulier et de nouveau dans les trois pouvoirs qui constituent le gouvernement d'Angleterre ? les noms de *Pairs* et celui de *Communes*, la robe des Lords, etc. Mais les trois pouvoirs considérés d'une manière abstraite, se trouvent partout où se trouve la liberté sage et durable ; on les trouve surtout à Sparte, où le gouvernement, avant Lycurgue, *estoit toujours en branle, inclinant tantost à tyrannie, quand les roys y avoyent trop de puissance, et tantost à confusion populaire, quand le commun peuple venoit à y usurper trop d'authorité.* Mais Lycurgue mit entre deux le sénat, *qui fut,* ainsi que dit Platon, *un contre-poids salutaire... et une forte barrière tenant les deux extrémités en égale balance, et donnant pied ferme et asseuré à l'estat de la chose publique, pour ce que les sénateurs... se rengeoyent aucunefois du costé des roys tant que besoing estoit pour résister à la témérité populaire : et au contraire aussi fortifioyent aucune fois la partie du peuple à l'encontre des roys, pour les garder qu'ils n'usurpassent une puissance tyrannique* (1).

Ainsi, il n'y a rien de nouveau, et la grande république est impossible, parce qu'il n'y a jamais eu de grande république.

Quant au système représentatif qu'on croit capable de résoudre le problème, je me sens entraîné dans une digression qu'on voudra bien me pardonner.

---

(1) Plutarque, Vie de Lycurgue, traduct. d'Amyot.

Commençons par remarquer que ce système n'est point du tout une découverte moderne, mais une *production*, ou, pour mieux dire, une *pièce* du gouvernement féodal, lorsqu'il fut parvenu à ce point de maturité et d'équilibre qui le rendit, à tout prendre, ce qu'on a vu de plus parfait dans l'univers (1).

L'autorité royale, ayant formé les communes, les appela dans les assemblées nationales ; elles ne pouvaient y paraître que par leurs mandataires ; de là le système représentatif.

Pour le dire en passant, il en fut de même du jugement par jurés. La hiérarchie des mouvances appelait les vassaux du même ordre dans la cour de leurs suzerains respectifs ; de là naquit la maxime que tout homme devait être jugé par ses pairs (*Pares curtis*) (2) : maxime que les Anglais ont retenue dans toute sa latitude, et qu'ils ont fait survivre à sa cause génératrice ; au lieu que les Français, moins tenaces, ou cédant peut-être à des circonstances invincibles, n'en ont pas tiré le même parti.

Il faudrait être bien incapable de pénétrer ce que Bacon appelait *interiora rerum*, pour imaginer que les hommes ont pu s'élever par un raisonnement antérieur

---

(1) *Je ne crois pas qu'il y ait eu sur la terre de gouvernement si bien tempéré*, etc. Montesquieu, Esprit des Lois, liv. XI, chap. VIII.

(2) Voyez le livre des Fiefs, à la suite du droit Romain.

à de pareilles institutions, et qu'elles peuvent être le fruit d'une délibération.

Au reste, la représentation nationale n'est point particulière à l'Angleterre : elle se trouve dans toutes les monarchies de l'Europe ; mais elle est vivante dans la Grande-Bretagne ; ailleurs, elle est morte ou elle dort ; et il n'entre point dans le plan de ce petit ouvrage d'examiner si c'est pour le malheur de l'humanité qu'elle a été suspendue, et s'il conviendrait de se rapprocher des formes anciennes. Il suffit d'observer, d'après l'histoire, 1° qu'en Angleterre, où la représentation nationale a obtenu et retenu plus de force que partout ailleurs, il n'en est pas question avant le milieu du treizième siècle (1) ; 2° qu'elle ne fut point une invention, ni l'effet d'une délibération, ni le résultat de l'action du peuple usant de ses droits antiques ; mais qu'un soldat ambitieux, pour satisfaire ses vues particulières, créa réellement la balance des trois pouvoirs après la bataille de Lewes, sans savoir ce qu'il faisait, comme il arrive toujours ; 3° que non-seulement la convocation des communes dans le conseil national fut une concession du monarque, mais que, dans le principe, le roi

(1) Les démocrates d'Angleterre ont tâché de faire remonter beaucoup plus haut les droits des communes, et ils ont vu le peuple jusque dans les fameux WITTENAGEMOTS ; mais il a fallu abandonner de bonne grâce une thèse insoutenable. HUME, tome I. Append. I, pag. 144. Append. II, pag. 407. Edit. in-4°. London, Millar, 1762.

nommait les représentants des provinces, cités et bourgs ; 4° qu'après même que les communes se furent arrogées le droit de députer au parlement, pendant le voyage d'Edouard Ier en Palestine, elles y eurent seulement voix consultative ; qu'elles présentaient leurs *doléances* comme les états-généraux de France, et que la formule des concessions émanant du trône ensuite de leurs pétitions, était constamment *accordée par le roi et les seigneurs spirituels et temporels, aux humbles prières des communes ;* enfin, que la puissance co-législative attribuée à la chambre des communes, est encore bien jeune, puisqu'elle remonte à peine au milieu du quinzième siècle.

Si l'on entend donc par ce mot de représentation nationale, un *certain* nombre de représentants envoyés par *certains* hommes, pris dans *certaines* villes ou bourgs, en vertu d'une ancienne concession du souverain, il ne faut pas disputer sur les mots, ce gouvernement existe, et c'est celui d'Angleterre.

Mais si l'on veut que *tout* le peuple soit représenté, qu'il ne puisse l'être qu'en vertu d'un mandat (1), et

---

(1) On suppose assez souvent, par mauvaise foi ou par inattention, que le *mandataire* seul peut être *représentant* : c'est une erreur. Tous les jours, dans les tribunaux, l'enfant, le fou et l'absent sont représentés par des hommes qui ne tiennent leur mandat que de la loi : or le *peuple* réunit éminemment ces trois qualités ; car il est toujours *enfant*, toujours *fou* et toujours *absent*. Pourquoi donc ses *tuteurs* ne pourraient-ils se passer de ces mandats ?

que *tout* citoyen soit habile à donner ou à recevoir de ces mandats, à quelques exceptions près, physiquement et moralement inévitables ; et si l'on prétend encore joindre à un tel ordre de choses l'abolition de toute distinction et fonction héréditaire, cette représentation est une chose qu'on n'a jamais vue, et qui ne réussira jamais.

On nous cite l'Amérique ; je ne connais rien de si impatientant que les louanges décernées à cet enfant au maillot : laissez-le grandir.

Mais pour mettre toute la clarté possible dans cette discussion, il faut remarquer que les fauteurs de la république française ne sont pas tenus seulement de prouver que la représentation *perfectionnée*, comme disent les novateurs, est possible et bonne, mais encore que le peuple, par ce moyen, peut retenir *sa souveraineté* (comme ils disent encore) et former, dans sa totalité, une république. C'est le nœud de la question ; car si la *république* est dans la capitale, et que le reste de la France soit *sujet* de la république, ce n'est pas le compte du *peuple souverain*.

La commission, chargée en dernier lieu de présenter un mode pour le renouvellement du tiers, porte le nombre des Français à trente millions. Accordons ce nombre, et supposons que la France garde ses conquêtes. Chaque année, aux termes de la constitution, deux cent cinquante personnes sortant du corps législatif seront remplacées par deux cent cinquante autres. Il s'ensuit que si les quinze millions de mâles que suppose cette population étaient immortels, habiles à la représenta-

tion et nommés par ordre, invariablement, chaque Français viendrait exercer à son tour la souveraineté nationale tous les soixante mille ans (1).

Mais comme on ne laisse pas que de mourir de temps en temps dans un tel intervalle ; que d'ailleurs on peut répéter les élections sur les mêmes têtes, et qu'une foule d'individus, de par la nature et le bon sens, seront toujours inhabiles à la représentation nationale, l'imagination est effrayée du nombre prodigieux de souverains condamnés à mourir sans avoir régné.

Rousseau a soutenu que *la volonté nationale ne peut être déléguée ;* on est libre de dire oui et non, et de disputer mille ans sur ces questions de collége. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le système représentatif exclut directement l'exercice de la souveraineté, surtout dans le système français, où les droits du peuple se bornent à nommer ceux qui nomment ; où non-seulement il ne peut donner de mandats spéciaux à ses représentants, mais où la loi prend soin de briser toute relation entre eux et leurs provinces respectives, en les avertissant qu'*ils ne sont point envoyés par ceux qui les ont envoyés*, mais par la *nation* ; grand mot infiniment commode, parce qu'on en fait ce qu'on veut. En un mot, il n'est pas possible d'imaginer une législation mieux calculée pour anéantir les droits du peuple. Il

(1) Je ne tiens point compte des cinq places de Directeurs. A cet égard, la chance est si petite, qu'elle peut être considérée comme zéro.

avait donc bien raison, ce vil conspirateur jacobin, lorsqu'il disait rondement dans un interrogatoire judiciaire : *Je crois le gouvernement actuel usurpateur de l'autorité, violateur de tous les droits du peuple qu'il a réduit au plus déplorable esclavage. C'est l'affreux système du bonheur d'un petit nombre, fondé sur l'oppression de la masse. Le peuple est tellement emmuselé, tellement environné de chaînes par ce gouvernement aristocratique, qu'il lui devient plus difficile que jamais de les briser* (1).

Eh ! qu'importe à la *nation* le vain honneur de la représentation, dont elle se mêle si indirectement, et auquel des milliards d'individus ne parviendront jamais ? la souveraineté et le gouvernement lui sont-ils moins étrangers

Mais, dira-t-on, en rétorquant l'argument, qu'importe à la nation le vain honneur de la représentation, si le système reçu établit la liberté publique ?

Ce n'est pas de quoi il s'agit ; la question n'est pas de savoir si le peuple français peut être *libre* par la constitution qu'on lui a donnée, mais s'il peut être *souverain*. On change la question pour échapper au raisonnement. Commençons par exclure l'exercice de la souveraineté ; insistons sur ce point fondamental, que le souverain sera toujours à Paris, et que tout ce fracas de représentation ne signifie rien ; que le *peuple* de-

(1) Voyez l'interrogatoire de Babœuf, juin 1796.

meure parfaitement étranger au gouvernement ; qu'il est plus sujet que dans la monarchie, et que les mots de *grande république* s'excluent comme ceux de *cercle carré*. Or, c'est ce qui est démontré arithmétiquement.

La question se réduit donc à savoir s'il est de l'intérêt du peuple français d'être *sujet* d'un directoire exécutif et de deux conseils institués suivant la constitution de 1795, plutôt que d'un roi régnant suivant les formes anciennes.

Il y a bien moins de difficulté à résoudre un problème qu'à le poser.

Il faut donc écarter ce mot de *république*, et ne parler que du *gouvernement*. Je n'examinerai point s'il est propre à faire le bonheur public ; les Français le savent si bien ! Voyons seulement si tel qu'il est, et de quelque manière qu'on le nomme, il est permis de croire à sa durée.

Elevons-nous d'abord à la hauteur qui convient à l'être intelligent, et de ce point de vue élevé, considérons la source de ce gouvernement.

Le mal n'a rien de commun avec l'existence ; il ne peut créer, puisque sa force est purement négative : *Le mal est le schisme de l'être ; il n'est pas vrai.*

Or, ce qui distingue la révolution française, et ce qui en fait un *évènement* unique dans l'histoire, c'est qu'elle est *mauvaise* radicalement ; aucun élément de bien n'y soulage l'œil de l'observateur : c'est le plus haut degré de corruption connu ; c'est la pure impureté.

Dans quelle page de l'histoire trouvera-t-on une aussi grande quantité de vices agissant à la fois sur le

même théâtre ? Quel assemblage épouvantable de bassesse et de cruauté ! quelle profonde immoralité ! quel oubli de toute pudeur !

La jeunesse de la liberté a des caractères si frappants, qu'il est impossible de s'y méprendre. A cette époque, l'amour de la patrie est une religion, et le respect pour les lois est une superstition : les caractères sont fortement prononcés, les mœurs sont austères : toutes les vertus brillent à la fois ; les factions tournent au profit de la patrie, parce qu'on ne se dispute que l'honneur de la servir ; tout jusqu'au crime, porte l'empreinte de la grandeur.

Si l'on rapproche de ce tableau celui que nous offre la France, comment croire à la durée d'une liberté qui commence par la gangrène ? ou, pour parler plus exactement, comment croire que cette liberté puisse naître (car elle n'existe point encore) et que du sein de la corruption la plus dégoûtante puisse sortir cette forme de gouvernement qui se passe de vertus moins que toutes les autres ? Lorsqu'on entend ces prétendus républicains parler de liberté et de vertu, on croit voir une courtisane fanée, jouant les airs d'une vierge avec une pudeur de carmin.

Un journal républicain nous a transmis l'anecdote suivante sur les mœurs de Paris. « On plaidait devant « le tribunal civil une cause de séduction ; une jeune « fille de 14 ans étonnait les juges par un degré de « corruption qui le disputait à la profonde immoralité « de son séducteur. *Plus de la moitié de l'auditoire était « composée de jeunes femmes et de jeunes filles ; parmi*

« *celles-ci, plus de vingt n'avaient pas 13 à 14 ans.*
« *Plusieurs étaient à côté de leurs mères ; et au lieu de*
« *se couvrir le visage, elles riaient avec éclat aux détails*
« *nécessaires mais dégoûtants qui faisaient rougir les*
« *hommes* (1). »

Lecteur, rappelez-vous ce Romain qui, dans les beaux jours de Rome, fut puni pour avoir embrassé sa femme devant ses enfants. Faites le parallèle, et concluez.

La révolution française a parcouru, sans doute, une période dont tous les moments ne se ressemblent pas ; cependant, son caractère général n'a point varié, et dans son berceau même elle prouva tout ce qu'elle devait être. C'était un certain délire inexplicable, une impétuosité aveugle, un mépris scandaleux de tout ce qu'il y a de respectable parmi les hommes ; une atrocité d'un nouveau genre, qui plaisantait de ses forfaits ; surtout une prostitution impudente du raisonnement et de tous les mots faits pour exprimer des idées de justice et de vertu.

Si l'on s'arrête en particulier sur les actes de la Convention nationale, il est difficile de rendre ce qu'on éprouve. Lorsque j'assiste par la pensée à l'époque de son rassemblement, je me sens transporté, comme le Barde sublime de l'Angleterre, dans un monde intellectuel ; je vois l'ennemi du genre humain séant au manège et convoquant tous les *esprits mauvais* dans ce

---

(1) Journal de l'Opposition, 1795, n° 173, page 705.

nouveau *Pandœmonium;* j'entends distinctement *il rauco suon delle tartaree trombe ;* je vois tous les vices de la France accourir à l'appel, et je ne sais si j'écris une allégorie.

Et maintenant encore, voyez comment le crime sert de base à tout cet échafaudage républicain ; ce mot de *citoyen* qu'ils ont substitué aux formes antiques de la politesse, ils le tiennent des plus vils des humains ; ce fut dans une de leurs orgies législatrices que des brigands inventèrent ce nouveau titre. Le calendrier de la république, qui ne doit point seulement être envisagé par son côté ridicule, fut une conjuration contre le culte ; leur ère date des plus grands forfaits qui aient déshonoré l'humanité : ils ne peuvent dater un acte sans se couvrir de honte, en rappelant la flétrissante origine d'un gouvernement dont les fêtes mêmes font pâlir.

Est-ce donc de cette fange sanglante que doit sortir un gouvernement durable ? Qu'on ne nous objecte point les mœurs féroces et licencieuses des peuples barbares, qui sont cependant devenus ce que nous voyons. L'ignorance barbare a présidé, sans doute, à nombre d'établissements politiques ; mais la barbarie savante, l'atrocité systématique, la corruption calculée, et surtout l'irréligion, n'ont jamais rien produit. La verdeur mène à la maturité ; la pourriture ne mène à rien.

A-t-on vu, d'ailleurs, un gouvernement, et surtout une constitution libre, commencer malgré les membres de l'état, et se passer de leur assentiment ? C'est cependant le phénomène que nous présenterait ce météore

qu'on appelle *république française*, s'il pouvait durer. On croit ce gouvernement fort, parce qu'il est violent ; mais la force diffère de la violence autant que de la faiblesse, et la manière étonnante dont il opère dans ce moment, fournit peut-être seule la démonstration qu'il ne peut opérer longtemps. La nation française ne *veut* point ce gouvernement ; elle le *souffre*, elle y demeure soumise, ou parce qu'elle ne peut le secouer, ou parce qu'elle craint quelque chose de pire. La république ne repose que sur ces deux colonnes, qui n'ont rien de réel ; on peut dire qu'elle porte en entier sur deux négations. Aussi, il est bien remarquable que les écrivains amis de la république ne s'attachent point à montrer la bonté de ce gouvernement : ils sentent bien que c'est le faible de la cuirasse : ils disent seulement, aussi hardiment qu'ils peuvent, qu'il est possible ; et, passant légèrement sur cette thèse comme sur des charbons ardents, ils s'attachent uniquement à prouver aux Français qu'ils s'exposeraient aux plus grands maux, s'ils revenaient à leur ancien gouvernement. C'est sur ce chapitre qu'ils sont diserts ; ils ne tarissent pas sur les inconvénients des révolutions. Si vous les pressiez, ils seraient gens à vous accorder que celle qui a créé le gouvernement actuel, fut un crime, pourvu qu'on leur accorde qu'il n'en faut pas faire une nouvelle. Ils se mettent à genoux devant la nation française, ils la supplient de garder la république. On sent, dans tout ce qu'ils disent sur la stabilité du gouvernement, non la conviction de la raison, mais le rêve du désir.

Passons au grand anathème qui pèse sur la république,

CHAPITRE V.

De la révolution française considérée dans son caractère anti-religieux. — Digression sur le christianisme.

Il y a dans la révolution française un caractère *satanique* qui la distingue de tout ce qu'on a vu et peut-être de tout ce qu'on verra.

Qu'on se rappelle les grandes séances, le discours de Robespierre contre le sacerdoce, l'apostasie solennelle des prêtres, la profanation des objets du culte, l'inauguration de la déesse Raison, et cette foule de scènes inouïes où les provinces tâchaient de surpasser Paris : tout cela sort du cercle ordinaire des crimes, et semble appartenir à un autre monde.

Et maintenant même que la révolution a beaucoup rétrogradé, les grands excès ont disparu, mais les principes subsistent. Les *législateurs* (pour me servir de leur terme) n'ont-ils pas prononcé ce mot isolé dans l'histoire : *La nation ne salarie aucun culte ?* Quelques hommes de l'époque où nous vivons m'ont paru, dans certains moments, s'élever jusqu'à la haine pour la Divinité ; mais cet affreux tour de force n'est pas néces

saire pour rendre inutiles les plus grands efforts constituants : l'oubli seul du grand Etre (je ne dis pas le mépris) est un anathème irrévocable sur les ouvrages humains qui en sont flétris. Toutes les institutions imaginables reposent sur une idée religieuse, ou ne font que passer. Elles sont fortes et durables à mesure qu'elles sont *divinisées*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Non-seulement la raison humaine, ou ce qu'on appelle la *philosophie*, sans savoir ce qu'on dit, ne peut suppléer à ces bases qu'on appelle *superstitieuses*, toujours sans savoir ce qu'on dit ; mais la philosophie est, au contraire, une puissance essentiellement désorganisatrice.

En un mot, l'homme ne peut représenter le Créateur qu'en se mettant en rapport avec lui. Insensés que nous sommes, si nous voulons qu'un miroir réfléchisse l'image du soleil, le tournons-nous vers la terre ?

Ces réflexions s'adressent à tout le monde, au croyant comme au sceptique : c'est un fait que j'avance, et non une thèse. Qu'on rie des idées religieuses, ou qu'on les vénère, n'importe : elles ne forment pas moins, vraies ou fausses, la base unique de toutes les institutions durables.

Rousseau, l'homme du monde peut-être qui s'est le plus trompé, a cependant rencontré cette observation, sans avoir voulu en tirer les conséquences.

La loi judaïque, dit-il, *toujours subsistante ; celle de l'enfant d'Ismaël, qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées... l'orgueilleuse philosophie*

ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs (1).

Il ne tenait qu'à lui de conclure, au lieu de nous parler de *ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables* (2) ; comme si cette poésie expliquait quelque chose !

Lorsqu'on réfléchit sur des faits attestés par l'histoire entière ; lorsqu'on envisage que, dans la chaîne des établissements humains, depuis ces grandes institutions qui sont des époques du monde, jusqu'à la plus petite organisation sociale, depuis l'empire jusqu'à la confrérie, tous ont une base divine, et que la puissance humaine, toutes les fois qu'elle s'est isolée, n'a pu donner à ses œuvres qu'une existence fausse et passagère : que penserons-nous du nouvel édifice français et de la puissance qui l'a produit? Pour moi, je ne croirai jamais à la fécondité du néant.

Ce serait une chose curieuse d'approfondir successivement nos institutions européennes, et de montrer comment elles sont toutes *christianisées ;* comment la religion, se mêlant à tout, anime et soutient tout. Les passions humaines ont beau souiller, dénaturer même les créations primitives ; si le principe est divin, c'en est assez pour leur donner une durée prodigieuse. Entre mille exemples, on peut citer celui des ordres mili-

---

(1) Contrat social, liv. II, chap. VII.
(2) *Ibid.*

taires. Certainement on ne manquera point aux membres qui les composent, en affirmant que l'objet religieux n'est peut-être pas le premier dont ils s'occupent : n'importe, ils subsistent, et cette durée est un prodige. Combien d'esprits superficiels rient de cet amalgame si étrange d'un moine et d'un soldat ! Il vaudrait mieux s'extasier sur cette force cachée, par laquelle ces ordres ont percé les siècles, comprimé des puissances formidables, et résisté à des chocs qui nous étonnent encore dans l'histoire. Or, cette force, c'est le *nom* sur lequel ses institutions reposent ; car rien n'*est* que par *celui qui est*. Au milieu du bouleversement général dont nous sommes témoins, le défaut d'éducation fixe surtout l'œil inquiet des amis de l'ordre. Plus d'une fois on les a entendus dire qu'il faudrait rétablir les Jésuites. Je ne discute point ici le mérite de l'ordre ; mais ce vœu ne suppose pas des réflexions bien profondes. Ne dirait-on pas que saint Ignace est là prêt à servir nos vues ? Si l'ordre est détruit, quelque frère cuisinier peut-être pourrait le rétablir par le même esprit qui le créa ; mais tous les souverains de l'univers n'y réussiraient pas.

Il est une loi divine aussi certaine, aussi palpable que les lois du mouvement.

Toutes les fois qu'un homme se met, suivant ses forces, en rapport avec le Créateur, et qu'il produit une institution quelconque au nom de la Divinité ; quelle que soit d'ailleurs sa faiblesse individuelle, son ignorance, sa pauvreté, l'obscurité de sa naissance, en un mot, son dénûment absolu de tous les moyens humains, il participe en quelque manière à la toute-puissance,

dont il s'est fait l'instrument ; il produit des œuvres dont la force et la durée étonnent la raison.

Je supplie tout lecteur attentif de vouloir bien regarder autour de lui ; jusque dans les moindres objets, il trouvera la démonstration de ces grandes vérités. Il n'est pas nécessaire de remonter au *fils d'Ismaël*, à Lycurgue, à Numa, à Moïse, dont les législations furent toutes religieuses ; une fête populaire, une danse rustique, suffisent à l'observateur. Il verra dans quelques pays protestants certains rassemblements, certaines réjouissances populaires, qui n'ont plus de causes apparentes, et qui tiennent à des usages catholiques absolument oubliés. Ces sortes de fêtes n'ont en elles-mêmes rien de moral, rien de respectable : n'importe ; elles tiennent, quoique de très-loin, à des idées religieuses ; c'en est assez pour les perpétuer. Trois siècles n'ont pu les faire oublier.

Mais vous, maîtres de la terre ! princes, rois, empereurs, puissantes majestés, invincibles conquérants ! essayez seulement d'amener le peuple un tel jour de chaque année, dans un endroit marqué, POUR Y DANSER. Je vous demande peu, mais j'ose vous donner le défi solennel d'y réussir, tandis que le plus humble missionnaire y parviendra, et se fera obéir deux mille ans après sa mort. Chaque année, au nom de *Saint* Jean, de *Saint* Martin, de *Saint* Benoît, etc., le peuple se rassemble autour d'un temple rustique : il arrive, animé d'une allégresse bruyante et cependant innocente. La religion sanctifie la joie, et la joie embellit la religion : il oublie ses peines ; il pense, en se retirant,

au plaisir qu'il aura l'année suivante au même jour, et ce jour pour lui est une date (1).

A côté de ce tableau, placez celui des maîtres de la France, qu'une révolution inouïe a revêtus de tous les pouvoirs, et qui ne peuvent organiser une simple fête. Ils prodiguent l'or, ils appellent tous les arts à leur secours, et le citoyen reste chez lui, ou ne se rend à l'appel que pour rire des ordonnateurs. Ecoutez le dépit de l'impuissance ! écoutez ces paroles mémorables d'un de ces *députés du peuple*, parlant au *corps législatif* dans une séance du mois de janvier 1796 : « Quoi donc ! « s'écriait-il, des hommes étrangers à nos mœurs, à nos « usages, seraient parvenus à établir des fêtes ridicules « pour des événements inconnus, en l'honneur d'hom- « mes dont l'existence est un problème ! Quoi ! ils au- « ront pu obtenir l'emploi de fonds immenses, pour « répéter chaque jour, avec une triste monotonie, des « cérémonies insignifiantes et souvent absurdes ! et les « hommes qui ont renversé la Bastille et le Trône, les « hommes qui ont vaincu l'Europe, ne réussiront point « à conserver, par des fêtes nationales, le souvenir des « grands événements qui immortalisent notre révolu- « tion ! »

O délire ! ô profondeur de la faiblesse humaine ! Lé-

---

(1) *Ludis publicis... popularem lætitiam in cantu et fidibus et tibiis moderanto*, EAMQUE CUM DIVUM HONORE JUNGUNTO. Cic. De Leg. II, 9.

gislateurs, méditez ce grand aveu ; il vous apprend ce que vous êtes et ce que vous pouvez.

Maintenant, que nous faut-il de plus pour juger le système français ? Si sa nullité n'est pas claire, il n'y a rien de certain dans l'univers.

Je suis si persuadé des vérités que je défends, que lorsque je considère l'affaiblissement général des principes moraux, la divergence des opinions, l'ébranlement des souverainetés qui manquent de base, l'immensité de nos besoins et l'inanité de nos moyens, il me semble que tout vrai philosophe doit opter entre ces deux hypothèses, ou qu'il va se former une nouvelle religion, ou que le christianisme sera rajeuni de quelque manière extraordinaire. C'est entre ces deux suppositions qu'il faut choisir, suivant le parti qu'on a pris sur la vérité du christianisme.

Cette conjecture ne sera repoussée dédaigneusement que par ces hommes à courte vue, qui ne croient possible que ce qu'ils voient. Quel homme de l'antiquité eût pu prévoir le christianisme ? et quel homme étranger à cette religion eût pu, dans ses commencements, en prévoir les succès ? Comment savons-nous qu'une grande révolution morale n'est pas commencée ? Pline, comme il est prouvé par sa fameuse lettre, n'avait pas la moindre idée de ce géant dont il ne voyait que l'enfance.

Mais quelle foule d'idées viennent m'assaillir dans ce moment, et m'élèvent aux plus hautes contemplations !

La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui jamais ait occupé l'œil humain :

c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte, les deux ennemis sont aux prises, et l'univers regarde.

On voit, comme dans Homère, *le père des Dieux et des hommes* soulevant les balances qui pèsent les deux grands intérêts ; bientôt l'un des bassins va descendre.

Pour l'homme prévenu, et dont le cœur surtout a convaincu la tête, les évènements ne prouvent rien ; le parti étant pris irrévocablement en oui ou en non, l'observation et le raisonnement sont également inutiles. Mais vous tous, hommes de bonne foi, qui niez ou qui doutez, peut-être que cette grande époque du christianisme fixera vos irrésolutions. Depuis dix-huit siècles, il règne sur une grande partie du monde et particulièrement sur la portion la plus éclairée du globe. Cette religion ne s'arrête pas même à cette époque antique : arrivée à son fondateur, elle se noue à un autre ordre de choses, à une religion typique qui l'a précédée. L'une ne peut être vraie sans que l'autre le soit ; l'une se vante de promettre ce que l'autre se vante de tenir ; en sorte que celle-ci, par un enchaînement qui est un fait visible, remonte à l'origine du monde.

ELLE NAQUIT LE JOUR QUE NAQUIRENT LES JOURS.

Il n'y a pas d'exemple d'une telle durée ; et, à s'en tenir même au christianisme, aucune institution, dans l'univers, ne peut lui être opposée. C'est pour chicaner qu'on lui compare d'autres religions : plusieurs caractères frappants excluent toute comparaison ; ce n'est pas

ici le lieu de les détailler : un mot seulement, et c'est assez. Qu'on nous montre une autre religion fondée sur des faits miraculeux et révélant des dogmes incompréhensibles, crue pendant dix-huit siècles par une grande partie du genre humain, et d'âge en âge par les premiers hommes du temps, depuis Origène jusqu'à Pascal, malgré les derniers efforts d'une secte ennemie, qui n'a cessé de rugir depuis Celse jusqu'à Condorcet.

Chose admirable ! lorsqu'on réfléchit sur cette grande institution, l'hypothèse la plus naturelle, celle que toutes les vraisemblances environnent, c'est celle d'un établissement divin. Si l'œuvre est humain, il n'y a plus moyen d'en expliquer le succès : en excluant le prodige, on le ramène.

Toutes les nations, dit-on, ont pris du cuivre pour de l'or. Fort bien ; mais ce cuivre a-t-il été jeté dans le creuset européen, et soumis, pendant dix-huit siècles, à notre chimie observatrice ? ou, s'il a subi cette épreuve, s'en est-il tiré à son honneur ? Newton croyait à l'incarnation ; mais Platon, je pense, croyait peu à la naissance merveilleuse de Bacchus.

Le christianisme a été prêché par des ignorants et cru par des savants, et c'est en quoi il ne ressemble à rien de connu.

De plus, il s'est tiré de toutes les épreuves. On dit que la persécution est un vent qui nourrit ou propage la flamme du fanatisme. Soit : Dioclétien favorisa le christianisme ; mais, dans cette supposition, Constantin devait l'étouffer, et c'est ce qui n'est pas arrivé. Il a résisté à tout, à la paix, à la guerre, aux échafauds, aux

triomphes, aux poignards, aux délices, à l'orgueil, à l'humiliation, à la pauvreté, à l'opulence, à la nuit du moyen âge et au grand jour des siècles de Léon X et de Louis XIV. Un empereur tout-puissant et maître de la plus grande partie du monde connu épuisa jadis contre lui toutes les ressources de son génie ; il n'oublia rien pour relever les dogmes anciens ; il les associa habilement aux idées platoniques, qui étaient à la mode. Cachant la rage qui l'animait sous le masque d'une tolérance purement extérieure, il employa contre le culte ennemi les armes auxquelles nul ouvrage humain n'a résisté : il le livra au ridicule ; il appauvrit le sacerdoce pour le faire mépriser ; il le priva de tous les appuis que l'homme peut donner à ses œuvres : diffamations, cabales, injustice, oppression, ridicule, force et adresse, tout fut inutile : *le Galiléen* l'emporta sur Julien *le philosophe*.

Aujourd'hui, enfin, l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables ; rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits. Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare ; eh bien, il n'y a plus de sceptre dans la grande arène, il est brisé, et les morceaux sont jetés dans la boue. Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puissant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait : je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire croire ; mais passons. Il n'y a plus de prêtres ; on les a chassés, égorgés, avilis ; on les a dépouillés ; et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers, aux

poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis. Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien de tout cela; il n'y a plus de coutume ; il n'y a plus de maître ; l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant rongé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agrégations morales. L'autorité civile, favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis ; l'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Ces efforts sont applaudis et payés, et les efforts contraires sont des crimes. Vous n'avez plus rien à craindre de l'enchantement des yeux, qui sont toujours les premiers trompés ; un appareil pompeux, de vaines cérémonies, n'en imposent plus à des hommes devant lesquels on se joue de tout depuis sept ans. Les temples sont fermés, ou ne s'ouvrent qu'aux délibérations bruyantes et aux bacchanales d'un peuple effréné. Les autels sont renversés ; on a promené dans les rues des animaux immondes sous les vêtements des pontifes ; les coupes sacrées ont servi à d'abominables orgies ; et sur ces autels que la foi antique environne de chérubins éblouis, on a fait monter des prostituées nues. Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire ; toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : *Je suis venu, j'ai vu et j'ai vaincu;* mais enfin il aura vaincu : il peut

battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus pur et plus vigoureux, si, Hercule chrétien, fort de sa seule force, il soulève *le fils de la terre*, et l'étouffe dans ses bras, *patuit Deus.* — Français ! faites place au Roi très-chrétien, portez-le vous-mêmes sur son trône antique ; relevez son oriflamme, et que son or, voyageant d'un pôle à l'autre, porte de toutes parts la devise triomphale :

LE CHRIST COMMANDE, IL RÈGNE,
IL EST VAINQUEUR !

CHAPITRE VI.

De l'influence divine dans les constitutions politiques.

L'homme peut tout modifier dans la sphère de son activité, mais il ne crée rien : telle est sa loi, au physique comme au moral.

L'homme peut sans doute planter un pepin, élever un arbre, le perfectionner par la greffe, et le tailler en cent manières ; mais jamais il ne s'est figuré qu'il avait le pouvoir de faire un arbre.

Comment s'est-il imaginé qu'il avait celui de faire une constitution ? Serait-ce par l'expérience ? Voyons donc ce qu'elle nous apprend.

Toutes les constitutions libres, connues dans l'univers, se sont formées de deux manières. Tantôt elles ont, pour ainsi dire, *germé* d'une manière insensible, par la réunion d'une foule de ces circonstances que nous nommons fortuites ; et quelquefois elle ont un auteur unique qui paraît comme un phénomène, et se fait obéir.

Dans les deux suppositions, voici par quels caractères Dieu nous avertit de notre faiblesse et du droit qu'il s'est réservé dans la formation des gouvernements.

1° Aucune constitution ne résulte d'une délibération; les droits des peuples ne sont jamais écrits, ou du moins les actes constitutifs ou les lois fondamentales

écrites, ne sont jamais que des titres déclaratoires de droits antérieurs, dont on ne peut dire autre chose, sinon qu'ils existent parce qu'ils existent (1).

2° Dieu, n'ayant pas jugé à propos d'employer dans ce genre des moyens surnaturels, circonscrit au moins l'action humaine, au point que dans la formation des constitutions les circonstances font tout, et que les hommes ne sont que des circonstances. Assez communément même, c'est en courant à un certain but qu'ils en obtiennent un autre, comme nous l'avons vu dans la constitution anglaise.

3° Les droits du *peuple* proprement dit partent assez souvent de la concession des souverains, et dans ce cas il peut en conster historiquement ; mais les droits du souverain et de l'aristocratie, du moins les droits essentiels, constitutifs et *radicaux*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'ont ni date ni auteurs.

4° Les concessions même du souverain ont toujours été précédées par un état de choses qui les nécessitait et qui ne dépendait pas de lui.

5° Quoique les lois écrites ne soient jamais que des déclarations de droits antérieurs, cependant il s'en faut de beaucoup que tout ce qui peut être écrit le soit ; il y

---

(1) *Il faudrait être fou pour demander qui a donné la liberté aux villes de Sparte, de Rome, etc. Ces républiques n'ont point reçu leurs chartes des hommes. Dieu et la nature les leur ont données.* Sidney, Disc. sur le gouv., tom. I, § 2. L'auteur n'est pas suspect.

a même toujours dans chaque constitution quelque chose qui ne peut être écrit (1), et qu'il faut laisser dans un nuage sombre et vénérable, sous peine de renverser l'état.

6° Plus on écrit, et plus l'institution est faible, la raison en est claire. Les lois ne sont que des déclarations de droits, et les droits ne sont déclarés que lorsqu'ils sont attaqués ; en sorte que la multiplicité des lois constitutionnelles écrites ne prouve que la multiplicité des chocs et le danger d'une destruction.

Voilà pourquoi l'institution la plus vigoureuse de l'antiquité profane fut celle de Lacédémone, où l'on n'écrivit rien.

7° Nulle nation ne peut se donner la liberté si elle ne l'a pas (2). Lorsqu'elle commence à réfléchir sur elle-même, ses lois sont faites. L'influence humaine ne s'é-

---

(1) Le sage Hume a souvent fait cette remarque. Je ne citerai que le passage suivant : *C'est ce point de la constitution anglaise* (le droit de remontrance) *qu'il est très-difficile, ou, pour mieux dire, impossible de régler par des lois : il doit être dirigé par certaines idées délicates d'à-propos et de décence, plutôt que par l'exactitude des lois et des ordonnances.* Hume, Hist. d'Angl., Charles I, chap. LIII, note B.

Thomas Payne est d'un autre avis, comme on sait. Il prétend qu'une constitution n'existe pas lorsqu'on ne peut la mettre dans sa poche.

(2) *Un popolo uso a vivere sotto un principe, se per qualche accidente diventa libero, con difficoltà mantiene la libertà.* Machiavel, Discorsi sopra Tito Livio, lib. I, cap. XVI.

tend pas au delà du développement des droits existants, mais qui étaient méconnus ou contestés. Si des imprudents franchissent ces limites par des réformes téméraires, la nation perd ce qu'elle avait, sans atteindre ce qu'elle veut. De là résulte la nécessité de n'innover que très-rarement, et toujours avec mesure et tremblement.

8° Lorsque la Providence a décrété la formation plus rapide d'une constitution politique, il paraît un homme revêtu d'une puissance indéfinissable : il parle, et il se fait obéir ; mais ces hommes merveilleux n'appartiennent peut-être qu'au monde antique et à la jeunesse des nations. Quoi qu'il en soit, voici le caractère distinctif de ces législateurs par excellence. Ils sont rois, ou éminemment nobles : à cet égard, il n'y a, et il ne peut y avoir aucune exception. Ce fut par ce côté que pécha l'institution de Solon, la plus fragile de l'antiquité (1). Les beaux jours d'Athènes, qui ne firent que passer (2),

---

(1) Plutarque a fort bien vu cette vérité. *Solon*, dit-il, *ne peut parvenir à maintenir longuement une cité en union et concorde... pour ce qu'il était né de race populaire, et n'était pas des plus riches de sa ville, ains des moyens bourgeois seulement.* Vie de Solon, trad. d'Amyot.

(2) *Hæc extrema fuit ætas imperatorum Atheniensium, Iphicratis, Chabriæ, Timothei : neque post illorum obitum quisquam dux in illâ urbe fuit dignus memoriâ.* Corn. Nep. Vit. Timoth., cap. IV. De la bataille de Marathon à celle de Leucade, gagnée par Timothée, il s'écoula 114 ans. C'est le *diapason* de la gloire d'Athènes.

furent encore interrompus par des conquêtes et par des tyrannies ; et Solon même vit les Pisistratides.

9° Ces législateurs même avec leur puissance extraordinaire ne font jamais que rassembler des éléments préexistants dans les coutumes et le caractère des peuples ; mais ce rassemblement, cette formation rapide, qui tiennent de la création, ne s'exécutent qu'au nom de la Divinité. La politique et la religion se fondent ensemble : on distingue à peine le législateur du prêtre ; et ses institutions publiques consistent principalement en *cérémonies et vacations religieuses* (1).

10° La liberté, dans un sens, fut toujours un don des rois ; car toutes les nations libres furent constituées par des rois. C'est la règle générale, et les exceptions qu'on pourrait indiquer, rentreraient dans la règle, si elles étaient discutées (2).

11° Jamais il n'exista de nation libre, qui n'eût dans sa constitution naturelle des germes de liberté aussi anciens qu'elle ; et jamais nation ne tenta efficacement de développer, par ses lois fondamentales écrites, d'autres droits que ceux qui existaient dans sa constitution naturelle.

---

(1) Plutarque, vie de Numa.

(2) *Neque ambigitur quin Brutus idem, qui tantùm gloriæ, superbo exacto rege, meruit, pessimo publico id facturus fuerit, si libertatis immaturæ cupidine priorum regum alicui regnum extorsisset, etc.* Tit. Liv. II, 1. Le passage entier est très-digne d'être médité.

12° Une assemblée quelconque d'hommes ne peut constituer une nation ; et même cette entreprise excède en folie ce que tous les *Bedlams* de l'univers peuvent enfanter de plus absurde et de plus extravagant (1).

Prouver en détail cette proposition, après ce que j'ai dit, serait, ce me semble, manquer de respect à ceux qui savent, et faire trop d'honneur à ceux qui ne savent pas.

13° J'ai parlé d'un caractère principal des véritables législateurs ; en voici un autre qui est très-remarquable, et sur lequel il serait aisé de faire un livre. C'est qu'ils ne sont jamais ce qu'on appelle des *savants*, qu'ils n'écrivent point, qu'ils agissent par instinct et par impulsion, plus que par raisonnement, et qu'ils n'ont d'autre instrument pour agir, qu'une certaine force morale qui plie les volontés comme le vent courbe une moisson.

En montrant que cette observation n'est que le corollaire d'une vérité générale de la plus haute importance, je pourrais dire des choses intéressantes, mais je crains de m'égarer : j'aime mieux supprimer les intermédiaires et courir aux résultats.

Il y a entre la politique théorique et la législation constituante la même différence qui existe entre la poétique et la poésie. L'illustre Montesquieu est à Lycurgue, dans l'échelle générale des esprits, ce que Batteux est à Homère ou à Racine.

---

(1) *E necessario chè uno solo sia quello che dia il modo, e della cui mente dipenda qualunque simile ordinazione.* Machiavel, Disc. sopr. Tit. Liv., lib. I, cap. IX.

Il y a plus : ces deux talents s'excluent positivement, comme on l'a vu par l'exemple de Locke, qui broncha lourdement lorsqu'il s'avisa de vouloir donner des lois aux Américains.

J'ai vu un grand amateur de la république se lamenter sérieusement de ce que les Français n'avaient pas aperçu dans les œuvres de Hume la pièce intitulée : *Plan d'une république parfaite*. — *O cœcas hominum mentes !* Si vous voyez un homme ordinaire qui ait du bon sens, mais qui n'ait jamais donné, dans aucun genre, aucun signe extérieur de supériorité, cependant vous ne pouvez pas assurer qu'il ne peut être législateur. Il n'y a aucune raison de dire oui ou non ; mais s'agit-il de Bacon, de Locke, de Montesquieu, etc., dites *non*, sans balancer ; car le talent qu'il a prouve qu'il n'a pas l'autre (1).

L'application des principes que je viens d'exposer à la constitution française, se présente naturellement ; mais il est bon de l'envisager sous un point de vue particulier.

Les plus grands ennemis de la révolution française doivent convenir, avec franchise, que la commission des onze qui a produit la dernière constitution, a, suivant toutes les apparences, plus d'esprit que son ouvrage, et

(1) Plutarque, Zénon, Chrysippe, ont fait des livres; mais Lycurgue fit des actes. (PLUTARQUE, Vie de Lycurgue.) Il n'y a pas une seule idée saine en morale et en politique qui ait échappé au bon sens de Plutarque.

qu'elle a fait peut-être tout ce qu'elle pouvait faire. Elle disposait de matériaux rebelles, qui ne lui permettaient pas de suivre les principes ; et la division seule des pouvoirs, quoiqu'ils ne soient divisés que par une muraille (1), est cependant une victoire remportée sur les préjugés du moment.

Mais, il ne s'agit que du mérite intrinsèque de la constitution. Il n'entre pas dans mon plan de rechercher les défauts particuliers qui nous assurent qu'elle ne peut durer ; d'ailleurs, tout a été dit sur ce point. J'indiquerai seulement l'erreur de théorie qui a servi de base à cette constitution, et qui a égaré les Français depuis le premier instant de leur révolution.

La constitution de 1795, tout comme ses aînées, est faite pour l'*homme*. Or, il n'y a point d'*homme* dans le monde. J'ai vu, dans ma vie, des Français, des Italiens, des Russes, etc., je sais même, grâce à Montesquieu, *qu'on peut être Persan* : mais quant à l'*homme*, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie ; s'il existe, c'est bien à mon insu.

Y a-t-il une seule contrée de l'univers où l'on ne puisse trouver un conseil des Cinq-Cents, un conseil des Anciens et cinq Directeurs ? Cette constitution peut être présentée à toutes les associations humaines, depuis la Chine jusqu'à Genève. Mais une constitution qui est faite

---

(1) En aucun cas, les deux Conseils ne peuvent se réunir dans une même salle. *Constit. de* 1795, *tit. V, art.* 60.

pour toutes les nations, n'est faite pour aucune : c'est une pure abstraction, une œuvre scolastique faite pour exercer l'esprit d'après une hypothèse idéale, et qu'il faut adresser à l'*homme* dans les espaces imaginaires où il habite.

Qu'est-ce qu'une constitution ? n'est-ce pas la solution du problème suivant ?

Etant données *la population, les mœurs, la religion, la situation géographique, les relations politiques, les richesses, les bonnes et les mauvaises qualités d'une certaine nation, trouver les lois qui lui conviennent.*

Or, ce problème n'est pas seulement abordé dans la constitution de 1795, qui n'a pensé qu'à l'*homme.*

Toutes les raisons imaginables se réunissent donc pour établir que le sceau divin n'est pas sur cet ouvrage. — Ce n'est qu'un *thème.*

Aussi, déjà dans ce moment, combien de signes de destruction !

CHAPITRE VII.

Signes de nullité dans le Gouvernement français.

Le législateur ressemble au Créateur ; il ne travaille pas toujours; il enfante, et puis il se repose. Toute législation vraie a son *sabbat*, et l'intermittence est son caractère distinctif ; en sorte qu'Ovide a énoncé une vérité du premier ordre, lorsqu'il a dit :

Quod caret alternâ requie durabile non est.

Si la perfection était l'apanage de la nature humaine, chaque législateur ne parlerait qu'une fois : mais, quoique toutes nos œuvres soient imparfaites, et qu'à mesure que les institutions politiques se vicient, le souverain soit obligé de venir à leur secours par de nouvelles lois, cependant la législation humaine se rapproche de son modèle par cette intermittence dont je parlais tout à l'heure. Son repos l'honore autant que son action primitive : plus elle agit, et plus son œuvre est humaine, c'est-à-dire fragile.

Voyez les travaux des trois assemblées nationales de France; quel nombre prodigieux de lois ! Depuis le

1er juillet 1789 jusqu'au mois d'octobre 1791, l'assemblée nationale en a fait 2,557

L'assemblée législative en a fait, en onze mois et demi 1,712

La Convention nationale, depuis le premier jour de la république jusqu'au 4 brumaire an 4e (26 octobre 1795), en a fait en 57 mois 11,210

TOTAL 15,479 (1)

Je doute que les trois races des rois de France aient enfanté une collection de cette force. Lorsqu'on réfléchit sur ce nombre infini de lois, on éprouve successivement deux sentiments : le premier est celui de l'admiration, ou du moins de l'étonnement; on s'étonne, avec M. Burke, que cette nation, dont la légèreté est un proverbe, ait produit des travailleurs aussi obstinés. L'édifice de ces lois est une œuvre atlantique dont l'aspect étourdit. Mais l'étonnement se change tout à coup en pitié, lorsqu'on songe à la nullité de ces lois ; et l'on ne

---

(1) Ce calcul, qui a été fait en France, est rappelé dans une gazette étrangère du mois de février 1796. Ce nombre de 15,479 en moins de six ans me paraissait déjà fort honnête, lorsque j'ai retrouvé dans mes tablettes l'assertion d'un très-aimable journaliste qui veut absolument, dans une de ses feuilles *scintillantes* (*Quotidienne du* 30 *novembre* 1796, *n*° 218), que la république française possède deux millions et quelques centaines de mille lois imprimées, et dix-huit cent mille qui ne le sont pas. — Pour moi, j'y consens.

voit plus que des enfants qui se font suer pour élever un grand édifice de cartes.

Pourquoi tant de lois ? C'est parce qu'il n'y a point de législateur.

Qu'ont fait les prétendus législateurs depuis six ans ? Rien ; car *détruire* n'est pas *faire*.

On ne peut se lasser de contempler le spectacle incroyable d'une nation qui se donne trois constitutions en cinq ans. Nul législateur n'a tâtonné ; il dit *fiat* à sa manière, et la machine va. Malgré les différents efforts que les trois assemblées ont faits dans ce genre, tout est allé de mal en pis, puisque l'assentiment de la nation a constamment manqué de plus en plus à l'ouvrage des législateurs.

Certainement, la constitution de 1791 fut un beau monument de folie ; cependant, il faut l'avouer, il avait passionné les Français ; et c'est de bon cœur, quoique très-follement, que la majorité de la nation prêta serment à *la nation, aux lois et au roi*. Les Français s'engouèrent même de cette constitution au point que, longtemps après qu'il n'en fut plus question, c'était un discours assez commun parmi eux, *que pour revenir à la véritable monarchie, il fallait passer par la constitution de* 1791. C'était dire, au fond, que pour revenir d'Asie en Europe, il fallait passer par la lune ; mais je ne parle que du fait (1).

---

(1) Un homme d'esprit qui avait ses raisons pour louer cette constitution, et qui veut absolument qu'elle soit un *mo-*

La constitution de Condorcet n'a jamais été mise à l'épreuve, et n'en valait pas la peine; celle qui lui fut préférée, ouvrage de quelques coupe-jarrets, plaisait cependant à leurs semblables; et cette phalange, grâce à la révolution, n'est pas peu nombreuse en France; en sorte qu'à tout prendre, celle des trois constitutions qui a compté le moins de fauteurs, est celle d'aujourd'hui. Dans les assemblées primaires qui l'ont acceptée (à ce que disent les gouvernants), plusieurs membres ont écrit naïvement : *accepté, faute de mieux.* C'est en effet la disposition générale de toute la nation : elle s'est soumise par lassitude, par désespoir de trouver mieux : dans l'excès des maux qui l'accablaient, elle a cru respirer sous ce frêle abri; elle a préféré un mauvais port à une mer couroucée; mais nulle part on n'a vu la conviction et le consentement du cœur. Si cette constitution était

---

nument de la raison écrite, convient cependant que, sans parler de l'horreur pour les deux Chambres et de la restriction du *veto*, elle renferme encore *plusieurs autres principes d'anarchie* (20 ou 30 par exemple). Voyez *Coup d'œil sur la Révolution française par un ami de l'ordre et des lois, par M. M.....*. Hambourg*, 1794, *pages* 28 *et* 77.

Mais ce qui suit est plus curieux. *Cette constitution*, dit l'auteur, *ne pèche pas par ce qu'elle contient, mais par ce qui lui manque.* Ibid., page 27. Cela s'entend : la constitution de 1791 serait parfaite, si elle était faite : c'est l'Apollon du Belvédère, moins la statue et le piédestal.

* M. le général de Montesquiou.

faite pour les Français, la force invincible de l'expérience lui gagnerait tous les jours de nouveaux partisans : or, il arrive précisément le contraire ; chaque minute voit un nouveau déserteur de la démocratie : c'est l'apathie, c'est la crainte seule qui gardent le trône des pentarques ; et les voyageurs les plus clairvoyants et les plus désintéressés, qui ont parcouru la France, disent d'une commune voix : *C'est une république sans républicains.*

Mais si, comme on l'a tant prêché aux rois, la force des gouvernements réside tout entière dans l'amour des sujets ; si la crainte seule est un moyen insuffisant de maintenir les souverainetés, que devons-nous penser de la république française ?

Ouvrez les yeux, et vous verrez qu'elle ne *vit* pas. Quel appareil immense ! quelle multiplicité de ressorts et de rouages ! quel fracas de pièces qui se heurtent ! quelle énorme quantité d'hommes employés à réparer les dommages ! Tout annonce que la nature n'est pour rien dans ces mouvements ; car le premier caractère de ses créations, c'est la puissance jointe à l'économie des moyens : tout étant à sa place, il n'y a point de secousses, point d'ondulations : tous les frottements étant doux, il n'y a point de bruit, et ce silence est auguste. C'est ainsi que, dans la mécanique physique, la pondération parfaite, l'équilibre et la symetrie exacte des parties, font que de la célérité même du mouvement résultent pour l'œil satisfait les apparences du repos.

Il n'y a donc point de souveraineté en France ; tout est factice, tout est violent, tout annonce qu'un tel ordre de choses ne peut durer.

La philosophie moderne est tout à la fois trop matérielle et trop présomptueuse pour apercevoir les véritables ressorts du monde politique. Une de ses folies est de croire qu'une assemblée peut constituer une nation; qu'une *constitution*, c'est-à-dire, l'ensemble des lois fondamentales qui conviennent à une nation, et qui doivent lui donner telle ou telle forme de gouvernement, est un ouvrage comme un autre, qui n'exige que de l'esprit, des connaissances et de l'exercice ; qu'on peut apprendre *son métier de constituant*, et que des hommes, le jour qu'ils y pensent, peuvent dire à d'autres hommes : *Faites-nous un gouvernement*, comme on dit à un ouvrier : *Faites-nous une pompe à feu ou un métier à bas.*

Cependant il est une vérité aussi certaine, dans son genre, qu'une proposition de mathématiques, c'est que *nulle grande institution ne résulte d'une délibération*, et que les ouvrages humains sont fragiles en proportion du nombre d'hommes qui s'en mêlent, et de l'appareil de science et de raisonnement qu'on y emploie *à priori.*

Une constitution écrite telle que celle qui régit aujourd'hui les Français, n'est qu'un automate, qui ne possède que les formes extérieures de la vie. L'homme, par ses propres forces, est tout au plus un *Vaucanson ;* pour être *Prométhée,* il faut monter au ciel ; car *le législateur ne peut se faire obéir, ni par la force, ni par le raisonnement* (1).

---

(1) Rousseau, Contrat social, liv. II, chap. VII.

Il faut veiller cet homme sans relâche, et le surprendre lorsqu'il laisse échapper la vérité par distraction.

On peut dire que, dans ce moment, l'expérience est faite ; car on manque d'attention, lorsqu'on dit que la constitution française *marche :* on prend la constitution pour le gouvernement. Celui-ci, qui est un despotisme fort avancé, ne marche que trop ; mais la constitution n'existe que sur le papier. On l'observe, on la viole, suivant les intérêts des gouvernants : le peuple est compté pour rien ; et les outrages que ses maîtres lui adressent sous les formes du respect, sont bien propres à le guérir de ses erreurs.

La vie d'un gouvernement est quelque chose d'aussi réel que la vie d'un homme ; on la sent, ou, pour mieux dire, on la voit, et personne ne peut se tromper sur ce point. J'adjure tous les Français qui ont une conscience, de se demander à eux-mêmes s'ils n'ont pas besoin de se faire une certaine violence pour donner à leurs représentants le titre de *législateurs ;* si ce titre d'étiquette et de *courtoisie* ne leur cause pas un léger effort, à peu près semblable à celui qu'ils éprouvaient, lorsque, sous l'ancien régime, ils voulaient bien appeler *comte* ou *marquis* le fils d'un secrétaire du roi?

Tout honneur vient de Dieu, dit le vieil Homère (1) ; il parle comme saint Paul, au pied de la lettre, toutefois sans l'avoir pillé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne dépend pas de l'homme de communiquer ce caractère indéfinissable qu'on appelle *dignité.* A la souveraineté

(1) Iliade, I, 178.

seule appartient l'*honneur* par excellence ; c'est d'elle, comme d'un vaste réservoir, qu'il est dérivé avec nombre, poids et mesure, sur les ordres et sur les individus.

J'ai remarqué qu'un membre de la législature, ayant parlé de son RANG dans un écrit public, les journaux se moquèrent de lui, parce qu'en effet il n'y a point de *rang* en France, mais seulement du *pouvoir*, qui ne tient qu'à la force. Le peuple ne voit dans un député que la sept-cent-cinquantième partie du pouvoir de faire beaucoup de mal. Le député respecté ne l'est point parce qu'il est *député*, mais parce qu'il est respectable. Tout le monde sans doute voudrait avoir prononcé le discours de M. Siméon sur le divorce ; mais tout le monde voudrait qu'il l'eût prononcé au sein d'une assemblée légitime.

C'est peut-être une illusion de ma part ; mais ce *salaire*, qu'un néologisme vaniteux appelle *indemnité*, me semble un préjugé contre la représentation française. L'Anglais, libre par la loi et indépendant par sa fortune, qui vient à Londres représenter la nation à ses frais, a quelque chose d'imposant. Mais ces *législateurs* français, qui lèvent cinq ou six millions tournois sur la nation pour lui faire des lois ; ces *facteurs* de décrets, qui exercent la souveraineté nationale moyennant huit *myriagrammes* de froment par jour, et qui vivent de leur puissance législatrice ; ces hommes-là, en vérité, font bien peu d'impression sur l'esprit ; et lorsqu'on vient à se demander ce qu'ils valent, l'imagination ne peut s'empêcher de les évaluer en froment.

En Angleterre, ces deux lettres magiques M. P.,

accolées au nom le moins connu, l'exaltent subitement, et lui donnent des droits à une alliance distinguée. En France, un homme qui briguerait une place de député pour déterminer en sa faveur un mariage disproportionné, ferait probablement un assez mauvais calcul.

C'est que tout représentant, tout instrument quelconque d'une souveraineté fausse, ne peut exciter que la curiosité ou la terreur.

Telle est l'incroyable faiblesse du pouvoir humain, isolé, qu'il ne dépend pas seulement de lui de consacrer un habit. Combien de rapports a-t-on faits au Corps législatif sur le costume de ses membres ? Trois ou quatre au moins, mais toujours en vain. On vend dans les pays étrangers la représentation de ces beaux costumes, tandis qu'à Paris l'opinion les annule.

Un habit ordinaire, contemporain d'un grand évènement, peut être consacré par cet évènement ; alors le caractère dont il est marqué le soustrait à l'empire de la mode : tandis que les autres changent, il demeure le même, et le respect l'environne à jamais. C'est à peu près de cette manière que se forment les costumes des grandes dignités.

Pour celui qui examine tout, il peut être intéressant d'observer que, de toutes les parures révolutionnaires, les seules qui aient une certaine consistance sont l'écharpe et le panache, qui appartiennent à la chevalerie. Elles subsistent, quoique flétries, comme ces arbres de qui la sève nourricière s'est retirée, et qui n'ont encore perdu que leur beauté. Le *fonctionnaire public*, chargé de ces signes déshonorés, ne ressemble pas mal au voleur qui

brille sous les habits de l'homme qu'il vient de dépouiller.

Je ne sais si je lis bien, mais je lis partout la nullité de ce gouvernement.

Qu'on y fasse bien attention ; ce sont les conquêtes des Français qui ont fait illusion sur la durée de leur gouvernement ; l'éclat des succès militaires éblouit même de bons esprits, qui n'aperçoivent pas d'abord à quel point ces succès sont étrangers à la stabilité de la république.

Les nations ont vaincu sous tous les gouvernements possibles ; et les révolutions même, en exaltant les esprits, amènent les victoires. Les Français réussiront toujours à la guerre sous un gouvernement ferme qui aura l'esprit de les mépriser en les louant, et de les jeter sur l'ennemi comme des boulets, en leur promettant des épitaphes dans les gazettes.

C'est toujours Robespierre qui gagne les batailles dans ce moment ; c'est son despotisme de fer qui conduit les Français à la boucherie et à la victoire. C'est en prodiguant l'or et le sang, c'est en forçant tous les moyens, que les maîtres de la France ont obtenu les succès dont nous sommes les témoins. Une nation supérieurement brave, exaltée par un fanatisme quelconque, et conduite par d'habiles généraux, vaincra toujours, mais payera cher ses conquêtes. La constitution de 1793 a-t-elle reçu le sceau de la durée par ces trois années de victoires dont elle occupe le centre ? Pourquoi en serait-il autrement de celle de 1795 ? et pourquoi la victoire lui donnerait-elle un caractère qu'elle n'a pu imprimer à l'autre ?

D'ailleurs, le caractère des nations est toujours le même. Barclay, dans le seizième siècle, a fort bien deviné celui des Français sous le rapport militaire. *C'est une nation*, dit-il, *supérieurement brave, et présentant chez elle une masse invincible ; mais lorsqu'elle se déborde, elle n'est plus la même. De là vient qu'elle n'a jamais pu retenir l'empire sur les peuples étrangers, et qu'elle n'est puissante que pour son malheur* (1).

Personne ne sent mieux que moi que les circonstances actuelles sont extraordinaires, et qu'il est très-possible qu'on ne voie point ce qu'on a toujours vu ; mais cette question est indifférente à l'objet de cet ouvrage. Il me suffit d'indiquer la fausseté de ce raisonnement : *La république est victorieuse ; donc elle durera.* S'il fallait absolument prophétiser, j'aimerais mieux dire : *La guerre la fait vivre ; donc la paix la fera mourir.*

L'auteur d'un système de physique s'applaudirait sans doute, s'il avait en sa faveur tous les faits de la nature, comme je puis citer à l'appui de mes réflexions tous les faits de l'histoire. J'examine de bonne foi les monuments qu'elle nous fournit, et je ne vois rien qui favorise ce système chimérique de délibération et de construction politique par des raisonnements antérieurs. On pourrait

---

(1) *Gens armis strenua, indomitæ intra se molis ; at ubi in exteros exundat, statim impetûs sui oblita : eo modo nec diu externum imperium tenuit, et sola est in exitium suî potens.* J. Barclaius, Icon. animorum, cap. III.

tout au plus citer l'Amérique ; mais j'ai répondu d'avance, en disant qu'il n'est pas temps de la citer. J'ajouterai cependant un petit nombre de réflexions.

1° L'Amérique anglaise avait un roi, mais ne le voyait pas : la splendeur de la monarchie lui était étrangère, et le souverain était pour elle comme une espèce de puissance surnaturelle, qui ne tombe pas sous les sens.

2° Elle possédait l'élément démocratique qui existe dans la constitution de la métropole.

3° Elle possédait de plus ceux qui furent portés chez elle par une foule de ses premiers colons nés au milieu des troubles religieux et politiques, et presque tous esprits républicains.

4° Avec ces éléments, et sur le plan des trois pouvoirs qu'ils tenaient de leurs ancêtres, les Américains ont bâti, et n'ont point fait *table rase*, comme les Français.

Mais tout ce qu'il y a de véritablement nouveau dans leur constitution, tout ce qui résulte de la délibération commune, est la chose du monde la plus fragile ; on ne saurait réunir plus de symptômes de faiblesse et de caducité.

Non-seulement je ne crois point à la stabilité du gouvernement américain, mais les établissements particuliers de l'Amérique anglaise ne m'inspirent aucune confiance. Les villes, par exemple, animées d'une jalousie très-peu respectable, n'ont pu convenir du lieu où siégerait le congrès ; aucune n'a voulu céder cet honneur à l'autre. En conséquence, on a décidé qu'on bâtirait

une ville nouvelle qui serait le siège du gouvernement. On a choisi l'emplacement le plus avantageux sur le bord d'un grand fleuve ; on a arrêté que la ville s'appellerait *Washington* ; la place de tous les édifices publics est marquée ; on a mis la main à l'œuvre, et le plan de la *cité-reine* circule déjà dans toute l'Europe. Essentiellement, il n'y a rien là qui passe les forces du pouvoir humain ; on peut bien bâtir une ville : néanmoins, il y a trop de délibération, trop d'*humanité* dans cette affaire ; et l'on pourrait gager mille contre un que la ville ne se bâtira pas, ou qu'elle ne s'appellera pas *Washington*, ou que le congrès n'y résidera pas.

CHAPITRE VIII.

De l'ancienne constitution française. — Digression sur le roi et sur sa déclaration aux Français, du mois de juillet 1795.

On a soutenu trois systèmes différents sur l'ancienne constitution française : les uns ont prétendu que la nation n'avait point de constitution ; d'autres ont soutenu le contraire ; d'autres enfin ont pris, comme il arrive dans toutes les questions importantes, un sentiment moyen : ils ont soutenu que les Français avaient véritablement une constitution, mais qu'elle n'était point observée.

Le premier sentiment est insoutenable ; les deux autres ne se contredisent point réellement.

L'erreur de ceux qui ont prétendu que la France n'avait point de constitution, tenait à la grande erreur sur le pouvoir humain, la délibération antérieure et les lois écrites.

Si un homme de bonne foi, n'ayant pour lui que le bon sens et la droiture, demande ce que c'était que l'ancienne constitution française, on peut lui répondre hardiment : « C'est ce que vous sentiez, lorsque vous « étiez en France ; c'est ce mélange de liberté et d'auto- « rité, de lois et d'opinions, qui faisait croire à l'étran- « ger, sujet d'une monarchie, voyageant en France, « qu'il vivait sous un autre gouvernement que le sien. »

Mais si l'on veut approfondir la question, on trouvera, dans les monuments du droit public français, des caractères et des lois qui élèvent la France au-dessus de toutes les monarchies connues.

Un caractère particulier de cette monarchie c'est qu'elle possède un certain élément théocratique qui lui est particulier, et qui lui a donné quatorze cents ans de durée : il n'y a rien de si national que cet élément. Les évêques, successeurs des Druides sous ce rapport, n'ont fait que le perfectionner.

Je ne crois pas qu'aucune autre monarchie européenne ait employé, pour le bien de l'état, un plus grand nombre de pontifes dans le gouvernement civil. Je remonte par la pensée depuis le pacifique Fleury jusqu'à ces St-Ouën, ces St-Léger, et tant d'autres si distingués sous le rapport politique dans la nuit de leur siècle ; véritables Orphées de la France, qui apprivoisèrent les tigres, et se firent suivre par les chênes : je doute qu'on puisse montrer ailleurs une série pareille.

Mais, tandis que le sacerdoce était en France une des trois colonnes qui soutenaient le trône, et qu'il jouait dans les comices de la nation, dans les tribunaux, dans le ministère, dans les ambassades, un rôle si imposant, on n'apercevait pas ou l'on apercevait peu son influence dans l'administration civile ; et lors même qu'un prêtre était premier ministre, on n'avait point en France un *gouvernement de prêtres*.

Toutes les influences étaient fort bien balancées, et tout le monde était à sa place. Sous ce point de vue, c'est l'Angleterre qui ressemblait le plus à la France. Si

jamais elle bannit de sa langue politique ces mots : *Church and state*, son gouvernement périra comme celui de sa rivale.

C'était la mode en France (car tout est mode dans ce pays) de dire qu'on y était esclave : mais pourquoi donc trouvait-on dans la langue française le mot de *citoyen*, avant même que la révolution s'en fût emparée pour le déshonorer, mot qui ne peut être traduit dans les autres langues européennes ? Racine le fils adressait ce beau vers au roi de France, au nom de sa ville de Paris : .

Sous un roi citoyen, tout citoyen est roi.

Pour louer le patriotisme d'un Français, on disait : *c'est un grand citoyen.* On essayerait vainement de faire passer cette expression dans nos autres langues ; *gross burger* en Allemand (1), *gran citadino* en italien, etc., ne seraient pas tolérables (2). Mais il faut sortir des généralités.

Plusieurs membres de l'ancienne magistrature ont réuni et développé les principes de la monarchie fran-

---

(1) Burger, *verbum humile apud nos et ignobile.* J. A. Ernesti, in Dedicat. Opp. Ciceronis, pag. 79.

(2) Rousseau a fait une note absurde sur ce mot de *citoyen*, dans son Contrat social, liv. I, chap. VI. Il accuse, sans se gêner, un très-savant homme d'avoir fait sur ce point *une lourde bévue ;* et il fait, lui, Jean-Jacques, une lourde bévue à chaque ligne ; il montre une égal ignorance en fait de langues, de métaphysique et d'histoire.

çaise, dans un livre intéressant, qui paraît mériter toute la confiance des Français (1).

Ces magistrats commencent, comme il convient, par la prérogative royale ; et certes, il n'est rien de plus magnifique.

« La constitution attribue au roi la puissance législa-
« latrice ; de lui émane toute juridiction. Il a le droit
« de rendre justice, et de la faire rendre par ses offi-
« ciers ; de faire grâce, d'accorder des privilèges et des
« récompenses ; de disposer des offices, de conférer la
« noblesse ; de convoquer, de dissoudre les assemblées
« de la nation, quand sa sagesse le lui indique ; de
« faire la paix et la guerre, et de convoquer les ar-
« mées. » pag. 28.

Voilà, sans doute, de grandes prérogatives ; mais voyons ce que la constitution française a mis dans l'autre bassin de la balance.

« Le roi ne règne que par la loi, *et n'a puissance de*
« *faire toute chose à son appétit.* » pag. 364.

« Il est des lois que les rois eux-mêmes se sont avoué,
« suivant l'expression devenue célèbre, *dans l'heureuse*
« *impuissance de violer ;* ce sont *les lois du royaume*, à
« la différence des lois de circonstances ou non consti-
« tutionnelles, appelées *lois du roi.* » pag. 29 et 30.

« Ainsi, par exemple, la succession à la couronne est

---

(1) Développement des principes fondamentaux de la monarchie française, 1793, in-8°.

« une primogéniture masculine, d'une forme rigide. »

« Les mariages des princes du sang, faits sans l'au-
« torité du roi, sont nuls. » pag. 262. Si la dynastie
« régnante vient à s'éteindre, c'est la nation qui se
« donne un roi. » pag. 263, etc., etc.

« Les rois, comme législateurs suprêmes, ont tou-
« jours parlé affirmativement, en publiant leurs lois.
« Cependant il y a aussi un consentement du peuple ;
« mais ce consentement n'est que l'expression du vœu,
« de la reconnaissance et de l'acceptation de la nation. »
pag. 271 (1).

« Trois ordres, trois chambres, trois délibérations ;
« c'est ainsi que la nation est représentée. Le résultat
« des délibérations, s'il est unanime, présente le vœu
« des états généraux. » pag. 332.

« Les lois du royaume ne peuvent être faites qu'en
« générale assemblée de tout le royaume, avec le com-
« mun accord des gens des trois états. Le prince ne peut
« déroger à ces lois ; et, s'il ose y toucher, tout ce qu'il

---

(1) Si l'on examine bien attentivement cette intervention de la nation, on trouvera *moins* qu'une puissance co-législatrice, et *plus* qu'un simple consentement. C'est un exemple de ces choses, qu'il faut laisser dans une certaine obscurité, et qui ne peuvent être soumises à des règlements humains : c'est la partie *la plus divine* des constitutions, s'il est permis de s'exprimer ainsi. On dit souvent : *Il n'y a qu'à faire une loi pour savoir à quoi s'en tenir.* Pas toujours ; il y a *des cas réservés.*

« a fait peut être cassé par son successeur. » pag. 292, 293.

« La nécessité du consentement de la nation à l'éta-
« blissement des impôts, est une vérité incontestable,
« reconnue par les rois. » pag. 302.

« Le vœu de deux ordres ne peut lier le troisième, si
« ce n'est de son consentement. » pag. 302.

« Le consentement des états généraux est nécessaire
« pour la validité de toute aliénation perpétuelle du
« domaine. » pag. 303. « Et la même surveillance leur
« est recommandée pour empêcher tout démembrement
« partiel du royaume. » pag. 304.

« La justice est administrée, au nom du roi, par des
« magistrats qui examinent les lois, et voient si elles ne
« sont point contraires aux lois fondamentales. »
pag. 343. Une partie de leur devoir est de résister à la volonté égarée du souverain. C'est sur ce principe que le fameux chancelier de l'Hospital, adressant la parole au parlement de Paris en 1561, lui disait : *Les magistrats ne doivent point se laisser intimider par le courroux passager des souverains, ni par la crainte des disgrâces, mais avoir toujours présent le serment d'obéir aux ordonnances, qui sont les vrais commandements des rois.* pag. 345.

On voit Louis XI, arrêté par un double refus de son parlement, se désister d'une aliénation inconstitutionnelle, pag. 343.

On voit Louis XIV reconnaître solennellement ce droit de libre vérification, pag. 347, et ordonner à ses magistrats *de lui désobéir, sous peine de désobéissance,*

s'il adressait des commandements contraires à la loi, pag. 345. Cet ordre n'est point un jeu de mots : le roi défend d'obéir à l'homme : il n'a pas de plus grand ennemi.

Ce superbe monarque ordonne encore à ses magistrats de tenir pour nulles toutes lettres patentes portant des évocations ou commissions pour le jugement des causes civiles et criminelles, *et même de punir les porteurs de ces lettres.* pag. 363.

Les magistrats s'écrient : *Terre heureuse où la servitude est inconnue!* pag. 361. Et c'est un prêtre distingué par sa piété et par sa science (Fleury) qui écrit en exposant le droit public de France : *En France, tous les particuliers sont libres ; point d'esclavage : liberté pour domiciles, voyages, commerces, mariages, choix de profession, acquisitions, dispositions de biens, successions.* pag. 362.

« La puissance militaire ne doit point s'interposer dans l'administration civile. *Les gouverneurs de provinces n'ont rien que ce qui concerne les armes ; et ils ne peuvent s'en servir que contre les ennemis de l'état, et non contre le citoyen qui est soumis à la justice de l'état.* » pag. 364.

« Les magistrats sont inamovibles, et ces offices « importants ne peuvent vaquer que par la mort du « titulaire, la démission volontaire ou la forfaiture « jugée (1). » pag. 356.

---

(1) Etait-on bien dans la question, en déclamant si fort contre la vénalité des charges de magistrature ? La vénalité ne

« Le roi, pour les causes qui le concernent, plaide « devant ses tribunaux contre ses sujets. On l'a vu con- « damné à payer la dîme des fruits de son jardin, etc. » pag. 367, etc.

Si les Français s'examinent de bonne foi dans le silence des passions, ils sentiront que c'en est assez, *et peut-être plus qu'assez*, pour une nation trop noble pour être esclave, et trop fougueuse pour être libre.

Dira-t-on que ces belles lois n'étaient point exécutées ? Dans ce cas, c'était la faute des Français, et il n'y a plus pour eux d'espérance de liberté : car lorsqu'un peuple ne sait pas tirer partie de ses lois fondamentales, il est fort inutile qu'il en cherche d'autres : c'est une marque qu'il n'est pas fait pour la liberté ou qu'il est irrémissiblement corrompu.

Mais en repoussant ces idées sinistres, je citerai, sur l'excellence de la constitution française, un témoignage irrécusable sous tous les points de vue : c'est celui d'un

---

devait être considérée que comme un moyen d'hérédité ; et le problème se réduit à savoir si, dans un pays tel que la France, ou tel qu'elle était depuis deux ou trois siècles, la justice pouvait être administrée mieux que par des magistrats héréditaires ? La question est très-difficile à résoudre ; l'énumération des inconvénients est un argument trompeur. Ce qu'il y a de mauvais dans une constitution, ce qui doit même la détruire, en fait cependant portion comme ce qu'elle a de meilleur. Je renvoie au passage de Cicéron : *Nimia potestas est tribunorum. quis negat, etc.* De Leg. III, 10.

grand politique et d'un républicain ardent ; c'est celui de Machiavel.

Il y a eu, dit-il, *beaucoup de rois et très-peu de bons rois : j'entends parmi les souverains absolus, au nombre desquels on ne doit point compter les rois d'Egypte, lorsque ce pays, dans les temps les plus reculés, se gouvernait par les lois ; ni ceux de Sparte ;* ni ceux de France, *dans nos temps modernes, le gouvernement de ce royaume étant, de notre connaissance, le plus tempéré par les lois* (1).

Le royaume de France, dit-il ailleurs, *est heureux et tranquille, parce que le roi est soumis à une infinité de lois qui font la sûreté des peuples. Celui qui constitua ce gouvernement* (2) *voulut que les rois disposassent à leur gré des armes et des trésors ; mais, pour le reste, il les soumit à l'empire des lois* (3).

Qui ne serait frappé de voir sous quel point de vue cette puissante tête envisageait, il y a trois siècles, les lois fondamentales de la monarchie française.

Les Français, sur ce point, ont été gâtés par les Anglais. Ceux-ci leur ont dit, sans le croire, que la France était esclave ; comme ils leur ont dit que Shakespeare valait mieux que Racine ; et les Français l'ont cru. Il n'y a pas jusqu'à l'honnête Blackstone qui n'ait mis sur la même ligne, vers la fin de ses Commentaires, la

---

(1) Disc. sopr. Tit. Liv. lib. I, cap. LVIII.

(2) Je voudrais bien le connaître.

(3) Disc. I, XVI.

France et la Turquie : sur quoi il faut dire comme Montaigne : *On ne saurait trop bafouer l'impudence de cet accouplage.*

Mais ces Anglais, lorsqu'ils ont fait leur révolution, du moins celle qui a tenu, ont-ils supprimé la royauté ou la chambre des pairs pour se donner la liberté ? Nullement. Mais, de leur ancienne constitution mise en activité, ils ont tiré la déclaration de leurs droits.

Il n'y a point de nation chrétienne en Europe qui ne soit de droit *libre*, ou *assez libre*. Il n'y en a point qui n'ait, dans les monuments les plus purs de sa législation, tous les éléments de la constitution qui lui convient. Mais il faut surtout se garder de l'erreur énorme de croire que la liberté soit quelque chose d'absolu, non susceptible de plus ou de moins. Qu'on se rappelle les deux tonneaux de Jupiter ; au lieu du bien et du mal, mettons-y le repos et la liberté. Jupiter fait le lot des nations ; *plus de l'un et moins de l'autre :* l'homme n'est pour rien dans cette distribution.

Une autre erreur très-funeste, est de s'attacher trop rigidement aux monuments anciens. Il faut sans doute les respecter ; mais il faut surtout considérer ce que les jurisconsultes appellent *le dernier état*. Toute constitution libre est de sa nature variable, et variable en proportion qu'elle est libre (1) ; vouloir la ramener à ses rudi-

(1) *All the human governemens, particulary those of mixed frame, are in continual fluctuation.* Hume, Hist. d'Angl. Charles I, ch. L.

ments, sans en rien rabattre, c'est une entreprise folle.

Tout se réunit pour établir que les Français ont voulu passer le pouvoir humain ; que ces efforts désordonnés les conduisent à l'esclavage ; qu'ils n'ont besoin que de connaître ce qu'ils possèdent, et que s'ils sont faits pour un plus grand degré de liberté que celui dont ils jouissaient, il y a sept ans, ce qui n'est pas clair du tout, ils ont sous leur main, dans tous les monuments de leur histoire et de leur législation, tout ce qu'il faut pour les rendre l'honneur et l'envie de l'Europe (1).

---

(1) Un homme dont je considère également la personne et les opinions*, et qui n'est pas de mon avis sur l'ancienne constitution française, a pris la peine de me développer une partie de ses idées dans une lettre intéressante, dont je le remercie infiniment. Il m'objecte entre autres choses que *le livre des magistrats français, cité dans ce chapitre, eût été brûlé sous le règne de Louis XIV et de Louis XV, comme attentatoire aux lois fondamentales de la monarchie et du monarque.* — Je le crois : comme le livre de M. Delolme eût été brûlé à Londres (peut-être avec l'auteur), sous le règne de Henri VIII ou de sa rude fille.

Lorsqu'on a pris son parti sur les grandes questions, avec pleine connaissance de cause, on change rarement d'avis. Je me défie cependant de mes préjugés autant que je le dois ; mais je suis sûr de ma bonne foi. On voudra bien observer que je n'ai cité dans ce chapitre aucune autorité contemporaine, de crainte que les plus respectables ne parussent sus-

* Feu M. Mallet-Dupan.

Mais si les Français sont faits pour la monarchie, et s'il s'agit seulement d'asseoir la monarchie sur ses véritables bases, quelle erreur, quelle fatalité, quelle prévention funeste pourrait les éloigner de leur roi légitime ?

La succession héréditaire, dans une monarchie, est quelque chose de si précieux, que toute autre considération doit plier devant celle-là. Le plus grand crime que puisse commettre un Français royaliste, c'est de voir dans Louis XVIII autre chose que son roi, et de diminuer la faveur dont il importe de l'entourer, en discutant d'une manière défavorable les qualités de l'homme ou ses actions. Il serait bien vil et bien coupable, le Français qui ne rougirait pas de remonter aux temps passés pour y chercher des torts vrais ou faux ! L'accession au trône est une nouvelle naissance : on ne compte que de ce moment.

S'il est un lieu commun dans la morale, c'est que la puissance et les grandeurs corrompent l'homme, et que les meilleurs rois ont été ceux que l'adversité avait éprouvés. Pourquoi donc les Français se priveraient-ils de l'avantage d'être gouvernés par un prince formé à la terrible école du malheur ? Combien les six ans qui

---

pectes. Quant aux magistrats auteurs du *développement des principes fondamentaux, etc.*, si je me suis servi de leur ouvrage, c'est que je n'aime point faire ce qui est fait, et que ces messieurs n'ayant cité que des monuments, c'était précisément ce qu'il me fallait.

viennent de s'écouler ont dû lui fournir de réflexions ! combien il est éloigné de l'ivresse du pouvoir ! combien il doit être disposé à tout entreprendre pour régner glorieusement ! Quel prince dans l'univers pourrait avoir plus de motifs, plus de désirs, plus de moyens de fermer les plaies de la France !

Les Français n'ont-ils pas essayé assez longtemps le sang des Capets? Ils savent par une expérience de huit siècles que ce sang est doux ; pourquoi changer ? Le chef de cette grande famille s'est montré dans sa déclaration, loyal, généreux, profondément pénétré des vérités religieuses : personne ne lui dispute beaucoup d'esprit naturel et beaucoup de connaissances acquises. Il fut un temps, peut-être, où il était bon que le roi ne sût pas l'orthographe; mais dans ce siècle, où l'on croit aux livres, un roi lettré est un avantage. Ce qui est plus important, c'est qu'on ne peut lui supposer aucune de ces idées exagérées capables d'alarmer les Français. Qui pourrait oublier qu'il déplût à Coblentz? C'est un grand titre pour lui. Dans sa déclaration, il a prononcé le mot de *liberté*; et si quelqu'un objecte que ce mot est placé dans l'ombre, on peut lui répondre qu'un roi ne doit point parler le langage des révolutions. Un discours solennel qu'il adresse à son peuple, doit se distinguer par une certaine sobriété de projets et d'expressions qui n'ait rien de commun avec la précipitation d'un particulier systématique. Lorsque le roi de France a dit : *Que la constitution française soumet les lois à des formes qu'elle a consacrées, et le souverain lui-même à l'observation des lois, afin de prémunir la sagesse du législateur*

(1) Tit. Liv. XXI

contre les piéges de la séduction, et de défendre la liberté *des sujets contre les abus de l'autorité*, il a tout dit, puisqu'il a promis la *liberté par la constitution*. Le roi ne doit point parler comme un orateur de la tribune parisienne. S'il a découvert qu'on a tort de parler de la liberté comme de quelque chose d'absolu, qu'elle est au contraire quelque chose susceptible de plus et de moins ; et que l'art du législateur n'est pas de rendre le peuple *libre*, mais *assez libre*, il a découvert une grande vérité, et il faut le louer de sa retenue au lieu de le blâmer. Un célèbre Romain, au moment où il rendait la liberté au peuple le plus fait pour elle, et le plus anciennement libre, disait à ce peuple : *Libertate modicè utendum* (1). Qu'eût-il dit à des Français ? Sûrement le roi, en parlant sobrement de la liberté, pensait moins à ses intérêts qu'à ceux des Français.

La constitution, dit encore le roi, *prescrit des conditions à l'établissement des impôts, afin d'assurer le peuple que les tributs qu'il paye sont nécessaires au salut de l'état*. Le roi n'a donc pas le droit d'imposer arbitrairement, et cet aveu seul exclut le despotisme.

Elle confie aux premiers corps de magistrature le dépôt des lois, afin qu'ils veillent à leur exécution, et qu'ils [illegible]*rent la religion du monarque si elle était trompée.*

[illegible]dépôt des lois remis aux mains des magistrats [illegible]là le droit de remontrance consacré. Or,

partout où un corps de grands magistrats héréditaires, ou au moins inamovibles, ont, par la constitution, le droit d'avertir le monarque, d'éclairer sa religion et de se plaindre des abus, il n'y a point de despotisme.

Elle met les lois fondamentales sous la sauvegarde du roi et des trois ordres, afin de prévenir les révolutions, la plus grande des calamités qui puissent affliger les peuples.

Il y a donc une constitution, puisque la constitution n'est que le recueil des lois fondamentales ; et le roi ne peut toucher à ces lois. S'il l'entreprenait, les trois ordres auraient sûr lui le *veto*, comme chacun d'eux l'a sur les deux autres.

Et l'on se tromperait assurément, si l'on accusait le roi d'avoir parlé trop vaguement ; car ce vague est précisément la preuve d'une haute sagesse. Le roi aurait fait très-imprudemment, s'il avait posé des bornes qui l'auraient empêché d'avancer ou de reculer : en se réservant une certaine latitude d'exécution, il était un inspiré. Les Français en conviendront un jour : ils avoueront que le roi a promis tout ce qu'il pouvait promettre.

Charles II se trouva-t-il bien d'avoir adhéré aux propositions des Ecossais ? On lui disait, comme on a dit à Louis XVIII : « Il faut s'accommoder au temps ; il faut « plier : *C'est une folie de sacrifier une couronne pour « sauver la hiérarchie.* » Il le crut, et il fit très-mal. Le roi de France est plus sage : comment les Français s'obstinent-ils à ne pas lui rendre justice ?

Si ce prince avait fait la folie de proposer aux Fran-

çais une nouvelle constitution, c'est alors qu'on aurait pu l'accuser de donner dans un vague perfide ; car dans le fait il n'aurait rien dit : s'il avait proposé son propre ouvrage, il n'y aurait eu qu'un cri contre lui, et ce cri eût été fondé. De quel droit, en effet, se serait-il fait obéir, dès qu'il abandonnait les lois antiques ? L'arbitraire n'est-il pas un domaine commun, auquel tout le monde a un droit égal ? Il n'y a pas de jeune homme en France qui n'eût montré les défauts du nouvel ouvrage et proposé des corrections. Qu'on examine bien la chose, et l'on verra que le roi, dès qu'il aurait abandonné l'ancienne constitution, n'avait plus qu'une chose à dire : *Je ferai ce qu'on voudra*. C'est à cette phrase indécente et absurde que se seraient réduits les plus beaux discours du roi, traduits en langage clair. Y pense-t-on sérieusement, lorsqu'on blâme le roi de n'avoir pas proposé aux Français une nouvelle révolution ? Depuis que l'insurrection a commencé les malheurs épouvantables de sa famille, il a vu trois constitutions, acceptées, jurées, consacrées solennellement. Les deux premières n'ont duré qu'un instant, et la troisième n'existe que de nom. Le roi devait-il en proposer cinq ou six à ses sujets pour leur laisser le choix? Certes ! les trois essais leur coûtent assez cher, pour que nul homme sensé ne s'avisât de leur en proposer un autre. Mais cette nouvelle proposition, qui serait une folie de la part d'un particulier, serait, de la part du roi, une folie et un forfait.

De quelque manière qu'il s'y fût pris, le roi ne pouvait contenter tout le monde. Il y avait des inconvénients à ne publier aucune déclaration ; il y en avait à la publier

telle qu'il l'a faite; il y en avait à la faire autrement. Dans le doute, il a bien fait de s'en tenir aux principes, et de ne choquer que les passions et les préjugés, en disant que la *constitution française serait pour lui l'arche d'alliance.*

Si les Français examinent de sang-froid cette déclaration, je suis fort trompé s'ils n'y trouvent de quoi respecter le roi. Dans les circonstances terribles où il s'est trouvé, rien n'était plus séduisant que la tentation de transiger avec les principes pour reconquérir le trône. Tant de gens ont dit et tant de gens croyaient que le roi se perdait en s'obstinant aux vieilles idées ! Il paraissait si naturel d'écouter des propositions d'accommodement ! il était surtout si aisé d'accéder à ces propositions, en conservant l'arrière-pensée de revenir à l'ancienne prérogative, sans manquer à la loyauté, et en s'appuyant uniquement sur la force des choses, qu'il y a beaucoup de franchise, beaucoup de noblesse, beaucoup de courage à dire aux Français : « Je ne puis vous rendre heu-
« reux ; je ne dois régner que par la constitution : je ne
« toucherai point à l'arche du Seigneur ; j'attends que
« vous ayez conçu cette vérité si simple, si évidente, et
« que vous vous obstinez cependant à repousser ; c'est-
« à-dire, *qu'avec la même constitution, je puis vous*
« *donner un régime tout différent.* »

Oh ! que le roi s'est montré sage, lorsqu'en disant aux Français : *Que leur antique et sage constitution était pour lui l'arche sainte, et qu'il lui était défendu d'y porter une main téméraire ;* il ajoute cependant : *Qu'il veut lui rendre toute sa pureté que le temps avait corrompue, et toute*

sa vigueur que le temps avait affaiblie. Encore une fois, ces mots sont inspirés ; car on y lit clairement ce qui est au pouvoir de l'homme, séparé de ce qui n'appartient qu'à Dieu. Il n'y a pas dans cette déclaration, trop peu méditée, un seul mot qui ne doive recommander le roi aux Français.

Il serait à désirer que cette nation impétueuse, qui ne sait revenir à la vérité qu'après avoir épuisé l'erreur, voulût enfin apercevoir une vérité bien palpable : c'est qu'elle est dupe et victime d'un petit nombre d'hommes qui se placent entre elle et son légitime souverain, dont elle ne peut attendre que des bienfaits. Mettons les choses au pis. *Le roi laissera tomber le glaive de la justice sur quelques parricides ; il punira par des humiliations quelques nobles qui ont déplu :* eh ! que t'importe à toi, bon laboureur, artisan laborieux, citoyen paisible, qui que tu sois, à qui le ciel a donné l'obscurité et le bonheur? Songe donc que tu formes, avec tes semblables, presque toute la nation ; et que le peuple entier ne souffre tous les maux de l'anarchie que parce qu'une poignée de misérables lui fait peur de son roi dont elle a peur.

Jamais peuple n'aura laissé échapper une plus belle occasion, s'il continue à rejeter son roi, puisqu'il s'expose à être dominé par force, au lieu de couronner lui-même son souverain légitime. Quel mérite il aurait auprès de ce prince ! par quels efforts de zèle et d'amour le roi tâcherait de récompenser la fidélité de son peuple ! Toujours le vœu national serait devant ses yeux pour l'animer aux grandes entreprises, aux travaux obstinés

que la régénération de la France exige de son chef, et tous les moments de sa vie seraient consacrés au bonheur des Français.

Mais s'ils s'obstinent à repousser leur roi, savent-ils quel sera leur sort ? Les Français sont aujourd'hui assez mûris par le malheur pour entendre une vérité dure : c'est qu'au milieu des accès de leur liberté fanatique, l'observateur froid est souvent tenté de s'écrier, comme Tibère : *O homines ad servitutem natos !* Il y a, comme on sait, plusieurs espèces de courage, et sûrement le Français ne les possède pas toujours. Intrépide devant l'ennemi, il ne l'est pas devant l'autorité, même la plus injuste. Rien n'égale la patience de ce peuple qui se dit *libre*. En cinq ans, on lui a fait accepter trois constitutions et le gouvernement révolutionnaire. Les tyrans se succèdent, et toujours le peuple obéit. Jamais on n'a vu réussir un seul de ses efforts pour se tirer de sa nullité. Ses maîtres sont allés jusqu'à le foudroyer en se moquant de lui. Ils lui ont dit : *Vous croyez ne pas vouloir cette loi, mais soyez sûrs que vous la voulez. Si vous osez la refuser, nous tirerons sur vous à mitraille pour vous punir de ne vouloir pas ce que vous voulez.* — Et ils l'ont fait.

Il n'a tenu à rien que la nation française ne soit encore sous le joug affreux de Robespierre. Certes ! elle peut bien se *féliciter*, mais non se *glorifier* d'avoir échappé à cette tyrannie ; et je ne sais si les jours de sa servitude furent plus honteux pour elle que celui de son affranchissement.

L'histoire du neuf thermidor n'est pas longue : *Quelques scélérats firent périr quelques scélérats.*

Sans cette brouillerie de famille, les Français gémiraient encore sous le sceptre du comité de salut public.

Et qui sait encore à quoi ils sont réservés? Ils ont donné de telles preuves de patience, qu'il n'est aucun genre de dégradation qu'ils ne puissent craindre. Grande leçon, je ne dis pas pour le peuple français qui, plus que tous les peuples du monde, acceptera toujours ses maîtres et ne les choisira jamais, mais pour le petit nombre de bons Français que les circonstances rendront influents, de ne rien négliger pour arracher la nation à ces fluctuations avilissantes, en la jetant dans les bras de son roi. Il est homme sans doute, mais a-t-elle donc l'espérance d'être gouvernée par un ange? Il est homme, mais aujourd'hui on est sûr qu'il le sait, et c'est beaucoup. Si le vœu des Français le replaçait sur le trône de ses pères, il épouserait sa nation, qui trouverait tout en lui : bonté, justice, amour, reconnaissance, et des talents incontestables, mûris à l'école sévère du malheur (1).

Les Français ont paru faire peu d'attention aux paroles de paix qu'il leur a adressées. Ils n'ont pas loué sa déclaration, ils l'ont critiquée même, et probablement ils l'ont oubliée ; mais un jour ils lui rendront justice : un jour la postérité nommera cette pièce comme un modèle de sagesse, de franchise et de style royal.

Le devoir de tout bon Français, en ce moment, est de

---

(1) Je renvoie au chapitre X l'article intéressant de l'amnistie.

travailler sans relâche à diriger l'opinion publique en faveur du roi, et de présenter tous ses actes quelconques sous un aspect favorable. C'est ici que les royalistes doivent s'examiner avec la dernière sévérité, et ne se faire aucune illusion. Je ne suis pas Français, j'ignore toutes les intrigues, je ne connais personne. Mais je suppose qu'un royaliste français dise : « Je suis prêt à verser « mon sang pour le roi : cependant, sans déroger à la « fidélité que je lui dois, je ne puis m'empêcher de « blâmer, etc. » Je réponds à cet homme ce que sa conscience lui dira sans doute plus haut que moi : *Vous mentez au monde et à vous-même ; si vous étiez capable de sacrifier votre vie au roi, vous lui sacrifieriez vos préjugés. D'ailleurs, il n'a pas besoin de votre vie, mais bien de votre prudence, de votre zèle mesuré, de votre dévouement passif, de votre indulgence même* (pour faire toutes les suppositions) ; *gardez votre vie dont il n'a que faire dans ce moment, et rendez-lui les services dont il a besoin : croyez-vous que les plus héroïques soient ceux qui retentissent dans les gazettes ? Les plus obscurs au contraire peuvent être les plus efficaces et les plus sublimes. Il ne s'agit point ici des intérêts de votre orgueil ; contentez votre conscience et celui qui vous l'a donnée.*

Comme ces fils qu'un enfant romprait en se jouant, formeront cependant par leur réunion le câble qui doit supporter l'ancre d'un vaisseau de haut bord, une foule de critiques insignifiantes peuvent créer une armée formidable. Combien ne peut-on pas rendre de services au roi de France, en combattant ces préjugés qui s'établissent on ne sait comment, et qui durent on ne sait pour-

quoi ! Des hommes qui croient avoir raison, n'ont-ils pas reproché au roi son inaction ? D'autres ne l'ont-ils pas comparé fièrement à Henry IV, en observant que, pour conquérir sa couronne, ce grand prince put bien trouver d'autres armes que des intrigues et des déclarations ? Mais, puisqu'on est en train d'avoir de l'esprit, pourquoi ne reproche-t-on pas au roi de n'avoir pas conquis l'Allemagne et l'Italie comme Charlemagne, pour y vivre noblement, en attendant que les Français veuillent bien entendre raison.

Quant au parti plus ou moins nombreux qui jette les hauts cris contre la monarchie et le monarque, tout n'est pas haine, à beaucoup près, dans le sentiment qui l'anime, et il semble que ce sentiment composé vaut la peine d'être analysé.

Il n'y a pas d'homme d'esprit en France qui ne se méprise plus ou moins. L'ignominie nationale pèse sur sur tous les cœurs (car jamais peuple ne fut méprisé par des maîtres plus méprisables) ; on a donc besoin de se consoler, et les bons citoyens le font à leur manière. Mais l'homme vil et corrompu, étranger à toutes les idées élevées, se venge de son abjection passée et présente, en contemplant avec cette volupté ineffable qui n'est connue que de la bassesse, le spectacle de la grandeur humiliée. Pour se relever à ses propres yeux, il les tourne sur le roi de France, et il est content de sa taille en se comparant à ce colosse renversé. Insensiblement, par un tour de force de son imagination déréglée, il parvient à regarder cette grande chute comme son ouvrage ; il s'investit à lui seul de toute la puissance de la

république ; il apostrophe le roi ; il l'appelle fièrement *un prétendu Louis XVIII* ; et décochant sur la monarchie ses feuilles furibondes, s'il parvient à faire peur à quelques *chouans*, il s'élève comme un héros de la Fontaine : *Je suis donc un foudre de guerre.*

Il faut aussi tenir compte de la peur qui hurle contre le roi, de peur que son retour ne fasse tirer un coup de fusil de plus.

Peuple français, ne te laisse point séduire par des sophismes de l'intérêt particulier, de la vanité ou de la poltronnerie. N'écoute pas les raisonneurs : on ne raisonne que trop en France, et *le raisonnement en bannit la raison.* Livre-toi sans crainte et sans réserve à l'instinct infaillible de ta conscience. Veux-tu te relever à tes propres yeux ? veux-tu acquérir le droit de t'estimer ? veux-tu faire un acte de souverain ?... Rappelle ton souverain.

Parfaitement étranger à la France, que je n'ai jamais vue, et ne pouvant rien attendre de son roi, que je ne connaîtrai jamais, si j'avance des erreurs, les Français peuvent au moins les lire sans colère, comme des erreurs entièrement désintéressées.

Mais que sommes-nous, faibles et aveugles humains ! et qu'est-ce que cette lumière tremblotante que nous appelons *Raison ?* Quand nous avons réuni toutes les probabilités, interrogé l'histoire, discuté tous les doutes et tous les intérêts, nous pouvons encore n'embrasser qu'une nue trompeuse au lieu de la vérité. Quel décret a-t-il prononcé ce grand Etre devant qui il n'y a rien de grand ; quels décrets a-t-il prononcés sur le roi, sur sa

dynastie, sur sa famille, sur la France et sur l'Europe? Où et quand finira l'ébranlement, et par combien de malheurs devons-nous encore acheter la tranquillité? Est-ce pour détruire qu'il a renversé, ou bien ses rigueurs sont-elles sans retour? Hélas! un nuage sombre couvre l'avenir, et nul œil ne peut percer ces ténèbres. Cependant tout annonce que l'ordre de choses établi en France ne peut durer, et que l'invincible nature doit ramener la monarchie. Soit donc que nos vœux s'accomplissent, soit que l'inexorable Providence en ait décidé autrement, il est curieux et même utile de rechercher, en ne perdant jamais de vue l'histoire et la nature de l'homme, comment s'opèrent ces grands changements, et quel rôle pourra jouer la multitude dans un événement dont la date seule paraît douteuse.

CHAPITRE IX.

Comment se fera la contre-révolution, si elle arrive?

En formant des hypothèses sur la contre-révolution, on commet trop souvent la faute de raisonner comme si cette contre-révolution devait être et ne pouvait être que le résultat d'une délibération populaire. *Le peuple craint*, dit-on ; *le peuple veut, le peuple ne consentira jamais ; il ne convient pas au peuple, etc.* Quelle pitié ! le peuple n'est pour rien dans les révolutions, ou du moins il n'y entre que comme instrument passif. Quatre ou cinq personnes, peut-être, donneront un roi à la France. Des lettres de Paris annonceront aux provinces que la France a un roi, et les provinces crieront : *Vive le roi !* A Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine, peut-être, apprendront, en s'éveillant, qu'ils ont un roi. *Est-il possible*, s'écrieront-ils, *voilà qui est d'une singularité rare ! Qui sait par quelle porte il entrera ? Il sera bon, peut-être, de louer des fenêtres d'avance, car on s'étouffera.* Le peuple, si la monarchie se rétablit, n'en décrètera pas plus le rétablissement qu'il n'en décréta la destruction ou l'établissement du gouvernement révolutionnaire.

Je supplie qu'on veuille bien appuyer sur ces réflexions, et je les recommande surtout à ceux qui croient

la révolution impossible, parce qu'il y a trop de Français attachés à la république, et qu'un changement ferait souffrir trop de monde. *Scilicet is superis labor est !* On peut certainement disputer la majorité à la république ; mais qu'elle l'ait ou qu'elle ne l'ait pas, c'est ce qui n'importe point du tout : l'enthousiasme et le fanatisme ne sont point des états durables. Ce degré d'éréthisme fatigue bientôt la nature humaine ; en sorte qu'à supposer même qu'un peuple, et surtout le peuple français, puisse vouloir une chose longtemps, il est sûr au moins qu'il ne saurait la vouloir longtemps avec passion. Au contraire, l'accès d'une fièvre l'ayant lassé, l'abattement, l'apathie, l'indifférence, succèdent toujours aux grands efforts de l'enthousiasme. C'est le cas où se trouve la France qui ne désire plus rien avec passion, excepté le repos. Quand on supposerait donc que la république a la majorité en France (ce qui est indubitablement faux), qu'importe ? Lorsque le roi se présentera, sûrement on ne comptera pas les voix, et personne ne remuera ; d'abord par la raison que celui même qui préfère la république à la monarchie, préfère cependant le repos à la république ; et encore parce que les volontés contraires à la royauté ne pourront se réunir.

En politique, comme en mécanique, les théories trompent, si l'on ne prend en considération les différentes qualités des matériaux qui forment *les machines.* Au premier coup d'œil, par exemple, cette proposition paraît vraie : *Le consentement préalable des Français est nécessaire au rétablissement de la monarchie.* Cependant

rien n'est plus faux. Sortons des théories, et représentons-nous des faits.

Un courrier arrivé à Bordeaux, à Nantes, à Lyon, etc., apporte la nouvelle que *le roi est reconnu à Paris*; *qu'une faction quelconque* (qu'on nomme ou qu'on ne nomme pas) *s'est emparée de l'autorité, et a déclaré qu'elle ne la possède qu'au nom du roi: qu'on a dépêché un courrier au souverain, qui est attendu incessamment, et que de toutes parts on arbore la cocarde blanche.* La renommée s'empare de ces nouvelles, et les charge de mille circonstances imposantes. Que fera-t-on? pour donner plus beau jeu à la république, je lui accorde la majorité, et même un corps de troupes républicaines. Ces troupes prendront, peut-être, dans le premier moment, une attitude mutine; mais ce jour-là même elles voudront dîner, et commenceront à se détacher de la puissance qui ne paye plus. Chaque officier qui ne jouit d'aucune considération, et qui le sent très-bien, quoi qu'on dise, voit tout aussi clairement, que le premier qui criera: *Vive le roi,* sera un grand personnage: l'amour-propre lui dessine, d'un crayon séduisant, l'image d'un général des armées de *Sa Majesté très-chrétienne*, brillant des signes honorifiques, et regardant du haut de sa grandeur ces hommes qui le mandaient naguère à la barre de la municipalité. Ces idées sont si simples, si naturelles, qu'elles ne peuvent échapper à personne: chaque officier le sent; d'où il suit qu'ils sont tous suspects les uns pour les autres. La crainte et la défiance produisent la délibération et la froideur. Le soldat, qui n'est pas électrisé par son officier, est encore plus dé-

couragé : le lien de la discipline reçoit ce coup inexplicable, ce coup magique qui le relâche subitement. L'un tourne les yeux vers le payeur royal qui s'avance ; l'autre profite de l'instant pour rejoindre sa famille : on ne sait ni commander ni obéir ; il n'y a plus d'ensemble.

C'est bien autre chose parmi les citadins : on va, on vient, on se heurte, on s'interroge : chacun redoute celui dont il aurait besoin ; le doute consume les heures, et les minutes sont décisives : partout l'audace rencontre la prudence ; le vieillard manque de détermination, et le jeune homme de conseil : d'un côté sont des périls terribles, de l'autre une amnistie certaine et des grâces probables. Où sont d'ailleurs les moyens de résister ? où sont les chefs ? à qui se fier ? Il n'y a pas de danger dans le repos, et le moindre mouvement peut être une faute irrémissible : il faut attendre. On attend ; mais le lendemain on reçoit l'avis qu'une telle ville de guerre a ouvert ses portes ; raison de plus pour ne rien précipiter. Bientôt on apprend que la nouvelle était fausse ; mais deux autres villes, qui l'ont crue vraie, ont donné l'exemple, en croyant le recevoir ; elles viennent de se soumettre, et déterminent la première, qui n'y songeait pas. Le gouverneur de cette place a présenté au roi les clefs de *sa bonne ville de*..... C'est le premier officier qui a eu l'honneur de le recevoir dans une citadelle de son royaume. Le roi l'a créé, sur la porte, maréchal de France ; un brevet immortel a couvert son écusson *de fleurs de lis sans nombre* ; son nom est à jamais le plus beau de la France. A chaque minute, le mouvement royaliste se renforce ; bientôt il devient irrésistible.

VIVE LE ROI ! s'écrient l'amour et la fidélité, au comble de la joie : VIVE LE ROI ! répond l'hypocrite républicain, au comble de la terreur. Qu'importe? il n'y a qu'un cri. — Et le roi est sacré.

Citoyens ! voilà comment se font les contre-révolutions. Dieu, s'étant réservé la formation des souverainetés, nous en avertit en ne confiant jamais à la multitude le choix de ses maîtres. Il ne l'emploie, dans ces grands mouvements qui décident le sort des empires, que comme un instrument passif. Jamais elle n'obtient ce qu'elle veut : toujours elle accepte, jamais elle ne choisit. On peut même remarquer une *affectation* de la Providence (qu'on me permette cette expression), c'est que les efforts du peuple, pour atteindre un objet, sont précisément le moyen qu'elle emploie pour l'en éloigner. Ainsi, le peuple romain se donna des maîtres en croyant combattre l'aristocratie à la suite de César. C'est l'image de toutes les insurrections populaires. Dans la révolution française, le peuple a constamment été enchaîné, outragé, ruiné, mutilé par toutes les factions ; et les factions, à leur tour, jouet les unes des autres, ont constamment dérivé, malgré tous leurs efforts, pour se briser enfin sur l'écueil qui les attendait.

Que si l'on veut savoir le résultat probable de la révolution française, il suffit d'examiner en quoi toutes ont voulu l'avilissement, la destruction même du christianisme universel et de la monarchie ; *d'où il suit* que tous leurs efforts n'aboutiront qu'à l'exaltation du christianisme et de la monarchie.

Tous les hommes qui ont écrit ou médité l'histoire,

ont admiré cette force secrète qui se joue des conseils humains. Il était des nôtres ce grand capitaine de l'antiquité, qui l'honorait comme une puissance intelligente et libre, et qui n'entreprenait rien sans se recommander à elle (1).

Mais c'est surtout dans l'établissement et le renversement des souverainetés que l'action de la Providence brille de la manière la plus frappante. Non-seulement les peuples en masse n'entrent dans ces grands mouvements que comme le bois et les cordages employés par un machiniste ; mais leurs chefs même ne sont tels que pour les yeux étrangers : dans le fait, ils sont dominés comme ils dominent le peuple. Ces hommes, qui, pris ensemble, semblent les tyrans de la multitude, sont eux-mêmes tyrannisés par deux ou trois hommes, qui le sont par un seul. Et si cet individu unique pouvait et voulait dire son secret, on verrait qu'il ne sait pas lui-même comment il a saisi le pouvoir : que son influence est un plus grand mystère pour lui que pour les autres, et que des circonstances, qu'il n'a pu ni prévoir ni amener, ont tout fait pour lui ou sans lui.

Qui eût dit au fier Henri VI qu'une servante de cabaret lui arracherait le sceptre de la France ? Les explications niaises qu'on a données de ce grand évènement ne le

---

(1) *Nihil rerum humanarum sine Deorum numine geri putabat Timoleon ; itaque suæ domi sacellum* Αὐτοματίας *constituerat, idque sanctissimè colebat.* Corn. Nep. Vit. Timol. cap. IV.

dépouillent point de son merveilleux ; et quoiqu'il ait été déshonoré deux fois, d'abord par l'absence et ensuite par la prostitution du talent, il n'est pas moins demeuré le seul sujet de l'histoire de France véritablement digne de la muse épique.

Croit-on que le *bras*, qui se servit jadis d'un si faible instrument, *soit raccourci* ; et que le suprême ordonnateur des empires prenne l'avis des Français pour leur donner un roi ? Non : il choisira encore, comme il l'a toujours fait, *ce qu'il y a de plus faible pour confondre ce qu'il y a de plus fort.* Il n'a pas besoin des légions étrangères, il n'a pas besoin de la *coalition* ; et comme il a maintenu l'intégrité de la France, malgré les conseils et la force de tant de princes, *qui sont devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas*, quand le moment sera venu, il rétablira la monarchie française malgré ses ennemis ; il chassera ces insectes bruyants *pulveris exigui jactu :* le roi viendra, verra et vaincra.

Alors on s'étonnera de la profonde nullité de ces hommes qui paraissaient si puissants. Aujourd'hui, il appartient aux sages de prévenir ce jugement, et d'être sûrs, avant que l'expérience l'ait prouvé, que les dominateurs de la France ne possèdent qu'un pouvoir factice et passager, dont l'excès même prouve le néant ; *qu'ils n'ont été ni plantés, ni semés ; que leur tronc n'a point jeté de racines dans la terre, et qu'un souffle les emportera comme la paille* (1).

---

(1) Isaïe, XL, 24.

C'est donc bien en vain que tant d'écrivains insistent sur les inconvénients du rétablissement de la monarchie ; c'est en vain qu'ils effraient les Français sur les suites d'une contre-révolution ; et lorsqu'ils concluent, de ces inconvénients, que les Français, qui les redoutent, ne souffriront jamais le rétablissement de la monarchie, ils concluent très-mal ; car les Français ne délibèreront point, et c'est peut-être de la main d'une femmelette qu'ils recevront un roi.

Nulle nation ne peut se donner un gouvernement : seulement, lorsque tel ou tel droit existe dans sa constitution (1), et que ce droit est méconnu ou comprimé, quelques hommes, aidés de quelques circonstances, peuvent écarter les obstacles et faire reconnaître les droits du peuple : le pouvoir humain ne s'étend pas au delà.

Au reste, quoique la Providence ne s'embarrasse nullement de ce qu'il en doit coûter aux Français pour avoir un roi, il n'est pas moins très-important d'observer qu'il y a certainement erreur ou mauvaise foi de la part des écrivains qui font peur aux Français des maux qu'entraînerait le rétablissement de la monarchie.

---

(1) J'entends sa constitution *naturelle ;* car sa constitution *écrite* n'est que du papier.

CHAPITRE X.

Des prétendus dangers d'une contre-révolution.

§ 1er. — *Considérations générales.*

C'est un sophisme très-ordinaire à cette époque, d'insister sur les dangers d'une contre-révolution, pour établir qu'il ne faut pas en revenir à la monarchie.

Un grand nombre d'ouvrages destinés à persuader aux Français de s'en tenir à la république, ne sont qu'un développement de cette idée. Les auteurs de ces ouvrages appuient sur les maux inséparables des révolutions ; puis, observant que la monarchie ne peut se rétablir en France sans une nouvelle révolution, ils en concluent qu'il faut maintenir la république.

Ce prodigieux sophisme, soit qu'il tire sa source de la peur ou de l'envie de tromper, mérite d'être soigneusement discuté.

Les mots engendrent presque toutes les erreurs. On s'est accoutumé à donner le nom de *contre-révolution* au mouvement quelconque qui doit tuer la révolution ; et parce que ce mouvement sera contraire à l'autre, on

en conclut qu'il sera du même genre. Il faudrait conclure tout le contraire.

Se persuaderait-on, par hasard, que le retour de la maladie à la santé est aussi pénible que le passage de la santé à la maladie ? et que la monarchie, renversée par des monstres, doit être rétablie par leurs semblables? Ah ! que ceux qui emploient ce sophisme lui rendent bien justice dans le fond de leur cœur ! Ils savent assez que les amis de la religion et de la monarchie ne sont capables d'aucun des excès dont leurs ennemis se sont souillés ; ils savent assez qu'en mettant tout au pis, et en tenant compte de toutes les faiblesses de l'humanité, le parti opprimé renferme mille fois plus de vertus que celui des oppresseurs ! Ils savent assez que le premier ne sait ni se défendre ni se venger : souvent même ils se sont moqués de lui assez haut sur ce sujet.

Pour faire la révolution française, il a fallu renverser la religion, outrager la morale, violer toutes les propriétés, et commettre tous les crimes : pour cette œuvre diabolique, il a fallu employer un tel nombre d'hommes vicieux, que jamais peut-être autant de vices n'ont agi ensemble pour opérer un mal quelconque. Au contraire, pour rétablir l'ordre, le roi convoquera toutes les vertus : il le voudra, sans doute ; mais, par la nature même des choses, il y sera forcé. Son intérêt le plus pressant sera d'allier la justice à la miséricorde ; les hommes estimables viendront d'eux-mêmes se placer aux postes où ils peuvent être utiles ; et la religion, prêtant son sceptre à la politique, lui donnera les forces qu'elle ne peut tenir que de cette sœur auguste.

Je ne doute pas qu'une foule d'hommes ne demandent qu'on leur montre le fondement de ces magnifiques espérances ; mais croit-on donc que le monde politique marche au hasard, et qu'il ne soit pas organisé, dirigé, animé par cette même sagesse qui brille dans le monde physique ? Les mains coupables qui renversent un état opèrent nécessairement des déchirements douloureux ; car nul agent libre ne peut contrarier les plans du Créateur, sans attirer, dans la sphère de son activité, des maux proportionnés à la grandeur de l'attentat ; et cette loi appartient plus à la bonté du grand Être qu'à sa justice.

Mais, lorsque l'homme travaille pour rétablir l'ordre, il s'associe avec l'auteur de l'ordre, il est favorisé par la *nature*, c'est-à-dire, par l'ensemble des causes secondes, qui sont les ministres de la Divinité. Son action a quelque chose de divin ; elle est tout à la fois douce et impérieuse ; elle ne force rien, et rien ne lui résiste : en disposant, elle rassainit : à mesure qu'elle opère, on voit cesser cette inquiétude, cette agitation pénible, qui est l'effet et le signe du désordre : comme, sous la main du chirurgien habile, le corps animal luxé est averti du replacement par la cessation de la douleur.

Français, c'est au bruit des chants infernaux, des blasphèmes de l'athéisme, des cris de mort et des longs gémissements de l'innocence égorgée, c'est à la lueur des incendies, sur les débris du trône et des autels, arrosés par le sang du meilleur des rois et par celui d'une foule innombrable d'autres victimes ; c'est au mépris des mœurs et de la foi publique, c'est au milieu

de tous les forfaits, que vos séducteurs et vos tyrans ont fondé ce qu'ils appellent *votre liberté*.

C'est au nom du Dieu TRÈS-GRAND ET TRÈS-BON, à la suite des hommes qu'il aime et qu'il inspire, et sous l'influence de son pouvoir créateur, que vous reviendrez à votre ancienne constitution, et qu'un roi vous donnera la seule chose que vous deviez désirer sagement, *la liberté par le monarque*.

Par quel déplorable aveuglement vous obstinez-vous à lutter péniblement contre cette puissance qui annule tous vos efforts pour vous avertir de sa présence ? Vous n'êtes impuissants que parce que vous avez osé vous séparer d'elle, et même la contrarier : du moment où vous agirez de concert avec elle, vous participerez en quelque manière à sa nature ; tous les obstacles s'aplaniront devant vous, et vous rirez des craintes puériles qui vous agitent aujourd'hui. Toutes les pièces de la machine politique ayant une tendance naturelle vers la place qui leur est assignée, cette tendance, qui est divine, favorisera tous les efforts du roi ; et l'ordre étant l'élément naturel de l'homme, vous y trouverez le bonheur que vous cherchez vainement dans le désordre. La révolution vous a fait souffrir, parce qu'elle fut l'ouvrage de tous les vices, et que les vices sont très-justement les bourreaux de l'homme. Par la raison contraire, le retour à la monarchie, loin de produire les maux que vous craignez pour l'avenir, fera cesser ceux qui vous consument aujourd'hui ; tous vos efforts seront positifs ; vous ne détruirez que la destruction.

Détrompez-vous une fois de ces doctrines désolantes,

qui ont déshonoré notre siècle et perdu la France. Déjà vous avez appris à connaître les prédicateurs de ces dogmes funestes ; mais l'impression qu'ils ont faite sur vous n'est pas effacée. Dans tous vos plans de création et de restauration, vous n'oubliez que Dieu ; ils vous ont séparés de lui : ce n'est plus que par un effort de raisonnement que vous élevez vos pensées jusqu'à la source intarissable de toute existence. Vous ne voulez voir que l'homme ; son action si faible, si dépendante, si circonscrite ; sa volonté si corrompue, si flottante : et l'existence d'une cause supérieure n'est pour vous qu'une théorie. Cependant elle vous presse, elle vous environne : vous la touchez, et l'univers entier l'annonce. Quand on vous dit que sans elle vous ne serez forts que pour détruire, ce n'est point une vaine théorie qu'on vous débite, c'est une vérité pratique fondée sur l'expérience de tous les siècles, et sur la connaissance de la nature humaine. Ouvrez l'histoire, vous ne verrez pas une création politique ; que dis-je ! vous ne verrez pas une institution quelconque, pour peu qu'elle ait de force et de durée, qui ne repose sur une idée divine ; de quelque nature qu'elle soit, n'importe : car il n'est point de système religieux entièrement faux. Ne nous parlez donc plus des difficultés et des malheurs qui vous alarment sur les suites de ce que vous appelez *contre-révolution*. Tous les malheurs que vous avez éprouvés viennent de vous ; pourquoi n'auriez-vous pas été blessés par les ruines de l'édifice que vous avez renversé sur vous-mêmes ? La reconstruction est un autre ordre de choses ; rentrez seulement dans la

voie qui peut vous y conduire. Ce n'est pas par le chemin du néant que vous arriverez à la création.

Oh ! qu'ils sont coupables ces écrivains trompeurs ou pusillanimes, qui se permettent d'effrayer le peuple de ce vain épouvantail qu'on appelle *contre-révolution !* qui, tout en convenant que la révolution fut un fléau épouvantable, soutiennent cependant qu'il est impossible de revenir en arrière. Ne dirait-on pas que les maux de la révolution sont terminés, et que les Français sont arrivés au port? Le règne de Robespierre a tellement écrasé ce peuple, a tellement frappé son imagination, qu'il tient pour supportable et presque pour heureux tout état de choses où l'on n'égorge pas sans interruption. Durant la ferveur du terrorisme, les étrangers remarquaient que toutes les lettres de France qui racontaient les scènes affreuses de cette cruelle époque, finissaient par ces mots : *A présent on est tranquille,* c'est-à-dire *les bourreaux se reposent : ils reprennent des forces ; en attendant tout va bien.* Ce sentiment a survécu au régime infernal qui l'a produit. Le Français pétrifié par la terreur, et découragé par les erreurs de la politique étrangère, s'est renfermé dans un égoïsme qui ne lui permet plus de voir que lui-même, et le lieu et le moment où il existe : on assassine en cent endroits de la France ; n'importe, car ce n'est pas lui qu'on a pillé ou massacré : si c'est dans sa rue, à côté de chez lui qu'on ait commis quelqu'un de ces attentats ; qu'importe encore ? Le moment est passé ; *maintenant tout est tranquille* : il doublera ses verroux, et n'y pensera plus : en un mot, tout Français est suffisamment heureux le jour où on ne le tue pas.

Cependant les lois sont sans vigueur, le gouvernement reconnaît son impuissance pour les faire exécuter ; les crimes les plus infâmes se multiplient de toutes parts ; le démon révolutionnaire relève fièrement la tête ; la constitution n'est qu'une toile d'araignée, et le pouvoir se permet d'horribles attentats. Le mariage n'est qu'une prostitution légale ; il n'y a plus d'autorité paternelle, plus d'effroi pour le crime, plus d'asile pour l'indigence. Le hideux suicide dénonce au gouvernement le désespoir des malheureux qui l'accusent. Le peuple se démoralise de la manière la plus effrayante ; et l'abolition du culte, jointe à l'absence totale d'éducation publique, prépare à la France une génération dont l'idée seule fait frissonner.

Lâches optimistes ! voilà donc l'ordre de choses que vous craignez de voir changer ! Sortez, sortez de votre malheureuse léthargie ! au lieu de montrer au peuple les maux imaginaires qui doivent résulter d'un changement, employez vos talents à lui faire désirer la commotion douce et rassainissante, qui ramènera le roi sur son trône, et l'ordre dans la France.

Montrez-nous, hommes trop préoccupés, montrez-nous ces maux si terribles, dont on vous menace pour vous dégoûter de la monarchie ; ne voyez-vous pas que vos institutions républicaines n'ont point de racines, et qu'elles ne sont que *posées* sur votre sol, au lieu que les précédentes y étaient *plantées*. Il a fallu la hache pour renverser celles-ci ; les autres cèderont à un souffle et ne laisseront point de traces. Ce n'est pas tout à fait la même chose, sans doute, d'ôter à un président à

mortier sa dignité héréditaire qui était une propriété, ou de faire descendre de son siège un juge temporaire qui n'a point de dignité. La révolution a beaucoup fait souffrir, parce qu'elle a beaucoup détruit ; parce qu'elle a violé brusquement et durement toutes les propriétés, tous les préjugés et toutes les coutumes ; parce que toute tyrannie plébéienne étant, de sa nature, fougueuse, insultante, impitoyable, celle qui a opéré la révolution française a dû pousser ce caractère à l'excès, l'univers n'ayant jamais vu de tyrannie plus basse et plus absolue.

L'opinion est la fibre sensible de l'homme : on lui fait pousser les hauts cris quand on le blesse dans cet endroit ; c'est ce qui a rendu la révolution si douloureuse, parce qu'elle a foulé aux pieds toutes les grandeurs d'opinion. Or, quand le rétablissement de la monarchie causerait à un aussi grand nombre d'hommes les mêmes privations réelles, il y aurait toujours une différence immense, en ce qu'elle ne détruirait aucune dignité ; car il n'y a point de dignité en France, par la raison qu'il n'y a point de souveraineté.

Mais, à ne considérer même que les privations physiques, la différence ne serait pas moins frappante. La puissance usurpatrice immolait les innocents; le roi pardonnera aux coupables : l'une abolissait les propriétés légitimes; l'autre réfléchira sur les propriétés illégitimes. L'une a pris pour devise : *Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.* Après sept ans d'efforts elle n'a pu encore organiser une école primaire ou une fête champêtre : il n'est pas jusqu'à ses partisans qui ne se

moquent de ses lois, de ses emplois, de ses institutions, de ses fêtes, et même de ses habits. L'autre, bâtissant sur une base vraie, ne tâtonnera point : une force inconnue présidera à ses actes ; il n'agira que pour restaurer : or, toute action régulière ne tourmente que le mal.

C'est encore une grande erreur d'imaginer que le peuple ait quelque chose à perdre au rétablissement de la monarchie : car le peuple n'a gagné qu'en idée au bouleversement général : *Il a droit à toutes les places*, dit-on ; qu'importe ? Il s'agit de savoir ce qu'elles valent. Ces places, dont on fait tant de bruit et qu'on offre au peuple comme une grande conquête, ne sont rien dans le fait au tribunal de l'opinion ; l'état militaire même, honorable en France par-dessus tous les autres, a perdu son éclat : il n'a plus de grandeur d'opinion, et la paix l'abaissera encore. On menace les militaires du rétablissement de la monarchie, et personne n'y a plus d'intérêt qu'eux. Il n'y a rien de si évident que la nécessité où sera le roi de les maintenir à leur poste ; et il dépendra d'eux, plus tôt ou plus tard, de changer cette nécessité de politique en nécessité d'affection, de devoir et de reconnaissance. Par une combinaison extraordinaire de circonstances, il n'y a rien dans eux qui puisse choquer l'opinion la plus royaliste. Personne n'a droit de les mépriser, puisqu'ils ne combattent que pour la France : il n'y a entre eux et le roi aucune barrière de préjugés capable de gêner ses devoirs : il est Français avant tout. Qu'ils se souviennent de Jacques II, durant le combat de la *Hogue*, applaudissant, du bord de la mer,

à la valeur de ces Anglais qui achevaient de le détrôner: pourraient-ils douter que le roi ne soit fier de leur valeur, et ne les regarde dans son cœur comme les défenseurs de l'intégrité de son royaume? N'a-t-il pas applaudi publiquement à cette valeur, en regrettant (il le fallait bien) *qu'elle ne se déployât pas pour une meilleure cause?* N'a-t-il pas félicité les braves de l'armée de Condé *d'avoir vaincu des haines que l'artifice le plus profond travaillait depuis si longtemps à nourrir* (1)? Les militaires français, après leurs victoires, n'ont plus qu'un besoin : c'est que la souveraineté légitime vienne légitimer leur caractère ; maintenant on les craint et on les méprise. La plus profonde insouciance est le prix de leurs travaux, et leurs concitoyens sont les hommes de l'univers les plus indifférents aux triomphes de l'armée : ils vont souvent jusqu'à détester ces victoires qui nourrissent l'humeur guerrière de leurs maîtres. Le rétablissement de la monarchie donnera subitement aux militaires une haute place dans l'opinion ; les talents recueilleront sur leur route une dignité réelle, une illustration toujours croissante, qui sera la propriété des guerriers, et qu'ils transmettront à leurs enfants ; cette gloire pure, cet éclat tranquille, vaudront bien les mentions honorables, et l'ostracisme de l'oubli qui a succédé à l'échafaud.

---

(1) Lettre du roi au prince de Condé, du 3 janvier 1797, imprimée dans tous les papiers publics.

Si l'on envisage la question sous un point de vue plus général, on trouvera que la monarchie est, sans contredit, le gouvernement qui donne le plus de distinction à un plus grand nombre de personnes. La souveraineté, dans cette espèce de gouvernement, possède assez d'éclat pour en communiquer une partie, avec les gradations nécessaires, à une foule d'agents qu'elle distingue plus ou moins. Dans la république, la souveraineté n'est point palpable comme dans la monarchie ; c'est un être purement moral, et sa grandeur est incommunicable : aussi les emplois ne sont rien dans les républiques hors de la ville où réside le gouvernement ; et ils ne sont rien encore qu'en tant qu'ils sont occupés par des membres du gouvernement ; alors c'est l'homme qui honore l'homme : celui-ci ne brille point comme *agent*, mais comme *portion* du souverain.

On peut voir dans les provinces qui obéissent à des républiques, que les emplois (si l'on excepte ceux qui sont réservés aux membres du souverain) élèvent très-peu les hommes aux yeux de leurs semblables, et ne signifient presque rien dans l'opinion ; car la république, par sa nature, est le gouvernement qui donne le plus de droits au plus petit nombre d'hommes qu'on appelle *le souverain*, et qui en ôte le plus à tous les autres qu'on appelle les *sujets*.

Plus la république approchera de la démocratie pure, et plus l'observation sera frappante.

Qu'on se rappelle cette foule innombrable d'emplois (en faisant même abstraction de toutes les places abusives) que l'ancien gouvernement de France présentait

à l'ambition universelle. Le clergé séculier et régulier, l'épée, la robe, les finances, l'administration, etc., que de portes ouvertes à tous les talents et à tous les genres d'ambition ! Quelles gradations incalculables de distinctions personnelles ! De ce nombre infini de places, aucune n'était mise par le droit au-dessus des prétentions du simple citoyen (1) : il y en avait même une quantité énorme qui étaient des propriétés précieuses, qui faisaient réellement du propriétaire un *notable*, et qui n'appartenaient exclusivement qu'au tiers-état.

Que les premières places fussent de plus difficile abord au simple citoyen, c'était une chose très-raisonnable. Il y a trop de mouvement dans l'état, et pas assez de subordination, lorsque *tous* peuvent prétendre à *tout*. L'ordre exige qu'en général les emplois soient gradués comme l'état des citoyens, et que les talents, et quelquefois même la simple protection, abaissent les différentes classes. De cette manière, il y a émulation sans humiliation, et mouvement sans destruction ; la distinction attachée à un emploi n'est même produite, comme le mot le dit, que par la difficulté plus ou moins grande d'y parvenir.

Si l'on objecte que ces distinctions sont mauvaises, on change l'état de la question ; mais je dis : Si vos

---

(1) La fameuse loi qui excluait le tiers-état du service militaire, ne pouvait être exécutée ; c'était simplement une gaucherie ministérielle, dont la passion a parlé comme d'une loi fondamentale.

emplois n'élèvent point ceux qui les possèdent, ne vous vantez pas de les donner à tout le monde ; car vous ne donnerez rien. Si, au contraire, les emplois sont et doivent être des distinctions, je répète ce qu'aucun homme de bonne foi ne pourra me nier, que la monarchie est le gouvernement qui, par les seules charges, et indépendamment de la noblesse, *distingue* un plus grand nombre d'hommes du reste de leurs concitoyens.

Il ne faut pas être la dupe, d'ailleurs, de cette égalité idéale qui n'est que dans les mots. Le soldat qui a le privilège de parler à son officier avec un ton grossièrement familier, n'est pas pour cela son égal. L'aristocratie des places, qu'on ne pouvait apercevoir d'abord dans le bouleversement général, commence à se former ; la noblesse même reprend son indestructible influence. Les troupes de terre et de mer sont déjà commandées en partie par des gentilshommes, ou par des élèves que l'ancien régime avait ennoblis en les agrégeant à une profession noble. La république a même obtenu par eux ses plus grands succès. Si la délicatesse, peut-être malheureuse, de la noblesse française ne l'avait pas écartée de la France, elle commanderait déjà partout ; et c'est une chose assez commune d'y entendre dire : *Que si la noblesse avait voulu, on lui aurait donné tous les emplois.* Certes, au moment où j'écris (4 janvier 1797) la république voudrait bien avoir sur ses vaisseaux les nobles qu'elle a fait massacrer à Quiberon.

Le peuple, ou la masse des citoyens, n'a donc rien à perdre ; et, au contraire, il a tout à gagner au rétablissement de la monarchie, qui ramènera une foule de dis-

tinctions réelles, lucratives et même héréditaires, à la place des emplois passagers et sans dignité que donne la république.

Je n'ai point insisté sur les émoluments attachés aux places, puisqu'il est notoire que la république ne paye point ou paye mal. Elle n'a produit que des fortunes scandaleuses : le vice seul s'est enrichi à son service.

Je terminerai cet article par des observations qui prouvent clairement (ce me semble) que le danger qu'on voit dans la contre-révolution, se trouve précisément dans le retard de ce grand changement.

La famille des Bourbons ne peut être atteinte par les chefs de la république : elle existe ; ses droits sont visibles, et son silence parle plus haut, peut-être, que tous les manifestes possibles.

C'est une vérité qui saute aux yeux, que la république française, même depuis qu'elle semble avoir adouci ses maximes, ne peut avoir de véritables alliés. Par sa nature, elle est ennemie de tous les gouvernements : elle tend à les détruire tous ; en sorte que tous ont un intérêt à la détruire. La politique peut sans doute donner des alliés à la république (1) ; mais ces alliances

---

(1) *Scimus, et hanc veniam petimusque damusque vicissim,*
Sed non ut placidis coeant immitia, non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

C'est ce que certains cabinets peuvent dire de mieux à l'Europe qui les interroge.

sont contre nature, ou, si l'on veut, la *France* a des alliés, mais *la république française* n'en a point.

Amis et ennemis s'accorderont toujours pour donner un roi à la France. On cite souvent le succès de la révolution anglaise dans le dernier siècle ; mais quelle différence ! La monarchie n'était pas renversée en Angleterre. Le monarque seul avait disparu pour faire place à un autre. Le sang même des Stuarts était sur le trône ; et c'était de lui que le nouveau roi tenait son droit. Ce roi était de son chef un prince fort de toute la puissance de sa maison et de ses relations de famille. Le gouvernement d'Angleterre n'avait d'ailleurs rien de dangereux pour les autres, c'était une monarchie comme avant la révolution : cependant, il s'en fallut de bien peu que Jacques II ne retînt le sceptre ; et s'il avait eu un peu plus de bonheur ou seulement un peu plus d'adresse, il ne lui aurait point échappé ; et quoique l'Angleterre eût un roi, quoique les préjugés religieux se réunissent aux préjugés politiques pour exclure le prétendant, quoique la situation seule de ce royaume le défendît contre une invasion ; néanmoins, jusqu'au milieu de ce siècle, le danger d'une seconde révolution a pesé sur l'Angleterre. Tout a tenu, comme on sait, à la bataille de *Culloden*.

En France, au contraire, le gouvernement n'est pas monarchique ; il est même l'ennemi de toutes les monarchies environnantes ; ce n'est point un prince qui commande ; et si jamais l'état est attaqué, il n'y a pas d'apparence que les parents étrangers des pentarques lèvent des troupes pour les défendre. La France sera

donc dans un danger habituel de guerre civile : et ce danger aura deux causes constantes ; car elle aura sans cesse à redouter les justes droits des Bourbons, ou la politique astucieuse des autres puissances qui pourraient essayer de mettre à profit les circonstances. Tant que le trône de France sera occupé par le souverain légitime, nul prince dans l'univers ne peut songer à s'en emparer ; mais, tant qu'il est vacant, toutes les ambitions royales peuvent le convoiter et se heurter. D'ailleurs, le pouvoir est à la portée de tout le monde, depuis qu'il est placé dans la poussière. Le gouvernement régulier exclut une infinité de projets ; mais, sous l'empire d'une souveraineté fausse, il n'y a point de projets chimériques ; toutes les passions sont déchaînées, et toutes ont des espérances fondées. Les poltrons qui repoussent le roi, de peur de la guerre civile, en préparent justement les matériaux. C'est parce qu'ils veulent follement *le repos et la constitution*, qu'ils n'auront ni le repos ni la constitution. Il n'y a point de sécurité parfaite pour la France dans l'état où elle est. Le roi seul, et le roi légitime, en élevant du haut de son trône le sceptre de Charlemagne, peut éteindre ou désarmer toutes les haines, tromper tous les projets sinistres, classer les ambitions en classant les hommes, calmer les esprits agités, et créer subitement autour du pouvoir cette enceinte magique qui en est la véritable gardienne.

Il est encore une réflexion qui doit être sans cesse devant les yeux des Français qui font portion des autorités actuelles, et que leur position met à même d'influer sur le rétablissement de la monarchie. Les plus estima-

bles de ces hommes ne doivent point oublier qu'ils seront entraînés, plus tôt ou plus tard, par la force des choses ; que le temps fuit, et que la gloire leur échappe. Celle dont ils peuvent jouir est une gloire de comparaison : ils ont fait cesser les massacres ; ils ont tâché de sécher les larmes de la nation : ils brillent, parce qu'ils ont succédé aux plus grands scélérats qui aient souillé ce globe ; mais lorsque cent causes réunies auront relevé le trône, l'*amnistie*, dans la force du terme, sera pour eux ; et leurs noms, à jamais obscurs, demeureront ensevelis dans l'oubli. Qu'ils ne perdent donc jamais de vue l'auréole immortelle qui doit environner les noms des restaurateurs de la monarchie. Toute insurrection du peuple contre les nobles n'aboutissant jamais qu'à une création de nouveaux nobles, on voit déjà comment se formeront ces nouvelles races, dont les circonstances hâteront l'illustration, et qui, dès leur berceau, pourront prétendre à tout.

§ II. — *Des Biens nationaux.*

On effraye les Français de la restitution des biens nationaux ; on accuse le roi de n'avoir osé toucher, dans sa déclaration, à cet article délicat. On pourrait dire à une très-grande partie de la nation : Que vous importe ? et ce ne serait peut-être pas tant mal répondre. Mais pour n'avoir pas l'air d'éviter les difficultés, il vaut mieux observer que l'intérêt visible de la France, en général, à l'égard des biens nationaux, et même l'inté-

rêt bien entendu des acquéreurs de ces biens, en particulier, s'accorde avec le rétablissement de la monarchie. Le brigandage exercé à l'égard de ces biens frappe la conscience la plus insensible. Personne ne croit à la légitimité de ces acquisitions ; et celui même qui déclame le plus éloquemment sur ce sujet, dans le sens de la législation actuelle, s'empresse de revendre pour assurer son gain. On n'ose pas jouir pleinement ; et plus les esprits se refroidiront, moins on osera dépenser sur ces fonds. Les bâtiments dépériront, et l'on n'osera de longtemps en élever de nouveaux : les avances seront faibles ; le capital de la France dépérira considérablement. Il y a déjà beaucoup de mal dans ce genre, et ceux qui ont pu réfléchir sur les abus des *décrets*, doivent comprendre ce que c'est qu'un décret jeté sur le tiers, peut-être, du plus puissant royaume de l'Europe.

Très-souvent, dans le sein du corps législatif, on a tracé des tableaux frappants de l'état déplorable de ces biens. Le mal ira toujours en augmentant, jusqu'à ce que la conscience publique n'ait plus de doute sur la solidité de ces acquisitions ; mais quel œil peut apercevoir cette époque ?

A ne considérer que les possesseurs, le premier danger pour eux vient du gouvernement. Qu'on ne s'y trompe pas, il ne lui est point égal de prendre ici ou là : le plus injuste qu'on puisse imaginer, ne demandera pas mieux que de remplir ses coffres en se faisant le moins d'ennemis possible. Or, on sait à quelles conditions les acheteurs ont acquis ; on sait de quelles manœuvres in-

fâmes, de quel *agio* scandaleux ces biens ont été l'objet. Le vice primitif et continué de l'acquisition est indélébile à tous les yeux ; ainsi le gouvernement français ne peut ignorer qu'en pressurant ces acquéreurs, il aura l'opinion publique pour lui, et qu'il ne sera injuste que pour eux ; d'ailleurs, dans les gouvernements populaires, même légitimes, l'injustice n'a point de pudeur ; on peut juger de ce qu'elle sera en France, où le gouvernement, variable comme les personnes, et manquant d'identité, ne croit jamais revenir sur son propre ouvrage en renversant ce qui est fait.

Il tombera donc sur les biens nationaux dès qu'il pourra. Fort de la conscience, et (ce qu'il ne faut pas oublier) de la jalousie de tous ceux qui n'en possèdent pas, il tourmentera les possesseurs, ou par de nouvelles ventes modifiées d'une certaine manière, ou par des appels généraux en supplément de prix, ou par des impôts extraordinaires ; en un mot, ils ne seront jamais tranquilles.

Mais tout est stable sous un gouvernement stable ; en sorte qu'il importe même aux acquéreurs des biens nationaux que la monarchie soit rétablie, pour savoir à quoi s'en tenir. C'est bien mal à propos qu'on a reproché au roi de n'avoir pas parlé clair sur ce point dans sa déclaration? il ne pouvait le faire sans une extrême imprudence. Une loi sur ce point ne sera peut-être pas, quand il en sera temps, le tour de force de la législation.

Mais il faut se rappeler ici ce que j'ai dit dans le chapitre précédent ; les convenances de telle ou telle classe

d'individus n'arrêteront point la contre-révolution. Tout ce que je prétends prouver, c'est qu'il leur importe que le petit nombre d'hommes qui peut influer sur ce grand évènement, n'attende pas que les abus accumulés de l'anarchie le rendent inévitable, et l'amènent brusquement ; car plus le roi sera nécessaire, et plus le sort de tous ceux qui ont gagné à la révolution doit être dur.

§ III. — *Des Vengeances.*

Un autre épouvantail, dont on se sert pour faire redouter aux Français le retour de leur roi, ce sont les vengeances dont ce retour doit être accompagné.

Cette objection, comme les autres, est surtout faite par des hommes d'esprit qui n'y croient point ; il est cependant bon de la discuter en faveur des honnêtes gens qui la croient fondée.

Nombre d'écrivains royalistes ont repoussé, comme une insulte, ce désir de vengeance qu'on suppose à leur parti ; un seul va parler pour tous : je le cite pour mon plaisir et pour celui de mes lecteurs. On ne m'accusera pas de le choisir parmi les royalistes à la glace.

« Sous l'empire d'un pouvoir illégitime, les plus hor-
« ribles vengeances sont à craindre ; car qui aurait le
« droit de les réprimer ? La victime ne peut invoquer à
« son aide l'autorité des lois qui n'existent pas, et d'un
« gouvernement qui n'est que l'œuvre du crime et de
« l'usurpation.

« Il en est tout autrement d'un gouvernement assis « sur ses bases sacrées, antiques, légitimes ; il a le « droit d'étouffer les plus justes vengeances, et de « punir à l'instant du glaive des lois quiconque se « livre plus au sentiment de la nature qu'à celui de « ses devoirs.

« Un gouvernement légitime a seul le droit de « proclamer l'amnistie et les moyens de la faire obser- « ver.

« Alors, il est démontré que le plus parfait, le plus « pur des royalistes, le plus grièvement outragé dans « ses parents, dans ses propriétés, doit être puni de « mort, sous un gouvernement légitime, s'il ose venger « lui-même ses propres injures, quand le roi lui en a « commandé le pardon.

« C'est donc sous un gouvernement fondé sur nos « lois que l'amnistie peut être sûrement accordée, et « qu'elle peut être sévèrement observée.

« Ah ! sans doute, il serait facile de discuter jusqu'à « quel point le droit du roi peut étendre une amnis- « tie. Les exceptions que prescrit le premier de ses de- « voirs sont bien évidentes. Tout ce qui fut teint du « sang de Louis XVI n'a de grâce à espérer que de « Dieu ; mais qui oserait ensuite tracer d'une main « sûre les limites où doivent s'arrêter l'amnistie et la « clémence du roi ? Mon cœur et ma plume s'y refusent « également. Si quelqu'un ose jamais écrire sur un pa- « reil sujet, ce sera, sans doute, cet homme rare et « unique peut-être, s'il existe, qui lui-même n'a jamais « failli dans le cours de cette horrible révolution, et

« dont le cœur, aussi pur que la conduite, n'eut jamais « besoin de grâce (1). »

La raison et le sentiment ne sauraient s'exprimer avec plus de noblesse. Il faudrait plaindre l'homme qui ne reconnaîtrait pas, dans ce morceau, l'accent de la conviction.

Dix mois après la date de cet écrit, le roi a prononcé dans sa déclaration ce mot si connu et si digne de l'être : *Qui oserait se venger quand le roi pardonne ?*

Il n'a excepté de l'amnistie que ceux qui votèrent la mort de Louis XVI, les coopérateurs, les instruments directs et immédiats de son supplice, et les membres du tribunal révolutionnaire qui envoya à l'échafaud la reine et madame Elisabeth. Cherchant même à restreindre l'anathème à l'égard des premiers, autant que la conscience et l'honneur le lui permettaient, il n'a point mis au rang des parricides ceux dont il est permis de croire *qu'ils ne se mêlèrent aux assassins de Louis XVI que dans le dessein de le sauver.*

A l'égard même *de ces monstres, que la postérité ne nommera qu'avec horreur,* le roi s'est contenté de dire, avec autant de mesure que de justice, *que la France entière appelle sur leurs têtes le glaive de la justice.*

Par cette phrase, il ne s'est point privé du droit de faire grâce en particulier : c'est aux coupables à voir ce

---

(1) Observations sur la conduite des puissances coalisées, par M. le comte d'Antraigues ; avant-propos, pag. XXXIV et suiv.

qu'ils pourraient mettre dans la balance pour faire équilibre à leur forfait. Monk se servit d'Ingolsby pour arrêter Lambert. On peut faire encore mieux qu'Ingolsby.

J'observerai de plus, sans prétendre affaiblir la juste horreur qui est due aux meurtriers de Louis XVI, qu'aux yeux de la justice divine tous ne sont pas également coupables. Au moral, comme au physique, la force de la fermentation est en raison des masses fermentantes. Les soixante-dix juges de Charles Ier étaient bien plus maîtres d'eux-mêmes que les juges de Louis XVI. Il y eut certainement parmi ceux-ci des coupables bien délibérés, qu'il est impossible de détester assez ; mais ces grands coupables avaient eu l'art d'exciter une telle terreur, ils avaient fait sur les esprits moins vigoureux une telle impression, que plusieurs députés, je n'en doute nullement, furent privés d'une partie de leur libre arbitre. Il est difficile de se former une idée nette du délire indéfinissable et surnaturel qui s'empara de l'assemblée à l'époque du jugement de Louis XVI. Je suis persuadé que plusieurs des coupables, en se rappelant cette funeste époque, croient avoir fait un mauvais rêve ; qu'ils sont tentés de douter de ce qu'ils ont fait, et qu'ils s'expliquent moins que nous ne pouvons les expliquer eux-mêmes.

Ces coupables, fâchés et surpris de l'être, devraient tâcher de faire leur paix.

Au surplus, ceci ne regarde qu'eux ; car la nation serait bien vile, si elle regardait comme un inconvénient de la contre-révolution, la punition de pareils hommes ;

mais pour ceux mêmes qui auraient une faiblesse, on peut observer que la Providence a déjà commencé la punition des coupables: plus de soixante régicides, parmi les plus coupables, ont péri de mort violente: d'autres périront sans doute, ou quitteront l'Europe avant que la France ait un roi; très-peu tomberont entre les mains de la justice.

Les Français parfaitement tranquilles sur les vengeances judiciaires, doivent l'être de même sur les vengeances particulières: ils ont à cet égard les protestations les plus solennelles; ils ont la parole de leur roi; il ne leur est pas permis de craindre.

Mais, comme il faut parler à tous les esprits et prévenir toutes les objections; comme il faut répondre, même à ceux qui ne croient point à l'honneur et à la foi, il faut prouver que les vengeances particulières ne sont pas possibles.

Le souverain le plus puissant n'a que deux bras; il n'est fort que par les instruments qu'il emploie, et que l'opinion lui soumet. Or, quoiqu'il soit évident que le roi, après la restauration supposée, ne cherchera qu'à pardonner, faisons, pour mettre les choses au pis, une supposition toute contraire. Comment s'y prendrait-il s'il voulait exercer des vengeances arbitraires? L'armée française, telle que nous la connaissons, serait-elle un instrument bien souple entre ses mains? L'ignorance et la mauvaise foi se plaisent à représenter ce roi futur comme un Louis XIV, qui, semblable au Jupiter d'Homère, n'avait qu'à froncer le sourcil pour ébranler la France. On ose à peine prouver combien cette supposi-

tion est fausse. Le pouvoir de la souveraineté est tout moral ; elle commande vainement, si ce pouvoir n'est pas pour elle ; et il faut le posséder dans sa plénitude pour en abuser. Le roi de France qui montera sur le trône de ses ancêtres, n'aura sûrement pas l'envie de commencer par des abus ; et, s'il l'avait, elle serait vaine ; parce qu'il ne serait pas assez fort pour la contenter. Le bonnet rouge, en touchant le front royal, a fait disparaître les traces de l'huile sainte : le charme est rompu, de longues profanations ont détruit l'empire divin des préjugés nationaux ; et longtemps encore, pendant que la froide raison courbera les corps, les esprits resteront debout. On fait semblant de craindre que le nouveau roi de France ne sévisse contre ses ennemis ; l'infortuné ! pourra-t-il seulement récompenser ses amis (1) ?

Les Français ont donc deux garants infaillibles contre les prétendues vengeances dont on leur fait peur, l'intérêt du roi et son impuissance (2).

---

(1) On connaît la plaisanterie de Charles II sur le pléonasme de la formule anglaise, AMNISTIE ET OUBLI : *Je comprends*, dit-il ; amnistie *pour mes ennemis*, *et* oubli *pour mes amis*.

(2) Les évènements ont justifié toutes ces prédictions du bon sens. Depuis que cet ouvrage est achevé, le gouvernement français a publié les pièces de deux conspirations découvertes, et qui se jugent d'une manière un peu différente : l'une jacobine, et l'autre royaliste. Dans le drapeau du jacobinisme

Le retour des émigrés fournit encore aux adversaires de la monarchie un sujet intarissable de craintes imaginaires ; il importe de dissiper cette vision.

La première chose à remarquer, c'est qu'il est des propositions vraies dont la vérité n'a qu'une époque ; cependant on s'accoutume à les répéter longtemps après que le temps les a rendues fausses et même ridicules. Le parti attaché à la révolution pouvait craindre le retour des émigrés peu de temps après la loi qui les proscrivit ; je n'affirme point cependant qu'ils eussent raison ; mais qu'importe ? c'est là une question purement oiseuse, dont il serait très-inutile de s'occuper. La question est de savoir si, *dans ce moment*, la rentrée des émigrés a quelque chose de dangereux pour la France.

La noblesse envoya 284 députés à ces états généraux de funeste mémoire, qui ont produit tout ce que nous avons vu. Par un travail fait sur plusieurs bailliages, on n'a jamais trouvé plus de 80 électeurs pour un député. Il n'est pas absolument impossible que certains bailliages aient présenté un nombre plus fort ; mais il faut aussi tenir compte des individus qui ont opiné dans plus d'un bailliage.

---

il était écrit : *mort à tous nos ennemis ;* et dans celui du royalisme : *grâce à tous ceux qui ne la refuseront pas.* Pour empêcher le peuple de tirer les conséquences, on lui a dit que le parlement devait annuler l'amnistie royale ; mais cette bêtise passe le *maximum ;* sûrement elle ne fera pas fortune.

Tout bien considéré, on peut évaluer à 25,000 le nombre des chefs de famille nobles qui députèrent aux états généraux ; et en multipliant par 5, nombre commun attribué, comme on sait, à chaque famille, nous aurons 125,000 têtes nobles. Prenons 130,000, pour caver au plus fort ; ôtons les femmes, restent 65,000. Retranchons de ce dernier nombre, 1° les nobles qui ne sont jamais sortis, 2° ceux qui sont rentrés, 3° les vieillards, 4° les enfants, 5° les malades, 6° les prêtres, 7° tous ceux qui ont péri par la guerre, par les supplices, ou par l'ordre seul de la nature : il restera un nombre qu'il n'est pas aisé de déterminer au juste, mais qui, sous tous les points de vue possibles, ne saurait alarmer la France.

Un prince, digne de son nom, mène aux combats 5 ou 6,000 hommes au plus ; ce corps, qui n'est pas même, à beaucoup près, tout composé de nobles, a fait preuve d'une valeur admirable sous les drapeaux étrangers ; mais, si on l'isole, il disparaît. Enfin, il est clair que, sous le rapport militaire, les émigrés ne sont rien et ne peuvent rien.

Il y a de plus une considération qui se rapporte plus particulièrement à l'esprit de cet ouvrage, et qui mérite d'être développée.

Il n'y a point de hasard dans le monde, et même dans un sens secondaire il n'y a point de désordre, en ce que le désordre est ordonné par une main souveraine qui le plie à la règle, et le force de concourir au but.

Une révolution n'est qu'un mouvement politique, qui doit produire un certain effet dans un certain temps. Ce

mouvement a ses lois ; et en les observant attentivement dans une certaine étendue de temps, on peut tirer des conjectures assez certaines pour l'avenir. Or, une des lois de la révolution française, c'est que les émigrés ne peuvent l'attaquer que pour leur malheur, et sont totalement exclus de l'œuvre quelconque qui s'opère.

Depuis les premières chimères de la contre-révolution, jusqu'à l'entreprise à jamais lamentable de Quiberon, ils n'ont rien entrepris qui ait réussi, et même qui n'ait tourné contre eux. Non-seulement ils ne réussissent pas, mais tout ce qu'ils entreprennent est marqué d'un tel caractère d'impuissance et de nullité, que l'opinion s'est enfin accoutumée à les regarder comme des hommes qui s'obstinent à défendre un parti proscrit ; ce qui jette sur eux une défaveur dont leurs amis même s'aperçoivent.

Et cette défaveur surprendra peu les hommes qui pensent que la révolution française a pour cause principale la dégradation morale de la noblesse.

M. de Saint-Pierre a observé quelque part, dans ses *Etudes de la Nature*, que si l'on compare la figure des nobles français à celle de leurs ancêtres, dont la peinture et la sculpture nous ont transmis les traits, on voit à l'évidence que ces races ont dégénéré.

On peut le croire sur ce point, mieux que sur les fusions polaires et sur la figure de la terre.

Il y a dans chaque état un certain nombre de familles qu'on pourrait appeler *co-souveraines*, même dans les monarchies ; car la noblesse, dans ces gouvernements, n'est qu'un prolongement de la souveraineté. Ces fa-

milles sont les dépositaires du feu sacré ; il s'éteint lorsqu'elles cessent d'être *vierges*.

C'est une question de savoir si ces familles, une fois éteintes, peuvent être parfaitement remplacées. Il ne faut pas croire au moins, si l'on veut s'exprimer exactement, que les souverains puissent *ennoblir*. Il y a des familles nouvelles qui s'élancent, pour ainsi dire, dans l'administration de l'état ; qui se tirent de l'égalité d'une manière frappante, et s'élèvent entre les autres comme des baliveaux vigoureux au milieu d'un taillis. Les souverains peuvent sanctionner ces ennoblissements naturels ; c'est à quoi se borne leur puissance. S'ils contrarient un trop grand nombre de ces ennoblissements, ou s'ils se permettent d'en faire trop *de leur pleine puissance*, ils travaillent à la destruction de leurs états. La fausse noblesse était une des grandes plaies de la France : d'autres empires moins éclatants en sont fatigués et déshonorés, en attendant d'autres malheurs.

La philosophie moderne, qui aime tant parler de *hasard*, parle surtout du *hasard de la naissance* ; c'est un de ses textes favoris · mais il n'y a pas plus de hasard sur ce point que sur d'autres : il y a des familles nobles comme il y a des familles souveraines. L'homme peut-il faire un souverain ? Tout au plus il peut servir d'instrument pour déposséder un souverain, et livrer ses états à un autre souverain déjà prince (1). Du reste, il n'a

(1) Et même la manière dont le pouvoir humain est employé

jamais existé de famille souveraine dont on puisse assigner l'origine plébéienne : si ce phénomène paraissait, ce serait une époque du monde (1).

Proportion gardée, il en est de la noblesse comme de la souveraineté. Sans entrer dans de plus grands détails, contentons-nous d'observer que si la noblesse abjure les dogmes nationaux, l'état est perdu (2).

Le rôle joué par quelques nobles dans la révolution française, est mille fois, je ne dis pas plus *horrible*, mais

---

dans ces circonstances, est toute propre à l'humilier. C'est ici surtout où l'on peut adresser à l'homme ces paroles de Rousseau : *Montre-moi ta puissance, je te montrerai ta faiblesse.*

(1) On entend dire assez souvent que *si Richard Cromwell avait eu le génie de son père, il eût rendu le protectorat héréditaire dans sa famille.* C'est fort bien dit.

(2) Un savant italien a fait une singulière remarque. Après avoir observé que la noblesse est gardienne naturelle et comme dépositaire de la religion nationale, et que ce caractère est plus frappant à mesure qu'on s'élève vers l'origine des nations et des choses, il ajoute : *Talchè dee esser' un grand segno, che vada a finire una nazione ove i nobili disprezano la Religione natia.* Vico, Principi d'una Scienza nuova, Lib. II.

Lorsque le sacerdoce est membre politique de l'état, et que ses hautes dignités sont occupées, en général, par la haute noblesse, il en résulte la plus forte et la plus durable de toutes les constitutions possibles. Ainsi le philosophisme, qui est le dissolvant universel, vient de faire son chef-d'œuvre sur la monarchie française.

plus *terrible* que tout ce que nous avons vu pendant cette révolution.

Il n'a pas existé de signe plus effrayant, plus décisif, de l'épouvantable jugement porté sur la monarchie française.

On demandera peut-être ce que ces fautes peuvent avoir de commun avec les émigrés, qui les détestent. Je réponds que les individus qui composent les nations, les familles, et même les corps politiques, sont solidaires; c'est un fait. Je réponds en second lieu, que les causes de ce que souffre la noblesse émigrée, sont bien antérieures à l'émigration. La différence que nous apercevons entre tels et tels nobles français, n'est, aux yeux de Dieu, qu'une différence de longitude et de latitude : ce n'est pas parce qu'on est ici ou là, qu'on est ce qu'on doit être : *et tous ceux qui disent : Seigneur ! Seigneur ! n'entreront pas dans le royaume.* Les hommes ne peuvent juger que par l'extérieur; mais tel noble, à Coblentz, pouvait avoir de plus grands reproches à se faire, que tel noble du côté gauche dans l'assemblée dite *constituante.* Enfin, la noblesse française ne doit s'en prendre qu'à elle-même de tous ses malheurs : et lorsqu'elle en sera bien persuadée, elle aura fait un grand pas. Les exceptions, plus ou moins nombreuses, sont dignes des respects de l'univers; mais on ne peut parler qu'en général. Aujourd'hui la noblesse malheureuse (qui ne peut souffrir qu'une éclipse) doit courber la tête et se résigner. Un jour elle doit embrasser de bonne grâce *des enfants qu'en son sein elle n'a point portés* : en attendant, elle ne doit plus faire d'efforts extérieurs; peut-être

même serait-il à désirer qu'on ne l'eût jamais vue dans une attitude menaçante. En tous cas, l'émigration fut une erreur, et non un tort : le plus grand nombre croyait obéir à l'honneur.

Numen abire jubet ; prohibent discedere leges.

Le Dieu devait l'emporter.

Il y aurait bien d'autres réflexions à faire sur ce point; tenons-nous-en au fait qui est évident. Les émigrés ne peuvent rien, on peut même ajouter qu'ils ne sont rien ; car tous les jours le nombre en diminue, malgré le gouvernement, par une suite de cette loi invariable de la révolution française, qui veut que tout se fasse malgré les hommes et contre toutes les probabilités. De longs malheurs ayant assoupli les émigrés, tous les jours ils se rapprochent de leurs concitoyens ; l'aigreur disparaît ; de part et d'autre on commence à se ressouvenir d'une patrie commune ; on se tend la main, et sur le champ de bataille même, on reconnaît des frères. L'étrange amalgame que nous voyons depuis quelque temps n'a point de cause visible, car ces lois sont les mêmes ; mais il n'en est pas moins réel. Ainsi il est constant que les émigrés ne sont rien par le nombre, qu'ils ne sont rien par la force, et que bientôt ils ne seront plus rien par la haine.

Quant aux passions plus robustes d'un petit nombre d'hommes, on peut négliger de s'en occuper.

Mais il est encore une réflexion importante que je ne dois point passer sous silence. On s'appuie de quelques discours imprudents, échappés à des hommes jeunes,

inconsidérés ou aigris par le malheur, pour effrayer les Français sur le retour de ces hommes. J'accorde, pour mettre toutes les suppositions contre moi, que ces discours annoncent réellement des intentions bien arrêtées : croit-on que ceux qui les ont fussent en état de les exécuter après le rétablissement de la monarchie ? On se tromperait fort. Au moment même où le gouvernement légitime se rétablirait, ces hommes n'auraient plus de force que pour obéir. L'anarchie nécessite la vengeance ; l'ordre l'exclut sévèrement. Tel homme qui, dans ce moment, ne parle que de punir, se trouvera alors environné de circonstances qui le forceront à ne vouloir que ce que la loi veut; et, pour son intérêt même, il sera citoyen tranquille, et laissera la vengeance aux tribunaux. On se laisse toujours éblouir par le même sophisme. *Un parti a sévi, lorsqu'il était dominateur; donc le parti contraire sévira, lorsqu'il dominera à son tour.* Rien n'est plus faux. En premier lieu, ce sophisme suppose qu'il y a de part et d'autre la même somme de vices ; ce qui n'est pas assurément. Sans insister beaucoup sur les vertus des royalistes, je suis sûr au moins d'avoir pour moi la conscience universelle, lorsque j'affirmerai simplement qu'il y en a moins du côté de la république. D'ailleurs, les préjugés seuls, séparés des vertus, assureraient la France qu'elle ne peut souffrir de la part des royalistes rien de semblable à ce qu'elle a éprouvé de leurs ennemis.

L'expérience a déjà préludé sur ce point pour tranquilliser les Français; ils ont vu, dans plus d'une occasion, que le parti qui avait tout souffert de la part de ses

ennemis, n'a pas su s'en venger lorsqu'il les a tenus en son pouvoir. Un petit nombre de vengeances, qui ont fait un si grand bruit, prouvent la même proposition ; car on a vu que le déni de justice le plus scandaleux a pu seul amener ces vengeances, et que personne ne se serait fait justice, si le gouvernement avait pu ou voulu la faire.

Il est, en outre, de la plus grande évidence que l'intérêt le plus pressant du roi sera d'empêcher les vengeances. Ce n'est pas en sortant des maux de l'anarchie, qu'il voudra la ramener ; l'idée même de la violence le fera pâlir, et ce crime sera le seul qu'il ne se croira pas en droit de pardonner.

La France, d'ailleurs, est bien lasse de convulsions et d'horreurs ; elle ne veut plus de sang ; et puisque l'opinion est assez forte dans ce moment pour comprimer le parti qui en voudrait, on peut juger de sa force à l'époque où elle aura le gouvernement pour elle. Après des maux aussi longs et aussi terribles, les Français se reposeront avec délices dans les bras de la monarchie. Toute atteinte contre cette tranquillité serait véritablement un crime de *lèse-nation*, que les tribunaux n'auraient peut-être pas le temps de punir.

Ces raisons sont si convaincantes, que personne ne peut s'y méprendre : aussi, il ne faut point être la dupe de ces écrits où nous voyons une philanthropie hypocrite passer condamnation sur les horreurs de la révolution, et s'appuyer sur ces excès pour établir la nécessité d'en prévenir une seconde. Dans le fait, ils ne condamnent cette révolution que pour ne pas exciter contre eux le

cri universel : mais ils l'aiment, ils en aiment les auteurs et les résultats ; et de tous les crimes qu'elle a enfantés, ils ne condamnent guère que ceux dont elle pouvait se passer. Il n'est pas un de ces écrits où l'on ne trouve des preuves évidentes que les auteurs tiennent par inclination au parti qu'ils condamnent par pudeur.

Ainsi, les Français, toujours dupes, le sont dans cette occasion plus que jamais ; ils ont peur pour eux en général, et ils n'ont rien à craindre ; et ils sacrifient leur bonheur pour contenter quelques misérables.

Que si les théories les plus évidentes ne peuvent convaincre les Français, et s'ils ne peuvent encore obtenir d'eux-mêmes de croire que la Providence est la gardienne de l'ordre, et qu'il n'est pas tout à fait égal d'agir contre elle ou avec elle, jugeons au moins de ce qu'elle fera par ce qu'elle a fait ; et si le raisonnement glisse sur nos esprits, croyons au moins à l'histoire, qui est la politique expérimentale. L'Angleterre donna, dans le siècle dernier, à peu près le même spectacle que la France a donné dans le nôtre. Le fanatisme de la liberté, échauffé par celui de la religion, y pénétra les âmes bien plus profondément qu'il ne l'a fait en France, où le culte de la liberté s'appuie sur le néant. Quelle différence, d'ailleurs, dans le caractère des deux nations, et dans celui des acteurs qui ont joué un rôle sur les deux scènes ! Où sont, je ne dis pas les Hamden, mais les Cromwell de la France ? Et cependant, malgré le fanatisme brûlant des républicains, malgré la fermeté réfléchie du caractère national, malgré les terreurs trop motivées des nombreux coupables et surtout de l'armée, le

rétablissement de la monarchie causa-t-il, en Angleterre, des déchirements semblables à ceux qu'avait enfantés une révolution régicide? Qu'on nous montre les vengeances atroces des royalistes. Quelques régicides périrent par l'autorité des lois; du reste, il n'y eut ni combats, ni vengeances particulières. Le retour du roi ne fut marqué que par un cri de joie, qui retentit dans toute l'Angleterre; tous les ennemis s'embrassèrent. Le roi, surpris de ce qu'il voyait, s'écriait avec attendrissement : *N'est-ce point ma faute, si j'ai été repoussé si longtemps par un si bon peuple!* L'illustre Clarendon, témoin et historien intègre de ces grands évènements, nous dit *qu'on ne savait plus où était ce peuple qui avait commis tant d'excès, et privé, pendant si longtemps, le roi du bonheur de règner sur d'excellents sujets* (1).

C'est-à-dire que le *peuple* ne reconnaissait plus le *peuple*. On ne saurait mieux dire.

Mais ce grand changement, à quoi tenait-il? A rien, ou, pour mieux dire, à rien de visible : une année auparavant, personne ne le croyait possible. On ne sait pas même s'il fut amené par un royaliste; car c'est un problème insoluble de savoir à quelle époque Monk commença de bonne foi à servir la monarchie.

Etaient-ce au moins les forces des royalistes qui en imposaient au parti contraire? Nullement : Monk n'avait que six mille hommes; les républicains en avaient cinq

(1) Hume, tome X, chap. LXXII, an. 1660.

ou six fois davantage : ils occupaient tous les emplois, et ils possédaient militairement le royaume entier. Cependant Monk ne fut pas dans le cas de livrer un seul combat : tout se fit sans effort et comme par enchantement : il en sera de même en France. Le retour à l'ordre ne peut être douloureux, parce qu'il sera naturel, et parce qu'il sera favorisé par une force secrète, dont l'action est toute créatrice. On verra précisément le contraire de tout ce qu'on a vu. Au lieu de ces commotions violentes, de ces déchirements douloureux, de ces oscillations perpétuelles et désespérantes, une certaine stabilité, un repos indéfinissable, un bien-aise universel, annonceront la présence de la souveraineté. Il n'y aura point de secousses, point de violences, point de supplices même, excepté ceux que la véritable nation approuvera : le crime même et les usurpations seront traités avec une sévérité mesurée, avec une justice calme qui n'appartient qu'au pouvoir légitime : le roi touchera les plaies de l'état d'une main timide et paternelle. Enfin, c'est ici la grande vérité dont les Français ne sauraient trop se pénétrer : le rétablissement de la monarchie, qu'on appelle *contre-révolution*, ne sera point une *révolution contraire*, mais le *contraire de la révolution*.

CHAPITRE XI.

Fragment d'une histoire de la révolution anglaise, par David Hume (1).

EADEM MUTATA RESURGO.

..... Le long parlement déclara, par un serment solennel, qu'il ne pouvait être dissous, pag. 181. Pour assurer sa puissance, il ne cessait d'agir sur l'esprit du peuple : tantôt il échauffait les esprits par des adresses artificieuses, pag. 176 ; et tantôt il se faisait envoyer, de toutes les parties du royaume, des pétitions dans le sens de la révolution, p. 133. L'abus de la presse était porté au comble : des clubs nombreux produisaient de toutes parts des tumultes bruyants : le fanatisme avait sa langue particulière ; c'était un jargon nouveau, inventé par la fureur et l'hypocrisie du temps, p. 131. La manie universelle était d'invectiver contre les anciens

---

(1) Je cite l'édition anglaise de Bâle, 12 volumes in-8°, chez Legrand, 1789.

abus, pag. 129. Toutes les institutions furent renversées l'une après l'autre, pag. 125, 188. Le bill de *Self-deniance* et le *New-model* désorganisèrent absolument l'armée, et lui donnèrent une nouvelle forme et une nouvelle composition, qui forcèrent une foule d'anciens officiers à renvoyer leurs commissions, pag. 13. Tous les crimes étaient mis sur le compte des royalistes, p. 148; et l'art de tromper le peuple et de l'effrayer fut porté au point, qu'on parvint à lui faire croire que les royalistes avaient miné la Tamise, pag. 177. Point de roi! point de noblesse! égalité universelle! c'était le cri général, pag. 87. Mais au milieu de l'effervescence populaire, on distinguait la secte exagérée des *Indépendants*, qui finit par enchaîner le long parlement, pag. 374.

Contre un tel orage, la bonté du roi était inutile; les concessions mêmes faites à son peuple étaient calomniées comme faites sans bonne foi, p. 186.

C'était par ces préliminaires que les rebelles avaient préparé la perte de Charles Ier; mais un simple assassinat n'eût point rempli leur vues ce crime n'aurait pas été national; la honte et le danger ne seraient tombés que sur les meurtriers. Il fallait donc imaginer un autre plan; il fallait étonner l'univers par une procédure inouïe, se parer des dehors de la justice, et couvrir la cruauté par l'audace; il fallait, en un mot, en fanatisant le peuple par les notions d'une égalité parfaite, s'assurer l'obéissance du grand nombre, et former insensiblement une coalition générale contre la royauté, tom. 10, pag. 91.

L'anéantissement de la monarchie fut le préliminaire de la mort du roi. Ce prince fut détrôné de fait, et la

constitution anglaise fut renversée (en 1648) par le bill de *non-adresse*, qui le sépara de la constitution.

Bientôt les calomnies les plus atroces et les plus ridicules furent répandues sur le compte du roi, pour tuer le respect qui est la sauvegarde des trônes. Les rebelles n'oublièrent rien pour noircir sa réputation ; ils l'accusèrent d'avoir livré des places aux ennemis de l'Angleterre, d'avoir fait couler le sang de ses sujets. C'est par la calomnie qu'ils se préparaient à la violence, pag. 94.

Pendant la prison du roi au château de Carisborne, les usurpateurs du pouvoir s'appliquèrent à accumuler sur la tête de ce malheureux prince tous les genres de dureté. On le priva de ses serviteurs ; on ne lui permit point de communiquer avec ses amis : aucune société, aucune distraction, ne lui étaient permises pour adoucir la mélancolie de ses pensées. Il s'attendait d'être, à tout instant, assassiné ou empoisonné (1) ; car l'idée d'un jugement n'entrait point dans sa pensée, pag. 59 et 95.

Pendant que le roi souffrait cruellement dans sa prison, le parlement faisait publier qu'il s'y trouvait fort bien, et qu'il était de fort bonne humeur, *ibid.* (2).

La grande source dont le roi tirait toutes ses consolations, au milieu des calamités qui l'accablaient, était

---

(1) C'était aussi l'opinion de Louis XVI. Voyez son éloge historique.

(2) On se rappelle avoir lu, dans le journal de Condorcet, un morceau sur le bon appétit du roi à son retour de Varennes.

sans doute la religion. Ce principe n'avait chez lui rien de dur ni d'austère, rien qui lui inspirât du ressentiment contre ses ennemis, ou qui pût l'alarmer sur l'avenir. Tandis que tout portait autour de lui un aspect hostile; tandis que sa famille, ses parents, ses amis étaient éloignés de lui ou dans l'impuissance de lui être utiles, il se jetait avec confiance dans les bras du grand Etre, dont la puissance pénètre et soutient l'univers, et dont les châtiments, reçus avec piété et résignation, paraissaient au roi les gages les plus certains d'une récompense infinie, p. 95 et 96.

Les gens de loi se conduisirent mal dans cette circonstance. Bradshaw, qui était de cette profession, ne rougit pas de présider le tribunal qui condamna le roi ; et Coke se rendit partie publique pour le peuple, pag. 123. Le tribunal fut composé d'officiers de l'armée révoltée, de membres de la chambre basse, et de bourgeois de Londres; presque tous étaient de basse extraction, p. 123.

Charles ne doutait pas de sa mort ; il savait qu'un roi est rarement détrôné sans périr ; mais il croyait plutôt à un meurtre qu'à un jugement solennel, pag. 122.

Dans sa prison il était déjà détrôné : on avait écarté de lui toute la pompe de son rang, et les personnes qui l'approchaient avaient reçu ordre de le traiter sans aucune marque de respect, pag. 122. Bientôt il s'habitua à supporter les familiarités et même l'insolence de ces hommes, comme il avait supporté ses autres malheurs, pag. 123.

Les juges du roi s'intitulaient les *représentants du peuple*, pag. 124. Du peuple... principe unique de tout

pouvoir légitime, pag. 127, et l'acte d'accusation portait *Qu'abusant du pouvoir limité qui lui avait été confié, il avait tâché traîtreusement et malicieusement d'élever un pouvoir illimité et tyrannique sur les ruines de la liberté.*

Après la lecture de l'acte, le président dit au roi *qu'il pouvait parler.* Charles montra dans ses réponses beaucoup de présence d'esprit et de force d'âme, pag. 125. Et tout le monde est d'accord que sa conduite, dans cette dernière scène de sa vie, honore sa mémoire, pag. 127. Ferme et intrépide, il mit dans toutes ses réponses la plus grande clarté et la plus grande justesse de pensée et d'expression, pag. 128. Toujours doux, toujours égal, le pouvoir injuste qu'on exerçait sur lui, ne put le faire sortir des bornes de la modération. Son âme, sans effort et sans affectation, semblait être dans son assiette ordinaire, et contempler avec mépris les efforts de l'injustice et de la méchanceté des hommes, pag. 128.

Le peuple, en général, demeura dans ce silence qui est le résultat des grandes passions comprimées; mais les soldats, travaillés par tous les genres de séductions, parvinrent enfin jusqu'à une espèce de rage, et regardaient comme un titre de gloire le crime affreux dont ils se souillaient, pag. 130.

On accorda trois jours de sursis au roi; il passa ce temps tranquillement, et l'employa en grande partie à la lecture et à des exercices de piété : il lui fut permis de voir sa famille, qui reçut de lui d'excellents avis et de grandes marques de tendresse, pag. 130. Il dormit paisiblement, à son ordinaire, pendant les nuits qui précédèrent son supplice. Le matin du jour fatal, il se leva

de très-bonne heure, et donna des soins particuliers à son habillement. Un ministre de la religion, qui possédait ce caractère doux et ces vertus solides qui distinguaient le roi, l'assista dans ses derniers moments, pag. 132.

L'échafaud fut placé, à dessein, en face du palais, pour montrer d'une manière plus frappante la victoire remportée par la justice du peuple sur la majesté royale. Lorsque le roi fut monté sur l'échafaud, il le trouva environné d'une force armée si considérable, qu'il ne put se flatter d'être entendu par le peuple, de manière qu'il fut obligé d'adresser ses dernières paroles au petit nombre de personnes qui se trouvaient auprès de lui. Il pardonna à ses ennemis ; il n'accusa personne ; il fit des vœux pour son peuple. SIRE, lui dit le prélat qui l'assistait, *encore un pas! Il est difficile, mais il est court, et il doit vous conduire au ciel.* — *Je vais*, répondit le roi, *changer une couronne périssable contre une incorruptible et un bonheur inaltérable.*

Un seul coup sépara la tête du corps. Le bourreau la montra au peuple, toute dégouttante de sang, et en criant à haute voix : *Voilà la tête d'un traître?* pag. 132 et 133.

Ce prince mérita plutôt le titre de *bon* que celui de *grand*. Quelquefois il nuisit aux affaires en déférant mal à propos à l'avis des personnes d'une capacité inférieure à la sienne. Il était plus propre à conduire un gouvernement régulier et paisible, qu'à éluder ou repousser les assauts d'une assemblée populaire, pag. 136 ; mais, s'il n'eut pas le courage d'agir, il eut toujours celui de souf-

frir. Il naquit, pour son malheur, dans des temps difficiles ; et, s'il n'eut point assez d'habileté pour se tirer d'une position aussi embarrassante, il est aisé de l'excuser, puisque même après l'évènement, où il est communément aisé d'apercevoir toutes les erreurs, c'est encore un grand problème de savoir ce qu'il aurait dû faire, pag. 137. Exposé sans secours au choc des passions les plus haineuses et les plus implacables, il ne lui fut jamais possible de commettre la moindre erreur sans attirer sur lui les plus fatales conséquences ; position dont la difficulté passe les forces du plus grand talent, p. 137.

On a voulu jeter des doutes sur sa bonne foi : mais l'examen le plus scrupuleux de sa conduite, qui est aujourd'hui parfaitement connue, réfute pleinement cette accusation ; au contraire, si l'on considère les circonstances excessivement épineuses dont il se vit entouré, si l'on compare sa conduite à ses déclarations, on sera forcé d'avouer que l'honneur et la probité formaient la partie la plus saillante de son caractère, p. 137.

La mort du roi mit le sceau à la destruction de la monarchie. Elle fut anéantie par un décret exprès du corps législatif. On grava un sceau national, avec la légende : L'AN PREMIER DE LA LIBERTÉ. Toutes les formes changèrent, et le nom du roi disparut de toute part devant ceux des représentants du peuple, p. 142. Le *banc du roi* s'appela le *banc national*. La statue du roi élevée à la Bourse fut renversée ; et l'on grava ces mots sur le piédestal : EXIIT TYRANNUS REGUM ULTIMUS, p. 143.

Charles, en mourant, laissa à ses peuples une image de lui-même (ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ) dans cet écrit fameux,

chef-d'œuvre d'élégance, de candeur et de simplicité. Cette pièce, qui ne respire que la piété, la douceur et l'humilité, fit une impression profonde sur les esprits. Plusieurs sont allés jusqu'à croire que c'est à elle qu'il fallait attribuer le rétablissement de la monarchie, p. 146.

Il est rare que le peuple gagne quelque chose aux révolutions qui changent la forme des gouvernements, par la raison que le nouvel établissement, nécessairement jaloux et défiant, a besoin, pour se soutenir, de plus de dépense et de sévérité que l'ancien, p. 100.

Jamais la vérité de cette observation ne s'était fait sentir plus vivement que dans cette occasion. Les déclamations contre quelques abus dans l'administration de la justice et des finances avaient soulevé le peuple ; et, pour prix de la victoire qu'il obtint sur la monarchie, il se trouva chargé d'une foule d'impôts inconnus jusqu'à cette époque. A peine le gouvernement daignait-il se parer d'une ombre de justice et de liberté. Tous les emplois furent confiés à la plus abjecte populace, qui se trouvait ainsi élevée au-dessus de tout ce qu'elle avait respecté jusqu'alors. Des hypocrites se livraient à tous les genres d'injustices sous le masque de la religion, p. 100. Ils exigeaient des emprunts forcés et exorbitants de tous ceux qu'ils déclaraient suspects. Jamais l'Angleterre n'avait vu de gouvernement aussi dur et aussi arbitraire que celui de ces patrons de la liberté, p. 112, 113.

Le premier acte du long parlement avait été un serment, par lequel il déclara qu'il ne pouvait être dissous, p. 181.

La confusion générale qui suivit la mort du roi, ne résultait pas moins de l'esprit d'innovation, qui était la maladie du jour, que de la destruction des anciens pouvoirs. Chacun voulait faire sa république ; chacun avait ses plans, qu'il voulait faire adopter à ses concitoyens par force ou par persuasion : mais ces plans n'étaient que des chimères étrangères à l'expérience, et qui ne se recommandaient à la foule que par le jargon à la mode et l'éloquence populacière, p. 147. Les *égaliseurs* rejetaient toute espèce de dépendance et de subordination (1). Une secte particulière attendait le règne de mille ans (2) ; les *Antinomiens* soutenaient que les obligations de la morale et de la loi naturelle étaient suspendues. Un parti considérable prêchait contre les dîmes et les abus du sacerdoce: ils prétendaient que l'état ne devait protéger ni solder aucun culte, laissant à chacun la liberté de payer celui qui lui conviendrait le mieux. Du reste, toutes les religions étaient tolérées, excepté la catholique. Un autre parti invectivait contre la jurisprudence du pays, et contre les maîtres qui l'enseignaient ; et sous le prétexte de simplifier l'administration de la justice, il proposait de renverser tout le

---

(1) *Nous voulons un gouvernement..... où les distinctions ne naissent que de l'égalité même; où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple, et le peuple à la justice.* Robespierre. Voyez le Moniteur du 7 février 1794.

(2) Il ne faut point passer légèrement sur ce trait de conformité.

système de la législation anglaise, comme trop liée au gouvernement monarchique, p. 148. Les républicains ardents abolirent les noms de baptême, pour leur substituer des noms extravagants, analogues à l'esprit de la révolution, p. 242. Ils décidèrent que le mariage, n'étant qu'un simple contrat, devait être célébré par-devant les magistrats civils, p. 242. Enfin, c'est une tradition en Angleterre, qu'ils poussèrent le fanatisme au point de supprimer le mot *royaume* dans l'oraison dominicale, disant : *Que votre république arrive.* Quant à l'idée d'une *propagande* à l'imitation de celle de Rome, elle appartient à Cromwel, p. 285.

Les républicains moins fanatiques ne se mettaient pas moins au-dessus de toutes les lois, de toutes les promesses, de tous les serments. Tous les liens de la société étaient relâchés, et les passions les plus dangereuses s'envenimaient davantage, en s'appuyant sur des maximes spéculatives encore plus antisociales, p. 148.

Les royalistes, privés de leurs propriétés et chassés de tous les emplois, voyaient avec horreur leurs ignobles ennemis qui les écrasaient de leur puissance : ils conservaient, par principe et par sentiment, la plus tendre affection pour la famille de l'infortuné souverain, dont ils ne cessaient d'honorer la mémoire, et de déplorer la fin tragique.

D'un autre côté, les presbytériens, fondateurs de la république, dont l'influence avait fait valoir les armes du long parlement, étaient indignés de voir que le pouvoir leur échappait, et que, par la trahison ou l'adresse supérieure de leurs propres associés, ils perdaient tout

le fruit de leurs travaux passés. Ce mécontentement les poussait vers le parti royaliste, mais sans pouvoir encore les décider : il leur restait de grands préjugés à vaincre ; il fallait passer sur bien des craintes, sur bien des jalousies, avant qu'il leur fût possible de s'occuper sincèrement de la restauration d'une famille qu'ils avaient si cruellement offensée.

Après avoir assassiné leur roi avec tant de formes apparentes de justice et de solennité, mais dans le fait avec tant de violence et même de rage, ces hommes pensèrent à se donner une forme régulière de gouvernement : ils établirent un grand comité ou conseil d'état, qui était revêtu du pouvoir exécutif. Ce conseil commandait aux forces de terre et de mer : il recevait toutes les adresses, faisait exécuter les lois, et préparait toutes les affaires qui devaient être soumises au parlement, p. 150, 151. L'administration était divisée entre plusieurs comités, qui s'étaient emparés de tout, p. 134, et ne rendirent jamais de compte, pag. 166, 167.

Quoique les usurpateurs du pouvoir, par leur caractère et par la nature des instruments qu'ils employaient, fussent bien plus propres aux entreprises vigoureuses qu'aux méditations de la législature, p. 209, cependant l'assemblée en corps avait l'air de ne s'occuper que de la législation du pays. A l'en croire, elle travaillait à un nouveau plan de représentation, et dès qu'elle aurait achevé la constitution, elle ne tarderait pas de rendre au peuple le pouvoir dont il était la source, p. 151.

En attendant, les représentants du peuple jugèrent à propos d'étendre les lois de haute trahison fort au delà

des bornes fixées par l'ancien gouvernement. De simples discours, des intentions même, quoiqu'elles ne se fussent manifestées par aucun acte extérieur, portèrent le nom de *conspiration*. Affirmer que le gouvernement actuel n'était pas légitime ; soutenir que l'assemblée des représentants ou le comité exerçaient un pouvoir tyrannique ou illégal ; chercher à renverser leur autorité, ou exciter contre eux quelque mouvement séditieux, c'était se rendre coupable de haute trahison. Ce pouvoir d'emprisonner dont on avait privé le roi, on jugea nécessaire d'en investir le comité, et toutes les prisons d'Angleterre furent remplies d'hommes que les passions du parti dominant présentaient comme suspects, p. 163.

C'était une grande jouissance pour les nouveaux maîtres de dépouiller les seigneurs de leurs noms de terre ; et lorsque le brave Montrose fut exécuté en Ecosse, ses juges ne manquèrent pas de l'appeler *Jacques Graham*, p. 180.

Outre les impositions inconnues jusqu'alors et continuées sévèrement, on levait sur le peuple quatre-vingt-dix mille livres sterlings par mois, pour l'entretien des armées. Les sommes immenses que les usurpateurs du pouvoir tiraient des biens de la couronne, de ceux du clergé et des royalistes, ne suffisaient pas aux dépenses énormes, ou, comme on le disait, aux *déprédations* du parlement et de ses créatures, p. 163, 164.

Les palais du roi furent pillés, et son mobilier fut mis à l'encan ; ses tableaux, vendus à vil prix, enrichirent toutes les collections de l'Europe ; des portefeuilles qui avaient coûté 50,000 guinées, furent donnés pour 300, p. 388.

Les prétendus représentants du peuple n'avaient, dans le fond, aucune popularité. Incapables de pensées élevées et de grandes conceptions, rien n'était moins fait pour eux que le rôle de législateurs. Egoïstes et hypocrites, ils avançaient si lentement dans le grand œuvre de la constitution, que la nation commença à craindre que leur intention ne fût de se perpétuer dans leurs places, et de partager le pouvoir entre soixante ou soixante-dix personnes, qui s'intitulaient *les représentants de la république anglaise.* Tout en se vantant de rétablir la nation dans ses droits, ils violaient les plus précieux de ces droits, dont elle avait joui de temps immémorial : ils n'osaient confier leurs jugements de conspiration à des tribunaux réguliers qui auraient mal servi leurs vues : ils établirent donc un tribunal extraordinaire, qui recevait les actes d'accusation portés par le comité, p. 206, 207. Ce tribunal était composé d'hommes dévoués au parti dominant, sans noms, sans caractère, et capables de tout sacrifier à leur sûreté et à leur ambition.

Quant aux royalistes pris les armes à la main, un conseil militaire les envoyait à la mort, p. 207.

La faction qui s'était emparée du pouvoir disposait d'une puissante armée ; c'était assez pour cette faction, quoiqu'elle ne formât que la très-petite minorité de la nation, p. 149. Telle est la force d'un gouvernement quelconque une fois établi, que cette république, quoique fondée sur l'usurpation la plus inique et la plus contraire aux intérêts du peuple, avait cependant la force de lever, dans toutes les provinces, des soldats

nationaux, qui venaient se mêler aux troupes de ligne pour combattre de toutes leurs forces le parti du roi, p. 199. La garde nationale de Londres se battit à Newbury aussi bien que les vieilles bandes (en 1643). Les officiers prêchaient leurs soldats, et les nouveaux républicains marchaient au combat en chantant des hymnes fanatiques, p. 13.

Une armée nombreuse avait le double effet de maintenir dans l'intérieur une autorité despotique, et de frapper de terreur les nations étrangères. Les mêmes mains réunissaient la force des armes et la puissance financière. Les dissensions civiles avaient exalté le génie militaire de la nation. Le renversement universel, produit par la révolution, permettait à des hommes nés dans les dernières classes de la société, de s'élever à des commandements militaires dignes de leur courage et de leurs talents, mais dont l'obscurité de leur naissance les aurait à jamais écartés dans un autre ordre de choses, p. 209. On vit un homme, âgé de cinquante ans (Blake), passer subitement du service de terre à celui de mer, et s'y distinguer de la manière la plus brillante, p. 210. Au milieu des scènes, tantôt ridicules et tantôt déplorables, que donnait le gouvernement civil, la force militaire était conduite avec beaucoup de vigueur, d'ensemble et d'intelligence, et jamais l'Angleterre ne s'était montrée si redoutable aux yeux des puissances étrangères, p. 248.

Un gouvernement entièrement militaire et despotique est presque sûr de tomber, au bout de quelque temps, dans un état de langueur et d'impuissance ; mais, lorsqu'il

succède immédiatement à un gouvernement légitime, il peut dans les premiers moments déployer une force surprenante ; parce qu'il emploie avec violence les moyens accumulés par la douceur. C'est le spectacle que présenta l'Angleterre à cette époque. Le caractère doux et pacifique de ses deux derniers rois, l'embarras des finances et la sécurité parfaite où elle se trouvait à l'égard de ses voisins, l'avaient rendue inattentive sur la politique extérieure ; en sorte que l'Angleterre avait, en quelque manière, perdu le rang qui lui appartenait dans le système général de l'Europe ; mais le gouvernement républicain le lui rendit subitement, p. 263. Quoique la révolution eût coûté des flots de sang à l'Angleterre, jamais elle ne parut si formidable à ses voisins, p. 209, et à toutes nations étraugères, p. 248. Jamais, durant les règnes des plus justes et des plus braves de ses rois, son poids dans la balance politique ne fut senti aussi vivement que sous l'empire des plus violents et des plus odieux usurpateurs, p. 263.

Le parlement, enorgueilli par ses succès, pensait que rien ne pouvait résister à l'effort de ses armes ; il traitait avec la plus grande hauteur les puissances du second ordre ; et pour des offenses réelles ou prétendues, il déclarait la guerre, ou exigeait des satisfactions solennelles, p. 221.

Ce fameux parlement, qui avait rempli l'Europe du bruit de ses crimes et de ses succès, se vit cependant enchaîné par un seul homme, p. 128 ; et les nations étrangères ne pouvaient s'expliquer à elles-mêmes comment un peuple si turbulent, si impétueux, qui,

pour reconquérir ce qu'il appelait *ses droits usurpés*, avait détrôné et assassiné un excellent prince, issu d'une longue suite de rois ; comment, dis-je, ce peuple était devenu l'esclave d'un homme naguère inconnu de la nation, et dont le nom était à peine prononcé dans la sphère obscure où il était né, p. 236 (1).

Mais cette même tyrannie, qui opprimait l'Angleterre au dedans, lui donnait au dehors une considération dont elle n'avait pas joui depuis l'avant-dernier règne. Le peuple anglais semblait s'ennoblir par ses succès extérieurs, à mesure qu'il s'avilissait chez lui par le joug qu'il supportait ; et la vanité nationale, flattée par le rôle imposant que l'Angleterre jouait au dehors, souffrait moins impatiemment les cruautés et les outrages qu'elle se voyait forcée de dévorer, p. 280, 281.

Il semble à propos de jeter un coup d'œil sur l'état général de l'Europe à cette époque, et de considérer les relations de l'Angleterre, et sa conduite envers les puissances voisines, p. 262.

Richelieu était alors premier ministre de France. Ce fut lui qui, par ses émissaires, attisa en Angleterre le

---

(1) Les hommes qui réglaient alors les affaires étaient si étrangers aux talents de la législation, qu'on les vit fabriquer en quatre jours l'acte constitutionnel qui plaça Cromwel à la tête de la république. *Ibid.*, pag. 245.

On peut se rappeler à ce sujet cette constitution de 1793, *faite en quelques jours par quelques jeunes gens*, comme on l'a dit à Paris après la chute des ouvriers.

feu de la rébellion. Ensuite, lorsque la cour de France vit que les matériaux de l'incendie étaient suffisamment combustibles, et qu'il avait fait de grands progrès, elle ne jugea plus convenable d'animer les Anglais contre leur souverain ; au contraire, elle offrit sa médiation entre le prince et ses sujets, et soutint avec la famille royale exilée les relations diplomatiques prescrites par la décence, p. 264.

Dans le fond, cependant, Charles ne trouva aucune assistance à Paris, et même on n'y fut pas prodigue de civilités à son égard, p. 170 et 266.

On vit la reine d'Angleterre, fille de Henri IV, tenir le lit à Paris, au milieu de ses parents, faute de bois pour se chauffer, p. 266.

Enfin, le roi jugea à propos de quitter la France, pour s'éviter l'humiliation d'en recevoir l'ordre, p. 267.

L'Espagne fut la première puissance qui reconnut la république, quoique la famille royale fût parente de celle d'Angleterre. Elle envoya un ambassadeur à Londres, et en reçut un du parlement, p. 268.

La Suède étant alors au plus haut point de sa grandeur, la nouvelle république rechercha son alliance et l'obtint, p. 263.

Le roi de Portugal avait osé fermer ses ports à l'amiral républicain ; mais bientôt, effrayé par ses pertes et par les dangers terribles d'une lutte trop inégale, il fit toutes les soumissions imaginables à la fière république, qui voulut bien renouer l'ancienne alliance de l'Angleterre et du Portugal.

En Hollande, on aimait le roi, d'autant plus qu'il était

parent de la maison d'Orange, extrêmement chérie du peuple hollandais. On plaignait d'ailleurs ce malheureux prince, autant qu'on abhorrait les meurtriers de son père. Cependant la présence de Charles, qui était venu chercher un asile en Hollande, fatiguait les états généraux, qui craignaient de se compromettre avec ce parlement si redoutable par son pouvoir, et si heureux dans ses entreprises. Il y avait tant de danger à blesser des hommes si hautains, si violents, si précipités dans leurs résolutions, que le gouvernement crut nécessaire de donner une preuve de déférence à la république, en écartant le roi, p. 169.

On vit Mazarin employer toutes les ressources de son génie souple et intrigant, pour captiver l'usurpateur, dont les mains dégouttaient encore du sang d'un roi, proche parent de la famille royale de France. On le vit écrire à Cromwel : *Je regrette que les affaires m'empêchent d'aller en Angleterre présenter mes respects en personne au plus grand homme du monde*, p. 307.

On vit ce même Cromwel traiter d'égal à égal avec le roi de France, et placer son nom avant celui de Louis XIV dans la copie d'un traité entre les deux nations, qui fut envoyée en Angleterre, p. 268 (note).

Enfin, on vit le prince Palatin accepter un emploi ridicule et une pension de huit mille livres sterlings, de ces mêmes hommes qui avaient égorgé son oncle, p. 263 (note).

Tel était l'ascendant de la république à l'extérieur.

Au dedans d'elle-même, l'Angleterre renfermait un grand nombre de personnes qui se faisaient un prin-

cipe de s'attacher au pouvoir du moment, et de soutenir le gouvernement établi, quel qu'il fût, p. 239. A la tête de ce système était l'illustre et vertueux Blake, qui disait à ses marins : *Notre devoir invariable est de nous battre pour notre patrie, sans nous embarrasser en quelles mains réside le gouvernement*, p. 279.

Contre un ordre de choses aussi bien établi, les royalistes ne firent que de fausses entreprises, qui tournèrent contre eux. Le gouvernement avait des espions de tous côtés, et il n'était pas fort difficile d'éventer les projets d'un parti plus distingué par son zèle et sa fidélité que par sa prudence et par sa discrétion, p. 259. Une des grandes erreurs des royalistes était de croire que tous les ennemis du gouvernement étaient de leur parti : ils ne voyaient pas que les premiers révolutionnaires, dépouillés du pouvoir par une faction nouvelle, n'avaient pas d'autre cause de mécontentement, et qu'ils étaient moins éloignés du pouvoir actuel que de la monarchie, dont le rétablissement les menaçait des plus terribles vengeances, p. 259.

La situation de ces malheureux, en Angleterre, était déplorable. On ne demandait pas mieux à Londres que ces conspirations imprudentes, qui justifiaient les mesures les plus tyranniques, p. 260. Les royalistes furent emprisonnés : on prit la dixième partie de leurs biens, pour indemniser la république des frais que lui coûtaient les attaques hostiles de ses ennemis. Ils ne pouvaient se racheter que par des sommes considérables ; un grand nombre fut réduit à la dernière misère. Il suffisait d'être suspect pour être écrasé par toutes ces exactions, p. 260, 261.

Plus de la moitié des biens meubles et immeubles, rentes et revenus du royaume, était séquestrée. On était touché de la ruine et de la désolation d'une foule de familles anciennes et honorables, ruinées pour avoir fait leur devoir, p. 66, 67. L'état du clergé n'était pas moins déplorable : plus de la moitié de ce corps était réduit à la mendicité, sans autre crime que son attachement aux principes civils et religieux, garantis par les lois sous l'empire desquelles ils avaient choisi leur état, et par le refus d'un serment qu'ils avaient en horreur, p. 67.

Le roi, qui connaissait l'état des choses et des esprits, avertissait les royalistes de se tenir en repos, et de cacher leurs véritables sentiments sous le masque républicain, p. 254. Pour lui, pauvre et négligé, il errait en Europe, changeant d'asile suivant les circonstances, et se consolant de ses calamités présentes par l'espoir d'un meilleur avenir, p. 152.

Mais la cause de ce malheureux monarque paraissait à l'univers entier absolument désespérée, p. 341, d'autant plus que, pour sceller ses malheurs, toutes les communes d'Angleterre venaient de signer, sans hésiter, l'engagement solennel de maintenir la forme actuelle du gouvernement, pag. 325 (1). Ses amis avaient été malheureux dans toutes les entreprises qu'ils avaient

(1) En 1659, une année avant la restauration ! ! ! Je m'incline devant la volonté du peuple.

essayées pour son service, *ibid.* Le sang des plus ardents royalistes avait coulé sur l'échafaud ; d'autres, en grand nombre, avaient perdu leur courage dans les prisons ; tous étaient ruinés par les confiscations, les amendes et les impôts extraordinaires. Personne n'osait s'avouer royaliste; et ce parti paraissait si peu nombreux aux yeux superficiels, que si jamais la nation était libre dans son choix (ce qui ne paraissait pas du tout probable), il paraissait très-douteux de savoir quelle forme de gouvernement elle se donnerait, p. 342. Mais, au milieu de ces apparences sinistres, *la fortune* (1), par un retour extraordinaire, aplanissait au roi le chemin du trône, et le ramenait en paix et en triomphe au rang de ses ancêtres, pag. 342.

Lorsque Monk commença à mettre ses grands projets en exécution, la nation était tombée dans une anarchie complète. Ce général n'avait que six mille hommes, et les forces qu'on pouvait lui opposer étaient cinq fois plus fortes. Dans sa route à Londres, l'élite des habitants de chaque province accourait sur ses pas, et le priait de vouloir bien être l'instrument qui rendrait à la nation la paix, la tranquillité et la jouissance de ces franchises qui appartenaient aux Anglais par droit de naissance, et dont ils avaient été privés si longtemps par des circonstances malheureuses, pag. 352. On attendait surtout de lui la convocation légale d'un nou-

(1) Sans doute!

veau parlement, pag. 353. Les excès de la tyrannie et ceux de l'anarchie, le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, l'indignation contre les excès du pouvoir militaire, tous ces sentiments réunis avaient rapproché les partis et formé une coalition tacite entre les royalistes et les presbytériens. Ceux-ci convenaient qu'ils avaient été trop loin, et les leçons de l'expérience les réunissaient enfin au reste de l'Angleterre pour désirer un roi, seul remède à tant de maux, pag. 333, 353 (1).

Monk n'avait point cependant encore l'intention de répondre au vœu de ses concitoyens, pag. 353. Ce sera même toujours un problème de savoir à quelle époque il voulut un roi de bonne foi, pag. 345. Lorsqu'il fut arrivé à Londres, il se félicita, dans son discours au parlement, d'avoir été choisi par la Providence pour la restauration de ce corps, p. 354. Il ajouta que c'était au parlement actuel qu'il appartenait de prononcer sur la nécessité d'une nouvelle convocation, et que, s'il se rendait aux vœux de la nation sur ce point important, il suffirait, pour la sûreté publique, d'exclure de la nouvelle assemblée les fanatiques et les royalistes, deux espèces d'hommes faites pour détruire le gouvernement ou la liberté, pag. 355.

---

(1) En 1659. Quatre ans plus tôt, les royalistes, suivant ce même historien, se trompaient lourdement, lorsqu'ils s'imaginaient que les ennemis du gouvernement étaient les amis du roi. Voyez ci-devant, pag. 176.

Il servit même le long parlement dans une mesure violente, pag. 356. Mais, dès qu'il se fut enfin décidé pour une nouvelle convocation, tout le royaume fut transporté de joie. Les royalistes et les presbytériens s'embrassaient et se réunissaient pour maudire leurs tyrans, pag. 358. Il ne restait à ceux-ci que quelques hommes désespérés, pag. 353 (1).

Les républicains décidés, et surtout les juges du roi, ne s'oublièrent pas dans cette occasion. Par eux ou par leurs émissaires, ils représentaient aux soldats que tous les actes de bravoure qui les avaient illustrés aux yeux du parlement, seraient des crimes à ceux des royalistes, dont les vengeances n'auraient point de bornes ; qu'il ne fallait pas croire à toutes les protestations d'oubli et de clémence ; que l'exécution du roi, celle de tant de nobles, et l'emprisonnement du reste, étaient des crimes impardonnables aux yeux des royalistes, pag. 366.

Mais l'accord de tous les partis formait un de ces torrents populaires que rien ne peut arrêter. Les fanatiques mêmes étaient désarmés ; et, suspendus entre le désespoir et l'étonnement, ils laissaient faire ce qu'ils ne pouvaient empêcher, pag. 363. La nation voulait, *avec une ardeur infinie*, quoique en silence, le rétablissement

---

(1) En 1660 ; mais en 1655 *ils craignaient bien plus le rétablissement de la monarchie, qu'ils ne haïssaient le gouvernement établi*, pag. 176.

de la monarchie, *ibid.* (1). Les républicains, *qui se trouvaient encore à cette époque maîtres du royaume* (2), voulurent alors parler de *conditions* et rappeler d'anciennes propositions ; mais l'opinion publique réprouvait ces capitulations avec le souverain. L'idée seule de négociations et de délais effrayait des hommes harassés par tant de souffrances. D'ailleurs, l'enthousiasme de la liberté, porté au dernier excès, avait fait place, par un mouvement naturel, à un esprit général de loyauté et de subordination. Après les concessions faites à la nation par le feu roi, la constitution anglaise paraissait suffisamment consolidée, pag. 364.

Le parlement, dont les fonctions étaient sur le point d'expirer, avait bien fait une loi pour interdire au peuple la faculté d'élire certaines personnes à la prochaine assemblée, p. 365 ; car il sentait bien que, dans les circonstances actuelles, convoquer librement la nation, c'était rappeler le roi, pag. 361. Mais le peuple se moqua de la loi, et nomma les députés qui lui convinrent, pag. 365.

Telle était la disposition générale des esprits, lorsque...

Cætera DESIDERANTUR.

---

(1) Mais l'année précédente, LE PEUPLE signait, *sans hésiter*, l'engagement de maintenir la république. Ainsi, il ne faut que 365 jours au plus, pour changer dans le cœur de ce souverain, *la haine* ou *l'indifférence* en *ardeur infinie*.

(2) Remarquez bien !

POST-SCRIPTUM.

La nouvelle édition de cet ouvrage touchait à sa fin, lorsque des Français dignes d'une entière confiance m'ont assuré que le livre du *Développement des vrais principes, etc.*, que j'ai cité dans le chap. VIII, contient des maximes que le roi n'approuve point.

« Les magistrats, me disent-ils, auteurs du livre en « question, réduisent nos états généraux à la faculté de « faire des doléances, et attribuent aux parlements le « droit exécutif de vérifier les lois, celles même qui ont « été rendues sur la demande des états ; c'est-à-dire, « qu'ils élèvent la magistrature au-dessus de la na- « tion. »

J'avoue que je n'ai point aperçu cette erreur monstrueuse dans l'ouvrage des magistrats français (qui n'est plus à ma disposition) ; elle me paraît même exclue par quelques textes de cet ouvrage, cités aux pages 93 et 94 du mien ; et l'on a pu voir, dans la note de la page 99, que le livre dont il s'agit a fait naître des objections d'un tout autre genre.

Si, comme on me l'assure, les auteurs se sont écartés des vrais principes sur les droits légitimes de la nation française, je ne m'étonnerais point que leur travail, plein d'ailleurs d'excellentes choses, eût alarmé le roi ; car les personnes mêmes qui n'ont point l'honneur de le connaître, savent, par une foule de témoignages irrécusables, que ces droits sacrés n'ont pas de partisan plus loyal que lui, et qu'on ne pourrait l'offenser plus sensiblement qu'en lui prêtant des systèmes contraires.

Je répète, que je n'ai lu le livre du *Développement, etc.* dans aucune vue systématique. Séparé de mes livres depuis longtemps ; obligé d'employer, non ceux que je cherchais, mais ceux que je trouvais : réduit même à citer souvent de mémoire ou sur des notes prises anciennement, j'avais besoin d'un recueil de cette nature pour rassembler mes idées. Il me fut indiqué (je dois le dire) par le mal qu'en disaient les ennemis de la royauté ; mais s'il contient des erreurs qui m'ont échappé, je les désavoue sincèrement. Etranger à tous les systèmes, à tous les partis, à toutes les haines, par caractère, par réflexion, par position, je serai assurément très-satisfait de tout lecteur qui me lira avec des intentions aussi pures que celles qui ont dicté mon ouvrage.

Si je voulais, au reste, examiner la nature des différents pouvoirs dont se composait l'ancienne constitution française ; si je voulais remonter à la source des équivoques, et présenter des idées claires sur l'essence, les fonctions, les droits, les griefs et les torts des parlements, je sortirais des bornes d'un *post-scriptum*, même de celles de mon ouvrage, et je ferais d'ailleurs une

chose parfaitement inutile. Si la nation française revient à son roi, comme tout ami de l'ordre doit le désirer; et si elle a des assemblées nationales régulières, les pouvoirs quelconques viendront naturellement se ranger à leur place, sans contradiction et sans secousse. Dans toutes les suppositions, les prétentions exagérées des parlements, les discussions et les querelles qu'elles ont fait naître, me paraissent appartenir entièrement à l'histoire ancienne.

FRAGMENTS

SUR LA FRANCE

I

CARACTÈRE ET INFLUENCE

DE

LA NATION FRANÇAISE

Les nations, comme les individus, ont leur caractère et même leur *mission ;* et comme, dans la société des individus, chaque homme reçoit de la nature les traits de sa physionomie morale et une certaine sphère d'activité dans laquelle il s'exerce pour remplir un but secondaire quelconque, vers lequel il s'avance sans le connaître, de même, dans la société des nations, chacune d'elles présente à l'observateur un caractère ineffaçable, résultat de tous les caractères individuels, et marche en corps vers un but plus général et non moins inconnu. Les unes ne sont pourvues que d'une activité médiocre, elles marquent à peine sur la route des siè-

cles ; on en parle peu, et presque toujours elles ont le bonheur à la place de l'éclat.

D'autres au contraire jouent des rôles apparents, mais toujours pour des fins secrètes. Celle-ci est destinée à conquérir, à réunir sous sa puissance plusieurs nations différentes ; celle-là a reçu ordre de la nature de ne pas sortir de ses limites : elle n'est grande que chez elle. L'une brille dans les arts, et l'autre dans les sciences, et telle science appartient plus particulièrement à telle nation. Toutes, enfin, naissent, s'élèvent et meurent pour faire place à d'autres ; et l'observateur qui assiste, l'histoire à la main, à toutes ces vicissitudes, apprend, comme Sulpitius, à se consoler d'être mortel, en contemplant les cadavres des villes et les funérailles des nations.

Parmi les peuples qui ont joué un rôle dans l'histoire moderne, aucun peut-être n'est plus digne d'arrêter l'œil du philosophe que le peuple français. Aucun n'a reçu une destination plus marquée et des qualités plus évidemment faites pour la remplir. La France, telle qu'elle existait avant la révolution (personne ne connaît le sort qui l'attend pour l'avenir), était destinée à exercer sur toutes les parties de l'Europe la même suprématie que l'Europe exerce sur les autres contrées de l'univers.

Je doute que la nature ait fait autant pour aucun peuple. La France est placée au centre de l'Europe et il lui est également aisé de se lier avec toutes les puissances environnantes et de rompre leur coalition. Placée entre les deux mers, elle appelle le commerce de

toutes les nations, et ses flottes guerrières peuvent atteindre et frapper partout avec une facilité et une célérité sans égales. Il n'existe point de pays aussi bien défendu par la nature et par l'art. L'Océan, la Méditerranée, les Alpes, les Pyrénées, et le Rhin ! Quels confins ! Et derrière ces remparts, voyez ce triple rang de citadelles redoutables élevées ou réparées par le génie de Vauban dont l'ombre désolée gémit d'avoir travaillé pour la Convention nationale.

Cherchez dans l'univers un Etat dont les différentes parties aient une liaison aussi intime et forment un ensemble plus imposant. La France a tout à la fois la masse et le volume ; il n'existe point en Europe de corps politique plus nombreux, plus *compact*, plus difficile à entamer et dont le choc soit plus terrible. Sa population est immense, ses productions infiniment nombreuses et non moins diversifiées. Ses richesses ne tiennent ni à la mode ni à l'opinion ; ses vins, ses huiles, ses bois, ses sels, ses chanvres, etc., la rendent indépendante des autres peuples qui cependant sont obligés de lui payer tribut. Et comme si ce n'était pas assez des richesses naturelles, elle a reçu encore le sceptre de la mode, afin que, régnant également sur les besoins et sur les fantaisies, il ne manque rien à son empire.

Des fleuves superbes sillonnent ce vaste royaume et communiquent entre eux par une foule de rivières navigables qui coulent dans tous les sens et dont les ramifications infinies semblent arrangées par la main d'un ingénieur. Catherine de Médicis n'exagérait pas infiniment lorsqu'elle disait que la France possédait à elle

seule autant de rivières navigables que tout le reste de l'Europe (1).

Ce peuple serait terrible pour les autres s'il pouvait être conquérant ; mais il n'a point reçu cette mission. Invincible dans ses foyers, s'il porte ses armes chez les nations étrangères, on voit ses armées, victimes de leurs propres victoires et des vices du caractère national, se fondre et disparaître à l'œil étonné, comme une vapeur légère (2).

---

(1) *Unde Catharina Medicæa Regina Franciæ solita erat dicere, in regno suo plura navigabilia flumina esse quam in reliqua Europa : quæ hyperbole à rei veritate non multum abludit.* (V. *Galliæ descriptio ex probatissimis quibusque scriptoribus collecta. Elzevir*, 1669.)

(2) *Gens armis strenua... indomitæ intra se molis ; at ubi in exteros exundat, statim impetus sui oblita : eo modo nec diu externum imperium tenuit, et sola est in exitium sui potens.... Longobardiam, Neapolim, Siciliam et plerasque alias per orbem terrarum provincias, frequentibus victoriis subegere, sed.... per vitia cessere in prædam his ipsis de quibus triumphabant ; lœta semper bellorum initia atroci exitu corrumpentes.* (*Jo. Barclaii Icon animorum. Cap.* 3.)

En méditant ces vérités si frappantes et si bien exprimées, on se convaincra que l'influence politique de la France était fort utile à l'Europe en ce qu'elle suffisait pour maintenir l'équilibre général, et non pour le troubler d'une manière sensible. Les vices mêmes des Français ôtaient à cette influence

Le Français n'est pas fait pour retenir une conquête : son caractère seul la lui arrache ; sur quoi l'*Ami des hommes* a dit assez plaisamment que « les guerriers qui « parviennent à chasser les Français d'un pays conquis « peuvent prendre place au temple de mémoire à côté « des oies du Capitole (1) ».

Mais si les Français ne peuvent dominer par les armes les nations étrangères, ils ont exercé sur elles dans tous les temps une autre espèce de domination bien plus honorable, c'est celle de l'opinion. Du moment où ce peuple fut réuni en corps de nation, il fixa les yeux de l'univers, et l'étonna par un caractère brillant qui fut toujours envié. Charlemagne fut le Sésostris du moyen âge ; ses paladins firent une telle impression sur l'imagination des peuples, qu'ils devinrent les objets d'une espèce de mythologie particulière ; et les Rolands et les Amadis furent pour nos pères ce que Thésée et Hercule furent pour les anciens Grecs.

Pour exercer l'espèce de suprématie qui lui appartient, la France a reçu une langue dominatrice dont le caractère caché est encore un mystère, malgré tout ce

---

ce qu'elle pouvait avoir de dangereux. Si l'Europe reprend son assiette précédente, elle perdrait infiniment à voir substituer à cette influence celle d'autres nations plus calmes, plus réfléchies, plus obstinées, plus capables d'être conquérantes. Mais dans l'état actuel des choses la sagesse consiste à ne rien prédire.

(1) *Ami des hommes*, Tom. II, chap.....

qu'on a dit sur ce sujet. Ceux qui nient la supériorité de la langue française admettent précisément un effet sans cause : je ne vois pas en effet qu'il y ait rien à répondre à l'expérience. Avant même que cette langue se fût illustrée par des chefs-d'œuvre dans tous les genres, l'Europe en pressentait la supériorité : on l'aimait, et c'était honneur de la parler. Aujourd'hui son règne, devenu si funeste, n'est que trop incontestable : on a dit mille fois que la langue française est dure et rebelle, et l'on a dit vrai ; mais si l'on croit ainsi en faire la critique, on se trompe fort : semblable à l'acier, le plus intraitable des métaux, mais celui de tous qui reçoit le plus beau poli lorsque l'art est parvenu à le dompter, la langue française, traitée et dominée par les véritables artistes, reçoit entre leurs mains les formes les plus durables et les plus brillantes. Ce qu'on appelle précisément l'art de la parole est éminemment le talent des Français, et c'est par l'art de la parole qu'on règne sur les hommes. Quelqu'un a dit qu'une pensée n'appartient jamais à l'univers avant qu'un écrivain de génie s'en soit emparé et l'ait revêtue d'une expression heureuse. Rien de mieux dit ; et voilà précisément la source de l'influence française : c'est que les bons écrivains de cette nation expriment les choses mieux que ceux de toute nation, et font circuler leurs pensées dans toute l'Europe en moins de temps qu'il n'en faut à un écrivain d'un autre pays pour faire connaître les siennes dans sa province. C'est ce talent, cette qualité distinctive, ce don extraordinaire qui avait rendu les Français les distributeurs de la renommée. L'amour-propre, plus habile

et plus fort que l'orgueil national, avait révélé cette vérité aux hommes célèbres de toutes les parties du monde qui ambitionnaient tous, plus ou moins ouvertement, l'approbation des Français, parce qu'ils ne pouvaient se cacher qu'ils étaient condamnés à une réputation locale jusqu'au moment où Paris consentirait à les célébrer. Je ne sais si l'on a observé que la littérature anglaise doit toute sa célébrité aux Français, et qu'elle était parfaitement inconnue au reste de l'Europe avant que la France se fût engouée des productions littéraires de sa rivale. Le trône de cette langue se trouvant placé entre le Nord et le Midi, elle se prête sans trop de difficulté aux organes des autres peuples et devient pour eux un truchement universel et indispensable pour le commerce des pensées.

Avec cette langue *moyenne*, les Français ont reçu de la nature un autre avantage analogue : c'est celui d'un goût qui convient à tout l'univers. On trouvera sans doute chez les écrivains étrangers des traits égaux, supérieurs même en beauté, à tout ce que la France a produit de mieux ; mais ce n'est pas par des traits, c'est par l'ensemble qu'on frappe. Les écrivains français pourraient au reste produire très-aisément de ces sortes de traits ; et si on les rencontre moins fréquemment chez eux, c'est qu'ils ne se livrent à l'enthousiasme qu'avec une hardiesse timide qui veut bien être transportée, mais jamais emportée : c'est là le grand secret du goût : car ce qui n'atteint pas le sublime peut encore être une beauté, mais ce qui le dépasse est à coup sûr une sottise. L'art de dire ce qu'il faut et quand il

faut, n'appartient qu'aux Français ; la méthode et l'ordonnance sont leurs qualités distinctives ; et ces hommes si légers, si impétueux, si pressés d'arriver, sont les plus sages la plume à la main. Chez eux vous ne trouverez rien de dur ni d'outré, rien d'obscur ni de déplacé. Constamment élégants et éloquents quand il le faut, le trait le plus saillant ne saurait obtenir grâce pour une platitude, et le mérite des pensées ne peut racheter le défaut du style. *Il écrit mal :* voilà la faute irrémissible, le reproche mortel pour le philosophe, comme pour le poète ou le romancier. On a blâmé quelquefois cette délicatesse des Français, mais c'est encore une erreur : cette délicatesse devait entrer dans le caractère de la nation faite pour régner sur l'opinion par ses écrits.

Dans tous les genres d'éloquence les Français n'ont point de rivaux. Celle du barreau, qui a produit chez eux des chefs-d'œuvre du premier ordre, n'existe pas ailleurs. L'Italie et l'Espagne, si religieuses, et maîtresses de deux langues si sonores, n'ont jamais pu enfanter un sermon que l'Europe ait voulu lire. Hume, qu'on ne peut récuser, dit, quelque part, qu'il a honte d'avouer qu'un avocat français plaidant pour la restitution d'un cheval est plus éloquent que les orateurs de la Grande-Bretagne agitant les plus graves intérêts de la nation dans les chambres du Parlement. Le talent inappréciable dont je parle est si particulièrement l'apanage des Français qu'il ne les abandonne jamais, pas même dans les occasions où il abandonne tous les autres hommes. Les sciences les plus tristes n'ont point d'épines qu'ils ne sachent élaguer : physique, histoire naturelle,

astronomie, métaphysique, érudition, politique, ils ont tout expliqué, tout embelli, tout mis à la portée du bon sens ordinaire; et peut-être qu'on ne sait bien une chose en Europe que lorsque les Français l'ont expliquée. L'éloquence appliquée aux objets les plus sérieux et l'art de tout éclaircir sont les deux grands talents de cette nation. La masse des hommes continuellement repoussée du sanctuaire des sciences par le style dur et le goût détestable des ouvrages scientifiques produits par les autres nations, ne résiste pas à la séduction du style et de la méthode française. A peine le génie étranger a-t-il enfanté quelque chose d'intéressant, que l'art français s'empare de la découverte, la tourmente de mille manières, la force de recevoir des formes dont elle s'étonne et s'enorgueillit, et l'envoie dans tout l'univers sur les ailes de la langue universelle; ces livres vont chercher les germes du talent, épars sur le globe, les échauffent, les fécondent et les conduisent à la maturité. Ils apprennent peu de choses aux véritables savants; mais, ce qui vaut bien mieux, ils les font naître.

L'expérience de tous les temps ne laisse aucun doute sur l'empire que la France a toujours exercé sur l'opinion. Mais aujourd'hui cette influence est si frappante et l'Europe la paie si cher, qu'il n'est plus possible de disputer sur ce point. N'est-ce pas un phénomène incroyable que des hommes essentiellement médiocres pris un à un, et dont le plus habile a des milliers de supérieurs dans l'univers; que des hommes sans éducation et sans expérience, éloignés par état de toutes les grandes affaires, réunis tout à coup, et forts par le con-

tact comme les lames d'un aimant artificiel qui tirent toute leur force de leur réunion, soient parvenus en cinq ans à donner à tous les peuples de l'Europe la commotion la plus effrayante? On dira, peut-être, que ces hommes ne doivent leurs succès qu'à la nature des dogmes qu'ils prêchent, et qui sont, pour notre malheur, trop séduisants pour le cœur humain. Mais n'y a-t-il donc jamais eu dans l'univers de révoltes ni de trônes renversés avant la révolution de France? Celle qui coûta la tête au malheureux Charles Ier vit éclore les mêmes systèmes, les mêmes exagérations et les mêmes fureurs. Les pamphlets démocratiques qui parurent à cette époque ne pourraient peut-être pas tenir dans la salle de Westminster ; mais les *têtes rondes* et les *égaliseurs* d'alors n'avaient point l'influence des Jacobins ; et les autres peuples, spectateurs paisibles de la tragédie qu'on jouait à Londres, ne purent recevoir le poison du fanatisme qui bouleversait l'Angleterre.

Aujourd'hui, l'Europe est agitée parce que ces mêmes systèmes sont prêchés par des Français, et que lorsqu'on prêche en français, l'Europe écoute et comprend.

II

DE L'ÉTAT MORAL DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LES ANNÉES QUI PRÉCÈDENT LA RÉVOLUTION.

Il y a deux époques de corruption pour les peuples ; certainement on trouvera toujours des vices parmi les hommes, et les grandes cités, surtout, ne cesseront pas d'attrister le regard des moralistes. Sous ce point de vue on peut dire que, pour les peuples, le moment de leur grandeur est aussi celui de leur corruption, parce que ce haut point de civilisation amène avec lui tous les vices qui suivent inévitablement les richesses, la puissance et le luxe ; mais il est vrai, cependant, que toutes les nations, dans les siècles de leur grandeur et de leur énergie, savent imprimer un caractère d'élévation jusque sur les actes réprouvés par la morale, elles ne des-

cendent point jusqu'à la bassesse, et, tel qui se résout à être coupable, ne consent point à être vil.

Alors le vice même a des mœurs ; il s'enveloppe de formes modestes ; il a peur de lui-même et n'ose se montrer que sous un masque aimable (1). Tels furent les Français sous Louis XIV : alors la soumission ennoblie par l'enthousiasme, l'honneur exalté, l'esprit chevaleresque, et le respect sans borne pour les vérités religieuses distinguèrent le peuple français ; tous ces éléments mêlés, confondus, balancés les uns par les autres, produisirent un caractère général, tout à la fois si grand et si aimable, que l'Europe en fut éblouie et ne l'a point encore oublié. Alors la conscience agitée de Luxembourg le jetait dans les bras de Bourdaloue ; la Vallière allait s'ensevelir aux Carmélites ; Corneille traduisait *à Kempis* ; Racine, attaché à l'armée comme historiographe, écrivait à son fils : « Je n'assiste jamais à la messe du Roi sans y voir communier plusieurs mousquetaires avec une piété exemplaire ». Mais ce caractère ne dura pas autant que le siècle qui le vit naître, et lorsque les novateurs sont venus bouleverser la France, il n'appartenait plus qu'à l'histoire ancienne : l'infâme Régence avait gangrené cette malheureuse contrée à un point qu'il n'est pas aisé d'exprimer. Une circonstance bien remarquable surtout, et tout à fait parti-

---

(1) Je suis persuadé que les turpitudes de la *Pucelle* auraient fait rougir La Fontaine autant que Fénelon.

culière à la France, c'est que, chez elle, tous les talents s'étaient tournés au mal, et c'est sous ce point de vue qu'elle le cède davantage à sa brillante rivale l'Angleterre. Tous les savants, tous les littérateurs, tous les artistes de France ont formé, au pied de la lettre, depuis le commencement du siècle, une véritable conjuration contre les mœurs publiques; ces conjurés étaient parvenus de plus à conquérir à leur parti les grands seigneurs et les femmes, en sorte que le vice, fort de ces puissants alliés, et possédant à la fois tout ce qu'on respecte, tout ce qu'on craint et tout ce qu'on aime, avait fait en France des ravages incroyables. Observez que, depuis la fatale époque que j'indique, les hommes célèbres de la France, ses gens de lettres, ses savants, ses *philosophes* enfin, ont tous été plus méprisables par le caractère qu'admirables par les talents.

Les arts, qui sont l'expression du génie des peuples, peignaient la corruption générale, et l'augmentaient chaque jour ; ils ne savaient plus rien enfanter de grand et s'étaient absolument prostitués au vice. Tandis que le burin anglais transmettait à la postérité les scènes les plus instructives et les plus nobles de l'histoire, et les actions des grands hommes qui ont illustré la Grande-Bretagne, le Français s'était vendu aux Arétins de la capitale. Qu'est-ce que la France peut opposer à la *Mort du général Wolff et de lord Chatham*, à l'*Arrivée d'Agrippine* et au *Départ de Régulus*, à tant de sujets moraux, pathétiques ou sublimes, qui font les délices de tous les amateurs de l'univers? Rien ou presque rien. C'est bien en vain que les arts auraient essayé de pein-

dre le beau : la nation ne l'aimait pas et ne voulait pas le payer ; elle ne demandait plus aux artistes que des indécences à bon marché ; elle ne pensait pas même à perpétuer le souvenir des grandes actions qui l'ont honorée, et c'est en Angleterre qu'on gravait la *Bataille de la Hogue*, le combat de la *Surveillante*, tandis qu'on débitait publiquement en France le *Prospectus des monuments de la vie privée des douze Césars*.

Encore une fois, le vice est de tous les temps et de tous les lieux ; mais une corruption telle que celle où la France était tombée ne se montre qu'à la décadence des empires.

Les âmes étaient si dégradées dans ce pays que les Français avaient pris en horreur le beau et le grand : ils le tournaient en dérision, et tout ce qui annonçait la grandeur était pour eux un ridicule. Cette dégradation se montrait jusque dans les habits. Le frac des jockeys, le pierrot des comédiennes habillaient les descendants des connétables ; le gentilhomme n'osait plus porter l'épée ; l'officier, au sortir de la parade, allait quitter son uniforme pour faire une visite dans le beau monde ; et la femme de haut parage disait à sa chiffonneuse : « Ce bonnet n'a pas l'air assez fille » (1).

Il est assez remarquable que la révolution qui se fit en France dans les habillements date précisément des

---

(1) On peut compter sur la vérité de cette anecdote qui est certainement très-marquante.

temps de la Régence. *L'Ami des hommes* se plaignait déjà, dans son temps, de ce changement à l'égard des femmes ; il se fâchait surtout de ce que Minerve avait jeté sa cuirasse. « Autrefois, dit-il, les femmes faisaient cas de leur fraîcheur, de leur taille, de leur beauté ; un *loup* conservait soigneusement leur teint : elles n'allaient jamais à l'air sans cela. Le soin de leur taille les obligeait à porter des *corps* qui les conservaient.... (1). »

Un ministre de la reine Anne (M. Craggs), qui voyageait en France sur la fin de l'année 1716, a fait aussi des réflexions sur la révolution qui s'opérait dans l'habillement des dames françaises ; mais il est plus profond que l'*Ami des hommes* (2). Qu'on me montre un autre pays du monde, où l'on voie, dans un aussi court espace de temps, les noms les plus illustres figurer dans les procès les plus scandaleux ; où le rapt, le viol, le larcin, le faux, la prostitution fassent retentir les tribunaux étonnés, et frémir les ombres des anciens preux.

Je pourrais salir vingt pages des preuves de l'étonnante corruption et de l'avilissement trop malheureuse-

---

(1) *Ami des hommes*, t. I, ch. v.

(2) L'honorable ministre écrivait à son ami Pope à Londres : « By disusing *stays* and indulging themselves at « table they (*les femmes françaises*) run out of all shape : « but, as to that, they may give a good reason. They prefer « conveniency to parade ; and are by this means as *ready*, as « they are generally *willing* to be *charitable*. » (V. *Letters to and from M. Pope*, dans la collection de ses Œuvres.)

ment général qui régnait en France au moment de la Révolution.

Et que le parti qui domine aujourd'hui ne vienne point nous dire que ces mœurs étaient celles de la cour. L'Europe n'est pas la dupe de ces déclamations civiques. Les nouveaux dominateurs, qui n'étaient pas certainement de la cour, ressemblent parfaitement aux anciens, à la férocité près, qui distingue éminemment le nouveau régime.

III

DE

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET DE SES LÉGISLATEURS

S'il est une vérité certaine en politique, c'est qu'un peuple corrompu, et profondément corrompu, n'est pas fait pour la liberté et n'y parviendra jamais.

La jeunesse des nations libres a des caractères si frappants qu'il est impossible de s'y méprendre. A cette époque, l'amour de la patrie est une religion, et le respect pour les lois est une superstition; les caractères sont fortement prononcés, les mœurs sont austères; toutes les vertus brillent à la fois; les factions y tournent au profit de la patrie, parce qu'on ne s'y dispute que l'honneur de la servir : tout, jusqu'aux crimes, y porte le sceau de la grandeur. Comment croire à la durée d'une liberté qui commence par la gangrène? ou, pour parler plus exactement, comment croire que cette

liberté puisse s'établir (car il n'y en a point encore), et que du sein de la corruption la plus dégoûtante puisse sortir cette espèce de gouvernement qui se passe de vertu moins que tous les autres ? Montesquieu a remarqué que les Anglais ne purent fonder la république dans le siècle dernier *parce que leurs chefs n'avaient point de vertus* ; cent écrivains ont répété cette remarque ou, pour mieux dire, cet oracle. Mais les démagogues anglais étaient, sans exagération, des êtres célestes, si on les compare aux hommes dont la Providence se sert aujourd'hui pour flageller l'Europe.

Quand je les entends parler de liberté et de vertu, je crois voir une courtisane fanée, jouant les airs d'une vierge, avec une pudeur de carmin.

Je le dis sans balancer, il faut leur ressembler un peu pour croire à la durée du gouvernement qu'ils ont établi, car il est impossible d'y croire sans la désirer ; c'est une de ces fables que le cœur raconte à l'esprit.

Connaissez-vous dans quelque pays un menteur, un banqueroutier, un homme immoral ou brouillé avec les tribunaux de son pays, et surtout un athée de théorie ou de pratique ? Gagez hardiment que cet homme est fauteur de la Révolution et de la République française. L'expérience est aisée et ne vous trompera jamais. Toute la fange de l'Europe se soulève et tend vers Paris par un mouvement d'affinité. Ecoutons les Français, croyons au cri perçant et continu des écrivains qui gémissent sur ce qu'ils voient.

Et qu'on ne nous objecte point les mœurs féroces et licencieuses des peuples barbares qui sont cependant

devenus ce que nous voyons, car on n'embarrasse que des enfants avec de pareilles comparaisons. La verdeur mène à la maturité, mais la pourriture ne mène à rien.

Dira-t-on que le gouvernement fait les mœurs? Je le nie expressément. Ce sont les mœurs, au contraire, qui font les gouvernements ; l'un et l'autre, sans doute, s'assistent mutuellement, et font ce qu'on pourrait appeler un *cercle vertueux* ; mais la première impulsion, le principe générateur part toujours des mœurs et du caractère national. Lycurgue, avec son gouvernement extraordinaire, agit réellement sur le caractère de ses concitoyens et en fit d'autres hommes, oui ; mais les Spartiates acceptèrent ce gouvernement avec pleine connaissance de cause, avec un sang-froid et une liberté absolus : et certainement, il fallait déjà un très-haut degré de sagesse et d'énergie pour désirer les lois de Lycurgue.

En France, où sont les éléments de la prétendue régénération? La démocratie ne porte sur rien : il faut qu'elle tombe. Si vous voulez vous convaincre davantage de cette vérité, examinez encore les habitudes morales du peuple français.

Personne n'ignore que ce peuple était peut-être le plus monarchique de l'Europe ; que l'amour qu'il avait pour ses rois était le trait principal de son caractère, celui dont il s'honorait le plus, et qui se reproduisait sous toutes les formes possibles ; que cet amour était porté jusqu'à l'idolâtrie, jusqu'au fanatisme et quelquefois jusqu'au ridicule. Un voyageur anglais, qui jouit

d'une réputation justement acquise, a fort bien dessiné ce caractère.

« L'amour, dit-il, et l'attachement du Français pour la personne de ses rois est une partie essentielle et frappante du caractère national.....

« Quoique le Français sache que son roi est de la même trempe et susceptible des mêmes faiblesses que les autres hommes, tandis qu'il fait l'énumération de ses défauts et en plaisante tout en s'en plaignant, il ne lui est pas moins attaché par un sentiment qui tient également de l'amour et du respect, espèce de préjugé d'affection tout à fait indépendant du caractère du monarque.

« Le mot *roi* excite dans l'esprit d'un Français des idées de bienfaisance, de reconnaissance et d'amour, en même temps que celles de pouvoir, de grandeur et de félicité.

« Les Français accourent en foule à Versailles les dimanches et les fêtes, regardant leur roi avec une avidité toujours nouvelle, et le voient la vingtième fois avec autant de plaisir que la première.

« Ils l'envisagent comme leur ami, quoiqu'ils n'en soient pas connus ; comme leur protecteur, quoique rien ne soit plus à redouter pour eux qu'un exempt ou une lettre de cachet ; et comme leur bienfaiteur, en gémissant sous le poids des impôts. Ils louent et donnent une grande importance aux actions les plus indifférentes de sa part : ils pallient ou excusent ses faiblesses ; ils imputent ses erreurs et ses fautes à ses ministres ou à d'autres mauvais conseillers, qui, ainsi qu'ils l'affirment

avec confiance, ont, pour quelque vue condamnable, cherché à lui en imposer, et perverti la droiture de ses intentions.

« Ils répètent avec complaisance les moindres choses qu'il a dites, dans lesquelles ils cherchent à remarquer quelque étincelle de génie ou la moindre apparence de bon sens. Les circonstances les plus minutieuses relatives au monarque deviennent importantes : s'il mange peu ou beaucoup à dîner, l'habit qu'il porte, le cheval qu'il monte, toutes ces particularités fournissent matière à la conversation des assemblées de Paris, et font l'objet le plus intéressant des correspondances de la capitale avec les villes de province.

« S'il arrive que le roi ait une légère indisposition, tout Paris, toute la France est alarmée, comme si elle se voyait menacée de quelque fléau.

« Lors de la revue de la maison du roi, ceux des spectateurs à portée de voir Sa Majesté ne font aucune attention aux manœuvres des troupes : leurs yeux sont constamment fixés sur le prince..... Avez-vous vu le roi ?..... Tenez.... Ah !..... voilà le roi..... Le roi rit..... il faut qu'il soit content..... J'en suis charmé !.... Ah ! il tousse.... A-t-il toussé ? — Oui parbleu, et bien fort.... J'en suis au désespoir.

« A la messe, c'est le roi et non le prêtre qui est l'objet de l'attention publique. En vain celui-ci élève-t-il l'hostie : les yeux du peuple ne voient que le monarque chéri.

« Les pièces même les plus applaudies au théâtre (plus fréquenté à Paris que les églises) suspendent à

peine leur attention. Un souris du roi fait oublier les pleurs d'Andromaque et la vaillance du Cid...

« Les Français paraissent si charmés et si fort éblouis du lustre et de la splendeur de leur monarchie, qu'ils ne sauraient souffrir l'idée de la moindre limitation qui porterait atteinte au pouvoir de leur roi....

« Ils envisagent le pouvoir de leur roi, source de leur esclavage, comme s'ils en étaient eux-mêmes revêtus. Ce fait, tout difficile à croire qu'il vous paraîtra, n'en est cependant pas moins vrai : leur vanité en est flattée ; ils se font une gloire de maintenir leur liberté intacte et sans bornes.

« Ils vous disent avec complaisance que l'armée du roi se monte, en temps de paix, à deux cent mille hommes. Un Français est aussi vain du palais, des jardins superbes, du nombre de chevaux et de toutes les appartenances de la royauté qu'un Anglais pourrait l'être de sa propre maison, de son jardin et de son équipage.....

« L'intérêt qu'ils prennent à la félicité et à la gloire de la royauté en général s'étend en quelque façon à toutes les têtes couronnées du monde entier ; mais cette passion, relativement à leur monarque, paraît être la plus vive et la dominante de leur cœur : elle les suit jusqu'au tombeau.

« Un soldat français couvert de blessures, étendu sur le champ de bataille de Dettinghen, demanda, un moment avant d'expirer, à un officier anglais comment il croyait que l'affaire se terminerait ; celui-ci ayant répondu que les troupes anglaises avaient remporté la

victoire : « *Mon pauvre roi* », répliqua le soldat mourant, « que fera-t-il ? (1) »

Le marquis de Mirabeau, dont les livres, dit-on, valaient mieux que la personne, a peint le même caractère, mais avec des couleurs différentes. Les mêmes objets changent de couleur, à mesure qu'on les considère à travers le verre coloré des préjugés nationaux.

« Je soutiens, dit-il (contre l'auteur de l'*Esprit des lois*) (2), que l'amour de la patrie peut exister dans la monarchie, puisqu'il fut en vigueur parmi nous : je ne conçois pas de meilleure preuve que celle qui git en fait.... Si cet amour de la patrie est un attachement superstitieux et capable de fougue, je doute qu'on en voie jamais de plus forte que celle du peuple de Paris lors de la maladie du roi : prosterné dans les rues, il baisait les paturons du cheval du courrier qui apportait les nouvelles de la convalescence... Amour du Français pour son roi, dira-t-on ; mais c'est précisément ce qui

---

(1) Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne. Traduit de l'anglais de M. Moore, t. I, Lettres VI et VII. Ces deux lettres méritent particulièrement d'être lues ; on verra cependant dans la première qu'on ne saurait être trop sobre en fait de prophéties, surtout à l'égard des Français, qui ne font rien de probable.

(2) « La vertu politique, qui est la vertu morale dans le sens qu'elle se dirige au bien général, n'a point lieu dans les monarchies..... L'état y subsiste indépendamment de l'amour de la patrie. » (*Esprit des lois*, liv. III, ch. V, VI, VII.)

vit en nous tous, ce qui nous fut transmis par nos pères avec le sang qui coule dans nos veines, et que j'appelle *amour de la patrie.*

« Connaissons-nous son petit-fils (du roi) ? Savons-nous s'il aura les vertus de ses pères ? Que sa tête précieuse périclite : vous verrez bientôt la consternation se répandre dans le public. L'axiome impie : *Nous ne manquerons jamais de maître*, n'aura plus de partisans de fait. Le deuil sera général : tout courra aux pieds de ces autels déserts huit jours auparavant. Ce germe de zèle et d'amour, qu'on croirait quelquefois éteint, à entendre nos discours, dont l'imprudence et la légèreté ont si souvent trompé les ennemis de l'Etat, toujours étonnés de l'étendue et de la célérité de ses ressources, se ranime et prend feu dès la première étincelle qui se présente ; et c'est, malgré tous les prestiges de l'intérêt, le véritable et, après la Providence, le seul appui de la monarchie (1). »

Sous quelque point de vue qu'on envisage ce sentiment, il existait, il frappait les yeux les moins observateurs, il formait le trait saillant du caractère français et, pour ainsi dire, l'âme de la nation.

Voilà cependant le peuple auquel on propose la liberté la plus illimitée, et qu'on veut faire passer du *culte*, je ne dis pas assez, de la *superstition* monarchique à la démocratie pure ; l'histoire ne présente pas

---

(1) *L'Ami des hommes*, t. I, ch. IV.

d'exemple d'une entreprise aussi dépourvue de raison sous tous les rapports (1).

Un examen approfondi du caractère des Français et de leur histoire ne suffisait point encore pour mettre dans cette entreprise quelques éléments de prudence et de bon sens : l'histoire de tous les peuples devait encore être consultée.

Dès que l'on voulait changer l'ordre politique, il fallait, pour agir sagement, examiner, l'une après l'autre, toutes les nations connues, anciennes et modernes, chercher ce qu'elles ont de commun avec la France par leurs caractères et leurs gouvernements. Il fallait rechercher dans l'histoire combien il y a eu de monarchies dans l'univers ; combien de républiques, et quelles espèces de républiques ; quelle étendue de terrain soumis à ces différents gouvernements, quelle puissance et quelle durée ils ont eues ; quels efforts intérieurs ils ont fait paraître pour se régénérer, quels succès les ont suivis, etc....

Dans ce long et pénible examen, il faudrait bien se garder de prendre des *anomalies* pour des règles généra-

---

(1) « Se quelle città, che hanno avuto il principio libero, hanno difficoltà grande a trovare leggi buone per mantenerle libere, quelle che hanno avuto il principio loro immediato servo, hanno, non che difficoltà, ma impossibilità ad ordinarsi mai in modo che le possino vivere civilmente e quietamente. » (Machiavelli, Discorsi, l. I, ch. 49.)

les. Il est clair, par exemple, que le peuple qui a produit l'Iliade, l'Apollon du Belvédère et le temple de Minerve est un peuple extraordinaire qui ne doit point être pris pour règle, parce qu'il est impossible de calculer jusqu'à quel point le génie supérieur et l'étonnante sagacité de ce peuple le mettaient en état de se gouverner lui-même. Ainsi les républiques grecques, eu égard encore au peu d'étendue de leur territoire, devaient être mises à part et considérées, ainsi que je le disais tout à l'heure, comme de vraies anomalies politiques.

Et comme les probabilités doivent régler la conduite de l'homme sage dans toutes les occasions où il ne peut se procurer une certitude rigoureuse, on conviendra, sans doute, que le projet de donner la république à 24 millions de Français est à peu près aussi extravagant que si une intelligence supérieure était venue en révéler l'impossibilité, parce qu'il y a telle réunion de probabilités qui équivaut à la certitude (1).

Je dis plus : quand on aurait proposé, pour la France, le gouvernement mixte de l'Angleterre, c'était encore une imprudence impardonnable de l'adopter. Toutes les

---

(1) Je parle toujours de République même à l'égard des premiers législateurs ; car il est clair qu'ils ont établi la République : les uns par ignorance, en faisant des lois dont ils ne sentaient point l'effet, et les autres par scélératesse, en tendant à cet effet par des lois faites pour tromper les simples.

présomptions étaient contre le succès de cette entreprise. Je sais que plusieurs bons esprits, dans la minorité, penchèrent pour ce plan ; mais je ne crois pas leur manquer de respect en disant que les Français, même les plus instruits, n'étaient pas mûrs pour la révolution ; que la politique était pour eux un pays trop nouveau, et qu'ils se pressaient trop, en croyant que le gouvernement d'Angleterre pouvait convenir à leur patrie. Et quand même la France aurait pu s'en accommoder pour le moment, c'était encore une question de savoir s'il fallait le lui donner. La constitution anglaise n'est pas jugée ; elle a pour elle un siècle de durée, ce qui n'est rien ; et contre elle le jugement de Tacite, ce qui est beaucoup (1).

Personne n'estime et ne respecte plus que moi l'illustre nation anglaise ; personne ne lui souhaite plus de bonheur ; personne ne la croit plus digne d'un bon gouvernement, et plus capable d'en corriger les défauts par l'excellence de l'esprit public ; mais c'est précisément par cette raison que je ne conseillerais jamais sa consti-

---

(1) Cunctas nationes et urbes populus aut primores aut singuli regunt. Delecta ex his et consociata Reipublicæ forma, laudari facilius, quam evenire, vel si evenit, HAUD DIUTURNA ESSE POTEST. Tacit., Ann. 4, 33. — Vous aimerez la note modeste du célèbre éditeur de Tacite sur cet endroit : « Evenit tandem (talis forma Reipublicæ) ac in Anglia constitutam videmus. Utrum ad felicitatem ac diuturnitatem Anglici imperii, judicent Angli. » (Brottier, ad locum.)

tution à une nation continentale trois fois plus nombreuse, arrivée au comble de la corruption et totalement dépourvue d'esprit public.

Oh ! combien la nation française se fit illusion, et qu'elle comprit mal les dangers de sa position ! Avec quelle étonnante légèreté on prononce encore tous les jours les noms de constitution et de gouvernement ! GOUVERNEMENT ! force indéfinissable ! ressort divin, auquel le plus grand homme ne touche qu'en tremblant : espèce de gravitation qu'on ne peut anéantir, ni, peut-être même, suspendre tout à fait un seul instant, sans voir tous les corps qu'elle assujettissait, s'échapper par des lignes infinies, et tout l'ensemble politique disparaître sans retour ! L'idée seule d'une telle suspension doit faire frémir. Et dans quelles mains, grand Dieu, la France avait-elle déposé ses intérêts lorsqu'elle se livra, en chantant, à cette épouvantable expérience qui aurait fait pâlir Bacon, Locke et Montesquieu réunis !

Si l'on excepte cette minorité respectable qui a combattu jusqu'au dernier moment avec tant de gloire et si peu de fruit, quels hommes composèrent l'Assemblée constituante ?

Des nobles ignobles qui venaient bassement venger, dans les comices nationaux, de misérables ressentiments, que des âmes un peu au-dessus de la dernière abjection auraient sacrifiés mille fois au bien public ; d'autres nobles, moins coupables parce qu'ils ne manquaient que d'esprit, qui se laissèrent conduire sottement par des mains cachées qui les poussaient dans le précipice en

leur montrant habilement le triste honneur d'être chefs de parti ; d'infortunés curés de campagne, les plus respectables des hommes à leur place, les plus ridicules et les plus dangereux dans celle qu'on leur fit occuper ; de malheureux lévites qu'on arracha aux autels, qu'on pervertit, qu'on ameuta, et qu'on eut l'art funeste de donner pour alliés au parti déjà trop échauffé qui pleurera longtemps ses irréparables erreurs ; une foule d'hommes obscurs dont les noms n'avaient jamais été prononcés hors de leurs familles, qui n'étaient recommandés à leur patrie par aucun talent connu, nécessairement étrangers aux hommes et aux affaires, et qui n'apportèrent dans l'assemblée que des têtes gâtées par les livres à la mode, et remplies de théories de collège. Ajoutez à tout cela des scélérats du premier ordre, des hommes profondément immoraux, des apostats solennels. Voilà les représentants, les législateurs, les régénérateurs de la France.

Le peuple y fut trompé complètement (1) : il crut que ces novateurs avaient du génie parce qu'ils parlaient bien. Mais quand ils auraient eu l'un et l'autre, je doute qu'ils eussent réussi. Trois raisons décisives devaient convaincre les philosophes que tous les efforts des constituants n'aboutiraient qu'à déchirer la France ; ils

---

(1) Il popolo molte volte desidera la rovina sua, ingannato da una falsa spezie di bene. Le grandi speranze E GAGLIARDI PROMESSE facilmente lo muovono. (Machiavelli, Disc. sopra Tit. Livio, l. I, c. 53.)

étaient nombreux, ils étaient passionnés, et ils travaillaient à neuf.

Parcourez l'histoire : vous n'y rencontrerez pas un seul peuple qui ait été constitué en corps politique par une assemblée d'hommes. Depuis Zaleucus jusqu'à Penn, c'est toujours un individu unique que chaque nation célèbre comme le père de sa constitution politique. La raison en est simple : un code politique est un tout, un système général de parties correspondantes ; or un système, ainsi qu'une invention, ne peut jamais être l'ouvrage d'une assemblée. Celle-ci pourra faire quelques bonnes lois isolées (et même encore par hasard), mais toujours malheureuses par l'ensemble ; elle fera des parties qui ne feront pas un tout (1).

Voilà pourquoi les deux productions les plus informes de l'esprit humain sont l'Encyclopédie (2) et la

---

(1) Infelix operis summâ ; quia ponere totum
Nescit. (HORACE.)

(2) C'est une chose assez plaisante, pour le dire en passant, que les Encyclopédistes aient placé à la tête de leur malheureux livre une épigraphe qui en forme précisément la critique la plus sanglante :

TANTUM SERIES JUNCTURAQUE POLLET !

Le véritable orgueil possède un tact merveilleux, et presque toujours il sait ce qu'il fait ; jamais il n'aurait commis la gaucherie de parler d'ensemble et de liaison à la tête d'un pareil ouvrage ; mais la vanité n'a point d'esprit.

Constitution française. Descartes (1) a justement imprimé le mépris philosophique sur ces ouvrages à pièces rapportées, tous mauvais par essence. Une assemblée est faite pour délibérer en présence d'un chef qu'elle éclaire et qui décide ; ou bien pour délibérer par *oui* et par *non* sur une question qu'on lui propose : elle n'a pas d'autres facultés. C'est une académie qui peut récompenser, juger, tout au plus exciter une découverte, mais qui ne découvre rien (2).

Les défauts et les inconvénients d'un code fait par une assemblée deviendront incalculables si la vanité des législateurs excite chaque individu à prendre une part active dans la confection des lois, en altérant ainsi, considérablement, l'ouvrage des comités, et c'est ce qui arrivait tous les jours dans l'Assemblée législative. Il serait trop long d'en citer des exemples ; revenez seulement, si vous en avez le courage, sur les interminables discussions qui eurent lieu à l'époque de la Déclaration

---

(1) Dans sa Méthode.

(2) Ecoutez encore le profond Machiavelli qui a toujours raison quand il ne conseille pas d'assassiner. « Debbesi pigliare questo per una regola generale che non mai, o di rado, occorre ch'alcuna republica o regno sia da principio ordinato bene o *al tutto di nuovo fuori dell' ordini vecchi riformato* SE NON È ORDINATO DA UNO ; anzi è necessario che uno solo sia quello che dia il modo, e dalla cui mente dipenda qualunque simile ordinazione. (Machiavelli, Discorsi sopra la 1ª Deca di Tit. Liv. Cap. IX.)

des droits de l'homme. On sait combien on en présenta de versions différentes, et combien on perdit de temps pour se mettre d'accord ; chacun ambitionnait l'honneur d'y glisser un mot ; et ce fut enfin, par lassitude, par impuissance physique de disputer plus longtemps, qu'on nous donna cette œuvre de collège, cette mosaïque ridicule, dans l'état où nous l'avons aujourd'hui.

L'exemple de l'Amérique septentrionale ne peut être cité contre les vérités que j'expose ici. Les Américains n'ont pas commis l'extravagance de détruire de fond en comble leur système politique pour en créer un nouveau ; l'opération s'est réduite, pour ainsi dire, à transporter le pouvoir exécutif d'Angleterre en Amérique. Accoutumée au gouvernement anglais, la République en a conservé les bases. La postérité jugera la partie de la constitution qui concerne le fédéralisme des provinces, dont les exemples ne manquaient pas en Europe.

D'ailleurs, il faut considérer que les législateurs américains ont été puissamment aidés par l'esprit national. Les Américains sont un peuple neuf, bon, religieux et surtout calme ; le véritable amour de la liberté dégagé de toute la licence les a continuellement animés. Dans cette position, une assemblée, déjà d'accord sur les grandes bases, pouvait, à toute force, s'entendre elle-même et savoir ce qu'elle faisait (1). Mais, à Paris,

---

(1) Cependant les Américains n'ont pas toujours eu le même respect pour leurs différentes législatures. Les passions humaines ont agité de bonne heure le berceau de leur liberté ;

quelle frénésie ! quelles haines ! quelle impétuosité et quelle indécence dans les discussions ! Les étrangers, témoins de ces scènes, en croyaient à peine leurs yeux et leurs oreilles.

Mais vous qui n'y étiez pas, si vous voulez en avoir une idée exacte, vous la trouverez dans l'ouvrage d'un de ces législateurs qui fut longtemps le plus amusant des journalistes révolutionnaires, par le ton inspiré et le sérieux auguste avec lequel il racontait les nobles travaux de l'assemblée, *et quorum pars magna fuit*. Voici donc comment il décrit ces immortelles discussions :

« Vous savez, Monsieur, qu'à ces mêmes époques, les séances de l'Assemblée nationale, d'où tous les mouvements partaient et où tous venaient retentir et se répéter, étaient beaucoup moins des délibérations que des actions et des évènements. Aujourd'hui il n'y a plus d'inconvénient à le dire : ces séances si orageuses ont été moins des combats d'opinions que des combats de passions ; on y entendait des cris beaucoup plus que des discours ; elles paraissaient devoir se terminer par des combats plutôt que par des décrets. Vingt fois en sortant, pour aller les décrire, de ces séances qui se prolongeaient si avant dans la nuit, et

---

le pouvoir exécutif était d'abord trop faible ; il a fallu bientôt le renforcer. Qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, il se formera une noblesse chez eux ; comme elle sera hors de la constitution, quel en sera l'effet...? ne nous pressons pas d'admirer.

perdant, dans les ténèbres et dans le silence des rues de Versailles ou de Paris, les agitations que j'avais partagées, je me suis avoué que si quelque chose pouvait arrêter et faire rétrograder la révolution, c'était un tableau de ces séances retracé sans précaution et sans ménagement par une âme et par une plume connues pour être libres. Ah! Monsieur, combien j'étais éloigné de le faire, et combien j'aurais été coupable! J'étais persuadé que tout était perdu, et notre liberté et les plus belles espérances du genre humain, si l'Assemblée nationale cessait un moment d'être, devant la nation, l'objet le plus digne de son respect, de son amour et de toutes ses attentes. Tous mes soins se portaient donc à présenter la vérité, mais sans la rendre effrayante : de ce qui n'avait été qu'un tumulte, j'en faisais un tableau ; je cherchais et je saisissais dans la confusion de ces bouleversements du sanctuaire des lois, les traits qui avaient un caractère et un intérêt pour l'imagination. Je préparais les esprits à assister à une espèce d'action dramatique plutôt qu'à une séance de législateurs ; je peignais les personnages avant de les mettre aux prises ; je rendais tous leurs sentiments, mais non pas toujours avec les mêmes expressions. De leurs cris, je faisais des mots ; de leurs gestes furieux, des attitudes, et lorsque je ne pouvais inspirer de l'estime, je tâchais de donner des émotions. »

Je m'incline devant ces belles phrases. Jamais je n'aurais su dire, avec autant de politesse, que la Constitution française a été faite par des fous.

FIN.

ESSAI

SUR

LE PRINCIPE GÉNÉRATEUR

DES CONSTITUTIONS POLITIQUES.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Quiconque a voulu chercher la cause de cet esprit inquiet qui depuis plus de trente ans agite l'univers, a reconnu que les systèmes enfantés par la philosophie moderne ont déplacé ou détruit les véritables bases de la société.

En entretenant l'homme de ses droits prétendus, et en lui laissant ignorer une partie de ses premiers devoirs, de hardis novateurs ont flatté ses passions, lui ont inspiré des prétentions inouïes, et l'ont eu bien vite amené à révoquer en doute jusqu'à ces vérités précieuses que l'expérience de tous les siècles avait confirmées. Dès lors tout a été problème, les lois les plus inviolables se sont évanouies, le gouvernement des états n'a plus eu de règle, l'harmonie politique s'est écroulée, et il a fallu recueillir dans le champ de la révolution les fruits trop multipliés des doctrines nouvelles.

Les législateurs les plus anciens avaient mis leurs lois sous la sauvegarde des dieux, ils avaient établi des cérémonies religieuses, ils avaient reconnu les principes constitutifs des états ; et si, dans ces temps reculés, tant de peuples ont successivement brillé et disparu, c'est qu'en s'appuyant sur des religions fausses et de peu de durée, ils ne pouvaient avoir une base solide.

L'établissement du Christianisme a rendu les révolutions moins fréquentes, et c'est à lui que nous devons le bonheur

dont la France a joui pendant quatorze siècles. Si la Providence a permis que notre patrie éprouvât de si funestes catastrophes, c'est que nous étions éloignés des saintes maximes de nos ancêtres, et qu'elle a voulu nous rappeler, par cette terrible leçon, que, sans la religion, tout est erreur et calamité.

Cette vérité première d'où découlent toutes les autres a été développée par M. de Maistre, avec autant de force que de logique, dans son livre ayant pour titre : *Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques.* Déjà il l'avait établie dans ses *Considérations sur la France;* mais il a cru devoir en faire l'objet d'un traité séparé pour la rendre plus évidente encore, en la dégageant de toutes les circonstances particulières qui semblaient l'appliquer uniquement à la révolution française.

PRÉFACE

La politique, qui est peut-être la plus épineuse des sciences, à raison de la difficulté toujours renaissante de discerner ce qu'il y a de stable ou de mobile dans ses éléments, présente un phénomène bien étrange et bien propre à faire trembler tout homme sage appelé à l'administration des Etats : c'est que tout ce que le bon sens aperçoit d'abord dans cette science comme une vérité évidente, se trouve presque toujours, lorsque l'expérience a parlé, non-seulement faux, mais funeste.

A commencer par les bases, si jamais on n'avait ouï parler de gouvernements, et que les hommes fussent appelés à délibérer, par exemple, sur la

monarchie héréditaire ou élective, on regarderait justement comme un insensé celui qui se déterminerait pour la première. Les arguments contre elle se présentent si naturellement à la raison, qu'il est inutile de les rappeler.

L'histoire cependant, qui est la politique expérimentale, démontre que la monarchie héréditaire est le gouvernement le plus stable, le plus heureux, le plus naturel à l'homme, et la monarchie élective, au contraire, la pire espèce des gouvernements connus.

En fait de population, de commerce, de lois prohibitives, et mille autres sujets importants, on trouve presque toujours la théorie la plus plausible contredite et annulée par l'expérience. Citons quelques exemples.

Comment faut-il s'y prendre pour rendre un Etat puissant ? « Il faut avant tout favoriser la population « par tous les moyens possibles. » Au contraire, toute loi tendant directement à favoriser la population, sans égard à d'autres considérations, est mauvaise. Il faut même tâcher d'établir dans l'Etat une certaine force morale qui tende à diminuer le nombre des mariages, et à les rendre moins hâtifs. L'avantage des naissances sur les morts établi par les tables, ne prouve ordinairement que

le nombre des misérables, etc., etc. Les économistes français avaient ébauché la démonstration de ces vérités, le beau travail de M. *Malthus* est venu l'achever.

Comment faut-il prévenir les disettes et les famines? — « Rien de plus simple. Il faut défendre l'expor- « tation des grains. » — Au contraire, il faut accorder une prime à ceux qui les exportent. L'exemple et l'autorité de l'Angleterre nous ont forcés d'*engloutir* ce paradoxe.

Comment faut-il soutenir le change en faveur d'un pays? — « Il faut sans doute empêcher le numé- « raire de sortir; et, par conséquent, veiller par de fortes lois prohibitives à ce que l'Etat n'achète pas plus qu'il ne vend. » Au contraire, jamais on n'a employé ces moyens sans faire baisser le change, ou, ce qui revient au même, sans augmenter la dette de la nation; et jamais on ne prendra une route opposée sans le faire hausser, c'est-à-dire, sans prouver aux yeux que la créance de la nation sur ses voisins, s'est accrue, etc., etc.

Mais c'est dans ce que la politique a de plus substantiel et de plus fondamental, je veux dire dans la constitution même des empires, que l'observation dont il s'agit revient le plus souvent. J'entends dire que les philosophes allemands ont inventé le mot

métapolitique, pour être à celui de *politique* ce que le mot *métaphysique* est à celui de *physique*. Il semble que cette nouvelle expression est fort bien inventée pour exprimer la *métaphysique de la politique ;* car il y en a une, et cette science mérite toute l'attention des observateurs.

Un écrivain anonyme qui s'occupait beaucoup de ces sortes de spéculations, et qui cherchait à sonder les fondements cachés de l'édifice social, se croyait en droit, il y a près de vingt ans, d'avancer, comme autant d'axiomes incontestables, les propositions suivantes diamétralement opposées aux théories du temps.

1° Aucune constitution ne résulte d'une délibération : les droits du peuple ne sont jamais écrits, ou ils ne le sont que comme de simples déclarations de droits antérieurs non écrits.

2° L'action humaine est circonscrite dans ces sortes de cas, au point que les hommes qui agissent ne sont que des circonstances.

3° Les droits des peuples proprement dits, partent presque toujours de la concession des souverains, et alors il peut en conster historiquement : mais les droits du souverain et de l'aristocratie n'ont ni date ni auteurs connus.

4° Ces concessions même ont toujours été précé-

dées par un état de choses qui les a nécessitées et qui ne dépendait pas du souverain.

5° Quoique les lois écrites ne soient jamais que des déclarations de droits antérieurs, il s'en faut de beaucoup cependant que tous ces droits puissent être écrits.

6° Plus on écrit, et plus l'institution est faible.

7° Nulle nation ne peut se donner la liberté, si elle ne l'a pas (1); l'influence humaine ne s'étendant pas au delà du développement des droits existants.

8° Les législateurs proprement dits sont des hommes extraordinaires qui n'appartiennent peut-être qu'au monde antique et à la jeunesse des nations.

9° Ces législateurs, même avec leur puissance merveilleuse, n'ont jamais fait que rassembler des élements préexistants, et toujours ils ont agi au nom de la Divinité.

10° La liberté, dans un sens, est un don des Rois; car presque toutes les nations libres furent constituées par des Rois (2).

---

(1) Machiavel est appelé ici en témoignage : *Un popolo uso a vivere sotto un principe, si per qualche accidente diventa libero, con difficoltà mantiene la libertà.* Disc. sopr. Tit. Liv. I, cap. XVI.

(2) Ceci doit être pris en grande considération dans les monarchies modernes. Comme toutes légitimes et saintes fran-

11° Jamais il n'exista de nation libre qui n'eût dans sa constitution naturelle des germes de liberté aussi anciens qu'elle, et jamais nation ne tenta efficacement de développer par ses lois fondamentales écrites d'autres droits que ceux qui existaient dans sa constitution naturelle.

12° Une assemblée quelconque d'hommes ne peut constituer une nation. Une entreprise de ce genre doit même obtenir une place parmi les actes de folie les plus mémorables (1).

Il ne paraît pas que, depuis l'année 1796, date de la première édition du livre que nous citons (2),

---

chises de ce genre doivent partir du souverain, tout ce qui lui est arraché par la force est frappé d'anathème. *Ecrire une loi*, disait très-bien Démosthène, *ce n'est rien : c'est LE FAIRE VOULOIR qui est tout.* (Olynt. III.) Mais si cela est vrai du souverain à l'égard du peuple, que dirons-nous d'une *nation ;* c'est-à-dire, pour employer les termes les plus doux, d'une poignée de théoristes échauffés qui proposeraient une constitution à un souverain légitime, comme on propose une capitulation à un général assiégé? Tout cela serait indécent, absurde, et surtout nul.

(1) Machiavel est encore cité ici : *E necessario che uno sia quello che dia il modo e della cui mente dipenda qualunque simile ordinazione.* Disc. sopr. Tit. Liv., lib. I, cap. IV.

(2) Considérations sur la France, chap. IV.

il se soit passé dans le monde rien qui ait pu amener l'auteur à se repentir de sa théorie. Nous croyons au contraire que, dans ce moment, il peut être utile de la développer pleinement et de la suivre dans toutes ses conséquences, dont l'une des plus importantes, sans doute, est celle qui se trouve énoncée en ces termes au chapitre X du même ouvrage.

L'homme ne peut faire de souverain. Tout au plus, il peut servir d'instrument pour déposséder un souverain et livrer ses Etats à un autre souverain déjà prince.... « *Du reste, il n'a jamais existé de famille souveraine dont on puisse assigner l'origine plébéienne. Si ce phénomène paraissait, ce serait une époque du monde* (1). »

On peut réfléchir sur cette thèse, que la *censure divine* vient d'approuver d'une manière assez solennelle. Mais qui sait si l'ignorante légèreté de notre âge ne dira pas sérieusement : *S'il l'avait voulu, il serait encore à sa place ?* comme elle le répète encore après deux siècles : *Si Richard Cromwell avait eu le génie de son père, il aurait fixé le protectorat dans sa famille ;* ce qui revient précisément à dire : *Si cette*

---

(1) Considérations sur la France, chap. X, § III.

famille n'avait pas cessé de régner, elle règnerait encore.

Il est écrit : C'EST MOI QUI FAIS LES SOUVERAINS (1). Ceci n'est point une phrase d'église, une métaphore de prédicateur ; c'est la vérité littérale, simple et palpable. C'est une loi du monde politique. Dieu *fait* les Rois, au pied de la lettre. Il prépare les races royales ; il les mûrit au milieu d'un nuage qui cache leur origine. Elles paraissent ensuite *couronnées de gloire et d'honneur ;* elles se placent ; et voici le plus grand signe de leur légitimité.

C'est qu'elles s'avancent comme d'elles-mêmes, sans violence d'une part, et sans délibération marquée de l'autre : c'est une espèce de tranquillité magnifique qu'il n'est pas aisé d'exprimer. *Usurpation légitime* me semblerait l'expression propre (si elle n'était point trop hardie) pour caractériser ces sortes d'origines que le temps se hâte de consacrer.

Qu'on ne se laisse donc point éblouir par les plus belles apparences humaines. Qui jamais en rassembla davantage que le personnage extraordinaire dont

---

(1) *Per me Reges regnant.* Prov. VIII, 15.

la chute retentit encore dans toute l'Europe? Vit-on jamais de souveraineté en apparence si affermie, une plus grande réunion de moyens, un homme plus puissant, plus actif, plus redoutable? Longtemps nous le vîmes fouler aux pieds vingt nations muettes et glacées d'effroi; et son pouvoir enfin avait jeté certaines racines qui pouvaient *désespérer l'espérance.* — Cependant il est tombé, et si bas, que la pitié qui le contemple, recule, de peur d'en être *touchée.* On peut, au reste, observer ici en passant que, par une raison *un peu* différente, il est devenu également difficile de parler de cet homme, et de l'auguste rival qui en a débarrassé le monde. L'un échappe à l'insulte et l'autre à la louange. — Mais revenons.

Dans un ouvrage connu seulement d'un petit nombre de personnes à Saint-Pétersbourg, l'auteur écrivait en l'année 1810 :

« *Lorsque deux partis se heurtent dans une révolution, si l'on voit tomber d'un côté des victimes précieuses, on peut gager que ce parti finira par l'emporter, malgré toutes les apparences contraires.* »

C'est encore là une assertion dont la vérité vient d'être justifiée de la manière la plus éclatante et la moins prévue. L'ordre moral a ses lois comme le physique, et la recherche de ces lois est tout-à-fait

digne d'occuper les méditations du véritable philosophe. Après un siècle entier de futilités criminelles, il est temps de nous rappeler ce que nous sommes, et de faire remonter toute science à sa source. C'est ce qui a déterminé l'auteur de cet opuscule à lui permettre de s'évader du porte-feuille timide qui le retenait depuis cinq ans. On en laisse subsister la date, et on le donne mot à mot tel qu'il fut écrit à cette époque. L'amitié a provoqué cette publication, et c'est peut-être tant pis pour l'auteur ; car la bonne dame est, dans certaines occasions, tout aussi aveugle que son frère. Quoi qu'il en soit, l'esprit qui a dicté l'ouvrage jouit d'un privilége connu : il peut sans doute se tromper quelquefois sur des points indifférents, il peut exagérer ou parler trop haut ; il peut enfin offenser la langue ou le goût, et dans ce cas, tant mieux pour les malins, *si par hasard il s'en trouve ;* mais toujours il lui restera l'espoir le mieux fondé de ne choquer personne, puisqu'il aime tout le monde ; et, de plus, la certitude parfaite d'intéresser une classe d'hommes assez nombreuse et très-estimable, sans pouvoir jamais nuire à un seul : cette *foi* est tout-à-fait tranquillisante.

ESSAI

SUR

LE PRINCIPE GÉNÉRATEUR

DES CONSTITUTIONS POLITIQUES

ET DES AUTRES INSTITUTIONS HUMAINES.

I. Une des grandes erreurs du siècle qui les professa toutes, fut de croire qu'une constitution politique pouvait être écrite et créée *à priori*, tandis que la raison et l'expérience se réunissent pour établir qu'une constitution est une œuvre divine, et que ce qu'il y a précisément de plus fondamental et de plus essentiellement constitutionnel dans les lois d'une nation ne saurait être écrit.

II. On a cru souvent faire une excellente plaisanterie aux Français en leur demandant *dans quel livre était écrite la loi salique?* mais Jérôme Bignon répondait fort à propos, et très-probablement sans savoir à quel point il avait raison, *qu'elle était écrite* ÈS *cœurs des Fran-*

çais. En effet, supposons qu'une loi de cette importance n'existe que parce qu'elle est écrite, il est certain que l'autorité quelconque qui l'aura écrite, aura le droit de l'effacer ; la loi n'aura donc pas ce caractère de sainteté et d'immutabilité qui distingue les lois véritablement constitutionnelles. L'essence d'une loi fondamentale est que personne n'ait le droit de l'abolir : or, comment sera-t-elle au-dessus de *tous*, si *quelqu'un* l'a faite? L'accord du peuple est impossible ; et, quand il en serait autrement, un accord n'est point une loi, et n'oblige personne, à moins qu'il n'y ait une autorité supérieure qui le garantisse. *Locke* a cherché le caractère de la loi dans l'expression des volontés réunies ; il faut être heureux pour rencontrer ainsi le caractère qui exclut précisément l'idée de *loi*. En effet, les volontés réunies forment le *règlement* et non la *loi*, laquelle suppose nécessairement et manifestement une volonté supérieure qui se fait obéir (1). « Dans le système de Hobbes » (le même qui a fait tant de fortune dans notre siècle sous la plume de Locke), « la force des lois civiles ne porte « que sur une convention ; mais s'il n'y a point de loi

(1) « L'homme dans l'état de nature n'avait que des droits.... « En entrant dans la société, je renonce à ma volonté parti- « culière pour me conformer à la loi, *qui est la volonté gé- « nérale*. » — Le *Spectateur français* (t. I, p. 194) s'est justement moqué de cette définition ; mais il pouvait observer de plus qu'elle appartient au siècle, et surtout à Locke, qui a ouvert ce siècle d'une manière si funeste.

« naturelle qui ordonne d'exécuter les lois qu'on a fai-
« tes, de quoi servent-elles ? Les promesses, les enga-
« gements, les serments ne sont que des paroles : il est
« aussi aisé de rompre ce lien frivole, que de le for-
« mer. Sans le dogme d'un Dieu législateur, toute obli-
« gation morale est chimérique. Force d'un côté, im-
« puissance de l'autre, voilà tout le lien des sociétés
« humaines (1). »

Ce qu'un sage et profond théologien a dit ici de l'obligation morale, s'applique avec une égale vérité à l'obligation politique ou civile. La loi n'est proprement *loi*, et ne possède une véritable sanction qu'en la supposant émanée d'une volonté supérieure ; en sorte que son caractère essentiel est *de n'être pas la volonté de tous*. Autrement les lois ne seront, comme on vient de le dire, *que des règlements* ; et, comme le dit encore l'auteur cité tout à l'heure, « ceux qui ont eu la liberté de
« faire ces conventions, ne se sont pas ôté le pouvoir
« de les révoquer ; et leurs descendants, qui n'y ont
« eu aucune part, sont encore moins tenus de les ob-
« server (2). » De là vient que le bon sens primordial,

---

(1) Bergier, Traité hist. et dogm. de la Relig., in-8°, tom. III, chap. IV, § 12, pages 330, 331. (D'après Tertull. *Apol.* 45.)

(2) Bergier, Traité historique et dogmatique de la Religion, in-8°, tome III, chap. IV, § 12, pages 330, 331. (D'après Tertullien, *Apol.* 45.)

heureusement antérieur aux sophismes, a cherché de tous côtés la sanction des lois dans une puissance au-dessus de l'homme, soit en reconnaissant que la souveraineté vient de Dieu, soit en révérant certaines lois écrites, comme venant de lui.

III. Les rédacteurs des lois romaines ont jeté, sans prétention, dans le premier chapitre de leur collection, un fragment de jurisprudence grecque bien remarquable. *Parmi les lois qui nous gouvernent*, dit ce passage, *les unes sont écrites et les autres ne le sont pas.* Rien de plus simple et rien de plus profond. Connaît-on quelque loi turque qui permette expressément au souverain d'envoyer immédiatement un homme à la mort, sans la décision intermédiaire d'un tribunal? Connaît-on quelque loi *écrite*, même religieuse, qui le défende aux souverains de l'Europe chrétienne (1)? Cependant le Turc n'est pas plus surpris de voir son maître ordonner immédiatement la mort d'un homme, que de le voir aller à la mosquée. Il croit, avec toute l'Asie, et même avec

---

(1) *L'Eglise défend à ses enfants, encore plus fortement que les lois civiles, de se faire justice à eux-mêmes; et c'est par son esprit que les rois chrétiens ne se la font pas, dans les crimes mêmes de lèse-majesté au premier chef, et qu'ils remettent les criminels entre les mains des juges pour les faire punir selon les lois et dans les formes de la justice.* (Pascal, XIVe Lettre Prov.) Ce passage est très-important et devrait se trouver ailleurs.

toute l'antiquité, que le droit de mort exercé immédiatement est un apanage légitime de la souveraineté. Mais nos princes frémiraient à la seule idée de condamner un homme à mort ; car, selon notre manière de voir, cette condamnation serait un meurtre abominable : et cependant je doute qu'il fût possible de le leur défendre par une loi fondamentale écrite, sans amener des maux plus grands que ceux qu'on aurait voulu prévenir.

IV. Demandez à l'histoire romaine quel était précisément le pouvoir du sénat ; elle demeurera muette, du moins quant aux limites précises de ce pouvoir. On voit bien en général que celui du peuple et celui du sénat se balançaient mutuellement, et ne cessaient de se combattre ; on voit bien que le patriotisme ou la lassitude, la faiblesse ou la violence terminaient ces luttes dangereuses, mais nous n'en savons pas davantage (1). En assistant à ces grandes scènes de l'histoire, on se sent quelquefois tenté de croire que les choses seraient allées beaucoup mieux s'il y avait eu des lois précises pour

---

(1) J'ai souvent réfléchi sur ce passage de Cicéron (*De Leg.* II, 6.) *: Leges Liviæ præsertim uno versiculo senatûs puncto temporis sublatæ sunt.* De quel droit le sénat prenait-il cette liberté? et comment le peuple le laissait-il faire? Il n'est sûrement pas aisé de répondre : mais de quoi peut-on s'étonner dans ce genre, puisqu'après tout ce qu'on a écrit sur l'histoire et sur les antiquités romaines, il a fallu de nos jours écrire des dissertations pour savoir comment le sénat se recrutait?

circonscrire les pouvoirs ; mais ce serait une grande erreur : de pareilles lois, toujours compromises par des cas inattendus et des exceptions forcées, n'auraient pas duré six mois, ou elles auraient renversé la république.

V. La constitution anglaise est un exemple plus près de nous, et par conséquent plus frappant. Qu'on l'examine avec attention : on verra *qu'elle ne va qu'en n'allant pas* (si ce jeu de mots est permis). Elle ne se soutient que par les exceptions. L'*habeas corpus*, par exemple, a été si souvent et si longtemps suspendu, qu'on a pu douter si l'exception n'était pas devenue règle. Supposons un instant que les auteurs de ce fameux acte eussent eu la prétention de fixer le cas où il pourrait être suspendu, ils l'auraient anéanti par le fait.

VI. Dans la séance de la chambre des communes du 26 juin 1807, un lord cita l'autorité d'un grand homme d'Etat pour établir *que le Roi n'a pas le droit de dissoudre le parlement pendant la session* ; mais cette opinion fut contredite. Où est la loi ? Essayez de la faire, et de fixer exclusivement *par écrit* le cas où le Roi a ce droit ; vous amènerez une révolution. *Le Roi*, dit alors l'un des membres, *a ce droit lorsque l'occasion est importante* ; mais qu'est-ce qu'une occasion *importante ?* Essayez encore de le décider par écrit.

VII. Mais voici quelque chose de plus singulier. Tout le monde se rappelle la grande question agitée avec tant de chaleur en Angleterre en l'année 1806 : il s'agissait de savoir *si la cumulation d'un emploi de judicature avec une place de membre du conseil privé s'accordait ou non*

avec les principes de la constitution anglaise; dans la séance de cette même chambre des communes du 3 mars, un membre observa *que l'Angleterre est gouvernée par un corps* (le conseil privé) *que la constitution ignore* (1). *Seulement*, ajouta-t-il, *elle le laisse faire* (2).

Voilà donc chez cette sage et justement fameuse Angleterre un corps qui gouverne et fait tout dans le vrai, mais *que la constitution ne connaît pas*. Delolme a oublié ce trait, que je pourrais appuyer de plusieurs autres.

Après cela, qu'on vienne nous parler de constitutions écrites et de lois constitutionnelles faites *à priori*. On ne conçoit pas comment un homme sensé peut rêver la possibilité d'une pareille chimère. Si l'on s'avisait de faire une loi en Angleterre pour donner une existence constitutionnelle au conseil privé, et pour régler ensuite et circonscrire rigoureusement ses priviléges et ses attributions, avec les précautions nécessaires pour limiter son influence et l'empêcher d'en abuser, on renverserait l'Etat.

La véritable *constitution anglaise* est cet esprit public admirable, unique, infaillible, au-dessus de tout éloge,

---

(1) *Thys country is governed by a body not known by Legislature.*

(2) *Connived at.* V. le *London Chronicle* du 4 mars 1806. Observez que ce mot de *Legislature*, renfermant les trois pouvoirs, il suit de cette assertion que le Roi même *ignore le conseil privé*. — Je crois cependant qu'il s'en doute.

qui mène tout, qui sauve tout. — Ce qui est écrit n'est rien (1).

VIII. On jeta les hauts cris, sur la fin du siècle dernier, contre un ministre qui avait conçu le projet d'introduire cette même constitution anglaise (ou ce qu'on appelait de ce nom) dans un royaume en convulsion qui en demandait une quelconque avec une espèce de fureur. Il eut tort, si l'on veut, autant du moins qu'on peut avoir tort lorsqu'on est de bonne foi ; ce qu'il est bien permis de supposer, et ce que je crois de tout mon cœur. Mais qui donc avait le droit de le condamner ? *Vel duo, vel nemo.* Il ne déclarait pas vouloir rien détruire de son chef, il voulait seulement, disait-il, substituer une chose qui lui paraissait raisonnable, à une autre dont on ne voulait plus, et qui même par le fait n'existait plus. Si l'on suppose d'ailleurs le principe comme posé, (et il l'était en effet), *que l'homme peut créer une constitution*, ce ministre (qui était certainement un homme) avait droit de faire la sienne tout comme un autre, et plus qu'un autre. Les doctrines sur ce point étaient-elles douteuses? Ne croyait-on pas de

---

(1) *Cette constitution turbulente*, dit Hume, *toujours flottante entre la prérogative et le privilége, présente une foule d'autorités pour et contre.* (Hist. d'Angl., Jacques Ier, chap. XLVII, ann. 1621.) Hume, en disant ainsi la vérité, ne manque point de respect à son pays ; il dit ce qui est et ce qui doit être.

tout côté qu'une constitution est un ouvrage d'esprit comme une ode ou une tragédie? *Thomas Payne* n'avait-il pas déclaré avec une profondeur qui ravissait les universités, *qu'une constitution n'existe pas tant qu'on ne peut la mettre dans sa poche?* Le dix-huitième siècle, qui ne s'est douté de rien, n'a douté de rien : c'est la règle ; et je ne crois pas qu'il ait produit un seul jouvenceau de quelque talent qui n'ait fait trois choses au sortir du collége : une *néopédie*, une constitution et un monde. Si donc un homme, dans la maturité de l'âge et du talent, profondément versé dans les sciences économiques et dans la philosophie du temps, n'avait entrepris que la seconde de ces choses seulement, je l'aurais trouvé déjà excessivement modéré; mais j'avoue qu'il me paraît un véritable prodige de sagesse et de modestie lorsque je le vois, mettant (au moins comme il le croyait) l'expérience à la place des folles théories, demander respectueusement une constitution aux Anglais, au lieu de la faire lui-même. On dira : *Cela même n'était pas possible.* Je le sais, mais il ne le savait pas : et comment l'aurait-il su? Qu'on me nomme celui qui le lui avait dit.

IX. Plus on examinera le jeu de l'action humaine dans la formation des constitutions politiques, et plus on se convaincra qu'elle n'y entre que d'une manière infiniment subordonnée, ou comme simple instrument ; et je ne crois pas qu'il reste le moindre doute sur l'incontestable vérité des propositions suivantes :

1. Que les racines des constitutions politiques existent avant toute loi écrite ;

2. Qu'une loi constitutionnelle n'est et ne peut être que le développement ou la sanction d'un droit préexistant et non écrit ;

3. Que ce qu'il y a de plus essentiel, de plus intrinsèquement constitutionnel, et de véritablement fondamental, n'est jamais écrit, et même ne saurait l'être, sans exposer l'Etat ;

4. Que la faiblesse et la fragilité d'une constitution sont précisément en raison directe de la multiplicité des articles constitutionnels écrits (1).

X. Nous sommes trompés sur ce point par un sophisme si naturel, qu'il échappe entièrement à notre attention. Parce que l'homme agit, il croit agir seul, et parce qu'il a la conscience de sa liberté, il oublie sa dépendance. Dans l'ordre physique il entend raison ; et quoiqu'il puisse, par exemple, planter un gland, l'arroser, etc., cependant il est capable de convenir qu'il ne fait pas des chênes, parce qu'il voit l'arbre croître et se perfectionner sans que le pouvoir humain s'en mêle, et que d'ailleurs il n'a pas fait le gland ; mais dans l'ordre social, où il est présent et agent, il se met à croire qu'il est réellement l'auteur direct de tout ce qui se fait par lui : c'est, dans un sens, la truelle qui se croit architecte. L'homme est intelligent, il est libre, il est sublime, sans doute ; mais il n'en est pas moins un *outil de Dieu*, suivant

---

(1) Ce qui peut servir de commentaire au mot célèbre de Tacite : *Pessimæ Reipublicæ plurimæ Leges.*

l'heureuse expression de Plutarque dans un beau passage qui vient de lui-même se placer ici.

Il ne faut pas s'esmerveiller, dit-il, *si les plus belles et les plus grandes choses du monde se font par la volonté et providence de Dieu, attendu que, en toutes les plus grandes et principales parties du monde, il y a une ame ; car l'organe et util de l'ame, c'est le corps, et l'ame est* L'UTIL DE DIEU. *Et comme le corps a de soy plusieurs mouvements, et que la pluspart, mesmement les plus nobles, il les a de l'ame, aussy l'ame ne faict ne plus, ne moins, auscunes de ses opérations, estant meuë d'elle-mesme ; ès autres, elle se laisse manier, dresser et tourner à Dieu, comme il lui plaist ; estant le plus bel organe et le plus adroist util qui sçauroit estre : car ce seroit chose estrange que le vent, les nuées et les pluyes fussent instruments de Dieu, avec lesquels il nourrit et entretient plusieurs creatures, et en perd aussy et deffaict plusieurs austres, et qu'il ne se servist nullement des animaux à faire pas une de ses œuvres. Ains est beaucoup plus vrayssemblable, attendu qu'ils dépendent totalement de la puissance de Dieu, qu'ils servent à tous les mouvements et secondent toutes les volontés de Dieu, plus-tost que les arcs ne s'accommodent aux Scythes, les lyres aux Grecs ne les haubois* (1).

On ne saurait mieux dire ; et je ne crois pas que ces belles réflexions trouvent nulle part d'application plus

---

(1) Plutarque, *Banquet des sept Sages*, traduction d'Amyot.

juste que dans la formation des constitutions politiques, où l'on peut dire, avec une égale vérité, que l'homme fait tout et ne fait rien.

XI. S'il y a quelque chose de connu, c'est la comparaison de Cicéron au sujet du système d'Epicure, qui voulait bâtir un monde avec les atomes tombant au hasard dans le vide. *On me ferait plutôt croire,* disait le grand orateur, *que des lettres jetées en l'air pourraient s'arranger, en tombant, de manière à former un poème.* Des milliers de bouches ont répété et célébré cette pensée ; je ne vois pas cependant que personne ait songé à lui donner le complément qui lui manque. Supposons que des caractères d'imprimerie jetés à pleines mains du haut d'une tour viennent former à terre l'*Athalie* de Racine, qu'en résultera-t-il ? *Qu'une intelligence a présidé à la chute et à l'arrangement des caractères.* Le bon sens ne conclura jamais autrement.

XII. Considérons maintenant une constitution politique quelconque, celle de l'Angleterre, par exemple. Certainement elle n'a pas été faite *à priori*. Jamais des hommes d'Etat ne se sont assemblés et n'ont dit : *Créons trois pouvoirs ; balançons-les de telle manière*, etc.; personne n'y a pensé. La constitution est l'ouvrage des circonstances, et le nombre de ces circonstances est infini. Les lois romaines, les lois ecclésiastiques, les lois féodales ; les coutumes saxonnes, normandes et danoises ; les priviléges, les préjugés et les prétentions de tous les ordres ; les guerres, les révoltes, les révolutions, la conquête, les croisades ; toutes les vertus, tous les vices, toutes les connaissances, toutes les erreurs, toutes les

passions ; tous ces éléments, enfin, agissant ensemble, et formant par leur mélange et leur action réciproque des combinaisons multipliées par myriades de millions, ont produit enfin, après plusieurs siècles, l'unité la plus compliquée et le plus bel équilibre de forces politiques qu'on ait jamais vu dans le monde(1).

XIII. Or, puisque ces éléments, ainsi projetés dans l'espace, se sont arrangés en si bel ordre, sans que, parmi cette foule innombrable d'hommes qui ont agi dans ce vaste champ, un seul ait jamais su ce qu'il faisait par rapport au tout, ni prévu ce qui devait arriver, il s'ensuit que ces éléments étaient guidés dans leur chute par une main infaillible, supérieure à l'homme. La plus grande folie, peut-être, du siècle des folies, fut de croire que des lois fondamentales pouvaient être écrites *à priori ;* tandis qu'elles sont évidemment l'ouvrage

---

(1) Tacite croyait que cette forme de gouvernement ne serait jamais qu'une théorie idéale ou une expérience passagère. « Le meilleur de tous les gouvernements, » dit-il (d'après Cicéron, comme on sait), « serait celui qui résulterait « du mélange des trois pouvoirs balancés l'un par l'autre ; « *mais ce gouvernement n'existera jamais ; ou, s'il se montre, il ne durera pas.* » (Annal. IV, 33.) Le bon sens anglais peut cependant le faire durer bien plus longtemps qu'on ne pourrait l'imaginer, en subordonnant sans cesse, mais plus ou moins, la théorie, ou ce qu'on appelle *les principes*, aux leçons de l'expérience et de la modération : ce qui serait impossible, si les *principes* étaient écrits.

d'une force supérieure à l'homme ; et que l'écriture même, très-postérieure, est pour elle le plus grand signe de nullité.

XIV. Il est bien remarquable que Dieu, ayant daigné parler aux hommes, a manifesté lui-même ces vérités dans les deux révélations que nous tenons de sa bonté. Un très-habile homme qui a fait, à mon avis, une sorte d'époque dans notre siècle, à raison du combat à outrance qu'il nous montre dans ses écrits entre les préjugés les plus terribles de siècle, de secte, d'habitudes, etc., et les intentions les plus pures, les mouvements du cœur le plus droit, les connaissances les plus précieuses ; cet habile homme, dis-je, a décidé « *qu'une instruction venant immédiatement de Dieu, ou donnée seulement par ses ordres,* DEVAIT *premièrement certifier aux hommes l'existence de cet* ÊTRE. » C'est précisément le contraire ; car le premier caractère de cette instruction est de ne révéler directement ni l'existence de Dieu, ni ses attributs, mais de supposer le tout antérieurement connu, sans qu'on sache ni pourquoi, ni comment. Ainsi elle ne dit point : *Il n'y a*, ou *vous ne croirez qu'un seul Dieu éternel, tout-puissant*, etc., elle dit (et c'est son premier mot), sous une forme purement narrative : *Au commencement Dieu créa*, etc. ; par où elle suppose que le dogme est connu avant l'Ecriture.

XV. Passons au christianisme, qui est la plus grande de toutes les institutions imaginables, puisqu'elle est toute divine, et qu'elle est faite pour les hommes et pour tous les siècles. Nous la trouverons soumise à la loi générale. Certes, son divin auteur était bien le maî-

tre d'écrire lui-même ou de faire écrire ; cependant il n'a fait ni l'un ni l'autre, du moins en forme législative. Le Nouveau-Testament, postérieur à la mort du législateur, et même à l'établissement de sa religion, présente une narration, des avertissements, des préceptes moraux, des exhortations, des ordres, des menaces, etc., mais nullement un recueil de dogmes énoncés en forme impérative. Les évangélistes, en racontant cette dernière *cène* où Dieu nous aima JUSQU'A LA FIN, avaient là une belle occasion de commander par écrit à notre croyance ; ils se gardent cependant de déclarer ni d'ordonner rien. On lit bien dans leur admirable histoire : *Allez, enseignez* ; mais point du tout : *Enseignez ceci ou cela.* Si le dogme se présente sous la plume de l'historien sacré, il l'énonce simplement comme une chose antérieurement connue (1). Les symboles qui parurent depuis sont des professions de foi pour se reconnaître, ou pour contredire les erreurs du moment. On y lit : *Nous croyons* ; jamais *vous croirez.* Nous les

---

(1) Il est très remarquable que les évangélistes mêmes ne prirent la plume que tard, et principalement pour contredire des histoires fausses publiées de leur temps. Les épîtres canoniques naquirent aussi de causes accidentelles : jamais l'Ecriture n'entra dans le plan primitif des fondateurs. *Mill*, quoique protestant, l'a reconnu expressément. (*Pro leg. in Nov. Test. græc.*, p. 1, n° 65. Et Hobbes avait déjà fait la même observation en Angleterre (*Hobbes's Tripos in three discourses. Dis. The III*, p. 265, in-8°.)

récitons en particulier : nous les chantons dans les temples, *sur la lyre et sur l'orgue* (1), comme de véritables prières, parce qu'ils sont des formules de soumission, de confiance et de foi adressées à Dieu, et non des ordonnances adressées aux hommes. Je voudrais bien voir la *Confession d'Augsbourg* ou les *trente-neuf articles* mis en musique ; cela serait plaisant (2) !

Bien loin que les premiers symboles contiennent l'énoncé de *tous* nos dogmes, les chrétiens d'alors auraient au contraire regardé comme un grand crime de les énoncer *tous*. Il en est de même des saintes Ecritures : jamais il n'y eut d'idée plus creuse que celle d'y chercher la totalité des dogmes chrétiens : il n'y a pas une ligne dans ces écrits qui déclare, qui laisse seulement apercevoir le projet d'en faire un code ou une déclaration dogmatique de tous les articles de foi.

XVI. Il y a plus : si un peuple possède un de ces *codes de croyance*, on peut être sûr de trois choses :

---

(1) *In chordis et organo.* Ps. CL, 4.

(2) La raison ne peut que *parler*, c'est l'amour qui *chante;* et voilà pourquoi nous chantons nos symboles ; car la *foi* n'est qu'une *croyance par amour ;* elle ne réside point seulement dans l'entendement : elle pénètre encore et s'enracine dans la volonté. Un théologien philosophe a dit avec beaucoup de vérité et de finesse : « Il y a bien de la différence entre « croire et juger qu'il faut croire. » *Aliud est credere, aliud judicare esse credendum.* (*Leon. Lessii Opuscula.* Lugd. 1651, in-fol. pag. 556, col. 2. *De Prædestinatione.*)

1. Que la religion de ce peuple est fausse ;

2. Qu'il a écrit son code religieux dans un accès de fièvre ;

3. Qu'on s'en moquera en peu de temps chez cette nation même, et qu'il ne peut avoir ni force ni durée. Tels sont, par exemple, ces fameux ARTICLES, *qu'on signe plus qu'on ne les lit, et qu'on lit plus qu'on ne les croit* (1). Non-seulement ce catalogue de dogmes est compté pour rien, ou à peu près, dans le pays qui l'a vu naître ; mais de plus il est évident, même pour l'œil étranger, que les illustres possesseurs de cette feuille de papier en sont fort embarrassés. Ils voudraient bien la faire disparaître, parce qu'elle impatiente le bon sens national éclairé par le temps, et parce qu'elle leur rappelle une origine malheureuse ; mais la *constitution est écrite.*

XVII. Jamais, sans doute, ces mêmes Anglais n'auraient demandé la grande charte, si les privilèges de la nation n'avaient pas été violés ; mais jamais aussi ils ne l'auraient demandée, si les privilèges n'avaient pas existé avant la charte. Il en est de l'Eglise comme de l'Etat : si jamais le christianisme n'avait été attaqué, jamais il n'aurait écrit pour fixer le dogme ; mais jamais aussi le dogme n'a été fixé par écrit, que parce qu'il existait antérieurement dans son état naturel, qui est celui de *parole.*

---

(1) *Gibbon*, dans ses Mémoires, t. I, chap. 6, de la traduction française.

Les véritables auteurs du concile de Trente furent les deux grands novateurs du XVIe siècle (1). Leurs disciples, devenus plus calmes, nous ont proposé depuis d'effacer cette loi fondamentale, parce qu'elle contient quelques mots difficiles pour eux ; et ils ont essayé de nous tenter, en nous montrant comme possible à ce prix une réunion qui nous rendrait complices au lieu de nous rendre amis ; mais cette demande n'est ni théologique ni philosophique. Eux-mêmes amenèrent jadis dans la langue religieuse ces mots qui les fatiguent, désirons qu'ils apprennent aujourd'hui à les prononcer. La foi, si la sophistique opposition ne l'avait jamais forcée d'écrire, serait mille fois plus angélique : elle pleure sur ces décisions que la révolte lui arracha et qui furent toujours des malheurs, puisqu'elles supposent toutes le doute ou l'attaque, et qu'elles ne purent naître qu'au milieu des commotions les plus dangereuses. L'état de guerre éleva ces remparts vénérables autour de la vérité : ils la défendent sans doute, mais ils la cachent ; ils la rendent inattaquable, mais par là même moins accessible. Ah! ce n'est pas ce qu'elle demande, elle qui voudrait serrer le genre humain dans ses bras.

XVIII. J'ai parlé du christianisme comme système

---

(1) On peut faire la même observation en remontant jusqu'à Arius : jamais l'Eglise n'a cherché à écrire ses dogmes ; toujours on l'y a forcée.

de croyance; je vais maintenant l'envisager comme souveraineté, dans son association la plus nombreuse. Là, elle est monarchique, comme tout le monde le sait, et cela devait être, puisque la monarchie devient, par la nature même des choses, plus nécessaire à mesure que l'association devient plus nombreuse. On n'a point oublié qu'une bouche impure se fit cependant approuver de nos jours, lorsqu'elle dit *que la France était géographiquement monarchique.* Il serait difficile, en effet, d'exprimer plus heureusement une vérité plus incontestable. Mais si l'étendue de la France repousse seule l'idée de toute autre espèce de gouvernement, à plus forte raison cette souveraineté qui, par l'essence même de sa constitution, aura toujours des sujets sur tous les points du globe, ne pouvait être que monarchique; et l'expérience sur ce point se trouve d'accord avec la théorie. Cela posé, qui ne croirait qu'une telle monarchie se trouve plus rigoureusement déterminée et circonscrite que toutes les autres, dans la prérogative de son chef? C'est cependant le contraire qui a eu lieu. Lisez les innombrables volumes enfantés par la guerre étrangère, et même par une espèce de guerre civile qui a ses avantages et ses inconvénients, vous verrez que de tout côté on ne cite que des faits; et c'est une chose surtout bien remarquable que le tribunal suprême ait constamment laissé disputer sur la question qui se présente à tous les esprits comme la plus fondamentale de la constitution, sans avoir voulu jamais la décider par une loi formelle; ce qui devait être ainsi, si je ne me trompe infiniment, à raison précisément de l'importance fonda-

mentale de la question (1). Quelques hommes sans mission, et téméraires par faiblesse, tentèrent de la décider en 1682, en dépit d'un grand homme ; et ce fut une des plus solennelles imprudences qui aient jamais été commises dans le monde. Le monument qui nous en est resté est condamnable sans doute sous tous les rapports ; mais il l'est surtout par un côté qui n'a pas été remarqué, quoiqu'il prête le flanc plus que tout autre à une critique éclairée. La fameuse déclaration osa décider par écrit et sans nécessité, même apparente (ce qui porte la faute à l'excès), une question qui devait être constamment abandonnée à une certaine sagesse pratique, éclairée par la conscience UNIVERSELLE.

Ce point de vue est le seul qui se rapporte au dessein de cet ouvrage ; mais il est bien digne des méditations de tout esprit juste et de tout cœur droit.

XIX. Ces idées ne sont point étrangères (prises dans leur généralité) aux philosophes de l'antiquité : ils ont bien senti la faiblesse, j'ai presque dit le néant de l'écriture dans les grandes institutions ; mais personne n'a mieux vu, ni mieux exprimé cette vérité que Platon, qu'on trouve toujours le premier sur la route de toutes

---

(1) Je ne sais si les Anglais ont remarqué que le plus docte et le plus fervent défenseur de la souveraineté dont il s'agit ici, intitule ainsi un de ses chapitres : *Que la monarchie mixte tempérée d'aristocratie et de démocratie, vaut mieux que la monarchie pure.* (Bellarminus, de summo Pontif., cap. III.) Pas mal pour un fanatique !

les grandes vérités. Suivant lui, d'abord, « l'homme « qui doit toute son instruction à l'écriture, *n'aura ja-* « *mais que l'apparence de la sagesse* (1). La parole, « ajoute-t-il, est à l'écriture ce qu'un homme est à son « portrait. Les productions de la peinture se présentent à « nos yeux comme vivantes ; mais *si on les interroge*, « *elles gardent le silence avec dignité* (2). Il en est de « même de l'écriture, *qui ne sait ce qu'il faut dire à un* « *homme, ni ce qu'il faut cacher à un autre.* Si l'on vient « à l'attaquer ou à l'insulter sans raison, elle ne peut « se défendre ; *car son père n'est jamais là pour la sou-* « *tenir* (3). De manière que celui qui s'imagine pouvoir « établir par l'écriture seule une doctrine claire et du- « rable, EST UN GRAND SOT (4). S'il possédait réel- « lement les véritables germes de la vérité, il se garde- « rait bien de croire qu'*avec un peu de liqueur noire* « *et une plume* (5) il pourra les faire germer dans « l'univers, les défendre contre l'inclémence des sai- « sons et leur communiquer l'efficacité nécessaire.

---

(1) Δοξόσοφοι γεγονότες ἀντὶ σοφῶν. (Plat. in Phæd. Opp. tom., edit. Bipont., p. 381.)

(2) Σεμνῶς πάνυ σιγᾷ. (Ibid. p. 382.)

(3) Τοῦ πατρὸς δεῖται βοηθοῦ. (Ibid. p. 382.)

(4) Πολλῆς ἂν εὐηθείας γέμει. (Ibid. p. 382.) Mot à mot : *Il regorge de bêtise.*

Prenons garde, chacun dans notre pays, que cette espèce de *pléthore* ne devienne endémique.

(5) Ἐν ὑδατὶ μέλανι διὰ καλαμοῦ. (Ibid. p. 384.)

« Quant à celui qui entreprend d'écrire *des lois ou des « constitutions civiles* (1), et qui se figure que parce « qu'il les a écrites il a pu leur donner l'évidence et la « stabilité convenables, quel que puisse être cet homme, « particulier ou législateur (2), et soit qu'on le dise ou « qu'on ne le dise pas (3), il s'est déshonoré ; car il a « prouvé par là qu'il ignore également ce que c'est que « l'inspiration et le délire, le juste et l'injuste, le bien « et le mal : or, cette ignorance est une ignominie, « quand même la masse entière du vulgaire applaudi- « rait (4). »

XX. Après avoir entendu *la sagesse des nations*, il ne sera pas inutile, je pense, d'entendre encore la philosophie chrétienne.

« Il eût été sans doute bien à désirer, » a dit le plus éloquent des Pères grecs, « que nous n'eussions jamais « eu besoin de l'écriture, et que les préceptes divins ne « fussent écrits que dans nos cœurs, par la grâce, « comme ils le sont par l'encre, dans nos livres : mais, « puisque nous avons perdu cette grâce par notre faute, « saisissons donc, puisqu'il le faut, *une planche au lieu*

---

(1) Νόμους τιθείς σύγγραμμα πολιτικὸν γραφων. (Plat. in Phæd. Opp. Tom. X, etc., Bipont. p. 386, 126.)

(2) Ἰδία ἢ δημοσίᾳ. (Ibid.)

(3) Εἴτέ τις φησὶν, εἴτε μὴ. (Ibid.)

(4) Οὐκ ἐκφεύγει τῇ ἀληθείᾳ μὴ οὐκ ἐπονείδιστον εἶναι, οὐδε ἂν ὁ πας ὄχλος αὐτον επαινέσῃ. (Ibid. pages 386, 387.)

« *du vaisseau*, et sans oublier cependant la supériorité « du premier état. Dieu ne révéla jamais rien par écrit « aux élus de l'Ancien-Testament; toujours il leur parla « directement, parce qu'il voyait la pureté de leurs « cœurs; mais le peuple hébreu s'étant précipité dans « l'abîme des vices, il fallut des livres et des lois. La « même marche s'est renouvelée sous l'empire de la « nouvelle révélation; car le Christ n'a pas laissé un « seul écrit à ses Apôtres. Au lieu de livre il leur pro- « mit le Saint-Esprit. *C'est lui*, leur dit-il, *qui vous ins- « pirera ce que vous aurez à dire* (1). Mais parce que, « dans la suite des temps, des hommes coupables se « révoltèrent contre les dogmes et contre la morale, il « fallut en venir aux livres. »

XXI. Toute la vérité se trouve réunie dans ces deux autorités. Elles montrent la profonde imbécillité (il est bien permis de parler comme Platon, qui ne se fâche jamais), la profonde imbécillité, dis-je, de ces pauvres gens qui s'imaginent que les législateurs sont des hommes (2), que les lois sont du papier, et qu'on peut cons-

---

(1) *Chrysost. Hom. in Matth.* I, 1.

(2) Parmi une foule de traits admirables dont les Psaumes de David étincellent, je distingue le suivant : *Constitue, Domine, legislatorem super eos, ut sciant quoniam homines sunt ;* c'est-à-dire : « Place, Seigneur, un législateur sur « leurs têtes, afin qu'ils sachent qu'ils sont des hommes. » — C'est un beau mot !

tituer les nations *avec de l'encre*. Elles montrent au contraire que l'écriture est constamment un signe de faiblesse, d'ignorance ou de danger; qu'à mesure qu'une institution est parfaite, elle écrit moins ; de manière que celle qui est certainement divine, n'a rien écrit du tout en s'établissant, pour nous faire sentir que toute loi écrite n'est qu'un mal nécessaire, produit par l'infirmité ou par la malice humaine ; et qu'elle n'est rien du tout, si elle n'a reçu une sanction antérieure et non écrite.

XXII. C'est ici qu'il faut gémir sur le paralogisme fondamental d'un système qui a malheureusement divisé l'Europe. Les partisans de ce système ont dit : *Nous ne croyons qu'à la parole de Dieu.....* Quel abus des mots ! quelle étrange et funeste ignorance des choses divines ! Nous seuls croyons *à la parole*, tandis que nos *chers ennemis* s'obstinent à ne croire qu'*à l'écriture :* comme si Dieu avait pu ou voulu changer la nature des choses dont il est l'auteur, et communiquer à l'écriture la vie et l'efficacité qu'elle n'a pas ! L'Ecriture sainte n'est-elle donc pas *une écriture ?* n'a-t-elle pas été tracée *avec une plume et un peu de liqueur noire ? Sait-elle ce qu'il faut dire à un homme et ce qu'il faut cacher à un autre* (1) ? Leibnitz et sa servante n'y lisaient-ils pas les mêmes mots ? Peut-elle être, cette écriture, autre chose que le *portrait du Verbe ?* Et, quoique infiniment respectable

(1) Revoyez la page 255 et suiv.

sous ce rapport, si l'on vient à l'interroger, ne faut-il pas qu'*elle garde un silence divin* (1)? Si on l'attaque enenfin, ou si on l'insulte, *peut-elle se défendre en l'absence de son père?* Gloire à la vérité! Si la *parole* éternellement vivante ne vivifie l'écriture, jamais celle-ci ne deviendra *parole*, c'est-à-dire *vie*. Que d'autres invoquent donc tant qu'il leur plaira LA PAROLE MUETTE, nous rirons en paix de ce *faux-dieu*; attendant toujours avec une tendre impatience le moment où ses partisans détrompés se jetteront dans nos bras, ouverts bientôt depuis trois siècles.

XXIII. Tout bon esprit achèvera de se convaincre sur ce point, pour peu qu'il veuille réfléchir sur un axiome également frappant par son importance et par son universalité, c'est que RIEN DE GRAND N'A DE GRANDS COMMENCEMENTS. On ne trouvera pas dans l'histoire de tous les siècles une seule exception à cette loi. *Crescit occulto velut arbor ævo*; c'est la devise éternelle de toute grande institution; et de là vient que toute institution fausse écrit beaucoup, parce qu'elle sent sa faiblesse, et qu'elle cherche à s'appuyer. De la vérité que je viens d'énoncer résulte l'inébranlable conséquence, que nulle institution grande et réelle ne saurait être fondée sur une loi écrite, puisque les hommes mêmes, instruments successifs de l'établissement, ignorent ce qu'il doit devenir, et que l'accroissement insensible est le vé-

(1) Σεμνῶς πανυ σιγᾷ. (Plat. ibid.)

ritable signe de la durée, dans tous les ordres possibles de choses. Un exemple remarquable de ce genre se trouve dans la puissance des souverains pontifes, que je n'entends point envisager ici d'une manière dogmatique. Une foule de savants écrivains ont fait, depuis le XVIe siècle, une prodigieuse dépense d'érudition pour établir, en remontant jusqu'au berceau du christianisme, que les évêques de Rome n'étaient point, dans les premiers siècles, ce qu'ils furent depuis ; supposant ainsi, comme un point accordé, que tout ce qu'on ne trouve pas dans les temps primitifs, est abus. Or, je le dis sans le moindre esprit de contention, et sans prétendre choquer personne, ils montrent en cela autant de philosophie et de véritable savoir que s'ils cherchaient dans un enfant au maillot les véritables dimensions de l'homme fait. La souveraineté dont je parle dans ce moment est née comme les autres, s'est accrue comme les autres. C'est une pitié de voir d'excellents esprits se tuer à vouloir prouver par l'enfance que la virilité est un abus, tandis qu'une institution quelconque adulte en naissant, est une absurdité au premier chef, une véritable contradiction logique. Si les ennemis éclairés et généreux de cette puissance (et certes, elle en a beaucoup de ce genre), examinent la question sous ce point de vue, comme je les en prie avec amour, je ne doute pas que toutes ces objections tirées de l'antiquité ne disparaissent à leurs yeux comme un léger brouillard.

Quant aux abus, je ne dois point m'en occuper ici. Je dirai seulement, puisque ce sujet se rencontre sous ma plume, qu'il y a bien à rabattre des déclamations

que le dernier siècle nous a fait lire sur ce grand sujet. Un temps viendra où les papes, contre lesquels on s'est le plus récrié, tels que Grégoire VII, par exemple, seront regardés, dans tous les pays, comme les amis, les tuteurs, les sauveurs du genre humain, comme les véritables génies constituants de l'Europe.

Personne n'en doutera dès que les savants français seront chrétiens, et dès que les savants anglais seront catholiques, ce qui doit bien cependant arriver une fois.

XXIV. Mais par quelle parole pénétrante pourrions-nous dans ce moment nous faire entendre d'un siècle infatué de l'écriture et brouillé avec la parole, au point de croire que les hommes peuvent créer des constitutions, des langues et même des souverainetés ; d'un siècle pour qui toutes les réalités sont des mensonges, et tous les mensonges des réalités ; qui ne voit pas même ce qui se passe sous ses yeux ; qui se repaît de livres, et va demander d'équivoques leçons à Thucydide ou à Tite-Live, tout en fermant les yeux à la vérité qui rayonne dans les gazettes du temps ?

Si les vœux d'un simple mortel étaient dignes d'obtenir de la Providence un de ces décrets mémorables qui forment les grandes époques de l'histoire, je lui demanderais d'inspirer à quelque nation puissante qui l'aurait grièvement offensée, l'orgueilleuse pensée de se constituer elle-même politiquement, en commençant par les bases. Que si, malgré mon indignité, l'antique familiarité d'un patriarche m'était permise, je dirais : « Accorde-lui tout ! Donne-lui l'esprit, le savoir, la ri-

« chesse, la valeur, surtout une confiance démesurée en
« elle-même, et ce génie à la fois souple et entrepre-
« nant, que rien n'embarrasse et que rien n'intimide.
« Eteins son gouvernement antique ; ôte-lui la mé-
« moire ; tue ses affections ; répands de plus en plus la
« terreur autour d'elle ; aveugle ou glace ses ennemis ;
« ordonne à la victoire de veiller à la fois sur toutes ses
« frontières, en sorte que nul de ses voisins ne puisse
« se mêler de ses affaires, ni la troubler dans ses
« opérations. Que cette nation soit illustre dans les
« sciences, riche en philosophes, ivre de pouvoir
« humain, libre de tout préjugé, de tout lien, de toute
« influence supérieure : donne-lui tout ce qu'elle dési-
« rera, de peur qu'elle ne puisse dire un jour : *Ceci*
« *m'a manqué ou cela m'a gênée ;* qu'elle agisse enfin
« librement avec cette immensité de moyens, afin
« qu'elle devienne, sous ton inexorable protection, une
« leçon éternelle pour le genre humain. »

XXV. On ne peut, sans doute, attendre une réunion de circonstances qui serait un miracle au pied de la lettre ; mais des évènements du même ordre, quoique moins remarquables, se montrent çà et là dans l'histoire, même dans l'histoire de nos jours ; et bien qu'ils n'aient point, pour l'exemple, cette force idéale que je désirais tout à l'heure, ils ne renferment pas moins de grandes instructions.

Nous avons été témoins, il y a moins de vingt-cinq ans, d'un effort solennel fait pour régénérer une grande nation mortellement malade. C'était le premier essai du grand œuvre, et la *préface*, s'il est permis de s'exprimer

ainsi, de l'épouvantable livre qu'on nous a fait lire depuis. Toutes les précautions furent prises. Les sages du pays crurent même devoir consulter la divinité moderne dans son sanctuaire étranger. On écrivit à *Delphes*, et deux pontifes fameux répondirent solennellement (1). Les oracles qu'ils prononcèrent dans cette occasion ne furent point, comme autrefois des feuilles légères, jouets des vents ; ils sont reliés :

. . . . *Quidque hæc Sapientia possit,*
Tunc patuit. . . . . . .

C'est une justice, au reste, de l'avouer : dans ce que la nation ne devait qu'à son propre bon sens, il y avait des choses qu'on peut encore admirer aujourd'hui. Toutes les convenances se réunissaient, sans doute, sur la tête sage et auguste appelée à saisir les rênes du gouvernement ; les principaux intéressés dans le maintien des anciennes lois, faisaient volontairement un superbe sacrifice au bien public ; et, pour fortifier l'autorité suprême, ils se prêtaient à changer une épithète de la souveraineté. — Hélas ! toute la sagesse humaine fut en défaut, et tout finit par la mort.

XXVI. On dira : *Mais nous connaissons les causes qui firent manquer l'entreprise.* Comment donc ? veut-on que Dieu envoie des anges sous formes humaines, chargés de déchirer une constitution ? Il faudra bien toujours

(1) Rousseau et Mably.

que les causes secondes soient employées : celle-ci ou celle-là, qu'importe ? Tous les instruments sont bons dans les mains du grand ouvrier; mais tel est l'aveuglement des hommes, que, si demain quelques entrepreneurs de constitutions viennent encore organiser un peuple, et le constituer *avec un peu de liqueur noire*, la foule se hâtera encore de croire au miracle annoncé. On dira de nouveau : *Rien n'y manque ; tout est prévu, tout est écrit ;* tandis que, précisément parce que tout serait prévu, discuté et écrit, il serait démontré que la constitution est nulle, et ne présente à l'œil qu'une apparence éphémère.

XXVII. Je crois avoir lu quelque part *qu'il y a bien peu de souverainetés en état de justifier la légitimité de leur origine.* Admettons la justesse de l'assertion, il n'en résultera pas la moindre tache sur les successeurs d'un chef dont les actes pourraient souffrir quelques objections : le nuage qui envelopperait plus ou moins l'origine de son autorité ne serait qu'un inconvénient, suite nécessaire d'une loi du monde moral. S'il en était autrement, il s'ensuivrait que le souverain ne pourrait régner légitimement qu'en vertu d'une délibération de tout le peuple, c'est-à-dire *par la grâce du peuple ;* ce qui n'arrivera jamais, car il n'y a rien de si vrai que ce qui a été dit par l'auteur des *Considérations sur la France* (1) : *Que le peuple acceptera toujours ses maîtres*

(1) Chap. IX, p. 117.

et ne les choisira jamais. Il faut toujours que l'origine de la souveraineté se montre hors de la sphère du pouvoir humain, de manière que les hommes mêmes qui paraissent s'en mêler directement ne soient néanmoins que des circonstances. Quant à la légitimité, si dans son principe elle a pu sembler ambiguë, Dieu s'explique par son premier ministre au département de ce monde, *le temps.* Il est bien vrai néanmoins que certains présages contemporains trompent peu lorsqu'on est à même de les observer ; mais les détails, sur ce point, appartiendraient à un autre ouvrage.

XXVIII. Tout nous ramène donc à la règle générale : *L'homme ne peut faire une constitution, et nulle constitution légitime ne saurait être écrite.* Jamais on n'a écrit, jamais on n'écrira *à priori* le recueil des lois fondamentales qui doivent constituer une société civile ou religieuse. Seulement, lorsque la société se trouve déjà constituée, sans qu'on puisse dire comment, il est possible de faire déclarer ou expliquer par écrit certains articles particuliers ; mais presque toujours ces déclarations sont l'effet ou la cause de très-grands maux, et toujours elles coûtent aux peuples plus qu'elles ne valent.

XXIX. A cette règle générale *que nulle constitution ne peut être écrite, ni faite à priori*, on ne connaît qu'une seule exception : c'est la législation de Moïse. Elle seule fut, pour ainsi dire, *jetée* comme une statue, et écrite jusque dans les moindres détails par un homme prodigieux qui dit FIAT ! sans que jamais son œuvre ait eu besoin depuis d'être, ni par lui ni par d'autres, corrigée,

suppléée ou modifiée. Elle seule a pu braver le temps, parce qu'elle ne lui devait rien ; elle seule a vécu quinze cents ans ; et même après que dix-huit siècles nouveaux ont passé sur elle, depuis le grand anathème qui la frappa au jour marqué, nous la voyons, vivante, pour ainsi dire, d'une seconde vie, resserrer encore, par je ne sais quel lien mystérieux qui n'a point de nom humain, les différentes familles d'un peuple qui demeure dispersé sans être désuni : de manière que, semblable à l'attraction et par le même pouvoir, elle agit à distance, et fait un tout d'une foule de parties qui ne se touchent point. Aussi cette législation sort évidemment, pour toute conscience intelligente, du cercle tracé autour du pouvoir humain ; et cette magnifique exception à une loi générale qui n'a cédé qu'une fois et n'a cédé qu'à son auteur, démontre seule la mission divine du grand législateur des Hébreux, bien mieux que le livre entier de ce prélat anglais qui, avec la plus forte tête et une érudition immense, a néanmoins eu le malheur d'appuyer une grande vérité sur le plus triste paralogisme.

XXX. Mais puisque toute constitution est divine dans son principe, il s'ensuit que l'homme ne peut rien dans ce genre à moins qu'il ne s'appuie sur Dieu, dont il devient alors l'instrument (1). Or, c'est une

---

(1) On peut même généraliser l'assertion et prononcer sans exception : *Que nulle institution quelconque ne peut durer, si elle n'est fondée sur la religion.*

vérité à laquelle le genre humain en corps n'a cessé de rendre le plus éclatant témoignage. Ouvrons l'histoire, qui est la politique expérimentale, nous y verrons constamment le berceau des nations environné de prêtres, et la Divinité toujours appelée au secours de la faiblesse humaine (1). La fable, bien plus vraie que l'histoire ancienne, pour des yeux préparés, vient encore renforcer la démonstration. C'est toujours un oracle qui fonde les cités ; c'est toujours un oracle qui annonce la protection divine et les succès du héros fondateur. Les Rois surtout, chefs des empires naissants, sont constamment désignés et presque *marqués* par le ciel de

---

(1) Platon, dans un morceau admirable et tout-à-fait mosaïque, parle d'un temps primitif *où Dieu avait confié l'établissement et le régime des empires, non à des hommes, mais à des génies ;* puis il ajoute, en parlant de la difficulté de créer des constitutions durables : *C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité, et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher, par tous les moyens imaginables, d'imiter le régime primitif ; et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons, ainsi que les états, en consacrant comme des lois les volontés de l'intelligence* (suprême). *Que si un état* (quelle que soit sa forme) *est fondé sur le vice, et gouverné par des gens qui foulent aux pieds la justice, il ne lui reste aucun moyen de salut.* (Plat. de Leg., t. VIII, Edit. Bipont., pag. 180, 181.)

quelque manière extraordinaire (1). Combien d'hommes légers ont ri de la *sainte ampoule*, sans songer que la sainte ampoule est un hiéroglyphe, et qu'il ne s'agit que de savoir lire (2) !

XXXI. Le sacre des rois tient à la même racine. Jamais il n'y eut de cérémonie, ou, pour mieux dire, de profession de foi plus significative et plus respectable. Toujours le doigt du pontife a touché le front de la souveraineté naissante. Les nombreux écrivains qui n'ont vu dans ces rites augustes que des vues ambitieuses, et même l'accord exprès de la superstition et de la tyrannie, ont parlé contre la vérité, presque tous même contre leur conscience. Ce sujet mériterait d'être examiné.

---

(1) On a fait grand usage dans la controverse de la fameuse règle de Richard de Saint-Victor : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus.* Mais cette règle est générale et peut, je crois, être exprimée ainsi : *Toute croyance constamment universelle est vraie : et toutes les fois qu'en séparant d'une croyance quelconque certains articles particuliers aux différentes nations, il reste quelque chose de commun à toutes, ce reste est une vérité.*

(2) Toute religion, par la nature même des choses, *pousse* une mythologie qui lui ressemble. Celle de la religion chrétienne est, par cette raison, toujours chaste, toujours utile, et souvent sublime, sans que (par un privilège particulier) il soit jamais possible de la confondre avec la religion même. De manière que nul *mythe* chrétien ne peut nuire, et que souvent il mérite toute l'attention de l'observateur.

Quelquefois les souverains ont cherché le sacre, et quelquefois le sacre a cherché les souverains. On en a vu d'autres rejeter le sacre comme un signe de dépendance. Nous connaissons assez de faits pour être en état de juger assez sainement ; mais il faudrait distinguer soigneusement les hommes, les temps, les nations et les cultes. Ici, c'est assez d'insister sur l'opinion générale et éternelle qui appelle la puissance divine à l'établissement des empires.

XXXII. Les nations les plus fameuses de l'antiquité, les plus graves surtout et les plus sages, telles que les Egyptiens, les Etrusques, les Lacédémoniens et les Romains, avaient précisément les constitutions les plus religieuses ; et la durée des empires a toujours été proportionnée au degré d'influence que le principe religieux avait acquis dans la constitution politique : *Les villes et les nations les plus adonnées au culte divin ont toujours été les plus durables et les plus sages, comme les siècles les plus religieux ont toujours été les plus distingués par le génie* (1).

XXXIII. Jamais les nations n'ont été civilisées que par la religion. Aucun autre instrument connu n'a de prise sur l'homme sauvage. Sans recourir à l'antiquité, qui est très-décisive sur ce point, nous en voyons une preuve sensible en Amérique. Depuis trois siècles nous sommes là avec nos lois, nos arts, nos sciences, notre

(1) Xénophon, Memor. Socr. I, 4, 16.

civilisation, notre commerce et notre luxe : qu'avons-nous gagné sur l'état sauvage ? Rien. Nous détruisons ces malheureux avec le fer et l'eau-de-vie ; nous les repoussons insensiblement dans l'intérieur des déserts, jusqu'à ce qu'enfin ils disparaissent entièrement, victimes de nos vices autant que de notre cruelle supériorité.

XXXIV. Quelque philosophe a-t-il jamais imaginé de quitter sa patrie et ses plaisirs pour s'en aller dans les forêts de l'Amérique à la chasse des Sauvages, les dégoûter de tous les vices de la barbarie et leur donner une morale (1) ? Ils ont bien fait mieux : ils ont composé de beaux livres pour prouver que le Sauvage était l'homme *naturel*, et que nous ne pouvions souhaiter rien de plus heureux que de lui ressembler. Condorcet a dit *que les missionnaires n'ont porté en Asie et en Amérique que de honteuses superstitions* (2). Rousseau a dit, avec un redoublement de folie véritablement inconcevable, *que les missionnaires ne lui paraissaient guère plus sages que les conquérants* (3). Enfin, leur coryphée a eu le front (mais qu'avait-il à perdre ?) de jeter le ridicule

---

(1) Condorcet nous a promis, à la vérité, que les philosophes se chargeraient incessamment de la civilisation et du bonheur des nations barbares. (*Esquisse d'un Tableau historique des progrès de l'esprit humain ;* in-8°, pag. 335.) Nous attendrons qu'ils veuillent bien commencer.

(2) Esquisse, etc. (Ibid. pag. 335.)

(3) Lettre à l'archevêque de Paris.

le plus grossier sur ces pacifiques conquérants que l'antiquité aurait divinisés (1).

XXXV. Ce sont eux cependant, ce sont les missionnaires qui ont opéré cette merveille si fort au-dessus des forces et même de la volonté humaine. Eux seuls ont parcouru d'une extrémité à l'autre le vaste continent de l'Amérique pour y créer des hommes. Eux seuls ont fait ce que la politique n'avait pas seulement osé imaginer. Mais rien dans ce genre n'égale les missions du Paraguay : c'est là où l'on a vu d'une manière plus marquée l'autorité et la puissance exclusive de la religion pour la civilisation des hommes. On a vanté ce prodige, mais pas assez : l'esprit du XVIIIe siècle et un autre esprit, son complice, ont eu la force d'étouffer, en partie, la voix de la justice et même celle de l'admiration. Un jour peut-être (car on peut espérer que ces grands et nobles travaux seront repris), au sein d'une

---

(1) *Eh ! mes amis, que ne restiez-vous dans votre patrie ? Vous n'y auriez pas trouvé plus de diables, mais vous y auriez trouvé tout autant de sottises.* (Voltaire, Essai sur les mœurs et l'esprit, etc. Introd. *De la Magie.*)

Cherchez ailleurs plus de déraison, plus d'indécence, plus de mauvais goût même, vous n'y réussirez pas. C'est cependant ce livre, dont bien peu de chapitres sont exempts de traits semblables ; c'est ce *colifichet fastueux*, que de modernes enthousiastes n'ont pas craint d'appeler *un monument de l'esprit humain* : sans doute, comme la chapelle de Versailles et les tableaux de Boucher.

ville opulente assise sur une antique *savane*, le père de ces missionnaires aura une statue. On pourra lire sur le piédestal :

A L'OSIRIS CHRÉTIEN

dont les envoyés ont parcouru la terre
pour arracher les hommes à la misère,
à l'abrutissement et à la férocité,
en leur enseignant l'agriculture,
en leur donnant des lois,
en leur apprenant à connaître et à servir Dieu,
NON PAR LA FORCE DES ARMES,
dont ils n'eurent jamais besoin,
mais par la douce persuasion, les chants moraux,
ET LA PUISSANCE DES HYMNES,
en sorte qu'on les crut des Anges (1).

---

(1) *Osiris régnant en Egypte, retira incontinent les Egyptiens de la vie indigente, souffreteuse et sauvage, en leur enseignant à semer et à planter ; en leur establissant des loix ; en leur monstrant à honorer et à révérer les Dieux : et depuis, allant par tout le monde, il l'apprivoisa aussi sans y employer aucunement la force des armes, mais attirant et gagnant la plus part des peuples par douce persuasion et remontrances couchées en chanson et en toute sorte de musique* (πειθοι καὶ λογῳ μετ'ὠδῆς πασης καὶ μοῦσικῆς) *dont les Grecs eurent opinion que c'était le même que Bacchus.* (Plutarque, *d'Isis et d'Osiris*, trad. d'Amyot, édit. de Vascosan, tom. III, p. 287, in-8°. Edit. Henr. Steph. tom. I, pag. 634, in-8°.

On a trouvé naguère dans une île du fleuve Penobscot,

XXXVI. Or, quand on songe que cet Ordre législateur, qui régnait au Paraguay par l'ascendant unique des vertus et des talents, sans jamais s'écarter de la plus humble soumission envers l'autorité légitime même

---

une peuplade sauvage qui chantait encore un grand nombre de cantiques pieux et instructifs en indien sur la musique de l'Eglise, avec une précision qu'on trouverait à peine dans les chœurs les mieux composés ; l'un des plus beaux airs de l'église de Boston vient de ces Indiens (qui l'avaient appris de leurs maîtres il y a plus de quarante ans), *sans que dès-lors ces malheureux Indiens aient joui d'aucune espèce d'instruction.* (Mercure de France, 5 juillet 1806, n° 259, p. 29 et suiv.)

Le père *Salvaterra* (beau nom de missionnaire !) justement nommé l'*Apôtre de la Californie*, abordait les Sauvages les plus intraitables dont jamais on ait eu connaissance, sans autre arme qu'un luth dont il jouait supérieurement. Il se mettait à chanter : *In voi credo, o dio mio !* etc. Hommes et femmes l'entouraient et l'écoutaient en silence. Muratori dit, en parlant de cet homme admirable : *Pare favola quella d'Orfeo ; ma chi sà che non sia succeduto in simil caso ?* Les missionnaires seuls ont compris et démontré *la vérité de cette fable.* On voit même qu'ils avaient découvert l'espèce de musique digne de s'associer à ces grandes créations. « Envoyez-« nous, écrivaient-ils à leurs amis d'Europe, envoyez-nous les « airs des grands maîtres d'Italie, *per essere armoniosissimi*, « *senza tanti imbrogli di violini obbligati*, etc. » (Muratori, *Christianesimo felice*, etc. Venezia, 1752, in-8, chap. XII, p. 284.)

la plus égarée ; que cet Ordre, dis-je, venait en même temps affronter dans nos prisons, dans nos hôpitaux, dans nos lazarets, tout ce que la misère, la maladie et le désespoir ont de plus hideux et de plus repoussant ; que ces mêmes hommes qui couraient, au premier appel, se coucher sur la paille à côté de l'indigence, n'avaient pas l'air étranger dans les cercles les plus polis ; qu'ils allaient sur les échafauds *dire les dernières paroles* aux victimes de la justice humaine, et que de ces théâtres d'horreur ils s'élançaient dans les chaires pour y tonner devant les rois (1) ; qu'ils tenaient le *pinceau* à la Chine, le télescope dans nos observatoires, la lyre d'Orphée au milieu des sauvages, et qu'ils avaient élevé tout le siècle de Louis XIV ; lorsqu'on songe enfin qu'une détestable coalition de ministres pervers, de magistrats en délire et d'ignobles sectaires, a pu, de nos jours, détruire cette merveilleuse institution et s'en applaudir, on croit voir ce fou qui mettait glorieusement le pied sur une montre, en lui disant : *Je t'empêcherai bien de faire du bruit.* — Mais, qu'est-ce donc que je dis ? un fou n'est pas coupable.

XXXVII. J'ai dû insister principalement sur la formation des empires comme l'objet le plus important ;

---

(1) *Loquebar de testimoniis tuis in conspectu regum : et non confundebar.* Ps. CXVIII, 46. C'est l'inscription mise sous le portrait de Bourdaloue, et que plusieurs de ses collègues ont méritée.

mais toutes les institutions humaines sont soumises à la même règle, et toutes sont nulles ou dangereuses si elles ne reposent pas sur la base de toute existence. Ce principe étant incontestable, que penser d'une génération qui a tout mis en l'air, et jusqu'aux bases mêmes de l'édifice social, en rendant l'éducation purement scientifique ? Il était impossible de se tromper d'une manière plus terrible ; car tout système d'éducation qui ne repose pas sur la religion, tombera en un clin d'œil ou ne versera que des poisons dans l'Etat, *la religion étant*, comme l'a dit excellemment Bacon, *l'aromate qui empêche la science de se corrompre.*

XXXVIII. Souvent on a demandé : *Pourquoi une école de théologie dans toutes les universités ?* La réponse est aisée : *C'est afin que les universités subsistent, et que l'enseignement ne se corrompe pas.* Primitivement elles ne furent que des écoles théologiques où les autres *facultés* vinrent se réunir comme des sujettes autour d'une reine. L'édifice de l'instruction publique, posé sur cette base, avait duré jusqu'à nos jours. Ceux qui l'ont renversé chez eux s'en repentiront longtemps inutilement. Pour brûler une ville, il ne faut qu'un enfant ou un insensé ; pour la rebâtir, il faut des architectes, des matériaux, des ouvriers, des millions, et surtout du temps.

XXXIX. Ceux qui se sont contentés de corrompre les institutions antiques, en conservant les formes extérieures, ont peut-être fait autant de mal au genre humain. Déjà l'influence des sociétés modernes sur les mœurs et l'esprit national dans une partie considérable

du continent de l'Europe, est parfaitement connue (1). Les universités d'Angleterre ont conservé, sous ce rapport, plus de réputation que les autres; peut-être parce que les Anglais savent mieux se taire ou se louer à propos; peut-être aussi que l'esprit public, qui a une force extraordinaire dans ce pays, a su y défendre mieux qu'ailleurs ses vénérables écoles, de l'anathème général. Cependant il faut qu'elles succombent, et déjà le mauvais cœur de Gibbon nous a valu d'étranges

---

(1) Je ne me permettrai point de publier des notions qui me sont particulières, quelque précieuses qu'elles puissent être d'ailleurs; mais je crois qu'il est loisible à chacun de réimprimer ce qui est imprimé, et de faire parler un Allemand sur l'Allemagne. Ainsi s'exprime, sur les universités de son pays, un homme que personne n'accusera d'être infatué d'idées antiques.

« Toutes nos universités d'Allemagne, même les meilleures, « ont besoin de grandes réformes sur le chapitre des mœurs... « Les meilleures même sont un gouffre où se perdent sans « ressource l'innocence, la santé et le bonheur futur d'une « foule de jeunes gens, et d'où sortent des êtres ruinés de corps « et d'âme, plus à charge qu'utiles à la société, etc..... Puis- « sent ces pages être un préservatif pour les jeunes gens! « Puissent-ils lire sur la porte de nos universités l'inscription « suivante : *Jeune homme, c'est ici que beaucoup de tes pa-* « *reils perdirent le bonheur avec l'innocence!* »

(M. Campe, Recueil des voyages pour l'instruction de la jeunesse, in-12, tom. II, pag. 129.)

confidences sur ce point (1). Enfin, pour ne pas sortir des généralités, si l'on n'en vient pas aux anciennes maximes, si l'éducation n'est pas rendue aux prêtres, et si la science n'est pas mise partout à la seconde place, les maux qui nous attendent sont incalculables : nous serons abrutis par la science, et c'est le dernier degré de l'abrutissement.

CL. Non-seulement la création n'appartient point à l'homme, mais il ne paraît pas que notre puissance, *non assistée*, s'étende jusqu'à changer en mieux les institutions établies. S'il y a quelque chose d'évident pour l'homme, c'est l'existence de deux forces opposées qui se combattent sans relâche dans l'univers. Il n'y a rien de bon que le mal ne souille et n'altère ; il n'y a rien de mal que le bien ne comprime et n'attaque, en poussant sans cesse vers un état plus parfait (2). Ces deux forces

---

(1) Voyez ses Mémoires, où, après nous avoir fait de fort belles révélations sur les universités de son pays, il nous dit en particulier de celle d'Oxford : *Elle peut bien me renoncer pour fils d'aussi bon cœur que je la renonce pour mère.* Je ne doute pas que cette tendre mère, sensible, comme elle le devait, à une telle déclaration, ne lui ait décerné une épitaphe magnifique : LUBENS MERITO.

Le chevalier William Jones, dans sa lettre à M. Anquetil, donne dans un excès contraire ; mais cet excès lui fait honneur.

(2) Un Grec aurait dit : Προς ἐπανόρθωσιν. On pourrait dire, vers la *restitution en entier* : expression que la philosophie

sont présentes partout. On les voit également dans la végétation des plantes, dans la génération des animaux, dans la formation des langues, dans celle des empires (deux choses inséparables), etc. Le pouvoir humain ne s'étend peut-être qu'à ôter ou à combattre le mal pour en dégager le bien et lui rendre le pouvoir de germer suivant sa nature. Le célèbre Zanotti a dit : *Il est difficile de changer les choses en mieux* (1). Cette pensée cache un très-grand sens sous l'apparence d'une extrême simplicité. Elle s'accorde parfaitement avec une autre pensée d'*Origène*, qui vaut seule un beau livre. *Rien*, dit-il, *ne peut changer en mieux parmi les hommes*,

---

peut fort bien emprunter à la jurisprudence, et qui jouira, sous cette nouvelle acception, d'une merveilleuse justesse. Quant à l'opposition et au balancement des deux forces, il suffit d'ouvrir les yeux. *Le bien est contraire au mal, et la vie à la mort..... Considérez toutes les œuvres du Très-Haut, vous les trouverez ainsi deux à deux et opposées l'une à l'autre.* Eccles. XXXIII, 15.

Pour le dire en passant : c'est de là que naît la règle du *beau idéal*. Rien dans la nature n'étant ce qu'il doit être, le véritable artiste, celui qui peut dire : EST DEUS IN NOBIS, a le pouvoir mystérieux de discerner les traits les moins altérés, et de les assembler pour en former des touts qui n'existent que dans son entendement.

(1) *Difficile est mutare in melius.* Zanotti cité dans le *Transunto della R. Accademia di Torino.* 1788-89, in-8°, p. 6.

INDIVINEMENT (1). Tous les hommes ont le sentiment de cette vérité, mais sans être en état de s'en rendre compte. De là cette aversion machinale de tous les bons esprits pour les innovations. Le mot de *réforme*, en lui-même et avant tout examen, sera toujours suspect à la sagesse, et l'expérience de tous les siècles justifie cette sorte d'instinct. On sait trop quel a été le fruit des plus belles spéculations dans ce genre (2).

XLI. Pour appliquer ces maximes générales à un cas particulier, c'est par la seule considération de l'extrême danger des innovations fondées sur de simples théories humaines, que, sans me croire en état d'avoir un avis décidé par voie de raisonnement, sur la grande question de la réforme parlementaire qui agite si fort les esprits en Angleterre, et depuis si longtemps, je me sens néanmoins entraîné à croire que cette idée est funeste, et que si les Anglais s'y livrent trop vivement, ils auront à s'en repentir. *Mais*, disent les partisans de la réforme (car c'est le grand argument), *les abus sont frappants, incontestables : or, un abus formel, un vice peut-il être constitutionnel ?* — Oui, sans doute, il peut

---

(1) Ἀθεεί : ou, si l'on veut exprimer cette pensée d'une manière plus laconique, et dégagée de toute licence grammaticale, SANS DIEU, RIEN DE MIEUX. Orig. adv. Cels. I. 26 ed. Ruæi. Paris, 1733. In-fol., tom. I. p. 345.

(2) *Nihil motum ex antiquo probabile est.* Tit. Liv. XXXIV, 53.

l'être ; car toute constitution politique a des défauts essentiels qui tiennent à sa nature et qu'il est impossible d'en séparer ; et ce qui doit faire trembler tous les réformateurs, c'est que ces défauts peuvent changer avec les circonstances, de manière qu'en montrant qu'ils son nouveaux, on n'a point encore montré qu'ils ne sont pas nécessaires (1). Quel homme sensé ne frémira donc pas en mettant la main à l'œuvre ? L'harmonie sociale est sujette à la loi du *tempérament*, comme l'harmonie proprement dite, *dans le clavier général*. Accordez rigoureusement les *quintes*, les *octaves* jureront, et réciproquement. La dissonance étant donc inévitable, au lieu de la chasser, ce qui est impossible, il faut la *tempérer*,

---

(1) *Il faut*, dit-on, *recourir aux lois fondamentales et primitives de l'état qu'une coutume injuste a abolies ;* et c'est un jeu pour tout perdre. *Rien ne sera juste à cette balance ; cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours.* (Pascal, Pensées, prem. part., art. 6. Paris, Renouard, 1803, p. 121, 122.)

On ne saurait mieux dire; mais voyez ce que c'est que l'homme ! l'auteur de cette observation et sa hideuse secte n'ont cessé de jouer *ce jeu infaillible pour tout perdre ;* et en effet le *jeu* a parfaitement réussi. Voltaire, au reste, a parlé sur ce point comme Pascal : « *C'est une idée bien vaine*, dit-« il, *un travail bien ingrat, de vouloir tout rappeler aux* « *usages antiques*, etc. » (Essai sur les Mœurs de l'Esprit, etc., chap. 85.) Entendez-le ensuite parler des papes, vous verrez comme il se rappelle sa maxime.

en la distribuant. Ainsi, de part et d'autre, *le défaut est un élément de la perfection possible*. Dans cette proposition, il n'y a que la forme de paradoxale. *Mais*, dira-t-on peut-être encore, *où est la règle pour discerner le défaut accidentel, de celui qui tient à la nature des choses et qu'il est impossible d'éliminer ?* — Les hommes à qui la nature n'a donné que des oreilles, font de ces sortes de questions, et ceux qui ont de l'oreille haussent les épaules.

XLII. Il faut encore bien prendre garde, lorsqu'il est question d'abus, de ne juger les institutions politiques que par leurs effets constants, et jamais par leurs causes quelconques qui ne signifient rien (1), moins encore par certains inconvénients collatéraux (s'il est permis de s'exprimer ainsi) qui s'emparent aisément des vues faibles et les empêchent de voir l'ensemble. En effet, la cause, suivant l'hypothèse qui paraît prouvée, ne devant avoir aucun rapport logique avec l'effet, et les inconvénients d'une institution bonne en soi, n'étant, comme je le disais tout à l'heure, qu'*une dissonance inévitable dans le clavier général*, comment les institutions pourraient-elles être jugées sur les causes et sur les inconvénients ? Voltaire, qui parla de tout pendant

(1) Du moins, par rapport au mérite de l'institution : car, sous d'autres points de vue, il peut être très-important de s'en occuper.

un siècle sans avoir jamais percé une surface (1), a fait un plaisant raisonnement sur la vente des offices de magistrature qui avait lieu en France ; et nul exemple, peut-être, ne serait plus propre à faire sentir la vérité de la théorie que j'expose. *La preuve*, dit-il, *que cette vente est un abus, c'est qu'elle ne fut produite que par un autre abus* (2). Voltaire ne se trompe point ici comme tout homme est sujet à se tromper. Il se trompe honteusement. C'est une éclipse centrale du sens commun. *Tout ce qui naît d'un abus est un abus !* Au contraire, c'est une des lois les plus générales et les plus évidentes de cette force à la fois cachée et frappante qui opère et se fait sentir de tous côtés, que le remède de l'abus naît de l'abus, et que le mal, arrivé à un certain point, s'égorge lui-même, et cela doit être ; car le mal, qui n'est qu'une négation, a pour mesures de dimensions et de durée celles de l'être auquel il s'est attaché et qu'il dévore. Il existe comme le chancre qui ne peut achever qu'en s'achevant. Mais alors une nouvelle réalité se précipite nécessairement à la place de celle qui vient de disparaître ; *car la nature a horreur du vide*, et le bien... Mais je m'éloigne trop de Voltaire.

---

(1) Dante disait à Virgile en lui faisant, il faut l'avouer, un peu trop d'honneur : *Maestro di color che sanno.* — Parini, quoiqu'il eût la tête absolument gâtée, a cependant eu le courage de dire à Voltaire, en parodiant Dante : *Sei Maestro..... di coloro che credon di sapere.* (Il Mattino). Le mot est juste.

(2) Précis du siècle de Louis XV, chap. 42.

XLIII. L'erreur de cet homme venait de ce que ce grand écrivain, *partagé entre vingt sciences*, comme il l'a dit lui-même quelque part, et constamment occupé d'ailleurs à instruire l'univers, n'avait que bien rarement le temps de penser. « Une cour voluptueuse et « dissipatrice, réduite aux abois par ses dilapidations, « imagine de vendre les offices de magistrature, et « crée ainsi, » (ce qu'elle n'aurait jamais fait librement et avec connaissance de cause), « elle crée, dis-je, une « magistrature riche, inamovible et indépendante ; de « manière que la puissance infinie *qui se joue dans* « *l'univers* (1) se sert de la corruption pour créer des « tribunaux incorruptibles » autant que le permet la faiblesse humaine). Il n'y a rien, en vérité, de si plausible pour l'œil du véritable philosophe ; rien de plus conforme aux grandes analogies et à cette loi incontestable qui veut que les institutions les plus importantes ne soient jamais le résultat d'une délibération, mais celui des circonstances. Voici le problème presque résolu quand il est posé, comme il arrive à tous les problèmes : *Un pays tel que la France pouvait-il être jugé mieux que par des magistrats héréditaires ?* Si l'on se décide pour l'affirmative, ce que je suppose, il faudra tout de suite proposer un second problème que voici : *La magistrature devant être héréditaire, y a-t-il pour la constituer d'abord, et ensuite pour la recruter, un mode*

(1) *Ludens in orbe terrarum.* Prov. VIII, 3.

plus avantageux que celui qui jette des millions au plus bas prix dans les coffres du souverain, et qui certifie en même temps la richesse, l'indépendance et même la noblesse (quelconque) *des juges supérieurs?* Si l'on ne considère la vénalité que comme moyen d'hérédité, tout esprit juste est frappé de ce point de vue qui est le vrai. Ce n'est point ici le lieu d'approfondir la question ; mais c'en est assez pour prouver que Voltaire ne l'a pas seulement aperçue.

XLIV. Supposons maintenant à la tête des affaires un homme tel que lui, réunissant par un heureux accord la légèreté, l'incapacité et la témérité : il ne manquera pas d'agir suivant ses folles théories de lois et d'abus. Il empruntera au denier quinze pour rembourser des titulaires, créanciers au denier cinquante ; il préparera les esprits par une foule d'écrits payés, qui insulteront la magistrature et lui ôteront la confiance publique. Bientôt la protection, mille fois plus sotte que le hasard, ouvrira la liste éternelle de ses bévues : l'homme distingué, ne voyant plus dans l'hérédité un contrepoids à d'accablants travaux, s'écartera sans retour ; et les grands tribunaux seront livrés à des aventuriers sans nom, sans fortune et sans considération ; au lieu de cette magistrature vénérable, en qui la vertu et la science étaient devenues héréditaires comme ses dignités, véritable sacerdoce que les nations étrangères ont pu envier à la France jusqu'au moment où le philosophisme, ayant exclu la sagesse de tous les lieux qu'elle hantait, termina de si beaux exploits par la chasser de chez elle.

XLV. Telle est l'image naturelle de la plupart des réformes ; car non-seulement la création n'appartient point à l'homme, mais la réformation même ne lui appartient que d'une manière secondaire et avec une foule de restrictions terribles. En partant de ces principes incontestables, chaque homme peut juger les institutions de son pays avec une certitude parfaite ; il peut surtout apprécier tous ces *créateurs*, ces *législateurs*, ces *restaurateurs* des nations, si chers au dix-huitième siècle, et que la postérité regardera avec pitié, peut-être même avec horreur. On a bâti des châteaux de cartes en Europe et hors de l'Europe. Les détails seraient odieux ; mais certainement on ne manque de respect à personne en priant simplement les hommes de regarder et de juger au moins par l'évènement, s'ils s'obstinent à refuser tout autre genre d'instruction. L'homme en rapport avec son Créateur est sublime, et son action est créatrice : au contraire, dès qu'il se sépare de Dieu et qu'il agit seul, il ne cesse pas d'être puissant, car c'est un privilége de sa nature ; mais son action est négative et n'aboutit qu'à détruire.

XLVI. Il n'y a pas dans l'histoire de tous les siècles un seul fait qui contredise ces maximes. Aucune institution humaine ne peut durer si elle n'est supportée par la main qui supporte tout ; c'est-à-dire si elle ne lui est spécialement consacrée dans son origine. Plus elle sera pénétrée par le principe divin, et plus elle sera durable. Etrange aveuglement des hommes de notre siècle ! ils se vantent de leurs lumières, et ils ignorent tout, puisqu'ils s'ignorent eux-mêmes. Ils ne savent ni ce qu'ils sont ni

ce qu'ils peuvent. Un orgueil indomptable les porte sans cesse à renverser tout ce qu'ils n'ont pas fait ; et pour opérer de nouvelles créations, ils se séparent du principe de toute existence. Jean-Jacques Rousseau, lui-même, a cependant fort bien dit : *Homme petit et vain, montre-moi ta puissance, je te montrerai ta faiblesse.* On pourrait dire encore avec autant de vérité et plus de profit : *Homme petit et vain, confesse-moi ta faiblesse, je te montrerai ta puissance.* En effet, dès que l'homme a reconnu sa nullité, il a fait un grand pas ; car il est bien près de chercher un appui avec lequel il peut tout. C'est précisément le contraire de ce qu'a fait le siècle qui vient de finir. (Hélas ! il n'a fini que dans nos almanachs.) Examinez toutes ses entreprises, toutes ses institutions quelconques, vous le verrez constamment occupé à les séparer de la Divinité. L'homme s'est cru un être indépendant, et il a professé un véritable athéisme pratique, plus dangereux, peut-être, et plus coupable que celui de théorie.

XLVII. Distrait par ses vaines sciences de la seule science qui l'intéresse réellement, il a cru qu'il avait le pouvoir de *créer*, tandis qu'il n'a pas seulement celui de *nommer*. Il a cru, lui qui n'a pas seulement le pouvoir de produire un insecte ou un brin de mousse, qu'il était l'auteur immédiat de la souveraineté, la chose la plus importante, la plus sacrée, la plus fondamentale du monde moral et politique(1) ; et qu'une telle famille, par exem-

---

(1) *Le principe que tout pouvoir légitime part du peuple*

ple, règne parce qu'un tel peuple l'a voulu ; tandis qu'il est environné de preuves incontestables que toute famille souveraine règne parce qu'elle est choisie par un pouvoir supérieur. S'il ne voit pas ces preuves, c'est qu'il ferme les yeux ou qu'il regarde de trop près. Il a cru que c'est lui qui avait inventé les langues, tandis qu'il ne tient encore qu'à lui de voir que toute langue humaine est *apprise* et jamais *inventée*, et que nulle hypothèse imaginable dans le cercle de la puissance humaine ne peut expliquer avec la moindre apparence de probabilité, ni la formation, ni la diversité des langues. Il a cru qu'il pouvait constituer les nations, c'est-à-dire, en d'autres termes, *qu'il pouvait créer cette unité nationale en vertu de laquelle une nation n'est pas une autre*. Enfin, il a cru que, puisqu'il avait le pouvoir de créer des institutions, il avait à plus forte raison celui de les emprunter aux nations, et de les transporter chez lui toutes faites, avec le nom qu'elles portaient chez ces peuples, pour en jouir comme eux avec les mêmes avantages. Les papiers français me fournissent sur ce point un exemple singulier.

XLVIII. Il y a quelques années que les Français s'avisèrent d'établir à Paris certaines courses qu'on appela

---

est noble et spécieux en lui-même, cependant il est démenti par tout le poids de l'histoire et de l'expérience. Hume, Hist. d'Angl., Charles Ier, ch. LIX, ann. 1642. Edit. angl. de Bâle, 1789, in-8°, p. 120.

sérieusement dans quelques écrits du jour, *jeux olympiques*. Le raisonnement de ceux qui inventèrent ou renouvelèrent ce beau nom, n'était pas compliqué. *On courait*, se dirent-ils, *à pied et à cheval, sur les bords de l'*Alphée; *on court à pied et à cheval sur les bords de la* Seine : *donc c'est la même chose*. Rien de plus *simple;* mais, sans leur demander pourquoi ils n'avaient pas imaginé d'appeler ces jeux *parisiens*, au lieu de les appeler *olympiques*, il y aurait bien d'autres observations à faire. Pour instituer les jeux *olympiques*, on consulta les oracles : les dieux et les héros s'en mêlèrent ; on ne les commençait jamais sans avoir fait des sacrifices et d'autres cérémonies religieuses : on les regardait comme les grands comices de la Grèce, et rien n'était plus auguste. Mais les Parisiens, avant d'établir leurs courses *renouvelées des Grecs*, allèrent-ils à Rome *ad limina Apostolorum*, pour consulter le pape? Avant de lancer leurs casse-cous, pour amuser des boutiquiers, faisaient-ils chanter la grand'messe? A quelle grande vue politique avaient-ils su associer ces courses ? Comment s'appelaient les instituteurs ? — Mais c'en est trop : le bon sens le plus ordinaire sent d'abord le néant et même le ridicule de cette imitation.

XLIX. Cependant, dans un journal écrit par des hommes d'esprit qui n'avaient d'autre tort ou d'autre malheur que celui de professer les doctrines modernes, on écrivait, il y a quelques années, au sujet de ces courses, le passage suivant dicté par l'enthousiasme le plus divertissant :

Je le prédis : les jeux olympiques *des Français atti-*

reront un jour l'Europe au Champ-de-Mars. Qu'ils ont l'âme froide et peu susceptible d'émotion ceux qui ne voient ici que des courses! Moi, j'y vois un spectacle tel que jamais l'univers n'en a offert de pareil, depuis ceux de l'Elide, où la Grèce était en spectacle à la Grèce. Non, les cirques des Romains, les tournois de notre ancienne chevalerie, n'en approchaient pas (1).

Et moi, je *crois*, et même je *sais* que nulle institution humaine n'est durable si elle n'a une base religieuse; *et, de plus* (je prie qu'on fasse bien attention à ceci), *si elle ne porte un nom pris dans une langue nationale, et né de lui-même, sans aucune délibération antérieure et connue.*

L. La théorie des noms est encore un objet de grande importance. Les noms ne sont nullement arbitraires, comme l'ont affirmé tant d'hommes *qui avaient perdu leurs noms.* Dieu s'appelle : *Je suis;* et toute créature s'appelle : *Je suis cela.* Le nom d'un être spirituel étant nécessairement relatif à son action, qui est sa qualité distinctive; de là vient que, parmi les anciens, le plus

---

(1) Décade philosophique, octobre 1797, n° 1, pag. 31, (1809). Ce passage, rapproché de sa date, a le double mérite d'être éminemment plaisant et de faire penser. On y voit de quelles idées se berçaient alors ces enfants, et ce qu'ils savaient sur ce que l'homme doit savoir avant tout. Dès lors un nouvel ordre de choses a suffisamment réfuté ces belles imaginations; *et si toute l'Europe est aujourd'hui attirée à Paris*, ce n'est pas certainement pour y voir *les jeux olympiques* (1814).

grand honneur pour une divinité était la *polyonymie*, c'est-à-dire la *pluralité des noms*, qui annonçait celle des fonctions ou l'étendue de la puissance. L'antique mythologie nous montre Diane, encore enfant, demandant cet honneur à Jupiter ; et, dans les vers attribués à Orphée, elle est complimentée sous le nom de *démon polyonyme* (génie à plusieurs noms) (1). Ce qui veut dire, au fond, que Dieu seul a droit de donner un *nom*. En effet, il a tout *nommé*, puisqu'il a tout créé. Il a donné des noms aux étoiles (2), il en a donné aux esprits, et de ces derniers noms, l'Ecriture n'en prononce que trois, mais tous les trois relatifs à la destination de ces ministres. Il en est de même des hommes que Dieu a voulu nommer lui-même, et que l'Ecriture nous a fait connaître en assez grand nombre : toujours les noms sont relatifs aux fonctions (3). N'a-t-il pas dit que dans son royaume à venir il donnerait aux vainqueurs UN NOM

---

(1) Voyez la note sur le septième vers de l'hymne à Diane de Callimaque (édition de Spanheim) ; et Lanzi, *Saggio di letteratura etrusca*, etc., in-8°, tom. II, page 241, note. Les hymnes d'Homère ne sont au fond que des collections d'épithètes ; ce qui tient au même principe de la *polyonymie*.

(2) Isaïe, XL, 26.

(3) Qu'on se rappelle le plus grand nom donné divinement et directement à un homme (Pierre). La raison du nom fut donnée dans ce cas avec le nom, et le nom exprime précisément la destination, ou, ce qui revient au même, le pouvoir.

NOUVEAU (1), proportionné à leurs *exploits?* Et les hommes, *faits à l'image de Dieu*, ont-ils trouvé une manière plus solennelle de récompenser les vainqueurs que celle de leur donner un *nouveau nom*, le plus honorable de tous, au jugement des hommes, celui des nations vaincues (2)? Toutes les fois que l'homme est censé changer de vie et recevoir un nouveau caractère, assez communément il reçoit un *nouveau nom*. Cela se voit dans le baptême, dans la confirmation, dans l'enrôlement des soldats, dans l'entrée en religion, dans l'affranchissement des esclaves, etc.; en un mot le nom de tout être exprime ce qu'il est, et dans ce genre il n'y a rien d'arbitraire. L'expression vulgaire, *il a un nom, il n'a point de nom*, est très-juste et très-expressive; aucun homme ne pouvant être rangé parmi ceux qu'*on appelle aux assemblées et qui ont un nom* (3), si sa famille n'est marquée du signe qui la distingue des autres.

LI. Il en est des nations comme des individus : il y en a *qui n'ont point de nom*. Hérodote observe que les Thraces seraient le peuple le plus puissant de l'univers s'ils étaient unis : *mais*, ajoute-t-il, *cette union est im-*

---

(1) Apoc. III, 12.

(2) Cette observation a été faite par l'auteur anonyme, mais très-connu, du livre allemand intitulé : *Die Siegsgeschichte der christlichen Religion, in einer gemeinnützigen Erklarung der Offenbarung* Johannis, in 8°, Nuremberg, 1799, pag. 89. Il n'y a rien à dire contre cette page.

(3) Num. XVI, 2.

possible, car ils ont tous un nom différent (1). C'est une très-bonne observation. Il y a aussi des peuples modernes *qui n'ont point de nom*, et il y en a d'autres qui en ont plusieurs ; mais la *polyonymie* est aussi malheureuse pour les nations qu'on a pu la croire honorable pour les *génies*.

LII. Les noms n'ayant donc rien d'arbitraire, et leur origine tenant, comme toutes les choses, plus ou moins immédiatement à Dieu, il ne faut pas croire que l'homme ait droit de nommer, sans restriction, même celles dont il a quelque droit de se regarder comme l'auteur, et de leur imposer des noms suivant l'idée qu'il s'en forme. Dieu s'est réservé à cet égard une espèce de juridiction immédiate qu'il est impossible de méconnaître (2). *O mon cher* Hermogène ! *c'est une grande chose que l'imposition des noms, et qui ne peut appartenir ni à l'homme mauvais, ni même à l'homme vulgaire..... Ce droit n'appartient qu'à un créateur de noms* (onomaturge), *c'est-à-dire, à ce qui semble, au seul législateur ; mais de tous les créateurs humains le plus rare, c'est un législateur* (3).

LIII. Cependant l'homme n'aime rien tant que de

---

(1) Hérod. Therpsyc. V, 3.

(2) *Orig. adv. Cels.* I, 18, 24, p. 341, *et in Exhort. ad martyr.*, n. 46, *et in not. Edit. Ruæi*, in-fol., t. I, pages 305, 341.

(3) *Plato, in Crat. Opp* tom. III, p. 244.

nommer. C'est ce qu'il fait, par exemple, lorsqu'il applique aux choses des épithètes significatives ; talent qui distingue le grand écrivain et surtout le grand poète. L'heureuse imposition d'une épithète illustre un substantif, qui devient célèbre sous ce nouveau signe (1). Les exemples se trouvent dans toutes les langues ; mais, pour nous en tenir à celle de ce peuple qui a lui-même un si grand nom, puisqu'il l'a donné à la *franchise*, ou que la *franchise* l'a reçu de lui, quel homme lettré ignore l'*avare Achéron, les coursiers attentifs, le lit effronté, les timides supplications, le frémissement argenté, le destructeur rapide, les pâles adulateurs*, etc. (2)? Jamais l'homme n'oubliera ses droits primitifs : on peut dire même, dans un certain sens, qu'il les exercera toujours, mais combien sa dégradation les a restreints ! Voici une loi vraie comme Dieu qui l'a faite :

Il est défendu à l'homme de donner de grands noms aux choses dont il est l'auteur et qu'il croit grandes ; mais s'il a opéré légitimement, le nom vulgaire de la chose sera ennobli par elle et deviendra grand.

---

(1) « *De manière*, » comme l'a observé Denys d'Halycarnasse, « que si l'épithète est *distinctive* et *naturelle*, (οἰκεία « καὶ προσφυής), elle pèse dans le discours autant qu'un nom. » (*De la poésie d'Homère, ch.* 6.) On peut même dire, dans un certain sens, qu'elle vaut mieux, puisqu'elle a le mérite de la création, sans avoir le tort du néologisme.

(2) Je ne me rappelle aucune épithète illustre de Voltaire ; c'est peut-être de ma part pur défaut de mémoire.

LIV. Qu'il s'agisse de créations matérielles ou politiques, la règle est la même. Il n'y a rien, par exemple, de plus connu dans l'histoire grecque que le mot de *céramique :* Athènes n'en connut pas de plus auguste. Longtemps après qu'elle eut perdu ses grands hommes et son existence politique, Atticus, étant à Athènes, écrivait avec prétention à son illustre ami : *Me trouvant l'autre jour dans le Céramique*, etc., et Cicéron l'en badinait dans sa réponse (1). Que signifie cependant en lui-même ce mot si célèbre, *Tuileries* (2)? Il n'y a rien de plus vulgaire : mais la cendre des héros mêlée à cette terre l'avait consacrée, et la terre avait consacré le nom. Il est assez singulier qu'à une si grande distance de temps et de lieux, ce même mot de TUILERIES, fameux jadis comme nom d'un lieu de sépulture, ait été de nouveau illustré sous celui d'un palais. La puissance qui venait habiter les *Tuileries*, ne s'avisa pas de leur donner quelque nom imposant qui eût une certaine proportion avec elle. Si elle eût commis cette faute, il n'y avait pas de raison pour que, le lendemain, ce lieu ne fût habité par des filous et par des filles.

LV. Une autre raison, qui a son prix, quoiqu'elle soit tirée de moins haut, doit nous engager encore à

---

(1) Voilà pour répondre à votre phrase : *Me trouvant l'autre jour dans le Céramique*, etc. Cic. ad Att. I, 10.

(2) Avec une certaine latitude qui renferme encore l'idée de *poterie*.

nous défier de tout nom pompeux imposé *à priori*. C'est que la conscience de l'homme l'avertissant presque toujours du vice de l'ouvrage qu'il vient de produire, l'orgueil révolté, qui ne peut se tromper lui-même, cherche au moins à tromper les autres, en inventant un nom honorable qui suppose précisément le mérite contraire ; de manière que ce nom, au lieu de témoigner réellement l'excellence de l'ouvrage, est une véritable confession du vice qui le distingue. Le dix-huitième siècle, si riche en tout ce qu'on peut imaginer de faux et de ridicule, a fourni sur ce point une foule d'exemples curieux dans les titres des livres, les épigraphes, les inscriptions et autres choses de ce genre. Ainsi, par exemple, si vous lisez à la tête de l'un des principaux ouvrages de ce siècle :

Tantum series juncturaque pollet,
Tantum de medio sumptis accedit honoris.

Effacez la présomptueuse épigraphe, et substituez hardiment, avant même d'avoir ouvert le livre, et sans la moindre crainte d'être injuste :

Rudis indigestaque moles,
Non benè junctarum discordia semina rerum.

En effet, le chaos est l'image de ce livre, et l'épigraphe exprime éminemment ce qui manque éminemment à l'ouvrage. Si vous lisez à la tête d'un autre livre : *Histoire philosophique et politique*, vous savez, avant d'avoir lu l'histoire annoncée sous ce titre, qu'elle n'est ni *philosophique* ni *politique* ; et vous saurez de plus,

après l'avoir lue, que c'est l'œuvre d'un frénétique. Un homme ose-t-il écrire au-dessous de son propre portrait : *Vitam impendere vero?* gagez, sans information, que c'est le portrait d'un menteur ; et lui-même vous l'avouera, un jour qu'il lui prendra fantaisie de dire la vérité. Peut-on lire sous un autre portrait : *Postgenitis hic carus erit, nunc carus amicis*, sans se rappeler sur-le-champ ce vers si heureusement emprunté à l'original même pour le peindre d'une manière un peu différente : *J'eus des adorateurs et n'eus pas un ami?* Et en effet, jamais peut-être il n'exista d'homme, dans la classe des gens de lettres, moins fait pour sentir l'amitié, et moins digne de l'inspirer, etc., etc. Des ouvrages et des entreprises d'un autre genre prêtent à la même observation. Ainsi, par exemple, si la musique, chez une nation célèbre, devient tout-à-coup une affaire d'Etat ; si l'esprit du siècle, aveugle sur tous les points, accorde à cet art une fausse importance et une fausse protection, bien différente de celle dont il aurait besoin ; si l'on élève enfin un temple à la musique, sous le nom sonore et authentique d'Odéon, c'est une preuve infaillible que l'art est en décadence, et personne ne doit être surpris d'entendre dans ce pays un critique célèbre avouer, bientôt après, en style assez vigoureux, que rien n'empêche d'écrire dans le fronton du temple : Chambre a louer (1).

---

(1) « Il s'en faut bien que les mêmes morceaux exécutés à

LVI. Mais, comme je l'ai dit, tout ceci n'est qu'une observation du second ordre ; revenons au principe général : *Que l'homme n'a pas, ou n'a plus le droit de nommer les choses* (du moins dans le sens que j'ai expliqué). Que l'on y fasse bien attention, les noms les plus respectables ont dans toutes les langues une origine vulgaire. Jamais le nom n'est proportionné à la chose ; toujours la chose illustre le nom. Il faut que le nom *germe*, pour ainsi dire, sans quoi il est faux. Que signifie le mot *trône*, dans l'origine? *siége*, ou même *escabelle*. Que signifie *sceptre?* un bâton pour s'appuyer (1).

« l'*Odéon* produisent en moi la même sensation que j'éprou-
« vais à l'ancien *Théâtre de musique*, où je les entendais avec
« ravissement. Nos artistes ont perdu la tradition de ce chef-
« d'œuvre (le *Stabat* de Pergolèse); il est écrit pour eux en
« langue étrangère; ils en disent les notes sans en connaître
« l'esprit; leur exécution est à la glace, dénuée d'âme, de sen-
« timent et d'expression. L'orchestre lui-même joue machina-
« lement et avec une faiblesse qui tue l'effet. L'ancienne mu-
« sique (*laquelle?*) est la rivale de la plus haute poésie; la
« nôtre n'est que la rivale du ramage des oiseaux. Que nos
« virtuoses modernes cessent donc.... de déshonorer des com-
« positions sublimes..... qu'ils ne se jouent plus (surtout) à
« Pergolèse; il est trop fort pour eux. » (*Journal de l'Empire*, 28 mars 1812.)

(1) Au second livre de l'Iliade, Ulysse veut empêcher les Grecs de renoncer lâchement à leur entreprise. S'il rencontre, au milieu du tumulte excité par les mécontents, un roi ou un

Mais le *bâton* des Rois fut bientôt distingué de tous les autres, et ce nom, sous sa *nouvelle* signification, subsiste depuis trois mille ans. Qu'y a-t-il de plus noble dans la littérature et de plus humble dans son origine que le mot *tragédie ?* Et le nom presque fétide de *drapeau*, soulevé et ennobli par la lance des guerriers, quelle fortune n'a-t-il pas faite dans notre langue ? Une foule d'autres noms viennent plus ou moins à l'appui du même principe, tels que ceux-ci, par exemple : *sénat*, *dictateur*, *consul*, *empereur*, *église*, *cardinal*, *maréchal*, etc. Terminons par ceux de *connétable* et de *chancelier* donnés à deux éminentes dignités des temps modernes : le premier ne signifie dans l'origine que le chef

---

noble, il lui adresse de douces paroles pour le persuader ; mais s'il trouve sous sa main un *homme du peuple* (δήμου ἀνδρα) (gallicisme remarquable), il le rosse *à grands coups de sceptre.* (Iliad., II, 198, 199.)

On fit jadis un crime à Socrate de s'être emparé des vers qu'Ulysse prononce dans cette occasion, et de les avoir cités pour prouver au peuple qu'il ne sait rien et qu'il n'est rien. (*Xenoph. Memor. Socr.* I, II, 20.)

Pindare peut encore être cité pour l'histoire du sceptre, à l'endroit où il nous raconte l'anecdote de cet ancien roi de Rhodes qui assomma son beau-frère sur la place, en le frappant, dans un instant de vivacité et sans mauvaise intention, *avec un sceptre qui se trouva malheureusement fait d'un bois trop dur.* (Olymp. VII, v, 49-55.) Belle leçon pour alléger les sceptres !

de l'écurie (1), et le second, *l'homme qui se tient derrière une grille* (pour n'être pas accablé par la foule des suppliants).

LVII. Il y a donc deux règles infaillibles pour juger toutes les créations humaines, de quelque genre qu'elles soient, la *base*, et le *nom ;* et ces deux règles, bien entendues, dispensent de toute application odieuse. Si la base est purement humaine, l'édifice ne peut tenir ; et plus il y aura d'hommes qui s'en seront mêlés, plus ils y auront mis de délibération, de science et d'*écriture surtout*, enfin, de moyens humains de tous les genres, et plus l'institution sera fragile. C'est principalement par cette règle qu'il faut juger tout ce qui a été entrepris par des souverains ou par des assemblées d'hommes, pour la civilisation, l'institution ou la régénération des peuples.

LVIII. Par la raison contraire, plus l'institution est divine dans ses bases, et plus elle est durable. Il est bon même d'observer, pour plus de clarté, que le principe religieux est, par essence, créateur et conservateur, de deux manières. En premier lieu, comme il agit plus fortement que tout autre sur l'esprit humain, il en obtient des efforts prodigieux. Ainsi, par exemple, l'homme persuadé par ses dogmes religieux que c'est un grand

(1) *Connétable* n'est qu'une contraction gauloise de COMES STABULI, *le compagnon* ou *le ministre du prince au département des écuries.*

avantage pour lui, qu'après sa mort son corps soit conservé dans toute l'intégrité possible, sans qu'aucune main indiscrète ou profanatrice puisse en approcher; cet homme, dis-je, après avoir épuisé l'art des embaumements, finira par construire les pyramides d'Egypte. En second lieu, le principe religieux déjà si fort par ce qu'il opère, l'est encore infiniment par ce qu'il empêche, à raison du respect dont il entoure tout ce qu'il prend sous sa protection. Si un simple caillou est consacré, il y a tout de suite une raison pour qu'il échappe aux mains qui pourraient l'égarer ou le dénaturer. La terre est couverte des preuves de cette vérité. *Les vases étrusques*, par exemple, *conservés par la religion des tombeaux, sont parvenus jusqu'à nous, malgré leur fragilité, en plus grand nombre que les monuments de marbre et de bronze des mêmes époques* (1). Voulez-vous *conserver* tout, *dédiez* tout.

LIX. La seconde règle, qui est celle des noms, n'est, je crois, ni moins claire ni moins décisive que la précédente. Si le nom est imposé par une assemblée; s'il est établi par une délibération antécédente, en sorte qu'il précède la chose; si le nom est pompeux (2), s'il a une

---

(1) Mercure de France, 17 juin 1809, n° 413, pag. 679.

(2) Ainsi, par exemple, si un homme autre qu'un souverain se nomme lui-même *législateur*, c'est une preuve certaine qu'il ne l'est pas; et si une assemblée ose se nommer *législatrice*, non-seulement c'est une preuve qu'elle ne l'est pas,

proportion grammaticale avec l'objet qu'il doit représenter ; enfin, s'il est tiré d'une langue étrangère, et surtout d'une langue antique, tous les caractères de nullité se trouvent réunis, et l'on peut être sûr que le nom et la chose disparaîtront en très-peu de temps. Les suppositions contraires annoncent la légitimité, et par conséquent la durée de l'institution. Il faut bien se garder de passer légèrement sur cet objet. Jamais un véritable philosophe ne doit perdre de vue la langue, véritable baromètre dont les variations annoncent infailliblement *le bon et le mauvais temps*. Pour m'en tenir au sujet que je traite dans ce moment, il est certain que l'introduction démesurée des mots étrangers, appliqués surtout aux institutions nationales de tout genre, est un des signes les plus infaillibles de la dégradation d'un peuple.

LX. Si la formation de tous les empires, les progrès de la civilisation et le concert unanime de toutes les histoires et de toutes les traditions ne suffisaient point encore pour nous convaincre, la mort des empires achèverait la démonstration commencée par leur naissance. Comme c'est le principe religieux qui a tout créé, c'est l'absence de ce même principe qui a tout détruit. La secte d'Epicure, qu'on pourrait appeler l'*incrédulité antique*, dégrada d'abord, et détruisit bientôt tous les gou-

---

mais c'est une preuve qu'elle a perdu l'esprit, et que dans peu elle sera livrée aux risées de l'univers.

vernements qui eurent le malheur de lui donner entrée. Partout *Lucrèce* annonça *César*.

Mais toutes les expériences passées disparaissent devant l'exemple épouvantable donné par le dernier siècle. Encore enivrés de ses vapeurs, il s'en faut de beaucoup que les hommes, du moins en général, soient assez de sang-froid pour contempler cet exemple dans son vrai jour, et surtout pour en tirer les conséquences nécessaires ; il est donc bien essentiel de diriger tous les regards sur cette scène terrible.

LXI. Toujours il y a eu des religions sur la terre, et toujours il y a eu des impies qui les ont combattues ; toujours aussi l'impiété fut un crime : car comme il ne peut y avoir de religion fausse sans aucun mélange de vrai, il ne peut y avoir d'impiété qui ne combatte quelque vérité divine plus ou moins défigurée ; *mais il ne peut y avoir de véritable impiété qu'au sein de la véritable religion* ; et, par une conséquence nécessaire, jamais l'impiété n'a pu produire dans les temps passés les maux qu'elle a produits de nos jours ; car elle est toujours coupable en raison des lumières qui l'environnent. C'est sur cette règle qu'il faut juger le XVIIIe siècle ; car c'est sur ce point de vue qu'il ne ressemble à aucun autre. On entend dire assez communément *que tous les siècles se ressemblent, et que tous les hommes ont toujours été les mêmes ;* mais il faut bien se garder de croire à ces maximes générales que la presse ou la légèreté inventent pour se dispenser de réfléchir. Tous les siècles, au contraire, et toutes les nations, manifestent un caractère particulier et distinctif qu'il faut considérer soi-

gneusement. Sans doute il y a toujours eu des vices dans le monde, mais ces vices peuvent différer en quantité, en nature, en qualité dominante et en intensité(1). Or, quoiqu'il y ait toujours eu des impies, jamais il n'y avait eu, avant le XVIIIe siècle, et au sein du christianisme, *une insurrection contre Dieu* ; jamais surtout on n'avait vu une conjuration sacrilége de tous les talents contre leur auteur ; or, c'est ce que nous avons vu de nos jours. Le vaudeville a blasphémé comme la tragédie; et le roman, comme l'histoire et la physique. Les hommes de ce siècle ont prostitué le génie à l'irréligion, et, suivant l'expression admirable de saint Louis mourant, ILS ONT GUERROYÉ DIEU ET SES DONS(2). L'impiété antique ne se fâche jamais ; quelquefois elle raisonne ; ordinairement elle plaisante, mais toujours sans aigreur. Lucrèce même ne va guère jusqu'à l'insulte ; quoique son tempérament sombre et mélancolique le portât à voir les choses en noir, même lorsqu'il accuse la religion d'avoir produit de grands maux, il est de sang-froid. Les religions antiques ne valaient pas la

---

(1) Il faut encore avoir égard au mélange des vertus dont la proportion varie infiniment. Lorsqu'on a montré les mêmes genres d'excès en temps et lieux différents, on se croit en droit de conclure magistralement *que les hommes ont toujours été les mêmes*. Il n'y a pas de sophisme plus grossier ni plus commun.

(2) Joinville, dans la collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. In-8°, tom. II, p. 160.

peine que l'incrédulité contemporaine se fâchât contre elles.

LXII. Lorsque la *bonne nouvelle* fut publiée dans l'univers, l'attaque devint plus violente : cependant ses ennemis gardèrent toujours une certaine mesure. Ils ne se montrent dans l'histoire que de loin en loin et constamment isolés. Jamais on ne voit de réunion ou de ligue formelle : jamais ils ne se livrent à la fureur dont nous avons été les témoins. Bayle même, le père de l'incrédulité moderne, ne ressemble point à ses successeurs. Dans ses écarts les plus condamnables, on ne lui trouve point une grande envie de persuader, encore moins le ton d'irritation ou de l'esprit de parti : il nie moins qu'il ne doute; il dit le pour et le contre : souvent même il est plus discret pour la bonne cause que pour la mauvaise (1).

LXIII. Ce ne fut donc que dans la première moitié du XVIIIe siècle que l'impiété devint réellement une puissance. On la voit d'abord s'étendre de toutes parts avec une rapidité inconcevable. Du palais à la cabane, elle se glisse partout, elle infeste tout; elle a des chemins invisibles, une action cachée, mais infaillible, telle que l'observateur le plus attentif, témoin de l'effet, ne sait pas toujours découvrir les moyens. Par un prestige

---

(1) Voyez, par exemple, avec quelle puissance de logique il a combattu le matérialisme dans l'article LEUCIPPE de son dictionnaire.

inconcevable, elle se fait aimer de ceux mêmes dont elle est la plus mortelle ennemie ; et l'autorité qu'elle est sur le point d'immoler, l'embrasse stupidement avant de recevoir le coup. Bientôt un simple système devient une association formelle qui, par une gradation rapide, se change en complot, et enfin en une grande conjuration qui couvre l'Europe.

LXIV. Alors se montre pour la première fois ce caractère de l'impiété qui n'appartient qu'au XVIIIe siècle. Ce n'est plus le ton froid de l'indifférence, ou tout au plus l'ironie maligne du scepticisme, c'est une haine mortelle ; c'est le ton de la colère et souvent de la rage. Les écrivains de cette époque, du moins les plus marquants, ne traitent plus le christianisme comme une erreur humaine sans conséquence, ils le poursuivent comme un ennemi capital, ils le combattent à outrance ; c'est une guerre à mort : et ce qui paraîtrait incroyable, si nous n'en avions pas les tristes preuves sous les yeux, c'est que plusieurs de ces hommes qui s'appelaient *philosophes*, s'élevèrent de la haine du christianisme jusqu'à la haine personnelle contre son divin Auteur. Ils le haïrent réellement comme on peut haïr un ennemi vivant. Deux hommes surtout, qui seront à jamais couverts des anathèmes de la postérité, se sont distingués par ce genre de scélératesse qui paraissait bien au-dessus des forces de la nature humaine la plus dépravée.

LXV. Cependant l'Europe entière ayant été civilisée par le christianisme, et les ministres de cette religion ayant obtenu dans tous les pays une grande existence politique, les institutions civiles et religieuses s'étaient

mêlées et comme amalgamées d'une manière surprenante ; en sorte qu'on pouvait dire de tous les Etats de l'Europe, avec plus ou moins de vérité, ce que *Gibbon* a dit de la France, *que ce royaume avait été fait par des évêques*. Il était donc inévitable que le philosophe du siècle ne tardât pas de haïr les institutions sociales dont il ne lui était pas possible de séparer le principe religieux. C'est ce qui arriva : tous les gouvernements, tous les établissements de l'Europe lui déplurent, *parce* qu'*ils* étaient chrétiens, et *à mesure* qu'ils étaient chrétiens; un malaise d'opinion, un mécontentement universel s'empara de toutes les têtes. En France surtout, la rage philosophique ne connut plus de bornes ; bientôt une seule voix formidable se formant de tant de voix réunies, on l'entendit crier au milieu de la coupable Europe :

LXVI. « Laisse-nous (1)! Faudra-t-il donc éternel-
« lement trembler devant des prêtres, et recevoir d'eux
« l'instruction qu'il leur plaira de nous donner ? la vé-
« rité, dans toute l'Europe, est cachée par les fumées
« de l'encensoir ; il est temps qu'elle sorte de ce nuage
« fatal. Nous ne parlerons plus de toi à nos enfants ;
« c'est à eux, lorsqu'ils seront hommes, à savoir si tu
« es, et ce que tu es, et ce que tu demandes d'eux. Tout
« ce qui existe nous déplaît, parce que ton nom est

(1) *Dixerunt Deo* : RECEDE A NOBIS! *Scientiam viarum tuarum nolumus*. Job, XXI, 14.

« écrit sur tout ce qui existe. Nous voulons tout dé-
« truire et tout refaire sans toi. Sors de nos conseils ;
« sors de nos académies ; sors de nos maisons : nous
« saurons bien agir seuls, la raison nous suffit. Laisse-
« nous. »

Comment Dieu a-t-il puni cet exécrable délire ? Il l'a puni comme il créa la lumière, par une seule parole. Il a dit : FAITES ! — Et le monde politique a croulé.

Voilà donc comment les deux genres de démonstrations se réunissent pour frapper les yeux les moins clairvoyants. D'un côté, le principe religieux préside à toutes les créations politiques ; et, de l'autre, tout disparaît dès qu'il se retire.

LXVII. C'est pour avoir fermé les yeux à ces grandes vérités que l'Europe est coupable, et c'est parce qu'elle est coupable qu'elle souffre. Cependant elle repousse encore la lumière, et méconnaît le bras qui la frappe. Bien peu d'hommes, parmi cette génération matérielle, sont en état de connaître la *date*, la *nature* et l'*énormité* de certains crimes commis par les individus, par les nations et par les souverainetés ; moins encore de comprendre le genre d'expiation que ces crimes nécessitent, et le prodige adorable qui force le mal à nettoyer de ses propres mains la place que l'éternel architecte a déjà mesurée de l'œil pour ses merveilleuses constructions. Les hommes de ce siècle ont pris leur parti. *Ils se sont juré à eux-mêmes de regarder toujours à terre* (1). Mais

(1) *Oculos suos statuerunt declinare in terram.* Ps. XVI, 11.

il serait inutile, peut-être même dangereux, d'entrer dans de plus grands détails : il nous est enjoint *de professer la vérité avec amour* (1). Il faut de plus, en certaines occasions, ne la professer qu'avec respect ; et, malgré toutes les précautions imaginables, le pas serait glissant pour l'écrivain même le plus calme et le mieux intentionné. Le monde, d'ailleurs, renferme toujours une foule innombrable d'hommes si pervers, si profondément corrompus, que, s'ils pouvaient se douter de certaines choses, ils pourraient aussi redoubler de méchanceté, et se rendre, pour ainsi dire, coupables comme des anges rebelles : ah ! plutôt, que leur abrutissement se renforce encore, s'il est possible, afin qu'ils ne puissent pas même devenir coupables autant que des hommes peuvent l'être. L'aveuglement est sans doute un châtiment terrible ; quelquefois cependant il laisse encore apercevoir l'amour : c'est tout ce qu'il peut être utile de dire dans ce moment.

Mai, 1809.

FIN.

---

(1) Αληθεύοντες ἐν ἀγάπῃ. Ephes. IV, 15. Expression intraduisible... La Vulgate aimant mieux, avec raison, parler juste que parler latin, a dit : *Facientes veritatem in charitate.*

ÉTUDE

SUR

LA SOUVERAINETÉ

LIVRE PREMIER

DES ORIGINES
DE LA SOUVERAINETÉ

CHAPITRE PREMIER.

DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Non illi imperium.
VIRG.

(1) Le peuple est souverain, dit-on ; et de qui ? — De lui-même apparemment. Le peuple est donc sujet. Il y a sûrement ici quelque équivoque s'il n'y a pas une erreur, car le peuple qui *commande* n'est pas le peuple

(1) Le manuscrit de cette étude porte les dates de Lausanne, 1794, 1795, 1796. (*Note de l'éditeur.*) — Cet ouvrage a été écrit à la hâte et jamais relu. Quelques morceaux ont passé dans d'autres écrits. Saint-Pétersbourg, 16 (28) janvier 1815. (*Note de l'auteur.*)

qui *obéit*. Il suffit donc d'énoncer la proposition générale : « *Le peuple est souverain* », pour sentir qu'elle a besoin d'un commentaire.

Ce commentaire ne se fera pas attendre, du moins dans le système français. Le peuple, dira-t-on, exerce sa souveraineté par le moyen de ses Représentants. Cela commence à s'entendre. Le peuple est un souverain qui ne peut exercer la souveraineté. Seulement chaque individu mâle de ce peuple a le droit de commander à son tour pendant un certain temps : par exemple, si l'on suppose 25 millions d'hommes en France et 700 députés éligibles chaque deux ans, on comprend que si ces 25 millions d'hommes étaient immortels, et que les députés fussent nommés par tour, chaque Français se trouverait roi périodiquement chaque trois mille cinq cents ans environ. Mais comme, dans cet espace de temps, on ne laisse pas que de mourir de temps en temps, et que d'ailleurs les électeurs sont maîtres de choisir comme il leur plaît, l'imagination est effrayée du nombre épouvantable de rois condamnés à mourir sans avoir régné.

Mais puisqu'il faut examiner plus sérieusement cette question, observons d'abord que, sur ce point comme sur tant d'autres, il pourrait bien se faire qu'on ne se fût pas entendu. Commençons donc à bien poser la question.

On a disputé avec chaleur pour savoir si la souveraineté venait de Dieu ou des hommes ; mais je ne sais si l'on a observé que les deux propositions peuvent être vraies.

Il est très-vrai, dans un sens inférieur et grossier, que la souveraineté est fondée sur le consentement hu-

main : car si un peuple quelconque s'accordait tout à coup pour ne pas obéir, la souveraineté disparaîtrait, et il est impossible d'imaginer l'établissement d'une souveraineté sans imaginer un peuple qui consent à obéir. Si donc les adversaires de l'origine divine de la souveraineté ne veulent dire que cela, ils ont raison, et il serait fort inutile de disputer. Dieu n'ayant pas jugé à propos d'employer des instruments surnaturels pour l'établissement des empires, il est sûr que tout a dû se faire par des hommes. Mais dire que la souveraineté ne vient pas de Dieu parce qu'il se sert des hommes pour l'établir, c'est dire qu'il n'est pas le créateur de l'homme parce que nous avons tous un père et une mère.

Tous les *théistes* (1) de l'univers conviendront sans doute que celui qui viole les lois s'oppose à la volonté divine et se rend coupable devant Dieu quoiqu'il ne viole que des ordonnances humaines, car c'est Dieu qui a créé *l'homme* sociable ; et puisqu'il a *voulu* la société, il a *voulu* aussi la souveraineté et les lois sans lesquelles il n'y a point de société.

Les lois viennent donc de Dieu dans le sens qu'il veut qu'il y ait des lois et qu'on leur obéisse ; et cependant

---

(1) Quoique ce mot dans son acception primitive soit synonyme de celui de *déiste*, l'usage cependant en a fait l'opposé d'*athée*, et c'est dans ce sens que je l'emploie. C'est un mot nécessaire, celui de *déiste* excluant la croyance de toute révélation.

ces lois viennent aussi des hommes puisqu'elles sont faites par des hommes.

De même la souveraineté vient de Dieu, puisqu'il est l'auteur de tout, excepté du mal, et qu'il est en particulier l'auteur de la société qui ne peut subsister sans la souveraineté.

Et cependant cette même souveraineté vient aussi des hommes dans un certain sens, c'est-à-dire en tant que tel ou tel mode de gouvernement est établi et déclaré par le consentement humain.

Les partisans de l'autorité divine ne peuvent donc nier que la volonté humaine ne joue un rôle quelconque dans l'établissement des gouvernements ; et les partisans du système contraire ne peuvent nier à leur tour que Dieu ne soit, par excellence et d'une manière éminente, l'auteur de ces mêmes gouvernements.

Il paraît donc que ces deux propositions : *la souveraineté vient de Dieu*, et *la souveraineté vient des hommes*, ne se contredisent pas absolument ; pas plus que ces deux autres : *les lois viennent de Dieu*, et *les lois viennent des hommes*.

Il suffit donc de s'entendre, de mettre les idées à leur place, et de ne les point confondre. Avec ces précautions nous sommes sûrs de ne pas nous égarer, et il semble qu'on doit écouter avec faveur l'écrivain qui dit : « Je ne viens point pour vous dire que la souveraineté vient de Dieu ou des hommes ; examinons seulement ensemble ce qu'il y a de divin et ce qu'il y a d'humain dans la souveraineté. »

CHAPITRE II.

ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ.

C'est une manie étrange de l'homme de se créer des difficultés pour avoir le plaisir de les résoudre. Les mystères qui l'environnent de toute part ne lui suffisent pas, il repousse encore les idées claires, et réduit tout en problème par je ne sais quel détour de l'orgueil qui lui fait regarder comme au-dessous de lui de croire ce que tout le monde croit. Ainsi, par exemple, on a longuement disputé sur l'origine de la société; et au lieu de la supposition toute simple qui se présente naturellement à l'esprit, on a prodigué la métaphysique pour bâtir des hypothèses aériennes réprouvées par le bon sens et par l'expérience.

Lorsqu'on met en problème les causes de l'origine de la société, on suppose manifestement qu'il a existé pour le genre humain un temps antérieur à la société; mais c'est précisément ce qu'il faudrait prouver.

On ne niera pas sans doute que la terre en général ne soit destinée à l'habitation de l'homme; or la multiplication de l'homme entrant dans les vues du Créateur, il s'ensuit que la nature de l'homme est d'être réuni en grandes sociétés sur toute la surface du globe : car la nature d'un être est d'exister tel que le Créateur a voulu

qu'il existe. Et cette volonté est parfaitement déclarée par les faits.

L'homme isolé n'est donc point *l'homme de la nature*; l'espèce humaine même n'était point encore ce qu'elle devait être lorsqu'un petit nombre d'hommes était répandu sur une grande surface de terrain. Alors il n'y avait que des familles, et ces familles ainsi disséminées n'étaient encore, *individuellement* ou par leur réunion future, que des embryons de peuples.

Et si, longtemps après la formation des grandes sociétés, quelques peuplades perdues dans les déserts nous présentent encore les phénomènes de l'espèce humaine dans son enfance, ce sont toujours des peuples-enfants, qui ne sont point encore ce qu'ils doivent être.

Que penserait-on d'un naturaliste qui dirait que l'homme est un animal de 30 à 35 pouces de long, sans force et sans intelligence, et ne poussant que des cris inarticulés? Cependant ce naturaliste, en ne donnant à la nature physique et morale de l'homme que les caractères de l'enfance, ne serait pas plus ridicule que le philosophe cherchant la nature politique de ce même être dans les *rudiments* de la société.

Toute question sur la *nature* de l'homme doit se résoudre par l'histoire. Le philosophe qui veut nous prouver, par des raisonnements *à priori*, ce que doit être l'homme, ne mérite pas d'être écouté : il substitue des raisons de convenance à l'expérience, et ses propres décisions à la volonté du Créateur.

Je suppose qu'on parvienne à prouver qu'un sauvage d'Amérique a plus de bonheur et moins de vices qu'un

homme civilisé : pourrait-on en conclure que ce dernier est un être dégradé, ou, si l'on veut, plus loin de la *nature* que le premier? Point du tout. C'est précisément comme si l'on disait que la nature de l'homme individuel est de demeurer enfant, parce qu'à cette époque de la vie il est exempt des vices et des malheurs qui doivent l'assiéger dans sa virilité. L'histoire nous montre constamment les hommes réunis en sociétés plus ou moins nombreuses, régies par différentes souverainetés. Dès qu'ils se sont multipliés jusqu'à un certain point, ils n'ont pu exister autrement.

Donc, à proprement parler, il n'y a jamais eu pour l'*homme* de temps antérieur à la société, parce qu'avant la formation des sociétés politiques, l'homme n'est point tout à fait homme, et qu'il est absurde de chercher les caractères d'un être quelconque dans le germe de cet être.

Donc la société n'est point l'ouvrage de l'homme, mais le résultat immédiat de la volonté du Créateur qui a voulu que l'homme fût ce qu'il a toujours et partout été.

Rousseau et tous les raisonneurs de sa trempe se figurent ou tâchent de se figurer un peuple *dans l'état de nature* (c'est leur expression), délibérant en règle sur les avantages et les désavantages de l'état social et se déterminant enfin à passer de l'un à l'autre. Mais il n'y a pas l'ombre de bon sens dans cette supposition. Que faisaient ces hommes avant cette *Convention nationale* où ils résolurent enfin de se donner un souverain? Ils vivaient apparemment sans lois, sans gouvernement; et depuis quand?

C'est une erreur capitale de se représenter l'état social comme un état de choix fondé sur le consentement des hommes, sur une délibération et sur un contrat primitif qui est impossible. Quand on parle de l'état de *nature* par opposition à l'état social, on déraisonne volontairement. Le mot de *nature* est un de ces termes généraux dont on abuse comme de tous les termes abstraits. Ce mot, dans son acception la plus étendue, ne signifie réellement que l'ensemble de toutes les lois, de toutes les forces, de tous les ressorts *qui constituent* l'univers, et *la nature particulière* de tel ou tel être, l'ensemble des qualités qui le constituent ce qu'il est, et sans lesquelles il serait autre chose et ne pourrait plus remplir les vues de l'ouvrier. Ainsi la réunion de toutes les pièces qui composent la machine destinée à diviser le temps, forme la *nature* ou l'essence de la *montre*; et la *nature* ou l'essence du *balancier* est d'avoir telle forme, telles dimensions, telle position : autrement il ne serait plus un balancier, et ne pourrait en remplir les fonctions. La *nature* d'une vipère est de ramper, d'avoir une peau écailleuse, des dents creuses et mobiles qui distillent un venin mortel; et la *nature* de l'homme est d'être un animal intelligent, religieux et sociable. Une expérience invariable nous l'enseigne; et je ne vois pas qu'il y ait rien à opposer à cette expérience. Si quelqu'un entend prouver que la nature de la vipère est d'avoir des ailes et une voix mélodieuse, et que celle du castor est de vivre isolé sur le sommet des plus hautes montagnes, c'est à lui de prouver. En attendant, nous croirons que ce qui est doit être et a toujours été.

« L'ordre social », dit Rousseau, « est un droit sacré qui sert de base à tous les autres. Cependant ce droit ne vient point de la *nature* : il est donc fondé sur des conventions. » (*Contrat social*, ch. 1er.)

Qu'est-ce que la *nature ?* Qu'est-ce qu'un *droit ?* Et comment un *ordre* est-il un *droit* ?... Mais passons sur ces difficultés : les questions ne finiraient pas avec un homme qui abuse de tous les termes et n'en définit aucun. On a droit au moins de lui demander la preuve de cette grande assertion : « *L'ordre social ne vient point de la nature* ». — « Je dois », dit-il lui-même, « établir ce que je viens d'avancer. » C'est en effet ce qu'il aurait fallu faire; mais la manière dont il s'y prend est vraiment curieuse. Il emploie trois chapitres à prouver que l'ordre social ne vient ni de la société de famille, ni de la force ou de l'esclavage (chap. 2, 3, 4), et il en conclut (chap. 5) *qu'il faut toujours remonter à une première convention.* Cette manière de démontrer est commode ; il n'y manque que la formule majestueuse des géomètres : « *ce qu'il fallait démontrer* ».

Il est aussi singulier que Rousseau n'ait pas seulement essayé de prouver l'unique chose qu'il fallait prouver : car si l'ordre social vient de la nature, il n'y a point de pacte social.

« Avant que d'examiner », dit-il, « l'acte par lequel un peuple élit un roi (1), il serait bon d'examiner l'acte

---

(1) Pourquoi un roi? Il fallait dire un souverain.

par lequel un peuple est un peuple : car cet acte, étant nécessairement antérieur à l'autre, est le vrai fondement de la société. » (*Ibid.*, chap. 5.) — « C'est la manie éternelle des philosophes », dit ailleurs ce même Rousseau, « de nier ce qui est et d'expliquer ce qui n'est pas (1). » Ajoutons de notre côté . C'est la manie éternelle de Rousseau de se moquer des philosophes (2), sans se douter qu'il était aussi un *philosophe* dans toute la force du sens qu'il attribuait à ce mot : ainsi par exemple le *Contrat social* nie d'un bout à l'autre la nature de l'homme, qui *est*, — pour expliquer le *pacte social*, qui *n'existe pas*.

C'est ainsi qu'on raisonne quand on sépare l'homme de la Divinité. Au lieu de se fatiguer pour ne trouver que l'erreur, il en coûterait peu de tourner les yeux vers la source des êtres ; mais une manière de philosopher si simple, si sûre et si consolante n'est pas du goût des écrivains de ce malheureux siècle dont la véritable maladie est l'horreur du bon sens.

Ne dirait-on pas que l'homme, cette propriété de la Divinité (3), est jeté sur la terre par une cause aveugle ; qu'il pouvait être ceci ou cela, et que c'est par un effet

---

(1) *Nouvelle Héloïse*, tome 4.

(2) Voir dans l'*Emile*, tome 3, le portrait d'une vérité si frappante que Rousseau fait de ces Messieurs. Il oublie seulement d'ajouter : *Et quorum pars magna fui.*

(3) Cette belle expression est de Platon. Voir le *Phédon.*

de son choix qu'il est ce qu'il est ? Certainement, Dieu en créant *l'homme* se proposait une fin quelconque : la question se réduit donc à savoir si l'homme est devenu *animal politique*, comme disait Aristote, *par* ou *contre* la volonté divine. Quoique cette question énoncée ouvertement soit un véritable trait de folie, elle est faite cependant d'une manière indirecte, dans une foule d'écrits dont les auteurs décident même assez souvent pour la négative. Le mot de *nature* a fait prononcer une foule d'erreurs. Répétons que la nature d'un être n'est que l'assemblage des qualités attribuées à cet être par le Créateur. M. Burke a dit, avec une profondeur qu'il est impossible d'admirer assez, que l'art est la nature de l'homme : oui, sans doute, l'homme avec toutes ses affections, toutes ses connaissances, tous ses arts, est véritablement *l'homme de la nature*, et la toile du tisserand est aussi *naturelle* que celle de l'araignée.

L'*état de nature* pour l'homme est donc d'être ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire *sociable* : toutes les annales de l'univers établissent cette vérité. Parce qu'on a trouvé dans les forêts de l'Amérique, pays nouveau sur lequel on n'a pas encore tout dit, des hordes vagabondes que nous appelons *sauvages*, il ne s'ensuit pas que l'homme ne soit naturellement sociable : le sauvage est une exception et par conséquent ne prouve rien ; il est déchu de l'*état naturel*, ou il n'y est point encore arrivé. Et remarquez bien que le sauvage même ne forme pas une exception à proprement parler : car cette espèce d'hommes vit en société et connaît la souveraineté tout comme nous. Sa Majesté le Cacique est

couverte d'une peau de castor graisseuse, au lieu d'une pelisse de renard de Sibérie ; il mange royalement son ennemi prisonnier, au lieu de le renvoyer sur sa parole, comme dans notre Europe dégradée. Mais, enfin, il y a parmi les sauvages une société, une souveraineté, un gouvernement et des lois quelconques. Quant aux histoires vraies ou fausses d'individus humains trouvés dans les bois et vivant absolument comme des animaux, on est dispensé, sans doute, d'examiner des théories fondées sur ces sortes de faits ou de contes.

CHAPITRE III.

DE LA SOUVERAINETÉ EN GÉNÉRAL.

Si la souveraineté n'est pas antérieure au *peuple*, du moins ces deux idées sont collatérales, puisqu'il faut un souverain pour faire un *peuple*. Il est aussi impossible de se figurer une société humaine, un peuple sans souverain qu'une ruche et un essaim sans reine : car l'essaim, en vertu des lois éternelles de la nature, existe de cette manière ou n'existe pas. La société et la souveraineté naquirent donc ensemble ; il est impossible de séparer ces deux idées. Vous représentez-vous l'homme isolé : alors il ne s'agit ni de lois ni de gouvernement, puisqu'il n'est point tout à fait homme et qu'il n'y a point encore de société. Mettez-vous l'homme en contact avec ses semblables : dès ce moment vous supposez le souverain. Le premier homme fut roi de ses enfants (1) ; chaque famille isolée fut gouvernée de la même manière.

---

(1) En observant qu'il ne peut exister d'association humaine sans une domination quelconque, je n'entends point établir de parité exacte entre l'autorité paternelle et l'autorité souveraine : on a tout dit sur ce point.

Mais dès que les familles se touchèrent, il leur fallut un souverain, et ce *souverain* en fit un *peuple* en leur donnant des lois, puisqu'il n'y a de société que par le souverain. Tout le monde connaît ce vers fameux :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

On n'a peut-être jamais rien dit de plus faux ; il faut dire, au contraire, que : *le premier soldat fut soldé par un roi.*

Il y a eu un *peuple*, une civilisation quelconque et un souverain aussitôt que les hommes se sont touchés. Le mot de *peuple* est un terme relatif qui n'a point de sens séparé de l'idée de la souveraineté : car l'idée de *peuple* réveille celle d'une agrégation autour d'un centre commun, et sans la souveraineté il ne peut y avoir d'ensemble ni d'unité politique.

Il faut donc renvoyer dans les espaces imaginaires les idées de choix et de délibération dans l'établissement de la société et de la souveraineté. Cette opération est l'œuvre immédiate de la nature ou, pour mieux dire, de son auteur.

Si les hommes ont repoussé des idées aussi simples et aussi évidentes, il faut les plaindre. Accoutumons-nous à ne voir dans la société humaine que l'expression de la volonté divine. Plus les faux docteurs ont tâché de nous isoler et de détacher le rameau de sa TIGE, plus nous devons nous y attacher, sous peine de sécher et de pourrir.

CHAPITRE IV.

DES SOUVERAINETÉS PARTICULIÈRES ET DES NATIONS.

La même puissance qui a décrété l'ordre social et la souveraineté a décrété aussi différentes modifications de la souveraineté suivant le différent caractère des nations.

Les nations naissent et périssent comme les individus ; les nations ont des *pères*, au pied de la lettre, et des *instituteurs* ordinairement plus célèbres que leurs pères, quoique le plus grand mérite de ces instituteurs soit de pénétrer le caractère du peuple-enfant, et de le placer dans les circonstances qui peuvent en développer toute l'énergie.

Les nations ont une *âme* générale et une véritable unité morale qui les constitue ce qu'elles sont. Cette unité est surtout annoncée par la langue.

Le Créateur a dessiné sur le globe les limites des nations, et saint Paul parlait philosophiquement aux Athéniens, lorsqu'il leur disait : *C'est lui qui a fait naître d'un seul toute la race des hommes pour habiter toute la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur demeure dans le monde* (Act., XVII, 26). Ces bornes sont visibles, et l'on voit toujours chaque peuple tendre à remplir en entier un des espaces renfermés entre ces

bornes. Quelquefois des circonstances invincibles précipitent deux nations l'une dans l'autre et les forcent à se mêler : alors leurs principes constituants se pénètrent, et il en résulte une nation *hybride* qui peut être plus ou moins puissante et célèbre que si elle était de race *franche*.

Mais plusieurs principes de nations jetés dans le même réceptacle se nuisent mutuellement. Les germes se compriment et s'étouffent ; les hommes qui les composent, condamnés à une certaine médiocrité morale et politique, n'attireront jamais les yeux de l'univers malgré le grand nombre des mérites individuels, jusqu'à ce qu'une grande secousse mettant un de ces germes à l'aise, lui permette d'engloutir les autres et de les assimiler à sa propre substance. *Italiam ! Italiam* (1) !

Quelquefois une nation subsiste au milieu d'une autre beaucoup plus nombreuse, refuse de se mêler parce qu'il n'y a point assez d'affinité entre elles, et conserve son unité morale. Alors, si quelque évènement extraordinaire vient à désorganiser la nation dominante, ou lui imprime un grand mouvement, on sera fort étonné de

---

(1) Il n'est pas besoin du coup d'œil d'un J. de Maistre pour reconnaître avec lui les inconvénients du morcellement excessif de l'Italie. Mais l'adversaire constant de la Révolution, le politique honnête et chrétien eût réprouvé de toute son énergie le procédé des Cavour et des Garibaldi. Il existait un moyen d'unir les forces et les ressources de la brillante péninsule tout en respectant les droits. (*Note de l'éditeur.*)

voir l'autre résister à l'impulsion générale et se donner un mouvement contraire. De là le miracle de la Vendée. Les autres mécontents du royaume, quoiqu'en beaucoup plus grand nombre, n'ont pu opérer rien de pareil parce que ces mécontents ne sont que des *hommes*, au lieu que la Vendée est une *nation*. Le salut peut même venir de là, car l'*âme* qui préside à ces efforts miraculeux a, comme toutes les puissances actives, une force d'expansion qui la fait tendre constamment à s'agrandir, de manière qu'elle peut, en s'assimilant de proche en proche ce qui lui ressemble et comprimant le reste, acquérir enfin assez de prépondérance pour achever le prodige. Quelquefois encore, l'unité nationale se prononce fortement dans une très-petite peuplade; comme elle ne peut point avoir une langue à elle, pour s'en consoler elle s'approprie celle de ses voisins par un accent et des formes particulières. Ses vertus sont à elle, ses vices sont à elle ; pour n'avoir pas les ridicules des autres, elle s'en fait ; sans force physique, elle se fera connaître. Tourmentée du besoin d'agir, elle sera conquérante à sa manière. La nature, par un de ces contrastes qu'elle aime, la placera, en se jouant, à côté de peuples légers ou apathiques qui la feront remarquer de plus loin. On citera ses brigandages dans le royaume de l'opinion ; enfin elle marquera, elle se fera citer, elle parviendra à se mettre dans la balance avec de grands noms, et l'on dira : *Je ne décide point entre Genève et Rome.*

Quand on parle du *génie* d'une nation, l'expression n'est pas aussi métaphorique qu'on le croit.

De ces différents caractères des nations naissent les différentes modifications des gouvernements. On peut dire que chacun a son caractère, car ceux-mêmes qui appartiennent à la même classe et qui portent le même nom présentent des nuances différentes à l'œil de l'observateur.

Les mêmes lois ne peuvent convenir à des provinces diverses qui ont des mœurs différentes, qui vivent sous des climats opposés et qui ne peuvent souffrir la même forme de gouvernement...

Les objets généraux de toute bonne institution doivent être modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale, que du caractère des habitants ; et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institutions qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'Etat auquel il est destiné...

Il n'y a qu'un bon gouvernement possible dans un Etat : et comme mille évènements peuvent changer les rapports d'un peuple, non-seulement différents gouvernements peuvent être bons à divers peuples, mais au même peuple en différents temps !...

On a de tout temps beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement, sans considérer que chacune d'elles est la meilleure en certains cas, et la pire en d'autres !...

Il ne faut donc pas croire que « *toute forme de gouvernement soit propre à tout pays : la liberté, par exemple, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas à la portée de tous les peuples* ». Plus on médite ce prin-

cipe établi par Montesquieu, plus on en sent la vérité. Plus on le conteste, plus on donne lieu de l'établir par de nouvelles preuves...

Quand donc on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble autant qu'indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples.

De ces principes incontestables naît une conséquence qui ne l'est pas moins : c'est que le contrat social est une chimère. Car s'il y a autant de différents gouvernements qu'il y a de différents peuples ; si les formes de ces gouvernements sont prescrites impérieusement par la puissance qui a donné à chaque nation telle position morale, physique, géographique, commerciale, etc., il n'est plus permis de parler de *pacte*. Chaque mode de souveraineté est le résultat immédiat de la volonté du Créateur, comme la souveraineté en général. Le despotisme, pour telle nation, est aussi naturel, aussi légitime que la démocratie pour telle autre (1) ; et si un homme

(1) Dira-t-on que, même dans cette hypothèse, il y a toujours un pacte en vertu duquel chaque partie contractante est tenue de maintenir le gouvernement tel qu'il est? Dans ce cas, pour le despotisme ou la monarchie absolue, le pacte sera précisément celui que Rousseau tourne en ridicule à la fin de son pitoyable chapitre de l'esclavage. « Je fais avec toi une convention toute à ta charge et toute à mon profit, que

établissait lui-même ces principes inébranlables (1) dans un livre fait exprès pour établir qu' « *il faut toujours remonter à une convention* (2) », s'il écrivait, dans un chapitre, que « l'homme est né libre (3) », et dans l'autre, que « la liberté, n'étant pas un fruit de tous les climats, n'est pas faite pour tous les peuples (4) », cet homme serait, sans contredit, un des plus ridicules de l'univers.

Nulle nation n'ayant pu se donner le caractère et la position qui la rendent propre à tel gouvernement, toutes se sont accordées non-seulement à croire cette vérité d'une manière abstraite, mais à croire que la divinité était intervenue immédiatement dans l'établissement de leurs souverainetés particulières.

Les Livres saints nous montrent le premier roi du peuple choisi, élu et couronné par une intervention immédiate de la divinité ; les annales de toutes les nations de l'univers assignent la même origine à leurs gouvernements particuliers. Il n'y a que les noms de changés. Toutes, après avoir conduit la succession de leurs princes jusqu'à une époque plus ou moins reculée, arri-

---

j'observerai tant qu'il me plaira, et que tu observeras tant qu'il me plaira. » (*Contrat social*, l. I, ch. IV.)

(1) *Contrat social*, l. II, ch. IX, 11 ; l. III, ch. I, III, VIII.

(2) *Ibid.*, l. I, ch. V.

(3) *Ibid.*, l. I, ch. I.

(4) *Ibid.*, l. III, ch. VIII.

vent enfin à ces temps mythologiques dont l'histoire véritable nous instruirait bien plus que toutes les autres. Toutes nous montrent le berceau de la souveraineté environné de miracles ; toujours la divinité intervient dans la fondation des empires ; toujours le premier souverain, au moins, est un favori du Ciel : il reçoit le sceptre des mains de la divinité. Elle se communique à lui, elle l'inspire, elle grave sur son front le signe de sa puissance ; et les lois qu'il dicte à ses semblables ne sont que le fruit de ses communications célestes.

Ce sont des fables, dira-t-on. Je n'en sais rien en vérité ; mais les fables de tous les peuples, même des peuples modernes, couvrent beaucoup de réalités. La sainte ampoule, par exemple, n'est qu'un hiéroglyphe : il suffit de savoir lire. La puissance de guérir attribuée à certains princes ou à certaines dynasties de princes tient aussi à ce dogme universel de l'origine divine de la souveraineté. Ne soyons donc pas surpris que les anciens instituteurs des peuples aient tant parlé de la part de Dieu. Ils sentaient qu'ils n'avaient pas droit de parler en leur nom. C'est à eux d'ailleurs qu'il appartenait de dire sans figure : « *Est Deus in nobis, agitante calescimus ipso* ». Les philosophes de ce siècle se sont beaucoup plaints de la ligue de l'empire et du sacerdoce, mais l'observateur sage ne peut se dispenser d'admirer l'obstination des hommes à mêler ces deux choses ; plus on remonte dans l'antiquité, et plus on trouve la législation religieuse. Tout ce que les nations nous racontent sur leur origine prouve qu'elles se sont accordées à regarder la souveraineté comme divine dans son essence :

autrement elles nous auraient fait des contes tout différents. Jamais elles ne nous parlent de *contrat primordial*, d'association volontaire, de délibération populaire. Aucun historien ne cite les *assemblées primaires* de Memphis ou de Babylone. C'est une véritable folie d'imaginer que le préjugé universel est l'ouvrage des souverains. L'intérêt particulier peut bien abuser de la croyance générale, mais il ne peut la créer. Si celle dont je parle n'avait pas été fondée sur l'assentiment antérieur des peuples, non-seulement on n'aurait pu la leur faire adopter, mais les souverains n'auraient pu imaginer une telle fraude. En général, toute idée universelle est naturelle.

CHAPITRE V.

EXAMEN DE QUELQUES IDÉES DE ROUSSEAU SUR LE LÉGISLATEUR.

Rousseau a fait un chapitre *du législateur* où toutes les idées sont confondues de la manière la plus intolérable. D'abord ce mot de *législateur* peut avoir deux significations différentes : l'usage permet de donner ce nom à l'homme extraordinaire qui promulgue des lois constitutives, et à l'homme beaucoup moins admirable qui publie des lois civiles. Il paraît que Rousseau entend le mot dans le premier sens, puisqu'il parle de celui « qui ose entreprendre d'instituer un peuple et qui constitue la République ». Mais, bientôt après, il dit que « *le législateur est à tous égards un homme extraordinaire*, DANS L'ÉTAT ». Ici il y a déjà un Etat ; le peuple est donc constitué : il ne s'agit donc plus d'*instituer* un peuple, mais, tout au plus, de le réformer.

On cite ensuite tout à la fois et sans miséricorde Lycurgue, les législateurs modernes des républiques de l'Italie, Calvin et les décemvirs.

Calvin peut remercier Rousseau de l'avoir placé à côté de Lycurgue : certes il avait besoin d'un pareil introducteur, et sans lui jamais il ne lui serait arrivé de se trouver en si bonne compagnie.

Quant aux décemvirs, Rome était âgée de 300 ans et possédait toutes ses lois fondamentales, lorsque trois députés allèrent lui chercher des lois civiles dans la Grèce ; et je ne vois pas qu'il faille regarder les décemvirs comme des êtres au-dessus de la sphère humaine (1) pour avoir dit :

SI IN JUS VOCAT, ATQUE EAT, SI CALVITUR PEDEMVE STRUIT, MANUM ENDO JACITO

et mille autres choses, très-belles assurément, sur les legs, les testaments, les funérailles, les chemins, les gargouilles et les gouttières, mais qui sont néanmoins un peu au-dessous des créations de Lycurgue.

Rousseau confond toutes ces idées, et il affirme en général que le législateur n'est ni magistrat, ni souverain. « Son emploi », dit-il, « est une fonction supérieure qui n'a rien de commun avec l'empire humain ». Si Rousseau veut dire qu'un simple particulier peut être consulté par un souverain, et lui proposer de bonnes lois qui pourront être acceptées, c'est une de ces vérités si triviales et si stériles qu'il est inutile de s'en occuper. S'il entend soutenir qu'un souverain ne peut faire des lois civiles, comme en firent les décemvirs, c'est une découverte dont il a tout l'honneur, personne ne s'en

(1) « Le législateur est à tous égards un homme extraordinaire dans l'État..... Son emploi..... n'a rien de commun avec l'empire humain. » (*Ibid.*, ch. VII.)

étant jamais douté. S'il entend prouver qu'un souverain ne peut être législateur dans la force du terme, et donner aux peuples des lois véritablement constituantes, en créant ou perfectionnant leur droit politique, j'en appelle à l'histoire universelle.

Mais l'histoire universelle ne gêne jamais Rousseau, car, lorsqu'elle le condamne (ce qui arrive presque toujours), il dit qu'elle a tort. « Celui qui rédige les lois, » dit-il, « n'a donc *ou ne doit avoir* aucun droit législatif. » (*Ibid.*)

Ici il faut se taire : Rousseau parlant lui-même comme législateur, il n'y a plus rien à répondre. Cependant il cite aussi l'histoire, et il n'est pas inutile d'examiner comment il s'en acquitte.

« Rome », dit-il, « dans son plus bel âge..... se vit prête à périr pour avoir réuni sur les mêmes têtes (les décemvirs) l'autorité législative et le pouvoir souverain ». (*Ibid.*)

En premier lieu, le pouvoir législatif et le pouvoir souverain étant la même chose suivant Rousseau, c'est tout comme s'il avait dit que les décemvirs réunirent le pouvoir souverain et le pouvoir souverain.

En second lieu, puisque, suivant Rousseau même, « les décemvirs ne s'arrogèrent jamais le droit de faire passer aucune loi de leur propre autorité », et qu'en effet les lois qu'ils avaient rédigées furent sanctionnées par l'assemblée des centuries, c'est encore comme s'il avait dit que les décemvirs eurent l'autorité législative et n'eurent pas l'autorité législative.

Enfin la vérité toute simple, non point d'après Rous-

seau, mais d'après Tite-Live, est que les Romains ayant eu l'imprudence d'abolir toutes leurs magistratures, et de réunir tous les pouvoirs sur la tête des décemvirs (1), ils créèrent ainsi de véritables souverains qui perdirent la tête comme tous les souverains *impromptu*, et abusèrent de leur pouvoir. C'est encore là une de ces vérités banales que tout le monde sait, et qui est absolument étrangère à ce que Rousseau voulait prouver. Passons à Lycurgue.

« Quand Lycurgue », dit-il, « donna des lois à sa patrie, il commença par abdiquer la royauté. » (*Ibid.*) Ces paroles signifient évidemment que ce fameux législateur, *étant roi*, abdiqua la royauté *au moment* où il voulut donner des lois à son pays, et pour se mettre en état de lui en donner. Or nous avions cru jusqu'à présent que Lycurgue, à parler exactement, ne fut jamais roi ; que seulement on le crut tel un instant, c'est-à-dire depuis la mort de son frère jusqu'au moment où la grossesse de sa belle-sœur fut déclarée ; qu'à la vérité il avait gouverné pendant huit mois, mais comme régent et tuteur du jeune Charilaüs (*Prodicos*) ; qu'en montrant son neveu aux Spartiates, et leur disant : « Seigneurs Spartiates, il nous est né un roi », il n'avait fait envers l'héritier légitime qu'un acte de justice stricte qui ne pouvait porter le nom d'*abdication*. Nous avions cru, de

(1) « Placet creari decemviros sine provocatione, et ne quis eo anno alius magistratus esset. » (Tit.-Liv., *l.* III.)

plus, que Lycurgue ne pensait nullement alors *à donner des lois à sa patrie*; que, depuis cette époque mémorable, fatigué par les intrigues et la haine de la veuve de son frère et de ses partisans, il voyagea dans l'île de Crète, dans l'Asie-Mineure, en Egypte, et même, suivant un historien grec, en Espagne, en Afrique, et jusque dans les grandes Indes ; et que ce fut seulement au retour de ses longs voyages qu'il entreprit son grand ouvrage, vaincu par les prières réitérées de ses compatriotes et par les oracles des dieux. C'est ce que Plutarque raconte ; mais Rousseau aurait pu dire comme Molière : « *Nous avons changé tout cela* ».

Et voilà comment ce grand politique savait l'histoire !

CHAPITRE VI.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Après avoir vu ce que le législateur *ne doit pas être* suivant Rousseau, voyons *ce qu'il doit être* suivant lui.

« Pour découvrir », dit-il, « les meilleures règles de société qui conviennent aux nations, il faudrait *une intelligence supérieure*, qui vît toutes les passions des hommes et qui n'en éprouvât aucune ; qui n'eût aucun rapport avec notre nature et qui la connût à fond ; dont le bonheur fût indépendant de nous et qui pourtant voulût bien s'occuper du nôtre (1). »

Cette intelligence est toute trouvée. Celui-là est bien fou qui la cherche sur la terre, ou qui ne la voit pas où elle est.

« Il faudrait *des dieux* pour donner des lois aux hommes (2). »

Point du tout, il n'en faut qu'un.

« Celui qui ose entreprendre d'instituer un peuple doit se sentir en état de changer, pour ainsi dire, la

---

(1) *Contrat social*, l. VIII, ch. VII : du Législateur.
(2) *Ibid.*

nature humaine, de transformer chaque individu qui, par lui-même, est un tout parfait et solitaire, en partie d'un plus grand tout, dont cet individu reçoive en quelque sorte sa vie et son être ; d'altérer la constitution de l'homme pour la renforcer ; de substituer une existence partielle et morale à l'existence physique et indépendante que nous avons tous reçue de la nature ; il faut, en un mot, qu'il ôte à l'homme ses forces propres pour lui en donner qui lui soient étrangères et dont il ne puisse faire usage sans le secours d'autrui (1). »

L'*instituteur d'un peuple* est un homme dont la qualité distinctive est un certain bon sens *praticien* brouillé à mort avec les subtilités métaphysiques. Lycurgue n'aurait pas compris le mot à la tirade qu'on vient de lire ; et il aurait recommandé l'auteur au puissant Esculape. Qu'est-ce que la *transformation* d'un *individu* dont l'essence et la fin sont déterminées par l'Etre suprême ? Qu'est-ce que ce *tout parfait et solitaire ?* Où, quand et comment cette merveille a-t-elle existé ? Qu'est-ce que la *constitution de l'homme ?* Qu'est-ce que le *renforcement* d'une constitution par l'*altération* de cette constitution ? Qu'est-ce que l'*existence physique et indépendante* d'un être spirituel, moral et dépendant par essence ? Dieu merci, ce n'est pas sur ces toiles d'araignées que le bon sens bâtit les empires.

« Ainsi l'on trouve à la fois dans l'ouvrage de la lé-

---

(1) *Contrat social, ibid.*

gislation deux choses qui sont incompatibles : une entreprise au-dessus de la force humaine, et, pour l'exécuter, une autorité qui n'est rien (1) ».

Au contraire, l'instituteur d'une nation a, pour l'exécution de son entreprise, une autorité qui est tout. Car « il est né pour commander, ayant de nature une grâce et une efficace d'attraire les hommes à volontairement lui obéir parce qu'il est aimé des dieux, et dieu plutôt qu'homme (2) ».

Rousseau montre ensuite, parfaitement, comment et pourquoi tous les législateurs ont dû parler au nom de la divinité ; ensuite il ajoute ces paroles remarquables :

« Mais il n'appartient pas à tout homme de faire parler les dieux, ni d'être cru lorsqu'il s'annonce pour être leur interprète. La grande âme du législateur est le vrai miracle qui doit prouver sa MISSION. Tout homme peut graver des tables de pierre, ou acheter un oracle, ou feindre un secret commerce avec quelque divinité, ou dresser un oiseau pour lui parler à l'oreille, ou trouver d'autres moyens grossiers d'en imposer au peuple. Celui qui ne sera que cela pourra même assembler par hasard une troupe d'insensés ; mais il ne fondera jamais un empire, et son extravagant ouvrage périra bientôt avec lui (3). »

---

(1) *Contrat social*, l. VIII, ch. VII : du Législateur.
(2) Plutarque, *in Lycurg.*, trad. d'Amyot.
(3) *Contrat social*, l. II, ch. IV.

Tel est le caractère de Rousseau : il rencontre souvent des vérités particulières, et les exprime mieux que personne ; mais ces vérités sont stériles entre ses mains : presque toujours il conclut mal, parce que son orgueil l'éloigne constamment des routes battues du bon sens pour le jeter dans la singularité. Personne ne taille mieux que lui les matériaux, et personne ne bâtit plus mal. Tout est bon dans ses ouvrages, excepté ses systèmes.

Après le morceau brillant et même profond qu'on vient de lire, on s'attend à des conclusions intéressantes sur l'organisation des peuples. Voici le résultat :

« Il ne faut pas de tout ceci conclure, avec Warburton, que la politique et la religion aient parmi nous un objet commun, mais que, dans l'origine des nations, l'une sert d'instrument à l'autre. »

Desinit in piscem. Warburton, qui se comprenait lui-même, n'a jamais dit que la politique et la religion eussent le *même but parmi nous*, ce qui ne signifie rien. Mais il a pu dire avec grande raison que le but de la politique est manqué si la religion ne lui sert de base.

CHAPITRE VII.

DES FONDATEURS ET DE LA CONSTITUTION POLITIQUE DES PEUPLES.

Lorsqu'on réfléchit sur l'unité morale des nations, on ne peut douter qu'elle ne soit le résultat d'une cause unique. Ce que le sage Bonnet a dit du corps animal en réfutant un rêve de Buffon, peut se dire du corps politique : tout germe est nécessairement *un*, et c'est toujours d'un seul homme que chaque peuple tient son trait dominant et son caractère distinctif.

De savoir ensuite pourquoi et comment un homme *engendre*, au pied de la lettre, une nation, et comment il lui communique ce tempérament moral, ce caractère, cette âme générale qui doit, à travers les siècles et un nombre infini de générations, subsister d'une manière sensible et distinguer un peuple de tous les autres, c'est un mystère comme tant d'autres, sur lequel on peut méditer utilement.

Les généalogies des nations sont écrites dans leurs langues. Comme les peuples, les idiomes naissent, grandissent, se mêlent, se pénètrent, s'associent, se combattent et meurent.

Certaines langues ont péri dans toute la force du terme, comme l'égyptien : d'autres, comme le grec et

le latin, ne sont mortes que dans un sens, et vivent encore par l'écriture.

Il en est une, c'est l'hébreu, la plus ancienne de toutes peut-être : soit qu'on la considère en elle-même, ou comme un dialecte du *syriaque*, qui vit encore tout entière dans l'arabe, sans que la chute de cinquante siècles ait pu en effacer les traits.

Le mélange des idiomes produit la même confusion que celui des peuples ; cependant on n'est pas tout à fait égaré dans ce labyrinthe ; et l'œil pénétrant du chevalier Jones peut remonter, à travers une foule de dialectes les plus étrangers à nos organes, jusqu'à trois nations primitives dont toutes les autres descendent (1).

Mais le développement de ces hautes spéculations n'appartient point à cet ouvrage. Je reviens à mon sujet, en observant que le gouvernement d'une nation n'est pas plus son ouvrage que sa langue. Comme, dans la nature, les germes d'une infinité de plantes sont destinés à périr, à moins que le vent ou la main de l'homme ne les placent dans le lieu où ils doivent être fécondés ; de même, il y a dans les nations certaines qualités, certaines forces qui ne sont qu'en puissance jusqu'à ce qu'elles reçoivent leur développement des circonstances seules ou des circonstances employées par une main habile.

L'instituteur d'un peuple est précisément cette

---

(1) *Asiatic. researches*, in-4°. Calcutta, 1792, t. 3.

main habile ; doué d'une pénétration extraordinaire, ou, ce qui est plus probable, d'un instinct infaillible (car souvent le génie ne se rend pas compte de ce qu'il opère, et c'est en quoi surtout il diffère de l'esprit), il devine ces forces et ces qualités occultes qui forment le caractère de sa nation, les moyens de les féconder, de les mettre en action et d'en tirer le plus grand parti possible. On ne le voit jamais écrire ni argumenter ; sa manière tient de l'inspiration : et si quelquefois il prend la plume, ce n'est pas pour disserter, c'est pour ordonner.

Une des grandes erreurs de ce siècle est de croire que la constitution politique des peuples est une œuvre purement humaine ; qu'on peut faire une constitution comme un horloger fait une montre. Rien n'est plus faux ; et ce qui l'est encore plus, c'est que ce grand œuvre puisse être exécuté par une assemblée d'hommes. L'auteur de toutes choses n'a que deux manières de donner un gouvernement à un peuple : presque toujours il s'en réserve plus immédiatement la formation en le faisant, pour ainsi dire, germer insensiblement comme une plante, par le concours d'une infinité de circonstances que nous nommons fortuites ; mais lorsqu'il veut jeter tout à la fois les fondements d'un édifice politique et montrer à l'univers une création de ce genre, c'est à des hommes rares, c'est à de véritables élus qu'il confie ses pouvoirs : placés de loin en loin dans la durée des siècles, ils s'élèvent comme des obélisques sur la route du temps, et à mesure que l'espèce humaine vieillit,

ils paraissent plus rarement. Pour les rendre propres à ces œuvres extraordinaires, Dieu les investit d'une puissance extraordinaire, souvent inconnue de leurs contemporains, et peut-être d'eux-mêmes. Rousseau lui-même a prononcé le vrai mot lorsqu'il a dit que l'œuvre de l'instituteur des peuples était une MISSION. C'est une idée véritablement enfantine que de transformer ces grands hommes en charlatans, et d'attribuer leurs succès à je ne sais quels *tours* inventés pour en imposer à la multitude. On cite le pigeon de Mahomet, la nymphe Égérie, etc. ; mais si les fondateurs des nations, qui furent tous des hommes prodigieux, se présentaient devant nous ; si nous connaissions leur génie et leurs moyens, au lieu de parler sottement d'usurpation, de fraude, de fanatisme, nous tomberions à leurs genoux, et notre nullité s'abîmerait devant le caractère sacré qui brillait sur leur front.

« De vains prestiges forment un lien passager : il n'y a que la sagesse qui le rende durable. La loi judaïque toujours subsistante, celle de l'enfant d'Ismaël qui depuis dix siècles régit la moitié du monde, annoncent encore aujourd'hui les grands hommes qui les ont dictées ; et tandis que l'orgueilleuse philosophie ou l'aveugle esprit de parti ne voit en eux que d'heureux imposteurs, le vrai politique admire ce grand et puissant génie qui préside aux établissements durables (1). »

---

(1) *Contrat social*, l. II, ch. 4.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la constitution civile des peuples n'est jamais le résultat d'une délibération.

Presque tous les grands législateurs ont été rois, et les nations même nées pour la république ont été constituées par des rois ; ce sont eux qui président à l'établissement politique des peuples et qui créent leurs premières lois fondamentales. Ainsi toutes les petites républiques de la Grèce furent d'abord gouvernées par des rois, et libres sous l'autorité monarchique (1). Ainsi, à Rome et à Athènes, les rois précédèrent le gouvernement républicain et furent les véritables fondateurs de la liberté.

Le peuple le plus fameux de la haute antiquité, celui qui a le plus attiré la curiosité des observateurs anciens, qui était le plus visité, le plus étudié, l'Egypte, n'a jamais été gouverné que par des rois.

Le plus fameux législateur de l'univers, Moïse, fut plus qu'un roi ; Servius et Numa furent des rois ; Lycurgue fut si près de la royauté qu'il en eut toute l'autorité. C'était Philippe-d'Orléans, avec l'ascendant du génie, de l'expérience et des vertus. Dans le moyen-âge, Charlemagne, saint Louis et Alfred peuvent encore être mis au rang des législateurs constituants.

---

(1) « Omnes Græciæ civitates à principio reges habuere, non tamen despoticos, ut apud gentes barbaras, sed secundum leges et mores patrios, adeo ut regum potentissimus fuerit qui justissimus erat et legum observantissimus. « (Dionys. Halic., lib. 5.)

Enfin les plus grands législateurs ont été des souverains ; et Solon est, je crois, le seul exemple d'un particulier qui forme une exception un peu marquante à la règle générale.

Quant aux petites républiques de l'Italie moderne, ces atomes politiques méritent peu notre attention. Sans doute elles ont commencé comme celles de la Grèce ; d'ailleurs on ne doit jamais s'occuper que des masses : c'est le talent de Rousseau (et il ne faut pas le lui envier) de bâtir des systèmes sur des exceptions.

Observez toutes les constitutions de l'univers, anciennes et modernes : vous verrez que l'expérience des âges a pu dicter de temps à autre quelques institutions destinées à perfectionner les gouvernements d'après leurs bases primitives, ou à prévenir quelques abus capables de les altérer : institutions dont il est possible d'assigner la date et les auteurs ; mais vous remarquerez que les véritables racines du gouvernement ont toujours existé et qu'il est impossible d'en montrer l'origine, par la raison toute simple qu'elles sont aussi anciennes que les nations, et que, n'étant point le résultat d'un accord, il ne peut rester de trace d'une convention qui n'exista jamais.

Toute institution importante et réellement constitutionnelle n'établit jamais rien de nouveau ; elle ne fait que déclarer et défendre des droits antérieurs : voilà pourquoi on ne connait jamais la constitution d'un pays d'après ses lois constitutionnelles écrites, parce que ces lois ne sont faites à différentes époques que pour déclarer des droits oubliés ou contestés, et qu'il y a tou-

jours une foule de choses qui ne s'écrivent point (1).

Il n'y a certainement rien de si marquant, dans l'histoire romaine, que l'établissement des tribuns ; mais cette institution n'établit aucun droit nouveau en faveur du peuple, qui se donna seulement des magistrats pour protéger ses droits antiques et constitutionnels contre les atteintes de l'aristocratie. Tout le monde y gagna, même les patriciens. Cicéron en a donné d'excellentes raisons qui prouvent clairement que l'établissement de ces fameux magistrats ne fit que donner une forme à l'action désordonnée du peuple et mettre à couvert ses droits constitutionnels (2). En effet, le peuple romain, comme toutes les petites nations de la Grèce dont je parlais tout à l'heure, fut toujours libre, même sous ses rois. C'était une tradition, chez lui, que la division du peuple en trente *curies* remontait à Romulus, et qu'il avait lui-même porté, avec le concours du peuple, quelques-unes de ces lois qu'on appelait pour cette raison *leges curiatæ*. Ses successeurs en firent plusieurs de ce

---

(1) Je crois, par exemple, que l'homme le plus érudit serait extrêmement embarrassé d'assigner les bornes précises de la puissance du *Sénat romain*.

(2) « Nimia potestas est tribunorum plebis. Quis neget? Sed vis populi multo sævior multoque vehementior, quæ, ducem, quod habet, interdum lenior est, quam si nullum haberet. Dux enim suo periculo progredi cogitat : populi impetus periculi sui rationem non habet. » (Cicero, *de Leg.*, L. 3, c. 10.)

genre avec la formule solennelle : S'IL PLAIT AU PEUPLE (1). Le droit de la guerre et de la paix fut divisé entre le roi, le sénat et le peuple, d'une manière très-remarquable (2). Enfin Cicéron nous apprend qu'on appelait quelquefois au peuple du jugement des rois (3) : ce qui n'a rien d'étonnant, car le principe démocratique existait dans la Constitution romaine, même sous les rois ; autrement il n'aurait jamais pu s'établir (4). Tar-

---

(1) « Romulum traditur populum in 30 partes divisisse, quas partes curias appellavit : propterea quod tunc reipublicæ curam per sententias partium earum expediebat : et ita leges quasdam et ipse curiatas ad populum tulit. Tulerunt et sequentes reges, ut rogarent SI PLACERENT LEGES. » (Pomponius, *in* l. I. *Dig.*, *de origine juris.*)

(2) « Plebi permisit de bello, si rex permisisset, decernere : non tamen in his populo absolutam voluit esse potestatem nisi in iis accessisset senatus auctoritas. » (Dion. Halicarn., *Antiq. Rom.*, l. II.) — Voilà bien les trois pouvoirs qui se trouvent, je crois, partout où se trouve la liberté, du moins la liberté durable.

(3) « Provocationem ad populum etiam a regibus fuisse docet. » (Cicero, *de Republica. Apud Senecam*, epist. 108 ; Brottier, sur *Tacite*, *Ann.* II, 22.)

(4) « Romulus in urbe sua democratiam moderatam instituit..... quare leges ejus primigeniæ, democratiæ indoli ac naturæ conveniunt. » (V. Jos. Toscano J. C. *Neapolitani juris publici romani arcana, sive de causis romani juris*, l. I, § 2 et 3, p. 52, 70.)

quin ne se vit point chassé parce qu'il fut roi, mais parce qu'il fut tyran (1) ; la puissance royale fut donnée à deux consuls annuels ; la révolution se borna là. Le peuple n'acquit point de nouveaux droits ; il revint seulement à la liberté parce qu'il était fait pour elle, qu'elle était née avec lui et qu'il en avait joui primitivement. Ses chefs (car le peuple ne fait jamais rien) firent justice du tyran, non pour établir une nouvelle Constitution, mais pour rétablir l'ancienne, que le tyran avait violée passagèrement.

Prenons un autre exemple dans l'histoire moderne.

Comme les bases de la liberté romaine sont fort antérieures à l'établissement du tribunal, et même à l'expulsion des rois, celles de la liberté anglaise doivent être recherchées bien avant la révolution de 1688. La liberté a pu sommeiller chez cette nation ; mais toujours elle a existé, toujours on a pu dire du gouvernement : *Miscuit res olim dissociabiles, principatum et libertatem.* C'est même une remarque fort importante que les monarques anglais auxquels la Constitution de ce royaume a le plus d'obligations, ALFRED, HENRI II et EDOUARD Ier, furent précisément des rois conqué-

---

(1) « Regale civitatis genus probatum quondam, postea, non tam regni, quam regis vitiis, repudiatum est. » (Cicero, *de Leg.*, L. III, c. 7.) — « Regium imperium initio conservandæ libertatis atque augendæ reipublicæ fuit. » (Sallust., *Cat.* VII.)

rants, c'est-à-dire les plus capables de la violer impunément; et c'est faire injure à ces grands hommes, comme l'a très-bien observé un historien anglais, de soutenir, comme quelques personnes l'ont fait, que l'Angleterre n'a eu ni Constitution ni vraie liberté avant l'expulsion des Stuarts (1). Enfin, comme les nations *naissent*, au pied de la lettre, les gouvernements naissent aussi avec elles. Quand on dit qu'un peuple s'est donné un gouvernement, c'est tout comme si l'on disait qu'il s'est donné un caractère et une couleur. Si quelquefois on ne sait pas distinguer les bases d'un gouvernement dans son enfance, il ne s'ensuit point du tout qu'elles n'existent pas. Voyez ces deux embryons: votre œil peut-il apercevoir quelque différence entre eux? Cependant l'un est Achille, et l'autre Thersite. Ne prenons pas des développements pour des créations.

Les différentes formes et les différents degrés de la souveraineté ont fait penser qu'elle était l'ouvrage des peuples qui l'avaient modifiée à leur gré; mais rien n'est plus faux. Tous les peuples ont le gouvernement qui leur convient, et nul n'a choisi le sien. Il est même

---

(1) Minford's, *History of Grece*, t. 2. — Un membre distingué de l'opposition (M. Gray) disait fort bien, dans la séance du Parlement d'Angleterre du 11 février 1794, que « le bill des droits n'établit pas de nouveaux principes sur la Constitution anglaise; mais qu'il déclare seulement quels sont ces vrais principes. » (*Courrier de Londres*, 1794, n°. 13.)

remarquable que c'est presque toujours pour son malheur qu'il essaye de s'en donner un, ou, pour parler plus exactement, qu'une trop grande portion du peuple se met en mouvement pour cet objet: car, dans ce tâtonnement funeste, il est trop aisé qu'il se trompe sur ses véritables intérêts ; qu'il poursuive avec acharnement ce qui ne peut lui convenir, et qu'il rejette au contraire ce qui lui convient le mieux : et l'on sait combien dans ce genre les erreurs sont terribles. C'est ce qui a fait dire à Tacite, avec sa profondeur ordinaire, qu' « *il y a bien moins d'inconvénient pour un peuple* d'accepter un *souverain* que de le chercher (1). »

Au reste, comme toute proposition outrée est fausse, je n'entends point nier la possibilité des perfectionnements politiques opérés par quelques hommes sages. Autant vaudrait nier le pouvoir de l'éducation morale et de la gymnastique pour le perfectionnement physique et moral de l'homme ; mais cette vérité, loin d'ébranler ma thèse générale, la confirme au contraire, en établissant que le pouvoir humain ne peut rien créer, et que tout dépend de l'aptitude primordiale des peuples et des individus.

De là vient qu'une constitution libre n'est assurée que lorsque les différentes pièces de l'édifice politique sont nées ensemble et, s'il est permis de s'exprimer

---

(1) « Minore discrimine sumitur princeps quam quæritur.» (Tacit., *Hist.* I, 56.)

ainsi, à côté l'une de l'autre. Les hommes ne respectent jamais ce qu'ils ont fait : voilà pourquoi un roi électif ne possède point la force morale d'un *souverain* héréditaire, parce qu'il n'est pas assez *noble*, c'est-à-dire qu'il ne possède pas cette espèce de grandeur indépendante des hommes et qui est l'ouvrage du temps.

En Angleterre, ce n'est pas le Parlement qui a fait le roi, ni le roi qui a fait le Parlement. Ces deux puissances sont collatérales : elles se sont établies on ne sait ni quand ni comment, et la sanction insensible et puissante de l'opinion les a faites enfin ce qu'elles sont (1).

---

(1) La vérité peut se trouver jusque dans la tribune des Jacobins. Félix Lepelletier, l'un d'eux, disait, le 5 février 1794, en parlant du gouvernement d'Angleterre : « Les membres de la Chambre *très-haute* tiennent leurs titres et leur pouvoirs du roi ; ceux de la Chambre *très-basse* ont reçu les leurs de quelques villes ou communautés où une classe d'individus privilégiés a seule le droit de suffrage. La masse du peuple n'a eu aucune part à la création du royaume en Angleterre ni à l'organisation actuelle du Parlement. » (Voir le *Moniteur*, 1794, n° 137.)

L'honorable membre avait tort de confondre les *pairs* avec la *pairie*, qui ne tient du roi ni son existence ni ses droits ; il a tort de confondre les *représentants* avec la *représentation*, qui ne doit rien à personne, pas plus que la pairie. A cela près, il a raison. Non, sans doute, le gouvernement anglais (non plus que les autres) n'est point du tout l'ouvrage du

Prenons, si l'on veut, un gouvernement républicain quelconque ; on trouvera ordinairement un grand Conseil en qui réside, à proprement parler, la souveraineté. Qui a établi ce Conseil ? La nature, le temps, les circonstances, c'est-à-dire Dieu. Plusieurs hommes se sont mis à leur place, comme ailleurs un seul homme l'a fait. Il fallait à ce pays une souveraineté divisée entre plusieurs têtes ; et parce qu'il la fallait ainsi, elle s'est établie ainsi : c'est tout ce qu'on en sait.

Mais comme les délibérations générales, les brigues, et les longueurs interminables qui résultent d'un Conseil souverain, nombreux, ne s'accordent point avec les mesures secrètes, promptes et vigoureuses d'un gouvernement bien organisé, la force des choses exigeait encore l'établissement de quelque autre pouvoir différent de ce Conseil général ; et ce pouvoir nécessaire, vous le trouverez partout dans ces sortes de gouvernement, sans pouvoir de même en assigner l'origine. En un mot, la masse du peuple n'entre pour rien dans toutes les créations politiques. Il ne respecte même le gouvernement que parce qu'il n'est pas son ouvrage. Ce sentiment est gravé dans son cœur en traits profonds. Il plie sous la souveraineté parce qu'il sent que c'est quelque chose de sacré qu'il ne peut ni créer ni détruire. S'il vient à

---

peuple ; et les conclusions criminelles ou extravagantes que l'orateur jacobin tire bientôt de ce principe ne peuvent en altérer la vérité.

bout, à force de corruption et de suggestions perfides, d'effacer en lui ce sentiment préservateur, s'il a le malheur de se croire appelé en masse à réformer l'Etat, tout est perdu. C'est pourquoi, dans les Etats libres même, il importe infiniment que les hommes qui gouvernent soient séparés de la masse du peuple par cette considération personnelle qui résulte de la naissance et des richesses : car si l'opinion ne met pas une barrière entre elle et l'autorité, si le pouvoir n'est pas hors de sa portée, si la foule gouvernée peut se croire l'égale du petit nombre qui gouverne, il n'y a plus de gouvernement : ainsi l'aristocratie est souveraine ou régissante par essence ; et le principe de la Révolution française heurte de front les lois éternelles de la nature.

CHAPITRE VIII.

FAIBLESSE DU POUVOIR HUMAIN.

Dans toutes les créations politiques ou religieuses, quels que soient leur objet et leur importance, c'est une règle générale qu'il n'y a jamais de proportion entre l'effet et la cause. L'effet est toujours immense par rapport à la cause, afin que l'homme sache qu'il n'est qu'un instrument, et que lui-même ne peut rien créer.

L'*Assemblée nationale* des Français, qui eut la coupable folie de s'appeler *Constituante*, voyant que tous les législateurs de l'univers avaient décoré le frontispice de leurs lois d'un hommage solennel à la Divinité, se crut forcée de faire aussi sa profession de foi, et je ne sais quel mouvement machinal d'une conscience expirante arracha ces lignes mesquines aux prétendus législateurs de la France (1) :

« L'Assemblée nationale reconnaît en *présence et sous* « *les auspices* de l'Etre suprême, etc. (2). »

---

(1) Constitution de 1789. Préambule de la Déclaration des droits de l'homme.

(2) Lorsqu'on parle de l'Assemblée constituante, il est à peine nécessaire de rappeler qu'on fait toujours abstraction de la

En présence : sans doute, pour leur malheur ; — mais *sous les auspices :* quelle démence ! Ce n'est point une multitude turbulente, agitée par des passions viles et forcenées, que Dieu a choisie pour l'instrument de ses volontés, dans l'exercice du plus grand acte de sa puissance sur la terre : l'organisation politique des peuples. Partout où les hommes se rassemblent et s'agitent beaucoup, partout où leur puissance se déploie avec fracas et prétention, là ne se trouve point la force créatrice : *non in commotione Dominus* (1). Cette puissance ne s'annonce que par le *vent doux* (2). On a beaucoup répété, dans ces derniers temps, que la liberté *naît* parmi les orages : jamais, jamais. Elle se *défend*, elle *s'affermit* pendant les orages, mais elle *naît* dans le silence, dans la paix, dans l'obscurité ; souvent même le père d'une constitution ne sait pas ce qu'il fait en la créant ; mais les siècles qui s'écoulent attestent sa mission, et c'est Paul-Emile et Caton qui proclament la grandeur de Numa.

Plus la raison humaine se confie en elle-même, plus elle cherche à tirer tous ses moyens d'elle-même ; et plus elle est absurde, plus elle montre son impuissance. Voilà pourquoi le plus grand fléau de l'univers a tou-

---

respectable minorité dont les principes sains et l'inflexible résistance ont mérité l'admiration et les respects de l'univers.

(1) III Reg., XIX, 11.

(2) *Ibid.*, 12.

jours été, dans tous les siècles, ce qu'on appelle *philosophie*, attendu que la philosophie n'est que la raison humaine agissant toute seule, et que la raison humaine réduite à ses forces individuelles n'est qu'une brute dont toute la puissance se réduit à détruire (1).

Un élégant historien de l'antiquité a fait une réflexion remarquable sur ce qu'on appelait de son temps, comme à présent, les philosophes. « Il s'en faut de beaucoup, » dit-il, « que je regarde la philosophie comme la maîtresse de l'homme et la règle d'une vie heureuse ; au contraire, je vois que ses adeptes sont précisément les hommes qui auraient le plus besoin de maîtres pour se conduire ; merveilleux pour disserter sur toutes les vertus au milieu d'une école, ils n'en sont pas moins plongés dans toutes sortes de vices (2). »

Lorsqu'autrefois Julien *le philosophe* appela ses con-

---

(1) Il est évident, par ce qui suit, que l'auteur ne conteste pas à la raison la puissance de connaître par elle-même la vérité : ce qu'il lui refuse, c'est le pouvoir de conduire l'homme au bonheur, quand elle est réduite à ses forces individuelles. (*Note de l'éditeur.*)

(2) « Tantum abest ut ego magistram esse putem vitæ philosophiam beatæque vitæ perfectricem, ut nullis magis existimem opus esse magistris vivendi quam plerisque qui in ea disputanda versantur : video enim magnam partem eorum qui in schola de pudore et continentia præcipiunt argutissime, eosdem in omnium libidinum cupiditatibus vivere. » (Cornelius Nepos. *Fragm., apud Lactant. Divin. Inst.* 15, 10.)

frères à la Cour, il en fit un cloaque. Le bon Tillemont, écrivant l'histoire de ce prince, intitule ainsi un de ses chapitres : « La Cour de Julien se remplit de philosophes et d'hommes perdus ; » et Gibbon, qui n'est pas suspect, observe naïvement qu' « il est fâcheux de ne pouvoir contredire l'exactitude de cet intitulé. »

Frédéric II, philosophe malgré lui, qui payait ces gens-là pour en être loué, mais qui les connaissait bien, n'en pensait pas mieux, et le bon sens l'a forcé de dire, comme tout le monde sait, que « s'il voulait perdre un empire, il le ferait gouverner par des philosophes. »

Ce n'était donc point une exagération théologique, c'était une vérité toute simple, exprimée rigoureusement, que cette phrase d'un de nos prélats, mort si heureusement pour lui, au moment où il put croire à un renouvellement de choses : « Dans son orgueil, la philosophie disait : « *C'est à moi qu'appartient la sagesse, la science et la domination; c'est à moi qu'il appartient de conduire les hommes, puisque c'est moi qui éclaire.* Pour la punir, pour la couvrir d'opprobre, il fallait que Dieu la condamnât à régner un instant. »

En effet, elle a régné chez une des plus puissantes nations de l'univers ; elle règne, elle règnera sans doute encore assez pour qu'elle ne puisse se plaindre que le temps lui a manqué ; et jamais il n'y eut d'exemple plus déplorable de la nullité absolue de la raison humaine réduite à ses forces individuelles. Quel spectacle nous ont donné les législateurs français ? Aidés de toutes les connaissances humaines, des leçons de tous les philosophes anciens et modernes et de l'expérience de tous les

siècles, maitres de l'opinion, disposant de trésors immenses, ayant des complices partout, forts en un mot de toute la force humaine, ils ont parlé en leur nom ; l'univers est témoin du résultat : jamais l'orgueil humain ne disposa de plus de moyens ; et en oubliant un instant ses crimes, jamais il ne fut plus ridicule.

Nos contemporains le croiront s'ils veulent, mais la postérité n'en doutera pas : les plus insensés des hommes furent ceux qui s'arrangèrent autour d'une table et qui dirent : « Nous ôterons au peuple français son ancienne Constitution, et nous lui en donnerons une autre » (celle-ci ou celle-là, n'importe). Quoique ce ridicule soit commun à tous les partis qui ont désolé la France, cependant les Jacobins se présentent plutôt à l'esprit comme destructeurs que comme constructeurs, et ils laissent dans l'imagination une certaine impression de grandeur qui résulte de l'immensité de leurs succès. On peut même douter qu'ils aient eu sérieusement le projet d'organiser la France même en République, car la Constitution républicaine qu'ils ont fabriquée n'est qu'une espèce de comédie jouée au peuple pour le distraire un instant, et je ne puis croire que le moins éclairé de ses auteurs ait pu y croire un instant.

Mais les hommes qui parurent sur la scène dans les premiers jours de l'Assemblée constituante se crurent réellement législateurs : ils eurent très-sérieusement, très-visiblement, l'ambition de donner à la France une constitution politique, et ils crurent qu'une assemblée pouvait décréter, à la pluralité des voix, qu'un tel peuple n'aurait plus un tel gouvernement et qu'il en aurait

un autre : or, cette idée est le *maximum* de l'extravagance; et de tous les *bedlams* de l'univers il n'est jamais sorti rien d'égal. Aussi ces hommes ne font naître que l'idée de la faiblesse, de l'ignorance et du *désappointement*. Aucun sentiment d'admiration ou de terreur ne balance l'espèce de pitié colérique qu'inspire le *bedlam* constituant. La palme de la scélératesse appartient de droit aux Jacobins; mais la postérité, d'une commune voix, décernera aux Constitutionnels celle de la folie.

Les véritables législateurs ont tous senti que la raison humaine seule ne pouvait se tenir debout, et que nulle institution purement humaine ne pouvait durer. C'est pourquoi ils ont entrelacé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la politique et la religion, afin que la faiblesse humaine, forte d'un appui surnaturel, pût se soutenir par lui. Rousseau admire la loi judaïque et celle de l'enfant d'Ismaël qui subsistent depuis tant de siècles : c'est que les auteurs de ces deux institutions célèbres étaient tout à la fois pontifes et législateurs : c'est que, dans l'Alcoran comme dans la Bible, la politique est divinisée ; que la raison humaine, écrasée par l'ascendant religieux, ne peut insinuer son poison isolant et corrosif au milieu des ressorts du gouvernement : en sorte que les citoyens sont des croyants dont la fidélité est exaltée jusqu'à la foi, et l'obéissance jusqu'à l'enthousiasme et le fanatisme.

Les grandes institutions politiques sont parfaites et durables à mesure que l'union de la politique et de la religion s'y trouve plus parfaite. Lycurgue se distingua sur ce point fondamental, et tout le monde sait

que peu d'institutions peuvent être comparées à la sienne pour la durée comme pour la sagesse. Il n'imagina rien, il ne proposa rien, il n'ordonna rien que sur la foi des oracles. Toutes ses lois furent, pour ainsi dire, des préceptes religieux ; par lui la Divinité intervint dans les conseils, dans les traités, dans la guerre, dans l'administration de la justice, au point que « le gouvernement de Sparte ne semblait pas être police de chose publique, ains plutôt règle de quelque dévote et sainte religion (1). » Aussi, lorsque Lysandre voulut détruire la royauté à Sparte, il essaya d'abord de corrompre les prêtres qui rendaient les oracles, parce qu'il savait que les Lacédémoniens n'exécutaient rien d'important sans avoir consulté ces oracles (2).

Les Romains furent un autre exemple de cette force du lien religieux introduit dans la politique. Tout le monde connaît ce fameux passage de Cicéron où il dit que les Romains avaient des supérieurs en tout, excepté dans la crainte et le culte de Dieu.

« Flattons-nous, » dit-il, « tant qu'il nous plaira : nous ne surpasserons jamais les Grecs en science, les Espagnols en nombre, les Gaulois en courage, etc.; mais,

---

(1) Plutarque, *in Lycurg.*, trad. d'Amyot.

(2) « Iniit consilia reges Lacedæmoniorum tollere, sed sentiebat id se sine ope deorum facere non posse, quod Lacedæmonii omnia ad oracula referre consueverant, primum Delphos corrumpere est conatus, etc. » (Corn. Nep., *in Lys.*, 3.)

pour la religion et le respect envers les dieux immortels, nous n'avons point d'égaux. » Numa avait donné à la politique romaine ce caractère religieux qui fut la sève, l'âme, la vie de la République, et qui périt avec elle. C'est un fait constant, parmi tous les hommes instruits, que le serment fut le véritable ciment de la Constitution romaine : c'est par le serment que le plus turbulent plébéien, baissant la tête devant le conseil qui demandait son nom, portait sous les drapeaux la docilité d'un enfant. Tite-Live, qui avait vu naître la philosophie et mourir la République (l'époque est la même), soupire quelquefois pour ces temps heureux où la religion assurait le bonheur de l'Etat. A l'endroit où il raconte l'histoire de ce jeune homme qui vint avertir le consul d'une fraude commise par l'inspecteur des poulets sacrés, il ajoute : « Ce jeune homme était né avant la doctrine qui méprise les dieux (1). »

C'était surtout dans les comices que les Romains annonçaient le caractère religieux de leur législation : les assemblées du peuple ne pouvaient avoir lieu avant que le magistrat qui devait les présider eût pris les *Auspices*. Les scrupules à cet égard étaient infinis, et le pouvoir des *Augures* était tel qu'on les a vus annuler les délibérations des comices plusieurs mois après leur date (2) ;

---

(1) « Juvenis ante doctrinam deos spernentem natus. » (Tit. Liv., X, 40.)

(2) Cicero, *De natura deor.*, II, 4.

avec ce mot fameux *alio die*, l'*augure* rompait toute assemblée du peuple (1). Tout magistrat supérieur ou égal à celui qui présidait aux comices, avait aussi le droit de prendre les Auspices. Et s'il déclarait qu'*il avait regardé le ciel* (*se de cœlo servasse*) et qu'il avait aperçu un éclair ou entendu un tonnerre (2), les comices étaient renvoyés.

C'était en vain qu'on pouvait craindre les *abus*, qui étaient même palpables dans certaines occasions.

C'était en vain que le plébéien le moins clairvoyant apercevait dans la doctrine des augures une arme infaillible dans la main de l'aristocratie pour entraver les projets et les délibérations du peuple : la fougue de l'esprit de parti se ralentissait devant le respect pour la Divinité. Le magistrat était cru *lors même qu'il avait forgé les auspices* (3), parce qu'on avait cru qu'un objet de cette importance devait être laissé à la conscience du magistrat, et qu'il valait mieux s'exposer à être trompé qu'à blesser les coutumes religieuses.

Dans le siècle même où l'on écrivait qu'*un augure ne pouvait guère en fixer un autre sans rire*, Cicéron, qu'une brigue avait flatté de l'augurat pour l'attirer à elle, écri-

---

(1) Cicero, *De divin.*, II, 12.

(2) « Jove fulgente cum populo agi nefas esse. (Cicer. *in Vat.* 8, *De divin.*, II, 18.) — Adam's *Roman Antiquities*. Edimburgh, 1792, p. 99.)

(3) « Etiam si auspicia ementitus esset. » (Cic. *Phil.* II, 23.)

vait à son ami : « *Je l'avoue, cela seul pourrait me tenter* (1), » tant la considération attachée à cette espèce de sacerdoce était profondément enracinée dans l'imagination romaine.

Il serait inutile de répéter ce qu'on a dit mille fois, et de montrer dans la Religion des Romains ce qu'elle avait de commun avec celle des autres nations; mais la religion, chez ce peuple, avait des côtés qui la distinguent des autres et qu'il est bon d'observer.

Le Romain législateur ou magistrat dans le *Forum* était pour ainsi dire environné de l'idée de la Divinité, et cette idée le suivait encore dans le camp. Je doute qu'il soit tombé dans la tête d'un autre peuple, de faire de la partie principale d'un camp un véritable temple où les signes militaires mêlés aux statues des dieux devenaient de véritables divinités et changeaient ces trophées en autels.

C'est ce que firent les Romains. Rien ne peut exprimer le respect dont l'opinion environnait le prétoire d'un camp (*principia*). Là reposaient les aigles, les drapeaux et les images des dieux. Là se trouvait la tente du général ; on y publiait les lois ; on y tenait le conseil; on y donnait le signal du combat. Les écrivains romains ne parlent de ce lieu qu'avec une certaine vénération religieuse (2), et pour eux la violation du prétoire

(1) *Epist. ad Attic...*

(2) Stace l'appelle : « le sanctuaire du conseil et le séjour

est un sacrilége. Tacite, racontant la révolte de deux légions près de Cologne, dit que Plancus, envoyé par l'empereur et le sénat auprès des légions mutinées, et sur le point d'être massacré, ne trouva pas d'autre moyen de sauver sa vie que d'embrasser les aigles et les drapeaux *pour se faire une égide de la religion* (1). Ensuite il ajoute : « Si le porte-enseigne Calpurnius ne « se fût opposé aux séditieux, on eût vu le sang d'un « envoyé du peuple romain souiller, dans un camp ro- « main, les autels des dieux (2). »

Plus on étudiera l'histoire et plus on se convaincra de la nécessité indispensable de cet alliage de la politique et de la religion.

Les abus dans ce genre ne signifient rien ; il faut être prudent quand on raisonne sur l'abus des choses nécessaires, et prendre garde de ne pas donner envie aux hommes d'anéantir la chose pour se défaire de l'abus, sans songer que ce mot *abus* ne désigne que l'usage désordonné d'une bonne chose qu'il faut conserver.

---

redoutable des drapeaux » : *Ventum ad concilii penetrale domumque verendam signorum.* (Statius, X, 120.)

(1) « Cædem parant, Planco maxime... neque aliud periclitanti subsidium quam castra primæ legionis : illic signa et aquilas amplexus, *religione sese tutabatur.* » (Tacit., *Ann.* I, 39.)

(2) « Ac ni aquilifer Calpurnius vim extremam arcuisset... legatus populi romani romanis in castris sanguine suo altaria deûm commaculavisset. » (*Ibid.* Voir Brottier, *ad Ann.* I, 61.)

Mais je ne m'avancerai pas davantage dans l'examen d'une question qui me conduirait trop loin.

Je voulais seulement montrer que la raison humaine, ou ce qu'on appelle la philosophie, est aussi nulle pour le bonheur des Etats que pour celui des individus ; que toutes les grandes institutions tiennent d'ailleurs leur origine et leur conservation, et qu'elle ne s'en mêle que pour les pervertir et les détruire.

CHAPITRE IX.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Payne, dans son mauvais ouvrage sur les droits de l'homme, a dit que « la constitution précède le gouvernement ; qu'elle est au gouvernement ce que les lois sont aux tribunaux ; qu'elle est visible, matérielle, article par article, ou bien qu'elle n'existe pas : en sorte que le peuple anglais n'a point de constitution, son gouvernement étant le fruit de la conquête, et non une production de la volonté du peuple (1). »

Il serait difficile d'accumuler plus d'erreurs en moins de lignes. Non-seulement un peuple ne peut pas se donner une constitution ; mais une assemblée quelconque, un petit nombre d'hommes par rapport à la population totale, ne pourra jamais exécuter un pareil ouvrage. C'est précisément parce qu'il y a en France une *Convention* toute-puissante qui veut la république, qu'il n'y aura point de république durable. La tour de Babel est l'image naïve d'une foule d'hommes qui s'assemblent pour créer une constitution. « Venez, se disent les

(1) Payne's. *Rights of man*, in-8°. London, 179... p. 57.

ENFANTS DES HOMMES ; bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au ciel, pour rendre notre nom célèbre, avant que nous soyons dispersés. »

Mais l'ouvrage s'appelle *Babel*, c'est-à-dire *confusion* ; chacun parle *sa langue* ; personne ne s'entend, et la *dispersion* est inévitable.

Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais, il ne peut y avoir de nation constituée *à priori*. Le raisonnement et l'expérience se réunissent pour établir cette grande vérité. Quel œil est capable d'embrasser d'un seul coup l'ensemble des circonstances qui doivent rendre une nation propre à telle ou telle constitution ? Comment surtout plusieurs hommes seraient-ils capables de cet effort d'intelligence ? A moins de s'aveugler volontairement, il faut convenir que cela est impossible ; et l'histoire qui doit décider toutes ces questions vient encore au secours de la théorie. Un petit nombre de nations libres ont brillé dans l'univers : qu'on en montre une qui ait été constituée à la manière de Payne. Tout mode particulier de gouvernement est une œuvre divine, comme la souveraineté en général. Une constitution dans le sens philosophique n'est donc que le mode d'existence politique attribué à chaque nation par une puissance au-dessus d'elle ; et, dans un sens inférieur, une constitution n'est que l'ensemble des lois plus ou moins nombreuses qui déclarent ce mode d'existence. Il n'est point nécessaire que ces lois soient écrites : c'est même aux lois constitutionnelles que s'applique plus particulièrement l'axiome de Tacite : *Pessimæ reipublicæ plurimæ*

leges : plus les nations ont de sagesse, plus elles possèdent d'esprit public, plus leur constitution politique est parfaite, et moins elles ont des lois constitutionnelles écrites, car ces lois ne sont que des étais, et un édifice n'a besoin d'étais que lorsqu'il a perdu son aplomb ou qu'il est violemment ébranlé par une force extérieure. La constitution la plus parfaite de l'antiquité, c'est sans contredit celle de Sparte, et Sparte ne nous a pas laissé une ligne sur son droit public. Elle se vantait justement de n'avoir écrit ses lois que dans le cœur de ses enfants. Lisez l'histoire des lois romaines, j'entends de celles qui appartiennent au droit public (1) : vous observerez d'abord que les véritables racines de la Constitution romaine ne tiennent point à des lois écrites. Où est la loi qui avait fixé les droits respectifs du roi, des patriciens et du peuple? Où est la loi qui, après l'expulsion des rois, partagea la puissance entre le sénat et le peuple, assigna à l'un et à l'autre sa portion juste de souveraineté, et fixa aux consuls, successeurs des rois, les limites précises du pouvoir exécutif dont ils venaient d'être revêtus? Vous ne trouverez rien de pareil.

Vous verrez, en second lieu, que, dans les premiers temps de la République, on ne trouve presque pas de lois, et qu'elles se multiplient à mesure que l'Etat penche vers sa ruine.

---

(1) Vinc. Gravinæ *Origines juris;* — Rosini, *Antiq. rom., cum notis* Th. Demsteri à Murreck. lib. *de leg.;* — Adam's *Roman. antiq.*, p. 191 et suiv.

Deux pouvoirs sont en présence : le sénat et le peuple. Ces deux pouvoirs sont placés là par ce qu'on appelle la *nature* : c'est tout ce qu'on peut savoir sur les bases primitives de la Constitution romaine.

Si ces deux pouvoirs réunis, à l'époque de l'expulsion des Tarquins, avaient mis sur le trône un roi héréditaire avec lequel ils auraient stipulé le maintien de leurs droits constitutionnels, la Constitution de Rome, suivant toutes les règles de la probabilité, aurait duré beaucoup plus longtemps ; mais des consuls annuels n'eurent pas assez de puissance pour maintenir l'équilibre. Lorsque la souveraineté est partagée entre deux pouvoirs, le *balancement* de ces deux pouvoirs est nécessairement un *combat*; si vous introduisez un troisième pouvoir muni de la force nécessaire, il établira tout de suite un équilibre tranquille en s'appuyant doucement tantôt d'un côté et tantôt de l'autre. C'est ce qui ne pouvait avoir lieu à Rome par la nature même des choses : aussi c'était toujours par des secousses alternatives que les deux pouvoirs se maintenaient, et l'histoire romaine entière présente le spectacle de deux athlètes vigoureux qui s'étreignent et se roulent, tour à tour écrasants et écrasés.

Ces différentes secousses nécessitèrent des lois, non pour établir de nouvelles bases à la Constitution, mais pour maintenir les anciennes alternativement ébranlées par deux ambitions différentes ; et si les deux partis avaient été plus sages, ou contenus par un pouvoir suffisant, ces lois n'auraient pas été nécessaires.

Revenons à l'Angleterre. Ses libertés écrites peuvent se réduire à six articles : 1° la grande Charte ; 2° le

statut appelé *Confirmatio chartarum ;* 3° la *Pétition des droits* qui est une déclaration de tous les droits du peuple anglais, prononcée par le Parlement et confirmée par Charles Ier à son avènement au trône; 4° l'*Habeas corpus ;* 5° le bill des droits présenté à Guillaume et Marie à leur arrivée en Angleterre, et auquel le Parlement donna force de loi le 13 février 1688; 6° enfin l'acte passé au commencement du siècle et connu sous le nom d'acte de *Settlement*, parce qu'il fixe la couronne dans la maison régnante; les libertés civiles et religieuses de l'Angleterre y sont nouvellement consacrées (1).

Ce n'est point en vertu de ces lois que l'Angleterre est libre ; mais elle possède ces lois parce qu'elle est libre. Un peuple né pour la liberté a pu seul demander la grande Charte ; et la grande Charte serait inutile à un peuple étranger à la liberté.

« La constitution anglaise », disait fort bien un membre de la Chambre des Communes, dans la séance du Parlement d'Angleterre du 10 mai 1793, « la Constitution anglaise n'est point le résultat des délibérations d'une assemblée ; c'est la fille de l'expérience, et nos ancêtres n'ont jamais fait attention qu'aux théories qui pouvaient être réduites en pratique. Cet ouvrage ne fut point formé d'un seul jet, il naquit du temps; il fut le

(1) Voir Blackstone's *Commentary on the civil and criminal laws of England*, ch. I.

produit des circonstances, du choc des partis et des luttes pour le pouvoir (1). » Il n'y a rien de plus vrai ; et ces vérités n'appartiennent pas seulement à l'Angleterre ; elles s'appliquent à toutes les nations et à toutes les constitutions politiques de l'univers.

Ce que Payne et tant d'autres regardent comme un défaut est donc une loi de la Nature. La constitution *naturelle* des nations est toujours antérieure à la constitution *écrite* et peut s'en passer : jamais il n'y eut, jamais il ne peut y avoir de constitution écrite faite toute à la fois, surtout par une assemblée ; et par cela seul qu'elle serait écrite toute à la fois, il serait prouvé qu'elle est fausse et inexécutable. Toute constitution proprement dite est une *création* dans toute la force du terme, et toute *création* passe les forces de l'homme. La loi écrite n'est que la déclaration de la loi antérieure et non écrite. L'homme ne peut se donner des droits à lui-même, il ne peut que défendre ceux qui lui sont attribués par une puissance supérieure, et ces droits sont les *bonnes coutumes*, bonnes parce qu'elles ne sont pas

---

(1) « Our constitution was not the result of an assembly : it was the offspring of experience. Our ancestors only had an eye to those theories which could be reduced to practice. The Constitution was not formed at once, it was the work of time : it emerged from a concurrence of circumstances, from a collision of parties and contention for power. » (M. Grey. Voyez le *Craftsman*, n° 1746.)

écrites, et parce qu'on ne peut en assigner ni le commencement ni l'auteur.

Prenons un exemple dans la religion. Les *canons*, qui sont aussi dans leur genre des lois exceptionnelles, ne peuvent créer des dogmes, puisqu'un dogme serait faux précisément parce qu'il serait nouveau. Les personnes mêmes qui croiraient qu'on peut innover dans une religion vraie seront forcées de convenir qu'il faut que le dogme ou la croyance précède le canon : autrement le cri universel réfuterait les innovateurs. Le *canon* ou le *dogme écrit* est produit par l'*hérésie*, qui est une insurrection religieuse. Si la croyance n'avait pas été attaquée, il eût été inutile de la déclarer.

De même, en matière de gouvernement, les hommes ne créent rien. Toute loi constitutionnelle n'est qu'une déclaration d'un droit antérieur ou d'un *dogme politique*. Et jamais elle n'est produite que par la contradiction d'un parti qui méconnaît ce droit ou qui l'attaque : en sorte qu'une loi qui a la prétention d'établir *à priori* un nouveau mode de gouvernement est un acte d'extravagance dans toute la force du terme.

CHAPITRE X.

DE L'AME NATIONALE.

La raison humaine réduite à ses forces individuelles est parfaitement nulle, *non-seulement pour la création, mais encore pour la conservation de toute association religieuse ou politique*, parce qu'elle ne produit que des disputes, et que l'homme pour se conduire n'a pas besoin de problèmes, mais de croyances. Son berceau doit être environné de dogmes ; et, lorsque sa raison se réveille, il faut qu'il trouve toutes ses opinions faites, du moins sur tout ce qui a rapport à sa conduite. Il n'y a rien de si important pour lui que les *préjugés*. Ne prenons point ce mot en mauvaise part. Il ne signifie point nécessairement des idées fausses, mais seulement, suivant la force du mot, des opinions quelconques adoptées avant tout examen. Or ces sortes d'opinions sont le plus grand besoin de l'homme, les véritables éléments de son bonheur, et le Palladium des empires. Sans elles, il ne peut y avoir ni culte, ni morale, ni gouvernement. Il faut qu'il y ait une religion de l'Etat comme une politique de l'Etat ; ou, plutôt, il faut que les dogmes religieux et politiques mêlés et confondus forment ensemble une *raison universelle* ou *nationale* assez forte pour réprimer les aberrations de la raison individuelle qui est,

de sa nature, l'ennemie mortelle de toute association quelconque, parce qu'elle ne produit que des opinions divergentes.

Tous les peuples connus ont été heureux et puissants à mesure qu'ils ont obéi plus fidèlement à cette raison nationale qui n'est autre chose que l'anéantissement des dogmes individuels et le règne absolu et général des dogmes nationaux, c'est-à-dire des préjugés utiles. Que chaque homme, en fait de culte, s'appuie sur sa raison particulière : tout de suite vous verrez naître l'anarchie de croyance ou l'anéantissement de la souveraineté religieuse. Pareillement, si chacun se rend juge des principes du gouvernement, tout de suite vous verrez naître l'anarchie civile ou l'anéantissement de la souveraineté politique. Le gouvernement est une véritable religion : il a ses dogmes, ses mystères, ses ministres ; l'anéantir ou le soumettre à la discussion de chaque individu, c'est la même chose ; il ne vit que par la raison nationale, c'est-à-dire par la foi politique, qui est un *symbole*. Le premier besoin de l'homme, c'est que sa raison naissante soit courbée sous ce double joug, c'est qu'elle s'anéantisse, c'est qu'elle se perde dans la raison nationale, afin qu'elle change son existence individuelle en une autre existence commune, comme une rivière qui se précipite dans l'Océan existe bien toujours dans la masse des eaux, mais sans nom et sans réalité distincte (1).

---

(1) Rousseau a dit qu'il ne fallait point parler religion aux

Qu'est-ce que le *patriotisme?* c'est cette raison nationale dont je parle, c'est l'*abnégation* individuelle. La foi et le patriotisme sont les deux grands thaumaturges de ce monde. L'un et l'autre sont divins : toutes leurs actions sont des prodiges; n'allez pas leur parler d'examen, de choix, de discussion : ils diront que vous blasphémez; ils ne savent que deux mots : *soumission* et *croyance :* avec ces deux leviers ils soulèvent l'univers; leurs erreurs mêmes sont sublimes. Ces deux enfants du Ciel prouvent leur origine à tous les yeux en créant et en conservant; mais s'ils viennent à se réunir, à confondre leurs forces et à s'emparer ensemble d'une nation, ils l'exaltent, ils la divinisent, ils centuplent ses forces. On verra une nation de cinq ou six millions d'hommes, asseoir sur les rochers stériles de la Judée la plus superbe ville de la superbe Asie (1), résister à des chocs qui auraient pulvérisé des nations dix fois plus nombreuses, braver le torrent des siècles, l'épée des conqué-

---

enfants et qu'il fallait se reposer sur leur raison du soin de s'en choisir une. On peut mettre cette maxime à côté de cette autre : « La constitution de l'homme est l'ouvrage de la nature; celle de l'État est l'ouvrage de l'art. » (*Contrat social.*) Il n'en faudrait pas davantage pour établir que ce Jean-Jacques, si superficiel, sous une vaine apparence de profondeur, n'avait pas la moindre idée de la nature humaine et des véritables bases politiques.

(1) « Hierosolyma longe clarissima urbium orientis, non Judææ modo. » (Plin., *Hist. nat.*, 5, 14.)

rants et la haine des peuples, étonner par sa résistance les maîtres du monde (1), survivre enfin à toutes les nations conquérantes et montrer encore après quarante siècles ses restes déplorables aux yeux de l'observateur surpris.

On verra un autre peuple, sorti des déserts de l'Arabie, devenir en un clin d'œil un colosse prodigieux ; parcourir l'univers, le glaive dans une main et l'Alcoran dans l'autre, brisant les empires dans sa marche triomphale, rachetant les maux de la guerre par ses institutions. Grand, généreux et sublime, il brillera à la fois par la raison et par l'imagination ; il apportera les sciences, les arts et la poésie au milieu de la nuit du moyen âge ; de l'Euphrate au Guadalquivir enfin, vingt nations prosternées baisseront la tête sous le sceptre paisible d'Haroun-al-Raschid.

Mais ce feu sacré qui anime les nations, est-ce toi qui peux l'allumer, homme imperceptible ?... Quoi ! tu peux donner une âme commune à plusieurs millions d'hommes ?... Quoi ! tu peux ne faire qu'une volonté de toutes ces volontés ? les réunir sous tes lois ? les serrer autour d'un centre unique ? donner ta pensée aux hommes qui n'existent pas encore ? te faire obéir par les générations futures et créer ces coutumes vénérables, ces *préjugés* conservateurs, pères des lois et plus forts que les lois ? — Tais-toi.

---

(1) Joseph. *Bell. Jud.*, 6, 9.

CHAPITRE XI.

APPLICATION DES PRINCIPES PRÉCÉDENTS A UN OBJET PARTICULIER.

On a traité dernièrement, dans la Convention nationale, la grande question de l'éducation publique. Le rapporteur, prenant la parole au nom du Comité de l'instruction publique, disait aux prétendus législateurs, dans la séance du 24 octobre 1794 :

« Turgot formait souvent le vœu de posséder pendant un an un pouvoir absolu pour réaliser sans obstacles et sans lenteur tout ce qu'il avait conçu en faveur de la raison, de la liberté et de l'humanité.

« Il ne vous manque rien de ce qu'avait Turgot, et tout ce qui lui manquait vous l'avez. La résolution que vous allez prendre va être une époque dans l'histoire du monde (1). »

On a déjà dit beaucoup de mal de Turgot en croyant en dire du bien. Ce vœu de posséder la puissance absolue *pendant une année* pour opérer *sans obstacles et*

---

(1) Lakanal, au nom du Comité d'instruction publique. (*Monit.*, 1794, n° 37, p. 165.)

sans lenteur les prodiges qu'il imaginait, ce vœu, dis-je, pouvait sans doute partir d'un cœur excellent ; mais sans doute aussi il annonçait une tête radicalement gâtée par la philosophie. S'il avait possédé la puissance qu'il désirait, il n'aurait bâti que des châteaux de cartes, et son extravagant ouvrage n'aurait pas duré plus que lui.

Mais laissons Turgot et ne pensons qu'à la Convention nationale. La voilà revêtue de la toute-puissance : il s'agit d'établir un système d'éducation nationale ; la place est nette devant les législateurs : rien ne les gêne ; voyons comment ils s'y prendront. C'est dommage que les Jacobins aient été détruits : la Convention nationale s'est privée, par cette fausse démarche, de puissants coopérateurs, car ils s'occupaient aussi, *dans leur sagesse*, de l'éducation nationale, et Dieu sait quelles merveilles ils auraient opérées ! Un orateur de la société lui disait le 24 octobre 1794 : « En dirigeant tous les membres de la société vers le désir de se rendre heureux l'un par l'autre, nous parviendrons à former UN PEUPLE DE DIEUX (1). »

Il faut l'avouer, nous avons passé bien près du bonheur : car Rousseau ayant débité que la République telle qu'il la concevait n'était faite que pour *un peuple de dieux* (2), et ce gouvernement étant cependant le seul

---

(1) Boissel aux Jacobins. (Séance du 24 octobre 1794. *Monit.*, n° 39, p. 171.)

(2) *Contrat social*, l. III, ch. v.

légitime, puisque la monarchie légitime est elle-même une République (1), il s'ensuit malheureusement que les Jacobins n'étant plus là pour former un *peuple de dieux*, il faut renoncer à voir un gouvernement légitime.

Au reste, quand la Convention nationale ne formerait que des *anges*, ce serait beaucoup, et je crois qu'on aurait tort de demander davantage : il faut seulement voir comment elle s'y prendra.

On pourrait remarquer d'abord que ce travail important n'a pas commencé sous d'heureux auspices. Les deux rapporteurs avaient à peine commencé l'exposition de leur projet, que des pères de famille s'écrient dans les tribunes : « Avant de nous apprendre comment nos enfants seront élevés, il faut savoir comment nous leur donnerons du pain (2). »

Mais sans doute il serait dur d'asseoir un jugement sur une exclamation qui peut n'être qu'un trait de mauvaise humeur passagère. Examinons donc les plans de la Convention nationale.

Ces plans sont tout simples. « Vous aurez des maîtres autant qu'il en faudra : ils apprendront à vos enfants ce que vous voudrez, et vous leur donnerez tant par an. » Voilà tout le secret ; mais il faut entrer dans les détails pour se former une idée de l'entreprise en grand.

On a remarqué qu'une population de 1,000 personnes donne 100 enfants, 50 de chaque sexe. 24 millions

---

(1) *Contrat social*, l. II, ch. VI, note.
(2) *Monit.*, 1794, n° 46, p. 200.

d'hommes exigent donc 24,000 instituteurs et autant d'institutrices. On donnera aux premiers 1,200 francs de pension, et 1,000 seulement aux secondes (1).

Ces instituteurs des deux sexes doivent être logés ; mais la chose est aisée, on leur donnera les ci-devant presbytères devenus inutiles depuis que les représentants *augustes* de la *première nation de l'univers* ont déclaré solennellement que la *nation* française ne paye aucun culte (2).

A la vérité, une foule de ces presbytères sont détruits ou vendus ou employés à d'autres usages ; mais dans ces sortes de cas on achètera d'autres maisons, et il est juste que la nation entière supporte ces dépenses, comme celles des réparations (3).

Autant qu'il sera possible, on logera les instituteurs et les institutrices dans le même corps de logis ; lorsque la distribution des presbytères s'y opposera absolument, il faudra bien avoir deux maisons (4).

---

(1) Séance du 27 octobre et du 15 novembre 1794. (*Monit.*, n° 40, p. 178 ; n° 57, p. 246.)

(2) « Déjà vos lois ont affranchi la nation des frais énormes du culte. » (Cambon, au nom du Comité des finances. Séance du 3 novembre 1794. *Monit.*, n° 46, p. 201.) — « Le gouvernement *ne peut* adopter, encore moins *salarier* aucun culte. » (Grégoire. Séance du 21 décembre 1794. *Monit.*, n° 93, p. 388.)

(3) Voyez les séances citées dans la note première de cette page.

(4) *Ibid.*

Mais toutes ces dépenses ne concernent que les écoles primaires ; il est visible qu'il en faut d'autres où l'on enseigne des connaissances moins élémentaires : et en effet dans la séance même où l'on a examiné le plan de ces premières écoles, on a insisté fortement sur l'organisation très-pressante des écoles de canton (1).

Ce n'est pas tout : les sciences proprement dites exigent sans doute un enseignement particulier. C'est ici le chef-d'œuvre des législateurs. On choisira, dans la capitale, des savants de premier ordre. Ceux-ci feront des élèves qui se rendront dans les départements pour y réfléchir le feu sacré dont le foyer est à Paris.

L'organe du Comité d'instruction publique ne cache point que cette dépense sera « la plus forte de la République en temps de paix (2) ». Il serait fort à désirer que l'on eût bien voulu entrer dans les détails nécessaires.

Tâchons d'y suppléer : un aperçu grossier suffit à l'objet de cet ouvrage.

Pour 24,000 instituteurs dans les écoles primaires, à 1,200 fr. par tête, ci . . . . . 28,800,000 fr.

Pour 24,000 institutrices, à 1,000 fr., ci . . . . . 24,000,000 fr.

Pour 24,000 maisons d'institution, il faudrait d'abord calculer par appro-

---

(1) *Monit.*, n° 58, p. 250.

(2) Séance du 24 octobre 1794. (*Monit.*, n° 40, p. 178.)

ximation le nombre des reconstructions complètes nécessitées de temps à autre, par caducité ou cause violente ; mais ne soyons pas trop minutieux, et évaluons seulement les réparations annuelles de chaque maison à 100 fr., en confondant dans cette somme le prix des reconstructions pour 24,000 maisons, ci. . . . . 2,400,000 »

Pour les écoles de canton, réunissons dix municipalités par canton ; c'est, je crois, tout ce qu'on peut allouer. Or la France possédant 42,000 municipalités (1), nous aurons 4,200 instituteurs ; et l'importance de leurs fonctions exigeant un salaire supérieur, accordons-leur 1,800 fr. ci . 7,500,000 fr.

Et comme il faut bien aussi des institutrices de canton pour les personnes du sexe auxquelles leurs pa-

---

(1) On pourrait faire une supposition plus forte, puisque le Comité des finances accorde 50,000 paroisses à la France. (Cambon, au nom de ce comité. Séance du 2 novembre. *Monit.*, n° 45, p. 195.)

Le Comité des Onze, qui vient de proposer à la Convention nationale une quatrième Constitution parfaite, accorde 44,000 municipalités (*Journal de Paris* du 24 juin 1795) ; mais nous pouvons nous passer de l'exactitude.

rents pourront et voudront donner une éducation plus recherchée, accordons à ces institutrices 1,500 fr. ci. 6,300,000 »

Pour les réparations de 4,200 maisons que je suppose un peu plus décorées, sur le pied de 200 fr. annuels, y compris de même les reconstructions, ci . . . . . 840,000 »

Quant aux écoles normales, plaçons-en seulement une dans chaque chef-lieu de département : on ne peut faire une supposition moindre, à moins de vouloir concentrer tout l'enseignement dans la capitale, ce qui rendrait l'institution à peu près inutile. Elaguons encore toutes les conquêtes de la France pour calculer au plus bas. Nous n'avons pas de bases certaines pour le nombre des professeurs; mais enfin, ou les écoles normales ne seront rien, ou elles auront au moins un professeur de mathématique, un de chimie, un d'anatomie et un de médecine. Je pourrais ajouter le droit français, les langues savantes, la médecine vétérinaire, etc.; mais je me borne à ce qui est strictement nécessaire.

Six professeurs d'écoles normales multipliés par 83, nombre supposé

des départements, donnent 498 ; et ne pouvant allouer moins de mille écus d'appointement à des savants distingués tels que nous les supposons, ci.	1,494,000 fr
Pour les réparations de 80 maisons d'écoles normales, qui seront nécessairement des édifices distingués, allouons 400 fr. par an et pour chacune de ces maisons, y compris les reconstructions, ci.	332,000 »
Total ! ! !	71,666,000 fr.

Tel est le premier aperçu des dépenses proposées au gouvernement. Ajoutons quelques observations :

1° Une foule de presbytères ont été vendus ou employés à des usages indispensables du nouveau régime, ou détruits par les fureurs d'un peuple aveugle et frénétique ; il faudra suppléer à ce *déficit*, et ce sera une dépense énorme.

2° On connaît la mesquinerie des presbytères : une foule de ces maisons ne seront pas susceptibles de renfermer deux écoles ; il faudra donc trouver un second édifice.

3° Les plus belles de ces maisons étant cependant assez médiocres, l'instituteur et l'institutrice, ainsi que les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, seront à peu près pêle-mêle ; et cette première éducation pouvant s'étendre jusqu'à 15 ou 16 ans et plus loin même, si l'on tardait d'organiser les écoles de canton, les écoles

primaires seraient bientôt des *maisons publiques* dans tous les sens du terme.

4° Le Comité d'instruction publique a considéré la population de France en masse et sans aucune distinction : l'équité exige cependant qu'on distingue la population des villes de celle des campagnes. Paris, par exemple, aura 600 professeurs et autant d'institutrices d'écoles primaires. Si la somme de 1,200 fr. et de 1,000 fr. suffit au village, il est clair qu'elle ne suffira pas à Paris, ni même dans une ville du second ou du troisième ordre ; nouvelle augmentation de dépense très-considérable.

5° Lorsque les gouvernements organisent des machines aussi compliquées que celles dont il s'agit, l'œil le plus perçant ne peut se faire une idée des dépenses qu'elles nécessiteront : on ne voit que les principales, mais bientôt les *molti pochi* du proverbe italien se présentent de toute part, et l'on est tout surpris de voir la dépense doublée. Cela est vrai surtout dans un moment où « *tous les fonctionnaires publics à la fois demandent une augmentation d'honoraires* (1). »

6° Mais cette dépense effrayante, qui surpasse les revenus de cinq ou six têtes couronnées, procurera-t-elle au moins aux Français une éducation nationale ? Nullement : car, malgré les réclamations de quelques

---

(1) Cambon, au nom du Comité des finances. (Séance du 19 octobre 1794. *Monit.*, n° 32, p. 142.)

Jacobins qu'il n'y avait pas moyen d'écouter, les parents sont demeurés libres d'élever leurs enfants chez eux ou ailleurs comme ils le jugeront convenable. Bientôt, dans le dictionnaire de la plus vaniteuse nation de l'univers, les écoles primaires, méprisées comme la boue, seront flétries de quelque épithète qui en chassera tout ce qui s'appellera toujours *bonne compagnie*, en dépit de la *liberté* et de l'*égalité ;* la décence même et les mœurs s'uniront à la vanité pour avilir dans l'opinion l'*éducation nationale*, et toute cette grande institution ne sera qu'un grand ridicule.

A ce tableau qui n'a rien de chargé, rien de chimérique, et où l'on a fait les suppositions les plus favorables au *grand œuvre* philosophique, j'en oppose un autre dont le rapprochement me paraît piquant.

Tout l'univers a entendu parler des Jésuites, et une grande partie de la génération actuelle les a vus ; ils subsisteraient encore si quelques gouvernements ne s'étaient pas laissés influencer par les ennemis de cet Ordre, ce qui fut certes une très-grande faute ; mais il ne faut pas être étonné que des vieillards radotent, la veille de leur mort.

Ignace de Loyola, simple gentilhomme espagnol, militaire sans fortune et sans connaissances, poussé par un mouvement intérieur de religion, résolut, dans le XVIe siècle, d'établir un Ordre entièrement dévoué à l'éducation de la jeunesse et à l'extirpation des hérésies qui déchiraient l'Eglise à cette époque. Il le voulut avec cette volonté créatrice pour qui rien n'est impossible ; il trouva tout de suite dix hommes qui le voulurent comme

lui, et ces dix hommes ont fait ce que nous avons vu.

A ne considérer l'Institut de cet Ordre que comme un ouvrage politique, c'est, à mon avis, une des plus belles conceptions dont l'esprit humain puisse s'honorer. Nul fondateur n'atteignit mieux son but, nul ne parvint plus parfaitement à l'anéantissement des volontés particulières pour établir la volonté générale et cette raison commune qui est le principe générateur et conservateur de toute institution quelconque, grande ou petite : car l'*esprit de corps* n'est que l'*esprit public* diminué, comme le patriotisme n'est que *l'esprit de corps* agrandi.

Si l'on veut se former une idée de la force intérieure, de l'activité et de l'influence de cet Ordre, il suffit de réfléchir à la haine implacable et réellement furieuse dont l'honorèrent constamment le philosophisme et son fils aîné le presbytérianisme : car ces deux ennemis de l'Europe étaient précisément ceux des Jésuites, qui les ont combattus jusqu'à la fin avec une vigueur et une persévérance sans égales.

Depuis Bellarmin, qu'un robuste protestant du siècle dernier appelait agréablement « la coqueluche délicieuse de l'effroyable bête romaine (1) », jusqu'au P. Berthier, le grand flagellateur des encyclopédistes, le combat entre les Jésuites et les novateurs de toute espèce ne s'est

---

(1) « Immanis illæ belluæ romanæ delicium bellissimum. » Voir Joh. Sauberti, *Theol. Doct., de sacrificiis veterum libri.* Lugd. Bat., 1699, cap. 2, p. 20.

pas ralenti un instant; on ne trouvera pas d'institution qui ait mieux rempli son objet.

On peut en croire Rabaud de Saint-Etienne (1), fanatique Constituant, *philosophe* dans toute la force du terme, prédicant chargé de l'argent de la secte pour soulever le peuple de Paris. Dans l'histoire de la Révolution française, qu'il a esquissée, il parle des Jésuites comme d'une puissance, et fait sentir que la Révolution est due en grande partie à l'abolition de cet Ordre. « Les ennemis les plus violents », dit-il, « et les plus habiles de la liberté d'écrire, les Jésuites, avaient disparu; et personne, depuis, n'osa déployer le même despotisme et la même persévérance. »

« Quand une fois les esprits des Français furent tournés vers les lectures instructives, ils portèrent leur attention sur les mystères du gouvernement (2). »

Et les ennemis de la superstition ont parlé, sur ce point, comme ceux du despotisme.

« Voilà cependant », s'écriait Frédéric II, « un nouvel avantage que nous venons de remporter en Espagne. Les Jésuites sont chassés de ce royaume.... A quoi ne

---

(1) C'est ce Rabaud que M. Burke avait condamné au bain froid pour avoir dit, dans un discours à l'Assemblée nationale, qu'il fallait tout détruire en France, même les noms. Mais le Comité de Robespierre, qui a trouvé ce jugement trop doux, l'a réformé comme on sait.

(2) *Précis de l'histoire de la Révolution française*, t. I, p. 17, in-12, 1792.

doit pas s'attendre le siècle qui suivra le nôtre? La cognée est à la racine de l'arbre... L'édifice (de la superstition), sapé par les fondements, va s'écrouler (1). »

Les Jésuites étaient donc, au jugement de Frédéric II, *la racine* de cet *arbre* et les *fondements* de cet *édifice*. Quel bonheur pour eux!

Un docteur protestant, qui a publié, depuis peu, en Allemagne, une *Histoire générale de l'Eglise chrétienne*, n'a point cru exagérer en affirmant que, « sans les Jésuites, la Révolution religieuse du XVIe siècle aurait étendu son action bien plus loin, et aurait fini par ne trouver plus aucune barrière »; que « si cet Ordre, au contraire, avait existé plus tôt, il n'y aurait point eu de réforme, et que peut-être on eût vu s'établir une insurmontable monarchie universelle, inconnue à l'histoire » (2).

---

(1) Le roi de Prusse à Voltaire. (*Œuvres* de ce dernier, édit. de Kell, in-12, t. 86, p. 248.) Les jugements du roi de Prusse sur les philosophes sont la chose du monde la plus curieuse. Lorsqu'il se livre à sa haine pour le christianisme, qui était chez lui une véritable maladie, une rage, alors il parle de ces messieurs comme de ses collègues : il fait cause commune avec eux, et il dit : NOUS. Mais lorsque l'accès est passé et qu'il ne s'agit plus de théologie, il en parle et il leur parle avec le dernier mépris : car personne ne les connaissait mieux que lui. Cette observation est justifiée par toutes les pages de sa correspondance.

(2) Voir *Algemeine Geschichte des christlichen Kirche*,

Passons, en souriant, sur *l'insurmontable monarchie universelle*. Ce qui paraît au moins infiniment probable, c'est que si les Jésuites avaient subsisté de nos jours, ils auraient, eux seuls, empêché cette Révolution que l'Europe armée n'a pu étouffer.

Ce fut un ex-Jésuite qui prophétisa, en 1787, de la manière la plus extraordinaire, sur la Révolution française ; qui nomma à Louis XVI tous ses ennemis, qui lui développa leurs trames avec une précision effrayante, et finit par ces paroles mémorables : « *Sire ! votre trône est posé sur un volcan* (1) ».

Le sort à jamais lamentable de ce malheureux prince n'a que trop justifié la prédiction. Louis XVI a été dé-

---

von D. Heinr. Phil. Cour. Henke, profes. der theol. zu Helmstadt. Braunsweig, 1794, t. 2, dritter theil, p. 69.

M. le professeur, en affirmant dans la même phrase : 1° que la Réforme aurait étendu son action bien plus loin : « wurde die kirche reform ihre wirkungen wiel weiter ausgebreit; 2° et qu'elle aurait fini par ne trouver plus aucune barrière : « und zulest gar keinem widerstand mehr gefunden haben, » entend sans doute qu'elle aurait renversé plus de dogmes et qu'elle aurait persuadé plus de monde : autrement, il y aurait une tautologie palpable. Dans cette supposition on ne saurait trop regretter que les Jésuites aient empêché une plus grande *épuration* du christianisme.

(1) Voir le *Mémoire à lire dans le Conseil du roi sur le projet de donner un état civil aux protestants*, in-8°, 1787 (dernières pages). L'ouvrage est de l'ex-Jésuite Bonneau.

trôné par le philosophisme et par le presbytérianisme alliés pour la destruction de la France.

Remarquons encore que l'esprit de cette institution était si fort, si énergique, si *vivant*, qu'il a survécu à la mort de l'Ordre. Semblables à ces animaux vivaces dont les membres, divisés par le couteau du physiologiste, semblent se partager la vie qu'ils possédaient en commun, et présentent encore à l'œil étonné les phénomènes de la nature vivante, les Jésuites, membres épars d'un corps désorganisé, ont reproduit, sous nos yeux, tous les caractères de l'association : même fermeté dans leurs systèmes, même attachement aux dogmes nationaux, même antipathie pour les novateurs. La persécution affreuse essuyée par le clergé français dans ces derniers temps n'a pu faire plier aucun de ces hommes affaiblis par l'âge et le besoin. Egalement fidèles à l'Eglise et à ce gouvernement inhumain qui, en leur prenant des millions, leur avait refusé la subsistance, ni la terreur ni la séduction n'ont eu la force de créer parmi eux un seul apostat, et les restes languissants de cet Ordre merveilleux ont pu fournir encore 21 victimes au massacre du mois de septembre 1792 (1).

---

(1) Voir l'*Histoire du clergé pendant la Révolution française*, par M. l'abbé Barruel, aumônier de Mme la princesse de Conti, 2e édit. Anvers, 1794, p. 369.

Comparez cette conduite des Jésuites avec celle de ces malheureux Jansénistes, convulsionnaires dans le siècle dernier, et *sans-culottes* dans le nôtre, prédicateurs de la morale sé-

S'il s'agissait de juger les Jésuites, je m'en tiendrais volontiers au jugement de ce même Frédéric écrivant sous la dictée du bon sens, dans un de ces moments où l'humeur et les préjugés n'influaient point sur ses jugements :

« Souvenez-vous, je vous prie », écrivait-il à Voltaire, « du P. Tournemine, votre nourrice : vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses ; et réconciliez-vous avec un Ordre qui a porté et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand mérite (1). »

C'est la même raison qui a écrit ce passage. Je pourrais ajouter à ce témoignage celui d'un autre guerrier qu'on ne s'attendait guère d'entendre citer sur ce sujet.

« Les Jésuites », dit-il, « avaient le grand talent d'élever l'âme de leurs disciples par l'amour-propre, et de leur inspirer le courage, le désintéressement, et le sacrifice de soi-même (2). »

---

vère, dont les complaisantes mains se sont étendues au premier signe pour prêter serment au schisme et à la révolte. Ils ont bien prouvé leur filiation !...

(1) Lettre du 18 octobre 1777, dans le volume cité plus haut, p. 391.

(2) *Vie du général Dumouriez*, 1795, t. I, p. 2. Le général nous dit (*ibid.*) qu'il se serait fait Jésuite, si le *meilleur des pères* ne lui eût fait lire l'*Analyse* de Bayle et d'autres bons ouvrages; mais c'est une grande question de savoir si ce père, comme tant d'autres, ne se trompa point. Si son fils avait seu-

C'est quelque chose, comme on voit ; mais il s'agit moins ici d'examiner le mérite des Jésuites, que la force de leur institution que j'oppose à ce que la philosophie, aidée de toute la puissance humaine, a voulu tenter à peu près dans le même genre.

Saint Ignace, pour s'emparer de l'enseignement universel, ne pria point les souverains, d'un *air incivil*, de lui céder la puissance absolue *pendant une année :* il établit un Ordre d'hommes qui mit tous les souverains dans son parti ; il ne demanda point des millions, mais on s'empressa de les offrir à ses enfants ; sa banque fut la persuasion universelle, et sa société fut riche parce qu'elle réussit partout ; mais ces richesses même, dont on parlait comme de celles de Tamerlan, étaient encore un édifice magique qui tenait à l'esprit de l'Ordre et qui a disparu avec lui. Honteusement évaporées dans les coffres du fisc, ces richesses, si puissantes dans les mains

---

lement passé six mois au noviciat des Jésuites, jamais il n'eût confié un certain secret à un envoyé de la Convention nationale. Mais s'il avait fait ses vœux dans l'Ordre, oh ! je ne doute pas qu'avec ses talents, son activité et son ambition, il ne se fût acquis une réputation grande et immaculée, peut-être dans les sciences, peut-être dans l'apostolat, qui sait? Il était homme à convertir les Tartares Kalmouks ou les Zélandais ou les Patagons ; enfin, d'une manière ou d'une autre, il eût fait écrire sa vie : ce qui vaut bien mieux sans doute que de l'écrire soi-même.

de leurs possesseurs, n'ont pas enfanté en Europe un seul établissement utile.

C'était une chose curieuse d'entendre ces *philosophes*, véritables prodiges d'orgueil et d'impuissance, déclamer amèrement contre l'orgueil de ces Jésuites qu'un même siècle a vus maîtres de l'enseignement dans toute l'Europe catholique, directeurs de tous les souverains dans cette partie du monde, prédicateurs éloquents devant les rois, hommes de bonne compagnie chez les grands, humbles missionnaires dans les ateliers du peuple, enfants éclairés avec l'enfance, mandarins et astronomes à la Chine, martyrs au Japon et législateurs au Paraguay.

Certes, il n'en aurait pas fallu tout à fait autant pour enivrer d'orgueil ces pygmées qui faisaient annoncer par toutes les trompettes de la renommée qu'ils avaient doté une *rosière*, fondé un *prix d'encouragement*, ou récompensé quelque verbiage académique par une aumône de vingt-cinq louis.

Où sont maintenant les *horlogers de Ferney* que Voltaire appelait ridiculement sa *colonie* et dont il nous a entretenus jusqu'à la satiété? S'il avait pu rassembler sur les bords de l'Orénoque ou du Mississipi deux ou trois cents sauvages, les dégoûter de la chair humaine au nom de la philosophie, et leur apprendre à compter jusqu'à vingt, je n'exagère point, il serait mort, étouffé par l'orgueil, en demandant l'apothéose.

« D'Alembert (et Voltaire) ont été auprès de Frédéric, et Diderot a été auprès de Catherine; et la Russie est demeurée peuplée de barbares, et la Prusse est demeurée peuplée d'esclaves. »

De quelle bouche est donc parti cet anathème? De celle d'un membre de la Convention nationale parlant à cette assemblée sur l'éducation nationale au nom du Comité d'instruction publique (1).

On croit entendre un criminel que l'ancien régime tient à la torture pour lui faire dire le secret de la *bande*.

La Bruyère, apostrophant le pouvoir humain dans le siècle dernier, lui disait : « *Je ne te demande pas de me faire une jolie femme; fais-moi un crapaud* (2). »

Un *crapaud!* C'est trop : il est aussi difficile à faire qu'une jolie femme, et il ne faut pas être si exigeant. Je dirai seulement : « Puissance humaine, orgueilleuse philosophie, fais ce que tu voudras, mais fais quelque chose : choisis, dans la vaste sphère des possibles, ce qui te paraîtra le plus aisé; choisis parmi tes adeptes, le plus habile, le plus actif, le plus zélé pour ta gloire; qu'il nous montre ton pouvoir par quelque institution utile, nous ne demandons pas qu'il travaille pour les siècles : nous serons contents, pourvu que *son ouvrage dure un peu plus que lui.* »

Mais non : jamais elle ne s'honorera par un établissement utile; et puisqu'il s'agit d'éducation, on peut hardiment défier les législateurs tout-puissants de la France,

---

(1) Lakanal, au nom du Comité d'instruction publique. (Séance du 24 octobre 1794. *Monit.*, n° 37, p. 164.)

(2) *Caractères*, t. II, ch. des Esprits forts.

je ne dis pas de fonder un gouvernement durable, mais seulement une école primaire qui ait l'assentiment de la raison universelle, c'est-à-dire le principe de la durée (1).

---

(1) Le génie révolutionnaire vient d'enfanter un ouvrage curieux pour favoriser les vues de ces législateurs : c'est une *Instruction à l'usage de la jeunesse, tirée de l'exemple des animaux.* (*Monit.*, 15 novembre 1794, n° 57, p. 246.)

O qui que tu sois, illustre auteur! digne organe de la *raison* humaine, reçois mes hommages : personne n'était plus digne que toi de servir les vues des adorateurs de la *déesse Raison* et de ceux qui ont dit : « La nation ne salarie aucun culte. » La génération qu'ils ont infectée n'appartient plus à la nature humaine.

CHAPITRE XII.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

« Quand je songe », disait le roi de Prusse, que je cite toujours avec plaisir, « qu'un *fou*, un *imbécile* comme saint Ignace a trouvé une douzaine de prosélytes qui l'ont suivi, et que je n'ai pu trouver trois philosophes, j'ai été tenté de croire que la raison n'est bonne à rien (1). »

Quoique ce passage soit écrit dans le *paroxysme*, cependant il est précieux : le grand homme était sur la voie. Sans doute, dans un certain sens, la raison n'est bonne à rien : nous avons les connaissances physiques qui sont nécessaires au maintien de la société ; nous avons fait des conquêtes dans la science des nombres et dans ce qu'on appelle la science naturelle ; mais pour peu que nous sortions du cercle de nos besoins, nos connaissances deviennent inutiles ou douteuses. L'esprit humain, toujours en travail, *pousse* des systèmes qui se succèdent sans interruption : on les voit naître, briller,

---

(1) *Œuvres de Voltaire*, t. 86, 3e de la correspondance. Lett. 162.

se flétrir et tomber comme les feuilles des arbres ; l'année est plus longue, c'est toute la différence.

Et dans toute l'étendue du monde moral et politique, que savons-nous, et que pouvons-nous ? Nous *savons* la morale que nous avons reçue de nos pères, comme un ensemble de dogmes ou de préjugés utiles adoptés par la raison nationale. Mais sur ce point nous ne devons rien à la raison individuelle d'aucun homme. Au contraire, toutes les fois que cette raison s'en est mêlée, elle a perverti la morale (1).

En politique, nous *savons* qu'il faut respecter les pouvoirs établis on ne sait comment ni par qui. Lorsque le temps amène des abus capables d'altérer les principes des gouvernements, nous *savons* qu'il faut retrancher ces abus, mais sans toucher aux principes, ce qui exige une grande dextérité, et nous *pouvons* opérer ces réformes salutaires jusqu'au moment où, le principe de vie étant totalement vicié, la mort du corps politique est inévitable (2).

---

(1) Plusieurs écrivains se sont amusés à recueillir les maximes affreuses disséminées dans les ouvrages des seuls philosophes français ; mais personne, je crois, ne l'a fait d'une manière plus piquante qu'un anonyme dans l'ancien *Journal de France*, 1791 ou 1792. Cette feuille m'a échappé.

(2) Rousseau, en abusant d'une comparaison vulgaire, avance, à propos des maladies politiques, une erreur incroyable qu'il est bon de relever en passant, pour faire toujours

Ce serait un ouvrage bien intéressant que celui où l'on examinerait les forces de notre raison et où l'on nous dirait exactement ce que nous *savons* et ce que nous *pouvons*. Bornons-nous à répéter que la raison individuelle (1) ne produit rien et ne conserve rien

---

mieux connaître sa manière de raisonner, et éclaircir encore mieux cette théorie. « Il ne tient pas des hommes », dit-il, « de prolonger leur vie : il dépend d'eux de prolonger celle de l'État. » (*Contrat social*, Liv. III, ch. II.)

Quoi ! il n'y a point de médecine, point d'hygiène, point de chirurgie ! Le régime et le tempérament sont des abus, il ne faut pas saigner dans la pleurésie ! Le mercure est inutile aux *philosophes*, et dans l'anévrisme il ne faut pas lier l'artère ! Voilà, par exemple, une découverte nouvelle. Rousseau cependant n'aurait pas été embarrassé : comme il était le premier homme du monde pour défendre une erreur par une autre, il aurait soutenu le fatalisme plutôt que de reculer.

(1) Aux yeux de ceux qui savent quelle estime J. de Maistre professait pour les vrais philosophes, même païens, il est évident que, dans ces sorties contre la raison individuelle, l'auteur ne se rencontre aucunement avec Lamennais. Il ne s'agit pas ici des motifs de certitude, mais uniquement de l'impuissance de la raison individuelle à procurer le *bonheur général*, quand elle s'isole et se sépare de la raison nationale et de la religion, quand elle se renferme en elle-même sans tenir aucun compte des vérités reconnues par l'ensemble des hommes, et des enseignements religieux. Entre le traditionalisme de Lamennais qui refuse *toute* puissance, toute certitude à la raison individuelle, et le rationalisme superbe de

pour le bonheur général : semblable à cet insecte impur qui souille nos appartements, toujours solitaire, toujours cantonnée, elle ne produit que de pénibles inutilités ; gonflée d'orgueil, elle n'est que venin, elle ne travaille que pour détruire, elle se refuse à toute association de travaux ; et si le hasard amène *sur sa toile* un être de sa nature, elle se précipite sur lui et le dévore.

Mais la raison nationale ressemble à cet autre insecte dont l'Asie a fait présent à l'Europe ; innocent et paisible, il n'est à l'aise qu'avec ses semblables et ne vit que pour être utile ; le carnage lui est étranger ; toute sa substance est un trésor, et le tissu précieux qu'il nous laisse en mourant forme le ceste de la beauté et le manteau des rois.

Il était surpris et indigné, ce fameux Frédéric, de n'avoir pu trouver *trois philosophes* pour le suivre. O grand prince, que vous connaissiez peu le véritable principe de toutes les associations et de toutes les institutions humaines ! Eh ! de quel droit votre raison pouvait-elle subjuguer celle d'un autre et la forcer de marcher sur la même ligne ? Vous n'avez jamais su vous

---

ces hommes qui, dédaignant le reste du genre humain, se flattent de découvrir par leur *seule* raison *tout* ce qu'il importe de savoir pour assurer le bonheur du monde, il y a un juste milieu, et c'est dans ce milieu que se tient J. de Maistre. (*Note de l'éditeur.*)

élever au-dessus de l'idée de la force ; et quand vous aviez rassemblé quelques matériaux que vous teniez unis avec votre bras de fer, vous pensiez qu'ils pouvaient se passer de ciment. Non, ce n'est point ainsi que l'on crée. Vous avez disparu de ce théâtre que vous avez illustré et ensanglanté ; mais vos contemporains y sont encore...

Qu'on ne s'y trompe point : les succès de la philosophie pourraient éblouir des yeux inattentifs, il est important de les apprécier. Si l'on demande à ces hommes ce qu'ils ont fait, ils vous parleront de leur influence sur l'opinion : ils vous diront qu'ils ont détruit les *préjugés* et surtout le *fanatisme*, car c'est le grand mot ; ils célèbreront en termes magnifiques l'espèce de magistrature que Voltaire a exercée sur son siècle pendant sa longue carrière ; mais ces mots de *préjugés* et de *fanatisme* signifient, en dernière analyse, la croyance de plusieurs nations. Voltaire a chassé cette croyance d'une foule de têtes, c'est-à-dire qu'il a détruit, et c'est précisément ce que je dis. La philosophie n'agit qu'en moins, en sorte qu'un homme livré à sa raison individuelle est dangereux dans l'ordre moral et politique précisément en proportion de ses talents : plus il a de génie, d'activité, de persévérance, et plus son existence est funeste. Il ne fait que multiplier une puissance négative et s'enfoncer dans le néant.

Une plume amie de la religion, lorsqu'elle adresse des reproches à la philosophie, est suspecte au grand nombre des lecteurs qui s'obstinent à voir le fanatisme partout où ils ne voient pas l'incrédulité ou l'*indifférentisme*.

Il ne sera donc pas inutile d'emprunter les paroles d'un écrivain qui s'écrie en propres termes : « O Providence, SI TU EXISTES, réponds ! Qui pourra t'absoudre (1) ?... » Cet homme n'est sûrement pas fanatique. Voici dans quels termes il apostrophe les philosophes :

« Et vous, philosophes insensés, qui, dans votre présomptueux savoir, prétendiez diriger l'univers ; apôtres de la *tolérance* et de l'humanité ; *vous qui préparâtes notre* GLORIEUSE *Révolution*, qui vantiez les progrès de la lumière et de la raison :

« Sortez de vos tombeaux ; venez au milieu de ces cadavres, et expliquez-nous comment, dans ce siècle si vanté, trente tyrans qui commandèrent le meurtre purent trouver trois cent mille bourreaux pour l'exécuter ? Vos écrits sont dans leurs poches (des tyrans) ; vos maximes sont sur leurs lèvres ; vos pages brillent dans leurs *rapports* à la tribune ; et c'est au nom de la vertu que se commirent les plus affreux brigandages ; c'est au nom de l'humanité que deux millions d'hommes périrent ; c'est au nom de la liberté que cent mille bastilles s'élevèrent : il n'est pas un de vos écrits qui ne soit sur le bureau de nos quarante mille Comités révolutionnaires. On te quittait un instant, Diderot, pour signer des noyades !..... Le seul fruit de vos veilles fut d'apprendre au crime à se couvrir d'un langage poli pour porter des coups plus dangereux. L'injustice et la vio-

(1) *Accusateur public*, n° 2, p. 22, lignes 19 et 20.

lence s'appelèrent *formes acerbes;* le sang répandu à flots, *transpiration du corps politique....* Avez-vous cru, prétendus sages, que le grain de la philosophie pouvait germer sur un terrain ingrat, aride et sans culture? Et, dans vos paradoxes effrénés et vos abstractions métaphysiques, comptiez-vous pour rien les passions des hommes ? » etc. (1).

Rousseau a fait le portrait des philosophes sans se douter qu'il faisait le sien : il serait inutile de citer ici ce morceau frappant que tout le monde connaît (2); mais il y a un mot qui mérite particulièrement d'être remarqué : « *Si je comptais les voix*, dit-il, *chacun n'avait que la sienne.* » Voilà tout à la fois la condamnation de la philosophie et le brevet de philosophe infligé à Rousseau par Rousseau lui-même. Qu'est-ce que la philosophie *dans le sens moderne ? C'est la substitution de la raison individuelle aux dogmes nationaux :* et c'est à quoi Rousseau a travaillé toute sa vie, son indomptable orgueil l'ayant brouillé constamment avec toute sorte d'autorité. Rousseau est donc un *philosophe*, puisqu'il *n'a que sa voix* qui n'a pas le moindre droit sur celle des autres.

Il existe un livre intitulé : *De Jean-Jacques Rousseau considéré comme auteur de la Révolution*, 2 vol. in-8 (3).

---

(1) *Accusateur public*, *ibid.*

(2) *Emile*, chant IIe.

(3) Ce livre est une preuve tout à la fois risible et déplorable de l'impétuosité française et de la précipitation de juge-

Ce livre et la statue de bronze que la Convention nationale a décernée à Rousseau sont peut-être le plus grand opprobre qui ait jamais flétri la mémoire d'aucun écrivain.

Voltaire dispute cependant à Rousseau l'effroyable honneur d'avoir fait la Révolution française, et il a de grandes autorités en sa faveur.

C'est à lui que Frédéric II écrivait : « L'édifice de la superstition, sapé par les fondements, va s'écrouler, et les nations transcriront dans les annales que Voltaire fut le promoteur de cette Révolution qui se fit au XVIIIe siècle dans l'esprit public (1). »

C'est lui qui écrivait à Frédéric : « Nous perdons le goût, mais nous acquérons la pensée ; il y a sur-

---

ment qui est le caractère particulier de cette nation. La Révolution n'est pas terminée, rien n'en fait présager la fin. Elle a déjà produit les plus grands malheurs, elle en annonce de plus grands encore ; et tandis que tous ceux qui ont pu contribuer de quelque manière à ce renversement terrible devraient se cacher sous terre, voilà qu'un enthousiaste de Rousseau le présente comme l'auteur de cette Révolution, pour le recommander à l'admiration et à la reconnaissance des hommes ; et, pendant que l'auteur écrit son livre, la Révolution enfante tous les crimes, tous les malheurs imaginables et couvre une nation infortunée d'un opprobre peut-être ineffaçable.

(1) Le roi de Prusse à Voltaire. (*Œuvres* de ce dernier, T. 86, p. 248.)

tout un M. Turgot qui serait digne de parler à Votre Majesté. Les prêtres sont au désespoir : voilà le commencement d'une grande révolution ; cependant on n'ose pas encore se déclarer ouvertement ; on mine en secret le palais de l'imposture fondé depuis 1775 années (1). »

C'est de lui que Rabaud de Saint-Etienne a dit : « Tous les principes de la liberté, toutes les semences de la Révolution sont renfermées dans ses écrits ; il l'avait prédite, et il la faisait (2). »

Au fond, la gloire d'avoir fait la Révolution n'appartient exclusivement ni à Voltaire ni à Rousseau. Toute la secte philosophique en revendique sa part ; mais il est juste de les considérer comme les coryphées : l'un a sapé la politique en corrompant la morale, et l'autre a sapé la morale en corrompant la politique. Les écrits corrosifs de Voltaire ont rongé pendant soixante ans le ciment très-chrétien de ce superbe édifice dont la chute a fait tressaillir l'Europe. C'est Rousseau dont l'éloquence entraînante a séduit la foule sur laquelle l'imagination a plus de prise que la raison. Il a soufflé de toute part le mépris de l'autorité et l'esprit d'insurrection. C'est lui qui a tracé le code de l'anarchie, et qui, au milieu de quelques vérités isolées et stériles que

---

(1) Voltaire au roi de Prusse, 3 août 1775. (*Ibid.* Tome 87, p. 185.)

(2) *Précis de l'Histoire de la Révolution*, liv. I, p. 15.

tout le monde savait avant lui, a posé les principes désastreux dont les horreurs que nous avons vues ne sont que les conséquences immédiates. Tous les deux ont été portés solennellement au Panthéon en vertu d'un décret de la Convention nationale qui a condamné ainsi leur mémoire au dernier supplice.

Qu'on s'extasie maintenant sur l'influence de Voltaire et de ses semblables : qu'on nous parle de la *puissance* qu'ils ont exercée sur leur siècle. Oui, ils ont été puissants comme les poisons et les incendies.

Partout où la raison individuelle domine, il ne peut exister rien de grand : car tout ce qu'il y a de grand repose sur une croyance, et le choc des opinions particulières livrées à elles-mêmes ne produit que le scepticisme qui détruit tout. Morale universelle et particulière, religion, lois, coutumes vénérées, préjugés utiles, rien ne subsiste, tout se fond devant lui : c'est le dissolvant universel.

Revenons toujours aux idées simples. Une *institution* quelconque n'est qu'un édifice politique. Au physique et au moral, les lois sont les mêmes ; vous ne pouvez asseoir un grand édifice sur des fondements étroits, ni un édifice durable sur une base mouvante ou passagère. Si l'on veut donc, dans l'ordre politique, bâtir en grand et bâtir pour les siècles, il faut s'appuyer sur une opinion, sur une croyance *large* et profonde : car si l'opinion ne domine pas la majorité des esprits et si elle n'est pas profondément enracinée, elle ne fournira qu'une base *étroite* et passagère.

Or si l'on recherche quelles sont les grandes et soli-

des bases de toutes les institutions possibles du premier ou du second ordre, on trouve toujours la religion et le patriotisme.

Et si l'on y réfléchit encore plus attentivement, on trouvera que ces deux choses se confondent ; car il n'y a pas de véritable patriotisme sans religion : on ne le voit briller que dans les siècles de croyance, et toujours il décline et meurt avec elle. Dès que l'homme se sépare de la divinité, il se gangrène et gangrène tout ce qu'il touche. Son action est fausse, et il ne s'agite que pour détruire. A mesure que ce lien puissant s'affaiblit dans un Etat, toutes les vertus conservatrices s'affaiblissent dans la même proportion ; tous les caractères se dégradent, et les bonnes actions même sont mesquines. L'homicide égoïsme pousse sans relâche l'esprit public et le fait reculer devant lui, comme ces glaces énormes des hautes Alpes, qu'on voit avec effroi s'avancer insensiblement sur le domaine de la vie et courber devant elles les végétaux utiles.

Mais dès que l'idée de la divinité est le principe de l'action humaine, cette action est féconde, créatrice, invincible. Une force inconnue se fait sentir de toute part, anime, échauffe, vivifie tout. De quelques erreurs, de quelques crimes que l'ignorance et la corruption humaines souillent cette auguste idée, elle n'en conserve pas moins son inconcevable influence. Au milieu des massacres, les hommes se multiplient, et les nations déploient une vigueur étourdissante. « Autrefois, » dit Rousseau, « la Grèce florissait au sein des plus cruelles guerres : le sang y coulait à flots, et tout le pays était

couvert d'hommes (1). » Sans doute ; mais c'est que c'était alors le siècle des prodiges et des oracles, le siècle de la *foi* à la manière des hommes de ce temps, c'est-à-dire le siècle du patriotisme exalté. Quand on a dit du grand Être qu'il existe, on n'a rien dit encore : il faut dire qu'il est l'*Existence*. « C'est un *réellement étant* qui par *un seul maintenant* emplit *le toujours* (2). » Une goutte de cet Océan incommensurable d'existence semble se détacher et tomber sur l'homme qui parle et agit au nom de la divinité : son action étonne et donne une idée de la création. Les siècles s'écoulent, et son ouvrage reste. Tout ce qu'il y a parmi les hommes de grand, de bon, d'aimable, de vrai, de durable, tient à l'*Existence source de toutes les existences ; hors d'elle* il n'y a qu'erreur, putréfaction et néant.

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. x. Note.

(2) Plutarque. Œuvres morales, dissertation sur le mot EI.

CHAPITRE XIII.

ÉCLAIRCISSEMENT NÉCESSAIRE.

Je dois prévenir une objection. En reprochant à la philosophie humaine les maux qu'elle nous a faits, ne risque-t-on point d'aller trop loin et d'être injuste à son égard, en se jetant dans un excès contraire ?

Sans doute, il faut se garder de l'enthousiasme ; mais il semble qu'à cet égard il y a une règle certaine pour juger la philosophie. Elle est utile lorsqu'elle ne sort point de sa sphère, c'est-à-dire du cercle des sciences naturelles : dans ce genre tous ses essais sont utiles, tous ses efforts méritent notre reconnaissance. Mais dès qu'elle met le pied dans le monde moral, elle doit se souvenir qu'elle n'est plus chez elle. C'est la raison générale qui tient le sceptre dans ce cercle ; et la philosophie, c'est-à-dire la raison individuelle, devient nuisible et par conséquent coupable si elle ose contredire ou mettre en question les lois sacrées de cette souveraine, c'est-à-dire les dogmes nationaux : son devoir est donc, lorsqu'elle se transporte dans l'empire de cette souveraine, d'agir dans le même sens qu'elle. Au moyen de cette distinction dont je ne crois pas qu'il soit possible

de contester l'exactitude, on sait à quoi s'en tenir sur la philosophie : elle est bonne lorsqu'elle se tient dans ses domaines ou qu'elle n'entre dans l'étendue d'un empire supérieur au sien qu'en qualité d'alliée et même de sujette ; elle est détestable lorsqu'elle y entre comme rivale ou ennemie.

Cette distinction sert à juger le siècle où nous vivons et celui qui l'a précédé : tous les grands hommes du dix-septième siècle sont surtout remarquables par un caractère général de respect et de soumission pour toutes les lois civiles et religieuses de leur pays. Vous ne trouverez dans leurs écrits rien de téméraire, rien de paradoxal, rien de contraire aux dogmes nationaux qui sont pour eux des données, des maximes, des axiomes sacrés qu'ils ne mettent jamais en question.

Ce qui les distingue, c'est un bon sens exquis dont le mérite prodigieux n'est bien senti que par les hommes qui ont échappé à l'influence du faux goût moderne. Comme ils s'adressent toujours à la conscience des lecteurs et que la conscience est infaillible, il semble qu'on a toujours pensé ce qu'ils ont pensé, et les esprits sophistiques se plaignent qu'on ne trouve *rien de nouveau* dans leurs ouvrages, tandis que leur mérite est précisément de revêtir de couleurs brillantes ces vérités générales qui sont de tous les pays et de tous les lieux, et sur lesquelles repose le bonheur des empires, des familles et des individus.

Ce qu'on appelle aujourd'hui *idée neuve*, *pensée hardie*, *grande pensée*, s'appellerait presque toujours, dans le dictionnaire des écrivains du siècle dernier, *audace cri-*

minelle, *délire* ou *attentat* : les faits montrent de quel côté se trouve la raison (1).

---

(1) Une chose bien digne de remarque, c'est que, dans nos temps modernes, la philosophie est devenue impuissante à mesure qu'elle est devenue audacieuse : c'est ce que l'imagination mathématique du célèbre Boscowich exprime ainsi :

« In philosophicis et potissimum physico - mathematicis disciplinis... si superius XVII^m^ sæculum et primos hujusce XVIII^i^ annos consideremus, quam multis, quam præclaris inventis fœcundum exstitit id omne tempus? Quod quidem si cum hoc præsenti tempore comparetur, patebit sane eo nos jam devenisse ut fere permanens quidam habeatur status, nisi etiam regressus jam cœperit. Qui enim progressus in iis quæ Cartesius in algebræ potissimum applicatione ad geometriam, Galileus ac Hugenius in primis in optica, astronomia, mechanica invenerunt? Quid ea quæ Newtonus protulit pertinentia ad analysim, ad geometriam, ad mechanicam, ad astronomiam potissimum, quæ ipse, quæ Leibnitzius, quæ universa Bernouillorum familia in calculo infinitesimali vel inveniendo vel promovendo prodiderunt ?.. At ea omnia centum annorum circiter intervallo prodiderunt; initio quidem plura confertim, tum sensim pauciora. Ab annis jam triginta » (il écrivait en 1755), « vix quidquam adjectum est et si quid est ejusmodi, sane cum prioribus illis tantis harum disciplinarum incrementis comparari nullo modo potest. An non igitur eo jam devenimus, ut incrementis decrescentibus, brevi debeant decrementa succedere, ut curva illa linea quæ exprimit hujus litteraturæ statum ac vices, iterum ad axem deflexa delabatur et præceps ruat? » (Rog. Jos. Boscowich. S. J. Vaticinium quoddam geometricum, inter

Je sais que la philosophie, honteuse de ses effroyables succès, a pris le parti de désavouer hautement les excès dont nous sommes les témoins ; mais ce n'est point ainsi qu'on échappe à l'animadversion des sages. Pour le bonheur de l'humanité, les théories funestes se trouvent rarement réunies chez les mêmes hommes avec la force d'en tirer les conséquences pratiques. Mais que m'importe à moi que Spinosa ait vécu tranquille dans un village de Hollande? Que m'importe que Rousseau, faible, timide et cacochyme, n'ait jamais eu la volonté ou le pouvoir d'exciter des séditions ? Que m'importe que Voltaire ait défendu Calas pour se faire mettre dans les gazettes ? Que m'importe que, durant l'épouvantable tyrannie qui a pesé sur la France, les philosophes, tremblant pour leurs têtes, se soient renfermés dans une solitude prudente ? Dès qu'ils ont posé des maximes capables d'enfanter tous les crimes, ces crimes sont leur ouvrage, puisque les criminels sont leurs disciples. Le plus coupable de tous peut-être n'a pas craint de se vanter publiquement qu'*après avoir obtenu de grands succès de raison, il s'était réfugié dans le silence, lorsqu'il n'avait plus été possible d'écouter la raison* (1) ; mais les succès de *la raison* n'étaient que l'état intermédiaire par lequel il fallait passer pour arriver à toutes les horreurs

---

supplem. ad Ben. Stay. philos. recent. versibus traditam, Lib. II, tom. I, p. 408.)

(1) Notice sur la vie de Sieyès par lui-même.

que nous avons vues. Philosophes ! jamais vous ne vous disculperez, en vous apitoyant sur l'effet, d'avoir produit la cause. *Vous détestez les crimes*, dites-vous. *Vous n'avez point égorgé.* Eh bien ! *vous n'avez point égorgé :* c'est tout l'éloge qu'on peut faire de vous. Mais vous avez fait égorger. C'est vous qui avez dit au peuple : « *Le peuple, seul auteur du gouvernement politique, et distributeur du pouvoir confié en masse ou en différentes parties à ses magistrats, est éternellement en droit d'interpréter son contrat, ou plutôt ses dons, d'en modifier les clauses, de les annuler et d'établir un nouvel ordre de choses* (1). » C'est vous qui lui avez dit : « *Les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien : d'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun d'eux n'a rien de trop* (2). » C'est vous qui lui avez dit : « *Tu es souverain : tu peux changer à ton gré tes lois, même tes meilleures lois fondamentales, même le pacte social ; et, s'il te plaît de te faire mal à toi-même, qui est-ce qui a droit de t'en empêcher* (3) *?* » Tout le reste n'est qu'une conséquence. L'exécrable Lebon, le bourreau d'Arras, le monstre *qui arrêtait le fer de la guillotine prêt à tomber sur la tête de ses victimes pour lire des nouvelles aux malheureux étendus sur l'échafaud et les*

---

(1) Mably, cité par le trad. de Needham, tome I, p. 21.
(2) *Contrat social*, liv. II, ch. IX.
(3) *Contrat social*, liv. II, ch. XII ; liv. III, ch. VIII.

faisait égorger ensuite (1), qu'a-t-il répondu lorsqu'il a été interrogé à la barre de la Convention nationale par les seuls hommes de l'univers qui n'aient pas droit de le trouver coupable : « *J'ai fait exécuter*, dit-il, *des lois terribles, des lois qui vous ont fait pâlir. J'ai tort... On peut me traiter comme j'ai traité les autres. Quand j'ai rencontré des hommes à principes, je me suis laissé conduire par eux.* CE SONT SURTOUT LES PRINCIPES DE J.-J. ROUSSEAU QUI M'ONT TUÉ (2). »

Il avait raison. Le tigre qui déchire fait son métier : le vrai coupable est celui qui le démuselle et le lance sur la société. Ne croyez pas vous absoudre par vos *thrénodies* affectées sur Marat et Robespierre. Ecoutez une vérité : partout où vous serez et où l'on aura le malheur de vous croire, il y aura de pareils monstres, car toute société renferme des scélérats qui n'attendent, pour la déchirer, que d'être débarrassés du frein des lois ; mais, sans vous, Marat et Robespierre n'auraient point fait de mal, parce qu'ils auraient été contenus par ce frein que vous avez brisé.

---

(1) *Nouvelles politiques nationales et étrangères*, 1795, n° 272, p. 1088.

(2) Séance du 6 juillet 1795. *Quotidienne* ou *Tableau de Paris*, n° 139, p. 4.

LIVRE SECOND

DE LA NATURE
DE LA SOUVERAINETÉ

CHAPITRE PREMIER.

DE LA NATURE DE LA SOUVERAINETÉ EN GÉNÉRAL.

Toute espèce de souveraineté est absolue de sa nature; qu'on la place sur une ou plusieurs têtes, qu'on divise, qu'on organise les pouvoirs comme on voudra : il y aura toujours, en dernière analyse, un pouvoir absolu qui pourra faire le mal impunément, qui sera donc *despotique* sous ce point de vue, dans toute la force du terme, et contre lequel il n'y aura d'autre rempart que celui de l'insurrection.

Partout où les pouvoirs sont divisés, les combats de ces différents pouvoirs peuvent être considérés comme

les délibérations d'un souverain unique, dont la raison balance le *pour* et le *contre*. Mais dès que le parti est pris, l'effet est le même de part et d'autre et la volonté du souverain quelconque est toujours invincible.

De quelque manière qu'on définisse et qu'on place la souveraineté, toujours elle est une, inviolable et absolue. Prenons, par exemple, le gouvernement anglais : l'espèce de trinité politique qui le constitue n'empêche point que la souveraineté ne soit une, là comme ailleurs ; les pouvoirs se balancent ; mais dès qu'ils sont d'accord il n'y a plus qu'une volonté qui ne peut être contrariée par aucune autre volonté légale, et Blackstone a eu raison de dire que le roi et le Parlement d'Angleterre réunis peuvent tout.

Le souverain ne peut donc être jugé : s'il pouvait l'être, la puissance qui aurait ce droit serait souveraine, et il y aurait deux souverains, ce qui implique contradiction. L'autorité souveraine ne peut pas plus se modifier que s'aliéner : *la limiter*, c'est la *détruire*. *Il est absurde et contradictoire que le souverain reconnaisse un supérieur* (1) ; le principe est si incontestable que là même où la souveraineté est divisée comme en Angleterre, l'action d'un pouvoir sur l'autre se borne à la résistance. La Chambre des Communes peut refuser un impôt aux instances du ministère ; la Chambre des Pairs peut refuser son assentiment à un bill proposé par l'au-

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. XVI.

tre, et le roi à son tour peut refuser le sien au bill proposé par les deux chambres. Mais si vous donnez au roi le pouvoir de juger et de punir la Chambre basse, pour avoir refusé un impôt par caprice ou par méchanceté, si vous lui attribuez le droit de forcer le consentement des Pairs, lorsqu'il lui paraîtra qu'ils ont repoussé sans raison un bill agréé par les Communes ; si vous investissez l'une des Chambres, ou toutes les deux, du droit de juger et de punir le roi pour avoir abusé du pouvoir exécutif, il n'y a plus de gouvernement : le pouvoir qui juge est tout, celui qui est jugé n'est rien, et la Constitution est dissoute.

L'Assemblée *constituante* des Français ne se montra jamais plus étrangère à tous les principes politiques, que lorsqu'elle osa décréter les cas où le roi serait censé avoir abdiqué la royauté (1). Ces lois détrônaient le roi formellement ; elles décrétaient tout à la fois qu'il y aurait un roi et qu'il n'y en aurait point, ou, en d'autres termes, que la souveraineté ne serait pas souveraine.

On n'excuserait point cette impéritie en observant que, dans le système de l'Assemblée, le roi n'était point souverain. Cette objection en serait une, si l'Assemblée des représentants était elle-même souveraine; mais, dans le système de cette Constitution, l'Assemblée nationale n'est pas plus souveraine que le roi : c'est la nation seule qui possède la souveraineté, mais cette

(1) Constitut. française de 1791, ch. II, sect. 1.

souveraineté n'est que métaphysique. La souveraineté *palpable* est tout entière entre les mains des représentants et du roi, c'est-à-dire des représentants électifs et du représentant héréditaire. Donc, jusqu'au moment où le peuple jugera à propos de se remettre, par l'insurrection, en possession de la souveraineté, elle est tout entière entre les mains de ceux qui l'exercent : en sorte que tous les pouvoirs, les uns à l'égard des autres, sont indépendants ou ne sont rien.

Plus on examinera cette question, et plus on se convaincra que la souveraineté, même partielle, ne peut être jugée, déplacée ni punie, en vertu d'une loi : car nul pouvoir ne pouvant posséder une force coercitive sur lui-même, toute puissance *amenable* devant un autre pouvoir est nécessairement sujette de ce pouvoir, puisqu'il fait des lois qui la dominent. Et s'il a pu faire ces lois, qui l'empêchera d'en faire d'autres, de multiplier les cas de félonie et d'abdication présumée, de créer les délits dont il aura besoin, et enfin de juger sans lois? Cette fameuse *division des pouvoirs*, qui a si fort agité les têtes françaises, n'existe réellement pas dans la Constitution française de 1791.

Pour qu'il y eût eu réellement division de pouvoirs, il aurait fallu que le roi eût été investi d'une puissance capable de balancer celle de l'Assemblée et de juger même les représentants dans certains cas, comme il pouvait en être jugé dans d'autres ; mais le roi n'avait point cette puissance : en sorte que tous les travaux des législateurs n'aboutissaient réellement qu'à créer un pouvoir unique et sans contre-poids, c'est-à-dire une

tyrannie, si l'on fait consister la liberté dans la division des pouvoirs.

C'était bien la peine de *tourmenter* l'Europe, de lui enlever peut-être quatre millions d'hommes, d'écraser une nation sous le poids de tous les malheurs possibles, et de la souiller de crimes *inconnus aux enfers* !!!

Mais revenons à l'unité souveraine : si l'on réfléchit attentivement sur ce sujet, on trouvera peut-être que la *division des pouvoirs,* dont on a tant parlé, ne tombe jamais sur la souveraineté proprement dite qui appartient toujours à *un* corps. En Angleterre, le véritable souverain est le roi. Un Anglais n'est pas sujet du Parlement ; et quelque puissant, quelque respectable que soit ce corps illustre, personne ne s'avise de l'appeler *souverain.* Qu'on examine tous les gouvernements possibles qui ont le droit ou la prétention de s'appeler *libres :* on verra que les *pouvoirs* qui semblent posséder une portion de la souveraineté ne sont réellement que des contre-poids ou des modérateurs qui règlent et ralentissent la marche du véritable souverain. Peut-être qu'on ne définirait pas mal le Parlement d'Angleterre : « le *Conseil nécessaire du roi* » ; peut-être est-il quelque chose de plus ; peut-être suffit-il qu'on le croie. Ce qui est, est bon ; ce qu'on croit, est bon ; tout est bon, excepté les prétendues créations de l'homme.

Dans certains gouvernements aristocratiques, ou mêlés d'aristocratie et de démocratie, la nature de ces gouvernements est telle que la souveraineté de droit doit appartenir à un certain corps, et la souveraineté de fait à un autre : et l'équilibre consiste dans la crainte ou l'in-

quiétude habituelle que le premier inspire au second. Les temps anciens et les temps modernes fournissent des exemples de ces sortes de gouvernements.

De plus longs détails sur cet objet particulier seraient déplacés ici ; il nous suffit de savoir que toute souveraineté est nécessairement *une* et nécessairement *absolue*. Le grand problème ne serait donc point d'empêcher le souverain *de vouloir invinciblement*, ce qui implique contradiction ; mais de l'empêcher *de vouloir injustement*.

On a beaucoup critiqué les jurisconsultes romains pour avoir dit que le prince est *au-dessus des lois* (*princeps solutus est legibus*). On aurait été plus indulgent à leur égard si l'on avait observé qu'ils n'entendaient parler que des lois civiles, ou, pour mieux dire, des formalités qu'elles établissent pour les différents actes civils.

Mais quand ils auraient entendu que le prince peut violer impunément les lois morales, c'est-à-dire sans pouvoir être jugé, ils n'auraient avancé qu'une vérité, triste sans doute, mais incontestable.

Quand je serais forcé de convenir qu'on a *droit* de massacrer Néron, jamais je ne conviendrai qu'on ait celui de le juger : car la loi en vertu de laquelle on le jugerait serait faite par lui ou par un autre, ce qui supposerait ou une loi faite par un souverain contre lui-même, ou un souverain au-dessus du souverain : deux suppositions également inadmissibles.

En considérant les gouvernements où les pouvoirs sont divisés, il est plus aisé de croire que le souverain peut être jugé, à cause de l'action de chacun de ces pou-

voirs qui agit sur l'autre et qui, forçant son action dans certaines occasions extraordinaires, opère des insurrections du second genre qui ont beaucoup moins d'inconvénients que les insurrections proprement dites, ou populaires. Mais il faut se garder d'un paralogisme où l'on tombe aisément, si l'on ne considère que l'un des pouvoirs. Il faut les envisager dans leur réunion et se demander si la volonté souveraine qui résulte de leurs volontés réunies peut être arrêtée, contrariée ou punie?

On trouvera d'abord que tout souverain est despotique, et qu'il n'y a que deux partis à prendre à son égard : l'obéissance ou l'insurrection.

On peut soutenir, à la vérité, que, quoique toutes les volontés souveraines soient également absolues, il ne s'ensuit pas qu'elles soient également aveugles ou vicieuses, et que les gouvernements républicains ou mixtes sont supérieurs à la monarchie, précisément en ce que les déterminations souveraines y sont, en général, plus sages et plus éclairées.

C'est en effet une des considérations principales qui doit servir d'élément à l'examen important de la supériorité de tel ou tel gouvernement sur l'autre.

On trouvera en second lieu qu'il est parfaitement égal d'être *sujet* d'un souverain ou d'un autre.

CHAPITRE II.

DE LA MONARCHIE.

On peut dire en général que tous les hommes naissent pour la monarchie. Ce gouvernement est le plus ancien et le plus universel (1). Avant l'époque de Thésée, il n'est pas question de république dans le monde; la démocratie surtout est si rare et si passagère, qu'il est permis de n'en pas tenir compte. Le gouvernement monarchique est si naturel, que les hommes l'identifient sans s'en apercevoir avec la souveraineté; ils semblent convenir tacitement qu'il n'y a pas de véritable *souverain* partout où il n'y a pas de roi. J'en ai donné quelques exemples qu'il serait aisé de multiplier.

---

(1) « In terris nomen imperii [Regium] id primum fuit. » (Sall., *Cat.*, 2.) — Omnes antiquæ gentes regibus quondam paruerunt. » (Cicer., *de Leg.* III, 2.) — « *Natura* commenta est regem. » (Senec., *de Clem.*, I.) — Dans le nouveau monde, qui est aussi un monde nouveau, les deux peuples qui avaient fait d'assez grands pas vers la civilisation, les Mexicains et les Péruviens, étaient gouvernés par des rois; et, chez les sauvages même, on trouva les rudiments de la monarchie.

Cette observation est surtout frappante dans tout ce qu'on a dit pour ou contre la question qui fait l'objet du premier livre de cet ouvrage. Les adversaires de l'origine divine en veulent toujours aux *rois* et ne parlent que de *rois*. Ils ne veulent pas croire que l'autorité des rois vienne de Dieu ; mais il ne s'agit point de *royauté* en particulier : il s'agit de *souveraineté* en général. Oui, toute souveraineté vient de Dieu ; sous quelque forme qu'elle existe, elle n'est point l'ouvrage de l'homme. Elle est une, absolue, et inviolable de sa nature. Pourquoi donc s'en prend-on à la royauté, comme si les inconvénients dont on s'appuie pour combattre ce système n'étaient pas les mêmes dans toute espèce de gouvernement? C'est que, encore une fois, la royauté est le *gouvernement naturel*, et qu'on la confond avec la souveraineté dans le discours ordinaire, en faisant abstraction des autres gouvernements, comme on néglige l'exception en énonçant une règle générale.

J'observerai à ce sujet, que la division vulgaire des gouvernements en trois espèces, le monarchique, l'aristocratique et le démocratique, repose absolument sur un préjugé grec qui s'est emparé des écoles, à la renaissance des lettres, et dont nous n'avons pas su nous défaire. Les Grecs voyaient toujours l'univers dans la Grèce ; et comme les trois espèces de gouvernements se balançaient assez dans ce pays, les politiques de cette nation imaginèrent la division générale dont je parle. Mais si l'on veut être exact, la logique rigoureuse ne permet point d'établir un genre sur une exception ; et, pour s'exprimer exactement, il faudrait dire : « les hommes en géné-

ral sont gouvernés par des rois. On voit cependant des nations où la souveraineté appartient à plusieurs, et ces gouvernements peuvent s'appeler aristocratie ou démocratie, suivant LE NOMBRE des personnes qui forment LE SOUVERAIN ».

Il faut toujours rappeler les hommes à l'histoire qui est le premier maître en politique, ou pour mieux dire le seul. Quand on dit que l'homme est né pour la liberté, on dit une phrase qui n'a point de sens.

Si un être d'un ordre supérieur entreprenait l'*histoire naturelle* de l'homme, certainement c'est dans l'histoire des faits qu'il chercherait ses instructions. Quand il saurait ce que l'homme est, et ce qu'il a toujours été, ce qu'il fait et ce qu'il a toujours fait, il écrirait ; et sans doute, il repousserait comme une folie, l'idée que l'homme n'est pas ce qu'il doit être et que son état est contraire aux lois de la création. L'énoncé seul de cette proposition la réfute suffisamment.

L'histoire est la politique expérimentale, c'est-à-dire la seule bonne ; et comme, dans la physique, cent volumes de théories spéculatives disparaissent devant une seule expérience, de même, dans la science politique, nul système ne peut être admis s'il n'est pas le corollaire plus ou moins probable de faits bien attestés.

Si l'on demande quel est le gouvernement le plus naturel à l'homme, l'histoire est là qui répond : *C'est la monarchie.*

Ce gouvernement a ses inconvénients sans doute, comme tous les autres ; mais toutes les déclamations qui remplissent les livres du jour sur ces sortes d'abus font

pitié. C'est l'orgueil qui les enfante et non la raison. Dès qu'il est rigoureusement démontré que les peuples ne sont pas faits pour le même gouvernement, que chaque nation a le sien qui est le meilleur pour elle ; dès que « la liberté, » surtout, « n'est pas à la portée de tous les peuples, et que plus on médite ce principe établi par Montesquieu, plus on en sent la vérité (1), » on ne conçoit plus ce que signifient les dissertations sur les vices du gouvernement monarchique. Si elles ont pour but de faire sentir plus vivement ces abus aux malheureux destinés à les supporter, c'est un passe-temps bien barbare ; si c'est pour les engager à se révolter contre un gouvernement fait pour eux, c'est un crime qui n'a point de nom.

Mais les sujets des monarchies n'en sont point réduits à se sauver du désespoir par des méditations philosophiques ; ils ont quelque chose de mieux à faire, c'est de se pénétrer de l'excellence de ce gouvernement, et d'apprendre à ne rien envier aux autres.

Rousseau, qui n'a pu de sa vie pardonner à Dieu de ne l'avoir pas fait naître duc et pair, a montré beaucoup de colère contre un gouvernement qui ne vit que de distinctions. Il se plaint surtout de la succession héréditaire qui expose les peuples « à se donner pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, pour

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. VIII.

éviter l'inconvénient d'avoir à disputer sur le choix des bons rois (1). »

On ne répond plus à cette objection de femme de chambre ; mais il est utile d'observer à quel point cet homme était infatué de ses fausses idées sur l'action humaine. « Un roi mort, » dit-il, « il en faut un autre ; les élections laissent des intervalles dangereux ; elles sont orageuses... La brigue et la corruption s'en mêlent. Il est difficile que celui à qui l'état s'est vendu ne le vende pas à son tour, etc... Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux ? On a rendu les couronnes héréditaires dans certaines familles, etc. »

Ne dirait-on pas que toutes les monarchies furent d'abord électives, et que les peuples, *considérant* les inconvénients infinis de ce gouvernement, s'étaient déterminés ensuite *dans leur sagesse* pour la monarchie héréditaire ?

On sait comme cette supposition s'accorde avec l'histoire ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Ce qu'il importe de répéter, c'est que jamais un peuple ne s'est donné un gouvernement ; que toute idée de convention et de délibération est chimérique, et que toute souveraineté est une création.

Certaines nations sont destinées, peut-être *condamnées* à la monarchie élective : la Pologne, par exemple, était soumise à ce mode de souveraineté. Elle a fait un effort

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. VI.

en 1791 pour changer sa constitution en mieux. Voyez ce qu'il a produit : on pouvait en prédire l'issue à coup sûr. La nation était trop d'accord ; il y avait trop de raisonnement, de prudence, trop de philosophie dans cette grande entreprise ; la noblesse, par un généreux dévouement, renonçait au droit qu'elle avait à la couronne. Le tiers-état entrait dans l'administration ; le peuple était soulagé, il acquérait des droits sans insurrection ; l'immense majorité de la nation et même de la noblesse donnait les mains au nouveau projet : un roi humain et philosophe l'appuyait de toute son influence ; la couronne était fixée dans une maison illustre déjà *parente* de la Pologne et que les qualités personnelles de son chef recommandaient à la vénération de l'Europe. Y pense-t-on ? Rien n'était plus *raisonnable :* c'était l'impossibilité même. Plus une nation sera d'accord sur une nouvelle constitution, plus il y aura de volontés réunies pour sanctionner le changement, plus il y aura d'ouvriers unis de sentiments pour élever le nouvel édifice, plus surtout il y aura de lois écrites calculées *à priori*, et plus il sera prouvé que ce que la multitude veut n'arrivera pas. Ce sont les armes de la Russie, dira-t-on, qui ont renversé la nouvelle constitution polonaise. Eh ! sans doute, il faut bien toujours qu'il y ait une cause, celle-là ou une autre, qu'importe ?

Si un palefrenier polonais ou une servante de cabaret se disant envoyés du ciel avaient entrepris ce même ouvrage, il eût pu sans doute ne pas réussir ; mais enfin il eût été au rang des choses possibles, car dans ce cas il n'y aurait eu aucune proportion entre la cause et l'effet,

condition invariable dans les créations politiques, afin que l'homme sente qu'il ne peut y concourir que comme instrument, et que la masse des hommes née pour obéir ne stipule jamais les conditions de son obéissance.

Si quelque philosophe s'attriste sur cette dure condition de la nature humaine, le père de la poésie italienne pourra le consoler (1).

Passons à l'examen des caractères principaux du gouvernement monarchique.

Mirabeau a dit quelque part, dans son livre sur la monarchie prussienne : « Un roi est une idole qu'on met là, etc. » Mettant à part *la forme répréhensible de cette pensée*, il est certain qu'il a raison. Oui, sans doute, le roi est là, au milieu de tous les pouvoirs, comme le soleil est là au milieu des planètes : il régit et il anime.

La monarchie est une aristocratie *centralisée*. Dans tous les temps et dans tous les lieux l'aristocratie commande. Quelque forme qu'on donne aux gouvernements, toujours la naissance et les richesses se placent au premier rang, et nulle part elles ne règnent plus durement que là où leur empire n'est pas fondé sur la loi. Mais,

---

(1) « Vuolsi cosi cola dove si puote
« Cio che si vuole e piu non dimandare. »
(Dante. *Enfer*, ch. III.)

Homme, veux-tu dormir tranquille? Pose ta folle tête sur cet oreiller.

dans la monarchie, le roi est le centre de cette aristocratie : c'est bien elle qui commande comme partout ; mais elle commande au nom du roi, ou, si l'on veut, c'est le roi éclairé par les lumières de l'aristocratie.

« C'est un sophisme très-familier aux politiques royaux, » dit encore Rousseau, « de donner libéralement à ce magistrat (le roi) toutes les vertus dont il aurait besoin, et de supposer toujours que le prince est ce qu'il devrait être (1). »

Je ne sais quel politique royal a fait cette supposition étrange : Rousseau aurait bien dû le citer. Comme il lisait fort peu, il est probable qu'il a supposé cette assertion, ou qu'il l'a prise dans quelque épître dédicatoire.

Mais, en évitant toujours les exagérations, on peut assurer que le gouvernement d'un seul est celui où les vices du souverain influent le moins sur les peuples gouvernés.

On a dit dernièrement, à l'ouverture du Lycée républicain de Paris, une vérité bien remarquable :

« Dans les gouvernements absolus (2), les fautes du maître ne peuvent guère tout perdre à la fois, parce que sa volonté seule ne peut pas tout faire ; mais un gouvernement républicain est obligé d'être essentielle-

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. VI.

(2) Il fallait dire *arbitraires :* car tout gouvernement est absolu.

ment raisonnable et juste, parce que la volonté générale, une fois égarée, entraîne tout (1). »

Cette observation est de la plus grande justesse : il s'en faut infiniment que la volonté du roi fasse tout dans la monarchie. Elle est censée tout faire, et c'est le grand avantage de ce gouvernement ; mais, dans le fait, elle ne sert guère qu'à centraliser les conseils et les lumières. La religion, les lois, les coutumes, l'opinion, les privilèges des ordres et des corps contiennent le souverain et l'empêchent d'abuser de sa puissance ; il est même bien remarquable que les rois sont accusés bien plus souvent de manquer de volonté que d'en abuser. C'est toujours le conseil du prince qui régit.

Mais l'aristocratie *pyramidale* qui administre l'Etat dans les monarchies a des caractères particuliers qui méritent toute notre attention.

Dans tous les pays et dans tous les gouvernements possibles, les grands emplois appartiendront toujours (sauf exception) à l'aristocratie, c'est-à-dire à la noblesse et à la richesse le plus souvent réunies. Aristote, en disant que la chose *doit être ainsi*, énonce un axiome politique dont le simple bon sens et l'expérience de tous les âges

---

(1) Discours prononcé à l'ouverture du Lycée républicain, le 31 décembre 1794, par M. de la Harpe. (*Journal de Paris*, 1795, n° 114, p. 461.)

Dans le morceau qu'on vient de lire, le professeur du Lycée dit une terrible vérité à la République, et il ressemble fort à un homme d'esprit converti.

ne permettent pas de douter. Ce privilège de l'aristocratie est réellement une loi naturelle (1).

Or c'est un des grands avantages du gouvernement monarchique que l'aristocratie y perd, autant que la nature des choses le permet, tout ce qu'elle peut avoir d'offensant pour les classes inférieures. Il est important d'en pénétrer les raisons.

1° Cette espèce d'aristocratie est légale ; c'est une pièce intégrante du gouvernement, tout le monde le sait, et elle n'éveille dans l'esprit de personne l'idée de l'usurpation et de l'injustice. Dans les républiques au contraire, la distinction des personnes existe comme dans les monarchies ; mais elle est plus dure et plus insultante, parce qu'elle n'est point l'ouvrage de la loi, et que l'opinion du peuple la regarde comme une insurrection habituelle contre le principe de l'égalité admis par la Constitution.

Il y avait peut-être autant de distinction de personnes, de morgue, d'*aristocratie* proprement dite à Genève qu'à Vienne. Mais quelle différence dans la cause et dans l'effet !

---

(1) Αριστίνδην και πλουτίνδην δει αἱρεῖσθαι τους ἄρχοντας. « Les grandes magistratures appartiennent à la noblesse et à la richesse. » (Arist., *Polit.*, 2.) — « Optimam rempublicam esse duco,... quæ sit in potestatem optimorum ». (Cicer., *de Leg.*, 3, 17.) — « Les principaux du peuple, ceux qu'on appelle aux assemblées ET QUI ONT UN NOM. » (*Nombres*, 16, 2.)

2° Dès que l'influence de l'aristocratie héréditaire est inévitable (l'expérience de tous les siècles ne laisse aucun doute sur ce point), ce qu'on peut imaginer de mieux, pour ôter à cette influence ce qu'elle peut avoir de trop fatigant pour l'orgueil des classes inférieures, c'est qu'elle n'établisse point une barrière insurmontable entre les familles de l'Etat, et qu'aucune d'elles ne soit humiliée par une distinction dont elle ne peut jamais jouir.

Or c'est précisément le cas d'une monarchie assise sur de bonnes lois. Il n'y a point de famille que le mérite de son chef ne puisse faire passer du second ordre dans le premier, indépendamment même de cette agrégation flatteuse, où, avant qu'elle n'ait acquis par le temps l'influence qui en fait le prix, tous les emplois de l'Etat, ou du moins une foule d'emplois, sont placés sur la route du mérite, pour lui tenir lieu des distinctions héréditaires et pour l'en rapprocher (1).

Ce mouvement d'ascension général qui pousse toutes les familles vers le souverain et qui remplit constamment tous les vides que laissent celles qui s'éteignent; ce mouvement, dis-je, entretient une émulation salutaire, anime la flamme de l'honneur, et tourne toutes les ambitions particulières vers le bien de l'Etat.

3° Et cet ordre de choses paraîtra encore plus parfait, si l'on songe que l'aristocratie de la naissance et

---

(1) *Lettres d'un royaliste savoisien,* lettre 4, p. 193.

des emplois, déjà rendue très-douce par le droit qui appartient à toute famille et à tout individu de jouir à son tour des mêmes distinctions, perd encore tout ce qu'elle pourrait avoir de trop offensant pour les conditions inférieures, par la suprématie universelle du monarque devant laquelle nul citoyen n'est plus puissant que l'autre ; l'homme du peuple, qui se trouve trop petit lorsqu'il se compare à un grand seigneur, se compare lui-même au souverain, et ce titre de *sujet* qui les soumet l'un et l'autre à la même puissance et à la même justice est une espèce d'égalité qui endort les souffrances inévitables de l'amour-propre.

Sous ces deux derniers rapports, le gouvernement aristocratique le cède au monarchique. Dans celui-ci une famille unique est séparée de toutes les autres par l'opinion, et considérée, ou peut s'en faut, comme appartenant à une autre nature. La grandeur de cette famille n'humilie personne, parce que personne ne se compare à elle. Dans le premier cas, au contraire, la souveraineté résidant sur la tête de plusieurs hommes ne fait plus la même impression sur les esprits, et l'individu que le hasard a fait membre du souverain est assez grand pour exciter l'envie, mais pas assez pour l'étouffer.

Dans le gouvernement de plusieurs la souveraineté n'est point UNE UNITÉ ; et quoique les fractions qui la composent représentent théoriquement L'UNITÉ, il s'en faut de beaucoup qu'elles fassent la même impression sur l'esprit. L'imagination humaine ne saisit point cet ensemble qui n'est qu'un être métaphysique ; elle se

plaît au contraire à détailler chaque unité de la fraction générale, et le sujet respecte moins la souveraineté dont les éléments pris à part ne sont pas assez au-dessus de lui.

De là vient que la souveraineté, dans ces sortes de gouvernements, n'a point la même *intensité*, ni par conséquent la même force morale.

De là vient encore que les emplois, c'est-à-dire le pouvoir délégué par le souverain, obtiennent dans le gouvernement d'un seul une considération extraordinaire et tout à fait particulière à la monarchie.

Dans le gouvernement de plusieurs, les emplois occupés par les *membres du souverain* jouissent de la considération attachée à cette qualité. C'est l'homme qui honore l'emploi ; mais, parmi les sujets de ces gouvernements, les emplois élèvent très-peu celui qui en est revêtu au-dessus de ses semblables, et ne le rapprochent point des membres du gouvernement.

Dans la monarchie, les emplois, réfléchissant sur le peuple une lumière plus vive, l'éblouissent davantage : ils fournissent une carrière immense à tous les genres de talents et comblent le vide qui se trouverait sans eux entre la noblesse et le peuple. En général, l'exercice du pouvoir délégué fait toujours sortir le fonctionnaire de la classe où l'avait fixé la naissance ; mais l'exercice des grands emplois en particulier rapproche l'homme nouveau du premier ordre et le prépare à la noblesse.

Si l'individu placé par le caprice de la naissance dans le second ordre ne veut pas se contenter de la possibilité de passer dans le premier, et du moyen que lui

fournissent les emplois de suppléer, autant que le permet la nature des choses, à cette considération qui ne dépend que du temps, il est clair que cet homme est malade, et, par conséquent, on n'a rien à lui dire.

A tout prendre, on peut avancer sans exagération que la monarchie comporte *autant* et peut-être même *plus* de *liberté* et d'*égalité* que tout autre gouvernement: ce qui ne signifie point que la *polycratie* ne renferme pas un grand nombre d'hommes plus libres qu'on ne l'est, en général, dans les monarchies ; mais que la monarchie donne ou peut donner plus de liberté et d'égalité à un plus grand nombre d'hommes, ce qu'il faut bien remarquer.

Quant à la vigueur de ce gouvernement, personne ne l'a mieux reconnue que Rousseau. « Tout y répond, » dit-il, « au même mobile : tous les ressorts de la machine sont dans la même main ; tout marche au même but ; il n'y a point de mouvements opposés qui s'entre-détruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage et tirant sans peine à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes Etats, et faisant tout mouvoir en paraissant immobile. »

Le mot *habile* est de trop dans ce morceau. Le gouvernement monarchique est précisément celui qui se passe le mieux de l'habileté du souverain, et c'est peut-être même là le premier de ses avantages. On pourrait tirer plus de parti de la comparaison employée par

Rousseau, en la rendant plus exacte. La gloire d'Archimède ne fut pas de tirer à lui la galère d'Hiéron, mais d'avoir imaginé la machine capable d'exécuter ce mouvement : or la monarchie est précisément cette machine. Les hommes ne l'ont point faite, car ils ne créent rien ; elle est l'ouvrage de l' *éternel Géomètre* qui n'a pas besoin de notre consentement pour arranger ses plans ; et le plus grand mérite de l'engin est qu'un homme médiocre peut le mettre en jeu.

Ce mot de ROI est un talisman, une puissance magique qui donne à toutes les forces et à tous les talents une direction centrale. Si le souverain a de grands talents, et si son action individuelle peut concourir immédiatement au mouvement général, c'est un bien sans doute ; mais, à la place de *sa personne*, son *nom* suffit.

Tant que l'aristocratie est saine, que le nom de roi est sacré pour elle, et qu'elle aime la royauté avec passion, l'Etat est inébranlable, quelles que soient les qualités du roi. Mais dès qu'elle perd sa grandeur, sa fierté, son énergie, sa foi, l'esprit s'est retiré, la monarchie est morte, et son cadavre est aux *vers*.

Tacite a dit en parlant des gouvernements républicains : *Quelques nations ennuyées des rois leur préférèrent des lois* (1). » Il opposait ainsi le règne des lois à celui d'un homme, et comme si l'un excluait l'autre. Ce passage pourrait fournir une dissertation intéressante

---

(1) « Quidam... postquam regum pertæsum, leges maluerunt... » (Tacite, *Annales*, III, 26.)

sur les différences de la monarchie ancienne et moderne. Tacite, sans doute, irrité en secret contre le gouvernement d'un seul, a pu exagérer ; mais il est vrai aussi que toutes les monarchies qui se sont formées en Europe après la chute de l'Empire romain ont un caractère particulier qui les distingue des monarchies étrangères à l'Europe ; l'Asie surtout, éternellement la même, n'a jamais connu que le gouvernement d'un seul, modifié d'une manière bonne pour elle, mais qui ne nous convient point. La monarchie grecque même n'est point la nôtre, et le gouvernement des empereurs romains n'étant point une monarchie proprement dite, mais plutôt un despotisme militaire et électif, la plupart des réflexions faites sur ces sortes de gouvernements ne tombent point sur la monarchie européenne.

Peut-être serait-il possible d'exprimer par des raisons métaphysiques pourquoi les monarchies anciennes étaient autrement constituées que les nôtres ; mais ce serait tomber dans le défaut trop commun de parler de tout, à propos de tout. La différence dont je parle est un fait qu'il suffit de rappeler.

Sans insister sur les nuances, j'indiquerai seulement un trait caractéristique : c'est que l'antiquité ne disputait point aux rois le droit de condamner à mort ; toutes les pages de l'histoire présentent des jugements de cette nature que les historiens rapportent, sans aucun signe de désapprobation. C'est encore de même en Asie où personne ne dispute ce droit aux souverains.

Parmi nous, les idées sont différentes. Qu'un roi, de son autorité privée, fasse mourir un homme : la sagesse

européenne ne conseillera point le talion ni la rébellion ; mais tout le monde dira : « *C'est un crime.* » A cet égard il n'y a pas deux manières de penser, et l'opinion est si forte qu'elle nous garde suffisamment.

En général, en convenant même que tous les pouvoirs résident éminemment sur la tête de ses rois, l'Européen ne croit point qu'ils aient droit d'exercer personnellement aucune branche du pouvoir judiciaire : et, en effet, ils ne s'en mêlent point. Les abus, à cet égard, ne prouvent rien : la conscience universelle a toujours protesté. C'est là le grand caractère, la physionomie de nos gouvernements. Chaque monarchie d'Europe a sans doute ses traits particuliers, et, par exemple, il ne serait point étonnant de trouver un peu d'*arabisme* en Espagne et en Portugal ; mais toutes ces monarchies ont cependant un air de famille qui les rapproche, et l'on peut dire d'elles avec la plus grande vérité :

. . . . . Facies non omnibus una ;
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Je me garderai bien de nier que le christianisme n'ait modifié en bien tous les gouvernements, et que le droit public de l'Europe n'ait été infiniment perfectionné par cette loi salutaire ; mais il faut aussi avoir égard à notre origine commune et au caractère général des peuples septentrionaux qui ont pris la place de l'empire romain en Europe.

« Le gouvernement des Germains, » dit fort bien Hume « et celui de toutes les nations du Nord qui s'établirent sur les ruines de l'empire romain, fut toujours

extrêmement libre... Le despotisme militaire de la domination romaine, lequel, avant l'irruption de ces conquérants, avait flétri les âmes et détruit tout principe généreux de science et de vertu, n'était pas capable de résister aux efforts vigoureux d'un peuple libre. Une nouvelle ère commença pour l'Europe : elle se débarrassa des liens de la servitude, et secoua le joug du pouvoir arbitraire sous lequel elle avait gémi si longtemps. Les constitutions libres qui s'établirent alors, quoique altérées, depuis peu, par les usurpations successives d'une longue suite de princes, conservent toujours un certain air de liberté et les traces d'une administration légale qui distinguent les nations d'Europe ; et si cette portion du globe se distingue des autres par des sentiments de liberté, d'honneur, de justice et de valeur, elle doit uniquement ces avantages aux germes plantés par ces généreux barbares (1). »

Ces réflexions sont d'une vérité frappante. C'est au milieu des forêts et des glaces du Nord que nos gouvernements ont pris naissance. C'est là qu'est né le caractère européen ; et, quelques modifications qu'il ait reçues depuis, sous les différentes parallèles de l'Europe, nous sommes encore tous frères, *durum genus*. La fièvre qui travaille dans ce moment toutes les nations de cette partie du globe est une grande leçon

(1) Hume's *History of England*, tome I, appendix I : *The anglo-saxons governement and manners.*

pour les hommes d'Etat : *et documenta damus quâ simus origine nati.*

C'est en Asie qu'on a dit : *Il vaut mieux mourir que vivre ; il vaut mieux dormir que veiller ; il vaut mieux être assis que marcher, etc.*

Renversez ces maximes : vous aurez le caractère européen. Le besoin d'agir et l'inquiétude éternelle sont nos deux traits caractéristiques. La fureur des entreprises, des découvertes et des voyages n'existe qu'en Europe (1). Je ne sais quelle force indéfinissable nous agite sans relâche. Le mouvement est la vie morale autant que la vie physique de l'Européen ; pour nous, le plus grand des maux n'est point la pauvreté, ni l'asservissement, ni la maladie, ni la mort même ; c'est le repos.

Un des plus grands résultats de ce caractère, c'est que l'Européen ne supporte qu'avec peine d'être absolument étranger au gouvernement. L'habitant de l'Asie ne cherche point à pénétrer ce nuage sombre qui enveloppe ou qui forme la majesté du monarque. Pour lui son maître est un dieu, et il n'a avec cet être supérieur d'autre rapport que celui de la prière. Les lois du monarque sont des oracles. Ses grâces sont des dons cé-

---

(1) Un théosophe moderne a remarqué, dans un ouvrage que tout le monde peut lire avec plaisir comme chef-d'œuvre d'élégance, que tous les grands *navigateurs ont été chrétiens* (*Homme de désir*, 1790, p. 70, § 40) ; il aurait pu dire de même : *Européens.*

lestes, et sa colère est une calamité de l'invincible nature. Le sujet qui s'honore de s'appeler esclave reçoit de lui un bienfait comme une rosée, et le cordon comme un coup de tonnerre.

Voyez cependant comment la suprême sagesse a balancé ces terribles éléments du pouvoir oriental. Ce monarque absolu peut être déposé ; on ne lui dispute point le droit de demander la tête qui lui déplaît ; mais souvent on lui demande la sienne. Tantôt les lois le privent du sceptre et de la vie ; tantôt la sédition va le saisir sur ce trône élevé et le renverse dans la poudre. Comment donc se trouvent, dans les mêmes âmes, la faiblesse qui se prosterne et l'énergie qui étrangle ? Point d'autre réponse que celle de Dante.

Ainsi le veut Celui qui peut tout ce qu'il veut.

Mais il a voulu nous faire autrement. Les séditions sont pour nous des évènements rares ; et la plus sage des nations d'Europe, en faisant une loi fondamentale de l'inviolabilité de ses souverains, n'a fait que sanctionner l'opinion universelle de cette partie du monde. Nous ne voulons point qu'on juge les souverains, nous ne voulons point les juger. Les exceptions à cette règle sont rares ; elles n'ont lieu que dans des accès de fièvre, et dès que nous sommes guéris, nous les appelons *crimes*. La Providence a dit à tous les souverains de l'Europe : « *Vous ne serez point jugés* » ; mais tout de suite elle ajoute : « *Vous ne jugerez point* » : c'est le prix de ce privilége inestimable.

Tacite, en décrivant, avec son pinceau vigoureux, l'abattement des Romains sous le sceptre des empereurs,

appuye sur cette insouciance universelle qui est le premier fruit de la servitude *et qui change la chose publique en chose étrangère* (1).

C'est précisément cette insouciance qui n'est point dans le caractère des Européens modernes. Toujours inquiets, toujours alarmés, le voile qui leur cache les ressorts du gouvernement les dépite ; sujets soumis, esclaves rebelles, ils veulent anoblir l'obéissance et, pour prix de leur soumission, ils demandent le droit de se plaindre et d'éclairer la puissance.

Sous le nom de *Champs de Mars* ou de *Mai*, de *Parlements*, d'*Etats*, de *Cortès*, d'*Etablissements*, de *Diètes*, de *Sénats*, de *Conseils*, etc., tous les peuples de l'Europe moderne se sont mêlés plus ou moins de l'administration sous l'empire de leurs rois.

Les Français, qui exagèrent tout, ont tiré de cette vérité de fait plusieurs conclusions théoriques également funestes, dont la première est « que le Conseil national des rois avait été jadis et devait être encore co-législateur (2) ».

Je ne veux point examiner ici si le Parlement de Charlemagne était réellement législateur ; de grands publicistes ont rendu la question très-problématique ; mais

---

(1) « Incuria reipublicæ velut alienæ. » (Tacite.)

(2) Je ne parle, comme on le voit assez, que des systèmes monarchiques qui s'écartaient plus ou moins de ce qu'on appelait l'*ancien régime*.

supposons l'affirmative prouvée : parce que les assemblées du temps de Charlemagne auraient été *co-législatrices*, faudrait-il en conclure qu'elles dussent l'être aujourd'hui ? Non sans doute, et la conclusion contraire serait bien plus sensée. En politique il faut constamment avoir égard à ce que les jurisconsultes appellent le dernier état, et quoiqu'il ne faille point prendre ce mot dans une acception trop restreinte, il ne faut pas non plus lui donner trop d'extension.

Lorsque les Francs conquirent les Gaules, ils formèrent par leur mélange avec les Gaulois un peuple hybride ; mais l'on conçoit assez que ce peuple fut d'abord plus Franc que Gaulois, et que l'action combinée du temps et du climat a dû le rendre chaque jour plus Gaulois que Franc, en sorte qu'il faut être tout à la fois très-imprudent et très-peu instruit pour chercher (du moins mot à mot) le droit public de la France moderne dans les capitulaires des Carlovingiens.

Qu'on se dépouille de tout préjugé et de tout esprit de parti ; qu'on renonce aux idées exagérées et à tous les rêves théoriques enfantés par la fièvre française, le bon sens européen conviendra des propositions suivantes :

1° Le roi est souverain, personne ne partage la souveraineté avec lui, et tous les pouvoirs émanent de lui.

2° Sa personne est inviolable ; nul n'a le droit de le déposer ni de le juger.

3° Il n'a pas le droit de condamner à mort, ni même à aucune peine corporelle. Le pouvoir qui punit vient de lui, et c'est assez.

4° S'il inflige l'exil ou la prison dans des cas dont la raison d'état peut interdire l'examen aux tribunaux, il ne saurait être trop réservé, ni trop agir de l'avis d'un conseil éclairé.

5° Le roi ne peut juger au civil ; les magistrats seuls, au nom du souverain, peuvent prononcer sur la propriété et sur les conventions.

6° Les sujets ont le droit, par le moyen de certains corps, conseils ou assemblées différemment composées, d'instruire le roi de leurs besoins, de lui dénoncer les abus, de lui faire passer légalement leurs *doléances* et leurs *très-humbles* remontrances.

C'est dans ces lois sacrées, d'autant plus véritablement constitutionnelles qu'elles ne sont écrites que dans les cœurs, c'est particulièrement dans la communication paternelle du prince et des sujets qu'on trouve le véritable caractère de la monarchie européenne.

Quoi qu'en dise l'orgueil exalté et aveugle du dix-huitième siècle, c'est tout ce qu'il nous faut. Ces éléments, combinés de différentes manières, produisent une infinité de nuances dans les gouvernements monarchiques : on conçoit, par exemple, que les hommes chargés de porter au pied du trône les représentations et les doléances des sujets peuvent former des *corps* ou des *assemblées ;* que les membres qui composent ces assemblées ou ces corps peuvent différer par le nombre, par la qualité, par le genre et l'étendue de leurs pouvoirs ; que le mode des élections, l'intervalle et la durée des sessions, etc., varient encore le nombre des combinaisons : *facies non omnibus una ;* mais toujours vous trouvez le

caractère général, c'est-à-dire, toujours des hommes choisis, portant légalement au père les plaintes et les vœux de la famille : *nec diversa tamen.*

Récusons absolument le jugement des hommes passionnés ou trop systématiques, et ne nous adressons qu'à ce bon sens précieux qui fait et conserve tout ce qu'il y a de bon dans l'univers. Interrogez l'Européen le plus instruit, le plus sage, le plus religieux même, et le plus ami de la royauté, demandez-lui : « Est-il juste, est-il expédient que le roi gouverne uniquement par ses ministres ? que ses sujets n'aient aucun moyen légal de communiquer en corps avec lui, et que les abus durent jusqu'à ce qu'un individu soit assez éclairé et assez puissant pour y mettre ordre, ou qu'une insurrection en fasse justice ? » Il vous répondra sans balancer : « Non ». Or, ce qui est vraiment constitutionnel dans tout gouvernement, ce n'est point ce qui est écrit sur le papier ; c'est ce qui l'est dans la conscience universelle. Ce qui nous déplaît généralement, ce qui ne s'accorde nullement avec notre caractère et nos usages anciens, incontestables, universels, c'est le gouvernement ministériel ou le Visirat. L'immobilité orientale s'accommode fort bien de ce gouvernement et se refuse même à tout autre ; mais la *race audacieuse de Japet* n'en veut point, parce qu'en effet cette forme ne lui convient point. De tout côté on crie au despotisme, mais souvent l'opinion publique se fourvoie, et prend une chose pour l'autre. On se plaint de l'excès du pouvoir ; il me semble que c'est plutôt de son déplacement et de son affaiblissement qu'on est blessé. Dès que la nation est condamnée au

silence et que l'individu seul peut parler, il est clair que chaque individu pris à part est moins fort que les gens en place ; et, comme la première ambition de l'homme est d'obtenir la puissance, et que son plus grand défaut est d'en abuser, il s'ensuit que tous les dépositaires du pouvoir délégué n'étant comprimés par rien, et ne relevant point assez directement de l'opinion, s'emparent du sceptre et se le divisent en petits fragments proportionnels à l'importance de leurs places, de manière que tout le monde est roi, excepté le roi. Ces réflexions expliquent comment, dans la plupart des monarchies, on peut se plaindre tout à la fois et du despotisme et de la faiblesse du gouvernement. Ces deux plaintes ne se contredisent qu'en apparence. Le peuple se plaint du despotisme, parce qu'il n'est pas assez fort contre l'action désordonnée du pouvoir délégué ; et il se plaint de la faiblesse du gouvernement, parce qu'il ne voit plus de centre ; parce que le roi n'est pas assez roi ; parce que la monarchie s'est changée en une aristocratie fatigante ; parce que tout sujet qui ne participe pas, ou qui participe peu à cette aristocratie, voit toujours un roi à côté de lui, et se dépite de sa nullité, en sorte que le gouvernement est tout à la fois haï comme despotisme et méprisé comme faible.

Le remède à de si grands maux n'est pas difficile à trouver : il ne s'agit que de renforcer l'autorité du roi et de lui rendre sa qualité de père en rétablissant la correspondance antique et légitime entre lui et la grande famille. Dès que la nation possèdera un moyen quelconque de faire entendre sa voix légalement, il devient impossible au vice et à l'incapacité de s'emparer des

places, ou de les retenir longtemps, et la correspondance directe avec le roi rend au gouvernement monarchique ce caractère paternel nécessaire à la monarchie en Europe.

Combien le pouvoir a commis de fautes ! et combien il ignore les moyens de se conserver ! L'homme est insatiable de pouvoir ; il est infini dans ses désirs, et, toujours mécontent de ce qu'il a, il n'aime que ce qu'il n'a pas. On se plaint du despotisme des princes ; il faut se plaindre de celui de l'*homme*. Nous naissons tous despotes, depuis le monarque le plus absolu de l'Asie, jusqu'à l'enfant qui étouffe un oiseau dans sa main pour le plaisir de voir qu'il existe dans l'univers un être plus faible que lui. Il n'est point d'homme qui n'abuse du pouvoir, et l'expérience prouve que les plus abominables despotes, s'ils venaient à s'emparer du sceptre, seraient précisément ceux qui rugissent contre le despotisme. Mais l'auteur de la nature a mis des bornes à l'abus de la puissance : il a voulu qu'elle se détruise elle-même dès qu'elle passe ces limites naturelles. De tout côté il a gravé cette loi ; et, dans le monde physique comme dans le monde moral, elle nous environne et nous parle à chaque instant. Voyez cette arme à feu : jusqu'à un certain point, plus vous l'allongerez, et plus vous en augmenterez l'effet : mais si vous passez cette limite d'une ligne, vous le verrez diminuer. Voyez ce télescope : jusqu'à un certain point, plus vous en augmenterez les dimensions, et plus il produira d'effet ; mais au delà, l'invincible nature tourne contre vous les efforts que vous faites pour perfectionner l'instrument. C'est l'image naïve de la

puissance. Pour se conserver elle doit se restreindre, et toujours elle doit se tenir éloignée de ce point où son dernier effort amène son dernier moment.

Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées *populaires ;* mais les folies françaises ne doivent pas nous dégoûter de la vérité et de la sagesse qui se trouvent dans les sages milieux. S'il y a une maxime incontestable, c'est que, dans toutes les séditions, dans toutes les insurrections, dans toutes les révolutions, *le peuple commence toujours par avoir raison, et finit toujours par avoir tort.* Il est faux que tout peuple doive avoir son *assemblée nationale* dans le sens français ; il est faux que tout individu soit éligible au conseil national ; il est faux même qu'il puisse être électeur sans distinction de rang ni de fortune ; il est faux que ce conseil doive être co-législateur ; il est faux enfin qu'il doive être composé de la même manière dans les différents pays. Mais parce que ces propositions exagérées sont fausses, s'ensuit-il que personne n'ait le droit de parler pour le bien commun au nom de la communauté, et qu'il nous soit défendu d'avoir de la raison parce que les Français ont fait un grand acte de folie? Je ne comprends pas cette conséquence. Quel observateur ne serait effrayé de l'état actuel des esprits dans toute l'Europe? Quelle que soit la cause d'une impulsion aussi générale, elle existe, elle menace toutes les souverainetés.

Certainement c'est le devoir des hommes d'Etat de chercher à conjurer l'orage ; et certainement aussi on n'y parviendra pas par l'immobilité de la peur ou de l'insouciance. C'est aux sages de toutes les nations à ré-

fléchir profondément sur les lois antiques des monarchies, sur les *bonnes coutumes* de chaque nation, et sur le caractère général des peuples de l'Europe. C'est dans ces sources sacrées qu'ils trouveront des remèdes appropriés à nos maux, et des moyens sages de régénération infiniment éloignés des théories absurdes et des idées exagérées qui nous ont fait tant de mal.

La première et peut-être l'unique source de tous les maux que nous éprouvons, c'est le mépris de l'antiquité, ou, ce qui revient au même, le mépris de l'expérience : tandis *qu'il n'y a rien de mieux que ce qui est éprouvé*, comme l'a très-bien dit Bossuet. La paresse et l'ignorance orgueilleuse de ce siècle s'accommodent bien mieux des théories qui ne coûtent rien et qui flattent l'orgueil, que des leçons de modération et d'obéissance qu'il faut demander péniblement à l'histoire. Dans toutes les sciences, mais surtout dans la politique, dont les évènements nombreux et changeants sont si difficiles à saisir dans leur ensemble, presque toujours la théorie est contredite par l'expérience. Puisse l'éternelle Sagesse faire descendre ses rayons sur les hommes destinés à régler le sort des autres ! Puissent aussi les peuples de l'Europe fermer l'oreille à la voix des sophistes, et, détournant les yeux de toutes les illusions théoriques, ne les fixer que sur ces lois vénérables qui sont rarement écrites, dont il n'est possible d'assigner ni les époques ni les auteurs, et que les peuples n'ont pas faites, mais qui ont fait les peuples.

Ces lois viennent de Dieu : le reste est des humains !

CHAPITRE III.

DE L'ARISTOCRATIE.

Le gouvernement aristocratique est une monarchie dont le trône est vacant. *La souveraineté y est en régence.*

Les régents qui administrent la souveraineté étant héréditaires, elle est parfaitement séparée du peuple, et en cela le gouvernement aristocratique se rapproche du monarchique. Il ne peut cependant en atteindre la vigueur ; mais du côté de la sagesse il n'a point d'égal.

L'antiquité ne nous a point laissé de modèle de ce gouvernement. A Rome, à Sparte, l'aristocratie jouait sans doute un très-grand rôle comme dans tous les gouvernements, mais elle ne régnait point seule.

On peut dire en général que tous les gouvernements non monarchiques sont aristocratiques, car la démocratie n'est qu'une aristocratie élective.

« Les premières sociétés », dit Rousseau, « se gouvernèrent aristocratiquement (1) ». Cela est faux, si, par ces mots de *premières sociétés*, Rousseau entend *les*

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v.

premiers peuples, *les premières nations* proprement dites, qui furent toutes gouvernées par des rois. Tous les observateurs ont remarqué que la monarchie était le plus ancien gouvernement connu.

Et s'il entend parler des premiers rassemblements qui précédèrent la formation des peuples en corps de nations, il parle de ce qu'il ne sait pas et de ce que personne ne peut savoir. D'ailleurs à cette époque il n'y avait point encore de gouvernement proprement dit : l'homme n'était point encore ce qu'il devait être ; ce point a été suffisamment discuté dans le premier livre.

« Les sauvages de l'Amérique septentrionale », dit-il encore, « se gouvernent encore ainsi de nos jours (aristocratiquement) et *sont très-bien gouvernés* (1). »

Les sauvages de l'Amérique ne sont pas tout à fait *hommes*, précisément parce qu'ils sont *sauvages* ; ce sont de plus des êtres visiblement dégradés au physique et au moral ; et, sur cet article au moins, je ne vois pas qu'on ait répondu à l'ingénieux auteur des *Recherches philosophiques sur les Américains*.

Il est encore faux que ces sauvages soient gouvernés aristocratiquement. Tacite a fait l'histoire de tous les peuples sauvages lorsqu'il a dit : « Chez eux le plus noble est roi, et le plus vaillant est général ; mais le roi ne jouit point d'un pouvoir illimité (2) ». Le livre de Tacite

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v.

(2) « Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt : nec

sur les mœurs des Germains et le Journal historique d'un voyage en Amérique par le P. de Charlevoix présentent une foule d'analogies (1). On trouve chez ces peuples non le gouvernement aristocratique, mais les rudiments d'une monarchie modérée.

En faisant abstraction de l'aristocratie naturelle qui résulte de la force physique et des talents, et dont il est fort inutile de s'occuper, il n'y a que deux sortes d'aristocraties, l'élective et l'héréditaire, comme l'observe Rousseau ; mais les mêmes notions étroites, les mêmes préjugés enfantins qui l'ont égaré sur la monarchie, l'ont fait déraisonner de même sur le gouvernement aristocratique.

« L'aristocratie élective », dit-il, « est la meilleure : c'est l'aristocratie proprement dite (2). »

Ceci n'est point une erreur, une méprise, une distraction ; c'est un défaut absolu de raisonnement ; c'est une bévue honteuse.

La monarchie est la souveraineté dévolue à un seul homme ; et l'aristocratie est cette même souveraineté dévolue à quelques hommes (plus ou moins).

---

regibus infinita aut libera potestas. » (*Tacite, de Mor. Germ.*, VII.)

(1) « Si Germanorum Canadensiumque principum potestatem conferas, eamdem omnino reperies. » (Voir le P. de Charlevoix, lettre 18e ; Brottier, ad *Tac. de Mor. Germ.* VII et *passim*.)

(2) *Contrat social*, liv. III, ch. V.

Mais puisque la monarchie élective est le plus faible et le moins tranquille des gouvernements, et que l'expérience a montré évidemment la supériorité de la monarchie héréditaire, il s'ensuit, par une analogie incontestable, que l'aristocratie héréditaire est préférable à l'élective. Répétons avec Tacite qu'*il vaut mieux recevoir un souverain que le chercher* (1).

« L'élection est le moyen par lequel la probité, les lumières, l'expérience, et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique, sont autant de nouveaux *garants* qu'on sera sagement gouverné (2). »

Cet argument tombe à plomb sur la monarchie héréditaire, et nous l'avons tous fait avant d'être parvenus à l'âge de raison.

« La puissance transmise avec les biens du père aux enfants, rend le gouvernement héréditaire, et l'on voit des sénateurs de vingt ans (3). »

Plus bas, il dira, en parlant de la monarchie héréditaire : *On risque d'avoir pour chefs des enfants* (4). » C'est toujours la même sagacité ; il faut cependant observer que l'argument est plus mauvais à l'égard de l'aristocratie héréditaire, attendu que l'inexpérience des

---

(1) « Minore discrimine sumitur princeps quam quæritur. » (Tacite)

(2) *Contrat social*, liv. III, ch. v.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*, ch. vi : *de la Monarchie.*

sénateurs de vingt ans est compensée amplement par la sagesse des anciens.

Et puisque l'occasion s'en présente naturellement, j'observerai qne le mélange des enfants et des hommes est précisément un des beaux côtés du gouvernement aristocratique ; tous les rôles sont distribués avec sagesse dans l'univers : celui de la jeunesse est de faire le bien, et celui de la vieillesse d'empêcher le mal ; l'impétuosité des jeunes gens, qui ne demande qu'action et création, est fort utile à l'Etat ; mais ils sont trop portés à innover, à démolir, et ils feraient beaucoup de mal sans la vieillesse qui est là pour les arrêter : celle-ci à son tour s'oppose aux réformes même utiles, elle est trop raide, elle ne sait pas s'accommoder aux circonstances, et quelquefois un *sénateur de vingt ans* peut être placé fort à propos à côté d'un autre de quatre-vingts.

A tout prendre, le gouvernement aristocratique héréditaire est peut-être le plus avantageux à ce qu'on appelle le *peuple ;* la souveraineté est assez concentrée pour lui en imposer ; mais comme elle a moins de besoins et moins de splendeur, elle lui demande moins : si quelquefois elle est timide, c'est parce qu'elle n'est jamais imprudente ; entre le peuple et le souverain il peut se trouver des mécontents, mais leurs souffrances ne sont point l'ouvrage du gouvernement ; elles ne sont que dans l'opinion, et c'est un avantage inestimable pour la masse dont le bonheur est une caution.

L'ennemi mortel de l'expérience pense bien autre-

ment ; suivant lui, l'aristocratie héréditaire « *est le pire de tous les gouvernements* (1). »

Le sentiment qui domine dans tous les ouvrages de Rousseau est une certaine colère plébéienne qui s'irrite contre toute espèce de supériorité. L'énergique soumission du sage plie noblement sous l'empire indispensable des distinctions sociales, et jamais il ne paraît plus grand que lorsqu'il s'incline ; mais Rousseau n'avait point cette élévation : faible et hargneux, il a passé sa vie à dire des injures aux grands, comme il en aurait dit au peuple s'il était né grand seigneur.

Ce caractère explique ses hérésies politiques : ce n'est point la vérité qui l'inspire, c'est l'humeur ; partout où il voit la grandeur, et surtout la grandeur héréditaire, il écume et perd la faculté de raisonner : c'est ce qui lui arrive surtout en parlant du gouvernement aristocratique.

Dire que cette espèce de gouvernement est la pire de toutes, c'est ne rien dire : il faut prouver. Venise et Berne se présentent d'abord à l'esprit, et l'on n'est pas peu surpris d'apprendre qu'il n'y a pas de pire gouvernement que celui de ces deux Etats.

Mais l'histoire et l'expérience n'embarrassent jamais Rousseau. Il commence à poser des maximes générales qu'il ne prouve point ; ensuite il dit : *J'ai prouvé.* Si l'expérience le contredit, il s'en inquiète peu, ou il s'en

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v.

tire par une gambade. Berne, par exemple, ne l'embarrasse point. Veut-on savoir pourquoi ? « C'est qu'elle ne se tient que par l'extrême sagesse de son sénat : c'est une exception bien honorable et bien flatteuse (1). »

Mais le sénat de Berne forme précisément l'essence du gouvernement de Berne. C'est la tête du corps politique ; c'est la pièce principale sans laquelle ce gouvernement ne serait pas ce qu'il est : c'est donc tout comme si Rousseau avait dit :

Le gouvernement aristocratique héréditaire est détestable ; l'estime de l'univers accordée depuis plusieurs siècles à celui de Berne ne contredit point ma théorie, car ce qui fait que ce gouvernement n'est pas mauvais, c'est qu'il est excellent. — O profondeur (2) !

Le jugement sur Venise n'est pas moins curieux : « Venise, » dit-il, « est tombée dans l'aristocratie hé-

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v.

(2) Montesquieu a rendu un hommage particulier au gouvernement de Berne. « Il y a à présent, » dit-il, « dans le monde une république que personne ne connaît, et qui dans le secret et le silence augmente ses forces chaque jour. Il est certain que si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses lois, etc. » (*Grandeur et décadence des Romains*, ch. x.) Laissons là les prophéties ; je ne crois qu'à celles de la Bible. Mais il me semble qu'on doit un compliment au gouvernement assez sage pour se faire louer tout à la fois par la sagesse et par la folie.

réditaire : aussi est-elle depuis longtemps un Etat dissous (1). »

Assurément l'Europe n'en savait rien ; mais ce que tout le monde sait, c'est que Venise avait subsisté mille ans, et que sa puissance faisait ombrage à tous ses voisins, lorsqu'elle fut ébranlée par la ligue de Cambrai et qu'elle eut l'art d'échapper à ce péril, au commencement du XVIe siècle.

Le gouvernement vénitien a vieilli sans doute, comme tous les gouvernements d'Europe ; mais la jeunesse de Milon de Crotone rend sa vieillesse vénérable, et personne n'a droit de l'insulter.

Venise a brillé de tous les genres d'éclat : par les lois, par le commerce, par les armes, par les arts et par les lettres ; son système monétaire est l'exemple de l'Europe. Elle a joué dans le moyen âge un rôle éblouissant (2). Si Vasco de Gama a doublé le cap des Tempêtes ; si le commerce a pris une autre route, ce n'est pas la faute du sénat ; et si dans ce moment Venise est obligée de mettre la prudence à la place de la force, encore une fois, respectons sa vieillesse : après treize

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v, note cité.

(2) M. le comte Carli, l'un des ornements de l'Italie, a dit des choses curieuses sur l'ancienne splendeur de Venise : on peut consulter ses œuvres remplies d'une érudition ÉTOURDISSANTE, *sed Græcis incognitas qui sua tantum mirantur.*

cents ans de vie et de santé, on peut être malade, on peut mourir même avec honneur (1).

Les déclamations sur l'inquisition d'Etat, que Rousseau appelle *un tribunal de sang* (2), sont des épouvantails de femmelettes. Ne dirait-on pas que les inquisiteurs d'Etat versent le sang humain pour s'amuser ? Cette magistrature imposante est nécessaire puisqu'elle existe, et il faut bien qu'elle ne soit pas si terrible puisqu'elle appartient à l'un des peuples les plus doux, les plus enjoués et les plus aimables de l'Europe. Les malveillants et les étourdis ne peuvent se plaindre que d'eux-mêmes, lorsqu'il leur mésarrive ; mais c'est un fait constant, attesté par tous les voyageurs sensés, qu'il n'existe peut-être pas de pays où le peuple soit plus heureux, plus tranquille, plus libre qu'à Venise : l'étranger partage cette liberté, et dans ce moment, c'est sous les lois de ce gouvernement paisible que les honorables victimes de la Révolution française jouissent de l'hospitalité la plus douce et la plus généreuse.

Si quelquefois les inquisiteurs d'Etat ont commandé des exécutions sévères, la sévérité n'exclut point la justice, et c'est souvent pour épargner le sang qu'on le

---

(1) « Sola Veneta est (respublica) quæ ævum millenarium jactet : felix fati, sed et legum atque institutorum felix quibus velut vinculis firmata est adhuc contra lapsum. Maneat, floreat, favemus, et vovemus. » (J. Lipsii *Mon. et ex. polit.*, liv. II, ch. I.)

(2) *Contrat social*, liv. IV, ch. V.

verse. Quant aux erreurs et aux injustices, il y en a partout; mais les inquisiteurs d'Etat n'envoyèrent point la ciguë à Morosini, à son retour du Péloponèse.

Rousseau, en disant que Venise est *tombée* dans l'aristocratie héréditaire, prouve qu'il connaissait bien mal la végétation des empires. S'il l'avait connue, au lieu de *tombée*, il aurait dit *parvenue*. Pendant que les Vénitiens n'étaient que de malheureux réfugiés, habitant des cabanes sur ces îlots destinés à supporter un jour tant de palais, il est bien visible que leur constitution n'était pas mûre; à proprement parler même, ils n'en avaient point, puisqu'ils ne jouissaient point encore d'une indépendance absolue, qu'on leur a disputée si longtemps. Mais en 697 ils eurent déjà un chef assez puissant pour avoir donné lieu, depuis, de soutenir qu'il était souverain: or, partout où il y a un chef, du moins un chef non despotique, il y a une aristocratie héréditaire entre ce chef et le peuple; cette aristocratie se formait insensiblement comme la langue et mûrissait en silence. Enfin, au commencement du XIIe siècle, elle prit une forme légale, et le gouvernement fut ce qu'il devait être. Sous cette forme de souveraineté, Venise remplit l'univers de sa renommée. Dire que ce gouvernement *dégénéra* (1) en achevant ainsi de prendre ses dimensions naturelles, c'est dire que le gouvernement de Rome *dégénéra* lorsque l'institution des tribuns,

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. x, note 1re.

comme je l'ai remarqué d'après Cicéron, donna une forme légale au pouvoir constitutionnel mais désordonné du peuple.

Au reste, si nous en croyons Rousseau, ce n'est point Venise seulement qui est *tombée* dans l'aristocratie héréditaire. Berne a éprouvé le même sort; son gouvernement s'est *resserré* de même, et par conséquent il a *dégénéré*, le jour que le peuple fit la folie d'abandonner *au prince* l'élection des magistrats (1). Si l'on demande dans quelles annales se trouve ce fait important, et comment Berne est *tombée* de la démocratie ou de l'aristocratie élective dans l'aristocratie héréditaire, personne ne peut répondre; personne n'a entendu parler de cette *chute* révélée à la fin des temps dans le *Contrat social*. C'est un étrange homme que ce Rousseau ! tantôt il contredit l'histoire et tantôt il la fait.

En traitant des gouvernements aristocratiques héréditaires, on ne doit point passer Gênes sous silence. Il

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. v, note 2e. Quand Rousseau voit la vérité, il ne la voit jamais tout entière, et dans ce cas ses décisions sont plus dangereuses, pour les quatre cinquièmes des lecteurs, que des bévues parfaites : par exemple, lorsqu'il dit que le gouvernement *qui se resserre, se corrompt*, il a tort et il a raison : il a raison à l'égard du gouvernement démocratique qui s'écarte de sa nature; il a tort à l'égard du gouvernement aristocratique qui s'en rapproche : dans ce dernier cas, c'est un mouvement d'organisation; dans le premier, c'est un mouvement de dissolution.

se peut faire que, sous certains points de vue, elle ne puisse soutenir le parallèle avec d'autres gouvernements de la même classe ; il peut se faire que le peuple y soit moins heureux qu'à Venise ou à Berne ; cependant Gênes a eu ses beaux moments et ses grands hommes ; et pour le surplus, tout peuple a toujours le gouvernement et le bonheur qu'il mérite.

Après avoir examiné l'action de l'aristocratie héréditaire sur des pays d'une certaine étendue, il est bon de la voir agir sur un théâtre plus resserré et de l'étudier dans les murs d'une ville. Lucques et Raguse se présentent d'abord à l'observateur. On a dit que la démocratie convenait surtout aux petits Etats ; on s'exprimerait plus exactement si l'on disait que les petits Etats seuls peuvent la supporter ; mais l'aristocratie héréditaire leur convient parfaitement : voilà deux petits Etats, deux villes isolées au milieu d'un territoire imperceptible, paisibles, heureuses et distinguées par une foule de talents. Genève, avec sa démocratie turbulente, présente un objet intéressant de comparaison. Jetons *ces grains* politiques dans la balance, et voyons sans préjugé de quel côté se trouve plus de sagesse et de stabilité.

Il est prouvé, par la théorie et encore plus par l'expérience, que le gouvernement aristocratique héréditaire est peut-être le plus favorable à la masse du peuple ; qu'il a beaucoup de consistance, de sagesse et de stabilité, et qu'il s'adapte à des pays d'une étendue très-différente. Comme tous les gouvernements, il est bon partout où il est établi, et c'est un crime d'en dégoûter les sujets.

CHAPITRE IV.

DE LA DÉMOCRATIE.

La démocratie pure n'existe pas plus que le despotisme absolu. « A prendre le terme dans la rigueur de l'acception », dit très-bien Rousseau, « il n'a jamais existé de véritable démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné (1). »

L'idée d'un peuple entier souverain et législateur choque si fort le bon sens, que les politiques grecs, qui devaient s'entendre un peu en liberté, n'ont jamais parlé de la démocratie comme d'un gouvernement légitime, du moins lorsqu'ils veulent s'exprimer exactement. Aristote surtout définit la démocratie l'*excès de la république* (*politia*), comme le despotisme est l'excès de la monarchie (2).

S'il n'y a pas de démocratie proprement dite, on en peut dire autant du despotisme parfait, qui est de même

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. IV.

(2) C'est la remarque d'un auteur anglais qui a recueilli de bons matériaux pour une histoire d'Athènes. Voir Young's *History of Athens*.

un être de raison. « C'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité unique, à tous égards despotique ; il n'y en a jamais eu et il n'y en aura jamais : le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin (1). »

Mais rien n'empêche que, pour se former des idées nettes, on ne considère ces deux formes de gouvernement comme deux extrêmes théoriques dont tous les gouvernements possibles s'approchent plus ou moins.

Dans ce sens strict, je crois pouvoir définir la démocratie : *une association d'hommes sans souveraineté.*

« Quand tout le peuple », dit Rousseau, « statue sur tout le peuple, il ne considère que lui-même... Alors la matière sur laquelle on statue est générale comme la volonté qui statue : c'est cet acte que j'appelle une LOI (2). »

Ce que Rousseau appelle éminemment *loi*, est précisément ce qui cesse de pouvoir en porter le nom.

Il y a sur l'origine des gouvernements un passage de Tacite qui mérite attention. Après avoir fait, comme un autre, l'histoire du siècle d'or et répété que le vice, en s'introduisant dans le monde, nécessita l'établissement d'une force publique, il ajoute : « Alors les souverainetés naquirent, et, pour une foule de peuples, elles n'ont point eu de fin. D'autres nations préférèrent des lois, ou

---

(1) Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, ch. XXII.

(2) *Contrat social*, liv. II, ch. VI.

d'abord, ou après qu'elles se furent dégoûtées des rois (1) ».

J'ai parlé ailleurs de l'opposition des rois et des lois : ce que j'observe ici, c'est qu'en opposant ainsi les souverainetés aux républiques, Tacite fait entendre qu'il n'y a pas de *souveraineté* dans les républiques. Son sujet ne le conduisait point à suivre cette idée, qui est très-juste.

Nul peuple comme nul individu ne pouvant posséder une puissance coercitive sur lui-même, s'il existait une démocratie dans sa pureté théorique, il est clair qu'il n'y aurait point de souveraineté dans cet Etat : car il est impossible d'entendre par ce mot autre chose qu'un pouvoir réprimant qui agit sur le *sujet* et qui, lui, est placé hors de lui. De là vient que ce mot de *sujet*, qui est un terme relatif, est étranger aux républiques, parce qu'il n'y a point de souverain proprement dit dans une république, et qu'il ne peut y avoir de *sujet* sans *souverain*, comme il ne peut y avoir de *fils* sans *père*.

Dans les gouvernements aristocratiques même, où la souveraineté est bien plus palpable que dans les démocraties, on évite cependant le mot *sujet ;* et l'oreille trouve des mots plus légers qui ne renferment aucune exagération

---

(1) « Postquam exui æqualitas, et, pro modestia ac pudore, ambitio et vis incedebat, provenere dominationes, multosque apud populos æternum mansere. Quidam statim, aut postquam regum pertæsum, leges maluere. » (Tac., *Ann.*, III, 26.)

On trouve dans tous les pays du monde des associations volontaires d'hommes qui se sont réunis pour quelques vues d'intérêt ou de bienfaisance. Ces hommes se sont soumis volontairement à certaines règles qu'ils observent tant qu'ils le trouvent bon : ils se sont même soumis à certaines peines qu'ils subissent lorsqu'ils ont contrevenu aux statuts de l'association : mais ces statuts n'ont d'autre sanction que la volonté même de ceux qui les ont formés ; et dès qu'il se trouve des dissidents, il n'y a point parmi eux de force coercitive pour les contraindre

Il suffit de grossir l'idée de ces corporations pour se faire une idée juste de la véritable démocratie. Les ordonnances qui émaneraient d'un peuple constitué de cette manière seraient des règlements, et non des lois. La loi est si peu la volonté de tous, que *plus* elle est la volonté de *tous*, et *moins* elle est la *loi* : en sorte qu'elle cesserait d'être *loi*, si elle était, sans exception, l'ouvrage de *tous* ceux qui devraient lui obéir.

Mais comme la démocratie pure n'existe pas, l'état d'association purement volontaire n'existe pas non plus. On part seulement de ce pouvoir théorique pour s'entendre ; et c'est dans ce sens qu'on peut affirmer que la souveraineté naît au moment où le souverain commence à n'être pas *tout le peuple*, et qu'elle se renforce à mesure qu'elle est moins *tout le peuple*.

Cet esprit d'association volontaire est le principe constitutif des républiques ; il a nécessairement un germe primitif : il est *divin*, et personne ne peut le produire. Mêlé en plus ou en moins avec la souveraineté,

base commune de tous les gouvernements, ce *plus* et ce *moins* forment les différentes *physionomies* des gouvernements non monarchiques.

L'observateur, et surtout l'observateur étranger qui vit dans les pays républicains, distingue fort bien l'action de ces deux principes. Tantôt il sent la souveraineté, et tantôt l'esprit de communauté qui lui sert de supplément ; la force publique agit moins et surtout se montre moins que dans les monarchies ; on dirait qu'elle se défie d'elle-même. Un certain esprit de famille, qu'il est plus aisé de sentir que d'exprimer, dispense la souveraineté d'agir dans une foule de circonstances où elle interviendrait ailleurs ; mille petites choses vont d'elles-mêmes, et, comme dit la phrase vulgaire, *sans savoir comment*, l'ordre et l'arrangement se montrent de toute part ; les propriétés communes sont respectées même par la pauvreté, et jusqu'à la propriété générale, tout donne à penser à l'observateur.

Un peuple républicain étant donc un peuple moins gouverné qu'un autre, on conçoit que l'action de la souveraineté doit être suppléée par l'esprit public, en sorte que, moins un peuple a de sagacité pour apercevoir ce qui est bon, et de vertu pour s'y porter de lui-même, moins il est fait pour la république.

On voit d'un coup d'œil tous les avantages et les désavantages de ce gouvernement ; dans ses beaux jours, il éclipse tout, et les merveilles qu'il enfante séduisent jusqu'à l'observateur de sang-froid qui pèse tout. Mais, d'abord, il n'est fait que pour de très-petits peuples, car la formation et la durée de l'esprit d'association sont

difficiles, en raison directe du nombre des associés, ce qui n'a pas besoin de preuve.

En second lieu, la justice n'y a point cette marche calme et impassible que nous lui voyons communément dans la monarchie. La justice, dans les démocraties, est tantôt faible et tantôt passionnée ; on dit que, dans ces gouvernements, nulle tête ne peut braver le glaive de la loi. Cela signifie que la punition d'un coupable ou d'un accusé illustre étant une véritable jouissance pour la *plèbe*, qui se console ainsi de l'inévitable supériorité de l'aristocratie, l'opinion publique favorise puissamment ces sortes de jugements ; mais si le coupable est obscur, ou en général si le crime ne blesse ni l'orgueil ni l'intérêt immédiat de la majorité des individus du peuple, cette même opinion résiste à l'action de la justice et la paralyse.

Dans la monarchie, la noblesse n'étant qu'un prolongement de l'autorité royale, elle participe jusqu'à un certain point à l'inviolabilité du monarque, et cette immunité (toujours infiniment au-dessous de celle qui appartient au souverain) est graduée de manière qu'elle appartient à moins de personnes à mesure qu'elle est plus sensible (1).

---

(1) Ces nuances infinies, ces combinaisons admirables si fort au-dessus de tous les calculs humains, sont faites pour nous ramener constamment à la contemplation de cette force cachée qui a mis partout le *nombre*, le *poids* et la *mesure*. Dans

Dans la monarchie, l'immunité, différemment graduée, est pour le petit nombre ; dans la démocratie, elle est pour le grand.

Dans le premier cas, elle scandalise la plèbe ; dans le second cas, elle la rend heureuse. Je la crois bonne de part et d'autre : c'est-à-dire que je la crois un élément nécessaire de chaque gouvernement, ce qui revient au même, car ce qui constitue un gouvernement est toujours bon, du moins dans un sens absolu.

Mais lorsqu'on compare gouvernement à gouvernement, c'est autre chose. Il s'agit alors de mettre dans la balance les biens et les inconvénients qui résultent pour l'espèce humaine des différentes formes sociales.

C'est sous ce point de vue que je crois la monarchie supérieure à la démocratie dans l'administration de la justice, et je ne parle point seulement de la justice criminelle, mais de la justice civile. On remarque dans celle-ci la même faiblesse que dans l'autre.

---

le monde physique, nous sommes sans doute entourés de merveilles, mais les ressorts sont aveugles, et les lois raides. Dans le monde moral ou politique, l'admiration s'exalte jusqu'au ravissement, lorsqu'on réfléchit que les lois de cet ordre, non moins sûres que les lois physiques, ont en même temps une souplesse qui leur permet de se combiner avec l'action des agents libres qui opèrent dans cet ordre de choses. C'est une montre, dont toutes les pièces varient continuellement dans leurs forces et leurs dimensions, et qui marque toujours l'heure exactement.

Le magistrat n'est pas assez supérieur au citoyen ; il a l'air d'un arbitre plutôt que d'un juge ; et, forcé de garder des ménagements même lorsqu'il fait parler des lois, on voit qu'il ne croit pas à sa propre puissance ; il n'est fort que de l'adhésion de ses égaux, parce qu'il n'y a point de souverain, ou que le souverain ne l'est pas assez.

De là vient en particulier que la monarchie est le seul gouvernement où l'étranger soit l'égal du citoyen devant les tribunaux. Dans les républiques, rien n'égale l'iniquité, ou, si l'on veut, l'impuissance des tribunaux, lorsqu'il s'agit de décider entre l'étranger et le citoyen ; plus la république est démocratique, plus cette impuissance est frappante. Quel homme voisin d'un de ces Etats n'a pas dit mille fois : « *Il est impossible d'obtenir justice contre ces gens-là !* » C'est que moins la souveraineté est séparée du peuple, et moins elle existe, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; c'est que les associés souffrent bien qu'on fasse justice entre eux, du moins autant que l'intérêt de chaque individu l'exige rigoureusement ; mais ils la refusent impunément à l'étranger, celui-ci ne pouvant la demander au souverain qui n'existe pas, ou qui n'existe pas tout entier.

Ce qui trompe un grand nombre d'observateurs superficiels, c'est qu'on prend souvent la *police* pour la *justice*. Il ne faut point être la dupe d'une certaine pédanterie règlementaire dont le peuple est fou, parce qu'elle lui sert à impatienter les riches. Dans une ville où on est mis à l'amende pour avoir mené un cheval au trot, on peut tuer un homme impunément, pourvu que l'assassin soit né dans une boutique.

« Cromwell », dit Rousseau, « eût été mis aux sonnettes par le peuple de Berne, et le duc de Beaufort à la discipline par les Génevois (1). »

Rousseau se trompe de deux manières : s'il naissait un Cromwell à Berne, il serait mis aux sonnettes, non par le *peuple*, mais par *leurs Excellences les souverains seigneurs du Canton*, ce qui n'est pas tout à fait synonyme.

Quant à Genève, une poignée d'hommes qui ne sont pas des *ducs de Beaufort*, mais de vils scélérats, la honte et le rebut de l'espèce humaine, viennent d'y mettre *à la discipline*, au pied de la lettre, les honnêtes gens qu'il n'ont pas égorgés ; et la preuve que les brouillons et les *roi de la halle* n'ont jamais pu y être réprimés aussi aisément que l'assure Rousseau, c'est que lui, Rousseau, n'a jamais été mis *à la discipline*, et qu'il a pu toujours, sain et sauf, être, à Genève, un détestable citoyen et perdre sa patrie impunément.

En général, la justice est toujours faible dans les démocraties lorsqu'elle marche seule, et toujours cruelle ou étourdie lorsqu'elle s'appuie sur le peuple.

Quelques politiques ont prétendu qu'un des beaux côtés du gouvernement républicain était la sagacité que possède le peuple pour ne confier l'exercice de son autorité qu'à des hommes qui en sont dignes. Personne, disent-ils, ne choisit mieux que le peuple : lorsqu'il

---

(1) *Contrat social*, l. IV, ch. I.

s'agit de ses intérêts, rien ne peut le séduire, le mérite seul le détermine.

Je ne sais s'il n'y a pas beaucoup d'illusion dans cette idée ; la démocratie ne pourrait subsister un instant si elle n'était tempérée par l'aristocratie, et surtout par l'aristocratie héréditaire, plus indispensable peut-être dans ce gouvernement que dans le monarchique. Le simple droit de voter dans une république ne donne ni lustre ni puissance. Lorsque Rousseau nous fait part, dans le préambule du *Contrat social*, que, en sa qualité de citoyen d'un Etat libre, il est *souverain* pour sa part, une contraction subite dans les muscles ricaneurs se fait d'abord sentir au lecteur le plus bénévole ; on ne compte dans une république qu'à mesure que la naissance, les alliances et les grands talents vous donnent de l'influence; celui qui n'est que simple citoyen n'est réellement rien. Les hommes de cette classe à Athènes étaient si nuls, qu'ils refusaient de se trouver au Conseil ; il fallut menacer d'une amende ceux qui s'en dispensaient ; il fallut enfin leur promettre un salaire, ou, pour mieux dire, une *aumône* de trois oboles, pour les engager à venir compléter sur la place le nombre de citoyens prescrit par la loi, ce qui devait amuser infiniment les *Pentacosiomédimnes* (1). On rencontre souvent, dans les comé-

(1) « Solon voulant que les offices et magistratures demeurassent entre les mains des riches citoyens... il fit une générale estimation des biens de chaque particulier; et de ceux

dies d'Aristophane, des plaisanteries sur ces souverains à tant par séance, et rien n'est plus connu dans l'histoire que le *Triobolon dicasticon*.

La masse du peuple influe donc très-peu sur les élections, comme sur les autres affaires. C'est l'aristocratie qui choisit, et, comme on sait, elle choisit fort bien. Lorsque la foule se mêlait des affaires, c'était par une espèce d'insurrection, nécessaire quelquefois pour arrêter l'action trop rapide de l'aristocratie, mais toujours très-dangereuse et produisant les effets les plus terribles. « Qu'on juge », dit Rousseau, « de l'embarras que causait quelquefois la foule, par ce qui arriva du temps des Gracques, où une partie des citoyens donnait son suffrage de dessus les toits (1). » Il aurait dû remarquer que, lorsqu'on opine sur les toits, on s'égorge dans les rues, et qu'à l'époque des Gracques la République romaine n'existait plus. Dans les temps calmes, le peuple se laisse mener par ses chefs : c'est alors qu'il est sage, parce qu'il agit peu ; c'est alors qu'il choisit fort bien, parce qu'on choisit pour lui. Lorsqu'il se contente de la puissance qu'il tient de la Constitution, et que, sans oser, pour ainsi dire, la mettre en usage, il s'en repose sur les lumières et la sagesse de l'aristocratie ; lorsque,

---

qui se trouvèrent avoir de revenu annuel jusqu'à la quantité de 500 minots et au-dessus, tant en grains qu'en fruits liquides, il en fit le premier ordre et les appela les *Pentacosiomédimnes*. » (Plutarque, *in Sol.*)

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. xv.

d'un autre côté, les chefs, suffisamment contenus par la crainte de se voir privés de l'exercice du pouvoir, en usent avec une sagesse qui justifie la confiance, c'est alors que les républiques brillent. Mais lorsqu'on perd ce respect d'un côté, et cette crainte de l'autre, l'Etat marche à grands pas vers sa ruine.

Rousseau, en balançant les avantages des gouvernements monarchique et républicain, n'a pas manqué de saisir et d'exagérer à sa manière la supériorité de ce dernier, quant aux choix des personnes qui occupent les places.

« Un défaut essentiel et inévitable », disait-il, « qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie, aussitôt qu'ils y sont parvenus (1). »

Je ne doute pas que, dans une république, on ne fît mettre au carcan un garçon horloger qui sortirait de son *échoppe* pour traiter les premiers hommes de l'Etat, de *petits brouillons*, de *petits intrigants*, de *petits fripons*, etc.

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. *n*.

Mais dans une monarchie on est moins susceptible : on s'amuse d'une espèce pareille comme d'un saltimbanque ou d'un singe ; on peut même lui permettre d'imprimer ses livres dans la capitale, mais c'est pousser l'indulgence trop loin (1).

Voyons cependant ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette diatribe : car enfin si le fond était vrai, la forme serait moins répréhensible.

Le plus ancien des historiens profanes s'est montré plus loyal que Rousseau à l'égard d'une monarchie qu'il ne devait pas aimer.

« Les Perses », dit-il, « estiment beaucoup les belles actions ; et chez eux c'est le plus sûr moyen de parvenir aux plus grands honneurs (2). »

On voit qu'à la cour même du GRAND ROI, les petits fripons n'excluaient point les hommes de mérite ; mais, pour généraliser la thèse, je voudrais d'abord qu'on expliquât par quelle magie ces réunions prodi-

---

(1) Le gouvernement français s'est donné de grands torts en fermant trop les yeux sur de pareils excès : il en a coûté le trône et la vie à l'infortuné Louis XVI. « Les livres ont tout fait, » dit Voltaire. Sans doute parce qu'on a laissé faire tous les livres.

(2) Hérodote, liv. III, § 154, trad. de M. Larcher. Ailleurs encore il dit : « De tous les hommes que je connais, il n'y en a point qui soient plus dans l'usage d'honorer ceux qui se distinguent par leur valeur que les Perses. (*Ibid.*, liv. VII, § 238.)

gieuses de talents qui ont illustré différents siècles, ont toujours jeté leur éclat sous l'influence d'un seul homme.

Alexandre, Auguste, Léon X, les Médicis, François Ier, Louis XIV, la reine Anne, ont recherché, employé, récompensé plus de grands hommes dans tous les genres, que toutes les républiques de l'univers ensemble.

C'est toujours un homme qui a donné son nom à son siècle ; et ce n'est que par le choix des hommes qu'il a pu mériter cet honneur.

Quel spectacle est comparable à celui du siècle de Louis XIV? Souverain absolu et presque adoré, personne sans doute ne le gênait dans la distribution des grâces ; et quel homme choisit mieux les hommes?

Colbert régissait ses finances ; les talents terribles de Louvois présidaient à la guerre ; Turenne, Condé, Catinat, Luxembourg, Berwick, Créqui, Vendôme, Villars, conduisaient ses armées de terre ; Vauban ceignait la France ; Dugay-Trouin, Tourville, Jean Bart, Duquesne, Forbin d'Oppède, d'Estrées, Renaud commandaient ses flottes ; Talon, Lamoignon, d'Aguesseau étaient assis sur ses tribunaux ; Bourdaloue et Massillon prêchaient devant lui ; l'épiscopat reçut de sa main ce même Massillon, Fléchier, Bossuet, et ce grand Fénelon, l'honneur de la France, l'honneur de son siècle, l'honneur de l'humanité. Dans ses académies *royales*, les talents rassemblés sous sa protection brillaient d'un éclat unique ; c'est lui qui rendit la France la véritable patrie des talents dans tous les genres, l'arbitre de la renommée, la distributrice de la gloire.

On dira peut-être que le hasard ayant placé sous sa main une foule de grands hommes, il n'eut pas même le mérite du choix. Quoi donc ? est-ce qu'on imagine que son siècle manqua d'hommes médiocres, se croyant propres à tout, et demandant tout ? Cette espèce pullule de toutes parts et à toutes les époques . . . . . .

. . . . . .

Rousseau vivait à Paris sous le règne déplorable de Louis XV : il assistait, pour ainsi dire, à l'agonie de la France. Sur quelques brevets distribués par Mme de Pompadour, il se dépêcha d'écrire que, *dans les monarchies*, on ne voyait arriver aux grandes places que de *petits brouillons*, de *petits fripons*, de *petits intrigants*. Il ne faut pas s'en étonner : cet homme ne voyait jamais qu'un point.

Je ne veux point nier cependant que le gouvernement monarchique ne soit plus exposé qu'un autre à se tromper sur le choix des personnes ; mais les déclamations éternelles sur les erreurs de l'aveugle protection sont bien moins fondées qu'on ne l'imagine communément. D'abord, si vous écoutez l'orgueil, les rois choisissent toujours mal, car il n'y a pas de mécontent qui ne se préfère sans façon à l'heureux élu ; d'ailleurs, on accuse trop souvent les princes lorsqu'il ne faudrait accuser que les peuples. Dans des temps de dégradation universelle, on se plaint que le mérite ne parvient pas ; mais où est-il donc, ce mérite oublié ? On est tenu de le montrer avant d'accuser le gouvernement. Sous les deux derniers règnes français, on a vu certainement des hommes fort médiocres revêtus de charges importan-

tes ; mais à quels hommes de mérite étaient-ils donc préférés ? Aujourd'hui qu'une révolution, la plus complète qui fut jamais, a brisé toutes les chaînes qui pouvaient tenir les talents captifs, où sont-ils ? Vous les trouverez peut-être, joints à la profonde immoralité ; mais les talents de cette espèce, c'est l'esprit même conservateur des empires qui les éloignait des grandes places. D'ailleurs, comme l'a fort bien dit un écrivain sacré, « *il y a une certaine habileté qui n'est que pour le mal* (1). » C'est ce talent qui brûle la France depuis cinq ans (2). Parmi les hommes même les plus marquants, qui ont paru sur ce théâtre baigné de sang et de pleurs, si l'on examine bien, on ne trouvera point ou l'on trouvera peu de véritables talents politiques. Ils ont très-bien fait le mal, c'est tout l'éloge qu'on peut faire d'eux ! Heureusement les plus fameux ont écrit, et lorsque toutes les passions se seront endormies dans la tombe, la postérité lira, dans ces pages indiscrètement tracées, que les erreurs les plus monstrueuses dominèrent ces hommes orgueilleux, et que le gouvernement antérieur, qui les repoussait, qui les enchaînait, qui les punissait, combattait sans le savoir pour sa conservation.

C'est donc parce que la France dégénérait, c'est parce que les talents y manquaient, que les rois semblaient

---

(1) *Eccli.* XXI, 15.

(2) Cette date fixe celle de cet ouvrage. (*Note de l'édit.*)

trop accueillir la médiocrité présentée par l'intrigue. Il y a une erreur bien grossière, dans laquelle néanmoins nous tombons journellement sans nous en apercevoir. Quoique nous reconnaissions la main cachée qui conduit tout, telle est cependant l'illusion qui résulte de l'action des causes secondes, que nous raisonnons assez communément comme si elle n'existait pas. Lorsque nous contemplons les jeux de l'intrigue autour des trônes, les mots de *hasard*, de *bonheur*, de *malheur*, de *chance*, etc., se présentent assez naturellement, et nous les prononçons un peu vite sans nous apercevoir qu'ils n'ont point de sens.

L'homme est libre sans doute; l'homme peut se tromper, mais pas assez pour déranger les plans généraux. Nous sommes tous attachés au trône de l'Eternel par une chaîne souple qui accorde l'*automatie* des agents libres avec la suprématie divine. Un tel roi peut, sans contredit, éloigner à une telle époque un véritable talent d'une place faite pour lui, et cette faculté malheureuse peut s'étendre plus ou moins ; mais, en général, il y a une force secrète qui porte chaque *individu* a sa place : autrement l'Etat ne pourrait subsister. Nous reconnaissons dans la plante une puissance inconnue, une force plastique, essentiellement *une*, qui produit et qui conserve, qui marche invariablement à son but, qui s'approprie ce qui lui sert, qui rejette ce qui lui nuit, qui porte jusque dans la dernière fibrille de la dernière feuille le suc dont elle a besoin, et combat de toutes ses forces les maladies du corps végétal. Cette force est plus visible encore et plus admirable dans le régime animal !

Aveugles que nous sommes ! comment pouvons-nous croire que le corps politique n'a pas aussi sa loi, son âme, sa force plastique, et que tout flotte au gré des écarts de l'ignorance humaine ? Si le mécanisme moral des empires se manifestait à nos yeux, nous serions détrompés d'une foule d'erreurs : nous verrions, par exemple, que tel homme qui nous paraît fait pour telle place est une *maladie* que la force vitale repousse à la surface, tandis que nous déplorons le *malheur* qui l'empêche de s'insinuer dans les sources de la vie. Ces mots de *talent* et de *génie* nous trompent tous les jours ; souvent ces qualités ne sont pas où nous croyons les voir, et souvent aussi elles appartiennent à des hommes dangereux.

Quant à ces rares époques où les empires doivent périr, elles sortent visiblement du cercle ordinaire des évènements. Alors toutes les règles ordinaires étant suspendues, les fautes du gouvernement qui va se dissoudre ne prouvent rien contre ce genre de gouvernement. Ce sont simplement des symptômes de mort, et rien de plus : tout doit périr pour faire place à de nouvelles créations ;

Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement. (MALHERBE.)

Il faut se soumettre ; mais dans le cours ordinaire des choses, j'invite les sujets des monarchies à mettre la main sur la conscience, et à se demander s'ils connaissent beaucoup de véritables talents, et de talents purs, méconnus ou repoussés par le souverain. S'ils veulent

écouter la réponse de leur conscience, ils apprendront à se contenter des biens qu'ils possèdent, au lieu d'envier les perfections imaginaires des autres gouvernements.

Ne dirait-on pas, à entendre parler les fauteurs de la démocratie, que le peuple délibère comme un sénat de sages, tandis que les meurtres juridiques, les entreprises hasardées, les choix extravagants, et surtout les guerres folles et désastreuses sont éminemment l'apanage de cette espèce de gouvernement.

Mais qui jamais a dit plus de mal de la démocratie que Rousseau, qui décide nettement qu'elle n'est faite que pour un peuple de dieux (1)?

Reste à savoir comment un gouvernement, qui n'est fait que pour *des dieux*, est cependant proposé à *des hommes* comme seul gouvernement légitime : car si ce n'est pas le sens du contrat social, le contrat social n'a point de sens (2).

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. IV.

(2) Qu'on ne dise point que Rousseau reconnaît expressément d'autres gouvernements pour légitimes : il ne faut point être la dupe des mots ; lui-même a pris la peine de nous tracer sa profession de foi. « Tout gouvernement légitime, » dit-il, « est républicain. « (Liv. II, ch. VI.) Et, pour éviter toute équivoque, voici la note : « Je n'entends pas seulement par ce mot de *gouvernement* une aristocratie ou une démocratie, mais en général tout gouvernement guidé par la volonté générale qui est la loi. Pour être légitime, il ne faut pas que le gouvernement se confonde avec le souverain, mais

Mais ce n'est pas tout. « Que de choses, » dit-il, « difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement ! Premièrement, un Etat très-petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres ; secondement une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses ; ensuite beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité ; enfin, peu ou point de luxe (1). »

Je ne considère dans ce moment que la première de ces conditions : si la démocratie ne convient qu'à de très-petits Etats, comment cette forme de gouvernement peut-elle être proposée comme l'unique forme de gouvernement légitime, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, comme une *formule* qui doit résoudre toutes les questions politiques ?

Rousseau n'est point embarrassé de cette difficulté. « Il ne faut point, » dit-il, « objecter l'abus des grands Etats à celui qui n'en veut que de petits, » c'est-à-dire :

« Moi Jean-Jacques Rousseau, je déclare solennellement, afin que personne ne puisse l'ignorer, que JE NE VEUX point de grand empire. S'il y a eu, dans l'uni-

---

qu'il en soit le ministre. Alors la monarchie elle-même est république. » (*Ibid.*) Ainsi partout où la loi n'est pas l'expression de la volonté de *tout* le *peuple*, le gouvernement n'est pas légitime... Il faut s'en souvenir.

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. XIII.

vers, des Babyloniens, des Mèdes, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Tartares, etc., tous ces peuples furent des abus, qui n'eurent lieu que parce que je n'y étais pas. *Je ne veux point* de ces peuples *si difficiles à rassembler*. En vain l'unité de langue démontre l'unité naturelle de ces grandes familles ; en vain la disposition des côtes maritimes, des fleuves et des montagnes forme de vastes bassins visiblement destinés à contenir ces nations ; en vain l'expérience de tous les siècles achève de démontrer l'intention du Créateur. Je ne m'embarrasse ni de la métaphysique, ni de la géographie, ni de l'histoire. *Je ne veux point de grands Etats.* J'étends mon cordeau philosophique sur la surface du globe ; je la divise comme un échiquier, et, au milieu de chaque carreau de 2,000 toises en tous sens, je bâtis une jolie ville de Genève que je remplis de *dieux* pour plus de sûreté. »

Ce ton est permis, sans doute, lorsqu'on s'élève contre des erreurs si fort au-dessus d'une réfutation sérieuse. Je ne sais pourquoi, au reste, Rousseau a bien voulu convenir que le gouvernement démocratique entraîne quelques petits abus ; il avait trouvé un moyen bien simple de le justifier : c'est de n'en juger que par ses perfections théoriques, et de regarder les maux qu'il produit comme de petites anomalies sans conséquences, qui ne méritent point de fixer l'œil de l'observateur.

« La volonté générale, » dit-il, « est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique ; mais les délibérations du peuple n'ont pas toujours la même rectitude... Jamais on ne corrompt le peuple ; mais souvent on le

trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal (1). »

Bois, Socrate, bois ! et console-toi avec ces distinctions : le bon peuple d'Athènes *paraît* seulement vouloir ce qui est mal.

Tel est l'esprit de parti : il ne veut pas voir, où il ne veut voir qu'un côté. Ce ridicule se montre surtout d'une manière frappante dans les éloges outrés que Rousseau et ses disciples ont faits de la démocratie et surtout de la démocratie antique.

Je me rappelle avoir lu, dans un de ces panégyriques, que « la supériorité du gouvernement populaire sur celui d'un seul est décidée par la supériorité seule de l'intérêt qu'inspire l'histoire des républiques, comparée à celle des monarchies. »

C'est toujours la même illusion. La démocratie ne pouvant subsister qu'à force de vertus, d'énergie et d'esprit public, si une nation a reçu du Créateur l'aptitude à ce gouvernement, il est certain que, dans les temps de sa vigueur, elle doit, par la nature même des choses, enfanter un groupe éblouissant de grands hommes dont les hauts faits donnent à l'histoire un charme et un intérêt inexprimables.

Il y a d'ailleurs dans les gouvernements populaires plus d'action, plus de mouvement, et le mouvement est la vie de l'histoire.

---

(1) *Contrat social*, liv. II, chap. III.

Malheureusement le bonheur des peuples est dans le repos, et presque toujours le plaisir du lecteur est fondé sur leurs souffrances.

Répétons-le, parce que rien n'est plus vrai : rien n'égale les beaux jours des républiques ; mais c'est un éclair. D'ailleurs, en admirant les beaux effets de ce gouvernement, il faut aussi tenir compte des crimes et des folies qu'il a enfantés, même dans ses temps heureux, car l'influence des sages ne suffit pas toujours, à beaucoup près, pour y comprimer l'action désordonnée du peuple.

Ne vaut-il pas mieux être Miltiade que le favori du plus grand monarque de l'univers ? Oui, sans doute, le jour de la bataille de Marathon. Mais, un an après, le jour où ce grand homme fut jeté en prison pour y finir ses jours, la question devient douteuse.

Aristide et Cimon furent bannis ; Thémistocle et Timothée moururent dans l'exil ; Socrate et Phocion burent la ciguë. Athènes n'épargna pas un de ses grands hommes.

Je ne veux point nier que les Athéniens n'aient été admirables à certains égards ; mais je crois aussi, avec un ancien, qu'on les a trop admirés (1). Quand je lis

---

(1) « Atheniensium res gestæ sicut ego existimo satis amplæ magnificæque fuere ; verum aliquanto minores tamen quam fama feruntur. » (Sall., *Cat. VIII.*) Par exemple, en admirant les héros de Platée, des Thermopyles et de Salamine, il est permis de se rappeler l'exclamation de César sur le

l'histoire de ce « peuple léger, soupçonneux, violent, haineux, jaloux du pouvoir (1), » et ne sachant presque jamais s'en servir, je penche beaucoup pour le sentiment de Voltaire qui appelait la démocratie athénienne : *le gouvernement de la canaille* (2).

Condorcet n'était pas moins ennemi de ce gouvernement et de tous ceux qui lui ressemblaient. Il s'est plaint du « pédant Mably qui allait toujours chercher

---

champ de bataille où il venait d'écraser en se jouant les hordes de l'Asie : « Heureux Pompée ! quels ennemis tu as eu à combattre ! »

(1) « Populus acer, suspicax, mobilis, adversarius, invidus potentiæ. » (Corn. Nep., in Timoth. III.)

(2) « Quand je vous suppliais d'être le restaurateur des beaux-arts de la Grèce, ma prière n'allait pas jusqu'à vous conjurer de rétablir la démocratie athénienne : *je n'aime point le gouvernement de la canaille.* Vous auriez donné le gouvernement de la Grèce à M. de Lentulus, ou à quelque autre général qui aurait empêché les nouveaux Grecs de faire autant de sottises que leurs ancêtres. » (Voltaire au roi de Prusse, 28 octobre 1773. *Œuvres de Voltaire*, in-12, t. 86, p. 51.)

Pour le dire en passant, je ne sais pourquoi on s'est obstiné à faire de cet homme un des saints de la Révolution française, dont il n'aurait aimé que le côté irréligieux. Il l'a faite en grande partie, et cependant il l'aurait abhorrée. Jamais il n'existera d'hommes, je ne dis pas seulement plus orgueilleux, mais plus vaniteux et plus ennemi de toute espèce d'égalité.

ses exemples dans les anarchies despotiques de la Grèce (1). »

Et véritablement c'est une grande erreur que de raisonner trop en politique par les exemples que nous a laissés l'antiquité. C'est en vain qu'on voudrait faire de nous des Athéniens, des Lacédémoniens ou des Romains. Peut-être faut-il dire : « *Nos sumus argillæ deterioris opus* ; » tout au moins s'ils n'étaient pas meilleurs, ils étaient différents. L'*homme est toujours le même*, dit-on souvent. C'est bientôt dit ; mais le politique réfléchi ne se décide pas par ces beaux axiomes dont on connait le néant, lorsqu'on en vient à l'examen des cas particuliers. Mably dit quelque part : « *C'est Tite-Live qui m'a appris tout ce que je sais en politique.* » C'est assurément beaucoup d'honneur pour Tite-Live ; mais j'en suis fâché pour Mably.

---

(1) Condorcet, *Vie de Voltaire*. Paris, in-16, 1791, p. 299. — Mably étant aussi un des oracles du jour, il est bon de le faire juger *par ses pairs*.

CHAPITRE V.

DE LA MEILLEURE ESPÈCE DE SOUVERAINETÉ.

« Quand on demande absolument quel est le meilleur gouvernement, on fait une question insoluble comme indéterminée ; ou, si l'on veut, elle a autant de bonnes solutions qu'il y a de combinaisons possibles dans les positions absolues et relatives des peuples (1). »

Cette observation de Rousseau ne souffre pas de réplique, il a consacré la moitié de son livre à réfuter l'autre ; mais, en vérité, il s'est donné trop de peine, ce peu de lignes suffisaient.

Il a fort bien vu qu'il ne fallait jamais demander quel est le meilleur gouvernement en général, puisqu'il n'y en a pas qui convienne à tous les peuples. Chaque nation a le sien, comme elle a sa langue et son caractère, et ce gouvernement est le meilleur pour elle.

D'où il suit évidemment que toute la théorie du contrat social est un rêve de collège.

On ne l'aura jamais assez répété : « Il y a autant de bons gouvernements qu'il y a de combinaisons possi-

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. IX.

bles dans les positions absolues et relatives des peuples. »

Comme aucune de ces combinaisons ne dépend des hommes, il s'ensuit que le consentement des peuples n'entre pour rien dans la formation des gouvernements.

« Mais si l'on demandait à quel signe on peut connaître qu'un peuple donné est bien ou mal gouverné, ce serait une autre chose, et la question de fait pourrait se résoudre (1). »

On ne saurait mieux dire : la question n'est jamais de savoir quel est le meilleur gouvernement, mais quel est le peuple le mieux gouverné suivant les principes de son gouvernement.

C'est précisément cette question, l'unique raisonnable, que Rousseau a traitée avec sa légèreté ordinaire.

« Quelle est, » dit-il, « la fin de l'association politique ? — C'est la conservation et la prospérité de ses membres. »

Jusque-là, fort bien.

« Et quel est, » continue-t-il, « le signe le plus sûr qu'ils » — les membres du corps politique — « se conservent et prospèrent ? C'est leur nombre et leur population. Le gouvernement sous lequel..... les citoyens peuplent et multiplient davantage est infailliblement le meilleur ; celui sous lequel un peuple diminue et dépérit

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. IX.

est le pire. Calculateurs, c'est maintenant votre affaire ; comptez, mesurez, comparez (1). »

Rien de si superficiel, rien de si louche, rien de plus mal raisonné que tout ce morceau.

Rousseau vient de dire qu'on ne peut demander : « Quel est le meilleur gouvernement ; » que cette question est *insoluble* comme *indéterminée*. Et maintenant, dans le même chapitre, le voilà qui nous dit que le *meilleur gouvernement* est celui qui *peuple* le plus, et que le *pire* est celui sous lequel un peuple *diminue* et *dépérit* ; il y a donc un *bon* et un *mauvais* gouvernement absolu. Qu'on accorde, si l'on peut, Rousseau avec lui-même.

Dira-t-on que, dans la seconde partie du chapitre, il ne compare point une nation à une autre nation, mais une nation à elle-même, en la considérant à différentes époques ?

Dans cette supposition, Rousseau veut dire que lorsqu'un peuple se multiplie, c'est une marque qu'il est *bien* gouverné, et que si ce peuple *dépérit*, c'est une marque qu'il est *mal* gouverné : c'est-à-dire que dans le premier cas on *suit*, et que dans le second on *viole* les principes du gouvernement, qui est le meilleur pour ce peuple donné. A la bonne heure ! Mais dans ce cas, il faut avouer que l'énoncé d'une vérité aussi triviale est d'un ridicule rare ; et ce ridicule devient réellement

---

(1) *Ibid.*

ineffable lorsqu'on songe que cette belle découverte est précédée d'un reproche hautain adressé à tous les publicistes qui n'ont pas voulu convenir de cette règle infaillible pour juger les gouvernements (1).

En un mot, si Rousseau veut dire qu'il y a des gouvernements essentiellement *mauvais* qui tuent les hommes, et d'autres essentiellement *bons* qui les multiplient, il dit une absurdité, et il se contredit de plus, évidemment. S'il entend qu'un peuple donné est mal gouverné lorsqu'il dépérit ou qu'il languit au degré le plus bas de la population, et qu'il est bien gouverné, au contraire, lorsque sa population augmente ou se soutient au plus haut terme, il dit une niaiserie : on n'a qu'à choisir.

On peut conclure, au reste, de ce que Rousseau avance sur la population, qu'il était aussi profond en économie politique, qu'en métaphysique, en histoire et en morale.

La population n'est pas le thermomètre unique de la prospérité des états ; il faut qu'elle soit jointe au bien-être et à la richesse du peuple, il faut que la population soit *riche* et *disponible*. Un peuple dont la population serait portée au plus haut degré possible, et dont chaque individu ne possèderait par conséquent que le nécessaire rigoureux, serait un peuple faible et malheu-

---

(1) « Pour moi je m'étonne toujours qu'on méconnaisse un signe aussi simple, ou qu'on ait la mauvaise foi de n'en pas convenir... N'allez pas chercher ailleurs ce signe tant disputé. » (*Contrat social, ibid.*)

reux ; la moindre secousse politique l'accablerait de calamités. Une nation de quinze millions d'hommes peut être non-seulement plus heureuse, ce qui n'a pas besoin de preuve, mais plus puissante qu'une autre nation de vingt millions : c'est ce que les économistes ont parfaitement prouvé, et M. Young vient de le confirmer par de nouvelles observations, dans un ouvrage également précieux par les vérités qu'il établit et par les erreurs qu'il rétracte (1).

---

(1) *Voyage agronomique de France.*

CHAPITRE VI.

CONTINUATION DU MÊME SUJET.

Le meilleur gouvernement pour chaque nation est celui qui, dans l'espace de terrain occupé par cette nation, est capable de procurer la plus grande somme de bonheur et de force possible, au plus grand nombre d'hommes possible, pendant le plus longtemps possible. J'ose croire qu'on ne peut se refuser à la justesse de cette définition ; et c'est en la suivant qu'il est possible de comparer les nations sous le rapport de leurs gouvernements. En effet, quoiqu'on ne puisse demander absolument : *Quel est le meilleur gouvernement*, rien n'empêche de demander *quel est le peuple relativement le plus nombreux, le plus fort, le plus heureux, depuis plus longtemps, par l'influence du gouvernement qui lui convient.*

Par quelle bizarrerie ne veut-on point employer, dans l'étude de la politique, la même manière de raisonner et les mêmes analogies générales qui nous conduisent dans l'étude des autres sciences ?

Toutes les fois qu'il s'agit, dans les recherches physiques, d'estimer une force variable, on la ramène à une quantité moyenne. Dans l'astronomie, en particulier, on parle toujours de *distance moyenne* et de *temps moyen*.

Pour juger le mérite d'un gouvernement, il faut opérer de même.

Un gouvernement quelconque est une force variable, qui produit des effets variables comme elle, dans l'étendue de certaines limites ; pour en juger, il ne faut point l'envisager dans un moment donné ; il faut l'embrasser dans sa période entière. Ainsi, pour juger sainement la monarchie française, il faut faire une somme des vertus et des vices de tous les rois de France, et diviser par 66 : le résultat est un *roi moyen ;* et il en faut dire autant de toutes les autres monarchies.

La démocratie a un moment brillant, mais c'est un moment, et il faut le payer cher. Les beaux jours d'Athènes peuvent, j'en conviens, inspirer des désirs au sujet d'une monarchie, languissant à telle ou telle époque sous le sceptre d'un roi inepte ou méchant : on se tromperait néanmoins prodigieusement, si, en comparant moment à moment, on prétendait établir la supériorité de la démocratie sur la monarchie, parce que, dans ce jugement, on néglige, entre autres, la considération de la durée, qui est un élément nécessaire de ces sortes d'estimations.

En général, tous les gouvernements démocratiques ne sont que des météores passagers, dont le brillant exclut la durée.

Les républiques aristocratiques ont plus de consistance parce qu'elles se rapprochent de la monarchie, et que la masse du peuple n'y joue aucun rôle. Sparte fut dans ce genre un phénomène admirable. Cependant, avec des institutions uniques, à la portée seulement

d'un peuple extraordinaire, avec une certaine royauté, avec une aristocratie forte et imposante, avec un territoire très-resserré, avec l'esclavage le plus dur, admis comme un élément du gouvernement, celui de Sparte ne dura que la moitié du temps, à peu près, qu'a duré le royaume de France jusqu'à nos jours.

Examinons encore, avant de quitter les anciens, le gouvernement le plus fameux de l'univers, celui de Rome.

Comptons, en nombres ronds, 700 ans de la fondation de Rome à la bataille d'Actium : les sept rois occupent d'abord 244 ans de cette période ; restent 456 ans pour la république. Mais sa vieillesse fut affreuse : quel homme aurait le front d'appeler libre le gouvernement qui vit les Gracques, les triumvirs et les proscriptions ? Ferguson, dans son Histoire romaine, observe, avec raison, que le siècle des Gracques produisit seul plus d'horreurs que l'histoire d'aucune autre nation de l'univers n'en présente dans un pareil espace de temps. — (Il n'avait pas vu la Révolution française !...)

La sédition des Gracques se place l'an 621 de la fondation de Rome ; restent donc 377 ans pour le gouvernement qui pourrait s'appeler *République* : c'est un instant, et néanmoins il s'en fallait de beaucoup que ce gouvernement fût une démocratie. Le premier mérite d'une constitution politique consiste dans l'étendue de sa durée possible : c'est donc mal raisonner que de la juger par ses effets à une époque déterminée. Qu'un mécanisme simple et même grossier produise quatre pouces d'eau pour l'irrigation d'une prairie ou pour

tout autre objet intéressant, et que le mécanicien le plus habile vienne proposer une autre machine qui fournira le double, cet homme ne doit pas être écouté tout de suite : car si la nouvelle machine est fragile, si l'entretien en est dispendieux, si elle coûte dix fois plus et qu'elle doive durer dix fois moins que l'autre, le père de famille doit la rejeter.

Sur ce principe, qu'il n'est pas possible de contester, si l'on demandait, par exemple, ce qu'il faut penser de la constitution d'Angleterre qui est cependant, à ce qu'il paraît, ce qu'on peut imaginer de plus parfait, du moins pour un grand peuple, le véritable politique ne saura que répondre. Cette constitution, telle qu'elle existe depuis qu'elle a reçu sa dernière forme, ne date que de l'année 1688 : elle n'a donc en sa faveur qu'un siècle de durée, c'est-à-dire un moment ; mais qui nous répond de l'avenir ? Non-seulement nous n'avons à cet égard aucune certitude morale, mais il y a de fortes raisons de craindre que ce bel ouvrage ne soit pas durable. « Tout gouvernement, » dit Tacite, « est démocratique, aristocratique ou monarchique : il serait plus aisé d'admirer que de trouver une constitution formée de ces trois pouvoirs mêlés et tempérés l'un par l'autre ; ou, si jamais elle existe, ELLE NE SAURAIT DURER (1). »

---

(1) « Cunctas nationes et urbes populus aut primores aut singuli regunt : delecta ex his et consociata reipublicæ forma

Voilà la constitution anglaise condamnée d'avance en termes exprès, et par un excellent juge.

Si nous consultions même les Anglais éclairés, combien ne recevrions-nous pas de réponses alarmantes ! Un écrivain de cette nation, profondément instruit dans les finances de son pays, et qui en a écrit l'histoire ; un écrivain nullement suspect, puisqu'il se montre partout attaché au gouvernement, et qu'il a écrit exprès pour tranquilliser les esprits et les raffermir contre le système d'une banqueroute inévitable ; cet homme, dis-je, décide néanmoins sans balancer qu' « il est impossible d'établir l'ordre, l'économie et la probité dans l'administration des finances, jusqu'à ce que le gouvernement d'Angleterre ait subi une révolution politique (1). »

Dernièrement encore, dans un procès fameux sous plus d'un rapport, on a entendu en Angleterre un des premiers magistrats de la couronne, le solliciteur général, dire à la face de la nation et de l'Europe qu' « il n'entendait point déguiser qu'il existait des abus dans le gouvernement anglais ; même, comme il consentait à le supposer, des abus abominables ; et que si le mo-

---

laudari facilius quam evenire; vel si evenit, haud diuturna esse potest. » (Tacit., *Ann. IV*, 33.)

(1) « Frugality, integrity, and propriety are not therefore to be expected in the expenditure of public money, till a political revolution shall take place in the administration of this country. « (*The History of public revenue of the British Empire*, by sir John Sinclair, Bar., Part. III.)

ment était propice, il serait le premier à proposer les moyens d'y mettre ordre (1). »

Enfin, pour nous renfermer dans l'époque présente, le premier ministre de cette grande et illustre nation a-t-il pu s'empêcher de se plaindre, en plein Sénat, des membres de l'opposition qui fatiguaient l'administration, « dans ce moment d'irritation et d'inquiétude, au milieu des difficultés et des embarras inséparables d'une crise extraordinaire (2) ? »

---

(1) « He would not disguise but that there were abuses in our governement; nay, he would suppose, abominable abuses : and if season were proper, he would himself bring forward some such propositions tended to correct them. » (Discours du solliciteur général dans le procès de Thomas Hardy et autres, accusés de haute trahison, 4 novembre 1794. *London-Chronicle*, n° 5973, page 447.)

On donnera la force qu'on voudra à l'expression hypothétique : *he would suppose;* au reste, pour le dire en passant, ce grand procès a fait craindre à des jurisconsultes désintéressés que l'Angleterre n'ait prouvé, dans cette occasion, qu'elle manquait de *lois* ou de *justice;* mais il vaut mieux suspendre son jugement et croire qu'on penserait autrement si l'on voyait les choses de près.

(2) « The difficulty and embarrassment of a particular crisis... a moment of embarrassment, irritation and disquietude. « (Discours de M. Pitt en réponse à celui de M. Fox, dans la Chambre des Communes, séance du 24 mars 1795. *Morning-Chronicle*, n° 7939.)

La formation parfaite, le complément, la consolidation de la constitution anglaise telle qu'elle existe de nos jours, a coûté aux Anglais des torrents de sang : ils ne l'auront pas trop payée si elle doit durer ; mais si jamais (*et omen quidem dii prohibeant !*) si jamais cette belle constitution devait se dissoudre ; si cette dissolution n'était éloignée que d'un siècle ou deux, et si la destruction de cette superbe machine devait soumettre l'empire à tous les déchirements qui ont précédé l'expulsion des Stuarts, il serait prouvé que cette constitution si vantée, et si digne de l'être dans ses beaux jours, était cependant mauvaise, parce qu'elle n'était pas durable.

Heureusement, il est permis de supposer le contraire, parce que la liberté n'est point nouvelle chez les Anglais, comme je l'ai observé plus haut : en sorte que l'état où ils se trouvent aujourd'hui n'est point un état forcé, et encore parce que le balancement des trois pouvoirs semble promettre à ce gouvernement, du moins pour longtemps, la force de se remonter lui-même ; mais il s'en faut de beaucoup que nous ayons aucune certitude à cet égard. Le seul point incontestable, c'est que la constitution anglaise ne peut être jugée définitivement, parce qu'elle n'a point subi l'épreuve du temps ; et si un Français, en convenant de la supériorité de cette constitution considérée d'une manière absolue, avançait néanmoins que le gouvernement de son pays était un meilleur gouvernement moyen que celui d'Angleterre, les juges légitimes de cette assertion ne sont pas nés.

La considération de la durée des gouvernements nous conduit naturellement à celle du plus grand bonheur des peuples : en effet, comme toutes les révolutions politiques entraînent nécessairement de grands maux, le plus grand intérêt des peuples est la stabilité des gouvernements. Mais il ne suffit pas d'examiner ces cas particuliers ; il faut encore mettre dans la balance les biens et les maux qui résultent, pour le plus grand nombre d'hommes, des différentes formes de souverainetés, pendant leur durée.

En raisonnant sur les diverses espèces de gouvernement, on n'appuie point assez sur la considération tirée du bonheur général, laquelle cependant devrait être notre unique règle. Il faudrait avoir le courage de nous avouer une vérité incontestable qui refroidirait un peu l'enthousiasme pour les constitutions libres : c'est que, dans toute république d'une certaine étendue, ce qu'on appelle *liberté* n'est que le sacrifice absolu d'un grand nombre d'hommes fait à l'indépendance et à l'orgueil du petit nombre. C'est ce qu'il est surtout important de ne jamais perdre de vue lorsqu'il s'agit de juger les républiques anciennes, dont un grand nombre d'écrivains, nommément Rousseau et Mably, se sont montrés infiniment trop engoués.

A proprement parler, tous les gouvernements sont des monarchies qui ne diffèrent qu'en ce que le monarque est à vie ou à temps, héréditaire ou éligible, individu ou corps ; ou, si l'on veut, car c'est la même idée en d'autres termes, tout gouvernement est aristocratique, composé de plus ou moins de têtes domina-

trices, depuis la démocratie, où cette aristocratie est composée d'autant de têtes que le permet la nature des choses, jusqu'à la monarchie, où l'aristocratie, inévitable dans tout gouvernement, est dominée par une tête seule qui termine la pyramide, et forme sans contredit le gouvernement le plus naturel à l'homme.

Mais de tous les monarques, le plus dur, le plus despotique, le plus intolérable, c'est le monarque *peuple*. L'histoire dépose encore en faveur de cette grande vérité, que la liberté du petit nombre n'est fondée que sur l'esclavage de la multitude, et que les républiques n'ont jamais été que des souverains à plusieurs têtes, dont le despotisme, toujours plus dur et plus capricieux que celui des monarques, augmentait d'intensité à mesure que le nombre des sujets se multipliait.

Rome, surtout, pour régner sur ses vastes domaines, exerça ce despotisme dans toute sa plénitude, et nul pouvoir ne fut jamais plus absolu. Toute la puissance du gouvernement, concentrée au Capitole, ne présentait à l'univers tremblant qu'une seule tête, qu'une puissance unique devant laquelle tout devait fléchir. Tandis que, dans les temps modernes, aucune capitale d'un vaste Etat n'a pu lui donner son nom, Rome au contraire, *immensi caput orbis*, imprimait son nom sur tout ce qui dépendait d'elle, et ne permettait pas même au langage d'altérer l'idée exclusive de cette puissance : ainsi l'empire n'était pas *italien*, il était *romain*. L'armée était *romaine*. Il n'y avait dans les provinces aucun contre-poids, aucune force de résistance : Rome dirigeait tout, ébranlait tout, frappait partout. Le nom de

Rome était Roi, et l'imagination prosternée des peuples ne voyait que cette ville étonnante.

Quanta nec est nec erit nec visa prioribus annis.

Mais qui pourrait s'empêcher de gémir sur le sort du genre humain, lorsqu'on songe que ce pouvoir énorme était le patrimoine d'une poignée d'hommes, et que Rome avec ses douze cent mille habitants (1) comptait à peine dans ses murs deux mille propriétaires (2)?

---

(1) On a dit des folies sur la population de Rome antique; quelques exagérateurs l'ont portée à 4, à 8, et enfin à 14 millions. Brottier appelle justement ces calculs : *enormes et absurdas computationes* (de urbis Romæ Pomœrio et magnitudine, incolarumque numero ; *Notæ et Emend. in Tac.*, tom. II, p. 375, edit. in-4°). Cet habile commentateur porte la population à 1,200,000 habitants. (*Ibid.*) Gibbon est arrivé au même résultat par une autre voie. (*History of the decline and fall*, etc., Tom. I.) M. Byres, par un calcul tiré de l'étendue du grand cirque, a prétendu que la population de la ville et des faubourgs ne pouvait être au-dessous de 3 millions. Moor prétend que si la muraille de Bélisaire a réellement servi de borne à l'ancienne ville, elle n'a pu contenir, dans aucun temps, plus de 5 à 600,000 âmes, à moins que les maîtres du monde n'aient été bien mal logés ; mais il avoue que si l'on fait entrer les faubourgs dans le calcul, le nombre des habitants peut être porté aussi haut qu'on le jugera à propos. Au milieu de ces incertitudes, j'ai pu m'en tenir au calcul modéré et fondé en raison de Brottier et de Gibbon.

(2) C'est ce que le tribun Philippe, haranguant le peuple,

C'est à ce petit nombre d'hommes que le monde connu était sacrifié. Quelques lecteurs pourront peut-être voir avec plaisir comment la liberté française vient d'apprécier la liberté antique (1). C'est pour les satisfaire que je citerai ce passage d'un rapport fait à la Convention nationale au nom des trois Comités du gouvernement :

« Dans les républiques anciennes, » disait l'orateur, « l'exercice des droits politiques des citoyens était circonscrit dans un territoire très-resserré, ou dans les murs d'une seule ville. Hors de l'enceinte des gouvernements, on a vécu dans une sujétion insupportable ; et, dans leur enceinte, l'esclavage le plus dur s'est établi à côté d'une liberté tumultueuse. La dignité de quelques hommes s'est élevée sur la dégradation du plus grand nombre. Dans ces contrées dont on nous a tant vanté la liberté, parce qu'on a vu le peuple dans un

---

l'an 649 de la Fond. de Rome, lui disait, pour l'échauffer et le déterminer à la loi agraire : « Non esse in tanta civitate duo millia hominum qui rem habeant ; » et Cicéron, qui rapporte ce trait (*de Offic.*, II, 21), en blâmant l'intention du tribun, ne conteste pas la vérité du fait. On peut juger, pour le dire en passant, comment la multitude était influencée et comment l'or des aristocrates se moquait de la loi *Julia de Ambitu*.

(1) « Ut comparatione deterrima sibi gloriam quæreret. » (Tac., *Ann.*, I, 10.) Mais son effronterie tourne contre elle-même, car toute comparaison la diffame.

petit nombre d'habitants privilégiés, le nom de *liberté* n'a pu être prononcé sans exciter le frémissement d'une foule d'esclaves ; on n'a pu prononcer le nom d'*égalité* sans entendre le bruit de leurs chaînes ; et la *fraternité* n'a jamais été connue dans les pays où quelques hommes libres ont tenu constamment sous leur domination une foule d'hommes condamnés à la servitude (1). »

On n'a pas toujours parlé aussi juste à la tribune de la Convention nationale ; au lieu de nous extasier sur la liberté romaine, il faudrait un peu plus réfléchir à ce qu'elle coûtait au monde, il faudrait se rappeler à quel point la hauteur et la morgue proconsulaire avilissaient les provinces. Un magistrat romain, au milieu des sujets de la République, était réellement une espèce de divinité, bonne ou malfaisante suivant les jeux du hasard. Il est impossible de décrire tout ce que les provinces avaient à souffrir de ces terribles magistrats, lorsqu'il leur plaisait de faire le mal ; il n'y avait pas moyen d'obtenir justice contre eux (2) ; et lors même que leur conduite était irréprochable, ils faisaient encore sentir leur supériorité de la manière la plus dure. Etaient-ils

---

(1) Séance du 12 janvier. (*Monit.*, n° 117, p. 482, 1795.)

(2) Verrès, simple prêteur et portant un nom obscur, exerça impunément tous les crimes en Sicile ; de retour à Rome, l'éloquence de Cicéron, tonnant cinq jours de suite contre lui au nom d'une nation entière, obtint à peine de le faire exiler. Si on appelle cela *de la justice*, on n'est pas difficile.

dans l'exercice de leurs fonctions, il ne leur était pas permis de parler une autre langue que celle de Rome : on devait la savoir sur l'Euphrate comme sur le Guadalquivir ; ils ne daignaient pas supposer qu'il en existât d'autres. Il n'y avait pas même d'exception pour l'orgueilleuse Grèce. Les compatriotes de Démosthène et de Sophocle venaient balbutier devant le tribunal d'un proconsul, et s'étonnaient de recevoir des ordres en latin au milieu du Prytanée. L'homme le plus distingué de sa patrie, fût-il même roi, s'il n'était citoyen romain, n'osait prétendre à l'honneur d'embrasser un gouverneur de province, et l'histoire nous montre un roi des Parthes, demandant pour son frère, roi d'Arménie, qui allait à Rome, le privilége d'embrasser ces superbes magistrats (1).

---

(1) Tacit., *Ann.*, XV, 31. — Sur cet endroit de Tacite, Brottier rapporte une anecdote intéressante.

« Sévère, qui parvint depuis à l'empire, se rend en Afrique dont il avait obtenu le gouvernement. Marchant un jour, précédé de ses licteurs, il rencontre un habitant de Leptine, son concitoyen, dont il avait été l'hôte pendant longtemps. Celui-ci, ignorant ou ne se rappelant pas la loi qui défendait à tout provincial et même à tout plébéien, d'embrasser un gouverneur de province, ne voit dans Sévère qu'un ancien ami et l'embrasse sans réflexion. Sévère lui fait donner sur-le-champ la bastonnade ; et, pendant l'opération, un crieur public adresse au patient ces paroles consolantes : « Souviens-toi, plébéien, de ne pas embrasser inconsidérément un envoyé

Le pinceau le plus vigoureux de l'antiquité nous ayant transmis une peinture fidèle de la législation romaine sous le régime républicain, on me saura gré de la placer ici. C'est, dans le vrai, une histoire romaine, faite par l'homme qui abrégeait tout parce qu'il voyait tout.

« Tarquin, » dit-il, « ayant été proscrit, le peuple opposa un grand nombre de lois aux entreprises factieuses des patriciens, pour défendre la liberté et raffermir la concorde. On créa des décemvirs (1), et les Douze Tables se composèrent de tout ce que les pays étrangers offrirent de meilleur. Alors la justice cessa de produire : car les lois qui suivirent, quoique portées quelquefois pour réprimer le crime, furent cependant, en général, emportées par la violence au milieu de la lutte des partis, tantôt pour servir de coupables ambitions, tantôt pour bannir d'illustres citoyens, ou pour d'autres vues aussi criminelles. De là naquirent les Gracques et Saturnin, agitateurs du peuple, et ce Drusus, non moins

---

du peuple romain : LEGATUM POP. ROM., HOMO PLEBEIUS, TEMERE AMPLECTI NOLI ! Et, pour éviter de pareils inconvénients, il est décidé que les gouverneurs de province ne sortiront plus à pied. » (Spart., *in Sever.*, II.) Cette anecdote et celle du roi des Parthes sont de l'Empire, mais la coutume est de la République et n'aurait même pu commencer sous une monarchie.

(1) On peut être surpris que Tacite n'ait pas dit, en passant, à quel prix les Romains achetèrent les lois des XII Tables.

prodigue au nom du Sénat, qui fit briller l'espérance aux yeux de nos alliés, pour les jouer ensuite par un *veto* perfide. Même pendant la guerre sociale, et pendant la guerre civile qui suivit l'autre de près, on ne sut point cesser de faire des lois souvent contradictoires ; jusqu'à ce qu'enfin le dictateur Sylla, ayant aboli ou changé ce qui l'avait précédé, établit lui-même un grand nombre de nouveautés et produisit un repos dans la législature ; mais ce repos fut court. Bientôt Lépidus parut avec ses lois turbulentes ; les tribuns ressaisirent le pouvoir d'entraîner le peuple où ils voulaient ; on en vint à faire des lois criminelles non pour tous les cas, mais contre des particuliers ; et l'excès des lois prouva l'excès de la corruption.

« Alors Pompée, consul pour la troisième fois, fut choisi pour rétablir les mœurs ; mais il n'employa que des remèdes plus fatigants que les abus ; il viola ses propres lois, et perdit enfin par les armes le pouvoir qu'il défendait par les armes. Vingt ans d'une discorde opiniâtre suivirent cette époque ; plus de mœurs, plus de justice : les plus grands forfaits échappaient aux lois, et souvent les vertus conduisaient à la mort (1). »

Ce tableau n'est ni suspect, ni séduisant ; mais si les abus décrits par ce grand maître étaient si affreux dans les murs de Rome, quels maux devaient-ils produire dans les provinces ! Il est aisé de s'en former une idée.

---

(1) Tacit., *Ann.*, III, 27, 28.

Aussi, lorsqu'après la bataille d'Actium, le gouvernement tomba enfin dans la main d'un seul, ce fut un beau jour pour l'empire romain; et Tacite, quoique très-amoureux de la République, comme on le voit par mille endroits de ses ouvrages, est forcé d'avouer que les provinces applaudirent à une révolution qui les soulageait infiniment. « Les divisions des hommes puissants, » dit-il, « et l'avarice des magistrats privaient le Sénat et le Peuple romain de la confiance publique. Les peuples ne trouvaient qu'un secours impuissant dans les lois dont la violence, l'intrigue et surtout l'or se jouaient sans cesse : en sorte que le nouvel ordre de choses ne déplut point aux provinces (1). »

Le même historien a peint d'une manière frappante, et probablement sans y penser, les souffrances des nations étrangères sous l'empire du peuple romain. On sait que lorsque Auguste s'empara du timon des affaires, rien ne changea à l'extérieur, et que les noms surtout furent toujours les mêmes (2). Le titre de prince dont il

---

(1) « Neque provinciæ illum rerum statum abnuebant, suspecto Senatus Populique imperio ob certamina potentium, et avaritiam magistratuum; invalido legum auxilio, quæ vi, ambitu, postremo pecunia turbabantur. » (Tac., *Ann.*, I, 2.)

(2) « Domi res tranquillæ : eadem magistratuum vocabula. » (*Ibid.*, I, 3.) Tout le monde ne se fait pas une idée bien nette de ce changement. L'abbé de la Bletterie l'a parfaitement bien peint dans sa dissertation intitulée : *L'Empereur au milieu du Sénat;* elle se trouve dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions.

se contenta, loin de réveiller l'idée du roi, était, pour les Romains, au-dessous de celui de dictateur (1) : en sorte qu'Ovide, qui certainement n'avait pas envie de choquer l'oreille d'Auguste, put dire sans scrupule en terminant l'inimitable narration de la mort de Lucrèce et de l'expulsion des Tarquins :

> Ils partent : le peuple eut des consuls et des lois,
> Et ce jour fut pour nous le dernier jour des rois (2).

Une suite singulière de cet ordre de choses fut que le gouvernement des provinces ne passa point brusquement et en entier entre les mains de l'empereur. Seulement Auguste, pendant son septième consulat, divisa les provinces, par une espèce de transaction, entre le peuple et lui. Les gouverneurs pour le peuple s'appelaient *proconsuls* et étaient nommés par le sort, suivant les formes républicaines ; ceux de l'empereur se nommaient légats ou préteurs, et tenaient leurs charges de son choix. Or, quoique le despote de Rome n'envoyât dans les provinces, comme on l'imagine assez, que de *petits fripons* et de *petits intrigants*, il y eut néanmoins en très-peu de temps une telle différence dans l'état des provinces soumises aux deux régimes, et les sujets du

---

(1) « Non regno tamen, neque dictatura, sed Principis nomine constitutam Rempublicam. » (*Ibid.*, I, 9.)

(2) « Tarquinius cum prole fugit : capit annua consul
Jura; dies regnis illa suprema fuit.
(Ovid., *Fast.*, II.)

peuple se trouvèrent si malheureux comparés aux sujets du *prince*, que lorsque, sous Tibère, l'Achaïe et la Macédoine demandèrent d'être soulagées des charges qui les accablaient, on n'imagina rien de mieux, pour adoucir leur sort, sans nuire au trésor public, que de les délivrer pour le moment du régime proconsulaire et de les donner à l'empereur (1).

Le grand malheur des Romains et de la plus grande partie du monde connu qui leur était soumis, fut qu'à l'accession d'Auguste la révolution ne s'opéra point d'une manière assez complète. Que de larmes et de crimes une monarchie héréditaire eut épargnés au monde! Mais toutes les formes antiques furent conservées : on eut un sénat, des consuls, des tribuns, des comices et des gouverneurs de provinces *pour le peuple romain*. La prérogative des empereurs était plutôt une puissance de fait qu'une puissance de droit ; la famille Claudienne qui régnait sur l'opinion s'éteignit après avoir produit quelques monstres ; il n'y eut point de succession légale. Bientôt les légions révélèrent *le secret de l'empire*, et l'on fit des empereurs hors de Rome. De toutes ces circonstances réunies il résulta enfin un despotisme militaire et électif, c'est-à-dire la peste en permanence.

Mais le gouvernement des empereurs, comme tous les

---

(1) « Achaiam ac Macedoniam, onera deprecantes, levari in præsens proconsulari imperio, tradique Cæsari placuit. » (Tac., *Ann.*, I, 76.)

autres, ne se dégrada que par nuances. Souvent l'empire fut possédé par de grands hommes, ou par des hommes d'un grand mérite : je ne crois pas que le nom romain ait jamais été plus grand, et que le monde, en général, ait joui d'une plus grande somme de bonheur que sous le règne de Trajan et des Antonins.

Qu'on réunisse les règnes d'Auguste, de Vespasien, de Titus, de Nerva, des Antonins, de Trajan, des Sévères, etc. Durant cette période, 150 millions d'hommes, qui auraient gémi sous la verge des proconsuls républicains, jouissaient d'une existence heureuse ; et à Rome même, au lieu des jouissances tumultueuses de la liberté, on avait le repos. Je sais tout ce que les écrivains de ce siècle ont écrit à Paris, *avec approbation* et *privilége du roi*, pour établir comme quoi la liberté, avec ses poignards, ses guerres, ses divisions intestines, ses séditions et son ivresse sublime, était préférable au repos honteux de la servitude : j'admire beaucoup cette poésie, mais je soutiendrai toujours que Newton avait raison en prose lorsqu'il appelait le repos *rem prorsus substantialem*.

Eh ! pourquoi ne regarder qu'un point? Le genre humain est-il donc tout entier dans les capitales ? On parle toujours du peuple, et on le compte pour rien : c'est dans les chaumières qu'il faudrait mettre aux voix la plupart des questions politiques ; mais en parlant toujours d'*humanité*, de *philanthropie*, de *bonheur général*, c'est toujours l'orgueil qui parle pour lui et qui ne regarde que lui. En feuilletant Tite-Live, dans sa demeure aérienne, le jeune écrivain fatigué de son obscurité s'in-

vestit par la pensée du rôle d'un citoyen romain ; il est le consul Popilius ; il tient la baguette fameuse et trace autour du monarque le cercle redoutable ; les nations tremblent ; les rois s'inclinent devant lui ; bientôt, son enthousiasme ne connaissant plus de bornes, son imagination débauchée par la vanité le conduit au Capitole sur le char des triomphateurs ; les rois enchaînés le suivent, les légions applaudissent, l'envie expire : il est dieu. Alors il s'écrie : « O divine liberté ; ô sainte égalité ! » Croit-on qu'il s'embarrasse du *peuple* et de tout ce que la grandeur *romaine* coûtait aux nations sujettes ? Ces petites considérations ne l'arrêtent point, et l'œil stupidement fixé sur le Capitole, il ne sait pas voir ce que Verrès fait en Sicile.

Non-seulement de bons empereurs valaient mieux que la République pour la masse des hommes, mais je suis persuadé que, sous les empereurs vicieux et même détestables, les sujets furent plus heureux que sous la République.

Le prince le plus vicieux n'est pas toujours le plus dangereux pour les peuples. Louis XV, avec sa bonté, leur fait bien plus de mal que Louis XI. En général, les sujets n'ont à redouter dans leurs souverains que les vices gangreneux produits par la faiblesse. Ceux qui tiennent à un caractère sombre et cruel déshonorent beaucoup plus le souverain, mais ne pèsent guère que sur les capitales, et même sur les premières classes des capitales.

L'historien Dion a fait sur l'exécrable Tibère une de ces phrases qu'on n'oublie jamais. « Il avait, » dit-il,

« un grand nombre de bonnes et de mauvaises qualités; et il s'en servait alternativement comme s'il n'en eût possédé que d'une espèce (1). »

Mais ce qu'il est important d'observer, c'est que le peuple ne ressentit guère que les premières. Tibère maintenait une économie sévère dans l'administration des revenus publics ; il ne permettait point aux gouverneurs des provinces de fouler les sujets, et, comme tous les tyrans de son espèce, il s'arrogeait le privilége exclusif des crimes. Sous son règne, l'empire fut tranquille, et les armes romaines ne furent humiliées nulle part. Varus fut vengé. Tibère eut l'honneur de donner un roi aux Parthes et aux Arméniens (2) ; celui des Thraces fut conduit enchaîné à Rome (3) ; les Gaules furent châtiées et rentrèrent dans le devoir (4). Le caractère distinctif de son administration était l'éloignement pour les nouveautés, et sa première maxime était de laisser toutes les choses à leur place, de peur de les gâter. Il avait en horreur tout ce qui pouvait troubler le repos public (5).

---

(1) Liv. LVIII. Voilà bien Tibère, et Tibère tout entier. Ce trait est digne du plus grand maître : il appartient à Tacite qui l'a laissé échapper par distraction.

(2) Tac., *Ann.*, II, 56 ; VI, 32.

(3) *Ibid.*, II, 66.

(4) *Ibid.*, III, 40.

(5) « Nihil æque Tiberium anxium habebat, quam ne composita turbarentur. » (*Ibid.*, II, 65.)

L'or ne pouvait rien sur lui (1), et jamais il ne s'en procura par des crimes ; on le vit répudier de riches héritages, pour les laisser à ceux que la nature appelait à la succession (2), et jamais il ne voulut accepter d'autres legs que ceux de l'amitié (3) : il permit à des généraux d'armée d'appliquer à des monuments publics les richesses qu'ils avaient enlevées aux ennemis de l'Etat (4). Sans pitié pour cette pauvreté honteuse qui est fille d'une prodigalité immorale, souvent il venait au secours de la vertu indigente (5) ; il repoussa durement les prières d'un noble ruiné qui demandait de quoi soutenir un grand nom (6) ; mais lorsqu'un tremblement de terre renversa dans une nuit douze villes de l'Asie Mineure, Tibère n'oublia rien pour consoler les malheureux habitants, et par des dons magnifiques et par des exemptions d'impôts (7). Un incendie affreux

---

(1) « Satis firmus, ut sæpe memoravi, adversum pecuniam. (*Ibid.*, V, 18.)

(2) *Ibid.*, II, 48.

(3) « Neque hæreditatem cujusquam adiit, nisi cum amicitia meruisset ; ignotos et aliis infensos eoque Principem nuncupantes, procul arcebat. » (*Ibid.*)

(4) *Ibid.*, III, 72.

(5) « Ut honestam innocentium paupertatem levavit ; ita prodigos et ob flagitia egentes... movit senatu, aut sponte cedere passus est. » (*Ibid.*, II, 48.)

(6) *Ibid.*, II, 38.

(7) *Ibid.*, II, 47.

ayant consumé, à Rome, tout le mont *Celius*, il ouvrit ses trésors et distribua ses bienfaits avec tant d'impartialité, il eut si bien l'art de découvrir l'infortune isolée et timide pour l'appeler au partage de ses dons, que les grands et le peuple lui accordèrent également leur admiration et leur reconnaissance (1).

Si les provinces portaient des demandes à Rome, il les portait lui-même au Sénat; et, sans laisser échapper le pouvoir, il aimait à s'éclairer par la discussion (2). Chose singulière! la bassesse toujours prosternée semblait irriter ce caractère atroce plus que la vertu austère et l'intrépide franchise. Tout le monde connaît son exclamation sortant du Sénat : « *O hommes nés pour l'esclavage!* » Le véritable mérite pouvait le désarmer.

Pison, revêtu des plus grandes charges, fut honnête homme impunément jusqu'à l'âge de 80 ans, et mourut dans son lit sans s'être dégradé une seule fois par une opinion servile (3). Térentius fut encore plus heureux : et non-seulement sa noble et incroyable hardiesse ne lui coûta ni la vie, ni la liberté; mais Tibère laissa le

---

(1) « Actæque ei grates, apud senatum ab inlustribus, famàque apud populum, quia sine ambitione, aut proximorum precibus, ignotos etiam, et ultro accitos, munificentia juverat. » (*Ibid.*, IV, 64.)

(2) « Postulata provinciarium ad disquisitionem patrum mittendo. » (*Ibid.*, III, 60.)

(3) Tacite, *Annal.*, VI, 10.

Sénat punir à son aise par l'exil et par la mort les vils accusateurs de ce brave chevalier romain (1).

Si l'histoire ancienne n'était pas, en grande partie, l'histoire de cinq ou six capitales, on raisonnerait mieux sur la véritable politique ; mais il est aisé d'imaginer que les peuples soumis à Tibère dans l'étendue de son empire se trouvaient très-heureux ; que le laboureur, guidant tranquillement sa charrue, au sein de la paix la plus profonde, rappelait avec horreur à ses enfants les proconsuls et les triumvirs de la République, et s'inquiétait fort peu des têtes de sénateurs qui tombaient à Rome.

---

(1) *Ibid.*, VI, 8.

CHAPITRE VII.

RÉSUMÉ DES JUGEMENTS DE ROUSSEAU SUR LES DIFFÉRENTES SORTES DE GOUVERNEMENTS. — AUTRES JUGEMENTS DE MÊME NATURE. — RÉFLEXIONS SUR CE SUJET.

Dans la monarchie héréditaire, tout marche au même but ; mais ce but n'est point celui de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse (1) au préjudice de l'état. Les rois veulent être absolus... La puissance qui vient de l'amour des peuples... ne leur suffit point... Les meilleurs rois veulent être méchants s'il leur plaît... Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible et misérable... Ceux qui parviennent aux premières places dans les monarchies ne sont, le plus souvent, que de petits brouillons, de petits

(1) Voilà encore une de ces conceptions louches qui fourmillent dans les ouvrages philosophiques de Rousseau : veut-il dire que le principe d'un gouvernement est contraire à ce gouvernement ? Cette proposition est digne d'un *bedlam*. Veut-il dire seulement que la monarchie, comme toutes les institutions humaines, porte en elle-même des principes de destruction ? C'est une de ces vérités qu'on lit sur les écrans.

fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents qui font, dans les cours, parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer leur ineptie au public. Lors même que le souverain a des talents, il oublie les intérêts des peuples et ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talents qu'il a..., qu'un chef borné par le défaut de ceux qu'il n'a pas.

« Dans la monarchie élective, celui à qui l'état s'est vendu le vend à son tour. Il se dédommage sur les faibles, de l'argent que les puissants lui ont extorqué... La paix dont on jouit sous ces rois est pire que le désordre des interrègnes. Dans la monarchie héréditaire on a préféré une apparente tranquillité à une administration sage ; on risque d'avoir pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, plutôt que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois. On n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi... Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres... Le défaut de cohérence produit l'inconstance du gouvernement royal... qui flotte toujours de maxime en maxime et de projet en projet... L'éducation royale corrompant nécessairement ceux qui la reçoivent... ce serait s'abuser que de compter sur de bons rois. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchants, car ils arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels (1). »

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. VI. N'oublions pas que

L'aristocratie héréditaire est vité jugée. « C'est le pire de tous les gouvernements (1). »

La démocratie « suppose trop de choses difficiles à réunir... Il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines... parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne... S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait (2) ne convient pas à des hommes. »

---

l'homme qui écrivait ces choses a presque toujours vécu par choix dans les états monarchiques, et qu'il a employé les instants qu'il a passés dans sa patrie à souffler l'incendie qui la brûle encore dans ce moment.

(1) *Ibid.*, ch. v. Je ne dis rien de l'aristocratie élective que Rousseau appelle courageusement l'*aristocratie proprement dite.* Il oublie d'expliquer ce qu'il entend par ce gouvernement, et j'avoue que si ce n'est pas la démocratie, je ne sais ce que c'est.

(2) Cette épithète *emphatisée* ne s'applique pas sans doute à la démocratie telle qu'on peut la voir ou l'avoir vue sur la terre, car Rousseau vient d'en dire tout le mal possible. S'applique-t-elle au moins à la démocratie théorique? Pas davantage, car dans la théorie tous les gouvernements sont parfaits, et il en coûte même beaucoup moins à l'imagination de créer un excellent roi qu'un excellent peuple. Que signifie donc : *un gouvernement si parfait?* Rien. A toutes les pages des

Ce qui résulte de ces doctes invectives, c'est que chacun des trois gouvernements est le pire des trois : c'est une fort belle découverte.

Il s'en faut de beaucoup que ce ridicule soit perdu pour la morale universelle, et pour la politique qui en est une branche. Il donne lieu aux réflexions les plus utiles : il fait connaître la principale maladie de ce siècle et le caractère des hommes dangereux qui nous ont fait tant de mal.

Voilà Rousseau qui ne veut d'aucun gouvernement, et qui les insulte tous. La monarchie est détestable ; l'aristocratie est détestable ; la démocratie ne vaut pas mieux : il ne peut supporter aucune forme de gouvernement ; l'Angleterre n'a pas les premières notions de la liberté. « Le peuple anglais pense être libre : il se trompe fort ; il ne l'est que durant l'élection des membres du Parlement. Sitôt qu'ils sont élus, il est *esclave*, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde (1). »

La durée même de la République de Venise prouve qu'elle ne vaut rien. « Le simulacre de cette République

---

écrits philosophiques de Rousseau on rencontre des expressions qui n'ont point de sens, ni pour lui ni pour nous ; souvent, il n'achève pas de penser. Ses conceptions équivoques tiennent de la magie du style une existence apparente ; mais si l'analyse arrive avec son scalpel, elle ne trouve rien.

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. xv.

dure encore, uniquement parce que ses lois ne conviennent qu'à de méchants hommes (1). »

La liberté batave déplaît à Mably. « Le gouvernement de cette République se déforme depuis qu'elle a changé en magistrature ordinaire une dictature qui devait être réservée pour des temps courts et difficiles. Le stathouder n'est encore qu'un lionceau qu'on tient à la chaîne ; mais il ne peut la rompre et devenir un lion ; parlons sans figure : tout invite ce prince à ruiner sa patrie. »

Voltaire ne veut point de la liberté antique : il l'appelle *le gouvernement de la canaille*. Mais il aime encore moins la monarchie, et il s'écrie pour l'instruction civile et religieuse des peuples :

> O sagesse du Ciel ! je te crois très-profonde ;
> Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde !

Un orateur de la Convention nationale maudissait encore, l'année dernière, la cendre des Girondins, pour avoir voulu ravaler la nation française au niveau des Grecs et des Romains. « Ils voulaient aussi la liberté », disaient-ils, « mais comme à Lacédémone et à Rome » — les monstres !... — « c'est-à-dire la liberté subordonnée à l'aristocratie des talents, des richesses et de l'orgueil (2). »

---

(1) *Contrat social*, liv. IV, ch. IV.

(2) Garnier de Saintes. Séance du 21 septembre 1794. (*Moniteur*, n° 5, p. 22.)

Condorcet ne pense pas plus avantageusement sur les anciens. « Ces hommes que nous avions la bonhomie d'admirer, n'ont jamais su établir *que des anarchies despotiques ;* et ceux qui cherchent des leçons chez eux sont des pédants. »

Cependant il veut la liberté : ira-t-il peut-être la chercher dans la sage et paisible Helvétie? Encore moins.

« Les gouvernements de ce pays y conservent seulement l'apparence et le langage des constitutions républicaines ; et, en y gardant soigneusement toutes les formes de l'égalité, les distinctions n'y sont pas moins réelles que celles qui séparent les premiers esclaves d'un despote, du dernier de ses sujets (1). »

Un philosophe suisse, disciple sans doute de ces grands hommes, juge son pays encore plus sévèrement. « Dans les états démocratiques de la Suisse », dit-il, « si l'on excepte les intrigants, les chercheurs de place, les hommes vils, vains et méchants, les ivrognes et les fainéants, il n'y a pas dans la République un seul homme heureux et content (2). »

Mais ce Condorcet, qui voulait absolument la liberté et qui voulait l'établir sur les débris de tous les trônes, l'avait-il vue au moins quelque part sur la terre? Non,

---

(1) Condorcet, *Éloge d'Euler.*

(2) « Moyen de faire de la République française un tout à jamais indivisible. » (Brochure in-4°, par un Suisse. *Courr. républic.*, 1795, n° 558, p. 128.)

« jamais il n'a vu de constitution vraiment républicaine » et telle qu'il la désirait (1).

Que voulait-il donc, grand Dieu ! Et que veulent tous les philosophes, puisque rien de ce qui existe ou de ce qui a existé ne peut avoir le bonheur de leur plaire ? Ils ne veulent aucun gouvernement, parce qu'il n'en est point qui n'ait la prétention de se faire obéir ; ce n'est pas *cette* autorité qu'ils détestent, c'est l'*autorité* : ils n'en peuvent supporter aucune. Mais si vous les pressez, ils vous diront qu'ils veulent, comme Turgot, une grande démocratie (2) ; déjà même Condorcet avait dessiné de sa main savante ce *grand* cercle carré ; mais, comme on sait, ce plan n'a pas fait fortune.

Il serait inutile de multiplier ces folles citations : c'en est assez pour nous ramener à l'excellent mot de Rousseau qui a toujours raison lorsqu'il parle contre lui-même : « Si je consulte les philosophes, chacun n'a que sa voix. » Ennemis mortels de toute espèce d'association, possédés d'un orgueil repoussant et solitaire, ils ne s'accordent que sur un point : la fureur de détruire ; et, chacun voulant substituer à ce qui lui déplaît ses propres conceptions qui ne sont approuvées que par lui, il en résulte que toute leur puissance est négative, et que tous leurs efforts pour édifier sont impuissants et ridicules. O hommes égarés ! apprenez une fois enfin à connaître

---

(1) Vie de Turgot, p. 106.
(2) *Ibid.*

ces jongleurs dangereux ; laissez-les s'admirer tout seuls et ralliez-vous à la raison nationale qui ne trompe jamais. Souvenez-vous que chaque nation a, dans ses lois et dans ses coutumes anciennes, tout ce qu'il lui faut pour être heureuse autant qu'elle peut l'être, et qu'en prenant ces lois vénérables pour les bases de tous vos travaux régénérateurs, vous pouvez déployer toute votre perfectibilité sans vous livrer à de funestes innovations.

Elevez-vous encore à de plus hautes pensées. L'éternelle raison a parlé, et ses oracles infaillibles nous ont montré dans l'orgueil « le commencement de tous les crimes » ; ce principe terrible est déchaîné sur l'Europe, depuis que ces mêmes philosophes vous ont débarrassés de la foi de vos pères. La haine de l'autorité est le fléau de nos jours : il n'y a de remède à ce mal que dans les maximes sacrées qu'on vous a fait oublier. Archimède savait bien que, pour soulever le monde, il lui fallait un point d'appui hors du monde.

Les ennemis de tout ordre ont trouvé ce point d'appui, pour bouleverser le monde moral. L'athéisme et l'immoralité soufflent la révolte et l'insurrection. Voyez ce qui se passe sous vos yeux : au premier signal des révolutions, la vertu se cache, et l'on ne voit plus agir que le crime. Qu'est-ce donc que cette liberté dont les fondateurs, les fauteurs et les apôtres sont des scélérats ? Ah ! vous avez un moyen sûr d'opérer de grandes et salutaires révolutions. Au lieu d'écouter les prédicateurs de la révolte, travaillez sur vous-mêmes : car c'est vous qui faites les gouvernements,

et ils ne peuvent être mauvais si vous êtes bons (1).

La sagesse humaine, avec moins de motifs et moins de lumières, tient cependant le même langage, et vous pouvez l'en croire lorsqu'elle vous dit que « le premier bien pour un empire, pour une armée et pour une famille, c'est l'obéissance (2) ».

Marchamont Needham, faible précurseur de Rousseau, qui raisonnait aussi mal que le citoyen de Genève, mais qui était, en outre, plat et verbeux, dit que « *dans un gouvernement populaire* la porte des dignités est ouverte au mérite et à la vertu, et que c'est ce qui produit dans les états libres cette noble et généreuse émulation qui nous fait concevoir les plus beaux desseins et nous porte aux actions les plus héroïques (3). »

Son traducteur français ajoute d'après Shaftesbury : « Un gouvernement libre est pour les arts ce que la bonté du sol est pour des plants vigoureux. C'est ce qui fait que les nations libres les ont portés, en peu de temps, à un si haut point de perfection ; tandis que les empires

---

(1) Un prédicateur anglais prononça, en 1793, un jour de jeûne solennel, un sermon sous ce titre : *Fautes du gouvernement, fautes du peuple :* « Sins of government, sins of the nation. » (*London-Chronicle*, 1793, n° 5747, p. 58.) J'ignore si le titre fut rempli comme il pouvait l'être ; mais ce titre seul est une grande vérité et vaut un livre.

(2) Xenoph., *Laced. polit.*, c. VIII, § 3.

(3) *De la souveraineté du peuple et de l'excellence d'un état libre.* Trad. franç., Tom. I, p. 57.

les plus vastes et les plus puissants, lorsqu'ils sont sous le joug du despotisme, ne produisent, après des siècles de loisir, que des essais informes et barbares (1). »

Et d'après Ceruti, auteur un peu moins respectable : « Semblables à ces plantes qui demandent, pour croître, le sol le plus fécond et le climat le plus favorable, ce n'est que sous le climat fortuné de la gloire, sur le sol bienfaisant des honneurs, qu'on peut espérer de voir l'éloquence germer et fructifier (2). »

Hume était d'un avis bien différent lorsqu'il disait : « J'ai honte d'avouer que Patru plaidant pour la restitution d'un cheval est plus éloquent que nos orateurs agitant les plus grands intérêts dans les assemblées du Parlement (3). »

En effet, la nation française est la plus éloquente de toutes, non-seulement parce que ses orateurs proprement dits sont au-dessus de tous les autres, mais parce qu'elle a porté l'éloquence dans tous les genres de compositions, et que nulle nation n'a mieux parlé sur tout. L'influence qu'elle a sur l'Europe tient en premier lieu à ce talent, malheureusement trop démontré au moment où j'écris (4).

---

(1) *Ibid.*, préf., p. v.

(2) *Ibid.*, p. 57.

(3) *Essais.*

(4) Mais ce talent, comme la lance d'Achille, peut guérir les maux qu'il a faits. Les nations, ainsi que les individus, ont une mission dans ce monde; il est probable que celle de la

Il faut donc avouer que la nation française était libre sous ses rois, ou que la liberté n'est pas nécessaire à l'éloquence. Je laisse le choix à ces grands philosophes. Ce que je dis de l'éloquence, il faut le dire de tous les arts et de toutes les sciences : il est si faux qu'ils aient besoin de la liberté que, dans les états libres, ils ne brillent jamais qu'au déclin de la liberté.

Les plus beaux monuments d'Athènes appartiennent au siècle de Périclès. A Rome quels écrivains a produits la République ? Plaute et Térence seuls. Lucrèce, Salluste et Cicéron l'ont vue mourir. Vient ensuite le siècle d'Auguste où la nation fut tout ce qu'elle pouvait être en fait de talents. Les arts, en général, ont besoin d'un roi : ils ne brillent que sous l'influence des sceptres. En Grèce même, le seul pays où ils aient fleuri au milieu d'une république, Lysippe et Apelles travaillaient pour Alexandre. Aristote tenait de sa générosité les moyens de composer son histoire des animaux; et, depuis la mort de ce monarque, les poëtes, les savants, les artistes

---

nation française n'est pas achevée ; et comme la France, pour remplir les vues auxquelles elle est destinée, avait besoin de conserver son intégrité, elle l'a conservée contre toutes les probabilités humaines. *Populi meditati sunt inania.* Réduits par notre faible nature à nous attacher aux probabilités, songeons au moins qu'il y a des probabilités fécondes comme il y a des vérités stériles.

allaient chercher la protection et les récompenses dans les cours de ses successeurs (1).

Que veut dire Needham lorsqu'il avance que les gouvernements populaires seuls produisent cette noble émulation qui fait concevoir les plus beaux desseins?

Que veut dire Shaftesbury lorsqu'il soutient que « les nations libres ont porté les arts en peu de temps au plus haut point de perfection, et que les empires les plus vastes et les plus puissants, lorsqu'ils sont sous le joug du despotisme, ne produisent, après des siècles de loisirs, que des essais informes ou barbares » ?

On serait tenté de croire que c'est une plaisanterie. Sparte et Rome libres n'ont jamais pu enfanter un poëme ni tailler une colonne (2). Et ce n'était pas sous le régime de la liberté qu'Horace s'écriait :

Non, jamais il ne fut de mortels plus heureux!
Nous chantons, nous peignons mieux que ces Grecs [fameux.

---

(1) « Nec sacra fert quisquam sese ad certamina Bacchi,
Suaviloquo doctus modulari gutture carmen,
Quin pretium referat dignum arte. Hinc tollere cœlo
Musarum interpres vatum chorus omnis eumdem
Adproperat; neque enim diti præclarior ulla
Res homini, quam tuta insigni gloria cantu.

Theocr. Idyll. XVII. Encomium Ptolemæi. Je me sers de l'élégante traduction de M. Zamagna.

(2) « Nos etiam qui rerum istarum rudes sumus. » (Cic., *in Verrem.*)

L'*Énéide* fut faite pour Auguste ; le frontispice de la *Pharsale* est décoré d'un bel éloge de Néron. L'Arioste et le Tasse flattèrent de plus petits princes, à la vérité ; mais cependant c'étaient des princes. Voltaire, né à Paris, dédia la *Henriade* à une reine d'Angleterre. Enfin, si l'on excepte Milton, qui brilla dans un moment de frénésie universelle et qui semble n'avoir écrit, dit Voltaire, que pour les anges, pour les diables et pour les fous, tous les poëtes épiques ont chanté des rois pour amuser des rois.

Un regard de Louis XIV payait l'auteur de *Cinna ;* c'était pour Louis que Racine enfantait ses miracles ; Tartufe et Armide le distrayaient des affaires ; et *Télémaque*, qu'il n'étudia pas assez, fut cependant une production de son règne.

De nos jours, nous avons vu Métastase, abandonnant son pays trop morcelé pour son génie, venir chercher à Vienne l'aisance et la protection dont il avait besoin.

Quant aux grands mouvements et aux grandes entreprises, elles n'appartiennent qu'aux monarchies, par la raison toute simple que les républiques étant toujours petites et pauvres, ce qu'elles font est petit comme elles.

La plus fameuse de toutes fut Athènes ; mais que pouvait faire une République qui n'avait que 20,000 citoyens, dont les revenus n'excédaient guère trois millions de notre monnaie (1) ; qui donnait à ses ambassa-

(1) Xénophon, sur les revenus d'Athènes, à l'endroit, si je ne me trompe, où il parle des mines.

deurs deux drachmes, c'est-à-dire 40 sous de cette même monnaie par jour (1); à qui Démosthène disait dans le moment du plus grand danger : « Je dis donc qu'en tout il vous faut 2,000 hommes de pied, tous étrangers ; je ne m'y oppose pas, hors 500 Athéniens.... Joignons-y 200 cavaliers, dont 50 au moins soient Athéniens (2). »

Que peuvent faire de pareilles puissances en fait d'entreprises et de monuments? Fortifier une ville médiocre et la décorer.

Mais les pyramides, les temples, les canaux, les réservoirs d'Egypte, les jardins, les palais et les murs de Babylone, etc., n'appartiennent qu'à des pays immenses, c'est-à-dire à des monarchies.

Est-ce une main républicaine qui pesa l'air ? qui traça les méridiennes d'Uranisbourg, de Bologne et de Paris ? qui porta le pendule à Cayenne ? qui mesura les degrés du méridien à Quito, à Torneo, à Paris, à Rome, à Turin, à Vienne? Est-ce dans le sein d'une république que naquirent les quatre géants Copernic, Képler, Galilée et Descartes, qui renversèrent l'édifice des préjugés et firent place à Newton ?

---

(1) « Athènes dans le temps de sa plus grande splendeur ne donnait à ses ambassadeurs que deux drachmes par jour. » (Note de M. Larcher sur *Hérodote*, liv. III, § 131.) — A la place des originaux qui me manquent, je puis citer un moderne, savant et exact.

(2) Démosth., *Phil.* I, trad. d'Olivet.

Ces navigateurs intrépides, qui ont découvert de nouvelles contrées, rapproché tous les hommes, et si fort perfectionné l'astronomie, la géographie et toutes les parties de l'histoire naturelle, depuis Christophe Colomb jusqu'à Cook, n'ont-ils pas tous porté une couronne dans leur pavillon ?

Quant aux arts, la Grèce a brillé dans ce genre, non parce que la liberté leur est nécessaire, ce qui est une grande erreur, mais parce que les Grecs étaient destinés au gouvernement républicain, et que nulle nation ne déploie tous ses talents que sous le gouvernement qui lui convient.

Mais si les édifices de Palmyre et de Rome antique (1), si la mosquée de Cordoue et le palais de l'Alhambra, si l'église de Saint-Pierre, les fontaines, les palais, les musées, les bibliothèques de Rome chrétienne, si la colonnade du Louvre, les jardins de Versailles, l'arsenal de Brest, de Toulon et de Turin ; si les tableaux de Michel-Ange, de Raphaël, de Corrége, du Poussin et de Lesueur ; si les statues de Girardon, de Puget ; si la musique de Pergolèse, de Jomelli, de Gluck et de Cimarosa ; si toutes ces choses, dis-je, qui sont cependant des productions du génie humain courbé *sous le joug du despotisme*, ne paraissent à

(1) Les monuments antiques qu'on va admirer à Rome sont presque tous postérieurs à la République qui ne se piquait nullement de goût. *Tu regere imperio*, etc.

Shaftesbury et à ceux qui pensent comme lui, *que des essais informes ou barbares*, il faut avouer que les philosophes sont bien difficiles à contenter.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que, tandis que ces censeurs du *despotisme* l'accusent de *stupéfier* les hommes et de les rendre inhabiles aux grandes productions du génie, d'autres l'accusent au contraire de corrompre et d'enchaîner les hommes en les tournant trop vers les jouissances de ce genre. « On a trop admiré, » dit Rousseau, « les siècles où l'on a vu fleurir les lettres et les arts, sans pénétrer l'objet secret de leur culture, sans en considérer le funeste effet, *idque apud imperitos humanitas vocabatur quum pars servitutis esset* (1). » Pauvre monarchie ! on l'accuse tout à la fois d'abrutir les peuples et de leur donner trop d'esprit.

Considérons encore les gouvernements du côté de la population. « Le meilleur, » dit encore Rousseau, « est celui qui peuple le plus. » Il ne s'est pas compris lui-même, comme on l'a vu plus haut, en avançant cette maxime ; il fallait dire qu' « un peuple est bien gouverné lorsque, sous l'influence de son gouvernement particulier, sa population se tient au plus haut point possible, relativement à l'étendue de son territoire, ou s'en approche graduellement. »

Mais ce plus haut point possible ne dépend nullement de telle ou telle forme de gouvernement. Un poète

---

(1) *Contrat social*, liv. III, ch. IX, dans la note.

ancien disait dans un éloge du premier des Ptolémées : « Nulle terre dans l'univers n'est plus féconde que celle de l'Egypte. On y compte 33,339 villes qui obéissent au sceptre de Ptolémée... Parlerai-je de l'immensité de ses forces militaires ? Ses richesses effacent celles de tous les rois. Chaque jour et de toute part elles affluent dans son palais. Son peuple industrieux travaille sans crainte au sein de la paix. Nul étranger n'oserait envahir le Nil et troubler les travaux du paisible agriculteur (1) », etc.

---

(1) ... Sunt scilicet omnes
Ter centum, ter denæ olli, terque ordine ternæ
Triginta supra tria millia, quas regit unus.
Tot populis sceptrisque potens Ptolemæus...
Quid memorem turmasque equitum, protectaque scutis
Agmina quæ densa fremunt, atque ære corusca
Solis inardescunt radiis ? Longe anteit omnes
Divitiis reges ingentibus : undique rerum
Quotidie aggeritur vis tanta in tecta, nec ullum
Interea populis sollerti in pace beatis
Cessat opus. Nemo piscosum invadere Nilum
Scilicet, ac trepidis acies inferre pedestres
Agricolis audet...

(Theocr. Ptolem. Encom. Idyll. 17, w. 94, 99, traduction de M. Zamagna.)

On peut reprocher à cette traduction, d'ailleurs si exacte, et dont les premiers vers surtout sont un tour de force, de laisser douter si les 33,339 villes se trouvaient dans l'Egypte seule, ou dans l'ensemble des pays qui obéissaient à Ptolémée. Le texte ne permet pas le moindre doute sur ce point.

Supposons, si l'on veut, quelque exagération dans le nombre des villes, quoiqu'il soit exprimé d'une manière si précise ; supposons encore que la poésie ait abusé jusqu'à un certain point du mot de *ville* : il nous restera toujours l'idée d'une richesse et d'une population relative vraiment extraordinaires.

On assure, dit Hérodote, que « l'Egypte ne fut jamais plus heureuse ni plus florissante que sous Amasis... *Ce pays* contenait alors 20,000 villes toutes bien peuplées (1). »

« L'Egypte, » dit un autre historien, « était autrefois le pays le plus peuplé de l'univers ; et de nos jours encore, je ne le crois inférieur à aucun autre. Dans les temps anciens, il possédait plus de 18,000 villes ou bourgades considérables, comme l'attestent les registres sacrés ; et, sous le règne de Ptolémée, fils de Lagus, on en comptait plus de 30,000 (2). »

« Calculateurs, c'est maintenant votre affaire ; comp-

---

(1) Hérod., l. II, § 77. *V.* la note de M. Larcher sur cet endroit.

(2) Diod. Sic., l. I, § 31. — M. Larcher ne veut point lire ici, avec quelques manuscrits, trente mille (τριαμυριων). Cette leçon lui paraissant pécher contre la vraisemblance. Elle s'accorde cependant avec le témoignage de Théocrite et des autres anciens, beaucoup mieux que celle de trois mille (τριαχιλιων) qu'il adopte et qui paraît absolument inadmissible, si l'on observe seulement la marche des idées dans le texte de Diodore.

tez, mesurez, comparez (1). » Voyez comment en Egypte, non-seulement sous le règne des Ptolémées, mais encore sous le despotisme théocratique de ses anciens rois, « les citoyens, sans moyens étrangers, sans naturalisation, sans colonies, peuplaient et multipliaient plus qu'en aucun autre lieu de l'univers (2). »

Dans la séance de la Convention nationale du 25 décembre 1794, on lui disait, au nom du Comité de commerce, que « l'Espagne, avant l'expulsion des Maures, avait quatre-vingts villes du premier rang et cinquante millions d'habitants (3). »

Le rapporteur, qui copiait, à ce qu'il semble, le *Précis historique sur les Maures*, aurait dû dire que ces quatre-vingts villes du premier ordre se trouvaient dans les états seuls du calife de Cordoue (4) qui en contenaient encore trois cents du second ordre et un nombre infini de bourgs. Cordoue seule renfermait dans ses murs deux cent mille maisons. Les ambassadeurs de l'empereur grec venaient, dans cette immense cité, se prosterner devant le calife pour en obtenir des secours contre les califes de Bagdad qui pressaient l'empire de Constantinople.

---

(1) *Contrat social*, l. III, ch. IX.

(2) *Ibid.*

(3) *Moniteur*, n° 96, p. 367, décembre 1794.

(4) Ces états ne comprenaient que le Portugal, l'Andalousie, les royaumes de Grenade, de Murcie, de Valence et la plus grande partie de la Nouvelle-Castille.

Les rois maures de Grenade, dans un état de quatre-vingts lieues de long sur trente de large, possédaient quatorze grandes cités, plus de cent petites villes et un nombre prodigieux de bourgs. Ils avaient cent mille hommes de troupes réglées, et cette armée dans un besoin pouvait aisément se doubler. La seule ville de Grenade fournissait cinquante mille guerriers (1).

Et ces Maures, si redoutables les armes à la main, étaient encore les meilleurs agriculteurs, les plus excellents artistes, les négociants les plus actifs et les premiers hommes de l'univers dans tous les genres de science.

Aujourd'hui l'Espagne entière, réunie sous le sceptre du même souverain, n'a que dix millions et demi d'habitants (2).

Cependant il n'a jamais existé de despotisme plus fort que celui des califes. Rousseau, qui avait tant lu de romans, se rappelait sans doute avoir lu dans les *Mille et une nuits* cet endroit où le vizir dit à sa fille Dinazarde : « Vous sentez, ma fille, *que si le sultan m'ordonnait de vous tuer, je serais obligé d'obéir.* »

Le despotisme civil et religieux des califes est donc

---

(1) Florian, *Précis historique sur les Maures*, p. 51, 57, 113.

(2) Suivant le *censo* fait par M. le comte de Florida Blanca avec toute l'exactitude possible, et publié à Madrid par ordre du roi, in-4°, 1787. — *N. B.* La population avait augmenté d'un million depuis dix-huit ans. (*Européan Magazine*, déc. 1790, p. 403.)

« infailliblement le meilleur gouvernement (1), » ou, du moins, il vaut mieux que la monarchie tempérée, puisque, sous le même ciel, sur le même territoire, et au milieu des guerres les plus opiniâtres et les plus cruelles dont l'histoire fasse mention, la population générale et partielle s'élevait à un point qui semble incroyable, comparé à ce que nous voyons de nos jours.

Et ce qu'il est bien essentiel d'observer, c'est que les peuples ne paraissent jamais à ce point de population sans une grande énergie morale, que toutes les nations ont possédée, plus ou moins, à une certaine époque de leur vie politique. Tous les précepteurs modernes de la révolte, depuis le cèdre jusqu'à l'hyssope, répètent à l'envi que le despotisme avilit les âmes : c'est encore une erreur; le despotisme n'est mauvais que lorsqu'il s'introduit dans un pays fait pour un autre gouvernement, ou lorsqu'il se corrompt dans un pays où il est à sa place. Mais, tandis que ce gouvernement est dans sa vigueur, le peuple est grand et énergique à sa manière, autant et plus peut-être que dans les républiques.

Etaient-ce donc des hommes vils et efféminés que ces étonnants Arabes (2), qui parcoururent la moitié du globe, l'alcoran d'une main et le glaive dans l'autre, et

---

(1) Rousseau, à l'endroit cité.

(2) Si les Arabes n'avaient pas eu de grandes qualités naturelles, ils n'auraient pas accompli les grandes choses qu'ils ont faites, et Dieu ne les aurait pas pris pour châtier les chrétiens dégénérés. (*Note de l'éditeur.*)

criant : « *Victoire et paradis ?* » Transportons-nous au siècle d'Omar. « L'Asie tremble devant lui, et les terribles Musulmans, modestes dans leurs victoires, rapportant leurs succès à Dieu seul, conservent au milieu des pays les plus beaux, les plus riches, les plus délicieux de la terre, au sein des peuples les plus corrompus, leurs mœurs austères, frugales, leur discipline sévère, leur respect pour la pauvreté. On voit les derniers des soldats s'arrêter tout à coup dans le sac d'une ville, au premier ordre de leur chef, lui rapporter fidèlement l'or et l'argent qu'ils ont enlevé, pour le déposer dans le trésor public. On voit ces capitaines si braves, si superbes avec les rois, quitter, reprendre le commandement d'après un billet du calife, devenir tour à tour généraux, simples soldats, ambassadeurs, à la moindre de ses volontés. On voit encore Omar lui-même, Omar le plus puissant souverain, le plus riche, le plus grand des rois de l'Asie, se rendre à Jérusalem monté sur un chameau roux, chargé d'un sac d'orge et de riz, d'une outre pleine d'eau et d'un vase de bois. Il marche dans cet équipage à travers les peuples vaincus qui se pressent sur son passage, qui lui demandent de les bénir et de juger leurs différends. Il arrive à son armée, lui prêche la simplicité, la valeur, la modestie ; il entre dans Jérusalem, pardonne aux chrétiens, conserve les églises, et, remonté sur son chameau, le calife retourne à Médine faire la prière à son peuple (1). »

---

(1) Florian, *Précis historique sur les Maures*, 1re époque,

Les Turcs (1), sous Soliman II, étaient tout ce qu'ils pouvaient être et tout ce qu'ils devaient être ; l'Europe et l'Asie tremblaient devant eux. Le célèbre Busbeck les observa à cette époque, et nous avons la relation de son ambassade. Il existe peu de monuments aussi curieux. Cet homme avait le coup d'œil juste, et son caractère public le mettait à même de tout voir et de tout examiner. Il est intéressant de voir comment il jugea ce gouvernement. Une des choses qui l'étonna le plus, ce fut la discipline militaire : il vit un camp ; la description qu'il nous en a laissée fait encore passer dans nos âmes les sentiments et l'émotion qu'éprouva la sienne. Au milieu de ces innombrables légions de turbans, il n'entendit pas le moindre bruit. C'était partout le silence terrible de la discipline (2) ; nulle part on n'apercevait le moindre désordre, la moindre agitation. Chacun se tenait à sa place dans le plus grand repos ; les officiers généraux assis, et tout le reste debout (3).

---

in-12, 1792, p. 21. — Les personnes qui connaissent l'histoire des Arabes n'accuseront point cet écrivain d'avoir peint d'imagination.

(1) Ce que nous avons dit des Arabes s'applique également aux Turcs dont la mission ne fut pas moins formidable. (*Note de l'éditeur.*)

(2) Nunc ades et mecum maximam multitudinem turbinatorum capitum specta... Imprimis vero in tanta multitudine silentium et modestia... nullæ ibi voces ; nullum murmur. » (Gisl. Busbeckii legatio turcica, Ep. 1.)

(3) « Nulla concursatio ; summa quiete quisque sui ordi-

Mais rien n'attirait l'attention comme l'aspect imposant de quelques milliers de janissaires qu'on voyait dans l'éloignement. Busbeck, averti que l'étiquette exigeait le salut de sa part, salua les janissaires qui tous ensemble lui rendirent le salut en silence. *Jusque-là*, dit-il, *j'aurais pu douter si je voyais des hommes ou des statues* (1). Les armes et les équipages étaient magnifiques ; mais, au milieu de ce luxe militaire, on voyait briller le goût de la simplicité et de l'économie (2).

Comme il méprise la mollesse de nos armées, lorsqu'il la compare à la sobriété, à la modération, à l'invincible patience du soldat turc (3) !

On voit briller sous sa plume l'enthousiasme national des Turcs et cette vigueur morale qui fait les grandes choses. Il nous fait voir, il nous fait entendre ce soldat expirant sur le champ de bataille, qui dit à ceux qui l'entourent : *Allez dire à ma patrie que je suis mort pour*

---

nis locum tuebatur. Sedebant summa capita quæ ipsi *Aga* vocant... Vulgus stabat. » (*Ibid.*)

(1) « Digna erant præcipue quæ spectarentur aliquot Gionizarorum millia, qui longo ordine sejuncti a reliquis, tam immoti stabant ut me diu judicii incertum redderent, hominesne essent an statuæ. » (*Ibid.*, Ep. I.)

(2) « In tanto tamen luxu magna simplicitas et parcimonia. (*Ibid.*)

(3) « Turcæ cum extremis difficultatibus patientia, sobrietate victus et parcimonia pugnant et se rebus melioribus servant, longe aliter quam milites nostri. » (*Ibid.*)

sa gloire et pour l'avancement de ma religion (1) ; il nous rend le cri de ses compagnons exaltés qui s'écrient : *O le plus heureux des hommes* ! qui ne pourrait pas envier ton sort (2) ? »

Mais lorsque ce même observateur passe de l'examen du régime militaire à celui de la constitution civile des Turcs, on voit clairement qu'il nous trouva aussi inférieurs, sous ce point de vue général, que nous l'étions sous le rapport particulier des armes. Ce qu'il dit sur la noblesse mérite surtout attention. Il est choqué des privilèges exclusifs de cet ordre dans les états chrétiens ; et les Turcs lui paraissent bien plus sages. Ici, dit-il, « les grandes actions obtiennent les honneurs et la puissance ; parmi nous, c'est autre chose : la naissance obtient tout et le mérite rien (3). »

Ailleurs il s'étend davantage. « C'est le prince, » dit-il, « qui distribue les emplois, et son choix n'est point

---

(1) Ce beau mouvement rappelle l'épitaphe si connue des 300 Spartiates tués aux Thermopyles :

Dic, hospes, patriæ, nos te hic vidisse jacentes
Dum sanctis patriæ legibus obsequimur.

Mais ici c'est le héros mourant qui donne la commission ; au lieu qu'aux Thermopyles, c'est le marbre qui parle pour les morts.

(2) O te ter felicem ! etc. (*Ibid.*, Ep. III.)

(3) « Illi rebus gestis florent, dominantur... Apud nos aliis vivitur moribus : virtuti nihil est relictum loci ; omnia natalibus deferuntur. » (*Ibid.* Ep. II.)

déterminé par les richesses, par la chimère de la naissance, par la protection d'un individu, ou par le jugement de la multitude. Les vertus seules, la conduite, le caractère, les talents sont pris en considération ; et chacun est récompensé en proportion de son mérite (1).

Enfin Busbeck, en nous comparant aux Turcs, ne put s'empêcher de voir d'un côté *toutes les vertus qui font briller les empires*, *et de l'autre tous les vices qui en amènent la ruine* (2). Le courage l'abandonna, et il fut sur le point de désespérer du salut de la chrétienté (3).

---

(1) « Munera et officia princeps ipse distribuit in quo non divitias, non fumum nobilitatis pendit ; non gratiam cujusquam, aut multitudinis judicium moratur, sed merita considerat, sed mores ingeniumque atque indolem intuetur. Ex sua virtute unusquisque ornatur. » (*Ibid.*)

(2) Il n'est pas surprenant qu'à l'instant de leur progrès, les Turcs, en dépit de leur fausse religion, aient possédé des vertus civiles, et que, au même temps, des nations chrétiennes en décadence aient eu, malgré la vraie religion, des vices qui amenaient leur ruine. D'ailleurs, *corruptio optimi pessima*. — (*Note de l'éditeur.*)

(3) « Quæ cogitantem horror corripit quid postremo futurum sit cum hanc nostram rationem cum eorum comparo : superare alteros, alteros interire necesse est ; ambo certe incolumes esse non possunt. Ab illa parte stant immensæ imperii opes, vires integræ, armorum usus et exercitatio, miles veteranus, victoriarum assiduitas, laborum patientia, concordia, ordo, disciplina, frugalitas, vigilantia : ab hac nostra, publica egestas, privatus luxus, deminutæ vires, infracti animi,

Mably, à la place de Busbeck, n'aurait pas manifesté de préoccupations : il savait que pour les « sujets des princes despotiques, et surtout pour les Turcs, il n'y a d'autre vertu que la patience, et quelques qualités utiles des esclaves compatibles avec la paresse et la crainte. »

Ces pauvretés de collége seraient bonnes (car tout ce qui amuse est bon) si elles n'avaient pas l'inconvénient d'agir sur les mauvaises têtes, et de les rendre toujours plus fausses et plus dangereuses.

Les Turcs sont faibles dans ce moment, et d'autres peuples les écrasent parce que ces disciples du Coran ont de l'esprit et des écoles de sciences, parce qu'ils savent le français, parce qu'ils font l'exercice à l'européenne : en un mot, parce qu'ils ne sont plus Turcs. Lorsqu'on parle de leur ignorance et de leur barbarie, on peut avoir raison ; mais si c'est dans la vue de blâmer leur gouvernement, on ne sait ce qu'on dit.

En général, nous n'entendons presque rien à l'ensemble des choses, et en cela nous sommes trop excusables, mais nous ne le sommes pas d'ignorer que cet ensem-

---

laborum et armorum insolentia, contumaces milites, duces avari, disciplinæ contemptus, licentia, temeritas, ebrietas, crapula; quodque est pessimum, illis vincere, nobis vinci solitum. » (*Ibid.*, Epist. III.)

« Quid nostra arma cum his collata valeant utinam nobis ignorare liceat! » (Ejusdem de re militari contra Turcas institut. concil. ad calcem legat. turcicæ.)

ble existe. Le monde imaginaire de Descartes représente assez bien la réalité du monde politique : chaque nation est un tourbillon particulier à la fois pressant et pressé ; le *tout* n'est que l'assemblage de ces tourbillons, et les nations sont entre elles comme les individus qui les composent. Chaque membre de ces grandes familles qu'on appelle *nations* a reçu un caractère, des facultés et une mission particulière. Les uns sont destinés à glisser en silence sur le chemin de la vie sans faire remarquer leur passage ; d'autres font du bruit en passant, et presque toujours ils ont la renommée à la place du bonheur. Les facultés individuelles sont diversifiées à l'infini avec une magnificence divine, et les plus brillantes ne sont pas les plus utiles ; mais tout sert, tout est à sa place ; tout fait partie de l'organisation générale, tout marche invariablement vers le but de l'association.

Parmi cette foule d'individus il en est qui semblent naître sous un anathème caché. Il y a des fous, des imbéciles, des êtres dégradés au physique et au moral ; tout ce qu'on sait d'eux, c'est qu'ils sont là. A quoi sert ce *crétin* des Alpes ? — Demandez-le à celui qui organisa le cerveau de Newton.

Il en est des nations comme des individus. Toutes ont un caractère et une mission qu'elles accomplissent sans savoir ce qu'elles font. Les unes sont savantes, et les autres conquérantes ; et les caractères généraux se diversifient encore à l'infini. Parmi les peuples conquérants, les uns sont purement destructeurs, et d'autres semblent ne détruire que pour faire place à des

créations d'un nouveau genre. Les Orientaux ont toujours été contemplatifs ; l'intuition semble leur être plus naturelle que le raisonnement. Comme ils habitent beaucoup avec eux-mêmes et qu'ils travaillent moins que nous sur les objets extérieurs, leur âme est plus ouverte aux impressions spirituelles : aussi toutes les religions viennent d'Asie.

Parmi les nations savantes, il en est qui ne montrent que peu ou point de talent pour tel ou tel genre de connaissances ; d'autres semblent les cultiver toutes avec un succès à peu près égal ; d'autres enfin sont portées d'une manière frappante vers un certain genre de sciences, et alors elles en abusent presque toujours.

Ainsi les Arabes, qui avaient un talent prodigieux pour la médecine et la chimie, s'adonnèrent à la magie et à toutes les opérations théurgiques ; et les Chaldéens, qui furent de grands astronomes, donnèrent dans l'astrologie, au point que le nom de *chaldéen* devint dans la suite synonyme de celui d'*astrologue*. Paracelse et Képler même furent deux types de ces nations.

Les Français ont très-peu de talent pour la médecine ; et, si l'on excepte le livre de Sénac sur le cœur, qui même appartient plus à la physiologie qu'à la médecine proprement dite, je doute que la France ait produit un seul ouvrage original sur cette science.

Les Anglais, au contraire, se sont infiniment distingués dans ce genre ; et tandis que l'étude de la médecine a conduit dans d'autres pays une infinité d'hommes, même d'hommes habiles, au matérialisme, les médecins anglais au contraire présentent une *constellation* de

noms aussi distingués par leur caractère moral et religieux que par leurs profondes connaissances (1).

Je sortirais de mon sujet si je poussais ces observations plus loin : c'est assez pour faire sentir combien nous sommes ridicules lorsque nous accusons tel ou tel gouvernement d'abrutir les peuples. Nulle nation ne doit son caractère à son gouvernement, pas plus que sa langue ; au contraire, elle doit son gouvernement à son caractère, qui, à la vérité, est toujours renforcé et perfectionné dans la suite par les institutions politiques. Si vous voyez languir une nation, ce n'est point parce que son gouvernement est mauvais ; c'est parce que ce gouvernement, qui est le meilleur pour elle, dépérit comme toutes les choses humaines, ou plutôt c'est parce que le caractère national est usé. Alors les nations subissent des palingénésies politiques, ou bien elles meurent. Il n'y a rien de moins fondé que nos discours éternels sur l'ignorance des Orientaux : ces hommes savent ce qu'ils doivent savoir, ils marchent vers un but général ; ils obéissent à la loi universelle, aussi bien que nous qui faisons des brochures. — L'ignorance d'ailleurs ne tient ni au climat, ni à la religion, ni au gouvernement : le caractère des nations a des racines plus profondes. On répète tous les jours que le mahométisme favorise l'ignorance ; point du tout. Le gouvernement repousse la

---

(1) C'est la remarque d'un anonyme dans l'*European Magazine*, 179..., n° ... (Cette note m'a échappé.)

science à Constantinople ; il l'appelait à Bagdad et à Cordoue, dans le moment où l'islamisme était dans son plus haut degré d'exaltation. Quelques saints personnages de l'Eglise chrétienne, qui firent jadis, contre les sciences, à peu près l'argument d'Omar, ne nous ont pas empêché d'être ce que nous sommes. Et puisqu'il s'agit de sciences, j'observerai que nous nous accoutumons trop, en Europe, à croire que les hommes ne sont créés que pour faire des livres. Voltaire avait ce ridicule au suprême degré : il croyait qu'une nation qui n'avait pas un théâtre et un observatoire n'était pas digne de respirer. Ses petites sciences humaines lui tournaient la tête, au point que, dans une ode qu'il composa à l'occasion du retour des académiciens qui étaient allés mesurer au pôle un degré du méridien, il adressa aux anges cette risible apostrophe :

Parlez ! Du grand Newton n'étiez-vous point jaloux ?

Pope était bien plus sage, plus profond, plus spirituel lorsqu'il disait en parlant aussi des anges :

Newton était pour eux ce qu'un singe est pour nous (1).

Il n'y a point de sciences devant Celui qui a fait les nations ; il n'est pas même permis au sage d'être orgueilleux sur ce qu'il sait, lorsqu'il songe à ce qu'il ignore ; en réfléchissant, d'ailleurs, sur les inconvénients des sciences, on pourrait dire d'elles, sans aller aussi

---

(1) Essay on man., epistle... V...

loin que Rousseau, ce que Tacite a dit des métaux précieux, en parlant d'un peuple simple qui ne les connaissait pas : « C'est une question de savoir si la divinité les refuse dans sa bonté ou dans sa colère (1). »

Les sciences sont bonnes si elles nous rendent meilleurs et plus heureux. Quoi qu'il en soit, soyons savants autant qu'on peut l'être sur cette planète encroûtée ; et puisque c'est notre lot, tirons-en parti, mais ne soyons pas toujours si disposés à nous préférer aux autres. Chaque peuple remplit sa mission ; nous méprisons les Orientaux, et ils nous méprisent : où est le juge entre nous ? Voyez ces pachas, ces vizirs disgraciés ! La mer leur offre une fuite assurée ; d'immenses richesses mobilières leur promettent l'aisance dans tous les pays ; ils connaissent notre hospitalité, et cette curiosité empressée qui nous fait accueillir avec transport tout ce que nous n'avions pas vu tous les jours. Nous leur offrons nos arts, notre liberté, notre politesse ; ils ne veulent ni de nos arts, ni de notre liberté, ni de notre politesse. Ils demeurent chez eux ; ils attendent le cordon, et leurs descendants disent fièrement : « Chez moi on ne meurt pas dans son lit (2). »

---

(1) « Argentum et aurum propitii, an irati dii negaverint dubito. » (Tacit., *de Mor. Germ.*, V.)

(2) Une dame turque fit cette réponse à mylady Wortley-Montagu. Elle avait le ton d'une Française qui aurait compté parmi ses ancêtres cinq ou six maréchaux de France tués sur le champ de bataille. (V. les lettres de cette spirituelle lady.)

Le comble de la folie serait de soutenir que le caractère des peuples est leur ouvrage ; mais, quand nous disons qu'ils ont fait leur gouvernement, c'est la même folie en d'autres termes.

Consultons l'histoire : nous verrons que chaque nation s'agite et tâtonne, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'une certaine réunion de circonstances la place précisément dans la situation qui lui convient : alors elle déploie tout à coup toutes ses facultés à la fois, elle brille de tous les genres d'éclat, elle est tout ce qu'elle peut être, et jamais on n'a vu une nation revenir à cet état, après en être déchue (1).

---

(1) Bolinbrocke a dit que les nations pouvaient se régénérer : il aurait bien dû le prouver. Voici ce qui me paraît plus vrai : c'est que les nations, en parcourant leur période de dégradation, peuvent avoir, de temps en temps, certains élans de force et de grandeur qui sont eux-mêmes en progression décroissante, comme les temps ordinaires. Ainsi, l'Empire romain, dans son déclin, fut grand sous Trajan, mais cependant moins que sous Auguste ; il brilla sous Théodose, mais moins que sous Constantin ; enfin, il eut de beaux moments jusque sous le pédant Julien et sous Héraclius, mais la progression décroissante allait son train et ne changeait point de loi. Le plus haut point pour une nation est celui où sa force intellectuelle arrive à son *maximum* en même temps que sa force physique ; et ce point, déterminé par l'état de la langue, n'a jamais eu lieu qu'une fois pour chaque nation. Il est vrai que l'état dont je parle n'est pas un point indivisible, et qu'il

Ce point rayonnant fut, pour la France, le siècle de Louis XIV. Nul souverain dans l'univers ne fut plus roi que ce prince : l'obéissance, sous son règne, fut un véritable culte, et jamais les Français ne furent ni plus soumis ni plus grands. Alors on vit le type par excel-

---

est susceptible de plus et de moins. Ainsi, pour ne pas se perdre dans les subtilités, si l'on représente l'agrandissement et la décadence du peuple romain par une parabole, Auguste est au sommet, et son règne occupe une certaine portion du haut de la courbe ; on descend d'un côté jusqu'à Térence ou Plaute, de l'autre jusqu'à Tacite ; là finit le génie ; là commence la barbarie ; la force continue le long des deux branches, mais toujours en diminuant; elle naît dans Romulus.

Considérons maintenant les phases de la nation française : elle a brillé surtout sous les règnes de Clovis Ier, de Charlemagne, de Philippe-Auguste, de Charles le Sage, de François Ier, d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV; jusqu'à cette dernière époque elle n'a cessé de s'élever, et tout ce qu'elle a souffert sous les règnes malheureux doit être mis au rang de ces secousses douloureuses qui ne régénèrent pas les nations (car personne n'a prouvé qu'elles puissent être régénérées), mais qui les perfectionnent lorsqu'elles sont dans leur période progressive, et les poussent vers le plus haut point de leur grandeur.

Aujourd'hui il y a de belles questions à faire sur la France : par exemple, ce plus haut point, dont nous parlons, peut-il être déterminé par les contemporains, ou par leur postérité immédiate ? Un autre siècle pourra-t-il présenter encore le

lence du caractère français, dans toute la perfection dont il est susceptible : c'était un mélange de religion, de chevalerie, de génie, d'amabilité, de galanterie ; c'était enfin un tout si éblouissant, que l'Europe s'inclina devant ce caractère unique, le proclama comme le modèle de la grandeur aimable et mit sa gloire à l'imiter.

La conclusion générale qu'il faut tirer de toutes ces observations, c'est qu'il est impossible qu'une nation ne soit pas faite pour le gouvernement sous lequel on la voit déployer à la fois toutes ses facultés morales : or,

---

même phénomène que le XVIIe : c'est-à-dire tous les talents réunis au plus haut degré, en France, par des Français, et à la même époque? la langue de cette nation peut-elle se perfectionner? Y a-t-il, peut-il y avoir des preuves que la nation a commencé sa période de dégradation ? Les arguments qu'on ferait pour établir l'affirmative, aurait-on pu les faire du temps de la Jacquerie et de la Ligue? Toutes les nations que nous avons vues passer étant mortes de la même manière, c'est-à-dire par de nouvelles nations qui venaient se substituer aux autres sur le propre sol de ces dernières par voie de conquête, si ce moyen n'a pas lieu, et si la nation la plus corrompue qu'on pourrait imaginer demeure tranquille dans ses limites, peut-il se former sur le même sol une nouvelle nation, véritablement *autre*, quoiqu'elle parle la même langue?... L'examen de ces questions, sur lesquelles l'histoire paraît muette, me conduirait trop loin et passerait d'ailleurs mes forces ; je me borne donc à les soulever, comme disait une fois le *Journal de Paris*.

comme toutes les nations sont parvenues à ce haut point de grandeur sous des gouvernements différents, il s'ensuit que tous les gouvernements sont bons, et, par une conséquence non moins certaine, qu'il n'y a point de contrat social, point de convention, point de délibération sur l'acceptation de la souveraineté en général, ni de telle ou telle souveraineté en particulier : car ce n'est point l'homme qui s'est fait sociable, et nul homme en particulier ne s'est fait propre à tel ou tel gouvernement. Les nations, comme les individus, ne sont donc, suivant l'expression de Thalès, que les *outils de Dieu*, qui les forme et qui s'en sert, suivant des desseins cachés, dont on peut tout au plus se douter. Lorsqu'elles commencent à se connaître et à réfléchir sur elles-mêmes, leur gouvernement est fait depuis des siècles. Nul n'en peut montrer les commencements, parce qu'ils précèdent toujours toutes les lois écrites, qui ne sont jamais que les déclarations de droits antérieurs gravés seulement dans la conscience universelle. Les grands législateurs, les législateurs par excellence, ne prouvent rien contre la thèse générale, et même ils la confirment. D'abord, par leur petit nombre ils sont des phénomènes, des miracles, qui attestent plus particulièrement et rendent palpable, au pied de la lettre, une action supérieure à l'action humaine. En second lieu, comme, pour former une machine, il faut deux choses, premièrement un artiste capable de l'exécuter, et secondement une matière qui réponde aux desseins de l'artiste ; de même le législateur ne produirait rien s'il n'avait sous la main une *matière*, c'est-à-dire un peuple fait pour obéir à son

action, et ce peuple ne s'est pas fait tel. Le grand homme qui le façonne est déjà un prodige.

La souveraineté est donc étrangère au peuple de deux façons, puisqu'il n'a délibéré ni sur la souveraineté en général, ni sur la souveraineté particulière qui le régit. Dans un sens élevé, le peuple romain sur le Janicule est aussi passif que le pacha qui reçoit le cordon et le baise. Le soldat qui monte à l'assaut déploie certainement une très-grande activité ; cependant il ne fait qu'obéir à son général qui l'envoie à la victoire ou à la mort ; pareillement le peuple qui montre la plus grande énergie pour sa liberté, déploie les qualités qu'il a reçues et qui le rendent capable de tel gouvernement. Tout nous ramène donc à l'auteur de toutes choses. La puissance vient de lui, l'obéissance vient de lui ; tout vient de lui, excepté le mal . . . . . .

Cet ouvrage n'a pas été plus loin ; et ce n'est d'ailleurs qu'une esquisse qui n'a pas même été relue (NOTE DE L'AUTEUR).

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

Pages.

Notice biographique de Joseph de Maistre. . . . v

CONSIDÉRATIONS SUR LA FRANCE

Avis de l'Editeur sur cette nouvelle Edition des *Considérations sur la France* xlvii

Lettre xlix

Chapitre Ier. — Des Révolutions. 1

Chap. II. — Conjectures sur les voies de la Providence dans la Révolution française. . 8

Chap. III. — De la destruction violente de l'espèce humaine 28

Chap. IV. — La République française peut-elle durer ? 41

Chap. V. — De la Révolution française considérée dans son caractère anti-religieux. — Digression sur le Christianisme . . 55

Chap. VI. — De l'influence divine dans les constitutions 67

Chap. VII. — Signes de nullité dans le gouvernement français 76

Chap. VIII. — De l'ancienne constitution française. — Digression sur le roi et sur sa déclaration aux Français, du mois de juillet 1795. 89

Chap. IX. — Comment se fera la contre-révolution, si elle arrive ? 113

Chap. X. — Des prétendus dangers d'une contre-révolution 121

§ I. — Considérations générales 121

§ II. — Des biens nationaux 137

§ III. — Des vengeances 140

Chap. XI. — Fragment d'une histoire de la révolution anglaise, par David Hume. . . 158

Post-scriptum 182

FRAGMENTS SUR LA FRANCE

I. — Caractère et influence de la nation française. . 187
II. — De l'état moral de la société française dans les années qui précèdent la Révolution. 197
III. — De la République française et de ses législateurs 203

ESSAI SUR LE PRINCIPE GÉNÉRATEUR

DES CONSTITUTIONS POLITIQUES.

Avertissement de l'Editeur. 223
Préface. 225
Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques et des autres Institutions humaines. 235

ÉTUDE SUR LA SOUVERAINETÉ

Livre Ier. — Des origines de la souveraineté. . 311

Chap. I. — De la souveraineté du peuple . . . 311

Chap. II. — Origine de la société 315

Chap. III. — De la souveraineté en général . . 323

Chap. IV. — Des souverainetés particulières et des nations. 325

Chap. V. — Examen de quelques idées de Rousseau sur le législateur 333

Chap. VI. — Continuation du même sujet. . . 338

Chap. VII. — Des fondateurs et de la constitution politique des peuples 342

Chap. VIII. — Faiblesse du pouvoir humain. . 356

Chap. IX. — Continuation du même sujet. . . 368

Chap. X. — De l'âme nationale 375

Chap. XI. — Application des principes précédents à un objet particulier. . 379

Chap. XII. — Continuation du même sujet. . . 399

Chap. XIII. — Eclaircissement nécessaire. . . 411

LIVRE II. — DE LA NATURE DE LA SOUVERAINETÉ. . 417

CHAP. Ier. — De la nature de la souveraineté en général 417

CHAP. II. — De la monarchie. 424

CHAP. III. — De l'aristocratie. 452

CHAP. IV. — De la démocratie. 464

CHAP. V. — De la meilleure espèce de souveraineté 489

CHAP. VI. — Continuation du même sujet. . . 494

CHAP. VII. — Résumé des jugements de Rousseau sur les différentes sortes de gouvernements 518

LE
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

EDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME DEUXIÈME

Du Pape.



542147
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

—

1892

LETTRE DE L'AUTEUR

A Sa Sainteté le pape Pie VII

Sanctissimo in Christo Patri Pio VII, Pontifici Maximo.

SANCTISSIME PATER!

Ut primum mihi in mentem venit cogitationes meas de tuo in Ecclesiam imperio publici juris facere, nihil mihi antiquius ferit, nihil sanctius, quam ut opus solo argumento jam tuum, et, nunquam spretis rationibus theologicis, novo tamen, ut fert mea tenuitas, argumentorum molimine, ex reconditiori Philosophiæ penu deprompto, adornatum, TIBI, *Archierei catholico, et, ut Romanum Pontificem decet, omnium Litterarum fautori optimo ac benevolentissimo,* DAREM, VOVEREM, DEDICAREM. *Timebam vero ne, in tractandis rebus militiæ sacræ hucusque quasi sepositis, aliquid e pagano calamo excidisset quod Romanorum auris, jure suo superba, velut absonum respueret. Nunc vero, Sanc-*

tissime Pater, quum et iteratis editionibus et epistolis bene multis ad me ex Italia et Gallia datis, et censuris a me conquisitis et elicitis, certus mihimet ipse videar diatribam meam de Summo Pontifice viris se et doctis et probis adprobavisse ; imo quum heroes nostri catholici ex ultramontanis regionibus, illam, veluti rei christianæ promovendæ non inutilem, amice salutaverint, ecce me, Pater sanctissime, genibus tuis provolutum, rogantem te atque obsecrantem ut librum de TE *et ad* TE *scriptum, hilari vultu recipias et Patrocinio tuo favere non dedigneris.*

Incidimus in mala tempora, nec vero nostro christiano nomini Diocletiana mitior; verum, macte animo esto, Summe Pontifex ; quid possit Episcopus Episcoporum immortale Pontificatu tuo ostendisti, nec in vanum Deus te dedit spectaculum hominibus et angelis. Nostrum est adjuvare conatus tuos : idque pro viribus effeci librum quem non sine consilio scripsi illa lingua quæ mihi materna est : semper enim sic censui, nihil his nostris temporibus excogitari posse Religioni utilius quam, cum impietate res agatur Gallice ; ut in quo sermone teterrima sæculi nuper elapsi Philosophia vincebat, in eo quoque vinceretur, *et ut qui per ætatem integram mala pharmaca tam larga et nefanda manu orbi propinaverint ipsi quoque* traderentur in opprobrium et in Parabolam, et in Proverbium et in maledictionem omnibus regnis terræ.

Interim, TU *Sanctissime Princeps, omnium mortalium Pater, Maxime vero credentium, in Me, tam non*

trimidum Prærogativæ tuæ asertorem, benignus despice, illaque tua efficaci manu porrecta BENE *et auctori dicas et operi.*

Sanctitati tuæ omni officio et devotione et reverentia et fide, sive quod est aliud verbum quo planius significem quod volo ; addictissimus et reverentissimus et obsequentissimus Filius,

JOS. DE MAISTRE.

PRÉFACE

En présentant au public une nouvelle édition de ce livre, l'auteur croit devoir rappeler deux objections principales qui lui sont parvenues de deux régions directement opposées.

L'une, qui est ultramontaine, tombe sur la manière dont il a envisagé l'*infaillibilité*. On craint qu'il ne l'ait trop humanisée, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en ne l'appuyant que sur des considérations philosophiques ; l'autre, qui est gallicane, se plaint qu'il ait trop favorisé les *maximes ultramontaines*.

Quant à la première objection, il est bien sûr de n'avoir pas été compris ; mais il n'est pas également sûr que ce ne soit pas par sa faute : c'est donc pour lui un devoir de s'expliquer.

Dans plus d'un écrit il a trouvé l'occasion d'observer que les dogmes et même les maximes de haute

discipline catholique ne sont, en grande partie, que *des lois du monde* divinisées, et, quelquefois aussi, des notions innées ou des traditions vénérables sanctionnées par la révélation.

Ce qui est dit dans cet ouvrage sur la *confession* et sur le *célibat ecclésiastique* suffit pour donner une idée de cette théorie.

L'auteur en a fait un grand usage en traitant le sujet important de l'infaillibilité. Il a montré d'abord qu'en vertu des seules lois sociales, toute souveraineté est infaillible de sa nature ; que les grands tribunaux même jouissent de cette prérogative, sans laquelle nul gouvernement ne serait possible.

Partant de ce principe incontestable, il a dit : « Puisque la souveraineté est infaillible de sa nature, « Dieu n'a donc fait que diviniser cette loi en la « portant dans son Eglise qui est une Société soumise à toutes les lois de la souveraineté.

« Si donc vous êtes forcés de supposer l'infaillibi- « lité, même dans les souverainetés temporelles où « elle n'est pas, sous peine de voir l'association se « dissoudre, comment pourriez-vous refuser de la « reconnaître dans la souveraineté spirituelle qui a « cependant une immense supériorité sur l'autre, « *puisque d'un côté ce grand privilége est seulement*

« *humainement supposé, et que de l'autre il est* « DIVINEMENT PROMIS (1)? »

Dans un autre endroit de son livre, il appelle l'infaillibilité un *magnifique et* DIVIN *privilége* de la chaire de saint Pierre (2).

Enfin il s'est plaint, et même d'une manière remarquable, à ce qu'il a entendu dire, de ceux qui ont voulu nous montrer la date de cette croyance à l'infaillibilité (3).

Tous ces textes lui semblent assez clairs. Si par hasard néanmoins l'auteur, en appuyant trop sur cette vérité, a pu faire soupçonner qu'il en oubliait une autre (ce qui est arrivé à des hommes bien au-dessus de lui), il se flatte qu'après ce qu'on vient de lire il ne restera plus aucun doute sur ses principes.

Il ne croit pas enfin qu'il faille se montrer trop difficile avec les hommes de bonne volonté. Quand il aurait nié ouvertement l'infaillibilité du Pape, dans le sens théologique, il ne serait pas plus hérétique

---

(1) Liv. I, chap. XIX, page 157.
(2) Liv. I, chap. XV, page 130.
(3) Liv. I, chap. Ier, page 9 et suivantes.

que Bossuet, et toujours il aurait servi la cause pontificale en cherchant à prouver qu'en vertu seulement des lois générales de toute agrégation sociale, les mots de *souveraineté* et d'*infaillibilité* sont deux synonymes naturels, de manière qu'en aucun cas il ne saurait y avoir appel des décisions du Saint-Siége.

Mais il le répète ; jamais il ne s'en est tenu à cette théorie générale qu'il recommande néanmoins à tous les bons esprits. L'analogie des dogmes et des usages catholiques, avec les croyances, les traditions et les pratiques de tout l'univers (si ce sujet est traité avec l'étendue convenable) produirait un ouvrage de controverse d'un nouveau genre, et qui ne serait pas des moins convaincants. Il saperait surtout par les fondements la grande accusation des protestants tirée des imitations païennes qu'ils nous ont reprochées. On verrait que Midleton et d'autres ont usé leurs plumes pour établir, en dernier résultat, *que l'antiquité païenne présente des traces nombreuses de ces mêmes vérités que nous enseignons, ou des cérémonies dont nous faisons usage.* Tout catholique instruit ne manquerait pas de les remercier ; *salutem ex inimicis nostris ;* mais ce n'est point ici le lieu d'une dissertation sur ce vaste sujet : c'est assez d'observer que

Tertullien, en disant que l'*homme est naturellement chrétien*, a dit certainement bien plus qu'il ne croyait dire.

Quant à l'autre objection qui part d'un côté opposé, et qui roule sur les *maximes gallicanes*, c'est un article sur lequel on passe légèrement. L'auteur avoue n'avoir pas un fort grand respect pour les fameuses *maximes*. Il les avait même attaquées de front dans un V^e^ livre de son ouvrage, intitulé : *Du Pape dans son rapport avec l'Eglise gallicane;* mais il a supprimé ce V^e^ livre, parce qu'il se trouvait hors de proportion avec les autres, et encore, parce qu'il avait nécessairement une certaine couleur polémique qui lui semblait ne pas se trouver en parfaite harmonie avec le reste de l'ouvrage. S'il se détermine à publier à part cette V^e^ partie, ce qui peut arriver, l'auteur dira ses raisons. Il n'ignore point qu'on lui a reproché d'avoir traité un peu légèrement certaines autorités qu'on regardait en France comme décisives; néanmoins, après s'être examiné sévèrement, il n'a pas jugé à propos de faire sur ce point aucun changement à son ouvrage. Tout homme a son caractère, sa manière de voir et de s'exprimer; sa conscience surtout, qui l'avertit de ce qu'il peut. Il est sans doute trop aisé de s'égarer en se livrant à cette im-

pulsion intérieure, mais quelquefois aussi on s'expose à faire plus mal encore en la contrariant de front : *Serpit humi tutus nimium.*

Quelle que soit d'ailleurs son infériorité à l'égard de certains personnages illustres que le lecteur pourrait avoir en vue, (infériorité dont nul homme au monde n'est plus persuadé que lui), on ne saurait néanmoins lui contester équitablement l'honneur de posséder avec eux deux qualités identiques : celle de raisonner et celle de parler français ; ce qui lui paraît suffire pour avoir le droit d'exprimer franchement ses pensées, dût-il même avoir le malheur de se trouver, une ou deux fois peut-être, en opposition avec ces hommes illustres devant lesquels il est à genoux.

On connaît d'ailleurs en France les pensées de l'auteur et sur la France en général, et sur l'Eglise de France en particulier. Certes, il n'a envie de choquer ni l'une ni l'autre ; il a dit ce qu'il en attend, et jamais il n'a attaqué que les funestes préjugés capables de tromper de si belles espérances. Les illusions de l'habitude, et peut-être, hélas ! celles de l'orgueil, pourront sans doute retarder l'accomplissement de certaines prophéties ; cependant il n'en faut pas moins compter sur l'*époque des lis*, comme la nom-

mait, il y a bien des années, un illuminé allemand.

L'auteur ne terminera point cette préface sans profiter de l'occasion pour soumettre son ouvrage au jugement de Rome, sans la moindre réserve imaginable ; il se contredirait de la manière la moins excusable, s'il refusait de reconnaître contre lui une autorité qu'il a défendue contre les autres avec tant de zèle et de bonne foi.

Chambéry, le 1er juillet 1820.

DISCOURS PRELIMINAIRE

§ I.

Il pourra paraître surprenant qu'un homme du monde s'attribue le droit de traiter des questions qui, jusqu'à nos jours, ont semblé exclusivement dévolues au zèle et à la science de l'ordre sacerdotal. J'espère néanmoins qu'après avoir pesé les raisons qui m'ont déterminé à me jeter dans cette lice honorable, tout lecteur de bonne volonté les approuvera dans sa conscience, et m'absoudra de toute tache d'usurpation.

En premier lieu, puisque notre ordre s'est rendu, pendant le dernier siècle, éminemment coupable envers la Religion, je ne vois pas pourquoi le même ordre ne fournirait pas aux écrivains ecclésiastiques quelques alliés fidèles qui se rangeraient autour de l'autel pour écarter au moins les téméraires, sans gêner les lévites.

Je ne sais même si dans ce moment cette espèce d'alliance n'est pas devenue nécessaire. Mille cau-

ses ont affaibli l'ordre sacerdotal. La révolution l'a dépouillé, exilé, massacré ; elle a sévi de toutes les manières contre les défenseurs-nés des maximes qu'elle abhorrait. Les anciens athlètes de la milice sainte sont descendus dans la tombe ; de jeunes recrues s'avancent pour occuper leurs places ; mais ces recrues sont nécessairement en petit nombre, l'ennemi leur ayant d'avance coupé les vivres avec la plus funeste habileté. Qui sait d'ailleurs si Élie, avant de s'envoler vers sa patrie, a jeté son manteau, et si le vêtement sacré a pu être relevé sur-le-champ ? Il est sans doute probable qu'aucun motif humain n'ayant pu influer sur la détermination des jeunes héros qui ont donné leurs noms dans la nouvelle armée, on doit tout attendre de leur noble résolution. Néanmoins, de combien de temps auront-ils besoin pour se procurer l'instruction nécessaire au combat qui les attend ! Et quand ils l'auront acquise, leur restera-t-il assez de loisir pour l'employer ? La plus indispensable polémique n'appartient guère qu'à ces temps de calme où les travaux peuvent être distribués librement, suivant les forces et les talents. Huet n'aurait pas écrit sa *Démonstration évangélique*, dans l'exercice de ses fonctions épiscopales ; et si Bergier avait été condamné par les circonstances à porter pendant toute sa vie, dans une paroisse de campagne, *le poids du jour et de la chaleur*, il n'aurait pu faire présent à

la Religion de cette foule d'ouvrages qui l'ont placé au rang des plus excellents apologistes.

C'est à cet état pénible d'occupations saintes, mais accablantes, que se trouve aujourd'hui plus ou moins réduit le clergé de toute l'Europe, et bien plus particulièrement celui de France, sur qui la tempête révolutionnaire a frappé plus directement et plus fortement. Toutes les fleurs du ministère sont fanées pour lui ; les épines seules lui sont restées. Pour lui, l'Eglise recommence ; et par la nature même des choses, les confesseurs et les martyrs doivent précéder les docteurs. Il n'est pas même aisé de prévoir le moment où, rendu à son ancienne tranquillité, et assez nombreux pour faire marcher de front toutes les parties de son immense ministère, il pourra nous étonner encore par sa science autant que par la sainteté de ses mœurs, l'activité de son zèle et les prodiges de ses succès apostoliques.

Pendant cette espèce d'interstice qui, sous d'autres rapports, ne sera point perdu pour la Religion, je ne vois pas pourquoi les gens du monde, que leur inclination a portés vers les études sérieuses, ne viendraient pas se ranger parmi les défenseurs de la plus sainte des causes. Quand ils ne serviraient qu'à remplir les vides de l'armée du Seigneur, on ne pourrait au moins leur refuser équitablement le mérite de ces femmes courageuses, qu'on a vues quel-

quefois monter sur les remparts d'une ville assiégée, pour effrayer au moins l'œil de l'ennemi.

Toute science, d'ailleurs, doit toujours, mais surtout à cette époque, une espèce de *dîme* à celui dont elle procède ; car *c'est lui qui est le Dieu des sciences et c'est lui qui prépare toutes nos pensées* (1). Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste, dont les plans sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne ; du moins elle ne m'a pas fait trembler. L'indigent, qui ne sème dans son étroit jardin que la *menthe*, l'*aneth* et le *cumin* (2), peut élever avec confiance la première tige vers le ciel, sûr d'être agréé autant que l'homme opulent qui, du milieu de ses vastes campagnes, verse à flots, dans les parvis du temple, *la puissance du froment et le sang de la vigne* (3).

Une autre considération encore n'a pas eu peu de force pour m'encourager. Le prêtre qui défend la

---

(1) Deus scientiarum Dominus est, et ipsi præparantur cogitationes. I Reg., cap. II, v. 3.

(2) Matth. XXIII, 23.

(3) Robur panis..... sanguinem uvæ. Ps. CIV, 16. Isaïe, III, 1. Gen. XLIV, 11. Deut. XXXII, 14.

Religion, fait son devoir, sans doute, et mérite toute notre estime ; mais auprès d'une foule d'hommes légers ou préoccupés, il a l'air de défendre sa propre cause ; et quoique sa bonne foi soit égale à la nôtre, tout observateur a pu s'apercevoir mille fois que le mécréant se défie moins de l'homme du monde, et s'en laisse assez souvent approcher sans la moindre répugnance ; or, tous ceux qui ont beaucoup examiné cet oiseau sauvage et ombrageux, savent encore qu'il est incomparablement plus difficile de l'approcher que de le saisir.

Me sera-t-il encore permis de le dire ? Si l'homme qui s'est occupé toute sa vie d'un sujet important, qui lui a consacré tous les instants dont il a pu disposer, et qui a tourné de ce côté toutes ses connaissances ; si cet homme, dis-je, sent en lui je ne sais quelle force indéfinissable, qui lui fait éprouver le besoin de répandre ses idées, il doit sans doute se défier des illusions de l'amour-propre ; cependant il a peut-être quelque droit de croire que cette espèce d'inspiration est quelque chose, si elle n'est pas dépourvue surtout de toute approbation étrangère.

Il y a longtemps que j'ai *considéré la France* (1), et

---

(1) *Considérations sur la France*, in-8°. Bâle, Genève, Paris, 1795-1796. (Lyon, 1830, L. Lesne, 1843).

si je ne suis totalement aveuglé par l'honorable ambition de lui être agréable, il me semble que mon travail ne lui a pas déplu. Puisqu'au milieu de ses épouvantables malheurs, elle entendit avec bienveillance la voix d'un ami qui lui appartenait par la Religion, par la langue et par des espérances d'un ordre supérieur, qui vivent toujours, pourquoi ne consentirait-elle pas

A me prêter encore une oreille attentive,

aujourd'hui qu'elle a fait un si grand pas vers le bonheur, et qu'elle a recouvré au moins assez de calme pour s'examiner elle-même et se juger sagement?

Il est vrai que les circonstances ont bien changé depuis l'année 1796. Alors chacun était libre d'attaquer les brigands à ses périls et risques : aujourd'hui que toutes les puissances sont à leur place, l'erreur ayant divers points de contact avec la politique, il pourrait arriver à l'écrivain qui ne veillerait pas continuellement sur lui-même, le malheur qui arriva à Diomède sous les murs de Troie, celui de blesser une divinité en poursuivant un ennemi.

Heureusement il n'y a rien de si évident pour la conscience que la conscience même. Si je ne me sentais pénétré d'une bienveillance universelle, absolument dégagée de tout esprit contentieux et de

toute colère polémique, même à l'égard des hommes dont les systèmes me choquent le plus, Dieu m'est témoin que je jetterais la plume ; et j'ose espérer que la probité qui m'aura lu ne doutera pas de mes intentions. Mais ce sentiment n'exclut ni la profession solennelle de ma croyance, ni l'accent clair et élevé de la foi, ni le cri d'alarme en face de l'ennemi connu ou masqué, ni cet honnête prosélytisme enfin, qui procède de la persuasion.

Après une déclaration, dont la sincérité sera, je l'espère, parfaitement justifiée par tout mon ouvrage, quand même je me trouverais en opposition directe avec d'autres croyances, je serais parfaitement tranquille. Je sais ce que l'on doit aux nations et à ceux qui les gouvernent ; mais je ne crois point déroger à ce sentiment, en leur disant la vérité avec les égards convenables. Les premières lignes de mon ouvrage le font connaître : celui qui pourrait craindre d'en être choqué, est instamment prié de ne pas le lire. Il m'est prouvé, et je voudrais de tout mon cœur le prouver aux autres, *que sans le Souverain Pontife il n'y a point de véritable christianisme, et que nul honnête homme chrétien, séparé de lui, ne signera sur son honneur (s'il a quelque science) une profession de foi clairement circonscrite.*

Toutes les nations qui se sont soustraites à l'autorité du Père commun, ont sans doute, prises en

masse, le droit (les savants ne l'ont pas) de crier au paradoxe ; mais nulle n'a celui de crier à l'insulte. Tout écrivain, qui se tient dans le cercle de la sévère logique, ne manque à personne. Il n'y a qu'une seule vengeance honorable à tirer de lui : c'est de raisonner contre lui, mieux que lui.

§ II.

Quoique, dans le cours entier de mon ouvrage, je me sois attaché, autant qu'il m'a été possible, aux idées générales, néanmoins on s'apercevra aisément que je me suis particulièrement occupé de la France. Avant qu'elle ait bien connu ses erreurs, il n'y a pas d salut pour elle; mais, si elle est encore aveugle sur ce point, l'Europe l'est peut-être davantage sur ce qu'elle doit attendre de la France.

Il y a des nations privilégiées qui ont une mission dans ce monde. J'ai tâché déjà d'expliquer celle de la France, qui me paraît aussi visible que le soleil. Il y a dans le gouvernement naturel, et dans les idées nationales du peuple français, je ne sais quel élément théocratique et religieux qui se retrouve toujours. Le Français a besoin de la Religion plus que tout autre homme; s'il en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé. Voyez son

histoire. Au gouvernement des druides, qui pouvaient tout, a succédé celui des Evêques qui furent constamment, mais bien plus dans l'antiquité que de nos jours, *les conseillers du roi en tous ses conseils*. Les Evêques, c'est Gibbon qui l'observe, *ont fait le royaume de France* (1) : rien n'est plus vrai. Les Evêques *ont construit* cette monarchie, comme les abeilles construisent une ruche. Les conciles, dans les premiers siècles de la monarchie, étaient de véritables conseils nationaux. Les *druides chrétiens*, si je puis m'exprimer ainsi, y jouaient le premier rôle. Les formes avaient changé, mais toujours on retrouve la même nation. Le sang teuton qui s'y mêla par la conquête, assez pour donner un nom à la France, disparut presque entièrement à la bataille de Fontenai, et ne laissa que des Gaulois. La preuve s'en trouve dans la langue ; car lorsqu'un peuple est *un*, la langue est *une* (2) ; et s'il est mêlé

---

(1) Gibbon, Hist. de la décad. tom. VII, ch. XXXVIII. Paris, Maradan, 1812, in-8°.

(2) De là vient que plus on s'élève dans l'antiquité, et plus les langues sont *radicales* et par conséquent *régulières*. En partant, par exemple, du mot *maison*, pris comme racine, le grec aurait dit *maisonniste*, *maisonnier*, *maisonneur*, *maisonnerie*, *maisonner*, *emmaisonner*, *démaisonner*, *etc.* Le Français, au contraire, est obligé de dire *maison*, *domesti-*

de quelque manière, mais surtout par la conquête, chaque nation constituante produit sa portion de la langue nationale, la syntaxe et ce qu'on appelle le *génie de la langue* appartenant toujours à la nation dominante ; et le nombre des mots donnés par chaque nation est toujours rigoureusement proportionné à la quantité de sang respectivement fournie par les diverses nations constituantes, et fondues dans l'unité nationale. Or, l'élément teutonique est à peine sensible dans la langue française ; considérée en masse, elle est celtique et romaine. Il n'y a rien de si grand dans le monde. Cicéron disait : « Flattons-« nous tant qu'il nous plaira, nous ne surpasserons « ni les Gaulois en valeur, ni les Espagnols en « nombre, ni les Grecs en talents, etc., mais c'est « par la Religion et la crainte des Dieux, que nous « surpassons toutes les nations de l'univers. » (*De Ar.* resp. c. IX.)

Cet élément *romain*, naturalisé dans les Gaules,

---

que, *économe*, *casanier*, *maçon*, *bâtir*, *habiter*, *démolir*, *etc.* On reconnaît ici les poussières de différentes nations, mêlées et pétries par la main du temps. Je ne crois pas qu'il puisse y avoir une seule langue qui ne possède quelque élément de celles qui l'ont précédées ; mais il y a principalement de grandes masses constituantes, et qu'on peut pour ainsi dire toucher.

s'accorda fort bien avec le druidisme, que le christianisme dépouilla de ses erreurs et de sa férocité, en laissant subsister une certaine racine qui était bonne ; et de tous ces éléments il résulta une nation extraordinaire, destinée à jouer un rôle étonnant parmi les autres, et surtout à se retrouver à la tête du système religieux en Europe.

Le christianisme pénétra de bonne heure les Français, avec une facilité qui ne pouvait être que le résultat d'une affinité particulière. L'Eglise gallicane n'eut presque pas d'enfance ; pour ainsi dire, en naissant, elle se trouva la première des Eglises nationales et le plus ferme appui de l'unité.

Les Français eurent l'honneur unique, et dont ils n'ont pas été à beaucoup près assez orgueilleux, celui d'avoir constitué (humainement) l'Eglise catholique dans le monde, en élevant son auguste Chef au rang indispensablement dû à ses fonctions divines, et sans lequel il n'eût été qu'un patriarche de Constantinople, déplorable jouet des sultans chrétiens et des autocrates musulmans.

Charlemagne, le *trismégiste* moderne, éleva ou fit reconnaitre ce trône, fait pour ennoblir et consolider tous les autres. Comme il n'y a pas eu de plus grande institution dans l'univers, il n'y en a pas, sans le moindre doute, où la main de la Providence se soit montrée d'une manière plus sensible ; mais

il est beau d'avoir été choisi par elle, pour être l'instrument éclairé de cette merveille unique.

Lorsque, dans le Moyen âge, nous allâmes en Asie, l'épée à la main, pour essayer de briser sur son propre terrain ce redoutable croissant, qui menaçait toutes les libertés de l'Europe, les Français furent encore à la tête de cette immortelle entreprise. Un simple particulier, qui n'a légué à la postérité que son nom de baptême, orné du modeste surnom d'*ermite*, aidé seulement de sa foi et de son invincible volonté, souleva l'Europe, épouvanta l'Asie, brisa la féodalité, anoblit les serfs, transporta le flambeau des sciences, et changea l'Europe.

Bernard le suivit; Bernard, le prodige de son siècle et Français comme Pierre, homme du monde et cénobite mortifié, orateur, bel esprit, homme d'état, *solitaire, qui avait lui-même au dehors plus d'occupations que la plupart des hommes n'en auront jamais; consulté de toute la terre, chargé d'une infinité de négociations importantes, pacificateur des Etats, appelé aux conciles, portant des paroles aux rois, instruisant les Evêques, réprimandant les Papes, gouvernant un ordre entier, prédicateur et oracle de son temps* (1).

---

(1) Bourdaloue, serm. sur la fuite du monde, 1re partie.

On ne cesse de nous répéter qu'aucune de ces fameuses entreprises ne réussit. Sans doute *aucune croisade ne réussit*, les enfants même le savent ; mais *toutes ont réussi*, et c'est ce que les hommes même ne veulent pas voir.

Le nom français fit une telle impression en Orient, qu'il y est demeuré comme synonyme de celui d'*Européen ;* et le plus grand poète de l'Italie, écrivant dans le XVIe siècle, ne refuse point d'employer la même expression (1).

Le sceptre français brilla à Jérusalem et à Constantinople. Que ne pouvait-on pas en attendre ? Il eût agrandi l'Europe, repoussé l'Islamisme et suffoqué le schisme ; malheureusement il ne sut pas se maintenir.

. . . . . *Magnis tamen excidit ausis.*

Une grande partie de la gloire littéraire des Français, surtout dans le grand siècle, appartient au clergé. La science s'opposant en général à la propagation des familles et des noms (2), rien n'est plus

---

(1) Il popolo Franco. (Les croisés, l'armée de Godefroi.) Tasso.

(2) De là vient sans doute l'antique préjugé sur l'incompatibilité de la science et de la noblesse, préjugé qui tient, comme tous les autres, à quelque chose de caché. Aucun sa-

conforme à l'ordre qu'une direction cachée de la science vers l'état sacerdotal et par conséquent célibataire.

Aucune nation n'a possédé un plus grand nombre d'établissements ecclésiastiques que la nation française, et nulle souveraineté n'employa, plus avantageusement pour elle, un plus grand nombre de prêtres que la cour de France. Ministres, ambassadeurs, négociateurs, instituteurs, etc., on les trouve partout. De Suger à Fleury, la France n'a qu'à se louer d'eux. On regrette que le plus fort et le plus éblouissant de tous se soit élevé quelquefois jusqu'à l'inexorable sévérité; mais il ne la dépassa pas; et je suis porté à croire que, sous le ministère de ce grand homme, le supplice des Templiers et d'autres événements de cette espèce n'eussent pas été possibles.

La plus haute noblesse de France s'honorait de remplir les grandes dignités de l'Eglise. Qu'y avait-il en Europe au-dessus de cette Eglise gallicane, qui possédait tout ce qui plaît à Dieu, et tout ce qui captive les hommes, la vertu, la science, la noblesse et l'opulence?

---

vant du premier ordre n'a pu créer une race. Les noms mêmes du XVIIe siècle, fameux dans les sciences et les lettres, ne subsistent déjà plus.

Veut-on dessiner la grandeur idéale ? qu'on essaie d'imaginer quelque chose qui surpasse Fénelon, on n'y réussira pas.

Charlemagne, dans son testament, légua à ses fils la tutelle de l'Eglise romaine. Ce legs, répudié par les empereurs allemands, avait passé comme une espèce de fidéi-commis à la couronne de France. L'Eglise catholique pouvait être représentée par une ellipse. Dans l'un des foyers, on voyait saint Pierre, et dans l'autre Charlemagne : l'Eglise gallicane avec sa puissance, sa doctrine, sa dignité, sa langue, son prosélytisme, semblait quelquefois rapprocher les deux centres, et les confondre dans la plus magnifique unité.

Mais, ô faiblesse humaine ! ô déplorable aveuglement ! des préjugés détestables, que j'aurai occasion de développer dans cet ouvrage, avaient totalement perverti cet ordre admirable, cette relation sublime entre les deux puissances. A force de sophismes et de criminelles manœuvres, on était parvenu à cacher au roi *très-chrétien*, l'une de ses plus brillantes prérogatives, celle de présider (humainement) le système religieux, et d'être le protecteur héréditaire de l'unité catholique. Constantin s'honora jadis du titre d'*évêque extérieur*. Celui de *souverain pontife extérieur* ne flattait pas l'ambition d'un successeur de Charlemagne ; et cet emploi, offert par la Providence, était vacant ! Ah ! si les rois de France avaient voulu

donner main-forte à la vérité, ils auraient opéré des miracles ! Mais que peut le roi, lorsque *les lumières de son peuple sont éteintes?* Il faut même le dire à la gloire immortelle de l'auguste maison, l'esprit royal qui l'anime a souvent et très-heureusement été plus savant que les académies, et plus juste que les tribunaux.

Renversée à la fin par un orage surnaturel, nous avons vu cette maison si précieuse pour l'Europe, se relever par un miracle qui en promet d'autres, et qui doit pénétrer tous les Français d'un religieux courage; mais le comble du malheur pour eux, serait de croire que la révolution est terminée, et que la colonne est replacée, parce qu'elle est relevée. Il faut croire, au contraire, que l'esprit révolutionnaire est sans comparaison plus fort et plus dangereux qu'il ne l'était il y a peu d'années. Le puissant usurpateur ne s'en servait que pour lui. Il savait le comprimer dans sa main de fer, et le réduire à n'être qu'une espèce de monopole au profit de sa couronne. Mais depuis que *la justice et la paix se sont embrassées*, le génie mauvais a cessé d'avoir peur; et au lieu de s'agiter dans un foyer unique, il a produit de nouveau une ébullition générale sur une immense surface.

Je demande la permission de le répéter : la Révolution française ne ressemble à rien de ce qu'on a vu dans les temps passés. Elle est *satanique* dans son

essence (1). Jamais elle ne sera totalement éteinte que par le principe contraire, et jamais les Français ne reprendront leur place jusqu'à ce qu'ils aient reconnu cette vérité. Le sacerdoce doit être l'objet principal de la pensée souveraine. Si j'avais sous les yeux le tableau des ordinations, je pourrais prédire de grands événements. La noblesse française trouve à cette époque l'occasion de faire à l'État un sacrifice digne d'elle. Qu'elle offre encore ses fils à l'autel comme dans les temps passés. Aujourd'hui, on ne dira pas qu'elle n'ambitionne que les trésors du sanctuaire. L'Église jadis l'enrichit et l'illustra; qu'elle lui rende aujourd'hui tout ce qu'elle peut lui donner : l'éclat de ses grands noms, qui maintiendra l'ancienne opinion, et déterminera une foule d'hommes à suivre les étendards portés par de si dignes mains; *le temps fera le reste*. En soutenant ainsi le sacerdoce, la noblesse française s'acquittera d'une dette immense qu'elle a contractée envers la France, et peut-être même envers l'Europe. La plus grande marque de respect et de profonde estime qu'on puisse lui donner, c'est de lui rappeler que la Révolution française, qu'elle eût sans doute rachetée de tout son sang, fut cependant en grande partie son ouvrage. Tant qu'une aristo-

(1) Considérations sur la France. Chap. X, § 3.

cratie pure, c'est-à-dire professant jusqu'à l'exaltation les dogmes nationaux, environne le trône, il est inébranlable, quand même la faiblesse ou l'erreur viendrait à s'y asseoir; mais si le *baronnage* apostasie, il n'y a plus de salut pour le trône, quand même il porterait saint Louis ou Charlemagne; ce qui est plus vrai en France qu'ailleurs. Par sa monstrueuse alliance avec le mauvais principe, pendant le dernier siècle, la noblesse française a tout perdu; c'est à elle qu'il appartient de tout réparer. Sa destinée est sûre, pourvu qu'elle n'en doute pas, pourvu qu'elle soit bien persuadée de l'alliance naturelle, essentielle, nécessaire, *française* du sacerdoce et de la noblesse.

A l'époque la plus sinistre de la révolution, on a dit: *Ce n'est pour la noblesse qu'une éclipse méritée. Elle reprendra sa place. Elle en sera quitte pour embrasser un jour, de bonne grâce,*

Des enfants qu'en son sein elle n'a point portés (1).

Ce qui fut dit, il y a vingt ans, se vérifie aujourd'hui. Si la noblesse française est soumise à un recrutement, il dépend d'elle d'en ôter tout ce qu'il pourrait avoir d'affligeant pour les races antiques.

---

(1) Considérations sur la France. Chap. X, § 3

Quand elle saura pourquoi il était devenu nécessaire, il ne pourra plus lui déplaire ni lui nuire; mais ceci ne doit être dit qu'en passant et sans aucun détail approfondi.

Je rentre dans mon sujet principal, en observant que la rage anti-religieuse du dernier siècle contre toutes les vérités et toutes les institutions chrétiennes s'était tournée surtout contre le Saint-Siége. Les conjurés savaient assez, et le savaient malheureusement bien mieux que la foule des hommes bien intentionnés, que le *christianisme repose entièrement sur le Souverain Pontife.* C'est donc de ce côté qu'ils tournèrent tous leurs efforts. S'ils avaient proposé aux cabinets catholiques des mesures directement anti-chrétiennes, la crainte ou la pudeur, au défaut de motifs plus nobles, aurait suffi pour les repousser; ils tendirent donc à tous les princes le piége le plus subtil.

Hélas! ils ont des rois égaré les plus sages!

Ils leur présentèrent le Saint-Siége comme l'ennemi naturel de tous les trônes; ils l'environnèrent de calomnies, de défiances de toute espèce; ils tâchèrent de le brouiller avec la raison d'état; ils n'oublièrent rien pour attacher l'idée de la dignité à celle de l'indépendance. A force d'usurpations, de violences, de chicanes, d'empiétements de tous les

genres, ils rendirent la politique romaine ombrageuse, lente, sournoise; et ils l'accusèrent ensuite des défauts qu'elle tenait d'eux. Enfin, ils ont réussi à un point qui fait trembler. Le mal est tel que le spectacle de certains pays catholiques a pu quelquefois scandaliser des yeux étrangers à la vérité, et les détourner d'elle. Cependant, sans le Souverain Pontife, tout l'édifice du christianisme est miné, et n'attend plus, pour crouler entièrement, que le développement de certaines circonstances qui seront mises dans tout leur jour.

En attendant, les faits parlent. A-t-on jamais vu des protestants s'amuser à écrire des livres contre les églises grecque, nestorienne, syriaque, etc., qui professent des dogmes que le protestantisme déteste? Ils s'en gardent bien. Ils protégent, au contraire, ces églises; ils leur adressent des compliments, et se montrent prêts à s'unir à elles, tenant constamment pour véritable allié tout ennemi du du Saint-Siége (1).

---

(1) Voyez *les Récherches asiatiques* de M. Claudius Buchanan, docteur en théologie anglaise, où il propose à l'église anglicane de s'allier dans l'Inde à la syriaque, *parce qu'elle rejette la suprématie du Pape.* In-8. Londres, 1812, p. 285 à 287.

L'incrédule, de son côté, rit de tous les dissidents, et se sert de *tous,* parfaitement sûr que *tous,* plus ou moins, et chacun à sa manière, avancent son *grand œuvre,* c'est-à-dire la destruction du christianisme.

Le protestantisme, le philosophisme et mille autres sectes plus ou moins perverses ou extravagantes, ayant prodigieusement *diminué les vérités parmi les hommes* (1), le genre humain ne peut demeurer dans l'état où il se trouve. Il s'agite, il est en travail, il a honte de lui-même, et cherche, avec je ne sais quel mouvement convulsif, à remonter contre le torrent des erreurs, après s'y être abandonné avec l'aveuglement systématique de l'orgueil. A cette époque mémorable, il m'a paru utile d'exposer, dans toute sa plénitude, une théorie également vaste et importante, et de la débarrasser de tous les nuages dont on s'obstine à l'envelopper depuis si longtemps. Sans présumer trop de mes efforts, j'espère cependant qu'ils ne seront pas absolument vains. Un bon livre n'est pas celui qui persuade tout le monde, autrement il n'y aurait point de bon livre ; c'est celui qui satisfait complètement une certaine classe de lecteurs à qui l'ouvrage s'adresse particu-

(1) Diminutæ sunt veritates à filiis hominum. Ps. XI, v. 2.

lièrement, et qui du reste ne laisse douter personne ni de la bonne foi parfaite de l'auteur, ni de l'infatigable travail qu'il s'est imposé pour se rendre maître de son sujet, et lui trouver même, s'il était possible, quelques faces nouvelles. Je me flatte naïvement que, sous ce point de vue, tout lecteur équitable jugera que je suis en règle. Je crois qu'il n'a jamais été plus nécessaire d'environner de tous les rayons de l'évidence une vérité du premier ordre, et je crois de plus que la vérité a besoin de la France. J'espère donc que la France me lira encore une fois avec bonté ; et je m'estimerais heureux surtout si ses grands personnages de tous les ordres, en réfléchissant sur ce que j'attends d'eux, venaient à se faire une conscience de me réfuter.

Mai 1817.

DU PAPE

LIVRE PREMIER

Du Pape dans son rapport avec l'Eglise catholique.

CHAPITRE PREMIER

De l'Infaillibilité.

Que n'a-t-on pas dit sur l'infaillibilité considérée sous le point de vue théologique ? Il serait difficile d'ajouter de nouveaux arguments à ceux que les défenseurs de cette haute prérogative ont accumulés pour l'appuyer sur des autorités inébranlables, et pour la débarrasser des fantômes dont les ennemis du christianisme et de l'unité se sont plus à l'environner, dans l'espoir de la rendre odieuse au moins, s'il n'y avait pas moyen de faire mieux.

Mais je ne sais si l'on a assez remarqué, sur cette grande question comme sur tant d'autres, que les vérités théologiques ne sont que des vérités générales,

manifestées et divinisées dans le cercle religieux, de manière que l'on ne saurait en attaquer une sans attaquer une loi du monde.

L'*infaillibilité* dans l'ordre spirituel, et la *souveraineté* dans l'ordre temporel, sont deux mots parfaitement synonymes. L'un et l'autre expriment cette haute puissance qui les domine toutes, dont toutes les autres dérivent, qui gouverne et n'est pas gouvernée, qui juge et n'est pas jugée.

Quand nous disons que l'*Église est infaillible*, nous ne demandons pour elle, il est bien essentiel de l'observer, aucun privilége particulier; nous demandons seulement qu'elle jouisse du droit commun à toutes les souverainetés possibles, qui toutes agissent nécessairement comme infaillibles; car tout gouvernement est absolu; et du moment où l'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, il n'existe plus.

La souveraineté a des formes différentes, sans doute. Elle ne parle pas à Constantinople comme à Londres; mais quand elle a parlé de part et d'autre à sa manière, le *bill* est sans appel comme le *fetfa*.

Il en est de même de l'Eglise: d'une manière ou d'une autre, il faut qu'elle soit gouvernée, comme toute autre association quelconque; autrement il n'y aurait plus d'agrégation, plus d'ensemble, plus d'unité. Ce gouvernement est donc de sa nature infaillible, c'est-à-dire *absolu*, autrement il ne gouvernera plus.

Dans l'ordre judiciaire, qui n'est qu'une pièce du gouvernement, ne voit-on pas qu'il faut absolument en venir à une puissance qui juge et n'est pas jugée; précisément

parce qu'elle prononce au nom de la puissance suprême, dont elle est censée n'être que l'organe et la voix? Qu'on s'y prenne comme on voudra ; qu'on donne à ce haut pouvoir judiciaire le nom qu'on voudra ; toujours il faudra qu'il y en ait un auquel on ne puisse dire : *Vous avez erré*. Bien entendu que celui qui est condamné est toujours mécontent de l'arrêt, et ne doute jamais de l'iniquité du tribunal ; mais le politique désintéressé, qui voit les choses d'en haut, se rit de ces vaines plaintes. Il sait qu'il est un point où il faut s'arrêter ; il sait que les longueurs interminables, les appels sans fin et l'incertitude des propriétés, sont, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus injustes que l'injustice.

Il ne s'agit donc que de savoir où est la souveraineté dans l'Eglise ; car dès qu'elle sera reconnue, il ne sera plus permis d'appeler de ses décisions.

Or, s'il y a quelque chose d'évident pour la raison autant que pour la foi, c'est que l'Eglise universelle est une monarchie. L'idée seule de l'*universalité* suppose cette forme de gouvernement, dont l'absolue nécessité repose sur la double raison du nombre des sujets et de l'étendue géographique de l'empire.

Aussi tous les écrivains catholiques et dignes de ce nom conviennent unanimement que le régime de l'Eglise est monarchique, mais suffisamment tempéré d'aristocratie, pour qu'il soit le meilleur et le plus parfait des gouvernements (1).

---

(1) Certum est monarchicum illud regimen esse aristocra-

Bellarmin l'entend ainsi, et il convient avec une candeur parfaite, que le gouvernement monarchique tempéré vaut mieux que la monarchie pure (1).

On peut remarquer, à travers tous les siècles chrétiens, que cette forme monarchique n'a jamais été contestée ou déprimée que par les factieux qu'elle gênait.

Dans le XVIe siècle, les révoltés attribuèrent la souveraineté à l'*Eglise*, c'est-à-dire au peuple. Le XVIIIe ne fit que transporter ces maximes dans la politique ; c'est le même système, la même théorie, jusque dans ses dernières conséquences. Quelle différence y a-t-il entre l'*Eglise de Dieu*, *uniquement conduite par sa parole*, *et la grande république une et indivisible*, *uniquement gouvernée par les lois et par les députés du peuple souverain?* Aucune. C'est la même folie, ayant seulement changé d'époque et de nom.

Qu'est-ce qu'une république, dès qu'elle excède certaines dimensions ? C'est un pays plus ou moins vaste, commandé par un certain nombre d'hommes, qui se nomment la *république*. Mais toujours le gouvernement est UN ; car il n'y a pas, et même il ne peut y avoir de république disséminée.

Ainsi, dans le temps de la république romaine, la souveraineté républicaine était dans le *forum ;* et les pays soumis, c'est-à-dire les deux tiers à peu près du monde

---

tiâ aliquâ temperatum. (Duval, De sup. potest. Papæ, part. 1, quæst. 2.)

(1) Bellarmin, *De Summo Pontif.* cap. III.

connu, étaient une monarchie, dont le *forum* était l'absolu et l'impitoyable souverain.

Que si vous ôtez cet état dominateur, il ne reste plus de lien ni de gouvernement commun, et toute unité disparaît.

C'est donc bien mal à propos que les Eglises presbytériennes ont prétendu, à force de parler, nous faire accepter, comme une supposition possible, la forme républicaine, qui ne leur appartient nullement, excepté dans le sens divisé et particulier ; c'est-à-dire que chaque pays a son Eglise, qui est républicaine ; mais il n'y a point et il ne peut y avoir d'*Eglise chrétienne républicaine ;* en sorte que la forme presbytérienne efface l'article du symbole, que les ministres de cette croyance sont cependant obligés de prononcer, au moins tous les dimanches : *Je crois à l'Eglise, une, sainte,* UNIVERSELLE et *apostolique.* Car dès qu'il n'y a plus de centre ni de gouvernement commun, il ne peut y avoir d'unité, ni par conséquent d'*Eglise universelle* (ou catholique), puisqu'il n'y a pas d'Eglise particulière qui ait seulement, dans cette supposition, *le moyen constitutionnel* de savoir si elle est en communauté de foi avec les autres.

Soutenir qu'une foule d'Eglises indépendantes forment une Eglise *une et universelle,* c'est soutenir, en d'autres termes, que tous les gouvernements politiques de l'Europe ne forment qu'un seul gouvernement *un et universel.* Ces deux idées sont identiques ; il n'y a pas moyen de chicaner.

Si quelqu'un s'avisait de proposer *un royaume de France sans roi de France, un empire de Russie sans*

empereur de Russie, etc., on croirait justement qu'il a perdu l'esprit ; ce serait cependant rigoureusement la même idée que celle *d'une Eglise universelle sans chef*.

Il serait superflu de parler de l'aristocratie; car n'y ayant jamais eu dans l'Église de corps qui ait eu la prétention de la régir sous aucune forme élective ou héréditaire, il s'en suit que son gouvernement est nécessairement monarchique, toute autre forme se trouvant rigoureusement exclue.

La forme monarchique une fois établie, l'infaillibilité n'est plus qu'une conséquence nécessaire de la *suprématie*, ou plutôt, c'est la même chose absolument sous deux noms différents. Mais quoique cette identité soit évidente, jamais on n'a vu ou voulu voir que toute la question dépend de cette vérité, et cette vérité dépendant à son tour de la nature même des choses, elle n'a nullement besoin de s'appuyer sur la théologie, de manière qu'en partant de l'unité comme nécessaire, l'erreur ne pourrait être opposée au Souverain Pontife, quand même elle serait possible, comme elle ne peut être opposée aux souverains temporels qui n'ont jamais prétendu à l'infaillibilité. C'est en effet absolument la même chose dans la pratique, de n'être pas sujet à l'erreur, ou de ne pouvoir en être accusé. Ainsi, quand même on demeurerait d'accord qu'aucune promesse divine n'eût été faite au Pape, il ne serait pas moins infaillible, ou censé tel, comme dernier tribunal ; car tout jugement dont on ne peut appeler est et doit être tenu pour juste dans toute association humaine, sous toutes les formes de gouvernement imaginables ; et tout véritable homme d'Etat m'en-

tendra bien, lorsque je dirai qu'il ne s'agit pas seulement de savoir si le Souverain Pontife *est*, mais s'il *doit être* infaillible.

Celui qui aurait le droit de dire au Pape qu'il s'est trompé, aurait, par la même raison, le droit de lui désobéir; ce qui anéantirait la suprématie (ou l'infaillibilité), et cette idée fondamentale est si frappante, que l'un des plus savants protestants qui aient écrit dans notre siècle (1), a fait une dissertation pour établir que l'*appel du Pape au futur concile* détruit l'*unité visible*. Rien n'est plus vrai; car d'un gouvernement habituel, indispensable, sous peine de la dissolution du corps, il ne peut y avoir appel à un pouvoir intermittent.

Voilà donc d'un côté *Mosheim*, qui nous démontre par des raisons invincibles, que l'appel au futur concile détruit l'*unité visible de l'Eglise*, c'est-à-dire le catholicisme d'abord, et bientôt après le christianisme même; et de l'autre Fleury, qui nous dit, en faisant l'énumération des *libertés* de son Eglise : *Nous croyons qu'il est permis d'appeler du Pape au futur concile*, NONOBSTANT LES BULLES DE PIE II ET DE JULES II, QUI L'ONT DÉFENDU (2).

C'est un étrange spectacle, il faut l'avouer, que celui

---

(1) Laur. Mosheimii dissert. de appel. ad concil. univ. Ecclesiæ unitatem spectabilem tollentibus. (Dans l'ouvrage du docteur Marchetti, tom. II, p. 258.)

(2) Fleury, sur les libertés de l'Eglise gallicane. Nouv. opusc. Paris 1807, in-12, p. 30.

de ces docteurs gallicans, conduits par des exagérations nationales à l'humiliation de se voir enfin réfutés par des théologiens protestants : je voudrais bien au moins que ce spectacle n'eut été donné qu'une fois.

Les novateurs que *Mosheim* avait en vue, ont soutenu « que le Pape avait seulement le droit de présider les « conciles, et que le gouvernement de l'Eglise est aris- « tocratique ». *Mais*, dit Fleury, *cette opinion est condamnée à Rome et en France.*

Cette opinion a donc tout ce qu'il faut pour être condamnée ; mais si le gouvernement de l'Eglise n'est pas aristocratique, il est donc monarchique, et s'il est monarchique, comme il l'est certainement et invinciblement, quelle autorité recevra l appel de ses décisions ?

Essayez de diviser le monde chrétien en patriarcats, comme le veulent les Eglises schismatiques d'Orient, chaque patriarche, dans cette supposition, aura les priviléges que nous attribuons ici au Pape, et l'on ne pourra de même appeler de leurs décisions ; car il faut toujours qu'il y ait un point où l'on s'arrête. La souveraineté sera divisée, mais toujours on la retrouvera ; il faudra seulement changer le symbole et dire : *Je crois aux Eglises divisées et indépendantes.*

C'est à cette idée monstrueuse qu'on se verra amené par force ; mais bientôt elle se trouvera perfectionnée encore par les princes temporels qui, s'inquiétant fort peu de cette vaine division patriarcale, établiront l'indépendance de leur Eglise particulière, et se débarrasseront même du patriarche, comme il est arrivé en Russie ; de manière qu'au lieu d'une seule infaillibilité, qu'on

rejette comme un privilége trop sublime, nous en aurons autant qu'il plaira à la politique d'en former par la division des Etats. La souveraineté religieuse, tombée d'abord du Pape aux Patriarches, tombera ensuite de ceux-ci aux synodes, et tout finira par la suprématie anglaise et le protestantisme pur ; état inévitable, et qui ne peut être que plus ou moins retardé ou avoué partout où le Pape ne règne pas. Admettez une fois l'appel de ses décrets, il n'y a plus de gouvernement, plus d'unité, plus d'Eglise visible.

C'est pour n'avoir pas saisi des principes aussi évidents que des théologiens du premier ordre, tels que Bossuet et Fleury, par exemple, ont manqué l'idée de l'infaillibilité, de manière à permettre au bon sens laïque de sourire en les lisant.

Le premier nous dit sérieusement que *la doctrine de l'infaillibilité n'a commencé qu'au concile de Florence* (1); et Fleury encore plus précis, nomme le dominicain *Cajetan* comme l'auteur de cette doctrine, sous le pontificat de Jules II.

On ne comprend pas comment des hommes, d'ailleurs si distingués, ont pu confondre deux idées aussi différentes que celles de *croire* et de *soutenir* un dogme.

L'Eglise catholique n'est point argumentatrice de sa nature; elle croit sans disputer; car la *foi* est *une croyance par amour*, et l'amour n'argumente point.

---

(1) Hist. de Bossuet. Pièc. justific. du VIe liv., p. 392.

Le catholique sait qu'il ne peut se tromper; il sait de plus que s'il pouvait se tromper, il n'y aurait plus de vérité révélée, ni d'assurance pour l'homme sur la terre, puisque *toute société divinement instituée suppose l'infaillibilité*, comme l'a dit excellemment l'illustre Malebranche.

La foi catholique n'a donc pas besoin, et c'est ici son caractère principal qui n'est pas assez remarqué, elle n'a pas besoin, dis-je, de se replier sur elle-même, de s'interroger sur sa croyance et de se demander pourquoi elle croit; elle n'a point cette inquiétude dissertatrice qui agite les sectes. C'est le doute qui enfante les livres : pourquoi écrirait-elle donc, elle qui ne doute jamais?

Mais si l'on vient à contester quelque dogme, elle sort de son état naturel, étranger à toute idée contentieuse; elle cherche les fondements du dogme mis en problème; elle interroge l'antiquité; elle crée des mots surtout, dont sa bonne foi n'avait nul besoin, mais qui sont devenus nécessaires pour caractériser le dogme, et mettre entre les novateurs et nous une barrière éternelle.

J'en demande bien pardon à l'ombre illustre de Bossuet; mais lorsqu'il nous dit que la doctrine de l'*infaillibilité* a commencé au XIVe siècle, il semble se rapprocher de ces mêmes hommes qu'il a tant et si bien combattus. Les protestants ne disaient-ils pas aussi que la doctrine de la *transsubstantiation* n'était pas plus ancienne que le nom? Et les ariens n'argumentaient-ils pas de même contre la *consubstantialité?* Bossuet, qu'il me soit permis de le dire sans manquer de respect à un aussi grand

homme, s'est évidemment trompé sur ce point important. Il faut bien se garder de prendre un mot pour une chose, et le commencement d'une erreur pour le commencement d'un dogme. La vérité est précisément le contraire de ce qu'enseigne Fleury : car ce fut vers l'époque qu'il assigne que l'on commença, non pas à *croire*, mais à disputer sur l'*infaillibilité* (1). Les contestations élevées sur la suprématie du Pape forcèrent d'examiner la question de plus près, et les défenseurs de la vérité appelèrent cette suprématie *infaillibilité*, pour la distinguer de toute

---

(1) Le premier appel au futur concile est celui qui fut émis par *Taddée* au nom de Frédéric II, en 1245. On dit qu'il y a du doute sur cet appel, parce qu'il fut fait *au Pape et au concile plus général.* On veut que le premier appel incontestable soit celui de Duplessis, émis le 13 juin 1303; mais celui-ci est semblable à l'autre, et montre un embarras excessif. Il est fait *au concile et au Saint-Siége apostolique et à celui et à ceux* à qui et auxquels il peut et doit être le mieux porté de droit. (Nat. Alex. in sec. XIII et XIV, art. 5, § 11.) Dans les quatre-vingts ans qui suivent, on trouve huit appels dont les formules sont: *Au Saint-Siége, au sacré collége, au Pape futur, au Pape mieux informé, au concile, au tribunal de Dieu, à la très-sainte Trinité, à Jésus-Christ enfin.* (Voy. le doct. Marchetti, crit. de Fleury, dans l'append. pages 257 et 260.) Ces inepties valent la peine d'être rappelées; elles prouvent d'abord la nouveauté de ces appels, et ensuite l'embarras des appelants qui ne pouvaient confesser plus clairement l'absence de tout tribunal supérieur au Pape, qu'en portant sagement l'appel *à la très-sainte Trinité.*

autre souveraineté ; mais il n'y a rien de nouveau dans l'Eglise, et jamais elle ne croira que ce qu'elle a toujours cru. Bossuet veut-il nous prouver la nouveauté de cette doctrine ? qu'il nous assigne une époque de l'Eglise, où les décisions dogmatiques du Saint-Siége n'étaient pas des lois ; qu'il efface tous les écrits où il a prouvé le contraire avec une logique accablante, une érudition immense, une éloquence sans égale ; qu'il nous indique surtout le tribunal qui examinait ses décisions et qui les réformait.

Au reste, s'il nous accorde, s'il nous prouve, s'il nous démontre *que les décrets dogmatiques des Souverains Pontifes ont toujours fait loi dans l'Eglise*, laissons-le dire *que la doctrine de l'infaillibilité est nouvelle* : qu'est-ce que cela nous fait ?

CHAPITRE II

Des Conciles.

C'est en vain que pour sauver l'unité et maintenir le tribunal visible, on aurait recours aux conciles, dont il est bien essentiel d'examiner la nature et les droits. Commençons par une observation qui ne souffre pas le moindre doute : *C'est qu'une souveraineté périodique ou intermittente est une contradiction dans les termes ;* car la souveraineté doit toujours vivre, toujours veiller, toujours agir. *Il n'y a pour elle aucune différence entre le sommeil et la mort.*

Or, les conciles étant des pouvoirs intermittents dans l'Eglise, et non-seulement intermittents, mais, de plus, extrêmement rares et purement accidentels, sans aucun retour périodique et légal, le gouvernement de l'Eglise ne saurait leur appartenir.

Les conciles, d'ailleurs, ne décident rien sans appel, s'ils ne sont pas universels, et ces sortes de conciles entraînent de si grands inconvénients, qu'il ne peut être entré dans les vues de la Providence, de leur confier le gouvernement de son Eglise.

Dans les premiers siècles du christianisme, les conciles étaient beaucoup plus aisés à rassembler, parce que l'Eglise était beaucoup moins nombreuse, et parce que l'unité des pouvoirs réunis sur la tête des empereurs leur permettait de rassembler une masse suffisante d'Evêques, pour en imposer d'abord, et n'avoir plus besoin que de l'assentiment des autres. Et cependant que de peines, que d'embarras pour les rassembler !

Mais dans les temps modernes, depuis que l'univers policé s'est trouvé, pour ainsi dire, *haché* par tant de souverainetés, et qu'il a été immensément agrandi par nos hardis navigateurs, un concile œcuménique est devenu une chimère. Pour convoquer seulement tous les Evêques, et pour faire constater légalement de cette convocation, cinq ou six ans ne suffiraient pas.

Je ne suis point éloigné de croire que si jamais une assemblée générale de l'Eglise pouvait paraître nécessaire, ce qui ne semble nullement probable, on en vînt, suivant les idées dominantes du siècle, qui ont toujours une certaine influence dans les affaires, à une assemblée

représentative. La réunion de tous les Evêques étant moralement, physiquement et géographiquement impossible, pourquoi chaque province catholique ne députerait-elle pas aux états-généraux de la monarchie? Les *communes* n'y ayant jamais été appelées, et l'aristocratie étant de nos jours et trop nombreuse et trop disséminée pour pouvoir y comparaître réellement, même à beaucoup près, que pourrait-on imaginer de mieux qu'une représentation épiscopale? Ce ne serait au fond qu'une forme déjà reçue et seulement agrandie; car dans tous les conciles on a toujours reçu les pleins pouvoirs des absents.

De quelque manière que ces saintes assemblées soient convoquées et constituées, il s'en faut de beaucoup que l'Ecriture sainte fournisse, en faveur de l'autorité des conciles, aucun passage comparable à celui qui établit l'autorité et les prérogatives du Souverain Pontife. Il n'y a rien de si clair, rien de si magnifique que les promesses contenues dans ce dernier texte; mais si l'on me dit, par exemple : *Toutes les fois que deux ou trois personnes sont assemblées en mon nom, je serai au milieu d'elles;* je demanderai ce que ces paroles signifient, et l'on sera fort empêché pour m'y faire voir autre chose que ce que j'y vois, c'est-à-dire une promesse faite aux hommes, que *Dieu daignera prêter une oreille plus particulièrement miséricordieuse à toute assemblée d'hommes réuni^e^ pour le prier.*

Dieu me préserve de jeter aucun doute sur l'*infaillibilité* d'un concile général; je dis seulement que ce haut privilége, il ne le tient que de son chef à qui les promesses ont été faites. Nous savons bien que *les portes de*

l'Enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise ; mais pourquoi ? A cause de *Pierre*, sur qui elle est fondée. Otez ce fondement, comment serait-elle infaillible, puisqu'elle n'existe plus ? Il faut *être*, si je ne me trompe, pour *être quelque chose.*

Ne l'oublions jamais : aucune promesse n'a été faite à l'Église séparée de son chef, et la raison seule le devinerait, puisque l'Eglise, comme tout autre corps moral, ne pouvant exister sans unité, les promesses ne peuvent avoir été faites qu'à l'unité, qui disparaît inévitablement avec le Souverain Pontife.

CHAPITRE III

Définition et autorité des Conciles.

Ainsi, les conciles œcuméniques ne sont et ne peuvent être que le *Parlement ou les Etats-généraux du christianisme rassemblés par l'autorité et sous la présidence du souverain.*

Partout où il y a un souverain (et dans le système catholique le souverain est incontestable), il ne peut y avoir d'assemblées nationales et légitimes sans lui. Dès qu'il a dit *veto*, l'assemblée est dissoute, ou sa force colégislatrice est suspendue ; si elle s'obstine, il y a révolution.

Cette notion si simple, si incontestable, et qu'on n'ébranlera jamais, expose dans tout son jour l'immense ridicule de la question si débattue, *si le Pape est au-*

dessus du concile, ou *le concile au-dessus du Pape ?* Car c'est demander en d'autres termes, *si le Pape est au-dessus du Pape*, ou *le concile au-dessus du concile ?*

Je crois de tout mon cœur, avec Leibnitz, *que Dieu a préservé jusqu'ici les conciles véritablement œcuméniques de toute erreur contraire à la doctrine salutaire* (1). Je crois de plus qu'il les en préservera toujours ; mais puisqu'il ne peut y avoir de concile œcuménique sans Pape, que signifie la question, *s'il est au-dessus ou au-dessous du Pape?*

Le roi d'Angleterre est il au-dessus du Parlement, ou le Parlement au-dessus du roi? Ni l'un, ni l'autre ; mais le roi et le parlement réunis forment la législature ou la souveraineté ; et il n'y a pas d'Anglais raisonnable qui n'aimât mieux voir son pays gouverné par un roi sans Parlement, que par un Parlement sans roi.

La demande est donc précisément ce qu'on appelle en anglais un *non sens* (2).

Au reste, quoique je ne pense nullement à contester l'éminente prérogative des conciles généraux, je n'en

---

(1) Leibnitz, Nouv. essais sur l'entend. humain, page 461 et suiv. Pensées, tom. II, p. 48. *N. B.* Le mot *véritablement* est mis là pour écarter le concile de Trente, dans sa fameuse correspondance avec Bossuet.

(2) Ce n'est pas que je prétende assimiler en tout le gouvernement de l'Eglise à celui de l'Angleterre où les *états-généraux* sont permanents. Je ne prends de la comparaison que ce qui sert à établir mon raisonnement.

reconnais pas moins les embarras immenses qu'entraînent ces grandes assemblées, et l'abus qu'on en fit dans les premiers siècles de l'Eglise. Les empereurs grecs, dont la rage théologique est un des grands scandales de l'histoire, étaient toujours prêts à convoquer des conciles, et lorsqu'ils le voulaient absolument, il fallait bien y consentir ; car l'Eglise ne doit refuser à la souveraineté qui s'obstine, rien de ce qui ne fait naître que des inconvénients. Souvent l'incrédulité moderne s'est plue à faire remarquer l'influence des princes sur les conciles, pour nous apprendre à mépriser ces assemblées, ou pour les séparer de l'autorité du Pape. On lui a répondu mille et mille fois sur l'une et l'autre de ces fausses conséquences ; mais du reste qu'elle dise ce qu'elle voudra sur ce sujet, rien n'est plus indifférent à l'Eglise catholique, qui ne doit ni ne peut-être gouvernée par des conciles. Les empereurs, dans les premiers siècles de l'Eglise, n'avaient qu'à vouloir pour assembler un concile, et ils le voulurent trop souvent. Les Evêques, de leur côté, s'accoutumaient à regarder ces assemblées comme un tribunal permanent, toujours ouvert au zèle et au doute ; de là vient la mention fréquente qu'ils en font dans leurs écrits, et l'extrême importance qu'ils y attachèrent. Mais s'ils avaient vu d'autres temps, s'ils avaient réfléchi sur les dimensions du globe, et s'ils avaient prévu ce qui devait arriver un jour dans le monde, ils auraient bien senti qu'un tribunal accidentel, dépendant du caprice des princes, et d'une réunion excessivement rare et difficile, ne pouvait avoir été choisi pour régir l'Eglise éternelle et univer-

selle. Lors donc que Bossuet demande, avec ce ton de supériorité qu'on peut lui pardonner sans doute plus qu'à tout autre homme: *Pourquoi tant de conciles, si la décision des Papes suffisait à l'Eglise?* le cardinal Orsi lui répond fort à propos: « Ne le demandez point à nous, « ne le demandez point aux papes Damase, Célestin, « Agathon, Adrien, Léon, qui ont foudroyé toutes les « hérésies, depuis Arius jusqu'à Eutychès, avec le con- « sentement de l'Eglise, ou d'une immense majorité, et « qui n'ont jamais imaginé qu'il fût besoin de conciles « œcuméniques pour les réprimer. Demandez-le aux « empereurs grecs, qui ont voulu absolument les con- « ciles, qui les ont convoqués, qui ont exigé l'assenti- « ment des Papes, qui ont excité inutilement tout ce « fracas dans l'Eglise (1). »

Au Souverain Pontife seul appartient essentiellement le droit de convoquer les conciles généraux, ce qui n'exclut point l'influence modérée et légitime des souverains. Lui seul peut juger des circonstances qui exigent ce remède extrême. Ceux qui ont prétendu attribuer ce pouvoir à l'autorité temporelle, n'ont pas fait attention à l'étrange paralogisme qu'ils se permettaient. Ils supposent une monarchie universelle et de plus éternelle; ils remontent toujours sans réflexion à ces temps où toutes les mitres pouvaient être convoquées

(1) Jos. Aug. Orsi. De irreformabili rom. Pontificis in definiendis fidei controversiis, judicio. Romæ, 1772, in-4, tom. III, lib. II, cap. XX, pag. 183, 184.

par un sceptre seul, ou par deux. *L'Empereur seul*, dit Fleury, *pouvait convoquer les conciles universels, parce qu'il pouvait seul commander aux Evêques de faire des voyages extraordinaires, dont le plus souvent il faisait les frais, et dont il indiquait le lieu..... Les Papes se contentaient de demander ces assemblées..... et souvent sans les obtenir* (1).

Eh bien ! c'est une nouvelle preuve que l'Eglise ne peut être régie par les conciles généraux, Dieu n'ayant pu mettre les lois de son Eglise en contradiction avec celles de la nature, lui qui a fait la nature et l'Église.

La souveraineté politique n'étant de sa nature ni universelle, ni indivisible, ni perpétuelle, si l'on refuse au Pape le droit de convoquer les conciles généraux, à qui donc l'accorderons-nous ? Sa Majesté Très-Chrétienne appellerait-elle les Evêques d'Angleterre, ou Sa Majesté Britannique ceux de France? Voilà comment ces vains discoureurs ont abusé de l'histoire ! Et les voilà encore bien convaincus de combattre la nature des choses, qui veut absolument, indépendamment même de toute idée théologique, qu'un concile œcuménique ne puisse être convoqué que par un pouvoir œcuménique.

Mais comment des hommes subordonnés à une puissance, puisqu'ils sont convoqués par elle, pourraient-ils être, quoique séparés d'elle, au-dessus d'elle ? L'énoncé seul de cette proposition en démontre l'absurdité.

---

(1) Nouv. opusc. de Fleury, p. 118.

On peut dire néanmoins, dans un sens très-vrai, *que le concile universel est au-dessus du Pape ;* car comme il ne saurait y avoir de concile de ce genre sans Pape, si l'on veut dire que le Pape et l'épiscopat entier sont au-dessus du Pape, ou, en d'autres termes, que le Pape *seul* ne peut revenir sur un dogme décidé par lui et par les Evêques réunis en concile général, le Pape et le bon sens en demeureront d'accord.

Mais que les Evêques séparés de lui et en contradiction avec lui, soient au-dessus de lui, c'est une proposition à laquelle on fait tout l'honneur possible, en la traitant seulement d'extravagante.

Et la première supposition même que je viens de faire, si on ne la restreint pas rigoureusement au dogme, ne contente plus la bonne foi, et laisse subsister une foule de difficultés.

Où est la souveraineté dans les longs intervalles qui séparent les conciles œcuméniques ? Pourquoi le Pape ne pourrait-il pas abroger ou changer ce qu'il aurait fait en concile, s'il ne s'agit pas de dogmes, et si les circonstances l'exigent impérieusement ? Si les besoins de l'Eglise appelaient une de ces grandes mesures qui ne souffrent pas de délai, comme nous l'avons vu deux fois pendant la Révolution française (1), que faudrait-il faire ? Les

---

(1) D'abord, à l'époque de l'Eglise constitutionnelle et du serment civique, et depuis à celle du concordat. Les respectables Prélats qui crurent devoir résister au Pape, à cette dernière époque, pensèrent que la question était de savoir *si*

jugements du Pape ne pouvant être réformés que par le concile général, qui assemblera le concile? Si le Pape s'y refuse, qui le forcera? et en attendant, comment l'Église sera-t-elle gouvernée, etc., etc.?

Tout nous ramène à la décision du bon sens, dictée par la plus évidente analogie, *que la bulle du Pape*, parlant seul de sa chaire, ne diffère des canons prononcés en concile général, que comme, par exemple, l'ordonnance de la *marine*, ou *des eaux et forêts*, différait pour des Français de celle de Blois ou d'Orléans.

Le Pape, pour dissoudre un concile comme concile, n'a donc qu'à sortir de la salle en disant: *Je n'en suis plus;* de ce moment ce n'est plus qu'une *assemblée*, et un conciliabule s'il s'obstine. Jamais je n'ai compris les Français lorsqu'ils affirment que les décrets d'un concile général ont force de loi, indépendamment de l'acceptation ou de la confirmation du Souverain Pontife (1).

S'ils entendent dire que les décrets du concile, ayant été faits sous la présidence et avec l'approbation du Pape ou de ses légats, la bulle d'approbation ou de con

---

le Pape s'était trompé; tandis qu'il s'agissait de savoir *s'il fallait obéir quand même il se serait trompé*, ce qui abrégeait fort la discussion.

(1) Bergier, Dict. théol. art. *conciles*, n. IV; mais plus bas, au n. V, § 3, il met au rang des caractères de l'œcuménicité la convocation faite par le Souverain Pontife, ou son consentement. Je ne sais comment on peut accorder ces deux textes.

firmation qui termine les actes, n'est plus qu'une affaire de forme, on peut les entendre (cependant encore comme des chicaneurs); s'ils veulent dire quelque chose de plus, ils ne sont pas supportables.

Mais, dira-t-on peut-être, d'après les disputeurs modernes, si le Pape devenait hérétique, furieux, destructeur des droits de l'Eglise, etc., *quel sera le remède ?*

Je réponds en premier lieu, que les hommes qui s'amusent à faire de nos jours ces sortes de suppositions, quoique pendant dix-huit cent dix-sept ans elles ne se soient jamais réalisées, sont bien ridicules ou bien coupables.

En second lieu, et dans toutes les suppositions imaginables, je demande à mon tour : Que ferait-on si le roi d'Angleterre était incommodé au point de ne pouvoir plus remplir ses fonctions ? On ferait ce qu'on a fait, ou peut-être autrement; mais s'ensuivrait-il par hasard que le parlement fût au-dessus du roi? ou qu'il puisse déposer le roi ou qu'il puisse être convoqué par d'autres que par le roi, etc., etc., etc.?

Plus on examinera la chose attentivement, et plus on se convaincra que, *malgré* les conciles et *en vertu* même des conciles, sans la monarchie romaine il n'y a plus d'Eglise.

Veut-on s'en convaincre par une hypothèse très-simple ? Il suffit de supposer qu'au XVIe siècle, l'Eglise orientale séparée, dont tous les dogmes étaient alors attaqués ainsi que les nôtres, se fût assemblée en concile *œcuménique*, à Constantinople, à Smyrne, etc., pour dire anathème aux nouvelles erreurs, pendant que nous

étions assemblés à Trente pour le même objet ; où aurait été l'Eglise ? Otez le Pape, il n'y a plus moyen de répondre.

Et si les Indes, l'Afrique et l'Amérique, que je suppose également peuplées de chrétiens de la même espèce, avaient pris le même parti, la difficulté se complique, la confusion augmente, et l'Eglise disparaît.

Considérons d'ailleurs que le caractère œcuménique ne dérive point, pour les conciles, du nombre des Evêques qui les composent ; il suffit que tous soient convoqués : ensuite vient qui veut et qui peut. Il y avait cent Evêques à Constantinople en 381 ; il y en avait mille à Rome en 1139, et quatre-vingt-quinze seulement dans la même ville en 1512, en y comprenant les Cardinaux. Cependant tous ces conciles sont généraux ; preuve évidente que le concile ne tire sa puissance que de son chef ; car si le concile avait une autorité propre et indépendante, le nombre ne pourrait être indifférent ; d'autant plus que dans ce cas, l'acceptation de l'Eglise n'est plus nécessaire, et que le décret une fois prononcé est irrévocable. Nous avons vu le nombre des votants diminuer jusqu'à quatre-vingt ; mais comme il n'y a ni canons ni coutumes qui fixent des limites à ce nombre, je suis bien le maître de le diminuer encore jusqu'à des bornes que j'ignore. Et à quel homme à peu près raisonnable fera-t-on croire qu'une telle assemblée ait le droit de commander au Pape et à l'Eglise ?

Ce n'est pas tout ; si dans un besoin pressant de l'Eglise, le même zèle qui anima jadis l'empereur Sigis-

mond, s'emparait à la fois de plusieurs princes, et que chacun d'eux rassemblât un concile, où serait le concile œcuménique et l'infaillibilité ?

La politique va nous fournir de nouvelles analogies

CHAPITRE IV

Analogies tirées du pouvoir temporel.

Supposons que, dans un interrègne, le roi de France étant absent ou douteux, les Etats-généraux se fussent divisés d'opinion et bientôt de fait, en sorte qu'il y eût eu, par exemple, des Etats-généraux à Paris et d'autres à Lyon ou ailleurs, *où serait la France?* C'est la même question que la précédente, *où serait l'Eglise?* Et de part et d'autre, il n'y a pas de réponse, jusqu'à ce que le Pape ou le roi vienne dire : *Elle est ici.*

Otez la *reine* d'un essaim, vous aurez des abeilles tant qu'il vour plaira, mais de *ruche*, jamais.

Pour échapper à la comparaison si pressante, si lumineuse, si décisive des assemblées nationales, les chicaneurs modernes ont objecté qu'*il n'y a point de parité entre les conciles et les états-généraux, parce que ceux-ci n'avaient que le droit de représentation.* Quel sophisme ! quelle mauvaise foi ! Comment ne voit-on pas qu'il s'agit ici d'états-généraux qu'on suppose tels qu'on en a besoin pour le raisonnement? Je n'entre donc point dans la question de savoir si de droit ils étaient colégislateurs ; je les suppose tels : que manque-t-il à la com-

paraison ? Les conciles œcuméniques ne sont-ils pas des états-généraux ecclésiastiques, et les états-généraux ne sont-ils pas des conciles œcuméniques civils ? Ne sont-ils pas colégislateurs, par la supposition, jusqu'au moment où ils se séparent, sans l'être un instant après ? Leur puissance, leur validité, leur existence morale et législatrice, ne dépendent-elles pas du souverain qui les préside? ne deviennent-ils pas séditieux, *séparés*, et par conséquent nuls du moment où ils agissent sans lui ? Au moment où ils se séparent, la plénitude du pouvoir législatif ne se réunit-elle pas sur la tête du souverain ? L'ordonnance de Blois, de Moulins, d'Orléans, fait-elle quelque tort à l'ordonnance de la *marine*, à celle des *eaux et forêts*, *des substitutions*, *etc.* ?

S'il y a une différence entre les états et les conciles généraux, elle est toute à l'avantage des premiers ; car il peut y avoir des états-généraux *au pied de la lettre*, parce qu'ils ne se rapportent qu'à un seul empire, et que toutes les provinces y sont représentées ; au lieu qu'un concile général, *au pied de la lettre*, est rigoureusement impossible, vu la multitude des souverainetés et les dimensions du globe terrestre, dont la superficie est notoirement égale à quatre grands cercles de trois mille lieues de diamètre.

Que si quelqu'un s'avisait de remarquer que les états-généraux n'étant pas permanents, ne pouvant être convoqués que par un supérieur, ne pouvant opiner qu'avec lui et cessant d'exister à la dernière session, il en résulte nécessairement et sans autre considération, qu'ils ne sont pas colégislateurs dans toute la force du

terme, je m'embarrasserais fort peu de répondre à cette objection ; car il n'en demeurerait pas moins sûr que les états-généraux peuvent être infiniment utiles pendant qu'ils sont assemblés, et que durant ce temps le souverain législateur n'agit qu'avec eux.

Il en est de même des conciles qui peuvent être très-utiles. On doit même reconnaitre que les conciles généraux, comme nous l'avons vu par celui de Trente, sont en état d'exécuter des choses qui auraient passé, non le *droit*, mais les *forces* du Souverain Pontife seul. Ajoutons que ces saintes assemblées seraient de droit naturel, qnand elles ne seraient pas de droit ecclésiastique, n'y ayant rien de si naturel, en théorie surtout, que toute association humaine se rassemble comme elle peut se rassembler, c'est-à-dire par ses représentants présidés par un chef, pour faire des lois et veiller aux intérêts de la communauté. Je ne conteste nullement sur ce point ; je dis seulement que le corps représentatif intermittent, s'il est surtout accidentel et non périodique, est par la nature même des choses, partout et toujours inhabile à gouverner ; et que pendant ses sessions même, il n'a d'existence et de légitimité que par son chef.

Transportons en Angleterre la scission politique que j'ai supposée tout à l'heure en France. Divisons le parlement ; où sera le véritable ? Avec le roi. Que si la personne du roi était douteuse, il n'y aurait plus de *parlement*, mais seulement des *assemblées* qui chercheraient le roi ; et si elles ne pouvaient s'accorder, il y aurait guerre et anarchie. Faisons une supposition plus

heureuse, et n'admettons qu'une assemblée ; jamais elle ne sera *parlement* jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le roi : mais elle exercera licitement tous les pouvoirs nécessaires pour arriver à ce grand but ; car ces pouvoirs sont nécessaires, et par conséquent de droit naturel. Une nation ne pouvant s'assembler réellement, il faut bien qu'elle agisse par ses représentants. A toutes les époques d'anarchie, un certain nombre d'hommes s'empareront toujours du pouvoir pour arriver à un ordre quelconque ; et si cette assemblée, en retenant le nom et les formes antiques, avait de plus l'assentiment de la nation, manifesté au moins par le silence, elle jouirait de toute la légitimité que ces circonstances malheureuses comportent.

Que si la monarchie, au lieu d'être héréditaire, était élective, et qu'il se trouvât plusieurs compétiteurs élus par différents partis, l'assemblée devrait ou désigner le véritable, si elle trouvait en faveur de l'un d'eux des raisons évidentes de préférence, ou les déposer tous pour en élire un nouveau, si elle n'apercevait aucune de ces raisons décisives.

Mais c'est à quoi se bornerait sa puissance. Si elle se permettait de faire d'autres lois, le roi, d'abord après son accession, aurait droit de les rejeter ; car les mots d'*anarchie* et de *lois* s'excluent réciproquement ; et tout ce qui a été fait dans le premier état, ne peut avoir qu'une valeur momentanée et de pure circonstance.

Que si le roi trouvait que plusieurs choses auraient été faites *parlementairement*, c'est-à-dire suivant les véritables principes de la constitution, il pourrait don-

ner la sanction royale à ces différentes dispositions, qui deviendraient des lois obligatoires, même pour le roi, qui se trouve, en cela surtout, *image de Dieu sur la terre ;* car, suivant la belle pensée de Sénèque, *Dieu obéit à des lois, mais c'est lui qui les a faites* (1).

Et c'est dans ce sens que la loi pourrait être dite *au-dessus du roi,* comme le concile est *au-dessus du Pape ;* c'est-à-dire que ni le roi ni le Souverain Pontife ne peuvent revenir contre ce qui a été fait *parlementairement* et *conciliairement,* c'est-à-dire par eux-mêmes en *parlement* et en *concile.* Ce qui, loin d'affaiblir l'idée de la monarchie, la complète au contraire, et la porte à son plus haut degré de perfection, en excluant toute idée accessoire d'arbitraire ou de versatilité.

Hume a fait sur le concile de Trente une réflexion brutale, qui mérite cependant d'être prise en considération. *C'est le seul concile général,* dit-il, *qu'on ait tenu dans un siècle véritablement éclairé et observateur ; mais on ne doit point s'attendre à en voir un autre, jusqu'à ce que l'extinction du savoir et l'empire de l'ignorance préparent de nouveau le genre humain à ces grandes impostures* (2).

---

(1) (Ille ipse omnium conditor et rector scripsit quidem fata, sed sequitur ; semper paret, semel jussit. Senec. *de Provident.* V. 6.)

(2) It is the only, general council (of Trent), which has been held in an age truly learned and inquisitive.... No one expect to see another general council, till the decay of lear-

Si l'on ôte de ce morceau l'insulte et le ton de scurrilité, qui n'abandonnent jamais l'erreur (1), il reste quelque chose de vrai : plus le monde sera éclairé, et moins on pensera à un concile général. Il y en a eu vingt-un dans toute la durée du christianisme, ce qui assignerait à peu près un concile œcuménique à chaque époque de quatre-vingt-six ans ; mais l'on voit que depuis deux siècles et demi, la Religion s'en est fort bien passée, et je ne crois pas que personne y pense, malgré les besoins extraordinaires de l'Eglise, auxquels le Pape pourvoira beaucoup mieux qu'un concile général, pourvu que l'on sache se servir de sa puissance.

Le monde est devenu trop grand pour les conciles généraux, qui ne semblent faits que pour la jeunesse du christianisme.

CHAPITRE V

Digression sur ce qu'on appelle la jeunesse des nations.

Mais ce mot de *jeunesse* m'avertit d'observer que cette expression et quelques autres du même genre se

---

ning and the progresse of ignorance shall again fit mankind for these great impostures. (Hume's Elisabeth, 1563, ch. XXXIX, note K.)

(1) C'est une observation que je recommande à l'attention

rapportent à la durée totale d'un corps ou d'un individu. Si je me représente, par exemple, la république romaine, qui dura cinq cents ans, je sais ce que veulent dire ces expressions : *La jeunesse ou les premières années de la république romaine ;* et s'il s'agit d'un homme qui doit vivre à peu près quatre-vingts ans, je me règlerai encore sur cette durée totale ; et je sais que si l'homme vivait mille ans, il serait jeune à deux cents. Qu'est-ce donc que la jeunesse d'une religion qui doit durer autant que le monde? On parle beaucoup des *premiers siècles du christianisme* : en vérité, je ne voudrais pas assurer qu'ils sont passés.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas de plus faux raisonne-

---

de tous les penseurs. La vérité, en combattant l'erreur, ne se fâche jamais. Dans la masse énorme des livres de nos controversistes, il faut regarder avec un microscope pour découvrir une vivacité échappée à la faiblesse humaine. Des hommes tels que Bellarmin, Bossuet, Bergier, etc., ont pu combattre toute leur vie, sans se permettre, je ne dis pas une insulte, mais la plus légère personnalité. Les docteurs protestants partagent ce privilége, et méritent la même louange toutes les fois qu'ils combattent l'incrédulité ; car, dans ce cas, c'est le chrétien qui combat le déiste, le matérialiste, l'athée, et par conséquent, c'est encore la vérité qui combat l'erreur ; mais s'ils se tournent contre l'Eglise romaine, dans l'instant même ils insultent ; car l'erreur n'est jamais de sang-froid en combattant la vérité. Ce double caractère est également visible et décisif. Il y a peu de démonstrations aussi bien senties par la conscience,

ment que celui qui veut nous ramener à ce qu'on appelle les *premiers siècles*, sans savoir ce qu'on dit.

Il serait mieux d'ajouter, peut-être, que dans un sens l'Eglise n'a point d'âge. La Religion chrétienne est la seule institution qui n'admette point de décadence, parce que c'est la seule divine. Pour l'extérieur, pour les pratiques, pour les cérémonies, elle laisse quelque chose aux variations humaines. Mais l'essence est toujours la même, *et anni ejus non deficient* (1). Ainsi, elle se laissera obscurcir par la barbarie du moyen âge, parce qu'elle ne veut point déranger les lois du genre humain ; mais elle produit cependant à cette époque une foule d'hommes supérieurs, et qui ne tiendront que d'elle leur supériorité. Elle se relève ensuite avec l'homme, l'accompagne et le perfectionne dans toutes les situations : différente en cela et d'une manière frappante, de toutes les institutions et de tous les empires humains, qui ont une enfance, une virilité, une vieillesse et une fin.

Sans pousser plus loin ces observations, ne parlons pas tant des *premiers siècles*, *ni des conciles œcuméniques*, depuis que le monde est devenu si grand ; ne parlons pas surtout des *premiers siècles*, comme si le temps avait prise sur l'Eglise. Les plaies qu'elle reçoit ne viennent que de nos vices ; les siècles, en glissant sur elle, ne peuvent que la perfectionner.

Je ne terminerai point ce chapitre sans protester de nouveau, expressément, de ma parfaite orthodoxie au

(1) Ps. CI, 28.

sujet des conciles généraux. Il peut se faire sans doute que certaines circonstances les rendent nécessaires, et je ne voudrais point nier, par exemple, que le concile de Trente n'ait exécuté des choses qui ne pouvaient l'être que par lui ; mais jamais le Souverain Pontife ne se montrera plus infaillible que sur la question de savoir si le concile est indispensable, et jamais la puissance temporelle ne pourra mieux faire que de s'en rapporter à lui sur ce point.

Les Français ignorent peut-être que tout ce qu'on peut dire de plus raisonnable sur le Pape et sur les conciles, a été dit par deux théologiens français, en deux textes de quelques lignes, pleins de bon sens et de finesse ; textes bien connus et appréciés en Italie par les plus sages défenseurs de la *monarchie légitime*. Écoutons d'abord le grand athlète du XVIe siècle, le fameux vainqueur de Mornay :

« L'infaillibilité que l'on présuppose être au Pape « Clément, comme au tribunal souverain de l'Église, « n'est pas pour dire qu'il soit assisté de l'esprit de « Dieu, pour avoir la lumière nécessaire à décider « toutes les questions ; mais son infaillibilité consiste « en ce que toutes les questions auxquelles il se sent « assisté d'assez de lumière pour les juger, il les juge : « et les autres auxquelles il ne se sent pas assez assisté « de lumière pour les juger, il les remet au concile (1). »

C'est positivement la théorie des états-généraux, à la-

(1) Perroniana, article *infaillibilité*, cité par le cardinal

quelle tout bon esprit se trouvera constamment ramené par la force de la vérité.

Les questions ordinaires dans lesquelles le roi se sent assisté d'assez de lumière, il les décide lui-même ; et les autres auxquelles il ne se sent pas assez assisté, il les remet aux états-généraux présidés par lui. Mais toujours il est souverain.

L'autre théologien français, c'est Thomassin qui s'exprime ainsi dans l'une de ses savantes dissertations :

« Ne nous battons plus pour savoir si le concile œcu-
« ménique est au-dessus ou au-dessous du Pape ;
« contentons-nous de savoir que le Pape, au milieu du
« concile, est au-dessus de lui-même, et que le concile
« *décapité de son chef* est au-dessous de lui-même (1). »

Je ne sais si jamais on a mieux dit. Thomassin surtout, gêné par la déclaration de 1682, s'en est tiré habilement, et nous a fait suffisamment connaître ce qu'il pensait des conciles *décapités ;* et les deux textes réunis se joignent à tant d'autres pour nous faire connaître la doctrine *universelle* et *invariable* du clergé de France, si souvent invoquée par les apôtres des IV articles.

Orsi. *De rom. Pont. auctor.* lib. 1, cap. XV, art. III. Romæ, 1772, in-4°, p. 100.

(1) Ne digladiemur major synodo Pontifex, vel Pontifice synodus œcumenica sit ; sed agnoscamus succenturiatum synodo Pontificem se ipso majorem esse ; TRUNCATAM PONTIFICE synodum se ipsâ esse minorem.

Thomassin, in dissert. de conc. Chalced. n. XIV. — Orsi. Ibid. lib. II, cap. XX. p. 184.

CHAPITRE VI

Suprématie du Souverain Pontife reconnue dans tous les temps. — Témoignages catholiques des Eglises d'Occident et d'Orient.

Rien dans toute l'histoire ecclésiastique n'est aussi invinciblement démontré, pour la conscience surtout, qui ne dispute jamais, que la suprématie monarchique du Souverain Pontife. Elle n'a point été sans doute, dans son origine, ce qu'elle fut quelques siècles après; mais c'est en cela précisément qu'elle se montre divine, car tout ce qui existe légitimement et pour des siècles, existe d'abord en germe, et se développe successivement (1).

Bossuet a très-heureusement exprimé ce genre d'unité, et tous les priviléges de la chaire de saint Pierre, déjà visibles dans la personne de son premier possesseur.

« Pierre, dit-il, paraît le premier en toutes ma-
« nières : le premier à confesser la foi ; le premier dans
« l'obligation d'exercer l'amour; le premier, de tous les
« Apôtres, qui vit le Sauveur ressuscité des morts,

---

(1) C'est ce que je crois avoir suffisamment établi dans mon *Essai sur le principe générateur des institutions humaines.*

« comme il en avait été le premier témoin devant tout « le peuple ; le premier quand il fallut remplir le nom- « bre des Apôtres ; le premier qui confirma la foi par un « miracle ; le premier à convertir les Juifs ; le premier « à recevoir les Gentils ; le premier partout. Mais je ne « puis tout dire ; tout concourt à établir sa primauté ; « oui, tout, jusqu'à ses fautes..... La puissance donnée « à plusieurs porte sa restriction dans son partage ; au « lieu que la puissance donnée à un seul, et *sur tous*, et « *sans exception*, emporte la plénitude..... Tous reçoi- « vent la même puissance, mais non au même degré, « ni avec la même étendue. Jésus-Christ commence par « le premier, et dans ce premier il développe le tout..... « afin que nous apprenions..... que l'autorité ecclésias- « tique, premièrement établie en la personne d'un seul, « ne s'est répandue qu'à condition d'être toujours ra- « menée au principe de son unité, et que tous ceux qui « auront à l'exercer, se doivent tenir inséparablement « unis à la même chaire. (1). »

Puis il continue avec sa voix de tonnerre :

« C'est cette chaire tant célébrée par les Pères, où ils « ont exalté comme à l'envi *la principauté de la chaire* « *apostolique, la principauté principale, la source de* « *l'unité, et, dans la place de Pierre, l'éminent degré de* « *la chaire sacerdotale; l'Eglise mère, qui tient en sa* « *main la conduite de toutes les autres églises ; le chef de* « *l'épiscopat, d'où part le rayon du gouvernement, la*

(1) Sermon sur l'unité, 1re partie.

« *chaire principale*, *la chaire unique*, *en laquelle seule* « *tous gardent l'unité*. Vous entendez dans ces mots « saint Optat, saint Augustin, saint Cyprien, saint Iré- « née, saint Prosper, saint Avite, saint Théodoret, le « concile de Chalcédoine et les autres ; l'Afrique, les « Gaules, la Gréce, l'Asie, l'Orient et l'Occident unis « ensemble..... Puisque c'était le conseil de Dieu de « permettre qu'il s'élevât des schismes et des hérésies, « il n'y avait point de constitution, ni plus ferme pour « se soutenir, ni plus forte pour les abattre. Par cette « constitution, tout est fort dans l'Eglise, parce que « tout y est divin et que tout y est uni ; et comme cha- « que partie est divine, le lien aussi est divin, et l'as- « semblage est tel que chaque partie agit avec la force « du tout..... C'est pourquoi nos prédécesseurs ont « dit..... *qu'ils agissaient au nom de saint Pierre, par* « *l'autorité donnée à tous les Evêques en la personne de* « *saint Pierre*, *comme vicaires de saint Pierre* ; et ils « l'ont dit lors même qu'ils agissaient par leur autorité « ordinaire et subordonnée ; parce que tout a été mis « premièrement dans saint Pierre, et que la correspon- « dance est telle dans tout le corps de l'Eglise, que ce « que fait chaque Evêque, selon la règle et dans l'esprit « de l'unité catholique, toute l'Eglise, tout l'épiscopat « et le chef de l'épiscopat, le fait avec lui. »

On ose à peine citer aujourd'hui les textes qui d'âge en âge établissent la suprématie romaine de la manière la plus incontestable, depuis le berceau du christianisme jusqu'à nos jours. Ces textes sont si connus qu'ils appartiennent à tout le monde, et qu'on a l'air en les citant

de se parer d'une vaine érudition. Cependant, comment refuser, dans un ouvrage tel que celui-ci, un coup d'œil rapide à ces monuments précieux de la plus pure tradition ?

Bien avant la fin des persécutions, et avant que l'Eglise parfaitement libre dans ses communications, pût attester sans gêne sa croyance par un nombre suffisant d'actes extérieurs et palpables, Irénée, qui avait conversé avec les disciples des Apôtres, en appelait déjà à la chaire de saint Pierre, comme à la règle de la foi, et confessait cette principauté régissante (Ἡγεμονία) devenue si célèbre dans l'Eglise.

Tertullien, dès la fin du IIe siècle, s'écrie déjà : « Voici un édit, et même un édit péremptoire, parti du « *Souverain Pontife*, L'ÉVÊQUE DES ÉVÊQUES (1). »

Ce même Tertullien, si près de la tradition apostolique, et avant sa chute, si soigneux de la recueillir, disait : « Le Seigneur a donné les clefs à Pierre et PAR LUI à l'Eglise (2). »

Optat de Milève répète : « Saint Pierre a reçu SEUL les

---

(1) Tertull. de Pudicitiâ, cap. I. Audio edictum et quidem peremptorium : Pontifex scilicet maximus, Episcopus Episcoporum dicit, etc. (Tertull. Oper. Paris, 1608, in-fol. edit. Pamelii, p. 999.) Le ton irrité et même un peu sarcastique ajoute sans doute au poids du témoignage.

(2) Memento claves Dominum Petro, et PER EUM Ecclesiæ reliquisse. Idem, Scorpiac. cap. X, oper. ejusd. ibid.

« clefs du royaume des cieux, *pour les communiquer aux « autres pasteurs* (1). »

Saint Cyprien, après avoir rapporté les paroles immortelles : « *Vous êtes Pierre, etc.*, » ajoute : « C'est de « là que découlent l'ordination des Evêques et la forme « de l'Eglise (2). »

Saint Augustin instruisant son peuple, et avec lui toute l'Eglise ne s'exprime pas moins clairement : « Le « Seigneur, dit-il, nous a confié ses brebis, PARCE qu'il « les a confiées à Pierre (3). »

Saint Ephrem, en Syrie, dit à un simple Evêque : Vous « occupez la place de Pierre » (4) ; parce qu'il regardait le Saint-Siége comme la source de l'épiscopat.

Saint-Gaudens de Bresse (5), partant de la même idée, appelle Saint Ambroise *le successeur de Pierre* (6).

---

(1) Bono unitatis B. Petrus..... et præferri Apostolis omnibus meruit, et claves regni cœlorum communicandas cæteris solus accepit. (Lib. VII. contra Parmenianum, n. 3. Oper. S. Opt. p. 104.)

(2) Inde.... Episcoporum ordinatio et Ecclesiarum ratio decurrit. (Cyp. epist. XXXIII, ed. Paris. XXVII. Pamel. Oper. S. Cyp. p. 216.)

(3) Commendavit nobis Dominus oves suas, quia Petro commendavit. (Serm. CCXCVI, n. 11, Oper. tom. V, col. 1202.)

(4) Basilius locum Petri obtinens, etc., (S. Ephrem. Oper. p. 725.)

(5) Ou mieux de *Brescia*, ville d'Italie.

(6) Tanquam Petri successor, etc. (Gaud. Brix. Tract. habin die suæ ordin. Magna biblioth. PP. tom. II, col. 59, infol. edit. Paris.)

Pierre de Blois écrit à un Evêque : « Père, rappelez-vous que vous êtes *le vicaire du bienheureux Pierre*(1).»

Et tous les Evêques d'un concile de Paris déclarent n'être *que les vicaires du prince des Apôtres* (2).

Saint Grégoire de Nysse confesse la même doctrine à la face de l'Orient. « Jésus-Christ, dit-il, a donné PAR « PIERRE, aux Evêques, les clefs du royaume cé- « leste (3). »

Et quand on a entendu sur ce point l'Afrique, la Syrie, l'Asie Mineure et la France, on entend avec plus de plaisir un saint Ecossais déclarer, dans le VIe siècle, *que les mauvais Evêques usurpent le siége de saint Pierre* (4).

Tant on était persuadé de toutes parts que l'épiscopat entier était, pour ainsi dire, concentré dans le siége de Saint-Pierre dont il émanait !

Cette foi était celle du Saint-Siége même. Innocent Ier

---

(1) Recolite, Pater, quia beati Petri vicarius estis. (Epist. CXLVIII, Op. Petri Blesensis, p. 233.)

(2) Dominus B. Petro cujus vices indigni gerimus ait : Quodcumque ligaveris, etc. (Concil. Paris. VI, tom. VII, Concil. col. 1661.)

(3) Per Petrum Episcopis dedit Christus claves cœlestium honorum. (Op. S. Greg. Nyss. Edit. Paris. in-fol. tom. III, p. 314.)

(4) Sedem Petri Apostoli immundis pedibus... usurpantes... Judam quodammodo in PETRI CATHEDRA.... statuunt. (*Gildæ sapientis presb. in Eccles. ordinem acris correptio.* Biblioth. PP. Lugd. in-fol. tom. VIII, p. 715.)

écrivait aux Evêques d'Afrique : « Vous n'ignorez pas ce « qui est dû au siége apostolique, *d'où découle l'épisco-* « *pat et toute son autorité*... Quand on agite des ques- « tions sur la foi, je pense que nos frères et co-Evêques « ne doivent en référer qu'à Pierre, *c'est-à-dire à l'au-* « *teur de leur nom et de leur dignité* (1). »

Et dans sa lettre à Victor de Rouen, il dit : « Je com- « mencerai avec le secours de l'apôtre saint Pierre, *par* « *qui l'apostolat et l'épiscopat ont commencé en Jésus-* « *Christ* (2).

Saint Léon, fidèle dépositaire des mêmes maximes, déclare que tous les dons de Jésus-Christ ne sont parvenus *aux Evêques que par Pierre* (3)... *afin que de lui, comme du chef, les dons divins se répandissent dans tout le corps* (4).

---

(1) Scientes quid apostolicæ sedi, quùm omnes hoc loco positi ipsum sequi desideremus Apostolum, debeatur, à quo ipse episcopatus et tota auctoritas hujus nominis emersit. Epist. XXIX.

Inn. I, ad conc. Carth. n. 1, inter Epist. rom. Pont. edit. D. Coustant, col. 888.

(2) Per quem (Petrum) et apostolatus et episcopatus in Christo cepit exordium. Ibid. col. 747.

(3) Nunquam nisi per ipsum (Petrum) dedit quidquid aliis non negavit. S. Leo. Serm. IV, in ann. assumpt. Oper. edit. Ballerini, tom. II, col. 16.

(4) Ut ab ipso (Petro) quasi quodam capite dona sua velit in corpus omne manare. S. Leo. Epist. X ad Episc. prov. Vienn. cap. 1, ibid. col. 633.

Je dois ces précieuses citations au savant auteur de la *Tra-*

Je me plais à réunir d'abord les textes qui établissent la foi antique sur le grand axiome si pénible pour les novateurs.

Reprenant ensuite l'ordre des témoignages les plus marquants qui se présentent à moi sur la question générale, j'entends d'abord saint Cyprien déclarer, au milieu du IIIe siècle, *qu'il n'y avait des hérésies* et des schismes dans l'Eglise, que parce que tous les yeux n'étaient pas tournés sur le prêtre de Dieu, sur ce Pontife qui juge dans l'Eglise A LA PLACE DE JÉSUS-CHRIST (1).

Au IVe siècle, le Pape Anastase appelle tous les peuples chrétiens *mes peuples*, et toutes les Eglises chrétiennes *des membres de mon propre corps* (2).

Et quelques années après, le Pape saint Célestin appelait ces mêmes Eglises *nos membres* (3).

Le Pape saint Jules écrit aux partisans d'Eusèbe : *Ignorez-vous que l'usage est qu'on nous écrive d'abord, et qu'on décide ici ce qui est juste ?*

---

dition de l'Eglise sur l'institution des Evêques, qui les a rassemblées avec beauconp de goût. (Introduction, p. XXXIII.)

(1) Neque aliunde hæreses obortæ sunt, aut nata sunt schismata, quàm dum SACERDOTI DEI non obtemperatur, nec unus in Ecclesiâ ad tempus judex VICE CHRISTI cogitatur. S. Cyp. Epist. LV.

(2) Epist. Anast. ad Joh. Hieron. apud Coust. Epist. decret. in-fol. p. 739. — Voy. les Vies des SS. trad. de l'angl. d'Alban Butler, par M. l'abbé Godescard, in-8, tom. III, p. 689.

(3) Ibid.

Et quelques Evêques orientaux, injustement dépossédés, ayant recouru à ce Pape, qui les rétablit dans leurs siéges ainsi que saint Athanase, l'historien qui rapporte ce fait, observe *que le soin de toute Eglise appartient au Pape à cause de la dignité de son siége* (1).

Vers le mitieu du ve siècle, suint Léon dit au concile de Chalcédoine, en lui rappelant sa lettre à Flavien : *Il ne s'agit plus de discuter audacieusement, mais de croire ; ma lettre à Flavien, d'heureuse mémoire, ayant pleinement et très-clairement décidé tout ce qui est de foi sur le mystère de l'Incarnation* (2).

Et Dioscore, patriarche d'Alexandrie, ayant été précédemment condamné par le Saint-Siége, les légats ne voulant point permettre qu'il siége au rang des Evêques, en attendant le jugement du concile, déclarent aux commissaires de l'empereur, *que si Dioscore ne sort pas de l'assemblée, ils en sortiront eux-mêmes* (3).

Parmi les six cents Evêques qui entendirent la lecture de cette lettre, aucune voix ne réclama ; et c'est de ce concile même que partent ces fameuses acclamations qui ont retenti dès lors dans toute l'Eglise : *Pierre a*

---

(1) Epist. rom. Pont. tom. I. Sozomène, liv. III, c. 8.

(2) Unde, fratres charissimi, rejectâ penitùs audaciâ disputandi contra fidem divinitùs inspiratam, vana errantium infidelitas conquiescat, nec liceat defendi quod non licet credi, etc.

(3) Si ergo præcipit vestra magnificentia, **aut ille egrediatur**, aut nos eximus. (Sacr. Conc. tom. IV)

parlé par la bouche de Léon, Pierre est toujours vivant dans son siége.

Et dans ce même concile, Lucentius, légat du même Pape, disait : *On a osé tenir un concile sans l'autorité du Saint-Siége, ce qui* NE S'EST JAMAIS FAIT *et n'est pas permis* (1).

C'est la répétition de ce que le Pape Célestin disait peu de temps auparavant, à ses légats partant pour le concile général d'Ephèse : *Si les opinions sont divisées, souvenez-vous que vous êtes là pour juger et non pour disputer* (2).

Le Pape, comme on sait, avait convoqué lui-même le concile de Chalcédoine, au milieu du ve siècle ; et cependant le canon XXVIIIe ayant accordé la seconde place au siége patriarcal de Constantinople, saint Léon le rejeta. En vain l'empereur Marcien, l'impératrice Pulchérie et le patriarche Anatolius lui adressent sur ce point les plus vives instances ; le Pape demeure inflexible. Il dit que le IIIe canon du Ier concile de C. P., qui

---

(1) Fleury, hist. eccl. liv. XXVIII, n. 11. — Fleury, qui travaillait à bâtons rompus, oublia ce texte et un autre tout semblable (Liv. XII, n. 10.). Et il nous dit hardiment, dans son IVe disc. sur l'hist. ecclés. n. 11 : *Vous qui avez lu cette histoire, vous n'y avez rien vu de semblable.* M. le docteur Marchetti prend la liberté de le citer lui-même à lui-même. (Critica, etc. tom. I, art. § I, p. 20 et 21.)

(2) Ad disputationem si ventum fuerit, vos de eorum sententiis dijudicare debetis, non subire certamen. (Voy. les actes du conc.)

avait attribué précédemment cette place au patriarche de C. P., n'avait jamais été envoyé au Saint-Siége. Il casse et déclare nul, *par l'autorité apostolique*, le XXVIIIe canon de Chalcédoine. Le Patriarche se soumet et convient que le Pape était le maître (1).

Le Pape lui-même avait convoqué précédemment le IIe concile d'Ephèse ; et cependant il l'annula en lui refusant son approbation (2).

Au commencement du VIe siècle, l'évêque de Patare en Lycie disait à l'empereur Justinien : *Il peut y avoir plusieurs souverains sur la terre ; mais il n'y a qu'un Pape sur toutes les Eglises de l'univers* (3).

Dans le VIIe siècle, saint Maxime écrit, dans un ouvrage contre les monothélites : « Si Pyrrhus prétend « n'être pas hérétique, qu'il ne perde point son temps à « se disculper auprès d'une foule de gens ; qu'il prouve « son innocence au bienheureux Pape de la très-sainte « Eglise romaine, c'est-à-dire au Siége apostolique à qui « appartiennent l'empire, l'autorité et la puissance de

---

(1) De là vient que le XXVIIIe canon de Chalcédoine n'a jamais été mis dans les collections, pas même par les Orientaux. *Ob Leonis reprobationem.* (Marca de vet. can. coll. cap. III, § XVII.)

Voyez encore M. le docteur Marchetti. Appendice alla critica di Fleury, tom. II. p. 236.)

(2) Zaccaria, Anti-Febronio, tom. II, in-8, cap. XI, n. 3.

(3) Liberat. In breviar. de causâ Nest. et Eutych. Paris, 1675, in-8., c. XXII, p. 775.

« lier et de délier, sur toutes les églises qui sont dans le « monde EN TOUTES CHOSES ET EN TOUTES MANIÈRES (1). »

Au milieu de ce même siècle, les Evêques d'Afrique, réunis en concile, disaient au Pape Théodore, dans une lettre synodale : *Nos lois antiques ont décidé que de tout ce qui se fait, même dans les pays les plus éloignés, rien ne doit être examiné ni admis, avant que votre Siége illustre en ait pris connaissance* (2).

A la fin du même siècle, les Pères du VIe concile général (IIIe de C. P.) reçoivent, dans la quatrième session, la lettre du Pape Agathon, qui dit au concile : « Jamais « l'Eglise apostolique ne s'est écartée en rien du chemin

---

(1) IN OMNIBUS ET PER OMNIA. S. Maxime, abbé de Chrysople, était né à C. P. en 580. Ejus Op. græcè et latinè. Paris, 1575, 1 vol. in-fol. — Biblioth. PP. tom. XI, pag. 76. — Fleury, après avoir promis de donner un extrait de ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage de saint Maxime qui a fourni cette citation, passe en entier sous silence tout le passage qu'on vient de lire. Le docteur Marchetti le lui reproche justement. (Critica, etc. tom. I, cap. II, p. 107.)

(2) Antiquis regulis sancitum est ut quidquid, quamvis in remotis vel in longinquis agatur provinciis, non priùs tractandum vel accipiendum sit, nisi ad notitiam almæ sedis vestræ fuisset deductum. Fleury traduit : « Les trois Primats « écrivirent en commun une lettre synodale au Pape Théo- » dore, au nom de tous les Evêques de leurs provinces, où, « après avoir reconnu l'autorité du Saint-Siége, ils se plai- « gnent de la nouveauté qui a paru à C. P. » (Hist. eccl. liv. XXXVIII, n. 41.) La traduction ne sera pas trouvée servile.

« de la vérité. Toute l'Eglise catholique, tous les conciles « œcuméniques, ont toujours embrassé sa doctrine « comme celle du *Prince des Apôtres.* »

Et les Pères répondent : *Oui ! telle est la véritable règle de la foi ; la religion est toujours demeurée inaltérable dans le Siége apostolique. Nous promettons de séparer à l'avenir de la communion catholique tous ceux qui oseront n'être pas d'accord avec cette Eglise.* — Le Patriarche de C. P. ajoute : *J'ai souscrit cette profession de foi de ma propre main* (1).

Saint Théodore Studite disait au Pape Léon III, au commencement du IXe siècle : *Ils n'ont pas craint de tenir un concile hérétique, de leur autorité, sans votre permission, tandis qu'ils ne pouvaient en tenir un, même orthodoxe, à votre insu,* SUIVANT L'ANCIENNE COUTUME (2).

Wetstein a fait, à l'égard des Eglises orientales en général, une observation que Gibbon regarde justement comme très-importante. « Si nous consultons, dit-il, « l'histoire ecclésiastique, nous verrons que dès le IVe

---

(1) Huic professioni subscripsi meâ manu, etc. Joh. Episc. C. P. (Voy. le tom. V des conc. edit. de Coletti, col. 622.) Bossuet appelle cette déclaration du VIe concile général, *un formulaire approuvé par toute l'Eglise catholique* (Formulam totâ Ecclesiâ comprobatam). *Le Saint-Siége, en vertu des promesses de son divin Fondateur, ne pouvant jamais faillir.* (Defensio cleri gallicani, lib. XV, cap. VII.)

(2) Fleury, hist. eccl. tom. X, liv. XLV, n. 47.

« siècle (1), lorsqu'il s'élevait quelque controverse parmi « les Evêques de la Grèce, le parti qui avait envie de « vaincre, courait à Rome pour y faire sa cour à la ma- « jesté du Pontife, et mettre de son coté le Pape et « l'épiscopat latin..... C'est ainsi qu'Athanase se rendit « à Rome bien accompagné, et y demeura plusieurs « années (2). »

Passons à une plume protestante *le parti qui avait envie de vaincre :* le fait de la suprématie pontificale n'en est pas moins clairement avoué. Jamais l'Eglise orientale n'a cessé de la reconnaître. Pourquoi ces recours continuels à Rome ? Pourquoi cette importance décisive attachée à ses décisions ? Pourquoi ces caresses faites à *la majesté du Pontife ?* Pourquoi voyons-nous en particulier ce fameux Athanase venir à Rome, y passer plusieurs années, apprendre la langue latine avec une peine extrême, pour y défendre sa cause ? A-t-on jamais vu *le parti qui voulait vaincre* (3) faire sa cour de même à la

---

(1) C'est-à-dire depuis l'origine de l'Eglise, car c'est depuis cette époque seulement qu'on la voit agir extérieurement comme une société publiquement constituée, ayant sa hiérarchie, ses lois, ses usages, etc. Avant son émancipation, le christianisme était trop gêné pour admettre le cours ordinaire des appels. Tout s'y trouve cependant, mais seulement en germe.

(2) Wetstein, Proleg. in nov. test. p. 19, cité par Gibbon. Hist. de la décad. etc., in-8. tom. IV, c. XXI.

(3) Comme si *tout parti ne voulait pas vaincre !* Mais ce

majesté des autres Patriarches ? Il n'y a rien de si évident que la suprématie romaine, et les Evêques orientaux n'ont cessé de la confesser par leurs actions autant que par leurs écrits.

Il serait superflu d'accumuler les autorités tirées de l'Eglise latine. Pour nous, la primatie du Souverain Pontife est précisément ce que le système de Copernic est pour les astronomes. C'est un point fixe dont nous partons ; qui balance sur ce point n'entend rien au christianisme.

Point d'unité d'Eglise, disait saint Thomas, *sans unité de foi.., mais point d'unité de foi sans un chef suprême* (1).

Le Pape et l'Eglise, c'est tout un ! Saint François de Sales l'a dit (2), et Bellarmin avait déjà dit avec une sagacité qui sera toujours plus admirée à mesure que les hommes deviendront plus sages : *Savez-vous de quoi*

---

que Wetstein ne dit pas, et ce qui est cependant très-clair, c'est que le parti de l'orthodoxie, qui était sûr de Rome, s'empressait d'y accourir, tandis que le *parti de l'erreur qui aurait bien voulu vaincre*, mais que sa conscience éclairait suffisamment sur ce qu'il devait attendre de Rome, n'osait pas trop s'y présenter.

(1) S. Thom. Adversùs gentes. L. IV, cap. 76.

(2) Epîtres spirituelles de S. François de Sales. Lyon, 1634, liv. VII, ep. XLIX. — D'après S. Ambroise qui a dit : « Où est Pierre, là est l'Eglise. » Ubi Petrus, ibi Ecclesia. (Ambr. in psalm. XL.)

il s'agit lorsqu'on parle du Souverain Pontife? Il s'agit du christianisme (1).

La question des mariages clandestins ayant été décidée à une très-grande majorité de voix dans le concile de Trente, l'un des légats du Pape n'en disait pas moins aux Pères rassemblés, après même que ses collègues avaient signé : Et moi aussi, légat du Saint-Siége, je donne mon approbation au décret, s'il obtient celle de N. S. P. (2).

Saint François de Sales terminera ce chapitre. Il eut jadis l'ingénieuse idée de réunir les différents titres que l'antiquité ecclésiastique a donnés aux Souverains Pontifes et à leur siége. Ce tableau est piquant et ne peut manquer de faire une grande impression sur les bons esprits.

Le Pape est donc appelé :

Le très-saint Evêque de l'Eglise catholique.	*Concile de Soissons, de* 300 *Evêques.*
Le très-saint et très-heureux Patriarche.	*Ibid. tom. VII. Concil.*

(1) Bellarmin, De Summo Pontifice, in præf.

(2) Ego pariter legatus sedis apostolicæ adprobo decretum, si S. D. N. adprobetur. (Pallav. hist. concil. Trident. lib. XXXII, cap. IV et IX ; lib. XXIII, cap. IX. — Zaccaria, Anti-Febronius vindicatus, in-8, tom. II, dissert. IV. cap. VIII, p. 187 et 188.

Le très-heureux Seigneur.	*S. August. Epist.* 95.
Le Patriarche universel.	*S. Léon, P. Epist.* 62.
Le Chef de l'Eglise du monde.	*Innoc. ad PP. Concil. milevit.*
L'Evêque élevé au faîte apostolique.	*S. Cyprien, Epist. III, XII.*
Le Père des Pères.	*Concile de Chalcéd. sess. III.*
Le Souverain Pontife des Evêques.	*Conc. de Chalc. in præf.*
Le Souverain Prêtre.	*Conc. de Chalc. sess. XVI.*
Le Prince des Prêtres.	*Etienne, Evêque de Carthage.*
Le Préfet de la Maison de Dieu, et le Gardien de la Vigne du Seigneur.	*Concile de Carthage, Epist. ad Damasum.*
Le Vicaire de J. C., le Confirmateur de la Foi des Chrétiens.	*S. Jérôme, in præf. in Evang. ad Damasum.*
Le Grand-Prêtre.	*Valent., et avec lui toute l'antiquité.*
Le Souverain Pontife.	*Concile de Chalcéd., in Epist. ad Theod. imper.*
Le prince des Evêques.	*Ibid.*
L'Héritier des Apôtres.	*S. Bernard, lib. De Consid.*
Abraham par le patriarcat.	*S. Ambroise, in I Tim. III.*
Melchisédech par l'ordre.	*Concile de Chalcéd. Epist. ad Leonem.*
Moïse par l'autorité.	*S. Bernard, Epist.* 190.
Samuel par la juridiction.	*Id. ibid. et in lib. De Consid.*
Pierre par la puissance.	*Ibid.*
Christ par l'onction.	*Ibid.*
Le Pasteur de la Bergerie de J. C.	*Id. lib.* 2 *De Consid.*
Le Porte-Clef de la Maison de Dieu.	*Id. ibid. c.* 8.

Le Pasteur de tous les Pasteurs.	*Ibid.*
Le Pontife appelé à la plénitude de la Puissance.	*Ibid.*
S. Pierre fut la bouche de J.C.	*S. Chrysostôme, hom. II, in divers. serm.*
La bouche et le Chef de l'Apostolat.	*Orig. hom. LV, in Matth.*
La Chaire et l'Eglise principale	*S. Cyprien, Epist. LV. ad Cornel.*
L'Origine de l'unité sacerdotale.	*Id. Epist. III. 2.*
Le Lieu de l'unité.	*Id. ibid. IV. 2.*
L'Eglise où réside la puissance principale (*potentior Principalitas.*)	*Id. ibid. III*, 8.
L'Eglise, Racine, Matrice de toutes les autres	*S. Anaclet. Pape, Epist. ad omn. Episc. et Fideles.*
Le Siége sur lequel le Seigneur a construit l'Eglise universelle.	*S. Damase, Epist. ad univ. Episc.*
Le Point cardinal et le Chef de toutes les Eglises.	*S. Marcellin, P. Epist. ad Episc. Antioch.*
Le Refuge des Evêques.	*Concile d'Alex. Epist. ad Felic. P.*
Le Siége suprême apostolique.	*S. Athanase.*
L'Eglise présidente.	*L'emper. Justin. in l.* 8, *cod. de sum. Trinit.*
Le Siége suprême qui ne peut être jugé par aucun autre.	*S. Léon, in nat. SS. Apost.*
L'Eglise préposée et préférée à toutes les autres.	*Victor d'Utique, in lib. De Perfect.*
Le premier de tous les Siéges.	*S. Prosper, in lib. De Ingrat.*

La Fontaine apostolique.	*S. Ignace, Epist. ad Rom. in subscript.*
Le port très-sûr de toute Communion catholique.	*Concile de Rome, sous S Gélase.*

La réunion de ces différentes expressions est tout à fait digne de l'esprit lumineux qui distinguait le grand Evêque de Genève. On a vu plus haut quelle idée sublime il se formait de la suprématie romaine. Méditant sur les analogies multipliées des deux Testaments, il insistait sur l'autorité du grand prêtre des Hébreux. « Le « nôtre, dit saint François de Sales, porte aussi sur sa « poitrine, l'*Urim* et le *Thummin*, c'est-à-dire la *doc-* « *trine* et la *vérité*. Certes, tout ce qui fut accordé à la « servante *Agar*, a bien dû l'être à plus forte raison à « l'épouse *Sara* (1) »

Parcourant ensuite les différentes images qui ont pu représenter l'Eglise sous la plume des écrivains sacrés :

---

(1) Controverses de saint François de Sales, Disc. XL. pag. 247. Une critique romaine m'avertit que, dans le brillant catalogue qu'on vient de lire, saint François de Sales a cité deux ou trois décrétales fausses qui, de son temps, n'étaient point encore reconnues pour telles. L'observation, qui est très-juste, laisse néanmoins subsister dans toute leur force la grande masse des témoignages ; et quand ils seraient tous faux, il faudrait encore observer que le saint Evêque les aurait trouvés justes. Les fausses décrétales, au reste, peuvent très-bien servir de témoins à la foi contemporaine, et il ne faut pas croire à beaucoup près tout le mal qu'on en a dit.

« Est-ce une maison ? dit-il. Elle est assise sur son *ro-*
« *cher*, et sur son fondement ministériel, *qui est Pierre.*
« Vous la représentez-vous comme une *famille ?* Voyez
« Notre-Seigneur qui paye le tribut comme chef de la
« maison, et d'abord après lui saint Pierre comme son
« représentant. L'Eglise est-elle une *barque ?* Saint Pierre
« en est le véritable patron, et c'est le Seigneur lui-
« même qui me l'enseigne. La réunion opérée par l'E-
« glise est-elle représentée par une pêche ? Saint Pierre
« s'y montre le premier, et les autres disciples ne *pê-*
« *chent* qu'après lui. Veut-on comparer la doctrine qui
« nous est prêchée (pour nous tirer des *grandes eaux*)
« au filet d'un pêcheur ? C'est saint Pierre qui le jette :
« c'est saint Pierre qui le retire : les autres disciples ne
« sont que ses aides : c'est saint Pierre qui présente *les*
« *poissons* à Notre-Seigneur. Voulez-vous que l'Eglise
« soit représentée par une *ambassade ?* Saint Pierre est
« à la tête. Aimez-vous mieux que ce soit un royaume ?
« Saint Pierre en porte les clefs. Voulez-vous enfin vous
« la représenter sous l'image d'un *bercail* d'agneaux et
« de *brebis ?* Saint Pierre en est le *berger* et le *pasteur*
« *général* sous Jésus-Christ (1). »

Je n'ai pu me refuser le plaisir de faire parler un instant ce grand et aimable Saint, parce qu'il me fournit une de ces observations générales, si précieuses dans les ouvrages où les détails ne sont pas permis. Examinez l'un après l'autre les grands docteurs de l'Eglise catho-

(1) Controverses de S. Franç. de Sales. Disc. XLII.

lique; à mesure que le principe de sainteté a dominé chez eux, vous les trouverez toujours plus fervents envers le Saint-Siége, plus pénétrés de ses droits, plus attentifs à les défendre. C'est que le Saint-Siége n'a contre lui que l'orgueil qui est immolé par la sainteté.

En contemplant de sang-froid cette masse entraînante de témoignages, dont les différentes couleurs produisent dans un foyer commun le *blanc* de l'évidence, on ne saurait être surpris d'entendre un théologien français des plus distingués nous confesser franchement *qu'il est accablé par le poids des témoignages que Bellarmin et d'autres ont rassemblés, pour établir l'infaillibilité de l'Eglise romaine; mais qu'il n'est pas aisé de les accorder avec la déclaration de* 1682, *dont il ne lui est pas permis de s'écarter* (1).

C'est ce que diront tous les hommes libres de préjugés. On peut sans doute disputer sur ce point comme on dispute sur tout; mais la conscience est entraînée par le nombre et par le poids des témoignages.

---

(1) Non dissimulandum est in tantâ testimoniorum mole quæ Bellarminus et alii congerunt, nos recognoscere apostolicæ sedis seu rom. Eccl. certam et infaillibilem auctoritatem; at longè difficilius est ea conciliare cum declaratione cleri gallicani, à quâ recedere nobis non permittitur. (Tournely, Tract. de Eccles. part. II, quæst. V, art. 3.)

CHAPITRE VII

Témoignages particuliers de l'Eglise gallicane.

Dans son assemblée générale de 1626, le clergé de France appelait le Pape *chef visible de l'Eglise universelle*, *vicaire de Dieu en terre*, *Evêque des Evêques et des Patriarches ; en un mot*, *successeur de saint Pierre*, *en qui l'apostolat et l'épiscopat ont eu commencement*, *et sur lequel Jésus-Christ a fondé son Eglise*, *en lui donnant les clefs du ciel avec l'infaillibilité de la foi, que l'on a vu durer immuable en ses successeurs jusqu'à nos jours* (1).

Vers la fin du même siècle, nous avons entendu Bossuet s'écrier, d'après les pères de Chalcédoine : *Pierre est toujours vivant dans son siége* (2).

Il ajoute : « Paissez mon troupeau, et avec mon trou-« peau paissez aussi les pasteurs, QUI A VOTRE ÉGARD « SERONT DES BREBIS (3). »

Et dans son fameux sermon sur l'unité, il prononce sans balancer : « L'Eglise romaine ne connaît point « d'hérésie ; l'Eglise romaine est toujours vierge.....

---

(1) Ce texte se trouve partout. On peut le lire, si l'on n'a point les Mémoires du clergé sous la main, dans les *Remarques sur le système gallican, etc.* in-8. Mons, 1803, p. 173 et 174.

(2) Bossuet, Sermon sur la résurrect. IIe partie.

(3) Bossuet, Serm. sur la résurrect. IIe partie.

« Pierre demeure dans ses successeurs le fondement « des fidèles (1). »

Et son ami, le grand défenseur des maximes gallicanes, ne prononce pas moins affirmativement : « L'Eglise romaine n'a jamais erré... *Nous espérons que Dieu ne permettra jamais à l'erreur de prévaloir dans le Saint-Siège de Rome, comme il est arrivé dans les autres sièges apostoliques d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, parce que Dieu a dit : J'ai prié pour vous, etc.* (2). »

Il convient ailleurs *que le Pape n'est pas moins notre supérieur pour le spirituel que le roi pour le temporel*, et les Evêques mêmes qui venaient de souscrire les IV articles de 1682, accordaient cependant au Pape, dans une lettre circulaire adressée à tous leurs collègues, *la souveraine puissance ecclésiastique* (3).

Les temps épouvantables qui viennent de finir, ont encore présenté en France un hommage bien remarquable aux bons principes.

On sait qu'en l'année 1810, Bonaparte chargea un conseil ecclésiastique de répondre à certaines questions de discipline fondamentale, très-délicates dans les circonstances où l'on se trouvait alors. La réponse des députés sur celle que j'examine maintenant, fut très-remarquable.

---

(1) Ire partie.

(2) Fleury, disc. sur les libertés de l'Eglise gallicane.

(3) Nouv. opuscul. de Fleury. Paris, 1807, in-12, p. 111. Corrections et additions aux mêmes opuscules, p. 32 et 33, in-12.

Un concile général, disent les députés, *ne peut se tenir sans le chef de l'Eglise, autrement il ne représenterait pas l'Eglise universelle. Fleury le dit expressément* (1) : *l'autorité du Pape a toujours été nécessaire pour les conciles généraux* (2).

A la vérité, une certaine routine française conduit les députés à dire, dans le courant de la discussion, *que le concile général est la seule autorité dans l'Eglise qui soit au-dessus du Pape ;* mais bientôt ils se mettent d'accord avec eux-mêmes en ajoutant tout de suite : *Mais il pourrait arriver que le recours* (au concile) *devienne impossible, soit parce que le Pape refuserait de reconnaître le concile général, soit, etc.*

En un mot, depuis l'aurore du christianisme jusqu'à nos jours on ne trouvera pas que l'usage ait varié. Toujours les Papes se sont regardés comme les chefs suprêmes de l'Eglise, et toujours ils en ont déployé les pouvoirs.

---

(1) IV disc. sur l'Hist. eccl. — Qu'importe que Fleury l'ait dit ou ne l'ait pas dit? Mais Fleury est une idole du Panthéon français. En vain mille plumes démontreraient qu'il n'y a pas d'historien moins fait pour servir d'autorité, bien des Français n'en reviendront jamais. FLEURY L'A DIT.

(2) Voyez les fragments relatifs à l'Hist. ecclés. des premières années du XIXe siècle. Paris, 1814, in-8, pag. 115.

Je n'examine point ici ce que l'une ou l'autre puissance peut avoir à démêler avec tel ou tel membre de cette commission. Tout homme d'honneur doit de sincères applaudissements à la noble et catholique intrépidité qui a dicté ces réponses.

CHAPITRE VIII

Témoignage janséniste. Texte de Pascal, et réflexions sur le poids de certaines autorités.

Cette suite d'autorités, dont je ne présente que la fleur, est bien propre sans doute à produire la conviction ; néanmoins il y a quelque chose peut-être de plus frappant encore, c'est le sentiment général qui résulte d'une lecture attentive de l'histoire ecclésiastique. On y sent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, on y sent je ne sais quelle *présence réelle* du Souverain Pontife sur tous les points du monde chrétien. Il est partout, il se mêle de tout, il regarde tout, comme de tous côtés on le regarde. Pascal a fort bien exprimé ce sentiment. « *Il ne faut pas*, dit-il, *juger de ce qu'est le Pape, par quelques paroles des Pères.., mais par les actions de l'Eglise et des Pères, et par les canons. Le Pape est le premier. Quel autre est connu de tous? quel autre est reconnu de tous, ayant pouvoir d'influer par tout le corps parce qu'il tient la maîtresse branche qui influe partout* (1)*?* »

Pascal a grandement raison d'ajouter : Règle *importante* (2) ! En effet, rien n'est plus important que de ju-

---

(1) Pensées de Pascal. Paris, Renouard, 1803, in-8, tom. II, IIe partie, art. XVII, n. XCII et XCIV, pag. 228.

(2) Ibid. n. XCIII.

ger, non par tel ou tel fait isolé ou ambigu, mais par l'ensemble des faits ; non par telle ou telle phrase échappée à tel ou tel écrivain, mais par l'ensemble et l'esprit général de ses ouvrages.

Il faut de plus ne jamais perdre de vue cette grande règle, qu'on néglige trop en traitant ce sujet, quoiqu'elle soit de tous les temps et de tous les lieux, *que le témoignage d'un homme ne saurait être reçu, quel que soit le mérite de celui qui le rend, dès que cet homme peut être seulement soupçonné d'être sous l'influence de quelque passion capable de le tromper.* Les lois repoussent un juge ou un témoin qui leur devient suspect, par cette raison ou même par une simple considération de parenté. Le plus grand personnage, le caractère le plus universellement vénéré, n'est point insulté par ce soupçon légal. En disant à un homme quelconque : *Vous êtes un homme,* on ne lui manque point.

Lorsque Pascal défend sa secte contre le Pape, c'est comme s'il ne parlait pas ; il faut l'écouter lorsqu'il rend à la suprématie du Pape le sage témoignage qu'on vient de lire.

Qu'un petit nombre d'Evêques choisis, animés, effrayés par l'autorité, se permettent de prononcer sur les bornes de la souveraineté qui a droit de les juger eux-mêmes, c'est un malheur et rien de plus : on ne sait pas même ce qu'ils sont.

Mais lorsque des personnages du même ordre, légitimement assemblés, prononcent avec calme et liberté la décision qu'on vient de lire sur les droits et l'autorité

du Saint-Siége (1), alors on entend véritablement le corps fameux dont ils se disent les représentants ; *c'est lui* véritablement ; et lorsque quelques années après, d'autres Evêques fulminent contre ce qu'ils appellent si justement LES SERVITUDES DE L'EGLISE GALLICANE, *c'est encore lui ;* c'est cet illustre corps qu'on entend et auquel on doit croire (2).

Lorsque saint Cyprien dit, en parlant de certains brouillons de son temps : *Ils osent s'adresser à la chaire de saint Pierre, à cette Eglise suprême où la dignité sacerdotale a pris son origine ;..... ils ignorent que les Romains sont des hommes auprès de qui l'erreur n'a point d'accès* (3), c'est véritablement saint Cyprien qu'on entend ; c'est un témoin irréprochable de la foi de son siècle.

Mais lorsque les adversaires de la monarchie pontificale nous citent, *usque ad nauseam*, les vivacités de ce même saint Cyprien contre le Pape Etienne, ils nous peignent la pauvre humanité au lieu de nous peindre la sainte tradition. C'est précisément l'histoire de Bossuet. Qui jamais connut mieux que lui les droits de l'Eglise

---

(1) Voy. sup. p. 62 note 1, et 63 note 3.

(2) Servitutes potiùs quàm libertates. Voy. le tom. III de la coll. des procès-verb. du clergé, pièc. just., n. 1.

(3) Navigare audent ad Petri cathedram atque ad Ecclesiam principalem, undè dignitas sacerdotalis orta est... nec cogitare eos esse Romanos ad quos perfidia habere non possit accessum. S. Cyp. Ep. LV.

romaine, et qui jamais en parla avec plus de vérité et d'éloquence ? Et cependant ce même Bossuet, emporté par une passion qu'il ne voyait pas au fond de son cœur, ne tremblera pas d'écrire au Pape avec la plume de Louis XIV, *que si S. S. prolongeait cette affaire par des ménagements qu'on ne comprenait pas, le Roi saurait ce qu'il aurait à faire, et qu'il espérait que le Pape ne voudrait pas le réduire à de si fâcheuses extrémités* (1).

Saint Augustin, en convenant franchement des torts de saint Cyprien, *espère que le martyre de ce saint personnage les a tous expiés* (2) ; espérons aussi qu'une longue vie, consacrée tout entière au service de la Religion, et tant de nobles ouvrages qui ont illustré l'Eglise autant que la France, auront effacé quelques fautes, ou, si l'on veut, quelques mouvements involontaires *quos humana parùm cavit natura.*

Mais n'oublions jamais l'avertissement de Pascal, de ne pas faire attention à *quelques paroles des Pères*, et à plus forte raison, à d'autres autorités qui valent bien moins encore que les paroles fugitives des Pères, en considérant de sang-froid *les actions et les canons* (3), en s'attachant toujours à la masse des autorités, en élagant, comme il est de toute justice, celles que les circonstances rendent nulles ou suspectes ; toute conscience droite sentira la force de ma dernière observation.

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. III, l. X, n. 18, p. 331.

(2) Martyrii falce purgatum. C'est encore un texte vulgaire.

(3) Pascal, sup. p. 64.

CHAPITRE IX

Témoignages protestants.

Il faut que la monarchie catholique soit bien évidente; il faut que les avantages qui en résultent ne le soient pas moins, puisqu'il serait possible de faire un livre des témoignages que les protestants ont rendus à l'évidence comme à l'excellence de ce système ; mais sur ce point, ainsi que sur celui des autorités catholiques, je dois me restreindre infiniment,

Commençons, comme il est de toute justice, par Luther, qui a laissé tomber de sa plume ces paroles mémorables :

« Je rends grâces à Jésus-Christ de ce qu'il conserve « sur la terre une Église unique par un grand mira- « cle... en sorte que jamais elle ne s'est éloignée de la « vraie foi par aucun décret (1). »

« Il faut à l'Église, dit Mélanchthon, des conducteurs « pour maintenir l'ordre, pour avoir l'œil sur ceux qui « sont appelés au ministère ecclésiastique et sur la doc- « trine des prêtres, et pour exercer les jugements eccléé- « siastiques ; de sorte que s'il n'y avait point de tels « Evêques, IL EN FAUDRAIT FAIRE. LA MONARCHIE DU « PAPE servirait aussi beaucoup à conserver entre plu-

(1) Luther, cité dans l'Hist. des variations, liv. I, n. 21, etc.

« sieurs nations le consentement dans la doctrine (1). »

Calvin leur succède. « Dieu, dit-il, a placé le trône « de sa Religion au centre du monde, et il y a placé un « Pontife unique, vers lequel tous sont obligés de tour- « ner les yeux pour se maintenir plus fortement dans « l'unité (2). »

Le docte, le sage, le vertueux Grotius prononce sans détour, « que sans la primauté du Pape, il n'y aurait « plus moyen de terminer les disputes et de fixer la « foi (3) ».

---

(1) Mélanchthon s'exprime d'une manière admirable, lorsqu'il dit : « *La monarchie du Pape, etc.* » (Bossuet, Hist. des variat. liv. V, § 24.)

(2) Cultûs sui sedem in medio terræ collocavit, illi UNUM ANTISTITEM præfecit quem omnes respicerent, quò meliùs in unitate continerentur, (Calv. Inst. VI, § 11.)

Je suis tout prêt à regarder, avec Calvin, Rome comme le *centre de la terre*. Cette ville a bien, je crois, autant de droit que celle de Delphes de s'appeler *umbilicus terræ*.

(3) Sine tali primatu exire à controversiis non poterat, sicut hodie apud protestantes, etc. (Grot. votum pro pace Eccles. art VII, Oper. tom. IV. Bâle, 1731, pag. 658.)

Une dame protestante a commenté ce texte avec beaucoup d'esprit et de jugement : « Le droit d'examiner ce qu'on doit « croire est le fondement du protestantisme. Les premiers « réformateurs ne l'entendaient pas ainsi. Ils croyaient pou- « voir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain aux « termes de leurs propres lumières ; mais ils avaient tort « d'espérer qu'on se soumettrait à leurs propres décisions,

Casaubon n'a point fait difficulté d'avouer « qu'aux « yeux de tout homme instruit dans l'histoire ecclésias- « tique, le Pape était l'instrument dont Dieu s'est servi « pour conserver le dépôt de la foi dans toute son inté- « grité, pendant tant de siècles (1) ».

Suivant la remarque de Puffendorf, « il n'est pas per- « mis de douter que le gouvernement de l'Eglise ne « soit monarchique, et nécessairement monarchique, la « démocratie et l'aristocratie se trouvant exclues par la « nature même des choses, comme absolument incapa- « bles de maintenir l'ordre et l'unité au milieu de l'agi- « tion des esprits et de la fureur des partis (2). »

Il ajoute avec une sagesse remarquable : « La sup- « pression de l'autorité du Pape a jeté dans le monde « des germes infinis de discorde ; car n'y ayant plus d'au- « torité souveraine pour terminer les disputes qui s'é- « levaient de toutes parts, on a vu les protestants se « diviser entre eux, *et de leurs propres mains déchirer* « *leurs entrailles* (3). »

Ce qu'il dit des conciles n'est pas moins raisonnable.

« comme infaillibles, eux qui rejetaient toute autorité de ce « genre dans la Religion catholique. » (De l'Allemagne, par mad. de Staël, IV• partie, chap. II, in-12, pag. 13.)

(1) Nemo peritus rerum Ecclesiæ ignorat operâ rom. Pont. per multa secula Deum esse usum in conservandâ . . . . . fidei doctrinâ. (Casaub. Exerc. XV, in Annal. Bar.)

(2) Puffendorf, de monarch. Pont. rom.

(3) Furere protestantes in sua ipsorum viscera cœperunt. (Ibid.)

« *Que le concile*, dit-il, *soit au-dessus du Pape*, c'est « une proposition qui doit entraîner sans peine l'assen- « timent de ceux qui s'en tiennent à la raison et à l'Écri- « ture (1) : mais que ceux qui regardent le siège de Rome « comme le centre de toutes les églises, et le Pape « comme l'Evêque œcuménique, adoptent aussi le même « sentiment, *c'est ce qui ne doit pas sembler médiocre- « ment absurde ;* car la proposition qui met le concile « au-dessus du Pape, établit une véritable aristocratie, « *et cependant l'Eglise romaine est une monarchie* (2). »

Mosheim, examinant le sophisme des jansénistes, *que le Pape est bien le supérieur de chaque église prise à part, mais non de toutes les églises réunies ;* Mosheim, dis-je, oublie son fanatisme anticatholique, et se livre à la droite logique, au point de répondre : « On soutiendrait avec « autant de bon sens que la tête préside bien à chaque « membre en particulier, mais non point du tout au « corps qui est l'ensemble de tous ces membres ; ou « qu'un roi commande, à la vérité, aux villes, aux « villages et aux champs qui composent une province, « mais non à la province même (3). »

---

(1) Par ces mots, Puffendorf entend désigner les protestants.

(2) . . . . . Id quidem non parùm absurditatis habet, quùm status Ecclesiæ monarchicus sit. (Puffendorf, De habitu relig. Christ. ad vitam civilem, § 38.)

(3) Id tam mihi scitum videtur, ac si quis affirmaret membra quidem à capite regi, etc. (Mosheim, tom. I, diss. ad hist. eccles. pertin. p. 512.

C'est un docteur anglais qui a fait à son église cet argument si simple et si pressant, qui est devenu célèbre : *Si la suprématie d'un archevêque* (celui de Cantorbéry) *est nécessaire pour maintenir l'unité de l'église anglicane, comment la suprématie du Souverain Pontife ne le serait-elle pas pour maintenir l'unité de l'Eglise universelle* (1) ?

Et c'est encore un aveu bien remarquable que celui du candide Seckenberg, au sujet de l'administration des Papes : « Il n'y a pas, dit-il, un seul exemple dans l'his- « toire entière qu'un Souverain Pontife ait persécuté « ceux qui, attachés à leurs droits légitimes, n'entrepre- « naient point de les outre-passer (2). »

Je ne choisis que la fleur des textes : en voici un qui n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être, et qui peut tenir lieu de mille autres. C'est un ministre du saint Evangile qui va parler : je n'ai pas le droit de le nommer, puisqu'il a jugé à propos de garder l'anonyme ; mais je n'éprouve point l'embarras de ne savoir à qui adresser mon estime.

---

(1) Si necessarium est ad unitatem in Ecclesiâ (Angliæ) tuendam, unum archiepiscopum aliis præesse ; cur non pari ratione toti Ecclesiæ Dei unus præerit Archiepiscopus ? (Cartwrith, in defens. Wirgisti.)

(2) Jure affirmari poterit ne exemplum quidem esse in omni rerum memoriâ ubi Pontifex processerit adversùs eos qui juribus suis intenti, ultrà limites vagari in animum non induxerunt suum. (Henr. Christ. Seckenberg, method. jurispr. addit. IV. De libert. Eccles. germ. § III.)

« Je ne puis m'empêcher de dire que la première « main profane portée à l'encensoir, l'a été par Luther « et par Calvin, lorsque, sous le nom de protestantisme « et de réforme, ils opérèrent un schisme dans l'Eglise ; « schisme fatal qui n'a opéré que par une scission ab- « solue ces modifications qu'Erasme aurait introduites « d'une manière plus douce par le ridicule qu'il maniait « si bien.

« Oui, ce sont les réformateurs qui, en sonnant le « tocsin sur le Pape et sur Rome, ont porté le premier « coup au colosse antique et respectable de la hiérar- « chie romaine, et qui, en tournant les esprits des « hommes vers la discussion des dogmes religieux, les « ont préparés à discuter les principes de la souve- « raineté, et ont sapé de la même main le trône et « l'autel.....

« Le temps est venu de reprendre sous œuvre ce pa- « lais superbe détruit avec tant de fracas..... Et le mo- « ment est venu peut-être de faire rentrer dans le sein « de l'Eglise les Grecs, les luthériens, les anglicans et « les calvinistes..... C'est à vous, Pontife de Rome..... « à vous montrer le père des fidèles, en rendant au « culte sa pompe, à l'Eglise son unité (1) : c'est à vous, « successeur de saint Pierre, à rétablir dans l'Europe « incrédule la Religion et les mœurs..... Ces mêmes « Anglais, qui les premiers se sont soustraits à votre em- « pire, sont aujourd'hui vos plus zélés défenseurs. Ce pa-

(1) Toujours le même aveu : *Sans lui point d'unité.*

« triarche, qui dans Moscou rivalisait avec vous de puis-
« sance, n'est peut être pas bien éloigné de vous re-
« connaître (1)..... Profitez donc, saint Père, profitez
« du moment et des dispositions favorables. *Le pouvoir*
« *temporel vous échappe*, reprenez le spirituel ; *et fai-*
« *sant sur le dogme les sacrifices que les circonstances*
« *exigent*, unissez-vous aux sages dont la plume et la
« voix maîtrisent les nations ; rendez à l'Europe incré-
« dule une religion *simple* (2) mais uniforme, et surtout
« une morale épurée, et vous serez proclamé le digne
« successeur des Apôtres (3). »

Passons sur ces vieux restes de préjugés, qui se laissent si difficilement arracher des têtes les plus saines où ils se sont une fois enracinés. Passons sur ce *pouvoir*

---

(1) L'auteur pouvait avoir des espérances légitimes à l'égard des Anglais, qui doivent, en effet, suivant toutes les apparences, revenir les premiers à l'unité; mais combien il se trompe au sujet des Grecs qui sont bien plus éloignés de la vérité que les Anglais! Depuis un siècle d'ailleurs, il n'y a plus de patriarche à Moscou. Enfin, l'archevêque ou métropolite, qui occupait le siége de Moscou en 1797, était bien, sans contredit, parmi tous les évêques qui ont porté la mitre rebelle, le moins disposé à la reporter dans le cercle de l'unité.

(2) Combien j'aurais désiré que l'estimable auteur nous eût dit, dans une note, ce qu'il entend par une religion SIMPLE ! Si c'était par hasard une religion *corrigée* et *diminuée*, le Pape donnerait peu dans cette idée.

(3) *De la nécessité d'un culte public.* L..... 1798, in-8. (Conclusion.)

temporel qui échappe au Souverain Pontife, comme si jamais il n'avait dû se rétablir : passons sur ce conseil de reprendre le pouvoir spirituel, comme si jamais il avait été suspendu, et sur le conseil bien plus extraordinaire *de faire sur le dogme les sacrifices que les circonstances exigent ;* c'est-à-dire, en d'autres termes parfaitement synonymes, *de nous faire protestants afin qu'il n'y en ait plus.* Du reste, quelle sagesse ! quelle logique ! quels aveux sincères et précieux ! quel effort admirable sur les préjugés nationaux ! En lisant ce morceau, on se rappelle la maxime :

D'un ennemi l'on peut accepter les leçons,

si pourtant il est permis d'appeler *ennemi* celui qu'une conscience éclairée a si fort rapproché de nous.

Deux témoignages importants termineront ce chapitre. Je les choisis parmi tout ce que le protestantisme a produit de plus savant et de plus respectable. C'est Müller, c'est Bonnet qui vont parler ; écoutons-les.

Le premier écrivait au second, le 3 avril 1782 : « L'em-
« pire romain périt comme le monde antédiluvien, lors-
« que cette masse impure devint indigne de la protec-
« tion divine ; mais le Père éternel, ne voulant pas
« abandonner le monde au triste sort qui semblait l'at-
« tendre, avait jeté auparavant une semence fertile.
« Lors de la grande catastrophe, les Barbares pouvaient
« l'écraser : mille années de ténèbres pouvaient éteindre
« les lumières de la vie. Ces mille ans étaient pourtant
« nécessaires, car rien ne se fait par saut : il fallait éle-
« ver les Barbares nos pères, les faire passer à travers

« mille erreurs, avant que la vérité pût, dans sa simpli-
« cité, paraître sans nous éblouir. Qu'arriva-t-il? *Dieu*
« *leur donna un tuteur* : *ce fut le Pape* dont l'empire, ne
« reposant que sur l'opinion, dut affermir et étendre
« au possible les grandes vérités *dont son ambition*
« *croyait se servir*, *tandis que Dieu se servait de son*
« *ambition*. Que serions-nous devenus sans le Pape?
« Ce que sont devenus les Turcs qui, n'ayant point
« adopté la religion byzantine, ni soumis leur sultan
« au successeur de Chrysostôme, sont restés dans la bar-
« barie. »

Et Bonnet répondait (11 octobre de la même année) :
« Je puis vous dire encore que votre manière d'envi-
« sager l'empire papal est précisément celle que j'adop-
« tais dans mon plan : je le présentais comme un
« grand arbre à l'ombre duquel la vérité se conservait
« pour devenir un jour un plus grand arbre encore qui
« ferait sécher celui qui ne devait durer *qu'un temps*,
« *un temps et la moitié d'un temps* (1). »

Il me serait aisé de multiplier ces textes, mais il faut abréger : je cours à d'autres témoignages.

---

(1) Joh. von Müller samtliche werke; fünfzenhter theil, in-8. Tubingen, 1812, pag. 336, 342 et 343.

Pour amuser la curiosité du lecteur, je présente ici les idées apocalyptiques de l'illustre Bonnet qui regardait l'état actuel du catholicisme comme le passage à un autre ordre de choses, infiniment supérieur, et qui ne se fera pas même beaucoup attendre. Ces idées reposant aujourd'hui dans une foule de têtes, elles appartiennent à l'histoire de l'esprit humain.

CHAPITRE X

Témoignages de l'Eglise russe, et par elle témoignages de l'Eglise grecque dissidente.

On ne lira pas enfin sans un extrême intérêt les témoignages lumineux, et d'autant plus précieux qu'ils sont peu connus, que l'Eglise russe nous fournit contre elle-même, sur l'importante question de la suprématie du Pape. Ses livres rituels présentent à cet égard des confessions si claires, si expresses, si puissantes, qu'on a peine à comprendre comment la conscience, qui consent à les prononcer, refuse de s'y rendre (1). Si ces livres ecclésiastiques n'ont point encore été cités, il ne faut pas s'en étonner. Embarassants par le format et le poids, écrits en slave, langue, quoique très-riche et très-belle, aussi étrangère que le sanscrit à nos yeux et à nos oreilles, imprimés en caractères repoussants, enfouis dans les églises, et feuilletés seulement par des hommes profondément inconnus au monde, il est tout simple que, jusqu'à ce moment, on n'ait pas fouillé cette mine; il est temps d'y descendre.

L'Eglise russe consent donc à chanter l'hymne sui-

(1) J'ai su que depuis quelque temps on rencontre dans le commerce, tant à Moscou qu'à Saint-Pétersbourg, quelques exemplaires de ces livres mutilés dans les endroits trop frappants : mais nulle part ces textes décisifs ne sont plus lisibles que dans les exemplaires d'où ils ont été arrachés.

vante : « *O saint Pierre, prince des Apôtres ! primat apos-*
« *tolique, pierre inamovible de la foi, en récompense de*
« *ta confession, éternel fondement de l'Eglise, pasteur du*
« *troupeau parlant* (1)*; porteur des clefs du ciel, élu en-*
« *tre tous les Apôtres pour être, après Jésus-Christ, le*
« *premier fondement de la sainte Eglise, réjouis-toi ! ré-*
« *jouis-toi ! — colonne inébranlable de la foi orthodoxe,*
« *chef du collége apostolique* (2) *! »*

Elle ajoute : « *Prince des Apôtres, tu as tout quitté et*
« *tu as suivi le Maître en lui disant : Je mourrai avec toi ;*
« *avec toi je vivrai d'une vie heureuse : tu as été le pre-*
« *mier Evêque de Rome, l'honneur et la gloire de la très-*
« *grande ville : sur toi s'est affermie l'Eglise* (3). »

---

(1) Pastuir slovesnago stada (loquentis gregis), c'est-à-dire les *hommes*, suivant le génie de la langue *slave*. C'est *l'animal parlant* ou *l'âme parlante* des Hébreux, et *l'homme articulateur* d'Homère. Toutes ces expressions des langues antiques sont très-justes : l'*homme* n'étant *homme*, c'est-à-dire *intelligence*, que par la parole.

(2) Akaphisti sedmitchnii (Prières hebdomadaires). N. B. On n'a pu se procurer ce livre en original. La citation est tirée d'un autre livre, mais très-exact, et qui n'a trompé dans aucune des citations qu'on a empruntées de lui, et qui ont été vérifiées. Suivant ce dernier livre, les Akaphisti sedmitchnii furent imprimées à Mohilff, en 1698. L'espèce d'hymne dont il s'agit ici, porte le nom grec d'ἱρμὸς ; (c'est-à-dire *série*) elle appartient à l'office du jeudi, dans l'octave de la fête des Apôtres.

(3) Mineia mesatchnaia (Vie des Saints pour chaque mois),

La même Eglise ne refuse point de répéter dans sa langue ces paroles de saint Jean Chysostôme :

« *Dieu dit à Pierre : Vous êtes Pierre, et il lui donna*
« *ce nom parce que sur lui, comme sur la pierre solide,*
« *Jésus-Christ fonda son Eglise, et les portes de l'enfer*
« *ne prévaudront point contre elle ; car le Créateur lui-*
« *même en ayant posé le fondement qu'il affermit par la*
« *foi, quelle force pourrait s'opposer à lui* (1) ? Que pour-
« rai-je donc ajouter aux louanges de cet Apôtre, et que
« peut-on imaginer au-delà du discours du Sauveur, qui
« appelle *Pierre* heureux, qui l'appelle *Pierre*, et qui dé-
« clare que sur cette *pierre* il bâtira son Eglise (2) ? *Pierre*

Elles sont divisées en 12 volumes, un pour chaque mois de l'année ; ou en quatre, un pour trois mois. L'exemplaire qu'on a entre les mains est de cette dernière espèce. Aux vies des Saints, les dernières éditions ajoutent des hymnes et autres pièces, de manière que tout serait peut-être nommé plus exactement *Office des Saints*. Moscou, 1813, in-fol. 30 juin. Recueil en l'honneur des saints Apôtres.

(1) Saint Chrysostôme traduit en slave dans le livre-rituel de l'Eglise russe, intitulé Prolog. Moscou, 1677, in-fol. C'est un abrégé de la Vie des Saints, dont on fait l'office chaque jour de l'année. On y trouve aussi des sermons, des panégyriques de saint Chrysostôme et autres Pères de l'Eglise, des sentences tirées de leurs ouvrages, etc. La citation rappelée par cette note appartient à l'office du 29 juin. Elle est tirée du IIIe sermon de saint Jean Chrysostôme, pour la fête des Apôtres saint Pierre et saint Paul.

(2) Saint Jean Chrysostôme, ibid. Second sermon.

« *est la pierre et le fondement de la foi* (1)*; c'est à ce* « *Pierre, l'Apôtre suprême, que le Seigneur lui-même* a « donné l'autorité, en lui disant : Je te donne les clefs « du ciel, etc. *Que dirons-nous donc à Pierre ?* O Pierre, « objet des complaisances de l'Eglise, lumière de l'uni- « vers, colombe immaculée, prince des Apôtres (2), « source de l'orthodoxie (3). »

L'Eglise russe, qui parle en termes si magnifiques du prince des Apôtres, n'est pas moins diserte sur le compte de ses successeurs ; j'en citerai quelques exemples :

Ier et IIe siècles.

« *Après la mort de saint Pierre et de ses deux succes-* « *seurs, Clément tint sagement à Rome le gouvernail de* « *la barque, qui est l'Eglise de Jésus-Christ* (4) ; et dans « une hymne en l'honneur de ce même Clément, l'Eglise « russe lui dit : *Martyr de Jésus-Christ, disciple de Pierre,*

---

(1) Trio dpostnaia (*Ritualis liber quadragesimalis*). Ce livre contient les offices de l'Eglise russe, depuis le dimanche de la septuagésime jusqu'au samedi-saint. (Moscou, 1811, in-fol.) Le passage cité est tiré de l'office du jeudi de la deuxième semaine.

(2) Prolog. (ubi supra) 29 juin, Ier, IIe et IIIe discours de saint Jean Chrysostôme.

(3) Natchalo pravoslavna. Le prolog. d'après saint Jean Chrysost. Ibid. 29 juin.

(4) Mineia mesatchnaia. Office du 15 janvier. *Kondak* (hymne), Stroph. I.

« *tu imitas ses vertus divines, et te montras ainsi le véri-*
« *table héritier de son trône* (1). »

IVe siècle.

Elle dit au Pape saint Sylvestre : « *Tu es le chef du*
« *sacré concile ; tu as illustré le trône du prince des Apô-*
« *tres* (2)*; divin chef des saints Evêques, tu as confirmé*
« *la doctrine divine, tu as fermé la bouche impie des hé-*
« *rétiques* (3). »

Ve siècle.

Elle dit à saint Léon : « *Quel nom te donnerai-je au-*
« *jourd'hui ? Te nommerai-je le héraut merveilleux et le*
« *ferme appui de la vérité, le vénérable chef du suprême*
« *concile* (4)*, le successeur au trône de saint Pierre, l'hé-*
« *ritier de l'invincible Pierre et le successeur de son em-*
« *pire* (5) *?* »

---

(1) Minei tchetiikh. C'est la vie des Saints, par *Demitri Rostofski*, qui est un saint de l'Eglise russe. (Moscou, 1815.) 25 novembre. Vie de saint Clément, Pape et martyr.

(2) Mineia mesatchnaia. 29 novembre. Hymne VIII. ἱρμὸς.

(3) Ibid. 2 janvier. Saint Sylvestre, Pape. Hymne II.

(4) Mineia mesatchnaia. 18 février. Saint Léon, Pape. Hymne VIII. — Ibid. extrait du IVe disc. au concile de Chalcédoine.

(5) Ibid. 18 février. Hymne VIII. — Strophes I^e^ et VIIIe ἱρμὸς.

VIIe siècle.

Elle dit à saint Martin : « *Tu honoras le trône divin* « *de Pierre, et c'est en maintenant l'Eglise sur cette pierre* « *inébranlable, que tu as illustré ton nom* (1); *très-glo-* « *rieux maître de toute doctrine orthodoxe, organe vé-* « *ridique des préceptes sacrés* (2), *autour duquel se* « *réunirent tout le sacerdoce et toute l'orthodoxie, pour* « *anathématiser l'hérésie* (3). »

VIIIe siècle.

Dans la vie de saint Grégoire II, un ange dit au saint Pontife : « *Dieu t'a appelé pour que tu sois l'Évêque sou-* « *verain de son Eglise, et le successeur de Pierre, le* « *prince des Apôtres* (4). »

Ailleurs, la même Eglise présente à l'admiration des fidèles la lettre de ce saint Pontife, écrivant à l'empereur Léon l'Isaurien, au sujet du culte des images : « C'est pourquoi nous, comme revêtus de la puissance « et de la SOUVERAINETÉ (*godstpodstvo*) de saint Pierre, « *nous vous défendons, etc.* (5). »

---

(1) Ibid. 14 avril. Saint Martin, Pape. Hymne VIII. ἱρμὸς.

(2) PROL. 10 avril. STICHIRI (*Cantiq.*) hymn VIII.

(3) PROLOG. 14 avril. Saint Martin, Pape.

(4) MINEI TCHETIKH. 12 mars. Saint Grégoire, Pape.

(5) SOBORNIC, in-fol. Moscou, 1804. C'est un recueil de sermons et d'épîtres des Pères de l'Eglise, adopté pour l'usage de l'Eglise russe.

Et dans le même recueil qui a fourni le texte précédent, on lit un passage de saint Théodore Studite, qui dit au Pape Léon III (1) : « O toi, pasteur suprême de « l'Eglise qui est sous le ciel, aide-nous dans le dernier « des dangers ; *remplis la place de Jésus-Christ.* Tends-« nous une main protectrice pour assister notre église « de Constantinople ; montre-toi le successeur du pre-« mier Pontife de ton nom. Il sévit contre l'hérésie d'Euty-« chès ; sévis à ton tour contre celle des iconoclastes (2). « Prête l'oreille à nos prières, *ô toi, chef et prince de l'a-« postolat,* choisi de Dieu même pour être le pasteur du « *troupeau parlant* (3) ; car tu es réellement *Pierre*, puis-« que tu occupes et que tu fais briller le siége de Pierre. « C'est à toi que Jésus-Christ a dit : *Confirme tes frères.* « Voici donc le temps et le lieu d'exercer tes droits ; « aide-nous, puisque Dieu t'en a donné le pouvoir ; *car « c'est pour cela que tu es le prince de tous* (4). »

Non contente d'établir ainsi la doctrine catholique par les confessions les plus claires, l'Eglise russe consent encore à citer des faits qui mettent dans tout son jour l'application de la doctrine.

Ainsi, par exemple, elle célèbre le pape saint Célestin, « *qui, ferme par ses discours et par ses œuvres dans*

---

(1) C'est ce même Théodore Studite qui est cité plus haut, pag. 64.

(2) Sobornic. Vie de saint Théodore Studite, 11 nov.

(3) Vid. sup. p. 72.

(4) Sobornic. Lettres de saint Théodore Studite. Lib. II. Epist. XII.

« *la voie que lui avaient tracée les Apôtres, déposa Nesto-*
« *rius, patriarche de Constantinople, après avoir mis à*
« *découvert dans ses lettres les blasphèmes de cet héré-*
« *tique* (1) » ;

Et le Pape saint Agapet, *qui déposa l'hérétique An-*
« *thime, patriarche de Constantinople, lui dit anathème,*
« *sacra ensuite Mennas, personnage d'une doctrine irré-*
« *prochable, et le plaça sur le même siége de Constanti-*
« *nople* (2) » ;

Et le Pape saint Martin, « *qui s'élança comme un lion*
sur les impies, sépara de l'Eglise de Jésus-Christ Cy-
« *rus, patriarche d'Alexandrie ; Serge, patriarche de*
« *Constantinople ; Pyrrhus et tous leurs adhérents* (3) ».

Si l'on demande comment une Eglise, qui récite tous les jours de pareils témoignages, nie cependant avec obstination la suprématie du Pape, je réponds qu'on est mené aujourd'hui par ce qu'on a fait hier ; qu'il n'est pas aisé d'effacer les liturgies antiques, et qu'on les suit par habitude, même en les contredisant par système ; qu'enfin les préjugés à la fois les plus aveugles et les plus incurables sont les préjugés religieux. Dans ce genre, on n'a droit de s'étonner de rien. Les témoignages, au reste, sont d'autant plus précieux qu'ils frappent en

---

(1) Prolog. 8 avril. Saint Célestin, Pape.

(2) Ibid. Saint Agapet, Pape. — Article répété 25 août. Saint Mennas (ou Minnas), suivant la prononciation grecque moderne, représentée par l'orthographe slave.

(3) Mineia mesatchnaia. 14 avril. Saint Martin, Pape.

même temps sur l'Eglise grecque, mère de l'Eglise russe, qui n'est plus sa fille (1). Mais les rites et les livres litur-

---

(1) Il est assez commun d'entendre confondre dans les conversations l'Eglise russe et l'Eglise grecque. Rien cependant n'est plus évidemment faux. La première fut, à la vérité, dans son principe, province du patriarcat grec ; mais il lui est arrivé ce qui arrivera nécessairement à toute église non catholique, qui, par la seule force des choses, finira toujours par ne dépendre que de son souverain temporel. On parle beaucoup de la *suprématie anglicane;* cependant elle n'a rien de particulier à l'Angleterre; car on ne citera pas une seule Eglise séparée qui ne soit pas sous la domination absolue de la puissance civile. Parmi les catholiques même, n'avons-nous pas vu l'Eglise gallicane humiliée, entravée, asservie par les grandes magistratures, à mesure et en proportion *juste* de ce qu'elle se laissait follement émanciper envers la puissance pontificale ? Il n'y a donc plus d'Eglise grecque hors de la Grèce ; et celle de Russie n'est pas plus grecque qu'elle n'est cophte ou arménienne. Elle est seule dans le monde chrétien, non moins étrangère au Pape qu'elle méconnaît, qu'au patriarche grec séparé, qui passerait pour un insensé s'il s'avisait d'envoyer un ordre quelconque à Saint-Pétersbourg. L'ombre même de toute coordination religieuse a disparu pour les Russes avec leur patriarche; l'Eglise de ce grand peuple, entièrement isolée, n'a plus même de chef spirituel qui ait un nom dans l'histoire ecclésiastique. Quant *au saint Synode*, on doit professer, à l'égard de chacun de ses membres pris à part, toute la considération imaginable; mais en les contemplant en corps, on n'y voit plus que le consistoire national perfectionné par la présence d'un représentant civil du prince qui exerce précisément sur ce comité

giques étant les mêmes, un homme passablement robuste perce aisément les deux Eglises du même coup, quoiqu'elles ne se touchent plus.

On a vu, d'ailleurs, parmi la foule des témoignages accumulés dans les chapitres précédents, ceux qui concernent l'Eglise grecque en particulier ; sa soumission antique au Saint-Siége est au rang de ces faits historiques qu'il n'y a pas moyen de contester. Il a même ceci de particulier que le schisme des Grecs n'ayant point été une affaire de doctrine, mais de pur orgueil, ils ne cessèrent de rendre hommage à la suprématie du souverain Pontife, c'est-à-dire de se condamner eux-mêmes, jusqu'au moment où ils se séparèrent de lui, de manière que l'Eglise dissidente mourant à l'unité, l'a confessée néanmoins par ses derniers soupirs.

Ainsi, l'on vit Photius s'adresser au Pape Nicolas Ier, en 859, pour faire confirmer son élection ; l'empereur Michel demander à ce même Pape des légats *pour réformer* l'Eglise de C. P., et Photius lui-même tâcher encore, après la mort d'Ignace, de séduire Jean VIII, pour en obtenir cette confirmation qui lui manquait (1).

---

ecclésiastique la même suprématie que le souverain exerce sur l'église en général.

(1) Maimbourg, Hist. du schisme des Grecs, tom I, liv. I, an 859. Ibid. Le Pape dit dans sa lettre : *Qu'ayant le pouvoir et l'autorité de dispenser des décrets des conciles et des Papes ses prédécesseurs, pour de justes raisons, etc.* (Joh. Epist. CXCIX, CC et CCII, tom. IX, Conc. edit. Par.)

Ainsi, le clergé de C. P. en corps recourait au Pape Etienne, en 886, reconnaissait solennellement sa suprématie, et lui demandait, conjointement avec l'empereur Léon, une dispense pour le patriarche Etienne, frère de cet empereur, *ordonné par un schismatique* (1).

Ainsi, l'empereur romain, qui avait créé son fils Théophylacte patriarche à l'âge de seize ans, recourut en 993 au Pape Jean XII pour en obtenir les dispenses nécessaires, et lui demander en même temps que le *pallium* fût accordé par lui *au patriarche*, ou plutôt à l'Eglise de C. P., une fois pour toutes, sans qu'à l'avenir chaque Patriarche fut obligé de le demander à son tour (2).

Ainsi, l'empereur Basile, en l'an 1019, envoyait encore des ambassadeurs au Pape Jean XX, afin d'en obtenir, en faveur du Patriarche de C. P., le titre de *Patriarche œcuménique* à l'égard de l'Orient, *comme le Pape en jouissait sur toute la terre* (3).

Etrange contradiction de l'esprit humain ! Les Grecs reconnaissaient la souveraineté du Pontife romain, en lui demandant des grâces ; puis ils se séparaient d'elle, parce qu'elle leur résistait : c'était la reconnaître encore, et se confesser expressément rebelles en se déclarant indépendants.

---

(1) Maimbourg, Hist. du schisme des Grecs, tom. I. liv. III. an 1054.

(2) Ibid. liv. III. A. 933, p. 256.

(3) Ibid. p. 271.

CHAPITRE XI

Sur quelques textes de Bossuet.

Des raisonnements aussi décisifs, des témoignages aussi précis ne pouvaient échapper à l'excellent esprit de Bossuet; mais il avait des ménagements à garder; et pour accorder ce qu'il devait à sa conscience avec ce qu'il croyait devoir à d'autres considérations, il s'attacha de toutes ses forces à la célèbre et vaine distinction du *siége* et de la *personne*.

Tous les Pontifes romains ensemble, dit-il, *doivent être considérés comme la seule personne de saint Pierre, continuée, dans laquelle la foi ne saurait jamais manquer; que si elle vient à trébucher, ou à tomber même, chez quelques-uns* (1), *on ne saurait dire néanmoins qu'elle tombe jamais* ENTIÈREMENT (2), *puisqu'elle doit se relever bien-*

---

(1) Que veut dire *quelques-uns*, s'il n'y a qu'une personne, et comment de plusieurs personnes *faillibles* peut-il résulter une seule personne *infaillible?*

(2) Accipiendi romani Pontifices tanquam una persona Petri, in quâ NUNQUAM fides Petri deficiat, atque ut in ALIQUIBUS vacillet aut concidat, non tamen deficit IN TOTUM quæ statim revictura sit, nec porrò aliter ad consummationem usque seculi in totâ Pontificum successione eventurum esse certâ fide credimus. (Bossuet, *Defensio, etc.* tom. II, p. 191.)

Il n'y a pas un mot, dans toutes ces phrases de Bossuet, qui

tôt ; et nous croyons fermement que jamais il n'en arrivera autrement dans toute la suite des Souverains Pontifes, et jusqu'à la consommation des siècles.

Quelles toiles d'araignées ! quelles subtilités indignes de Bossuet ! C'est à peu près comme s'il avait dit *que tous les empereurs romains doivent être considérés comme la personne d'Auguste, continuée ; que si la sagesse et l'humanité ont paru quelquefois trébucher sur ce trône dans les personnes de quelques-uns, tels que Tibère, Néron, Caligula, etc., on ne saurait dire néanmoins qu'elles aient jamais manqué* ENTIÈREMENT, *puisqu'elles devaient ressusciter bientôt dans celles des Antonin, des Trajan, etc.*

Bossuet, cependant, avait trop de génie et de droiture, pour ignorer cette relation d'essence, qui rattache l'idée de souveraineté à celle d'unité, et pour ne pas sentir qu'il est impossible de déplacer l'infaillibilité sans l'anéantir. Il se voyait donc obligé de recourir, à la suite de Vigor, de Dupin, de Noël Alexandre et d'autres, à la distinction du *siége* et de la *personne*, et de soutenir *l'indéfectibilité* en niant *l'infaillibilité* (1). C'est l'idée

---

exprime quelque chose de précis. Que signifie *trébucher ?* Que signifie *quelques-uns ?* Que signifie *entièrement ?* Que signifie *bientôt ?*

(1) « Que contre la coutume de tous leurs prédécesseurs, « un ou deux Souverains Pontifes, ou par violence ou par « surprise, n'aient pas assez constamment soutenu, ou assez « pleinement expliqué la doctrine de la foi.... Un vaisseau « qui fend les eaux, n'y laisse pas moins de *vestiges de son* « *passage.* » (Serm. sur l'unité, 1er point.) — O grand hom-

qu'il avait déjà présentée avec tant d'habileté, dans son immortel sermon sur l'unité (1). C'est tout ce qu'on peut dire sans doute ; mais la conscience, seule avec elle-même, repousse ces subtilités, ou plutôt elle n'y comprend rien.

Un orateur ecclésiastique, qui a rassemblé avec beaucoup de science, de travail et de goût une foule de passages précieux relatifs à la sainte tradition, a remarqué fort à propos *que la distinction entre les différentes manières d'indiquer le chef de l'Eglise, n'est qu'un subterfuge imaginé par les novateurs, en vue de séparer l'épouse de l'époux.... Les partisans du schisme et de l'erreur.... ont voulu donner le change en transportant ce qui regarde leur juge et le centre visible de l'unité, à des noms abstraits, etc.* (2).

---

me! par quel texte, par quel exemple, par quel raisonnement établissez-vous ces subtiles distinctions? La foi n'a pas tant d'esprit. La vérité est simple, et *d'abord on la sent.*

(1) De là vient encore que dans tout ce sermon, il évite constamment de nommer le Pape ou le Souverain Pontife. C'est toujours *le Saint-Siége, le Siége de saint Pierre, l'Eglise romaine.* Rien de tout cela n'est visible; et néanmoins, toute souveraineté qui n'est pas visible, n'existe pas. C'est un être de raison.

(2) *Principes de la doctrine catholique*, in-8, p. 235. L'estimable auteur qui n'est point anonyme pour moi, évite de nommer personne, à cause sans doute de la puissance des noms et des préjugés qui l'environnaient; mais on voit assez de qui il croyait avoir à se plaindre.

C'est le bon sens en personne qui s'exprime ainsi ; mais à s'en tenir même à l'idée de Bossuet, je voudrais lui faire un argument *ad hominem ;* je lui dirais : *Si* le Pontife abstrait *est infaillible, et s'il ne peut broncher dans la personne d'un individu, sans se relever avec une telle prestesse qu'on ne saurait dire qu'il est tombé ; pourquoi ce grand appareil* de concile œcuménique, *de* corps épiscopal, *de* consentement de l'Eglise ? *Laissez relever* le *Pape, c'est l'affaire d'une minute. S'il pouvait se tromper pendant le temps seulement nécessaire pour convoquer un concile œcuménique, ou pour s'assurer du consentement de l'Eglise universelle, la comparaison du vaisseau clocherait un peu* (1).

La philosophie de notre siècle a souvent tourné en ridicule ces *réalistes* du XIIe siècle, qui soutenaient l'existence et la réalité des *universaux*, et qui ensanglantèrent plus d'une fois l'école dans leurs combats avec les *nominaux*, pour savoir si c'était l'*homme* ou l'*humanité* qui étudiait la dialectique, et qui donnait ou recevait des gourmades : mais ces *réalistes* qui accordaient l'existence aux *universaux*, avaient au moins l'extrême bonté de ne pas l'ôter aux individus. En soutenant, par exemple, la réalité de l'*éléphant abstrait*, jamais ils ne l'ont chargé de nous fournir l'ivoire ; toujours ils nous ont permis de la demander aux éléphants palpables, que nous avions sous la main.

Les théologiens *réalistes* dont je parle sont plus har-

(1) Sup. p. 83, note 1.

dis ; ils dépouillent les *individus* des attributs dont ils parent l'*universel ;* ils admettent la souveraineté d'une dynastie, dont aucun membre n'est souverain.

Rien cependant n'est plus contraire que cette théorie au système divin (s'il est permis de s'exprimer ainsi) qui se manifeste dans l'ensemble de la Religion. Dieu qui nous a faits ce que nous sommes, Dieu qui nous a soumis au temps et à la matière, ne nous a pas livrés aux idées abstraites et aux chimères de l'imagination. Il a rendu son Eglise visible, afin que celui qui ne veut pas la voir, soit inexcusable ; sa grâce même, il l'a attachée à des signes sensibles. Qu'y a-t-il de plus divin que la rémission des péchés? Dieu, cependant, a voulu, pour ainsi dire, la *matérialiser* en faveur de l'homme. Le fanatisme ou l'enthousiasme ne sauraient se tromper eux-mêmes, en se fiant aux mouvements intérieurs ; il faut au coupable un tribunal, un juge et des paroles. La clémence divine doit être sensible pour lui, comme la justice d'un tribunal humain.

Comment donc pourrait-on croire que, sur le point fondamental, Dieu ait dérogé à ses lois les plus évidentes, les plus générales, les plus humaines? Il est bien aisé de dire : *Il a plu au Saint-Esprit et à nous.* Le quaker dit aussi qu'*il a l'Esprit,* et les puritains de Cromwel le disaient de même. Ceux qui parlent au nom de l'Esprit-Saint doivent le montrer ; la colombe mystique ne vient point se reposer sur une *pierre* fantastique ; ce n'est pas ce qu'elle nous a promis.

Que si quelques grands hommes ont consenti à se placer dans les rangs des inventeurs d'une dangereuse

chimère, nous ne dérogerons point au respect qui leur est dû, en observant qu'ils ne peuvent déroger à la vérité.

Il y a, d'ailleurs, un caractère bien honorable pour eux, qui les discerne à jamais de leurs tristes collègues, c'est que ceux-ci ne posent un principe faux qu'en faveur de la révolte; au lieu que les autres, entraînés par des accidents humains (je ne saurais pas dire autrement) à soutenir le principe, refusent néanmoins d'en tirer les conséquences, et ne savent pas désobéir.

On ne saurait croire, du reste, dans quels embarras se jettent les partisans de la *puissance abstraite*, afin de lui donner la réalité dont elle a besoin pour agir. Le mot d'*Eglise* figure dans leurs écrits, comme celui de *nation* dans ceux des révolutionnaires français.

Je laisse à part les hommes obscurs, dont l'embarras n'embarrasse pas ; mais qu'on lise, dans les nouveaux Opuscules de Fleury, la conversation intéressante de Bossuet et de l'Evêque de Tournay (Choiseul-Praslin) qui nous a été conservée par Fénelon (1); on y verra comment l'Evêque de Tournay pressait Bossuet, et le conduisait par force de l'*indéfectibilité à l'infaillibilité*. Mais le grand homme avait résolu de ne choquer personne, et c'est dans ce système, invariablement suivi, que se trouve l'origine de ces angoisses pénibles qui versèrent tant d'amertume sur ses derniers jours.

---

(1) Nouv. Opusc. de Fleury. Paris, 1807, in-12, p. 146 et 199.

Il faut avoir le courage d'avouer qu'il est un peu fatigant avec ses *canons* auxquels ils revient toujours.

Nos anciens docteurs, dit-il, *ont tous reconnu d'une même voix dans la chaire de saint Pierre* (il se garde bien de dire *dans la personne du Souverain Pontife*) *la plénitude de la puissance apostolique. C'est un point décidé et résolu.* Fort bien, voilà le dogme. *Mais*, continue-t-il, *ils demandent seulement qu'elle soit réglée dans son exercice* PAR LES CANONS (1).

Mais premièrement, les docteurs de Paris n'ont pas plus de droit que d'autres d'exiger telle ou telle chose du Pape ; ils sont sujets comme d'autres, et obligés comme d'autres de respecter ses décisions souveraines. Ils sont ce que sont tous les docteurs du monde catholique.

A qui en veut d'ailleurs Bossuet, et que signifie cette restriction, *mais ils demandent, etc. ?* Depuis quand les Papes ont-ils prétendu gouverner sans lois ? Le plus frénétique ennemi du Saint-Siége n'oserait pas nier, l'histoire à la main, que sur aucun trône de l'univers il ait existé, compensation faite, plus de sagesse, plus de vertu et plus de science que sur celui des Souverains Pontifes (2). Pourquoi donc n'aurait-on pas autant et plus de confiance en cette souveraineté qu'en toutes les autres, qui n'ont jamais prétendu gouverner sans lois ?

Mais, dira-t-on sans doute, *si le Pape venait à abu-*

---

(1) Serm. sur l'unité, IIe point.

(2) « Le Pape est ordinairement un homme de grand

ser de son pouvoir ? C'est avec cette objection puérile qu'on embrouille la question et les consciences.

Et si la souveraineté temporelle abusait de son pouvoir, que ferait-on ? C'est absolument la même question. On se crée des monstres pour les combattre. Lorsque l'autorité commande, il n'y a que trois partis à prendre : l'obéissance, la représentation, et la révolte, qui se nomme *hérésie* dans l'ordre spirituel, et *révolution* dans l'ordre temporel. Une assez belle expérience vient de nous apprendre que les plus grands maux résultant de l'obéissance n'égalent pas la millième partie de ceux qui résultent de la révolte. Il y a d'ailleurs des raisons particulières en faveur du gouvernement des Papes. Comment veut-on que des hommes sages, prudents,

---

« savoir et de grande vertu, parvenu à la maturité de l'âge et « de l'expérience, qui a rarement ou vanité ou plaisir à satis- « faire aux dépens de son peuple, et n'est embarrassé ni de « femme, ni d'enfants, ni de maîtresse. » (Addisson, Suppl. aux voyages de Misson, p. 126.

Et Gibbon convient, avec la même bonne foi, que « si l'on « calcule de sang-froid les avantages et les défauts du gouver- « nement ecclésiastique, on peut le louer dans son état actuel, « comme une administration douce, décente et paisible, qui « n'a pas à craindre les dangers d'une minorité ou la fougue « d'un jeune prince ; qui n'est point minée par le luxe, et « qui est affranchie des malheurs de la guerre ». (De la Décad. tom. XIII, chap. LXX, p. 210. Ces deux textes peuvent tenir lieu de tous les autres, et ne sauraient être contredits par aucun homme de bonne foi.

réservés, expérimentés par nature et par nécessité, abusent du pouvoir spirituel, au point de causer des maux incurables ? Les représentations sages et mesurées arrêteraient toujours les Papes qui auraient le malheur de se tromper. Nous venons d'entendre un protestant estimable avouer franchement qu'un recours juste fait aux Papes, et cependant méprisé par eux, était un phénomène inconnu dans l'histoire. Bossuet, proclamant la même vérité dans une occasion solennelle, confesse *qu'il y a toujours eu quelque chose de paternel dans le Saint-Siége* (1).

Un peu plus haut il venait de dire : *Comme ç'a toujours été la coutume de l'Eglise de France de proposer* LES *canons* (2), *ç'a toujours été la coutume du Saint-Siége d'écouter volontiers de tels discours.*

Mais s'il y a toujours eu quelque chose de paternel dans le gouvernement du Saint-Siége, et si *ç'a toujours été sa coutume d'écouter volontiers les Eglises particulières qui lui demandent des canons*, que signifient donc ces craintes, ces alarmes, ces restrictions, ce fatigant et interminable appel *aux canons ?*

On ne comprendra jamais parfaitement le sermon, si justement célèbre, sur l'*unité de l'Eglise*, si l'on ne se rappelle constamment le problème difficile que Bossuet s'était proposé dans ce discours. Il voulait établir la doctrine catholique sur la suprématie romaine, sans

---

(1) Sermon sur l'unité, IIe point.

(2) C'est une distraction, lisez DES canons.

choquer un auditoire exaspéré, qu'il estimait très-peu, et qu'il croyait trop capable de quelque folie solennelle. On pourrait désirer quelquefois plus de franchise dans ses expressions, si l'on perdait de vue un instant ce but général.

On ne le comprend pas bien, par exemple, lorsqu'il nous dit (IIe point.) *La puissance qu'il faut reconnaître dans le Saint-Siége est si haute et si éminente, si chère et si vénérable à tous les fidèles, qu'il n'y a rien au-dessus que TOUTE l'Eglise catholique ensemble ?*

Voudrait-il nous dire, par hasard, que TOUTE l'Eglise peut se trouver là où le Souverain Pontife ne se trouve pas ? Il aurait avancé dans ce cas une théorie que son grand nom ne pourrait excuser. Admettez cette théorie insensée, et bientôt vous verrez disparaître l'unité en vertu du *sermon sur l'unité*. Ce mot d'*Eglise* séparée de son chef n'a point de sens. C'est le parlement d'Angleterre, *moins le roi*.

Ce qu'on lit d'abord après sur le *saint concile* de Pise et sur le *saint concile* de Constance, explique trop clairement ce qui précède. C'est un grand malheur que tant de théologiens français se soient attachés à ce concile de Constance, pour embrouiller les idées les plus claires. Les jurisconsultes romains ont fort bien dit : *Les lois ne s'embarrassent que de ce qui arrive souvent, et non de ce qui arrive une fois.* Un événement unique dans l'histoire de l'Eglise rendit son chef douteux pendant quarante ans. On dut faire ce qu'on n'avait jamais fait et ce que peut-être on ne fera jamais. L'empereur assembla les Evêques au nombre de deux cents environ.

C'était un *conseil* et non un *concile*. L'assemblée chercha à se donner l'autorité qui lui manquait, en levant toute incertitude sur la personne du Pape. Elle statua sur la foi: et pourquoi pas ? Un concile de province peut statuer sur le dogme ; et si le Saint-Siége l'approuve, la décision est inébranlable. C'est ce qui est arrivé aux décisions du concile de Constance sur la foi. Ou a beaucoup répété *que le Pape les avait approuvées* : et pourquoi pas encore, si elles étaient justes ? Les Pères de Constance, quoiqu'ils ne formassent point du tout un concile, n'en étaient pas moins une assemblée infiniment respectable, par le nombre et la qualité des personnes ; mais, dans tout ce qu'ils purent faire sans l'intervention du Pape, et même sans qu'il existât un Pape incontestablement reconnu, un curé de campagne, ou son sacristain même, étaient théologiquement aussi infaillibles qu'eux : ce qui n'empêchait point Martin V d'approuver, comme il le fit, tout ce qu'ils avaient fait *conciliairement* ; et par là, le concile de Constance devint œcuménique, comme l'étaient devenus anciennement le second et le cinquième concile général, par l'adhésion des Papes, qui n'y avaient assisté ni par eux ni par leurs légats.

Il faut donc que les personnes qui ne sont pas assez versées dans ces sortes de matières prennent bien garde à ce qu'elles lisent, lorsqu'on leur fait lire que les *Papes ont approuvé les décisions du concile de Constance*. Sans doute ils ont approuvé les décisions portées dans cette assemblée contre les erreurs de Wiclef et de Jean Huss ; mais que le corps épiscopal séparé du Pape,

et même en opposition avec le Pape, puisse faire des lois qui obligent le Saint-Siége, et prononcer sur le dogme d'une manière divinement infaillible, cette proposition est un *prodige*, pour parler la langue de Bossuet, moins contraire peut-être à la saine théologie qu'à la saine logique.

CHAPITRE XII

Du Concile de Constance.

Que faut-il donc penser de cette fameuse session IV, où le concile (le conseil) de Constance se déclare supérieur au Pape? La réponse est aisée. Il faut dire que l'*assemblée déraisonna*, comme ont déraisonné depuis, le long parlement d'Angleterre, et l'assemblée constituante, et l'assemblée législative, et la convention nationale, et les cinq cents, et les deux cents, et les derniers cortès d'Espagne; en un mot, comme toutes les assemblées imaginables, nombreuses et *non présidées*.

Bossuet disait en 1681, prévoyant déjà le dangereux entraînement de l'année suivante: *Vous savez ce que c'est que les assemblées, et quel esprit y domine ordinairement* (1).

---

(1) Bossuet, Lettre à l'abbé de Rancé. Fontainebleau, septembre 1681. — Hist. de Bossuet, liv. VI, n. 3. tom. II, p. 94.

Et le cardinal de Retz, qui s'y entendait un peu, avait dit précédemment dans ses mémoires, d'une manière plus générale et plus frappante : Qui assemble le peuple l'émeut ; maxime générale que je n'applique au cas présent qu'avec les modifications qu'exigent la justice et même le respect ; maxime, du reste, dont l'esprit est incontestable.

Dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, les lois de la fermentation sont les mêmes. Elle naît du contact, et se proportionne aux masses fermentantes. Rassemblez des hommes rendus *spiritueux* par une passion quelconque, vous ne tarderez pas de voir la chaleur, puis l'exaltation, et bientôt le délire ; précisément comme, dans le cercle matériel, la fermentation *turbulente* mène rapidement à l'*acide*, et celle-ci à la *putride*. Toute assemblée tend à subir cette loi générale, si le développement n'en est arrêté par le *froid* de l'autorité qui se glisse dans les interstices et tue le mouvement. Qu'on se mette à la place des Evêques de Constance, agités par toutes les passions de l'Europe, divisés en nations, opposés d'intérêts, fatigués par le retard, impatientés par la contradiction, séparés des Cardinaux, dépourvus de centre, et, pour comble de malheur, influencés par des souverains discordants : est-il donc si merveilleux que, pressés d'ailleurs par l'immense désir de mettre fin au schisme le plus déplorable qui ait jamais affligé l'Eglise, et dans un siècle où le compas des sciences n'avait pas encore circonscrit les idées comme elles l'ont été de nos jours, ces Evêques se soient dit à eux-mêmes : *Nous ne pouvons rendre la paix à l'Eglise, et la*

réformer dans son chef et dans ses membres, qu'en commandant à ce chef même : déclarons donc qu'il est obligé de nous obéir. De beaux génies des siècles suivants n'ont pas mieux raisonné. L'assemblée se déclara donc en premier lieu, *concile œcuménique* (1) ; il le fallait bien pour en tirer ensuite la conséquence *que toute personne de condition et dignité quelconque, même papale* (2), *était tenue d'obéir au concile en ce qui regardait la foi et l'extirpation du schisme* (3). Mais ce qui suit est parfaitement plaisant :

« Notre seigneur le pape Jean XXIII ne transférera « point hors de la ville de Constance la cour de Rome « ni ses officiers, et ne les contraindra ni directement « ni indirectement à le suivre, sans la délibération et « le consentement du concile, surtout à l'égard des offi- « ces et des officiers, dont l'absence pourrait être « cause de la dissolution du concile ou lui être pré- « judiciable (4). »

Ainsi, les Pères avouent que, par le seul départ du Pape, le concile est dissous, et pour éviter ce malheur, ils lui défendent de partir ; c'est-à-dire, en d'autres termes, *qu'ils se déclarent les supérieurs de celui qu'ils déclarent au-dessus d'eux.* Il n'y a rien de si joli.

---

(1) Comme certains *états-généraux* se déclarèrent ASSEMBLÉE NATIONALE *en ce qui regardait la constitution, et l'extirpation des abus.* Jamais il n'y eut de parité plus exacte.

(2) Ils n'osent pas dire rondement : *Le Pape.*

(3) Sess. IVe

(4) Fleury, liv. CII. — N. 175.

La Ve session ne fut qu'une répétition de la IVe (1).

Le monde catholique était alors divisé en trois parties ou obédiences, dont chacune reconnaissait un Pape différent. Deux de ces obédiences, celles de Grégoire XII et de Benoît XIII, ne reçurent jamais le décret de Constance prononcé dans la IVe session ; et depuis que les obédiences furent réunies, jamais le concile ne s'attribua, indépendamment du Pape, le droit *de réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres*. Martin V ayant été élu avec un concert dont il n'y avait pas d'exemple, le concile arrêta *que le Pape réformerait lui-même l'Eglise, tant dans le chef que dans les membres, suivant l'équité et le bon gouvernement de l'Eglise.*

Le Pape, de son côté, dans la XLVe session du 22 avril 1418, approuva tout ce que le concile avait fait CONCILIAIREMENT (ce qu'il répète deux fois) *en matière de foi.*

Et quelques jours auparavant, par une bulle du 10 mars, il avait défendu les appels des décrets du Saint-Siége, qu'il appela le *souverain juge:* voilà comment le Pape *approuva le concile de Constance.*

---

(1) Il y aurait une infinité de choses à dire sur ces deux sessions, sur les manuscrits de Scheelestrate, sur les objections d'Arnaud et de Bossuet, sur l'appui qu'ont tiré ces manuscrits des précieuses découvertes faites dans les bibliothèques d'Allemagne, etc., etc.; mais si je m'enfonçais dans ces détails, il m'arriverait un petit malheur que je voudrais cependant éviter, s'il était possible, celui de n'être pas lu.

Jamais il n'y eut rien de si radicalement nul et même de si évidemment ridicule, que la IVe session du *conseil* de Constance, que la Providence et le pape changèrent depuis en concile.

Que si certaines gens s'obstinent à dire : Nous *admettons la IVe session*, oubliant tout à fait que ce mot *nous*, dans l'Eglise catholique, est un solécisme s'il ne se rapporte à *tous*, nous les laisserons dire ; et au lieu de rire seulement de la IVe session, nous rirons de la IVe session et de ceux qui refusent d'en rire.

En vertu de l'inévitable force des choses, toute assemblée qui n'a point de *frein* est *effrénée*. Il peut y avoir du plus ou du moins ; ce sera plus tôt ou plus tard ; mais la loi est infaillible. Rappelons-nous les extravagances de Bâle ; on y vit sept ou huit personnes, *tant Evêques qu'abbés*, se déclarer au-dessus du Pape, le déposer même, pour couronner l'œuvre, et déclarer tous les contrevenants déchus de leurs dignités, *fussent-ils Evêques, Archevêques, Patriarches, Cardinaux*, ROIS *ou* EMPEREURS.

Ces tristes exemples nous montrent ce qui arrivera toujours dans les mêmes circonstances. Jamais la paix ne pourra régner ou s'établir dans l'Eglise par l'influence d'une assemblée *non présidée*. C'est toujours au Souverain Pontife, ou seul ou accompagné, qu'il en faudra venir, et toutes les expériences parlent pour cette autorité.

On peut observer que les docteurs français qui se sont crus obligés de soutenir l'insoutenable session du concile de Constance, ne manquent jamais de se re-

trancher scrupuleusement dans l'assertion générale de la supériorité du concile universel sur le Pape, sans jamais expliquer ce qu'ils entendent par *le concile universel;* il n'en faudrait pas davantage pour montrer à quel point ils se sentent embarrassés. Fleury va parler pour tous.

« Le concile de Constance, dit-il, établit la maxime *de « tout temps enseignée en France* (1), que tout Pape est « soumis au jugement de tout concile universel, en ce « qui concerne la foi (2). »

Pitoyable réticence, et bien indigne d'un homme tel que Fleury ! Il ne s'agit point de savoir *si le concile universel est au-dessus du Pape*, mais de savoir *s'il peut y avoir un concile universel sans Pape, ou indépendant du Pape.* Voilà la question. Allez dire à Rome que le Souverain Pontife n'a pas droit d'abroger les canons du concile de Trente, sûrement on ne vous fera pas brûler. La question dont il s'agit ici est complexe. On demande, 1° *quelle est l'essence d'un concile universel, et quels sont les caractères dont la moindre altération anéantit son essence ?* On demande, 2° *si le concile ainsi constitué est au-dessus du Pape?* Traiter la deuxième question en laissant l'autre dans l'ombre ; faire sonner haut la supériorité du concile sur le Souverain Pontife, sans savoir, sans vouloir, sans oser dire ce que c'est

(1) Après tout ce qu'on a lu, et surtout après la déclaration de 1626, quel nom donner à cette assertion ?

(2) Fleury, nouv. Opusc. p. 44.

qu'un concile œcuménique ; il faut le déclarer franchement, ce n'est pas seulement une erreur de simple dialectique, c'est un péché contre la probité.

CHAPITRE XIII

Des Canons en général, et de l'appel à leur autorité.

Il ne s'ensuit pas, au reste, de ce que l'autorité du Pape est souveraine, qu'elle soit au-dessus des lois, et qu'elle puisse s'en jouer ; mais ces hommes qui ne cessent d'en appeler *aux canons*, ont un secret qu'ils ont soin de cacher, quoique sous des voiles assez transparents. Ce mot de *canons* doit s'entendre suivant leur théorie, des canons qu'ils ont faits, ou de ceux qui leur plaisent. Ils n'osent pas dire tout à fait que si le Pape jugeait à propos de faire de nouveaux canons, ils auraient, eux, le droit de les rejeter ; mais qu'on ne s'y trompe pas,

> Si ce ne sont leurs paroles expresses,
> C'en est le sens....

Toute cette dispute sur l'observation des canons fait pitié. Demandez au Pape s'il entend gouverner sans règle et se jouer des canons ; vous lui ferez horreur. Demandez à tous les Evêques du monde catholique s'ils entendent que des circonstances extraordinaires ne puissent légitimer des abrogations, des exceptions, des dérogations ; et que la souveraineté, dans l'Eglise, soit

devenue stérile comme une vieille femme, de manière qu'elle ait perdu le droit inhérent à toute puissance, de produire de nouvelles lois à mesure que de nouveaux besoins les demandent? ils croiront que vous plaisantez.

Nul homme sensé ne pouvant donc contester à nulle souveraineté quelconque le pouvoir de faire des lois, de les faire exécuter, de les abroger, et d'en dispenser *lorsque les circonstances l'exigent*; et nulle souveraineté ne s'arrogeant le droit d'user de ce pouvoir, *hors de ces circonstances*; je le demande, sur quoi dispute-t-on? Que veulent dire certains théologiens français avec leurs *canons?* Et que veut dire, en particulier, Bossuet avec sa grande restriction qu'il nous déclare à demi-voix, comme un mystère délicat du gouvernement ecclésiastique: *La plénitude de la puissance appartient à la chaire de saint Pierre;* MAIS *nous demandons que l'exercice en soit réglé par les canons?*

Quand est-ce que les Papes ont prétendu le contraire? Lorsqu'on est arrivé, en fait de gouvernement, à ce point de perfection qui n'admet plus que les défauts inséparables de la nature humaine, il faut savoir s'arrêter et ne pas chercher dans de vaines suppositions des semences éternelles de défiance et de révolte. Mais, comme je l'ai dit, Bossuet voulait absolument contenter sa conscience et ses auditeurs; et sous ce point de vue, le sermon sur l'unité est un des plus grands tours de force dont on ait connaissance. Chaque ligne est un travail; chaque mot est pesé; un *article* même, comme nous l'avons vu, peut être le résultat d'une profonde

délibération. La gêne extrême où se trouvait l'illustre orateur, l'empêche souvent d'employer les termes avec cette rigueur qui nous aurait contentés, s'il n'avait pas craint d'en mécontenter d'autres. Lorsqu'il dit par exemple: *Dans la chaire de saint Pierre* réside *la plénitude de la puissance apostolique; mais l'exercice doit en être réglé par les canons, de peur que, s'élevant au-dessus de tout, elle ne détruise elle-même ses propres décrets :* AINSI LE MYSTÈRE EST ENTENDU (1). J'en demande bien pardon encore à l'ombre fameuse de ce grand homme; mais pour moi le voile s'épaissit, et loin *d'entendre le mystère*, je le comprends moins qu'auparavant. Nous ne demandons point une décision de morale; nous savons déjà depuis quelque temps, *qu'un souverain ne saurait mieux faire que de bien gouverner.* Ce mystère n'est pas un grand mystère; il s'agit de savoir si le Souverain Pontife, étant une *puissance suprême* (2), est par là même législateur dans toute la force du terme; si, dans la conscience de l'illustre Bossuet, cette puissance était capable de *s'élever au-dessus de tout;* si le Pape n'a le droit, dans aucun cas, d'abroger ou de modifier un de ses decrets; s'il y a une puissance

---

(1) Un peu plus bas, il s'écrie: *La comprenez-vous maintenant cette immortelle beauté de l'Eglise catholique?* — Non, Monseigneur, point du tout, à moins que vous ne daigniez ajouter quelques mots.

(2) *Les puissances suprêmes* (en parlant du Pape) *veulent être instruites.* (Sermon sur l'unité, IIIe point.)

dans l'Eglise qui ait droit de *juger* si le Pape a bien *jugé*, et quelle est cette puissance ; enfin, si une Eglise particulière peut avoir, à son égard, d'autre droit que celui de la représentation.

Il est vrai que vingt pages plus bas, Bossuet cite, sans la désapprouver, cette parole de Charlemagne, *que quand même l'Eglise romaine imposerait un joug à peine supportable, il le faudrait souffrir plutôt que de rompre la communion avec elle* (1). Mais Bossuet avait tant d'égards pour les princes, qu'on ne saurait rien conclure de l'espèce d'approbation tacite qu'il donne à ce passage.

Ce qui demeure incontestable, c'est que si les Evêques réunis *sans le Pape* peuvent s'appeler l'*Eglise*, et s'attribuer une autre puissance que celle de certifier la personne du Pape, dans les moments infiniment rares où elle pourrait être douteuse, il n'y a plus d'unité, et l'Eglise visible disparaît.

Au reste, malgré les artifices infinis d'une savante et catholique condescendance, remercions Bossuet d'avoir dit, dans ce fameux discours, que la puissance du Pape est *une puissance suprême* (2) ; *que l'Eglise est fondée sur son autorité* (3) ; *que dans la chaire de saint Pierre réside la plénitude de la puissance apostolique* (4) ; *que lorsque le Pape est attaqué, l'épiscopat tout entier*, (c'est-à-dire

---

(1) IIe point.

(2) Sermon sur l'unité de l'Eglise. Œuvres de Bossuet, tom. VII, p. 41. — (3) *Ibid.* p. 31. — (4) *Ibid.* p. 14. —

l'Eglise) *est en péril* (1); *qu'il y a* TOUJOURS *quelque chose de paternel dans le Saint-Siége* (2); *qu'il peut tout, quoique tout ne soit pas convenable* (3); *que, dès l'origine du christianisme, les Papes ont* TOUJOURS *fait profession, en faisant observer les lois, de les observer les premiers* (4); *qu'ils entretiennent l'unité dans tout le corps, tantôt par d'inflexibles décrets, et tantôt par de sages tempéraments* (5); *que les Evêques n'ont tous ensemble qu'une même chaire par le rapport essentiel qu'ils ont tous avec* LA CHAIRE UNIQUE, *où saint Pierre et ses successeurs sont assis; et qu'ils doivent, en conséquence de cette doctrine, agir tous dans l'esprit de l'unité catholique, en sorte que chaque Evêque ne dise rien, ne fasse rien, ne pense rien que l'Eglise universelle ne puisse avouer* (6); *que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage; au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans exception, emporte la plénitude* (7); *que la chaire éternelle ne connaît point l'hérésie* (8); *que la foi romaine est toujours la foi de l'Eglise; que l'Eglise romaine est toujours vierge; et que toutes les hérésies ont reçu d'elle, ou le premier coup, ou le coup mortel* (9); *que la marque la plus évidente de l'assistance que le Saint-Esprit donne à cette mère des Eglises, c'est de la rendre*

---

(1) Sermon sur l'unité de l'Eglise, Œuvres de Bossuet, tom. VII, p. 25. — (2) *Ibid.* p. 41. — (3) *Ibid.* p. 31. — (4) *Ibid.* p. 32. — (5) *Ibid.* p. 29. — (6) *Ibid.* p. 16. — (7) *Ibid.* p. 14. — (8) *Ibid.* p. 9. — (9) *Ibid.* p. 10.

si juste et si modérée, que jamais elle n'ait mis LES EXCÈS *parmi les dogmes* (1).

Remercions Bossuet de ce qu'il a dit, et tenons-lui compte surtout de ce qu'il a empêché, mais sans oublier que tandis que nous ne parlerons pas plus clair qu'il ne s'est permis de le faire dans ce discours, l'unité qu'il a si éloquemment recommandée et célébrée, se perd dans le vague et ne fixe plus la croyance.

Leibnitz, le plus grand des protestants, et peut-être le plus grand des hommes dans l'ordre des sciences, objectait à ce même Bossuet, en 1690, *qu'on n'avait pu convenir encore dans l'Eglise romaine, du vrai sujet ou siège radical de l'infaillibilité; les uns la plaçant dans le Pape, les autres dans le concile, quoique sans le Pape, etc.* (2).

Tel est le résultat du système fatal adopté par quelques théologiens au sujet des conciles, et fondé principalement sur un fait unique, mal entendu et mal expliqué précisément parce qu'il est unique. Ils exposent le dogme capital de l'infaillibilité en cachant le foyer où il faut la chercher.

---

(1) Sermon sur l'unité, etc. Bossuet, tom. VII. p. 42.

(2) Voyez sa correspondance avec Bossuet.

CHAPITRE XIV

Examen d'une difficulté particulière qu'on élève contre les décisions des Papes.

Les décisions doctrinales des Papes ont toujours fait loi dans l'Eglise. Les adversaires de la suprématie pontificale ne pouvant nier ce grand fait, ont cherché du moins à l'expliquer dans leur sens, en soutenant que ces décisions n'ont tiré leur force que du consentement de l'Eglise; et pour l'établir, ils observent que souvent, avant d'être reçues, elles ont été examinées dans les conciles avec connaissance de cause; Bossuet surtout a fait un effort de raisonnement et d'érudition, pour tirer de cette considération tout le parti possible.

Et en effet, c'est un paralogisme assez plausible que celui-ci : *Puisque le concile a ordonné un examen préalable d'une constitution du Pape, c'est une preuve qu'il ne la regardait pas comme décisive.* Il est donc utile d'éclaircir cette difficulté.

La plupart des écrivains français, depuis le temps surtout où la manie des constitutions s'est emparée des esprits, partent tous, même sans s'en apercevoir, de la supposition d'une loi imaginaire, antérieure à tous les faits, et qui les a dirigés ; de manière que si le Pape, par exemple, est souverain dans l'Eglise, tous les actes de l'Histoire ecclésiastique doivent l'attester en se pliant uniformément et sans effort à cette supposition, et que dans la supposition contraire, tous les faits de même doivent contredire la souveraineté.

Or, il n'y a rien de si faux que cette supposition, et ce n'est point ainsi que vont les choses ; jamais aucune institution importante n'a résulté d'une loi, et plus elle est grande, moins elle écrit : elle se forme elle-même par la conspiration de mille agents, qui presque toujours ignorent ce qu'ils font ; en sorte que souvent ils ont l'air de ne pas s'apercevoir du droit qu'ils établissent eux-mêmes. L'institution végète ainsi insensiblement à travers les siècles : *Crescit occulto velut arbor ævo* (1) : c'est la devise éternelle de toute grande création politique ou religieuse. Saint Pierre avait-il une connaissance distincte de l'étendue de sa prérogative et des questions qu'elle ferait naître dans l'avenir ? Je l'ignore. Lorsque après une sage discussion, accordée à l'examen d'une question importante à cette époque, il prenait le premier la parole au concile de Jérusalem, et que *toute la multitude se tut* (2), saint Jacques même n'ayant parlé à son tour, du haut de son siége patriarcal, que pour confirmer ce que le chef des Apôtres venait de décider, saint Pierre *agissait-il avec ou en vertu* d'une connaissance claire et distincte de sa prérogative, ou bien en créant à son caractère ce magnifique témoignage n'agissait-il que par un mouvement intérieur séparé de toute contemplation rationnelle? Je l'ignore encore (3).

---

(1) Horat. I. Od. XII, 45.

(2) Actes, XV, 12.

(3) Quelqu'un à blâmé ce doute ; mais comme je déclare expressément n'y point insister, je me crois en règle. Il me suffit de répéter ma profession de foi : *Dieu me préserve d'être nouveau en voulant être neuf.*

On pourrait, en théorie générale, élever des questions curieuses ; mais j'aurais peur de me jeter dans les subtilités et d'être nouveau au lieu d'être neuf, ce qui me fâcherait beaucoup ; il vaut mieux s'en tenir aux idées simples et purement pratiques.

L'autorité du Pape dans l'Eglise, relativement aux questions dogmatiques, a toujours été marquée au coin d'une extrême sagesse ; jamais elle ne s'est montrée précipitée, hautaine, insultante, despotique. Elle a constamment entendu tout le monde, même les révoltés lorsqu'ils ont voulu se défendre. Pourquoi donc se serait-elle opposée à l'examen d'une de ses décisions dans un concile général. Cet examen repose uniquement sur la condescendance des Papes, et toujours ils l'ont entendu ainsi. Jamais on ne prouvera que les conciles aient pris connaissance, *comme juges proprement dits*, des décisions dogmatiques des Papes, et qu'ils se soient ainsi arrogé le droit de les accepter ou de les rejeter.

Un exemple frappant de cette théorie se tire du concile de Chalcédoine si souvent cité. Le Pape y permit bien que sa lettre fut examinée, et cependant jamais il ne maintint d'une manière plus solennelle *l'irréformabilité* de ses jugements dogmatiques.

Pour que les faits fussent contraires à cette théorie, c'est-à-dire à la supposition de pure condescendance, il faudrait, comme le savent surtout les jurisconsultes, qu'il y eût à la fois contradiction de la part des Papes, et jugement de la part des conciles, ce qui n'a jamais eu lieu.

Mais ce qu'il faut bien remarquer, c'est que les théo-

logiens français sont les hommes du monde auxquels il conviendrait le moins de rejeter cette distinction.

Personne n'a plus fait valoir qu'eux le droit des Evêques de recevoir les décisions dogmatiques du Saint-Siége *avec connaissance de cause et comme juges de la foi* (1). Cependant aucun Evêque gallican ne s'arrogerait le droit de déclarer fausse et de rejeter comme telle une décision dogmatique du Saint-Père. Il sait que ce jugement serait un crime et *même un ridicule.*

Il y a donc quelque chose entre l'obéissance purement passive, qui enregistre une loi en silence, et la supériorité qui l'examine avec pouvoir de la rejeter. Or, c'est dans ce milieu que les écrivains gallicans trouveront la solution d'une difficulté qui a fait grand bruit, mais qui se réduit cependant à rien lorsqu'on l'envisage de près. Les conciles généraux peuvent examiner les décrets dogmatiques des Papes, sans doute pour en pénétrer le sens, pour en rendre compte à eux-mêmes et aux autres, pour les confronter à l'Ecriture, à la tradition et aux conciles précédents; pour répondre aux objections; pour rendre ces décisions agréables, plausibles, évidentes à l'obstination qui les repousse ; pour en *juger*, en un mot, comme l'Eglise gallicane *juge* une constitution dogmatique du Pape avant de l'accepter.

A-t-elle le droit de *juger* un de ces décrets dans toute la force du terme, c'est-à-dire de l'accepter ou de le rejeter, de le déclarer même hérétique, s'il y échoit? Elle

(1) Ce droit fut exercé dans l'affaire de Fénelon, avec une pompe tout à fait amusante.

répondra NON ; car enfin le premier de ses attributs, c'est le bon sens (1).

Mais, puisqu'elle n'a pas droit de juger, pourquoi discuter ? Ne vaut-il pas mieux accepter humblement et sans examen préalable, une détermination qu'elle n'a pas droit de contredire ? Elle répondra encore NON, et toujours elle voudra examiner.

Eh bien ! qu'elle ne nous dise plus que les décisions

---

(1) Bercastel, dans son Histoire ecclésiastique, a cependant trouvé un moyen très-ingénieux de mettre les Evêques à l'aise, et de leur conférer le pouvoir de juger le Pape. *Le jugement des Evêques*, dit-il, *ne s'exerce point sur le jugement du Pape, mais sur les matières qu'il a jugées.* De manière que si le Souverain Pontife a décidé, par exemple, qu'une telle proposition est scandaleuse et hérétique, les Evêques français ne peuvent dire qu'il s'est trompé (*nefas*); ils peuvent *seulement* décider que la proposition est édifiante ou orthodoxe.

« Les Evêques, continue le même écrivain, consultent les « mêmes règles que le Pape, l'Ecriture, la tradition, *et spé-* « *cialement la tradition de leurs propres églises*, afin d'exa- « miner et de prononcer, selon la mesure d'autorité qu'ils « ont reçue de Jésus-Christ, si la doctrine proposée lui est « conforme ou contraire. » (Hist. de l'Egl. tom. XXIV, p. 93, citée par M. de Barral, n° 31, p. 305.)

Cette théorie de Bercastel prêterait le flanc à des réflexions sévères, si l'on ne savait pas qu'elle n'était de la part de l'estimable auteur, qu'un innocent artifice pour échapper aux parlements et faire passer le reste.

dogmatiques des Souverains Pontifes, prononcées *ex cathedrâ*, ne sont pas sans appel puisque certains conciles en ont examiné quelques-unes avant de les changer en canons.

Lorsqu'au commencement du siècle dernier, Leibnitz, correspondant avec Bossuet sur la grande question de la réunion des Eglises, demandait, comme un préliminaire indispensable, que le concile de Trente fût déclaré *non œcuménique;* Bossuet, justement inflexible sur ce point, lui déclare cependant que tout ce qu'on peut faire pour faciliter le *grand œuvre*, c'est de revenir sur le concile par *voie d'explication.* Qu'il ne s'étonne donc plus si les Papes ont permis quelquefois qu'on revînt sur leurs décisions par *voie d'explication.*

Le cardinal Orsi lui adresse sur ce sujet un argument qui me parait sans réplique :

« Les Grecs nous accusaient, dit-il, en commençant « par l'exposition des faits, d'avoir décidé la question « sans eux, et ils en appelaient à un concile général. Sur « cela le Pape Eugène leur disait : *Je vous propose le choix « entre quatre partis : 1° Êtes-vous convaincus par toutes « les autorités que nous vous avons citées, que le Saint- « Esprit procède du Père et du Fils? la question est ter- « minée.* 2° *Si vous n'êtes pas convaincus, dites-nous de « quel côté la preuve vous paraît faible afin que nous « puissions ajouter à nos preuves, et porter celle de ce « dogme jusqu'à l'évidence.* 3° *Si vous avez de votre côté « des textes favorables à votre sentiment, citez-les.* 4° *Si « tout cela ne vous suffit pas, venons-en à un concile gé- « néral.* Jurons tous, Grecs et Latins, de dire librement

« la vérité, et de nous en tenir à ce qui paraîtra vrai « au plus grand nombre (1). »

Orsi dit donc à Bossuet : « *Ou convenez que le concile de Lyon* (le plus général de tous les conciles généraux) *ne fut pas œcuménique, ou convenez que l'examen fait des lettres des Papes dans un concile ne prouve rien contre l'infaillibilité, puisqu'on consentit à ramener, et qu'en effet on ramena sur le tapis dans le concile de Florence, la même question décidée dans celui de Lyon* (2).

Je ne sais ce que la bonne foi pourrait répondre à ce qu'on vient de lire; quand à l'esprit de contention, aucun raisonnement ne saurait l'atteindre : attendons qu'il lui plaise de penser sur les conciles comme les conciles.

---

(1) Jusjurandum demus, Latini pariter ac Græci... Proferatur liberè veritas per juramentum, et quod pluribus videbitur, hoc amplectemur et nos et vos.

(2) Jos. August. Orsi. *De irreform. rom. Pontific. in definiendis fidei controversiis judicio.* Romæ, 1772, 4 vol. in-4, tom. I, lib. I, cap. XXXVII, art. I, pag. 81.

On a vu même très-souvent, dans l'Eglise, les Evêques d'une Eglise nationale, et même encore des Evêques particuliers, confirmer les décrets des conciles généraux. Orsi en cite des exemples tirés des IVe, V^e^ et VIe conciles généraux. (*Ibid.* lib. II, cap. I, art. civ. p. 104.)

CHAPITRE XV

Infaillibilité de fait.

Si du droit nous passons aux faits, qui sont la pierre de touche du droit, nous ne pouvons nous empêcher de convenir que la chaire de saint Pierre, considérée dans la certitude de ses décisions, est un phénomène naturellement incompréhensible. Répondant à toute la terre depuis dix-huit siècles, combien de fois les Papes se sont-ils trompés *incontestablement ?* Jamais. On leur fait des chicanes, mais sans pouvoir jamais alléguer rien de décisif.

Parmi les protestants et en France même, comme je l'ai observé souvent, on a amplifié l'idée de l'infaillibilité, au point d'en faire un épouvantail ridicule ; il est donc bien essentiel de s'en former une idée nette et parfaitement circonscrite.

Les défenseurs de ce grand privilége disent donc et ne disent rien de plus, *que le souverain Pontife parlant à l'Eglise librement* (1), *et, comme dit l'école*, ex cathedrâ, *ne s'est jamais trompé et ne se trompera jamais sur la foi.*

---

(1) Par ce mot *librement*, j'entends que ni les tourments, ni la persécution, ni la violence enfin, sous toutes les formes, n'aura pu priver le Souverain Pontife de la liberté d'esprit qui doit présider à ses décisions.

Par ce qui s'est passé jusqu'à présent, je ne vois pas qu'on ait réfuté cette proposition. Tout ce qu'on a dit contre les Papes pour établir qu'ils se sont trompés, ou n'a point de fondement solide, ou sort évidemment du cercle que je viens de tracer.

La critique qui s'est amusée à compter les fautes des Papes, ne perd pas une minute dans l'Histoire ecclésiastique, puisqu'elle remonte jusqu'à saint Pierre. C'est par lui qu'elle commence son catalogue; et, quoique la la faute du prince des Apôtres soit un fait parfaitement étranger à la question, elle n'est pas moins citée dans tous les livres de *l'opposition*, comme la première preuve de la faillibilité du Souverain Pontife. Je citerai sur ce point un écrivain, le dernier en date, si je ne me trompe, parmi les Français de l'ordre épiscopal qui ont écrit contre la grande prérogative du Saint-Siége (1).

Il avait à repousser le témoignage solennel et embarrassant du clergé de France, déclarant en 1626, *que l'infaillibilité est toujours demeurée ferme et inébranlable dans les successeurs de saint Pierre.*

Pour se débarrasser de cette difficulté, voici comment le savant Prélat s'y est pris : « *L'indéfectibilité*, dit-il, « *ou l'infaillibilité qui est restée jusqu'à ce jour ferme et* « *inébranlable dans les successeurs de saint Pierre*, n'est

(1) *Défense des libertés de l'Eglise gallicane et de l'assemblée du clergé de France, tenue en* 1682. Paris, 1817, in-4, par feu M. Louis-Mathias de Barral, archevêque de Tours. Pages 327, 328 et 329.

« pas sans doute d'une autre nature que celle qui fut « octroyée au chef des Apôtres en vertu de la prière de « Jésus-Christ. Or, l'événement a prouvé que l'indéfec- « tibilité ou l'infaillibilité de la foi ne le mettait pas à « l'abri d'une chute; donc, etc. » Et plus bas il ajoute : « On exagère faussement les effets de l'intercession de « Jésus-Christ, qui fut le gage de la stabilité de la foi « de Pierre, sans néanmoins empêcher sa chute humi- « liante et prévue. »

Ainsi, voilà des théologiens, des Evêques même (je n'en cite qu'un, *instar omnium*), avançant ou supposant du moins, sans le moindre doute, que l'Eglise catholique était établie et que saint Pierre était Souverain Pontife avant la mort du Sauveur.

Ils avaient cependant lu, tout comme nous, *que là où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne, parce que le testament n'a lieu que par la mort, n'ayant point de force tant que le testateur est encore en vie* (1).

Ils ne pouvaient se dispenser de savoir que l'Eglise naquit dans le cénacle, et qu'avant l'effusion du Saint-Esprit il n'y avait point d'Eglise.

Ils avaient lu le grand oracle : *Il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous : mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Lorsque cet Esprit de vérité sera venu, il rendra témoignage de moi, et vous me rendrez témoignage vous-mêmes* (2).

---

(1) Heb. IX, v. 16 et 17.

(2) Joan. XVI, 7; XV, 26 et 27.

Avant cette mission solennelle, il n'y avait donc point d'Eglise ni de Souverain Pontife, ni même d'apostolat proprement dit; tout était en germe, en puissance, en expectative, et, dans cet état, les hérauts même de la vérité ne montraient encore qu'ignorance et que faiblesse.

Nicole a rappelé cette vérité dans son catéchisme raisonné. « Avant d'avoir reçu le Saint-Esprit, dit-il, le « jour de la Pentecôte, les Apôtres paraissaient faibles « dans la foi, timides à l'égard des hommes, etc... Mais « depuis la Pentecôte, on ne voit plus en eux que con- « fiance, que joie dans les souffrances, etc. (1).

On vient d'entendre la vérité qui parle; maintenant elle va tonner. « Ne fut-ce pas un prodige bien étonnant « de voir les Apôtres, au moment où ils reçurent le Saint- « Esprit, aussi pénétrés des lumières de Dieu... qu'ils « avaient été jusque-là ignorants et remplis d'erreurs... « tandis qu'ils n'avaient eu pour maître que Jésus-Christ? « O mystère adorable et impénétrable! Vous le savez; « Jésus-Christ, tout Dieu qu'il était, n'avait pas suffi, « ce semble, pour leur faire entendre cette doctrine cé- « leste qu'il était venu établir sur la terre..... *et ipsi* « *nihil horum intellexerunt* (2). Pourquoi? parce qu'ils « n'avaient point encore reçu l'Esprit de Dieu, et que « toutes ces vérités étaient de celles que le seul Esprit « de Dieu peut enseigner. Mais dans l'instant même

---

(1) Nicole, Instr. théol. et mor. sur les sacrements. Paris, 1723, tom. I. De la confir. ch. II, p. 87.

(2) Luc. XVIII, 34.

« que le Saint-Esprit leur est donné, ces vérités qui « leur avaient paru si incroyables se développent à eux, « etc. (1). » C'est-à-dire le *testament est ouvert* et l'Eglise commence.

Si j'ai insisté sur cette misérable objection, c'est parce qu'elle se présente la première, et parce qu'elle sert merveilleusement à mettre dans tout son jour l'esprit qui a présidé à cette discussion de la part des adversaires de la grande prérogative. C'est un esprit de chicane qui meurt d'envie d'avoir raison, sentiment bien naturel à tout dissident, mais tout à fait inexplicable de la part du catholique.

Le plan de mon ouvrage ne permet point de discuter une à une les prétendues erreurs reprochées aux Papes, d'autant plus que tout a été dit sur ce sujet : je toucherai seulement les deux points qui ont été discutés avec le plus de chaleur, et qui me paraissent susceptibles de quelques nouveaux éclaircissements ; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être cité.*

Les docteurs italiens ont observé que Bossuet, qui, dans sa *Défense de la déclaration* (2), avait d'abord argumenté, comme tous les autres, de la chute du Pape Libère, pour établir la principale des IV propositions, a retranché lui-même tout le chapitre qui y est relatif, comme on peut le voir dans l'édition de 1745. Je ne suis

---

(1) Bourdaloue, Serm. sur la Pentecôte, 1re partie, sur le texte : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto.* Myst. tom. I.

(2) Liv. IX, chap. XXXIV.

point à même de vérifier la chose dans ce moment, mais je n'ai pas la moindre raison de me défier de mes auteurs ; et la nouvelle Histoire de Bossuet ne laisse d'ailleurs aucun doute sur le repentir de ce grand homme.

On y lit que Bossuet, dans l'intimité de la conversation, disait un jour à l'abbé Ledieu : *J'ai rayé de mon traité* de la puissance ecclésiastique *tout ce qui regarde le Pape Libère*, COMME NE PROUVANT PAS BIEN CE QUE JE VOULAIS ÉTABLIR EN CE LIEU (1).

C'était un grand malheur pour Bossuet, d'avoir à se rétracter sur un tel point : mais il voyait que l'argument tiré de Libère était insoutenable. Il l'est au point que les centuriateurs de Magdebourg n'ont pas osé condamner ce Pape, et que même ils l'ont absous.

« Libère, dit saint Athanase, cité mot pour mot par « les centuriateurs, vaincu par les souffrances d'un exil « de deux ans et par la menace du supplice, a souscrit « enfin à la condamnation qu'on lui demandait ; mais « c'est la violence qui a tout fait, et l'aversion de Libère « pour l'hérésie n'est pas plus douteuse que son opinion « en faveur d'Athanase ; c'est le sentiment qu'il aurait « manifesté s'il eût été libre (2). » Saint Athanase termine par cette phrase remarquable : « *La violence*

---

(1) Tom. II. Pièces justific. du IVe liv., p. 390.

(2) Liberium post exactum in exilio biennium, inflexum minisque mortis ad subscriptionem contra Athanasium inductum fuisse..... Verùm illud ipsum et eorum violentiam et Liberii in hæresim odium et suum pro Athanasio suffragium, quùm liberos affectus haberet, satis coarguit

« *prouve bien la volonté de celui qui fait trembler, mais* « *nullement celle de celui qui tremble* (1). » Maxime décisive dans ce cas.

Les centuriateurs citent, avec la même exactitude, d'autres écrivains qui se montrent moins favorables à Libère, sans nier cependant les *souffrances de l'exil.* Mais les historiens de Magdebourg penchent évidemment vers l'opinion de Saint Athanase. *Il paraît*, disent-ils, *que tout ce qu'on a raconté de la souscription de Libère, ne tombe nullement sur le dogme arien, mais seulement sur la condamnation d'Athanase* (2). *Que sa langue ait prononcé dans ce cas plutôt que sa conscience, comme l'a dit Cicéron dans une occasion semblable, c'est ce qui ne semble pas douteux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Libère ne cessa de professer la foi de Nicée* (3).

Quel spectacle que celui de Bossuet, accusateur d'un

---

(1) Quæ enim per tormenta contrà priorem ejus sententiam extorta sunt, eo jam non metuentium, sed cogentium voluntates habendæ sunt.

(2) Quanquàm hæc de subscriptione in Athanasium ad quam Liberius impulsus sit, non de consensu in dogmate cum Arianis dici videntur.

(3) Linguâ eum superscripsisse magis quàm mente, quod de juramento cujusdam Cicero dixit, omninò videtur, quemadmodùm et Athanasius eum excusavit. Constantem certè in professione fidei Nicænæ mansisse indicat. (Centuriæ ecclesiasticæ Historiæ per aliquos studiosos et pios viros in urbe Magdeburgicâ, et Basileæ per Joannem Oporinum, 1562. Cent. IV, c. X, pag. 1284.)

Pape excusé par l'élite du calvinisme ! Qui pourrait ne pas applaudir aux sentiments qu'il confiait à son secrétaire ?

Le plan de mon ouvrage ne me permettant point les détails, je m'abstiens d'examiner si le passage de saint Athanase que je viens de citer, est suspect en quelques points ; si la chute de Libère peut être niée purement et simplement, comme un fait controuvé (1) ; si, dans la supposition contraire, Libère souscrivit la première ou la deuxième formule de Sirmium. Je me bornerai à citer quelques lignes du docte archevêque Mansi, collecteur des conciles ; elles prouveront peut-être à quelques esprits préoccupés,

Qu'il est quelque bon sens aux bords de l'Italie.

« Supposons que Libère eût formellement souscrit « à l'arianisme (ce qu'il n'accorde point) ; parla-t-il « dans cette occasion comme Pape, *ex cathedrâ ?* Quels « conciles assembla-t-il préalablement pour examiner la « question ? S'il n'en convoqua point, quels docteurs « appela-t-il à lui ? Quelles congrégations institua-t-il « pour définir le dogme ? Quelles supplications publi- « ques et solennelles indiqua-t-il pour invoquer l'assis-

---

(1) Quelques savants ont cru pouvoir soutenir cette opinion. (Voy. *Dissert. sur le Pape Libère, dans laquelle on fait voir qu'il n'est pas tombé.* Paris, chez Lemesle, 1726, in-12. — *Francisci Antonii Zachariæ. S. J. Dissertatio de commentitio Liberii lapsu.* In Thes. theol. Ven. 1762, in-4. tom. II. p. 580 et seq.)

« tance de l'Esprit-Saint? S'il n'a pas rempli ces préli-
« minaires, il n'a plus enseigné comme maître et docteur
« de tous les fidèles. Nous cessons de reconnaître, et
« que Bossuet le sache bien, nous cessons, dis-je, de
« reconnaître le Pontife romain comme infaillible (1). »

Orsi est encore plus précis et plus exigeant (2). Un grand nombre de témoignages semblables se montrent dans les livres italiens, *sed Græcis incognita qui sua tantùm mirantur.*

Le seul Pape qui puisse donner des doutes légitimes, moins à raison de ses torts qu'à raison de la condamnation qu'il a soufferte, c'est Honorius. Que signifie cependant la condamnation d'un homme et d'un Souverain Pontife, prononcée quarante-deux ans après sa mort? Un de ces malheureux sophistes qui déshonorèrent trop souvent le trône patriarcal de Constantinople, un fléau de l'Eglise et du sens commun, Sergius, en un mot, patriarche de C. P., s'avisa de demander, au commencement du VIIe siècle, *s'il y avait deux volontés en Jésus-Christ?* Déterminé pour la négative, il consulta le Pape Honorius en paroles ambiguës. Le Pape, qui n'aperçut pas le piége, crut qu'il s'agissait de deux volontés humaines, c'est-à-dire de la double loi qui afflige notre malheureuse nature,

---

(1) Sed ità non egit; non definivit ex cathedrà, non docuit tanquam omnium fidelium magister ac doctor. Ubi verò ita non se gerat, sciat Bossuet, romanum Pontificem infallibilem à nobis non agnosci. (Voy. la note de Mansi, dans l'ouvrage cité, p. 568.)

(2) Orsi, tom. I, lib. III. cap. XXVI, p. 118.

et qui certainement était parfaitement étrangère au Sauveur. Honorius, d'ailleurs, outrant peut-être les maximes générales du Saint-Siége, qui redoute par-dessus tout les nouvelles questions et les décisions précipitées, désirait qu'on ne parlât point de deux volontés, et il écrivit dans ce sens à Sergius, en quoi il put se donner un de ces torts qu'on pourrait appeler *administratifs* ; car s'il manqua dans cette occasion, il ne manqua qu'aux lois du gouvernement et de la prudence. Il calcula mal si l'on veut, il ne vit pas les suites funestes des moyens économiques qu'il crut pouvoir employer ; mais, dans tout cela, on ne voit aucune dérogation au dogme, aucune erreur théologique. Qu'Honorius ait entendu la question dans le sens supposé, c'est ce qui est démontré d'abord par le témoignage exprès et irrécusable de l'homme même dont il avait employé la plume pour écrire sa lettre à Sergius : je veux parler de l'abbé Jean Sympon, lequel, trois ans seulement après la mort d'Honorius, écrivait à l'empereur Constantin, fils d'Héraclius : « Quand nous parlâmes « d'une seule volonté dans le Seigneur, nous n'avions « point en vue *sa double nature*, mais son humanité seule. « Sergius, en effet, ayant soutenu qu'il y avait en Jésus-« Christ deux volontés contraires, nous dîmes qu'on ne « pouvait reconnaître en lui ces deux volontés, savoir « celle de la *chair* et celle de l'*esprit*, comme nous les « avons nous-mêmes depuis le péché (1). »

---

(1) Voy. *Car. Sardagna Theolog. dogm. polem.* in-8, 1810. Tom. I. Controv. IX, *in Append. de Honorio*, n. 305, p. 293.

Et qu'y a-t-il de plus décisif que ces mots d'Honorius lui-même cités par saint Maxime : « Il n'y a qu'une vo-« lonté en Jésus-Christ, puisque *sans doute* la divinité « s'était revêtue de notre nature, mais non de notre pé-« ché, et qu'ainsi toutes les pensées *charnelles* lui étaient « demeurées étrangères (1). »

Si les lettres d'Honorius avaient réellement contenu le venin du monothélisme, comment imaginer que Sergius, qui avait pris son parti, ne se fût pas hâté de donner à ces écrits toute la publicité imaginable? Cependant c'est ce qu'il ne fit point. Il cacha au contraire les lettres (ou la lettre) d'Honorius, pendant la vie de ce Pontife, qui vécut encore deux ans, ce qu'il faut bien remarquer. Mais d'abord après la mort d'Honorius, arrivée en 638, le patriarche de C. P. ne se gêna plus, et publia son exposition ou *echtèse*, si fameuse dans l'Histoire ecclésiastique de cette époque : toutefois, ce qui est encore très-remarquable, il ne cita point les lettres d'Honorius. Pendant les quarante-deux ans qui suivirent la mort de ce Pontife, jamais les monothélites ne parlèrent de la seconde de ces lettres; *c'est qu'elle n'était pas faite*. Pyrrhus même, dans la fameuse dispute avec saint Maxime, n'ose pas soutenir qu'*Honorius eût imposé le silence sur une ou deux opérations*. Il se borne à dire vaguement que *ce Pape avait*

(1) Quia profectò à divinitate assumpta est natura nostra, non culpa.... absque carnalibus voluntatibus. (Extrait de la Lettre de saint Maxime, *ad Marinum presbyterum*. Voy. *Jac. Sirmondi, Soc. Jesu presb. Opera varia, in-fol. ex typog. regiâ*, tom. III, Paris, 1696, pag. 481.)

approuvé le sentiment de Sergius sur une volonté unique. L'empereur Héraclius se disculpant, l'an 641, auprès du Pape Jean IV, de la part qu'il avait prise à l'affaire du monothélisme, garde encore le silence sur ces lettres, ainsi que l'empereur Constant II, dans son apologie adressée en 649 au Pape Martin, au sujet du *type*, autre folie impériale de cette époque. Or, comment imaginer encore que ces discussions, et tant d'autres du même genre, n'eussent amené aucun appel public aux décisions d'Honorius, si on les avait regardées alors comme infectées de l'hérésie monothélique?

Ajoutons que si ce Pontife avait gardé le silence après que Sergius se fut déclaré, on pourrait sans doute argumenter de ce silence et le regarder comme un commentaire coupable de ses lettres; mais il ne cessa au contraire, tant qu'il vécut, de s'élever contre Sergius, de le menacer et de le condamner. Saint Maxime de C. P. est encore un illustre témoin sur ce fait intéressant. *On doit rire*, dit-il, *ou pour mieux dire on doit pleurer à la vue de ces malheureux* (Sergius et Pyrrhus), *qui osent citer de prétendues décisions favorables* à l'impie ecthèse, *essayer de placer dans leurs rangs le grand Honorius, et se parer aux yeux du monde de l'autorité d'un homme éminent dans la cause de la Religion..... Qui donc a pu inspirer tant d'audace à ces faussaires? Quel homme pieux et orthodoxe, quel Evêque, quelle Eglise ne les a pas conjurés d'abandonner l'hérésie; mais surtout que n'a pas fait le* DIVIN *Honorius* (1)?

---

(1) *Quæ hos* (Monothelitas) *non rogavit Ecclesia, etc.*;

Voilà, il faut l'avouer, un singulier hérétique!

Et le Pape saint Martin, mort en 655, dit encore dans sa lettre à Arnaud d'Utrecht : *Le Saint Siége n'a cessé de les exhorter* (Sergius et Pyrrhus), *de les avertir, de les reprendre, de les menacer, pour les ramener à la vérité qu'ils avaient trahie* (1).

Or, la chronologie prouve qu'il ne peut s'agir ici que d'Honorius, puisque Sergius ne lui survécut que deux mois, et qu'après la mort d'Honorius le Siége pontifical vaqua pendant dix-neuf mois.

Avant d'écrire au Pape, Sergius écrivait à Cyrus d'Alexandrie « que pour le bien de la paix il paraissait « utile de garder le silence sur les deux volontés, à cause « du danger alternatif d'ébranler le dogme des deux na-

---

quid autem et DIVINUS *Honorius?* (S. Max. Mart. Epist. ad *Petrum illustrem* apud Sirm. ubi suprà. p. 489.)

On a besoin d'une grande attention pour lire cette lettre dont nous n'avons qu'une traduction latine faite par un Grec qui ne savait pas le latin. Non-seulement la phrase latine est extrêmement embarrassée, mais le traducteur se permet de plus de fabriquer des mots pour se mettre à l'aise, comme dans cette phrase, par exemple : *Nec adversùs apostolicam sedem mentiri* pigritati *sunt*, où le verbe *pigritari* est évidemment employé pour rendre celui d'ὀκνεῖν, dont l'équivalent latin ne se présentait point à l'esprit du traducteur. Il ignorait probablement *pigror* qui est cependant latin. *Pigritor*, au reste, ou *pigrito*, est demeuré dans la basse latinité. (*De Imit. Christi.* Lib. I, cap. XXV, n. 8.)

(1) *Joh. Domin. Mansi sac. concil. nov. et ampliss. Collectio. Florentiæ*, 1764, in-fol. tom. X. p. 1186.

« tures, en supposant une seule volonté ou d'établir « deux volontés opposées en Jésus-Christ, si l'on pro- « fessait deux volontés » (1).

Mais où serait la contradiction s'il ne s'agissait pas d'une double volonté humaine? Il paraît donc évident que la question ne s'était engagée d'abord que sur la volonté humaine, et qu'il ne s'agissait que de savoir si le Sauveur, en se revêtant de notre nature, s'était soumis à cette double loi, qui est la peine du crime primitif et le tourment de notre vie.

Dans ces matières si élevées et si subtiles, les idées se touchent et se confondent aisément si l'on n'est pas sur ses gardes. Demande-t-on, par exemple, sans aucune explication, s'il y a deux volontés en Jésus-Christ? Il est clair que le catholique peut répondre oui ou non, sans cesser d'être orthodoxe. Oui, si l'on envisage les deux natures unies sans confusion; non, si l'on n'envisage que la nature humaine exempte, par son auguste association, de la double loi qui nous dégrade; non, s'il s'agit uniquement d'exclure la double volonté humaine; oui, si l'on veut confesser la double nature de l'Homme-Dieu.

Ainsi, ce mot de *monothélisme* en lui-même n'exprime point une hérésie; il faut s'expliquer et montrer quel est

---

(1) Ce sont les propres paroles de Sergius, dans sa lettre à Honorius. (*Apud Petrum Ballerinum, de vi ac ratione primatûs summorum Pontificum, etc. Veronæ*, 1766, in-4, cap. XV, n. 35, p. 305.)

le sujet du mot : s'il se rapporte à l'humanité du Sauveur, il est légitime, s'il se dirige sur la personne théandrique, il devient hétérodoxe.

En réfléchissant sur les paroles de Sergius, telles qu'on vient de les lire, on se sent porté à croire que, semblable en cela à tous les hérétiques, il ne partait pas d'un point fixe, et qu'il ne voyait pas clair dans ses propres idées que la chaleur de la dispute rendit depuis plus nettes et plus déterminées.

Cette même confusion d'idées qu'on remarque dans l'écrit de Sergius, entra dans l'esprit du Pape qui n'était point préparé. Il frémit en apercevant, même d'une manière confuse, le parti que l'esprit grec allait tirer de cette question pour bouleverser de nouveau l'Eglise. Sans prétendre le disculper parfaitement, puisque de grands théologiens pensent qu'il eut tort d'employer dans cette occasion une sagesse trop politique, j'avoue cependant n'être pas fort étonné qu'il ait tâché d'étouffer cette dispute au berceau.

Quoi qu'il en soit, puisque Honorius disait solennellement à Sergius, dans sa seconde lettre produite au Ve concile : « Gardez-vous bien de publier que j'aie « rien décidé sur une ou sur deux volontés (1), » com-

---

(1) *Non nos oportet unam vel duas operationes* DEFINIENTES *prædicare.* (*Baller. loco citato*, n. 35, p. 308.) Il serait inutile de faire remarquer la tournure grecque de ces expressions traduites d'une traduction. Les originaux latins les plus précieux ont péri. Les Grecs ont écrit ce qu'ils ont voulu.

ment peut-il être question de l'erreur d'Honorius qui n'a rien décidé? Il me semble que pour se tromper, il faut affirmer.

Malheureusement, sa prudence le trompa plus qu'il n'eût osé l'imaginer. La question s'envenimant tous les jours davantage à mesure que l'hérésie se déployait, on commença à parler mal d'Honorius et de ses lettres. Enfin, quarante-deux ans après sa mort, on les produit dans les XIIe et XIIIe sessions du VIe concile, et, sans aucun préliminaire ni défense préalable, Honorius est anathématisé, du moins d'après les actes tels qu'ils nous sont parvenus. Cependant lorsqu'un tribunal condamne un homme à mort, c'est l'usage qu'il dise pourquoi. Si Honorius avait vécu à l'époque du VIe concile, on l'aurait cité, il aurait comparu, il aurait exposé en sa faveur les raisons que nous employons aujourd'hui, et bien d'autres encore que la malice du temps et celle des hommes ont supprimées..... Mais, que dis-je? il serait venu lui-même présider le concile; il eût dit aux Evêques si désireux de venger sur un Pontife romain les taches hideuses du siége patriarcal de Constantinople : « Mes frères, Dieu vous « abandonne sans doute, puisque vous osez juger le Chef « de l'Eglise, qui est établi pour vous juger vous-mêmes. « Je n'ai pas besoin de votre assemblée pour condamner « le monothélisme. Que pourrez-vous dire que je n'aie « pas dit? Mes décisions suffisent à l'Eglise. Je dissous « le concile en me retirant. »

Honorius, comme on l'a vu, ne cessa, jusqu'à son dernier soupir, de professer, d'enseigner, de défendre la vérité; d'exhorter, de menacer, de reprendre ces mêmes

monothélites dont on voudrait nous faire croire qu'il avait embrassé les opinions : Honorius, dans sa seconde lettre même (prenons-la mot à mot pour authentique), exprime le dogme d'une manière qui a forcé l'approbation de Bossuet (1). Honorius mourut en possession de son siége et de sa dignité, sans avoir jamais, depuis sa malheureuse correspondance avec Sergius, écrit une ligne ni proféré une parole que l'histoire ait marquée comme suspecte. Sa cendre tranquille reposa avec honneur au Vatican ; ses images continuèrent de briller dans l'Eglise, et son nom dans les diptyques sacrés. Un saint martyr, qui est sur nos autels, l'appela peu de temps après sa mort *homme divin*. Dans le VIIIe concile général tenu à C. P., les Pères, c'est-à-dire l'Orient tout entier, présidé par le patriarche de C. P., professent solennellement *qu'il n'était pas permis d'oublier les promesses faites à Pierre par le Sauveur, et dont la vérité était confirmée par l'ex-*

---

(1) *Honorii verba orthodoxa* MAXIMÈ *videri.* (Bossuet, *lib. VII. al. XII, Defens. c. XXII.*)

Les lignes qui suivent ont été supprimées par l'auteur, dans l'édition de 1821 : Jamais homme dans l'univers ne fut aussi maître de sa plume. On croirait, au premier coup d'œil, pouvoir traduire en français : *L'expression d'Honorius semble très-orthodoxe* ; mais l'on se tromperait. Bossuet n'a pas dit *maximè orthodoxa videri*, mais *orthodoxa maximè videri*. Le *maximè* frappe sur *videri*, et non sur *orthodoxa*. Qu'on essaie de rendre cette finesse en français. Il faudrait pouvoir dire : *L'expression d'Honorius très semble orthodoxe.* La vérité entraîne le grand homme qui *très semble* lui résister un peu.

périence, puisque la foi catholique avait toujours subsisté sans tache, et que la pure doctrine avait été INVARIABLEMENT *enseignée sur le Siége apostolique.* (1)

Depuis l'affaire d'Honorius, et dans toutes les occasions possibles, dont celle que je viens de citer est une des plus remarquables, jamais les Papes n'ont cessé de s'attribuer cette louange et de la recevoir des autres.

Après cela, j'avoue ne plus rien comprendre à la condamnation d'Honorius. Si quelques Papes ses successeurs, Léon II, par exemple, ont paru ne pas s'élever contre les *hellénismes* de Constantinople, il faut louer leur bonne foi, leur modestie, leur prudence surtout ; mais tout ce qu'ils ont pu dire dans ce sens n'a rien de dogmatique, et les faits demeurent ce qu'ils sont.

Tout bien considéré, la justification d'Honorius m'embarrasse bien moins qu'une autre ; mais je ne veux point soulever la poussière, et m'exposer au risque de cacher les chemins.

Si les Papes avaient souvent donné prise sur eux par des décisions seulement hasardées, je ne serais point étonné d'entendre traiter le pour et le contre de la question, et même j'approuverais beaucoup que dans le doute nous prissions parti pour la négative, car les arguments

---

(1) Hæc quæ dicta sunt rerum probantur effectibus, quia in sede apostolicâ est semper catholica servata religio et sanctè celebrata doctrina. (Act. I, Syn.)

Vid. Nat. Alexandri dissertatio de Photiano schismate et VIII Syn. C. P. in Thesauro theologico. Venetiis, 1762, in-4, tom. II, § XIII, p. 657.

douteux ne sont pas faits pour nous. Mais les Papes, au contraire, n'ayant cessé pendant dix-huit siècles de prononcer sur toutes sortes de questions avec une prudence et une justesse vraiment miraculeuses, en ce que leurs décisions se sont invariablement montrées indépendantes du caractère moral et des passions de l'oracle qui est un homme, un petit nombre de faits équivoques ne sauraient plus être admis contre les Papes, sans violer toutes les lois de la probabilité qui sont cependant les reines du monde.

Lorsqu'une certaine puissance, de quelque ordre qu'elle soit, a toujours agi d'une manière donnée, s'il se présente un très-petit nombre de cas où elle ait paru déroger à sa loi, on ne doit point admettre d'anomalies avant d'avoir essayé de plier ces phénomènes à la règle générale, et quand il n'y aurait pas moyen d'éclaircir parfaitement le problème, il n'en faudrait jamais conclure que notre ignorance.

C'est donc un rôle bien indigne d'un catholique, homme du monde même, que celui d'écrire contre ce magnifique et divin privilége de la chaire de saint Pierre. Quant au prêtre qui se permet un tel abus de l'esprit et de l'érudition, il est aveugle, et même si je ne me trompe infiniment, il déroge à son caractère. Celui-là même, sans distinction d'état, qui balancerait sur la théorie, devrait toujours reconnaître la vérité du fait, et convenir que le Souverain Pontife ne s'est jamais trompé ; il devrait au moins pencher de cœur vers cette croyance au lieu de s'abaisser jusqu'aux ergoteries de collége pour l'ébranler. On dirait, en lisant certains écrivains

de ce genre, qu'ils défendent un droit personnel contre un usurpateur étranger, tandis qu'il s'agit d'un privilége également plausible et favorable, inestimable don fait à la famille universelle autant qu'au père commun.

En traitant l'affaire d'Honorius, je n'ai pas touché du tout à la grande question de la falsification des actes du VIe concile, que des auteurs respectables ont cependant regardée comme prouvée. Après en avoir dit assez pour satisfaire tout esprit droit et équitable, je ne suis point obligé de dire tout ce qui peut être dit; j'ajouterai seulement, sur les écritures anciennes et modernes, quelques réflexions que je ne crois pas absolument inutiles.

Parmi les mystères de la parole, si nombreux et si profonds, on peut distinguer celui d'une correspondance inexplicable entre chaque langue et les caractères destinés à les représenter par l'écriture. Cette analogie est telle, que le moindre changement dans le style d'une langue est tout de suite annoncé par un changement dans l'écriture, quoique la nécessité de ce changement ne se fasse nullement sentir à la raison. Examinons notre langue en particulier : l'écriture d'Amyot diffère de celle de Fénelon autant que le style de ces deux écrivains. Chaque siècle est reconnaissable à son écriture, parce que les langues changeaient ; mais quand elles deviennent stationnaires, l'écriture le devient aussi : celle du XVIIe siècle, par exemple, nous appartient encore, sauf quelques petites variations, dont les causes du même genre ne sont pas toujours perceptibles ; c'est ainsi que la France, s'étant laissée pénétrer, dans le der-

nier siècle, par l'esprit anglais, tout de suite on put reconnaître dans l'écriture des Français plusieurs formes anglaises.

La correspondance mystérieuse entre les langues et les signes de l'écriture est telle, que si une langue balbutie, l'écriture balbutiera de même ; que si la langue est vague, embarrassée et d'une syntaxe difficile, l'écriture manquera de même, et proportionnellement, d'élégance et de clarté.

Ce que je dis ici ne doit cependant s'entendre que de l'écriture cursive, celle des inscriptions ayant toujours été soustraite à l'arbitraire et au changement ; mais celle-ci, par cette raison même, n'a point de caractère relatif à la personne qui l'employa. Ce sont des figures de géométrie qu'on ne saurait contrefaire, puisqu'elles sont les mêmes pour tout le monde.

Les auteurs de la traduction du Nouveau Testament, appelé *de Mons*, remarquent dans leur avertissement préliminaire : *Que les langues modernes sont infiniment plus claires et plus déterminées que les langues antiques* (1). Rien n'est plus incontestable. Je ne parle pas des langues orientales, qui sont de véritables énigmes ; mais le grec et le latin même justifient la vérité de cette observation.

Or, par une conséquence nécessaire, l'*écriture moderne est plus claire et plus déterminée que l'ancienne.* Je

(1) Mons, chez Migeot; (Rouen, chez Viret.) 1673, in-8. Avert. p. iij.

ne dis pas que chaque homme n'eût son écriture ou sa main particulière, (1) mais elle était beaucoup moins caractérisée et moins exclusive que de nos jours. Elle se rapprochait davantage des formes lapidaires qui ne changent point; en sorte que ce que nous appelons si à propos *caractère*, ce je ne sais quoi qui distingue une écriture de l'autre, était bien moins frappant pour les anciens qu'il ne l'est devenu pour les yeux modernes. Un ancien qui recevait une lettre de son meilleur ami, pouvait n'être pas bien sûr, à l'inspection seule de cette écriture, si la lettre était de cet ami. De là l'importance du *sceau*, qui surpassait de beaucoup celle du *chirographe* ou celle de l'apposition du nom (2), que les anciens au reste ne plaçaient jamais à la fin de leurs lettres.

Le Latin qui disait, *J'ai signé cette lettre*, voulait dire qu'il y avait apposé son sceau : la même expression, parmi nous, signifie que nous y avons apposé notre nom, d'où résulte l'authenticité (3).

---

(1) *Signum requirent aut manum:* dices iis me propter custodias ea vitasse. (Cic. ad Att., XI, 2.)

(2) *Nosce signum.* (Plaut. Bacch. IV, 19; IV, 9, 62.) Le personnage théâtral ne dit point : « Reconnaissez *la signature*, mais reconnaissez *le signe* ou *le sceau.* »

(3) La langue française, si remarquable par l'étonnante propriété des expressions, emploie le mot *cachet*, émané de *cacher*, parce que le *sceau* parmi nous est destiné à *cacher* le contenu d'une lettre, et non à *l'authentiquer ;* et lorsque nous le joignons à *la signature* ou *au chirographe*, pour perfectionner l'authenticité (ce qui n'a jamais lieu dans les simples

De cette supériorité du *signe* ou du *sceau* sur le *chirographe* naquit l'usage qui nous paraît aujourd'hui si extraordinaire, d'écrire des lettres au nom d'une personne absente qui l'ignorait. Il suffisait d'avoir le sceau de cette personne, que l'amitié confiait sans difficulté : Cicéron fournit une foule d'exemples de ce genre (1). Souvent aussi il ajoute dans ses lettres : *Ceci est de ma main* (2) ; comme si son meilleur ami avait pu en douter. Ailleurs il dit à ce même ami : « J'ai cru reconnaître « dans votre lettre la main d'Alexis » (3) ; et Brutus écrivant de son camp de Verceil à ce même Cicéron, lui dit : « Lisez d'abord la dépêche ci-jointe que j'a- « dresse au sénat, et faites-y les changements que vous « jugerez convenables (4). » Ainsi un général qui fait la guerre, charge son ami d'altérer ou de refaire une dépêche officielle qu'il adresse à son souverain ! Ceci

---

lettres), il ne s'appelle plus *cachet*, et jamais il ne suffit seul à l'authenticité.

(1) Tu velim, et Basilo, et quibus prætereà videbitur, etiam Servilio conscribas, ut tibi videbitur, meo nomine. (Ad Att. XI, 5. XII, 19.) Quod litteras quibus putas opus esse curas dandas, facis commodè. (Ibid. XI, 7. Item. XI, 8, 12, etc., etc.)

(2) Hoc manu meâ. (XIII, 28, etc.)

(3) In tuis quoque epistolis Alexim videor cognoscere. (XVI, 15.) Alexis était l'affranchi et le secrétaire de confiance d'Atticus ; et Cicéron ne connaissait pas moins cette écriture que celle de son ami.

(4) Ad senatum quas litteras misi velim priùs perlegas, et si quæ tibi videbuntur commutes. (Brutus Ciceroni fam. XI, 19.)

est plaisant dans nos idées ! mais ne voyons ici que la possibilité matérielle de la chose.

Cicéron ayant ouvert *honnêtement* une lettre de Quintus son frère, où il croyait trouver d'affreux secrets, la fait tenir à son ami, et lui dit : « Envoyez-la à son « adresse, si vous le jugez à propos. Elle est ouverte, « mais il n'y a pas de mal : Pomponia, votre sœur, « (femme de Quintus) a bien sans doute le cachet de « son mari (1). »

Je n'ai rien à dire sur la morale de cette aimable famille : tenons-nous en au fait. Il ne s'agissait, comme on voit, ni de *caractère*, ni de *signature ;* dans notre sens ce brigandage révoltant, *qui ne faisait point de mal*, s'exécutait sans difficulté, au moyen d'une simple empreinte.

Cette empreinte au reste, ou ce sceau, était d'une telle importance, que le fabricateur d'un cachet faux était puni, par la loi Cornélia sur le faux testamentaire, comme s'il avait contrefait une signature (2); et rien

---

(1) Quas (litteras) si putabis illi ipsi utile esse reddi, reddes ; nil me lædet ; nam quod resignatæ sunt, habet, opinor, ejus signum Pomponia. (Ad Att. XI, 9.)

(2) *Leg.* 30, *dig. de lege Corn. de fals.* On voit que par ce nom de cachet faux (SIGNUM ADULTERINUM) il faut entendre *tout cachet gravé pour celui qui n'avait pas le droit de s'en servir, et dans la vue de commettre un faux ;* de manière que le graveur antique était tenu a peu près aux mêmes précautions imposées au serrurier moderne auquel un inconnu commande une clef. Si l'on ne veut pas l'entendre ainsi, je ne comprends pas trop ce que c'est qu'un *sceau contrefait.* Peut-on le *faire* sans le *contrefaire ?*

n'était plus juste, puisque du sceau seul résultait l'authenticité.

Saint Paul, qui employait la main d'un secrétaire pour écrire ses Epîtres canoniques, ajoutait cependant quelques lignes de sa main, et jamais il ne manquait d'en avertir, en écrivant comme Cicéron : *Ceci est de ma main*, quoiqu'il écrivît à des personnes dont il était parfaitement connu et avec qui il avait vécu. Il emploie cette formule, même en adressant à son ami Philémon la plus tendre, la plus touchante, la plus parfaite de toutes les recommandations qui aient jamais été écrites (1) : et certes l'on ne peut douter que Philémon ne connût l'écriture de son saint ami autant qu'elle pouvait être connue.

La deuxième Épître aux Thessaloniciens présente une de ces attestations plus curieuses que les autres. Nos traducteurs français la rendent ainsi : Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul ; c'est là mon seing dans toutes mes lettres. C'est ainsi que je souscris (2). Rien n'est moins exact que cette traduction. Le mot de *seing* surtout n'est pas tolérable, puisqu'il fait croire au lecteur français, que saint Paul *souscrivait* à notre ma-

---

(1) *Ego Paulus scripsi meâ manu.* (Philem. 19.)

(2) *Salutatio meâ manu Pauli, quod est signum in omni epistolâ.* (II. Thess. III, 17.) Comment a-t-on pu prendre *signum* (Σημεῖον) pour l'apposition d'un nom, tandis qu'il se rapporte évidemment à toute la salutation qu est donnée elle-même pour le *signe*, la *marque* ou la *formule* caractéristique ?

nière ; c'est-à-dire qu'il écrivait son nom au bas de ses lettres, ce qui n'est pas vrai du tout. Sans m'appesantir sur les minuties grammaticales, voici la pensée de saint Paul :

La salutation qui suit est écrite de ma main, de la main de moi, Paul, et c'est à quoi vous reconnaîtrez mes lettres ; car c'est ainsi que j'écris toujours.

Ensuite saint Paul trace de sa main cette formule qui termine toutes ses lettres : *Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous*, comme après avoir employé une main étrangère pour écrire une lettre, nous écrivons de notre main la formule de courtoisie : *J'ai l'honneur d'être, etc.*

Ainsi donc nous voyons clairement l'authenticité attachée au *signe* ou au sceau, beaucoup plus qu'au caractère distinctif de l'écriture, qui était fort équivoque chez les anciens ; il l'était au point que la loi romaine refusait d'accepter un écrit autographe comme pièce de comparaison, à moins que l'authenticité n'en fût attestée par des témoins présents à sa rédaction (2). »

De ce vague qui régnait dans les signes cursifs, ainsi que du défaut de morale et de délicatesse sur le respect dû aux écritures, naissait une immense facilité, et par

---

(2) Comparationes litterarum ex chirographis fieri et aliis instrumentis quæ non sunt publicè confecta satis abundèque occasionem criminis falsitatis dare, et in judiciis et in contractibus manifestum est. Ideoque sanciemus, etc. (*Leg.* 20, *Cod. Justin. de fide instrumentorum.*) On peut consulter encore la Novelle XLIXe, chap. II.

conséquent une immense tentation de falsifier les écritures.

Et cette facilité était portée au comble par le matériel même de l'écriture. Car si l'on écrivait sur des tablettes enduites de cire, il ne fallait que *tourner le poinçon* (1), pour effacer, changer, substituer impunément. Que si l'on écrivait sur la peau (*in membranis*) c'était pire encore, tant il était aisé de ratisser ou d'effacer. Qu'y a-t-il de plus connu des antiquaires que ces malheureux *palimpsestes* qui nous attristent encore aujourd'hui, en nous laissant apercevoir des chefs-d'œuvre de l'antiquité effacés et détruits, pour faire place à des légendes ou à des comptes de famille?

L'imprimerie a rendu absolument impossible de nos jours la falsification de ces actes importants qui intéressent les souverainetés et les nations; et quant aux actes particuliers même, le chef-d'œuvre d'un faussaire se réduit à uue ligne et quelquefois à un mot altéré, supprimé, interposé, etc. La main à la fois la plus coupable et la plus habile se voit paralysée par le genre de notre écriture et surtout encore par notre admirable papier, don remarquable de la Providence, qui réunit par une alliance extraordinaire la durée à la fragilité, qui s'imbibe de la pensée humaine, ne permet point qu'on l'altère sans en laisser des preuves, et ne la laisse échapper qu'en périssant.

Un testament, un codicile, un contrat quelconque

---

(1) Sæpè stylum vertas. (Hor

forgé dans son entier, est aujourd'hui un phénomène qu'un vieux magistrat peut n'avoir jamais vu ; chez les anciens c'était un crime vulgaire, comme on peut le voir en parcourant seulement le code Justinien au titre *du faux* (1).

De ces causes réunies il résulte que toutes les fois qu'un soupçon de faux charge quelque monument de l'antiquité, en tout ou en partie, il ne faut jamais négliger cette présomption ; mais que si quelque passion violente de vengeance, de haine, d'orgueil national, etc., se trouve dûment *atteinte et convaincue* d'avoir eu intérêt à la falsification, le soupçon se change en certitude.

Si quelque lecteur était curieux de peser les doutes élevés par quelques écrivains sur l'altération des actes du VIe concile général, et des lettres d'Honorius, il ne ferait pas mal, je pense, d'avoir toujours présentes les réflexions que je viens de mettre sous ses yeux. Quant à moi, je n'ai pas le temps de me livrer à l'examen de cette question superflue.

CHAPITRE XVI

Réponse à quelques objections.

C'est en vain qu'on crierait au despotisme. Le despotisme et la monarchie tempérée sont-ils donc la même chose ? Faisons, si l'on veut, abstraction du dogme, et

(1) *De lege Corn. de fals.* Cod. lib. IX, tit. XXII.

ne considérons la chose que politiquement. Le Pape, sous ce point de vue, ne demande pas d'autre infaillibilité que celle qui est attribuée à tous les souverains. Je voudrais bien savoir quelle objection le grand génie de Bossuet aurait pu lui suggérer contre la suprématie absolue des Papes, que les plus minces génies n'eussent pu rétorquer sur-le-champ et avec avantage contre Louis XIV.

« Nul prétexte, nulle raison ne peut autoriser les ré-
« voltes ; il faut révérer l'ordre du ciel et le caractère
« du Tout-Puissant dans tous les princes quels qu'ils
« soient, puisque les plus beaux temps de l'Eglise
« nous le font voir sacré et inviolable, même dans
« les princes persécuteurs de l'Evangile... Dans ces
« cruelles persécutions qu'elle endure sans murmurer
« pendant tant de siècles, en combattant pour Jésus-
« Christ, j'oserai le dire, elle ne combat pas moins
« pour l'autorité des princes qui la persécutent... *N'est-*
« *ce pas combattre pour l'autorité légitime que d'en souf-*
« *frir tout sans murmurer* ? (1) »

A merveille, le trait final surtout est admirable. Mais

---

(1) Sermon sur l'unité, Ier point. — Platon et Cicéron écrivant l'un et l'autre dans une république, avancent, comme une maxime incontestable, *que si l'on ne peut persuader le peuple, on n'a pas droit de le forcer.* La maxime est de tous les gouvernements, il suffit de changer les noms. « Tantùm contende in monarchiâ quantùm principi tuo præbere potes. Quùm persuaderi princeps nequit, cogi fas esse non arbitror. » (Cicer ad fam. 1. 7.)

pourquoi le grand homme refuserait-il de transporter à la monarchie divine ces mêmes maximes qu'il déclarait sacrées et inviolables dans la monarchie temporelle ? Si quelqu'un avait voulu mettre des bornes à la puissance du roi de France, citer contre lui certaines lois antiques, déclarer qu'on voulait bien lui obéir, mais *qu'on demandait* seulement *qu'il gouvernât suivant les lois*, quels cris aurait poussés l'auteur de la *Politique sacrée ?* « Le prince, dit-il, ne doit rendre compte à per-« sonne de ce qu'il ordonne. Sans cette autorité abso-« lue, il ne peut ni faire le bien, ni réprimer le mal ; il « faut que sa puissance soit telle que personne ne puisse « espérer de lui échapper... Quand le prince a jugé, il « n'y a pas d'autre jugement ; c'est ce qui fait dire à « l'Ecclésiastique : *Ne jugez pas contre le juge*, et à plus « forte raison contre le souverain juge qui est le roi ; « et la raison qu'il en apporte, *c'est qu'il juge selon la « justice.* Ce n'est pas qu'il y juge toujours, mais c'est « qu'il est réputé y juger, et que personne n'a droit de « juger ni de revoir après lui. Il faut donc obéir aux « princes comme à la justice même, sans quoi il n'y « a point d'ordre ni de fin dans ces affaires... Le prince « se peut redresser lui-même quand il connaît qu'il a « mal fait ; mais contre son autorité il ne peut y avoir « de remède que dans son autorité. (1) »

Je ne conteste rien dans ce moment à l'illustre auteur ; je lui demande seulement de juger suivant les lois

(1) Polit. tirée de l'Ecriture, in-4, Paris, 1709, p. 118, 120.

qu'il a posées lui-même. On ne lui manque point de respect en lui renvoyant ses propres pensées.

L'obligation imposée au Souverain Pontife de ne juger que suivant les canons, si elle est donnée comme une condition de l'obéissance, est une puérilité faite pour amuser des oreilles puériles, ou pour en calmer de rebelles. Comme il ne peut y avoir de jugements sans juge, si le Pape peut être jugé, par qui le sera-t-il? Qui nous dira *qu'il a jugé contre les canons ? et qui le forcera à les suivre ?* L'Eglise mécontente apparemment, ou ses tribunaux civils, ou son souverain temporel enfin : nous voici précipités en un instant dans l'anarchie, la confusion des pouvoirs et les absurdités de tout genre.

L'excellent auteur de l'*Histoire de Fénelon* m'enseigne dans le panégyrique de Bossuet, et d'après ce grand homme, que *suivant les maximes gallicanes, un jugement du Pape, en matière de foi, ne peut être publié en France qu'après une acceptation solennelle faite dans une forme canonique, par les Archevêques et les Evêques du royaume, et entièrement libre* (1).

Toujours des énigmes ! Une bulle dogmatique non publiée en France est-elle sans autorité en France ? Et pourrait-on y soutenir en sûreté de conscience une proposition déclarée hérétique par une décision dogmatique du Pape, confirmée par le consentement de toute

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. III. liv. X, n. 21, p. 340. Paris. Lebel, 1815, 4 vol. in-8. Les paroles en caractères italiques appartiennent à Bossuet même.

l'Eglise? Les Evêques français sont-ils seulement les organes nécessaires qui doivent faire connaître aux fidèles la décision du Souverain Pontife, ou bien ces Evêques ont-ils le droit de rejeter la décision s'ils viennent à ne pas l'approuver? De quel droit l'Eglise de France qui n'est, on ne saurait trop le répéter, qu'une province de la monarchie catholique, peut-elle avoir, *en matière de foi*, d'autres maximes et d'autres priviléges que le reste des Eglises?

Ces questions valaient la peine d'être éclaircies; et dans ces sortes de cas, la franchise est un devoir. Il s'agit des dogmes, il s'agit de la constitution essentielle de l'Eglise; et l'on nous prononce d'un ton d'oracle (je parle de Bossuet) des maximes évidemment faites pour voiler les difficultés, pour troubler les consciences délicates, pour enhardir les malintentionnés.

Fénelon était plus clair lorsqu'il disait dans sa propre cause: *Le Souverain Pontife a parlé; toute discussion est défendue aux Evêques; ils doivent purement et simplement reconnaître et accepter le décret* (1).

Ainsi s'exprime la raison catholique; c'est le langage

---

(1) « Le Pape ayant jugé cette cause (*les Maximes des « Saints*), les Evêques de la province, quoique juges naturels « de la doctrine, ne peuvent dans la présente assemblée et « dans les circonstances de ce cas particulier, porter aucun « jugement, qu'un jugement de simple adhésion à celui du « Saint-Siége, et d'acceptation de sa constitution. »

Fénelon à son assemblée provinciale des Evêques, 1699. Dans les Mémoires du clergé, tom. I. p. 461.

unanime de tous nos docteurs sincères et non prévenus. Mais lorsque l'un des plus grands hommes qui aient illustré l'Eglise, proclame cette maxime fondamentale dans une occasion si terrible pour l'orgueil humain qui avait tant de moyens de se défendre, c'est un des plus magnifiques et des plus encourageants spectacles que l'intrépide sagesse ait jamais donnés à la faible nature humaine.

Fénelon sentait qu'il ne pouvait se raidir sans ébranler le principe unique de l'unité ; et sa soumission, mieux que nos raisonnements, réfute tous les sophismes de l'orgueil, de quelque nom qu'on prétende les étayer.

Nous avons vu tout à l'heure les centuriateurs de Magdebourg défendant d'avance le Pape contre Bossuet ; écoutons maintenant le compilateur demi-protestant des libertés de l'Eglise gallicane, réfutant encore d'avance les prétendues *maximes*, destructrices de l'unité.

« Les maximes particulières des Eglises, dit-il, ne « peuvent avoir lieu que dans le cours ordinaire des « choses ; *le Pape est quelquefois au-dessus* de ces règles « pour la connaissance et le jugement des grandes « causes concernant la foi et la religion (1).

Fleury, qu'on peut regarder comme un personnage intermédiaire entre Pithou et Bellarmin, tient absolument le même langage. *Quand il s'agit*, dit-il, *de faire*

(1) Pierre Pithou, XLVIe art. de sa rédaction. Cet écrivain était protestant, et ne se convertit qu'après la Saint-Barthélemi.

observer les canons et de maintenir les règles, la puissance des Papes est souveraine et s'élève au-dessus de tout (1).

Qu'on vienne maintenant nous citer les *maximes* d'une Eglise particulière, à propos d'une décision souveraine rendue *en matière de foi;* c'est se moquer du sens commun.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est que tandis que les Evêques s'arrogeraient le droit d'examiner *librement* une décision de Rome, les magistrats, de leur côté, soutiendraient la nécessité préalable de l'enregistrement, *ouïs les gens du roi;* de sorte que le Souverain Pontife serait jugé non-seulement par ses inférieurs, dont il a le droit de casser les décisions, mais encore par l'autorité laïque, dont il dépendrait de tenir la foi des fidèles en suspens tant qu'elle le jugerait convenable.

Je terminerai cette partie de mes observations (2) par une nouvelle citation d'un théologien français; le trait est d'une sagesse qui doit frapper tous les yeux.

« Ce n'est, dit-il, qu'une contradiction apparente de « dire que le Pape est au-dessus des canons, ou qu'il

---

(1) Fleury, Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane. Nouv. opusc. p. 34.

(2) S'il m'arrive quelquefois de ne pas entrer dans tous les détails que pourrait exiger une critique sévère et minutieuse, tout lecteur équitable, sentira sans doute que n'écrivant point sur l'infaillibilité exclusivement, mais sur le Pape en général, j'ai dû garder sur chaque objet particulier une certaine mesure, et m'en tenir à ces points lumineux qui entraînent tout esprit droit.

« y est assujetti ; qu'il est le maître des canons, ou « qu'il ne l'est pas. Ceux qui le mettent au-dessus des « canons, l'en font maître, prétendent seulement *qu'il en « peut dispenser ;* et ceux qui nient qu'il soit au-dessus « des canons ou qu'il en soit le maître, veulent seule- « ment dire *qu'il n'en peut dispenser que pour l'utilité « et dans les nécessités de l'Eglise.* (1) »

Je ne sais ce que le bon sens pourrait ajouter ou ôter à cette doctrine, également contraire au despotisme et à l'anarchie.

CHAPITRE XVII

De l'Infaillibilité dans le système philosophique.

J'entends que toutes les réflexions que j'ai faites jusqu'à présent, s'adressent aux catholiques systématiques, comme il y en a tant dans ce moment, et qu'elles parviendront, je l'espère, à produire tôt au tard une opinion invincible. Maintenant je m'adresse à la foule, hélas ! trop nombreuse encore, des ennemis et des indifférents, surtout aux hommes d'état qui en font partie, et je leur dis : « Que voulez-vous et que prétendez-

---

(1) Thomassin, Discipline de l'Eglise, tom. V, p. 295. Ailleurs, il ajoute avec une égale sagesse : « Rien n'est plus con- « forme aux canons, que le violement des canons qui se fait « pour un plus grand bien que l'observation même des ca- « nons. » (Liv. II, ch. LXVIII, n. 6.) On ne saurait ni mieux penser, ni mieux dire.

« vous donc ? Entendez-vous que les peuples vivent « sans religion, et ne commencez-vous pas à compren- « dre qu'il en faut une ? Le christianisme, et par sa « valeur intrinsèque, et parce qu'il est en possession, « ne vous paraît-il pas préférable à toute autre ? Les « essais faits dans ce genre vous ont-ils contentés, et « les douze Apôtres, par hasard, vous plairaient-ils « moins que les théophilantropes ou les martinistes ? « *Le sermon sur la montagne* vous paraît-il un code « passable de morale ; et si le peuple entier venait à « régler ses mœurs sur ce modèle, seriez-vous contents ? « Je crois vous entendre répondre affirmativement. Eh « bien ! puisqu'il ne s'agit plus que de maintenir cette « religion que vous préférez, comment auriez-vous, je « ne dis pas l'impéritie, mais la cruauté d'en faire une « démocratie, et de remettre ce dépôt précieux aux « mains du peuple ? Vous attachez peu d'importance à « la partie dogmatique de cette religion : par quelle « étrange contradiction voudriez-vous donc agiter l'u- « nivers pour quelque vétille de collége, pour de misé- « rables disputes de mots (ce sont vos termes) ? Est-ce « donc ainsi qu'on mène les hommes ? Voulez-vous « appeler l'Evêque de Québec et celui de Luçon pour « interpréter une ligne du catéchisme ? Que des croyants « puissent disputer sur l'infaillibilité, c'est ce que je « sais, puisque je le vois ; mais que l'homme d'état « dispute de même sur ce grand privilége, c'est ce que « je ne pourrai jamais concevoir. Comment, s'il se « croit dans le pays de l'opinion, ne chercherait-il pas « à la fixer ? comment ne choisirait-il pas le moyen le

« plus expéditif pour l'empêcher de divaguer ? Que tous « les Evêques de l'univers soient convoqués pour dé- « terminer une vérité divine et nécessaire au salut, « rien de plus naturel si le moyen est indispensable ; « car nul effort, nulle peine, nul embarras ne devraient « être épargnés pour atteindre un but aussi relevé ; « mais s'il s'agit seulement d'établir une opinion à la « place d'une autre, les frais de poste *d'un seul infail-* « *lible* sont une insigne folie. Pour épargner les deux « choses les plus précieuses de l'univers, le temps et « l'argent, hâtez-vous d'écrire à Rome afin d'en faire « venir une décision *légale* qui déclarera le doute *illé-* « *gal* : c'est tout ce qu'il vous faut ; la politique n'en « demande pas davantage. »

CHAPITRE XVIII

Nul danger dans les suites de la suprématie reconnue.

Lisez les livres des protestants ; vous y verrez l'infaillibilité représentée comme un despotisme épouvantable qui enchaîne l'esprit humain, qui l'accable, qui le prive de ses facultés, qui lui ordonne de croire et lui défend de penser. Le préjugé contre ce vain épouvantail a été porté au point qu'on a vu Locke soutenir sérieusement *que les catholiques croient à la présence réelle sur la foi de l'infaillibilité du Pape* (1).

---

(1) « Que l'idée de l'infaillibilité, et celle d'une certaine

La France n'a pas légèrement augmenté le mal en se rendant en grande partie complice de ces extravagances. Les exagérateurs allemands sont venus à la charge. Enfin, il s'est formé au delà des Alpes, par rapport à Rome, une opinion si forte, quoique très-fausse, que ce n'est pas une petite entreprise que celle de faire seulement comprendre aux hommes de quoi il s'agit.

Cette épouvantable juridiction du Pape sur les esprits ne sort pas des limites du symbole des Apôtres ; le cercle, comme on voit, n'est pas immense, et l'esprit humain a de quoi s'exercer au dehors de ce périmètre sacré.

Quant à la discipline, elle est générale ou locale. La première n'est pas fort étendue ; car il y a fort peu de points absolument généraux et qui ne puissent être altérés sans menacer l'essence de la religion. La seconde dépend des circonstances particulières, des localités, des priviléges, etc. Mais il est de notoriété que sur l'un et sur l'autre point, le Saint-Siége a toujours fait preuve de la plus grande condescendance envers toutes les Eglises ; souvent même, et presque toujours il est allé au-devant

---

« personne viennent à s'unir inséparablement dans l'esprit « de quelques hommes, et bientôt vous les verrez AVALER le « dogme de la présence simultanée d'un même corps en deux « lieux différents, sans autre autorité que celle de la personne « infaillible qui leur ordonne de croire SANS EXAMEN. » (*Locke, sur l'Entend. hum. liv. II, chap. XXXIII, § XVII.*) Les lecteurs français doivent être avertis que ce passage ne se trouve que dans le texte anglais. Coste, quoique protestant, trouvant la niaiserie un peu forte, refusa de la traduire.

de leurs besoins et de leurs désirs. Quel intérêt pourrait avoir le Pape de chagriner inutilement les nations réunies dans sa communion ?

Il y a d'ailleurs, dans le génie occidental, je ne sais quelle raison exquise, je ne sais quel tact délicat et sûr, qui va toujours chercher l'essence des choses et néglige tout le reste. Cela se voit surtout dans les formes religieuses ou les rits, au sujet desquels l'Eglise romaine a toujours montré toute la condescendance imaginable. Il a plu à Dieu, par exemple, d'attacher l'œuvre de la régénération humaine au signe sensible de l'eau, par des raisons nullement arbitraires, très-profondes au contraire et très-dignes d'être recherchées. Nous professons ce dogme, comme tous les chrétiens ; mais nous considérons qu'il y a de l'*eau* dans une burette comme il y en a dans la mer Pacifique, et que tout se réduit au contact mutuel de l'eau et de l'homme accompagné de certaines paroles sacramentelles. D'autres chrétiens prétendent *que pour cette liturgie on ne saurait se passer au moins d'un bassin ; que si l'homme entre dans l'eau, il est certainement baptisé ; mais que si l'eau tombe sur l'homme, le succès devient très-douteux.* Sur cela on peut leur dire ce que ce prêtre égyptien leur disait déjà il y a plus de vingt siècles : *Vous n'êtes que des enfants!* Du reste, ils sont bien les maîtres : personne ne les trouble, s'ils voulaient même une rivière comme les baptistes anglais, on les laisserait faire pourvu qu'ils ne nous donnassent point leur rit de l'immersion comme nécessaire à la validité de l'acte, ce qui ne peut être toléré.

L'un des principaux mystères de la religion chrétienne a pour matière essentielle le *pain*. Or, une *oublie* est du pain, comme le plus énorme pain que les hommes aient jamais soumis à la cuisson : nous avons donc adopté l'*oublie*. D'autres nations chrétiennes croient-elles qu'il n'y a pas d'autre *pain* proprement dit, que celui que nous mangeons à table, ni de véritable *manducation* sans *mastication ?* nous respectons beaucoup cette logique orientale ; et bien sûrs que ceux qui l'emploient aujourd'hui, feront volontiers comme nous, dès qu'ils seront aussi avancés que nous, il ne nous vient pas seulement dans l'esprit de les troubler ; contents de retenir pour nous l'azyme léger qui a pour lui l'analogie de la pâque antique, celle de la première pâque chrétienne, et la convenance plus forte peut-être qu'on ne pense, de consacrer un pain particulier à la célébration d'un tel mystère (1).

Les mêmes amateurs de l'immersion et du levain viennent-ils, par une fausse interprétation de l'Ecriture et par une ignorance visible de la nature humaine, nous soutenir que la profanation du mariage en dissout le lien ? c'est dans le fait une exhortation formelle au crime. N'importe, nous avons évité de condamner expressément des frères qui s'obstinent, et dans l'occasion la plus solennelle, nous leur avons dit simplement :

---

(1) Il va sans dire que notre tolérance sur cet article suppose, comme dans le précédent, qu'en retenant leur rit, ils ne contesteront pas la validité du nôtre.

Nous vous passerons sous silence ; mais au nom de la raison et de la paix, ne dites pas que nous n'y entendons rien (1).

Après ces exemples et tant d'autres que je pourrais citer, quelle nation, en vertu de la suprématie romaine, pourrait craindre pour sa discipline et pour ses priviléges particuliers ? Jamais le Pape ne refusera d'entendre tout le monde, ni surtout de satisfaire les princes en tout ce qui sera chrétiennement possible. Il n'y a point de pédanterie à Rome ; et s'il y avait quelque chose à craindre sur l'article de la complaisance, je serais porté à craindre l'excès plus que le défaut.

Malgré ces assurances tirées des considérations les plus décisives, je ne doute pas que le préjugé ne s'obstine ; je ne doute pas même que de très-bons esprits ne s'écrient : « Mais si rien n'arrête le Pape, où s'arrêtera-« t-il ? L'histoire nous montre comment il peut user de « ce pouvoir ; quelle garantie nous donne-t-on que les « mêmes événements ne se reproduiront pas ? »

A cette objection, qui sera sûrement faite, je réponds d'abord en général, que les exemples tirés de l'histoire contre les Papes ne prouvent rien, et ne doivent inspirer aucune crainte pour l'avenir, parce qu'ils appartiennent à un autre ordre de choses que celui dont nous sommes les témoins. La puissance des Papes fut excessive par rapport à nous, lorsqu'il était nécessaire qu'elle fût telle, et que rien dans le monde ne pouvait la sup-

---

(1) Si quis dixerit Ecclesiam errare cùm docuit et docet, etc. Concil. Trident. sess. XXIV, De matrimonio, can. VII.

pléer. C'est ce que j'espère prouver, dans la suite de cet ouvrage, d'une manière qui satisfera tout juge impartial.

Divisant ensuite par la pensée ces hommes qui redoutent de bonne foi les entreprises des Papes, les divisant, dis-je, en deux classes, celles des catholiques et celle des autres, je dis d'abord aux premiers : « Par « quel aveuglement, par quelle défiance ignorante et « coupable, regardez-vous l'Eglise comme un édifice « humain, dont on puisse dire : *Qui le soutiendra ?* et « son chef, comme un homme ordinaire dont on puisse « dire : *qui le gardera ?* » C'est une distraction assez commune et cependant inexcusable. Jamais une prétention désordonnée ne pourra séjourner sur le Saint-Siége : jamais l'injustice et l'erreur ne pourront y prendre racine et tromper la foi au profit de l'ambition.

Quant aux hommes qui, par naissance ou par système, se trouvent hors du cercle catholique, s'ils m'adressent la même question : *Qu'est-ce qui arrêtera le Pape ?* je leur répondrai : TOUT ; les canons, les lois, les coutumes des nations, les souverainetés, les grands tribunaux, les assemblées nationales, la prescription, les représentations, les négociations, le devoir, la crainte, la prudence, et par-dessus tout, l'opinion, *reine du monde*.

Ainsi, qu'on ne me fasse point dire *que je veux* DONC *faire du Pape un monarque universel.* Certes, je ne veux rien de pareil, quoique je m'attende bien à ce DONC, argument si commode au défaut d'autres. Mais comme les fautes épouvantables commises par certains princes, contre la Religion et contre son chef, ne m'em-

pêchent nullement de respecter autant que je le dois la monarchie temporelle, les fautes possibles d'un Pape, contre cette même souveraineté ne m'empêcheraient point de le reconnaître pour ce qu'il est. Tous les pouvoirs de l'univers se limitent mutuellement par une résistance réciproque: Dieu n'a pas voulu établir une plus grande perfection sur la terre, quoiqu'il ait mis d'un côté assez de caractères pour faire reconnaître sa main. Il n'y a pas dans le monde un seul pouvoir en état de supporter l'épreuve des suppositions possibles et arbitraires ; et si on les juge par ce qu'ils peuvent faire, sans parler de ce qu'ils ont fait, il faut les abolir tous.

CHAPITRE XIX

Continuation du même sujet. Eclaircissements ultérieurs sur l'Infaillibilité.

Combien les hommes sont sujets à s'aveugler sur les idées les plus simples ! L'essentiel pour chaque nation est de conserver sa discipline particulière, c'est-à-dire ces sortes d'usages qui, sans tenir au dogme, constituent cependant une partie de son droit public, et se sont amalgamés depuis longtemps avec le caractère et les lois de la nation, de manière qu'on ne saurait y toucher sans la troubler et lui déplaire sensiblement. Or, ces usages, ces lois particulières, c'est ce qu'elle peut défendre avec une respectueuse fermeté, si jamais (par une pure supposition) le Saint-Siége entreprenait d'y déroger ; tout le monde étant d'accord que le Pape et l'Eglise même

réunie à lui, peuvent se tromper sur tout ce qui n'est pas dogme ou fait dogmatique; en sorte que, sur tout ce qui intéresse véritablement le patriotisme, les affections, les habitudes, et pour tout dire enfin, l'orgueil national, nulle nation ne doit redouter l'infaillibilité pontificale, qui ne s'applique qu'à des objets d'un ordre supérieur.

Qnant au dogme proprement dit, c'est précisément sur ce point que nous n'avons aucun intérêt de mettre en question l'infaillibilité du Pape. Qu'il se présente une de ces questions de métaphysique divine qu'il faille absolument porter à la décision du tribunal suprême, notre intérêt n'est point qu'elle soit décidée de telle ou telle manière, mais qu'elle le soit sans retard et sans appel. Dans l'affaire célèbre de Fénelon, sur vingt examinateurs romains, dix furent pour lui, et dix contre. Dans un concile universel, cinq ou six cents Evêques auraient pu se partager de même. Ce qui est douteux pour vingt hommes choisis est douteux pour le genre humain entier. Ceux qui croient qu'en multipliant les voix délibérantes, on diminue le doute, connaissent peu l'homme, et n'ont jamais siégé au sein d'un corps délibérant. Les Papes ont condamné plusieurs hérésies pendant le cours de dix-huit siècles. Quand est-ce qu'ils ont été contredits par un concile universel? On n'en citera pas un seul exemple. Jamais leurs bulles dogmatiques n'ont été contredites que par ceux qu'elles condamnaient. Le janséniste ne manque pas de nommer celle qui le frappa, *la trop fameuse bulle Unigenitus*, comme Luther trouva sans doute *trop fameuse* la bulle *Exurge, Domine*. Souvent on

nous a dit *que les conciles généraux sont inutiles, puisque jamais ils n'ont ramené personne.* C'est par cette observation que *Sarpi* débute au commencement de son histoire du concile de Trente. La remarque porte à faux sans doute; car le but principal des conciles n'est point du tout de ramener les novateurs, dont l'éternelle obstination ne fut jamais ignorée; mais bien de les mettre dans leur tort, et de tranquilliser les fidèles en assurant le dogme. La résipiscence des dissidents est une conséquence plus que douteuse, que l'Eglise désire ardemment sans trop l'espérer. Cependant j'admets l'objection, et je dis : *Puisque les conciles généraux ne sont utiles ni à nous qui croyons, ni aux novateurs qui refusent de croire, pourquoi les assembler?*

Le despotisme sur la pensée, tant reproché aux Papes, est une pure chimère. Supposons qu'on demande de nos jours, dans l'Eglise, *s'il y a une ou deux natures, une ou deux personnes dans l'Homme-Dieu; si son corps est contenu dans l'Eucharistie par transsubstantation ou par impanation, etc.*, où est donc le *despotisme* qui dit *oui* ou *non* sur ces questions? Le concile qui les déciderait, n'imposerait-il pas, comme le Pape, *un joug sur la pensée?* l'indépendance se plaindra toujours de l'un comme de l'autre. Tous les appels aux conciles ne sont que des inventions de l'esprit de révolte, qui ne cesse d'invoquer le concile contre le Pape, pour se moquer ensuite du concile dès qu'il aura parlé comme le Pape. (1).

---

(1) « Nous croyons qu'il est permis d'appeler du Pape au

Tout nous ramène aux grandes vérités établies. Il ne peut y avoir de société humaine sans gouvernement, ni de gouvernement sans souveraineté, ni de souveraineté sans infaillibilité; et ce dernier privilége est si absolument nécessaire, qu'on est forcé de supposer l'infaillibilité, même dans les souverainetés temporelles (où elle n'est pas), sous peine de voir l'association se dissoudre. L'Eglise ne demande rien de plus que les autres souverainetés, quoiqu'elle ait au-dessus d'elles une immense supériorité, puisque l'infaillibilité est d'un côté *humainement supposée*, et de l'autre *divinement promise*. Cette suprématie indispensable ne peut être exercée que par un organe unique : la diviser, c'est la détruire. Quand ces vérités seraient moins incontestables, il le serait tou-

---

« futur concile, nonobstant les bulles de Pie II et de Jules II, « qui l'ont défendu ; mais ces appellations doivent être très- « rares et pour des causes TRÈS-GRAVES. » (Fleury, nouv. Opusc. pag. 52.) Voilà d'abord un *Nous* dont l'Eglise catholique doit très-peu s'embarrasser : et d'ailleurs qu'est-ce qu'une occasion *très-grave?* quel tribunal en jugera? et, en attendant, que faudra-t-il faire ou croire? Les conciles devront être établis comme un *tribunal réglé et ordinaire, au-dessus du Pape*, contre ce que dit le même Fleury, à la même page. C'est une chose bien étrange que de voir, sur un point de cette importance, Fleury réfuté par Mosheim (*Sup.* p. 7), comme nous avons vu un Bossuet sur le point d'être remis dans la droite route par les *centuriateurs de Magdebourg*. (*Sup.* pag. 117.) Voilà où l'on est conduit par l'envie de dire NOUS. Ce pronom est terrible en théologie.

jours que toute décision dogmatique du Saint-Père doit faire loi, jusqu'à ce qu'il y ait opposition de la part de l'Eglise. Quand ce phénomène se montrera, nous verrons ce qu'il faudra faire ; en attendant, on devra s'en tenir au jugement de Rome. Cette nécessité est invincible, parce qu'elle tient à la nature des choses et à l'essence même de la souveraineté. L'Eglise gallicane a présenté plus d'un exemple précieux dans ce genre. Amenée quelquefois, par de fausses théories et par certaines circonstances locales, à se mettre dans une attitude d'opposition apparente avec le Saint-Siége, bientôt la force des choses la ramenait dans les sentiers antiques. Naguère encore, quelques-uns de ses chefs, dont je fais profession de respecter infiniment les noms, la doctrine, les vertus et les nobles souffrances, firent retentir l'Europe de leurs plaintes contre le pilote, qu'ils accusaient d'avoir manœuvré dans un coup de vent, sans leur demander conseil. Un instant ils purent effrayer le timide fidèle,

Res est solliciti plena timoris amor (1);

mais lorsqu'on est venu enfin à prendre un parti décisif, l'esprit immortel de cette grande Eglise, survivant, suivant l'ordre, à la dissolution du corps, a plané sur la tête de ces illustres mécontents, et tout a fini par le silence et par la soumission.

---

(1) Ovid. Epist. I. 12.

CHAPITRE XX

Dernière explication sur la discipline, et digression sur la langue latine.

J'ai dit qu'aucune nation catholique n'avait à craindre, pour ses usages particuliers et légitimes, de cette suprématie présentée sous de si fausses couleurs. Mais si les Papes doivent une condescendance paternelle à ces usages marqués du sceau de la vénérable antiquité, les nations, à leur tour, doivent se souvenir que les différences locales sont presque toujours plus ou moins mauvaises, toutes les fois qu'elles ne sont pas rigoureusement nécessaires, parce qu'elles tiennent au cantonnement et à l'esprit particulier, deux choses insupportables dans notre système. Comme la démarche, les gestes, le langage, et jusqu'aux habits d'un homme sage, annoncent son caractère, il faut aussi que l'extérieur de l'Eglise catholique annonce son caractère d'éternelle invariabilité. Et qui donc lui imprimera ce caractère, si elle n'obéit pas à la main d'un chef souverain, et si chaque Eglise peut se livrer à ses caprices particuliers? N'est-ce pas à l'influence *unique* de ce chef, que l'Eglise doit ce caractère *unique* qui frappe les yeux les moins clairvoyants? et n'est-ce pas à lui surtout qu'elle doit cette langue catholique, la même pour tous les hommes de la même croyance? Je me souviens que, dans son livre *sur l'importance des opinions religieuses*, M. Necker disait *qu'il est enfin temps de deman-*

der à l'Eglise romaine pourquoi elle s'obstine à se servir d'une langue inconnue, etc. IL EST ENFIN TEMPS, au contraire, de ne plus lui en parler, ou de ne lui en parler que pour reconnaître et vanter sa profonde sagesse. Quelle idée sublime que celle d'une langue universelle pour l'Eglise universelle! D'un pôle à l'autre, le catholique qui entre dans une église de son rit, est chez lui, et rien n'est étranger à ses yeux. En arrivant, il entend ce qu'il entendit toute sa vie; il peut mêler sa voix à celle de ses frères. Il les comprend, il en est compris; il peut s'écrier

Rome est toute en tous lieux, elle est toute où je suis.

La fraternité qui résulte d'une langue commune est un lien mystérieux d'une force immense. Dans le IXe siècle, Jean VIII, pontife trop facile, avait accordé aux Slaves la permission de célébrer l'office divin dans leur langue; ce qui peut surprendre celui qui a lu la lettre CXCV de ce Pape, où il reconnaît les inconvénients de cette tolérance. Grégoire VII retira cette permission; mais il ne fut plus temps à l'égard des Russes, et l'on sait ce qu'il en a coûté à ce grand peuple. Si la langue latine se fût assise à Kieff, à Novogorod, à Moscou, jamais elle n'eût été détrônée; jamais les illustres Slaves, parents de Rome par la langue, n'eussent été jetés dans les bras de ces Grecs dégradés du Bas-Empire, dont l'histoire fait pitié quand elle ne fait pas horreur.

Rien n'égale la dignité de la langue latine. Elle fût parlée par le *peuple-roi*, qui lui imprima ce caractère de grandeur unique dans l'histoire du langage humain, et

que les langues même les plus parfaites n'ont jamais pu saisir. Le terme de *majesté* appartient au latin. La Grèce l'ignore ; et c'est par la *majesté* seule qu'elle demeura au-dessous de Rome, dans les lettres comme dans les camps (1). Née pour commander, cette langue commande encore dans les livres de ceux qui la parlèrent. C'est la langue des conquérants romains et celle des missionnaires de l'Eglise romaine. Ces hommes ne diffèrent que par le but et le résultat de leur action. Pour les premiers, il s'agissait d'asservir, d'humilier, de ravager le genre humain ; les seconds venaient l'éclairer, le rassainir et le sauver ; mais toujours il s'agissait de vaincre et de conquérir, et de part et d'autre c'est la même puissance,

..... Ultrà Garamantas et Indos
Proferet imperium..... (2).

Trajan, qui fut le dernier effort de la puissance romaine, ne put cependant porter sa langue que jusqu'à l'Euphrate. Le Pontife romain l'a fait entendre aux Indes, à la Chine et au Japon.

C'est la langue de la civilisation. Mêlée à celle de nos

---

(1) Fatale id Græciæ videtur, ut cùm MAJESTATIS ignoraret nomen, sola hâc quemadmodùm in castris, ita in poesi cæderetur. Quod quid sit, ac quanti, nec intelligunt qui alia non pauca sciunt, nec ignorant qui Græcorum scripta cum judicio legerunt. (Dan. Heinsii, Ded. ad filium, à la tête du Virgile d'Elzevir, in-16, 1636.)

(2) ..... Super et Garamantas et Indos
Proferet imperium..... (Virgil. Æn. VI, 794.)

pères, les Barbares, elle sut raffiner, assouplir, et, pour ainsi dire, *spiritualiser* ces idiomes grossiers qui sont devenus ce que nous voyons. Armés de cette langue, les envoyés du Pontife romain allèrent eux-mêmes chercher ces peuples qui ne venaient plus à eux. Ceux-ci l'entendirent parler le jour de leur baptême, et depuis ils ne l'ont plus oubliée. Qu'on jette les yeux sur une mappemonde, qu'on trace la ligne où *cette langue universelle se tut :* là sont les bornes de la civilisation et de la fraternité européennes; au-delà vous ne trouverez que la parenté humaine qui se trouve heureusement partout. Le signe européen, c'est la langue latine. Les médailles, les monnaies, les trophées, les tombeaux, les annales primitives, les lois, les canons, tous les monuments parlent latin : faut-il donc les effacer, ou ne plus les entendre? Le dernier siècle, qui s'acharna sur tout ce qu'il y a de sacré ou de vénérable, ne manqua pas de déclarer la guerre au latin. Les Français, qui donnent le ton, oublièrent presque entièrement cette langue ; ils se sont oubliés eux-mêmes jusqu'à la faire disparaître de leur monnaie, et ne paraissent point encore s'apercevoir de ce délit commis tout à la fois contre le bon sens européen, contre le goût et contre la Religion. Les Anglais même, quoique sagement obstinés dans leurs usages, commencent aussi a imiter la France; ce qui leur arrive plus souvent qu'on ne le croit, et qu'ils ne le croient même, si je ne me trompe. Contemplez les piédestaux de leurs statues modernes : vous n'y trouverez plus le goût sévère qui grava les épitaphes de Newton et de Christophe Wren. Au lieu de ce noble laconisme, vous

lirez des histoires en langue vulgaire. Le marbre, condamné à bavarder, pleure la langue dont il tenait ce beau style qui avait un nom entre tous les autres styles, et qui, de la pierre où il s'était établi, s'élançait dans la mémoire de tous les hommes.

Après avoir été l'instrument de la civilisation, il ne manquait plus au latin qu'un genre de gloire, qu'il s'acquit en devenant, lorsqu'il en fut temps, la langue de la science. Les génies créateurs l'adoptèrent pour communiquer au monde leurs grandes pensées. Copernic, Keppler, Descartes, Newton, et cent autres, très-importants encore quoique moins célèbres, ont écrit en latin. Une foule innombrable d'historiens, de publicistes, de théologiens, de médecins, d'antiquaires, etc., inondèrent l'Europe d'ouvrages latins de tous les genres. De charmants poètes, des littérateurs du premier ordre, rendirent à la langue de Rome ses formes antiques, et la reportèrent à un degré de perfection qui ne cesse d'étonner les hommes faits pour comparer les nouveaux écrivains à leurs modèles. Toutes les autres langues, quoique cultivées et comprises, se taisent cependant dans les monuments antiques, et très-probablement pour toujours.

Seule entre toutes les langues mortes, celle de Rome est véritablement ressuscitée ; et, semblable à celui qu'elle célèbre depuis vingt siècles, *une fois ressuscitée, elle ne mourra plus.* (1)

---

(1) Christus resurgens ex mortuis, **jam non moritur. Rom.** VI, 9.

Contre ces brillants priviléges, que signifie l'objection vulgaire, et tant répétée, *d'une langue inconnue au peuple?* Les protestants ont beaucoup répété cette objection, sans réfléchir que cette partie du culte, qui nous est commune avec eux, est en langue vulgaire de part et d'autre. Chez eux, la partie principale, et, pour ainsi dire, l'âme du culte, est la prédication qui, par sa nature et dans tous les cultes, ne se fait qu'en langue vulgaire. Chez nous, c'est le *sacrifice* qui est le véritable *culte;* tout le reste est accessoire : et qu'importe au peuple que ces paroles sacramentelles qui ne se prononcent qu'à voix basse, soient récitées en français, en allemand, etc., ou en hébreu.

On fait d'ailleurs sur la liturgie le même sophisme que sur l'Ecriture sainte. On ne cesse de nous parler de *langue inconnue*, comme s'il s'agissait de la langue chinoise ou sanscredane. Celui qui n'entend pas l'Ecriture et l'office, est bien le maître d'apprendre le latin. A l'égard des dames même, Fénelon disait *qu'il aimerait bien autant leur faire apprendre le latin pour entendre l'office divin, que l'italien pour lire des poésies amoureuses* (1). Mais le préjugé n'entend jamais raison ; et depuis trois siècles, il nous accuse sérieusement de *cacher* l'Ecriture sainte et les prières publiques, tandis que

(1) Fénelon, dans le livre de l'*Education des filles*. Ce grand homme semble ne pas craindre que la femme, parvenue à comprendre le latin de la liturgie, soit tentée de s'élever jusqu'à celui d'Ovide.

nous les présentons dans une langue connue de tout homme qui peut s'appeler, je ne dis pas *savant*, mais *instruit*, et que l'ignorant qui s'ennuie de l'être, peut apprendre en quelques mois.

On a pourvu d'ailleurs à tout par des traductions de toutes les prières de l'Eglise. Les unes en présentent les mots, et les autres le sens. Ces livres, en nombre infini, s'adaptent à tous les âges, à toutes les intelligences, à tous les caractères. Certains mots marquants dans la langue originale, et connus de toutes les oreilles; certaines cérémonies, certains mouvements, certains bruits même avertissent l'assistant le moins lettré de ce qui se fait et de ce qui se dit. Toujours il se trouve en harmonie parfaite avec le prêtre; et, s'il est distrait, c'est sa faute.

Quant au peuple proprement dit, s'il n'entend pas les mots, c'est tant mieux. Le respect y gagne, et l'intelligence n'y perd rien. Celui qui ne comprend point, comprend mieux que celui qui comprend mal. Comment d'ailleurs aurait-il à se plaindre d'une religion qui fait tout pour lui? C'est l'ignorance, c'est la pauvreté, c'est l'humilité qu'elle instruit, qu'elle console, qu'elle aime par-dessus tout. Quand à la science, pourquoi ne lui dirait-elle pas en latin la seule chose qu'elle ait à lui dire: *Qu'il n'y a point de salut pour l'orgueil?*

Enfin, toute langue changeante convient peu à une Religion immuable. Le mouvement naturel des choses attaque constamment les langues vivantes; et sans parler de ces grands changements qui les dénaturent absolument, il en est d'autres qui ne semblent pas importants.

et qui le sont beaucoup. La corruption du siècle s'empare tous les jours de certains mots, et les gâte pour se divertir. Si l'Eglise parlait notre langue, il pourrait dépendre d'un bel esprit effronté de rendre le mot le plus sacré de la liturgie ou ridicule ou indécent. Sous tous les rapports imaginables, la langue religieuse doit être mise hors du domaine de l'homme.

LIVRE SECOND

Du Pape, dans son rapport avec les souverainetés temporelles.

CHAPITRE PREMIER

Quelques mots sur la souveraineté.

L'homme, en sa qualité d'être à la fois moral et corrompu, juste dans son intelligence et pervers dans sa volonté, doit nécessairement être gouverné ; autrement il serait à la fois sociable et insociable, et la société serait à la fois nécessaire et impossible.

On voit dans les tribunaux la nécessité absolue de la souveraineté; car l'homme doit être gouverné précisément comme il doit être jugé, et par la même raison, c'est-à-dire, parce que, partout où il n'y a pas *sentence*, il y a *combat*.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, l'homme ne saurait imaginer rien de mieux que ce qui existe, c'est-à-dire une puissance qui mène les hommes par des règles générales, faites non pour un tel cas ou pour un tel

homme, mais pour tous les cas, pour tous les temps et pour tous les hommes.

L'homme étant juste, au moins dans son intention, toutes les fois qu'il ne s'agit pas de lui-même, c'est ce qui rend la souveraineté, et par conséquent la société possible. Car les cas où la souveraineté est exposée à mal faire volontairement, sont toujours, par la nature des choses, beaucoup plus rares que les autres, précisément, pour suivre encore la même analogie, comme dans l'administration de la justice les cas où les juges sont tentés de prévariquer, sont nécessairement rares par rapport aux autres. S'il en était autrement l'administration de la justice serait impossible comme la souveraineté.

Le prince le plus dissolu n'empêche pas qu'on poursuive les scandales publics dans ses tribunaux, pourvu qu'il ne s'agisse pas de ce qui le touche personnellement. Mais comme il est seul au-dessus de la justice, quand même il donnerait malheureusement chez lui les exemples les plus dangereux, les lois générales pourraient toujours être exécutées.

L'homme étant donc nécessairement associé et nécessairement gouverné, sa volonté n'est pour rien dans l'établissement du gouvernement ; car, dès que les peuples n'ont pas le choix et que la souveraineté résulte directement de la nature humaine, les souverains n'existent plus *par la grâce des peuples ;* la souveraineté n'étant pas plus le résultat de leur volonté, que la société même.

On a souvent demandé si le roi était fait pour le

peuple, ou celui-ci pour le premier? Cette question suppose, ce me semble, bien peu de réflexion. Les deux propositions sont fausses prises séparément, et vraies prises ensemble. Le peuple est fait pour le souverain, le souverain est fait pour le peuple; et l'un et l'autre sont faits pour qu'il y ait une société.

Le grand ressort, dans la montre, n'est point fait pour le balancier, ni celui-ci pour le premier; mais chacun d'eux pour l'autre; et l'un et l'autre pour montrer l'heure.

Point de souverain sans nation, comme point de nation sans souverain. Celle-ci doit plus au souverain, que le souverain à la nation; car elle lui doit l'existence sociale et tous les biens qui en résultent; tandis que le prince ne doit à la souveraineté qu'un vain éclat qui n'a rien de commun avec le bonheur, et qui l'exclut même presque toujours.

CHAPITRE II

Inconvénients de la souveraineté.

Quoique la souveraineté n'ait pas d'intérêt plus grand et plus général que celui d'être juste, et quoique les cas ou elle est tentée de ne l'être pas soient sans comparaison moins nombreux que les autres, cependant ils le sont malheureusement beaucoup; et le caractère particulier de certains souverains peut augmenter ces inconvénients, au point que, pour les trouver supportables,

il n'y a guère d'autre moyen que de les comparer à ceux qui auraient lieu, si le souverain n'existait pas.

Il était donc impossible que les hommes ne fissent pas de temps en temps quelques efforts pour se mettre à l'abri des excès de cette énorme prérogative; mais, sur ce point, l'univers s'est partagé en deux systèmes d'une diversité tranchante.

La race audacieuse de Japhet n'a cessé (1), s'il est permis de s'exprimer ainsi, *de graviter* vers ce qu'on appelle *la liberté*, c'est-à-dire vers cet état où le gouvernant est aussi peu gouvernant, et le gouverné aussi peu gouverné qu'il est possible. Toujours en garde contre ses maîtres, tantôt l'Européen les a chassés, et tantôt il leur a opposé des lois. Il a tout tenté, il a épuisé toutes les formes imaginables de gouvernement, pour se passer de maîtres, ou pour restreindre leur puissance.

L'immense postérité de Sem et de Cham a pris une autre route. Depuis les temps primitifs jusqu'à ceux que nous voyons, toujours elle a dit à un homme : *Faites tout ce que vous voudrez, et lorsque nous serons las, nous vous égorgerons.*

Du reste, elle n'a jamais pu ni voulu comprendre ce que c'est qu'une république ; elle n'entend rien à la balance des pouvoirs, à tous ces priviléges, à toutes ces lois fondamentales dont nous sommes si fiers. Chez elle l'homme le plus riche et le plus maître de ses actions, le possesseur d'une immense fortune mobilière, absolu-

(1) Audax Iapeti genus. (Horat. I. Od. III, 27.)

ment libre de la transporter où il voudrait, sûr d'ailleurs d'une protection parfaite sur le sol européen, et voyant déjà arriver à lui le cordon ou le poignard, les préfère cependant au malheur de mourir d'ennui au milieu de nous.

Personne sans doute n'imaginera de conseiller à l'Europe le droit public, si court et si clair, de l'Asie et de l'Afrique ; mais puisque le pouvoir chez elle est toujours craint, discuté, attaqué ou transporté ; puisqu'il n'y a rien de si insupportable à notre orgueil que le gouvernement despotique, le plus grand problème européen est donc de savoir : *Comment on peut restreindre le pouvoir souverain sans le détruire.*

On a bientôt dit : « *Il faut des lois fondamentales, il faut une constitution* ». Mais qui les établira ces lois fondamentales, et qui les fera exécuter? le corps ou l'individu qui en aurait la force serait souverain, puisqu'il serait plus fort que le souverain ; de sorte que, par l'acte même de l'établissement, il le détrônerait. Si la loi constitutionnelle est une concession du souverain, la question recommence. Qui empêchera un de ses successeurs de la violer? Il faut que le droit de résistance soit attribué à un corps ou à un individu ; autrement il ne peut être exercé que par la révolte, remède terrible, pire que tous les maux.

D'ailleurs, on ne voit pas que les nombreuses tentatives faites pour restreindre le pouvoir souverain aient jamais réussi d'une manière propre à donner l'envie de les imiter. L'Angleterre seule, favorisée par l'Océan qui l'entoure, et par un caractère national qui se prête à ces

expériences, a pu faire quelque chose dans ce genre ; mais sa constitution n'a point encore subi l'épreuve du temps ; et déjà même cet édifice fameux, qui nous fait lire dans le fronton, M. DCLXXXVIII, semble chanceler sur ses fondements encore humides. Les lois civiles et criminelles de cette nation ne sont point supérieures à celles des autres. Le droit de se taxer elle-même, acheté par des flots de sang, ne lui a valu que le privilége d'être la nation la plus imposée de l'univers. Un certain esprit soldatesque, qui est la gangrène de la liberté, menace assez visiblement la constitution anglaise ; je passe volontiers sous silence d'autres symptômes. Qu'arrivera-t-il ? Je l'ignore ; mais quand les choses tourneraient comme je le désire, un exemple isolé dans l'histoire prouverait peu en faveur des monarchies constitutionnelles, d'autant que l'expérience universelle est contraire à cet exemple unique.

Une grande et puissante nation vient de faire, sous nos yeux, le plus grand effort vers la liberté qui ait jamais été fait dans le monde : qu'a-t-elle obtenu ? Elle s'est couverte de ridicule et de honte, pour mettre enfin sur le trône un gendarme corse à la place d'un roi français ; et chez le peuple, la servitude, à la place de l'obéissance. Elle est tombée ensuite dans l'abîme de l'humiliation ; et n'ayant échappé à l'anéantissement politique que par un miracle qu'elle n'avait pas droit d'attendre, elle s'amuse, sous le joug des étrangers (1), à lire sa charte qui ne fait

(1) Je rappelle au lecteur que j'écrivais ceci en 1817.

honneur qu'à son roi, et sur laquelle d'ailleurs le temps n'a pu s'expliquer.

Le dogme catholique, comme tout le monde sait, proscrit toute espèce de révolte sans distinction ; et pour défendre ce dogme, nos docteurs disent d'assez bonnes raisons, philosophiques même, et politiques.

Le protestantisme, au contraire, partant de la souveraineté du peuple, dogme qu'il a transporté de la religion dans la politique, ne voit, dans le système de la *non-résistance*, que le dernier avilissement de l'homme. Le docteur *Beattie* peut être cité comme un représentant de tout son parti. Il appelle le système catholique de la *non-résistance*, une *doctrine détestable*. Il avance que l'homme, lorsqu'il s'agit de résister à la souveraineté, doit se déterminer *par les sentiments intérieurs d'un certain instinct moral dont il a la conscience en lui-même, et qu'on a tort de confondre avec la chaleur du sang et des esprits vitaux* (1). Il reproche à son fameux compatriote, le docteur Barkeley, d'avoir méconnu cette puissance intérieure, et d'avoir cru que *l'homme, en sa qualité d'être raisonnable, doit se laisser diriger par les préceptes d'une sage et impartiale raison* (2).

---

(1) Those instinctive sentiments of morality were of men are conscious ascribing them to-blood and spirits, or to education and habit. (Beattie, on Truth. Part. II, chap. XII, p. 408. London, in-8.) Je n'ai jamais vu tant de mots employés pour exprimer l'orgueil.

(2) En effet, c'est un grand blasphème. —Asserting that the

J'admire fort ces belles maximes ; mais elles ont le défaut de ne fournir aucune lumière à l'esprit, pour se décider dans les occasions difficiles où les théories sont absolument inutiles. Lorsqu'on a décidé (je l'accorde par supposition) qu'on a droit de résister à la puissance souveraine, et de la faire rentrer dans ses limites, on n'a rien fait encore, puisqu'il reste à savoir *quand* on peut exercer ce droit, et *quels* hommes ont celui de l'exercer.

Les plus ardents fauteurs du droit de résistance conviennent (et qui pourrait en douter ?) qu'il ne saurait être justifié que par la tyrannie. Mais qu'est-ce que la tyrannie ? Un seul acte, s'il est atroce, peut-il porter ce nom ? s'il en faut plus d'un, combien en faut-il, et de quel genre ? Quel pouvoir dans l'état a le droit de décider *que le cas de résistance est arrivé ?* si le tribunal préexiste, il était donc déjà portion de la souveraineté, et en agissant sur l'autre portion, il l'anéantit ; s'il ne préexiste pas, par quel tribunal ce tribunal serait-il établi ? Peut-on d'ailleurs exercer un droit, même juste, même incontestable, sans mettre dans la balance les inconvénients qui peuvent en résulter ? L'histoire n'a qu'un cri, pour nous apprendre que les révolutions commencées par les hommes les plus sages, sont toujours terminées par les fous ; que les auteurs en sont

---

conduct of rational beings is to be directed not by those instinctive sentiments, but by the dictates of sober and impartial reason. (Beattie, ibid.) On voit ici bien clairement *cette chaleur de sang*, que l'orgueil appelle *instinct moral*, etc.

toujours les victimes, et que les efforts des peuples pour créer ou accroître leur liberté, finissent presque toujours par leur donner des fers. On ne voit qu'abîmes de tous côtés.

Mais, dirait-on, voulez-vous donc démuseler le tigre, et vous réduire à l'obéissance passive ? Eh bien ! voici ce que fera le roi : « Il prendra vos enfants pour conduire « ses chariots ; il s'en fera des gens de cheval et les fera « courir devant son char ; il en fera des officiers et des « soldats ; il prendra les uns pour labourer ses champs « et recueillir ses blés, et les autres pour lui fabriquer « des armes. Il fera de vos filles des parfumeuses, « des cuisinières et des boulangères à son usage ; il « prendra pour lui et les siens ce qu'il y a de meilleur « dans vos champs, dans vos vignes et dans vos vergers, « et se fera payer la dîme de vos blés et de vos raisins « pour avoir de quoi récompenser ses eunuques et ses « domestiques, il prendra vos serviteurs, vos servantes, « vos jeunes gens les plus robustes et vos bêtes de « somme pour les faire travailler ensemble à son profit, « il prendra aussi la dîme de vos troupeaux, et vous « serez ses esclaves. » (1)

Je n'ai jamais dit que le pouvoir absolu n'entraîne de grands inconvénients, sous quelque forme qu'il existe dans le monde. Je le reconnais au contraire expressément, et ne pense nullement à les atténuer ; je dis seulement qu'on se trouve placé entre deux abîmes.

---

(1) I. Reg. VIII, 11—17.

CHAPITRE III

Idées antiques sur le grand problème.

Il n'est pas au pouvoir de l'homme de créer une loi qui n'ait besoin d'aucune exception. L'impossibilité sur ce point résulte également, et de la faiblesse humaine qui ne saurait tout prévoir, et de la nature même des choses dont les unes varient au point de sortir par leur propre mouvement du cercle de la loi, et dont les autres, disposées par gradations insensibles, sous des genres communs, ne peuvent être saisies par un nom général qui ne soit pas faux dans les nuances.

De là résulte, dans toute législation, la nécessité d'une puissance dispensante. Car partout où il n'y a pas dispense, il y a violation.

Mais toute violation de la loi est dangereuse ou mortelle pour la loi, au lieu que toute dispense la fortifie : car l'on ne peut demander d'en être dispensé sans lui rendre hommage, et sans avouer que de soi-même on n'a point de force contre elle.

La loi qui prescrit l'obéissance envers les souverains est une loi générale comme toutes les autres ; elle est bonne, juste et nécessaire *en général*. Mais si Néron est sur le trône, elle peut *paraître* un défaut.

Pourquoi donc n'y aurait-il pas dans ces cas dispense de la loi générale, fondée sur des circonstances absolument imprévues. Ne vaut-il pas mieux agir avec connaissance

de cause et au nom de l'autorité, que de se précipiter sur le tyran avec une impétuosité aveugle qui a tous les symptômes du crime?

Mais à qui s'adresser pour cette dispense? La souveraineté étant pour nous une chose sacrée, une émanation de la puissance divine, que les nations de tous les temps ont toujours mise sous la garde de la Religion, mais que le christianisme surtout a prise sous sa protection particulière, en nous prescrivant de voir dans le souverain un représentant et une image de Dieu même, il n'était pas absurde de penser que, pour être délié du serment de fidélité, il n'y avait pas d'autre autorité compétente que celle de ce haut pouvoir spirituel, unique sur la terre, et dont les prérogatives sublimes forment une portion de la révélation.

Le serment de fidélité sans restriction exposant les hommes à toutes les horreurs de la tyrannie, et la résistance sans règle les exposant à toutes celles de l'anarchie, la dispense de ce serment, prononcée par la souveraineté spirituelle, pouvait très-bien se présenter à la pensée humaine comme l'unique moyen de contenir l'autorité temporelle, sans effacer son caractère.

Ce serait au reste une erreur de croire que la dispense du serment se trouverait, dans cette hypothèse, en contradiction avec l'origine divine de la souveraineté. La contradiction existerait d'autant moins que le pouvoir dispensant étant supposé éminemment divin, rien n'empêcherait qu'à certains égards et dans des circonstances extraordinaires, un autre pouvoir lui fût subordonné.

Les formes de la souveraineté, d'ailleurs, ne sont point

les mêmes partout : elles sont fixées par des lois fondamentales, dont les véritables bases ne sont jamais écrites. Pascal a fort bien dit : « Qu'il aurait autant d'horreur de détruire la liberté où Dieu l'a mise, que de l'introduire où elle n'est pas ». Car il ne s'agit pas de monarchie dans cette question, mais de souveraineté ; ce qui est tout différent.

Cette observation est essentielle pour échapper au sophisme qui se présente si naturellement : *La souveraineté est limitée*, ici ou là ; donc elle part du peuple.

En premier lieu, si l'on veut s'exprimer exactement, il n'y a point de souveraineté limitée ; toutes sont absolues et infaillibles, puisque nulle part il n'est permis de dire qu'elles se sont trompées.

Quand je dis que *nulle souveraineté n'est limitée*, j'entends *dans son exercice légitime*, et c'est ce qu'il faut bien soigneusement remarquer. Car on peut dire également, sous deux points de vue différents, *que toute souveraineté est limitée*, et que *nulle souveraineté n'est limitée*. Elle est limitée, en ce que nulle souveraineté ne peut tout ; elle ne l'est pas, en ce que, dans son cercle de légitimité, tracé par les lois fondamentales de chaque pays, elle est toujours et partout absolue, sans que personne ait le droit de lui dire qu'elle est injuste ou trompée. La légitimité ne consiste donc pas à se conduire de telle ou telle manière dans son cercle, mais à n'en pas sortir.

C'est ce à quoi on ne fait pas toujours assez d'attention. On dira, par exemple : En Angleterre, *la souveraineté est limitée* : rien n'est plus faux. C'est *la royauté* qui

est limitée dans cette contrée célèbre. Or, la royauté n'est pas toute la souveraineté, du moins en théorie. Mais lorque les trois pouvoirs qui, en Angleterre, constituent la souveraineté, sont d'accord, que peuvent-ils? Il faut répondre avec Blackstone : TOUT. Et que peut-on contre eux légalement? RIEN.

Ainsi la question de l'origine divine peut se traiter à Londres comme à Madrid et ailleurs, et partout elle présente le même problème, quoique les formes de la souveraineté varient suivant les pays.

En second lieu, le maintien des formes, suivant les lois fondamentales, n'altère ni l'essence ni les droits de la souveraineté. Des juges supérieurs qui, pour cause de sévices intolérables, priveraient un père de famille du droit d'élever ses enfants, seraient-ils censés attenter à l'autorité paternelle et déclarer qu'elle n'est pas divine? En retenant une puissance dans ses bornes, le tribunal n'en conteste ni la légitimité, ni le caractère, ni l'étendue légale; il les professe au contraire solennellement.

Le Souverain Pontife, de même, en déliant les sujets du serment de fidélité, ne ferait rien contre le droit divin. Il professerait seulement que la souveraineté est une autorité divine et sacrée, qui ne peut être contrôlée que par une autorité divine aussi, mais d'un ordre supérieur, et spécialement revêtue de ce pouvoir en certains cas extraordinaires.

Ce serait un paralogisme de conclure ainsi : Dieu est auteur de la souveraineté; donc elle est *incontrôlable*. Si Dieu l'a créée et maintenue telle, je l'accorde; dans le cas contraire, je le nie. Dien est le maître sans doute

de créer une souveraineté restreinte dans son principe même, ou postérieurement par un pouvoir qu'il aurait établi à l'époque marquée par ses décrets ; et sous cette forme, elle serait divine.

La France, avant la révolution, avait bien, je crois, des lois fondamentales, auxquelles par conséquent le roi ne pouvait toucher. Cependant, toute la théologie française repoussait justement le système de la souveraineté du peuple comme un dogme antichrétien ; donc telle ou telle restriction, humaine même, n'a rien de commun avec l'origine divine ; car il serait singulier vraiment qu'au despotisme seul appartînt cette prérogative sublime.

Et, par une conséquence bien plus sensible et plus décisive encore, un pouvoir divin, solennellement et directement établi par la divinité, n'altérerait l'essence d'aucune œuvre divine qu'il pourrait modifier.

Ces idées flottaient dans la tête de nos aïeux, qui n'étaient point en état de se rendre raison de cette théorie, et de lui donner une forme systématique. Ils laissèrent seulement entrer dans leur esprit l'idée vague *que la souveraineté temporelle pouvait être contrôlée par ce haut pouvoir spirituel qui avait le droit, dans certains cas, de révoquer le serment du sujet.*

CHAPITRE IV

Autres considérations sur le même sujet.

Je ne suis point obligé du tout de répondre aux objections qu'on pourrait élever contre les idées que je viens d'exposer ; car je n'entends nullement prêcher *le droit indirect* des Papes. Je dis seulement que ces idées n'ont rien d'absurde. J'argumente *ad hominem*, ou pour mieux dire, *ad homines*. Je prends la liberté de dire à mon siècle qu'il y a contradiction manifeste entre son enthousiasme constitutionnel et son déchaînement contre les Papes ; je lui prouve, et rien n'est plus aisé, que, sur ce point important, il en sait moins ou n'en sait pas plus que le moyen âge.

Cessons de divaguer, et prenons enfin notre parti de bonne foi sur la grande question de l'obéissance passive ou de la non-résistance. Veut-on poser en principe, « que, pour aucune raison imaginable (1), il n'est per« mis de résister à l'autorité ; qu'il faut remercier Dieu

---

(1) Quand je dis *aucune raison imaginable*, il va bien sans dire que j'exclus toujours le cas où le souverain commanderait le crime. Je ne serais pas même éloigné de croire qu'il est des circonstances plus nombreuses qu'on ne le croit, où le mot de *résistance* n'est pas synonyme de celui de *révolte ;* mais je ne puis et je n'aime pas même m'appesantir sur certains détails, d'autant plus que les principes généraux suffisent au but de cet ouvrage.

« des bons princes et souffrir patiemment les mauvais, « en attendant que le grand réparateur des torts, le « temps, en fasse justice; qu'il y a toujours plus de « danger à résister qu'à souffrir, etc. » J'y consens, et je suis prêt à signer pour l'avenir.

Mais s'il fallait absolument en venir à poser des bornes légales à la puissance souveraine, j'opinerais de tout mon cœur pour que les intérêts de l'humanité fussent confiés au Souverain Pontife.

Les défenseurs du droit de résistance se sont trop souvent dispensés de poser la question de bonne foi. En effet, il ne s'agit nullement de savoir *si*, mais *quand et comment* il est permis de résister. Le problème est tout pratique, et, posé de cette manière, il fait trembler. Mais si le droit de résister se changeait en droit d'empêcher, et qu'au lieu de résider dans le sujet, il appartînt à une puissance d'un autre ordre, l'inconvénient ne serait plus le même, parce que cette hypothèse admet la résistance sans révolution et sans aucune violation de la souveraineté (1).

De plus, ce droit d'opposition, reposant sur une tête connue et unique, il pourrait être soumis à des règles, et exercé avec toute la prudence et avec toutes les nuances imaginables; au lieu que, dans la résistance intérieure, il ne peut être exercé que par les sujets, par

(1) La déposition absolue et sans retour d'un prince temporel, cas infiniment rare dans la supposition actuelle, ne serait pas plus une révolution que la mort de ce même souverain.

la foule, par le peuple en un mot, et par conséquent, par la voie seule de l'insurrection.

Ce n'est pas tout : le *veto* du Pape pourrait être exercé contre tous les souverains, et s'adapterait à toutes les constitutions et à tous les caractères nationaux. Ce mot de monarchie limitée est bientôt prononcé. En théorie, rien n'est plus aisé ; mais quand on en vient à la pratique et à l'expérience, on ne trouve qu'un exemple, équivoque par sa durée, et que le jugement de Tacite a proscrit d'avance (1), sans parler d'une foule de circonstances qui permettent et forcent même de regarder ce gouvernement comme un phénomène purement local, et peut-être passager.

La puissance pontificale, au contraire, est par essence la moins sujette aux caprices de la politique. Celui qui l'exerce est de plus toujours vieux, célibataire et prêtre ; ce qui exclut les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des erreurs et des passions qui troublent les états. Enfin, comme il est éloigné, que sa puissance est d'une autre nature que celle des souverains temporels, et qu'il ne demande jamais rien pour lui, on pourrait croire assez légitimement que si tous les inconvénients ne sont pas levés, ce qui est impossible, il en resterait du moins aussi peu qu'il est permis de l'espérer, *la nature humaine étant donnée ;* ce qui est pour tout homme sensé le point de perfection.

---

(1) Delecta ex his et consociata reipublicæ forma laudari faciliùs quàm evenire, vel si evenerit, haud diuturna esse potest. (Tacit. Ann. IV, 33.)

Il paraît donc que, pour retenir les souverainetés dans leurs bornes légitimes, c'est-à-dire pour empêcher de violer les lois fondamentales de l'Etat, dont la Religion est la première, l'intervention, plus ou moins puissante, plus ou moins active de la suprématie spirituelle, serait un moyen pour le moins aussi plausible que tout autre.

On pourrait aller plus loin, et soutenir, avec une égale assurance, que ce moyen serait encore le plus agréable ou le moins choquant pour les souverains. Si le prince est libre d'accepter ou de refuser des entraves, certainement il n'en acceptera point; car ni le pouvoir ni la liberté n'ont jamais su dire : *C'est assez.* Mais à supposer que la souveraineté se vît irrémissiblement forcée à recevoir un frein, et qu'il ne s'agît plus que de le choisir, je ne serais point étonné qu'elle préférât le Pape à un sénat colégislatif, à une assemblée nationale, etc., car les Souverains Pontifes demandent peu aux princes, et les énormités seules attireraient leur animadversion (1).

CHAPITRE V

Caractère distinctif du pouvoir exercé par les Papes.

Les Papes ont lutté quelquefois avec des souverains, jamais avec la souveraineté. L'acte même par lequel ils

---

(1) Si les états-généraux de France avaient adressé à

déliaient les sujets du serment de fidélité, déclarait la souveraineté inviolable. Les Papes avertissaient les peuples que nul pouvoir humain ne pouvait atteindre le souverain, dont l'autorité n'était suspendue que par une puissance toute divine ; de manière que leurs anathèmes, loin de jamais déroger à la rigueur des maximes catholiques sur l'inviolabilité des souverains, ne servaient au contraire qu'à leur donner une nouvelle sanction aux yeux des peuples.

Si quelques personnes regardaient comme une subtilité cette distinction de souverain et de souveraineté, je leur sacrifierais volontiers ces expressions dont je n'ai nul besoin. Je dirais tout simplement que les coups frappés par le Saint-Siége sur un petit nombre de souverains, presque tous odieux et quelquefois même insupportables par leurs crimes, purent les arrêter ou les effrayer, sans altérer dans l'esprit des peuples l'idée haute et sublime qu'ils devaient avoir de leurs maîtres. Les Papes étaient universellement reconnus comme délégués de la Divinité, de laquelle émane la souveraineté. Les plus grands princes recherchaient dans le sacre la sanction et, pour ainsi dire, le complément de leur droit.

Louis XIV une prière semblable à celle que les communes d'Angleterre adressèrent, vers la fin du XIVe siècle, au roi Edouard III (*Hum. Ed. III*, 1377, chap. XVI, in-4, p. 332), je suis persuadé que sa hauteur en eût été choquée beaucoup plus que d'une bulle donnée *sous l'anneau du pêcheur* et dirigée à la même fin.

Le premier de ces souverains, dans les idées anciennes, l'empereur allemand, devait être sacré par les mains mêmes du Pape. Il était censé tenir de lui son caractère auguste et n'être véritablement empereur que par le sacre. On verra plus bas tout le détail de ce droit public, tel qu'il n'en a jamais existé de plus général, de plus incontestablement reconnu. Les peuples qui voyaient excommunier un roi, se disaient : *Il faut que cette puissance soit bien haute, bien sublime, bien au-dessus de tout jugement humain, puisqu'elle ne peut être contrôlée que par le Vicaire de Jésus-Christ.*

En réfléchissant sur cet objet, nous sommes sujets à une grande illusion. Trompés par les criailleries philosophiques, nous croyons que les Papes passaient leur temps à déposer les rois ; et parce que ces faits se touchent dans les brochures *in-douze* que nous lisons, nous croyons qu'ils se sont touchés de même dans la durée. Combien compte-t-on de souverains *héréditaires* effectivement déposés par les Papes ? Tout se réduisait à des menaces et à des transactions. Quant aux princes *électifs*, c'étaient des créatures humaines qu'on pouvait bien défaire, puisqu'on les avait faites ; et cependant, tout se réduit encore à deux ou trois princes forcenés, qui, pour le bonheur du genre humain, trouvèrent un frein (faible même, et très-insuffisant) dans la puissance spirituelle des Papes. Au reste, tout se passait à l'ordinaire dans le monde politique. Chaque roi était tranquille chez lui de la part de l'Eglise ; les Papes ne pensaient point à se mêler de leur administration ; et jusqu'à ce qu'il leur prît fantaisie de dépouiller le sacerdoce, de renvoyer leurs femmes ou

d'en avoir deux à la fois, ils n'avaient rien à craindre de ce côté.

A cette solide théorie, l'expérience vient ajouter sa démonstration. Quel a été le résultat de ces grandes secousses dont on fait tant de bruit ? L'origine divine de la souveraineté, ce dogme conservateur des Etats, se trouva universellement établi en Europe. Il forma en quelque sorte notre droit public, et domina dans toutes nos écoles jusqu'à la funeste scission du XVIe siècle.

L'expérience se trouve donc parfaitement d'accord avec le raisonnement. Les excommunications des Papes n'ont fait aucun tort à la souveraineté dans l'esprit des peuples ; au contraire, en la réprimant sur certains points, en la rendant moins féroce et moins écrasante, en l'effrayant pour son propre bien qu'elle ignorait, ils l'ont rendue plus vénérable; ils ont fait disparaître de son front l'antique caractère de la bête, pour y substituer celui de la régénération ; ils l'ont rendue sainte pour la rendre inviolable : nouvelle et grande preuve, entre mille, que le pouvoir pontifical a toujours été un pouvoir conservateur. Tout le monde, je crois, peut s'en convaincre ; mais c'est un devoir particulier pour tout enfant de l'Eglise, de reconnaître que l'esprit divin qui l'anime, *et magno se corpore miscet* (1), ne saurait enfanter rien de mal en résultat, malgré le mélange humain qui se fait trop et trop souvent apercevoir au milieu des tempêtes politiques.

---

(1) Virgil. Æn. IV. 727.

A ceux qui s'arrêtent aux faits particuliers, aux torts accidentels, aux erreurs de tel ou tel homme ; qui s'appesantissent sur certaines phrases, qui découpent chaque ligne de l'histoire pour la considérer à part, il n'y a qu'une chose à dire : *Du point où il faut s'élever pour embrasser l'ensemble, on ne voit plus rien de ce que vous voyez. Partant, il n'y a pas moyen de vous répondre, à moins que vous ne vouliez prendre ceci pour une réponse.*

On peut observer que les philosophes modernes ont suivi, à l'égard des souverains, une route diamétralement opposée à celle que les Papes avaient tracée. Ceux-ci avaient consacré le caractère en frappant sur les personnes ; les autres, au contraire, ont flatté souvent, même assez bassement, la personne qui donne les emplois et les pensions ; et ils ont détruit, autant qu'il était en eux, le caractère, en rendant la souveraineté odieuse ou ridicule, en la faisant dériver du peuple, en cherchant toujours à la restreindre par le peuple.

Il y a tant d'analogie, tant de fraternité, tant de dépendance entre le pouvoir pontifical et celui des rois, que jamais on n'a ébranlé le premier sans toucher au second, et que les novateurs de notre siècle n'ont cessé de montrer au peuple la conspiration du sacerdoce et du despotisme, tandis qu'ils ne cessaient de montrer aux rois le plus grand ennemi de l'autorité royale, dans le sacerdoce : incroyable contradiction, phénomène inouï, qui serait unique, s'il n'y avait pas quelque chose de plus extraordinaire encore ; c'est qu'ils aient pu se faire croire par les peuples et par les rois.

Le chef des réformateurs a fait en peu de lignes sa profession de foi sur les souverains.

« Les princes, dit-il, sont communément les plus « grands fous et les plus fieffés coquins de la terre : on « n'en saurait attendre rien de bon; ils ne sont dans ce « monde que les bourreaux de Dieu, dont il se sert pour « nous châtier (1). »

Les glaces du scepticisme ont calmé la fièvre du XVIe siècle, et le style s'est adouci avec les mœurs ; mais les principes sont toujours les mêmes. La secte qui abhorre le Souverain Pontife va réciter ses dogmes.

Que l'univers se taise et l'écoute parler.

« De quelque manière que le prince soit revêtu de son « autorité, il la tient toujours uniquement du peuple; et « le peuple ne dépend jamais d'aucun homme mortel, « qu'en vertu de son propre consentement (2). »

« Du peuple dépend le bien-être, la sécurité et la per- « manence de tout gouvernement légal. Dans le peuple

---

(1) Luther dans ses œuvres in-folio, tom. II, p. 182, cité dans le livre allemand très remarquable et très conuu, intitulé *Der triumph der philosophie in Achtzehnten Jahrhunderte*, in-8, tom. I, p. 52. — Luther s'était même fait, à cet égard, une sorte de proverbe qui disait : *Principem esse, et non esse latronem vix possibile est;* c'est-à-dire, être prince et n'être pas brigand, c'est ce qui paraît à peine possible. (*Ibid.*)

(2) Noodt, *sur le pouvoir des Souverains. — Recueil de discours sur diverses matières importantes, traduits ou composés par Jean Barbeyrac.* Tom. I, p. 41.

« doit résider nécessairement l'essence de tout pouvoir ;
« et tous ceux dont les connaissances ou la capacité ont
« engagé le peuple à leur accorder une confiance quel-
« quefois sage et quelquefois imprudente, sont respon-
« sables envers lui de l'usage qu'ils ont fait du pouvoir
« qui leur a été confié *pour un temps* (1). »

Aujourd'hui, c'est aux princes à faire leurs réflexions. On leur a fait peur de cette puissance qui gêna quelquefois leurs devanciers, il y a mille ans, mais qui avait divinisé le caractère souverain. Ils ont donné dans ce piége très-habilement tendu : ils se sont laissé ramener sur la terre. — Ils ne sont plus que des hommes.

CHAPITRE VI

Pouvoir temporel des Papes. — Guerres qu'ils ont soutenues comme princes temporels.

C'est une chose extrêmement remarquable, mais nullement ou pas assez remarquée, que jamais les Papes ne se sont servis de l'immense pouvoir dont ils sont en possession pour agrandir leur Etat. Qu'y avait-il de plus naturel, par exemple, et de plus tentatif pour la nature humaine, que de se réserver une portion des provinces conquises par les Sarrasins, et qu'ils donnaient

(1) Opinion du chevalier William Jones. — *Memoirs of the life of sir William Jones, by lord Trignmouth.* London, 1806, in-4, p. 200.

au premier occupant pour repousser le Croissant, qui ne cessait de s'avancer. Cependant jamais ils ne l'ont fait, pas même à l'égard des terres qui les touchaient, comme le royaume des Deux-Siciles, sur lequel ils avaient des droits incontestables, au moins selon les idées d'alors, et pour lequel néanmoins ils se contentèrent d'une vaine suzeraineté, qui finit bientôt par la *haquenée*, tribut léger et purement nominal, que le mauvais goût du siècle leur dispute encore.

Les Papes ont pu faire trop valoir, dans le temps, cette suzeraineté universelle, qu'une opinion non moins universelle ne leur disputait point. Ils ont pu exiger des hommages, imposer des taxes trop arbitrairement si l'on veut; je n'ai nul intérêt d'examiner ici ces différents points. Mais toujours il demeurera vrai qu'ils n'ont jamais cherché ni saisi l'occasion d'augmenter leurs Etats aux dépens de la justice, tandis qu'aucune autre souveraineté temporelle n'échappa à cet anathème, et que dans ce moment même, avec toute notre philosophie, notre civilisation et nos beaux livres, il n'y a peut-être pas une puissance européenne en état de justifier toutes ses possessions, devant Dieu et la raison.

Je lis, dans les Lettres sur l'histoire, que les Papes ont *quelquefois* profité de leur *puissance temporelle* pour augmenter *leurs propriétés* (1).

Mais le terme de *quelquefois* est vague; celui de *puis-*

(1) Esprit de l'histoire, lettre XI. Paris, Nyon, 1803, in-8, tom. II, p. 399.

sance temporelle l'est aussi, et celui de *propriété* encore davantage : j'attends donc qu'il me soit expliqué *quand* et *comment* les Papes ont employé leur puissance spirituelle ou leurs moyens politiques, pour étendre leurs Etats aux dépens d'un propriétaire légitime.

En attendant que ce propriétaire dépouillé se présente, nous n'observerons point, sans admiration, que parmi tous les Papes qui ont régné, dans le temps de leur plus grande influence, il n'y ait pas eu un usurpateur, et qu'alors même qu'ils faisaient valoir leur suzeraineté sur tel ou tel Etat, ils s'en soient toujours prévalus pour le donner, non pour le retenir.

Considérés même comme simples souverains, les Papes sont encore remarquables sous ce point de vue. Jules II, par exemple, fit sans doute une guerre mortelle aux Vénitiens; mais c'était pour avoir les villes usurpées par la République.

Ce point est un de ceux sur lequel j'invoquerai avec confiance ce coup d'œil général qui doit déterminer le jugement des hommes sensés. Les Papes règnent depuis le IXe siècle au moins : or, à compter de ce temps, on ne trouvera dans aucune dynastie souveraine plus de respect pour le territoire d'autrui, et moins d'envie d'augmenter le sien.

Comme princes temporels, les Papes égalent ou surpassent en puissance plusieurs des têtes couronnées d'Europe. Qu'on examine les histoires des différents pays, on verra en général une politique toute différente de celle des Papes. Pourquoi ceux-ci n'auraient-ils pas agi *politiquement* comme les autres? Cependant on ne

voit point de leur côté cette tendance à s'agrandir qui forme le caractère distinctif et général de toute souveraineté.

Jules II, que je citais tout à l'heure, est, si ma mémoire ne me trompe point, le seul Pape qui ait acquis un territoire par les règles ordinaires du droit public, en vertu d'un traité qui terminait une guerre (1). Il se fit céder ainsi le duché de Parme; mais cette acquisition, quoique non coupable, choquait cependant le caractère pontifical : elle échappa bientôt au Saint-Siége. A lui seul est réservé l'honneur de ne posséder aujourd'hui que ce qu'il possédait il y a dix siècles. On ne trouve ici ni traités, ni combats, ni intrigues, ni usurpations ; en remontant, on arrive toujours à une donation. Pépin, Charlemagne, Louis, Lothaire, Henri Otton, la comtesse Mathilde formèrent cet Etat temporel des Papes, si précieux pour le christianisme : mais la force des choses l'avait commencé, et cette opération cachée est un des spectacles les plus curieux de l'histoire.

Il n'y a pas en Europe de souveraineté plus justifiable, s'il est permis de s'exprimer ainsi, que celle des Souverains Pontifes. Elle est comme la loi divine, *justificata in semetipsâ* (2). Mais ce qu'il y a de véritablement éton-

(1) Et même encore, d'après une observation faite à Rome, on pourrait contester cette exception unique; Jules II n'ayant fait que revendiquer les droits légitimes du Saint-Siége sur le duché de Parme, droits qui dérivaient incontestablement des libéralités de Pépin ou de celles de la comtesse Mathilde.

(2) Ps. XVIII, 10.

nant, c'est de voir les Papes devenir souverains sans s'en apercevoir, et même à parler exactement, malgré eux. Une loi invisible élevait le siége de Rome, et l'on peut dire que le Chef de l'Eglise universelle naquit souverain. De l'échafaud des martyrs, il monta sur un trône qu'on n'apercevait pas d'abord, mais qui se consolidait insensiblement comme toutes les grandes choses, et qui s'annonçait, dès son premier âge, par je ne sais quelle atmosphère de grandeur qui l'environnait, sans aucune cause humaine assignable. Le Pontife romain avait besoin des richesses, et les richesses affluaient; il avait besoin d'éclat, et je ne sais quelle splendeur extraordinaire partait du trône de Saint Pierre, au point que, déjà dans le IVe siècle, l'un des plus grands Seigneurs de Rome, préfet de la ville, disait en se jouant, au rapport de saint Jérôme : « Promettez-moi de me faire Evêque de Rome, « et tout de suite je me ferai chrétien (1). » Celui qui parlerait ici d'*avidité religieuse*, *d'avarice*, *d'influence sacerdotale*, prouverait qu'il est au niveau de son siècle, mais tout à fait au-dessous du sujet. Comment peut-on concevoir une souveraineté sans richesses? Ces deux idées sont une contradiction manifeste. Les richesses de l'Eglise romaine étant donc le signe de sa dignité et l'instrument

(1) *Zaccaria. Anti-Febron. Vindic.* Tom. IV, dissert. IX, cap. III, p. 33. — Miserabilis Prætextatus, qui designatus consul est mortuus, homo sacrilegus et idolorum cultor, solebat ludens beato papæ Damaso dicere: *Facite me Romanæ urbis Episcopum, et ero protinus christianus.* (S. Hieron. *Epist.* XXXVIII, edit. Martianay.)

nécessaire de son action légitime, elles furent l'œuvre de la Providence, qui les marqua, dès l'origine, du sceau de la légitimité. On les voit, et l'on ne sait d'où elles viennent; on les voit, et personne ne se plaint. C'est le respect, c'est l'amour, c'est la piété, c'est la foi qui les ont accumulées. De là ces vastes *patrimoines* qui ont tant exercé la plume des savants. Saint-Grégoire, à la fin du VIe siècle, en possédait vingt-trois en Italie, et dans les îles de la Méditerranée, en Illyrie, en Dalmatie, en Allemagne et dans les Gaules (1). La juridiction des Papes sur ces patrimoines porte un caractère singulier qu'on ne saisit pas aisément à travers les ténèbres de cette histoire, mais qui s'élève néanmoins visiblement au-dessus de la simple propriété. On voit les Papes envoyer des officiers, donner des ordres et se faire obéir au loin, sans qu'il soit possible de donner un nom à cette suprématie dont, en effet, la Providence n'avait point encore prononcé le nom.

Dans Rome, encore païenne, le Pontife romain gênait déjà les Césars. Il n'était que leur sujet; ils avaient tout pouvoir contre lui, il n'en avait pas le moindre contre eux : cependant ils ne pouvaient tenir à côté de lui. On

---

(1) Voy. la dissertation de l'abbé Cenni à la fin du livre du cardinal Orsi, *Della origine del dominio e della sovranità de'rom. Pontefici sovra gli stati loro temporalmente soggetti.* Roma, Pagliarini, in-12, 1754, p. 306 à 309. — Le patrimoine appelé des *Alpes Cottiennes*, était immense; il contenait Gênes et toute la côte maritime jusqu'aux frontières de France. (Voyez les autorités. *Ib.*)

lisait sur son front le caractère *d'un sacerdoce si éminent, que l'empereur, qui portait parmi ses titres celui de Souverain Pontife, le souffrait dans Rome avec plus d'impatience qu'il ne souffrait dans les armées un César qui lui disputait l'empire* (1). Une main cachée les chassait de *la ville éternelle* pour la donner au chef de *l'Eglise éternelle*. Peut-être que, dans l'esprit de Constantin, un commencement de foi et de respect se mêla à la gêne dont je parle ; mais je ne doute pas un instant que ce sentiment n'ait influé sur la détermination qu'il prit de transporter le siége de l'empire, beaucoup plus que tous les motifs politiques qu'on lui prête : *ainsi s'accomplissait le décret du Très-Haut* (2). La même enceinte ne pouvait renfermer l'empereur et le Pontife. Constantin céda Rome au Pape. La conscience du genre humain, qui est infaillible, ne l'entendit pas autrement, et de là naquit la *fable* de la donation, qui est *très-vraie*. L'antiquité, qui aime assez voir et toucher tout, fit bientôt de l'*abandon* (qu'elle n'aurait pas même su nommer) une *donation* dans les formes. Elle la vit écrite sur le parchemin et déposée sur l'autel de saint Pierre. Les modernes crient à la *fausseté*, et c'est l'innocence même qui racontait ainsi ses pensées (3). Il n'y a donc rien de si vrai que la donation de

---

(1) Bossuet, Lettre pastor. sur la commun. pascale, N. IV, *ex Cyp. epist. LI ad Ant.*

(2) Iliade, I, 5.

(3) Ne voyait-elle pas aussi un Ange qui effrayait Attila devant saint Léon? Nous n'y voyons, nous autres modernes, que *l'ascendant* du Pontife ; mais comment peindre un *ascen-*

Constantin. De ce moment, on sent que les empereurs ne sont plus chez eux à Rome. Ils ressemblent à des étrangers qui de temps en temps viennent y loger avec permission. Mais voici qui est plus étonnant encore : Odoacre avec ses Hérules vient mettre fin à l'empire d'Occident, en 475; bientôt après, les Hérules disparaissent devant les Goths, et ceux-ci à leur tour cèdent la place aux Lombards, qui s'emparent du royaume d'Italie. Quelle force, pendant plus de trois siècles, empêchait tous les princes de fixer d'une manière stable leur trône à Rome? Quel bras les repoussait à Milan, à Pavie, à Ravenne, etc.? C'était la *donation* qui agissait sans cesse, et qui partait de trop haut pour n'être pas exécutée.

C'est un point qui ne saurait être contesté, que les Papes ne cessèrent de travailler, pour maintenir aux empereurs grecs ce qui leur restait de l'Italie, contre les Goths, les Hérules et les Lombards. Ils ne négligeaient rien pour inspirer le courage aux exarques, et la fidélité aux peuples; ils conjuraient sans cesse les empereurs grecs de venir au secours de l'Italie; mais que pouvait-on obtenir de ces misérables princes? Non-seulement ils ne pouvaient rien faire pour l'Italie, mais ils la trahissaient systématiquement, parce qu'ayant des traités avec les barbares qui les menaçaient du-

---

dant? Sans la langue pittoresque des hommes du Ve siècle, c'en était fait d'un chef-d'œuvre de Raphaël; au reste, nous sommes tous d'accord sur le prodige. Un *ascendant* qui arrête Attila est bien aussi surnaturel qu'un Ange; et qui sait même si ce sont deux choses?

côté de Constantinople, ils n'osaient pas les inquiéter en Italie. L'état de ces belles contrées ne peut se décrire et fait encore pitié dans l'histoire. Désolée par les barbares, abandonnée par ses souverains, l'Italie ne savait plus à qui elle appartenait, et ses peuples étaient réduits au désespoir. Au milieu de ces grandes calamités, les Papes étaient le refuge unique des malheureux ; sans le vouloir, et par la force seule des circonstances, les Papes étaient substitués à l'empereur, et tous les yeux se tournaient de leur côté. Italiens, Hérules, Lombards, Français, tous étaient d'accord sur ce point. Saint Grégoire disait déjà de son temps : *Quiconque arrive à la place que j'occupe est accablé par les affaires, au point de douter souvent s'il est prince ou Pontife* (1).

En plusieurs endroits de ses lettres, on le voit faire le rôle d'un administrateur souverain. Il envoie, par exemple, un gouverneur à Nepi, avec injonction au peuple de lui obéir comme au Souverain Pontife lui-même. Ailleurs, il dépêche un tribun à Naples, chargé de la garde de cette grande ville (2). On pourrait citer un grand nombre d'exemples pareils. De tous côtés on s'adressait au Pape ; toutes les affaires lui étaient portées : insensiblement enfin, et sans savoir comment, il

(1) Hoc in loco quisquis pastor dicitur, curis exterioribus graviter occupatur, ità ut sæpe incertum sit utrùm pastoris officium an terreni proceris agat. (Lib. I, epist. 25, al. 24, ad Joh. episc. C. P. et cæt. orient. Patr. — Orsi, dans le livre cité, préf. p. XIX.)

(2) Lib. II, epist. XI, al. VIII, ad Nepes. — *Ibid.* pag. XX.

était devenu en Italie, par rapport à l'empereur grec, ce que le maire du palais était en France à l'égard du roi titulaire.

Et cependant les idées d'usurpation étaient si étrangères aux Papes, qu'une année seulement avant l'arrivée de Pépin en Italie, Etienne II conjurait encore le plus méprisable de ces princes (Constantin Copronyme) de prêter l'oreille aux remontrances qu'il n'avait cessé de lui adresser pour l'engager à venir au secours de l'Italie (1).

On est assez communément porté à croire que les Papes passèrent subitement de l'état de particuliers à celui de souverains, et qu'ils durent tout aux Carlovingiens. Rien cependant ne serait plus faux que cette idée. Avant ces fameuses donations, qui honorèrent la France plus que le Saint-Siége, quoique peut-être elle n'en soit pas assez persuadée, les Papes étaient souverains de fait, et le titre seul leur manquait.

Grégoire II écrivait à l'empereur Léon : « *L'Occident « entier a les yeux tournés sur notre humilité;...* il nous « regarde comme l'arbitre et le modérateur de la tran- « quillité publique... Si vous osiez en faire l'essai, vous « le trouveriez prêt *à se porter même où vous êtes, pour « y venger les injures de vos sujets d'Orient.* »

---

(1) Deprecans imperialem clementiam ut, juxtà id quod et sæpiùs scripserat, cum exercitu ad tuendas has Italiæ partes modis omnibus adveniret, etc. (Anast. le biblioth. cité dans la dissert. de Cenni, *ibid.* p. 203.)

Zacharie, qui occupa le siége pontifical de 741 à 752, envoie une ambassade à Rachis, roi des Lombards, et stipule avec lui une paix de vingt ans, *en vertu de laquelle toute l'Italie fut tranquille.*

Grégoire II, en 726, envoie des ambassadeurs à Charles-Martel, et traite avec lui de prince à prince (1).

Lorsque le Pape Etienne se rendit en France, Pépin vint à sa rencontre avec toute sa famille, et lui rendit les honneurs souverains ; les fils du roi se prosternèrent devant le Pontife. Quel Evêque, quel Patriarche de la chrétienté aurait osé prétendre à de telles distinctions? En un mot, les Papes étaient maîtres absolus, souverains de fait, ou, pour s'exprimer exactement, souverains forcés, avant toutes les libéralités carlovingiennes ; et pendant ce temps même, ils ne cessaient encore, jusqu'à Constantin Copronyme, de dater leurs diplômes par les années des empereurs, les exhortant sans relâche à défendre l'Italie, à respecter l'opinion des peuples, à laisser les consciences en paix ; mais les empereurs n'écoutaient rien, et la dernière heure était arrivée. Les peuples d'Italie, poussés au désespoir, ne prirent conseil que d'eux-mêmes. Abandonnés par leurs maîtres, déchirés par les barbares, ils se choisirent des chefs et se donnèrent des lois. Les Papes, devenus ducs de Rome par le fait et par le droit, ne pouvant plus résister aux

---

(1) On peut voir tous ces faits détaillés dans l'ouvrage du cardinal Orsi qui a épuisé la matière. Je ne puis insister que sur les vérités générales et sur les traits les plus marquants.

peuples qui se jetaient dans leurs bras, et ne sachant plus comment les défendre contre les barbares, tournèrent enfin les yeux sur les princes français.

Tout le reste est connu. Que dire après Baronius, Pagi, Le Cointe, Marca, Thomassin, Muratori, Orsi, et tant d'autres qui n'ont rien oublié pour mettre cette grande époque de l'histoire dans tout son jour? J'observerai seulement deux choses suivant le plan que je me suis tracé :

1° L'idée de la souveraineté pontificale, antérieure aux donations carlovingiennes, était si universelle et si incontestable, que Pépin, avant d'attaquer Astolphe, lui envoya plusieurs ambassadeurs pour l'engager à rétablir la paix, et à RESTITUER *les propriétés de la sainte Eglise de Dieu et de la république romaine;* et le Pape, de son côté, conjurait le roi lombard, par ses ambassadeurs, de RESTITUER *de bonne volonté, et sans effusion de sang, les propriétés de la sainte Eglise de Dieu et de la république des Romains* (1); et dans la fameuse charte *Ego Ludovicus*, Louis le Débonnaire énonce que *Pépin et Charlemagne avaient, depuis longtemps, par un acte de donation*, RESTITUÉ *l'exarchat au bienheureux Apôtre et aux Papes* (2).

---

(1) Ut pacificè sinè ullâ sanguinis effusione, propria S. Dei Ecclesiæ et reipublicæ rom. REDDANT jura. Et plus haut, RESTITUENDA JURA. (Orsi, *ibid.*, chap. VII, p. 94, d'après Anastase le bibliothécaire.)

(2) Exarchatum quem..... Pipinus rex..... et genitor nos-

Imagine-t-on un oubli plus complet des empereurs grecs, une confession plus claire et plus explicite de la souveraineté romaine ?

Lorsque les armes françaises eurent ensuite écrasé les Lombards et rétabli le Pape dans tous ses droits, on vit arriver en France les ambassadeurs de l'empereur grec qui venaient se plaindre, et « *d'un air incivil*, pro- « poser à Pépin de rendre ses conquêtes ». La cour de France se moqua d'eux, et avec grande raison. Le cardinal Orsi accumule ici les autorités les plus graves pour établir que les Papes se conduisirent dans cette occasion selon toutes les règles de la morale et du droit public. Je ne répéterai point ce qui a été dit par ce docte écrivain, qu'on est libre de consulter (1). Il ne paraît pas d'ailleurs qu'il y ait des doutes sur ce point.

2° Les savants que j'ai cités plus haut ont employé beaucoup d'érudition et de dialectique pour caractériser avec exactitude le genre de souveraineté que les empereurs français établirent à Rome, après l'expulsion des Grecs et des Lombards. Les monuments semblent assez souvent se contrarier, et cela doit être. Tantôt c'est le Pape qui commande à Rome, et tantôt c'est l'empereur.

---

ter Carolus, imperator, B. Petro et prædecessoribus vestris jàm dudùm per donationis paginam RESTITUERUNT. Cette pièce est imprimée tout au long dans la nouvelle édition des Annales du cardinal Baronius, tom. XIII, p. 627. (Orsi, *ibid.*, cap. X, p. 204.)

(1) Orsi, *ibid.* cap. VII, p. 104 et seq.

C'est que la souveraineté conservait beaucoup de cette mine ambiguë que nous lui avons reconnue avant l'arrivée des Carlovingiens. L'empereur de C. P. la possédait de droit; les Papes, loin de la leur disputer, les exhortaient à la défendre. Ils prêchaient de la meilleure foi l'obéissance aux peuples, et cependant ils faisaient tout. Après le grand établissement opéré par les Français, le Pape et les Romains, accoutumés à cette espèce de gouvernement qui avait précédé, laissaient aller volontiers les affaires sur le même pied. Ils se prêtaient même d'autant plus aisément à cette forme d'administration, qu'elle était soutenue par la reconnaissance, par l'attachement et par la saine politique. Au milieu du bouleversement général qui marque cette triste mais intéressante époque de l'histoire, l'immense quantité de brigands que suppose un tel ordre de choses, le danger des barbares toujours aux portes de Rome, l'esprit républicain qui commençait à s'emparer des têtes italiennes, toutes ces causes réunies, dis-je, rendaient l'intervention des empereurs absolument indispensable dans le gouvernement des Papes. Mais à travers cette espèce d'ondulation, qui semble balancer le pouvoir en sens contraire, il est aisé néanmoins de reconnaître la souveraineté des Papes, qui est souvent protégée, quelquefois partagée de fait, mais jamais effacée. Ils font la guerre, ils font la paix; ils rendent la justice, ils punissent les crimes, ils frappent monnaie, ils reçoivent et envoient des ambassades : le fait même qu'on a voulu tourner contre eux dépose en leur faveur; je veux parler de cette dignité de *patrice* qu'ils avaient conférée à Char-

lemagne, à Pépin, et peut-être même à Charles-Martel ; car ce titre n'exprimait certainement alors *que la plus haute dignité dont un homme peut jouir sous* UN MAITRE (1).

Je crains de me laisser entraîner ; cependant je ne dis que ce qui est rigoureusement nécessaire pour mettre dans tout son jour un point des plus intéressants de l'histoire. La souveraineté, de sa nature, ressemble au Nil ; elle cache sa tête. Celle des Papes seule déroge à la loi universelle. Tous les éléments en ont été mis à découvert, afin qu'elle soit visible à tous les yeux, *et vincat cûm judicatur.* Il n'y a rien de si évidemment juste dans son origine que cette souveraineté extraordinaire. L'incapacité, la bassesse, la férocité des souverains qui la précédèrent ; l'insupportable tyrannie exercée sur les biens, les personnes et la conscience des peuples ; l'abandon formel de ces mêmes peuples livrés sans défense à d'impitoyables barbares ; le cri de l'Occident qui abdique l'ancien maître ; la nouvelle souveraineté qui s'élève, s'avance et se substitue à l'ancienne sans secousse, sans révolte, sans effusion de sang, poussée

---

(1) Patricii dicti illo seculo et superioribus, qui provincias, cum summâ auctoritate, sub principum imperio administrabant. (Marca, de Concord. sacerd. et imp. l. 12.) Marca donne ici la formule du serment que prêtait le patrice ; et le cardinal Orsi l'a copiée, ch. II, p. 23. Il est remarquable qu'à la suite de cette cérémonie, le patrice recevait le manteau royal et le diadème. (Mantum..... et aureum circulum in capite. *Ibid.* p. 27.)

par une force cachée, inexplicable, invincible, et jurant foi et fidélité jusqu'au dernier instant à la faible et méprisable puissance qu'elle allait remplacer ; le droit de conquête enfin obtenu et solennellement cédé par l'un des plus grands hommes qui ait existé, par un homme si grand que la grandeur a pénétré son nom, et que la voix du genre humain l'a proclamé *grandeur* au lieu de *grand* : tels sont les titres des Papes, et l'histoire ne présente rien de semblable.

Cette souveraineté se distingue donc de toutes les autres dans son principe et dans sa formation. Elle s'en distingue encore d'une manière éminente, en ce qu'elle ne présente point dans sa durée, comme je l'observais plus haut, cette soif inextinguible d'accroissement territorial qui caractérise toutes les autres. En effet, ni par la puissance spirituelle, dont elle fit jadis un si grand usage, ni par la puissance temporelle dont elle a toujours pu se servir comme tout autre prince de la même force, on ne la voit jamais tendre à l'agrandissement de ses Etats par les moyens trop familiers à la politique ordinaire. De manière qu'après avoir tenu compte de toutes les faiblesses humaines, il n'en reste pas moins dans l'esprit de tout sage observateur l'idée d'une puissance évidemment assistée.

Sur les guerres soutenues par les Papes, il faut avant tout bien expliquer le mot de *puissance temporelle*. Il est équivoque, comme je l'ai dit plus haut ; et en effet il exprime chez les écrivains français, tantôt l'action exercée sur le temporel des princes en vertu du pouvoir spirituel, et tantôt le pouvoir temporel qui appartient au

Pape comme souverain, et qui l'assimile parfaitement à tous les autres.

Je parlerai ailleurs des guerres que l'opinion a pu mettre à la charge de la puissance spirituelle. Quant à celles que les Papes ont soutenues comme simples souverains, il semble qu'on a tout dit en observant qu'ils avaient précisément autant de droit de faire la guerre que les autres princes; car nul prince ne saurait avoir *droit* de la faire injustement, et tout prince *a droit* de la faire justement. Il plut aux Vénitiens, par exemple, d'enlever quelques villes au Pape Jules II, ou du moins de les retenir contre toutes les règles de la justice. Le Prince-Pontife, l'une des plus grandes têtes qui aient régné, les en fit cruellement repentir. Ce fut une guerre comme une autre, une affaire temporelle de prince à prince, et parfaitement étrangère à l'histoire ecclésiastique. D'où viendrait donc au Pape le singulier privilége de ne pouvoir se défendre? Depuis quand un souverain doit-il se laisser dépouiller de ses états sans opposer de résistance? Ce serait une thèse toute nouvelle et bien propre surtout à donner des encouragements au brigandage, qui n'en a pas besoin.

Sans doute c'est un très-grand mal que les Papes soient forcés de faire la guerre: sans doute encore Jules II, qui s'est trouvé sous ma plume, fut trop guerrier; cependant l'équité l'absout jusqu'à un point qu'il n'est pas aisé de déterminer. « Jules, dit l'abbé de « Feller, laissa échapper le sublime de sa place; il ne « vit pas ce que voient si bien aujourd'hui ses sages « successeurs, que le Pontife romain est le père com-

« mun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, non le « flambeau de la guerre (1). »

Oui, lorsque la chose est possible ; mais dans ces sortes de cas, la modération du Pape dépend de celle des autres puissances. S'il est attaqué, de quoi lui sert sa qualité de *Père commun?* Doit-il se borner à bénir les canons pointés contre lui? Lorsque Bonaparte envahit les états de l'Eglise, Pie VI lui opposa une armée : *Impar congressus Achilli!* Cependant il maintint l'honneur de la souveraineté, et l'on vit flotter ses drapeaux. Mais si d'autres princes avaient eu le pouvoir et la volonté de joindre leurs armes à celles du Saint-Père, le plus violent ennemi du Saint-Siége eût-il osé blâmer cette guerre et condamner chez les sujets du Pape, ces mêmes efforts qui auraient illustré tous les autres hommes de l'univers?

Tous les sermons adressés aux Papes sur le rôle pacifique qui convient à leur caractère sublime, me paraissent donc hors de propos, à moins qu'il ne fût question de guerres offensives et injustes ; ce qui, je crois, ne s'est pas vu, ou s'est vu du moins assez rarement pour que mes propositions générales n'en soient nullement ébranlées.

Le caractère, il faut encore le dire, ne saurait jamais être totalement effacé chez les hommes. La nature est bien la maîtresse de mettre dans la tête et dans le cœur d'un Pape le génie et l'ascendant d'un Gustave-Adolphe

---

(1) Feller, Dict. hist. art. *Jules II.*

ou d'un Frédéric II. Que les chances de l'élection portent sur le trône pontifical un Cardinal de Richelieu, difficilement il s'y tiendra tranquille. Il faudra qu'il s'agite, il faudra qu'il montre ce qu'il est : souvent il sera roi sans être Pontife, et rarement même il obtiendra de lui d'être Pontife sans être roi. Néanmoins dans ces occasions même, à travers les élans de la souveraineté, on pourra sentir le Pontife. Prenons, par exemple, ce même Jules II, celui de tous les Papes, si je ne me trompe, qui semble avoir donné le plus de prise à la critique sur l'article de la guerre, et comparons-le avec Louis XII, puisque l'histoire nous les présente dans une position absolument semblable, l'un au siége de la Mirandole, l'autre au siége de Peschiera, pendant la ligue de Cambrai. « Le bon roi, le père du peuple, *honnête* « *homme chez lui* (1), ne se piqua pas de faire usage en- « vers la garnison de Peschiera de ses maximes sur la « clémence (2). Tous les habitants furent passés au fil de

---

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc. tom. III, chap. CXII. Ce trait malicieux mérite attention. Je ne vante point la cuirasse de Jules II, quoique celle de Ximenès ait mérité quelque louange; mais je dis qu'avant de sévir contre la politique de Jules II, il faut bien examiner celle qu'il fut obligé de combattre. Les puissances du second ordre font ce qu'elles peuvent. On les juge ensuite comme si elles avaient fait ce qu'elles ont voulu. Il n'y a rien de si commun et de si injuste.

(2) Hist. de la ligue de Cambrai, liv. I, c. XXV.

« l'épée ; le gouverneur André Riva et son fils furent « pendus sur les murs (1). »

Voyez au contraire Jules II au siége de la Mirandole ; il accorda sans doute plusieurs choses à son caractère moral, et son entrée par la brèche ne fut pas extrêmement pontificale ; mais au moment où le canon eut fait silence, il n'eut plus d'ennemis, et l'historien anglais du pontificat de Léon X nous a conservé quelques vers latins où le poète dit élégamment à ce Pape guerrier : « A peine la guerre est déclarée que vous êtes vain- « queur ; mais chez vous le pardon est aussi prompt « que la victoire. Combattre, vaincre et pardonner, « pour vous c'est une même chose. Un jour nous donna « la guerre ; le lendemain la vit finir, et votre colère ne « dura pas plus que la guerre. Ce nom de Jules porte « avec lui quelque chose de divin ; il laisse douter si la « valeur l'emporte sur la clémence (2). »

Bologne avait insulté Jules II à l'excès : elle était allée

---

(1) Life and Pontificate of Leo the tenth, by M. William Roscoe. London. M'Orcery. in-8., 1805, tom. II, chap. VIII, p. 68.

(2) Vix bellum indictum est quùm vincis, nec citiùs vis
Vincere quàm parcas : hæc tria agis pariter.
Una dedit bellum, bellum lux sustulit una,
Nec tibi quàm bellum longior ira fuit.
Hoc nomen divinum aliquid fert secum, et utrùm sit
Mitior anne idem fortior, ambigitur.

(Casanova, post expugnationem Mirandulæ. 21 jun. 1511 ; M. Roscoe, *ibid.* p. 85.)

jusqu'à fondre les statues de ce Pontife altier ; et cependant après qu'elle eut été obligée de se rendre à discrétion, il se contenta de menacer et d'exiger quelques amendes ; et bientôt Léon X, alors cardinal, ayant été nommé légat dans cette ville, tout demeura tranquille (1). Sous la main de Maximilien, et même du *bon* Louis XII, Bologne n'en aurait pas été quitte à si bon marché.

Qu'on lise l'histoire avec attention, comme sans préjugé, et l'on sera frappé de cette différence, même chez les Papes *les moins Papes*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Du reste, tous ensemble, *comme princes*, ont eu les mêmes droits que les autres princes, et il n'est pas permis de leur faire des reproches sur leurs opérations politiques, quand même ils auraient eu le malheur de ne pas faire mieux que leurs augustes collègues. Mais si l'on remarque, au sujet de la guerre en particulier, qu'ils l'ont faite moins que les autres princes, qu'ils l'ont faite avec plus d'humanité, qu'ils ne l'ont jamais recherchée ni provoquée, et que du moment où les princes, par je ne sais quelle convention tacite qui mérite quelque attention, semblent s'être accordés à reconnaître la neutralité des Papes, on n'a plus trouvé ceux-ci mêlés dans les intrigues ou opérations guerrières ; on ne saurait disconvenir que, même dans l'ordre politique, ils n'aient maintenu la supériorité qu'on a droit d'attendre de leur caractère religieux. En un mot, *il est*

(1) Roscoe, *ibid.* chap. IX, p. 128.

arrivé quelquefois *aux Papes, considérés comme princes temporels, de ne pas se conduire mieux que les autres.* C'est le seul reproche qu'on puisse leur adresser justement ; le reste est calomnie.

Mais ce mot de *quelquefois* désigne des anomalies qui ne doivent jamais être prises en considération. Quand je dis, par exemple, que les Papes, comme princes temporels, n'ont jamais provoqué la guerre, je n'entends pas répondre de chaque fait de cette longue histoire examinée ligne par ligne ; personne n'a droit de l'exiger de moi. Je n'insiste, sans convenir inutilement de rien, je n'insiste, dis-je, que sur le caractère général de la souveraineté pontificale. Pour la juger sainement, il faut regarder d'en haut et ne voir que l'ensemble. Les myopes ne doivent pas lire l'histoire : ils perdent leur temps.

Mais qu'il est difficile de juger les Papes sans préjugés ! Le XVIe siècle alluma une haine mortelle contre le Pontife ; et l'incrédulité du nôtre, fille aînée de la réforme, ne pouvait manquer d'épouser toutes les passions de sa mère. De cette coalition terrible est née je ne sais quelle antipathie aveugle qui refuse même de se laisser instruire, et qui n'a pas encore cédé, à beaucoup près, au scepticisme universel. En feuilletant les papiers anglais, on demeure frappé d'étonnement à la vue des inconcevables erreurs qui occupent encore des têtes d'ailleurs très-saines et très-estimables.

A l'époque des fameux débats qui eurent lieu en l'année 1805, au parlement d'Angleterre, sur ce qu'on appelait l'*émancipation des Catholiques*, un mem-

bre de la chambre haute s'exprimait ainsi, dans une séance du mois de mai :

« Je pense, ET MÊME JE SUIS CERTAIN, que le Pape « n'est *qu'une misérable marionnette* entre les mains de « l'usurpateur du trône des Bourbons ; qu'il n'ose pas « faire le moindre mouvement sans l'ordre de Napo- « léon ; et que si ce dernier lui demandait une bulle « pour animer les prêtres irlandais à soulever leur « troupeau contre le gouvernement, il ne la refuserait « point au despote (1). »

Mais l'encre qui nous transmit cette *certitude* curieuse était à peine sèche, que le Pape, sommé avec tout l'ascendant de la terreur de se prêter aux vues générales de Bonaparte contre les Anglais, répond *qu'étant le Père commun de tous les chrétiens, il ne peut avoir d'ennemis parmi eux* (2) ; et plutôt que de plier sur la demande

---

(1) I think, nay, i am certain *that the Pope* is the miserable puppet of the usurper of the throne of the Bourbons, that he dares not move but by Napoleon's command ; and should he order him to influence the Irish priests to rise their flocks to rebellion, he could not refuse to obey the despot. (Parliamentary debates. Vol. IV. London, 1805, in-8. col. 726.)

Ce ton colérique et insultant a lieu d'étonner dans la bouche d'un pair ; car c'est une règle générale, et que je recommande à l'attention particulière de tout véritable observateur, qu'en Angleterre la haine contre le Pape et le système catholique est en raison inverse de la dignité intrinsèque des personnes. Il y a des exceptions sans doute, mais peu par rapport à la masse.

(2) Voyez la note du Cardinal secrétaire d'état, datée du

d'une fédération d'abord directe, et ensuite indirecte contre l'Angleterre, il se laisse outrager, chasser, emprisonner : il commence enfin ce long martyre qui l'a rendu si recommandable à l'univers entier.

Maintenant, si j'avais l'honneur d'entretenir ce noble sénateur de la Grande-Bretagne, *qui pense et qui est même certain* que le Pape n'est qu'une misérable marionnette aux ordres des brigands qui veulent l'employer, je lui demanderais avec la franchise et les égards qu'on doit à un homme de sa sorte ; je lui demanderais, dis-je, non pas ce qu'il pense du Pape, mais ce qu'il pense de lui-même en se rappelant ce discours.

CHAPITRE VII

Objets que se proposèrent les anciens Papes dans leurs contestations avec les Souverains.

Si l'on examine, sur la règle incontestable que nous avons établie, la conduite des Papes pendant la longue lutte qu'ils ont soutenue contre la puissance temporelle, on trouvera qu'ils se sont proposé trois buts, invariablement suivis avec toutes les forces dont ils ont pu disposer en leur double qualité : 1° inébranlable maintien des lois du mariage contre toutes les attaques

---

palais Quirinal, le 19 avril 1808, en réponse à celle de M. Le Febvre, chargé des affaires de France.

du libertinage tout-puissant ; 2° conservation des droits de l'Eglise, et des mœurs sacerdotales ; 3° liberté de l'Italie.

ARTICLE PREMIER

Sainteté des Mariages.

Un grand adversaire des Papes, qui s'est beaucoup plaint *du scandale des excommunications*, observe que *c'étaient toujonrs des mariages faits ou rompus qui ajoutaient ce nouveau scandale au premier* (1).

Ainsi un adultère public est un *scandale*, et l'acte destiné à le réprimer est un *scandale* aussi. Jamais deux choses plus différentes ne portèrent le même nom. Mais tenons-nous-en, pour le moment, à l'assertion incontes-

---

(1) Lettres sur l'histoire, Paris, Nyon, 1805, tom. II, lettre XLVII, p. 485.

Les papiers publics m'apprennent que les talents et les services du magistrat français, auteur de ces Lettres, l'ont porté à la double illustration de la pairie et du ministère. Un gouvernement imitateur de l'Angleterre ne saurait l'imiter plus heureusement que dans les distinctions qu'elle accorde aux grandes magistratures. Je prie le respectable auteur de permettre que je le contredise de temps en temps, à mesure que ses idées s'opposeront aux miennes; car nous sommes, lui et moi, une nouvelle preuve qu'avec des vues également droites de part et d'autre, on peut néanmoins se trouver opposé de front. Cette polémique innocente servira, je l'espère, la vérité, sans blesser la courtoisie.

table *que les Souverains Pontifes employèrent principalement les armes spirituelles pour réprimer la licence anticonjugale des princes.*

Or, jamais les Papes, et l'Eglise en général, ne rendirent de service plus signalé au monde que celui de réprimer chez les princes, par l'autorité des censures ecclésiastiques, les accès d'une passion terrible, même chez les hommes doux, mais qui n'a plus de nom chez les hommes violents, et qui se jouera constamment des plus saintes lois du mariage, partout où elle sera à l'aise. L'amour, lorsqu'il n'est pas apprivoisé jusqu'à un certain point par une extrême civilisation, est un animal féroce, capable des plus horribles excès. Si l'on ne veut pas qu'il dévore tout, il faut qu'il soit enchaîné, et il ne peut l'être que par la terreur : mais que fera-t-on craindre à celui qui ne craint rien sur la terre ? La sainteté des mariages, base sacrée du bonheur public, est surtout de la plus haute importance dans les familles royales, où les désordres d'un certain genre ont des suites incalculables, dont on est bien éloigné de se douter. Si dans la jeunesse des nations septentrionales, les Papes n'avaient pas eu le moyen d'épouvanter les passions souveraines, les princes, de caprices en caprices et d'abus en abus, auraient fini par établir en loi le divorce, et peut-être la polygamie ; et ce désordre se répétant, comme il arrive toujours, jusque dans les dernières classes de la société, aucun œil ne saurait plus apercevoir les bornes où se serait arrêté un tel débordement.

Luther, débarrassé de cette puissance incommode qui,

sur aucun point de la morale, n'est plus inflexible que sur celui du mariage, n'eut-il pas l'effronterie d'écrire dans son commentaire sur la Genèse, publié en 1525, que *sur la question de savoir si l'on peut avoir plusieurs femmes, l'autorité des patriarches nous laisse libres ; que la chose n'est ni permise ni défendue, et que pour lui il ne décide rien* (1) : édifiante théorie qui trouva bientôt son application dans la maison du landgrave de Hesse-Cassel.

Qu'on eût laissé faire les princes indomptés du moyen âge, et bientôt on eût vu les mœurs des païens (2). L'Eglise même, malgré sa vigilance et ses efforts infatigables, et malgré la force qu'elle exerçait sur les esprits dans les siècles plus ou moins reculés, n'obtenait cependant que des succès équivoques ou intermittents. Elle n'a vaincu qu'en ne reculant jamais.

Le noble auteur que je citais tout à l'heure a fait des réflexions bien sages sur la répudiation d'Eléonore de Guienne. « Cette répudiation, dit-il, fit perdre à Louis « VII les riches provinces qu'elle lui avait apportées..... « Le mariage d'Eléonore arrondissait le royaume et

---

(1) Bellarmin, de Controv. christ. fid. Ingolst. 1601, in-fol. tom. III, col. 1734.

(2) « Les rois francs, Gontran, Caribert, Sigebert, Chilpé- « ric, Dagobert, avaient eu plusieurs femmes à la fois, sans « qu'on en eût murmuré ; et si c'était un scandale, il était « sans trouble. » (Volt. Essai sur l'hist. génér. tom. I, chap. XXX, p. 446.) Admettons le fait : il prouve seulement combien de semblables princes avaient besoin d'être réprimés.

« l'étendait jusqu'à la mer de Gascogne. C'était l'ou-
« vrage du célèbre Suger, un des plus grands hommes
« qui aient existé, un des plus grands ministres, un
« des plus grands bienfaiteurs de la monarchie. Tant
« qu'il vécut, il s'opposa à une répudiation qui devait
« attirer sur la France tant de calamités ; mais après
« sa mort, Louis VII n'écouta que les motifs de mé-
« contentement personnels qu'il avait contre Eléonore.
« *Il devait songer que les mariages des rois sont autre*
« *chose que des actes de famille : ce sont*, ET C'ÉTAIENT
« SURTOUT ALORS, *des traités politiques qu'on ne peut*
« *changer sans donner les plus grandes secousses aux*
« *états dont ils ont réglé le sort* (1). »

On ne saurait mieux dire : mais tout à l'heure, lorsqu'il s'agissait des mariages sur lesquels le Pape avait cru devoir interposer son autorité, la chose s'offrait à l'auteur sous une toute autre face ; et l'action du Souverain Pontife, pour empêcher un adultère solennel, n'était plus *qu'un scandale ajouté à celui de l'adultère.* Telle est, même sur les meilleurs esprits, la force entraînante des prejugés de siècle, de nation et de corps : il était cependant très-aisé de voir qu'un grand homme, capable d'arrêter un prince passionné, et un prince passionné capable de se laisser mener par un grand homme, sont deux phénomènes si rares, qu'il n'y a rien de si rare au monde, excepté l'heureuse rencontre d'un tel ministre et d'un tel prince.

---

(1) Lettres sur l'histoire, *ibid.* lettre XLVI, p. 479 à 481.

L'écrivain que j'ai cité dit fort bien, SURTOUT ALORS. Sans doute, *surtout alors!* Il fallait donc *alors* des remèdes dont on peut se passer et qui seraient même nuisibles *aujourd'hui*. L'extrême civilisation apprivoise les passions: en les rendant peut-être plus abjectes et plus corruptives, elle leur ôte au moins cette féroce impétuosité qui distingue la barbarie. Le christianisme, qui ne cesse de travailler sur l'homme, a surtout déployé ses forces dans la jeunesse des nations ; mais toute la puissance de l'Eglise serait nulle si elle n'était pas concentrée sur une seule tête, étrangère et souveraine. Le prêtre sujet manque toujours de force, et peut-être même qu'il en doit manquer à l'égard de son souverain. La Providence peut susciter un Ambroise (*rara avis in terris!*) pour effrayer un Théodose; mais dans le cours ordinaire des choses, le bon exemple et les remontrances respectueuses sont tout ce qu'on doit attendre du sacerdoce. A Dieu ne plaise que je nie le mérite et l'efficacité réelle de ces moyens ! mais, pour le grand œuvre qui se préparait, il en fallait d'autres ; et pour l'accomplir, autant que notre faible nature le permet, les Papes furent choisis. Ils ont tout fait pour la gloire, pour la dignité, pour la *conservaion* surtout des races souveraines. Quelle autre puissance pouvait se douter de l'importance des lois du mariage, *sur les trônes surtout*, et quelle autre puissance pouvait les faire exécuter, *sur les trônes surtout?* Notre siècle grossier a-t-il pu seulement s'occuper de l'un des plus profonds mystères du monde? Il ne serait cependant pas difficile de découvrir certaines lois, ni même d'en montrer la sanction dans

les événements connus, si le respect le permettait : mais que dire à des hommes qui croient qu'ils peuvent faire des souverains?

Ce livre n'étant pas une histoire, je ne veux point accumuler les citations. Il suffira d'observer en général que les Papes ont lutté et pouvaient seuls lutter sans relâche pour maintenir sur les trônes la pureté et l'indissolubilité du mariage, et que, pour cette raison seule, ils pourraient être placés à la tête des bienfaiteurs du genre humain. « Car les mariages des princes, c'est « Voltaire qui parle, font dans l'Europe le destin des « peuples ; *et jamais il n'y a eu de cour entièrement li-* « *vrée à la débauche, sans qu'il y ait eu des révolutions* « *et même des séditions* (1). »

Il est vrai que ce même Voltaire, après avoir rendu un témoignage si éclatant à la vérité, se déshonore ailleurs par une contradiction frappante, qu'il appuie d'une observation pitoyable.

« L'aventure de Lothaire, dit-il, fut le premier *scan-* « *dale* touchant le mariage des têtes couronnées en « Occident (2). » Voilà encore le mot de *scandale* appliqué avec la même justesse que nous avons admirée plus haut; mais ce qui suit est exquis : « *Les anciens* « *Romains et les Orientaux furent plus heureux sur ce* « *point* (3). »

---

(1) Voltaire, Essai sur l'hist. gén. tom. III, ch. CI, pag. 518 ; ch. CII pag. 520.

(2) *Ibid.* tom. I chap. XXX, p. 499.

(3) *Ibid.*

Quelle insigne déraison ? Les anciens Romains n'avaient point de rois ; depuis ils eurent des monstres. Les orientaux ont la polygamie et tout ce qu'elle a produit. Nous aurions aujourd'hui des monstres, ou la polygamie, ou l'un et l'autre, sans les Papes.

Lothaire ayant répudié sa femme pour épouser sa maîtresse, avait fait approuver son mariage par deux conciles assemblés, l'un à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle. Le Pape Nicolas I le cassa, et son successeur, Adrien II, fit jurer au roi, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Waldrade (ce qui était cependant faux), et il exigea le même serment de tous les seigneurs qui accompagnaient Lothaire. Ceux-ci moururent presque tous subitement, et le roi lui-même expira un mois juste après son serment. Là-dessus Voltaire *n'a pas manqué* de nous dire *que tous les historiens n'ont pas manqué de crier au miracle* (1). Au fond, on est étonné souvent de choses moins étonnantes ; mais il ne s'agit point ici de miracles : contentons-nous d'observer que ces grands et mémorables actes d'autorité spirituelle sont dignes de l'éternelle reconnaissance des hommes, et n'ont jamais pu émaner que des Souverains Pontifes.

Et lorsque Philippe, roi de France, s'avisa, en 1092, d'épouser une femme mariée, l'Archevêque de Rouen, l'Evêque de Senlis et celui de Bayeux n'eurent-ils pas

---

(1) Voltaire, Essai sur l'histoire générale, tom. I, chap. XXX, p. 449.

la bonté de bénir cet étrange mariage, malgré l'opposition d'Yves de Chartres ?

Quand un roi veut le crime, il est trop obéi (1).

Le Pape seul pouvait donc y mettre opposition ; et loin de déployer une sévérité exagérée, il finit par se contenter d'une promesse fort mal exécutée.

Dans ces deux exemples on voit tous les autres. L'opposition ne saurait être placée mieux que dans une puissance étrangère et souveraine, même temporellement. Car les *Majestés*, en se contrariant, en se balançant, en se choquant même, ne se LÈSENT point, nul n'étant avili en combattant son égal ; au lieu que si l'opposition est dans l'état même, chaque acte de résistance, de quelque manière qu'il soit formé, compromet la souveraineté.

Le temps est venu où, pour le bonheur de l'humanité, il serait bien à désirer que les Papes reprissent une juridiction éclairée sur les mariages des princes, non par un *veto* effrayant, mais par de simples refus, qui devraient plaire à la raison européenne. De funestes déchirements religieux ont divisé l'Europe en trois grandes familles : la latine, la protestante, et celle qu'on nomme *grecque*. Cette scission a restreint infiniment le cercle des mariages dans la famille latine : chez les deux autres il y a moins de danger sans doute, l'indifférence sur les dogmes se prêtant sans difficulté à

(1) Voltaire, *Henriade*.

toute sorte d'arrangements; mais chez nous le danger est immense. Si l'on n'y prend garde incessamment, toutes les races augustes marcheront rapidement à leur destruction, et sans doute il y aurait une faiblesse bien criminelle à cacher que le mal a déjà commencé. Qu'on se hâte d'y réfléchir pendant qu'il en est temps. Toute dynastie nouvelle étant une plante qui ne croît que dans le sang humain, le mépris des principes les plus évidents expose de nouveau l'Europe et par conséquent le monde à d'interminables carnages. O princes ! que nous aimons, que nous vénérons, pour qui nous sommes prêts à verser notre sang au premier appel, sauvez-nous des *guerres de successions*. Nous avons épousé vos races ; conservez-les ! Vous avez succédé à vos pères, pourquoi ne voulez-vous pas que vos fils vous succèdent ? Et de quoi vous servira notre dévouement si vous le rendez inutile ? Laissez donc arriver la vérité jusqu'à vous; et puisque les conseils les plus inconsidérés ont réduit le Grand Prêtre à ne plus oser vous la dire, permettez au moins que vos fidèles serviteurs l'introduisent auprès de vous.

Quelle loi, dans la nature entière, est plus évidente que celle qui a statué que tout ce qui germe dans l'univers désire un sol étranger? La graine se développe à regret sur ce même sol qui porta la tige dont elle descend : il faut semer sur la montagne le blé de la plaine, et dans la plaine celui de la montagne; de tous côtés on appelle la semence lointaine. La loi dans le règne animal devient plus frappante ; aussi tous les législateurs lui rendirent hommage par des prohibitions plus ou

moins étendues. Chez les nations dégénérées, qui s'oublièrent jusqu'à permettre le mariage entre des frères et des sœurs, ces unions infâmes produisirent des monstres. La loi chrétienne, dont l'un des caractères les plus distinctifs est de s'emparer de toutes les idées générales pour les réunir et les perfectionner, étendit beaucoup les prohibitions ; s'il y eut quelquefois de l'excès dans ce genre, c'était l'excès du bien, et jamais les canons n'égalèrent sur ce point la sévérité des lois chinoises (1). Dans l'ordre matériel les animaux sont nos maîtres. Par quel aveuglement déplorable l'homme qui dépensera une somme énorme pour unir, par exemple, le cheval d'Arabie à la cavale normande, se donnera-t-il néanmoins sans la moindre difficulté une épouse de son sang ? Heureusement toutes nos fautes ne sont pas mortelles ; mais toutes cependant sont des fautes, et toutes deviennent mortelles par la continuation et par la répétition. Chaque forme organique portant en elle-même un principe de destruction, si deux de ces principes viennent a s'unir, ils produiront une troisième forme incomparablement plus mauvaise ; car toutes les puissances qui s'unissent ne s'additionnent pas seulement elles se multiplient. Le Souverain Pontife aurait-il par hasard le droit de dispenser des lois physiques ? Partisan sincère et systématique de ses prérogatives, j'avoue

(1) Il n'y a que cent noms à la Chine, et le mariage y est prohibé entre toutes personnes qui portent le même nom, quand même il n'y a plus de parenté.

cependant que celle-là m'était inconnue. Rome moderne n'est-elle point surprise ou rêveuse, lorsque l'histoire lui apprend ce qu'on pensait, dans le siècle de Tibère et de Caligula, de certaines unions alors inouïes (1) ? et les vers accusateurs qui faisaient retentir la scène antique, répétés aujourd'hui par la voix des sages, ne rencontreraient-ils point quelque faible écho dans les murs de saint Pierre (2) ?

Sans doute que des circonstances extraordinaires exigent quelquefois, ou permettent au moins des dispositions extraordinaires ; mais il faut se ressouvenir aussi que toute exception à la loi, admise par la loi, ne demande plus qu'à devenir loi.

Quand même ma respectueuse voix pourrait s'élever jusqu'à ces hautes régions où les erreurs prolongées peuvent avoir de si funestes suites, elle ne saurait y être prise pour celle de l'audace ou de l'imprudence. Dieu donna à la franchise, à la fidélité, à la droiture, un accent qui ne peut être ni contrefait ni méconnu.

ARTICLE II

Maintien des Lois ecclésiastiques et des Mœurs sacerdotales.

On peut dire, au pied de la lettre, en demandant grâce pour une expression trop familière, que vers le

---

(1) Tacite, Ann. XII, 5, 6, 7.
(2) Senecæ Trag. Octav. I, 138, 139.

Xe siècle, le genre humain, en Europe, *était devenu fou.* Du mélange de la corruption romaine avec la férocité des Barbares qui avaient inondé l'empire, il était enfin résulté un état de choses que, heureusement, peut-être on ne reverra plus. *La férocité et la débauche, l'anarchie et la pauvreté étaient dans tous les états.* Jamais l'ignorance ne fût plus universelle (1). Pour défendre l'Eglise contre le débordement affreux de la corruption et de l'ignorance, il ne fallait pas moins qu'une puissance d'un ordre supérieur, et tout à fait nouvelle dans le monde. Ce fut celle des Papes. Eux-mêmes, dans ce malheureux siècle, payèrent un tribut fatal et passager au désordre général. *La Chaire pontificale était opprimée, déshonorée et sanglante* (2) ; mais bientôt elle reprit son ancienne dignité ; et c'est aux Papes que l'on dut le nouvel ordre qui s'établit (3).

Il serait permis sans doute de s'irriter de la mauvaise foi qui insiste avec tant d'aigreur sur les vices de quelques Papes, sans dire un mot de l'effroyable débordement qui régna de leur temps.

J'ai toujours eu d'ailleurs, sur cette triste époque,

---

(1) Volt. Essai sur l'histoire générale, t. I, chap. XXXVIII, p. 533.

(2) *Ibid.* chap. XXXIV, p. 516.

(3) « On s'étonne que sous tant de Papes si scandaleux « (Xe siècle) et si peu puissants, l'Eglise romaine ne perdit « ni ses prérogatives ni ses prétentions. » (*Ibid.* chap. XXXV.) C'est fort bien dit de *s'étonner ;* car le phénomène est humainement inexplicable.

une pensée qui veut absolument se placer ici. Lorsque des courtisanes toutes-puissantes, des monstres de licence et de scélératesse, profitant des désordres publics, s'étaient emparées du pouvoir, disposaient de tout à Rome, et portaient sur le siége de saint Pierre, par les moyens les plus coupables, ou leurs fils ou leurs amants, je nie très-expressément que ces hommes aient été Papes. Celui qui entreprendrait de prouver la proposition contraire, se trouverait certainement fort empêché (1).

Après avoir jeté cette observation sur ma route, je passe à la grande question qui a si fort retenti dans le monde : je veux parler de celle des investitures, agitée alors entre les deux puissances avec une chaleur que des hommes, même passablement instruits, ont peine à comprendre de nos jours.

Certes, ce n'était pas une vaine querelle que celle des investitures. Le pouvoir temporel menaçait ouvertement d'éteindre la suprématie ecclésiastique. L'esprit féodal, qui dominait alors, allait faire de l'Eglise. en Allemagne et en Italie, un grand fief relevant de l'em-

---

(1) Quelques théologiens que je respecte m'ont fait des objections sur le paragraphe qu'on vient de lire. Peut-être pourrais-je le défendre ou l'expliquer, mais je serais mené trop loin ; j'aime mieux prier tout homme et tout pouvoir à qui il déplaira, de l'effacer sur son exemplaire. Je déclare l'abdiquer.

M. Nolhac, dans ses *Nouvelles soirées de Rothaval* (Lyon, 1844, in-8, pag. 16-18), a relevé cette étrange proposition.

pereur. Les mots, toujours dangereux, l'étaient particulièrement sur ce point, en ce que celui de *bénéfice* appartenait à la langue féodale, et qu'il signifiait également le fief et le titre ecclésiastique ; car le fief était le *bénéfice* ou le *bienfait* par excellence (1). Il fallut même des lois pour empêcher les Prélats de donner en fiefs les biens ecclésiastiques, tout le monde voulant être vassal ou suzerain (2).

Henri V demandait ou qu'on lui abandonnât les investitures, ou qu'on obligeât les Evêques à renoncer à tous les grands biens et à tous les droits qu'ils tenaient de l'empire (3).

La confusion des idées est visible dans cette prétention. Le prince ne voyait que les possessions temporelles et le titre féodal. Le Pape Calixte II lui fit proposer d'établir les choses sur le pied où elles étaient en France, où, quoique les investitures ne se prissent point par l'anneau et la crosse, les évêques ne laissaient pas de s'acquitter parfaitement de leurs devoirs pour le temporel et les fiefs (4).

Au concile de Reims, tenu en 1119 par ce même Ca-

---

(1) Sic progressum est ud ad filios deveniret (*feudum*), in quem scilicet dominus hoc vellet beneficium pertinere. (Consuet. feud. lib. I, tit. I, § I.)

(2) Episcopum vel abbatem feudum dare non posse. (Consuet. feud. *ibid.* lib. I, tit. VI.)

(3) Maimbourg, Hist. de la décad. de l'emp., tom. II, liv. IV. A. 1109.

(4) Maimbourg, *Ibid.*, tom. II, liv. IV. A. 1119.

lixte II, les Français prouvèrent déjà à quel point ils avaient l'oreille juste. Car le Pape ayant dit : *Nous défendons absolument de recevoir de la main d'une personne laïque l'investiture des églises, ni celle des biens ecclésiastiques*, toute l'assemblée se récria, parce que le canon semblait refuser aux princes le droit de donner les fiefs et les régales dépendant de leurs couronnes. Mais dès que le Pape eut changé l'expression et dit : *Nous défendons absolument de recevoir des laïques l'investiture des évêchés et des abbayes*, il n'y eut qu'une voix pour approuver tant le décret que la sentence d'excommunication. Il y avait à ce concile au moins quinze Archevêques, deux cents Evêques de France, d'Espagne, d'Angleterre, et d'Allemagne même. Le roi de France était présent, et Suger approuvait.

Ce fameux ministre ne parle de Henri V que comme d'un parricide dépourvu de tout sentiment d'humanité ; et le roi de France promit au Pape de l'assister de toutes ses forces contre l'empereur (1).

Ce n'est point ici un caprice du Pape ; c'est l'avis de toute l'Eglise, et c'est encore celui de la puissance temporelle la plus éclairée qu'il fût possible de citer alors.

Le Pape Adrien IV donna un second exemple de l'extrême attention qui était indispensable alors pour distinguer des choses qui ne pouvaient ni différer davan-

---

(1) Maimbourg, Hist. de la décad. de l'emp., tom. II, liv. IV. A. 1119.

tage ni se toucher de plus près. Ce Pape ayant avancé, peut-être sans y bien réfléchir, que l'empereur (Frédéric Ier) *tenait de lui le* BÉNÉFICE *de la couronne impériale*, ce prince crut devoir le contredire publiquement par une lettre circulaire (1); sur quoi le Pape, voyant combien ce mot de *bénéfice* avait excité d'alarmes, prit le parti de s'expliquer, en déclarant que par *bénéfice*, il avait entendu *bienfait* (2).

Cependant l'empereur d'Allemagne vendait publiquement les bénéfices ecclésiastiques. Les prêtres portaient les armes (3); un concubinage scandaleux souillait

---

(1) Des personnes très-instruites pensent au contraire que le Pape s'était fort bien expliqué; mais que l'empereur, trompé par la malveillance de quelques conseillers, tels qu'il y en a toujours, s'irrita sans raison de ce qu'il n'avait pas compris. Cette narration est beaucoup plus probable.

(2) Il serait inutile de parler ici latin, puisque notre langue se prête à représenter exactement cette redoutable thèse de grammaire.

(3) Maimbourg, *ibid.* liv. III, A. 1074. — « Frédéric ter-
« nit par plusieurs actes de tyrannie l'éclat de ses belles
« qualités. Il se brouilla sans raison avec différents Papes;
« il saisit le revenu des bénéfices vacants, s'appropria la no-
« mination aux évêchés, et fit ouvertement un trafic simoniaque
« de ce qui était sacré. » (Vie des Saints, trad. de l'anglais, in-8. tom. III, p. 522. S. Guldin, 18 avril.)

« Il n'y avait peut-être pas alors un seul Evêque qui crût la
« simonie un péché. » C'est le témoignage de saint Pierre Damien, cité par le docteur Marchetti, dans sa critique de Fleury. (tom. I, art. I, § II. p. 49.)

l'ordre sacerdotal ; il ne fallait plus qu'une mauvaise tête pour anéantir le sacerdoce, en proposant le mariage des prêtres comme un remède à de plus grands maux. Le Saint-Siége seul put s'opposer au torrent, et mettre au moins l'Eglise en état d'attendre, sans une subversion totale, la réforme qui devait s'opérer dans les siècles suivants. Ecoutons encore Voltaire dont le bon sens naturel fait regretter que la passion l'en prive si souvent.

« Il résulte de toute l'histoire de ces temps-là, que la « société avait *peu de règles certaines* chez les nations « occidentales ; que les Etats avaient *peu de lois*, et que « l'Eglise voulait leur en donner (1) ».

Mais parmi tous les Pontifes appelés à ce grand œuvre, Grégoire VII s'élève majestueusement,

Quantùm lenta solent inter viburna cupressi (2).

Les historiens de son temps, même ceux que leur naissance pouvait faire pencher du côté des empereurs, ont rendu pleine justice à ce grand homme. « C'était, dit « l'un d'eux, un homme profondément instruit dans « les saintes lettres, et brillant de toutes les sortes de « vertus (3). » — Il exprimait, dit un autre, dans sa

---

(1) Volt. Essai sur l'hist. gén. t. I, ch. XXX, p. 50.

(2) Virgil. *Eclog.* I, 26.

(3) Virum sacris litteris eruditissimum et omnium virtutum genere celeberrimum. (Lambert d'Aschaffenbourg, le plus fidèle des historiens de ce temps-là.) Maimb. *ibid.* ann. 1071 à 1076.

« conduite toutes les vertus que sa bouche enseignait « aux hommes (1) ; » et Fleury, qui ne gâte pas les Papes, comme on sait, ne refuse point cependant de reconnaître que Grégoire VII « fut un homme vertueux, « né avec un grand courage, élevé dans la discipline « monastique la plus sévère, et plein d'un zèle ardent « pour purger l'Eglise des vices dont il la voyait in- « fectée, particulièrement de la simonie et de l'incon- « nence du clergé (2) ».

Ce fut un superbe moment, et qui fournirait le sujet d'un très-beau tableau, que celui de l'entrevue de Canossa, près de Reggio, en 1077, lorsque ce Pape, tenant l'Eucharistie entre ses mains, se tourna du côté de l'empereur, et le somma *de jurer, comme il jurait lui-même, sur son salut éternel, de n'avoir jamais agi qu'avec une pureté parfaite d'intention, pour la gloire de Dieu et le bonheur des peuples ;* sans que l'empereur, oppressé par sa conscience et par l'ascendant du Pontife, osât répéter la formule ni recevoir la communion.

Grégoire ne présumait donc pas trop de lui-même, lorsqu'en s'attribuant, avec la confiance intime de sa force, la mission d'instituer la souveraineté européenne, jeune encore à cette époque et dans la fougue des passions, il écrivait ces paroles remarquables : « Nous

---

(1) Quod verbo docuit, exemplo declaravit. (Othon de Frisingue, *ibid.* ann. 1073.) Le témoignage de cet annaliste n'est pas suspect.

(2) Disc. III, sur l'hist. ecclés. n. 17, et IVe disc. n. 1.

« avons soin, avec l'assistance divine, de fournir aux « empereurs, aux rois et aux autres souverains, les « armes de l'humilité dont ils ont besoin pour apaiser « chez eux les tempêtes furieuses de l'orgueil. »

C'est-à-dire, je leur apprends qu'un roi n'est pas un tyran. — Et qui donc le leur aurait appris sans lui (1)?

Maimbourg se plaint sérieusement de ce que l'humeur « impérieuse et inflexible de Grégoire VII ne put « lui permettre d'accompagner son zèle de cette belle « modération qu'eurent ses cinq prédécesseurs (2) ».

Malheureusement, *la belle modération* de ces Pontifes ne corrigea rien, et toujours on se moqua d'eux (3). Ja-

---

(1) Imperatoribus et regibus, cæterisque principibus, ut elationes maris et superbiæ fluctus comprimere valeant, arma humilitatis, Deo auctore, providere curamus.

C'est cependant de ce grand homme que Voltaire a osé dire : « L'Eglise l'a mis au nombre des Saints, comme les peuples « de l'antiquité déifiaient leurs défenseurs; et les sages l'ont « mis au nombre des fous. » (Tom. III, chap. XLVI, p. 44.) — Grégoire VII un fou ! et fou *au jugement des sages, comme les anciens défenseurs des peuples !!* En vérité. — Mais on ne réfute pas un fou (ici l'expression est exacte); il suffit de le présenter et de le laisser dire.

(2) Hist. de la décad., etc. liv. III. A. 1073.

(3) Suivant la critique romaine, dont j'ai souvent profité avec reconnaissance, le cardinal Noris (Hist. des Investitures, pag. 58) aurait prouvé contre Maimbourg, que cet historien n'a pas rendu pleine justice aux cinq prédécesseurs de Grégoire VII, en ne louant que leur modération, tandis qu'ils promulguèrent réellement des canons rigoureux pour mainte-

mais la violence ne fut arrêtée par la modération. Jamais les puissances ne se balancent que par des efforts contraires. Les empereurs se portèrent contre les Papes à des excès inouïs dont on ne parle jamais : ceux-ci à leur tour peuvent quelquefois avoir passé envers les empereurs les bornes de la modération; et l'on fait grand bruit de ces actes un peu exagérés, que l'on présente comme des forfaits. Mais les choses humaines ne vont point autrement. Jamais aucune constitution ne s'est formée, jamais aucun amalgame politique n'a pu s'opérer autrement que par le mélange de différents éléments qui, s'étant d'abord choqués, ont fini par se pénétrer et se tranquilliser.

Les Papes ne disputaient point aux empereurs l'investiture *par le sceptre*, mais seulement l'investiture *par la crosse et l'anneau*. Ce n'était rien, dira-t-on. Au contraire, c'était tout. Et comment se serait-on si fort échauffé de part et d'autre, si la question n'avait pas été importante ? Les Papes ne disputaient pas même sur les élections, comme Maimbourg le prouve par l'exemple de Suger (1). Ils consentaient de plus à l'investiture *par le sceptre ;* c'est-à-dire qu'ils ne s'opposaient point à ce que les Prélats, considérés comme vassaux, reçussent de leur seigneur suzerain, par l'investiture féodale, *ce mère et mixte empire* (pour parler le langage féodal) véritable essence du fief, qui suppose de la part du seigneur féo-

---

nir la liberté des élections canoniques. Je n'ai nul intérêt à contredire les observations du docte Cardinal.

(1) Hist. de la decad. etc., liv. III. A. 1121.

dal une participation à la souveraineté, payée envers le seigneur suzerain qui en est la source, par la dépendance politique et la foi militaire (1).

Mais ils ne voulaient point d'investiture *par la crosse et par l'anneau*, de peur que le souverain temporel, en se servant de ces deux signes religieux pour la cérémonie de l'investiture, n'eût l'air de conférer lui-même le titre et la juridiction spirituelle, en changeant ainsi le bénéfice en fief; et, sur ce point, l'empereur se vit à la fin obligé de céder (2). Mais, dix ans après, Lothaire revenait encore à la charge et tâchait d'obtenir du Pape

---

(1) Voltaire est excessivement plaisant sur le gouvernement féodal. « On a longtemps recherché, dit-il, l'origine de ce « gouvernement: il est à croire qu'il n'en a point d'autre que « l'ancienne coutume de toutes les nations d'imposer un hom- « mage et un tribut au plus faible. » (*Ibid.* tom. I, chap. XXXIII, p. 512.) Voilà ce que Voltaire savait sur ce gouvernement *qui fut*, comme l'a dit Montesquieu avec beaucoup de vérité, *un moment unique dans l'histoire.* Tous les ouvrages sérieux de Voltaire, s'il en a fait de sérieux, *étincellent* de traits semblables; et il est utile de les faire remarquer, afin que chacun soit bien convaincu que nul degré d'esprit et de talent ne saurait donner à aucun homme le droit de parler de ce qu'il ne sait pas.

« Les empereurs et les rois ne prétendaient pas donner le « Saint-Esprit, mais ils voulaient l'hommage du temporel « qu'ils auraient donné. On se battit pour une cérémonie in- « différente. » (Volt. *ibid.* chap. XLVI.) Voltaire n'y comprend rien.

(2) Hist. de la décad. etc., liv. III. A. A. 1121.

Innocent II le rétablissement des investitures *par la crosse et l'anneau* (1131), tant cet objet *paraissait*, c'est-à-dire *était* important !

Grégoire VII alla sans doute, sur ce point, plus loin que les autres Papes, puisqu'il se crut en droit de contester au souverain le serment purement féodal du Prélat vassal. Ici on peut voir une de ces exagérations dont je parlais tout à l'heure ; mais il faut aussi considérer l'excès que Grégoire avait en vue. Il craignait le *fief* qui éclipsait le *bénéfice*. Il craignait les prêtres guerriers. Il faut se mettre dans le véritable point de vue, et l'on trouvera moins légère cette raison alléguée dans le concile de Châlon-sur-Saône (1073) pour soustraire les ecclésiastiques au serment féodal, *que les mains qui consacraient le corps de Jésus-Christ ne devaient point se mettre entre des mains trop souvent souillées par l'effusion du sang humain, peut-être encore par des rapines ou d'autres crimes* (1). Chaque siècle a ses préjugés et sa manière de

---

(1) On sait que le vassal, en prêtant le serment qui précédait l'investiture, tenait ses mains jointes dans celles de son seigneur.

The council declared execrable that pure hands which could CREATE GOD, etc. (Hume's William Rufus. ch. V.) Il faut remarquer en passant la belle expression *créer Dieu*. Nous avons beau répéter que l'assertion *ce pan est Dieu* ne saurait appartenir qu'à un insensé (Bossuet, Hist. des variat. liv. II. n. 3) ; les protestants finiront peut-être eux-mêmes avant que finisse le reproche qu'ils nous adressent de faire *Dieu avec de la pâte*. Il en coûte de renoncer à cette élégance.

voir d'après laquelle il doit être jugé. C'est un insupportable sophisme du nôtre, de supposer constamment que ce qui serait condamnable de nos jours, l'était de même dans les temps passés ; et que Grégoire VII devait en agir avec Henri IV, comme en agirait Pie VII envers sa majesté l'empereur François II.

On accuse ce Pape d'avoir envoyé trop de légats ; mais c'est uniquement parce qu'il ne pouvait se fier aux conciles provinciaux ; et Fleury, qui n'est pas suspect, et qui préférait ces conciles aux légats (1), convient néanmoins que si les Prélats allemands redoutaient si fort l'arrivée des légats, *c'est qu'ils se sentaient coupables de simonie*, et qu'ils voyaient arriver leurs juges (2).

En un mot, c'en était fait de l'Eglise, humainement parlant ; elle n'avait plus de forme, plus de police, et bientôt plus de nom, sans l'intervention extraordinaire des Papes, qui se substituèrent à des autorités égarées ou corrompues, et gouvernèrent d'une manière plus immédiate pour rétablir l'ordre.

C'en était fait aussi de la monarchie européenne, si des souverains détestables n'avaient pas trouvé sur leur route un obstacle terrible ; et, pour ne parler dans ce moment que de Grégoire VII, je ne doute pas que tout homme équitable ne souscrive au jugement, parfaitement désintéressé, qu'en a porté l'historien des révolutions d'Allemagne. « La simple exposition des faits, dit-il, démontre

---

(1) IVe Disc. n. 11.

(2) Hist. eccl. liv. LXII, n. 11.

« que la conduite de ce Pontife fut celle que tout homme « d'un caractère ferme et éclairé aurait tenue dans les « mêmes circonstances (1). » On aura beau lutter contre la vérité, il faudra enfin que tous les bons esprits en reviennent à cette décision.

ARTICLE III

Liberté de l'Italie.

Le troisième but que les Papes poursuivirent sans relâche, comme princes temporels, fut la liberté de l'Italie, qu'ils voulaient absolument soustraire à la puissance allemande.

« Après les trois Othons, le combat de la domination « allemande et de la liberté italique resta longtemps « dans les mêmes termes (2). Il me paraît sensible que « le vrai fond de la querelle était que les Papes « et les Romains ne voulaient point d'empereurs à « Rome (3) ; » c'est-à-dire qu'ils ne voulaient point de maîtres chez eux.

Voilà la vérité. La postérité de Charlemagne était éteinte. L'Italie ni les Papes en particulier ne devaient rien aux princes qui la remplacèrent en Allemagne. « Ces

---

(1) Rivoluzione della Germania, di Carlo Denina. Firenze, Piatti, in-8, tom. II, cap. V, p. 49.

(2) Volt. Essai sur l'hist. génér. tom. I, ch. XXXVII, p. 526.

(3) *Ibid.* tom. I, ch. XLVI.

« princes tranchaient tout par le glaive (1). Les Italiens « avaient, certes, un droit plus naturel à la liberté, qu'un « Allemand n'en avait d'être leur maître (2). Les Ita- « liens n'obéissaient jamais que malgré eux au sang « germanique ; et cette liberté, dont les villes d'Italie « étaient alors idolâtres, respectait peu la possession « des Césars allemands (3). » Dans ces temps malheureux, « la papauté était à l'encan ainsi que presque « tous les évêchés : si cette autorité des empereurs « avait duré, les Papes n'eussent été que leurs chape- « lains, et l'Italie eût été esclave (4). »

« L'imprudence du Pape Jean XII d'avoir appelé les « Allemands à Rome, fut la source de toutes les cala- « mités dont Rome et l'Italie furent affligées pendant « tant de siècles (5). » L'aveugle Pontife ne vit pas quel genre de prétentions il allait déchaîner, et la force incalculable d'un nom porté par un grand homme. « Il « ne paraît pas que l'Allemagne, sous Henri l'Oiseleur, « prétendit être l'empire : il n'en fut pas ainsi sous Othon- « le-Grand (6) ». Ce prince, qui sentait ses forces, « se « fit sacrer et obligea le Pape à lui faire serment de « fidélité (7). Les Allemands tenaient donc les Romains

---

(1) Volt. Essai sur l'hist. gén. tom. II, ch. XLVII, p. 57.
(2) *Ibid.* p. 56.
(3) *Ibid.* ch. LXI et LXII.
(4) *Ibid.* tom. I, ch. XXXVIII, p. 529 à 531.
(5) *Ibid.* ch. XXXVI, p. 521.
(6) *Ibid.* tom. II, ch. XXXIX, p. 513 et 514.
(7) *Ibid.* tom. I, ch. XXXVI, p. 521.

« subjugués, et les Romains brisaient leurs fers dès « qu'ils le pouvaient (1). » Voilà tout le droit public de l'Italie pendant ces temps déplorables où les hommes manquaient absolument de principes pour se conduire. « Le droit de succession même (ce palladium de la tran- « quillité publique) ne paraissait alors établi dans aucun « Etat de l'Europe (2). Rome ne savait ni ce qu'elle « était ni à qui elle était (3). L'usage s'établissait de « donner des couronnes non par le droit du sang, mais « par le suffrage des seigneurs (4). Personne ne savait « ce que c'était que l'empire (5). Il n'y avait point de lois « en Europe (6). On n'y reconnaissait ni droit de nais- « sance, ni droit d'élection ; l'Europe était un chaos dans « lequel le plus fort s'élevait sur les ruines du plus fai- « ble, pour être ensuite précipité par d'autres. Toute « l'histoire de ces temps n'est que celle de quelques ca- « pitaines barbares, qui disputaient avec des Evêques « la domination sur des serfs imbéciles (7).

« Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni « de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à Charle- « magne par acclamation, ne voulurent plus reconnaître « des bâtards, des étrangers à peine maîtres d'une

---

(1) Volt. Essai sur l'hist. gén. tom. I, p. 522 et 523.
(2) *Ibid.* ch. XL, p. 261.
(3) *Ibid.* ch. XXXVII, p. 527.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.* t. II, ch. XLVII, p. 56; ch. LXIII, p. 223.
(6) *Ibid.* ch. XXIV.
(7) *Ibid.* tom. I. ch. XXXII, p. 508, 509 et 510.

« partie de la Germanie. C'était un singulier empire « romain (1). Le corps germanique s'appelait *le saint « empire romain*, tandis que réellement il n'était NI « SAINT, NI EMPIRE, NI ROMAIN (2). Il paraît évident que « le grand dessein de Frédéric II était d'établir en Italie « le trône des nouveaux Césars, *et il est bien sûr au « moins qu'il voulait régner sur l'Italie sans borne et « sans partage*. C'est le nœud secret de toutes les que- « relles qu'il eut avec les Papes; il employa tour-à tour « la souplesse et la violence, et le Saint-Siége le com- « battit avec les mêmes armes (3). Les Guelfes, ces par- « tisans de la papauté, ET ENCORE PLUS DE LA LIBERTÉ, « balancèrent toujours le pouvoir des Gibelins, parti- « sans de l'empire. Les divisions entre Frédéric et le « Saint-Siége N'EURENT JAMAIS LA RELIGION POUR OB- « JET (4). »

De quel front le même écrivain, oubliant ces aveux solennels, s'avise-t-il de nous dire ailleurs : « Depuis « Charlemagne jusqu'à nos jours, la guerre de l'empire « et du sacerdoce fut le principe de toutes les révolu- « tions ; *c'est là le fil qui conduit dans ce labyrinthe de « l'histoire moderne* (5). »

---

(1) Volt. Essai sur l'hist. génér. tom. II, ch. LXVI, p. 267.

(2) Volt. Essai sur l'hist. gén. tom. II, ch. LXVI, p. 267.

(3) C'est-à-dire, *avec l'épée et la politique*. Je voudrais bien savoir quelles armes nouvelles on a inventées dès lors, et ce que devaient faire les Papes à l'époque dont nous parlons?

(4) Volt. Essai sur l'hist. gén. tom. II, chap. LII, p. 98.

(5) *Ibid.* tom. IV, ch. CXCV, p. 369.

En quoi d'abord l'histoire moderne est-elle *un labyrinthe* plutôt que l'histoire ancienne? J'avoue, pour mon compte, y voir plus clair, par exemple, dans la dynastie des Capets que dans celle des Pharaons : mais passons sur cette fausse expression, bien moins fausse que le fond des choses. Voltaire, convenant formellement que la lutte sanglante des deux partis en Italie était absolument étrangère à la Religion, que veut-il dire avec son *fil*? Il est faux qu'il y ait eu une *guerre* proprement dite *entre l'empire et le sacerdoce*. On ne cesse de le répéter pour rendre le sacerdoce responsable de tout le sang versé pendant cette grande lutte; mais, dans le vrai, ce fut une guerre entre l'Allemagne et l'Italie, entre l'usurpation et la liberté, entre le maître qui apporte des chaînes, et l'esclave qui les repousse; guerre dans laquelle les Papes firent leur devoir de princes italiens et de politiques sages, en prenant parti pour l'Italie, puisqu'ils ne pouvaient ni favoriser les empereurs sans se déshonorer, ni essayer même la neutralité sans se perdre.

Henri VI, roi de Sicile et empereur, étant mort à Messine en 1197, la guerre s'alluma en Allemagne pour la succession entre Philippe, duc de Souabe, et Othon, fils de Henri-Léon, duc de Saxe et de Bavière. Celui-ci descendait de la maison des princes d'*Est-Guelfes*, et Philippe des princes *Gibelins* (1). La rivalité de ces deux

(1) Muratori, Antich. ital. in-4. Monaco, 1769, tom. III, dissert. LI, p. 111.

Il est remarquable que, quoique ces deux factions fussent

princes donna naissance aux deux factions trop fameuses qui désolèrent l'Italie pendant si longtemps ; mais rien n'est plus étranger aux Papes et au sacerdoce : la guerre civile une fois allumée, il fallait bien prendre parti et se battre. Par leur caractère si respecté et par l'immense autorité dont ils jouissaient, les Papes se trouvèrent naturellement placés à la tête du noble parti des convenances, de la justice et de l'indépendance nationale. L'imagination s'accoutuma donc à ne voir que le Pape au lieu de l'Italie ; mais dans le fond il s'agissait d'elle, et *nullement de la Religion ;* ce qu'on ne saurait trop ni même assez répéter.

Le venin de ces deux factions avait pénétré si avant dans les cœurs italiens, qu'en se divisant il finit par laisser échapper son acception primordiale, et que ces mots de *Guelfes* et de *Gibelins* ne signifièrent plus que des gens qui se haïssaient. Pendant cette fièvre épouvantable, le clergé fit ce qu'il fera toujours. Il n'oublia rien de ce qui était en son pouvoir pour rétablir la paix et plus d'une fois on vit des Evêques, accompagnés de leur clergé, se jeter avec les croix et les reliques des Saints entre deux armées prêtes à se charger, et les con-

---

nées en Allemagne et venues depuis en Italie, pour ainsi dire *toutes faites*, cependant les princes Guelfes, avant de régner sur la Bavière et sur la Saxe, étaient Italiens ; en sorte que la faction de ce nom, en arrivant en Italie, sembla remonter à sa source.

(Trassero queste due diaboliche fazioni la loro origine dalla Germania, etc. Murat. *ibid.*)

jurer, au nom de la Religion, d'éviter l'effusion du sang humain. Ils firent beaucoup de bien sans pouvoir étouffer le mal (1).

« Il n'y a point de Pape, c'est encore l'aveu exprès « d'un censeur sévère du Saint-Siége, il n'y a point de « Pape qui ne doive craindre en Italie l'agrandissement « des empereurs. Les anciennes prétentions..... seront « *bonnes* le jour où on les fera valoir avec avan- « tage (2). »

Donc, *il n'y a point de Pape* qui ne dût s'y opposer. Où est la charte qui avait donné l'Italie aux empereurs allemands ? Où a-t-on pris que le Pape ne doive point agir comme prince temporel, qu'il doive être purement passif, se laisser battre, dépouiller, etc. ? Jamais on ne prouvera cela.

A l'époque de Rodolphe (en 1274), « les anciens droits « de l'empire étaient perdus..... et la nouvelle maison « ne pouvait les revendiquer sans injustice..... Rien « n'est plus incohérent que de vouloir, pour soutenir « les prétentions de l'empire, raisonner d'après ce qu'il « était sous Charlemagne (3). ».

Donc, les Papes, comme chefs naturels de l'association italienne, et protecteurs-nés des peuples qui la compo-

---

(1) Muratori, *ibid.*, p. 119. — Lettres sur l'histoire, tom. III, liv. LXIII, p. 230.

(2) Lettres sur l'histoire. tom. III, lett. LXII, p. 230.

Autres aveux du même auteur, tom. II. lett. XLIII, p. 437 ; et lett. XXXIV, p. 316.

(3) Lettres sur l'hist. tom. II, lettre XXXIV, p. 316.

saient, avaient toutes les raisons imaginables de s'opposer de toutes leurs forces à la renaissance en Italie de ce pouvoir nominal, qui, malgré les titres affichés à la tête de ses édits, n'était cependant ni *saint*, ni *empire*, ni *romain*.

Le sac de Milan, l'un des événements les plus horribles de l'histoire, *suffirait seul*, au jugement de Voltaire, *pour justifier tout ce que firent les Papes* (1).

Que dirons-nous d'Othon II et de son fameux repas de l'an 981? Il invite une grande quantité de seigneurs à un repas magnifique, pendant lequel un officier de l'empereur entre avec une liste de ceux que son maître a proscrits. On les conduit dans une chambre voisine où ils sont égorgés. Tels étaient les princes auxquels les Papes eurent affaire.

Et lorsque Frédéric, avec la plus abominable inhumanité, faisait pendre de sang-froid des parents du Pape, faits prisonniers dans une ville conquise (2), il était permis apparemment de faire quelques efforts pour se soustraire à ce droit public.

---

(1) C'était bien justifier les Papes que d'en user ainsi. (Volt. Essai sur l'hist. gén. tom. II, ch. LXI, p. 156.)

(2) En 1241. Maimbourg est bon à entendre sur ces gentillesses. (Art. ann. 1250.) « Les bonnes qualités de Frédéric « furent obscurcies par plusieurs autres très-mauvaises, et « surtout par son immoralité, par son désir insatiable de « vengeance, et par sa cruauté, qui lui firent commettre de « grands crimes, que Dieu néanmoins, à ce qu'on peut croire, « lui fit la grâce d'effacer dans sa dernière maladie. » — AMEN.

Le plus grand malheur pour l'homme politique, c'est d'obéir à une puissance étrangère. Aucune humiliation, aucun tourment de cœur ne peut être comparé à celui-là. La nation sujette, à moins qu'elle ne soit protégée par quelque loi extraordinaire, ne croit point obéir au souverain, mais à la nation de ce souverain : or, nulle nation ne veut obéir à une autre, par la raison toute simple qu'aucune nation ne sait commander à une autre. Observez les peuples les plus sages et les mieux gouvernés chez eux ; vous les verrez perdre absolument cette sagesse et ne ressembler plus à eux-mêmes, lorsqu'il s'agira d'en gouverner d'autres. La rage de la domination étant innée dans l'homme, la rage de la faire sentir n'est peut-être pas moins naturelle : l'étranger qui vient commander chez une nation sujette, au nom d'une souveraineté lointaine, au lieu de s'informer des idées nationales pour s'y conformer, ne semble trop souvent les étudier que pour les contrarier ; il se croit plus maître à mesure qu'il appuie plus rudement la main. Il prend la morgue pour la dignité, et semble croire cette dignité mieux attestée par l'indignation qu'il excite, que par les bénédictions qu'il pourrait obtenir.

Aussi, tous les peuples sont convenus de placer au premier rang des grands hommes ces fortunés citoyens qui eurent l'honneur d'arracher leur pays au joug étranger ; héros s'ils ont réussi, ou martyrs s'ils ont échoué, leurs noms traverseront les siècles. La stupidité moderne voudrait seulement excepter les Papes de cette apothéose universelle, et les priver de l'immortelle gloire qui leur est due, comme princes temporels, pour avoir travaillé

sans relâche à l'affranchissement de leur patrie. Que certains écrivains français refusent de rendre justice à Grégoire VII, cela se conçoit. Ayant sur les yeux des préjugés protestants, philosophiques, jansénistes et parlementaires, que peuvent-ils voir à travers ce quadruple bandeau? Le despotisme parlementaire pourra même s'élever jusqu'à défendre à la liturgie nationale d'attacher une certaine célébrité à la fête de saint Grégoire; et le sacerdoce, pour éviter des chocs dangereux, se verra forcé de plier (1), confessant ainsi l'humiliante servitude de cette Eglise dont on nous vantait les fabuleuses libertés. Mais vous, étrangers à tous ces préjugés, vous, habitants de ces belles contrées que Grégoire voulut affranchir, vous que la reconnaissance au moins devrait éclairer,

. . . . . Vos ô!
Pompilius sanguis. . . (2).

---

(1) On célébrait en France l'office de *Grégoire VII, commun des confesseurs*, l'église gallicane (si libre comme on sait) n'ayant point osé lui décerner un office PROPRE, de peur de se brouiller avec les parlements qui avaient condamné la mémoire de ce Pape par arrêts du 20 juillet 1729, et du 23 février 1730. (*Zaccaria, Anti-Febronius vindicatus*, tom. I, dissert. II, cap. V, p. 387, not. 13.)

Observez que ces mêmes magistrats qui condamnent la mémoire d'un Pape déclaré saint, se plaindront fort bien *de la* MONSTRUEUSE *confusion que tel ou tel Pape a faite de l'usage des deux puissances*. (Lett. sur l'hist. tom. III, let. LXII, p. 221.)

(2) Horat. *Ad Pisones*, 291.

harmonieux héritiers de la Grèce, illustres descendants des Scipions et des Virgile, vous à qui il ne manque que l'unité et l'indépendance, élevez des autels au sublime Pontife, qui fit des prodiges pour vous donner un nom.

CHAPITRE VIII

Sur la nature du pouvoir exercé par les Papes.

Tout ce qu'on peut dire contre l'autorité temporelle des Papes, et contre l'usage qu'ils en ont fait, se trouve réuni, et pour ainsi dire concentré dans ces deux lignes violentes tombées de la plume d'un magistrat français :

« Le délire de la Toute-puissance temporelle des « Papes inonda l'Europe de sang et de fanatisme (1) ».

Or, avec sa permission, il n'est pas vrai que les Papes aient jamais prétendu *la toute-puissance temporelle;* il n'est pas vrai que la puissance qu'ils ont recherchée fût un *délire;* et il n'est pas vrai que cette prétention *ait, pendant près de quatre siècles, inondé l'Europe de sang et de fanatisme.*

D'abord, si l'on retranche de la *prétention* attribuée aux Papes la possession matérielle des terres et la souveraineté sur ces mêmes pays, ce qui reste ne peut pas certainement se nommer *toute-puissance temporelle.* Or,

---

(1) Lettres sur l'histoire, tom. II, lett. XXVIII, p. 222; *ibid.* lett. XLI.

c'est précisément le cas où l'on se trouve; car jamais les Souverains Pontifes n'ont prétendu accroître leurs domaines temporels au préjudice des princes légitimes, ni gêner l'exercice de la souveraineté chez ces princes, et moins encore s'en emparer. Ils n'ont jamais prétendu *que le droit de juger les princes qui leur étaient soumis dans l'ordre spirituel, lorsque ces princes s'étaient rendus coupables de certains crimes.*

Ceci est bien différent, et non-seulement ce droit, s'il existe, ne saurait s'appeler *toute-puissance temporelle*, mais il s'appellerait beaucoup plus exactement *toute-puissance spirituelle*, puisque les Papes ne se sont jamais rien attribué qu'en vertu de la puissance spirituelle; et que la question se réduit absolument à la légitimité et à l'étendue de cette puissance.

Que si l'exercice de ce pouvoir, reconnu légitime, amène des conséquences temporelles, les Papes ne sauraient en répondre, puisque les conséquences d'un principe vrai ne peuvent être des torts.

Ils se sont chargés d'une grande responsabilité, ces écrivains (français surtout) qui ont mis en question si le Souverain Pontife a le droit d'excommunier les souverains, et qui ont parlé en général du *scandale des excommunications*. Les sages ne demandent pas mieux que de laisser certaines questions dans une salutaire obscurité; mais si l'on attaque les principes, la sagesse même est forcée de répondre; et c'est un grand mal, quoique l'imprudence l'ait rendu nécessaire. Plus on avance dans la connaissance des choses, et plus on en découvre qu'il est utile de ne pas discuter, surtout par écrit, et qu'il est

impossible de définir par des lois, parce que le principe seul peut être décidé, et que toute la difficulté gît dans l'application, qui se refuse à une décision écrite.

Fénelon a dit laconiquement, et dans un ouvrage qui n'était point destiné à la publicité : « L'Eglise peut ex-« communier le prince, et le prince peut faire mourir « le pasteur. Chacun doit user de ce droit seulement à « toute extrémité; mais c'est un vrai droit (1) ».

Voilà l'incontestable vérité ; mais qu'est-ce que *la dernière extrémité?* C'est ce qu'il est impossible de définir. Il faut donc convenir du principe, et se taire sur les règles d'application.

On s'est plaint justement de l'exagération qui voulait soustraire l'ordre sacerdotal à toute juridiction temporelle; on peut se plaindre avec autant de justice de l'exagération contraire, qui prétend soustraire le pouvoir temporel à toute juridiction spirituelle.

En général, on nuit à l'autorité suprême en cherchant à l'affranchir de ces sortes d'entraves, qui sont établies moins par l'action délibérée des hommes que par la force insensible des usages et des opinions ; car les peuples, privés de leurs garanties antiques, se trouvent ainsi portés à en chercher d'autres plus fortes en apparence, mais toujours infiniment dangereuses, parce qu'elles reposent entièrement sur des théories et des raisonnements *à priori* qui n'ont cessé de tromper les hommes.

---

(1) Hist. de Fénelon, tom. III, pièces justificatives du liv. VIII, mémoire n. VIII, p. 479.

Il n'y a rien de moins exact, comme on voit, que cette expression de *toute-puissance temporelle*, employée pour exprimer la puissance que les Papes s'attribuaient sur les souverains. C'etait, au contraire, l'exercice d'un pouvoir purement et éminemment spirituel, en vertu duquel ils se croyaient en droit de frapper d'excommunication des princes coupables de certains crimes, sans aucune usurpation matérielle, sans aucune suspension de la souveraineté, et sans aucune dérogation au dogme de son origine divine.

Il ne reste donc plus de doute sur cette proposition, que le pouvoir que s'attribuaient les Papes ne saurait être nommé, sans un insigne abus de mots, *toute-puissance temporelle*. C'est encore un point sur lequel on peut entendre Voltaire. Il s'étonne beaucoup de *cette étrange puissance qui pouvait tout chez l'étranger et si peu chez elle, qui donnait des royaumes et qui était gênée, suspendue, bravée à Rome, et réduite à faire jouer toutes les machines de la politique pour retenir ou recouvrer un village*. Il nous avertit avec raison d'observer que *ces Papes qui voulurent être trop puissants et donner des royaumes, furent tous persécutés chez eux* (1).

Qu'est-ce donc que cette *toute-puissance temporelle qui n'a nulle force temporelle*, qui ne demande rien de *temporel* ou de *territorial* chez les autres, qui anathématise tout attentat sur la puissance *temporelle*, et dont la puissance *temporelle* est si faible, que les bourgeois de Rome se sont souvent moqués d'elle?

---

(1) Volt. Essai, etc. tom. II, chap. LXV.

Je crois que la vérité ne se trouve que dans la proposition contraire, savoir *que la puissance dont il s'agit est purement spirituelle*. De décider ensuite quelles sont les bornes précises de cette puissance, c'est une autre question qui ne doit point être approfondie ici. Prouvons seulement, comme je m'y suis engagé, que la prétention à cette puissance quelconque n'est point un *délire*.

CHAPITRE IX

Justification de ce pouvoir.

Les écrivains *du dernier âge* ont assez souvent une manière tout à fait expéditive de juger les institutions. Ils supposent un ordre de choses purement idéal, bon suivant eux, et dont ils partent comme d'une donnée pour juger les réalités.

Voltaire peut fournir, dans ce genre, un exemple excessivement comique. Il est tiré de la Henriade, et n'a pas été remarqué, que je sache :

C'est un usage antique et sacré parmi nous,
Quand la mort sur le trône étend ses rudes coups,
Et que du sang des rois, si cher à la patrie,
Dans ses derniers canaux la source s'est tarie,
Le peuple au même instant rentre en ses premiers droits;
Il peut choisir un maître, Il peut changer ses lois.
Les Etats assemblés, organes de la France,
Nomment un souverain, limitent sa puissance.

Ainsi de nos aïeux les augustes décrets
Au rang de Charlemagne ont placé les Capets (1).

Charlatan ! où donc a-t-il vu toutes ces belles choses? Dans quel livre a-t-il lu *les droits du peuple?* ou de quels faits les a-t-il dérivés? On dirait que les dynasties changent en France dans une période réglée comme les jeux olympiques. Deux mutations en 1300 ans, voilà, certes, un *usage* bien constant ! Et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à l'une et à l'autre époque,

La source de ce sang, si cher à la patrie,
Dans ses derniers canaux *ne s'était point* tarie.

Il était, au contraire, en pleine circulation lorsqu'il fut exclu par un grand homme évidemment mûri à côté du trône pour y monter (2).

On raisonne sur les Papes comme Voltaire vient de raisonner. On pose en fait, expressément ou tacitement,

---

(1) Ch. VII.

(2) Il est bon d'entendre Voltaire raisonner comme historien sur le même événement. « On sait, dit-il, comment Hugues-« Capet enleva la couronne à l'oncle du dernier roi. *Si les « suffrages eussent été libres*, Charles aurait été roi de « France. Ce ne fut point un parlement de la nation qui le « priva du droit de ses ancêtres, comme l'ont dit tant d'histo-« riens ; ce fut ce qui fait et qui défait les rois, la force aidée « de la prudence. » (Volt. Essai, etc. tom. II. chap. XXXIX.) Il n'y a point ici d'*augustes décrets*, comme on voit. Il écrit à la marge : *Hugues-Capet s'empara du royaume à force ouverte.*

que l'autorité du sacerdoce ne peut s'unir d'aucune manière à celle de l'empire ; que, dans le système de l'Eglise catholique, un souverain ne peut être excommunié ; que le temps n'apporte aucun changement aux constitutions politiques ; que tout devait aller autrefois comme de nos jours, etc.; et sur ces belles maximes, prises pour des axiomes, on décide que les anciens Papes avaient perdu l'esprit.

Les plus simples lumières du bon sens enseignent cependant une marche toute différente : Voltaire lui-même ne l'a-t-il pas dit ? *On a tant d'exemples dans l'histoire de l'union du sacerdoce et de l'empire dans d'autres religions* (1) ! Or, il n'est pas nécessaire, je pense, de prouver que cette union est infiniment plus naturelle sous l'empire d'une Religion vraie que sous celui de toutes les autres, qui sont fausses puisqu'elles sont *autres*.

Il faut partir d'ailleurs d'un principe général et incontestable : savoir, *que tout gouvernement est bon lorsqu'il est établi et qu'il subsiste depuis longtemps sans contestation.*

Les lois générales seules sont éternelles. Tout le reste varie, et jamais un temps ne ressemble à l'autre. Toujours sans doute l'homme sera gouverné, mais jamais de la même manière. D'autres mœurs, d'autres connaissances, d'autres croyances amèneront nécessairement d'autres lois. Les noms aussi trompent sur ce point comme sur tant d'autres, parce qu'ils sont sujets à ex-

(1) Volt. Essai, etc. tom. II, ch. XIII.

primer tantôt les ressemblances des choses contemporaines, sans exprimer leurs différences, et tantôt à représenter des choses que le temps a changées, tandis que les noms sont demeurés les mêmes. Le mot de *monarchie*, par exemple, peut représenter deux gouvernements ou contemporains ou séparés par le temps, plus ou moins différents sous la même dénomination; en sorte qu'on ne pourra point affirmer de l'un tout ce qu'on affirme justement de l'autre.

« C'est donc une idée bien vaine, un travail bien in-
« grat, de vouloir tout rappeler aux usages antiques, et
« de vouloir fixer cette roue que le temps fait tourner
« d'un mouvement irrésistible. A quelle époque faudrait-
« il avoir recours?..... à quel siècle, à quelles lois fau-
« drait-il remonter? à quel usage s'en tenir? Un bour-
« geois de Rome serait aussi bien fondé à demander au
« Pape des consuls, des tribuns, un sénat, des comices
« et le rétablissement entier de la république romaine;
« et un bourgeois d'Athènes pourrait réclamer auprès
« du sultan l'ancien aréopage et les assemblées du peu-
« ple, qui s'appelaient EGLISES (1). »

Voltaire a parfaitement raison; mais lorsqu'il s'agira de juger les Papes, vous le verrez oublier ses propres maximes, et nous parler de Grégoire VII comme on par-

---

(1) Volt. Essai, etc. tom. III, ch. LXXXVI. C'est-à-dire que les assemblées du peuple s'appelaient des *assemblées*. Toutes les œuvres philosophiques et historiques de Voltaire sont remplies de ces traits d'une érudition éblouissante.

lerait aujourd'hui de Pie VII, s'il entreprenait les mêmes choses.

Cependant, toutes les formes possibles de gouvernement se sont présentées dans le monde; et toutes sont légitimes dès qu'elles sont établies, sans que jamais il soit permis de raisonner d'après des hypothèses entièrement séparées des faits.

Or, s'il est un fait incontestable, attesté par tous les monuments de l'histoire, c'est que les Papes, dans le moyen âge et bien avant encore dans les derniers siècles, ont exercé une grande puissance sur les souverains temporels; qu'ils les ont jugés, excommuniés dans quelques grandes occasions, et que souvent même ils ont déclaré les sujets de ces princes déliés envers eux du serment de fidélité.

Lorsqu'on parle de *despotisme* et de *gouvernement absolu*, on sait rarement ce qu'on dit. Il n'y a point de gouvernement qui puisse tout. En vertu d'une loi divine, il y a toujours à côté de toute souveraineté une force quelconque qui lui sert de frein. C'est une loi, c'est une coutume, c'est la conscience, c'est une tiare, c'est un poignard; mais c'est toujours quelque chose.

Louis XIV s'étant permis un jour de dire devant quelques hommes de sa cour, *qu'il ne voyait pas de plus beau gouvernement que celui du Sophi*, l'un d'eux, c'était le maréchal d'Estrées, si je ne me trompe, eut le noble courage de lui répondre : *Mais, sire, j'en ai vu étrangler trois dans ma vie.*

Malheur aux princes s'ils pouvaient tout! Pour leur bonheur et pour le nôtre, la toute-puissance réelle n'est pas possible.

Or, l'autorité des Papes fut la puissance choisie et constituée, dans le moyen âge, pour faire équilibre à la souveraineté temporelle, et la rendre supportable aux hommes.

Et ceci n'est encore qu'une de ces lois générales du monde qu'on ne veut pas observer, et qui sont cependant d'une évidence incontestable.

Toutes les nations de l'univers ont accordé au sacerdoce plus ou moins d'influence dans les affaires politiques; et il a été prouvé jusqu'à l'évidence que, *de toutes les nations policées, il n'en est aucune qui ait attribué moins de pouvoirs et de priviléges à leurs prêtres, que les Juifs et les Chrétiens* (1).

Jamais les nations barbares n'ont été mûries et civilisées que par la Religion, et toujours la Religion s'est occupée principalement de la souveraineté.

« L'intérêt du genre humain demande un frein qui « retienne les souverains, et qui mette à couvert la vie « des peuples : ce frein de la Religion aurait pu être, « par une convention universelle, dans la main des « Papes. Ces premiers Pontifes, en ne se mêlant des « querelles temporelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant les excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été

(1) Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-12, tom. XV, p. 143. — Traité historique et dogm. de la Religion par l'abbé Bergier, tom. VI, p. 120.

« regardés comme des images de DIEU sur la terre. Mais « les hommes sont réduits à n'avoir pour leur défense « que les lois et les mœurs de leur pays : lois souvent « méprisées, mœurs souvent corrompues (1) ».

Je ne crois pas que jamais on ait mieux raisonné en faveur des Papes. Les peuples, dans le moyen âge, n'avaient *chez eux* que des lois nulles ou méprisées, *et des mœurs corrompues.* Il fallait donc chercher ce *frein* indispensable *hors de chez eux.* Ce *frein* se trouva et ne pouvait se trouver que dans l'autorité des Papes. Il n'arriva donc que ce qui devait arriver.

Et que veut dire ce grand raisonneur, en nous disant, d'une manière conditionnelle, que ce *frein,* si nécessaire aux peuples, AURAIT PU ÊTRE, *par une convention universelle, dans la main du Pape?* Elle y fut, en effet, non par une convention expresse des peuples, qui est impossible, mais par une convention tacite et universelle, avouée par les princes mêmes comme par les sujets, et qui a produit des avantages incalculables.

Si les Papes ont fait quelquefois plus ou moins que Voltaire ne le désire dans le morceau cité, c'est que rien d'humain n'est parfait, et qu'il n'existe pas de pouvoir qui n'ait jamais abusé de ses forces. Mais si, comme l'exigent la justice et la droite raison, on fait abstraction de ces anomalies inévitables, il se trouve que les *Papes ont en effet réprimé les souverains, protégé les peuples, apaisé les querelles temporelles par une sage in-*

(1) Voltaire, Essai, etc. tom. II, ch. LX.

tervention, averti les rois et les peuples de leurs devoirs, et frappé d'anathèmes les grands attentats qu'ils n'avaient pu prévenir.

On peut juger maintenant l'incroyable ridicule de Voltaire, qui nous dira gravement dans le même volume, et à quatre chapitres seulement de distance : « Ces que-
« relles (de l'empire et du sacerdoce) sont la suite né-
« cessaire de la forme de gouvernement la plus absurde
« à laquelle les hommes se soient jamais soumis : cette
« absurdité consiste à dépendre d'un *étranger*. »

Comment donc, Voltaire ! vous venez de vous réfuter d'avance et de soutenir précisément le contraire. Vous avez dit que « cette puissance *étrangère* était réclamée
« hautement par l'intérêt du genre humain ; les peuples,
« privés d'un protecteur *étranger*, ne trouvant chez eux,
« pour tout appui, que des mœurs souvent corrompues
« et des lois souvent méprisées (1) ».

Ainsi, ce même pouvoir, qui est au chapitre LXe ce qu'on peut imaginer de plus désirable et de plus précieux, devient au chapitre LXVe *ce qu'on a jamais vu de plus absurde.*

Tel est Voltaire, le plus méprisable des écrivains lorsqu'on ne le considère que sous le point de vue moral ; et par cette raison même, le meilleur témoin pour la vérité, lorsqu'il lui rend hommage par distraction.

C'était donc une idée tout à fait plausible que celle d'une influence modérée des Souverains Pontifes sur les

(1) Volt. Essai, etc. tom. II, ch. LXV.

actes des princes. L'empereur d'Allemagne, *même sans états*, a pu jouir d'une juridiction légitime sur tous les princes formant l'association germanique ; pourquoi le Pape ne pourrait-il pas de même avoir une certaine juridiction sur tous les princes de la chrétienté ? Il n'y avait là certainement rien de contraire à la nature des choses, qui n'exclut aucune forme d'association politique. Si cette puissance n'est pas établie, je ne dis pas qu'on doive l'établir ou la rétablir, c'est de quoi je n'ai cessé de protester solennellement ; je dis seulement, en me rapportant aux temps anciens, que si elle est établie, elle sera légitime comme toute autre, aucune puissance n'ayant d'autre fondement que la possession. La théorie et les faits se trouvent donc d'accord sur ce point.

Permis à Voltaire d'appeler le Pape *un étranger*, c'est une de ses *superficialités* ordinaires. Le Pape, en sa qualité de prince temporel, est sans doute, comme tous les autres, *étranger* hors de ses états ; mais comme Souverain Pontife, il n'est *étranger* nulle part dans l'Eglise catholique, pas plus que le roi de France ne l'est à Lyon ou à Bordeaux.

Il y avait des moments bien honorables pour la cour de Rome, c'est encore Voltaire qui parle. *Si les Papes avaient toujours usé ainsi de leur autorité, ils eussent été les législateurs de l'Europe* (1).

Or, c'est un fait attesté par l'histoire entière de ces temps reculés, que les Papes ont usé sagement et juste-

(1) Volt. Essai, etc. tom. II, ch. LX.

ment de leur autorité, assez souvent pour être *les législateurs de l'Europe ;* et c'est tout ce qu'il faut.

Les abus ne signifient rien ; car, « malgré tous les « troubles et tous les scandales, il y eut toujours, dans « les rits de l'Eglise romaine, plus de décence, plus de « gravité qu'ailleurs ; l'on sentait que cette Eglise, « QUAND ELLE ÉTAIT LIBRE (1) et bien gouvernée, était « faite pour donner des leçons aux autres (2). Et dans « l'opinion des peuples, un Evêque de Rome était quel- « que chose de plus saint que tout autre Evêque (3). »

Mais d'où venait donc cette opinion universelle qui avait fait du Pape un être plus qu'humain, dont le pouvoir purement spirituel faisait tout plier devant lui ? Il faut être absolument aveugle pour ne pas voir que l'établissement d'une telle puissance était nécessairement impossible ou divin.

Je ne terminerai point ce chapitre sans faire une observation sur laquelle il me semble qu'on n'a point assez insisté : c'est que les plus grands actes d'autorité qu'on puisse citer de la part des Papes agissant sur le pouvoir temporel, attaquaient toujours une souveraineté élective, c'est-à-dire une demi-souveraineté, à laquelle on avait sans doute le droit de demander compte, et que

---

(1) C'est un grand mot ! A certains princes qui se plaignaient de certains Papes, on aurait pu dire : *S'ils ne sont pas aussi bons qu'ils devraient l'être, c'est parce que vous les avez faits.*

(2) Volt. Essai, tom. II, chap. XLV.

(3) Le même, *ibid.*, tom. III, ch. CXXXI.

même on pouvait déposer s'il lui arrivait de malverser à un certain point.

Voltaire a fort bien remarqué que *l'élection suppose nécessairement* un contrat entre le roi et la nation (1); en sorte que le roi électif peut toujours être pris à partie et être jugé. Il manque toujours de ce caractère sacré qui est l'ouvrage du temps ; car l'homme ne respecte réellement rien de ce qu'il a fait lui-même. Il se rend justice en méprisant ses œuvres, jusqu'à ce que Dieu les ait sanctionnées par le temps. La souveraineté étant donc en général fort mal comprise et fort mal assurée dans le moyen âge, la souveraineté élective, en particulier, n'avait guère d'autre consistance que celle que lui donnaient les qualités personnelles du souverain : qu'on ne s'étonne donc point qu'elle ait été si sonvent attaquée, transportée ou renversée. Les ambassadeurs de saint Louis disaient franchement à l'empereur Frédéric II, en 1239 : « Nous croyons que le roi de France, « notre maître, qui ne doit le sceptre des Français « qu'à sa naissance, est au-dessus d'un empereur quel- « conque qu'une élection libre a SEULE porté sur le « trône (2). »

Cette profession de foi était très-raisonnable. Lors

---

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc. tom. III, chap. CXXI.

(2) Credimus dominum nostrum regem Galliæ quem linea regii sanguinis provexit ad sceptra Francorum regenda, excellentiorem esse aliquo imperatore quem sola electio provehit voluntaria. (Maimbourg, ad A. 1239.)

donc que nous voyons les empereurs aux prises avec les Papes et les électeurs, il ne faut pas nous en étonner ; ceux-ci usaient de leur droit, et renvoyaient les empereurs tout simplement, *parce qu'ils n'en étaient pas contents*. Aussi tard que le commencement du XVe siècle, ne voyons-nous pas encore l'empereur Venceslas légalement déposé comme *négligent*, *inutile*, *dissipateur et indigne* (1) ? Et même, si l'on fait abstraction de l'éligibilité qui donne, comme je l'observais tout à l'heure, plus de prise sur la souveraineté, on n'avait point encore mis en question alors, si le souverain ne peut être jugé pour aucune cause. Le même siècle vit déposer solennellement, outre l'empereur Venceslas, deux rois d'Angleterre, Edouard II et Richard II, et le Pape Jean XXIII, tous quatre jugés et condamnés avec les formalités juridiques ; et la régente de Hongrie fut condamnée à mort (2).

Aucune puissance souveraine quelconque ne peut se soustraire à une certaine résistance. Ce pouvoir réprimant pourra changer de nom, d'attributions et de situation ; mais toujours il existera.

Que si cette résistance fait verser du sang, c'est un

---

(1) Ces épithètes étaient faibles pour le bourreau de saint *Jean Népomucène ;* mais si le Pape avait eu alors le pouvoir d'effrayer Venceslas, celui-ci serait mort sur son trône, et serait mort moins coupable.

(2) Voltaire a fait cette observation. (Essai sur les mœurs, etc. tom. II, ch. LXVI et LXXXV.

inconvénient semblable à celui des inondations et des incendies, qui ne prouvent nullement qu'il faille supprimer l'eau ni le feu.

A-t-on observé que le choc des deux puissances qu'on nomme si mal à propos la guerre de *l'empire* et du *sacerdoce*, n'a jamais franchi les bornes de l'Italie et de l'Allemagne, du moins quant à ses grands effets, je veux dire le renversement et le changement des souverainetés. Plusieurs princes sans doute furent excommuniés jadis ; mais quels étaient en effet les résultats de ces grands jugements ? Le souverain entendait raison ou avait l'air de l'entendre : il s'abstenait pour le moment d'une guerre criminelle ; il renvoyait sa maîtresse pour la forme ; quelquefois cependant la femme reprenait ses droits. Des puissances amies, des personnages importants et modérés s'interposaient ; et le Pape, à son tour, s'il avait été ou trop sévère ou trop hâtif, prêtait l'oreille aux remontrances de la sagesse. Où sont les rois de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Suède, de Danemarck, déposés *efficacement* par les Papes ? Tout se réduit à des menaces et à des traités ; et il serait aisé de citer des exemples où les Souverains Pontifes furent les dupes de leur condescendance. La véritable lutte eut toujours lieu en Italie et en Allemagne. Pourquoi ? parce que les circonstances politiques firent tout, et que la Religion n'y entrait pour rien. Toutes les dissensions, tous les maux partaient d'une souveraineté mal constituée, et de l'ignorance de tous les principes. Le prince électif jouit toujours en usufruitier. Il ne pense qu'à lui, parce que l'état ne lui appartient que

par les jouissances du moment. Presque toujours il est étranger au véritable esprit royal ; et le caractère sacré, *peint* et non *gravé* sur son front, résiste peu aux moindres frottements. Frédéric II avait fait décider par ses jurisconsultes, et sous la présidence du fameux Barthole, qu'il avait succédé, lui Frédéric, à tous les droits des empereurs romains, et qu'en cette qualité, il était maître de tout le monde connu. Ce n'était pas le compte de l'Italie, et le Pape, quand on l'aurait considéré seulement comme premier électeur, avait bien quelque droit de se mêler de cette étrange jurisprudence. Il ne s'agit pas, au reste, de savoir si les Papes ont été des hommes, et s'ils ne se sont jamais trompés ; mais s'il y a eu, compensation faite, sur le trône qu'ils ont occupé, plus de sagesse, plus de science et plus de vertu que sur tout autre : or, sur ce point, le doute même n'est pas permis.

CHAPITRE X

Exercice de la suprématie pontificale sur les Souverains temporels.

La barbarie et des guerres interminables ayant effacé tous les principes, réduit la souveraineté d'Europe à un certain état de fluctuation qu'on n'a jamais vu, et créé des déserts de toutes parts, il était avantageux qu'une puissance supérieure eût une certaine influence sur cette souveraineté : or, comme les Papes étaient supé-

rieurs par la sagesse et par la science, et qu'ils commandaient d'ailleurs à toute la science qui existait dans ce temps-là, la force des choses les investit d'elle-même, et sans contradiction, de cette supériorité dont on ne pouvait se passer alors. Le principe très-vrai *que la souveraineté vient de Dieu* renforçait d'ailleurs ces idées antiques, et il se forma enfin une opinion à peu près universelle, qui attribuait aux Papes une certaine compétence sur les questions de souveraineté. Cette idée était très-sage, et valait mieux que tous nos sophismes. Les Papes ne se mêlaient nullement de gêner les princes sages dans l'exercice de leurs fonctions, encore moins de troubler l'ordre des successions souveraines, tant que les choses allaient suivant les règles ordinaires et connues; c'est lorsqu'il y avait grand abus, grand crime, ou grand doute, que le Souverain Pontife interposait son autorité. Or, comment nous tirons-nous d'affaire en cas semblables, nous qui regardons nos pères en pitié? Par la révolte, les guerres civiles et tous les maux qui en résultent. En vérité, il n'y a pas de quoi se vanter. Si le Pape avait décidé le procès entre Henri IV et les ligueurs, il aurait adjugé le royaume de France à ce grand prince, *à la charge pour lui d'aller à la messe;* il aurait jugé comme la Providence a jugé; mais les préliminaires eussent été un peu différents.

Et si la France d'aujourd'hui, pliant sous une autorité divine, avait reçu son excellent roi des mains du Souverain Pontife, croit-on qu'elle ne fût pas dans ce moment un peu plus contente d'elle-même et des autres?

Le bon sens des siècles que nous appelons *barbares*.

en savait beaucoup plus que notre orgueil ne le croit communément. Il n'est point étonnant que des peuples nouveaux, obéissant pour ainsi dire au seul instinct, aient adopté des idées aussi simples et aussi plausibles; et il est bien important d'observer comment ces mêmes idées qui entraînèrent jadis des peuples barbares, ont pu réunir dans ces derniers siècles l'assentiment de trois hommes tels que Bellarmin, Hobbes et Leibnitz (1).

« *Et peu importe ici que le Pape ait eu cette primauté* « *de droit divin ou de droit humain*, pourvu qu'il soit « constant que, pendant plusieurs siècles, il a exercé « dans l'Occident, avec le consentement et l'applaudis- « sement universels, une puissance assurément très- « étendue. Il y a même plusieurs hommes célèbres « parmi les protestants, qui ont cru qu'on pouvait « laisser ce droit au Pape, et qu'il était utile à l'Eglise « si l'on retranchait quelques abus (2). »

La théorie seule serait donc inébranlable. Mais que peut-on répondre aux faits, qui sont tout dans les questions de politique et de gouvernement?

Personne ne doutait, et les souverains même ne dou-

---

(1) « *Les arguments de Bellarmin qui, de la supposition* « *que les Papes ont la juridiction sur le spirituel, infère* « *qu'ils ont une juridiction au moins indirecte sur le tem-* « *porel*, n'ont pas paru méprisables à Hobbes même. Effec- « tivement, il est certain, etc. » (Leibnitz, Op. tom. IV, part. III, p. 401, in-4. — Pensées de Leibnitz, in-8, tom. II, p. 406.)

(2) Leibnitz, *ibid.* p. 401.

taient pas de cette puissance des Papes ; et Leibnitz observe, avec beaucoup de vérité et de finesse à son ordinaire, que l'empereur Frédéric, disant au Pape Alexandre III : *non pas à vous, mais à Pierre*, confessait la puissance des Pontifes sur les rois, et n'en contestait que l'abus (1).

Cette observation peut être généralisée. Les princes frappés par l'anathème des Papes, n'en contestaient que la justice, de manière qu'ils étaient constamment prêts à s'en servir contre leurs ennemis, ce qu'ils ne pouvaient faire sans confesser manifestement la légitimité du pouvoir.

Voltaire, après avoir raconté à sa manière l'excommunication de Robert de France, remarque que *l'empereur Othon III assista lui-même au concile où l'excommunication fut prononcée* (2). L'empereur confessait donc l'autorité du Pape ; et c'est une chose bien singulière que les critiques modernes ne veuillent pas s'apercevoir de la contradiction manifeste où ils tombent en observant tous d'une commune voix, *que ce qu'il y avait de plus déplorable dans ces grands jugements, c'était l'aveuglement des princes, qui n'en contestaient pas la légitimité, et qui souvent les invoquaient eux-mêmes.*

Mais si les princes étaient d'accord, tout le monde était donc d'accord, et il ne s'agira plus que des abus qui se trouvent partout.

---

(1) Leibnitz, Op. tom. IV, part. III, p. 401.

(2) Voltaire, Essai, etc., tom. II, chap. XXXIX.

Philippe-Auguste, à qui le Pape venait de transférer le royaume d'Angleterre en héritage perpétuel,... ne publia point alors « *qu'il n'appartenait pas au Pape de* « *donner des couronnes*... Lui-même avait été excom- « munié quelques années auparavant,... parce qu'il « avait voulu changer de femme. Il avait déclaré alors « les censures de Rome insolentes et abusives... Il « pensa tout différemment lorsqu'il se vit l'exécuteur « d'une bulle qui lui donnait l'Angleterre (1). »

C'est-à-dire que l'autorité des Papes sur les rois n'était contestée que par celui qu'elle frappait. Il n'y eut donc jamais d'autorité plus légitime, comme jamais il n'y en eut de moins contestée.

La diète de Forcheim ayant déposé, en 1077, l'empereur Henri IV, et nommé à sa place Rodolphe, duc de Souabe, le Pape assembla un concile à Rome pour juger les prétentions des deux rivaux ; ceux-ci jurèrent par la bouche de leurs ambassadeurs de s'en tenir à la décision des légats (2), et l'élection de Rodolphe fut confirmée. C'est alors que parut sur le diadème de Rodolphe le vers célèbre :

La Pierre *a choisi Pierre, et Pierre t'a choisi* (3).

Henri V, après son couronnement comme roi d'Italie, fait en 1110, un traité avec le Pape, par lequel l'em-

---

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs, tom. II, chap. L.

(2) Maimbourg, ad annum 1077.

(3) *Petra* (c'est Jésus-Christ) *dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.*

pereur abandonne ses prétentions sur les investitures, *à condition que le Pape, de son côté, lui céderait les duchés, les comtés, les marquisats, les terres, ainsi que les droits de justice, de monnaie, et autres d nt les Evêques d'Allemagne étaient en possession.*

En 1209, Othon de Saxe s'étant jeté sur les terres du Saint-Siége, contre les lois les plus sacrées de la justice, et même contre ses engagements les plus solennels, est excommunié. Le roi de France et toute l'Allemagne prennent parti contre lui : il est déposé en 1211 par les électeurs qui nomment à sa place Frédéric II.

Et ce même Frédéric II ayant été déposé en 1228, saint Louis fait représenter au Pape, *que si l'empereur avait réellement mérité d'être déposé, il n'aurait du l'être que dans un concile général,* c'est-à-dire au fond, par le Pape mieux informé (1).

En 1245, Frédéric II est excommunié et déposé au concile général de Lyon.

En 1335, l'empereur Louis de Bavière, excommunié par

---

(1) *Si meritis exigentibus cassandus esset, non nisi per concilium generale cassandus esset.* (Matthieu Pâris, Hist. angl. ad ann. 1239, pag. 464, édit. Lond. 1686.) On voit déjà, dans la représentation de ce grand prince, le germe de l'esprit d'opposition qui s'est développé en France plus tôt qu'ailleurs. Philippe le Bel appela de même du décret de Boniface VIII au concile universel ; mais, dans ces appels même, ces princes confessaient *que l'Eglise universelle,* comme dit Leibnitz (ubi sup.), *avait reçu quelque autorité sur leurs personnes, autorité dont on abusait alors à leur égard.*

le Pape, envoie des ambassadeurs à Avignon pour solliciter son absolution. Ils y retournèrent pour le même objet en 1338, accompagnés par ceux du roi de France.

En 1346, le Pape excommunie de nouveau Louis de Bavière, *et, de concert avec le roi de France*, il fait nommer Charles de Moravie, etc. (1)

Voltaire a fait un long chapitre pour établir que les Papes ont donné tous les royaumes d'Europe avec le consentement des rois et des peuples. Il cite un roi de Danemark disant au Pape, en 1329 : *Le royaume de Danemarck, comme vous le savez, très-saint Père, ne dépend que de l'Eglise romaine, à laquelle il paye un tribut, et non de l'empire* (2).

Voltaire continue ces mêmes détails dans le chapitre suivant, puis il écrit à la marge avec une profondeur étourdissante : *Grande preuve que les Papes donnaient les royaumes.*

Pour cette fois, je suis parfaitement de son avis. *Les Papes donnaient tous les royaumes*, donc *ils donnaient tous les royaumes.* C'est un des plus beaux raisonnements de Voltaire (3).

---

(1) Tous ces faits sont universellement connus. On peut les vérifier sous les années qui leur appartiennent, dans l'ouvrage de Maimbourg, qui est bien fait, *Histoire de la décadence de l'empire, etc.;* dans les Annales d'Italie, de Muratori ; et généralement dans tous les livres historiques relatifs à cette époque.

(2) Volt. Essai sur les mœurs, etc. tom. III, ch. LXIII.

(3) Volt. *ibid.* ch. LXIV.

Lui-même encore a cité ailleurs le puissant Charles-Quint demandant au Pape une dispense pour joindre le titre de *roi de Naples* à celui d'empereur (1).

L'origine divine de la souveraineté, et la légitimité individuelle conférée et déclarée par le vicaire de Jésus-Christ, étaient des idées si enracinées dans tous les esprits, que Livon, roi de la petite Arménie, envoya faire hommage à l'empereur et au Pape en 1242 ; et il fut couronné à Mayence par l'Archevêque de cette ville (2).

Au commencement de ce même siècle, Joannice, roi des Bulgares, se soumet à l'Eglise romaine, envoie des ambassadeurs à Innocent III, pour lui prêter obéissance filiale, et lui demander la couronne royale, *comme ses prédécesseurs l'avaient autrefois reçue du Saint-Siége* (3).

En 1275, Démétrius, chassé du trône de Russie, en appela au Pape, comme au juge de tous les chrétiens (4).

Et pour terminer par quelque chose de plus frappant peut-être, rappelons que dans le XVIe siècle encore, Henri VII, roi d'Angleterre, prince passablement instruit de ses droits, demandait cependant la confirmation de son titre au Pape Innocent VIII, qui la lui accordait par une bulle que Bacon a citée (5).

---

(1) Volt. *ibid.* ch. CXXIII.

(2) Maimbourg, Histoire de la décad., etc. A. 1242.

(3) *Id.* Hist. du Schisme des Grecs, tom. II, liv. IV, A. 1201.

(4) Voltaire, Ann. de l'emp. tom. 1, p. 178.

(5) Bacon, Hist. de Henri VII, p. 29 de la trad. franç.

Il n'y a rien de si piquant que de voir les Papes justifiés par leurs accusateurs qui ne s'en doutent pas. Ecoutons encore Voltaire : « Tout prince, dit-il, qui voulait « usurper ou recouvrer un domaine, s'adressait au « Pape, comme à son maître..... Aucun nouveau « prince n'osait se dire souverain, et ne pouvait être « reconnu des autres princes sans la permission du « Pape ; et le fondement de toute l'histoire du moyen « âge est toujours que les Papes se croient seigneurs « suzerains de tous les états, sans en excepter au- « cun (1). »

Je n'en veux pas davantage : la légitimité du pouvoir est démontrée. L'auteur des *Lettres sur l'histoire*, plus animé peut-être contre les Papes que Voltaire même dont toute la haine était pour ainsi dire superficielle, s'est vu conduit au même résultat, c'est-à-dire à justifier complètement les Papes en croyant les accuser.

« Malheureusement, dit-il, presque tous les souve- « rains, par un aveuglement inconcevable, travaillaient « eux-mêmes à accréditer dans l'opinion publique une « arme qui n'avait et qui ne pouvait avoir de force « que par cette opinion. Quand elle attaquait un de « leurs rivaux et de leurs ennemis, non-seulement ils « l'approuvaient, mais ils provoquaient quelquefois « l'excommunication ; et en se chargeant eux-mêmes d'exécuter la sentence qui dépouillait un souverain

(1) Voltaire. Essai sur les mœurs, tom. III, ch. LXIV

« de ses états, ils soumettaient les leurs à cette juridic-
« tion usurpée (1). »

Il cite ailleurs un grand exemple de ce droit public, et en l'attaquant, il achève de le justifier. « Il semblait « réservé, dit-il, à ce funeste traité (la ligue de Cam-« brai) de renfermer tous les vices. Le droit d'excom-« munication, en matière temporelle, y fut reconnu par « deux souverains ; et il fut stipulé que Jules fulmine-« rait un interdit sur Venise, si dans quarante jours « elle ne rendait pas ses usurpations (2). »

« Voilà, dirait Montesquieu, l'ÉPONGE qu'il faut pas-« ser sur toutes les objections faites contre les ancien-« nes excommunications. » Combien le préjugé est aveugle même chez les hommes les plus clairvoyants ! C'est la première fois peut-être qu'on argumente de l'universalité d'un usage contre sa légitimité. Et qu'y a-t-il donc de sûr parmi les hommes, si la coutume, non contredite surtout, n'est pas la mère de la légitimité ? le plus grand de tous les sophismes, c'est celui de transporter un système moderne dans les temps passés, et de juger sur cette règle les choses et les hommes de ces époques plus ou moins reculées. Avec ce principe, on bouleverserait l'univers ; car il n'y a pas d'institution établie qu'on ne pût renverser par le même moyen, en la jugeant sur une théorie abstraite. Dès que les peuples et les rois étaient d'accord sur

(1) Lettres sur l'histoire, tom. II, lett. XLI, p. 413, in-8.
(2) *Ibid.* tom. III, lettre LXII, p. 233.

l'autorité des Papes, tous les raisonnements modernes tombent, d'autant plus que la théorie la plus certaine vient à l'appui des usages anciens.

En portant un œil philosophique sur le pouvoir jadis exercé par les Papes, on peut se demander pourquoi il s'est déployé si tard dans le monde. Il y a deux réponses à cette question.

En premier lieu, le pouvoir pontifical, à raison de son caractère et de son importance, était sujet plus qu'un autre à la loi universelle du développement : or, si l'on réfléchit qu'il devait durer autant que la Religion même, on ne trouvera pas que sa maturité ait été retardée. La plante est une image naturelle des pouvoirs légitimes. Considérez l'arbre ; la durée de sa croissance est toujours proportionnelle à sa force et à sa durée totale. Tout pouvoir constitué immédiatement dans toute la plénitude de ses forces et de ses attributs, est, par cela même, faux, éphémère et ridicule. Autant vaudrait imaginer un homme adulte-né.

En second lieu, il fallait que l'explosion de la puissance pontificale, s'il est permis de s'exprimer ainsi, coïncidât avec la jeunesse des souverainetés européennes qu'elle devait *christianiser*.

Je me résume. Nulle souveraineté n'est illimitée dans toute la force du terme, et même nulle souveraineté ne peut l'être : toujours et partout elle a été restreinte de quelque manière (1). La plus naturelle et la moins

(1) Ce qui doit s'entendre suivant l'explication que j'ai

dangereuse, chez des nations surtout neuves et féroces, c'était sans doute une intervention quelconque de la puissance spirituelle. L'hypothèse de toutes les souverainetés chrétiennes réunies par la fraternité religieuse en une sorte de république universelle, sous la suprématie mesurée du pouvoir spirituel suprême ; cette hypothèse, dis-je, n'avait rien de choquant, et pouvait même se présenter à la raison, comme supérieure à l'institution des Amphictyons. Je ne vois pas que les temps modernes aient imaginé rien de meilleur, ni même d'aussi bon. Qui sait ce qui serait arrivé si la théocratie, la politique et la science avaient pu se mettre tranquillement en équilibre, comme il arrive toujours lorsque les éléments sont abandonnés à eux-mêmes, et qu'on laisse faire le temps? Les plus affreuses

---

donnée plus haut (liv. II, ch. III, p. 178) ; c'est-à-dire qu'il n'y a point de souveraineté qui, pour le bonheur des hommes, et pour le sien surtout, ne soit bornée de quelque manière, mais que, dans l'intérieur de ces bornes, placées comme il plaît à Dieu, elle est toujours et partout absolue, et tenue pour infaillible. Et quand je parle de l'exercice légitime de la souveraineté, je n'entends point ou je ne dis point l'exercice *juste*, ce qui produirait une amphibologie dangereuse, à moins que par ce dernier mot on ne veuille dire que tout ce qu'elle opère dans son cercle est juste ou tenu pour tel : ce qui est la vérité. C'est ainsi qu'un tribunal suprême, tant qu'il ne sort pas de ses attributions, est toujours juste ; car c'est la même chose *dans la pratique* d'être infaillible, ou de se tromper sans appel.

calamités, les guerres de religion, la révolution française, etc., n'eussent pas été possibles dans cet ordre de choses ; et telle encore que la puissance pontificale a pu se déployer, et malgré l'épouvantable alliage des erreurs, des vices et des passions qui ont désolé l'humanité à des époques déplorables, elle n'en a pas moins rendu les services les plus signalés à l'humanité.

Les écrivains sans nombre, qui n'ont pas aperçu ces vérités dans l'histoire, savaient écrire sans doute, ils ne l'ont que trop prouvé; mais certainement aussi, jamais ils n'ont su lire.

CHAPITRE XI

Application hypothétique des principes précédents.

Très-humbles et très-respectueuses remontrances des Etats-Généraux du royaume de***, assemblés à***, à N. S. P. le Pape Pie VII.

« Très-saint Père,

« Au sein de la plus amère affliction et de la plus « cruelle anxiété que puissent éprouver de fidèles sujets, « et forcés de choisir entre la perte absolue d'une nation « et les dernières mesures de rigueur contre une tête « auguste, les Etats-Généraux n'imaginent rien de « mieux que de se jeter dans les bras paternels de V. S., « et d'invoquer sa justice suprême pour sauver, s'il en « est temps, un empire désolé.

« Le souverain qui nous gouverne, T. S. P., ne règne « que pour nous perdre. Nous ne contestons point ses « vertus, mais elles nous sont inutiles, et ses erreurs « sont telles, que si V. S. ne nous tend la main, il « n'y a plus pour nous aucun espoir de salut.

« Par une exaltation d'esprit qui n'eut jamais d'égale, « ce prince s'est imaginé que nous vivions au XVIe siécle, « et qu'il était, lui, *Gustave-Adolphe*. V. S. peut se faire « représenter les actes de la diète germanique ; elle y « verra que notre souverain, en sa qualité de membre « du corps germanique, a fait remettre au Directoire « plusieurs notes qui partent évidemment des deux sup- « positions que nous venons d'indiquer, et dont les « conséquences nous écrasent. Transporté par un mal- « heureux enthousiasme militaire absolument séparé du « talent, il veut faire la guerre ; il ne veut pas qu'on la « fasse pour lui, et il ne sait pas la faire. Il compromet « ses troupes, les humilie, et punit ensuite ses officiers « des revers dont il est l'auteur. Contre les règles de la « prudence la plus commune, il s'obstine à soutenir la « guerre, malgré sa nation, contre deux puissances co- « lossales, dont une seule suffirait pour nous anéantir « dix fois. Livré aux fantômes de l'illuminisme, c'est « dans l'Apocalypse qu'il étudie la politique ; et il en est « venu à croire qu'il est désigné dans ce livre comme le « personnage extraordinaire destiné à renverser le géant « qui ébranle aujourd'hui tous les trônes de l'Europe ; « le nom qui le distingue parmi les rois est moins flat- « teur pour son oreille, que celui qu'il accepta en s'affi- « liant aux sociétés secrètes ; c'est ce dernier nom qui

« paraît au bas de ses actes, et les armes de son auguste « famille ont fait place au burlesque écusson *des frères*. « Aussi peu raisonnable dans l'intérieur de sa maison « que dans ses conseils, il rejette aujourd'hui une com- « pagne irréprochable, par des raisons que nos députés « ont ordre d'expliquer de vive voix à V. S. Et si elle « n'arrête point ce projet par un décret salutaire, nous « ne doutons point que bientôt quelque choix inégal et « bizarre ne vienne encore justifier notre recours. Enfin, « T. S. P., il ne tient qu'à V. S. de se convaincre, par « les preuves les plus incontestables, que la nation étant « irrévocablement aliénée de la dynastie qui nous gou- « verne, cette famille, proscrite par l'opinion univer- « selle, doit disparaître pour le salut public, qui marche « avant tout.

« Cependant, T. S. P., à Dieu ne plaise que nous vou- « lions en appeler à notre propre jugement, et nous dé- « terminer par nous-mêmes dans cette grande occasion ! « Nous savons que les rois n'ont point de juges tempo- « rels, surtout parmi leurs sujets, et que la majesté « royale ne relève que de Dieu. C'est donc à vous, T. « S. P., c'est à vous, comme représentant de son Fils « sur la terre, que nous adressons nos supplications « pour, que vous daigniez nous délier du serment « de fidélité qui nous attachait à cette famille royale qui « nous gouverne, et transférer à une autre famille des « droits dont le possesseur actuel ne saurait plus jouir « que pour son malheur et pour le nôtre. »

Quelles seraient les suites de ce grand recours ? Le Pape promettrait, avant tout, de prendre la chose ne

profonde considération, et de peser les griefs de la nation dans la balance de la plus scrupuleuse justice, ce qui eût suffi d'abord pour calmer les esprits ; car l'homme est fait ainsi : c'est le déni de justice qui l'irrite ; c'est l'impossibilité de l'obtenir qui le désespère. Du moment où il est sûr d'être entendu par un tribunal légitime, il est tranquille.

Le Pape enverrait ensuite sur les lieux un homme de sa confiance la plus intime, et fait pour traiter d'aussi grands intérêts. Cet envoyé s'interposerait entre la nation et son souverain. Il montrerait à l'une la fausseté ou l'exagération visible de ses plaintes, le mérite incontestable du souverain, et les moyens d'éviter un immense scandale politique ; à l'autre les dangers de l'inflexibilité, la nécessité de traiter certains préjugés avec respect, l'inutilité surtout des appels au droit et à la justice, lorsqu'une fois l'aveugle force est déchaînée : il n'oublierait rien enfin pour éviter les dernières extrémités.

Mettons cependant la chose au pire, et supposons que le Souverain Pontife ait cru devoir délier les sujets du serment de fidélité ; il empêchera du moins toutes les mesures violentes. En sacrifiant le roi, il sauvera la majesté ; il ne négligera aucun des adoucissements personnels que les circonstances permettent, mais surtout, et ceci mérite peut-être quelque légère attention, il tonnerait contre le projet de déposer une dynastie entière, même pour les *crimes*, et à plus forte raison pour les fautes d'une seule tête. Il enseignerait aux peuples « *que c'est « la famille qui règne ; que le cas qui vient de se présenter*

« *est tout semblable à celui d'une succession ordinaire,*
« *ouverte par la mort ou la maladie ; et il finirait par*
« *lancer l'anathème sur tout homme assez hardi pour*
« *mettre en question les droits de la maison régnante.* »

Voilà ce que le Pape aurait fait, en supposant les lumières de notre siècle réunies au droit public du XIIe.

Croit-on qu'il ne fût pas possible de faire plus mal ?

Que nous sommes aveugles en général ! et, s'il est permis de le dire, que les princes en particulier sont trompés par les apparences ! On leur parle vaguement *des excès* de Grégoire VII et de la supériorité de nos temps modernes ; mais comment le siècle des révoltes a-t-il le droit de se moquer de ceux des dispenses ! Le Pape ne délie plus du serment de fidélité, mais les peuples se délient eux-mêmes ; ils se révoltent ; ils déplacent les princes ; ils les poignardent ; ils les font monter sur l'échafaud. Ils font pire encore. — Oui ! ils font pire ; je ne me rétracte point, ils leur disent : *Vous ne nous convenez plus, allez-vous-en !* Ils proclament hautement la souveraineté originelle des peuples, et le droit qu'ils ont de se faire justice. Une fièvre constitutionnelle, on peut je crois s'exprimer ainsi, s'est emparée de toutes les têtes, et l'on ne sait encore ce qu'elle produira. Les esprits privés de tout centre commun, et divergeant de la manière la plus alarmante, ne s'accordent que dans un point, celui de limiter les souverainetés. Qu'est-ce donc que les souverains ont gagné à ces lumières tant vantées et toutes dirigées contre eux ? J'aime mieux le Pape.

Il nous reste à voir s'il est vrai que la prétention à la puissance que nous examinons *ait inondé l'Europe de sang et de fanatisme.*

CHAPITRE XII

Sur les prétendues guerres produites par le choc des deux puissances.

C'est à l'année 1076 qu'il faut en fixer le commencement. Alors l'empereur Henri IV, cité à Rome pour cause de simonie, envoya des ambassadeurs que le Pape ne voulut point recevoir. L'empereur irrité assemble un concile à Worms, où il fait déposer le Pape ; celui-ci, à son tour (c'était le fameux Grégoire VII), dépose l'empereur et déclare ses sujets déliés du serment de fidélité (1). Et malgré la soumission de Henri, Grégoire, qui s'était borné à l'absolution pure et simple, mande aux princes d'Allemagne d'élire un autre empereur, s'ils ne sont pas contents de Henri. Ceux-ci appellent à l'empire Rodolphe de Souabe, et il en naît une guerre entre les deux concurrents. Bientôt Grégoire ordonne aux électeurs de tenir une nouvelle assemblée pour terminer leurs différents, et il excommunie tous ceux qui mettraient obstacle à cette assemblée.

---

(1) Risoluzione che quantunque non praticata da alcuno de' suoi predecessori, pure fu creduta giusta e necessaria in questa congiuntura. (Muratori, Ann. d'Italia, tom. VI, in-4, p. 246.) Ajoutez ce qui est dit à la page précédente : Fin quì avea il pontifice Gregorio usate tutte le maniere più efficaci, ma insieme dolci per impedir la rottura. (*Ibid.* p. 245.)

Les partisans de Henri déposèrent de nouveau le Pape, au concile de Bresse, en 1080 (1). Mais Rodolphe ayant été défait et tué dans la même année, les hostilités furent terminées.

Si l'on demande par qui avaient été établis les électeurs, Voltaire est là pour répondre *que les électeurs s'étaient institués par eux-mêmes, et que c'est ainsi que tous les ordres s'établissent*, les lois et le temps faisant le reste (2) ; et il ajoutera avec la même raison, que les princes qui avaient le droit d'élire l'empereur, paraissent avoir eu aussi celui de le déposer (3).

Nul doute sur la vérité de cette proposition. Il ne faut point confondre les électeurs modernes, purs titulaires sans autorité, nommant, pour la forme, un prince héréditaire dans le fait; il ne faut point, dis-je, les confondre avec les électeurs primitifs, véritables *électeurs*, dans toute la force du terme, qui avaient incontestablement le droit de demander à leur créature compte de sa conduite politique. Comment peut-on imaginer d'ailleurs un prince allemand électif, commandant à l'Italie, sans être élu par l'Italie? Pour moi, je ne me figure rien d'aussi monstreux. Que si la force des circonstances avait naturel-

---

(1) On entend souvent demander si les Papes avaient droit de déposer les empereurs ; mais de savoir *si les empereurs avaient droit de déposer les Papes*, c'est une petite question dont on ne s'inquiète guère.

(2) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc., tom. IV, chap. CXCV.

(3) *Ibid.* tom. III, chap. XLVI.

lement concentré tout ce droit sur la tête du Pape, en sa double qualité de premier prince italien et de chef de l'Eglise catholique, qu'y avait-il encore de plus convenable que cet état de choses? Le Pape, au reste, dans tout ce qu'on vient de voir, ne troublait point le droit public de l'empire : il ordonnait aux électeurs de délibérer et d'élire ; il leur ordonnait de prendre les mesures convenables pour étouffer tous les différends. C'est tout ce qu'il devait faire. On a bientôt prononcé les mots *faire* et *défaire les empereurs ;* mais rien n'est moins exact, car le prince excommunié était bien le maître de se réconcilier. Que s'il s'obstinait, c'était lui qui se *défaisait ;* et si par hasard le Pape avait agi injustement, il en résultait seulement que, *dans ce cas,* il s'était servi injustement d'une autorité juste, malheur auquel toute autorité humaine est nécessairement exposée. Dans le cas où les électeurs ne savaient pas s'accorder et commettaient l'insigne folie de se donner deux empereurs, c'était se donner la guerre dans l'instant même ; et la guerre étant déclarée, que pouvaient encore faire les Papes ? La neutralité était impossible, puisque le sacre était réputé indispensable, et qu'il était demandé ou par les deux concurrents ou par le nouvel élu. Les Papes devaient donc se déclarer pour le parti où ils croyaient voir la justice. A l'époque dont il s'agit ici, une foule de princes et d'Evêques (qui étaient aussi des princes) tant d'Allemagne que d'Italie, se déclarèrent contre Henri *pour se délivrer d'un roi né seulement pour le malheur de ses sujets* (1).

(1) Passarono a liberar se stessi da un principe nato sola-

En l'année 1078, le Pape envoya des légats en Allemagne pour examiner sur les lieux de quel côté se trouvait le bon droit, et deux ans après il en envoya d'autres encore pour mettre fin à la guerre, s'il était possible ; mais il n'y eut pas moyen de calmer la tempête, et trois batailles sanglantes marquèrent cette année si malheureuse pour l'Allemagne.

C'est abuser étrangement des termes que d'appeler cela *une guerre entre le sacerdoce et l'empire*. C'était un schisme dans l'empire, une guerre entre deux princes rivaux, dont l'un était favorisé par l'approbation et quelquefois par la concurrence forcée du Souverain Pontife. Une guerre est toujours censée se faire entre deux parties principales qui poursuivent exclusivement le même objet. Tout ce qui se trouve emporté par le tourbillon ne répond de rien. Qui jamais s'est avisé de reprocher

---

mente per rendere infelici i suoi sudditi. (Muratori, *Ibid.* p. 248.) Toute l'histoire nous dit ce qu'était Henri comme prince ; son fils et sa femme nous ont appris ce qu'il était dans son intérieur. Qu'on se représente la malheureuse Praxède arrachée de sa prison par les soins de la sage Mathilde, et conduite par le désespoir à confesser au milieu d'un concile d'abominables horreurs. Jamais la Providence ne permet au génie du mal de déchaîner un de ces animaux féroces sans leur opposer l'invincible génie de quelque grand homme ; et ce grand homme fut Grégoire VII. Les écrivains de notre siècle sont d'un autre avis ; Ils ne cessent de nous parler du *fougueux*, de l'*impitoyable* Grégoire. Henri, au contraire, jouit de toute leur faveur : c'est toujours le *malheureux*, l'*infortuné* Henri ! Ils n'ont d'entrailles que pour le crime.

la guerre de la succession à la Hollande ou au Portugal ?

On connaît les querelles de Frédéric avec le Pape Adrien IV. Après la mort de cet excellent Pontife (1), arrivée en 1159, l'empereur fit nommer un antipape, et le soutint de toutes ses forces avec une obstination qui déchira misérablement l'Eglise. Il s'était permis de tenir un concile, et de mander le Pape à Pavie, sans compliment, pour en faire ce qu'il aurait jugé à propos ; et dans sa lettre il l'appelait simplement *Rolland*, nom de maison du Pontife. Celui-ci se garda bien de se rendre à une invitation également dangereuse et indécente. Sur ce refus, quelques Evêques, séduits, payés ou effrayés par l'empereur, osèrent reconnaître Octavien (ou Victor) comme Pape légitime, et déposer Alexandre III, après l'avoir excommunié. Ce fut alors que le Pape, poussé aux dernières extrémités, excommunia lui-même l'empereur, et déclara ses sujets déliés du serment de fidélité (2). Ce schisme dura dix-sept ans, jusqu'à l'absolution

---

(1) Lasciò dopo di se gran lode di pietà, di prudenza e di zelo, molte opere della sua pia e principesca liberalità. (Murat. Ann. d'Ital. tom. IV, p. 538, A. 1159.)

(2) Telle est la vérité. Voulez-vous savoir ensuite ce qu'on a osé écrire en France ? ouvrez les *Tablettes chronologiques* de l'abbé Lenglet-Dufresnoy, vous y lirez, sur l'année, 1159 : *Le Pape* (Adrien IV) *n'ayant pu porter les Milanais à se révolter contre l'Empereur, excomunia ce prince.*

Et l'empereur fut excommunié l'année suivante 1160, à la messe du jeudi-saint, par le successeur d'Adrien IV, ce der-

de Frédéric, qui lui fut accordée dans l'entrevue si fameuse de Venise, en 1177.

On sait ce que le Pape eut à souffrir, durant ce long intervalle, et de la violence de Frédéric et des manœuvres de l'antipape. L'empereur poussa l'emportement au point de vouloir faire pendre les ambassadeurs du Pape, à Crème, où ils se présentèrent à lui. On ne sait même ce qu'il en serait arrivé sans l'intervention des deux princes, Guelfe et Henri de Léon. Pendant ce temps, l'Italie était en feu ; les factions la dévoraient. Chaque ville était devenue un foyer d'opposition contre l'ambition insatiable des empereurs. Sans doute que ces grands efforts ne furent pas assez purs pour mériter le succès ; mais qui ne s'indignerait contre l'insupportable ignorance qui ose les nommer *révoltes?* Qui ne déplorerait le sort de Milan? Ce qu'il importe seulement d'observer ici, c'est que les Papes ne furent point la cause de ces gnerres désastreuses ; qu'ils en furent au contraire presque toujours les victimes, nommément dans cette occasion. Ils n'avaient pas même la puissance de faire la guerre, quand ils en auraient eu la volonté, puisque indépendamment de l'immense infériorité de forces, leurs terres étaient presque toujours envahies, et que jamais ils n'étaient tranquillement maîtres chez eux, pas même à Rome, où l'esprit répu-

---

nier étant mort le 1er septembre 1159; et l'on a vu pourquoi Frédéric fut excommunié: mais voilà ce qu'on raconte, et malheureusement voilà ce qu'on croit.

blicain était aussi fort qu'ailleurs, sans avoir les mêmes excuses. Alexandre III, dont il s'agit ici, ne trouvant nulle part un lieu de sûreté en Italie, fut obligé enfin de se retirer en France, *asile ordinaire des Papes persécutés* (1). Il avait résisté à l'empereur et fait justice suivant sa conscience. Il n'avait point allumé la guerre; il ne l'avait point faite; il ne pouvait la faire; il en était la victime. Voilà donc encore une époque qui se soustrait tout entière *à cette lutte sanglante du sacerdoce et de l'empire* (2).

---

(1) Prese la risoluzione di passare nel regno di Francia, usato rifugio de' Papi perseguitati. (Murat. *Ibid.* tom. VI, p. 549, A. 1661.) Il est remarquable que dans l'éclipse que la gloire française vient de subir, les oppresseurs de la nation lui avaient précisément fait changer de rôle; ils allèrent chercher le Pontife pour l'exterminer. Il est permis de croire que le *supplice* auquel la France est condamnée en ce moment, est la peine du crime qui fut commis en son nom. Jamais elle ne reprendra sa place sans reprendre *ses fonctions*. (J'écrivais cette note au mois d'août 1817.)

(2) Dans l'Abrégé chronologique que je citais tout à l'heure, on lit, sur l'année 1167 : *L'empereur Frédéric défait plus de* 12,000 *Romains, et s'empare de Rome : le Pape Alexandre est obligé de prendre la fuite.* Qui ne croirait que le Pape faisait la guerre à l'empereur, tandis que les Romains la faisaient malgré le Pape, qui ne pouvait l'empêcher? Ancorche si opponesse a tal risoluzione il prudentissimo Papa Alessandro III. (Murat. ad Ann. tom. IV, p. 575.) Depuis trois siècles, l'histoire entière semble n'être qu'une grande conjuration contre la vérité.

En l'année 1198, nouveau schisme dans l'empire. Les électeurs s'étant divisés, les uns élurent Philippe de Souabe, et les autres, Othon de Saxe, ce qui amena une guerre de dix ans. Pendant ce temps, Innocent III, qui s'était déclaré pour Othon, profita des circonstances pour se faire restituer la Romagne, le duché de Spolette et le patrimoine de la comtesse Mathilde, que les empereurs avaient injustement inféodés à quelques petits princes. En tout cela, pas l'ombre de spiritualité ni de puissance ecclésiastique. Le Pape agissait en bon prince, suivant les règles de la politique commune. Absolument forcé de se décider, devait-il donc protéger la postérité de Barberousse contre les prétentions non moins légitimes d'un prince appartenant à une maison qui avait bien mérité du Saint-Siége, et beaucoup souffert pour lui ? Devait-il se laisser dépouiller tranquillement, *de peur de faire du bruit?* En vérité, on condamne ces malheureux Pontifes à une singulière apathie!

En 1210, Othon IV, au mépris de toutes les lois de la prudence et contre la foi de ses propres serments, usurpe les terres du Pape et celles du roi de Sicile, allié et vassal du Saint-Siége. Le Pape Innocent III l'excommunie et le prive de l'empire. On élit Frédéric. Il arrive ce qui arrivait toujours : les princes et les peuples se divisent. Othon continue contre Frédéric, empereur, la guerre commencée contre ce même Frédéric, roi de Sicile. Rien ne change : on se battait, on se battit ; mais tous les torts étaient du côté d'Othon, dont l'injustice et l'ingratitude ne sauraient être excusées. Il le reconnut lui-même lorsque, sur le point de mourir, en 1218, il

demanda et obtint l'absolution, avec de grands sentiments de piété et de repentance.

Frédéric II, son successeur, s'était engagé, par serment et *sous peine d'excommunication*, à porter ses armes dans la Palestine (1); mais au lieu de remplir ses engagements, il ne pensait qu'à grossir son trésor, aux dépens même de l'Eglise, pour opprimer la Lombardie. Enfin, il fut excommunié en 1227 et 1228. Frédéric s'était enfin rendu en Terre-Sainte, et pendant ce temps, le Pape s'était emparé d'une partie de la Pouille (2); mais bientôt l'empereur reparut et reprit tout ce qui lui avait été enlevé. Grégoire IX, qui mettait avec grande raison les croisades au premier rang des affaires politiques et religieuses, et qui était excessivement mécontent de l'empereur, à cause de la trêve qu'il avait faite avec le Soudan, excommunia de nouveau ce prince. Reconcilié en 1230, il n'en continua pas moins la guerre, et la fit avec une cruauté inouïe (3).

Il sévit surtout contre les prêtres et contre les églises d'une manière si horrible, que le Pape l'excommunia de

---

(1) Al che egli si obligò con solenne giuramento sotto pena della scomunica. (Murat. *ibid.* tom. VII, p. 175, A. 1223.)

(2) Mais pour en investir Jean de Brienne, beau-père de ce même Frédéric : ce qui mérite d'être remarqué. En général, l'esprit d'usurpation fut toujours étranger aux Papes; on ne l'a pas assez observé.

(3) On le vit, par exemple, au siége de Rome, faire fendre la tête en quatre aux prisonniers de guerre, ou leur brûler le front avec un fer taillé en croix.

nouveau. Il serait inutile de rappeler l'accusation d'impiété et le fameux livre *des Trois Imposteurs* : ce sont des choses connues universellement. On a accusé, je le sais, Grégoire IX de s'être laissé emporter par la colère et d'avoir mis trop de précipitation dans sa conduite envers Frédéric. Muratori a dit d'une manière ; à Rome, on dit d'une autre ; cette discussion, qui exigerait beaucoup de temps et de peine, est étrangère à un ouvrage où il ne s'agit pas du tout de savoir si les Papes n'ont jamais eu de torts. Supposons, si l'on veut, que Grégoire IX se soit montré trop inflexible ; que dirons-nous d'Innocent IV, qui avait été l'ami de Frédéric avant d'occuper le Saint-Siège, et qui n'oublia rien pour rétablir la paix? Il ne fut pas plus heureux que Grégoire, et il finit par déposer solennellement l'empereur, dans le concile général de Lyon, en 1245 (1).

Le nouveau schisme de l'empire, qui eut lieu en 1257, fut étranger au Pape, et ne produisit aucun événement relatif au Saint-Siége. Il en faut dire autant de la déposition d'Adolphe de Nassau, en 1298, et de sa lutte avec Albert d'Autriche.

En 1314, les électeurs commettent de nouveau l'é-

---

(1) Plusieurs écrivains ont remarqué que cette fameuse excommunication fut prononcée *en présence*, mais non *avec l'approbation* du concile. Cette différence est à peine sensible dès que le concile ne protesta pas ; et s'il ne protesta pas, c'est qu'il crut qu'il s'agissait d'un point de droit public qui n'exigeait pas même de discussion. C'est ce qu'on n'observe pas assez.

norme faute de se diviser ; et tout de suite il en résulte une guerre de huit ans, entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche : guerre de même entièrement étrangère au Saint-Siége.

A cette époque, les Papes avaient disparu de cette malheureuse Italie, où les empereurs ne s'étaient pas montrés depuis soixante ans, et que les deux factions ensanglantaient d'une extrémité à l'autre, *sans plus guère se soucier des intérêts des Papes, ni de ceux des empereurs* (1).

La guerre entre Louis et Frédéric produisit les deux batailles sanglantes d'Eslingen, en 1315, et de Muldorff, en 1322.

Le Pape Jean XXII avait cassé les vicaires de l'empire en 1317, et mandé les deux concurrents pour discuter leurs droits. S'ils avaient obéi, on aurait évité au moins la bataille de Muldorff. Au reste, si les prétentions du Pape étaient exagérées, celles des empereurs ne l'étaient pas moins. Nous voyons Louis de Bavière traiter le Pape, dans une ordonnance du 23 avril 1328, absolument comme un sujet impérial. *Il lui ordonna la résidence, lui défendit de s'éloigner de Rome pour plus de trois mois, et à plus de deux journées de chemin, sans la permission du clergé et du peuple romain. Que si le Pape résistait à trois sommations, il cessait de l'être* ipso facto.

Louis termina par condamner à mort Jean XXII (2).

---

(1) Maimbourg. Hist. de la décad. etc. A. 1308.

(2) Maimb. *Ibid.*, A. 1328.

Voilà ce que les empereurs voulaient faire des Papes ! et voilà ce que seraient aujourd'hui les Souverains-Pontifes, si les premiers étaient demeurés maîtres.

On connaît les tentatives de Louis de Bavière, faites à différentes reprises pour être réconcilié ; et il paraît même que le Pape y aurait donné les mains, sans l'opposition formelle des rois de France, de Naples, de Bohême et de Pologne (1). Mais l'empereur Louis se conduisit d'une manière si insupportable, qu'il fut nouvellement excommunié en 1346. Son extravagante tyrannie fut portée, en Italie, au point de proposer la vente des Etats et des villes de ce pays, à ceux qui lui en offriraient un plus haut prix (2).

L'époque célèbre de 1349 mit fin à toutes les querelles. Charles IV plia en Allemagne et en Italie. Alors on se moqua de lui, parce que les esprits étaient accou-

---

(1) Il ne faut jamais perdre de vue cette grande et incontestable vérité historique, *que tous les souverains regardaient le Pape comme leur supérieur, même temporel, mais surtout comme le suzerain des empereurs électifs.* Les Papes étaient censés, dans l'opinion universelle, donner l'empire en couronnant l'empereur. Celui-ci recevait d'eux le droit de se nommer un successeur. Les électeurs allemands recevaient de lui celui de nommer un *roi des Teutons*, qui était ainsi destiné à l'empire. L'empereur élu lui prêtait serment, etc. Les prétentions des Papes ne sauraient donc paraître étranges qu'à ceux qui refusent absolument de se transporter dans ces temps reculés.

(2) Maimb. Hist. de la décad. etc. AA. 1328 et 1329.

tumés aux exagérations. Cependant, il régna fort bien en Allemagne, et l'Europe lui dut la bulle d'or qui fixa le droit public de l'empire. Dès lors rien n'a changé, ce qui fait voir qu'il eut parfaitement raison, et que c'était là le point fixé par la Providence.

Le coup d'œil rapide jeté sur cette fameuse querelle apprend ce qu'il faut croire de *ces quatre siècles de sang et de fanatisme*. Mais pour donner au tableau tout le sombre nécessaire, et surtout pour jeter tout l'odieux sur les Papes, on emploie d'innocents artifices qu'il est utile de rapprocher.

Le commencement de la grande querelle ne peut être fixé plus haut que l'année 1076 ; et la fin ne peut être portée plus bas que l'époque de la bulle d'or, en 1349. Total, 273. Mais comme les nombres ronds sont plus agréables, il est bon de dire *quatre siècles*, ou tout au moins près de *quatre siècles*.

Et comme on se battit en Allemagne et en Italie *pendant cette époque*, il est bien entendu qu'on se battit *pendant* TOUTE *cette époque*.

Et comme on se battit en Allemagne et en Italie, et que ces deux Etats sont une partie considérable de l'Europe, il est entendu encore qu'on se battit *dans toute l'Europe*. C'est une petite *synecdoque* qui ne souffre pas la moindre difficulté.

Et comme la querelle des investitures et les excommunications firent grand bruit pendant ces quatre siècles, et purent donner lieu à quelques mouvements militaires, il est prouvé, de plus, que *toutes* les guerres d'Europe, durant cette époque, n'eurent pas d'autre cause, et *toujours* par la faute des Papes.

En sorte que *les Papes, pendant près de quatre siècles, ont inondé l'Europe de sang et de fanatisme* (1).

L'habitude et le préjugé ont tant d'empire sur l'homme, que des écrivains, d'ailleurs très-sages, sont assez sujets, en traitant ce point d'histoire, à dire le pour et le contre sans s'en apercevoir.

Maimbourg, par exemple, qu'on a trop déprécié, et qui me paraît, en général, assez sage et impartial dans son *Histoire de la décadence de l'empire, etc.*, nous dit, en parlant de Grégoire VII: « S'il avait pu s'aviser de « faire quelque bon concordat avec l'empereur, sem- « blable à ceux qu'on a faits depuis fort utilement, il « aurait épargné le sang de *tant de millions* d'hommes « qui périrent *dans la querelle des investitures.* (2) »

Rien n'égale la folie de ce passage. Certes, il est aisé de dire dans le XVIIe siècle, comment il aurait fallu faire un concordat dans le XIe, avec des princes sans modération, sans foi et sans humanité.

Et que dire de ces *tant de millions* d'hommes sacrifiés à la querelle des investitures, qui ne dura que cinquante ans, et pour laquelle je ne crois pas qu'on ait versé une goutte de sang (3)?

---

(1) « Pendant quatre ou cinq siècles. » Lettres sur l'histoire. Paris, Nyon, 1803, tom. II, lett. XXVIII, p. 220. Note.

« Pendant près de quatre siècles.» *Ibid.* Lettre XLI, p. 406. Je m'en tiens à la moyenne de quatre siècles.

(2) Maimbourg. A. 1085.

(3) La dispute commença avec Henri sur la simonie, l'empereur voulant mettre les bénéfices ecclésiastiques à l'encan et

Mais si le préjugé national vient à sommeiller un instant chez le même auteur, la vérité lui échappera, et il nous dira sans détour, dans le même ouvrage :

« Il ne faut pas croire que les deux factions se fis-« sent la guerre *pour la religion*..... Ce n'étaient que la « haine et l'ambition qui les animaient les uns contre « les autres pour s'entre-détruire (1). »

Les lecteurs qui n'ont lu que les livres bleus, ne sauraient s'arracher de la tête le préjugé que les guerres de cette époque eurent lieu *à cause des excommunications*, et que,sans les excommunications, on ne se serait pas battu. C'est la plus grande de toutes les erreurs. Je l'ai dit plus haut : *on se battait avant, on se battait après.* La paix n'est pas possible partout où la souveraineté n'est pas assurée. Or, elle ne l'était point alors. Nulle part elle ne durait assez pour se faire respecter. L'empire même, étant électif, n'inspirait point cette sorte de respect qui n'appartient qu'à l'hérédité. Les changements, les usurpations, *les vœux outrés*, *les projets vastes*, devaient être les idées à la mode, et réellement ces idées régnaient dans tous les esprits. La vile et abominable politique de Machiavel est infectée de cet esprit de brigandage ; c'est la politique des coupe-gorges qui, dans le XVe siècle encore, occupait une foule

---

faire de l'Eglise un fief relevant de sa couronne, et Grégoire VII voulant le contraire. Quant aux investitures, on voit d'un côté la violence, et de l'autre une résistance pastorale plus ou moins malheureuse. Jamais le sang n'a coulé pour cet objet.

(1) Maimbourg. Hist. de la décad. An. 1317.

de grandes têtes. Elle n'a guère qu'un problème : *Comment un assassin pourra-t-il en prévenir un autre ?* Il n'y avait pas alors, en Allemagne et en Italie, un seul souverain qui se crût propriétaire sûr de ses états, et qui ne convoitât ceux de son voisin. Pour comble de malheur, la souveraineté morcelée se livrait par lambeaux aux princes en état de l'acheter. Il n'y avait pas de château qui ne recélât un brigand ou le fils d'un brigand. La haine était dans tous les cœurs, et la triste habitude des grands crimes avait fait de l'Italie entière un théâtre d'horreurs. Deux grandes factions, que les Papes n'avaient nullement créées, divisaient surtout ces belles contrées. « Les Guelfes, qui ne voulaient pas re-« connaître l'empire, se tenaient toujours du côté des « Papes contre les empereurs (1). » Les Papes étaient donc nécessairement Guelfes, et les Guelfes étaient nécessairement ennemis des Antipapes que les empereurs ne cessaient d'opposer aux Papes. Il arrivait donc nécessairement que ce parti était pris pour celui de l'orthodoxie, ou du *papisme* (s'il est permis d'employer dans son acception simple un mot gâté par les sectaires). Muratori même, quoique très *impérial*, appelle souvent dans ses Annales d'Italie, peut-être sans y faire attention, les Guelfes et les Gibelins, des noms de *catholiques* et de *schismatiques* (2) ; mais, on le

(1) Maimbourg. A. 1317.

(2) La lega cattolica. — La parte cattolica. — La fazione de' scismatici, etc., etc. (Murat. Ann. d'Italia, tom. VI, p. 267, 269, 317, etc.)

répète encore, les Papes n'avaient point fait les Guelfes. Tout homme de bonne foi, versé dans l'histoire de ces temps malheureux, sait que, dans un tel état de choses, le repos était impossible. Il n'y a rien de si injuste, et rien à la fois de si déraisonnable que d'attribuer aux Papes des tempêtes politiques absolument inévitables, et dont ils atténuèrent, au contraire, assez souvent les effets, par l'ascendant de leur autorité.

Il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner, dans l'histoire de ces temps malheureux, une seule guerre directement et exclusivement produite par une excommunication. Ce mal venait le plus souvent s'ajouter à un autre, lorsqu'au milieu d'une guerre allumée déjà par la politique, les Papes se croyaient, par quelques raisons, obligés de sévir.

L'époque de Henri IV et celle de Frédéric II, sont les deux où l'on pourrait dire avec plus de fondement, que l'excommunication enfanta la guerre ; et cependant encore, que de circonstances atténuantes tirées ou de l'inévitable force des circonstances, ou des plus insupportables provocations, ou de l'indispensable nécessité de défendre l'Eglise, ou des précautions dont ils s'environnaient pour diminuer le mal (1) ! Qu'on re-

---

(1) On voit, par exemple, que Grégoire VII ne se détermina contre Henri IV que lorsque le danger et les maux de l'Eglise lui parurent intolérables. On voit de plus qu'au lieu de le déclarer déchu, il se contenta de le soumettre au jugement des électeurs allemands, et de leur mander de *nommer un autre*

tranche d'ailleurs de cette période que nous examinons, les temps où les Papes et les empereurs vécurent en bonne intelligence; ceux où leurs querelles demeurèrent de simples querelles; ceux où l'empire se trouvait dépourvu de chefs, dans ces interrègnes qui ne furent ni courts ni rares pendant cette époque; ceux où les excommunications n'eurent aucune suite politique; ceux où le schisme de l'empire n'ayant pris son origine que dans la volonté des électeurs, sans aucune participation de la puissance spirituelle, les guerres lui demeuraient parfaitement étrangères, ceux enfin où n'ayant pu se dispenser de résister, les Papes ne répondaient plus de rien, nulle puissance ne devant répondre des suites coupables d'un acte légitime; et l'on verra à quoi se réduisent *ces quatre siècles de sang et de fanatisme* imperturbablement cités à la charge des Souverains Pontifes.

---

empereur, s'ils le jugeaient à propos; en quoi, certes, il montrait de la modération, en partant des idées de ce siècle. Que si les électeurs venaient à se diviser et à produire une guerre, ce n'était point du tout ce que voulait le Pape. On dira: *Qui veut la cause, veut l'effet.* Point du tout, si le premier moteur n'a pas le choix, et si l'effet dépend d'un agent libre qui fait mal en pouvant faire bien. Je consens, au surplus, que tout ceci ne soit considéré que comme moyen d'atténuation. Je n'aime pas mieux les raisonnements que les prétentions exagérées.

CHAPITRE XIII

Continuation du même sujet. — Réflexions sur ces guerres.

On déplairait certainement aux Papes, si l'on soutenait que jamais ils n'ont eu le moindre tort. On ne leur doit que la vérité, et ils n'ont besoin que de la vérité. Mais si quelquefois il leur est arrivé de passer à l'égard des empereurs les bornes d'une modération parfaite, l'équité exige aussi qu'on tienne compte des torts et des violences sans exemple qu'on se permit à leur égard. J'ai beaucoup entendu demander, dans ma vie, de quel droit les Papes déposaient les empereurs? Il est aisé de répondre: Du droit sur lequel repose toute autorité légitime, POSSESSION d'un côté, ASSENTIMENT de l'autre. Mais en supposant que la réponse se trouvât plus difficile, il serait permis au moins de rétorquer, et de demander *de quel droit les empereurs se permettaient d'emprisonner, d'exiler, d'outrager, de maltraiter. de déposer enfin les Souverains Pontifes?*

Je ferai observer de plus que les Papes qui ont régné dans ces temps difficiles, les Grégoire, les Adrien, les Innnocent, les Célestin, etc., ayant tous été des hommes éminents en doctrine et en vertu, au point d'arracher à leurs ennemis même le témoignage dû à leur caractère moral, il paraît bien juste que si, dans ce long et noble combat qu'ils ont soutenu pour la Religion et l'ordre social contre tous les vices couronnés, il

se trouve quelques obscurités que l'histoire n'a pas parfaitement éclaircies, on leur fasse au moins l'honneur de présumer que s'ils étaient là pour se défendre, ils seraient en état de nous donner d'excellentes raisons de leur conduite.

Mais, dans notre siècle philosophique, on a tenu une route tout opposée. Pour lui, les empereurs sont tout, et les Papes rien (1). Comment aurait-il pu haïr la Religion sans haïr son auguste Chef? Plût à Dieu que les croyants fussent tous aussi persuadés que les infidèles de ce grand axiome : *Que l'Eglise et le Pape, c'est tout un* (2) ! Ceux-ci ne s'y sont jamais trompés, et n'ont cessé, en conséquence, de frapper sur cette base si embarrassante pour eux. Ils ont été malheureusement puissamment favorisés en Frauce, c'est-à-dire en Europe, par les parlements et par les jansénistes, deux partis qui ne différaient guère que de nom ; et à force d'attaques, de sophismes et de calomnies, tous les conjurés étaient parvenus à créer un préjugé fatal qui avait déplacé le Pape dans l'opinion, du moins dans l'opinion d'une foule d'hommes aveugles ou aveuglés, et qui avait fini par entraîner un assez grand nombre

---

(1) Je veux dire les empereurs des temps passés, les empereurs païens, les empereurs persécuteurs, les empereurs ennemis de l'Eglise, qui veulent la dominer, l'asservir et l'écraser, etc. Cela s'entend. Quand aux empereurs et rois *chrétiens*, anciens et modernes, on sait comment la philosophie les protége. Charlemagne même a très-peu l'honneur de lui plaire.

(2) Saint François de Sales, sup. p. 48.

de caractères estimables. Je ne lis pas sans une véritable frayeur le passage suivant *des Lettres sur l'histoire* :

« Louis le Débonnaire. détrôné par ses enfants, est « jugé, condamné, absous par une assemblée d'Evê- « ques. De la ce pouvoir *impolitique* que les Evêques « s'arrogent sur les souverains ; de la ces excommu- « munications sacriléges ou séditieuses ; de la ces cri- « mes de lèse-majesté fulminés à Saint-Pierre de « Rome, où le successeur de saint Pierre déliait les « peuples du serment de fidélité, où le successeur de « celui qui a dit *que son royaume n'est pas de ce monde*, « distribuait les sceptres et les couronnes, ou les mi- « nistres d'un Dieu de paix provoquaient au meurtre « des nations entières (1). »

Pour trouver, même dans les ouvrages protestants, un morceau écrit avec autant de colère, il faudrait peut-être remonter jusqu'à Luther. Je supposerai volontiers qu'il a été écrit avec toute la bonne foi possible ; mais si le préjugé parle comme la mauvaise foi qu'importe au lecteur imprudent ou inattentif qui avale le poison ? Le terme de *lèse-majesté* est étrange, appliqué à une puissance souveraine qui en choque une autre. Est-ce que le Pape serait par hasard au-dessous d'un autre souverain ? Comme prince temporel, il est l'égal de tous les autres en dignité ; mais si l'on ajoute à ce titre celui de *Chef suprême du christianisme* (2), il n'a plus d'égal, et

(1) Lettres sur l'histoire, tom. II, liv. XXXV, p. 330.

(2) C'est le titre remarquable que l'illustre Burke donna au

l'intérêt de l'Europe, je ne dis rien de trop, exige que tout le monde en soit bien persuadé. Supposons qu'un Pape ait excommunié quelque souverain, *sans raison ;* il se sera rendu coupable, à peu près comme Louis XIV le fut, lorsque, contre toutes les lois de la justice, de la décence et de la religion, il fit insulter le Pape Innocent XI au milieu de Rome. On donnera à la conduite de ce grand prince tous les noms qu'on voudra, excepté celui de *lèse-majesté* qui aurait pu convenir seulement au marquis de Lavardin, s'il avait agi sans mandat (1).

Les excommunications sacriléges ne sont pas moins amusantes, et n'exigent, ce me semble, après tout ce qui a été dit, aucune discussion. Je veux seulement citer à ce terrible ennemi des Papes une autorité que j'estime infiniment, et qu'il ne pourra, j'espère, récuser tout à fait.

« Dans le temps des croisades, la puissance des Papes

Pape, dans je ne sais quel ouvrage ou discours parlementaire qui n'est plus sous ma main. Il voulait dire sans doute *que le Pape est le chef des chrétiens même qui le renient*. C'est une grande vérité confessée par un grand personnage.

(1) Il entra à Rome à la tête de 800 hommes, en conquérant plutôt qu'en ambassadeur, venant au nom de son maître réclamer, au pied de la lettre, *le droit de protéger le crime.* Il eut, pour sa cour, l'attention délicate de communier publiquement dans sa chapelle, après avoir été excommunié par le Pape. C'est de ce marquis de Lavardin que Mme de Sévigné a fait le singulier éloge qu'on peut lire dans sa lettre du 16 octobre 1675.

« était grande ; leurs anathèmes, leurs interdits étaient « respectés, étaient redoutés. *Celui qui aurait été peut-* « *être, par inclination, disposé à troubler les états d'un* « *souverain occupé dans une croisade, savait qu'il s'ex-* « *posait à une excommunication qui pouvait lui faire* « *perdre les siens.* Cette idée d'ailleurs était générale- « ment répandue et adoptée (1). »

On pourrait, comme on voit, et je m'en chargerais volontiers, composer, sur ce texte seul, un livre très-sensé, intitulé : *De l'utilité des sacriléges.* Mais pourquoi donc borner cette utilité au temps des croisades? Une puissance réprimante n'est jamais jugée, si l'on ne fait entrer en considération tout le mal qu'elle empêche. C'est là le triomphe de l'autorité pontificale, dans les temps dont nous parlons. Combien de crimes elle a empêchés ! et qu'est-ce que ne lui doit pas le monde? Pour une lutte plus ou moins heureuse qui se montre dans l'histoire, combien de pensées fatales, combien de désirs terribles étouffés dans les cœurs des princes! Combien de souverains auront dit dans le secret de leurs consciences : *Non, il ne faut pas s'exposer !* L'autorité des Papes fut pendant plusieurs siècles la véritable force constituante en Europe. C'est elle qui *a fait la monarchie européenne*, merveille d'un ordre surnaturel, qu'on admire froidement comme le soleil, parce qu'on le voit tous les jours.

Je ne dis rien de la logique qui argumente de ces fa-

(1) Lettres sur l'hist. liv. XLVII, p. 494.

meuses paroles, *mon royaume n'est pas de ce monde*, pour établir que le Pape n'a jamais pu sans crime exercer aucune juridiction sur les souverains ; c'est un lieu commun dont je trouverai peut-être l'occasion de parler ailleurs. Mais ce qu'on ne saurait lire sans un sentiment profond de tristesse, c'est l'accusation intentée contre les Papes d'*avoir provoqué les nations au* MEURTRE. Il fallait au moins dire *à la guerre ;* car il n'y a rien de plus essentiel que de donner à chaque chose le nom qui lui convient. Je savais bien que le soldat *tue*, mais j'ignorais qu'il fût *meurtrier*. On parle beaucoup de la guerre sans savoir qu'elle est nécessaire, et que c'est nous qui la rendons telle. Mais, sans nous enfoncer dans cette question, il suffit de répéter que les Papes, comme princes temporels, ont autant de droit que les autres de faire la guerre, et que s'ils l'ont faite (ce qui est incontestable) et plus rarement, et plus justement, et plus humainement que les autres, c'est tout ce qu'on a droit d'exiger d'eux. Loin d'avoir *provoqué à la guerre*, ils l'ont au contraire empêchée de tout leur pouvoir ; toujours ils se sont présentés comme médiateurs, lorsque les circonstances le permettaient ; et, plus d'une fois, ils ont excommunié des princes ou les en ont menacés, pour éviter des guerres. Quant aux excommunications, il n'est pas aisé de prouver, comme nous l'avons vu, qu'elles aient réellement produit des guerres. D'ailleurs le droit était incontestable, et les abus purement humains ne doivent jamais être pris en considération. Si les hommes se sont servis quelquefois des excommunications, comme d'un motif pour faire la guerre, alors

même ils se battaient malgré les Papes, qui jamais n'ont voulu ni pu vouloir la guerre. Sans la puissance temporelle des Papes, le monde politique ne pouvait aller ; et plus cette puissance aura d'action, moins il y aura de guerres, puisqu'elle est la seule dont l'intérêt visible ne demande que la paix.

Quant aux guerres justes, saintes même et nécessaires, telles que les croisades, si les Papes les ont *provoquées* et soutenues de tout leur pouvoir, ils ont bien fait, et nous leur en devons d'immortelles actions de grâces. — Mais je n'écris pas sur les croisades.

Et si les Souverains Pontifes avaient toujours agi comme *médiateurs*, croit-on qu'ils auraient eu au moins l'extrême bonheur d'obtenir l'approbation de notre siècle ? Nullement. Le Pape lui déplaît de toutes les manières et sous tous les rapports, et nous pouvons encore entendre le même juge (1) se plaindre de ce que les

---

(1) « Pendant longtemps le centre politique de l'Europe « avait été forcément établi à Rome. Il s'y était trouvé trans- « porté par des circonstances, des considérations plus reli- « gieuses que politiques; et il avait dû commencer à s'en « éloigner à mesure que l'on avait appris à séparer la poli- « tique de la Religion (beau chef-d'œuvre vraiment!) et à « éviter les maux que leur mélange avait trop souvent pro- « duits. » (Lettres sur l'hist. tom. IV, liv. XCVI, p. 470.)

J'oserais croire, au contraire, que le titre de *médiateur-né* (entre les princes chrétiens), accordé au Souverain Pontife, serait de tous les titres le plus naturel, le plus magnifique et le plus sacré. Je n'imagine rien de plus beau que ses envoyés,

envoyés du Pape étaient appelés à ces grands traités où l'on décidait du sort des nations, et se féliciter de ce que cet abus n'aurait plus lieu.

CHAPITRE XIV

De la Bulle d'Alexandre VI, *Inter cætera.*

Un siècle avant celui qui vit le fameux traité de Westphalie, un Pape, qui forme une triste exception à cette longue suite de vertus qui ont honoré le Saint-Siége, publia cette bulle célèbre qui partageait, entre les Espagnols et les Portugais, les terres que le génie aventureux des découvertes avaient données ou pouvait donner aux deux nations, dans les Indes et dans l'Amérique. Le doigt du Pontife traçait une ligne sur le globe, et les deux nations consentaient à la prendre pour une limite sacrée, que l'ambition respecterait de part et d'autre.

C'était sans doute un spectacle magnifique que celui des deux nations consentant à soumettre leurs dissensions actuelles, et même leurs dissensions possibles, au jugement désintéressé du Père commun de tous les

---

au milieu de tous ces grands congrès, demandant la paix sans avoir fait la guerre, n'ayant à prononcer ni le mot d'*acquisition*, ni celui de *restitution*, par rapport au Père commun, et ne parlant que pour la justice, l'humanité et la Religion. *Fiat ! fiat !*

fidèles, à mettre pour toujours l'arbitrage le plus imposant à la place des guerres interminables.

C'était un grand bonheur pour l'humanité que la puissance pontificale eût encore assez de force pour obtenir ce grand consentement, et le noble arbitrage était si digne d'un véritable successeur de saint Pierre, que la bulle *Inter cætera* devrait appartenir à un autre Pontife.

Ici du moins il semble que notre siècle même devrait applaudir ; mais point du tout. Marmontel a décidé en propres termes, *que de tous les crimes de Borgia, cette bulle fut le plus grand* (1). Cet inconcevable jugement ne doit pas surprendre de la part d'un élève de Voltaire ; mais nous allons voir qu'un sénateur français ne s'est montré ni plus raisonnable, ni plus indulgent. Je rapporterai tout au long son jugement très-remarquable, surtout sous le point de vue astronomique.

« Rome, dit-il, qui, depuis plusieurs siècles, avait « prétendu donner des sceptres et des royaumes sur « son continent, ne voulut plus donner à son pouvoir « d'autres limites que celles du monde. *L'équateur* « *même fut soumis* à la chimérique puissance de ses « concessions (2). »

La ligne pacifique, tracée sur le globe par le Pontife romain, étant un méridien (3), et ces sortes de cercles

---

(1) Voyez les Incas, tom. I, p. 12.

(2) Lettres sur l'hist. tom. III, let. LVII, p. 157.

(3) Fabricando et construendo lineam à polo arctico ad polum antarcticum. (Bulle *Inter cætera* d'Alexandre VI, 1493.)

ayant, comme tout le monde sait, la prétention invariable de courir d'un pôle à l'autre sans s'arrêter nulle part; s'ils viennent à rencontrer l'équateur sur leur route, ce qui peut arriver aisément, ils le couperont certainement à angles droits, mais sans le moindre inconvénient ni pour l'Eglise, ni pour l'Etat. Il ne faut pas croire, au reste, qu'Alexandre VI se soit arrêté à l'équateur ou qu'il l'ait pris *pour la limite du monde*. Ce Pape, qui était bien ce qu'on appelle un *mauvais sujet*, mais qui avait beaucoup d'esprit et qui avait lu son *Sacro Bosco*, n'était pas homme à s'y tromper. J'avoue encore ne pas comprendre pourqnoi on l'accuserait justement d'avoir attenté sur l'équateur *même*, pour s'être jeté comme arbitre entre deux princes dont les possessions étaient ou devaient être coupées par ce grand cercle *même*.

CHAPITRE XV

De la Bulle *In cœnâ Domini*.

Il n'y a pas d'homme peut-être, en Europe, qui n'ait entendu parler de la bulle *In cœnâ Domini ;* mais combien d'hommes en Europe ont pris la peine de la lire? Je l'ignore. Ce qui me paraît certain, c'est qu'un homme très-sage a pu en parler de la manière la moins mesurée, sans l'avoir *lue*.

Elle est au nombre *de tant de monuments honteux dont il n'ose citer les expressions* (1)!

Il ne tiendrait qu'à nous de croire qu'il s'agit ici de *Jeanne-d'Arc* ou de *l'Aloyse de Sigée*. Comme on lit peu les *in-folio* dans notre siècle, à moins qu'ils ne traitent d'histoire naturelle et qu'ils ne soient ornés de belles estampes enluminées, je crois que je ne ferai point une chose inutile en présentant ici à la masse des lecteurs la substance de cette fameuse bulle. Lorsque les enfants s'épouvantent de quelque objet lointain, agrandi et défiguré par leur imagination, pour réfuter une *Bonne* crédule qui leur dit : *C'est un ogre, c'est un esprit, c'est un revenant*, il faut les prendre doucement par la main, et les mener en chantant à l'objet même.

Analyse de la Bulle *In cœnâ Domini*.

Le Pape excommunie.....

Art. 1er. — Tous les hérétiques (2).

Art. 2e. — Tous les appelants au futur concile (3).

---

(1) Lettres sur l'histoire, tom. II, lettre XXXV, p 225. Note.

(2) J'espère que sur ce point il n'y a pas de difficulté.

(3) Quelque parti qu'on prenne sur la question des appels au futur concile, on ne saurait blâmer un Pape, surtout un Pape du XIVe siècle, qui réprime sévèrement ces appels comme absolument subversifs de tout gouvernement ecclésiastique. Saint Augustin disait déjà de son temps à certains appelants : *Et qui êtes-vous donc, vous autres, pour remuer l'univers ?* Je ne doute pas que, parmi les partisans les plus décidés de

Art. 3e. — Tous les pirates courant la mer sans lettre de marque.

Art. 4e. — Tout homme qui osera voler quelque chose dans un vaisseau naufragé (1).

Art. 5e. — Tous ceux qui établiront dans leurs terres de nouveaux impôts, ou se permettront d'augmenter les anciens, hors des cas portés par le droit, ou sans une permission expresse du Saint-Siége (2).

---

ces sortes d'appels, plusieurs ne conviennent de bonne foi que, de la part des particuliers au moins, ils ne soient ce qu'on peut imaginer de plus anti-catholique, de plus indécent, de plus inadmissible sous tous les rapports. On pourrait imaginer telle supposition qui présenterait des apparences plausibles; mais que dire d'un misérable sectaire qu'un Pape, aux grands applaudissements de l'Eglise, a solennellement condamné, et qui du haut de son galetas, s'avise d'appeler au futur concile? La souveraineté est comme la nature, *elle ne fait rien en vain*. Pourquoi un concile œcuménique, quand le pilori suffit?

(1) Peut-on imaginer un usage plus noble et plus touchant de la suprématie religieuse?

(2) En prenant dans chaque état l'impôt ordinaire comme un *établissement légal*, le Pape décide qu'on ne pourra ni l'augmenter, ni en établir de nouveaux, hors les cas prévus par *la loi nationale*, ou, dans les cas imprévus et absolument extraordinaires, en vertu d'une dispense du Saint-Siége. — Il faut, je le dis à ma grande confusion, qu'à force d'avoir lu ces *infamies*,

Je me sois fait un front qui ne rougit jamais,

car je les transcris sans le moindre mouvement de honte, et même, en vérité, il me semble que j'y prends plaisir.

Art. 6e. — Les falsificateurs de lettres apostoliques.

Art. 7e. — Les fournisseurs d'armes et munitions de guerre de toute espèce aux Turcs, aux Sarrasins et aux hérétiques.

Art. 8e. — Ceux qui arrêtent les provisions de bouche et autres quelconques qu'on porte à Rome pour l'usage du Pape.

Art. 9e. — Ceux qui tuent, mutilent, dépouillent ou emprisonnent les personnes qui se rendent auprès du Pape ou qui en reviennent.

Art. 10e. — Ceux qui traiteraient de même les pélerins que leur dévotion conduit à Rome.

Art. 11e. — Ceux encore qui se rendraient coupables des mêmes violences envers les Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques et légats du Saint-Siége (1).

Art. 12e. — Ceux qui frappent, spolient ou mal-

---

(1) Les quatre articles précédents peignent le siècle qui les rendit nécessaires. Quel homme de nos jours imaginerait d'arrêter les provisions destinées au Pape; d'attendre au passage, pour les dépouiller, les mutiler ou les tuer, des voyageurs qui se rendent auprès du Pape ; des pélerins, des Cardinaux, ou enfin des légats du Saint-Siége, etc.? Mais, encore une fois, les actes des souverains ne doivent jamais être jugés sans égard aux temps et aux lieux auxquels ils se rapportent ; et quand les Papes seraient allés trop loin dans ces différentes dispositions, il faudrait dire : *Ils allèrent trop loin*, et ce serait assez. Jamais il ne pourrait être question d'exclamations oratoires, ni surtout de *rougeur*.

traitent quelqu'un à raison des causes qu'il poursuit en cour romaine (1).

Art. 13e. — Ceux qui, sous prétexte d'une appellation frivole, transportent les causes du tribunal ecclésiastique au séculier.

Art. 14e. — Ceux qui portent les causes bénéficiales et de dîmes aux cours laïques.

Art. 15e. — Ceux qui amènent des ecclésiastiques dans ces tribunaux.

Art. 16e. — Ceux qui dépouillent les Prélats de leur juridiction légitime.

Art. 17e. — Ceux qui séquestrent les juridictions ou revenus appartenant légitimement au Pape.

Art. 18e. — Ceux qui imposent sur l'Eglise de nouveaux tributs sans la permission du Saint-Siége.

Art. 19e. — Ceux qni agissent criminellement contre les prêtres dans les causes capitales, sans la permission du Saint-Siége.

Art, 20e. — Ceux qui usurpent les pays, les terres de la souveraineté du Pape.

---

(1) D'un côté, on *frappe*, on *spolie*, on maltraite ceux qui vont plaider à Rome; et de l'autre on excomunie ceux qui frappent, qui spolient ou qui maltraitent. Où est le tort? et qui doit être blâmé? Si tous les yeux ne se fermaient pas volontairement, tous les yeux verraient que lorsqu'il y a des torts mutuels, le comble de l'injustice est de ne les voir que d'un côté; qu'il n'y a pas moyen d'éviter ces combats, et que la fermentation qui trouble le vin, est un préliminaire indispensable de la clarification.

Le reste est sans importance.

La voilà donc cette fameuse bulle *In cœnâ Domini*. Chacun est à même d'en juger ; et je ne doute pas que tout lecteur équitable qui l'a entendu traiter de *monument honteux dont on n'ose citer les expressions*, ne croie sans hésiter que l'auteur de ce jugement n'a pas lu la bulle, et que c'est même la supposition la plus favorable qu'il soit possible de faire à l'égard d'un homme d'un aussi grand mérite. Plusieurs dispositions de la bulle appartiennent à une sagesse supérieure, et toutes ensemble auraient fait la police de l'Europe au XIVe siècle. Les deux derniers Papes, Clément XIV et Pie VI, ont cessé de la publier chaque année, suivant l'usage antique. Puisqu'ils l'ont fait, ils ont bien fait. Ils ont cru sans doute devoir accorder quelque chose aux idées du siècle ; mais je ne vois pas que l'Europe y ait rien gagné. Quoiqu'il en soit, il vaut la peine d'observer que nos hardis novateurs ont fait couler des torrents de sang pour obtenir, mais sans succès, des articles consacrés par la bulle, il y a plus de trois siècles, et qu'il eût été souverainement déraisonnable d'attendre de la concession des souverains.

CHAPITRE XVI

Digression sur la juridiction ecclésiastique.

Les derniers articles de la bulle *In cœnâ Domini* roulent presque entièrement, comme on vient de le voir, sur la juridiction ecclésiastique. On a mille et mille fois

accusé cette puisssance d'avoir empiété sur l'autre, et d'attirer *toutes les causes à elle* par des sophismes appuyés sur le serment apposé aux contrats, etc. J'aurais parfaitement repoussé cette accusation, en observant pue dans tous les pays et dans tous les gouvernements imaginables, la direction des affaires appartient naturellement à la science, que toute science est née dans les temples et sortie des temples ; que le mot de *clergie* étant devenu dans l'ancienne langue européenne synonyme de celui de *science*, il était tout à la fois juste et naturel que le clerc jugeât le laïque, c'est-à-dire que la science jugeât l'ignorance, jusqu'à ce que la diffusion des lumières rétablit l'équilibre ; que l'influence du clergé dans les affaires civiles et politiques fut un grand bonheur pour l'humanité, remarqué par tous les écrivains instruits et sincères ; que ceux qui ne rendent pas justice au droit canonique ne l'ont jamais lu ; que ce code a donné une forme à nos jugements, et corrigé ou aboli une foule de subtilités du droit romain qui ne nous convenaient plus, si jamais elles furent bonnes ; que le droit canonique fut conservé en Allemagne, malgré tous les efforts de Luther, par les docteurs protestants, qui l'ont enseigné, loué et même commenté ; que dans le XIIIe siècle, il avait été solennellement approuvé par un décret de la diète de l'empire, rendu sous Frédéric II, honneur que n'obtint jamais le droit romain (1), etc., etc.

---

(1) Zalwein. Princip. juris eccl. tom. II, p. 283 et seq.

Mais je ne veux point user de tous mes avantages ; je n'insiste ici que sur l'injustice qui s'obstine à ne voir que les torts d'une puissance en fermant les yeux sur ceux de l'autre. On nous parle toujours des *usurpations* de la juridiction ecclésiastique : pour mon compte, je n'adopte point ce mot sans explication. En effet, *jouir*, *prendre*, et *s'emparer* même, ne sont pas toujours des synonymes d'*usurper*. Mais quand il y aurait eu réellement *usurpation*, y en a-t-il donc de plus évidente et de plus injuste que celle de la juridiction temporelle sur sa sœur, qu'elle appelait si faussement son *ennemie ?* Qu'on se rappelle, par exemple, l'honnête stratagème que les tribunaux français avaient employé pour dépouiller l'Eglise de sa plus incontestable juridiction. Il est bon que ce tour de passe-passe soit connu de ceux même à qui les lois sont le plus inconnues.

« Toute question où il s'agit de dîmes ou de bénéfi-
« ces est de la juridiction ecclésiastique. — Sans doute,
« disaient les parlements, le principe est incontestable,
« QUANT AU PÉTITOIRE, c'est-à-dire s'il s'agit, par exem-
« ple, de décider à qui appartient réellement un béné-
« fice contesté ; mais s'il s'agit du POSSESSOIRE, c'est-
« à-dire de la question de savoir lequel des deux pré-
« tendants possède actuellement et doit être maintenu
« en attendant que le droit réel soit approfondi, c'est
« nous qui devons juger, attendu qu'il s'agit unique-
« ment d'un acte de haute-police, destiné à prévenir
« les querelles et les voies de fait (1). »

---

(1) *Ne partes ad arma veniant.* Maxime de la jurispru

« Voilà donc qui est entendu, dirait le bon sens or-
« dinaire ; décidez vite sur la possession, afin qu'on
« puisse sans délai décider le fond de la question. —
« Oh ! *vous n'y entendez rien*, répondraient les magis-
« trats : il n'y a point de doute sur la juridiction de
« l'Eglise, *quant au pétitoire :* mais nous avons décidé
« que le *pétitoire* ne peut être jugé avant le *possessoire ;*
« et que celui-ci étant une fois décidé, il n'est plus
« permis d'examiner l'autre (1). »

Et c'est ainsi que l'Eglise a perdu une branche immense de sa juridictiou. Or, je le demande à tout homme, à toute femme, à tout enfant de bon sens : a-t-on jamais imaginé une chicane plus honteuse, une usurpation plus révoltante ? L'Eglise gallicane, emmaillottée par les parlements, conservait-elle un seul mouvement libre ? Elle vantait ses droits, ses priviléges, ses liber-

---

dence des temps où l'on s'égorgeait réellement en attendant la décision des juges. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que ce fut le droit canon qui mit en grand honneur cette théorie du *possessoire* pour éviter les crimes et les voies de faits, comme on peut le voir entre autres dans le canon REINTEGRANDÆ, si fameux dans les tribunaux. On a tourné depuis contre l'Eglise l'arme qu'elle avait elle-même présentée aux tribunaux :

..... *non hos quæsitum munus in usus.*

(Virgil. Æn. IV, 647.)

(1) L'ordonnance (royale) dit expressément que « pour le « pétitoire on se pourvoira devant le juge ecclésiastique. » (Fleury, Disc. sur les lib. de l'Eglise gall. dans ses Opusc. p. 90.) C'est ainsi que, pour étendre leur juridiction, les parlements violaient la loi royale. Il y en a d'autres exemples.

tés ; et les magistrats, avec leurs *cas royaux*, leurs *possessoires* et leurs *appels comme d'abus*, ne lui avaien laissé que le droit de faire le saint chrême et l'eau bénite.

Je ne l'aurai jamais assez répété, je n'aime et je ne soutiens aucune exagération. Je ne prétends point ramener les usages et le droit public du XIIe siècle ; mais je n'aurai de même jamais assez répété qu'en confondant les temps, on confond les idées ; que les magistrats français s'étaient rendus éminemment coupables, en maintenant un véritable état de guerre entre le Saint-Siége et la France, qui répétait à l'Europe ces maximes perverses ; et qu'il n'y a rien de si faux que le jour sous lequel on représentait le clergé antique, en général, mais surtout les Souverains Pontifes, qui furent très-incontestablement les précepteurs des rois, les conservateurs de la science et les instituteurs de l'Europe.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME

Du Pape, dans son rapport avec la civilisation et le bonheur des peuples.

CHAPITRE PREMIER

Missions.

Pour connaître les services rendus au monde par les Souverains Pontifes, il faudrait copier le livre anglais du docteur Ryan, intitulé : *Bienfaits du christianisme;* car ces bienfaits sont ceux des Papes, le christianisme n'ayant d'action extérieure que par eux. Toutes les églises séparées du Pape se dirigent chez elles comme elles l'entendent ; mais elles ne peuvent rien pour la propagation de la lumière évangélique. Par elles, l'œuvre du christianisme n'avancera jamais. Justement stériles depuis leur divorce, elles ne reprendront leur fécondité primitive qu'en se réunissant à l'époux. A qui appartient l'œuvre des missions ? Au Pape et à ses ministres. Voyez cette fameuse *Société biblique*, faible et peut-être dangereuse émule de nos missions. Chaque

année elle nous apprend combien elle a lancé dans le monde d'exemplaires de la Bible ; mais toujours elle oublie de nous dire combien elle y a enfanté de nouveaux chrétiens (1). Si l'on donnait au Pape, pour être consacré aux dépenses des missions, l'argent que cette société dépense en bibles, il aurait fait aujourd'hui plus de chrétiens que ces bibles n'ont de pages.

Les églises séparées, et la première de toutes surtout, ont fait différents essais dans ce genre ; mais tous ces prétendus ouvriers évangéliques, séparés du chef de l'Eglise, ressemblent à ces animaux que l'art instruit à marcher sur deux pieds et à contrefaire quelques attitudes humaines. Jusqu'à un certain point ils peuvent réussir ; on les admire même à cause de la difficulté vaincue ; cependant on s'aperçoit que tout est forcé, et qu'ils ne demandent qu'à retomber sur leurs quatre pieds.

Quand de tels hommes n'auraient contre eux que leurs divisions, il n'en faudrait pas davantage pour les frapper d'impuissance. *Anglicans*, *luthériens*, *moraves*,

---

(1) Les maux que peut causer cette société n'ont pas semblé douteux à l'église anglicane, qui s'en est montrée plus d'une fois effrayée. Si l'on vient à rechercher quelle sorte de biens elle est destinée à produire dans les vues de la Providence, on trouve d'abord que cette entreprise peut être une préparation évangélique d'un genre tout nouveau et tout divin. Elle pourrait d'ailleurs contribuer puissamment à nous rendre l'église anglicane, qui certainement n'échappera aux coups qu'on lui porte que par le principe universel.

méthodistes, *baptistes*, *puritains*, *quakers*, *etc.*, c'est à ce peuple que les infidèles ont à faire. Il est écrit : *Comment entendront-ils*, *si on ne leur parle pas* (1) ? On peut dire avec autant de vérité : *Comment les croira-t-on*, *s'ils ne s'entendent pas ?*

Un missionnaire anglais a bien senti l'anathème, et il s'est exprimé sur ce point avec une franchise, une délicatesse, une probité religieuse, qui le montrent digne de la mission qui lui manquait.

« Le missionnaire, dit-il, doit être fort éloigné d'une « étroite bigoterie (2), et posséder un esprit vraiment « catholique (3). Ce n'est point le calvinisme, ce n'est « point l'arminianisme, c'est le christianisme qu'il doit « enseigner. Son but n'est point de propager la hiérar- « chie anglicane ni les principes des dissidents protes- « tants ; son objet est de servir l'*Eglise universelle* (4).

---

(1) Saint Paul. Rom. X, 14.

(2) Ce mot de *bigoterie* qui, selon son acception naturelle dans la langue anglaise, donne l'idée *du zèle aveugle*, *du préjugé et de la superstition*, s'applique aujourd'hui, sous la plume *libérale* des écrivains anglais, à tout homme qui prend la liberté de croire autrement que ces messieurs, et nous avons eu enfin le plaisir d'entendre les Réviseurs d'Edimbourg accuser Bossuet de *bigoterie*. (Edimb. Rev. octobre 1803, n. 5, p. 215.) Bossuet bigot ! l'univers n'en savait rien.

(3) Honnête homme ! Il dit ce qu'il peut, et ses paroles sont remarquables.

(4) Il répète ici en anglais ce qu'il vient de dire en grec. *Ca-*

« — Je voudrais que le missionnaire fût bien persuadé « que le succès de son ministère ne repose nullement « sur les points de séparation, mais sur ceux qui « réunissent l'assentiment de tous les hommes reli- « gieux (1). »

Nous voici ramenés à l'éternelle et vaine distinction des dogmes capitaux et non capitaux. Mille fois elle a été réfutée ; il serait inutile d'y revenir. Tous les dogmes ont été niés par quelque dissident. De quel droit l'un se préférerait-il à l'autre ? Celui qui en nie un seul perd le droit d'en enseigner un seul. Comment d'ailleurs pourrait-on croire que la puissance évangélique n'est pas divine, et que, par conséquent, elle peut se trouver hors de l'Eglise ? La divinité de cette puissance est aussi visible que le soleil. « Il semble, dit Bossuet, que les « Apôtres et leurs premiers disciples avaient travaillé « sous terre pour établir tant d'églises en si peu de temps, « sans que l'on sache comment (2). »

L'impératrice Catherine II, dans une lettre extrêmement curieuse que j'ai lue à Saint-Pétersbourg (3), dit

---

tholique, universel, qu'importe ! on voit qu'il a besoin de l'*unité* qui ne peut se trouver hors de l'*universalité*.

(1) Voyez *Letters on missions adressed to the protestant ministers of the British churches, by Melvil Horne, late chaplain of Sierra-Leone in Africa.* Bristol, 1794.

(2) Hist. des Var. liv. VII, n. XVI.

(3) Elle était adressée à un Français, M. de Meillan, qui appartenait, si je ne me trompe, à l'ancien parlement de Paris.

qu'elle avait souvent observé avec admiration l'influence des missions sur la civilisation et l'organisation politique des peuples : « A mesure, dit-elle, que la Religion « s'avance, on voit les villages paraître comme par « enchantement, etc. » C'était l'Eglise antique qui opérait ces miracles, parce qu'alors elle était légitime : il ne tenait qu'à la souveraine de comparer cette force et cette fécondité, à la nullité absolue de cette même Eglise, détachée de la grande racine.

Le docte chevalier Jones a remarqué l'impuissance de la parole évangélique dans l'Inde (c'est-à-dire dans l'Inde anglaise). Il désespère absolument de vaincre les préjugés nationaux. Ce qu'il sait imaginer de mieux, c'est de traduire en persan et en sanscrit les textes les plus décisifs des Prophètes et d'en essayer l'effet sur les indigènes (1). Cest toujours l'erreur protestante qui

---

(1) « S'il y a un moyen humain d'opérer la conversion de « ces hommes (les Indiens), ce serait peut-être de transcrire « en sanscrit ou en persan des morceaux choisis des anciens « Prophètes, de les accompagner d'une préface raisonnée où « l'on montrerait l'accomplissement parfait de ces prédictions, « et de répandre l'ouvrage parmi les natifs qui ont reçu une « éducation distinguée. Si ce moyen et le temps ne pro- « duisaient aucun effet salutaire, il ne resterait qu'à déplorer « la force des préjugés et la faiblesse de la raison TOUTE « SEULE. » (*Unassisted reason.*) W. Jone's Works, on the Gods of Greece, Italy and India, tom. I, in-4°, p. 279-280.

Il n'y a rien de si vrai ni de plus remarquable que ce que dit ici sir William sur la raison NON ASSISTÉE; mais, pour lui comme pour tant d'autres, c'était une vérité stérile.

s'obstine à commencer par la science, tandis qu'il faut commencer par la prédication impérative accompagnée de la musique, de la peinture, des rits solennels et de toutes les démonstrations de la foi, sans discussion : mais faites comprendre cela à l'orgueil !

M. Claudius Buchanan, docteur en théologie anglicane, a publié, il y a peu d'années, sur l'état du christianisme dans l'Inde, un ouvrage où le plus étonnant fanatisme se montre joint à nombre d'observations intéressantes (1). La nullité du prosélytisme protestant s'y trouve confessée à chaque page, ainsi que l'indifférence absolue du gouvernement anglais pour l'établissement religieux de ce grand pays.

« Vingt régiments anglais, dit-il, n'ont pas, en Asie, un « seul aumônier. Les soldats vivent et meurent sans au- « cun acte de religion (2). Les gouverneurs de Bengale et « de Madras n'accordent aucune protection aux chré- « tiens du pays ; ils accordent les emplois préférablement « aux Indous et aux mahométans (3). A Saffera, tout le « pays est au pouvoir (spirituel) des catholiques, qui en « ont pris une possession tranquille, vu l'indifférence « des Anglais ; et le gouvernement d'Angleterre préfé- « rant *justement* (4) la superstition catholique au culte

---

(1) Voy. Christian Researches in Asia, by the R. Claudius Buchanan D. D. in-8°. London, 1812. IX édition.

(2) Pag. 80.

(3) Pag. 89 et 90.

(4) Il est bien bon, comme on voit ! il convient que le catholicisme vaut mieux que la religion de Buddha !

« de Buddha, soutient à Ceylan la Religion catholi-
« que (1). » Un prêtre catholique lui disait : « *Comment*
« *voulez-vous que votre nation s'occupe de la conversion*
« *au christianisme de ses sujets païens, tandis qu'elle re-*
« *fuse l'instruction chrétienne à ses propres sujets chré-*
« *tiens* (2)? » Aussi M. Buchanan ne fut point surpris d'apprendre que chaque année « *un grand nombre de*
« *protestants retournaient à l'idolâtrie* (3). Jamais peut-
« être la *Religion du Christ* ne s'est vue, à aucune époque
« du christianisme, humiliée au point où elle l'a été
« dans l'île de Ceylan, par la *négligence officielle* que
« nous avons fait éprouver à l'église protestante (4).
« L'indifférence anglaise est telle que, s'il plaisait à Dieu
« d'ôter les Indes aux Anglais, il resterait à peine sur
« cette terre quelques preuves qu'elle a été gouvernée
« par une nation qui eût reçu la lumière évangélique (5).
« Dans toutes les stations militaires, on remarque une
« extinction presque totale du christianisme. Des corps

---

(1) Pag. 92.

(2) Le gouvernement n'a point de zèle, parce qu'il n'a point de foi. C'est sa conscience qui lui ôte les forces, et c'est ce que l'aveugle ministre ne voit pas ou ne veut pas voir.

(3) Pag. 95.

(4) C'est encore ici une délicatesse du gouvernement anglais qui possède assez de sagesse pour ne point essayer de planter *la Religion du Christ* dans un pays où règne celle de *Jésus-Christ;* mais qu'est-ce qu'un ecclésiastique *officiel* peut comprendre à tout cela?

(5) Pag. 283. Note.

« nombreux d'hommes vieillissent loin de leur patrie « dans le plaisir et l'indépendance, sans voir le moindre « signe de la religion de leur pays. Il y a tel Anglais « qui, pendant vingt ans, n'a pas vu un service divin (1). « C'est une chose bien étrange qu'en échange du poivre « que nous donne le malheureux Indien, l'Angleterre « lui refuse jusqu'au Nouveau-Testament (2). Lorsque « l'auteur réfléchit *au pouvoir immense* de l'Eglise ro- « maine dans l'Inde, et à l'incapacité du clergé angli- « can pour contredire cette influence, il est d'avis que « l'Eglise protestante ne ferait pas mal de chercher une « alliée dans la syriaque, habitante des mêmes contrées, « et qui a tout ce qu'il faut pour s'allier à une Eglise « PURE, *puisqu'elle professe la doctrine de la Bible* et « qu'elle rejette la suprématie du Pape (3). »

On vient d'entendre, de la bouche la moins suspecte, les aveux les plus exprès sur la nullité des Eglises séparées; non seulement l'esprit qui les divise les annule toutes l'une après l'autre, mais il nous arrête nous-mêmes et retarde nos succès. Voltaire a fait, sur ce point, une remarque importante. « Le plus grand obstacle, dit-

---

(1) Pag. 285 et 287.

(2) Pag. 102.

(3) Pag. 285-287. Ne dirait-on pas que l'Eglise catholique *professe les doctrines de l'Alcoran !* Que le clergé anglais ne s'y trompe pas : il s'en faut beaucoup que ces honteuses extravagances trouvent, auprès des gens sensés de son pays, la même indulgence, la même compassion qu'elles rencontrent auprès de nous.

« il, à nos succès religieux dans l'Inde, c'est la différence « des opinions qui divisent nos missionnaires. Le catho- « lique y combat l'anglican, qui combat le luthérien, « combattu par le calviniste. Ainsi, tous contre tous, « voulant annoncer chacun la vérité, et accusant les « autres de mensonge, ils étonnent un peuple simple et « paisible, qui voit accourir chez lui, des extrémités « occidentales de la terre, des hommes ardents pour se « déchirer mutuellement sur les rives du Gange (3). »

Le mal n'est pas à beaucoup près aussi grand que le dit Voltaire, qui prend son désir pour la réalité, puisque notre supériorité sur les sectes est manifeste et solennellement avouée, comme on vient de le voir, par nos ennemis même les plus acharnés. Cependant la division des chrétiens est un grand mal, et qui retarde au moins le grand œuvre, s'il ne l'arrête pas entièrement. Malheur donc aux sectes, qui ont *déchiré la robe sans couture !* Sans elles, l'univers serait chrétien.

Une autre raison qui annule ce faux ministère évangélique, c'est la conduite morale de ses organes. Ils ne s'élèvent jamais au-dessus de la *probité*, faible et misérable instrument pour tout effort qui exige la *sainteté*. Le missionnaire, qui ne s'est pas refusé par un vœu sacré au plus vif des penchants, demeurera toujours au-dessous de ses fonctions, et finira par être ridicule ou coupable. On sait le résultat des missions anglaises à Taïti ; chaque apôtre, devenu un libertin, n'a pas fait difficulté de

(1) Voltaire. Essai sur les mœurs, etc., tom. I, chap. IV.

l'avouer, et le scandale a retenti dans toute l'Europe (1).

Au milieu des nations barbares, loin de tout supérieur et de tout appui qu'il pourrait trouver dans l'opinion publique, seul avec son cœur et ses passions, que fera le missionnaire *humain?* Ce que firent ses collègues à Taïti. Le meilleur de cette classe est fait, après avoir reçu sa mission de l'autorité civile, pour aller habiter une maison commode avec sa femme et ses enfants, et pour prêcher philosophiquement *à des sujets*, sous le canon de son souverain. Quant aux véritables travaux apostoliques, jamais ils n'oseront y toucher du bout du doigt.

Il faut distinguer d'ailleurs entre les infidèles civilisés et les infidèles barbares. On peut dire à ceux-ci tout ce qu'on veut; mais par bonheur l'erreur n'ose par leur parler. Quant aux autres, il en est tout autrement, et déjà ils en savent assez pour nous discerner. Lorsque le lord Macarteney dut partir pour sa célèbre ambassade, S. M. B. fit demander au Pape quelques élèves de la Propagande pour la langue chinoise ; ce que le Saint-Père s'empressa d'accorder. Le cardinal Borgia, alors à la tête de la Propagande, pria à son tour lord Macarteney de vouloir bien profiter de la circonstance pour recommander à Pékin les missions catholiques. L'am-

---

(1) J'entends dire que depuis quelque temps les choses ont changé en mieux à Taïti. Sans discuter les faits qui ne présentent peut-être que de vaines apparences, je n'ai qu'un mot à dire : *Que nous importent ces conquêtes équivoques du protestantisme dans quelque île imperceptible de la mer du Sud, tandis qu'il détruit le christianisme en Europe?*

bassadeur le promit volontiers et s'acquitta de sa commission en homme de sa sorte ; mais quel fut son étonnement d'entendre le *collao*, ou premier ministre, lui répondre *que l'empereur s'étonnait fort de voir les Anglais protéger au fond de l'Asie une religion que leurs pères avaient abandonnée en Europe* ! Cette anecdote, que j'ai apprise à la source, prouve que ces hommes sont instruits, plus que nous ne le croyons, des choses même auxquelles ils pourraient nous paraître totalement étrangers. Qu'un prédicateur anglais s'en aille donc à la Chine, débiter à ses auditeurs *que le christianisme est la plus belle chose du monde, mais que cette Religion divine fut malheureusement corrompue dans sa première jeunesse par deux grandes apostasies, celle de Mahomet en Orient, et celle du Pape en Occident ; que l'une et l'autre ayant commencé ensemble et devant durer* 1260 ans (1), *l'une et l'autre doivent tomber ensemble et touchent à leur fin ; que le mahométisme et le catholicisme sont deux corruptions parallèles et parfaitement du même genre, et qu'il n'y*

---

(1) En effet, *les* NATIONS *devant fouler aux pieds la ville sainte pendant 42 mois* (Apoc. XI, 2), il est clair que par les *nations* il faut entendre les *Mahométans*. De plus, 42 mois de 30 jours chacun, font 1260 jours : ceci est évident. Mais chaque jour signifie un an ; donc 1260 jours valent 1260 ans : or, si l'on ajoute ces 1260 ans à 622, date de l'hégire, on a 1882 ans ; donc le mahométisme ne peut durer au delà de l'an 1882. Or, la corruption papale doit finir avec la corruption mahométane; donc, etc. C'est le raisonnement de M. Buchanan que j'ai cité plus haut. (Pages 324, 325 et 326.)

pas dans l'univers un homme portant le nom de chrétien, qui puisse douter de la vérité de cette prophétie (1). Assurément, le mandarin qui entendra ces belles assertions prendra le prédicateur pour un fou et se moquera de lui. Dans tous les pays infidèles mais civilisés, s'il existe des hommes capables de se rendre aux vérités du christianisme, ils ne nous auront pas entendus longtemps avant de nous accorder l'avantage sur les sectaires. Voltaire avait ses raisons pour nous regarder comme une secte qui dispute avec les autres; mais le bon sens non prévenu s'apercevra d'abord que, d'un côté, est l'Eglise une et invariable, et de l'autre, l'hérésie aux mille têtes. Longtemps avant de savoir son nom, ils la connaissent elle-même et s'en défient.

Notre immense supériorité est si connue qu'elle a pu

---

(1) Quand on pense que ces inconcevables folies souillent encore, au XIXe siècle, les ouvrages d'une foule de théologiens anglais, tels que les docteurs Daubenez, Faber, Cuningham, Buchanan, Harteley, Frère, etc., on ne contemple point, sans une religieuse terreur, l'abîme d'égarement où le plus juste des châtiments plonge la plus criminelle des révoltes. Le moderne Attila, moins civilisé que le premier, renverse de son trône le Souverain Pontife, le fait prisonnier et s'empare de ses états. Tout de suite, la tête de ces écrivains s'enflamme, ils croient que c'en est fait du Pape, et que Dieu n'a plus de moyens pour se tirer de là. Les voilà donc qui composent des *in-octavo* sur l'*accomplissement des prophéties*, et qui triomphent de la chute du Pape, tandis que la puissance et le vœu de l'Europe le reportent sur son trône.

alarmer la compagnie des Indes. Quelques prêtres français, portés dans ces contrées par le tourbillon révolutionnaire, ont pu lui faire peur. Elle a craint qu'en faisant des chrétiens, ils ne fissent des Français. (Je ne serai contredit par aucun anglais instruit.) La compagnie des Indes dit sans doute comme nous : *Que votre royaume arrive*, mais c'est toujours avec le correctif : *Et que le nôtre subsiste.*

Que si notre supériorité est reconnue en Angleterre, la nullité du clergé anglais, sous ce rapport, ne l'est pas moins.

« Nous ne croyons pas, disaient, il y a peu d'années, « d'estimables journalistes de ce pays, nous ne croyons « pas que la société des missions soit l'œuvre de Dieu.... « car on nous persuadera difficilement que Dieu puisse « être l'auteur de la confusion, et que les dogmes du « christianisme doivent être successivement annoncés « aux païens par des hommes *qui non-seulement vont* « *sans être envoyés* (1), mais qui diffèrent d'opinion « entre eux d'une manière aussi étrange que des calvi- « nistes et des arminiens, des épiscopaux et des presby-

---

(1) Not only running UNSENT. Expression très-remarquable, le mot de *missionnaire* étant précisément synonyme de celui d'*envoyé*. Tout missionnaire agissant hors de l'unité, est obligé de dire : *Je suis un envoyé, non envoyé.* Quand la société des missions serait approuvée par l'Eglise anglicane, la même difficulté subsisterait toujours ; car celle-ci n'étant pas *envoyée*, n'a pas droit d'*envoyer*. UNSENT est le caractère général, flétrissant et indélébile de toute église séparée.

« tériens, des pédobaptistes et des anti-pédobaptistes...»

Les rédacteurs soufflent ensuite sur le frêle système des *dogmes essentiels*, puis ils ajoutent : « Parmi des « missionnaires aussi hétérogènes, les disputes sont iné- « vitables, et leurs travaux, au lieu d'éclairer les gentils, « ne sont propres qu'à augmenter leurs préjugés contre « la foi, si jamais elle leur est *annoncée d'une manière « plus régulière* (1). En un mot, la société des mis- « sions *ne peut faire aucun bien et peut faire beaucoup « de mal.* »

« Nous croyons cependant que c'est un devoir de « l'Eglise de prêcher l'Evangile aux infidèles (2). »

Ces aveux sont exprès et n'ont pas besoin de commentaires. Quant aux Eglises orientales, et à toutes

---

(1) Que veulent donc dire les journalistes, avec cette expression *d'une manière plus régulière?* Peut-il y avoir quelque chose de régulier hors de la règle? On peut sans doute être plus ou moins *près* d'une barque, mais plus ou moins *dedans*, il n'y a pas moyen. L'Eglise d'Angleterre a même quelque désavantage sur les autres églises séparées; car, comme elle est évidemment *seule*, elle est évidemment *nulle*. (Vid. Monthly political and litterary Censor or anti-jacobin. March. 1803, vol. XIV, n. 9, pag. 280 et 281.) Mais peut-être que ces mots *d'une manière plus régulière* cachent quelque mystère, comme j'en ai observé souvent dans les ouvrages des écrivains anglais.

(2) *Ibid.* Ceci est un grand mot. L'Eglise *seule a le droit et par conséquent le devoir de prêcher l'Evangile aux infidèles.* Si les rédacteurs avaient souligné le mot *Eglise*, ils auraient *prêché* une vérité très profonde aux *infidèles.*

celles qui en dépendent ou qui font cause commune avec elles, il serait inutile de s'en occuper; elles-mêmes se rendent justice. Pénétrées de leur impuissance, elles ont fini par se faire de leur apathie une espèce de devoir. Elles se croiraient ridicules, si elles se laissaient aborder par l'idée d'avancer les conquêtes de l'Evangile, et, par elles, la civilisation des peuples.

L'Eglise a donc seule l'honneur, la puissance et le droit des missions; et, sans le Souverain Pontife, il n'y a point d'Eglise. N'est-ce pas lui qui a civilisé l'Europe, et créé cet esprit général, ce génie fraternel qui nous distinguent? A peine le Saint-Siége est affermi, que la *sollicitude universelle* transporte les Souverains Pontifes. Déjà, dans le ve siècle, ils envoient saint Séverin dans la Norique, et d'autres ouvriers apostoliques parcourent les Espagnes, comme on le voit par la fameuse lettre d'Innocent Ier à Décentius. Dans le même siècle, saint Pallade et saint Patrice paraissent en Irlande et dans le nord de l'Ecosse. Au vi^e^, saint Grégoire le Grand envoie saint Augustin en Angleterre. Au viie, saint Kilian prêche en Franconie, et saint Amand aux Flamands, aux Carinthiens, aux Esclavons, à tous les Barbares qui habitaient le long du Danube. Eluff de Werden se transporte en Saxe dans le viiie siècle, saint Willebrod et saint Swidbert dans la Frise, et saint Boniface remplit l'Allemagne de ses travaux et de ses succès. Mais le ixe siècle semble se distinguer de tous les autres, comme si la Providence avait voulu, par de grandes conquêtes, consoler l'Eglise des malheurs qui étaient sur le point de l'affliger. Durant ce siècle, saint Siffroi fut envoyé aux

Suédois ; Anchaire de Hambourg prêche à ces mêmes Suédois, aux Vandales et aux Esclavons ; Rembert de Brême, les frères Cyrille et Méthodius, aux Bulgares, aux Chazares ou Turcs du Danube, aux Moraves, aux Bohémiens, à l'immense famille des Slaves ; tous ces hommes apostoliques ensemble pouvaient dire à juste titre :

Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.

Mais lorsque l'univers s'agrandit par les mémorables entreprises des navigateurs modernes, les missionnaires du Pontife ne s'élancèrent-ils pas à la suite de ces hardis aventuriers ? N'allèrent-ils pas chercher le martyre, comme l'avarice cherchait l'or et les diamants ? Leurs mains secourables n'étaient-elles pas constamment étendues pour guérir les maux enfantés par nos vices, et pour rendre les brigands européens moins odieux à ces peuples lointains ? Que n'a pas fait saint Xavier (1) ?

---

(1) A Paulo tertio Indiæ destinatus, multos passim toto Oriente christianos ad meliorem frugem revocavit, et innumeros propemodùm populos ignorantiæ tenebris involutos ad Christi fidem adduxit. Nam præter Indos, Brachmanes et Malabaras, ipse primus Paravis, Malaïs, Jaïs, Acenis, Mindanaïs, Molucensibus et Japonibus, multis editis miraculis et exantlatis laboribus, Evangelii lucem intulit. Perlustratâ tandem Japoniâ, ad Sinas profecturus, in insulâ Sancianâ obiit. (Voyez son Office dans le Bréviaire de Paris, 2 décembre.)

Les voyages de saint François Xavier sont détaillés à la fin de sa Vie écrite par le Père Bouhours, et méritent grande attention.

Les jésuites *seuls n'ont-ils pas guéri une des plus grandes plaies de l'humanité?* (1) Tout a été dit sur les missions du Paraguay, de la Chine, des Indes, et il serait superflu de revenir sur des sujets aussi connus. Il suffit d'avertir que tout l'honneur doit en être accordé au Saint-Siége. « Voilà, disait le grand Leibnitz, avec un noble senti-« ment d'envie bien digne de lui, voilà la Chine ouverte « aux jésuites; le Pape y envoie nombre de mission-« naires. *Notre peu d'union ne nous permet pas d'entre-« prendre ces grandes conversions* (2). Sous le règne du « roi Guillaume, il s'était formé une sorte de société en « Angleterre, qui avait pour objet la propagation de « l'Evangile; mais jusqu'à présent elle n'a pas eu de « grands succès (3) ».

Jamais elle n'en aura et jamais elle n'en pourra avoir, sous quelque nom qu'elle agisse, hors de l'unité; et non-seulement elle ne réussira pas, *mais elle ne fera que du mal*, comme nous l'avouait tout à l'heure une bouche protestante.

« Les rois, disait Bacon, sont véritablement inexcu-

Arrangés de suite, ils auraient fait trois fois le tour du globe. Il mourut à 46 ans, et n'en employa que dix à l'exécution de ses prodigieux travaux; c'est le temps qu'employa César pour asservir et dévaster les Gaules.

(1) Montesquieu.

(2) Lettre de Leibnitz, citée dans le Journal hist. politique et littéraire de l'abbé de Feller. Août 1774, p. 209.

(3) Leibnitzii epist. ad Kortholtam, dans ses OEuvres in-4°, p. 323. — Pensées de Leibnitz, in-8°, tom. I, p. 275.

« sables de ne point procurer, à la faveur de leurs armes « et de leurs richesses, la propagation de la Religion « chrétienne (1) ».

Sans doute ils le sont, et ils le sont d'autant plus (je parle seulement des souverains catholiques), qu'aveuglés sur leurs plus chers intérêts par les préjugés modernes, ils ne savent pas que tout prince qui emploie ses forces à la propagation du christianisme légitime, en sera infailliblement récompensé par de grands succès, par un long règne, par une immense réputation, ou par tous ces avantages réunis. Il n'y a point, et il n'y aura jamais, il ne peut y avoir d'exception sur ce point. Constantin, Théodose, Alfred, Charlemagne, saint Louis, Emmanuel de Portugal, Louis XIV, etc., tous les grands protecteurs ou propagateurs du christianisme légitime, marquent dans l'histoire par tous les caractères que je viens d'indiquer. Dès qu'un prince s'allie à l'œuvre divine et l'avance suivant ses forces, il pourra sans doute payer son tribut d'imperfections et de malheurs à la triste humanité ; mais il n'importe, son front sera marqué d'un certain signe que tous les siècles révéreront :

Illum aget pennâ metuente solvi
Fama superstes (2).

Par la raison contraire, tout prince qui, né dans la lumière, la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et qui

---

(1) Bacon, dans le dialogue de *Bello sacro*. Christianisme de Bacon, tom. II, p. 274.

(2) Horat. II, Od. II, 7-8.

surtout osera porter la main sur le Souverain Pontife ou l'affliger sans mesure, peut compter sur un châtiment temporel et visible. Règne court, désastres humiliants, mort violente ou honteuse, mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort, c'est le sort qui l'attend, en plus ou en moins. De Julien à Philippe le Bel, les exemples anciens sont écrits partout ; et quant aux exemples récents, l'homme sage, avant de les exposer dans leur véritable jour, fera bien d'attendre que le temps les ait un peu enfoncés dans l'histoire.

CHAPITRE II

Liberté civile des hommes.

Nous avons vu que le Souverain Pontife est le chef naturel, le promoteur le plus puissant, le grand *Demiurge* de la civilisation universelle; ses forces, sur ce point, n'ont de bornes que dans l'aveuglement ou la mauvaise volonté des princes. Les Papes n'ont pas moins mérité de l'humanité par l'extinction de la servitude, qu'ils ont combattue sans relâche, et qu'ils éteindront infailliblement sans secousses, sans déchirements et sans danger, partout où on les laissera faire.

Ce fut un singulier ridicule du dernier siècle que celui de juger de tout d'après des règles abstraites, sans égard à l'expérience ; et ce ridicule est d'autant plus frappant, que ce même siècle ne cessa de hurler en même temps contre tous les philosophes qui ont commencé par les

principes abstraits, au lieu de les chercher dans l'expérience.

Rousseau est exquis lorsqu'il commence son Contrat social par cette maxime retentissante : *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers.*

Que veut-il dire ? Il n'entend point parler du fait apparemment, puisque, dans la même phrase, il affirme que PARTOUT *l'homme est dans les fers* (1). Il s'agit donc du *droit ;* mais c'est ce qu'il fallait prouver *contre le fait.*

Le contraire de cette folle assertion, *l'homme est né libre*, est la vérité. Dans tous les temps et dans tous les lieux, jusqu'à l'établissement du christianisme, et même jusqu'à ce que cette Religion eût pénétré suffisamment dans les cœurs, l'esclavage a toujours été considéré comme une pièce nécessaire du gouvernement et de l'état politique des nations, dans les républiques comme dans les monarchies, sans que jamais il soit tombé dans la tête d'aucun philosophe de condamner l'esclavage, ni dans celle d'aucun législateur de l'attaquer par des lois fondamentales ou de circonstances.

L'un des plus profonds philosophes de l'antiquité, Aristote, est même allé, comme tout le monde sait, jusqu'à dire *qu'il y avait des hommes qui naissaient esclaves*, et rien n'est plus vrai. Je sais que, dans notre siècle, il a été blâmé pour cette assertion ; mais il eût mieux valu le comprendre que de le critiquer. Sa proposition est

(1) *Dans les fers !* Voyez le poète.

fondée sur l'histoire entière, qui est la politique expérimentale, et sur la nature même de l'homme, qui a produit l'histoire.

Celui qui a suffisamment étudié cette triste nature, sait que *l'homme en général*, s'il est réduit à lui-même, *est trop méchant pour être libre*.

Que chacun examine l'homme dans son propre cœur, et il sentira que partout où la liberté civile appartiendra à tout le monde, il n'y aura plus moyen, *sans quelque secours extraordinaire*, de gouverner les hommes en corps de nation.

De là vient que l'esclavage a constamment été l'état naturel d'une très-grande partie du genre humain, jusqu'à l'établissement du christianisme ; et comme le bon sens universel sentait la nécessité de cet ordre de choses, jamais il ne fut combattu par les lois ni par le raisonnement.

Un grand poète latin a mis une maxime terrible dans la bouche de César :

LE GENRE HUMAIN EST FAIT POUR QUELQUES HOMMES (1).

Cette maxime se présente sans doute, dans le sens que lui donne le poète, sous un aspect machiavélique et choquant ; mais, sous un autre point de vue, elle est très-juste. Partout le très-petit nombre a mené le grand ; car sans une aristocratie plus ou moins forte, la souveraineté ne l'est plus assez.

---

(1) Humanum paucis vivit genus. (Lucan. Phars. V, 343.)

Le nombre des hommes libres, dans l'antiquité, était de beaucoup inférieur à celui des esclaves. Athènes avait 40,000 esclaves et 20,000 citoyens (1). A Rome, qui comptait, vers la fin de la république, environ 1,200,000 habitants, il y avait à peine 2,000 propriétaires (2), ce qui seul démontre l'immense quantité d'esclaves. Un seul individu en avait quelquefois plusieurs milliers à son service (3). On en vit une fois exécuter 400 d'une seule maison, en vertu de la loi épouvantable qui ordonnait, à Rome, que, lorsqu'un citoyen romain était tué chez lui, tous les esclaves qui habitaient sous le même toit fussent mis a mort (4).

Et lorsqu'il fut question de donner aux esclaves un habit particulier, le sénat s'y refusa, *de peur qu'ils ne vinssent à se compter* (5).

D'autres nations fourniraient à peu près les mêmes exemples, mais il faut abréger. Il serait d'ailleurs inutile de prouver longuement ce qui n'est ignoré de personne, *que l'univers, jusqu'à l'époque du christianisme, a toujours été couvert d'esclaves, et que jamais les sages n'ont blâmé cet usage.* Cette proposition est inébranlable.

---

(1) Larcher, sur Hérodote, liv. I, note 258.

(2) Vix esse duo millia hominum qui rem habeant. (Cic. de Officiis II, 21.)

(3) Juven. sat. III , 140.

(4) Tacit. Ann. XIV, 43. Les discours tenus sur ce sujet dans le sénat sont extrêmement curieux.

(5) Adam's roman Antiquities, in-8°, London, p. 35 et seqq.

Mais enfin la loi divine parut sur la terre. Tout de suite elle s'empara du cœur de l'homme, et le changea d'une manière faite pour exciter l'admiration éternelle de tout véritable observateur. La Religion commença surtout à travailler sans relâche à l'abolition de l'esclavage ; chose qu'aucune autre religion, aucun législateur, aucun philosophe n'avait jamais osé entreprendre ni même rêver. Le christianisme, qui agissait divinement, agissait par la même raison lentement ; car toutes les opérations légitimes, de quelque genre qu'elles soient, se font toujours d'une manière insensible. Partout où se trouvent le bruit, le fracas, l'impétuosité, les destructions, etc., on peut être sûr que c'est le crime ou la folie qui agissent.

La Religion livra donc un combat continuel à esclavage, agissant tantôt ici et tantôt là, d'une manière ou d'une autre, mais sans jamais se lasser ; et les souverains sentant, sans être encore en état de s'en rendre raison, que le sacerdoce les soulageait d'une partie de leurs peines et de leurs craintes, lui cédèrent insensiblement, et se prêtèrent à ses vues bienfaisantes.

« Enfin, en l'année 1167, le Pape Alexandre III dé-
« clara, au nom du concile, *que tous les chrétiens devaient*
« *être exempts de la servitude*. Cette loi seule *doit rendre*
« *sa mémoire chère à tous les peuples*, ainsi que ses ef-
« forts, pour soutenir la liberté de l'Italie, doivent ren-
« dre son nom précieux aux Italiens. C'est en vertu de
« cette loi que, longtemps après, Louis le Hutin déclara
« que tous les serfs qui restaient encore en France de-
« vaient être affranchis..... Cependant les hommes ne

« rentrèrent que par degré et très-difficilement dans leur « *droit naturel* (1). »

Sans doute que *la mémoire du Pontife doit être chère à tous les peuples.* C'était bien à sa sublime qualité qu'appartenait légitimement l'initiative d'une telle déclaration ; mais observez qu'il ne prit la parole qu'au XIIe siècle, et même il déclara plutôt le droit à la liberté que la liberté même. Il ne se permit ni violence, ni menaces : rien de ce qui se fait bien ne se fait vite.

Partout où règne une autre religion que la nôtre, l'esclavage est de droit, et partout où cette religion s'affaiblit, la nation devient, en proportion précise, moins susceptible de la liberté générale.

Nous venons de voir l'état social ébranlé jusque dans ses fondements, parce qu'il y avait trop de liberté en Europe, et qu'il n'y avait plus assez de Religion. Il y aura encore d'autres commotions, et le bon ordre ne sera solidement affermi que lorsque l'esclavage ou la Religion sera rétablie.

Le gouvernement seul ne peut gouverner. C'est une maxime qui paraîtra d'autant plus incontestable qu'on la méditera davantage. Il a donc besoin, comme d'un

---

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc. ch. LXXXIII. — On voit ici Voltaire, entiché des rêveries de son siècle, nous citer ici *le droit naturel de l'homme à la liberté.* Je serais curieux de savoir comment il aurait établi le droit, contre les faits qui attestent invinciblement *que l'esclavage est l'état naturel d'une grande partie du genre humain, jusqu'à l'affranchissement* SURNATUREL.

ministre indispensable, ou de l'esclavage, qui diminue le nombre des volontés agissantes dans l'Etat, ou de la force divine qui, par une espèce de *greffe* spirituelle, détruit l'âpreté naturelle de ces volontés, et les met en état d'agir ensemble sans se nuire.

Le Nouveau-Monde a donné un exemple qui complète la démonstration. Que n'ont pas fait les missionnaires catholiques, c'est-à-dire les envoyés du Pape, pour éteindre la servitude, pour consoler, pour rassainir, pour ennoblir l'espèce humaine dans ces vastes contrées ?

Partout où on laissera faire cette puissance, elle opérera les mêmes effets. Mais que les nations qui la méconnaissent ne s'avisent pas, fussent-elles même chrétiennes, d'abolir la servitude, si elle subsiste encore chez elles : une grande calamité politique serait infailliblement la suite de cette aveugle imprudence.

Mais que l'on ne s'imagine pas que l'Eglise, ou le Pape, *c'est tout un* (1), n'ait, dans la guerre déclarée à la servitude, d'autre vue que le perfectionnement politique de l'homme. Pour cette puissance, il y a quelque chose de plus haut, c'est le perfectionnement de la morale, dont le raffinement politique n'est qu'une simple dérivation. Partout où règne la servitude, il ne saurait y avoir de véritable morale, à cause de l'empire désordonné de l'homme sur la femme. Maîtresse de ses droits et de ses actions, elle n'est déjà que trop faible contre

(1) Sup. liv. I, p. 48.

les séductions qui l'environnent de toutes parts. Que sera-ce lorsque sa volonté même ne peut la défendre? L'idée même de la résistance s'évanouira ; le vice deviendra un devoir, et l'homme graduellement avili par la facilité des plaisirs, ne saura plus s'élever au-dessus des mœurs de l'Asie.

M. Buchanan, que je citais tout à l'heure, et de qui j'emprunte volontiers une nouvelle citation également juste et importante, a fort bien remarqué que, *dans tous les pays où le christianisme ne règne pas, on observe une certaine tendance à la dégradation des femmes* (1).

Rien n'est plus évidemment vrai : il est possible même d'assigner la raison de cette dégradation, qui ne peut être combattue que par un principe surnaturel. Partout où notre sexe peut commander le vice, il ne saurait y avoir ni véritable morale, ni véritable dignité de mœurs. La femme, qui peut tout sur le cœur de l'homme, lui rend toute la perversité qu'elle en reçoit, et les nations croupissent dans *ce cercle vicieux*, dont il est radicalement impossible qu'elles sortent par leurs propres forces.

Par une opération toute contraire et tout aussi naturelle, le moyen le plus efficace de perfectionner l'homme, c'est d'ennoblir et d'exalter la femme. C'est ce à quoi le christianisme seul travaille sans relâche, avec un succès infaillible, susceptible seulement de plus et de moins,

---

(1) Christian Researches in Asia, etc. by the R. Claudius Buchanan. DD. Londres. 1812, p. 56.

suivant le genre et la mutiplicité des obstacles qui peuvent contrarier son action. Mais ce pouvoir immense et sacré du christianisme est nul, dès qu'il n'est pas concentré dans une main unique qui l'exerce et le fait valoir. Il en est du christianisme disséminé sur le globe, comme d'une nation, qui n'a d'existence, d'action, de pouvoir, de considération et de nom même, qu'en vertu de la souveraineté qui la représente et lui donne une personnalité morale parmi les peuples.

La femme est plus que l'homme redevable au christianisme. C'est de lui qu'elle tient toute sa dignité. La femme chrétienne est vraiment un être *surnaturel*, puisqu'elle est soulevée et maintenue par lui jusqu'à un état qui ne lui est pas *naturel*. Mais par quels services immenses elle paye cette espèce d'ennoblissement!

Ainsi le genre humain est *naturellement* en grande partie serf, et ne peut être tiré de cet état que *surnaturellement*. Avec la servitude, point de morale proprement dite; sans le christianisme, point de liberté générale; et sans le Pape, point de véritable christianisme, c'est-à-dire point de christianisme opérateur, puissant, convertissant, régénérant, conquérant, *perfectilisant*. C'était donc au Souverain Pontife qu'il appartenait de proclamer la liberté universelle; il l'a fait, et sa voix a retenti dans tout l'univers. Lui seul rendit cette liberté possible, en sa qualité de chef unique de cette Religion seule capable d'assouplir les volontés, et qui ne pouvait déployer toute sa puissance que par lui. Aujourd'hui il faudrait être aveugle pour ne pas voir que toutes les souverainetés s'affaiblissent en Europe. Elles perdent de

tous côtés la confiance et l'amour. Les sectes et l'esprit particulier se multiplient d'une manière effrayante. Il faut purifier les volontés ou les enchaîner ; il n'y a pas de milieu. Les princes dissidents qui ont la servitude chez eux la conserveront ou périront. Les autres seront ramenés à la servitude ou à l'unité.....

Mais qui me répond que je vivrai demain? Je veux donc écrire aujourd'hui une pensée qui me vient au sujet de l'esclavage, dussè-je même sortir de mon sujet; ce que je ne crois pas cependant.

Qu'est-ce que l'état religieux dans les contrées catholiques? C'est l'esclavage ennobli (1). A l'institution antique, utile en elle-même sous de nombreux rapports, cet état ajoute une foule d'avantages particuliers et la sépare de tous les abus. Au lieu d'avilir l'homme, le vœu de religion le sanctifie. Au lieu de l'asservir aux vices d'autrui, il l'en affranchit. En le soumettant à une personne de choix, il le déclare libre envers les autres avec qui il n'aura plus rien à démêler.

Toutes les fois qu'on peut amortir des volontés sans dégrader les sujets, on rend à la société un service sans prix, en déchargeant le gouvernement du soin de surveiller ces hommes, de les employer et surtout de les

---

(1) Un de ces vieux jurisconsultes qu'on ne lit plus, quoiqu'on leur doive beaucoup, a dit avec raison : *Omnia jura loquentia de servis habent locum etiam in monachis, in his scilicet quæ possunt monacho adaptari.* (Baldus, in leg. Servus 4, Cod. comm. de success.)

payer. Jamais il n'y eut d'idée plus heureuse que celle de réunir des citoyens pacifiques qui travaillent, prient, étudient, écrivent, font l'aumône, cultivent la terre, et ne demandent rien à l'autorité.

Cette vérité est particulièrement sensible dans ce moment, où, de tous côtés, tous les hommes tombent en foule sur les bras du gouvernement, qui ne sait qu'en faire.

Une jeunesse impétueuse, innombrable, libre pour son malheur, avide de distinctions et de richesses, se précipite par essaims dans la carrière des emplois. Toutes les professions imaginables ont quatre ou cinq fois plus de candidats qu'il ne leur en faudrait. Vous ne trouverez pas un bureau en Europe, où le nombre des employés n'ait triplé ou quadruplé depuis cinquante ans. On dit que les affaires ont augmenté; mais ce sont les hommes qui créent les affaires, et trop d'hommes s'en mêlent. Tous à la fois s'élancent vers le pouvoir et les fonctions; ils forcent toutes les portes et nécessitent la création de nouvelles places. Il y a trop de liberté, trop de mouvement, trop de volontés déchaînées dans le monde. *A quoi servent les religieux ?* ont dit tant d'imbéciles. Comment donc ? Est-ce qu'on peut servir l'Etat sans être revêtu d'une charge ? et n'est-ce rien encore que le bienfait d'enchaîner les passions et de neutraliser les vices. Si Robespierre, au lieu d'être avocat, eût été capucin, on eût dit aussi de lui, en le voyant passer : *Bon Dieu ! à quoi sert cet homme ?* Cent et cent écrivains ont mis dans tout leur jour les nombreux services que l'état religieux rendait à la société; mais je crois utile de le faire envisager sous son côté le moins aperçu, et qui certes n'était

pas le moins important, comme maître et directeur d'une foule de volontés, comme suppléteur inappréciable du gouvernement, dont le plus grand intérêt est de modérer le mouvement intestin de l'Etat et d'augmenter le nombre des hommes qui ne lui demandent rien.

Aujourd'hui, grâce au système d'indépendance universelle, et à l'orgueil immense qui s'est emparé de toutes les classes, tout homme veut se battre, juger, écrire, administrer, gouverner. On se perd dans le tourbillon des affaires; on gémit sous le poids accablant des écritures; la moitié du monde est employée à gouverner l'autre, sans pouvoir y réussir.

CHAPITRE III

Institution du Sacerdoce. — Célibat des Prêtres.

§ 1er.

Traditions antiques.

Il n'y a pas de dogme dans l'Eglise catholique, il n'y a pas même d'usage général appartenant à la haute discipline, qui n'ait ses racines dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et par conséquent dans quelque opinion universelle, plus ou moins altérée çà et là, mais commune cependant, dans son principe, à tous les peuples de tous les temps.

Le développement de cette proposition fournirait le sujet d'un ouvrage intéressant. Je ne m'écarterai pas

sensiblement de mon sujet en donnant un seul exemple de cet accord merveilleux ; je choisirai la *confession*, uniquement pour me faire mieux comprendre.

Qu'y a-t-il de plus naturel à l'homme que ce mouvemant d'un cœur *qui se penche vers un autre pour y verser un secret* (1). Le malheureux, déchiré par le remords ou par le chagrin, a besoin d'un ami, d'un confident qui l'écoute, le console et quelquefois le dirige. L'estomac qui renferme un poison et qui entre de lui-même en convulsion pour le rejeter, est l'image naturelle d'un cœur où le crime a versé ses poisons. Il souffre, il s'agite, il se contracte jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'oreille de l'amitié, ou du moins celle de la bienveillance.

Mais lorsque de la confidence nous passons à la confession, et que l'aveu est fait à l'autorité, la conscience universelle reconnait dans cette confession spontanée une force expiatrice et un mérite de grâce : il n'y a qu'un sentiment sur ce point, depuis la mère qui interroge son enfant sur une porcelaine cassée, ou sur une sucrerie mangée contre l'ordre, jusqu'au juge qui interroge du haut de son tribunal le voleur et l'assassin.

Souvent le coupable, pressé par sa conscience, refuse l'impunité que lui promettait le silence. Je ne sais quel instinct mystérieux, plus fort même que celui de la conservation, lui fait chercher la peine qu'il pourrait éviter.

---

(1) Expression admirable de Bossuet (Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre). La Harpe l'a justement vantée dans son *Lycée*.

Même dans les cas où il ne peut craindre ni les témoins ni la torture, il s'écrie : Oui, c'est moi ! Et l'on pourrait citer des législations miséricordieuses qui confient, dans ces sortes de cas, à de hauts magistrats le pouvoir de tempérer les châtiments, même sans recourir au souverain.

« On ne saurait se dispenser de reconnaître, dans le « simple aveu de nos fautes, indépendamment de toute « idée surnaturelle, quelque chose qui sert infiniment à « établir dans l'homme la droiture de cœur et la sim- « plicité de conduite (1). » De plus, comme tout crime est de sa nature une raison pour en commettre un autre, tout aveu spontané est, au contraire, une raison pour se corriger ; il sauve également le coupable du désespoir et de l'endurcissement, le crime ne pouvant séjourner dans l'homme sans le conduire à l'un ou à l'autre de ces deux abîmes.

« Savez-vous, disait Sénèque, pourquoi nous cachons « nos vices ? C'est que nous y sommes plongés : dès que « nous les *confesserons*, nous guérirons (2). »

On croit entendre Salomon dire au coupable : « Celui qui cache ses crimes, se perdra ; mais celui qui les *confesse* et s'en retire, obtiendra miséricorde (3). »

---

(1) Berthier, sur les Psaumes, tom. I, Ps. XXXI.

(2) Quarè sua vitia nemo confitetur ? quia in illis etiamnum est : vitia sua confiteri sanitatis indicium est. (Sen. Epist. mor. LIII.)—Je ne crois pas que dans nos livres de piété on trouve, pour le choix d'un directeur, de meilleurs conseils que ceux qu'on peut lire dans l'épître précédente de ce même Sénèque.

(3) Prov. XXVIII, 13.

Tous les législateurs du monde ont reconnu ces vérités et les ont tournées au profit de l'humanité.

Moïse est à la tête. Il établit dans ses lois une *confession* expresse et même publique (1).

L'antique législateur des Indes a dit : « Plus l'homme « qui a commis un péché s'en *confesse* véritablement et « volontairement, et plus il se débarrasse de ce péché, « comme un serpent de sa vieille peau (2). »

Les mêmes idées ayant agi de tous côtés et dans tous les temps, on a trouvé la confession chez tous les peuples qui avaient reçu les mystères éleusins. On l'a retrouvée au Pérou, chez les Brahmes, chez les Turcs, au Thibet et au Japon (3).

Sur ce point, comme sur tous les autres, qu'a fait le christianisme? Il a révélé l'homme à l'homme ; il s'est emparé de ses inclinations, de ses croyances éternelles et universelles ; il a mis à découvert ses fondements antiques ; il les a débarrassés de toute souillure, de tout mélange étranger ; il les a honorés de l'empreinte divine ; et sur ces bases *naturelles* il a établi sa théorie

---

(1) Levit. V, 5, 15 et 18 ; VI, 6 ; Num. V, 6 et 7.

(2) Il ajoute tout de suite : « Mais si le pécheur veut obtenir « une pleine rémission de son péché, *qu'il évite surtout* la rechute !!! » (Lois de Menu, fils de Brahma, dans les Œuvres du chevalier W. Jones, in-4°, tom. III, chap. XI, n. 64 et 233.)

(3) Carli. Lettere americane, tom. I, Lett. XIX. — Extrait des voyages d'Effremoff, dans le journal du Nord. Saint-Pétersbourg, mai 1807, n. 18, p. 335. — Feller, Catéch. philosoph. tom. III, n. 501, etc., etc.

surnaturelle de la pénitence, et de la confession sacramentelle.

Ce que je dis de la pénitence, je pourrais le dire de tous les autres dogmes du christianisme catholique; mais c'est assez d'un exemple, et j'espère que, par cette espèce d'introduction, le lecteur se laissera conduire naturellement à ce qui va suivre.

C'est une opinion commune aux hommes de tous les temps, de tous les lieux et de toutes les religions, *qu'il y a dans la* CONTINENCE *quelque chose de céleste qui exalte l'homme et le rend agréable à la Divinité ; que, par une conséquence nécessaire, toute fonction sacerdotale, tout acte religieux, toute cérémonie sainte, s'accorde peu ou ne s'accorde point avec le mariage.*

Il n'y a point de législation dans le monde qui, sur ce point, n'ait gêné les prêtres de quelque manière, et qui, même à l'égard des autres hommes, n'ait accompagné les prières, les sacrifices, les cérémonies solennelles, de quelque abstinence de ce genre, et plus ou moins sévère.

Le prêtre hébreu ne pouvait pas épouser une femme répudiée, et le grand prêtre ne pouvait pas même épouser une veuve (1). Le Talmud ajoute qu'il ne pouvait épouser deux femmes, quoique la polygamie fût permise au reste de la nation (2); et tous devaient être *purs* pour entrer dans le sanctuaire.

---

(1) Levit. XXI, 7, 9, 13.

(2) Talm. in Massechta Joma.

Les prêtres égyptiens n'avaient de même qu'une femme (1). L'hiérophante, chez les Grecs, était obligé de garder le célibat et la plus rigoureuse continence (2).

Origène nous apprend de quel moyen se servait l'hiérophante pour se mettre en état de garder son vœu (3) ; par où l'antiquité confessait expressément, et l'importance capitale de la continence dans les fonctions sacerdotales, et l'impuissance de la nature humaine réduite à ses propres forces.

Les prêtres, en Ethiopie comme en Egypte, étaient reclus et gardaient le célibat (4).

Et Virgile fait briller dans les Champs Elysées

Le prêtre qui toujours garda la chasteté (5).

---

(1) Phil. apud P. Cunæum de Rep. Hebr. Elzévir, 16, p. 190.

(2) Potter's greek Antiquities, tom. I, p. 183, 356. — Lettres sur l'histoire, tom. II, p. 571.

(3) Κωνειασθεὶς τὰ ἀρσενικὰ μέρη. (Contrà Celsum, lib. VII, n. 48.) — Vid. Diosc. lib. IV, cap. 79 ; Plin. Hist. nat. lib. XXXV, cap. 13.

(4) Bryant's Mythology explained, in-4°, tom. I, p. 281, tom. III, p. 240, d'après Diodore de Sicile. Porphyr. de Abstin. lib. IV, p. 364.

(5) Quique sacerdotes casti, dùm vita manebat.

(Virg. Æn., VI, 661.)

Heyne, qui sentait dans ce vers la condamnation formelle d'un dogme de Gottingue, l'accompagna d'une note charmante. « Cela s'entend, dit-il, des prêtres qui se sont acquittés de leurs « fonctions CASTÈ, PURÈ AC PIÈ (c'est-à-dire scrupuleusement),

Les prêtresses de Cérès, à Athènes, où les lois leur accordaient la plus haute importance, étaient choisies par le peuple, nourries aux dépens du public, consacrées pour toute la vie au culte de la déesse, et obligées de vivre dans la plus austère continence (1).

Voilà ce qu'on pensait dans tout le monde connu. Les siècles s'écoulent, et nous retrouvons les mêmes idées au Pérou (2).

Quel prix, quels honneurs tous les peuples de l'univers n'ont-ils pas accordés à la virginité? Quoique le mariage soit l'état naturel de l'homme en général, et même un état saint, suivant une opinion tout aussi générale; cependant on voit constamment percer de tous côtés un certain respect pour la vierge; on la regarde comme un être supérieur; et lorsqu'elle perd cette qualité, même légitimement, on dirait qu'elle se dégrade. Les femmes fiancées, en Grèce, devaient un sacrifice à Diane pour l'expiation de cette espèce de profanation (3).

« pendant leur vie. *Entendu de cette manière, Virgile n'est « point répréhensible.* ITA NIHIL EST QUOD REPREHENDAS. » (Lond. 1793, in-8°, tom. II, p. 741.) — Si donc on vient à dire *qu'un tel, cordonnier*, par exemple, *est chaste*, cela signifie, selon Heyne, *qu'il fait bien les souliers.* Ce qui soit dit, sans manquer de respect à la mémoire de cet homme illustre.

(1) Lettres sur l'histoire, à l'endroit cité, p. 577.

(2) I sacerdoti nella settimana del loro servizio si astenevano dalle mogli. (Carli, Lett. amer. tom. I, liv. XIX.)

(3) Ἐπὶ ἀφοσιωσει τὴς παρθενίας. V. le Scholiaste de Théocrite, sur le 66e vers de la 11e idylle.

La loi avait établi, à Athènes, des mystères particuliers relatifs à cette cérémonie religieuse (1). Les femmes y tenaient fortement, et craignaient la colère de la déesse si elles avaient négligé de s'y conformer (2).

Les vierges consacrées à Dieu se trouvent partout et à toutes les époques du genre humain. Qu'y a-t-il au monde de plus célèbre que les vestales ? *Avec le culte de Vesta brilla l'empire romain, avec lui il tomba* (3).

Dans le temple de Minerve, à Athènes, le feu sacré était conservé, comme à Rome, par des vierges.

On a retrouvé ces mêmes vestales chez d'autres nations, nommément dans les Indes (4), et au Pérou enfin, où il est bien remarquable que la violation de son vœu

---

(1) Τὰ δὲ μυστήρια ταυτὰ Αθήνησιν πολιτεύονται. V. le Scholiaste de Théocrite.

(2) Tout homme qui connaît les mœurs antiques ne se demandera pas sans étonnement ce que c'était donc que ce sentiment qui avait établi de tels *mystères*, et qui avait eu la force d'en persuader l'importance. Il faut bien qu'il ait une racine ; mais où est-elle humainement ?

(3) Ces paroles remarquables terminent le mémoire sur les Vestales, qu'on lit dans ceux de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. V, in-12, par l'abbé Nadal.

Le MÉMOIRE de l'abbé Nadal, et non pas *Naudal*, comme portent les premières éditions du *Pape*, a été imprimé à part, sous le titre d'*Histoire des Vestales*, etc. Paris, 1725, in-8°.

(4) Voyez l'Hérodote de Larcher, tom. VI, p. 133 ; Carli, Lett. amer., tom. I, lett. V^e^, et tom. I, lett. XXVIe, p. 458; Vot. Procop. lib. II, *de Bello Pers.*

était punie du même supplice qu'à Rome (1). La virginité y était considérée comme un caractère sacré, également agréable à l'empereur et à la divinité (2).

Dans l'Inde, la loi de Menu déclare que toutes les cérémonies prescrites pour les mariages ne concernent que la vierge ; celle qui ne l'est pas étant exclue de toute cérémonie légale (3).

Le voluptueux législateur de l'Asie a cependant dit : « Les disciples de Jésus gardèrent la virginité sans « qu'elle leur eût été commandée, *à cause du désir qu'ils « avaient de plaire à Dieu* (4). La fille de Josaphat con- « serva sa virginité : Dieu inspira son esprit en elle : « elle crut aux paroles de son Seigneur et aux Écritu- « res. *Elle était au nombre de celles qui obéissent* (5). »

D'où vient donc ce sentiment universel? Où Numa avait-il pris que, pour rendre ses vestales *saintes* et *vénérables*, il fallait leur prescrire la virginité (6) ?

---

(1) Carli, ibid., tom. I, lett. VIII. — Le traducteur de Carli assure que la punition des vestales à Rome n'était que fictive, et que pas une ne demeurait dans le caveau. (Tom. I, lett. IX, p. 114, not.) Mais il ne cite aucune autorité. Je crois bien que certains Pontifes, beaux-esprits, auraient pris volontiers ce tour de passe-passe sur leur conscience.

(2) Carli, ibid. tom. I, lettre IX.

(3) Lois de Menu, chap. VIII, n. 226 ; OEuvres du chev. Jones, tom. III.

(4) Alcoran, chap. LVII.

(5) Ibid. chap. LVI.

(6) Virginitate aliisque cæremoniis venerabiles ac sanctas fecit. (Tit. Liv. I, 29.)

Pourquoi Tacite, devançant le style de nos théologiens, nous parle-t-il de cette vénérable *Occia*, qui avait présidé le collége des vestales pendant cinquante-sept ans, *avec une éminente sainteté* (1) ?

Et d'où venait cette persuasion générale chez les Romains, « que si une vestale usait de la permission que « lui donnait la loi de se marier après trente ans d'exer- « cice, *ces sortes de mariages n'étaient jamais heu-* « *reux* (2) ? »

Si de Rome la pensée se transporte à la Chine, elle y trouve des religieuses assujetties de même à la virginité. Leurs maisons sont ornées d'inscriptions qu'elles tiennent de l'empereur lui-même, lequel n'accorde cette prérogative qu'à celles qui sont restées vierges depuis quarante ans (3).

Il y a des religieux et des religieuses à la Chine, et il y en a chez les Mexicains (4). Quel accord, entre des nations si différentes de mœurs, de caractère, de langue, de religion et de climat ! Mais voici qui doit surprendre davantage.

---

(1) Occia quæ septem et quinquaginta per annos summâ sanctimoniâ vestalibus sacris præsederat. (Tac. Ann. 11, 86.)

(2) Etsi antiquitùs observatum infaustas ferè et parùm lætabiles eas nuptias fuisse. (Just. Lips. Syntagma de Vest. cap. VI.) Il est bon d'observer que Juste Lipse raconte ici, sans douter.

(3) M. de Guignes, Voyage à Pékin, etc., in-8°, tom. II, p. 279.

(4) M. de Guignes, ibid., p. 367 et 368. — M. de Humboldt, Vue des Cordilières, etc., in-8°, Paris, 1816, tom. I, p. 237 et 238.

C'était une croyance assez générale dans l'antiquité, que la Divinité s'incarnait de temps en temps, et venait, sous une forme humaine, instruire ou consoler les hommes. Ces sortes d'apparitions s'appelaient des *théophanies* chez les Grecs, et, dans les livres sacrés des Brahmes, elles se nomment des *avantaras*. Or, ces mêmes livres déclarent que, lorsqu'un Dieu daigne ainsi visiter le monde, il s'incarne dans le sein d'une vierge, sans mélange de sexes (1).

Et les anciens Hébreux avaient la même idée sur leur Messie futur (2).

Suivant les Japonais, leur grand Dieu Xaca était né d'une reine qui n'avait eu de commerce avec aucun homme (3).

Les Macéniques, peuples du Paraguay, habitant les bords du grand lac *Zarayas*, racontaient aux missionnaires *que jadis une femme de la plus rare beauté mit au monde, de la même manière, un très-bel enfant qui, étant devenu homme, opéra d'insignes miracles dans le monde, jusqu'à ce qu'un jour, en présence d'un très-grand nombre de ses disciples, il s'éleva dans les airs et se transforma en ce soleil que nous voyons* (4).

---

(1) Supplément aux Œuvres du chevalier W. Jones, in-4°, tom. II, p. 548.

(2) Berthier, sur Isaïe, in-8°, tom. I, pag. 293.

(3) Vie de saint François Xavier, par le P. Bouhours. Paris, 1787, in-12, tom. II, liv. V, pag. 5.

(4) Muratori, Cristianesimo felice, etc. Venise, 1752, tom. I, chap. V.

Les Chinois généralisent cette doctrine. Suivant eux, *les saints, les sages, les libérateurs des peuples naissent d'une vierge* (1). *C'est ainsi que naquit Heou-tsi, chef de la dynastie des Tcheou.* Kiang-Yuen, *sa mère, qui avait conçu* PAR L'OPÉRATION *de Chang-ty enfanta son premier-né sans douleur et sans souillure.* Les poètes chinois s'écrient : « Prodige éclatant ! miracle divin ! mais *Chang-*« *ty* n'à qu'à vouloir. O grandeur ! ô sainteté de Kiang-« Yuen ! loin d'elle la douleur et la souillure (2) ! »

Après la virginité, c'est la viduité qui a joui partout du respect des hommes ; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que, dans les nombreux éloges accordés à cet état par toutes sortes d'écrivains, on ne trouve pas qu'il soit jamais question de l'intérêt des enfants, qui est néanmoins évident ; c'est la *sainteté* seule qui est vantée ; la politique est toujours oubliée.

On connaît le préjugé des Hébreux sur l'importance du mariage et l'ignominie attachée à la stérilité ; on sait que, dans leurs idées, la première bénédiction était celle de la *perpétuation* des familles. Pourquoi donc, par exemple, ces grands éloges accordés à Judith, *pour avoir joint la chasteté à la force, et passé cent cinq ans dans la maison de Manassé son époux, sans lui avoir donné de*

---

(1) Mémoires des missionnaires, in-4°, tom. IX, pag. 387. — Mémoire du P. Cibot.

(2) Ibid. Note. — Je ne présente aucun commentaire sur ces derniers textes. Comme ce n'est pas ici le lieu de disserter, chacun en pensera ce qu'il voudra.

successeur ? Tout le peuple qu'elle a sauvé lui chante ce chœur : « Vous êtes la joie et l'honneur de notre peu-« ple ; car vous avez agi avec un courage mâle, et votre « cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la chas-« teté, et qu'après avoir perdu votre mari, vous n'avez « point voulu en épouser un autre (1). »

Quoi donc ! la femme qui se remarie pèche-t-elle *contre la chasteté ?* Non, sans doute ; mais elle semble *renoncer à la sainteté* ; et si cette dernière gloire la touche, elle en sera louée à tous les moments de la durée et sur tous les points du globe, en dépit de tous les préjugés contraires.

Dans le *Veda*, il n'est jamais fait mention du mariage d'une veuve ; et la loi, dans l'Inde, exclut de la succession de ses collatéraux le fils issu d'un tel mariage (2).

Menu crie à ses disciples : « Fuyez le fils d'une femme « qui a été mariée deux fois (3). »

Et pendant que je médite sur les textes de la vénérable Asie, Kolbe m'apprend *que chez les Hottentots, la femme qui se remarie est obligée de se couper un doigt* (4).

Chez les Romains, même honneur à la viduité, même défaveur sur les secondes noces, après même que, sur le déclin de l'Empire, les anciennes mœurs avaient pres-

---

(1) Judith, XV, 10 et 11 ; XVI, 26.

(2) Lois de Menu, dans les Œuvres de Jones, tom. III, chap. IX, n. 57 et 160.

(3) Ibid. chap. III, n. 155.

(4) Kolbe, Description du Cap de Bonne-Espérance, Amst. 1741, 3 vol. in-8°.

que entièrement disparu. Nous voyons la veuve d'un empereur, recherchée par un autre, déclarer qu'*il serait* SANS EXEMPLE ET SANS EXCUSE *qu'une femme de son nom et de son rang essayât d'un second mariage* (1).

En général, l'opinion, chez les Romains, récompensait par une grande estime, les veuves qui se refusaient à un nouvel engagement. La langue leur avait même consacré une épithète particulière ; elle les nommait *univiras* ou *univirias* (*femmes d'un seul homme*), et ce titre se montre encore sur le marbre des épitaphes, où il est bien remarquable qu'on le jugeait digne de paraître parmi les titres honorifiques (2).

Mais personne n'a mieux exprimé l'opinion romaine sur ce point, que Properce dans sa dernière élégie, morceau plein de grâce, d'intérêt et de sensibilité.

Une dame romaine de la plus haute distinction venait de mourir. *Cornélie* en son nom, et *Paule* par son mari, elle joignait à ces dons de la fortune le mérite d'une irréprochable sagesse. Il paraît que sa mort prématurée

---

(1) Il s'agit ici de Valérie, veuve de Maximien, que Maximin voulait épouser. Elle répondit entre autres choses : Postremò nefas esse illius nominis ac loci femina SINE MORE, SINE EXEMPLO, maritum alterum experiri. (Lact. de morte persec. cap. XXXIX.)

Il serait fort inutile de dire : *C'était une excuse*, puisque l'excuse même eût été prise dans les mœurs et dans l'opinion. Or, il s'agit précisément des *mœurs et de l'opinion.*

(2) Morcelli, de stylo inscript. lib. II, part. I, cap. 3. Romæ, in-4°, 1780, pag. 328.

avait fait une grande sensation. Le poète, qui voulut célébrer les vertus de Paule, imagina de donner à son élégie une forme dramatique. C'est Paule qui paraît, c'est Paule qui prend la parole et qui l'adresse à son époux. Le poète se cache entièrement derrière cette ombre aimable.

La malheureuse épouse voit, tout à la fois, ce flambeau qu'on éleva le jour de ses noces, et cet autre flambeau qui précéda son convoi. Elle jure par ses ancêtres, par tout ce qu'il y a de plus sacré pour elle, qu'entre ces deux termes, sa conscience ne lui reproche pas la moindre faiblesse :

Je vécus sans reproche entre les deux flambeaux (1).

Toute sa gloire est dans ce mariage, dans cet amour unique, dans cette foi jurée à son cher Paul, une fois pour toujours :

Je ne quittai ton lit que pour le lit funèbre.
Qu'on grave sur ma tombe : *Elle n'eut qu'un époux* (2).

Elle se tourne ensuite vers sa fille pour lui dire :

Ma fille, imite-moi ! qu'un seul homme ait ta main (3).

---

(1) Nec mutata mea est ætas ; sine crimine tota est.
Viximus insignes inter utramque facem.
(Sext. Aurel. Prop. Eleg. IV, 12, v. 44, 45.)

(2) Jungor, Paule, tuo sic discessura cubili ;
In lapide hoc, uni juncta fuisse legar.
(Ibid. 35, 36.)
Fac teneas unum, nos imitata, virum.
(Ibid.

Je doute qu'on ait jamais exprimé plus vivement le sentiment du devoir, et le respect pour une grande opinion.

Mais cette même universalité que nous admirions tout à l'heure se retrouve encore ici, et la Chine pense comme Rome. On y vénère l'honorable viduité, au point qu'on y rencontre une foule d'arcs de triomphe élevés pour conserver la mémoire des femmes qui étaient restées veuves (1).

L'estimable voyageur, héritier légitime d'un nom illustre dans les lettres, qui nous instruit de ces usages, se répand ensuite en réflexions philosophiques sur ce qui lui paraît une grande contradiction de l'esprit humain. « Comment se fait-il (ce sont ses mots) que les « Chinois, qui regardent comme un malheur de mourir « sans postérité, honorent en même temps le célibat des « filles ? Comment concilier des idées aussi incompati- « bles ? Mais tels sont les hommes, etc. (2). »

Hélas ! il nous récite les litanies du XVIIIe siècle ; difficilement on échappe à cette sorte de séduction. Montesquieu, par complaisance pour les erreurs qui l'environnaient, n'a-t-il pas eu la faiblesse d'avancer « que le « christianisme gêne la population en exaltant la vir- « ginité, en honorant l'état de veuve, en favorisant les « peines contre les secondes noces (3)? »

Mais dans le même livre du même ouvrage, libre, je

---

(1) M. de Guignes, Voy. à Pékin, etc. tom. II, pag. 183.

(2) Ibid.

(3) Esprit des lois, liv. XXIII, chap. XXI.

ne sais comment, de cette malheureuse influence, et ne parlant que d'après lui-même, il articule clairement ce grand oracle de la morale et de la politique : « Que la « continence publique est naturellement jointe à la pro- « pagation de l'espèce (1). »

Rien n'est plus incontestable. Ainsi il n'est pas du tout question d'expliquer ici des *contradictions humaines*, car il n'y en a pas du tout. Les nations qui favorisent la population et qui honorent la continence, sont parfaitement d'accord avec elles-mêmes et avec le bon sens.

Mais en faisant abstraction du problème de la population, qui a cessé d'être un problème, je reviens au dogme éternel du genre humain : *Que rien n'est plus agréable à la Divinité que la continence ; et que non seulement toute fonction sacerdotale*, comme nous venons de le voir, *mais tout sacrifice, toute prière, tout acte religieux, exigeait des préparations plus ou moins conformes à cette vertu.*

On sait quelle condition était imposée au prêtre hébreu qui devait entrer dans le sanctuaire (2).

Les simples initiés étaient traités aussi sévèrement chez les nations païennes. Pour être admis aux mystères, ils devaient garder la continence, et les droits même de l'époux étaient suspendus (3).

Les Romains qui devaient sacrifier étaient soumis à

---

(1) Esprit des lois, liv. XXIII, chap. II.

(2) Vide suprà, pag. 352.

(3) Antiquité dévoilée par ses usages, liv. III, ch. 1.

la même préparation (1) ; c'était la loi de Jérusalem ; et d'où venait cet accord ?

Tout le monde connaît l'esprit général de l'islamisme. Cependant Mahomet ordonne à ses sectateurs de se séparer de leurs femmes les jours de fêtes, et même pendant tout le pèlerinage (2).

Il leur crie : *O vous qui croyez en Dieu, si vous avez approché vos femmes, purifiez-vous avant de prier* (3).

L'Indou qui veut observer la fête du *Nerpoutironnal* (en l'honneur du feu), doit jeûner et se priver de sa femme (4).

Tout le monde connaît l'espèce de *Carême* prescrit dans le culte de Cérès, de Bacchus et d'Isis, et toutes les mémoires classiques ont retenu les querelles que les poètes érotiques ont adressées à ces divinités exigeantes. Ovide se plaint sérieusement *que les maîtresses de Tibulle n'aient pu lui prolonger la vie en se privant quelquefois de lui* (5) *; il est tenté de douter de l'existence de ces Dieux*

---

(1) Sacris operaturi Romani uxoribus abstinebant, ut eruditè ostendit Brissonius in opere de Formulis ; abstinebant et Judæi. (Huet, Dém. évang. in-4°, tom. I, Prop. 4, cap. II, n. 4.)

(2) Alcoran, chap. I.

(3) Ibid. chap. V.

(4) Sonnerat, Voyage aux Indes, pag. 248.

(5) Quid vos sacra juvant ? quid nunc Ægyptia **prosunt**
Sistra ? quid in vacuo secubuisse toro ?
(Ovid. Am. III, IX, 33—34.)

qui laissent mourir les hommes de bien (1) *; il s'emporte jusqu'à dire* : VIVEZ PIEUX, VOUS MOURREZ PIEUX (2).

Ailleurs il rappelle la privation générale qui signalait le retour annuel des fêtes de Cérès (3) ; il oublie tout le reste, qu'il regarde comme un simple accessoire.

Bacchus, divinité si joyeuse, est cependant sur ce point principal tout aussi impitoyable que Cérès. La veille des mystères bachiques, Hercule et Omphale se soumettent à la loi rigoureuse ; *car le lendemain, au lever de l'aurore, ils doivent être purs pour sacrifier* (4) ; et ce

---

(1) Quùm rapiant mala fata BONOS (ignoscite fasso),
Sollicitor nullos esse putare Deos.
(Ovid. Am. III, IX, 35-36.)

(2) VIVE PIUS, MORIERE PIUS ; cole sacra, colentem
Mors gravis a templis in cava busta trahet.
(Ibid. 37-38.)

En sorte que les dieux étaient inexcusables de laisser mourir des *saints* tels que Tibulle. On ne raisonnerait pas mieux à Paris. Voyez cependant les dogmes éternels qui surnagent au milieu de ces extravagances : 1. abstinence, privations, sacrifices, POUR LE SALUT D'UN AUTRE ; 2. *piété, mérite dans l'abstinence.*

(3) Annua venerant Cerealis tempora festi,
Secubat in vacuo sola puella toro.
(Am. III, X, I, 2.)

(4) Sic epulis functi, sic dant sua corpora somno,
Et positis juxtà secubuere toris.
Causa, repertori vitis quia sacra parabant,
Quæ facerent PURÈ, cùm foret orta dies.
(Fast. II, 325 et seq.)

conte poétique est fondé sut la tradition universelle et sur les lois sacrées des nations les plus civilisées. Les dames Athéniennes, admises à célébrer ces mystères, jurent solennellement d'abord *qu'elles ont la foi*, ensuite *qu'elles n'ont rien à se reprocher*, *et qu'elles sont dans l'état prescrit par la loi* (1). Démosthène nous a conservé la formule de ce serment.

Les philosophes parlent comme les poètes : *Donnons-nous bien garde*, nous dit le sage Plutarque, *d'entrer le matin au temple, et de mettre la main au sacrifice après avoir tout fraîchement usé de nos droits ; car il est honnête d'interposer la nuit et le sommeil entre deux, et d'y mettre un intervalle suffisant.* NOUS NOUS Y PRÉSENTERONS PURS ET NETS.... AVEC TOUTES NOUVELLES PENSÉES (2).

Démosthène est encore plus sévère : *Pour moi*, dit-il, *je suis persuadé que celui qui doit s'approcher des autels ou mettre la main aux choses saintes, ne doit pas être seulement chaste pendant un certain nombre de jours déterminés, mais qu'il doit l'avoir été pendant toute sa vie, et ne s'être jamais livré à de viles pratiques* (3).

---

(1) L'édition des *Variorum*, sur ce vers d'Ovide, *Causa repertori vitis*, *etc.*, a cité cette formule : Πιστεύω καὶ εἰμὶ καθαρὰ καὶ ἁγνὴ ἀπὸ τῶν ἄλλων τῶν καθαρευόντων, καὶ ἀπ' ἀνδρὸς συνουσίας...

Je suis forcé dans ce moment de m'en fier au commentateur d'Ovide, qui n'a sûrement pas inventé ce passage.

(2) Plut. Symp. liv. III, quest. VII, trad. d'Amyot.

(3) Demosth. Contrà Timocratem, édit. grecque de Venise, 1541, in-8°, fol. 332.

La croyance sur ce point était si profondément enracinée dans tous les esprits, que pour initier un homme aux cérémonies les plus scandaleuses, aux mystères les plus infâmes, on exigeait de lui, comme préparation indispensable, une continence préliminaire et rigoureuse. On peut le voir dans l'aventure romaine des Bacchanales, si bien racontée par Tite-Live (1).

Telle était l'opinion universelle de l'ancien monde. Les navigateurs du XVe siècle ayant doublé l'univers, s'il est permis de s'exprimer ainsi, nous trouvâmes les mêmes opinions sur le nouvel hémisphère. Au Pérou, on célébrait le premier jour de la lune de septembre, après l'équinoxe, une fête solennelle appelée le *Cancu :* c'était une purification religieuse de l'âme et du corps, et la préparation était la même (2).

Et pendant que les nations, déjà parvenues à un certain degré de civilisation, s'accordent ainsi avec celles de l'ancien continent pour nous certifier le dogme universel, le Huron, l'Iroquois, à peine dignes du titre d'homme, nous déclarent à l'autre extrémité du nouveau continent, que c'est un crime de ne pas observer la continence pendant les vingt-quatre heures qui précèdent la cérémonie du calumet (3).

L'antiquité ne dit point à l'homme qui pense à s'approcher des autels : *Examinez-vous bien. Si vous avez*

---

(1) Tit. Liv. Hist. lib. XXXIX, cap. 39 et seq.

(2) Cérémonies religieuses de tous les peuples. Paris, 1741, in-fol. tom. VII, pag. 187.

(3) Makensie, Voyage dans le nord de l'Amérique.

malheureusement tué, volé, conjuré, calomnié, diffamé quelqu'un, retirez-vous. Non ; dès qu'il s'agit des dieux et des autels, on dirait qu'il n'y a plus qu'un seul vice et une seule vertu (1).

Jérusalem, Memphis, Athènes, Rome, Bénarès, Quito, Mexico, et les huttes sauvages de l'Amérique élèvent donc la voix de concert pour proclamer le même dogme. Cette idée éternelle, commune à des nations si différentes, et qui n'ont jamais eu aucun point de contact, n'est-elle pas naturelle ? n'appartient-elle pas nécessairement à l'essence spirituelle qui nous constitue ce que nous sommes ? Où donc tous les hommes l'auraient-ils prise, si elle n'était pas innée ?

Et cette théorie paraîtra d'autant plus divine dans son principe, qu'elle contraste d'une manière plus frappante avec la morale pratique de l'antiquité corrompue jusqu'à l'excès, et qui entraînait l'homme dans tous les genres de désordres, sans avoir jamais pu effacer de son esprit des lois écrites *en lettres divines* (2).

Un savant géographe anglais a dit, au sujet des mœurs orientales : *On fait peu de cas de la chasteté dans les pays orientaux* (3). Or, ces mœurs orientales, sont

---

(1) Vos quoque abesse procul jubeo, discedite ab aris,
Queis tulit hesternâ gaudia nocte Venus.
(Tibull. Eleg. I, lib. II, 11, 12.)

(2) Γράμμασι Θεοῦ. (Orig. adv. Cels. lib. I, c. 5.)

(3) Géograph. de Pinkerton, tom. V de la trad. fr. p. 5.
L'auteur trace dans ce texte la grande ligne de démarcation entre l'alcoran et l'Evangile.

précisément les mœurs antiques, et seront éternellement les mœurs de tout pays non chrétien. Ceux qui les ont étudiées dans les auteurs classiques, et dans certains monuments de l'art qui nous restent, trouveront qu'il n'y a pas d'exagération dans cette assertion de Feller : « Qu'un demi-siècle de paganisme présente infiniment « plus d'excès énormes qu'on n'en trouverait dans « toutes les monarchies chrétiennes, depuis que le chris- « tianisme règne sur la terre (1). »

Plaute nous a dessiné en six vers extrêmement curieux la morale d'un très-honnête homme de son temps, celle que le père de famille le plus sévère prêchait à son fils, et qui caractérisait l'homme irréprochable (2). Lisez ces vers, et vous verrez que nos lois pourraient très-bien encore faire brûler un *saint* de cette espèce.

---

(1) Catéch. Philos. Liége, 1788, in-12, tom. III, ch. 6, § I, pag. 274.

(2). . . . . Nemo hìc prohibet nec vetat
Quin, quod palàm est venale, si argentum est, emas.
Nemo ire quemquam publicà prohibet viâ,
Dùm ne per fundum septum facias semitam.
Dùm te abstineas nuptâ, viduâ, virgine,
Juventute, et pueris liberis, ama quod lubet.
(Curcul. I, v. 33 et seq.)

Observez que tous les crimes de ce genre ne sont considérés que du coté de la propriété violée. Tout homme qui s'abstient de passer *per fundum septum*, est irréprochable. Observez de plus que la masse immense des esclaves n'est qu'une proie livrée à la lubricité des maîtres, extrêmement inférieurs en nombre.

Si je voulais faire le procès à l'antiquité, sur l'article capital de la morale, je citerais surtout ce qu'elle a loué. Ainsi, par exemple, dans le dessein de déprimer les philosophes, je ne voudrais point mettre Socrate à la torture pour lui faire dire ses secrets, ni m'asseoir à la porte de Laïs pour écrire les noms de ceux qui entrent : j'aimerais mieux citer l'éloge dont cette vertueuse antiquité honora Zénon (1).

Et cependant, au milieu de cette profonde et universelle corruption, on voit surnager une vérité non moins universelle et tout à fait inexplicable avec un tel système de mœurs. UN SEUL HOMME EST FAIT POUR UNE SEULE FEMME, et tout le reste est mal.

A Rome, et sous les empereurs, « lorsque *les femmes*, « comme l'a si bien dit Sénèque, *ne devaient plus* « *compter les années par la succession des consuls, mais* « *par celle de leurs maris*, deux grands personnages, « Pollion et Agrippa, se disputent l'honneur de fournir « une vestale à l'Etat. *La fille de Pollion est préférée* « UNIQUEMENT *parce que sa mère n'avait jamais appar-* « *tenu qu'au même époux, au lieu qu'Agrippa avait* altéré « *sa maison par un divorce* (2). »

A-t-on jamais entendu rien d'aussi extraordinaire ? Où donc et comment les Romains de ce siècle avaient-

---

(1) Παιδάριοις ἔχρητο ΣΠΑΝΙΩΣ. (Diog. Laërt. lib. VII, § 10.)

(2) Prælata est Pollionis filia NON OB ALIUD quàm quòd mater ejus in eodem conjugio manebat. Nam Agrippa discidio domum IMMINUERAT. (Tacit. Ann. II, 86.)

ils rencontré l'idée de l'intégrité du mariage, et celle de l'alliance naturelle de la chasteté et de l'autel ? Où avaient-ils pris qu'une vierge, fille d'un homme divorcé, quoique née en légitime mariage et personnellement irréprochable, était cependant ALTÉRÉE pour l'autel ? Il faut que ces idées tiennent à un principe naturel à l'homme, aussi ancien que l'homme, et pour ainsi dire partie de l'homme.

§ II

Dignité du Sacerdoce.

Ainsi donc, l'univers entier n'a cessé de rendre témoignage à ces grandes vérités : 1° *mérite éminent de la chasteté* ; 2° *alliance naturelle de la continence avec toutes les fonctions religieuses, mais surtout avec les fonctions sacerdotales.*

Le christianisme, en imposant aux prêtres la loi du célibat, n'a donc fait que s'emparer d'une idée naturelle ; il l'a dégagée de toute erreur, il lui a donné une sanction divine, et l'a convertie en loi de haute discipline. Mais contre cette loi divine, la nature humaine était trop forte, et ne pouvait être vaincue que par la toute-puissance inflexible des Souverains Pontifes. Dans les siècles barbares surtout, il ne fallait pas moins que le bras invincible de Grégoire VII pour sauver le sacerdoce. Souvenons-nous qu'il existe, dans le corps du droit canon, un chapitre intitulé : *De Filiis presbyterûm.* Sans cet homme extraordinaire, tout était perdu humainement. On se plaint de l'immense pouvoir qu'il exerça de son

temps ; autant vaudrait se plaindre de Dieu, qui lui donna la force sans laquelle il ne pouvait agir. Le puissant *Demiurge* obtint tout ce qu'il était possible d'une matière rebelle ; et ses successeurs ont tenu la main au grand œuvre avec une telle persévérance, qu'ils ont enfin assis le sacerdoce sur des bases inébranlables.

Je suis fort éloigné de rien exagérer, et de vouloir présenter la loi du célibat comme un dogme proprement dit ; mais je dis qu'elle appartient à la plus haute discipline, qu'elle est d'une importance sans égale, et que nous ne saurions trop remercier les Souverains Pontifes à qui nous la devons.

Le prêtre, qui appartient à une femme et à des enfants, n'appartient plus à son troupeau, ou ne lui appartient pas assez. Il manque constamment d'un pouvoir essentiel, celui de faire l'aumône, quelquefois même sans trop penser à ses propres forces. En songeant à ses enfants, le prêtre marié n'ose pas se livrer aux mouvements de son cœur ; sa bourse se resserre devant l'indigence, qui n'attend jamais de lui que de froides exhortations. Il y a de plus, dans la société et le commerce des femmes, certains inconvénients qui sont et doivent être nuls pour nous, parce qu'ils sont la suite nécessaire d'un ordre de choses nécessaire aussi, du moins en général. Il n'en est pas de même du prêtre en particulier, dont la dignité est mortellement blessée par de certains ridicules. La femme d'un magistrat supérieur, qui oublierait ses devoirs d'une manière visible, ferait plus de tort à son mari que celle de tout autre homme. Pourquoi ? parce que les hautes magistratures possèdent une

sorte de dignité sainte et vénérable qui les fait ressembler à un sacerdoce. Qu'en sera-t-il donc du sacerdoce réel ? Je feuillette au hasard les journaux anglais, et j'y trouve l'article suivant :

« On a plaidé la cause du révérend.... contre le mar-
« quis de.... accusé d'un commerce criminel avec mis-
« triss.... (épouse de l'ecclésiastique). Il paraît, par les
« détails du procès, que le *révérend* époux fut outragé
« chez lui, pendant qu'il célébrait à l'église l'office du
« dimanche. Pour excuser la dame, les avocats allé-
« guaient d'abord la franchise avec laquelle elle conve-
« nait ouvertement de sa tendresse pour le *défendeur*,
« et de plus l'insouciance de l'époux. — Dommages et
« intérêts envers ce dernier, *dix mille livres st.* (1). »

Il en coûte cher, comme on voit, en Angleterre, pour faire des visites chez les *révérends maris*, pendant l'office du dimanche ; mais qu'on se figure un homme déjà affiché, puisque sa philosophique patience était donnée comme un moyen d'atténuation, recevant le prix de son déshonneur, et montant en chaire le dimanche suivant, pour y prêcher contre l'adultère : il ne manquera pas sans doute de faire un grand effet !

---

(1) It appears... that the offence was committed while the Reverend husband of the Lady was performing the divine service of the sabbathday. The ground of the défence was carelessness of the husband, and the Lady's open declaration of the attachment to the defendant. The damages obtained were 10,000 l. (E. M. sept. 1804, n. 273, pag. 235.)

Non seulement les vices de la femme réfléchissent une grande défaveur sur le caractère du mari-prêtre, mais celui-ci, à son tour, n'échappe point au danger commun à tous les hommes qui se trouvent dans le mariage : l'occasion de vivre criminellement. La foule de raisonneurs qui ont traité cette grande question du célibat ecclésiastique, part toujours de ce grand sophisme, *que le mariage est un état de pureté*, tandis qu'il n'est pur que pour les purs. L'épouse est dangereuse quand on ne l'aime pas, et dangereuse quand on l'aime. L'homme, irréprochable aux yeux du monde, peut être infâme à l'autel. L'union, même légitime, donne des habitudes sans donner la sagesse. Combien y a-t-il de mariages irréprochables devant Dieu ? Infiniment peu. Or, si la faiblesse humaine établit une tolérance de convention à l'égard de certains abus, cette loi générale n'est jamais faite pour le prêtre, parce que la conscience universelle ne cesse de le comparer au type sacerdotal qu'elle contemple en elle-même ; de sorte qu'elle ne pardonne rien à la copie, pour peu qu'elle s'éloigne du modèle.

Il y a dans le christianisme des choses si hautes, si sublimes ; il y a entre le prêtre et ses ouailles des relations si saintes, si délicates, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à des hommes absolument supérieurs aux autres. La confession seule exige le célibat. Jamais les femmes, qu'il faut particulièrement considérer sur ce point, n'accorderont une confiance entière au prêtre marié ; mais il n'est pas aisé d'écrire sur ce sujet.

Les églises si malheureusement séparées du centre n'ont pas manqué de conscience, mais de force, en per-

mettant le mariage des prêtres. Elles s'accusent elles-mêmes en exceptant les évêques et en refusant de consacrer les prêtres avant qu'ils soient mariés. Elles conviennent ainsi de la règle, *que nul prêtre ne peut se marier ;* mais elles admettent que, par tolérance et faute de sujets, un laïque marié peut être ordonné. Par un sophisme qui ne choque plus l'habitude, au lieu d'ordonner un candidat, *quoique marié*, elles le marient *pour l'ordonner*, de manière qu'en violant la règle antique, elles la confessent expressément.

Pour connaître les suites de cette fatale discipline, il faut avoir été appelé à les examiner de près. L'abjection du sacerdoce dans les contrées qu'elle régit, ne peut être comprise par celui qui n'en a pas été témoin. De Tott, dans ses Mémoires, n'a rien dit de trop sur ce point. Qui pourrait croire que, dans un pays où l'on vous soutient gravement l'excellence du mariage des prêtres, l'épithète de *fils de prêtre* est une injure formelle ? Des détails sur cet article piqueraient la curiosité, et seraient même utiles, sous un certain rapport ; mais il en coûte d'amuser la malice et d'affliger un ordre malheureux qui renferme, quoique tout soit contre lui, des hommes très-estimables, autant qu'il est possible d'en juger, à la distance où l'inexorable opinion les tient de toute société distinguée.

Cherchant toujours, autant que je le puis, mes armes dans les camps ennemis, je ne passerai point sous silence le témoignage frappant du même prélat russe que j'ai cité plus haut. On verra ce qu'il pensait de la discipline de son église sur le point du célibat. Son livre, déjà re-

commandé par le nom de son auteur, étant sorti de plus des presses mêmes du *saint synode*, ce témoignage a tout le poids qu'il est possible d'en attendre.

Après avoir repoussé, dans le premier chapitre de ses Prolégomènes, une attaque indécente de Mosheim contre le célibat ecclésiastique, l'archevêque de Twer continue en ces termes :

« Je crois donc que le mariage n'a jamais été permis « aux docteurs de l'Eglise (les prêtres), excepté dans le « cas de nécessité, et de grande nécessité ; lorsque, par « exemple, les sujets qui se présentent pour remplir ces « fonctions, n'ayant pas la force de s'interdire le ma- « riage qu'ils désirent, *on n'en trouve point de meilleurs et « de plus dignes qu'eux ;* en sorte que l'Eglise, après que « ces incontinents ont pris des femmes, les admet dans « l'ordre sacré, *par accident* plutôt que par choix (1). »

Qui ne serait frappé de la décision d'un homme si bien placé pour voir les choses de près, et si ennemi d'ailleurs du système catholique ?

---

(1) Quo quidem cognito, non erit difficile intellectu, an et quomodò doctoribus Ecclesiæ permissa sint conjugia. Scilicet, meâ quidem sententiâ, NON permissa UNQUAM, præterquàm si necessitas obvenerit, eaque magna ; uti sicuti ii (sic) qui ad hoc munus præstò sunt ab usu matrimonii temperare sibi nequeant atque hoc expetant, meliores verò dignioresque desint : ideòque Ecclesia tales INTEMPERANTES, postquàm uxores duxerint, casu potiùs non delectu, sacro ordini adsciscat. (Met. Arch. Twer, liber historicus, etc. prol. c. I, p. 5.)

Il faut bien observer que l'archevêque parle toujours au

Quoiqu'il m'en coûtât trop d'appuyer sur les suites du système contraire, je ne puis cependant me dispenser d'insister sur l'absolue nullité de ce sacerdoce dans son rapport avec la conscience de l'homme. Ce merveilleux ascendant qui arrêtait Théodose à la porte du temple, Attila devant celle de Rome, et Louis XIV devant la table sainte ; cette puissance, encore plus merveilleuse, qui peut attendrir un cœur pétrifié et le rendre à la vie ; qui va, dans les palais, arracher l'or à l'opulent insensible ou distrait, pour le verser dans le sein de l'indigence ; qui affronte tout, qui surmonte tout, dès qu'il s'agit de consoler une âme, d'en éclairer ou d'en sauver une autre ; qui s'insinue doucement dans les consciences pour y saisir des secrets funestes, pour en arracher la racine des vices ; organe et gardienne infatigable des unions saintes ; ennemie non moins active de toute licence ; douce sans faiblesse ; effrayante avec amour ; supplément inappréciable de la raison, de la probité, de l'honneur, de toutes les forces humaines au moment où elles se déclarent impuissantes ; source précieuse et intarrisable de réconciliation, de réparations, de restitutions, de repentirs efficaces, de tout ce que Dieu aime le plus après l'innocence ; debout, à côté du berceau de l'homme qu'elle bénit ; debout encore à côté de son lit de mort, et lui disant, au milieu des exhortations les

---

présent, et qu'il a visiblement en vue les usages de son Eglise, telle qu'il la voyait de son temps. Cet oracle grec paraîtra sans doute : Πολλῶν ἀνταξιος ἄλλων.

plus pathétiques et des plus tendres adieux... PARTEZ... ; cette puissance surnaturelle ne se trouve pas hors de l'unité. J'ai longtemps étudié le christianisme hors de cette enceinte divine. Là, le sacerdoce est impuissant et tremble devant ceux qu'il devrait faire trembler. A celui qui vient lui dire : *J'ai volé*, il n'ose pas, il ne sait pas dire : *Restituez*. L'homme le plus abominable ne lui doit aucune promesse. Le prêtre est employé comme une machine. On dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique qui efface les péchés, comme le savon fait disparaître les souillures matérielles : c'est encore une chose qu'il faut avoir vue pour s'en former une idée juste. L'état moral de l'homme qui invoque le ministère du prêtre, est si indifférent dans ces contrées, il y est si peu pris en considération, qu'il est très-ordinaire de s'entendre demander en conversation : *Avez-vous fait vos Pâques?* C'est une question comme une autre, à laquelle on répond *oui* ou *non*, comme s'il s'agissait d'une promenade ou d'une visite qui ne dépend que de celui qui la fait.

Les femmes, dans leurs rapports avec ce sacerdoce, sont un objet tout à fait digne d'exercer un œil observateur.....

L'anathème est inévitable. Tout prêtre marié tombera toujours au-dessous de son caractère. La supériorité incontestable du clergé catholique tient uniquement à la loi du célibat.

Les doctes auteurs de la Bibliothèque britannique se sont permis sur ce point une assertion étonnante qui mérite d'être citée et examinée.

« Si les ministres du culte catholique, disent-ils, « avaient eu plus généralement l'esprit de leur état, « dans le vrai sens du mot, les attaques contre la Reli- « gion n'auraient pas été aussi fructueuses..... Heureu- « sement pour la cause de la Religion, des mœurs, et du « bonheur d'une population nombreuse, le clergé an- « glais, soit anglican, soit presbytérien, *est tout autre- « ment respectable*, et il ne fournit aux ennemis du culte « ni les mêmes raisons, ni les mêmes prétextes (1). »

Il faudrait parcourir mille volumes peut-être pour rencontrer quelque chose d'aussi téméraire ; et c'est une nouvelle preuve de l'empire terrible des préjugés sur les meilleurs esprits et sur les hommes les plus estimables.

En premier lieu, je ne sais sur quoi porte la comparaison : pour qu'elle eût une base, il faudrait qu'on pût opposer sacerdoce à sacerdoce : or, il n'y a plus de sacerdoce dans les églises protestantes ; le *prêtre* a disparu avec le *sacrifice ;* et c'est une chose bien remarquable que, partout où la réforme s'établit, la langue, interprète toujours infaillible de la conscience, abolit sur-le-champ le mot de *prêtre*, au point que déjà du temps de Bacon, ce mot était pris pour une espèce d'injure (2).

---

(1) Biblioth. britann. sur l'*Enquirer* de M. Godwin. Mars 1798, N. 53, p. 282.

(2) « Je pense qu'on ne devrait point continuer de se « servir du mot de *prêtre*, particulièrement dans les cas où les personnes s'en trouvent offensées. » (Bacon, Œuvr. tom. IV, p. 472. Christianisme de Bacon, tom. II, p. 241.) On a suivi

Lors donc qu'on parle du *clergé d'Angleterre*, d'Ecosse, etc., on ne s'exprime point exactement ; car il n'y a plus de *clergé* là où il n'y a plus de *clercs :* pas plus que d'état militaire, sans militaires. C'est donc tout comme si l'on avait comparé, par exemple, les curés de France ou d'Italie, aux avocats et aux médecins d'Angleterre et d'Ecosse.

Mais en donnant à ce mot de *clergé* toute la latitude possible, et l'entendant de tout corps de ministres d'un culte chrétien, l'immense supériorité du clergé catholique, en mérite comme en considération, est aussi évidente que la lumière du soleil.

On peut même observer que ces deux genres de supériorité se confondent ; car, pour un corps tel que le clergé catholique, une grande considération est inséparable d'un grand mérite, et c'est une chose bien remarquable que cette considération l'accompagne même chez les nations séparées ; car c'est la conscience qui l'accorde, et la conscience est un juge incorruptible.

Les critiques même qu'on adresse aux prêtres catholiques prouvent leur supériorité. Voltaire l'a fort bien dit : « La vie séculière a toujours été plus vicieuse que « celle des prêtres ; mais les désordres de ceux-ci ont « toujours été plus remarquables par leur contraste « avec la règle (1). » On ne leur pardonne rien, parce qu'on en attend tout.

---

le conseil de Bacon. Dans la langue et dans la conversation anglaise, le mot de *priest* ne se trouve plus que dans *priestcraft.*

(1) Je ne prends point la peine de chercher, dans les Œuvres

Alexandre VI aima la guerre et les femmes; en cela il fut très-condamnable, et, pour trancher le mot, très-criminel, à raison *du contraste avec la règle*, c'est-à-dire avec la sublimité de son caractère, qui supposait la sainteté; mais transportons-le à Versailles : il ne tiendra qu'à lui d'être Louis XIV, justement célèbre aussi par ses talents, sa politique et sa fermeté, et qui aimait, comme l'autre, *la guerre et les femmes.*

Et si cette comparaison fatigue quelques imaginations, à raison des cruautés si souvent citées, et que je ne veux point examiner ici, je proposerai sur-le-champ Jules II, dont ce même Voltaire a dit : « C'était un « mauvais prêtre (1), mais un prince aussi estimable « qu'aucun de son temps (2). » Pour celui-ci, il n'y a plus de doute, il surpassera Louis le Grand par les talents autant que par les mœurs.

---

volumineuses de Voltaire, ce passage que je trouve cité dans l'ouvrage allemand intitulé : Der Triumph., etc. (Triomphe de la philosophie dans le XVIIIe siècle, tom. II, p. 193.) livre très-remarquable sous tous les rapports.

(1) Parce que, n'étant pas seulement *prêtre*, mais *prince*, il avait la bizarrerie de ne vouloir pas céder ses terres et ses villes aux Vénitiens qui en avaient envie; et parce qu'ayant à se défendre contre la mauvaise foi la plus insigne, contre la politique la plus détestable, il était obligé de jouer au plus fin et de renvoyer les traits qu'on lançait contre lui.

(2) Volt. Essai sur les mœurs, etc. in-8°, tom. III, ch. CXII.

Il valait donc autant que le *père du peuple*, qui eut avec lui de si grandes affaires.

La même règle a lieu depuis le Souverain Pontife jusqu'au sacristain. Tout membre du clergé catholique est continuellement confronté à son caractère idéal, et par conséquent jugé sans miséricorde. Ses peccadilles même sont des forfaits; tandis que, de l'autre côté, les crimes même ne sont que des peccadilles, précisément comme parmi les gens du monde. Qu'est-ce qu'un ministre du culte qui se nomme *réformé?* C'est un homme habillé de noir, qui monte tous les dimanches en chaire pour y tenir des propos honnêtes. A ce métier, tout honnête homme peut réussir, et il n'exclut aucune faiblesse de l'*honnête homme*. J'ai examiné de très-près cette classe d'hommes; j'ai surtout interrogé, sur ces ministres évangéliques, l'opinion qui les environne, et cette opinion même s'accorde avec la nôtre, pour ne leur accorder aucune supériorité de caractère.

Ce qu'ils peuvent n'est rien : véritablement hommes,
Ils sont ce que nous sommes,
Et *vivent* comme nous.

On ne leur demande que la probité. Mais, comme je l'ai dit plus haut, qu'est-ce donc que cette vertu humaine, pour ce redoutable ministère qui exige la *probité divinisée*, c'est-à-dire la *sainteté?* Je pourrais m'autoriser d'exemples fameux et d'anecdotes piquantes, si ce point n'était pas un de ceux sur lesquels j'aime à passer comme sur des charbons ardents. Un grand fait me suffit, parce qu'il est public, et ne souffre pas de réplique : c'est la chute universelle du ministère évangélique protestant, dans l'opinion publique. Le mal est ancien, et remonte

aux premiers temps de la réforme. Le célèbre Lesdiguières, qui résida longtemps sur les frontières du duché de Savoie, estimait beaucoup et voyait souvent saint François de Sales, alors évêque de Genève. Les ministres protestants, choqués d'une telle liaison, résolurent d'adresser une admonestation dans les formes au noble guerrier, alors encore chef de leur parti. Si l'on veut savoir ce qu'il en advint et ce qui fut dit à cette occasion, on peut lire toute l'histoire dans un de nos livres ascétiques assez répandu (1). Pour moi, je ne le copie point.

On cite l'Angleterre ; mais c'est en Angleterre surtout que la dégradation du ministère évangélique est le plus sensible. Les biens du clergé sont à peu près devenus le patrimoine des cadets de bonnes maisons, qui s'amusent dans le monde comme des gens du monde, laissant du reste

A des chantres gagés le soin de louer Dieu.

Le banc des Evêques, dans la chambre des pairs, est une espèce de hors-d'œuvre qu'on pourrait enlever sans produire le moindre vide. A peine les prélats osent-ils prendre la parole, même dans les affaires de religion. Le clergé du second ordre est exclu de la représentation nationale ; et pour l'en tenir à jamais éloigné, on se sert d'une subtilité historique qu'un souffle de la législature aurait écartée depuis longtemps, si l'opinion ne les re-

(1) Esprit de S. François de Sales, recueilli des écrits de M. le Camus, évêque de Belley, in-8, partie III, ch. XXIII.

poussait pas, ce qui est visible. Non seulement l'ordre a baissé dans l'estime publique, mais lui-même se défie de lui-même. Souvent on a vu l'ecclésiastique anglais, embarrassé de son état, effacer dans les écrits publics la lettre (1) fatale qui précède son nom et constate son caractère. Souvent encore on l'a vu, masqué sous un habit laïque, quelquefois même sous un habit militaire, amuser les salons étrangers avec sa burlesque épée.

A l'époque où l'on agita, en Angleterre, avec tant de fracas et de solennité, la question de l'*émancipation des catholiques* (en 1805), on parla des ecclésiastiques, dans le parlement, avec tant d'aigreur, avec tant de dureté, avec une défiance si prononcée, que les étrangers en furent, sans comparaison, plus surpris que les auditeurs (2).

Aucun Anglais peut-être n'a exprimé ce sentiment d'une manière plus énergique que le docteur King, ecclésiastique de cette même nation, qui nous a laissé un livre d'anecdotes assez curieux. « Rien, dit-il, n'a fait « plus de tort à l'Eglise d'Angleterre, que l'avarice et « l'ambition de nos Evêques. Chaudler, Willis, Potter, « Gibson, Sherlock, sont morts honteusement riches :

---

(1) R. initiale de *Révérend*.

(2) Un membre de la chambre des communes observa cependant qu'il y avait quelque chose d'étrange dans cette espèce de déchaînement général contre l'ordre ecclésiastique. Si je ne me trompe, ce membre était M. *Stephens ;* mais comme je ne pris pas de note écrite sur ce point, je n'affirme rien, excepté que la remarque fut faite.

« quelques-uns ont laissé plus de cent mille guinées..... « Ils pouvaient être de fort grands théologiens, mais le « titre de bons chrétiens ne leur appartenait nullement. « L'or, qu'ils accumulèrent pour enrichir leurs familles, « était dû à Dieu, à l'Eglise et aux pauvres..... Ce ne « fut pas un petit malheur pour la cause du christianisme en Angleterre, que la permission du mariage « accordée à notre clergé, lorsque la réforme nous détacha du Papisme ; car il en est arrivé ce qui devait « nécessairement arriver, et ce qu'on aurait dû prévoir. « Depuis cette époque, nos ecclésiastiques ne se sont « occupés que de leurs femmes et de leurs enfants. Les « membres du haut clergé y pourvoyaient aisément avec « leurs grands revenus ; mais les ecclésiastiques du second ordre, ne pouvant établir leurs enfants avec de « minces rétributions, jetèrent bientôt, sur tous les « points du royaume, des familles de mendiants. Pour « moi, je n'examine point si la continence est une vertu « nécessaire à celui qui sert à l'autel (au moins elle lui « vaudrait beaucoup plus de faveur et de dignité) ; mais « ce que je ne puis m'empêcher d'observer, c'est que « notre gouvernement ne fait nulle différence entre « l'épouse d'un Evêque et sa concubine (1). La pre-

---

(1) ..... *Our Governement makes no difference between a Bishop's wife and his concubine.* — Expression au moins inexacte. On dirait qu'il y a en Angleterre des *concubines*, comme il y a des femmes d'*évêques* ; que les deux états sont connus et marchent ensemble, etc. Si l'auteur a voulu faire une plaisanterie, elle est d'assez mauvais goût.

« mière n'a ni place ni préséance dans le monde; elle ne « partage d'aucune manière le rang et la dignité de son « époux; tandis qu'un simple chevalier, dont la dignité « est à vie comme celle de l'Evêque, donne cependant à « sa femme un rang et un titre (1). En ma qualité de « simple membre de la République des lettres, j'ai sou- « vent désiré le rétablissement des canons qui défen- « daient le mariage aux prêtres. C'est au célibat des « Evêques que nous devons presque toutes ces magni- « fiques fondations qui honorent nos deux universités; « mais, depuis l'époque de la réformation, ces deux « grands siéges de la science comptent peu de bienfai- « teurs dans l'ordre épiscopal. Si les riches dons de « Laud et de Sheldon ont droit à notre reconnaissance « éternelle, il faut aussi nous rappeler que ces prélats « furent célibataires. Depuis le commencement de ce « siècle, je ne sais pas voir parmi nos très-révérends (2)

---

(1) Ainsi, en Angleterre, la femme de l'Archevêque de Cantorbéry (qui est légalement, si je ne me trompe, le premier homme du royaume), s'appelle *Mistriss*, et n'a point de rang dans l'Etat. Elle doit céder le pas à la femme d'un *citizin*, que le roi honora la veille *d'un coup de plat d'épée;* et celle-ci s'appelle *Lady*. J'ignorais ce droit public; s'il existe réellement, et si je l'ai bien compris, il est très-remarquable, et prouve à quel point l'esprit de la législature est contraire au clergé. Il l'exclut de la représentation nationale, et semble prendre plaisir à l'humilier dans le monde.

(2) Right-Reverends : titre légal des évêques en Angleterre. Le banc qu'ils occupent au parlement se nomme le *révérend banc* (The reverend bench).

« un seul patron distingué de la science, ou des savants;
« mais personne ne saurait en être étonné, en songeant
« par quel esprit sont animés tous ces prélats DE FABRI-
« QUE ROYALE (1) : ce n'est pas sûrement par l'Esprit-
« Saint, quoique dans leur consécration ils se rendent à
« eux-mêmes le témoignage qu'ils sont appelés à l'Epis-
« copat par le Saint-Esprit. »

Où trouver plus d'aigreur et plus de mépris? Ce qui est particulièrement remarquable, c'est que le vigoureux critique, qui avait cependant respiré toute sa vie une atmosphère protestante, ne s'en prend néanmoins qu'au mariage des ecclésiastiques, de l'avilissement de l'ordre entier, et de tous les maux qui en résultent (2).

Il faut dire aussi qu'il y a, dans le caractère même de cette milice *évangélique*, quelque chose qui défend la confiance et qui appelle la défaveur. Il n'y a point d'autorité, il n'y a point de règle, ni par conséquent de croyance commune dans leurs Eglises. Eux-mêmes avouent, avec une candeur parfaite, « que l'ecclésiasti-

---

(1) Je rends comme je puis l'expression anglaise : *These* CONGÉ D'ÉLIRE *Bishops*, dont la finesse tient à des choses qu'il serait inutile d'expliquer ici.

Voyez le livre anglais intitulé : Political and litterary anecdotes of his own times, by doct. William King, etc. 2e édit. London, in-8°, 1819. On trouvera de longs extraits de cet ouvrage dans la Revue d'Edimbourg, juillet 1819, n. LXIII.

(2) Pour l'étude de cette grave question, les Lettres de Cobbett sur la réforme, et l'ouvrage de M. Gustave de Beaumont sur l'Irlande, peuvent être consultés avec grand avantage.

« que protestant n'est obligé de souscrire une con-
« fesssion de foi quelconque, que pour le repos et la
« tranquillité publiques, *sans autre but* que celui de
« maintenir, entre les membres d'une même commu-
« nion, l'union EXTÉRIEURE ; mais que, du reste, aucune
« de ces confessions ne saurait être regardée comme
« une règle de foi proprement dite. Les protestants n'en
« connaissent pas d'autre que l'Ecriture sainte (1) ».

Lors donc qu'un de ces prédicateurs prend la parole, quels moyens a-t-il de prouver qu'il croit ce qu'il dit ? et quels moyens a-t-il encore de savoir, qu'en bas, on ne se moque pas de lui ? Il me semble entendre chacun de ses auditeurs lui dire, avec un sourire sceptique : EN VÉRITÉ, JE CROIS QU'IL CROIT QUE JE LE CROIS (2) !

L'un des fanatiques les plus endurcis qui aient jamais existé, Warburton, fonda en mourant une chaire pour prouver que le Pape est l'*Antechrist* (3). A la honte de

---

(1) Considérations sur les études nécessaires à ceux qui aspirent au saint ministère, par Cl. Ces. Chavanne, min. du S. Ev. et prof. en théol. à l'acad. de Lausanne. Yverdun, 1771, in-8°, p. 105 et 106.

(2) I' credo ch'ei credette ch'io credesse. Dante, Infern. XII, IX.

(3) Ce nom de *Warburton* me fait souvenir qu'au nombre de ses Œuvres se trouve une édition de Shakspeare avec une préface et un commentaire. Personne sans doute n'y verra rien de répréhensible de la part d'un homme de lettres ; mais que l'on se figure si l'on peut *Christophe de Beaumont*, par exemple, éditeur et commentateur de Corneille ou de Molière : jamais

notre malheureuse nature, cette chaire n'a pas encore vaqué ; on a pu lire même, dans les papiers publics anglais de cette année (1817), l'annonce d'un discours prononcé à l'acquit de la fondation. Je ne crois point du tout à la bonne foi de Warburton ; mais quand elle serait possible de la part d'un seul homme, le moyen d'imaginer de même, comme possible, une série d'extravagants ayant tous perdu l'esprit dans le même sens, et délirant de bonne foi ! Le bon sens se refuse absolument à cette supposition ; en sorte que, sans le moindre doute, plusieurs et peut-être tous, auraient parlé pour de l'argent, contre leur conscience. Qu'on imagine maintenant un *Pitt*, un *Fox*, un *Burke*, un *Grey*, un *Grenville*, ou d'autres têtes de cette force, assistant à l'un de ces sermons. Non-seulement le prédicateur sera perdu dans leur esprit, mais la défaveur rejaillira même sur l'ordre entier des prédicateurs.

Je traite ici d'un cas particulier ; mais il y a bien d'autres causes générales qui blessent le caractère de l'ecclésiastique dissident, et le ravalent dans l'opinion. Il est impossible que des hommes dont on se défie cons-

---

on n'y réussira. Pourquoi ? Parce que c'est un homme d'un autre ordre que Warburton. Tous les deux portent la mitre. Cependant l'un est Pontife, et l'autre n'est qu'un *gentleman*. Le premier peut être ridiculisé ou flétri par ce qui ne fait nul tort à l'autre.

On sait que lorsque Télémaque parut, Bossuet ne trouva pas l'ouvrage *assez sérieux pour un prêtre*. Je me garde bien de dire qu'il eut raison, je dis seulement que Bossuet a dit cela.

tamment, jouissent d'une grande considération ; jamais on ne les regardera, dans leur parti même, que comme des avocats payés pour soutenir une certaine cause. On ne leur disputera ni le talent, ni la science, ni l'exactitude dans leurs fonctions ; quant à la bonne foi, c'est autre chose.

« La doctrine d'une Eglise réformée, a dit Gibbon, « n'a rien de commun avec les lumières et la croyance « de ceux qui en font partie, et c'est avec un sourire, ou « un soupir, que le clergé moderne souscrit aux formes « de l'orthodoxie et aux symboles établis... *Les prédic-* « *tions des catholiques se trouvent accomplies.* Les armi- « niens, les ariens, les sociniens, *dont il ne faut pas* « *calculer le nombre d'après leurs congrégations res-* « *pectives*, ont brisé et rejeté l'enchaînement des mys- « tères. »

Gibbon exprime ici l'opinion universelle des protestants éclairés sur leur clergé. Je m'en suis assuré par mille et mille expériences. Il n'y a donc plus de milieu pour le ministre réformé. S'il prêche le dogme, on croit qu'il ment ; s'il n'ose pas le prêcher, on croit qu'il n'est rien.

Le caractère sacré, étant absolument effacé sur le front de ses ministres, les souverains n'ont plus vu dans eux que des officiers civils qui devaient marcher avec le reste du troupeau, sous la houlette commune. On ne lira pas sans intérêt les plaintes touchantes exhalées par un membre même de cet ordre malheureux, sur la manière dont l'autorité temporelle se sert de leur ministère. Après avoir déclamé comme un homme vul-

gaire, contre la hiérarchie catholique, il plane tout à coup au-dessus de tous les préjugés, et il prononce ces paroles solennelles :

« Le protestantisme n'a pas moins avili la dignité sa-
« cerdotale (1). Pour ne pas avoir l'air d'aspirer à la
« hiérarchie catholique, les *prêtres* protestants se sont
« défaits bien vite de toute apparence religieuse, et se
« sont tous mis très-humblement aux pieds de l'autorité
« temporelle..... Parce que la vocation des *prêtres* pro-
« testants n'était nullement de gouverner l'Etat, il n'au-
« rait pas fallu en conclure que c'était à l'Etat à gou-
« verner l'Eglise (2)..... Les récompenses que l'Etat
« accorde aux ecclésiastiques, les ont rendus tout à fait

---

(1) Ainsi ce caractère est *avili* des deux côtés ! Il faudrait bien cependant prendre un parti ; car si le sacerdoce est *avili* par la hiérarchie, et par la suppression de la hiérarchie, il est clair que Dieu n'a pas su faire un sacerdoce ; ce qui me paraît un peu fort.

(2) Nulle part l'état *ne gouverne* L'ÉGLISE ; mais, toujours et partout, il gouvernera justement ceux qui, s'étant mis hors de l'*Eglise*, osent cependant s'appeler l'*Eglise*. Il faut choisir entre la hiérarchie catholique et la suprématie civile : il n'y a point de milieu. Et qui oserait blâmer des souverains qui établissent l'unité civile partout où ils n'en trouvent pas d'autre ? Que ce clergé séparé, qui ne se plaint que de lui-même, rentre donc dans l'unité légitime, et tout de suite il remontera, comme par enchantement, à ce haut degré de dignité dont lui-même se reconnaît déchu. Avec quelle bienveillance, avec quelle allégresse, nous l'y reporterions de nos propres mains ! Notre respect les attend.

« séculiers..... Avec leurs habits sacerdotaux ils ont « dépouillé le caractère spirituel..... L'Etat a fait son « métier, et tout le mal doit être mis sur le compte du « clergé protestant. Il est devenu frivole..... Les *prêtres* « n'ont bientôt plus fait que leur devoir de citoyens..... « L'Etat ne les prend plus que pour des officiers de « police..... Il ne les estime guère, et ne les place que « dans la dernière classe de ses officiers..... Dès que la « Religion devient la servante de l'Etat, il est permis de « la regarder, dans cet état d'abaissement, comme l'ou- « vrage des hommes, et même comme une fourberie (1). « C'est de nos jours seulement qu'on a pu voir l'indus- « trie, la diète, la politique, l'économie rurale et la « police entrer dans la chaire..... Le *prêtre* doit croire « qu'il remplit sa destinée et tous ses devoirs, en fai- « sant lecture, en chaire, des ordonnances de la police. « Il doit, dans ses sermons, publier des recettes contre les « épizooties, montrer la nécessité de la vaccination, et « prêcher sur la manière de prolonger la vie humaine. « Comment donc s'y prendrait-il, après cela, pour déta- « cher les hommes des choses temporelles et périssa- « bles, tandis qu'il s'efforce lui-même, avec la sanction « du gouvernement, d'attacher les hommes AUX GA- « LÈRES DE LA VIE (2)? »

---

(1) Voilà précisément ce que je disais tout à l'heure ; et c'est un sujet inépuisable d'utiles réflexions.

(2) Sur le vrai caractère du prêtre évangélique, par le professeur Marheinexe, à Heidelberg, imprimé dans le musée patriotique des Allemands, à Hambourg. — Je n'ai pu lire

En voilà plus que je n'aurais osé en dire d'après mes propres observations ; car il m'en coûte beaucoup d'écrire, même en récriminant, une seule ligne désobligeante ; mais je crois que c'est un devoir de montrer l'opinion dans tout son jour. J'honore sincèrement les ministres du saint Evangile, qui portent un très-beau titre. Je sais même qu'un *prêtre* n'est rien s'il n'est pas *ministre du saint Evangile ;* mais celui-ci, à on tour, n'est rien s'il n'est pas *prêtre.* Qu'il écoute donc sans aigreur la vérité qui lui est dite, non pas seulement sans aigreur, mais avec amour : *Tout corps enseignant, dès qu'il n'est plus permis de croire à sa bonne foi, tombe nécessairement, dans l'opinion même de son propre parti ;* et le dédain, la défiance, l'éloignement, augmentent en raison directe de l'importance morale de l'enseignement. Si l'ecclésiastique protestant est plus considéré, et moins étranger à la société que le clergé des Eglises seulement schismatiques, c'est qu'il est *moins prêtre ;* la dégradation étant proportionnelle à l'*intensité* du caractère sacerdotal.

Il ne s'agit donc pas de se louer vainement soi-même ou de se préférer encore plus vainement à d'autres ; il faut entendre la vérité et lui rendre hommage.

Rousseau n'écrivait-il pas à une dame française : « J'aime naturellement votre clergé autant que je hais

---

qu'une traduction française de cet ouvrage, en janvier 1812 ; mais elle m'a été donnée pour très-fidèle par un homme que ie dois croire très-fidèle.

« le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de « France, etc. (1) ».

Il est encore plus aimable dans ses Lettres de la Montagne, où il nous fait confidence « que les ministres ne « savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils veulent, « ni ce qu'ils disent; qu'on ne sait pas même ce qu'ils « font semblant de croire, et que l'intérêt décide seul « de leur foi (2). »

Le célèbre helléniste, M. Fréd. Aug. Wolff, remarque *avec une rare sagesse*, dans ses prolégomènes sur Homère, « qu'un livre étant une fois consacré par l'u- « sage public, la vénération nous empêche d'y voir des « choses absurdes ou ridicules; qu'on adoucit donc et « qu'on embellit, par des interprétations convenables, « tout ce qui ne paraît pas supportable à la raison par- « ticulière; que plus on met de finesse et de science « dans ces sortes d'explications; et plus on est censé « servir la Religion; que toujours on en a usé ainsi à « l'égard des livres qui passent pour sacrés; et que si « l'on s'y détermine pour rendre le livre utile à la « masse du peuple, on ne saurait voir rien de répréhen- « sible *dans cette mesure* (3). »

Ce passage est un bon commentaire de celui de Rousseau, et dévoile en plein le secret de l'enseigne-

---

(1) Lettres de J.-J. Rousseau, in-8°, tom. II, p. 201.

(2) Lettres de J.-J. Rousseau, II° lettre de la Montagne.

(3) Frid. Aug. Wolfii Prolegomena in Homerum. — Halis Saxonum, 1795, tom. I, n. 36, p. clxiij.

ment protestant. On ferait un livre de ces sortes de textes ; et, par une conséquence inévitable, on en ferait un autre des témoignages de froideur ou de mépris distribués à l'ordre ecclésiastique par les différents souverains protestants.

L'un décide « qu'il a jugé à propos de faire composer « une nouvelle liturgie plus conforme à l'enseignement « pur de la Religion, à l'édification publique et à l'es- « prit du siècle actuel ; et que plusieurs motifs l'ont « déterminé à ne point souffrir que les ecclésiastiques « se mêlent aucunement de la rédaction de ces formu- « les liturgiques (1). »

Un autre défend à tous les ministres et prédicateurs de ses états, d'employer la formule *Que le Seigneur vous bénisse, etc.* « attendu, dit le prince, que les ecclésiasti- « ques ont besoin eux-mêmes de la bénédiction divine, « et qu'il y a de l'arrogance, de la part d'un mortel, de « vouloir parler au nom de la Providence (2). »

Quel *sacerdoce* et quelle opinion ! Je l'ai étudiée, cette opinion, dans les livres, dans les conversations,

---

(1) Journal de Paris, mercredi 21 décembre 1808, n. 356, p. 2573. — Il faut l'avouer : c'est un singulier spectacle que celui de l'ordre ecclésiastique déclaré incapable de se mêler des affaires ecclésiastiques.

(2) Journal de l'Empire, du 17 octobre 1809, p. 4, (sous la rubrique de Francfort, du 11 octobre.) Par la même raison, un père serait un *arrogant* s'il s'avisait de bénir son fils ! Quelle force de raisonnement ! Mais tout cela n'est qu'une chicane faite au clergé, qu'on n'aime pas.

dans les actes de la souveraineté ; et toujours je l'ai trouvée invariablement ennemie de l'ordre ecclésiastique. Je puis même ajouter (et Dieu sait que je dis la vérité) que mille et mille fois en contemplant ces ministres, illégitimes sans doute et justement frappés, mais cependant moins rebelles eux-mêmes qu'enfants de rebelles, et victimes de ces préjugés tyranniques

Que peut-être en nos cœurs Dieu seul peut effacer,

je voyais dans le mien un intérêt tendre, une tristesse fraternelle, une compassion pleine de délicatesse et de révérence, enfin je ne sais quel sentiment indéfinissable que je ne trouvais pas à beaucoup près chez leurs propres frères.

Si les écrivains, que j'ai cités au commencement de cet article, s'étaient contentés d'affirmer *que le clergé catholique aurait probablement évité de grands malheurs, s'il avait été plus pénétré des devoirs de son état*, je doute qu'ils eussent trouvé des contradicteurs parmi ce clergé même ; car nul prêtre catholique ne se trouve au niveau de ses sublimes fonctions ; toujours il croira qu'il lui manque quelque chose : mais, en passant condamnation sur quelques relâchements, fruits inévitables d'une longue paix, il n'en est pas moins vrai que le clergé catholique demeure, sans comparaison, hors de pair pour la conduite comme pour la considération qui en est la suite. Cette considération est même si frappante, qu'elle ne peut être mise en question que par un aveuglement volontaire

Il est heureux sans doute que l'expérience la plus magnifique soit venue, de nos jours, à l'appui d'une théorie incontestable en elle-même ; et qu'après avoir démontré ce qui doit être, je puisse encore montrer ce qui est. Le clergé français, dispersé chez toutes les nations étrangères, quel spectacle n'a-t-il pas donné au monde ? A l'aspect de ses vertus, que deviennent toutes les déclamations ennemies ? Le prêtre français, libre de toute autorité, environné de séductions, souvent dans toute la force de l'âge et des passions, poussé chez des nations, étrangères à son austère discipline, et qui auraient applaudi à ce que nous aurions appelé des crimes, est cependant demeuré invariablement fidèle à ses vœux. Quelle force l'a donc soutenu, et comment s'est-il montré constamment au-dessus des faiblesses de l'humanité ? Il a conquis surtout l'estime de l'Angleterre, très-juste appréciatrice des talents et des vertus, comme elle eût été l'inexorable délatrice des moindres faiblesses. L'homme qui se présente pour entrer dans une maison anglaise, à titre de médecin, de chirurgien, d'instituteur, etc., ne passe pas le seuil s'il est célibataire. Une prudence ombrageuse se défie de tout homme dont les désirs n'ont pas d'objet fixe et légal. On dirait qu'elle ne croit pas à la résistance, tant elle redoute l'attaque. Le prêtre seul a pu échapper à cette soupçonneuse délicatesse : il est entré dans les maisons anglaises en vertu de ce même titre qui en aurait exclu d'autres hommes. Une opinion rancuneuse, âgée de trois siècles, n'a pu s'empêcher de croire à la sainteté du célibat religieux. La défiance s'est tranquillisée devant le ca-

ractère sacerdotal, et tel Anglais, peut-être, qui avait souvent parlé ou écrit d'après ses préjugés contre le célibat ecclésiastique, voyait sans crainte sa femme ou sa fille recevoir les leçons d'un prêtre catholique : tant la conscience est infaillible ! tant elle s'embarrasse peu de ce que l'esprit imagine ou de ce que la bouche dit !

Les femmes même, vouées à ce même célibat, ont participé à la même gloire. Combien le philosophisme n'avait-il pas déclamé contre les vœux forcés et les *victimes du Cloître* (1) ! Et cependant, *lorsqu'une assemblée de fous, qui faisaient ce qu'ils pouvaient pour être des coquins* (2), se donna le plaisir sacrilége de déclarer

---

(1) Ces folles déclamations se trouvent, comme on sait, réunies et pour ainsi dire *condensées* dans la *Mélanie* de La Harpe. En vain l'auteur, depuis son retour à la vérité, fit les plus vives instances pour que sa pièce fût ôtée du répertoire ; on s'y refusa obstinément, et ce défaut de délicatesse fait tort à la nation française bien plus qu'elle ne le pense. *Ce n'est rien*, dira-t-elle. *C'est beaucoup.* Cet exemple se joint à la nouvelle édition de Voltaire, à l'estampe de Zambri, dans la Bible de Sacy, avec figures ; à la stéréotypie de Jeanne d'Arc, invariablement annoncée dans tous les catalogues, avec le Discours sur l'Histoire universelle, et les Oraisons funèbres de Bossuet, etc., etc.

(2) Douces expressions de Burke, dans sa famense lettre au duc de Bedfort, en parlant de l'*assemblée constituante*, sur laquelle au moins tout le monde a bien le droit de

les vœux illégitimes, et d'ouvrir les cloîtres, il fallut payer je ne sais quelle effrontée du peuple, pour venir à la barre de l'Assemblée jouer la Religieuse affranchie.

Les vestales françaises déployèrent l'intrépidité des prêtres, dans les prisons et sur les échafauds ; et celles que la tempête révolutionnaire avait dispersées chez les nations étrangères et jusqu'en Amérique, loin de céder aux séductions les plus dangereuses, ont fait admirer de tous côtés l'amour de leur état, le respect pour leurs vœux et le libre exercice de toutes les vertus.

Elle a péri cette sainte, cette noble Eglise gallicane ! elle a péri ; et nous en serions inconsolables, *si le Seigneur ne nous avait laissé un germe* (1).

La haute noblesse du clergé catholique est due tout entière au célibat ; et cette institution sévère étant uniquement l'ouvrage des Papes, secrètement animés et conduits par un esprit sur lequel la conscience ne saurait se tromper, toute la gloire remonte à eux ; et ils doivent être considérés, par tous les juges compétents, comme les véritables instituteurs du sacerdoce.

---

dire, en parodiant un poète français de quelque écrite littéraire :

. . . . . L'histoire menaçante
Gravant sur les débris le nom *Constituante ;*
. . . . . .
Lui laisse, pour flétrir sa mémoire cruelle,
Dans ce nom glorieux une honte éternelle.
(Esménard, Navigation, ch. VI.)

(1) Nisi Dominus..... reliquisset nobis semen. (Isaï. I, 9.)

§ III

Considérations politiques. — Population.

L'erreur redoublant toujours de force en raison de l'importance des vérités qu'elle attaque, elle s'est épuisée contre le célibat religieux ; et après l'avoir attaqué sous le rapport des mœurs, elle n'a pas manqué de le citer au tribunal de la politique, comme contraire à la population. Warburton a dit « *que la loi qui sanctifie le « célibat est* PAR ESSENCE *destructive des états* (1) ; » et Rousseau, après en avoir parlé dans une note dont il a orné son *Héloïse*, avec le ton et la science d'un corps de garde, observe ailleurs, « *que, pour savoir à quoi « s'en tenir sur la loi du célibat, il suffit d'observer que « si elle était généralisée, elle détruirait le genre hu- « main* (2). »

---

(1) Divine legation of Moses. B. II, sect. V.

(2) Rousseau. (Lettre à l'Arch.)—Il ne tiendrait qu'à moi de produire un argument de la même force. Le voici dans les formes : *Toute pratique qui tend par sa généralisation à détruire un corps organique quelconque, est mauvaise pour ce corps. Or, la taille des arbres, si on l'exerce sur toutes les branches, détruit la fructification, et même l'arbre. Donc, la taille des arbres fruitiers est mauvaise, et ne doit jamais être employée.*

Diderot, dans ses Pensées philosophiques, VI, a fait le même argument que Rousseau ; vieille et niaise objection déjà réfutée par saint Jérôme, dans son traité contre Jovinianus, liv. I, 177,

Ces deux aveugles peuvent représenter tous les autres. On avait répondu, sans doute, à tous ces sophistes d'une manière victorieuse. Déjà Bacon, malgré les préjugés de temps et de secte, nous avait fait penser à quelques avantages signalés du célibat (1). Déjà les économistes avaient soutenu et assez prouvé que le législateur devait ne jamais s'occuper directement de la population, mais seulement des subsistances, et du reste nous laisser faire. Déjà, plusieurs écrivains appartenant au clergé avaient fort bien repoussé les traits lancés contre leur ordre sous le rapport de la population ; mais c'est une singularité piquante, que cette force cachée, qui se *joue dans l'univers*, se soit servie d'une plume protestante, pour nous présenter la démonstration rigoureuse d'une vérité tant et si mal à propos contestée.

Je veux parler de M. *Malthus*, dont le profond ouvrage sur le *Principe de la population*, est un de ces livres rares après lesquels tout le monde est dispensé de traiter le même sujet. Personne, avant lui, n'avait, je pense, clairement et complètement prouvé cette grande loi temporelle de la Providence : « Que non seulement « tout homme n'est pas né pour se marier et se repro- « duire ; mais que, dans tout état bien ordonné, il faut

---

édit. Martianay. « Si tous sont philosophes, il n'y aura pas d'agriculteurs, pas d'orateurs, pas de jurisconsultes. Si tous sont princes, qui donc sera soldat ? etc... »

(1) Sermones fideles, sive interiora rerum. (C. VIII, de nupt. et cælib. Opp. tom. X, in-8°. pag. 20.)

« qu'il y ait une loi, un principe, une force quelconque « qui s'oppose à la multiplication des mariages. »

M. Malthus observe que l'accroissement des moyens de subsistance, dans la supposition la plus favorable, étant inférieur à celui de la population dans l'énorme proportion respective des deux progressions, l'une arithmétique et l'autre géométrique, il s'ensuit que l'Etat, en vertu de cette disproportion, est tenu dans un état continuel de danger, si la population est abandonnée à elle-même : ce qui nécessite la force réprimante dont je viens de parler.

Les doctes réviseurs d'Edimbourg ont rendu un plein hommage à cette vérité. « L'histoire ancienne, disent-« ils, et l'histoire moderne présentent des exemples sans « nombre de la misère produite par l'oubli de cette sage « abstinence (*par rapport au mariage*), et pas un seul « exemple qu'elle ait produit, par une trop grande in-« fluence, le moindre inconvénient dans l'Etat (1) ».

Mais le nombre des mariages ne peut être restreint dans l'Etat qu'en trois manières : par le vice, par la violence ou par la morale. Les deux premiers moyens ne pouvant se présenter à l'esprit d'un législateur, il ne reste donc que le troisième, c'est-à-dire qu'il faut *qu'il y ait dans l'état un principe moral qui tende constam-*

---

(1) We see countless exemples of the misery produced by the neglect of this prudential abstinence, and no instance of the slighest inconvenience from his excessive influence. (Edimb. Review. August. 1810, n. XXVII, pag. 475.)

ment à restreindre le nombre des mariages. Mais cette *restreinte morale*, comme l'appelle fort à propos M. Malthus, ne saurait être, ainsi qu'il l'avoue lui-même, que très-difficilement établie. Il propose, pour arriver au but désiré, certaines *écoles normales* où l'on instruirait le peuple sur ce point intéressant : mais c'est la fable du *grelot ;* il s'agit de l'attacher. Allez proposer au jeune homme, brûlant d'amour et de désirs, de s'abstenir du mariage, *sans cesser d'être sage*, pour maintenir l'équilibre entre la population et les subsistances ; vous serez bien reçu. L'Eglise (c'est-à-dire le Souverain Pontife) a, par sa loi du célibat ecclésiastique, résolu le problème avec toute la perfection que les choses humaines peuvent comporter, puisque la *restreinte catholique* est non seulement *morale*, mais *divine*, et que l'Eglise l'appuie sur des motifs si sublimes, sur des moyens si efficaces, sur des menaces si terribles, qu'il n'est pas au pouvoir de l'esprit humain d'imaginer rien d'égal ou d'approchant (1).

---

(1) La conséquence du principe posé par M. Malthus est si évidente, qu'il est permis à tout le monde de s'étonner qu'il ait refusé de la tirer expressément, et que son savant traducteur, M. Prévot, de Genève, ait partagé la même réticence. En réfléchissant sur cette RESTREINTE protestante, j'ai cru d'abord qu'il ne fallait pas en chercher d'autre explication que celle qui résulte de la force des préjugés, et surtout des préjugés anciens qui ne nous permettent guère de revenir sur les dogmes de notre jeunesse, et de savoir, comme dit Horace,

Rougir à soixante ans de ce qu'on crut à quinze.

Mais je n'ai pas tardé de concevoir une idée beaucoup plus

Il ne reste donc plus le moindre doute sur l'excellence du célibat religieux et sur la futilité des raisonnements par lesquels on a voulu l'attaquer politiquement Néanmoins, il est possible encore d'envisager la question sous un aspect tout nouveau, et de la résoudre par un argument plus convaincant peut-être, en ce qu'il attaque l'intelligence par un certain côté plus accessible à la persuasion.

Lorsque chaque mariage donne, l'un dans l'autre, trois enfants à l'Etat, la population n'est guère que stationnaire ; car il en faut deux pour représenter le père et la mère ; et la moitié des enfants qui naissent meurt avant la deuxième année. Si l'on retranche encore du surplus tous ceux qui doivent mourir avant l'âge de la reproduction, on voit que le reste est peu de chose. Il faut donc quatre enfants pour que la population devienne croissante, et c'est un état de prospérité. Or, il ne faut jamais perdre de vue qu'il n'existe pas de véritable prêtre, dont la sage et puissante influence n'ait donné peut-être cent sujets à l'Etat ; car l'action qu'il exerce sur ce point n'est jamais suspendue, et sa force est sans mesure ; en sorte qu'il n'y a rien de si fécond que la stérilité du prêtre; la source intarissable de la population, je ne dis pas d'une population précaire, misérable, et

---

satisfaisante : c'est que deux excellents esprits, voyant que la conséquence était claire et inévitable, se sont contentés de poser le principe, pour éviter toutes querelles avec les préjugés dont ils se sentaient environnés.

même dangereuse pour l'Etat, mais d'une population saine, opulente et disponible, c'est la continence dans le célibat, et la chasteté dans le mariage. *L'amour accouple ;* c'est la vertu qui peuple. Platon n'a-t-il pas dit : « Rendons les mariages aussi avantageux à l'Etat qu'il « est possible, et souvenons-nous que les plus saints « sont les plus avantageux (1). » Or, ce qui n'était alors qu'un beau rêve, est devenu, de nos jours, l'état habituel de toute société humaine, qui a reçu la loi divine dans toute sa plénitude ; c'est-à-dire qu'il s'y trouve une force cachée, mais puissante au-delà de toute expression, qui ne sommeille pas un instant, et qui travaille sans relâche à la sanctification, c'est-à-dire à la fécondation des mariages. Toutes les religions du monde, sans excepter même le christianisme séparé, s'arrêtent à la porte de la chambre nuptiale. Une seule religion entre avec les époux et veille sur eux sans relâche. Un voile épais couvre son action ; mais il suffit de savoir ce qu'elle fait. Une très-grande partie de son immense pouvoir est dévolue entièrement à la législation des mariages. Ce qu'elle obtient, dans ce genre, n'est connu que de ce petit nombre d'hommes qui peuvent, qui savent et qui veulent absolument savoir. Or, dire du ministre célibataire de cette sainte puissance, *qu'il*

---

(1) Plat. de Rep. lib. V. Opp. tom. VII, édit. Bipont. p. 22. — Après ce beau passage de pure théorie, lisez pour la pratique l'épigramme de Martial : *Uxor, vade foras, etc.* (Epigr. XI, 104.)

nuit à la population, c'est dire que l'eau nuit à la végétation, parce que ni le froment ni la vigne ne croissent dans l'eau. Parmi les lettres de saint François de Sales, on trouve celle d'une femme de qualité, qui l'interroge pour savoir *si elle peut, en conscience, refuser d'être épouse en certains jours solennels où elle aurait voulu n'être qu'une sainte.* L'Evêque répond et montre les lois du *saint lit conjugal.* Je transcrirais cette lettre, si je ne craignais le vice avec son vilain rire, qui est insupportable (1).

Ainsi donc le célibat ecclésiastique étant doublement utile à la population, et comme *restreinte morale* sans corruption, et comme principe fécondateur sans interruption ni limites, il s'ensuit qu'il est impossible d'imaginer une institution plus avantageuse politiquement, et que tous les souverains de l'univers devraient l'adopter, indépendamment de toute autre considération, comme simple mesure de gouvernement.

Salut et honneur éternel à Grégoire VII et à ses successeurs, qui ont maintenu l'intégrité du sacerdoce contre tous les sophismes de la nature, de l'exemple et de l'hérésie !

---

(1) On peut voir la morale sévère de Fénelon, sur ce point capital. (Œuvres spirit. in-12, tom. III. Du mariage, n. 26) ; et celle de Mme Guyon, dans une lettre qu'elle écrit à un militaire de ses amis. (Lettres chrét. et spirit. de Mme Guyon, tom. II, XXXIV de ses Œuvres. Londres, in-12, 1768, lettre XVI, pag. 45.)

CHAPITRE IV

Institution de la monarchie européenne.

L'homme ne sait point admirer ce qu'il voit tous les jours. Au lieu de célébrer notre monarchie, qui est un miracle, nous l'appelons *despotisme*, et nous en parlons comme d'une chose ordinaire, qui a toujours existé, et qui ne mérite aucune attention particulière.

Les anciens opposaient le règne des lois à celui des rois, comme ils auraient opposé la république au despotisme. « Quelques nations, dit Tacite, ennuyées de leurs « rois, préférèrent les lois (1). » Nous avons le bonheur de ne pas comprendre cette opposition, qui est cependant très-réelle, et le sera toujours, hors du christianisme.

Jamais les nations antiques n'ont douté, pas plus que les nations infidèles n'en doutent aujourd'hui, que le droit de vie et de mort n'appartînt directement aux souverains. Il est inutile de prouver cette vérité, qui est écrite en lettres de sang sur toutes les pages de l'histoire. Les premiers rayons du christianisme ne détrompèrent pas même les hommes sur ce point, puisqu'en suivant la doctrine de saint Augustin lui-même, le soldat qui ne tue pas, quand le prince légitime le lui ordonne, n'est

---

(1) Quidam, regum pertæsi, leges maluerunt. (Tacit.)

pas moins coupable que celui qui tue sans ordre (1) ; par où l'on voit que ce grand et bel esprit ne se formait pas encore l'idée d'un nouveau droit public qui ôterait aux rois le pouvoir de juger.

Mais le christianisme, pour ainsi dire disséminé sur la terre, ne pouvait que préparer les cœurs, et ses grands effets politiques ne pouvaient avoir lieu que lorsque, l'autorité pontificale ayant acquis ses justes dimensions, la puissance de cette Religion se trouverait concentrée dans la main d'un seul homme, condition inséparable de l'exercice de cette puissance. Il fallait d'ailleurs que l'empire romain disparût. Putréfié jusque dans ses dernières fibres, il n'était plus digne de recevoir la greffe divine. Mais le robuste *sauvageon* du nord s'avançait, et tandis qu'il foulerait aux pieds l'ancienne domination, les Papes devaient s'emparer de lui, et, sans jamais cesser de le caresser ou de le combattre, en faire à la fin ce qu'on n'avait jamais vu dans l'univers.

Du moment où les nouvelles souverainetés commencèrent à s'établir, l'Eglise, par la bouche des Papes, ne cessa de faire entendre aux peuples, ces paroles de Dieu dans l'Ecriture : *C'est par moi que les rois règnent* (2) ; et aux rois : *Ne jugez pas, afin que vous ne soyez pas*

---

(1) Sanct. August. De civit. Dei, 1, 29. — Ailleurs, il dit encore : Reum regem facit iniquitas imperandi, innocentem autem militem ostendit ordo serviendi. (Idem, contra Faustum.)

(2) Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt. (Prov. VIII, 15.)

jugés (1), pour établir à la fois et l'origine *divine* de la souveraineté, et le droit *divin* des peuples.

« L'Eglise, dit très-bien Pascal, défend à ses enfants, « encore plus fortement que les lois civiles, de se faire « justice eux-mêmes ; et c'est par son esprit que les « rois chrétiens ne se la font pas, dans les crimes même « de lèse-majesté au premier chef, et qu'ils remettent « les criminels entre les mains des juges, pour les faire « punir selon les lois et dans les formes de la jus- « tice (2). »

Ce n'est pas que l'Eglise ait jamais rien ordonné sur ce point ; je ne sais même si elle l'aurait pu : car il est des choses qu'il faut laisser dans une certaine obscurité respectable, sans prétendre les trop éclaircir par des lois expresses. Les rois, sans doute, ont souvent et trop souvent ordonné directement des peines ; mais toujours l'esprit de l'Eglise s'avançait sourdement, attirant à lui les opinions, et flétrissant ces actes de la souveraineté, comme des assassinats solennels, plus vils et non moins criminels que ceux des grands chemins.

Mais comment l'Eglise aurait-elle pu faire plier la monarchie, si la monarchie elle-même n'avait été préparée, assouplie, je suis prêt à dire *édulcorée* par les Papes? Que pouvait chaque Prélat, que pouvait même chaque Eglise particulière contre son maître? Rien. Il fallait, pour opérer ce grand prodige, une puissance non

(1) Matth. VII, 1.

(2) Dans les Lettres provinciales.

point humaine, physique, matérielle (dans ce cas, elle aurait pu abuser temporellement), mais une puissance spirituelle et morale qui ne régnât que dans l'opinion : telle fut la puissance des Papes. Nul esprit droit et pur ne refusera de reconnaître l'action de la Providence dans cette opinion universelle qui envahit l'Europe, et montra à tous ses habitants le Souverain Pontife comme la source de la souveraineté européenne, parce que la même autorité, agissant partout, effaçait les différences nationales autant que la chose était possible, et que rien n'identifie les hommes comme l'unité religieuse. La Providence avait confié aux Papes l'éducation de la souveraineté européenne. Mais comment *élever* sans punir ? De là tant de chocs, tant d'attaques, quelquefois trop humaines, et tant de résistances féroces. Mais le principe divin n'était pas moins toujours présent, toujours agissant et toujours reconnaissable ; il l'était surtout par ce merveilleux caractère que j'ai déjà indiqué, mais qui ne saurait être trop remarqué, savoir : *que toute action des Papes contre les souverains tournait au profit de la souveraineté.* N'agissant jamais que comme délégués divins, même en luttant contre les monarques, ils ne cessaient d'avertir le sujet qu'il ne pouvait rien contre ses maîtres. Immortels bienfaiteurs du genre humain, ils combattaient tout à la fois, et pour le caractère divin de la souveraineté, et pour la liberté légitime des hommes. Le peuple, parfaitement étranger à toute espèce de résistance, ne pouvait s'enorgueillir ni s'émanciper, et les souverains, ne pliant que sous un pouvoir divin, conservaient toute leur dignité. Frédéric, sous le pied du

Pontife, pouvait être un objet de terreur, de compassion peut-être, mais non de mépris ; pas plus que David, prosterné devant l'ange qui lui apportait les fléaux du Seigneur.

Les Papes ont élevé la jeunesse de la monarchie européenne. Ils l'ont *faite*, au pied de la lettre, comme Fénelon fit le duc de Bourgogne. Il s'agissait, de part et d'autre, d'extirper d'un grand caractère un élément féroce qui aurait tout gâté. Tout ce qui gêne l'homme le fortifie. Il ne peut obéir sans se perfectionner ; et par cela seul qu'il se surmonte, il est meilleur. Tel homme pourra triompher de la plus violente passion à trente ans, parce qu'à cinq ou six on lui aura appris à se passer volontairement d'un joujou ou d'une sucrerie. Il est arrivé à la monarchie ce qui arrive à un individu bien élevé. L'effort continuel de l'Eglise, dirigée par le Souverain Pontife, en a fait ce qu'on n'avait jamais vu, et ce qu'on ne verra jamais, partout où cette autorité sera méconnue. Insensiblement, sans menaces, sans lois sans combats, sans violence et sans résistance, la grande charte européenne fut proclamée, non sur le vil papier, non par la voix des crieurs publics, mais dans tous les cœurs européens, alors tous catholiques.

Les rois abdiquent le pouvoir de juger par eux-mêmes, et les peuples, en retour, déclarent les rois INFAILLIBLES ET INVIOLABLES.

Telle est la loi fondamentale de la monarchie européenne, et c'est l'ouvrage des Papes : merveille inouïe, contraire à la nature de l'homme *naturel*, contraire à tous les faits historiques, dont nul homme, dans les

temps antiques, n'avait rêvé la possibilité, et dont le caractère divin le plus saillant est d'être le plus vulgaire.

Les peuples chrétiens qui n'ont pas senti, ou assez senti, la main du Souverain Pontife, n'auront jamais cette monarchie. C'est en vain qu'ils s'agiteront sous une main arbitraire ; c'est en vain qu'ils s'élanceront sur les traces des nations ennoblies, ignorant qu'avant de faire des lois pour un peuple, il faut faire un peuple pour les lois. Tous leurs efforts seront non-seulement vains, mais funestes ; nouveaux Ixions, ils irriteront Dieu, et n'embrasseront qu'un nuage. Pour être admis au banquet européen, pour être rendus dignes de ce sceptre admirable, qui n'a jamais suffi qu'aux nations préparées, pour arriver enfin à ce but si ridiculement indiqué par une philosophie impuissante, toutes les routes sont fausses, excepté celle qui nous a conduits.

Quant aux nations qui sont demeurées sous la main du Souverain Pontife, assez pour recevoir l'impression sainte, mais qui l'ont malheureusement abandonnée, elles serviront encore de preuve à la grande vérité que j'expose ; mais cette preuve sera d'un genre opposé. Chez les premières, le peuple n'obtiendra jamais ses droits ; chez les secondes, le souverain perdra les siens ; et de là naîtra le retour.

Les rois favorisèrent, il y a trois siècles, la grande révolte, pour voler l'Eglise (1). On les verra ramener

---

(1) Hume, qui, ne croyant rien, ne se gênait pour rien, avoue sans compliment « que le véritable fondement de la réforme

les peuples à l'unité, pour affermir leurs trônes mis en l'air par les nouvelles doctrines.

L'union à différents degrés et sous différentes formes de l'empire et du sacerdoce, fut toujours trop générale dans le monde pour n'être pas divine. Il y a entre ces deux choses une affinité naturelle. Il faut qu'elles s'unissent ou qu'elles se soutiennent. Si l'une se retire, l'autre souffre.

. . . . . Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amicè (1).

Toute nation européenne soustraite à l'influence du Saint-Siége, sera portée invinciblement vers la servitude ou vers la révolte. Le juste équilibre qui distingue la monarchie européenne ne peut être l'effet que de la cause supérieure que j'indique.

Cet équilibre miraculeux est tel, qu'il donne au prince toute la puissance qui ne suppose pas la tyrannie proprement dite, et au peuple toute la liberté qui n'exclut pas l'obéissance indispensable. Le pouvoir est immense sans être désordonné, et l'obéissance est parfaite sans être vile. C'est le seul gouvernement qui convienne aux hommes de tous les temps et de tous les lieux ; les autres ne sont que des exceptions. Partout où le souverain,

---

fut l'envie de « VOLER l'argenterie et tous les ornements des autels. » — A pretence for making spoil of the plate, vestures and rich ornaments belonging to the altars. (Hume's. hist. of Eng. Elisabeth, ch. XL, ann. 1568.)

(1) Horat. ad Pisones, 410.

n'infligeant aucune peine directement, n'est *amenable* lui-même dans aucun cas et ne répond à personne, il y a assez de puissance et assez de liberté ; le reste est de peu d'importance (1).

On parle beaucoup du despotisme turc ; cependant ce despotisme se réduit au pouvoir de punir *directement*, c'est-à-dire au pouvoir d'*assassiner*, le seul dont l'opinion universelle prive le roi chrétien : car il est bien important que nos princes soient persuadés d'une vérité dont ils se doutent peu, et qui est cependant incontestable ; c'est qu'ils sont incomparablement plus puissants que les princes asiatiques. Le sultan peut être déposé légalement et mis à mort par un décret des Mollas et des Ulhémas réunis (2). Il ne pourrait céder une province, une seule ville même, sans exposer sa tête ; il ne peut se dispenser d'aller à la mosquée le vendredi ; on a vu des sultans malades faire un dernier effort pour monter à cheval, et tomber morts en s'y rendant ; il ne peut conserver un enfant mâle naissant dans sa maison hors de la ligne directe de la succession ; il ne peut casser la sentence d'un cadi ; il ne peut toucher à

---

(1) Le droit de s'imposer, par exemple, dont on fait beaucoup de bruit, ne signifie pas grand'chose. Les nations qui s'imposent elles-mêmes sont toujours les plus imposées. Il en est de même du droit colégislatif. Les lois seront pour le moins aussi bonnes partout où il n'y aura qu'un législateur unique.

(2) Ces deux corps sont à peu près ce que seraient parmi nous le clergé et la magistrature.

un établissement religieux, ni au bien offert à une mosquée, etc.

Si on offrait à un de nos princes le droit *sublime* de faire pendre, à la charge de pouvoir être mis en jugement, déposé ou mis à mort, je doute qu'il acceptât ce parti ; et cependant on lui offrirait ce que nous appelons la *toute-puissance* des sultans.

Lorsque nous entendons parler des catastrophes sanglantes qui ont coûté la vie à un si grand nombre de ces princes, jugeant ces événements d'après nos idées, nous y voyons des complots, des assassinats, des révolutions; rien n'est plus faux. Dans la dynastie entière des Ottomans, un seul a péri illégalement, par une véritable insurrection ; mais ce crime est considéré à Constantinople comme nous considérons l'assassinat de Charles Ier ou celui de Louis XVI. La compagnie ou la *Horta* des janissaires, qui s'en rendit coupable, fut supprimée; et cependant son nom fut conservé et voué à une éterneile ignominie. A chaque revue, elle est appelée à son tour, et lorsque son nom est prononcé, un officier public répond à haute voix : *Elle n'existe plus* ! *elle est maudite, etc., etc.*

En général, ces exécutions qui terminent une si grande quantité de règnes, sont avouées par la loi. Nous en avons vu un exemple mémorable dans la mort de l'aimable Selim, dernière victime de ce terrible droit public. Las du pouvoir, il voulut le céder à son oncle qui lui dit : « Prenez garde à vous : les factions vous fatiguent; « mais lorsque vous serez particulier, une autre faction « pourra fort bien vous rappeler au trône, c'est-à-dire à

« la mort. » Selim persista, et la prophétie fut accomplie. Bientôt une faction puissante ayant entrepris de le replacer sur le trône, un *fetfa* du divan le fit étrangler. Le décret adressé au souverain, dans ces sortes de cas, ressemble beaucoup à celui que le sénat romain adressait aux consuls, dans les moments périlleux : *Videant consules, etc.*

Partout où le souverain exerce le droit de punir *directement*, il faut qu'il puisse être jugé, déposé et mis à mort ; et s'il n'y a pas un droit fixe sur ce point, il faut que le meurtre d'un souverain n'effraie ni ne révolte aucunement les imaginations; il faut même que les auteurs de ces terribles exécutions ne soient point flétris dans l'opinion publique, et que des fils, organisés tout exprès, consentent à porter les noms de leurs pères. C'est ce qui a lieu en effet ; car tout ce qui est nécessaire existe.

L'opinion est ce qu'elle doit être. Elle veut qu'on puisse sans déshonneur porter la main, dans certaines occasions, sur le prince qui est investi du droit de faire mourir.

Par une raison toute contraire, l'opinion, autant que la loi, doit écraser tout homme qui ose porter la main sur le monarque déclaré inviolable. Le nom même de *régicide* disparaît, étouffé sous le poids de l'infamie; ailleurs, la dignité de la victime semble quelquefois ennoblir le meurtre.

CHAPITRE V

Vie commune des Princes. — Alliance secrète de la Religion et de la Souveraineté.

Quand on lit l'histoire, on serait tenté de croire que la mort violente est naturelle aux princes, et que, pour eux, la mort naturelle est une exception.

Des trente empereurs qui régnèrent pendant deux siècles et demi, depuis Auguste jusqu'à Valérien, six seulement moururent de mort naturelle. En France, de Clovis à Dagobert, dans un espace de cent cinquante ans, plus de quarante rois ou princes de sang royal périrent de mort violente (1).

Et n'est-ce pas une chose déplorable que, dans ces derniers temps, on ait pu dire encore : « *Si, dans un « espace de deux siècles, on trouve en France dix mo- « narques ou dauphins, trois sont assassinés, trois meu- « rent d'une mort secrètement préparée, et le dernier pé- « rit sur l'échafaud* (2) » ?

---

(1) Garnier, Hist. de Charlemagne, tom. I, in-12. introd. ch. II, p. 219. Passage rappelé par M. Bernardi, dans son ouvrage *de l'Origine et des Progrès de la législation française.* (Journal des Débats, 2 août 1816,)

(2) On peut lire dans le Journal de Paris, juillet 1793, n. 185, l'effroyable diatribe d'où cette citation est tirée. L'auteur paraît cependant être mort en pleine jouissance du bon sens. *Sit tibi terra levis !*

L'historien que je viens de citer regarde comme certain que la vie commune des princes est plus courte que la vie commune, à cause du grand nombre de morts violentes qui terminent ces vies royales ; « soit, ajoute-« t-il, que cette brièveté générale de la vie des rois « vienne des embarras et des chagrins du trône, ou de « la facilité funeste qu'ont les rois et les princes de sa-« tisfaire toutes leurs passions (1) ».

Le premier coup d'œil est pour la vérité de cette observation; cependant, en examinant la chose de très-près, je me suis trouvé conduit à un résultat tout différent.

Il paraît que la vie commune de l'homme est à peu prés de vingt-sept ans (2).

D'un autre côté, si l'on en croyait les calculs de Newton, les règnes communs des rois seraient de dix-huit à vingt ans ; et je pense qu'il n'y aurait pas de difficulté sur cette évaluation, si l'on ne faisait aucune distinction de siècles et de nations, c'est-à-dire de religions : mais cette distinction doit être faite, comme l'a

---

(1) Garnier, ibid., p. 227 et 228.

(2) D'Alembert. Mélanges de littérature et de philosophie. Amsterdam, 1767, calcul des probab., p. 285. — Ce même d'Alembert observe cependant qu'il restait des doutes sur ces évaluations, et que les tables mortuaires *avaient besoin d'être dressées avec plus de soin et de précision.* (Opusc. mathém. Paris, 1768, in-4°, tom. V, sur les tables de mortalité, p. 231.) C'est ce qu'on a fait, je pense, depuis cette époque, avec beaucoup d'exactitude.

observé le chevalier William Jones. « En examinant, « dit-il, les dynasties asiatiques, depuis la décadence « du califat, je n'ai trouvé que dix à douze ans pour le « règne commun (1). »

Un autre membre distingué de l'académie de Calcutta prétend que, d'après les tables mortuaires, la vie commune est de trente-deux à trente-trois ans, « et que, « dans une longue succession de princes, on ne saurait « accorder à chaque règne, l'un dans l'autre, plus de la « moitié de cette dernière durée, soit dix-sept ans (2) ».

Ce dernier calcul peut être vrai, si l'on fait entrer les règnes asiatiques dans l'évaluation commune; mais à l'égard de l'Europe, il serait certainement faux; car les règnes communs européens excèdent, même depuis longtemps, le terme de vingt ans, et s'élèvent, dans plusieurs Etats catholiques, jusqu'à vingt-cinq ans.

Prenons un terme moyen, 30, entre les deux nombres 27 et 33, fixés pour la durée de la vie commune, et le nombre 20, évidemment trop bas, comme chacun peut s'en convaincre par soi-même, pour le règne commun européen; je demande comment il est possible que les vies soient de 30 ans seulement, et les règnes de 22 à 25, si les princes (j'entends les princes chrétiens) n'avaient pas plus de vie commune que les autres hommes?

---

(1) Sir Wm Jone's Works, in-4°, tom. V, p. 354. (Préf. de sa description de l'Asie.)

(2) M. Bentley, dans les Recherch. asiat. — Supplém. aux Œuvres citées, tom. II, in-4°, p. 1035.

Cette considération prouverait, ce qui m'a toujours paru infiniment probable, que les familles véritablement royales sont naturelles, et diffèrent des autres comme un arbre diffère d'un arbuste.

Rien n'arrive, rien n'existe sans raison suffisante : une famille ne peut régner que parce qu'elle a plus de vie, plus *d'esprit royal*, en un mot plus de ce qui rend une famille plus faite pour régner.

On croit qu'une famille est royale, parce qu'elle règne ; au contraire, elle règne parce qu'elle est royale.

Dans nos jugements sur les souverains, nous sommes trop sujets à commettre une faute impardonnable, en fixant nos regards sur quelques points tristes de leurs caractères ou de leurs vies. Nous disons en nous rengorgeant : *Voilà comment sont faits les rois !* Il faudrait dire : *Qu'est-ce que je serais, moi, si quelque force révolutionnaire avait porté seulement mon troisième ou quatrième aïeul sur le trône ? Un furieux, un imbécile, dont il faudrait se défaire à tout prix.*

Infortunés *Stylites*, les rois sont condamnés par la Providence à passer leur vie sur le haut d'une colonne, sans pouvoir jamais en descendre. Ils ne peuvent donc voir aussi bien que nous ce qui se passe en bas ; mais, en revanche, ils voient de plus loin. Ils ont un certain tact intérieur, un certain instinct qui les conduit souvent mieux que le raisonnement de ceux qui les entourent. Je suis persuadé de cette vérité, que dans toutes les choses douteuses, je me ferais toujours une difficulté, une *conscience* même, s'il faut parler clair, de contredire trop fortement, même de la manière per-

mise, la volonté d'un souverain. Après qu'on leur a dit la vérité, comme on le doit, il ne faut plus que les laisser faire et les aider.

Nous comparons tous les jours un prince à un particulier : quel sophisme ! Il y a des inconvénients qui tiennent à la position des souverains, et qui, par conséquent, doivent être tenus pour nuls. Il faut donc comparer une famille *régnante* à une famille particulière, qui *régnerait*, et qui serait, en conséquence, soumise aux mêmes inconvénients. Or, dans cette supposition, il n'y a pas le moindre doute sur la supériorité de la première, ou, pour mieux dire, sur l'incapacité de la seconde ; car la famille non royale ne régnera jamais (1).

---

(1) La souveraineté légitime peut être imitée pendant quelque temps : elle est susceptible aussi de plus ou de moins ; et ceux qui ont beaucoup réfléchi sur ce grand sujet ne seront point embarrassés de reconnaître dans ce genre les caractères du *plus* ou du *moins* ou du *néant*. Si l'on ne sait rien de l'origine d'une souveraineté ; si elle a commencé, pour ainsi dire, d'elle-même, sans violence d'un côté, comme sans acceptation ni délibération de l'autre ; si, de plus, le roi est européen et catholique, il est, comme dit Homère, *très-roi* (βασιλεύτατος). Plus il s'éloigne de ce modèle, et moins il est roi. Il faut particulièrement très-peu compter sur les races produites au milieu des tempêtes, élevées par la force ou par la politique, et qui se montrent surtout environnées, flanquées, défendues, consacrées par de belles lois fondamentales, écrites sur de beau papier vélin, et *qui ont prévu tous les cas*. — Ces races ne peuvent durer. — Il y aurait bien d'autres choses à dire, si l'on voulait ou si l'on pouvait tout dire.

Il ne faudrait donc point s'étonner de trouver dans une famille royale plus de vie commune que dans toute autre. Mais ceci me conduit à l'exposition de l'un des plus grands oracles, prononcés dans les saintes Ecritures : LES CRIMES DES HOMMES MULTIPLIENT LES PRINCES. LA SAGESSE ET L'INTELLIGENCE DE LEURS SUJETS ALLONGENT LES RÈGNES (1).

Il n'y a rien de si vrai, il n'y a rien de si profond, il n'y a rien de si terrible, et, par malheur, il n'y a rien de moins aperçu. La liaison de la Religion et de la souveraineté ne doit jamais être perdue de vue. Je me rappelle avoir lu jadis le titre d'un sermon anglais, intitulé : *Les péchés du gouvernement sont les péchés du peuple* (2). J'y souscris sans l'avoir lu ; le titre seul vaut mieux que plusieurs livres.

En comparant les races souveraines d'Europe et d'Asie, le baron Jones observe que « la nature des malheu-« reux gouvernements asiatiques explique la différence « qui les distingue des nôtres, sous le rapport de la du-« rée des races (3). »

---

(1) Propter peccata terræ multi principes ejus ; et propter hominis sapientiam, et horum scientiam quæ dicuntur, vita ducis longior erit. (Prov. XXXVIII, 2.)

(2) Sins of government, sins of the nation. (A discourse intended for the late fast. London, Chronicle, 1793, n. 5747.) — Il me paraît que ce titre et ce sujet n'ont pu être trouvés que par un esprit sage et lumineux.

(3) Sir Wm Jones's Works, tom. V, p. 554. (Dans la préface de sa description de l'Asie.)

Sans doute : mais il faut ajouter que c'est la Religion qui différencie les gouvernements. Le mahométisme n'accorde que dix à douze ans aux souverains : *Car les crimes des hommes multiplient les princes*, et dans tout pays infidèle, il faut nécessairement qu'il y ait infiniment plus de crimes et infiniment moins de vertus que parmi nous, quel que soit le relâchement de nos mœurs ; puisque, malgré ce relâchement, la vérité nous est néanmoins continuellement prêchée, *et que nous avons l'intelligence des choses qu'on nous dit.*

Les règnes pourront donc s'élever, dans les pays chrétiens, jusqu'à vingt-cinq ans. En France, le règne commun, calculé pendant trois cents ans, est de vingt-cinq ans. En Danemark, en Portugal, en Piémont, les règnes sont également de vingt-cinq ans. En Espagne, ils sont de vingt-deux ans ; et il y a, comme on voit, quelques différences entre les durées des différents gouvernements chrétiens ; mais *tous* les règnes chrétiens sont plus longs que *tous* les règnes non chrétiens, anciens et modernes.

Une considération importante sur la durée des règnes pourrait peut-être se tirer encore des souverainetés protestantes, comparées à elles-mêmes avant la réforme, et à celles qui n'ont point changé de foi.

Les règnes d'Angleterre, qui étaient de plus de vingt-trois ans avant la réforme, ne sont plus que de dix-sept ans depuis cette époque. Ceux de la Suède sont tombés de vingt-deux ans à ce même nombre de dix-sept. Il pourrait donc se faire que la loi, incontestable à l'égard des nations infidèles ou primitivement étrangères à l'in-

fluence du Saint-Siège, que cette loi, dis-je, se manifestât encore chez les nations qui n'ont cessé d'être catholiques, qu'après l'avoir été longtemps. Néanmoins, comme il peut y avoir des compensations inconnues, et que le Danemark, par exemple, en vertu de quelque raison cachée, mais certainement honorable pour la nation, ne paraît pas avoir subi la loi de l'accourcissement des règnes, il convient d'attendre encore avant de généraliser. Cette loi, au reste, étant manifeste, il ne s'agit plus que d'en examiner l'étendue. On ne saurait trop approfondir l'*influence de la Religion sur la durée des règnes et sur celle des dynasties.*

CHAPITRE VI

Observations particulières sur la Russie.

Un beau phénomène est celui de la Russie. Placée entre l'Europe et l'Asie, elle tient de l'une et de l'autre. L'élément asiatique qu'elle possède et qui saute aux yeux, ne doit point l'humilier. On pourrait y voir plutôt un titre de supériorité; mais, sous le rapport de la Religion, elle a de très-grands désavantages, tels même que je ne sais pas trop si, aux yeux d'un véritable juge, elle est plus près de la vérité que les nations protestantes.

Le déplorable schisme des Grecs et l'invasion des Tartares empêchèrent les Russes de participer au grand mouvement de la civilisation européenne et légitime, qui partait de Rome. Cyrille et Méthode, apôtres des

Slaves, avaient reçu leurs pouvoirs du Saint-Siége, et même ils étaient allés à Rome, pour y rendre compte de leur mission (1). Mais la chaîne, à peine établie, fut coupée par les mains de ce Photius, de funeste et odieuse mémoire, à qui l'humanité en général n'a pas moins de reproches à faire, que la Religion envers laquelle il fut cependant si coupable.

La Russie ne reçut donc point l'influence générale, et ne put être pénétrée par l'esprit *universel*, puisqu'elle eut à peine le temps de sentir la main des Souverains Pontifes. De là vient que sa Religion est toute en dehors, et ne s'enfonce point dans les cœurs. Il faut bien prendre garde de confondre *la puissance de la Religion sur l'homme avec l'attachement de l'homme à la Religion*, deux choses qui n'ont rien de commun. Tel qui volera

---

(1) Cyrille et Méthode traduisirent la liturgie en slavon, et firent célébrer la messe dans la langue que parlaient les peuples qu'ils avaient convertis. Il y eut à cet égard, de la part des Papes, de grandes résistances et de grandes restrictions qui malheureusement n'eurent point d'effet à l'égard des Russes. Nous avons une lettre du Pape Jean VIII (c'est la CXCIV^e^), adressée au duc de Moravie, *Sfentopulk*, en l'année 859. Il dit à ce prince : « Nous approuvons les lettres slavon-« nes inventées par le philosophe Constantin (c'est ce même « Cyrille) ; et nous ordonnons que l'on chante les louanges « de Dieu en langue slavonne. »

(Voyez les Vies des Saints, trad. de l'angl. ; Vies de saint Cyrille et saint Méthode, 14 février, in-8°, tom. II, pag. 265.) Ce livre précieux est une excellente miniature des Bollandistes.

toute sa vie, sans concevoir seulement l'idée de la restitution, ou qui vivra dans l'union la plus coupable en faisant régulièrement ses dévotions, pourra fort bien défendre une image au péril de sa vie, et mourir même plutôt que de manger de la viande un jour prohibé. J'appelle *puissance de la Religion, celle qui change et exalte l'homme* (1), en le rendant susceptible d'un plus haut degré de vertu, de civilisation et de science. Ces trois choses sont inséparables ; et toujours l'action intérieure du pouvoir légitime est manifestée extérieurement par la prolongation des règnes.

Peu de voyageurs écrivains ont parlé des Russes avec amour. Presque tous ont saisi les côtés faibles pour amuser la malice des lecteurs. Quelques-uns même, tels que docteur Clarke, en ont parlé avec une sévérité qui fait peur ; et Gibbon ne s'est pas fait difficulté de les appeler

---

(1) Lex Domini immaculata CONVERTENS ANIMAS. (Ps. XVIII, 8.) C'est une expression remarquable. Un rabbin de Mantoue disait à un prêtre catholique de ma connaissance, dans l'intimité d'un tête-à-tête : « Il faut l'avouer, il y a réellement « dans votre Religion UNE FORCE CONVERTISSANTE. »

Voltaire a dit au contraire :

Dieu visita le monde, et ne l'a pas changé.

(*Désastre de Lisbonne.*)

Le génie condamné à déraisonner, pour crime d'infidélité à sa mission, a toujours été pour moi un spectacle délicieux. Je suis sans pitié pour lui. Pourquoi trahissait-il son maître ? pourquoi violait-il ses *instructions ?* Etait-il *envoyé* pour mentir ?

les plus ignorants et les plus superstitieux sectaires de la communion grecque (1).

Cependant, ce peuple est éminemment brave, bienveillant, spirituel, hospitalier, entreprenant, heureux imitateur, parleur élégant, et possesseur d'une langue magnifique, sans mélange d'aucun patois, même dans les dernières classes.

Les taches qui déparent ce caractère tiennent ou à son ancien gouvernement, ou à sa civilisation qui est fausse; et non-seulement elle est fausse parce qu'elle est humaine, mais parce que, pour comble de malheur, elle à coïncidé avec l'époque de la plus grande corruption de l'esprit humain, et que les ciconstances ont mis en contact, et, pour ainsi dire, amalgamé la nation russe avec celle qui a été, tout à la fois, et le plus terrible instrument et la plus déplorable victime de cette corruption.

Toute civilisation commence par les prêtres, par les cérémonies religieuses, par les miracles même, vrais ou faux, n'importe. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais, il ne peut y avoir d'exception à cette règle. Et les Russes aussi avaient commencé comme tous les autres ; mais l'ouvrage, malheureusement brisé par les causes que j'ai indiquées, fut repris au commencement du XVIIIe siècle, sous les plus tristes auspices.

C'est dans les boues de la régence que les germes refroidis de la civilisation russe commencèrent à se réchauffer, et les premières leçons que ce grand peuple

(1) Hist. de la décad., etc., tom. XIII, ch. LXVII, p. 10.

entendit, dans la nouvelle langue qui devint la sienne, furent des blasphèmes.

On peut remarquer aujourd'hui, je le sais, un mouvement contraire, capable de consoler jusqu'à un certain point l'œil d'un observateur ami ; mais comment effacer l'anathème primitif? Quel dommage que la plus puissante des familles slaves se soit soustraite, dans son ignorance, au grand sceptre constituant, pour se jeter dans les bras de ces misérables Grecs du Bas-Empire; détestables sophistes, prodiges d'orgueil et de nullité, dont l'histoire ne peut être lue que par un homme exercé à vaincre les plus grands dégoûts, et qui a présenté enfin, pendant mille ans, le spectacle hideux d'une monarchie chrétienne avilie jusqu'à des règnes de onze ans ?

Il ne faut pas avoir vécu longtemps en Russie pour s'apercevoir de ce qui manque à ses habitants. C'est quelque chose de profond, qu'on sent profondément, et que le Russe peut contempler lui-même dans le règne commun de ses maîtres, qui n'excède pas treize ans ; tandis que le règne chrétien touche au double de ce nombre, et l'atteindra bientôt ou le surpassera même partout où l'on sera sage. En vain le sang étranger, porté sur le trône de Russie, pourrait se croire en droit de concevoir des espérances plus élevées ; en vain les plus douces vertus viendraient contraster sur ce trône avec l'âpreté antique, les règnes ne sont point accourcis par *les fautes des souverains*, ce qui serait visiblement injuste, *mais par celles du peuple* (1). En vain les souverains feront

(1) Sup. p. 423.

les plus nobles efforts, secondés par ceux d'un peuple généreux, qui ne compte jamais avec ses maîtres ; tous ces prodiges de l'orgueil national le plus légitime seront nuls, s'ils ne sont pas funestes. Les siècles passés ne sont plus au pouvoir du Russe. Le sceptre créateur, le sceptre divin n'a pas assez reposé sur sa tête ; et, dans son profond aveuglement, ce grand peuple s'en glorifie ! Cependant la loi qui le rabaisse vient de trop haut pour qu'il soit possible de la détourner autrement qu'en lui rendant hommage. Pour s'élever au niveau de la civilisation et de la science européenne, il n'y a qu'une voie pour lui, celle dont il est sorti.

Souvent le Russe entendit la voix de la calomnie, et, trop souvent encore, celle de l'ingratitude. Il eut droit, sans doute, de se révolter contre des écrivains sans délicatesse, qui payaient par des insultes la plus généreuse hospitalité ; mais qu'il ne refuse point sa confiance à des sentiments directement opposés. Le respect, l'attachement, la reconnaissance, n'ont sûrement pas envie de le tromper.

CHAPITRE VII

Autres considérations particulières sur l'Empire d'Orient.

Le Pape est revêtu de cinq caractères bien distincts ; car il est évêque de Rome, Métropolitain des églises suburbicaires, Primat d'Italie, Patriarche d'Occident, et enfin Souverain Pontife. Le Pape n'a jamais exercé, sur les autres patriarcats, que les pouvoirs résultant de ce

dernier; de sorte qu'à moins de quelque affaire d'une haute importance, de quelque abus frappant, ou de quelque appel dans les causes majeures, les Souverains Pontifes se mêlaient peu de l'administration ecclésiastique dans les églises orientales; et ce fut un grand malheur, non seulement pour elles, mais pour les Etats où elles étaient établies. On peut dire que l'Eglise grecque, dès son origine, a porté dans son sein un germe de division, qui ne s'est complètement développé qu'au bout de douze siècles, mais qui a toujours existé sous des formes moins tranchantes, moins décisives et, par conséquent, supportables (1).

Cette division religieuse s'enracinait encore daus l'opposition politique créée par l'empereur Constantin; fortifiées l'une par l'autre, elles ne cessèrent de repousser l'union qui eut été si nécessaire contre les ennemis formidables qui s'avançaient de l'Orient ou du Nord. Ecoutons encore, sur ce point, le respectable auteur des *Lettres sur l'histoire.*

« Il est sûr, dit-il, que si les deux empereurs, d'Orient « et d'Occident, eussent réuni leurs efforts, ils auraient « inévitablement renvoyé dans les sables de l'Afrique

---

(1) Saint Basile même parle quelque part de *l'orgueil occidental* qu'il nomme ΟΦΡΥΝ ΔΥΤΙΚΗΝ. (Si je ne me trompe, c'est dans l'ouvrage qu'il a écrit *sur le parti qu'on peut tirer des lectures profanes pour le bien de la Religion.*) Rien, et pas même la sainteté, ne pouvait éteindre tout à fait l'état naturel de guerre qui divisait les deux états et les deux églises, état qui dérivait de la politique, et qui remontait à Constantin.

« ces peuples (les Sarrazins) qu'ils devaient craindre de « voir établir au milieu d'eux ; mais il y avait entre les « deux empires une jalousie que rien ne pût détruire, « et qui se manifesta bien plus pendant les croisades. « Le schisme des Grecs leur donnait contre Rome une « antipathie religieuse, et celle-là se soutint toujours, « même contre leur propre intérêt (1). »

Ce morceau est d'une vérité frappante. Si les Papes avaient eu sur l'empire d'Orient la même autorité qu'ils avaient sur l'autre, non seulement ils auraient chassé les Sarrasins, mais les Turcs encore. Tous les maux que ces peuples nous ont faits n'auraient pas eu lieu. Les Mahomet, les Soliman, les Amurat, etc., seraient des noms inconnus pour nous. Français, qui vous laissez égarer par de vains sophismes, vous règneriez à Constantinople et dans *la Cité sainte*. Les assises de Jérusalem, qui ne sont plus qu'un monument historique, seraient citées et observées au lieu où elles furent écrites; on parlerait français en Palestine. Les sciences, les arts, la civilisation, illustreraient ces fameuses contrées de l'Asie, jadis le jardin de l'univers, aujourd'hui dépeuplées, livrées à l'ignorance, au despotisme, à la peste, à tous les genres d'abrutissement.

Si l'aveugle orgueil de ces contrées n'avait pas résisté constamment aux Souverains Pontifes ; s'ils avaient pu dominer les vils empereurs de Bysance, ou du moins les tenir en respect, ils auraient sauvé l'Asie comme ils

(1) Lettres sur l'histoire, tom. II, lettre XLV.

ont sauvé l'Europe, qui leur doit tout quoiqu'elle semble l'oublier.

Longtemps déchirée par les Barbares du Nord, l'Europe se voyait menacée des plus grands maux. Les redoutables sarrasins fondaient sur elle, et déjà ses plus belles provinces étaient attaquées, conquises ou entamées. Déjà maîtres de la Syrie, de l'Egypte, de la Tingitane, de la Numidie, ils avaient ajouté à leurs conquêtes d'Asie et d'Afrique une partie considérable de la Grèce, l'Espagne, la Sardaigne, la Corse, la Pouille, la Calabre, et la Sicile en partie. Ils avaient fait le siége de Rome et brûlé ses faubourgs. Enfin ils s'étaient jetés sur la France, et, dès le VIIIe siècle, c'en était fait déjà de l'Europe, c'est-à-dire du christianisme, des sciences et de la civilisation, sans le génie de Charles-Martel et de Charlemagne, qui arrêtèrent le torrent. Le nouvel ennemi ne ressemblait point aux autres : les nobles enfants du Nord pouvaient s'accoutumer à nous, apprendre nos langues, et s'unir à nous enfin par le triple lien des lois, des mariages et de la Religion. Mais le disciple de Mahomet ne nous appartient d'aucune manière : il est étranger, *inassociable*, *immiscible* à nous. Voyez les Turcs ! Spectateurs dédaigneux et hautains de notre civilisation, de nos arts, de nos sciences ; ennemis mortels de notre culte, ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1454, un camp de Tartares assis sur une terre européenne. La guerre entre nous est naturelle, et la paix forcée. Dès que le chrétien et le musulman viennent à se toucher, l'un des deux doit servir ou périr.

Entre ces ennemis, il n'est point de traité.

Heureusement la tiare nous a sauvés du croissant. Elle n'a cessé de lui résister, de le combattre, de lui chercher des ennemis, de les réunir, de les animer, de les soudoyer et de les diriger. Si nous sommes libres, savants et chrétiens, c'est à elle que nous le devons.

Parmi les moyens employés par les Papes pour repousser le mahométisme, il faut distinguer celui de donner les terres usurpées par les Sarrasins au premier qui pourrait les en chasser. Eh ! que pouvait-on faire de mieux dès que le maître ne se montrait pas ? Y avait-il un meilleur moyen de légitimer la naissance d'une souveraineté? Et croit-on que cette institution ne valût pas un peu mieux que *la volonté du peuple*, c'est-à-dire d'une poignée de factieux, dominés par un seul? Mais lorsqu'il s'agit de *terres données* par les Papes, nos raisonnements modernes ne manquent jamais de transporter tout le droit public de l'Europe moderne au milieu des déserts, de l'anarchie, des invasions et des souverainetés flottantes du moyen âge ; ce qui, nécessairement, ne peut produire que d'étranges paralogismes.

Qu'on lise l'histoire avec des yeux purs, et on verra que les Papes ont fait tout ce qu'ils ont pu dans ces temps malheureux. On verra surtout qu'ils se sont surpassés dans la guerre qu'ils ont faite au mahométisme.

« Déjà, dans le IXe siècle, lorsque l'armée formidable « des Sarrasins semblait devoir détruire l'Italie et faire « une bourgade mahométane de la capitale du christia- « nisme, le Pape Léon IV, prenant dans ce danger une « autorité que les généraux de l'empereur Lothaire sem- « blaient abandonner, se montra digne, en défendant

« Rome, d'y commander en souverain. Il fortifia Rome,
« il arma les milices, il visita lui-même tous les postes...
« Il était né romain. Le courage des premiers âges
« de la république revivait en lui, dans un âge de lâcheté
« et de corruption : tel qu'un beau monument de l'an-
« cienne Rome qu'on trouve quelquefois dans les ruines
« de la nouvelle (1) ».

Mais à la fin, toute résistance eût été vaine, et l'ascendant de l'islamisme l'eût infailliblement emporté, si nous n'avions été de nouveau sauvés par les Papes et par les croisades, dont ils furent les auteurs, les promoteurs, et les directeurs, hélas! autant que le permirent l'ignorance et les passions des hommes. Les Papes découvrirent, avec des yeux d'Annibal, que pour repousser ou briser sans retour une puissance formidable et extravasée, il ne suffit pas du tout de se défendre chez soi, mais qu'il faut l'attaquer chez elle. Les Croisés, lancés par eux sur l'Asie, donnèrent bien aux soudans d'autres idées que celles d'envahir ou seulement d'insulter l'Europe. *Sans ces guerres saintes, toute la race humaine serait peut-être encore, de nos jours, dégradée jusqu'aux plus profonds abîmes de la servitude et de la barbarie* (2).

---

(1) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc., tom. II, chap. XXVIII.

(2) Quaterly Review. Sept. 1819, pag. 546.— Je ne connais pas d'aveu plus clair d'une vérité aussi incontestable qu'obstinément contestée ; et comme cet aveu est tombé d'une plume protestante et très-habile, il mérite d'être universellement connu.

Ceux qui disent que les croisades ne furent, pour les Papes, que des guerres de dévotion, n'ont pas lu apparemment le discours d'Urbain II au Concile de Clermont. Jamais les Papes n'ont fermé les yeux sur le mahométisme, jusqu'à ce qu'il se soit endormi lui-même de ce sommeil léthargique qui nous a tranquillisés pour toujours. Mais il est bien remarquable que le dernier coup, le coup décisif, lui fut porté par la main d'un Pape. Le 7 octobre 1571, fut enfin livré ce combat à jamais célèbre, « le plus furieux combat de mer qui se soit ja- « mais livré. Cette journée glorieuse pour les chrétiens « fut l'époque de la décadence des Turcs. Elle leur « coûta plus que des hommes et des vaisseaux, dont on « répare la perte; car ils y perdirent cette puissance « d'opinion qui fait la principale puissance des peuples « conquérants; puissance qu'on acquiert une fois, et « qu'on ne recouvre jamais (1). Cette immortelle journée « brisa l'orgueil ottoman, et détrompa l'univers, qui « croyait les flottes turques invincibles (2). »

---

(1) M. de Bonald. Législation primitive, tom. III, p. 288. Disc. politiq. sur l'état de l'Europe, § VIII.

(2) Ces dernières expressions appartiennent au célèbre Cervantes, qui assista à la bataille de Lépante, et qui eut même l'honneur d'y être blessé. (Don Quixote, part. I, ch. XXXIX. Madrid, 1799, in-16, tom. IV, p. 40.) Dans l'avant-propos de la IIe part., Cervantes revient encore à cette fameuse bataille qu'il appelle la *mas alta ocasion que vieron los siglos pasa-*

Mais cette bataille de Lépante, l'honneur éternel de l'Europe, époque de la décadence du Croissant, et que l'ennemi mortel de la dignité humaine a pu seul tenter de ravaler (2), à qui la chrétienté en fut-elle redevable ? Au Saint-Siége. Le vainqueur de Lépante fut moins don Juan d'Autriche que ce Pie V, dont Bacon a dit : « Je m'étonne que l'Eglise romaine n'ait pas encore « canonisé ce grand homme (3) ». Lié avec le roi d'Espagne et la république de Venise, il attaqua les Ottomans ; il fut l'auteur et l'âme de cette glorieuse entreprise, qu'il aida de ses conseils, de son influence, de ses trésors, et de ses armes même, qui se montrèrent à Lépante d'une manière tout à fait digne d'un Souverain Pontife.

---

dos, los presentes, ni esperan ver los venidores. (Ibid. tom. V, p. 8, édition de don Pelicer.)

Celui qui voudra assister à cette bataille peut en lire la description dans l'ouvr. de Gratiani, *De bello Cyprio.* Rome, 1664, in-4°.

(2) « Quel fut le fruit de la bataille de Lépante ?..... Il semblait que les Turcs l'eussent gagnée. » (Voltaire. Essai sur les mœurs, etc. tom. V, c. CLXI.) — Comme il est ridicule !

(3) Dans le dialogue *de Bello sacro.*

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

DE CE LIVRE

La conscience éclairée et la bonne foi n'en sauraient plus douter : c'est le christianisme qui a formé la monarchie européenne, merveille trop peu admirée. Mais, sans le Pape, il n'y a point de véritable christianisme ; sans le Pape, l'institution divine perd sa puissance, son caractère divin et sa force convertissante ; sans le Pape, ce n'est plus qu'un système, une croyance humaine, incapable d'entrer dans les cœurs et de les modifier pour rendre l'homme susceptible d'un plus haut degré de science, de morale et de civilisation. Toute souveraineté dont le doigt efficace du grand Pontife n'a pas touché le front, demeurera toujours inférieure aux autres, tant dans la durée de ses règnes que dans le caractère de sa dignité et les formes de son gouvernement. Toute nation, même chrétienne, qui n'a pas assez senti l'action constituante, demeurera de même éternellement au-dessous des autres, toutes choses égales d'ailleurs ; et toute nation séparée, après avoir reçu l'impression du sceau universel, sentira enfin qu'il lui manque quelque chose, et sera ramenée tôt ou tard, par la raison ou par le mal-

heur. Il y a pour chaque peuple une liaison mystérieuse, mais visible, entre la durée des règnes et la perfection du principe religieux. Il n'y a point de roi *de par le peuple*, puisque les princes chrétiens ont plus de vie commune que les autres hommes, malgré les accidents particuliers attachés à leur Etat; et ce phénomène deviendra plus frappant encore, à mesure qu'ils protégeront davantage le culte vivifiant; car il peut y avoir plus ou moins de souveraineté, précisément comme il peut y avoir plus ou moins de noblesse (1). Les fautes

---

(1) La noblesse n'étant qu'un *prolongement de la souveraineté*, MAGNUM JOVIS INCREMENTUM, elle répète en diminutif tous les caractères de sa mère, et n'est surtout ni plus ni moins humaine qu'elle. Car, c'est une erreur de croire que, à proprement parler, les souverains puissent anoblir; ils peuvent seulement sanctionner les anoblissements naturels. La véritable noblesse est la gardienne naturelle de la Religion; elle est parente du sacerdoce et ne cesse de le protéger. Appius Claudius s'écriait dans le sénat romain : « La Religion appartient aux patriciens, AUSPICIA SUNT PATRUM. » Et Bourdaloue, quatorze siècles plus tard, disait dans une chaire chrétienne : La sain- « teté, pour être éminente, ne trouve point de fonds qui lui « soit plus propre que la grandeur. » (Serm. sur la Concept. p. 11.) C'est la même idée revêtue de part et d'autre des couleurs du siècle. Malheur au peuple chez qui les nobles abandonnent les dogmes nationaux ! La France, qui donna tous les grands exemples en bien et en mal, vient de le prouver au monde; car cette bacchante qu'on appelle *révolution française*, et qui n'a fait encore que changer d'habit, est une

des Papes, infiniment exagérées ou mal représentées, et qui ont tourné, en général, au profit des hommes, ne sont d'ailleurs que l'alliage humain, inséparable de

---

fille née du commerce impie de la noblesse française avec le *philosophisme* dans le XVIIIe siècle. Les disciples de l'Alcoran disent « qu'un des signes de la fin du monde sera l'avancement « des personnes de basse condition aux dignités éminentes. » (Pocok cité par Sale, Obs. hist. et crit. sur le mahom. sect. IV.) C'est une exagération orientale qu'une femme de beaucoup d'esprit a réduite à la mesure européenne. (Lady Mary Vortley Montague's Works, tom. IV, p. 223 et 224.) Ce qui paraît sûr, c'est que, pour la noblesse comme pour la souveraineté, il y a une relation cachée entre la Religion et la durée des familles. L'auteur anonyme d'un roman anglais, intitulé le *Forester*, dont je n'ai pu lire que des extraits, a fait sur la décadence des familles et les variations de la propriété en Angleterre, de singulières observations que je rappelle sans avoir le droit de les juger. « Il faut bien, dit-il, qu'il y ait quelque chose de radi- « calement et d'*alarmiquement* mauvais dans un système « qui, en un siècle, a plus détruit la succession héréditaire « et les noms connus, que toutes les dévastations produites « par les guerres civiles d'York et de Lancastre, et du règne « de Charles Ier, ne l'avaient fait peut-être dans les trois siècles « précédents pris ensemble, etc. » (Anti-Jacobin review and magazine, nov. 1803, n. LVIII, p. 249.)

Si les anciennes races anglaises avaient réellement péri depuis un siècle environ, en nombre *alarmiquement* considérable (ce que je n'ose point affirmer sur un témoignage unique), ce ne serait que l'effet accéléré, et par conséquent plus visible, d'un jugement dont l'exécution aurait néanmoins com-

toute *mixtion* temporelle ; et, quand on a tout bien examiné et pesé dans les balances de la plus froide et de la plus impartiale philosophie, il reste démontré *que les Papes furent les instituteurs, les tuteurs, les sauveurs et les véritables génies constituants de l'Europe.*

Au reste, comme tout gouvernement imaginable a ses défauts, je ne nie point que le régime sacerdotal n'ait les siens dans l'ordre politique ; mais je propose, sur ce point, au bon sens européen deux réflexions qui m'ont toujours paru du plus grand poids.

La première est que ce gouvernement ne doit point être jugé en lui-même, mais dans son rapport avec le monde catholique. S'il est nécessaire, comme il l'est évidemment, pour maintenir l'ensemble et l'unité, pour faire, s'il est permis de s'exprimer ainsi, circuler le même sang dans les dernières veines d'un corps immense, toutes les imperfections qui résulteraient de cette espèce de théocratie romaine dans l'ordre politique, ne doivent plus être considérées que comme l'humidité, par exemple, produite par une machine à vapeur, dans le bâtiment qui la renferme.

La seconde réflexion, c'est que le gouvernement des Papes est une monarchie semblable à toutes les autres,

---

mencé d'abord après la faute. Pourquoi la noblesse ne serait-elle pas *moins conservée*, après avoir renoncé à la Religion conservatrice ? Pourquoi serait-elle traitée mieux que ses maîtres dont les règnes ont été abrégés ?

si on ne la considère simplement que comme *gouvernement d'un seul.* Or, quels maux ne résultent pas de la monarchie la mieux constituée? Tous les livres de morale regorgent de sarcasmes contre la cour et les courtisans. On ne tarit pas sur la duplicité, sur la perfidie, sur la corruption des gens de cour; et Voltaire ne pensait sûrement pas aux Papes, lorsqu'il s'écriait avec tant de décence:

> O sagesse du ciel! je te crois très-profonde;
> Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde (1)!

Cependant lorsqu'on a épuisé tous les genres de critique, et qu'on a jeté, comme il est juste, dans l'autre bassin de la balance, tous les avantages de la monarchie, quel est enfin le dernier résultat? *C'est le meilleur, le plus durable des gouvernements, et le plus naturel à l'homme.* Jugeons de même la cour romaine. C'est une monarchie, la seule forme de gouvernement possible pour régir l'Eglise catholique; et quelle que soit la supériorité de cette monarchie sur les autres (2), il est

---

(1) Il a dit, au contraire, en parlant de Rome moderne:

> Ses citoyens, en paix, sagement gouvernés,
> Ne sont plus conquérants, et sont plus fortunés.

(2) Le gouvernement du Pape est le seul dans l'univers qui n'ait jamais eu de modèle, comme il ne doit jamais avoir d'imitation. C'est une monarchie élective dont le titulaire, toujours vieux et toujours célibataire, est élu par un petit nombre d'électeurs élus par ses prédécesseurs, tous célibataires comme

impossible que les passions humaines ne s'agitent pas autour d'un foyer quelconque de puissance, et n'y laissent pas des preuves de leur action, qui n'empêchent point le gouvernement du Pape d'être la plus douce, la plus pacifique et la plus morale de toutes les monarchies, comme les maux bien plus grands, enfantés par la monarchie séculière, ne l'empêchent pas d'être le meilleur des gouvernements.

En terminant cette discussion, je déclare protester également contre toute espèce d'exagération. Que la puissance pontificale soit retenue dans ses justes bornes; mais que ces bornes ne soient pas arrachées et déplacées au gré de la passion et de l'ignorance; qu'on ne vienne pas surtout alarmer l'opinion par de vaines terreurs : loin qu'il faille craindre, dans ce moment, les excès de la puissance spirituelle, c'est tout le contraire qu'il faut craindre, c'est-à-dire que les Papes manquent de la force nécessaire pour soulever le fardeau immense qui leur est imposé, et qu'à force de plier ils ne perdent enfin la puissance comme l'habitude de résister. Qu'on leur accorde de bonne foi ce qui leur est dû : de son côté, le Souverain Pontife sait ce qu'il doit à l'autorité temporelle, qui n'aura jamais de défenseur plus intré-

---

lui, et choisis sans aucun égard nécessaire à la naissance, aux richesses, ni même à la patrie.

Si l'on examine attentivement cette forme de gouvernement, on trouvera qu'elle exclut les inconvénients de la monarchie élective, sans perdre les avantages de la monarchie héréditaire.

pide et plus puissant que lui. Mais il faut aussi qu'il sache défendre ses droits ; et si quelque prince, par un trait de sagesse égale à celle de ce fils de famille qui menaçait son père de se faire pendre pour le déshonorer, osait menacer le sien d'un schisme, pour extorquer de lui quelque faiblesse, le successeur de saint Pierre pourrait fort bien lui répondre ce qui est écrit déjà depuis longtemps.

« Voulez-vous m'abandonner? Eh bien, partez ! Suivez la passion qui vous entraîne : n'attendez pas que, pour vous retenir auprès de moi, je descende jusqu'aux supplications. Partez ! Pour me rendre l'honneur qui m'est dû, d'autres hommes me resteront. « MAIS SURTOUT, DIEU ME RESTERA (1) ».

Le prince y penserait !

---

(1) Φεῦγε μαλ', εἴ τοι, θυμὸς ἐπέσσυται· οὐδέ σ'ἔγωγε
Δίσσομαι εἵνεκ' ἐμεῖο μενειν' πάρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι,
Οἵ κέ με τιμήσουσι' ΜΑΛΙΣΤΑ ΔΕ ΜΗΤΙΕΤΑ ΖΕΥΣ.

(Homer. Iliad. I, 173-175.)

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME

Du Pape, dans son rapport avec les Eglises nommées schismatiques.

CHAPITRE PREMIER

Que toute Eglise schismatique est protestante. Affinité des deux systèmes. — Témoignage de l'Eglise russe.

C'est une vérité fondamentale dans toutes les questions de religion, *que toute Eglise qui n'est pas catholique est protestante.* C'est en vain qu'on a voulu mettre une distinction entre les Eglises schismatiques et hérétiques. Je sais bien ce qu'on veut dire ; mais, dans le fond, toute la différence ne tient qu'aux mots, et tout chrétien qui rejette la communion du Saint-Père est protestant ou le sera bientôt.

Qu'est-ce qu'un protestant? C'est un homme qui *proteste;* or, qu'importe qu'il proteste contre un ou plusieurs dogmes ? contre celui-ci, ou contre celui-là ? Il peut être plus ou moins *protestant*, mais toujours il *proteste.*

Quel observateur n'a pas été frappé de l'extrême faveur dont le protestantisme jouit parmi le clergé russe, quoique, si l'on s'en tenait aux dogmes écrits, il dût être haï sur la Néva comme sur le Tibre ? C'est que toutes les sociétés séparées se réunissent dans la haine de l'unité qui les écrase. Chacune d'elles a donc écrit sur ses drapeaux :

Tout ennemi de Rome est mon ami.

Pierre Ier ayant fait imprimer pour ses sujets, au commencement du siècle dernier, un catéchisme contenant tous les dogmes qu'il approuvait, cette pièce fut traduite en anglais (1) en l'année 1725, avec une préface qui mérite d'être citée.

« Ce catéchisme, dit le traducteur, *respire le génie du « grand homme par les ordres duquel il fut composé* (2). « Ce prince a vaincu deux ennemis plus terribles que « les Suédois et les Tartares ; je veux dire la superstition et l'ignorance, favorisées encore par l'habitude la « plus obstinée et la plus insatiable... Je me flatte que « cette traduction rendra plus facile le rapprochement

---

(1) The russian catechism composed and published by the order of the Tzar ; to which is annexed a short account of the church-government and ceremonies of the Moscovites. London, Meadows, 1725, in-8°, by Jenkin. Thom. Philipps, page 4 et 66.

(2) Le traducteur parle ici d'un catéchisme comme il parlerait d'un ukase que l'empereur aurait publié sur le droit ou la police. Cette opinion, qui est juste, doit être remarquée.

« des évêques anglais et russes, afin que, par leur réu-
« nion, ils deviennent plus capables de renverser *les*
« *desseins atroces et sanguinaires du clergé romain* (1)...
« Les Russes et les réformés s'accordent sur PLUSIEURS
« articles de foi, autant qu'ils diffèrent de l'Eglise ro-
« maine (2)... Les premiers nient le purgatoire (3) ;...
« et notre compatriote *Covel*, docteur de Cambridge, a
« prouvé doctement, dans ses mémoires sur l'Eglise
« grecque, *combien la transsubstantiation des Latins*
« *diffère de la cène grecque* (4) ».

---

(1) On pourrait s'étonner qu'en 1725 on pût encore imprimer en Angleterre une extravagance de cette force. Je prendrais néanmoins l'engagement de montrer des passages encore plus merveilleux dans les ouvrages des premiers docteurs anglais de nos jours.

(2) Sur ce point, le traducteur a tort et il a raison. Il a tort si l'on s'en tient aux professions de foi écrites, qui sont les mêmes à peu de chose près pour les Eglises latine et russe, et diffèrent également des confessions protestantes ; mais si l'on en vient à la pratique et à la croyance intérieure, le traducteur a raison. Chaque jour la foi dite *grecque* s'éloigne de Rome et s'approche de Wittenberg.

(3) Je n'en sais rien ; et je crois en ma conscience que le clergé russe ne le sait pas mieux que moi.

(4) On entend ici des théologiens anglicans affirmer que déjà, au commencement du dernier siècle, la foi de l'Eglise romaine et celle de l'Eglise russe sur l'article de l'Eucharistie, n'étaient plus les mêmes. On se plaindrait donc à tort des préjugés catholiques sur cet article.

Quelle tendresse et quelle confiance ! La fraternité est évidente. C'est ici que la puissance de la haine se fait sentir d'une manière véritablement effrayante. L'Eglise russe professe, comme la nôtre, la présence réelle, la nécessité de la confession, et de l'absolution sacerdotale, le même nombre de sacrements, la réalité du sacrifice eucharistique, l'invocation des Saints, le culte des images, etc.; le protestantisme, au contraire, fait profession de rejeter et même d'abhorrer ces dogmes et ces usages; néanmoins, s'il les rencontre dans une Eglise séparée de Rome, il n'en est plus choqué. Ce culte des images surtout, si solennellement déclaré *idolâtrique*, perd tout son venin, quand il serait même exagéré au point d'être devenu à peu près toute la religion. Le Russe est séparé du Saint-Siége : c'en est assez pour le protestant; celui-ci ne voit plus en lui qu'un frère, qu'un autre protestant; tous les dogmes sont nuls; excepté la haine de Rome. Cette haine est le lien unique, mais universel de toutes les Eglises séparées.

Un archevêque de Twer, mort il y a seulement deux ou trois ans, publia, en 1805, un ouvrage historique en latin, sur les quatre premiers siècles du christianisme; et, dans ce livre que j'ai déjà cité sur le célibat, il avance sans détour *qu'une grande partie du clergé russe est calviniste* (1). Ce texte n'est pas équivoque.

---

(1) Ou, si l'on veut s'exprimer mot à mot, « qu'une grande « partie du clergé russe chérit et célèbre à l'excès le système « calviniste. » — Hæc sanè est disciplina illa (Calvini) quam

Le clergé russe n'étudie, dans tout le cours de son éducation ecclésiastique que des livres protestants; une habitude haineuse l'écarte des livres catholiques, malgré l'extrême affinité des dogmes. *Bingham* surtout est son oracle, et la chose est portée au point que le prélat que je viens de citer en appelle très-sérieusement à *Bingham*, pour établir *que l'Eglise russe n'enseigne que la pure foi des Apôtres* (1).

C'est un spectacle bien extraordinaire, et bien peu connu dans le reste de l'Europe, que celui d'un évêque russe qui, pour établir la parfaite orthodoxie de son Eglise, en appelle au témoignage d'un docteur protestant.

Et lui-même, après avoir blâmé, pour la forme, ce penchant au calvinisme, ne laisse pas d'appeler *Calvin* UN GRAND HOMME (2); expression étrange dans la bouche d'un évêque parlant d'un hérésiarque, et qui ne lui

---

PLURIMI DE NOSTRIS (sic) tantoperè laudant deamantque. (Methodii archiep. Twer Liber historicus de rebus in primitivâ Eccles. christ. etc. in-4°. Mosquæ, 1805, Typis sanctissimæ synodi. Cap. VI, sect. 1, § 79, p. 168.) Tout homme qui a pu voir les choses de près, ne doutera pas que par ces mots PLURIMI DE NOSTRIS, il ne faille entendre tout prêtre de cette Eglise qui sait le latin ou le Français, à moins que, dans le fond de son cœur, il ne penche d'un côté tout opposé ; ce qui n'est pas inouï parmi les gens instruits de cet ordre.

(1) Methodius, ibid. sect. I, pag. 206, note 2.

(2) MAGNUM VIRUM, ibid. p. 168.

est jamais échappée, dans tout son livre, à l'égard d'un docteur catholique.

Ailleurs, il nous dit que, *pendant quinze siècles, la doctrine de Calvin fut* PRESQUE *inconnue dans l'Eglise* (1). Cette modification paraîtra encore curieuse ; mais, dans le reste du livre, il se gêne encore moins ; il attaque ouvertement la doctrine des sacrements, et se montre tout à fait calviniste.

L'ouvrage, comme je l'ai déjà observé, étant sorti des presses mêmes du synode, avec son approbation expresse, nul doute qu'il ne représente la doctrine générale du clergé, sauf les exceptions que j'honore.

Je pourrais citer d'autres témoignages non moins décisifs ; mais il faut se borner. Je n'affirme pas seulement que l'Eglise dont il s'agit est protestante ; j'affirme, de plus, qu'elle l'est nécessairement, et que Dieu ne serait pas Dieu, si elle ne l'était pas. Le lien de l'unité étant une fois rompu, il n'y a plus de tribunal commun, ni, par conséquent, de règle de foi invariable. Tout se

---

(1) Doctrinam Calvini per M. et D. ann. in Ecclesiâ Christi PENÈ inauditam. Ibid.

L'archevêque de Twer a publié cet ouvrage en latin, sûr de n'être critiqué ni par ses confrères, qui ne révèleraient jamais un secret de famille, ni par les gens du monde, qui ne l'entendraient pas, et qui d'ailleurs ne s'embarrasseraient pas plus des opinions du prélat que de sa personne. On ne peut se former une idée de l'indifférence russe pour ces sortes d'hommes et de choses, si l'on n'en a été témoin.

réduit au jugement particulier et à la suprématie civile, qui constituent l'essence du protestantisme.

L'enseignement protestant, n'inspirant d'ailleurs aucune alarme en Russie, et le même empire renfermant près de trois millions de sujets protestants, les novateurs de tous les genres ont su profiter de cet avantage pour insinuer librement leurs opinions dans tous les ordres de l'Etat, et tous sont d'accord, même sans le savoir; car tous *protestent* contre le Saint-Siége, ce qui suffit à la fraternité commune.

CHAPITRE II

Sur la prétendue invariabilité du Dogme chez les Eglises séparées dans le XIIe siècle.

Plusieurs catholiques, en déplorant notre funeste séparation d'avec les Eglises *photiennes*, leur font cependant l'honneur de croire que, hors le petit nombre de points contestés, elles ont conservé le dépôt de la foi dans toute son intégrité. Elles-mêmes s'en vantent, et parlent avec emphase de leur invariable *orthodoxie*.

Cette opinion mérite d'être examinée, parce qu'en l'éclaircissant, on se trouve conduit à de grandes vérités.

Toutes ces Eglises séparées du Saint-Siége, au commencement du XIIe siècle, peuvent être comparées à des cadavres gelés, dont le froid a conservé les formes. Ce froid est l'ignorance, qui devait durer pour elles plus que pour nous; car il a plu à Dieu, pour des raisons qui

méritent d'être approfondies, de concentrer, jusqu'à nouvel ordre, toute la science humaine dans nos régions occidentales.

Mais dès que le vent de la science, qui est chaud, viendra à souffler sur ces Eglises, il arrivera ce qui doit arriver suivant les lois de la nature : les formes antiques se dissoudront, et il ne restera que de la poussière.

Je n'ai jamais habité la Grèce, ni aucune contrée de l'Asie; mais j'ai longtemps habité le monde, et j'ai le bonheur d'en connaître quelques lois. Un mathématicien serait malheureux, s'il était obligé de calculer l'un après l'autre tous les termes d'une longue série ; pour ce cas et pour tant d'autres, il y a des formules qui expédient le travail. Je n'ai donc aucun besoin de savoir (quoique je n'avoue point que je ne le sais pas) ce qui se fait et ce qui se croit ici. Je sais, et cela me suffit, que si la foi antique règne encore dans tel ou tel pays séparé, la science n'y est point encore arrivée, et que si la science y a fait son entrée, la foi en a disparu ; ce qui ne s'entend point, comme on le sent assez, d'un changement subit, mais graduel, suivant une autre loi de la nature qui n'admet point les *sauts*, comme dit l'école. — Voici donc la loi aussi sûre, aussi invariable que son auteur : AUCUNE RELIGION, EXCEPTÉ UNE, NE PEUT SUPPORTER L'ÉPREUVE DE LA SCIENCE.

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

La science est une espèce d'acide qui dissout tous les métaux, *excepté l'or*.

Où sont les professions de foi du XVIe siècle? — Dans

les livres. Nous n'avons cessé de dire aux protestants : *Vous ne pouvez vous arrêter sur les flancs d'un précipice rapide; vous roulerez jusqu'au fond.* Les prédictions catholiques se trouvent aujourd'hui parfaitement justifiées. Que ceux qui n'ont fait encore que trois ou quatre pas sur cette même pente ne viennent point nous vanter leur prétendue immobilité : ils verront bientôt ce que c'est que le mouvement accéléré.

J'en jure par l'éternelle vérité, et nulle conscience européenne ne me contredira : *La science et la foi ne s'allieront jamais hors de l'unité.*

On sait ce que dit un jour le bon La Fontaine en rendant le *nouveau Testament* à un ami qui l'avait engagé à le lire. *J'ai lu votre nouveau Testament, c'est un assez bon livre.* C'est à cette confession, si l'on y prend bien garde, que se réduit à peu près la foi protestante, à je ne sais quel sentiment vague et confus, qu'on exprimerait fort bien par ce peu de mots :

Il pourrait bien y avoir quelque chose de divin dans le christianisme.

Mais lorsqu'on en viendra à une profession de foi détaillée, personne ne sera d'accord. Les anciennes formules ecclésiastiques reposent dans les livres : on les signe aujourd'hui parce qu'on les signait hier; mais qu'est-ce que tout cela signifie pour la conscience ?

Ce qu'il est bien important d'observer, c'est que les Eglises *photiennes* sont plus éloignées de la vérité que les autres églises protestantes; car celles-ci ont parcouru le cercle de l'erreur, au lieu que les autres commencent seulement à le parcourir, et doivent, par con-

séquent, passer par le calvinisme, peut-être même par le socinianisme, avant de remonter à l'unité. Tout ami de cette unité doit donc désirer que l'antique édifice achève de crouler incessamment, chez ces peuples séparés, sous les coups de la science protestante, afin que la place demeure vide pour la vérité.

Il y a cependant une grande chance en faveur des Eglises dites *schismatiques*, et qui peut extrêmement accélérer leur retour ; c'est celui des protestants qui est déjà fort avancé, et qui peut être hâté plus que nous ne le croyons par un désir ardent et pur, séparé de tout esprit d'orgueil et de contention.

On ne saurait croire à quel point les Eglises dites simplement *schismatiques*, s'appuient à la révolte et à la science protestante. Ah ! si jamais la même foi parlait seulement anglais et français, en un clin d'œil l'obstination contre cette foi deviendrait, dans toute l'Europe, un véritable ridicule, et (pourquoi ne le dirais-je pas ?) *un mauvais ton.*

J'ai dit pourquoi on ne devrait attacher aucun mérite à la conservation de la foi parmi les Eglises *photiennes*, quand même elle serait réelle : c'est parce qu'elles n'auraient point subi l'épreuve de la science ; *le grand acide* ne les a pas touchées. D'ailleurs, que signifie ce mot de *foi*, et qu'a-t-il de commun avec les formes extérieures et les confessions écrites ? S'agit-il entre nous de savoir ce qui est écrit ?

CHAPITRE III

Autres considérations tirées de la position de ces Eglises. Remarque particulière sur les sectes d'Angleterre et de Russie.

Voici encore une autre loi de la nature : *Rien ne s'altère que par mixtion, et jamais il n'y a mixtion sans affinité.* Les Eglises photiennes sont conservées au milieu du mahométisme comme un insecte est conservé dans l'ambre. Comment seraient-elles altérées, puisqu'elles ne sont touchées par rien de ce qui peut s'unir avec elles ? Entre le mahométisme et le christianisme, il ne peut y avoir de mélange. Mais si l'on exposait ces Eglises à l'action du protestantisme ou du catholicisme, avec un *feu de science* suffisant, elles disparaîtraient presque subitement.

Or, comme les nations peuvent aujourd'hui, au moyen des langues, se toucher à distance, bientôt nous serons témoins de la grande expérience déjà fort avancée en Russie. Nos langues atteindront ces nations qui nous vantent leur foi reliée en parchemin, et, dans un clin d'œil, nous les verrons boire à longs traits toutes les erreurs de l'Europe. — Mais alors nous en serons dégoûtés, ce qui rendra probablement leur délire plus court.

Lorsque l'on considère les épreuves qu'a subies l'Eglise romaine, par les attaques de l'hérésie et par le mélange des nations barbares qui s'est opéré dans son sein,

on demeure frappé d'admiration en voyant qu'au milieu de ces épouvantables révolutions, tous ses titres sont intacts et remontent aux Apôtres. Si elle a changé certaines choses dans les formes extérieures, c'est une preuve qu'elle vit ; car tout ce qui vit dans l'univers, change, suivant les circonstances, en tout ce qui ne tient point aux essences. Dieu, qui se les est réservées, a livré les formes au temps pour en disposer suivant de certaines règles. Cette variation dont je parle est même le signe indispensable de la vie, l'immobilité absolue n'appartenant qu'à la mort.

Soumettez un de ces peuples séparés à une révolution semblable à celle qui a désolé la France durant vingt-cinq ans : supposez qu'un pouvoir tyrannique s'acharne sur l'Eglise, égorge, dépouille, disperse les prêtres ; qu'il tolère surtout et favorise tous les cultes, excepté le culte national ; celui-ci disparaîtra comme une fumée.

La France, après l'horrible révolution qu'elle a soufferte, est demeurée catholique ; c'est-à-dire que tout ce qui n'est pas demeuré catholique n'est rien. Telle est la force de la vérité soumise à une épreuve terrible. L'*Homme*, sans doute, a pu en être altéré ; mais la doctrine nullement, parce qu'elle est inaltérable de sa nature.

Le contraire arrive à toutes les religions fausses. Dès que l'ignorance cesse de maintenir leurs formes, et qu'elles sont attaquées par des doctrines philosophiques, elles entrent dans un état de véritable dissolution, et marchent vers l'anéantissement absolu par un mouvement sensiblement accéléré

Et comme la putréfaction des grands corps organisés produit d'innombrables *sectes* de reptiles fangeux ; les religions nationales qui se putréfient, produisent de même une foule d'*insectes* religieux, qui traînent sur le même sol les restes d'une vie divisée, imparfaite et dégoûtante.

C'est ce qu'on peut observer de tous côtés ; et c'est par là que l'Angleterre, et la Russie surtout, peuvent s'expliquer à elles-mêmes le nombre et l'inépuisable fécondité des *sectes* qui pullulent dans leur vaste sein. Elles naissent de la putréfaction d'un grand corps : c'est l'ordre de la nature.

L'Eglise russe, en particulier, porte dans son sein plus d'ennemis que toute autre ; le protestantisme la pénètre de toutes parts. Le *rascolnisme* (1), qu'on pourrait ap-

---

(1) On pourrait écrire un mémoire intéressant sur ces *rascolnics*. Renfermé dans les bornes étroites d'une note, je n'en dirai que ce qui est absolument indispensable pour me faire entendre.

Le mot de *rascolnic*, dans la langue russe, signifie, au pied de la lettre, *schismatique*. La scission désignée par cette expression générique a pris naissance dans une ancienne traduction de la Bible, à laquelle les *rascolnics* tiennent infiniment, et qui contient des textes altérés, suivant eux, dans la version dont l'Eglise russe fait usage. C'est sur ce fondement qu'ils se nomment eux-mêmes (et qui pourrait les en empêcher ?) *hommes de l'antique foi*, ou *vieux croyants* (staroversi). Partout où le peuple, possédant pour son malheur l'Ecriture sainte en langue vulgaire, s'avise de la lire et de l'interpréter, aucune

peler l'*illuminisme* des campagnes, se renforce chaque jour : déjà ses enfants se comptent par millions ; et les lois n'oseraient plus se compromettre avec lui. L'*illumi-*

---

aberration de l'esprit particulier ne doit étonner. Il serait trop long de détailler les nombreuses superstitions qui sont venues se joindre aux griefs primitifs de ces hommes égarés. Bientôt la secte originelle s'est divisée et subdivisée, comme il arrive toujours, au point que dans ce moment il y a peut-être en Russie quarante sectes de *rascolnics*. Toutes sont extravagantes et quelques-unes abominables. Au surplus, les *rascolnics* en masse *protestent* contre l'Eglise russe, comme celle-ci proteste contre l'Eglise romaine. De part et d'autre c'est le même motif, le même raisonnement et le même droit ; de manière que toute plainte de la part de l'autorité dominante serait ridicule. *Le rascolnisme* n'alarme ni ne choque la nation en corps, pas plus que toute autre religion fausse ; les hautes classes ne s'en occupent que pour en rire. Quant au sacerdoce, il n'entreprend rien sur les dissidents, parce qu'il sent son impuissance, et que d'ailleurs l'esprit de prosélytisme doit lui manquer par essence. Le rascolnisme ne sort point de la classe du peuple ; mais le peuple est bien quelque chose, *ne fût-il même que de trente millions*. Des hommes qui se prétendent instruits portent déjà le nombre de ces sectaires au septième de ce nombre, à peu près, ce que je n'affirme point. Le gouvernement, qui seul sait à quoi s'en tenir, n'en dit rien et fait bien. Il use, au reste, à l'égard des *rascolnics*, d'une prudence, d'une modération, d'une bonté sans égales ; et quand même il en résulterait des conséquences malheureuses, ce qu'à Dieu ne plaise ! il pourrait toujours se consoler en pensant que la sévérité n'aurait pas mieux réussi.

nisme, qui est le *rascolnisme* des salons, s'attache aux chairs délicates que la main grossière du rascolnic ne saurait atteindre. D'autres puissances encore plus dangereuses agissent de leur côté, et toutes se multiplient aux dépens de la masse qu'elles dévorent. Il y a certainement de grandes différences entre les sectes anglaises et les sectes russes ; mais le principe est le même. C'est la religion nationale qui laisse échapper la vie, et les *insectes* s'en emparent.

Pourquoi ne voyons-nous pas des sectes se former en France, par exemple, en Italie, etc.? Parce que la Religion y vit tout entière, et ne cède rien. On pourra bien voir à côté d'elle l'incrédulité absolue, comme on peut voir un cadavre à côté d'un homme vivant ; mais jamais elle ne produira rien d'impur hors d'elle-même puisque toute sa vie lui appartient. Elle pourra, au contraire, se propager et se multiplier en d'autres hommes chez qui elle sera encore *elle-même*, sans affaiblissement ni diminution, comme la lumière d'un flambeau passe à mille autres.

CHAPITRE IV

Sur le nom de *photiennes* appliqué aux Églises schismatiques.

Quelques lecteurs remarqueront peut-être, avec une certaine surprise, l'épithète de *photiennes* dont je me suis constamment servi pour désigner les Eglises séparées de l'unité chrétienne par le schisme de *Photius*.

S'ils y voyaient la plus légère envie d'offenser, ou le plus léger signe de mépris, ils se tromperaient fort sur mes intentions. Il ne s'agit pour moi que de donner aux choses un nom vrai, ce qui est un point de la plus haute importance. J'ai dit plus haut, et rien n'est plus évident, que toute Eglise séparée de Rome est protestante. En effet, qu'elle *proteste* aujourd'hui ou qu'elle ait *protesté* hier, qu'elle *proteste* sur un dogme, sur deux ou sur dix, toujours est-il vrai qu'elle *proteste* contre l'unité et l'autorité universelle. Photius était né dans cette unité : il reconnaissait si bien l'autorité du Pape, que c'est au Pape qu'il demanda avec tant d'instance le titre de *Patriarche œcuménique*, absurde dès qu'il n'est pas unique. Il ne rompit même avec le Souverain Pontife, que parce qu'il ne put en obtenir ce grand titre qu'il ambitionnait. Car, il est bien essentiel de l'observer, ce ne fut point le dogme qui nous sépara des Grecs : ce même orgueil, qui seul avait opéré la scission, chercha ensuite à l'appuyer sur ce dogme. Photius, il est vrai, nous avait assez violemment attaqués sur la procession du Saint-Esprit; mais la séparation n'était point encore complète. Des querelles et des débats ne sont pas des schismes. Celui des Grecs ne fut réellement accompli que sous le patriarcat de Michel Cerularius, qui fit fermer les églises latines à Constantinople. Le Pape Léon IX, en l'année 1054, envoya encore dans cette capitale des légats qui excommunièrent Michel Cerularius; ce qui fait bien voir que la scission n'était point encore achevée. Or, dans l'écrit fondamental de ce dernier, composé par Nicetas Pectoratus, on reproche aux Latins de judaïser,

en observant le sabbat et les azymes, et de chanter l'*Alleluia* en carême : on y ajouta, depuis, les barbes rasées, l'abstinence du samedi et le célibat des prêtres (1) ; sur quoi Voltaire s'est écrié : *Etranges raisons pour brouiller l'Orient et l'Occident* (2) ! Les Grecs commencèrent par dire que la primauté du Saint-Siége (qu'il n'y avait pas moyen de nier) lui venait, non de l'autorité divine, mais de celle des empereurs ; que l'empire ayant été transporté à Constantinople, la suprématie pontificale s'était éteinte à Rome avec l'empire, sans parler de l'invasion des Barbares qui l'avaient annulée. Ce ne fut que dans la suite, et pour justifier leur schisme, qu'ils en vinrent à soutenir que Rome était déchue de son droit, à cause de son hérésie sur la procession du Saint-Esprit (3). Enfin, c'est une chose bien digne de remarque que, depuis l'époque où les Latins avaient introduit de toutes parts le *Filioque* dans le Symbole, on célébra trois conciles généraux en Orient, deux desquels se tinrent à Constantinople même, sans qu'il y eût sur cet objet la moindre plainte, la moindre réclamation des Orientaux (4). Ces faits ne doivent point être répétés pour les

---

(1) Maimbourg, Hist. du schisme des Grecs, liv. III, ad ann. 1053.

(2) Voltaire, Essai sur les mœurs, etc. tom. I, ch. XXXI, in-8°, pag. 502.

(3) Maimbourg, Hist. du schisme des Grecs, liv. III, ad ann. 1053.

(4) Ibid. liv. I, ad ann. 867. Ces trois conciles sont : le 2e de Constantinople en 553, le 3e de Constantinople en 680, et le 2e de Nicée en 787.

théologiens, qui ne peuvent les ignorer, mais pour les gens du monde qui s'en doutent peu, dans les pays même où il serait important de les connaître.

Photius *protesta* donc, comme l'ont fait depuis les Eglises du XVIe siècle, de manière qu'il n'y a entre toutes les Eglises dissidentes d'autres différences que celles qui résultent du nombre des dogmes en litige. Quant au principe, il est le même. C'est une insurrection contre l'Eglise-mère, qu'on accuse d'erreurs ou d'usurpation. Or, le principe étant le même, les conséquences ne peuvent différer que par les dates. Il faut que tous les dogmes disparaissent l'un après l'autre, et que toutes ces Eglises se trouvent à la fin sociniennes; l'apostasie commençant toujours et s'accomplissant d'abord dans le clergé, ce que je recommande à l'attention des observateurs.

Quant à l'invariabilité des dogmes écrits, des formules nationales, des vêtements, des mitres, des crosses, des génuflexions, des inclinations, des signes de croix, etc., etc., je n'ajouterai qu'un mot à ce que j'ai dit plus haut. César et Cicéron, s'ils avaient pu vivre jusqu'à nos jours, seraient vêtus comme nous : leurs statues porteront éternellement la toge et le laticlave.

Toute Eglise séparée étant donc *protestante*, il est juste de les renfermer toutes sous la même dénomination. De plus, comme les Eglises protestantes se distinguent entre elles par le nom de leurs fondateurs, par celui des nations qui reçurent la prétendue réforme, en plus ou en moins, ou par quelque symptôme particulier de la maladie générale, de manière que nous disons : *Il est*

calviniste, il est luthérien, il est anglican, il est méthodiste, il est baptiste, etc.; il faut aussi qu'une dénomination particulière distingue les Eglises qui ont protesté dans le XIe siècle, et certes on ne trouvera pas de nom plus juste que celui qui se tire de l'auteur même du schisme, quoiqu'il soit antérieur au dernier acte de la rupture. Il est de toute justice que ce funeste personnage donne son nom aux Eglises qu'il a égarées. Elles sont donc *photiennes*, comme celle de Genève est *calviniste*, comme celle de Wittenberg est *luthérienne*. Je sais que ces dénominations particulières leur déplaisent (1), parce que la conscience leur dit *que toute religion qui porte le nom d'un homme ou d'un peuple est nécessairement fausse.* Or, que chaque Eglise séparée se donne chez elle les plus beaux noms possibles, c'est le privilége de l'orgueil national ou particulier : qui pourrait le lui disputer?

..... *Orbis* me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi (2).....

---

(1) *Quant au terme de* calviniste, *je sais qu'il en est parmi eux qui s'offensent quand on les appelle de ce nom.* (Perpétuité de la foi, XI, 2.) — *Les* évangéliques, *que Tolland appelle* luthériens, *quoique plusieurs d'entre eux rejettent cette dénomination.* (Leibnitz, Œuvres, tom. V, p. 142.) — *On nomme préférablement* évangéliques, *en Allemagne, ceux que plusieurs appellent* luthériens MAL A PROPOS. (Le même, *Nouv. Essais sur l'entendement humain*, p. 461.) Lisez TRÈS A PROPOS.

(2) ..... Populus me sibilat, at mihi plaudo
Ipse domi..... (Horat I, sat. I, 66.)

Mais toutes ces délicatesses de l'orgueil en souffrance nous sont étrangères, et ne doivent point être respectées par nous; c'est un devoir, au contraire, de tous les écrivains catholiques de ne jamais donner dans leurs écrits, aux Eglises séparées par *Photius*, d'autre nom que celui de *photiennes;* non par un esprit de haine et de ressentiment (Dieu nous préserve de pareilles bassesses!), mais, au contraire, par un esprit de justice, d'amour, de bienveillance universelle; afin que ces Eglises, continuellement rappelées à leur origine, y lisent constamment leur nullité.

Le devoir dont je parle est surtout impérieusement prescrit aux écrivains français,

Quos penès arbitrium est et jus et norma loquendi (1);

l'éminente prérogative *de nommer les choses en Europe* leur étant visiblement confiée comme représentants de la nation dont ils sont les organes. Qu'ils se gardent bien de donner aux Eglises *photiennes* les noms d'*Eglise grecque* ou *orientale :* il n'y a rien de si faux que ces dénominations. Elles étaient justes avant la scission, parce qu'alors elles ne signifiaient que les différences géographiques de plusieurs Eglises réunies dans l'unité d'une même puissance suprême; mais depuis que ces dénominations ont exprimé une existence indépendante, elles ne sont pas tolérables, et ne doivent plus être employées.

---

(1) Horat. ad Pis. 72.

POST-SCRIPTUM AU CHAPITRE IV

§ Ier

J'ai remarqué, dans ce chapitre, que l'esprit des dissidents n'avait jamais changé dans l'Eglise. Photius et ses adhérents disaient, dans leur protestation contre les décisions du concile qui les avait condamnés : *Nous ne connaissons d'autre autorité que celle des canons, ce sont là nos juges ; nous ne connaissons ni Rome, ni Antioche, ni Jérusalem, etc.* (1). Ecoutons maintenant l'Eglise anglicane déclarant sa foi, en 1562, dans ses fameux articles : *Jérusalem s'est trompée, Alexandrie s'est trompée, Rome s'est trompée ; nous ne croyons qu'à l'Ecriture sainte.*

On voit comment le même principe inspire les mêmes idées, et jusqu'aux mêmes paroles. Ce rapprochement m'a paru piquant.

§ II

Comme il a été fort question du *Filioque* dans le chapitre précédent, on accordera peut-être quelque attention à l'observation suivante. On connaît le rôle que joua le platonisme dans les premiers siècles du christia-

(1) Maimbourg, Hist. du schisme des Grecs, liv. II, ad ann. 869.

nisme. Or, l'école de Platon soutenait que la *seconde* personne de sa fameuse Trinité *procédait de la première, et la troisième de la seconde* (1). Pour être bref, je supprime les autorités, qui sont incontestables. Arius, qui avait beaucoup hanté les platoniciens quoique dans le fond il fût sur la divinité moins orthodoxe qu'eux, Arius, dis-je, s'accomodait fort de cette idée, car son intérêt était de tout accorder au *Fils*, excepté la *consubstantialité*. Les Ariens devaient donc soutenir volontiers avec les platoniciens (quoique partant de principes différents) *que le Saint-Esprit procédait du Fils*. Macédonius, dont l'hérésie n'était qu'une conséquence nécessaire de celle d'Arius, vint ensuite, et se trouvait porté par son système à la même croyance. Abusant du célèbre passage : *Tout a été fait par lui, et sans lui rien ne fut fait*, il en concluait que le Saint-Esprit était une production du Fils *qui avait tout fait*. Cette opinion étant donc commune aux ariens de toutes les classes, aux macédoniens et à tous les amateurs du platonisme, c'est-à-dire, en réunissant ces différentes classes, à une portion formidable des hommes instruits alors existants, le premier concile de Constantinople devait la condamner solennellement ; et c'est ce qu'il fit en déclarant la procession *ex Patre*. Quant à la procession *ex Filio*, il n'en parla pas, parce

(1) Sur la question de savoir s'il y a, ou s'il n'y a pas, dans Platon, la Trinité que les philosophes syncrétistes voulurent y trouver, on peut voir la Théodicée chrétienne de M. l'abbé Maret, pag. 233-238.

qu'il n'en était pas question, parce que personne ne la niait, et *parce qu'on ne la croyait que trop*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Tel est le point de vue sous lequel il faut, ce me semble, envisager la décision du concile ; ce qui n'exclut, au reste, aucun autre argument employé dans cette question, décidée, même indépendamment des autorités théologiques (qui doivent cependant nous servir de règle), par les raisonnements tirés de la plus solide ontologie.

CHAPITRE V

Impossibilité de donner aux Eglises séparées
un nom commun qui exprime l'unité.
Principes de toute la discussion, et prédiction de l'Auteur.

Ceci me conduit au développement d'une vérité à laquelle on ne fait pas assez d'attention, quoiqu'elle en mérite beaucoup. C'est que toutes ces Eglises ayant perdu l'unité, il est devenu impossible de les réunir sous un nom commun *et positif*. Les appellera-t-on *Eglise Orientale ?* Il n'y a certainement rien de moins *oriental* que la Russie, qui forme cependant une portion *assez remarquable* de l'ensemble. Je dirais même que, s'il fallait absolument mettre les noms et les choses en contradiction, j'aimerais mieux appeler *Eglise russe* tout cet assemblage d'Eglises séparées. A la vérité, ce nom exclurait la Grèce et le Levant ; mais la puissance et la dignité de l'empire couvriraient au moins le vice du langage qui, dans le fond, subsistera toujours. Dira-t-on,

par exemple, *Eglise grecque*, au lieu d'*Eglise orientale?* Le nom deviendra encore plus faux. La Grèce est en Grèce, si je ne me trompe.

Tant qu'on ne voyait, dans le monde, que Rome et Constantinople, la division de l'Eglise suivait naturellement celle de l'empire, et l'on disait l'*Eglise occidentale* et l'*Eglise orientale*, comme on disait l'*empereur d'Occident* et l'*empereur d'Orient;* et même alors, il faut bien le remarquer, cette dénomination eût été fausse et trompeuse, si la même foi n'eût pas réuni les deux Eglises sous la suprématie d'un chef commun, puisque, dans cette supposition, elles n'auraient point eu de nom commun, et qu'il ne s'agit précisément que de ce nom, qui doit être catholique et universel pour représenter l'unité totale.

Voilà pourquoi les Eglises séparées de Rome n'ont plus de nom commun, et ne peuvent être désignées que par un nom négatif, qui déclare, non ce qu'elles sont, mais ce qu'elles ne sont pas ; et, sous ce dernier rapport, le mot seul de *protestante* conviendra à toutes et les renfermera toutes, parce qu'il embrasse très-justement, dans sa généralité, toutes celles qui ont *protesté* contre l'unité.

Que si l'on descend au détail, le titre de *photienne* sera aussi juste que celui de *luthérienne*, *calviniste*, *etc.;* tous ces noms désignant fort bien les différentes espèces de protestantismes réunis sous le genre universel ; mais jamais on ne leur trouvera un nom positif en général.

On sait que ces Eglises se nomment elles-mêmes *ré-*

thodoxes, et c'est par la Russie que cette épithète ambitieuse se fera lire en français dans l'Occident; car jusqu'à nos jours on s'est peu occupé parmi nous de ces Eglises *orthodoxes*, toute notre polémique religieuse ne s'étant dirigée que contre les protestants. Mais la Russie devenant tous les jours plus européenne, et la langue universelle se trouvant absolument naturalisée dans ce grand empire, il est impossible que quelque plume russe, déterminée par une de ces circonstances qu'on ne saurait prévoir, ne dirige quelque attaque française sur l'Eglise romaine, ce qui est fort à désirer, nul Russe ne pouvant écrire contre cette Eglise, sans prouver qu'il est *protestant*.

Alors, pour la première fois, nous entendrons parler, dans nos langues, de l'*Eglise orthodoxe!* On demandera de tout côté : *Qu'est-ce que l'Eglise orthodoxe?* Et chaque chrétien de l'Occident, en disant : *C'est la mienne apparemment*, se permettra de tourner en ridicule l'erreur qui s'adresse à elle-même un compliment qu'elle prend pour un nom.

Chacun étant libre de se donner le nom qui lui convient, *Laïs*, en personne, serait bien la maîtresse d'écrire sur sa porte : *Hôtel d'Artémise*. Le grand point est de forcer les autres à nous donner tel ou tel nom, ce qui n'est pas tout à fait aussi aisé que de nous en parer de notre propre autorité; et cependant il n'y a de vrai nom que le nom reconnu.

Ici se présente une observation importante. Comme il est impossible de se donner un nom faux, il l'est également de le donner à d'autres. Le parti protestant n'a-t-

il pas fait les plus grands efforts pour nous donner celui de *papistes?* Jamais cependant il n'a pu y réussir : comme les Eglises photiennes n'ont cessé de se nommer *orthodoxes*, sans qu'un seul chrétien étranger au schisme ait jamais consenti à les nommer ainsi. Ce nom d'*orthodoxe* est demeuré ce qu'il sera toujours, un compliment éminemment ridicule, puis qu'il n'est prononcé que par ceux qui se l'adressent à eux-mêmes ; et celui de *papiste* est encore ce qu'il fut toujours, une pure insulte, et une insulte de mauvais ton, qui, chez les protestants même, ne sort plus d'une bouche distinguée.

Mais pour terminer sur ce mot *orthodoxe*, quelle Eglise ne se croit pas *orthodoxe?* et quelle Eglise accorde ce titre aux autres qui ne sont pas en communion avec elle? Une grande et magnifique cité d'Europe se prête à une expérience intéressante que je propose à tous les penseurs. Un espace assez resserré y réunit des Eglises de toutes les communions chrétiennes. On y voit une Eglise catholique, une Eglise russe, une Eglise arménienne, une Eglise calviniste, une Eglise luthérienne ; un peu plus loin se trouve l'Eglise anglicane ; il n'y manque, je crois, qu'une Eglise grecque. Dites donc au premier homme que vous rencontrerez sur votre route : *Montrez-moi l'Eglise* ORTHODOXE ? Chaque chrétien vous montrera la sienne, grande preuve déjà d'une *orthodoxie* commune. Mais si vous dites : *Montrez-moi l'Eglise* CATHOLIQUE ? Tous répondront : *La voilà !* et tous montreront la même. Grand et profond sujet de méditation ! *Elle seule a un nom* dont tout le monde convient, parce que ce nom devant exprimer l'unité qui ne se trouve que

dans l'Eglise catholique, cette unité ne peut être ni méconnue où elle est, ni supposée où elle n'est pas. Amis et ennemis, tout le monde est d'accord sur ce point. Personne ne dispute sur le nom, qui est aussi évident que la chose. Depuis l'origine du christianisme, l'*Eglise* a porté le nom qu'elle porte aujourd'hui, et jamais son nom n'a varié; aucune essence ne pouvant disparaître ou seulement s'altérer sans laisser échapper son nom. Si le protestantisme porte toujours le même, quoique sa foi ait immensément varié, c'est que son nom étant purement négatif et ne signifiant qu'une renonciation au catholicisme, moins il croira et plus il *protestera*, plus il sera lui-même. Son nom, devenant donc tous les jours plus vrai, il doit subsister jusqu'au moment où il périra, comme l'ulcère périt avec le dernier atome de chair vivante qu'il a dévoré.

Le nom de *catholique* exprime, au contraire, une essence, une réalité qui doit avoir un nom; et comme hors de son cercle divin il ne peut y avoir d'unité religieuse, on pourra bien trouver hors de ce cercle des *Eglises*, mais point du tout l'Eglise.

Jamais les Eglises séparées ne pourront se donner un nom commun qui exprime l'unité, aucune puissance ne pouvant, j'espère, nommer le néant. Elles se donneront donc des noms nationaux, ou des noms à prétention, qui ne manqueront jamais d'exprimer précisément la qualité qui manque à ces Eglises. Elles se nommeront *réformée*, *évangélique*, *apostolique* (1), *anglicane*, *écos-*

(1) L'Eglise anglicane, dont le bon sens et l'orgueil répu-

saise, *orthodoxe*, *etc.*, tous noms évidemment faux, et de plus accusateurs, parce qu'ils sont respectivement nouveaux, particuliers, et même ridicules pour toute oreille étrangère au parti qui se les attribue; ce qui exclut toute idée d'unité, et par conséquent de vérité,

Règle générale. Toutes les sectes ont deux noms : l'une qu'elles se donnent, et l'autre qu'on leur donne. Ainsi les Eglises photiennes, qui s'appellent elles-mêmes *orthodoxes*, sont nommées, hors de chez elles, *schismatiques*, *grecques* ou *orientales*, mots synonymes, sans qu'on s'en doute. Les premiers réformateurs s'intitulèrent non moins courageusement *évangéliques*, et les seconds *réformés;* mais tout ce qui n'est pas eux les nomme *luthériens* et *calvinistes*. Les anglicans, comme nous l'avons vu, essaient de s'appeler *apostoliques*; mais toute l'Europe en rira, et même une partie de l'Angleterre. Le rascolnic russe se donne le nom de *vieux croyant;* mais, pour tout homme qui n'est pas rascolnic, il est *rascolnic ;* le catholique seul est appelé comme il s'appelle, et n'a qu'un nom pour tous les hommes.

---

gnent également à se voir en assez mauvaise compagnie, a imaginé depuis quelque temps d'abjurer le titre de protestante, et de se nommer apostolique. C'est un peu tard, comme on voit, pour se donner un nom, et l'Europe est devenue trop impertinente pour croire à cet ennoblissement. Le parlement, au reste, laisse dire les apostoliques, et ne cesse de protester qu'il est protestant.

Celui qui n'accorderait aucune valeur à cette observation, aurait peu médité le premier chapitre de la métaphysique première, celui des NOMS.

C'est une chose bien remarquable que tout chrétien étant obligé de confesser dans le symbole, *qu'il croit à l'Eglise catholique*, néanmoins aucune Eglise dissidente n'a jamais osé se parer de ce titre et se nommer *catholique*, quoiqu'il n'y eut rien de si aisé que de dire : *C'est nous qui sommes catholiques ;* et que la vérité d'ailleurs tienne évidemment à cette qualité de *catholique*. Mais dans cette occasion, comme dans mille autres, tous les calculs de l'ambition et de la politique cédaient à l'invincible conscience. Aucun novateur n'osa jamais usurper le nom de l'EGLISE ; soit qu'aucun d'eux n'ait réfléchi qu'il se condamnait en changeant de nom, soit que tous aient senti, quoique d'une manière obscure, l'absolue impossibilité d'une telle usurpation. Semblable à ce livre unique dont elle est la seule dépositaire et la seule interprète légitime, l'Eglise catholique est revêtue d'un caractère si *grand*, si *frappant*, si *parfaitement inimitable* (1), que personne ne songera jamais à lui disputer son nom, contre la conscience de l'univers.

Si donc un homme appartenant à l'une de ces Eglises dissidentes, prend la plume contre l'EGLISE, il doit être arrêté au titre même de son ouvrage. Il faut lui dire : *Qui êtes-vous ? comment vous appelez-vous ? d'où venez-*

---

(1) On connaît ces expressions de Rousseau, à propos de l'Evangile.

*vous? pour qui parlez-vous? — Pour l'Eglise, direz-vous.— Quelle Eglise? celle de Constantinople, de Smyrne, de Bucharest, de Corfou, etc.? Aucune Eglise ne peut être entendue contre l'*Eglise, *pas plus que le représentant d'une province particulière contre une assemblée nationale présidée par le souverain. Vous êtes justement condamné avant d'être entendu : vous avez tort sans autre examen, parce que vous êtes isolé.* — « Je parle, dira-t-il peut-être, pour toutes les Eglises que vous nommez, et pour toutes celles qui suivent la même foi. » — *Dans ce cas, montrez vos mandats. Si vous n'en avez que de spéciaux, la même difficulté subsiste; vous représentez bien plusieurs Eglises, mais* non l'Eglise. *Vous parlez pour des provinces;* l'État *ne peut vous entendre. Si vous prétendez agir pour toutes en vertu d'un mandat d'unité, nommez cette unité; faites-nous connaître le point central qui la constitue, et dites son nom, qui doit être tel que l'oreille du genre humain le reconnaisse sans balancer. Si vous ne pouvez nommer ce point central, il ne vous reste pas même le refuge de vous appeler* république chrétienne ; *car il n'y a point de république qui n'ait un conseil commun, un sénat, des chefs quelconques qui représentent et gouvernent l'association* (1). *Rien de tout cela*

(1) Ceci est de la plus haute importance. Mille fois on a pu entendre demander en certains pays : *Pourquoi l'Eglise ne pourrait-elle pas être presbytérienne ou collégiale?* J'accorde qu'elle puisse l'être, quoique le contraire soit démontré ; il faut au moins nous la montrer telle avant de demander si elle

ne se trouve chez vous, et, par conséquent, vous ne possédez aucune espèce d'unité, de hiérarchie et d'association commune : aucun de vous n'a le droit de prendre la parole au nom de tous. Vous croyez être un édifice, vous n'êtes que des pierres.

Nous sommes un peu loin, comme on voit, d'agiter ensemble des questions de dogme ou de discipline. Il s'agit, avant tout, de la part de nos plus anciens adversaires, de se légitimer, et de nous dire ce qu'ils sont. Tant qu'ils ne nous auront pas prouvé qu'ils sont l'Eglise, ils ont tort d'avoir parlé ; et, pour nous prouver qu'ils sont l'Eglise, il faut qu'ils montrent un centre d'unité visible pour tous les yeux, et portant un nom, à la fois positif et exclusif, admis par toutes les oreilles et par tous les partis.

Je résiste au mouvement qui m'entraînerait dans la polémique : les principes me suffisent ; les voici :

1° Le souverain Pontife est la base nécessaire, unique et exclusive du christianisme. A lui appartiennent

---

est légitime sous cette forme. Toute république possède l'unité souveraine, comme toute autre forme de gouvernement. Que les Eglises photiennes soient donc ce qu'elles voudront, pourvu qu'elles soient quelque chose. Qu'elles nous indiquent une hiérarchie générale, un synode, un conseil, un sénat, comme elles voudront, dont elles déclarent relever toutes ; alors nous traiterons la question de savoir *si l'Eglise universelle peut être une république ou un collége*. Jusqu'à cette époque, elles sont nulles *dans le sens universel*.

les promesses, avec lui disparaît l'unité, c'est-à-dire l'Eglise.

2° Toute Eglise qui n'est pas catholique est *protestante*. Le principe étant le même de tout côté, c'est-à-dire une *insurrection contre l'unité souveraine*, toutes les Eglises dissidentes ne peuvent différer que par le nombre des dogmes rejetés.

3° La suprématie du Pape étant le dogme capital sans lequel le christianisme ne peut subsister, toutes les Eglises qui rejettent ce dogme dont elles se cachent l'importance, sont d'accord, même sans le savoir : tout le reste n'est qu'accessoire, et de là vient leur affinité, dont elles ignorent la cause.

4° Le premier symptôme de la nullité qui frappe ces Eglises, c'est celui de perdre subitement et à la fois, le pouvoir et le vouloir de convertir les hommes et d'avancer l'œuvre divine. Elles ne font plus de conquêtes, et même elles affectent de les dédaigner. Elles sont stériles, et rien n'est plus juste : elles ont rejeté l'*époux* (1).

5° Aucune d'elles ne peut maintenir, dans son intégrité, le symbole qu'elle possédait au moment de la scission. La *foi* ne leur appartient plus. L'habitude, l'orgueil, l'obstination, peuvent se mettre à sa place et tromper des yeux inexpérimentés ; le despotisme d'une puissance hétérogène qui préserve ces Eglises de tout contact étranger, l'ignorance et la barbarie qui en sont

---

(1) Nous les avons même entendues se vanter de cette stérilité.

la suite, peuvent encore, pour quelque temps, les maintenir dans un état de raideur qui représente au moins quelques formes de la vie; mais enfin nos langues et nos sciences les pénètreront, et nous les verrons parcourir, avec un mouvement accéléré, toutes les phases de dissolution que le protestantisme calviniste et luthérien a déja mises sous nos yeux (1).

6° Dans toutes ces Eglises, les grands changements que j'annonce commenceront par le clergé; et celle qui sera la première à donner ce grand et intéressant spectacle, c'est l'Eglise russe, parce qu'elle est la plus exposée au *vent européen* (2).

Je n'écris point pour disputer; je respecte tout ce qui est respectable, les souverains surtout et les nations. Je ne hais que la haine. Mais je dis ce qui est, je dis ce qui sera, je dis ce qui doit être; et si les évènements contrarient ce que j'avance, j'appelle de tout mon cœur sur ma mémoire le mépris et les risées de la postérité.

---

(1) Tout ceci est dit sans prétendre affirmer que l'ouvrage n'est pas commencé et même fort avancé. Je veux l'ignorer, et peu m'importe. Il me suffit de savoir que la chose ne peut aller autrement.

(2) Parmi les Eglises photiennes, aucune ne doit nous intéresser autant que l'Eglise russe, qui est devenue entièrement européenne depuis que la suprématie exclusive de son auguste chef l'a très-heureusement séparée pour toujours des faubourgs de Constantinople.

CHAPITRE VI

Faux raisonnements des Eglises séparées, et réflexions sur les préjugés religieux et nationaux.

Les Eglises séparées sentent bien que l'unité leur manque, qu'elles n'ont plus de gouvernement, de conseil, ni de lien commun. Une objection surtout se présente en première ligne et frappe tous les esprits. S'il s'élevait des difficultés dans l'Eglise, si quelque dogme était attaqué, où serait le tribunal qui déciderait la question, n'y ayant plus de chef commun pour ces Eglises, ni de concile œcuménique possible, puisqu'il ne peut être convoqué, que je sache, ni par le sultan, ni par aucun évêque particulier? On a pris, dans les pays soumis au schisme, le parti le plus extraordinaire qu'il soit possible d'imaginer, c'est de nier *qu'il puisse y avoir plus de sept conciles dans l'Eglise;* de soutenir *que tout fut décidé par celles de ces assemblées générales qui précédèrent la scission, et qu'on ne doit plus en convoquer de nouvelles* (1).

Si on leur objecte les maximes les plus évidentes de tout gouvernement imaginable, si on leur demande

(1) Il va sans dire que le VIIIe concile est nul, parce qu'i comdamna Photius ; s'il y en avait eu dix dans l'Eglise avant cette époque, il serait démontré que l'Eglise ne peut se passer de dix conciles. En général, l'Eglise est infaillible pour tout novateur, jusqu'au moment où elle le condamne.

quelle idée ils se forment d'une société humaine, d'une agrégation quelconque, sans chef, sans puissance législative commune, et sans assemblée nationale, ils divaguent pour en revenir ensuite, après quelques détours, à dire (je l'ai entendu mille fois) *qu'il ne faut plus de concile et que tout est décidé.*

Ils citent même très-sérieusement les conciles *qui ont décidé que tout est décidé.* Et, parce que ces assemblées avaient sagement défendu de revenir sur des questions terminées, ils en concluent qu'on n'en peut plus traiter ni décider d'autres, quand même le christianisme serait attaqué par de nouvelles hérésies.

D'où il suit qu'on eut tort, dans l'Eglise, de s'asssembler pour condamner *Macédonius*, parce qu'on s'était assemblé auparavant pour condamner *Arius*, et qu'on eut tort encore de s'assembler à Trente, pour condamner Luther et Calvin, *parce que tout était décidé par les premiers conciles.*

Ceci pourrait fort bien avoir l'air, auprès de plusieurs lecteurs, d'une relation faite à plaisir; mais rien n'est plus rigoureusement vrai. Dans toutes les discussions qui intéressent l'orgueil, mais surtout l'orgueil national, s'il se trouve poussé à bout par les plus invincibles raisonnements, il dévorera les plus épouvantables absurdités, plutôt que de reculer.

On vous dira très-sérieusement *que le concile de Trente est nul et ne prouve rien, parce que les évêques grecs n'y assistèrent pas* (1).

---

(1) Pourquoi donc les grecs? Il faudrait dire *tous les évêques*

Beau raisonnement, comme on voit ! d'où il suit que tout concile *grec* étant par la même raison nul pour nous, parce que nous n'y serions pas appelés, et les décisions d'un chef commun n'étant pas d'ailleurs reconnues en *Grèce*, ou dans les pays qu'on appelle de ce nom, l'Eglise n'a plus de gouvernement, plus d'assemblées générales, même possibles, plus de moyens de traiter en corps de ses propres intérêts ; en un mot, plus d'unité morale.

Le principe étant une fois adopté par l'orgueil, les conséquences les plus monstrueuses ne l'effraient point ; je viens de le dire, rien ne l'arrête.

Ce mot d'*orgueil* me rappelle deux vérités d'un genre bien différent : l'une est bien triste, et l'autre est consolante.

L'un des plus habiles médecins d'Europe, dans l'art de traiter la plus humiliante de nos maladies, M. le docteur Willis, a dit (ce que je ne répète cependant que sur la foi de l'homme respectable de qui je le tiens) « qu'il avait trouvé deux genres de folie constamment « rebelles à tous les efforts de son art, *la folie d'orgueil* « *et celle de religion.* »

Hélas ! les préjugés, qui sont bien aussi une espèce de démence, présentent précisément le même phénomène. Ceux qui tiennent à la Religion sont terribles ; et tout observateur qui les a étudiés en est justement effrayé. Un théologien anglais a posé, comme une vérité générale,

---

photiens, autrement on ne sait plus de qui on parle. Il est bon d'ailleurs d'observer en passant qu'il n'a tenu qu'à ces évêques d'assister au concile de Trente.

que jamais homme n'avait été chassé de sa religion par des arguments (1). Il y a certainement des exceptions à cette règle fatale ; mais elles ne sont qu'en faveur de la simplicité, du bon sens, de la pureté, de la prière surtout. Dieu ne fait rien pour l'orgueil, ni même pour la science qui est aussi l'orgueil quand elle marche seule. Mais si la folie de l'orgueil vient se joindre encore à celle de la religion, si l'erreur théologique se greffe sur un orgueil furieux, antique, national, immense, et toujours humilié, les deux anathèmes signalés par le médecin anglais venant alors à se réunir, toute puissance humaine est nulle pour ramener le malade. Que dis-je ? un tel changement serait le plus grand des miracles ; car celui qu'on appelle *conversion* les surpasse tous, quand il s'agit des nations. Dieu l'opéra solennellement il y a dix-huit siècles, et quelquefois encore il l'a opéré depuis, en faveur des nations qui n'avaient jamais connu la vérité ; mais en faveur de celles qui l'avaient abjurée, il n'a rien fait encore. Qui sait ce qu'il a décrété ? — « *Créer* ce n'est « que le *jeu*, *convertir* c'est l'*effort* de sa puissance (2). » Car le mal lui résiste plus que le néant.

---

(1) *Never a man was reasoned out of his religion.* Ce texte, également remarquable par sa valeur intrinsèque, et par un très-heureux idiotisme de la langue anglaise, repose depuis longtemps dans ma mémoire. Il appartient, je crois, à Sherlock.

(2) Deus qui dignitatem humani generis *mirabiliter* constituisti et *mirabiliùs* reformasti. (Liturgie de la messe.) — Deus qui *mirabiliter* creasti hominem et *mirabiliùs* redemisti. (Liturgie du samedi saint, avant la messe.)

CHAPITRE VII

De la Grèce et de son caractère. — Arts, sciences et puissance militaire.

Je crois qu'on peut dire de la Grèce en général, ce que l'un des plus graves historiens de l'Antiquité a dit d'Athènes en particulier, « que sa gloire est grande à la « vérité, mais cependant inférieure à ce que la renommée « nous en raconte (1). »

Un autre historien, et, si je ne me trompe, le premier de tous, a dit ce mot en parlant des Thermopyles : « Lieu célèbre par la mort plutôt que par la résistance « des Lacédémoniens (2). » Ce mot extrêmement fin se rapporte à l'observation générale que j'ai faite.

La réputation militaire des Grecs proprement dits fut acquise surtout aux dépens des peuples d'Asie, que les premiers ont déprimés, dans les écrits qu'ils nous ont laissés, au point de se déprimer eux-mêmes. En lisant le détail de ces grandes victoires qui ont tant exercé le pinceau des historiens grecs, on se rappelle involontairement cette fameuse exclamation de César sur le champ

---

(1) Atheniensium res gestæ, sicut ego existimo, satis amplæ magnificæque fuère ; verùm aliquantò minores tamen quam famâ feruntur. (Sallust. Cat. VIII.)

(2) Lacedæmoniorum *morte* magis memorabilis quàm *pugnâ*. (Liv. XXXVI.)

de bataille où le fils de Mithridate venait de succomber. — « O heureux Pompée ! quels ennemis tu as eu à « combattre ! » Dès que la Grèce rencontra le génie de Rome, elle se mit à genoux pour ne plus se relever.

Les Grecs d'ailleurs célébraient les Grecs : aucune nation contemporaine n'eut l'occasion, les moyens, ni la volonté de les contredire ; mais lorsque les Romains prirent la plume, ils ne manquèrent pas de tourner en ridicule « ce que les Grecs menteurs osèrent dans l'his- « toire (1). »

Les Macédoniens seuls, parmi les familles grecques, purent s'honorer par une courte résistance à l'ascendant de Rome. C'était un peuple à part, un peuple monarchique, ayant un dialecte à lui (que nulle muse n'a parlé), étranger à l'élégance, aux arts, au génie poétique des Grecs proprement dits, et qui finit par les soumettre, parce qu'il était fait autrement qu'eux. Ce peuple cependant céda comme les autres. Jamais il ne fut avantageux aux Grecs, en général, de se mesurer militairement avec les nations occidentales. Dans un moment où l'empire grec jeta un certain éclat et possédait au moins un grand homme, il en coûta cher cependant à l'empereur Justinien pour avoir pris la liberté de s'intituler *Francique*. Les Français, sous la conduite de Théodebert, vinrent en Italie lui demander compte de cette vaniteuse licence ; et si la mort ne l'eût heureusement débarrassé de

---

(1) . . . . . Et quiquid Græcia mendax
Audet in historiâ. . . . . (Juven.)

Théodebert, le véritable *Franc* serait probablement rentré en France avec le surnom légitime de *Byzantin*.

Il faut ajouter que la gloire militaire des Grecs ne fut qu'un éclair. *Iphicrate*, *Chabrias* et *Timothée* ferment la liste de leurs grands capitaines, ouverte par *Miltiade* (1). De la bataille de Marathon à celle de Leucade, on ne compte que cent quatorze ans. Qu'est-ce qu'une telle nation comparée à ces Romains qui ne cessèrent de vaincre pendant mille ans, et qui possédèrent le monde connu ? Qu'est-elle même, si on la compare aux nations modernes qui ont gagné les batailles de Soissons et de Fontenoi, de Créci et de Waterloo, etc., et qui sont encore en possession de leurs noms et de leurs territoires primitifs, sans avoir jamais cessé de grandir en forces, en lumières et en renommée ?

Les lettres et les arts furent le triomphe de la Grèce. Dans l'un et l'autre genre, elle a découvert le beau ; elle en a fixé les caractères : elle nous en a transmis des modèles qui ne nous ont guère laissé que le mérite de les imiter : il faut toujours faire comme elle, sous peine de mal faire.

Dans la philosophie, les Grecs ont déployé d'assez grands talents ; cependant ce ne sont plus les mêmes hommes, et il n'est plus permis de les louer sans mesure.

---

(1) Neque post illorum obitum quisquam dux in illâ urbe fuit dignus memoriâ. (Corn. Nep. in Timoth. IV.)—Le reste de la Grèce ne fournit pas de différences.

Leur véritable mérite dans ce genre est d'avoir été, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les *courtiers* de la science entre l'Asie et l'Europe. Je ne dis pas que ce mérite ne soit grand ; mais il n'a rien de commun avec le génie de l'invention, qui manqua totalement aux Grecs. Ils furent incontestablement le dernier peuple instruit ; et comme l'a très-bien dit Clément d'Alexandrie : « la philosophie « ne parvint aux Grecs qu'après avoir fait le tour de « l'univers (1). » Jamais ils n'ont su que ce qu'ils tenaient de leurs devanciers ; mais avec leur style, leur grâce et l'art de se faire valoir, ils ont *occupé nos oreilles*, pour employer un latinisme fort à propos.

Le docteur Long a remarqué « que l'astronomie ne « doit rien aux académiciens et aux péripatéticiens (2). » C'est que ces deux sectes étaient exclusivement grecques, ou plutôt *attiques ;* en sorte qu'elles ne s'étaient nullement approchées des sources orientales où l'on savait sans disputer sur rien, au lieu de disputer sans rien savoir, comme en Grèce.

La philosophie antique est directement opposée à celle des Grecs, qui n'était au fond qu'une dispute éternelle. La Grèce était la patrie du syllogisme et de la déraison. On y passait le temps à produire de faux raisonnements, tout en montrant comme il fallait raisonner.

Le même Père grec que je viens de citer, a dit encore avec beaucoup de vérité et de sagesse : « Le caractère

(1) Strom. I.

(2) Maurice's the history of Indostan, in-4°, tom. I, p. 169.

« des premiers philosophes n'était pas d'ergoter ou de « douter, comme ces philosophes grecs qui ne cessent « d'argumenter et de disputer par une vanité stérile, « qui ne s'occupent enfin que d'inutiles fadaises (1). »

C'est précisément ce que disait longtemps auparavant un philosophe indien : « Nous ne ressemblons point du « tout aux philosophes grecs qui débitent de grands « discours sur les petites choses ; notre coutume à nous « est d'annoncer les grandes choses en peu de mots, afin « que tout le monde s'en souvienne (2). »

C'est en effet ainsi que se distingue le pays des dogmes de celui de l'argumentation. Tatien, dans son fameux discours aux Grecs, leur disait déjà, avec un certain mouvement d'impatience : « Finissez donc de nous don- « ner des imitations pour des inventions (3). »

Lanzi, en Italie, et Gibbon, de l'autre côté des Alpes, ont répété l'un et l'autre la même observation sur le génie grec, dont ils ont reconnu tout à la fois l'élégance et la stérilité (4).

---

(1) Clem. Alex. Strom. VIII.

(2) Calamus. Gymnosoph. apud Athæn. Περὶ μηχανημάτων. Edit. Theven. f° 2.

(3) Παύσαθε τὰς μιμήσεις εὑρέσεις ἀποκολοῦντες. (Tat. orat. ad Græc. Edit. Paris, 1615, in-12, vers. init.)

(4) I Greci sempre più felici in perfezionare arti che in inventarle. (Saggio di letteratura etrusca, etc., tom. II, p. 189.) — L'esprit des Grecs, tout romanesque qu'il était, a moins inventé qu'il n'a embelli. (Gibbon, Mémoires, tom. II, p. 207 trad. franç.

Si quelque chose paraît appartenir en propre à la Grèce, c'est la musique ; cependant tout dans ce genre lui venait d'Orient. Strabon remarque que la *cithare* avait été nommée l'*asiatique*, et que tous les instruments de musique portaient en Grèce des noms étrangers, tels que la *nablie*, la *sambuque*, le *barbiton*, la *magade etc.* (1).

Les boues d'Alexandrie même se montrèrent plus favorables à la science que les terres classiques de Tempé et du Céramique. On a remarqué avec raison que depuis la fondation de cette grande ville égyptienne, il n'est aucun des astronomes grecs qui n'y soit né ou qui n'y ait acquis ses connaissances et sa réputation. Tels sont Timocharis, Denys l'astronome, Eratosthène, le fameux Hipparque, Possidonius, Sosigène, Ptolémée enfin, le dernier et le plus grand de tous (2).

La même observation a lieu à l'égard des mathématiciens. Euclide, Pappus, Diophante étaient d'Alexandrie ; et celui qui paraît les avoir tous surpassés, Archimède, fut Italien.

Lisez Platon ; vous ferez à chaque page une distinction bien frappante. Toutes les fois qu'il est Grec il ennuie, et souvent il impatiente. Il n'est grand, sublime,

---

(1) Huet. Demonstr. evang. Prop. IV, cap. IV, N. 2. — On appelle encore aujourd'hui *ch'hi-tar* (kitar) une viole à six cordes fort en usage dans tout l'Indoustan. (Rech. asiat. tom. VII, in-4°, pag. 471.) On retrouve dans ce mot la *cithara* des Grecs et des Latins, et notre *guitare*.

(2) Observation de l'abbé Terrasson. Séthos. Liv. II.

pénétrant, que lorsqu'il est théologien ; c'est-à-dire lorsqu'il énonce des dogmes positifs et éternels, séparés de toute chicane, et qui portent si clairement le cachet oriental, que pour le méconnaître, il faut n'avoir jamais entrevu l'Asie. Platon avait beaucoup lu et beaucoup voyagé : il y a dans ses écrits mille preuves qu'il s'était adressé aux véritables sources des véritables traditions. Il y avait en lui un sophiste et un théologien, ou, si l'on veut, un Grec et un Chaldéen. On n'entend pas ce philosophe, si on ne le lit pas avec cette idée toujours présente à l'esprit.

Sénèque, dans sa CXIII^e^ épitre, nous a donné un singulier échantillon de la philosophie grecque ; mais personne à mon avis ne l'a caractérisée avec tant de vérité et d'originalité que le philosophe chéri du XVIIIe siècle. « Avant les Grecs, dit-il, il y avait des hommes bien « plus savants qu'eux, mais qui *fleurirent en silence*, et « qui sont demeurés inconnus, parce qu'ils n'ont jamais « été *cornés* et *trompetés* par les Grecs (1)..... Les hom- « mes de cette nation réunissent invariablement la pré- « cipitation du jugement à la rage d'endoctriner : dou- « ble défaut mortellement ennemi de la science et de la « sagesse. Le prêtre égyptien eut grande raison de leur « dire : *Vous autres Grecs, vous n'êtes que des enfants.* « En effet, *ils ignoraient et l'antiquité de la science, et* « *la science de l'antiquité ;* et leur philosophie porte les

(1) Sed tamen majores cum silentio floruerunt, antequam in Græcorum *tubas* ac *fistulas* adhuc incidissent. (Bacon, Nov. org. IV, CXXIII.)

« deux caractères essentiels de l'enfance : *elle jase beau-* « *coup, et n'engendre point* (1). » Il serait difficile de mieux dire.

Si l'on excepte Lacédémone, qui fut un très-beau point dans un point du globe, on trouve les Grecs, dans la politique, tels qu'ils étaient dans la philosophie : jamais d'accord avec les autres, ni avec eux-mêmes. Athènes qui était pour ainsi dire le cœur de la Grèce, et qui exerçait sur elle une véritable magistrature, donne dans ce genre un spectacle unique. On ne conçoit rien à ces Athéniens légers comme des enfants, et féroces comme des hommes ; espèces de moutons enragés, toujours menés par la nature, et toujours par nature dévorant leurs bergers. On sait de reste que tout gouvernement suppose des abus ; que dans les démocraties surtout, et surtout dans les démocraties antiques, il faut s'attendre à quelque excès de la démence populaire : mais qu'une république n'ait pu pardonner à un seul de ses grands hommes, qu'ils aient été conduits à force d'injustices, de persécutions, d'assassinats juridiques, *à ne se croire en sureté qu'à mesure qu'ils étaient éloignés de ses murs* (2) ; qu'elle ait pu emprisonner, amender, accuser, dépouiller, bannir, mettre ou condamner à mort *Miltiade*, *Thémistocle*, *Aristide*, *Cimon*, *Timothée*, *Phocion* et *Socrate* : c'est ce qu'on n'a jamais pu voir qu'à Athènes.

---

(1) Nam verbosa videtur sapientia eorum et operum sterilis. (Idem. Impetus philosophici. Opp. in-8°, tom. XI, p. 272. — Nov. org. I, LXXI.)

(2) Corn. Nep. in Chabr. III.

Voltaire a beau s'écrier « que les Athéniens étaient « un peuple aimable » ; Bacon ne manquerait pas de dire encore, « comme un enfant ». Mais qu'y aurait-il donc de plus terrible qu'un *enfant* robuste, fût-il même très-aimable ?

On a tant parlé des orateurs d'Athènes, qu'il est devenu presque ridicule d'en parler encore. La tribune d'Athènes eût été la honte de l'espèce humaine, si Phocion et ses pareils, en y montant quelquefois avant de boire la ciguë ou de partir pour l'exil, n'avaient pas fait un peu d'équilibre à tant de loquacité, d'extravagance et de cruauté.

CHAPITRE VIII

Continuation du même sujet. — Caractère moral des Grecs. Haine contre les Occidentaux.

Si l'on en vient ensuite à l'examen des qualités morales, les Grecs se présentent sous un aspect encore moins favorable. C'est une chose bien remarquable, que Rome, qui ne refusait point de rendre hommage à leur supériorité dans les arts et les sciences, ne cessa néanmoins de les mépriser. Elle inventa le mot de *Græculus*, qui figure chez tous ses écrivains, et dont les Grecs ne purent jamais tirer vengeance, car il n'y avait pas moyen de resserrer le nom de Romain sous la forme rétrécie d'un diminutif. A celui qui l'eût osé, ont eût dit. *Que voulez-vous dire ?* Le Romain demandait à la Grèce des médecins, des architectes, des peintres, des musiciens, etc. Il

les payait et se moquait d'eux. Les Gaulois, les Germains, les Espagnols, etc., étaient bien *sujets* comme les Grecs, mais nullement méprisés : Rome se servait de leur épée et la respectait. Je ne connais pas une plaisanterie romaine faite sur ces vigoureuses nations.

Le Tasse, en disant : *La fede greca a chi non è palese?* exprime malheureusement une opinion ancienne et nouvelle. Les hommes de tous les temps ont constamment été persuadés que du coté de la bonne foi et de la religion pratique qui en est la source, ils laissent beaucoup à désirer. Cicéron est curieux à entendre sur ce point ; c'est un élégant témoin de l'opinion romaine (1).

« Vous avez entendu des témoins contre lui, disait-il « aux juges de l'un de ses clients ; mais quels témoins? « D'abord ce sont des Grecs, et c'est une objection ad- « mise par l'opinion générale. Ce n'est pas que je veuille « plus qu'un autre blesser l honneur de cette nation ; « car si quelque Romain en a jamais été l'ami et le par- « tisan, je pense que c'est moi ; et je l'étais encore plus « lorsque j'avais plus de loisir (2)..... Mais enfin, voici « ce que je dois dire des Grecs en général. Je ne leur « dispute ni les lettres, ni les arts, ni l'élégance du lan- « gage, ni la finesse de l'esprit, ni l'éloquence ; et s'ils ont « encore d'autres prétentions, je ne m'y oppose point ;

---

(1) Orat. pro Flacco, cap. IV et seq.

(2) Et magis etiam tum quùm plus erat otii (ibid. IV.) C'est-à-dire : *Lorsque j'avais le temps d'aimer les Grecs.* Singulière expression !

« mais quant *à la bonne foi et à la religion du serment*,
« *jamais cette nation n'y a rien compris ;* jamais elle n'a
« senti la force, l'autorité, le poids de ces choses sain-
« tes. D'où vient ce mot si connu : *Jure dans ma cause,*
« *je jurerai dans la tienne ?* Donne-t-on cette phrase aux
« Gaulois et aux Espagnols? Non, elle n'appartient qu'aux
« Grecs ; et si bien aux Grecs, que ceux même qui ne
« savent pas le grec, savent la répéter en grec (1). Con-
« templez un témoin de cette nation : en voyant seule-
« ment son attitude, vous jugerez de sa religion et de la
« conscience qui préside à son témoignage..... Il ne
« pense qu'à la manière dont il s'exprimera, jamais à la
« vérité de ce qu'il dit..... Vous venez d'entendre un
« Romain grièvement offensé par l'accusé. Il pouvait se
« venger ; mais la religion l'arrêtait : il n'a pas dit un
« mot offensant ; et ce qu'il devait dire même, avec
« quelle réserve il l'a dit ! il tremblait, il pâlissait en
« parlant..... Voyez nos Romains lorsqu'ils rendent un
« témoignage en jugement : comme ils se retiennent,
« comme ils pèsent tous leurs mots ! comme ils crai-
« gnent d'accorder quelque chose à la passion, de dire
« plus ou moins qu'il n'est rigoureusement nécessaire !
« Comparerez-vous de tels hommes à ceux pour qui le
« serment n'est qu'un jeu ? Je récuse en général tous les
« témoins produits dans cette cause ; je les récuse parce
« qu'ils sont Grecs et qu'ils appartiennent ainsi à la plus
« légère des nations, etc. »

---

(1) Δανεισόν μοί μαρτυρίαν. Oliv. ad locum pro Flacco IV (ex Lambino).

Cicéron accorde cependant des éloges mérités à deux villes fameuses, Athènes et Lacédémone. « Mais, dit-il, « tous ceux qui ne sont pas entièrement dépourvus de « connaissances dans ce genre, savent que les véritables « Grecs se réduisent à trois familles, l'athénienne, qui « est une branche de l'ionienne, l'éolienne et la do- « rienne ; et cette Grèce *véritable* n'est qu'un point en « Europe (1). »

Mais quant aux Grecs orientaux, bien plus nombreux que les autres, Cicéron est sévère sans adoucissement. « Je « ne veux point, leur dit-il, citer les étrangers sur votre « compte ; je m'en tiens à votre propre jugement..... « L'Asie-Mineure, si je ne me trompe, se compose de « la Phrygie, de la Mysie, de la Carie, de la Lydie. Est- « ce nous ou vous qui avez inventé l'ancien proverbe : « *On ne fait rien d'un Phrygien que par le fouet ?* Que « dirai-je de la Carie en général ? N'est-ce pas vous en- « core qui avez dit : *Avez-vous envie de courir quelque « danger ? allez en Carie.* Qu'y a-t-il de plus trivial dans « la langue grecque, que cette phrase dont on se sert « pour vouer un homme à l'excès du mépris : ***Il est,*** dit-

---

(1) Quis ignorat, qui modò unquam mediocriter res istas scire curavit, quin tria Græcorum genera sint VERÈ : quorum uni sunt Athenienses, quæ gens lonum habebatur ; Æoles alteri ; Dores tertii nominabantur ? Atque hæc cuncta Græcia, quæ famâ, quæ gloriâ, quæ doctrinâ, quæ pluribus artibus, quæ etiam imperio et bellicâ laude floruit, parvum quemdam locum, ut scitis, Europæ tenet, semperque tenuit. (Cicero ibid. pro Flacco, XXVII.)

« on, *le dernier des Mysiens*. Et quant à la Lydie, je vous « demande s'il y a une seule comédie grecque où le va- « let ne soit pas un Lydien (1). Quel tort vous faisons- « nous donc en nous bornant à soutenir que sur vous « on doit s'en rapporter à vous (2) ? »

Je ne prétends point commenter ce long passage d'une manière défavorable aux Grecs modernes. Veut-on y voir de l'exagération ? J'y consens. Veut-on que ce portrait n'ait rien de commun avec les Grecs d'aujourd'hui ? J'y consens encore, et même je le désire de tout mon cœur. Mais il n'en demeurera pas moins vrai que, si l'on excepte peut-être une courte époque, jamais la Grèce, en général, n'eut de réputation morale dans les temps antiques, et que, par le caractère autant que par les armes, les nations occidentales l'ont toujours surpassée sans mesure.

CHAPITRE IX

Sur un trait particulier du caractère grec. — Esprit de division.

Un caractère particulier de la Grèce, et qui la distingue, je crois, de toutes les nations du monde, c'est l'inaptitude à toute grande association politique ou morale. Les Grecs n'eurent jamais l'honneur d'être *un peu-*

(1) Passage remarquable où l'on voit ce qu'était la comédie, et comment elle était jugée par l'opinion romaine.

(2) Cicer. pro Flacco, XXVIII.

ple. L'histoire ne nous montre chez eux que des bourgades souveraines qui s'égorgent et que rien ne put jamais amalgamer. Ils brillèrent sous cette forme, parce qu'elle leur était naturelle, et que jamais les nations ne se rendent célèbres que sous la forme de gouvernement qui leur est propre. La différence des dialectes annonçait celle des caractères ainsi que l'opposition des souverainetés ; et ce même esprit de division, ils le portèrent dans la philosophie, qui se divisa en *sectes*, comme la souveraineté s'était divisée en petites républiques indépendantes et ennemies. Ce mot de *secte* étant représenté dans la langue grecque par celui d'*hérésie*, les Grecs transportèrent ce nom dans la Religion. Ils dirent l'*hérésie des ariens*, comme ils avaient dit jadis l'*hérésie des stoïciens*. C'est ainsi qu'ils corrompirent ce mot innocent de sa nature. Ils furent *hérétiques*, c'est-à-dire *divisionnaires* dans la Religion, comme ils l'avaient été dans la politique et dans la philosophie. Il serait superflu de rappeler à quel point ils fatiguèrent l'Eglise dans les premiers siècles. Possédés du démon de l'orgueil et de celui de la dispute, ils ne laissent pas respirer le bon sens ; chaque jour voit naître de nouvelles subtilités : ils mêlent à tous nos dogmes je ne sais quelle métaphysique téméraire qui étouffe la simplicité évangélique. Voulant être à la fois philosophes et chrétiens, ils ne sont ni l'un ni l'autre : ils mêlent à l'Evangile le spiritualisme des platoniciens et les rêves de l'Orient. Armés d'une dialectique insensée, ils veulent diviser l'indivisible, pénétrer l'impénétrable ; ils ne savent pas supposer le vague divin de certaines expressions qu'une docte humilité prend

comme elles sont, et qu'elle évite même de circonscrire, de peur de faire naître l'idée du *dedans* et du *dehors*. Au lieu de croire on dispute, au lieu de prier on argumente ; les grandes routes se couvrent d'Evêques qui courent au concile ; les relais de l'Empire y suffisent à peine ; la Grèce entière est une espèce de Péloponèse théologique où des atomes se battent pour des atomes. L'histoire ecclésiastique devient, grâce à ces inconcevables sophistes, un livre dangereux. A la vue de tant de folie, de ridicule et de fureur, la foi chancelle, le lecteur s'écrie plein de dégoût et d'indignation : *Penè moti sunt pedes mei* (1) !

Pour comble de malheur, Constantin transfère l'Empire à Byzance. Il y trouve la langue grecque, admirable sans doute, et la plus belle peut-être que les hommes aient jamais parlée, mais par malheur extrêmement favorable aux sophistes ; arme pénétrante qui n'aurait dû jamais être maniée que par la sagesse, et qui, par une déplorable fatalité, se trouva presque toujours sous la main des insensés.

Byzance ferait croire au système des climats, ou à quelques exhalaisons particulières à certaines terres qui influent d'une manière invariable sur le caractère des habitants. La souveraineté romaine en s'asseyant sur ce trône, saisie tout à coup par je ne sais quelle influence magique, perdit la raison pour ne plus la recouvrer. Qu'on feuillette l'histoire universelle, on ne trouvera pas

(1) Ps. LXXII, 2.

une dynastie plus misérable. Ou faibles ou furieux, ou l'un et l'autre à la fois, ces insupportables princes tournèrent surtout leur démence du côté de la théologie, dont le despotisme s'empara pour la bouleverser. Les résultats sont connus. On dirait que la langue française a voulu faire justice de cet empire en le nommant *Bas*. Il périt comme il avait vécu, en disputant. Mahomet brisait les portes de la capitale, pendant que les sophistes mitrés argumentaient SUR LA GLOIRE DU MONT THABOR.

Cependant, la langue grecque étant celle de l'Empire, on s'accoutume à dire l'*Eglise grecque* comme on disait l'*empire grec*, quoique l'Eglise de Constantinople fût *grecque* précisément comme un Italien naturalisé à Boston serait Anglais ; mais la puissance des mots n'a cessé d'exercer un très-grand empire dans le monde. Ne dit-on pas encore l'*Eglise grecque de Russie*, en dépit de la langue et de la suprématie civile ? Il n'y a rien que l'habitude ne fasse dire.

CHAPITRE X

Eclaircissement d'un paralogisme photien.
Avantage prétendu des Eglises, tiré de l'antériorité chronologique.

L'esprit de division et d'opposition, que les circonstances ont naturalisé en Grèce depuis tant de siècles, y a jeté de si profondes racines, que les peuples de cette belle contrée ont fini par perdre l'idée même de l'unité. Ils la voient où elle n'est pas ; ils ne la voient pas où

elle est ; souvent même leur vue se trouble, et ils ne savent plus de quoi ils parlent. Ils ont exporté en Russie un de leurs grands paralogismes, qui fait aujourd'hui un effet merveilleux dans les cercles de ce grand pays. On y dit assez communément que l'*Eglise grecque est plus ancienne que la romaine*. On ajoute même, en style métaphorique, *que la première fut le berceau du christianisme*. Mais que veulent-ils dire ? Je sais que le Sauveur des hommes est né à Bethléem ; et si l'on veut que son berceau ait été celui du christianisme, il n'y a rien de si rigoureusement vrai. On aura raison encore, si l'on voit le *berceau du christianisme* à Jérusalem, et dans le *Cénacle* d'où partit, le jour de la Pentecôte, ce feu qui *éclaire*, qui *échauffe* et qui *purifie* (1). Dans ce sens, l'Eglise de Jérusalem est incontestablement la première : et saint Jacques, en sa qualité d'Evêque, est antérieur à saint Pierre de tout le temps nécessaire pour parcourir la route qui sépare Jérusalem d'Antioche ou de Rome. Mais ce n'est pas de quoi il est question du tout. Quand est-ce donc qu'on voudra comprendre qu'il ne s'agit point entre nous *des Eglises*, mais de l'Eglise ? On ne saurait comparer deux Eglises catholiques, puisqu'il ne saurait y en avoir deux, et que l'une exclut l'autre logiquement. Que si on compare *une église à l'Eglise*, on ne sait plus ce qu'on dit. Affirmer que l'Eglise de Jérusalem, par exemple, ou d'Antioche, est antérieure à l'établissement de l'Eglise catholique, c'est un *truisme*, comme disent les

---

1) Division du sermon de Bourdaloue sur la Pentecôte.

Anglais ; c'est une vérité niaise qui ne signifie rien et ne prouve rien. Autant vaudrait remarquer qu'un homme qui est à Jerusalem ne saurait se trouver à Rome sans y aller. Imaginons un souverain qui vient prendre possession d'un pays nouvellement conquis par ses armes. Dans la première ville frontière, il établit un gouvernement et lui donne de grands priviléges ; il en établit d'autres sur sa route ; il arrive enfin dans la ville qu'il a choisie pour sa capitale ; il y fixe sa demeure, son trône, ses grands officiers, etc. Que dans la suite des temps, la première ville s'honore d'avoir été la première qui salua du nom de roi le nouveau souverain ; qu'elle se compare même aux autres villes du gouvernement, et qu'elle fasse remarquer son antériorité, même sur celui de la capitale, rien ne serait plus juste ; comme personne n'empêche à Antioche de rappeler que le nom de *chrétien* naquit dans ses murs. Mais si CE *gouvernement* se prétendait antérieur *au gouvernement* ou à l'Etat, on lui dirait : *Vous avez raison si vous entendez prouver que le devoir d'obéissance naquit chez vous, et que vous êtes les premiers sujets. Que si vous avez des prétentions d'indépendance ou de supériorité, vous délirez ; car jamais il ne peut être question d'antériorité contre l'Etat, puisqu'il n'y a qu'un Etat.*

La question théologique est absolument la même. Qu'importe que telle ou telle Eglise ait été constituée avant celle de Rome ? Encore une fois, ce n'est pas de quoi il s'agit. *Toutes les Eglises* ne sont rien sans l'*Eglise*, c'est-à-dire l'Eglise universelle ou catholique, qui ne revendique à cet égard aucun privilége particulier,

puisqu'il est impossible d'imaginer aucune association humaine sans un gouvernement d'unité, de qui elle tient l'existence morale.

Ainsi les Etats-Unis d'Amérique ne seraient pas *un Etat* sans le *congrès* qui les *unit*. Faites disparaître cette assemblée avec son président, l'unité disparaîtra en même temps, et vous n'aurez plus que treize Etats indépendants, en dépit de la langue et des lois communes.

Ajoutons, quoique sans nécessité pour le fond de la question, que cette antériorité, dont j'ai entendu parler tant de fois, serait moins ridicule s'il s'agissait d'un espace de temps considérable, de deux siècles, par exemple, ou même d'un seul. Mais qu'y a-t-il donc d'antérieur, dans le christianisme, à saint Pierre, qui fonda l'Eglise romaine, et à saint Paul, qui adressa à cette Eglise une de ses admirables épîtres? Toutes les Eglises apostoliques sont égales en date; ce qui les distingue, c'est la durée; car toutes ces Eglises, une seule exceptée, ont disparu; aucune n'est en état de remonter sans interruption, et par des Evêques connus, légitimes et orthodoxes, jusqu'à l'Apôtre fondateur. Cette gloire n'appartient qu'à l'Eglise romaine.

Il faut ajouter encore que cette question d'antériorité, si futile et si sophistique en elle-même, est déplacée surtout dans la bouche de l'Eglise de Constantinople, la dernière en date parmi les Eglises patriarcales, qui ne tient même son titre que de l'obstination des empereurs grecs, et de la complaisance du premier Siége, trop souvent obligé de choisir entre deux maux : jouet éternel de l'absurde tyrannie de ses princes, souillée par

les plus terribles hérésies, fléau permanent de l'Eglise, qu'elle n'a cessé de tourmenter pour la diviser ensuite, et peut-être sans retour.

Mais il ne peut être question d'antériorité. J'ai fait voir que cette question n'a point de sens, et que ceux qui l'agitent ne s'entendent pas eux-mêmes. Les Eglises photiennes ne veulent point s'apercevoir qu'au moment même de leur séparation, elles devinrent *protestantes*, c'est-à-dire séparées et *indépendantes*. Aussi, pour se défendre, elles sont obligées d'employer le *principe protestant*, c'est-à-dire de soutenir qu'elles sont unies par la foi, quoique l'identité de législation ne puisse constituer l'unité d'aucun gouvernement, laquelle ne peut exister partout où ne se trouve pas la hiérarchie d'autorité.

Ainsi, par exemple, toutes les provinces de France sont des parties de la France, parce qu'elles sont toutes réunies sous une autorité commune ; mais si quelques-unes rejetaient cette suprématie commune, elles deviendraient des Etats séparés et indépendants, et nul homme de sens ne tolèrerait l'assertion *qu'elles sont toujours portion du royaume de France, parce qu'elles ont conservé la même langue et la même législation.*

Les Eglises photiennes ont précisément et identiquement la même prétention : elles veulent être portion du *royaume catholique*, après avoir abdiqué la puissance commune. Que si on les somme de nommer la puissance où le tribunal commun qui constitue l'unité, elles répondent *qu'il n'y en a point*; et si on les presse encore en leur demandant *comment il est possible qu'une puissance*

quelconque n'ait pas un tribunal commun pour toutes ses provinces, elles répondent *que ce tribunal est inutile, parce qu'il a tout décidé dans ses six premières sessions, et qu'ainsi il ne doit plus s'assembler.* A ces prodiges de déraison, elles en ajouteront d'autres, si votre logique continue à les harceler. Tel est l'orgueil, mais surtout tel est l'orgueil national, jamais on ne le vit avoir honte ou seulement peur de lui-même.

Toutes ces Eglises séparées se condamnent chaque jour en disant : *Je crois à l'Eglise une et universelle.* Car il faut absolument qu'à cette profession *de droit*, elles en substituent une autre *de fait*, qui dit : *Je crois* AUX *Eglises* UNE *et* UNIVERSELLE. C'est le solécisme le plus révoltant dont l'oreille humaine ait jamais été affligée.

Et ce solécisme, il faut bien le remarquer, ne peut nous être renvoyé. C'est en vain qu'on nous dirait : *Séparés de nous, ne prétendez-vous pas à l'unité? séparés de vous, pourquoi n'aurions-nous pas la même prétention?* Il n'y a point de comparaison du tout ; car l'*unité* est chez nous : c'est un fait sur lequel personne ne dispute. Toute la question roule sur la légitimité, la puissance et l'étendue de cette unité. Chez les *photiens*, au contraire, comme chez tous les autres *protestants*, il n'y a point d'unité; en sorte qu'il ne peut être question de savoir si nous devons nous assujettir à un tribunal qui n'existe pas. Ainsi l'argument ne tombe que sur ces Eglises, et ne saurait être rétorqué.

La suprématie des Souverains Pontifes est si claire, si incontestable, si universellement reconnue, qu'au temps de la grande scission, parmi ceux qui se révol-

tèrent contre sa puissance, nul n'osa l'usurper, et pas même l'auteur du schisme. Ils nièrent bien que l'Evêque de Rome fût le chef de l'Eglise; mais aucun d'eux ne fut assez hardi pour dire *je le suis* : en sorte que chaque Eglise demeura seule et *acéphale*, ou, ce qui revient au même, hors de l'unité et du catholicisme.

Photius avait osé s'appeler *Patriarche œcuménique*, titre qui ne pouvait se montrer que dans la folle Byzance. L'Eglise vit-elle jamais les Evêques d'un seul patriarcat s'assembler et se nommer concile œcuménique ? Ce délire cependant n'aurait pas différé de l'autre. Pour ne pas blesser la logique, autant que les canons, Photius n'avait qu'à s'attribuer sur tous ses complices cette même juridiction qu'il osait disputer au Pontife légitime : mais la conscience des hommes était plus forte que son ambition. Il s'en tint à la révolte, et n'osa ou ne put jamais s'élever jusqu'à l'usurpation.

CHAPITRE XI

Que faut-il attendre des Grecs? — Conclusion de ce livre.

Plusieurs relations nous ont fait connaître vaguement une fermentation précieuse excitée dans la Grèce moderne. On nous parle d'un nouvel esprit, d'un enthousiasme ardent pour la gloire nationale, d'efforts remarquables faits pour le perfectionnement de la langue vulgaire, qu'on voudrait rapprocher de sa brillante origine. Le zèle étranger, s'alliant au zèle patriotique, est

sur le point de montrer au monde une académie athénienne, etc.

Sur la foi de ces relations, on pourrait croire à la régénération des nations par le moyen des académies, et même, en général, par le moyen des sciences, soit, incontestablement, ce qu'on peut imaginer de plus contraire à toutes les lois divines. Cependant, j'accepte l'augure avec transport, et tous mes vœux appellent le succès de si nobles efforts; mais, je suis forcé de l'avouer, plusieurs considérations m'alarment encore et me font douter malgré moi. Souvent j'ai entretenu des hommes qui avaient vécu longtemps en Grèce, et qui en avaient particulièrement étudié les habitants. Je les ai trouvés tous d'accord sur ce point, c'est que jamais il ne sera possible d'établir une souveraineté grecque. Il y a, dans le caractère grec, quelque chose d'inexplicable, qui s'oppose à toute grande association, à toute organisation indépendante, et c'est la première chose qu'un étranger voit, s'il a des yeux. Je souhaite de tout mon cœur qu'on m'ait trompé, mais trop de raisons parlent pour la vérité de cette opinion. D'abord, elle est fondée sur le caractère éternel de cette nation, *qui est née divisée*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Cicéron, qui n'était séparé que par trois ou quatre siècles des beaux jours de la Grèce, ne lui accordait plus cependant que des talents et de l'esprit : que pouvons-nous attendre aujourd'hui que vingt siècles ont passé sur ce peuple fortuné, sans lui laisser seulement apercevoir le jour de la liberté? L'effroyable servitude qui pèse sur lui depuis quatre siècles n'a-t-elle pas éteint, dans l'âme des

Grecs, jusqu'à l'idée même de l'indépendance et de la souveraineté? Qui ne connaît l'action déplorable du despotisme sur le caractère d'une nation asservie? Et quel despotisme encore? Aucun peuple peut-être n'en éprouva de semblable. Il n'y a, en Grèce, aucun point de contact, aucun amalgame possible entre le maître et l'esclave. Les Turcs sont aujourd'hui ce qu'ils étaient au milieu du xve siècle, des Tartares campés en Europe. Rien ne peut les rapprocher du peuple subjugué, que rien ne peut rapprocher d'eux. Là, deux lois ennemies se contemplent en rugissant; elles pourraient se toucher pendant l'éternité, sans pouvoir jamais s'aimer. Entre elles, point de traités, point d'accomodements, point de transactions possibles. L'une ne peut rien accorder à l'autre, et ce sentiment même qui rapproche tout, ne peut rien sur elles. De part et d'autre les deux sexes n'osent se regarder, ou se regardent en tremblant, comme des êtres d'une nature ennemie, que le Créateur a séparés pour jamais. Entre eux est le sacrilège et le dernier supplice. On dirait que Mahomet II est entré hier dans la Grèce, et que le droit de conquête y sévit encore dans sa rigueur primitive. Placé entre le cimeterre et le bâton du pacha, le Grec ose à peine respirer: il n'est sûr de rien, pas même de la femme qu'il vient d'épouser. Il cache son trésor, il cache ses enfants, il cache jusqu'à la façade de sa maison, si elle peut dire le secret de sa richesse. Il s'endurcit à l'insulte et aux tourments. Il sait combien il peut supporter de coups sans déceler l'or qu'il a caché. Quel a dû être le résultat de ce traitement sur le caractère d'un peuple écrasé,

chez qui l'enfant prononce à peine le nom de sa mère, avant celui d'*avanie?* De véritables observateurs protestent que, si le sceptre de fer qui lui commmande venait à se retirer subitement, ce serait le plus grand malheur pour la Grèce, qui entrerait aussitôt dans un accès de convulsion universelle, sans qu'il fût possible d'y trouver un remède ni d'en prévoir la fin. Où serait, pour ce peuple supposé affranchi, le point de réunion et le centre de l'unité politique, qu'il ne concevrait pas mieux qu'il ne conçoit, depuis huit siècles, l'unité religieuse? Quelle province voudrait céder à l'autre? Quelle race les dominerait? D'ailleurs, rien ne présage cet affranchissement. Jadis, notre faiblesse sauva le sceptre des sultans; aujourd'hui, c'est notre force qui le protège. De grandes jalousies s'observent et se balancent. Si toutes les apparences ne nous trompent pas, elles soutiendront encore, et pour longtemps peut-être, le trône ottoman, quoique miné de toutes parts.

Ei quand même ce trône tomberait! La Grèce changerait de maître; c'est tout ce qu'elle obtiendrait. Il peut se faire qu'elle y gagnât, mais toujours elle serait dominée. L'Egypte est sans contredit, et sous tous les rapports, le pays de l'univers le plus fait pour ne dépendre que lui-même. Ezéchiel cependant lui déclara, il y a plus de deux mille ans, *que jamais l'Egypte n'obéirait à un sceptre égyptien* (1); et, depuis Cambyse jusqu'aux Mamelucks, la prophétie n'a cessé de s'accom-

(1) Ezéchiel, XXIX, 13 ; XXX, 13.

plir. *Misraïm*, sans doute, expie encore sous nos yeux les crimes qui sortirent jadis des temples de Memphis et de Tentyra, dont les profondes et mystérieuses retraites versèrent l'erreur sur le genre humain. Pour ce long forfait, l'Egypte est condamnée au dernier supplice des nations ; l'ange de la souveraineté a quitté ces fameuses contrées, et peut-être pour n'y plus revenir. Qui sait si la Grèce n'est pas soumise au même anathème ? Aucun Prophète ne l'a maudite (1), du moins dans nos livres ; mais on serait tenté de croire que l'identité de la peine suppose celle des transgressions. N'est-ce pas la Grèce qui fut l'*enchanteresse des nations?* N'est-ce pas elle qui se chargea de transmettre à l'Europe les superstitions de l'Egypte et de l'Orient ? Par elle ne sommes-nous pas encore païens ? Y a-t-il une fable, une folie, un vice qui n'ait un nom, un emblême, un masque grec ? et, pour tout dire, n'est-ce pas la Grèce qui eut jadis l'horrible honneur de nier Dieu la première, et de prêter une voix téméraire à l'athéisme, qui n'avait point encore osé prendre la parole à la face des hommes (2)?

Elien remarque, avec raison, que toutes les nations nommées *barbares* par les Grecs reconnurent une divi-

---

(1) Je veux seulement dire que si la Grèce est condamnée, ce n'est pas dans nos livres saints.

(2) Primum Graius homo mortales tollere contrà
Est oculos ausus, etc.
(Lucret. liv. I, 67 et 68.)

nité suprême, et qu'il n'y eut jamais d'athées parmi elles (1).

Je ne demande qu'à me tromper ; mais aucun œil humain ne saurait apercevoir la fin du servage de la Grèce ; et s'il venait à cesser, qui sait ce qui arriverait ?

Plus d'une fois dans nos temps modernes, elle a réglé ses espérances et ses projets politiques sur l'affinité des cultes ; mais toujours destinée à se tromper, elle a pu apprendre à ses dépens qu'elle ne tient plus à rien. Combien lui faudra-t-il encore de siècles pour comprendre qu'on n'a point de frères, quand on n'a pas une mère commune ?

Une erreur fatale de la Grèce, et qui malheureusement n'a pas l'air de finir si tôt, c'est de s'appuyer sur d'anciens souvenirs, pour s'attribuer je ne sais quelle existence imaginaire qui la trompe sans cesse. Il lui arrive même de parler de *rivalité* à notre égard. Jadis peut-être cette rivalité avait une base et un sens ; mais que signifie aujourd'hui une rivalité où l'on trouve d'un côté tout, et de l'autre rien ? Est-ce la gloire des armes ou celle des sciences, que la Grèce voudrait nous disputer ? Elle se nomme elle-même l'*Orient*, tandis que, pour le véritable Orient, elle n'est qu'un point de l'Occident, et que pour nous, elle est à peine visible. Je sais qu'elle a écrit l'Iliade, qu'elle a bâti le Pécile, qu'elle a sculpté l'Apollon

---

(1) Ælian. Hist. Var. lib. II, cap. XXXI. — Thomassin, manière d'étudier et d'enseigner l'Histoire, tom. I, liv. II, ch. V, pag. 381. Paris, 1693, in-8°.

du Belvédère, qu'elle a gagné la bataille de Platée ; mais tout cela est bien ancien, et franchement un sommeil de vingt-cinq siècles ressemble beaucoup à la mort. Puissent les plus tristes augures n'être que des apparences trompeuses ! Désirons ardemment que cette nation ingénieuse recouvre son indépendance et s'en montre digne ; désirons que le soleil se lève enfin pour elle, et que les anciennes ténèbres se dissipent ! Il n'appartient point à un particulier de donner des avis à une nation ; mais le simple vœu est toujours permis. Puisse la Grèce proprement dite, cette véritable Grèce si bien circonscrite par Cicéron (1), se détacher à jamais de cette fatale Byzance, jadis simple colonie grecque, et dont la suprématie imaginaire repose tout entière sur des titres qui n'existent plus ! On nous parle de Phocion, d'Agésilas, etc., etc. Eh bien ! traitons directement avec leurs descendants sans nous embarrasser des municipes. Il n'y a de notre côté ni haine ni aigreur : nous n'avons point oublié, comme les Grecs, la paix de Lyon et celle de Florence. Embrassons-nous de nouveau et pour ne nous séparer jamais. Il n'y a plus entre nous qu'un mur magique élevé par l'orgueil, et qui ne tiendra pas un instant devant la bonne foi et l'envie de se réunir. Que si l'anathème dure toujours, tâchons au moins qu'aucun reproche ne puisse tomber sur nous. Un prélat de l'Eglise grecque s'est plaint amèrement, j'en ai la certitude, que les avances faites d'un certain côté avaient été reçues

(1) Sup. chap. VIII, pag. 493.

avec une hauteur décourageante. Une telle dérogation aux maximes connues de douceur et d'habileté, quelque légère qu'on la veuille supposer, paraît bien peu vraisemblable. Quoi qu'il en soit, il faut désirer de toutes nos forces que de nouvelles négociations aient un succès plus heureux, et que l'amour ouvre de bonne grâce ses immenses bras qui étreignent les nations comme les individus.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.

CONCLUSION

I. Après l'horrible tempête qui vient de tourmenter l'Eglise, que ses enfants lui donnent au moins le spectacle consolant de la concorde ; qu'ils cessent, il en est temps, de l'affliger par leurs discussions insensées. C'est à nous d'abord, heureux enfants de l'unité, qu'il appartient de professer hautement des principes, dont l'expérience la plus terrible vient de nous faire sentir l'importance. De tous les points du globe (heureusement il n'en est aucun où il ne se trouve des chrétiens légitimes), qu'une seule voix, formée de toutes nos voix réunies, répète, avec un religieux transport, le cri de ce grand homme que j'ai combattu sur quelques points importants avec tant de répugnance et de respect : *O sainte Eglise romaine, mère des églises et de tous les fidèles ! Eglise choisie de Dieu pour unir ses enfants dans la même foi et dans la même charité ! nous tiendrons toujours à ton unité, par le fond de nos entrailles* (1). Nous avons trop méconnu notre bonheur : égarés par les doctrines impies dont l'Europe a retenti dans le dernier siècle ; égarés

(1) Bossuet, sermon sur l'unité.

peut-être encore davantage par des exagérations insoutenables et par un esprit d'indépendance allumé dans le sein même de notre Eglise, nous avons presque brisé des liens dont nous ne pourrions, sans nous rendre absolument inexcusables, méconnaître aujourd'hui l'inestimable prix. Des souverainetés catholiques même, qu'il soit permis de le dire sans sortir des bornes du profond respect qui leur est dû, des souverainetés catholiques ont paru quelquefois apostasier ; car c'est une apostasie que de méconnaître les fondements du christianisme, de les ébranler même en déclarant hautement la guerre au chef de cette Religion, en l'accablant de dégouts, d'amertumes, de chicanes honteuses, que des puissances protestantes se seraient peut-être interdites. Parmi ces princes, il en est qui seront inscrits un jour au rang des grands persécuteurs ; ils n'ont pas fait couler le sang, il est vrai ; mais la postérité demandera si les Dioclétien, les Galère et les Dèce firent plus de mal au christianisme.

Il est temps d'abjurer des systèmes si coupables ; il est temps de revenir au Père commun, de nous jeter franchement dans ses bras, et de faire tomber enfin ce mur d'airain que l'impiété, l'erreur, le préjugé et la malveillance avaient élevé entre nous et lui.

II. Mais, dans ce moment solennel où tout annonce que l'Europe touche à une révolution mémorable, dont celle que nous avons vue ne fut que le terrible et indispensable préliminaire, c'est aux protestants que doivent s'adresser avant tout nos fraternelles remontrances et nos ferventes supplications. Qu'attendent-ils encore, et que

cherchent-ils ? Ils ont parcouru le cercle entier de l'erreur. A force d'attaquer, de ronger, pour ainsi dire, la foi, ils ont détruit le christianisme chez eux, et grâce aux efforts de leur terrible science, qui n'a cessé de *protester*, la moitié de l'Europe se trouve enfin sans religion. L'ère des passions a passé ; nous pouvons nous parler sans nous haïr, même sans nous échauffer : profitons de cette époque favorable ; que les princes surtout s'aperçoivent que le pouvoir leur échappe, et que la monarchie européenne n'a pu être constituée et ne peut être conservée que par la Religion *une* et *unique ;* et que si cette alliée leur manque, il faut qu'ils tombent.

III. Tout ce qu'on a dit pour effrayer les puissances protestantes, sur l'influence d'un pouvoir étranger, est une chimère, un épouvantail élevé dans le XVIe siècle, et qui ne signifie plus rien dans le nôtre. Que les Anglais surtout réfléchissent profondément sur ce point, car le grand mouvement doit partir de chez eux : s'ils ne se hâtent pas de saisir la palme immortelle qui leur est offerte, un autre peuple la leur ravira. Les Anglais, dans leurs préjugés contre nous, ne se trompent que sur le temps ; leur déraison n'est qu'un anachronisme. Ils lisent dans quelque livre catholique *qu'on ne doit point obéir à un prince hérétique.* Tout de suite ils s'effraient et crient au *papisme ;* mais tout ce feu s'éteindrait bientôt, s'ils daignaient lire la date du livre qui remonte infailliblement à la déplorable époque des guerres de religion, et des changements de souverainetés. Les Anglais eux-mêmes n'ont-ils pas déclaré en plein parlement que, *si un roi d'Angleterre embrassait la Religion*

catholique, il serait PAR LE FAIT MÊME *privé de la couronne* (1)? Ils pensent donc que le crime de vouloir changer la religion du pays, ou d'en faire seulement naître le soupçon légitime, justifie la révolte de la part des sujets, ou plutôt les autorise à détrôner le souverain sans devenir rebelles. Or, je serais curieux d'apprendre pourquoi et comment Elisabeth ou Henri VIII avaient sur leurs sujets catholiques plus de droits que Georges III n'en aurait aujourd'hui sur ses sujets protestants ; et pourquoi les catholiques d'alors, forts de leurs priviléges naturels et d'une possession de seize siècles, n'étaient pas autorisés à regarder *leurs tyrans*, comme déchus, PAR LE FAIT MÊME, de tout droit à la couronne? Pour moi, je ne dirai point qu'une nation en pareil cas *a droit* de résister à ses maîtres, de les juger et de les déposer; car il m'en coûterait infiniment de prononcer cette décision, dans toute supposition imaginable ; mais on m'accordera sans doute que si quelque chose peut justifier la résistance, c'est un attentat sur la religion nationale. Pendant longtemps le titre de *jacobite* annonça un ennemi déclaré de la maison régnante. Celle-ci se défendait et levait la hache sur tout partisan de la famille dépossédée; c'est l'ordre politique. Mais à quel moment précis le *jacobite* commença-t-il d'être réellement coupable ? C'est une question terrible qu'il faut laisser au jugement de Dieu. Maintenant

(1) Parliamentary debates, vol. IV. London, 1805, in-8°, p. 677.

qu'il s'est expliqué par le temps, le catholique se présente au souverain de l'Angleterre, et lui dit : « Vous « voyez nos principes : notre fidélité n'a ni bornes, ni « exceptions, ni conditions. Dieu nous a enseigné que « la souveraineté est son ouvrage : il nous a prescrit « de résister, au péril de notre vie, à la violence qui vou- « drait la renverser ; et si cette violence est heureuse, « nulle part il ne nous a révélé à quelle époque le suc- « cès peut la rendre légitime. Se trop presser peut être « un crime ; mourir pour ses anciens maîtres n'en est « jamais un. Tant qu'il y eut des Stuarts au monde, « nous combattions pour eux, et sous la hache de vos « bourreaux, notre dernier soupir fut pour ces princes « malheureux. Maintenant ils n'existent plus ; Dieu a « parlé, vous êtes souverains légitimes ; nous ne savons « pas depuis quand, mais vous l'êtes. Agréez cette « même fidélité religieuse, obstinée, inébranlable, que « nous jurâmes jadis à cette race infortunée qui précéda « la vôtre. Si jamais la rébellion vient à rugir autour « de vous, aucune crainte, aucune séduction ne pourra « nous détacher de votre cause. Eussiez-vous même à « notre égard les torts les plus inexcusables, nous la « défendrons jusqu'à notre dernier soupir. On nous « trouvera autour de vos drapeaux, sur tous les champs « de bataille où l'on combattra pour vous ; et si, pour « attester notre foi, il faut encore monter sur les écha- « fauds, vous nous y avez accoutumés ; nous les arro- « serons de notre sang, sans nous rappeler celui de nos « pères, que vous fites couler pour ce même crime de « fidélité. »

IV. Tout semble démontrer que les Anglais sont destinés à donner le branle au grand mouvement religieux qui se prépare, et qui sera une époque sacrée dans les fastes du genre humain. Pour arriver les premiers à la lumière parmi tous ceux qui l'ont abjurée, ils ont deux avantages inappréciables et dont ils se doutent peu : c'est que, par la plus heureuse des contradictions, leur système religieux se trouve à la fois, et le plus évidemment faux, et le plus évidemment près de la vérité.

Pour savoir que la religion anglicane est fausse, il n'est besoin ni de recherches, ni d'argumentation. Elle est jugée par intuition ; elle est fausse comme le soleil est lumineux. Il suffit de regarder. *La hiérarchie anglicane est isolée dans le christianisme ; elle est donc nulle.* Il n'y a rien de sensé à répliquer à cette simple observation. Son épiscopat est également rejeté par l'Eglise catholique et par la protestante : mais s'il n'est ni catholique, ni protestant, qu'est-il donc? Rien. C'est un établissement civil et local, diamétralement opposé à l'universalité, signe exclusif de la vérité. Ou cette religion est fausse, ou Dieu s'est incarné pour les Anglais : entre ces deux propositions, il n'y a point de milieu. — Souvent leurs théologiens en appellent à L'ÉTABLISSEMENT, sans s'apercevoir que ce mot seul annule leur religion, puisqu'il suppose la nouveauté et l'action humaine, deux grands anathèmes également visibles, décisifs et ineffaçables. D'autres théologiens de cette école et des prélats même, voulant échapper à ces anathèmes dont ils ont l'involontaire conviction, ont pris l'étrange parti de soutenir *qu'ils n'étaient pas protestants ;*

sur quoi il faut leur dire encore : *Qu'êtes-vous donc ?* — *Apostoliques*, disent-ils (1). Mais ce serait pour nous faire rire sans doute, si l'on pouvait rire de choses aussi sérieuses et d'hommes aussi estimables.

V. L'Eglise anglicane est d'ailleurs la seule association du monde, qui se soit déclarée nulle et ridicule dans l'acte même qui la constitue. Elle a proclamé solennellement, dans cet acte, XXXIX ARTICLES, ni plus ni moins, absolument nécessaires au salut, et qu'il faut jurer pour appartenir à cette Eglise. Mais l'un de ces articles (2) déclare solennellement que Dieu, en constituant son Eglise, n'a point laissé l'*infaillibilité* sur la terre ; que toutes les Eglises se sont trompées, à commencer par celle de Rome, qu'elles se sont trompées grossièrement, *même sur le dogme, même sur la morale ;* en sorte qu'aucune d'elles ne possède le droit de prescrire la croyance, et que l'Ecriture sainte est l'unique règle du chrétien (3). L'Eglise anglicane déclare donc à ses enfants, qu'elle a

---

(1) Sup. liv. IV, chap. V, p. 471.

(2) C'est le VIe ainsi conçu :

Sacra Scriptura continet omnia quæ ad salutem sunt necessaria. Ità ut quidquid nec legitur, neque indè probari potest, non sit à quodam exigendum ut tanquam articulum fidei credatur, aut ad salutis necessitatem requiri. (Wilkin's Concilia anglica, in-fol. tom. IV, p. 233.)

(3) Sicut erravit Ecclesia hierosolymitana, alexandrina et antiochena, ita et erravit Ecclesia romana, non solùm quoad agenda et cæremoniarum ritus, verùm in his quæ credenda sunt. (Art. XIX, ibid. p. 235.)

bien le droit de leur commander, mais qu'ils ont droit de ne pas lui obéir. Dans le même moment, avec la même plume, avec la même encre, sur le même papier, elle déclare le dogme et déclare qu'elle n'a pas le droit de le déclarer. J'espère que dans l'interminable catalogue des folies humaines, celle-là tiendra toujours une des premières places.

VI. Après cette déclaration solennelle de l'Eglise anglicane, qui s'annule elle-même, il manquait un témoignage de l'autorité civile qui ratifiât ce jugement ; et ce témoignage, je le trouve dans les débats parlementaires de l'année 1805, au sujet de l'émancipation des catholiques. Dans une de ces séances bruyantes, qui ne doivent servir qu'à préparer les esprits pour une époque plus reculée et plus heureuse, le procureur général de S. M. le roi de la Grande Bretagne laissa échapper une phrase qui n'a pas été remarquée, ce me semble, mais qui n'en est pas moins une des choses les plus curieuses qui aient été prononcées en Europe, depuis un siècle peut-être.

Souvenez-vous, disait à la chambre des communes, ce magistrat important, revêtu du ministère public ; *souvenez-vous que c'est absolument la même chose pour l'Angleterre, de révoquer les lois portées contre les catholiques, ou d'avoir sur-le champ un parlement catholique, et une religion catholique, au lieu de* l'établissement *actuel* (1).

---

(1) I think that no alternative can exist between keeping

Le commentaire de cette inappréciable naïveté se présente de lui-même. C'est comme si le procureur général avait dit en propres termes : *Notre religion, comme vous le savez, n'est qu'un établissement purement civil, qui ne repose que sur la loi du pays et sur l'intérêt de chaque individu. Pourquoi sommes-nous anglicans? Certes, ce n'est pas la persuasion qui nous détermine; c'est la crainte de perdre des biens, des honneurs et des priviléges. Le mot de* FOI *n'ayant donc point de sens dans notre langue, et la conscience anglaise étant catholique, nous lui obéirons du moment où il ne devra plus rien nous en coûter. En un clin d'œil nous serons tous catholiques* (1).

VII. Mais si, dans tout ce qu'il renferme de faux, il n'y a rien de si évidemment faux que le système anglican, en revanche, par combien de côtés ne se recommande-t-il pas à nous, comme le plus voisin de la vé-

---

the establishment we have and putting a Roman catholick establishment in its place. (Parliamentary debates, etc. vol. IV. London, 1805, p. 943. Disc. du procureur général.)

(1) J'oserais croire cependant que le savant magistrat s'exagérait le malheur futur. *Tout le monde*, disait-il, *sera catholique :* eh bien! dès que tout le monde serait d'accord, où serait le mal?

Trois jours auparavant (séance du 10 mai, ibid. p. 761), un pair disait, en parlant sur la même question : « Jacques II « ne demandait pour les catholiques que l'égalité de privi- « léges, mais cette égalité aurait amené la chute du pro- « testantisme » : ET POURQUOI? C'est toujours le même aveu. *L'erreur, si elle n'est soutenue par des proscriptions, ne tiendra jamais contre la vérité.*

rité? Retenus par les mains de trois souverains terribles, qui goûtaient peu les exagérations populaires, et retenus aussi, c'est un devoir de l'observer, par un bon sens supérieur, les Anglais purent, dans le XVIe siècle, résister, jusqu'à un point remarquable, au torrent qui entraînait les autres nations, et conserver plusieurs éléments catholiques. De là cette physionomie ambiguë qui distingue l'Eglise anglicane, et que tant d'écrivains ont fait observer. « Elle n'est pas, sans doute, l'épouse légi-
« time, mais c'est la maîtresse d'un roi ; et, quoique
« fille évidente de Calvin, elle n'a point la mine effron-
« tée de ses sœurs. Levant la tête d'un air majestueux,
« elle prononce assez distinctement les noms de *Pères*,
« de *Conciles*, de *Chefs de l'Eglise :* sa main porte la crosse
« avec aisance ; elle parle sérieusement de sa noblesse ;
« et, sous le masque d'une mitre isolée et rebelle, elle a
« su conserver on ne sait quel reste de grâce antique,
« vénérable débris d'une dignité qui n'est plus (1) ».

---

(1) . . . . As the mistress of a monarch's Bed,
Her front erect with majesty she bore,
The crosier wielded and the mitre wore :
Shew'd affectation of an ancient line
And fathers, councils, churches and churches's head.
Were on her rev'rend Phylacteries read.

(Dryden's original poems, in-12, tom. I. The hind and the Panther. Part. I.) — Je lis dans le Magasin européen, tom. XVIII, août 1790, p. 115, un morceau remarquable du docteur Burney sur le même sujet.

Quelques dissidents modernes sont moins polis et plus tran-

Nobles Anglais, vous fûtes jadis les premiers ennemis de l'unité ; c'est à vous aujourd'hui qu'est dévolu l'honneur de la ramener en Europe. L'erreur n'y lève la tête que parce que nos deux langues sont ennemies : si elles viennent à s'allier sur le premier des objets, rien ne leur résistera. Il ne s'agit que de saisir l'heureuse occasion que la politique vous présente dans ce moment. Un seul acte de justice, et le temps se chargera du reste.

VIII. Après trois siècles d'irritation et de disputes, que nous reprochez-vous encore, et de quoi vous plaignez-vous? Dites-vous toujours que nous avons innové, que nous avons inventé des dogmes et changé nos opinions humaines en symboles ? Mais si vous ne voulez pas en croire nos docteurs, qui protestent et qui prouvent qu'ils n'enseignent que la foi des Apôtres, croyez-en au moins vos athées : ils vous diront *que les pouvoirs exercés par l'Eglise romaine sont, en grande partie, antérieurs à presque tous les établissements politiques de l'Europe* (1).

---

chants. « L'Eglise de Rome, disent-ils, est une prostituée; « celle d'Ecosse une entretenue, et celle d'Angleterre une « femme de moyenne vertu, entre l'une et l'autre. »

They (*the dissenters*) called the church of Rome a strumpet ; the kirk of Scotland a kept-mistress, and the church of England an equivocal lady of easy virtue between the one and the other. (Journal du parlement d'Angleterre, chambre des communes, jeudi 2 mars 1790, discours du célèbre Burke.)

(1) Many of the powers indeed assumed by the church o.

Croyez-en vos déistes : ils vous diront *qu'un homme instruit ne saurait résister au poids de l'évidence historique, qui établit que, dans toute la période des quatre premiers siècles de l'Eglise, les points principaux des doctrines papistes étaient déjà admis en théorie et en pratique* (1).

Croyez-en vos apostats : ils vous diront qu'ils avaient cédé d'abord à cet argument, qui leur parut invincible : *qu'il faut qu'il y ait quelque part un juge infaillible, et que l'Egise de Rome est la seule société chrétienne qui prétende et puisse prétendre à ce caractère* (2).

Croyez-en enfin vos propres docteurs, vos propres évêques anglicans : ils vous diront, dans leurs moments heureux de conscience ou de distraction, *que les germes du papisme furent semés dès le temps des Apôtres* (3).

Rome were very ancient, and were prior to almost every political government established in Europe. (Hume's Hist. of England. Henri VIII, ch. XXIX, ann. 1521.)

Hume, comme on voit, tâche de modifier légèrement sa proposition ; mais ce n'est qu'une pure chicane qu'il fait à sa conscience.

(1) Gibbon, Mémoires, tom. I, chap. 1 de la traduct. franç.

(2) Cette décision est de Chillingworth ; et Gibbon qui la rapporte, ajoute *que le premier ne devait cet argument qu'à lui-même*, (Gibbon, au livre cité, chap. VI.) Dans cette supposition, il faut croire que ni Chillingworth ni Gibbon n'avaient lu nos docteurs.

(3) The seeds of Popery were sown even in the apostles

Tâchez de vous recueillir : tâchez d'être maîtres de vous-mêmes et de vos préjugés, assez pour pouvoir contempler, dans le calme de votre conscience, de quel étrange système vous avez le malheur d'être encore les principaux défenseurs. Faut-il donc tant d'arguments contre le protestantisme? Non. Il suffit de tracer exactement son portrait, et de le lui montrer sans colère.

IX. « En vertu d'un anathème terrible, inexplicable « sans doute, mais cependant bien moins inexplicable « qu'incontestable, le genre humain avait perdu tous « ses droits. Plongé dans de mortelles ténèbres, il igno- « rait tout puisqu'il ignorait Dieu, et puisqu'il l'igno- « rait il ne pouvait le prier ; en sorte qu'il était spiri- « tuellement mort sans pouvoir demander la vie. « Parvenu, par une dégradation rapide, au dernier « degré de l'abrutissement, il outrageait la nature par « ses mœurs, par ses lois, et par ses religions même. Il « consacrait tous les vices, il se roulait dans la fange, « et son abrutissement était tel, que l'histoire naïve de « ces temps forme un tableau dangereux que tous les « hommes ne doivent pas contempler. Dieu cependant, « *après avoir dissimulé quarante siècles*, se souvint de « sa créature. Au moment marqué, et de tout temps

---

times. (Bishop Newton's dissertations on the profecies. London, in-8°, tom. III, ch. X, pag. 148.)

L'honnête homme ! Encore un léger effort de franchise, et nous l'aurions entendu convenir, non indirectement comme il le fait ici, mais en propres termes, *que des germes du papisme furent semés par Jésus-Christ.*

« annoncé, *il ne dédaigna pas le sein d'une vierge*, il se « revêtit de notre malheureuse nature, et parut sur la « terre. Nous le vîmes, nous le touchâmes, il nous « parla : il vécut, il enseigna, il souffrit, il mourut pour « nous. Sorti de son tombeau, suivant sa promesse, il « reparut encore parmi nous, pour assurer solennelle- « ment à son Eglise une assistance aussi durable que le « monde ! Mais, hélas ! cet effort de l'amour tout puis- « sant n'eut pas, à beaucoup près, tout le succès qu'il « annonçait. Par défaut de science ou de force, ou par « distraction peut-être, Dieu manqua son coup et ne « put tenir sa parole. Moins avisé qu'un chimiste qui « entreprendrait d'enfermer l'éther dans la toile ou le « papier, il ne confia qu'à des hommes cette vérité « qu'il avait apportée sur la terre : elle s'échappa donc, « comme on aurait bien pu le prévoir, par tous les « pores humains : bientôt cette Religion sainte, révélée « à l'homme par l'Homme-Dieu, ne fut plus qu'une in- « fâme idolâtrie, qui durerait encore si le christianisme, « après seize siècles, n'eût été brusquement ramené à « sa pureté originelle par deux misérables. »

Voilà le protestantisme. Or, que dira-t-on de lui et de vous qui le défendez, lorsqu'il n'existera plus ? Aidez-nous plutôt à le faire disparaître. Pour rétablir une religion et une morale en Europe ; pour donner à la vérité les forces qu'exigent les conquêtes qu'elle médite ; pour raffermir surtout le trône des souverains, et calmer doucement cette fermentation générale des esprits qui nous menace des plus grands malheurs, un préliminaire indispensable est d'effacer du dictionnaire européen ce mot fatal, PROTESTANTISME.

X. Il est impossible que des considérations aussi importantes ne se fassent pas jour enfin dans les cabinets protestants, et n'y demeurent en réserve pour en descendre ensuite comme une eau bienfaisante qui arrosera les vallées. Tout invite les protestants à revenir à nous. Leur science, qui n'est maintenant qu'un épouvantable corrosif, perdra sa puissance délétère en s'alliant à notre soumission, qui ne refusera point à son tour de s'éclairer par leur science. Ce grand changement doit commencer par les princes, et demeurer parfaitement étranger au ministère dit *évangélique*. Plusieurs signes manifestes excluent ce ministère du grand œuvre. Adhérer à l'erreur est toujours un grand mal; mais l'enseigner par état, et l'enseigner contre le cri de sa conscience, c'est l'excès du malheur, et l'aveuglement absolu en est la suite inévitable. Un grand exemple de ce genre vient de nous être présenté dans la capitale du protestantisme, où le corps des pasteurs a renoncé publiquement au christianisme, en se déclarant arien, tandis que le bon sens laïque lui reproche son apostasie.

XI. Au milieu de la fermentation générale des esprits, les Français, et parmi eux l'ordre sacerdotal en particulier, doivent s'examiner soigneusement, et ne pas laisser échapper cette grande occasion de s'employer efficacement, et en première ligne, à la reconstruction du saint édifice. Ils ont sans doute de grands préjugés à vaincre, mais, pour y parvenir, ils ont aussi de grands moyens, et, ce qui est très-heureux, de puissants ennemis de moins. Les parlements n'existent plus.

Réunis en corps, ils auraient opposé une résistance peut-être invincible, et c'en était fait de l'Eglise gallicane. Aujourd'hui, l'esprit parlementaire ne peut s'expliquer et agir que par des efforts individuels, qui ne sauraient avoir un grand effet. On peut donc espérer que rien n'empêchera le sacerdoce de se rapprocher sincèrement du Saint-Siége, dont les circonstances l'avaient éloigné plus qu'il ne croyait peut-être. Il n'y a pas d'autre moyen de rétablir la Religion sur ses antiques bases. Les ennemis de cette Religion, qui ne l'ignorent pas, tâchent, de leur côté, d'établir l'opinion contraire, savoir : *que c'est le Pape qui s'oppose à la réunion des chrétiens.* Un évêque grec a déclaré naguère *qu'il ne voyait plus, entre les deux Eglises, d'autre mur de séparation* QUE *la suprématie du Pape* (1) ; et cette assertion, toute simple de la part de son auteur, je l'ai entendu citer en pays catholique, pour établir encore la nécessité de restreindre davantage la suprême puissance spirituelle. Pontifes et lévites français, gardez-vous du piége qu'on vous tend : pour abolir le protestantisme sous toutes les formes, on vous propose de vous faire protestants. C'est, au contraire, en rétablissant la suprématie pontificale, que vous replacerez

(1) Ce prélat est M. Elie Méniate, Evêque de Larissa. Son livre intitulé : La pierre d'achoppement, a été traduit en allemand par M. Jacob Kemper. Vienne, in-8°, 1787. On lit à la pag. 93 : Ich halte den streit über die ober-gewalt des Pabstes für den haupt-punckt ; denn dieses ist die schied-mauer welche die zwey kirchen trennt.

l'Eglise gallicane sur ses véritables bases, et que vous lui rendrez son ancien éclat. Reprenez votre place, l'Eglise universelle a besoin de vous pour célébrer dignement l'époque fameuse, et que la postérité n'envisagera jamais sans une profonde admiration, l'époque, dis-je, où le Souverain Pontife s'est vu reporté sur son trône par des événements dont les causes sortent visiblement du cercle étroit des moyens humains.

XII. Nulle institution humaine n'a duré dix-huit siècles. Ce prodige qui serait frappant partout, l'est plus particulièrement au sein de la mobile Europe. Le repos est le supplice de l'Européen, et ce caractère constraste merveilleusement avec l'immobilité orientale. Il faut qu'il agisse, il faut qu'il entreprenne, il faut qu'il innove, et qu'il change tout ce qu'il peut atteindre. La politique surtout n'a cessé d'exercer le génie innovateur *des enfants audacieux de Japhet*. Dans l'inquiète défiance qui les tient sans cesse en garde contre la souveraineté, il y a beaucoup d'orgueil sans doute, mais il y a aussi une juste conscience de leur dignité : Dieu seul connait les quantités respectives de ces deux éléments. Il suffit ici de faire observer le caractère, qui est un fait incontestable, et de se demander quelle force cachée a donc pu maintenir le trône pontifical, au milieu de tant de ruines et contre toutes les règles de la probabilité. A peine le christianisme s'est établi dans le monde, et déjà d'impitoyables tyrans lui déclarent une guerre féroce. Ils baignent la nouvelle Religion dans le sang de ses enfants. Les hérétiques l'attaquent de leur côté dans tous ses dogmes successivement. A leur tête éclate

Arius qui épouvante le monde, et *fait douter s'il est chrétien* (1). Julien avec sa puissance, son astuce, sa science, et ses philosophes complices, portent au christianisme des coups mortels pour tout ce qui eût été mortel. Bientôt le Nord verse ses peuples barbares sur l'empire romain ; ils viennent venger les martyrs, et l'on pourrait croire qu'ils viennent étouffer la Religion pour laquelle ces victimes moururent ; mais c'est le contraire qui arrive. Eux-mêmes sont apprivoisés par ce culte divin qui préside à leur civilisation, et se mêlant à toutes leurs institutions, enfante la grande famille européenne et sa monarchie dont l'univers n'avait nulle idée. Les ténèbres de l'ignorance suivent cependant l'invasion des barbares ; mais le flambeau de la foi étincelle d'une manière plus visible sur ce fond obscur, et la science même concentrée dans l'Eglise, ne cesse de produire des hommes éminents pour leur siècle. La noble simplicité de ces temps illustrés par de hauts caractères, valait bien mieux que la demi-science de leurs successeurs immédiats. Ce fut de leur temps que naquit ce funeste schisme qui réduisit l'Eglise à chercher son chef visible pendant quarante ans. Ce fléau des comtemporains est un trésor pour nous dans l'histoire. Il sert à prouver que le trône de saint Pierre est inébranlable. Quel éta-

---

(1) Allusion à ce mot de saint Jérôme racontant ce qui s'était passé au Synode de Rimini : *Ingemuit totus orbis, et Arianum se esse miratus est.* (Altercatio Lucif. et Orth. Opp. tom. IV.)

blissement humain résisterait à cette épreuve qui cependant n'était rien, comparée à celle qu'allait subir l'Eglise !

XIII. *Luther paraît ; Calvin le suit.* Dans un accès de frénésie dont le genre humain n'avait pas vu d'exemple, et dont la suite immédiate fut un carnage de trente ans, ces deux hommes de néant, avec l'orgueil des sectaires, l'acrimonie plébéienne, et le fanatisme des cabarets (1), publièrent *la réforme de l'Eglise ;* et en effet il la *réformèrent*, mais sans savoir ce qu'ils disaient, ni ce qu'ils faisaient. Lorsque des hommes sans mission osent entreprendre de *réformer* l'Eglise, ils *déforment* leur parti, et ne *réforment* réellement que la véritable Eglise, qui est obligée de se défendre et de veiller sur elle-même. C'est précisément ce qui est arrivé ; car il n'y a de véritable *réforme* que l'immense chapitre de la *réforme* qu'on lit dans le concile de Trente ; tandis que la prétendue réforme est demeurée hors de l'Eglise, sans règle, sans autorité, et bientôt sans foi, telle que nous la voyons aujourd'hui. Mais par quelles effroyables convulsions n'est-elle pas arrivée à cette nullité dont nous sommes les témoins ? Qui peut

---

(1) Dans les cabarets, *on citait à l'envi des anecdotes plaisantes sur l'avarice des prêtres ; on y tournait en ridicule les clefs, la puissance des Papes, etc.* (Lettre de Luther au Pape, datée du jour de la Trinité, 1518, citée par M. Roscoe. Hist. de Léon X, in-8°, tom. III. Appendix, n. 149, p. 152.) — On peut s'en fier à Luther, sur les premières *chaires* de la réforme.

se rappeler sans frémir le fanatisme du XVIe, siècle, et les scènes épouvantables qu'il donna au monde ? Quelle fureur surtout contre le Saint-Siége ! Nous rougissons encore pour la nature humaine, en lisant dans les écrits du temps les sacrilèges injures vomies par ces grossiers novateurs contre la hiérarchie romaine. Aucun ennemi de la foi ne s'est jamais trompé : tous frappent vainement, puisqu'ils se battent contre Dieu ; mais tous savent où il faut frapper. Ce qu'il y a d'extrêmement remarquable, c'est qu'à mesure que les siècles s'écoulent, les attaques sur l'édifice catholique deviennent *toujours* plus fortes ; en sorte qu'en disant *toujours* « il n'y a « rien au delà » on se trompe *toujours*. Après les tragédies épouvantables du XVIe siècle, on eût dit sans doute que la tiare avait subi sa plus grande épreuve ; cependant celle-ci n'avait fait qu'en préparer une autre. Le XVIe et le XVIIe siècles pourraient être nommés les *prémisses* du XVIIIe, qui ne fut en effet que la *conclusion* des deux précédents. L'Esprit humain n'aurait pu subitement s'élever au degré d'audace dont nous avons été les témoins. Il fallait, pour déclarer la guerre au ciel, mettre encore *Ossa* sur *Pélion*. Le philosophisme ne pouvait s'élever que sur la vaste base de la réforme.

XIV. Toute attaque sur le catholicisme portant nécessairement sur le christianisme même, ceux que notre siècle a nommés *philosophes* ne firent que saisir les armes que leur avait préparées le protestantisme, et ils les tournèrent contre l'Eglise en se moquant de leur allié qui ne valait pas la peine d'une attaque, ou qui peut-être l'attendait. Qu'on se rappelle tous les livres

impies écrits pendant le XVIIIe siècle. Tous sont dirigés contre Rome, comme s'il n'y avait pas de véritables chrétiens hors de l'enceinte romaine ; ce qui est très-vrai si l'on veut s'exprimer rigoureusement. On ne l'aura jamais assez répété, il n'y a rien de si infaillible que l'instinct de l'impiété. Voyez ce qu'elle hait, ce qui la met en colère, et ce qu'elle attaque toujours, partout et avec fureur : c'est la vérité. Dans la séance infernale de la Convention nationale (qui frappera la postérité bien plus qu'elle n'a frappé nos légers contemporains) où l'on *célébra*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'abnégation du culte, Robespierre, après son *immortel* discours, se fit-il apporter les livres, les habits, les coupes du culte protestant pour les profaner ? Appela-t-il à la barre, chercha-t-il à séduire ou à effrayer quelque ministre de ce culte pour en obtenir un serment d'apostasie ? Se servit-il au moins pour cette horrible scène des scélérats de cet ordre, comme il avait employé ceux de l'ordre catholique ? Il n'y pensa seulement pas. Rien ne le gênait, rien ne l'irritait, rien ne lui faisait ombrage de ce côté, aucun ennemi de Rome ne pouvant être odieux à un autre, quelles que soient leurs différences sous d'autres rapports. C'est par ce principe que j'explique l'affinité, différemment inexplicable, des églises protestantes, avec les églises photiennes, nestoriennes, etc., plus anciennement séparées. Partout où elles se rencontrent, elles s'embrassent et se complimentent avec une tendresse qui surprend au premier coup d'œil, puisque leurs dogmes capitaux sont directement contraires ; mais bientôt on a deviné leur secret. Tous les

ennemis de Rome sont amis, et comme il ne peut y avoir de *foi* proprement dite hors de l'Eglise catholique, passé cet accès de chaleur fiévreuse, qui accompagne la naissance de toutes les sectes, on cesse de se brouiller pour les dogmes auxquels on ne tient plus qu'extérieurement, et que chacun voit s'échapper l'un après l'autre du symbole national, à mesure qu'il plaît à ce juge capricieux qu'on appelle *raison particulière,* de les citer à son tribunal pour les déclarer nuls.

XV. — Un fanatique anglais, au commencement du dernier siècle, fit écrire sur le fronton d'un temple qui ornait ses jardins, ces deux vers de Corneille :

> Je rends grâces aux dieux de n'être plus Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Et nous avons entendu un fou du dernier siècle s'écrier dans un livre tout à fait digne de lui : O ROME ! QUE JE TE HAIS (1) ! Il parlait pour tous les ennemis du christianisme, mais surtout pour tous ceux de son siècle ; car jamais la haine de Rome ne fut plus universelle et plus marquée que dans ce siècle où les grands conjurés eurent l'art de s'élever jusqu'à l'oreille de la souveraineté orthodoxe, et d'y faire couler des poisons qu'elle a

(1) Mercier, dans l'ouvrage intitulé : *L'an* 2240, ouvrage qui, sous un point de vue, mérite d'être lu, parce qu'il contient tout ce que ces misérables désiraient, et tout ce qui devait en effet arriver : ils se trompaient *seulement* en prenant une phase passagère du mal pour un état durable qui devait les débarrasser pour toujours de leur plus grande ennemie.

chèrement payés. La persécution du XVIIIe siècle surpasse infiniment toutes les autres, parce qu'elle y a beaucoup ajouté, et ne ressemble aux persécutions anciennes que par les torrents de sang qu'elle a versés en finissant. Mais combien ses commencements furent plus dangereux ! L'arche sainte fut soumise de nos jours à deux attaques inconnues jusqu'alors ; elle essuya à la fois les coups de la science et ceux du ridicule. La chronologie, l'histoire naturelle, l'astronomie, la physique, furent pour ainsi dire *ameutées* contre la Religion. Une honteuse coalition réunit contre elle tous les talents, toutes les connaissances, toutes les forces de l'esprit humain. L'impiété monta sur le théâtre. Elle y fit voir les Pontifes, les prêtres, les vierges saintes sous leurs costumes distinctifs, et les fit parler comme elle pensait. Les femmes, qui peuvent tout pour le mal comme pour le bien, lui prêtèrent leur influence ; et tandis que les talents et les passions se réunissaient pour faire en sa faveur le plus grand effort imaginable, une puissance d'un nouvel ordre s'armait contre la foi antique : c'était le ridicule. Un homme unique, à qui l'enfer avait remis ses pouvoirs, se présenta dans cette nouvelle arène, et combla les vœux de l'impiété. Jamais l'arme de la plaisanterie n'avait été maniée d'une manière aussi redoutable, et jamais on ne l'employa contre la vérité avec autant d'effronterie et de succès. Jusqu'à lui, le blasphème circonscrit par le dégoût ne tuait que le blasphémateur ; dans la bouche du plus coupable des hommes, il devint contagieux en devenant *charmant*. Encore aujourd'hui, l'homme sage qui par-

court les écrits de ce bouffon sacrilège, pleure souvent d'avoir ri. Une vie d'un siècle lui fut donnée, afin que l'Eglise sortit victorieuse des trois épreuves auxquelles nulle institution fausse ne résistera jamais, le syllogisme, l'échafaud, et l'épigramme.

XVI. Les coups désespérés portés dans les dernières années du dernier siècle contre le sacerdoce catholique et contre le Chef suprême de la Religion, avaient ranimé les espérances des ennemis de la *chaire éternelle*. On sait qu'une maladie du protestantisme, aussi ancienne que lui, fut la manie de prédire la chute de la puissance pontificale. Les erreurs, les bévues les plus énormes, le ridicule le plus solennel, rien n'a pu le corriger ; toujours il est revenu à la charge ; mais jamais ses prophètes n'ont été plus hardis à prédire la chute du Saint-Siége, que lorsqu'ils ont cru voir qu'elle était arrivée.

Les docteurs anglais se sont distingués dans ce genre de délire par des livres fort utiles, précisément parce qu'ils sont la honte de l'esprit humain, et qu'ils doivent nécessairement faire rentrer en eux-mêmes tous les esprits qu'un ministère coupable n'a pas condamnés à un aveuglement final. A l'aspect du Souverain Pontife chassé, exilé, emprisonné, outragé, privé de ses états par une puissance prépondérante et presque surnaturelle, devant qui la *terre se taisait*, il n'était pas malaisé à ces *prophètes* de prédire que c'en était fait de la suprématie spirituelle et de la souveraineté temporelle du Pape. Plongés dans les plus profondes ténèbres, et justement condamnés au double châtiment de voir dans les saintes Ecritures ce qui n'y est pas, et de n'y pas voir

ce qu'elles contiennent de plus clair, ils entreprirent de nous prouver, par ces mêmes Ecritures, que cette suprématie à qui il a été divinement et littéralement prédit qu'elle durerait autant que le monde, était sur le point de disparaître pour toujours. Ils trouvaient l'heure et la minute dans l'Apocalypse ; car ce livre est fatal pour les docteurs protestants, et, sans excepter même le grand Newton, ils ne s'en occupent guère sans perdre l'esprit. Nous n'avons, contre les sophismes les plus grossiers, d'autres armes que le raisonnement ; mais Dieu, lorsque sa sagesse l'exige, les réfute par des miracles. Pendant que les faux prophètes parlaient avec le plus d'assurance, et qu'une foule, comme eux ivre d'erreur, leur prêtait l'oreille, un prodige visible de la Toute-Puissance manifesté par l'inexplicable accord des pouvoirs les plus discordants, reportait le Pontife au Vatican ; et sa main qui ne s'étend que pour bénir, appelait déjà la miséricorde et les lumières célestes sur les auteurs de ces livres insensés.

XVII. Qu'attendent donc nos frères si malheureusement séparés, pour marcher au Capitole en nous donnant la main ? Et qu'entendent-ils par *miracle*, s'ils ne veulent pas reconnaître le plus grand, le plus manifeste, le plus incontestable de tous, dans la conservation, et de nos jours surtout dans la résurrection (qu'on me permette ce mot), dans la résurrection du trône pontifical, opérée contre toutes les lois de la probabilité humaine? Pendant quelques siècles, on put croire dans le monde que l'unité politique favorisait l'unité religieuse ; mais, depuis longtemps, c'est la supposition contraire qui a

lieu. Des débris de l'empire romain se sont formés une foule d'empires, tous de mœurs, de langages, de préjugés différents. De nouvelles terres découvertes ont multiplié sans mesure cette foule de peuples indépendants les uns à l'égard des autres. Quelle main, si elle n'est divine, pourrait les retenir sous le même sceptre spirituel? C'est cependant ce qui est arrivé, et c'est ce qui est mis sous nos yeux. L'édifice catholique, composé de pièces politiquement disparates et même ennemies, attaqué de plus par tout ce que le pouvoir humain aidé par le temps peut inventer de plus méchant, de plus profond et de plus formidable, au moment même où il paraissait s'écrouler pour toujours, se raffermit sur ses bases plus assurées que jamais, et le Souverain Pontife des chrétiens, échappé à la plus impitoyable persécution, consolé par de nouveaux amis, par des conversions illustres, par les plus douces espérances, relève sa tête auguste au milieu de l'Europe étonnée. Ses vertus, sans doute, étaient dignes de ce triomphe; mais, dans ce moment, ne contemplons que le *siége*. Mille et mille fois ses ennemis nous ont reproché les faiblesses, les vices même de ceux qui l'ont occupé. Ils ne faisaient pas attention que toute souveraineté doit être considérée comme un seul individu ayant possédé toutes les bonnes et les mauvaises qualités qui ont appartenu à la dynastie entière; et que la succession des Papes, ainsi envisagée sous le rapport du mérite général, l'emporte sur toutes les autres, sans difficulté et sans comparaison. Ils ne faisaient pas attention, de plus, qu'en insistant avec plus de complaisance sur certaines taches, ils

argumentaient puissamment en faveur de l'indéfectibilité de l'Eglise. Car si, par exemple, il avait plu à Dieu d'en confier le gouvernement à une intelligence d'un ordre supérieur, nous devrions admirer un tel ordre de choses bien moins que celui dont nous sommes témoins : en effet, aucun homme instruit ne doute qu'il y ait dans l'univers d'autres intelligences que l'homme, et très-supérieures à l'homme. Ainsi, l'existence d'un chef de l'Eglise supérieur à l'homme, ne nous apprendrait rien sur ce point. Que si Dieu avait rendu de plus cette intelligence visible à des êtres de notre nature en l'unissant à un corps, cette merveille n'aurait rien de supérieur à celle que présente l'union de notre âme et de notre corps, qui est le plus vulgaire de tous les faits, et qui n'en demeure pas moins une énigme insoluble à jamais. Or, il est clair que, dans l'hypothèse de cette intelligence supérieure, la conservation de l'Eglise n'aurait plus rien d'extraordinaire. Le miracle que nous voyons surpasse donc infiniment celui que j'ai supposé. Dieu nous a promis de fonder sur une suite d'hommes semblables à nous une Eglise éternelle et indéfectible. Il l'a fait, puisqu'il l'a dit ; et ce prodige, qui devient chaque jour plus éblouissant, est déjà incontestable pour nous, qui sommes placés à dix-huit siècles de la promesse. Jamais le caractère moral des Papes n'eut d'influence sur la foi. Libère et Honorius, l'un et l'autre d'une éminente piété, ont eu cependant besoin d'apologie sur le dogme ; le bullaire d'Alexandre VI est irréprochable. Encore une fois, qu'attendons-nous donc pour reconnaître ce prodige, et nous réunir tous à ce centre d'u-

nité hors duquel il n'y a plus de christianisme? L'expérience a convaincu les peuples séparés ; il ne leur manque plus rien pour reconnaître la vérité ; mais nous sommes bien plus coupables qu'eux, nous qui, nés et élevés dans cette sainte unité, osons cependant la blesser et l'attrister par des systèmes déplorables, vains enfants de l'orgueil, qui ne serait plus l'orgueil s'il savait obéir.

XVIII. « O sainte Eglise romaine! s'écriait jadis le grand évêque de Meaux, devant des hommes qui l'entendirent sans l'écouter ; « ô sainte Eglise de Rome! « si je t'oublie, puissé-je m'oublier moi-même! que « ma langue se sèche et demeure immobile dans ma « bouche! »

« O sainte Eglise romaine! » s'écriait à son tour Fénelon, dans ce mémorable mandement où il se recommandait au respect de tous les siècles, en souscrivant humblement à la condamnation de son livre ; « ô sainte « Eglise de Rome! si je t'oublie, puissé-je m'oublier « moi-même! que ma langue sèche et demeure immo- « bile dans ma bouche! »

Les mêmes expressions tirées de l'Eriture sainte se présentaient à ces deux génies supérieurs, pour exprimer leur foi et leur soumission à la grande Eglise. C'est à nous, heureux enfants de cette Eglise, mère de toutes les autres, qu'il appartient aujourd'hui de répéter les paroles de ces deux hommes fameux, et de professer hautement une croyance que les plus grands malheurs ont dû nous rendre encore plus chère.

Qui pourrait aujourd'hui n'être pas ravi du spectacle superbe que la Providence donne aux hommes, et de

tout ce qu'elle promet encore à l'œil d'un véritable observateur ?

O sainte Eglise de Rome ! tant que la parole me sera conservée, je l'emploierai pour te célébrer. Je te salue, mère immortelle de la science et de la sainteté ! SALVE, MAGNA PARENS (1) ! C'est toi qui répandis la lumière jusqu'aux extrémités de la terre, partout où les aveugles souverainetés n'arrêtèrent pas ton influence, et souvent même en dépit d'elles. C'est toi qui fis cesser les sacrifices humains, les coutumes barbares ou infâmes, les préjugés funestes, la nuit de l'ignorance : et partout où tes envoyés ne purent pénétrer, il manque quelque chose à la civilisation. Les grands hommes t'appartiennent ; MAGNA VIRUM ! Tes doctrines purifient la science de ce venin d'orgueil et d'indépendance, qui la rend toujours dangereuse et souvent funeste. Tes Pontifes seront bientôt universellement proclamés agents suprêmes de la civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité européennes, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs-nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain. Si quelquefois ils ont prouvé qu'ils étaient des hommes : SI QUID ILLIS HUMANITUS ACCIDERIT, ces moments furent courts : *Un vaisseau qui fend les eaux laisse moins de traces de son passage*, et nul trône

(1) Virgil. Georg. II, 173.

de l'univers ne porta jamais autant de sagesse, de science et de vertu. Au milieu de tous les bouleversements imaginables, Dieu a constamment veillé sur toi, ô VILLE ÉTERNELLE ! Tout ce qui pouvait t'anéantir s'est réuni contre toi, et tu es debout ; et comme tu fus jadis le centre de l'erreur, tu es, depuis dix-huit siècles, le centre de la vérité. La puissance romaine avait fait de toi la citadelle du paganisme, qui semblait invincible dans la capitale du monde connu. Toutes les erreurs de l'univers convergeaient vers toi, et le premier de tes empereurs les rassemblant en un seul point resplendissant, les consacra toutes dans le PANTHÉON. Le temple de TOUS LES DIEUX s'éleva dans tes murs, et seul de tous ces grands monuments, il subsiste dans toute son intégrité. Toute la puissance des empereurs chrétiens, tout le zèle, tout l'enthousiasme, et si l'on veut même, tout le ressentiment des chrétiens, se déchaînèrent contre les temples. Théodose ayant donné le signal, tous ces magnifiques édifices disparurent. En vain les plus sublimes beautés de l'architecture semblaient demander grâce pour ces étonnantes constructions en vain leur solidité lassait les bras des destructeurs ; pour détruire les temples d'Apamée et d'Alexandrie, il fallut appeler les moyens que la guerre employait dans les siéges. Mais rien ne put résister à la proscription générale. Le *Panthéon* seul fut préservé. Un grand ennemi de la foi, en rapportant ces faits, déclare *qu'il ignore par quel concours de résistances heureuses le Panthéon fut conservé* jusqu'au moment où, dans les premières années du VIIe siècle, un Souverain Pontife le consacra A TOUS

LES SAINTS (1). Ah ! sans doute, *il l'ignorait :* mais nous, comment pourrions-nous l'ignorer ? La capitale du paganisme était destinée à devenir celle du christianisme ; et le temple qui, dans cette capitale, concentrait *toutes* les forces de l'idolâtrie, devait réunir *toutes* les lumières de la foi ! TOUS LES SAINTS à la place de TOUS LES DIEUX ! quel sujet intarissable de profondes méditations philosophiques et religieuses ! C'est dans le PANTHÉON que le paganisme est rectifié et ramené au système primitif, dont il n'était qu'une corruption visible. Le nom de DIEU, sans doute, est exclusif et incommunicable ; cependant, *il y a plusieurs DIEUX dans le ciel et sur la terre* (2). Il y a des intelligences, *des natures meilleures*, des hommes divinisés. *Les Dieux* du christianisme sont LES SAINTS. Autour de DIEU se rassemblent TOUS LES DIEUX, pour le servir à la place et dans l'ordre qui leur sont assignés.

O spectacle merveilleux, digne de celui qui nous l'a préparé, et fait seulement pour ceux qui savent le contempler !

PIERRE, avec ses clefs expressives, éclipse celles du vieux JANUS (3). Il est le premier partout, *et tous les*

---

(1) Gibbon, Histoire de la décadence, etc. tom. VII, ch. XXVIII, note 34e, in-8°, p. 368.

(2) S. Paul aux Corinth. I. VIII, 5, 6. — Aux Thessal. II. II, 4.

(3) Præsideo foribus, cœlestis Janitor aulæ,
Et clavem ostendens, hæc, ait, arma gero.
(Ovid. Fast. I, 125, 139, 254.)

saints n'entrent qu'à sa suite. *Le Dieu de l'iniquité* (1), PLUTUS, cède la place au plus grand des Thaumaturges, à l'humble FRANÇOIS, dont l'ascendant inouï créa la pauvreté volontaire, pour faire équilibre aux crimes de la richesse. Au lieu du fabuleux conquérant de l'Inde, voyez le miraculeux XAVIER, qui la conquit réellement. Pour se faire suivre par des millions d'hommes, il n'appela point à son aide l'ivresse et la licence, il ne s'entoura point de bacchantes impures : il ne montra qu'une croix ; il ne prêcha que la vertu, la pénitence, le martyre des sens. JEAN DE DIEU, JEAN DE MATHA, VINCENT DE PAUL (que toute langue, que tout âge les bénissent!) recevront l'encens qui fumait en l'honneur de l'homicide MARS, de la vindicative JUNON. *La Vierge immaculée*, la plus excellente de toutes les créatures dans l'ordre de la grâce et de la sainteté (2); *la première, de la nature humaine, qui prononça le nom de* SALUT (3); *celle dont l'Eternel bénit les entrailles en soufflant son esprit en elle, et lui donnant un fils qui est le miracle de l'univers* (4); celle à qui il fut donné d'enfanter son

---

(1) Mammona iniquitatis. (Luc, XVI, 9.)

(2) Gratiâ plena, Dominus tecum. (Luc. I, 28.)

(3) S. François de Sales, Lettres, liv. VIII, lettre XVII. — Et exultavit spiritus meus in Deo SALUTARI meo.

(4) Alcoran, chap. XXI, Des prophètes.

Créateur (1); qui ne voit que Dieu au-dessus d'elle (2), et que tous les siècles proclameront heureuse (3) ; la divine MARIE monte sur l'autel de VÉNUS PANDÉMIQUE. Je vois le CHRIST entrer dans le *Panthéon*, suivi de ses évangélistes, de ses apôtres, de ses docteurs, de ses martyrs, de ses confesseurs, comme un roi triomphateur entre, suivi des GRANDS de son empire, dans la capitale de son ennnemi vaincu et détruit. A son aspect, tous ces *dieux-hommes* disparaissent devant l'HOMME-DIEU. Il sanctifie le *Panthéon* par sa présence, et l'inonde de sa majesté. C'en est fait : *toutes* les vertus ont pris la place de *tous* les vices. L'erreur aux cent têtes a fui devant l'indivisible Vérité : Dieu règne dans le *Pan-*

---

(1) Tu sei colei che l'umana natura
Nobilitasti si, che'l tuo fattore
Non si sdegnò di farsi tua fattura.

(Dante, Paradiso XXXIII, 4, seq.)

Du hast. . . . . .
Einen ewigen sohn (ihn schuf kein Schœpfer)
Geboren.

(Klopstocks, XI, 36.)

(2) Cunctis cœlitibus celsior una,
Solo facta minor Virgo Tonante.

(Hymne de l'Eglise de Paris. Assomption.)

(3) Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes.

(Luc. I. 48.)

théon, comme il règne dans le ciel, au milieu DE TOUS LES SAINTS.

Quinze siècles avaient passé sur la ville sainte, lorsque le génie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur du paganisme, osa porter le *Panthéon* dans les airs (2), pour n'en faire que la couronne de son temple fameux, le centre de l'unité catholique, le chef-d'œuvre de l'art humain, et la plus belle demeure terrestre de CELUI qui a bien voulu demeurer avec nous, PLEIN D'AMOUR ET DE VÉRITÉ (3).

---

(2) Allusion au fameux mot de Michel-Ange : *Je le mettrai en l'air.*

(3) Et habitavit in nobis... plenum gratiæ et veritatis. (Joan. I, 14.)

FIN DU PAPE.

TABLE ANALYTIQUE

ADAM, écrivain anglais, cité sur le nombre des esclaves dans Rome ancienne, pag. 340.

ADDISSON, cité sur les Papes, 88, *note*,

ADRIEN IV. Curieuse fausseté imprimée en France, au sujet de ce Pape, 285, *note*.

ALCORAN. Ligne de démarcation entre l'Alcoran et l'Evangile, 369, *note*. — Cité sur la noblesse 440, *note*. — Sur la Vierge Marie, 543. Voy. *Virginité*.

ALEMBERT (d'). Ses calculs sur la vie commune de l'homme, 419, *note*.

ALEXANDRE VI maltraité sur ce qu'il fit de bien, 307. — Comparé à des princes temporels, 382.

ANGLETERRE. Ses lois constitutionnelles, 171. — La souveraineté n'y est point limitée, 178. — Son gouvernement proscrit d'avance par le jugement de Tacite, 183. — Sa conduite dans l'Inde à l'égard du christianisme, 324. Voy. *Sectes*. — La loi anglaise ne communique aux femmes des ecclésiastiques ni les titres, ni le rang, ni les honneurs qu'elle accorde à leurs maris, 387, *note*. Voy. *Parlement*.

ANGLAIS. Vœu catholique relatif à cette nation, 455. — Ce qu'on est en droit d'attendre de ce peuple, 516. — Déclaration catholique qui leur est adressée, 519. — Témoignages anglais en faveur de l'invariabilité de notre foi, 522.

APOCALYPSE. Rêveries protestantes fondées sur ce livre, 329, *note*. — Curieuse explication des *Quarante-deux mois*, 329. — Comment l'*Apocalypse* influait sur les idées de Charles Bonnet et de plusieurs autres modernes, 69-70.

Appel au futur concile, 11, 156, 157.

Appius Claudius. Son mot sur le patriciat, 439.

Arius accordait tout, excepté la consubstantialité, 466.

Articles (les XXXIX) de l'Eglise anglicane, 517.

Athènes. Caractère de cette république, 489, 490.

Augustin (saint) cité sur la suprématie, 38.

Azyme, 151.

Bacon reproche aux princes d'abandonner la propagation du christianisme, 336. — Jugement de ce philosophe sur les Grecs, 490.

Ballerini (les Frères) cités dans la question d'Honorius, 126. *note*.

Baptême. Diversité des deux rits, et raisons du nôtre, 150.

Baptistes anglais, 150, 151.

Barral, arch. de Tours ; son livre sur les libertés de l'Eglise gallicane. 113.

Basile (saint). Sur l'orgueil, 431.

Beaumont (Christophe de), arch. de Paris ; son éloge. 389, *note*.

Beaumont (Gust. de). Son livre sur l'Irlande, 388.

Beattie (le docteur) cité, 173.

Bellarmin cité, 49. — Regarde le Pape et le christianisme comme étant la même chose, 48. — Sur le pouvoir indirect, 266.

Bénéfice. Double sens de ce mot dans le moyen âge, 227. — Importance de ce mot, 229.

Bercastel noté et excusé, 109, *note*.

Bergier. Son éloge, XVIII. — Cité sur les conciles, 21, *note*.

Bernard (saint). Son éloge, 9, XXVIII.

Berthier cité sur la confession, 350.

Bibliothèque britannique. Attaque des auteurs de cet ouvrage contre le clergé catholique, et réponse à cette attaque, 380.

Bigoterie. Sens de ce mot chez les Anglais, 321.

Bingham, oracle du clergé russe, 449.

Bonald (vicomte de) cité sur la bataille de Lépante, 436.

Bonnet. Sa réponse à Muller. Voy. *Müller*.

Boré (Eugène), cité sur les prêtres orientaux.

Borgia (le cardinal) et les missions de Pékin, 328.

Bossuet attaqué sur la notion de l'infaillibilité, 9. Voy. *Orsi*. — Beau morceau de cet écrivain sur l'apôtre saint Pierre, 34. — Texte sur l'infaillibilité, 55. — Sa lettre au Pape, 61. — De quelques textes particuliers de cet auteur, 82 et suiv. — Sa conversation avec l'évêque de Tournay, 87. — Son sermon sur l'unité, 90, 101, 103. Ses appels aux canons, 88, 101. — Son aveu à l'abbé Ledieu, 117. — Ses maximes sur l'autorité souveraine, 140. — Remarquable passage sur l'antiquité des Papes, 196. — Un écrivain anglais l'appelle *bigot*, 321, *note*. — Ce qu'il dit sur l'établissement du

christianisme, 322. — Magnifique expression de ce grand homme 349. — Son mot sur le *Télémaque*, 390, *note*.

Bourdaloue cité, XXVIII, 116.

Buchanan (Claudius). Son livre sur l'état du christianisme dans l'Inde, 324.— cité, XXXVI, 330. — Bel aperçu de cet auteur, 344.

Bulle (Analogie de la) avec une ordonnance royale, 21.

Bulle d'Alexandre VI, *Inter cœtera*, 306 et suiv.

Bulle *In cœnâ Domini*, 308 et suiv.

Burke. Comme il appelle le Pape, 301 ; — et l'Assemblée constituante, 399.

Byzance. Fatalité attachée à cette ville, 496.

Cachet. D'où vient ce mot, 133, *note*.

Calvin cité sur la suprématie pontificale, 63.

Canons. Sur les canons en général, 99. — Comment l'on peut abuser de leur autorité, 90.

Canossa (entrevue de). Beau sujet de tableau, 231.

Cartwrith. Argument qu'il adresse à l'Eglise anglicane, 66.

Casanova, poète latin. Ses vers à Jules II, sur le siège de la Mirandole, 209.

Casaubon cité sur le Pape, 64.

Catherine II. Curieuse lettre de cette impératrice, 322.

Catholiques inexcusables dans leurs craintes sur les conséquences du pouvoir spirituel, 152.

Célibat des prêtres, 348. — Source de la dignité sacerdotale, 372. Voy. *Boré*, *Michelet*, *Population*, *King*.

Centuriateurs de Magdebourg cités pour le Pape Libère, 117.

Charlemagne. Son éloge, 203, 204. — Protecteur de l'Eglise romaine. — Ce qu'il dit sur cette Eglise, 102. — Ne plaît point aux philosophes modernes, 300, *note*.

Charte européenne, 412. Voy. *Monarchie européenne*.

Chine. Rigueur de ses lois sur les mariages entre parents, 223, *note*. — Nos dissensions religieuses y sont connues, 329. Voy. *Vestales*.

Christianisme. Il n'y en a point sans le Souverain Pontife. 16, 17, *passim*. — Coup d'œil rapide sur ses différentes phases, 526.

Cicéron cité par les Gaulois, XXVI. — Textes du même relatifs à l'Ecriture antique, 134. — Réflexion sur sa famille, 135. — Ce qu'il pensait sur la résistance à l'autorité, 135, *note*. — Son jugement sur les Grecs, 493.

Clergé anglican. Comment il est traité par la loi, 384.

Clergé de France. Son éloge, 24, 397.

Clergé protestant anéanti. Aveux de ses propres membres, 392 et suiv. Voy. *Ministre*.

Cobbett. Lettres sur la réforme, 388.

Compagnie anglaise des Indes. Ses craintes sur le prosélytisme catholique, 331.

Conciles (des). Leur nature et leur analogie avec les assemblées représentatives, 15, *passim*, — Autorité, définition des conciles. 20. — Ne peuvent gouverner l'Eglise, 19. — Le concile universel est-il, et comment est-il au dessus du Pape? 21, 22, 23. Voy. *Thomassin*. — Même sujet, 98. — Ce n'est point le nombre des Evêques qui constitue les conciles généraux, 13, 14, 15. — Inconvénients des conciles, 20 et suiv.

Concile de Constance, 93. — Les conciles œcuméniques ont-ils réellement *jugé* les jugements des Papes? — VIe concile, 126.

Concile de Trente. Objection des Eglises photiennes contre cette assemblée, 479.

Conciliairement. Mot employé par le Pape Martin V, 92.

Confession de foi protestante, 453.

Confession. Racines humaines de cette discipline sacramentelle, 348 et suiv. — Autorités de tout genre, 349 et suiv.

Considérations *sur la France*. Espérances de l'auteur de cet ouvrage, XXI. — Citées, XXXIII.

Constantin s'honore du titre d'*évêque extérieur*, XXXI. — Donation de Constantin, *fable très-vraie*, 194 et suiv.

Constituante, 399.

Constitution. Terme facile à prononcer, 171.

Consubstantialité. Voy. *Arius*.

Continence. Traditions antiques sur cette vertu, 352.

Controversistes catholiques. Leur calme et leur douceur, 29, 30, *note*.

Conversion, le plus grand des miracles, 481.

Croisades. jugées, XXVIII. — Remarquable texte d'un écrivain protestant sur ces fameuses entreprises, 434, 435. — Communément mal jugées, *ibid.*

Cyprien (saint) cité sur la suprématie, 38.

Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves, envoyés par le Saint-Siége, 426.

Dante. Eloge de la sainte Vierge, 543.

Démosthène. Ses idées sur la pureté sacerdotale, 367.

Denina justifie Grégoire VII, 237.

Diderot. Son objection contre le célibat, 401, *note*.

Dieu. *Faire Dieu ;* expression protestante évaluée, 235, *note*.

Discipline nationale, 154, 157, 158.

Donation. Voy. *Constantin*.

Droit canonique. Son mérite, 313 à 317.

Dogmes catholiques, tous enracinés dans les traditions antiques et dans la nature même de l'homme, 348

Droit indirect des Papes, 181.

Droit de résistance. Que faut-il en penser? 182.

Dryden exprime fort bien la mine ambiguë des Eglises anglicanes, 520.

Ecriture ancienne. Moyens particuliers qu'elle fournissait aux falsificateurs, 131 et suiv.

Eglise. Son gouvernement. 2.3. Voy. *Gouvernement*. 6— Son caractère général, 9. — Ne repose que sur le Pape, 15, 16.

Eglise anglicane. Son caractère distinctif, 516. — La seule association du monde qui se soit condamnée elle-même, 517. — Témoignage parlementaire non moins curieux, 518. — Sa mine ambiguë fort bien exprimée par Dryden, 520.

Eglise gallicane. Ses prééminences, 24. — Questions relatives à ses prétentions, 141, 142. Voy. *Clergé*.

Eglise *orthodoxe :* Titre que se donnent les églises schismatiques, 471, 472.

Eglises photiennes. Leur position au XVIe siècle, 24. — Comment elles cherchent à pallier la faute qui a permis chez elles le mariage des prêtres, 374. — Toutes sont nécessairement protestantes, 443. — Exemple de l'Eglise russe, *ibid.*— Sur la prétendue invariabilité du dogme chez ces Eglises, 451. — Sophisme qu'elles sont forcées d'employer pour repousser la première objection qu'on leur oppose, 478. *Voy. Conciles.* — Autre sophisme sur leur prétendue priorité d'ancienneté, 497.

Eglise presbytérienne (fausse prétention de l'), 5.

Eglise romaine, merveille de son existence, 455. — Apostrophe à cette Eglise, 511, 538 et suiv.

Eglise russe. Ne doit pas être confondue avec l'Eglise grecque, 79 et suiv.

Eglises séparées. Impossibilité de leur donner un nom commun, 467. — Toutes d'accord contre Rome, 530 et suiv.

Eglise visible, 84. — Erreur qui confond l'*Eglise* avec les *Eglises*, 498.

Egypte (prophétie sur l'), 500.

Electeurs. Comment ils furent établis, 282. — Observations sur les Electeurs, *ibid.* et suiv.

Empereurs allemands. Jamais on n'a demandé de quel droit ils déposaient les Papes, 299.

Empereurs grecs. Ce que les Papes firent pour eux, 198.

Empire romain, putréfié dans ses racines. — Indigne de recevoir la greffe divine, 409.

Empire et sacerdoce. Parenté de ces deux puissances, 413.

Esclavage. Etat naturel d'une partie des hommes, 339,346. — Le Christianisme seul a pu l'abolir sans inconvénients, 340. — Constitution du Pape Alexandre III, qui le déclare aboli, 341. — Dans tout pays non chrétien l'esclavage est de droit, 342.

Esclaves. — Nombre des esclaves dans l'antiquité, relativement à celui des hommes libres, 340.

Eslingen (bataille d') en 1315, 291.

Esménard, sur la *Constituante*, 399, *note*.

Etat religieux. Voy. *Moines*.

Etats généraux. Sont les conciles temporels, 24 et suiv.

Etienne. Voy. *Pépin*.

Europe (l') touche à une révolution mémorable, 512.

Européen (l') ne peut supporter le repos, 527.

Excommunications (les) prononcées par les Papes n'ont point nui à la souveraineté, 187. — Erreur commune au sujet de ces excommunications, et réflexions sur ce sujet, 300 et suiv.

Faux (crime de) plus aisé chez les anciens que chez les modernes, 138.

Femme. Objet particulier de la législation chrétienne, 344. — Femmes, dans leur rapport avec le sacerdoce, 376, 377.

Fénelon. Sa déclaration sur l'autorité pontificale, 144. — N'était pas éloigné de vouloir que les dames apprissent le latin, 164, *note*. — Ce qu'il dit sur l'autorité respective des deux puissances, 249.

Fermentation dans l'ordre moral, 93-94.

Ferrand, ministre d'état et pair de France. Son éloge, 214, *note*. — Sages réflexions de cet écrivain sur la répudiation d'Eléonore de Guyenne, 216. — Beaux aperçus sur la position des Papes, 243. — Objections contre quelques-unes de ses idées, discussion de ce qu'il appelle le *délire de la puissance temporelle*, 247. — Justifie parfaitement les Papes, en croyant les accuser, 248. — Violente tirade de cet écrivain contre les Papes, et réflexions sur ce morceau, 300 et suiv. — Ses plaintes sur l'antique médiation des Papes, 303. — Ses réflexions sur la Bulle *Inter cætera*, d'Alexandre VI, 306, — et sur la Bulle *In cœnâ Domini*, 308. — Belle idée du même auteur sur le schisme des Grecs, 431.

Fiefs. Voy. *Gouvernement* et *Voltaire*.

Filioque. Note importante sur cette formule insérée dans le Symbole, 461.

Fleury réfuté par Mosheim, 7. Voy. *Bossuet*. — Cité sur l'infaillibilité 57. — Repris par le docteur Marchetti, 43. — Témoignage qu'il rend à Grégoire VII, 230.

Foi. La foi catholique ne doute, jamais et ne dispute jamais volontairement, 9.

Folie incurable (deux genres de), 480.

France. Son aveuglement ; sa mission, XXIV. — Asile des Souverains Pontifes persécutés, 287.

Français (gloire des), XXVI. — Ce que leurs expériences politiques leur ont coûté, 172.

Frédéric Ier. Singulier passage de Maimbourg sur ce prince, 229. — Mémorable exemple de sa cruauté, 244-245.

Frédéric II. Ses étranges prétentions, 264. — Déposé au concile de Lyon, en 1245, 269. — En appelle au futur concile, 11. — Sa promesse de se rendre en Terre-Sainte, 288. — Cruautés de ce prince, 289, *note*.

Gaudence (saint), évêque de Brescia. Sur la suprématie du Pape, 38.

Gibbon cité sur la France, XXV. — Sur les Papes, 88, 89. — Sur le clergé protestant, 391.

Gouvernement de l'Eglise ; il est monarchique, 6, 34. — Objection et reponse, 474, *note*.

Gouvernement féodal. Voltaire n'y comprend rien, 234, *note*.

Grèce. Voy. *Majesté*. — Coup d'œil sur la Grèce, sur son caractère, sa puissance, ses espérances, etc. 482. — Son mérite supérieur dans les lettres et les arts. 484. — Plus faible dans la philosophie et dans les sciences, *ibid.* et suiv.

Grecs. Leur gloire militaire ne fut qu'un éclair, 484. — Caractère moral de ce peuple. Voy. *Cicéron*. — Trait particulier et distinctif de ce caractère, 494. — Effet qu'il produit dans la Religion, 495. — Que nous promet l'avenir des Grecs ? 508.

Grégoire (saint), évêque de Nysse. Sur la suprématie du Pape, 39.

Grégoire (saint), pape. Influence politique de ce Pontife, 198.

Grégoire VII. Son éloge, 230, 231. — Il n'est pas vrai qu'il ait envoyé trop de légats ; témoignage de Fleury, 235. — Fait preuve de modération envers Henri IV, 297. *Note*.

Grégoire IX, grand promoteur des Croisades, 289.

Grotius loué, cité sur la suprématie pontificale, 63.

Guignes (de), cité sur la religion en Chine, 357, — et sur les honneurs rendus en Chine à la viduité, 363.

Guelfes et Gibelins. Détails sur ces factions célèbres, 241, 296. — Les Papes étaient nécessairement Guelfes, 296. — Muratori désigne ces deux factions par les noms de *catholiques* et de *schismatiques*, ibid.

Guerres soutenues par les Papes, 205, 206. — Guerres entre l'Empire et le Sacerdoce ; il n'y en a pas eu, si l'on s'exprime exactement, 241, 242. — Véritable explication de ces guerres, 285. — Manière de les rendre odieuses, 294.

Guitare. D'où vient ce mot, 487, *note*.

Heinsius. Remarquable observation de ce savant écrivain, sur la littérature romaine comparée à la littérature grecque, 161.

Heyne. Son explication d'un vers de Virgile, 353, *note*.

Hobbes cité sur le pouvoir temporel, 266.

Homme du monde traitant des questions théologiques, pourquoi ? XVII et suiv. — Ses avantages sur ce point, XXI.

Honorius. Apologie de ce Pape, 123 et suiv.

Hume, cité sur les conciles, 28. — Sur la grande base du protestantisme, 413, *note*.

Incarnation. Traces et ombres de ce dogme saint, soit chez les peuples anciens, soit chez les modernes, qui étaient et qui sont étrangers à la civilisation, 358.

Infaillibilité (analogie de l') avec la souveraineté, 2-3. — Infaillibilité de fait, 112. — Coup d'œil philosophique sur l'infaillibilité, 129. — De l'infaillibilité dans le système philosophique, 146. — Sur les prétendus dangers de cette infaillibilité reconnue, 148. — On la suppose dans les souverainetés temporelles, 158.

Innocent XI. Ce que Louis XIV se permit à son égard, 302.

Investitures. Grande question au moyen âge, 226. — Investitures par l'*anneau* et par la *crosse*, 227.

Irénée (saint) cité sur la suprématie, 37.

Italie (liberté de l'), l'un des trois principaux objets des Papes, 237.

Jérome (saint) cité, 194, *note* ; 401, *note*.

Jeunesse des nations, 29.

Jones (William) sur la souveraineté, 189. — Désespère de la conversion des Indiens, 323. — Ses calculs sur le règne commun des rois, 419.

Jules II fait la guerre aux Vénitiens, comment, 206. — Sa conduite à Peschiera, 208.

Juridiction ecclésiastique (digression sur la), 299.

King, docteur anglais. Son opinion sur le célibat des prêtres, et le clergé de sa nation, 385.

Klopstock. Eloge de Marie, 543.

Lacédémone, beau point dans un point, du Globe, 489.

Lactance. Cité, 361, *note*.

La Harpe. Sa *Mélanie*, 399, *note*.

Langues (observations sur les), XXV.

Langue française, remarquable par la propriété des expressions, 133.

Langue latine. Caractères et éloge de cette langue, 160. — Seule langue *morte* qui soit *ressuscitée*, 163.

Lavardin (le marquis de), ambassadeur de Louis XIV près le Saint-Siége. — Mme de Sévigné citée, 302, *note*.

Leibnitz cité, 16. — Sa correspondance avec Bossuet, 110. — Sur le pouvoir indirect, 266, *note*. — Réflexion sur l'empereur Frédéric I, 267. — Réflexions sur les missions, 335.

Lenglet-Dufresnoi (l'abbé). Deux graves erreurs échappées à cet annaliste, dans ses *Tablettes chronologiques*, 285-286.

Léon (saint) arrête Attila, 196, *note*.

Léon IV, loué par Voltaire, 434.

Lépante (bataille de). Voltaire en parle ridiculement, 437, *note*.

Lettres écrites au nom d'un autre, usage antique, 134.

Libère. De la chute de ce Pape, 116 et suiv.

Liberté civile des hommes, grand objet de la sollicitude pontificale, 171. — Cette liberté est-elle naturelle aux hommes ? *ibid.*

Libertés gallicanes, pures fables, 246.

Locke. Bévues de cet écrivain, 149, *note.*

Loi. Toute loi a besoin d'exceptions. 176.

Lois générales, seules invariables, 253.

Louis (saint). Sa représentation au Pape, confirmative des droits exercés par le Saint-Siége, 269.

Louis XII, *le bon roi.* Malice de Voltaire sur ce prince, 208.

Louis de Bavière. Ses querelles avec le Saint-Siége. Excommunication et réconciliation, 292.

Lucain cité sur l'esclavage, 339.

Luther cité sur la suprématie pontificale, 62. — Injures brutales qu'il adresse aux princes, 189. — Sa morale sur le mariage, 215, 216.

Macédoniens. Peuple à part parmi les Grecs, 483.

Mahomet. Rien de commun entre ses disciples et nous, 432, 433, 505. — Ce que les Papes ont fait contre le mahométisme, 434.

Maimbourg (le P.) cité sur Frédéric I, 229. — Sur Grégoire VII, 230. — Erreur de cet écrivain opposé à lui-même, 294.

Maison de Bourbon (gloire de la), XXXI.

Majesté. Ce mot n'appartient qu'à la langue des Romains 161. — La Grèce ne peut supporter la *majesté* ni dans la littérature, ni dans les camps, *ibid.*

Majestés (les) en se choquant ne se *lésent* point, 221.

Malthus. Louanges dues à son livre sur la population, 402 et suiv. — Conséquences qu'en tire l'auteur du *Pape, ibid.* et suiv.

Mansi, collecteur des conciles, cité, 120.

Maret (l'abbé), sa *Théodicée chrétienne*, 466, *note.*

Mariage. Sa dissolution 151. — Sainteté des liens, 214. — Réflexions sur le mariage des princes, 221. — Faux préjugé sur cet état, 373, 374. — Mariage des prêtres. Voy. *Célibat.*

Marmontel. Plaisant jugement de cet écrivain sur la bulle d'Alexandre VII *Inter cœtera*, 307.

Martyrs. Précèdent les docteurs, XIX.

Mélanchthon cité sur la suprématie pontificale, 62.

Mercier. Singulière apostrophe contre Rome, 532, *note.*

Méthode. (saint) Voy. *Cyrille.*

Méthode, archev. de Twer en Russie. — Son ouvrage sur les quatre premiers siècles de l'Eglise, 448. Passage de ce livre sur le mariage, 377. — Déclare que le clergé russe est en grande partie calviniste, 426. — Comment il assure l'orthodoxie de son Eglise, 448 — Lui-même appelle Calvin un *grand homme*, 449.

Michel-Ange. Son mot au sujet du Panthéon, 544.

Milan (sac de), 244. Voy. *Voltaire.*

Méniate (Mgr), évêque grec. — Son livre intitulé : *Pierre d'achoppement*, 526.

Ministre *du saint Evangile.* Réflexion sur ce titre, 394.

Ministres du culte réformé, 383 et suiv. Voy. *Clergé protestant.* Voy. *Rousseau.* — Sentiment particulier de l'auteur, 394.

Mirandole (siége de la), 208.

Missionnaire, synonyme d'envoyé, 331, *note.*

Missionnaires catholiques. Ce qu'ils ont fait dans le monde, 326, 332. — Particulièrement en Amérique, 332, 343.

Missionnaires protestants, 320. — Réflexions sur les missions anglaises, 331.

Missions, 321 et suiv.

Mœurs sacerdotales, grand objet des Papes, 224 et suiv.

Moines. Digression sur le monachisme, 346 et suiv. Voy. *Ravignan.*

Monarchie. — Les anciens l'opposaient aux lois, 408.

Monarchie européenne, merveille peu connue, 412 et suiv. Voy. *Charte européenne.*

Monothélisme. La définition en est dans l'intention, 125.

Montesquieu repris, 363.

Morcelli. Sur les honneurs rendus à la viduité, 361.

Mosheim, sur l'appel au futur concile, 7. — Sur l'autorité du Pape contre les jansénistes, 65.

Muldorff (bataille de) en 1322, 291.

Muller. Sa lettre à Ch. Bonnet sur l'influence des Papes et les services rendus par eux au monde, 70.

Muratori cité sur divers points concernant les Papes, 281, *note* ; — 284, *note* ; — 285, *note* ; — 287, *note.*

Nadal (l'abbé). Son livre des Vestales, 355.

Nation. Elle n'existe que par le souverain, 169, 170.

Necker reproche à l'Eglise romaine d'employer une langue inconnue, 159.

Newton, ses calculs sur le règne commun des rois, 419.

Nicole cité, 115.

Noblesse (la) est un prolongement de la souveraineté, 439, *note.* — Ses devoirs, ses priviléges ; comment ses fautes ont été punies, *ibid.*

Noblesse d'Angleterre. Observations sur cet ordre, 439, 440.

Noblesse française. Sa dignité et ses torts, XXXIII. — (Invitation à la), XXXIV.

Nolhac. Ses *Soirées de Rothaval*, dans lesquelles il relève plusieurs propositions de J. de Maistre, 226.

Nominaux. Voy. *Réalistes.*

Noms. Quelques pensées sur les noms, 467. — Importance de cette théorie, 471, 472.

Noodt exprime les opinions protestantes sur la souveraineté, 189, *note.*

Odoacre, roi des Hérules, met fin à l'empire d'Occident. 197.

Optat de Milève, cité sur la suprématie pontificale, 37.

Ordre sacerdotal affaibli, XVIII. Voy. *Clergé.*

Orgueil national le plus intraitable de tous, 479.

Orsi (cardinal). Réponse à Bossuet sur les conciles, 18. — Argument au même sur une grave question, 110. — Cité, 120.

Othon II. Son repas de 981, 244.

Othon IV. Ses guerres, 288.

Ovide cité, 365, 366, 541.

Palimpsestes. Terme de paléographie, 138.

Panthéon. Considérations sur ce monument, 540.

Papes. Caractère distinctif du pouvoir qu'ils ont exercé sur les princes, 184. Voy. *Excommunications.* — N'ont jamais cherché à augmenter leur puissance pour agrandir leur territoire, 191 et suiv. — Détails sur la formation de leur état temporel, 193 et suiv. — Leur puissance en Italie antérieure aux Carlovingiens, 199. — Attaques sur le Pape régnant faites au parlement d'Angleterre, 212. — But des Papes dans leurs constestations avec les souverains, 213, 214. — Papes faits par la violence. Étaient-ils Papes? 226. — L'opinion antique attribue aux Papes une certaine compétence dans les questions de souveraineté, 265. Voy. *Monarchie.* — Du pouvoir indirect des Papes, 266. — Pourquoi la puissance pontificale s'est déployée si tard, 274. — Application des principes développés dans ce livre, à un cas hypothétique, 276. — Sur les prétendues guerres produites par le choc des deux puissances, 281. Voy. *Guelfes.* — Justice due aux Papes qui ont régné à certaines époques, 300. — Le Pape est revêtu de cinq caractères différents, 430. — Son gouvernement politique n'a pas de modèle dans l'univers, 442, *note.*

Parlement d'Angleterre, analogies avec les conciles, 26.

Pascal, cité sur la suprématie, 58. — Sage pensée de cet écrivain, 178. — Autre pensée non moins remarquable sur le droit de punir, 410.

Patriarche de Moscou. Il n'y en a plus. 67, 68, *note.*

Patrice. Ce que c'était que cette dignité, 204.

Patrimoine de l'Eglise romaine, 193.

Paul (saint). Détails sur sa manière d'écrire et sur le matériel de ses lettres, 136 et suiv.

Pepin. Honneurs qu'il rend au Pape Etienne, 200.

Perroniana. Sur l'infaillibilité, 32.

Philosophes modernes. Comment ils ont traité la souveraineté, 188.

PHOTIENNES. Sur le nom de *Photiennes* appliqué aux Eglises schismatiques, 459 et suiv.

PHOTIUS. Son adresse au Pape Nicolas, 80. — Sa ridicule prétention sur le titre d'œcuménique, 503.

PIERRE Ier fait publier un Catéchisme. Notice sur cette production, 446. — Traduction anglaise du Catéchisme. Extravagance du traducteur; *ibid.*

PIERRE l'ermite. Ce qu'il a fait, XXVIII.

PIERRE (saint) au concile de Jérusalem, 106. — Faux argument de ce qu'on appelle *sa chute*, 113, 114.

PIGRITOR, mot fait sur le grec, reste dans la basse latinité, 124.

PITHOU. Aveu de cet auteur sur l'autorité pontificale, 144. — Sa conversion, 144, *note.*

PLATON cité sur la résistance à l'autorité, 140, *note.* — Observation générale sur les écrits de ce philosophe, 487, 488.

PLAUTE. Remarquable passage de ce poète sur les mœurs antiques, 370; — cité, 133.

POPULATION. Futilité des arguments qu'on a prétendu en tirer contre le célibat des prêtres, 401 et suiv. — Théorie de Malthus qui établit la proposition contraire, 402. — Considération qui achève la preuve, 404.

POUVOIR spirituel et pouvoir temporel. Fraternité de ces deux pouvoirs, 188.

POUVOIR temporel. Ses analogies avec la souveraineté ecclésiastique, 24.

PRAXÈDE, femme de l'empereur Henri, ses malheurs, 284, *note.*

PRÆTEXTATUS, préfet de Rome. Son mot au Pape Damase, 194, *note.*

PRÉDICTIONS et protestation de l'auteur, 159 et suiv.

PRÊTRE (caractère du véritable), 372 et suiv. — Ce mot de prêtre est une espèce d'injure chez les protestants. Bacon cité, 380, *note.*

PRÉVOT de Genève, trad. de Malthus, 404, *note.*

PRINCES (vie commune des), 418.

PROPAGATION du christianisme. Objet du plus grand intérêt pour les princes, 336.

PROPERCE. Passage distingué de ce poète, 362 et suiv.

PROTESTANTISME. Observations sur l'un de ses caractères, 29, 30, *note.* — Véritable fondement du protestantisme, 413. — Pourquoi il ne change point de nom en changeant de foi, 470. — Portrait du protestantisme, 524.

PUFFENDORF cité sur l'autorité du Pape, 64, 65.

PUISSANCE temporelle. Nécessité de bien définir cette expression, 205, 206.

PUISSANCES du second ordre, ordinairement mal jugées, 208, *note.*

PURGATOIRE. S'il est admis par l'Eglise russe, 447.

PUTRÉFACTION (analogie de la) dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, 457. Voy. *Sectes*.

PYRRHUS, monothélite, 123.

QUATERLY-REVIEW, journal anglais cité, 435, *note*.

RACES royales, 420.

RAPHAEL. Son tableau de saint Léon devant Attila, 196, *note*.

RASCOLNICS, secte russe, 457, *note*. — Détails sur ces hommes, *ibid*.

RÉALISTES et nominaux cités à propos de la distinction du siége et de la personne, 85, 86.

RÈGNES (longueur des), 418. — Oracles de l'Ecriture sainte. Voy. *Princes et Souveraineté*.

RELIGIEUSES françaises. Participent à la gloire du clergé, 399.

RELIGION. Nulle religion, une exceptée, ne peut supporter l'épreuve de la science, 452. Voy. *Science*.

Restreinte morale. Expression adaptée à la théorie de Malthus, 402.

RETZ (cardinal de). Son mot sur les réunions d'hommes, 94.

RÉVISEURS d'Edimbourg appuyant la doctrine de Malthus, 402.

RÉVOLUTION française (caractère de la), XXXIII.

ROBESPIERRE. Souvenir de la mémorable séance dans laquelle il demande l'abnégation du culte, 531.

Rois (livre des) cité sur la royauté, 175. *Très-roi*, expression d'Homère, 422, *note*.

ROSCOE, auteur de la vie de Léon X, cité 209, 210, *notes*.

ROUSSEAU commence son livre du *Contrat social* par une erreur grossière, 238. — Ce qu'il dit du clergé protestant, 395. et suiv. — Etrange sophisme de ce philosophe sur le célibat, 401.

RUSSIE. Observations sur ce pays, 425. — Eloge de la nation russe, 428. — Ses désavantages, *ibid*. — Son Eglise. Voy. *Eglise*.

SACERDOCE. Voy. *Prêtre*, *Empire*.

SALES (saint François de) cité sur la suprématie, 49. — Confond l'Eglise et le Pape, *ibid*. — Recueille tous les titres donnés au Pape, *ibid*.

SARRASINS. Leur puissance. Danger qu'ils font courir à l'Europe, 433.

SCEAU (importance du) chez les anciens, 133. — Ce que c'était que la contrefaçon du sceau, 135, *note*.

SCHISME des Grecs (le) a retardé la civilisation russe, 125.

SCIENCES (toutes les) viennent de Dieu, XX. — La science et la foi ne sauraient s'allier hors de l'unité, 453.

SECKENBERG (aveu de) sur l'administration des Papes, 66.

Sectes. Coup d'œil philosophique sur les sectes en général, 456. — Origine des sectes en Angleterre et en Russie, *ibid.* — Pourquoi n'y a-t-il pas de sectes en France ni en Italie ? 459. — Toute secte a deux noms : celui qu'elle se donne et celui qu'on lui donne, 471.

Sénèque le tragique cité sur les unions entre parents, 224, *note.*

Sénèque le philosophe cité sur la confession, 350.

Sergius (le patriarche). Son portrait, 120.

Sherlock, évêque anglais. Remarquable passage de cet auteur, 481.

Siége. Distinction du siége et de la personne, 83.

Signer, chez les anciens, 133.

Société biblique. Quelques aperçus sur cette institution, 319.

Souveraineté. Ses formes particulières, 1. — Quelques mots sur la souveraineté, 167. — Elle n'existe point par le peuple, 168. — Ses inconvénients, 169. — Souveraineté du peuple, dogme anti-chrétien, 180. — Alliance secrète de la Religion et de la souveraineté, 418. Voy. *Princes.*

Souverain Pontife. Base unique du Christianisme, 28, 29. — Sa suprématie reconnue dans tous les temps, 34. — Témoignages des deux Eglises, 37. — Témoignages particuliers de l'Eglise gallicane, 55. — Témoignage janséniste, 58. — Témoignages protestants, 62. — Témoignage d'un anonyme protestant, 67. — Témoignages de l'Eglise russe, 71. — Jamais les décisions dogmatiques des Papes n'ont été contredites par l'Eglise, 155. — Despotisme sur la pensée, chimère moderne, 156. Voy. *Papes.* — Dernier résultat de leur influence, 187. — Droits que le Saint-Siége exerça sur les différentes souverainetés, 190. — Le Souverain Pontife est le chef des chrétiens même qui le renient, 301, *note* 2e. — C'est cette puissance qui a fait la monarchie européenne, 303.

Souverains électifs, demi-souverains, 261. — Quatre souverains jugés et déposés comme indignes, au XVe siècle. Voltaire justifie ce droit, 281, 282.

Stael (Mme de). Ce qu'elle dit contre l'*esprit d'examen* dans la Réforme, 63, 64.

Suger approuve l'excommunication de Henri V, 228.

Tacite. Son jugement sur les souverains mixtes, 183. Voy. *Angleterre.* — Cité sur les unions entre parents, 224. — Remarquable expression à propos de la fille de Pollion, 371, *note.*

Tertullien, cité sur la suprématie, 37.

Théodebert. Guerre qu'il fait à l'empereur Justinien, 483.

Thomassin cité sur les conciles œcuméniques, 33. — Remarquables textes de cet auteur, 146.

Tournely cité, 54.

Trajan. Sa puissance comparée à celle des Papes, 161.

Tribunaux (observations sur les), 2.

TERC (Despotisme). On en parle beaucoup sans le connaître, 415, 417.

TYRANNIE. Qu'est-ce? 174.

UNIVIRAS ou *univirias*, épithète consacrée par les Latins aux femmes qui n'avaient eu qu'un mari, 361.

VALÉRIE, veuve de Maximin. Ce qu'elle dit de la viduité, 361, *note*.

VESTALES. Se trouvent partout, sous différents noms, 355. — A la Chine, au Mexique, au Pérou, *ibid.* et suiv. — La violation de leur vœu punie au Pérou comme à Rome, *ibid.* — Remarquable mot sur l'institution des Vestales, 355.

VETO du Pape. Ses conséquences de supposition, 183.

VIDUITÉ honorée chez tous les peuples, notamment chez les Romains, 359 et suiv.

VIRGILE. Comment Heyne expliquait un vers de ce poète sur le célibat des prêtres, 353.

VIRGINITÉ. Estime et honneurs que lui décerna l'antiquité, 355. — Vantée dans l'Alcoran, 356.

VOLTAIRE cité *passim*. Louis XII, 208. — Mariage des rois francs, 219. — Mariage des princes, anecdote de Lothaire, 220. Xe siècle, 225. — Salutaire influence des Papes, *ibid.* — Grand témoignage rendu à l'Eglise, 230. — Rectitude naturelle des idées de Voltaire, *ibid.* — Vrai fond de la question entre les empereurs et les Papes, 237, 238. — Les Italiens ne doivent rien aux empereurs allemands, *ibid.* — Belle description de l'état où se trouvaient l'Italie et l'Allemagne, *ibid.* et suiv. — Aveu exprès que jamais les divisions entre l'empereur et le Saint-Siége n'eurent la Religion pour objet, 239. — Aveu que lui arrache le sac de Milan, 244. — Il s'étonne sur cette puissance qui pouvait tout chez les autres, et rien chez elle, 250. — Justes observations sur les changements des dynasties, 252. — Sur l'union de l'empire et du sacerdoce, 254. — Sur le projet insensé de tout ramener aux temps antiques, *ibid.* — Autres observations importantes, 259. — Absout lui-même les Papes, en les accusant, 267 et suiv. — Sa réponse sur l'institution des Evêques, 282. — Remarque sur les missions, 327. — Rend une éclatante justice au Pape Léon IV, 434. — Justice qu'il rend au gouvernement pontifical, 442. — Déraisonne sur les fiefs et sur le gouvernement féodal, 234; — et sur Grégoire VII, 230. — Fausse assertion sur ce qu'on appelle la *lutte des deux pouvoirs*, 239. — Tirade charlatanesque sur les droits de la nation, 252. — Sa belle érudition sur le mot *Eglise*, 254, *note*. — Hommage forcé qu'il rend aux Papes, 257. — Absurdité de sa décision sur leur gouvernement, 258. — Caractère moral de cet écrivain, *ibid.* — Critique de son vers : *Dieu visita le monde*, etc. 427, *note*.

WARBURTON, l'un des fanatiques les plus endurcis qui aient jamais existé, 389. — Comparé à Christophe de Beaumont, *ibid.*, *note*. — Déraisonne sur le célibat des prêtres, 401.

WETSTEIN cité sur la suprématie pontificale, 46.

WILKIN. Sa collection des conciles anglais, citée, 317, *note*.

WILLIS (le docteur), habile médecin anglais. Son observation sur la folie, 480.

WOLF (Frédéric-Auguste) tire d'Homère une objection contre la Bible, 395.

XAVIER (saint François). Détails sur ses voyages et ses entreprises apostoliques, 334, *note*.

ZALWEIN cité, 314,

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE DEUXIÈME VOLUME

Pages.

LETTRE DE L'AUTEUR A S. S. LE PAPE PIE VII . . . v

PRÉFACE ix

DISCOURS PRÉLIMINAIRE xvii

LIVRE PREMIER.

DU PAPE DANS SON RAPPORT AVEC L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

CHAPITRE I. — De l'infaillibilité 1

CHAP. II. — Des Conciles 12

CHAP. III. — Définition et autorité des Conciles. . 15

CHAP. IV. — Analogies tirées du pouvoir temporel. 24

CHAP. V. — Digression sur ce qu'on appelle la Jeunesse des nations. 29

CHAP. VI. — Suprématie du Souverain Pontife, reconnue dans tous les temps. — Témoignages catholiques des Eglises d'Occident et d'Orient . . . 34

CHAP. VII. — Témoignages particuliers de l'Eglise gallicane 55

CHAP. VIII. — Témoignage janséniste. — Texte de Pascal, et réflexions sur le poids de certaines autorités. 58

CHAP. IX. — Témoignages protestants 62

CHAP. X. — Témoignages de l'Eglise Russe, et par elle témoignages de l'Eglise grecque dissidente. 71

CHAP. XI. — Sur quelques textes de Bossuet . . 82

CHAP. XII. — Du concile de Constance 93

CHAP. XIII. — Des canons en général, et de l'appel à leur autorité. 99

CHAP. XIV. — Examen d'une difficulté particulière qu'on élève contre les décisions des Papes. 105

CHAP. XV. — Infaillibilité de fait 112

CHAP. XVI. — Réponse à quelques objections . . 139

CHAP. XVII. — De l'infaillibilité dans le système philosophique 146

CHAP. XVIII. — Nul danger dans les suites de la suprématie reconnue 148

CHAP. XIX. — Continuation du même sujet.— Eclaircissements ultérieurs sur l'infaillibilité. 154

CHAP. XX. — Dernière explication sur la discipline, et digression sur la langue latine. 159

LIVRE SECOND.

DU PAPE DANS SON RAPPORT AVEC LES SOUVERAINETÉS TEMPORELLES.

CHAPITRE I. — Quelques mots sur la souveraineté. . 167

CHAP. II. — Inconvénients de la souveraineté . . 169

CHAP. III. — Idées antiques sur le grand problème. 176

CHAP. IV. — Autres considérations sur le même sujet 181

CHAP. V. — Caractère distinctif du pouvoir exercé par les Papes 184

CHAP. VI. — Pouvoir temporel des Papes. — Guerres qu'ils ont soutenues comme princes temporels 190

CHAP. VII. — Objets que se proposèrent les anciens Papes dans leurs contestations avec les souverains 213

Article I. Sainteté des mariages . . 214

Article II. Maintien des lois ecclésiastiques et des mœurs sacerdotales . . 224

Article III. Liberté de l'Italie . . . 237

CHAP. VIII. — Sur la nature du pouvoir exercé par les Papes. 247

CHAP. IX. — Justification de ce pouvoir 251

CHAP. X. — Exercice de la suprématie pontificale sur les souverains temporels. . . 264

HAP. XI. — Application hypothétique des principes précédents 276

CHAP. XII. — Sur les prétendues guerres produites par le choc des deux puissances. . 281

CHAP. XIII. — Continuation du même sujet. — Réflexions sur ces guerres 299

CHAP. XIV. — De la bulle d'Alexandre VI, *Inter cætera* 306

CHAP. XV. — De la bulle *In cœnâ Domini* . . . 308

CHAP. XVI. — Digression sur la juridiction ecclésiastique 313

LIVRE TROISIÈME.

DU PAPE DANS SON RAPPORT AVEC LA CIVILISATION ET LE BONHEUR DES PEUPLES.

CHAPITRE I. — Missions 319

CHAP. II. — Liberté civile des hommes 337

CHAP. III. — Institution du sacerdoce. — Célibat des prêtres 348

§ I. Traditions antiques . . . . . *ibid.*

§ II. Dignité du sacerdoce 372

§ III. Considérations politiques. Population 401

CHAP. IV. — Institution de la monarchie européenne. 408

CHAP. V. — Vie commune des princes. — Alliance secrète de la Religion et de la souveraineté 418

CHAP. VI. — Observations particulières sur la Russie. 425

CHAP. VII. — Autres considérations particulières sur l'empire d'Orient 430

RÉSUMÉ et Conclusion de ce livre. 438

LIVRE QUATRIÈME.

DU PAPE DANS SON RAPPORT AVEC LES ÉGLISES NOMMÉES SCHISMATIQUES.

CHAPITRE I. — Que toute Eglise schismatique est protestante.—Affinité des deux systèmes. — Témoignage de l'Eglise Russe . 445

CHAP. II. — Sur la prétendue invariabilité du dogme chez les Eglises séparées dans le XIIe siècle 451

CHAP. III. — Autres considérations tirées de la position de ces Eglises. — Remarque particulière sur les sectes d'Angleterre et de Russie 455

CHAP. IV. — Sur le nom de Photiennes appliqué aux Eglises schismatiques 459

Post-Scriptum au Chapitre IV . . . 465

CHAP. V. — Impossibilité de donner aux Eglises séparées un nom commun qui exprime l'unité.— Principes de toute la discussion, et prédiction de l'auteur. 467

CHAP. VI. — Faux raisonnements des Eglises séparées, et réflexions sur les préjugés religieux et nationaux 478

CHAP. VII. — De la Grèce et de son caractère. — Arts, sciences et puissance militaire. 482

CHAP. VIII. — Continuation du même sujet. — Caractère moral des Grecs. — Haine contre les Occidentaux. 490

CHAP. IX. — Sur un trait particulier du caractère grec. — Esprit de division . . . 494

CHAP. X. — Eclaircissement d'un paralogisme photien. — Avantage prétendu des Eglises, tiré de l'antériorité chronologique. 497

CHAP. XI. — Que faut-il attendre des Grecs? — Conclusion de ce livre 503

CONCLUSION. 511

FIN DE LA TABLE.

Lyon, Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30

LF
M23

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

ÉDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME TROISIÈME

De l'Eglise gallicane. — Lettres sur l'Inquisition espagnole.



542448
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1889

PRÉFACE

L'ouvrage qui suit formait primitivement le Ve livre *du Pape*. L'Auteur a cru devoir détacher cette dernière partie, des quatre livres précédents, pour en former un opuscule à part. Il n'ignore point, au reste, le danger d'une publication qui choquera infailliblement de grands préjugés ; mais c'est de quoi il avoue s'inquiéter assez peu. On en pensera, on en dira ce qu'on voudra : sûr de ses intentions, il ne s'occupe que de l'avenir. Celui-là serait bien aveugle et bien ridicule qui se flatterait d'échapper aux condradictions en attaquant de front des préjugés de corps ou de nation.

L'Auteur a dit au clergé de France : « *On a be-* « *soin de vous pour ce qui se prépare.* » Jamais on ne lui adressa de compliment plus flatteur : c'est à lui d'y réfléchir.

Mais, comme c'est une loi générale que l'homme n'arrive à rien de grand sans peines et sans sacrifices, et comme cette loi se déploie, surtout dans le cercle religieux, avec une magnifique sévérité, le sacerdoce français ne doit pas se flatter d'être mis à la tête de l'œuvre qui s'avance, sans qu'il lui en coûte rien. Le sacrifice de certains préjugés favoris, sucés avec le lait et devenus nature, est difficile sans doute, et même douloureux ; cependant il n'y a pas à balancer : une grande récompense appelle un grand courage.

Quand même il arriverait à l'Auteur de traiter sans gêne, dans le cours de son ouvrage, des autorités qu'on respecte ailleurs à l'égal des oracles, il est persuadé qu'on lui pardonnerait sa franchise, l'innocente logique ne devant offenser personne.

Il n'y a d'ailleurs rien de si reconnaissable, pour toute oreille juste, que la voix amie ; et tout porte à croire que, dans cette occasion, personne ne s'y méprendra : s'il en arrivait autrement, la justice qu'on doit rendre à l'Auteur ne serait cependant qu'ajournée, et dans cette ferme persuasion, il se croirait à peine obligé d'ajourner sa reconnaissance.

Quelques raisons, relatives à sa situation actuelle, l'engagent à faire remarquer que cet ouvrage, comme

celui dont il est détaché, fut écrit en 1817, à cinq cents lieues de Paris et de Turin. Il est possible cependant, à ce qu'il croit, qu'on y rencontre quelques citations ajoutées postérieurement, mais qui commencent elles-mêmes à vieillir. Puisse le sujet du livre vieillir aussi à sa manière, et ne rappeler incessamment qu'une de ces misères humaines qui n'appartiennent plus qu'à l'Histoire ancienne.

Août 1820.

DE L'ÉGLISE GALLICANE

DANS SON RAPPORT

AVEC LE SAINT-SIÉGE

LIVRE PREMIER

Où l'on traite de l'esprit d'opposition nourri en France contre le Saint-Siége, et de ses causes.

CHAPITRE PREMIER

Observations préliminaires.

Pourquoi dit-on *l'Eglise gallicane*, comme on dit *l'Eglise anglicane* ? et pourquoi ne dit-on pas *l'Eglise espagnole*, *l'Eglise italienne*, *l'Eglise polonaise*, etc., etc. ?

Quelquefois on serait tenté de croire qu'il y avait dans cette Eglise quelque chose de particulier qui lui donnait je ne sais quelle saillie hors de la grande superficie catholique, et que ce *quelque chose* devait être nommé comme tout ce qui existe.

Gibbon l'entendait ainsi lorsqu'il disait, en parlant de l'Eglise gallicane : *Placée entre les ultramontains et les protestants, elle reçoit les coups des deux partis* (1).

Je suis fort éloigné de prendre cette phrase au pied de la lettre : j'ai souvent fait une profession de foi contraire, et dans cet ouvrage même on lira bientôt *que s'il y a quelque chose de généralement connu, c'est que l'Eglise gallicane, si l'on excepte quelques oppositions accidentelles et passagères, a toujours marché dans le sens du Saint-Siége* (2).

Mais si l'observation de Gibbon ne doit point être prise à la lettre, elle n'est pas non plus tout-à-fait à négliger. Il importe au contraire grandement d'observer comment un homme profondément instruit, et d'ailleurs indifférent à toutes les religions, envisageait l'Eglise gallicane, qui ne lui semblait plus, à raison de son caractère particulier, appartenir entièrement à l'Eglise romaine.

Si nous examinons nous-mêmes avec attention cette belle portion de l'Eglise universelle, nous trouverons peut-être qu'il lui est arrivé ce qui arrive à tous les hommes, même aux plus sages, divisés ou réunis, d'oublier ce qu'il leur importe le plus de n'oublier jamais, c'est-à-dire *ce qu'ils sont.*

Honorablement éblouie par l'éclat d'un mérite trans-

---

(1) Histoire de la décadence, etc., in-8°, tom. IX, p. 310, note 2.

(2) Liv. II, chap. IV.

cendant, l'Eglise gallicane a pu quelquefois avoir l'air, en se contemplant trop, de ne pas se rappeler ou de ne pas se rappeler assez *qu'elle n'était qu'une province de l'empire catholique*.

De là ces expressions si connues en France : *Nous croyons, nous ne croyons pas, nous tenons en France*, etc., comme si le reste de l'Eglise était *tenu* de se *tenir* à ce qu'on *tenait* en France ! Ce mot de *nous* n'a point de sens dans l'association catholique, à moins qu'il ne se rapporte à tous. C'est là notre gloire, c'est là notre caractère distinctif, et c'est manifestement celui de la vérité.

L'opposition française a fait de grands maux au christianisme ; mais il s'en faut de beaucoup que cette opposition entière fût à la charge de l'Eglise gallicane à qui on ne pouvait reprocher que son adhésion à la déclaration de 1682. Il importe donc de faire, pour ainsi dire, la dissection de ce malheureux esprit, afin qu'à chacun soit attribué ce qui lui appartient.

CHAPITRE II

Du Calvinisme et des Parlements.

Les grandes révolutions, les grandes secousses morales, religieuses ou politiques, laissent toujours quelque chose après elles. Le calvinisme naquit en France : sa patrie, assez vigoureuse pour vomir le poison, en demeura néanmoins notablement affectée. On vit alors ce qu'on verra éternellement dans toutes les révolutions ;

elles finissent, mais l'esprit qui les enfanta leur survit. C'est ce qui se vérifia surtout en France, dans les difficultés qu'on y éleva contre l'admission pure et simple du concile de Trente. En vain tous les archevêques et évêques de France en corps, « *reconnaissent* et *décla-* « *rent*, dans l'assemblée de 1615, qu'ils sont obligés par « leur devoir et conscience de recevoir, comme ils ont « reçu le dit concile (1). » En vain ce corps illustre dit au roi : *Sire, le clergé de France, vu qu'il y va de l'honneur de Dieu, et de celui de cette monarchie très-chrétienne qui, depuis tant d'années, avec un si grand étonnement des autres nations catholiques, porte cette marque de désunion sur le front, supplie Votre Majesté qu'il lui plaise, embrassant cette gloire de sa couronne, ordonner que le concile général et œcuménique de Trente soit accepté*, etc. En vain le grand cardinal de Richelieu portant la parole au nom des Etats Généraux de cette même année 1615, disait au roi : *Toutes sortes de considérations convient Votre Majesté à recevoir et faire publier ce saint concile...., la bonté de la chose ; vous offrant de justifier qu'il n'y a rien dans ce concile qui ne soit très-bon : l'autorité de sa cause... le fruit que produisent ses constitutions dans tous les pays où elles sont observées* (2).

Rien ne put vaincre l'opposition calviniste qui échauffait encore une foule d'esprits, et l'on vit arriver ce qui

---

(1) Voyez les Mémoires du clergé pour l'année 1615.

(2) Discours cité dans l'*Antifebronius vindicatus, de Zaccaria*, tom. V, épit. II, pag. 93.

s'est répété si souvent en France : c'est que, dans les questions ecclésiastiques, les prélats sont obligés de céder à la puissance séculière qui appelle cette immense absurdité les *libertés de l'Eglise*.

Ce fut surtout le *Tiers-Etat*, c'est-à-dire le grand nombre, qui s'opposa à l'admission du concile ; et cela devait être, car il y a dans le protestantisme un caractère démocratique fait pour séduire de tous côtés le second ordre.

On imagina donc, dans le parti de l'opposition, de recevoir *le concile quant au dogme* (il le fallait bien), *mais non quant à la discipline*.

Tant pis pour l'Eglise gallicane, qui dès lors *a porté sur le front* CETTE MARQUE DE DÉSUNION (1).

Mais qui furent les véritables auteurs de cette singularité choquante, si authentiquement réprouvée par le clergé de France ? *Ce furent des jurisconsultes profanes ou libertins qui, tout en faisant sonner le plus haut les libertés, y ont porté de rudes atteintes en poussant les droits du roi jusqu'à l'excès ; qui inclinent aux maximes des hérétiques modernes, et, en exagérant les droits du roi et ceux des juges laïques ses officiers, ont fourni l'un des motifs qui empêchèrent la réception du concile de Trente* (2).

L'esprit du XVIe siècle fut principalement nourri et

---

(1) Supr. pag. 2.

(2) Fleury, sur les libertés de l'Eglise gallicane, dans ses Opuscules, pag. 81.

propagé en France par les Parlements, et surtout par celui de Paris, qui tirait, de la capitale ou il siégeait et des hommes qu'il voyait quelquefois siéger avec lui, une certaine primatie dont il a beaucoup usé et abusé.

Protestant dans le XVIe siècle, frondeur et janséniste dans le XVIIe, philosophe enfin, et républicain dans les dernières années de sa vie, trop souvent le Parlement s'est montré en contradiction avec les véritables maximes fondamentales de l'Etat.

Il renfermait cependant de grandes vertus, de grandes connaissances, et beaucoup plus d'intégrité que ne l'imaginaient plusieurs étrangers trompés par des pasquinades françaises.

On pouvait croire encore que tout gouvernement exigeant une opposition quelconque, les Parlements étaient bons sous ce rapport, c'est-à-dire comme corps d'opposition. Je ne me sens ici nulle envie d'examiner si cette opposition était légitime, et si les maux qu'elle a produits permettent de faire attention aux services que l'autorité parlementaire a pu rendre à l'état par son action politique ; j'observerai seulement que l'opposition, de sa nature, ne produit rien ; elle n'est pas faite pour créer, mais pour empêcher ; il faut la craindre, et non la croire ; aucun mouvement légitime ne commence par elle ; elle est destinée au contraire à le ralentir dans quelques circonstances plus ou moins rares, de peur que certaines pièces ne s'échauffent par le frottement.

Pour me renfermer dans l'objet que je traite, je ferai remarquer que le caractère le plus distinctif et le plus invariable du Parlement de Paris se tire de son oppos[i]-

tion constante au Saint-Siége. Sur ce point, jamais les grandes magistratures de France n'ont varié. Déjà le XVIe siècle comptait parmi les principaux membres de véritables protestants, tels que les présidents *de Thou*, *de Ferrière*, etc. On peut lire la correspondance de ce dernier avec *Sarpi*, dans les œuvres de ce *bon* religieux ; on y sentira les profondes racines que le protestantisme avait jetées dans le Parlement de Paris. Ceux qui n'ont pu examiner par eux-mêmes ce fait important, peuvent s'en tenir au témoignage exprès d'un noble Pair de France, lequel avoue, dans un ouvrage moderne dont j'ai tiré déjà un très-grand parti, *que certaines cours souveraines de France n'avaient pu se tenir en garde contre le nouveau système* (du protestantisme) ; *que plusieurs magistrats s'en étaient laissé atteindre, et ne paraissaient pas disposés à prononcer des peines portées contre ceux dont ils professaient la croyance* (1). Ce même esprit s'était perpétué jusqu'à nos jours dans le Parlement, au moyen du jansénisme qui n'est au fond qu'une phase du calvinisme. Les noms les plus vénérables de la magistrature en étaient atteints ; et je ne sais trop si le philosophisme des jeunes gens était plus dangereux pour l'Etat.

Le concile de Trente étant, à juste titre le plus fameux des conciles généraux, et le grand oracle *anti-protestant*, il déplaisait à la magistrature française, précisément à raison de son autorité. On peut encore entendre sur ce

---

(1) *Esprit de l'Histoire*, tom. III, lettre 68.

point le magistrat que je viens de citer. Il n'y a pas de témoignage plus respectable et qui doive inspirer plus de confiance lorsqu'il manifeste les sentiments de son ordre.

Le concile de Trente, dit-il, *travaillait sérieusement à une réforme plus nécessaire que jamais L'histoire nous apprend* (1) *quel homme et quel moyen on employa pour s'y opposer. Si ce concile eût été tranquille et moins prolongé, il eût pu parvenir, en faisant le sacrifice des biens déjà confisqués, à réunir les esprits sur la matière du dogme.* MAIS LA CONDAMNATION DES PROTESTANTS Y FUT ENTIÈRE (2).

On dirait en lisant ce morceau, que le concile de Trente n'a point opéré de réforme dans l'Eglise. Cependant le chapitre de la *Réformation* n'est pas mince, et le concile entier fit, sans contredit, *le plus grand et le plus heureux effort qui ait jamais été fait dans le monde, pour la réformation d'une grande société.* Les faits parlent, il n'y a pas moyen de disputer. Depuis le concile, l'Eglise

---

(1) Quelle histoire? celle de l'honnête Sarpi, sans doute. C'est une étrange autorité ! Observez que la phalange des écrivains français, ennemis du Saint-Siége par différents motifs, ne cite jamais Pallavicini, ou ne le cite que pour le rabaisser : *C'est un fanatique, un vil flatteur de Rome, un jésuite.* Il ne faut croire sur le concile que deux apostats, Sarpi et Le Courrayer, gens, comme on sait, parfaitement désintéressés.

(2) En effet, le concile eut grand tort de ne pas céder sur quelques points ! Au reste, *les biens confisqués* sont amenés là avec un talent distingué, mais peut-être trop visible. *Ibid.* tom. II, lettre 68, et tome III, lett. 70.

a totalement changé de face. Que si les Pères n'entreprirent rien de plus, on doit les louer pour ce qu'ils ne firent pas autant que pour ce qu'ils firent ; car *il faut quelquefois savoir gré aux hommes d'Etat de n'avoir pas tenté tout le bien qu'ils auraient pu exécuter ; d'avoir été assez grands pour faire à la difficulté du temps, et à la tenacité des habitudes, le sacrifice qui devait le plus leur coûter, celui de leurs vastes et bienfaisantes conceptions* (1).

Enfin la langue même, sous la plume d'un écrivain d'ailleurs si respectable, est violée par le préjugé, au point que les premiers protestants sont nommés par lui, au grand étonnement de l'oreille française, UN PEUPLE NÉOPHYTE (2). Il faut bien observer que ces traits et cent autres partent d'un homme distingué sous tous les rapports, plein de bonnes intentions, et parlant comme la raison même, toutes les fois que les préjugés de corps lui permettent de se servir de la sienne. Que devait être la masse de ses collègues dont il parle lui-même comme de gens exagérés ? On serait tenté, en vertu d'une simple règle de proportion, de les prendre pour des frénétiques.

On ferait une collection assez piquante des arrêts

---

(1) *Esprit de l'histoire*, tom. II, lettre 34.

(2) *Cette religion nouvelle et persécutée* (pauvres agneaux !) *trouva, dans ces deux titres mêmes de grandes ressources. La persécution agit fortement sur l'imagination* d'un peuple néophyte. *Ibid.* tom. III, lettre 70.

rendus par l'opinion de toutes les classes contre les Parlements de France.

Ici, c'est Voltaire qui appelle ÉGALEMENT les magistrats, *des pédants absurdes, insolents et sanguinaires, des bourgeois tuteurs des rois* (1).

Ailleurs, c'est un honorable membre du comité de salut public qui nous dit : *Le Parlement ferait mieux de se souvenir et de faire oublier aux autres, s'il est possible, que c'est lui qui a jeté le brandon de la discorde, en demandant la convocation des Etats Généraux.*

Il rappelle ensuite l'arrêt qui exclut Charles VII, et que le comte de Boulainvilliers appelait *la honte du Parlement de Paris.* Il finit par nommer les anciens magistrats de ce corps, des *quidams* (2).

Nous entendrons un grand homme dont le nom rappelle tous les genres de savoir et de mérite, se plaindre *que les procédures des Parlements de France sont fort étranges et fort précipitées ; que, lorsqu'il est question des droits du Roi, ils agissent en avocats et non en juges,*

---

(1) *Supplément aux lettres de Voltaire*, tome II, pag. 208, lettre à Marmontel, du 6 janvier 1772. Ainsi des *Nicolaï*, des *Lamoignon*, des *Pothier*, des *Molé*, des *Séguier*, etc. sont des bourgeois aux yeux du *gentilhomme ordinaire.* Il est très-plaisant ! Mais le gouvernement qui ne pensa jamais à châtier ce grand seigneur, eut très-grand tort et s'en est mal trouvé.

(2) *Mém. de M. Carnot* (qui n'est certainement pas un *quidam*) à S. M. T. C. le roi Louis XVIII. Bruxelles, 1814, page 82, note 2.

sans même sauver les apparences et sans avoir égard à la moindre ombre de justice (1).

Mais rien n'égale le portrait des Parlements dessiné par l'un des plus grands orateurs chrétiens, et montré aux Français du haut de la *chaire de vérité*. J'en présenterai seulement quelques traits :

« Quel magistrat aujourd'hui veut imterrompre ses « divertissements, quand il s'agirait, je ne dis pas du « repos, mais de l'honneur, et peut-être même de la vie « d'un misérable ? La magistrature n'est que trop sou- « vent un titre d'oisiveté qu'on n'achète que par hon- « neur, et qu'on n'exerce que par bienséance. C'est ne « savoir pas vivre et faire injure aux magistrats que de « leur demander justice, lorsqu'ils ont résolu de se di- « vertir. Leurs amusements sont comme la partie sa- « crée de leur vie, à laquelle on n'ose toucher ; et ils « aiment mieux lasser la patience d'un malheureux et « mettre au hasard une bonne cause, que de retran-

---

(1) *Pensées de Leibnitz sur la religion et sur la morale*, in-8°, tom. II, page 484. A ces mots de Leibnitz, *lorsqu'il est question des droits du roi*, il faut ajouter *contre le Pape et contre l'Eglise ;* car lorsqu'il s'agissait de ces mêmes droits considérés en eux-mêmes et dans l'intérieur de l'Etat, les Parlements ne demandaient qu'à les restreindre, surtout à l'égard de ces mêmes Parlements. Il y avait, dans le magistrat français, un républicain et un courtisan, suivant les circonstances. Cette espèce de Janus montrait une face au Roi et l'autre à l'Eglise.

« cher quelques moments de leur sommeil, de rompre « une partie de jeu, ou une conversation inutile, POUR « NE RIEN DIRE DE PLUS » (1).

Comment le même corps a-t-il pu déplaire à des hommes si différents ? Je n'y vois rien d'inexplicable. Si le Parlement n'avait pas renfermé de grandes vertus et une grande action légitime, il n'aurait pas mérité la haine de Voltaire et de *tant d'autres*. Mais s'il n'avait pas renfermé de grands vices, il n'aurait choqué ni Fléchier, ni Leibnitz, ni *tant d'autres*. Le germe calviniste, nourri dans ce grand corps, devint bien plus dangereux lorsque son essence changea de nom et s'appela *jansénisme*. Alors les consciences étaient mises à l'aise par une hérésie qui dit : *Je n'existe pas*. Le venin atteignit même ces grands noms de la magistrature que les nations étrangères pouvaient envier à la France. Alors toutes les erreurs, même les erreurs ennemies entre elles, étant toujours d'accord contre la vérité, la nouvelle philosophie, dans les Parlements, s'allia au jansénisme contre Rome. Alors le Parlement devint en totalité un corps véritablement anti-catholique, et tel que, sans l'instinct royal de la maison de Bourbon et sans l'influence aristocratique du clergé (il n'en avait plus d'autre), la France eût été conduite infailliblement à un schisme absolu.

Encouragés par la faiblesse d'une souveraineté agonisante, les magistrats ne gardèrent plus de mesure. Ils

---

(1) Fléchier, panégyrique de saint Louis, 1re partie.

régentèrent les évêques ; ils saisirent leur temporel ; ils appelèrent, comme d'abus, d'un institut religieux devenu français depuis deux siècles, et le déclarèrent, de leur chef, *anti-français*, *anti-social*, et même *impie*, sans s'arrêter un instant devant un concile œcuménique qui l'avait déclaré *pieux*, devant le Souverain Pontife qui répétait la même décision, devant l'Eglise gallicane enfin debout devant eux, et conjurant l'autorité royale d'empêcher cette funeste violation de tous les principes.

Pour détruire un ordre célèbre, ils s'appuyèrent d'un livre accusateur qu'ils avaient fait fabriquer eux-mêmes, et dont les auteurs eussent été condamnés aux galères, sans difficulté, dans tout pays où les juges n'auraient pas été complices (1). Ils firent brûler des mandements d'évêques, et même, si l'on ne m'a pas trompé, des bulles du Pape, par la main du bourreau. Changeant une lettre provinciale en dogme de l'Eglise et en loi de l'Etat, on les vit décider *qu'il n'y avait point d'hérésie dans l'Eglise, qui anathématisait cette hérésie ;* ils finirent par violer les tabernacles et en arracher l'Eucharistie, pour l'envoyer, au milieu de quatre baïonnettes, chez le malade obstiné, qui, ne pouvant la *recevoir*, avait la coupable audace de se la faire *adjuger*.

Si l'on se représente le nombre des magistrats répandus sur le sol de la France, celui des tribunaux infé-

(1) Ne voulant point envelopper une question dans une autre, je déclare n'avoir en vue que les formes violées et les abus d'autorité.

rieurs qui se faisaient un devoir et une gloire de marcher dans leur sens ; la nombreuse clientèle des Parlements, et tout ce que le sang, l'amitié ou le simple ascendant emportaient dans le même tourbillon, on concevra aisément qu'il y en avait assez pour former dans le sein de l'Eglise gallicane le parti le plus redoutable contre le Saint-Siége.

Mais le jansénisme n'étant point une maladie particulière aux Parlements, il est nécessaire de l'examiner en lui-même, pour connaître son influence générale dans son rapport avec l'objet que je traite.

CHAPITRE III

Du Jansénisme. — Portrait de cette secte.

L'Eglise, depuis son origine, n'a jamais vu d'hérésie aussi extraordinaire que le *jansénisme*. Toutes en naissant se sont séparées de la communion universelle, et se glorifiaient même de ne plus appartenir à une Eglise dont elles rejetaient la doctrine comme erronée sur quelques points. Le jansénisme s'y est pris autrement ; il nie d'être séparé ; il composera même, si l'on veut, des livres sur l'unité dont il démontrera l'indispensable nécessité. Il soutient, sans rougir ni trembler, qu'il est membre de cette Eglise qui l'anathématise. Jusqu'à présent, pour savoir si un homme appartient à une société quelconque, on s'adresse à cette même société, c'est-à-dire à ses chefs, tout corps moral n'ayant

de voix que par eux ; et dès qu'elle a dit : *Il ne m'appartient pas*, ou : *Il ne m'appartient plus*, tout est dit. Le jansénisme seul prétend échapper à cette loi éternelle ; *illi robur et æs triplex circà frontem*. Il a l'incroyable prétention d'être de l'Eglise catholique, malgré l'Eglise catholique ; il lui prouve qu'elle ne connaît pas ses enfants, qu'elle ignore ses propres dogmes, qu'elle ne comprend pas ses propres décrets, qu'elle ne sait pas lire enfin ; il se moque de ses décisions ; il en appelle ; il les foule aux pieds, tout en prouvant aux autres hérétiques qu'elle est infaillible et que rien ne peut les excuser.

Un magistrat français de l'antique roche, ami de l'abbé Fleury, au commencement du dernier siècle, a peint d'une manière naïve ce caractère du jansénisme. Ses paroles valent la peine d'être citées.

« Le jansénisme, dit-il, est l'hérésie la plus subtile « que le diable ait tissue. Ils ont vu que les protestants, « en se séparant de l'Eglise, s'étaient condamnés eux- « mêmes, et qu'on leur avait reproché cette séparation ; « ils ont donc mis pour maxime fondamentale de leur « conduite, de ne s'en séparer jamais extérieurement, et « de protester toujours de leur soumission aux décisions « de l'Eglise, à la charge de trouver tous les jours de « nouvelles subtilités pour les expliquer, en sorte qu'ils « paraissent soumis sans changer de sentiments. » (1).

---

(1) *Nouv. Opusc. de Fleury*. Paris, Nyon, 1807, p. 227 et 228. Ces Opuscules sont un véritable présent que le feu

Ce portrait est d'une vérité parfaite ; mais si l'on veut s'amuser en s'instruisant, il faut entendre Mme de Sévigné, charmante affiliée de Port-Royal, disant au monde le secret de la famille, en croyant parler à l'oreille de sa fille.

« L'esprit saint souffle où il lui plaît, et c'est lui-
« même qui prépare les cœurs où il veut habiter. C'est
« lui qui prie en nous par des *gémissements ineffables*.
« C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le
« trouve bien *janséniste et saint Paul aussi*. Les jésuites
« ont un fantôme qu'ils appellent *Jansénius*, auquel ils
« disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où
« cela remonte.... Ils font un bruit étrange et réveillent
« les disciples cachés de ces deux grands Saints (1).

---

abbé Emery a fait aux amis de la religion et des saines maximes ; on y voit à quel point Fleury était revenu de ses anciennes idées. Il y a un ouvrage à faire sur ces Opuscules.

(1) Lettres de Mme de Sévigné, in-8°, tom. II, lett. 32e.

On voit ici, mieux que dans un livre de Port-Royal, les deux points capitaux de la doctrine *janséniste* : 1° *Il n'y a point de jansénisme*, c'est une chimère, un fantôme créé par les jésuites. Le pape, qui a condamné la prétendue hérésie, rêvait en écrivant sa bulle. Il ressemblait à un chasseur qui ferait feu sur une ombre, en croyant ajuster un tigre. Que si l'Eglise universelle applaudit à cette bulle, ce fut de sa part un acte de simple politesse envers le Saint-Siége, et qui ne tire nullement à conséquence. 2° Ce qu'on nomme *jansénisme*, n'est au fond que le *paulinisme* et l'*augustinisme*, saint Paul et saint Augustin ayant parlé précisément comme l'évêque d'Ypres. Si l'Eglise prétend le contraire, hélas ! c'est qu'elle est vieille et qu'elle radote !

« Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint « Augustin, sinon que je l'écoute et je l'entends quand « il me dit et me répète cinq cents fois dans le même « livre, que *tout dépend donc*, comme dit l'apôtre, *non « de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu, « qui fait miséricorde à qui il lui plaît ; que ce n'est pas « en considération d'aucun mérite que Dieu donne la « grâce aux hommes, mais selon son bon plaisir, afin « que l'homme ne se glorifie point, puisqu'il n'a rien « qu'il n'ait reçu.* Quand je lis tout ce livre (de saint « Augustin), et que je trouve tout d'un coup : *Comment « Dieu jugerait-il les hommes, si les hommes n'avaient « point de libre arbitre ?* en vérité je n'entends point « cet endroit (1), et je suis disposée à croire que c'est « un mystère. » (*Ibid.* lettre DXXIX.)

« Nous croyons toujours qu'il dépend de nous de « faire ceci ou cela ; *ne faisant point ce qu'on ne fait pas « on croit cependant qu'on l'aurait pu faire* (2). Les

---

(1) Je le crois. Observez cependant que la question, pour les amis de Mme de Sévigné, n'était pas de savoir *s'il y a* ou *s'il n'y a pas un libre arbitre*, car sur ce point ils avaient pris leur parti ; mais seulement de savoir comment, *les hommes n'ayant point de libre arbitre, Dieu néanmoins les condamnerait justement.* C'est sur cela que l'aimable *appelante* nous dit : *En vérité, je n'entends point cet endroit ;* ni moi non plus, *en vérité.*

(2) Voyez sa lettre 448. — Ici le mystère se découvre en plein. Tout se réduit à la sottise de l'homme qui se croit libre ; voilà tout. *Il croit qu'il aurait pu faire ce qu'il n'a pas*

« gens qui font de si belles restrictions et contradictions « dans leurs livres, parlent bien mieux et plus dignement « de la Providence, quand ils ne sont pas contraints ni « étranglés par la politique. *Ils sont bien aimables* « dans la conversation (1). Je vous prie de lire..... les « Essais de morale *sur la soumission à la volonté de* « *Dieu.* Vous voyez comme l'auteur nous la représente « souveraine, faisant tout, disposant de tout, réglant « tout. Je m'y tiens, voilà ce que j'en crois ; et si, en « tournant le feuillet, ils veulent dire le contraire pour « ménager *la chèvre et les choux*, je les traiterai sur « cela comme ces *ménageurs politiques.* Ils ne me feront « pas changer ; je suivrai *leur exemple*, *car ils ne chan-* « *gent pas d'avis pour changer de note* (2).

« Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin ? « Voilà les bons ouvriers pour établir la souveraine vo- « lonté de Dieu ; ils ne marchandent point à dire que « Dieu dispose de ses créatures comme le potier *de son* « *argile*, *il en choisit*, *il en rejette* (3). *Ils ne sont point en*

---

fait. C'est un enfantillage et même c'est une erreur qui insulte la Providence en bornant son pouvoir.

(1) *Ils sont bien aimables*, en effet, en soutenant le dogme de la prédestination absolue, et en nous menant droit au désespoir.

(2) J'espère que cette confession est claire, et voilà le véritable caractère de la révolte. L'enfant de l'Eglise, au contraire, n'a rien à dire dans les conversations, ni même dans le tête-à-tête, qu'il ne dise de même dans ses livres et dans la chaire.

(3) C'est-à-dire qu'il sauve ou damne, pour l'éternité, sans autre motif que son bon plaisir.

« *peine de faire des compliments pour sauver sa jus-*
« *tice ;* car il n'y a point D'AUTRE JUSTICE QUE SA VO-
« LONTÉ (1). C'est la justice même, c'est la règle ; et
« après tout, que doit-il aux hommes ? Rien du tout ;
« il leur fait donc justice quand il les laisse à cause du
« péché originel qui est le fondement de tout ; et il
« fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve
« par son Fils. — N'est-ce pas Dieu qui tourne nos
« cœurs ? N'est-ce pas Dieu qui nous fait vouloir ?
« N'est-ce pas Dieu qui nous délivre de l'empire du
« démon ? N'est-ce pas Dieu qui nous donne la vue et
« le désir d'être à lui ? C'est cela qui est couronné ;
« c'est Dieu qui couronne ses dons ; si c'est cela que
« vous appelez *le libre arbitre*, ah ! je le veux bien.
« — Jésus-Christ a dit lui-même : *Je connais mes brebis ;*
« *je les mènerai paître moi-même, je n'en perdrai au-*
« *cune... Je vous ai choisis ; ce n'est pas vous qui m'a-*
« *vez choisi.* Je trouve mille passages sur ce ton ; je les
« entends tous ; et quand je vois le contraire, je dis :
« C'est qu'ils ont voulu parler communément ; c'est
« comme quand on dit *que Dieu s'est repenti ; qu'il est*
« *en furie*, etc., c'est qu'ils parlent aux hommes. Je

---

(1) Ne croyez ni aux livres imprimés avec permission, ni aux déclarations hypocrites, ni aux professions de foi mensongères ou ambiguës ; croyez Mme de Sévigné, devant laquelle *on pouvait être aimable* tout à son aise. *Il n'y a point d'autre justice en Dieu que sa volonté.* Cette miniature fidèle du système mérite d'être encadrée.

« m'en tiens à cette première et grande vérité qui est « toute divine (1). »

---

(1) Tom. VI, lett. 335 et 529. Après tous ces beaux discours, il est plaisant d'entendre le *post-scriptum* confidentiel du marquis de Sévigné qui disait à sa sœur : *Il s'en faut encore quelque chose que nous soyons convertis* (sur la prédestination et sur la persévérance), *c'est que nous trouvons les raisons des semi-pélagiens fort bonnes et fort sensibles, et celles de saint Paul et de saint Augustin fort subtiles, et dignes de l'abbé Têtu* (personnage original souvent cité dans les lettres de Mme de Sévigné. *Nous serions très-contents de la religion, si ces deux saints n'avaient pas écrit : nous avons toujours ce petit embarras.* (Tom. IV, lettre 394.) Je me garde bien de *prendre*, et encore plus d'*employer* ce badinage au pied de la lettre ; je dis seulement que voilà l'effet de ces effroyables doctrines, sur les gens du monde doués d'un bon cœur et d'un esprit droit, c'est de les jeter à l'extrémité opposée. Il faut remarquer l'exclamation de la spirituelle théologienne : *Si vous appelez le pur mécanisme d'un automate, libre arbitre*, AH ! JE LE VEUX BIEN ! Je ne puis au reste me refuser au plaisir de parodier ce passage. « Je lis dans les « saintes écritures : *Dieu aime tout ce qui existe.* Il ne peut « rien haïr de ce qu'il a créé ; il ne saurait permettre qu'au- « cun homme soit tenté au delà de ses forces. Il veut que « nous soyons tous sauvés ; il est le sauveur de tous, mais « surtout des croyants. — Tu pardonnes à tous, parce que tout « est à toi, ô L'AMI DES AMES ! etc. Je trouve mille passages « sur ce ton, je les entends tous, et quand je vois le contraire, « je dis : C'est qu'ils parlent aux hommes auxquels *il peut* « *être bon souvent de parler de telle ou telle manière. Ces*

La plume élégante de Mme de Sévigné confirme parfaitement tout ce que vient de nous dire un vénérable magistrat. Elle peint au naturel, et, ce qui est impayable, en croyant faire un panégyrique, l'atrocité des dogmes jansénistes, l'hypocrisie de la secte et la subtilité de ses manœuvres. Cette secte, la plus dangereuse que *le diable ait tissue*, comme disait le bon sénateur et Fleury qui l'approuve, est encore la plus vile, à cause du caractère de fausseté qui la distingue. Les autres sectaires sont au moins des ennemis avoués, qui attaquent ouvertement une ville que nous défendons. Ceux-ci, au contraire, sont une portion de la garnison, mais portion révoltée et traîtresse, qui, sous les livrées même du souverain, et tout en célébrant son nom, nous poignarde par derrière, pendant que nous faisons notre devoir sur la brèche. Ainsi lorsque Pascal viendra nous dire : « Les luthériens et les calvinistes nous appellent

---

« *textes d'ailleurs doivent nécessairement être modifiés et* « *expliqués par les autres.* C'est comme lorsqu'ils disent « *qu'il y a des péchés irrémissibles, que Dieu endurcit les* « *cœurs, qu'il les induit en tentation, qu'il a créé le mal,* « *qu'on doit haïr son père,* etc. Je m'en tiens à cette pre- « mière et grande vérité qui est toute divine. » Il me semble que ce n'est pas tant mal rétorqué ; mais quel est donc le charme indéfinissable qui, dans le doute, fait pencher l'homme vers l'hypothèse la plus scandaleuse, la plus absurde, la plus désespérante ? C'est le plus puissant de tous les charmes, le plus dangereux pour les meilleurs esprits, les délices du cœur humain, — le charme de la révolte.

« *papilâtres* et disent que le pape est l'antechrist, nous « disons que toutes ces propositions sont hérétiques, et « c'est pourquoi nous ne sommes pas hérétiques » (1), nous lui répondrons : *Et c'est pourquoi vous l'êtes d'une manière beaucoup plus dangereuse.*

CHAPITRE IV

Analogie de Hobbes et de Jansénius.

Je ne sais si quelqu'un a remarqué que le dogme capital du jansénisme appartient pleinement à Hobbes ; on sait que ce philosophe a soutenu que tout est nécessaire, et que par conséquent il n'y a point de *liberté* proprement dite, ou de liberté d'élection. *Nous appelons*, dit-il, *agents libres ceux qui agissent avec délibération ;* mais *la délibération n'exclut point la nécessité*, car *le choix était nécessaire, tout comme la délibération* (2).

On lui opposait l'argument si connu, *que si l'on ôte la liberté*, il n'y a plus de crime, ni par conséquent de punition légitime. Hobbes répliquait : *Je nie la consé-*

---

(1) Lettre de Pascal au père Annat. Après la XVIIe Provinciale.

(2) *Tripos in three discourses by Th. Hobbes*, in-8°, London, 1684. *Of liberty and necessity, p.* 294. Cet ouvrage est daté de Roven, le 22 août 1652.

quence. La nature du crime consiste en ce qu'il procède de notre volonté, et qu'il viole la loi. Le juge qui punit ne doit pas s'élever à une cause plus haute que la volonté du coupable. Quand je dis donc qu'une action est nécessaire, je n'entends pas qu'elle est faite en dépit de la volonté ; mais parce que l'acte de la volonté ou la volition qui l'a produite était volontaire (1). *Elle peut donc être volontaire, et par conséquent crime, quoique nécessaire. Dieu, en vertu de sa toute-puissance, a droit de punir quand même* IL N'Y A POINT DE CRIME (2).

C'est précisément la doctrine des *jansénistes*. Ils soutiennent que l'homme, pour être coupable, n'a pas besoin de cette liberté qui est opposée à la nécessité, mais seulement de celle qui est opposée à la coaction, de manière que tout homme qui agit *volontairement* est *libre*, et par conséquent *coupable* s'il agit mal, quand même il agit *nécessairement* (c'est la proposition de Jansénius).

Nous croyons toujours qu'il dépend de nous de faire

---

(1) Que signifie *un acte volontaire de la volonté ?* Cette tautologie parfaite vient de ce qu'on n'a pas voulu comprendre ou avouer que la liberté n'est et ne peut être que *la volonté non empêchée.*

(2) L'esprit se révolte d'abord contre cette infamie ; mais pourquoi donc ? C'est le pur jansénisme, c'est la *doctrine des disciples* cachés de saint Paul et de saint Augustin ; c'est la profession de foi de Port-Royal, l'asile des *vertus* et des *talents*; c'est ce que Mme de Sévigné vient de nous dire identiquement, quoique en termes un peu différents : EN DIEU IL N'Y A POINT D'AUTRE JUSTICE QUE SA VOLONTÉ.

ceci ou cela. Ne faisant point ce qu'on ne fait pas, on croit cependant qu'on l'aurait pu faire. Mais dans le fait, il ne peut y avoir de liberté qui exclue la nécessité ; car, s'il y a un agent, il faut qu'il opère, et s'il opère, rien ne manque de ce qui est nécessaire pour produire l'action ; conséquemment, la cause de l'action est suffisante, elle est nécessaire (*ce qui ne l'empêche point d'être volontaire*). *Si c'est là ce qu'on appelle* libre arbitre, *il n'y a plus de contestation. Le système contraire détruit les décrets et la prescience de Dieu, ce qui est un grand inconvénient* (1). *Il suppose en effet, ou que Dieu pourrait ne pas prévoir un événement et ne pas le décréter, ou le prévoir sans qu'il arrive, ou décréter ce qui n'arrivera pas* (2).

C'est un étrange phénomène que celui des principes

---

(1) Excellent scrupule ! Hobbes a peur de manquer de respect à la prescience divine en supposant que tout n'est pas nécessaire. C'est ainsi que Locke eut peur depuis de borner la puissance divine en lui contestant le pouvoir de faire penser la matière. Comme ces consciences philosophiques sont délicates !

(2) Le morceau souligné est composé de phrases de Hobbes (*Tripos*, ibid. p. 316 et 317), et de Mme de Sévigné (*suprà*, p. 16) parlant à l'oreille d'une autre elle-même, comme pensaient ses amis, et comme ils parlaient lorsqu'ils ne mentaient pas. En voyant à quel point ces pensées parties de deux plumes différentes, s'accordent cependant, et comment elles se fondent ensemble au foyer de Port-Royal, on s'écrie :

Quàm benè conveniunt et in unâ sede morantur !

de Hobbes enseignés dans l'Eglise catholique ; mais il n'y a pas, comme on voit, le moindre doute sur la rigoureuse identité des deux doctrines. Hobbes et Jansénius étaient contemporains. Je ne sais s'ils se sont lus, et si l'un est l'ouvrage de l'autre. Dans ce cas, il faudrait dire de ce dernier : *pulchrâ prole parens ;* et du premier : *Pulchro patre satus.*

Un ecclésiastique anglais nous a donné une superbe définition du calvinisme. *C'est,* dit-il, *un système de religion qui offre à notre croyance des hommes esclaves de la nécessité, une doctrine inintelligible, une foi absurde, un Dieu impitoyable* (1).

Le même portrait peut servir pour le jansénisme. Ce sont deux frères dont la ressemblance est si frappante, que nul homme qui veut regarder ne saurait s'y tromper (2).

---

(1) *Calvinism has been admirably defined by Jortin a religious system consisting of human creatures without liberty, doctrines without sense, faith without reason and a God without mercy.* (Antijacobin, *July*, 1803, in-8°, page 231.)

Le rédacteur appelle lui-même le calvinisme *that wild and blasphemous system of theology.* (Sept. 1804, n. 75, p. 1.) Les Anglais diront ce qu'ils voudront, et certes je n'ai pas envie de les contredire sur ce point, mais il est cependant vrai que cela s'appelle *battre son père.*

(2) *Les raisonneurs de calvinistes*
Et leurs cousins les jansénistes. Volt. poés. mêl. n. CXCV.

S'il n'a pas dit *frères* au lieu de *cousins,* il ne faut s'en

Comment donc une telle secte a-t-elle pu se créer tant de partisans, et même de partisans fanatiques ? Comment a-t-elle pu faire tant de bruit dans le monde ? fatiguer l'Etat autant que l'Eglise ? Plusieurs causes réunies ont produit ce phénomène. La principale est celle que j'ai déjà touchée. Le cœur humain est naturellement révolté. Levez l'étendard contre l'autorité, jamais vous ne manquerez de recrues : *Non serviam* (1). C'est le crime éternel de notre malheureuse nature. *Le système de Jansénius*, a dit Voltaire (2), *n'est ni philosophique, ni consolant ; mais le plaisir secret d'être d'un parti*, etc. Il ne faut pas en douter, tout le mystère est là. *Le plaisir de l'orgueil* est de braver l'autorité, son *bonheur* est de s'en emparer, ses *délices* sont de l'humilier. Le jansénisme présentait cette triple tentation à ses adeptes, et la seconde jouissance surtout se réalisa dans toute sa plénitude, lorsque le jansénisme devint une puissance en se concentrant dans les murs de Port-Royal.

---

prendre qu'à l'*e* muet. Gibbon a dit à son tour : *Les molinistes sont écrasés par l'autorité de saint Paul, et les jansénistes sont déshonorés par leur ressemblance avec Calvin.* (Histoire de la décadence, t. VIII, ch. XXXIII.) Je n'examine point ici la justesse de l'antithèse, je m'en tiens au fait de la ressemblance.

(1) Jérémie, II, 20.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, tom. III, ch. XXXVII.

CHAPITRE V

Port-Royal.

Je doute que l'histoire présente, dans ce genre, rien d'aussi extraordinaire que l'établissement et l'influence de *Port-Royal*. Quelques sectaires mélancoliques, aigris par les poursuites de l'autorité, imaginèrent de s'enfermer dans une solitude pour y bouder et y travailler à l'aise. Semblables aux lames d'un aimant artificiel dont la puissance résulte de l'assemblage, ces hommes, unis et serrés par un fanatisme commun, produisent une force totale capable de soulever les montagnes. L'orgueil, le ressentiment, la rancune religieuse, toutes les passions aigres et haineuses se déchaînent à la fois. L'esprit de parti concentré se transforme en rage incurable. Des ministres, des magistrats, des savants, des femmelettes du premier rang, des religieuses fanatiques, tous les ennemis du Saint-Siége, tous ceux de l'unité, tous ceux d'un ordre célèbre, leur antagoniste naturel, tous les parents, tous les amis, tous les clients des premiers personnages de l'association, s'allient au foyer commun de la révolte. Ils crient, ils s'insinuent, ils calomnient, ils intriguent, ils ont des imprimeurs, des correspondances, des facteurs, une *caisse publique invisible*. Bientôt Port-Royal pourra désoler l'Eglise gallicane, braver le Souverain Pontife, impatienter Louis XIV, influer dans ses conseils, interdire les im-

primeries à ses adversaires, en imposer enfin à la suprématie.

Ce phénomène est grand sans doute ; un autre néanmoins le surpasse infiniment : c'est la réputation mensongère de vertus et de talents *construite* par la secte, comme on *construit* une maison ou un navire, et libéralement accordée à Port-Royal avec un tel succès, que de nos jours même elle n'est point encore effacée, quoique l'Eglise ne reconnaisse aucune vertu séparée de la soumission, et que Port-Royal ait été constamment et irrémissiblement brouillé avec toutes les espèces de talents supérieurs. Un partisan zélé de Port-Royal ne s'est pas trouvé médiocrement embarrassé de nos jours, lorsqu'il a voulu nous donner le dénombrement des grands hommes appartenant à cette maison, *dont les noms*, dit-il, *commandent le respect, et rappellent en partie les titres de la nation française à la gloire littéraire.* Ce catalogue est curieux, le voici :

Pascal, Arnaud, Nicole, Hamond, Sacy, Pontis, Lancelot, Tillemont, Pont-Château, Angran, Bérulle, Despréaux, Bourbon-Conti, La Bruyère, le cardinal Camus, Félibien, Jean Racine, Rastignac, Régis, etc. (1).

Pascal ouvre toujours ces listes, et c'est en effet le seul écrivain de génie qu'ait, je ne dis pas *produit*, mais *logé* pendant quelques moments, la trop fameuse maison de Port-Royal. On voit paraître ensuite, *longo sed pro-*

---

(1) *Les ruines de Port-Royal-des-Champs*, par M. Grégoire. Paris, 1809, in-8°, chap. VI.

ximi intervallo, Arnaud, Nicole, et Tillemont, laborieux et sage analyste (1) ; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé*, et la plupart de ces noms sont même profondément oubliés. Pour louer Bourdaloue, on a dit : C'est *Nicole éloquent*. Nicole, le plus élégant écrivain de Port-Royal (Pascal excepté), était donc égal à *Bourdaloue, moins l'éloquence*. C'est à quoi se réduit, sur ce point, la gloire littéraire de ces hommes tant célébrés par leur parti : *ils furent éloquents comme un homme qui ne serait point éloquent* ; ce qui ne touche point du tout au mérite philosophique et moral de Nicole, qu'on ne saurait trop estimer. Arnaud, le souverain pontife de l'association, fut un écrivain plus que médiocre ; ceux qui ne voudront pas affronter l'ennui d'en juger par eux-mêmes, peuvent en croire, sur sa parole, l'auteur du *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal* (2). *Le style d'Arnaud*, dit-il, *négligé et dogmatique, nuisait quelquefois à la solidité de ses écrits... Son apologie était écrite d'un style pesant, monotone, et peu propre à mettre le public dans ses intérêts* (3). Ce style est en général celui de Port-

(1) *C'est le mulet des Alpes*, a dit Gibbon ; *il pose le pied sûrement et ne bronche point*. — A la bonne heure, cependant le cheval de race fait une autre figure dans le monde.

(2) A la tête des Pensées de Pascal. Paris, Renouard, 2 vol. in-8°, 1803.

(3) *Ibid.* p. 81. L'auteur n'en dira pas moins à la page 65 : *C'est à l'école de Port-Royal que Racine puisa les principes de ce style harmonieux qui le caractérise.* Je comprends bien comment on enseigne la grammaire, mais je serais cu-

Royal ; il n'y a rien de si froid, de si vulgaire, de si sec, que tout ce qui est sorti de là. Deux choses leur manquent éminemment, l'éloquence et l'onction ; ces dons merveilleux sont et doivent être étrangers aux sectes. Lisez leurs livres ascétiques, vous les trouverez tous morts et glacés. La puissance convertissante ne s'y trouve jamais : comment la force qui nous attire vers un astre pourrait-elle se trouver hors de cet astre ? C'est une contradiction dans les termes.

Je te vomirai, dit l'Ecriture, en parlant à la tiédeur ; j'en dirais autant à la médiocrité. Je ne sais comment le mauvais choque moins que le médiocre continu. Ouvrez un livre de Port-Royal, vous direz sur-le-champ, en lisant la première page : *Il n'est ni assez bon ni assez mauvais pour venir d'ailleurs.* Il est aussi impossible d'y trouver une absurdité ou un solécisme, qu'un aperçu profond ou un mouvement d'éloquence ; c'est le poli, la dureté et le froid de la glace. Est-il donc si difficile de faire un livre de Port-Royal ? Prenez vos sujets dans quelque ordre de connaissances que tout orgueil puisse se flatter de comprendre ; traduisez les anciens, ou pillez-les au besoin sans avertir, faites-les tous parler français ; jetez à la foule, même ce qu'ils ont voulu lui dérober. Ne manquez pas surtout de dire ON au lieu de MOI ; annoncez dans votre préface *qu'on ne se proposait pas d'abord de publier ce livre, mais que cer-*

---

rieux de savoir comment on enseigne le *style*, surtout en *principes*.

taines personnes fort considérables ayant estimé que l'ouvrage pourrait avoir une force merveilleuse pour ramener les esprits obstinés, ON *s'était enfin déterminé*, etc. Dessinez dans un cartouche, à la tête du livre, une grande femme voilée, appuyée sur une ancre (c'est l'aveuglement et l'obstination), signez votre livre d'un nom faux (1), ajoutez la devise magnifique ARDET AMANS SPE NIXA FIDES, vous aurez un livre de Port-Royal.

Quand on dit que Port-Royal a *produit* de grands talents, on ne s'entend pas bien. Port-Royal n'était point une institution. C'était une espèce de club théologique, un lieu de rassemblement, *quatre murailles*, enfin, et

(1) C'est un trait remarquable et l'un des plus caractéristiques de Port-Royal. Au lieu du modeste anonyme, qui aurait un peu trop comprimé le *moi*, ses écrivains avaient adopté une méthode qui met ce *moi* à l'aise, en laissant subsister l'apparence d'une certaine pudeur littéraire dont ils n'aimaient que l'écorce : c'était la méthode pseudonyme. Ils publiaient presque tous leurs livres sous des noms supposés, et tous, il faut bien l'observer, plus sonores que ceux qu'ils tenaient de mesdames leurs mères, ce qui fait un honneur infini au discernement de ces humbles solitaires. De cette fabrique sortirent MM. *d'Etouville*, *de Montalte*, *de Beuil*, *de Royaumont*, *de Rebeck*, *de Fresne*, etc. Arnaud, que certains écrivains français appellent encore, avec le sérieux le plus comique, le *grand Arnaud*, faisait mieux encore : profitant de l'ascendant que certaines circonstances lui donnaient dans la petite Eglise, il s'appropriait le travail des subalternes, et consentait modestement à recueillir les éloges décernés à ces ouvrages.

rien de plus. S'il avait pris fantaisie à quelques savants français de se réunir dans tel ou tel café pour y disserter à l'aise, dirait-on que ce café a *produit* de grands génies ? Lorsque je dis, au contraire, que l'ordre des Bénédictins, des Jésuites, des Oratoriens, etc., a *produit* de grands talents, de grandes vertus, je m'exprime avec exactitude, car je vois ici un instituteur, une institution, un ordre enfin, un esprit vital qui a *produit* le sujet ; mais le talent de Pascal, de Nicole, d'Arnaud, etc., n'appartient qu'à eux, et nullement à Port-Royal qui ne les forma point ; ils portèrent leurs connaissances et leurs talents dans cette solitude. Ils y furent ce qu'ils étaient avant d'y entrer. Ils se touchent sans se pénétrer, ils ne forment point d'unité morale : je vois bien des *abeilles*, mais point de *ruche*. Que si l'on veut considérer *Port-Royal* comme un corps proprement dit, son éloge sera court. Fils de *Baïus*, frère de *Calvin*, complice de *Hobbes* et père des convulsionnaires, il n'a vécu qu'un instant qu'il employa tout entier à fatiguer, à braver, à blesser l'Eglise et l'Etat. Si les grands luminaires de Port-Royal dans le XVIIe siècle, les Pascal, les Arnaud, les Nicole (il faut toujours en revenir à ce triumvirat), avaient pu voir, dans un avenir très-prochain, le *gazetier ecclésiastique*, les gambades de Saint-Médard, et les horribles scènes des *secouristes*, ils seraient morts de honte et de repentir ; car c'était au fond de très-honnêtes gens (quoique égarés par l'esprit de parti), et certainement fort éloignés, ainsi que tous les novateurs de l'univers, de prévoir les conséquences du premier pas fait contre l'autorité.

Il ne suffit donc pas, pour juger Port-Royal, de citer le caractère moral de quelques-uns de ses membres, ni quelques livres plus ou moins utiles qui sortirent de cette école ; il faut encore mettre dans la balance les maux qu'elle a produits, et ces maux sont incalculables. Port-Royal s'empara du temps et des facultés d'un assez grand nombre d'écrivains qui pouvaient se rendre utiles, suivant leurs forces, à la religion, à la philosophie, et qui les consumèrent presque entièrement en ridicules ou funestes disputes. Port-Royal divisa l'Eglise ; il créa un foyer de discorde, de défiance et d'opposition au Saint-Siége ; il aigrit les esprits et les accoutuma à la résistance ; il fomenta le soupçon et l'antipathie entre les deux puissances ; il les plaça dans un état de guerre habituelle qui n'a cessé de produire les chocs les plus scandaleux. Il rendit l'erreur mille fois plus dangereuse, en lui disant anathème pendant qu'il l'introduisait sous des noms différents. Il écrivit contre le calvinisme, et le continua, moins par sa féroce théologie, qu'en plantant dans l'Etat un germe démocratique, ennemi naturel de toute hiérarchie.

Pour faire équilibre à tant de maux, il faudrait beaucoup d'excellents livres et d'hommes célèbres ; mais Port Royal n'a pas le moindre droit à cette honorable compensation. Nous venons d'entendre un écrivain qui, sentant bien à quel point cette école était pauvre en noms distingués, a pris le parti, pour en grossir la liste, d'y joindre ceux de quelques grands écrivains qui avaient étudié dans cette retraite. Ainsi, Racine, Despréaux et La Bruyère se trouvent être inscrits avec Lancelot, Pont-

Château, Agran, etc., au nombre des écrivains de Port-Royal, et sans aucune distinction (1). L'artifice est ingénieux sans doute ; et ce qui doit paraître bien singulier, c'est d'entendre La Harpe mettre en avant ce même sophisme, et nous dire dans son *Cours de Littérature*, à la fin d'un magnifique éloge de Port-Royal : *Enfin c'est de leur école que sont sortis Pascal et Racine.*

Celui qui dirait que le grand Condé apprit chez les Jésuites à gagner la bataille de *Senef*, serait tout aussi philosophe que La Harpe l'est dans cette occasion. Le génie ne sort d'aucune école ; il ne s'acquiert nulle part et se développe partout ; comme il ne reconnaît point de maître, il ne doit remercier que la Providence.

Ceux qui présentent ces grands hommes comme des productions de Port-Royal, se doutent peu qu'ils lui font un tort mortel aux yeux des hommes clairvoyants : on ne lui cherche de grands noms que parce qu'il en manque. Quel ami des Jésuites a jamais imaginé de dire, pour exalter ces pères : *Et pour tout dire en un mot, c'est de leur école que sont sortis Descartes, Bossuet et le prince de Condé* (2) ? Les partisans de la société se gardent bien

---

(1) Vid. sup. pag. 28.

(2) Condé aimait beaucoup les Jésuites : il leur confia son fils et leur légua son cœur en mourant. Il honorait surtout d'une amitié particulière l'illustre Bourdaloue, qui n'était pas médiocrement inquiet des irrésolutions du prince sur l'article important de la foi. Un jour que ce grand orateur prêchait devant lui, entraîné tout-à-coup par un mouvement intérieur, il pria publiquement pour son auguste ami, demandant à Dieu

de la louer aussi gauchement. Ils ont d'autres choses à dire.

Voltaire a dit : *Nous avons d'Arnaud cent quatre volumes* (il fallait dire cent quarante), *dont presque aucun n'est aujourd'hui au rang de ces bons livres classiques qui honoraient le siècle de Louis XIV* (1). *Il n'est resté*, dit-il encore, *que sa Géométrie, sa Grammaire raisonnée et sa Logique.*

Mais cette Géométrie est parfaitement oubliée. Sa Logique est un livre comme mille autres, que rien ne met au-dessus des ouvrages de même genre, et que beaucoup d'autres ont surpassé. Quel homme, pouvant lire Gassendi, Wolf, S'Gravesande, ira perdre son temps sur *la Logique de Port-Royal ?* Le mécanisme même du syllogisme s'y trouve assez médiocrement développé, et cette partie tout entière ne vaut pas cinq ou six pages du célèbre Euler, qui, dans ses *Lettres à une princesse d'Allemagne*, explique tout ce mécanisme de la manière la plus ingénieuse, au moyen de trois cercles différemment combinés.

---

qu'il lui plût de mettre fin aux balancements de ce grand cœur et de s'en emparer pour toujours. Bourdaloue parla bien, puisqu'il ne déplut pas ; et, plusieurs années après, prêchant l'oraison funèbre de ce même prince, et dans la même chaire, il remercia Dieu publiquement de l'avoir exaucé. Il me semble que cette anecdote intéressante n'est pas assez connue. (Voyez l'Oraison funèbre du grand Condé, par le P. Bourdaloue, IIe partie, vers la fin.)

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, tom. III, ch. XXXVII.

Reste la *Grammaire générale*, petit volume in-12, dont on peut dire : C'est *un bon livre*. J'y reviendrai tout-à-l'heure. Voilà ce qui nous reste d'un homme qui écrivit cent quarante volumes, parmi lesquels il y a plusieurs *in-quarto* et plusieurs *in-folio*. Il faut avouer qu'il employa bien sa longue vie !

Voltaire, dans le même chapitre, fait aux solitaires de Port-Royal l'honneur de croire ou de dire *que, par le tour d'esprit mâle, vigoureux et animé qui faisait le caractère de leurs livres et de leurs entretiens...., ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût et la véritable éloquence.*

Je déclare sur mon honneur n'avoir jamais parlé à ces messieurs, ainsi je ne puis juger de ce qu'ils étaient *dans leurs entretiens ;* mais j'ai beaucoup feuilleté leurs livres, à commencer par le pauvre *Royaumont*, qui fatigua si fort mon enfance, et dont l'épitre dédicatoire est un des monuments de platitude les plus exquis qui existent dans aucune langue ; et je déclare, avec la même sincérité, que non seulement il ne serait pas en mon pouvoir de citer une page de Port-Royal, Pascal excepté (faut-il toujours le répéter ?) écrite d'un *style mâle, vigoureux et animé*, mais que le *style mâle, vigoureux et animé*, est ce qui m'a paru manquer constamment et éminemment aux écrivains de Port-Royal. Ainsi, quoiqu'il n'y ait pas, en fait de goût, d'autorité plus imposante que celle de Voltaire, Port-Royal m'ayant appris que le Pape et même l'Eglise peuvent se tromper sur les faits, je n'en veux croire que mes yeux ; car, sans pouvoir m'élever jusqu'au *style mâle, vigoureux et animé*, je sais cepen-

dant ce que c'est, et jamais je ne m'y suis trompé.

Je conviendrai plus volontiers, avec ce même Voltaire, *que* MALHEUREUSEMENT *les solitaires de Port-Royal furent encore plus jaloux de répandre leurs opinions que le bon goût et la véritable éloquence* (1). Sur ce point il n'y a pas le moindre doute.

Non seulement les talents furent médiocres à *Port-Royal*, mais le cercle de ces talents fut extrêmement restreint, non seulement dans les sciences proprement dites, mais encore dans ce genre de connaissances qui se rapportaient le plus particulièrement à leur état. On ne trouve parmi eux que des grammairiens, des biographes, des traducteurs, des polémistes éternels, etc.; du reste, pas un hébraïsant, pas un helléniste, pas un latiniste, pas un antiquaire, pas un lexicographe, pas un critique, pas un éditeur célèbre, et, à plus forte raison, pas un mathématicien, pas un astronome, pas un physicien, pas un poète, pas un orateur ; ils n'ont pu léguer (Pascal toujours excepté) un seul ouvrage à la postérité. Etrangers à tout ce qu'il y a de noble, de tendre, de sublime dans les productions du génie, ce qui leur arrive de plus heureux et dans leurs meilleurs moments, c'est d'avoir raison.

---

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, tom. III, ch. XXXVII.

CHAPITRE VI

Causes de la réputation usurpée dont a joui Port-Royal.

Plusieurs causes ont concouru à la fausse réputation littéraire de Port-Royal. Il faut considérer d'abord qu'en France, comme chez toutes les nations du monde, les vers ont précédé la prose. Les premiers prosateurs semblent faire sur l'esprit public plus d'effet que les premiers poètes. Nous voyons Hérodote obtenir des honneurs dont Homère ne jouit jamais. Les écrivains de Port-Royal commencèrent à écrire à une époque où la prose française n'avait point déployé ses véritables forces. Boileau, en 1667, disait encore dans sa rétractation badine :

Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru. (1)

prenant comme on voit ces deux littérateurs, parfaitement oubliés de nos jours, pour deux modèles d'éloquence. Les écrivains de Port-Royal ayant écrit dans cette enfance de la prose, s'emparèrent d'abord d'une grande réputation ; car il est aisé d'être les premiers en mérite quand on est les premiers en date. Aujourd'hui on ne les lit pas plus que d'Ablancourt et Patru, et

(1) Boileau, satire IX, composée en 1667, et publiée en 1668.

même il est impossible de les lire. Cependant ils ont fait plus de bruit, et ils ont survécu à leurs livres; parce qu'ils appartenaient à une secte, et à une secte puissante, dont les yeux ne se fermaient pas un instant sur ses dangereux intérêts. Tout écrit de Port-Royal était annoncé d'avance comme un prodige, un météore littéraire. Il était distribué par les frères, communément sous le manteau (1), vanté, exalté, porté aux nues dans toutes les coteries du parti, depuis l'hôtel de la duchesse de Longueville, jusqu'au galetas du colporteur. Il n'est pas aisé de comprendre à quel point une secte ardente

---

(1) Ecoutons encore Mme de Sévigné : *J'ai fait prêter à nos pauvres filles de Sainte-Marie* (pauvres petites !) *un livre dont elles sont charmées, c'est la* FRÉQUENTE (le livre de la fréquente communion d'Arnaud) ; *mais c'est le plus grand secret du monde.* Mme de Sévigné, lettre 523, tom. VI, in-12.) Oserai-je vous demander, madame la marquise, pourquoi ce grand *secret ?* se cache-t-on pour vendre ou pour prêter l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Combat spirituel*, ou l'*Introduction à la Vie dévote ?* — Tel était Port-Royal, toujours brouillé avec l'autorité ; toujours aux aguets, toujours intriguant, colportant, manœuvrant dans l'ombre, et craignant les mouchards de la police, autant que les révérends Pères inquisiteurs de Rome ; le mystère était son élément. Témoin ce beau livre pondu par une des plus grandes femelles de l'ordre (*Le Chapelet secret du Saint-Sacrement, par la mère Agnès Arnaud*, 1663, in-12.) *Secret !* eh bon Dieu, *ma mère !* qu'est-ce donc que vous voulez dire ? Est-ce le Saint-Sacrement qui est *secret*, ou l'*Ave Maria ?*

et infatigable, agissant toujours dans le même sens, peut influer sur la réputation des livres et des hommes. De nos jours encore, cette influence n'est pas à beaucoud près éteinte.

Une autre cause de cette réputation usurpée fut le plaisir de contrarier, de chagriner, d'humilier une société fameuse, et même de tenir tête à la cour de Rome, qui ne cessait de tonner contre les dogmes jansénistes. Ce dernier attrait enrôla surtout les parlements dans le parti janséniste. Orgueilleux ennemis du Saint-Siége, ils devaient chérir ce qui lui déplaisait.

Mais rien n'augmenta la puissance de Port-Royal sur l'opinion publique, comme l'usage exclusif qu'ils firent de la langue française dans tous leurs écrits. Ils savaient le grec sans doute, ils savaient le latin, mais sans être ni hellénistes, ni latinistes, ce qui est bien différent. Aucun monument de véritable latinité n'est sorti de chez eux : ils n'ont pas même su faire l'épitaphe de Pascal en bon latin (1). Outre cette raison d'incapacité qui est incontestable, une autre raison de pur instinct conduisait les solitaires de Port-Royal. L'Eglise

---

(1) On y lit néanmoins une ligne latine : *Mortuusque etiamnum latere qui vivus semper latere voluerat.* Mais cette ligne est volée au célèbre médecin *Guy-Patin*, qui voulut être enterré en plein air ; *ne mortuus cuiquam noceret, qui vivus omnibus profuerat.* L'esprit, la grâce, l'opposition lumineuse des idées a disparu ; cependant le vol est manifeste. Voilà les écrivains de Port-Royal : depuis l'*in-folio* dogmatique jusqu'à l'épitaphe, ils volent partout et s'approprient tout.

catholique, établie pour croire et pour aimer, ne dispute qu'à regret (1). Si on la force d'entrer en lice, elle voudrait au moins que le peuple ne s'en mêlât pas. Elle parle donc volontiers latin, et ne s'adresse qu'à la science. Toute secte au contraire a besoin de la foule, et surtout des femmes. Les jansénistes écrivirent donc en français, et c'est une nouvelle conformité qu'ils eurent avec *leurs cousins*. Le même esprit de démocratie religieuse les conduisit à nous empester de leurs traductions de l'Ecriture sainte et des Offices divins. Ils traduisirent jusqu'au Missel, pour contredire Rome, qui, par des raisons évidentes, n'a jamais aimé ces traductions. L'exemple fut suivi de tous côtés, et ce fut un grand malheur pour la religion. On parle souvent des *travaux catholiques* de Port-Royal. Singuliers travaux catholiques qui n'ont cessé de déplaire à l'Eglise catholique !

Après ce coup frappé sur la religion, à laquelle ils n'ont fait que du mal (2), ils en portèrent un autre, non

---

(1) Voltaire a dit : *On disputait peu dans l'Eglise latine aux premiers siècles.* (Siècle de Louis XIV, tom. III, ch. 36.) Jamais elle n'a disputé, si elle ne s'y est vue forcée. Par tempérament elle hait les querelles.

(2) Je n'entends pas dire, comme on le sent assez, qu'aucun livre de Port-Royal n'ait fait aucun bien à la religion ; ce n'est pas du tout cela dont il s'agit : je dis que *l'existence entière de Port-Royal, considérée dans l'ensemble de son action et de ses résultats, n'a fait que du mal à la religion*, et c'est sur quoi il n'y a pas le moindre doute.

moins sensible, aux sciences classiques, par leur malheureux système d'enseigner les langues antiques en langue moderne ; je sais que le premier coup d'œil est pour eux ; mais le second a bientôt montré à quel point le premier est trompeur. L'enseignement de Port-Royal est la véritable époque de la décadence des *bonnes lettres*. Dès lors l'étude des langues savantes n'a fait que déchoir en France. J'admire de tout mon cœur les efforts qu'on fait chez elle dans ce moment ; mais ces efforts sont précisément la meilleure preuve de ce que je viens d'avancer. Les Français sont encore, dans ce genre, si fort au-dessous de leurs voisins d'Angleterre et d'Allemagne, qu'avant de reprendre l'égalité, ils auront tout le temps nécessaire pour réfléchir sur la malheureuse influence de Port-Royal (1).

---

(1) La France sans doute a possédé de grands humanistes dans le XVIIIe siècle, et personne ne pense à s'inscrire contre la latinité des Rollin, des Hersan, des Le Beau, etc.; mais ces hommes célèbres avaient été élevés dans le système ancien conservé par l'Université. Aujourd'hui, celui de Port-Royal a produit tout son effet. Je pourrais citer de singuliers monuments, mais je ne veux pas avoir plus raison qu'il ne faut.

CHAPITRE VII

Perpétuité de la Foi. Logique et Grammaire de Port-Royal.

L'usage fatal que les solitaires de Port-Royal firent de la langue française, leur procura cependant un grand avantage, celui de paraître originaux, lorsqu'ils n'étaient que traducteurs ou copistes. Dans tous les genres possibles de littérature et de sciences, celui qui se montre le premier avec un certain éclat, s'empare de la renommée, et la conserve même après qu'il a été souvent surpassé depuis. Si le célèbre Cervantès écrivait aujourd'hui son roman, peut-être qu'on ne parlerait pas de lui, et certainement on en parlerait beaucoup moins. Je citerai, sur le sujet que je traite ici, l'un des livres qui font le plus d'honneur à Port-Royal, la *Perpétuité de la foi*. Lisez Bellarmin, lisez les frères Wallembourg, lisez surtout l'ouvrage du chanoine régulier Garet (1), écrit précisément sur le même sujet, et vous verrez que de cette foule de textes, cités par Arnaud et Nicole, il n'y en a peut-être pas un seul qui leur

(1) *Joh. Garetii de veritate corporis Christi in Eucharistiâ.* Antuerp 1569, in-8°. Quelle dame française a jamais dit : *Ah! ma chère, avez-vous lu Garet ?* Mille l'auront dit de la *Perpétuité de la Foi* lorsqu'elle parut.

ppartienne ; mais ils étaient à la mode, ils écrivaient en français ; Arnaud avait des parents et des amis influents il tenait à une secte puissante. Le Pape, pour scelle une paix apparente, se croyait obligé d'accepter la dédicace de l'ouvrage ; la nation enfin (c'est ici le grand point de la destinée des livres) ajoutait son influence au mérite intrinsèque de l'ouvrage. Il n'en fallait pas davantage pour faire parler de la *Perpétuité de la foi*, comme si jamais on n'avait écrit sur l'Eucharistie dans l'Eglise catholique.

Les mêmes réflexions s'appliquent aux meilleurs livres de Port-Royal, à leur *Logique*, par exemple, que tout Français égalera et surpassera même, *stans pede in uno*, pourvu qu'il ait le sens commun, qu'il sache la langue latine et la sienne, et qu'il ait le courage de s'enfermer dans une bibliothèque, au milieu des scolastiques anciens, qu'il exprimera *suivant l'art* pour en extraire une *potion* française (1).

La Grammaire générale, à laquelle on a décerné une si grande célébrité en France, donnerait lieu encore à des observations curieuses. La niaiserie solennelle des *langues inventées* s'y trouve à tous les chapitres. Condillac en personne n'est pas plus ridicule ; mais il ne

(1) Le passage le plus utile de la logique de Port-Royal est sans contredit le suivant : *Il y a sujet de douter si la logique est aussi utile qu'on l'imagine.* (IIIe part. *du Raisonnement.*) Ce qui signifie, pour des gens qui écrivent une logique : *Elle est parfaitement inutile.* C'était aussi l'avis de Hobbes, *all this is dry Discourses.* (Tripos, n. 11, pag. 29.)

s'agit point ici de ces grandes questions ; je ne toucherai, et même rapidement, qu'un ou deux points très-propres à faire connaître l'esprit et les talents de Port-Royal.

Il n'y a rien de si connu que la définition du *verbe* donnée dans cette grammaire. *C'est*, dit Arnaud, *un mot qui signifie l'affirmation* (1). Des métaphysiciens français du dernier siècle se sont extasiés sur la justesse de cette définition, sans se douter qu'ils admiraient Aristote à qui elle appartient pleinement ; mais il faut voir comment Arnaud s'y est pris pour s'approprier les idées du philosophe grec.

Aristote a dit avec son style unique, dans une langue unique : *Le verbe est un mot qui* SUBSIGNIFIE *le temps, et toujours il exprime ce qui est affirmé de quelque chose.* (2)

Que fait Arnaud (3) ? Il transcrit la seconde partie de cette définition ; et comme il a observé que le verbe, outre sa signification essentielle, exprime encore trois accidents, *la personne*, *le nombre et le temps*, il charge sérieusement Aristote de s'être arrêté à cette troisième signification. Il se garde bien cependant de citer les paroles de ce philosophe, ni même l'endroit de ses œuvres d'où le passage est tiré. Il le donne seulement en passant, comme un homme qui n'a vu, pour ainsi dire, *qu'un tiers de la vérité*. Il écrit lui-même deux ou trois

---

(1) Chap. 13. *Du Verbe.*

(2) Ῥῆμα δὲ ἔστι τὸ προσημαίνον χρονον.... καὶ ἔστιν ἀει τῶν κατ' ἑτέρου λεγομένων σεμεῖον. Arist. De interpret. cap. III.

(3) Ou peut-être Lancelot : c'est ce qui n'importe nullement. Il suffit d'en avertir.

pages, et libre alors de ce petit Aristote qu'il croit avoir parfaitement fait oublier, il copie la définition entière et se l'attribue sans façon (1).

Tels sont les écrivains de Port-Royal, *des voleurs de profession, excessivement habiles à effacer la marque du propriétaire sur les effets volés.* Le reproche que Cicéron adressait si spirituellement aux stoïciens, s'ajuste à l'école de Port-Royal avec une précision rigoureuse.

Le fameux livre de la *Grammaire générale* est sujet d'ailleurs à l'anathème général prononcé contre les productions de Port-Royal. *C'est que tout ou presque tout ce qu'ils ont fait est mauvais, même ce qu'ils ont fait de bon.* Ceci n'est point un jeu de mots. La *Grammaire générale,* par exemple, quoiqu'elle contienne de fort bonnes choses, est cependant le premier livre qui a tourné l'esprit des Français vers la métaphysique du langage, et celle-ci a tué le grand style. Cette sorte d'analyse étant à l'éloquence ce que l'anatomie est au corps disséqué, l'une et l'autre supposent la mort du *sujet analysé*, et, pour comble d'exactitude dans la com-

---

(1) Personne n'imaginera, je pense, qu'Aristote ait pu ignorer que le verbe exprime la personne et le nombre. Quand il dit donc *que le verbe est ce qui* SURSIGNIFIE *le temps,* cela signifie *que ce mot ajoute l'idée du temps aux autres que renferme le verbe*; ou, en d'autres termes, *qu'étant destiné par essence à affirmer, comme tout le monde sait, il aura affirmé de plus le temps.* D'ailleurs dès qu'Aristote ajoute tout de suite : *Et toujours le verbe est le signe de l'affirmation,* pourquoi s'emparer de ce passage et l'escamoter au propriétaire ?

paraison, l'une et l'autre s'amusent communément à tuer pour le plaisir de disséquer.

CHAPITRE VIII

Passage de La Harpe et digression sur le mérite comparé des Jésuites.

La Harpe m'étonne fort lorsque, dans je ne sais quel endroit de son Lycée, il décide *que les solitaires de Port-Royal furent très-supérieurs aux Jésuites dans la composition des livres élémentaires.* Je n'examine pas si les Jésuites furent créés pour composer des grammaires, dont la meilleure ne saurait avoir d'autre effet que d'apprendre à apprendre : mais quand cette petite supériorité vaudrait la peine d'être disputée, La Harpe ne semble pas avoir connu la *Grammaire latine d'Alvarez*, le *Dictionnaire de Pomey*, celui de *Joubert*, celui de *Lebrun*, le *Dictionnaire poétique de Vanière*, la *Prosodie de Riccioli* (qui ne dédaigna pas de descendre jusque-là), les *Fleurs de la latinité*, l'*Indicateur universel*, le *Panthéon mythologique* de ce même *Pomey*, le Petit *Dictionnaire de Sanadon*, pour l'intelligence d'Horace ; le *Catéchisme de Canisius*, la Petite *Odyssée de Giraudeau*, nouvellement reproduite (1), emille autres ou-

(1) Manuel de la langue grecque. Paris, 1802, in-8°. — L'opuscule de Giraudeau à son tour avait reproduit l'idée de

vrages de ce genre. Les Jésuites s'étaient exercés sur toute sorte d'enseignements élémentaires, au point que, dans les écoles maritimes d'Angleterre, on s'est servi jusque dans ces derniers temps, d'un livre composé autrefois par l'un de ces pères, qu'on n'appelait pas autrement *que le Livre du Jésuite* (1).

C'est une justice encore de rappeler ces éditions des poètes latins données par les Jésuites, avec une traduction en prose latine, élégante dans sa simplicité, et des notes qui lui servent de complément. C'est sans contredit l'idée la plus heureuse qui soit tombée dans la tête d'un homme de goût, pour avancer la connaissance des langues anciennes. Celui qui, pour comprendre un

---

Lubin (*clavis linguæ græcæ*) où les racines sont pour ainsi dire enchâssées dans un discours suivi, fait pour se graver dans la mémoire. Le *Jardin des racines grecques* est ce qu'on peut imaginer de moins philosophique. *Villoison*, dit-on, les savait par cœur. Tout est bon pour les hommes supérieurs. Les livres élémentaires faits pour eux ne valent rien. Si l'on veut au reste que les vers techniques de Port-Royal aient le mérite de ces cailloux que Démosthène mettait dans sa bouche en déclamant au bord de la mer, j'y consens de tout mon cœur; il faut toujours être juste.

(1) Un amiral anglais m'assurait, il n'y a pas dix ans, qu'il avait reçu ses premières instructions *dans le livre du Jésuite*. Si les évènements sont pris pour des résultats, il n'y a point de meilleur livre dans le monde. Dans le cas contraire, tous ces livres étant égaux, ce n'est plus la peine de combattre pour la supériorité dans ce genre.

texte, se trouve réduit à recourir au dictionnaire ou à la traduction en langue vulgaire, est obligé de s'avouer à lui-même qu'il est à peu près étranger à la langue de ce texte, puisqu'il ne la comprend que dans la sienne ; et de cette réflexion habituelle il résulte je ne sais quel découragement ; mais celui qui devine le grec et le latin, à l'aide du grec et du latin même, loin d'être humilié, est au contraire continuellement animé par le double succès d'entendre l'interprétation et par elle le texte. Il faut avoir éprouvé cette espèce d'émulation de soi-même à soi-même pour la concevoir parfaitement. Je sais que l'idée de ces traducteurs n'est pas nouvelle, et que les anciens grammairiens l'avaient employée pour expliquer aux Grecs leurs propres auteurs, bien moins intelligibles alors pour la foule des lecteurs qu'on ne le croit communément (1). Mais sans examiner si les édi-

(1) On est assez porté à croire qu'il en était dans l'antiquité comme de nos jours, et que tout ce qui n'était pas tout-à-fait *peuple* ou pour mieux dire *plèbe*, lisait Homère et Sophocle, comme on lit aujourd'hui Corneille et Racine. Cependant rien n'est plus faux. Pindare déclare expressément qu'il ne veut être entendu que des savants. (Olymp. II, str. vv. 149, 599.) Une jolie épigramme de l'anthologie, dont je n'ai pas retenu la place, fait parler Thucydide dans le même sens : Ω Φιλος, εἰ σοφος εἶ, λαβὲ μ' ἐς χεράς, etc. Il fallait donc traduire Thucydide en grec pour les Grecs, à peu près comme, dans les temps modernes, *Pamelius* a traduit Tertullien en latin, dans l'édition qu'il a donnée de cet énergique apologiste. Il y a plus : dans le dialogue de Cicéron sur l'*orateur*, Antoine,

teurs jésuites tenaient cette heureuse idée d'ailleurs, on ne saurait au moins leur refuser le mérite d'avoir reproduit une méthode très philosophique, et d'en avoir tiré un parti excellent, surtout dans le Virgile du père De la Rue, que Heyne lui-même (*at quem virum !*) n'a pu faire oublier.

Et que ne doit-on pas encore à ces doctes religieux, pour ces *éditions corrigées* qu'ils travaillèrent avec tant de soin et de goût ! Les siècles qui virent les classiques étaient si corrompus, que les premiers essais de Virgile même, le plus sage de ces auteurs, alarment le père de famille qui les offre à son fils. La chimie laborieuse et bienfaisante qui désinfecta ces boissons avant de les présenter aux lèvres de l'innocence, vaut un peu mieux sans doute qu'*une méthode de Port-Royal*.

La méthode latine de cette école ne vaut pas à beau-

---

que Cicéron vient de louer *pour sa grande habileté dans les lettres grecques*, déclare cependant *qu'il n'entend que ceux qui ont écrit pour être entendus, et qu'il n'entend pas le mot des philosophes ni des poëtes*. (De Orat. c. 59.) Ce qui est à peine explicable. Wetstein n'était donc pas trop paradoxal lorsqu'il avançait (Dissert. de acc. græc. pag. 59.) « que les « anciens auteurs grecs, et surtout Homère, n'étaient pas « plus compris par les Grecs qui suivirent, qu'un Flamand « n'entend l'allemand ou l'anglais. » Et *Burgess* a pensé de même que, « dans les plus beaux temps de la langue grecque, « celle d'Homère était *morte* pour les Grecs. » (*Obsoleverat.*) V. Dawes Miscell. edit. Burghesii, Oxon, 1785, in-8° pag. 416 et Will. in proleg. VI not.

coup près celle d'Alvarez, et la méthode grecque n'est au fond que celle de Nicolas Clénard, débarrassée de son fatras, mais privée aussi de plusieurs morceaux très utiles, tels, par exemple, que ses *Méditations grecques* qui produisirent, suivant les apparences, dans le siècle dernier, *les Méditations chinoises* de Fourmont. Dans ce genre, comme dans tous les autres, les hommes de Port-Royal ne furent que des traducteurs qui ne parurent originaux que parce qu'ils traduisirent leurs vols.

Au reste, toutes les *méthodes* de Port-Royal sont faites contre la méthode. Les commençants ne les lisent pas encore, et les hommes avancés ne les lisent plus. La première chose qu'on oublie dans l'étude d'une langue, c'est la grammaire. J'en atteste tout homme instruit qui n'est pas un professeur; et si l'on veut savoir ce que valent ces livres, il suffit de rappeler qu'un des grands hellénistes que possède aujourd'hui l'Allemagne, vient de nous assurer qu'*on n'a point encore jeté les fondements d'une véritable grammaire grecque* (1).

---

(1) *Multopere falluntur, parùmque quo in statu sit græcæ linguæ cognitio intelligunt, qui vel fundamenta esse jacta græcæ grammaticæ credunt.* (Goth. Hermanni de Ellipsi et Pleonasmo in græcâ linguâ. In Musæo Berol. vol. I, fasc. I. 1808, in-8°, pag. 234 et 235.) — Nous voilà certes fort avancés ! heureusement les choses iront comme elles sont allées : *nous apprendrons toujours à apprendre* dans les grammaires ; *nous apprendrons toujours* en conversant acc les auteurs classiques, et nous entendrons Homère et Platon, non pas mieux que nos devanciers, mais tout aus si bien que nos successeurs.

Les Jésuites, sans négliger les livres élémentaires, qu'ils composèrent en très grand nombre, firent mieux cependant que des grammaires et des dictionnaires ; ils composèrent eux-mêmes des livres classiques dignes d'occuper les grammairiens. Quels ouvrages de latinité moderne peut-on opposer à ceux de Vanière, de Rapin, de Commire, de Sanadon, de Desbillons, etc. ? Lucrèce, si l'on excepte les morceaux d'inspiration, ne tient pas, tant pour l'élégance que pour la difficulté vaincue, devant l'*Arc-en-ciel* de Nocetti et les *Eclipses* de Boscovich.

La main d'un Jésuite destina jadis un distique au fronton du Louvre (1). Un autre Jésuite en écrivit un pour le buste de Louis XIV, élevé dans le jardin du Roi, au milieu des plantes (2). L'un et l'autre ornent la mémoire d'un grand nombre d'amateurs. Si, dans le cours entier de sa fatigante existence, Port-Royal entier a produit quatre lignes de cette force, je consens volontiers à ne jamais lire que des ouvrages de cette école.

La comparaison au reste ne doit pas sortir des livres élémentaires ; car si l'on vient à s'élever jusqu'aux ou-

---

(1) *Non orbis gentem, non urbem gens habet ulla,*
Urbsve domum, Dominum non domus ulla parem.

(2) *Vitales inter succos, herbasque salubres*
Quam benè stat populi, vita salusque sui !

J'ignore si ces belles inscriptions subsistent ; j'ignore même si jamais elles ont été employées. Elles sont assez belles pour avoir été négligées.

vrages d'un ordre supérieur, elle devient ridicule. Toute l'érudition, toute la théologie, toute la morale, toute l'éloquence de Port-Royal, pâlissent devant le *Pline de Hardouin*, les *Dogmes théologiques de Petau*, et les *sermons de Bourdaloue*.

CHAPITRE IX

Pascal considéré sous le triple rapport de la science, du mérite littéraire et de la religion.

Port-Royal eut sans doute des écrivains estimables, mais en fort petit nombre ; et le petit nombre de ce petit nombre ne s'éleva jamais, dans un cercle très-étroit, au-dessus de l'excellente médiocrité.

Pascal seul forme une exception ; mais jamais on n'a dit que Pindare, donnant même la main à Epaminondas, ait pu effacer dans l'antiquité l'expression proverbiale : *L'air épais de Béotie*. Pascal passa quatre ou cinq ans de sa vie dans les murs de Port-Royal, dont il devint la gloire sans lui devoir rien ; mais quoique je ne veuille nullement déroger à son mérite réel qui est très-grand, il faut avouer aussi qu'il a été trop loué, ainsi qu'il arrive, comme on ne saurait trop le répéter, à tout homme dont la réputation appartient à une faction. Je ne suis donc nullement porté à croire *que chez aucun peuple et dans aucun temps il n'a existé de plus grand*

génie que Pascal (1) : exagération risible, qui nuit à celui qui en est l'objet, au lieu de l'élever dans l'opinion. Sans être en état de le juger comme géomètre, je m'en tiens sur ce point à l'autorité d'un homme infiniment supérieur à Pascal par l'étonnante diversité et la profondeur de ses connaissances.

Pascal, dit-il, *trouva quelques vérités profondes, et extraordinaires* EN CE TEMPS-LA, *sur la cycloïde.... il les proposa par manière de problèmes ; mais M. Wallis, en Angleterre, le P. Lallouère, en France, et encore d'autres trouvèrent le moyen de les résoudre* (2).

---

(1) *Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal*, p. 139, à la tête des Pensées. *Paris, Renouard*, 1803, in-8°, tom. I. Les mathématiques ayant fait un pas immense par l'invention du calcul différentiel, l'assertion qui place Pascal au-dessus de tous les géomètres de cette nouvelle ère, depuis Newton et Leibnitz jusqu'à M. de la Place, me semble au moins une erreur grave. Je m'en rapporte aux véritables juges.

(2) Ce grand homme ajoute avec cette conscience de lui-même que personne ne sera tenté de prendre pour de l'orgueil: « *J'oserai dire que mes méditations sont le fruit d'une appli-* « *cation bien plus grande et bien plus longue que celle que* « *M. Pascal avait donnée aux matières relevées de la théo-* « *logie, outre qu'il n'avait pas étudié l'histoire ni la juris-* « *prudence avec autant de soin que je l'ai fait ; et cependant* « *l'une et l'autre sont requises pour établir certaines vérités* « *de la religion chrétienne.* » (La jurisprudence s'appliquait dans son esprit à la question examinée dans toute sa latitude :

Ce témoignage de Leibnitz prouve d'abord qu'il faut bien se garder d'ajouter foi à ce qui est dit dans ce discours (pag. 97 et suiv.) contre le livre du P. Lallouère, dont l'auteur parle avec un extrême mépris. *Ce Jésuite*, dit-il, *avait de la réputation dans les mathématiques* SURTOUT PARMI SES CONFRÈRES. (pag. 98.) Mais Leibnitz n'était pas Jésuite, ni Montucla, je pense ; et ce dernier avoue cependant, dans son Histoire des mathématiques, *que le livre du P. Lallouère donnait la solution de tous les problèmes proposés par Pascal, et qu'il contenait une profonde et savante géométrie* (1).

De l'empire du Souverain Pontife.) « .... *Si Dieu me donne* « *encore pour quelque temps de la santé et de la vie, j'es-* « *père qu'il me donnera aussi assez de loisir et de liberté* « *pour m'acquitter de mes vœux, faits il y a plus de trente* « *ans.* » (Esprit de Leibnitz, in-8°, tom. I, pag. 224.)

(1) Montucla (Histoire des mathém., in-4°, 1798 et 1799, tom. II, pag. 77.) ajoute à la vérité : « Mais ce livre (du « P. Lallouère) ayant été publié en 1660, *qui nous assure* « qu'il ne s'aida point alors de l'ouvrage de Pascal publié dès « le commencement de 1659 ? » (Histoire des mathém., in-4°, ann. VII, 1798 et 1799, pag. 68.) — *Qui nous assure* ? — Le raisonnement et les faits. Le livre du Jésuite fut publié en 1660, ce qui signifie *dans le courant de l'année* 1660 (mars peut-être ou avril). Celui de Pascal fut publié *dès le commencement de* 1659 (en janvier ou février même peut-être). Quel espace de temps laisse-t-on donc au Jésuite pour composer, pour imprimer un *in-quarto* sur les mathématiques, alors

Je m'en tiens au reste à ces autorités, ne croyant point du tout que la découverte d'une vérité difficile, il est vrai, *pour ce temps-là*, mais cependant accessible à plusieurs esprits de *ce temps-là*, puisse élever l'inventeur au rang sublime qu'on voudrait lui attribuer dans cet ordre de connaissances.

Pascal d'ailleurs se conduisit d'une manière fort équivoque dans toute cette affaire de la cycloïde. L'histoire de cette courbe célèbre qu'il publia est moins une histoire qu'un libelle. Montucla, auteur parfaitement impartial, *convient expressément que Pascal ne s'y montra ni exact, ni impartial ; que tout grand homme qu'il était, il paya cependant son tribut à l'infirmité humaine ;* se laissant emporter par les passions d'autrui, et oubliant la vérité pour écrire dans le sens de ses amis (1).

---

sublimes ? pour faire graver les figures assez compliquées qui se rapportent à la théorie de la cycloïde ?

Les faits fortifient ce raisonnement ; car, si le Jésuite *avait* pu profiter de l'ouvrage de Pascal, comment celui-ci ou ses amis d'abord ne le lui auraient-ils pas reproché ? comment ses amis d'aujourd'hui ne nous citeraient-ils pas ces textes ? Enfin pour qu'il ne manque rien à la démonstration, il suffit de réfléchir sur l'aveu exprès et décisif que le livre du P. Lallouère *contenait une profonde et savante géométrie.* C'était donc bien une géométrie particulière à l'auteur, et toute à lui de la manière la plus exclusive ; car si elle avait touché celle de Pascal, et si elle s'en était seulement approchée, cent mille bouches eussent crié *au voleur !*

(1) Montucla, Hist. des mathém., pag. 55, 59 et 60.

Les contestations élevées au sujet de la cycloïde, avaient égaré l'esprit de ce grand homme au point que, dans cette même histoire, il se permit, sur de simples soupçons en l'air, de traiter sans détour Torricelli de *plagiaire* (1). Tout est vrai et tout est faux au gré de l'esprit de parti ; il prouve ce qu'il veut ; il se moque de tout, et ne s'aperçoit jamais qu'on se moque de lui. On nous répète sérieusement, au XIXe siècle, les contes de Mme Perrier, sur la miraculeuse enfance de son frère ; on nous dit, avec le même sang-froid, qu'avant l'âge de seize ans, il avait composé sur *les sections coniques un petit ouvrage qui fut regardé alors comme un prodige de sagacité* (2) ; et l'on a sous les yeux le témoignage authentique de Descartes, qui vit le plagiat au premier coup d'œil, et qui le dénonça, sans passion comme sans détour, dans une correspondance purement scientifique (3).

---

(1) « Pascal, dans son *Histoire de la roulette*, traita sans « détour Torricelli de *plagiaire*. J'ai lu avec beaucoup de « soin les pièces du procès, et j'avoue que *l'accusation de* « *Pascal me paraît* UN PEU HASARDÉE. » (Disc. sur la vie et les ouvrages, etc. p. xciij.) Il va sans dire que ces mots *un peu hasardée*, à cette place et sous cette plume, signifient *tout-à-fait impardonnable*.

(2) Discours sur la vie et les ouvrages, etc. pag. xxij.

(3) *J'ai reçu l'Essai touchant les coniques, du fils de M. Pascal* (Etienne) ; *et avant que d'en avoir lu la moitié, j'ai jugé qu'il avait pris presque tout de M. Desargues, ce qui m'a été confirmé, incontinent après, par la confession qu'il*

Même partialité, même défaut de bonne foi à propos de la fameuse expérience du Puy-de-Dôme. On nous assure que l'*explication* du plus grand phénomène de la nature est PRINCIPALEMENT *due aux expériences et aux réflexions de Pascal* (1).

Et moi, je crois, sans la moindre crainte d'être trop dogmatique, *que l'explication d'un phénomène est due* PRINCIPALEMENT *à celui qui l'a expliqué.* Or, comme il n'y a pas le moindre doute sur la priorité de Torricelli (2), il est certain que Pascal n'y a pas le moindre droit. L'expérience du baromètre n'était qu'un heureux corollaire de la vérité découverte en Italie ; car si c'est l'air, en sa qualité de fluide pesant, qui tient le mercure suspendu dans le tube, il s'ensuivait que la colonne d'air ne pouvait diminuer de hauteur et par conséquent de poids, sans que le mercure baissât proportionnellement.

Mais cette expérience même, Pascal ne l'avait point imaginée. Descartes qui en demandait les détails, deux

---

en fit lui-même. (Lett. de Descartes au P. Mersenne, dans le Recueil de ses lettres, in-12, 1725, tom. II, lettre 38, p. 179.) Quand l'histoire aurait le droit de contredire de pareils témoignages, elle n'aurait pas le droit de les passer sous silence.

(1) Discours sur la vie et les ouvrages, etc. p. xxx.

(2) Torricelli mourut en 1647. Sa découverte relative au baromètre est constatée dans sa lettre à l'abbé, depuis cardinal Michel-Ange Ricci, écrite en 1644 ; et par la réponse de cet abbé. (*Storia della letter. Ital. di Tiraboschi,* tom. VIII, liv. II, n. 22.)

ans après, à l'un de ses amis, lui disait : *J'avais droit de les attendre de M. Pascal plutôt que de vous, parce que c'est moi qui l'ai avisé il y a deux ans de faire cette expérience, et qui l'ai assuré que bien que je ne l'eusse pas faite, je ne doutais pas du succès* (1).

A cela on nous dit : « Pascal méprisa la réclamation « de Descartes, ou ne fit aucune réponse ; CAR dans un « précis historique publié en 1651, il parla ainsi à son « tour (2).... »

En premier lieu, c'est comme si l'on disait : *Pascal ne daigna pas répondre,* CAR *il répondit ;* mais voyons enfin ce que Pascal répondit :

« *Il est véritable, et je vous le dis hardiment, que cette expérience est de mon invention ; et* PARTANT *je puis dire que la nouvelle connaissance qu'elle nous a découverte est entièrement de moi* (3). »

Là-dessus le docte biographe fait l'observation suivante : *Contre un homme tel que Pascal, il ne faut pas se contenter de dire froidement, une année après l'expé-*

---

(1) Lettre de Descartes à M. de Carcavi, tom. VI, p. 179.

(2) Discours sur la vie et les ouvrages, etc., pag. xxxix.

(3) Précis historique adressé par Pascal à un M. de Ribeyra, ib. pag. xxxix. — Observons en passant que le PARTANT de Pascal est très-faux ; car, à supposer même qu'il fût l'auteur de l'expérience, il s'ensuivrait qu'il aurait appuyé la *nouvelle connaissance* par une expérience très-belle, très-ingénieuse, très-décisive ; mais nullement qu'elle fût *entièrement* de lui, ce qui est manifestement faux, et faux même jusqu'à impatienter la conscience.

rience : J'en ai donné l'idée ; *il faut le prouver* (1). Rétorquons ce raisonnement.

Contre un homme tel que Descartes, qui n'appartenait à aucune secte, qui n'est connu par aucune calomnie, par aucun trait de mauvaise foi, par aucune falsification, *il ne faut pas se contenter de dire froidement*, une année après la mort du grand homme, et après avoir gardé le silence pendant qu'il pouvait se défendre : *Je vous le dis hardiment, cette expérience est de mon invention ;* IL FAUT LE PROUVER (2).

Je n'entends donc point nier le mérite distingué de Pascal dans l'ordre des sciences ; je ne dispute à aucun homme ce qui lui appartient ; je dis seulement que ce mérite a été fort exagéré, et que la conduite de Pascal, dans l'affaire de la cycloïde et dans celle de l'expérience du Puy-de-Dôme, ne fut nullement droite et ne saurait être excusée.

Je dis de plus que le mérite littéraire de Pascal n'a pas été moins exagéré. Aucun homme de goût ne saurait

---

(1) Discours sur la vie et les ouvrages, etc., pag. xxxix.

(2) Un bel exemple de l'esprit de parti qui ne veut convenir de rien, se trouve dans ce même discours si souvent cité. On y lit (pag. xj) *que* SI *l'une des lettres de Descartes, qui porte la date de l'année* 1631 (tom. I des lett. pag. 439), *a été en effet écrite dans ce temps-là, on voit qu'il avait alors, relativement à la pesanteur de l'air, à peu près les mêmes idées que Torricelli mit dans la suite au jour.* SI est véritablement étrange ! La date d'une lettre ne subsiste-elle pas jusqu'à ce qu'on la prouve fausse.

nier que les Lettres provinciales ne soient un fort joli libelle, et qui fait époque même dans notre langue, puisque c'est le premier ouvrage véritablement français qui ait été écrit en prose. Je n'en crois pas moins qu'une grande partie de la réputation dont il jouit est due de même à l'esprit de faction intéressé à faire valoir l'ouvrage, et encore plus peut-être à la qualité des hommes qu'il attaquait. C'est une observation incontestable, et qui fait beaucoup d'honneur aux Jésuites, qu'en leur qualité de *janissaires de l'Eglise catholique*, ils ont toujours été l'objet de la haine de tous les ennemis de cette Eglise. Mécréants de toutes couleurs, protestants de toutes les classes, jansénistes surtout, n'ont jamais demandé mieux que d'humilier cette fameuse Société ; ils devaient donc porter aux nues un livre destiné à lui faire tant de mal. Si les *Lettres provinciales*, avec le même mérite littéraire, avaient été écrites contre les capucins, il y a longtemps qu'on n'en parlerait plus. Un homme de lettres français du premier ordre, mais que je n'ai pas le droit de nommer, me confessait un jour, tête-à-tête, qu'il n'avait pu supporter la lecture des *Petites Lettres* (1). La monotonie du plan est un grand défaut de l'ouvrage : c'est toujours un Jésuite sot qui dit des bêtises, et qui a lu tout ce que son ordre a écrit. Mme de

(1) Je ne mérite pas le titre d'homme de lettres, il s'en faut; mais du reste, je trouve dans ces lignes ma propre histoire. J'ai essayé, j'ai fait effort pour lire un volume des Provinciales, et je l'avoue à ma honte, le livre m'est tombé des mains. (*Note de l'éditeur.*)

Grignan, au milieu même de l'effervescence contemporaine, disait déjà en bâillant : *C'est toujours la même chose*, et sa spirituelle mère l'en grondait (1).

L'Extrême sécheresse des matières et l'imperceptible petitesse des écrivains attaqués dans ces lettres, achèvent de rendre le livre assez difficile à lire. Au surplus, si quelqu'un veut s'en amuser, *je ne combats de goût contre personne ;* je dis seulement que l'ouvrage a dû aux circonstances une grande partie de sa réputation ; et je ne crois pas qu'aucun homme impartial me contredise sur ce point.

Sur le fond des choses, considérées purement d'une manière philosophique, on peut, je pense, s'en rapporter aux jugements de Voltaire, qui a dit sans détour : *Il est vrai que tout le livre porte sur un fondement faux, ce qui est visible* (2).

Mais c'est surtout sous le point de vue religieux que Pascal doit être envisagé ; il a fait sa profession de foi dans les *Lettres provinciales ;* elle mérite d'être rappelée : *Je vous déclare donc*, dit-il, *que je n'ai, grâce à Dieu, d'attache sur la terre qu'à la seule Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je veux vivre et mourir, et dans la communion avec le Pape, son souverain chef, hors de laquelle je suis persuadé qu'il n'y a point de salut* (Lett. 17.)

---

(1) Lettres de Mme de Sévigné. (Lettre 753, du 21 décembre 1689.)

(2) Voltaire, Siècle de Louis XIV, tom. III, chap. 37.

Nous avons vu plus haut le magnifique témoignage qu'il a rendu au Souverain Pontife. Voilà Pascal catholique et jouissant pleinement de sa raison. Ecoutons maintenant le sectaire :

« J'ai craint que je n'eusse mal écrit, en me voyant « condamné ; mais l'exemple de *tant de pieux écrits* me « fait croire au contraire (1). Il n'est plus permis de « bien écrire, tant l'inquisition est corrompue et igno- « rante. Il est meilleur d'obéir à Dieu qu'aux hommes. « Je ne crains rien, je n'espère rien. Le Port-Royal « craint, et c'est une mauvaise politique..... *Quand ils « ne craindront plus, ils se feront plus craindre.* Le si- « lence est la plus grande persécution. Jamais les Saints « ne se sont tus. Il est vrai qu'il faut vocation ; mais ce « n'est pas des arrêts du conseil qu'il faut apprendre « si l'on est appelé, mais de la nécessité de parler. *Si mes « lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne « est condamné dans le ciel.* L'inquisition (le tribunal du « Pape pour l'examen et la condamnation des livres) et « la Société (des Jésuites) sont les deux fléaux de la « vérité (2). »

Calvin n'aurait ni mieux ni autrement dit, et il est bien remarquable que Voltaire n'a pas fait difficulté de

---

(1) Pascal aurait bien dû nommer *un* de ces *pieux écrits condamnés en si grand nombre* par l'autorité légitime. Les sectaires sont plaisants ! Ils appellent *pieux écrits* les écrits de leur parti ; puis ils se plaignent des condamnations lancées contre les *pieux écrits.*

(2) Pensées de Pascal, tome II, article 17, n. 82, pag. 218.

dire sur cet endroit des *Pensées de Pascal*, dans son fameux Commentaire, *que si quelque chose peut justifier Louis XIV d'avoir persécuté les jansénistes, c'est assurément ce paragraphe* (1).

Voltaire ne dit rien de trop. Quel gouvernement, s'il n'est pas tout à fait aveugle, pourrait supporter l'homme qui ose dire : *Point d'autorité ! c'est à* MOI *de juger si j'ai vocation. Ceux qui me condamnent ont tort, puisqu'ils ne pensent pas comme* MOI. *Qu'est-ce que l'Eglise gallicane ? qu'est-ce que le Pape ? qu'est-ce que l'Eglise universelle ? qu'est-ce que le parlement ? qu'est-ce que le conseil du roi ? qu'est-ce que le roi lui-même, en comparaison de* MOI ?

Et tout cela, de la part de celui qui n'a cessé de parler contre le *moi*, qui nous avertit que le *moi* est haïssable parce qu'il est injuste et se fait centre de tout, *que la piété chrétienne anéantit le* moi, *et que la simple civilité humaine le cache et le supprime* (2).

---

(1) Note de Voltaire, Siècle de Louis XIV, pag. 354. On voit ici le mot de *persécuter* employé dans un sens tout particulier à notre siècle. Selon le style ancien, c'est la *vérité* qui était persécutée ; aujourd'hui c'est l'erreur ou le crime. Les décrets des rois de France contre les calvinistes ou leurs *cousins*, sont des *persécutions*, comme les décrets des empereurs païens contre les chrétiens : bientôt, s'il plaît à Dieu, on nous dira que les tribunaux *persécutent* les assassins.

(2) Pensées de Pascal, tom. I, n. 172 ; tom. II, p. 221, n. 81.

Mais tous les sectaires se ressemblent : Luther n'a-t-il pas dit au Saint-Père : *Je suis entre vos mains : coupez, brûlez ; ordonnez de moi tout ce qui vous plaira* (1)? N'a-t-il pas ajouté : *Et moi aussi je veux que le Pontife romain soit le premier de tous* (2) ? *Blondel* n'a-t-il pas dit : *Les protestants n'entendent contester à l'ancienne Rome, ni la dignité du Siége apostolique, ni la primatie.... qu'il exerce d'une certaine manière sur l'Eglise universelle* (3)? Hontheim (Febronius) n'a-t-il pas décidé *qu'il faut rechercher et retenir à tout prix la communion avec le Pape* (4), etc. ?

Mais quand on en viendra aux explications, et qu'il s'agira de leur propre cause, ils vous diront alors *que le décret du Pape qui les a condamnés est nul, parce qu'il est rendu sans cause, sans formes canoniques, et sans autre fondement que l'autorité prétendue du Pontife* (5) ; *que la soumission est due à ses jugements, alors seulement que les passions humaines ne s'y mêlent point, et qu'ils ne blessent nullement la vérité* (6) ; *que lorsque le Pape a parlé,*

---

(1) Epist. ad Leonem X.

(2) Epist. ad Emserum.

(3) Blondel, *De primatu in Ecclesiâ*, page 24.

(4) Febron. tom. I, page 170.

(5) *Decretum illud est ex omni parte invalidum et nullum, quia conditum est sine causâ*, etc. (Quesnel, in epist. abbatis ad quemd. curiæ rom. Prælatum.)

(6) *Quando non apparet admixta passio, quando veritati nullatenùs præjudicat.* (Id. ibid., page 3).

il faut examiner si c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui a parlé, ou bien la cour de ce même Pontife, qui parle de temps en temps d'une manière toute profane (1) *; que ce qui est condamné à Rome peut être approuvé dans le ciel* (2) ; *que c'est assez souvent une marque de l'intégrité d'un livre, que d'avoir été censuré à Rome* (3) *; que l'Eglise romaine est à la vérité* le sacré lit nuptial de Jésus-Christ, la mère des Eglises et la maîtresse du monde ; *qu'il n'était donc jamais permis de lui résister ; mais qu'à l'égard de la* cour romaine, *c'était, pour tout souverain, et même pour tout homme quelconque qui en avait le pouvoir, une œuvre plus méritoire de lui résister, que celle de combattre les ennemis mêmes du nom chrétien* (4) *; que les hérésies sont perpétuées par les injustes prétentions de la cour de Rome* (5) ; *que le Pape* Innocent X, *en condamnant les cinq propositions, avait voulu se mettre en*

---

(1) *Quæ subindè valdè profana loquitur.* Febron tom. II, page 333.

(2) Pascal, ci-dessus, pag. 63.

(3) Lettre d'un anonyme janséniste à un ecclésiastique, citée par le P. Daniel, Entret. V, page 160.

(4) *Purissimum thalamum Christi, matrem ecclesiarum, mundi dominam ; etc. curiæ romanæ longè majora pietate resisterent reges et principes et quicumque possunt, quàm ipsis Turcis.* (Luth. Opp. tom. I, epist. 84, page 125.)

(5) *Dessein des Jésuites*, pag. 21 et 22, *dans l'Histoire des cinq propositions.* Liége, Moumal, in-8°, 1699, liv. IV, page 265, livre écrit avec beaucoup d'exactitude et d'impartialité. Ce *Dessein des Jésuites* est un livre de Port-Royal.

possession d'une nouvelle espèce d'infaillibilité qui touchait à l'hérésie protestante de l'esprit particulier (1) ; *que ce fut une grande imprudence de faire décider cette cause par un juge tel que ce Pape qui n'entendait pas seulement les termes du procès* (2) ; *que les prélats composant l'assemblée du clergé de France, avaient prononcé à leur tour dans l'affaire de Jansénius*, sans examen, sans délibération et sans connaissance de cause (3) ; *que l'opinion* qu'on doit en croire l'Eglise sur un fait dogmatique, *est une erreur contraire aux sentiments de tous les théologiens, et qu'on ne peut soutenir* SANS HONTE ET SANS INFAMIE (4).

Tel est le style, telle est la soumission de ces catholiques sévères *qui veulent vivre et mourir dans la communion du Pape*, HORS DE LAQUELLE IL N'Y A PAS DE SALUT. Je les ai mis en regard avec leurs frères : c'est le même langage et le même sentiment. Il y a seulement une différence bizarre et frappante entre les jansénistes et les autres dissidents. C'est que ceux-ci ont pris le parti de nier l'autorité qui les condamnait, et même l'origine divine de l'épiscopat. Le janséniste s'y prend autrement : il admet l'autorité ; il la déclare divine, il écrira

---

(1) *Dessein des Jésuites*, ibid., page 35.

(2) Mémoire de Saint-Amour (agent janséniste envoyé à Rome pour l'affaire des cinq propositions), p. 554.

(3) *Réflexion sur la délibér.* (Autre livre du parti, cité dans la même Histoire, ibid. pag. 265.)

(4) Nicole, Lettres sur l'hérésie imaginaire. Lettre 6, p. 10; lettre 7, pages 7, 8 et 10.

même en sa faveur et nommera hérétiques ceux qui ne la reconnaissent pas ; mais c'est à condition qu'elle ne prendra pas la liberté de le condamner lui-même ; car, dans ce cas, il se réserve de la traiter comme on vient de le voir. Il ne sera plus qu'un insolent rebelle, mais sans cesser de lui soutenir *qu'elle n'a jamais eu, même en ses plus beaux jours, de vengeur plus zélé, ni d'enfant plus soumis;* il se jettera à ses genoux, en se jouant de ses anathèmes ; il protestera *qu'elle a les paroles de la vie éternelle*, en lui disant qu'elle extravague.

Lorsque les Lettres provinciales parurent, Rome les condamna, et Louis XIV, de son côté, nomma, pour l'examen de ce livre, treize commissaires, archevêques, évêques, docteurs ou professeurs de théologie, qui donnèrent l'avis suivant :

« Nous, soussignés, etc., certifions, après avoir dili-
« gemment examiné le livre qui a pour titre : *Lettres*
« *provinciales* (avec les notes de Vendrock-Nicole), que
« les hérésies de Jansénius, condamnées par l'Eglise, y
« sont soutenues et défendues ;... certifions de plus que
« la médisance et l'insolence sont si naturelles à ces
« deux auteurs, qu'à la réserve des jansénistes, ils n'é-
« pargnent qui que ce soit, ni le Pape, ni les évêques,
« ni le roi, ni ses principaux ministres, ni la sacrée
« faculté de Paris, ni les ordres religieux ; et qu'ainsi
« ce livre est digne des peines que les lois décernent
« contre les libelles diffamatoires et hérétiques. *Fait à*
« *Paris, le 4 septembre* 1660. Signé *Henri de Rennes*,
« *Hardouin de Rhodez*, *François d'Amiens*, *Charles de*
« *Soissons*, etc. »

Sur cet avis des commissaires, le livre fut condamné au feu, par arrêt du conseil d'Etat (1).

On connait peu, ou l'on remarque peu cette décision, qui est cependant d'une justice évidente.

Supposons que Pascal, ayant conçu des scrupules de conscience sur son livre, se fût adressé à quelque directeur pris hors de sa secte, pour avoir son avis, et qu'il eût débuté par lui dire en général :

« *J'ai cru devoir tourner en ridicule et diffamer une* « *société dangereuse.* »

Cette première ouverture eût produit infailliblement le dialogue qui suit :

LE DIRECTEUR.

« *Qu'est-ce donc, monsieur, que cette société ? S'agit-* « *il de quelque société occulte, de quelque rassemblement* « *suspect, dépourvu d'existence légale ?* »

PASCAL.

« Au contraire, mon père : il s'agit d'une société fa- « meuse, d'une société de prêtres répandus dans toute « l'Europe, particulièrement en France. »

---

(1) On peut lire ces pièces dans l'*Histoire des cinq propositions*, page 175. Voltaire, comme on sait, a dit, en parlant des *Lettres provinciales*, dans son catalogue des écrivains du XVIIe siècle : *Il faut avouer que l'ouvrage entier porte à faux.* Quand Voltaire et les évêques de France sont d'accord, il semble qu'on peut être de leur avis en toute sûreté de conscience.

LE DIRECTEUR.

« *Mais cette société est-elle suspecte à l'Eglise et à* « *l'Etat?* »

PASCAL.

« Nullement, mon père; le Saint-Siége au contraire « l'estime infiniment, et l'a souvent approuvée. L'E- « glise l'emploie, depuis plus de deux siècles, dans tous « ses grands travaux; la même Société élève presque « toute la jeunesse européenne; elle dirige une foule de « consciences; elle jouit surtout de la confiance du roi, « notre maître; et c'est un grand malheur, car cette « confiance universelle la met à même de faire des « maux infinis que j'ai voulu prévenir. Il s'agit des Jé- « suites, en un mot. »

LE DIRECTEUR.

« *Ah! vous m'étonnez; et comment donc avez-vous* « *argumenté contre ces pères?* »

PASCAL.

« J'ai cité une foule de propositions condamnables, « tirées de livres composés par ces pères, dans des « temps anciens et dans les pays étrangers; livres pro- « fondément ignorés, et partant infiniment dangereux, « si je n'en avais pas fait connaître le venin. Ce n'est pas « que j'aie lu ces livres, car je ne me suis jamais mêlé « de ce genre de connaissances; mais je tiens ces textes « de certaines mains amies, incapables de me tromper.

« J'ai montré que l'ordre était solidaire pour toutes ces « erreurs, et j'en ai conclu qne les Jésuites étaient des « hérétiques et des empoisonneurs publics. »

LE DIRECTEUR.

« *Mais, mon cher frère, vous n'y songez pas. Je vois « maintenant de quoi il s'agit et à quel parti vous ap- « partenez. Vous êtes un homme abominable devant Dieu. « Hâtez-vous de prendre la plume pour expier votre « crime par une réparation convenable. De qui tenez- « vous donc le droit, vous, simple particulier, de diffa- « mer un ordre religieux, approuvé, estimé, employé « par l'Eglise universelle, par tous les souverains de « l'Europe et nommément par le vôtre ? Ce droit que « vous n'avez pas contre un homme seul, comment l'au- « riez-vous contre un corps ? C'est se moquer des Jésuites « beaucoup moins que des lois et de l'Evangile. « Vous êtes éminemment coupable, et de plus éminem- « ment ridicule ; car, je le demande à votre conscience, « y a-t-il au monde quelque chose d'aussi plaisant que « de vous entendre traiter d'hérétiques des hommes par- « faitement soumis à l'Eglise, qui croient tout ce qu'elle « croit, qui condamnent tout ce qu'elle condamne, qui se « condamneraient eux-mêmes sans balancer, s'ils avaient « le malheur de lui déplaire ; tandis que vous êtes, vous, « dans un état public de rébellion, et frappé des anathè- « mes du Pontife, ratifiés, s'il le faut, par l'Eglise uni- « verselle ?* »

Tel est le point de vue sous lequel il faut envisager ces fameuses Lettres. Il ne s'agit point ici de déclama-

tions philosophiques: Pascal doit être jugé sur l'inflexible loi qu'il a invoquée lui-même ; si elle le déclare coupable, rien ne peut l'excuser.

L'habitude et le poids des noms exercent un tel despotisme en France, que l'illustre historien de Fénelon, né pour voir et pour dire la vérité, ayant cependant à relever un insupportable sophisme de Pascal, ne prend point sur lui de l'attaquer de front; il se plaint *de ces gens du monde* qui, se mêlant d'avoir une opinion sur des matières théologiques, sans en avoir le droit, s'imaginent sérieusement que, dans l'affaire du jansénisme, il s'agissait uniquement de savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas, mot à mot, dans le livre de Jansénius, et qui, là-dessus, s'écrient gravement qu'*il suffit des yeux pour décider une pareille question* (1).

Mais cette erreur grossière, mise sur le compte d'une foule d'hommes ignorants et inappliqués (et, en effet, très-digne d'eux), est précisément l'erreur de Pascal, qui s'écrie gravement, dans ses Provinciales : *Il suffit des yeux pour décider une pareille question*, et qui fonde sur cet argument sa fameuse plaisanterie sur le Pape Zacharie (2).

En général, un trop grand nombre d'hommes, en France, ont l'habitude de faire, de certains personna-

---

(1) Hist. de Fénelon, tom, II, page 616.

(2) Plaisanterie doublement fausse, et parce que le pape Zacharie n'a jamais dit ce que Pascal, après tant d'autres, lui fait dire; et que, quand même il l'aurait dit, la question de Jansénius serait toute différente.

ges célèbres, une sorte d'apothéose, après laquelle ils ne savent plus entendre raison sur ces divinités de leur façon. Pascal en est un bel exemple. Quel honnête homme, sensé et étranger à la France, peut le supporter, lorsqu'il ose dire aux Jésuites, dans sa XVIIIe Lettre provinciale : *C'est par là qu'est détruite l'impiété de Luther, et c'est par là qu'est encore détruite l'impiété de l'école de Molina ?*

La conscience d'un musulman, pour peu qu'il connût notre religion et nos maximes, serait révoltée de ce rapprochement. Comment donc : un religieux mort dans le sein de l'Eglise, qui se serait prosterné pour se condamner lui-même, au premier signe de l'autorité; un homme de génie, auteur d'un système, à la fois philosophique et consolant, sur le dogme redoutable qui a tant fatigué l'esprit humain, système qui n'a jamais été condamné et qui ne le sera jamais; car tout système publiquement enseigné dans l'Eglise catholique pendant trois siècles, sans avoir été condamné, ne peut être supposé condamnable (1); système qui présente, après

(1) On sait que l'esprit de parti, qui ne rougit de rien, est allé jusqu'à fabriquer une bulle qui anathématise ce système. Observons que ces rebelles qui bravent les décrets du Saint-Siége, les croient cependant d'un tel poids, dans leur conscience, qu'on les verra descendre jusqu'au rôle de faussaires pour se procurer cet avantage contre leurs adversaires. Ainsi, en bravant l'autorité, ils la confessent. On croit voir Photius demander au Pape le titre de *patriarche œcuménique*, puis se révolter contre lui, parce que le Pape l'avait refusé. Ainsi, la conscience demandait la grâce, et l'orgueil se vengeait du refus.

tout, le plus heureux effort qui ait été fait par la philosophie chrétienne, pour accorder ensemble, suivant les forces de notre faible intelligence, *res olim dissociabiles*, *libertatem et* PRINCIPATUM. L'auteur, dis-je, de ce système est mis en parallèle avec qui ? avec Luther, le plus hardi, le plus funeste hérésiarque qui ait marié, dans l'occident, l'hérésie à la politique, et qui ait véritablement *séparé* des souverainetés. — Il est impossible de retenir son indignation et de relever de sang-froid cet insolent parallèle.

Et que dirons-nous de Pascal, scandalisant même les jansénistes, en exagérant leur système? D'abord, il avait soutenu que les cinq propositions étaient bien condamnées, mais qu'elles ne se trouvaient pas dans le livre de Jansénius (XVIIe et XVIIIe Lettres prov.) ; bientôt il décida, au contraire, que les Papes s'étaient trompés sur le droit même; que la doctrine de l'Evêque d'Ypres était la même que celle de saint Paul, de saint Augustin et de saint Prosper (1). *Enfin*, dit son nouvel historien, *les Jésuites furent forcés de convenir*

(1) Il fut traité assez lestement sur ce sujet par un écrivain du parti : *On ne peut guère*, dit-il, *compter sur son témoignage....* parce qu'il était peu instruit... *et parce que, sur des fondements faux et incertains, il faisait des systèmes qui ne subsistaient que dans son esprit.* (Lettre d'un ecclésiastique à l'un de ses amis.) Racine atteste dans son Histoire de Port-Royal (IIe part. pag. 253 de l'édit. citée) que *Pascal avait écrit pour combattre le sentiment d'Arnaud.* Ce qui s'accorde fort bien avec ce qu'on vient de lire.

que Pascal était mort dans les principes du jansénisme le plus rigoureux (1), éloge remarquable, que les Jésuites ne contrediront sûrement pas.

L'inébranlable obstination dans l'erreur, l'invincible et systématique mépris de l'autorité, sont le caractère éternel de la secte. On vient de le lire sur le front de Pascal : Arnaud ne le manifesta pas moins visiblement. Mourant à Bruxelles, plus qu'octogénaire, il veut mourir dans les bras de Quesnel; il l'appelle à lui, il meurt après avoir protesté, dans son testament, qu'il persiste dans ses sentiments (2).

CHAPITRE X

Religieuses de Port-Royal.

Mais qu'a-t-on vu, dans ce genre, d'égal au délire des religieuses de Port-Royal? Bossuet descend jusqu'*à ces vierges folles;* il leur adresse une lettre, qui est un livre, pour les convaincre de la nécessité d'obéir. La Sorbonne a parlé, l'Eglise gallicane a parlé, le Souverain Pontife a parlé, l'Eglise universelle a parlé aussi à sa manière, et peut-être plus haut, en se taisant. Toutes

---

(1) Discours sur la vie et sur les écrits, etc., p. CXXX.— *Habemus confitentem reum.*

(2) *Hist. des cinq propositions*, liv. I, pag. 18.

ces autorités sont nulles au tribunal de ces filles rebelles. La supérieure a l'impertinence d'écrire à Louis XIV une lettre où elle le prie *de vouloir bien considérer s'il pouvait, en conscience, supprimer, sans jugement canonique, un monastère légitimement établi pour donner des servantes à Jésus-Christ* DANS LA SUITE DE TOUS LES SIÈCLES (1).

Ainsi des religieuses s'avisent d'avoir un avis contre une décision solennelle des deux puissances, et de protester *qu'elles ne peuvent obéir en conscience ;* et l'on s'étonne que Louis XIV ait très-sagement et très-modérément dispersé les plus folles (dix-huit seulement sur quatre-vingts) en différents monastères, pour éviter le contact, si fatal dans les moments d'effervescence. Il pouvait faire plus, sans doute ; mais que pouvait-il faire de moins ?

Racine, qui nous a raconté ces *grands* événements, est impayable avec son pathétique. *Les entrailles de la mère Agnès*, dit-il, *furent émues, lorsqu'elle vit sortir*

---

(1) Racine, ibid. pag. 212. Qui ne rirait de *la suite de tous les siècles* ? Cependant il ne suffit pas de rire : il faut encore voir, dans ce passage, l'orgueil de la secte, immense sous le bandeau de la mère Agnès, comme sous la lugubre calotte d'Arnaud ou de Quesnel. Observons en passant que si le Père général des Jésuites s'était permis, en 1762, d'écrire au roi Louis XV une lettre semblable par le style, mais un peu mieux motivée pour le fond des choses, on aurait crié de tous côtés à la folie, peut-être même à la *majesté lésée*.

ces pauvres filles (des pensionnaires) *qu'on venait enlever les unes après les autres, et qui, comme d'innocents agneaux, perçaient le ciel de leurs cris, en venant prendre congé d'elle et lui demandant sa bénédiction* (1).

En lisant cette citation détachée, on serait porté à croire qu'il s'agit de quelque scène atroce de l'Histoire ancienne, d'une ville prise d'assaut dans les siécles barbares (2) ou d'un proconsul du quatrième siècle, arrachant des vierges chrétiennes aux bras maternels, pour les envoyer à l'échafaud, en prison ou ailleurs. — Mais non, c'est Louis XIV, qui, de l'avis de ses deux conseils, d'Etat et de conscience, enlève de jeunes pensionnaires (3) au monastère de Port-Royal, où elles auraient infailliblement achevé de se gâter l'esprit, pour les renvoyer... chez leurs parents.

. . . . . *Quis, talia fando,*
Temperet à lacrymis. . . . . ?

Voilà ce qu'on nommait et ce qu'on nomme encore *persécution*. Il faut cependant avouer que celle de Dioclétien avait quelque chose de plus sombre.

---

(1) Racine, ibid. pag. 215.

(2) *Tùm pavidæ tectis matres ingentibus errant,*
Amplexæque tenent postes, atque oscula figunt.
(Virg. Æn. II, v. 489 et 490.)

Pour les *mères* de Troie l'affaire était un peu plus sérieuse ; cependant c'est à peu près le même style.

(3) Racine n'en nomme que deux, mesdemoiselles de Luynes et de Bagnols.

CHAPITRE XI

De la Vertu hors de l'Église.

Qu'on vienne maintenant nous vanter la piété, les mœurs, la vie austère des gens de ce parti. Tout ce rigorisme ne peut être, en général, qu'une mascarade de l'orgueil, qui se déguise de toutes les manières, même en humilité. Toutes les sectes, pour faire illusion aux autres et surtout à elles-mêmes, ont besoin du rigorisme ; mais la véritable *morale relâchée*, dans l'Eglise catholique, c'est la désobéissance. Celui qui ne sait pas plier sous l'autorité, cesse de lui appartenir. De savoir ensuite jusqu'à quel point l'homme qui se trompe sur le dogme peut mériter dans cet état, c'est le secret de la Providence, que je n'ai point le droit de sonder. Veut-elle agréer d'une manière que j'ignore les pénitences d'un fakir ? Je m'en réjouis et je la remercie. Quant aux vertus chrétiennes, hors de l'unité, elles peuvent avoir encore plus de mérite ; elles peuvent aussi en avoir moins, à raison du mépris des lumières. Sur tout cela, je ne sais rien, et que m'importe ? Je m'en repose sur celui qui ne peut être injuste. Le salut des autres n'est pas mon affaire ; j'en ai une terrible sur les bras, c'est le mien. Je ne dispute donc pas plus à Pascal, ses vertus que ses talents. Il y a bien aussi, je l'espère, des vertus chez les protestants, sans que je sois, pour cela, je l'espère aussi, obligé de les tenir pour catholiques.

Notre miséricordieuse Eglise n'a-t-elle pas frappé d'anathème ceux qui disent que toutes les actions des infidèles sont des péchés, ou seulement que la grâce n'arrive point jusqu'à eux ? Nous aurions bien droit, en argumentant d'après les propres principes de ces hommes égarés, de leur soutenir que toutes leurs vertus sont nulles et inutiles ; mais qu'elles vaillent tout ce qu'elles peuvent valoir, et que Dieu me préserve de mettre des bornes à sa bonté ! Je dis seulement que ces vertus sont étrangères à l'Eglise ; et, sur ce point, il n'y a pas de doute.

Il en est des livres comme des vertus ; car les livres sont des *vertus*. *Pascal*, dit-on, *Arnaud*, *Nicole*, ont fait d'excellents livres en faveur de la religion ; soit. Mais *Abbadie* aussi, *Ditton*, *Sherlock*, *Léland*, *Jacquelot* et cent autres ont supérieurement écrit sur la religion. Bossuet lui-même ne s'est-il pas écrié : *Dieu bénisse le savant Bull* (1) ! Ne l'a-t-il pas remercié solennellement, au nom du clergé de France, du livre composé par ce docteur anglican sur la foi *anti-nicéenne ?* J'imagine cependant que Bossuet ne tenait pas *Bull* pour orthodoxe. Si j'avais été contemporain de Pascal, j'aurais dit aussi de tout mon cœur : *Que Dieu bénisse le savant*

(1) *Dieu bénisse le savant Bull ! et, en récompense du zèle qu'il a fait paraître à défendre la divinité de Jésus-Christ, puisse-t-il être délivré des préjugés qui l'empêchent d'ouvrir les yeux aux lumières de l'Eglise catholique !* (Hist. des variat., liv. XV, chap. CIII.)

Pascal, et en récompense, etc.; maintenant encore, j'admire bien sincèrement ses *Pensées*, sans croire cependant qu'on n'aurait pas mieux fait de laisser dans l'ombre celles que les premiers éditeurs y avaient laissées, et sans croire encore que la religion chrétienne soit pour ainsi dire *pendue* à ce livre. L'Eglise ne doit rien à Pascal pour ses ouvrages, dont elle se passerait fort aisément. Nulle puissance n'a besoin de révoltés; plus leur nom est grand, et plus ils sont dangereux. L'homme banni et privé des droits de citoyen par un arrêt sans appel, sera-t-il moins flétri, moins dégradé, parce qu'il a l'art de se cacher dans l'Etat, de changer tous les jours d'habits, de nom et de demeure; d'échapper, à l'aide de ses parents, de ses amis, de ses partisans, à toutes les recherches de la police; d'écrire enfin des livres, dans le sein de l'Etat, pour démontrer à sa manière qu'il n'en est point banni, que ses juges sont des ignorants et des prévaricateurs, que le souverain même est trompé, et qu'il n'entend pas ses propres lois? — Au contraire, il est plus coupable, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus banni, plus absent que s'il était dehors.

CHAPITRE XII

Conclusion.

On lit, dans un recueil infiniment estimable, *que les Jésuites avaient entraîné avec eux les jansénistes dans la*

tombe (1). C'est une grande et bien étonnante erreur, semblable à celle de Voltaire, qui disait déjà, dans son *Siècle de Louis XIV* (Tome III, chap. XXXV II.) : *Cette secte n'ayant plus que des convulsionnaires, est tombée dans l'avilissement... ce qui est devenu ridicule ne peut plus être dangereux.* Belles phrases de poètes, qui ne tromperont jamais un homme d'Etat. Il n'y a rien de si vivace que cette secte, et, sans doute, elle a donné dans la révolution d'assez belles preuves de vie pour qu'il ne soit pas permis de la croire morte. Elle n'est pas moins vivante dans une foule de livres modernes que je pourrais citer. N'ayant point été écrasée dans le XVIIe siècle, comme elle aurait dû l'être, elle put croître et s'enraciner librement. Fénelon, qui la connaissait parfaitement, avertit Louis XIV, en mourant, de prendre garde au jansénisme. La haine de ce grand prince contre la secte a souvent été tournée en ridicule dans notre siècle. Elle a été nommée *petitesse*, par des hommes très-*petits* eux-mêmes, et qui ne comprenaient pas Louis XIV. Je ne sais ce qu'on peut reprocher à ce grand prince ; mais sûrement aucun juge équitable ne lui refusera un bon sens royal, un tact souverain, qui peut-être n'ont jamais été égalés. C'est par ce sentiment exquis de la souveraineté, qu'il jugeait une secte, ennemie comme sa mère de toute hiérarchie, de toute subordination, et qui, dans toutes les secousses politiques, se rangera

(1) Spectateur français au XIXe siècle, in-8°, tom. I, n. 36, pag. 311.

toujours du côté de la révolte. Il avait vu d'ailleurs les papiers secrets de Quesnel (1), qui lui avaient appris bien des choses. On a prétendu, dans quelques brochures du temps, qu'il préférait un athée a un janséniste, et là-dessus les plaisanteries ne tarissent pas. On raconte qu'un Seigneur de sa cour lui ayant demandé, pour son frère, je ne sais quelle ambassade, Louis XIV lui dit : *Savez-vous bien, monsieur, que votre frère est violemment soupçonné de jansénisme?* Sur quoi le courtisan s'étant écrié : *Sire, quelle calomnie! je puis avoir l'honneur d'assurer V. M. que mon frère est athée;* le roi avait répliqué, avec une mine toute rassérénée : — *Ah! c'est autre chose.*

On rit; mais Louis XIV avait raison : c'était *autre chose.* En effet, l'athée devait être *damné* et le janséniste *disgracié.* Un roi ne juge point comme un confesseur. La raison d'Etat, dans cette circonstance, pouvait être justement consultée avant tout. A l'égard des erreurs religieuses qui n'intéressaient que la conscience et ne rendaient l'homme coupable que devant Dieu, Louis XIV disait volontiers : *Deorum injuriæ diis curæ.* Je ne me souviens pas du moins que l'Histoire l'ait surpris à vouloir anticiper à cet égard sur les arrêts de la Jus-

---

(1) Lorsqu'il fut arrêté à Bruxelles, par l'ordre du roi d'Espagne, *on trouva dans ses papiers tout ce qui caractérise un parti formé.* (Voltaire, Siècle de Louis XIV, tom. III, chap. XXXVII.) Autre projet plus coupable, s'il n'avait pas été insensé, etc. *Ibid.*

tice divine. Mais quant à ces erreurs actives (1) qui bravaient son autorité, il ne leur pardonnait pas : et qui pourrait l'en blâmer ? On a fait, au reste, beaucoup trop de bruit pour cette fameuse *persécution exercée* contre les jansénistes dans les dernières années de Louis XIV, et qui se réduisait, au fond, à quelques emprisonnements passagers, à quelques lettres de cachet très-probablement agréables à des hommes qui, n'étant rien dans l'Etat et n'ayant rien à perdre, tiraient toute leur existence de l'attention que le gouvernement voulait bien leur accorder, en les envoyant déraisonner ailleurs.

On a poussé les hauts cris au sujet de cette charrue passée sur le sol de Port-Royal. Pour moi, je n'y vois rien d'atroce. Tout châtiment qui n'exige pas la présence du patient est tolérable. J'avais, d'ailleurs, conçu de moi-même d'assez violents doutes sur une solennité qui me semblait assez peu française, lorsque, dans un pamphlet janséniste nouvellement publié, j'ai lu « que « Louis XIV avait fait passer *en quelque manière* la char- « rue sur le terrain de Port-Royal (2). » Ceci atténue-

---

(1) L'athéisme, dans notre siècle, s'étant uni à un principe éminemment actif, l'esprit révolutionnaire, ce redoutable amalgame lui a prêté un air d'activité qu'il tenait seulement d'une circonstance accidentelle et peut-être unique. En général, l'athée est tranquille. Comme il a perdu la vie morale, il pourrit en silence et n'attaque guère l'autorité. Pour l'honneur du genre humain, l'athéisme, jusqu'à nos jours, peut-être, n'a jamais été une secte.

(2) Du rétablissement des Jésuites en France. Paris, 1816.

rait notablement l'*épouvantable* sévérité du roi de France; car ce n'est pas tout-à-fait la même chose, par exemple, qu'une tête coupée *en quelque manière* ou réellement coupée; mais je mets tout au pire, et j'admets la charrue *à la manière ordinaire*. Louis XIV, en faisant croître du blé sur un terrain qui ne produisait plus que de mauvais livres, aurait fait toujours un acte de sage agriculteur et de bon père de famille.

C'est encore une observation bien importante, que le fameux usurpateur, qui a fait de nos jours tant de mal au monde, guidé par ce seul instinct qui meut les hommes extraordinaires, ne pouvait pas souffrir le jansénisme, et que, parmi les termes insultants qu'il distribuait autour de lui assez libéralement, le titre de *janséniste* tenait, à son sens, la première place (1). Ni le roi, ni l'usurpateur ne se trompaient sur ce point; tous les deux, quoique si différents, étaient conduits par le même esprit; ils sentaient leur ennemi, et le dénonçaient, par une antipathie spontanée, à toutes les autorités de l'univers. Quoique, dans la révolution française, la secte janséniste semble n'avoir servi qu'en second, comme le valet de l'exécuteur, elle est peut-être, dans le prin-

(1) C'est un *idéologue*, un *constituant*, un JANSÉNISTE. Cette dernière épithète est le *maximum* des injures. (*M. de Pradt. Hist. de l'ambassade de Varsovie. Paris*, 1815, *in*-8° *p. 4.*) Ces trois injures sont très-remarquables dans la bouche de Bonaparte. En y réfléchissant, on s'écrie involontairement :

Le bon sens du démon quelquefois me fait peur !

cipe, plus coupable que les ignobles ouvriers qui achevèrent l'œuvre; car ce fut le jansénisme qui porta les premiers coups à la pierre angulaire de l'édifice, par ses criminelles innovations (1). Et, dans ces sortes de cas où l'erreur doit avoir de si fatales conséquences, celui qui argumente est plus coupable que celui qui assassine. Je n'aime pas nommer, surtout lorsque les plus déplorables égarements se trouvent réunis à des qualités qui ont leur prix; mais qu'on relise les discours prononcés dans la séance de la *Convention nationale* où l'on discuta la question de savoir *si le roi pouvait être jugé*, séance qui fut, pour le royal martyr, l'escalier de l'échafaud; on y verra de quelle manière le jansénisme opina. Quelques jours après seulement (le 13 février 1793, vers les onze heures du matin), je l'entendis, dans la chaire d'une cathédrale étrangère, expliquer à ses auditeurs, qu'il appelait *citoyens*, les bases de la nouvelle organisation ecclésiastique. « Vous êtes alarmés, leur disait-il, de « voir les élections données au peuple; mais songez « donc que tout à l'heure elles appartenaient au roi, « qui *n'était, après tout, qu'un commis de la nation*,

(1) *Qui ne sait que cette constitution civile du clergé qui, en jetant parmi vous un brandon de discorde, prépare votre destruction totale* (celle du clergé), FUT L'OUVRAGE DU JANSÉNISME? (Lettre de Thom. de Soer, éditeur des Œuvres complètes de Voltaire, à MM. les Vicaires généraux du chapitre métrop. de Paris, in-8°, 1817, p. 9.) Acceptons cet aveu, quoique nullement nécessaire. Le chef-d'œuvre du délire et de l'indécence peut, comme on voit, être utile à quelque chose.

« *dont nous sommes heureusement débarrassés.* » Rien ne peut attendrir ni convertir cette secte ; mais c'est ici surtout où il est bon de la comparer à ses nobles adversaires. Ils avaient sans doute beaucoup à se plaindre d'un gouvernement qui, dans sa triste décrépitude, les avait traités avec tant d'inhumanité et d'ingratitude ; cependant rien ne peut ébranler leur foi ni leur zèle, et les restes déplorables de cet ordre célèbre, ranimant, dans le moment le plus terrible, leurs forces épuisées, purent encore fournir vingt-deux victimes au massacre des Carmes.

Ce contraste n'a pas besoin de commentaire. Que les souverains de la France se rappellent les dernières paroles de Fénelon ! qu'ils veillent attentivement sur le jansénisme ! Tant que la serpe royale n'aura pas atteint la racine de cette plante vénéneuse, elle ne cessera de tracer dans le sein d'une terre qu'elle aime, pour jeter ensuite plus loin ses dangereux rejetons. Le protéger, l'épargner même serait une faute énorme. *Cette faction dangereuse n'a rien oublié* depuis sa naissance, *pour diminuer l'autorité de toutes les puissances ecclésiastique et séculières qui ne lui étaient pas favorables* (1). Tout Français, ami des jansénistes, est un sot ou un janséniste. Quand je pourrais pardonner à la secte ses dogmes atroces, son caractère odieux, sa filiation et sa paternité également déshonorantes, ses menées, ses intri-

(1) *Réquisitoire de l'avocat général Talon*, du 23 janvier 1688, transcrit dans les Opuscules de Fleury, p. 18.

gues, ses projets et son insolente obstination, jamais je ne lui pardonnerais son dernier crime, celui d'avoir fait connaître le remords au cœur céleste du ROI MARTYR. Qu'elle soit à jamais maudite l'indigne faction qui vint, profitant sans pudeur, sans délicatese, sans respect, des malheurs de la souveraineté, esclave et profanée, saisir brutalement une main sacrée et la forcer de signer ce qu'elle abhorrait. Si cette main, prête à s'enfermer dans la tombe, a cru devoir tracer le témoignage solennel d'un PROFOND REPENTIR, que cette confession sublime, consignée dans l'immortel testament, retombe comme un poids accablant, comme un anathème éternel, sur ce coupable parti qui la rendit nécessaire aux yeux de l'innocence auguste, inexorable pour elle seule au milieu des respects de l'univers.

LIVRE SECOND

Système Gallican. Déclaration de 1682.

CHAPITRE PREMIER

Réflexions préliminaires sur le caractère de Louis XIV.

Dieu seul est grand, mes frères, disait Massillon en commençant l'oraison funèbre de Louis XIV, et c'est avec une grande raison qu'il débutait par cette maxime, en louant un prince qui semblait quelquefois l'avoir oubliée.

Assurément ce prince possédait des qualités éminentes, et c'est bien mal à propos que, dans le dernier siècle, on avait formé une espèce de conjuration pour le rabaisser ; mais, sans déroger à la justice qui lui est due, la vérité exige cependant qu'en lisant son histoire, on remarque franchement et sans amertume ces époques d'enivrement où tout devait plier devant son impérieuse volonté.

Si l'on songe aux succès éblouissants d'une très-longue partie de son règne, à cette constellation de talents qui brillaient autour de lui, et ne réunissaient leur influence que pour le faire valoir ; à l'habitude du commandement le plus absolu, à l'enthousiasme de l'obéissance qui devinait ses ordres au lieu de les attendre, à la flatterie qui l'environnait comme une sorte d'athmosphère, comme l'air qu'il respirait, et qui finit enfin par devenir un culte, une véritable adoration, on ne s'étonnera plus que d'une chose, c'est qu'au milieu de toutes les séductions imaginables, il ait pu conserver le bon sens qui le distinguait, et que, de temps en temps encore, il ait pu se douter qu'il était un homme.

Rendons gloire et rendons grâces à la monarchie chrétienne ; chez elle la volonté est toujours ou presque toujours droite ; c'est par le jugement qu'elle appartient à l'humanité, et c'est de sa raison qu'elle doit se défier. Elle ne veut pas l'injustice ; mais tantôt elle se trompe, et tantôt on la trompe sur le juste et sur l'injuste : et lorsque malheureusement la prérogative royale se trouve mêlée, même en apparence, à quelque question de droit public ou privé, il est infiniment dangereux que le juste, aux yeux du souverain, ne soit tout ce qui favorise cette prérogative.

Si quelque monarque se trouva jamais exposé à cette espèce de séduction, ce fut sans doute Louis XIV. On l'a nommé *le plus catholique des rois*, et rien n'est plus vrai si l'on ne considère que les intentions du prince. Mais si, dans quelque circonstance, le Pape se croyait obligé de contredire la moindre des volontés royales,

tout de suite la prérogative s'interposait entre le prince et la vérité, et celle-ci courait grand risque.

Sous le masque allégorique de la gloire, on chantait devant lui, sur la scène :

> Tout doit céder dans l'univers
> A l'auguste héros que j'aime (1).

La loi ne souffrant pas d'exception, le Pape s'y trouvait compris comme le prince d'Orange. Jamais roi de France ne fut aussi sincèrement attaché à la foi de ses pères, rien n'est plus certain ; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que jamais roi de France, depuis Philippe-le-Bel, n'a donné au Saint-Siège plus de chagrin que Louis XIV. Imagine-t-on rien d'aussi dur, d'aussi peu généreux, que la conduite de ce grand prince dans l'affaire des franchises ? Il n'y avait qu'un cri en Europe sur ce malheureux droit d'asile accordé à Rome aux hôtels des ambassadeurs. C'était, il faut l'avouer, un singulier titre pour les souverains catholiques, que celui de *protecteurs des assassins*. Le Pape enfin avait fait agréer à tous les autres princes l'abolition de cet étrange privilége. Louis XIV seul demeura sourd au cri de la raison et de la justice. Dès qu'il s'agissait de céder, il fallait pour l'y contraindre, une bataille de Hochstedt que le Pape ne pouvait livrer. On sait avec quelle hauteur cette affaire fut conduite, et quelle recherche de cruauté humiliante on mit dans toutes les satisfactions qu'on

(1) Prologue d'Armide.

exigea du Pape. Voltaire convient *que le duc de Créqui avait révolté les Romains par sa hauteur ; que ses laquais s'étaient avisés de charger la garde du Pape l'épée à la main ; que le parlement de Provence enfin avait fait citer le Pape, et saisir le comtat d'Avignon* (1).

Il serait impossible d'imaginer un abus plus révoltant de pouvoir, une violation plus scandaleuse des droits les plus sacrés de la souveraineté. Et que dirions-nous surtout d'un tribunal civil qui, pour faire sa cour au prince, cite un souverain étranger, chef de l'Eglise catholique, et séquestre une de ses provinces ? Je ne crois pas que, dans les annales de la servitude et de la déraison, on trouve rien d'aussi monstrueux. Mais tels étaient trop souvent les parlements de France ; ils ne résistaient guère à la tentation de se mettre à la suite des passions souveraines, pour renforcer la prérogative parlementaire.

Je ne prétends pas, dans tout ce que je viens de dire, soutenir que le Pape n'eût aucun tort. Peut-être mit-il dans sa conduite trop de ressentiment et d'inflexibilité. Je ne me crois point obligé d'insister sur quelques fautes qui n'ont pas manqué de narrateurs et d'amplificateurs. Il n'est d'ailleurs jamais arrivé dans le monde que, dans le choc de deux autorités grandes et souveraines, il n'y ait pas eu des exagérations réciproques. Mais la puissance qui ne se donne que les torts de l'humanité, doit passer pour innocente, puisqu'elle ne peut

(1) Siècle de Louis XIV, tom. I, chap. VII.

se séparer de sa propre nature. Tout le blâme tombe justement sur celle qui abuse de ses forces, au point de fouler aux pieds toutes les lois de la justice, de la modération et de la délicatesse.

CHAPITRE II

Affaire de la Régale. Histoire et explication de ce droit.

Jamais l'inflexible hauteur d'un prince qui ne pouvait souffrir aucune espèce de contradiction, ne se montra d'une manière plus mémorable que dans l'affaire célèbre de la *régale*.

On sait qu'on appelait de ce nom certains droits utiles ou honorifiques dont les rois de France jouissaient sur quelques églises de leur royaume, pendant la vacance des sièges ; ils en percevaient les revenus ; ils présentaient aux bénéfices ; ils les conféraient même directement, etc.

Que l'Eglise reconnaissante ait voulu payer dans l'antiquité, par ces concessions ou par d'autres, la libéralité des rois qui s'honoraient du titre de *fondateurs*, rien n'est plus juste sans doute ; mais il faut avouer aussi, que la régale étant une exception odieuse aux plus saintes lois du droit commun, elle donnait nécessairement lieu à une foule d'abus. Le concile de Lyon, tenu sur la fin du XIIIe siècle sous la présidence du pape Grégoire X, accorda donc la justice et la reconnais-

sance en autorisant la régale, mais en défendant de l'étendre (1).

Cependant, le ministère et les magistrats français, sans aucun motif imaginable que celui de chagriner le chef de l'Eglise et d'augmenter la prérogative royale aux dépens de la justice, suggérèrent la déclaration du mois de février 1673, qui étendait la régale à tous les évêchés du royaume.

Une de leurs raisons pour généraliser ce droit, *c'est que la couronne de France était ronde* (2). C'est ainsi que ces grands jurisconsultes raisonnaient.

Tout le monde connaît les suites de cette entreprise. Les étrangers en furent scandalisés, et Leibnitz surtout s'exprima de la manière la moins équivoque sur les parlements, *qui se conduisaient*, dit-il, *non comme des juges, mais comme des avocats, sans même sauver les apparences, et sans avoir égard à la moindre ombre de justice, lorsqu'il était question des droits du roi* (3).

Fleury, dans la maturité de l'âge et des réflexions, parle absolument comme Leibnitz. *Le parlement de Paris*, dit-il, *qui se prétend si zélé pour nos libertés, a étendu le droit de régale à l'infini, sur des maximes qu'il est aussi aisé de nier que d'avancer* (4). *Ses arrêts sur la régale étaient insoutenables.*

---

(1) M. CC. LXX. IV. can. XII.
(2) Opuscules de Fleury, p. 137 et 140.
(3) *Vid. sup.* Articles des parlements.
(4) Opuscules de Fleury, p. 83, 137 et 140.

Le roi, dit l'excellent historien de Bossuet, *exerçait le droit de régale avec une plénitude d'autorité qu'on avait de la peine à concilier avec l'exactitude des maximes ecclésiastiques.* Un peu plus haut il avait dit *que l'affaire de la régale avait entraîné le gouvernement dans des mesures dont la nécessité ou la régularité aurait été peut-être difficile à justifier* (1).

Ce qui signifie, en français moins élégant, *que l'extension de la régale n'était qu'un brigandage légal.*

Mais Louis XIV le voulait ainsi, et devant cette volonté tout devait plier, même l'Eglise ; aucune raison, aucune dignité ne pouvait lui en imposer.

Arrivé au comble de la gloire, il indisposa, dépouilla ou humilia presque tous les princes (2). Au-dessus, dans sa pensée, de toutes les lois, de tous les usages, de toutes les autorités, il disait : *Je ne me suis jamais réglé sur l'exemple de personne. C'est à moi à servir d'exemple* (3). Et son ministre disait au représentant d'une puissance étrangère : *Je vous ferai mettre à la Bastille* (4).

Devant ce délire de l'orgueil tout-puissant, qui disait sans détour : *Jura nego mihi nata*, les évêques français ne firent plus de résistance ; deux seulement, Pavillon d'Alet et Caulet de Pamiers, *qui étaient* MALHEUREUSE-

(1) Hist. de Bossuet, liv. VI, n. 8, p. 130 et 138.
(2) *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, tom. II, ch. XIV.
(3) Ibid., tom. II, ch. XIV.
(4) Ibid., tom. II, chap. XXI.

MENT *les deux plus vertueux hommes du royaume, refusèrent opiniâtrément de se soumettre* (1).

Le fameux Arnaud ne se trompait point en représentant l'affaire de la régale *comme une affaire capitale pour la religion, où il fallait tout refuser sans distinction* (2).

Pour cette fois, le janséniste y voyait très-clair. La régale tendait directement à ramener l'investiture *par la crosse et l'anneau*, dont j'ai tant parlé ailleurs (3); à changer le *bénifice* en *fief* ou en emploi ; à faire évaporer l'esprit de l'institution bénéficiaire, pour ne laisser subsister que le *caput mortuum*, je veux dire la puissance civile et l'argent. C'était une idée tout à fait protestante, et par conséquent très-analogue à l'esprit d'opposition religieuse qui n'a cessé de se manifester chez les Français, en plus ou en moins, surtout dans le sein de la magistrature.

On ne peut donc se dispenser d'accorder les plus grands éloges *aux deux hommes les plus vertueux du royaume*, qui s'élevèrent de toutes leurs forces contre une nouveauté si mauvaise en elle-même, et d'un si mauvais exemple.

Le Pape, de son côté (c'était Innocent XI), opposa la plus vigoureuse résistance à l'inexcusable entreprise d'un prince égaré ; il ne cessa d'animer les évêques

---

(1) *Siècle de Louis XIV.* Si Voltaire a voulu dire : *Malheureusement pour Louis XIV*, il a grandement raison.

(2) Hist. de Bossuet, tom. II, chap. VI, n. 9, p. 145.

(3) Du Pape, liv. II, chap. VII, art. II.

français et de leur reprocher leur faiblesse. C'était un Pontife vertueux, *le seul Pape de ce siècle qui ne savait pas s'accommoder au temps* (1).

Alors il arriva ce qui arrive toujours en semblable occasion. Toutes les fois qu'un certain nombre d'hommes, et surtout d'hommes distingués, formant classe ou corporation dans l'état, ont souscrit par faiblesse à l'injustice ou à l'erreur de l'autorité, pour échapper au sentiment pénible qui les presse, ils se tournent subitement du côté de cette même autorité qui vient de les rabaisser ; ils prouvent qu'elle a raison, et défendent ses actes au lieu de s'absoudre de l'adhésion qu'ils y ont donnée

C'est ce que firent les évêques français : ils écrivirent au Pape pour l'engager à céder aux volontés *du plus catholique de tous les rois ;* ils le prièrent *de n'employer que la bonté dans une occasion où il n'était pas permis d'employer le courage* (2).

Arnaud déclara cette lettre *pitoyable,* et certes il eut encore grandement raison. Si M. Bausset s'étonne *qu'on ait pu se servir d'une telle qualification pour un ouvrage de Bossuet* (3), c'est qu'il arrive souvent aux meilleurs esprits de ne pas s'apercevoir que la solidité ou le mérite intrinsèque de tout ouvrage de raisonnement dépend de

---

(1) Voltaire. *Siècle de Louis XIV,* tom. II, chap. XXXIII. — C'est ce Pape qui appelait les pauvres *ses neveux.*

(2) Hist. de Bossuet, liv. VI, n. 9, p. 145.

(3) C'est à lui que l'assemblée avait remis la plume dans cette occasion. (Hist. de Bossuet, ibid.)

la nature des propositions qu'on y soutient, et non du talent de celui qui raisonne. La lettre des évêques étant *pitoyable* par essence, Bossuet n'y pouvait plus apporter que son style et sa manière, et c'était un grand mal de plus.

On voit dans cette lettre, comme je l'observais tout à l'heure, l'honneur qui tâche de se mettre à l'aise par des précautions plus oratoires que logiques et chrétiennes. On pourrait demander pourquoi donc *il n'était pas permis d'employer le courage dans cette occasion ?* on serait même tenté d'ajouter que lorsqu'il s'agit des devoirs de l'état, il n'y a pas d'occasion où il ne soit pas permis et même ordonné d'employer le courage, ou, si l'on veut, *un certain courage*.

Innocent XI, dans sa réponse aux évêques, dont on a parlé assez légèrement en France, leur fait surtout un reproche auquel je ne sais pas trouver une réplique solide.

Qui d'entre vous, leur dit-il, *a parlé devant le roi pour une cause si intéressante, si juste et si sainte* (1) ? (Voyez la suite dans l'ouvrage cité.)

Je ne vois pas, en vérité, ce que les prélats pouvaient répondre à l'interpellation péremptoire du Souverain Pontife ? Je suis dispensé d'examiner s'il fallait faire des martyrs pour la régale ; on n'en était pas là, heureusement ; mais que le corps épiscopal crût devoir s'interdire jusqu'à la plus humble représentation, c'est

(1) Hist. de Bossuet, liv. cit., n. 12, p. 161.

ce qui embarrasserait même la plus ardente envie d'excuser.

L'arrangement final fut *que le roi ne conférerait plus les bénéfices en régale, mais qu'il présenterait seulement des sujets qui ne pourraient être refusés* (1).

C'est la suprématie anglaise dans toute sa perfection. Au moyen de la régale ainsi entendue et exercée, *le roi*, comme l'a très-bien observé Fleury, *avait plus de droit que l'évêque, et autant que le Pape* (2).

Le crime irrémissible aux yeux de Louis XIV étant celui de lui résister ; et la première de toutes les vertus, j'ai presque dit la vertu unique, étant alors celle d'épouser tous ses sentiments et de les exagérer, ce fut la mode de blâmer, de contredire, de mortifier Innocent XI, dont la courageuse résistance avait si fort déplu au maître.

---

(1) Ce jeu de mots (car c'en était un, à ne considérer que les résultats) fait sentir ce que c'était que cette *régale* qui donnait au roi le droit de conférer les bénéfices, c'est-à-dire un droit purement spirituel. Cependant les évêques gardèrent le silence et prirent parti même contre le Pape. On voit ici, ce qui est prouvé par toutes les pages de l'Histoire ecclésiastique, que les églises particulières manqueront toujours de force devant l'autorité temporelle. Elles *doivent* même en manquer, si je ne me trompe, le cas du martyre excepté. Il est donc d'une nécessité absolue que les intérêts de la religion soient confiés aux mains d'une puissance étrangère à toutes les autres, et dont l'autorité, toute sainte e indépendante, puisse toujours, du moins en théorie, dire la vérité, et la soutenir en toute occasion.

(2) Opusc, p. 84.

Mais rien ne peut être comparé à ce que le parlement de Toulouse se permit dans cette occasion. Pour se rendre agréable à Louis XIV, la flatterie avait pris toutes les formes, *excepté une*. Le parlement de Toulouse la trouva. Dom Cerles, chanoine régulier de la cathédrale de Pamiers, et vicaire général pendant la vacance du siège, avait formé opposition à quelques actes de ce parlement relatifs à la régale. Destitué par son métropolitain l'archevêque de Toulouse, qui voulait faire sa cour, il en appela au Pape qui le confirma dans sa place. Il paraît de plus que dom Cerles se permit d'écrire des choses assez fortes contre la régale et contre les prétentions de l'autorité temporelle. Le parlement, *par ordre du roi*, condamna dom Cerles à mort, le fit exécuter en effigie à Toulouse et à Pamiers, et traîner sur la claie. *Cet ecclésiastique était homme de mérite et fort savant, comme on le voit dans ses diverses ordonnances et instructions pastorales* (1).

Que dire d'une cour suprême qui condamne à mort *par un ordre du roi*; qui, pour des torts de circonstances, dignes dans toutes les suppositions d'une lettre de cachet, se permet de remettre à l'exécuteur et d'envoyer sur l'échafaud l'effigie d'un prêtre respectable qui avait cependant une réputation, un honneur, une famille, tout comme un autre? — Nulle expression ne saurait qualifier dignement cette honteuse iniquité.

---

(1) *Siècle de Louis XIV*, tom. III, chap. XXXV. Note des éditeurs de Bossuet. Liége, 1768, in-8°, tom. XIX, p. xlviij.

CHAPITRE III

Suite de la Régale. Assemblée et Déclaration de 1682. Esprit et Composition de l'Assemblée.

Pour venger enfin sur le Pape, suivant la règle, les injures qu'on lui avait faites, les grands fauteurs des maximes anti-pontificales, ministres et magistrats, imaginèrent d'indiquer une assemblée du clergé, où l'on poserait des bornes fixes à la puissance du Pape, après une mûre discussion de ses droits.

Jamais peut-être on ne commit d'imprudence plus fatale; jamais la passion n'aveugla davantage des hommes d'ailleurs très-éclairés. Il y a dans tous les gouvernements des choses qui doivent être laissées dans une salutaire obscurité, qui sont suffisamment claires pour le bon sens, mais qui cessent de l'être du moment où la science entreprend de les éclaircir davantage, et de les circonscrire avec précision par le raisonnement et surtout par l'écriture.

Personne ne disputait dans ce moment sur l'infaillibilité du Pape; du moins c'était une question abandonnée à l'école, et l'on a pu voir, par tout ce qui a été dit dans l'ouvrage précédemment cité, que cette doctrine était assez mal comprise. On peut même remarquer qu'elle était absolument étrangère à celle de la régale,

qui n'intéressait que la haute discipline. La convocation n'avait donc pas d'autre but que celui de mortifier le Pape.

Colbert fut le premier moteur de cette malheureuse résolution. Ce fut lui qui détermina Louis XIV. Il fut le véritable auteur des quatre propositions, et les courtisans en camail qui les écrivirent ne furent au fond que ses secrétaires (1).

Un mouvement extraordinaire d'opposition se manifesta parmi les évêques députés à l'assemblée, tous choisis, comme on le sent assez, de la main même du ministre (2).

Les notes de Fleury nous apprennent que les prélats qui avaient le plus influé dans la convocation de l'assemblée et dans la détermination qu'on prit d'y traiter de l'autorité du Saint-Siége, *avaient dessein de mortifier le Pape et de satisfaire leur propre ressentiment* (3).

Bossuet voyait de même « dans le clergé, des évê-
« ques s'abandonner inconsidérément à des opinions
« qui pouvaient les conduire bien au delà du but où ils
« se proposaient eux-mêmes de s'arrêter. Il ne se dissi-
« mulait pas que, parmi ce grand nombre d'évêques,
« *il en était quelques-uns que des ressentiments per-*

---

(1) Aveu exprès de Bossuet à son secrétaire confident, l'abbé Ledieu (Hist. de Bossuet, liv. VI, n. 12, p. 161.)

(2) Exam. du système gall. Mons, 1803, in-8°, p. 40.

(3) *Corrections et additions pour les nouveaux Opuscules de Fleury*, p. 16.

« *sonnels avaient aigris contre la cour de Rome* (1). »

Il exposait ses terreurs secrètes au célèbre abbé de Rancé: « Vous savez, lui disait-il, ce que c'est que les « assemblées, et quel esprit y domine ordinairement. Je « vois certaines dispositions qui me font *un peu* espé- « rer de celle-ci; mais je n'ose me fier à mes espé- « rances, et en vérité elles ne sont pas sans beaucoup « de craintes (2). »

Dans un tribunal civil, et pour le moindre intérêt pécuniaire, de pareils juges eussent été récusés; mais dans l'assemblée de 1682, où il s'agissait cependant de choses assez sérieuses, on n'y regarda pas de si près.

Enfin les députés s'assemblèrent, *et le roi* leur ordonna *de traiter la question de l'autorité du Pape* (3). Contre cette décision, il n'y avait rien à dire; et ce qui est bien remarquable, c'est que dans cette circonstance comme dans celle de la régale, on ne voit pas la moindre

---

(1) Histoire de Bossuet, liv. VI, num. 6, pag. 124. — Il faut donc, et d'après Fleury et d'après Bossuet lui-même, apporter quelque restriction à la protestation solennelle faite par ce dernier dans sa lettre qu'il écrivit au Pape au nom du clergé. *Nous attestons le Scrutateur des cœurs, que nous ne sommes point mus par le ressentiment d'aucune injure personnelle*, etc. (Ibid. n. 9, p. 153.)

(2) Fontainebleau, septembre 1681, dans l'Histoire de Bossuet, liv. VI, n. 3, tom. II, p. 94.

(3) Fleury, ibid. p. 139. Ainsi il n'y avait nulle raison d'en parler, excepté la volonté du roi qui l'ordonnait.

opposition, et pas même l'idée de la plus respectueuse remontrance.

Tous ces évêques demeurent purement passifs; et Bossuet même, qui ne voulait pas, avec très grande raison, qu'on traitât la question de l'autorité du Pape, n'imagina pas seulement de contredire les ministres d'aucune manière visible, du moins pour l'œil de la postérité.

Si le roi avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot, il était maître de l'assemblée. C'est Voltaire qui l'a dit (1): faut-il l'en croire? Il est certain, que dans le temps, on craignit un schisme; il est certain encore qu'un écrit contemporain, publié sous le titre faux de *Testament politique de Colbert*, alla jusqu'à dire *qu'avec une telle assemblée le roi eût pu substituer l'Alcoran à l'Evangile.* Cependant, au lieu de prendre ces exagérations à la lettre, j'aime mieux m'en tenir à la déclaration de l'archevêque de Reims, dont l'inimitable franchise m'a singulièrement frappé. Dans son rapport à l'assemblée de 1682, il lui disait, en se servant des propres paroles d'Yves de Chartres: « Des hommes plus courageux par-
« leraient peut-être avec plus de courage; de plus gens
« de bien pourraient dire de meilleures choses: *pour*
« *nous qui sommes médiocres en tout*, nous exposons
« notre sentiment, non pour servir de règle en pareille
« occurrence, mais *pour céder au temps*, et pour éviter

(1) *Siècle de Louis XIV*, tom. III, ch. XXXIV.

« de plus grands maux dont l'Eglise *est menacée*, si on « ne peut les éviter autrement (1). »

CHAPITRE IV

Réflexions sur la Déclaration de 1682.

A n'envisager la déclaration que d'une manière purement matérielle, je doute qu'il soit possible de trouver dans l'Histoire ecclésiastique une pièce aussi répréhensible. Comme à toutes les œuvres passionnées, ce qui lui manque le plus visiblement, c'est la logique. Les *pères* de ce singulier concile débutent par un préambule qui décèle leur embarras ; car il fallait bien dire pourquoi ils étaient assemblés, et la chose n'était pas aisée. Ils disent donc qu'ils sont assemblés pour réprimer des hommes également téméraires en sens opposés ; *dont les uns voudraient ébranler la doctrine antique et les libertés de l'Eglise gallicane qu'elle a reçues de ses prédécesseurs, qui sont appuyées sur les saints canons et la tradition des pères, et qu'elle a défendues dans tous les temps avec un zèle infatigable* ; *tandis que les autres, abusant de ces*

(1) Le père d'Avrigny, après avoir rapporté ce passage précieux, ajoute, avec une charmante naïveté : « *L'applica-* « *tion de ces paroles ne pouvait être plus juste.* » (Mémoires, tom. III, p. 188.)

mêmes dogmes, osaient ébranler la suprématie du Saint-Siége (1).

On ne peut se dispenser de l'observer, ces prélats complaisants débutent par l'assertion la plus étrange qu'il soit possible d'imaginer. *Ils défendent disent-ils*, l'*antique tradition de l'Eglise gallicane.* Ils se figuraient apparemment que l'univers ne savait pas lire ; car, s'il y y a quelque chose de généralement connu, c'est que l'Eglise gallicane, si l'on excepte quelques oppositions accidentelles et passagères, a toujours marché dans le sens du Saint-Siége. On vit les évêques français, en 1580, demander l'exécution de la bulle *In cœna Domini.* Le parlement, pour les arrêter, en vint juqu'à la saisie du temporel. Ces mêmes évêques n'ont rien oublié depuis pour faire accepter le concile de Trente, purement et simplement. Quant à l'infaillibilité du Pontife, nous avons entendu le clergé de France la professer de la manière la plus solennelle dans son assemblée de 1626. M. de Barral, après avoir fait de vains efforts pour se tirer de cette difficulté, juge à propos d'ajouter: *Quand il serait possible de donner à quelques phrases des évêques un sens favorable à l'infaillibilité du Pape*, etc.,

---

(1) *Cleri gallicani de Ecclesiasticâ potestate declaratio Ecclesiæ gallicanæ decreta et libertates à majoribus nostris tanto studio propugnatas, earumque fundamenta sacris canonibus et patrum traditione nixa multi diruere moliuntur ; nec desunt qui, earum obtentu, primatum B. Petri minuere non vereantur.*

et ailleurs : *Mais quand il serait vrai que, dans le cours de quinze siècles, une seule phrase eût échappé au clergé de France, en contradiction avec lui-même,* etc. (1). Avec la permission de l'auteur, les déclarations solennelles et les actes publics ne s'appellent pas des *phrases,* et ces phrases *n'échappent* point. Quand on les écrit, on est censé y penser et savoir ce qu'on fait. D'ailleurs, est-ce la déclaration de 1682 ou celle de 1626, qui *échappa* au clergé? Tout ce qu'on pourrait accorder, au premier coup d'œil, c'est qu'elles se détruisent mutuellement, et qu'il est superflu de s'occuper du sentiment d'un corps qui se contr dit ainsi lui-même. Mais le second coup d'œil absout bien vite l'illustre clergé, et l'on n'est point en peine pour décider que les députés de 1682 n'étaient nullement le clergé de France, et que la passion d'ailleurs, la crainte et la flatterie ayant présidé aux actes de 1682, ils disparaissent devant la maturité, la sagesse et le sang-froid théologique qui présidèrent aux actes de 1626.

Et quant aux *quinze siècles,* nous les prendrons en considération lorsqu'on nous aura cité les déclarations publiques par lesquelles le clergé français, en corps, et sans influence étrangère, a rejeté la souveraineté du Pape, *durant ces quinze siècles.*

En attendant, on ferait un volume des autorités de

---

(1) *Défense des libertés de l'Eglise gallicane, par feu M. Louis Mathias de Barral, archevêque de Tours,* in-4°. Paris, 1818, IIe partie, n. 6, p. 325 et 332.

tout genre, mandements d'évêques, décrets, décisions et livres entiers, qui établissent en France le système contraire. Orsi, Zaccaria et d'autres auteurs Italiens ont rassemblé ces monuments. Nous avons entendu Tournely avouer *qu'il n'y a rien à opposer à la masse des autorités qui établissent la suprématie du Pape ; mais qu'il est arrêté par la déclaration de* 1682. Les exemples de ce genre ne sont pas rares, et la conversation seule apprenait tous les jours combien le clergé de France, en général, tenait peu à ses prétendues maximes, qui n'étaient au fond que les maximes du parlement (1). Bossuet, en mille endroits, cite la *doctrine des anciens docteurs*, comme un oracle. Mais qu'était-ce donc que cette doctrine? Toujours celle du parlement. *Par un arrêt du* 29 mars 1663, il manda le syndic et sept *anciens docteurs* de Sorbonne, et leur *ordonna* de lui apporter une déclaration des sentiments de la faculté théologique sur la puissance du Pape. Les députés se présentèrent donc le lendemain avec une déclaration conçue dans les termes que tout le monde connaît :

---

(1) On sait que l'un des plus doctes prélats français, Marca composa sur la fin de sa vie un traité en faveur de la suprématie pontificale, que son ami Baluse se permit de supprimer. Là-dessus, M. de Barral se plaint de la *versatilité* de cet évêque. (Part. II, n. 19, p. 327.) Mais *versatilité* et *changement* ne sont pas synonymes. Autrement *conversion* serait synonyme de *folie*.

Que ce n'est pas le sentiment de la faculté, etc. (1).

Le *tremblement* de la Sorbonne se voit jusque dans la forme négative de la déclaration. Elle a l'air d'un accusé qui nie ; elle n'ose pas dire : *Je crois cela* ; mais seulement : *Je ne crois pas le contraire.* Nous verrons le parlement répéter la même scène qu'en 1682. Aujourd'hui qu'un certain esprit d'indépendance s'est développé dans tous les esprits, si le parlement (dans la supposition qu'aucune institution n'eût changé), si le parlement, dis-je, mandait la Sorbonne pour l'admonester ou la régenter, le syndic de la faculté théologique ne manquerait pas de répondre : *La cour est priée de se mêler de jurisprudence, et de nous laisser la théologie.* Mais alors l'autorité pouvait tout, et les Jésuites même étaient obligés de jurer les quatre articles ; il le fallait bien, puisque tout le monde jurait, et l'on jurait aujourd'hui parce qu'on avait juré hier. Je compte beaucoup à cet égard sur la bonté divine.

---

(1) *Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome, par Dumarsais*, etc., avec un discours préliminaire, par M. Clavier, ancien conseiller au Châtelet, de l'académie des inscriptions. Paris, 1817, in-8°, discours prélimin. pag. xxxvj.

C'est un étrange théologien que Dumarsais sur l'autorité du Pape ! J'aimerais autant entendre citer Voltaire sur la présence réelle ou la grâce efficace : au reste, il ne s'agit que du fait qui nous est attesté par le savant magistrat, éditeur de Dumarsais.

Un passage du père d'Avrigny, qui m'a paru curieux et peu connu, mérite encore d'être cité sur ce point.

Après avoir rapporté la résistance opposée par l'université de Douai à la déclaration de 1682, et les représentations qu'elle fit parvenir au roi sur ce sujet, l'estimable historien continue en ces termes

« Pour dire quelque chose de plus fort que tout cela, « la plupart des évêques qui étaient en place dans le « royaume, en 1651, 1653, 1656 et 1661, se sont ex- « primés d'une manière qui les a fait regarder comme « autant de partisans de l'infaillibilité, par ceux qui la « soutiennent. Ils avancent tantôt *que la foi de Pierre « ne défaut jamais;* tantôt *que l'ancienne Eglise savait « clairement, et par la promesse de Jésus-Christ faite à « Pierre et par ce qui s'était déjà passé, que les juge- « ments du Souverain Pontife, publiés pour servir de « règle à la foi, sur la consultation des évêques, soit que « les évêques expliquent ou n'expliquent point leurs sen- « timents dans la relation, comme il leur plait d'en user, « sont fondés sur une autorité qui est également divine « et suprême dans toute l'Eglise, de façon que tous les « chrétiens sont obligés, par leur devoir, de leur rendre « une soumission d'esprit même.* Voilà donc une nuée « de témoins qui déposent pour l'infaillibilité du Vicaire « de Jésus-Christ, et sa supériorité aux assemblées « œcuméniques (1). »

D'Avrigny, à la vérité, était jésuite, et n'aimait pas

(1) Mém. chronol. ann. 1682.

extrêmement le chancelier Le Tellier; mais d'Avrigny est un historien très-véridique, très-exact, et dans ce cas il ne cite que des faits.

Rien n'étant plus aisé que d'accumuler les témoignages français en faveur du système de la suprématie, les partisans du système contraire soutiennent qu'ils s'appliquent tous au *siége*, et non *à la personne* des Pontifes; mais cette distinction subtile, inventée par de modernes opposants poussés à bout, fut toujours inconnue à l'antiquité, qui n'avait pas tant d'esprit.

Ainsi l'antique tradition de l'Eglise gallicane, alléguée dans le préambule de la déclaration, est une pure chimère.

Et comme il n'y avait d'ailleurs rien de nouveau dans l'Eglise, à l'époque de 1682, aucun danger, aucune attaque nouvelle contre la foi, il s'ensuit que si les députés avaient dit la vérité, ils auraient dit (ce qui ne souffre pas la moindre objection) *qu'ils étaient assemblés pour obéir aux ministres, et pour mortifier le Pape* qui voulait maintenir les canons contre les innovations des parlements.

Après le préambule viennent les articles. Le premier rappelle tous ces misérables lieux communs : — *Mon royaume n'est pas de ce monde.* — *Rendez à César ce qui est à César.* — *Que tout âme soit soumise aux puissances supérieures* (1). — *Toute puissance vient de Dieu* (2), etc.

---

(1) Et avant tout, à celle du Souverain Pontife, qui est une des plus élevées.

(2) Nommément, celle de son vicaire.

Jésus-Christ se donnant hautement pour roi, le magistrat romain qui l'examinait lui dit: *Êtes-vous roi?* et, d'une manière plus restreinte: *Êtes-vous roi des Juifs?* C'était l'accusation portée contre lui par ses ennemis, qui voulaient, pour le perdre, le présenter comme un séditieux qui contestait la souveraineté de César. Pour écarter cette calomnie, le Sauveur daigna répondre: « Vous l'avez dit: je suis roi, et de plus roi des Juifs; « mais je ne suis pas un roi comme vous l'imaginez, et « dont le peuple puisse dire, dans son ignorance: *Celui « qui se dit roi n'est pas l'ami de César.* Si j'étais roi de « cette manière, j'aurais des armées qui me défendraient « contre mes ennemis; *mais mon royaume n'est pas* « MAINTENANT (1) *de ce monde.* Je ne suis roi et je ne

(1) Je ne sais pourquoi certains traducteurs (ceux de Mons par exemple) se sont donné la licence de supprimer ce mot de *maintenant*, qui se lit cependant dans le texte comme dans la Vulgate. Je n'ignore pas que la particule grecque Νῦν peut quelquefois n'avoir qu'une valeur purement augmentative, qui la rend alors à peu près synonyme de *mais* ou de *or;* ici néanmoins elle peut fort bien être prise littéralement; et il n'est point permis de la supprimer. Comment sait-on que le Sauveur n'a pas voulu, par ce mystérieux monosyllabe, exprimer certaines choses que les hommes ne devaient pas encore connaître? Il y a plus: qu'est-ce que voulait dire notre divin Maître lorsqu'il déclarait à la fois *qu'il était roi des Juifs, et que son royaume n'était pas de ce monde?* La première marque de respect que nous devions à ces vénérables énigmes, c'est de n'en tirer aucunes conséquences que notre ignorance pourrait rendre dangereuses.

« suis né que pour apporter la vérité parmi les hommes : « quiconque la reçoit est sujet de ce royaume. » — Et sur la question : *Qu'est-ce que la vérité ?* il ne répondit pas, ou n'a pas voulu nous faire connaître ce qu'il répondit (1).

Certes, il faut être de puissants logiciens pour rattacher à cet exposé les conclusions qu'on en a tirées contre la puissance des Papes. D'autres raisonneurs plus téméraires, et non moins amusants, ont vu, dans le texte cité, la preuve *que la puissance temporelle des Souverains Pontifes était proscrite par l'Evangile.* Je prouverai, avec le même texte, pour peu qu'on le désire, qu'un curé de campagne ne saurait posséder légitimement un jardin, parce que tous les jardins du monde *sont de ce monde.*

C'est trop s'arrêter à des paralogismes scolastiques qui ne méritent pas une discussion sérieuse. Le grand problème se réduit aux trois questions suivantes :

1. L'Eglise catholique étant, évidemment, une monarchie ou rien, peut-il y avoir un appel des jugements émanés du Souverain, sous le prétexte qu'il a mal jugé ; et, dans ce cas, quel est le tribunal auquel l'appel doit être porté ?

---

(1) On me pardonnera sans doute un léger commentaire destiné uniquement à faire mieux sentir les textes qu'on peut d'ailleurs vérifier sur-le-champ.

2. Qu'est-ce qu'un concile sans Pape ? et s'il y avait deux conciles contemporains, où serait le bon ?

3. La puissance spirituelle ayant incontestablement le droit *de donner la mort* et d'ôter du milieu de ses sujets tout homme qui a mérité ce traitement rigoureux, comme la puissance temporelle a droit d'*excommunier*, sur l'échafaud, celui qui s'est rendu indigne de la *communion* civile ; si la première de ces puissances vient à exercer son dernier jugement sur la personne d'un souverain, l'arrêt peut-il avoir des suites temporelles?

Cette simple et laconique exposition des différentes branches du problème suffit, pour mettre dans tout son jour l'inexcusable imprudence des hommes qui osèrent non seulement *traiter*, mais *décider* de semblables questions, sans motif et sans mission ; du reste, j'ai assez protesté de mes sentiments, et de mon éloignement pour toute nouveauté dangereuse.

L'article II est, s'il est possible, encore plus répréhensible. Il rappelle la doctrine des docteurs gallicans sur le concile de Constance ; mais après ce que j'ai dit sur les conciles en général, et sur celui de Constance en particulier, je ne conçois pas qu'il puisse rester un doute sur cette question. S'il peut y avoir un concile œcuménique sans Pape, il n'y a plus d'Eglise ; et si la présence ou l'assentiment du Pape est une condition essentielle du concile œcuménique, que devient la question de la supériorité du concile sur le Pape?

Outre l'inconvenance de citer l'autorité d'une Eglise

particulière contre celle de l'Eglise catholique (1), ce même article II contient encore une insupportable assertion, savoir : *que les sessions IV et V du concile de Constance furent approuvées par le Saint-Siége apostolique, et confirmées par la pratique de toute l'Eglise et des Pontifes romains* (sans distinction ni explication). Je m'abstiens de toute réflexion, persuadé qu'on doit beaucoup à certains hommes, lors même qu'une passion accidentelle les aveugle entièrement.

L'article III déclare *que la puissance du Pape doit être modérée par les canons* : théorie enfantine que j'ai suffisamment discutée ; il serait inutile d'y revenir.

L'article IV est tout à la fois, le plus condamnable et le plus mal rédigé. *Dans toutes les questions de foi,* disent les députés, *le Pape jouit de l'autorité principale* (2).

Que veulent dire ces paroles ? Les *pères* continuent : *Ses décrets s'adressent à toutes les Eglises, en général et en particulier* (3). Qu'est-ce que cela veut dire encore ? Il est impossible de donner à ces expressions aucun sens déterminé ; mais qu'on ne s'en étonne point, on voit ici

---

(1) *Nec probari ab Ecclesiâ gallicanâ,* etc. Qu'importe à l'Eglise catholique ? Il est étonnant que tant d'excellents esprits n'aient pas voulu apercevoir l'ineffable ridicule de cette *existence à part,* dans un système qui tire toute sa force de l'unité.

(2) *In fidei quæstionibus præcipuas Summi Pontificis esse partes,* etc.

(3) *Ejus decreta ad omnes et singulas Ecclesias pertinere.* (Ibid.)

l'éternel anathème qui pèse sur tout écrit parti d'une assemblée quelconque (non inspirée). Chacun y veut mettre son mot ; mais tous ces mots voulant passer à la fois, s'embarrassent et se heurtent. Nul ne veut céder (et pourquoi céderaient-ils ?) Enfin, il se fait entre tous les orgueils délibérants un accord tacite, qui consiste, sans même qu'il s'en aperçoivent, à n'employer que des expressions qui n'en choquent aucun, c'est-à-dire qui n'aient qu'un sens vague ou qui n'en aient point du tout: ainsi, des hommes du premier ordre, Bossuet lui-même tenant la plume, pourront fort bien produire une déclaration aussi sage que celle des *droits de l'homme*, et c'est ce qui est arrivé (1).

Pour mettre le comble à la confusion et au paralogisme, les députés déclarent, dans ce dernier article, *que les décrets du Saint-Siége ne sont irréformables que lorsque le consentement de l'Eglise vient s'y joindre* (2). Mais de quel consentement veulent-ils parler ? de l'exprès ou du tacite ? Cette seule question fait tomber l'article, qui n'a rien dit en croyant dire beaucoup. S'ils entendent parler d'un consentement exprès, il faut donc

---

(1) *Il y eut*, dit Fleury, *beaucoup de disputes au sujet de la rédaction des articles, et la discussion traîna longtemps en longueur.* (Hist. de Bossuet, tom. II, liv. VI, n. 13, p. 168 et 169.) Une oreille fine entend encore le bruit de cette délibération.

(2) *Nec tamen irreformabile esse judicium, nisi Ecclesiæ consensus accesserit.* (Ibid.)

assembler un concile œcuménique ; mais, en attendant, comment faudra-t-il agir ou croire ? A qui appartiendra-t-il d'assembler le concile ? Et si le Pape s'y oppose, et si les princes mêmes n'en veulent point *quid juris ?* (comme disent les jurisconsultes), etc. Que si l'on a entendu parler d'un consentement tacite, les difficultés augmentent comment s'assurer de ce consentement ? Comment *savoir* que les Eglises *savent ?* et comment *savoir* qu'elles *approuvent ?* Qui doit écrire ? à qui faut-il écrire ? La pluralité a-t-elle lieu dans ce cas ? Comment prouve-t-on la *pluralité des silences ?* S'il y avait des Eglises opposantes, combien en faudrait-il pour annuler le consentement ? Comment prouve-t-on *qu'il n'y a point d'opposition ?* Comment distinguera-t-on le silence d'approbation du silence d'ignorance et de celui d'indifférence ? Les évêques de Québec, de Baltimore, de Cusco, de Mexico, du mont Liban, de Goa, de Luçon, de Canton, de Pékin, etc., ayant autant de droits, dans l'Eglise catholique, que ceux de Paris ou de Naples, qui se chargera, dans les moments de division, de mettre ces prélats en rapport, et de connaître leur avis ? etc., etc. (1).

---

(1) Si l'on veut savoir ce que signifie cette vaine condition du *consentement tacite*, il suffit de considérer ce qui s'est passé à l'égard de la bulle *Unigenitus*. Si jamais le consentement de l'Eglise a été clair, décisif, incontestable, c'est sur le sujet de ce *décret célèbre émané du Saint-Siége apostolique, accepté par toutes les Eglises étrangères et par tous les évêques de France, reconnu et révéré dans trois conciles* (Rome, Embrun et Avignon)..., *préconisé par plus de vingt*

Cette malheureuse déclaration, considérée dans son ensemble, choque, au delà de toute expression, les règles les plus vulgaires du raisonnement. Les états provinciaux de Bretagne ou de Languedoc, statuant sur la puissance constitutionnelle du roi de France. déplairaient moins à la raison, qu'une poignée d'évêques français statuant, et même sans mandat (1), sur les

---

assemblées du clergé, souscrit par toutes les universités du monde catholique ; décret qui n'est contredit aujourd'hui que par quelques ecclésiastiques du second ordre, par des laïques et par des femmes. (On peut voir ce témoignage de l'archevêque de Paris, et tous les autres rassemblés dans le savant ouvrage de l'abbé Zaccaria, *Antifebronius vindicatus*, *in*-8°, *tom. II, dissert. V, ch. VI, p.* 417 *et seq.*)

Et cependant, écoutez les jansénistes : Ils vous parleront de la bulle *Unigenitus*, comme d'une pièce non seulement nulle, mais erronée, et qu'il est permis d'attaquer par toutes sortes d'autorités. Je ne parle pas des fanatiques, des convulsionnaires, des théologiens de galetas ; mais vous entendrez un savant magistrat l'appeler : *Cette constitution trop célèbre* (Lett. sur l'hist., tom. IV, p. 492). Revenons à la grande maxime : « Si le Souverain Pontife a besoin du consentement « de l'Eglise pour gouverner l'Eglise, il n'y a plus d'Eglise. »

(1) Ces sortes d'assemblées, composées dans leur plénitude, de deux évêques et de deux députés du second ordre, par chaque métropole, n'avaient rien de commun avec les conciles provinciaux. L'assemblée de 1682, pour l'objet en question, ne représentait pas plus l'Eglise de France que celle du Mexique. Dès qu'il s'agissait d'un point de doctrine, toutes les Eglises de France auraient dû être instruites préalablement du

bornes de l'autorité du Pape, contre l'avis de l'Eglise universelle.

Aveugles corrupteurs du pouvoir, ils rendaient un singulier service au genre humain, en donnant à Louis XIV des leçons d'autorité arbitraire, en lui déclarant que les plus grands excès du pouvoir temporel n'ont rien à craindre d'une autre autorité, et que le souverain est roi dans l'Eglise comme dans l'Etat ! Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que, tout en consacrant de la manière la plus solennelle ces maximes qui, vraies ou fausses, ne devraient jamais être proclamées, les députés posaient en même temps toutes les bases de la démagogie moderne ; ils déclaraient expressément que, dans une association quelconque, une section peut s'assembler, délibérer contre le tout, et lui donner des lois. En décidant que le concile est au-dessus du Pape, ils déclaraient encore, non moins expressément, quoique en d'autres termes, qu'une assemblée nationale quelconque est au-dessus du souverain, et même qu'il peut

---

sujet de la délibération, et donner leurs instructions en conséquence. Le bon sens ne soutient pas l'idée d'un petit nombre d'évêques qui viennent créer un dogme au nom de tous les autres qui n'en savent rien (du moins dans les formes légales). Ce qu'il y a de curieux, c'est que Louis XIV, toujours savant dans l'art des convenances, déclara que les députés étaient assemblés *avec sa permission* (Edit du mois de mars 1682). Mais ceux-ci, avec moins de tact ou plus de franchise, se déclarent assemblés PAR SON ORDRE. (*Mandato regis.* Proc. verb. de l'assemblée.)

y avoir plusieurs assemblées nationales divisant légalement l'Etat ; car, si la légitimité de l'assemblée ne dépend pas d'un chef qui la préside, nulle force ne peut l'empêcher de se diviser, et nulle section n'est en état de prouver sa légitimité à l'exclusion des autres.

Aussi, lorsqu'au commencement du dernier siècle, les évêques français, encore échauffés par les vapeurs de la déclaration, se permirent d'écrire une lettre encyclique qui consacrait les mêmes maximes, et qui amena ensuite une rétractation ou explication de leur part, Clément XI, alors régnant, adressa à Louis XIV un bref (du 31 août 1706), où il avertit très-sagement le roi que tout aboutirait à saper l'autorité temporelle, ainsi que l'ecclésiastique, et *qu'il lui parlait moins pour l'intérêt du Saint-Siége, que pour le sien propre* (1) ; ce qui est très-vrai.

Après avoir fait, pour ainsi dire, l'anatomie de la déclaration, il est bon de l'envisager dans son ensemble, et de la présenter sous un point de vue qui la place malheureusement, et sans la moindre difficulté, au rang de ce qu'on a vu de plus extraordinaire.

Quel est le but général de la déclaration ? De poser des bornes au pouvoir du Souverain Pontife, et d'établir

---

(1) *Neque enim nostram..... quin et ipsius regni tui causam agimus.* (Rem. sur le système gallican. Mons, 1805, in-8°, pag. 205.)

que ce pouvoir doit être modéré par les canons (1).

Et qu'avait donc fait le Pape pour mériter cette violente insurrection de l'Eglise gallicane, qui entraînait de si grands dangers ? *Il voulait faire observer les canons, malgré les évêques qui n'osaient pas les défendre.*

Et quels canons encore ? — Les propres canons de l'Eglise gallicane, ses lois, ses maximes, ses coutumes les plus antiques, qu'ils laissent violer sous leurs yeux, d'une manière qui finit par déplaire aux protestants sages et instruits.

C'est le Pape qui se met à la place de ces pasteurs pusillanimes, qui les exhorte, qui les anime, qui brave, *pour la défense des canons*, cette puissance devant laquelle ils demeurent muets.

Et les évêques vaincus, sans avoir livré de combat, se tournent du côté de cette puissance égarée qui leur commande. Forts de sa force, ils se mettent à régenter le Pape ; ils l'avertissent finalement *de employer que la bonté dans une occasion* où il n'était pas *permis d'employer le courage* (2).

Et comme le premier effet d'une faiblesse est de nous irriter contre celui qui a voulu nous en détourner, les évêques français dont je parle s'irritent en effet contre le Pape, au point d'épouser les passions du ministère et de la magistrature, et d'entrer dans le projet de poser

---

(1) *Nos docteurs* VEULENT *que cette puissance soit réglée par les canons.* (Bossuet, Sermon sur l'*unité* et *passim.*)

(2) Vid. sup., cap. II, p. 97.

des bornes dogmatiques et solennelles à l'autorité du Pontife.

Et ces bornes, ils les cherchent, disent-ils, *dans les canons ;* et pour châtier le Pape qui les appelait à la défense *des canons,* ils déclarent, au moment même où le Pontife se sacrifie *pour les canons,* qu'il n'a pas le droit de les contredire, et qu'ils ne peuvent être violés que par le roi de France, assisté par ses évêques, et malgré le Pape qui pourrait s'obstiner à les soutenir ! ..

CHAPITRE V

Effets et suites de la Déclaration.

A peine la déclaration fut connue, qu'elle souleva le monde catholique. La Flandre, l'Espagne, l'Italie, s'élevèrent contre cette inconcevable aberration ; l'Eglise de Hongrie, dans une assemblée nationale, la déclara *absurde et détestable* (décret du 24 octobre 1682). L'université de Douai crut devoir s'en plaindre directement au roi. La Sorbonne même refusa de l'enregistrer ; mais le parlement se fit apporter les registres de cette compagnie, et y fit transcrire les quatre articles (1).

---

(1) *Remarques sur le système gallican*, etc. *Mons*, 1803, *in*-8°, *p.* 35. — Voilà encore de ces choses que les Français, par je ne sais quel enchantement, refusent de considérer de sang-froid. Peut-on imaginer rien de plus étrange qu'un tri-

Le Pape Alexandre VIII, par sa bulle *Inter multiplices* (prid. non. aug. 1690), condamna et cassa tout ce qui s'était passé dans l'assemblée ; mais la prudence ordinaire du Saint-Siége ne permit point au Pape de publier d'abord cette bulle et de l'environner des solennités ordinaires. Quelques mois après, cependant, et au lit de mort, il la fit publier en présence de douze cardinaux. Le 30 janvier 1691, il écrivit à Louis XIV une lettre pathétique pour lui demander la révocation de cette fatale déclaration faite pour bouleverser l'Eglise ; et quelques heures après avoir écrit cette lettre, qui tirait tant de force de sa date, il expira (1).

Les protestants avaient compris la déclaration, aussi bien que les catholiques ; *ils regardèrent*, dit Voltaire, *les quatre propositions comme le faible effort d'une Eglise née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ses fers* (2).

J'entends bien que ce n'était pas assez pour Voltaire;

---

bunal laïque apprenant le catéchisme à la Sorbonne, et lui enseignant ce qu'elle devait croire et enregistrer? La Sorbonne, au reste, se montra dans cette occasion aussi timide que le reste du clergé. Qui l'empêchait de résister au parlement et même de se moquer de lui ? Mais Louis XIV *voulait*, et, de ce moment, toute autre volonté s'éteignait. en blâmant ce qu'il fit, il faut le louer de ce qu'il ne fit pas ; ce fut lui qui s'arrêta.

(1) Zaccaria, *Antifebronius vindicatus*, tom. III, dissert. V, cap. V, p. 398.

(2) Voltaire, Siècle de Louis XIV, tom. III, chap. XXXV.

mais les protestants durent être satisfaits. Ils virent, dans les quatre articles, ce qui s'y trouve en effet, un schisme évident. En Angleterre, la traduction anglaise de l'arrêt du parlement de Paris, rendu sur la déclaration, et celle du plaidoyer de l'avocat-général Talon, qui l'avait précédé, firent croire que la France était sur le point de se séparer du Saint-Siége, et cette opinion prit assez de consistance pour que Louis XIV se crût obligé de la faire contredire officiellement à Londres par son ambassadeur, qui demanda et obtint la suppression de cette traduction (1).

— Voltaire explique avec plus d'exactitude l'esprit qui animait, en France, tous les auteurs et partisans de la fameuse déclaration. *On crut*, dit-il, *que le temps était venu d'établir en France une Eglise catholique, apostolique, qui ne serait point romaine.* C'est en effet précisément ce que certaines gens voulaient, et nous devons convenir que leurs vues n'ont été trompées qu'en partie. « Il me paraît, a dit un homme très au fait de la « matière, que ces prélats (les auteurs de la déclaration) « ont semé dans le cœur des princes un germe funeste

---

(1) *Etat du Saint-Siége et de la cour de Rome. Cologne, chez Marteau; tom. II, p.* 15. — Sur les anecdotes citées au sujet de la déclaration de 1682, voyez encore l'ouvrage de l'abbé Zaccaria, *Antifebronius vindicatus*, tom. II, dissert. V, cap. V, pag. 389, 391 et 396. Cesena, 1770, in-8°. Cet écrivain est très-exact et mérite toute croyance, surtout lorsqu'il assemble les pièces du procès.

« de défiance contre les Papes, qui ne pouvait qu'être « fatal à l'Eglise. L'exemple de Louis XIV et de ses « prélats a donné à toutes les cours un motif très-spé- « cieux pour se mettre en garde contre les prétendues « entreprises de la cour de Rome. De plus, il a accré- « dité auprès des hérétiques toutes les calomnies et les « injures vomies contre le chef de l'Eglise, puisqu'il les « a affermis dans les préjugés qu'ils avaient, en voyant « que les catholiques mêmes et les évêques faisaient « semblant de craindre les entreprises des Papes sur le- « temporel des princes. Et enfin, cette doctrine répan- « due parmi les fidèles a diminué infiniment l'obéis « sance, la vénération, la confiance pour le chef de « l'Eglise, que les évêques auraient dû affermir de plus « en plus (1). »

Dans ce morceau remarquable, l'auteur a su resserrer beaucoup de vérités en peu de mots. Un jour viendra où l'on conviendra universellement que les théories révolutionnaires qui ont fait tout ce que nous voyons, ne sont, ainsi que je l'ai indiqué déjà dans le chapitre précédent, qu'un développement rigoureusement logique des quatre articles posés comme des *principes*.

Celui qui demanderait pourquoi la cour de Rome n'a jamais proscrit d'une manière décisive et solennelle la déclaration de 1682, connaîtrait bien peu la scrupuleuse prudence du Saint-Siége. Pour lui, toute condamnation

---

(1) Lettres sur les quatre articles dits du clergé de France, lettre II, page 5.

est un acte antipathique, auquel il ne recourt qu'à la dernière extrémité, adoptant encore, lorsqu'il s'y voit forcé, toutes les mesures, tous les adoucissements capables d'empêcher les éclats et les résolutions extrêmes qui n'ont plus de remède (1).

La déclaration a cependant subi trois condamnations de la part du Saint-Siége : 1° par la bulle d'Alexandre VIII, du 4 août 1690 ; 2° par le bref de Clément XI à Louis XIV, du 31 août 1706, dont je viens de parler ; 3° enfin, par la bulle de Pie VII, de l'année 1794, qui condamna le concile de Pistoie.

Les Papes, dans ces condamnations plus ou moins tempérées, ayant évité les qualifications odieuses réservées aux hérésies formelles, il en est résulté que plusieurs écrivains français, au lieu d'apprécier cette modération, ont imaginé de s'en faire une arme défensive, et de soutenir que le jugement des Papes ne prouvait rien, parce qu'il ne condamnait pas expressément la déclaration.

Ecoutez-les ; ils vous diront que, dans une bulle adressée à l'archevêque de Compostelle, grand inquisiteur

---

(1) Tous les chrétiens dissidents doivent réfléchir, dans le calme de leurs consciences, à ce caractère indélébile du Saint-Siége, dont ils ont entendu dire tant de mal. Cette même prudence, ces mêmes avertissements, ces mêmes suspensions qu'on pourrait nommer *amoureuses*, furent employés jadis envers ces hommes tristement fameux qui les ont séparés de nous. Quelles mesures de douceur n'employa pas Léon X à l'égard de Luther, avant de frapper cette tête coupable ?

d'Espagne, le 2 juillet 1748, Benoît XIV est convenu formellement *que, sous le pontificat de son prédécesseur, Clément XII, il fut beaucoup question de condamner la défense ; mais qu'enfin il se décida à s'abstenir d'une condamnation expresse.* Ils savent tous ce passage par cœur; mais à peine ils l'ont copié, qu'ils sont tous saisis de la même distraction, et tous oublient de transcrire ces autres paroles de la même bulle : *Qu'il eût été difficile de trouver un autre ouvrage aussi contraire que la défense à la doctrine professée sur l'autorité du Saint-Siége, par toute l'Eglise catholique* (*la France seule exceptée*) , *et que le Pape Clément XII ne s'était abstenu de la condamner formellement, que par la double considération et des égards dûs à un homme tel que Bossuet, qui avait si bien mérité de la religion, et de la crainte trop fondée d'exciter de nouveaux troubles* (1).

Si les Souverains Pontifes avaient sévi sans réserve contre les quatre propositions, qui sait ce qu'il en serait résulté, dans un siècle où les malintentionnés pouvaient

---

(1) *Difficile profecto est aliud opus reperire quod æquè adversetur doctrinæ extrà Galliam ubiquè receptæ de summâ Pontificis ex cathedrâ loquentis infallibilitate, etc. . Tempore felicis recordationis Clementis XII, nostri immediati prædecessoris, actum est de opere proscribendo ; et tandem conclusum fuit ut à proscriptione abstineretur, nedùm ob memoriam auctoris ex tot aliis capitibus de religione benè meriti, sed ob justum novarum dissertationum timorem.* (On peut lire cette bulle dans les Œuvres de Bossuet, in-4°, tom. XIX, préface, pag. xxix.)

tout, et les défenseurs des anciennes maximes, rien ? Un cri général se serait élevé contre le Pontife condamnateur ; on n'aurait parlé en Europe que de sa précipitation, de son imprudence, de son *despotisme ;* on l'aurait appelé *descendant de Clément VII.* Mais, si le Pape mesure ses coups et ses paroles; s'il se rappelle *que, même en condamnant, un père est toujours père,* on dit qu'il n'a pas su s'exprimer, et que ses décrets ne prouvent rien : — comment doit-il faire ?

Je citerai, en terminant ce chapitre, une singulière *hallucination* de M. de Barral, au sujet du dernier de ces jugements. Pie VI, dans sa bulle de l'année 1794, contre le synode de Pistoie, rappelle que Innocent XI, par ses lettres en forme de bref, du 11 avril 1682 ; et Alexandre VIII, par sa bulle du 4 août 1690, *avaient condamné et déclaré nuls* les actes *de l'assemblée de* 1682.

Là-dessus, M. de Barral, au lieu d'expliquer ces mots suivant le précepte latin, *singula singulis referendo,* s'imagine que, dans la bulle de 1794, Pie VI entend et exprime que le bref de 1682 et la bulle de 1690 étaient dirigés l'un et l'autre contre *la déclaration* de 1682. Il ne voit pas que Pie VI ne dit point *la déclaration,* mais, en général, *les actes* de l'assemblée, entendant que le premier décret condamnait seulement tout ce qui avait été fait au sujet de la régale, et que le second seul tombait sur les quatre propositions. Le critique français s'amuse à prouver qu'un courrier de Paris ne peut avoir fait assez de diligence, pour qu'un acte du 19 mars ait été condamné à Rome le 11 avril (et certes, il a raison, la cour romaine ne va pas si vite) ; il appelle l'assertion

du Pape, *une erreur de fait, dans laquelle le rédacteur du décret a entraîné le Souverain Pontife* (1), qu'il traite d'ailleurs avec assez de clémence.

C'est une curieuse distraction.

CHAPITRE VI

Révocation de la Déclaration prononcée par le Roi.

Cependant Louis XIV avait fait ses réflexions, et la lettre du saint Père surtout devait agir sur son esprit. Il serait inutile de s'arrêter sur ces mouvements intérieurs dont l'histoire ne saurait être connue. Je cours au résultat.

Louis XIV révoqua son édit du 2 mars 1682, relatif à la déclaration du clergé ; mais il n'eut pas la force de le révoquer d'une manière également solennelle. Il se

---

(1) C'est probablement d'après ces clauses du bref (du « 4 août 1690), *qui n'ont par elles-mêmes rien de doctrinal*, « que Bossuet l'appelle *une simple protestation d'Alexan-* « *dre VIII*, et il demande avec raison pourquoi le Pape ne « prononce pas sur ce qui formerait le sujet le plus grave d'ac- « cusation, si l'on eût regardé à Rome la doctrine de la décla- « ration de 1682, comme erronée ou seulement suspecte. » (*Défense*, ibid., n. XXIV, p. 368.)

Le sentiment exprimé par cette objection est ce qu'on peut imaginer de plus contraire à la bonne foi et à la délicatesse.

contenta d'ordonner *qu'on ne l'exécuterait point*. De quelle nature étaient ces ordres ? comment étaient-ils conçus ? à qui furent-ils adressées ? C'est ce qu'on ignore : la passion a su les soustraire à l'œil de la postérité ; mais nous savons que ces ordresis ont exté

Le 14 septembre 1693, c'est-à-dire un peu plus de dix ans après la déclaration, et moins de deux ans après la lettre du Pape Alexandre VIII, Louis XIV écrivit au successeur de ce Pape, Innocent XII, la lettre de cabinet, aujourd'hui si connue, et dont il me suffit de transcrire la partie principale. « Je suis bien aise d'ap-« prendre à V S. que j'ai donné les ordres nécessaires « afin que les affaires contenues dans mon édit du 2 « mars 1682, *à quoi les conjonctures d'alors m'avaient* « *obligé*, n'cussent point de suite »

Louis XIV, enivré de sa puissance, n'imaginait point qu'un acte de sa volonté pût être annulé ou contredit, et la prudence connue de la cour de Rome ne lui permit pas de publier cette lettre. Contente d'avoir obtenu ce qu'elle désirait, elle ne voulut point avoir l'air de triompher.

Le Pape et le roi se trompèrent également. Celui-ci ne vit pas qu'une magistrature ulcérée et fanatique plierait un instant sous l'ascendant de la puissance, pour regarder ensuite des ordres dépourvus de toute forme législative, comme une de ces volitions souveraines qui n'appartiennent qu'à l'homme, et qu'il est utile de négliger.

Il faut même ajouter que, malgré la plénitude de pouvoir qu'il avait exercée sur l'assemblée dont il regardait

justement les actes comme son propre ouvrage, les décrets répréhensibles de cette assemblée étaient cependant des décrets; et que le jugement du prince, tout en leur rendant justice, ne les révoquait pas suffisamment.

Le Pape, de son côté, ne vit pas (supposé cependant que le silence ne lui fût pas commandé par une sage politique); il ne vit pas, dis-je, que si la lettre du roi demeurait ensevelie dans les archives du Vatican, on se garderait bien de la publier à Paris, et que l'influence contraire agirait librement.

C'est ce qui arriva. La pièce demeura cachée pendant plusieurs années. Elle ne fut publique en Italie qu'en l'an 1732, et ne fut connue ou plutôt aperçue en France que par le XIIIe volume des Œuvres de d'Aguesseau, publié seulement en 1789 (1). Plusieurs Français instruits, j'en ai fait l'expérience, ignorent encore de nos jours l'existence de cette lettre.

Louis XIV avait bien accordé quelque chose à sa conscience et aux prières d'un Pape mourant: il en coûtait néanmoins à ce prince superbe d'avoir l'air de plier sur un point qui lui semblait toucher à sa prérogative. Les magistrats, les ministres et d'autres puissances profitèrent constamment de cette disposition du monarque, et le tournèrent enfin de nouveau du côté de la déclaration, en le trompant comme on trompe tou-

(1) Corrections et additions aux nouv. Opusc. de Fleury, pag. 9.

jours les souverains, non en leur proposant à découvert le mal que leur droiture repousserait, mais en le voilant sous la raison d'état.

Deux jeunes ecclésiastiques, l'abbé de St-Aignan et le neveu de l'évêque de Chartres, reçurent, en 1713, de la part du roi, l'ordre de soutenir une thèse publique où les quatre articles reparaîtraient comme des vérités incontestables; cet ordre avait été déterminé par le chancelier de Pontchartrain (1), homme excessivement attaché aux maximes parlementaires. Le Pape se plaignit hautement de cette thèse, et le roi s'expliqua dans une lettre qu'il adressa au cardinal de la Trémouille, alors son ministre près le Saint-Siége. Cette lettre, qu'on peut lire dans plusieurs ouvrages, se réduit néanmoins en substance à soutenir *que l'engagement pris par le roi se bornait à ne plus forcer l'enseignement des quatre propositions, mais que jamais il n'avait promis de l'empêcher; de manière qu'en laissant l'enseignement libre, il avait satisfait à ses engagements envers le Saint-Siége* (2).

On voit ici l'habileté avec laquelle ces gens de loi avaient agi sur l'esprit de Louis XIV : obtenir la révocation de sa lettre au Pape, c'est ce qu'il n'y avait pas moyen d'attendre d'un prince aussi bon gentilhomme,

---

(1) Nouvelles additions et corrections aux Opuscules de Fleury, p. 36, lett. de Fénelon, rapportée par M. Emery.

(2) Hist. de Bossuet, tom. II, liv. VI, n. XXIII, p. 215 et suivantes.

et qui avait donné sa parole. Ils lui persuadèrent donc qu'il ne la violerait point, en permettant de soutenir les quatre articles comme une opinion libre, qui n'était expressément ni admise ni condamnée.

Dès qu'on eut arraché la permission de soutenir les quatre articles, le parti demeura réellement vainqueur. Ayant pour lui une loi non révoquée et la permission de parler, c'était, avec la persévérance naturelle aux corps, tout ce qu'il fallait pour réussir.

Cette variation de Louis XIV a donné lieu à quelques partisans des quatre articles, infiniment estimables d'ailleurs, de soutenir *que les ennemis de ces mêmes articles n'ont pas saisi le sens de la lettre de ce prince au Pape Innocent XII.*

Il est cependant très aisé de comprendre, 1° que la lettre de Louis XIV au Pape emportait une promesse expresse que l'édit relatif à la déclaration de 1682 ne serait point exécuté (1) ;

2° Que le roi ne crut point manquer à sa parole la plus sacrée en permettant de soutenir les quatre articles, mais sans y obliger personne contre sa conscience ;

3° Et que néanmoins ce détour, ramenant par le fait la déclaration et l'édit de 1682, raussait la parole donnée au Pape, et faisait mentir l'autorité.

---

(1) Et en effet, d'Aguesseau déclare expressément que le roi ne fit plus observer l'édit du mois de Mars 1682. (Œuvres, tom. XIII, pag. 424.)

Rien ne peut ébranler ces trois vérités. Le roi (ou celui qui tenait si habilement la plume pour lui) les pressentait déjà, et tâchait de les prévenir dans la lettre au cardinal.

« Le Pape Innocent XII, disait-il dans cette lettre, ne « me demanda pas de les abandonner... (les maximes « de l'Église gallicane). *Il savait que cette demande se-* « *rait inutile.* Le Pape, qui était alors un de ses prin- « cipaux ministres, le sait mieux que personne. »

Singulière profession de foi du roi *très-chrétien* (il faut l'observer avant tout), attestant au Souverain Pontife qu'il se moquerait de ses décrets s'ils osaient contredire les opinions du roi de France, en matière de religion.

Mais ce qu'il faut observer ensuite, c'est que tout le raisonnement employé dans cette lettre est un pur sophisme, fabriqué par le plus grand artisan de ce genre, quand il s'en mêle ; je veux dire *l'esprit du barreau.*

Jamais le Pape Innocent XII n'avait entendu ni pu entendre qu'en révoquant sa déclaration, le roi laisserait à chacun la liberté d'enseigner ce qu'il voudrait. Si le roi, par une loi solennelle, avait révoqué la précédente, en permettant néanmoins à chacun de soutenir le pour et le contre sur des opinions réduites au rang de simples problèmes scolastiques, alors peut-être, il eût été en règle ; mais l'hypothèse était bien différente.

Lorsqu'un Pape mourant suppliait Louis XIV de retirer sa fatale déclaration, entendait-il que le roi lui promît de ne pas la faire exécuter, en permettant néanmoins à ses sujets d'en soutenir la doctrine ? Louis XIV

même ne l'entendait point ainsi ; la distinction sophistique entre permettre et forcer ne pouvait entrer dans une tête souveraine Ce fut l'invention postérieure d'une mauvaise foi subalterne.

Il était bien évident que cette vaine distinction laissait subsister la déclaration avec tous ses résultats, puisque, tout homme étant libre de soutenir la doctrine des quatre articles la nombreuse opposition, que renfermait la France ne manquerait pas de ressusciter incessamment les quatre articles.

L'interprète, d'ailleurs, le plus infaillible des théories se trouve dans les faits. Qu'est-il arrivé de la théorie exposée dans la lettre au cardinal de la Trémouille? Qu'en un clin d'œil les quatre articles furent convertis en lois fondamentales de l'état et en dogmes de l'Eglise.

« *Le pape Innocent XII,* disait le roi (toujours dans « la même lettre), *ne me demanda pas d'abandonner les « maximes de l'Eglise gallicane.* »

Pure chicane tout-à-fait indigne du caractère royal. Le Pape demandait la *révocation* de la *déclaration;* ce qui amenait tout le reste Il était bien aisé au roi de dire : *Le Pape ne me demanda pas davantage;* est-ce donc qu'on pouvait demander ce qu'on voulait à Louis XIV? Le Pape se croyait trop heureux s'il pouvait, en flattant de la main ce lion indompté, mettre le dogme à l'abri, et prévenir de grands malheurs.

Etrange destinée des Souverains Pontifes! on les effraie en les menaçant des plus funestes scissions ; et lorsqu'on les a poussés jusqu aux limites incertaines de la prudence, on leur dit: *Vous n'avez pas demandé*

davantage ; comme s'ils avaient été parfaitement libres de demander ce qu'ils voulaient. *Le Pape n'osa pas*, est une expression assez commune dans certains écrits français, même de très bonnes mains.

Les jansénistes, et l'abbé Racine entre autres, ont prétendu que, depuis l'accommodement, *on n'avait pas cessé de soutenir les quatre articles ;* et je ne crois pas inutile d'observer que Louis XIV, dans sa lettre au cardinal, s'appuyait déjà du même fait, que j'admets sans difficulté comme une nouvelle preuve de ce que je disais tout à l'heure, *qu'on revenait à la déclaration, et qu'on faisait mentir l'autorité.*

Le Pape, disait-on encore, avait passé sous silence plusieurs thèses semblables à celle de M. de St-Aignan. Je le crois aussi ; il devait, dans les règles de la prudence, ne pas faire attention à quelques thèses soutenues de loin en loin dans l'ombre des colléges. Mais lorsque les quatre articles remontèrent en chaire dans la capitale, par ordre du chancelier, c'est-à-dire du roi, le Pontife se plaignit, et il eut raison.

Pour appuyer un grand sophisme par un autre, les mêmes auteurs anti-romains que j'avais tout à l'heure en vue, n'ont pas manqué de soutenir que la doctrine des quatre articles n'étant que celle de la vieille Sorbonne, il était toujours permis de la défendre, ce qui n'est pas vrai du tout.

En premier lieu, ce qu'on appelait, sur ce point, *la doctrine de la Sorbonne*, n'était au fond que la doctrine du parlement, qui, avec son despotisme ordinaire, s'était fait apporter les registres de la Sorbonne pour y

faire écrire tout ce qu'il avait voulu, comme nous l'avons déjà vu. En second lieu, une école, quelque célèbre qu'elle soit, n'est cependant qu'une école ; et tout ce qui se dit dans l'enceinte de ses murs n'a qu'une autorité du second ordre. Le Pape, d'ailleurs, savait assez à quoi s'en tenir sur cette *doctrine de la Sorbonne ;* il n'ignorait pas qu'une foule de docteurs, membres ou élèves de cette école célèbre, pensaient tout autrement et l'avaient prouvé dans leurs écrits. Il savait enfin, que le premier grade de la faculté de théologie exigeait de tous les adeptes, à Paris, le serment de ne rien dire ou écrire de contraire aux décrets des Papes, et que l'assemblée de 1682 demanda vainement au roi, qu'on ajouterait à la fin de ce serment : Décrets et constitutions des Papes, ACCEPTÉS PAR L'ÉGLISE (1).

On ne peut se dispenser de convenir que le monarque eut des torts dans cette affaire ; mais il est tout aussi incontestable que ses torts furent ceux de ses ministres

---

(1) Histoire de Bossuet. tom. II, liv. VI, n. XIV, p. 183.

Qu'on vienne ensuite nous parler *de la doctrine invariable du clergé de France.* J'y croirai volontiers, pourvu que ce soit dans un sens tout opposé à celui qu'on invoque. On trouve ici, au reste, un nouvel exemple de la suprématie exercée par Louis XIV. C'est à lui que ces fiers députés de 1682 demandent humblement qu'il lui plaise donner force de loi à leur déclaration dogmatique. (Ibid. p. 183.) C'est encore à lui qu'ils demandent la réformation du serment des jeunes théologiens ; et l'on ignore les motifs qui déterminèrent LE GOUVERNEMENT à écarter cet article. (Ibid.)

et de ses magistrats, qui l'irritèrent et le trompèrent indignement ; et jusque dans ces erreurs même, il mérite de grandes louanges On voit qu'il souffrait dans sa conscience. Il craignait d'être entraîné, et savait même contrarier l'impulsion parlementaire. Ainsi, quand on lui proposa d'envoyer à l'assemblée des commissaires laïques, il s'y refusa (1), et lorsqu'en 1688, le parlement lui proposa la *convocation d'un concile national*, et même *d'une assemblée de notables*, pour forcer la main au Pape, Il s'y refusa encore (2). Il y a bien d'autres preuves des sages mouvements qui s'élevaient dans son cœur, et je ne les ai jamais rencontrés dans l'histoire sans leur rendre hommage ; car la nécessité où je me trouve, de porter un coup d'œil critique sur quelques parties de ses actes et de son caractère, ne déroge point au respect si légitimement dû à sa mémoire.

Il se trompa donc dans cette occasion de la manière la plus fatale. Il se trompa en se fiant à des conseils dont il ne tenait qu'à lui de connaître les vues et les principes ; il se trompa en croyant que, dans une monarchie chrétienne, on déroge à une loi enregistrée, en disant : *Je n'en veux plus ;* il se trompa enfin, en admettant dans une affaire d'honneur, de conscience, de probité, de délicatesse, une subtilité de collége qui ramena tout ce qu'il avait proscrit.

La manière dont il mit fin à l'assemblée de 1682,

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. III, liv. X, n. XX, p. 339.

(2) Hist. de Bossuet, tom. II, liv. VI, n. XVIII, p. 200.

atteste cependant la haute sagesse de ce prince. Je reviendrai sur ce point, lorsque, par une anticipation indispensable, j'aurai rappelé la condamnation de la déclaration, prononcée de deux manières par les évêques délibérants.

CHAPITRE VII

Double condamnation de la déclaration de 1682, prononcée par ses Auteurs mêmes.

Non seulemont la déclaration avait été condamnée par le roi, aussi formellement que ses préjugés et les circonstances l'avaient permis; mais les évêques la proscrivirent eux-mêmes de deux manières, l'une tacite et l'autre expresse ; en sorte, néanmoins, que la première n'est pas moins frappante, ni moins incontestable que la seconde.

On sait que le Pape, justement irrité des procédés français, refusait des bulles aux évêques nommés par le roi, et qui avaient assisté, comme députés du second ordre, à l'assemblée de 1682. Une foule de siéges étaient vacants, et l'on se trouvait, en France, dans un embarras à peu près semblable à celui qu'on vient d'y éprouver nouvellement, et que la Providence a terminé d'une manière si heureuse.

Le parlement ne manqua pas de proposer les moyens bruyants : une assemblée des notables, la convocation

d'un concile national, etc. Mais le roi s'y refusa, comme je viens de le dire : ce fut son bon plaisir.

Cependant il permit, à son procureur-général, d'appeler au futur concile de la constitution du Pape qui avait cassé et mis à néant tout ce qui s'était fait dans l'affaire de la régale ; et il envoya l'acte d'appel au clergé assemblé, le 30 septembre 1688.

Mais le clergé avait fait aussi ses réflexions : il sonda d'un coup d'œil l'abîme qui s'ouvrait. Il fut sage : il se borna à remercier *très humblement* S. M. de l'honneur qu'elle avait fait à l'assemblée en lui donnant communication de ses actes.

On pourrait encore trouver de la faiblesse et même de la servilité dans cette réponse des évêques, qui remerciaient le roi de l'*honneur* qu'il leur faisait, en leur communiquant un acte exclusivement relatif à la religion, et qui ne tendait, tout au plus, qu'a faire disparaître l'Eglise visible (1).

Mais ce n'était pas le temps de l'intrépidité religieuse et du dévouement sacerdotal. Louons les évêques de ce qu'avec toutes les formes extérieures du respect, ils surent néanmoins amortir un coup décisif porté à la

---

(1) En effet, le roi était trop bon ; il était bien le maître, sans faire l'*honneur* à ses Evêques de leur communiquer ses résolutions, il était bien le maître, dis-je, après avoir émis son appel sans consulter l'ordre sacerdotal, de relever encore cet appel, par l'organe de son procureur-général, dans un concile universel qu'il aurait convoqué lui-même.

religion. Au défaut d'un rempart pour amortir le boulet, le sac de laine a son prix.

Il paraît qu'à cette époque, ou à peu près, commencèrent les négociations sérieuses avec Rome. Le Pape demanda une rétractation et des excuses formelles de la part de tous les évêques nommés, qui avaient assisté, comme députés du second ordre, à l'assemblée de 1682. Ces évêques y consentirent, et le roi approuva tout. Il en existe certainement des preuves directes qui ont péri, qu'on a cachées ou que j'ignore ; mais, au défaut de ces preuves, la vérité résulte heureusement des seuls faits, avec une évidence qui ne souffre pas de contradiction raisonnable.

Non-seulement le Pape exigea une rétractation explicite ; mais il paraît que la formule de cette rétractation fut rédigée à Rome. Sans doute qu'il y eut à cet égard une infinité de pourparlers, d'additions, de retranchements, de variations, d'explications, comme il arrive toujours dans ces sortes de cas ; cependant les expressions, dont on convint enfin définitivement, ne présentent pas la moindre tournure française, même à l'oreille la plus latine, tandis que, dans les trois autres formules que nous a conservées Fleury (et qui néanmoins expriment absolument les mêmes choses), le gallicisme perce d'une manière assez sensible. Au reste, il importe peu de savoir où et par qui la dernière rédaction fut arrêtée. Il suffit de rappeler que la lettre de rétractation fut écrite et adressée au Pape par chacun des évêques signataires, comme il l'avait exigé.

Les évêques disaient donc au Pape, dans cette

lettre : « Prosternés aux pieds de V. S., nous venons « lui exprimer l'amère douleur dont nous sommes péné- « trés dans le fond de nos cœurs, et plus qu'il ne nous « est possible de l'exprimer, à raison des choses qui « se sont passées dans l'assemblée (de 1682), et qui « ont souverainement déplu à V S. ainsi qu'à ses pré- « décesseurs. En conséquence, si quelques points ont « pu être considérés comme décrétés dans cette assem- « blée, sur la puissance ecclésiastique et sur l'autorité « pontificale, nous les tenons pour non décrétés, et « nous déclarons qu'ils doivent être regardés comme « tels (1). »

Les hommes les plus accoutumés à la prodigieuse intrépidité de l'esprit de parti, auront peine à croire qu'on se soit permis, dans ce cas, je ne dis pas de douter, mai de nier même que la lettre des évêques emporte une rétractation de la déclaration de 1682. C'est cependant ce qu'on s'est permis de soutenir ; et, si l'on ne rencons trait ces difficultés que dans les écrits de quelques hommes sans nom et sans talent, on pourrait se contenter de sourire ; mais ce n'est pas sans un profond chagrin-

---

(1) *Ad pedes Sanctitatis vestræ provoluti, profitemur a- declaramus nos vehementer, et suprà id quod dici potest, ex corde dolere de rebus gestis in comitiis prædictis, quæ S. V. et ejusdem prædecessoribus summoperè displicuerunt : ac proindè quidquid iis comitiis circà ecclesiasticam potestatem, pontificiam auctoritatem decretum censeri potuit, pro non decreto habemus, et habendum esse declaramus.*

que j'entends de la bouche du grand Bossuet ce qu'on va lire :

« Peut-on dire que le Pape ait exigé de nos prélats « qu'ils rétractassent leur doctrine comme étant ou « erronée, ou schismatique ou fausse ? Non, puisque « nos évêques lui écrivent simplement en ces termes : « *Nous n'avons eu aucun dessein de faire une décision* (1). « Voilà tout ce qu'ils condamnent ; voilà tout ce que « le Pape leur ordonne de détester ; la lettre des évêques « n'est qu'une lettre d'excuse..... ; (2) et cette lettre « n'est rien, puisqu'elle ne touche point au fond de la « doctrine, et qu'elle n'a aucun effet, puisqu'elle n'est « que de quelques particuliers contre une délibération « prise dans une assemblée générale du clergé, et en- « voyée à toutes les Eglises (3). »

Mais puisque, aux yeux du Pontife, la doctrine des articles n'était ni *erronée*, ni *schismatique*, ni *fausse*, elle était donc *vraie*, *catholique* et *orthodoxe* (j'oppose pléonasme à pléonasme). Le Pape s'était donc alarmé pour rien. Tout le monde était d'accord et toute l'affaire se réduit à une querelle de mots qui n'a point de sens

---

(1) La lettre des évêques, comme l'on voit, est ici fort abrégée.

(2) D'Aguesseau est encore plus correct. Il appelle la lettre des évêques, *une lettre d'honnêteté*. (Œuvres de d'Aguesseau, tom. XIII, pag. 418.) — En vérité, on dirait que l'orgueil, l'engouement, le fanatisme de corps, l'esprit de cour et le ressentiment, avaient tourné les têtes de ces grands hommes.

(3) Hist. de Bossuet, liv. VI, note XXIII, tom. III, p. 219.

Il n'est pas vrai que les évêques nommés aient écrit la lettre qu'on vient de lire : ils ont écrit SIMPLEMENT : *Nous n'avons rien voulu décider.* D'ailleurs, ils écrivent sans autorisation, à l'insu de Louis XIV, sans doute, et contre la décision de tout le clergé (qui n'avait rien décidé). Cette lettre de *quelques particuliers* était donc une attaque contre l'Eglise gallicane en corps ; et si cette Eglise les a laissés faire sans le moindre mot de condamnation, ni même de simple avertissement, ce n'est qu'une distraction qui ne prouve rien.

Qui ne tremblerait en voyant ce qui peut arriver aux grands hommes ?

Que le bon sens se demande, dans le silence des passions et des préjugés, si le Pape et le roi étant dès longtemps en guerre pour les causes que j'ai expliquées, les hautes parties litigantes en étant venues enfin aux termes d'une négociation, et le Pape ayant exigé les conditions qu'on a vues, le roi pouvait y consentir, les évêques s'y soumettre, et l'Eglise gallicane se taire sans abdiquer sa doctrine ?

Quoi ! les évêques se prosternent devant le Pape et demandent pardon de tout ce qui s'est fait en 1682, avouant *humblement qu'ils se repentent amèrement, et plus qu'ils ne peuvent l'exprimer, de ces actes qui ont excessivement déplu au Souverain Pontife régnant et à ses prédécesseurs !* A ce prix, ils reçoivent leurs bulles ; le roi, qui avait déjà promis de ne donner aucune suite à la déclaration, le roi le plus absolu de tous les princes, est d'accord avec le pape, puisque sans cet accord la lettre des évêques était radicalement impossible. Ceux-

ci entrent en exercice : pas une voix de l'Eglise gallicane ne s'élève contre ce grand arrangement, et l'on se refuserait à voir dans toutes ces circonstances réunies, une rétractation formelle ? Alors on ne sait plus ce que c'est que la bonne foi. On est indigné même, en songeant que ces étranges chicanes partent de ces mêmes hommes qui donnent le consentement au moins tacite de l'Eglise universelle, comme une condition indispensable à l'irrévocabilité des décrets pontificaux. Quel consentement de l'Eglise universelle pourra jamais être aussi clair, aussi manifeste, aussi palpable, pour ainsi dire, que celui de l'Eglise gallicane, dans le cas présent? Ah ! que ces difficultés nous dévoilent parfaitement l'esprit de ceux qui les mettent en avant Passez-leur que l'Eglise gallicane, par son silence, n'approuva pas la rétractation des évêques, et vous verrez comment ils argumenteront de l'Eglise universelle. En un mot, il n'y a point d'exception à cette règle : toute opposition aux décisions doctrinales du Pape n'aboutira jamais qu'à rejeter ou méconnaître celle de l'Eglise.

Je terminerai par une observation qui paraîtra peut-être avoir quelque force.

Lorsqu'un homme distingué a eu le malheur de s'oublier au point de commettre une de ces vivacités qui entraînent d'inévitables excuses, tout de suite l'offenseur, assisté de toute l'influence qui lui appartient, travaille pour obtenir, s'il est permis de s'exprimer ainsi, un *rabais* sur les douloureuses formules dictées par l'autorité, et la courtoisie même exige que l'offensé ne se rende pas trop difficile.

Si l'on jugeait donc de la nature de l'offense par le genre des excuses prises à la lettre, on se trouverait à mille lieues de la vérité. Mais dans ces sortes d'occasions, chacun sait que les mots ne sont que des chiffres dont personne n'est la dupe. Ainsi, lorsque absolument il a fallu dire : *Je suis désespéré de ce qui s'est passé; je vous prie d'oublier*, etc. Tout cela signifie au fond : *Un tel jour, à telle heure et dans tel endroit, il m'arriva d'être un sot ou un impertinent.*

L'orgueil des corps et des hautes autorités, plus intraitable encore que celui des particuliers, frémit lorsqu'il se voit forcé de reculer et de confesser qu'il a tort; mais lorsque cet orgueil ne reconnait point de juge, et que c'est à lui de s'imposer une réparation, qui pourrait s'aveugler sur le degré de conscience apporté dans ce jugement?

Qu'on se représente d'un côté Louis XIV, ses ministres, ses grands magistrats, ses évêques grands seigneurs, et de l'autre, le Pape et la raison ; qu'on se pénètre bien de la situation des choses et des hommes à cette époque, et l'on sentira qu'au lieu d'évaluer ridiculement chaque mot de la fameuse lettre, selon sa valeur intrinsèque et grammaticale, comme si la pièce devait être jugée par le Dictionnaire de l'académie, il faut au contraire substituer des valeurs réelles à tous ces mots amincis par l'orgueil ; et l'on en trouvera de si forts, que je ne veux pas les écrire.

Il ne reste, je l'espère, pas le moindre doute sur la révocation, ou pour mieux dire sur la condamnation formelle de la déclaration résultant de la lettre des

évêques. Mais quand on ferait même abstraction de cet acte décisif, la déclaration se trouverait déjà proscrite à sa naissance, et par ces mêmes évêques, d'une manière tacite, il est vrai, mais pour le moins aussi décisive.

On sait que tous les actes du clergé de France étaient portés dans le recueil immense et précieux de ses *Mémoires*; et néanmoins, sans aucun jugement préalable, qui n'aurait pu convenir aux circonstances, et sans aucun accord exprès que l'histoire du moins nous ait conservé, la déclaration si célèbre, si importante, et qui avait retenti dans toute l'Europe, fut exclue du recueil, et n'y a jamais été portée La conscience seule du clergé (il n'en est pas de plus infaillible en Europe) opéra cette proscription qu'on pourrait appeler *solennellement tacite*. On a tâché, dans quelques écrits modernes, de lui donner des noms adoucis; mais tous ces efforts n'ont prouvé que le talent de ceux qui ont cru pouvoir se permettre de l'employer ainsi.

Il y a plus encore: le procès-verbal même de l'assemblée ne fut pas imprimé ni déposé dans ses archives. Mais ici il ne s'agit plus de conscience ni de délicatesse: le spectacle est bien plus curieux. C'est Louis XIV *qui fait entendre qu'il ne veut pas le permettre* (1). On pourrait croire cependant que c'était au clergé qu'il appartenait de publier ses actes, comme l'académie des sciences

(1) Ce procès-verbal ne fut porté aux archives qu en 1710. On peut voir les détails dans l'Histoire de Bossuet, tom. II, liv. VI et XVI, p. 190.

publiait les siens; mais non : c'est Louis XIV qui fait tout; c'est lui qui convoque les évêques ; c'est lui qui leur ordonne de traiter telle ou telle question de foi ; c'est lui qui leur dit, comme Dieu à l'Océan : *Vous irez jusque-là, et vous n'irez pas plus loin ;* c'est lui qui fera imprimer la résolution du clergé, ou qui ne la fera pas imprimer, si tel est son bon plaisir, tout comme s'il s'agissait d'un arrêt de son conseil ; c'est lui qui fera observer la *déclaration*, s'il le juge à propos, ou qui dira, dans la supposition contraire : *J'ai ordonné qu'on ne l'observe plus.* Et tous ces évêques, si formidables devant le Pape, perdent la voix et la volonté même, au premier mot des ministres ; ils ne sont plus que les organes silencieux et mécaniques de l'autorité temporelle. L'ascendant du maître les fait, pour ainsi dire, disparaître aux yeux de la postérité comme à ceux de leurs contemporains ; on a beau regarder, on ne voit que Louis XIV. *Ils sont tous devant lui comme s'ils n'étaient pas.*

Mais ce qu'il y a de véritablement extraordinaire, c'est que cette proscription de la *déclaration* avait été prédite par Bossuet en personne, et dans ce même sermon sur l'*unité*, que mille écrivains nous présentent sérieusement comme l'expression même et la consécration des quatre articles, tandis qu'il en est l'antidote. Bossuet, qui prévoyait ce qui allait arriver, n'oublie rien pour mettre ses collègues en garde contre leurs passions et leurs préjugés ; il vante l'*unité*, il la prêche avec cette éloquence de cœur qui tient à la conviction ; mais sa gêne est visible, on voit qu'il redoute ceux qu'il

voudrait persuader ; jamais peut-être le talent n'a fait un tour de force égal à celui de ce fameux sermon ; j'en ai suffisamment parlé, mais je dois indiquer ici un trait prophétique qui n'a pas été assez remarqué ; je veux parler de cet endroit du premier point où Bossuet dit à son auditoire, trop connu de lui : *Puissent nos résolutions être telles qu'elles soient dignes de nos pères et dignes d'être adoptées par nos descendants, dignes enfin d'être comptées parmi les actes authentiques de l'Eglise, et* INSÉRÉES AVEC HONNEUR DANS CES REGISTRES IMMORTELS, *où sont compris les décrets qui regardent non seulement la vie présente, mais encore la vie future et l'éternité tout entière !*

Or, je le demande · si Bossuet n'avait pas connu et redouté dans son cœur l'esprit qui animait l'assemblée, comment aurait-il pu supposer que cet esprit allait peut-être enfanter quelque résolution folle ou hétérodoxe que le clergé français exclurait de ses registres ? On ne fait pas de pareilles suppositions, on ne les expose pas surtout à des hommes d'une grande importance, et qui peuvent en être choqués, lorsqu'on n'a pas de très bonnes raisons de craindre que ces suppositions se réalisent.

Qu'on se représente de plus la savante politique, l'invariable retenue, la prudence presque surhumaine de Bossuet, et l'on verra dans cette menace indirecte adressée à de tels hommes et si bien enveloppée, on y verra, dis-je, tout ce que sa perspicacité lui faisait craindre.

En effet, il devina ; et cette prévoyante sagacité, pour

n'avoir pas été remarquée, n'en est pas moins extraordinaire (1).

Post-scriptum. J'avais terminé cet ouvrage depuis plusieurs mois, lorsque je fus assuré par l'autorité la plus respectable, que, dans le courant du siècle passé, et longtemps après l'assemblée de 1682, le clergé français, revenu de son premier jugement, s'était enfin décidé à faire imprimer à ses frais la déclaration de 1682, en lui donnant ainsi l'espèce d'adoption qui lui manquait. C'est ce qui devait nécessairement arriver, et c'est ce qui achève de prouver à l'évidence la fallacieuse nullité de la distinction entre la doctrine et les articles. On y voit clairement que, par l'admission seule de cette misérable subtilité, telle qu'elle est exposée dans la lettre de Louis XIV au cardinal de la Trémouille, le clergé de France se trouvait invinciblement amené à convertir les quatre articles en dogmes nationaux. Mais le jugement primitif demeure intact et inébranlable ; il reçoit même, de la variation qui l'a suivi, je ne sais quel lustre d'opposition qui le rend plus décisif et plus frappant.

Et quant à l'impression officielle, lorsqu'on a dit: *J'en suis profondément affligé*, on a dit tout ce que permettent les sentiments dus à ce vénérable corps.

---

(1) Ce qui n'est pas moins extraordinaire et qui ne mérite pas moins d'être remarqué, c'est que Bossuet lui-même ne s'est jamais aperçu de sa propre *sagacité*, et qu'il écrivit pour prouver que les résolutions de l'assemblée étaient *dignes des pères et des descendants*, et cela dans le temps même où s'accomplissaient ses oracles. Quelques grands hommes de notre temps ont présenté le même phénomène. (*Note de l'éditeur.*)

CHAPITRE VIII

Ce qu'il faut penser de l'autorité de Bossuet, invoquée en faveur des quatre articles.

La délibération de 1682 a été présentée comme l'ouvrage de Bossuet par une faction nombreuse et puissante qui avait besoin de s'appuyer sur la réputation de ce grand homme ; et malheureusement cette faction a réussi, au point qu'aujourd'hui encore, et malgré toutes les démonstrations contraires, une foule d'écrivains estimables s'obstinent toujours à nous donner les quatre articles comme l'ouvrage même de Bossuet. Mais, pour l'honneur de sa réputation, il n'y a rien de si faux que cette supposition ; on a vu plus haut ses tristes pressentiments sur l'assemblée, on a vu ses terreurs confiées à l'estime et à l'amitié (1).

Bossuet ne voulait point de cette assemblée. L'idée de mettre en problème l'autorité du Pape dans les comices d'une Eglise catholique, de traiter dans ces comices particuliers des points de doctrine qui ne pouvaient être agités que par l'Eglise universelle, de soulever les questions les plus dangereuses, et de les soulever sans le moindre motif légitime, lorsque personne ne se plaignait, lorsqu'il n'y avait pas le moindre danger, la

(1) Sup. pag. 103.

moindre incertitude nouvelle dans l'Eglise, et dans la vue unique de contrister le Pape ; cette idée, dis-je, était inexcusable. Bossuet le sentait et n'aurait pas demandé mieux que de parer le coup ; *il était assez d'avis qu'on n'entamât point de matières contentieuses* (1) ; *il ne voulait pas qu'on touchât à l'autorité du Pape* (2) ; *il répugnait à voir cette question traitée, il la trouvait hors de saison* (3) ; il disait à l'archevêque de Reims, fils de Le Tellier, et fanatisé par son père. *Vous aurez la gloire d'avoir terminé l'affaire de la régale ; mais cette gloire sera obscurcie par ces propositions* ODIEUSES (4).

L'histoire du temps et les œuvres de Bossuet présentent une foule de preuves de l'aversion de ce grand homme pour le funeste projet des ministres (5). Et quand

---

(1) Lettres de Bossuet au docteur Dirrois, du 29 décembre 1681. (OEuvres de Bossuet, in-4°, tom. IX, p. 297.)

(2) Opusc. de Fleury, pag. 118.

(3) Ibid. pag. 94.

(4) Nouv. Opuscules de l'abbé Fleury. Paris, 1807, in-12, pag. 141. Ce mot décisif contient l'absolution parfaite de Bossuet, quant à la déclaration. Il faut absoudre aussi l'archevêque et son père, qui virent les suites et se retirèrent.

(5) L'illustre historien de Bossuet, quoique partisan déclaré de la déclaration, n'a point caché cependant les nombreux témoignages des véritables sentiments de Bossuet sur cette pièce, en quoi il nous a donné lui-même une preuve frappante de sa franchise et de sa candeur. Le chagrin de me trouver quelquefois en opposition avec un aussi grand caractère, est tempéré jusqu'à un certain point par le plaisir que j'éprouve à lui rendre ici toute la justice qui lui est due.

ces preuves n'existeraient pas, le caractère seul de Bossuet nous suffirait pour savoir à quoi nous en tenir sur ce point. Le plus prudent, le plus observateur, le plus mesuré des hommes ne pouvait songer à remuer cette pierre énorme ; et son étonnante perspicacité devait le faire trembler devant les conséquences.

Bossuet d'ailleurs haïssait toutes les assemblées, si d'avance il n'était pas sûr d'y régner ; il les haïssait par une raison dont il ne pouvait se rendre compte à lui-même ; c'est qu'elles gênaient cette espèce de dictature que ses talents et la faveur de la cour lui avaient décernée dans l'Eglise, et qui était enfin arrivée au point que, suivant la remarque de son dernier historien, à la mort de Bossuet, l'Eglise de France se crut affranchie (1).

Ce grand homme nous a découvert lui-même ce sentiment d'une manière précieuse pour tout observateur du cœur humain : il s'agissait de faire juger Fénelon par un concile national ou par le Pape. Les magistrats disaient que, porter la cause à Rome, c'était contredire es maximes de 1682 (2). Bossuet, au contraire, préfé-

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XIII, note 25, ibid. *La perte de Bossuet ne fut pas aussi vivement sentie qu'on devait l'attendre ou le croire*, etc., etc., etc.

(2) Ibid. tom. III, liv. X, note 14. — Objection remarquable, et prouvant à l'évidence qu'au jugement des magistrats, la déclaration de 1682 établissait une Eglise *catholique*, *apostolique* et non *romaine*. Car si, dans leur manière de voir, les maximes de 1682 n'avaient pas séparé par le fait l'Eglise g al

rait le jugement du Pape, et ses raisons sont curieuses.

Une assemblée, dit-il, *ou un* CONCILE, est *susceptible de toutes les impressions et de tant de divers intérêts difficiles à manier ! Il en avait fait l'expérience par la peine qu'il avait eue d'amener deux prélats seuls à la vérité ;... qui pourrait après cela espérer de se rendre maître de tant d'esprits remués par tant de passions ?*

On le voit il ne lui vient pas même dans l'esprit qu'il puisse se tromper Tout son embarras est de savoir comment il amènera les autres *à la vérité*, c'est-à-dire à *son opinion*. Il redoute même un concile, qui lui paraît *difficile à manier*. Il a eu mille peines à ramener deux prélats seulement *à la vérité*. Que deviendrait-il s'il avait sur les bras un concile entier, un concile romain, par exemple ?

On ne croira pas sans doute qu'un tel homme aimât les assemblées. On a vu d'ailleurs les preuves directes de sa manière de penser à l'égard de celle de 1682.

Cent auteurs ont répété à l'envi *que Bossuet fut l'âme de l'assemblée de* 1682 ; mais rien n'est plus faux, du moins dans le sens qu'ils attribuent à ces expressions. Bossuet entra dans l'assemblée comme modérateur : il

---

licane du Saint-Siége, comment auraient-elles privé le Pape du droit de juger le livre de Fénélon ? Il n'y a rien au reste de plus vrai que ce qu'a dit Fleury : *Les efforts que l'on a faits en France pour rappeler l'ancien droit, n'ont produit que l'impossibilité de juger les évêques.* (Opuscules, p. 132.)

la craignait d'avance, et n'en pensa pas mieux depuis. On le voit à l'évidence en lisant sa vie. Il ne voulait point qu'on y traitât de l'autorité du Pape ; cette épouvantable imprudence devait choquer à l'excès un homme dont la qualité la plus saillante était la crainte de se compromettre avec aucune autorité, avec aucune influence même un peu marquante. L'estimable éditeur des *Opuscules posthumes* de Fleury a rendu un service signalé à la mémoire de Bossuet, en montrant que cet homme illustre fut bien le *rédacteur*, mais non le *promoteur* des quatre articles (1) ; qu'il n'oublia rien pour calmer les esprits, et qu'il se rendit infiniment utile à l'Eglise en s'opposant à des hommes emportés, et surtout en faisant avorter, par ses représentations et par son autorité, une rédaction (celle de l'évêque de Tournai) entièrement schismatique, puisqu'elle admettait la défectibilité du Saint-Siége : il faut donc tenir compte à Bossuet de tout ce qu'il fit et de tout ce qu'il empêcha dans cette occasion.

Il resterait seulement à savoir comment la rédaction des quatre articles, tels qu'ils existent, a pu tomber de la plume d'un pareil rédacteur ; mais la réponse est aisée : *Il n'est heureusement au pouvoir d'aucun talent de changer la nature des choses, de faire une bonne cause d'une mauvaise, ni d'exprimer clairement des conceptions fausses.* Les quatre articles sans doute n'auraient jamais dû être écrits ; mais puisqu'on voulait qu'ils le fussent, la

(1) Nouv. Opuscules de Fleury, p. 174 et 175.

plume de Bossuet n'y pouvait rien changer : ils sont ce qu'ils sont. Le plus grand homme de France n'en pouvait faire rien de mieux, ni le scribe le plus vulgaire rien de pire.

Il ne faut pas croire d'ailleurs qu'un homme tel que Bossuet, une fois engagé dans un pas aussi difficile, ait pu, malgré son extrême habileté, s'en tirer sans inconvénient.

Comme on l'a vu plus haut, il n'y avait qu'un cri dans l'Eglise catholique contre les quatre articles : ils furent surtout violemment attaqués par un archevêque de Valence, nommé *Roccaberti*. Ce prélat crut devoir consacrer trois volumes *in-folio* à la réfutation du système gallican. Je n'ai point lu ce livre dont la masse était, ce me semble, le plus grand défaut, car il était du reste fort aisé d'avoir raison contre la *déclaration*. L'ouvrage contenait d'ailleurs plusieurs traits dirigés contre la France, qui choquèrent extrêmement Louis XIV.

Bossuet, enfin, soit qu'il y fût déterminé par un ordre exprès, ou par une simple insinuation de Louis XIV, ou peut-être aussi par le mouvement de ses idées, car l'histoire permet de faire toutes ces suppositions, Bossuet, dis-je, entreprit la défense de la déclaration, et ce fut pour lui le plus grand des malheurs ; depuis cette fâcheuse époque, il n'y eut plus de repos pour le vénérable vieillard.

On ne saurait se défendre d'une respectueuse compassion en le voyant entreprendre cet ouvrage, l'interrompre, le reprendre encore, et l'abandonner de nouveau ; changer le titre, faire du livre la préface, et de

la préface le livre ; supprimer des parties entières, les rétablir ; refaire enfin, ou remanier jusqu'à six fois son ouvrage, dans les vingt ans qui s'écoulèrent de 1682 à 1702.

On doit recueillir précieusement la conjecture de l'homme supérieur qui nous a transmis ces détails. *Le changement des circonstances politiques*, dit-il, *détermina ces changements... Bossuet reçut probablement ordre*, etc. (1)

Sans doute, à mesure que Louis XIV était plus ou moins bien, plus ou moins mal avec le Pape ; à mesure qu'il était plus ou moins influencé par tel ou tel ministre, ou magistrat ; à mesure qu'il était plus ou moins maître de lui-même ; à mesure qu'il était plus ou moins dominé par des pensées sages et religieuses, il envoyait l'ordre de restreindre ou d'étendre les dimensions de la foi gallicane.

Las de cette déclaration qu'il n'avait jamais pu supporter dans le fond de son cœur, Bossuet finit par écrire : QU'ELLE AILLE SE PROMENER ! *Je n'entreprends point je me plais à le répéter souvent, je n'entreprends point de la défendre ici* (2), Il serait difficile de rendre à la déclaration une justice plus parfaite.

---

(1) Hist. de Bossuet, pièces justificatives du VIe livre, tom. II, pag. 390.

(2) ABEAT IGITUR DECLARATIO QUO LIBUERIT ! *Non enim eam (quod sæpè profiteri juvat) notandam hic suscipimus.* (Bossuet in Gall. orthod. cap. X.)

L'illustre biographe que je viens de citer me semble accroître le poids de ce jugement lorsqu'il ajoute (1) : *C'est encore par respect pour Louis XIV, que Bossuet* AFFECTA *de dire dans le chapitre de sa dissertation :* Que la déclaration devienne *ce qu'elle voudra !*

Sans doute encore : *C'est toujours comme il plaira à votre majesté;* mais, pour cette fois, il paraît que Bossuet ne fit que ce qu'il désirait; car, quels qu'aient été ses sentiments sur ce qu'il appelait la *doctrine gallicane*, il est certain qu'il méprisait dans le fonds de son cœur les quatre articles proprement dits, et qu'après les avoir déclarés formellement *odieux*, il se voyait sans répugnance autorisé à leur manquer de respect.

Néanmoins, son extrême sagacité lui montra tout de suite qu'il ne pouvait abandonner les articles, et les regarder cependant comme des décisions dogmatiques ; il prit donc l'unique parti qui lui restait, celui de nier que l'assemblée eût entendu prononcer des décisions dogmatiques. « Lorsque les évêques, dit-il, qui dressèrent les « quatre articles, les appelèrent *décrets* de l'Eglise galli- « cane, ils prétendirent seulement dire que leur senti- « ment, fondé sur l'antiquité, est reçu communément

---

(1) *Hist. de Bossuet* (in *Gall. orthod.*, cap. X). — L'expression latine, *abeat quò libuerit*, est traduite, dans l'Histoire de Bossuet, par ces mots : *Qu'elle devienne ce qu'on voudra !* j'ose croire que l'expression familière dont je demande la permission de me servir, est une traduction rigoureusement juste du latin.

« en France (1). » Ailleurs il a dit d'une manière plus tranchante · « On n'a rien décrété qui touche à la foi ; « rien qui, dans l'esprit des articles, puisse en aucune « manière gêner les consciences, ou supposer la con- « damnation du sentiment contraire, les auteurs de « la déclaration n'ont pas seulement RÊVÉ une décision « dogmatique (2). »

Le grand homme, qui se montre assez embarrassé en écrivant ces lignes, songeait peu, ce me semble, qu'en s'exprimant ainsi il accusait sans détour les auteurs de la déclaration d'avoir manqué absolument de tête, ou d'avoir eu trop de front ; car s'ils n'avaient rien voulu décider sur la foi, qu'avaient-ils donc fait ? Etait-ce pour s'amuser qu'ils étaient assemblés, ou pour amuser le public ? A qui d'ailleurs fera-t-on croire *qu'on ne décide rien qui ait rapport à la foi*, en posant des bornes arbitraires à l'autorité pontificale, en statuant sur le véritable siége de la souveraineté spirituelle, en déclarant *que le concile est au-dessus du Pape* (proposition qui renverse le catholicisme, et par conséquent le christianisme, si elle est prise dans le sens schismatique des

(1) Bossuet *Gall. orthod.*, 8, 6. — Fleury, Correct. et add. pour les Nouv. Opusc., pag. 55.

(2) *Nihil decretum quod spectaret ad fidem · nihil eo animo ut conscientias constringeret, aut alterius sententiæ condemnationem induceret. Id enim* NEC PER SOMNIUM *cogitabant.* (Bossuet, *in Gall. orthod.*, citée par Fleury, dans ses Opusc. Paris, 1807, in-12, p. 169.)

quatre articles), *et que les décisions du Souverain Pontife tirent toute leur force du consentement de l'Eglise ?*

Et à qui fera-t-on croire encore que les hommes qui proclament ces décisions revêtues de toutes les formes dogmatiques, qui les présentent comme la foi antique et invariable de l'Eglise gallicane (assertion la plus intrépide qui ait jamais été proférée dans le monde), *qui les envoient à toutes les Eglises de France et à tous les évêques établis sur elle par le Saint-Esprit, afin qu'il n'y ait parmi eux qu'une seule foi et un seul enseignement* (1), que ces hommes, dis-je, *n'ont point entendu gêner les consciences ni condamner les propositions contraires ?* Il faut le dire en toute franchise, on croit lire une plaisanterie.

Si l'on veut connaître les véritables sentiments de l'assemblée de 1682, il me semble qu'on peut s'en fier à la lettre qu'elle écrivit à tous les évêques de France pour leur demander leur approbation et leur adhésion aux quatre articles, l'évêque de Tournai tenant la plume.

« De même, disent les députés, que le concile de Cons-« tantinople est devenu universel et œcuménique par « l'acquiescement des pères du concile de Rome, ainsi

---

(1) *Quæ accepta à Patribus, ad omnes Ecclesias gallicanas, atque episcopos, iis Spiritu Sancto auctore præsidentes, mittenda decrevimus, ut id ipsum dicamus omnes, simusque in eodem sensu et in eadem sententiâ.* (Déclarat. 1682, dernières lignes.) — On croit entendre les pères de Nicée ou de Trente.

« notre assemblée deviendra, par notre unanimité, un « *concile* national de tout le royaume ; et les *articles de* « *doctrines* que nous vous envoyons, *seront des canons* « *de toute l'Eglise gallicane*, respectables aux fidèles et « dignes de l'immortalité (1). »

On peut s'en fier encore, je l'espère, au respectable historien de Bossuet, qui, mieux qu'un autre, doit connaître et exprimer le sens et l'esprit des quatre articles. Or, qu'a-t-il dit sur ce point ? « Les quatre articles pro- « clamés dans la délibération, sont presque entièrement « composés des propres paroles répandues dans les écrits « des pères de l'Eglise, dans les canons des conciles, et « dans les lettres mêmes des Souverains Pontifes. Tout « y respire cette gravité antique qui annonce en quelque « sorte, la majesté des canons *faits par l'esprit de Dieu*

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. II, liv. VI, note 15, p. 188. — On ne saurait trop admirer la justesse et la beauté de ce raisonnement : *Comme le concile de Constantinople est devenu œcuménique par l'acquiescement des pères du concile de Rome* (et non par celui du Pape dont il ne s'agit nullement), *de même notre assemblée*, quoique détestée et condamnée par le Souverain Pontife, *deviendra un concile national.*

Tout lecteur sera frappé, d'ailleurs, du ton de victoire et de triomphe, du mépris affecté pour le Souverain Pontife, de l'orgueilleuse et folle comparaison d'une Eglise particulière avec l'Eglise universelle ; enfin de je ne sais quel air d'allégresse rebelle (je ne sais pas m'expliquer autrement) qui règne dans ce morceau.

« *et consacrés par le respect général de l'univers* (1). »

Ces autorités ne suffisent-elles point encore? Écoutons Louis XIV en personne. Dans une lettre du 11 juillet 1713, il dit, en parlant des deux Papes, Innocent XII et Clément XI : « Ils avaient compris tous deux qu'il « était de leur sagesse de ne pas attaquer en France, « des maximes *que l'on y regarde comme fondamentales*, « et que l'Eglise gallicane a conservées inviolablement, « sans y souffrir aucune altération pendant le cours de « tant de siècles (2). »

Ailleurs le même souverain ajoute : *Sa Sainteté est trop éclairée pour entreprendre de déclarer hérétiques les maximes que suit l'Eglise de France* (3).

Le meilleur commentaire sur la nature et l'esprit des quatre articles se trouve, d'ailleurs, dans l'obligation imposée à tout le clergé de France de jurer croyance et obéissance aux quatre articles, et d'enseigner la doctrine qu'ils ont proclamée ; au point que les jésuites français eux-mêmes étaient astreints à ce serment forcé.

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. II, liv. VI, note 14, pag. 171.

(2) On ne parlerait pas autrement du Symbole des Apôtres, et le roi se trouve en contradiction manifeste avec lui-même, puisqu'il avait engagé sa parole royale qu'il laisserait soutenir le pour et le contre, sur ces *maximes fondamentales*, et éternelles.... de la veille.

(3) Chaque souverain catholique ayant le droit évident d'adresser la même phrase au Pape, il s'ensuit que toutes les Eglises sont infaillibles, excepté l'Eglise romaine, et que le Pape *est trop éclairé* pour en douter.

Après cela, si l'on vient nous dire encore *que l'assemblée de* 1682 *n'a rien décrété, qu'elle n'a pas dit un mot sur la foi, ni pensé, même en songe, à condamner les maximes contraires*, etc., nous n'avons rien à répondre. Tout homme est maître de nier même l'existence du soleil ; c'est son affaire.

Mais Bossuet disait ce qu'il pouvait ; entraîné par d'invincibles circonstances à défendre des propositions que sa noble franchise avait déclarées *odieuses ;* des propositions qui exposaient l'Eglise, et par conséquent l'Etat, pour une pique de courtisans déguisés en évêques ; il se trouvait véritablement *apprehensus inter angustias.* Pour se tirer de cette extrémité, il prit le parti de déclarer *que l'assemblée n'avait rien décrété*, de manière que la foi et la conscience n'étaient pour rien dans cette affaire.

Lorsque le lord Mansfield, l'un des plus grands jurisconsultes d'Angleterre, disait aux jurés prêts à juger un libelliste : *Prenez garde, messieurs, que vous n'êtes pas assemblés ici pour déclarer si l'accusé est ou n'est pas coupable de libelle ; car, dans ce cas, vous seriez juges. Il ne vous appartient que de prononcer purement et simplement* si l'accusé a composé ou non le livre dont il s'agit. *C'est à moi de décider ensuite* si ce livre est un libelle.

Les jurés répondaient : *Votre seigneurie se moque de nous ; lorsque nous déclarons un homme coupable de vol, de meurtre prémédité, nous qualifions le crime, sans doute. Ici nous ne pouvons prononcer, dans votre système, ni* coupable, *ni non* coupable, *puisque la publication d'un*

livre n'est point un crime, et qu'elle ne devient telle que par la qualité du livre; c'est donc à nous qu'il appartient de décider encore si le livre est un libelle.

Nullement, répliquait le célèbre président du banc du roi; *car la question de savoir si un livre est un libelle, est une question de droit; or, nulle question de droit ne saurait être de la compétence du jury. Dites si l'accusé a composé le livre; on ne vous demande que cela, et je ne pose pas d'autre question.*

Les jurés, ainsi acculés par le despotique lord, prononcèrent, *sur leur honneur*, QUE L'ACCUSÉ N'AVAIT PAS COMPOSÉ LE LIVRE, en présence même de l'accusé qui déclarait le contraire (1).

Je crois même que s'ils y avaient bien pensé, ils auraient déclaré que l'accusé n'avait pas même RÊVÉ un tel délit (2).

Bossuet savait *que l'assemblée de 1682 avait prononcé sur la foi et sur la conscience*, comme les jurés anglais savaient *qu'un tel homme avait publié un tel livre*. Mais il y a des moments dans la vie où l'homme d'esprit qui ne peut plus reculer, se tire d'affaire comme il peut. Plaignons le grand homme . une fois embarqué avec des hommes qui ne lui ressemblent guère, il faut voguer ensemble.

---

(1) On peut voir sur cette singulière procédure anglaise, les notes de M. Héron, sur les fameuses lettres de Junius, in-8°, tom. II.

(2) *Nec per somnium.* (Sup. pag. 159.)

C'est une vérité désagréable, mais c'est une vérité que, dans la défense de la déclaration, Bossuet, entraîné par la nature de son sujet et par le mouvement de la discussion, adopte, sans s'en apercevoir, la manière protestante. C'est une remarque du cardinal Orsi, qui est très fondée : « Il n'y a pas, dit-il, un Grec schismatique, il n'y a pas un évêque anglican qui n'adopte « avec empressement (1) les interprétations que Bossuet « donne aux passages de l'écriture et des pères, dont « on se sert pour soutenir la suprématie du Pape. Sa « manière est de se proposer les textes que nous citons « en faveur de la prérogative pontificale, comme des « objections qu'il doit réfuter. Les textes, au contraire, « que les hérétiques emploient contre le dogme catholique, et que nous tâchons d'accorder avec notre « doctrine, Bossuet s'en empare et nous les donne pour « des règles certaines d'interprétation dans l'examen « des textes de l'écriture et de la tradition. Or, cette « méthode mène loin, en théologie (2). »

Il est certain que Bossuet donne prise à ce reproche, ce qui soit dit uniquement pour l'honneur de la vérité. Il chicane sur les textes l'un après l'autre, c'est la méthode éternelle des protestants : « Il n'y a pas une vérité

---

(1) *Utroque pollice.* Expression élégante empruntée à Horace. (Epist., I, 18.)

(2) *Quâ methodo semel admissâ, nemo non videt quanta perturbatio in res theologicas invehatur.* (Orsi, tom. I, chap. XXI.)

« religieuse, ajoute très-sagement le cardinal, que les « hérétiques n'aient attaquée par des textes de l'Ecri- « ture et des pères. Les écrivains gallicans, en atta- « quant de cette manière la suprématie du Pape, ne « sont ni plus heureux ni plus concluants. Ce n'est « point par un ou deux textes isolés qu'il faut raison- « ner, mais par l'ensemble des textes expliqués par les « traditions (1). »

Cet esprit de chicane, si fort au-dessous de l'esprit de Bossuet, pourra fort bien le conduire à oublier ce qu'il a dit, ce qui n'est pas sans inconvénient dans certaines circonstances. Si, par exemple, dans la chaleur de la dispute, il veut prouver que l'Espagne et l'Ecosse, réunies même à quelque partie considérable de l'Italie et de l'Allemagne, ne prouvent rien, par leur dissentiment, contre la légitimité d'un Pape reconnu par le reste du monde catholique, il appelle tous ces pays *une si petite portion de la catholicité.*

Mais s'il veut prouver ailleurs que le troisième concile de Constantinople ne pouvait être tenu pour œcuménique, *avant que l'Eglise d'Espagne y eût adhéré*

---

(1) Je prendrai la liberté d'ajouter, *et par l'état actuel de l'Eglise universelle*, que nul écrivain sage ne se permettra d'appeler abusif. J'ai cité plus haut Pascal parlant dans le même sens.

Voyez Orsi, dans l'ouvrage cité, in-4o, tom. III, lib. III, cap. III, pag. 18. On y lira les deux textes de Bossuet en regard.

librement, après un examem suffisant; alors il appelle l'Eglise d'Espagne SEULE, *une si grande portion de l'Eglise catholique* (1).

Il parle autrement lorsqu'il défend la vérité ; mais cette manière protestante est le vice du sujet. Les quatre articles étant protestants dans leur essence, pour peu qu'on y ajoute encore, en vertu de ce mouvement polémique qui entraîne tous les hommes, sans excepter même saint Augustin, au delà du point mathématique de la vérité, on se trouve insensiblement transporté dans l'école protestante.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pour un catholique qui n'est pas assez instruit ou assez sur ses gardes, la *Défense de la déclaration est un mauvais livre.*

Nous entendrons bientôt le plus grand magistrat du dernier siècle nous dire, en parlant de la Défense : *Il serait fâcheux qu'elle parût;* il nous a donc appris à dire aujourd'hui : *Il est fâcheux qu'elle ait paru.*

Maintenant, voici d'autres subtilités.

Il veut, dit-il, *nous révéler le mystère de la déclaration gallicane* (2). *Les pères français* (les pères !) *n'ont jamais décrété que le Pape n'est pas infaillible* (3). Mais

---

(1) Orsi, dans l'ouvrage cité, lib. V, cap. XXI, p. 98.

(2) *Gallicanæ declarationis arcanum.* (Coroll. defens. § VIII.)

(3) *Gallicanos patres non id* edixisse *ne romanus Pontifex infallibilis haberetur.* — Le mot EDIXISSE est curieux, et ce qui est plus curieux encore, c'est que dans le même endroit où il veut nous dévoiler le grand *arcane* de la délibération

on ne lui fait point de tort en traitant ses décisions comme celles des conciles généraux. *Ceux-ci sont incontestablement infaillibles. Dans le cas, néanmoins, où l'on douterait si un certain concile est œcuménique, il n'y aurait pas d'autre règle pour décider la question que le consentement de l'Eglise. Qu'on tienne de même pour certain, si l'on veut, que le Saint-Père, parlant de sa chaire, est infaillible ; mais que, comme on peut douter s'il a parlé de sa chaire, avec toutes les conditions requises, il ne soit définitivement sûr qu'il a parlé de cette manière que lorsque le consentement de l'Eglise est venu se joindre à sa décision* (1).

---

gallicane, Bossuet, oubliant que l'assemblée n'a rien décrété, laisse tomber de sa plume ces mots décisifs : *Quo dogmate instituto*, auxquels on ne saurait rien ajouter, si Bossuet lui-même n'avait dit quelques lignes plus haut : PLACUIT ILLUD PRO CERTO FIGERE.

(1) *Ast cùm dubitari possit num pro cathedrâ dixerit, adhibitis omnibus conditionibus, ultima nota ac tessera sit Pontificis ex cathedrâ docentis cum Ecclesiæ consensus accesserit.* (Bossuet, ibid., § VIII.)

Ce texte renferme une amphibologie remarquable ; car il est permis de traduire également : « *Mais lorsqu'on peut douter si le Pape a parlé* ex cathedrâ, » ou bien, comme je l'ai fait : « *Mais comme on peut douter si le Pape*, etc. » ce qui est bien différent. Une obscurité volontaire ne pouvant être mise à la charge d'un homme tel que Bossuet, je ne vois ici qu'une faute de style, telle qu'il en échappe à tous les écrivains ; ou bien je crois que le texte a été altéré après la mort de l'illustre auteur, comme il y en a tant de preuves.

Si cette explication est du goût de Rome, ajoute Bossuet, *et si elle peut être utile à la paix, je ne crois point devoir m'y opposer* (1).

Jamais les *pères* de 1682 n'avaient rêvé ce subtil accommodement ; je m'en sers seulement pour montrer l'embarras d'un grand homme.

On y voit de plus, avec plaisir, cette conviction intérieure qui le ramenait toujours à l'unité, et la comparaison remarquable des décrets d'un concile œcuménique avec ceux du Pape ; il s'ensuit, par exemple, que la bulle *Exsurgat Dominus*, de Léon X, lancée contre Luther, n'admettait qu'une seule objection : *Le Pape n'a pas parlé ex cathedrâ ;* comme le concile de Trente n'admettait de même qu'une seule objection : *Il n'est pas œcuménique.*

Il ne s'agit donc plus que de savoir *quelles personnes, et quel nombre de personnes parmi ces personnes, avaient droit d'élever ce doute.*

La décision est bien avancée, comme on voit, dès que le problème est bien posé.

Le dernier historien de Bossuet nous a fait remarquer l'*attention délicate et recherchée de ce grand homme à ne pas prononcer le nom des quatre articles dans sa dissertation préliminaire ; et c'était*, ajoute-t-il, *par respect pour Louis XIV et pour les engagements qu'il avait pris avec la cour de Rome ; sans cesser cependant d'ex-*

---

(1) *Id si Romæ placeat, pacique profuturum sit, haud quidem contradixerim.* (Ibid., § 8.)

primer la doctrine qui y était établie, et d'en appuyer la vérité sur les maximes et les autorités les plus incontestables...; cette doctrine ne différant en rien de celle qui est commue dans toute l'Eglise sous le nom de Sentiment de l'école de Paris, *de manière que celle-ci n'ayant pas été condamnée, l'autre ne peut l'être* (1).

Avec tout le respect dont je fais profession pour l'illustre historien, je ne puis m'empêcher d'observer que Bossuet fait ici une figure tout à fait indigne de lui ; car, dans la supposition de l'identité des deux doctrines, tout ce qu'on vient de lire se réduirait à ceci :

Je ne défends point (je me fais un plaisir de le répéter souvent) je ne défends point les quatre articles ; je les abandonne même formellement ; je défends seulement la doctrine des docteurs de Paris, qui est identiquement la même que celle des quatre articles.

Il n'y a pas de milieu : ou Bossuet ne croyait pas à l'identité des doctrines, ou l'on n'a plus sur ce point la moindre raison de croire à Bossuet.

Cette discussion sur le compte d'un grand homme est fâcheuse, mais je ne sais qu'y faire. J'en veux seulement aux quatre articles qui l'ont rendue nécessaire.

---

(1) Hist. de Bossuet, pièces justificatives du VIe liv., tom. II, pag. 397 et 400.

CHAPITRE IX

Continuation du même sujet. Défense des quatre articles, publiée sous le nom de Bossuet, après sa mort.

Si l'on se sent attristé par les réflexions qui naissent d'elles-mêmes, et que je ne pouvais passer sous silence, on est bien vite soulagé par une considération tranchante, qui dispense de toute opposition désagréable, c'est que, dans un sens très-vrai, la défense de la déclaration n'appartient pas à Bossuet, et ne saurait être mise au rang de ses ouvrages.

Peu importe que la bibliothèque du roi possède la *Défense de la déclaration*, écrite de la main de Bossuet : tout ce qu'un homme écrit n'est pas avoué par lui, ni destiné à l'impression. Tous les ouvrages posthumes sont suspects, et souvent il m'est arrivé de désirer qu'il fût défendu de les publier sans autorisation publique. Tous les jours nous écrivons des choses que nous condamnons ensuite. Mais on tient à ce qu'on a écrit, et l'on se détermine difficilement à le détruire, si l'ouvrage surtout est considérable, et s'il contient des pages utiles dont on se réserve de tirer parti. Cependant la mort arrive, et toujours inopinée, car nul homme ne croit qu'il mourra aujourd'hui. Le manuscrit tombe entre les mains d'un héritier, d'un acheteur, etc. qui l'imprime. C'est pour l'ordinaire un malheur et quelquefois

un délit. Une autorité anglaise quelconque qui aurait défendu la publication du commentaire de Newton sur l'Apocalypse, n'aurait-elle pas rendu service à la mémoire de ce grand homme ? Il y a sans doute des circonstances qui permettent et qui peuvent même ordonner la publication d'un ouvrage posthume ; mais, dans le cas présent, elles se réunissent pour faire rejeter la Défense de la déclaration. C'était, comme nous l'avons vu, un ouvrage d'entraînement, d'obéissance, ou de l'un et de l'autre ; de lui-même, Bossuet ne s'y serait jamais déterminé. Et comment aurait-il défendu volontairement une œuvre conçue et exécutée contre sa volonté ? Il a vécu vingt-deux ans depuis la déclaration, sans nous avoir prouvé une seule fois le dessein arrêté d'en publier la défense ; jamais il ne trouva le moment favorable, et ceci mérite surtout une attention particulière, lui si fécond, si rapide, si sûr de ses idées, si ferme dans ses opinions : il semble perdre son brillant caractère. *Je cherche Bossuet, et ne le trouve plus ;* il n'est sûr de rien, pas même du titre de son livre ; et c'est ici le lieu d'observer que le titre de ce livre, tel que nous le voyons aujourd'hui à la tête de l'ouvrage, est un faux incontestable. Bossuet ayant supprimé le titre ancien : *Défense de la déclaration*, et ayant même déclaré solennellement *qu'il ne voulait pas la défendre*, on n'a pu, sans insulter à sa mémoire, à la vérité et au public, laisser subsister ce titre, et rejeter celui de *France orthodoxe*, substitué au premier par l'immortel prélat. On ne contemple pas, sans un profond intérêt, ce grand homme cloué, pour ainsi dire, sur ce travail ingrat, sans pou-

voir jamais l'abandonner, ni le finir. Après avoir fait, refait, changé, corrigé, laissé, repris, mutilé, supplée, effacé, entreligné, apostillé son ouvrage, il finit par le bouleverser entièrement, et par en faire un nouveau qu'il substitua à la révision de 1695 et 1696, enfantée déjà avec douleur. Il supprime les trois premiers livres entiers; il change le titre; il s'impose la loi de ne plus prononcer le nom des quatre articles.

Mais, sous cette nouvelle forme enfin, l'ouvrage satisfera-t-il son auteur? Nullement. Cette malheureuse déclaration l'agite, le tourmente, le brûle, pour ainsi dire ; il faut qu'il le change encore. Jamais content de ce qu'il a fait, il ne pense qu'à faire autrement, *et l'on ne peut guère douter que le dessein de Bossuet n'eût été de changer son ouvrage* TOUT ENTIER, *comme il avait changé les trois premiers livres* (1) ; mais *la multitude des affaires, et les infirmités dont il fut accablé pendant les dernières années de sa vie, l'empêchèrent d'exécuter son projet* (2), *ou du moins de mettre l'ouvrage au net*, car il était à peu près terminé ; et l'abbé Lequeux, second éditeur des Œuvres de Bossuet, *en rassemblant les brouillons écrits de la main de l'illustre auteur, et confondus dans une multitude de papiers, a trouvé l'ouvrage*

---

(1) Hist. de Bossuet, pièces justificatives du VIe liv., tom. II, pag. 400.

(2) C'est l'assertion de l'abbé Bossuet lui-même. (*Œuvres de Bossuet, édition de Liége*, 1768, *tom. XIX, préf. des éditeurs, p.* XXV.)

presque entièrement corrigé suivant le nouveau projet (1).

Mais, dit le nouvel historien de Bossuet, *ces brouillons n'étant pas parvenus jusqu'à nous, il nous est impossible de fixer notre opinion sur la nature et l'importance de ces corrections* (2).

Certes, c'est un très grand malheur que ces manuscrits ne soient pas arrivés jusqu'à nous, même dans leur état d'imperfection (3). Cependant il nous suffit de savoir qu'ils ont existé, et que non seulement Bossuet voulait *changer son ouvrage tout entier*, mais qu'il avait en effet à peu près exécuté son projet; ce qui prive de toute autorité, au jugement même de son auteur, le livre tel que nous l'avons.

Bossuet avait vécu : l'astre se coucha en 1704. Il est naturel de demander comment donc il avait pu, pendant tant d'années, laisser, pour ainsi dire, *rancir* dans ses portefeuilles un ouvrage de cette importance, sans penser à le faire imprimer, ni même à le pré-

---

(1) Hist. de Bossuet, p. 400, à l'endroit cité.

(2) Ibid., pièces justificatives, à l'endroit cité, pag. 400.

(3) Il ne serait peut-être pas extrêmement difficile de deviner, de soupçonner au moins, la raison qui nous en a privés. Ils contenaient les variations et peut-être les repentirs du grand Bossuet; il n'en fallait pas davantage pour déterminer l'abbé Bossuet à les supprimer. Il voyait déjà avec un extrême chagrin, comme nous l'observerons bientôt, la seconde révision de l'ouvrage, dans laquelle l'illustre auteur s'était notablement corrigé.

senter à Louis XIV, comme nous l'assure son neveu (1).

La réponse se présente d'elle-même : c'est que ni le maître ni le sujet ne voulaient cette publication. Prenons pour vraie l'assertion de l'abbé Bossuet, *que l'évêque de Meaux avait composé la* Défense *par ordre exprès de Louis XIV, et toujours dans le dessein de la rendre publique* (2). Qu'on nous explique comment le plus absolu des princes n'ordonnait pas la publication de l'ouvrage, ou comment, dans la supposition qu'il l'ordonnât, le plus soumis des hommes s'y refusait. Il n'y a, je crois, qu'une seule supposition à faire : c'est que Louis XIV persista, mais qu'il fut toujours contrarié par la répugnance de Bossuet; or, dans ce cas, la Défense aurait été plus visiblement anéantie, puisqu'un homme tel que Bossuet aurait, dans sa conscience, proscrit son livre au point d'en refuser la publication à Louis XIV même.

Après la mort de Bossuet, ses papiers tombèrent entre les mains de son indigne neveu, l'abbé Bossuet, qu'on pourrait appeler justement, en parodiant une phrase très-connue : *Le petit neveu, d'un grand oncle* (3).

---

(1) Lettre de l'abbé Bossuet au chancelier d'Aguesseau, dans l'Hist. de Bossuet, à l'endroit cité, p. 407.

(2) *Mémoires de l'Abbé, pièces justific.*, ibid., p. 407.

(3) M. de Beausset observe *que le caractère connu de l'abbé Bossuet le rendait incapable de toute mesure* (Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XI, p. 18). Ces deux mots suffisent. Rappelons seulement un seul fait : c'est ce même neveu qui écrivait de Rome à son oncle, où celui-ci l'avait envoyé pour

Il paraissait naturel qu'un tel homme dût se hâter de publier un ouvrage si analogue aux principes qu'il professait, et qu'il devait croire d'ailleurs propre à augmenter la renommée de son oncle.

Cependant il garde le silence ; et, pendant trente ans, l'ouvrage ne se montre point.

Le célèbre abbé Fleury, mort en 1723, en avait tiré une copie avec la permission de l'illustre évêque, auquel il était particulièrement attaché (c'était la première rédaction sous le titre de *Défense*) : il légua ce manuscrit au chancelier d'Aguesseau, mais ce grand magistrat ne crut pas devoir réclamer ce legs (1).

---

l'affaire de Fénelon : « *L'archevêque de Cambray est une bête féroce, et le plus grand ennemi qu'ait jamais eu l'Eglise.* » (Lettre du 25 novembre 1698, dans l'Hist. de Fénelon, tom. II, liv. III, p. 158.)

(1) Les propres expressions de la note qui nous a transmis cette anecdote méritent d'être rapportées ; elle est du docteur Traguy, l'un des gardes de la bibliothèque du roi. *Le chancelier*, dit-il, *m'ajouta qu'étant à Fresnes au temps de la mort de l'abbé Fleury, il n'avait pas cru devoir réclamer ce legs* (Hist. de Bossuet, tom. VI, pièces justific. du liv. VI, pag. 405). La phrase est tournée de manière à faire comprendre que d'Aguesseau ne s'était pas prévalu du legs, *parce qu'il était à Fresnes* ; et en effet, s'il avait été à Paris il y aurait eu moyen d'obtenir le manuscrit, sans cérémonie et sans bruit, mais de Fresnes, il fallait écrire et se montrer davantage. La démarche du ministère, qui suivit de près, montre que le chancelier avait agi très prudemment.

Pour tous les grands personnages de l'état, à même alors de connaître les secrets de la cour et ceux de Bossuet, ce livre de l'évêque de Meaux semble être un ouvrage de nécromancie, auquel on ne peut toucher sans trembler.

Cette copie, que le chancelier de France, à qui elle appartenait, n'osait pas réclamer, le cardinal de Fleury, premier ministre, l'a fait enlever chez l'abbé Fleury qui venait de mourir, et il l'a fait déposer à la bibliothèque du roi, *sous cette condition et avec ordre de ne laisser prendre aucune copie de cet ouvrage, et qu'on ne le communique à personne pour le transcrire* (1). Ne dirait-on pas qu'il s'agit du salut de l'état? Le neveu lui-même nous a transmis la déclaration de son oncle, *qu'il ne devait jamais y avoir qu'une utilité évidente, en un mot, qu'une nécessité absolue, qui dût obliger S. M. à consentir qu'on publiât un ouvrage de cette nature* (2).

Et le chancelier d'Aguesseau craignait que si ce même neveu venait à communiquer cet ouvrage, il ne parût imprimé en Hollande, CE QUI SERAIT FACHEUX (3).

Certainement ni le chancelier d'Aguesseau, ni l'abbé Bossuet (je demande pardon de cet accouplage) ne pou-

---

(1) Pièces justific., ibid., tom. II, pag. 403.

(2) Pièces justific., ibid., pag. 418.— Et de quelle *nature?* O grand homme! d'une *nature* contraire à votre *nature.*

(3) Note du docteur Traguy rendant compte d'une conversation avec le chancelier d'Aguesseau, du 15 décembre 1708. (Ibid., pag. 407.)

vaient voir avec chagrin la publication d'un ouvrage où l'on cherchait à limiter la puissanee du Pape ; car tous les deux étaient dans les mêmes sentiments, et ne se ressemblaient que dans ce point.

Et lorsque l'abbé Dupin publia, en 1708, un ouvrage directement destiné à former de jeunes théologiens *pour la défense des quatre articles*, le gouvernement le laissa faire (1). J'entends bien que Louis XIV n'en savait rien, suivant les apparences ; il peut se faire même qu'il n'eût pas compris la question, si on la lui eût expliquée. Mais tout cela est indifférent. Dupin imprimait *avec privilége du roi*, c'en est assez. Le ROI, ou pour mieux dire le SOUVERAIN, répond justement de tout, parce qu'il sait tout, tous ses agents, tous ses organes n'étant que lui-même.

Mais lorsque le souverain agit personnellement, ou qu'on s'adresse personnellement à lui, la question doit se traiter comme toute autre ; et sous ce rapport, on peut

---

(1) On peut remarquer ici que le premier théologien qui prend en main publiquement la défense des quatre articles est l'abbé Dupin, homme d'une doctrine plus que suspecte. Tout écrivain anti-catholique ou anti-royaliste, en plus ou en moins, n'a jamais manqué de s'emparer des quatre articles, comme d'une doctrine fondamentale. Si Bossuet, mécontent à l'excès des opinions audacieuses de Dupin, et qui l'en avait plus d'une fois réprimandé, avait pu prévoir que ce théologien serait le premier champion de la déclaration, il eût dit sans doute : *Non tali auxilio.*

demander comment Louis XIV se refusait à laisser paraître *un ouvrage entrepris par ses ordres ?*

Il n'y a qu'une conjecture à faire sur ce point. Heureusement elle atteint ce degré de probabilité qui se confond avec la vérité. Après cette première ferveur de la composition connue de tous les écrivains, Bossuet cessa bientôt d'être tranquille sur son ouvrage. C'est bien avec une pleine conviction qu'il s'écriait : *Je porte cette cause en toute assurance au tribunal du Sauveur* (1) ; mais bientôt la *sécurité* fit place aux alarmes, devant les oppositions qui s'élevaient de toutes parts, devant les écrits nombreux qui combattaient ces doctrines qu'il croyait certaines ; la réflexion s'effraya, les scrupules naquirent ; et, dans l'âme pure de Bossuet, le scrupule suffisait pour glacer la volonté. Il n'aimait plus son travail et ne voulait pas qu'il parût. Louis XIV, de son côté, content de la soumission d'un si grand homme, ne se détermina jamais à l'affliger pendant sa vie, et sut même respecter ses nobles scrupules après sa mort.

Qu'on se représente la situation de Bossuet ; il écrivait pour un clergé dont les opinions étaient moins modérées que les siennes ; il écrivait contre une doctrine reçue par la majeure partie de l'Eglise catholique ; il écrivait en quelque sorte pour un roi contre un Pape, avec le désir sincère de se montrer évêque orthodoxe, autant que sujet dévoué ; il écrivait, dans la persuasion

---

(1) *Securus hanc causam ad Christi tribunal perfero.* (Œuvres de Bossuet, in-4°, tom. XX, *in coroll.*)

intime que son livre serait un monument dogmatique ; et néanmoins, chaque jour voyait naître de nouvelles objections contre la cause dont il avait entrepris la défense ; et les difficultés dont il croyait avoir trouvé la solution, reparaissaient sous d'autres formes et avec des développements qui leur donnaient une force nouvelle. On l'obligeait à fouiller toute la tradition, à interroger tous les conciles, à lutter contre l'autorité des choses et des hommes. A ces tourments d'une conscience délicate, ajoutons la crainte d'irriter davantage des esprits fortement aigris, et le danger senti de manquer des précautions nécessaires au maintien de l'unité : en fallait-il davantage pour faire trembler la religion et la probité de Bossuet ?

On conçoit maintenant comment Bossuet ne présenta jamais à Louis XIV un ouvrage entrepris cependant par les ordres de ce prince. On conçoit comment ce dernier, arrêté par les scrupules et très probablement par les graves représentations de Bossuet, s'abstint constamment de faire publier le livre de l'évêque de Meaux, de le lui demander même ; et comment enfin ce livre devint un secret d'état auquel le public ne devait jamais atteindre. On comprend comment un premier ministre faisait enlever d'autorité, chez l'abbé Fleury, le manuscrit de la Défense, de peur qu'il ne fût publié ; et comment un chancelier de France, et ce qui est plus encore, un d'Aguesseau, n'osait pas demander à la succession de l'abbé Fleury ce manuscrit, qui lui appartenait néanmoins en vertu d'un testament, tant il était informé et pénétré des intentions et des motifs du gouvernement.

On comprend les mesures scrupuleuses prises par le ministère, pour que le manuscrit consigné dans la bibliothèque du roi, comme simple monument d'un grand homme, n'en sortit cependant jamais pour se répandre dans le monde ; on conçoit comment le premier magistrat du royaume craignait une édition hollandaise, CE QUI SERAIT FACHEUX, dit-il ; comment le ministère, encore inquiet quatre ans après la mort de l'abbé Fleury, et ne sachant pas que le chancelier ne s'était pas prévalu du legs dont je parlais il n'y a qu'un instant, envoyait chez lui un garde de la bibliothèque du roi, pour lui demander communication du manuscrit (1) qu'on supposait être dans ses mains en vertu du testament de l'abbé ; comment enfin il paraissait *si important de recouvrer* l'exemplaire qu'on croyait faussement avoir été présenté au roi (2).

Ce que d'Aguesseau regardait comme *fâcheux* fut précisément ce qui arriva. L'ouvrage de Bossuet, *de la première révision*, fut imprimé en 1730, à Luxembourg, furtivement et très à la hâte, sur une copie informe, et sans aucune espèce d'autorisation (3). Enfin, le même ouvrage *de la seconde révision* fut publié seulement en 1745, de même sans autorisation publique, et sous la rubrique d'*Amsterdam* (4).

---

(1) A la charge de ne le restituer jamais. Cela s'entend.

(2) Pièces justificat. de l'Hist. de Bossuet, à l'endroit cité, page 406.

(3) Ibid , page 413.

(4) Ibid.

Tel fut l'honneur rendu à la mémoire de Bossuet, quarante-un ans après sa mort. Un ouvrage posthume de ce grand homme, sur un sujet de la plus haute importance, devait être dédié au roi de France ; il devait sortir des presses du Louvre ; il devait briller de plus d'approbations, au moins nationales, que n'en présente, dans son frontispice, l'*Exposition de la foi catholique*. Mais non, il faudra lire (et rien de plus) :

AMSTERDAM, 1745.

L'abbé Bossuet nous a fait connaître, d'ailleurs, les intentions expresses de son oncle : « Sentant approcher « sa fin, il remit l'ouvrage entre les mains de son ne- « veu, lui ordonnant expressément de le bien conser- « ver, et de ne le remettre jamais entre les mains de « personne qu'en celles propres de S. M., quand elle « le jugerait à propos (1). »

Après la mort de Bossuet, l'abbé présente une copie de l'ouvrage à Louis XIV, qui la refuse ; et ce n'est qu'*après six années de pressantes instances et de très-humbles supplications* (2), que le roi consent à recevoir un exemplaire de l'ouvrage (il n'était pas pressé, comme

---

(1) Ceci est le style de l'abbé Bossuet, qui écrivait dans sa langue comme un laquais allemand qui aurait eu six mois un maître français ; à chaque ligne il faut rire.

(2) Pièces justific. de l'Hist. de Bossuet, à l'endroit cité page 408.

on voit). *Je mis donc*, nous dit l'abbé Bossuet, *les cinq ou six volumes de cet ouvrage dans une cassette où je les avais apportés, qui ont été trouvés dans le même état que je les avais donnés, à la mort de ce grand prince* (1).

L'intention de Bossuet était donc évidente, et son neveu nous déclarant expressément *qu'il ne pouvait s'empêcher de regarder comme un malheur, et comme une chose peu honorable à la mémoire de M. de Meaux* (il pourrait ajouter, à la France même), *que l'ouvrage devînt jamais public, autrement que revêtu du sceau de l'autorité royale* (2), comment osait-il contredire une intention aussi expresse et aussi sacrée, en faisant imprimer l'ouvrage de son oncle, sans autorisation publique, non sur le manuscrit remis à Louis XIV, mais sur une copie retenue contre toutes les règles de la bonne foi?

C'est qu'à cette dernière époque, la pierre sépulcrale avait couvert Louis XIV, ses ministres, et les traditions du grand siècle ; c'est qu'après la régence, et au milieu du siècle de l'Encyclopédie, on ne se souvenait de rien,

---

(1) Cette incroyable phrase signifie en français : *Je remis donc les cinq ou six volumes de cet ouvrage dans la même cassette où je les avais apportés ; et ils furent trouvés après la mort de ce grand prince, dans le même état où je les avais présentés* (Ibid. page 409.) On pourrait demander, au reste : *Qu'en sait-il ?* puisque l'ouvrage était sorti des mains de Louis XIV?

(2) Pièces justific., page 410.

on ne respectait rien, on pouvait tout dire et tout imprimer impunément; de manière que le neveu de Bossuet, débarrassé de toutes les idées de crainte, d'honneur ou de délicatesse, qui auraient pu l'arrêter un demi-siècle plus tôt, n'était plus, lorsque l'ouvrage parut, qu'un sectaire spéculant sur un livre.

Si j'en croyais une autorité que j'estime infiniment, l'abbé Bossuet, en publiant la *Défense*, aurait pu céder à la crainte de voir l'honneur de son oncle compromis par l'édition de Luxembourg qui fourmillait des fautes les plus grossières.

Mais je trouve que les dates, qui décident de tant de choses, s'opposent fortement à cette explication ; en effet, la première édition de la *Défense*, publiée à Luxembourg en 1730, ayant précédé de quinze ans celle qui fut donnée à Amsterdam par l'abbé Bossuet, il faudrait avouer que, dans la supposition exposée, la tendre délicatesse du neveu se réveillait un peu tard.

Et quand le motif supposé serait réellement entré pour quelque chose dans la détermination du neveu, il demeurerait toujours vrai que, contre l'intention solennelle de son oncle, et contre toutes les lois de la probité, il aurait procuré une édition qu'il regardait, quinze ou vingt ans plus tôt, comme une espèce de malheur public, comme une tache à la mémoire de Bossuet, et même à la mémoire de la France.

Jamais auteur célèbre ne fut, à l'égard de ses œuvres posthumes, plus malheureux que Bossuet. Le premier de ses éditeurs fut son misérable neveu ; et celui-ci eut pour successeurs des moines fanatiques qui attirèrent

sur leur édition la juste animadversion du clergé de France (1).

Comment de pareils éditeurs ont-ils traité les œuvres posthumes de ce grand homme? C'est ce qu'on sait déjà en partie; et c'est ce qu'on saura parfaitement, lorsque tous les écrits qui ont servi aux différentes éditions de Bossuet passeront sous la loupe de quelques critiques d'un genre tel qu'on peut l'imaginer.

En attendant, il ne faut écouter qu'avec une extrême défiance, toutes les narrations du neveu au sujet de la *Défense*, et de tout ce qui se passe entre le roi et lui. Il est clair qu'un tel homme n'a dit que ce qui lui convenait.

J'observerai à ce propos que la note du docteur Traguy, qu'on lit parmi les pièces justificatives du VIe livre de l'Histoire de Bossuet, tome II, p. 405, ne peut s'accorder avec la narration du neveu, qu'on lit à la page 409 du même volume.

Dans la note, d'Aguesseau raconte au docteur Traguy : « que Bossuet lui-même lut en français, à « Louis XIV, l'espèce de péroraison qu'il a placée à « la fin de son ouvrage, *et que S. M. en fut attendrie*, « *au point qu'elle en jeta des larmes.* »

Mais, dans une lettre postérieure à cette note, l'abbé nous dit que ce fut lui qui lut cette finale à

---

(1) On peut lire une anecdote fort curieuse sur l'abbé Lequeux, l'un de ses éditeurs, dans le Dictionnaire historique de Feller, article *Le Queux*.

Louis XIV, et il ne dit pas le mot des *pleurs* de ce grand prince.

Il n'y a pas moyen d'accorder ces deux narrations, et l'une exclut nécessairement l'autre, d'autant plus que l'abbé Bossuet, comme nous l'avons vu plus haut, atteste solennellement que *jamais son oncle ne présenta son ouvrage au roi.*

Au reste, j'ignore si le tendre Louis XIV *pleura* en lisant la péroraison ; mais je conçois fort bien comment un théologien sage pourrait encore *pleurer* aujourd'hui en y lisant l'*humble* protestation de Bossuet, *que si le Saint-Siége, comme juge équitable et non partial*, en attendant la décision de l'Eglise, *imposait silence aux deux partis, il promettait d'obéir avec joie* (1).

Ainsi Bossuet, pour ainsi dire, dans son testament théologique, nous déclare que « le Pape n'a pas droit « d'examiner et de décider les questions théologiques « qui peuvent s'élever dans l'Eglise, et que toute son « autorité se borne à imposer silence aux parties liti- « gantes, *en attendant un concile général.* »

Jamais je ne me déterminerai à mettre sur le compte d'un homme non moins célèbre par ses vertus que par son génie, ces criminelles erreurs exhumées de je ne sais quel manuscrit, quarante-un ans après sa mort ; rien ne saurait sur ce point ébranler ma croyance ; et quand on me montrerait l'écriture de Bossuet, je dirais qu'elle est contrefaite.

---

(1) Pièces justific., page 425.

Et l'on ne serait pas moins scandalisé (je suppose toujours la vérité de la narration) en apprenant la vraie raison qui décidait Bossuet à désirer que son ouvrage ne parût jamais ; raison qu'il confia à son neveu, lorsqu'il sentit approcher sa fin. *Il exposerait*, dit-il, *le peu de réputation qu'il s'était acquis par ses travaux, car, encore que dans son ouvrage il soutint la bonne cause,... il y avait lieu de craindre que la cour de Rome n'accablât ce livre de toutes sortes d'anathèmes ; que Rome aurait bientôt oublié tous ses services et tous ses travaux passés ; et que sa mémoire ne manquerait pas d'être attaquée et flétrie* autant qu'elle pourrait l'être du côté de Rome (1).

Ici je me sens à l'aise, car ce beau discours ne nous ayant été transmis que par le neveu, il suffit de dire *qu'il a menti*, et Bossuet est absous. Quatre ans après la mort de ce prélat, nous entendons le neveu refuser de publier la *Défense des quatre articles*, par les mêmes raisons précisément, mais sans dire un mot des dernières volontés de son oncle. *Il y a bien*, dit-il, *d'autres ouvrages de M. de Meaux à imprimer, qu'il fallait donner au public auparavant, afin qu'ils méritassent l'approbation de tout le monde, et de Rome* MÊME (2) ; *au lieu*, ajoute-t-il, *que si on commence par un ouvrage* ODIEUX (3),

---

(1) Pièces justific. du VIe liv., à l'endroit cité, p. 418.

(2) Ce parti dit toujours *Rome même*, comme on dirait *Genève même*.

(3) Naïveté impayable ; il ne sait ce qu'il dit.

on révoltera Rome et tous ses partisans (1), *et que peut-être on attirera ses censures, quoique injustes* (2), *ce qui rendrait au moins les ouvrages de M. de Meaux suspects* (3).

Si l'on ne veut pas admettre la supposition d'un mensonge de la part du neveu, il n'y a point de milieu : il faut croire que Bossuet est mort protestant ; et la question se réduit à savoir de quel côté se trouvent les plus grandes probabilités.

On trouve d'abord, dans ce discours, *la cour de Rome*, au lieu *du Saint-Siège* ou *du Pape* : c'est une expression classique chez les protestants. Il n'est pas rare de trouver chez eux des théologiens qui ont la bonne foi de ne point refuser au siége de Rome une certaine primauté ; ils ne se plaignent que *de la cour de Rome ;* et cette distinction est d'une utilité merveilleuse ; car lorsque le Souverain Pontife condamne les erreurs d'autrui, sa décision part réellement *du Saint-Siége*, et rien n'est plus sacré ; mais s'il vient à nous condamner nous-mêmes, ses bulles ne partent plus que *de la cour de Rome*, et ne peuvent être regardées que comme des intrigues de *cour*, auxquelles on ne doit que le mépris.

---

(1) Ainsi Rome n'est qu'une faction, un club qui a ses agrégés.

(2) Cela s'entend. Les censures de Rome ne sont rien en elles-mêmes : il faut savoir si elles sont justes.

(3) Ceci est une version adoucie de l'autre expression : *Rome le flétrirait autant que Rome peut flétrir.*

Et que dirons-nous de Bossuet, au lit de la mort, prévoyant toutes sortes d'*anathèmes de la part de Rome*, et déclarant que sa mémoire pouvait en être flétrie *autant qu'elle pourrait l'être du côté de Rome*, c'est-à-dire sans doute *très-peu?* mais dans ce cas, pourquoi tant de peur, et pourquoi dire auparavant que ces anathèmes exposeraient *le peu de réputation qu'il s'était acquis?*

Ce serait un singulier spectacle que celui d'un évêque mourant, donnant des leçons de mépris et de révolte envers le chef de l'Eglise, supposant que le Saint-Siége peut se déterminer par des motifs purement humains, qu'il peut se livrer à tous les préjugés, à toutes les faiblesses d'une puissance temporelle, condamner par caprice ou par vengeance, lancer enfin sur les questions les plus importantes, et dans les circonstances les plus solennelles, de méprisables décrets dirigés par la haine, et nuisant, *autant qu'ils peuvent nuire*, comme l'arme d'un assassin.

Dieu me préserve de croire, de supposer même un instant, que des paroles coupables soient sorties de la bouche de Bossuet mourant! mais la relation mensongère qui nous en est faite, me fournit l'occasion de relever une erreur ou un ridicule qu'on rencontre trop souvent dans les écrits de certains théologiens français. C'est l'égalité parfaite qu'ils établissent entre l'Eglise romaine et l'Eglise gallicane. *On pense*, disent-ils, *ainsi à Rome* ; *mais nous pensons autrement en France*, sans jamais supposer que l'autorité du Saint-Siége ajoute quelque poids dans la balance. Que s'il s'agit d'un point de doctrine qui regarde cette autorité même,

alors ils triomphent, et ils trouvent que le Pape n'a pas le droit de décider dans sa propre cause, ou que nous avons celui de nous défier de lui et de lui résister, comme s'il n'y avait ni supériorité hiérarchique, ni promesse divine de son côté, d'où il résulte évidemment qu'il n'y a ni ordre, ni souveraineté dans l'Eglise; car c'est une maxime de droit public universel, sans laquelle aucune société ne peut subsister, que toute souveraineté, et même toute juridiction légitime, a droit de se maintenir elle-même, de repousser les attaques qu'on lui porte, et de punir les outrages qui lui sont faits. Un tribunal châtie l'homme qui lui manque de respect; le souverain envoie à la mort celui qui a conjuré contre lui. Dira-t-on, par hasard, qu'ils sont suspects parce qu'ils ont agi dans leur propre cause? Mais, dans ce cas, il n'y aurait plus de gouvernement. Et pourquoi l'autorité certainement divine ne jouirait-elle pas des droits que personne n'a jamais seulement imaginé de disputer à la moindre puissance temporelle, sujette à toutes les erreurs, à toutes les faiblesses, à tous les vices de notre malheureuse nature? Il n'y a point de milieu : il faut nier le gouvernement, ou s'y soumettre.

L'Histoire de la Déclaration dite du *Clergé de France*, celle de la *Défense* de cette déclaration, et tous les documents relatifs à ces deux objets, sont incontestablement ce qu'on à pu imprimer de plus fâcheux contre la mémoire de Bossuet.

Oh! que ne peut-on lire dans son testament, le passage qui termine celui de son immortel rival :

« Je soumets à l'Eglise universelle et au Siége apos-

« tolique tous les écrits que j'ai faits, et j'y condamne « tout ce qui pourrait m'avoir échappé au-delà des véri- « tables bornes ; mais on ne doit m'attribuer aucun des « écrits que l'on pourrait imprimer sous mon nom. Je « ne reconnais que ceux qui auront été imprimés par « mes soins et reconnus par moi pendant ma vie. Les « autres pourraient ou n'être pas de moi, et m'être « attribués sans fondement, ou être mêlés avec d'autres « écrits étrangers, ou être altérés par des copistes (1).

C'est la sagesse même qui a dicté ces mots, et ils convenaient bien plus encore à Bossuet, qui mourait avec un ouvrage qu'il ne voulait pas publier, et un neveu qu'il était tenu de connaître.

Nous devons à ses merveilleux talents, nous devons aux services inestimables qu'il a rendus à l'Eglise et aux lettres, de suppléer à ce qu'il n'a pas écrit dans son testament. Il appartient à tout homme juste et éclairé de condamner tout ce qu'il a condamné, de mépriser tout ce qu'il a méprisé, quand même le caractère, auquel on n'échappe jamais entièrement, l'aurait empêché de parler assez clair pendant sa vie. C'est à nous surtout qu'il appartient de dire à tout éditeur indigne, quels que soient son nom et sa couleur : ABI QUÒ LIBUERIT ! Il n'appartient à aucun de ces fanatiques obscurs d'entacher la mémoire d'un grand homme. Parmi tous les

(1) Testament de Fénelon, dans ses Œuvres. Paris, 1810, in-8°, tom. I, pages 354 et 355.

ouvrages qu'il n'a pas publiés lui-même, tout ce qui n'est pas digne de lui, n'est pas de lui.

Je me résume. *Les quatre articles* présentent sans contredit l'un des plus tristes monuments de l'histoire ecclésiastique. Ils furent l'ouvrage de l'orgueil, du ressentiment, de l'esprit de parti, et par-dessus tout de la faiblesse, pour parler avec indulgence. C'est une pierre d'achoppement jetée sur la route du fidèle simple et docile : ils ne sont propres qu'à rendre le pasteur suspect à ses ouailles, à semer le trouble et la division dans l'Eglise, à déchaîner l'orgueil des novateurs, à rendre le gouvernement difficile ou impossible; aussi vicieux par la forme que par le fond, ils ne présentent que des énigmes perfides, dont chaque mot prête à des discussions interminables et à des explications dangereuses; il n'y a pas de rebelle qui ne les porte dans ses drapeaux. Pour achever de les caractériser, il suffit de rappeler combien ils furent chers au terrible usurpateur qui mit naguère en péril toutes les libertés de l'Europe, et qui se signala surtout par une haine implacable contre la hiérarchie catholique. *Avec le IIe article seul*, disait-il, (ceci est parfaitement sûr) *je puis me passer du Pape.* Il ne se trompait pas; et tout en blâmant ses fureurs, il faut admirer sa perspicacité. Espérons et croyons même que jamais la vénérable main d'un fils de saint Louis ne signera ces mêmes articles qui parurent fondamentaux au destructeur de la sainte hiérarchie et de la monarchie légitime, à l'ennemi mortel de l'Eglise, à l'odieux geôlier du Souverain Pontife. Si cet épouvantable phénomène venait à se réaliser, ce serait une

calamité européenne. — Mais jamais nous ne le verrons.

La défense de ces articles ne saurait être meilleure que les articles mêmes. Qu'un grand prince l'ait *commandée*, comme une montre ou un carrosse, c'est un malheur. Qu'un homme fameux ait dit : *Me voici !* c'est un autre malheur plus grand que le premier. Mais peu importe à la vérité, qui n'a point de souverain. Cette Défense, d'ailleurs, est demeurée étrangère à son auteur ; il la tint sous clef pendant vingt ans, sans pouvoir se déterminer à la publier ; il la soumit durant ce temps à cent métamorphoses ; puis il mourut en préparant la dernière, qui devait présenter un ouvrage TOUT différent, dont les matériaux entièrement disposés ne demandaient plus qu'à s'unir, lorsque d'infidèles dépositaires les firent disparaître. Sur son lit de mort, il remet la Défense à son neveu, en déclarant, et dans la forme la plus solennelle, que jamais elle ne doit avoir, s'il est permis de s'exprimer ainsi, d'autre éditeur que le roi, à qui seul elle doit être confiée. Mais celui-ci la dédaigne obstinément ; néanmoins, après six ans de *pressantes instances et de très-humbles supplications*, Louis XIV reçoit le manuscrit, *velut aliud agens ;* et bientôt il le laisse glisser de ses mains dans une bibliothèque étrangère, d'où il est repoussé dans celle du roi par des mains révolutionnaires qui ne savent ce qu'elles touchent ni ce qu'elles font. C'est là qu'on le *découvre*, au pied de la lettre, en 1812. Mais déjà, sur des copies retenues contre toutes les règles de la délicatesse et même de la probité, l'ouvrage avait été publié furtivement, comme un roman de Crébillon ou une dissertation de Fréret.

au mépris des convenances, au mépris des volontés les plus sacrées de l'auteur, et de celles du gouvernement qui avait ordonné au livre de naître.

Je ne vois rien d'aussi nul que cet ouvrage ; et en le regardant comme tel, on rend à la mémoire de Bossuet tout l'honneur qu'elle mérite.

CHAPITRE X

Sur un préjugé Français, relatif à la Défense de la Déclaration.

C'est une opinion assez répandue en France, que la *Défense de la déclaration* passe, en Italie même, pour un ouvrage sans réplique. Ce préjugé a produit, dans un livre que j'ai déjà cité, un chapitre si étrange, qu'il mérite d'être rappelé. Ce sera une belle leçon pour ceux qui pourraient croire que le préjugé sait lire, et qu'on peut se fier à lui, au moins pour copier un livre. Dans l'ouvrage de feu M. l'archevêque de Tours, *sur les libertés de l'Eglise gallicane*, je lis ce qui suit :

« Le cardinal Orsi, recommandable par la simplicité « de ses mœurs (1) et par une savante Histoire des six

(1) Cet éloge, qui pourrait convenir à une religieuse, n'est pas fait peut-être pour un homme tel que le cardinal Orsi. Tout au plus on aurait pu, après avoir vanté ses connaissances et ses vertus, ajouter *pro coronide :* tant de science et de mérite était relevé *par une grande simplicité de mœurs.*

« premiers siècles de l'Eglise, publia, en 1741, un traité « en faveur de l'infaillibilité du Souverain Pontife (1). « Dans la préface de cet ouvrage, il avoue que, soit à « Rome, soit en d'autres villes d'Italie, plusieurs per- « sonnes de science et de probité lui avaient déclaré que « la thèse de l'infaillibilité du Pape ne pouvait plus être « défendue par les théologiens romains, et qu'ils de- « vaient l'abandonner comme une cause perdue et dé- « sespérée..... Il serait à désirer que les modernes ad- « versaires de la doctrine du clergé de France sur la « puissance ecclésiastique, eussent imité la *candeur* du « cardinal Orsi, et connu les aveux qu'il a cru devoir « faire en commençant son ouvrage. »

Or, il est très vrai que le cardinal Orsi raconte *avec candeur*, et dans les termes qu'on vient d'entendre, qu'au moment où, trente ans après la mort de Bossuet, la *Défense de la déclaration* se leva tout à coup sur l'horizon de l'Italie, comme un météore menaçant, l'immense réputation de Bossuet excita d abord une espèce d'effroi théologique, et c'est la chose du monde la plus naturelle; mais voici ce que le cardinal ajoute immédiatement:

« J'examinai donc la question en silence, car je ne « voulais point entreprendre une réfutation sans être « sûr de moi-même..... Mais enfin, après avoir pesé

---

(1) M. l'archevêque oublie de dire que cet ouvrage du cardinal est une réfutation, ligne par ligne, de celui de Bossuet. — Mais c'est que, suivant toutes les apparences, il ne l'avait pas lu.

« avec une attention extrême tout ce qui avait été dit « de part et d'autre, je trouvai tant de force dans les « nombreux arguments qui établissent l'irréformable « autorité des décisions dogmatiques émanées du Sou- « verain Pontife, et tant de faiblesse au contraire dans « les autorités que nous opposent nos adversaires...., « que les autres dogmes les plus authentiques de notre « foi, ne sont, autant que je suis capable d'en juger, ni « fondés sur des raisons plus décisives, ni sujets à des « objections plus légères (1). »

Il ne sera pas inutile encore de mettre sous les yeux du lecteur quelques-uns des compliments que le cardinal Orsi adresse à Bossuet, à mesure que l'occasion s'en présente dans le cours de l'ouvrage. « Pour mettre dans « tout son jour l'*absurdité* de la proposition avancée

---

(1) *Rem ergò tacitus considerabam, nec enim animus erat imparatus rem tantam aggredi.. At postquàm omnia... quæ utrinque allata fuerant... diligentissimè contulissem... tanta ad astruendam rom. Pontif. in sanciendis fidei dogmatibus summam et ineluctabilem auctoritatem... mihi se obtulit gravissimorum argumentorum copia, contrà verò ea quibus ab adversariis eadem Sedis apostolicæ auctoritas impetebatur speciatim collata cum nostris, adeò levia visa sunt, ut, quantùm ego sentio, alia fidei nostræ certissima dogmata nec gravioribus niti momentis, nec levioribus premi difficultatibus videantur.* (Joh. Aug. Orsi, ord. Præd. de irreformabili rom. Pont. in definiendis fidei controversiis judicio. Romæ, 1774, in 4°, tom. I, præf. p. v et vj.)

« par Bossuet, je vais en présenter une autre, etc. (1)
« Qui pourrait ne pas mépriser la *nullité* de ce futile
« argument (2)? Est-ce donc par de tels arguments que
« vous osez, etc. (3)? De quel front Bossuet reprend-il
« le pape Eugène, etc. (4)? Est-il donc permis de se
« jouer ainsi de la simplicité du lecteur, ou d'abuser à
« ce point de sa patience et de son loisir (5)? C'est assez
« plaisanter; mais nous allons encore entendre d'autres
« fables (6). Il faut que des hommes de cette impor-
« tance soient bien dépourvus de raisons solides, puis-
« qu'ils se voient réduits à nous débiter de pareilles
« inepties (7). Bossuet et Noel-Alexandre n'ont-ils

---

(1) *Ut verò illius (thesis) absurditas magis comperta sit, etc.* (Orsi, ibid., lib. VI, c. IX, pag. 54.)

(2) *Quis meritò non contemnat tam futilis argumenti vanitatem?* (Cap. VIII, art. II, pag. 45.)

(3) *Hisne argumentis probare audes, etc.* (Ibid., c. IX, art. I, pag. 55.)

(4) *Quâ fronte Bossuetius Eugenium vellicat, etc.?* (Ibid., art. I, p. 43.)

(5) *Itàne lectorum simplicitati illudendum est aut eorum patientiâ et otio abutendum?* (Lib. VI, cap. IX, art. I, pag. 58.)

(6) *Apage ludibria! sed nondùm commentorum finis.* (Ibid.)

(7) *Magna profectò esse oportet gravium argumentorum penuria, quandò ad hæc tam inepta et inania viri gravissimi rediguntur.* (Ibid., pag. 59.)

« point de honte de nous donner des scènes burlesques « de Bâle pour une preuve, etc. (1)?

« Il faut avouer que cette question est bien indigne « du jugement et de la sagesse de l'évêque de Meaux : « et quel lecteur, après tout ce qui a été dit, pourra « s'empêcher de rire d'un homme qui avance sérieuse- « ment une proposition véritablement risible? etc. (2). »

Maintenant croirai-je qu'un évêque français ait pu sciemment falsifier une citation ? qu'ayant sous les yeux le passage du cardinal Orsi, il en ait transcrit une partie et retranché l'autre, pour lui faire dire tout le contraire de ce qu'il a dit? qu'il ait, contre sa conscience, présenté la *candeur* qui raconte la première sensation causée par le livre de Bossuet, pour la *candeur* réfléchie qui se confesse vaincue, etc. ? — Dieu me préserve de faire une supposition aussi injurieuse à la mémoire d'un prélat qui s'est trompé comme tant d'autres, mais dont les intentions sans doute étaient pures, et qui a semé dans son livre des vérités utiles (3) ! Mais voilà com-

---

(1) *Hosne ludicros sanè et scenicos actus Bossuetius et Nat. Alexander proferre non pudet, etc. ?* (Ibid., c. XII, art. VI, pag. 95 et 96.)

(2) *Indigna profectò per se Meldensis episcopi judicio et gravitate ejusmodi quæstio est : quis enim post ea quæ hactenùs disseruimus non rideat hominem seriò quæstionem hanc sanè ludicram proponentem* ? (Ibid., c. XIX, pag. iij.)

(3) On doit, par exemple, distinguer cette maxime : *L'opinion de l'infaillibilité du Pape n'a plus de danger ; celle du jugement particulier en a mille fois davantage.* (Ibid., page 59.)

ment on lit et comment on cite, lorsque la passion a servi de lecteur ou de secrétaire : ajoutons qu'à parler d'une manière générale, on lit mal dans notre siècle. Combien d'hommes aujourd'hui ont la force de lire quatre volumes *in-quarto* de suite, et quatre volumes écrits en latin ! Ceci mérite attention. On sait bien le latin (qui en doute ?) mais non pas peut-être aussi bien qu'autrefois, et même il commence à fatiguer un peu. On ouvre le livre : on lit aux premières pages, *qu'à l'apparition du livre de Bossuet, plusieurs hommes instruits crurent les théologiens romains battus sans retour....* Il serait inutile d'aller plus loin ..., ou bien peut-être un copiste subalterne apportera ce texte, et le fera payer même comme une trouvaille ; et il en résultera ce qu'on vient de lire : d'autres auteurs s'en empareront (1), et il sera décidé que le cardinal Orsi est convenu *avec candeur* que toute la théologie romaine demeurait muette devant la *Défense de la déclaration!* et bientôt on nous prouvera, s'il plaît à Dieu, par des textes de Zaccaria ou des frères Ballerini, que Bellarmin est mort calviniste. — Et notre *candeur* le croira.

---

(1) On trouve, par exemple, le cardinal Orsi cité de la même manière dans l'ouvrage moderne que je rappelle ailleurs : *Exposition de la doctrine gallicane*, etc., *par Dumarsais, avec un discours préliminaire par M. Clavier, etc. Paris*, 1817; in-8°.

CHAPITRE XI

Séparation inopinée de l'Assemblée de 1682. Causes de cette séparation. — Digression sur l'Assemblée de 1700.

Enfin cette tumultueuse assemblée fut dissoute: Louis XIV, dont le tact était admirable, sentait le mouvement intestin, naturel à tous ces rassemblements; et il ne cessa de le craindre. Il ne perdait pas l'assemblée de vue un instant, et n'était pas disposé surtout à lui permettre d'agir seule, et de faire plus qu'il ne voulait. Cette prudence l'engagea à la licencier, au moment où elle ne s'y attendait point du tout, et pour des raisons qui méritent d'être développées.

L'assemblée n'avait été convoquée que pour examiner l'autorité du Pape. Sur ce point, tous les monuments sont d'accord; et le sermon d'ouverture même, si universellement connu et si justement admiré, indique ce but de la manière la plus claire; mais cette même assemblée, après avoir prononcé sur un dogme fondamental, profita de l'occasion pour examiner encore la morale, et censurer les erreurs qui avaient pu se glisser dans l'enseignement de la première des sciences, la théologie morale; une commission fut chargée de cet examen, et Bossuet fut naturellement choisi pour la présider.

Tout de suite, il s'occupa, avec son activité et sa faci-

lité ordinaires, du travail qui devait préparer les censures: il recueillit toutes les propositions répréhensibles; il les arrangea dans l'ordre le plus systématique (1).

Dans la préface de ce travail, il avait porté aux nues l'Eglise romaine, et en particulier les papes Alexandre VII et Innocent XI, qui déjà avaient prononcé de pareilles censures.

Malheureusement ces brillants éloges couvraient des actes qu'à Rome on aurait pu regarder, sans une grande injustice, comme un véritable *improcédé* envers le Saint-Siége.

Les deux Papes qu'on vient de nommer avaient condamné ces propositions scandaleuses; et tout le monde s'était soumis: il n'y avait certainement rien de si déplacé que de revenir sur ces questions et de refaire ce que le Pape avait fait, comme si ses décrets avaient été imparfaits ou insuffisants.

Ajoutons que les auteurs censurés appartenant à différentes nations, il était bien plus dans l'ordre qu'ils fussent condamnés par le pasteur universel, que par une assemblée d'évêques, membres d'une Eglise particulière, et parfaitement étrangers à la *sollicitude universelle*.

Je ne dis pas que des évêques, et même de simples facultés de théologie n'aient droit de condamner telle

---

(1) Voyez pour tous ces détails, l'Histoire de Bossuet, liv. VI, n. XXIV.

ou telle proposition partout où elle se trouve; mais ici l'on aperçoit un ton, une tendance, une prétention extraordinaires, qui visent à la généralité et qui ont l'air de se mettre à côté du Saint-Siége. Je puis me tromper sans doute; mais si l'on peut citer d'autres exemples d'évêques particuliers jugeant un système général d'écrivains pris dans toutes les nations, ce n'est pas au moins lorsque le Souverain Pontife *avait parlé* ou *allait parler*.

Nous lisons dans une lettre de Bossuet: *Notre intention est de préparer la voie d'une décision qui nous donne la paix* ICI, *et y affermisse entièrement la règle des mœurs* (1).

On pourrait demander pourquoi donc la *paix*, dès qu'il n'y avait point de guerre ? Il semble qu'on se battait en France sur la morale, et que la règle des mœurs était en péril. Le fait est cependant qu'on en savait alors en France, sur la morale, autant qu'on en sait aujourd'hui en France et ailleurs, et que la nation en général n'était et même ne pouvait être agitée par de semblables questions.

Mais l'assemblée avait des vues qu'il est important d'éclaircir. Suivant la lettre à M. Dirois, que je viens de citer, les prélats avaient deux intentions subordonnées: ils devaient demander au Pape la confirmation de leurs propres décisions, et supplier de plus Sa Sain-

(1) Histoire de Bossuet, tom. II, liv. VI, n. 24, p. 223, Lettre à M. Dirois.

teté de changer en bulle les décrets de l'inquisition, rendus sur les mêmes propositions (1).

L'assemblée néanmoins aurait obtenu, par cette démarche habile, que la censure qu'elle préparait fût convertie par le Pape en bulle dogmatique, puisque cette censure ne devait être que la répétition des décrets de l'inquisition : on sent de reste que le Saint-Siége ne pouvait se prêter à cet arrangement.

Il faut *encore* remarquer, et c'est ici le principal, que les propositions dénoncées à l'assemblée et soumises à sa censure, étaient extraites en très grande partie des ouvrages de théologiens jésuites, ce qui mérite *encore* une attention particulière.

Le résultat de cette bruyante censure eût donc été d'amener le clergé de France à faire une nouvelle lettre

---

(1) Bossuet a remarqué plus d'une fois, dans ses écrits relatifs à cette affaire, *que les décrets de l'inquisition ne faisaient nulle foi en France ;* et rien n'est plus vrai : de manière que personne n'a le droit de lui adresser la moindre critique sur ce point. Au fond, cependant, il faut avouer que la prétention française de ne reconnaître aucune des congrégations romaines, était encore quelque chose de fort étrange. Le Pape n'est-il donc pas le maître d'organiser ses tribunaux comme il l'entend ? Est-il tenu de lancer une bulle contre chaque proposition indécente ou erronée que la faiblesse humaine peut enfanter sur le globe ? Enfin, le refus de reconnaître le jugement d'un tribunal romain n'équivalait-il pas au refus qui eût été fait à Rome de reconnaître les arrêts d'un parlement français ?

provinciale ; mais Louis XIV, alors bien avisé, trouva qu'il y en avait assez de dix-huit. Son ambassadeur à Rome lui montra d'ailleurs tout ce qu'il avait à craindre de la part de l'assemblée, dans ce moment d'ivresse qui suit toujours toute attaque faite impunément sur le pouvoir légitime. Il rompit donc brusquement l'assemblée, avec tant de sagesse et d'à-propos qu'on lui pardonne presque de l'avoir convoquée.

Ainsi finit cette fameuse assemblée, qui aurait fait à l'Eglise une plaie incurable, si l'Eglise pouvait en recevoir de ce genre. Malheureusement, Louis XIV, en licenciant l'assemblée, n'en avait point éteint l'esprit : le même projet subsistant toujours, il fut reproduit en 1700 ; et cette fois Louis XIV fut trompé : il le fut comme on trompe toujours les bons princes, en se servant de leurs bonnes qualités. On lui montra des propositions détestables ; il dit : *Elles sont détestables ;* et comme il n'y a rien de si naturel que de condamner ce qui est condamnable, il laissa faire. Cependant toute cette censure portait sur un sophisme énorme. L'assemblée partait de ce principe, *que l'Eglise était mise en danger par les attaques des deux partis opposés, le jansénisme et la morale relâchée*, et que l'équité exigeait une condamnation réciproque des deux partis ; mais rien au contraire n'était plus injuste que cette proposition.

Le jansénisme était bien certainement *un parti*, *une secte*, dans toute la force du terme, dont les dogmes étaient connus autant que sa résistance à l'autorité, et qui était solennellement condamnée par l'Eglise ; *mais*

la morale relâchée n'était nullement *un parti ;* car où il n'y a point d'hommes, il n'y a point de *parti:* donner ce nom, dans la circonstance que j'expose, à quelques vieux livres que personne ne défendait, c'était une injustice, une cruauté, un solécisme.

D'ailleurs, ce mot de *morale relâchée,* grâce aux artifices d'un parti puissant, et à l'opposition où on le plaçait à l'égard des jansénistes, n'était pour l'oreille du public qu'un chiffre qui signifiait *jésuite.*

Je sais ce que nous a dit Bossuet, interprète des sentiments de l'assemblée, « que si l'on parlait contre le « jansénisme sans réprimer en même temps les erreurs « de l'*autre parti*, *l'iniquité* manifeste d'une si visible « partialité ferait mépriser un tel jugement, et croire « qu'on aurait voulu épargner la moitié du mal (1). »

Je ne l'aurai jamais assez répété : Bossuet n'a pas de plus sincère admirateur que moi ; je sais ce qu'on lui doit ; mais le respect que j'ai voué à sa brillante mémoire ne m'empêchera point de convenir qu'il se trompe ici, et même qu'il se trompe évidemment.

L'iniquité manifeste se trouvait au contraire dans le système qui supposait deux partis, deux sectes dans l'Eglise, opposées et corrélatives, également coupables, et dignes également de censure. Quel était en effet ce *parti* mis en regard avec le jansénisme ? Jamais l'opinion n'aurait balancé un instant : c'étaient les Jésuites. En vain le plus clairvoyant des hommes nous dit, dans

---

(1) Hist. de Bossuet, tome IV, liv. XI, n. 11, page 4.

la page précédente, pour mettre à l'abri les actes de l'assemblée : *Le mal est d'autant plus dangereux qu'il a pour auteurs des prêtres et des religieux de tous ordres et de tous habits* ; personne ne sera trompé par cette précaution. Pascal ne cite ni Cordeliers ni Capucins : j'atteste la conscience de tout homme qui en a une, l'expression se dirige naturellement sur les Jésuites, et il est impossible de faire une autre supposition. Le mot seul de *partialité* ne laisse aucun doute sur ce point : comment le juge peut-il être *partial*, s'il n'y a pas deux partis qui plaident ensemble ?

Or, cette supposition est l'injustice même. *Lorsque deux factions divisent un empire*, il faut voir d'abord s'il en est une qui reconnaisse l'*empire*, qui marche avec l'*empire*, et fasse profession de lui obéir ; dès ce moment elle ne peut plus être confondue avec l'autre, quelque faute que lui arrache d'ailleurs le zèle mal entendu, l'esprit de corps, ou telle autre maladie humaine qu'on voudra imaginer ; car les fautes, dans ces sortes de cas, se trouvant toujours des deux côtés, elles s'annulent réciproquement ; et que reste-t-il alors ? l'erreur d'un côté, et la vérité de l'autre.

On dit assez souvent, je le sais : *Je ne suis ni janséniste, ni moliniste ;* mais c'est comme si l'on disait : *Je ne suis ni calviniste, ni catholique* (1).

---

(1) Ce qui ne signifie point du tout que pour être catholique, il faille être moliniste ; mais seulement que le jansénisme est une hérésie, au lieu que le molinisme est un sys-

Les Jésuites soutenaient-ils quelque système au mépris des anathèmes lancés par les deux puissances ? distinguaient-ils entre le *droit* et le *fait ?* se retranchaient-ils dans le *silence respectueux ?* mettaient-ils en question si l'Eglise a droit de juger d'un livre ? disaient-ils, comme Pascal : *Ce qui est condamné à Rome et dans le conseil du roi, est approuvé dans le ciel ?* Non, jamais ni l'une ni l'autre puissance ne les trouvèrent désobéissants. Le parallèle seul fait avec leurs ennemis était donc une injustice palpable ; et ce parallèle se trouvait formellement établi, puisqu'on présentait des livres sortis de chez eux, comme un ensemble, un parti, une secte qu'on mettait en équilibre avec l'autre.

Non seulement cette censure simultanée était inique, mais elle blessait la délicatesse qu'on avait droit d'attendre d'une telle assemblée. Je ne doute pas que l'épiscopat français en général (le plus noble corps de l'Europe) n'ait été choqué dans le temps de ces procédés cruels.

On a toujours fait grand bruit de cette *morale relâchée ;* mais il faut savoir que les opinions de ce genre, attribuées aux Jésuites, leur appartiennent bien moins *en général* qu'aux théologiens qui les avaient précédés, ou aux contemporains dont ils n'ont fait que suivre les traces. Le probabilisme, qu'on présente comme le père

---

tème catholique ; et que, par conséquent, il est ridicule et injuste de mettre les deux théories en opposition, comme deux excès également éloignés de la vérité.

de toutes ces opinions relâchées, avait été enseigné, avant les Jésuites, par de grands théologiens de l'ordre de Saint-Dominique, tels que Barthélemi de Médina, Pierre Gonzalès, commentateur de saint Thomas, Bannès, fameux espagnol, confesseur de sainte Thérèse ; et ce système n'eut pas d'ennemis plus décidés et plus habiles, que Thyrse Gonzalès et Comitolo, l'un et l'autre Jésuites, et le premier même, général de l'ordre.

Encore quelques mots sur ce point, puisque j'en trouve l'occasion et que je les crois utiles.

Il n'existe pas de grand caractère qui ne tende à quelque exagération. L'homme éminemment prudent sera quelquefois faible et quelquefois dissimulé. Le courage exalté touche à la témérité, etc. Telle est la loi de notre faible nature : il faut savoir la subir. Si quelquefois des qualités sublimes et d'un caractère opposé se trouvent réunies dans le même sujet, en parfait équilibre, ce sont des prodiges qui viennent de temps en temps honorer l'humanité, sans donner, hélas ! aucune espérance au grand nombre.

Les nations qui sont de grandes corporations, et les corporations qui sont de petites nations, répètent la même loi. Il est impossible qu'une société aussi nombreuse, aussi active, et d'un caractère aussi prononcé que celle des Jésuites, brûlant de foi, de zèle et de prosélytisme ; ne travaillant, ne pensant, n'existant que pour faire des conquêtes à l'Eglise, pour s'emparer de tous les esprits, obtenir toutes les confiances, aplanir toutes les voies, écarter tous les obstacles ; qui ne respirait qu'indulgence, et qui avait transporté dans ses

bannières la devise apostolique TOUT A TOUS (1) ; il est impossible, dis-je, qu'un tel ordre n'ait pas produit de loin en loin quelques hommes (je le crois sans l'avoir vérifié) trop enclins à soumettre la morale, rigide et inflexible de sa nature, au souffle brûlant d'une charité ambitieuse, pour forcer la règle de se plier, jusqu'à un certain point, aux temps, aux lieux, aux caractères, et gagner ainsi des hommes à tout prix, ce qui n'est pas permis.

La preuve que l'ordre entier n'avait jamais cessé de professer les véritables principes, c'est que *nul ordre religieux ne se rendit plus recommandable que celui des Jésuites, par la régularité des mœurs et par la sévérité de son régime* (2). Pascal même n'a pu s'empêcher de rendre un hommage forcé à la conduite de cette société, quoique avec beaucoup de malice il ait cherché à tourner l'aveu en satire (3). Frédéric II, lorsqu'il eut examiné ces pères chez lui, ne balança pas de dire : *Je ne connais pas de meilleurs prêtres* (4). Et ce qu'il y a de remarquable (c'est encore l'observation d'un très bon juge), c'est que les casuistes même de cet ordre, individuellement notés pour des propositions relâchées, furent tous, *de l'aveu de leurs ennemis, des hommes aussi*

(1) I. Cor., IX, 22.

(2) Hist. de Bossuet, liv. VI, n. 34, p. 226.

(3) VIe Lettre provinciale.

(4) Lettres de Frédéric II, roi de Prusse, à Voltaire, dans les Œuvres de ce dernier, tom. LXXXVI, édit. de Kell, pag. 248. Voyez encore la page 286, ibid.

recommandables par la pureté de leurs mœurs que par une piété sincère (1).

Or, quand la masse est aussi estimable, si l'individu vient à manquer, quel est le devoir de l'autorité ? C'est de l'avertir et de le réprimer ? Et quel est le devoir du corps? C'est de se soumettre sans jamais défendre l'individu. Tout cela était fait. Le Pape avait condamné les maximes relâchées ; les Jésuites s'étaient religieusement soumis ; et jamais, depuis que l'autorité avait parlé, il ne leur était arrivé de soutenir aucune des propositions condamnées. Que signifiait donc cette *dure*, j'ai presque dit cette *grossière* sévérité qui prétendait refaire l'ouvrage du Pape, ramener par force sur la scène un ordre respectable, et l'affliger par l'inutile censure de certaines propositions avancées par quelques membres de cette société, qui s'étaient endormis depuis longtemps dans les bras de l'Eglise ?

Louis XIV, à qui on montra ces propositions isolées et séparées de toute autre considération, en fut révolté avec raison, et laissa le champ libre à l'assemblée. Mais si quelque sage conseiller lui avait dit : « Sire, ces pro-

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XI, page 30.

Nous sommes au reste fort plaisants, nous autres gens du monde, lorsqu'il nous arrive de déclamer contre la *morale relâchée*. Certes, la société changerait bien de face, si chaque homme se soumettait à pratiquer seulement la morale d'Escobar, sans jamais se permettre d'autres fautes que celles qu'il a excusées.

« positions perdues dans quelques livres poudreux et « étrangers à notre siècle et à la France, seraient abso- « lument inconnues, si elles n'avaient été exhumées par « la malice d'un homme, dont le conseil de V. M., sur « l'avis d'un comité d'évêques et d'archevêques, a fait « brûler le livre par la main du bourreau (1) ; aujour- « d'hui qu'elles ont été publiées et connues de toutes « parts, le saint Père les a condamnées, et les Jésuites « demeurent parfaitement soumis à ces décrets, nom- « mément pour celles de ces propositions qui ont été « avancées par les écrivains de leur ordre. Sire, c'est « une maxime sacrée de la jurisprudence criminelle, « NON BIS IN IDEM, ce qui signifie *qu'on ne revient jamais « sur la même faute.* Quand même la justice a frappé « d'abord trop faiblement, la miséricorde lui défend « de se corriger. D'ailleurs, si la qualité des personnes, « lorsqu'il s'agit de punir ou d'affliger, doit être prise « en grande considération, V. M. aurait-elle puni une « indiscrétion du maréchal de Turenne, comme celle « d'un jeune officier sans nom et sans mérite ? Les « Jésuites jouissent de votre confiance : et par combien « de travaux ne l'ont-ils pas justifiée ? Que n'ont-ils pas « entrepris pour le service de la religion et de l'état ?

---

(1) *Les Lettres provinciales* (voyez ci-devant, p. 69). Bourdaloue, dans je ne sais quel sermon, a fait une excellente critique de ce livre en dix-neuf monosyllabes : *Ce que tous ont bien dit, nul ne l'a dit ; ce qu'un seul a mal dit, tous l'ont dit.*

« Au moment où je parle, des Jésuites sont peut-être « dévorés dans les forêts d'Amérique, ou jetés au Japon « dans les épouvantables *fosses*. Pourquoi, Sire, les « contrister par cette inutile censure que la malveillance « ne manquera pas de tourner sur le corps entier ? « Une secte que vous détestez justement, se consolera « de votre haine en voyant qu'avec l'approbation royale « on place à côté d'elle des hommes apostoliques qui « jouissent de votre estime ; elle emploiera ce parallèle « odieux pour faire croire à la foule, qui ne distingue « rien, qu'il s'agit ici de deux sectes également odieuses « à l'Eglise gallicane, et que ses anathèmes frappent à « la fois. »

Croit-on que Louis XIV, ainsi éclairé, eût laissé le champ libre à l'assemblée, et qu'il n'eût pas su la réprimer, comme il avait fait en 1682 ? (car c'était toujours la même). Mais personne n'ayant fait arriver ces réflexions jusqu'à lui, il se laissa prendre aux apparences. Seulement la prudence ne l'abandonnant jamais tout à fait, il ordonna qu'on ne nommerait personne.

Il se passa dans cette assemblée des choses qui valent la peine d'être révélées.

1° Bossuet y proposa très sérieusement la condamnation des ouvrages de deux cardinaux (Sfondrati et Gabrielli) dont le Pape était le juge naturel, et dont il faisait examiner les livres dans ce moment (1). Cette proposition fut, à la vérité, repoussée par l'assemblée ;

(1) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. II, n. 9, page 13.

mais elle ne fut pas moins faite, et l'on peut juger par cet exemple de l'idée que se formait Bossuet, je ne dis pas de lui-même, mais de l'assemblée où il siégeait.

2° Les évêques députés ayant attiré à Saint-Germain un certain nombre de docteurs en théologie, pour leur servir de consulteurs, Bossuet aussi daigna les consulter; mais ils l'ennuyèrent beaucoup avec leurs objections, car souvent ils ne furent pas de son avis. *Comme ces docteurs*, nous dit l'abbé Ledieu, *abondent toujours en leur sens, M. de Meaux a eu besoin de toute sa modération pour recevoir leurs remontrances et écouter leurs remarques* (1).

Cependant toutes ces remontrances ne furent pas vaines. Parmi les propositions jansénistes dénoncées à l'assemblée, il en était une dont la censure pouvait frapper par contre-coup sur la mémoire d'Arnaud. Trois de ces docteurs, tous jansénistes, s'agitèrent beaucoup auprès des évêques *pour sauver cette proposition;* et ils ne cachaient point la raison : *c'était leur respect pour la mémoire d'Arnaud* (2).

Bossuet venait de dire à l'assemblée, au sujet des propositions relâchées : *Si, contre toute vraisemblance et par des considérations que je ne veux ni supposer ni admettre, l'assemblée se refusait à prononcer un jugement digne de l'Eglise gallicane,* SEUL *j'élèverais la voix dans un si pressant danger;* SEUL *je révélerais à toute la terre*

(1) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XI, page 15.
(2) Ibid., pages 15 et 16.

une si honteuse prévarication; SEUL *je publierais la censure de tant d'erreurs monstrueuses* (1).

A la lecture de cette allocution, la foule des lecteurs serait tentée de croire que les trois docteurs jansénistes vont être foudroyés.

Non. Bossuet fut d'avis « que, *dans les circonstances*, « on pouvait ne pas insister sur la censure de cette pro- « position, ET IL CONSENTIT qu'elle fût supprimée » (2).

L'inégalité des jugements et l'empire des *circonstances* frappent ici tous les yeux. Où trouver une preuve décisive que les jansénistes n'étaient là que pour la forme, et qu'une force souterraine, plus forte que Bossuet et plus forte que l'assemblée, dirigeait toutes les machines contre d'autres hommes ?

3° Parmi les propositions soumises à la censure de l'assemblée, il s'en trouvait quatre dénoncées comme semi-pélagiennes et soutenues par des Jésuites. Deux l'avaient été dans leurs colléges de Clermont, à Paris, en 1685 ; et les deux autres à Rome, en 1699, dans leur collége *Ludovisio*. L'assemblée crut donner aux Jésuites français un témoignage d'égards et de délicatesse en passant sous silence les propositions françaises; mais condamna les deux autres, soutenues à Rome depuis deux ans, à côté du Pape qui ne les avait point condamnées (3) !

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XI, page 20.
(2) Ibid., page 16.
(3) Ibid., n. 9, p. 22.

Des hommes très-respectables souscrivirent cette censure, et des hommes très-respectables encore n'en sont point révoltés. Je ne sais que dire. Il faut nécessairement admettre, dans ces sortes de cas, la présence de quelque erreur envieillie, de quelque préjugé favori; en un mot, de quelque *corps opaque* qui, de part ou d'autre, intercepte les rayons de la vérité.

Je m'en rapporte au jugement de la conscience universelle dûment informée; mais je doute qu'elle refuse de reconnaître dans ces actes une rancune de 1682.

S'il y a quelque chose d'inexplicable dans l'histoire de ces temps et de ces choses, c'est la conduite de Bossuet à l'égard du jansénisme.

Si l'on n'examine que ses principes, personne n'a le moindre droit d'en douter; j'oserais dire même qu'on ne saurait les mettre en question sans commettre une injustice qui pourrait s'appeler *crime*.

Non seulement il est convenu, et a dit et prouvé que les cinq propositions trop fameuses étaient dans le livre de l'évêque d'Ypres, mais il a ajouté, comme le savent tous les théologiens, *que le livre entier n'était que les cinq propositions*.

On croirait entendre Bourdaloue lorsqu'il s'écrie: « Dans quel pays et dans quelle partie de l'univers « la bulle d'Innocent X et les autres constitutions des « Papes contre le jansénisme ont-elles été reçues avec « plus de respect (qu'en France) ?.... En vain les parti- « sans, soit secrets soit déclarés, de Jansénius, inter-

« jetteraient cent appels au futur concile œcuménique, « etc. (1). »

Dans la conversation intime, il parle comme dans ses livres: « Ce sont les jansénistes, disait-il en parlant à son « secrétaire, qui ont accoutumé le monde, et surtout « les docteurs, à avoir peu de respect pour les censures « de l'Eglise, et non seulement pour celles des évêques, « mais encore pour celles de Rome même (2). »

Et lorsque la France vit cette révolte burlesque des Religieuses de Port-Royal, qui ne croyaient pas devoir obéir à l'Eglise en conscience, Bossuet ne dédaigna point de traiter avec elles, pour ainsi dire, d'égal à égal, et de leur parler sur le jansénisme comme il aurait parlé à la Sorbonne, dans un esprit entièrement romain.

Mais dès qu'il s'agit de frapper l'ennemi, il retient visiblement ses coups, et semble craindre de le toucher.

A la vue de l'erreur, *il prend feu d'abord ; mais voit-il un de ses amis pencher vers la nouvelle opinion, tout de suite il affecte de garder le silence et ne veut plus s'expliquer* (3).

Il déclare à un maréchal de France, de ses amis, *que rien ne peut excuser le jansénisme ;* mais il ajoute : *Vous pouvez, sans difficulté, dire ma pensée à ceux à qui vous le jugerez à propos, toutefois avec quelque réserve* (4).

---

(1) Dissert. prélim., chap. LXXVIII.

(2) Journal de l'abbé Ledieu, sous la date du 15 janvier 1703.

(3) Hist. de Bossuet, tom. IV, liv. XIII, n. 2.

(4) Ibid., tom. I, liv. II, n. 18.

Les luthériens et les calvinistes n'aiment point, comme nous l'avons vu, qu'on les appelle de ces noms (qui leur appartiennent néanmoins incontestablement) ; car la conscience leur dit assez que *tout système religieux qui porte le nom d'un homme, est faux.* Les jansénistes, par la même raison, devaient éprouver une aversion du même genre, et Bossuet ne refuse pas de se prêter jusqu'à un certain point à ces répugnances de l'erreur. *On ne peut pas dire,* disait-il, *que ceux qu'on appelle communément* jansénistes (1), *soient hérétiques, puisqu'ils condamnent les cinq propositions condamnées par l'Eglise* (2);

---

(1) Cette expression qu'on retrouve dans quelques livres modernes, *ceux qu'on appelle communément jansénistes*, est très-remarquable : elle semble souscrire aux deux dernières lettres provinciales, et supposer *qu'il n'y a point d'hérésie dans l'Eglise, en vertu de la doctrine de Jansénius.* Mais je me trompe peut-être.

(2) Je ne puis, malgré tous mes efforts, obtenir de moi de croire que Bossuet, qu'on pourrait appeler à juste titre *inter acutissimos acutissimum*, ait pu croire un instant à la bonne foi des jansénistes condamnant les cinq propositions ; cette distinction, d'ailleurs, du livre et des propositions, n'a de sens que dans l'hypothèse jansénienne, qui refuse à l'Eglise le droit de décider dogmatiquement *qu'une telle proposition est dans un tel livre.* Mais depuis que l'Eglise a décidé *qu'elle avait droit de décider*, et qu'elle a usé de ce droit de la manière la plus expresse, il devient absolument égal de défendre les cinq propositions ou le livre qui les contient ; de sorte que je ne sais plus ce qu'on veut dire lorsqu'on me dit *que les jansénistes condamnent les cinq propositions condamnées par l'Eglise, en niant toutefois qu'elles soient dans le livre.*

mais on a droit de leur reprocher de se montrer favorable à un schisme et à des erreurs condamnées, deux qualifications que j'avais données exprès à leur secte dans la dernière assemblée de 1700.

Et nous l'avons vu tout à l'heure pardonner à une proposition janséniste, ou du moins la passer sous silence, par égard seulement pour la mémoire d'Arnaud, après avoir dénoncé lui-même à l'assemblée *les excès outrés du jansénisme* (1).

A l'aspect de tant de froideur, on se demande ce que devient, lorsqu'il s'agit du jansénisme, ce grand et impétueux courage qui promettait, il n'y a qu'un instant, « de parler *seul* à toute la terre »! En face de l'un des ennemis les plus dangereux de l'Eglise, on cherche Bossuet sans le trouver. Est-ce bien le même homme qu'on a vu se jeter aux pieds de Louis XIV pour lui dénoncer les *Maximes des Saints*, en demandant pardon à son maître de lui avoir laissé ignorer si longtemps un si grand scandale; qui laisse échapper les noms de *Montan* et de *Priscille;* qui parle du *fanatisme* de son collègue, du danger *de l'Etat et de l'Eglise;* et qui menace enfin ouvertement le Pape d'une scission, s'il ne se hâte d'obéir aux volontés de Louis XIV (2)?

---

(1) L'assemblée a suffisamment pourvu à la sûreté de la doctrine, contre les excès outrés du jansénisme. (Disc. de Bossuet, Hist., tom. IV, liv. XI, page 22.)

(2) *Que si* Sa Sainteté *prolongeait cette affaire par des ménagements qu'on ne comprend pas, le roi saurait ce qu'il*

Et pourquoi tout cet éclat? Pour des infiniments petits qui fatiguaient les yeux des examinateurs romains (1), et qui ne pouvaient guère produire que des thèses dans l'*Eglise* et des chansons dans l'*Etat*.

Celui même qui trouverait ce jugement trop laïque (ce que je ne blâmerais point du tout), ne pourrait au moins me contester, s'il est équitable, qu'il n'y avait nulle proportion et nulle comparaison à faire entre les erreurs que le microscope romain découvrait dans le livre des *Maximes* (2), et l'hérésie la plus dangereuse qui ait existé dans l'Eglise, précisément parce qu'elle est la seule qui ait imaginé de nier qu'elle existe.

Quel motif, quel ressort secret agissait sur l'esprit du grand évêque de Meaux, et semblait le priver de ses forces en face du jansénisme? C'est ce qu'il est bien difficile de deviner; mais le fait est incontestable. Il peut

---

aurait à faire; et il espère que le Pape ne voudra pas le réduire à de si fâcheuses extrémités. (Paroles du mémoire adressé au Pape par Louis XIV, dans l'affaire de Fénelon, et rédigé par Bossuet.)

Le Pape sur qui ce Mémoire fut lancé, était, au jugement de ce même Bossuet, un Pontife BON ET PACIFIQUE, *bonus et pacificus Pontifex*. (Gallia orthodoxa, § X.)

(1) On sait que sur les vingt examinateurs délégués par le Pape pour l'examen du livre des *Maximes*, dix le trouvèrent orthodoxe.

(2) Erreurs cependant très-réelles, et dont il n'est pas permis de douter. L'anguille invisible qui se joue dans une goutte d'acide végétal, est un animal comme la baleine.

se faire que je ne me rappelle pas distinctement, et même que je n'aie pas lu tous ses ouvrages un à un ; cependant je ne crois pas qu'ils contiennent aucune attaque vigoureuse et solennelle sur les grands athlètes de la secte : on le voit devant elle

> ..... *Parcentem viribus atque*
> *Extenuantem illas consultò.....*

et les jansénistes, en se prévalant de cette modération, n'ont pas manqué de citer ce grand homme comme leur oracle, et de l'inscrire dans leurs rangs (1) mais sans succès. Jamais Bossuet ne leur a appartenu, et l'on ne pourrait, sans manquer de respect, et même de justice, envers la mémoire de l'un des plus grands hommes du grand siècle, élever le moindre doute sur la sincérité de ses sentiments et de ses déclarations (2).

---

(1) Ils ne lui ont reproché que le sermon sur l'*unité*, qu'ils ont trouvé scandaleux.

(2) On serait seulement tenté de faire à Bossuet le reproche de n'avoir pas bien connu le jansénisme ; ce qui semble d'abord une proposition paradoxale jusqu'à l'extrême ridicule. Cependant rien n'est plus vrai. En raisonnant sur cette secte, il ne parle jamais *que des cinq propositions* ; tandis que les cinq propositions sont la peccadille du jansénisme. C'est surtout par son caractère politique qu'il doit être examiné ; mais à l'époque de Bossuet, il n'avait pas encore fait toutes ses preuves ; et la meilleure vue d'ailleurs ne peut tout *voir*, par la raison toute simple que le temps lui manque pour *regarder* tout.

Mais pourquoi donc ces invariables égards pour le serpent qu'il pouvait écraser si aisément sous le poids de son génie, de sa réputation et de son influence ? Je n'en sais rien.

Ce que je sais, c'est qu'il y a dans le monde moral des affinités entre les principes de cette classe, comme il y en a dans le cercle physique. Dans l'un et dans l'autre, deux principes peuvent s'aimer et se chercher sans être les mêmes, autrement ils ne seraient pas deux. En transportant cette théorie dans la théologie, où elle est vraie comme ailleurs, je ne dis pas, par exemple, qu'un thomiste rigide, ou ce qu'on appelle un *prémotionnaire*, soit janséniste : le contraire est même expressément décidé; mais qu'il n'y ait une grande affinité entre les deux doctrines, c'est ce qui ne saurait être nié par aucune personne instruite : elle est telle, que l'homme qui a le plus de sagacité, s'il n'est pas exercé particulièrement à ces sortes d'études, ne sait pas distinguer les deux systèmes (1).

Pour juger ensuite de cette même affinité théologique entre les quatre propositions de 1682 et le jansénisme, il suffit d'observer que cette secte en a fait son évangile, et qu'elle se hâte (à tort sans doute) d'inscrire dans ses diptyques tout défenseur des quatre articles. Il y a plus encore : un théologien défenseur des quatre articles, et

---

(1) Essayez seulement de faire comprendre à un homme du monde, étranger à ces terribles subtilités, ce que c'est que *le sens composé et le sens divisé* : vous n'y parviendrez pas.

prémotionnaire, tel que je le supposais tout à l'heure, pourra fort bien dire anathème au jansénisme, sans perdre sa confiance ; car l'homme, ou seul ou associé, ne se décide point tant dans ses affections par les déclarations et les protestations, même les plus sincères, que par les affinités intérieures, toujours manifestes à la conscience.

Réciproquement, un augustinien ou thomiste rigide pourra bien condamner le jansénisme, mais non le haïr. Quand il l'aura déclaré *étranger*, il se croit en règle. Jamais il ne le poursuivra comme *ennemi*.

CHAPITRE XII

Influence du caractère de Bossuet sur le succès des quatre propositions. — Réflexions sur le caractère de Fénelon.

Bossuet, a dit l'auteur du Tableau de la littérature française dans le XVIIIe siècle, « Bossuet avait fait « retentir dans la chaire toutes les maximes qui « établissent le pouvoir absolu des rois et des ministres « de la religion. Il avait en mépris les opinions et les « volontés des hommes, et il avait voulu les soumettre « entièrement au joug (1). »

On pourra trouver peut-être trop de couleur moderne

(1) Page 18.

dans ce morceau, mais en la faisant disparaître, il restera une grande vérité: c'est que *jamais l'autorité n'eut de plus grand ni surtout de plus intègre défenseur que Bossuet.*

La cour était pour lui un véritable sanctuaire, où il ne voyait que la puissance divine dans la personne du roi. La gloire de Louis XIV et son absolue autorité ravissaient le prélat, comme si elles lui avaient appartenu en propre. Quand il loue le monarque, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince, qui ne lui demandaient que la faveur. Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement. Bossuet ne loue que parce qu'il admire, et sa louange est toujours parfaitement sincère. Elle part d'une certaine *foi* monarchique qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir; et son admiration est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion. Il faut ajouter que la soumission de Bossuet n'a rien d'avilissant, parce qu'elle est purement chrétienne ; et comme l'obéissance qu'il prêche au peuple est une obéissance d'amour qui ne rabaisse point l'homme, la liberté qu'il employait à l'égard du souverain, était aussi une liberté chrétienne qui ne déplaisait point. Il fut le seul homme de son siècle (avec Montausier peut-être) qui eût droit de dire la vérité à Louis XIV sans le choquer. Lorsqu'il lui disait en chaire: *Il n'y a plus pour vous qu'un seul ennemi à redouter, vous-même, Sire, vous-même*, etc. (1)

(1) Voyez, dans les sermons choisis de Bossuet, sermon sur la *Résurrection.*

ce prince l'entendait comme il aurait entendu David disant dans les psaumes : *Ne vous fiez pas aux princes, auprès desquels il n'y a point de salut.* L'homme n'était pour rien dans la liberté exercée par Bossuet ; or, c'est l'homme seul qui choque l'homme ; le grand point est de savoir l'anéantir. Boileau disait à l'un des plus habiles courtisans de son siècle :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Qui sais également et parler et te taire.

Ce même éloge appartient éminemment à Bossuet. Nul homme ne fut jamais plus maître de lui-même, et ne sut mieux dire ce qu'il fallait, comme il fallait, et quand il fallait. Etait-il appelé à désapprouver un scandale public, il ne manquait point à son devoir ; mais quand il avait dit : *Il ne vous est pas permis de l'avoir*, il savait s'arrêter, et n'avait plus rien à démêler avec l'autorité. Les souffrances du peuple, les erreurs du pouvoir, les dangers de l'Etat, la publicité des désordres, ne lui arrachèrent jamais un seul cri. Toujours semblable à lui-même, toujours prêtre et rien que prêtre, il pouvait désespérer une maîtresse sans déplaire à l'auguste amant (1).

---

(1) Bossuet porta à Mme de Montespan l'ordre de s'éloigner de la cour. *Elle l'accabla de reproches*, dit le journal de M. Ledieu : elle lui dit *que son orgueil l'avait poussé à la faire chasser*, etc.

Cette colère est bien honorable pour le grand homme qui en était l'objet.

S'il y a quelque chose de piquant pour l'œil d'un observateur, c'est de placer à côté de ce caractère celui de Fénelon levant la tête au milieu des favoris et des maîtresses ; à l'aise à la cour, où il se croyait chez lui, et fort étranger à toutes sortes d'illusions ; sujet soumis et profondément dévoué, mais qui avait besoin d'une force, d'un ascendant, d'une indépendance extraordinaire pour opérer le miracle dont il était chargé.

Trouve-t-on dans l'histoire l'exemple d'un autre Thaumaturge *qui ait fait d'un prince un autre prince*, en forçant la plus terrible nature à reculer ? Je ne le crois pas.

Voltaire a dit : *L'aigle de Meaux*, *le cygne de Cambray*. On peut douter que l'expression soit juste à l'égard du second qui avait peut-être dans l'esprit moins de flexibilité, moins de condescendance, et plus de sévérité que l'autre.

Les circonstances mirent ces deux grands personnages en regard, et par malheur ensuite en opposition. Honneur éternel de leur siècle et du sacerdoce français, l'imagination ne les sépare plus, il est devenu impossible de penser à eux sans les comparer (1).

---

(1) Il faut leur joindre Huet, pour avoir un triumvirat tel que l'épiscopat de l'Eglise catholique ne l'a peut-être jamais possédé. Huet est moins connu que les deux autres, à cause de sa vie retirée, et parce qu'il n'écrivit presque qu'en latin ; mais son mérite fut immense. Géomètre, physicien, antiquaire, hébraïsant, helléniste du premier ordre, latiniste délicieux, poète enfin, rien ne lui manque. Je souscris de tout mon cœur à la fin de son article, dans le Dictionnaire historique de *Feller*.

C'est le privilège des grands siècles de léguer leurs passions à la postérité, et de donner à leurs grands hommes je ne sais quelle seconde vie qui nous fait illusion et nous les rend présents. Qui n'a pas entendu des disputes pour et contre Mme de Maintenon, soutenues avec une chaleur véritablement *contemporaine?* Bossuet et Fénelon présentent le même phénomène. Après un siècle, ils ont des amis et des ennemis dans toute la force des termes ; et leur influence se fait sentir encore de la manière la plus marquée.

Fénelon voyait ce que personne ne pouvait s'empêcher de voir : des peuples haletants sous le poids des impôts, des guerres interminables, l'ivresse de l'orgueil, le délire du pouvoir, les lois fondamentales de la monarchie mises sous les pieds de la licence presque couronnée; la race de l'*altière Vasthi*, menée en triomphe au milieu d'un peuple ébahi, battant des mains *pour le sang de ses maîtres* (1); ignorant sa langue au point de ne pas savoir ce que c'est que le *sang ;* et cette race enfin présentée à l'aréopage effaré qui la déclarait légitime, en frissonnant à l'aspect d'une apparition militaire.

Alors le zèle qui dévorait le grand archevêque savait à peine se contenir. Mourant de douleur, ne voyant plus de remède pour les contemporains, et courant au secours de la postérité, il ranimait les morts, il demandait à l'allégorie ses voiles, à la mythologie ses heureuses

(1) Voyez, dans les mémoires du temps, la description du voyage de Barège.

fictions ; il épuisait tous les artifices du talent pour instruire la souveraineté future, sans blesser celle qu'il aimait tendrement en pleurant sur elle. Quelquefois aussi il put dire comme l'ami de Job : *Je suis plein de discours : il faut que je parle et que je respire un moment* (1). Semblable à la vapeur brûlante emprisonnée dans l'airain, la colère de la vertu, bouillonnant dans ce cœur virginal, cherchait, pour se soulager, une issue dans l'oreille de l'amitié. C'est là qu'il déposait ce lamentable secret : *Il n'a pas la moindre idée de ses devoirs* (2) ; et s'il y a quelque chose de certain, c'est qu'il ne pouvait adresser ce mot qu'à celle qui le croyait parfaitement vrai. Rien n'empêchait donc Fénélon d'articuler un de ses gémissements auprès de cette femme célèbre, *qui depuis.... mais alors elle était son amie.*

Cependant qu'est-il arrivé ? Ce grand et aimable génie paie encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités prononcées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor ; et peut s'en faut que, dans les cours, Fénelon ne passe pour un républicain. C'est en vain qu'on pourrait s'en flatter, jamais on n'y pourra distinguer la

---

(1) *Plenus sum sermonibus... loquar, et respirabo paululùm.* Job, XXXII, 18, 20.

(2) Ces paroles se lisent dans une lettre confidentielle de Fénelon à Mme de Maintenon.

voix du respect qui gémit, de celle de l'audace qui blasphème.

Bossuet, au contraire, parce qu'il fut plus maître de son zèle, et que surtout il ne lui permit jamais de se montrer au dehors sous des formes humaines, inspire une confiance sans bornes. Il est devenu l'homme des rois. La majesté se mire et s'admire dans l'impression qu'elle fait sur ce grand homme ; et cette faveur de Bossuet a rayonné sur les quatre articles qu'on s'est plu à regarder comme son ouvrage, parce qu'il les peignit sur le papier ; et les quatre articles à leur tour, que les factieux présentent à l'autorité, grossièrement trompée, comme le palladium de la souveraineté, réfléchissent sur l'évêque de Meaux le faux éclat qu'ils empruntent d'une chimérique raison d'Etat.

Qui sait si Bossuet et Fénelon n'eurent pas le malheur de se donner précisément les mêmes torts, l'un envers la puissance pontificale, l'autre envers la puissance temporelle ?

C'est l'avis d'un homme d'esprit dont j'estime également la personne et les opinions. Il pense même *que dans les ouvages de Fénelon et dans le ton familier qu'il prend en instruisant les rois, on trouve d'assez bonnes preuves que dans une assemblée de politiques, il eût fait volontiers quatre articles sur la puissance temporelle.*

Sans le croire, je le laisserais croire, et peut-être sans réclamation, si je ne voyais pas la démonstration du contraire dans les papiers secrets de Fénelon, publiés parmi les pièces justificatives de son Histoire. On y voit que dans les plans de réforme qu'il dessinait, seul

avec lui-même, tout était strictement conforme aux lois de la monarchie française, sans un atome de fiel, sans l'ombre d'un désir nouveau. Il ne donne même dans aucune théorie : sa raison est toute pratique.

Fénelon, il faut l'avouer, est l'idole des philosophes : est-ce une accusation contre sa mémoire ? La réponse dépend de celle qu'on aura faite, il n'y a qu'un instant, au problème élevé sur l'amour des jansénistes pour Bossuet, et que j'essayais de résoudre par la loi universelle des affinités.

Fénelon, d'ailleurs, pourrait se défendre en disant : « Jamais je n'ai été aussi sévère envers mon siècle, que « Massillon lorsqu'il s'écriait en chaire et dans l'orai- « son funèbre de Louis XIV : *O siècle si vanté ! votre « ignominie s'est donc augmentée avec votre gloire !* »

Mais laissons Fénelon et ses torts, s'il en a eu, pour revenir à l'immense faveur de Bossuet dont j'ai montré la source. Il ne faut pas douter un moment que son autorité, en qualité d'homme favorable et agréable puissance, n'ait commencé la fortune des quatre articles. Les parlements de France, et celui de Paris surtout, profitant des facilités que leur donnait un nouveau siècle pervers et frivole, se permirent de changer en loi de l'état des propositions théologiques condamnées par les Souverains Pontifes, par le clergé français contemporain, par un grand roi détrompé, et surtout par la raison. Le Gouvernement faible, corrompu, inappliqué, auquel on ne montrait qu'une augmentation de pouvoir, soutint ou laissa faire des magistrats qui, dans le fond, ne travaillaient que pour eux. Le clergé, affaibli par ces

articles mêmes, jura de les soutenir (c'est-à-dire de les croire), précisément parce qu'ils l'avaient privé de la force nécessaire pour résister. Je l'ai dit, et rien n'est plus vrai : dès qu'un homme ou un corps distingué a prêté serment à l'erreur, le lendemain il l'appelle *vérité*. Le clergé, par cette funeste condescendance, se trouva serf à l'égard de la puissance temporelle, en proportion précise de l'indépendance qu'il acquérait envers son supérieur légitime ; et au lieu de consentir à s'apercevoir de cette humiliation, il l'appela LIBERTÉ.

Et de ce faisceau d'erreurs, de sophismes, de faux aperçus, de lâchetés, de prétentions ridicules ou coupables, puissamment serré par l'habitude et l'orgueil, il est résulté un tout, un ensemble formidable, un préjugé national immense, composé de tous les préjugés réunis, si fort enfin, si compacte et si solide, que je ne voudrais pas répondre de le voir céder aux anathèmes réunis de la logique et de la religion.

Le premier pas à faire, pour revenir à la vérité, doit être fait par le clergé de France. Il doit reconnaître noblement l'antique erreur, et rendre à l'Eglise catholique un service inappréciable, en écartant enfin cette pierre de scandale qui blessait si fort l'*unité*.

Il doit de plus employer toutes les forces qui lui restent dans ce moment, pour délier ce nœud magique qui, dans l'esprit d'une politique aveugle, rattache malheureusement l'idée des quatre articles à l'intérêt de la souveraineté, qui a tout à craindre, au contraire, de ces maximes séditieuses.

Enfin, il faut avoir le courage de reconnaître une

vérité attestée par l'histoire. Il y a dans la vie d'une foule de grands hommes, je ne sais quel point fatal après lequel ils déclinent, et semblent plus ou moins abandonnés de cette force cachée qui les menait visiblement par la main de succès en succès, de triomphe en triomphe. La vie qui leur est accordée après ce moment est au moins inutile à leur renommée. Bossuet aurait dû mourir après le sermon sur l'*Unité*, comme Scipion l'Africain après la bataille de Zama. Depuis l'époque de 1682, l'évêque de Meaux déchoit de ce haut point d'élévation où l'avaient placé tant de merveilleux travaux. Son génie s'est fait homme: ce n'est plus un oracle.

Et pour terminer enfin, sur ce grand personnage, d'une manière qui, j'ose l'espérer, ne saurait déplaire à tout esprit droit qui cherche la vérité de bonne foi, voici ce que j'ai à dire :

N'est-ce pas Bossuet qui a dit, dans le sermon sur l'*Unité :* « La chaire éternelle, fixée et établie à Rome « par saint Pierre, n'a jamais été souillée d'aucune « hérésie. L'Eglise romaine est toujours vierge ; la foi « romaine est toujours la foi de l'Eglise ; Pierre est « toujours, dans ses successeurs, le fondement de tous « les fidèles. Jésus-Christ l'a dit, et le ciel et la terre « passeront, plutôt qu'une seule de ses paroles. Saint « Pierre est toujours vivant dans son siége. Que, contre « la coutume de TOUS ses prédécesseurs, (1) UN, OU DEUX

(1) Observez l'aveu exprès sur la totalité des Pontifes romains.

« Souverains Pontifes, (1) ou par violence ou par sur-
« prise, (2) n'aient pas constamment soutenu (3) ou
« assez pleinement expliqué (4) la doctrine de la foi;
« consultés de toute la terre, et répondant durant tant
« de siècles à toutes sortes de questions de doctrine, de
« discipline, de cérémonies, qu'une seule de leurs
« réponses se trouve notée par la souveraine rigueur
« d'un concile œcuménique, ces fautes particulières
« n'ont pu faire aucune impression dans la chaire de
« saint Pierre. Un vaisseau qui fend les eaux n'y laisse
« pas moins de vestiges de son passage... Tout est sou-
« mis aux clefs de Pierre: rois et peuples, pasteurs et
« troupeaux. »

---

(1) Remarquez encore UN OU DEUX, c'est-à-dire *Libère* et *Honorius;* mais, comme Bossuet se dédit expressément à l'égard de *Libère*, Honorius reste seul, au milieu de deux cent quatre-vingts Papes et de dix-huit siècles, et son erreur n'a pu être *notée* que par la *souveraine rigueur*, et non par la justice.

(2) Prenez bien garde que la violence et la surprise excluent directement l'erreur; car celui qui répond sur une question qu'il n'a pas comprise, ne saurait avoir ni tort ni raison ; il parle d'autre chose : ce fut le cas d'*Honorius*.

(3) Prenez bien garde encore : *faiblesse* et non *erreur*. *Le Pape qui n'a pas osé soutenir assez constamment la vérité*, sera faible et même coupable autant qu'on voudra le supposer, mais nullement hérétique.

(4) Erreurs de langues ! Apportez des dictionnaires; il ne s'agit plus de l'Evangile.

N'est-ce pas Bossuet qui ajoute, dans le troisième avertissement aux protestants, n° XVII :

« Nous devons reconnaître dans le Saint-Siége une « éminente et inviolable autorité, incompatible avec « TOUTES les erreurs, qui TOUTES furent foudroyées par « ce haut siége. »

Bossuet, sans doute, a écrit ces lignes ; *et le ciel et la terre passeront* avant qu'on puisse les effacer.

Maintenant, je le demande encore, est-ce le même Bossuet qui a tissu, dans la *Défense de la déclaration*, le long catalogue des erreurs des Papes, avec le zèle et l'érudition d'un *centuriateur de Magdebourg ?* (1)

Est-ce le même Bossuet qui a dit, dans cette même Défense, que *les définitions des conciles généraux ont force de loi dès l'instant de leur publication, avant que le Pape ait fait aucun décret pour les confirmer ; et que cette vérité est prouvée par les actes mêmes des conciles ?* (2)

Est-ce le même Bossuet qui a dit, toujours dans cette même Défense, *que la confirmation donnée aux*

---

(1) Défense de la déclaration, partie III, liv. IX, chap. XXXIII et suiv.

(2) Ibid., liv. VIII, chap. IX. Observez qu'au livre suivant, Bossuet déclare « qu'il ne fait point difficulté d'admettre *qu'on « ne peut célébrer des conciles sans le Pontife romain*, « puisque les Eglises ne doivent s'unir et s'assembler que sous « la conduite de celui qui en est le chef. » (Part. III, liv. IX, chap. XXXII.)

conciles par le Pape n'est qu'un simple consentement? (1)

Est-ce le même Bossuet qui, ayant à citer un acte solennel du clergé de France, au lieu de transcrire le texte tel qu'il était, c'est-à-dire *afin que la bulle* fût reçue *dans l'assemblée des évêques*, écrit à notre grand étonnement, *afin que la bulle fut reçue* ET CONFIRMÉE? (2)

Est-ce le même Bossuet qui se tourmente dans un chapitre entier (3) pour *amincir* les textes fondamentaux de l'Evangile, trop clairs en faveur de la suprématie romaine; qui nous explique comme quoi le Pape est bien *Pierre par devoir*, mais non *en lui-même;* qu'il faut distinguer entre la *papauté* qui est le *fondement* général, et le *Pape* qui est le *fondement partiel;* que la promesse *je suis avec vous*, n'est faite qu'à *l'universa-*

---

(1) *En quid sit confirmatio : consensus ipse.* (Ibid. lib. X, cap. XVII.)

(2) Il s'agissait de la bulle d'Innocent X contre le jansénisme, du 31 mai 1653. Dans une relation imprimée par ordre du clergé, il est dit: *Ut ipsa constitutio facto episcoporum cœtu* RECIPERETUR. Bossuet écrit *reciperetur* ATQUE FIRMARETUR. (Ibid. lib. X, cap. XVII.) L'éditeur dit dans une note : « Le « mot *atque firmaretur* n'est pas de la relation dans cet en- « droit précis : *il a été ajouté par l'illustre auteur ;* mais il « ne s'écarte pourtant point du but que se sont proposé les au- « teurs de cette relation, etc. » (Ibid. dans les Œuvres de Bossuet. Liége, 1768, in-8°, t. XXI, p. 274, ligne 34.)

(3) Défense de la déclaration, partie III, livre X, chap. XXXIV.

lité des Papes (en sorte que tous les Papes pourraient être hérétiques en détail et catholiques en masse) ; que plusieurs théologiens enfin (qu'il ne condamne nullement) n'entendent point que ce mot de *Pierre* signifie le Pape, mais *chaque chrétien orthodoxe*, etc., etc.?

Est-ce Bossuet aussi qui a dit tout cela? — OUI ou NON.

Si l'on me répond négativement ; si l'on convient que la *Défense* n'exprime pas les sentiments vrais et permanents de Bossuet; qu'elle doit être considérée, au contraire, comme un ouvrage arraché à l'obéissance, condamné par son auteur, et que personne n'a droit d'attribuer à Bossuet, non seulement *sans*, mais *contre* sa volonté, le procès est fini, nous sommes d'accord, et la Défense s'en ira avec les quatre articles QUÒ LIBUERIT.

Si l'on me répond au contraire affirmativement, c'est-à-dire, si l'on se détermine à soutenir *que la défense de la déclaration appartient à Bossuet aussi légitimement que tous ses autres ouvrages; qu'il la composa avec une égale et entière liberté d'esprit, en vertu d'une détermination parfaitement spontanée de sa volonté, nullement séduite, influencée ni effrayée; et de plus, avec le dessein arrêté qu'elle devînt publique après sa mort, comme un monument naïf et authentique de sa véritable croyance :* — alors j'aurai d'autres choses à répondre ; mais je ne m'y déterminerai jamais, avant qu'un de ces hommes dignes, sous le double rapport du caractère et de la science, d'influer sur l'opinion générale, ne m'ait fait l'honneur de me dire publiquement ses raisons pour l'affirmative.

CHAPITRE XIII

Des Libertés de l'Eglise Gallicane.

Il y a peu de mots plus souvent prononcés, et moins compris que ceux de *libertés de l'Eglise gallicane. Ce mot de* LIBERTÉS, disait Voltaire, *suppose l'assujettissement. Des libertés, des privilèges sont des exceptions de la servitude générale; il fallait dire les* droits, *et non les* libertés *de l'Eglise gallicane.* (1)

La seule chose qu'on puisse comprendre ici clairement, c'est que Voltaire ne se comprenait pas; car pourquoi l'exemption d'une servitude générale ne s'appellerait-elle pas *liberté?* Mais Voltaire a raison de dire *que ce mot suppose un assujettissement.* Tout homme de sens qui entend parler *des libertés de l'Eglise gallicane,* et qui ne s'est jamais occupé de ces sortes de matières, croira toujours qu'il s'agit de quelque obligation onéreuse imposée aux autres Eglises, et dont celle de France est exempte.

Mais lorsqu'on en vient à l'examen approfondi des choses, il se trouve que cette idée si naturelle, et qui se présente la première à l'esprit, est cependant tout à fait fausse, et que ces fameuses libertés ne sont qu'un accord

(1) Siècle de Louis XIV, tom. III, chap. XXXV.

fatal signé par l'Eglise de France, en vertu duquel elle se soumettait à recevoir les outrages du parlement, à la charge d'être déclarée *libre* de les rendre au Souverain Pontife.

Depuis l'époque de 1682, l'Eglise gallicane n'a fait que déchoir, et rien n'était plus juste. La puissance temporelle l'a traitée comme elle consentait à l'être. Cette Eglise, d'ailleurs si respectable, donnait d'autant plus de prise au blâme, qu'ayant toutes les raisons et tous les moyens possibles de se défendre avec avantage contre l'exécution des quatre articles, elle ne refusait point cependant d'excuser un serment inexcusable, au lieu de le repousser comme elle l'aurait pu.

Si donc elle a été, depuis cette malheureuse époque, indignement foulée aux pieds par les grands tribunaux, elle doit reconnaître que ce fut par sa faute. Celui qui s'est volontairement fait esclave, s'il est outragé le lendemain, ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

L'Eglise gallicane, dans les derniers temps, prenait pour une distinction religieuse et hiérarchique, la haute opinion dont elle jouissait universellement comme association politique et comme premier ordre de l'état. Il n'était pas possible de se tromper davantage. Les évêques français appartenaient tous à la noblesse, et même, en grande partie, à la haute noblesse du royaume. Il y avait sans doute des exceptions à cet égard ; mais c'était ordinairement en faveur de quelques-uns de ces hommes supérieurs qui honorent le corps qui les adopte, sans comparaison, plus qu'il n'en sont honorés. Si l'on ajoute à cette distinction, celles qui

résultaient de la richesse, de la science, et d'une conduite en général irréprochable, on sent que l'épiscopat devait jouir d'une immense considération, qu'il réfléchissait en partie sur les membres de la seconde classe (1). Mais si l'on vient à envisager le sacerdoce gallican dans son caractère principal d'ordre ecclésiastique, toute gloire disparait, et l'on ne voit plus, dans cette respectable association que la dernière des Eglises catholiques, sans force, sans liberté, sans juridiction. Les parlements l'avaient insensiblement enveloppée dans un filet qui, se resserrant tous les jours en même temps qu'il augmentait de force, ne lui laissait plus aucun mouvement libre.

On demeure suspendu entre le rire et l'improbation, lorsqu'on lit, dans les nouveaux Opuscules de Fleury, le détail des prétendues libertés de l'Eglise gallicane.

Nous ne recevons pas, dit-il, *les dispenses qui seraient contre le droit divin.* (2)

Est-ce une plaisanterie? Depuis quand les Papes ont-ils la prétention de dispenser du droit divin, et quelle

---

(1) Les curés révolutionnaires qui travaillèrent avec tant de zèle, dans l'assemblée constituante, à déprimer le corps épiscopal, étaient des planètes cabalant pour l'extinction de la lumière solaire. Ils demandaient par le fait, de n'être plus aperçus dans l'espace. Peu d'hommes ont été plus aveugles, plus ridicules, plus impatientants.

(2) Nouv. Opusc., pag. 99.

église tolérerait ces dispenses? J'ose dire que la seule supposition de ces dispenses est une faute grave. (1)

Nous ne reconnaissons pas le droit d'asile. (2) Je ne veux point examiner si le *droit d'asile*, différemment modifié, ayant été admis chez toutes les nations de l'univers et dans tous les temps, il n'y a peut-être pas quelque inconvénient à l'abolir sans aucune espèce de restriction. Je rappelle seulement que Louis XIV s'attribuait ce même droit, non pas chez lui, mais chez les autres; qu'il le demandait non pour un sanctuaire, mais pour les cours, pour le vestibule d'un hôtel d'ambassade, pour toute la place que son ambassadeur voyait de ses fenêtres; non pour l'honneur de la religion, et pour consacrer ce sentiment naturel à tous les peuples, en vertu duquel le sacerdoce est toujours censé demander grâce, mais pour le soutien d'une prérogative gigantesque, et pour la satisfaction d'un orgueil sans mesure; qu'enfin il faisait insulter le Pape de la manière la plus dure et la plus choquante, dans les états et dans la propre capitale du Pontife, pour le maintien illégitime de ce même droit d'asile dont l'abolition, dans

---

(1) *Certum est quòd legibus naturalibus et evangelicis romani Pontifices, perindè atque alii homines et Christi fideles, tenentur. Eadem ratio est de canonibus seu legibus ecclesiasticis quæ naturali aut divino jure nituntur.* (Card. Orsi, de rom. Pont. auctor., lib. VII, cap. VI, tom. VI, in-4°, Romæ, 1772, p. 172.)

(2) Nouv. Opusc., pag. 99.

son exercice le plus modéré, était mise en France au rang des libertés. (1)

Et pour comble de déraison, on appelle *Liberté de l'Eglise* l'abolition d'un droit juste ou injuste, comme on voudra, mais certainement l'un des plus éclatants de l'Eglise.

Nous n'avons point reçu le tribunal de l'inquisition établi en d'autres pays pour connaître des crimes d'hérésie et autres semblables. Nous sommes demeurés à cet égard dans le droit commun qui en donne la connaissance aux ordinaires.

Il faut avouer que les Français ont fait de belles choses avec *leurs ordinaires*, et que surtout ils ont bien su réprimer les entreprises de l'hérésie! Malherbe, il y a deux siècles, s'écriait au milieu des débris :

Par qui sont aujourd'hui tant de cités désertes,
Tant de grands bâtiments en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés ?
Les sceptres devant eux n'ont point de priviléges ;
Les immortels eux-même en sont persécutés ;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacriléges
Font plus d'impiétés.
Marche ! va les détruire, éteins-en la semence !

Oui sans doute, *marche !* Il fallait bien que le roi de

---

(1) Je me plais au reste à reconnaître que Louis XIV renonça enfin aux franchises en 1689.

France, animé par l'un des plus grands génies qui aient jamais veillé à côté d'un trône, se décidât enfin à *marcher* pour être maître chez lui : mais lorsqu'on lui dit *marche !* déjà

Le centième décembre a les plaines ternies,
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que, parmi nous, leurs coupables manies
Ne causent que des pleurs. (1)

Et l'on a vu toutes les horreurs de la guerre civile couronnées par l'assassinat de deux rois, et par la saint Barthélemi !

Quand on a donné de tels spectacles au monde, il ne faut pas se moquer des nations qui ont su, en versant légalement quelques gouttes d'un sang vil et coupable, se préserver de ces malheurs, et traverser, dans une paix profonde, des époques auxquelles on ne saurait songer sans frémir.

D'ailleurs, qu'est-ce que l'inquisition a de commun avec les *libertés de l'Eglise gallicane?* Supposons-la aussi mauvaise qu'on voudra, comment l'Eglise sera-t-elle plus *libre* parce qu'elle n'exerce pas cette juridiction dont elle est revêtue en d'autres pays? Jamais on n'a imaginé que la privation d'un droit soit une *liberté.* (2)

---

(1) Malherbe, Ode à Louis XIII partant pour le siége de la Rochelle, 1625.

(2) On dira peut-être que l'inquisition établit une servitude à l'égard des évêques, qu'elle dépouille de leurs priviléges :

Nous ne reconnaissons aucune congrégation des cardinaux, des rits, de la propagande, etc. (1)

Il faudrait peut-être dire *tant pis pour l'Eglise gallicane*, mais je n'insiste point sur un objet de peu d'importance ; je dirai seulement que nulle souveraineté ne peut gouverner sans conseils. Les jurisconsultes français regardaient même la clause MOTU PROPRIO comme abusive. Il faut cependant bien que l'homme qui doit avoir l'œil sur tout le globe, ajoute quelque force à la sienne.

Les maximes sur les *annates*, sur les *mois*, sur les *alternatives*, etc. (2), ont moins de consistance encore. On

---

mais ce serait une erreur; car les évêques français n'exercent aucunement l'autorité attribuée à l'inquisition ; ils sont absolument nuls dans tout ce qui a rapport à la police religieuse et morale. Un évêque anglican aurait droit d'empêcher une représentation théâtrale, un bal, un concert donné le jour du dimanche. On pourrait en France chanter publiquement, le jour de Pâques, les couplets de Figaro, à côté du palais de l'évêque, sans qu'il eût droit d'imposer silence aux histrions. Il n'est, hors des quatre murs de son église, qu'un simple citoyen comme un autre. Il faut ajouter (sans prendre aucun parti sur l'inquisition) que ce tribunal ayant été accusé, dans les dernières cortès d'Espagne, de nuire à la juridiction des évêques, le corps épiscopal a repoussé cette assertion, et déclaré qu'il n'avait jamais trouvé dans les inquisiteurs que de fidèles coopérateurs, et jamais de rivaux.

(1) Nouv. Opusc., p. 65.

(2) Nouv. Opuscules, p. 69 et *seq.*

ne peut se former l'idée d'une souveraineté sans impôts. Que ces impôts s'appellent *annates* ou autrement, n'importe. Les missions, la propagande, et ce qu'on pourrait appeler en général les *œuvres catholiques*, exigent des frais immenses. Ceux qui refusent de s'assujettir aux *dépenses* de l'empire, sont peu dignes d'en être membres. Qu'étaient d'ailleurs ces annates dont on a tant parlé? La France payait pour cet objet 40,000 écus romains (à peu près 200,000 francs). L'infortuné Louis XVI, obligé de céder sur ce point au fanatisme de l'Assemblée nationale, promit au Pape de remplacer cette imperceptible contribution *dès que l'ordre serait rétabli.* Il prévoyait peu les horreurs qui s'avançaient; mais qui pourrait, sans un mouvement d'impatience et même d'indignation, entendre parler sérieusement d'une pareille misère, quand on sait d'ailleurs avec quelle religieuse exactitude ces sortes de revenus sont appliqués aux saints objets qui les rendent indispensables? Combien de bonnes gens croiront encore de nos jours qu'ils sont consumés en dépenses civiles et inutiles! Pendant que Léon X bâtissait la *cathédrale de l'Europe* et qu'il appelait à lui, pour ce grand œuvre, les secours de toute la catholicité, un fanatique du temps, nommé *Ulrich Hutten*, écrivait, pour amuser la canaille allemande, « que cette prétendue Eglise de saint Pierre n'était « qu'une comédie jouée par le Pape pour escroquer de « l'argent, et qu'il ne songeait pas seulement à bâtir cet « édifice. *Ce que j'avance*, disait l'honnête homme, *est la « vérité même: Le Pape demande des fonds à tout l'uni- « vers pour achever son église de saint Pierre, tandis*

« *qu'il n'y fait travailler que deux ouvriers,* DONT L'UN « MÊME EST BOITEUX. (1) »

Si quelque *Ulrich Hutten* de nos jours, s'avisait d'écrire que le Pape se sert de l'argent des *annates*, des *dispenses*, etc. pour ses équipages ou ses musées, qui sait s'il ne trouverait pas des lecteurs et des croyants?

CHAPITRE XIV

A quoi se réduisent les Libertés de l'Église Gallicane.

Je crois inutile de m'appesantir sur ces ridicules détails; il vaut mieux établir sans délai la proposition décisive et inébranlable QU'IL N'Y A POINT DE LIBERTÉS DE L'ÉGLISE GALLICANE, et que tout ce qu'on cache sous ce beau nom n'est qu'une conjuration de l'autorité temporelle pour dépouiller le Saint-Siége de ses droits

---

(1) *Prætereo scenam de œde Petri et risûs et indignationis plenam.... Lapides noctu migrant.* Nihil hìc fingo !!! *Principes rom. imp. imò orbis totius cuncti sollicitantur* pro æde Petri, *in quâ duo tantùm opifices operantur,* ET ALTER CLAUDUS. M. Roscoe a bien voulu nous faire lire cette pièce charmante, dans son Histoire de Léon X (tom. III, append., n. 178, p. 119). C'est un véritable plaisir de lire, en 1817, *que Léon X ne pensait pas à bâtir ou à terminer l'Eglise de Saint-Pierre.*

légitimes et le séparer par le fait de l'Eglise de France, tout en célébrant son autorité.

Ce sont de singulières LIBERTÉS de l'Eglise que celles dont l'Eglise n'a cessé de se plaindre!

Pierre Pithou, demi-protestant, publia, vers la fin du XVIe siècle, son grand traité des *Libertés de l'Eglise gallicane;* au commencement du siècle suivant, Pierre Dupuis publia les *Preuves* de ces libertés. Les deux ouvrages sont réunis en quatre volumes *in-folio*, et cette compilation, infiniment condamnable, est cependant le grand arsenal où tous les successeurs de Pithou et de Dupuis n'ont cessé de puiser.

Vingt-deux évêques, qui examinèrent le livre en 1639, le dénoncèrent dans une lettre encyclique à tous leurs confrères, *comme un ouvrage détestable, rempli des propositions les plus venimeuses, et masquant des hérésies formelles sous le beau nom de* libertés. (1)

Mais qu'importent aux jurisconsultes français les anathèmes de l'Eglise gallicane? Tous leurs ouvrages dans cette matière ne sont que des commentaires de Pithou

---

(1) *Nusquàm fidei christianæ, Ecclesiæ catholicæ, ecclesiasticæ disciplinæ, regis ac regni saluti nocentioribus dogmatibus quisquam adversatus est quàm iis quæ istis voluminibus sub tam leni titulo recluduntur... Compilator ille multis pessimis bona quædam immiscuit* (c'est une tactique connue), *et inter falsas et hæreticas quas detestamur, ecclesiæ gallicanæ adscriptas* SERVITUTES *potiùs quam* libertates, *vera quædam.... exposuit.* (Voy. le tom. III des procès-verbaux du clergé, pièces justificat., n. 1.)

et Dupuis, et ces ouvrages sont les oracles des tribunaux. On pense bien que les parlements n'ont cessé de faire valoir des maximes qui dépouillaient l'Eglise à leur profit. La conscience posthume de Fleury est bonne à entendre sur ce point. *Les parlements*, dit-il, *ne s'opposent à la nouveauté que quand elle est favorable aux Papes ou aux ecclésiastiques..... On a lieu de soupçonner que leur respect pour le Roi ne vient que d'une flatterie intéressée ou d'une crainte servile... On trouve chez les auteurs de palais..... beaucoup de passion et d'injustice, peu de sincérité et d'équité, moins encore de charité et d'humilité.... Le concile de Trente a ôté une bonne partie des abus contre lesquels ils ont crié;* mais il en a ôté plus qu'on ne voulait en France. (1)

Les libertés de l'Eglise gallicane ne sont donc que la licence parlementaire, envers l'Eglise qui agréait insensiblement l'esclavage, avec la permission de l'appeler *liberté!* Fleury, qui a fort bien corrigé ses Œuvres dans ses Opuscules, reconnaît cette vérité dans toute son étendue. *La grande* SERVITUDE, dit-il, *de l'Eglise gallicane, c'est l'étendue excessive de la juridiction temporelle; on pourrait faire un traité* des servitudes de l'Eglise gallicane, *comme on en a fait des libertés; et l'on ne manquerait point de preuves... Les appellations comme d'abus ont achevé de ruiner la juridiction ecclésiastique.* (2)

---

(1) Opusc., pag. 110 à 113.
(2) Opusc., pag. 89, 95, 97.

Qui peut comprendre qu'on ose parler des *libertés* d'une Eglise dont les *servitudes* pourraient fournir le sujet d'un livre? Telle est cependant la vérité bien reconnue par un homme qui n'est pas suspect. On pourrait demander à Fleury, sans beaucoup de mauvaise humeur, pourquoi la vérité fut pour lui ce que l'or est pour les avares, qui l'enferment pendant leur vie pour ne le laisser échapper qu'après leur mort? Mais ne soyons pas trop difficiles ; et tout en admirant les franches, sages et loyales *rétractations* de saint Augustin, accueillons tout homme qui ne sait l'imiter qu'à demi.

Fénelon, dans de courtes notes qu'on a trouvées dans ses papiers, et dont son illustre historien nous a fait présent, a peint avec sa vérité ordinaire l'état réel de l'Eglise gallicane.

« *Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'Eglise* « *que le Pape, en France.* Libertés *à l'égard du Pape*, « servitude *à l'égard du roi.* Autorité du roi sur l'Eglise, « dévolue aux juges laïques. Les laïques dominent les « évêques. Abus énormes de *l'appel comme d'abus.* Cas « royaux à réformer. Abus de vouloir que des laïques « examinent les bulles sur la foi. Autrefois l'Eglise, « sous prétexte du serment opposé aux contrats, jugeait « de tout: aujourd'hui les laïques, sous prétexte du « possessoire, jugent de tout, etc. (1) »

Voilà la vérité dans toute sa plénitude et dans tout

(1) Mémoire de Fénelon, dans son histoire, tom. III, pièces justific. du liv. VII, pag. 482.

son éclat. On ne trouve ici ni phrases, ni détour : ceux qui craignent la lumière n'ont qu'à fermer les yeux.

Après Fénelon, nous entendrons Bossuet; mais ce n'est pas tout à fait la même chose. Sa marche est moins directe, et son expression moins tranchante. Il voyait sans doute l'anéantissement de la juridiction ecclésiastique au moyen des prétendues libertés, mais il ne voulait pas se compromettre avec l'autorité royale, ni même avec les grandes magistratures. C'est dans une oraison funèbre (celle du chancelier Le Tellier,) qu'on l'entend demander en passant *si l'on peut enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher* les libertés de l'Eglise, *toujours employées contre elle-même ?*

C'est dans une lettre particulière au cardinal d'Estrées que Bossuet nous a dit sa pensée sur les libertés. *Je les ai expliquées*, dit-il, *de la manière que les entendent les évêques, et non pas de la manière que les entendent nos magistrats.* (1)

Et dans un ouvrage qu'il ne voulait point publier de son vivant, il ajoute : *Les prélats français n'ont jamais approuvé ce qu'il y a de répréhensible dans Fevret, dans Pierre Dupuis, et ce que leurs prédécesseurs* (des prélats) *ont tant de fois condamné.* (2)

---

(1) *Lettres de Bossuet au cardinal d'Estrées, hist. de Bossuet, liv, VI. n. V, p.* 120. *Corrections et additions pour les nouveaux Opuscules de Fleury*, p. 68.

(2) *Défense de la déclar., liv. II, chap. XX.*

Quoique Bossuet évite de s'expliquer clairement, nous savons au moins que, suivant lui, lorsque les évêques ou les magistrats parlaient *des libertés de l'Eglise gallicane*, ils parlaient de deux choses différentes. C'est dommage que ce grand homme ne nous ait pas expliqué en détail les deux manières d'entendre un même mot. Dans un passage de ses Œuvres, que ma mémoire a parfaitement retenu, tout en refusant de m'indiquer l'endroit où il se trouve, Bossuet dit que les libertés de l'Eglise gallicane ne sont autre chose *que le droit qu'elle a d'être protégée par le roi*. Il faut avouer que cette définition n'explique rien, car il n'y a pas d'Eglise qui n'ait le droit d'être protégée par le roi; et si Bossuet ajoutait par hasard dans sa pensée, *contre les entreprises du Pape*, sans vouloir l'exprimer (ce qui serait assez dans sa manière réservée), il n'en deviendrait pas plus clair, puisque tous les princes catholiques se croient de même en droit de veiller sur *les entreprises des Papes:* un grand nombre de Français ont sur ce point un préjugé curieux; c'est de croire que toutes les Eglises du monde catholique, celle de France exceptée, sont des esclaves du Vatican; tandis qu'il n'en est pas une qui n'ait ses droits, ses priviléges, sa manière d'examiner les rescrits de Rome, etc. Dans le dernier siècle surtout, on trouve à peine un gouvernement catholique qui n'ait disputé quelque chose à Rome: quelques-uns même ont passé toutes les bornes, et à force de *protéger d'un côté*, ils ont insulté et détruit de l'autre. Il n'y a donc rien de moins clair et de plus insuffisant que la courte définition des libertés qu'on vient de lire.

Mais les circonstances ayant, pour ainsi dire, entraîné Bossuet dans un détroit qui dut être bien pénible pour lui, où il fallut absolument dire son avis sur *les libertés de l'Eglise gallicane*, il obtint de son talent un assez long morceau qui peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'habileté.

C'était dans le sermon sur l'*Unité;* il n'y avait pas moyen de se taire dans cette occasion. Le roi ordonnait aux prélats assemblés d'examiner l'autorité des Papes. Les plus influents de ces prélats étant notoirement irrités contre le Pontife, Bossuet craignait tout d'une telle assemblée ; mais comment omettre, en lui parlant, de rappeler, de consacrer même la vieille idole des libertés ? (1)

Il rappelle d'abord les paroles de saint Louis, qui publia sa pragmatique pour maintenir dans son royaume *le droit commun et la puissance des ordinaires, selon les conciles généraux et les institutions des saints Pères,* (2) et sur ce texte, il continue ainsi :

« Ne demandez plus ce que c'est que *les libertés de* « *l'Eglise gallicane :* (3) les voilà toutes dans ces pré- « cieuses paroles de l'ordonnance de saint Louis. Nous

---

(1) *Je suis indispensablement obligé de parler des libertés de l'Eglise gallicane.* Lettre de Bossuet au cardinal d'Estrées, écrite peu de temps avant la mort du chancelier Le Tellier.

(2) Sermon sur l'*Unité*, IIe partie.

(3) Au contraire, on le demandera plus que jamais, puisqu'un aussi grand homme que Bossuet n'a pas su les définir.

« n'en voulons jamais connaître d'autres. Nous mettons « notre liberté à être sujets aux canons, et plût à Dieu « que l'exécution en fût aussi effective dans la pratique « que cette profession est magnifique dans nos livres ! « Quoi qu'il en soit, c'est notre loi. Nous faisons consis- « ter notre liberté à marcher autant qu'il se peut *dans* « *le droit commun*, qui est le principe ou plutôt le fond « de tout le bon ordre de l'Eglise, *sous la puissance* « *canonique des ordinaires, selon les conciles généraux* « *et les institutions des saints Pères;* état bien différent « de celui où la dureté de nos cœurs, plutôt que l'in- « dulgence des souverains dispensateurs, nous a jetés ; « où les priviléges accablent les lois, où les grâces sem- « blent vouloir prendre la place du droit commun, tant « elles se multiplient ; où tant de règles ne subsistent « plus que dans la formalité qu'il faut observer d'en « demander la dispense ; et plût à Dieu que ces for- « mules conservassent du moins, avec le souvenir des « canons, l'espérance de les rétablir ! C'est l'intention « du Saint-Siége, c'en est l'esprit, il est certain. Mais « s'il faut, autant qu'il se peut, tendre au renouvel- « lement des anciens canons, combien religieusement « faut-il conserver ce qui en reste, et surtout ce qui est « le fondement de la discipline ! Si vous voyez donc vos « évêques demander humblement au Pape la conserva- « tion de ces canons et de la puissance ordinaire dans « tous ses degrés... ce n'est pas nous diviser d'avec le saint « Siége (à Dieu ne plaise !), c'est au contraire, etc. (1) »

(1) Sermon sur l'*Unité*, IIe partie.

A cette force, à cette vivacité, à ce torrent de paroles pleines de toute l'onction sacerdotale, ne dirait-on pas qu'il s'agit de quelque chose ? et cependant il n'y s'agit de rien, ou il s'agit de tout autre chose que des *libertés*. Il n'y a pas deux mots qui se combattent et s'excluent plus visiblement que ceux de *liberté* et de *droit commun ;* car si vous demandez de vivre comme tous les autres, vous ne voulez donc point de *libertés ;* et si au contraire vous en demandez, vous excluez ouvertement le *droit commun*. Ce mot de *liberté*, dans tous les sens du mot, ne sera jamais qu'une expression négative qui signifie *absence d'obstacle*. Il est donc impossible de concevoir l'idée de ce mot séparée de celle d'une gêne, d'un empêchement quelconque, ou dans le sujet même ou dans d'autres sujets auxquels celui-là est comparé, et dont l'absence est supposée par l'idée de la liberté.

Les métaphysiciens se sont égarés lorsqu'il leur est arrivé de regarder la *liberté* comme une puissance séparée, au lieu de n'y voir que *la volonté non empêchée*.

Il en est de même dans le sujet dont il s'agit, avec les modifications exigées par la nature des choses. Si un individu, si un corps réclame ou vante surtout sa *liberté*, il faut qu'il nous indique le joug qui pesait sur lui ou qui pesait sur d'autres, et dont il est exempt. Que s'il demande d'être déclaré *libre* de vivre comme les autres, on lui dira d'abord : *Vous n'êtes donc pas libre, puisque vous demandez de l'être? et vous ne pouvez, sans un extrême ridicule, vous vanter de libertés dont vous ne jouissez pas*. Ensuite il faudra qu'il nomme les droits

qu'il revendique, et la puissance qui l'empêche d'en jouir.

Mais cette dernière supposition ne peut être appliquée aux Français qui parlent constamment *de leurs libertés* comme de quelque chose de positif, qui s'en glorifient hautement, et ne parlent *que de les défendre*. Ils sont donc tenus de nommer les *servitudes* religieuses qui pesaient sur eux ou qui pèsent sur d'autres, et dont il sont exempts en vertu de leurs libertés.

Et puisque Bossuet n'a pas su répondre, personne, je crois, ne pourra répondre rien de raisonnable.

Tout ce qu'il dit d'un état de perfection dont on est déchu, et vers lequel il faut remonter, est parfaitement vrai et beau ; mais l'exhortation entière sort de la question. Que les mœurs et la discipline se relâchent ; qu'on trouve plus commode de se faire dispenser de la loi que de l'accomplir ; c'est ce qui n'est pas plus vrai en France qu'ailleurs ; c'est ce qu'on voit partout, c'est ce qui se dit partout, et par malheur fort inutilement ; mais c'est ce qui n'a pas le moindre rapport avec les libertés de l'Eglise gallicane ; car si elle veut se perfectionner et se rapprocher des premiers siècles, certainement elle est *libre*, ou du moins ce ne sera pas le Pape qui la gênera. Je cherche toujours *des libertés*, je n'en vois point.

Le droit canonique est imprimé comme le droit civil ; il est au service de tout le monde. Veut-on s'en tenir à *ce droit commun?* Le Pape encore ne demandera pas mieux. Je cherche toujours des *libertés*, je n'en vois point.

Bossuet, qui se voyait constamment gêné dans l'exer-

cice de ses fonctions épiscopales, répand ici son cœur, et nous fait sentir combien il désirerait d'être *libre*. Il demande donc *l'inviolable conservation de la puissance ordinaire dans tous ses degrés;* mais sans s'en apercevoir (ou peut-être à bon escient) il change encore de thèse, et au lieu de parler *des libertés*, il parle *des servitudes* de l'Eglise gallicane; il parle des abus et des maux de l'Eglise, de ce qui lui manque pour être gouvernée suivant les anciennes règles. Je cherche toujours *des libertés*, je n'en vois point.

Au lieu de demander *humblement* au Pape la conservation de l'autorité épiscopale (1), il fallait la demander hardiment aux rois et aux parlements qui se jouaient de cette autorité. Bossuet, qui insiste sur *tous les degrés* de la juridiction ordinaire, n'avait pas oublié sans doute, qu'à la face de toute la France, une cour souveraine venait de condamner à mort, *par ordre du roi*, et de faire exécuter en effigie, sans la moindre réclamation, un prêtre respectable, pour le crime d'avoir voulu parcourir *ces degrés*. Est-ce le Pape qui avait tort dans cette occasion? — Je cherche toujours *des libertés*, je n'en vois point.

Après avoir ainsi parlé des *libertés de l'Eglise gallicane* vers le milieu de la seconde partie, il y revient à la fin de la troisième, et il nous dit:

« L'Eglise de France est zélée pour ses libertés; elle « a raison, puisque le grand concile d'Ephèse nous

---

(1) Ἀσθεσος ὄ'αρ ἐνῶρσο γέλως μακάρεσσι θεοῖσιν.

« apprend que ces libertés particulières des Eglises « sont un des fruits de la rédemption par laquelle « Jésus-Christ nous a affranchis; et il est certain « qu'en matière de religion et de conscience, des « libertés modérées entretiennent l'ordre de l'Eglise et « y affermissent la paix. »

Je n'ai rien à dire sur le concile d'Ephèse, et moins encore sur la rédemption humaine, dont les libertés de l'Eglise gallicane sont le fruit incontestable; ces hautes conceptions, ces analogies sublimes échappent à mon intelligence, et pourraient même la troubler. Je dirai seulement, ce qui ne souffre pas d'objection, qu'après avoir parlé des *servitudes* de l'Eglise gallicane, au lieu de ses *libertés*, Bossuet, dans ce dernier texte, parle de *priviléges*, au lieu de *libertés*. Toutes les Eglises ont leurs droits et leurs priviléges qu'il faut conserver sans doute; mais puisque cette loi est générale, elle appartient à l'Eglise gallicane comme aux autres, et pas plus qu'aux autres. Dans la question présente, les maximes générales ne signifient rien; et *quant à ces libertés modérées, utiles, en matière de religion et de conscience, pour entretenir l'ordre et la paix*, je m'en forme une idée assez nette en fait de théologie et de morale; mais s'il s'agit des *libertés de l'Eglise gallicane*, je ne sais plus ce que tout cela veut dire. En tout cas, ce serait encore une maxime générale qui s'adresse à toute la terre. — Je cherche toujours des *libertés*, je n'en vois point.

Et pourquoi ne le dirait-on pas avec une pénible franchise? Ces interminables appels AUX CANONS en

général impatienteraient la patience même. Rien n'afflige la dialectique, comme l'usage de ces mots vagues qui ne présentent aucune idée circonscrite. Ecartons d'abord les canons dogmatiques, puisque, sur ce point nous sommes tous d'accord, et que ceux de Nicée sont pour nous aussi frais que ceux de Trente; il ne peut donc être question que des canons de discipline, et ce mot, pris dans sa généralité, embrasse tous les *canons de discipline générale et particulière qui ont été faits dans l'Eglise, depuis les apôtres jusqu'à nous.* Or que prétend-t-on enfin, lorsqu'on nous rappelle aux *règles* anciennes? On ne veut pas, j'espère, nous faire communier après souper, nous donner l'Eucharistie dans la main, rétablir les agapes, les diaconesses, ramener les canons pénitentiaux, les pénitences publiques, etc. De quoi s'agit-il donc? De faire revivre, *autant que la prudence et la force des choses le permettent, ces règles anciennes qui ne sont pas tout à fait oubliées, et qui n'ont été abolies que par un abus évident.* L'homme sage ne dira jamais ni plus ni moins (1); et c'est à quoi se réduit ce grand mystère des *canons* et des *libertés,* à une vérité triviale, qui appartient à tout le monde, et sur laquelle personne n'a jamais disputé.

Après avoir entendu Bossuet, Fénelon et Fleury, il serait fort inutile d'en entendre d'autres. Tous les trois

---

(1) Et jamais il ne perdra de vue l'observation de Pascal, que j'ai rappelée plus haut, *que le moyen infaillible de tout renverser est de vouloir ramener les choses à l'ancien état.*

conviennent, chacun à sa manière, et suivant la tournure particulière de son esprit, que les libertés de l'Eglise gallicane sont une chimère; et je ne sais si Bossuet, tournant en spirale autour de la vérité, en regardant de toutes parts, n'est peut-être pas encore plus convaincant que les deux autres.

CHAPITRE XV

Sur l'espèce de scission opérée par les prétendues libertés.

Mais il est un point de vue sous lequel *les libertés* ne sont malheureusement que trop réelles. Fénelon a dit le mot : *Libertés envers le Pape, servitudes envers le roi.* Il est certain qu'à l'égard du Souverain Pontife, l'Eglise de France était parfaitement *libre ;* mais c'était pour elle un grand malheur. Les quatre articles, et tout ce qu'ils ont produit, opéraient entre l'Eglise de France et le Saint-Siége une véritable scission, qui ne différait de celle d'Angleterre, par exemple, que parce que d'un côté elle était avouée, et que de l'autre, elle ne l'était pas ; et qu'on refusait en France de tirer les conséquences des principes qu'on avait posés, état de choses qui se répète dans une foule d'occasions différentes.

Rien n'est plus étrange, mais rien n'est plus vrai ; le principe de division se trouve posé et développé de la main même du grand évêque de Meaux. *Suivant nos maximes,* dit-il, *un jugement du Pape, en matière de foi,*

ne doit être publié en France qu'après une acceptation solennelle de ce jugement, fait dans une forme canonique par les archevêques et évêques du royaume ; une des conditions essentielles à cette acceptation est qu'elle soit entièrement libre. (1)

Qui ne s'étonnerait d'abord de cette expression *nos maximes!* Est-ce donc que, dans le système catholique, une Eglise particulière peut avoir, *en matière de foi*, des *maximes* qui n'appartiennent pas à toutes les Eglises? On ne saurait trop prier les Français d'ouvrir enfin les yeux sur cette intolérable aberration. Il suffit d'y réfléchir un instant; il suffit de s'asseoir. Le Français une fois assis, se trompe peu ; ce qui l'égare, c'est de juger debout.

Si le jugement doctrinal du Pape ne peut être publié en France qu'après avoir été accepté *librement* par l'Eglise gallicane, il s'ensuit évidemment qu'elle a droit de le rejeter ; car le juge qui ne peut dire *oui* et *non*, cesse d'être juge ; et comme toute Eglise particulière a le même droit, l'Eglise catholique disparaît. C'est déjà une proposition insoutenable, et contraire à toute idée de gouvernement quelconque, que, hors le cas d'un schisme, il puisse y avoir un concile sans Pape, et que même ce concile puisse avoir d'autre fonction légitime que celle de montrer le pape légitime. Supposons néanmoins un instant le contraire ; ce sera toujours à

(1) Paroles de Bossuet dans un mémoire à Louis XIV, Hist. de Bossuet, tom. III. liv. X, n. 22, p. 346.

l'universalité des évêques, c'est-à-dire à l'Eglise universelle représentée comme elle peut l'être indépendamment du Souverain Pontife, que des théologiens échauffés ont attribué une chimérique supériorité ; mais le plus exagéré de ces théologiens n'a jamais pensé de mettre le jugement d'une Eglise particulière à côté et même au-dessus d'un jugement doctrinal du Saint-Siége. On comprend donc peu cette *acceptation solennelle faite dans les formes canoniques.* S'il s'agit seulement de reconnaître l'authenticité du rescrit, il est inutile de parler de *nos maximes ;* car ce sont les *maximes* vulgaires, universelles, indispensables de tout gouvernement imaginable, où les édits de l'autorité suprême sont toujours reconnus et acceptés par les autorités inférieures qui les font exécuter. Que s'il s'agit d'un jugement proprement dit, alors le jugement d'une Eglise particulière pouvant annuler le décret du Souverain Pontife, la catholicité disparaît.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, suivant la doctrine gallicane, *l'acceptation solennelle* ne doit point être faite *par les archevêques et évêques* rassemblés en corps, mais par chaque arrondissement métropolitain ; en sorte que ce n'est plus l'Eglise gallicane en corps, mais chaque assemblée métropolitaine qui a le *veto* sur le Pape, puisqu'elle ne doit en accepter les décisions doctrinales *que par voie de jugement et d'acceptation.* (1)

Et même chaque évêque, comme on le vit dans l'af-

(1) Hist. de Bossuet, tom III, liv. X, n. 21, p. 344.

faire de Fénelon, *doit publier, pour son diocèse en particulier, un mandement conforme aux décisions prises dans l'assemblée métropolitaine.* (1)

Jusqu'alors la décision du Saint-Siége demeure inconnue et comme non-avenue ponr le fidèle.

Ce n'est pas tout. L'Eglise de France, étant bien justement opprimée et rabaissée chez elle, en proportion exacte de la liberté (2) qu'elle a voulu s'arroger à l'égard du Saint-Siége, comme elle se permet d'en juger les décisions, les siennes à leur tour sont jugées par la puissance séculière. *Les bulles venues de Rome ne peuvent être publiées en France ni exécutées, qu'en vertu des lettres patentes du roi, après avoir été examinées en parlement.* (3)

Ainsi, on le suppose, le Pape ayant décidé un point de foi quelconque, et l'Eglise catholique (la France exceptée) ayant adhéré à sa décision, cette adhésion d'abord est nulle pour la France, en vertu de la supposition tacite admise dans ce pays, *qu'il n'y a dans le monde que l'Eglise gallicane, et que les autres ne comptent pas.* (4) Ensuite, lorsqu'elle a adhéré elle-même, le pou-

---

(1) Hist. de Bossuet, tom. III, liv. X, n. 21, p. 344.

(2) Fleury, Discours sur les libertés de l'Eglise gallicane, Nouv. Opusc., p. 63.

(3) Ibid.

(4) Assez souvent les écrivains français traitaient la géographie ecclésiastique comme les Chinois traitent la géographie physique. Ceux-ci font des Mappemondes presque entièrement

voir séculier lui rend l'outrage qu'elle n'a pas craint d'adresser au Souverain Pontife. Elle l'a jugé : les magistrats la jugent à son tour. L'acceptation de l'Eglise gallicane n'a point de force jusqu'à ce que la bulle du Pape ait été, non pas seulement *enregistrée*, mais *examinée en parlement*. Fénelon aura beau dire *Abus de vouloir que les laïques examinent les bulles sur la foi* (1), on le laissera dire ; et jusqu'à l'approbation des magistrats, le Français demeurera libre de croire ce qu'il voudra, malgré le consentement de toute l'Eglise catholique, et celui de l'Eglise gallicane en particulier, qui est comptée pour rien, jusqu'à ce que l'autorité civile ait parlé.

C'est ainsi que dans l'affaire citée de Fénelon, *lorsque toutes les assemblées métropolitaines de l'Eglise gallicane eurent unanimement adhéré au jugement du Pape, le roi fit expédier des lettres patentes pour faire enregistrer au parlement le bref d'Innocent XII.*

Et le parlement n'ayant rien trouvé de répréhensible dans le jugement du Pape, ni rien de répréhensible dans celui de l'Eglise gallicane, il devint certain que le livre de Fénelon était condamnable.

Voilà les *libertés* de l'Eglise gallicane ! Elle est *libre* de n'être pas catholique.

---

couvertes par la Chine ; puis sur les bords, par manière d'appendice ou d'ornement, ils indiquent poliment les autres parties du monde, dont ils ont cependant quelques notions confuses.

(1) Vid. sup., p. 247.

Qui mieux que l'illustre Bossuet sentait et déplorait la dégradation de l'épiscopat ? Il se plaignait dans une oraison funèbre, comme je l'ai dit plus haut, *de ce qu'on n'employait les libertés de l'Eglise gallicane que contre elle-même.* C'était au fond se plaindre de la nature des choses ; le fatal traité une fois souscrit, les conséquences devenaient inévitables.

Lorsque le chef de la magistrature en vint au point de donner un examinateur à Bossuet pour l'impression de ses ouvrages, et même à lui refuser la permission d'imprimer, à moins que l'attestation de l'examinateur ne fût mise à la tête du livre ; alors il donnait un libre champ à sa douleur. *Il est bien extraordinaire*, disait-il, *que pour exercer notre ministère, il nous faille prendre l'attache de M. le chancelier, et achever de mettre l'Eglise sous le joug. Pour moi, j'y mettrais la tête* (1). *On veut mettre tous les évêques sous le joug, dans le point qui les intéresse le plus, dans l'essentiel de leur ministère, qui est la foi* (2).

Mais pour soulever un instant ce joug cruel, quelle puissance invoquer, puisque l'Eglise n'en était plus une Dans cette situation difficile, une dame seule restait ? Bossuet : c'est à elle qu'il s'adresse obliquement. Là

---

(1) Lettres du 31 octobre 1702, dans l'Hist. de Bossuet, liv. XII, n. 24, p. 290, tom. IV. — On ne voit point à qui cette lettre était adressée.

(2) Lettre au cardinal de Noailles, Hist. de Bossuet, liv. XII, n. 24, p. 289, tom. IV.

écrit à un cardinal : *J'implore le secours de Mme de Maintenon*, à qui je n'ose écrire !!! *Votre éminence fera ce qu'il faut; Dieu nous la conserve ! On nous croira à la fin, et le temps découvrira la vérité; mais il est à craindre que ce ne soit trop tard, et lorsque le mal aura fait trop de progrès : j'ai le cœur percé de cette crainte* (1).

Que les évêques français, privés de tous leurs appuis naturels, s'adressent aux dames dans les besoins extrêmes de l'Eglise, à la bonne heure ! c'est une *liberté* de l'Eglise gallicane ; la seule même dont je me fasse une idée nette : malheureusement les Maintenons sont des espèces de météores rares et passagers ; il est bien plus aisé de rencontrer des Pompadour et des Dubarry, et, sous leur influence, je plains l'Eglise.

Il est bon cependant de voir le grand évêque de Meaux, personnellement oppressé sous le poids de la suprématie séculière, et pleurant la nullité sacerdotale ; *tùm veræ voces !* Il se consolait de tant d'amertumes en triomphant du Saint-Siége. Les Romains, disait-il, *savent bien qu'ils ne nous feront pas abandonner la commune doctrine de France.* (2)

Les Romains ! Ici il est courageux et même un peu méprisant. Au surplus, les *Gaulois* furent, sans contredit, les hommes qui donnèrent le plus d'inquiétude aux

---

(1) Lettre au cardinal de Noailles, du 5 octobre 1708, Hist. de Bossuet, liv. XII, n. 24, p. 289, tom. IV.

(2) Hist. de Bossuet, liv. XI, n. 21.

Romains ; mais enfin ils prirent place dans l'empire universel, et dès ce moment *Rome* ne livra plus de combats sans voir des Gaulois sous ses drapeaux.

Les doutes qui agitaient Bossuet, à l'arrivée du bref portant condamnation du livre de Fénelon, prouvent seuls que l'Eglise de France se trouvait absolument placée hors de la hiérarchie : *Qu'a-t-il à craindre,* lui disait-on, (s'il refuse de se soumettre)? *Peut-on le déposer ? et qui le déposera ? C'est ici l'embarras. On ne souffrirait pas en France que le Pape prononçât contre lui une sentence de déposition. Le Pape, de son côté, qui est saisi de la cause et qui l'a jugée, ne laissera pas son jugement imparfait, etc.* On regardait comme possibles *des affaires infinies qui pouvaient avoir des suites affreuses en mettant la division entre le sacerdoce et l'empire.* (1)

On voit ici la démonstration de ce qu'on a lu plus haut : d'après Fleury, *le résultat des maximes françaises est que les Evêques français n'auront plus de juge.*

En effet, la chaîne hiérarchique étant rompue, ils n'en ont plus ; *les fera-t-on juger par le concile de la province? Le Pape s'y opposera ;* et dans cette supposition, *quelles difficultés ne s'y trouvera-t-il pas ?* (2)

C'est encore ici où le clergé de France peut trouver une nouvelle preuve de ce qui lui a été dit si souvent, *que tout affranchissement envers le Siége suprême se tourne, pour le sacerdoce français, en asservissement en-*

---

(1) Hist. de Bossuet, liv. X, n. 19.
(2) Ibid., n. 21.

vers la puissance temporelle ; nous venons de le voir : on ne souffrirait point en France qu'un évêque fût jugé par le Pape dans une cause majeure. Eh bien! si le premier homme du premier ordre de l'état se trouve par hasard enlacé dans le *collier* d'une grande intrigue, il sera arrêté, tympanisé dans les tribunaux civils, et jugé comme un bourgeois.

Rien n'est plus juste ; c'est une *liberté* de l'Eglise.

Bossuet, lorsqu'on lui faisait les questions que je viens de rapporter, pour le cas où Fénelon refuserait de se soumettre, Bossuet, dis-je, répondait : *Je n'ai pas laissé de penser aux moyens ou de le faire obéir, ou de procéder contre lui.* « Mais quels étaient ces moyens? c'est sur « quoi, nous dit son secrétaire de confiance, aucun de « ceux qui l'écoutaient n'osa le faire expliquer davan- « tage. (1) »

Il est heureux pour l'Eglise qu'on n'ait jamais connu ce *mystère* qui, suivant toutes les apparences, aurait ressemblé au mystère des quatre articles : en effet, ce moyen, quel qu'il fût, devait certainement être indépendant du chef de l'Eglise, puisque dans l'hypothèse contraire il n'y avait plus de difficulté. (2)

---

(1) Hist. de Bossuet, liv. X, n. 19, p. 338.

(2) M. de Bausset a cherché, avec infiniment d'esprit et d'à-propos, à découvrir dans cette pensée secrète de Bossuet, une excuse probable des terribles paroles employées par Bossuet dans le Mémoire envoyé à Rome, au nom de Louis XIV, pour déterminer le Pape à la condamnation de Fénelon (Hist., liv.

Un aveu explicite de l'indépendance théoriquement professée envers le Saint-Siége, se trouve dans un historien français de l'Eglise, qui est je crois le dernier en date, c'est l'abbé *Bérault-Bercastel.*

« C'est une maxime, dit-il, constante parmi les catho-
« liques, avouée même par les partisans les plus déter-
« minés de Jansénius, qu'une bulle dogmatique émanée
« du Saint-Siége, envoyée à toutes les Eglises, ET AC-
« CEPTÉE D'UNE MANIÈRE EXPRESSE DANS LES LIEUX OU
« L'ERREUR EST NÉE, sans que les autres Eglises récla-
« ment, doit passer pour un jugement de l'Eglise uni-
« verselle, et conséquemment pour un jugement infail-
« lible et irréformable. »

Il n'y a pas ici d'amphibologie ; le décret du Pape qui condamne une hérésie, tire toute sa force du consen-

---

VI, n. 9). Il veut que les *résolutions convenables*, du Mémoire, n'aient été qu'un synonyme du moyen caché, sur lequel Bossuet ne s'expliquait pas ; mais d'abord, il s'agissait dans le premier cas de forcer le Pape à condamner Fénelon, et dans le second, de forcer Fénelon à obéir au décret. Il n'est pas possible que pour deux cas aussi différents, Bossuet eût imaginé le même moyen. Et d'ailleurs, quand nous serions sûrs de l'identité du moyen, il s'ensuivrait seulement, autant que j'en puis juger par la réflexion la plus attentive, que ce moyen était aussi mauvais dans le second cas que dans le premier. Il est impossible d'effacer dans le Mémoire des expressions trop inexcusables. Tirons le voile sur cette malheureuse époque de la vie d'un grand homme ; c'est avec regret que je ne puis me rendre aux conjectures ingénieuses de son excellent historien.

tement de l'Eglise particulière du pays où cette hérésie est née ; et même encore il faut que le décret ait été adressé à toutes les Eglises du monde (sans en excepter une) ; et si de leur part il y a des réclamations (il ne dit pas en quel nombre, mais sans doute que deux ou trois suffisent), le décret est comme non avenu.

J'ignore par quelles paroles plus claires une séparation parfaite pourrait être déclarée.

Qui ne connaît les abus énormes *de l'appel comme d'abus ?* Inventé d'abord, il y a deux siècles à peu près, pour réprimer les *abus notoires*, bientôt il s'étendit à tous les cas imaginables, et l'on vit enfin un jurisconsulte français soutenir *qu'on pourrait appeler, comme d'abus, d'une révocation de pouvoir donné pour confesser* (1).

Et pourquoi pas ? En révoquant des pouvoirs, l'évêque ne touche-t-il pas à la réputation du confesseur ? Il y avait donc *oppression d'un sujet de S. M.*, et c'était un *cas royal.*

Les juges séculiers, en vertu de l'appel comme d'abus, retenaient la connaissance du fond ; ce qui aurait suffi seul pour dépouiller l'Eglise d'une grande partie de sa juridiction ; mais le possessoire et la question hypothécaire achevaient de l'annuler.

Au moyen de ces subtilités, les parlements jugeaient tout, même les questions ressortissant de la manière la plus claire et la plus exclusive de la juridiction ecclésiastique.

---

(1) Nouveau commentaire sur l'édit. de 1695, p. 66.

Quant aux affaires criminelles, le *cas privilégié* et le *cas royal* n'avaient pas moins circonscrit la juridiction ecclésiastique.

Bossuet, comme on l'a vu plus haut, proteste confidentiellement *que les prélats français n'entendent point les libertés de l'Eglise gallicane comme les entendent les magistrats* : mais les magistrats répondaient, par le fait, *qu'ils ne les entendaient point comme les entendaient les prélats*. Bossuet a beau dire : *Nous n'approuvons point ce qu'il y a de répréhensible dans Pierre Dupuis, dans Fevret, etc.* Qu'importe? Dupuis, Fevret, et tous les jurisconsultes de cette classe n'en étaient pas moins demeurés, comme ils le sont encore, les oracles de tous les tribunaux français ; en sorte que les libertés de l'Eglise gallicane ont été constamment, exercées par les magistrats, d'une manière réprouvée par cette Eglise.

Et Bossuet nous aurait rendu service s'il avait écrit contre ces hommes *qui n'employaient les libertés de l'Eglise que pour nuire à l'Eglise* (1).

Déjà, en 1605, le clergé français priait le roi *de faire régler ce qu'on appelait libertés de l'Eglise gallicane ;* et les états généraux adressaient la même prière au roi, en 1614. *Mais*, dit Fleury, *ces éclaircissements n'ont jamais été donnés* (2).

Et comment auraient-ils été donnés, puisqu'il a toujours été impossible d'assigner à ce mot de *libertés* un

---

(1) Oraison funèbre du chancelier Le Tellier.

(2) Corrections et additions, p. 66.

sens déterminé et légitime, puisqu'il signifiait une chose dans la bouche des magistrats et une autre dans celle des prélats ; c'est-à-dire d'un côté un mal, et de l'autre rien ?

CHAPITRE XVI

Raisons qui ont retenu l'Eglise gallicane dans la dépendance du Saint-Siége.

On peut faire, sur toute cette matière, une question très-fondée, c'est de savoir *comment l'Eglise gallicane, avec ses prétentions exagérées et ses maximes qu'on appellera comme on voudra, ne s'était pas trouvée enfin, par la seule force des choses, soustraite à l'obéissance du Saint-Siége ?*

Trois raisons l'en ont empêchée, et, premièrement, la modération du Saint-Siége. Si le Pape se pressait de censurer, de condamner, d'anathématiser ; si l'on se permettait à Rome des coups de tête semblables à ceux qu'on a vus en d'autres pays, il y a longtemps que la France serait séparée. Mais les Papes marchent avec une circonspection scrupuleuse, et ne condamnent qu'à la dernière extrémité. Il n'y a pas de maxime plus fausse que celle de condamner tout ce qui est condamnable ; plus d'un théologien français a remarqué très sérieusement *que le Pape n'avait jamais* OSÉ *condamner la Défense des quatre articles :* quelle ignorance de Rome et de ses

maximes? Les Papes ne demandent qu'à ne pas condamner; et comment auraient-ils sévi contre un homme tel que Bossuet, pour un livre publié quarante ans après sa mort, et pour un livre que non-seulement il n'avait pas avoué, mais qu'il avait même assez clairement proscrit? Les Souverains Pontifes savent, sans doute, ce qu'ils doivent penser et des quatre articles et de la Défense qu'on en a publiée ; mais ils savent aussi ce que l'Eglise doit à l'illustre Bossuet, et quand même il ne serait pas démontré qu'il ne doit point être considéré ni traité comme l'auteur de cette *misérable Défense*, jamais ils ne se détermineraient à contrister sa vénérable cendre (1).

Et cette considération, pour l'observer en passant, met dans tout son jour l'inexpiable violence commise contre le Pape Innocent XII, dans la condamnation de Fénelon. Jamais, peut-être, on ne commit dans le monde un plus grand forfait contre la délicatesse (je consens à laisser de côté les considérations d'un ordre plus élevé). Quel droit avait donc Louis XIV de commander au Pape, et de lui arracher une condamnation qu'il ne voulait pas prononcer? Connait-on un plus scandaleux abus de la force, un exemple plus dangereux donné aux Souverains? Le livre des *Maximes* contenait des erreurs, sans doute, mais d'un genre assez excusable ; et pourquoi

---

(1) Les Papes, au reste, ont parlé assez clair sur la déclaration de 1682. Elle a été condamnée trois fois, comme nous l'avons vu plus haut, avec la mesure convenable. Plus de solennité aurait supposé moins de sagesse.

cette solennité à l'égard d'un des plus grands hommes qui aient illustré la France et l'Eglise? La répugnance du Pape était visible : pour la vaincre, il fallait lui faire craindre de grands malheurs. Alors, comme il ne s'agissait au fond que de noter des erreurs réelles, ce fut un devoir du Saint-Siége de plier devant l'orage. La victime même l'en aurait prié. Le Pape céda donc à une tyrannie effrénée, qui violait à la fois, dans la personne du Souverain Pontife, les droits de la religion et ceux de la souveraineté ; mais en cédant, il laissa suffisamment transpirer son indignation.

Qu'on n'argumente donc point du silence de Rome pour établir que le Saint-Siége ne voit rien de répréhensible dans tel homme ou dans tel livre Le Chef de la religion doit être extrêmement réservé dans ces sortes de condamnations, qui peuvent avoir de si funestes suites. Il se rappelle surtout la paternelle maxime : *Ne condamnez jamais l'erreur qui se condamne.* Il ne doit frapper qu'à la dernière extrémité, et même en frappant, il doit mesurer ses coups. Les dépositaires de la force ne sauraient guère en faire usage d'une manière plus condamnable, qu'en le gênant sur ce point.

C'est en partie à cette modération essentielle au Saint-Siége, que la France doit l'inestimable bonheur d'être encore catholique ; mais elle le doit aussi à une seconde cause trop grande, trop précieuse, pour être passée sous silence ; c'est l'esprit vraiment royal de l'auguste maison qui gouverne la France. Cet esprit peut s'affaiblir, varier, sommeiller quelquefois, puisqu'il habite des formes humaines ; cependant il est toujours le même. Cette mai-

son appartient à l'Europe, qui doit faire des vœux pour que les jours du trône ne finissent point. Une conjuration impie venait de déraciner cet arbre antique, qui depuis mille ans avait couvert tant de royaumes de son ombre ; en un instant, le vide immense qu'il laissait en disparaissant, se remplit de sang humain, qui n'a jamais cessé de couler, de Calcutta à Tornéa, jusqu'au moment où, par un miracle que le désir même ne jugeait pas possible, la race auguste a repris sa place. Puisse-t-elle jeter de nouvelles racines dans cette terre privilégiée, la seule de l'Europe où la souveraineté soit indigène? Bientôt ses amis pourront juger leurs propres espérances. Une vocation sublime fut déléguée, dès l'origine, à cette grande dynastie qui ne peut subsister que pour la remplir. Nous avons vu tout ce que l'unité catholique doit à la maison de France : nous avons vu les plus absolus de ses princes, même dans ces moments de fougue et d'irritation inévitables de temps à autre, au milieu du tourbillon des affaires et des passions, se montrer plus sages que leurs tribunaux ; quelquefois même plus sages que le sacerdoce ; et lorsqu'ils se sont trompés, on a pu toujours montrer à côté d'eux l'homme qui les trompait. Aujourd'hui encore (1), battu par une mer toujours mugissante, et contrarié par des oppositions formidables, nous voyons le souverain de la France mettre la restauration de l'Eglise à la tête de ses devoirs les plus sacrés. Il a envoyé au Saint Père des paroles de paix et de con-

(1) 1817.

solation, et déjà les deux puissances ont signé un traité mémorable, honneur éternel du grand prince qui l'a conçu avec une sagesse dont l'opinion étendra justement la gloire jusqu'à l'homme éminent qui a gravé son nom au bas de ce monument de religieuse politique (1).

Pourquoi résister à l'espérance? Je veux qu'elle m'entraîne tant qu'elle aura de forces.

Mais je me hâte d'exposer, avec une satisfaction toute particulière, la troisième cause qui a constamment retenu l'Eglise de France, quelquefois poussée jusqu'au bord du précipice : c'est le caractère droit et noble, c'est la conscience savante, c'est le tact sûr et délicat du sacerdoce français. Ses vertus et son intelligence se sont invariablement montrées plus fortes que ses préjugés. Qu'on examine attentivement les luttes du Saint-Siége et de l'épiscopat français ; si quelquefois la faiblesse humaine les commença, la conscience ne manqua jamais de les terminer. Une faute énorme sans doute fut commise en 1682, mais bientôt elle fut reconnue et réparée. Que si le *grand roi* présuma trop, dans cette occasion, des moindres actes de sa volonté ; et si des parlements philosophes ou demi-protestants parvinrent, en profitant surtout d'un règne déplorable, à changer en loi de l'Etat une page insensée écrite dans un moment d'incandescence, il faut encore louer le clergé français, qui a constamment refusé de tirer les conséquences des principes

(1) Au moment où l'on écrivait ces lignes, le concordat de 1817 venait de paraître.

qu'il avait adoptés ; et l'on ne saurait lui reprocher qu'un défaut de résistance qu'il est toujours temps de réparer.

N'oublions pas d'ailleurs une observation importante. Malgré l'empire usurpé des quatre articles, il est toujours arrivé en France précisément le contraire de ce que Bossuet affirmait comme une vérité certaine. *Nous avons bien vu*, disait-il, *que quoi qu'on enseigne en spéculation, il faudra toujours, dans la pratique, en revenir au consentement de l'Eglise universelle* (1).

Au contraire, c'est la théorie qui disserte à son aise sur cette belle chimère de l'acceptation universelle ; mais, dans *la pratique*, et surtout dans les moments de danger qui demandent une *pratique* sûre, le clergé de France s'est *toujours* conduit d'après les saintes et générales maximes de l'Eglise catholique. Nous l'avons vu dans la question du *serment civique*, qui s'éleva aux premiers jours de la révolution ; et nous l'avons vu d'une manière encore plus lumineuse dans la célèbre dispute qui suivit le premier concordat. Tous les feux de la théorie polémique éclatèrent dans les écrits partis d'Angleterre, et la profonde sagesse pratique éteignit l'incendie.

Ce qui est arrivé dans ces différentes occasions arrivera toujours. Pour le bonheur de l'humanité, l'homme ne se conduit presque jamais pleinement d'après les théories plus ou moins condamnables dont il peut être imbu. La même observation a lieu au sujet des écrits.

---

(1) Œuvres de Bossuet, in-8°, tom. IV, lett. CIII°.

On a remarqué mille fois, et rien n'est plus vrai, qu'il n'est pas toujours juste, et que souvent il est souverainement injuste de supposer qu'un auteur professe toutes les conséquences des principes qu'il a établis. Si quelque point épineux de subordination hiérarchique embarrassait mon esprit, je pourrais bien ne pas chercher la vérité dans les écrits de tel ou tel évêque français ; mais si quelque circonstance particulière me conduisait à ses pieds pour le consulter sur la même question, en sa qualité de prêtre et de moraliste, je me tiendrais sûr d'être bien conseillé.

J'ai cité plus d'une fois l'ouvrage nouveau de feu M. l'archevêque de Tours, qui certainement se montre comme l'un des partisans les plus chauds du système gallican, et néanmoins son livre présente le même phénomène que je viens d'indiquer : d'un côté, toutes les erreurs de 1682 ; de l'autre, des sentiments parfaits qui excluent ces mêmes erreurs.

Qui ne lui saurait gré, par exemple, de cette ligne précieuse qui efface tout son livre, mais qui vaut bien mieux qu'un livre :

L'opinion de l'infaillibilité des Papes n'a plus de danger : celle du jugement particulier en a mille fois davantage (1).

Le bon sens universel lui criera de toutes parts : *Pourquoi donc écrivez-vous?* pourquoi cette dépense de talent et d'érudition, *ut quid perditio hæc*, pour ren-

(1) Défense des libertés.

verser l'opinion la plus innocente, et pour en établir une autre que vous jugez vous-même infiniment dangereuse ?

M. de Barral a dit la vérité *L'opinion de l'infaillibilité n'a plus de danger.* Il fallait seulement ajouter que jamais elle n'en a eu. Toutes les terreurs qu'on a voulu exciter, tous les grands mots qu'on a prononcés sur cette terrible infaillibilité, ne sont qu'un vain épouvantail. Cette prérogative ne renferme précisément que l'idée de la souveraineté, telle qu'elle se présente partout : elle ne revendique aucun privilége, aucune distinction particulière ; elle demande seulement d'être à Rome ce qu'elle est ailleurs ; et les raisons les plus puissantes établissent que si elle n'est pas à Rome, elle n'est nulle part.

Le système et l'instinct gallican se montrent encore en opposition en d'autres endroits du livre de M. Barral.

Lisez ce qu'il dit (1), d'après Bercastel, sur l'autorité des évêques, dans l'examen des décisions doctrinales du Pape, vous croirez lire une traduction des actes de Photius ; mais remontez seulement de deux pages, et vous ne lirez pas sans plaisir et sans étonnement la protestation suivante :

« Loin de tout évêque et de toute assemblée d'évê-
« ques, la pensée présomptueuse de se rendre les juges
« du Pape et de ses décrets, et de s'ériger en tribunal
« supérieur au tribunal auguste du successeur de saint

---

(1) N° 31, pag. 305.

« Pierre! *Non nostrum est*, s'écrie l'Eglise gallicane, « avec Yves de Chartres, *judicare de summo Pontifice.* « — *Prima sedes non judicatur à quoquam*, s'est écriée « toute l'antiquité. (1) »

Tel est l'esprit de ce clergé, et cet esprit l'a constamment sauvé de tous les dangers des théories.

CHAPITRE XVII

Adresse au Clergé Français, et déclaration de l'Auteur.

Je crois avoir suffisamment indiqué les honorables raisons qui ont corrigé l'influence d'une doctrine fausse et pernicieuse en elle-même. Le clergé ne trouvera pas d'occasion plus heureuse et plus solennelle d'abdiquer ces doctrines odieuses, que celle de son heureuse restauration. C'est une nouvelle ère qui doit être signalée par de meilleures pensées. Au nombre des biens immenses produits par l'*hégire* du clergé français, et dont on ne tardera pas à s'apercevoir, il faut compter l'affaiblissement des préjugés parmi les hommes de cet ordre. Déjà le jansénisme s'est plaint hautement *que les prêtres français, en vivant en Italie, en avaient adopté les préjugés; que les consciences flexibles adoptaient, par rap-*

(1) Ibid., pag. 303.

port aux quatre articles, un nouveau système qui consiste à les regarder comme de pures opinions qu'on est libre d'admettre ou de rejeter ; tandis qu'on ne peut être bon Français, sans les regarder comme des vérités révélées de la bouche même de celui qui a dit : « Mon royaume n'est « pas de ce monde. (1) »

Cette colère du jansénisme est un brillant augure pour l'Eglise catholique. C'est un événement des plus heureux pour elle, que la révolution ait, pour ainsi dire, confronté les deux clergés. Celui de France a vu infailliblement *que ces préjugés ultramontains* dont on faisait un si grand bruit en France, n'étaient au fond qu'un vain épouvantail ; qu'il serait, dans tous les cas, souverainement injuste de parler des *préjugés ultramontains*, sans mettre en regard les *préjugés gallicans ;* qu'il n'y a rien

---

(1) *Du rétablissement des Jésuites en France*, in-8°, Paris, 1816, p. 80. — Il est bien essentiel d'observer combien les quatre articles sont chers au jansénisme. Le clergé de France et le gouvernement seraient bien malheureux ou bien mal avisés, si cette seule circonstance ne les en détachait pas. *Craignez tout ce qu'il aime, aimez tout ce qu'il craint.* Cette maxime ne les trompera jamais. Ce livre, au reste, et d'autres que je pourrais citer en grand nombre, prouvent bien le cas qu'on doit faire des assertions si souvent répétées, *qu'il n'y a plus de jansénisme, qu'il a péri avec ses ennemis, que la philosophie l'a tué, etc.*; il n'a jamais été, au contraire, plus vivace, mieux organisé, et plus rempli d'espérances. *Videant consules ne respublica detrimentum capiat.*

de si aisé que de s'entendre, et que l'intérêt commun l'exige plus que jamais. (1)

Le clergé de France, qui a donné au monde, pendant la tempête révolutionnaire, un spectacle si admirable, ne peut ajouter à sa gloire qu'en renonçant hautement

---

(1) J'espère que les Français, qui se laissent assez dire la vérité, me permettront de relever ici franchement un ridicule gallican qui saute aux yeux ; c'est celui d'opposer constamment le protestantisme et l'ultramontanisme, comme deux systèmes également éloignés de la vérité. *La vérité catholique* (dit l'auteur de l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, p.* 123) *est entre l'hérésie des protestants et l'erreur des ultramontains.*

Un autre écrivain fait mieux encore ; il place la vérité entre l'ultramontanisme et L'INCRÉDULITÉ. — *Pour éviter les deux écueils*, dit-il, *il faut passer entre les idées des philosophes incrédules et celles des ultramontains* (Lettres sur l'histoire, tom. II, lettre XLe, page 429.) de manière que Bellarmin est aussi éloigné de la vérité que Voltaire, par exemple. Je ne me fâche ni ne m'étonne de rien ; mais il est vrai cependant que ce paralogisme est contraire, non seulement à la logique et à la justice, mais à la délicatesse même et au bon ton; car les nations ne doivent point se manquer ainsi. Si jamais les Français veulent lire attentivement les controversistes italiens, la première chose qu'ils apercevront, c'est la justice loyale et entière qu'on rend en Italie aux *gallicans;* la fidélité avec laquelle on les cite, l'attention, la science, la modération qu'on y emploie pour les combattre. J'ai touché plus haut une vérité capitale, *l'insulte est le grand signe de l'erreur.*

à des erreurs fatales qui l'avaient placé si fort au-dessous de lui-même. Dispersé par une tourmente affreuse sur tous les points du globe, partout il a conquis l'estime et souvent l'admiration des peuples. Aucune gloire ne lui a manqué, pas même la palme des martyrs. L'histoire de l'Eglise n'a rien d'aussi magnifique que le massacre des Carmes, et combien d'autres victimes se sont placées à côté de celles de ce jour horriblement fameux! Supérieur aux insultes, à la pauvreté, à l'exil, aux tourments et aux échafauds, il courut le dernier danger, lorsque, sous la main du plus habile persécuteur, il se vit *exposé aux antichambres;* supplice à peu près semblable à celui dont les barbares proconsuls, du haut de leurs tribunaux, menaçaient quelquefois les vierges chrétiennes. — Mais alors Dieu nous apparut, et le sauva.

Que manque-t-il à tant de gloire? Une victoire sur le préjugé. Pendant longtemps peut-être le clergé français sera privé de cet éclat extérieur qu'il tenait de quelques circonstances heureuses, et qui le trompaient sur lui-même. Aujourd'hui, il ne peut maintenir son rang que par la pureté et par l'austérité des maximes. Tant que la grande pierre d'achoppement subsistera dans l'Eglise, il n'aura rien fait, et bientôt il sentira que la sève nourricière n'arrive plus du tronc jusqu'à lui. Que si quelque autorité, aveugle héritière d'un aveuglement ancien, osait encore lui demander un serment à la fois ridicule et coupable, qu'il réponde par les paroles que lui dictait Bossuet vivant : *Non possumus! non possumus!* (1) Et le

(1) Sermon sur l'*Unité*, Ier point, vers la fin.

clergé peut être sûr qu'à l'aspect de son attitude intrépide, personne n'osera le pousser à bout.

Alors de nouveaux rayons environneront sa tête, et le grand œuvre commencera par lui.

Mais pendant que je trace ces lignes, une idée importune m'assiége et me tourmente. Je lis ces mots dans l'*Histoire de Bossuet :*

L'assemblée de 1682 est l'époque la plus mémorable de l'histoire de l'Eglise gallicane, c'est celle où elle a jeté le plus grand éclat ; les principes qu'elle a consacrés ont mis le sceau à cette longue suite de services que l'Eglise de France a rendus à la France. (1)

Et cette même époque est, à mes yeux, le grand anathème qui pesait sur le sacerdoce français, l'acte le plus coupable après le schisme formel, la source féconde des plus grands maux de l'Eglise, la cause de l'affaissement visible et graduel de ce grand corps ; un mélange fatal et unique peut-être d'orgueil et d'inconsidération, d'audace et de faiblesse ; enfin l'exemple le plus funeste qui ait été donné, dans le monde catholique, aux peuples et aux rois.

O Dieu ! qu'est-ce que l'homme, et de quel côté se trouve l'aveuglement ?

Où trouver plus de candeur, plus d'amour pour la vérité, plus d'instruction, plus de talents, plus de traits saillants du cachet antique, que dans le prélat illustre que je viens de citer, à qui j'ai voué tant de vénération, et dont l'estime m'est si chère ?

---

(1) Liv. VI, n. 4.

Et moi, j'ai bien aussi peut-être quelque droit d'avoir un avis sur cette grande question. Je puis me tromper sans doute : nul homme n'en est plus convaincu que moi ; mais il est vrai aussi que nul homme n'a été mis, par ce qu'on appelle le *hasard*, dans des circonstances plus heureuses, pour n'être pas trompé. — *C'est pourquoi je suis inexcusable* si je me suis laissé prévenir...

Ah! je ne veux plus m'occuper de si tristes pensées. J'aime mieux m'adresser à vous, sage lecteur, qui m'avez suivi attentivement jusqu'à cet endroit pénible de ma longue carrière ; vous voyez ce qui peut arriver aux hommes les plus faits pour s'entendre. Qu'un tel spectacle ne vous soit pas inutile. Si l'ardente profession des mêmes principes, si des intentions pures, un travail obstiné, une longue expérience, l'amour des mêmes choses, le respect pour les mêmes personnes ; si tout ce qui peut enfin réunir les opinions ne peut les empêcher de s'écarter à l'infini, voyez au moins dans cette calamité la preuve évidente de la *nécessité*, c'est-à-dire de l'*existence* d'un pouvoir suprême, unique, indéfectible, établi par CELUI qui ne nous aurait rien appris s'il nous avait laissé le doute ; établi, dis-je, pour commander aux esprits dans tout ce qui a rapport à sa loi, pour les tenir invariablement unis sur la même ligne, pour épargner enfin, aux enfants de la vérité, l'infortune et la honte de diverger comme l'erreur.

FIN DE L'ÉGLISE GALLICANE.

283

LETTRES

SUR

L'INQUISITION ESPAGNOLE

PRÉFACE

ÉCRITE LONGTEMPS AVANT L'OUVRAGE, PAR UN HOMME QUI N'ÉTAIT PAS PRÊTRE.

« Tous les grands hommes ont été intolérants, « *et il faut l'être.* Si l'on rencontre sur son chemin « un prince débonnaire, il faut lui prêcher la « tolérance, *afin qu'il donne dans le piége*, et que « le parti écrasé ait le temps de se relever par la « tolérance qu'on lui accorde, *et d'écraser son « adversaire à son tour.* Ainsi le sermon de Voltaire, « qui rabâche sur la tolérance, est un sermon fait « aux *sots* ou aux *gens dupes*, ou à des gens qui « n'ont aucun intérêt à la chose. »

(*Correspondance de Grimm*, 1er juin 1772, 1re partie, tome II, p. 242 et 243.)

LETTRES

A UN GENTILHOMME RUSSE

SUR

L'INQUISITION ESPAGNOLE

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue.
VOLTAIRE *(Henriade)*.

LETTRE PREMIÈRE

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai eu le plaisir de vous intéresser, et même de vous étonner, en vous parlant de l'Inquisition. Cette fameuse institution ayant été, entre vous et moi, le sujet de plusieurs conversations, vous avez désiré que l'écriture fixât pour votre usage, et mît dans l'ordre convenable, les différentes réflexions que je vous ai présentées sur ce sujet. Je m'enpresse de satisfaire votre désir, et je saisirai cette occasion pour recueillir et mettre sous vos yeux un certain nombre d'autorités qui ne pouvaient vous être citées dans une simple conversation. Je commence, sans autre préface, par l'histoire du tribunal.

Il me souvient de vous avoir dit, en général, que le monument le plus honorable pour l'Inquisition était précisément le rapport officiel en vertu duquel ce tribunal fut supprimé, en l'année 1812, par ces Cortès, de philosophique mémoire, qui, dans l'exercice passager de leur puissance absolue, n'ont su contenter qu'eux-mêmes (1).

Si vous considérez l'esprit de cette assemblée, et en particulier celui du comité qui porta la parole, vous conviendrez que tout aveu favorable à l'Inquisition, et parti de cette autorité, ne souffre pas de réplique raisonnable.

Quelques incrédules modernes, échos des Protestants, veulent que saint Dominique ait été l'auteur de l'Inquisition, et ils n'ont pas manqué de déclamer contre lui d'une manière furieuse. Le fait est, cependant, que saint Dominique n'a jamais exercé aucun acte d'inquisiteur, et que l'Inquisition, dont l'origine remonte au concile de Vérone, tenu en 1184 (2), ne fut confiée aux Dominicains qu'en 1233, c'est-à-dire douze ans après la mort de saint Dominique.

L'hérésie des Manichéens, plus connus dans nos

---

(1) *Informe sobre el Tribunal de la Inquisicion con el projecto de decreto acerca de los tribunales protectores de la religion, presentado a las Cortes generales y extraordinarias por la comision de constitucion : mandado imprimir de orden de S. M.* (Ceci n'est pas clair.) Cadix, 1812.

(2) Fleury, Histoire ecclésiastique, Livre LXXIII, nº LIV.

temps modernes sous le nom d'*Albigeois*, menaçant également, dans le douzième siècle, l'Eglise et l'État, on envoya des commissaires ecclésiastiques pour *rechercher* les coupables ; ils s'appelèrent de là *inquisiteurs*. Innocent III approuva l'institution en 1204. Les Dominicains agissaient d'abord comme délégués du Pape et de ses légats. L'*Inquisition* n'étant pour eux qu'un appendice de la *prédication*, ils tirèrent de leur fonction principale le nom de *Frères-Prêcheurs*, qui leur est resté. Comme toutes les institutions destinées á produire de grands effets, l'Inquisition ne commença point par être ce qu'elle devint. Toutes ces sortes d'institutions s'établissent on ne sait comment. Appelées par les circonstances, l'opinion les approuve d'abord ; ensuite l'autorité, qui sent le parti qu'elle en peut tirer, les sanctionne et leur donne une forme (1). C'est ce qui fait qu'il n'est pas aisé d'assigner l'époque fixe de l'Inquisition, qui eut de faibles commencements, et s'avança ensuite graduellement vers ses justes dimensions, comme tout ce qui doit durer ; mais ce qu'on peut affirmer avec une pleine assurance, c'est que l'*Inquisition* proprement dite ne fut établie légalement, avec son caractère et ses attributions, qu'en vertu de la bulle *Ille humani generis*, de Grégoire IX, adressée au provincial de Toulouse, le 24 avril

(1) C'est ainsi, par exemple, que s'établirent les académies des sciences, de Paris et de Londres. Celles qui ont commencé par des édits ne sont pas à beaucoup près aussi légitimes, et n'ont jamais présagé les mêmes succès.

de l'année susdite, 1233. Du reste, il est parfaitement prouvé *que les premiers inquisiteurs, et saint Dominique surtout, n'opposèrent jamais à l'hérésie d'autres armes que la prière, la patience et l'instruction* (1).

Vous voudrez bien, monsieur, observer ici, en passant, qu'il ne faut jamais confondre le caractère, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, le génie primitif d'une institution quelconque, avec les variations que les besoins ou les passions des hommes la forcent à subir dans la suite des temps. L'Inquisition est, de sa nature, bonne, douce et conservatrice : c'est le caractère universel et ineffaçable de toute institution ecclésiastique : vous le voyez à Rome et vous le verrez partout où l'Eglise commandera. Mais si la puissance civile, adoptant cette institution, juge à propos, pour sa propre sûreté, de la rendre plus sévère, l'Eglise n'en répond plus.

Vers la fin du quinzième siècle, le Judaïsme avait jeté de si profondes racines en Espagne, qu'il menaçait

---

(1) *No opuseron* (los inquisitores) *a los hereges ottras armas que la oracion, la paciencia, y la instruction; entro ellos, S. Domingo, como lo asseguran los Bolandos, y los padres Echard et Touron.* (Vie de saint Dominique, pag. 20.) Voyez l'Encyclopédie méthodique, article *Dominicains* et article *Inquisiteurs*, traduits ici mot à mot par le rapporteur du comité, et le Dictionnaire historique de Feller, article *saint Dominique, etc., etc.* Il parait que le rapporteur se trompe ici, en plaçant saint Dominique au nombre des inquisiteurs. Mais suivant ses aveux mêmes, peu importe.

de suffoquer entièrement la plante nationale. *Les richesses des judaïsants, leur influence, leurs alliances avec les familles les plus illustres de la monarchie, les rendaient infiniment redoutables : c'était véritablement une nation renfermée dans une autre* (1).

Le Mahométisme augmentait prodigieusement le danger ; l'arbre avait été renversé en Espagne, mais les racines vivaient. Il s'agissait de savoir s'il y aurait encore une nation espagnole, si le Judaïsme et l'Islamisme se partageraient ces riches provinces, si la superstition, le despotisme et la barbarie remporteraient encore cette épouvantable victoire sur le genre humain. Les Juifs étaient à peu près maîtres de l'Espagne ; la haine réciproque était portée à l'excès ; les Cortès demandèrent contre eux des mesures sévères. En 1391, ils se soulevèrent, et l'on en fit un grand carnage. Le danger croissant tous les jours, Ferdinand-le-Catholique n'imagina, pour sauver l'Espagne, rien de mieux que l'Inquisition. Isabelle y répugna d'abord, mais enfin son époux l'emporta, et Sixte IV expédia les bulles d'institution, en l'année 1478. (2)

Permettez, monsieur, qu'avant d'aller plus loin, je présente à vos réflexions une observation importante :

---

(1) *Por la rigueza y poder, que gozaban, y por sus enlaces con las familias mas ilustres y distinguidas de la monarquia era verdadamente un pueblo incluido in otro pueblo, etc.* (Vie de saint Dominique, pag. 33).

(2) Ibid. pag. 27.

Jamais les grands maux politiques, jamais surtout les attaques violentes portées contre le corps de l'état, ne peuvent être prévenues ou repoussées que par des moyens pareillement violents. Ceci est au rang des axiomes politiques les plus incontestables. Dans tous les dangers imaginables, tout se réduit à la formule romaine : *Videant consules, ne respublica detrimentum capiat* (1). Quant aux moyens, le meilleur (tout crime excepté) est celui qui réussit. Si vous pensez aux sévérités de *Torquemada*, sans songer à tout ce qu'elles prévinrent, vous cessez de raisonner.

Rappelons-nous donc sans cesse cette vérité fondamentale : *Que l'Inquisition espagnole fut, dans son principe, une institution demandée et établie par les rois d'Espagne, dans des circonstances difficiles et extraordinaires* (2). Le comité des Cortès l'avoue expressément ; il se borne à dire que *les circonstances ayant changé*, l'Inquisition est devenue inutile (3).

On s'étonne de voir les inquisiteurs accabler de questions un accusé, pour savoir s'il y avait dans sa généa-

---

(1) C'est-à-dire, *que les consuls veillent à la sûreté de l'état.* Cette formule terrible les investissait sur-le-champ d'un pouvoir sans bornes.

(2) *Hallandose in circumstancias tan difficiles y extraordinarias.* (Rapport, pag. 37).

(3) *Mas no existendo estas causas, en los tiempos presentes, etc.* (Ibid.) Donc ces causes existaient anciennement, et justifièrent l'institution.

logie quelque goutte de sang juif ou mahométan. *Qu'importe ?* ne manquera pas de dire la légèreté, *qu'importe de savoir quel était l'aïeul ou le bisaïeul d'un accusé ? — Il importait* beaucoup alors, parce que ces deux races proscrites, ayant *encore une foule de liaisons* de parenté dans l'état, devaient nécessairement trembler ou faire trembler (1).

Il fallait donc effrayer l'imagination, en montrant sans cesse l'anathème attaché au seul soupçon de Judaïsme et de Mahométisme. C'est une grande erreur de croire que, pour se défaire d'un ennemi puissant, il suffit de l'arrêter : on n'a rien fait si on ne l'oblige de reculer.

Si l'on excepte un très petit nombre d'hommes instruits, il ne vous arrivera guère de parler de l'Inquisition, sans rencontrer, dans chaque tête, trois erreurs capitales *plantées* et comme *rivées* dans les esprits, au point qu'elles cèdent à peine aux démonstrations les plus évidentes.

On croit que l'Inquisition est un tribunal purement ecclésiastique : cela est faux. On croit que les ecclésias-

---

(1) *Porque sus enlaces con familias judias o moriscas les hacen suspechosas, habiendo sida instituida principalmente la Inquisicion contra la heregia llamada del Judaïsmo.* (Ibid. pag. 67.) Il fallait ajouter, d'après le rapport même, *et contre le Mahométisme.* J'observe d'ailleurs, avec la permission du comité, que l'expression, *l'hérésie appelée du Judaïsme*, est fausse jusqu'au ridicule.

tiques qui siégent dans ce tribunal condamnent certains accusés à la peine de mort : cela est faux. On croit qu'il les condamne pour de simples opinions : cela est faux.

Le tribunal de l'Inquisition est purement royal : c'est le roi qui désigne l'inquisiteur général, et celui-ci nomme à son tour les inquisiteurs particuliers, avec l'agrément du roi. Le règlement constitutif de ce tribunal fut publié, en l'année 1484, par le cardinal Torquemada, *de concert avec le roi* (1).

Les inquisiteurs inférieurs ne pouvaient rien faire sans l'approbation du grand inquisiteur, ni celui-ci sans le concours du conseil suprême. Ce conseil n'est point établi par une bulle du pape, de manière que la charge d'inquisiteur général venant à vaquer, les membres du tribunal procèdent seuls, non comme juges ecclésiastiques, mais comme juges royaux (2).

L'inquisiteur, en vertu des bulles du souverain pontife, et le roi, en vertu de sa prérogative royale, constituent l'autorité qui règle et a constamment réglé les tribunaux de l'Inquisition ; tribunaux qui sont, tout à la fois, ecclésiastiques et royaux, en sorte que si l'un ou l'autre des deux pouvoirs venait à se retirer, l'action du tribunal se trouverait nécessairement suspendue (3).

---

(1) *De acuerdo con el rey.* (Rapport, pag. 32.)

(2) Ibid. pag. 34, 35.

(3) *El inquisitor, en virtud de las bulas de S. S., y el rey, en razon de las que le competen por el poder real, constituyen la autoridad que arregla y ha arreglado los tribunales*

Il plaît au comité de nous présenter ces deux pouvoirs en équilibre dans les tribunaux de l'Inquisition ; mais vous sentez bien, monsieur, que personne ne peut être la dupe de ce prétendu équilibre, l'Inquisition est un instrument purement royal ; il est tout entier dans la main du roi, et jamais il ne peut nuire que par la faute des ministres du prince. Si la procédure n'est pas régulière, si les preuves ne sont pas claires, les conseillers du roi, toutes les fois qu'il s'agit de peines capitales, peuvent d'un seul mot anéantir la procédure. La religion et les prêtres cessent d'être pour quelque chose dans cette affaire. Si quelque accusé était malheureusement puni sans être coupable, ce serait la faute du roi d'Espagne, dont les lois auraient ordonné injustement la peine, ou celle de ses grands magistrats, qui l'auraient injustement infligée, comme vous le verrez tout à l'heure.

Observez, monsieur, que, parmi les innombrables déclamations publiées dans le dernier siècle contre l'Inquisition, vous ne trouverez pas un mot sur ce caractère distinctif du tribunal, qui valait bien cependant la peine d'être remarqué. Voltaire nous a peint en cent endroits de ses œuvres :

. . . . . Ce sanglant tribunal,
Ce monument affreux du pouvoir monacal,

---

de la Inquisicion ; tribunales, que a un mismo tiempo son ecclesiasticos y reales : cualquer poder de los dos que no concurra interrompe necessariamente el curso de su expedicion. (Ibid pag. 36.)

Que l'Espagne a reçu, mais qu'elle-même abhorre ;
Qui venge les autels, mais qui les déshonore ;
Qui, tout couvert de sang, de flammes entouré,
Egorge les mortels avec un fer sacré (1).

Le tribunal peint sous ces couleurs est cependant un tribunal appartenant à une nation pleine de sagesse et d'élévation ; un tribunal purement royal, composé de ce qu'il y a de plus savant et de plus distingué dans l'ordre du clergé ; jugeant des crimes réels, en vertu des lois préexistantes et publiques ; jugeant avec une sagesse peut-être unique, et jamais à mort. Quel nom donner au poète effronté qui s'est permis de le travestir d'une manière aussi infâme ? Mais l'auteur de *Jeanne d'Arc* avait ses raisons pour détester une autorité qui aurait bien su empêcher ce forcené de corrompre ou de perdre l'Espagne, s'il y était né.

Ces coupables inepties excitent, chez les sages, *le rire inextinguible* d'Homère, mais la foule s'y laisse prendre, et l'on en vient, insensiblement, à regarder l'Inquisition comme un club de moines stupides et féroces, qui font rôtir des hommes pour se divertir. L'erreur gagne même des gens sensés, et des ouvrages consacrés en général à la défense des bons principes ; au point que, dans le Journal de l'Empire, nous avons pu lire, il n'y a pas long-

---

(1) *Avec un fer sacré*, appartient à Molière, comme tout le monde sait (*Tartufe*, acte Ier, scène VI). Entre comédiens, tout est commun.

temps, cet étrange passage : *Il est vrai, quoi qu'on en ait dit, que les inquisiteurs avaient conservé, jusqu'en 1783, l'habitude un peu sévère, de brûler solennellement les gens qui ne croyaient qu'en Dieu : c'était là leur tic, mais hormis ce point, ils étaient de fort bonne composition* (1).

Certes, l'auteur de cet article a fort peu songé à ce qu'il écrivait. Quel est donc le tribunal de l'univers qui n'ait jamais condamné à mort ? Et quel crime commet le tribunal civil qui envoie à la mort un accusé, en vertu d'une loi de l'état statuant cette peine pour un délit dont cet accusé est convaincu ? Et dans quelle loi espagnole a-t-on lu que les déistes seront punis de mort ? Il serait difficile d'en imposer davantage à la crédulité d'un lecteur inattentif.

Parmi les innombrables erreurs que le dix-huitième siècle a propagées et enracinées dans les esprits, avec un déplorable succès, aucune, je vous l'avoue, ne m'a jamais surpris autant que celle qui a supposé, soutenu, et fait croire enfin, à l'ignorante multitude, que des *prêtres* pouvaient condamner un homme a mort. Il est permis d'ignorer la religion de *Fo*, de *Boudha*, de *Somonocondom* (2) ; mais quel européen a droit d'ignorer *le Christianisme universel ?* Quel œil n'a pas contemplé ce lustre immense, suspendu depuis plus de dix-huit siècles

(1) Journal de l'Empire, 19 avril 1809.

(2) Et même encore celui qui entreprendrait de les diffamer serait-il obligé de les connaître.

entre le ciel et la terre? A quelle oreille n'est jamais arrivé l'axiome éternel de cette religion, L'ÉGLISE ABHORRE LE SANG! Qui ne sait qu'il est défendu au prêtre d'être chirurgien, de peur que sa main consacrée ne verse le sang de l'homme, même pour le guérir? Qui ne sait que dans les pays d'*obédience*, le prêtre est dispensé de déposer comme témoin dans les procédures de mort et que, dans les pays où l'on a cru devoir lui refuser cette condescendance, on lui donne acte au moins de la protestation qu'il fait, *de ne déposer que pour obéir à justice et de ne demander que miséricorde*. Jamais le *prêtre* n'éleva d'échafaud; il y monte seulement comme martyr ou consolateur : il ne prêche que miséricorde et clémence; et, sur tous les points du globe, il n'a versé d'autre sang que le sien.

« L'Eglise, cette chaste épouse du Fils de Dieu, qui, « à l'imitation de son époux, sait bien répandre son sang « pour les autres, mais non pas répandre pour elle ce- « lui des autres, a pour le meurtre une horreur toute « particulière, et proportionnée aux lumières particu- « lières que Dieu lui a communiquées. Elle considère « les hommes, non seulement comme hommes, mais « comme images du Dieu qu'elle adore. Elle a pour « chacun d'eux un saint respect qui les lui rend tous « vénérables, comme rachetés d'un prix infini pour « être faits les temples du Dieu vivant; et ainsi, elle « croit que la mort d'un homme, que l'on tue sans l'or- « dre de son Dieu, n'est pas seulement un homicide, « mais un sacrilége, qui la prive d'un de ses membres, « puisque, soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas,

« elle le considère toujours, ou comme étant l'un de ses « enfants, ou comme étant capable de l'être.....

« Tout le monde sait qu'il n'est jamais permis aux « particuliers de demander la mort de personne, de « sorte qu'il a fallu établir des personnes publiques qui « la demandent de la part du roi, ou plutôt de la part « de Dieu ; et c'est pourquoi, afin d'y agir comme fidè- « les dispensateurs de cette puissance divine d'ôter la « vie aux hommes, les magistrats n'ont la liberté de « juger que selon les dépositions des témoins... ensuite « desquelles ils ne peuvent en conscience prononcer que « selon les lois, ni juger dignes de mort que ceux que « les lois y condamnent. Alors, si l'ordre de Dieu les « oblige d'abandonner au supplice les corps de ces misé- « rables, le même ordre de Dieu les oblige de prendre « soin de leurs âmes criminelles..... Tout cela est bien « pur et bien innocent, et néanmoins *l'Eglise abhorre « tellement le sang, qu'elle juge encore incapables du « ministère de ses autels ceux qui auraient assisté à un « arrêt de mort, quoique accompagné de toutes ces circons- « tances si religieuses* (1). »

Voilà, je crois, monsieur le Comte, une assez belle théorie ; mais voulez-vous, de plus, connaître par l'expérience le véritable esprit sacerdotal sur ce point essentiel ? Etudiez-le dans les pays où le *prêtre* a tenu le sceptre ou le tient encore. Des circonstances extraordinaires avaient établi en Allemagne une foule de souve-

(1) Pascal, XIVe Let. prov. — *Erat quod tollere velles.*

rainetés ecclésiastiques. Pour les juger sous le rapport de la justice et de la douceur, il suffirait de rappeler le vieux proverbe allemand : *Il est bon de vivre sous la crosse* (1). Les proverbes, qui sont le fruit de l'expérience des peuples, ne trompent jamais. J'en appelle donc à ce témoignage, soutenu d'ailleurs par celui de tous les hommes qui ont un jugement et une mémoire. Jamais, dans ces pacifiques gouvernements, il n'était question de persécutions, ni de jugements capitaux contre les ennemis spirituels de la puissance qui régnait.

Mais que dirons-nous de Rome, monsieur le Comte? Assurément, c'est dans le gouvernement des pontifes que le véritable esprit du sacerdoce doit se montrer de la manière la moins équivoque. Or, c'est une vérité universellement connue, que jamais on n'a reproché à ce gouvernement que la douceur. Nulle part on ne trouvera un régime plus paternel, une justice plus également distribuée, un système d'impositions à la fois plus humain et plus savant, une tolérance plus parfaite. Rome est peut-être le seul lieu de l'Europe où le Juif ne soit ni maltraité, ni humilié. A coup sûr du moins c'est celui où il est le plus heureux, puisqu'une autre phrase proverbiale appela de tout temps Rome, *le paradis des Juifs*.

Ouvrez l'histoire : quelle souveraineté a moins sévi que celle de Rome moderne contre les délits anti-religieux de toute espèce ? Même dans les temps que nous appelons d'*ignorance* et de *fanatisme*, jamais cet esprit n'a

---

(1) Unterm Krummstabe ist gut wohnen.

varié. Permettez-moi de vous citer seulement Clément IV *grondant*, au pied de la lettre, le roi de France (qui était cependant saint Louis) sur les lois trop sévères, au jugement du pontife, que ce grand prince avait portées contre les blasphémateurs (1), le priant instamment, dans sa bulle du 12 juillet 1268, de vouloir bien adoucir ces lois ; et disant encore au roi de Navarre, dans une bulle du même jour : *Il n'est pas du tout convenable d'imiter notre très cher fils en Jésus-Christ, l'illustre roi des Français, au sujet des lois trop rigoureuses qu'il a publiées contre ces sortes de crimes* (2).

Voltaire, dans ces moments où le sens exquis dont il était doué n'était pas offusqué par la fièvre anti-religieuse, a rendu plus d'un témoignage honorable au gouvernement des pontifes. Je veux vous en citer un très remarquable. Il est tiré du poème de *la loi naturelle*, où l'on n'irait point le chercher sans être averti.

---

(1) Voyez Du Cange, dans ses notes sur Joinville. *Collection des Mémoires concernant l'Histoire de France*, tome II, pag. 258, note 3e. — Saint Louis avait ordonné que les blasphémateurs auraient la langue percée, même, si je ne me trompe, avec un fer rouge. Certai ement cette peine était terrible. Il est bon d'observer cependant que chez des nations modernes et très sagement gouvernées, le blasphème bien caractérisé est puni de mort.

(2) *Sed fatemur quod in pœnis hujusmodi tam acerbis.... charissimum in Christo filium nostrum regem Francorum illustrem non deceat imitari.* (Bulle du même jour. Ibid. pag. 259.)

Marc-Aurèle et Trajan mêlaient, au champ de Mars,
Le bonnet du pontife au bandeau des Césars.
L'univers reposant sous leur heureux génie,
Des guerres de l'école ignorait la manie;
Ces grands législateurs, d'un saint zèle animés,
Ne combattirent point pour leurs poulets sacrés.
Rome, encore aujourd'hui, conservant ces maximes,
Joint le trône à l'autel par des nœuds légitimes.
Ses citoyens, en paix, sagement gouvernés,
Ne sont plus conquérants et sont plus fortunés. (1)

---

(1) Voyez le poème *de la Religion naturelle*, IVe partie. — C'est, au reste, un spectacle assez curieux, que Voltaire, si raisonnable et si juste dans tout ce qu'il dit ici sur le gouvernement de Rome moderne, perde tout à fait la raison dans les vers qui précèdent. Comment et avec qui les Romains *se seraient-ils battus pour leurs poulets sacrés.* ? Quelque nation venait-elle à main armée prendre ou tuer ces *poulets* ? Si quelque Dieu nouveau se présentait à Rome, il entrait, avec la permission du sénat, comme un saint nouvellement canonisé (je demande pardon de la comparaison) entre dans nos églises; cela ne peut s'appeler *tolérance*, Mais, pour peu qu'on se fû avisé de toucher aux bases de la religion nationale, Voltaire avait pu voir dans l'histoire des Bacchanales, si bien racontéet dans Tite-Live (XXXIX, 9 seqq.), comment on aurait été traité. Dès que le Christianisme parut, *ces grands législateurs* le persécutèrent avec une férocité inouie. On a même remarqué fort à propos *que des monstres tels que Tibère, Caligula, Commode, etc., laissèrent la nouvelle religion tranquille ; tandis que le philosophe Trajan, le philosophe Antonin, le philosophe Marc-Aurèle, le philosophe Julien, furent tous*

Or, je vous le demande, monsieur, comment serait-il possible qu'un caractère général d'une telle évidence se démentît sur un seul point du globe ? Doux, tolérant, charitable, consolateur dans tous les pays du monde, par quelle magie sévirait-il en Espagne, au milieu d'une nation éminemment noble et généreuse? Ceci est de la plus haute importance ; dans l'examen de toutes les questions possibles, il n'y a rien de si essentiel que d'éviter la confusion des idées. Séparons donc et distinguons bien exactement, lorsque nous raisonnons sur l'Inquisition, la part du gouvernement de celle de l'Eglise. Tout ce que le tribunal montre de sévère et d'effrayant, et la peine de mort surtout, appartient au gouvernement; c'est son affaire, c'est à lui, et c'est à lui seul qu'il faut en demander compte. Toute la clémence, au contraire, qui joue un si grand rôle dans le tribunal de l'Inquisition, est l'action de l'Eglise, qui ne se mêle de supplices que pour les supprimer ou les adoucir. Ce caractère indélé-

---

persécuteurs (Feller, Dictionnaire historique, article *Marc-Aurèle*). Il est donc très vrai que les souverains pontifes chrétiens ne furent jamais persécuteurs ; mais Voltaire a grand tort de les comparer aux souverains pontifes païens, Marc-Aurèle et Trajan (car ils le furent l'un et l'autre). Les éternels louangeurs de la tolérance romaine devraient bien se rappeler un seul passage, au moins, de ce même Tite-Live que je viens de citer. *Les édiles sont chargés de veiller à ce qu'aucun dieu ne soit reçu à Rome, s'il n'est romain,* et adoré à la romaine. (IV. 30.)

bile n'a jamais varié ; aujourd'hui ce n'est plus une erreur, c'est un crime de soutenir, d'imaginer seulement que des *prêtres* puissent prononcer des jugements de mort.

Il y a, dans l'histoire de France, un grand fait qui n'est pas assez observé ; c'est celui des Templiers. Ces infortunés, coupables ou non (ce n'est point de quoi il s'agit ici), demandèrent expressément d'être jugés par le tribunal de l'Inquisition ; car *ils savaient bien*, disent les historiens, *que s'ils obtenaient de tels juges, ils ne pouvaient plus être condamnés à mort.*

Mais le roi de France, qui avait pris son parti, et qui sentit l'inévitable conséquence de ce recours des Templiers, s'enferma seul avec son conseil d'état, et les condamna brusquement à mort. C'est ce qui n'est pas connu, ce me semble, assez généralement.

Dans le principe même, et lorsqu'on avait besoin de la plus grande sévérité, les Inquisiteurs ne prononçaient pas, en Espagne, de peine plus sévère que celle de la confiscation des biens, et même elle était remise à tout coupable qui abjurait ses erreurs dans le terme appelé *de grâce.* (Rapport, pag. 33.)

On ne voit pas bien précisément, dans le rapport que je cite, à quelle époque le tribunal de l'Inquisition commença à prononcer la peine de mort ; mais peu nous importe : il nous suffit de savoir, ce qui est incontestable, qu'il ne put acquérir ce droit qu'en devenant *royal*, et que tout jugement de mort demeure par sa nature étranger au sacerdoce.

De nos jours, il ne reste plus d'incertitude sur ce

point. On sait que, pour toute sentence importante (1), et même pour la simple prise de corps, rien ne se fait sans l'avis du conseil suprême, ce qui suppose déjà toute la prudence et toute la circonspection imaginables; mais, enfin, si l'accusé est déclaré hérétique, le tribunal, après avoir prononcé la confiscation des biens, le remet pour la peine légale au bras séculier, c'est-à-dire, au conseil de Castille, qu'il suffit de nommer, puisqu'il n'y a rien de plus sage, de plus savant, de plus impartial dans l'univers. Que si les preuves ne sont pas évidentes ou si les coupables ne sont pas obstinés, on les oblige seulement à une abjuration, qui se fait dans l'église avec des cérémonies prescrites. Il en résulte à la vérité un certain déshonneur pour la famille, et une incapacité à l'égard des coupables pour l'exercice des emplois (ib. p. 65); mais je suis parfaitement sûr que ces dernières dispositions ne sont qu'un détour dont la clémence se sert pour sauver les plus grands coupables. Certains faits qui sont parvenus à ma connaissance, et surtout le caractère du tribunal, ne me laissent aucun doute à cet égard.

Le tribunal de l'Inquisition est composé d'un chef suprême, nommé *grand inquisiteur*, qui est toujours archevêque ou évêque; de huit conseillers ecclésiastiques, dont six sont toujours séculiers, et de deux réguliers, dont l'un est toujours Dominicain, en vertu d'un privilége accordé par le roi Philippe III. Le second

(1) *De Entitad.* (Ibid. pag. 64).

appartient, à tour de rôle, aux autres ordres réguliers, suivant une disposition de Charles III. Le plus jeune des conseillers-clercs remplit les fonctions du fisc, et, dans certains cas dont je n'ai pas une connaissance exacte, on y appelle deux conseillers de Castille. Je présume cependant qu'ils sont convoqués toutes les fois qu'il s'agit de peines capitales (1). Ce simple exposé fait disparaître, comme vous voyez, les deux fantômes de Voltaire et de tant d'autres imaginations : le *pouvoir monacal* et le *sanglant tribunal*. Deux religieux, sur onze ou treize juges, ne signifient rien du tout ; et quand à ces pauvres Dominicains, sur qui nos préjugés versaient tout l'odieux de l'Inquisition, nous voilà encore forcés de leur faire grâce.

Que si l'on considère l'ensemble du tribunal, il serait difficile d'en imaginer un dont la composition se trouvât plus propre à effacer jusqu'au moindre soupçon de cruauté, et même, j'ose le dire, de simple sévérité. Tout homme qui connaît l'esprit du sacerdoce catholique sera convaincu, avant tout examen, que la miséricorde doit nécessairement tenir le sceptre au sein d'un tel tribunal.

Ce que je dois vous faire observer surtout, monsieur

---

(1) *La Inquisicion sin mascara, o disertacion en que se prueba hasta la evidencia los vicios de este tribunal, y la necessitad de que se suprima. Por Matanaël Jomtob* (Anagramme, à ce qu'il paraît). Cadiz. Niel. 1811, in-8°.

Je ne cite, autant que je le puis, que des ouvrages contraires à l'Inquisition, pour être sûr de ne pas me tromper dans tout ce qui leur échappe de favorable à ce tribunal.

le Comte, c'est qu'indépendamment des présomptions favorables qui naissent de la composition seule du tribunal, il suppose de plus une infinité de douceurs particulières que la pratique seule fait connaître et qui tournent toutes au profit de l'accusé.

Sans m'appesantir davantage sur ce sujet, je vais mettre sous vos yeux une sentence de l'Inquisition du genre le plus sévère, celle qui, sans *ordonner* (ce qui n'est pas possible), *entraîne* cependant la mort, lorsqu'il s'agit d'un crime que la loi frappe du dernier supplice.

« Nous avons déclaré et déclarons l'accusé N. N. con-
« vaincu d'être hérétique-apostat (1), fauteur et recéleur
« d'hérétiques, faux et simulé *confessant*, et impéni-
« tent relaps (2) ; par lesquels crimes, il a encouru les
« peines de l'excommunication majeure et de la confis-
« cation de tous ses biens, au profit de la chambre royale
« et du fisc de sa majesté (3). Déclarons de plus, que

---

(1) Il ne s'agit donc point de l'hérétique pur et simple, mais de l'hérétique *apostat*, c'est-à-dire du sujet espagnol convaincu d'avoir apostasié, et d'en avoir donné des preuves extérieures, sans lesquelles il n'y aurait pas de procès.

(2) Ceci est pour le *relaps*, et l'on y voit que le coupable qui confesse son crime, qui dit : *J'ai péché, je m'en repens* est toujours absous au tribunal de l'Inquisition (ce qui n'a pas d'exemple dans aucun autre tribunal de l'univers). S'il retourne aux mêmes erreurs après le pardon reçu, il est déclaré *faux et simulé confessant, et impénitent relaps.*

(3) Ainsi le tribunal est purement royal, malgré la fiction ecclésiastique, et toutes les belles phrases sur l'*avidité sacerdotale* tombent à terre.

« l'accusé doit être abandonné, ainsi que nous l'aban-
« donnons, à la justice et au bras séculiers, *que nous*
« *prions et chargeons très affectueusement, de la meil-*
« *leure et de la plus forte manière que nous le pouvons,*
« *d'en agir à l'égard du coupable avec bonté et commi-*
« *sération.* »

L'auteur espagnol *de l'Inquisition dévoilée*, qui me fournit ces détails, prétend à la vérité que cette clause de miséricorde est une pure formalité qui ne produit aucun effet, et il cite Van-Espen, suivant lequel la protestation faite par le tribunal n'est qu'une espèce de formule extérieure, *qui est cependant chère à l'Eglise* (1).

Cette objection n'ébranle point la thèse générale *que l'Inquisition ne condamne jamais à mort, et que jamais le nom d'un prêtre catholique ne se lira au bas d'un jugement capital.*

---

(1) Je crois devoir citer ici l'original de la formule espagnole. *Declaramos al dicho N. N. haber sido : y ser herege apostata, fautor y encubridor de hereges,* (Quando es relapso) *ficto y simulado confitente, impenitente relapso, y por ello haber caido y incurrido en sentencia de excommunicacion mayor.. y en confiscacion y perdimiento de todos sus bienes, los quales mandamos applicar y applicamos alla camara y fisco real de S. M..... y que debemos de relaxar y relaxamo la persona del dicho N. N. a la justicia y brazo secular..... a los quales* (les juges séculiers) *rogamos y encargamos muy affectuosamente como de derecho mejor podemos, se hayan benigna y piedosamente con el.* (Ibid. pag. 180, 181.)

Van-Espen, *Jus Ecclesiast. Univ. Pari. II., Tit. X. Cap. IV, N° 22.*

La loi espagnole portant la peine de mort contre tel ou tel crime, la justice séculière ne peut s'opposer à la loi ; et si l'Inquisition, comme il arrive toujours, ne condamne que sur des preuves évidentes, ses jugements, dans les cas de mort, seront toujours suivis de la mort, mais sans que ce tribuual y entre aucunement, et toujours il demeure vrai *qu'il ne condamne point à mort, que l'autorité séculière est parfaitement la maîtresse d'agir comme elle l'entend, et que si, en vertu de cette clause* chère à l'Eglise, *les juges royaux laissaient marcher un innocent au supplice*, ils seraient les premiers coupables.

Ainsi cette expression tant répétée de *tribunal de sang* n'a pas le sens commun. Il n'y a, il ne peut y avoir de tribunal dans le monde, qui ne soit malheureusement dans le cas de condamner à mort, qui ne soit irréprochable à cet égard dès qu'il exécute la loi sur des preuves certaines, et qui ne fût même coupable, s'il ne l'exécutait pas (1).

---

(1) Il est bon de remarquer une expression favorite de tous les écrivains qui ont parlé contre l'Inquisition, et sur laquelle ils semblent s'être donné le mot. Cette expression consiste à nommer tous les coupables condamnés par ce tribunal, *des victimes de l'Inquisition*. Ils ne sont cependant *victimes* que comme le sont tous les coupables du monde qui marchent au supplice en vertu d'un jugement légal. Il faut même ajouter que l'Inquisition ne *remet* au bras séculier, pour les jugements capitaux, qu'à la dernière extrémité ; car il n'y a rien de si vrai, et de si connu de tous ceux qui veulent connaître, que ce qu'à dit un anonyme italien qui écrivait, il y a une vingtaine

Le tribunal de l'Inquisition, d'ailleurs, ne condamne pas même à la peine de mort portée par la loi ; c'est une affaire purement et essentiellement civile, malgré quelques apparences contraires.

Qu'est-ce donc qu'on veut dire ?

Le comité des Cortès se trouve, sur ce point, parfaitement d'accord avec l'auteur de l'*Inquisition dévoilée*, que je viens de citer.

« Philippe II, dit-il, le plus absolu des princes, fut le « véritable fondateur de l'Inquisition : ce fut sa poli- « tique raffinée qui la porta à ce point de hauteur où « elle était montée. Toujours les rois ont repoussé les « conseils et les soupçons qui leur ont été adressés « contre ce tribunal, *parce qu'ils sont, dans tous les cas,* « *maîtres absolus de nommer, de suspendre, ou de ren-* « *voyer les inquisiteurs, et qu'ils n'ont d'ailleurs rien à* « *craindre de l'Inquisition, qui n'est terrible que pour* « *leurs sujets* (1).

Je prends acte de cet aveu formel du comité, pour rendre la question absolument étrangère au sacerdoce ; et si quelque chose manquait à l'aveu que je viens de

---

d'années, sur le même sujet. *Il tribunale del Santo-Officio non abbandona* (expression très juste),*all' ultimo supplicio che gente di perduta coscienza e rei delle più orribili impietà.* (Della Punizion degli eretici, e del tribunale della santa Inquisizione. (Roma, 1795, in-4°, pag. 133.)

(1) *Porque son* (los reys), *en todo caso, los arbitros de suspender, nombrar y revocar a los inquisitores*, etc., pag. 69

rappeler, vous pourriez lire ailleurs, dans le même rapport, un passage remarquable, où le rapporteur du comité observe *qu'on ne trouvera dans aucune bulle des papes que le conseil suprême ait droit d'expédier les affaires en l'absence du grand inquisiteur ; ce qu'il fait cependant sans aucune difficulté*, d'où le rapporteur conclut très justement *que les conseillers agissent dans ce cas, non comme juges ecclésiastiques, mais comme juges royaux.* (Page 35).

D'ailleurs, qu'importe encore, dès que c'est un point convenu, qu'aujourd'hui, comme *autrefois, aucune ordonnance de l'Inquisition ne saurait être, je ne dis pas* exécutée, *mais seulement* publiée, *sans le consentement préalable du roi* (1).

De là vient que les rois ont tenu, dans tous les temps, très fortement à l'Inquisition, et que Charles-Quint, entre autres, ayant été requis, par les états d'Aragon et de Castille, de rendre les procédures de l'Inquisition un peu moins sévères, ce prince, qui ne savait pas mal régner, répondit en termes ambigus, qui semblaient tout accorder, et dans le fait n'accordaient rien (Ibid., page 50). Le moins suspect des historiens, dans ces sortes de matières, a donc eu raison d'avouer de bonne grâce, *que l'Inquisition religieuse n'était dans le fond qu'une Inquisition politique* (2).

---

(1) *Hoy mismos..... los edictos de la Inquisicion no podian publicarse sin haber antes obtenido el consentimiento del rey*, pag. 89.

(2) Garnier, histoire de Charlemagne, t. II, ch. III, pag. 481.

Il est bien remarquable qu'en l'année 1519 les Aragonais avaient obtenu du pape Léon X tout ce qu'ils désiraient sur ce point ; ce qui fait bien sentir l'esprit général de l'Eglise et le caractère des souverains pontifes ; mais Charles-Quint s'opposa à l'exécution de ces bulles, et le pape, qui ne voulait pas dégoûter le roi, donna celle de 1520, par laquelle il approuvait tout ce que Charles-Quint avait fait. (Ibid., page 52.)

Après cela, permis au rapporteur de nous dire que l'établissement de l'Inquisition en Espagne est nul, par défaut d'approbation de la part des Cortès, (ibid., page 52), et surtout *que ce tribunal est incompatible avec la souveraineté de la nation.* (Ibid., page 65). Je laisse aux bons Espagnols le soin de traiter à loisir la question de la souveraineté du peuple, avec leur roi, *par la grâce de Dieu*, Ferdinand VII ; qu'ils ne manquent pas surtout de lui dire avec le rapporteur du comité : *De quelle manière la nation exerce-t-elle sa souveraineté dans les jugements de l'Inquisition ? D'aucune absolument* (1). Cette précieuse naïveté ne manquera pas de faire une grande impression sur l'esprit du monarque.

Que dirai-je de ce magnifique morceau, tout à fait

---

(1) *De que modo exerce la nacion la soberania en los juicios de la Inquisicion ? De Ninguno*, pag. 66. — Ici le rapporteur est bien sûr d'avoir raison ; il oublie seulement (mais c'est pure distraction) que le reproche s'adresse à tous les tribunaux.

digne d'être écrit en vers, où l'éloquent rapporteur nous peint le tribunal terrible *arrachant au sein des ténèbres l'époux des bras de son épouse*, etc. Personne assurément n'est moins disposé que moi à faire peur aux femmes, la nuit surtout. Cependant j'avoue que, dans les nombreux ouvrages de politique et de jurisprudence que j'ai feuilletés dans ma vie, je ne me souviens pas d'avoir lu qu'un scélérat ne doit être arrêté qu'en plein jour, de peur d'effrayer madame son épouse, et que la justice, avant de le saisir, doit s'informer scrupuleusement s'il est marié ou célibataire, époux distrait ou assidu.

Combien cette rhétorique est misérable devant la réalité des choses ! Après vous avoir fait entendre des imaginations révolutionnaires, permettez que je vous copie une gazette.

« Le 14 avril dernier, il plut au roi, notre seigneur « (que Dieu conserve), d'honorer de son auguste pré- « sence, vers les 9 heures du matin, l'hôtel du saint of- « fice de l'Inquisition *de cour* (1). S. M. visita tous les « bureaux et les prisons mêmes, s'informant de tout « dans le plus grand détail, et daignant rendre la jus- « tice la plus flatteuse au zèle éclairé avec lequel les « ministres de ce tribunal servent LES DEUX MA-

(1) *El tribunal del santo officio de la Inquisicion de corte.* (Gazetta de Madrid, abril 1815.) Il ne faut pas laisser passer cette expression ; on voit que tout se rapporte à la puissance royale.

« JESTÉS (1). Durant cette visite, qui dura près de trois « heures, le roi fut continuellement accompagné par « *son excellence*, M. l'inquisiteur général (2), qui était « accouru pour avoir l'honneur de suivre S. M., et de « satisfaire à toutes ses questions ; et lorsqu'elle fut sur « le point de se retirer, ce magistrat supérieur lui « adressa le discours suivant :

« *Sire, Dieu, qui, par ses justes et incompréhensibles* « *jugements, a voulu que le tribunal de la foi bût jusqu'à* « *la lie le calice de l'amertume, tira V. M. de la captivité* « *et la rétablit sur le trône de ses ancêtres, pour être le* « *restaurateur, le consolateur et le protecteur de l'Inqui-* « *sition. V. M., après avoir visité le conseil suprême,* « *vient encore d'honorer de sa présence* le tribunal de « cour, *et d'en examiner toutes les dépendances ; eh bien !* « *Sire, V. M. a-t-elle vu* ces prisons souterraines, ces « cachots affreux, ces instruments de supplice, *que les* « *ennemis du trône et de l'autel ont fait sonner si haut* « *dans leur délire ? a-t-elle vu les ministres d'un Dieu de* « *paix changés en Nérons et en Dioclétiens, allumant des*

---

(1) *En obsequio de ambas magestades.* Parfaitement bien dit! Quelle vérité et quel sens exquis dans cette expression ! Monarchie, unité, indépendance de part et d'autre ; et cependant union parfaite. Bossuet a dit dans le même sens : *Les deux souverainetés.*

(2) Ce titre, et celui qui distingue les trois inquisiteurs nommés d'abord après, dans la même feuille, prouve qu'aucun des quatre n'était religieux.

« *bûchers, et se permettant tout ce que la cruauté et la* « *barbarie peuvent inventer de plus atroce ? V. M. a vu* « *que les prisons sont décentes, commodes même, et que* « *les ministres du Saint-Office savent allier à la justice* « *la douceur et la miséricorde.* Plaise à Dieu que la visite « de V. M. serve à détromper les hommes qui ont aban- « donné le chemin de la vérité !.... Le tribunal de cour, « pénétré de reconnaissance envers elle, ne cessera de « demander au Père des lumières, qu'il daigne lui ac- « corder le discernement heureux de toutes les mesures « convenables en des temps si difficiles, et la consolation « de RÉGNER SEUL (1) sur des sujets catholiques et « dignes du nom espagnol. »

Je doute qu'un président *de la chambre étoilée* ait jamais tenu à son auguste maître un discours de cette couleur ; mais le discours même et toutes les autres preuves ne sont nécessaires qu'à ceux qui n'ont pas assez réfléchi sur la nature même des choses, qui se passe de preuves et les prévient toutes.

On ne saurait trop insister sur ces caractères de l'Inquisition, à raison des innombrables calomnies accumulées contre elle, sans aucune connaissance de cause; et si vous voulez savoir, monsieur, tout ce que peuvent le préjugé et l'esprit de parti, sur les hommes d'ailleurs les plus sages et les plus éclairés (car je ne prétends désobliger personne), écoutez, je vous en prie, cette nouvelle charge du comité.

---

(1) *Reinar solo.* Ce mot ne sera pas trouvé extrêmement sot

« Philippe II, dit-il, défendit l'appel comme d'abus, « des sentences de ce tribunal, de manière qu'il est « indépendant de toute autorité civile (page 61), et que « le grand inquisiteur est un souverain au milieu d'une « nation souveraine ou à côté d'un souverain. Il con- « damne les Espagnols civilement, sans que la puissance « séculière y entre aucunement. (Page 66.) »

Et tout à l'heure on vient de nous dire : « Que l'In- « quisition est une autorité royale ; que l'inquisiteur est « un instrument royal ; que toutes ses ordonnances sont « nulles, si le consentement royal ne les fait valoir ; que « le pouvoir royal nomme, suspend, révoque à son gré « tous les membres de ce même tribunal, et qu'au mo- « ment où l'autorité royale se retirerait, le tribunal dis- « paraîtrait avec elle. »

Et que dirons-nous encore, monsieur, de ce Philippe II, bon homme, comme tout le monde sait, et sachant si peu commander, qui place à la décharge de sa conscience, *un second souverain* à côté de lui ?

Vous serez peut-être tenté de dire qu'il faut être absolument brouillé avec la raison pour écrire ces belles choses ; hélas ! non, monsieur, il ne faut, même avec beaucoup d'esprit et de sens, que siéger au milieu d'une assemblée délibérante, et dans un moment d'effervescence.

Soyons donc toujours disposés à pardonner ces sortes d'aberrations ; mais ne nous laissons pas séduire. L'indulgence n'est permise que jusqu'au moment où elle devient complicité.

J'ai l'honneur d'être.

Moscou, 1/13 juin 1815.

LETTRE II

Monsieur le Comte,

Après avoir supposé que l'Inquisition est un tribunal purement ecclésiastique, et que des *prêtres* peuvent condamner un homme à mort, il ne manquait plus que de supposer encore, pour compléter ce fantôme absurde d'une malveillante ignorance, que l'Inquisition condamnait à mort pour de simples opinions, et qu'un Juif, par exemple, était brûlé purement et simplement, sans autre délit que celui d'être Juif; et c'est ce qu'on n'a pas manqué de dire jusqu'à ce qu'enfin on l'ait fait croire.

Je suis fâché de surprendre, dans les rangs des moins excusables calomniateurs, Montesquieu lui-même, que nous voyons malheureusement affronter la plus dure épithète avec une rare intrépidité, dans la prétendue remontrance d'une prétendue Juive, dont il a fait un chapitre de son Esprit des Lois (1).

---

(1) Livre XXV, chap. XIII.

Une jeune fille innocente, brûlée dans une grande capitale de l'Europe, sans autre crime que de croire à sa religion, serait un forfait national si horrible, qu'il suffirait pour flétrir un peuple et peut-être un siècle entier. Heureusement, cette supposition est une calomnie absurde, déshonorante seulement pour celui qui se l'est permise.

Depuis quand est-il donc permis de calomnier les nations ? depuis quand est-il permis d'insulter les autorités qu'elles ont établies chez elles ? de prêter à ces autorités des actes de la plus atroce tyrannie, et non-seulement sans être en état de les appuyer sur aucun témoignage, mais encore contre la plus évidente notoriété (1) ? En Espagne et en Portugal, comme ailleurs, on laisse tranquille tout homme qui se tient tranquille ; quant à l'imprudent qui dogmatise, ou qui trouble l'ordre public, il ne peut se plaindre que de lui-même ; vous ne trouverez pas une seule nation, je ne dis pas *chrétienne*, je ne dis pas *catholique*, mais seulement *policée*, qui n'ait prononcé des peines capitales contre les atteintes

---

(1) Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette pièce si répréhensible, c'est l'aveu que la force de la vérité arrache à Montesquieu, et sans qu'il s'en aperçoive le moins du monde ; il fait dire à sa petite juive : *Voulez-vous que nous vous disions naïvement notre pensée ? Vous nous regardez plutôt comme vos ennemis que comme les ennemis de votre religion.* (Ibid. Liv. XXV, chap. XIII.) — Voilà le mot : ne parlez donc plus de religion, et prenez-vous-en à l'autorité civile.

graves portées à sa religion. Qu'importe le nom du tribunal qui doit punir les coupables ! partout ils sont punis, et partout ils doivent l'être (1). Personne n'a le droit de demander aux rois d'Espagne pourquoi il leur a plu d'ordonner telle peine pour tel crime ; ils savent ce qu'ils ont à faire chez eux ; ils connaissent leurs ennemis, et les repoussent comme ils l'entendent ; le grand point, le point unique et incontestable, c'est que, pour les crimes dont je parle, personne n'est puni qu'en vertu d'une loi universelle et connue, suivant des formes invariables, et par des juges légitimes, qui n'ont de force que par le roi, et ne peuvent rien contre le roi : cela posé, toutes les déclamations tombent, et personne n'a droit de se plaindre. L'homme a justement horreur d'être jugé par l'homme, car il se connaît, et il sait de quoi il est capable lorsque la passion l'aveugle ou l'entraîne ; mais, devant la loi, chacun doit être soumis et tranquille, car la nature humaine ne comporte rien de mieux que la volonté générale, éclairée et désintéressée du *législateur*,

---

(1) *On n'a jamais soupçonné, en Europe, que la Chine eût un tribunal d'Inquisition pour maintenir la pureté de la doctrine, de la croyance et de la morale de l'empire. Il est cependant très ancien, très rigoureux, et a fait couler plus de sang que tous ceux de l'Europe réunis. Bien des gens qui citent notre Chine pour le tolérantisme, n'y auraient pas vécu longtemps, ou se seraient tus.* (Mémoire sur les Chinois, in-4°, tome I, pag. 476, note XXVIIe.) — Toutes les nations sont d'accord sur ce point.

substituée partout à la volonté particulière, ignorante et passionnée de *l'homme*.

Si donc la loi espagnole, écrite pour tout le monde, porte la peine de l'exil, de la prison, de la mort même contre l'ennemi déclaré et public d'un dogme espagnol, personne ne doit plaindre le coupable qui aura mérité ces peines, et lui-même n'a pas droit de se plaindre, car il y avait pour lui un moyen bien simple de les éviter : celui de se taire.

A l'égard des Juifs en particulier, personne ne l'ignore ou ne doit l'ignorer, l'Inquisition ne poursuivait réellement que le Chrétien judaïsant, le Juif *relaps*, c'est-à-dire le Juif qui retournait au Judaïsme après avoir solennellement adopté la religion chrétienne, et le prédicateur du Judaïsme. Le Chrétien ou le Juif converti qui voulaient judaïser étaient bien les maîtres de sortir d'Espagne, et, en y demeurant, ils savaient à quoi ils s'exposaient, ainsi que le Juif qui osait entreprendre de séduire un Chrétien. Nul n'a droit de se plaindre de la loi qui est faite pour tous.

On a fait grand bruit en Europe de la torture employée dans les tribunaux de l'Inquisition, et de la peine du feu infligée pour les crimes contre la religion ; la voix sonore des écrivains français s'est exercée sans fin sur un sujet qui prête si fort au pathos philosophique ; mais toutes ces déclamations disparaissent en un clin d'œil devant la froide logique. Les inquisiteurs ordonnaient la torture en vertu des lois espagnoles, et parce qu'elle était ordonnée par tous les tribunaux espagnols. Les lois grecques et romaines l'avaient adoptée ; Athènes, qui

s'entendait un peu en liberté, y soumettait même l'homme libre. Toutes les nations modernes avaient employé ce moyen terrible de découvrir la vérité ; et ce n'est point ici le lieu d'examiner si tous ceux qui en parlent savent bien précisément de quoi il s'agit, et s'il n'y avait pas, dans les temps anciens, d'aussi bonnes raisons de l'employer, qu'il peut y en avoir pour la supprimer de nos jours. Quoiqu'il en soit, dès que la torture n'appartient pas plus au tribunal de l'Inquisition qu'à tous les autres, personne n'a le droit de la lui reprocher. Que le burin protestant de *Bernard Picart* se fatigue tant qu'il voudra à nous tracer des tableaux hideux de tortures réelles ou imaginaires, infligées par les juges de l'Inquisition, tout cela ne signifie rien, ou ne s'adresse qu'au roi d'Espagne.

Observez ici en passant, monsieur, que, d'après le rapport du comité des Cortès, non seulement les inquisiteurs devaient assister à la torture, mais que l'évêque même y était appelé, quoiqu'il s'y fît suppléer par un délégué (ibid. p. 63) ; ce qui suppose d'abord, dans cet acte rigoureux, beaucoup d'attention, et toute la charité permise à des juges.

Et comme tout décret de quelque importance, et celui même de simple prise de corps, ne peut être exécuté sans l'aveu du conseil suprême (ibid. p. 64), il est bien certain que la sentence préliminaire qui ordonne la torture était soumise à la même formalité. Ainsi il faut convenir que la torture était environnée, dans les tribunaux de l'Inquisition, de toutes les précautions admises par la nature des choses.

Que si le roi d'Espagne juge à propos d'abolir la question dans ses Etats, comme elle a été abolie en Angleterre, en France, en Piémont, etc., il fera aussi bien que toutes ces puissances, et sûrement les inquisiteurs seront les premiers à lui applaudir; mais c'est le comble de l'injustice et de la déraison de leur reprocher une pratique admise jusqu'à nos jours, dans tous les temps et dans tous les lieux (1).

Quant à la peine du feu, c'est encore, ou c'était un usage universel. Sans remonter aux lois romaines qui sanctionnèrent cette peine, toutes les nations l'ont prononcée contre ces grands crimes qui violent les lois les plus sacrées. Dans toute l'Europe, on a brûlé le sacrilége, le parricide, surtout le criminel de lèse-majesté; et comme ce dernier crime se divisait, dans les principes de jurisprudence criminelle, en lèse-majesté *divine* et *humaine*, on regardait tout crime, du moins tout crime énorme commis contre la religion, comme un délit de lèse-majesté divine, qui ne pouvait conséquemment être

---

(1) Je dois ajouter qu'ayant eu occasion, au mois de janvier 1808, d'entretenir, sur le sujet de l'Inquisition, deux espagnols d'un rang distingué, et placés tout exprès pour être parfaitement instruits ; lorsque je vins à parler de la torture, ils se regardèrent l'un et l'autre avec l'air de la surprise, et s'accordèrent pour m'assurer expressément *que jamais ils n'avaient entendu parler de torture dans les procédures faites par l'Inquisition.* Ce qui suppose, sans le moindre doute, ou que réellement il n'était plus question de torture dans ce tribunal, ou qu'elle y était devenue infiniment rare.

puni moins sévèrement que l'autre. De là l'usage universel de brûler les hérésiarques, les hérétiques et les obstinés. Il y a dans tous les siècles, certaines idées générales qui entraînent les hommes et qui ne sont jamais mises en question. Il faut les reprocher au genre humain ou ne le reprocher à personne.

Je ne me jetterai point, de peur de sortir de mon sujet, dans la grande question des délits et des peines : je n'examinerai point si la peine de mort est utile et juste ; s'il convient d'exaspérer les supplices suivant l'atrocité des crimes, et quelles sont les bornes de ce droit terrible : toutes ces questions sont étrangères à celle que j'examine. Pour que l'Inquisition soit irréprochable, il suffit qu'elle juge comme les autres tribunaux, qu'elle n'envoie à la mort que les grands coupables, et ne soit jamais que l'instrument de la volonté législatrice et écrite du souverain.

Je crois cependant devoir ajouter que l'hérésiarque, l'hérétique obstiné et le propagateur de l'hérésie, doivent être rangés incontestablement au rang des plus grands criminels. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que nous ne pouvons nous empêcher de juger d'après l'indifférence de notre siècle en matière de religion, tandis que nous devrions prendre pour mesure le zèle antique, qu'on est bien le maître d'appeler *fanatisme*, le mot ne faisant rien du tout à la chose. Le sophiste moderne, qui disserte à l'aise dans son cabinet, ne s'embarrasse guère que les arguments de Luther aient produit la guerre de trente ans ; mais les anciens législateurs, sachant tout ce que ces funestes doctrines pouvaient coûter aux hommes, pu-

nissaient très-justement du dernier supplice un crime capable d'ébranler la société jusque dans ses bases, et de la baigner dans le sang.

Le moment est venu sans doute où ils peuvent être moins alarmés ; cependant, lorsqu'on songe que le tribunal de l'Inquisition aurait très-certainement prévenu la révolution française, on ne sait pas trop si le souverain qui se priverait sans restriction de cet instrument, ne porterait pas un coup fatal à l'humanité.

L'abbé de Vayrac est, je crois, le premier Français qui ait parlé raison sur l'Inquisition, dans son voyage d'Espagne et d'Italie (1) ; mais déjà, en 1731, il désespérait de pouvoir se faire entendre au milieu des clameurs du préjugé : « J'avoue, dit-il, que si ceux qui se « déchaînent contre le tribunal de l'Inquisition avaient « égard à ceux qui le composent, ils en parleraient tout « autrement.... Mais ce qu'il y a de plus déplorable, « c'est que la prévention a tellement prévalu que je dé« sespère, en quelque manière, de pouvoir faire con« venir mes compatriotes que la circonspection, la « sagesse, la justice, l'intégrité, sont les vertus qui ca« ractérisent les inquisiteurs..... Il faut être bien mé« chant, ou une bien mauvaise tête pour être repris par « ce tribunal. »

Tout homme sage pourrait deviner de lui-même ce

---

(1) Amsterdam, 1731, tom. I, pag. 9; tom. VI, pag. 50; tom. VII, pag. 151 ; cité dans le *Journal historique et littéraire*, 1er février 1777, pag. 197.

qu'on vient de lire, s'il veut réfléchir un instant sur la qualité des juges. En premier lieu, il n'y a rien de si juste, de si docte, de si incorruptible que les grands tribunaux espagnols, et si, à ce caractère général, on ajoute encore celui du sacerdoce catholique, on se convaincra, avant toute expérience, qu'il ne peut y avoir, dans l'univers rien de plus calme, de plus circonspect, de plus humain par nature que le tribunal de l'Inquisition.

Dans ce tribunal, établi pour effrayer l'imagination, et qui devait être nécessairement environné de formes mystérieuses et sévères, pour produire l'effet qu'en attendait le législateur, le principe religieux conserve néanmoins toujours son caractère ineffaçable. Au milieu même de l'appareil des supplices, il est doux et miséricordieux, et parce que le sacerdoce entre dans ce tribunal, ce tribunal ne doit ressembler à aucun autre. En effet, il porte dans ses bannières la devise nécessairement inconnue à tous les tribunaux du monde : MISERICORDIA ET JUSTITIA. Partout ailleurs, la *justice* seule appartient aux tribunaux, et la miséricorde n'appartient qu'aux souverains. Des juges seraient rebelles, s'ils se mêlaient de faire grâce; ils s'attribueraient les droits de la souveraineté; mais dès que le sacerdoce est appelé à siéger parmi les juges, il refusera d'y prendre place à moins que la souveraineté ne lui prête sa grande prérogative. La *miséricorde* siége donc avec la *justice* et la précède même : l'accusé traduit devant ce tribunal est libre de confesser sa faute, d'en demander pardon, et de se soumettre à des expiations religieuses. Dès ce moment, le *délit* se change en *péché*, et le *supplice* en

pénitence. Le coupable jeûne, prie, se mortifie. Au lieu de marcher au supplice, il récite des psaumes, il confesse ses péchés, il entend la messe, on l'exerce, on l'absout, on le rend à sa famille et à la société. Si le crime est énorme, si le coupable s'obstine, s'il faut verser du sang, le *prêtre* se retire, et ne reparaît que pour consoler la victime sur l'échafaud.

Il est singulier que ce caractère distinctif de l'Inquisition ait été reconnu de la manière la plus solennelle par un ministre de la république française (1), et il est curieux de voir de quelle manière on a rendu compte de cet ouvrage dans ce même journal, d'où j'ai tiré le singulier morceau cité à la page 297. Ici, comme vous allez voir, c'est un homme plus réfléchi qui tient la plume.

« Quel est cependant, s'écrie l'estimable journaliste, « quel est le tribunal en Europe, autre que celui de « l'Inquisition, qui absout le coupable lorsqu'il se repend et confesse le repentir? Quel est l'individu tenant des propos, affectant une conduite irréligieuse, « et professant des principes contraires à ceux que les « lois ont établis pour le maintien de l'ordre social, quel « est cet individu qui n'ait pas été averti deux fois par « les membres de ce tribunal? S'il récidive, si malgré les « avis qu'on lui donne, il persiste dans sa conduite, on « l'arrête, et s'il se repent on le met en liberté. M. Bour-

---

(1) Nouveau voyage en Espagne, par M. Bourgoing. (Journal de l'Empire, 17 septembre 1805.)

« going, dont les opinions religieuses ne pouvaient être « suspectées lorsqu'il écrivait son tableau de l'Espagne « moderne, en parlant du Saint-Office, dit : *J'avouerai*, « *pour rendre hommage à la vérité, que l'Inquisition* « *pourrait être citée de nos jours comme un modèle d'é-* « *quité*. Quel aveu ! et comment serait-t-il reçu si c'était « nous qui le faisions. Mais M. Bourgoing n'a vu dans « le tribunal de l'Inquisition que ce qu'il est réellement, « un moyen de haute police. »

A l'égard des formes, ou dures ou effrayantes, tant reprochées au tribunal de l'Inquisition, j'ai le malheur de n'y pas trop croire, et tout au moins je voudrais être sur les lieux pour en juger sainement. Quoi qu'il en soit, si le changement qui s'est opéré dans les mœurs et dans les opinions permet quelques adoucissements sur ce point, le roi est le maître de les ordonner, et les inquisiteurs s'y prêteront avec plaisir. Rien d'humain ne saurait être parfait, et il n'y a pas d'institution qui n'entraîne quelques abus. Vous me rendrez la justice de croire qu'il n'est pas d'homme plus éloigné que moi de justifier des sévérités inutiles ; je vous ferai seulement observer que l'Inquisition religieuse d'Espagne pourrait fort bien ressembler à l'Inquisition politique de Venise, qui régnait sur les imaginations par je ne sais quelle terreur adoucie, toute composée de souvenirs fantastiques qui n'avaient d'autre effet que de maintenir l'ordre en épargnant le sang.

Il est faux d'ailleurs, même en Portugal, que la moindre dénonciation parût suffisante pour faire emprisonner l'accusé, ni qu'on lui laissât ignorer les chefs d'ac-

cusation et les accusateurs, ni qu'on lui refusât des avocats pour défendre sa cause (1), ni que les délateurs restassent jamais impunis s'ils l'avaient calomnié. Le tribunal ne prononce jamais sur la peine temporelle : il déclare seulement le coupable atteint et convaincu ; c'est ensuite aux juges séculiers à prononcer sur la peine, précisément comme on l'a vu à l'égard de l'Espagne. Les confiscations ne sont qu'au profit du roi, et les évêques diocésains ont droit de connaître du délit conjointement avec les inquisiteurs (2).

Je dois vous faire observer encore, à l'égard des formes plus ou moins sévères, qu'il n'y a pas de puissance éclairée dans l'univers qui, pour de grands et justes motifs, n'ait établi de temps en temps certains tribunaux extraordinaires presque entièrement affranchi des formes usitées. Je vous citerai, sur ce point, l'ancienne justice prévôtale des Français. Les rois de France avaient la manie de vouloir que les grandes routes fussent parfaitement sûres chez eux. Tout voyageur était mis sous leur protection spéciale, et le moindre attentat

---

(1) Je suis particulièrement instruit, à l'égard de l'Espagne (et je ne puis douter qu'il n'en soit de même en Portugal), que les avocats des accusés emprisonnés ont l'accès le plus libre et le plus confidentiel auprès d'eux; et que les juges même ont grand soin de s'informer si les avocats font leur devoir à cet égard.

(2) Voyez *les Anecdotes du ministère du marquis de Pombal*. Varsov., 1784, in-8°, Liv. VIII, n° LXXXVII.

contre sa sûreté était une espèce de crime de lèse-majesté que la loi punissait d'une manière terrible, avec la promptitude de la foudre. Le malheureux qui vous avait extorqué un écu sur la grande route était saisi par la maréchaussée, livré au grand prévôt jugeant avec deux assesseurs, et roué vif dans les vingt-quatre heures, sous les yeux du parlement, qui ne s'en mêlait pas.

Cette jurisprudence n'était pas tendre sans doute : mais il était notoirement libre à tout Français de ne pas voler sur les grandes routes, et le roi voulait qu'on pût les parcourir en tout sens, et même s'y endormir impunément : chacun a ses idées.

Vous voyez, monsieur le comte, combien d'erreurs les sophistes modernes avaient accumulées sur le compte de l'Inquisition. Ils l'avaient présentée comme un tribunal purement ecclésiastique, et, d'après les autorités les plus incontestables, je vous ai montré ce qu'il en est. Ils nous avaient fait croire que des *prêtres* condamnaient à mort, et pour de simples opinions. Je vous ai montré ce qu'il en est. Ils nous présentaient l'Inquisition comme une invention des papes, et les papes ne l'ont accordée qu'aux instances des souverains, souvent même avec répugnance, du moins quant à certaines attributions qui leur paraissaient trop sévères. Il ne manquait plus que de l'attaquer du côté de la discipline ecclésiastique, en soutenant qu'elle énervait la juridiction des évêques ; malheureusement pour les réformateurs modernes, ils avaient contre eux le corps épiscopal d'Espagne, un des plus respectables du monde catholique, qui venait de déclarer expressément qu'il n'avait

jamais trouvé dans l'Inquisition qu'une alliée fidèle, toujours prête à l'assister dans la conservation de la foi ; mais vous savez que l'esprit de parti n'est jamais embarrassé de rien et ne recule jamais. Le comité des Cortès a déterré *je ne sais quelle* anecdote vraie ou fausse de *je ne sais quel* grand inquisiteur, lequel ayant, en l'année 1622, persécuté, *on ne sait* ni comment ni pourquoi, *je ne sais quel* évêque de Carthagène, fut pour ce grand *méfait*, désapprouvé par *je ne sais quelle* consultation du conseil de Castille, et sur cette autorité si lumineuse, si décisive, et de si fraîche date surtout, le comité s'écrie majestueusement : *Comment, après cela, les révérends évêques osent-ils, contre le témoignage de leurs confrères, et contre l'autorité du premier tribunal de la nation,* représenter à V. M. (c'est-à-dire aux Cortès), qu'ils sont aidés par les inquisiteurs dans les fonctions épiscopales relatives à la conservation de la foi (1)?

Un fait unique, un fait plus que douteux et nullement détaillé, un fait de 1622, opposé à la déclaration solennelle du corps épiscopal, offre un de ces prodiges de déraison qui distinguent plus ou moins toutes les assemblées populaires.

C'est avec un bonheur égal que le comité reproche à

---

(1) *Como pueden pues decir los R. R. obispos que han representado a V. M. que los ayudan* (los inquisitores) *en la conservacion de la fe contra los testimonios de sus cohermanos, y autoridad del primer tribunal de la nacion ?* (Rapport, pag. 56.)

l'Inquisition sa ténébreuse influence sur l'esprit humain. *Est-il possible*, dit-il, *qu'une nation devienne illustre quand les esprits y sont réduits à un aussi grossier esclavage? Les écrivains disparurent au moment où parut l'Inquisition* (1).

Le comité plaisante, sans doute. Qui ne sait que le beau siècle de la littérature espagnole fut celui de Philippe II, et que tous les écrivains qui ont illustré l'Espagne n'ont fait imprimer leurs livres qu'avec la permission du Saint-Office? Les mathématiques, l'astronomie, la chimie, toutes les sciences naturelles, la philologie, l'histoire, les antiquités, etc., sont des champs assez vastes que l'esprit humain est bien le maître de parcourir dans tous les sens, sans que le très révérend père inquisiteur s'en mêle le moins du monde. On aura beau répéter qu'on enchaîne le génie, en lui défendant d'attaquer les dogmes nationaux ; jamais on n'autorisera une erreur à force de la répéter.

J'ai l'honneur d'être etc.

Moscou, 20 juin (2 juillet) 1815.

---

(1) *Es posible que se ilustre una nacion en la qual se esclavizan tan groseramente los entendimientos? Cesò de escriberse deste que se estableciò la Inquisicion.* (Ibid., pag. 75.)

LETTRE III

Monsieur le Comte,

Lorsque je vous ai parlé de l'origine de l'Inquisition, lorsque je vous en ai exposé les caractères distinctifs, je me suis appuyé presque exclusivement sur le rapport fait par le comité des Cortès pour la suppression de cette fameuse institution. Je ne pouvais vous donner de preuve plus évidente de ma sévère impartialité. Lorsque, pour défendre un coupable, le défenseur ne tire ses moyens que de l'acte d'accusation, j'espère que l'accusation n'a point à se plaindre.

Maintenant, monsieur, pour vous faire connaître les procédés de l'Inquisition, je vais vous citer en premier lieu une autorité tout aussi peu suspecte; c'est celle d'un protestant, d'un Anglais, d'un membre de l'Eglise anglicane, qui voyageait en Espagne pendant les années 1786 et 1787. On pense bien qu'en parlant de l'Inquisition, il ne lui a pas fait grâce ; il est donc

utile de l'entendre et de peser toutes ses paroles (1).

« A peu de distance de Séville est un édifice dont la « forme le frappa. Après plusieurs questions, un homme « de distinction, qui l'accompagnait, lui apprit que cet « édifice, d'une forme si étrange, s'appelait *el Quema-* « *dero* (2), en le priant de vouloir bien ne dire à per- « sonne de qui il tenait cette information. Il se hâta de « s'éloigner d'un édifice que son imagination lui repré- « sentait comme entouré de flammes sanglantes. Un « homme revêtu de l'office de juge, lui apprit le lende- « main que cet édifice servait de bûcher aux hérétiques, « et qu'il n'y avait pas plus de quatre ans qu'une femme « y avait subi ce supplice. C'était une religieuse cou- « pable de diverses infamies d'actions et de systèmes. »

Que d'absurdités dès le début! En premier lieu, qu'est-ce *qu'un édifice destiné à brûler des hérétiques?* Un édifice qui aurait cette destination brûlerait lui-même à la première expérience, et ne servirait qu'une fois. *Un édifice qui sert de bûcher* est quelque chose de si fou qu'on n'imagine rien au-delà. Ce qui est encore éminemment plaisant, c'est *cette recommandation de garder le secret*

---

(1) *Voyage en Espagne, pendant les années* 1786 *et* 1787, *par M. Joseph* Townsend, *recteur de Pewsey.* Londres, 1792, 2e édition, 3 vol. in-8°.

(2) Lieu où l'on brûle les criminels condamnés au feu : c'est comme qui dirait la *brûlerie*. Si je ne me trompe, on donne aussi ce nom en Espagne, par extension, au lieu où se prononcent les condamnations au feu.

faite au voyageur anglais. Le secret à propos d'une place publique destinée aux exécutions à mort *par le moyen du feu !* Mais voilà les sornettes dont se repaissait l'Europe. Au reste, je ne doute pas un moment que la gravité espagnole se soit moquée, dans cette occasion, de la crédulité protestante. *Voyez-vous cet édifice*, aura dit quelque bon plaisant de Séville, *c'est là où l'on brûle les hérétiques en grand secret ; mais pour l'amour de Dieu, n'en dites rien, vous me perdriez.*

Ce qu'il y a de bon encore, c'est que le voyageur parle du *Quemadero* comme d'un brûloir à café qui est chaque jour en exercice. *Son imagination* (ceci est exact), *lui représente ce lieu comme entouré de flammes sanglantes.* Vous diriez qu'il s'agit d'une boucherie établie au milieu d'un bûcher en permanence. Cependant, il y avait quatre ans que ce lieu n'avait vu d'exécution ; et quelle était la victime encore ! *Une religieuse coupable de diverses infamies d'actions et de systèmes.*

Et quel est donc le pays où la justice ne frappe pas de tels coupables? Le bon *Clergyman* n'a pas jugé à propos d'entrer dans aucun détail ; mais les expressions dont il se sert laissent une étrange latitude, et il est assez plaisant de l'entendre affirmer d'abord *que ce lieu était destiné à brûler les hérétiques*, et citer immédiatement en preuve l'exécution, non d'un hérétique, mais d'un monstre.

Dans certaines contrées d'Europe, très-sages, très-policées, très-bien administrées, l'incendiaire d'une maison habitée est lui-même brûlé vif, et chacun dit : « *Il l'a bien mérité.* » Croyez-vous, monsieur, qu'un homme coupable *de plusieurs infamies théoriques et pratiques*,

telles que votre imagination peut se les représenter, soit moins coupable qu'un incendiaire ?

Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi le nom du dernier supplice donné á une place d'exécution, a quelque chose de plus terrible que le nom ordinaire de cette place, ni pourquoi, par exemple, il eût été déshonorant pour l'ancienne France d'appeler la place de Gréve *la Rouerie.*

Ecoutons maintenant l'histoire *d'un épouvantable auto-da-fé* qui avait précédé de peu le voyage que je cite :

« Un mendiant, nommé *Ignazio Rodriguez*, fut mis « en jugement au tribunal de l'Inquisition, pour avoir « distribué des philtres amoureux *dont les ingrédients « étaient tels que l'honnêteté ne permet pas de les dési- « gner.* En administrant ce *ridicule* remède (1), il pro- « nonçait quelques paroles de nécromancie (2) ; il fut « bien constaté que la poudre avait été administrée à « des personnes de tout rang. Rodriguez avait deux « complices, également mises en jugement (*Juliana Lo- « pez* et *Angela Barrios*). L'une d'elles demandant grâce

---

(1) Ridicule ! Il paraît que le prédicateur anglais n'est pas sévère.

(2) On voit ici deux crimes bien distincts, et d'une gravité remarquable. La magie en serait un, quoique parfaitement nulle en elle-même. L'autre est un peu plus que *ridicule*, et je doute que, dans aucun autre pays du monde, le *magicien* en eût été quitte à si bon marché.

« de la vie, on lui répondit *que le Saint-Office n'était*
« *pas dans l'usage de condamner à mort* (1). *Rodriguez*
« fut condamné à être conduit dans les rues de Madrid
« monté sur un âne et à être fouetté. On lui imposa de
« plus quelques pratiques de religion, et l'exil de la ca-
« pitale pour cinq ans. La lecture de la sentence fut
« souvent interrompue par de grands éclats de rire aux-
« quels se joignait le mendiant lui-même.

« Le coupable fut en effet promené dans les rues, mais
« non fouetté (2) ; pendant la route, on lui offrait du
« vin et des biscuits pour se rafraîchir. (3) »

Je ne crois pas qu'il soit possible d'imaginer rien de plus doux, rien de plus humain. Si l'on pouvait même reprocher quelque chose au tribunal, ce serait un excès d'indulgence ; car si l'on pèse bien les paroles du voyageur, on trouvera que les *ingrédients* de *Rodriguez* auraient fort bien pu, dans tout autre pays, le conduire au pilori, aux galères et même au gibet.

Néanmoins, l'observateur anglais n'est pas content. « Ce délit, dit-il, était fort au-dessous de la dignité de

---

(1) C'est ce tribunal qui avait l'*habitude un peu sévère* de brûler solennellement les gens qui ne croyaient qu'en Dieu. (Suprà, pag. 297.)

(2) On voudra bien remarquer cet adoucissement. C'est à peu près *la peine moins la peine*, et tout cela sans que le roi s'en mêle. Aucun autre tribunal dans le monde ne jouit ni ne saurait jouir d'un tel droit.

(3) Quel peuple abominable !

« ce tribunal. *Il aurait mieux valu faire punir ce misé-*
« *rable en secret*, par le dernier des valets chargés
« d'exécuter les arrêts de la justice ».

Il peut se faire, sans doute, que M. Townsend *ait été* ou *soit* même encore un homme de beaucoup de sens; mais, contre le préjugé national, et religieux surtout, le bon sens est inutile. C'est un étrange spectacle que celui d'un homme qui prend sur lui de censurer aigrement la jurisprudence criminelle d'une illustre nation, et qui conseille lui-même les *punitions secrètes*. Si l'Inquisition avait fait donner un seul coup de fouet en secret, le voyageur n'aurait pas manqué d'écrire une longue diatribe sur cette atrocité, et il aurait enrichi son voyage d'une belle estampe, où l'on aurait vu deux bourreaux robustes déchirer un malheureux à coups de fouet, dans le fond d'un cachot affreux, en présence de quelques religieux Dominicains.

Et comment appartient-il à un voyageur étranger de décider, sans aucune connaissance de cause, sur ce qu'un grand tribunal de l'Espagne doit cacher ou publier, suivant la nature des crimes, et le degré de publicité que la scélératesse humaine leur a donné? En Espagne, tout comme ailleurs, on sait apparemment ce qu'il faut cacher et ce qu'il faut montrer au public.

Les autres reproches que cet écrivain adresse au tribunal de l'Inquisition ont encore moins de fondement. « Il peut, dit-il, faire paraître devant lui tous
« ceux qu'il juge à propos d'y appeler, les sur-
« prendre dans leur lit au milieu de la nuit, etc. »

Si le voyageur entend parler des témoins, il s'accuse évidemment de n'avoir aucune idée de la justice criminelle; car si quelque chose peut honorer un gouvernement, en démontrer la force et l'impartialité, c'est l'autorité qu'il donne à ses tribunaux d'amener devant eux toute personne quelconque pour y rendre témoignage. Nous avons vu, il y a peu d'années, le chancelier de l'échiquier, obligé, en Angleterre, de comparaître devant un tribunal criminel pour y donner sa déposition; nous l'avons vu attaqué de questions, poussé à bout par l'interrogatoire, et passablement embarrasé de sa figure (1). Alors, sans doute, notre critique n'aurait pas manqué de s'écrier: *Ici le tribunal peut à son gré faire comparaître devant lui tous ceux qu'il juge à propos d'y appeler. O merveilleuse Angleterre! O sainte liberté!*

Mais s'il s'agit de l'Espagne, les principes changent; le juste devient injuste, et ce même homme dira: Le Saint-Office *y peut à son gré faire comparaître devant son tribunal tous ceux qu'il juge à propos d'y appeler. O vile et malheureuse Espagne! O comble du despotisme et de l'iniquité!*

Que si l'auteur entend parler des accusés, il est encore plus ridicule. Pourquoi donc un accusé, *quel*

---

(1) Il s'agit ici d'une accusation fameuse, dans laquelle le célèbre *Pitt* se vit obligé de venir à la barre dire la vérité aux juges, aussi peu et aussi mal qu'il lui fut possible.

qu'il soit, ne peut-il être mandé ou arrêté suivant les circonstances? Ce serait un singulier privilége que celui qui exempterait telle ou telle personne de l'action des tribunaux. Mais ce qui fâche par-dessus tout notre ecclésiastique, *c'est qu'un accusé puisse être saisi la nuit, et même dans son lit.* De toutes les atrocités de l'Inquisition, aucune ne l'indigne davantage. Il peut se faire qu'en Angleterre, un débiteur ou un homme coupable de quelque crime léger ne puisse être *arrêté au milieu de la nuit, et dans son lit*; mais qu'il en soit de même d'un homme accusé d'un crime capital, c'est ce que je ne crois pas du tout; en tout cas, il suffirait de répondre: *Tant pis pour l'Angleterre*, et je ne vois pas pourquoi l'Espagne serait tenue de respecter à ce point le sommeil des scélérats.

Nous venons de voir les préparatifs de l'épouvantable *auto-da-fé* du 9 mai 1764, en vertu duquel un criminel infâme fut condamné à manger des biscuits et à boire du vin dans les rues de Madrid. Il est bon maintenant d'entendre une bouche protestante nous raconter dans quels termes le grand inquisiteur prononça à l'accusé l'arrêt que le Saint-Office venait de rendre contre lui.

« Mon fils, lui dit *le bourreau sacré*, vous allez « entendre le récit de vos crimes, et la sentence qui « doit les expier. Nous usons toujours d'indulgence, « et ce Saint-Office a bien plus en vue de corriger « que de punir. Soyez affligé de sentir ce que votre « conscience vous reproche, bien plus que de la

« peine que vous serez appelé à souffrir (1). »

Le voyageur ajoute « que la première noblesse et « toutes les dames de la cour avaient été invitées à « la cérémonie par la marquise de *Cogolludo*, qui « donna après la séance une fête aux juges et aux « officiers de l'Inquisition. »

Après ce détail, on serait surpris, s'il était permis d'être surpris de quelque chose dans ce genre, d'entendre le ministre-voyageur du saint Evangile terminer son récit par cette réflexion :

« *Si le roi, voulant détruire ce tribunal, avait eu des-* « *sein de le rendre méprisable aux yeux de ses sujets, il* « *n'aurait pu mieux s'y prendre.* »

Ainsi l'alliance admirable de la sévérité légale et de la charité chrétienne, la compassion du peuple épondant à celle des juges, le discours paternel de l'inquisiteur, ce jugement tourné tout entier à l'amendement du coupable, ce supplice qui s'avance, et qui tout à coup se change en une fête de la clémence que la haute noblesse vient célébrer avec les juges ; une jurisprudence si douce, si remarquable, si particulière à l'Espagne, rien de tout cela, dis-je, ne saurait intéres-

---

(1) M. Townsend remarque ici *que cette exhortation aurait été faite avec la même douceur, quand même le coupable serait condamné au feu.* (Ibid.) Qu'y a-t-il donc là d'étonnant? La *justice*, même isolée, ne se fâche jamais. Comment ne passerait-elle pas du calme simple à la tendresse, lorsqu'il lui est permis de se consulter avec la *miséricorde ?*

ser un spectateur dont l'œil est absolument vicié par les préjugés nationaux, et il ne voit plus qu'un objet et un motif de mépris dans ce même spectacle qui aurait excité l'admiration d'un Indou ou d'un Mahométan dès qu'on le leur aurait fait comprendre.

J'espère, monsieur le comte, qu'en voilà assez pour vous donner une idée juste de l'origine, de la nature, du véritable caractère, et des procédures de l'Inquisition; mais ce qui mérite encore une grande attention, c'est que ce tribunal tant calomnié était devenu par le fait une véritable *Cour d'équité*, aussi nécessaire pour le moins dans l'ordre criminel que dans l'ordre civil.

Grotius a défini supérieurement l'équité: *C'est le remède inventé pour le cas où la loi est en défaut à cause de son universalité* (1). Un grand homme seul a pu donner cette définition. L'homme ne saurait faire que des lois générales ; et, par là même, elles sont de leur nature injustes en partie, parce qu'elles ne sauraient jamais saisir tous les cas. L'*exception à la règle* est donc précisément aussi juste que la règle même, et partout où il n'y aura point de dispense, d'exception, de mitigation, il y aura nécessairement violation, parce que la conscience universelle laissant d'abord établir l'exception, les passions individuelles se hâtent de la généraliser pour étouffer la loi.

---

(1) *Correctio ejus in quo lex propter universalitatem deficit.* (Grot., dans le livre *de Jure belli et pacis.*)

Dans l'ordre criminel, ce pouvoir d'équité est communément réservé au souverain. De là les grâces, les commutations de peines, les lettres de cachet à la place des condamnations légales, les jugements économiques, etc. Mais tous les observateurs savent que l'intervention de la puissance souveraine dans l'administration de la justice est la chose du monde la plus dangereuse. A Dieu ne plaise que je veuille disputer au pouvoir souverain le magnifique droit de faire grâce, mais il doit en user bien sobrement, sous peine d'amener de grands maux ; et je crois que toutes les fois qu'il ne s'agira pas de *grâce*, proprement dite, mais d'un certain ménagement qu'il n'est pas trop aisé de définir, et dans les crimes surtout qui violent la religion ou les mœurs publiques, le pouvoir mitigateur sera confié avec beaucoup plus d'avantage au tact éclairé d'un tribunal, à la fois royal par essence, et sacerdotal par la qualité des juges. J'ose croire même qu'il est impossible d'imaginer rien de mieux que d'introduire ainsi l'*huile de la miséricorde* au milieu des ressorts criards et déchirants de la jurisprudence criminelle.

Sous ce point de vue, l'Inquisition peut rendre les plus grands services. Il ne faut pas être bien vieux à Madrid pour se rappeler l'histoire d'une femme abominable qui était parvenue à séduire tout le monde, dans cette capitale, par l'extérieur d'une piété héroïque, cachant l'hypocrisie la plus raffinée. Elle avait pour directeur prétendu, et pour complice réel, un moine plus scélérat qu'elle. Un évêque même y fut pris, et la criminelle habileté de cette femme alla au point

que, feignant une incommodité qui l'empêchait de quitter le lit, elle obtint, par l'entremise du prélat trompé, une bulle du pape qui l'autorisait à conserver le Saint-Sacrement dans sa chambre ; et l'on acquit depuis la certitude que cette même chambre était le théâtre du commerce le plus criminel. L'Inquisition ayant été avertie, elle avait ici le sujet d'un bel *auto-da-fé* contre les deux coupables, et surtout contre le religieux sacrilége ; cependant la justice ne put, même dans cette occasion, étouffer entièrement la clémence. L'Inquisition fit disparaître la femme sans éclat, châtia son complice sans le faire mourir, et sauva la réputation du prélat si honteusement trompé.

Tout le monde encore a connu, en Espagne, l'histoire de deux ecclésiastiques (MM. les frères Questas). Pour avoir eu le malheur de déplaire à un favori célèbre, ils furent livrés à l'Inquisition, et chargés d'une accusation soutenue par tout le poids d'une influence qui paraissait invincible. Rien ne fut oublié de tout ce qu'il était possible d'imaginer pour perdre deux hommes. Mais l'inquisiteur de Valladolid éventa la trame, et fut inébranlable contre toutes les séductions et l'ascendant de l'autorité. Il soupçonna les témoignages, les démasqua, s'en procura de nouveaux, et déclara les deux frères absous. L'affaire ayant été portée en appel, au tribunal suprême de l'Inquisition à Madrid, le grand inquisiteur lutta corps à corps avec l'enfant gigantesque de la faveur et le fit reculer. L'un des frères qui était em-

prisonné fut rendu à la liberté ; et l'autre, qui avait pris la fuite, revint tranquillement dans ses foyers.

Précédemment, le grand inquisiteur *Avéda*, étant venu faire la visite des prisons de l'Inquisition, y trouva quelques personnages à lui inconnus. *Qui sont ces hommes*, dit-il? — *Ce sont*, répondit-on, *des hommes arrêtés par ordre du gouvernement, et envoyés dans ces prisons pour telle et telle cause.* — *Tout cela*, reprit le grand inquisiteur, *n'a rien de commun avec la religion*, et il leur fit ouvrir les portes (1).

Le hasard m'a fait connaître ces anecdotes; mille autres, sans doute, si elles étaient connues, attesteraient de même l'heureuse influence de l'Inquisition, considérée tout à la fois comme cour d'équité, comme moyen de haute police et comme censure. C'est en effet sous ce triple point de vue qu'elle doit être considérée; car tantôt elle amortit les coups, quelquefois trop rudes et

---

(1) Je tiens ces anecdotes d'un gentilhomme espagnol, infiniment distingué par son caractère élevé et par l'inflexible probité qui l'a constamment retenu dans le chemin de l'honneur et du danger, pendant les orages de sa patrie. Si cet écrit arrive, par hasard, jusqu'à lui, je le prie de se rappeler ces moments heureux, mais trop courts, où l'amitié instruisant l'amitié, au coin du feu, les heures s'écoulaient si doucement dans ce doux échange de pensées et de connaissances. Jetés un instant ensemble auprès d'une cour brillante, nous ne devons plus nous revoir, mais j'espère que nous ne pouvons nous oublier.

pas assez gradués, de la justice criminelle; tantôt elle met la souveraineté en état d'exercer, avec moins d'inconvénient que partout ailleurs, un certain genre de justice qui, sous une forme quelconque, se trouve dans tous les états; tantôt enfin, plus heureuse que les tribunaux des autres nations, elle réprime l'immoralité de la manière la plus salutaire pour l'état, en la menaçant, lorsqu'elle devient trop effrontée, d'effacer la ligne qui sépare le péché du délit.

Je ne doute nullement qu'un *tribunal de cette espèce*, modifié suivant les temps, les lieux et le caractère des nations, ne fût très-utile dans tous les pays; mais qu'il n'ait au moins rendu un service signalé aux Espagnols, et que ce peuple illustre ne lui doive d'immortelles actions de grâces, c'est un point sur lequel il ne vous restera, j'espère, aucun doute, après la lecture de ma prochaine lettre.

Je suis, etc.

Moscou, 15/27 juillet 1815.

LETTRE IV

MONSIEUR LE COMTE,

Dans les sciences naturelles, il est toujours question de quantités moyennes; on ne parle que de *distance moyenne*, de *mouvement moyen*, de *temps moyen*, etc. Il serait bien temps enfin de transporter cette notion dans la politique, et de s'apercevoir que les meilleures institutions ne sont point celles qui donnent aux hommes le plus grand degré de bonheur possible à tel ou tel moment donné, mais bien celles qui donnent *la plus grande somme de bonheur possible*, *au plus grand nombre de générations possible. C'est le bonheur moyen*, et je ne crois pas qu'à cet égard il y ait aucune difficulté.

Sur ce principe, qui ne saurait être contesté, je serais curieux de savoir ce que le plus ardent ennemi de l'Inquisition répondrait à un Espagnol qui, passant même sous silence tout ce que vous venez de lire, la justifierait en ces termes:

« Vous êtes myope; vous ne voyez qu'un point. Nos « législateurs regardaient d'en haut et voyaient l'en-

« semble. Au commencement du XVIe siècle, ils virent, « pour ainsi dire, *fumer* l'Europe ; pour se soustraire à « l'incendie général, ils employèrent l'Inquisition, qui « est le *moyen politique dont ils se servirent pour main-* « *tenir l'unité religieuse et prévenir les guerres de reli-* « *gion.* Vous n'avez rien imaginé de pareil ; examinons « les suites, je récuse tout autre juge que l'expérience.

« Voyez la guerre de trente ans allumée par les ar- « guments de Luther; les excès inouis des Anabap- « tistes et des paysans; les guerres civiles de France, « d'Angleterre et de Flandre ; le massacre de la Saint- « Barthélemy, le massacre de Mérindol, le massacre « des Cévennes ; l'assassinat de Marie-Stuart, de « Henri III, de Henri IV, de Charles Ier, du prince « d'Orange, etc., etc. Un vaisseau flotterait sur le sang « que vos novateurs ont fait répandre ; l'Inquisition « n'aurait versé que le leur. C'est bien à vous, igno- « rants présomptueux, qui n'avez rien prévu et qui avez « baigné l'Europe dans le sang ; c'est bien à vous qu'il « appartient de blâmer nos rois qui ont tout prévu. Ne « venez donc point nous dire que l'Inquisition a pro- « duit tel ou tel abus dans tel ou tel moment ; car ce « n'est point de quoi il s'agit, mais bien de savoir, *si*, « *pendant les trois derniers siècles, il y a eu, en vertu de* « *l'Inquisition, plus de paix et de bonheur en Espagne* « *que dans les autres contrées de l'Europe?* Sacrifier « les générations actuelles au bonheur problématique « des générations futures, ce peut être le calcul d'un « philosophe, mais les législateurs en font d'autres.

« Et quand cette observation décisive ne suffirait pas,

« ce qui se passe aujourd'hui suffirait pour vous ré-
« duire au silence. C'est l'Inquisition qui a sauvé l'Es-
« pagne ; c'est l'Inquisition qui l'a immortalisée. Elle
« a conservé cet esprit public, cette foi, ce patrio-
« tisme religieux qui ont produit les miracles que
« vous avez vus, et qui, suivant les apparences, en
« sauvant l'Espagne, ont sauvé l'Europe par la diver-
« sion la plus noble et la plus obstinée. Du haut des
« Pyrénées, l'Inquisition effrayait le philosophisme,
« qui avait bien ses raisons pour la haïr. L'œil ouvert
« sans relâche sur les livres qui tombaient du haut
« de ces monts comme des lavanges menaçantes,
« ceux qui trompèrent en assez grand nombre sa
« force et sa vigilance ont suffi pour donner à l'u-
« surpateur quelques sujets dignes de lui ; mais la
« masse est demeurée saine, et l'Inquisition seule a
« pu la rendre à son maître telle qu'il avait eu le
« malheur de la perdre. »

Je ne sais en vérité ce qu'on pourrait répondre de raisonnable à ces observations ; mais ce qui est véritablement extraordinaire et peu connu, ce me semble, c'est l'apologie complète de l'Inquisition faite par Voltaire, et que je vais vous présenter comme un monument remarquable du bon sens qui aperçoit les faits, et de la passion qui s'aveugle sur les causes.

« Il n'y eut, dit-il, en Espagne, pendant le XVIe et
« le XVIIe siècle, aucune de ces révolutions san-
« glantes, de ces conspirations, de ces châtiments cruels
« qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni
« le duc de Lerme, ni le comte Olivarès ne répandi-

« rent le sang de leurs ennemis sur les échafauds. « Les rois n'y furent point assassinés comme en France « et n'y périrent point par la main du bourreau « comme en Angleterre (1). *Enfin, sans les horreurs de « l'Inquisition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à « l'Espagne* (2). »

Je ne sais si l'on peut être plus aveugle. *Sans les horreurs de l'Inquisition, on n'aurait rien à reprocher à cette nation qui n'a échappé que par l'Inquisition aux horreurs qui ont déshonoré toutes les autres !* C'est une véritable jouissance pour moi de voir ainsi le génie châtié, condamné à descendre jusqu'à l'absurdité, jusqu'à la niaiserie, pour le punir de s'être prostitué à l'erreur. Je suis moins ravi de sa supériorité naturelle, que de sa nullité dès qu'il oublie sa destination.

Après les horreurs que nous avons vues en Europe, de quel front ose-t-on reprocher à l'Espagne une institution qui les aurait toutes prévenues. *Le Saint-Office, avec une soixantaine de procès dans un siècle, nous aurait épargné le spectacle d'un monceau de cadavres qui surpasserait la hauteur des Alpes, et arrêterait le cours du Rhin et du Pô* (3). Mais de tous les Européens, le

---

(1) Lisez aujourd'hui : *Les rois n'y furent point assassinés et n'y périrent point par la main du bourreau, comme en France et en Angleterre.*

(2) Voltaire, Essai sur l'Histoire générale, tome IV, chap. CLXXVII, pag. 135, Œuvres complètes, in-8°, tome XIX.

(3) L'auteur anonyme de la brochure intitulée : Qu'importe aux Prêtres ? *Christianople*, 1797, in-8°, pag. 192.

Français serait, sans contredit, le plus insupportable critique de l'Inquisition. Après les maux qu'il a faits ou causés dans le monde, après les maux plus terribles encore qu'il s'est faits à lui-même, il serait inexcusable, s'il s'avisait de plaisanter l'Espagne sur de sages institutions qui l'ont préservée. Rendons justice à cette illustre nation. Elle est du petit nombre de celles qui, sur le continent européen, n'ont point du tout été complices de la révolution française. A la fin, sans doute, elle en a été la victime, mais le sang de quatre cent mille étrangers l'a suffisamment vengée, et maintenant nous la voyons revenir à ses anciennes maximes avec une impétuosité digne des respects de l'univers, quand même il s'y trouverait quelque chose d'exagéré.

Le comité des Cortès, que je vous ai déjà beaucoup cité, a bien senti la force de l'argument qui résultait en faveur de l'Inquisition, de cette importante considération des maux qu'elle a prévenus. Pour se tirer de là, le rapporteur a trouvé un moyen expéditif et tout a fait commode, c'est de nier cette influence. *L'autorité des évêques*, dit-il, *si elle eût été conservée, aurait suffi à l'Espagne pour se défendre contre les derniers hérésiarques. Ce n'est point à l'Inquisition que nous devons ce bonheur* (1).

Observez, monsieur, comment la passion ne fait

---

(1) *Porque no se debe attribuir à la Inquisicion la felicidad que ha gozada Espâna de no ser alterada por los ultimos heresiarcas.* (Informe, etc., pag. 77.)

jamais attention à ce qu'elle dit. Nous avons vu plus haut (1) que les évêques n'ont point à se plaindre des inquisiteurs, qu'ils regardent au contraire comme des *alliés fidèles* dans la conservation de la foi. Mais en accordant tout au comité, pour le réfuter toujours par lui-même, si le pouvoir ordinaire des évêques devait suffire à l'Espagne pour repousser le *démon du septentrion*, comment ce même pouvoir, usurpé par l'Inquisition, *augmenté et corrigé* d'ailleurs d'une manière assez imposante, n'a-t-il été d'aucune utilité à l'Espagne? C'est un fait notoire que les derniers hérésiarques n'ont pu mettre le pied en Espagne, et quelque chose, sans doute, a donc suffi pour cela. Qu'est-ce donc qui a *suffi?* Ce n'est pas le pouvoir des évêques, puisque l'Inquisition les en avait dépouillés; ce n'est pas non plus l'Inquisition elle-même, le comité nous en donne sa parole d'honneur. Moins encore on peut en remercier les tribunaux civils, les gouverneurs des provinces, etc., puisque l'Inquisition était revêtue d'une juridiction exclusive dans toutes les affaires de religion. Encore une fois, *puisque quelque chose a suffi, qu'est-ce qui a suffi?* Si le comité ne l'a pas vu, c'est qu'il fermait les yeux; mais pour tout homme qui les tiendra ouverts, il demeurera certain que toutes les nations européennes ayant été plus ou moins attaquées et bouleversées par les derniers hérésiarques, excepté l'Espagne et celles qui avaient

(1) Suprà, Lettre IIe, pag. 330.

plus ou moins adopté la juridiction et les formes de l'Inquisition, l'équité et la raison défendent également d'attribuer la préservation de l'Espagne à toute autre cause qu'au tribunal de l'Inquisition, surtout lorsqu'on ne sait pas indiquer cette autre cause. Comme si, dans le XIVe siècle, une seule nation avait échappé à la peste noire qui désola l'Europe, lorsque cette nation viendrait ensuite à vanter un remède prophylactique qu'elle aurait annoncé et préparé pour cet effet, un remède dont elle aurait usé sans interruption, et dont elle ferait connaître tous les ingrédients d'un genre notoirement préservatif, il serait souverainement déraisonnable de lui dire qu'elle ne doit rien à ce remède, et que d'autres auraient suffi, tandis que nulle part, hors de chez elle, ces autres remèdes n'auraient suffi.

Il manquerait quelque chose d'important à l'apologie de l'Inquisition, si je ne vous faisais remarquer l'influence de cette institution sur le caractère espagnol. Si la nation a conservé ses maximes, son unité et cet esprit public qui l'a sauvée, elle le doit uniquement à l'Inquisition. Voyez la tourbe des hommes formés à l'école de la philosophie moderne; qu'ont-ils fait en Espagne? Le mal, et rien que le mal. Eux seuls ont appelé la tyrannie ou transigé avec elle : eux seuls ont prêché les demi-mesures, l'obéissance a l'empire des circonstances, la timidité, la faiblesse, les lenteurs, les tempéraments, à la place de la résistance désespérée et de l'imperturbable fidélité. Si l'Espagne avait dû périr, c'est par eux qu'elle aurait péri. Une

foule d'hommes superficiels croient qu'elle a été sauvée par les Cortès ; elle l'a été, au contraire, *malgré* les Cortès, qui ont embarrassé les Anglais plus que la politique ne leur a permis de le dire. C'est le peuple qui a tout fait, et quand il y aurait eu, dans le parti philosophique et parmi les ennemis de l'Inquisition, de véritables Espagnols capables de se sacrifier pour leur patrie, qu'auraient-ils fait sans le peuple ? Et qu'aurait fait le peuple à son tour, s'il n'avait été conduit par les idées nationales, et surtout par ce qu'on appelle la *superstition ?* Voulez-vous éteindre cet enthousiasme qui inspire les grandes pensées et les grandes entreprises, glacer les cœurs, et mettre l'égoïsme à la place de l'ardent amour de la patrie, ôtez à un peuple sa croyance, et rendez-le philosophe.

Il n'y a pas, en Europe, de peuple moins connu et plus calomnié que le peuple espagnol. La *superstition espagnole*, par exemple, a passé en proverbe : cependant rien n'est plus faux. Les classes élevées de la nation en savent autant que nous. Quant au peuple proprement dit, il peut se faire, par exemple, que, sur le culte des saints, ou, pour mieux dire, sur l'honneur rendu à leurs représentations, il excède de temps à autre la juste mesure, mais le dogme étant mis sur ce point hors de toute attaque, et ne permettant plus même la moindre chicane plausible, les petits abus de la part du peuple ne signifient rien dans ce genre, et ne sont pas même sans avantage, comme je pourrais vous le démontrer si c'était ici le lieu. Au reste, l'Espagnol a moins de préjugés, moins de su-

perstitions que les autres peuples qui se moquent de lui sans savoir s'examiner eux-mêmes. Vous connaissez, j'espère, de fort honnêtes gens, et fort au-dessus du peuple, qui croient de la meilleure foi du monde aux amulettes, aux apparitions, aux remèdes sympathiques, aux devins et devineresses, aux songes, à la théurgie, à la communication des esprits, etc., etc.; qui sortiront brusquement de table, si, par le comble du malheur, ils s'y trouvent assis avec douze convives; qui changeront de couleur, si un laquais sacrilége s'avise de renverser une salière; qui perdraient plutôt un héritage que de se mettre en route tel ou tel jour de la semaine, etc., etc., etc. Eh bien! monsieur le comte, allez en Espagne, vous serez étonné de n'y rencontrer aucune de ces humiliantes superstitions (1). C'est que le principe religieux étant essentiellement contraire à toutes ces vaines croyances, il ne manquera jamais de les étouffer partout où il pourra se déployer librement; ce que je dis néanmoins sans prétendre nier que ce principe n'ait été puissamment favorisé en Espagne par le bon sens national.

Cependant on ne veut point faire de grâce à l'Espagne, et, l'année dernière encore, il fut dit à Londres, en plein parlement, *que tout ce qu'il avait été possible de faire par la voie des remontrances et des représentations,*

(1) Je n'ai jamais voyagé en Espagne, mais je suis assuré de ce fait par l'autorité espagnole la plus estimable : j'espère qu'elle ne peut me tromper.

pour s'opposer aux mesures HONTEUSES *des autorités espagnoles, et surtout au rétablissement de la* DÉTESTABLE *Inquisition, avait été tenté inutilement par l'ambassadeur anglais à Madrid* (1).

J'ai beau chercher, je vous l'avoue, avec toute la bonne foi possible, et en me rappelant tout ce que je viens d'écrire, ce qu'il y a de détestable dans ce fameux tribunal, je ne sais pas le voir ; mais une accusation aussi solennelle, et portée sur un théâtre aussi respectable que celui du parlement d'Angleterre, m'inspire l'idée d'une discussion particulière. J'espère vous démontrer dans les lettres suivantes, que les Anglais ont peut-être moins de droit que toutes les autres nations européennes de reprocher à l'Espagne son Inquisition. Vous en jugerez incessamment : permettez-moi de prendre congé de vous.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Moscou, 3/15 août 1815.

---

(1) Séance de la chambre des Communes, du 22 novembre 1814.

LETTRE V

Monsieur le Comte,

Vous ne serez point étonné, sans doute, que l'attaque faite sur l'Espagne, au sein du parlement d'Angleterre, m'ait semblé exiger une discussion particulière. Les représentants de cette grande nation méritent bien d'être entendus lorsqu'ils émettent une opinion au milieu des comices nationaux. Le peuple anglais, le premier sans contredit entre tous les peuples protestants, est le seul d'ailleurs qui ait une voix nationale et le droit de parler comme peuple. Je crois donc utile de le prendre à partie, et de lui demander compte de sa foi, sans manquer aux égards qui lui sont justement dus. En voyant où il a été conduit par ce qu'il appelle sa *tolérance*, nous verrons peut-être que cette tolérance, telle qu'on l'entend en Angleterre, ne saurait s'allier avec une foi positive quelconque.

L'Angleterre tolère toutes les sectes et ne proscrit que la *religion* (dont toutes ces sectes se sont détachées). L'Espagne, au contraire, n'admet que la *religion* et pros

crit toutes les sectes : comment deux lois fondamentales, diamétralement opposées, pourraient-elles être défendues par les mêmes moyens ? Il ne s'agit nullement de savoir s'il faut des lois coercitives pour laisser à chacun la liberté de faire ce qu'il veut, car ce problème n'est pas difficile. Il s'agit de savoir *comment un état pourra, sans aucunes lois de ce genre, maintenir* chez lui l'unité de croyance et de culte, et cet autre problème n'est pas tout à fait si aisé.

Les Anglais font un singulier raisonnement : ils établissent, sous le nom spécieux de *tolérance*, une indifférence absolue en fait de religion ; puis ils partent de là pour juger des nations aux yeux desquelles cette indifférence est le plus grand des malheurs et le plus grand des crimes. *Nous sommes heureux ainsi*, disent-ils : fort bien, si l'unité de religion et si le monde futur ne sont rien pour eux ; mais en partant des deux suppositions contraires, comment s'y prendraient leurs hommes d'état pour satisfaire cette première volonté de la légistation ?

« Dieu a parlé : c'est à nous de croire. La religion « qu'il a établie est *une*, précisément comme lui. La « vérité étant intolérante de sa nature, professer la to- « lérance religieuse, c'est professer le doute, c'est-à- « dire exclure la foi. Malheur et mille fois malheur à « la stupide imprudence qui nous accuse de *damner* « *les hommes* ! C'est Dieu qui damne ; c'est lui qui a « dit à ses envoyés : *Allez, enseignez toutes les nations ! « Celui qui croira sera sauvé ; les autres seront condam- « nés.* Pénétrés de sa bonté, nous ne pouvons cepen-

« dant oublier aucun de ses oracles : mais quoiqu'il « ne puisse *tolérer* l'erreur, nous savons néanmoins « qu'il peut lui *pardonner*. Jamais nous ne cesserons « de la recommander à sa miséricorde : jamais nous ne « cesserons, ni de tout espérer pour la bonne foi, ni de « trembler en songeant que Dieu seul la connaît »

Telle est la profession de foi d'un Espagnol et de quelques autres hommes encore. Cette foi suppose nécessairement dans ses adeptes un prosélytisme ardent, une aversion insurmontable pour toute innovation, un œil toujours ouvert sur les projets et les manœuvres de l'impiété, un bras intrépide et infatigable toujours élevé contre elle. Chez les nations qui professent cette doctrine, la législation se tourne avant tout vers le monde futur ; *croyant qve tout le reste leur sera ajouté.* D'autres nations au contraire disent négligemment ; *Deorum injuriæ diis cura* (1). Pour elles l'avenir n'est rien. Cette vie commune de vingt-cinq ans environ, accordée à l'homme, attire tous les soins de leurs législateurs. Ils ne pensent qu'aux sciences, aux arts, à l'agriculture, au commerce, etc. Ils n'osent pas dire expressément : *Pour nous, la religion n'est rien ;* mais tous leurs actes le supposent, et toute leur législation est tacitement matérialiste, puisqu'elle ne fait rien pour l'esprit et pour l'avenir.

Il n'y a donc rien de commun entre ces deux sys-

---

(1) *Les injures faites aux dieux sont leur affaire.* (Tacit., Annal., liv. 73.)

tèmes, et celui de l'indifférence n'a rien à reprocher à l'autre, jusqu'à ce qu'il lui ait indiqué un moyen sûr de se défendre, sans vigilance et sans rigueur, ce qui, je pense, ne sera pas trouvé fort aisé.

L'Angleterre elle-même, qui prêche si fort la tolérance aux autres nations, comment a-t-elle pris patience lorsqu'elle a cru sa religion attaquée? Hume lui a reproché son Inquisition contre les Catholiques, *plus terrible*, dit-il, *que celle d'Espagne*, puisqu'elle exerçait la *même tyrannie en se débarrassant des formes* (1).

Sous la féroce Elisabeth, l'Anglais qui retournait à l'Eglise romaine ; celui qui avait le bonheur de lui donner un partisan, étaient déclarés coupables de lèse-majesté (2).

Tout homme agé de plus de seize ans, qui refusait, pendant plus d'un mois, de fréquenter le service protestant, était emprisonné. S'il lui arrivait de récidiver, il était banni à perpétuité ; et s'il rentrait (pour voir sa

---

(1) *The whole tyranny of the Inquisition; though without its order, was introduced in the kingdom.* (Hume's history of England. James the 1617, ch. LVII, in-4°, pag. 109.) — Hume sans s'en apercevoir, s'exprime ici d'une manière assez inexacte. Un tribunal qui marche environné de lois et de formes, appuyé sur la *miséricorde* autant que sur la *justice*, ne peut être que *sévère*. Celui qui condamne sans formalités est purement et simplement *assassin*. et, comme tel, exécrable.

(2) *Whoever in any way reconciled any one to the Church of Rome; or was himself reconciled, was declared to be guilty of treason.* (Idem, ibid., 1581, chap. 41, pag. 113.)

femme, par exemple, ou pour assister son père), on l'exécutait comme traître (1).

Campian, renommé pour sa science, son éloquence et la pureté de ses mœurs, fut exécuté sous ce règne, uniquement comme missionnaire et consolateur de ses frères. Accusé sans pudeur *d'être entré dans un complot qui avait existé contre la reine Elisabeth* (2), il fut torturé avec une telle inhumanité, que le geolier, témoin de ces horreurs, dit *que ce pauvre homme serait bientôt allongé d'un demi-pied.* Trois de ses juges, effrayés d'une telle injustice, se retirèrent, refusant de prendre part à cet assassinat juridique (3).

Walpole fut jugé et exécuté de même. La reine lui fait offrir son pardon sur l'échafaud, s'il voulait reconnaître la nouvelle suprématie. Il refuse et meurt (4).

Qui ne connaît les horribles cruautés exercées, sous ce règne, contre les Catholiques d'Irlande, par le lord Fitz-William (5)? Elisabeth en avait une parfaite con-

---

(1) Nat. Alex., hist. eccles. Sæculi XVI, cap., V, p. 169. Chaloner, Mémoires pour servir à l'histoire de ceux qui ont souffert en Angleterre pour la religion. Londres, 1741. — Der Triumph der Philosophie, etc., in-8°, tom. I, pag. 448.

(2) Formule de Robespierre, que personne n'a pu oublier encore.

(3) Der Triumph der Philosophie, etc.

(4) Der Triumph der Philosophie, etc.

(5) *Elles ne peuvent être excusées par aucun principe de justice ou de nécessité.* (Edimburg-Review. Octobre 1804, n° 9, pag. 156.)

naissance. On conserve encore aujourd'hui, dans les archives du collége de la Trinité, à Dublin, une lettre manuscrite dans laquelle un officier, nommé *Lee*, décrit ces cruautés sans détour : *Elles sont telles*, dit-il, *qu'on s'attendrait plutôt à les rencontrer dans l'histoire d'une province turque, que dans celle d'une province anglaise* (1). *Et cependant*, ajoute le docte Cambden, *Elisabeth ne croyait pas que la plupart de ces malheureux prêtres, ainsi égorgés par les tribunaux, fussent coupables d'aucun crime contre la patrie* (2). L'aimable femme!

Enfin, la réunion des lois (s'il est permis de profaner ainsi ce nom) portées contre les Catholiques, en Irlande surtout, *formerait un code d'oppression sans exemple dans l'univers* (3).

Bacon, dans ce qu'il appelle son *Histoire naturelle*, parle, avec plus de sérieux peut-être qu'il ne l'aurait dû de je ne sais quel onguent magique, où il entrait, entre autres belles choses, *la graisse d'un sanglier, et celle d'un ours, tués l'un et l'autre dans l'acte même de la reproduction*, et de plus, *une certaine mousse qui se forme sur le*

---

(1) Edimburg-Review, ibid., pag. 159.

(2) Cambden. Annales d'Angleterre, édition de 1615, tom. I, pag. 327.

(3) *Unparalleled Code of opression* (Burke's letter to sir Henri Lang, in-8°, pag. 44). Dans la séance du 10 mai 1805, un lord irlandais s'écriait encore pathétiquement : *O mon infortunée patrie, ne connaîtras-tu jamais le repos?* (Cobbet's parliamentary debates, etc., tom. IV. London, 1805, in-8°, col. 721.)

crâne d'un cadavre humain laissé sans sépulture. Il trouve qu'il serait assez difficile de se procurer le premier ingrédient dans toute sa légitimité constatée ; *mais, quant au second,* dit-il avec un sang-froid admirable, et sans la plus légère grimace de dégoût, *il est certain qu'on en trouverait à foison en Irlande, sur les cadavres qu'on y jette à la voirie par monceaux* (1).

Et remarquez, monsieur, je vous en prie, que, dans le pays témoin de cette inexorable persécution, on tient encore pour certain, et il a été solennellement professé en plein parlement, par une suite du même esprit continué, *que si le roi d'Angleterre venait à embrasser une autre religion que l'anglicane, il serait par le fait même privé de la couronne* (2).

Je crois, dans ma conscience, que les Anglais y penseraient à deux fois ; mais prenons cette déclaration au pied de la lettre. Je trouve étrange, en vérité, que le parlement d'Angleterre ait le droit incontestable de chasser le meilleur de ses rois, qui s'aviserait d'être catholique, et que *le roi catholique* n'ait pas le droit de chasser le dernier de ses sujets qui s'aviserait d'être protestant.

Voilà comment les nations tombent en contradiction avec elles-mêmes, et deviennent ridicules sans s'en apercevoir. Un Anglais vous prouvera doctement que son

---

(1) *Sylva Sylvarum ;* ora natural history. Cent. X, nº 998.

(2) *Parliamentary debates*, à l'endroit cité, col. 677. discours du lord H.....

roi n'a pas le moindre droit sur les consciences anglaises, et que s'il osait entreprendre de les ramener au culte primitif, la nation serait en droit de se faire justice de sa personne sacrée ; mais si l'on dit à ce même Anglais : *Comment donc Henri VIII ou Elisabeth avaient-ils plus de droit sur les consciences d'alors, que le roi Georges III n'en a sur celles d'aujourd'hui, et comment des Anglais de cette époque étaient-ils coupables de résister à ces deux souverains devenus tyrans par rapport à eux, suivant la théorie anglaise?* Il ne manquera pas de s'écrier, avant d'y avoir réfléchi : *Oh! c'est bien différent!* quoiqu'il n'y ait réellement qu'une seule et incontestable différence, c'est que les opposants d'alors combattaient pour une possession de seize siècles ; tandis que les possesseurs d'aujourd'hui sont nés d'hier.

A Dieu ne plaise que je veuille réveiller d'anciennes querelles : je dis seulement, et j'espère que vous serez de mon avis, que les Anglais sont peut-être le peuple de la terre qui a le moins de droit de reprocher à l'Espagne sa législation religieuse. Lorsqu'avec plus de moyens de se défendre qu'il n'en fut donné aux autres nations, on s'est livré cependant aux mêmes fureurs ; lorsqu'on a chassé un roi légitime, qu'on en a égorgé un autre ; qu'on a passé enfin par toutes les convulsions du fanatisme et de la révolte pour arriver à la tranquillité, comment trouve-t-on le courage de reprocher à l'Espagne sa *détestable Inquisition ;* comme si l'on pouvait ignorer que l'Espagne *seule*, au moyen de cette *seule* institution, a pu traverser deux siècles de délire et de

forfaits, avec une sagesse qui a forcé jusqu'à l'admiration de Voltaire !

Ce même Voltaire disait fort bien, quoiqu'il appliquât mal la maxime, que *lorsqu'on a une maison de verre, il ne faut pas jeter des pierres dans celle de son voisin.*

Vous direz peut-être : *Les convulsions de l'Angleterre ont cessé ; son état actuel lui a coûté des flots de sang, mais enfin cet état l'élève à un point de grandeur fait pour exciter l'envie des autres nations.*

Je réponds d'abord que personne n'est obligé d'acheter un bonheur futur et incertain par de grands malheurs actuels ; le souverain capable de faire ce calcul est également téméraire et coupable. Par conséquent, les rois d'Espagne qui arrêtèrent, par quelques gouttes du sang le plus impur, des torrents du sang le plus précieux prêts à s'épancher, firent un excellent calcul, et demeurent irréprochables.

Je réponds, en second lieu, qu'il n'en a pas seulement coûté à l'Angleterre des *torrents de sang* pour arriver où elle est, mais qu'il lui en a coûté la foi, c'est-à-dire tout. Elle n'a cessé de persécuter qu'en cessant de croire ; ce n'est pas une merveille dont il faille beaucoup se vanter. On part toujours, dans ce siècle, quoique d'une manière tacite, de l'hypothèse du matérialisme, et les hommes les plus raisonnables sont à la fin entraînés par le torrent, sans qu'ils s'en aperçoivent. Si ce monde est tout, et l'autre rien, on fait bien de faire tout pour le premier et rien pour l'autre ; mais si c'est tout le contraire qui est vrai, c'est aussi la maxime contraire qu'il faut adopter.

L'Angleterre dira, sans doute, *c'est vous qui avez perdu la foi, et c'est nous qui avons raison.* Certes, il ne faut pas être extrêmement fin pour deviner cette objection, mais la réplique se présente encore plus vite, et la voici.

Prouvez-nous donc que vous croyez votre religion, et montrez-nous comment vous la défendez ?

Il n'y a pas d'homme instruit qui ne sache à quoi s'en tenir sur ces deux points; car, dans le fait, toute cette tolérance dont se vante l'Angleterre n'est, au fond, que de l'indifférence parfaite. Celui qui croit doit être charitable, sans doute, mais il ne peut être tolérant sans restriction. Si l'Angleterre tolère tout, c'est qu'elle n'a plus de symbole que sur le papier des trente-neuf articles.

Si l'Angleterre avait un système de croyance fixe, elle aimerait les différents symboles chrétiens, à mesure qu'ils se rapprochent du sien ; mais il n'en est rien, et mille fois plus volontiers elle consentirait à se voir représentée au parlement par un socinien que par un Catholique ; preuve certaine que la croyance n'est rien pour elle.

Et puisque la foi échappe visiblement et totalement à l'Angleterre, cette nation, d'ailleurs infiniment respectable, a perdu le droit de critiquer celle qui, mettant la perte de la foi au premier rang des malheurs, prend ses mesures pour la conserver.

Plus vous examinerez la chose, et plus vous aurez lieu de vous convaincre que ce qu'on appelle *Religion*, dans plusieurs pays, n'est que la haine du système ex-

clusif. Cette rage s'appelle piété, zèle, foi, etc. *Dant nomen quod libet illi* (1).

Nous avons entendu naguère un évêque anglais avancer, non dans un ouvrage d'érudition ou de théologie polémique, mais dans un mandement adressé à ses propres diocésains, l'étrange thèse : *Que l'église anglicane n'est pas protestante ;* ceci est curieux : mais qu'est-elle donc, s'il vous plaît? Le prélat anglais répond : SCRIPTURALE (2) ; ce qui signifie en d'autres termes

---

(1) Un des plus grands hommes d'état de notre siècle (quoiqu'il n'ait exercé ses talents que sur un théâtre rétréci), et protestant par sa naissance, me disait jadis : *Sans vous nous n'existerions pas.* C'était un mot bien vrai et bien profond; il sentait que la religion de tous les *négatifs* quelconques n'est qu'une haine commune contre l'*affirmation;* or, si l'on vient à supprimer l'objet d'une haine, que reste-t-il ? Rien.

(2) *Our articles and liturgy do no exactly correspond with the sentiments of any of the éminent reformers upon the continent, or with the creeds o any of the protestant churches which are there established* (comme si l'on ne *protestait* pas, parce qu'on ne *proteste* pas avec d'autres !) *our church is not* Luteran ; *it is not* Calvinist ; *it is not* Arminian ; *it is* Scriptural, etc. (A charge delivered to the clergy of the diocese of Lincoln, etc. London. Cadell and Davis, 1803, in-4°.)

Un journal consacré aux véritables maximes anglaises, approuve beaucoup cette assertion (*Anti-Jacobin, janvier* 1803, n° 67, pag. 56.), et il cite ailleurs le livre d'un théologien anglais, M. Faber, qui en a fait l'épigraphe de ce livre.

Il va sans dire, au reste, que le Luthérien dira : *Notre*

plus précis : *Que l'église anglicane n'est pas protestante, mais qu'elle est protestante;* car le *Protestantisme* consiste essentiellement à ne vouloir être que *scripturale*; c'est-à-dire, à mettre l'écriture seule à la place de l'autorité.

Vous n'avez pu oublier, monsieur le comte, j'en suis bien sûr, qu'en l'année 1805, un évêque anglais fut consulté par une dame de ses amies sur l'importante et surtout difficile question de savoir *si elle pouvait en conscience marier sa fille à un homme étranger à l'Eglise anglicane* (quoique non catholique ni protestant).

La réponse, que les principaux intéressés ne tinrent point secrète, et qui me fut communiquée dans votre société même, est une des choses les plus curieuses que j'aie lues de ma vie. Le savant évêque établit d'abord la grande distinction des articles fondamentaux et non fondamentaux. Il regarde comme *Chrétiens* tous ceux qui sont d'accord sur les premiers. « Du reste, dit-il, « chacun a sa conscience, et Dieu nous jugera. Il a « connu lui-même un gentilhomme, élève d'Eton et de

---

Eglise n'est point calviniste, elle n'est point anglicane, etc.; elle est SCRIPTURALE. Et le calviniste dira : *Notre Eglise n'est point luthérienne,* elle n'est point anglicane ; elle est SCRIPTURALE, et ainsi du reste.

Ce sophisme, risible en lui-même, fait cependant beaucoup d'honneur à l'homme du premier mérite qui l'a employé. Il montre une conscience inquiète, et par conséquent droite, qui tâtonne et cherche un appui vrai.

« Cambridge, qui, après avoir dûment examiné, sui-
« vant son pouvoir, le fondement des deux religions, se
« détermina pour celle de Rome. Il ne le blâme point,
« et par conséquent il croit que la tendre mère peut, en
« toute sûreté de conscience, marier sa fille hors de
« l'église anglicane, quoique les enfants qui pouvaient
« provenir de ce mariage dussent être élevés dans la
« religion de l'époux ; *d'autant plus*, ajoute le prélat,
« *que lorsque ces enfants seront arrivés à l'âge mûr, ils*
« *seront bien les maîtres d'examiner par eux-mêmes la-*
« *quelle des différentes Eglises chrétiennes s'accorde le*
« *mieux avec l'Evangile de Jésus-Christ* (1).

Cette décision dans la bouche d'un *évêque catholique* ferait horreur. Elle honore au contraire infiniment un *évêque anglican*, et quand même celui qui la donnée n'aurait pas fait ses preuves d'ailleurs, et ne jouirait pas de la réputation la plus étendue et la plus méritée, il n'en faudrait pas davantage pour lui concilier la profonde estime de tout homme estimable ; il faut certainement être doué d'une raison bien indépendante, d'une

---

(1) Voici les propres paroles de l'excellent évêque :

If in every other respect the malch meet with her approbation and that of her parents it must not be declined from any apprehension of her children's salvation being risqued by being educated in the R... church, especially as when they arrive at mature age the will by at liberty to examine and judge for themselves wihch of all the christian churches is most suitable to the gospel christ. C..... P..... 27 march 1805.

conscience bien délicate et d'un courage bien rare pour exprimer, avec cette franchise, l'égalité présumée de tous les systèmes, c'est-à-dire, la nullité du sien.

Telle est la foi des évêques dans ce pays fameux, qui est à la tête du système protestant : l'un rougit publiquement de son origine, et voudrait effacer du front de son église l'ineffaçable nom qui est l'essence même de cette église, puisque son être n'étant qu'une *protestation* contre l'autorité, aucune diversité dans la *protestation* ne saurait en altérer l'essence, et puisqu'elle ne pourrait, en général, cesser de *protester* sans cesser d'*être*.

L'autre, partant du jugement particulier, base du système protestant, en tire, avec une franchise admirable, les conséquences inévitables. *L'homme n'ayant sur l'esprit d'un autre que le seul pouvoir du syllogisme* (que chacun s'arroge également), *il s'ensuit que, hors des sciences exactes, il n'y a point de vérité universelle, et surtout point de vérité divine ; l'appel à un livre serait, non pas seulement une erreur, mais une bêtise, puisque c'est le livre même qui est en question. Si je croyais d'une foi divine les dogmes que j'enseigne uniquement de par le Roi, je serais éminemment coupable en conseillant de faire élever de malheureux enfants dans l'erreur, en leur réservant seulement la faculté de revenir à la vérité lorsqu'il auront les connaissances nécessaires ; mais je ne crois point ces dogmes ; du moins je ne les crois que d'une croyance humaine, comme je croirais, par exemple, au système de Staalh, sans empêcher personne de croire à celu de Lavoisier, et sans voir de raison pour qu'un chimist*

de l'une de ces deux écoles refuse sa fille à un partisan de l'autre.

Tel est le sens exact de la réponse donnée par le savant évêque. Il faut avouer que la sagesse et la probité réunies ne sauraient mieux dire; mais, je le demande de nouveau, qu'est-ce que la foi dans un pays où les premiers pasteurs pensent ainsi? Et de quel ascendant peuvent-ils jouir sur la masse du peuple?

J'ai connu beaucoup de Protestants, beaucoup d'Anglais surtout, en qui je suis habitué d'étudier le Protestantisme. Jamais je n'ai pu voir en eux que des théistes plus ou moins perfectionnés par l'Evangile, mais tout à fait étrangers à ce qu'on appelle *foi*, c'est-à-dire, *croyance divinisée.*

L'opinion seule qu'ils ont des ministres de leur religion est un signe infaillible de celle qu'ils ont de la doctrine enseignée par ces prédicateurs, car il y a entre ces deux choses une relation constante et invariable.

Un Anglais, également recommandable par son rang et par son caractère, me disait un jour dans l'intimité du tête-à-tête, *qu'il n'avait jamais pu regarder sans rire la femme d'un évêque.* Le même sentiment se trouve plus ou moins dans tous les cœurs. On sait que Locke appelait déjà le banc des évêques le « *caput mortuum* de la *Chambre des Pairs.* » Le nom primitif subsiste, mais ce n'est plus qu'un fantôme léger et *magni nominis umbra.*

Quant aux ministres du second ordre, il est peu nécessaire d'en parler.

Le prédicateur de la foi est toujours considéré ; mais le prédicateur du doute est toujours ridicule. Partout donc où l'on doute, le ministre est ridicule, et réciproquement, partout où il est ridicule, on doute ; et, par conséquent, il n'y a point de foi.

Relisez les discussions qui eurent lieu au sujet du bill proposé pour l'émancipation des Catholiques (qui ne perdirent leur cause que par une seule voix), vous serez surpris de l'extrême défaveur qui se montra de mille manières dans le cours des débats contre l'ordre des ecclésiastiques. Un opinant alla même jusqu'à dire (il m'en souvient parfaitement), *qu'ils ne devaient pas se mêler de ces sortes de discussions*, ce qui est tout à fait plaisant dans une question de religion. Au fond, cependant, il avait raison ; car, du moment que la religion n'est plus qu'une affaire politique, ses ministres, *comme tels*, n'ont plus rien à dire. Or, c'est précisément le cas où se trouve l'Angleterre ; la tolérance dont on s'y vante *n'est* et ne *peut être* que de l'indifférence.

Les papiers publics et les pamphlets du jour nous ont raconté la mort de quelques hommes célèbres de l'Angleterre.

L'un des plus distingués dans ce groupe brillant, Charles Fox, disait à ses amis en mourant : *Que pensez-vous de l'âme?* Il ajoutait : *Je crois qu'elle est immortelle... Je le croirais, quand même il n'y aurait jamais eu de Christianisme* (1) ; *de savoir ensuite quel sera son état*

(1) Vous le croyez ?

après la mort, c'est ce qui passe les bornes de mon esprit (1).

Son illustre rival le suivit de près, et les détails de sa mort ont été de même connus du public. On voit un évêque, qui fut son précepteur (2), priant à ses côtés ; mais de la part du mourant, rien qui puisse édifier la croyance chrétienne.

J'ai suivi toutes ces morts anglaises avec une extrême attention ; jamais je n'ai pu surprendre un seul acte décisif de foi ou d'espérance véritablement chrétienne.

Nous trouvons, parmi les lettres de madame du Deffant, la profession de foi de son illustre ami. « Je crois, « disait-il à l'impertinente incrédule, je crois à une vie « future. Dieu a tant fait de bon et de beau, qu'on de- « vrait se fier à lui pour le reste. Il ne faut pas avoir le « dessein de l'offenser (3) : la vertu doit lui plaire, donc

---

(1) V. Circumstantial details of the long illness and last moments of the R. H. Charles-James Fox, etc. London, 1805, in-8°, pag. 60. L'historien de sa mort nous dit : *Il n'était point un impie, mais il avait sa religion à lui.* (Ibid., pag. 37.) Il n'y a rien là d'extraordinaire : c'est la confession de foi unique et nécessaire de tout homme qui n'est ni athée ni chrétien accompli.

(2) C'est ce même homme respectable que nous avons vu plus haut désavouer si noblement, quoique sans aucune espèce de raison, le titre de *protestant*. (Suprà, pag. 366.)

(3) Il y aurait à cela un peu trop de malice, mais pourvu qu'on n'agisse point *précisément* pour l'offenser, il est raisonnable.

« il faut être vertueux ; mais notre nature ne comporte « pas la perfection. Dieu ne demande donc pas une per- « fection qui n'est pas naturelle ; voilà ma croyance, « elle est fort simple et fort courte (1). Je crains peu, « parce que je ne sers pas un tyran (2). »

Tout Anglais sensé peut s'examiner lui-même ; il ne trouvera rien de plus au fond de son cœur (3).

Une autre preuve de l'indifférence anglaise, en matière de religion, se tire de l'indifférence des tribunaux anglais pour tous les attentats commis contre la foi présumée du pays. Quelquefois ils ont paru ouvrir les yeux et faire justice. On vit anciennement Wallaston condamné à une amende qu'il ne pouvait payer, c'est-à-dire, à une prison perpétuelle, pour *ses discours sur Jésus-Christ*. Nous avons vu, il n'y a que deux ans, un M. Eason, attaché au pilori, pour avoir tenté de renverser la religion du pays (4). Mais qu'on ne s'y trompe

---

(1) En effet, ce n'est ni celle dite des *Apôtres*, ni celle dite de *saint Athanase*, ni celle de Nicée, ni celle de Constantinople, ni celle de Trente, ni la confession d'Augsbourg, ni les trente-neuf articles, etc., etc.

(2) Horace Walpole, dans les lettres de madame du Deffant, in-8°, tom. I, lettre XXX, pag. 153 : note.

(3) A moins qu'il ne penche dans son cœur vers *un autre système* ; mais, dans ce cas, c'est une preuve de plus en faveur de la thèse générale.

(4) Voyez le *Morning-Chronicle* du 5 juin 1812, n° 13,441. On y lit une lettre dont l'auteur, qui blâme la sévérité des juges, et qui signe *un vrai Chrétien*, prouve au moins qu'il

pas ; ces hommes, et quelques autres, peut-être, dont j'ignore le sort, étaient infailliblement ce qu'on appelle, en style vulgaire, de pauvres diables, sans fortune et sans protection. Il se peut que les tribunaux prennent la fantaisie de faire sur de pareils hommes quelques expériences pour s'exercer ; mais pour peu qu'on soit à la mode, pour peu qu'on s'appelle, je ne dis pas *Bolingbroke*, mais seulement *Hume* ou *Gibbon*, on pourra fort bien blasphémer toute sa vie, et n'en recueillir qu'honneur et profit.

Hume n'a-t-il pas employé toutes les forces de son esprit à renverser les premières vérités et toutes les bases de la morale? N'a-t-il pas dit en propres termes, entre autres élégances : *Qu'il est impossible à la raison humaine de justifier le caractère de Dieu* (1).

Et Gibbon n'a-t-il pas dit : *Que Jean-Jacques Rousseau, lorsqu'il lui arriva de comparer Socrate à Jésus-*

---

n'est pas *un vrai logicien*, puisqu'il termine par cet inconcevable paradoxe : *Une religion peut bien être* détruite, mais jamais soutenue *par la persécution*. Comme s'il était possible de détruire un système ennemi sans soutenir la religion attaquée. C'est tout comme si l'on disait qu'un certain remède peut bien *détruire* une maladie, mais que jamais il n'a *conservé* la santé. Il est au reste superflu d'observer que, dans le dictionnaire moderne, l'action des tribunaux qui défendent la religion de l'état contre ses ennemis s'appelle *persécution*. C'est un point convenu.

(1) Essay on liberty and necessity, sub fin. Beattie on Truth. Part. II, chap. II, sect. IIIe.

Christ, n'avait pas fait attention que le premier ne laissa pas échapper un mot d'impatience ni de désespoir (1).

Ce trait détestable, et mille autres qu'on pourrait tirer d'un livre qui n'est en général qu'une conjuration contre le Christianisme, n'a-t-il pas valu à son auteur plus d'argent et plus d'honneur qu'il n'en aurait pu espérer, à volume égal, de quelque ouvrage religieux, où il eût éclipsé le talent des Ditton, des Sherlock et des Leland ?

Avouez, monsieur, que des tribunaux impuissants contre de tels hommes, sont bien plaisants, pour ne rien dire de plus, lorsqu'ils s'avisent ensuite de frapper quelque misérable tête qui n'a pas la force de se moquer d'eux.

On peut voir, dans les mémoires de Gibbon, avec quelle coupable politesse le célèbre Robertson lui parlait de ce même livre, si peu apprécié dans notre siècle léger; livre qui n'est au fond qu'une histoire ecclésiastique déguisée, écrite, je ne dis pas seulement par un incrédule, mais par un fort malhonnête homme.

Robertson (2) s'est rendu bien coupable encore par

---

(1) *Histoire de la Décadence, etc.*, tom. XII. Paris, Maradan, 1794, chap. XLVII, pag. 9, 10. — Je suis fort aise de savoir que les magistrats *défenseurs de la religion du pays*, qui pilorient les imperceptibles, aient trouvé cette phrase et tant d'autres : *non coupables, sur leur honneur.*

(2) Il écrivait à Gibbon : *Je ne saurais terminer sans vous dire combien j'approuve la réserve avec laquelle sont écrits ces nouveaux volumes ; j'espère qu'elle vous mettra à*

les indignes louanges qu'il a prostituées à Voltaire, en se permettant d'appeler, contre sa conscience, *savant* et *profond* (1), un historien éminemment superficiel, sans foi d'ailleurs, sans conscience et sans pudeur.

Ce criminel éloge a fait un mal infini, en fournissant une autorité imposante à tous les ennemis du Christianisme, qui ne demandent pas mieux que de louer et de faire valoir leur coryphée, sans s'inquiéter le moins du monde de savoir si Robertson était de bonne foi ou non.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que Robertson faisait bassement sa cour à Voltaire, dont il ambitionnait les louanges. Pour arriver jusqu'à lui, et pour obtenir ses bonnes

---

l'abri de la critique offensante et malhonnête qu'on a faite de la liberté du premier. (Lettre du 12 mai 1781, mémoires de Gibbon, tom. II, in-8°, pag. 339.) — C'est un singulier style dans la bouche d'un ecclésiastique et d'un prédicateur. *Priestley* était un peu moins caressant : *Je ne me fais point de scrupule*, dit-il à Gibbon, *de le dire hautement : votre conduite est basse et indigne. Vous insultez au sens commun du monde chrétien ; défendez donc, je ne dis pas vos principes seulement, mais* votre honneur. *Peut-il y avoir rien de plus déshonorant, etc., etc.* (Lettre du 3 février 1783, ibid. tom. II, pag. 343, seqq.) — Le jugement est peut-être prononcé un peu durement, mais je ne vois pas qu'il soit possible d'en appeler.

(1) Introduction à l'histoire de Charles V, in-12, tom. II, sect. IIIe, note XLIV, pag. 417.

grâces, il employait une femme célèbre, bien digne de servir d'intermédiaire à cette liaison intéressante : c'était la *pieuse* du Deffant, qui écrivait à Voltaire de la part de Robertson : *Il voudrait vous faire hommage de ses ouvrages ; je me suis chargée de vous en demander la permission..... Son* respect *et sa* vénération *pour vous sont extrêmes* (1).

Que dire d'un membre de la *Haute-Eglise* d'Ecosse, d'un docteur en théologie, d'un prédicateur de la foi chrétienne, qui assure de son *respect* et de sa *vénération*, le plus ardent, le plus notoire, le plus indécent ennemi de notre religion !

La charité, sans doute, et même la politesse, sont parfaitement indépendantes des symboles de foi, et il faut bien se garder d'insulter ; mais il y a cependant une mesure prescrite par la conscience. Bergier aurait sûrement rendu, dans l'occasion, à tous les mécréants qu'il a réfutés pendant sa longue et précieuse vie, tous les services qui auraient dépendu de lui ; et il est bien remarquable que les attaques les plus impatientes ne lui ont jamais arraché un seul mot amer ; cependant il se fût bien gardé de parler à Fréret ou à Voltaire de son *respect* et de sa *vénération*. Ce compliment aurait déshonoré un *prêtre catholique*. Mais Robertson pouvait caresser sans conséquence Gibbon et Voltaire ; le Chris-

(1) Madame du Deffant à Voltaire, in-8°, tom. IV des lettres de cette dame, 20 décembre 1769, pag. 320.

tianisme qu'il prêchait, par état, n'étant pour lui qu'une mythologie édifiante, dont on pouvait se servir sans inconvénient. Il a dit lui-même son secret dans son dernier ouvrage, où, malgré toutes les précautions prises par l'auteur, tout lecteur intelligent ne verra qu'un déiste achevé (1).

Mais en voilà assez sur Robertson, que j'ai voulu mettre en vue à cause de sa célébrité. En remontant plus haut, que direz-vous du fameux *Chillingworth*, jurant devant Dieu et sur les saintes Ecritures les trente-neuf articles de l'Eglise anglicane (2), déclarant peu de temps après, dans une lettre confidentielle, *qu'il ne saurait souscrire aux trente-neuf articles, sans souscrire à sa propre damnation* (3), et finissant par découvrir *que la doctrine d'Arius est la vérité, ou n'est pas du moins une erreur digne de la damnation* (4)? En effet, c'est une bagatelle.

Seriez-vous curieux, par hasard, de savoir comment

---

(1) Voyez l'Esquisse de l'histoire et des progrès de la superstition et de la religion, dans toutes les parties de la terre. (*Robertson's, historical account, etc.* Bâle, 1792, in-8°, *appendix.*) — *Fuit illa hominis* DIVINI (je parle anglais) *tanquamcy cnea vox.* (CICER., De Orat. III. 2.)

(2) Ego Guillelmus Chillingworth omnibus hisce articulis.... volens et ex animo suscribo. (Mémoires de Gibbon, tom. II, lettre XXXIII, pag. 306.)

(3) Ibid.

(4) Ibid.

un autre docteur anglais a parlé du péché originel et de la dégradation de l'homme, base du Christianisme? Ecoutez le docteur Beattie !

Le père Mallebranche, dit-il. *nous apprend que les sens étaient, dans l'origine, de fort honnêtes facultés, et telles qu'on pouvait les désirer, jusqu'au moment où elles furent débauchées par le péché originel; aventure qui leur donna une invincible disposition à nous tromper, de manière qu'elles sont aujourd'hui continuellement aux aguets pour nous jouer des tours* (1).

Jusqu'ici je n'ai cité que l'Angleterre, parce qu'elle est à la tête du système protestant. Si je voulais sortir de ce pays, je sortirais en même temps des limites que je me suis prescrites. Je n'ai cependant pas la force de me défendre une petite excursion, pour vous faire connaître la profession de foi d'un *évêque évangélique;* je veux parler du fameux Herder, que j'ai entendu nommer très-sérieusement, dans je ne sais quel livre allemand, *le*

---

(1) Beattie on Truth. Part. II, chap. II, sect. I. — Il accuse ici Mallebranche d'être en général *mystique* (c'est-à-dire chrétien); et sur ce que ce grand homme avait dit, après saint Augustin et mille autres : *Que les vertus païennes n'étaient que de l'orgueil*, il s'écrie : *Fi donc! monsieur Mallebranche, le papisme avec toutes ses absurdités n'exige pas de ses partisans une assertion si étrangère à toute franchise et à toute générosité*. (Ibid.) — Mallebranche, j'en suis sûr, rirait encore dans le ciel, s'il pouvait y lire *en Dieu* ces folles indécences.

Bossuet de l'Allemagne ; écoutez donc encore, je vous en prie, ce père de l'Eglise (1).

Tout, sur notre globe, n'est que roue et changement. Quel homme, s'il prend en due considération la figure circulaire de la terre, pourra se laisser aller à l'idée de vouloir convertir le monde entier à la même croyance verbale (2), *en philosophie et en religion, ou à l'égorger* (3) *avec un zèle stupide, mais saint* (4)? *Les virevoltes d'une boule sont l'image de tout ce qui se passe sur notre terre.*

Il faut avouer que l'argument contre l'unité et l'universalité de la religion, et contre les entreprises des missionnaires, tiré de la figure de la terre, est d'un genre tout à fait nouveau, et bien digne du *Bossuet de l'Allemagne!* Un critique anglais demandait à ce sujet, *s'il serait également absurde de s'égorger, pour des opinions philosophiques ou religieuses sur une terre coni-*

---

(1) *Herders Ideen zur Philosophie der Geschichte der Menschheit.* Tom. I. chap. IV, pag, 23.

(2) *Wortglauben.* — S'il ne s'agissait cependant que de *mots*, il n'y aurait ni beaucoup de témérité à tâcher d'y ramener les hommes, ni beaucoup de malheur à ne pas réussir. Mais Herder veut être impie, même aux dépens de la justesse.

(3) Egorger le monde entier, sans doute! Quelle propriété d'expression et quelle justesse de pensée!

(4) Un autre aurait dit : *Saint, mais stupide.* L'évêque de Weimar n'y regarde pas de si près.

que ou cylindrique (1)! J'avoue que je n'en sais rien.

Maintenant, monsieur le comte, je vous le demande, lorsqu'un prédicateur de cette espèce monte en chaire, comment voulez-vous que chaque auditeur ne se dise point à lui-même : *Qui sait si ce* Fellow *croit à tout ce qu'il va me prêcher ?* Quelle confiance peuvent inspirer de tels maîtres, et comment l'auditeur qui a lu leurs livres, qui connaît leurs maximes (dont la première est le mépris de toute autorité), qui ne peut se cacher que, cent et cent fois, il leur sera arrivé de prêcher, non-seulement sans croire à la doctrine qu'ils annoncent, mais sans croire même à la légitimité de leur ministère ; comment, dis-je, cet auditeur pourrait-il ne pas mépriser ses maîtres, et passer bientôt du mépris du docteur à celui de la doctrine ? Celui-là n'aurait nulle idée de l'homme qui pourrait douter de cet inévitable enchaînement. Ainsi la théorie et l'observation se réunissent pour établir qu'il *n'y a* et qu'il *ne peut y avoir* de *foi* ni de *religion positive*, proprement dite, chez cette nation dont les envoyés viennent de se donner tant de peine pour abolir la *détestable Inquisition.*

Le Christianisme est effacé en Angleterre au point que, tout nouvellement, certains hommes, tenant encore par quelques fils à la foi antique, ont pu craindre que l'indifférence, sous le masque trompeur de la tolérance, n'en vînt enfin à donner à la nation anglaise des représentants étrangers au Christianisme. Voyant donc tous les

(1) *Anti-Jacobin*, août 1804, n° LXXIV, pag. 408.

dogmes chrétiens disparaître l'un après l'autre, et voulant au moins assurer le dogme capital, c'est-à-dire, celui de la Trinité, sans lequel il n'y a plus de Christianisme, ils proposèrent leur bill sur *la foi à la Trinité*, en vertu duquel tout Anglais qui refuserait son serment à cette doctrine fondamentale (1) serait déclaré inhabile à siéger au parlement. Assurément les promoteurs du bill ne semblaient pas indiscrets, et l'on ne pouvait, sans doute, exiger moins d'hommes qui auraient attaché la plus légère importance à se nommer chrétiens ; néanmoins le parlement a trouvé que c'était trop: les élus actuels ont senti dans leurs consciences qu'ils n'avaient pas le droit de gêner celle des élus futurs. Ils se sont abstenus avec raison d'imposer aux autres la nécessité d'un serment qu'ils se garderaient bien de prêter eux-mêmes, et ils ont rejeté le bill. Ainsi l'Anglais arien et même mahométan devient éligible au parlement, puisqu'il n'y a pas d'islamite éclairé qui refuse de reconnaître le Christ pour un fort honnête homme, *voire* même pour un grand prophète ; sur quoi un anonyme, égayé par ce grand acte de la législation anglaise, a décoché sur le

---

(1) Cette expérience est très précieuse dans l'ordre général des choses. Elle prouve à tout homme de bonne foi qu'il n'y a rien dans le Christianisme de plus ou de moins fondamental, et qu'il faut croire tout ou rien. La théorie l'avait souvent démontré, mais il est bon d'y joindre l'expérience. Toute nation, comme tout homme, qui voudra choisir les dogmes, les perdra tous.

parlement impérial l'épigramme suivante, qui n'est pas tout à fait dépourvue de sel.

De par le roi, et l'une et l'autre chambre,
Tout Anglais peut, conformément aux lois,
Croire, sans peur de se méprendre,
QU'UN EST UN ET QUE TROIS SONT TROIS (1).

Je n'oublierai point de vous faire observer que l'Angleterre n'est réellement tolérante que pour les sectes, mais nullement pour l'Eglise dont elle se sent détachée; car, pour celle-ci, les lois la repoussent avec une obstination qui, peut-être, n'est pas absolument sans danger pour l'état. L'Anglais ne veut point du système qui lui propose de croire *plus;* mais tout homme qui vient lui proposer de croire *moins* est sûr d'être bien reçu. L'Eglise anglicane fourmille de sectes non conformistes qui la dévorent, et ne lui laissent plus qu'une certaine forme extérieure qu'on prend encore pour une réalité. Le méthodisme seul envahit tous les états, toutes les conditions, et menace ouvertement d'étouffer la religion nationale. Un Anglais, qui vient d'écrire sur ce sujet,

---

(1) *On the late repeal of the Trinity-Doctrine Bill.*

King, Lords, and Commons do decree
That hence forth every man is free
To think, or say, as it may be
That one is one, and three are three.

(Morning-Chronicle, 11 novembre 1814, n° 14,203).

propose un singulier moyen pour s'opposer au torrent. « Si le mal fait de nouveaux progrès, dit-il, peut-être « deviendra-t-il nécessaire d'user de quelque indul- « gence à l'égard des articles de foi admis par l'Eglise « anglicane, et de recevoir dans le giron une plus « grande quantité de Chrétiens (1). »

Il est complaisant, comme on voit : *pour exterminer le Méthodisme, l'Eglise Anglicane n'a qu'à céder le mérite des bonnes œuvres aux Puritains, les Sacrements aux Quakers, la trinité aux Ariens*, etc. Alors elle enrôlera tous ces messieurs, pour se trouver assez forte contre les Méthodistes (2). Il n'y a, comme vous voyez, rien de mieux imaginé. Celui qui propose ce moyen admirable de renforcer l'Eglise nationale est cependant un homme loyal et sincère, qui raisonne d'après sa conscience et d'après l'opinion universelle qui l'environne. Qu'importent les dogmes ? Le symbole n'a plus qu'une ligne, et c'est la première. Tout le reste est renvoyé dans le cercle des opinions et des souvenirs. Comme établissement religieux, comme puissance spirituelle, l'Eglise anglicane n'existe déjà plus. Deux siè-

---

(1) *Causes of the increase, etc.* Causes de l'accroissement du Méthodisme en Angleterre, par *M. Robert Acklem Ingram* dans la Bibliothèque britannique, 1812, n° 391, 392, pag. 482.

(2) Si l'Angleterre voulait m'en croire (le système de recrutement une fois admis), elle nous recevrait aussi, nous, avec notre chef et tout ce qui s'ensuit. C'est alors que le Méthodisme verrait beau jeu !

cles ont suffi pour réduire en poussière le tronc de cet arbre vermoulu ; l'écorce subsiste seule, parce que l'autorité civile trouve son compte à la conserver.

Vous avez pu justement vous étonner, monsieur, en voyant les représentants d'une grande nation chrétienne refuser de reconnaître, comme condition nécessaire, dans ces mêmes représentants, la qualité de Chrétiens ! Cependant je suis en état de vous montrer quelque chose de plus étrange encore. Si je vous disais que l'Angleterre a *solennellement*, j'ai presque dit *officiellement*, renoncé au Christianisme, vous crieriez sans doute au paradoxe, et moi-même je suis tout prêt aussi à protester que je ne vous présente qu'un paradoxe ; mais ce n'est pas une raison pour le supprimer. Cicéron nous en a bien débité six, pourquoi ne m'en passeriez-vous pas un ? Lisez donc le mien, je vous en prie, tel que je vous l'exposerai dans ma prochaine lettre. Ensuite, comme je suis de bonne composition, nous en retrancherons tout ce qu'il vous plaira, pour en faire une vérité qui me suffira.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Moscou, 19/31 août 1815.

LETTRE VI

MONSIEUR,

Qui n'a pas entendu parler de David Hume, *cui nor notus Hylas* ? Je crois qu'à tout prendre, le dix-huitième siècle, si fertile dans ce genre n'a produit aucun ennemi de la religion qu'on puisse lui comparer. Son venin glacé est bien plus dangereux que la rage écumante de Voltaire. Celui-ci d'ailleurs proteste quelquefois de respecter certaines vérités fondamentales, et il a su dire au moins :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Je crois qu'il n'en est que plus coupable, et ce n'est pas ici le lieu de vous dire mes raisons ; mais ces contradictions qui avertissent la conscience des lecteurs, le rendent bien moins dangereux que Hume, sapant toutes les vérités avec un sang-froid tellement imperturbable qu'il ressemble à la logique. Nous l'avons entendu affirmer plus haut : *qu'il est impossible de justifier le carac-*

tère de Dieu ; il ajoute *que tout le pouvoir de la philosophie ne saurait excuser Dieu d'être l'auteur du péché* (1). Quel appareil dialectique n'a-t-il pas déployé pour renverser toute idée de liberté, c'est-à-dire pour anéantir la morale par sa base? L'esprit le plus exercé à ces sortes de méditations chancelle plus d'une fois au milieu des sophismes accumulés par ce dangereux écrivain. On sent que Hume a tort, avant de savoir dire pourquoi. Si jamais, parmi les hommes qui ont pu entendre la prédication évangélique, il a existé un véritable athée (ce que je ne m'avise point de décider), c'est lui. Jamais je n'ai lu ses ouvrages anti-religieux sans une sorte d'effroi, sans me demander à moi-même comment il était possible qu'un homme, à qui rien n'avait manqué pour connaître la vérité, avait pu néanmoins descendre jusqu'à ce point de dégradation. Toujours il m'a semblé que l'endurcissement de Hume, et son calme insolent, ne pouvaient être que la dernière peine d'une certaine révolte de l'intelligence, qui exclut la miséricorde, et que Dieu ne châtie plus qu'en se retirant.

Hume parlant des vérités premières de la manière qu'on vient de voir, on sent assez qu'il ne doit pas se

---

(1) *To free the deity from being the author of sin, has been found hitherto to exced all the power of philosophy.* (Essays, tom. III, sect. VIIIe.) — C'est la pure doctrine de Luther et de Calvin ; c'est la conséquence légitime de leurs principes. Ils disaient : *Donc il n'est pas ce que vous croyez.* Hume, meilleur logicien, dit : *Donc il n'est pas.*

gêner sur le Christianisme, et personne ne sera surpris de l'entendre dire avec une certaine ironie étouffée qui lui appartient particulièrement: « Concluons après « tout que, non seulement le Christianisme vit des « miracles à son origine, mais que de nos jours même « aucun être raisonnable ne peut y croire sans un mi- « racle; la raison seule est impuissante pour nous en « démontrer la vérité, et tout homme que la foi déter- « mine à le croire vrai, a la conscience d'un miracle « continuel qui s'opère en lui, et qui renverse dans son « esprit tous les principes de la droite raison, en le « déterminant à croire ce qu'il y a de plus contraire à « la coutume et à l'expérience (1). » Cependant cet homme a vécu tranquille, au sein de l'aisance et de toutes les distinctions accordées au talent; ce qui prouve déjà qu'en Angleterre comme ailleurs, les toiles d'araignées (dans ce genre du moins) n'arrêtent que les moucherons.

Mais il y a plus: les honneurs accordés à la mémoire de Hume ont surpassé tous ceux qu'il avait obtenus de son vivant, puisque la législature anglaise, c'est-à-dire le roi et les deux chambres, ont accepté solennellement la dédicace de la magnifique édition de son histoire d'Angleterre, donnée il y a peu de temps.

Si la législature avait refusé cette offrande, sans autre

---

(1) Hume's, Essays, tom. III, *an inquiry, etc.*, sect. X, *of miracles*.

motif que celui de châtier, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la mémoire d'un si grand ennemi de la religion nationale, elle n'aurait fait que justice. On a blâmé plus d'une fois la puissance ecclésiastique d'avoir prononcé certaines proscriptions *in odium auctoris* (en haine de l'auteur) ; cependant, si vous y regardez de près, vous ne vous hâterez point de désapprouver ce jugement. Il n'y a pas de loi dont la parfaite équité soit plus universellement sentie que celle qui punit le coupable *par où il a péché*. Que *celui qui abuse des dons du génie soit privé de ses récompenses*. Cette loi, si elle était établie et exécutée à la rigueur, préviendrait les plus grands abus. C'est la honte d'un siècle et celle d'une nation, que l'auteur de *Jeanne d'Arc* n'ait pas fermé les portes de l'Académie française à celui de *Zaire*, ou ne l'en ait pas chassé.

Imaginons que Hume eût été condamné à mort, ou seulement mis en justice pour l'un des délits qui sont punis de mort en Angleterre. Certainement plusieurs de ces délits, celui par exemple d'avoir volé une brebis (1), l'aurait rendu beaucoup moins coupable aux yeux de l'éternelle justice, que celui d'avoir attaqué dans ses écrits, avec tant d'obstination et de perversité, les dogmes les plus sacrés de la religion naturelle et révélée. Et néanmoins je ne doute nullement que, dans cette

(1) La loi qui punit de mort le voleur d'une brebis s'appelle le *statut noir* (*the black statute*) ; *c'est fort bien dit.*

supposition, le roi et le parlement n'eussent rejeté l'hommage d'un livre parti d'une telle main.

Si donc ils ont accepté la dédicace dont je vous parle, c'est que Hume ne leur paraissait nullement flétri par tout ce qu'il a écrit contre la religion ; c'est-à-dire encore, que, pour eux, cette religion n'est qu'une opinion, sur laquelle on peut dire *oui* ou *non* sans conséquence, comme sur une question de physique ou d'économie politique.

Mais nous n'en sommes pas réduits aux conséquences indirectes, et je vais mettre sous vos yeux une circonstance infiniment remarquable, quoique nullement observée peut-être, et qui vous paraitra sans doute bien extraordinaire.

A la tête de cette magnifique édition de l'Histoire d'Angleterre, dont je vous entretiens dans ce moment, on lit une biographie abrégée de Hume, par l'éditeur, qui se nomme en toutes lettres, et se donne pour un ami et pour un admirateur de ce philosophe. Il décrit surtout la mort de Hume avec une étrange complaisance. Il nous le montre sur son lit de mort, brutalement endurci et bravant Dieu en tombant dans sa main. « *Il* « *passait très bien son temps*, nous dit l'officieux ami, « *avec le secours des livres amusants :* un des derniers « qu'il lut furent les *Dialogues de Lucien* (ceux des cour- « tisanes peut-être) ; il examinait en riant quelles ex- « cuses il pourrait donner à Caron pour se dispenser « d'entrer dans la barque. *J'ai tenté*, disait-il, *d'ouvrir* « *les yeux des hommes : si je vis encore quelques années,* « *je puis avoir la satisfaction d'assister à la chute de*

« *quelqu'un des principaux systèmes de superstitions* (1); « ensuite il citait Chaulieu, et il mourut ainsi, le 22 « août 1776. »

Là-dessus l'éditeur s'écrie avec emphase : « *Ainsi mourut notre excellent ami !* »

Que dire d'un homme qui présente une telle mort à l'admiration publique ; qui s'investit des sentiments du philosophe athée, et qui se nomme hardiment ? Que dire d'une législature *chrétienne* qui reçoit cette dédicace, et à qui il ne vient pas même en tête d'exiger le plus léger changement dans cette coupable préface? Que dire surtout du corps épiscopal qui siége dans le parlement, et qui accepte pour son compte? On dira de ces évêques autant de bien qu'on voudra, on n'en dira jamais plus que je n'en pense; mais tout en ne disputant à *ces gardiens muets* (2) aucune vertu morale, je m'écrierai cependant comme Zaïre :

Généreux, bienfaisants, justes, pleins de vertus,
Dieu ! *s'ils étaient chrétiens*, que seraient-ils de plus !

Je ne manquerai point, je pense, de respect à la législature française en croyant qu'après une révolution ter-

---

(1) *I have endeavoured to open the eyes of the publick; if i live a few years longers, i may have the satisfaction of seeing the down-fall of some of the prevailing system of superstition.* (Ibid., pag. 11.)

(2) *Canes muti non valentes latrare.* (Is. LVI. 10.)

rible et tout impie dans ses bases, elle renferme certainement dans son sein un assez grand nombre d'hommes ennemis du Christianisme, et un plus grand nombre encore d'hommes plus ou moins indifférents sur ce point. Je ne doute pas néanmoins que si on la priait d'accepter dans ce moment l'étrange hommage fait à celle d'Angleterre, les deux chambres (je ne parle pas du roi ni du clergé, s'il en était question) ne se hâtassent de le repousser comme une insulte, au moins jusqu'à ce qu'on eût fait disparaître l'insolent frontispice.

Voltaire disait en 1766, et il répétait dix ans après: *Quelques cuistres de Genève croient encore à la consubstantialité; du reste, il n'y a pas, de Berne à Genève, un seul partisan réel du Christianisme* (1).

Il disait en particulier de l'Angleterre, et il a répété de même : *Le Christ sera hautement honni à Londres* (2).

Si quelque homme exagéré s'avisait de soutenir que la hideuse prophétie est accomplie, et que l'acceptation de la révoltante dédicace emporte de la part de la législature anglaise, et surtout de la part du corps épiscopal, une renonciation expresse et nationale à la foi chrétienne il aurait tort sans doute; cependant je serais curieux

---

(1) Lettres: à Damilaville, du 18 août 1766, — à d'Alembert, du 28 septembre 1763, et du 8 février 1776.

(2) A d'Alembert, 28 septembre 1776. — Au roi de Prusse, 15 novembre 1773. (Voyez le recueil des lettres de Voltaire.)

de savoir ce que lui répondrait un Anglais de bonne foi.

Cette digression m'a paru de la plus grande importance, pour vous montrer que la nation anglaise n'a pas plus de droit, et même en a moins qu'une autre, de reprocher aux Espagnols leur *détestable Inquisition*, puisque cette institution leur a servi à se garder des *détestables* crimes (1) commis en Angleterre pendant deux siècles, des calamités *détestables* qui en ont été la suite, et de l'anéantissement encore plus *détestable* du Christianisme, qui n'existe plus que de nom dans ce grand pays.

Si je l'ai choisi plutôt qu'un autre, c'est qu'il tient incontestablement le premier rang entre tous les pays protestants, et qu'ayant plus de moyens qu'eux pour retenir la foi, parce qu'il a retenu la hiérarchie et plusieurs formes utiles, il en est cependant venu à quelque chose de plus qu'un indifférentisme parfait, qui n'a pas même besoin d'être prouvé.

Et si l'on compare même l'Espagne à d'autres pays catholiques, à la France, par exemple, ou à l'Allemagne orthodoxe, on trouvera qu'elle a parfaitement bien fait d'élever une forte barrière contre les novateurs de toute espèce.

Pour achever ma profession de foi, monsieur le Comte,

---

(1) Ces crimes sont au nombre de soixante-dix, autant qu'il m'en souvient, d'après l'ouvrage curieux de M. Colquom.

je ne terminerai point ces lettres sans vous déclarer expressément, qu'ennemi mortel des exagérations dans tous les genres, je suis fort éloigné d'affaiblir ma cause en refusant de céder sur rien J'ai voulu prouver *que l'Inquisition est en soi une institution salutaire, qui a rendu les services les plus importants à l'Espagne, et qui a été ridiculement et honteusement calomniée par le fanatisme sectaire et philosophique.* Ici je m'arrête, n'entendant excuser aucun abus. Si l'Inquisition a quelquefois trop comprimé les esprits; si elle a commis quelques injustices ; si elle s'est montrée ou trop soupçonneuse ou trop sévère (ce que je déclare ignorer parfaitement), je me hâte de condamner tout ce qui est condamnable ; mais je ne conseillerais jamais à une nation de changer ses institutions antiques, qui sont toujours fondées sur de profondes raisons, et qui ne sont presque jamais remplacées par quelque chose d'aussi bon. Rien ne marche au hasard, rien n'existe sans raison. L'homme qui détruit n'est qu'un enfant vigoureux qui fait pitié. Toutes les fois que vous verrez une grande institution ou une grande entreprise approuvée par les nations, mais surtout par l'*Eglise*, comme la chevalerie, par exemple, les ordres religieux, mendiants, enseignants, comtemplatifs, missionnaires, militaires, hospitaliers, etc. ; les indulgences générales, les croisades, les missions, l'Inquisition, etc. ; approuvez tout sans balancer, et bientôt l'examen philosophique récompensera votre confiance, en vous présentant une démonstration complète du mérite de toutes ces choses. Je vous l'ai dit plus haut, monsieur, et rien n'est plus vrai : *la*

violence ne peut être repoussée que par la violence (1).

Les nations, si elles étaient sages, cesseraient donc de se critiquer et de se reprocher mutuellement leurs institutions, comme si elles s'étaient trouvées toutes placées dans les mêmes circonstances, et comme si tel ou tel danger n'avait pu exiger de l'une d'elles certaines mesures dont les autres ont cru pouvoir se passer. Mais voyez ce que c'est que l'erreur ou la folie humaine! Dans le moment où le danger a passé et où les institutions se sont proportionnées d'elles-mêmes à l'état des choses, on cite les faits antiques pour renverser ces institutions; on fait des lois absurdes pour réprimer certaines autorités qu'il faudrait au contraire renforcer par tous les moyens possibles. On cite les *auto-da-fé* du seizième siècle, pour détruire l'Inquisition du dix-neuvième, qui est devenue le plus doux comme le plus sage des tribunaux. On écrit contre la puissance des papes; tous les législateurs, tous les tribunaux sont armés pour la restreindre dans un moment où, notoirement, il ne reste plus au souverain pontife l'autorité nécessaire pour remplir ses immenses fonctions; mais les héros de collége, si hardis contre les autorités qui ne les menacent

---

(1) Je m'aperçois, dans ce moment, avec plaisir, que je me suis rencontré mot à mot avec un *homme de beaucoup d'esprit*, qui a péri malheureusement dans la révolution de son pays. *Quid est quod contra vim sine vi fieri possit.* (Cic., Epist. XII. 3.)

plus, auraient baisé la poussière devant elles, il y a quelques siècles. Ne craignez pas qu'aux époques où l'opinion générale faisait affluer les biens-fonds vers l'Eglise, on fasse des lois pour défendre ou gêner ces acquisitions. On y pensera au milieu du siècle le plus irréligieux (1), lorsque personne ne songe à faire des fondations, et que tous les souverains semblent se concerter pour spolier l'Eglise au lieu de l'enrichir. C'est ainsi que la souveraineté est la dupe éternelle des novateurs, et que les nations se jettent dans l'abîme, en croyant atteindre une amélioration imaginaire, tandis qu'elles ne font que satisfaire les vues intéressées et personnelles de ces hommes téméraires et pervers. La moitié de l'Europe changera de religion pour donner une femme à un prêtre libertin, ou de l'argent à des princes dissipateurs ; et cependant le monde ne retentira que des *abus de l'Eglise*, *de la nécessité d'une réforme* et de *la pure parole de Dieu*. On fera de même des phrases magnifiques contre l'Inquisition, mais cependant les avocats de l'*humanité*, *de la liberté*, *de la science*, *de la perfectibilité*, etc., ne demandent, dans le fond, pour eux et leurs amis, que la liberté de faire et d'écrire ce qui leur plaît. Des nobles, des riches, des hommes sages de toutes les classes, qui ont tout à perdre et rien à gagner au renversement de l'ordre, séduits par les *enchanteurs* modernes,

(1) La loi française contre les acquisitions de main-morte est de l'année 1745.

s'allient avec ceux dont le plus grand intérêt est de le renverser. Inexplicables complices d'une conjuration dirigée contre eux-mêmes, ils demandent à grands cris pour les coupables, la liberté dont ceux-ci ont besoin pour réussir. On les entendra hurler contre les lois pénales, eux en faveur de qui elles sont faites, et qui abhorrent jusqu'à l'ombre des crimes qu'elles menacent. C'est un délire dont il faut être témoin pour le croire, et qu'on voit encore sans le comprendre.

Si d'autres nations ne veulent pas de l'Inquisition, je n'ai rien à dire: il ne s'agit ici que de justifier les Espagnols. On pourrait cependant dire aux Français, en particulier, qu'ils ne sauraient, sans baisser les yeux, se vanter d'avoir repoussé cette institution, et à tous les peuples sans distinction, qu'un tribunal quelconque, établi pour veiller, d'une manière spéciale, sur les crimes dirigés principalement contre les mœurs et la religion nationale, sera pour tous les temps et pour tous les lieux une institution infiniment utile.

Il me reste à vous entretenir d'un objet qui nous a souvent occupés: je veux parler des actes du gouvernement actuel en Espagne. Vous savez combien nous avons balancé sur ce point. Tantôt nous ne concevions pas les mesures inflexibles de ce gouvernement, et nous étions tentés de les appeler *honteuses*, comme on les a nommées en Angleterre (1). Tantôt, en considérant la bonté naturelle et surtout la popularité du souverain ac-

(1) Supra, pag. 355.

tuel des Espagnes, nous inclinions à croire que la nation, proprement dite, est pour lui, et qu'il ne fait que ce qu'il doit faire.

Dans ce conflit de deux opinions qui se balancent, voyons d'abord ce qui est certain.

Dans le fameux manifeste du 14 mai 1814, le roi dit à son peuple : « Vrais et loyaux Espagnols, vous ne « serez pas déçus de vos espérances. Votre souverain « ne veut l'être que pour vous..... J'abhorre, je déteste « le despotisme. Les lumières de l'Europe ne sauraient « plus le souffrir, et jamais les rois d'Espagne ne fu- « rent despotes. Quoiqu'il y ait eu de temps en temps, « dans ce pays, des abus de pouvoir qu'aucune insti- « tution imaginable ne saurait prévenir complètement, « cependant, pour les prévenir autant qu'il est donné à « la sagesse humaine, c'est-à-dire en conservant la « dignité et les droits de la royauté, puisqu'elle les tient « d'elle-même, et ceux du peuple, qui ne sont pas « moins inviolables, je m'aboucherai avec vos repré- « sentants des Espagnes et des Indes ; et, dans les Cortès « légitimement convoquées, j'établirai les bases de la « prospérité de mes sujets. La liberté individuelle repo- « sera sur des lois qu'assureront l'ordre et la tranquil- « lité publique. Les presses seront libres autant que la « saine raison le permettra. Toute dissipation des biens « de l'état cessera, et les dépenses de la maison royale « seront séparées de celles de l'Etat: pour faire doré- « navant de nouvelles lois, les souverains s'accorderont « avec les Cortès. Ces bases vous feront connaître mes « royales intentions, en vous apprenant à voir en moi,

« non un tyran ou un despote, mais un roi et un « père, etc., etc. (1). »

Le 13 juin suivant, l'université de Salamanque, ayant été admise à une audience solennelle du souverain, lui rappela toutes ses promesses sur la propriété personnelle et réelle, sur la liberté de la presse, sur les contributions publiques, sur le rétablissement de l'ordre et sur la convocation des Cortès ; puis elle ajouta par la bouche de ses députés :

Sire ! V. M. a promis, et même elle a juré librement, dans son premier décret, de terminer nos maux, et de mettre sa gloire à fonder sur ces bases le gouvernement d'une nation héroïque, qui, par des faits immortels, a conquis l'admiration de l'univers en conservant son honneur et sa liberté. L'Université, qui voit de plus loin les conséquences de ces principes, ne finirait jamais, si elle voulait exprimer toute la joie et toute la reconnaissance que lui ont fait concevoir ces royales intentions..... V. M. rappelle la représentation oubliée des Cortès formée des

---

(1) *Yo os juro y prometto a vos ostros verdaderos y leales Espanoles... Vuestro Soberano quiere serlo para vosotros... Aboresco y detesto el despotismo : ni las luces y cultura de las naciones de Europa lo sufren ya; ni en Espana fueron despotas jamas sus Reyes.... Conservano el decoro de la dignidad real y sus derechos, pues los tiene de suyo, y los que perteneren a los pueblos que son igualmente inviolables, yo trattare con sus procuradores, etc., etc.* (Valence, 4 mai 1814.)

états du clergé et de la noblesse, et peut-être encore qu'elle médite de rétablir les anciens états, et de leur donner cette forme que les sages politiques ont proclamée comme la plus propre à former un gouvernement modéré et stable, autant qu'il est permis à l'homme de l'espérer, et à consolider, pour des siècles, les droits également inviolables du monarque et de ses peuples, etc., etc. (1).

Voilà, monsieur le comte, ce que le roi a dit, et voilà ce qu'il s'est laissé dire. Je doute que jamais la candeur et la bonne foi aient parlé ou agi d'une manière plus convaincante. Il me semble qu'il n'y a pas moyen de soupçonner les intentions du monarque. Je m'en tiens là ; m'abstenant sévèrement de prononcer sur des actes douteux, qu'un étranger, et surtout un étranger éloigné, n'a pas le droit de juger. Je remercie le roi de ce qu'il a promis, et je compte sur sa parole en fermant les yeux sur ce que je ne comprends pas. Quoi qu'il en puisse arriver, l'abus des anciennes institutions ne prou-

---

(1) *V. M. ha promedito y aun ha jurado espontaneamente en su primero decreto, poner fin a nuestros males, colocando sus glorias en fundar sobre estas bases el gobierno de una nacion heroyca..... Però la Universidad que ve mas de lejos las consecuencias de estos principios, no acaberia jamas, si hubiesse de espresar toda su gratitud y su jubilo, etc., Reçorda* (V. M.) *la representacion olvidado en cortes de los estados del clero y nobleza, y acaso V. M. medita, etc.* 13 junio 1814. (Gazeta de Madrid del Martes 14 de junio de 1814. n° 85, pag. 650.)

verait rien contre leur mérite essentiel, et toujours je soutiendrai que les nations ont tout à perdre en renversant leurs institutions antiques au lieu de les perfectionner ou de les corriger. Je serai extrêmement satisfait, monsieur le comte, si j'ai pu arracher quelques préjugés de votre esprit ; demain peut-être vous me rendrez le même service. Les hommes échangent trop souvent des erreurs. Je ne demande pas mieux que d'établir avec vous un commerce tout opposé. Ce noble échange ne mortifie personne ; chacun se réservant, en demandant ou recevant ce qui lui manque, d'offrir à son tour quelque chose qui manque à l'autre ; les têtes sont comme les terres : *non omnis fert omnia tellus*

Je suis, etc.

Moscou, 15/27 septembre 1815.

PHILOMATHE DE CIVARRON.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

40

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME

DE L'ÉGLISE GALLICANE

Pages

PRÉFACE. v

LIVRE PREMIER

CHAPITRE I. — Observations préliminaires. . . . 1

CHAP. II. — Du calvinisme et des parlements. . 3

CHAP. III. — Du jansénisme. Portrait de cette secte. 14

CHAP. IV. — Analogie de Hobbes et de Jansénius. 22

CHAP. V. — Port-Royal. 27

CHAP. VI. — Causes de la réputation usurpée dont a joui Port-Royal 38

CHAP. VII. — Perpétuité de la Foi. Logique et grammaire de Port-Royal . . . 43

Pages

CHAP. VIII. — Passage de La Harpe et digression sur le mérite comparé des Jésuites. . 47

CHAP. IX. — Pascal considéré sous le triple rapport de la science, du mérite littéraire et de la religion 53

CHAP. X. — Religieuses de Port-Royal. . . 75

CHAP. XI. — De la vertu hors de l'Eglise . . . 78

CHAP. XII. — Conclusion. 80

LIVRE SECOND

CHAPITRE. I. — Réflexions préliminaires sur le caractère de Louis XIV. . . . 89

CHAP. II. — Affaire de la Régale. Histoire et explication de ce droit 93

CHAP. III. — Suite de la Régale. Assemblée et déclaration de 1682. Esprit et composition de l'assemblée 101

CHAP. IV. — Réflexions sur la déclaration de 1682. 105

CHAP. V. — Effets et suites de la déclaration. . 122

CHAP. VI. — Révocation de la déclaration prononcée par le roi 129

CHAP. VII. — Double condamnation de la déclaration de 1682, prononcée par ses auteurs mêmes. 139

Pages

CHAP. VIII. — Ce qu'il faut penser de l'autorité de Bossuet invoquée en faveur des quatre articles 151

CHAP. IX. — Continuation du même sujet. Défense des quatre articles, publiée sous le nom de Bossuet, après sa mort. . 171

CHAP. X. — Sur un préjugé français, relatif à la défense de la déclaration. . . . 194

CHAP. XI. — Séparation inopinée de l'assemblée de 1682. Causes de cette séparation. — Digression sur l'assemblée de 1700 200

CHAP. XII. — Influence du caractère de Bossuet sur le succès des quatre propositions — Réflexions sur le caractère de Fénelon 222

CHAP. XIII. — Des libertés de l'Eglise gallicane. . 236

CHAP. XIV. — A quoi se réduisent les libertés de l'Eglise gallicane 244

CHAP. XV. — Sur l'espèce de scission opérée par les prétendues libertés 257

CHAP. XVI. — Raisons qui ont retenu l'Eglise gallicane dans la dépendance du Saint-Siége 269

CHAP. XVII. — Adresse au clergé français, et déclaration de l'auteur. 277

LETTRES SUR L'INQUISITION ESPAGNOLE

Page

PRÉFACE. 285
LETTRE PREMIÈRE 287
LETTRE DEUXIÈME. 317
LETTRE TROISIÈME. 332
LETTRE QUATRIÈME. 346
LETTRE CINQUIÈME. 356
LETTRE SIXIÈME. 386

FIN DE LA TABLE.

LYON. — IMP. VITTE ET PERRUSSEL, RUE CONDÉ, 30

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

ÉDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME QUATRIÈME

Les Soirées de Saint-Pétersbourg.

Les six premiers entretiens.



542149
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

1891

PRÉFACE

DE

M. DE SAINT-VICTOR

La vérité et l'erreur se partagent cette terre où l'homme ne fait que passer; où le crime, les souffrances et la mort lui sont des signes certains qu'il est une créature déchue; où la conscience, le repentir et mille autres secours lui ont été donnés par la bonté du Créateur pour le relever de sa chute; où il ne cesse de marcher vers le terme qui doit décider de sa destinée éternelle, toujours soumis à la volonté de Dieu, qui le conduit selon la profondeur de ses desseins; toujours libre, par sa volonté propre, de mériter la récompense ou le châtiment. Deux voies lui sont donc ouvertes, l'une pour la perte, l'autre pour le salut; voies invisibles et mystérieuses dans lesquelles se précipitent les enfants d'Adam, en apparence confondus

ensemble, divisés cependant en deux sociétés qui s'éloignent de plus en plus l'une de l'autre, jusqu'au moment qui doit les séparer à jamais. C'est ainsi que saint Augustin nous montre admirablement les deux *Cités* que le genre humain doit former à la fin des temps, prenant naissance dès le commencement des temps : la *Cité* du monde et la *Cité* de Dieu.

Dieu et la Vérité sont une même chose; d'où il faut conclure que toute vérité que l'intelligence humaine est capable de recevoir lui vient de Dieu; que sans lui elle ne connaîtrait aucune vérité, et qu'il a accordé aux hommes, suivant les temps et les circonstances, toutes les vérités qui leur étaient nécessaires. De cette impuissance de l'homme et de cette bonté de Dieu découle encore la nécessité d'une tradition universelle dont on retrouve en effet les vestiges plus ou moins effacés chez tous les peuples du monde, selon que l'orgueil de leur esprit et la corruption de leur cœur les ont plus ou moins écartés de la source de toute lumière : car l'erreur vient de l'homme comme la vérité vient de Dieu; et s'il ne crie vers Dieu, l'homme *demeure à jamais assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort* (1).

---

(1) *Sedentes in tenebris et umbrâ mortis.*
(Ps. CVI, 10.)

L'erreur a mille formes et deux principaux caractères : la superstition et l'incrédulité. Ou l'homme altère en lui l'image de Dieu pour l'accommoder à ses passions, ou, par une passion plus détestable encore, il pousse la fureur jusqu'à l'en effacer entièrement. Le premier de ces deux crimes fut, dans les anciens temps, celui de tous les peuples du monde, un seul excepté; ils eurent toujours pour le second une invincible horreur, et les malheureux qui s'en rendaient coupables furent longtemps eux-mêmes une exception au milieu de toutes les sociétés. C'est que cette dernière impiété attaquait à la fois Dieu et l'existence même des sociétés; le bon sens des peuples l'avait pressenti : et, en effet, lorsque la secte infâme d'Epicure eut étendu ses ravages au milieu de l'empire romain, on put croire un moment que tout allait rentrer dans le chaos. Tout était perdu sans doute, si la Vérité elle-même n'eût choisi ce moment pour descendre sur la terre et pour y *converser avec les hommes* (1). Les anciennes traditions se ranimèrent aussitôt, purifiées et sanctifiées par des vérités nouvelles; la société, qui déjà n'était plus qu'un cadavre prêt à se dissoudre, reprit le mouvement et la vie, et ce principe de vie, que lui avaient

(1) *Et cum hominibus conversatus est* (Baruch, III, 38.)

rendu les traditions religieuses, ne put être éteint ni par les révolutions des empires, ni par une longue suite de ces siècles illettrés qu'il est convenu d'appeler barbares. Les symptômes *de mort* ne reparurent qu'au quinzième siècle, qui est appelé le siècle de la *renaissance :* c'est alors que la raison humaine, reprenant son antique orgueil qu'on avait cru pour jamais terrassé par la foi, osa de nouveau scruter et attaquer les traditions. Les superstitions du Paganisme n'étant plus possibles, ce fut l'incrédulité seule qui tenta ce funeste combat : elle démolit peu à peu l'antique et merveilleux édifice élevé par la Vérité même, et ne cessant de nier, les unes après les autres, toutes les croyances religieuses, c'est-à-dire tous les rapports de l'homme avec Dieu, elle continua de marcher ainsi, au milieu d'une corruption toujours croissante de la société, jusqu'à la révolution française, où Dieu lui-même *fut nié par la société*, ce qui ne s'était jamais vu ; où le monde a éprouvé des maux plus grands, a été menacé d'une catastrophe plus terrible même que dans les derniers temps de l'empire romain, parce que la Vérité éternelle, ayant opéré pour lui le dernier miracle de la grâce, ne lui doit plus maintenant que la justice, et ne reparaîtra plus au milieu des hommes que pour le jugement.

Et véritablement c'en était fait du monde si, *selon*

la promesse, cette grâce qui éclaire et vivifie n'eût trouvé un refuge dans un petit nombre de cœurs humbles, fidèles et généreux. Ils combattirent donc pour la vérité ; ils furent ses martyrs ; ils sont encore ses apôtres. Autour de la lumière qui leur a été donnée d'en haut, ils ont su réunir, ils rassemblent encore tous les jours ceux qui savent ouvrir les yeux pour voir, les oreilles pour entendre. L'erreur étant arrivée à son dernier excès et s'étant montrée dans sa dernière expression, la vérité a fait entendre par leur bouche ses arrêts les plus formidables, a dévoilé à la fois tous ses principes à jamais immuables et leurs conséquences non moins absolues : toutes les nuances ont disparu, tous les ménagements de timidité ou de prudence ont cessé ; d'une main ferme, ces courageux athlètes ont tracé la digue de séparation ; et, ce qui est encore nouveau sous le soleil, les deux *Cités*, celle du monde et celle de Dieu, se sont séparées pour n'être plus désormais confondues jusqu'à la fin ; et, dès cette vie, elles sont devenues manifestes à tous les yeux.

Parmi ces interprètes de la vérité, si visiblement choisis et appelés par elle pour rétablir son empire et relever ses autels, nul n'a paru avec plus d'éclat que M. le comte de Maistre : dès les commencements de la grande époque où nous avons le malheur de vivre, il fit entendre sa voix, et ses premières

paroles, qui retentirent dans l'Europe entière (1), laissèrent un souvenir que trente années d'événements inouïs ne purent effacer. De même que celles des prophètes, ses paroles dévoilaient l'avenir, en même temps qu'elles indiquaient aux hommes les moyens de les rendre meilleurs. Ce qu'il a prédit est arrivé ; puisse-t-il être un jour suivi dans ce qu'il a conseillé !

Il fallut se taire lorsque la terre entière se taisait devant un seul homme : ce fut dans le silence et dans l'exil que M. de Maistre prépara et acheva en partie

---

(1) Dans l'ouvrage fameux intitulé : *Considérations sur la France*, publié en 179[illegible]. Quoique rigoureusement défendu par le méprisable pouvoir qui tyrannisait alors la France, il eut, dans la même année, trois éditions, et une quatrième l'année suivante. Dès 1793, époque de sa retraite en Piémont, M. de Maistre avait fait paraître deux Lettres d'un *Royaliste savoisien* à ses compatriotes ; et en 1795, il avait publié un autre écrit, sous le titre de *Jean Claude Têtu, maire de Montagnole ;* brochure, dit-on, aussi piquante qu'ingénieuse sur les opinions du moment. Enfin, en 1796, ses *Considérations sur la France* furent précédées d'un écrit intitulé : *Adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la nation française*, dans lequel il combattait avec beaucoup d'énergie l'application des lois françaises sur l'émigration aux sujets du roi de Sardaigne. Mallet du Pan fut l'éditeur de ce dernier ouvrage.

les travaux qui devaient compléter cette espèce de mission qu'il avait reçue d'éclairer et de reprendre son siècle, de tous les siècles sans doute le plus aveugle et le plus criminel. Toutefois, dès 1810, il publia à Pétersbourg l'ouvrage intitulé : *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques.* Dans ce livre court, mais tout substantiel, l'auteur, remontant à la puissance divine comme à la source unique de toute autorité sur la terre, semble s'arrêter avec une sorte de complaisance sur cette grande idée qui féconde tout en effet dans le monde des intelligences, et de laquelle allaient bientôt émaner toutes ses autres productions. Dans un sujet qui était purement métaphysique, on lui reprocha d'avoir été trop métaphysicien : ceux qui lui firent un tel reproche ne savaient pas, et peut-être ne savent point encore que c'est dans la métaphysique qu'il faut aller attaquer les erreurs qui corrompent et désolent aujourd'hui la société; c'est parce que les bases de cette science sont fausses, depuis Aristote jusqu'à nos jours, que je ne sais quoi de faux s'est glissé partout et jusqu'au sein de la vérité même, c'est-à-dire, jusque dans les paroles et dans les écrits d'un grand nombre de ses plus sincères et plus ardents défenseurs. Nous pouvons concevoir quelque espérance de voir bientôt se faire cette grande et utile réformation, et M. de Maistre aura la gloire d'y avoir puissamment contribué.

En 1816, parut sa traduction française du traité de Plutarque, intitulé : *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables.* Dans les notes savantes et profondes dont il accompagna cette traduction, M. de Maistre fit voir l'esprit du Christianisme exerçant son influence secrète et irrésistible sur un philosophe païen, l'éclairant à son insu, et lui faisant dire des choses que toute la sagesse humaine abandonnée à elle-même n'eût jamais pu dire ni même imaginer. On voit dès lors que ces grands mystères de la Providence occupaient fortement cet esprit dont la vue était si juste et si perçante; qu'il cherchait, autant qu'il est permis à un homme de le faire, à en pénétrer les profondeurs et à en justifier les décrets. C'est en effet à suivre la Providence dans toutes ses voies qu'il s'était appliqué sans relâche dans ses longues et laborieuses études; et l'on vit bientôt paraître le livre fameux dans lequel, s'élevant d'un vol d'aigle au-dessus de tous les préjugés reçus, attaquant toutes les erreurs accréditées, renversant tous les sophismes de la mauvaise foi et de la fausse érudition, il nous rendit cette Providence visible dans le gouvernement *temporel* des papes, qu'il a présentés hardiment, *sous ce rapport*, comme les bienfaiteurs et les conservateurs de la société européenne, après tant de déclamations ineptes qui, depuis trois siècles, ne cessent de les en déclarer les tyrans et les fléaux. On n'a point répondu aux

deux premiers volumes de ce livre, qu'un des plus grands esprits de notre âge a qualifié de SUBLIME (1); et, bien que le sujet en soit plutôt politique que religieux, l'impiété, qui se croit justement attaquée dès que l'on parle du chef de l'Eglise autrement que pour l'insulter, ne l'eût point laissé sans réponse, s'il eût été possible d'y répondre. On ne répondra pas davantage au troisième qui vient de paraître, et qui traite spécialement du pape dans ses rapports avec l'*Eglise gallicane*. Il ne convaincra pas sans doute des esprits passionnés et vieillis dans les habitudes d'une doctrine absurde et dangereuse, mais les passions les plus irascibles seront elles-mêmes réduites au silence.

Nous ne dirons point que les SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG que nous publions aujourd'hui, dernière production de cet homme illustre, soient un ouvrage supérieur au livre du PAPE. Tous les deux sont l'œuvre du génie; tous les deux nous semblent également beaux : cependant quelque admiré qu'ait été celui-ci, nous ne doutons point que les SOIRÉES ne trouvent encore un plus grand nombre d'admirateurs. Dans le livre du PAPE, M. de Maistre ne développe qu'une seule vérité : c'est à mettre cette vérité

(1) M. le vicomte de Bonald.

unique dans tout son jour qu'il consacre toutes les ressources de son talent, qu'il prodigue tous les trésors de son savoir; ici le champ est plus vaste, ou, pour mieux dire, sans limites : c'est l'homme qu'il considère dans tous ses rapports avec Dieu; c'est le libre arbitre et la puissance divine qu'il entreprend de concilier; c'est la grande énigme du bien et du mal qu'il veut expliquer; ce sont d'innombrables vérités, ou plutôt ce sont toutes les grandes et utiles vérités, dont il s'empare comme de son propre bien, pour les défendre en possesseur légitime contre l'orgueil et l'impiété qui les ont toutes attaquées. Au milieu d'une route semée de tant d'écueils, il marche d'un pas assuré, le flambeau des traditions à la main; et sa raison en reçoit des lumières qu'elle fait rejaillir sur tous les objets dont elle sonde les profondeurs. Jamais la philosophie abjecte du dix-huitième siècle ne rencontra d'adversaire plus redoutable : ni la science, ni le génie, ni les renommées ne lui imposent; il avance sans cesse, abattant devant lui tous ces colosses aux pieds d'argile; il a des armes de toute espèce pour les combattre : c'est le cri de l'indignation; c'est le rire amer du mépris; c'est le trait acéré du sarcasme; c'est une dialectique qui atterre; ce sont des traits d'éloquence qui foudroient. Jamais on ne pénétra avec plus de sagacité dans les replis les plus tortueux d'un sophisme pour le mettre au grand jour et le montrer tel qu'il est,

absurde ou ridicule; jamais une érudition plus étendue et plus variée ne fut employée avec plus d'art et de jugement pour fortifier le raisonnement de toute la puissance du témoignage. Puis ensuite, quand il pénètre jusqu'au fond du cœur de l'homme, quand il visite, pour ainsi parler, les parties les plus secrètes de son intelligence, soit qu'il en explique la force, soit qu'il en dévoile la faiblesse, quelle foule d'aperçus ingénieux, de traits inattendus, de vérités profondes et nouvelles! Que de sentiments tendres, délicats et généreux! quelle foi pieuse et inébranlable! quel esprit que celui qui a pu concevoir des pensées si grandes, si étonnantes sur la GUERRE! quel cœur que celui d'où il semble s'écouler, comme d'une source pure et vivifiante, des paroles si animées et si touchantes sur la PRIÈRE!

Dans tous les ouvrages qu'il avait publiés jusqu'à celui-ci, la manière d'écrire de M. de Maistre a été jugée claire, nerveuse, animée, abondante en expressions brillantes et en tournures originales: ce sont là ses principaux caractères. Dans les SOIRÉES, où des sujets variés et innombrables semblent en quelque sorte se presser sous sa plume, l'illustre auteur s'abandonne davantage et prend tous les tons. A la force et à l'éclat il sait unir, au besoin, la grâce et la douceur; il sait étendre ou resserrer son style avec autant de charme que de flexibilité, et ce style est

toujours vivant de toute la vie de cette âme où il y avait comme une surabondance de vie. Ce n'est point un style académique, à Dieu ne plaise, c'est celui des grands écrivains, qui ne prennent des écrivains classiques que ce qu'il en faut prendre, et qui reçoivent le reste de leurs propres inspirations. Et n'est-ce pas ainsi qu'il convient en effet d'entendre et de mettre en pratique les traditions de notre grand siècle littéraire? Ces traditions ne sont point perdues, ainsi que semblent le craindre quelques amateurs délicats des lettres, trop épris peut-être de certaines manières d'écrire qui ne sont plus de notre âge, et ne prenant pas garde que l'imitation servile, qui fait les rhéteurs, est justement dédaignée de l'écrivain qui sait penser, qui a de la conscience et des entrailles. Les princes de notre littérature, qui sans doute doivent être éternellement nos modèles, comment s'y prenaient-ils eux-mêmes pour enrichir leurs écrits des précieuses dépouilles qu'ils avaient enlevées aux génies sublimes de la Grèce et de Rome? se faisaient-ils Grecs et Romains? non sans doute : ils demeuraient Français, et Français comme on l'était au temps de Louis XIV. Avec un goût exquis et le jugement le plus sûr, ils savaient accommoder l'éloquence des républiques et l'inspiration des muses païennes aux mœurs nobles et douces d'une grande et paisible monarchie, à la morale pure et austère d'une religion descendue du ciel. C'est ainsi que,

nous offrant l'exemple, ils nous ont aussi laissé le précepte. Imitons-les donc ainsi qu'eux-mêmes ont imité : méditons sans cesse ces chefs-d'œuvre où ils ont honoré la parole humaine plus peut-être qu'on ne l'avait jamais fait avant eux; mais visitons en même temps, et avec une ardeur non moins studieuse, ces sources antiques et fécondes où ils se sont abreuvés avant nous, où nous trouverons encore à puiser après eux; et ce que nous y aurons amassé, essayons d'en faire un utile et généreux usage, selon les temps où nous vivons et les circonstances où nous pourrons nous trouver. Tout homme qui joindra un grand sens à un talent véritable sentira donc que le dix-neuvième siècle ne peut être littéraire, ainsi que l'a été le dix-septième; qu'on n'écrit point, et qu'en effet on ne doit point écrire au milieu de tous les désordres, de toutes les erreurs, de toutes les passions, de toutes les haines, de la plus effroyable corruption, comme on écrivait au sein de l'ordre, de la paix, de toutes les prospérités, lorsque la société était en quelque sorte pleine de foi, d'espérance et d'amour. Ah ! sans doute, si ces grands esprits eussent vécu dans nos temps malheureux, la douceur de Massillon se fût changée en véhémence; une sainte indignation transportant Bourdaloue eût donné à sa puissante dialectique des mouvements plus passionnés; Pascal eût dirigé vers un même but les traits étincelants de sa satire, les traits non

moins pénétrants de sa mâle éloquence; et la voix de Bossuet eût fait entendre des tonnerres encore plus retentissants. Boileau et Racine, tous les deux si pleins de raison, considèreraient aujourd'hui comme de vains amusements les chefs-d'œuvre qui font leur immortalité; et abandonnant ces agréables et innocents mensonges, dont ils avaient fait chez les anciens une moisson si riche et peut-être trop abondante, on les verrait consacrer uniquement à louer ou à défendre la céleste vérité tous ces dons célestes du génie et du talent qui leur avaient été magnifiquement prodigués. Maintenant, c'est donc en imitant ces parfaits modèles, sans toutefois leur ressembler, qu'on peut aspirer à vivre aussi longtemps qu'eux; c'est pour ne s'être point servilement traîné sur leurs traces, c'est pour avoir marché librement dans la même route, dans cette route devenue plus large depuis deux siècles, et surtout conduisant plus loin, que M. de Maistre et quelques autres rares esprits (1) ont élevé des monuments qui sont destinés, comme ceux du grand siècle, à vivre aussi longtemps que la langue française, et à servir à leur tour de modèles à la postérité. La critique trouvera sans doute à reprendre dans les écrits de cet homme célèbre :

---

(1) . . . . *Pauci quos æquus amavit Jupiter.* (Virg.)

et quelle œuvre fut jamais parfaite? Elle pourra remarquer, particulièrement dans l'ouvrage que nous publions, quelques expressions et même quelques plaisanteries que le bon goût de l'auteur aurait dû rejeter; elle lui reprochera de donner quelquefois à la raison les apparences du sophisme, par la manière recherchée et trop subtile dont il présente certaines vérités; mais si cette critique est franche, raisonnable, impartiale, elle reconnaîtra en même temps qu'il serait honteux pour elle de s'arrêter à ces taches rares et légères qui se perdent dans l'éclat de tant de beautés supérieures, et souvent de l'ordre le plus élevé.

A la suite des Soirées, on lira un opuscule intitulé : *Eclaircissement sur les sacrifices;* et nous ne craignons pas de dire que, dans ces deux volumes, il n'est rien peut-être qui soit de nature à produire de plus profondes impressions. L'auteur, avec sa prodigieuse érudition, qui semble ici se surpasser elle-même par de nouveaux prodiges, parcourt le monde entier et en compulse les annales les plus obscures et les plus cachées, pour nous y montrer le *sacrifice*, et le *sacrifice* SANGLANT, établi dans tous les temps, dans tous les lieux, et sur la foi d'une tradition universelle et immémoriale, qui a partout enseigné et persuadé partout : « Que la chair et le sang sont « coupables, et que le ciel est irrité contre la chair

« et le sang; que dans l'effusion du sang il est une « vertu *expiatrice;* que le sang coupable peut être « *racheté* par le sang innocent. » Croyance inexplicable que ni la raison ni la folie n'ont pu inventer, encore moins faire adopter généralement; croyance mystérieuse, qui a sa racine dans les dernières profondeurs du cœur humain, et qui, dans ses applications les plus cruelles, les plus révoltantes, les plus erronées, se rattache par d'invisibles liens à la plus grande des vérités. L'auteur poursuit cette vérité aux traces de lumières qu'elle laisse après elle à travers la nuit profonde de l'idolâtrie. Au milieu des erreurs de tant de fausses religions, il retrouve plus ou moins altérés tous les dogmes de la véritable, toutes ses promesses, tous ses mystères, toutes les destinées de l'homme, et vient finir en se prosternant devant le *sacrifice* incompréhensible qui *a tout consommé*, aux pieds de la grande Victime qui a opéré *le salut* du monde entier *par le sang*. Rien de plus frappant que ce morceau : c'est un tableau que, dans toutes ses parties, on peut dire achevé.

Hélas! il n'en est pas ainsi du livre même des Soirées. Il était arrêté que M. le comte de Maistre ne recevrait point ici-bas la dernière couronne due à ses longs et pieux travaux; il travaillait encore à ce bel ouvrage, lorsque Dieu a voulu l'appeler à lui pour lui donner, dans un monde meilleur, cette couronne « *que la rouille et les vers n'altèreront point*,

« *cette couronne incorruptible qui ne sera point en-* « *levée* (1). » Ceux qu'il aimait ne se consoleront point de l'avoir perdu; l'Europe entière a donné des regrets à cette perte vraiment européenne; et ces regrets se renouvelleront sans cesse pour les cœurs généreux, lorsque, jetant les yeux sur les lignes demi-achevées qui terminent le XIe entretien et les dernières que sa main ait tracées, ils verront que, de cette main déjà défaillante, il s'occupait alors de sonder la plaie la plus profonde de notre malheureux âge (2), d'en montrer le danger toujours croissant, et d'y chercher sans doute des remèdes. C'est ainsi, qu'imitant jusqu'au dernier moment son divin modèle, « il a passé en faisant le bien. » *Pertransiit benefaciendo* (3).

---

(1) *Thesaurizate autem vobis thesauros in cælo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur.* Matth. VI, 20.

(2) Le Protestantisme.

(3) Act. X, 38.

LES SOIRÉES

DE

SAINT-PÉTERSBOURG

OU ENTRETIENS

SUR LE GOUVERNEMENT TEMPOREL

DE LA PROVIDENCE.

PREMIER ENTRETIEN.

Au mois de juillet 1809, à la fin d'une journée des plus chaudes, je remontais la Néva dans une chaloupe, avec le conseiller privé de T***, membre du sénat de Saint-Pétersbourg, et le chevalier de B***, jeune Français que les orages de la révolution de son pays et une foule d'événements bizarres avaient poussé

dans cette capitale. L'estime réciproque, la conformité de goûts, et quelques relations précieuses de services et d'hospitalité, avaient formé entre nous une liaison intime. L'un et l'autre m'accompagnaient ce jour-là jusqu'à la maison de campagne où je passais l'été. Quoique située dans l'enceinte de la ville, elle est cependant assez éloignée du centre pour qu'il soit permis de l'appeler maison de *campagne* et même *solitude;* car il s'en faut de beaucoup que toute cette enceinte soit occupée par les bâtiments ; et quoique les vides qui se trouvent dans la partie habitée se remplissent à vue d'œil, il n'est pas possible de prévoir si les habitations doivent un jour s'avancer jusqu'aux limites tracées par le doigt hardi de Pierre Ier.

Il était à peu près neuf heures du soir ; le soleil se couchait par un temps superbe ; le faible vent qui nous poussait expira dans la voile que nous vîmes *badiner*. Bientôt le pavillon qui annonce du haut du palais impérial la présence du souverain, tombant immobile le long du mât qui le supporte, proclama le silence des airs. Nos matelots prirent la rame ; nous leur ordonnâmes de nous conduire lentement.

Rien n'est plus rare, mais rien n'est plus enchanteur qu'une belle nuit d'été à Saint-Pétersbourg, soit que la longueur de l'hiver et la rareté de ces nuits leur donnent, en les rendant plus désirables, un charme particulier ; soit que réellement, comme je le crois, elles soient plus douces et plus calmes que dans les plus beaux climats.

Le soleil qui, dans les zones tempérées, se précipite

à l'occident, et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque environné de vapeurs rougeâtres roule comme un char enflammé sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon, et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'un vaste incendie.

Les grands fleuves ont ordinairement un lit profond, des bords escarpés qui leur donnent un aspect sauvage. La Néva coule à pleins bords au sein d'une cité magnifique : ses eaux limpides touchent le gazon des îles qu'elle embrasse, et dans toute l'étendue de la ville elle est contenue par deux quais de granit, alignés à perte de vue, espèce de magnificence répétée dans les trois grands canaux qui parcourent la capitale, et dont il n'est pas possible de trouver ailleurs le modèle ni l'imitation.

Mille chaloupes se croisent et sillonnent l'eau en tous sens : on voit de loin les vaisseaux étrangers qui plient leurs voiles et jettent l'ancre. Ils apportent sous le pôle les fruits des zones brûlantes et toutes les productions de l'univers. Les brillants oiseaux d'Amérique voguent sur la Néva avec des bosquets d'orangers : ils retrouvent en arrivant la noix du cocotier, l'ananas, le citron, et tous les fruits de leur terre natale. Bientôt le Russe opulent s'empare des richesses qu'on lui présente, et jette l'or, sans compter, à l'avide marchand.

Nous rencontrions de temps en temps d'élégantes chaloupes dont on avait retiré les rames, et qui se

laissaient aller doucement au paisible courant de ces belles eaux. Les rameurs chantaient un air national, tandis que leurs maîtres jouissaient en silence de la beauté du spectacle et du calme de la nuit.

Près de nous une longue barque emportait rapidement une noce de riches négociants. Un baldaquin cramoisi, garni de franges d'or, couvrait le jeune couple et les parents. Une musique russe, resserrée entre deux files de rameurs, envoyait au loin le son de ses bruyants cornets. Cette musique n'appartient qu'à la Russie, et c'est peut-être la seule chose particulière à un peuple qui ne soit pas ancienne. Une foule d'hommes vivants ont connu l'inventeur, dont le nom réveille constamment dans sa patrie l'idée de l'antique hospitalité, du luxe élégant et des nobles plaisirs. Singulière mélodie! emblème éclatant fait pour occuper l'esprit bien plus que l'oreille. Qu'importe à l'œuvre que les instruments sachent ce qu'ils font? vingt ou trente automates agissant ensemble produisent une pensée étrangère à chacun d'eux; le mécanisme aveugle est dans l'individu : le calcul ingénieux, l'imposante harmonie sont dans le tout.

La statue équestre de Pierre Ier s'élève sur le bord de la Néva, à l'une des extrémités de l'immense place d'*Isaac*. Son visage sévère regarde le fleuve et semble encore animer cette navigation, créée par le génie du fondateur. Tout ce que l'oreille entend, tout ce que l'œil contemple sur ce superbe théâtre n'existe que par une pensée de la tête puissante qui fit sortir d'un marais tant de monuments pompeux. Sur ces rives désolées,

d'où la nature semble avoir exilé la vie, Pierre assit sa capitale et se créa des sujets. Son bras terrible est encore étendu sur leur postérité qui se presse autour de l'auguste effigie : on regarde, et l'on ne sait si cette main de bronze protége ou menace.

A mesure que notre chaloupe s'éloignait, le chant des bateliers et le bruit confus de la ville s'éteignaient insensiblement. Le soleil était descendu sous l'horizon ; des nuages brillants répandaient une clarté douce, un demi-jour doré qu'on ne saurait peindre, et que je n'ai jamais vu ailleurs. La lumière et les ténèbres semblaient se mêler et comme s'entendre pour former le voile transparent qui couvre alors ces campagnes.

Si le ciel, dans sa bonté, me réservait un de ces moments si rares dans la vie où le cœur est inondé de joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu : si une femme, des enfants, des frères séparés de moi depuis longtemps, et sans espoir de réunion, devaient tout-à-coup tomber dans mes bras, je voudrais, oui, je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits, sur les rives de la Néva, en présence de ces Russes hospitaliers.

Sans nous communiquer nos sensations, nous jouissions avec délices de la beauté du spectacle qui nous entourait, lorsque le chevalier de B***, rompant brusquement le silence, s'écria « Je voudrais bien voir « ici, sur cette même barque où nous sommes, un de « ces hommes pervers, nés pour le malheur de la « société ; un de ces monstres qui fatiguent la terre. »

« Et qu'en feriez-vous, s'il vous plaît (ce fut la

question de ses deux amis parlant à la fois)? » — « Je lui demanderais, reprit le chevalier, si cette nuit « lui paraît aussi belle qu'à nous. »

L'exclamation du chevalier nous avait tirés de notre rêverie : bientôt son idée originale engagea entre nous la conversation suivante, dont nous étions fort éloignés de prévoir les suites intéressantes.

LE COMTE.

Mon cher chevalier, les cœurs pervers n'ont jamais de belles nuits ni de beaux jours. Ils peuvent s'amuser, ou plutôt s'étourdir ; jamais ils n'ont de jouissances réelles. Je ne les crois point susceptibles d'éprouver les mêmes sensations que nous. Au demeurant, Dieu veuille les écarter de notre barque.

LE CHEVALIER.

Vous croyez donc que les méchants ne sont pas heureux? Je voudrais le croire aussi ; cependant j'entends dire chaque jour que tout leur réussit. S'il en était ainsi réellement, je serais un peu fâché que la Providence eût réservé entièrement pour un autre monde la punition des méchants et la récompense des justes : il me semble qu'un petit à-compte de part et d'autre, dès cette vie même, n'aurait rien gâté. C'est ce qui me ferait désirer au moins que les méchants, comme vous le croyez, ne fussent pas susceptibles de certaines sensations qui nous ravissent. Je vous avoue que je ne vois pas trop clair dans cette

question. Vous devriez me dire ce que vous en pensez, vous, Messieurs, qui êtes si forts dans ce genre de philosophie.

> Pour moi qui, dans les camps nourri dès mon enfance,
> Laissai toujours aux cieux le soin de leur vengeance,

je vous avoue que je ne me suis pas trop informé de quelle manière il plaît à Dieu d'exercer sa justice, quoique, à vous dire vrai, il me semble, en réfléchissant sur ce qui se passe dans le monde, que s'il punit dès cette vie, au moins il ne se presse pas.

LE COMTE.

Pour peu que vous en ayez d'envie, nous pourrions fort bien consacrer la soirée à l'examen de cette question, qui n'est pas difficile en elle-même, mais qui a été embrouillée par les sophismes de l'orgueil et de sa fille aînée l'irréligion. J'ai grand regret à ces *symposiaques*, dont l'antiquité nous a laissé quelques monuments précieux. Les dames sont aimables sans doute; il faut vivre avec elles, pour ne pas devenir sauvages. Les sociétés nombreuses ont leur prix; il faut même savoir s'y prêter de bonne grâce; mais quand on a satisfait à tous les devoirs imposés par l'usage, je trouve fort bon que les hommes s'assemblent quelquefois pour raisonner, même à table. Je ne sais pourquoi nous n'imitons plus les anciens sur ce point. Croyez-vous que l'examen d'une question intéressante n'occupât pas le temps d'une manière plus utile et plus

agréable même que les discours légers ou répréhensibles qui animent les nôtres? C'était, à ce qu'il me semble, une assez belle idée que celle de faire asseoir Bacchus et Minerve à la même table, pour défendre à l'un d'être libertin et à l'autre d'être pédante. Nous n'avons plus de Bacchus, et d'ailleurs notre petite *symposie* le rejette expressément, mais nous avons une Minerve bien meilleure que celle des anciens; invitons-la à prendre le thé avec nous : elle est affable et n'aime pas le bruit; j'espère qu'elle viendra.

Vous voyez déjà cette petite terrasse supportée par quatre colonnes chinoises au-dessus de l'entrée de ma maison : mon cabinet de livres ouvre immédiatement sur cette espèce de belvédère, que vous nommerez si vous voulez un grand balcon; c'est là qu'assis dans un fauteuil antique, j'attends paisiblement le moment du sommeil. Frappé deux fois de la foudre, comme vous savez, je n'ai plus de droit à ce qu'on appelle vulgairement *bonheur :* je vous avoue même qu'avant de m'être raffermi par de salutaires réflexions, il m'est arrivé trop souvent de me demander à moi-même : *Que me reste-t-il ?* Mais la conscience, à force de me répondre MOI, m'a fait rougir de ma faiblesse, et depuis longtemps je ne suis pas même tenté de me plaindre. C'est là surtout, c'est dans mon observatoire que je trouve des moments délicieux. Tantôt je m'y livre à de sublimes méditations : l'état où elles me conduisent par degrés tient du ravissement. Tantôt j'évoque, innocent magicien, des ombres vénérables qui

furent jadis pour moi des divinités terrestres, et que j'invoque aujourd'hui comme des génies tutélaires. Souvent il me semble qu'elles me font signe ; mais lorsque je m'élance vers elles, de charmants souvenirs me rappellent ce que je possède encore, et la vie me paraît aussi belle que si j'étais encore dans l'âge de l'espérance.

Lorsque mon cœur oppressé me demande du repos, la lecture vient à mon secours. Tous mes livres sont là sous ma main : il m'en faut peu, car je suis depuis longtemps bien convaincu de la parfaite inutilité d'une foule d'ouvrages qui jouissent encore d'une grande réputation...

Les trois amis ayant débarqué et pris place autour de la table à thé, la conversation reprit son cours.

LE SÉNATEUR.

Je suis charmé qu'une saillie de M. le chevalier nous ait fait naître l'idée d'une *symposie* philosophique. Le sujet que nous traiterons ne saurait être plus intéressant : *le bonheur des méchants, le malheur des justes!* C'est le grand scandale de la raison humaine. Pourrions-nous mieux employer une soirée qu'en la consacrant à l'examen de ce mystère de la métaphysique divine? Nous serons conduits à sonder, autant du moins qu'il est permis à la faiblesse humaine, *l'ensemble des voies de la Providence dans le gouvernement du monde moral.* Mais je vous en avertis, M. le

comte, il pourrait bien vous arriver, comme à la sultane *Schéerazade*, de n'en être pas quitte pour une soirée : je ne dis pas que nous allions jusqu'à *mille et une ;* il y aurait de l'indiscrétion; mais nous y reviendrons plus souvent que vous ne l'imaginez.

LE COMTE.

Je prends ce que vous me dites pour une politesse et non pour une menace. Au reste, messieurs, je puis vous renvoyer ou l'une ou l'autre, comme vous me l'adressez. Je ne demande ni n'accepte même de partie principale dans nos entretiens ; nous mettrons, si vous le voulez bien, nos pensées en commun : je ne commence même que sous cette condition.

Il y a longtemps, messieurs, qu'on se plaint de la Providence dans la distribution des biens et des maux; mais je vous avoue que jamais ces difficultés n'ont pu faire la moindre impression sur mon esprit. Je vois avec une certitude d'intuition, et j'en remercie humblement cette Providence, que sur ce point l'homme SE TROMPE dans toute la force du terme et dans le sens naturel de l'expression.

Je voudrais pouvoir dire comme Montaigne : *L'homme se pipe*, car c'est le véritable mot. Oui, sans doute l'homme *se pipe ;* il est dupe de lui-même ; il prend les sophismes de son cœur naturellement rebelle (hélas ! rien n'est plus certain) pour des doutes réels nés dans son entendement. Si quelquefois la superstition *croit de croire*, comme on le lui a reproché, plus souvent

encore, soyez-en sûrs, l'orgueil *croit ne pas croire.* C'est toujours l'homme qui *se pipe;* mais, dans le second cas, c'est bien pire.

Enfin, messieurs, il n'y a pas de sujet sur lequel je me sente plus fort que celui du gouvernement temporel de la Providence : c'est donc avec une parfaite conviction, c'est avec une satisfaction délicieuse que j'exposerai à deux hommes que j'aime tendrement quelques pensées utiles que j'ai recueillies sur la route, déjà longue, d'une vie consacrée tout entière à des études sérieuses.

LE CHEVALIER.

Je vous entendrai avec le plus grand plaisir, et je ne doute pas que notre ami commun ne vous accorde la même attention; mais permettez-moi, je vous en prie, de commencer par vous chicaner avant que vous ayez commencé, et ne m'accusez point de *répondre à votre silence;* car c'est tout comme si vous aviez déjà parlé, et je sais très-bien ce que vous allez me dire. Vous êtes, sans le moindre doute, sur le point de commencer par où les prédicateurs finissent, *par la vie éternelle.* « Les méchants sont heureux dans ce « monde; mais ils seront tourmentés dans l'autre : les « justes, au contraire, souffrent dans celui-ci; mais « ils seront heureux dans l'autre. » Voilà ce qu'on trouve partout. Et pourquoi vous cacherais-je que cette réponse tranchante ne me satisfait pas pleinement? Vous ne me soupçonnerez pas, j'espère, de vouloir

détruire ou affaiblir cette grande preuve ; mais il me semble qu'on ne lui nuirait point du tout en l'associant à d'autres.

LE SÉNATEUR.

Si M. le chevalier est indiscret ou trop précipité, j'avoue que j'ai tort comme lui et autant que lui ; car j'étais sur le point de vous quereller aussi avant que vous eussiez entamé la question : ou, si vous voulez que je vous parle plus sérieusement, je voulais vous prier de sortir des routes battues. J'ai lu plusieurs de vos écrivains ascétiques du premier ordre, que je vénère infiniment ; mais tout en leur rendant la justice qu'ils méritent, je ne vois pas sans peine que, sur cette grande question des voies de la justice divine dans ce monde, ils semblent presque tous passer condamnation sur le fait, et convenir qu'il n'y a pas moyen de justifier la Providence divine dans cette vie. Si cette proposition n'est pas fausse, elle me paraît au moins extrêmement dangereuse ; car il y a beaucoup de danger à laisser croire aux hommes que la vertu ne sera récompensée et le vice puni que dans l'autre vie. Les incrédules, pour qui ce monde est tout, ne demandent pas mieux, et la foule même doit être rangée sur la même ligne : l'homme est si distrait, si dépendant des objets qui le frappent, si dominé par ses passions, que nous voyons tous les jours le croyant le plus soumis braver les tourments de la vie future pour le plus misérable plaisir. Que sera-ce de celui

qui ne croit pas ou qui croit faiblement? Appuyons donc tant qu'il vous plaira sur la vie future qui répond à toutes les objections ; mais s'il existe dans ce monde un véritable gouvernement moral, et si, dès cette vie même, le crime doit trembler, pourquoi le décharger de cette crainte ?

LE COMTE.

Pascal observe quelque part que *la dernière chose qu'on découvre en composant un livre, est de savoir quelle chose on doit placer la première :* je ne fais point un livre, mes bons amis ; mais je commence un discours qui peut-être sera long, et j'aurais pu balancer sur le début : heureusement vous me dispensez du travail de la délibération ; c'est vous-mêmes qui m'apprenez par où je dois commencer.

L'expression familière qu'on ne peut adresser qu'à un enfant ou à un inférieur, *vous ne savez ce que vous dites*, est néanmoins le compliment qu'un homme sensé aurait droit de faire à la foule qui se mêle de disserter sur les questions épineuses de la philosophie. Avez-vous jamais entendu, messieurs, un militaire se plaindre qu'à la guerre les coups ne tombent que sur les honnêtes gens, et qu'il suffit d'être un scélérat pour être invulnérable ? Je suis sûr que non, parce que en effet chacun sait que les balles ne choisissent personne. J'aurais bien droit d'établir au moins une parité parfaite entre les maux de la guerre par rapport aux militaires, et les maux de la vie en général par rap-

port à tous les hommes ; et cette parité, supposée exacte, suffirait seule pour faire disparaître une difficulté fondée sur une fausseté manifeste ; car il est non-seulement faux, mais évidemment FAUX *que le crime soit en général heureux, et la vertu malheureuse en ce monde :* il est, au contraire, de la plus grande évidence que les biens et les maux sont une espèce de loterie où chacun sans distinction peut tirer un billet blanc ou noir. Il faudrait donc changer la question, et demander *pourquoi, dans l'ordre temporel, le juste n'est pas exempt des maux qui peuvent affliger le coupable ; et pourquoi le méchant n'est pas privé des biens dont le juste peut jouir ?* Mais cette question est tout à fait différente de l'autre, et je suis même fort étonné si le simple énoncé ne vous en démontre pas l'absurdité ; car c'est une de mes idées favorites que l'homme droit est assez communément averti, par un sentiment intérieur, de la fausseté ou de la vérité de certaines propositions avant tout examen, souvent même sans avoir fait les études nécessaires pour être en état de les examiner avec une parfaite connaissance de cause.

LE SÉNATEUR.

Je suis si fort de votre avis et si amoureux de cette doctrine, que je l'ai peut-être exagérée en la portant dans les sciences naturelles ; cependant je puis, au moins jusqu'à un certain point, invoquer l'expérience à cet égard. Plus d'une fois il m'est arrivé, en matière de physique ou d'histoire naturelle, d'être choqué,

sans trop savoir pourquoi, par de certaines opinions accréditées, que j'ai eu le plaisir ensuite (car c'en est un) de voir attaquées, et même tournées en ridicule par des hommes profondément versés dans ces mêmes sciences, dont je me pique peu, comme vous savez. Croyez-vous qu'il faille être l'égal de Descartes pour avoir droit de se moquer de ses tourbillons? Si l'on vient me raconter que cette planète que nous habitons n'est qu'une éclaboussure du soleil, enlevée, il y a quelques millions d'années, par une comète extravagante courant dans l'espace ; ou que les animaux se font comme des maisons, en mettant ceci à côté de cela ; ou que toutes les couches de notre globe ne sont que le résultat fortuit d'une précipitation chimique, et cent autres belles choses de ce genre qu'on a débitées dans notre siècle, faut-il donc avoir beaucoup lu, beaucoup réfléchi ; faut-il être de quatre ou cinq académies pour sentir l'extravagance de ces théories? Je vais plus loin ; je crois que dans les questions mêmes qui tiennent aux sciences exactes, ou qui paraissent reposer entièrement sur l'expérience, cette règle de la conscience intellectuelle n'est pas à beaucoup près nulle pour ceux qui ne sont point initiés à ces sortes de connaissances ; ce qui m'a conduit à douter, je vous l'avoue en baissant la voix, de plusieurs choses qui passent généralement pour certaines. L'explication des marées par l'attraction luni-solaire, la décomposition et la recomposition de l'eau, d'autres théories encore que je pourrais vous citer et qui passent aujourd'hui pour des dogmes, refusent absolument d'entrer dans

mon esprit, et je me sens invinciblement porté à croire qu'un savant de bonne foi viendra quelque jour nous apprendre que nous étions dans l'erreur sur ces grands objets, ou qu'on ne s'entendait pas. Vous me direz, peut-être (l'amitié en a le droit): *C'est pure ignorance de votre part.* Je me le suis dit mille fois à moi-même. Mais dites-moi à votre tour pourquoi je ne serais pas également indocile à d'autres vérités? Je les crois sur la parole des maîtres, et jamais il ne s'élève dans mon esprit une seule idée *contre la foi.*

D'où vient donc ce sentiment intérieur qui se révolte contre certaines théories? On les appuie sur des arguments que je ne saurais pas renverser, et cependant cette conscience dont nous parlons n'en dit pas moins: *Quodcunque ostendis mihi sic, incredulus odi.*

LE COMTE.

Vous parlez latin, monsieur le sénateur, quoique nous ne vivions point ici dans un pays latin. C'est très-bien fait à vous de faire des excursions sur des terres étrangères; mais vous auriez dû ajouter dans les règles de la politesse, *avec la permission de monsieur le chevalier.*

LE CHEVALIER.

Vous me plaisantez, monsieur le comte: sachez, s'il vous plaît, que je ne suis point du tout aussi brouillé que vous pourriez le croire avec la langue de l'an-

cienne Rome. Il est vrai que j'ai passé la fin de mon bel âge dans les camps, où l'on cite peu Cicéron; mais je l'ai commencé dans un pays où l'éducation elle-même commence presque toujours par le latin. J'ai fort bien compris le passage que je viens d'entendre, sans savoir cependant à qui il appartient. Au reste, je n'ai pas la prétention d'être sur ce point, ni sur tant d'autres, l'égal de monsieur le sénateur dont j'honore infiniment les grandes et solides connaissances. Il a bien le droit de me dire, même avec une certaine emphase :

. . . . . Va dire à ta patrie
Qu'il est quelque *savoir* aux bords de la Scythie.

Mais permettez, je vous prie, messieurs, au plus jeune de vous de vous ramener dans le chemin dont nous nous sommes étrangement écartés. Je ne sais comment nous sommes tombés de la Providence au latin.

LE COMTE.

Quelque sujet qu'on traite, mon aimable ami, on parle toujours d'elle. D'ailleurs une conversation n'est point un livre; peut-être même vaut-elle mieux qu'un livre, précisément parce qu'elle permet de divaguer un peu. Mais pour rentrer dans notre sujet par où nous en sommes sortis, je n'examinerai pas dans ce mo-

ment jusqu'à quel point on peut se fier à ce sentiment intérieur que M. le sénateur appelle, avec une si grande justesse, *conscience intellectuelle*.

Je me permettrai encore moins de discuter les exemples particuliers auxquels il l'a appliquée ; ces détails nous conduiraient trop loin de notre sujet. Je dirai seulement que la droiture du cœur et la pureté habituelle d'intention peuvent avoir des influences secrètes et des résultats qui s'étendent bien plus loin qu'on ne l'imagine communément. Je suis donc très-disposé à croire que chez des hommes tels que ceux qui m'entendent, l'instinct secret dont nous parlions tout à l'heure devinera juste assez souvent, même dans les sciences naturelles ; mais je suis porté à le croire à peu près infaillible lorsqu'il s'agit de philosophie rationnelle, de morale, de métaphysique et de théologie naturelle. Il est infiniment digne de la suprême sagesse, qui a tout créé et tout réglé, d'avoir dispensé l'homme de la science dans tout ce qui l'intéresse véritablement. J'ai donc eu raison d'affirmer que la question qui nous occupe étant une fois posée exactement, la détermination intérieure de tout esprit bien fait devait nécessairement précéder la discussion.

LE CHEVALIER.

Il me semble que M. le sénateur approuve, puisqu'il n'objecte rien. Quant à moi, j'ai toujours eu pour maxime de ne jamais contester sur les opinions

utiles. Qu'il y ait une conscience pour l'esprit comme il y en a une pour le cœur, qu'un sentiment intérieur conduise l'homme de bien, et le mette en garde contre l'erreur dans les choses mêmes qui semblent exiger un appareil préliminaire d'études et de réflexions, c'est une opinion très-digne de la sagesse divine et très-honorable pour l'homme: ne jamais nier ce qui est utile, ne jamais soutenir ce qui pourrait nuire, c'est, à mon sens, une règle sacrée qui devrait surtout conduire les hommes que leur profession écarte comme moi des études approfondies. N'attendez donc aucune objection de ma part : cependant, sans nier que le sentiment chez moi ait déjà pris parti, je n'en prierai pas moins M. le comte de vouloir bien encore s'adresser à ma raison.

LE COMTE.

Je vous le répète : je n'ai jamais compris cet argument éternel contre la Providence, tiré du malheur des justes et de la prospérité des méchants. Si l'homme de bien souffrait parce qu'il est homme de bien, et si le méchant prospérait de même parce qu'il est méchant, l'argument serait insoluble ; il tombe à terre si l'on suppose seulement que le bien et le mal sont distribués indifféremment à tous les hommes. Mais les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie qui est frappée d'abord par de grands coupables, et dépensée ensuite par d'honnêtes gens qui

perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font. C'est l'impiété qui a d'abord fait grand bruit de cette objection ; la légèreté et la bonhomie l'ont répétée : mais en vérité ce n'est rien. Je reviens à ma première comparaison : un homme de bien est tué à la guerre, est-ce une injustice? Non, c'est un malheur. S'il a la goutte ou la gravelle ; si son ami le trahit ; s'il est écrasé par la chute d'un édifice, etc., c'est encore un malheur ; mais rien de plus, puisque tous les hommes sans distinction sont sujets à ces sortes de disgrâces. Ne perdez jamais de vue cette grande vérité : *Qu'une loi générale, si elle n'est injuste pour tous, ne saurait l'être pour l'individu.* Vous n'avez pas telle maladie, mais vous pouviez l'avoir ; vous l'avez, mais vous pouviez en être exempt. Celui qui a péri dans une bataille pouvait échapper ; celui qui en revient pouvait y rester. Tous ne sont pas morts ; mais tous étaient là pour mourir. Dès lors plus d'injustice : la loi juste n'est point celle qui a son effet sur tous, mais celle qui est faite pour tous ; l'effet sur tel ou tel individu n'est plus qu'un accident. Pour trouver des difficultés dans cet ordre de choses, il faut les aimer ; malheureusement on les aime et on les cherche : le cœur humain, continuellement révolté contre l'autorité qui le gêne, fait des contes à l'esprit qui les croit ; nous accusons la Providence, pour être dispensés de nous accuser nous-mêmes ; nous élevons contre elle des difficultés que nous rougirions d'élever contre un souverain ou contre un simple administrateur dont nous estimerions la sagesse. Chose étrange!

il nous est plus aisé d'être justes envers les hommes qu'envers Dieu (1).

Il me semble, messieurs, que j'abuserais de votre patience si je m'étendais davantage pour vous prouver que la question est ordinairement mal posée, et que réellement *on ne sait ce qu'on dit*, lorsqu'on se plaint que le crime est heureux, et la vertu malheureuse en ce monde; tandis que, en faisant même la supposition la plus favorable aux murmurateurs, il est manifestement prouvé que les maux de toute espèce pleuvent sur tout le genre humain comme les balles sur une armée, sans aucune distinction de personnes. Or, si l'homme de bien ne souffre pas *parce qu'il est homme de bien*, et si le méchant ne prospère pas *parce qu'il est méchant*, l'objection disparait, et le bon sens a vaincu.

LE CHEVALIER.

J'avoue que si l'on s'en tient à la distribution des maux physiques et extérieurs, il y a évidemment inattention ou mauvaise foi dans l'objection qu'on en tire contre la Providence; mais il me semble qu'on insiste bien plus sur l'impunité des crimes : c'est là le grand

(1) *Multos inveni æquos adversùs homines; adversùs Deos, neminem.* (Sen. Ep. XCV.)

scandale, et c'est l'article sur lequel je suis le plus curieux de vous entendre.

LE COMTE.

Il n'est pas temps encore, M. le chevalier. Vous m'avez donné gain de cause un peu trop vite sur ces maux que vous appelez *extérieurs*. Si j'ai toujours supposé, comme vous l'avez vu, que ces maux étaient distribués également à tous les hommes, je l'ai fait uniquement pour me donner ensuite plus beau jeu ; car, dans le vrai, il n'en est rien. Mais, avant d'aller plus loin, prenons garde, s'il vous plaît, de ne pas sortir de la route ; il y a des questions qui se touchent, pour ainsi dire, de manière qu'il est aisé de glisser de l'une à l'autre sans s'en apercevoir : de celle-ci, par exemple : *Pourquoi le juste souffre-t-il ?* on se trouve insensiblement conduit à une autre : *Pourquoi l'homme souffre-t-il ?* La dernière cependant est toute différente ; c'est celle de l'origine du mal. Commençons donc par écarter toute équivoque. *Le mal est sur la terre;* hélas ! c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être prouvée ; mais de plus : *Il y est très-justement*, *et Dieu ne saurait en être l'auteur :* c'est une autre vérité dont nous ne doutons, j'espère, ni vous ni moi, et que je puis me dispenser de prouver, car je sais à qui je parle.

LE SÉNATEUR.

Je professe de tout mon cœur la même vérité, et sans aucune restriction ; mais cette profession de foi, précisément à cause de sa latitude, exige une explication. Votre saint Thomas a dit avec ce laconisme logique qui le distingue : *Dieu est l'auteur du mal qui punit, mais non de celui qui souille* (1). Il a certainement raison dans un sens ; mais il faut s'entendre : Dieu est l'auteur du mal *qui punit*, c'est-à-dire du mal physique ou de la douleur, comme un souverain est l'auteur des supplices qui sont infligés sous ses lois. Dans un sens reculé et indirect, c'est bien *lui* qui pend et qui roue, puisque toute autorité et toute exécution légale part de lui ; mais, dans le sens direct et immédiat, c'est le voleur, c'est le faussaire, c'est l'assassin, etc., qui sont les véritables auteurs de ce *mal qui les punit* ; ce sont eux qui bâtissent les prisons, qui élèvent les gibets et les échafauds. En tout cela le souverain agit, comme la Junon d'Homère, *de son plein gré, mais fort à contre-cœur* (2). Il en est de même de Dieu (en excluant toujours toute comparaison rigoureuse qui serait insolente). Non-seulement

---

(1) *Deus est auctor mali quod est pœna, non autem mali quod est culpa.* (S. Thom. S. Theol. p. 1. Quæst. 49, art. 11.)

(2) Εκὼν ἀέκοντί γε θυμῷ. Iliad. IV, 43.

il ne saurait être, dans aucun sens, l'auteur du mal moral, ou du *péché;* mais l'on ne comprend pas même qu'il puisse être originairement l'auteur du mal physique, qui n'existerait pas si la créature intelligente ne l'avait rendu nécessaire en abusant de sa liberté. Platon l'a dit, et rien n'est plus évident de soi : *L'être bon ne peut vouloir nuire à personne* (1). Mais comme on ne s'avisera jamais de soutenir que l'homme de bien cesse d'être tel parce qu'il châtie justement son fils, ou parce qu'il tue un ennemi sur le champ de bataille, ou parce qu'il envoie un scélérat au supplice, gardons-nous, comme vous le disiez tout à l'heure, M. le comte, d'être moins équitables envers Dieu qu'envers les hommes. Tout esprit droit est convaincu par intuition que le mal ne saurait venir d'un Etre tout-puissant. Ce fut ce sentiment infaillible qui enseigna jadis au bon sens romain de réunir, comme par un lien nécessaire, les deux titres augustes de TRÈS-BON et de TRÈS-GRAND. Cette magnifique expression, quoique née dans le sein du paganisme, a paru si juste, qu'elle a passé dans votre langue religieuse, si délicate et si exclusive. Je vous dirai même en passant qu'il m'est arrivé plus d'une fois de songer que l'inscription antique IOVI OPTIMO MAXIMO, pourrait se placer tout entière sur le fronton de vos temples latins; car qu'est-ce que IOV-I, sinon IOV-AH?

---

(1) *Probus invidet nemini.* In Tim.

LE COMTE.

Vous sentez bien que je n'ai pas envie de disputer sur tout ce que vous venez de dire : Sans doute, *le mal physique n'a pu entrer dans l'univers que par la faute des créatures libres ; il ne peut y être que comme remède ou expiation, et par conséquent il ne peut avoir Dieu pour auteur direct ;* ce sont des dogmes incontestables pour nous. Maintenant je reviens à vous, M. le chevalier. Vous conveniez tout à l'heure qu'on chicanait mal à propos la Providence sur la distribution des biens et des maux, mais que le scandale roule surtout sur l'impunité des scélérats. Je doute cependant que vous puissiez renoncer à la première objection sans abandonner la seconde; car s'il n'y a point d'injustice dans la distribution des maux, sur quoi fonderez-vous les plaintes de la vertu? Le monde n'étant gouverné que par des lois générales, vous n'avez pas, je crois, la prétention que, si les fondements de la terrasse où nous parlons étaient mis subitement en l'air par quelque éboulement souterrain, Dieu fût obligé de suspendre en notre faveur les lois de la gravité, parce que cette terrasse porte dans ce moment trois hommes qui n'ont jamais ni tué ni volé; nous tomberions certainement, et nous serions écrasés. Il en serait de même si nous avions été membres de la loge des illuminés de Bavière, ou du comité du salut public. Voudriez-vous lorsqu'il grêle que le champ du juste fût épargné? voilà donc un miracle. Mais si,

par hasard, ce juste venait à commettre un crime après la récolte, il faudrait encore qu'elle pourrît dans ses greniers : voilà un autre miracle. De sorte que chaque instant exigeant un miracle, le miracle deviendrait l'état ordinaire du monde ; c'est-à-dire qu'il ne pourrait plus y avoir de miracle ; que l'exception serait la règle, et le désordre l'ordre. Exposer de pareilles idées, c'est les réfuter suffisamment.

Ce qui nous trompe encore assez souvent sur ce point, c'est que nous ne pouvons nous empêcher de prêter à Dieu, sans nous en apercevoir, les idées que nous avons sur la dignité et l'importance des personnes. Par rapport à nous, ces idées sont très-justes, puisque nous sommes tous soumis à l'ordre établi dans la société ; mais lorsque nous les transportons dans l'ordre général, nous ressemblons à cette reine qui disait : *Quand il s'agit de damner des gens de notre espèce, croyez que Dieu y pense plus d'une fois.* Elisabeth de France monte sur l'échafaud : Robespierre y monte un instant après. L'ange et le monstre s'étaient soumis en entrant dans le monde à toutes les lois générales qui le régissent. Aucune expression ne saurait caractériser le crime des scélérats qui firent couler le sang le plus pur comme le plus auguste de l'univers ; cependant, par rapport à l'ordre général, il n'y a point d'injustice, c'est toujours un malheur attaché à la condition de l'homme, et rien de plus. *Tout homme, en qualité d'homme, est sujet à tous les malheurs de l'humanité :* la loi est générale ; donc elle n'est pas injuste. Prétendre que la dignité ou les vertus d'un homme doi-

vent le soustraire à l'action d'un tribunal inique ou trompé, c'est précisément vouloir qu'elles l'exemptent de l'apoplexie, par exemple, ou même de la mort.

Observez cependant que, malgré ces lois générales et nécessaires, il s'en faut de beaucoup que la prétendue égalité, sur laquelle j'ai insisté jusqu'à présent, ait lieu réellement. Je l'ai supposée, comme je vous l'ai dit, *pour me donner plus beau jeu*; mais rien n'est plus faux, et vous allez le voir.

Commencez d'abord par ne jamais considérer l'individu : la loi générale, la loi visible et visiblement juste est *que la plus grande masse de bonheur, même temporel, appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu.* S'il en était autrement, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, ni mérite, ni démérite, et par conséquent plus d'ordre moral. Supposez que chaque action vertueuse soit *payée*, pour ainsi dire, par quelque avantage temporel, l'acte, n'ayant plus rien de surnaturel, ne pourrait plus mériter une récompense de ce genre. Supposez, d'un autre côté, qu'en vertu d'une loi divine, la main d'un voleur doive tomber au moment où il commet un vol, on s'abstiendra de voler comme on s'abstiendrait de porter la main sous la hache d'un boucher; l'ordre moral disparaîtrait entièrement. Pour accorder donc cet ordre (le seul possible pour des êtres intelligents, et qui est d'ailleurs prouvé par le fait) avec les lois de la justice, il fallait que la vertu fût récompensée et le vice puni, même temporellement, mais non toujours, ni sur-le-champ; il

fallait que le lot incomparablement plus grand de bonheur fût attribué à la vertu, et le lot proportionnel de malheur, dévolu au vice; mais que l'individu ne fût jamais sûr de rien : et c'est en effet ce qui est établi. Imaginez toute autre hypothèse ; elle vous mènera directement à la destruction de l'ordre moral, ou à la création d'un autre monde.

Pour en venir maintenant au détail, commençons, je vous prie, par la justice humaine. Dieu ayant voulu faire gouverner les hommes par des hommes, du moins extérieurement, il a remis aux souverains l'éminente prérogative de la punition des crimes, et c'est en cela surtout qu'ils sont ses représentants. J'ai trouvé sur ce sujet un morceau admirable dans les lois de Manou; permettez-moi de vous le lire dans le troisième volume des *OEuvres du chevalier William Jones*, qui est là sur ma table.

LE CHEVALIER.

Lisez, s'il vous plaît; mais avant, ayez la bonté de me dire ce que c'est que le roi Manou, auquel je n'ai jamais eu l'honneur d'être présenté.

LE COMTE.

Manou, M. le chevalier, est le grand législateur des Indes. Les uns disent qu'il est fils du Soleil, d'autres veulent qu'il soit fils de Brahma, la première personne

de la Trinité indienne (1). Entre ces deux opinions, également probables, je demeure suspendu sans espoir de me décider. Malheureusement encore il m'est également impossible de vous dire à quelle époque l'un ou l'autre de ces deux pères engendra Manou. Le chevalier Jones, de docte mémoire, croit que le code de ce législateur est peut-être antérieur au Pentateuque, et *certainement* au moins antérieur à tous les législateurs de la Grèce (2). Mais M. Pinkerton, qui a bien aussi quelque droit à notre confiance, a pris la liberté de se moquer des Brahmes, et s'est cru en état de leur prouver que Manou pourrait fort bien n'être qu'un honnête législateur du XIIIe siècle (3). Ma coutume n'est pas de disputer pour d'aussi légères différences; ainsi, messieurs, je vais vous lire le morceau en question, dont nous laisserons la date en blanc : écoutez-bien.

« Brahma, au commencement des temps, créa pour « l'usage des rois le génie des peines, il lui donna « un corps de pure lumière : ce génie est son fils; il est « la justice même et le protecteur de toutes les choses « créées. Par la crainte de ce génie tous les êtres sen- « sibles, mobiles ou immobiles (4), sont retenus dans

---

(1) Maurice's history of Indostan. London, in-4, tom. I, *pag.* 53-54; et tom. II, *pag.* 57.

(2) Sir William's Jone's works, tom. III, *pag.*...

(3) Géogr., tom. VI de la traduction française, *pag.* 260-261.

(4) *Fixed or locomotives.* Ibid., *pag.* 223.

« l'usage de leurs jouissances naturelles, et ne s'écar-
« tent point de leur devoir. Que le roi donc, lorsqu'il
« aura bien et dûment considéré le lieu, le temps,
« ses propres forces et la loi divine, inflige les peines
« justement à tous ceux qui agissent injustement : le
« châtiment est un gouverneur actif ; il est le véri-
« table administrateur des affaires publiques, il est
« le dispensateur des lois, et les hommes sages l'ap-
« pellent le *répondant* des quatre ordres de l'Etat,
« pour l'exact accomplissement de leurs devoirs. Le
« châtiment gouverne l'humanité entière ; le châti-
« ment la préserve ; le châtiment veille pendant que
« les gardes humaines dorment. Le sage considère le
« châtiment comme la perfection de la justice. Qu'un
« monarque indolent cesse de punir, et le plus fort
« finira par faire rôtir le plus faible. La race entière
« des hommes est retenue dans l'ordre par le châti-
« ment ; car l'innocence ne se trouve guère, et c'est
« la crainte des peines qui permet à l'univers de jouir
« du bonheur qui lui est destiné. Toutes les classes
« seraient corrompues, toutes les barrières seraient
« brisées ; il n'y aurait que confusion parmi les hom-
« mes si la peine cessait d'être infligée ou l'était in-
« justement : mais lorsque la Peine, au teint noir, à
« l'œil enflammé, s'avance pour détruire le crime, le
« peuple est sauvé si le juge a l'œil juste (1). »

---

(1) Sir William's Jone's works, tom. III, *pag.* 223—224.

LE SÉNATEUR.

Admirable ! magnifique ! vous êtes un excellent homme de nous avoir déterré ce morceau de philosophie indienne : en vérité la date n'y fait rien.

LE COMTE.

Il a fait la même impression sur moi. J'y trouve la raison européenne avec une juste mesure de cette emphase orientale qui plaît à tout le monde quand elle n'est pas exagérée : je ne crois pas qu'il soit possible d'exprimer avec plus de noblesse et d'énergie cette divine et terrible prérogative des souverains : *La punition des coupables.*

Mais permettez qu'averti par ces tristes expressions, j'arrête un instant vos regards sur un objet qui choque la pensée sans doute, mais qui est cependant très-digne de l'occuper.

De cette prérogative redoutable dont je vous parlais tout à l'heure résulte l'existence nécessaire d'un homme destiné à infliger aux crimes les châtiments décernés par la justice humaine ; et cet homme, en effet, se trouve partout, sans qu'il y ait aucun moyen d'expliquer comment ; car la raison ne découvre dans la nature de l'homme aucun motif capable de déter-

miner le choix de cette profession. Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, messieurs, pour qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un FIAT de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes, et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine en a-t-il pris possession, que les autres habitations reculent jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul avec sa femelle et ses petits, qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux il n'en connaîtrait que les gémissements.... Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part ; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége : il le saisit, il l'étend,

il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras: alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os qui éclatent sous la barre, et les hurlements de la victime. Il la détache ; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend ; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit, il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi.* Il descend : il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table, et il mange ; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain, en s'éveillant, il songe à tout autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme? Oui : Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel ; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, *qu'il est vertueux*, *qu'il est honnête homme*, *qu'il est estimable*, *etc.* Nul éloge moral ne peut lui convenir ; car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point.

Et cependant toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur : il est l'horreur et le lien de l'association humaine. Otez du monde cet agent incompréhensible ; dans l'instant même l'ordre fait place au chaos, les trônes s'abîment et la société disparaît. Dieu qui est l'auteur de la souveraineté, l'est donc aussi du châtiment : il a jeté notre

terre sur ces deux pôles ; *car Jéhovah est le maître des deux pôles, et sur eux il fait tourner le monde* (1).

Il y a donc dans le cercle temporel une loi divine et visible pour la punition du crime ; et cette loi, aussi stable que la société qu'elle fait subsister, est exécutée invariablement depuis l'origine des choses : le mal étant sur la terre, il agit constamment ; et par une conséquence nécessaire il doit être constamment réprimé par le châtiment ; et en effet, nous voyons sur toute la surface du globe une action constante de tous les gouvernements pour arrêter ou punir les attentats du crime : le glaive de la justice n'a point de fourreau ; toujours il doit menacer ou frapper. Qu'est-ce donc qu'on veut dire lorsqu'on se plaint de l'*impunité du crime ?* Pour qui sont le knout, les gibets, les roues et les bûchers ? Pour le crime apparemment. Les erreurs des tribunaux sont des exceptions qui n'ébranlent point la règle : j'ai d'ailleurs plusieurs réflexions à vous proposer sur ce point. En premier lieu, ces erreurs fatales sont bien moins fréquentes qu'on ne l'imagine : l'opinion étant, pour peu qu'il soit permis de douter, toujours contraire à l'autorité, l'oreille du public accueille avec avidité les moindres bruits qui supposent un meurtre judiciaire ; mille passions individuelles peuvent se joindre à cette inclination générale ; mais j'en atteste votre longue expérience, M. le séna-

(1) *Domini enim sunt cardines terræ, et posuit super eos orbem.* (Cant. Annæ, I. Reg. II, 8.)

teur ; c'est une chose excessivement rare qu'un tribunal homicide par passion ou par erreur. Vous riez, M. le chevalier !

LE CHEVALIER.

C'est que dans ce moment j'ai pensé aux *Calas ;* et les Calas m'ont fait penser *au cheval et à toute l'écurie* (1). Voilà comment les idées s'enchaînent, et comment l'imagination ne cesse d'interrompre la raison.

LE COMTE.

Ne vous excusez pas, car vous me rendez service en me faisant penser à ce jugement fameux qui me fournit une preuve de ce que je vous disais tout à l'heure. Rien de moins prouvé, messieurs, je vous l'assure, que l'innocence de Calas. Il y a mille raisons d'en douter, et même de croire le contraire ; mais rien ne m'a frappé comme une lettre originale de Voltaire au célèbre Tronchin de Genève, que j'ai lue à mon aise, il

(1) A l'époque où la mémoire de Calas fut réhabilitée, le duc d'A.... demandait à un habitant de Toulouse *comment il était possible que le tribunal de cette ville se fût trompé aussi cruellement ;* à quoi ce dernier répondit par le proverbe trivial: *Il n'y a pas de bon cheval qui ne bronche.* A la bonne heure, répliqua le duc, *mais toute une écurie !*

y a quelques années. Au milieu de la discussion publique la plus animée, où Voltaire se montrait et s'intitulait le tuteur de l'innocence et le vengeur de l'humanité, il bouffonnait dans cette lettre comme s'il avait parlé de l'opéra-comique. Je me rappelle surtout cette phrase qui me frappa : *Vous avez trouvé mon mémoire trop chaud, mais je vous en prépare un autre* AU BAIN-MARIE. C'est dans ce style grave et sentimental que le digne homme parlait à l'oreille d'un homme qui avait sa confiance, tandis que l'Europe retentissait de ses *Trénodies* fanatiques.

Mais laissons là *Calas*. Qu'un innocent périsse, c'est un malheur comme un autre, c'est-à-dire commun à tous les hommes. Qu'un coupable échappe, c'est une autre exception du même genre. Mais toujours il demeure vrai, généralement parlant, *qu'il y a sur la terre un ordre universel et visible pour la punition temporelle des crimes ;* et je dois encore vous faire observer que les coupables ne trompent pas à beaucoup près l'œil de la justice aussi souvent qu'il serait permis de le croire si l'on n'écoutait que la simple théorie, vu les précautions infinies qu'ils prennent pour se cacher. Il y a souvent dans les circonstances qui décèlent les plus habiles scélérats, quelque chose de si inattendu, de si surprenant, de si *imprévoyable*, que les hommes, appelés par leur état ou par leurs réflexions à suivre ces sortes d'affaires, se sentent inclinés à croire que la justice humaine n'est pas tout-à-fait dénuée, dans la recherche des coupables, d'une certaine assistance extraordinaire.

Permettez-moi d'ajouter encore une considération pour épuiser ce chapitre des peines. Comme il est très-possible que nous soyons dans l'erreur lorsque nous accusons la justice humaine d'épargner un coupable, parce que celui que nous regardons comme tel ne l'est réellement pas ; il est, d'un autre côté, également possible qu'un homme envoyé au supplice pour un crime qu'il n'a pas commis, l'ait réellement mérité par un autre crime absolument inconnu. Heureusement et malheureusement il y a plusieurs exemples de ce genre prouvés par l'aveu des coupables ; et il y en a, je crois, un plus grand nombre que nous ignorons. Cette dernière supposition mérite surtout grande attention ; car quoique les juges, dans ce cas, soient grandement coupables ou malheureux, la Providence, pour qui tout est moyen, même l'obstacle, ne s'est pas moins servie du crime ou de l'ignorance pour exécuter cette justice temporelle que nous demandons ; et il est sûr que les deux suppositions restreignent notablement le nombre des exceptions. Vous voyez donc combien cette prétendue égalité que j'avais d'abord supposée se trouve déjà dérangée par la seule considération de la justice humaine.

De ces punitions corporelles qu'elle inflige, passons maintenant aux maladies. Déjà vous me prévenez. Si l'on ôtait de l'univers l'intempérance dans tous les genres, on en chasserait la plupart des maladies, et peut-être même il serait permis de dire toutes. C'est ce que tout le monde peut voir en général et d'une manière confuse ; mais il est bon d'examiner la chose

de près. S'il n'y avait point de mal moral sur la terre, il n'y aurait point de mal physique; et puisqu'une infinité de maladies sont le produit immédiat de certains désordres, n'est-il pas vrai que l'analogie nous conduit à généraliser l'observation? Avez-vous présente par hasard la tirade vigoureuse et quelquefois un peu dégoûtante de Sénèque sur les maladies de son siècle? Il est intéressant de voir l'époque de Néron marquée par une affluence de maux inconnus aux temps qui la précédèrent. Il s'écrie plaisamment : « Seriez-vous par hasard étonné de cette innombrable « quantité de maladies? comptez les cuisiniers (1). » Il se fâche surtout contre les femmes : « Hippo- « crate, dit-il, l'oracle de la médecine, avait dit que « les femmes ne sont point sujettes à la goutte. Il « avait raison sans doute de son temps, aujourd'hui « il aurait tort. Mais puisqu'elles ont dépouillé leur « sexe pour revêtir l'autre, qu'elles soient donc con- « damnées à partager tous les maux de celui dont elles « ont adopté tous les vices. *Que le ciel les maudisse « pour l'infâme usurpation que ces misérables ont osé « faire sur le nôtre* (2)! » Il y a sans doute des maladies

---

(1) *Innumerabiles esse morbos miraris? coquos numera.* (Sen. Ep. xcv.)

(2) C'est en effet cela, à peu près du moins. Cependant on fera bien de lire le texte. L'épouvantable tableau que présente ici Sénèque mérite également l'attention du médecin et celle du moraliste.

qui ne sont, comme on ne l'aura jamais assez dit, que les résultats accidentels d'une loi générale : l'homme le plus moral doit mourir ; et deux hommes qui font une course forcée, l'un pour sauver son semblable et l'autre pour l'assassiner, peuvent l'un et l'autre mourir de pleurésie ; mais quel nombre effrayant de maladies en général et d'accidents particuliers qui ne sont dus qu'à nos vices ! Je me rappelle que Bossuet, prêchant devant Louis XIV et toute sa cour, appelait la médecine en témoignage sur les suites funestes de la volupté (1). Il avait grandement raison de citer ce qu'il y avait de plus présent et de plus frappant ; mais il aurait été en droit de généraliser l'observation ; et pour moi je ne puis me refuser au sentiment d'un nouvel apologiste qui a soutenu que toutes les maladies ont leur source dans quelque vice proscrit par l'Evangile ; que cette loi sainte contient la véritable médecine du corps

---

(1) « Les tyrans ont-ils jamais inventé des tortures plus « insupportables que celles que les plaisirs font souffrir à ceux « qui s'y abandonnent? Ils ont amené dans le monde des « maux inconnus au genre humain ; et les médecins enseignent « d'un commun accord que ces funestes complications de « symptômes et de maladies qui déconcertent leur art, con- « fondent leurs expériences, démentent si souvent les anciens « aphorismes, ont leur source dans les plaisirs. » (Sermon contre l'amour des plaisirs, I. point.)

Cet homme dit ce qu'il veut; rien n'est au-dessous ni au-dessus de lui.

autant que celle de l'âme ; de manière que, dans une société de justes qui en feraient usage, la mort ne serait plus que l'inévitable terme d'une vieillesse saine et robuste ; opinion qui fut, je crois, celle d'Origène. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que lorsque l'effet n'est pas immédiat, nous ne l'apercevons plus ; mais il n'est pas moins réel. Les maladies, une fois établies, se propagent, se croisent, s'amalgament par une affinité funeste ; en sorte que nous pouvons porter aujourd'hui la peine physique d'un excès commis il y a plus d'un siècle. Cependant, malgré la confusion qui résulte de ces affreux mélanges, l'analogie entre les crimes et les maladies est visible pour tout observateur attentif. Il y a des maux comme il y a des crimes *actuels* et *originels*, *accidentels*, *habituels*, *mortels* et *véniels*. Il y a des maladies de paresse, de colère, de gourmandise, d'incontinence, etc. Observez de plus qu'il y a des crimes qui ont des caractères, et par conséquent des noms distinctifs dans toutes les langues, comme le meurtre, le sacrilége, l'inceste, etc. ; et d'autres qu'on ne saurait désigner que par des termes généraux, tels que ceux de fraude, d'injustice, de violence, de malversation, etc. Il y a de même des maladies caractérisées, comme l'hydropisie, la phthisie, l'apoplexie, etc. ; et d'autres qui ne peuvent être désignées que par les noms généraux de malaises, d'incommodités, de douleurs, de fièvres *innommées*, etc. Or, plus l'homme est vertueux, et plus il est à l'abri des maladies *qui ont des noms*.

Bacon, quoique protestant, n'a pu se dispenser d'ar-

rêter son œil observateur sur ce grand nombre de Saints (moines surtout et solitaires) que Dieu a favorisés d'une longue vie; et l'observation contraire n'est pas moins frappante, puisqu'il n'y a pas un vice, pas un crime, pas une passion désordonnée qui ne produise dans l'ordre physique un effet plus ou moins funeste, plus ou moins éloigné. Une belle analogie entre les maladies et les crimes se tire de ce que le divin Auteur de notre Religion, qui était bien le maître, pour autoriser sa mission aux yeux des hommes, d'allumer des volcans ou de faire tomber la foudre, mais qui ne dérogea jamais aux lois de la nature que pour faire du bien aux hommes; que ce divin Maître, dis-je, avant de guérir les malades qui lui étaient présentés, ne manquait jamais de remettre leurs péchés, ou daignait rendre lui-même un témoignage public à la foi vive qui les avait réconciliés (1): et qu'y a-t-il encore de plus marquant que ce qu'il dit au lépreux: « Vous « voyez que je vous ai guéri; prenez garde mainte- « nant de ne plus pécher, de peur qu'il ne vous arrive « pis? »

Il semble même qu'on est conduit à pénétrer en quelque manière ce grand secret, si l'on réfléchit sur une vérité dont l'énonciation seule est une démonstration pour tout homme qui sait quelque chose en philoso-

(1) Bourdaloue a fait à peu près la même observation dans son sermon sur la prédestination : VIS SANUS FIERI? chef-d'œuvre d'une logique saine et consolante.

phie, savoir : « Que nulle maladie ne saurait avoir une cause matérielle. » Cependant, quoique la raison, la révélation et l'expérience se réunissent pour nous convaincre de la funeste liaison qui existe entre le mal moral et le mal physique, non-seulement nous refusons d'apercevoir les suites matérielles de ces passions qui ne résident que dans l'âme, mais nous n'examinons point assez, à beaucoup près, les ravages de celles qui ont leurs racines dans les organes physiques, et dont les suites visibles devraient nous épouvanter davantage. Mille fois, par exemple, nous avons répété le vieil adage, *que la table tue plus de monde que la guerre;* mais il y a bien peu d'hommes qui réfléchissent assez sur l'immense vérité de cet axiome. Si chacun veut s'examiner sévèrement, il demeurera convaincu qu'il mange peut-être la moitié plus qu'il ne doit. De l'excès sur la quantité, passez aux abus sur la qualité : examinez dans tous ses détails cet art perfide d'exciter un appétit menteur qui nous tue ; songez aux innombrables caprices de l'intempérance, à ces *compositions* séductrices qui sont précisément pour notre corps ce que les mauvais livres sont pour notre esprit, qui en est tout à la fois surchargé et corrompu ; et vous verrez clairement comment la nature, continuellement attaquée par ces vils excès, se débat vainement contre nos attentats de toutes les heures ; et comment il faut, malgré ses merveilleuses ressources, qu'elle succombe enfin, et qu'elle reçoive dans nous les germes de mille maux. La philosophie seule avait deviné depuis longtemps que toute la sagesse de l'homme était renfermée en deux

mots : SUSTINE ET ABSTINE (1). Et quoique cette faible législatrice prête au ridicule, même par ses meilleures lois, parce qu'elle manque de puissance pour se faire obéir, cependant il faut être équitable et lui tenir compte des vérités qu'elle a publiées ; elle a fort bien compris que les plus fortes inclinations de l'homme étant vicieuses au point qu'elles tendent évidemment à la destruction de la société, il n'avait pas de plus grand ennemi que lui-même, et que, lorsqu'il avait appris à se vaincre, il savait tout (2). Mais la loi chrétienne, qui n'est que la volonté révélée de celui qui sait tout et qui peut tout, ne se borne pas à de vains conseils : elle fait de l'abstinence en général, ou de la victoire habituelle remportée sur nos désirs, un précepte capital qui doit régler toute la vie de l'homme ; et de plus, elle fait de la privation plus ou moins sévère, plus ou moins fréquente, des plaisirs de la table, même permis, une loi fondamentale qui peut bien être modifiée selon les circonstances, mais qui demeure toujours invariable dans son essence. Si nous voulions raisonner sur cette priva-

---

(1) *Souffre et abstiens-toi.* C'est le fameux ΑΝΕΧΟΥ ΚΑΙ ΑΠΕΧΟΥ des Stoïciens.

(2) Le plus simple, le plus pieux, le plus humble, et par toutes ces raisons le plus pénétrant des écrivains ascétiques, a dit « que notre affaire de tous les jours est de nous rendre » plus forts que nous-mêmes. » *Hoc deberet esse negotium nostrum... quotidiè se ipso fortiorem fieri* (De Imit. l. I, c. 3, n. 3.), maxime qui serait digne d'Epictète chrétien.

tion qu'elle appelle *jeûne*, en la considérant d'une manière spirituelle, il nous suffirait d'écouter et de comprendre l'Eglise lorsqu'elle dit à Dieu, avec l'infaillibilité qu'elle en a reçue : *Tu te sers d'une abstinence corporelle pour élever nos esprits jusqu'à toi, pour réprimer nos vices, pour nous donner des vertus que tu puisses récompenser* (1) ; mais je ne veux point encore sortir du cercle temporel : souvent il m'est arrivé de songer avec admiration et même avec reconnaissance à cette loi salutaire qui oppose des abstinences légales et périodiques à l'action destructive que l'intempérance exerce continuellement sur nos organes, et qui empêche au moins cette force de devenir accélératrice en l'obligeant à recommencer toujours. Jamais on n'imagina rien de plus sage, même sous le rapport de la simple hygiène ; jamais on n'accorda mieux l'avantage temporel de l'homme avec ses intérêts et ses besoins d'un ordre supérieur.

---

(1) *Qui corporali jejunio vitia comprimis, mentem elevas, virtutem largiris et præmia.* (Préface de la Messe pendant le carême.)

Platon a dit que, si la nature n'avait pas des moyens physiques pour prévenir, du moins en partie, les suites de l'intempérance, ce vice brutal suffirait seul pour rendre l'homme inhabile *à tous les dons du génie, des grâces et de la vertu, et pour éteindre en lui l'esprit divin.* (In Tim., Opp., tom. X, *pag.* 394.)

LE SÉNATEUR.

Vous venez d'indiquer une des grandes sources du mal physique, et qui seule justifie en grande partie la Providence dans ses voies temporelles, lorsque nous osons la juger sous ce rapport ; mais la passion la plus effrénée et la plus chère à la nature humaine est aussi celle qui doit le plus attirer notre attention, puisqu'elle verse seule plus de maux sur la terre que tous les autres vices ensemble. Nous avons horreur du meurtre ; mais que sont tous les meurtres réunis, et la guerre même, comparés au vice, qui est comme le mauvais principe, *homicide dès le commencement* (1), qui agit sur le possible, tue ce qui n'existe point encore, et ne cesse de veiller sur les sources de la vie pour les appauvrir ou les souiller ? Comme il doit toujours y avoir dans le monde, en vertu de sa constitution actuelle, une conspiration immense pour justifier, pour embellir, j'ai presque dit, pour consacrer ce vice, il n'y en a pas sur lequel les saintes pages aient accumulé plus d'anathèmes temporels. Le Sage nous dénonce avec un redoublement de sagesse les suites funestes des *nuits coupables ;* et si nous regardons autour de nous avec des yeux purs et bien dirigés, rien ne nous empêche d'observer l'incontestable accomplissement de ces anathèmes. La reproduction de l'homme, qui, d'un côté, le rapproche

(1) *Homicida ab initio.* (Joan. VIII, 44.)

de la brute, l'élève, de l'autre, jusqu'à la pure intelligence par les lois qui environnent ce grand mystère de la nature, et par la sublime participation accordée à celui qui s'en est rendu digne. Mais que la sanction de ces lois est terrible ! Si nous pouvions apercevoir clairement tous les maux qui résultent des générations désordonnées et des innombrables profanations de la première loi du monde, nous reculerions d'horreur. Voilà pourquoi la seule Religion vraie est aussi la seule qui, sans pouvoir tout dire à l'homme, se soit néanmoins emparée du mariage et l'ait soumis à de saintes ordonnances. Je crois même que sa législation sur ce point doit être mise au rang des preuves les plus sensibles de sa divinité. Les sages de l'antiquité, quoique privés des lumières que nous possédons, étaient cependant plus près de l'origine des choses, et quelques restes des traditions primitives étaient descendus jusqu'à eux; aussi voyons-nous qu'ils s'étaient fortement occupés de ce sujet important; car non-seulement ils croyaient que les vices moraux et physiques se transmettaient des pères aux enfants; mais par une suite naturelle de cette croyance, ils avertissaient l'homme d'examiner soigneusement l'état de son âme, lorsqu'il semblait n'obéir qu'à des lois matérielles. Que n'auraient-ils pas dit s'ils avaient su ce que c'est que l'homme et ce que peut sa volonté ! Que les hommes donc ne s'en prennent qu'à eux-mêmes de la plupart des maux qui les affligent: ils souffrent justement ce qu'ils feront souffrir à leur tour. Nos enfants porteront la peine de nos fautes ; nos pères les ont vengés d'avance.

LE CHEVALIER.

Savez-vous bien, mon respectable ami, que si vous étiez entendu par certains hommes de ma connaissance, ils pourraient fort bien vous accuser d'être illuminé.

LE SÉNATEUR.

Si ces hommes dont vous me parlez m'adressaient le compliment au pied de la lettre, je les en remercierais sincèrement; car il n'y aurait rien de plus heureux ni de plus honorable que d'être réellement *illuminé*: mais ce n'est pas ce que vous entendez. En tout cas, si je suis illuminé, je ne suis pas au moins de ceux dont nous parlions tout à l'heure (1); car mes *lumières* ne viennent pas sûrement de chez eux. Au demeurant, si le genre de nos études nous conduit quelquefois à feuilleter les ouvrages de quelques hommes extraordinaires, vous m'avez fourni vous-même une règle sûre pour ne pas nous égarer, règle à laquelle vous nous disiez, il n'y a qu'un moment, M. le chevalier, que vous soumettiez constamment votre conduite. Cette règle est celle de l'utilité générale. Lorsque une opinion ne choque aucune vérité reconnue, et qu'elle

(1) Voyez *pag.* 25.

tend d'ailleurs à élever l'homme, à le perfectionner, à le rendre maître de ses passions, je ne vois pas pourquoi nous la repousserions. L'homme peut-il être trop pénétré de sa dignité spirituelle ? Il ne saurait certainement se tromper en croyant qu'il est pour lui de la plus haute importance de n'agir jamais dans les choses qui ont été remises en son pouvoir, comme un instrument aveugle de la Providence ; mais comme un ministre intelligent, libre et soumis, avec la volonté antérieure et déterminée d'obéir aux plans de celui qui l'envoie. S'il se trompe sur l'étendue des effets qu'il attribue à cette volonté, il faut avouer qu'il se trompe bien innocemment, et j'ose ajouter bien heureusement.

LE COMTE.

J'admets de tout mon cœur cette règle de l'utilité, qui est commune à tous les hommes ; mais nous en avons une autre, vous et moi, M. le chevalier, qui nous garde de toute erreur ; c'est celle de l'autorité. Qu'on dise, qu'on écrive tout ce qu'on voudra ; nos pères ont jeté l'ancre, tenons-nous-y, et ne craignons pas plus les illuminés que les impies. En écartant, au reste, de cette discussion tout ce qu'on pourrait regarder comme hypothétique, je serai toujours en droit de poser ce principe incontestable, *que les vices moraux peuvent augmenter le nombre et l'intensité des maladies jusqu'à un point qu'il est impossible d'assigner ; et réciproquement, que ce hideux empire du mal physique peut être resserré*

par la vertu, jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer. Comme il n'y a pas le moindre doute sur la vérité de cette proposition, il n'en faut pas davantage pour justifier les voies de la Providence même dans l'ordre temporel, si l'on joint surtout cette considération à celle de la justice humaine, puisqu'il est démontré que, sous ce double rapport, le privilége de la vertu est incalculable, indépendamment de tout appel à la raison, et même de toute considération religieuse. Voulez-vous maintenant que nous sortions de l'ordre temporel ?

LE CHEVALIER.

Je commence à m'ennuyer si fort sur la terre, que vous ne me fâcheriez pas si vous aviez la bonté de me transporter un peu plus haut. Si donc...

LE SÉNATEUR.

Je m'oppose au voyage pour ce soir. Le plaisir de la conversation nous séduit, et le jour nous trompe ; car il est minuit sonné. Allons donc nous coucher sur la foi seule de nos montres, et demain soyons fidèles au rendez-vous.

LE COMTE.

Vous avez raison : les hommes de notre âge doivent, dans cette saison, se prescrire une nuit de convention

pour dormir paisiblement, comme ils doivent se faire un jour factice en hiver pour favoriser le travail. Quant à M. le chevalier, rien n'empêche qu'après avoir quitté ses graves amis il n'aille s'amuser dans le beau monde. Il trouvera sans doute plus d'une maison où l'on n'est point encore à table.

LE CHEVALIER.

Je profiterai de votre conseil, à condition cependant que vous me rendrez la justice de croire que je ne suis point sûr, à beaucoup près, de m'amuser *dans ce beau monde* autant qu'ici. Mais dites-moi, avant de nous séparer, si le mal et le bien ne seraient point, par hasard, distribués dans le monde comme le jour et la nuit. Aujourd'hui nous n'allumons les bougies que pour la forme : dans six mois nous les éteindrons à peine. A Quito on les allume et les éteint chaque jour à la même heure. Entre ces deux extrémités, le jour et la nuit vont croissant de l'équateur au pôle, et en sens contraire dans un ordre invariable ; mais, à la fin de l'année, chacun a son compte, et tout homme a reçu ses quatre mille trois cent quatre-vingts heures de jour et autant de nuit. Qu'en pensez-vous, M. le comte ?

LE COMTE.

Nous en parlerons demain.

FIN DU PREMIER ENTRETIEN.

NOTES

DU

PREMIER ENTRETIEN

NOTE I.

(Page 20. La loi juste n'est point celle qui a son effet sur tous, mais celle qui est faite pour tous.)

Nihil miremur eorum ad quæ nati sumus, quæ ideo nulli querenda, quia paria sunt omnibus... etiam quod effugit aliquis, pati potuit. Æquum autem jus est non quo omnes usi sunt, sed quod omnibus latum est (Senec. epist. CVII). *In eum intravimus mundum in quo his vivitur legibus : Placet? pare : Non placet? exi. Indignare si quid in te iniqui* PROPRIÈ *constitutum est..... ista de quibus quereris, omnibus eadem sunt : nulli dari faciliora possunt* (Id. epist. XCI).

II.

(Page 24. Qu'est-ce que IOV-I, sinon IOV-AH?)

Il n'y aurait pas du moins de difficulté si le mot était écrit en caractères hébraïques; car si chaque lettre de IOVI est

animée par le point-voyelle convenable, il en résulte exactement le nom sacré des Hébreux. En faisant abstraction du mot *Jupiter*, qui est une anomalie, il est certain que l'analogie des autres formations de ce nom donné au Dieu suprême avec le *Tetragrammaton*, est quelque chose d'assez remarquable.

III.

(Page 40. Opinion qui fut, je crois, celle d'Origène.)

Je n'ai rencontré nulle part cette observation dans les œuvres d'Origène ; mais dans le livre des Principes il soutient que, *si quelqu'un avait le loisir de chercher dans l'Ecriture sainte tous les passages où il est question des maladies souffertes par des coupables, on trouverait que ces maladies ne sont que des types qui figurent des vices ou des supplices spirituels.* (Περὶ ἀρχῶν, II, II.) Ce qui est obscur probablement par la faute du traducteur latin.

L'apologiste cité par l'interlocuteur paraît être l'auteur espagnol du *Triomphe de l'Evangile*.

IV.

(Page 40. Plus l'homme est vertueux, et plus il est à l'abri des maladies qui ont des noms.)

Mais il y a bien moins qu'on ne le croit communément de ces maladies caractérisées et clairement distinguées de toute autre ; car les médecins du premier ordre avouent qu'on peut à peine compter trois ou quatre maladies entre toutes, qui aient leur signe pathognomonique tellement propre et exclusif, qu'il soit possible de les distinguer de toutes les autres. (Joan.

Bapt. Morgagni. *De sedibus et causis morborum* . Lib. V, epist. ad Joan. Fried. Mechel.)

On serait tenté de dire : Pourquoi pas trois précisément, puisque toute la hideuse famille des vices va se terminer à trois désirs ? (Saint Jean, I. épître, II, 16.)

V.

(Page 41. Que Dieu a favorisés d'une longue vie.)

Je crois devoir placer ici les paroles de Bacon tirées de *son Histoire de la vie et de la mort.*

« Quoique la vie humaine ne soit qu'un assemblage de « misères et une accumulation continuelle de péchés, et « qu'ainsi elle soit bien peu de chose pour celui qui aspire à « l'éternité ; néanmoins le chrétien même ne doit point la « mépriser, puisqu'il dépend de lui d'en faire une suite d'ac- « tions vertueuses. *Nous voyons en effet que le disciple bien- « aimé survécut à tous les autres, et qu'un grand nombre « de Pères de l'Eglise, surtout parmi les saints moines et « ermites, parvinrent à une extrême vieillesse ;* de manière « que, depuis la venue du Sauveur, on peut croire qu'il a « été dérogé à cette bénédiction de la longue vie, moins qu'à « toutes les autres bénédictions temporelles. (Sir Francis Bacon's works. London, 1803, in-8°, tome VIII, *pag.* 358.

VI.

(Page 42. Nulle maladie ne saurait avoir une cause matérielle.)

A l'appui de cette assertion, je puis citer le plus ancien et peut-être le meilleur des observateurs. *Il est impossible*, a

dit Hippocrate, de connaître la nature des maladies, si on ne les connaît dans l'INDIVISIBLE *dont elles* émanent. (Ἐν τῷ ΑΜΕΡΕΙ κατὰ τὴν ἀρχὴν ἐξ, ἧς διεκρίθη. Hippocr. Opp. Edit. Van der Linden, in-8°, tom. II. *De virginum morbis*, pag. 355.

C'est dommage qu'il n'ait pas donné plus de développement à cette pensée ; mais je la trouve parfaitement commentée dans l'ouvrage d'un physiologiste moderne (Barthez, *Nouveaux élémens de la science de l'homme.* Paris, 1806, 2 vol. in-8°), lequel reconnaît expressément que le principe vital est un être, que ce principe est un, que nulle cause ou loi mécanique n'est recevable dans l'explication des phénomènes des corps vivants, qu'une maladie n'est (hors les cas des lésions organiques) qu'une affection de ce principe vital *qui est indépendant du corps*, selon TOUTES LES VRAISEMBLANCES (il a peur), *et que cette affection est déterminée par l'influence qu'une cause quelconque peut exercer sur ce même principe.*

Les erreurs qui souillent ce même livre ne sont qu'une offrande au siècle; elles déparent ses grands aveux sans les affaiblir.

VII.

(Page 45. Les suites funestes des nuits coupables.) *Ex iniquis somnis filii qui nascuntur, etc.* (Sap. IV, 6.) Et la sagesse humaine s'écrie dans Athènes :

. . . . . ὦ
Γυναικῶν λέχος πολύπονον,
Οσα βροτοῖς ἔρεξας ἤδη κακά.

Eurip. Med. 1290. 93.

VIII.

(Page 46. La seule Religion vraie est aussi la seule qui se soit emparée du mariage et l'ait soumis à de saintes ordonnances.)

Les époux ne doivent songer qu'à avoir des enfants, et moins à en avoir qu'à en donner à Dieu. (Fénelon, *Œuvres spirituelles*, in-12, tom. III. Du mariage, nº XXVI.)

Le reste est des humains !

C'est après avoir cité cette loi qu'il faut citer encore un trait éblouissant de ce même Fénelon. *Ah !* dit-il, *si les hommes avaient fait la Religion, ils l'auraient faite bien autrement.*

IX.

(Page 46. Lorsqu'il semblait n'obéir qu'à des lois matérielles.)

Ces idées mystérieuses se sont emparées de plusieurs têtes célèbres. Origène, que je laisserai parler dans sa propre langue, de peur de la gêner, a dit dans son ouvrage sur la prière :

Ἐὰν μὴ καὶ τῶν κατὰ τὸν γάμον σιωπᾶσθαι ἀξίων μυστηρίων τὸ ἔργον σεμνότερον, καὶ βραδύτερον, καὶ ἀπαθέστερον γίνηται.....

(De Orat. Opp. tom. I, p. 198, nº 2, in-fol.)

Ailleurs encore il dit, en parlant de l'institution mosaïque:

Οὐδὲ παρὰ Ἰουδαίοις γυναῖκες πιπράσκουσι τὴν ὥραν παντὶ τῷ, βουλομένῳ καὶ ἐνυβρίζειν τῇ φύσει τῶν ἀνθρωπίνων σπερμάτων.

(Idem. adv. Cels. l. V.)

Milton ne pouvait se former une idée assez haute de ces mystérieuses lois (Parad. lost. IV. 743, VIII, 798), et le *Newton*, qui l'a commenté, avertit que Milton désigne, par ces mots de *mystérieuses lois*, quelque chose qu'il n'était pas bon de divulguer, qu'il fallait couvrir d'un silence religieux et révérer *comme un mystère*.

Mais l'élégant Théosophe, qui a vécu de nos jours, a pris un ton plus haut. « L'ordre, dit-il, permet que les pères et « mères soient vierges dans leurs générations, afin que le « désordre y trouve son supplice; c'est par là que ton œuvre « avance, Dieu suprême.... *O profondeur des connaissances « attachées à la génération des êtres!* Φύσις τῶν ἀνθρωπίνων « σπερμάτων. Je veux vous laisser sans réserve à l'agent su- « prême : c'est assez qu'il ait daigné nous accorder ici-bas une « image inférieure des lois de son émanation. Vertueux « époux ! regardez-vous comme des Anges en exil, etc. »

(Saint-Martin. Homme de désir, in-8°, § 81.)

X.

(Page 48. Ce hideux empire du mal physique peut être resserré par la vertu jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible de fixer.)

Croyons donc de toutes nos forces, avec cet excellent philosophe hébreu qui avait uni la sagesse d'Athènes et de Memphis à celle de Jérusalem, *que la juste peine de celui qui offense son Créateur est d'être mis sous la main du médecin.* (Eccli. XXXVIII, 15.) Ecoutons-le avec une religieuse attention, lorsqu'il ajoute : *Les médecins prieront eux-mêmes le Seigneur, afin qu'il leur donne un heureux succès* dans le soulagement et la guérison du malade, pour lui conserver la vie.

(*Ibid.* 14.) Observons que dans la loi divine qui a tout fait pour l'esprit, il y a cependant un *sacrement*, c'est-à-dire un moyen spirituel directement établi pour la guérison des maladies corporelles, de manière que l'effet spirituel est mis, dans cette circonstance, à la seconde place. (Jac. V, 14-15.) Concevons, si nous pouvons, la force *opératrice* de la prière du juste (Jac. V, 16.), surtout *de cette prière apostolique qui, par une espèce de charme divin, suspend les douleurs* les plus violentes et fait oublier la mort. JE L'AI VU SOUVENT à qui les écoute avec foi. (Bossuet, *Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans.*)

Et nous comprendrons sans peine l'opinion de ceux qui sont persuadés que la première qualité d'un médecin est la piété. Quant à moi, je déclare préférer infiniment au médecin impie le meurtrier des grands chemins, contre lequel au moins il est permis de se défendre, et qui ne laisse pas d'ailleurs d'être pendu de temps en temps.

DEUXIÈME ENTRETIEN.

LE COMTE.

Vous tournez votre tasse, M. le chevalier : est-ce que vous ne voulez plus de thé?

LE CHEVALIER.

Non, je vous remercie, je m'en tiendrai pour aujourd'hui à une seule tasse. Elevé, comme vous savez, dans une province méridionale de la France, où le thé n'était regardé que comme un remède contre le rhume, j'ai vécu depuis chez des peuples qui font grand usage de cette boisson : je me suis donc mis à en prendre pour faire comme les autres, mais sans pouvoir jamais y trouver assez de plaisir pour m'en faire un besoin. Je ne suis pas d'ailleurs, par système,

grand partisan de ces nouvelles boissons : qui sait si elles ne nous ont pas apporté de nouvelles maladies?

LE SÉNATEUR.

Cela pourrait être, sans que la somme des maux eût augmenté sur la terre ; car en supposant que la cause que vous indiquez ait produit quelques maladies ou quelques incommodités nouvelles, ce qui me paraîtrait assez difficile à prouver, il faudrait aussi tenir compte des maladies qui se sont considérablement affaiblies, ou qui même ont disparu presque totalement, comme la lèpre, l'éléphantiasis, le mal des ardents, etc. Au reste, je ne me sens point du tout porté à croire que le thé, le café et le sucre, qui ont fait en Europe une fortune si prodigieuse, nous aient été donnés comme des punitions : je pencherais plutôt à les envisager comme des présents : mais, d'une manière ou d'une autre, je ne les regarderai jamais comme indifférents. Il n'y a point de hasard dans le monde, et je soupçonne depuis longtemps que la communication d'aliments et de boissons parmi les hommes, tient de près ou de loin à quelque œuvre secrète qui s'opère dans le monde à notre insu. Pour tout homme qui a l'œil sain et qui veut regarder, il n'y a rien de si visible que le lien des deux mondes ; on pourrait dire même, rigoureusement parlant, qu'il n'y a qu'un monde, car la matière n'est rien. Essayez, s'il vous plaît, d'imaginer la matière existant seule, sans intelligence; jamais vous ne pourrez y parvenir.

LE COMTE.

Je pense aussi que personne ne peut nier les relations mutuelles du monde visible et du monde invisible. Il en résulte une double manière de les envisager ; car l'un et l'autre peut être considéré, ou en lui-même, ou dans son rapport avec l'autre. C'est d'après cette division naturelle que j'abordai hier la question qui nous occupe. Je ne considérai d'abord que l'ordre purement temporel ; et je vous demandais ensuite la permission de m'élever plus haut, lorsque je fus interrompu fort à propos par M. le sénateur. Aujourd'hui je continue.

Tout mal étant un châtiment, il s'ensuit que nul mal ne saurait être considéré comme nécessaire, et nul mal n'étant nécessaire, il s'ensuit que tout mal peut être prévenu ou par la suppression du crime qui l'avait rendu nécessaire, ou par la prière qui a la force de prévenir le châtiment ou de le mitiger. L'empire du mal physique pouvant donc encore être restreint indéfiniment par ce moyen surnaturel, vous voyez...

LE CHEVALIER.

Permettez-moi de vous interrompre et d'être un peu impoli, s'il le faut, pour vous forcer d'être plus clair. Vous touchez là un sujet qui m'a plus d'une fois agité péniblement ; mais pour ce moment je suspends mes questions sur ce point. Je voudrais seulement vous

faire observer que vous confondez, si je ne me trompe, les maux dus immédiatement aux fautes de celui qui les souffre, avec ceux que nous transmet un malheureux héritage. Vous disiez *que nous souffrons peut-être aujourd'hui pour des excès commis il y a plus d'un siècle;* or, il me semble que nous ne devons point répondre de ces crimes, comme de celui de nos premiers parents. Je ne crois pas que la foi s'étende jusque-là; et si je ne me trompe, c'est bien assez d'un péché originel, puisque ce péché seul nous a soumis à toutes les misères de cette vie. Il me semble donc que les maux physiques qui nous viennent par héritage n'ont rien de commun avec le gouvernement temporel de la Providence.

LE COMTE

Prenez garde, je vous prie, que je n'ai point insisté du tout sur cette triste hérédité, et que je ne vous l'ai point donnée comme une preuve directe de la justice que la Providence exerce dans ce monde. J'en ai parlé en passant, comme d'une observation qui se trouvait sur ma route; mais je vous remercie de tout mon cœur, mon cher chevalier, de l'avoir remise sur le tapis, car elle est très-digne de nous occuper. Si je n'ai fait aucune distinction entre les maladies, c'est qu'elles sont toutes des châtiments. Le péché originel, qui explique tout, et sans lequel on n'explique rien, se répète malheureusement à chaque instant de la durée, quoique d'une manière secondaire. Je ne crois pas qu'en votre

qualité de chrétien, cette idée, lorsqu'elle vous sera développée exactement, ait rien de choquant pour votre intelligence. Le péché originel est un mystère sans doute; cependant si l'homme vient à l'examiner de près, il se trouve que ce mystère a, comme les autres, des côtés plausibles, même pour notre intelligence bornée. Laissons de côté la question théologique de l'*imputation*, qui demeure intacte, et tenons-nous-en à cette observation vulgaire, qui s'accorde si bien avec nos idées les plus naturelles, *que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui.* La règle ne souffre pas d'exception ; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé par une cause quelconque. Cela se conçoit très-clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. Mais il faut bien observer qu'il y a entre l'homme *infirme* et l'homme *malade* la même différence qui a lieu entre l'homme *vicieux* et l'homme *coupable.* La maladie aiguë n'est pas transmissible ; mais celle qui vicie les humeurs devient *maladie originelle*, et peut gâter toute une race. Il en est de même des maladies morales. Quelques-unes appartiennent à l'état ordinaire de l'imperfection humaine; mais il y a telle prévarication ou telles suites de prévarication qui peuvent dégrader absolument l'homme. C'est un *péché originel* du second ordre, mais qui nous représente, quoique imparfaitement, le premier. De là viennent les sauvages qui ont fait dire tant d'extravagances et qui

ont surtout servi de texte éternel à J.-J. Rousseau, l'un des plus dangereux sophistes de son siècle, et cependant le plus dépourvu de véritable science, de sagacité et surtout de profondeur, avec une profondeur apparente et qui est toute dans les mots. Il a constamment pris le sauvage pour l'homme primitif, tandis qu'il n'est et ne peut être que le descendant d'un homme détaché du grand arbre de la civilisation par une prévarication quelconque, mais d'un genre qui ne peut plus être répété, autant qu'il m'est permis d'en juger ; car je doute qu'il se forme de nouveaux sauvages.

Par une suite de la même erreur on a pris les langues de ces sauvages pour des langues commencées, tandis qu'elles sont et ne peuvent être que des débris de langues antiques, *ruinées*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et dégradées comme les hommes qui les parlent. En effet, toute dégradation individuelle ou nationale est sur-le-champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage. Comment l'homme pourrait-il perdre une idée ou seulement la rectitude d'une idée sans perdre la parole ou la justesse de la parole qui l'exprime ; et comment au contraire pourrait-il penser ou plus ou mieux sans le manifester sur-le-champ par son langage ?

Il y a donc une *maladie originelle* comme il y a un péché originel, c'est-à-dire qu'en vertu de cette dégradation primitive, nous sommes sujets à toutes sortes de souffrances physiques *en général* ; comme en vertu de cette même dégradation nous sommes sujets à toutes sortes de vices *en général*. Cette maladie originelle n'a

donc point d'autre nom. Elle n'est que la capacité de souffrir tous les maux, comme le péché originel (abstraction faite de l'imputation) n'est que la capacité de commettre tous les crimes, ce qui achève le parallèle.

Mais il y a de plus des maladies, comme il y a des prévarications *originelles* du second ordre ; c'est-à-dire que certaines prévarications commises par certains hommes ont pu les dégrader de nouveau *plus ou moins*, et perpétuer ainsi plus ou moins dans leur descendance les vices comme les maladies ; il peut se faire que ces grandes prévarications ne soient plus possibles ; mais il n'en est pas moins vrai que le principe général subsiste et que la Religion chrétienne s'est montrée en possession de grands secrets, lorsqu'elle a tourné sa sollicitude principale et toute la force de sa puissance législatrice et institutrice, sur la reproduction légitime de l'homme, pour empêcher toute transmission funeste des pères aux fils. Si j'ai parlé sans distinction des maladies que nous devons immédiatement à nos crimes personnels et de celles que nous tenons des vices de nos pères, le tort est léger ; puisque, comme je vous disais tout à l'heure, elles ne sont toutes dans le vrai que les châtiments d'un crime. Il n'y a que cette hérédité qui choque d'abord la raison humaine ; mais en attendant que nous puissions en parler plus longuement, contentons-nous de la règle générale que j'ai d'abord rappelée, *que tout être qui se reproduit ne saurait produire que son semblable.* C'est ici, monsieur le sénateur, que j'invoque votre *conscience intellectuelle :* si un homme s'est livré à de tels crimes ou à une telle suite de crimes, qu'ils

soient capables d'altérer en lui le principe moral, vous comprenez que cette dégradation est transmissible, comme vous comprenez la transmission du vice scrofuleux ou syphilitique. Au reste, je n'ai nul besoin de ces maux héréditaires. Regardez, si vous voulez, tout ce que j'ai dit sur ce sujet comme une parenthèse de conversation ; tout le reste demeure inébranlable. En réunissant toutes les considérations que j'ai mises sous vos yeux, il ne vous restera, j'espère, aucun doute *que l'innocent, lorsqu'il souffre, ne souffre jamais qu'en sa qualité d'homme ; et que l'immense majorité des maux tombe sur le crime ;* ce qui me suffirait déjà. Maintenant....

LE CHEVALIER.

Il serait fort inutile, du moins pour moi, que vous allassiez plus avant ; car depuis que vous avez parlé des sauvages, je ne vous écoute plus. Vous avez dit, en passant sur cette espèce d'hommes, un mot qui m'occupe tout entier. Seriez-vous en état de me prouver que les langues des sauvages sont *des restes*, et non des *rudiments* de langues ?

LE COMTE.

Si je voulais entreprendre sérieusement cette preuve, monsieur le chevalier, j'essaierais d'abord de vous prouver que ce serait à vous de prouver le contraire ; mais je crains de me jeter dans cette dissertation qui

nous mènerait trop loin. Si cependant l'importance du sujet vous paraît mériter au moins que je vous expose *ma foi*, je la livrerai volontiers et sans détails à vos réflexions futures. Voici donc ce que je crois sur les points principaux dont une simple conséquence a fixé votre attention.

L'essence de toute intelligence est de connaître et d'aimer. Les limites de sa science sont celles de sa nature. L'être immortel n'apprend rien : il sait par essence tout ce qu'il doit savoir. D'un autre côté, nul être intelligent ne peut aimer le mal naturellement ou en vertu de son essence ; il faudrait pour cela que Dieu l'eût créé mauvais, ce qui est impossible. Si donc l'homme est sujet à l'ignorance et au mal, ce ne peut être qu'en vertu d'une dégradation accidentelle qui ne saurait être que la suite d'un crime. Ce besoin, cette faim de la science, qui agite l'homme, n'est que la tendance naturelle de son être qui le porte vers son état primitif, et l'avertit de ce qu'il est.

Il *gravite*, si je puis m'exprimer ainsi, vers les régions de la lumière. Nul castor, nulle hirondelle, nulle abeille n'en veulent savoir plus que leurs devanciers. Tous les êtres sont tranquilles à la place qu'ils occupent. Tous sont dégradés, mais ils l'ignorent ; l'homme seul en a le sentiment, et ce sentiment est tout à la fois la preuve de sa grandeur et de sa misère, de ses droits sublimes et de son incroyable dégradation. Dans l'état où il est réduit, il n'a pas même le triste bonheur de s'ignorer : il faut qu'il se contemple sans cesse, et il ne peut se contempler sans rougir ; sa grandeur même l'hu-

milie, puisque ses lumières qui l'élèvent jusqu'à l'ange ne servent qu'à lui montrer dans lui des penchants abominables qui le dégradent jusqu'à la brute. Il cherche dans le fond de son être quelque partie saine sans pouvoir la trouver : le mal a tout souillé, *et l'homme entier n'est qu'une maladie* (1). Assemblage inconcevable de deux puissances différentes et incompatibles, centaure monstrueux, il sent qu'il est le résultat de quelque forfait inconnu, de quelque mélange détestable qui a vicié l'homme jusque dans son essence la plus intime. Toute intelligence est par sa nature même le résultat, à la fois ternaire et unique, d'une *perception* qui appréhende, d'une *raison* qui affirme, et d'une *volonté* qui agit. Les deux premières puissances ne sont qu'affaiblies dans l'homme ; mais la troisième *est brisée* (2), et semblable au serpent du Tasse, *elle se traîne après soi* (3), toute honteuse de sa douloureuse impuissance. C'est dans cette troisième puissance que l'homme se sent blessé à mort. Il ne sait ce qu'il veut ; il veut ce qu'il ne veut pas ; il ne veut pas ce qu'il veut ; il *voudrait vouloir*. Il

---

(1) Ολος ἄνθρωπος νοῦσος. Hippocr., Lettre à Demagète. (*Inter opp. cit. edit.*, tom. II, *p.* 925.) Cela est vrai dans tous les sens.

(2) *Fracta et debilitata.* C'est une expression de Cicéron, si juste, que les Pères du concile de Trente n'en trouvèrent pas de meilleure pour exprimer l'état de la volonté sous l'empire du péché : *Liberum arbitrium fractum atque debilitatum.* (Conc. Trid. sess. 6. ad Fam. I. 9.)

(3) *E se dopo se tira.* Tasso, XV, 48.

voit dans lui quelque chose qui n'est pas lui et qui est plus fort que lui. Le sage résiste et s'écrie : *Qui me délivrera* (1) ? L'insensé obéit, et il appelle sa lâcheté *bonheur ;* mais il ne peut se défaire de cette autre volonté incorruptible dans son essence, quoiqu'elle ait perdu son empire ; et le remords, en lui perçant le cœur, ne cesse de lui crier : *En faisant ce que tu ne veux pas, tu consens à la loi* (2). Qui pourrait croire qu'un tel être ait pu sortir dans cet état des mains du Créateur ? Cette idée est si révoltante, que la philosophie seule, j'entends la philosophie païenne, a deviné le péché originel. Le vieux Timée de Locres ne disait-il pas déjà, sûrement d'après son maître Pythagore, *que nos vices viennent bien moins de nous-mêmes que de nos pères et des éléments qui nous constituent ?* Platon ne dit-il pas de même *qu'il faut s'en prendre au générateur* plus qu'au *généré ?* Et dans un autre endroit n'a-t-il pas ajouté que *le Seigneur, Dieu des dieux* (3), *voyant que les êtres soumis à la génération avaient perdu* (ou détruit en eux) *le don inestimable, avait déterminé de les soumettre à un traitement propre tout à la fois à les punir et à les régénérer.* Cicéron ne s'éloignait pas du sentiment de ces philosophes et de ces initiés qui avaient pensé *que nous étions dans ce monde pour expier quelque crime commis*

---

(1) Rom. VII, 24.

(2) *Ibid.* 16.

(3) DEUS DEORUM. Exod. XVIII, II. Deut. X, 17, Esth. XIV, 12. Ps. XLIX, 1. Dan. II, 47 ; III, 90.

dans un autre. Il a cité même et adopté quelque part la comparaison d'Aristote, à qui la contemplation de la nature humaine rappelait l'épouvantable supplice d'un malheureux lié à un cadavre et condamné à pourrir avec lui. Ailleurs il dit expressément *que la nature nous a traités en marâtre plutôt qu'en mère ; et que l'esprit divin qui est en nous est comme étouffé par le penchant qu'elle nous a donné pour tous les vices* (1) ; et n'est-ce pas une chose singulière qu'Ovide ait parlé sur l'homme précisément dans les termes de saint Paul ? Le poète érotique a dit : *Je vois le bien, je l'aime, et le mal me séduit* (2) ; et l'Apôtre si élégamment traduit par Racine, a dit :

Je ne fais pas le bien que j'aime,
Et je fais le mal que je hais (3).

Au surplus, lorsque les philosophes que je viens de

---

(1) V. S. Aug. lib. IV, *contra Pelag.* ; et les fragments de Cicéron, in-4°, Elzevir, 1661, *p.* 1314—1342.

(2) . . . . . *Video meliora, proboque ;*
Deteriora sequor.
(Ovid. Met. VII, 17.)

(3) Voltaire a dit beaucoup moins bien :

On fuit le bien qu'on aime ; on hait le mal qu'on fait.
(*Loi nat.* II.)

puis il ajoute immédiatement après :

L'homme, on nous l'a tant dit, est une énigme obscure ;
Mais en quoi l'est-il plus que toute la nature ?

Etourdi que vous êtes ! vous venez de le dire.

vous citer, nous assurent que les vices de la nature humaine appartiennent plus *aux pères qu'aux enfants*, il est clair qu'ils ne parlent d'aucune génération en particulier. Si la proposition demeure dans le vague, elle n'a plus de sens ; de manière que la nature même des choses la rapporte à une corruption d'origine, et par conséquent universelle. Platon nous dit *qu'en se contemplant lui-même il ne sait s'il voit un monstre plus double, plus mauvais que Typhon, ou bien plutôt un être moral, doux et bienfaisant, qui participe de la nature divine* (1). Il ajoute que l'homme, ainsi tiraillé en sens contraire, ne peut faire le bien et vivre heureux *sans réduire en servitude cette puissance de l'âme où réside le mal, et sans remettre en liberté celle* qui est le séjour et l'*organe de la vertu.* C'est précisément la doctrine chrétienne, et l'on ne saurait confesser plus clairement le péché originel. Qu'importent les mots? l'homme est mauvais, horriblement mauvais. Dieu l'a-t-il créé tel? Non, sans doute, et Platon lui-même se hâte de répondre *que l'être bon ne veut ni ne fait de mal à personne.* Nous sommes donc dégradés, et comment? Cette corruption que Platon voyait en lui n'était pas apparemment quelque chose de particulier à sa personne, et sûrement il ne se croyait pas plus mauvais que ses semblables. Il disait donc essentiellement comme David : *Ma mère m'a conçu dans l'iniquité ;* et si ces expressions s'étaient présentées à son esprit, il aurait pu les adopter

(1) Il voyait l'un et l'autre.

sans difficulté. Or, toute dégradation ne pouvant être qu'une peine, et toute peine supposant un crime, la raison seule se trouve conduite, comme par force, au péché originel : car notre funeste inclination au mal étant une vérité de sentiment et d'expérience proclamée par tous les siècles, et cette inclination toujours plus ou moins victorieuse de la conscience et des lois, n'ayant jamais cessé de produire sur la terre des transgressions de toute espèce, jamais l'homme n'a pu reconnaître et déplorer ce triste état sans confesser par là même le dogme lamentable dont je vous entretiens ; car il ne peut être *méchant* sans être *mauvais*, ni mauvais sans être dégradé, ni dégradé sans être puni, ni puni sans être coupable.

Enfin, messieurs, il n'y a rien de si attesté, rien de si universellement cru sous une forme ou sous une autre, rien enfin de si intrinsèquement plausible que la théorie du péché originel.

Laissez-moi vous dire encore ceci : Vous n'éprouverez, j'espère, nulle peine à concevoir qu'une intelligence originellement dégradée soit et demeure incapable (à moins d'une régénération substantielle) de cette contemplation ineffable que nos vieux maîtres appelèrent fort à propos *vision béatifique*, puisqu'elle produit, et que même elle est le bonheur éternel ; tout comme vous concevrez qu'un œil matériel, substantiellement vicié, peut être incapable, dans cet état, de supporter la lumière du soleil. Or, cette incapacité de jouir du SOLEIL est, si je ne me trompe, l'unique suite du péché originel que nous soyons tenus de regarder comme natu-

relle et indépendante de toute transgression actuelle (1). La raison peut, ce me semble, s'élever jusque là ; et je crois qu'elle a droit de s'en applaudir sans cesser d'être docile.

L'homme ainsi étudié en lui-même, passons à son histoire.

Tout le genre humain vient d'un couple. On a nié cette vérité comme toutes les autres : eh ! qu'est-ce que cela fait ?

Nous savons très-peu de choses sur les temps qui précédèrent le déluge, et même, suivant quelques conjectures plausibles, il ne nous conviendrait pas d'en savoir davantage. Une seule considération nous intéresse, et il ne faut jamais la perdre de vue, c'est que les châtiments sont toujours proportionnés aux connaissances du coupable ; de manière que le déluge suppose des crimes inouïs, et que ces crimes supposent des connaissances infiniment au-dessus de celles que nous possédons. Voilà ce qui est certain et ce qu'il faut approfondir. Ces connaissances, dégagées du mal qui les avait rendues si funestes, survécurent dans la famille juste à la destruction du genre humain. Nous sommes

---

(1) La perte de la vue de Dieu, supposé qu'ils la connaissent, ne peut manquer de leur causer habituellement (aux enfants morts sans baptême) une douleur sensible qui les empêche d'être heureux. (Bougeant. Exposition de la doctrine chrétienne, in-12, Paris, 1746, tom. II, chap. II, art. 2, *p.* 150, et tom. III, sect. IV, chap. III, *p.* 343.)

aveuglés sur la nature et la marche de la science par un sophisme grossier qui a fasciné tous les yeux : c'est de juger du temps où les hommes voyaient les effets dans les causes, par celui où ils s'élèvent péniblement des effets aux causes, où ils ne s'occupent même que des effets, où ils disent qu'il est inutile de s'occuper des causes, où il ne savent pas même ce que c'est qu'une cause. On ne cesse de répéter : *Jugez du temps qu'il a fallu pour savoir telle ou telle chose !* Quel inconcevable aveuglement ! Il n'a fallu qu'un instant. Si l'homme pouvait connaître la cause d'un seul phénomène physique, il comprendrait probablement tous les autres. Nous ne voulons pas voir que les vérités les plus difficiles à découvrir, sont très-aisées à comprendre. La solution du problème de la *couronne* fit jadis tressaillir de joie le plus profond géomètre de l'antiquité ; mais cette même solution se trouve dans tous les cours de mathématiques élémentaires, et ne passe pas les forces ordinaires d'une intelligence de quinze ans. Platon, parlant quelque part de ce qu'il importe le plus à l'homme de savoir, ajoute tout de suite avec cette simplicité pénétrante qui lui est naturelle : *Ces choses s'apprennent aisément et parfaitement*, SI QUELQU'UN NOUS LES ENSEIGNE (1), voilà le mot. Il est, de plus, évident pour la simple

(1) Ἐι διδάσκοι τις. Ce qui suit n'est pas moins précieux; *mais*, dit-il, *personne ne nous l'apprendra, à moins que Dieu ne lui montre la route.* Ἀλλ' οὐδ' ἄν διδάξειεν, εἰ μὴ Θεός ὑφηγοῖτο. *Epin.* Opp. tom. IX, *p.* 259.

raison que les premiers hommes qui repeuplèrent le monde après la grande catastrophe, eurent besoin de secours extraordinaires pour vaincre les difficultés de toute espèce qui s'opposaient à eux (1); et voyez, messieurs, le beau caractère de la vérité! S'agit-il de l'établir? les témoins viennent de tout côté et se présentent d'eux-mêmes: jamais ils ne se sont parlé, jamais ils ne se contredisent, tandis que les témoins de l'erreur se contredisent, même lorsqu'ils mentent. Ecoutez la sage antiquité sur le compte des premiers hommes: elle vous dira que ce furent des hommes merveilleux, et que des êtres d'un ordre supérieur daignaient les favoriser des plus précieuses communications. Sur ce point il n'y a pas de dissonance: les initiés, les philosophes, les poètes, l'histoire, la fable, l'Asie et l'Europe n'ont qu'une voix. Un tel accord de la raison, de la révélation, et de toutes les traditions humaines, forme une démonstration que la bouche seule peut contredire.

---

(1) *Je ne doute pas*, disait Hippocrate, *que les arts n'aient été primitivement des grâces* (Θεῶν χάριτας) *accordées aux hommes par les dieux.* (Hippocr. Epist. in Opp. ex. edit. Foesii. Francfort, 1621, in-fol. *p.* 1274.) Voltaire n'est pas de cet avis: *Pour forger le fer, ou pour y suppléer, il faut tant de* HASARDS *heureux, tant d'industrie, tant de siècles!* (Essai, etc. introd. *p.* 45.) Ce contraste est piquant; mais je crois qu'un bon esprit qui réfléchira attentivement sur l'origine des arts et des sciences, ne balancera pas longtemps entre la *grâce* et le *hasard.*

Non-seulement donc les hommes ont commencé par la science, mais par une science différente de la nôtre, et supérieure à la nôtre; parce qu'elle commençait plus haut, ce qui la rendait même très-dangereuse ; et ceci vous explique pourquoi la science dans son principe fut toujours mystérieuse et renfermée dans les temples, où elle s'éteignit enfin, lorsque cette flamme ne pouvait plus servir qu'à brûler. Personne ne sait à quelle époque remontent, je ne dis pas les premières ébauches de la société, mais les grandes institutions, les connaissances profondes, et les monuments les plus magnifiques de l'industrie et de la puissance humaine. A côté du temple de Saint-Pierre à Rome, je trouve les cloaques de Tarquin et les constructions cyclopéennes. Cette époque touche celle des Etrusques, dont les arts et la puissance vont se perdre dans l'antiquité (1), qu'Hésiode appelait *grands et illustres*, neuf siècles avant Jésus-Christ (2), qui envoyèrent des colonies en Grèce et dans nombre d'îles, plusieurs siècles avant la guerre de Troie. Pythagore, voyageant en Egypte six siècles avant notre ère, y apprit la cause de tous les phénomènes de Vénus. Il ne tint même qu'à lui d'y apprendre quelque chose de bien plus curieux, puisqu'on y savait de toute antiquité

---

(1) *Diù ante rem romanam.* Tit. Liv.

(2) Théog. v. 114. Consultez, au sujet des Etrusques, *Carli-Rubbi, Lettere americane, p.* III, lett. II, *p.* 94,—104 de l'édit. in-8° de Milan. *Lanzi. Saggio di lingua etrusca, etc.* 3 vol. in-8°, Roma, 1780.

que Mercure, pour tirer une déesse du plus grand embarras, joua aux échecs avec la lune, et lui gagna la soixante-douzième partie du jour (1). Je vous avoue même qu'en lisant *le Banquet des sept sages*, dans les œuvres morales de Plutarque, je n'ai pu me défendre de soupçonner que les Egyptiens connaissaient la véritable forme des orbites planétaires. Vous pourrez, quand il vous plaira, vous donner le plaisir de vérifier ce texte. Julien, dans l'un de ses fades discours (je ne sais plus lequel), appelle le soleil *le dieu aux sept rayons*. Où avait-il pris cette singulière épithète ? Certainement elle ne pouvait lui venir que des anciennes traditions asiatiques qu'il avait recueillies dans ses études théurgiques ; et les livres sacrés des Indiens présentent un bon commentaire de ce texte, puisqu'on y lit que sept jeunes vierges s'étant rassemblées pour célébrer la venue de *Crischna*, qui est l'Apollon indien, le dieu apparut tout à coup au milieu d'elles, et leur proposa de danser ; mais que ces vierges s'étant excusées sur ce qu'elles manquaient de danseurs, le dieu y pourvut en se divisant lui-même, de manière que chaque fille eut

(1) On peut lire cette histoire dans le traité de Plutarque *de Iside et Osiride*, cap. XII. — Il faut remarquer que la soixante-douzième partie du jour multipliée par 360 donne les cinq jours qu'on ajouta, dans l'antiquité, pour former l'année solaire, et que 360 multipliés par ce même nombre donnent celui de 25,920, qui exprime la grande révolution résultant de la précession des équinoxes.

son *Crischna*. Ajoutez que le véritable système du monde fut parfaitement connu dans la plus haute antiquité. Songez que les pyramides d'Egypte, rigoureusement orientées, précèdent toutes les époques certaines de l'histoire ; que les arts sont des frères qui ne peuvent vivre et briller qu'ensemble ; que la nation qui a pu créer des couleurs capables de résister à l'action libre de l'air pendant trente siècles, soulever à une hauteur de six cents pieds des masses qui braveraient toute notre mécanique (1), sculpter sur le granit des oiseaux dont un voyageur moderne a pu reconnaître toutes les espèces (2) ; que cette nation, dis-je, était *nécessairement* tout aussi éminente dans les autres arts, et savait même *nécessairement* une foule de choses que nous ne savons pas. Si de là je jette les yeux sur l'Asie, je vois les murs de Nemrod élevés sur une terre encore humide des eaux du déluge, et des observations astronomiques aussi anciennes que la ville. Où placerons-nous donc ces prétendus temps de barbarie et d'ignorance ? De plaisants philosophes nous ont dit : *Les siècles ne nous manquent pas :* ils vous manquent très-fort ; car l'époque du déluge est là pour étouffer tous les romans de l'imagination ; et les observations géologiques qui dé-

---

(1) Voy. les Antiq. égypt., grecq., etc., de Caylus, in-4°, tom. V, préface.

(2) Voyez le voyage de Bruce et celui de Hasselquist, cité par M. Bryant. *New system, or an analysis of ancient Mythology, etc.;* in-4°, tom. III, *p.* 301.

montrent le fait, en démontrent aussi la date, avec une incertitude limitée, aussi insignifiante, dans le temps, que celle qui reste sur la distance de la lune à nous, peut l'être dans l'espace. Lucrèce même n'a pu s'empêcher de rendre un témoignage frappant à la nouveauté de la famille humaine ; et la physique, qui pourrait ici se passer de l'histoire, en tire cependant une nouvelle force, puisque nous voyons que la certitude historique finit chez toutes les nations à la même époque, c'est-à-dire vers le VIIIe siècle avant notre ère. Permis à des gens qui croient tout, excepté la Bible, de nous citer les observations chinoises faites il y a quatre ou cinq mille ans, sur une terre qui n'existait pas, par un peuple à qui les jésuites apprirent à faire des almanachs à la fin du XVIe siècle ; tout cela ne mérite plus de discussion ; laissons-les dire. Je veux seulement vous présenter une observation que peut-être vous n'avez pas faite : c'est que tout le système des antiquités indiennes ayant été renversé de fond en comble par les utiles travaux de l'académie de Calcutta, et la simple inspection d'une carte géographique démontrant que la Chine n'a pu être peuplée qu'après l'Inde, le même coup qui a frappé sur les antiquités indiennes a fait tomber celles de la Chine, dont Voltaire surtout n'a cessé de nous assourdir.

L'Asie, au reste, ayant été le théâtre des plus grandes merveilles, il n'est pas étonnant que ses peuples aient conservé un penchant pour le merveilleux plus fort que celui qui est naturel à l'homme en général, et que chacun peut reconnaître dans lui-même. De là vient

qu'ils ont toujours montré si peu de goût et de talent pour nos sciences de *conclusions*. On dirait qu'ils se rappellent encore la science primitive et l'ère de l'*intuition*. L'aigle enchaîné demande-t-il une *montgolfière* pour s'élever dans les airs? Non, il demande seulement que ses liens soient rompus. Et qui sait si ces peuples ne sont pas destinés encore à contempler des spectacles qui seront refusés au génie ergoteur de l'Europe ? Quoi qu'il en soit, observez, je vous prie, qu'il est impossible de songer à la science moderne sans la voir constamment environnée de toutes les machines de l'esprit et de toutes les méthodes de l'art. Sous l'habit étriqué du nord, la tête perdue dans les volutes d'une chevelure menteuse, les bras chargés de livres et d'instruments de toute espèce, pâle de veilles et de travaux, elle se traîne souillée d'encre et toute pantelante sur la route de la vérité, baissant toujours vers la terre son front sillonné d'algèbre. Rien de semblable dans la haute antiquité. Autant qu'il nous est possible d'apercevoir la science des temps primitifs à une si énorme distance, on la voit toujours libre et isolée, volant plus qu'elle ne marche, et présentant dans toute sa personne quelque chose d'aérien et de surnaturel. Elle livre aux vents des cheveux qui s'échappent d'une *mitre* orientale ; l'*éphod* couvre son sein soulevé par l'inspiration ; elle ne regarde que le ciel ; et son pied dédaigneux semble ne toucher la terre que pour la quitter. Cependant, quoiqu'elle n'ait jamais rien demandé à personne et qu'on ne lui connaisse aucun appui humain, il n'est pas moins prouvé qu'elle a possédé les plus rares connais-

sances : c'est une grande preuve, si vous y songez bien, que la science antique avait été dispensée du travail imposé à la nôtre, et que tous les calculs que nous établissons sur l'expérience moderne sont ce qu'il est possible d'imaginer de plus faux.

LE CHEVALIER.

Vous venez de nous prouver, mon bon ami, qu'on parle volontiers de ce qu'on aime. Vous m'aviez promis un symbole sec ; mais votre profession de foi est devenue une espèce de dissertation. Ce qu'il y a de bon, c'est que vous n'avez pas dit un mot des sauvages qui l'ont amenée.

LE COMTE.

Je vous avoue que sur ce point je suis comme Job, *plein de discours* (1). Je les répands volontiers devant vous ; mais que ne puis-je, au prix de ma vie, être entendu de tous les hommes et m'en faire croire ! Au reste, je ne sais pourquoi vous me rappelez les sauvages. Il me semble, à moi, que je n'ai pas cessé un moment de vous en parler. Si tous les hommes viennent des trois couples qui repeuplèrent l'univers, et si le genre humain a commencé par la science, le sauvage

(1) *Plenus sum enim sermonibus... loquar, et respirabo paululùm.* Job, XXXII, 18-20.

ne peut plus être, comme je vous le disais, qu'une branche détachée de l'arbre social. Je pourrais encore vous abandonner la science, quoique très-incontestable, et ne me réserver que la Religion, qui suffit seule, même à un degré très-imparfait, pour exclure l'état de sauvage. Partout où vous verrez un autel, là se trouve la civilisation. *Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre*, est moins savant que nous, sans doute, mais plus véritablement social, s'il assiste au catéchisme et s'il en profite. Les erreurs les plus honteuses, les plus détestables cruautés ont souillé les annales de Memphis, d'Athènes et de Rome ; mais toutes les vertus réunies honorèrent les cabanes du Paraguay. Or, si la Religion de la famille de Noé dut être nécessairement la plus éclairée et la plus réelle qu'il soit possible d'imaginer, et si c'est dans sa réalité même qu'il faut chercher les causes de sa corruption, c'est une seconde démonstration ajoutée à la première, qui pouvait s'en passer. Nous devons donc reconnaître que l'état de civilisation et de science dans un certain sens, est l'état naturel et primitif de l'homme. Aussi toutes les traditions orientales commencent par un état de perfection et de lumières, je dis encore de *lumières surnaturelles ;* et la Grèce, la menteuse Grèce, *qui a tout osé dans l'histoire*, rendit hommage à cette vérité en plaçant son âge d'or à l'origine des choses. Il n'est pas moins remarquable qu'elle n'attribue point aux âges suivants, même à celui de fer, l'état sauvage ; en sorte que tout ce qu'elle nous a conté de ces premiers hommes vivant dans les bois, se nourrissant de glands, et passant ensuite à l'état so-

cial, la met en contradiction avec elle-même, ou ne peut se rapporter qu'à des cas particuliers, c'est-à-dire à quelques peuplades dégradées et revenues ensuite péniblement à *l'état de nature*, qui est la civilisation. Voltaire, c'est tout dire, n'a-t-il pas avoué que la devise de toutes les nations fut toujours : L'AGE D'OR LE PREMIER SE MONTRA SUR LA TERRE? Eh bien, toutes les nations ont donc protesté de concert contre l'hypothèse d'un état primitif de barbarie, et sûrement c'est quelque chose que cette protestation.

Maintenant, que m'importe l'époque à laquelle telle ou telle branche fut séparée de l'arbre? elle l'est, cela me suffit : nul doute sur la dégradation, et j'ose le dire aussi, nul doute sur la cause de la dégradation, qui ne peut être qu'un crime. Un chef de peuple ayant altéré chez lui le principe moral par quelques-unes de ces prévarications qui, suivant les apparences, ne sont plus possibles dans l'état actuel des choses, parce que nous n'en savons heureusement plus assez pour devenir coupables à ce point : ce chef de peuple, dis-je, transmit l'anathème à sa postérité ; et toute force constante étant de sa nature accélératrice, puisqu'elle s'ajoute continuellement à elle-même, cette dégradation pesant sans intervalle sur les descendants, en a fait à la fin ce que nous appelons des *sauvages*. C'est le dernier degré d'abrutissement que Rousseau et ses pareils appellent *l'état de nature*. Deux causes extrêmement différentes ont jeté un nuage trompeur sur l'épouvantable état des sauvages : l'une est ancienne, l'autre appartient à notre siècle. En premier lieu l'immense charité du sacerdoce

catholique a mis souvent, en nous parlant de ces hommes, ses désirs à la place de la réalité. Il n'y avait que trop de vérité dans ce premier mouvement des Européens qui refusèrent, au siècle de Colomb, de reconnaître leurs semblables dans les hommes dégradés qui peuplaient le nouveau monde. Les prêtres employèrent toute leur influence à contredire cette opinion qui favorisait le despotisme barbare des nouveaux maîtres. Ils criaient aux Espagnols : « Point de violence, l'Evangile « les réprouve ; si vous ne savez pas renverser les ido- « les dans le cœur de ces malheureux, à quoi bon ren- « verser leurs autels ? Pour leur faire connaître et « aimer Dieu, il faut une autre tactique et d'autres « armes que les vôtres (1). » Du sein des déserts arrosés de leur sueur et de leur sang, ils volaient à Madrid

---

(1) Peut-être l'interlocuteur avait-il en vue les belles représentations que le Père Barthélemi d'Olmedo adressait à Cortez, et que l'élégant Solis nous a conservées. *Porque se compadecian mal la violencia y el Evangelio ; y aquello en la substancia, erra derribar los altares y dexar los idolos en el corazon, etc., etc.* (Conquesta de la nueva Esp. III, 3.) J'ai lu quelque chose sur l'Amérique : je n'ai pas connaissance d'un seul acte de violence mis à la charge des prêtres, excepté la célèbre aventure de *Valverde*, qui prouverait, si elle était vraie, *qu'il y avait un fou en Espagne dans le seizième siècle ;* mais elle porte tous les caractères intrinsèques de la fausseté. Il ne m'a pas été possible d'en découvrir l'origine ; un Espagnol infiniment instruit m'a dit : *Je crois que c'est un conte de cet imbécile de Garcilasso.*

et à Rome pour y demander des édits et des bulles contre l'impitoyable avidité qui voulait asservir les indiens. Le prêtre miséricordieux les exaltait pour les rendre précieux ; il atténuait le mal, il exagérait le bien, il promettait tout ce qu'il désirait ; enfin Robertson, qui n'est pas suspect, nous avertit, dans son histoire d'Amérique, *qu'il faut se défier à ce sujet de tous les écrivains qui ont appartenu au clergé, vu qu'ils sont en général trop favorables aux indigènes.* Une autre source des faux jugements qu'on a portés sur eux se trouve dans la philosophie de notre siècle, qui s'est servie des sauvages pour étayer ses vaines et coupables déclamations contre l'ordre social ; mais la moindre attention suffit pour nous tenir en garde contre les erreurs de la charité et contre celles de la mauvaise foi. On ne saurait fixer un instant ses regards sur le sauvage sans lire l'anathème écrit, je ne dis pas seulement dans son âme, mais jusque sur la forme extérieure de son corps. C'est un enfant difforme, robuste et féroce, en qui la flamme de l'intelligence ne jette plus qu'une lueur pâle et intermittente. Une main redoutable appesantie sur ces races dévouées efface en elles les deux caractères distinctifs de notre grandeur, la prévoyance et la perfectibilité. Le sauvage coupe l'arbre pour cueillir le fruit ; il dételle le bœuf que les missionnaires viennent de lui confier, et le fait cuire avec le bois de la charrue. Depuis plus de trois siècles, il nous contemple sans avoir rien voulu recevoir de nous, excepté la poudre pour tuer ses semblables, et l'eau-de-vie pour se tuer lui-même ; encore n'a-t-il jamais imaginé de fabri-

quer ces choses : il s'en repose sur notre avarice, qui ne lui manquera pas. Comme les substances les plus abjectes et les plus révoltantes sont cependant encore susceptibles d'une certaine dégénération, de même les vices naturels de l'humanité sont encore viciés dans le sauvage. Il est voleur, il est cruel, il est dissolu, mais il l'est autrement que nous. Pour être criminels, nous surmontons notre nature : le sauvage la suit, il a l'appétit du crime, il n'en a point les remords. Pendant que le fils tue son père pour le soustraire aux ennuis de la vieillesse, sa femme détruit dans son sein le fruit de ses brutales amours pour échapper aux fatigues de l'allaitement. Il arrache la chevelure sanglante de son ennemi vivant ; il le déchire, il le rôtit, et le dévore en chantant ; s'il tombe sur nos liqueurs fortes, il boit jusqu'à l'ivresse, jusqu'à la fièvre, jusqu'à la mort, également dépourvu de la raison qui commande à l'homme par la crainte, et de l'instinct qui écarte l'animal par le dégoût. Il est visiblement dévoué ; il est frappé dans les dernières profondeurs de son essence morale ; il fait trembler l'observateur qui sait voir : mais voulons-nous trembler sur nous-mêmes et d'une manière très-salutaire ? songeons qu'avec notre intelligence, notre morale, nos sciences et nos arts, nous sommes précisément à l'homme primitif ce que le sauvage est à nous. Je ne puis abandonner ce sujet sans vous suggérer encore une observation importante : le barbare, qui est une espèce de moyenne proportionnelle entre l'homme civilisé et le sauvage, a pu et peut encore être civilisé par une religion quelconque ; mais

le sauvage proprement dit ne l'a jamais été que par le christianisme. C'est un prodige du premier ordre, une espèce de rédemption, exclusivement réservée au véritable sacerdoce. Eh ! comment le criminel condamné à la mort civile pourrait-il rentrer dans ses droits sans lettres de grâce du souverain ? et quelles lettres de ce genre ne sont pas contre-signées (1) ? plus vous y réfléchirez, et plus vous serez convaincus qu'il n'y a pas moyen d'expliquer ce phénomène des peuples sauvages, dont les véritables philosophes ne se sont point assez occupés.

Au reste, il ne faut pas confondre le *sauvage* avec le *barbare*. Chez l'un le germe de la vie est éteint ou amorti ; chez l'autre il a reçu la fécondation et n'a plus besoin que du temps et des circonstances pour se développer. De ce moment la langue qui s'était dégradée avec l'homme, renaît avec lui, se perfectionne et s'enrichit. Si l'on veut appeler cela *langue nouvelle*, j'y consens : l'expression est juste dans un sens ; mais ce sens

---

(1) J'applaudis de tout mon cœur à ces grandes vérités. Tout peuple sauvage s'appelle LO-HAMMI ; et jusqu'à ce qu'il lui ait été dit : *Vous êtes mon peuple*, jamais il ne pourra dire : *Vous êtes mon Dieu !* (Osée, II, 24.)

On peut lire un très-bon morceau sur les sauvages dans le journal du Nord. Septembre 1807, n° XXXV, *p.* 704 *et suiv.* Robertson (Histoire de l'Amér. tom. II, l. 4) a parfaitement décrit l'abrutissement du sauvage. C'est un portrait également vrai et hideux.

est bien différent de celui qui est adopté par les sophistes modernes, lorsqu'ils parlent de langues *nouvelles* ou *inventées*.

Nulle langue n'a pu être inventée, ni par un homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre. Ce qu'on peut dire de mieux sur la parole, c'est ce qui a été dit de celui qui s'appelle PAROLE. *Il s'est élancé avant tous les temps du sein de son principe ; il est aussi ancien que l'éternité... Qui pourra raconter son origine* (1)? Déjà, malgré les tristes préjugés du siècle, un physicien,... oui, en vérité, un physicien ! a pris sur lui de convenir avec une timide intrépidité, *que l'homme avait parlé d'abord*, *parce qu'*ON *lui avait parlé.* Dieu bénisse la particule *on*, si utile dans les occasions difficiles. En rendant à ce premier effort toute la justice qu'il mérite, il faut cependant convenir que tous ces philosophes du dernier siècle, sans excepter même les meilleurs, sont des poltrons qui ont peur des esprits.

Rousseau, dans une de ses rapsodies sonores, montre aussi quelque envie de parler raison. Il avoue que les langues lui paraissent une assez belle chose. La parole, cette *main de l'esprit*, comme dit Charron, le frappe d'une certaine admiration ; et, tout considéré, il ne comprend pas bien clairement comme elle a été inventée. Mais le grand Condillac a pitié de cette modes-

(1) *Egressus ejus ab initio, à diebus æternitatis... Generationem ejus quis enarrabit !* Michée, V, 2. Isaïe, LIII, 8.

tie. Il s'étonne *qu'un homme d'esprit comme* Monsieur *Rousseau* ait cherché des difficultés où il n'y en a point; qu'il n'ait pas vu que les langues se sont formées insensiblement, et que chaque homme y a mis du sien. Voilà tout le mystère, messieurs : une génération a dit BA, et l'autre, BE ; les Assyriens ont inventé le nominatif, et les Mèdes, le génitif.

. . . . *Quis ineptî*
Tam patiens capitis, tam ferreus ut teneat se.

Mais je voudrais, avant de finir sur ce sujet, recommander à votre attention une observation qui m'a toujours frappé. D'où vient qu'on trouve dans les langues primitives de tous les anciens peuples des mots qui supposent nécessairement des connaissances étrangères à ces peuples ? Où les Grecs avaient-ils pris, par exemple, il y a trois mille ans au moins, l'épithète de *Physizôos* (donnant ou possédant la vie) qu'Homère donne quelquefois à la terre ? et celle de *Pheresbios*, à peu près synonyme, que lui attribue Hésiode (1) ? Où avaient-ils

(1) Iliade, III, 243; XXI, 63. Odyssée, XI, 300. Hésiod. Opp. et Dies, v. 694. Cet ouvrage était depuis longtemps entre mes mains, lorsque j'ai rencontré l'observation suivante faite par un homme accoutumé à voir, et né pour bien voir : *Plusieurs idiomes,* dit-il, *qui n'appartiennent aujourd'hui qu'à des peuples barbares, semblent être les débris de langues riches, flexibles et annonçant une culture avancée.* (Monum. des peuples indigènes de l'Amérique, par M. de Humboldt. Paris, in-8°, 1816. Introd., *p.* 29.

pris l'épithète encore plus singulière de *Philemate* (*amoureuse* ou *altérée de sang*) donnée à cette même terre dans une tragédie (1)? Qui leur avait enseigné de nommer le soufre, qui est le chiffre du feu, *le divin* (2)? Je ne suis pas moins frappé du nom de *Cosmos*, donné au monde. Les Grecs le nommèrent *beauté*, parce que *tout ordre est beauté*, comme dit quelque part le bon Eustathe, et que l'ordre suprême est dans le monde. Les Latins rencontrèrent la même idée, et l'exprimèrent par leur mot *Mundus*, que nous avons adopté en lui donnant seulement une terminaison française, excepté cependant que l'un de ces mots exclut le désordre, et que l'autre exclut la souillure ; cependant c'est la même

---

(1) Σφάγια δ'ἄμ' ἀυτῷ, γῆς ΦΙΛΑΙΜΑΤΟΥ ῥοαῖ. (Eurip. Phœn. V, 179.) Eschyle avait dit auparavant :

Des deux frères rivaux, l'un par l'autre égorgés,
La terre BUT le sang, etc.

(*Les Sept Chefs*, acte IV, sc. 1.)

Ce qui rappelle une expression de l'Ecriture sainte : *La terre a ouvert la bouche et a* BU *le sang* de ton frère. (Gen. IV, 11.)

Racine qui avait à un si haut degré le sentiment de l'antique, a transporté cette expression (un peu déparée par une épithète oiseuse) dans sa tragédie de Phèdre, II, 1.

Et la terre humectée,
BUT à regret le sang des neveux d'Erecthée.

(2) Το θεῖον.

idée, et les deux mots sont également justes et également faux. Mais dites-moi encore, je vous prie, comment ces anciens Latins, lorsqu'ils ne connaissaient encore que la guerre et le labourage, imaginèrent d'exprimer par le même mot l'idée de la prière et celle du supplice ? qui leur enseigna d'appeler la fièvre, la *purificatrice*, ou l'*expiatrice* ? Ne dirait-on pas qu'il y a ici un jugement, une véritable connaissance de cause, en vertu de laquelle un peuple affirme la justesse du nom ? Mais croyez-vous que ces sortes de jugements aient pu appartenir au temps où l'on savait à peine écrire, où le dictateur bêchait son jardin, où l'on écrivait des vers que Varron et Cicéron n'entendaient plus ? Ces mots et d'autres encore qu'on pourrait citer en grand nombre, et qui tiennent à toute la métaphysique orientale, sont des débris évidents de langues plus anciennes détruites ou oubliées. Les Grecs avaient conservé quelques traditions obscures à cet égard ; et qui sait si Homère n'attestait pas la même vérité, peut-être sans le savoir, lorsqu'il nous parle de certains hommes et de certaines choses *que les dieux appellent d'une manière et les hommes d'une autre* ?

En lisant les métaphysiciens modernes, vous aurez rencontré des raisonnements à perte de vue sur l'importance des signes et sur les avantages d'une langue philosophique (comme ils disent) qui serait créée *à priori*, ou perfectionnée par des philosophes. Je ne veux point me jeter dans la question de l'origine du langage (la même, pour le dire en passant, que celle des idées innées) ; ce que je puis vous assurer, car rien

n'est plus clair, c'est le prodigieux talent des peuples enfants pour former les mots, et l'incapacité absolue des philosophes pour le même objet, dans les siècles les plus raffinés. Je me rappelle que Platon a fait observer ce talent des peuples dans leur enfance. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'on dirait qu'ils ont procédé par voie de délibération, en vertu d'un système arrêté de concert, quoique la chose soit rigoureusement impossible sous tous les rapports. Chaque langue a son génie, et ce génie est UN, de manière qu'il exclut toute idée de composition, de formation arbitraire et de convention antérieure. Les lois générales qui la constituent sont ce que toutes les langues présentent de plus frappant : dans la grecque, par exemple, c'en est une que les mots puissent se joindre par une espèce de fusion partielle qui les unit pour faire naître une seconde signification, sans les rendre méconnaissables : c'est une règle générale dont la langue ne s'écarte point. Le Latin, plus réfractaire, laisse, pour ainsi dire, *casser* ses mots : et de leurs fragments choisis et réunis par la voie de je ne sais quelle *agglutination* tout-à-fait singulière, naissent de nouveaux mots d'une beauté surprenante, et dont les éléments ne sauraient plus être reconnus que par un œil exercé. De ces trois mots, par exemple, CARO, DATA, VERMIBUS, ils ont fait CADAVER, *chair abandonnée aux vers*. De ces autres mots, MAGIS et VOLO, NON et VOLO, ils ont fait MALO et NOLO, deux verbes excellents que toutes les langues et la grecque même peuvent envier à la latine. De CÆCUS UT IRE (*marcher* ou *tâtonner comme un aveugle*) ils firent leur CÆCUTIRE, autre

verbe fort heureux qui nous manque (1). MAgis et AUCTE ont produit MACTE, mot tout-à-fait particulier aux Latins, et dont ils se servent avec beaucoup d'élégance. Le même système produisit leur mot UTERQUE, si heureusement formé de *unus al*TEBQUE (2), mot que je leur envie extrêmement, car nous ne pouvons l'exprimer que par une phrase, *l'un et l'autre*. Et que vous dirai-je du mot NEGOTIOR (*je suis occupé, je ne perds pas mon temps*), d'où l'on a tiré *negotium, etc. ?* Mais il me semble que le génie latin s'est surpassé dans le mot ORATIO, formé de OS et de RATIO, *bouche et raison*, c'est-à-dire, *raison parlée*.

Les Français ne sont point absolument étrangers à ce système. Ceux qui furent nos ancêtres, par exemple, ont très-bien su nommer les leurs par l'union partielle du mot ANcien avec celui d'ÊTRE, comme ils firent *beffroi* de BEl EFFROI. Voyez comment ils opérèrent jadis sur les deux mots latins DUO et IRE, dont ils firent DUIRE, *aller deux ensemble*, et par une extension très-naturelle, *mener, conduire*. Du pronom personnel, SE, de l'adverbe relatif de lieu HORS, et d'une terminaison verbale TIR, ils ont fait S-ORTIR, c'est-à-dire, SEHORSTIR,

---

(1) Les Chinois ont fait pour les yeux précisément ce que les Latins firent pour l'oreille. (Mém. des miss. de Pékin, in-8°, tom. VIII, *pag.* 121.)

(2) De là vient que la pluralité étant pour ainsi dire cachée dans ce mot, les Latins l'ont construit avec le pluriel des verbes. *Utraque nupserunt.* (Ovid. Fast., VI, 247.)

ou *mettre sa propre personne hors de l'endroit où elle était*, ce qui me paraît merveilleux. Êtes-vous curieux de savoir comment ils unissaient les mots à la manière des Grecs ? Je vous citerai celui de COURAGE, formé de COR et de RAGE, c'est-à-dire, *rage du cœur ;* ou, pour mieux dire, *exaltation*, *enthousiasme du cœur* (dans le sens anglais de RAGE). Ce mot fut dans son principe une traduction très-heureuse du *thymos* grec, qui n'a plus aujourd'hui de synonyme en français. Faites avec moi l'anatomie du mot INCONTESTABLE, vous y trouverez la négation IN, le signe du moyen et de la simultanéité CUM, la racine antique TEST, commune, si je ne me trompe, aux Latins et aux Celtes, et le signe de la capacité ABLE, du latin HABILIS, si l'un et l'autre ne viennent pas encore d'une racine commune et antérieure. Ainsi le mot *incontestable* signifie exactement *une chose si claire, qu'elle n'admet pas la preuve contraire.*

Admirez, je vous prie, la métaphysique subtile qui, du QUARE latin, *parce detorto*, a fait notre CAR, et qui a su tirer de UNUS cette particule ON, qui joue un si grand rôle dans notre langue. Je ne puis encore m'empêcher de vous citer notre mot RIEN, que les Français ont formé du latin REM, pris pour la chose quelconque ou pour l'être absolu. C'est pourquoi, hors le cas où RIEN, répondant à une interrogation, contient ou suppose une ellipse, nous ne pouvons employer ce mot qu'avec une négation, parce qu'il n'est point négatif (1), à la diffé-

(1) *Rien* s'est formé de *rem*, comme *bien* de *benè*. Joinville, sans recourir à d'autres, nous ramène à la création de ce mot

rence du latin NIHIL, qui est formé de NE et de HILUM, comme *nemo* l'est de NE et de HOMO (*pas un atome, pas un homme*).

C'est un plaisir d'assister, pour ainsi dire, au travail de ce principe caché qui forme les langues. Tantôt vous le verrez lutter contre une difficulté qui l'arrête dans sa marche ; il cherche une forme qui lui manque : ses matériaux lui résistent ; alors il se tirera d'embarras par un solécisme heureux, et il dira fort bien : *Rue passante, couleur voyante, place marchande, métal cassant, etc.* Tantôt on le verra se tromper évidemment, et faire une bévue formelle, comme dans le mot français *incrédule*, qui nie un défaut au lieu de nier une vertu. Quelquefois il deviendra possible de reconnaître en même temps l'erreur et la cause de l'erreur ; l'oreille française ayant, par exemple, exigé mal à propos que la lettre *s* ne se prononçât point dans le monosyllabe EST, troisième personne singulière du verbe substantif, il devenait indispensable, pour éviter des équivoques ridicules, de soustraire la particule conjonctive ET à la loi générale qui ordonne la liaison de toute consonne finale avec la voyelle qui suit (1) : mais rien ne fut plus malheureuse-

---

en nous disant assez souvent, *que pour nulle* RIEN *au monde il n'eût voulu, etc.* Dans un canton de la Provence, j'ai entendu, *tu non vales* REM, ce qui est purement latin.

(1) En effet, si la particule conjonctive suivait la règle générale, ces deux phrases : *un homme* ET *une femme, un honnête homme* ET *un fripon*, se prononceraient précisément comme nous prononcerions, *un homme* EST *une femme, un honnête homme* EST *un fripon, etc.*

ment établi ; car cette conjonction, unique déjà, et par conséquent insuffisante, en refusant ainsi, *iratis musis*, de s'allier avec les voyelles suivantes, est devenue excessivement embarrassante pour le poëte, et même pour le prosateur qui a de l'oreille.

Mais, pour en revenir au talent primordial (c'est à vous en particulier que je m'adresse, M. le sénateur) : contemplez votre nation, et demandez-lui de quels mots elle a enrichi sa langue depuis la grande ère ? Hélas ! cette nation a fait comme les autres. Depuis qu'elle s'est mêlée de raisonner, elle a emprunté des mots et n'en a plus créé. Aucun peuple ne peut échapper à la loi générale. Partout l'époque de la civilisation et de la philosophie est dans ce genre, celui de la stérilité. Je lis sur vos billets de visite. *Minister*, *Général*, *Kammerherr*, *Fraülen*, *Général*-ANCHEF, *Général*-DEJOURNEI, *Joustizii-Politzii Minister*, *etc.*, *etc.* Le commerce me fait lire sur ses affiches. *magazei*, *fabrica*, *meubel*, *etc.*, *etc.* J'entends à l'exercice : *directii na prava*, *na leva ; deployade en échiquier*, *en échelon*, *contre-marche*, *etc.* L'administration militaire prononce : *haupt-wacht*, *exercice-hause*, *ordonnance-hause* ; *commissariat*, *cazarma*, *canzellari*, *etc.* ; mais tous ces mots et mille autres que je pourrais citer ne valent pas un seul de ces mots si beaux, si élégants, si expressifs qui abondent dans votre langue primitive, *souproug* (époux), par exemple, qui signifie exactement *celui qui est attaché avec un autre sous le même joug :* rien de plus juste et de plus ingénieux. En vérité, messieurs, il faut avouer que les sauvages ou les barbares, qui *délibérèrent* jadis pour

former de pareils noms, ne manquèrent point du tout de tact.

Et que dirons-nous des analogies surprenantes qu'on remarque entre les langues séparées par le temps et l'espace, au point de n'avoir jamais pu se toucher ? Je pourrais vous montrer dans l'un de ces volumes manuscrits que vous voyez sur ma table, plusieurs pages chargées de mes pieds de mouche, et que j'ai intitulées *Parallélismes de la langue grecque et de la française.* Je sais que j'ai été précédé sur ce point par un grand maître, *Henri Etienne ;* mais je n'ai jamais rencontré son livre, et rien n'est plus amusant que de former soi-même ces sortes de recueils, à mesure qu'on lit et que les exemples se présentent. Prenez bien garde que je n'entends point parler des simples conformités de mots acquis tout simplement par voie de contact et de communication : je ne parle que des conformités d'idées prouvées par des synonymes de sens, différents en tout par la forme ; ce qui exclut toute idée d'emprunt. Je vous ferai seulement observer une chose bien singulière : c'est que lorsqu'il est question de rendre quelques-unes de ces idées dont l'expression naturelle offenserait de quelque manière la délicatesse, les Français ont souvent rencontré précisément les mêmes tournures employées jadis par les Grecs pour sauver les naïvetés choquantes ; ce qui doit paraître fort extraordinaire, puisqu'à cet égard nous avons agi de nous-mêmes, sans rien demander à nos intermédiaires, les Latins. Ces exemples suffisent pour nous mettre sur la voie de cette force qui préside à la formation des

langues, et pour faire sentir la nullité de toutes les spéculations modernes. Chaque langue, prise à part, répète les phénomènes spirituels qui eurent lieu dans l'origine; et plus la langue est ancienne, plus ces phénomènes sont sensibles. Vous ne trouverez surtout aucune exception à l'observation sur laquelle j'ai tant insisté : c'est qu'à mesure qu'on s'élève vers ces temps d'ignorance et de barbarie qui virent la naissance des langues, vous trouverez toujours plus de logique et de profondeur dans la formation des mots, et que ce talent disparaît, par une gradation contraire, à mesure qu'on descend vers les époques de civilisation et de science. Mille ans avant notre ère, Homère exprimait dans un seul mot évident et harmonieux : *Ils répondirent par une acclamation favorable à ce qu'ils venaient d'entendre* (1) En lisant ce poète, tantôt on entend pétiller autour de soi ce feu générateur qui fait vivre la vie (2), et tantôt on se sent humecté par la rosée qui distille de ses vers enchanteurs sur la couche poétique des immortels (3). Il sait *répandre* la voix divine autour de l'oreille humaine, comme une atmosphère sonore qui résonne encore après que le Dieu a cessé de parler (4). Il peut

(1) Il s'agit ici, sans le moindre doute, de l'ΕΠΕΥΦΗΜΗΣΑΝ (*Epeuphemesan*) de l'Iliade. On produirait peut-être en français l'ombre de ce mot, sous une forme barbare, en disant *ils lui* SURBIENACCLAMÈRENT.

(2) Ζαφλεγέες τελέθουσιν. Iliad. XXI, 465.

(3) Στιλπναὶ δ' ἀπέπιπτον ἔερσαι. *Ibid.* XIV, 351.

(4) Θείη δέ μιν ἀμφέχυτ' ὀμφή. *Ibid.* II, 41, *Qui hoc in aliud sermonem convertere volet, is demum, quæ sit horum voca-*

évoquer Andromaque, et nous la montrer comme son époux la vit pour la dernière fois, frissonnant de tendresse et RIANT DES LARMES (1).

D'où venait donc cette langue qui semble naître comme Minerve, et dont la première production est un chef-d'œuvre désespérant, sans qu'il ait jamais été possible de prouver qu'elle ait balbutié ? Nous écrierons-nous niaisement à la suite des docteurs modernes : *Combien il a fallu de siècles pour former une telle langue !* En effet, il en a fallu beaucoup, si elle s'est formée comme on l'imagine. Du serment de Louis-le-Germanique en 842 jusqu'au *Menteur* de Corneille, et jusqu'aux *Menteuses* de Pascal (2), il s'est écoulé huit siècles : en suivant une règle de proportion, ce n'est pas trop de deux mille ans pour former la langue grecque. Mais Homère vivait dans un siècle barbare ; et pour peu qu'on veuille s'élever au-dessus de son époque, on se trouve au milieu des Pélasges vagabonds et des premiers rudiments de la société. Où donc placerons-nous ces siècles dont nous avons besoin pour former cette merveilleuse langue ? Si, sur ce point de l'origine du

---

bulorum vis et ἐνέργεια *sentiet.* (Clarkius ad Loc.) Il ajoute avec raison : *Domina* Dacier *non male :* « Il lui sembla que la « voix répandue autour de lui retentissait encore à ses oreilles. »

(1) Δακρυόεν γελάσασα. *Ibid.* VI, 484.

(2) Ces *Menteuses* sont les *Provinciales.* Voyez les notes placées à la fin de cet entretien.

(*Note de l'éditeur.*)

langage, comme sur une foule d'autres, notre siècle a manqué la vérité, c'est qu'il avait une peur mortelle de la rencontrer. Les *langues* ont commencé ; mais la *parole* jamais, et pas même avec l'homme. L'un a nécessairement précédé l'autre ; car *la parole* n'est possible que par le VERBE. Toute langue particulière naît comme l'animal, par voie d'explosion et de développement, sans que l'homme ait jamais passé de l'état d'*aphonie* à l'usage de la parole. Toujours il a parlé, et c'est avec une sublime raison que les Hébreux l'ont appelé AME PARLANTE. Lorsqu'une nouvelle langue se forme, elle naît au milieu d'une société qui est en pleine possession du langage ; et l'action, ou le principe qui préside à cette formation, ne peut inventer arbitrairement aucun mot ; il emploie ceux qu'il trouve autour de lui ou qu'il appelle de plus loin ; *il s'en nourrit*, il les triture, il les digère ; il ne les adopte jamais sans les modifier plus ou moins. On a beaucoup parlé de signes arbitraires dans un siècle où l'on s'est passionné pour toute expression grossière qui excluait l'ordre et l'intelligence ; mais il n'y a point de signes arbitraires, tout mot à sa raison. Vous avez vécu quelque temps, M. le chevalier, dans un beau pays au pied des Alpes, et, si je ne me trompe, vous y avez même tué quelques hommes...

LE CHEVALIER.

Sur mon honneur, je n'ai tué personne. Tout au plus je pourrais dire comme le jeune homme de madame de Sévigné : *Je n'y ai pas nui.*

LE COMTE.

Quoi qu'il en soit, il vous souvient peut-être que dans ce pays le *son* (furfur) se nomme *Bren*. De l'autre côté des Alpes, une chouette s'appelle *Sava*. Si l'on vous avait demandé pourquoi les deux peuples avaient choisi ces deux arrangements de sons pour exprimer les deux idées, vous auriez été tenté de répondre : *Parce qu'ils l'ont jugé à propos ; ces choses-là sont arbitraires.* Vous auriez cependant été dans l'erreur : car le premier de ces deux mots est anglais, et le second est esclavon ; et de Raguse au Kamschatka, il est en possession de signifier dans la belle langue russe ce qu'il signifie à huit cents lieues d'ici dans un dialecte purement local (1). Vous n'êtes pas tenté, j'espère, de me soutenir que les hommes, délibérant sur la Tamise, sur le Rhône, sur l'Oby ou sur le Pô, rencontrèrent par hasard les mêmes sons pour exprimer les mêmes idées. Les deux mots préexistaient donc dans les deux langues qui en firent présent aux deux dialectes. Voulez-vous que les quatre peuples les aient reçus d'un peuple antérieur ? je n'en crois rien ; mais je l'admets : il résulte d'abord que les deux immenses familles teutone et esclavone n'inventèrent point arbitrairement ces deux mots,

(1) Les dialectes, les patois et les noms propres d'hommes et de lieux me semblent des mines presque intactes, et dont il est possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques.

mais qu'elles les avaient reçus. Ensuite la question recommence à l'égard de ces nations antérieures : d'où les tenaient-elles? il faudra répondre de même, *elles les avaient reçus;* et ainsi en remontant jusqu'à l'origine des choses. Les bougies qu'on apporte dans ce moment me rappellent leur nom : les Français faisaient autrefois un grand commerce de cire avec la ville de *Botzia* dans le royaume de Fez ; ils en rapportaient une grande quantité de chandelles de cire qu'ils se mirent à nommer des *botzies*. Le génie national façonna bientôt ce mot et en fit *bougies*. L'Anglais a retenu l'ancien mot *wax-candle* (chandelles de cire), et l'Allemand aime mieux dire *wachslicht* (lumière de cire) ; mais partout vous voyez la raison qui a déterminé le mot. Quand je n'aurais pas rencontré l'étymologie de *bougie* dans la préface du Dictionnaire hébraïque de Thomassin, où je ne la cherchais certainement pas, en aurais-je été moins sûr d'une étymologie quelconque? Pour douter à cet égard il faut avoir éteint le flambeau de l'analogie ; c'est-à-dire qu'il faut avoir renoncé au raisonnement. Observez, s'il vous plaît, que ce mot seul d'*étymologie* est déjà une grande preuve du talent prodigieux de l'antiquité pour rencontrer ou adopter les mots les plus parfaits ; car celui-là suppose que chaque mot est *vrai*, c'est-à-dire qu'il n'est point imaginé arbitrairement ; ce qui est assez pour mener loin un esprit juste. Ce qu'on sait dans ce genre prouve beaucoup, à cause de l'induction qui en résulte pour les autres cas ; ce qu'on ignore au contraire ne prouve rien, excepté l'ignorance de celui qui cherche. Jamais un son arbitraire n'a

exprimé, ni pu exprimer une idée. Comme la pensée préexiste nécessairement aux mots qui ne sont que les signes physiques de la pensée, les mots, à leur tour, préexistent à l'explosion de toute langue nouvelle qui les reçoit tout faits et les modifie ensuite à son gré (1). Le génie de chaque langue se meut comme un animal pour trouver de tout côté ce qui lui convient. Dans la nôtre, par exemple, *maison* est celtique, *palais* est latin, *basilique* est grec, *honnir* est teutonique, *rabot* est esclavon (2), *almanach* est arabe, et *sopha* est hébreu (3). D'où nous est venu tout cela ? peu m'importe,

---

(1) Sans excepter même les noms propres qui, de leur nature, sembleraient invariables. La nation qui a été le plus ELLE-MÊME dans les lettres, la grecque, est celle qui a le plus altéré ces mots en les transportant chez elle. Les historiens doivent sans doute s'impatienter; mais telle est la loi. Une nation ne reçoit rien sans le modifier. *Shakespeare* est le seul nom propre, peut-être, qui ait pris place dans la langue française avec sa prononciation nationale de *Chekspire :* c'est Voltaire qui le fit passer, mais ce fut parce que le génie qui allait se retirer le laissa faire.

(2) En effet, le mot *rabot* signifie *travailler*, dans la langue russe; ainsi l'instrument le plus actif de la menuiserie fut nommé, lors de l'adoption du mot par le génie français, le *travailleur* par excellence.

(3) SOPHAN, *élever*, de là *Sophetim*, les *Juges* (c'est le titre de l'un des livres saints), *les hommes élevés, ceux qui siégent plus haut que les autres.* De là encore *suffetes* (ou *soffetes*), les deux grands magistrats de Carthage. Exemple de l'identité des deux langues hébraïque et punique.

du moins pour le moment : il me suffit de vous prouver que les langues ne se forment que d'autres langues qu'elles tuent ordinairement pour s'en nourrir, à la manière des animaux carnassiers. Ne parlons donc jamais de *hasard* ni de signes arbitraires, *Gallis hæc Philodemus ait* (1). On est déjà bien avancé dans ce genre lorsqu'on a suffisamment réfléchi sur cette première observation que je vous ai faite ; savoir, que la formation des mots les plus parfaits, les plus significatifs, les plus philosophiques, dans toute la force du terme, appartient invariablement aux temps d'ignorance et de simplicité. Il faut ajouter, pour compléter cette grande théorie, que le talent *onomaturge* disparaît de même invariablement à mesure qu'on descend vers les époques de civilisation et de science. On ne cesse, dans tous les écrits du temps sur cette matière intéressante, de désirer *une langue philosophique*, mais sans savoir et sans se douter seulement que la langue la plus philosophique est celle dont la philosophie s'est le moins mêlée. Il manque deux petites choses à la philosophie pour créer des mots : l'intelligence qui les invente, et la puissance qui les fait adopter. Voit-elle un objet nouveau ? elle feuillette ses dictionnaires pour trouver un mot

(1) Cette citation, pour être juste, doit être datée. Pourquoi ne dirions-nous pas : *Non si malè nunc et* OLIM *sic erit*, et pourquoi n'ajouterions-nous pas encore, en profitant avec complaisance du double sens qui appartient au mot OLIM : *Non si malè nunc et olim sic fuit ?*

antique ou étranger ; et presque toujours même elle y réussit mal. Le mot de *montgolfière*, par exemple, qui est national, est *juste*, au moins dans un sens ; et je le préfère à celui d'*aérostat*, qui est le terme scientifique et qui ne dit rien : autant vaudrait appeler un navire *hydrostat*. Voyez cette foule de mots nouveaux empruntés du grec, depuis vingt ans, à mesure que le crime ou la folie en avaient besoin : presque tous sont pris ou formés à contre-sens. Celui de *théophilanthrope*, par exemple, est plus sot que la chose, et c'est beaucoup dire : un écolier anglais ou allemand aurait su dire *théanthropophile*. Vous me direz que ce mot fut inventé par des misérables dans un temps misérable ; mais la nomenclature chimique, qui fut certainement l'ouvrage d'hommes très-éclairés, débute cependant par un solécisme de basses classes, *oxigène* au lieu d'*oxigone*. J'ai d'ailleurs, quoique je ne sois pas chimiste, d'excellentes raisons de croire que tout ce dictionnaire sera effacé ; mais, à ne l'envisager que sous le point de vue philologique et grammatical, il serait peut-être ce qu'on peut imaginer de plus malheureux, si la nomenclature métrique n'était venue depuis disputer et remporter pour toujours la palme de la barbarie. L'oreille superbe du grand siècle l'aurait rejetée avec un frémissement douloureux. Alors le génie seul avait le droit de persuader l'oreille française, et Corneille lui-même s'en vit plus d'une fois repoussé ; mais, de nos jours, elle se livra à tout le monde.

Lorsqu'une langue est faite (comme elle peut être faite), elle est remise aux grands écrivains, qui s'en

servent sans penser seulement à créer de nouveaux mots. Y a-t-il dans le songe d'Athalie, dans la description de l'enfer qu'on lit dans le Télémaque, ou dans la péroraison de l'oraison funèbre de Condé, un seul mot qui ne soit pas vulgaire, pris à part ? Si cependant le droit de créer de nouvelles expressions appartenait à quelqu'un, ce serait aux grands écrivains et non aux philosophes, qui sont sur ce point d'une rare ineptie : les premiers toutefois n'en usent qu'avec une excessive réserve, jamais dans les morceaux d'inspiration, et seulement pour les substantifs et les adjectifs ; quant aux *paroles*, ils ne songent guère à en proférer de nouvelles. Enfin, il faut s'ôter de l'esprit cette idée de *langues nouvelles*, excepté seulement dans le sens que je viens d'expliquer ; ou, si vous voulez que j'emploie une autre tournure, la parole est éternelle, et toute langue est aussi ancienne que le peuple qui la parle. On objecte, faute de réflexion, qu'il n'y a pas de nation qui puisse elle-même entendre son ancien langage : et qu'importe, je vous prie ? Le changement qui ne touche pas le principe exclut-il l'identité ? Celui qui me vit dans mon berceau me reconnaîtrait-il aujourd'hui ? Je crois cependant que j'ai le droit de m'appeler *le même*. Il n'en est pas autrement d'une langue : elle est la même tant que le peuple est le même. La pauvreté des langues dans leurs commencements est une autre supposition faite *de la pleine puissance et autorité* philosophique. Les mots nouveaux ne prouvent rien, parce qu'à mesure qu'elles en acquièrent, elles en laissent échapper d'autres, on ne sait dans quelle proportion. Ce qu'il y a de sûr, c'est

que tout peuple a parlé, et qu'il a parlé précisément autant qu'il pensait et aussi bien qu'il pensait ; car c'est une folie égale de croire qu'il y ait un signe pour une pensée qui n'existe pas, ou qu'une pensée manque d'un signe pour se manifester. Le Huron ne dit pas *garde-temps*, par exemple, c'est un mot qui manque sûrement à sa langue ; mais *Tomawack* manque par bonheur aux nôtres, et ce mot compte tout comme un autre. Il serait bien à désirer que nous eussions une connaissance approfondie des langues *sauvages*. Le zèle et le travail infatigables des missionnaires avaient préparé sur cet objet un ouvrage immense, qui aurait été infiniment utile à la philologie et à l'histoire de l'homme : le fanatisme destructeur du XVIIIe siècle l'a fait disparaître sans retour (1). Si nous avions, je ne dis pas des monuments, puisqu'il ne peut y en avoir, mais seulement les dictionnaires de ces langues, je ne doute pas que nous n'y trouvassions de ces mots dont je vous parlais il n'y a qu'un instant, restes évidents d'une langue antérieure parlée par un peuple éclairé. Et quand même nous ne les trouverions pas, il en résulterait seulement que la dégradation est arrivée au point d'effacer ces derniers restes : *Etiam periêre ruinæ*. Mais dans l'état quelconque où elles se trouvent, ces langues ainsi *ruinées* demeurent comme des monuments terribles de la justice

(1) Voyez l'ouvrage italien, curieux quoique mal écrit à dessein, et devenu extrêmement rare, intitulé : *Memorie cattoliche*. 3 volumes, in-12.

divine ; et si on les connaissait à fond, on serait probablement plus effrayé par les mots qu'elles possèdent que par ceux qui leur manquent. Parmi les sauvages de la Nouvelle-Hollande il n'y a point de mot pour exprimer l'idée de Dieu ; mais il y en a un pour exprimer l'opération qui détruit un enfant dans le sein de sa mère, afin de la dispenser des peines de l'allaitement : on l'appelle le MI-BRA (1).

LE CHEVALIER.

Vous m'avez beaucoup intéressé, M. le comte, en traitant avec une certaine étendue une question qui s'est trouvée sur notre route ; mais souvent il vous échappe des mots qui me causent des distractions, et dont je me promets toujours de vous demander raison. Vous avez dit, par exemple, tout en courant à un autre sujet, *que la question de l'origine de la parole était la même que celle de l'origine des idées.* Je serais curieux de vous entendre raisonner sur ce point ; car souvent j'ai entendu parler de différents écrits sur l'origine des idées, et même j'en ai lu ; mais la vie agitée que j'ai menée pendant si longtemps, et peut-être aussi le manque d'un bon *aplanisseur* (ce mot, comme vous voyez, n'appartient point à la langue primitive) m'ont toujours empê-

(1) Je ne sais de quel voyageur est tirée l'anecdote du *Mibra;* mais probablement elle n'aura été citée que sur une autorité sûre.

ché d'y voir clair. Ce problème ne se présente à moi qu'à travers une espèce de nuage qu'il ne m'a jamais été possible de dissiper ; et souvent j'ai été tenté de croire que la mauvaise foi et le malentendu jouaient ici comme ailleurs un rôle marquant.

LE COMTE.

Votre soupçon est parfaitement fondé, mon cher chevalier, et j'ose croire que j'ai assez réfléchi sur ce sujet pour être en état au moins de vous épargner quelque fatigue.

Mais avant tout je voudrais vous proposer le motif de décision qui doit précéder tous les autres : c'est celui de l'autorité (1). La raison humaine est manifestement convaincue d'impuissance pour conduire les hommes ; car peu sont en état de bien raisonner, et nul ne l'est de bien raisonner sur tout ; en sorte qu'en général il est bon, quoi qu'on en dise, de commencer par l'autorité. Pesez donc les voix de part et d'autre, et voyez contre l'origine sensible des idées, Pythagore, Platon, Cicéron, Origène, saint Augustin, Descartes, Cudworth, Lami, Polignac, Pascal, Nicole, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, et

(1) *Naturæ ordo sic se habet, ut quùm aliquid discimus, rationem præcedat auctoritas :* c'est-à-dire, l'ordre naturel exige que, lorsque nous apprenons quelque chose, l'autorité précède la raison. (Saint Augustin, *De mor. Eccles. cath.*, c. II.)

cet illustre Malebranche qui a bien pu errer quelquefois dans le chemin de la vérité, mais qui n'en est jamais sorti. Je ne vous nommerai pas les champions de l'autre parti ; car leurs noms me déchirent la bouche. Quand je ne saurais pas un mot de la question, je me déciderais sans autre motif que mon goût pour la bonne compagnie, et mon aversion pour la mauvaise (1).

Je vous proposerais encore un autre argument préliminaire qui a bien sa force : c'est celui que je tire du résultat détestable de ce système absurde qui voudrait, pour ainsi dire, matérialiser l'origine de nos idées. Il n'en est pas, je crois, de plus avilissant, de plus funeste pour l'esprit humain. Par lui la raison a perdu ses ailes, et se traîne comme un reptile fangeux ; par lui fut tarie la source divine de la poésie et de l'éloquence, par lui toutes les sciences morales ont péri (2).

---

(1) C'était l'avis de Cicéron. « Il me semble, dit-il, qu'on « pourrait appeler PLÉBÉIENS tous ces philosophes qui ne sont « pas de la société de Platon, de Socrate et de toute leur « famille. » PLEBEII *videntur appellandi omnes philosophi qui à Platone et Socrate et ab eâ familiâ dissident.* (Tusc. Quæst. 1. 23.)

(2) « La théorie *sublime* qui rapporte tout aux sensations n'a « été imaginée que pour frayer le chemin au matérialisme. « Nous voyons à présent pourquoi la philosophie de Locke a « été si bien accueillie, et les effets qui en ont résulté. C'est « avec raison qu'elle a été censurée (par la Sorbonne), comme « fausse, mal raisonnée et conduisant à des conséquences

LE CHEVALIER.

Il ne m'appartient pas peut-être de disputer sur les suites du système ; mais quant à ses défenseurs, il me semble, mon cher ami, qu'il est possible de citer des noms respectables à côté de ces autres noms qui vous déchirent la bouche.

LE COMTE.

Beaucoup moins, je puis vous l'assurer, qu'on ne le croit communément ; et il faut observer d'abord qu'une foule de grands hommes, créés de la pleine autorité du dernier siècle, cesseront bientôt de l'être ou de le paraître. La grande cabale avait besoin de leur renommée : elle l'a faite comme on fait une botte ou un soulier ; mais cette réputation factice est aux abois, et

---

« très-pernicieuses. » (*Bergier, Traité hist. et dogm. de la Relig.* tom. III, chap. v, art. iv, § 14, *p.* 518.)

Rien de plus juste que cette observation. Par son système grossier, Locke a déchaîné le matérialisme. Condillac a mis depuis ce système à la mode dans le pays de la mode, par sa prétendue clarté qui n'est au fond que la simplicité du rien ; et le vice en a tiré des maximes qu'il a su mettre à la portée même de l'extrême futilité. On peut voir dans les lettres de madame du Deffant tout le parti que cette *aveugle* tirait de la maxime ridiculement fausse, *que toutes les idées viennent par les sens*, et quel édifice elle élevait sur cette base aérienne. (In-8°, tom. IV, l. xli, *p.* 339.)

bientôt l'épouvantable médiocrité de ces *grands hommes* sera l'inépuisable sujet des risées européennes.

Il faut d'ailleurs retrancher de *ces noms respectables*, ceux des philosophes réellement illustres que la secte philosophique enrôla mal à propos parmi les défenseurs de l'origine sensible des idées. Vous n'avez pas oublié peut-être, M. le sénateur, ce jour où nous lisions ensemble le livre de Cabanis *sur les rapports du physique et du moral de l'homme* (1), à l'endroit où il place sans façon au rang des défenseurs du système matériel Hippocrate et Aristote. Je vous fis remarquer à ce sujet le double et invariable caractère du philosophisme moderne, l'ignorance et l'effronterie. Comment des gens entièrement étrangers aux langues savantes, et surtout au grec dont ils n'entendaient pas une ligne, s'avisaient-ils de citer et de juger les philosophes grecs ? Si Cabanis en particulier avait ouvert une bonne édition d'Hippocrate, au lieu de citer sur parole ou de lire avec la dernière négligence quelque mauvaise traduction, il aurait vu que l'ouvrage qu'il cite comme appartenant à Hippocrate est un morceau supposé (2). Il n'en faudrait

---

(1) Paris, 1805, 2 vol. in-8°, Crapelet.

(2) C'est l'ouvrage des *Avertissements* (Παραγγελίαι). On peut consulter sur ce point les deux éditions principales d'Hippocrate : celle de Foëz, Genève, 1657, 2 vol. in-fol. ; et celle de Vander-Linden, Leyde, 1665, 2 vol. in-8° ; mais surtout l'ouvrage du célèbre Haller, *Artis medicæ principes*, etc., Lausannæ, 1786, in-8°, tom. IV, *p.* 86. *Præf. in lib. de præcep.* ibi : *Spurius liber, non ineptus tamen.*

pas d'autre preuve que le style de l'auteur, aussi mauvais écrivain qu'Hippocrate est clair et élégant. Cet écrivain d'ailleurs, quel qu'il soit, n'a parlé ni pour ni contre la question ; c'est ce que je vous fis encore remarquer dans le temps. Il se borne à traiter celle de l'expérience et de la théorie dans la médecine, en sorte que chez lui *œsthèse* est synonyme *d'expérience*, et non de *sensation* (1). Je vous fis de plus toucher au doigt qu'Hippocrate devait à bien plus juste titre être rangé parmi les défenseurs des idées innées, puisqu'il fut le maître de Platon, qui emprunta de lui ses principaux dogmes métaphysiques.

A l'égard d'Aristote, quoiqu'il ne me fût pas possible de vous donner sur-le-champ tous les éclaircissements que vous auriez pu désirer, vous eûtes cependant la

---

(1) Parmi les innombrables traits de mauvaise foi qui distinguent la secte moderne, on peut distinguer celui qui confond l'expérience vulgaire ou mécanique, telle qu'on l'exerce dans nos cabinets de physique, avec l'expérience prise dans un sens plus relevé, pour les impressions que nous recevons des objets extérieurs par le moyen de nos sens; et parce que le Spiritualiste soutient avec raison que nos idées ne peuvent tirer leur origine de cette source tout-à-fait secondaire, ces honnêtes philosophes lui font dire *que dans l'étude des sciences physiques il faut s'attacher aux théories abstraites préférablement à l'expérience*. Cette imposture grossière est répétée dans je ne sais combien d'ouvrages écrits sur la question dont il s'agit ici ; et nombre de gens *sans expérience* s'y sont laissé prendre.

bonté de vous en fier à moi lorsque, sur la foi seule d'une mémoire qui me trompe peu, je vous citai cette maxime fondamentale du philosophe grec, *que l'homme ne peut rien apprendre qu'en vertu de ce qu'il sait déjà ;* ce qui seul suppose nécessairement quelque chose de semblable à la théorie des idées innées.

Et si vous examinez d'ailleurs ce qu'il a écrit avec une force de tête et une finesse d'expressions véritablement admirables, sur l'essence de l'esprit qu'il place dans la pensée même, il ne vous restera pas le moindre doute sur l'erreur qui a prétendu ravaler ce philosophe jusqu'à Locke et Condillac.

Quant aux scolastiques, qu'on a beaucoup trop déprimés de nos jours, ce qui a trompé surtout la foule des hommes superficiels qui se sont avisés de traiter une grande question sans la comprendre, c'est le fameux axiome de l'école : *Rien ne peut entrer dans l'esprit que par l'entremise des sens* (1). Par défaut d'intelligence ou de bonne foi, on a cru ou l'on a dit que cet axiome fameux excluait les idées ; ce qui est très-faux. Je sais, M. le sénateur, que vous n'avez pas peur des in-folios. Je veux vous faire lire un jour la doctrine de saint Thomas sur les idées ; vous sentirez à quel point...

LE CHEVALIER.

Vous me forcez, mes bons amis, à faire connaissance

(1) *Nihil est in intellectu quod priùs non fuerit sub sensu.*

avec d'étranges personnages. Je croyais que saint Thomas était cité sur les bancs, quelquefois à l'Eglise ; mais je me doutais peu qu'il pût être question de lui entre nous.

LE COMTE.

Saint Thomas, mon cher chevalier, a fleuri dans le XIIIe siècle. Il ne pouvait s'occuper de sciences qui n'existaient pas de son temps, et dont on ne s'embarrassait nullement alors. Son style, admirable sous le rapport de la clarté, de la précision, de la force et du laconisme, ne pouvait être cependant celui de Bembo, de Muret ou de Maffei. Il n'en fut pas moins l'une des plus grandes têtes qui aient existé dans le monde. Le génie poétique même ne lui était pas étranger. L'Eglise en a conservé quelques étincelles qui purent exciter depuis l'admiration et l'envie de Santeuil (1). Puisque vous savez le latin, monsieur le chevalier, je ne voudrais pas répondre qu'à l'âge de cinquante ans et retiré dans votre vieux manoir, si Dieu vous le rend, vous n'empruntiez saint Thomas à votre curé pour juger par vous-même de ce grand homme. Mais je reviens à la question. Puisque saint Thomas fut surnommé *l'ange de l'école*, c'est lui surtout qu'il faut citer pour absoudre l'école ; et en attendant que M. le chevalier ait cin-

(1) Santeuil disait qu'il préférait à sa plus belle composition, l'hymne, ou, comme on dit, la *prose* de saint Thomas, pour la fête du Saint-Sacrement : *Lauda, Sion, Salvatorem*, etc., etc.

quante ans, c'est à vous, M. le sénateur, que je ferai connaître la doctrine de saint Thomas sur les idées. Vous verrez d'abord qu'il ne marchande point pour décider *que l'intelligence dans notre état de dégradation, ne comprend rien sans image* (1). Mais entendez-le parler ensuite sur l'esprit et sur les idées. Il distinguera soigneusement « *l'intellect passif* ou cette puissance qui « reçoit les impressions, de *l'intellect actif* (qu'il « nomme aussi *possible*), ou de l'intelligence proprement dite qui raisonne sur les impressions. Le sens « ne connaît que l'individu ; l'intelligence seule s'élève « à l'universel. Vos yeux aperçoivent un triangle ; mais « cette appréhension qui vous est commune avec l'animal ne vous constitue vous-même que simple animal ; « et vous ne serez *homme* ou intelligence qu'en vous « élevant du *triangle* à la *triangulité*. C'est cette puissance de généraliser qui *spécialise* l'homme et le fait « ce qu'il est ; car les sens n'entrent pour rien dans « cette opération, ils reçoivent les impressions et les « transmettent à l'intelligence ; mais celle-ci peut seule « les rendre *intelligibles*. Les sens sont étrangers à toute « idée spirituelle, et même ils ignorent leur propre « opération, la vue ne pouvant se voir ni voir qu'elle « voit. »

Je voudrais encore vous faire lire la superbe défini-

---

(1) *Intellectus noster, secundùm statum præsentem, nihil intelligit sinè phantasmate.* S. Thom. *Adversùs gentes.* Lib. III, cap. 41.

tion de la vérité, que nous a donnée saint Thomas. *La vérité,* dit-il, *est une équation entre l'affirmation et son objet.* Quelle justesse et quelle profondeur ! c'est un éclair de la vérité qui se définit elle-même, et il a bien eu soin de nous avertir qu'il ne s'agit d'*équation* qu'entre *ce qu'on dit de la chose et ce qui est dans la chose ;* « mais qu'à l'égard de l'opération spirituelle qui « affirme, elle n'admet aucune *équation*, » parce qu'elle est au-dessus de tout et ne ressemble à rien, de manière qu'il ne peut y avoir aucun rapport, aucune analogie, aucune *équation* entre la chose comprise et l'opération qui comprend.

Maintenant, que les idées universelles soient innées dans nous, ou que nous les voyions en Dieu, ou comme on voudra, n'importe ; c'est ce que je ne veux point examiner dans ce moment : le point négatif de la question est sans contredit ce qu'elle renferme de plus important ; établissons d'abord que les plus grands, les plus nobles, les plus vertueux génies de l'univers se sont accordés à rejeter l'origine sensible des idées. C'est la plus sainte, la plus unanime, la plus entraînante protestation de l'esprit humain contre la plus grossière et la plus vile des erreurs : pour le surplus, nous pouvons ajourner la question.

Vous voyez, messieurs, que je suis en état de diminuer un peu le nombre de ces *noms respectables* dont vous me parliez, M. le chevalier. Au reste, je ne refuse point d'en reconnaître quelques-uns parmi les défenseurs *du sensibilisme* (ce mot, ou tout autre qu'on trouvera meilleur, est devenu nécessaire) ; mais dites-moi,

ne vous est-il jamais arrivé, ou par malheur ou par faiblesse, de vous trouver en mauvaise compagnie ? Dans ce cas, comme vous savez, il n'y a qu'un mot à dire : SORTEZ ; tant que vous y êtes, on a droit de se moquer de vous, pour ne rien dire de plus.

Après ce petit préliminaire, M. le chevalier, je voudrais d'abord, si vous me faisiez l'honneur de me choisir pour votre introducteur dans ce genre de philosophie, vous faire observer avant tout que toute discussion sur l'origine des idées est un énorme ridicule, tant qu'on n'a pas décidé la question de l'essence de l'âme. Vous permettrait-on dans les tribunaux de demander un héritage comme parent, tant qu'il serait douteux si vous l'êtes ? Eh bien, messieurs, il y a de même dans les discussions philosophiques, de ces questions que les gens de loi appellent *préjudicielles*, et qui doivent être absolument décidées avant qu'il soit permis de passer à d'autres. Si l'estimable Thomas a raison dans ce beau vers :

L'homme vit par son âme, et l'âme est la pensée,

tout est dit ; car si la pensée est essence, demander l'origine des idées, c'est demander l'origine de l'origine. Voilà Condillac qui nous dit : *Je m'occuperai de l'esprit humain, non pour en connaître la nature, ce qui serait téméraire, mais seulement pour en examiner les opérations.* Ne soyons pas la dupe de cette hypocrite modestie : toutes les fois que vous voyez un philosophe du dernier siècle s'incliner respectueusement devant quelque problème, nous dire *que la question*

passe les forces de l'esprit humain; qu'il n'entreprendra point de la résoudre, etc., tenez pour sûr qu'il redoute au contraire le problème comme trop clair, et qu'il se hâte de passer à côté pour conserver le droit de *troubler l'eau*. Je ne connais pas un de ces messieurs à qui le titre sacré *d'honnête homme* convienne parfaitement. Vous en voyez ici un exemple: pourquoi mentir? pourquoi dire qu'on ne veut point prononcer sur l'essence de l'âme, tandis qu'on prononce très-expressément sur le point capital en soutenant que les idées nous viennent par les sens, ce qui chasse manifestement la pensée de la classe des essences? Je ne vois pas d'ailleurs ce que la question de l'essence de la pensée a de plus difficile que celle de son origine qu'on aborde si courageusement. *Peut-on concevoir la pensée comme accident d'une substance qui ne pense pas?* ou bien *peut-on concevoir l'accident-pensée se connaissant lui-même, comme pensant et méditant sur l'essence de son sujet qui ne pense pas?* Voilà le problème proposé sous deux formes différentes, et pour moi je vous avoue que je n'y vois rien de désespérant; mais enfin on est parfaitement libre de le passer sous silence, à la charge de convenir et d'avertir même, à la tête de tout ouvrage sur l'origine des idées, qu'on ne le donne que pour un simple jeu d'esprit, pour une hypothèse tout-à-fait aérienne, puisque la question n'est pas admissible sérieusement tant que la précédente n'est pas résolue. Mais une telle déclaration faite dans la préface accréditerait peu le livre; et qui connaît cette classe d'écrivains ne s'attendra guère à ce trait de probité.

Je vous faisais observer ensuite, M. le chevalier, une insigne équivoque qui se trouve dans le titre même de tous les livres écrits dans le sens *moderne*, sur l'origine des idées, puisque ce mot *d'origine* peut désigner également la cause seulement occasionnelle et excitatrice, ou la cause productrice des idées Dans le premier cas, il n'y a plus de dispute, puisque les idées sont supposées préexister; dans le second, autant vaut précisément soutenir que la matière de l'étincelle électrique est produite par l'excitateur.

Nous rechercherions ensuite pourquoi l'on parle toujours de l'origine des *idées*, et jamais de l'origine des *pensees*. Il faut bien qu'il y ait une raison secrète de la préférence constamment donnée à l'une de ces expressions sur l'autre; ce point ne tarderait pas à être éclairci; alors je vous dirais, en me servant des paroles mêmes de Platon que je cite toujours volontiers : *Entendons-nous, vous et moi, la même chose par ce mot de pensée?* Pour moi, la pensée est LE DISCOURS QUE L'ESPRIT SE TIENT A LUI-MÊME (1).

Et cette définition sublime vous démontrerait seule

(1) Τὸ δὲ διανοεῖσθαι ἆρ ὅπερ ἐγὼ καλεῖς;.... λόγον ὃν αὐτὴ πρὸς αὑτὴν ἡ ψυχὴ διεξέρχεται. (*Plato, in Theæt. Opp., t.* II, *p.* 150—151.

Verbe, parole et *raison*, c'est la même chose (Bossuet, VI Avert. aux Protestants, N° 48), et ce *verbe*, cette *parole*, cette *raison* est un être, une *hypostase* réelle, dans l'image comme dans l'original. C'est pourquoi il est écrit *dic verbo*, et non pas *dic verbum*.

la vérité de ce que je vous disais tout à l'heure : *que la question de l'origine des idées est la même que celle de l'origine de la parole ;* car la pensée et la parole ne sont que deux magnifiques synonymes ; l'intelligence ne pouvant penser sans savoir qu'elle pense, ni savoir qu'elle pense sans parler, puisqu'il faut qu'elle dise : *je sais.*

Que si quelque initié aux doctrines modernes vient vous dire que *vous parlez*, parce qu'on vous a parlé ; demandez-lui (mais vous comprendra-t-il ?) si l'*entendement*, à son avis, est la même chose que l'*audition ;* et s'il croit que, pour *entendre* la parole, il suffise d'entendre le bruit qu'elle envoie dans l'oreille ?

Au reste, laissez, si vous voulez, cette question de côté. Si nous voulions approfondir la principale, je me hâterais de vous conduire à un préliminaire bien essentiel, celui de vous convaincre qu'après tant de disputes, on ne s'est point encore entendu sur la définition des *idées innées.* Pourriez-vous croire que jamais Locke n'a pris la peine de nous dire ce qu'il entend par ce mot ? cependant rien n'est plus vrai. Le traducteur français de Bacon déclare, en se moquant des *idées innées*, qu'il avoue ne pas *se souvenir d'avoir eu dans le sein de sa mère connaissance du carré de l'hypothénuse.* Voilà donc un homme d'esprit (car Locke en avait beaucoup) qui prête aux hommes spiritualistes la croyance qu'un fœtus dans le ventre de sa mère sait les mathématiques, ou que nous pouvons savoir sans apprendre ; et que c'est là ce que les philosophes nomment *idées innées.*

Un écrivain bien différent et d'une toute autre autorité, qui honore aujourd'hui la France par des talents supérieurs ou par le noble usage qu'il en sait faire, a cru argumenter d'une manière décisive contre les *idées innées*, en demandant: « *Comment*, si Dieu « avait gravé telle ou telle idée dans nos esprits, « l'*homme* pourrait parvenir à les effacer? Comment, « par exemple, l'enfant idolâtre, naissant ainsi que « le chrétien avec la *notion distincte* d'un Dieu unique, « peut cependant être ravalé au point de croire à une « multitude de dieux? »

Que j'aurais de choses à vous dire sur cette *notion distincte* et sur l'épouvantable puissance dont l'homme n'est que trop réellement en possession, d'*effacer plus ou moins ses idées innées* et de *transmettre sa dégradation!* Je m'en tiens à vous faire observer ici une confusion évidente de l'*idée* ou de la simple *notion* avec l'*affirmation*, deux choses cependant toutes différentes : c'est la première qui est *innée*, et non la seconde; car, personne, je crois, ne s'est avisé de dire qu'il y avait des raisonnements *innés*. Le déiste dit: *Il n'y a qu'un Dieu*, et il a raison; l'idolâtre dit: *Il y en a plusieurs*, et il a tort ; il se trompe, mais comme un homme qui se tromperait dans une opération de calcul. S'en suivrait-il par hasard que celui-ci n'aurait pas l'idée du nombre? Au contraire, c'est une preuve qu'il la possède; car, sans cette idée, il n'aurait pas même l'honneur de se tromper. En effet, pour se tromper, il faut affirmer; ce qu'on ne peut faire sans une puissance quelconque du verbe *être*,

qui est l'âme de tout verbe (1), et toute affirmation suppose une notion préexistante. Il n'y aurait donc, sans l'idée antérieure d'un Dieu, ni théistes, ni polythéistes, d'autant qu'on ne peut dire ni *oui* ni *non* sur ce qu'on ne connaît pas, et qu'il est impossible de se tromper sur Dieu, sans avoir l'idée de Dieu. C'est donc la *notion* ou la pure *idée* qui est innée et nécessairement étrangère aux sens : que si elle est assujettie à la loi du développement, c'est la loi universelle de la pensée et de la vie dans tous les cercles de la création terrestre. Du reste, toute notion est vraie (2).

Vous voyez, messieurs, que sur cette grande question (et je pourrais vous citer bien d'autres exemples), on en est encore à savoir précisément *de quoi il s'agit.*

Un dernier préliminaire enfin non moins essentiel serait de vous faire observer cette action secrète, qui, dans toutes les sciences....

LE SÉNATEUR.

Croyez-moi, mon cher ami, ne vous jouez pas da-

---

(1) Tant que le verbe ne paraît pas dans la phrase, l'homme ne parle pas, il BRUÏT. (Plutarque, Questions platoniques, chap. IX; traduction d'Amyot.)

(2) Celui qui tenait ce discours, il y a plus de dix ans, se doutait peu alors qu'il était à la veille de devenir le correspondant et bientôt l'ami de l'illustre philosophe dont la France

vantage sur le bord de cette question ; car le pied vous glissera, et nous serons obligés de passer ici la nuit.

LE COMTE.

Dieu vous en préserve, mes bons amis, car vous seriez assez mal logés. Je n'aurais cependant pitié que de vous, mon cher sénateur, et point du tout de cet aimable soldat qui s'arrangerait fort bien sur un canapé.

LE CHEVALIER.

Vous me rappelez mes bivouacs ; mais, quoique vous ne soyez pas militaire, vous pourriez aussi nous raconter de terribles nuits. Courage, mon cher ami! certains malheurs peuvent avoir une certaine douceur; j'éprouve du moins ce sentiment, et j'aime à croire que je le partage avec vous.

---

a tant de raison de s'enorgueillir ; et qu'en recevant de la main même de M. le vicomte de Bonald la collection précieuse de ses œuvres, il aurait le plaisir d'y trouver la preuve que le célèbre auteur de la *Législation primitive* s'était enfin rangé parmi les plus respectables défenseurs des *idées innées*. Au reste, on n'entend parler ici que de la proposition négative qui nie l'origine immatérielle des idées; le surplus est une question entre nous, une question *de famille*, dont les matérialistes ne doivent pas se mêler.

LE COMTE.

Je n'éprouve nulle peine à me résigner; je vous l'avouerai même, si j'étais isolé, et si les coups qui m'ont atteint n'avaient blessé que moi, je ne regarderais tout ce qui s'est passé dans le monde que comme un grand et magnifique spectacle qui me livrerait tout entier à l'admiration; mais que le billet d'entrée m'a coûté cher!.... Cependant je ne murmure point contre la puissance adorable qui a si fort rétréci mon appartement. Voyez comme elle commence déjà à m'indemniser, puisque je suis ici, puisqu'elle m'a donné si libéralement des amis tels que vous. Il faut d'ailleurs savoir sortir de soi-même et s'élever assez haut pour voir le monde, au lieu de ne voir qu'un point. Je ne songe jamais sans admiration à cette trombe politique qui est venue arracher de leurs places des milliers d'hommes destinés à ne jamais se connaître, pour les faire tournoyer ensemble comme la poussière des champs. Nous sommes trois ici, par exemple, qui étions nés pour ne jamais nous connaître : cependant nous sommes réunis, nous conversons; et quoique nos berceaux aient été si éloignés, peut-être que nos tombes se toucheront.

Si le mélange des hommes est remarquable, la communication des langues ne l'est pas moins. Je parcourais un jour dans la bibliothèque de l'Académie des sciences de cette ville, le *Museum sinicum* de Bayer, livre qui est devenu, je crois, assez rare, et qui appar-

tient plus particulièrement à la Russie, puisque l'auteur, fixé dans cette capitale, y fit imprimer son livre, il y a près de quatre-vingts ans. Je fus frappé d'une réflexion de cet écrivain savant et pieux. « On ne voit « point encore, dit-il, à quoi servent nos travaux sur « les langues ; mais bientôt on s'en apercevra. Ce n'est « pas sans un grand dessein de la Providence que les « langues absolument ignorées en Europe, il y a deux « siècles, ont été mises de nos jours à la portée de « tout le monde. Il est permis déjà de soupçonner ce « dessein; et c'est un devoir sacré pour nous d'y con- « courir de toutes nos forces. » Que dirait Bayer, s'il vivait de nos jours? la marche de la Providence lui paraîtrait bien accélérée. Réfléchissons d'abord sur la *langue universelle*. Jamais ce titre n'a mieux convenu à la langue française ; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que sa puissance semble augmenter avec sa stérilité. Ses beaux jours sont passés : cependant tout le monde l'entend, tout le monde la parle ; et je ne crois pas même qu'il y ait de ville en Europe qui ne renferme quelques hommes en état de l'écrire purement. La juste et honorable confiance accordée en Angleterre au clergé de France exilé, a permis à la langue française d'y jeter de profondes racines : c'est une seconde conquête peut-être, qui n'a point fait de bruit, car Dieu n'en fait point (1), mais qui peut avoir des suites plus heureuses que la première. Singulière destinée de ces

(1) *Non in commotione Dominus.* III. Reg. XIX, 11.

deux grands peuples, qui ne peuvent cesser de se chercher et de se haïr! Dieu les a placés en regard comme deux aimants prodigieux qui s'attirent par un côté et se fuient par l'autre, car ils sont à la fois ennemis et parents (1). Cette même Angleterre a porté nos langues en Asie, elle a fait traduire Newton dans la langue de Mahomet (2), et les jeunes Anglais soutiennent des thèses à Calcutta, en arabe, en persan et en bengali. De son côté, la France qui ne se doutait pas, il y a trente ans, qu'il y eût plus d'une langue vivante en Europe, les a toutes apprises, tandis qu'elle forçait les nations d'apprendre la sienne. Ajoutez que les

---

(1) « Vous êtes, à ce qui me semble, *gentis incunabula « nostræ*, et toujours la France a exercé sur l'Angleterre une « influence morale plus ou moins forte. Lorsque la source qui « est chez vous se trouvera obstruée ou souillée, les eaux qui « en partent seront bientôt taries en Angleterre, ou bien elles « perdront leur limpidité, *et peut-être qu'il en sera de même « pour toutes les autres nations*. De là vient, suivant ma « manière de voir, que l'Europe n'est que trop intéressée à « tout ce qui se fait en France. » *Burke's Reflex. on the Revol. of France*. London, Dodley, 1793, in-8°, *p.* 118—119.) Paris est le centre de l'Europe. (Le même, *Lettres à un membre de la chambre des communes*, 1797, in-8°, *p.* 18.

(2) Le traducteur, qui a écrit presque sous la dictée d'un astronome anglais, se nomme Tuffuzul-Hussein, Khan. Boerhave a reçu le même honneur. (*Sir Will. Jone's works*, in-4°, tom. V, *p.* 570. Supplément, tom. I, *p.* 278. Tom. II, *p.* 922.)

plus longs voyages ont cessé d'effrayer l'imagination ; que tous les grands navigateurs sont européens (1); que l'Orient entier cède manifestement à l'ascendant européen ; que le Croissant, pressé sur ses deux points, à Constantinople et à Delhi, doit nécessairement éclater par le milieu ; que les événements ont donné à l'Angleterre quinze cents lieues de frontières avec le Thibet et la Chine, et vous aurez une idée de ce qui se prépare. L'homme, dans son ignorance, se trompe souvent sur les fins et les moyens, sur ses forces et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau ; mais la Providence ne tâtonne jamais, et ce n'est pas en vain qu'elle agite le monde. Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons *saluer de loin*, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés ; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes *broyés* que pour être *mêlés*.

LE SÉNATEUR.

O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ.

---

(1) Voyez *Essays by the students of fort William in Bengal*, etc. Calcutta, 1802.

Saint-Martin a remarqué *que tous les grands navigateurs sont chrétiens*. C'est la même chose.

LE CHEVALIER.

Vous permettrez bien, j'espère, au *soldat* de prendre la parole en français :

Courez, volez, heures trop lentes,
Qui retardez cet heureux jour.

FIN DU SECOND ENTRETIEN.

NOTES

DU

DEUXIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 63. Jean-Jacques Rousseau, l'un des plus dangereux sophistes de son siècle, et cependant le plus dépourvu de véritable science, de sagacité et surtout de profondeur, avec une profondeur apparente qui est toute dans les mots.)

Le mérite du style ne doit pas être accordé à Rousseau sans restriction. Il faut remarquer qu'il écrit très-mal la langue philosophique ; qu'il ne définit rien ; qu'il emploie mal les termes abstraits ; qu'il les prend tantôt dans un sens poétique, et tantôt dans le sens des conversations. Quant à son mérite intrinsèque, la Harpe a dit le mot : *Tout, jusqu'à la vérité, trompe dans ses écrits.*

II.

Page 63. Toute dégradation individuelle et nationale est sur-le-champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage.)

Ubicunque videris orationem corruptam placere, ibi mores quoque à recto descivisse non est dubium. (Senec., Epist. mor. CXIV.) On peut retourner cette pensée et dire avec autant de vérité : *Ubicunque mores á recto descivisse videris, ibi quoque orationem corruptam placere non est dubium.* Le siècle qui vient de finir a donné en France une grande et triste preuve de cette vérité. Cependant de très-bons esprits ont vu le mal et ont défendu la langue de toutes leurs forces : on ne sait encore ce qui arrivera. *Le style réfugié*, comme on le nomma jadis, tenait à la même théorie. Par un de ces faux aperçus qui ne cessent de s'introduire dans le domaine de la science, on a attribué ce style au contact des nations étrangères; et voilà comment l'esprit humain perd son temps à se jouer sur des surfaces trompeuses où il s'amuse même à se mirer sottement, au lieu de les briser pour arriver à la vérité. Jamais le protestantisme français persécuté, affranchi ou protégé, n'a produit ni ne produira en français aucun monument capable d'honorer la langue et la nation. Rien dans ce moment ne l'empêche de me démentir. *Macte animo!*

III.

(Page 68. Platon ne dit-il pas de même *qu'il faut s'en prendre au générateur* plus qu'au *généré?* et dans un autre endroit

n'a-t-il pas ajouté que *le Seigneur, Dieu des Dieux*, voyant que les êtres soumis à la génération avaient perdu (ou détruit en eux) le don inestimable, s'était déterminé de les soumettre à un traitement propre tout à la fois à les punir et à les régénérer?)

En général ces citations sont justes. On peut les vérifier dans l'ouvrage de Timée de Locres, imprimé avec les œuvres de Platon. (Edit. Bip., tom. X, *p.* 26. Voyez encore le Timée de Platon, *ibid.*, p. 426, et le Critias, *ibid.*, 65-66.) J'observe seulement que dans le Critias Platon ne dit pas *le don inestimable*, mais les *plus* belles choses parmi les plus précieuses: Τὰ κάλλιστα ἀπὸ τῶν τιμιώτατων ἀπολλύντες. (*Ibid., in fin.*) L'abbé Le Batteux, dans sa traduction de Timée de Locres, et l'abbé de Feller (Dict. hist., art. *Timée*, et Catéch. philos., tom. III, nº 465,) font parler ce philosophe d'une manière plus explicite; mais comme la seconde partie du passage cité est obscure, et que Marcile Ficin me paraît avoir purement conjecturé, j'imite la réserve de l'interlocuteur qui s'en est tenu à ce qu'il y a de certain.

IV.

(Page 70. Il ajoute (Platon) que l'homme, ainsi tiraillé en sens contraire, ne peut faire le bien et vivre heureux *sans réduire en servitude cette puissance de l'âme où réside le mal, et sans remettre en liberté celle qui est le séjour et l'organe de la vertu.*)

Toutes ces idées se rencontrent en effet dans le *Phèdre* de Platon. (Opp., tom. X, *p.* 286 et 341.) Ce dialogue singulier ressemble beaucoup à *l'homme*. Les vérités les plus respec-

tables y sont fort mal accompagnées; et *Typhon* s'y montre trop à côté d'*Osiris*.

V.

(Page 72. Tout le genre humain vient d'un couple. On a nié cette vérité comme toutes les autres. Eh! qu'est-ce que cela fait?)

Newton, qui peut être appelé à juste titre, pour me servir d'une expression du Dante, MASTRO DI COLOR CHE SANNO, a décidé qu'il n'est pas permis en philosophie d'admettre le *plus* lorsque le *moins* suffit à l'explication des phénomènes, et qu'ainsi un couple suffisant pour expliquer la population de l'univers, on n'a pas droit d'en supposer plusieurs. Linnée, qui n'a point d'égaux dans la science qu'il a cultivée, regarde de même comme un axiome : *que tout être vivant ayant un sexe, vient d'un couple créé de Dieu dans l'origine des choses;* et le chevalier W. Jones, qui avait tant médité sur les langues et sur les différentes familles humaines, déclare embrasser cette doctrine *sans balancer*. (Asiat. Research. in-4°, tom. III, *page* 480.) Voltaire, fondé sur sa misérable raison de la diversité des espèces, a soutenu chaudement l'opinion contraire, et il serait excusable (n'était la mauvaise intention), vu qu'il parlait de ce qu'il n'entendait pas. Mais que dire d'un physiologiste cité plus haut (*p.* 64, note VI), lequel, après avoir reconnu expressément la toute-puissance du principe intérieur, dans l'économie animale, et son action altérante lorsqu'il est lui-même vicié de quelque manière, n'adopte pas moins le raisonnement grossier de Voltaire, et s'appuie de la stature d'un Patagon, de la laine d'un Nègre, du nez d'un Cosaque, etc., pour nous dire gravement que,

suivant l'opinion la plus vraisemblable, LA NATURE (qu'est-ce donc que cette femme ?) a été *déterminée par des lois primordiales dont les causes sont inconnues*, A CRÉER *diverses races d'hommes.*

Voilà comment un homme, d'ailleurs très-habile, peut se trouver enfin conduit par le fanatisme anti-mosaïque de son siècle à ignorer ce qu'il sait et à nier ce qu'il affirme.

VI.

(Page 74. Ecoutez la sage antiquité sur le compte des premiers hommes : elle vous dira que ce furent des hommes merveilleux, et que des êtres d'un ordre supérieur daignaient les favoriser des plus précieuses communications.)

Antiquitas proximè accedit ad deos (Cicero, de Leg. II, 11.) *Non tamen negaverim fuisse primos homines alti spiritûs viros, et, ut ita dicam*, A DIIS RECENTES : *neque enim dubium est quin meliora mundus nondum effetus ediderit.* (Sen. Epist. XC.) Origène disait très-sensément à Celse : « Le monde ayant été créé par la Providence, il faut nécessai-« rement que le genre humain ait été mis, dans les commen-« cements, sous la tutelle de certains êtres supérieurs, et « qu'alors Dieu déjà se soit manifesté aux hommes. C'est aussi « ce que l'Ecriture sainte atteste, etc. (Gen. XVIII), et il convenait « en effet que, dans l'enfance du monde, l'espèce humaine « reçut des secours extraordinaires, jusqu'à ce que l'invention « des arts l'eût mise en état de se défendre elle-même et de « n'avoir plus besoin de l'intervention divine, etc. » Origène appelle à lui la poésie profane comme une alliée de la raison et de la révélation; il cite Hésiode dont le passage très-connu

est fort bien paraphrasé par Milton. (Par. lost. IX, 2, etc.) *Voy.* Orig. contra Cels. IV, cap. 28. Opp. Edit. Rucei, tom. I, *pag.* 562, 199.

VII.

(Page 75. Pythagore voyageant en Egypte, six siècles avant notre ère, y apprit la cause de tous les phénomènes de Vénus.)

Veneris stellæ naturam Pythagoras deprehendit. Olympiad. XLII, *qui fuit annus urbis* CXLII. Plin. Hist. nat., lib. II, cap. 8, tom. I, *pag.* 150. Edit. Hard. in-4°. Macrob. Saturn. l. XII. — Maurice's History of Indostan, in-4°, tom. I, *pag.* 167.

VIII.

(Page 76. Les Egyptiens connaissaient, à ce que je soupçonne, la véritable forme des orbites planétaires.)

Εἶτα σὺ δέδιας, κ. τ. λ. *Sept. Sap. conv. Edit. Steph. in-fol.*, tom. II, pag. 149. Amyot a traduit : « Les Egyptiens disent « que les astres, en faisant leurs révolutions ordinaires, sont « une fois haut et puis une fois bas, et, selon leur hauteur et » leur bassesse, deviennent pires ou meilleurs, qu'ils n'étaient, « etc. » *Banq. des sept sages*, c. XI.)

IX.

(Page 76. Julien, dans l'un de ses fades discours (je ne sais plus lequel), appelle le soleil, *le Dieu aux sept rayons.*)

C'est dans le Ve discours qu'il emploie cette expression remarquable; et il en fait honneur en effet aux Chaldéens. Il est vrai que Pétau, à la marge de son édition (in-4°, *pag.* 323), cite un manuscrit qui porte ἐπάκτινα θέον, au lieu de ἑπτάκτινα; mais la première leçon est évidemment l'ouvrage d'un copiste qui, ne comprenant rien à ces *sept rayons*, dut s'applaudir beaucoup d'avoir imaginé cette correction. Elle prouve seulement combien il faut se garder de corriger les manuscrits sans pouvoir s'appuyer d'une autre autorité écrite.

X.

(Page 76. On lit dans les livres sacrés des Indiens, que sept jeunes vierges s'étant rassemblées pour célébrer la venue de *Crischna*, qui est l'Apollon indien, le dieu apparut tout à coup au milieu d'elles, et leur proposa de danser; mais que ces vierges s'étant excusées sur ce qu'elles manquaient de danseurs, le dieu y pourvut en se divisant lui-même, de manière que chaque fille eut son *Crischna*.)

Ce n'est pas précisément cela. La fable indienne ne dit point que ces vierges fussent au nombre de sept, mais dans le monument qui représente la fable, et dont on a envoyé une copie en Europe, on voit en effet sept jeunes filles (*Maurice's hist. of Ind.*, tom. I, *pag.* 108.); ce qui semble néanmoins revenir au même, d'autant plus que les brahmes soutiennent expressément que le soleil a sept rayons primitifs. (*Sir William Jone's works, supplem.* in-4°, tom. II, *pag.* 116.)

(*Note de l'éditeur.*)

Pindare a dit (*Olymp. VII*, 13-135. *Edit. Heinii. Gotting.*, 1798, in-8°, tom. I, *pag.* 98.) « qu'après que les dieux se

« furent divisé la terre, et que le soleil, oublié dans le par-
« tage, eût retenu pour lui l'île de Rhodes qui venait de
« sortir du sein de la mer, il eut de la nymphe qui donna son
« nom à l'île *sept fils d'un esprit merveilleux ;* » et l'on peut voir de plus dans le grand ouvrage du P. de Montfaucon, que toutes les figures qui représentent Apollon ou le Soleil ont la tête ornée de sept rayons lumineux ou d'un diadème à sept pointes, ce qui revient encore au même. D'une manière ou d'une autre, on voit constamment le nombre *sept* attaché au Soleil, et ceci m'a toujours paru remarquable. (*Antiq. expl.* Paris, 1722, in-fol., tom. III, chap. VI, *pag.* 119 et suiv.)

XI.

(Page 77. Ajoutez que le véritable système du monde fut parfaitement connu dans la plus haute antiquité.)

On peut voir sur ce point les nombreux témoignages de l'antiquité recueillis dans la belle préface que Copernic a placée à la tête de son fameux livre *De Orb. cæl. Revol.*, dédié au pape Paul III, grand protecteur des sciences et surtout de l'astronomie. On peut observer, à propos de ce livre, que les souverains Pontifes ont puissamment favorisé la découverte du véritable système du monde par la protection qu'ils accordèrent, à différentes époques, aux défenseurs de ce système. Il est devenu tout-à-fait inutile de parler de l'aventure de Galilée, dont les torts ne sont plus ignorés que de l'ignorance. (*Voy.* les Mém. lus à l'acad. de Mantoue, par l'abbé Tiraboschi. *Storia della letterat. Ital.* Venezia, 1796, in-8°, *pag.* 313 et seg.)

XII.

(Page 78. Permis à des gens qui croient tout, excepté la Bible, de nous citer les observations chinoises faites il y a quatre ou cinq mille ans sur une terre qui n'existait pas, par un peuple à qui les jésuites apprirent à faire des almanachs à la fin du XVe siècle.

Sénèque a dit : *Philosophi credula gens.* (Quæst. nat. V, 26.) Eh ! comment ne seraient-ils pas crédules, ceux qui croient ce qu'ils veulent? Les exemples ne manquent pas. Ceux-ci sont remarquables. Ne les avons-nous pas vus, pendant plus d'un demi-siècle, nous démontrer l'impossibilité physique du déluge par le défaut d'eau nécessaire à la grande submersion! Mais du moment que, pour former les montagnes par voie de précipitation, il leur a fallu plus d'eau que n'en suppose le déluge, ils n'ont pas hésité d'en couvrir le globe jusqu'au-dessus des Cordilières. Dites que les blocs gigantesques qui forment certains monuments du Pérou pourraient bien être des pierres factices, vous trouverez sur-le-champ un de ces messieurs, qui vous dira : *Je ne vois rien là que de très-probable.* (*Lettres amèric.*, tom. I, lettre VI, *pag.* 93; *note du traducteur.*) Montrez-leur la pierre de Sibérie, qui est à l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, et qui pèse 2,000. *C'est un aérolithe*, diront-ils, *elle est tombée des nues et s'est formée en un clin d'œil.* Mais s'agit-il des *couches* terrestres, c'est autre chose. Un Péruvien peut fort bien faire du granit impromptu, comme il s'en forme en l'air très-souvent; mais, pour la roche calcaire, Dieu ne s'en tirera pas en moins de soixante mille ans; il faut qu'il en passe par-là.

XIII.

(Page 78. Tout cela ne mérite plus de discussion : laissons-les dire.

Bailli avait *démontré* que les fameuses tables de Trivalore remontaient à l'époque si célèbre dans l'Inde du *Cali-Yug*, c'est-à-dire à deux mille ans au moins avant notre ère. Mais ne voilà-t-il pas que ces tables se sont trouvées *écrites*, et même par bonheur *datées* vers la fin du XIIIe siècle ! (*De l'antiquité du Surya-Sidhanta, par M. Bentley, dans les Rech. asiat.*, in-4°, tom. VI, *pag.* 538.) Quel malheur pour la science, si les Français avaient dominé dans l'Inde pendant la fièvre irréligieuse qui a travaillé ce grand peuple, et qui ne paraît encore affaiblie que parce qu'elle a affaibli le malade ! Ces détestables lettrés du dernier siècle se seraient coalisés avec les brahmes pour étouffer la vérité, et l'on ne sait plus deviner comment elle se serait fait jour. L'Europe doit des actions de grâce à la société anglaise de Calcutta, dont les honorables travaux ont brisé cette arme dans les mains des malintentionnés.

XIV.

(Page 79. Cependant quoiqu'elle (la science de l'antiquité) n'ait jamais rien demandé à personne, et qu'on ne lui connaisse aucun appui humain, il n'est pas moins prouvé qu'elle a possédé les plus rares connaissances.)

L'ouvrage célèbre de M. Bryant, *A new system, or an Analysis of ancient mythology, etc.* London, 1776, in-4°, 3 vol., peut être considéré comme un savant commentaire de cette proposition Un livre de ce genre contient nécessairement

une partie hypothétique; mais l'ensemble de l'ouvrage, et le IIIe volume surtout, me semblent présenter une véritable démonstration de la science primitive, et même des puissants moyens physiques qui furent mis à la disposition des premiers hommes, puisque leurs ouvrages matériels passent les forces humaines, *qualia nunc hominum producit corpora tellus.* Caylus a défié l'Europe entière avec toute sa mécanique de construire une pyramide d'Egypte. (Rech. d'antiq., etc. in-4°, tom. V, préf.)

XV.

(Page 82. Voltaire même n'a-t-il pas dit que la devise de toutes les nations fut toujours : *L'âge d'or le premier se montra sur la terre?*)

Il l'a dit en effet dans l'Essai sur les mœurs, etc., *aurea prima sata est ætas.* Chap. IV. Œuvr. de Volt., in-8°, 1785, tom. XVI, *p.* 289.) — Il est bien remarquable que les mêmes traditions se sont retrouvées en Amérique. *Le règne de Queizalcoatl était l'âge d'or des peuples d'Anahnac : alors tous les animaux, les hommes mêmes vivaient en paix; la terre produisait sans culture ses plus riches moissons.... Mais ce règne... et le bonheur du monde ne furent pas de longue durée, etc.* (Vues des Cordilières et monum. de l'Amérique, par M. de Humboldt, tom. I, in-8°, Planche VII, *p.* 3.)

XVI.

(Page 89. Je ne suis pas moins frappé du nom de *Cosmos* donné au monde.)

Voy. *Eustathe* sur le v. 16 du Ier livre de l'Iliade. Au reste,

sans prétendre contester l'observation générale, *qu'il se trouve dans les langues anciennes, aux époques d'une barbarie plus ou moins profonde, des mots qui supposent des connaissances étrangères à cette époque*, j'avoue cependant que le mot de COSMOS ne me semble pas cité heureusement à l'appui de cette proposition, puisqu'il est évidemment nouveau dans le sens de *monde*. Homère ne l'emploie jamais que dans son acception primitive d'*ordre*, de *décence*, d'ornement, etc. Iliade, II, 214; V, 759; VIII, 12; X, 472; XI, 48; XII, 40; XXIV, 622, etc. Odyss., VIII, 179, 364, 489, 492; XIV, 363, etc. Hésiode ne fait presque pas d'usage de ce mot (même dans le sens d'ornement) ni d'aucun de ses dérivés si nombreux et si élégants. Ce qui est fort singulier, on trouve une seule fois COSMOS dans la Théogonie, V, 588, et COSMEO, *ibid.* V, 572. Pindare emploie presque toujours ce mot de COSMOS dans le sens d'*ornement*, quelquefois dans celui de *convenance*, jamais dans celui de *monde*. Euripide de même ne s'en sert jamais dans ce dernier sens, ce qui doit paraître très-surprenant. On le trouve à la vérité selon ce même sens dans les hymnes attribués à Orphée. (*A la terre*, V, 4; *au Soleil*, V, 16, etc.) Mais ce n'est qu'une preuve de plus que ces hymnes ont été fabriqués ou interpolés à une époque très-postérieure à celle qu'on leur attribue.

XVII.

(Page 90. Comment ces anciens Latins, lorsqu'ils ne connaissaient encore que la guerre et le labourage, imaginèrent-ils d'exprimer par le même mot l'idée de la *prière* et celle du *supplice*?)

Salluste, qui aimait les archaïsmes, a dit : *Itaque Senatus, ob ea feliciter acta, diis immortalibus* SUPPLICIA *decernere.*

De bello Jugurt., L. V..) Et près d'un siècle plus tard, Apulée, singeant ce même goût, disait encore : *Plena aromatis et* SUPPLICIIS. (Métam. XI.) D'ailleurs *supplicatio, supplicari, etc., etc.*, viennent de ce mot, et la même analogie a lieu dans notre langue, où l'on trouve *supplice* et *supplication, supplier* et *supplicier*.

XVIII.

(Page 90. Qui leur enseigna d'appeler la fièvre la *purificatrice* et *l'expiatrice ?*)

Il ne paraît pas en effet qu'il y ait le moindre doute sur l'étymologie de *febris*, qui appartient évidemment à l'ancien mot *februare*. De là *Februarius*, le mois des expiations.

Au rang de ces mots singuliers, je place celui de *Rhumb*, qui appartient depuis longtemps à plusieurs langues maritimes de l'Europe. *Rhumbos* en grec signifiant en général la *rotation*, et *rhumbon* une *circonvolution en spirale*, ne pourrait-on pas, sans être un *Mathanasius*, voir dans ce mot de *rhumb* une connaissance ancienne de la *loxodromie ?*

XIX.

(Page 90. Homère.... nous parle de certains hommes et de certaines choses *que les dieux appellent d'une manière et les hommes d'une autre.*)

On peut observer, à propos de cette expression, qu'elle ne se rencontre jamais dans l'Odyssée ; et cette observation pourrait être jointe à celles qui permettraient de conjecturer que les deux poèmes de l'Iliade et de l'Odyssée ne sont pas de la même main ; car l'auteur de l'Iliade est très-constant sur les noms, les surnoms, les épithètes, les tournures, etc.

XX.

(Page 91. Platon a fait observer ce talent des peuples dans leur enfance.)

Il dit en effet *que tout homme intelligent doit de grandes louanges à l'antiquité pour le grand nombre de mots heureux et naturels qu'elle a imposés aux choses :* Ὡς ἔυ καὶ κατὰ φύσιν κειμενα. *De Leg.* VII. Opp. tom. VIII, *page* 379.

Sénèque admire de même ce talent de l'antiquité pour désigner les objets *efficacissimis notis.* (Sen. Epist. mor. LXXXI.) Lui-même est admirable dans cette expression qui est tout à fait *efficace* pour nous faire comprendre ce qu'il veut dire.

Platon ne s'en tient pas à reconnaître ce talent de l'antiquité, il en tire l'incontestable conséquence : *Pour moi,* dit-il, *je regarde comme une vérité évidente que les mots n'ont pu être imposés primitivement aux choses que par une puissance au-dessus de l'homme ;* ET DE LA VIENT QU'ILS SONT SI JUSTES.— Οἶμαι μὲν ἐγὼ τὸν ἀληθέστατον λόγον πέρι τουτῶν εἶναι μείζω τινα δύναμιν εἶναι ἢ ἀνθρωπείαν τὴν θεμένην τὰ πρῶτα τὰ ὀνόματα τοῖς πράγμασιν, ὥΩΣΤΕ ΑΝΑΓΚΑΙΟΝ ΕΙΝΑΙ ΑΥΤΑ ΟΡΘΩΣ ΕΧΕΙΝ. Plat. in Crat. Opp., tom. II. Edit. Bip., *pag.* 343.

XXI.

(Page 92. Voyez comment ils (les Français) opérèrent jadis sur les deux mots latins DUO et IRE, dont ils firent DUIRE, *aller deux ensemble,* et par une extension naturelle, *mener, conduire.*)

Charron a dit encore : *Celui que je veux* DUIRE, *et instruire à la sagesse, etc.* (De la sagesse, liv. II, chap. V, n° 13.) Ce mot naquit à une époque de notre langue où le sens de ces deux mots *duo* et *ire* était généralement connu. Lorsque l'idée de la simultanéité s'effaça des esprits, l'action *onomaturge* y joignit la particule destinée en français à exprimer cette idée, c'est-à-dire le CUM des Latins, et l'on dit *conduire.* Quand nous disons aujourd'hui en style familier : *Cela ne me* DUIT *pas*, le sens primitif subsiste toujours ; car c'est comme si nous disions : *Cela ne peut* aller *avec moi ; m'accompagner, subsister à côté de moi*, et c'est encore dans un sens tout semblable que nous disons : *Cela ne vous* VA *pas.*

XXII.

(Page 92. Du pronom personnel SE, de l'adverbe relatif de lieu HORS, et d'une terminaison verbale TIR, ils (les Français) ont fait S-OR-TIR, c'est-à-dire, SE-HORS-TIR, *ou mettre sa propre personne hors de l'endroit où elle était.*)

Roubaud, cité dans un discours préliminaire du nouveau dictionnaire des synonymes français, voit dans *sortir* HORS et IRE. Il n'a pas compris ce mot parce qu'il avait négligé les consonnes, auxquelles le véritable étymologiste doit faire une attention presque exclusive. Les voyelles représentent les tuyaux d'un orgue : c'est la puissance animale qui ne peut que crier ; mais les consonnes sont les *touches*, c'est-à-dire le signe de l'intelligence qui articule le cri.

XXIII

(Page 93. COURAGE, formé de COR et de RAGE, c'est-à-dire *rage du cœur.*)

Je disois en mon COURAGE : *Si le roi s'en alloit, etc.* (Joinville, dans la collect. des mémoires, etc., tom. I. Cette phrase est tout-à-fait grecque : Ἐγὼ δέ ἐν τῷ ΘΥΜΩ μοῦ ἔλεγον, etc.

Au milieu du XVIe siècle, ce mot COURAGE retenait encore sa signification primitive. *Le vouloir du Dieu tout-puissant lui changea le courage.* (Voy. *Le sauf-conduit donné par le souldan aux sujets du roi très-chrétien, à la fin du livre intitulé : Promptuaire des Conciles, etc.* Lyon, de Tournes, 1546, in-16, *pag.* 208.) *Cor*, au reste, a fait *cœur*, en vertu de la même analogie qui de *bos* a fait bœuf, de *flos*, fleur, de *cos*, queux, de *votum*, vœu, de *ovum*, œuf, de *nodus*, nœud, *etc.*

XXIV.

(Page 93. Faites l'anatomie du mot *incontestable*, vous y trouverez la négation IN; le signe du moyen et de la simultanéité CUM; la racine antique TEST, commune, si je ne me trompe, aux Latins et aux Celtes.)

De là le mot TEST*is* en latin : celui de TÉMOIN (anciennement TES*moing*) dans notre langue, TEST en anglais serment du *Test, etc.*

XXV.

(Page 93. Et le signe de la capacité ABLE, du latin HABILIS, si l'un et l'autre ne viennent point encore d'une racine commune et antérieure.)

CAPUT *h*ABILE, CAPABLE : *tête puissante qui possède une*

grande capacité. La première racine s'étant effacée, nous avons attribué à ce mot *capable* le sens unique du second, *habile*. Les Anglais ont conservé celle-ci pure et simple : *an* ABLE *man* (*un homme capable*).

XXVI.

(Page 93. Admirez la métaphysique subtile qui du QUARE latin, *parcè detorto*, a fait notre CAR.)

Quare a fait *car*, comme *quasi* a fait *casi ; quartus*, *cart ; querela*, *kerelle ; quicunque*, *kiconque ; quamquam*, *cancan* (celui-ci est célèbre), et tant d'autres qui ont conservé ou rejeté l'orthographe latine. *Car* l'a conservée assez longtemps : car on lit dans une ordonnance de Philippe-le-Long, du 28 octobre 1318 : QUAR *se nous souffrions, etc.* ; Mémoires du sire de Joinville, dans la Collect. générale des mém., in-8°, préf. *pag.* 88 ; et dans le commencement du XVIe siècle, un poète disait encore :

QUAR mon mari st, je vos di,
Bon mire, je le vos affi.

(Vers cités dans l'avertiss. de Lebret, sur *le Médecin malgré lui*, de Molière.)

XXVII.

(Page 93. Et qui a su tirer de UNUS cette particule ON qui joue un si grand rôle dans notre langue.)

L'expression numérique UN, convertie en pronom indéfini pour exprimer l'unité vague d'un genre quelconque, est si nécessaire, ou si naturelle, que les Latins l'employèrent quel-

quefois presque sans s'en apercevoir contre le génie et les règles les plus certaines de leur langue. On a cité souvent le passage de Térence, *fortè* UNAM *vidi adolescentulam.* On pourrait en citer d'autres. *Corn. Nep. in Annib., XII. Cic. de Nat. deorum, II*, 7; *Ad Fam. XV*, 16. *Phil. II*, 3; *Tac. Ann. II*, 30, *etc.* Ce pronom indéfini étant un des éléments primordiaux de la langue française, nos pères, employant une ellipse très-naturelle et très-commode, le séparèrent du substantif *homme*, tenu pour répété toutes les fois qu'il s'agissait d'exprimer ce que l'homme abstrait avait dit ou fait; et ils dirent UN *a dit, c'est* UN *qui passe*, comme on le dit de nos jours dans quelques dialectes voisins de la France. La Fontaine a dit encore :

> Vous rappelez en moi la souvenance
> D'UN qui s'est vu mon unique souci.

Mais bientôt UN se changea en ON par l'analogie générale qui a changé l'U initial latin en o français, *onde, ombre, once, onction, onguent, etc.*, au lieu de *unda, umbra, etc.* Cette analogie est si forte, qu'elle nous fait souvent prononcer l'o dans les mots même où l'orthographe a retenu l'U; comme dans *nuncupatif, fungus, duumvir, triumvir, nundinal, etc.*, que nous prononçons *noncupatif, fongus, etc.* De là vient encore la prononciation latine des Français qui amuse si fort les Italiens, *bonom, malom, Dominus vobiscom, etc.* Je me range donc volontiers à l'avis de l'interlocuteur sur l'origine de nos particules CAR *et* ON. Les gens de Port-Royal ont prétendu cependant que notre *car* vient du grec GAR (Γὰρ), et que ON vient de HOMME; mais il me paraît certain que, dans ces deux cas, la *grâce* de l'étymologie avait manqué à ces messieurs : Dieu est le maître. (*Voy.* la Gramm. gén., chap. XIX.)

XXVIII.

(Page 95. *Souproug* (époux), qui signifie exactement *celui qui est attaché avec un autre sous le même joug.*)

Qui ne serait frappé de l'analogie parfaite de ce mot *souproug* avec le *conjux* des Latins ; analogie purement intellectuelle, puisqu'elle n'a rien de commun avec les sons ? Ce mot de *conjux*, au reste, est une syncope de CONJUG*atus*, le G et l's étant cachés dans l'**x**.

La fraternité du latin et de l'esclavon, laquelle suppose absolument une origine commune, est une chose connue. On connaît moins celle de l'esclavon avec le sanscrit, dont je m'aperçus pour la première fois en lisant la dissertation du P Paulin de Saint-Barthélemi : *De latini sermonis origine et cum orientalibus linguis connexione.* Romæ, 1802, in-4°.

Je recommande surtout à l'attention des philologues les noms de nombre qui sont capitaux dans ces sortes de recherches.

XXIX.

(Page 96. Ce qui exclut toute idée d'emprunt.)

Je sais que le recueil indiqué existait ; mais je ne sais s'il existe encore, et dans ce cas même j'aurais aujourd'hui peu d'espoir de l'obtenir. Je tâcherai d'y suppléer jusqu'à un certain point par quelques exemples remarquables que j'ai notés moi-même.

Ανακεφαλαίωσις, *récapitulation.* Συγκατάβασις, *condescendance.*

Διατυρμὸς, *persiflage*. Διασύρειν, *persifler*. Επαριζερότης, *gaucherie*. Δήμου ἄνδρα, *homme du peuple*. (Homère, Il., II, 198. Μακρὰ φίλη, *grande amie*. (Théocr. II, 42.) Κάλαμας αὐλὸν, *flûte de canne*. (*id. ibid.*) Εορτην ποιεῖν, *faire une fête*. Ορθώσαι ὕμνον (Pind. Olymp. III, 5.), *dresser un contrat, un plan, etc.* Μυρίαν χάριν, *mille grâces*. (Eurip. Alc., 554.) Ἐπ' ἄμφω καθεύδειν, *dormir sur les deux oreilles*. Ὄφρα ἸΔΗ Μενέλαον, (Hom., Il., IV, 205.) voir *un malade* (en parlant d'un médecin). Αἵματος εἰς ἀγαθοῖο, (*Id.* Odyss., IV, 611.) *vous êtes d'un bon sang*. Οἰκίας μεγάλης ἦν, (Plat. in Men. Edit. Bip. Rom., *pag.* 278.) *il était d'une grande maison*. Θάττον ἢ βάδην, (Xén., hist. Græc., V, 4, 53.) *plus vite que le pas*. Ην αὐτοις εἰδέναι, (Démost., De falsâ lege, 20.) *c'était à eux de savoir*. Ποῖ σοῦ πόδα κυκλεῖς, (Eurip., Orest. 631.) *où tournez-vous vos pas, etc., etc., etc.*

De *misère* et de *malheur* nous avons tiré *misérable* et *malheureux* qui appartiennent également à la misère et au vice, l'une ne conduisant que trop souvent à l'autre : les Grecs avaient procédé de même sur leurs deux mots Πόνος et Μόχθος.

Mais toutes les analogies disparaissent devant celle de Νοστιμος (*nostimos*) et de *revenant*. Comme il n'y a rien de si doux que le retour d'une personne chérie longtemps séparée de nous, et réciproquement, rien de si doux pour le *revenant*, pour le guerrier surtout, que ce jour fortuné qui le rend sain et sauf à sa patrie et à sa famille (Νοστιμον ἦμαρ); les Grecs exprimèrent par le même mot le *plaisir* et le *revenir*. Or, les Français ont suivi la même idée précisément. Ils ont dit *homme* avenant, *femme* avenante ; *figure*, *physionomie* revenante. *Cet homme me* REVIENT : c'est-à-dire, *il m'est agréable comme un ami qui me* reviendrait.

Je ne vois rien d'aussi surprenant.

XXX.

(Page 96. Pour sauver ces naïvetés choquantes.)

Tels sont, par exemple, les mots Εὐμαρία (*Eumaria*), Νῶϊ ἀφροδισίω. — *Théocrite*, *id.* VI, 26. *Eusth. ad* Il., I, 113.)

Τὰ μόρια, ἐκ τέμνειν (ἵππον). Δρομὰς, etc., etc.

Il est bien essentiel d'observer, et sur ces mots et sur les précédents, que ces merveilleuses coïncidences d'idées ne sont point parvenues par des intermédiaires latins, lors même que nous avons pris d'eux les mots qui représentent ces idées. Nous avons reçu des Latins, par exemple, le mot *advenant* (*adveniens*) ; mais jamais les Latins n'ont employé ce mot pour exprimer *ce qui est agréable*. Pour ce mot, comme pour tant d'autres, il n'y a entre nous et les Grecs aucun lien, aucune communication visible. Quel sujet de méditations *his quibus datum est!*

XXXI.

(Page 98. Du serment de Louis-le-Germanique, en 842.)

Ce serment, qui passe pour le plus ancien monument de notre langue, a été souvent imprimé ; il se trouve à la tête de l'un des volumes du *Monde primitif* de Court de Gebelin ; dans le dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque, etc. in-8°, 1777 ; dans le journal historique et littéraire, juillet 1777, *p.* 324, etc. La pleine maturité de cette même langue est fixée avec raison au *Menteur* de Corneille, et aux *Lettres provinciales*. Ce dernier ouvrage surtout est grammaticalement irréprochable : on n'y rencontre pas l'ombre de ces sortes de

scories qu'on voit encore flotter sur les meilleures pièces de Corneille.

XXXII.

(Page 99. C'est avec une sublime raison que les Hébreux l'ont appelé AME PARLANTE.)

HHAIM-DABER. C'est l'*homme articulateur* d'Homère. Le grave Voltaire nous dit : « L'homme a toujours été ce qu'il est. « Cela ne veut pas dire qu'il ait toujours eu de belles villes, « du canon de vingt-quatre livres de balles, des opéra-comiques « et des couvents de religieuses (Tacite en personne!). Mais... « le fondement de la société existant toujours, il y a donc « toujours eu quelque société... Ne voyons-nous pas que « tous les animaux, ainsi que tous les autres êtres, exécutent « invariablement la loi que la *nature* leur a donnée ? L'oiseau « fait son nid comme les astres fournissent leur course par un « principe qui ne changea jamais. Comment l'homme aurait-« il changé? etc., etc... » Mais à la page suivante il n'en recherchera pas moins *par quelle loi, par quels liens secrets, par quel instinct l'homme aura* TOUJOURS *vécu en famille, sans avoir encore formé un langage.* (Introduct. à l'Essai sur l'Hist. univ., in-8°, 1785. Œuvre. Tom. VI, *p.* 31, 32 et 33.)

Romani tollant equites peditesque cachinnum.

XXXIII.

(Page 105. Ils n'en usent qu'avec une extrême réserve, jamais dans les morceaux d'inspiration, et seulement pour les substantifs.)

Et même encore ils n'usent de ce droit que très-sobrement

et avec une timidité marquée. *Je voudrais qu'il me fût permis d'employer le terme* DÉMAGOGUE. (Bossuet, Hist. des Var. V, 18.) SAGACITÉ, *si j'ose employer ce terme.* (Bourdaloue, serm. sur la parf. observ. de la loi, IIe partie.) *Esprit* LUMINEUX, *comme disent nos amis* (de Port-Royal). Madame de Sévigné, 27 septembre 1671. — L'ÉCLAT des pensées. (Nicole, cité par la même, 4 novembre, même année.) Elle souligne BAVARDAGE, 11 décembre 1695, et AIMABILITÉ (preuve qu'*amabilité* n'existait pas), 7 octobre 1676. — RIVALITÉ, mot inventé par Molière. (Comment. de Lebret sur le *Dépit amoureux*, act. I, scène IV.) EFFERVESCENCE : *Comment dites-vous cela, ma fille? voilà un mot dont je n'avais jamais ouï parler.* (Madame de Sévigné, 2 août 1689. Elle y revient ailleurs.) — OBSCÉNITÉ : *Comment dites-vous cela, madame?* (Molière, Crit. de l'*Ecole des femmes*.)

En général les grands écrivains craignent le néologisme; un sentiment secret les avertit qu'il n'est pas permis d'entreligner l'écriture *de nos supérieurs*.

XXXIV.

(Page 105. Elle est la même tant que le peuple est le même.)

Il est bien remarquable que pendant qu'une langue varie en s'approchant graduellement du point de perfection qui lui appartient, les caractères qui la peignent varient dans la même proportion, et ne se fixent enfin que lorsqu'elle se fixe elle-même. Partout où les vrais principes de la langue seront altérés, on apercevra de même une certaine altération dans l'écriture. Tout cela vient de ce que chaque nation *écrit sa parole*. Il y a une grande exception au fond de l'Asie, où le

Chinois semble au contraire *parler son écriture;* mais là je ne doute pas que la moindre altération dans le système de l'écriture n'en produisît subitement une autre dans le langage. Ces considérations achèvent d'effacer jusqu'à la moindre idée de raisonnement antérieur ou d'arbitraire dans les langues. Après avoir vu la vérité, on la touche. Au reste, puisqu'il s'agit d'écrire, je tiens pour le sentiment de Pline, quoi qu'en disent Bryant et d'autres : *apparet æternum litterarum usum.* (Hist. nat. VII, 57.)

XXXV.

(Page 112. Il fut le maître de Platon, qui emprunta de lui ses principaux dogmes métaphysiques.)

Gallien semble ne laisser aucun doute sur ce sujet. « Hip-« crate, dit-il, admettait deux sources de nos connaissances : « le principe sensible et l'intelligence. Il croyait que, par la « première puissance, nous connaissions les choses sensibles, « et par la seconde les choses spirituelles. (*In lib. des offic. « Med.*, l. IV.) Le premier d'entre les Grecs, dont nous ayons « connaissance, il reconnut que toute erreur et tout désordre « partent de la matière, mais que toute idée d'ordre, de beauté « et d'artifice nous vient d'en haut. » (*Id., De dieb. decret.*) De là vient « que Platon fut le plus grand partisan d'Hippo-« crate, et qu'il emprunta de lui ses dogmes principaux. » (Ζηλωτὴς ὢν Ἱπποκράτους Πλάτων ΕΙΠΕΡ ΤΙΣ ΑΛΛΟΣ, καὶ τὰ μέγιστα τῶν δογμάτων παρ' ἐκείνου ἔλαβε. (*Id. De usu part.*, l. VIII.) Ces textes se trouvent cités à la fin des bonnes éditions d'Hippocrate, *inter testimonia veterum.* Le lecteur qui serait tenté de les vérifier dans celle de *Van der Linden* (in-8°, tom. II, *pag.* 1017), doit observer sur le premier texte, dont je ne donne que la substance, que le traducteur latin *Vidus, Vidius,* s'est

trompé en faisant parler Hippocrate lui-même, au lieu de Gallien qui prend la parole. — Ἂς ἴστε κἀμέ διὰ πάντος, κ. τ. λ. *Ibid.*

XXXVI.

(Page 113. L'homme ne peut rien apprendre qu'en vertu de ce qu'il sait déjà.)

Cet axiome décisif en faveur des idées innées, se trouve en effet dans la Métaphysique d'Aristote. Πάσα μάθησις διὰ προγιγνοσκομένων... ἐστὶ. lib. I., cap. VII. — Ailleurs il répète : *que toute doctrine et toute science rationnelle est fondée sur une connaissance antécédente,... que le syllogisme et l'induction n'appuient leur marche que sur ces sortes de connaissances ; partant toujours de principes posés comme connus.* (Analyt. poster., lib. I, cap. I, *De demonst.*)

XXXVII.

(Page 113. Sur l'essence de l'esprit qu'il place dans la pensée même.)

Je trouve au liv. XII, chap. IX de la Métaphysique d'Aristote, quelques idées qui se rapportent infiniment à ce que dit ici l'interlocuteur. « Comme il n'y a rien, dit-il, au-dessus de la « pensée, si elle n'était pas substance, mais acte simple, il « s'ensuivrait que l'acte aurait la supériorité d'excellence ou « de perfection — τὸ εὖ τὸ σεμνον — sur le principe même qui « le produit, ce qui est révoltant. — Ὥστε ψευκτέον τοῦτο. — « On s'accoutume trop à envisager la pensée en tant qu'elle « s'applique aux objets extérieurs, comme science, ou sen-

« sation, ou opinion, ou connaissance; tandis que l'appré-
« hension de l'intelligence qui se comprend elle-même, paraît
« une espèce de hors-d'œuvre. Αὐτῆς δὲ (ἡ νόησις) ἐν παρεργῷ.
« — Cette connaissance de l'esprit est cependant *lui;* l'intel-
« ligence ne pouvant être que l'intelligence de l'intelligence
« — καὶ ἐστιν ἡ νόησις νόησεως νόησις. — Le comprenant et le com-
« pris ne sont qu'un, — Οὐκ' ἕτερον οἴω ὄντος τοῦ νοουμένου καὶ τοῦ
« νοῦ, etc. » Je ne serais pas éloigné de croire que ce chapitre de la Métaphysique d'Aristote se présentait au moins d'une manière vague à l'esprit de l'interlocuteur, lorsqu'il réfutait le préjugé vulgaire qui range si injustement Aristote parmi les défenseurs d'un système non moins faux que vil et dangereux.

(*Note de l'Editeur.*)

XXXVIII.

(Page 116. La vérité, dit-il, est une équation entre l'affirmation et son objet.)

Je trouve en effet cette définition dans saint Thomas, sous une forme un peu moins laconique. *Veritas intellectûs est adæquatio intellectûs rei secundùm quòd intellectus dicit esse quod est, vel non esse quod non est.* (*Adv. gent.* Lib. I, cap. XLIX, n° 1. — *Illud quod intellectus intelligendo dicit et cognoscit* (car il ne peut connaître et juger sans DIRE) *oportet esse rei æquatum, scilicet ut ita in re sit, sicut intellectus dicit.* Ibid.

XXXIX.

(Page 116. Entre la chose comprise et l'opération qui comprend.)

Illud verum est de eo quod intellectus dicit, non operatione quâ id dicit. Ibid.

XL.

(Page 116. Entre la chose comprise et l'opération qui comprend.)

Intellectus possibilis (sive activus) *est aliqua pars hominis, et est dignissimum et formalissimum in ipso. Ergo ab eo speciem sortitur, et non ab intellectu passivo. — Intellectus possibilis probatur non esse actus corporis alicujus, propter hoc quòd est cognoscitivus omnium formarum sensibilium in universali. Nulla igitur virtus cujus operatio se extendere potest ad universalia omnia formarum sensibilium, potest esse actus alicujus corporis.* S. Thom., *ibid.*, lib. II, cap. XL, n° 3-4. *Scientia non est in intellectu passivo, sed in intellectu possibili.* Ibid. n° 8. — *Intellectus possibilis... perficitur per species intelligibiles à phantasmatibus abstractas.* Ibid., n° 15. — *Sensus non est cognoscitivus nisi singularium... per species individuales receptas in organis corporalibus : intellectus autem est cognoscitivus universalium.* Ibid., lib. II, cap. LXVII, n° 2. — *Sensus non cognoscit incorporalia, nec se ipsum, nec suam operationem ; visus enim non videt se ipsum, nec videt se videre.* Ibid., n° 3-4.

Ce petit nombre de citations suffit, je pense, pour justifier les assertions de l'interlocuteur au sujet de S. Thomas. On peut y lire en passant la condamnation de Condillac, si ridicule avec ses *sensations transformées*, si obstinément brouillé avec la vérité, que lorsqu'il la rencontre par hasard, il s'écrie : *Ce n'est pas elle.*

(*Note de l'Editeur.*)

XLI.

(Page 125. C'est un devoir sacré pour nous d'y concourir de toutes nos forces.)

Quoique l'esprit général du passage indiqué soit rendu, il vaut la peine d'être cité en original, vu surtout l'extrême rareté du livre dont il est tiré.

Velim autem ut (unusquisque) ita per se sentiat quem fructum non modò res litteraria, sed etiam res christiana ex his nostris lucubrationibus perceptura sit, ut nostrâ admonitione non indigeat; et tametsi quid commodi imprimis religioni attulerimus nondum cuique fortassis illico apparebit, tamen veniet tempus quum non ita obscurum erit. Equidem singulare cœlestis Numinis beneficium esse arbitror quòd omnes omnium gentium linguæ quæ ante hos ducentos annos maximâ ignorantiâ tegebantur, aut patefactæ sunt bonorum virorum industriâ aut adhuc producuntur. Nam si destinationem æternæ majestatis et in futurum tempus consilia divinæ mentis ratio investigare non potest, tamen exstant jam multa Providentiæ istius argumenta ex quibus majus aliquid agitari sentiamus, quod votis expetere pium sanctumque est : pro virili autem manus præbere, et vel minimam materiam comportare unicè gloriosum.

(Theoph. Sigib. Bayeri, Museum sinicum; in-8°, Petropoli, 1730, tom. II, præf., *pag.* 143-144.)

TROISIÈME ENTRETIEN.

LE SÉNATEUR.

C'est moi, mon cher comte, qui commencerai aujourd'hui la conversation en vous proposant une difficulté, l'Evangile à la main; ceci est sérieux, comme vous voyez. Lorsque les disciples de l'Homme-Dieu lui demandèrent si l'aveugle-né qui se trouvait sur son chemin était dans cet état pour ses propres crimes ou pour ceux de ses parents, le divin Maître leur répondit : *Ce n'est pas qu'il ait péché ni ceux qui l'ont mis au monde* (c'est-à-dire, ce n'est pas que ses parents ou lui aient commis quelque crime, dont son état soit la suite immédiate); *mais c'est afin que la puissance de Dieu éclate en lui.* Le P. de Ligni, dont vous connaissez sans doute l'excellent ouvrage, a vu dans la réponse que je viens de vous citer une preuve que toutes les maladies ne sont pas la suite d'un crime : comment entendez-vous ce texte, s'il vous plaît?

LE COMTE.

De la manière la plus naturelle. Premièrement, je vous prie d'observer que les disciples se tenaient sûrs de l'une ou l'autre de ces deux propositions : *Que l'aveugle-né portait la peine de ses propres fautes*, ou *de celles de ses pères*; ce qui s accorde merveilleusement avec les idées que je vous ai exposées sur ce point. J'observe en second lieu que la réponse divine ne présente que l'idée d'une simple exception qui confirme la loi au lieu de l'ébranler. Je comprends à merveille que cette cécité pouvait n'avoir d'autre cause que celle de la manifestation solennelle d'une puissance qui venait changer le monde. Le célèbre Bonnet, de Genève, a tiré du miracle opéré sur l'aveugle-né le sujet d'un chapitre intéressant de son livre sur la *Vérité de la Religion chrétienne*, parce qu'en effet on trouverait difficilement dans toute l'histoire, je dis même dans toute l'histoire sainte, quelque fait où la vérité soit revêtue de caractères aussi frappants, aussi propres à forcer la conviction. Enfin, si l'on voulait parler à la rigueur, on pourrait dire que, dans un sens plus éloigné, cette cécité était encore une suite du péché originel, sans lequel la rédemption, comme toutes les œuvres qui l'ont accompagnée et prouvée, n'aurait jamais eu lieu. Je connais très-bien le précieux ouvrage du P. de Ligni, et je me souviens même (ce qui vous a peut-être échappé) que, pour confirmer sa pensée, il demande d'où viennent les

maux physiques soufferts par des enfants baptisés avant l'âge où ils ont pu pécher? Mais, sans manquer aux égards dus à un homme de ce mérite, il me semble qu'on ne peut se dispenser de reconnaître ici une de ces distractions auxquelles nous sommes tous plus ou moins sujets en écrivant. L'état physique du monde, qui est le résultat de la chute et de la dégradation de l'homme, ne saurait varier jusqu'à une époque à venir qui doit être aussi générale que celle dont il est la suite. La régénération spirituelle de l'homme individuel n'a et ne peut avoir aucune influence sur ces lois. L'enfant souffre de même qu'il meurt, parce qu'il appartient à une masse qui doit souffrir et mourir parce qu'elle a été dégradée dans son principe, et qu'en vertu de la triste loi qui en a découlé, tout homme, parce qu'il est homme, est sujet à tous les maux qui peuvent affliger l'homme. Tout nous ramène donc à cette grande vérité, que tout mal, ou pour parler plus clairement, toute *douleur* est un supplice imposé pour quelque crime actuel ou originel (1); que si cette hérédité des peines vous embarrasse, oubliez,

---

(1) On peut ajouter que tout *supplice* est SUPPLICE dans les deux sens du mot latin *supplicium*, d'où vient le nôtre : car TOUT SUPPLICE SUPPLIE. Malheur donc à la nation qui abolirait les supplices! car la dette de chaque coupable ne cessant de retomber sur la nation, celle-ci serait forcée de payer sans miséricorde, et pourrait même à la fin se voir traiter comme *insolvable* selon toute la rigueur des lois.

si vous voulez, tout ce que je vous ai dit sur ce point; car je n'ai nul besoin de cette considération pour établir ma première assertion, qu'on ne s'entend pas soi-même lorsqu'on se plaint *que les méchants sont heureux en ce monde, et les justes malheureux;* puisqu'il n'y a rien de si vrai que la proposition contraire. Pour justifier les voies de la Providence, même dans l'ordre temporel, il n'est point nécessaire du tout que le crime soit *toujours* puni et sans délai. Encore une fois, il est singulier que l'homme ne puisse obtenir de lui d'être aussi juste envers Dieu qu'envers ses semblables : qui jamais s'est avisé de soutenir qu'il n'y a ni ordre ni justice dans un Etat parce que deux ou trois criminels auront échappé aux tribunaux? La seule différence qu'il y ait entre les deux justices, c'est que la nôtre laisse échapper des coupables par impuissance ou par corruption, tandis que si l'autre *paraît* quelquefois ne pas apercevoir les crimes, elle ne suspend ses coups que par des motifs adorables qui ne sont pas, à beaucoup près, hors de la portée de notre intelligence.

LE CHEVALIER.

Pour mon compte, je ne veux plus chicaner sur ce point, d'autant plus que je ne suis pas ici dans mon élément, car j'ai très-peu lu de livres de métaphysique dans ma vie; mais permettez que je vous fasse observer une contradiction qui n'a cessé de me frapper depuis que je tourne dans ce grand tourbillon du

monde qui est aussi un grand livre, comme vous savez. D'un côté, tout le monde célèbre le bonheur, même temporel de la vertu. Les premiers vers qui soient entrés dans ma mémoire sont ceux de Louis Racine, dans son poème de la Religion :

Adorable vertu, que tes divins attraits,

et le reste. Vous connaissez cela : ma mère me les apprit lorsque je ne savais point encore lire; et je me vois toujours sur ses genoux répétant cette belle tirade que je n'oublierai de ma vie. Je ne trouve rien en vérité que de très-raisonnable dans les sentiments qu'elle exprime, et quelquefois j'ai été tenté de croire que tout le genre humain était d'accord sur ce point; car, d'un côté, il y a une sorte de concert pour exalter le bonheur de la vertu. les livres en sont pleins; les théâtres en retentissent; il n'y a pas de poète qui ne se soit évertué pour exprimer cette vérité d'une manière vive et touchante. Racine a fait retentir dans la conscience des princes ces mots si doux et si encourageants : *Partout on me bénit, on m'aime;* et il n'y a point d'homme auquel ce bonheur ne puisse appartenir plus ou moins, suivant l'étendue de la sphère dont il occupe le centre. Dans nos conversations familières, on dira communément : *que la fortune d'un tel négociant*, par exemple, n'a rien d'étonnant; *qu'elle est due à sa probité, à son exactitude, à son économie qui ont appelé l'estime et la confiance universelle.* Qui de nous n'a pas entendu mille fois le bon sens du peuple

dire : *Dieu bénit cette famille ; ce sont de braves gens qui ont pitié des pauvres : ce n'est pas merveille que tout leur réussisse*. Dans le monde, même le plus frivole, il n'y a pas de sujet qu'on traite plus volontiers que celui des avantages de l'honnête homme isolé sur le faquin le plus fortuné ; il n'y a pas d'empire plus universel, plus irrésistible que celui de la vertu. Il faut l'avouer, si le bonheur même temporel ne se trouve pas là, où sera-t-il donc ?

Mais d'un autre côté, un concert non moins général nous montre, d'une extrémité de l'univers à l'autre,

L'innocence à genoux tendant la gorge au crime.

On dirait que la vertu n'est dans ce monde que pour y souffrir, pour y être martyrisée par le vice effronté et toujours impuni. On ne parle que des succès de l'audace, de la fraude, de la mauvaise foi ; on ne tarit pas sur l'éternel désappointement de l'ingénue probité. Tout se donne à l'intrigue, à la ruse, à la corruption, etc. Je ne puis me rappeler sans rire la lettre d'un homme d'esprit qui écrivait à son ami, en lui parlant d'un certain personnage de leur connaissance qui venait d'obtenir un emploi distingué : M*** méritait bien cet emploi à tous égards, CEPENDANT *il l'a obtenu*.

En effet, on est tenté quelquefois, en y regardant de près, de croire que le vice, dans la plupart des affaires, a un avantage décidé sur la probité : expliquez-moi donc cette contradiction, je vous en prie ;

mille fois elle a frappé mon esprit : l'universalité des hommes semble persuadée de deux propositions contraires. Las de m'occuper de ce problème fatigant, j'ai fini par n'y plus penser.

LE COMTE.

Avant de vous dire mon avis, M. le chevalier, permettez, s'il vous plaît, que je vous félicite d'avoir lu Louis Racine avant Voltaire. Sa muse, héritière (je ne dis pas universelle) d'une autre muse plus illustre, doit être chère à tous les instituteurs ; car c'est une *muse de famille*, qui n'a chanté que la raison et la vertu. Si la voix de ce poète n'est pas éclatante, elle est douce au moins et toujours juste. Ses *Poésies sacrées* sont pleines de pensées, de sentiment et d'onction. Rousseau marche avant lui dans le monde et dans les académies : mais dans l'Eglise, je tiendrais pour Racine. Je vous ai félicité d'avoir commencé par lui, je dois vous féliciter encore plus de l'avoir appris sur les genoux de votre excellente mère, que j'ai profondément vénérée pendant sa vie, et qu'aujourd'hui je suis quelquefois tenté d'invoquer. C'est à notre sexe sans doute qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc. ; mais ce qu'on appelle l'*homme*, c'est-à-dire l'homme *moral*, est peut-être formé à dix ans ; et s'il ne l'a pas été *sur les genoux de sa mère*, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le

front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une *courbe rentrante* qui le ramènera au point dont il était parti.

LE CHEVALIER (riant).

Croyez-vous, mon bon ami, que la courbe, à mon égard, commence à *rebrousser ?*

LE COMTE.

Je n'en doute pas; et je puis même vous en donner une démonstration expéditive : *c'est que vous êtes ici.* Quel charme vous arrache aux sociétés et aux plaisirs pour vous amener chaque soir auprès de deux hommes âgés, dont la conversation ne vous promet rien d'amusant? Pourquoi, dans ce moment, m'entendez-vous avec plaisir ? c'est que vous portez sur le front ce signe dont je vous parlais tout à l'heure. Quelquefois, lorsque je vous vois arriver de loin, je crois aussi voir à vos côtés madame votre mère, couverte d'un vêtement lumineux, qui vous montre du doigt cette terrasse où nous attendons. Votre esprit, je le sais, semble encore se refuser à certaines connaissances; mais c'est uniquement parce que toute vérité a besoin de préparation. Un jour, n'en doutez pas, vous les goûterez; et je dois aujourd'hui même vous féliciter sur la saga-

cité avec laquelle vous avez aperçu et mis dans tout son jour une grande contradiction humaine, dont je ne m'étais point encore occupé, quoiqu'elle soit réellement frappante. Oui, sans doute, M. le chevalier, vous avez raison : le genre humain ne tarit ni sur le bonheur ni sur les calamités de la vertu. Mais d'abord on pourrait dire aux hommes : *Puisque la perte et le gain semblent se balancer, décidez-vous donc, dans le doute, pour cette vertu qui est si aimable*, d'autant plus que nous n'en sommes pas réduits à cet équilibre. En effet, la contradiction dont vous venez de parler, vous la trouverez partout, puisque l'univers entier obéit à deux forces (1). Je vais à mon tour vous en citer un exemple : vous allez au spectacle plus souvent que nous. Les belles tirades de Lusignan, de Polyeucte, de Mérope, etc., manquent-elles jamais d'exciter le plus vif intérêt? Avez-vous souvenance d'un seul trait sublime de piété filiale, d'amour conjugal, de piété même, qui n'ait pas été profondément senti et couvert d'applaudissements? Retournez le lendemain, vous entendrez le même bruit (2) pour les couplets de Figaro. C'est la même contradiction que celle dont nous parlions tout à l'heure; mais dans le fait, il n'y

(1) *Vim sentit geminam.* Ovid., VIII, 472.

(2) *Autant de bruit peut-être ;* ce qui suffit à la justesse de l'observation : mais non pas *le même bruit.* La conscience ne fait rien comme le vice, et ses applaudissements mêmes ont un accent.

a pas de contradiction proprement dite, car l'opposition n'est pas dans le même sujet. Vous avez lu tout comme nous :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle !
Je trouve deux hommes en moi.

LE CHEVALIER.

Sans doute, et même je crois que chacun est obligé en conscience de s'écrier comme Louis XIV : *Ah ! que je connais bien ces deux hommes-là !*

LE COMTE.

Eh bien ! voilà la solution de votre problème et de tant d'autres qui réellement ne sont que le même sous différentes formes. C'est *un homme* qui vante très-justement les avantages, même temporels, de la vertu, et c'est un *autre homme* dans le même homme qui prouvera, un instant après, qu'elle n'est sur la terre que pour y être persécutée, honnie, égorgée par le crime. Qu'avez-vous donc entendu dans le monde? Deux hommes qui ne sont pas du même avis. En vérité, il n'y a rien là d'étonnant ; mais il s'en faut que ces deux hommes soient égaux. C'est la droite raison, c'est la conscience qui dit ce qu'elle voit avec évidence : que dans toutes les professions, dans toutes les entreprises, dans toutes les affaires, l'avantage, toutes choses égales d'ailleurs, se trouve tou-

jours du côté de la vertu ; que la santé, le premier des biens temporels et sans lequel tous les autres ne sont rien, est en partie son ouvrage ; qu'elle nous comble enfin d'un contentement intérieur plus précieux mille fois que tous les trésors de l'univers.

C'est au contraire l'orgueil révolté ou dépité, c'est l'envie, c'est l'avarice, c'est l'impiété qui se plaignent des désavantages temporels de la vertu. Ce n'est donc plus l'*homme*, ou bien c'est un *autre homme*.

Dans ses discours encore plus que dans ses actions, l'homme est trop souvent déterminé par la passion du moment, et surtout par ce qu'on appelle *humeur*. Je veux vous citer à ce propos un auteur ancien et même antique, dont je regrette beaucoup les ouvrages, à raison de la force et du grand sens qui brillent dans les fragments qui nous en restent. C'est le grave Ennius, qui faisait chanter jadis sur le théâtre de Rome ces étranges maximes :

J'ai dit qu'il est des dieux ; je le dirai sans cesse ;
Mais je le dis aussi, leur profonde sagesse
Ne se mêla jamais des choses d'ici-bas.
Si j'étais dans l'erreur, ne les verrions-nous pas
Récompenser le juste et punir le coupable?
Hélas! il n'en est rien. . . . . .

Et Cicéron nous apprend, je ne sais plus où, que ce morceau était couvert d'applaudissements.

Mais dans le même siècle et sur le même théâtre,

Plaute était sûrement au moins aussi applaudi, lorsqu'il disait :

Du haut de sa sainte demeure,
Un Dieu toujours veillant nous regarde marcher;
Il nous voit, nous entend, nous observe à toute heure,
Et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher.

Voilà, je crois, un assez bel exemple de cette grande contradiction humaine. Ici c'est le sage, c'est le poète philosophe qui déraisonne ; et c'est le farceur aimable qui prêche à merveille.

Mais si vous consentez à me suivre, partons de Rome et pour un instant allons à Jérusalem. Un psaume assez court a tout dit sur le sujet qui nous occupe. Prêt à confesser quelques doutes qui s'étaient élevés jadis dans son âme, le Roi-Prophète, auteur de ce beau cantique, se croit obligé de les condamner d'avance en débutant par un élan d'amour : *Que notre Dieu est bon pour tous les hommes qui ont le cœur droit !*

Après ce beau mouvement, il pourra avouer sans ine d'anciennes inquiétudes : *J'étais scandalisé, et je sentais presque ma foi s'ébranler lorsque je contemplais la tranquillité des méchants. J'entendais dire autour de moi :* Dieu les voit-il ? *et moi je disais : C'est donc en vain que j'ai suivi le sentier de l'innocence ! je m'efforçais de pénétrer ce mystère qui fatiguait mon intelligence.*

Voilà bien les doutes qui se sont présentés plus ou moins vivement à tous les esprits ; c'est ce qu'on appelle, en style ascétique, *des tentations*; et il se hâte de nous dire que la vérité ne tarda pas de leur imposer silence.

Mais je l'ai compris enfin ce mystère, lorsque je suis entré dans le sanctuaire du Seigneur ; lorsque j'ai vu la fin qu'il a préparée aux coupables. Je me trompais, ô Dieu ! vous punissez leurs trames secrètes ; vous renversez les méchants ; vous les accablez de malheurs : en un instant ils ont péri ; ils ont péri à cause de leur iniquité, et vous les avez fait disparaître comme le songe d'un homme qui s'éveille.

Ayant ainsi abjuré tous les sophismes de l'esprit, il ne sait plus qu'aimer. Il s'écrie. *Que puis-je désirer dans le ciel, que puis-je aimer sur la terre excepté vous seul ? ma chair et mon sang se consument d'amour ; vous êtes mon partage pour l'éternité. Qui s'éloigne de vous marche à sa perte, comme une épouse infidèle que la vengeance poursuit ; mais pour moi, point d'autre bonheur que celui de m'attacher à vous, de n'espérer qu'en vous, de célébrer devant les hommes les merveilles de mon Dieu.*

Voilà notre maître et notre modèle ; il ne faut jamais, dans ces sortes de questions, commencer par un orgueil contentieux qui est un crime parce qu'il argumente contre Dieu, ce qui mène droit à l'aveuglement. Il faut s'écrier avant tout : *Que vous êtes bon !* et supposer qu'il y a dans notre esprit quelque erreur qu'il s'agit seulement de démêler. Avec ces disposi-

tions, nous ne tarderons pas de trouver la paix, qui nous dédaignera justement tant que nous ne la demanderons pas à son Auteur. J'accorde à la raison tout ce que je lui dois. L'homme ne l'a reçue que pour s'en servir; et nous avons assez bien prouvé, je pense, qu'elle n'est pas fort embarrassée par les difficultés qu'on lui oppose contre la Providence. Toutefois ne comptons point exclusivement sur une lumière trop sujette à se trouver éclipsée par ces *ténèbres du cœur*, toujours prêtes à s'élever entre la vérité et nous. *Entrons dans le sanctuaire!* c'est là que tous les scrupules, que tous les scandales s'évanouissent. Le doute ressemble à ces mouches importunes qu'on chasse, et qui reviennent toujours. Il s'envole sans doute au premier geste de la raison; mais la Religion le tue, et franchement c'est un peu mieux.

LE SÉNATEUR.

Je vous ai suivi avec un extrême plaisir dans votre excursion à Jérusalem; mais permettez-moi d'ajouter encore à vos idées en vous faisant observer que ce n'est pas toujours à beaucoup près l'impiété, l'ignorance ou la légèreté qui se laissent éblouir par le sophisme que vous attaquez avec de si bonnes raisons. L'injustice est telle à cet égard, et l'erreur si fort enracinée, que les écrivains les plus sages, séduits ou étourdis par des plaintes insensées, finissent par s'exprimer comme la foule, et semblent passer condamna-

tion sur ce point. Vous citiez tout à l'heure Racine : rappelez-vous ce vers de la tirade que vous aviez en vue :

La fortune, il est vrai, la richesse te fuit.

Rien n'est plus faux : non-seulement les richesses ne fuient pas la vertu ; mais il n'y a, au contraire, de richesses honorables et permanentes que celles qui sont acquises et possédées par la vertu. Les autres sont méprisées et ne font que passer. Voilà cependant un sage, un homme profondément religieux qui vient nous répéter après mille autres : *Que la richesse et la vertu sont brouillées*; mais sans doute aussi qu'après mille autres il avait répété, bien des fois dans sa vie, l'antique, l'universel, l'infaillible adage : *Bien mal acquis ne profite guère* (1). De manière que nous voilà obligés de croire que les richesses fuient également le vice et la vertu. Où sont-elles donc de grâce? Si l'on avait des observations morales, comme on a des observations météorologiques; si des observateurs infatigables portaient un œil pénétrant sur l'histoire des familles, on verrait que les biens mal acquis sont autant d'anathèmes dont l'accomplissement est inévitable sur les individus ou sur les familles.

---

(1) *Malè parta malè dilabuntur.* Ce proverbe est de toutes les langues et de tous les styles. Platon l'a dit : *C'est la vertu qui produit les richesses, comme elle produit tous les autres biens, tant publics que particuliers.* (In Apol. Soc. Opp., tom. I, *pag.* 70.) C'est la vérité même qui s'exprime ainsi.

Mais il y a dans les écrivains du bon parti qui se sont exercés sur ce sujet, une erreur secrète qui me paraît mériter qu'on la mette à découvert ; ils voient dans la prospérité des méchants et dans les souffrances de la vertu une forte preuve de l'immortalité de l'âme, ou, ce qui revient au même, des peines et des récompenses de l'autre vie ; ils sont donc portés, sans qu'ils s'en aperçoivent peut-être, à fermer les yeux sur celles de ce monde, de peur d'affaiblir les preuves d'une vérité du premier ordre sur laquelle repose tout l'édifice de la Religion ; mais j'ose croire qu'en cela ils ont tort. Il n'est pas nécessaire, ni même, je pense, permis de désarmer, pour ainsi dire, une vérité afin d'en armer une autre ; chaque vérité peut se défendre seule : pourquoi faire des aveux qui ne sont pas nécessaires.

Lisez, je vous prie, la première fois que vous en aurez le temps, les réflexions critiques de l'illustre Leibnitz sur les principes de Puffendorf : vous y lirez en propres termes que les châtiments d'une autre vie sont démontrés par cela seul qu'il a plu au souverain Maître de toutes choses de laisser dans cette *vie la plupart des crimes impunis et la plupart des vertus sans récompense.*

Mais ne croyez pas qu'il nous laisse la peine de le réfuter. Il se hâte, dans le même ouvrage, de se réfuter lui-même avec la supériorité qui lui appartient ; il reconnaît expressément, *qu'en faisant même abstraction des autres peines que Dieu décerne dans ce monde à la manière des législateurs humains, il ne se montrerait pas moins législateur dès cette vie, puisqu'en*

vertu des lois seules de la nature qu'il a portées avec tant de sagesse, tout méchant est un HEAUTONTIMORUMENOS (1).

On ne saurait mieux dire; mais dites-moi vous-mêmes comment il est possible que, Dieu *ayant prononcé des peines dès cette vie à la manière* des législateurs, et tout méchant étant d'ailleurs, en vertu des lois naturelles, UN BOURREAU DE LUI-MÊME, *la plupart des crimes demeurent impunis* (2)? L'illusion dont je vous parlais tout à l'heure et la force du préjugé se montrent ici à découvert. Je n'entreprendrai pas inutilement de les mettre dans un plus grand jour, mais je veux vous citer encore un homme supérieur dans son genre, et dont les œuvres ascétiques sont incontestablement un des plus beaux présents que le talent ait faits à la piété; le P. Berthier. Je me rappelle que sur ces paroles d'un psaume : *Encore un moment, et l'impie n'existera plus, vous chercherez sa place, et vous ne*

---

(1) *Bourreau de lui-même;* c'est le titre fort connu d'une comédie de Térence. Le vénérable auteur de l'*Evangile expliqué* a dit avec autant d'esprit et plus d'autorité : *Un cœur coupable prend toujours contre lui-même le parti de la justice divine.* (Tom. III, 120e méd., 3e point.)

(2) *Leibnitzii monita quædam ad Puffendorfii principia.* Opp., tom. IV, part. III, *pag.* 277. Les pensées les plus importantes de ce grand homme ont été mises à la portée de tout le monde dans le livre également bien conçu et bien exécuté des *Pensées de Leibnitz. Voy.* tom. II, *pag.* 296 et 375.

la trouverez pas ; il observe que si le Prophète n'avait pas en vue la bienheureuse éternité, sa proposition serait fausse ; *car*, dit-il, *les hommes de bien ont péri*, *et l'on ne connaît pas le lieu qu'ils ont habité sur la terre ; ils ne possédaient point de richesses pendant leur vie*, *et l'on ne voit pas qu'ils y fussent plus tranquilles que les méchants*, *qui*, *malgré les excès des passions*, *semblent avoir le privilége de* LA SANTÉ ET D'UNE VIE TRÈS-LONGUE.

On a peine à comprendre qu'un penseur de cette force se soit laissé aveugler par le préjugé vulgaire au point de méconnaître les vérités les plus palpables. *Les hommes de bien*, dit-il, *ont péri.* — Mais personne, je pense, n'a soutenu encore que les gens de bien dussent avoir le privilége de ne pas mourir. *On ne connaît pas le lieu qu'ils ont habité sur la terre.* — Premièrement qu'importe ? le sépulcre des méchants est-il donc plus connu que celui des gens de bien, toutes choses égales entre elles du côté de la naissance, des emplois et du genre de vie ? Louis XI ou Pierre-le-Cruel furent-ils plus célèbres ou plus riches que saint Louis et Charlemagne ? Suger et Ximénès ne vécurent-ils point plus tranquilles, et sont-ils moins célèbres après leur mort que Séjan ou Pombal ? Ce qui suit sur *le privilége de la santé et d'une plus longue vie*, est peut-être une des preuves les plus terribles de la force d'un préjugé général sur les esprits les plus faits pour lui échapper.

Mais il est arrivé au P. Berthier ce qui est arrivé à Leibnitz, et ce qui arrivera à tous les hommes de leur

sorte : c'est de se réfuter eux-mêmes avec une force, une clarté digne d'eux ; et de plus, quant au P. Berthier, avec une onction digne d'un maître qui balance Fénelon dans les routes de la science spirituelle. En plusieurs endroits de ses œuvres, il reconnaît que sur la terre même il n'y a de bonheur que dans la vertu ; que nos passions sont nos bourreaux ; *que l'abîme du bonheur se trouverait dans l'abime de la charité ;* que s'il existait une ville *évangélique*, ce serait un lieu digne de l'admiration des anges, et qu'il faudrait tout quitter pour aller contempler de près ces heureux mortels. Plein de ces idées, il s'adresse quelque part à Dieu même ; il lui dit : *Est-il donc vrai, qu'outre la félicité qui m'attend dans l'autre vie, je puis encore être heureux dans celle-ci?* Lisez, je vous prie, les œuvres spirituelles de ce docte et saint personnage ; vous trouverez aisément les différents passages que j'ai en vue, et je suis bien sûr que vous me remercierez de vous avoir fait connaître ces livres.

LE CHEVALIER.

Avouez franchement, mon cher sénateur, que vous voulez me séduire et m'embarquer dans vos lectures favorites. Sûrement votre proposition ne s'adresse pas à votre *complice* qui sourit. Au reste, je vous promets, si je commence, de commencer par le P. Berthier.

LE SÉNATEUR.

Je vous exhorte de tout mon cœur à ne pas tarder ; en attendant, je suis bien aise de vous avoir montré

la science et la sainteté se trompant d'abord, et raisonnant comme la foule, mais se laissant bientôt ramener par l'évidence et se donnant à elles-mêmes le démenti le plus solennel.

Voilà donc, si je ne me trompe, deux erreurs bien éclaircies : erreur de l'orgueil, qui se refuse à l'évidence pour justifier ses coupables objections; et de plus, erreur de la vertu qui se laisse séduire par l'envie de renforcer une vérité même aux dépens d'une autre. Mais il y a encore une troisième erreur qui ne doit point être passée sous silence; c'est cette foule d'hommes qui ne cessent de parler des *succès* du crime, sans savoir ce que c'est que bonheur et malheur. Ecoutez le misanthrope, que je ferai parler pour eux :

> On sait que ce *pied-plat*, digne qu'on le confonde,
> Par de sales emplois s'est poussé dans le monde;
> Et que par eux son sort de splendeur revêtu,
> Fait rougir le mérite et gronder la vertu.
> Cependant sa grimace est partout bien venue;
> On l'accueille, on lui rit; partout il s'insinue;
> Et s'il est par la brigue un rang à disputer,
> Sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.

Le théâtre ne nous plaît tant que parce qu'il est le complice éternel de tous nos vices et de toutes nos erreurs (1). Un honnête homme ne doit point disputer

---

(1) . . . . . *Paucas poetæ reperiunt fabulas*
Ubi boni meliores fiant.
(Plaut. capt. in Epil.) On peut le croire, j'espère.

un rang *par la brigue*, et moins encore le disputer à un *pied-plat*. On ne cesse de crier : *Tous les emplois, tous les rangs, toutes les distinctions sont pour les hommes qui ne les méritent pas.* Premièrement rien n'est plus faux : d'ailleurs de quel droit appelons-nous toutes ces choses *des biens?* Vous nous citiez tout à l'heure une charmante épigramme, M. le chevalier : *il méritait cet emploi à tous égards;* CEPENDANT *il l'a obtenu;* à merveille s'il ne s'agit que de rire; mais s'il faut raisonner, c'est autre chose. Je voudrais vous faire part d'une réflexion qui me vint un jour en lisant un sermon de votre admirable Bourdaloue; mais j'ai peur que vous ne me traitiez encore d'*illuminé.*

LE CHEVALIER.

Comment donc, *encore!* jamais je n'ai dit cela. J'ai dit seulement, ce qui est fort différent, *que si certaines gens vous entendaient, ils pourraient bien vous traiter d'illuminé.* D'ailleurs il n'y a point ici *de certaines gens;* et quand il y en aurait, quand on devrait même imprimer ce que nous disons, il ne faudrait pas s'en embarrasser. Ce qu'on croit vrai, il faut le dire et le dire hardiment; *je voudrais, m'en coûtât-il grand' chose*, découvrir une vérité faite pour choquer tout le genre humain : je la lui dirais à brûle-pourpoint.

LE SÉNATEUR.

Si jamais vous êtes enrôlé dans une armée que la Providence lève dans ce moment en Europe, vous se-

rez placé parmi les grenadiers; mais voici ce que je voulais vous dire. Je lisais un jour dans je ne sais quel sermon de Bourdaloue un passage où il soutient sans la moindre restriction, *qu'il n'est pas permis de demander des emplois* (1). A vous dire la vérité, je pris d'abord cela pour un simple conseil, ou pour une de ces idées de perfection, inutiles dans la pratique, et je passai; mais bientôt la réflexion me ramena, et je ne tardai pas à trouver dans ce texte le sujet d'une longue et sérieuse méditation. Certainement une grande partie des maux de la société vient des dépositaires de l'autorité, mal choisis par le prince; mais la plupart de ces mauvais choix sont l'ouvrage de l'ambition qui l'a trompé. Si tout le monde attendait le choix au lieu de s'efforcer de le déterminer par tous les moyens possibles, je me sens porté à croire que le monde changerait de face. De quel droit ose-t-on dire : *Je vaux mieux que tout*

---

(1) Suivant toutes les apparences, l'interlocuteur avait en vue l'endroit où ce grand orateur dit avec une sévérité qui paraît excessive : « Mais quoi ! me direz-vous, ne serait-il donc « jamais permis à un homme du monde de désirer d'être plus « grand qu'il n'est? Non, mon cher auditeur, il ne vous sera « jamais permis de le désirer : il vous sera permis de l'être « quand Dieu le voudra, quand votre roi vous y destinera, « quand la voix publique vous y appellera, etc.

(Sermon sur l'*Etat de vie*, ou plutôt *contre l'ambition*, Ire part.)

(*Note de l'Editeur.*)

autre pour cet emploi? car c'est ce qu'on dit lorsqu'on le demande. De quelle énorme responsabilité ne se charge-t-on pas! il y a un ordre caché qu'on s'expose à troubler. Je vais plus loin; je dis que chaque homme, s'il examine avec soin et lui-même et les autres, et toutes les circonstances, saura fort bien distinguer les cas où l'on est appelé, de ceux où l'on force le passage. Ceci tient à une idée qui vous paraîtra peut-être paradoxale; faites-en ce qu'il vous plaira. Il me semble que l'existence et la marche des gouvernements ne peuvent s'expliquer par des moyens humains, pas plus que le mouvement des corps par des moyens mécaniques. *Mens agitat molem.* Il y a dans chaque empire un *esprit recteur* (laissez-moi voler ce mot à la chimie en le dénaturant) qui l'anime comme l'âme anime le corps, et qui produit la mort lorsqu'il se retire.

LE COMTE.

Vous donnez un nom nouveau, assez heureux même, ce me semble, à une chose toute simple qui est l'intervention nécessaire d'une puissance surnaturelle. On l'admet dans le monde physique sans exclure l'action des causes secondes; pourquoi ne l'admettrait-on pas de même dans le monde politique, où elle n'est pas moins indispensable? Sans son intervention immédiate, on ne peut expliquer, comme vous le dites très-bien, ni la création, ni la durée des gouvernements. Elle est manifeste dans l'unité nationale qui les constitue;

elle l'est dans la multiplicité des volontés qui concourent au même but sans savoir ce qu'elles font, ce qui montre qu'elles sont simplement *employées ;* elle l'est surtout dans l'action merveilleuse qui se sert de cette foule de circonstances que nous nommons *accidentelles*, de nos folies mêmes et de nos crimes, pour maintenir l'ordre et souvent pour l'établir.

LE SÉNATEUR.

Je ne sais si vous avez parfaitement saisi mon idée ; n'importe quant à présent. La puissance surnaturelle une fois admise, de quelque manière qu'elle doive être entendue, on peut bien se fier à elle ; mais on ne l'aura jamais assez répété, nous nous tromperions bien moins sur ce sujet, si nous avions des idées plus justes de ce que nous appelons *biens* et *bonheur*. Nous parlons des succès du vice, et nous ne savons pas ce que c'est qu'un *succès*. Ce qui nous paraît un bonheur, est souvent une punition terrible.

LE COMTE.

Vous avez grandement raison, monsieur : l'homme ne sait ce qui lui convient ; et la philosophie même s'en est aperçue, puisqu'elle a découvert que l'homme de lui-même ne savait pas prier, et qu'il avait besoin de quelque instructeur divin qui vînt lui apprendre

ce qu'il doit demander (1). Si quelquefois la vertu paraît avoir moins de talent que le vice pour obtenir les richesses, les emplois, etc., si elle est gauche pour toute espèce d'intrigues, c'est tant mieux pour elle, même temporellement; il n'y a pas d'erreur plus commune que celle de prendre une bénédiction pour une disgrâce : n'envions jamais rien au crime : laissons-lui ses tristes succès, la vertu en a d'autres; elle a tous ceux qu'il lui est permis de désirer; et quand elle en aurait moins, rien ne manquerait encore à l'homme juste, puisqu'il lui resterait la paix, la paix du cœur! trésor inestimable, santé de l'âme, charme de la vie, qui tient lieu de tout, et que rien ne peut remplacer! Par quel inconcevable aveuglement semble-t-on souvent n'y pas faire attention? D'un côté est la paix et même la gloire : une bonne renommée du moins est la compagne inséparable de la vertu, et c'est une des jouissances les plus délicieuses de la vie; de l'autre se trouve le remords et souvent aussi l'infamie. Tout le monde convient de ces vérités; mille écrivains les ont mises dans tout leur jour; et l'on raisonne ensuite comme si on ne les connaissait pas. Cependant peut-on s'empêcher de contempler avec délice le bonheur de l'homme qui peut se dire chaque jour avant de s'endormir : *Je n'ai pas perdu la journée;* qui ne voit

(1) Il n'est plus nécessaire de citer ce passage de Platon, qui, du livre de ce grand homme, a passé dans mille autres.

dans son cœur aucune passion haineuse, aucun désir coupable; qui s'endort avec la certitude d'avoir fait quelque bien, et qui s'éveille avec de nouvelles forces pour devenir encore meilleur? Dépouillez-le, si vous voulez, de tous les biens que les hommes convoitent si ardemment, et comparez-le à l'heureux, au puissant Tibère écrivant de l'île de Caprée sa fameuse lettre au sénat romain (1); il ne sera pas difficile, je crois, de se décider entre ces deux situations. Autour du méchant je crois voir sans cesse tout l'enfer des poètes, TERRIBILES VISU FORMÆ: *les soucis dévorants*, *les pâles maladies*, *l'ignoble et précoce vieillesse*, *la peur*, *l'indigence* (*triste conseillère*), *les fausses joies de l'esprit*, *la guerre intestine*, *les furies vengeresses*, *la noire mélancolie*, *le sommeil de la conscience et la mort*. Les plus grands écrivains se sont exercés à décrire l'inévitable supplice des remords; mais Perse surtout m'a frappé, lorsque sa plume énergique nous fait entendre, *pendant l'horreur d'une profonde nuit*, la voix d'un coupable troublé par des songes épouvantables, traîné par sa conscience sur le bord mouvant d'un précipice sans fond, criant à lui-même: *Je suis perdu! je suis perdu!* et que, pour achever le tableau, le poète nous

(1) « Que vous écrirai-je aujourd'hui, Pères conscrits? ou « comment vous écrirai-je, ou que dois-je ne pas vous écrire « du tout? Si je le sais moi-même, que les dieux et les déesses « me fassent périr encore plus horriblement que je ne me sens « périr chaque jour! » (Tac. Ann. VI, 6.)

montre l'innocence dormant en paix à côté du scélérat bourrelé.

LE CHEVALIER.

En vérité, vous faites peur au *grenadier ;* mais voilà encore une de ces contradictions que nous remarquions tout à l'heure. Tout le monde parle du bonheur attaché à la vertu, et tout le monde encore parle de ce terrible supplice des remords ; mais il semble que ces vérités soient de pures théories ; et lorsqu'il s'agit de raisonner sur la Providence, on les oublie comme si elles étaient nulles dans la pratique. Il y a ici tout à la fois erreur et ingratitude. A présent que j'y réfléchis, je vois un grand ridicule à se plaindre des malheurs de l'innocence. C'est précisément comme si l'on se plaignait que Dieu se plaît à rendre le bonheur malheureux.

LE COMTE.

Savez-vous bien, M. le chevalier, que Sénèque n'aurait pas mieux dit ! Dieu, en effet, a tout donné aux hommes qu'il a préservés ou délivrés des vices (1).

---

(1) *Omnia mala ab illis* (Deus) *removit ; scelera et flagitia, et cogitationes improbas, et avida consilia, et libidinem cæcam, et alieno imminentem avaritiam.* (Sen. *De Prov.*, c. VI.)

Ainsi, dire que le crime est heureux dans ce monde, et l'innocence malheureuse, c'est une véritable contradiction dans les termes ; c'est dire précisément que la pauvreté est riche et l'opulence pauvre ; mais l'homme est ainsi fait. Toujours il se plaindra, toujours il argumentera contre son père. Ce n'est point assez que Dieu ait attaché un bonheur ineffable à l'exercice de la vertu ; ce n'est pas assez qu'il lui ait promis le plus grand lot sans comparaison dans le partage général des biens de ce monde ; ces têtes folles *dont le raisonnement a banni la raison* ne seront point satisfaites : il faudra absolument que leur juste imaginaire soit impassible ; qu'il ne lui arrive aucun mal ; que la pluie ne le mouille pas ; que la nielle s'arrête respectueusement aux limites de son champ ; et que s'il oublie par hasard de pousser ses verrous, Dieu soit tenu d'envoyer à sa porte un ange avec une épée flamboyante, de peur qu'un voleur *heureux* ne vienne enlever l'or et les bijoux du JUSTE (1).

LE CHEVALIER.

Je vous attrape aussi à plaisanter, M. le philosophe ; mais je me garde bien de vous quereller, car je crains les représailles ; je conviens d'ailleurs bien volontiers

(1) *Numquid quoque à Deo aliquis exigit ut boni viri sarcinas servet ?* Oui, sans doute, on l'exige tous les jours, sans s'en apercevoir. Que des voleurs détroussent ce qu'on

que, dans ce cas, la plaisanterie peut se présenter au milieu d'une discussion grave; on ne saurait imaginer rien de plus déraisonnable que cette prétention sourde qui voudrait que chaque juste fût trempé dans le Styx, et rendu inaccessible à tous les coups du sort.

LE COMTE.

Je ne sais pas trop ce que c'est que le *sort*; mais je vous avoue que, pour mon compte, je vois quelque chose encore de bien plus déraisonnable que ce qui vous paraît à vous l'excès de la déraison : c'est l'inconcevable folie qui ose fonder des arguments contre la Providence, sur les malheurs de l'innocence *qui n'existe pas.* Où est donc l'innocence, je vous en prie? Où est le juste? est-il ici, autour de cette table? Grand Dieu, eh! qui pourrait donc croire un tel excès de délire, si nous n'en étions pas les témoins à tous les moments? Souvent je songe à cet endroit de la Bible où il est dit : « *Je visiterai Jérusalem avec des lampes* (1). » Ayons nous-mêmes le courage de visiter nos

---

appelle *un honnête homme*, tel qui accordait un rire approbateur à ce passage de Senèque, dira sur-le-champ : *Pareil malheur ne serait pas arrivé à un riche coquin; ces choses-là n'arrivent qu'aux honnêtes gens.*

(1) *Scrutabor Jerusalem in lucernis.* (Soph., I, 12.)

cœurs *avec des lampes*, et nous n'oserons plus prononcer qu'en rougissant les mots de *vertu*, de *justice* et d'*innocence*. Commençons par examiner le mal qui est en nous, et pâlissons en plongeant un regard courageux au fond de cet abîme; car il est impossible de connaître le nombre de nos transgressions, et il ne l'est pas moins de savoir jusqu'à quel point tel ou tel acte coupable a blessé l'ordre général et contrarié les plans du Législateur éternel. Songeons ensuite à cette épouvantable communication de crimes qui existe entre les hommes, *complicité*, *conseil*, *exemple*, *approbation*, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse! Quel homme sensé pourra songer sans frémir à l'action désordonnée qu'il a exercée sur ses semblables, et aux suites possibles de cette funeste influence? Rarement un crime n'en produit pas un autre. Où sont les bornes de la responsabilité? De là ce trait lumineux qui étincelle entre mille autres dans le livre des Psaumes: *Quel homme peut connaître toute l'étendue de ses prévarications? O Dieu! purifiez-moi de celles que j'ignore, et pardonnez-moi même celles d'autrui* (1).

Après avoir ainsi médité sur nos crimes, il se présente à nous un autre examen encore plus triste, peut-être, c'est celui de nos vertus : quelle effrayante recherche que celle qui aurait pour objet le petit nom-

---

(1) *Delicta quis intelligit? Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo.* (Ps. XVIII, 14.)

bre, la fausseté et l'inconstance de ces vertus ! il faudrait avant tout en sonder les bases : hélas ! elles sont bien plutôt déterminées par le préjugé que par les considérations de l'ordre général fondé sur la volonté divine. Une action nous révolte bien moins parce qu'elle est *mauvaise*, que parce qu'elle est *honteuse*. Que deux hommes du peuple se battent, armés chacun de son couteau, ce sont deux *coquins :* allongez seulement les armes et attachez au crime une idée de noblesse et d'indépendance, ce sera l'action d'un gentilhomme ; et le souverain, vaincu par le préjugé, ne pourra s'empêcher *d'honorer lui-même* le crime commis contre *lui-même :* c'est-à-dire la rébellion ajoutée au meurtre. L'épouse criminelle parle tranquillement de *l'infamie* d'une infortunée que la misère conduit à une faiblesse visible ; et du haut d'un balcon doré, l'adroit dilapidateur du trésor public voit marcher au gibet le malheureux serviteur qui a volé un écu à son maître. Il y a un mot bien profond dans un livre de pur agrément : je l'ai lu, il y a quarante ans précis, et l'impression qu'il me fit alors ne s'est point effacée. C'est dans un conte moral de Marmontel. Un paysan dont la fille a été déshonorée par un grand seigneur, dit à ce brillant corrupteur : *Vous êtes bienheureux, monsieur, de ne pas aimer l'or autant que les femmes, vous auriez été un Cartouche.* Que faisons-nous communément pendant toute notre vie? *ce qui nous plaît.* Si nous daignons nous abstenir de voler et de tuer, c'est que nous n'en avons nulle envie ; *car cela ne se fait pas :*

Sed si
Candida vicini subrisit molle puella,
Cor tibi rite salit... ? (1)

Ce n'est pas le crime que nous craignons, c'est le déshonneur ; et pourvu que l'opinion écarte la honte, ou même y substitue la gloire, comme elle en est bien la maîtresse, nous commettons le crime hardiment, et l'homme ainsi disposé s'appelle sans façon *juste*, ou tout au moins *honnête homme:* et qui sait s'il ne remercie pas Dieu *de n'être pas comme un de ceux-là ?* C'est un délire dont la moindre réflexion doit nous faire rougir. Ce fut sans doute avec une profonde sagesse que les Romains appelèrent du même nom la *force* et la *vertu*. Il n'y a en effet point de vertu proprement dite, sans victoire sur nous-mêmes, et tout ce qui ne nous coûte rien, ne vaut rien. Otons de nos misérables vertus ce que nous devons au tempérament, à l'honneur, à l'opinion, à l'orgueil, à l'impuissance et aux circonstances ; que nous restera-t-il ? Hélas ! bien peu de chose. Je ne crains pas de vous le confesser ; jamais je ne médite cet épouvantable sujet sans être tenté de me jeter à terre comme un coupable qui demande grâce ; sans accepter d'avance tous les maux qui pourraient tomber sur ma

(1) Mais si la blanche fille du voisin t'adresse un sourire voluptueux, ton cœur continue-t-il à battre sagement? (*Pers.*, sat. III, 110-111.)

tête, comme une légère compensation de la dette immense que j'ai contractée envers l'éternelle justice. Cependant vous ne sauriez croire combien de gens, dans ma vie, m'ont dit que j'étais *un fort honnête homme.*

LE CHEVALIER.

Je pense, je vous l'assure, tout comme ces personnes-là, et me voici tout prêt à vous prêter de l'argent sans témoins et sans billet, sans examiner même si vous n'aurez point envie de ne pas me le rendre. Mais, dites-moi, je vous prie, n'auriez-vous point blessé votre cause sans y songer, en nous montrant ce voleur public, qui voit, du haut d'*un balcon doré*, les apprêts d'un supplice bien plus fait pour lui que pour la malheureuse victime qui va périr? Ne nous ramèneriez-vous point, sans vous en apercevoir, *au triomphe du vice et aux malheurs de l'innocence?*

LE COMTE.

Non, en vérité, mon cher chevalier, je ne suis point en contradiction avec moi-même : c'est vous, avec votre permission, qui êtes distrait en nous parlant des malheurs de l'innocence. Il ne fallait parler que *du triomphe du vice :* car le domestique qui est pendu pour avoir volé un écu à son maître n'est pas du tout *innocent*. Si la loi du pays prescrit la peine de mort pour tout vol domestique, tout domestique sait que s'il vole son maître, il s'expose à la mort. Que si d'autres crimes

beaucoup plus considérables ne sont ni connus ni punis, c'est une autre question : mais, quant à lui, il n'a nul droit de se plaindre. Il est coupable suivant la loi ; il est jugé suivant la loi ; il est envoyé à la mort suivant la loi : on ne lui fait aucun tort. Et quant au voleur public, dont nous parlions tout à l'heure, vous n'avez pas bien saisi ma pensée. Je n'ai point dit qu'il fût heureux ; je n'ai point dit que ses malversations ne seront jamais ni connues ni châtiées ; j'ai dit seulement que le coupable a eu l'art, *jusqu'à ce moment*, de cacher ses crimes, et qu'il passe pour ce qu'on appelle *un honnête homme*. Il ne l'est pas cependant à beaucoup près pour l'œil qui voit tout. Si donc la goutte, ou la pierre, ou quelque autre supplément terrible de la justice humaine, viennent lui faire payer le *balcon doré*, voyez-vous là quelque injustice ? Or, la supposition que je fais dans ce moment se réalise à chaque instant sur tous les points du globe. S'il y a des vérités certaines pour nous, c'est que l'homme n'a aucun moyen de juger les cœurs ; que la conscience dont nous sommes portés à juger le plus favorablement, peut être horriblement souillée aux yeux de Dieu ; qu'il n'y a point d'homme innocent dans ce monde ; que tout mal est une peine, et que le juge qui nous y condamne est infiniment juste et bon : c'est assez, ce me semble, pour que nous apprenions au moins à nous taire.

Mais permettez qu'avant de finir je vous fasse part d'une réflexion qui m'a toujours extrêmement frappé : peut-être qu'elle ne fera pas moins d'impression sur vos esprits.

Il n'y a point de juste sur la terre (1). Celui qui a prononcé ce mot devint lui-même une grande et triste preuve des étonnantes contradictions de l'homme : mais ce juste imaginaire, je veux bien le réaliser un moment par la pensée, et je l'accable de tous les maux possibles. Je vous le demande, qui a droit de se plaindre dans cette supposition? C'est le juste apparemment; c'est le juste souffrant. Mais c'est précisément ce qui n'arrivera jamais. Je ne puis m'empêcher dans ce moment de songer à cette jeune fille devenue célèbre, dans cette grande ville, parmi les personnes bienfaisantes qui se font un devoir sacré de chercher le malheur pour le secourir. Elle a dix-huit ans; il y en a cinq qu'elle est tourmentée par un horrible cancer qui lui ronge la tête. Déjà les yeux et le nez ont disparu, et le mal s'avance sur ses chairs virginales, comme un incendie qui dévore un palais. En proie aux souffrances les plus aiguës, une piété tendre et presque céleste la détache entièrement de la terre, et semble la rendre inaccessible ou indifférente à la douleur. Elle ne dit pas comme le fastueux stoïcien : *O douleur ! tu as beau faire, tu ne me feras jamais convenir que tu sois un mal.* Elle fait bien mieux: elle n'en parle pas. Jamais il n'est sorti de

---

(1) *Non est homo justus in terrâ, qui faciat bonum et non peccet.* (Eccl., VII, 21.) Il avait été dit depuis longtemps: *Quid est homo, ut immaculatus sit, et ut justus appareat de muliere? Ecce inter sanctos nemo immutabilis.* (Job. XV, 14-15.)

sa bouche que des paroles d'amour, de soumission et de reconnaissance. L'inaltérable résignation de cette fille est devenue une espèce de spectacle ; et comme dans les premiers siècles du christianisme, on se rendait au cirque par simple curiosité pour y voir *Blandine*, *Agathe*, *Perpétue*, livrées aux lions ou aux taureaux sauvages, et que plus d'un spectateur s'en retourna tout surpris d'être chrétien ; des curieux viennent aussi dans votre bruyante cité contempler la jeune martyre *livrée au cancer*. Comme elle a perdu la vue, ils peuvent s'approcher d'elle sans la troubler, et plusieurs en ont rapporté de meilleures pensées. Un jour qu'on lui témoignait une compassion particulière sur ses longues et cruelles insomnies : *Je ne suis pas*, dit-elle, *aussi malheureuse que vous le croyez, Dieu me fait la grâce de ne penser qu'à lui*. Et lorsqu'un homme de bien, que vous connaissez, M. le sénateur, lui dit un jour : *Quelle est la première grâce que vous demanderez à Dieu, ma chère enfant, lorsque vous serez devant lui ?* Elle répondit avec une naïveté angélique : *Je lui demanderai pour mes bienfaiteurs la grâce de l'aimer autant que je l'aime.*

Certainement, messieurs, si l'innocence existe quelque part dans le monde, elle se trouve sur ce lit de douleur auprès duquel le mouvement de la conversation vient de nous amener un instant ; et si l'on pouvait adresser à la Providence des plaintes raisonnables, elles partiraient justement de la bouche de cette victime pure qui ne sait cependant que bénir et aimer. Or, ce que nous voyons ici on l'a toujours vu, et on le verra jusqu'à la fin des siècles. Plus l'homme s'approchera de

cet état de justice dont la perfection n'appartient pas à notre faible nature, et plus vous le trouverez aimant et résigné jusque dans les situations les plus cruelles de la vie. Chose étrange ! c'est le crime qui se plaint des souffrances de la vertu ! c'est toujours le coupable, et souvent le coupable, *heureux* comme il veut l'être, plongé dans les délices et regorgeant des seuls biens qu'il estime, qui ose quereller la Providence lorsqu'elle juge à propos de refuser ces mêmes biens à la vertu ! Qui donc a donné à ces téméraires le droit de prendre la parole au nom de la vertu qui les désavoue avec horreur, et d'interrompre par d'insolents blasphèmes les prières, les offrandes et les sacrifices volontaires de l'amour ?

LE CHEVALIER.

Ah ! mon cher ami, que je vous remercie ! Je ne saurais vous exprimer à quel point je suis touché par cette réflexion qui ne s'était pas présentée à mon esprit. Je l'emporte dans mon cœur, car il faut nous séparer. Il n'est pas nuit, mais il n'est plus jour, et déjà les eaux brunissantes de la Néva annoncent l'heure du repos. Je ne sais, au reste, si je le trouverai. Je crois que je rêverai beaucoup à la jeune fille ; et pas plus tard que demain je chercherai sa demeure.

LE SÉNATEUR.

Je me charge de vous y conduire.

FIN DU TROISIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

TROISIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 167. Hélas! il n'en est rien...)

Ego deûm genus esse semper dixi et dicam cœlitum ;
Sed eos non curare opinor quid agat hominum genus.
Nam si curent, benè bonis sit, malis malè, QUOD NUNC ABEST.
(*Ennius ap. Cic., de Div. II*, 50.)

Voy. pour l'intégrité du texte, la note d'Olivet sur cet endroit.

II.

(Page 167. Ce morceau était couvert d'applaudissements.)

Magno plausu loquitur assentiente populo. (Cic. ibid.)

III.

(Page 168. Et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher.)

Est profecto deus *qui quæ nos gerimus auditque et videt.*
Is, uti tu me hic habueris, proinde illum illic curaverit;
Benè merenti benè profuerit; malè merenti par erit.

(Plaut., Capt. II, 11-63-65.)

Voy. dans les œuvres de Racine la traduction des hymnes du bréviaire romain à Laudes : *Lux ecce surgit aurea, etc.* — On ne se douterait guère que dans cet endroit il a traduit Plaute.

IV.

(Page 169. Comme le songe d'un homme qui s'éveille.)

Quàm bonus Israel Deus his qui recto sunt corde! (Ps. LXXII, 1.) *Mei autem penè moti sunt pedes... pacem peccatorum videns* (2—3)... *Et dixerunt : Quomodo sit Deus!* (11)... *Et dixi: Ergo sinè causâ justificavi cor meum, et lavi inter innocentes manus meas!* (13)... *Existimabam ut cognoscerem hoc : labor est ante me.* (16)... *Donec intrem in sanctuarium Dei, et intelligam in novissimis eorum.* (17)... *Verumtamen propter dolos posuisti eis, dejecisti eos.* (18)... *Facti sunt in desolationem; subitò defecerunt, perierunt propter iniquitatem suam velut somnium surgentium.* (19—20.)

Diderot, dans les Principes de morale qu'il a composés d'après les Caractéristiques de Shaftersbury, cite ce passage de David : *Penè moti sunt pedes mei*, comme un doute fixé dans l'esprit du prophète, et sans dire un mot de ce qui précède ni de ce qui suit. Jeunesse inconsidérée ! quand tu portes la main sur quelque livre de ces hommes pervers, souviens-toi que la première qualité qui leur manque, c'est toujours la probité.

V.

(Page 169. De célébrer devant les hommes les merveilles de mon Dieu.)

Quid enim mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram? (Ps. LXXII, 25.) *Defecit caro mea et cor meum, Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.* (26)... *Quia ecce qui elongant se à te peribunt, perdidisti omnes qui fornicantur abs te.* (27)... *Mihi autem adhærere Deo bonum est, ponere in Deo meo spem meam ; ut annuntiem omnes prædicationes tuas in portis filiæ Sion.* (28.)

VI.

(Page 174. Et qu'il faudrait tout quitter pour aller contempler de près ces heureux mortels.)

Voy. *Explications des Psaumes*, tom. II, Ps. XXXVI, 2 ; *pag.* 77-78-85. *Réflex. spirit.*, tom. II, *pag.* 438, etc. Si je

n'avais craint de passer les bornes d'une note, j'aurais cité une foule de passages à l'appui de ce que dit ici l'un des interlocuteurs. Je me bornerai à quelques traits frappants de l'espèce de prière qu'il indique ici d'une manière générale.

« Est-il donc vrai que outre la félicité qui m'attend dans la « céleste patrie, je puis aussi me flatter d'être heureux dans « cette vie mortelle? Le bonheur ne se trouve dans la possession « d'aucun bien de ce monde... Ceux qui en jouissent se « plaignent tous de la situation où ils sont. Ils désirent tous « quelque chose qu'ils n'ont pas, ou quelque autre que ce « qu'ils ont. D'un autre côté, tous les maux qui inondent la « face de la terre *sont l'ouvrage des vices,... qui nous « présentent l'image de l'enfer déchaîné pour rendre « l'homme malheureux*... Fussent-ils au plus haut point de « la gloire et dans le sein même des plaisirs, les hommes qui « n'ont pas compris la vraie doctrine, seront malheureux, « parce que les biens sont incapables de les satisfaire : ceux, « au contraire, qui ont reçu la parole de vie.., marchent « dans la route du bonheur, *quand ils seraient même livrés « à toutes les calamités temporelles*... En parcourant les « annales de l'univers... je ne trouve le bonheur que dans « ceux qui ont porté le joug aimable et léger de l'Evangile... « *Votre loi est droite, et elle remplit de joie les cœurs.* « (Ps. XVIII, 9.)... Elle procure un état de repos, de contentement, de délices même au milieu des tribulations... *Au « contraire*, dit le Sage (Eccli., XLI, 11-12.), *malheur aux « impies ! ils vivront dans la malédiction*... Le trouble, la « perplexité, le désespoir même, feront, *dès cette vie*, le « tourment des ennemis de votre loi. » Berthier, *Réflex. spirit.*, tom. I, IVe médit., IIIe réflex., *pag.* 438 et suiv.

(*Note de l'Editeur.*)

VII.

(Page 182. Autour du méchant je crois voir sans cesse tout l'enfer des poètes, *les soucis dévorants, les pâles maladies*, etc., etc.)

Vestibulum ante ipsum, primisque in faucibus Orci
Luctus et ultrices posuère cubilia curæ ;
Pallentesque habitant morbi, tristisque senectus,
Et metus, et malesuada fames, et turpis egestas,
Terribiles visu formæ ; lethumque, laborque ;
Tum consanguineus lethi sopor, ET MALA MENTIS
GAUDIA, mortiferumque adverso in limine bellum,
Ferreique Eumenidum thalami, et discordia demens,
Vipereum crinem vittis innexa cruentis.

(Virg., Æn. VI, 273-280.)

Il y a un traité de morale dans ces mots : *Et mala mentis gaudia.*

VIII.

(Page 182. Le poète nous montre l'innocence dormant en paix à côté du scélérat bourrelé.)

An magis auratis pendens laquearibus ensis
Purpureas subter cervices terruit, imus,
Imus præcipites quàm si sibi dicat, et intus
Palleat infelix quòd proxima nesciat uxor.

(A. Pers. Sat. III, 40-44.)

QUATRIÈME ENTRETIEN.

LE COMTE.

Je me rappelle un scrupule de M. le chevalier: il a bien fallu pendant longtemps avoir l'air de n'y pas penser ; car il y a dans les entretiens tels que les nôtres, de véritables *courants* qui nous font dériver malgré nous : cependant il faut revenir.

LE CHEVALIER.

J'ai bien senti que nous dérivions : mais dès que la mer était parfaitement tranquille et sans écueils, que nous ne manquions d'ailleurs ni de temps ni de vivres, et que nous n'avions de plus (ce qui me paraît le point essentiel) rien à faire chez nous, il ne me restait que le plaisir de voir du pays. Au reste, puisque vous voulez *revenir*, je n'ai point oublié que, dans notre second entretien, un mot que vous dites sur la prière me fit éprou-

ver une certaine peine, en réveillant dans mon esprit des idées qui l'avaient obsédé plus d'une fois : rappelez-moi les vôtres, je vous en prie.

LE COMTE.

Voici comment je fus conduit à vous parler de la prière. Tout mal étant un châtiment, il s'ensuit que nul mal ne peut être regardé comme nécessaire, puisqu'il pouvait être prévenu. L'ordre temporel est, sur ce point comme sur tant d'autres, l'image d'un ordre supérieur. Les supplices n'étant rendus nécessaires que par les crimes, et tout crime étant l'acte d'une volonté libre, il en résulte que tout supplice pouvait être prévenu, puisque le crime pouvait n'être pas commis. J'ajoute qu'après même qu'il est commis, le châtiment peut encore être prévenu de deux manières : car d'abord les mérites du coupable ou même ceux de ses ancêtres peuvent faire équilibre à sa faute ; en second lieu, ses ferventes supplications ou celles *de ses amis* peuvent désarmer le souverain.

Une des choses que la philosophie ne cesse de nous répéter, c'est qu'il faut nous garder de faire Dieu semblable à nous. J'accepte l'avis, pourvu qu'elle accepte à son tour celui de la Religion, *de nous rendre semblables à Dieu.* La justice divine peut être contemplée et étudiée dans la nôtre, bien plus que nous ne le croyons. Ne savons-nous pas que nous avons été créés à l'*image de Dieu ;* et ne nous a-t-il pas été ordonné de travailler à *nous rendre parfaits comme lui ?* J'entends bien que ces

mots ne doivent point être pris à la lettre ; mais toujours ils nous montrent ce que nous sommes, puisque la moindre ressemblance avec le souverain Etre est un titre de gloire qu'aucun esprit ne peut concevoir. La ressemblance n'ayant rien de commun avec l'égalité, nous ne faisons qu'user de nos droits en nous glorifiant de cette ressemblance. Lui-même s'est déclaré notre père et l'*ami de nos âmes* (1). L'Homme-Dieu nous a appelés *ses amis*, ses *enfants* et même ses *frères* (2) ; et ses apôtres n'ont cessé de nous répéter le précepte d'*être semblables à lui*. Il n'y a donc pas le moindre doute sur cette auguste ressemblance ; mais l'homme s'est trompé doublement sur Dieu : tantôt il l'a fait semblable à l'homme en lui prêtant nos passions ; tantôt, au contraire, il s'est trompé d'une manière plus humiliante pour sa nature en refusant d'y reconnaître les traits divins de son modèle. Si l'homme sait découvrir et contempler ses traits, il ne se trompera point en jugeant Dieu d'après sa créature chérie. Il suffit d'en juger d'après toutes les perfections contraires à nos passions ; perfections dont tout homme se sent susceptible, et que nous sommes forcés d'admirer au fond de notre cœur, lors même qu'elles nous sont étrangères (3).

---

(1) Sap., XI, 27.

(2) Mais seulement après sa résurrection ; quant au titre de *frère*, c'est une remarque de Bourdaloue dans un fragment qu'il nous a laissé sur la résurrection.

(3) Les Psaumes présentent une longue leçon contre l'er-

Et ne vous laissez point séduire par les théories modernes sur l'immensité de Dieu, sur notre petitesse et sur la folie que nous commettons en voulant le juger d'après nous-mêmes : belles phrases qui ne tendent point à exalter Dieu, mais à dégrader l'homme. Les intelligences ne peuvent différer entre elles, qu'en perfections, comme les figures semblables ne peuvent différer qu'en dimensions. La courbe que décrit Uranus dans l'espace, et celle qui enferme sous la coque le germe d'un colibri, diffèrent sans doute immensément. Resserrez encore la seconde jusqu'à l'atome, ouvrez l'autre dans l'infini, ce seront toujours deux ellipses, et vous les représenterez par la même formule. S'il n'y avait nul rapport et nulle ressemblance réelle entre l'intelligence divine et la nôtre, comment l'une aurait-elle pu s'unir à l'autre, et comment l'homme exercerait-il, même après sa dégradation, un empire aussi frappant sur les créatures qui l'environnent ? Lorsqu'au commencement des choses Dieu dit : *Faisons l'homme à notre ressemblance*, il ajouta tout de suite : *Et qu'il domine sur tout ce qui respire ;* voilà le titre original de l'investiture divine : car l'homme ne règne sur la terre que parce qu'il

---

reur contraire, et cette leçon prouve la vérité : « Vous avez « fait alliance avec le voleur et avec l'adultère ; votre bouche « regorgeait de malice. Vous avez parlé contre votre frère, « contre le fils de votre mère, *et vous avez cru ensuite cri-* « *minellement que je vous ressemblais.* » (Ps. XLIX, 18-22.) Il fallait agir autrement et croire de même.

est semblable à Dieu. Ne craignons jamais de nous élever trop et d'affaiblir les idées que nous devons avoir de l'immensité divine. Pour mettre l'infini entre deux termes, il n'est pas nécessaire d'en abaisser un ; il suffit d'élever l'autre sans limites. Images de Dieu sur la terre, tout ce que nous avons de bon lui ressemble ; et vous ne sauriez croire combien cette sublime ressemblance est propre à éclaircir une foule de questions. Ne soyez donc pas surpris si j'insiste beaucoup sur ce point. N'ayons, par exemple, aucune répugnance à croire et à dire qu'on prie Dieu, comme on prie un souverain, et que la prière a, dans l'ordre supérieur comme dans l'autre, le pouvoir d'obtenir des grâces et de prévenir des maux : ce qui peut encore resserrer l'empire du mal jusqu'à des bornes également inassignables.

LE CHEVALIER.

Il faut que je vous le dise franchement : le point que vous venez de traiter est un de ceux où, sans voir dans mon esprit aucune dénégation formelle (car je me suis fait sur ces sortes de matières une théorie générale qui me garde de toute erreur positive), je ne vois cependant les objets que d'une manière confuse. Jamais je ne me suis moqué de mon curé lorsqu'il menaçait ses paroissiens de la grêle ou de la nielle, parce qu'ils n'avaient pas payé la dime : cependant j'observe un ordre si invariable dans les phénomènes physiques, que je ne comprends pas trop comment les prières de ces pauvres

petits hommes pourraient avoir quelque influence sur ces phénomènes. L'électricité, par exemple, est nécessaire au monde comme le feu ou la lumière : et puisqu'il ne peut se passer d'électricité, comment pourrait-il se passer de tonnerre ? La foudre est un météore comme la rosée ; le premier est terrible pour nous ; mais qu'importe à la nature qui n'a peur de rien ? Lorsqu'un météorologiste s'est assuré par une suite d'observations exactes, qu'il doit tomber dans un certain pays tant de pouces d'eau par an, il se met à rire en assistant à des prières publiques pour la pluie. Je ne l'approuve point : mais pourquoi vous cacher que les plaisanteries des physiciens me font éprouver un certain malaise intérieur, dont je me défie d'autant moins que je voudrais le chasser ? Encore une fois, je ne veux point argumenter contre les idées reçues ; mais cependant faudra-t-il donc prier pour que la foudre se civilise, pour que les tigres s'apprivoisent et que les volcans ne soient plus que des illuminations ? Le Sibérien demandera-t-il au ciel des oliviers, ou le Provençal du klukwa (1) ?

Et que dirons-nous de la guerre, sujet éternel de nos supplications ou de nos actions de grâces ? Partout on demande la victoire, sans pouvoir ébranler la règle générale qui l'adjuge *aux plus gros bataillons*. L'injustice sous les lauriers traînant à sa suite le bon droit vaincu et dépouillé, ne vient-elle pas nous étourdir tous les

(1) Petite baie rouge dont on fait en Russie des confitures et une boisson acidule, saine et agréable.

jours avec ses insupportables *Te Deum?* Bon Dieu! qu'a donc de commun la protection céleste avec toutes ces horreurs que j'ai vues de trop près? Toutes les fois que ces cantiques de la victoire ont frappé mon oreille, toutes les fois même que j'y ai pensé,

Je n'ai cessé de voir tous ces voleurs de nuit
Qui, dans un chemin creux, sans tambour et sans bruit,
Discrètement armés de sabres et d'échelles,
Assassinent d'abord cinq ou six sentinelles;
Puis, montant lestement aux murs de la cité,
Où les pauvres bourgeois dormaient en sûreté,
Portent dans leur logis le fer avec les flammes,
Poignardent les maris, déshonorent les femmes,
Ecrasent les enfants, et, las de tant d'efforts,
Boivent le vin d'autrui sur des monceaux de morts.
Le lendemain matin on les mène à l'église
Rendre grâce au bon Dieu de leur noble entreprise;
Lui chanter en latin qu'il est leur digne appui;
Que dans la ville en feu l'on n'eût rien fait sans lui;
Qu'on ne peut ni violer ni massacrer son monde,
Ni brûler les cités si Dieu ne nous seconde.

LE COMTE.

Ah! je vous y attrape, mon cher chevalier, vous citez Voltaire; je ne suis pas assez sévère pour vous priver du plaisir de rappeler en passant quelques mots heureux tombés de cette plume étincelante; mais vous le citez comme autorité, et cela n'est pas permis chez moi.

LE CHEVALIER.

Oh ! mon cher ami, vous êtes aussi trop rancuneux envers *François-Marie Arouet* ; cependant il n'existe plus : comment peut-on conserver tant de rancune contre les morts ?

LE COMTE.

Mais ses œuvres ne sont pas mortes ; elles vivent, elles nous tuent : il me semble que ma haine est suffisamment justifiée.

LE CHEVALIER.

A la bonne heure ; mais, permettez-moi de vous le dire, il ne faut pas que ce sentiment, quoique bien fondé dans son principe, nous rende injustes envers un si beau génie, et ferme nos yeux sur ce talent universel qu'on doit regarder comme une brillante propriété de la France.

LE COMTE.

Beau génie tant qu'il vous plaira, M. le chevalier : il n'en sera pas moins vrai qu'en louant Voltaire, il ne faut le louer qu'avec une certaine retenue, j'ai presque dit, à contre-cœur. L'admiration effrénée dont trop de gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme cor-

rompue. Qu'on ne se fasse point illusion : si quelqu'un, en parcourant sa bibliothèque, se sent attiré vers les *OEuvres de Ferney*, Dieu ne l'aime pas. Souvent on s'est moqué de l'autorité ecclésiastique qui condamnait les livres *in odium auctoris;* en vérité rien n'était plus juste : *Refusez les honneurs du génie à celui qui abuse de ses dons.* Si cette loi était sévèrement observée, on verrait bientôt disparaître les livres empoisonnés ; mais puisqu'il ne dépend pas de nous de la promulguer, gardons-nous au moins de donner dans l'excès bien plus répréhensible qu'on ne le croit d'exalter sans mesure les écrivains coupables, et celui-là surtout. Il a prononcé contre lui-même, sans s'en apercevoir, un arrêt terrible, car c'est lui qui a dit : *Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.* Rien n'est plus vrai, et c'est pourquoi Voltaire, avec ses cent volumes, ne fut jamais que *joli;* j'excepte la tragédie, où la nature de l'ouvrage le forçait d'exprimer de nobles sentiments étrangers à son caractère ; et même encore sur la scène, qui est son triomphe, il ne trompe pas des yeux exercés. Dans ses meilleures pièces, il ressemble à ses deux grands rivaux, comme le plus habile hypocrite ressemble à un saint. Je n'entends point d'ailleurs contester son mérite dramatique, je m'en tiens à ma première observation : dès que Voltaire parle en son nom, il n'est que *joli ;* rien ne peut l'échauffer, pas même la bataille de Fontenoi. *Il est charmant*, dit-on : je le dis aussi, mais j'entends que ce mot soit une critique. Du reste, je ne puis souffrir l'exagération qui le nomme *universel.* Certes, je vois de belles exceptions à cette universalité. Il est nul dans l'ode : et

qui pourrait s'en étonner? l'impiété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'enthousiasme. Il est encore nul et même jusqu'au ridicule dans le drame lyrique, son oreille ayant été absolument fermée aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient à celles de l'art. Dans les genres qui paraissent les plus analogues à son talent naturel, il se traîne : il est médiocre, froid, et souvent (qui le croirait?) lourd et grossier dans la comédie ; car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison, il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers. S'il essaie la satire, il glisse dans le libelle ; il est insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style ; aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent et qui sont la vie de l'histoire, la gravité, la bonne foi et la dignité. Quant à son poème *épique*, je n'ai pas droit d'en parler : car pour juger un livre, il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé. Une monotonie assoupissante plane sur la plupart de ses écrits, qui n'ont que deux sujets, la bible et ses ennemis : il blasphème ou il insulte. Sa plaisanterie si vantée est cependant loin d'être irréprochable : le rire qu'elle excite n'est pas légitime ; c'est une grimace. N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fut écrit sur son visage? Après tant d'années il est temps encore d'en faire l'expérience. Allez contempler sa figure au palais de l'*Ermitage* : jamais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle ne nous a point été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répan-

dre un certain beau idéal. Ici tout est naturel. Il y a autant de vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans un plâtre pris sur le cadavre. Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine. Cette bouche. — Je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute. Ce *rictus* épouvantable, courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme. — Ne me parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah ! qu'il nous a fait de mal ! Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son *aiguillon*, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de ses poisons qu'il transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain que, pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides admirateurs nous assourdissent de tirades sonores où il a parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces aveugles volontaires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec la même plume qui peignit les joies de l'Elysée, avait écrit le livre *du Prince*, il serait mille fois plus vil et plus coupable que Machiavel. Le grand crime de Voltaire est l'abus du talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu. Il ne saurait alléguer, comme tant d'autres, la jeunesse, l'inconsidération, l'entraînement des passions, et pour terminer, enfin, la triste faiblesse de notre nature. Rien

ne l'absout : sa corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui ; elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur et se fortifie de toutes les forces de son entendement. Toujours alliée au sacrilége, elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec une fureur qui n'a pas d'exemple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes ; il ose du fond de son néant lui donner un nom ridicule, et cette loi adorable que l'Homme-Dieu apporta sur la terre, il l'appelle L'INFAME. Abandonné de Dieu qui punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'autres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve ; il livre son imagination à l'enthousiasme de l'enfer qui lui prête toutes ses forces pour le traîner jusqu'aux limites du mal. Il invente des prodiges, des monstres qui font pâlir. Paris le couronna, Sodome l'eût banni. Profanateur effronté de la langue universelle et de ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux qui l'aiment ! comment vous peindrais-je ce qu'il me fait éprouver ? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue.... par la main du bourreau.

LE CHEVALIER.

Citoyen, voyons votre pouls.

LE COMTE.

Ah! vous me citez encore un de mes amis (1); mais je vous répondrai comme lui : *Voyez plutôt l'hiver sur ma tête* (2). Ces cheveux blancs vous déclarent assez que le temps du fanatisme est passé pour moi. Il y a d'ailleurs une certaine *colère rationnelle* qui s'accorde fort bien avec la sagesse; l'Esprit-Saint lui-même l'a déclarée formellement exempte de péché (3).

LE SÉNATEUR.

Après la *sortie rationnelle* de notre ami, que pourrais-je ajouter sur l'*homme universel?* Mais croyez, mon très-cher chevalier, qu'en vous appuyant malheureusement sur lui, vous venez de nous exposer à la tentation la plus perfide qui puisse se présenter à l'esprit humain : c'est celle de croire aux lois invariables de la nature. Ce système a des apparences séduisantes, et il mène droit à ne plus prier, c'est-à-dire, à perdre la vie spirituelle; car la prière est la respiration de l'âme, comme l'a dit, je crois, M. de Saint-Martin; et qui ne prie plus, ne vit plus. *Point de religion sans prière*, a dit ce même Voltaire que vous venez de citer (4):

---

(1) J.-J. Rousseau.

(2) Voyez la préface de la *Nouvelle Héloïse*.

(3) *Irascimini et nolite peccare.* Ps. IV, 3.

(4) Il l'a dit dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit*, etc., tom. I, de *l'Alcoran*, œuvres, in 8°, tom. XVI, *p.* 332.

rien de plus évident ; et par une conséquence nécessaire, *point de prière, point de religion.* C'est à peu près l'état où nous sommes réduits : car les hommes n'ayant jamais prié qu'en vertu d'une Religion révélée (ou reconnue pour telle), à mesure qu'ils se sont approchés du déisme, qui n'est rien et ne peut rien, ils ont cessé de prier, et maintenant vous les voyez courbés vers la terre, uniquement occupés de lois et d'études physiques, et n'ayant plus le moindre sentiment de leur dignité naturelle. Tel est le malheur de ces hommes qu'ils ne peuvent même plus désirer leur propre régénération, non point seulement par la raison connue qu'*on ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas*, mais parce qu'ils trouvent dans leur abrutissement moral je ne sais quel charme affreux qui est un châtiment épouvantable. C'est donc en vain qu'on leur parlerait de ce qu'ils sont et de ce qu'ils devraient être. Plongés dans l'atmosphère divine, ils refusent de vivre, *tandis que s'ils voulaient seulement ouvrir la bouche, ils attireraient l'esprit* (1). Tel est l'homme qui ne prie plus ; et si le culte public (il ne faudrait pas d'autre preuve de son indispensable nécessité) ne s'opposait pas un peu à la dégradation universelle, je crois, sur mon honneur, que nous deviendrions enfin de véritables brutes. Aussi rien n'égale l'antipathie des hommes dont je vous parle pour ce culte et pour ses ministres. De tristes confidences m'ont appris qu'il en est pour qui

(1) *Ps.* CXVIII, 131.

l'air d'une église est une espèce de mofette qui les oppresse au pied de la lettre, et les oblige de sortir; tandis que les âmes saines s'y sentent pénétrées de je ne sais quelle rosée spirituelle qui n'a point de nom, mais qui n'en a point besoin, car personne ne peut la méconnaître. Votre Vincent de Lerins a donné une règle fameuse en fait de religion : il a dit qu'il fallait croire ce qui a été cru TOUJOURS, PARTOUT et PAR TOUS (1). Il n'y a rien de si vrai et de si généralement vrai. L'homme, malgré sa dégradation, porte toujours des marques évidentes de son origine divine, de manière que toute croyance universelle est toujours plus ou moins vraie : c'est-à-dire que l'homme peut bien avoir couvert et, pour ainsi dire, *encroûté* la vérité par les erreurs dont il l'a surchargée; mais ces erreurs seront locales, et la vérité universelle se montrera toujours. Or, les hommes ont toujours et partout prié. Ils ont pu sans doute prier mal : ils ont pu demander ce qu'il ne fallait pas, ou ne pas demander ce qu'il fallait, et voilà l'homme; mais toujours ils ont prié, et voilà Dieu. Le beau système des lois invariables nous mènerait droit au fatalisme, et ferait de l'homme une statue. Je proteste comme notre ami l'a fait hier, que je n'entends point insulter la raison. Je la respecte infiniment malgré tout le mal qu'elle nous a fait; mais, ce qu'il y a de bien sûr, c'est que toutes les fois qu'elle se trouve opposée *au sens commun*, nous devons la

(1) QUOD SEMPER, QUOD UBIQUE, QUOD AB OMNIBUS

repousser comme une empoisonneuse. C'est elle qui a dit : *Rien ne doit arriver que ce qui arrive, rien n'arrive que ce qui doit arriver.* Mais le bon sens a dit : *Si vous priez, telle chose qui devait arriver, n'arrivera pas ;* en quoi le sens commun a fort bien raisonné, tandis que la raison n'avait pas le sens commun. Et peu importe, au reste, qu'on puisse opposer à des vérités prouvées certaines subtilités dont le raisonnement ne sait pas se tirer sur-le-champ ; car il n'y a pas de moyen plus infaillible de donner dans les erreurs les plus grossières et les plus funestes que de rejeter tel ou tel dogme, uniquement parce qu'il souffre une objection que nous ne savons pas résoudre.

LE COMTE.

Vous avez parfaitement raison, mon cher sénateur : aucune objection ne peut être admise contre la vérité, autrement la vérité ne serait plus elle. Dès que son caractère est reconnu, l'insolubilité de l'objection ne suppose plus que défaut de connaissances de la part de celui qui ne sait pas la résoudre. On a appelé en témoignage contre Moïse l'histoire, la chronologie, l'astronomie, la géologie, etc. Les objections ont disparu devant la véritable science ; mais ceux-là furent grandement sages qui les méprisèrent avant tout examen, ou qui ne les examinèrent que pour trouver la réponse, mais sans douter jamais qu'il y en eût une. L'objection mathématique même doit être méprisée : car elle sera sans doute une vérité démontrée ; mais jamais on

ne pourra démontrer qu'elle contredise la vérité antérieurement démontrée. Posons en fait que par un accord suffisant de témoignages historiques (que je suppose seulement), il soit parfaitement prouvé qu'Archimède brûla la flotte de Marcellus avec un miroir ardent : toutes les objections de la géométrie disparaissent. Elle aura beau me dire : Mais ne savez-vous pas que tout miroir ardent réunit les rayons au *quart de son diamètre de sphéricité; que vous ne pouvez éloigner le foyer sans diminuer la chaleur, à moins que vous n'agrandissiez le miroir en proportion suffisante, et qu'en donnant le moindre éloignement possible à la flotte romaine, le miroir capable de la brûler n'aurait pas été moins grand que la ville de Syracuse? Qu'avez-vous à répondre à cela?* — Je lui dirai : *J'ai à vous répondre qu'Archimède brûla la flotte romaine avec un miroir ardent.* Kircher vient ensuite m'expliquer l'énigme : il retrouve le miroir d'Archimède (*tulit alter honores*), et des écrivains ensevelis dans la poussière des bibliothèques en sortent pour rendre témoignage au génie de ce docte moderne : j'admirerai fort Kircher : je le remercierai même ; cependant je n'avais pas besoin de lui pour croire. On disait jadis au célèbre Copernic : *Si votre système était vrai, Vénus aurait des phases comme la lune : elle n'en a pas cependant; donc toute la nouvelle théorie s'évanouit :* c'était une objection mathématique dans toute la force du terme. Suivant une ancienne tradition dont je ne sais plus retrouver l'origine dans ma mémoire, il répondit : *J'avoue que je n'ai rien à répondre ; mais Dieu fera la*

grâce qu'on trouvera une réponse. En effet, *Dieu fit la grâce* (mais après la mort du grand homme) que Galilée trouva les lunettes d'approche avec lesquelles il vit les phases ; de manière que l'*objection insoluble* devint le complément de la démonstration (1). Cet exemple fournit un argument qui me paraît de la plus grande force dans les discussions religieuses, et plus d'une fois je m'en suis servi avec avantage sur quelques bons esprits.

LE CHEVALIER.

Vous me rappelez une anecdote de ma première jeunesse. Il y avait chez moi un vieil abbé *Poulet*, véritable meuble du château, qui avait jadis fouetté mon père et mes oncles, et qui se serait fait pendre pour toute la famille ; un peu morose et grondant toujours, au demeurant, le meilleur des humains. J'étais entré

---

(1) Je n'ai aucune idée de ce fait. Mais l'astronome anglais Keill (*Astron. Lectures*, XV), cité par l'auteur de l'intéressant éloge historique de Copernic (Varsovie, in-8°, 1803, note G, *page* 35), attribue à ce grand homme la gloire d'avoir prédit qu'on reconnaîtrait à Vénus les mêmes phases que nous présente la lune. Quelque supposition qu'on fasse, l'argument demeure toujours le même. Il suffit qu'on ait pu objecter à Copernic que sa théorie se trouvait en contradiction avec une vérité mathématique, et que Copernic, en ce cas, eût été obligé de répondre, ce qui est incontestable, E PUR SI MUOVE.

un jour dans son cabinet, et la conversation étant tombée, je ne sais comment, sur les flèches des anciens : *Savez-vous bien*, me dit-il, *M. le chevalier, ce que c'était qu'une flèche antique, et quelle en était la vitesse? Elle était telle que la garniture de plomb qui servait, pour ainsi dire, de lest à la flèche, s'échauffait quelquefois par le frottement de l'air au point de se dissoudre!* Je me mis à rire. *Allons donc, mon cher abbé, vous radotez : croyez-vous qu'une flèche antique allât plus vite qu'une balle moderne chassée d'une arquebuse rayée? Vous voyez cependant que cette balle ne fond pas.* Il me regarda avec un certain rire grimacier qui m'aurait montré toutes ses dents, s'il en avait eu, et qui voulait dire assez clairement : Vous n'êtes qu'un *blanc-bec;* puis il alla prendre sur un guéridon vermoulu un vieil Aristote *à mettre des rabats* qu'il apporta sur la table. Il le feuilleta pendant quelques instants; frappant ensuite du revers de la main sur l'endroit qu'il avait trouvé : *Je ne radote point*, dit-il; *voilà un texte que les plus jolis arquebusiers du monde n'effaceront jamais*, et il fit une marque sur la marge avec l'ongle du pouce. Souvent il m'est arrivé de penser à ce plomb des anciennes flèches, que vous me rappelez encore en ce moment. Si ce qu'en dit Aristote est vrai, voilà encore une vérité qu'il faudra admettre en dépit d'une objection insoluble tirée de la physique.

LE COMTE.

Sans doute, si le fait est prouvé, ce que je ne puis examiner dans ce moment; il me suffit de tirer de la

masse de ces faits une théorie générale, une espèce de *formule* qui serve à la résolution de tous les cas particuliers. Je veux dire : « Que toutes les fois qu'une « proposition sera prouvée par le genre de preuve qui « lui appartient, l'objection quelconque, *même insoluble*, *ne doit plus être écoutée.* » Il résulte seulement de l'impuissance de répondre, que les deux propositions, tenues pour vraies, ne se trouvent nullement en contradiction ; ce qui peut toujours arriver lorsque la contradiction n'est pas, comme on dit, *dans les termes.*

LE CHEVALIER.

Je voudrais comprendre cela mieux.

LE COMTE.

Aucune autorité dans le monde, par exemple, n'a droit de révéler *que trois ne sont qu'un :* car *un* et *trois* me sont connus, et comme le sens attaché aux termes ne change pas dans les deux propositions, vouloir me faire croire que *trois* et *un* sont et ne sont pas la même chose, c'est m'ordonner de croire de la part de Dieu que Dieu n'existe pas. Mais si l'on me dit *que trois personnes ne font qu'une nature ;* pourvu que la révélation, d'accord encore, quoique sans nécessité, avec les spéculations les plus solides de la psychologie, et même avec les traditions plus ou moins obscures de toutes les nations, me fournisse une démonstration suffisante ; je

suis prêt à croire, et peu m'importe que *trois* ne soient pas *un*, car ce n'est pas de quoi il s'agit, mais de savoir si *trois personnes* ne peuvent être une *seule nature*, ce qui fait une tout autre question.

LE SÉNATEUR.

En effet, la contradiction ne pouvant être affirmée ni des choses, puisqu'on ne les connaît pas, ni des termes, puisqu'ils ont changé, où serait-elle, s'il vous plaît ? Permis donc aux Stoïciens de nous dire que cette proposition, *il pleuvra demain*, est aussi certaine et aussi immuable dans l'ordre des destinées que cette autre, *il a plu hier ;* et permis à eux encore de nous embarrasser s'ils le pouvaient, par les sophismes les plus éblouissants. Nous les laisserons dire, car l'objection, même insoluble (ce que je suis fort éloigné d'avouer dans ce cas), ne doit point être admise contre la démonstration qui résulte de la croyance innée de tous les hommes. Si vous m'en croyez donc, M. le chevalier, vous continuerez à faire chez vous lorsque vous y serez, les prières des *Rogations*. Il sera même bon, en attendant, de prier Dieu de toutes vos forces pour qu'il vous fasse la grâce d'y retourner, en laissant dire de même ceux qui vous objecteraient qu'il est décidé d'avance si vous reverrez ou non votre chère patrie.

LE COMTE.

Quoique je sois, comme vous l'avez vu, intimement persuadé que le sentiment général de tous les hommes

forme, pour ainsi dire, des vérités d'intuition devant lesquelles tous les sophismes du raisonnement disparaissent, je crois cependant comme vous, M. le sénateur, que, sur la question présente, nous n'en sommes pas du tout réduits aux sentiments ; car, d'abord, si vous y regardez de près, vous sentirez le sophisme sans pouvoir bien l'éclaircir. Cette proposition *il a plu hier*, n'est pas plus sûre que l'autre, *il pleuvra demain :* sans doute, *si en effet il doit pleuvoir ;* mais c'est précisément de quoi il s'agit, de manière que la question recommence. En second lieu, et c'est ici le principal, je ne vois point ces règles immuables, et cette chaîne inflexible des événements dont on a tant parlé. Je ne vois, au contraire, dans la nature que des ressorts souples, tels qu'ils doivent être pour se prêter autant qu'il est nécessaire à l'action des êtres libres, qui se combine fréquemment sur la terre avec les lois matérielles de la nature. Voyez en combien de manières et jusqu'à quel point nous influons sur la reproduction des animaux et des plantes. La greffe, par exemple, est ou n'est pas une loi de la nature, suivant que l'homme existe ou n'existe pas. Vous nous parlez, M. le chevalier, d'une certaine quantité d'eau précisément due à chaque pays dans le cours d'une année. Comme je ne me suis jamais occupé de météorologie, je ne sais ce qu'on a dit sur ce point ; bien qu'à vous dire la vérité, l'expérience me semble impossible, du moins avec une certitude même approximative. Quoi qu'il en soit, il ne peut s'agir ici que d'une année commune : à quelle distance placerons-nous donc les deux termes de la période ? Ils sont

peut-être éloignés de dix ans, peut-être de cent. Mais je veux faire beau jeu à ces raisonneurs. J'admets que, dans chaque année, il doive tomber dans chaque pays précisément la même quantité d'eau : ce sera la loi invariable ; mais la distribution de cette eau sera, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la *partie flexible* de la loi. Ainsi vous voyez qu'avec vos lois *invariables* nous pourrons fort bien encore avoir des inondations et des sécheresses ; des pluies *générales* pour le monde, et des pluies d'*exception* pour ceux qui ont su les demander (1). Nous ne prierons donc point pour que l'olivier croisse en Sibérie, et le *klukwa* en Provence ; mais nous prierons pour que l'olivier ne gèle point dans les campagnes d'Aix, comme il arriva en 1709, et pour que le *klukwa* n'ait point trop chaud pendant votre rapide été. Tous les philosophes de notre siècle ne parlent que de lois invariables ; je le crois : il ne s'agit pour eux que d'empêcher l'homme de prier, et c'est le moyen infaillible d'y parvenir. De là vient la colère de ces mécréants lorsque les prédicateurs ou les écrivains moralistes se sont avisés de nous dire que les fléaux matériels de ce monde, tels que les volcans, les tremblements de terre, etc., étaient des châtiments divins. Ils nous soutiennent, eux, qu'il était rigoureusement

---

(1) *Pluviam voluntariam* segregabis, *Deus*, *hæreditati tuæ*. (Ps. LXVII, 10.) C'est proprement le κεκριμένον οὖρον d'Homère. (*Iliad.* XIV, 19.) Pluie ou vent, n'importe, pourvu qu'ils soient κεκριμενον.

nécessaire que Lisbonne fût détruite le 1er novembre 1755 ; comme il était nécessaire que le soleil se levât le même jour : belle théorie en vérité et tout-à-fait propre à perfectionner l'homme. Je me rappelle que je fus indigné un jour en lisant le sermon que *Herder* adresse quelque part à *Voltaire*, au sujet de son poème sur ce désastre de Lisbonne : « Vous osez, lui dit-il sérieuse-« ment, vous plaindre à la Providence de la destruc-« tion de cette ville : vous n'y pensez pas ! c'est un « blasphème formel contre l'*éternelle sagesse*. Ne savez-« vous pas que l'homme, ainsi que ses poutres et ses « tuiles, est *débiteur du néant*, et que tout ce qui existe « doit payer sa dette? Les éléments s'assemblent, les « éléments se désunissent ; *c'est une loi nécessaire de la « nature* : qu'y a-t-il donc là d'étonnant ou qui puisse « motiver une plainte? »

N'est-ce pas, messieurs, que voilà une belle consolation et bien digne de l'honnête comédien qui enseignait l'Evangile en chaire et le panthéisme dans ses écrits? Mais la philosophie n'en sait pas davantage. Depuis Epictète jusqu'à l'*évêque de Weimar*, et jusqu'à la fin des siècles, ce sera sa manière invariable et *sa loi nécessaire*. Elle ne connaît pas l'huile de la consolation. Elle dessèche, elle racornit le cœur, et lorsqu'elle a endurci un homme, elle croit avoir fait un sage (1). Vol-

(1) Il y a autant de différence entre la vraie morale et la leur (celle des philosophes stoïciens et épicuriens) qu'il y en a entre la joie et la patience ; car leur tranquillité n'est fondée

taire, au surplus, avait répondu d'avance à son critique dans ce même poème sur le désastre de Lisbonne :

Non, ne présentez plus à mon cœur agité
Ces immuables lois de la nécessité,
Cette chaîne des corps, des esprits et des mondes :
O rêve des savants, ô chimères profondes !
Dieu tient en main la chaîne et n'est point enchaîné :
Par son choix bienfaisant tout est déterminé ;
Il est libre, il est juste, il n'est point implacable.

Jusqu'ici il serait impossible de dire mieux ; mais comme s'il se repentait d'avoir parlé raison, il ajoute tout de suite :

Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable !
Voilà le nœud fatal qu'il fallait délier.

---

que sur la nécessité. (Leibnitz, dans le livre de la Théod., tom. II, *p.* 215, n° 251.)

Jean-Jacques a justifié cette observation, lorsqu'à la suite de son vain pathos de morale et de vertu, il a fini par nous dire : « L'homme sage et supérieur à tous les revers est celui « qui ne voit dans tous ses malheurs que les coups de l'a- « veugle nécessité. » (VIII Prom. Œuvres. Genève, 1782, in-8°, *p.* 25.) Toujours l'homme *endurci* à la place de l'homme *résigné !* Voilà tout ce qu'ont su nous prêcher ces précepteurs du genre humain. Emile, retiens bien cette leçon de ton maître. Ne pense point à Dieu avant vingt ans, et tu seras à cet âge une charmante créature !

Ici commencent les questions téméraires : *Pourquoi donc souffrons-nous sous un maître équitable ?* Le catéchisme et le sens commun répondent de concert : PARCE QUE NOUS LE MÉRITONS. *Voilà le nœud fatal sagement délié*, et jamais on ne s'écartera de cette solution sans déraisonner. En vain ce même Voltaire s'écriera :

> Direz-vous en voyant cet amas de victimes :
> Dieu s'est vengé ; leur mort est le prix de leurs crimes ?
> Quel crime, quelle faute ont commis ces enfants
> Sur le sein maternel écrasés et sanglants ?

Mauvais raisonnement ! Défaut d'attention et d'analyse. Sans doute qu'il y avait des enfants à *Lisbonne* comme il y en avait à *Herculanum*, l'an soixante et dix-neuf de notre ère : comme il y en avait à Lyon quelque temps auparavant (1), ou comme il y en avait, si vous le voulez, au temps du déluge. Lorsque Dieu punit une société quelconque pour les crimes qu'elle a commis, il fait justice comme nous la faisons nous-mêmes dans ces sortes de cas, sans que personne s'avise de s'en plaindre. Une ville se révolte : elle massacre les représen-

---

(1) *Lugdunum quod nostrabatur in Galliâ, quæritur... una nox fuit inter urbem maximam et nullam.* (Sen. Ep. mor., XCI.) On lisait jadis ces deux passages de Sénèque au-dessous des deux grands tableaux qui représentaient cette destruction de Lyon, dans le grand escalier de l'hôtel-de-ville. J'ignore si la nouvelle catastrophe les a épargnés.

tants du souverain; elle lui ferme ses portes; elle se défend contre lui; elle est prise. Le prince la fait démanteler et la dépouille de tous ses priviléges; personne ne blâmera ce jugement sous le prétexte des innocents renfermés dans la ville. Ne traitons jamais deux questions à la fois. *La ville a été punie à cause de son crime, et sans ce crime elle n'aurait pas souffert.* Voilà une proposition vraie et indépendante de toute autre. Me demanderez-vous ensuite *pourquoi les innocents ont été enveloppés dans la même peine*? C'est une autre question à laquelle je ne suis nullement obligé de répondre. Je pourrais avouer que je n'y comprends rien, sans altérer l'évidence de la première proposition. Je puis aussi répondre que le souverain est dans l'impossibilité de se conduire autrement, et je ne manquerais pas de bonnes raisons pour l'établir.

LE CHEVALIER.

Permettez-moi de vous le demander : qui empêcherait ce bon roi de prendre sous sa protection les habitants de cette ville demeurés fidèles, de les transporter dans quelque province plus heureuse, pour les y faire jouir, je ne dis pas des mêmes priviléges, mais de priviléges encore plus grands et plus dignes de leur fidélité?

LE COMTE.

C'est précisément ce que fait Dieu, lorsque des innocents périssent dans une catastrophe générale : mais re-

venons. Je me flatte que Voltaire n'avait pas plus sincèrement pitié que moi de ces malheureux *enfants sur le sein maternel écrasés et sanglants;* mais c'est un délire de les citer pour contredire le prédicateur qui s'écrie : *Dieu s'est vengé : ces maux sont le prix de nos crimes :* car rien n'est plus vrai en général. Il s'agit seulement d'expliquer pourquoi l'innocent est enveloppé dans la peine portée contre les coupables : mais comme je vous le disais tout à l'heure, ce n'est qu'une objection ; et si nous faisions plier les vérités devant les difficultés, il n'y a plus de philosophie. Je doute d'ailleurs que Voltaire, qui écrivait si vite, ait fait attention qu'au lieu de traiter une question particulière, relative à l'événement dont il s'occupait dans cette occasion, il en traitait une générale ; et qu'il demandait, sans s'en apercevoir, *pourquoi les enfants qui n'ont pu encore ni mériter ni démériter, sont sujets dans tout l'univers aux mêmes maux qui peuvent affliger les hommes faits ?* Car s'il est décidé qu'un certain nombre d'enfants doivent périr, je ne vois pas comment il leur importe de mourir d'une manière plutôt que d'une autre. Qu'un poignard traverse le cœur d'un homme, ou qu'un peu de sang s'accumule dans son cerveau, il tombe mort également ; mais dans le premier cas on dit qu'il a fini ses jours *par une mort violente.* Pour Dieu, cependant, il n'y a point de mort violente. Une lame d'acier placée dans le cœur est une maladie, comme un simple durillon que nous appellerions *polycarpe.*

Il faudrait donc s'élever encore plus haut, et demander *en vertu de quelle cause il est devenu nécessaire*

qu'une foule d'enfants meurent avant de naître : que la moitié franche de ceux qui naissent, meurent avant l'âge de deux ans : et que d'autres encore en très-grand nombre meurent avant l'âge de raison. Toutes ces questions faites dans un esprit d'orgueil et de contention sont tout-à-fait dignes de *Matthieu Garo :* mais si on les propose avec une respectueuse curiosité, elles peuvent exercer notre esprit sans danger. Platon s'en est occupé ; car je me rappelle que, dans son traité de la République, il amène sur la scène, je ne sais trop comment, un certain Lévantin (Arménien, si je ne me trompe) (1), qui raconte beaucoup de choses sur les supplices de l'autre vie éternels ou temporaires ; car il les distingue très-exactement. Mais à l'égard des enfants morts avant l'âge de raison, Platon dit qu'*au sujet de leur état dans l'autre vie, cet étranger racontait des choses qui ne devaient pas être répétées* (2).

---

(1) Il paraît que c'est une erreur, et qu'au lieu de *Her l'arménien*, il faut lire *Héri, fils d'Harmonius.* (*Huet, Démonstr. évang.*, in-4°, tom. II, Prop. 9, chap. 142, n° 11.

(*Note de l'éditeur.*)

(2) L'interlocuteur est ici un peu trompé par sa mémoire ; Platon dit seulement : « Qu'à l'égard de ces enfants, Her « racontait des choses qui ne valaient pas la peine d'être rappelées. » (Οὐκ ἄξια μνήμης. De Rep. l. X ; Opp. t. VII, *p.* 325.) Sans discuter l'expression, il faut avouer que ce Platon avait bien frappé à toutes les portes.

(*Note de l'éditeur.*)

Pourquoi ces enfants naissent-ils, ou pourquoi meurent-ils ? Qu'arrivera-t-il d'eux un jour ? Ce sont des mystères peut-être inabordables ; mais il faut avoir perdu le sens pour argumenter de ce qui ne se comprend pas contre ce qui se comprend très-bien.

Voulez-vous entendre un autre sophisme sur le même sujet ? C'est encore Voltaire qui vous l'offrira ; et toujours dans le même ouvrage :

> Lisbonne, qui n'est plus, eut-elle plus de vices
> Que Londres, que Paris plongés dans les délices ?
> Lisbonne est abîmée, et l'on danse à Paris.

Grand Dieu ! cet homme voulait-il que le Tout-Puissant convertît le sol de toutes les grandes villes en places d'exécution ? ou bien voulait-il que Dieu ne punît jamais, parce qu'il ne punit pas toujours, et partout, et dans le même moment.

Voltaire avait-il donc reçu la balance divine pour peser les crimes des rois et des individus, et pour assigner ponctuellement l'époque des supplices ? Et qu'aurait-il dit ce téméraire si, dans le moment où il écrivait ces lignes insensées, au milieu de la ville *plongée dans les délices*, il eût pu voir tout-à-coup, dans un avenir si peu reculé, le comité de salut public, le tribunal révolutionnaire, et les longues pages du *Moniteur* toutes rouges de sang humain ?

Au reste, la pitié est sans doute un des plus nobles sentiments qui honorent l'homme, et il faut bien se garder de l'éteindre, de l'affaiblir même dans les cœurs ;

cependant lorsqu'on traite des sujets philosophiques, on doit éviter soigneusement toute espèce de poésie, et ne voir dans les choses que les choses mêmes. Voltaire, par exemple, dans le poème que je vous cite, nous montre *cent mille infortunés que la terre dévore:* mais d'abord, pourquoi *cent mille?* il a d'autant plus tort qu'il pouvait dire la vérité sans briser la mesure, puisqu'il ne périt en effet dans cette horrible catastrophe qu'environ vingt mille hommes; beaucoup moins, par conséquent, que dans un assez grand nombre de batailles que je pourrais vous nommer. Ensuite il faut considérer que, dans ces grands malheurs, une foule de circonstances ne sont que pour les yeux. Qu'un malheureux enfant, par exemple, *soit écrasé sous la pierre,* c'est un spectacle épouvantable pour nous ; mais pour lui, il est beaucoup plus heureux que s'il était mort d'une variole confluente ou d'une dentition pénible. Que trois ou quatre mille hommes périssent disséminés sur un grand espace, ou tout à la fois et d'un seul coup, par un tremblement de terre ou une inondation, c'est la même chose sans doute pour la raison ; mais pour l'imagination la différence est énorme : de manière qu'il peut très-bien se faire qu'un de ces événements terribles que nous mettons au rang des plus grands fléaux de l'univers, ne soit rien dans le fait, je ne dis pas pour l'humanité en général, mais pour une seule contrée. Vous pouvez voir ici un nouvel exemple de ces lois à la fois souples et invariables qui régissent l'univers : regardons, si vous voulez, comme un point déterminé que, dans un temps donné, il doive mourir tant d'hommes

dans un tel pays : voilà qui est invariable ; mais la distribution de la vie parmi les individus, de même que le lieu et le temps des morts, forment ce que j'ai nommé la partie flexible de la loi ; de sorte qu'une ville entière peut être abîmée sans que la mortalité ait augmenté. Le fléau peut même se trouver doublement juste, à raison des coupables qui ont été punis, et des innocents qui ont acquis par compensation une vie plus longue et plus heureuse. La toute-puissante sagesse qui règle tout, a des moyens si nombreux, si diversifiés, si admirables, que la partie accessible à nos regards devrait bien nous apprendre à révérer l'autre. J'ai eu connaissance, il y a bien des années, de certaines tables mortuaires faites dans une très-petite province avec toute l'attention et tous les moyens possibles d'exactitude. Je ne fus pas médiocrement surpris d'apprendre, par le résultat de ces tables, que deux épidémies furieuses de petite vérole n'avaient point augmenté la mortalité des années où cette maladie avait sévi. Tant il est vrai que cette force cachée que nous appelons *nature*, a des moyens de compensation dont on ne se doute guère.

LE SÉNATEUR.

Un adage sacré dit que *l'orgueil est le commencement de tous nos crimes* (1) ; je pense qu'on pourrait fort bien ajouter : *Et de toutes nos erreurs.* C'est lui qui nous

---

(1) *Initium omnis peccati superbia.* (Eccli., X, 15.)

égare en nous inspirant un malheureux esprit de contention qui nous fait chercher des difficultés pour avoir le plaisir de contester, au lieu de les soumettre au principe prouvé ; mais je suis fort trompé si les disputeurs eux-mêmes ne sentent pas intérieurement qu'elle est tout-à-fait vaine. Combien de disputes finiraient si tout homme était forcé de dire ce qu'il pense !

LE COMTE.

Je le crois tout comme vous ; mais avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous faire observer un caractère particulier du christianisme, qui se présente à moi, à propos de ces calamités dont nous parlons. Si le christianisme était humain, son enseignement varierait avec les opinions humaines ; mais comme il part de l'être immuable, il est immuable comme lui. Certainement cette Religion, qui est la mère de toute la bonne et véritable science qui existe dans le monde, et dont le plus grand intérêt est l'avancement de cette même science, se garde bien de nous l'interdire ou d'en gêner la marche. Elle approuve beaucoup, par exemple, que nous recherchions la nature de tous les agents physiques qui jouent un rôle dans les grandes convulsions de la nature. Quant à elle, qui se trouve en relation directe avec le souverain, elle ne s'occupe guère des ministres qui exécutent ses ordres. Elle sait qu'elle est faite pour prier et non pour disserter, puisqu'elle sait certainement tout ce qu'elle doit savoir. Qu'on l'approuve donc ou qu'on la blâme, qu'on l'admire ou qu'on

la tourne en ridicule, elle demeure impassible ; et sur les ruines d'une ville renversée par un tremblement de terre, elle s'écrie au dix-huitième siècle, comme elle l'aurait fait au douzième :

Nous vous en supplions, Seigneur, daignez nous protéger ; raffermissez par votre grâce suprême cette terre ébranlée par nos iniquités, afin que les cœurs de tous les hommes connaissent que c'est votre courroux qui nous envoie ces châtiments, comme c'est votre miséricorde qui nous en délivre.

Il n'y a pas là de lois immuables, comme vous voyez ; maintenant c'est au législateur à savoir, en écartant même toute discussion sur la vérité des croyances, si une nation en corps gagne plus à se pénétrer de ces sentiments qu'à se livrer exclusivement à la recherche des causes physiques, à laquelle néanmoins je suis fort éloigné de refuser un très-grand mérite du second ordre.

LE SÉNATEUR.

J'approuve fort que votre église, qui a la prétention d'enseigner tout le monde, ne se laisse enseigner par personne ; et il faut sans doute qu'elle soit douée d'une grande confiance en elle-même, pour que l'opinion ne puisse absolument rien sur elle. En votre qualité de Latin...

LE COMTE.

Qu'appelez-vous donc *Latin ?* Sachez, je vous en

pric, qu'en matière de Religion je suis *Grec* tout comme vous.

LE SÉNATEUR.

Allons donc, mon bon ami, ajournons la plaisanterie, si vous le voulez bien.

LE COMTE.

Je ne plaisante point du tout, je vous l'assure : le symbole des Apôtres n'a-t-il pas été écrit en grec avant de l'être en latin ? Les symboles *grecs* de Nicée et de Constantinople, et celui de saint Athanase ne contiennent-ils pas ma foi ? et ne devrais-je pas mourir pour en défendre la vérité ? J'espère que je suis de la religion de saint Paul et de saint Luc qui étaient *Grecs*. Je suis de la Religion de saint Ignace, de saint Justin, de saint Athanase, de saint Grégoire de Nysse, de saint Cyrille, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Epiphane, de tous les saints, en un mot, qui sont sur vos autels et dont vous portez les noms, et nommément de saint Chrysostôme dont vous avez retenu la liturgie. J'admets tout ce que ces grands et saints personnages ont admis ; je rejette tout ce qu'ils ont rejeté ; je reçois de plus comme évangile tous les conciles œcuméniques convoqués dans la *Grèce* d'*Asie* ou dans la *Grèce* d'*Europe*. Je vous demande s'il est possible d'être plus Grec ?

LE SÉNATEUR.

Ce que vous dites là me fait naître une idée que je crois juste. Si jamais il était question d'un traité de paix entre nous, on pourrait proposer le *statu quo ante bellum*.

LE COMTE.

Et moi, je signerais sur-le-champ et même sans instruction, *sub spe rati*. Mais qu'est-ce donc que vous vouliez dire sur ma qualité de *Latin* ?

LE SÉNATEUR.

Je voulais dire qu'en votre qualité de *Latin*, vous en revenez toujours à l'autorité. Je m'amuse souvent à vous voir dormir sur cet oreiller. Au surplus, quand même je serais protestant, nous ne disputerions pas aujourd'hui : car c'est, à mon avis, très-bien, très-justement, et même, si vous voulez, très-philosophiquement fait d'établir comme dogme national, *que tout fléau du ciel est un châtiment* ; et quelle société humaine n'a pas cru cela ? Quelle nation antique ou moderne, civilisée ou barbare, et dans tous les systèmes possibles de religion, n'a pas regardé ces calamités comme l'ouvrage d'une puissance supérieure qu'il était possible d'apaiser ? Je loue cependant beaucoup M. le chevalier, s'il ne s'est jamais moqué de son curé, lorsqu'il l'entendait recommander le paiement de la

dime, *sous peine de la grêle ou de la foudre :* car personne n'a droit d'assurer qu'un tel malheur est la suite d'une telle faute (légère surtout) ; mais l'on peut et l'on doit assurer, en général, que tout mal physique est un châtiment ; et qu'ainsi ceux que nous appelons *les fléaux du ciel*, sont nécessairement la suite d'un grand crime national, ou de l'accumulation des crimes individuels ; de manière que chacun de ces fléaux pouvait être prévenu, d'abord par une vie meilleure, et ensuite par la prière. Ainsi nous laisserons dire les sophistes avec leurs *lois éternelles et immuables*, qui n'existent que dans leur imagination, et qui ne tendent à rien moins qu'à l'extinction de toute moralité, et à l'abrutissement absolu de l'espèce humaine (1). Il faut de l'électricité, disiez-vous, M. le chevalier : donc il nous faut des tonnerres et des foudres, comme il nous faut de la rosée ; vous pourriez ajouter encore : comme il nous faut des loups, des tigres, des serpents à sonnettes, etc., etc. — Je l'ignore en vérité. L'homme étant dans un état de dégradation aussi visible que déplora-

---

(1) Non-seulement les soins et les travaux, mais encore les prières sont utiles, Dieu ayant eu ces prières en vue avant qu'il eût réglé les choses ; et non-seulement ceux qui prétendent, sous le vain prétexte de la nécessité des événements, qu'on peut négliger les soins que les affaires demandent, mais encore ceux qui raisonnent contre les prières, tombent dans ce que les anciens appelaient déjà le *sophisme pares seux*. (Leibnitz. Theod., tom. II, in-8°, *p.* 416.)

ble, je n'en sais pas assez pour décider quel être et quel phénomène sont dus uniquement à cet état. D'ailleurs, dans celui même où nous sommes, on se passe fort bien de loups en Angleterre : pourquoi, je vous prie, ne s'en passerait-on pas ailleurs ? Je ne sais point du tout s'il est nécessaire que le tigre soit ce qu'il est : je ne sais pas même s'il est nécessaire qu'il y ait des tigres, ou, pour vous parler franchement, je me tiens sûr du contraire. Qui peut oublier la sublime prérogative de l'homme : *Que partout où il se trouve établi en nombre suffisant les animaux qui l'entourent doivent le servir, l'amuser ou disparaître ?* Mais partons, si l'on veut, de la folle hypothèse de l'optimisme : supposons que le tigre doive être, et de plus être ce qu'il est, dirons-nous : *Donc il est nécessaire qu'un de ces animaux entre aujourd'hui dans une telle habitation, et qu'il y dévore dix personnes ?* Il faut que la terre recèle dans son sein diverses substances qui, dans certaines circonstances données, peuvent s'enflammer ou se vaporiser, et produire un tremblement de terre : fort bien ; ajouterons-nous : *Donc il était nécessaire que, le 1er novembre 1755, Lisbonne entier périt par une de ces catastrophes. L'explosion n'aurait pu se faire ailleurs, dans un désert, par exemple, ou sous le bassin des mers, ou à cent pas de la ville. Les habitants ne pouvaient être avertis, par des légères secousses préliminaires, de se mettre à l'abri par la fuite ?* Toute raison humaine non sophistiquée se révoltera contre de pareilles conséquences.

LE COMTE.

Sans doute, et je crois que le bon sens universel a incontestablement raison lorsqu'il s'en tient à l'étymologie dont lui-même est l'auteur. Les *fléaux* sont destinés à nous *battre ;* et nous sommes *battus* parce que nous le méritons. Nous pouvions sans doute ne pas le mériter, et même après l'avoir mérité, nous pouvons obtenir grâce. C'est là, ce me semble, le résultat de tout ce qu'on peut dire de sensé sur ce point ; et c'est encore un des cas assez nombreux où la philosophie, après de longs et pénibles détours, vient enfin se délasser dans la croyance universelle. Vous sentez donc assez, M. le chevalier, combien je suis contraire à votre comparaison *des nuits et des jours* (1). Le cours des astres n'est pas un mal : c'est, au contraire, une règle constante et un bien qui appartient à tout le genre humain ; mais le mal qui n'est qu'un châtiment, comment pourrait-il être nécessaire ? L'innocence pouvait le prévenir ; la prière peut l'écarter : toujours j'en reviendrai à ce grand principe. Remarquez à ce sujet un étrange sophisme de l'impiété, ou si vous voulez, de l'ignorance ; car je ne demande pas mieux que de voir celle-ci à la place de l'autre. Parce que la toute-puissante bonté sait employer un mal pour en exterminer un autre, on croit que le

(1) *Voy.* pag. 50.

mal est une portion intégrante du tout. Rappelons-nous ce qu'a dit la sage antiquité : *Que Mercure* (qui est la raison) *a la puissance d'arracher les nerfs de Typhon pour en faire les cordes de la lyre divine* (1). Mais si *Typhon* n'existait pas, ce tour de force merveilleux serait inutile. Nos prières n'étant donc qu'un effort de l'être intelligent contre l'action de *Typhon*, l'utilité et même la nécessité s'en trouvent philosophiquement démontrées.

LE SÉNATEUR.

Ce mot de *Typhon* qui fut dans l'antiquité l'emblème de tout mal, et spécialement de tout fléau temporel, me rappelle une idée qui m'a souvent occupé et dont je veux vous faire part. Aujourd'hui cependant je vous fais grâce de ma métaphysique, car il faut que je vous quitte pour aller voir le grand feu d'artifice qu'on tire ce soir sur la route de Péterhoff, et qui doit représenter une explosion du Vésuve. C'est un spectacle *typhonien*, comme vous voyez, mais tout-à-fait innocent.

LE COMTE.

Je n'en voudrais pas répondre pour les moucherons et pour les nombreux oiseaux qui nichent dans les bo-

---

(1) Cette allégorie sublime appartient aux Egyptiens *Plut. de Is. et Os.*, LIII, LIV.)

cages voisins, pas même pour quelque téméraire de l'espèce humaine, qui pourrait fort bien y laisser la vie ou quelques membres, tout en disant *Niebosse* (1) ! Je ne sais comment il arrive que les hommes ne se rassemblent jamais sans s'exposer. Allez, cependant, mon cher ami, et ne manquez pas de revenir demain, la tête pleine d'idées *volcaniques*.

---

(1) *N'ayez pas peur !* Expression familière au Russe, le plus hardi et le plus entreprenant des hommes, et qu'il ne manque surtout jamais de prononcer lorsqu'il affronte les dangers les plus terribles et les plus évidents.

FIN DU QUATRIÈME ENTRETIEN

NOTES

DU

QUATRIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 200. De nous rendre semblables à Dieu.)

Il faut même remarquer que la philosophie ancienne avait préludé à ce précepte. Pythagore disait : IMITEZ DIEU. Platon, qui devait tant de choses à cet ancien sage, a dit : *Que l'homme juste est celui qui s'est rendu semblable à Dieu autant que notre nature le permet* (Polit. X), et réciproquement, *que rien ne ressemble plus à Dieu que l'homme juste.* (In Theæt. opp., tom. II, *p.* 122.) Plutarque ajoute que l'homme ne peut jouir de Dieu d'une manière plus délicieuse qu'en se rendant, autant qu'il le peut, semblable à lui par l'imitation des perfections divines. (*De serâ Num. vind.*, t. IV.)

II.

(Page 201. La ressemblance n'a rien de commun avec l'égalité.)

La ressemblance qui existe entre l'homme et son Créateur est celle de l'image au modèle. *Sicut ab exemplari, non secundùm æqualitatem.* (S. Thomas, *Summa Theol.*, *I. part.*, 93, art. I.) Voyez sur cette ressemblance, Noel Alex. (*Hist. eccles.*, *Vet. Test. cet. mund.*, I, art. 7, Prop. II.) Si quelqu'un nous fait dire *qu'un homme ressemble à son portrait*, l'absurdité est toute à lui : car c'est le contraire que nous disons.

III.

(Page 202. L'homme ne règne sur la terre que parce qu'il est semblable à Dieu.)

Axiome évident et véritablement divin ! *Car la suprématie de l'homme n'a pas d'autre fondement que sa ressemblance avec Dieu.* (Bacon, *in Dial. de bello sacro.* Works, tom. X, *p.* 311.) Il attribue cette magnifique idée à un théologien espagnol, nommé *François Vittoria*, mort en 1532, et à quelques autres. En effet Philon et quelques pères et philosophes grecs en avaient tiré parti depuis long-temps, comme on peut le voir dans le bel ouvrage de Pétau. (*De VI dier. opif.*, lib. II, cap. 2-3. *Dogm. theol.*, Paris, 1644, in-fol., tom. III, *pag.* 296, seq.)

IV.

(Page 208. Allez contempler sa figure au palais de l'*Ermitage*.)

La bibliothèque de Voltaire fut, comme on sait, achetée après sa mort par la cour de Russie. Aujourd'hui elle est déposée au palais de l'*Ermitage*, magnifique dépendance du palais d'hiver, bâtie par l'impératrice Catherine II. La statue de Voltaire, exécutée en marbre blanc par le sculpteur François Houdon, est placée au fond de la bibliothèque et semble l'inspecter. Cette bibliothèque donne lieu à des observations importantes qui n'ont point encore été faites, si je ne me trompe. Je me souviens, autant qu'on peut se souvenir de ce qu'on a lu il y a cinquante ans, que Lovelace, dans le roman de Clarisse, écrit à son ami : *Si vous avez intérêt de connaître une jeune personne, commencez par connaître les livres qu'elle lit.* Il n'y a rien de si incontestable ; mais cette vérité est d'un ordre bien plus général qu'elle ne se présentait à l'esprit de Richardson. Elle se rapporte à la science autant qu'au caractère, et il est certain qu'en parcourant les livres rassemblés par un homme, on connaît en peu de temps ce qu'il aime. C'est sous ce point de vue que la bibliothèque de Voltaire est particulièrement curieuse. On ne revient pas de son étonnement en considérant l'extrême médiocrité des ouvrages qui suffirent jadis au *patriarche* de Ferney. On y chercherait en vain ce qu'on appelle les *grands* livres et les éditions recherchées surtout des classiques. Le tout ensemble donne l'idée d'une bibliothèque formée pour amuser les soirées d'un campagnard. Il faut encore y remarquer une armoire remplie de livres dépareillés dont les marges sont char-

gées de notes écrites de la main de Voltaire, et presque toutes marquées au coin de la médiocrité et du mauvais ton. La collection entière est une démonstration que Voltaire fut étranger à toute espèce de connaissances approfondies, mais surtout à la littérature classique. S'il manquait quelque chose à cette démonstration, elle serait complétée par des traits d'ignorance sans exemple qui échappent à Voltaire en cent endroits de ses œuvres, malgré toutes ses précautions. Un jour peut-être il sera bon d'en présenter un recueil choisi, afin d'en finir avec cet homme.

V.

(Page 213. Car personne ne peut la méconnaître.)

Pythagore disait, il y a vingt-cinq siècles, qu'un homme qui met le pied dans un temple sent naître en lui un autre esprit. (*Sen. Ep. mor.* XCIV.) Kant, dans nos temples modernes, fut un exemple du sentiment contraire. La prière publique et les chants religieux le choquaient. *Lautes beten und singen war ihm zuwider*. Voyez la notice sur Kant, tirée du *Freymüthig*, dans le *Correspondant de Hambourg* du 7 mars 1804, n° 38.) C'était un signe de réprobation dont les Allemands penseront ce qu'ils voudront.

VI.

(Page 214. Rien n'arrive que ce qui doit arriver.)

Nihil fuerit quod non necesse fuerit, et quidquid fieri possit, id, aut esse jam aut futurum esse... nec magis im-

mutabile ex vero in falsum, necatus est Scipio, *quàm* necabitur Scipio, etc., etc. (*Cic., de fato*, cap. IX.)

VII.

(Page 217. Si ce qu'en dit Aristote est vrai.)

Il n'y a rien de si connu que ce texte d'Aristote qu'on lit dans le livre *De Cœlo*, cap. VII, où il dit en effet que cette garniture que nous pourrions appeler la *plombine*, s'échauffait dans les airs *au point de fondre*, ὥστε τήκεσθαι. Les auteurs latins attribuent le même phénomène à la balle de plomb échappée de la fronde.

Non secus exarsit quàm quum Balearica plumbum
Funda jacit. Volat illud et incandescit eundo;
Et quos non habuit sub nubibus invenit ignes.
(Ovid. Met.)

Glans etiam (plumbea) *longo cursu volvenda liquescit.*
(Lucr.)

Liquescit excussa glans fundâ et attritu aeris velut igne distillat.
(Sen. Nat. quæst. II, 57.)

Et media adversi liquefacto tempora plumbo
Diffidit.
(Virg., Æn., IX, 88.)

M. Heyne a dit sur ce vers : *Non quasi plumbum fundâ emissum in aere liquefieri putârint, quod portentosum esset; sed inflictum et illisum duris ossibus, etc.* Il y aurait peu de difficulté si ce texte était unique, ou si Aristote, Sénèque, Lucrèce et Ovide même n'avaient pas parlé en physiciens.

VIII.

(Page 219. Les prières des Rogations.)

J'observe sur ce mot qu'on trouve chez les anciens Romains de véritables Rogations, dont la formule nous a été conservée.

Mars pater, te precor, quæsoque uti tu morbos visos invisosque, viduertatem, vastitudinem, calamitatem, intemperiasque prohibessis; uti tu fruges, frumenta, vineta, virgultaque grandire, beneque evenire sinas; pastores, pascuaque salva servassis. (Cato, de R. R., c. 41.)

IX.

(Page 222. Qu'y a-t-il donc là d'étonnant ou qui puisse motiver une plainte?)

On peut trouver un peu de caricature dans cette citation de mémoire; mais le sens est présenté très-exactement. Voici les propres paroles de *Herder*. — C'est une plainte bien peu philosophique que celle de Voltaire à propos *du renversement* de Lisbonne, *dont il se plaint à la divinité d'une manière qui est presque un blasphème.* (Voyez le bon chrétien!) *Ne sommes-nous pas, nous et tout ce qui nous appartient, et même notre demeure,* les débiteurs de la terre et des éléments? *Et si, en vertu* des lois de la nature, *ils nous redemandent* ce qui est à eux... *qu'arrivera-t-il autre chose que ce qui doit arriver* en vertu des lois éternelles *de la sagesse et de l'ordre?* (Herders Ideen für die Philosophie der Geschichte der Menschheit, tom. I, liv. I, chap. 3.)

X.

(Page 232. Comme c'est votre miséricorde qui nous en délivre.)

Tuere nos, Domine, quæsumus,... et terram quam vidimus nostris iniquitatibus trementem, superno munere firma; ut mortalium corda cognoscant et, te indignante, talia flagella prodire, et, te miserante, cessare. (Voy. le Rituel.)

CINQUIÈME ENTRETIEN.

LE CHEVALIER.

Comment vous êtes-vous amusé hier, M. le sénateur ?

LE SÉNATEUR.

Beaucoup, en vérité, et tout autant qu'il est possible de s'amuser à ces sortes de spectacles. Le feu d'artifice était superbe, et personne n'a péri, du moins de notre espèce : quant aux *moucherons* et aux *oiseaux*, je n'en réponds pas mieux que notre ami ; mais j'ai beaucoup pensé à eux pendant le spectacle, et c'est là cette *pensée* dont je me réservai hier de vous faire part. Plus j'y songeais, et plus je me confirmais dans l'idée que les spectacles de la nature sont très-probablement pour nous ce que les actes humains sont pour les ani-

maux qui en sont témoins. Nul être vivant ne peut avoir d'autres connaissances que celles qui constituent son essence, et qui sont exclusivement relatives à la place qu'il occupe dans l'univers ; et c'est à mon avis une des nombreuses et invincibles preuves des idées innées : car s'il n'y avait pas des idées de ce genre pour tout être qui connait, chacun d'eux, tenant ses idées des chances de l'expérience, pourrait sortir de son cercle, et troubler l'univers ; or, c'est ce qui n'arrivera jamais. Le chien, le singe, l'éléphant *demi-raisonnant* (1), s'approcheront du feu, par exemple, et se chaufferont comme nous avec plaisir ; mais jamais vous ne leur apprendrez à pousser un tison sur la braise ; car le feu ne leur appartient point ; autrement le domaine de l'homme serait détruit. Ils verront bien *un*, mais jamais *l'unité* ; les éléments du nombre, mais jamais le *nombre ;* un triangle, deux triangles, mille triangles ensemble, ou l'un après l'autre, mais jamais la *triangulité*. L'union perpétuelle de certaines idées dans notre entendement nous les fait confondre, quoiqu'elles soient essentiellement séparées. Vos deux yeux se peignent dans les miens : j'en ai la perception que j'associe sur-le-champ à l'idée de *duité* ; dans le fait cependant ces deux connaissances sont d'un ordre totalement divers, et l'une ne mène nullement à l'autre. Je vous dirai plus, puisque je suis en train : jamais je

(1) *Alf reasoning.* (Pope.)

ne comprendrai la moralité des êtres intelligents, ni même l'unité humaine, ou autre unité *cognitive* quelconque, séparée des idées innées : mais revenons aux animaux. Mon chien m'accompagne à quelque spectacle public, une exécution, par exemple : certainement il voit tout ce que je vois : la foule, le triste cortége, les officiers de justice, la force armée, l'échafaud, le patient, l'exécuteur, tout en un mot : mais de tout cela que comprend-il ? ce qu'il doit comprendre *en sa qualité de chien* : il saura me démêler dans la foule, et me retrouver si quelque accident l'a séparé de moi ; il s'arrangera de manière à n'être pas estropié sous les pieds des spectateurs ; lorsque l'exécuteur lèvera le bras, l'animal, s'il est près, pourra s'écarter de crainte que le coup ne soit pour lui ; s'il voit du sang, il pourra frémir, mais comme à la boucherie. Là s'arrêtent ses connaissances, et tous les efforts de ses instituteurs intelligents, employés sans relâche pendant les siècles des siècles, ne le porteraient jamais au-delà ; les idées de morale, de souveraineté, de crime, de justice, de force publique, etc., attachées à ce triste spectacle, sont nulles pour lui. Tous les signes de ces idées l'environnent, le touchent, le pressent, pour ainsi dire, mais inutilement ; car nul signe ne peut exciter que l'idée préexistante. C'est une des lois les plus évidentes du gouvernement temporel de la Providence, que chaque être actif exerce son action dans le cercle qui lui est tracé, sans pouvoir jamais en sortir. Eh ! comment le bon sens pourrait-il seulement imaginer le contraire ? En partant de ces principes qui sont incontestables, qui

dira qu'un volcan, une trombe, un tremblement de terre, etc., ne sont pas pour moi précisément ce que l'exécution est pour mon chien? Je comprends de ces phénomènes ce que j'en dois comprendre, c'est-à-dire, tout ce qui est en rapport avec mes idées innées qui constituent mon état d'homme. Le reste est lettre close.

LE COMTE.

Il n'y a rien de si plausible que votre idée, mon cher ami, ou, pour mieux dire, je ne ne vois rien de si évident, de la manière dont vous avez envisagé la chose : cependant quelle différence sous un autre point de vue! *Votre chien ne sait pas qu'il ne sait pas*, et vous, homme intelligent, vous le savez. Quel privilége sublime que ce doute! Suivez cette idée, vous en serez ravi. Mais à propos, puisque vous avez touché cette corde, savez-vous bien que je me crois en état de vous procurer un véritable plaisir en vous montrant comment la mauvaise foi s'est tirée de l'invincible argument que fournissent les animaux en faveur des idées innées? Vous avez parfaitement bien vu que l'identité et l'invariable permanence de chaque classe d'êtres sensibles ou intelligents, supposaient nécessairement les idées innées ; et vous avez fort à propos cité les animaux qui verront éternellement ce que nous voyons, sans jamais pouvoir comprendre ce que nous comprenons. Mais avant d'en venir à une citation extrêmement plaisante,

il faut que je vous demande si vous avez jamais réfléchi que ces mêmes animaux fournissent un autre argument direct et décisif en faveur de ce système ? En effet, puisque les idées quelconques qui constituent l'animal, chacun dans son espèce, sont *innées* au pied de la lettre, c'est-à-dire, absolument indépendantes de l'expérience ; puisque la poule qui n'a jamais vu l'épervier manifeste néanmoins tous les signes de la terreur, au moment où il se montre à elle pour la première fois, comme un point noir dans la nue ; puisqu'elle appelle sur-le-champ ses petits avec un cri extraordinaire qu'elle n'a jamais poussé ; puisque les poussins qui sortent de la coque se précipitent à l'instant même sous les ailes de leur mère ; enfin, puisque cette observation se répète invariablement sur toutes les espèces d'animaux, pourquoi l'expérience serait-elle plus nécessaire à l'homme pour toutes les idées fondamentales qui le font homme ? L'objection n'est pas légère, comme vous voyez. Ecoutez maintenant comme les deux héros de l'*Esthétique* (1) s'en sont tirés.

Le traducteur français de Locke, Coste, qui fut à ce qui paraît un homme de sens, bon d'ailleurs et modeste, nous a raconté, dans je ne sais quelle note de sa traduction (2), qu'il fit un jour à Locke cette même objection qui saute aux yeux. Le philosophe, qui se sentit touché dans un endroit sensible, se fâcha un peu, et lui

---

(1) Proprement *science du sentiment*, du grec αἴσθησις.

(2) Liv. II, ch. XI, § 5, de l'Essai sur l'entend. hum.

répondit brusquement : *Je n'ai pas écrit mon livre pour expliquer les actions des bêtes.* Coste, qui avait bien le droit de s'écrier comme le philosophe grec : *Jupiter, tu te fâches, tu as donc tort !* s'est contenté cependant de nous dire, d'un ton plaisamment sérieux : *La réponse était très-bonne, le titre du livre le démontre clairement.* En effet, il n'est point écrit *sur l'entendement des bêtes.* Vous voyez, messieurs, à quoi Locke se trouva réduit pour se tirer d'embarras. Il s'est bien gardé, au reste, de se proposer l'objection dans son livre, car il ne voulait point s'exposer à répondre ; mais Condillac, qui ne se laissait point gêner par sa conscience, s'y prend bien autrement pour se tirer d'affaire. Je ne crois pas que l'aveugle obstination d'un orgueil qui ne veut pas reculer ait jamais produit rien d'aussi plaisant. *La bête fuira*, dit-il, *parce qu'elle en a vu dévorer d'autres* ; mais comme il n'y avait pas moyen de généraliser cette explication, il ajoute, « qu'à l'égard des animaux qui n'ont « jamais vu dévorer leurs semblables, on peut croire « *avec fondement* que leurs mères, dès le commence- « ment, les auront *engagés* à fuir. » *Engagés* est parfait ! Je suis fâché cependant qu'il n'ait pas dit, *leur auront conseillé.* Pour terminer cette rare explication, il ajoute le plus sérieusement du monde, *que si on la rejette, il ne voit pas ce qui pourrait porter l'animal à prendre la fuite* (1).

Excellent ! Tout à l'heure nous allons voir que si l'on

(1) *Essai sur l'orig. des conn. hum.*, sect. II, chap. IV.

se refuse à ces merveilleux raisonnements, il pourra très-bien se faire que l'animal cesse de fuir devant son ennemi, parce que Condillac *ne voit pas* pourquoi cet animal devrait prendre la fuite.

Au reste, de quelque manière qu'il s'exprime, jamais je ne puis être de son avis. *Il ne voit pas*, dit-il : avec sa permission, je crois qu'il *voit* parfaitement, mais qu'il aime mieux mentir que l'avouer.

LE SÉNATEUR.

Mille grâces, mon cher ami, pour votre anecdote philosophique que je trouve en effet extrêmement plaisante. Vous êtes donc parfaitement d'accord avec moi sur ma manière d'envisager les animaux, et sur la conclusion que j'en ai tirée par rapport à nous. Ils sont, comme je vous le disais tout à l'heure, *environnés*, *touchés*, *pressés* par tous les signes de l'intelligence, sans jamais pouvoir s'élever jusqu'au moindre de ses actes : raffinez tant qu'il vous plaira par la pensée cette âme quelconque, ce principe inconnu, cet *instinct*, cette lumière intérieure qui leur a été donnée avec une si prodigieuse variété de direction et d'intensité, jamais vous ne trouverez qu'une *asymptote* de la raison, qui pourra s'en approcher tant que vous voudrez, mais sans jamais la toucher ; autrement une province de la création pourrait être envahie, ce qui est évidemment impossible.

Par une raison toute semblable, nul doute que nous ne puissions être nous-mêmes *environnés*, *touchés*, *pres-*

sés par des actions et des agents d'un ordre supérieur dont nous n'avons d'autre connaissance que celle qui se rapporte à notre situation actuelle. Je sais tout ce que vaut le doute sublime dont vous venez de me parler : oui, *je sais que je ne sais pas*, peut-être encore sais-je quelque chose de plus ; mais toujours est-il vrai qu'en vertu même de notre intelligence, jamais il ne nous sera possible d'atteindre sur ce point une connaissance directe. Je fais, au reste, un très-grand usage de ce doute dans toutes mes recherches sur les *causes*. J'ai lu des millions de plaisanteries sur l'ignorance des anciens *qui voyaient des esprits partout* : il me semble que nous sommes beaucoup plus sots, nous qui n'en voyons nulle part. On ne cesse de nous parler de *causes physiques*. Qu'est-ce qu'une cause physique ?

LE COMTE.

C'est une *cause naturelle*, si nous voulons nous borner à traduire le mot ; mais, dans l'acception moderne, c'est une *cause matérielle*, c'est-à-dire, une cause qui n'est pas cause : car *matière* et *cause* s'excluent mutuellement, comme *blanc*, *noir*, *cercle* et *carré*. La matière n'a d'action que par le mouvement : or, tout mouvement étant un effet, il s'ensuit qu'une *cause physique*, si l'on veut s'exprimer exactement, est un NON-SENS et même une contradiction dans les termes. Il n'y a donc point et il ne peut y avoir de *causes physiques* proprement dites, parce qu'il n'y a point et qu'il ne peut y avoir de mouvement sans un moteur primitif, et que

tout moteur primitif est immatériel ! *partout, ce qui meut précède ce qui est mû, ce qui mène précède ce qui est mené, ce qui commande précède ce qui est commandé :* la matière ne peut rien, et même elle n'est rien que la preuve de l'esprit. Cent billes placées en ligne droite, et recevant toutes de la première un mouvement successivement communiqué, ne supposent-elles pas une main qui a frappé le premier coup en vertu d'une volonté ? Et quand la disposition des choses m'empêcherait de voir cette main, en serait-elle moins visible à mon intelligence ? L'âme d'un horloger n'est-elle pas renfermée dans le tambour de cette pendule, où le grand ressort est chargé, pour ainsi dire, des commissions d'une intelligence ? J'entends Lucrèce qui me dit : *Toucher, être touché, n'appartient qu'aux seuls corps ;* mais que nous importent ces mots dépourvus de sens sous un appareil sententieux qui fait peur aux enfants ? Ils signifient au fond que *nul corps ne peut être touché sans être touché*. Belle découverte, comme vous voyez ! La question est de savoir s'il n'y a que des corps dans l'univers, et si les corps ne peuvent être mus par des substances d'un autre ordre. Or, non-seulement ils peuvent l'être, mais primitivement ils ne peuvent l'avoir été autrement : car tout choc ne pouvant être conçu que comme le résultat d'un autre, il faut nécessairement admettre une série infinie de chocs, c'est-à-dire, d'effets sans cause, ou convenir que le principe du mouvement ne peut se trouver dans la matière ; et nous portons en nous-mêmes la preuve que le mouvement commence par une volonté. Rien n'empêche, au reste,

que, dans un sens vulgaire et indispensable, on ne puisse légitimement appeler *causes* des effets qui en produisent d'autres ; c'est ainsi que dans la suite de billes dont je vous parlais tout-à-l'heure, toutes les forces sont *causes*, excepté la dernière, comme toutes sont *effets*, excepté la première. Mais si nous voulons nous exprimer avec une précision philosophique, c'est autre chose. On ne saurait trop répéter que les idées de *matière* et de *cause* s'excluent l'une l'autre rigoureusement.

Bacon s'était fait, sur les forces qui agissent dans l'univers, une idée chimérique qui a égaré à sa suite la foule des dissertateurs : il supposait d'abord ces forces matérielles ; ensuite il les superposait indéfiniment l'une au-dessus de l'autre ; et souvent je n'ai pu m'empêcher de soupçonner qu'en voyant au barreau ces arbres généalogiques où tout le monde est fils, excepté le premier, et où tout le monde est père, excepté le dernier, il s'était fait sur ce modèle une *idole d'échelle*, et qu'il arrangeait de même les causes dans sa tête ; entendant à sa manière qu'une telle cause était fille de celle qui la précédait, et que les générations, se resserrant toujours en s'élevant, conduisaient enfin le véritable interprète de la nature jusqu'à une aïeule commune. Voilà les idées que ce grand légiste se formait de la nature et de la science qui doit l'expliquer : mais rien n'est plus chimérique. Je ne veux point vous traîner dans une longue discussion. Pour vous et pour moi c'est assez dans ce moment d'une seule observation. C'est que Bacon et ses disciples n'ont jamais pu nous citer et ne nous citeront

jamais un seul exemple qui vienne à l'appui de leur théorie. Qu'on nous montre ce prétendu ordre de causes *générales*, *plus générales*, *généralissimes*, comme il leur plaît de s'exprimer. On a beaucoup disserté et beaucoup découvert depuis Bacon : qu'on nous donne un exemple de cette merveilleuse généalogie, qu'on indique un seul mystère de la nature, qu'on ait expliqué je ne dis pas par une cause, mais seulement par un effet premier auparavant inconnu, et en s'élevant de l'un à l'autre. Imaginez le phénomène le plus vulgaire, l'élasticité, par exemple, ou tel autre qu'il vous plaira choisir. Maintenant je ne suis pas difficile ; je ne demande ni les aïeules ni les trisaïeules du phénomène, je me contente de sa mère ; hélas ! tout le monde demeure muet; et c'est toujours (j'entends dans l'ordre matériel) *proles sinè matre creata*. Eh ! comment peut-on s'aveugler au point de chercher des causes dans la *nature*, quand la nature même est un effet ? tant qu'on ne sort point du cercle matériel, nul homme ne peut s'avancer plus qu'un autre dans la recherche des causes. Tous sont arrêtés et doivent l'être au premier pas. Le génie des découvertes dans les sciences naturelles consiste uniquement à découvrir des faits ignorés, ou à rapporter des phénomènes non expliqués aux effets premiers déjà connus, et que nous prenons pour cause ; ainsi, celui qui découvrit la circulation du sang, et celui qui découvrit le sexe des plantes, ont sans doute l'un et l'autre mérité de la science ; mais la découverte des faits n'a rien de commun avec celle des causes. Newton, de son côté, s'est immortalisé en rapportant à la pesan-

teur des phénomènes qu'on ne s'était jamais avisé de lui attribuer ; mais le laquais du grand homme en savait, sur la cause de la pesanteur, autant que son maître. Certains disciples, dont il rougirait s'il revenait au monde, ont osé dire que l'attraction était une loi *mécanique*. Jamais Newton n'a proféré un tel blasphème contre le sens commun, et c'est bien en vain qu'ils ont cherché à se donner un complice aussi célèbre. Il a dit, au contraire, (et certes c'est déjà beaucoup), *qu'il abandonnait à ses lecteurs la question de savoir si l'agent qui produit la gravité est matériel ou immatériel.* Lisez, je vous prie, ses lettres théologiques au docteur Bentley : vous en serez également instruits et édifiés.

Vous voyez, M. le sénateur, que j'approuve fort votre manière d'envisager ce monde, et que je l'appuie même, si je ne suis absolument trompé, sur d'assez bons arguments. Du reste, je vous le répète, *je sais que je ne sais pas ;* et ce doute me transporte à la fois de joie et de reconnaissance, puisque j'y trouve réunis et le titre ineffaçable de ma grandeur, et le préservatif salutaire contre toute spéculation ridicule ou téméraire. En examinant la nature sous ce point de vue, en grand, comme dans la dernière de ses productions, je me rappelle continuellement (et c'est assez pour moi) ce mot d'un Lacédémonien songeant à ce qui empêchait un cadavre raide de se tenir debout de quelque manière qu'on s'y prît : PAR DIEU, dit-il, *il faut qu'il y ait quelque chose là-dedans.* Toujours et partout on doit dire de même : car, sans *quelque chose,* tout est cadavre, et rien ne se tient debout. Le monde, ainsi en-

visagé comme un simple assemblage d'apparences, dont le moindre phénomène cache une réalité, est un véritable et sage idéalisme. Dans un sens très-vrai, je puis dire que les objets matériels ne sont rien de ce que je vois ; mais ce que je vois est réel par rapport à moi, et c'est assez pour moi d'être ainsi conduit jusqu'à l'existence d'un autre ordre que je crois fermement sans le voir. Appuyé sur ces principes, je comprends parfaitement, non pas seulement que la prière est utile en général pour écarter le mal physique, mais qu'elle en est le véritable antidote, le spécifique naturel, et que par essence elle tend à le détruire, précisément comme cette puissance invisible qui nous arrive du Pérou cachée dans une écorce légère, va chercher, en vertu de sa propre essence, le principe de la fièvre, le touche et l'attaque avec plus ou moins de succès, suivant les circonstances et le tempérament ; à moins qu'on ne veuille soutenir que le bois guérit la fièvre, ce qui serait tout-à-fait drôle.

LE CHEVALIER.

Drôle tant qu'il vous plaira ; mais il faut apparemment que je sois un *drôle de corps*, car, de ma vie, je n'ai eu aucun scrupule sur cette proposition.

LE COMTE.

Mais si le bois guérit la fièvre, pourquoi se donner la peine d'en aller chercher au Pérou ? Descendons au jar-

din : ces bouleaux nous en fourniront de reste pour toutes les fièvres tierces de la Russie !

LE CHEVALIER.

Parlons sérieusement, je vous en prie : il ne s'agit pas ici du *bois* en général, mais d'un *certain bois* dont la qualité particulière est de guérir la fièvre.

LE COMTE.

Fort bien, mais qu'entendez-vous par *qualité ?* Ce mot exprime-t-il dans votre pensée un simple accident, et croyez-vous, par exemple, que le *quinquina* guérisse, parce qu'il est *figuré*, *pesant*, *coloré*, etc.

LE CHEVALIER.

Vous chicanez, mon cher ami ; il va sans dire que j'entends parler d'une qualité réelle.

LE COMTE.

Comment donc, *qualité réelle !* Que veut dire cela, je vous prie ?

LE CHEVALIER.

Oh ! je vous en prie à mon tour, ne disputons pas

sur les mots : savez-vous bien que le bon sens militaire s'offense de ces sortes d'ergoteries ?

LE COMTE.

J'estime le bon sens militaire plus que vous ne le croyez peut-être ; et je vous proteste d'ailleurs que les *ergoteries* ne me sont pas moins odieuses qu'à vous : mais je ne crois point qu'on dispute sur les mots en demandant ce qu'ils signifient.

LE CHEVALIER.

J'entends donc par *qualité réelle* quelque chose de réellement subsistant, *un je ne sais quoi* que je ne suis pas obligé de définir apparemment, mais qui existe enfin comme tout ce qui existe.

LE COMTE.

A merveille, mais ce *quelque chose*, cette *inconnue* dont nous recherchons la valeur, est-elle matière ou non ? Si elle n'est pas matière...

LE CHEVALIER.

Ah ! je ne dis pas cela !

LE COMTE.

Mais si elle est matière, certainement vous ne pouvez plus l'appeler *qualité* ; ce n'est plus un *accident*, une *modification*, un *mode*, ou comme il vous plaira l'appeler ; c'est une substance semblable dans son essence à toute autre substance matérielle, et cette substance qui n'est pas *bois* (autrement tout bois guérirait) existe dans le bois, ou pour mieux dire, *dans ce bois*, comme le sucre, qui n'est ni eau ni thé, est contenu dans cette infusion de thé qui le dissout. Nous n'avons donc fait que remonter la question, et toujours elle recommence. En effet, puisque la substance quelconque qui guérit la fièvre est de la matière, je dis de nouveau : Pourquoi aller au Pérou ? La matière est encore plus aisée à trouver que le bois : il y en a partout, ce me semble, et tout ce que nous voyons est bon pour guérir. Alors vous serez forcé de me répéter sur la matière en général tout ce que vous m'aviez dit sur le bois. Vous me direz : *Il ne s'agit point de la matière prise généralement, mais de cette matière particulière, c'est-à-dire*, de la matière, *dans le sens le plus abstrait, plus, une qualité qui la distingue et qui guérit la fièvre.*

Et moi, je vous attaquerai de nouveau, en vous demandant ce que c'est que cette qualité que vous supposez matérielle, et je vous poursuivrai ainsi avec le même avantage, sans que votre bon sens puisse jamais trouver un point d'appui pour me résister ; car la matière étant de sa nature inerte et passive, et n'ayant d'action

que par le mouvement qu'elle ne peut se donner, il s'ensuit qu'elle ne saurait agir que par l'action d'un agent plus ou moins éloigné, voilé par elle, et qui ne saurait être *elle*.

Vous voyez, mon cher chevalier, qu'il ne s'agit pas tout-à-fait d'une question de mots; mais revenons. Cette excursion sur les causes nous conduit à une idée également juste et féconde: c'est d'envisager la prière considérée dans son effet, simplement comme une cause seconde ; car sous ce point de vue elle n'est que cela, et ne doit être distinguée d'aucune autre. Si donc un philosophe à la mode s'étonne de me voir employer la prière pour me préserver de la foudre, par exemple, je lui dirai: *Et vous, monsieur, pourquoi employez-vous des paratonnerres?* ou pour m'en tenir à quelque chose de plus commun, *pourquoi employez-vous les pompes dans les incendies, et les remèdes dans les maladies? Ne vous opposez-vous pas ainsi tout comme moi aux lois éternelles?* « Oh ! c'est bien différent, me dira-t-on ; « car si c'est une *loi*, par exemple, que le feu brûle, « c'en est une aussi que l'eau éteigne le feu. » Et moi je répondrai: *C'est précisément ce que je dis de mon côté; car si c'est une* loi *que la foudre produise tel ou tel ravage, c'en est une aussi que la prière, répandue à temps sur le* FEU DU CIEL, *l'éteigne ou le détourne.* Et soyez persuadés, messieurs, qu'on ne me fera aucune objection dans la même supposition, que je ne rétorque avec avantage : il n'y a point de milieu entre le fatalisme rigide, absolu, universel, et la foi commune des hommes sur l'efficacité de la prière.

Vous rappelez-vous, M. le chevalier, ce joli bipède qui se moquait devant nous, il y a peu de temps, de ces deux vers de Boileau :

Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne.

« Du temps de Boileau, disait-il devant des caillet-
« tes et des jouvenceaux ébahis de tant de science, on
« ne savait pas encore qu'un coup de foudre n'est que
« l'étincelle électrique renforcée ; et l'on se serait fait
« une affaire grave si l'on n'avait pas regardé le tonnerre
« comme l'arme divine destinée à châtier les crimes.
« Cependant il faut que vous sachiez que déjà, dans les
« temps anciens, certains raisonneurs embarrassaient
« un peu les croyants de leur époque, en leur deman-
« dant pourquoi Jupiter s'amusait à foudroyer les ro-
« chers du Caucase ou les forêts inhabitées de la Ger-
« manie. »

J'embarrassai moi-même un peu ce profond raisonneur en lui disant : « Mais vous ne faites pas attention,
« monsieur, que vous fournissez vous-même un excel-
« lent argument aux dévots de nos jours (car il y en a
« toujours, malgré les efforts des sages) pour continuer
« à penser comme le bonhomme Boileau ; en effet, ils
« vous diront tout simplement : *Le tonnerre, quoiqu'il*
« *tue, n'est cependant point établi pour tuer ; et nous*
« *demandons précisément à Dieu qu'il daigne, dans sa*
« *bonté, envoyer ses foudres sur les rochers et sur les*

« *déserts*, ce *qui suffit sans doute à l'accomplissement* « *des lois physiques.* » Je ne voulais pas, comme vous pensez bien, soutenir thèse devant un tel auditoire ; mais voyez, je vous prie, où nous a conduit la science mal entendue, et ce que nous devons attendre d'une jeunesse imbue de tels principes. Quelle ignorance profonde, et même quelle horreur de la vérité ! Observez surtout ce sophisme fondamental de l'orgueil moderne qui confond toujours la découverte ou la génération d'un effet avec la révélation d'une cause. Les hommes reconnaissent dans une substance inconnue (l'ambre) la propriété, qu'elle acquiert par le frottement, d'attirer les corps légers. Ils nomment cette qualité l'*ambréité* (électricité). Ils ne changent point ce nom à mesure qu'ils découvrent d'autres substances idio-électriques : bientôt de nouvelles observations leur découvrent le feu électrique. Ils apprennent à l'accumuler, à le conduire, etc. Enfin, ils se croient sûrs d'avoir reconnu et démontré l'identité de ce feu avec la foudre, de manière que si les noms étaient imposés par le raisonnement, il faudrait aujourd'hui, en suivant les idées reçues, substituer au mot d'*électricité* celui de *céraunisme*. En tout cela qu'ont-ils fait ? Ils ont agrandi le miracle, ils l'ont, pour ainsi dire, rapproché d'eux : mais que savent-ils de plus sur son essence ? Rien. Il semble même qu'il s'est montré plus inexplicable à mesure qu'on l'a considéré de plus près. Or, admirez la beauté de ce raisonnement : « Il est prouvé que l'électricité, telle « que nous l'observons dans nos cabinets, ne diffère « qu'en moins de ce terrible et mystérieux agent que

« l'on nomme *foudre*, DONC ce n'est pas Dieu qui « tonne. » Molière dirait : *Votre* Ergo *n'est qu'un sot !* Mais nous serions bienheureux s'il n'était que sot, voyez les conséquences ultérieures : « *Donc* ce n'est point Dieu « qui agit par les causes secondes ; *donc* la marche en est « invariable ; *donc* nos craintes et nos prières sont « également vaines. » Quelle suite d'erreurs monstrueuses ! Je lisais, il n'y a pas longtemps, dans un papier français, *que le tonnerre n'est plus, pour un homme instruit, la foudre lancée du haut des cieux pour faire trembler les hommes ; que c'est un phénomène très-naturel et très-simple qui se passe à quelques toises au-dessus de nos têtes, et dont les astres les plus voisins n'ont pas la moindre nouvelle.* Analysons ce raisonnement, nous trouverons : « Que si la foudre partait, par « exemple, de la planète de Saturne, *comme elle serait* « *alors plus près de Dieu*, il y aurait moyen de croire « qu'il s'en mêle ; *mais que, puisqu'elle se forme à quel-* « *ques toises au-dessus de nos têtes*, etc. » On ne cesse de parler de la grossièreté de nos aïeux : il n'y a rien de si grossier que la philosophie de notre siècle ; le bon sens du douzième s'en serait justement moqué. Le Prophète-Roi ne plaçait sûrement pas le phénomène dont je vous parle dans une région trop élevée, puisqu'il le nomme, avec beaucoup d'élégance orientale, *le cri de la nue* (1) ; il a pu même se recommander aux chimistes

(1) *Vocem dederunt nubes.* (Ps. LXXVI.)

modernes en disant que *Dieu sait extraire l'eau de la foudre* (1), mais il n'en dit pas moins :

> La voix de TON tonnerre éclate autour de nous :
> La terre en a tremblé (2).

Il accorde fort bien, comme vous voyez, la religion et la physique. C'est nous qui déraisonnons. Ah ! que les sciences naturelles ont coûté cher à l'homme ! c'est bien sa faute, car Dieu l'avait suffisamment gardé ; mais l'orgueil a prêté l'oreille au serpent, et de nouveau l'homme a porté une main criminelle sur l'arbre de la science ; il s'est perdu, et par malheur il n'en sait rien. Observez une belle loi de la Providence : depuis les temps primitifs, dont je ne parle point dans ce moment, elle n'a donné la physique expérimentale qu'aux chrétiens. Les anciens nous surpassaient certainement en force d'esprit : ce point est prouvé par la supériorité de leurs langues d'une manière qui semble imposer silence à

---

(1) *Fulgura in pluviam facit.* (Ibid. CXXXIV, 7.) Un autre prophète s'est emparé de cette expression et l'a répétée deux fois. *Jerem.* X, 13 ; LI, 16.) — Les coups de tonnerre paraissent être la combustion du gaz hydrogène avec l'air vital ; et c'est ainsi que nous les voyons suivis de pluies soudaines. (*Fourcroi, Vérités fondamentales de la chimie moderne.* Page 38.)

(2) *Vox tonitrui* TUI *in rotâ... commota est et contremuit terra.* (Ps. LXXVI, 18.)

tous les sophismes de notre orgueil ; par la même raison, ils nous ont surpassés dans tout ce qu'ils ont pu avoir de commun avec nous. Au contraire, leur physique est à peu près nulle ; car, non-seulement ils n'attachaient aucun prix aux expériences physiques, mais ils les méprisaient, et même ils y attachaient je ne sais quelle légère idée d'impiété, et ce sentiment confus venait de bien haut. Lorsque toute l'Europe fut chrétienne, lorsque les prêtres furent les instituteurs universels, lorsque tous les établissements de l'Europe furent christianisés, lorsque la théologie eut pris place à la tête de l'enseignement, et que les autres facultés se furent rangées autour d'elle comme des dames d'honneur autour de leur souveraine, le genre humain étant ainsi préparé, les sciences naturelles lui furent données, *tantœ molis erat* ROMANAM *condere gentem*. L'ignorance de cette grande vérité a fait déraisonner de très-fortes têtes, sans excepter Bacon, et même à commencer par lui.

LE SÉNATEUR.

Puisque vous m'y faites penser, je vous avoue que je l'ai trouvé plus d'une fois extrêmement amusant avec ses *desiderata*. Il a l'air d'un homme qui trépigne à côté d'un berceau, en se plaignant de ce que l'enfant qu'on y berce n'est point encore professeur de mathématiques ou général d'armée.

LE COMTE.

C'est fort bien dit, en vérité, et je ne sais même s'il ne serait pas possible de chicaner sur l'exactitude de votre comparaison ; car les sciences, au commencement du XVIIe siècle, n'étaient point du tout un *enfant au berceau.* Sans parler de l'illustre religieux de son nom, qui l'avait précédé de trois siècles en Angleterre, et dont les connaissances pourraient encore mériter à des hommes de notre siècle le titre de *savant*, Bacon était contemporain de Keppler, de Galilée, de Descartes, et Copernic l'avait précédé : ces quatre géants seuls, sans parler de cent autres personnages moins célèbres, lui ôtaient le droit de parler avec tant de mépris de l'état des sciences, qui jetaient déjà de son temps une lumière éclatante, et qui étaient au fond tout ce qu'elles pouvaient être alors. Les sciences ne vont point comme Bacon l'imaginait : elles germent comme tout ce qui germe ; elles croissent comme tout ce qui croît ; elles se lient avec l'état moral de l'homme. Quoique libre et actif, et capable par conséquent de se livrer aux sciences et de les perfectionner, comme tout ce qui a été mis à sa portée, il est cependant abandonné à lui-même sur ce point moins peut-être que sur tout autre ; mais Bacon avait la fantaisie d'injurier les connaissances de son siècle, sans avoir pu jamais se les approprier ; et rien n'est plus curieux dans l'histoire de l'esprit humain que l'imperturbable obstination avec laquelle cet homme célèbre ne cessa

de nier l'existence de la lumière qui étincelait autour de lui, parce que ses yeux n'étaient pas conformés de manière à la recevoir ; car jamais homme ne fut plus étranger aux sciences naturelles et aux lois du monde. On a très-justement accusé Bacon d'avoir retardé la marche de la chimie en tâchant de la rendre mécanique, et je suis charmé que le reproche lui ait été adressé dans sa patrie même par l'un des premiers chimistes du siècle (1). Il a fait plus mal encore en retardant la marche de cette philosophie transcendante ou *générale*, dont il n'a cessé de nous entretenir, sans jamais s'être douté de ce qu'elle devait être ; il a même inventé des mots faux et dangereux dans l'acception qu'il leur a donnée, comme celui de *forme*, par exemple, qu'il a substitué à celui de *nature* ou d'*essence*, et dont la grossièreté moderne n'a pas manqué de s'emparer, en nous proposant le plus sérieusement possible de rechercher la *forme* de la chaleur, de l'expansibilité, etc. : et qui sait si l'on n'en viendra pas un jour, marchant sur ses traces, à nous enseigner la *forme de la vertu?* La puissance qui entraînait Bacon n'était point encore adulte à l'époque où il écrivait ; déjà cependant on la voit fermenter dans ses écrits où elle ébauche hardiment les germes que nous avons vu éclore de nos jours. Plein d'une rancune machinale (dont il

(1) Black's lectures on chemistry. London, in-4°, tom. I, *v.* 261.

ne connaissait lui-même ni la nature ni la source), contre toutes les idées spirituelles, Bacon attacha de toutes ses forces l'attention générale sur les sciences matérielles, de manière à dégoûter l'homme de tout le reste. Il repoussait toute la métaphysique, toute la psychologie, toute la théologie naturelle dans la théologie positive, et il enfermait celle-ci sous clef dans l'Église avec défense d'en sortir ; il déprimait sans relâche les causes finales, qu'il appelait des *rémoras* attachés au vaisseau des sciences ; et il osa soutenir sans détour que la recherche de ces causes nuisait à la véritable science : erreur grossière autant que funeste, et cependant, le pourrait-on croire ? erreur contagieuse, même pour les esprits heureusement disposés : au point que l'un des disciples les plus fervents et les plus estimables du philosophe anglais n'a point senti trembler sa main, en nous avertissant *de prendre bien garde de ne pas nous laisser séduire par ce que nous apercevons d'ordre dans l'univers*. Bacon n'a rien oublié pour nous dégoûter de la philosophie de Platon, qui est la préface humaine de l'Evangile ; et il a vanté, expliqué, propagé celle de Démocrite, c'est-à-dire, la philosophie corpusculaire, effort désespéré du matérialisme poussé à bout, qui, sentant que la matière lui échappe et n'explique rien, se plonge dans les infiniment petits ; cherchant, pour ainsi dire, la matière sans la matière ; et toujours content au milieu même des absurdités, partout où il ne trouve pas l'intelligence. Conformément à ce système de philosophie, Bacon engage les hommes à chercher la cause des phénomènes naturels

dans la configuration des atomes ou des molécules constituantes, idée la plus fausse et la plus grossière qui ait jamais souillé l'entendement humain. Et voilà pourquoi le XVIIIe siècle, qui n'a jamais aimé et loué les hommes que pour ce qu'ils ont de mauvais, a fait son Dieu de Bacon, tout en refusant néanmoins de lui rendre justice pour ce qu'il a de bon et même d'excellent. C'est une très-grande erreur que celle de croire qu'il a influé sur la marche des sciences; car tous les véritables fondateurs de la science le précédèrent ou ne le connurent point. Bacon fut un baromètre qui annonça le beau temps; et parce qu'il l'annonçait, on crut qu'il l'avait fait. Walpole, son contemporain, l'a nommé *le prophète de la science* (1), c'est tout ce qu'on peut lui accorder. J'ai vu le dessin d'une médaille frappée en son honneur, dont le corps est un soleil levant, avec la légende : *Exortus uti œthereus sol.* Rien n'est plus évidemment faux; je passerais plutôt une aurore avec l'inscription : *Nuntia solis;* et même encore on pourrait y trouver de l'exagération ; car lorsque Bacon *se leva*, il était au moins dix heures du matin. L'immense fortune qu'il a faite de nos jours n'est due, comme je vous le disais tout à l'heure, qu'à ses côtés répréhensibles. Observez qu'il n'a été traduit en français qu'à

(1) *Voy.* la préface de la petite édition anglaise des Œuvres de Bacon, publiée par le docteur Schaw, Londres, 1802, 12 vol. in-12.

la fin de ce siècle, et par un homme qui nous a déclaré naïvement : *Qu'il avait, contre sa seule expérience, cent mille raisons pour ne pas croire en Dieu!*

LE CHEVALIER.

N'avez-vous point peur, M. le comte, d'être lapidé pour de tels blasphèmes contre l'un des *grands dieux* de notre siècle?

LE COMTE.

Si mon devoir était de me faire lapider, il faudrait bien prendre patience; mais je doute qu'on vienne me lapider ici. Quand il s'agirait d'ailleurs d'écrire et de publier ce que je vous dis, je ne balancerais pas un moment; je craindrais peu les tempêtes, tant je suis persuadé que les véritables intentions d'un écrivain sont toujours senties, et que tout le monde leur rend justice. On me croirait donc, j'en suis sûr, lorsque je protesterais que je me crois inférieur en talents et en connaissances à la plupart des écrivains que vous avez en vue dans ce moment, autant que je les surpasse par la vérité des doctrines que je professe. Je me plais même à confesser cette première supériorité, qui me fournit le sujet d'une méditation délicieuse sur l'inestimable privilége de la vérité, et sur la nullité des talents qui osent se séparer d'elle. Il y a un beau livre à faire, messieurs, *sur le tort fait à toutes les productions du*

génie, et même au caractère de leurs auteurs, par les erreurs qu'ils ont professées depuis trois siècles. Quel sujet s'il était bien traité ! L'ouvrage serait d'autant plus utile, qu'il reposerait entièrement sur des faits, de manière qu'il prêterait peu le flanc à la chicane. Je puis sur ce point vous citer un exemple frappant, celui de Newton, qui se présente à mon esprit dans ce moment comme l'un des hommes les plus marquants dans l'empire des sciences. Que lui a-t-il manqué pour justifier pleinement le beau passage d'un poète de sa nation, qui l'a nommé *une pure intelligence prêtée aux hommes par la Providence pour leur expliquer ses ouvrages* (1). Il lui a manqué de n'avoir pu s'élever au-dessus des préjugés nationaux ; car certainement s'il avait eu une vérité de plus dans l'esprit, il aurait écrit un livre de moins. Qu'on l'exalte donc tant qu'on voudra, je souscris à tout, pourvu qu'il se tienne à sa place ; mais s'il descend des hautes régions de son génie pour me parler *de la grande Bête et de la petite corne*, je ne lui dois plus rien : il n'y a dans tout le cercle de l'erreur, et il ne peut y avoir, ni noms, ni rangs, ni différences, NEWTON est l'égal de *Villiers*.

Après cette profession de foi que je ne cesse de répéter, je vis parfaitement en paix avec moi-même. Je

---

(1). . . . . Pure intelligence whom God
To mortal lent, to trace his boundless works
From law sublimelysimple.

(Thomsons Seasons, the Summer.)

ne puis m'accuser de rien, je vous l'assure, car je sais ce que je dois au génie ; mais je sais aussi ce que je dois à la vérité. D'ailleurs, messieurs, *les temps sont arrivés*, et toutes les idoles doivent tomber. Revenons, s'il vous plaît.

Trouvez-vous la moindre difficulté dans cette idée, que la prière est une cause seconde, et qu'il est impossible de faire contre elle une seule objection que vous ne puissiez faire de même contre la médecine, par exemple? *Ce malade doit mourir ou ne doit pas mourir ; donc il est inutile de prier pour lui*, et moi je dis : *Donc il est inutile de lui administrer les remèdes ; donc il n'y a point de médecine.* Où est la différence, je vous prie? Nous ne voulons pas faire attention que les causes secondes se combinent avec l'action supérieure. *Ce malade mourra ou ne mourra pas* ; oui, sans doute, il mourra *s'il ne prend pas des remèdes*, et il ne mourra pas *s'il en use :* cette condition, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *fait portion* du décret éternel. Dieu, sans doute, est le moteur universel ; mais chaque être est mû suivant la nature qu'il en a reçue. Vous-mêmes, messieurs, si vous vouliez amener à vous ce cheval que nous voyons là-bas dans la prairie, comment feriez-vous? vous le monteriez, ou vous l'amèneriez par la bride, et l'animal vous obéirait, *suivant sa nature*, quoiqu'il eût toute la force nécessaire pour vous résister, et même pour vous tuer d'un coup de pied. Que s'il vous plaisait de faire venir à nous l'enfant que nous voyons jouer dans le jardin, vous l'appelleriez, ou, comme vous ignorez son nom, vous lui feriez quelque signe ; le plus intelligible

pour lui serait sans doute de lui montrer ce biscuit, et l'enfant arriverait, *suivant sa nature*. Si vous aviez besoin enfin d'un livre de ma bibliothèque, vous iriez le chercher, et le livre suivrait votre main d'une manière purement passive, *suivant sa nature*. C'est une image assez naturelle de l'action de Dieu sur les créatures. Il meut les anges, les hommes, les animaux, la matière brute, tous les êtres enfin ; mais chacun *suivant sa nature* ; et l'homme ayant été créé libre, il est mû librement. Cette loi est véritablement *la loi éternelle*, et c'est à elle qu'il faut croire.

LE SÉNATEUR.

J'y crois de tout mon cœur tout comme vous ; cependant il faut avouer que l'accord de l'action divine avec notre liberté et les événements qui en dépendent, forme une de ces questions où la raison humaine, lors même qu'elle est parfaitement convaincue, n'a pas cependant la force de se défaire d'un certain doute qui tient de la peur, et qui vient toujours l'assaillir malgré elle. C'est un abîme où il vaut mieux ne pas regarder.

LE COMTE.

Il ne dépend nullement de nous, mon bon ami, de n'y pas regarder ; il est là, devant nous, et pour ne pas le voir, il faudrait être aveugle, ce qui serait bien pire que d'avoir peur. Répétons plutôt qu'il

n'y a point de philosophie sans l'art de mépriser les objections, autrement les mathématiques mêmes seraient ébranlées. J'avoue qu'en songeant à certains mystères du monde intellectuel, la tête tourne un peu. Cependant il est possible de se raffermir entièrement; et la nature même sagement interrogée, nous conduit sur le chemin de la vérité. Mille et mille fois sans doute vous avez réfléchi à la combinaison des mouvements. Courez, par exemple, d'orient en occident tandis que la terre tourne d'occident en orient. Que voulez-vous faire, vous qui courez? vous voulez, je le suppose, parcourir à pied une werste en huit minutes d'orient en occident : vous l'avez fait; vous avez atteint le but; vous êtes las, couvert de sueur; vous éprouvez enfin tous les symptômes de la fatigue; mais que voulait ce pouvoir supérieur, ce *premier mobile* qui vous entraîne avec lui? Il voulait qu'au lieu d'avancer d'orient en occident, vous reculassiez dans l'espace avec une vitesse inconcevable, et c'est ce qui est arrivé. Il a donc fait ainsi que vous ce qu'il voulait. Jouez au volant sur un vaisseau qui cingle : y a-t-il dans le mouvement qui emporte et vous et le volant quelque chose qui gêne votre action? Vous lancez le volant de proue en poupe avec une vitesse égale à celle du vaisseau (supposition qui peut être d'une vérité rigoureuse) : les deux joueurs font certainement *tout ce qu'ils veulent*; mais le premier mobile a fait aussi *ce qu'il voulait*. L'un des deux croyait *lancer* le volant, il n'a fait que l'arrêter; l'autre est allé à lui au lieu de l'attendre, comme il y croyait, et de le recevoir sur sa raquette.

Direz-vous peut-être que puisque vous n'avez pas fait tout ce que vous croyiez, vous n'avez pas fait tout ce que vous vouliez? Dans ce cas vous ne feriez pas attention que la même objection peut s'adresser au mobile supérieur, auquel on pourrait dire que voulant emporter le volant, celui-ci néanmoins est demeuré immobile. L'argument vaudrait donc également contre Dieu. Puisqu'il a, pour établir que la puissance divine peut être gênée par celle de l'homme, précisément autant de force que pour établir la proposition inverse, il s'ensuit qu'il est nul pour l'un et l'autre cas, et que les deux puissances agissent ensemble sans se nuire.

On peut tirer un très-grand parti de cette combinaison des forces motrices qui peuvent animer à la fois le même corps, quels que soient leur nombre et leur direction, et qui ont si bien toutes leur effet, que le mobile se trouvera à la fin du mouvement unique qu'elles auront produit, précisément au même point où il s'arrêterait, si toutes avaient agi l'une après l'autre. L'unique différence qui se trouve entre l'une et l'autre dynamique, c'est que dans celle des corps, la force qui les anime ne leur appartient jamais, au lieu que dans celle des esprits, les volontés, qui sont des actions substantielles, s'unissent, se croisent ou se heurtent d'elles-mêmes, puisqu'elles ne sont qu'actions. Il peut même se faire qu'une volonté créée annule, je ne dis pas l'*effort*, mais le résultat de l'action divine; car, dans ce sens, *Dieu* lui-même nous a dit que Dieu VEUT des choses qui n'arrivent point, parce que l'homme NE VEUT

PAS (1). Ainsi les droits de l'homme sont immenses, et le plus grand malheur pour lui est de les ignorer; mais sa véritable action spirituelle est la prière au moyen de laquelle, en se mettant en rapport avec Dieu, il en exerce, pour ainsi dire, l'action toute-puissante, puisqu'il la détermine. Voulez-vous savoir ce que c'est que cette puissance, et la mesurer, pour ainsi dire? Songez à ce que peut la volonté de l'homme dans le cercle du mal; elle peut contrarier Dieu, vous venez de le voir : que peut donc cette même volonté lorsqu'elle agit avec lui? où sont les bornes de cette puissance? sa nature est de n'en pas avoir. L'énergie de la volonté humaine nous frappe vaguement dans l'ordre social, et souvent il nous arrive de dire que l'*homme peut tout ce qu'il veut*; mais dans l'ordre spirituel, où les effets ne sont pas sensibles, l'ignorance sur ce point n'est que trop générale; et dans le cercle même de la matière, nous ne faisons pas, à beaucoup près, les réflexions nécessaires. Vous renverseriez, par exemple, un de ces églantiers; mais vous ne pouvez renverser un chêne : pourquoi, je vous prie? La terre est couverte d'hommes sans tête qui se hâteront de vous répondre : *Parce que vos muscles ne sont pas assez forts*,

---

(1) *Jérusalem! Jérusalem! combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants*, etc. ET TU N'AS PAS VOULU! (Luc, XIII, 24.)

Il y a dans l'ordre spirituel, comme dans le matériel, *des forces vives et des forces mortes;* et cela doit être.

prenant ainsi de la meilleure foi du monde la *limite* pour le *moyen* de la force. Celle de l'homme est bornée par la nature de ses organes physiques, de la manière nécessaire pour qu'il ne puisse troubler que jusqu'à un certain point l'ordre établi ; car vous sentez ce qui arriverait dans ce monde, si l'homme pouvait de son bras seul renverser un édifice ou arracher une forêt. Il est bien vrai que cette même sagesse qui a créé l'homme perfectible, lui a donné la dynamique, c'est-à-dire les moyens artificiels d'augmenter sa force naturelle ; mais ce don est accompagné encore d'un signe éclatant de l'infinie prévoyance : car voulant que tout l'accroissement possible fût proportionné, non aux désirs illimités de l'homme qui sont immenses, et presque toujours désordonnés, mais seulement à ses désirs sages, réglés sur ses besoins, elle a voulu que chacune de ses forces fût nécessairement accompagnée d'un empêchement qui naît d'elle, et qui croît avec elle, de manière que la force doit nécessairement se tuer elle-même par l'effort seul qu'elle fait pour s'agrandir. On ne saurait, par exemple, augmenter proportionnellement la puissance d'un levier sans augmenter proportionnellement les difficultés qui doivent enfin le rendre inutile ; on peut dire de plus qu'en général et dans les opérations mêmes qui ne tiennent point à la mécanique proprement dite, l'homme ne saurait augmenter ses forces naturelles sans employer proportionnellement plus de temps, plus d'espace et plus de matériaux, ce qui l'embarrasse d'abord d'une manière toujours croissante, et l'empêche de plus d'agir clandestinement, et ceci doit être soigneusement

remarqué. Ainsi, par exemple, tout homme peut faire sauter une maison au moyen d'une mine; mais les préparatifs indispensables sont tels que l'autorité publique aura toujours le temps de venir lui demander ce qu'il fait. Les instruments d'optique présentent encore un exemple frappant de la même loi, puisqu'il est impossible de perfectionner l'une des qualités dont la réunion constitue la perfection de ces instruments, sans affaiblir l'autre. On peut faire une observation semblable sur les armes à feu. En un mot, il n'y a point d'exception à une loi dont la suspension anéantirait la société humaine. Ainsi donc, de tous côtés, et dans l'ordre de la nature comme dans celui de l'art, les bornes sont posées. Vous ne feriez pas fléchir l'arbuste dont je vous parlais tout à l'heure, si vous le pressiez avec un roseau; ce ne serait point cependant parce que la force vous manquerait, mais parce qu'elle manquerait au roseau; et cet instrument trop faible est à l'églantier ce que le bras est au chêne. La volonté par son essence transporterait les montagnes; mais les muscles, les nerfs et les os qui lui ont été remis pour agir matériellement, plient sur le chêne, comme le roseau pliait sur l'églantier. Otez donc par la pensée la loi qui veut que la volonté humaine ne puisse agir matériellement d'une manière immédiate que sur le corps qu'elle anime (loi purement accidentelle et relative à notre état d'ignorance et de corruption), elle arrachera un chêne comme elle soulève un bras. De quelque manière qu'on envisage la volonté de l'homme, on trouve que ses droits sont immenses. Mais comme dans

l'ordre spirituel, dont le monde matériel n'est qu'une image et une espèce de reflet, la prière est la *dynamique* confiée à l'homme, gardons-nous bien de nous en priver : ce serait vouloir substituer nos bras au cabestan ou à la pompe à feu.

La philosophie du dernier siècle, qui formera aux yeux de la postérité une des plus honteuses époques de l'esprit humain, n'a rien oublié pour nous détourner de la prière par la considération *des lois éternelles et immuables*. Elle avait pour objet favori, j'ai presque dit *unique*, de détacher l'homme de Dieu : et comment pouvait-elle y parvenir plus sûrement qu'en l'empêchant de prier ? Toute cette philosophie ne fut dans le fait qu'un véritable système d'athéisme pratique (1); j'ai donné un nom à cette étrange maladie : je l'appelle la *théophobie ;* regardez bien, vous la verrez dans tous les livres philosophiques du XVIIIe siècle On ne disait pas franchement : *Il n'y a pas de Dieu*, assertion qui aurait pu amener quelques inconvénients physiques ; mais on disait : « *Dieu n'est pas là.* Il n'est pas dans vos idées : « elles viennent des sens : il n'est pas dans vos pen- « sées, qui ne sont que des *sensations transformées :* il « n'est pas dans les fléaux qui vous affligent ; ce sont « des phénomènes physiques, comme d'autres qu'on « explique par les lois connues. Il ne pense pas à vous ;

(1) La théorie qui nie l'utilité de la prière est l'athéisme formel ou n'en diffère que de nom. (*Orig.*, de Orat. opp., tom. I, in-fol., *pag.* 202.)

« il n'a rien fait pour vous en particulier ; le monde « est fait pour l'insecte comme pour vous ; il ne se « venge pas de vous, car vous êtes trop petits, etc. » Enfin on ne pouvait nommer Dieu à cette philosophie, sans la faire entrer en convulsion. Des écrivains même de cette époque, infiniment au-dessus de la foule, et remarquables par d'excellentes vues partielles, ont nié franchement la création. Comment parler à ces gens-là de châtiments célestes sans les mettre en fureur ? Nul *événement physique ne peut avoir de cause supérieure relative à l'homme :* voilà son dogme. Quelquefois peut-être elle n'osera pas l'articuler en général ; mais venez à l'application, elle niera constamment en détail, ce qui revient au même. Je puis vous en citer un exemple remarquable et qui a quelque chose de divertissant, quoiqu'il attriste sous un autre rapport. Rien ne les choquait comme le déluge, qui est le plus grand et le plus terrible jugement que la divinité ait jamais exercé sur l'homme ; et cependant rien n'était mieux établi par toutes les espèces de preuves capables d'établir un grand fait. Comment faire donc ? ils commencèrent par nous refuser obstinément toute l'eau nécessaire au déluge ; et je me rappelle que, dans mes belles années, ma jeune foi était alarmée par leurs raisons : mais la fantaisie leur étant venue depuis de créer un monde par voie de précipitation (1), et l'eau leur étant rigou-

(1) Il ne s'agissait point de *créer un monde, mais de former les couches terrestres*, comme l'auteur l'a remarqué dans une de ses notes, qui a prévenu cette remarque. (*Voy.* pag. 136.) (*Note de l'Editeur.*)

reusement nécessaire pour cette opération remarquable, le défaut d'eau ne les a plus embarrassés, et ils sont allés jusqu'à nous en accorder libéralement une *enveloppe* de trois lieues de hauteur sur toute la surface du globe; ce qui est fort honnête. Quelques-uns même ont imaginé d'appeler Moïse à leur secours et de le forcer, par les plus étranges tortures, à déposer en faveur de leurs rêves cosmogoniques. Bien entendu, cependant, que l'intervention divine demeure parfaitement étrangère à cette aventure qui n'a rien d'extraordinaire : ainsi, ils ont admis la submersion totale du globe à l'époque même fixée par ce grand homme, ce qui leur a paru suffire pour se déclarer sérieusement *défenseurs de la révélation;* mais de *Dieu*, de *crime* et de *châtiment*, pas le mot. On nous a même insinué tout doucement *qu'il n'y avait point d'homme sur la terre à l'époque de la grande submersion*, ce qui est tout à fait *mosaïque* comme vous voyez. Ce mot de *déluge* ayant de plus quelque chose de *théologique* qui déplaît, on l'a supprimé, et l'on dit *catastrophe :* ainsi, ils acceptent le *déluge*, dont ils avaient besoin pour leurs vaines théories, et ils en ôtent *Dieu* qui les fatigue. Voilà, je pense, un assez beau symptôme de la *théophobie*.

J'honore de tout mon cœur les nombreuses exceptions qui consolent l'œil de l'observateur ; et parmi les écrivains mêmes qui ont pu attrister la croyance légitime, je fais avec plaisir les distinctions nécessaires ; mais le caractère général de cette philosophie n'est pas moins tel que je vous l'ai montré ; et c'est elle qui, en travaillant sans relâche à séparer l'homme de la divinité,

a produit enfin la déplorable génération qui a fait ou laissé faire tout ce que nous voyons.

Pour nous, messieurs, ayons aussi notre *théophobie*, mais que ce soit la bonne ; et si quelquefois la justice suprême nous effraie, souvenons-nous de ce mot de saint Augustin, l'un des plus beaux sans doute qui soient sortis d'une bouche humaine : *Avez-vous peur de Dieu? sauvez-vous dans ses bras* (1).

Permettez-moi de croire, M. le chevalier, que vous êtes parfaitement tranquille sur *les lois éternelles et immuables*. Il n'y a rien de nécessaire que Dieu, et rien ne l'est moins que le mal. Tout le mal est une peine, et toute peine (excepté la dernière) est infligée par l'amour autant que par la justice.

LE CHEVALIER.

Je suis enchanté que mes petites chicanes nous aient valu des réflexions dont je ferai mon profit : mais que voulez-vous dire, je vous prie, avec ces mots, *excepté la dernière ?*

LE COMTE.

Regardez autour de vous, M. le chevalier ; voyez les actes de la justice humaine : que fait-elle lorsqu'elle

(1) Vis fugere a Deo ? fuge ad Deum.

condamne un homme à une peine moindre que la capitale ? Elle fait deux choses à l'égard du coupable : elle le châtie : c'est l'œuvre de la justice : mais de plus, elle veut le corriger, et c'est l'œuvre de l'amour. S'il ne lui était pas permis d'espérer que la peine suffirait pour faire rentrer le coupable en lui-même, presque toujours elle punirait de mort ; mais lorsqu'il est parvenu enfin, ou par la répétition, ou par l'énormité de ses crimes, à la persuader qu'il est incorrigible, l'amour se retire, et la justice prononce une peine éternelle ; car toute mort est éternelle : comment un homme mort pourrait-il cesser d'être mort ? Oui, sans doute, l'une et l'autre justice ne punissent que pour corriger ; et toute peine, *excepté la dernière*, est un remède : mais la dernière *est la mort.* Toutes les traditions déposent en faveur de cette théorie, et la fable même proclame l'épouvantable vérité :

LA THÉSÉE EST ASSIS ET LE SERA TOUJOURS.

Ce fleuve qu'on ne passe qu'une fois ; ce tonneau des Danaïdes, *toujours* rempli et *toujours* vide ; ce foie de Titye, *toujours* renaissant sous le bec du vautour qui le dévore *toujours ;* ce Tantale, *toujours* prêt à boire cette eau, à saisir ces fruits qui le fuient *toujours ;* cette pierre de Sisyphe *toujours* remontée ou poursuivie ; ce cercle, symbole éternel de l'éternité, écrit sur la roue d'Ixion, sont autant d'hiéroglyphes parlants, sur lesquels il est impossible de se méprendre.

Nous pouvons donc contempler la justice divine dans la nôtre, comme dans un miroir, terne à la vérité, mais fidèle, qui ne saurait nous renvoyer d'autres images que celles qu'il a reçues : nous y verrons que le châtiment ne peut avoir d'autre fin que d'ôter le mal, de manière que plus le mal est grand et profondément enraciné, et plus l'opération est longue et douloureuse ; mais si l'homme se rend tout mal, comment l'arracher de lui-même ? et quelle prise laisse-t-il à l'amour ? Toute instruction vraie, mêlant donc la crainte aux idées consolantes, avertit l'être libre de ne pas s'avancer jusqu'au terme où il n'y a plus de terme.

LE SÉNATEUR.

Je voudrais pour mon compte dire encore beaucoup de choses à M. le chevalier, car je n'ai pas perdu de vue un instant son exclamation : *Et que dirons-nous de la guerre ?* Or, il me semble que ce fléau mérite d'être examiné à part. Mais je m'aperçois que les tremblements de terre nous ont menés trop loin. Il faut nous séparer. Demain, messieurs, si vous le jugez à propos, je vous communiquerai quelques idées sur la guerre ; car c'est un sujet que j'ai beaucoup médité.

LE CHEVALIER.

J'ai peu à me louer d'elle, je vous l'assure ; je ne sais cependant comme il arrive que j'aime toujours la

faire ou en parler : ainsi je vous entendrai avec le plus grand plaisir.

LE COMTE.

Pour moi, j'accepte l'engagement de notre ami ; mais je ne vous promets pas de n'avoir plus rien à dire demain sur la prière.

LE SÉNATEUR.

Je vous cède, dans ce cas, la parole pour demain ; mais je ne reprends pas la mienne. Adieu.

FIN DU CINQUIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

CINQUIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 248. Jamais je ne comprendrai la moralité des êtres intelligents.)

C'était l'avis d'Origène : *Les hommes*, dit-il, *ne seraient pas coupables, s'ils ne portaient dans leur esprit des notions de morale communes et innées écrites en lettres divines.* (Γράμμασι θεοῦ.) Adv. Cels., lib. I, c. IV, *p.* 323, et c. V, *p.* 324. Opp., édit. Ruæi, in-fol., tom. I. Paris, 1723.

Charron pensait de même lorsqu'il adressait à la conscience cette apostrophe si originale et si pénétrante : « Que vas-tu « chercher ailleurs loi ou règle au monde! Que te peut-on « dire ou alléguer que tu n'aies chez toi ou au-dedans, si tu « te voulais tâter et écouter! il te faut dire comme au payeur « de mauvaise foi qui demande qu'on lui montre la cédule « qu'il a chez lui : *Quod petis intus habes;* tu demandes ce

« que tu as dans ton sein. Toutes les tables de droit, et les « deux de Moïse, et les douze des Grecs (des Romains), et « toutes les bonnes lois du monde ne sont que des copies et « des extraits produits en jugement contre toi, qui tiens caché « l'original et feins ne savoir ce que c'est, étouffant tant que « tu peux cette lumière qui t'éclaire au-dedans, mais qui « n'ont jamais été au-dehors, et humainement publiées que « pour ce que celle qui était au-dedans toute céleste et divine, « a été par trop méprisée et oubliée. » (*De la Sagesse*, liv. II, chap. III, nº 4.)

II.

(Page 255. Ce qui commande précède ce qui est commandé.)

Πανταχὴ τὲ αρχον ἀρχομὲνου πρεσβύτερον, καὶ ἅγον ἀγομὲνου.
(*Plat. de Leg.*, lib. XIII. in Epin. Opp., tom. IX, *p.*252.)

On peut observer en passant que le dernier mot de Platon, *ce qui commande précède ce qui est commandé*, efface la maxime si fameuse sur nos théâtres :

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

L'expression même employée par Voltaire se moque de lui ; *car le premier* SOLDAT *fut* SOLDÉ *par un roi.*

III.

(Page 255. Toucher, être touché n'appartient qu'aux seuls corps.)

Tangere enim et tangi nisi corpus nulla potest res.
(Lucr. de *R. N.*, I, 305.)

Le docteur Robison, savant éditeur de Black, s'est justement moqué des chimistes-mécaniciens (les plus ridicules des hommes), qui ont voulu transporter dans leur science ces rêves de Lucrèce. *Ainsi*, dit-il, *si la chaleur est produite dans quelques solutions chimiques, c'est, disent les mécaniciens, par l'effet du frottement et du choc des différentes particules qui entrent en solution ; mais si l'on mêle de la neige et du sel, ces mêmes choses et ces mêmes frottements produisent un froid aigu, etc.* (Black's lectures on chemistry, in-4°, tom. I, on heat, *p.* 126.)

IV.

(Page 255. Que le mouvement commence par une volonté.)

« Μῶν ἀρχή τις ἔσται τῆς κινήσεως ἀπάσης ἄλλη πλὴν τῆς αὐτῆς « αὐτην κινησάσης μεταβολή ; le mouvement peut-il avoir un autre « principe que cette force qui se meut elle-même ? » (*Plat. de leg.* Opp., tom IX, *p.* 86-87.) *Corporeum non movet nisi motum... Quùm autem non sit procedere in infinitum in corporibus, oportebit devenire ad primum movens incorporeum... Omnis motus à principio immobili.* (Saint Thomas, *adv. gent.*, I, 44; III, 23.) Platon n'est point ici copié, mais parfaitement rencontré.

V.

Page 258. Lisez, je vous prie, ses Lettres théologiques au docteur Bentley : vous en serez également instruits et édifiés.)

On peut lire ces lettres dans la Bibliothèque britannique. Février 1797, vol IV, n° 30. Voyez surtout celle du 3 février 1693. *Ibid.*, pag. 192.

Il avait déjà dit dans son immortel ouvrage : *Lorsque je me sers du mot d'attraction,.... je n'envisage point cette force physiquement, mais seulement mathématiquement; que le lecteur se garde donc bien d'imaginer que par ce mot... j'entends désigner une cause ou une raison physique, ni que je veuille attribuer aux centres d'attraction des forces réelles et physiques, car je n'envisage dans ce traité que des quantités et des proportions mathématiques, sans m'occuper de la nature des forces et des qualités physiques.* (Philos. natur. princ. mathem. cum comment. P. P. Le Seur et Jacquier. Genevæ, 1739-40, in-4°, tom. I. Def. VIII, *pag.* 11, et Schol. propos. XXXIX, *p.* 464.)

Cotes, dans la préface célèbre de ce même livre, dit que, lorsqu'on est arrivé à la cause la plus simple, il n'est plus permis de s'avancer davantage, *p.* 33; en quoi il semble qu'il n'avait pas bien saisi l'esprit de son maître : mais Clarke, de qui Newton a dit : *Clarke seul me comprend*, a fait sur ce point un aveu remarquable. *L'attraction*, dit-il, *peut être l'effet d'une impulsion, mais non certainement matérielle* (*impulsu* NON UTIQUÈ CORPOREO); et dans une note il ajoute : L'attraction n'est certainement pas une action matérielle à distance, mais l'action de quelque cause immatérielle (CAUSAE CUJUSDAM IMMATERIALIS, etc. *Voy.* la Physique de Rohault traduite en latin par Clarke, in-8°, t. II, cap. XI, § 15, texte et note.) Le morceau entier est curieux.

Mais n'abandonnons jamais une grande question sans avoir entendu Platon. « *Les modernes*, dit-il, (les modernes !) *se* « *sont imaginé que le corps pouvait s'agiter lui-même par* « *ses propres qualités; et ils n'ont pas cru que l'âme pouvait* « *mouvoir elle-même et les corps; mais pour nous qui*

« *croyons tout le contraire, nous ne balancerons point à* « *regarder l'âme comme la cause de la pesanteur.* » (Ou si l'on veut une traduction plus servile) : *Il n'y a pour nous aucune raison de douter, sous aucun rapport, que l'âme n'ait le pouvoir de mouvoir les graves.*

Οὐδ' ἡμιν ἀπιστεῖ ψυχὴ κατὰ λόγον οὐδενα ὡς βάρος οὐδεν περιφέρειν δυναμένη.

(*Plat. de leg.*, lib. XIII, Opp., tom. IX, *p.* 267.)

Il faut remarquer que dans cet endroit περιφέρειν ne signifie point *circumferre*, mais seulement *ferre* ou *ferre secum*. La chose étant claire pour la moindre réflexion, il suffit d'en avertir.

VI.

(Page 258. Par Dieu, dit-il, *il faut qu'il y ait quelque chose là-dedans.*)

Νὴ Δια, εἶπεν, ἔνδον τι εἶναι δεῖ. (*Plut. in Lacon.* LXIX.)

VII.

(Page 268. Et même ils y attachaient je ne sais quelle légère idée d'impiété.)

« Il ne faut pas, dit Platon, trop pousser la recherche des « causes car, en vérité, cela n'est pas pieux. » — Οὔτε πολυπραγμονεῖν τας αιτιας, ΟΥ ΓΑΡ ΟΥΔ' ΟΣΙΟΝ ΕΙΝΑΙ. *Plat. de leg.* Opp., édit. Bipont., tom. VIII, *p.* 587.

VIII.

(Page 271. Partout où il ne trouve pas l'intelligence.)

L'indispensable nécessité d'admettre un agent hors de la

nature, pressant un peu trop le traducteur français de Bacon, homme tout-à-fait moderne, il s'en est consolé par le passage suivant : « Tous les philosophes ont admis la nécessité de je « ne sais quel fluide indéfinissable qu'ils ont appelé de diffé- « rents noms, tels que *matière subtile*, *agent universel*, « *esprit*, *chair*, *véhicule*, *fluide* électrique, *fluide* magné- « tique, DIEU, etc. » (Cité dans le précis de la philosophie de Bacon, tom. II, *p.* 242.)

IX.

(Page 272. A fait son Dieu de Bacon.)

Cependant il y a eu des opposants. On sait que Hume a mis Bacon au-dessous de Galilée, ce qui n'est pas un grand effort de justice. Kant l'a loué avec une économie remarquable. Il ne trouve pas d'épithète plus brillante que celle d'*ingénieux* (*sinnreich*). *Kants Critik der rein. Vern. Leipzig*, 1779, in-8°. *Vorr.* S. 12—13, et Condorcet a dit nettement que Bacon n'avait pas le génie des sciences, et que ses méthodes de découvrir la vérité, dont il ne donne point l'exemple, ne changèrent nullement la marche des sciences. (Esquisse, etc., in-8°, *p.* 229.)

X.

(Page 273. Qu'il avait, contre sa seule expérience, cent mille raisons pour ne pas croire en Dieu.)

Précis de la philosophie, etc., vol. cité, *pag.* 177. Au reste, ce même siècle qui décernait à Bacon des honneurs non mérités, n'a pas manqué de lui refuser ceux qui lui étaient dus légitimement, et cela pour le punir de ces restes vénérables

de la foi antique qui étaient demeurés *en l'air* dans sa tête, et qui ont fourni la matière d'un très-bon livre. C'était la mode, par exemple, et je ne crois pas qu'elle ait passé encore, de préférer les Essais de Montaigne à ceux de Bacon, qui contiennent plus de véritable science solide, pratique et positive, qu'on n'en peut trouver, je crois, dans aucun livre de ce genre.

XI.

(Page 274. **Il lui a manqué de n'avoir pu s'élever au-dessus des préjugés nationaux.**)

Felicior quidem, si ut vim religionis, ita etiam illius castitatem intellexisset. (Christoph. Stay. præf. in Benedicti fratris philos. recent. vers. trad. Romæ, *Palearini*, 1755, in-8°, tom. I, *pag.* 29.)

XII.

(Page 280. **Les difficultés qui doivent enfin le rendre inutile.**)

En partant du principe connu, que les vitesses sont aux deux extrémités d'un levier réciproquement comme les poids des deux puissances, et les longueurs des bras directement comme ces mêmes vitesses, Fergusson s'est amusé à calculer que si, au moment où Archimède prononça son mot célèbre : *Donnez-moi un point d'appui et j'ébranlerai l'univers*, Dieu l'avait pris au mot en lui fournissant, avec ce point d'appui donné à trois mille lieues du centre de la terre, des matériaux d'une force suffisante, et un contre-poids de deux cents livres, il aurait fallu à ce grand géomètre un levier de douze cents

milliards de cent milliards, ou douze *quatrillions* de mille, et une vitesse à l'extrémité du long bras égale à celle d'un boulet de canon, pour élever la terre d'un pouce en vingt-sept centaines de milliards, ou vingt-sept *trillions* d'années. (*Fergusson's astronomy explained.* London, 1803. in-8°, chap. VII, *pag.* 83.)

N. B. L'expression numérique du second de ces nombres exige quatorze chiffres, et celle du premier vingt-sept.

XIII.

(Page 283. Ont nié franchement la création.)

Les uns ont donné au commencement du monde, tel que nous le décrit Moïse, le nom de *réformation;* d'autres ont confessé avec candeur, *qu'ils ne se formaient l'idée d'aucun commencement*, et cette philosophie n'est pas morte à beaucoup près. Cependant ne désespérons de rien, les armoiries d'une ville célèbre ont prophétisé comme Caïphe, sans savoir ce qu'elles disaient : POST TENEBRAS LUX.

XIV.

(Page 286. Là Thésée est assis et le sera *toujours.*)

. . . . . *Sedet æternumque sedebit*
Infelix Theseus. . . . . . .

(Virg., Æn., VI, 617-18.)

XV.

(Page 286. Ce fleuve qu'on ne passe qu'une fois.)

Irremeabilis undæ. . . . . .

(Ibid., 425.)

XVI.

(Page 286. Ce tonneau des Danaïdes *toujours* rempli et *toujours* vide.)

Assiduæ repetunt quas perdant Belides undas.

(Ovid., Met. IV, 462.)

XVII.

Page 286. *Toujours* renaissant sous le bec du vautour qui le dévore *toujours*.)

Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera ;... nec fibris requies datur ulla renatis.

(Virg., ibid., 598-600.)

XVIII.

(Page 286. Ce Tantale *toujours* prêt à boire cette eau, à saisir ces fruits qui le fuient *toujours*.)

. . . . . *Tibi, Tantale, nullæ*
Deprenduntur aquæ, quæque imminet effugit arbos.

(Ovid., Met . ibid., 458-459.)

XIX.

(Page 286. Cette pierre de Sisyphe *toujours* remontée ou poursuivie.)

Aut petis aut urges rutturum, Sisyphe, saxum.

(Ibid., 459.)

XX.

(Page 286. Ce cercle, symbole éternel de l'éternité, décrit par la roue d'Ixion.)

Volvitur Ixion, et se sequiturque fugitque. . . .
Perpetuas patitur pœnas . . . . . .

(Ibid., 460, 466.)

SIXIÈME ENTRETIEN.

LE SÉNATEUR.

Je vous ai cédé expressément la parole, mon cher ami : ainsi, c'est à vous de commencer.

LE COMTE.

Je ne la saisis point, parce que vous me l'abandonnez, car ce serait une raison pour moi de la refuser; mais c'est uniquement pour ne pas laisser de lacune dans nos entretiens. Permettez-moi donc d'ajouter quelques réflexions à celles que je vous présentai hier sur un objet bien intéressant : c'est précisément à la guerre que je dois ces idées ; mais que notre sénateur ne s'effraie point, il peut être sûr que je n'ai nulle envie de m'avancer sur ses brisées.

Il n'y a rien de si commun que ces discours : *Qu'on prie ou qu'on ne prie pas, les événements vont leur train :*

on prie, et l'on est battu, etc.; or, il me paraît très-essentiel d'observer qu'il est rigoureusement impossible de prouver cette proposition : *On a prié pour une guerre juste, et la guerre a été malheureuse.* Je passe sur la légitimité de la guerre, qui est déjà un point excessivement équivoque ; je m'en tiens à la prière : comment peut-on prouver *qu'on a prié?* On dirait que pour cela il suffit qu'on ait sonné les cloches et ouvert les églises. Il n'en va pas ainsi, messieurs ; *Nicole, auteur correct de quelques bons écrits*, a dit quelque part *que le fond de la prière est le désir* (1) ; cela n'est pas vrai, mais ce qu'il y a de sûr...

LE SÉNATEUR.

Avec votre permission, mon cher ami, *cela n'est pas vrai* est un peu fort ; et avec votre permission encore, la même proposition se lit mot à mot dans les *Maximes des Saints* de Fénelon, qui copiait ou consultait peu Nicole, si je ne me trompe.

LE COMTE.

Si tous les deux l'avaient dit, je me croirais en droit de penser que tous les deux se sont trompés. Je con-

---

(1) Je n'ai pas déterré sans peine cette maxime de Nicole dans ses *Instructions sur le Décalogue*. Tom. II, sect. II, c. I, II, V, art. III.

viens cependant que le premier aperçu favorise cette maxime, et que plusieurs écrivains ascétiques, anciens et modernes, se sont exprimés dans ce sens, sans se proposer de creuser la question ; mais lorsque l'on en vient à sonder le cœur humain et à lui demander un compte exact de ses mouvements, on se trouve étrangement embarrassé, et Fénelon lui-même l'a bien senti ; car dans plus d'un endroit de ses Œuvres spirituelles, il rétracte ou restreint expressément sa proposition générale. Il affirme, sans la moindre équivoque, *qu'on peut s'efforcer d'aimer, s'efforcer de désirer, s'efforcer de vouloir aimer* ; *qu'on peut prier même en manquant de la cause efficiente de cette volonté ; que le vouloir dépend bien de nous, mais que le sentir n'en dépend pas* ; et mille autres choses de ce genre (1) ; enfin, il s'exprime dans un endroit d'une manière si énergique et si originale, que celui qui a lu ce passage ne l'oubliera jamais. C'est dans une de ses lettres spirituelles où il dit : *Si Dieu vous ennuie, dites-lui qu'il vous ennuie ; que vous préférez à sa présence les plus vils amusements ; que vous n'êtes à l'aise que loin de lui ; dites-lui* : « Voyez « ma misère et mon ingratitude. O Dieu ! prenez mon « cœur, puisque je ne sais pas vous le donner ; ayez « pitié de moi malgré moi-même. »

---

(1) *Voyez* les Œuvres spirituelles de Fénelon. Paris, 1802, in-12, tom. I, *pag.* 94 ; tom. IV, lettre au P. Lami sur la Prière, n. 3, *pag.* 162 ; tom. IV, lettre CXCV, *pag.* 242 ; *ibid.*, *pag.* 470, 472, 476, où l'on trouvera en effet tous ces sentiments exprimés.

Trouvez-vous ici, messieurs, la maxime du désir et de l'amour indispensables à la prière ? Je n'ai point dans ce moment le livre précieux de Fénélon sous la main ; mais vous pouvez faire à l'aise les vérifications nécessaires.

Au surplus, s'il a exagéré le bien ici ou là, il en est convenu ; n'en parlons plus que pour le louer, et pour exalter le triomphe de son immortelle obéissance. Debout, et le bras étendu pour instruire les hommes, il peut avoir un égal ; prosterné pour se condamner lui-même, il n'en a plus.

Mais Nicole est un autre homme, et je fais moins de compliments avec lui ; car cette maxime qui me choque dans ses écrits tenait à l'école dangereuse de Port-Royal et à tout ce système funeste qui tend directement à décourager l'homme et à le mener insensiblement du découragement à l'endurcissement ou au désespoir, en attendant la grâce et le désir. De la part de ces docteurs rebelles, tout me déplaît, et même ce qu'ils ont écrit de bon ; *je crains les Grecs jusque dans leurs présents.* Qu'est-ce que le désir ? Est-ce, comme on l'a dit souvent, l'*amour d'un bien absent ?* Mais s'il en est ainsi, l'amour, du moins l'amour sensible, ne se commandant pas, l'homme ne peut donc prier avant que cet amour arrive de lui-même, autrement il faudrait que le désir précédât le désir, ce qui me paraît un peu difficile. Et comment s'y prendra l'homme, en supposant qu'il n'y ait point de véritable prière sans désir et sans amour ; comment s'y prendra-t-il, dis-je, pour demander, ainsi que son devoir l'y oblige souvent, ce que

sa nature abhorre ? La proposition de Nicole me semble anéantie par le seul commandement d'*aimer nos ennemis*.

LE SÉNATEUR.

Il me semble que Locke a tranché la question en décidant *que nous pouvions élever le désir en nous, en proportion exacte de la dignité du bien qui nous est proposé* (1).

LE COMTE.

Croyez-moi, ne vous fiez point à Locke qui n'a jamais rien compris à fond. *Le désir*, qu'il n'a pas du tout défini, *n'est qu'un mouvement de l'âme vers un objet qui l'attire*. Ce mouvement est un fait du monde moral, aussi certain, aussi palpable que le magnétisme, et de plus aussi général que la gravitation universelle dans le monde physique. Mais l'homme étant continuellement agité par deux forces contraires, l'examen de cette loi terrible doit être le commencement de toute étude de l'homme. Locke, pour l'avoir négligée, a pu écrire cinquante pages sur la liberté, sans savoir même

(1) Il a dit en effet dans l'*Essai sur l'entendement humain*, liv. II, § 21, 46. By a due considération and examining any good proposed, it is in our power to raise our desires in a due proportion to the value of the good whereby in its turn and place, it may come to woork upon the will and be pursued.

de quoi il parlait. Cette loi étant posée comme un fait incontestable, faites bien attention que si un objet n'agit pas de sa nature sur l'homme, il ne dépend pas de nous de faire naître le désir, puisque nous ne pouvons faire naître dans l'objet la force qu'il n'a pas ; et que si, au contraire, cette force existe dans l'objet, il ne dépend pas de nous de le détruire, l'homme n'ayant aucun pouvoir sur l'essence des choses extérieures qui sont ce qu'elles sont, sans lui et indépendamment de lui. A quoi se réduit donc le pouvoir de l'homme ? A travailler autour de lui et sur lui, pour affaiblir, pour détruire, ou au contraire pour mettre en liberté ou rendre victorieuse l'action dont il éprouve l'influence. Dans le premier cas, ce qu'il y a de plus simple, c'est de s'éloigner comme on éloignerait un morceau de fer de la sphère active d'un aimant, si on voulait le soustraire à l'action de cette puissance. L'homme peut aussi s'exposer volontairement, et par les moyens donnés, à une attraction contraire ; ou se lier à quelque chose d'immobile ; ou placer entre lui et l'objet quelque nature capable d'en intercepter l'action, comme le verre refuse de transmettre l'action électrique ; ou bien enfin il peut travailler sur lui-même, pour se rendre moins ou nullement attirable : ce qui est, comme vous voyez, beaucoup plus sûr, et certainement possible, mais aussi beaucoup plus difficile. Dans le second cas, il doit agir d'une manière précisément opposée ; il doit, suivant ses forces, s'approcher de l'objet, écarter ou anéantir les obstacles, et se ressouvenir surtout que, suivant les relations de certains voyageurs, un froid extrême a pu

éteindre dans l'aiguille aimantée l'*amour du pôle*. Que l'homme se garde donc du *froid*.

Mais en raisonnant, même d'après les idées ou fausses ou incomplètes de Locke, il demeurera toujours certain *que nous avons le pouvoir de résister au désir*, pouvoir sans lequel il n'y a point de liberté (1). Or, si l'homme peut résister au désir, et même agir contre le désir, il peut donc prier sans désir et même contre le désir, puisque la prière est un acte de la volonté comme tout autre, et partant, sujet à la loi générale. Le *désir* n'est point la volonté, mais seulement une passion de la volonté ; or, puisque l'action qui agit sur elle n'est pas invincible, il s'ensuit que pour prier réellement, il faut nécessairement vouloir, mais non *désirer*, la prière n'étant par essence *qu'un mouvement de la volonté par l'entendement*. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que nous ne demandons ordinairement que ce que nous désirons, et qu'un grand nombre de ces élus qui ont parlé de la prière depuis que l'homme sait prier, ayant presque éteint en eux la loi fatale, n'éprouvaient plus de combat entre la volonté et le désir : cependant deux forces agissant dans le même sens n'en sont pas moins

(1) *Essai on Hum Underst*, liv. II, chap. xxi, 5, 47, *ibid. Ce pouvoir semble être la source de toute liberté*. Pourquoi cette redondance de mots et cette incertitude, au lieu de nous dire simplement si, selon lui, *ce pouvoir est la liberté*. Mais Locke dit bien rarement ce qu'il faut dire : le vague et l'irrésolution règnent nécessairement dans son expression comme dans sa pensée.

essentiellement distinguées. Admirez ici comment deux hommes également éclairés peut-être, quoique fort inégaux en talents et en mérites, arrivaient à la même exagération en partant de principes tout différents. Nicole, ne voyant que la grâce dans le désir légitime, ne laissait rien à la volonté, afin de donner tout à cette grâce qui s'éloignait de lui pour le châtier du plus grand crime qu'on puisse commettre contre elle, celui de lui attribuer plus qu'elle ne veut ; et Fénelon, qu'elle avait pénétré, prenait la prière pour le désir, parce que dans son cœur céleste le désir n'avait jamais abandonné la prière.

LE SÉNATEUR.

Croyez-vous qu'on puisse désirer le désir ?

LE COMTE.

Ah ! vous me faites-là une grande question. Fénélon, qui était certainement un *homme de désir*, semble pencher pour l'affirmative, si, comme je crois l'avoir lu dans ses ouvrages, *on peut désirer d'aimer*, *s'efforcer de désirer*, *et s'efforcer de vouloir aimer*. Si quelque métaphysicien digne de ce nom voulait traiter à fond cette question, je lui proposerais pour épigraphe ce passage des Psaumes : *J'ai convoité le désir de tes commandements* (1). En attendant que cette dissertation soit faite,

(1) *Concupivi desiderare justificationes tuas.* Ps. CXVIII, 20.

je persiste à dire : *Cela n'est pas vrai* ; ou si cette décision vous paraît dure, je consens à dire : *Cela n'est pas assez vrai.* Mais ce que vous ne me contesterez certainement pas (et c'est ce que j'étais sur le point de vous dire lorsque vous m'avez interrompu), *c'est que le fonds de la prière est la foi :* et cette vérité vous la voyez encore dans l'ordre temporel. Croyez-vous qu'un prince fût bien disposé à verser ses faveurs sur des hommes qui douteraient de sa souveraineté ou qui blasphèmeraient sa bonté ? Mais s'il ne peut y avoir de *prière* sans foi, il ne peut y avoir de *prière efficace* sans pureté. Vous comprenez assez que je n'entends pas donner à ce mot de *pureté* une signification rigoureuse : que deviendrions-nous, hélas ! si les coupables ne pouvaient prier ? Mais vous comprenez aussi, en suivant toujours la même comparaison, qu'outrager un prince serait une assez mauvaise manière de solliciter ses faveurs. Le coupable n'a proprement d'autre droit que celui de prier lui-même. Jamais je n'ai assisté à une de ces cérémonies saintes, destinées à écarter les fléaux du ciel ou à solliciter ses faveurs, sans me demander à moi-même avec une véritable terreur : *Au milieu de ces chants pompeux et de ces rits augustes, parmi cette foule d'hommes rassemblés, combien y en a-t-il qui, par leur foi et par leurs œuvres, aient le droit de prier, et l'espérance fondée de prier avec efficacité ? Combien y en a-t-il qui prient réellement ? L'un pense à ses affaires, l'autre à ses plaisirs : un troisième s'occupe de la musique : le moins coupable peut-être est celui qui baille sans savoir où il est. Encore une fois, combien y en a-t-il qui prient, et combien y en a-t-il qui méritent d'être exaucés ?*

LE CHEVALIER.

Pour moi, je suis déjà sûr que, dans ces solennelles et pieuses réunions, il y avait au moins très-certainement un homme qui ne priait pas... c'était vous, M. le comte, qui vous occupiez de ces réflexions philosophiques au lieu de prier.

LE COMTE.

Vous me glacez quelquefois avec vos *gallicismes* : quel talent prodigieux pour la plaisanterie ! jamais elle ne vous manque, au milieu même des discussions les plus graves ; mais voilà comment vous êtes, vous autres Français !

LE CHEVALIER.

Croyez, mon cher ami, que nous en valons bien d'autres, quand nous n'avons pas la fièvre ; croyez même qu'on a besoin de notre plaisanterie dans le monde. La raison est peu pénétrante de sa nature, et ne se fait pas jour aisément ; il faut souvent qu'elle soit, pour ainsi dire, *armée* par la redoutable épigramme. La pointe française pique comme l'aiguille, pour faire passer le fil. — Qu'avez-vous à répondre, par exemple, à mon *coup d'aiguille?*

LE COMTE.

Je ne veux pas vous demander compte de tous les

fils que votre nation a fait passer ; mais je vous assure que, pour cette fois, je vous pardonne bien volontiers votre lazzi, d'autant plus que je puis sur-le-champ le tourner en argument. Si la crainte seule de mal prier, peut empêcher de prier, que penser de ceux qui ne savent pas prier, qui se souviennent à peine d'avoir prié, qui ne croient pas même à l'efficacité de la prière? Plus vous examinerez la chose, et plus vous serez convaincu qu'il n'y a rien de si difficile que d'émettre une véritable prière.

LE SÉNATEUR.

Une conséquence nécessaire de ce que vous dites, c'est qu'il n'y a pas de composition plus difficile que celle d'une véritable prière écrite, qui n'est et ne peut être que l'expression fidèle de la prière intérieure; c'est à quoi, ce me semble, on ne fait pas assez d'attention.

LE COMTE.

Comment donc, M. le sénateur! vous touchez là un des points les plus essentiels de la véritable doctrine. Il n'y a rien de si vrai que ce que vous dites; et quoique la prière écrite ne soit qu'une image, elle nous sert cependant à juger l'original qui est invisible. Ce n'est pas un petit trésor, même pour la philosophie seule, que les monuments matériels de la prière, tels que les hommes de tous les temps nous les ont laissés; car

nous pouvons appuyer sur cette base seule trois belles observations.

En premier lieu, toutes les nations du monde ont prié, mais toujours en vertu d'une révélation véritable ou supposée ; c'est-à-dire, en vertu des anciennes traditions. Dès que l'homme ne s'appuie que sur sa raison, il cesse de prier, en quoi il a toujours confessé, sans s'en apercevoir, que, de lui-même, il ne sait ni ce qu'il doit demander, ni comment il doit prier, ni même bien précisément à qui il doit s'adresser (1). En vain donc le déiste nous étalera les plus belles théories sur l'existence et les attributs de Dieu ; sans lui objecter (ce qui est cependant incontestable) qu'il ne les tient que de son catéchisme, nous serons toujours en droit de lui dire comme *Joas* : VOUS NE LE PRIEZ PAS (2).

Ma seconde observation est que toutes les religions sont plus ou moins fécondes en prières ; mais la troisième est sans comparaison la plus importante, et la voici :

Ordonnez à vos cœurs d'être attentifs, et lisez toutes ces prières : vous verrez la véritable Religion comme vous voyez le soleil.

---

(1) Platon ayant avoué expressément, dans la page la plus extraordinaire qui ait été écrite humainement dans le monde, *que l'homme réduit à lui-même ne sait pas prier ;* et ayant de plus appelé par ses vœux *quelque envoyé céleste qui vînt enfin apprendre aux hommes cette grande science*, on peut bien dire qu'il a parlé au nom du genre humain.

(2) Athalie, II, 7.

LE SÉNATEUR.

J'ai fait mille fois cette dernière observation en assistant à notre belle liturgie. De pareilles prières ne peuvent avoir été produites que par la vérité, et dans le sein de la vérité.

LE COMTE.

C'est bien mon avis. D'une manière ou d'une autre, Dieu a parlé à tous les hommes ; mais il en est de privilégiés à qui il est permis de dire : *Il n'a point traité ainsi les autres nations* (1) ; car Dieu seul, suivant l'incomparable expression de l'incomparable Apôtre, *peut créer dans le cœur de l'homme un esprit capable de crier* : MON PÈRE (2) ! et David avait préludé à cette vérité en s'écriant : *C'est lui qui a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne digne de notre Dieu* (3). Or, si cet esprit n'est pas dans le cœur de l'homme, comment celui-ci priera-t-il ? ou comment sa plume impuissante pourra-t-elle écrire ce qui n'est pas dicté à celui qui la tient ? Lisez les hymnes de Santeuil, un peu légèrement adoptées peut-être par l'Eglise de Paris : elles font un certain bruit dans l'oreille ; mais jamais elles ne *prient*,

---

(1) *Non fecit taliter omni nationi.* (Ps., CXLVII, 20.)

(2) Ad Gal. IV, 6.

(3) *Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo Jacob.* (Ps. XXXIX, 4.)

parce qu'il *était seul* lorsqu'il les composa. La beauté de la prière est semblable à la mystérieuse fille du grand roi, *toute sa beauté naît de l'intérieur* (1). C'est quelque chose qui n'a point de nom, mais qu'on sent parfaitement et que le talent seul ne peut imiter.

Mais puisque rien n'est plus difficile que de *prier*, c'est tout à la fois le comble de l'aveuglement et de la témérité d'oser dire qu'on a prié et qu'on n'a pas été exaucé. Je veux surtout vous parler des nations, car c'est un objet principal dans ces sortes de questions. Pour écarter un mal, pour obtenir un bien national, il est bien juste, sans doute, que la nation *prie*. Or, qu'est-ce qu'une nation ? et quelles conditions sont nécessaires pour qu'une nation *prie?* Y a-t-il dans chaque pays des hommes qui aient droit de *prier* pour elle, et ce droit, le tiennent-ils de leurs dispositions intérieures, ou de leur rang au milieu de cette nation, ou des deux circonstances réunies ? Nous connaissons bien peu les secrets du monde spirituel ; et comment les connaîtrions-nous, puisque personne ne s'en soucie ? Sans vouloir m'enfoncer dans ces profondeurs, je m'arrête à la proposition générale : *que jamais il ne sera possible de prouver qu'une nation* a prié *sans être exaucée ;* et je me crois tout aussi sûr de la proposition affirmative, c'est-à-dire : *que toute nation qui* prie *est exaucée*. Les exceptions ne prouveraient rien, quand même elles pourraient être vérifiées ; et toutes disparaîtraient de-

(1) *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* (Ps. XLIV, 14.)

vant la seule observation : *que nul homme ne peut savoir, même lorsqu'il prie parfaitement, s'il ne demande pas une chose nuisible à lui ou à l'ordre général.* Prions donc sans relâche, prions de toutes nos forces, et avec toutes les dispositions qui peuvent légitimer ce grand acte de la créature intelligente : surtout n'oublions jamais que toute prière véritable est efficace de quelque manière. Toutes les suppliques présentées au souverain ne sont pas décrétées favorablement, et même ne peuvent l'être, car toutes ne sont pas raisonnables : toutes cependant contiennent une profession de foi expresse de la puissance, de la bonté et de la justice du souverain, qui ne peut que se complaire à les voir affluer de toutes les parties de son empire, et comme il est impossible de supplier le prince sans faire, par là même, un acte de sujet fidèle, il est de même impossible de prier Dieu sans se mettre avec lui dans un rapport de soumission, de confiance et d'amour ; de manière qu'il y a dans la prière, considérée seulement en elle-même, une vertu purifiante dont l'effet vaut presque toujours infiniment mieux pour nous que ce que nous demandons trop souvent dans notre ignorance (1).

---

(1) Le seul acte de la prière perfectionne l'homme, parce qu'il nous rend Dieu présent. Combien cet exercice inspire de bonnes actions ! combien il empêche de crimes ! l'expérience seule l'apprend..... Le Sage *ne se plaît* pas seulement dans la prière ; *il s'y délecte.* Οὐ φιλεῖ προσεύχεσθαι, ἄλλα ἀγαπᾷ. (*Orig.* ubi sup., n° 8, *p.* 210, n° 20, *pag.* 229.)

Toute prière légitime, lors même qu'elle ne doit pas être exaucée, ne s'élève pas moins jusque dans les régions supérieures, d'où elle retombe sur nous, après avoir subi certaines préparations, comme une rosée bienfaisante qui nous prépare pour une autre patrie. Mais lorsque nous demandons seulement à Dieu *que sa volonté soit faite ;* c'est-à-dire que le mal disparaisse de l'univers, alors seulement nous sommes sûrs de n'avoir pas prié en vain. Aveugles et insensés que nous sommes! au lieu de nous plaindre de n'être pas exaucés, tremblons plutôt d'avoir mal demandé, ou d'avoir demandé le mal. La même puissance qui nous ordonne de prier, nous enseigne aussi comment et dans quelles dispositions il faut prier. Manquer au premier commandement, c'est nous ravaler jusqu'à la brute et même jusqu'à l'athée : manquer au second, c'est nous exposer encore à un grand anathème, celui *de voir notre prière se changer en crime* (1).

N'allons donc plus, par de folles ferveurs,
Prescrire au Ciel ses dons et ses faveurs.
Demandons-lui la prudence équitable,
La piété sincère, charitable;
Demandons-lui sa grâce, son amour;
Et s'il devait nous arriver un jour
De fatiguer sa facile indulgence
Par d'autres vœux, pourvoyons-nous d'avance
D'assez de zèle et d'assez de vertus
Pour devenir dignes de ses refus (2).

(1) *Oratio ejus fiat in peccatum.* (Ps. CVIII, 7.)
(2) J.-B. Rousseau ; Epitre à Rollin, II, 4.

LE CHEVALIER.

Je ne me repens pas, mon bon ami, de vous avoir *glacé*. J'y ai gagné d'abord le plaisir d'être grondé par vous, ce qui me fait toujours un bien infini; et j'y ai gagné encore quelque chose de mieux. J'ai peur, en vérité, de devenir chicaneur avec vous; car l'homme ne se dispense guère de faire ce qui lui apporte plaisir et profit. Mais ne me refusez pas, je vous en conjure, une très-grande satisfaction : vous m'avez *glacé* à votre tour lorsque je vous ai entendu parler de Locke avec tant d'irrévérence. Il nous reste du temps, comme vous voyez; je vous sacrifie de grand cœur un *boston* qui m'attend en bonne et charmante compagnie, si vous avez la complaisance de me dire votre avis détaillé sur ce fameux auteur dont je ne vous ai jamais entendu parler sans remarquer en vous une certaine irritation qu'il m'est impossible de comprendre.

LE COMTE.

Mon Dieu! je n'ai rien à vous refuser; mais je prévois que vous m'entrainerez dans une longue et triste dissertation dont je ne sais pas trop, à vous dire la vérité, comment je me tirerai, sans tromper votre attente ou sans vous ennuyer, deux inconvénients que je voudrais éviter également, ce qui ne me paraît pas aisé. Je crains d'ailleurs d'être mené trop loin.

LE CHEVALIER.

Je vous avoue que ce malheur me paraît léger et même nul. Faut-il donc écrire un poème épique pour avoir le privilége des épisodes?

LE COMTE.

Oh! vous n'êtes jamais embarrassé de rien : quant à moi, j'ai mes raisons pour craindre de me lancer dans cette discussion. Mais si vous voulez m'encourager, commencez, je vous prie, par vous asseoir. Vous avez une inquiétude qui m'inquiète. Je ne sais par quel lutin vous êtes picoté sans relâche : ce qu'il y a de sûr, c'est que vous ne pouvez tenir en place dix minutes; il faut le plus souvent que mes paroles vous poursuivent comme le plomb qui va chercher un oiseau au vol. Ce que j'ai à vous dire pourra fort bien ressembler un peu à un sermon; ainsi vous devez m'entendre assis. — Fort bien! Maintenant, mon cher chevalier, commençons, s'il vous plaît, par un acte de franchise. Parlez-moi en toute conscience : avez-vous lu Locke?

LE CHEVALIER.

Non, jamais. Je n'ai aucune raison de vous le cacher. Seulement, je me rappelle l'avoir ouvert un jour à la campagne, un jour de pluie; mais ce ne fut qu'une attitude.

LE COMTE.

Je ne veux pas toujours vous gronder: vous avez quelquefois des expressions tout-à-fait heureuses: en effet, le livre de Locke n'est presque jamais saisi et ouvert que *par attitude*. Parmi les livres sérieux, il n'y en a pas de moins lu. Une de mes grandes curiosités, mais qui ne peut être satisfaite, serait de savoir combien il y a d'hommes à Paris qui ont lu, d'un bout à l'autre, l'*Essai sur l'entendement humain*. On en parle et on le cite beaucoup, mais toujours sur parole; moi-même j'en ai parlé intrépidement comme tant d'autres, sans l'avoir lu. A la fin cependant, voulant acquérir le droit d'en parler en conscience, c'est-à-dire avec pleine et entière connaissance de cause, je l'ai lu tranquillement du premier mot au dernier, et la plume à la main:

Mais j'avais cinquante ans quand cela m'arriva,

et je ne crois pas avoir dévoré de ma vie un tel ennui. Vous connaissez ma vaillance dans ce genre.

LE CHEVALIER.

Si je la connais! ne vous ai-je pas vu lire, l'année dernière, un mortel in-octavo allemand sur l'Apocalypse? je me souviens qu'en vous voyant à la fin de cette lecture, plein de vie et de santé, je vous dis qu'après une telle épreuve *on pouvait vous comparer à un canon qui a supporté double charge*.

LE COMTE.

Et cependant je puis vous assurer que l'œuvre germanique, comparée à l'*Essai sur l'entendement humain*, est un pamphlet léger, un livre d'agrément, au pied de la lettre ; on y lit au moins des choses très-intéressantes. On y apprend, par exemple : *que la pourpre dont l'abominable Babylone pourvoyait jadis les nations étrangères, signifie évidemment l'habit rouge des cardinaux ; qu'à Rome les statues antiques des faux dieux sont exposées dans les églises*, et mille autres choses de ce genre également utiles et récréatives (1). Mais dans l'*Essai*, rien ne vous console ; il faut traverser ce livre, comme les sables de Libye, et sans rencontrer même la moindre *oasis*, le plus petit point verdoyant où l'on puisse respirer. Il est des livres dont on dit : Montrez-moi le défaut qui s'y trouve. Quant à l'*Essai* je puis bien vous dire : *Montrez-moi celui qui ne s'y trouve pas.* Nommez-moi celui que vous voudrez, parmi ceux que

(1) Il paraît que ce trait est dirigé de côté sur le livre allemand intitulé : *Die Siegsgeschichte der christlichen Religion, in einer gemeinnützigen Erklærung der Offenbarung Joannis*, in-8° ; *Nüremberg* 1799.

Ce livre se trouve dans les bibliothèques d'une classe d'hommes assez nombreuse ; mais comme il ne s'agit ici que d'une citation sans conséqnence, j'ai cru inutile de perdre du temps à la vérifier.

(*Note de l'éditeur.*)

vous jugerez les plus capables de déprécier un livre, et je me charge de vous en citer sur-le-champ un exemple, *sans le chercher :* la préface même est choquante au-delà de toute expression. *J'espère*, y dit Locke, *que le lecteur qui achètera mon livre ne regrettera pas son argent* (1). Quelle odeur de magasin ! Poursuivez, et vous verrez: *Que son livre est le fruit de quelques heures pesantes dont il ne savait que faire* (2)*: qu'il s'est fort amusé à composer cet ouvrage, par la raison qu'on trouve autant de plaisir à chasser aux allouettes ou aux moineaux qu'à forcer des renards ou des cerfs* (3)*: que son livre enfin a été commencé par hasard, continué par complaisance , écrit par morceaux incohérents , abandonné souvent et repris de même, suivant les ordres du caprice ou de l'occasion* (4). Voilà, il faut l'avouer, un singulier ton de la part d'un auteur qui va nous parler de l'entendement humain, de la spiritualité de l'âme, de la liberté et de Dieu enfin. Quelles clameurs de la part de nos lourds *idéologues*, si ces impertinentes platitudes se trouvaient dans une préface de Malebranche !

---

(1) Thon wilt as little think thy money, as i do my pains ill bestowed. (Londres, Becroft, Straham et comp. 1775, 1 vol. in-8°.) Epistle to the reader.

(2) The diversion of some of my idle and heavy hours. (*Ibid.*)

(3) He that hawks at larks and sparows has no less sport thoug a muss less considerable quarry than he that flies at nobler games.

(4) As my humour or occasions permitted. (*Ibid.*)

Mais vous ne sauriez croire, messieurs, avant de passer à quelque chose de plus essentiel, à quel point le livre de Locke prête d'abord au ridicule proprement dit, par les expressions grossières qu'il aimait beaucoup et qui accouraient sous sa plume avec une merveilleuse complaisance. Tantôt Locke vous dira, dans une seconde et troisième édition, et après y avoir pensé de toutes ses forces: *qu'une idée claire est un objet que l'esprit humain a devant ses yeux* (1). — *Devant ses yeux?* Imaginez, si vous pouvez, quelque chose de plus massif.

Tantôt il vous parlera de la mémoire comme d'une boite où l'on serre des idées pour le besoin, et qui est séparée de l'esprit, comme s'il pouvait y avoir dans lui autre chose que lui (2). Ailleurs il fait de la mémoire un *secrétaire qui tient des registres* (3). Ici il nous présente l'intelligence humaine comme une chambre obscure percée de quelques fenêtres par où la lumière pénètre (4), et là il se plaint *d'une certaine espèce de gens*

---

(1) As the mind has before its wiew. (*Ibid.*)

(2) Liv. XI, chap. IV, § 20.

(3) Before the memory begins to keep a register of time and order, etc. *Ibid.*, chap. I, § 6.

(4) The windows by which light is let into this dark room. (*Ibid.*, chap. XI, § 17.) Sur cela Herder a demandé à Locke *si l'intelligence divine était aussi une chambre obscure?* Excellente question faite dans un très-mauvais livre. *Voyez* Herders Gott, einige Gesprüche über Spinosa's System. Gotha, 1800, in-12, § 168.

qui font avaler *aux hommes des principes innés sur lesquels il n'est plus permis de disputer* (1). Forcé de passer à tire d'aile sur tant d'objets différents, je vous prie de supposer toujours qu'à chaque exemple que ma mémoire est en état de vous présenter, je pourrais en ajouter cent, si j'écrivais une dissertation. Le chapitre seul des découvertes de Locke pourrait vous amuser pendant deux jours.

C'est lui qui a découvert : *Que pour qu'il y ait confusion dans les idées, il faut au moins qu'il y en ait deux.* De manière qu'en mille ans entiers, une idée, tant qu'elle sera seule, ne pourra se confondre avec une autre (2).

C'est lui qui a découvert que si les hommes ne se sont pas avisés de transporter à l'espèce animale les noms de parenté reçus parmi eux ; que si, par exemple, l'on ne dit pas SOUVENT : *Ce taureau est aïeul de ce veau*; *ces deux pigeons sont cousins germains* (3), c'est que ces noms nous sont inutiles à l'égard des animaux, au lieu qu'ils sont nécessaires d'hommes à hommes, pour régler les successions dans les tribunaux, ou pour d'autres raisons (4).

---

(1) Liv. I, ch. IV, § 24.

(2) Confusion... concerns always two ideas (II, XXIX, §11.)

(3) But yet it is seldom said (*très-rarement en effet*) this bull is the grand-father of such a calf; ore these two pigeons are cousins germans. (II, XXVIII, § 2.)

(4) *Ibid.*

C'est lui qui a découvert que si l'on ne trouve pas dans les langues modernes des noms nationaux pour exprimer, par exemple, *ostracisme* ou *proscription*, c'est qu'il n'y a, parmi les peuples qui parlent ces langues, ni *ostracisme* ni *proscription* (1), et cette considération le conduit à un théorème général qui répand le plus grand jour sur toute la métaphysique du langage : *C'est que les hommes ne parlent que rarement à eux-mêmes et jamais aux autres des choses qui n'ont point reçu de nom :* de sorte (remarquez bien ceci, je vous en prie, car c'est un principe) que *ce qui n'a point de nom ne sera jamais nommé en conversation.*

C'est lui qui a découvert : *Que les relations peuvent changer sans que le sujet change.* Vous êtes père, par exemple : votre fils meurt ; Locke trouve que vous cessez d'être père à l'instant, quand même votre fils serait mort en Amérique. *Cependant aucun changement ne s'est opéré en vous : et de quelque côté qu'on vous regarde, toujours on vous trouvera le même* (2).

---

(1) *Ibid.*, § 6.

(2) *Caius, verbi gratiâ.* (Toujours le collége !) Whom I consider to day as a father ceases to be so to morrow. Only (ceci est prodigieux !) by the death of his son, without any alteration made in himself. (II, xxv, § 5. Il est assez singulier que ce *Caius* ait choqué l'oreille réfugiée de Coste, traducteur français de Locke. Avec un goût merveilleux il a substitué *Titius.*

LE CHEVALIER.

Ah ! il est charmant ! savez-vous bien que s'il était encore en vie, je m'en irais à Londres tout exprès pour l'embrasser.

LE COMTE.

Je ne vous laisserais cependant point partir, mon cher chevalier, avant de vous avoir expliqué la doctrine des idées négatives. Locke vous apprendrait d'abord : *Qu'il y a des expressions négatives qui ne produisent pas directement des idées positives* (1), ce que vous croirez volontiers. Vous apprendriez ensuite qu'une idée négative n'est autre chose qu'une idée positive, PLUS, celle de l'absence de la chose ; ce qui est évident, comme il vous le démontre sur-le-champ par l'idée du silence. En effet, *qu'est-ce que le silence? — C'est le bruit*, PLUS, *l'absence du bruit.*

Et qu'est-ce que le BIEN ? (ceci est important ; car c'est l'expression la plus générale des idées négatives.) Locke répond avec une profondeur qu'on ne saurait

(1) Indeed, we have negative names which stand not directly for positive ideas (II, VIII, § 5.) Il a été conduit à cette grande vérité par la considération de l'*ombre* qu'il trouve tout aussi réelle que le soleil. En confondant la lumière avec les rayons directs, et l'absence des uns avec l'absence de l'autre, il fait pâmer de rire.

assez exalter : *C'est l'idée de l'être*, à laquelle seulement on ajoute, pour plus de sûreté, celle de *l'absence de l'être* (1).

Mais le *rien* même n'est rien comparé à toutes les belles choses que j'aurais à vous dire sur le talent de Locke pour les définitions en général. Je vous recommande ce point comme très-essentiel, puisque c'est l'un des plus amusants. Vous savez peut-être que Voltaire, avec cette légèreté qui ne l'abandonna jamais, nous a dit : *Que Locke est le premier philosophe qui ait appris aux hommes à définir les mots dont ils se servent* (2), *et qu'avec son grand sens il ne cesse de dire :* DÉFINISSEZ ! Or, ceci est exquis ; car il se trouve précisément que Locke est le premier philosophe qui ait dit *ne définissez pas* (3) ! et qui cependant n'ait cessé de définir, et

---

(1) *Negative names... such as* insipide, silence, NIHIL... *denotes positive ideas*, verbi gratiâ, Taste, Sound, Being, *with a signification of their absence.* (Ibid.)

(2) Voilà, comme on voit, un puissant érudit ! car personne n'a *plus* et *mieux* défini que les anciens ; Aristote surtout est merveilleux dans ce genre, et sa métaphysique entière n'est qu'un dictionnaire.

(3) *Voy.* son liv. III, ch. IV, si bien commenté par Condillac. (Essai sur l'orig. des conn. hum., sect. III, § 9 et suiv.) On y lit, entre autres choses curieuses : *Que les Cartésiens, n'ignorant pas qu'il y a des idées plus claires que toutes les définitions qu'on en peut donner, n'en savaient cependant pas la raison*, quelque facile qu'elle paraisse à apercevoir. (§ 10.) Si Descartes, Malebranche, Lami, le

d'une manière qui passe toutes les bornes du ridicule.

Seriez-vous curieux, par exemple, de savoir ce que c'est que la *puissance?* Locke aura la bonté de vous apprendre : *Que c'est la succession des idées simples, dont les unes naissent et les autres périssent* (1). Vous êtes éblouis, sans doute, par cette clarté ; mais je puis vous citer de bien plus belles choses. En vain tous les métaphysiciens nous avertissent d'une commune voix de ne point chercher à définir ces notions élevées qui servent elles-mêmes à définir les autres. Le génie de Locke domine ces hauteurs ; et il est en état, par exemple, de nous donner une définition de l'*existence* bien autrement claire que l'idée réveillée dans notre esprit par la

---

cardinal de Polignac, etc., revenaient au monde, *o qui cachinni!*

(1) Je ne sache pas que Locke ait donné positivement une définition de la puissance ; il explique plutôt comment cette idée se forme dans notre esprit ; mais l'interlocuteur est fort éloigné de se rappeler le verbiage de Locke. *L'esprit*, dit-il, *étant informé chaque jour par les sens de l'altération de ces idées simples qu'il observe dans les choses extérieures*, (des idées dans les choses !!!) *venant de plus à connaître comment l'une arrive à sa fin et cesse d'exister, il considère dans une chose la possibilité de souffrir un changement dans ses idées simples* (Encore !!!) *et dans l'autre la possibilité d'opérer ce changement*, et de cette manière, *il arrive à cette idée que nous appelons* puissance.

(*Note de l'Editeur.*)

And so, *Comes by that idea which we call* Power. (Liv. II, ch. xxi, § 1.)

simple énonciation de ce mot. Il nous enseigne que l'existence est l'idée qui est dans notre esprit, et *que nous considérons comme étant actuellement* LA, *ou l'objet que nous considérons comme étant actuellement hors de nous* (1).

On ne croirait pas qu'il fût possible de s'élever plus haut, si l'on ne rencontrait pas tout de suite la définition de l'unité. Vous savez peut-être comment le précepteur d'Alexandre la définit jadis dans son acception la plus générale. *L'unité*, dit-il, *est l'être;* et l'unité numérique, en particulier, *est le commencement et la mesure de toute quantité* (2). Pas tant mal, comme vous voyez! mais c'est ici cependant où le progrès des lumières est frappant. *L'unité*, dit Locke, *est tout ce qui peut être considéré comme une chose, soit être réel, soit idée.* A cette définition, qui eût donné un accès de jalousie à feu *M. de la Palice*, Locke ajoute le plus sérieusement du monde : *C'est ainsi que l'entendement acquiert l'idée de*

---

(1) *When ideas ave in our minds, we consider them, as being actually* THERE, *as well as we consider things to be actually without us; which is that they exist, or have existence.* (L. II, ch. VII, § 7.)

Ce philosophe n'oublie rien, comme on voit : après avoir dit : *Voilà ce qui nous autorise à dire que les choses existent*, il ajoute, *ou qu'elles ont l'existence.* Après cela, si on ne le comprend pas, ce n'est pas sa faute.

(2) Τὸ ὂν καὶ τὸ ἕν, ταὐτόν. (Arist., III, 1.)

Τὸ ἓν ἀριθμοῦ ἀρχὴ.... καὶ μέτρον. (*Ibid.*, X, 1.)

l'unité (1). Nous voilà, certes, bien avancés sur l'origine des idées.

La définition de la solidité a bien son mérite aussi. *C'est ce qui empêche deux corps qui se meuvent l'un vers l'autre de pouvoir se toucher* (2). Celui qui a toujours jugé Locke sur sa réputation en croit à peine ses yeux ou ses oreilles, lorsqu'enfin il juge par lui-même ; mais je puis encore étonner l'étonnement même en vous citant la définition de l'atome : *C'est un corps continu*, dit Locke, *sous une forme immuable* (3).

Seriez-vous curieux maintenant d'apprendre ce que Locke savait dans les sciences naturelles? Ecoutez bien ceci, je vous en prie. Vous savez que, lorsqu'on estime les vitesses dans la conversation ordinaire, on a rarement des espaces à comparer, vu que l'on rapporte assez communément ces vitesses au même espace parcouru. Pour estimer, par exemple, les vitesses de deux chevaux, je ne vous dirai pas que l'un s'est rendu d'ici à *Strelna* en quarante minutes, et l'autre à *Kamini-Ostroff* en dix minutes, vous obligeant ainsi à tirer votre crayon, et à faire une opération d'arithmétique pour savoir ce que cela veut dire ; mais je vous dirai que

---

(1) *Whatever we can consider as one thing whether a real Being or idea, suggest to the understanding the idea of unity.* (Ibid., liv. II, chap. VII, § 7.)

(2) Liv. II, ch. IV, § 1.

(3) *A continued body under one immutable superficies.* (Liv. II, chap. XXXII, § 3, *pag.* 281.)

les deux chevaux sont allés, je le suppose, de *Saint-Pétersbourg à Strelna*, l'un dans quarante minutes, et l'autre dans cinquante : or, il est visible que, dans ces sortes de cas, les vitesses étant simplement proportionnelles au temps, on n'a point d'espaces à comparer. Eh bien ! messieurs, cette profonde mathématique n'était pas à la portée de Locke. Il croyait que ses frères les humains ne s'étaient point aperçus jusqu'à lui que, dans l'estimation des vitesses, l'espace doit être pris en considération : il se plaint gravement : *Que les hommes, après avoir mesuré le temps par le mouvement des corps célestes, se soient encore avisés de mesurer le mouvement par le temps : tandis qu'il est clair, pour peu qu'on y réfléchisse, que l'espace doit être pris en considération aussi bien que le temps* (1). En vérité, voilà une belle découverte ! mille grâces à Master John qui a daigné nous en faire part ; mais vous n'êtes pas au bout. Locke a découvert encore que *Pour un homme plus pénétrant* (tel que lui, par exemple), *il demeurera certain qu'une estimation exacte du mouvement exige qu'on ait égard de plus à la masse du corps qui est en*

---

(1) *Wereas it is obvious to every one who reflects over so little on it, that to measure* motion, *space is as necessary to be considered as time.*

Il est bien essentiel d'observer ici que, par le mot *mouvement* (motion), Locke entend ici la *vitesse*. C'est de quoi il n'est pas permis de douter lorsqu'on a lu le morceau tout entier.

mouvement (1). Locke veut-il dire que pour *estimer* la quantité du mouvement, *tout homme* pénétrant *s'apercevra que la masse sera prise en considération ?* C'est une niaiserie du premier ordre. Veut-il dire, au contraire (ce qui est infiniment probable), *Que*, *pour l'estimation de la vitesse*, *un homme*, qui a du génie, *comprend qu'il faut avoir égard à* l'espace parcouru, *et que s'il* a encore plus de génie, *il s'apercevra qu'on doit aussi faire attention à la masse ?* Alors il me semble qu'aucune langue ne fournit un mot capable de qualifier cette proposition.

Vous voyez, messieurs, ce que Locke savait sur les éléments des sciences naturelles. Vous plairait-il

---

(1) *And those who look a little farther will find also the* bulk *of the think moved necessary to be taken into the computation by any one who will estimate or measure motion* so as to judge right of it. (Ibid. liv. II, ch. XIV, § 22.)

Il faut remarquer ici que l'interlocuteur, qui traduit Locke de mémoire, lui fait beaucoup d'honneur en lui prêtant généreusement le mot de *masse*. Ces sortes d'expressions consacrées et circonscrites par la science n'étaient point à l'usage de Locke, qui employait toujours les mots vulgaires tels qu'ils se présentaient à lui sur le pavé de Londres. Il a dit en anglais *bulk*, mot équivoque qui se rapporte également à la masse et au volume, et que le traducteur français, *Coste*, a fort bien traduit par celui de *grosseur*, précisément aussi vague et aussi vulgaire.

(*Note de l'Editeur.*)

connaître son érudition ? en voici un échantillon merveilleux. Rien n'est plus célèbre dans l'histoire des opinions humaines que la dispute des anciens philosophes sur les véritables sources de bonheur, ou sur le *summum bonum*. Or, savez-vous comment Locke avait compris la question ? Il croyait que les anciens philosophes disputaient, non sur le droit, mais sur le fait ; il change une question de morale et de haute philosophie en une simple question de goût ou de caprice, et sur ce bel aperçu il décide, avec une rare profondeur : *Qu'autant vaudrait disputer pour savoir si le plus grand plaisir du goût se trouve dans les pommes, dans les prunes ou dans les noix* (1). Il est savant comme vous voyez, autant que moral et magnifique.

Voudriez-vous savoir maintenant combien Locke était dominé par les préjugés de secte les plus grossiers, et jusqu'à quel point le protestantisme avait aplati cette tête ? Il a voulu, dans je ne sais quel endroit de son livre, parler de la *présence réelle*. Sur cela, je n'ai rien à dire : il était réformé, il pouvait fort bien se donner ce passe-temps ; mais il était tenu de parler au

---

(1) *And they* (the philosophers of old) *mighi have as reasonably disputed wheter the best relish were to be found in apples, plumbs, or nuts; and have divided themselves into sects upon it* (II, 21, § 55.)

Coste trouvant ces *noix* ignobles, se permet encore ici un changement non moins important que celui qu'on a vu ci-devant (*p.* 322), de *Caius* en *Titius*. Au lieu des *noix* il a mis des *abricots*, ce qui est très-heureux.

moins comme un homme qui a une tête sur les épaules, au lieu de nous dire, comme il l'a fait : *Que les partisans de ce dogme le croient, parce qu'ils ont associé dans leur esprit l'idée de la présence simultanée d'un corps en plusieurs lieux, avec celle de l'infaillibilité d'une certaine personne* (1). Que dire d'un homme qui était bien le maître de lire Bellarmin ; d'un homme qui fut le contemporain de Petau et de Bossuet ; qui pouvait de Douvres entendre les cloches de Calais ; qui avait voyagé d'ailleurs, et même résidé en France ; qui avait passé sa vie au milieu du fracas des controverses ; et qui imprime sérieusement que l'Eglise catholique croit la présence réelle *sur la foi* d'une personne *qui en donne sa parole d'honneur ?* Ce n'est point là une de ces distractions, une de ces erreurs purement humaines que nous sommes intéressés à nous pardonner mutuellement,

---

(1) *Let the idea of infaillibility be inseparably joined to any person ; and these two constantly together possess the mind; and the one body in two places at once shall* be unexamined *be* swaloved *for a certain Truth by an implicit faith whenever that imagined infallible person dictates and demands assent without inquiry.* (II, 23, § 17.)

L'interlocuteur paraît avoir oublié que Coste, quoique bon protestant, craignant, suivant les apparences, les rieurs français, qui ne laissent pas que de maintenir un certain ordre dans le monde, a supprimé ce passage dans sa traduction, comme *trop* et *trop évidemment* ridicule, — *Sed manet semel editus.*

(*Note de l'Editeur.*)

c'est un trait d'ignorance unique, inconcevable, qui eût fait honte à un garçon de boutique du comté de Mansfeld dans le XVIe siècle ; et ce qu'il y a d'impayable, c'est que Locke, avec ce ton de scurrilité qui n'abandonne jamais, lorsqu'il s'agit des dogmes contestés, les plumes protestantes les plus sages d'ailleurs et les plus élégantes, nous charge sans façon d'AVALER *ce dogme sans examen.* — Sans examen ! Il est plaisant ! et pour qui nous prend-il donc ? Est-ce que, par hasard, nous n'aurions pas autant d'esprit que lui ? Je vous avoue que si je venais à l'apprendre tout à coup par révélation, je serais bien surpris.

Au reste, messieurs, vous sentez assez que l'examen approfondi d'un ouvrage aussi épais que *l'Essai sur l'entendement humain* passe les bornes d'une conversation. Elle permet tout au plus de relever l'esprit général du livre et les côtés plus particulièrement dangereux ou ridicules. Si jamais vous êtes appelés à un examen rigoureux de l'*Essai*, je vous recommande le chapitre sur la liberté. *La Harpe*, oubliant ce qu'il avait dit plus d'une fois, *qu'il n'entendait que la littérature* (1), s'est extasié sur la définition de la liberté donnée par Locke. *En voilà*, dit-il majestueusement, *en voilà de la philosophie* (2) ! Il fallait dire : *en voilà de l'incapacité*

---

(1) *Voy.* le Lycée, tom XXII, art. *d'Alembert*, et ailleurs.

(2) Il en a donné plusieurs, car il les changeait à mesure que sa conscience ou ses amis lui disaient : *Qu'est-ce donc que tu veux dire ?* Mais celle qui nous a valu l'exclamation

démontrée! puisque Locke fait consister la liberté dans le pouvoir d'agir, tandis que ce mot, purement négatif, ne signifie qu'*absence d'obstacle*, de manière que la liberté n'est et ne peut être que la *volonté non empêchée*, c'est-à-dire *la volonté*. Condillac, ajoutant le ton décisif à la médiocrité de son maître, a dit à son tour : *Que la liberté n'est que le pouvoir de faire ce qu'on ne fait pas, ou de ne pas faire ce qu'on fait.* Cette jolie antithèse peut éblouir sans doute un esprit étranger à ces sortes de discussions ; mais pour tout homme instruit ou averti, il est évident que Condillac prend ici le résultat ou le signe extérieur de la liberté, qui est l'action physique, pour la liberté même, qui est toute morale. *La liberté est le pouvoir de faire!* Comment donc? Est-ce que l'homme emprisonné et chargé de chaînes n'a pas le pouvoir de se rendre, sans agir, coupable de tous les crimes? Il n'a qu'à vouloir. Ovide, sur ce point, parle comme l'Evangile : *Qui, quia non licuit, non facit, ille facit.* Si donc la liberté n'est pas le *pouvoir de faire*, elle ne saurait être que *celui de vouloir*; mais le pouvoir de vouloir est la volonté même ; et demander si la

---

comique de La Harpe est la suivante : *La liberté est la puissance qu'a un agent de faire une action ou de ne pas la faire, conformément à la détermination de son esprit en vertu de laquelle il préfère l'un à l'autre.* Lycée, tom. XXIII, Philos. du 18e siècle ; art. *Helvetius.*) Leçon terrible pour ne parler que de ce qu'on sait; car je ne crois pas qu'on ait jamais écrit rien d'aussi misérable que cette définition.

volonté peut vouloir, c'est demander *si la perception a le pouvoir de percevoir ; si la raison a le pouvoir de raisonner* ; c'est-à-dire, si le cercle est un cercle, le triangle un triangle, etc. ; en un mot, *si l'essence est l'essence*. Maintenant si vous considérez que Dieu même ne saurait forcer la volonté, puisqu'une *volonté forcée* est une *contradiction dans les termes*, vous sentirez que la volonté ne peut être agitée et conduite que par l'*attrait* (mot admirable que tous les philosophes ensemble n'auraient su inventer). Or, l'attrait ne peut avoir d'autre effet sur la volonté que celui d'en augmenter l'énergie en la faisant vouloir davantage, de manière que l'attrait ne saurait pas plus nuire à la liberté ou à la volonté que l'enseignement, de quelque ordre qu'on le suppose, ne saurait nuire à l'entendement. L'anathème qui pèse sur la malheureuse nature humaine, c'est le double attrait :

Vim sentit geminam paretque incerta duobus (1).

Le philosophe qui réfléchira sur cette énigme terrible rendra justice aux stoïciens, qui devinèrent jadis un dogme fondamental du christianisme, en décidant que le *sage seul est libre*. Aujourd'hui ce n'est plus un paradoxe, c'est une vérité incontestable et du premier ordre. *Où est l'esprit de Dieu, là se trouve la liberté*. Tout

(1) Ovide, *Métam.*, VIII, 472.)

homme qui a manqué ces idées tournera éternellement autour du principe, comme la courbe de Bernouilli, sans jamais le toucher. Or, voulez-vous comprendre à quel point Locke, sur ce sujet comme sur tant d'autres, était loin de la vérité? Ecoutez bien, je vous en prie, car ceci est ineffable. Il a soutenu *que la liberté, qui est une faculté, n'a rien de commun avec la volonté, qui est une autre faculté ; et qu'il n'est pas moins absurde de demander si la volonté de l'homme est libre, qu'il ne le serait de demander si son sommeil est rapide, ou* si sa vertu est carrée. Qu'en dites-vous?

LE SÉNATEUR.

Cela, par exemple, est un peu fort ! mais votre mémoire serait-elle encore assez complaisante pour vous rappeler la démonstration de ce beau théorème? car sans doute il en a donné une.

LE COMTE.

Elle est d'un genre qui ne saurait être oublié, et vous allez en juger vous-même. Ecoutez bien.

Vous traversez un pont ; il s'écroule : au moment où vous le sentez s'abîmer sous vos pieds, l'effort de votre volonté, si elle était libre, *vous porterait, sans doute, sur le bord opposé ; mais son élan est inutile : les lois sacrées de la gravitation doivent être exécutées dans l'univers ; il faut tomber et périr :* DONC *la liberté n'a rien de com-*

mun avec la volonté (1). J'espère que vous êtes convaincus ; cependant l'inépuisable génie de Locke peut vous présenter la démonstration sous une face encore plus lumineuse.

Un homme endormi est transporté chez sa maîtresse, ou, comme dit Locke avec l'élégante précision qui le distingue, *dans une chambre où il y a une personne qu'il meurt d'envie de voir et d'entretenir.* Au moment où il s'éveille, sa volonté est aussi contente que la vôtre l'était peu tout à l'heure lorsqu'elle tombait sous le pont. Or, il se trouve que cet homme, ainsi transporté, ne peut sortir *de cette chambre où il y a une personne, etc., parce qu'on a fermé la porte à clef,* à ce que dit Locke : DONC *la liberté n'a rien de commun avec la volonté* (2).

---

(1) A man falling into the water (a bridge breaking under him) bas not herein liberty; is not a free agent : for though he has volition, though he prefers his not falling (*ah ! pour cela, je le crois*), yet the forbearance of this motion not being in his power, etc. (II, 21, 9.)

(2) Again, suppose a man be carried whilst fast asleep, into a room were is a person he longs to see and speak with ; and be there LOCKED FAST IN, beyond his power to get out; be awakes and is glad to find himself in so desirable company wich he stays willingly in : ID EST, prefers his stay to going awary (*autre explication de la plus haute importance*)..... yet being locked fast in it is, evident..... he has not freedon to be gone... so that liberty is not an idea belonging to volition. (*Ibid.* § 10.)

CE QU'IL FALLAIT DÉMONTRER.

Pour le coup, je me flatte que vous n'avez plus rien à désirer ; mais pour parler sérieusement, que dites-vous d'un philosophe capable d'écrire de telles absurdités ?

Mais tout ce que je vous ai cité n'est que faux ou ridicule, ou l'un ou l'autre ; et Locke a bien mérité d'autres reproches. Quelle planche dans le naufrage n'a-t-il pas offerte au matérialiste (qui s'est hâté de la saisir), en soutenant *que la pensée peut appartenir à la matière !* Je crois à la vérité que, dans le principe, cette assertion ne fut qu'une simple légèreté échappée à Locke *dans un de ces moments d'ennui dont il ne savait que faire* ; et je ne doute pas qu'il ne l'eût effacée si quelque ami l'eût averti doucement, comme il changea dans une nouvelle édition tout le chapitre de la liberté, qui avait été trouvé par trop mauvais (1) ; malheureusement les ecclésiastiques s'en mêlèrent, et Locke ne pouvait les souffrir ; il s'obstina donc et ne revint plus sur ses pas. Lisez sa réponse à l'évêque de Worcester : vous y sentirez je ne sais quel ton de hauteur mal étouffée, je ne sais quelle acrimonie mal déguisée, tout-à-fait naturelle à l'homme qui appelait, comme vous

(1) Locke en eut honte, à ce qu'il paraît, et en bouleversant ce chapitre, il nous a laissé l'heureux problème de savoir si la première manière pouvait être plus mauvaise que la seconde. (*Of Power*, lib. II, chap. VII, § 71.)

Ces variations prouvent que Locke écrivait réellement comme il l'a dit, *pour tuer le temps*, comme il aurait joué aux cartes; excepté cependant que, pour jouer, il faut savoir le jeu.

savez, le corps épiscopal d'Angleterre, le *caput mortuum* de la chambre des pairs (1). Ce n'est pas qu'il ne sentit confusément les principes ; mais l'orgueil et l'engagement étaient chez lui plus forts que la conscience. Il confessera tant que vous voudrez *que la matière est, en elle-même, incapable de penser ; que la perception lui est par nature étrangère, et qu'il est impossible d'imaginer le contraire* (2). Il ajoutera encore *qu'en vertu de ces principes, il a prouvé et même démontré l'immatérialité de l'Etre suprême pensant, et que les mêmes raisons qui fondent cette démonstration portent au plus haut degré de probabilité la supposition que le principe qui pense dans l'homme est immatériel* (3). Là-dessus

---

(1) Ce même sentiment, qui s'appelle, suivant son intensité accidentelle, *éloignement*, *antipathie*, *haine*, *aversion*, *etc.*, est général dans les pays qui ont embrassé la réforme. Ce n'est pas qu'il n'y ait, parmi les ministres du culte séparé, des hommes très-justement estimables et estimés ; mais il est bien essentiel qu'ils ne s'y trompent pas : jamais ils ne sont ni ne peuvent être estimés *à cause* de leur caractère ; mais lorsqu'ils le sont, c'est *indépendamment* et souvent même en *dépit* de leur caractère.

(2) I never say nor suppose, etc. (*Voy.* la réponse de l'évêque de Worcester. *Essai*, liv. IV, chap. III, dans les notes.) Matter is EVIDENTLY in its own nature, void of sense and though. (*Ibid.*)

(3) This thinking eternal substance I have proved to be immaterial. (*Ibid.*)... I presum for what I have said about the supposition of a system of matter thinking (wich there *de-*

vous pourriez croire que la probabilité élevée à sa plus haute puissance devant toujours être prise pour la certitude, la question est décidée ; mais Locke ne recule point. Il conviendra, si vous voulez, que la toute-puissance ne pouvant opérer sur elle-même, il faut bien qu'elle permette à son essence d'être ce qu'elle est ; mais il ne veut pas qu'il en soit de même des essences créées, qu'elle pétrit comme il lui plaît. *En effet*, dit-il avec une sagesse étincelante, *c'est une absurde insolence de disputer à Dieu le pouvoir de* surajouter (1) *une certaine* excellence (2) à une certaine portion *de matière en lui communiquant la végétation, la vie, le sentiment, et enfin la pensée.* C'est, en propres termes, lui refuser le pouvoir de créer (3) ; *car si Dieu* a *celui de surajouter à*

---

monstrates that God is immaterial) will prove it in the highest degree probable, etc. (*Voyez* les pages 141, 144, 145, 150, 167, de l'édit. citée.)

(1) *Supperad :* c'est un mot dont Locke fait un usage fréquent dans cette longue note.

(2) All *the excellencies* of vegetation, life, etc. (*Ibid.*, *pag.* 144.) Excellencies and operations. (*Ibid.*, pag. 145 (*Passim*).

(3) What it would be less than an *insolent absurdity* to deny his power, etc. (*Ibid.*, pag. 146.)... than to deny his power of creation. (*Ibid.*, pag. 148.)

Ce beau raisonnement s'applique également à toutes les essences ; ainsi, par exemple, on ne pourrait, sans une *absurde insolence*, contester à Dieu le *pouvoir de créer* un triangle carré, ou telle autre curiosité de ce genre.

une certaine masse de matière une certaine excellence *qui en fait un cheval, pourquoi ne saurait-il* surajouter *à cette même masse une autre* excellence *qui en fait un être pensant* (1) ? Je plie, je vous confesse, sous le poids de cet argument ; mais, comme il faut être juste même envers les gens qu'on n'aime pas, je conviendrai volontiers qu'on peut excuser Locke jusqu'à un certain point, en observant, ce qui est incontestable, qu'il ne s'est pas entendu lui-même.

LE CHEVALIER.

Toute surprise qui ne fait point de mal est un plaisir. Je ne puis vous dire à quel point vous me divertissez en me disant que Locke *ne s'entendait pas lui-même* : si par hasard vous avez raison, vous m'aurez fait revenir de loin.

LE COMTE.

Il n'y aura rien de moins étonnant que votre surprise, mon aimable ami. Vous jugez d'après le préjugé reçu

---

(1) An horse is a material animal, or an extended solid substance with sense and spontaneous motion... to some part of matter he (God) superadd motion... that are to be found in an elephant... but if one ventures to go one step farther, and says God may give to matter thought, reason and volition... there are men ready presently to limite the power of the omnipotent creator, etc, (*Ibid.*, pag. 144.) Il faut l'avouer, c'est se donner un grand tort envers Dieu.

qui s'obstine à regarder Locke comme un penseur : je consens aussi de tout mon cœur à le regarder comme tel, pourvu qu'on m'accorde (ce qui ne peut, je crois, être nié) que ses pensées ne le mènent pas loin. Il aura beaucoup *regardé*, si l'on veut, mais peu *vu*. Toujours il s'arrête au premier aperçu ; et dès qu'il s'agit d'examiner des idées abstraites, sa vue se trouble. Je puis encore vous en donner un exemple singulier qui se présente à moi dans ce moment.

Locke avait dit que les corps ne peuvent agir les uns sur les autres que par voie de contact : *Tangere enim et tangi nisi corpus nulla potest res* (1). Mais lorsque Newton publia son fameux livre des *Principes*, Locke, avec cette faiblesse et cette précipitation de jugement qui sont, quoi qu'on en puisse dire, le caractère distinctif de son esprit, se hâta de déclarer : *qu'il avait appris dans l'incomparable livre du judicieux M. Newton* (2) *que Dieu était bien le maître de faire ce qu'il*

---

(1) *Toucher, être touché n'appartient qu'aux seuls corps* (Lucr.) Cet axiome, que l'école de Lucrèce a beaucoup fait retentir, signifie néanmoins précisément : *que nul corps ne peut être touché sans être touché.* — Pas davantage ; réglons notre admiration sur l'importance de la découverte.

(2) Il est visible que ces deux épithètes se battent ; car si Newton n'était que *judicieux*, son livre ne pouvait être *incomparable ;* et si le livre était *incomparable*, l'auteur devait être plus que *judicieux*. — *Le judicieux Newton* rappelle trop le *joli Corneille*, né du *joli Turenne*.

voulait de la matière, et par conséquent de lui communiquer le pouvoir d'agir à distance: qu'il ne manquerait pas en conséquence, lui Locke, de se rétracter et de faire sa profession de foi dans une nouvelle édition de l'*Essai* (1).

Malheureusement le *judicieux Newton* déclara rondement dans une de ses lettres théologiques au docteur Bentley, *qu'une telle opinion ne pouvait se loger que dans la tête d'un sot* (2). Je suis parfaitement en sûreté de conscience pour ce soufflet appliqué sur la joue de Locke avec la main de Newton. Appuyé sur cette grande autorité, je vous répète avec un surcroît d'assurance que, dans la question dont je vous parlais tout-à-l'heure, Locke ne s'entendait pas lui-même, pas plus que sur celle de la gravitation ; et rien n'est plus évident. La question avait commencé entre l'évêque et lui pour savoir *si un être purement matériel pouvait penser*

---

(1) Liv. XIV, chap. III, § 6, *p.* 149, note.

(2) Newton n'est pas si laconique; voilà ce qu'il dit, à la vérité dans le même sens : « La supposition d'une gravité « innée, inhérente et essentielle à la matière, tellement qu'un « corps puisse agir sur un autre à distance, est pour moi *une* « *si grande absurdité*, que je ne crois pas qu'un homme qui « jouit *d'une faculté ordinaire* de méditer sur les objets phy- « siques puisse jamais l'admettre. » (*Lettres de Newton au docteur Bentley.* 3me lettre du 11 février 1693, *dans la Bibliothèque britann.*, février 1797, vol. IV, n° 30, p. 192.)

(Note de l'éditeur.)

ou non (1). Locke conclut que : *Sans le secours de la révélation, on ne pourra jamais savoir si Dieu n'a pas jugé à propos de joindre et de fixer à une matière dûment disposée une substance immatérielle pensante* (2). Vous voyez, messieurs, que tout ceci n'est que la comédie anglaise *Much ado about nothing* (3). Qu'est-ce que veut dire cet homme ? et qui a jamais douté que Dieu ne puisse unir le principe pensant à la matière organisée ? Voilà ce qui arrive aux matérialistes de toutes les classes : en croyant soutenir que la matière pense, ils soutiennent, sans y prendre garde, qu'elle peut être unie à la substance pensante ; ce que personne n'est tenté de leur disputer. Mais Locke, si ma mémoire ne me trompe absolument, a soutenu l'identité de ces deux suppositions (4) ; en quoi il faut convenir que, s'il est moins coupable, il est aussi plus ridicule.

---

(1) That possibly we shall never be able to know whether mere material Beings thinks, or no, etc. XVI, *pag.* 144. Voilà qui est clair.

(2) It being impossible for us... without revelation to discover whether omnipotence has not given to some system of matter fitly disposed, a power to perceive and think, or else joined and fixed to matter fitly disposed a thinking immaterial substance. Liv. IV, ch. III, § 6)

(3) *Beaucoup de bruit pour rien.* C'est le titre d'une comédie de Shakespeare.

(4) Il n'y a rien de si vrai, comme on vient de le voir dans le passage où il accorde libéralement au Créateur le pouvoir

J'aurais envie aussi, et même j'aurais droit de demander à ce philosophe, qui a tant parlé des sens et qui leur accorde tant, de quel droit il lui a plu de décider : *Que la vue est le plus instructif des sens* (1). La langue française, qui est une assez belle œuvre spirituelle, n'est pas de cet avis, elle qui possède le mot sublime d'*entendement* où toute la théorie de la parole est écrite (2). Mais qu'attendre d'un philosophe qui nous dit sérieusement : *Aujourd'hui que les langues sont faites* (3) ! — Il aurait bien dû nous dire *quand elles ont été faites*, et *quand elles n'étaient pas faites.*

Que n'ai-je le temps de m'enfoncer dans toute sa théorie des idées *simples*, *complexes*, *réelles*, *imaginaires*, *adéquates*, *etc.* ; les unes provenant des sens, et les autres de la réflexion ! Que ne puis-je surtout vous

---

de donner à la matière la faculté de penser ; *ou*, *en d'autres termes* (OR ELSE), de *coller* ensemble les deux substances.

C'était un subtil logicien que celui qui confondait ces deux choses.

(1) Thath most instructive of our senses, seeing. II, 23, 12.

(2) Je ne veux pas repousser ce compliment adressé à la langue française ; mais il est vrai cependant que Locke, dans cet endroit, semble avoir traduit Descartes, qui a dit : *Visus sensuum nobilissimus* (Dioptr. I). On ne se tromperait peut-être pas en disant que l'ouïe est à la vue ce que la parole est à l'écriture.

(*Note de l'éditeur.*)

(3) Now that languages are made. (*Ibid.*, XXII, § 2.)

parler à mon aise de ses idées *archétypes*, mot sacré pour les platoniciens qui l'avaient placé dans le ciel, et que cet imprudent Breton en tira sans savoir ce qu'il faisait ! Bientôt son venimeux disciple le saisit à son tour pour le plonger dans les boues de sa grossière *esthétique*. « Les métaphysiciens modernes, nous dit « ce dernier, ont assez mis en usage ce terme d'*idées « archétypes* (1). » Sans doute, comme les moralistes ont fort employé celui de *chasteté*, mais, que je sache, jamais comme synonyme de *prostitution*.

Locke est peut-être le seul auteur connu qui ait pris la peine de réfuter son livre entier ou de le déclarer inutile, dès le début, en nous disant *que toutes nos idées nous viennent par les sens ou par la réflexion*. Mais qui jamais a nié que certaines idées nous viennent par les sens, et qu'est-ce que Locke veut nous apprendre ? Le nombre des perceptions simples étant nul, comparé aux innombrables combinaisons de la pensée, il demeure démontré, dès le premier chapitre du second livre, que l'immense majorité de nos idées ne vient pas des sens. Mais d'où vient-elle donc ? la question est embarrassante, et de là vient que ses disciples, crai-

---

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines*. (Sect. III, § 5.) Pourquoi *modernes*, puisque le mot archétype est ancien et même antique ? et pourquoi *assez en usage*, puisque l'Académie, au mot *archétype*, nous dit que ce mot n'est *guère* en usage que dans l'expression, *monde archétype ?*

gnant les conséquences, ne parlent plus de la réflexion, ce qui est très-prudent (1).

Locke ayant commencé son livre sans réflexion et sans aucune connaissance approfondie de son sujet, il n'est pas étonnant qu'il ait constamment battu la campagne. Il avait d'abord mis en thèse que toutes nos idées nous viennent des sens ou de la réflexion. *Talonné* ensuite par son évêque qui le serrait de près, et peut-être aussi par sa conscience, il en vint à convenir *que les idées générales* (qui seules constituent l'être intelligent) ne venaient ni des sens ni de la réflexion, mais qu'elles étaient *des inventions* et des CRÉATURES *de l'esprit humain* (2). Car, suivant la doctrine de ce grand philosophe, l'homme *fait* les idées générales *avec* des idées simples, comme il *fait* un bateau *avec* des planches ; de manière que les idées générales les plus relevées ne sont que des *collections*, ou, comme dit Locke, qui cherche toujours les expressions grossières, *des* compagnies d'*idées simples* (3).

---

(1) *Condillac*, *Art de penser*. Chap. I. *Logique*, chap. VII.

(2) General ideas come not into the mind by sensation or reflection; but are the Creatures, or inventions of understanding (liv. II, chap. XXII, § 2,) consisting of a company of simple ideas combined. (*Ibid.*, liv. II, ch. XXII, § 3.)

(3) Nor that they are ALL of them the images or the representations of what does exist; the contrary whereoff in ALL, BUT the primary qualities of bodies, has been already shewed. (Liv. II, ch. XXX, § 2.)

On peut s'étonner, avec grande raison, de cette étrange ex-

Si vous voulez ramener ces hautes conceptions à la pratique, considérez, par exemple, l'église de Saint-Pierre à Rome. C'est une idée générale passable. Au fond cependant tout se réduit à des pierres qui sont des idées simples. Ce n'est pas grand chose, comme vous voyez : et toutefois le privilége des idées simples est immense, puisque Locke a découvert encore qu'elles sont *toutes réelles*, EXCEPTÉ TOUTES. Il *n'excepte* de cette petite *exception* que les qualités premières des corps.

Mais admirez ici, je vous prie, la marche lumineuse de Locke : il établit d'abord que toutes nos idées nous viennent des sens ou de la réflexion, et il saisit cette occasion de nous dire : *Qu'il entend par* réflexion *la connaissance que l'âme prend de ses différentes opérations* (1). Appliqué ensuite à la torture de la vérité, il confesse : *Que les idées générales ne viennent ni des sens ni de la réflexion, mais qu'elles sont créées, ou,* comme il le dit ridiculement, INVENTÉES *par l'esprit humain.* Or la réflexion venant d'être expressément exclue par Locke, il s'ensuit que l'esprit humain *invente*

---

pression : *Toutes les idées simples, excepté les qualités premières des corps;* mais telle est cette philosophie aveugle, matérielle, grossière au point qu'elle en vient à confondre les choses avec les idées des choses ; et Locke dira également : *Toutes les idées, excepté telle qualité;* ou *toutes les qualités, excepté telle idée.*

(1) Liv. II, ch. I, § 4.

les idées générales *sans réflexion*, c'est-à-dire *sans aucune connaissance ou examen de ses propres opérations*. Mais toute idée qui ne provient ni du commerce de l'esprit avec les objets extérieurs, ni du travail de l'esprit sur lui-même, appartient nécessairement à la substance de l'esprit. Il y a donc des idées innées ou antérieures à toute expérience : je ne vois pas de conséquence plus inévitable ; mais ceci ne doit pas étonner. Tous les écrivains qui se sont exercés contre les idées innées se sont trouvés conduits par la seule force de la vérité à faire des aveux plus ou moins favorables à ce système. Je n'excepte pas même Condillac, quoiqu'il ait été peut-être le philosophe du XVIIIe siècle le plus en garde contre sa conscience. Au reste, je ne veux pas comparer ces deux hommes dont le caractère est bien différent : l'un manque de tête et l'autre de front. Quels reproches cependant n'est-on pas en droit de faire à Locke, et comment pourrait-on le disculper d'avoir ébranlé la morale pour renverser les idées innées sans savoir ce qu'il attaquait? Lui-même, dans le fond de son cœur, sentait qu'il se rendait coupable ; *mais*, dit-il pour s'excuser en se trompant lui-même, *la vérité est avant tout* (1). Ce qui signifie *que la vérité est avant la vérité*. Le plus dangereux peut-être et le plus coupable de ces funestes écrivains qui ne cesseront d'accuser le dernier siècle auprès de la postérité, celui qui a em-

(1) But, after all, the greatest reverence (révérence !) is due to Truth. (Liv. I, ch. IV, § 23.)

ployé le plus de talent avec le plus de sang froid pour faire le plus de mal, Hume, nous a dit aussi dans l'un de ses terribles *Essais : Que la vérité est avant tout ; que la critique montre peu de candeur à l'égard de certains philosophes en leur reprochant les coups que leurs opinions peuvent porter à la morale et à la religion, et que cette injustice ne sert qu'à retarder la découverte de la vérité.* Mais nul homme, à moins qu'il ne veuille se tromper lui-même, ne sera la dupe de ce sophisme perfide. Nulle erreur ne peut être utile, comme nulle vérité ne peut nuire. Ce qui trompe sur ce point, c'est que, dans le premier cas, on confond l'erreur avec quelque élément vrai qui s'y trouve mêlé et qui agit en bien suivant sa nature, malgré le mélange ; et que, dans le second cas, on confond encore la vérité *annoncée* avec la vérité *reçue*. On peut sans doute l'exposer imprudemment, mais jamais elle ne nuit que parce qu'on la repousse ; au lieu que l'erreur, dont la connaissance ne peut être utile que comme celle des poisons, commence à nuire du moment où elle a pu se faire recevoir sous le masque de sa divine ennemie. Elle nuit donc *parce qu'on la reçoit*, et la vérité ne peut nuire que *parce qu'on la combat :* ainsi tout ce qui est nuisible en soi est faux, comme tout ce qui est utile en soi est vrai. Il n'y a rien de si clair pour celui qui a compris.

Aveuglé néanmoins par son prétendu *respect pour la vérité*, qui n'est cependant, dans ces sortes de cas, qu'un délit public déguisé sous un beau nom, Locke, dans le premier livre de son triste *Essai*, écume l'histoire et les voyages pour faire rougir l'humanité. Il cite les dogmes

et les usages les plus honteux ; il s'oublie au point d'exhumer d'un livre inconnu une histoire qui fait vomir ; et il a soin de nous dire que le livre étant rare, il a jugé à propos de nous réciter l'anecdote dans les propres termes de l'auteur (1), et tout cela pour établir *qu'il n'y a point de morale innée.* C'est dommage qu'il ait oublié de produire une *nosologie* pour démontrer qu'il n'y a point de santé.

En vain Locke, toujours agité intérieurement, cherche à se faire illusion d'une autre manière par la déclaration expresse qu'il nous fait : « Qu'en niant une « *loi innée*, il n'entend point du tout nier une *loi* « *naturelle*, c'est-à-dire une *loi antérieure à toute loi* « *positive* (2). » Ceci est, comme vous voyez, un nouveau combat entre la conscience et l'engagement. Qu'est-ce en effet que cette loi naturelle ? Et si elle n'est ni positive ni innée, où est sa base ? Qu'il nous indique un seul argument valable contre la loi innée qui n'ait pas la même force contre la loi naturelle. *Celle-ci*, nous dit-il, *peut être reconnue par la seule lumière de la rai-*

---

(1) A remarquable passage to this parpose out of the voyage of Baumgarten, wich is a book not every day to be met with, I shall set down at large in the language it is published in. (Liv. I, ch. III, § 9.)

(2) I would not here be mistaken, as if, becausse I deny an innate law, I thought there were none but positive law, etc. (Liv. II, ch. III, § 13.)

son, sans le secours d'une révélation positive (1). Mais qu'est-ce donc que la *lumière de la raison?* Vient-elle des hommes? elle est positive; vient-elle de Dieu? elle est innée.

Si Locke avait eu plus de pénétration, ou plus d'attention, ou plus de bonne foi, au lieu de dire: *Une telle idée n'est point dans l'esprit d'un tel peuple, donc elle n'est pas innée*, il aurait dit au contraire: *donc elle est innée pour tout homme qui la possède;* car c'est une preuve que si elle ne préexiste pas, jamais les sens ne lui donneront naissance, puisque la nation qui en est privée a bien cinq sens comme les autres; et il aurait recherché comment et pourquoi telle ou telle idée a pu être détruite ou dénaturée dans l'esprit d'une telle famille humaine. Mais il était bien loin d'une pensée aussi féconde, lui qui s'oublie de nouveau jusqu'à soutenir *qu'un seul athée* dans l'univers lui suffirait pour nier légitimement *que l'idée de Dieu soit innée dans l'homme* (2); c'est-à-dire encore qu'un seul enfant monstrueux, né sans yeux, par exemple, prouverait que la vue n'est pas naturelle à l'homme; mais rien n'arrê-

---

(1) I think they equally forsake the truth, who, running into contrary extremes, either affirm an innate law, or deny that there is a law knowable by the light of nature, i, e, without the help of positive revelation. (*Ibid.*)

(2) Whatsoever is innate must be universal in the strictest sense (erreur énorme!) one exception is a sufficient proof against it. (Liv. I, ch. IX, § 8, note 2.)

tait Locke. Ne nous a-t-il pas dit intrépidement que la voix de la conscience ne prouve rien en faveur des principes innés, *vu que chacun peut avoir la sienne* (1).

C'est une chose bien étrange qu'il n'ait jamais été possible de faire comprendre, ni à ce grand patriarche, ni à sa triste postérité, la différence qui se trouve entre l'ignorance d'une loi et les erreurs admises dans l'application de cette loi (2). Une femme indienne sacrifie son enfant nouveau-né à la déesse *Gonza*, ils disent : *Donc il n'y a point de morale innée ;* au contraire, il faut dire encore : *Donc elle est innée* ; puisque l'idée du devoir est assez forte chez cette malheureuse mère, pour la déterminer à sacrifier à ce devoir le sentiment le plus tendre et le plus puissant sur le cœur humain. Abraham se donna jadis un mérite immense en se déterminant à ce même sacrifice qu'il croyait avec raison réellement ordonné ; il disait précisément comme la

---

(1) Some men with the same bent of conscience prosecutes what others avoid. (*Ibid.*, ch. 3, § 8.) Accordez cette belle théorie, qui permet à chacun d'avoir sa conscience, avec *la loi naturelle antérieure à toute loi positive !*

(2) Avec la permission encore de l'interlocuteur, je crois qu'il se trompe. Les hommes qu'il a en vue *comprennent* très-bien ; mais ils refusent d'en convenir. Ils mentent au monde après avoir menti à eux-mêmes ; c'est la probité qui leur manque bien plus que le talent. *Voy.* les œuvres de Condillac ; la conscience qui les parcourt n'y sent qu'une mauvaise foi *obligée*.

(*Note de l'Editeur.*)

femme indienne : *La divinité a parlé ; il faut fermer les yeux et obéir.* L'un, pliant sous l'autorité divine qui ne voulait que l'éprouver, obéissait à un ordre sacré et direct ; l'autre, aveuglée par une superstition déplorable, obéit à un ordre imaginaire ; mais, de part et d'autre, l'idée primitive est la même : c'est celle du devoir, portée au plus haut degré d'élévation. *Je le dois!* voilà l'idée innée dont l'essence est indépendante de toute erreur dans l'application. Celles que les hommes commettent tous les jours dans leurs calculs prouveraient-elles, par hasard, qu'ils n'ont pas l'idée du nombre? Or, si cette idée n'était innée, jamais ils ne pourraient l'acquérir ; jamais ils ne pourraient même se tromper : car se *tromper*, c'est s'écarter d'une règle antérieure et connue. Il en est de même des autres idées ; et j'ajoute, ce qui me paraît clair de soi-même, que hors de cette supposition, il devient impossible de concevoir *l'homme*, c'est-à-dire, *l'unité* ou *l'espèce humaine* ; ni, par conséquent, aucun ordre relatif à une classe donnée d'êtres intelligents (1).

Il faut convenir aussi que les critiques de Locke l'at-

---

(1) *Nos âmes sont créées en vertu d'un décret général, par lequel nous avons toutes les notions qui nous sont nécessaires.* (De la Rech. de la vér., liv. I, chap. III, n. 2).

Ce passage de Malebranche semble se placer ici fort à propos. En effet, tout être *cognitif* ne peut être ce qu'il est, ne peut appartenir à une telle classe et ne peut différer d'une autre que par les idées innées.

taquaient mal en distinguant les idées et ne donnant pour idées *innées* que les idées morales du premier ordre, ce qui semblait faire dépendre la solution du problème de la rectitude de ces idées. Je ne dis pas qu'on ne leur doive une attention particulière, et ce peut être l'objet d'un second examen; mais pour le philosophe qui envisage la question dans toute sa généralité, il n'y a pas de distinction à faire sur ce point, parce qu'il n'y a point d'idée qui ne soit innée, ou étrangère aux sens par l'universalité dont elle tient sa forme, et par l'acte intellectuel qui la *pense*.

Toute doctrine rationnelle est fondée sur une connaissance antécédente, car l'homme ne peut rien apprendre que par ce qu'il sait. Le syllogisme et l'induction partant donc toujours de principes posés comme déjà connus, il faut avouer qu'avant de parvenir à une vérité particulière nous la connaissons déjà en partie. Observez, par exemple, un triangle actuel ou sensible : certainement vous l'ignoriez avant de le voir ; cependant vous connaissiez déjà non pas ce triangle, mais *le* triangle ou la *triangulité* : et voilà comment on peut connaître et ignorer la même chose sous différents rapports. Si l'on se refuse à cette théorie, on tombe inévitablement dans le dilemme insoluble du Ménon de Platon et l'on est forcé de convenir, ou que l'homme ne peut rien apprendre, ou que tout ce qu'il apprend n'est qu'une réminiscence. Que si l'on refuse d'admettre ces idées premières, il n'y a plus de démonstration possible, parce qu'il n'y a plus de principes dont elle puisse être dérivée. En effet, l'essence des principes est qu'ils soient

antérieurs, évidents, non dérivés, indémontrables, et *causes* par rapport à la conclusion, autrement ils auraient besoin eux-mêmes d'être démontrés ; c'est-à-dire qu'ils cesseraient d'être principes, et il faudrait admettre ce que l'école appelle *le progrès à l'infini* qui est impossible. Observez de plus que ces principes, qui fondent les démonstrations, doivent être non-seulement *connus* naturellement, mais *plus connus* que les vérités découvertes par leur moyen : car *tout ce qui communique une chose la possède nécessairement en plus, par rapport au sujet qui la reçoit :* et comme, par exemple, l'homme que nous aimons pour l'amour d'un autre est toujours moins aimé que celui-ci, de même toute vérité acquise est moins claire pour nous que le principe qui nous l'a rendue visible ; l'*illuminant* étant par nature plus lumineux que l'*illuminé*, il ne suffit donc pas de croire à la science, il faut croire de plus au principe de la science, dont le caractère est d'être à la fois et nécessaire et nécessairement cru : car la démonstration n'a rien de commun avec la parole extérieure et sensible *qui nie ce qu'elle veut :* elle tient à cette parole plus profonde qui est prononcée dans l'intérieur de l'homme (1)

---

(1) *Cette parole, conçue dans Dieu même et par laquelle Dieu se parle à lui-même, est le Verbe incréé.* (Bourdaloue, Serm. sur la parole de Dieu. *Exorde.*)

Sans doute, et la raison seule pourrait s'élever jusque-là ; mais, par une conséquence nécessaire : *Cette parole, conçue dans l'homme même, et par laquelle l'homme se parle à*

et qui n'a pas le pouvoir de contredire la vérité. Toutes les sciences communiquent ensemble par ces principes communs ; et prenez bien garde, je vous en prie, que, par ce mot *commun*, j'entends exprimer non ce que ces différentes sciences démontrent, mais ce dont elles se servent pour démontrer ; c'est-à-dire l'*universel*, qui est la racine de toute démonstration, qui préexiste à toute impression ou opération sensible, et qui est si peu le résultat de l'expérience que, sans lui, l'expérience sera *toujours* solitaire, et pourra se répéter à l'infini, en laissant toujours un abîme entre elle et l'universel. Ce jeune chien, qui joue avec vous dans ce moment, a joué de même hier et avant hier. Il a donc joué, il a joué et il a joué, mais point du tout, quant à lui, *trois fois*, comme vous ; car si vous supprimez l'idée principe, et par conséquent préexistante, du *nombre*, à laquelle l'expérience puisse se rapporter, *un* et *un* ne sont jamais que *ceci* et *cela*, mais jamais deux.

Vous voyez, messieurs, que Locke est pitoyable avec son expérience, puisque la vérité n'est *qu'une équation entre la pensée de l'homme et l'objet connu* (1), de manière que si le premier membre n'est pas naturel, préexistant et immuable, l'autre flotte nécessairement ; et il n'y a plus de vérité.

---

ui-même, *est* le verbe créé *à la ressemblance de son modèle.* Car la pensée (ou le verbe humain) *n'est que la parole de l'esprit qui se parle à lui-même.* (Platon, *sup.* pag. 98.)

(1) S. Thomas, *Voyez* pag. 155.

Toute idée étant donc innée par rapport à l'universel dont elle tient sa forme, elle est de plus totalement étrangère aux sens par l'acte intellectuel qui affirme ; car la pensée ou la parole (c'est la même chose) n'appartenant qu'à l'esprit ; ou, pour mieux dire, étant l'esprit (1), nulle distinction ne doit être faite à cet égard entre les différents ordres d'idées. Dès que l'homme dit : CELA EST, il parle nécessairement en vertu d'une connaissance intérieure et antérieure, car les sens n'ont rien de commun avec la vérité, que l'entendement seul peut atteindre ; et comme ce qui n'appartient point aux sens est étranger à la matière, il s'ensuit qu'il y a dans l'homme un principe immatériel en qui réside la science (2) ; et les sens ne pouvant recevoir et transmettre à l'esprit que des impressions (3), non-seulement la fonction, dont l'essence est de juger, n'est pas aidée par ces impressions, mais elle en est plutôt em-

---

(1) Un être qui ne sait que penser et qui n'a point d'autre action que sa pensée. (Lami, *de la Conn. de soi-même*, 2e part., 4e réfl.)

Le fond de l'âme n'est point distingué de ses facultés. (Fénelon, *Max. des Saints*, art. XXVIII.)

(2) *Aliquid incorporeum per se in quo insit scientia.* (D. Just. quæst. ad orthod. de incorp., et de Deo, et de resurr. mort., quæst. II.)

(3) *Spectris autem etiamsi oculi possent feriri, animus qui possit non video*, etc. (Cicer. Epist. ad Cons. et alios. XV, 16.)

pêchée et troublée (1). Nous devons donc supposer avec les plus grands hommes que nous avons naturellement des idées intellectuelles qui n'ont point passé par les sens, et l'opinion contraire afflige le bon sens autant que la religion (2). J'ai lu que le célèbre *Cudworth*, disputant un jour avec un de ses amis sur l'origine des idées, lui dit : *Prenez, je vous prie, un livre dans ma bibliothèque, le premier qui se présentera sous votre main, et ouvrez-le au hasard* : l'ami tomba sur les offices de Cicéron au commencement du premier livre : QUOIQUE *depuis un an, etc.* — *C'est assez*, reprit *Cudworth : dites-moi de grâce comment vous avez pu acquérir par les sens l'idée de* QUOIQUE (3). L'argument était excellent sous une forme très-simple : l'homme ne peut parler ; il ne peut articuler le moindre élément de sa pensée ; il ne peut dire ET, sans réfuter Locke.

---

(1) *Functio intellectûs potissimùm consistit in judicando ; atqui ad judicandum phantasia et simulacrum illud corporale nullo modo juvat, sed potiùs impedit.* (Lessius, de Immort. animæ inter opusc. lib. III, n° 53.)

(2) Arnaud et Nicole, dans la logique de Port-Royal, ou *l'Art de penser.* 1re part., ch. I.

(3) Cette anecdote, qui m'est inconnue, est probablement racontée quelque part dans le grand ouvrage de Cudworth : *Systema intellectuale*, publié d'abord en anglais, et ensuite en latin, avec les notes de Laurent Mosheim. Jena, 2 vol. in-fol. Leyde, 4 vol. in-4°.

(*Note de l'Editeur.*)

LE CHEVALIER.

Vous m'avez dit en commençant: *Parlez-moi en toute conscience:* n'avez-vous point choisi les passages de Locke qui prêtaient le plus à la critique? La tentation est séduisante, quand on parle d'un homme qu'on n'aime point.

LE COMTE.

Je puis vous assurer le contraire; et je puis vous assurer de plus qu'un examen détaillé du livre me fournirait une moisson bien plus abondante; mais pour réfuter un *in-quarto*, il en faut un autre; et par qui le dernier serait-il lu, je vous prie? Quand un mauvais livre s'est une fois emparé des esprits, il n'y a plus, pour les désabuser, d'autre moyen que celui de montrer l'esprit général qui l'a dicté; d'en classer les défauts, d'indiquer seulement les plus saillants et de s'en fier du reste à la conscience de chaque lecteur. Pour rendre celui de Locke de tous points irréprochable, il suffirait à mon avis d'y changer deux mots. Il est intitulé: *Essai sur l'entendement humain*: écrivons seulement: *Essai sur l'entendement de Locke:* jamais livre n'aura mieux rempli son titre. L'ouvrage est le portrait entier de l'auteur, et rien n'y manque (1). On y recon-

(1) Jean Le Clerc écrivit jadis sous le portrait de Locke:

Lockius humanæ pingens penetralia mentis
Ingenium solus pinxerit *ipse suum.*

Il a raison.

naît aisément un honnête homme et même un homme de sens, mais *pipé* par l'esprit de secte qui le mène sans qu'il s'en aperçoive ou sans qu'il veuille s'en apercevoir ; manquant d'ailleurs de l'érudition philosophique la plus indispensable et de toute profondeur dans l'esprit. Il est véritablement comique lorsqu'il nous dit sérieusement qu'il a pris la plume *pour donner à l'homme des règles par lesquelles une créature raisonnable puisse diriger sagement ses actions* : ajoutant que pour arriver à ce but *il s'était mis en tête que ce qu'il y aurait de plus utile serait de fixer avant tout les bornes de l'esprit humain* (1). Jamais on ne *se mit en tête* rien d'aussi fou ; car d'abord, pour ce qui est de la morale, je m'en fierais plus volontiers au *sermon sur la montagne* qu'à toutes les billevesées scolastiques dont Locke a rempli son livre, et qui sont bien ce qu'on peut imaginer de plus étranger à la morale. Quant aux bornes de l'entendement humain , tenez pour sûr que l'excès de la témérité est de vouloir les poser, et que l'expression même n'a point de sens précis ; mais nous en parlerons une autre fois, d'autant qu'il y a bien des choses intéressantes à dire sur ce point. Dans ce moment, c'est assez d'observer que Locke en impose ici d'abord à lui-même et ensuite à nous. Il n'a voulu réellement rien dire de ce qu'il dit. Il a voulu *contredire*, et rien de plus. Vous rappelez-vous ce Boindin du temple du goût,

---

(1) Avant-propos, § 7.

Criant : Messieurs, je suis ce juge intègre
Qui toujours juge, argue et contredit.

Voilà l'esprit qui animait Locke. Ennemi de toute autorité morale, il en voulait aux idées reçues, qui sont une grande autorité. Il en voulait par-dessus tout à son Église, que j'aurais plus que lui le droit de haïr, et que je vénère cependant dans un certain sens, comme la plus raisonnable parmi celles qui n'ont pas raison. Locke ne prit donc la plume que pour *arguer et contredire*, et son livre, purement négatif, est une des productions nombreuses enfantées par ce même esprit qui a gâté tant de talents bien supérieurs à celui de Locke. L'autre caractère frappant, distinctif, invariable de ce philosophe, c'est la *superficialité* (permettez-moi de faire ce mot pour lui) ; il ne comprend rien à fond, il n'approfondit rien ; mais ce que je voudrais surtout vous faire remarquer chez lui comme le signe le plus décisif de la médiocrité, c'est le défaut qu'il a de passer à côté des plus grandes questions sans s'en apercevoir. Je puis vous en donner un exemple frappant qui se présente dans ce moment à ma mémoire. Il dit quelque part avec un ton magistral véritablement impayable : *J'avoue qu'il m'est tombé en partage une de ces âmes lourdes, qui ont le malheur de ne pas comprendre qu'il soit plus nécessaire à l'âme de penser toujours qu'au corps d'être toujours en mouvement : la pensée, ce me semble, étant à l'âme ce que le mouvement est au*

corps (1). Ma foi ! j'en demande bien pardon à Locke, mais je ne trouve dans ce beau passage rien à retrancher que la plaisanterie. Où donc avait-il vu de la matière en repos ? Vous voyez qu'il passe, comme je vous le disais tout à l'heure, à côté d'un abîme sans le voir. Je ne prétends point soutenir que le mouvement soit essentiel à la matière, et je la crois surtout indifférente à toute direction ; mais enfin il faut savoir ce qu'on dit, et lorsqu'on n'est pas en état de distinguer le mouvement relatif et le mouvement absolu, on pourrait fort bien se dispenser d'écrire sur la philosophie.

Mais voyez, en suivant cette même comparaison qu'il a si mal saisie, tout le parti qu'il était possible d'en tirer en y apportant d'autres yeux. *Le mouvement est au corps ce que la pensée est à l'esprit* : soit, pourquoi donc n'y aurait-il pas une pensée relative et une pensée absolue ? *relative*, lorsque l'homme se trouve en relation avec les objets sensibles et avec ses semblables, et qu'il peut se comparer à eux ; *absolue*, lorsque cette communication étant suspendue par le sommeil ou par d'autres causes non régulières, la pensée n'est plus *emportée* que par le mobile supérieur qui emporte tout. Pendant que nous reposons ici tranquillement sur nos siéges dans un repos parfait pour nos sens, nous volons réellement dans l'espace avec une vitesse qui effraie l'imagination, puisqu'elle est au moins de trente werstes par seconde, c'est-à-dire qu'elle excède de près de cin-

(1) Liv. II, ch. II, § 10.

quante fois celle d'un boulet de canon; et ce mouvement se complique encore avec celui de rotation qui est à peu près égal sous l'équateur, sans que nous ayons néanmoins la moindre connaissance sensible de ces deux mouvements: or comment prouvera-t-on qu'il est impossible à l'homme de penser comme de se mouvoir, avec le mobile supérieur, sans le savoir? il sera fort aisé de s'écrier: *Oh! c'est bien différent!* mais pas tout-à-fait si aisé, peut-être, de le prouver. Chaque homme au reste a son orgueil dont il est difficile de se séparer absolument; je vous confesserai donc naïvement *qu'il m'est tombé en partage une âme assez lourde* pour croire que ma comparaison n'est pas plus *lourde* que celle de Locke.

Prenez encore ceci pour un de ces exemples auxquels il en faut rapporter d'autres. Il n'y a pas moyen de tout dire; mais vous êtes bien les maîtres d'ouvrir au hasard le livre de Locke: je prends sans balancer l'engagement de vous montrer qu'il ne lui est pas arrivé de rencontrer une seule question importante qu'il n'ait traitée avec la même médiocrité; et puisqu'un homme médiocre peut ainsi le convaincre de médiocrité, jugez de ce qui arriverait si quelque homme supérieur se donnait la peine de le *dépecer*.

LE SÉNATEUR.

Je ne sais si vous prenez garde au problème que vous faites naître sans vous en apercevoir, car plus vous accumulez de reproches contre le livre de Locke,

et plus vous rendez inexplicable l'immense réputation dont il jouit.

LE COMTE.

Je ne suis point fâché de faire naître un problème qu'il n'est pas extrêmement difficile de résoudre, et puisque notre jeune ami m'a jeté dans cette discussion, je la terminerai volontiers au profit de la vérité.

Qui mieux que moi connaît toute l'étendue de l'autorité si malheureusement accordée à Locke, et qui jamais en a gémi de meilleure foi? Ah! que j'en veux à cette génération futile qui en a fait son oracle, et que nous voyons encore *emprisonnée* (1), pour ainsi dire, dans l'erreur par l'autorité d'un vain nom qu'elle-même a créé dans sa folie! que j'en veux surtout à ces Français qui ont abandonné, oublié, outragé même le Platon chrétien né parmi eux, et dont Locke n'était pas digne de tailler les plumes, pour céder le sceptre de la philosophie rationnelle à cette idole *ouvrage de leurs mains*, à ce faux dieu du XVIIIe siècle, qui ne sait rien, qui ne dit rien, qui ne peut rien, et dont ils ont élevé le piédestal *devant la face du Seigneur*, sur la foi de quelques fanatiques encore plus mauvais philosophes! Les Français ainsi dégradés par de vils instituteurs, qui leur apprenaient à ne plus croire à la France, donnaient l'idée d'un millionnaire assis sur un coffre-fort qu'il re-

(1) LOCKED fast in.

fuse d'ouvrir, et de là tendant une main ignoble à l'étranger qui sourit.

Mais que cette idolâtrie ne vous surprenne point. La fortune des livres serait le sujet d'un bon livre. Ce que Sénèque a dit des hommes est encore plus vrai peut-être des monuments de leur esprit. *Les uns ont la renommée et les autres la méritent* (1). Si les livres paraissent dans des circonstances favorables, s'ils caressent de grandes passions, s'ils ont pour eux le fanatisme prosélytique d'une secte nombreuse et active, ou, ce qui passe tout, la faveur d'une nation puissante, leur fortune est faite ; la réputation des livres, si l'on excepte peut-être ceux des mathématiciens, dépend bien moins de leur mérite intrinsèque que de ces circonstances étrangères à la tête desquelles je place, comme je viens de vous le dire, la puissance de la nation qui a produit l'auteur. Si un homme tel que le P. Kircher, par exemple, était né à Paris ou à Londres, son buste serait sur toutes les cheminées, et il passerait pour démontré qu'il a tout vu ou entrevu. Tant qu'un livre n'est pas, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *poussé* par une nation influente, il n'obtiendra jamais qu'un succès médiocre ; je pourrais vous en citer cent exemples.

---

(1) Sénèque est assez riche en maximes pour qu'il ne soit pas nécessaire que ses amis lui en prêtent. Celle dont il s'agit ici, appartient à Juste Lipse : *Quidam merentur famam, quidam habent.* (Just. Lips., Epist. cent. I, Epist. I.)

(*Note de l'Editeur.*)

Raisonnez d'après ces considérations qui me paraissent d'une vérité palpable, et vous verrez que Locke a réuni en sa faveur toutes les chances possibles. Parlons d'abord de sa patrie. Il était Anglais : l'Angleterre est faite sans doute pour briller à toutes les époques ; mais ne considérons dans ce moment que le commencement du XVIIIe siècle. Alors elle possédait Newton, et faisait reculer Louis XIV. Quel moment pour ses écrivains ! Locke en profita. Cependant son infériorité est telle qu'il n'aurait pas réussi, du moins à ce point, si d'autres circonstances ne l'avaient favorisé. L'esprit humain, suffisamment préparé par le protestantisme, commençait à s'indigner de sa propre timidité, et se préparait à tirer hardiment toutes les conséquences des principes posés au XVIe siècle. Une secte épouvantable commençait de son côté à s'organiser ; c'était une bonne fortune pour elle qu'un livre composé par un très-honnête homme et même par un Chrétien *raisonnable*, où tous les germes de la philosophie la plus abjecte et la plus détestable se trouvaient couverts par une réputation méritée, enveloppés de formes sages et flanqués même au besoin de quelques textes de l'Ecriture sainte ; le génie du mal ne pouvait donc recevoir ce présent que de l'une des tribus séparées, car le perfide amalgame eût été, dans Jérusalem, ou prévenu ou flétri par une religion vigilante et inexorable. Le livre naquit donc où il devait naître, et partit d'une main faite exprès pour satisfaire les plus dangereuses vues. Locke jouissait à juste titre de l'estime universelle. Il s'intitulait Chrétien, même il avait écrit en faveur du Chris-

tianisme suivant ses forces et ses préjugés, et la mort la plus édifiante venait de terminer pour lui une vie sage et laborieuse (1). Combien les conjurés devaient se réjouir de voir un tel homme poser tous les principes dont ils avaient besoin, et favoriser surtout le matérialisme *par délicatesse de conscience!* Ils se précipitèrent donc sur le malheureux *Essai*, et le firent valoir avec une ardeur dont on ne peut avoir d'idée, si l'on n'y a fait une attention particulière. Il me souvient d'avoir frémi jadis en voyant l'un des athées les plus endurcis peut-être qui aient jamais existé, recommander à d'infortunés jeunes gens la lecture de Locke abrégé, et pour ainsi dire *concentré* par une plume italienne qui aurait pu s'exercer d'une manière plus conforme à sa vocation. *Lisez-le*, leur disait-il avec enthousiasme, *relisez-le : apprenez-le par cœur :* il aurait voulu, comme disait Mme de Sévigné, *le leur donner en bouillons*. Il y a une règle sûre pour juger les livres comme pour les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir *par qui ils sont aimés, et par qui ils sont haïs*. Cette règle ne trompe jamais, et déjà je vous l'ai proposée à l'égard de Bacon. Dès que vous le voyez mis à la mode par les encyclopédistes, traduit par un athée et loué sans mesure par le torrent des philosophes du dernier siècle, tenez pour sûr, sans autre examen, que sa philo-

(1) On peut en lire la relation dans la petite histoire des philosophes de Saverien.

sophie est, du moins dans ses bases générales, fausse et dangereuse. Par la raison contraire, si vous voyez ces mêmes philosophes embarrassés souvent par cet écrivain, et dépités contre quelques-unes de ses idées, chercher à les repousser dans l'ombre et se permettre même de le mutiler hardiment ou d'altérer ses écrits, soyez sûr encore, et toujours sans autre examen, que les œuvres de Bacon présentent de nombreuses et magnifiques exceptions aux reproches généraux qu'on est en droit de leur adresser. Ne croyez pas cependant que je veuille établir aucune comparaison entre ces deux hommes. Bacon, comme philosophe moraliste, et même comme écrivain en un certain sens, aura toujours des droits à l'admiration des connaisseurs ; tandis que l'*Essai sur l'entendement humain* est très-certainement, et soit qu'on le nie ou qu'on en convienne, tout ce que le défaut absolu de génie et de style peut enfanter de plus assommant.

Si Locke, qui était un très-honnête homme, revenait au monde, il pleurerait amèrement en voyant ses erreurs, aiguisées par la méthode française, devenir la honte et le malheur d'une génération entière. Ne voyez-vous pas que Dieu a proscrit cette vile philosophie, et qu'il lui a plu même de rendre l'anathème visible? Parcourez tous les livres de ses adeptes, vous n'y trouverez pas une ligne dont le goût et la vertu daignent se souvenir. Elle est la mort de toute religion, de tout sentiment exquis, de tout élan sublime : chaque père de famille surtout doit être bien averti qu'en la recevant sous son toit, il fait réellement tout ce qu'il peut pour

en chasser la vie, aucune chaleur ne pouvant tenir devant ce souffle glacial.

Mais pour en revenir à la fortune des livres, vous l'expliquerez précisément comme celle des hommes : pour les uns comme pour les autres, il y a une fortune qui est une véritable malédiction, et n'a rien de commun avec le mérite. Ainsi, messieurs, le succès seul ne prouve rien. Défiez-vous surtout d'un préjugé très-commun, très-naturel et cependant tout-à-fait faux : celui de croire que la grande réputation d'un livre suppose une connaissance très-répandue et très-raisonnée du même livre. Il n'en est rien, je vous l'assure. L'immense majorité ne jugeant et ne pouvant juger que sur parole, un assez petit nombre d'hommes fixent d'abord l'opinion. Ils meurent et cette opinion leur survit. De nouveaux livres qui arrivent ne laissent plus le temps de lire les autres ; et bientôt ceux-ci ne sont jugés que sur une réputation vague, fondée sur quelques caractères généraux, ou sur quelques analogies superficielles et quelquefois même parfaitement fausses. Il n'y a pas longtemps qu'un excellent juge, mais qui ne peut cependant juger que ce qu'il connaît, a dit à Paris que le talent ancien le plus ressemblant au talent de Bossuet était celui de Démosthènes : or il se trouve que ces deux orateurs diffèrent autant que deux belles choses du même genre (deux belles fleurs, par exemple,) peuvent différer l'une de l'autre ; mais toute sa vie on a entendu dire que Démosthènes *tonnait*, et Bossuet *tonnait* aussi : or, comme rien ne ressemble à un tonnerre autant qu'un tonnerre, donc, etc. Voilà comment se for-

ment les jugements. La Harpe n'a-t-il pas dit formellement *que l'objet du livre entier de* l'Essai sur l'entendement humain *est de démontrer en rigueur que l'entendement est esprit et d'une nature essentiellement distincte de la matière* (1) ? n'a-t-il pas dit ailleurs : *Locke*, *Clarke*, *Leibnitz*, *Fénelon*, *etc.*, ont reconnu cette vérité (de la distinction des deux substances) ? Pouvez-vous désirer une preuve plus claire que ce littérateur célèbre n'avait pas lu Locke ? et pouvez-vous seulement imaginer qu'il se fût donné le tort (un peu comique) de l'inscrire en si bonne compagnie, s'il l'avait vu épuiser toutes les ressources de la plus chicaneuse dialectique pour attribuer de quelque manière la pensée à la matière ? Vous avez entendu Voltaire nous dire : *Locke, avec son grand sens, ne cesse de nous répéter : Définissez !* Mais, je vous le demande encore, Voltaire aurait-il adressé cet éloge au philosophe anglais, s'il avait su que Locke est surtout éminemment ridicule par ses définitions, qui ne sont toutes qu'une tautologie délayée? Ce même Voltaire nous dit encore, dans un ouvrage qui est un sacrilége, *que Locke est le Pascal de l'Angleterre*. Vous ne m'accusez pas, j'espère, d'une aveugle tendresse pour *François Arouet* : je le supposerai aussi léger, aussi mal intentionné, et surtout aussi mauvais Français que vous le voudrez ; cependant je ne croirai jamais qu'un homme qui avait tant de goût et de tact se fût permis cette

(1) Lycée, tom. XXIV. Philos. du 18e siècle, tom. III. art. *Diderot*.

extravagante comparaison, s'il avait jugé d'après lui-même. Quoi donc ? le fastidieux auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, dont le mérite se réduit dans la philosophie rationnelle, à nous débiter, avec l'éloquence d'un almanach, ce que tout le monde sait ou ce que personne n'a besoin de savoir, et qui serait d'ailleurs totalement inconnu dans les sciences s'il n'avait pas découvert *que la vitesse se mesure par la masse ;* un tel homme, dis-je, est comparé à Pascal ! — à Pascal ! grand homme avant trente ans ; physicien, mathématicien distingué, apologiste sublime, polémiste supérieur, au point de rendre la calomnie divertissante ; philosophe profond, homme rare en un mot, et dont tous les torts imaginables ne sauraient éclipser les qualités extraordinaires. Un tel parallèle ne permet pas seulement de supposer que Voltaire eût pris connaissance par lui-même de l'*Essai sur l'entendement humain.* Ajoutez que les gens de lettres français lisaient très-peu dans le dernier siècle, d'abord parce qu'ils menaient une vie fort dissipée, ensuite parce qu'ils écrivaient trop, enfin parce que l'orgueil ne leur permettait guère de supposer qu'ils eussent besoin des pensées d'autrui. De tels hommes ont bien d'autres choses à faire que de lire Locke ; j'ai de bonnes raisons de soupçonner qu'en général il n'a pas été lu par ceux qui le vantent, qui le citent, et qui ont même l'air de l'expliquer. C'est une grande erreur de croire que pour citer un livre, avec une assez forte apparence d'en parler avec connaissance de cause, il fallait l'avoir lu, du moins complètement et avec attention. On lit le passage ou la ligne

dont on a besoin ; on lit quelques lignes de l'*index*; sur la foi d'un *index* on démêle le passage dont on a besoin pour appuyer ses propres idées; et c'est au fond tout ce qu'on veut ; qu'importe le reste (1)? il y a aussi un art de faire parler ceux qui ont lu ; et voilà comment il est très-possible que le livre dont on parle le plus soit en effet le moins connu par la lecture. En voilà assez sur cette réputation si grande et si peu méritée : un jour viendra, et peut-être il n'est pas loin, où Locke sera placé unanimement au nombre des écrivains qui ont fait le plus de mal aux hommes. Malgré tous les reproches que je lui ai faits, je n'ai touché cependant qu'une partie de ses torts, et peut-être la moindre. Après avoir posé les fondements d'une philosophie aussi fausse que dangereuse, son fatal esprit se dirigea sur la politique avec un succès non moins déplorable. Il a parlé sur l'origine des lois aussi mal que sur celle des idées ; et sur ce point encore il a posé les principes dont nous voyons les conséquences. Ces germes terribles eussent peut-être avorté en silence sous les glaces de son style ; animés dans les boues chaudes de Paris, ils ont produit le monstre révolutionnaire qui a dévoré l'Europe.

Au reste, messieurs, je n'aurai jamais assez répété

---

(1) Je ne voudrais pas pour mon compte gager que Condillac n'avait jamais lu Locke entièrement et attentivement ; mais s'il fallait absolument gager pour l'affirmative ou pour la négative, je me déterminerais pour le second parti.

que le jugement, que je ne puis me dispenser de porter sur les ouvrages de Locke, ne m'empêche point de rendre à sa personne ou à sa mémoire toute la justice qui lui est due : il avait des vertus, même de grandes vertus ; et quoiqu'elles me rappellent un peu ce maître à danser, cité, je crois, par le docteur Swift, *qui avait toutes* les bonnes qualités imaginables, *hormis qu'il était boiteux* (1), je ne fais pas moins profession de vénérer le caractère moral de Locke ; mais c'est pour déplorer de nouveau l'influence du *mauvais principe* sur les meilleurs esprits. C'est lui qui règne malheureusement en Europe depuis trois siècles ; c'est lui qui nie tout, qui ébranle tout, qui *proteste* contre tout : sur son front d'airain, il est écrit NON ! et c'est le véritable titre du livre de Locke, lequel à son tour peut être considéré comme la préface de toute la philosophie du XVIIIe siècle, qui est toute négative et par conséquent nulle.

---

(1) On peut lire un morceau curieux sur Locke dans l'ouvrage déjà cité du docteur James Beattie. (*On the nature and immutability of* truth. London, 1772, in-8°, pag. 16, 17.) Après un magnifique éloge du caractère moral de ce philosophe, le docteur est obligé de passer condamnation sur une doctrine absolument inexcusable, qu'il excuse cependant, comme il peut, par une assez mauvaise raison. On croit entendre Boileau sur le compte de Chapelain :

Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité,
Qu'on prise sa candeur et sa civilité, etc., etc.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.

Lisez l'*Essai*, vous sentirez à chaque page qu'il ne fut écrit que pour contredire les idées reçues, et surtout pour humilier une autorité qui choquait Locke au-delà de toute expression. Lui-même nous a dit son secret sans détour. *Il en veut à une certaine espèce de gens qui font les maîtres et les docteurs, et qui espèrent avoir meilleur marché des hommes, lorsqu'à l'aide d'une* aveugle crédulité ils pourront leur faire AVALER des principes innés sur lesquels il ne sera pas permis de disputer. Dans un autre endroit de son livre, il examine comment les hommes arrivent *à ce qu'ils appellent leurs principes* : et il débute par une observation remarquable : *Il peut paraître étrange*, dit-il, *et cependant rien n'est moins extraordinaire ni mieux prouvé, par une expérience de tous les jours, que des doctrines* (il aurait bien dû les nommer) *qui n'ont pas une origine plus noble que la superstition d'une nourrice ou l'autorité d'une vieille femme*, grandissent *enfin, tant dans la religion que dans la morale, jusqu'à la dignité* de principes, *par l'opération du temps et par la complaisance des auditeurs* (1). Il ne s'agit ici ni du Japon ni du Canada, encore moins de faits rares et extraordinaires : il s'agit de *ce que tout homme peut voir tous les jours de sa vie.* Rien n'est moins équivoque, comme vous voyez ; mais Locke me paraît avoir passé les bornes du ridicule, lorsqu'il écrit à la marge de ce beau chapitre : *D'où nous est venue l'opinion des principes*

(1) Locke s'exprime en effet dans ce sens, liv. I, ch. III, § 22.

innés? Il faut être *possédé* de la maladie du XVIIIe siècle, fils du XVIe, pour attribuer au sacerdoce l'invention d'un système, malheureusement peut-être aussi rare, mais certainement encore aussi ancien que le bon sens.

Encore un mot sur cette réputation de Locke qui vous embarrassait. La croyez-vous générale? avez-vous compté les voix, ou, ce qui est bien plus important, les avez-vous pesées? Si vous pouviez démêler la voix de la sagesse au milieu des clameurs de l'ignorance et de l'esprit de parti, vous pourriez déjà savoir *que Locke est très-peu estimé comme métaphysicien dans sa propre patrie* (1); que sur le point fondamental de sa philosophie, *livré, comme sur beaucoup d'autres, à l'ambiguité et au verbiage, il est bien convaincu de ne s'être pas entendu lui-même* (2); *que son premier livre* (*base de tous les autres*) *est le plus mauvais de tous* (3); *que dans le second, il ne traite que superficiellement des opérations de l'âme* (4); *que l'ouvrage entier est décousu et fait par*

---

(1) *Spectateur français au* 19e *siècle*, tom. I, n° 35, *p.* 249.

(2) Hume's essays into hum. underst., sect. III. London, 1758, in-4°, pag. 292.

(3) The first book which, with sudmission (ne vous gênez pas, s'il vous plaît) I think the worst. Beattie, loc. cit., II, 2, 1.) C'est-à-dire que *tous* les livres sont mauvais, mais que le premier est le pire.

(4) Condillac, *Essai sur l'orig. des conn. hum.* Paris, 1798, in-8°, introd., pag. 15.

occasion (1) ; *que sa philosophie de l'âme est très-mince, et ne vaut pas la peine d'être réfutée sérieusement* (2) ; *qu'elle renferme des opinions aussi absurdes que funestes dans les conséquences* (3) ; *que lorsqu'elles ne sont ni fausses ni dangereuses, elles ne sont bonnes que pour les jeunes gens et même encore jusqu'à un certain point* (4) ; *que si Locke avait vécu assez pour voir les conséquences qu'on tirait de ses principes, il aurait arraché lui-même avec indignation les pages coupables* (5).

Au reste, messieurs, nous aurons beau dire, l'autorité de Locke sera difficilement renversée tant qu'elle sera soutenue par les grandes puissances. Dans vingt écrits français du dernier siècle j'ai lu : *Locke* et *Newton !* Tel est le privilége des grandes nations : qu'il plût aux Français de dire : *Corneille* et *Vadé !* ou même *Vadé* et *Corneille !* si l'euphonie, qui décide de bien des choses, avait la bonté d'y consentir, je suis prêt à croire qu'ils nous forceraient à répéter avec eux : *Vadé* et *Corneille !*

---

(1) Condillac, *ibid.*, p. 13. Locke lui-même, avant-propos, loc. cit.

(2) Leibnitz, opp. tom. V, in-4°, pag. 394. Epist. ad Kort, loc. cit. To this philosophical conundrum (*la table rase*) I confess I can give no serious answer. (Docteur Beattie, *ibid.*)

(3) *Idem, ibid.*

(4) *Idem.* Tom. V, loc. cit.

(5) Beattie, ubi sup., pag. 16, 17.

LE CHEVALIER.

Vous nous accordez une grande puissance, mon cher ami ; je vous dois des remercîments au nom de ma nation.

LE COMTE.

Je *n'accorde* point cette puissance, mon cher chevalier, je la *reconnais* seulement : ainsi vous ne me devez point de remercîments. Je voudrais d'ailleurs n'avoir que des compliments à vous adresser sur ce point ; mais vous êtes une terrible puissance ! jamais, sans doute, il n'exista de nation plus aisée à tromper ni plus difficile à détromper, ni plus puissante pour tromper les autres. Deux caractères particuliers vous distinguent de tous les peuples du monde : l'esprit d'association et celui de prosélytisme. Les idées chez vous sont toutes nationales et toutes passionnées. Il me semble qu'un prophète, d'un seul trait de son fier pinceau, vous a peints d'après nature, il y a vingt-cinq siècles, lorsqu'il a dit : *Chaque parole de ce peuple est une conjuration* (1) ; l'étincelle électrique, parcourant, comme la foudre dont elle dérive, une masse d'hommes en communication représente faiblement l'invasion instantanée, j'ai presque

(1) *Omnia quæ loquitur populus iste, conjuratio est.* (Isaie, VIII, 12.)

dit fulminante, d'un goût, d'un système, d'une passion parmi les Français qui ne peuvent vivre *isolés*. Au moins, si vous n'agissiez que sur vous-mêmes, on vous laisserait faire ; mais le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres, est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est *vous-mêmes*. Chaque peuple a sa mission : telle est la vôtre. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin ; et comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes, quoiqu'elles aient ébranlé l'univers. L'empire de cette langue ne tient point à ses formes actuelles : il est aussi ancien que la langue même ; et déjà, dans le XIIIe siècle, un Italien écrivait en français l'histoire de sa patrie, *parce que la langue française courait parmi le monde, et était la plus dilettable à lire et à oïr que nulle autre* (1). Il y a mille traits de ce genre. Je me souviens d'avoir lu jadis une lettre du fameux architecte *Christophe Wren*, où il examine les dimensions qu'on doit donner à une église. Il les déterminait uniquement par l'étendue de la voix hu-

(1) Le frère *Martin de Canal*. Voy. *Tiraboschi, Stor. della letter. ital.*, in-8°, Venise, 1795, tom. IV, l. III, ch. I, pag. 321, n° 4.

maine ; ce qui devait être ainsi, la prédication étant devenue la partie principale du culte, et presque tout le culte dans les temples qui ont vu cesser le sacrifice. Il fixe donc ses bornes, au-delà desquelles la voix, pour toute oreille anglaise, n'est plus que du bruit ; *mais*, dit-il encore : *Un orateur français se ferait entendre de plus loin : sa prononciation étant plus distincte et plus ferme.* Ce que Wren a dit de la parole orale me semble encore bien plus vrai de cette parole bien autrement pénétrante qui retentit dans les livres. Toujours celle des Français est entendue de plus loin : car le style est un accent. Puisse cette force mystérieuse, mal expliquée jusqu'ici, et non moins puissante pour le bien que pour le mal, devenir bientôt l'organe d'un prosélytisme salutaire, capable de consoler l'humanité de tous les maux que vous lui avez faits !

En attendant, monsieur le chevalier, tant que votre inconcevable nation demeurera engouée de Locke, je n'ai pour le voir enfin mis à sa place d'espoir que dans l'Angleterre. Ses rivaux étant les distributeurs de la renommée en Europe, l'anglomanie qui les a travaillés et ensuite perdus dans le siècle dernier, était extrêmement utile et honorable aux Anglais qui surent en profiter habilement. Nombre d'auteurs de cette nation, tels que Young, Richardson, etc., n'ont été connus et goûtés en Europe que par les traductions et les recommandations françaises. On lit dans les mémoires de Gibbon une lettre où il disait, en parlant du roman de Clarisse : *C'est bien mauvais.* Horace Walpole, depuis comte d'Oxfort, n'en pensait guère plus avantageusement,

comme je crois l'avoir lu quelque part dans ses œuvres (1). Mais l'énergumène Diderot, prodiguant en France à ce même Richardson des éloges qu'il n'eût pas accordés peut-être à Fénelon, les Anglais laissaient dire, et ils avaient raison. L'engouement des Français sur certains points dont les Anglais eux-mêmes, quoique partie intéressée, jugeaient très-différemment, sera remarqué un jour. Cependant, comme dans l'étude de la philosophie, le mépris de Locke est le *commencement de la sagesse*, les Anglais se conduiraient d'une manière digne d'eux, et rendraient un véritable service au monde, s'ils avaient la sagesse de briser eux-mêmes une réputation dont ils n'ont nul besoin. Un cèdre du Liban ne s'appauvrit point, il s'embellit en secouant une feuille morte.

Que s'ils entreprennent de défendre cette réputation artificielle comme ils défendraient Gibraltar, ma foi ! je me retire. Il faudrait être un peu plus fort que je ne le suis pour faire la guerre à la Grande-Bretagne, ayant déjà la France sur les bras. Plutôt que d'être mené en triomphe, convenons, s'il le faut, que le piédestal de Locke est inébranlable.... E PUR SI MUOVE.

Mais je ne sais pourquoi, monsieur le chevalier, c'est toujours moi que vous entreprenez, ni pourquoi je me laisse toujours entraîner où vous voulez. Vous m'avez

---

(1) Je ne suis pas à même de feuilleter ses œuvres ; mais les lettres de madame Du Deffant peuvent y suppléer jusqu'à certain point. (In-8°, tom. II, lettre XXXIIe, 20 mars 1772.)

essoufflé au pied de la lettre avec votre malheureux Locke. Pourquoi ne promenez-vous pas de même notre ami le sénateur ?

LE CHEVALIER.

Laissez, laissez-moi faire ; son tour viendra. Il est plus tranquille d'ailleurs, plus flegmatique que vous. Il a besoin de plus de temps pour respirer librement ; et sa raison, sans que je sache bien pourquoi, m'en impose plus que la vôtre. S'il me prend donc fantaisie de fatiguer l'un ou l'autre, je me détermine plus volontiers en votre faveur. Je crois aussi que vous devez cette distinction flatteuse à la communauté de langage. Vingt fois par jour j'imagine que vous êtes Français.

LE SÉNATEUR.

Comment donc, mon cher chevalier, croyez-vous que tout Français ait le droit d'en fatiguer un autre ?

LE CHEVALIER.

Ni plus ni moins qu'un Russe a droit d'en fatiguer un autre. Mais sauvons-nous vite, je vous en prie ; car je vois, en jetant les yeux sur la pendule, que dans un instant *il sera demain*.

FIN DU SIXIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

SIXIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 300. La même proposition se lit dans les maximes des Saints de Fénelon.)

Elle y est en effet mot pour mot. *On ne prie*, dit-il, *qu'autant qu'on désire, et l'on ne désire qu'autant qu'on aime, au moins d'un amour intéressé.* (Max. des Saints. Bruxelles, 1698, in-12, art. XIX, pag. 128.) Ailleurs il a dit : *Prier, c'est désirer... Celui qui ne désire pas fait une prière trompeuse. Quand il passerait des journées entières à réciter des prières, ou à s'exciter à des sentiments pieux, il ne prie point véritablement, s'il ne désire pas ce qu'il demande.* (Œuvres spirit., tom. III, in-12, n° 111, pag. 48.)

On lit dans les discours chrétiens et spirituels de madame Guyon le passage suivant : *La prière n'est autre chose que*

l'amour de Dieu... Le cœur ne demande que par ses désirs : prier est donc désirer. Celui qui ne désire pas du fond de son cœur fait une prière trompeuse. Quand il passerait des journées entières à réciter des prières, ou à méditer, ou à s'exciter à des sentiments pieux, il ne prie point véritablement, s'il ne désire pas ce qu'il demande. (Tom. II, in-8°, disc. VII.)

On voit ici comment les portefeuilles s'étaient mêlés en s'approchant.

II.

(Page 301. Ayez pitié de moi malgré moi-même.)

« Mais que direz-vous dans la sécheresse, dans le dégoût, dans le refroidissement? Vous lui direz toujours ce que vous avez dans le cœur ; vous direz à Dieu... qu'il vous ennuie..., qu'il vous tarde de le quitter pour les plus vils amusements... Vous lui direz : O mon Dieu ! voilà mon ingratitude, etc., etc.» (Tom. IV, Lettre CLXXV.)

Un autre maître de la vie spirituelle avait tenu le même langage, un siècle avant Fénelon. « *On peut*, dit-il, *faire, sans confiance, des actes de confiance... ; bien que nous les fassions sans goût, il ne faut pas s'en mettre en peine... et ne dites pas que vous le dites mais que ce n'est que de bouche ; car si le cœur ne le voulait, la bouche n'en dirait pas un mot. Ayant fait cela, demeurez en paix sans faire attention à votre trouble...* (Saint François de Sales, 11e Entretien.) *Il y a des personnes fort parfaites auxquelles notre Seigneur ne donne jamais de douceurs ni de quiétude, qui font tout*

avec la partie supérieure de leur âme, *et font mourir leur volonté dans la volonté de Dieu*, à vive force et à la pointe de la raison. » (Saint François de Sales, 11e Entretien.) — Où est ici le désir ?

III.

(Page 322. Ce qui n'a point de nom ne pourra être nommé en conversation.)

Ideas us ranked under names, being those that FOR THE MOST PART men reason of within themselves and ALWAYS those which they commune about with the Other. (II, 29, § 2.) — Ce passage, considéré sérieusement, présente trois erreurs énormes : 1° Locke reconnaît expressément la *parole intérieure*, et cependant il la fait dépendre de la *pensée extérieure*. C'est l'extravagance du XVIIIe siècle ; 2° il croit que l'homme (indépendamment de tout vice organique) peut quelquefois exprimer à lui-même ce qu'il ne peut exprimer à d'autres ; 3° il croit que l'homme ne peut exprimer une idée qui ne porte point de nom distinct. — Mais tout ceci ne peut qu'être indiqué.

IV.

(Page 330. Rien n'est plus célèbre dans l'histoire des opinions humaines que la dispute des anciens philosophes sur les véritables sources du bonheur, ou sur le *summum bonum*.)

« Qu'y a-t-il de plus important pour l'homme que la recherche de cette fin, de ce but, de ce centre unique vers

lequel doivent se diriger toutes ses pensées, tous ses conseils, tous ses projets de conduite dans les routes de la sagesse? Qu'est-ce que la nature nous montre comme le bien suprême auquel nous ne devons rien préférer? Qu'est-ce qu'elle rejette au contraire comme l'excès du malheur? Les plus grands génies s'étant divisés sur cette question, etc.» (*Cicer. de Fin.* 1, 5.)

V.

(Page 330. Il est savant, comme vous voyez, autant que moral et magnifique.)

« Des hommes qui se nomment *philosophes*, mais qui dans le fond ne sont que des ergoteurs de profession, viennent nous dire *que les hommes sont heureux lorsqu'ils vivent au gré de leurs désirs*. Rien n'est plus faux : car le comble de la misère pour l'homme c'est de vouloir ce qui ne convient pas; et le malheur de ne pouvoir atteindre ce qu'on désire est bien moindre que celui de poursuivre ce qu'il n'est pas permis de désirer. » (Le même Cicéron, *Apud D. August. de Trin., XIII*, 5. *Inter fragm. Cicer. Op. Elzevir*, 1661, in-4°, *p.* 1321.)

VI.

(Page 333. La liberté n'est que le pouvoir de faire ce qu'on ne fait pas ou de ne pas faire ce qu'on fait.)

Dissert. sur la liberté, § 12, Œuvres de Condillac, in-8°, tom. III, pag. 429. Voltaire a dit : *La liberté est le pouvoir de*

faire ce que la volonté exige; mais il ajoute d'une manière digne de lui : *d'une nécessité absolue.* « C'est à cette opinion « que Voltaire vieux en était venu dans sa prose, après avoir « défendu poétiquement la liberté dans sa jeunesse. » (*Merc. de France*, 21 *janvier* 1809, nº 392.) Mais en faisant même abstraction du fatalisme, on retrouve encore, dans la définition de Voltaire, l'erreur de Locke et de tous ceux qui n'ont pas compris la question. Au surplus, s'il y a mille manières de se tromper, il n'y en a qu'une d'avoir raison : *La volonté, dans le style de saint Augustin, n'est que la liberté.* (Bergier, Dict. théol., art. *Grâce.*)

VII.

(Page 334. Où est l'esprit de Dieu, là se trouve la liberté.)

Ubi spiritus Domini, ibi libertas. (II. Cor. III, 17.) Il faut rendre justice aux Stoïciens. Cette secte seule a mérité qu'on la nommât *fortissimam et sanctissimam sectam.* (Sen. Epist. LXXXIII.) Elle seule a pu dire (hors du Christianisme) *qu'il faut aimer Dieu;* (ibid. XLVII.) que toute la philosophie se réduit à deux mots : *souffrir et s'abstenir;* qu'il faut aimer celui qui nous bat et pendant qu'il nous bat. (Justi Lips. Manud. ad Stoïc. phil. I, 13.) Elle a produit l'hymne de Cléanthe, et inventé le mot de *Providence.* Elle a fait dire à Cicéron : *Je crains qu'ils ne méritent seuls le nom de philosophes;* et aux Pères de l'Eglise : *que les Stoïciens s'accordent sur plusieurs points avec le Christianisme.* (Cic., Tusc. IV; Hier. in Is. C. X; Aug., de Civ. Dei. V. 8. 9.)

VIII.

(Page 335..... Si sa vertu est carrée.)

II, 21, 14. Cependant, suivant Locke, dans le même endroit où il débite cette belle doctrine : *la volonté n'est que la puissance de produire un acte ou de ne pas le produire; de manière qu'on ne saurait refuser à un agent la puissance de vouloir, lorsqu'il a celle de préférer l'exécution à l'omission, ou l'omission à l'exécution.* (Ibid.) D'où il suit que la PUISSANCE QUI EST LE PRINCIPE DE L'ACTION N'A RIEN DE COMMUN AVEC L'ACTION : ce qui est très-beau ; et voilà Locke !

Ailleurs il vous dira que la liberté suppose la volonté. (*Ibid.* § 9.) De sorte encore que *la liberté n'a rien de commun avec cette faculté, sans laquelle il n'y aurait point de liberté;* ce qui est aussi tout-à-fait curieux. Mais tout cela est bon pour le XVIIIe siècle.

IX.

(Page 337. Que dites-vous d'un philosophe capable d'écrire de telles absurdités?)

« La liberté est une propriété si essentielle à tout être « spirituel, que Dieu même ne saurait l'en dépouiller... Oter « la liberté à un esprit serait la même chose que l'anéantir ; « ce qui ne doit s'entendre que de l'esprit et non des actions « du corps que l'esprit détermine conformément à sa « volonté... ; car il faut bien distinguer la volonté ou l'acte

« de vouloir d'avec l'exécution qui se fait par le ministère du « corps. L'acte de vouloir ne saurait être empêché par aucune « force extérieure, pas même par celle de Dieu.... Mais il y a « des moyens d'agir sur les esprits qui tendent, non à « contraindre, mais à persuader. En liant un homme pour « l'empêcher d'agir, on ne change ni sa volonté ni son inten- « tion; mais on pourrait lui exposer des motifs, etc., etc. » (*Euler, lettres à une princ. d'All.*, t. II, liv. XCI.)

Peut-être, et même *probablement*, ce grand homme en veut ici à Locke, dont la philosophie ne sait point sortir des idées matérielles. Toujours il nous parle de *ponts brisés*, de *portes fermées à clef*, (§ 9, 10, ibid.) de *paralysies*, de *danses de saint Vit*, (§ 11.) de *tortures*. (§ 12.)

X.

(Page 349. Cette injustice ne sert qu'à retarder la découverte de la vérité.)

Hume a dit en effet « Qu'il n'y a pas de manière de raison- « ner plus commune, *et cependant plus blâmable*, que celle « d'attaquer une hypothèse philosophique par le tort qu'elle « peut faire aux mœurs et à la religion : lorsqu'une opinion « mène à l'absurde, elle est certainement fausse ; mais il n'est « *pas certain* qu'elle le soit parce qu'elle entraîne des consé- « quences dangereuses. » (*Essays, sect. VIII, of the liberty and necessity*, in-8°, *p.* 105.)

On peut admirer ici la morale de ces philosophes ! *Il n'est pas certain*, nous dit Hume (car sa conscience l'empêche d'en

dire davantage), et néanmoins il va en avant, et s'expose avec pleine délibération à tromper les hommes et à leur nuire. Il faut avouer que le probabilisme des philosophes est un peu plus dangereux que celui des théologiens.

XI.

(Page 351. Mais il était bien loin d'une pensée aussi féconde.)

Avec la permission de l'interlocuteur, cette pensée s'est fort bien présentée à l'esprit de Locke; mais il l'a repoussée par un nouveau délit contre le bon sens et la morale en soutenant: Que nul homme n'a le droit, en se prenant lui-même pour règle, d'en regarder un autre comme corrompu dans ses principes; *car*, dit-il, *cette jolie manière d'argumenter taille un chemin expéditif vers l'infaillibilité.* (Liv. I, chap. III, § 20.)

Certes, il faut avoir bien peur de l'infaillibilité pour se laisser conduire à de telles extrémités. Mais pour consoler le lecteur de tant de sophismes, je vais lui citer un véritable oracle prononcé par l'illustre Malebranche. *L'infaillibilité est renfermée dans l'idée de toute société divine.* (Rech. de la vér. Liv. III, chap. I, Paris, 1721, in-4°, *p.* 194.) Quel mot! c'est un trait de lumière invincible; c'est un rayon du soleil qui pénètre la paupière même abaissée pour le repousser. Locke au reste était conduit par son préjugé dominant: fidèle au principe qui rejette toute autorité, il ne pouvait pardonner *à ces hommes toujours empressés de former les enfants* (COMME ILS DISENT!) *et qui ne manquent jamais d'un* assortiment *de* dogmes *auxquels ils croient eux-mêmes, et*

qu'ils versent *dans ces intelligences inexpérimentées comme on écrit sur du papier blanc.* (Liv. I, chap. III, § 22.) On voit à qui et à quoi il en veut ici, et comment il est devenu l'idole des ennemis de toute espèce *d'assortiment*

(*Note de l'Editeur.*)

XII.

(Page 354. Toute doctrine rationnelle est fondée sur une connaissance antécédente.)

Πᾶσα διδασκαλία καὶ πᾶσα μάθησις διανοητικὴ ἐκ προϋπαρχούσης γίνεται γνώσεως.

(Arist. Analyt. post., lib. I, de Demonstr.)

XIII.

(Page 354. Le syllogisme et l'induction partant donc toujours de principes posés comme déjà connus.)

Ο συλλόγισμος καὶ ἡ ἐπαγωγὴ,.. διὰ προγινοσκομένων ποῖουνται τὴν διδασκαλίαν... λαμβάνοντες ὡς παρὰ ξυνιέντων.

(*Ibid.*)

XIV.

(Page 354. Avant de parvenir à une idée particulière, nous la connaissons déjà en partie.)

Πρὶν δ' ἐπαχθῆναι ἢ λαβεῖν συλλογισμὸν... τρόπον μὲν τίνα ἴσως φατέον ἐπίστασθαι, τρόπον δ' ἄλλον, οὔ...

(*Ibid.*)

XV.

(Page 354. Observez par exemple un triangle actuel ou sensible.)

Αἰσθήτου τρίγωνον.

(*Id.*, Analyt. prior., lib. II, 21.)

XVI.

(Page 354. L'homme ne peut rien apprendre, ou que tout ce qu'il apprend n'est qu'une réminiscence.)

Εἰ δὲ μὴ τὸ ἐν τῷ Μενώνι ἀπόρημα συμβήσεται: ἢ γὰρ οὐδὲν μαθήσεται ἢ ἃ οἶδεν.

(*Idem*, Analyt. post., lib. I.)

XVII.

(Page 354. Il n'y a plus de principe dont elle puisse être dérivée.)

Συλλογισμὸς μὲν γὰρ ἔσται καὶ ἄνευ τούτων, ἀπόδειξις δὲ οὐκ ἔσται.

(*Ibid.*)

XVIII.

(Page 354. L'essence des principes est qu'ils soient anté-

rieurs, évidents, non dérivés, indémontrables, et causes par rapport à la conclusion.)

Ἀληθῶν καὶ πρώτων καὶ ἀμέσων καὶ γνωριμωτέρων καὶ προτέρων καὶ αἰτίων τοῦ συμπεράσματος.

(*Ibid.*)

All reasonings terminates in first principles : all evidence ultimately intuitive. (*Dr. Beattie's Essay on the nature and immutability of Truth.* 8. chap. 2.)

XIX.

(Page 355. Le progrès à l'infini qui est impossible.)

Ἀδύνατον γὰρ τὰ ἄπειρα διελθεῖν.

(*Ibid.*, Anal. post., lib. III.)

XX.

(Page 355. Toute vérité acquise est moins claire pour nous que le principe qui nous l'a rendue visible.)

Ἀναγκὴ μὴ μόνον προγίνωσκειν τὰ πρώτα...: ἀλλὰ καὶ μᾶλλον ἀεὶ μὲν γὰρ δι' ὃ ὑπάρχει ἕκαστον ἐκεῖνο μᾶλλον ὑπάρχει οἷον δι' ὃν φιλῶμεν ἐκεῖνο μάλλον φίλον.

(*Ibid.*)

O langue désespérante !

XXI.

(Page 355. Il faut croire de plus au principe de la science.)

Οὐ μόνον ἐπιστήμην, ἀλλὰ καὶ ἀρχὴν ἐπιστήμης εἶναί τινα φάμεν.

(*Ibid.* Analyt. post., lib. III.)

XXII.

(Page 356. Qui n'a pas le pouvoir de contredire la vérité.)

Ο ἀνάγκη (ἐστι) δι' αὐτὸ καὶ δοκεῖν ἀνάγκη, οὐ γὰρ πρὸς τὸν ἔξω λόγον ἡ ἀπόδειξις, ἀλλὰ πρὸς τὸν ἐν τῇ ψυχῇ... ἀεὶ γὰρ ἔστιν ἐνστῆναι πρὸς τὸν ἔξω λόγον, ἀλλὰ πρὸς τὸν ἔσω λόγον, οὐκ ἀεί.

(*Ibid.* Lib. I, cap. VIII.)

XXIII.

(Page 356. Mais ce dont elles se servent pour démontrer.)

Ἐπικοινονοῦσι δὲ πᾶσαι αἱ ἐπίστημαι ἀλλήλαις κατὰ τὰ κοινά. κοινὰ δὲ λέγω οἷς χρῶνται ὡς ἐκ τούτων ἀποδεικνύντες, ἀλλ' οὐδ... ὁ δεικνύουσι.

(*Ibid.*)

XXIV.

(Page 357. Dès que l'homme dit : CELA EST.)

Περὶ ἁπάντων οἷς ἐπισφραγιζόμεθα : τοῦτο Ὁ ΕΣΤΙ... κ. τ. λ. (Plat. in Phæd., Opp., tom. I, Edit. Bip., *pag.* 171.)

XXV.

(Page 357. Il parle nécessairement en vertu d'une connaissance intérieure et antérieure.)

Ἐπιστήμη ἔνουσα. (*Ibid.*, p. 165.)

XXVI.

(Page 358. Nous avons naturellement des idées intellectuelles qui n'ont point passé par les sens.)

Non est judicium veritatis in sensibus. (S. Aug.) Fénelon, qui cite ce passage (*Max. des Saints, art.* XXVIII.), a dit ailleurs en parlant de ce père : « Si un homme éclairé rassemblait « dans les livres de saint Augustin toutes les vérités sublimes « qu'il a répandues comme par hasard, cet extrait fait avec « choix serait très-supérieur aux méditations de Descartes, « quoique ces méditations soient le plus grand effort des « réflexions de ce philosophe... pour lequel je suis prévenu « d'une grande estime. » (*Œuvres spirit.*, in-12, tom. I, *p.* 234—235.)

XXVII.

(Page 365. La réputation des livres, si l'on excepte peut-être ceux des mathématiciens.)

J'adopte le *peut-être* de l'interlocuteur. La réputation d'un mathématicien est sans doute la plus indépendante du rang

que tient sa patrie parmi les nations; je ne l'en crois pas néanmoins absolument indépendante. J'entends bien, par exemple, que Keppler et Newton sont partout ce qu'ils sont; mais que ce dernier brillât des mêmes rayons s'il était né dans un coin de l'Allemagne, et que le premier ne jouît pas d'une renommée plus éclatante s'il avait été *Sir John Keppler*, et s'il reposait à côté des rois sous les marbres de Westminster, c'est ce que je ne croirai jamais.

Il faudrait aussi, s'il s'agissait de quelqu'autre livre, tenir compte de la puissance du style, qui est une véritable magie. Je voudrais bien savoir quel eût été le succès de l'*Esprit des lois* écrit dans le latin de Suarez, et quel serait celui du livre de Suarez, *De legibus et legislatore*, écrit avec la plume de Montesquieu.

(*Note de l'Editeur.*)

XXVIII.

(Page 370. De la distinction des deux substances.)

Lycée, tom. XXIII, art. *Helvétius*. — On regrette qu'un homme aussi estimable que La Harpe se fût engoué de Locke, on ne sait ni pourquoi ni comment, au point de nous déclarer *ex cathedrâ* que *ce philosophe raisonne comme Racine versifie;* que l'un et l'autre rappellent la perfection...; *que Locke est le plus puissant logicien qui ait existé, et que ses arguments sont des corollaires de mathématiques*. (Pourquoi pas théorèmes?) — Lycée, tom. XXIII, art. *Helvétius*, tom. XXIV, art. *Diderot*. — Leibnitz est un peu moins chaud. *Il est fort peu content* de Locke; *il ne le trouve passable que pour les jeunes gens*, et encore jusqu'à un certain point; *car*

il pénètre rarement jusqu'au fond de sa matière. (Opp., tom. V, in-4°, Epist. ad Kortoltum, p. 304.)

Je ne veux point appuyer sur cette opposition ; la mémoire de La Harpe mérite des égards. Ce qu'il faut observer, c'est que Locke est précisément le philosophe qui a le moins *raisonné*, à prendre ce dernier mot dans le sens le plus rigoureux. Sa philosophie est toute négative ou descriptive, et certainement la moins *rationnelle* de toutes.

XXIX.

(Page 370. Que Locke est le Pascal de l'Angleterre.)

« *Locke, le Pascal des Anglais, n'avait pu lire Pascal...* » (Pourquoi donc? Est-ce que Locke ne savait pas lire en 1688?) « *Cependant Locke, aidé de son grand sens, dit toujours* : « Définissez les termes. » (Notes de Voltaire sur les pensées de Pascal. Paris, Renouard ; in-8°, p. 289.)

Voyez dans la Logique de Port-Royal un morceau sur les définitions, bien supérieur à tout ce que Locke a pu écrire sur le même sujet. (Ire partie, chap. XII, XIII)... *Mais Voltaire n'avait pu lire la Logique de Port-Royal ;* et d'ailleurs il ne pouvait déroger à la règle générale, adoptée par lui et par toute sa phalange, de ne louer jamais que la science étrangère. Il payait bien vraiment la folle idolâtrie dont sa nation l'honorait !

XXX.

(Page 374. Pour humilier une autorité qui choquait Locke au delà de toute expression.)

Cette autorité, qui semble avoir suffisamment réfléchi, dans ce moment, sur toutes les questions qui touchent son origine et ses pouvoirs, doit se demander bien sérieusement à elle-même la cause de cette prodigieuse défaveur qui l'environne enfin entièrement, et dont l'Europe a vu de si frappants témoignages dans le fameux procès agité en l'année 1813 au parlement d'Angleterre, au sujet de l'émancipation des Catholiques. Elle verra que l'homme qui connaît parfaitement, dans le fond de sa conscience, et lui-même et ses œuvres, a droit de mépriser, de haïr tout ce qui ne vient pas de l'homme. Qu'elle se rattache donc plus haut, et tout de suite elle reprendra la place qui lui appartient. En attendant, c'est à nous de la consoler par une attente pleine d'estime et d'amour, des dégoûts dont on l'abreuve chez elle. Ceci semble un paradoxe, et cependant rien n'est plus vrai. *Elle ne peut plus se passer de nous.*

XXXI.

(Page 374. Des principes innés sur lesquels il ne sera pas permis de disputer.)

Locke s'exprime ainsi à l'endroit indiqué. *Ce n'était pas un petit avantage, pour ceux qui se donnaient pour maîtres et pour instituteurs, d'établir comme le principe des principes, que les principes* ne doivent point être mis en question ; *car ayant une fois établi le dogme* qu'il y a des principes innés,

(quel renversement de toute logique! quelle horrible confusion d'idées!) *tous leurs partisans se trouvent obligés de les recevoir comme tels, ce qui revient à les priver de l'usage de leur raison et de leur jugement* (Chanson protestante dont bientôt les Protestants eux-mêmes se moqueront) .. *Dans cet état d'aveugle crédulité, ils étaient plus aisément gouvernés et rendus utiles à une certaine sorte d'hommes qui avaient l'habileté et la charge de les mener... et de leur faire* AVALER *comme principes innés tout ce qui pouvait remplir les vues des instituteurs*, etc. (Liv. I, chap. IV, § 24.)

On a vu plus haut (pag. 374) que cette expression AVALER plaisait beaucoup à l'oreille fine de Locke.

XXXII.

(Page 374. Il écrit à la marge de ce beau chapitre : *D'où nous est venue l'opinion des principes innés?*)

Il ne s'agit point là de *chapitre;* ce sont des mots que Locke a écrits à côté de la XXIVe division de son chapitre IIIe du livre premier, où nous lisons en effet *Whence the opinion of innate principles?* Il semble, en mettant tous ses verbes au passé, vouloir diriger plus particulièrement ses attaques sur l'enseignement catholique, et sur-le-champ il est abandonné à l'ordinaire par le bon sens et par la bonne foi; mais en y regardant de plus près et en considérant l'ensemble de son raisonnement, on voit qu'il en voulait en général à toute autorité spirituelle. C'est ce qui engagea surtout l'évêque de Worcester à *boxer* en public avec Locke, mais sans exciter aucun intérêt; car dans le fond de son cœur :

Qui pourrait tolérer un Gracque
Se plaignant d'un séditieux.

(*Note de l'Editeur.*)

XXXIII.

(Page 379. Un orateur français se ferait entendre de plus loin, sa prononciation étant plus distincte et plus ferme.)

On peut lire cette lettre de Wren dans l'*european Magazine*, août 1790, tom. XVIII, p. 91. Elle fut rappelée, il y a peu de temps, dans un journal anglais où nous lisons qu'au jugement de cet architecte célèbre : It is not practicable to make a simple room so capacious with pews and galleries as to hold 2,000 persons and both to hear distinctly and to see the preacher. (*The Times*, 30 *nov.* 1812, n° 8761.)

Wren décide que la voix d'un orateur en Angleterre ne peut se faire entendre plus loin de cinquante pieds en face, de trente pieds sur les côtés et de vingt derrière lui; et *même*, dit-il, *c'est à condition que le prédicateur prononcera distinctement, et qu'il appuiera sur les finales.* (Europ. Magaz., ibid.)

TABLE ANALYTIQUE

DES

SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG

PREMIER ENTRETIEN.

Pour venger la Providence, il suffirait de prouver que le bien et le mal tombent également sur les bons et les méchants. 19
Car Dieu ne peut pas suspendre les lois générales qui gouvernent le monde, en faveur des bons, sans un miracle continuel 25
Mais on peut aller plus loin, et affirmer que la plus grande masse de bonheur, même temporel, appartient, non pas à l'homme vertueux, mais à la vertu. 27
Car 1° *Par la justice humaine* Dieu punit le crime. . . . 28
Portrait du BOURREAU. 31
2° *Par les maladies* Dieu punit le vice, le péché. . . 37
Sagesse de la loi de l'Eglise sur *l'abstinence.* . . . 43

DEUXIÈME ENTRETIEN.

Toutes les maladies sont des châtiments. 61
Le *péché originel* se répète à chaque instant de la durée. . 61
D'où viennent *les sauvages?* 63
Leurs langues sont des *restes* et non des *rudiments* de langues. 65

Soif de la science dans l'homme. — Il se sent dégradé. . . 66
Le déluge suppose des crimes et des connaissances ignorés de nos jours. 72
Les hommes ont commencé par une science supérieure à la nôtre. 75
Le *sauvage* est une branche détachée de l'arbre social par quelque grand crime. 82
Portrait du SAUVAGE. — Il diffère du *barbare*. 84
La parole n'a pu être inventée : elle vient de l'éternité. . . 87
Génie des langues. 91
Analogies entre des langues qui n'ont jamais pu se toucher. 96
Les *langues* ont commencé, mais non pas *la parole*. . , . 99
Les grands écrivains ne font pas leur langue, ils s'en servent. 104
La question de l'origine de la parole est la même que celle de l'origine des idées. 107
Autorités contre l'origine sensible des idées. 108
Saint Thomas-d'Aquin sur les idées. 114
Langue française. — Langue universelle. 125

TROISIÈME ENTRETIEN.

Toute *douleur* est un supplice imposé par quelque crime actuel ou originel. 159
(Rien ne peut remplacer l'éducation faite par *une mère*.) 163
Le genre humain ne tarit ni sur le bonheur, ni sur les calamités de la vertu. 165
Cette contradiction se trouve partout. Deux hommes dans le même homme. 166
Est-il vrai que la richesse et la vertu soient brouillées? . . 171
On parle des *succès* du crime sans savoir ce que c'est que *bonheur et malheur*. 176
Malheur des gouvernements où les emplois sont mal distribués. 178
Intervention d'une puissance surnaturelle dans le monde politique 179
Paix du juste; troubles du méchant. 181
Nul n'est *innocent*. 185
Celui qu'on appelle le juste opprimé ne se plaint jamais. . . 191

QUATRIÈME ENTRETIEN.

Tout mal étant un châtiment peut être prévenu par *la prière*. 200
Dieu peut être prié ; *Dieu semblable à nous ; ami de nos âmes*. 201

Portrait de VOLTAIRE. 206
Croire aux lois invariables de la nature, c'est être amené à ne plus prier 211
La prière est la respiration de l'âme. 211
Le déisme ne prie point, tout occupé d'études physiques. . 212
Les hommes ont toujours et partout prié. 213
Aucune objection, même insoluble, ne peut être admise contre la vérité démontrée. 214
Au lieu des règles prétendues immuables on voit dans la nature des ressorts souples pour se prêter à l'action des êtres libres 220
Philosophie désespérante qui ne voit dans les fléaux matériels de ce monde qu'une inflexible nécessité. 222
Pourquoi des enfants et des innocents enveloppés dans les fléaux publics? 224
Dieu ne punit pas toujours, et partout, et dans le même moment. 228
Ses admirables moyens. 229
La Religion, mère de la bonne science, ne demande qu'à la voir se développer. 231
Toujours et partout on a cru que tout fléau du ciel est un châtiment qui peut être prévenu. 234

CINQUIÈME ENTRETIEN.

Nous ne comprenons, dans les spectacles de la nature, que ce qui est en rapport avec nos idées innées 247
Argument que fournissent les animaux en faveur des idées innées 250
Des causes. Y en a-t-il *de physiques?* 254
Erreur de Bacon à cet égard. 256
On ne peut chercher des causes dans la nature, qui est elle-même *un effet.* 257
La prière tend non seulement à écarter, mais à détruire le mal physique 259
Elle est une cause seconde, ou bien il faut admettre le fatalisme absolu 263
Accord de la Religion et de la physique. 267
Dieu n'a donné la physique expérimentale qu'aux chrétiens. 267
Erreurs de Bacon sur les sciences naturelles. 267
Accord de l'action divine avec notre liberté. 273
Philosophie du dix-huitième siècle à cet égard. 282
Tout mal est une peine, et toute peine est un remède, *excepté la dernière.* 285
Toute mort est *éternelle.* Eternité malheureuse crue partout. 286

SIXIÈME ENTRETIEN.

Le fond de la prière est la foi, et non pas le désir. 300
Le coupable n'a le droit de prier que pour lui-même. . . . 307
Combien il est difficile de composer une véritable prière écrite. 309
On connaît la véritable religion à ses prières. 310
Les hymnes de Santeuil *ne prient point*. 311
Toute nation qui prie est exaucée. 312
Critique de Locke. Il est peu lu, et plein d'idées fausses. . 317
(Nulle erreur ne peut être utile; nulle vérité ne peut nuire.). 349
Comment expliquer la réputation dont jouit le livre de Locke. 363
Ce qui fait la fortune d'un livre. 363
Un livre célèbre n'est pas toujours un livre bien connu. . . 369
Puissance et mission de la nation française. 377

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE QUATRIÈME VOLUME

	Pages.
Préface	vij
Premier entretien	1
Notes du premier entretien	51
Deuxième entretien	58
Notes du deuxième entretien	129
Troisième entretien	157
Notes du troisiéme entretien	194
Quatrième entretien	199
Notes du quatrième entretien	240
Cinquième entretien	247
Notes du cinquième entretien	289
Sixième entretien	299
Notes du sixième entretien	382
Table analytique des six premiers entretiens	401

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue Condé, 30.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

ÉDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME CINQUIÈME

Les Soirées de Saint-Pétersbourg. (suite et fin).
Eclaircissement sur les Sacrifices. — Sur les Délais de la Justice Divine.



542450
31.5.52.

LYON
LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE
EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR
3, place Bellecour, 3.

1892

LES SOIRÉES

DE

SAINT-PÉTERSBOURG

OU ENTRETIENS

SUR LE GOUVERNEMENT TEMPOREL

DE LA PROVIDENCE.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

LE CHEVALIER.

Pour cette fois, monsieur le sénateur, j'espère que vous dégagerez votre parole, et que vous nous direz quelque chose sur la guerre.

LE SÉNATEUR.

Je suis tout prêt : car c'est un sujet que j'ai beaucoup médité. Depuis que je pense, je pense à la guerre,

ce terrible sujet s'empare de toute mon attention, et jamais je ne l'ai assez approfondi.

Le premier mal que je vous en dirai vous étonnera sans doute; mais pour moi c'est une vérité incontestable : « *L'homme étant donné avec sa raison, ses sentiments et ses affections, il n'y a pas moyen d'expliquer comment la guerre est possible humainement.* » C'est mon avis très-réfléchi. La Bruyère décrit quelque part cette grande extravagance humaine avec l'énergie que vous lui connaissez. Il y a bien des années que j'ai lu ce morceau ; cependant je me le rappelle parfaitement : il insiste beaucoup sur la folie de la guerre ; mais plus elle est folle, moins elle est explicable.

LE CHEVALIER.

Il me semble cependant qu'on pourrait dire, avant d'aller plus loin : *que les rois vous commandent et qu'il faut marcher.*

LE SÉNATEUR.

Oh ! pas du tout, mon cher chevalier, je vous en assure. Toutes les fois qu'un homme, qui n'est pas absolument un sot, vous présente une question comme très-problématique après y avoir suffisamment songé, défiez-vous de ces solutions subites qui s'offrent à l'esprit de celui qui s'en est ou légèrement, ou point du tout occupé : ce sont ordinairement de simples aperçus sans consistance, qui n'expliquent rien et ne tiennent pas devant la réflexion. Les souverains ne com-

mandent efficacement et d'une manière durable que dans le cercle des choses avouées par l'opinion ; et ce cercle, ce n'est pas eux qui le tracent. Il y a dans tous les pays des choses bien moins révoltantes que la guerre, et qu'un souverain ne se permettrait jamais d'ordonner. Souvenez-vous d'une plaisanterie que vous me fîtes un jour sur une nation *qui a une académie des sciences, un observatoire astronomique et un calendrier faux*. Vous m'ajoutiez, en prenant votre sérieux, ce que vous aviez entendu dire à un homme d'état de ce pays : *Qu'il ne serait pas sûr du tout de vouloir innover sur ce point ; et que sous le dernier gouvernement, si distingué par ses idées libérales* (comme on dit aujourd'hui), *on n'avait jamais osé entreprendre ce changement*. Vous me demandâtes même ce que j'en pensais. Quoi qu'il en soit, vous voyez qu'il y a des sujets bien moins essentiels que la guerre, sur lesquels l'autorité sent qu'elle ne doit point se compromettre ; et prenez garde, je vous prie, qu'il ne s'agit pas d'expliquer la *possibilité*, mais la *facilité* de la guerre. Pour couper des barbes, pour raccourcir des habits, Pierre Ier eut besoin de toute la force de son invincible caractère : pour amener d'innombrables légions sur le champ de bataille, même à l'époque *où il était battu pour apprendre à battre*, il n'eut besoin, comme tous les autres souverains, que de parler. Il y a cependant dans l'homme, malgré son immense dégradation, un élément d'amour qui le porte vers ses semblables : la compassion lui est aussi naturelle que la respiration. Par quelle magie inconcevable est-il toujours prêt, au pre

mier coup de tambour, à se dépouiller de ce caractère sacré pour s'en aller sans résistance, souvent même avec une certaine allégresse, qui a aussi son caractère particulier, mettre en pièces, sur le champ de bataille, son frère qui ne l'a jamais offensé, et qui s'avance de son côté pour lui faire subir le même sort, s'il le peut? Je concevrais encore une guerre nationale: mais combien y a-t-il de guerres de ce genre? une en mille ans, peut-être: pour les autres, surtout entre nations civilisées, qui raisonnent et qui savent ce qu'elles font, je déclare n'y rien comprendre. On pourra dire: *La gloire explique tout*; mais, d'abord, la gloire n'est que pour les chefs; en second lieu, c'est reculer la difficulté: car je demande précisément d'où vient cette gloire extraordinaire attachée à la guerre. J'ai souvent eu une vision dont je veux vous faire part. J'imagine qu'une intelligence, étrangère à notre globe, y vient pour quelque raison *suffisante* et s'entretient avec quelqu'un de nous sur l'ordre qui règne dans ce monde. Parmi les choses curieuses qu'on lui raconte, on lui dit que la corruption et les vices dont on l'a parfaitement instruite, exigent que l'homme, dans de certaines circonstances, meure par la main de l'homme; que ce droit de tuer sans crime n'est confié, parmi nous, qu'au bourreau et au soldat. « L'un, ajoutera-t-on, donne la mort « aux coupables, convaincus et condamnés, et ses exé- « cutions sont heureusement si rares, qu'un de ces « ministres de mort suffit dans une province. Quant « aux soldats, il n'y en a jamais assez: car ils doivent « tuer sans mesure, et toujours d'honnêtes gens. De

« ces deux *tueurs* de profession, le soldat et l'exécu-
« teur, l'un est fort honoré, et l'a toujours été parmi
« toutes les nations qui ont habité jusqu'à présent ce
« globe où vous êtes arrivé; l'autre, au contraire, est
« tout aussi généralement déclaré infâme; devinez, je
« vous prie, sur qui tombe l'anathème? »

Certainement le génie voyageur ne balancerait pas un instant; il ferait du bourreau tous les éloges que vous n'avez pu lui refuser l'autre jour, monsieur le comte, malgré tous nos préjugés, lorsque vous nous parliez de ce *gentilhomme*, comme disait Voltaire. C'est « un être sublime, nous dirait-il; c'est la pierre angu-
« laire de la société: puisque le crime est venu habiter
« votre terre, et qu'il ne peut être arrêté que par le
« châtiment, ôtez du monde l'exécuteur, et tout ordre
« disparaît avec lui. Quelle grandeur d'âme, d'ailleurs!
« quel noble désintéressement ne doit-on pas nécessai-
« rement supposer dans l'homme qui se dévoue à des
« fonctions si respectables sans doute, mais si pénibles
« et si contraires à votre nature! car je m'aperçois,
« depuis que je suis parmi vous, que, lorsque vous
« êtes de sang froid, il vous en coûte pour tuer une
« poule. Je suis donc persuadé que l'opinion l'envi-
« ronne de tout l'honneur dont il a besoin, et qui lui
« est dû à si juste titre. Quant au soldat, c'est, à
« tout prendre, un ministre de cruautés et d'injustices.
« Combien y a-t-il de guerres évidemment justes?
« Combien n'y en a-t-il pas d'évidemment injustes!
« Combien d'injustices particulières, d'horreurs et d'a-
« trocités inutiles! J'imagine donc que l'opinion a très-

« justement versé parmi vous autant de honte sur la « tête du soldat, qu'elle a jeté de gloire sur celle de « l'exécuteur impassible des arrêts de la justice souve- « raine. »

Vous savez ce qui en est, messieurs, et combien le génie se serait trompé ! Le militaire et le bourreau occupent en effet les deux extrémités de l'échelle sociale ; mais c'est dans le sens inverse de cette belle théorie. Il n'y a rien de si noble que le premier, rien de si abject que le second : car je ne ferai point un jeu de mots en disant que leurs fonctions ne se rapprochent qu'en s'éloignant ; elles se touchent comme le premier degré dans le cercle touche le 360°, précisément parce qu'il n'y en a pas de plus éloigné (1). Le militaire est si noble, qu'il ennoblit même ce qu'il y a de plus ignoble dans l'opinion générale, puisqu'il peut exercer les fonctions de l'exécuteur sans s'avilir, pourvu cependant qu'il n'exécute que ses pareils, et que, pour leur donner la mort, il ne se serve que de ses armes.

LE CHEVALIER.

Ah ! que vous dites là une chose importante, mon cher ami ! Dans tout pays où, par quelque considération que l'on puisse imaginer, on s'aviserait de faire exécuter par le soldat des coupables qui n'appartien-

(1) Il me semble, sans pouvoir l'assurer, que cette comparaison heureuse appartient au marquis de Mirabeau, qui l'emploie quelque part dans *l'Ami des hommes*.

draient pas à cet état, en un clin d'œil, et sans savoir pourquoi, on verrait s'éteindre tous ces rayons qui environnent la tête du militaire : on le craindrait, sans doute ; car tout homme qui a, pour contenance ordinaire, un bon fusil muni d'une bonne platine, mérite grande attention : mais ce charme indéfinissable de l'honneur aurait disparu sans retour. L'officier ne serait plus rien comme officier : s'il avait de la naissance et des vertus, il pourrait être considéré, *malgré* son grade ; il l'ennoblirait au lieu d'en être ennobli ; et, si ce grade donnait de grands revenus, il aurait le prix de la richesse, jamais celui de la noblesse ; mais vous avez dit, monsieur le sénateur : « *Pourvu cependant* « *que le soldat n'exécute que ses compagnons, et que,* « *pour les faire mourir, il n'emploie que les armes de* « *son état.* » Il faudrait ajouter : *et pourvu qu'il s'agisse d'un crime militaire :* dès qu'il est question d'un crime *vilain*, c'est l'affaire du bourreau.

LE COMTE.

En effet, c'est l'usage. Les tribunaux ordinaires ayant la connaissance des crimes civils, on leur remet les soldats coupables de ces sortes de crimes. Cependant, s'il plaisait au souverain d'en ordonner autrement, je suis fort éloigné de regarder comme certain que le caractère du soldat en serait blessé ; mais nous sommes tous les trois bien d'accord sur les deux autres conditions ; et nous ne doutons pas que ce caractère ne fût irrémissiblement flétri si l'on forçait

le soldat à fusiller le simple citoyen, ou à faire mourir son camarade par le feu ou par la corde. Pour maintenir l'honneur et la discipline d'un corps, d'une association quelconque, les récompenses privilégiées ont moins de force que les châtiments privilégiés : les Romains, le peuple de l'antiquité à la fois le plus sensé et le plus guerrier, avaient conçu une singulière idée au sujet des châtiments militaires de simple correction. Croyant qu'il ne pouvait y avoir de discipline sans bâton, et ne voulant cependant avilir ni celui qui frappait, ni celui qui était frappé, ils avaient imaginé de consacrer, en quelque manière, la bastonnade militaire : pour cela ils choisirent un bois, le plus inutile de tous aux usages de la vie, *la vigne*, et ils le destinèrent uniquement à châtier le soldat. La vigne, dans la main du centurion, était le signe de son autorité et l'instrument des punitions corporelles non capitales. La bastonnade, en général, était, chez les Romains, une peine avouée par la loi (1) ; mais nul homme non militaire ne pouvait être frappé avec la vigne, et nul autre bois que celui de la vigne ne pouvait servir pour frapper un militaire. Je ne sais comment quelque idée semblable ne s'est présentée à l'esprit d'aucun souverain moderne.

---

(1) Elle lui donnait même un nom assez doux, puisqu'elle l'appelait simplement l'*avertissement du bâton ;* tandis qu'elle nommait *châtiment* la peine du fouet, qui avait quelque chose de déshonorant. *Fustium admonitio, flagellorum castigatio.* (Callistratus, in lege VII, Digest. de Pœnis.)

Si j'étais consulté sur ce point, ma pensée ne ramènerait pas la vigne ; car les imitations serviles ne valent rien : je proposerais le laurier.

LE CHEVALIER.

Votre idée m'enchante, et d'autant plus que je la crois très-susceptible d'être mise à exécution. Je présenterais bien volontiers, je vous l'assure, à S. M. I. le plan d'une vaste serre qui serait établie dans la capitale, et destinée exclusivement à produire le laurier nécessaire pour fournir des baguettes de discipline à tous les bas officiers de l'armée russe. Cette serre serait sous l'inspection d'un officier général, chevalier de Saint-Georges, au moins de la seconde classe, qui porterait le titre de *haut inspecteur de la serre aux lauriers* : les plantes ne pourraient être soignées, coupées et travaillées que par de vieux invalides d'une réputation sans tache. Le modèle des baguettes, qui devraient être toutes rigoureusement semblables, reposerait à l'office des guerres dans un étui de vermeil ; chaque baguette serait suspendue à la boutonnière du bas officier par un ruban de Saint-Georges, et sur le fronton de la serre on lirait : *C'est mon bois qui produit mes feuilles.* En vérité, cette niaiserie ne serait point bête. La seule chose qui m'embarrasse un peu, c'est que les caporaux....

LE SÉNATEUR.

Mon jeune ami, quelque génie qu'on ait et de quelque pays qu'on soit, il est impossible d'improviser nn

Code sans respirer et sans commettre une seule faute, quand il ne s'agirait même que du *Code de la baguette ;* ainsi, pendant que vous y songerez un peu plus mûrement, permettez que je continue.

Quoique le militaire soit en lui-même dangereux pour le bien-être et les libertés de toute nation, car la devise de cet état sera toujours plus ou moins celle d'Achille : *Jura, nego mihi nata ;* néanmoins les nations les plus jalouses de leurs libertés n'ont jamais pensé autrement que le reste des hommes sur la prééminence de l'état militaire (1) ; et l'antiquité sur ce point n'a pas pensé autrement que nous : c'est un de ceux où les hommes ont été constamment d'accord et le seront toujours. Voici donc le problème que je vous propose : *Expliquez pourquoi ce qu'il y a de plus honorable dans le monde, au jugement de tout le genre humain sans exception, est le droit de verser innocemment le sang innocent ?* Regardez-y de près, et vous verrez qu'il y a quelque chose de mystérieux et d'inexplicable dans le prix extraordinaire que les hommes ont toujours attaché à la gloire militaire ; d'autant que, si nous n'écoutions que la théorie et les raisonnements humains, nous serions conduits à des idées directement opposées. Il ne s'agit donc point d'expliquer la possibilité de la

---

(1) *Partout*, dit Xénophon, *où les hommes sont religieux, guerriers et obéissants, comment ne serait-on pas à juste droit plein de bonnes espérances ?* (Hist. græc. III. 4. 8.) En effet, ces trois points renferment tout

guerre par la gloire qui l'environne : il s'agit avant tout d'expliquer cette gloire même, ce qui n'est pas aisé. Je veux encore vous faire part d'une autre idée sur le même sujet. Mille et mille fois on nous a dit que les nations, étant les unes à l'égard des autres dans l'état de nature, elles ne peuvent terminer leurs différends que par la guerre. Mais, puisque aujourd'hui j'ai l'humeur interrogante, je demanderai encore : *Pourquoi toutes les nations sont demeurées respectivement dans l'état de nature, sans avoir fait jamais un seul essai, une seule tentative pour en sortir?* Suivant les folles doctrines dont on a bercé notre jeunesse, il fut un temps où les hommes ne vivaient point en société ; et cet état imaginaire, on l'a nommé ridiculement *l'état de nature*. On ajoute que les hommes, ayant balancé doctement les avantages des deux états, se déterminèrent pour celui que nous voyons.

LE COMTE.

Voulez-vous me permettre de vous interrompre un instant pour vous faire part d'une réflexion qui se présente à mon esprit contre cette doctrine, que vous appelez si justement *folle*? Le Sauvage tient si fort à ses habitudes les plus brutales que rien ne peut l'en dégoûter. Vous avez vu sans doute, à la tête du *Discours sur l'inégalité des conditions*, l'estampe gravée d'après l'historiette, vraie ou fausse, du Hottentot qui retourne chez ses égaux. Rousseau se doutait peu que ce frontispice était un puissant argument contre le livre. Le

Sauvage voit nos arts, nos lois, nos sciences, notre luxe, notre délicatesse, nos jouissances de toute espèce, et notre supériorité surtout qu'il ne peut se cacher, et qui pourrait cependant exciter quelques désirs dans des cœurs qui en seraient susceptibles ; mais tout cela ne le tente seulement pas, et constamment *il retourne chez ses égaux*. Si donc le Sauvage de nos jours, ayant connaissance des deux états, et pouvant les comparer journellement en certains pays, demeure inébranlable dans le sien, comment veut-on que le Sauvage primitif en soit sorti, par voie de délibération, pour passer dans un autre état dont il n'avait nulle connaissance ? Donc la société est aussi ancienne que l'homme, donc le sauvage n'est et ne peut être qu'un homme dégradé et puni. En vérité, je ne vois rien d'aussi clair pour le bon sens qui ne veut pas sophistiquer.

LE SÉNATEUR.

Vous prêchez un converti, comme dit le proverbe, je vous remercie cependant de votre réflexion : on n'a jamais trop d'armes contre l'erreur. Mais pour en revenir à ce que je disais tout à l'heure, si l'homme a passé *de l'état de nature*, dans le sens vulgaire de ce mot, à l'état de civilisation, ou par délibération ou *par hasard* (je parle encore la langue des insensés), pourquoi les nations n'ont-elles pas eu autant d'esprit ou autant de bonheur que les individus ; et comment n'ont-elles jamais convenu d'une société générale pour terminer les querelles des nations, comme elles sont convenues

d'une souveraineté nationale pour terminer celles des particuliers ? On aura beau tourner en ridicule *l'impraticable paix de l'abbé de Saint-Pierre* (car je conviens qu'elle est impraticable), mais je demande pourquoi ? je demande pourquoi les nations n'ont pu s'élever à l'état social comme les particuliers ? Comment la raisonnante Europe surtout n'a-t-elle jamais rien tenté dans ce genre ? J'adresse en particulier cette même question aux croyants avec encore plus de confiance : comment Dieu, qui est l'auteur de la société des individus, n'a-t-il pas permis que l'homme, sa créature chérie, qui a reçu le caractère divin de la perfectibilité, n'ait pas seulement essayé de s'élever jusqu'à la société des nations ? Toutes les raisons imaginables, pour établir que cette société est impossible, militeront de même contre la société des individus. L'argument qu'on tirerait principalement de l'impraticable universalité qu'il faudrait donner à la grande souveraineté, n'aurait point de force ; car il est faux qu'elle dût embrasser l'univers. Les nations sont suffisamment classées et divisées par les fleuves, par les mers, par les montagnes, par les religions, et par les langues surtout qui ont plus ou moins d'affinité. Et quand un certain nombre de nations conviendraient seules de passer à *l'état de civilisation*, ce serait déjà un grand pas de fait en faveur de l'humanité. Les autres nations, dira-t-on, tomberaient sur elles : eh ! qu'importe ? elles seraient toujours plus tranquilles entre elles et plus fortes à l'égard des autres, ce qui est suffisant. La perfection n'est pas du tout nécessaire sur ce point : ce serait déjà

beaucoup d'en approcher, et je ne puis me persuader qu'on n'eût jamais rien tenté dans ce genre, sans une loi occulte et terrible qui a besoin du sang humain.

LE COMTE.

Vous regardez comme un fait incontestable que jamais on n'a tenté cette *civilisation des nations :* il est cependant vrai qu'on l'a tentée souvent, et même avec obstination ; à la vérité sans savoir ce qu'on faisait, ce qui était une circonstance très-favorable au succès, et l'on était en effet bien près de réussir, autant du moins que le permet l'imperfection de notre nature. Mais les hommes se trompèrent ils prirent une chose pour l'autre, et tout manqua, en vertu, suivant toutes les apparences, de cette loi occulte et terrible dont vous nous parlez.

LE SÉNATEUR.

Je vous adresserais quelques questions, si je ne craignais de perdre le fil de mes idées. Observez donc, je vous prie, un phénomène bien digne de votre attention : c'est que le métier de la guerre, comme on pourrait le croire ou le craindre, si l'expérience ne nous instruisait pas, ne tend nullement à dégrader, à rendre féroce ou dur, au moins celui qui l'exerce : au contraire, il tend à le perfectionner. L'homme le plus honnête est ordinairement le militaire honnête, et, pour mon compte, j'ai toujours fait un cas particulier, comme je vous le disais dernièrement, du bon sens militaire.

Je le préfère infiniment aux longs détours des gens d'affaires. Dans le commerce ordinaire de la vie, les militaires sont plus aimables, plus faciles, et souvent même, à ce qu'il m'a paru, plus obligeants que les autres hommes. Au milieu des orages politiques, ils se montrent généralement défenseurs intrépides des maximes antiques, et les sophismes les plus éblouissants échouent presque toujours devant leur droiture : ils s'occupent volontiers des choses et des connaissances utiles, de l'économie politique par exemple : le seul ouvrage peut-être que l'antiquité nous ait laissé sur ce sujet est d'un militaire, Xénophon ; et le premier ouvrage du même genre qui ait marqué en France, est aussi d'un militaire, le maréchal de Vauban. La religion, chez eux, se marie à l'honneur d'une manière remarquable ; et lors même qu'elle aurait à leur faire de graves reproches de conduite, ils ne lui refuseront point leur épée, si elle en a besoin. On parle beaucoup de la *licence des camps ;* elle est grande sans doute, mais le soldat communément ne trouve pas ces vices dans les camps ; il les y porte. Un peuple moral et austère fournit toujours d'excellents soldats, terribles seulement sur le champ de bataille. La vertu, la piété même, s'allient très-bien avec le courage militaire ; loin d'affaiblir le guerrier, elles l'exaltent. Le cilice de saint Louis ne le gênait point sous la cuirasse. Voltaire même est convenu de bonne foi qu'une armée prête à périr pour obéir à Dieu est invincible (1). Les lettres de Ra-

(1) C'est à propos du vaillant et pieux marquis de Fénelon,

cine vous ont sans doute appris que lorsqu'il suivait l'armée de Louis XIV, en 1692, en qualité d'historiographe de France, jamais il n'assistait à la messe dans le camp, sans y voir quelque mousquetaire communier avec la plus grande édification.

Cherchez dans les œuvres spirituelles de Fénelon la lettre qu'il écrivait à un officier de ses amis. Désespéré de n'avoir pas été employé à l'armée, comme il s'en était flatté, cet homme avait été conduit, probablement par Fénelon même, dans les voies de la plus haute perfection : il en était à *l'amour pur*, à *la mort des Mystiques*. Or, croyez-vous peut-être que l'âme tendre et aimante du *Cygne de Cambrai* trouvera des compensations poar son ami dans les scènes de carnage auxquelles il ne devra prendre aucune part ; qu'il lui dira : *Après tout, vous êtes heureux ; vous ne verrez poiut les horreurs de la guerre et le spectacle épouvantable de tous les crimes qu'elle entraîne ?* Il se garde bien de lui tenir ces propos de femmelette ; il le console, au contraire, et s'afflige avec lui. Il voit dans cette privation un malheur accablant, une croix amère, toute propre à le détacher du monde.

Et que dirons-nous de cet autre officier, à qui madame Guyon écrivait qu'il ne devait point s'inquiéter, s'il lui arrivait quelquefois de perdre la messe les jours ouvriers, *surtout à l'armée ?* Les écrivains de qui nous tenons ces anecdotes vivaient cependant dans un siècle

---

tué à la bataille de Rocoux, que Voltaire a fait cet aveu. (*Histoire de Louis XV*, tom. 1er, chap. XVIII.)

passablement guerrier, ce me semble : mais c'est que rien ne s'accorde dans ce monde comme l'esprit religieux et l'esprit militaire.

LE CHEVALIER.

Je suis fort éloigné de contredire cette vérité; cependant il faut convenir que si la vertu ne gâte point le courage militaire, il peut du moins se passer d'elle : car l'on a vu, à certaines époques, des légions d'athées obtenir des succès prodigieux.

LE SÉNATEUR.

Pourquoi pas, je vous prie, si ces athées en combattaient d'autres? Mais permettez que je continue. Non-seulement l'état militaire s'allie fort bien en général avec la moralité de l'homme, mais, ce qui est tout-à-fait extraordinaire, c'est qu'il n'affaiblit nullement ces vertus douces qui semblent le plus opposées au métier des armes. Les caractères les plus doux aiment la guerre, la désirent et la font avec passion. Au premier signal, ce jeune homme aimable, élevé dans l'horreur de la violence et du sang, s'élance du foyer paternel, et court les armes à la main chercher sur le champ de bataille ce qu'il appelle *l'ennemi*, sans savoir encore ce que c'est qu'un *ennemi*. Hier il se serait trouvé mal s'il avait écrasé par hasard le canari de sa sœur : demain vous le verrez monter sur un monceau

de cadavres *pour voir de plus loin*, comme disait Charron. Le sang qui ruisselle de toutes parts ne fait que l'animer à répandre le sien et celui des autres : il s'enflamme par degrés, et il en viendra jusqu'à *l'enthousiasme du carnage.*

LE CHEVALIER.

Vous ne dites rien de trop : avant ma vingt-quatrième année révolue, j'avais vu trois fois *l'enthousiasme du carnage :* je l'ai éprouvé moi-même, et je me rappelle surtout un moment terrible où j'aurais passé au fil de l'épée une armée entière, si j'en avais eu le pouvoir.

LE SÉNATEUR.

Mais si, dans le moment où nous parlons, on vous proposait de saisir la blanche colombe avec le sang froid d'un cuisinier, puis...

LE CHEVALIER.

Fi donc, vous me faites mal au cœur !

LE SÉNATEUR.

Voilà précisément le phénomène dont je vous parlais tout à l'heure. Le spectacle épouvantable du carnage n'endurcit point le véritable guerrier. Au milieu du

sang qu'il fait couler, il est humain comme l'épouse est chaste dans les transports de l'amour. Dès qu'il a remis l'épée dans le fourreau, la sainte humanité reprend ses droits, et peut-être que les sentiments les plus exaltés et les plus généreux se trouvent chez les militaires. Rappelez-vous, monsieur le chevalier, le grand siècle de la France. Alors la religion, la valeur et la science s'étant mises pour ainsi dire en équilibre, il en résulta ce beau caractère que tous les peuples saluèrent par une acclamation unanime comme le modèle du caractère européen. Séparez-en le premier élément, l'ensemble, c'est-à-dire toute la beauté, disparaît. On ne remarque point assez combien cet élément est nécessaire à tout, et le rôle qu'il joue là même où les observateurs légers pourraient le croire étranger. L'esprit divin qui s'était particulièrement reposé sur l'Europe adoucissait jusqu'aux fléaux de la justice éternelle, et la *guerre européenne* marquera toujours dans les annales de l'univers. On se tuait, sans doute, on brûlait, on ravageait, on commettait même si vous voulez mille et mille crimes inutiles, mais cependant on commençait la guerre au mois de mai; on la terminait au mois de décembre; on dormait sous la toile; le soldat seul combattait le soldat. Jamais les nations n'étaient en guerre, et tout ce qui est faible était sacré à travers les scènes lugubres de ce fléau dévastateur.

C'était cependant un magnifique spectacle que de voir tous les souverains d'Europe, retenus par je ne sais quelle modération impérieuse, ne demander jamais à leurs peuples, même dans le moment d'un grand péril,

tout ce qu'il était possible d'en obtenir : ils se servaient de l'homme, et tous, conduits par une force invisible, évitaient de frapper sur la souveraineté ennemie aucun de ces coups *qui peuvent rejaillir* : gloire, honneur, louange éternelle à la loi d'amour proclamée sans cesse au centre de l'Europe ! Aucune nation ne triomphait de l'autre : la guerre antique n'existait plus que dans les livres ou chez les peuples *assis à l'ombre de la mort;* une province, une ville, souvent même quelques villages, terminaient, en changeant de maître, des guerres acharnées. Les égards mutuels, la politesse la plus recherchée, savaient se montrer au milieu du fracas des armes. La bombe, dans les airs, évitait le palais des rois ; des danses, des spectacles, servaient plus d'une fois d'intermèdes aux combats. L'officier ennemi invité à ces fêtes venait y parler en riant de la bataille qu'on devait donner le lendemain ; et, dans les horreurs mêmes de la plus sanglante mêlée, l'oreille du mourant pouvait entendre l'accent de la pitié et les formules de la courtoisie. Au premier signal des combats, de vastes hôpitaux s'élevaient de toutes parts : la médecine, la chirurgie, la pharmacie, amenaient leurs nombreux adeptes ; au milieu d'eux s'élevait le génie de *saint Jean de Dieu*, de *saint Vincent de Paul*, plus grand, plus fort que l'homme, constant comme la foi, actif comme l'espérance, habile comme l'amour. Toutes les victimes vivantes étaient recueillies, traitées, consolées : toute plaie était touchée par la main de la science et par celle de la charité !... Vous parliez tout à l'heure, M. le chevalier, de légions d'*athées* qui ont obtenu des succès

prodigieux : je crois que si l'on pouvait enrégimenter des tigres, nous verrions encore de plus grandes merveilles : jamais le Christianisme, si vous y regardez de près, ne vous paraîtra plus sublime, plus digne de Dieu, et plus fait pour l'homme qu'à la guerre. Quand vous dites, au reste, *légions d'athées*, vous n'entendez pas cela à la lettre; mais supposez ces légions aussi mauvaises qu'elles peuvent l'être, savez-vous comment on pourrait les combattre avec le plus d'avantage ? ce serait en leur opposant le principe diamétralement contraire à celui qui les aurait constituées. Soyez bien sûr que des *légions d'athées* ne tiendraient pas contre des *légions fulminantes*.

Enfin, messieurs, les fonctions du soldat sont terribles ; mais il faut qu'elles tiennent à une grande loi du monde spirituel, et l'on ne doit pas s'étonner que toutes les nations de l'univers se soient accordées à voir dans ce fléau quelque chose encore de plus particulièrement divin que dans les autres ; croyez que ce n'est pas sans une grande et profonde raison que le titre de DIEU DES ARMÉES brille à toutes les pages de l'Ecriture sainte. Coupables mortels, et malheureux, parce que nous sommes coupables! c'est nous qui rendons nécessaires tous les maux physiques, mais surtout la guerre : les hommes s'en prennent ordinairement aux souverains, et rien n'est plus naturel : Horace disait en se jouant :

« Du délire des rois les peuples sont punis. »

Mais J.-B. Rousseau a dit avec plus de gravité et de véritable philosophie :

« C'est le courroux des rois qui fait armer la terre,
« C'est le courroux du Ciel qui fait armer les rois. »

Observez de plus que cette loi déjà si terrible de la guerre n'est cependant qu'un chapitre de la loi générale qui pèse sur l'univers.

Dans le vaste domaine de la nature vivante, il règne une violence manifeste, une espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres *in mutua funera :* dès que vous sortez du règne insensible, vous trouvez le décret de la mort violente écrit sur les frontières mêmes de la vie. Déjà, dans le règne végétal, on commence à sentir la loi : depuis l'immense catalpa jusqu'au plus humble graminée, combien de plantes *meurent*, et combien sont *tuées !* mais, dès que vous entrez dans le règne animal, la loi prend tout à coup une épouvantable évidence. Une force, à la fois cachée et palpable, se montre continuellement occupée à mettre à découvert le principe de la vie par des moyens violents. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres : ainsi, il y a des insectes de proie, des reptiles de proie, des oiseaux de proie, des poissons de proie, et des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de la durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre. Au-dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main des-

tructive n'épargne rien de ce qui vit ; il tue pour se nourrir, il tue pour se vêtir, il tue pour se parer, il tue pour attaquer, il tue pour se défendre, il tue pour s'instruire, il tue pour s'amuser, il tue pour tuer : roi superbe et terrible, il a besoin de tout, et rien ne lui résiste. Il sait combien la tête du requin ou du cachalot lui fournira de barriques d'huile ; son épingle déliée pique sur le carton des musées l'élégant papillon qu'il a saisi au vol sur le sommet du Mont-Blanc ou du Chimboraço ; il empaille le crocodile, il embaume le colibri ; à son ordre, le serpent à sonnettes vient mourir dans la liqueur conservatrice qui doit le montrer intact aux yeux d'une longue suite d'observateurs. Le cheval qui porte son maître à la chasse du tigre se pavane sous la peau de ce même animal : l'homme demande tout à la fois, à l'agneau ses entrailles pour faire résonner une harpe, à la baleine ses fanons pour soutenir le corset de la jeune vierge, au loup sa dent la plus meurtrière pour polir les ouvrages légers de l'art, à l'éléphant ses défenses pour façonner le jouet d'un enfant : ses tables sont couvertes de cadavres. Le philosophe peut même découvrir comment le carnage permanent est prévu et ordonné dans le grand tout. Mais cette loi s'arrêtera-t-elle à l'homme ? non sans doute. Cependant quel être exterminera celui qui les extermine tous ? Lui. C'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme. Mais comment pourra-t-il accomplir la loi, lui qui est un être moral et miséricordieux ; lui qui est né pour aimer ; lui qui pleure sur les autres comme sur lui-même, qui trouve du plaisir à pleurer, et qui finit par inventer des

fictions pour se faire pleurer; lui enfin à qui il a été déclaré *qu'on redemandera jusqu'à la dernière goutte du sang qu'il aura versé injustement* (1)? c'est la guerre qui accomplira le *décret*. N'entendez-vous pas la *terre* qui crie et demande du sang? Le sang des animaux ne lui suffit pas, ni même celui des coupables versé par le glaive des lois. Si la justice humaine les frappait tous, il n'y aurait point de guerre; mais elle ne saurait en atteindre qu'un petit nombre, et souvent même elle les épargne, sans se douter que sa féroce humanité contribue à nécessiter la guerre, si, dans le même temps surtout, un autre aveuglement, non moins stupide et non moins funeste, travaillait à éteindre l'expiation dans le monde. La *terre* n'a pas crié en vain; la guerre s'allume. L'homme, saisi tout à coup d'une fureur *divine*, étrangère à la haine et à la colère, s'avance sur le champ de bataille sans savoir ce qu'il veut ni même ce qu'il fait. Qu'est-ce donc que cette horrible énigme? Rien n'est plus contraire à sa nature, et rien ne lui répugne moins : il fait avec enthousiasme ce qu'il a en horreur. N'avez-vous jamais remarqué que, sur le champ de mort, l'homme ne désobéit jamais? il pourra bien massacrer Nerva ou Henri IV; mais le plus abominable tyran, le plus insolent boucher de chair humaine n'entendra jamais là : *Nous ne voulons plus vous servir* Une révolte sur le champ de bataille, un accord pour s'embrasser en reniant un tyran, est un phénomène

(1) Gen. IX, 5.

qui ne se présente pas à ma mémoire. Rien ne résiste, rien ne peut résister à la force qui traîne l'homme au combat ; innocent meurtrier, instrument passif d'une main redoutable, *il se plonge tête baissée dans l'abîme qu'il a creusé lui-même ; il donne, il reçoit la mort sans se douter que c'est lui qui a fait la mort* (1).

Ainsi s'accomplit sans cesse, depuis le ciron jusqu'à l'homme, la grande loi de la destruction violente des êtres vivants. La terre entière, continuellement imbibée de sang, n'est qu'un autel immense où tout ce qui vit doit être immolé sans fin, sans mesure, sans relâche, jusqu'à la consommation des choses, jusqu'à l'extinction du mal, jusqu'à la mort de la mort (2).

Mais l'anathème doit frapper plus directement et plus visiblement sur l'homme : l'ange exterminateur tourne comme le soleil autour de ce malheureux globe, et ne laisse respirer une nation que pour en frapper d'autres. Mais lorsque les crimes, et surtout les crimes d'un certain genre, se sont accumulés sur un point marqué, l'ange presse sans mesure son vol infatigable. Pareil à la torche ardente tournée rapidement, l'immense vitesse de son mouvement le rend présent à la fois sur tous les points de sa redoutable orbite. Il frappe au même instant tous les peuples de la

---

(1) *Infixæ sunt gentes in interitu, quem fecerunt* (Ps. IX, 16.)

(2) *Car le dernier ennemi qui doit être détruit, c'est la mort.* (S. Paul aux Cor. I, 15, 26.)

terre ; d'autres fois, ministre d'une vengeance précise et infaillible, il s'acharne sur certaines nations et les baigne dans le sang. N'attendez pas qu'elles fassent aucun effort pour échapper à leur jugement ou pour l'abréger. On croit voir ces grands coupables, éclairés par leur conscience, qui demandent le supplice et l'acceptent pour y trouver l'expiation. Tant qu'il leur restera du sang, elles viendront l'offrir ; et bientôt une *rare jeunesse* se fera raconter ces guerres désolatrices produites par les crimes de leurs pères.

La guerre est donc divine en elle-même, puisque c'est une loi du monde.

La guerre est divine par ses conséquences d'un ordre surnaturel tant générales que particulières ; conséquences peu connues parce qu'elles sont peu recherchées, mais qui n'en sont pas moins incontestables. Qui pourrait douter que la mort trouvée dans les combats n'ait de grands priviléges? et qui pourrait croire que les victimes de cet épouvantable jugement aient versé leur sang en vain? Mais il n'est pas temps d'insister sur ces sortes de matières ; notre siècle n'est pas mûr encore pour s'en occuper : laissons-lui sa physique, et tenons cependant toujours nos yeux fixés sur ce monde invisible qui expliquera tout.

La guerre est divine dans la gloire mystérieuse qui l'environne, et dans l'attrait non moins inexplicable qui nous y porte.

La guerre est divine dans la protection accordée aux grands capitaines, même aux plus hasardeux, qui sont rarement frappés dans les combats, et seulement lors-

que leur renommée ne peut plus s'accroître et que leur mission est remplie.

La guerre est divine par la manière dont elle se déclare. Je ne veux excuser personne mal à propos ; mais combien ceux qu'on regarde comme les auteurs immédiats des guerres sont entraînés eux-mêmes par les circonstances ! Au moment précis amené par les hommes et prescrit par la justice, Dieu s'avance pour venger l'iniquité que les habitants du monde ont commise contre lui. *La terre avide de sang*, comme nous l'avons entendu il y a quelques jours (1), *ouvre la bouche pour le recevoir et le retenir dans son sein jusqu'au moment où elle devra le rendre*. Applaudissons donc, autant qu'on voudra, au poète estimable qui s'écrie :

« Le moindre intérêt qui divise
« Ces foudroyantes majestés,
« Bellonne porte la réponse,
« Et toujours le salpêtre annonce
« Leurs meurtrières volontés. »

Mais que ces considérations très-inférieures ne nous empêchent point de porter nos regards plus haut.

La guerre est divine dans ses résultats qui échappent absolument aux spéculations de la raison humaine : car ils peuvent être tout différents entre deux nations, quoique l'action de la guerre se soit montrée égale de part

(1) *Voy.* tom. IV.

et d'autre. Il y a des guerres qui avilissent les nations, et les avilissent pour des siècles ; d'autres les exaltent, les perfectionnent de toutes manières, et remplacent même bientôt, ce qui est fort extraordinaire, les pertes momentanées, par un surcroît visible de population. L'histoire nous montre souvent le spectacle d'une population riche et florissante au milieu des combats les plus meurtriers ; mais il y a des guerres vicieuses, des guerres de malédictions, que la conscience reconnaît bien mieux que le raisonnement : les nations en sont blessées à mort, et dans leur puissance, et dans leur caractère; alors vous pouvez voir le vainqueur même dégradé, appauvri, et gémissant au milieu de ses tristes lauriers, tandis que sur les terres du vaincu, vous ne trouverez, après quelques moments, pas un atelier, pas une charrue qui demande un homme.

La guerre est divine par l'indéfinissable force qui en détermine les succès. C'était sûrement sans y réfléchir, mon cher chevalier, que vous répétiez l'autre jour la célèbre maxime, que *Dieu est toujours pour les gros bataillons*. Je ne croirai jamais qu'elle appartienne réellement au grand homme à qui on l'attribue (1) ; il peut se faire aussi qu'il ait avancé cette maxime en se jouant, ou sérieusement dans un sens limité et très-vrai ; car Dieu, dans le gouvernement temporel de sa providence, ne déroge point (le cas de miracle excepté) aux lois générales qu'il a établies pour toujours. Ainsi,

(1) Turenne.

comme deux hommes sont plus forts qu'un, cent mille hommes doivent avoir plus de force et d'action que cinquante mille. Lorsque nous demandons à Dieu la victoire, nous ne lui demandons pas de déroger aux lois générales de l'univers ; cela serait trop extravagant ; mais ces lois se combinent de mille manières, et se laissent vaincre jusqu'à un point qu'on ne peut assigner. Trois hommes sont plus forts qu'un seul sans doute : la proposition générale est incontestable ; mais un homme habile peut profiter de certaines circonstances, et un seul Horace tuera les trois Curiaces. *Un corps qui a plus de masse qu'un autre a plus de mouvement :* sans doute, si les vitesses sont égales ; mais il est égal d'avoir trois de masse et deux de vitesse, ou trois de vitesse et deux de masse. De même une armée de 40,000 hommes est inférieure physiquement à une autre armée de 60,000 ? mais si la première a plus de courage, d'expérience et de discipline, elle pourra battre la seconde ; car elle a plus d'action avec moins de masse, et c'est ce que nous voyons à chaque page de l'histoire. Les guerres d'ailleurs supposent toujours une certaine égalité ; autrement il n'y a point de guerre. Jamais je n'ai lu que la république de Raguse ait déclaré la guerre aux sultans, ni celle de Genève aux rois de France. Toujours il y a un certain équilibre dans l'univers politique, et même il ne dépend pas de l'homme de le rompre (si l'on excepte certains cas rares, précis et limités) : voilà pourquoi les coalitions sont si difficiles : si elles ne l'étaient pas, la politique étant si peu gouvernée par la justice, tous les jours on s'assemblerait pour détruire

une puissance ; mais ces projets réussissent peu, et le faible même leur échappe avec une facilité qui étonne dans l'histoire. Lorsqu'une puissance trop prépondérante épouvante l'univers, on s'irrite de ne trouver aucun moyen pour l'arrêter ; on se répand en reproches amers contre l'égoïsme et l'immoralité des cabinets qui les empêchent de se réunir pour conjurer le danger commun : c'est le cri qu'on entendit aux beaux jours de Louis XIV ; mais, dans le fond, ces plaintes ne sont pas fondées. Une coalition entre plusieurs souverains, faite sur les principes d'une morale pure et désintéressée, serait un miracle. Dieu, qui ne le doit à personne, et qui n'en fait point d'inutiles, emploie, pour rétablir l'équilibre, deux moyens plus simples : tantôt le géant s'égorge lui-même, tantôt une puissance bien inférieure jette sur son chemin un obstacle imperceptible, mais qui grandit ensuite on ne sait comment, et devient insurmontable : comme un faible rameau, arrêté dans le courant d'un fleuve, produit enfin un attérissement qui le détourne.

En partant donc de l'hypothèse de l'équilibre, du moins approximatif, qui a toujours lieu, ou parce que les puissances belligérantes sont égales, ou parce que les plus faibles ont des alliés, combien de circonstances imprévues peuvent déranger l'équilibre et faire avorter ou réussir les plus grands projets, en dépit de tous les calculs de la prudence humaine. Quatre siècles avant notre ère, des oies sauvèrent le Capitole ; neuf siècles après la même époque, sous l'empereur Arnoulf, Rome fut prise par un lièvre. Je doute que, de part ni d'autre,

on comptât sur de pareils alliés ou qu'on redoutât de pareils ennemis. L'histoire est pleine de ces événements inconcevables qui déconcertent les plus belles spéculations. Si vous jetez d'ailleurs un coup d'œil plus général sur le rôle que joue à la guerre la puissance morale, vous conviendrez que nulle part la main divine ne se fait sentir plus vivement à l'homme : on dirait que c'est un *département*, passez-moi ce terme, dont la Providence s'est réservé la direction, et dans lequel elle ne laisse agir l'homme que d'une manière à peu près mécanique, puisque les succès y dépendent presque entièrement de ce qui dépend le moins de lui. Jamais il n'est averti plus souvent et plus vivement qu'à la guerre de sa propre nullité et de l'inévitable puissance qui règle tout. C'est l'opinion qui perd les batailles, et c'est l'opinion qui les gagne. *L'intrépide Spartiate sacrifiait à la peur* (Rousseau s'en étonne quelque part, je ne sais pourquoi); Alexandre sacrifia aussi à la peur avant la bataille d'Arbelles. Certes, ces gens-là avaient grandement raison, et pour rectifier cette dévotion pleine de sens, il suffit de prier *Dieu qu'il daigne ne pas nous envoyer la peur.* La peur ! Charles V se moqua plaisamment de cette épitaphe qu'il lut en passant : *Ci-gît qui n'eut jamais peur.* Et quel homme n'a jamais eu peur dans sa vie? qui n'a point eu l'occasion d'admirer, et dans lui, et autour de lui, et dans l'histoire, la toute-puissante faiblesse de cette passion, qui semble souvent avoir plus d'empire sur nous à mesure qu'elle a moins de motifs raisonnables? *Prions donc*, M. le chevalier, car *c'est à vous, s'il*

vous plaît, que ce discours s'adresse, puisque c'est vous qui avez appelé ces réflexions ; prions Dieu de toutes nos forces, qu'il écarte de nous et de nos amis la peur qui est à ses ordres, et qui peut ruiner en un instant les plus belles spéculations militaires.

Et ne soyez pas effarouché de ce mot de *peur ;* car si vous le preniez dans son sens le plus strict, vous pourriez dire que la chose qu'il exprime est rare, et qu'il est honteux de la craindre. Il y a une peur de femme qui s'enfuit en criant ; et celle-là, il est permis, ordonné même de ne pas la regarder comme possible, quoiqu'elle ne soit pas tout à fait un phénomène inconnu. Mais il y a une autre peur bien plus terrible, qui descend dans le cœur le plus mâle, le glace, et lui persuade qu'il est vaincu. Voilà le fléau épouvantable toujours suspendu sur les armées. Je faisais un jour cette question à un militaire du premier rang, que vous connaissez l'un et l'autre. *Dites-moi, M. le Général, qu'est-ce qu'une bataille perdue ? je n'ai jamais bien compris cela.* Il me répondit après un moment de silence : *Je n'en sais rien.* Et après un second silence il ajouta : *C'est une bataille qu'on croit avoir perdue.* Rien n'est plus vrai. Un homme qui se bat avec un autre est vaincu lorsqu'il est tué ou terrassé, et que l'autre est debout ; il n'en est pas ainsi de deux armées : l'une ne peut être tuée, tandis que l'autre reste en pied. Les forces se balancent ainsi que les morts, et depuis surtout que l'invention de la poudre a mis plus d'égalité dans les moyens de destruction, une bataille ne se perd plus matériellement ; c'est-à-dire parce qu'il

y a plus de morts d'un côté que de l'autre : aussi Frédéric II, qui s'y entendait un peu, disait : *Vaincre, c'est avancer* Mais quel est celui qui avance ? c'est celui dont la conscience et la contenance font reculer l'autre. Rappelez-vous, M. le comte, ce jeune militaire de votre connaissance particulière, qui vous peignait un jour dans une de ses lettres, *ce moment solennel où, sans savoir pourquoi, une armée se sent portée en avant, comme si elle glissait sur un plan incliné.* Je me souviens que vous fûtes frappé de cette phrase, qui exprime en effet à merveille le moment décisif ; mais ce moment échappe tout à fait à la réflexion, et prenez garde surtout qu'il ne s'agit nullement du nombre dans cette affaire. Le soldat *qui glisse en avant* a-t-il compté les morts ? L'opinion est si puissante à la guerre qu'il dépend d'elle de changer la nature d'un même événement, et de lui donner deux noms différents, sans autre raison que son bon plaisir. Un général se jette entre deux corps ennemis, et il écrit à sa cour : *Je l'ai coupé, il est perdu.* Celui-ci écrit à la sienne : *Il s'est mis entre deux feux, il est perdu.* Lequel des deux s'est trompé ? celui qui se laissera saisir par la *froide déesse.* En supposant toutes les circonstances et celle du nombre surtout, égales de part et d'autre au moins d'une manière approximative, montrez-moi entre les deux positions une différence qui ne soit pas purement morale. Le terme de *tourner* est aussi une de ces expressions que l'opinion *tourne* à la guerre comme elle l'entend. Il n'y a rien de si connu que la réponse de cette femme de Sparte à son fils qui se plaignait d'avoir une épée trop

courte : *Avance d'un pas* ; mais si le jeune homme avait pu se faire entendre du champ de bataille, et crier à sa mère : *Je suis tourné*, la noble Lacédémonienne n'aurait pas manqué de lui répondre : *Tourne-toi.* C'est l'imagination qui perd les batailles (1).

Ce n'est pas même toujours à beaucoup près le jour où elles se donnent qu'on sait si elles sont perdues ou gagnées : c'est le lendemain, c'est souvent deux ou trois jours après. On parle beaucoup de batailles dans le monde sans savoir ce que c'est ; on est surtout assez sujet à les considérer comme des points, tandis qu'elles couvrent deux ou trois lieues de pays : on vous dit gravement : Comment ne savez-vous pas ce qui s'est passé dans ce combat puisque vous y étiez? tandis que c'est précisément le contraire qu'on pourrait dire assez souvent. Celui qui est à la droite sait-il ce qui se passe à la gauche? sait-il seulement ce qui se passe à deux pas de lui? Je me représente aisément une de ces scènes épouvantables : sur un vaste terrain couvert de tous les apprêts du carnage, et qui semble s'ébranler sous les pas des hommes et des chevaux ; au milieu du feu et des tourbillons de fumée ; étourdi, transporté par le retentissement des armes à feu et des instruments militaires ; par des voix qui commandent, qui hurlent ou qui s'éteignent ; environné de morts, de mourants, de cadavres mutilés ; possédé tour à tour par la crainte,

(1) *Et qui primi omnium vincuntur, oculi.* (Tac.)

par l'espérance, par la rage, par cinq ou six ivresses différentes, que devient l'homme? que voit-il? que sait-il au bout de quelques heures? que peut-il sur lui et sur les autres? Parmi cette foule de guerriers qui ont combattu tout le jour, il n'y en a souvent pas un seul, et pas même le général, qui sache où est le vainqueur. Il ne tiendrait qu'à moi de vous citer des batailles modernes, des batailles fameuses dont la mémoire ne périra jamais; des batailles qui ont changé la face des affaires en Europe, et qui n'ont été perdues que parce que tel ou tel homme a cru qu'elles l'étaient; de manière qu'en supposant toutes les circonstances égales, et pas une goutte de sang de plus versée de part et d'autre, un autre général aurait fait chanter le *Te Deum* chez lui, et forcé l'histoire de dire tout le contraire de ce qu'elle dira. Mais, de grâce, à quelle époque a-t-on vu la puissance morale jouer à la guerre un rôle plus étonnant que de nos jours? n'est-ce pas une véritable magie que tout ce que nous avons vu depuis vingt ans? C'est sans doute aux hommes de cette époque qu'il appartient de s'écrier :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?

Mais, sans sortir du sujet qui nous occupe maintenant, y a-t-il, dans ce genre, un seul événement contraire aux plus évidents calculs de la probabilité que nous n'ayons vu s'accomplir en dépit de tous les efforts de la prudence humaine? N'avons-nous pas fini même par voir perdre des batailles gagnées? au reste, mes-

sieurs, je ne veux rien exagérer, car vous savez que j'ai une haine particulière pour l'exagération, qui est le mensonge des honnêtes gens. Pour peu que vous en trouviez dans ce que je viens de dire, je passe condamnation sans disputer, d'autant plus volontiers que je n'ai nul besoin d'avoir raison dans toute la rigueur de ce terme. Je crois en général que les batailles ne se gagnent ni ne se perdent physiquement. Cette proposition n'ayant rien de rigide, elle se prête à toutes les restrictions que vous jugerez convenables, pourvu que vous m'accordiez à votre tour (ce que nul homme sensé ne peut me contester) que la puissance morale a une action immense à la guerre, ce qui me suffit. Ne parlons donc plus de *gros bataillons*, M. le chevalier ; car il n'y a pas d'idée plus fausse et plus grossière, si on ne la restreint dans le sens que je crois avoir expliqué assez clairement.

LE COMTE.

Votre patrie, M. le sénateur, ne fut pas sauvée par de *gros bataillons*, lorsqu'au commencement du XVIe siècle, le prince Pajarski et un marchand de bestiaux, nommé Mignin, la délivrèrent d'un joug insupportable. L'honnête négociant promit ses biens et ceux de ses amis, en montrant le ciel à Pajarski, qui promit son bras et son sang : ils commencèrent avec mille hommes, et ils réussirent.

LE SÉNATEUR.

Je suis charmé que ce trait se soit présenté à votre mémoire ; mais l'histoire de toutes les nations est remplie de faits semblables qui montrent comment la puissance du nombre peut être produite, excitée, affaiblie ou annulée par une foule de circonstances qui ne dépendent pas de nous. Quant à nos *Te Deum*, si multipliés et souvent si déplacés, je vous les abandonne de tout mon cœur, M. le chevalier. Si Dieu nous ressemblait, ils attireraient la foudre ; mais il sait ce que nous sommes, et nous traite selon notre ignorance. Au surplus, quoiqu'il y ait des abus sur ce point comme il y en a dans toutes les choses humaines, la coutume générale n'en est pas moins sainte et louable.

Toujours il faut demander à Dieu des succès, et toujours il faut l'en remercier ; or comme rien dans ce monde ne dépend plus immédiatement de Dieu que la guerre ; qu'il a restreint sur cet article le pouvoir naturel de l'homme, et qu'il aime à s'appeler *le Dieu de la guerre*, il y a toutes sortes de raisons pour nous de redoubler nos vœux lorsque nous sommes frappés de ce fléau terrible ; et c'est encore avec grande raison que les nations chrétiennes sont convenues tacitement, lorsque leurs armes ont été heureuses, d'exprimer leur reconnaissance envers le *Dieu des armées* par un *Te Deum* ; car je ne crois pas que, pour le remercier des victoires qu'on ne tient que de lui, il soit possible d'employer une plus belle prière : elle appartient à votre Eglise, M. le comte.

LE COMTE.

Oui, elle est née en Italie, à ce qui paraît; et le titre d'*Hymne ambroisienne* pourrait faire croire qu'elle appartient exclusivement à saint Ambroise : cependant on croit assez généralement, à la vérité, sur la foi d'une simple tradition, que le *Te Deum* fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *improvisé* à Milan par les deux grands et saints docteurs saint Ambroise et saint Augustin, dans un transport de ferveur religieuse; opinion qui n'a rien que de très-probable. En effet, ce cantique inimitable, conservé, traduit par votre Eglise et par les communions protestantes, ne présente pas la plus légère trace du travail et de la méditation, n'est point une *composition :* c'est une *effusion ;* c'est une poésie brûlante, affranchie de tout mètre; c'est un dithyrambe divin où l'enthousiasme, volant de ses propres ailes, méprise toutes les ressources de l'art. Je doute que la foi, l'amour, la reconnaissance, aient parlé jamais de langage plus vrai et plus pénétrant.

LE CHEVALIER.

Vous me rappelez ce que vous nous dites dans notre dernier entretien sur le caractère intrinsèque des différentes prières. C'est un sujet que je n'avais jamais médité; et vous me donnez envie de faire *un cours de prières :* ce sera un objet d'érudition, car toutes les nations ont prié.

LE COMTE.

Ce sera un cours très-intéressant et qui ne sera pas de pure érudition. Vous trouverez sur votre route une foule d'observations intéressantes ; car la prière de chaque nation est une espèce d'indicateur qui nous montre avec une précision mathématique la position morale de cette nation. Les Hébreux, par exemple, ont donné quelquefois à Dieu le nom de *père :* les Païens mêmes ont fait grand usage de ce titre ; mais lorsqu'on en vient à la prière, c'est autre chose : vous ne trouverez pas dans toute l'antiquité profane, ni même dans l'ancien Testament, un seul exemple que l'homme ait donné à Dieu le titre de *père* en lui parlant dans la prière. Pourquoi encore les hommes de l'antiquité, étrangers à la révélation de Moïse, n'ont-ils jamais su exprimer le repentir dans leurs prières ? Ils avaient des remords comme nous puisqu'ils avaient une conscience : leurs grands criminels parcouraient la terre et les mers pour trouver des expiations et des expiateurs ; ils sacrifiaient à tous les dieux irrités ; ils se parfumaient, ils s'inondaient d'eau et de sang ; mais le *cœur contrit* ne se voit point ; jamais ils ne savent demander pardon dans leurs prières. Ovide, après mille autres, a pu mettre ces mots dans la bouche de l'homme outragé qui pardonne au coupable : *Non quia tu dignus, sed quia mitis ego ;* mais nul ancien n'a pu transporter ces mêmes mots dans la bouche du coupable parlant à Dieu. Nous avons l'air de traduire Ovide dans la liturgie de la messe lorsque nous

disons · *Non æstimator meriti, sed veniæ largitor admitte ;* et cependant nous disons alors ce que le genre humain entier n'a jamais pu dire sans révélation ; car l'homme savait bien qu'il pouvait *irriter* Dieu ou *un Dieu,* mais non qu'il pouvait *l'offenser.* Les mots de *crime* et de *criminel* appartiennent à toutes les langues : ceux de *péché* et de *pécheur* n'appartiennent qu'à la langue chrétienne. Par une raison du même genre, toujours l'homme a pu appeler Dieu *père*, ce qui n'exprime qu'une relation de création et de puissance ; mais nul homme, par ses propres forces, n'a pu dire *mon père !* car ceci est une relation d'amour, étrangère même au mont Sinaï, et qui n'appartient qu'au Calvaire.

Encore une observation : la barbarie du peuple hébreu est une des thèses favorites du XVIIIe siècle ; il n'est permis d'accorder à ce peuple aucune science quelconque : il ne connaissait pas la moindre vérité physique ni astronomique : pour lui, la terre n'était qu'une *platitude* et le ciel qu'un *baldaquin* ; sa langue dérive d'une autre, et aucune ne dérive d'elle ; il n'avait ni philosophie, ni arts, ni littérature ; jamais, avant une époque très-retardée, les nations étrangères n'ont eu la moindre connaissance des livres de Moïse ; et il est très-faux que les vérités d'un ordre supérieur qu'on trouve disséminées chez les anciens écrivains du Paganisme dérivent de cette source. Accordons tout par complaisance : comment se fait-il que cette même nation soit constamment raisonnable, intéressante, pathétique, très-souvent même sublime et ravissante dans ses prières ? La Bible, en général, renferme une foule

de prières dont on a fait un livre dans notre langue ; mais elle renferme de plus, dans ce genre, le livre des livres, le livre par excellence et qui n'a point de rival, celui des Psaumes.

LE SÉNATEUR.

Nous avons eu déjà une longue conversation avec M. le chevalier sur le livre des Psaumes ; je l'ai plaint à ce sujet, comme je vous plains vous-même, de ne pas entendre l'esclavon : car la traduction des Psaumes que nous possédons dans cette langue est un chef-d'œuvre.

LE COMTE.

Je n'en doute pas : tout le monde est d'accord à cet égard, et d'ailleurs votre suffrage me suffirait ; mais il faut, sur ce point, que vous me pardonniez des préjugés ou des systèmes invincibles. Trois langues furent consacrées jadis sur le calvaire : l'hébreu, le grec et le latin ; je voudrais qu'on s'en tint là. Deux langues religieuses dans le cabinet et une dans l'église, c'est assez. Au reste, j'honore tous les efforts qui se sont faits dans ce genre chez les différentes nations : vous savez bien qu'il ne nous arrive guère de disputer ensemble.

LE CHEVALIER.

Je vous répète aujourd'hui ce que je disais l'autre jour à notre cher sénateur en traitant le même sujet.

j'admire un peu David comme Pindare, je veux dire sur parole.

LE COMTE.

Que dites-vous, mon cher chevalier? Pindare n'a rien de commun avec David : le premier a pris soin lui-même de nous apprendre *qu'il ne parlait qu'aux savants, et qu'il se souciait fort peu d'être entendu de la foule de ses contemporains, auprès desquels il n'était pas fâché d'avoir besoin d'interprètes* (1). Pour entendre parfaitement ce poëte, il ne vous suffirait pas de le *prononcer*, de le *chanter* même ; il faudrait encore le *danser*. Je vous parlerai un jour de ce *soulier dorique* tout étonné des nouveaux mouvements que lui prescrivait la muse impétueuse de Pindare (2). Mais quand vous parviendriez à le comprendre aussi parfaitement qu'on le peut de nos jours, vous seriez peu intéressé. Les odes de Pindare sont des espèces de cadavres dont l'esprit s'est retiré pour toujours. Que vous importent *les chevaux de Hiéron* ou *les mules d'Agésilas?* quel intérêt prenez-vous à la noblesse des villes et de leurs fondateurs, aux miracles des dieux, aux exploits des héros, aux amours des nymphes? Le charme tenait aux temps et aux lieux ; aucun effet de notre imagination ne peut le faire renaître. Il n'y a plus d'Olympie, plus d'Elide,

(1) Olymp. II, 149.

(2) Δωρίῳ φωνὰν ἐναρμόξαι ΠΕΔΙΑΩ. Olymp. III, 9.

plus d'Alphée ; celui qui se flatterait de trouver le Péloponèse au Pérou serait moins ridicule que celui qui le chercherait dans la Morée. David, au contraire, brave le temps et l'espace, parce qu'il n'a rien accordé aux lieux ni aux circonstances : il n'a chanté que Dieu et la vérité immortelle comme lui. Jérusalem n'a point disparu pour nous : *elle est toute où nous sommes ;* et c'est David surtout qui nous la rend présente. Lisez donc et relisez sans cesse les Psaumes, non, si vous m'en croyez, dans nos traductions modernes qui sont trop loin de la source, mais dans la version latine adoptée dans notre Eglise. Je sais que l'hébraïsme, toujours plus ou moins visible à travers la Vulgate, étonne d'abord le premier coup d'œil ; car les Psaumes, tels que nous les lisons aujourd'hui, quoiqu'ils n'aient pas été traduits sur le texte, l'ont cependant été sur une version qui s'était tenue elle-même très-près de l'hébreu ; en sorte que la difficulté est la même : mais cette difficulté cède aux premiers efforts. *Faites choix d'un ami qui*, sans être hébraïsant, ait pu néanmoins, par des lectures attentives et répétées, se pénétrer de l'esprit d'une langue la plus antique sans comparaison de toutes celles dont il nous reste des monuments, de son laconisme logique, plus embarrassant pour nous que le plus hardi laconisme grammatical, et qui se soit accoutumé surtout à saisir la liaison des idées presque invisible chez les Orientaux, dont le génie bondissant n'entend rien aux nuances européennes : vous verrez que le mérite essentiel de cette traduction est d'avoir su précisément passer assez près et assez loin de l'hébreu ;

vous verrez comment une syllabe, un mot, et je ne sais quelle aide légère donnée à la phrase, feront jaillir sous vos yeux des beautés du premier ordre. Les Psaumes sont une véritable *préparation évangélique;* car nulle part l'esprit de la prière, qui est celui de Dieu, n'est plus visible, et de toutes parts on y lit les promesses de tout ce que nous possédons. Le premier caractère de ces hymnes, c'est qu'elles prient toujours. Lors même que le sujet d'un psaume paraît absolument accidentel, et relatif seulement à quelque événement de la vie du Roi-Prophète, toujours son génie échappe à ce cercle rétréci; toujours il généralise : comme il voit tout dans l'immense unité de la puissance qui l'inspire, toutes ses pensées et tous ses sentiments se tournent en prières : il n'a pas une ligne qui n'appartienne à tous les temps et à tous les hommes. Jamais il n'a besoin de l'indulgence qui permet l'obscurité à l'enthousiasme; et cependant, lorsque l'Aigle de Cédron prend son vol vers les nues, votre œil pourra mesurer au-dessous de lui *plus d'air* qu'Horace n'en voyait jadis sous le Cygne de Dircé (1). Tantôt il se laisse pénétrer par l'idée de la présence de Dieu, et les expressions les plus magnifiques se présentent en foule à son esprit : *Où me cacher, où fuir tes regards pénétrants ? Si j'emprunte les ailes de l'aurore et que je m'envole jusqu'aux bornes de l'Océan, c'est ta main même qui m'y conduit et j'y rencontrerai ton pouvoir. Si je m'élance dans les cieux, t'y*

(1) Multa *dircæum levat* aura *Cycnum, etc.* (Hor.)

voilà; si je m'enfonce dans l'abîme, te voilà encore (1). Tantôt il jette les yeux sur la nature, et ses transports nous apprennent de quelle manière nous devons la contempler. — *Seigneur*, dit-il, *vous m'avez inondé de joie par le spectacle de vos ouvrages, je serai ravi en chantant les œuvres de vos mains. Que vos ouvrages sont grands, ô Seigneur! vos desseins sont des abîmes; mais l'aveugle ne voit pas ces merveilles et l'insensé ne les comprend pas* (2).

S'il descend aux phénomènes particuliers, quelle abondance d'images! quelle richesse d'expressions! Voyez avec quelle vigueur et quelle grâce il exprime les *noces* de la terre et de l'élément humide : *Tu visites la terre dans ton amour et tu la combles de richesses! Fleuve du Seigneur, surmonte tes rivages! prépare la nourriture de l'homme, c'est l'ordre que tu as reçu* (3); *inonde les sillons, va chercher les germes des plantes, et la terre, pénétrée de gouttes régénératrices, tressaillera de fécondité* (4). *Seigneur, tu ceindras l'année d'une couronne de bénédictions; tes nuées distilleront l'abondance* (5); *des îles de verdure embelliront le désert* (6);

---

(1) Ps. CXXXVIII, 7, 9, 10, 8.

(2) Ps. XCI, 5, 6, 7.

(3) *Quoniam ita est præparatio ejus.* (LXIV, 10.)

(4) *In stillicidiis ejus lætabitur germinans.* Je n'ai pas l'idée d'une plus belle expression.

(5) *Nubes tuæ stillabunt pinguedinem.* (12. Hebr.)

(6) *Pinguescent speciosa deserti.* (13.)

les collines seront environnées d'allégresse ; les épis se presseront dans les vallées ; les troupeaux se couvriront de riches toisons ; tous les êtres pousseront un cri de joie Oui, tous diront une hymne à ta gloire (1).

Mais c'est dans un ordre plus relevé qu'il faut l'entendre expliquer les merveilles de ce culte intérieur qui ne pouvait de son temps être aperçu que par l'inspiration. L'amour divin qui l'embrase prend chez lui un caractère prophétique ; il devance les siècles ; et déjà il appartient à la loi de grâce. Comme François de Sales ou Fénélon, il découvre dans le cœur de l'homme *ces degrés mystérieux* (2) *qui, de vertus en vertus, nous mènent jusqu'au Dieu de tous les dieux* (3). Il est inépuisable lorsqu'il exalte la douceur et l'excellence de la loi divine. Cette loi est *une lampe pour son pied mal assuré, une lumière, un astre, qui l'éclaire dans les sentiers ténébreux de la vie* (4) ; *elle est vraie, elle est la vérité même : elle porte sa justification en elle-même ; elle est plus douce que le miel, plus désirable que l'or et les pierres précieuses ; et ceux qui lui sont fidèles y trouveront une récompense sans bornes* (5) ; *il la méditera*

---

(1) *Clamabunt, etenim hymnum dicent.* (14.)

(2) *Ascensiones in corde suo disposuit.* (LXXXIII, 6.)

(3) *Ibunt de virtute in virtutem, videbitur Deus deorum in Sion.* (8).

(4) CXVIII, 105.

(5) XVIII, 10, 11.

jour et nuit (1) ; *il cachera les oracles de Dieu dans son cœur afin de ne le point offenser* (2) ; il s'écrie : *Si tu dilates mon cœur, je courrai dans la voie de tes commandements* (3).

Quelquefois le sentiment qui l'oppresse intercepte sa respiration. Un verbe, qui s'avançait pour exprimer la pensée du prophète, s'arrête sur ses lèvres et retombe sur son cœur ; mais la piété le comprend lorsqu'il s'écrie : TES AUTELS, Ô DIEU DES ESPRITS (4) !

D'autres fois on l'entend deviner en quelques mots tout le Christianisme. *Apprends-moi*, dit-il, *à faire ta volonté, parce que tu es mon Dieu* (5). Quel philosophe de l'antiquité a jamais su que la vertu n'est que l'obéissance à Dieu, *parce qu'il est Dieu*, et que le mérite dépend exclusivement de cette direction soumise de la pensée ?

Il connaissait bien la loi terrible de notre nature viciée : il savait que l'homme *est conçu dans l'iniquité, et révolté dès le sein de sa mère contre la loi divine* (6). Aussi bien que le grand Apôtre, il savait que

---

(1) CXVIII, 97.

(2) *Ibid.*, 11.

(3) *Ibid.*, 32.

(4) *Altaria tua, Domine virtutum !* (LXXXIII, 4.)

(5) CXLII, 11.

(6) *In iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea.* (L, 7.) *Alienati sunt peccatores à vulvâ : erraverunt ab utero.* (LVII, 4.)

l'homme est un esclave vendu à l'iniquité qui le tient sous son joug, de manière qu'il ne peut y avoir de liberté que là où se trouve l'esprit de Dieu (1). Il s'écrie donc avec une justesse véritablement chrétienne : *C'est par toi que je serai arraché à la tentation; appuyé sur ton bras je franchirai le mur* (2) : ce mur de séparation élevé dès l'origine entre l'homme et le Créateur, ce mur qu'il faut absolument *franchir*, puisqu'il ne peut être *renversé*. Et lorsqu'il a dit à Dieu : *Agis avec moi* (3), ne confesse-t-il pas, n'enseigne-t-il pas toute la vérité ? D'une part *rien sans nous*, et de l'autre *rien sans toi*. Que si l'homme ose témérairement ne s'appuyer que sur lui-même, la vengeance est toute prête : *Il sera livré aux penchants de son cœur et aux rêves de son esprit* (4).

Certain que l'homme est de lui-même incapable de prier, David demande à Dieu de le pénétrer *de cette huile mystérieuse, de cette onction divine qui ouvrira ses lèvres, et leur permettra de prononcer des paroles de louange et d'allégresse* (5) ; et comme il ne nous racontait que sa propre expérience, il nous laisse voir dans lui le travail de l'inspiration. *J'ai senti*, dit-il, *mon cœur s'échauffer au dedans de moi; les flammes ont*

---

(1) Rom. VII, 14. II Cor. III, 17.
(2) *In Deo meo transgrediar murum*, (Ps. XVII, 30.)
(3) *Fac mecum.* (LXXXV, 17.)
(4) *Ibunt in adinventionibus suis.* (LXXX, 13.)
(5) LXII, 6.

Jailli de ma pensée intérieure ; alors ma langue s'est déliée, et j'ai parlé (1). A ces flammes chastes de l'amour divin, à ces élans sublimes d'un esprit ravi dans le ciel, comparez la chaleur putride de Sapho ou l'enthousiasme soldé de Pindare : le goût, pour se décider, n'a pas besoin de la vertu.

Voyez comment le Prophète déchiffre l'incrédule d'un seul mot : *il a refusé de croire, de peur de bien agir* (2) ; et comment en un seul mot encore il donne une leçon terrible aux croyants lorsqu'il leur dit : *Vous qui faites profession d'aimer le Seigneur, haïssez donc le mal* (3).

Cet homme extraordinaire, enrichi de dons si précieux, s'était néanmoins rendu énormément coupable ; mais l'expiation enrichit ses hymnes de nouvelles beautés : jamais le repentir ne parla un langage plus vrai, plus pathétique, plus pénétrant. Prêt à recevoir avec résignation tous les fléaux du Seigneur (4), *il veut lui-même publier ses iniquités* (5). *Son crime est constamment devant ses yeux* (6), *et la douleur qui le ronge ne lui laisse aucun repos* (7). Au milieu de Jérusalem, au

(1) XXXVIII, 4.
(2) XXXV, 4.
(3) *Qui diligitis Dominum, odite malum.* (XCVI, 10. Berthier a divinement parlé sur ce texte. *Voy.* sa traduction
(4) XXXVII, 18.
(5) *Ibid.*, 19.
(6) L, 5.
(7) XXXVII, 11, 18.

sein de cette pompeuse capitale, destinée à devenir bientôt *la plus superbe ville de la superbe Asie* (1), sur ce trône où la main de Dieu l'avait conduit, *il est seul comme le pélican du désert, comme l'effraie cachée dans les ruines, comme le passereau solitaire qui gémit sur le faîte aérien des palais* (2). *Il consume ses nuits dans les gémissements, et sa triste couche est inondée de ses larmes* (3). *Les flèches du Seigneur l'ont percé* (4). *Dès lors il n'y a plus rien de sain en lui; ses os sont ébranlés* (5); *ses chairs se détachent; il se courbe vers la terre; son cœur se trouble; toute sa force l'abandonne; la lumière même ne brille plus pour lui* (6); *il n'entend plus; il a perdu la voix : il ne lui reste que l'espérance* (7). Aucune idée ne saurait le distraire de sa douleur, et cette douleur se tournant toujours en prière comme tous ses autres sentiments, elle a quelque chose de vivant qu'on ne rencontre point ailleurs. Il se rappelle sans cesse un oracle qu'il a prononcé lui-même : *Dieu a dit au coupable : Pourquoi te mêles-tu d'annoncer*

---

(1) *Longè clarissima urbium Orientis.* (Plin Hist. nat. V, 14.)

(2) Ps. CI, 7 8.

(3) VI, 7.

(4) XXXVII, 3.

(5) VI, 3.

(6) XXXVII, 4, 6, 7.

(7) *Ibid.* 16.

mes préceptes avec ta bouche impure (1)*? je ne veux être célébré que par le juste* (2). La terreur chez lui se mêle donc constamment à la confiance ; et jusque dans les transports de l'amour, dans l'extase de l'admiration, dans les plus touchantes effusions d'une reconnaissance sans bornes, la pointe acérée du remords se fait sentir comme l'épine à travers les touffes vermeilles du rosier.

Enfin, rien ne me frappe dans ces magnifiques psaumes comme les vastes idées du Prophète en matière de religion ; celle qu'il professait, quoique resserrée sur un point du globe, se distinguait néanmoins par un penchant marqué vers l'universalité. Le temple de Jérusalem était ouvert à toutes les nations, et le disciple de Moïse ne refusait de prier son Dieu avec aucun homme, ni pour aucun homme : plein de ces idées grandes et généreuses, et poussé d'ailleurs par l'esprit prophétique qui lui montrait d'avance *la célérité de la parole et la puissance évangélique* (3), David ne cesse de s'adresser au genre humain et de l'appeler tout entier à la vérité. Cet appel à la lumière, ce vœu de son cœur, revient à chaque instant dans ses sublimes composi-

---

(1) *Peccatori dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum?* (XLIX, 16.)

(2) *Rectos decet collaudatio.* (XXXII, 1.)

(3) *Velociter currit sermo ejus* (CXLVII, 15.) *Dominus dat verbum evangelizantibus.* (LXVII. 12.)

tions. Pour l'exprimer en mille manières, il épuise la langue sans pouvoir se contenter. *Nations de l'univers, louez toutes le Seigneur*; *écoutez-moi, vous tous qui habitez le temps* (1). *Le Seigneur est bon pour tous les hommes, et sa miséricorde se répand sur tous ses ouvrages* (2). *Son royaume embrasse tous les siècles et toutes les générations* (3). *Peuples de la terre, poussez vers Dieu des cris d'allégresse*; *chantez des hymnes à la gloire de son nom*; *célébrez sa grandeur par vos cantiques*; *dites à Dieu : La terre entière vous adorera*; *elle célèbrera par ses cantiques la sainteté de votre nom. Peuples, bénissez votre Dieu et faites retentir partout ses louanges* (4); *que vos oracles, Seigneur, soient connus de toute la terre, et que le salut que nous tenons de vous parvienne à toutes les nations* (5). *Pour moi, je suis l'ami, le frère de tous ceux qui vous craignent, de tous ceux qui observent vos commandements* (6). *Rois, princes, grands de la terre, peuples qui la couvrez, louez le nom*

---

(1) *Omnes qui habitatis tempus.* (XLVIII, 2.) Cette belle expression appartient à l'hébreu. La Vulgate dit : *Qui habitatis orbem.* Hélas! les deux expressions sont synonymes.

(2) CXLIV, 9.

(3) *Ibid.*, 13.

(4) LXV, 1, 4, 8.

(5) LXVI, 3.

(6) *Particeps ego sum omnium timentium te et custodientium mandata tua.* (CXVIII, 63.)

du Seigneur, car il n'y a de grand que ce nom (1). *Que tous les peuples réunis à leurs maîtres ne fassent plus qu'une famille pour adorer le Seigneur* (2)*! Nations de la terre, applaudissez, chantez, chantez notre roi! chantez, car le Seigneur est le roi de l'univers.* CHANTEZ AVEC INTELLIGENCE (3). *Que tout esprit loue le Seigneur* (4).

Dieu n'avait pas dédaigné de contenter ce grand désir. Le regard prophétique du saint Roi, en se plongeant dans le profond avenir, voyait déjà l'immense explosion du *cénacle* et la face de la terre renouvelée par l'effusion de l'esprit divin. Que ses expressions sont belles et surtout justes! *De tous les points de la terre les hommes se* RESSOUVIENDRONT *du Seigneur et se convertiront à lui; il se montrera, et toutes les familles humaines s'inclineront* (5).

Sages amis, observez ici en passant comment l'infinie bonté a pu *dissimuler quarante siècles* (6) : elle at-

---

(1) CXLVII, 11, 12.

(2) CI, 22.

(3) *Psallite sapienter.* (XLVI, 8.)

(4) *Omnis spiritus laudet Dominum.* (CL, 5.) C'est le dernier mot du dernier psaume.

(5) REMINISCENTUR *et convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus omnes familiæ gentium.* (XXI, 28.)

(6) Act. XVII, 30.

tendait le *souvenir* de l'homme (1). Je finirai par vous rappeler un autre vœu du Prophète-Roi : *Que ces pages*, dit-il, *soient écrites pour les générations futures, et les peuples qui n'existent point encore béniront le Seigneur* (2).

Il est exaucé, parce qu'il n'a chanté que l'Eternel : ses chants participent de l'éternité : les accents enflammés, confiés aux cordes de sa lyre divine, retentissent encore après trente siècles dans toutes les parties de l'univers. La synagogue conserva les Psaumes; l'Eglise se hâta de les adopter ; la poésie de toutes les nations chrétiennes s'en est emparée : et, depuis plus de trois siècles, le soleil ne cesse d'éclairer quelques temples dont les voûtes retentissent de ces hymnes sacrées. On les chante à Rome, à Genève, à Madrid, à Londres, à Québec, à Quito, à Moscou, à Pékin, à Botany-Bay ; on les murmure au Japon.

LE CHEVALIER.

Sauriez-vous me dire pourquoi je ne me ressouviens pas d'avoir lu dans les Psaumes rien de ce que vous venez de me dire ?

---

(1) *Oui, Platon, tu dis vrai!* Toutes les vérités sont dans nous; elles sont NOUS, et lorsque l'homme croit les découvrir, il ne fait que regarder dans lui et dire oui.

(2) *Scribantur hæc in generatione alterâ, et populus qui creabitur, laudabit Dominum.* (Ps. CI, 19.)

LE COMTE.

Sans doute, mon jeune ami, *je saurai vous le dire :* ce phénomène tient à la théorie des idées innées ; quoiqu'il y ait des notions originelles communes à tous les hommes, sans lesquelles ils ne seraient pas hommes, et qui sont en conséquence accessibles, ou plutôt naturelles à tous les esprits, il s'en faut néanmoins qu'elles le soient toutes au même point. Il en est, au contraire, qui sont plus ou moins *assoupies*, et d'autres plus ou moins dominantes dans chaque esprit ; et celles-ci forment ce qu'on appelle le *caractère* ou le *talent :* or il arrive que lorsque nous recevons par la lecture une sorte de pâture spirituelle, chaque esprit s'approprie ce qui convient plus particulièrement à ce que je pourrais appeler *son tempérament intellectuel*, et laisse échapper le reste. De là vient que nous ne lisons pas du tout les mêmes choses dans les mêmes livres ; ce qui arrive surtout à l'autre sexe comparé au nôtre, car les femmes ne lisent point comme nous. Cette différence étant générale et par là même plus sensible, je vous invite à vous en occuper.

LE SÉNATEUR.

La nuit qui nous surprend me rappelle, M. le comte, que vous auriez bien pu, puisque vous étiez si fort en train, nous rappeler quelque chose de ce que David a dit sur la nuit : comme il s'en occupait beaucoup, il en

a beaucoup parlé, et toujours je m'attendais que, parmi les textes saillants qui se sont présentés à vous, il y en aurait quelques-uns sur la nuit : car c'est un grand chapitre sur lequel David est revenu souvent : et qui pourrait s'en étonner? Vous le savez, mes bons amis, la nuit est dangereuse pour l'homme, et sans nous en apercevoir nous l'aimons tous un peu parce qu'elle nous met à l'aise. La nuit est une complice naturelle constamment à l'ordre de tous les vices, et cette complaisance séduisante fait qu'en général nous valons tous moins la nuit que le jour. La lumière intimide le vice ; la nuit lui rend toutes ses forces, et c'est la vertu qui a peur. Encore une fois, la nuit ne vaut rien pour l'homme, et cependant, ou peut-être à cause de cela même, ne sommes-nous pas tous un peu idolâtres de cette facile divinité? qui peut se vanter de ne l'avoir jamais invoquée pour le mal? Depuis le brigand des grands chemins jusqu'à celui des salons, quel homme n'a jamais dit : *Flecte, precor, vultus ad mea furta tuos?* Et quel homme encore n'a jamais dit : *Nox conscia novit?* La société, la famille la mieux réglée, est celle où l'on veille le moins, et toujours l'extrême corruption des mœurs s'annonce par l'extrême abus dans ce genre. La nuit étant donc, de sa nature, *malè suada*, mauvaise conseillère, de là vient que les fausses religions l'avaient consacrée souvent à des rits coupables, *nota bonæ secreta deæ* (1).

(1) Juven., Sat. VI, 314.

LE COMTE.

Avec votre permission, mon cher ami, je dirai plutôt que la *corruption antique* avait consacré la nuit à de coupables orgies, mais que la *religion antique* n'avait point de tort, ou n'en avait d'autres que celui de son impuissance; car rien, je crois, ne commence par le mal. Elle avait mis, par exemple, les mystères que vous nommez sous la garde de la plus sévère pudeur, elle chassait du temple jusqu'au plus petit animal mâle, et jusqu'à la peinture même de l'homme; le poète que vous avez cité rappelle lui-même cette loi avec sa gaîté enragée, pour faire ressortir davantage un effroyable contraste. Vous voyez que les intentions primitives ne sauraient être plus claires : j'ajoute qu'au sein même de l'erreur, la prière nocturne de la Vestale semblait avoir été imaginée pour faire équilibre, un jour, aux mystères de la bonne déesse : mais le culte vrai devait se distinguer sur ce point, et il n'y a pas manqué. Si la nuit donne de mauvais conseils, comme vous le disiez tout à l'heure, il faut lui rendre justice, elle en donne aussi d'excellents : c'est l'époque des profondes méditations et des sublimes ravissements : pour mettre à profit ces élans divins et pour contredire aussi l'influence funeste dont vous parliez, le Christianisme s'est emparé à son tour de la nuit, et l'a consacrée à de saintes cérémonies qu'il anime par une musique austère et de puissants cantiques. La religion même, dans tout

ce qui ne tient point au dogme, est sujette à certains changements que notre pauvre nature rend inévitables; cependant, jusque dans les choses de pure discipline, il y en aura toujours d'invariables; par exemple, il y aura toujours des fêtes qui nous appelleront tous à l'office de la nuit, et *toujours* il y aura des hommes choisis dont les pieuses voix se feront entendre dans les ténèbres, car le cantique légitime ne doit jamais se taire sur la terre:

Le jour au jour le rappelle,
La nuit l'annonce à la nuit.

LE SÉNATEUR.

Hélas! qui sait si vous n'exprimez pas, dans ce moment du moins, un vœu plutôt qu'une vérité! Combien le règne de la prière est affaibli, et quels moyens n'a-t-on pas employés pour éteindre sa voix! Notre siècle n'a-t-il pas demandé *à quoi servent les gens qui prient?* Comment la prière percera-t-elle les ténèbres, lorsqu'à peine il lui est permis de se faire entendre de jour? Mais je ne veux pas m'égarer dans ces tristes pressentiments. Vous avez dit tout ce qui a pu m'échapper sur la nuit, sans avoir dit cependant ce que David en a dit; et c'est à quoi je voudrais suppléer. Je vous demande à mon tour la permission de m'en tenir à mon idée principale. Plein d'idées qu'il ne tenait d'aucun homme, David ne cesse d'exhorter l'homme *à suspendre son sommeil pour*

prier (1) : il croyait que le silence auguste de la nuit prêtait une force particulière aux saints désirs. *J'ai cherché Dieu*, dit-il, *pendant la nuit, et je n'ai point été trompé* (2). Ailleurs il dit : *J'ai conversé avec mon cœur pendant la nuit. Je m'exerçais dans cette méditation, et j'interrogeais mon esprit* (3). En songeant d'autres fois à certains dangers qui, dans les temps antiques, devaient être plus forts que de nos jours, il disait dans sa conscience : *Seigneur, je me suis souvenu de ton nom*, pendant la nuit, *et j'ai gardé ta loi* (4). Et sans doute il croyait bien que l'influence de la nuit était l'épreuve des cœurs, puisqu'il ajoute : *Tu as éprouvé mon cœur en le visitant* la nuit (5).

L'air de la nuit ne vaut rien pour l'homme matériel ; les animaux nous l'apprennent en s'abritant tous pour dormir. Nos maladies nous l'apprennent en sévissant toutes pendant la nuit. Pourquoi envoyez-vous le matin chez votre ami malade demander *comment il a passé la nuit*, plutôt que vous n'envoyez demander le soir

---

(1) *In noctibus extollite manus vestras in sancta, etc.* (Ps. CXXXIII, 2.) *passim.*

(2) *Deum exquisivi manibus nocte, et non sum deceptus.* (LXXVI, 3.)

(3) *Meditatus sum nocte cum corde meo, et exercitabar et scopebam spiritum meum.* (LXXVI, 7.)

(4) *Memor fui, nocte, nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam.* (CXVIII, 52.)

(5) *Probasti cor meum, et visitasti nocte.* (XVI, 3.)

comment il a passé la journée? Il faut bien que la nuit ait quelque chose de mauvais. De là vient la nécessité du sommeil qui n'est point fait pour le jour, et qui n'est pas moins nécessaire à l'esprit qu'au corps, car s'ils étaient l'un et l'autre continuellement exposés à l'action de certaines puissances qui les attaquent sans cesse, ni l'un ni l'autre ne pourraient *vivre*; il faut donc que les actions nuisibles soient suspendues périodiquement, et que tous les deux soient mis pendant ces intervalles sous une influence protectrice. Et comme le corps pendant le sommeil continue ses fonctions vitales, sans que le principe sensible en ait la conscience, les fonctions *vitales* de l'esprit continuent de même, comme vous pouvez vous en convaincre indépendamment de toute théorie, par une expérience vulgaire, puisque l'homme peut apprendre pendant le sommeil, et savoir, par exemple, à son réveil, des vers ou l'air d'une chanson qu'il ne savait pas en s'endormant (1). Mais pour que l'analogie fût parfaite, il fallait encore que le principe intelligent n'eût de même aucune conscience de ce qui se passe en lui pendant ce temps; ou du moins il

---

(1) L'interlocuteur aurait pu ajouter que l'homme possède de plus le pouvoir de s'éveiller à peu près sûrement à l'heure qu'il s'est prescrite à lui-même avant de s'endormir; phénomène aussi constant qu'inexplicable. Le sommeil est un des grands mystères de l'homme. Celui qui le comprendrait aurait, suivant les apparences, pénétré tous les autres.

(*Note de l'Editeur.*)

fallait qu'il ne lui en restât aucune mémoire, ce qui revient au même pour l'ordre établi. De la croyance universelle que l'homme se trouve alors sous une influence bonne et préservatrice naquit l'autre croyance, pareillement universelle, *que le temps du sommeil est favorable aux communications divines.* Cette opinion, de quelque manière qu'elle doive être entendue, s'appuie incontestablement sur l'Ecriture sainte qui présente un grand nombre d'exemples dans ce genre. Nous voyons de plus que les fausses religions ont toujours professé la même croyance : car l'erreur, en tournant le dos à sa rivale, ne cesse néanmoins d'en répéter tous les actes et toutes les doctrines qu'elle altère suivant ses forces, de manière que le type ne peut jamais être méconnu, ni l'image prise pour lui. Middleton, et autres écrivains du même ordre, ont fait une grande dépense d'érudition pour prouver que votre Eglise *imite* une foule de cérémonies païennes, reproches qu'ils auraient aussi adressés à la nôtre, s'ils avaient pensé à nous. Trompés par une religion négative et par un culte décharné, ils ont méconnu les formes éternelles d'une religion positive qui se retrouveront partout. Les voyageurs modernes ont trouvé en Amérique les vestales, le feu nouveau, la circoncision, le baptême, la confession, et enfin la *présence réelle* sous les *espèces* du *pain* et du *vin*.

Dirons-nous que nous tenons ces mêmes cérémonies des Mexicains ou des Péruviens ? Il faut bien se garder de conclure toujours de la conformité à la dérivation subordonnée : pour que le raisonnement soit légi-

time, il faut avoir exclu précédemment la dérivation commune. Or, pour en revenir à la nuit et aux songes, nous voyons que les plus grands génies de l'antiquité, sans distinction, ne doutaient nullement de l'importance des songes, et qu'ils venaient même s'endormir dans les temples pour y recevoir des oracles (1). Job n'a-t-il pas dit que *Dieu se sert des songes pour avertir l'homme* (2) : AVIS QU'IL NE RÉPÈTE JAMAIS? Et David ne disait-il pas, comme je vous le rappelais tout à l'heure, *que Dieu visite les cœurs pendant la nuit?* Platon ne veut-il pas *qu'on se prépare aux songes par une grande pureté d'âme et de corps* (3)? Hippocrate n'a-t-il pas composé un traité exprès pour les songes, où il s'avance jusqu'à refuser de reconnaître pour un véritable médecin celui qui ne sait pas interpréter les songes? Il me semble qu'un poète latin, Lucrèce, si je ne me trompe (4), est allé plus loin peut-être en disant

---

(1) . . . . . *fruiturque deorum*
Colloquio.

(Virg., Æn. VII, 90, 91.)

(2) *Semel loquitur Deus* (*et secundò id ipsum non repetit*) *per somnium in visione nocturnâ,.... ut avertat hominem ab his quæ facit.* (Job, XXXIII, 14, 15, 17.)

(3) *Cicer. de Divin.* I, 30.

(4) Non : le vers est de Juvénal.

En animam et mentem *cum quâ Dî nocte loquantur!*

(Juv. VI, 530.)

(*Note de l'Editeur.*)

que les dieux, durant le sommeil, parlent à l'âme et à l'esprit.

Enfin Marc-Aurèle (je ne vous cite pas ici un esprit faible) non-seulement a regardé ces communications nocturnes comme un fait incontestable, mais il déclare de plus, en propres termes, en avoir été l'objet. Que dites-vous sur cela, messieurs? Auriez-vous par hasard quelque envie de soutenir que toute l'antiquité sacrée et profane a radoté? que l'homme n'a jamais pu voir que ce qu'il voit, éprouver que ce qu'il éprouve? que les grands hommes que je vous cite étaient des esprits faibles? que...

LE CHEVALIER.

Pour moi, je ne crois point encore avoir acquis le droit d'être impertinent.

LE SÉNATEUR.

Et moi, je crois de plus que personne ne peut acquérir ce droit, qui, Dieu merci, n'existe pas.

LE COMTE.

Dites-moi, mon cher ami, pourquoi vous ne rassembleriez pas une foule de pensées, d'un genre très-élevé et très-peu commun, qui vous arrivent constamment lorsque nous parlons métaphysique ou religion? Vous pourriez intituler ce recueil : *Elans philosophiques*. Il

existe bien un ouvrage écrit en latin sous le même titre ; *mais ce sont des élans à se casser le cou :* les vôtres, ce me semble, pourraient soulever l'homme sans danger.

LE CHEVALIER.

Je vous y exhorte aussi, mon cher sénateur ; en attendant, messieurs, il va m'arriver, par votre grâce, une chose qui certainement ne m'est arrivée de ma vie : c'est de m'endormir en pensant au *Prophète-Roi.* A vous l'honneur !

FIN DU SEPTIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

SEPTIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 2. Cette grande extravagance humaine avec l'énergie que vous lui connaissez.)

« Si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur saoul, ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur, ne diriez-vous pas : « Voilà le plus abo-« minable sabbat dont on ait jamais entendu parler? » et si les loups en faisaient de même, quels hurlements ! quelle boucherie ! et si les uns et les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes? » (*La Bruyère.*)

II.

(Page 10. C'est un de ces points où les hommes ont été constamment d'accord et le seront toujours.)

Lycurgue prit des Egyptiens son idée de séparer les gens de guerre du reste des citoyens, et de mettre à part les marchands, artisans et gens de métier; au moyen de quoi il établit une chose publique véritablement noble, nette et gentille. (*Plut. in Lyc., cap. VI de la traduction d'Amyot.*)

Et parmi nous encore, une famille qui n'a jamais porté les armes, quelque mérite qu'elle ait acquis d'ailleurs dans toutes les fonctions civiles les plus honorables, ne sera jamais *véritablement noble, nette et gentille.* Toujours il lui manquera quelque chose.

III.

(Page 12. Je ne vois rien d'aussi clair pour le bon sens qui ne veut pas sophistiquer.)

L'erreur, pendant tout le dernier siècle, fut une espèce de religion que les philosophes professèrent et prêchèrent hautement comme les apôtres avaient professé et prêché la vérité. Ce n'est pas que ces philosophes aient jamais été de bonne foi : c'est au contraire ce qui leur a toujours et visiblement manqué. Cependant ils étaient convenus, comme les anciens augures, de ne jamais rire en se regardant, et ils mettaient, aussi bien que la chose est possible, l'audace à la place de la persuasion. Voici un passage de Montesquieu bien propre à

faire sentir la force de cet esprit général qui commandait à tous les écrivains :

Les lois de la nature, dit-il, *sont celles qui dérivent uniquement de la constitution de notre être ; pour les connaître bien, il faut considérer un homme avant l'établissement des sociétés : les lois de la nature seraient celles qu'il recevrait dans un état pareil.* (Espr. des lois, liv. II.)

Ainsi *les lois naturelles, pour l'animal politique et religieux* (comme a dit Aristote), dérivent d'un état antérieur à toute association civile et religieuse! Je suis, toutes les fois qu'il ne s'agit pas du style, admirateur assez tranquille de Montesquieu ; cependant, jamais je ne me persuaderai qu'il ait écrit sérieusement ce qu'on vient de lire. Je crois tout simplement qu'il récitait son *Credo*, comme tant d'autres, du bout des lèvres, pour être fêté par les frères, et peut-être aussi pour ne pas se brouiller avec les inquisiteurs, car ceux de l'erreur ne badinaient pas de son temps.

IV.

(Page 16. Jamais il n'assistait à la messe dans le camp, sans y voir quelque mousquetaire communier avec la plus grande édification.)

« Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des « grenadiers qui fut tué. Vous ne serez peut-être pas fâché « de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il était « d'une piété singulière, et avait même fait ses dévotions le « jour d'auparavant. On dit que, dans cette compagnie, il y a « des gens fort réglés. Pour moi je n'entends guère de messe « dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire,

« et où il n'y en ait quelqu'un qui communie de la manière « du monde la plus édifiante. » (*Racine à Boileau, au camp devant Namur*, 1692. *Œuvres, édit. de Geoffroi*, Paris, 1608, tom. VII, pag. 275, lettre XXII.)

V.

(Page 16. Une croix amère, toute propre à le détacher du monde.)

« J'ai été affligé de ce que vous ne serviez pas; mais c'est « un dessein de pure miséricorde pour vous détacher du « monde et pour vous ramener à une vie de pure foi, qui est « une mort sans relâche. » (*Œuvres spirit. de Fénelon*, in-12, tom. IV, Lettre CLXIX, pag. 171, 172.)

VI.

(Page 16. Et que dirons-nous de cet officier à qui madame Guyon, etc.)

« Il ne faut pas vous rendre singulier; ainsi ne vous faites « pas une affaire de perdre quelquefois la messe les jours « ouvriers, *surtout à l'armée*. Tout ce qui est de votre état « est ordre de Dieu pour vous. » (*Œuvres de madame Guyon*, tom. XXXIV; tom. XI *des Lettres chrétiennes et spirit.*, lettre XVIe, pag. 54, Londres, 1768, in-12.)

VII.

(Page 21. Le titre de Dieu des armées brille à toutes les pages de l'Ecriture-Sainte.)

Mascaron a dit dans l'oraison funèbre de Turenne, au commencement de la première partie : « Presque tous les peuples « de la terre, quelque différents d'humeur et d'inclination « qu'ils aient pu être, sont convenus en ce point d'attacher le « premier degré de la gloire à la profession des armes. Cepen- « dant si ce sentiment n'était appuyé que sur l'opinion des « hommes, on pourrait le regarder comme une erreur qui a « fasciné tous les esprits. Mais quelque chose de plus réel et « de plus solide me détermine là-dessus; et si nous sommes « trompés dans la noble idée que nous nous formons de la « gloire des conquérants, grand Dieu ! j'ose presque dire que « c'est vous qui nous avez trompés. Le plus auguste des « titres que Dieu se donne à lui-même, n'est-ce pas celui de « DIEU DES ARMÉES ? etc., etc. »

Mais qui n'admirerait la sagesse d'Homère, qui faisait dire à son Jupiter, il y a près de trois mille ans : *Ah ! que les hommes accusent les dieux injustement ! Ils disent que les maux leur viennent de nous, tandis que c'est uniquement par leurs crimes qu'ils se rendent malheureux plus qu'ils ne devraient l'être.* — Disons-nous mieux ? Je prie qu'on fasse attention à l'ὑπὲρ μόρον (*Odyss.* 1, 32.)

VIII.

(Page 27. La terre, avide de sang, ouvre la bouche pour le recevoir et le retenir dans son sein jusqu'au moment où elle devra le rendre.)

Isaïe, XXVI, 21. Gen. IV, 11. Dans la tragédie grecque d'Oreste, Apollon déclare : « Qu'il ne faut point s'en prendre « à Hélène de la guerre de Troie, qui a coûté si cher aux

« Grecs ; que la beauté de cette femme ne fut que le moyen « dont les dieux se servirent pour allumer le guerre entre « deux peuples, *et faire couler le sang qui devait purifier « la terre, souillée par le débordement de tous les crimes.* » (Mot à mot, *pour* POMPER *les souillures.*) Eurip., Orest. V, 1677-80.

Peu d'auteurs anciens se montrent plus versés qu'Euripide dans tous les dogmes de la théologie antique. Il a parlé comme Isaïe, et Mahomet a parlé comme l'un et l'autre : *Si Dieu*, dit-il, *n'élevait pas nation contre nation, la terre serait entièrement corrompue.* (Alcoran, cité par le chev. Will. Jones ; hist. de Thomas-Kouli-Khan. *Works*, in-4°, tom. V, pag. 8.) *Fas est et ab hoste doceri.*

IX.

(Page 30. C'est le cri qu'on entendit aux beaux jours de Louis XIV.)

Voici ce qu'écrivait Bolingbroke au sujet de la guerre terminée par la paix de Nimègue, en 1679 : « La misérable « conduite de l'Autriche, la pauvreté de quelques princes de « l'empire, la désunion et, pour parler clair, la politique « mercenaire de tous ces princes ; en un mot les vues étroites, « les fausses notions, et, pour m'exprimer encore aussi fran- « chement sur ma nation que sur les autres, la scélératesse du « cabinet anglais, n'empêchèrent pas seulement qu'on ne mit « des bornes à cette puissance, mais l'élevèrent à une force « presqu'insurmontable à toute coalition future. » (*Bolingbroke's Letters on the study and use of history*, Bâle, 1788, in-8°, Lettre VIII, pag. 184.)

En écrivant ces lignes, Bolingbroke se doutait peu qu'en un clin d'œil les Hollandais fouleraient aux pieds Louis XIV à Gertruidenberg, et qu'ils seraient le nœud d'une coalition formidable qui serait brisée à son tour par une puissance du second ordre : *Un gant et un verre d'eau.*

X

(Page 30. Sous l'empereur Arnoulf, Rome fut prise par un lièvre.)

L'empereur Arnoulf faisait le siège de Rome : un lièvre qui s'était jeté dans le camp de ce prince s'échappe en courant du côté de la ville ; les soldats le poursuivant avec de grands cris, les assiégés, qui se crurent au moment d'un assaut général, perdirent la tête et prirent la fuite, ou se précipitèrent du haut des remparts. Arnoulf, profitant de cette terreur panique, s'empara de la ville. (*Luitpr., hist., liv. I, chap.* 8.) Muratori ne croit pas trop à ce fait, quoiqu'il nous ait été raconté par un auteur contemporain. (*Muratori Ann. d'Italia da ann. DCCCXCVI*, in 4°, tom. V, *pag.* 215.) Je le crois cependant aussi certain que celui des oies.

XI.

(Page 57. Le poète que vous avez cité rappelle lui-même cette loi, etc., etc.)

Illuc testiculi sibi conscius unde fugit mus
. . . . . ubi velari pictura jubetur
Quæcumque alterius sexûs imita figuram est.

(Juven., sat. VI, 338, 341.)

XII.

(Page 57. Le Christianisme s'est emparé à son tour de la nuit, etc.)

Pour chanter ici tes louanges,
Notre zèle, Seigneur, a devancé le jour ;
Fais qu'ainsi nous chantions un jour avec les anges
Le bien qu'à tes élus réserve ton amour.

Lève-toi, soleil adorable
Qui de l'éternité ne fais qu'un heureux jour ;
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit enfantés ;
Et que fuie avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous aviez présentés.

Que ce jour se passe sans crime,
Que nos langues, nos mains, nos yeux soient innocents ;
Que tout soit chaste en nous, et qu'un frein légitime
Au joug de la raison asservisse nos sens.....

Chantons l'auteur de la lumière
Jusqu'au jour où son ordre a marqué notre fin ;
Et qu'en le bénissant notre aurore dernière
Se perde en un midi sans soir et sans matin, etc., etc.

(Voyez les hymnes du Bréviaire romain, traduites par Racine, dans les œuvres mêlées de ce grand poète.) Celui qui voudra sans vocation essayer quelque chose dans ce genre, en apparence si simple et si facile, apprendra deux choses en jetant la plume : ce que c'est que la prière, et ce que c'est que le talent de Racine.

XIII.

(Page 61. Les voyageurs modernes ont trouvé en Amérique les vestales, le feu nouveau, la circoncision, le baptême, la confession, et enfin la *présence réelle* sous les *espèces* du *pain* et du *vin*.)

Rien n'est plus vrai que cette assertion. *Voy.* les Lettres américaines de Carli-Rubbi, in-8°, tom. I, lettres, 4, 5, 6, 9.

Au Pérou, le sacrifice consistait dans le *Cancu* ou pain consacré, et dans l'*Aca* ou liqueur sacrée, dont les prêtres et les Incas buvaient une portion après la cérémonie. (*Ibid.*, I. 9.)

« Les Mexicains formaient une image de leur idole en pâte « de maïs qu'ils faisaient cuire comme un pain. Après l'avoir « portée en procession et rapportée dans le temple, le prêtre « la rompait et la distribuait aux assistants. *Chacun mangeait « son morceau, et se croyait sanctifié après avoir mangé « son Dieu.* » (Raynal, Hist. phil. et pol., etc., liv. VI.) Carli a tort de citer ce trait sans le moindre signe de désapprobation. (*Ibid.*, I. 9.) On peut observer ici en passant que les mécréants du dernier siècle, Voltaire, Hume, Frédéric II, Raynal, etc., se sont extrêmement amusés à nous faire dire : *Que nous mangeons notre Dieu après l'avoir fait ; qu'une oublie devient Dieu, etc.* Ils ont trouvé un moyen infaillible de nous rendre ridicules, c'est de nous prêter leurs propres pensées ; mais cette proposition, *le pain est Dieu*, tombe d'elle-même *par sa propre absurdité*. (Bossuet, Hist. des Variat., II, 3.) Ainsi tous les bouffons possibles sont bien les maîtres de battre l'air tant qu'ils voudront.

XIV.

(Page 62. Hippocrate n'a-t-il pas composé un traité exprès sur les songes, etc., etc.)

Hippocrate dit dans ce traité : *Que tout homme qui juge bien des signes donnés par les songes en sentira l'extrême importance ;* et il décide ensuite, d'une manière plus générale que la mémoire de l'interlocuteur ne le lui rappelait, que *l'intelligence des songes est une grande partie de la sagesse.* Ὁστις οὖν ἐπίσταται κρίνειν ταυτα ὀρθῶς, μέγα μέρος ἐπίσταται σοφίης. (Hipp. de Somn. pp. Edit. Van der Linden. Tom. I, cap. 2, in fin. *p.* 635.) Je ne connais aucun autre texte d'Hippocrate qui se rapporte plus directement au sujet.

(*Note de l'Editeur.*)

XV.

(Page 63. Enfin, Marc-Aurèle a regardé ces communications nocturnes comme un fait incontestable ; mais, etc.)

On lit en effet ceci dans les tablettes de ce grand personnage : *Les dieux ont la bonté de donner aux hommes, par les songes et par les oracles, les secours dont ils ont besoin. Une grande marque du soin des dieux pour moi, c'est que, dans mes songes, ils m'ont enseigné des remèdes pour mes maux, particulièrement pour mes vertiges et mon crachement de sang, comme il m'arriva à Gaëte et à Chryse.* (Pensées de Marc-Aurèle, liv. I, in fin. ; liv. IX, § 27.)

HUITIÈME ENTRETIEN.

LE CHEVALIER.

Trouvez bon, Messieurs, qu'avant de poursuivre nos entretiens je vous présente le procès-verbal des séances précédentes.

LE SÉNATEUR.

Qu'est-ce donc que vous voulez dire, monsieur le chevalier ?

LE CHEVALIER.

Le plaisir que je prends à nos conversations m'a fait naître l'idée de les écrire. Tout ce que nous disons ici se grave profondément dans ma mémoire. Vous savez que cette faculté est très-forte chez moi : c'est un mérite assez léger pour qu'il me soit permis de m'en parer ; d'ailleurs je ne donne point aux idées le temps

de s'échapper. Chaque soir avant de me coucher, et dans le moment où elles me sont encore très-présentes, j'arrête sur le papier les traits principaux, et pour ainsi dire la *trame* de la conversation ; le lendemain je me mets au travail de bonne heure et j'achève le tissu, m'appliquant surtout à suivre le fil du discours et la filiation des idées. Vous savez d'ailleurs que je ne manque pas de temps, car il s'en faut que nous puissions nous réunir exactement tous les jours ; je regarde même comme une chose impossible que trois personnes indépendantes puissent, pendant deux ou trois semaines seulement, faire chaque jour la même chose, à la même heure. Elles auront beau s'accorder, se promettre, se donner parole expressément, et toute affaire cessante, toujours il y aura de temps à autre quelque empêchement insurmontable, et souvent ce ne sera qu'une bagatelle. Les hommes ne peuvent être réunis pour un but quelconque sans une loi ou une règle qui les prive de leur volonté : il faut être religieux ou soldat. J'ai donc eu plus de temps qu'il ne fallait, et je crois que peu d'idées essentielles me sont échappées. Vous ne me refuserez pas d'ailleurs le plaisir d'entendre la lecture de mon ouvrage : et vous comprendrez, à la largeur des marges, que j'ai compté sur de nombreuses corrections. Je me suis promis une véritable jouissance dans ce travail commun ; mais je vous avoue qu'en m'imposant cette tâche pénible, j'ai pensé aux autres plus qu'à moi. Je connais beaucoup d'hommes dans le monde, beaucoup de jeunes gens surtout, extrêmement dégoûtés des idées modernes. D'autres flottent et ne deman-

dent qu'à se fixer. Je voudrais leur communiquer ces mêmes idées qui ont occupé nos soirées, persuadé que je serais utile à quelques-uns et agréable au moins à beaucoup d'autres. Tout homme est une espèce de foi pour un autre, et rien ne l'enchante, lorsqu'il est pénétré d'une croyance et à mesure qu'il en est pénétré, comme de la trouver chez l'homme qu'il estime. S'il vous semblait même que ma plume, aidée par une mémoire heureuse et par une révision sévère, eût rendu fidèlement nos conversations, en vérité je pourrais fort bien faire la folie de les porter chez l'imprimeur.

LE COMTE.

Je puis me tromper, mais je ne crois pas qu'un tel ouvrage réussit.

LE CHEVALIER.

Pourquoi donc, je vous en prie? Vous me disiez cependant, il y a peu de temps : *qu'une conversation valait mieux qu'un livre.*

LE COMTE.

Elle vaut mieux sans doute pour s'instruire, puisqu'elle admet l'interruption, l'interrogation et l'explication ; mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit faite pour être imprimée.

LE CHEVALIER.

Ne confondons pas les termes : ceux de *conversation*, de *dialogue* et d'*entretien* ne sont pas synonymes. La *conversation* divague de sa nature : elle n'a jamais de but antérieur ; elle dépend des circonstances ; elle admet un nombre illimité d'interlocuteurs. Je conviendrai donc si vous voulez qu'elle ne serait pas faite pour être imprimée, quand même la chose serait possible, à cause d'un certain *pêle-mêle* de pensées, fruit des transitions les plus bizarres, qui nous mènent souvent à parler, dans le même quart d'heure, de l'existence de Dieu et de l'opéra-comique.

Mais l'*entretien* est beaucoup plus sage ; il suppose un sujet, et si ce sujet est grave, il me semble que l'entretien est subordonné aux règles de l'art dramatique, qui n'admettent point un quatrième interlocuteur (1). Cette règle est dans la nature. Si nous avions ici un quatrième, il nous gênerait fort.

Quant au *dialogue*, ce mot ne représente qu'une fiction ; car il suppose une conversation qui n'a jamais existé. C'est une œuvre purement artificielle : ainsi on peut en écrire tant qu'on voudra ; c'est une composition comme une autre, qui part toute formée, comme Minerve, du cerveau de l'écrivain ; et les dialogues des

(1) *Nec quarta loqui persona laboret.* (Hor.)

morts, qui ont illustré plus d'une plume, sont aussi réels, et même aussi probables, que ceux des vivants publiés par d'autres auteurs. Ce genre nous est donc absolument étranger.

Depuis que vous m'avez jeté l'un et l'autre dans les lectures sérieuses, j'ai lu les Tusculanes de Cicéron traduites en français par le président Bouhier et par l'abbé d'Olivet. Voilà encore une œuvre de pure imagination, et qui ne donne pas seulement l'idée d'un entretien réel. Cicéron introduit un auditeur qu'il désigne tout simplement par la lettre A : il se fait faire une question par cet auditeur imaginaire, et lui répond tout d'une haleine par une dissertation régulière : ce genre ne peut être le nôtre. Nous ne sommes point des lettres majuscules ; nous sommes des êtres très-réels, très-palpables : nous parlons pour nous instruire et pour nous consoler. Il n'y a entre nous aucune subordination ; et, malgré la supériorité d'âge et de lumières, vous m'accordez une égalité que je ne demande point. Je persiste donc à croire que si nos entretiens étaient publiés fidèlement, c'est-à-dire avec toute cette exactitude qui est possible... Vous riez, M. le sénateur?

LE SÉNATEUR.

Je ris en effet, parce qu'il me semble que, sans vous en apercevoir, vous argumentez puissamment contre votre projet. Comment pourriez-vous convenir plus clairement des inconvénients qu'il entraînerait qu'en nous entraînant nous-mêmes dans une conversa-

tion sur les conversations ? Ne voudriez-vous pas aussi l'écrire, par hasard ?

LE CHEVALIER.

Je n'y manquerais pas, je vous assure, si je publiais le livre ; et je suis persuadé que personne ne s'en fâcherait. Quant aux autres digressions inévitables dans tout entretien réel, j'y vois plus d'avantages que d'inconvénients, pourvu qu'elles naissent du sujet et sans aucune violence. Il me semble que toutes les vérités ne peuvent se tenir debout par leurs propres forces : il en est qui ont besoin d'être, pour ainsi dire, *flanquées* par d'autres vérités, et de là vient cette maxime très-vraie que j'ai lue je ne sais où : *que pour savoir bien une chose, il fallait en savoir un peu mille.* Je crois donc que cette facilité que donne la conversation, d'assurer sa route en étayant une proposition par d'autres lorsqu'elle en a besoin ; que cette facilité, dis-je, transportée dans un livre, pourrait avoir son prix et mettre de l'art dans la négligence.

LE SÉNATEUR.

Ecoutez, M. le chevalier, je le mets sur votre conscience, et je crois que notre ami en fait autant. Je crains peu, au reste, que la responsabilité puisse jamais vous ôter le sommeil, le livre ne pouvant faire beaucoup de mal, ce me semble. Tout ce que nous vous demandons en commun, c'est de vous garder sur toutes

choses, quand même vous ne publieriez l'ouvrage qu'après notre mort, de dire dans la préface : *J'espère que le lecteur ne regrettera pas son argent* (1), autrement vous nous verriez apparaître comme des ombres furieuses, et malheur à vous !

LE CHEVALIER.

N'ayez pas peur : je ne crois pas qu'on me surprenne jamais à aller piller Locke, après la peur que vous m'en avez faite.

Quoi qu'il en puisse arriver dans l'avenir, voyons, je vous en prie, où nous en sommes aujourd'hui. Nos entretiens ont commencé par l'examen de la grande et éternelle plainte qu'on ne cesse d'élever sur le succès du crime et les malheurs de la vertu ; et nous avons acquis l'entière conviction qu'il n'y a rien au monde de moins fondé que cette plainte, et que pour celui même qui ne croirait pas à une autre vie, le parti de la vertu serait toujours le plus sûr pour obtenir la plus haute chance de bonheur temporel. Ce qui a été dit sur les supplices, sur les maladies et sur les remords ne laisse pas subsister le moindre doute sur ce point. J'ai surtout fait une attention particulière à ces deux axiomes fondamentaux : savoir, en premier lieu, *que nul homme n'est puni comme juste, mais toujours comme*

(1) *Voy.* tom. IV, p. 319.

homme, en sorte qu'il est faux que la vertu souffre dans ce monde : c'est la nature humaine qui souffre, et toujours elle le mérite ; et secondement, *que le plus grand bonheur temporel n'est nullement promis, et ne saurait l'être, à l'homme vertueux, mais à la vertu.* Il suffit, en effet, pour que l'ordre soit visible et irréprochable, même dans ce monde, que la plus grande masse de bonheur soit dévolue à la plus grande masse de vertus en général ; et l'homme étant donné tel qu'il est, il n'est pas même possible à notre raison d'imaginer un autre ordre de choses qui ait seulement une apparence de raison et de justice. Mais comme il n'y a point d'homme juste, il n'y en a point qui ait droit de se refuser à porter de bonne grâce sa part des misères humaines, puisqu'il est nécessairement criminel ou de sang criminel ; ce qui nous a conduits à examiner à fond toute la théorie du *péché originel*, qui est malheureusement celle de la nature humaine. Nous avons vu dans les nations sauvages une image affaiblie du crime primitif ; et l'homme n'étant qu'une parole animée, la dégradation de la parole s'est présentée à nous, non comme le signe de la dégradation humaine, mais comme cette dégradation même ; ce qui nous a valu plusieurs réflexions sur les langues et sur l'origine de la parole et des idées. Ces points éclaircis, la prière se présentait naturellement à nous comme un supplément à tout ce qui avait été dit, puisqu'elle est un remède accordé à l'homme pour restreindre l'empire du mal en se perfectionnant lui-même, et qu'il ne doit s'en prendre qu'à ses propres vices, s'il refuse d'employer

ce remède. A ce mot de *prière* nous avons vu s'élever la grande objection d'une philosophie aveugle ou coupable, qui, ne voyant dans le mal physique qu'un résultat inévitable des lois éternelles de la nature, s'obstine à soutenir que par là même il échappe entièrement à l'action de la prière. Ce sophisme mortel a été discuté et combattu dans le plus grand détail. Les fléaux dont nous sommes frappés, et qu'on nomme très-justement *fléaux du ciel*, nous ont paru *des lois de la nature* précisément comme les supplices sont *des lois de la société*, et par conséquent d'une nécessité purement secondaire qui doit enflammer notre prière, loin de la décourager. Nous pouvions sans doute nous contenter à cet égard des idées générales, et n'envisager toutes ces sortes de calamités qu'en masse : cependant nous avons permis à la conversation de serpenter un peu dans ce triste champ, et la guerre surtout nous a beaucoup occupés. C'est, je vous l'assure, celle de toutes nos excursions qui m'a le plus attaché ; car vous m'avez fait envisager ce fléau de la guerre sous un point de vue tout nouveau pour moi, et je compte y réfléchir encore de toutes mes forces.

LE SÉNATEUR.

Pardon si je vous interromps, M. le chevalier ; mais avant d'abandonner tout à fait l'intéressante discussion sur les souffrances du juste, je veux encore soumettre à votre examen quelques pensées que je crois fondées et qui peuvent, à mon avis, faire considérer les peines

temporelles de cette vie comme l'une des plus grandes et des plus naturelles solutions de toutes les objections élevées sur ce point contre la justice divine. Le juste, en sa qualité d'homme, serait néanmoins sujet à tous les maux qui menacent l'humanité, et comme il n'y serait soumis précisément qu'en cette qualité d'homme, il n'aurait nul droit de se plaindre; vous l'avez remarqué, et rien n'est plus clair; mais vous avez remarqué de plus, ce qui malheureusement n'a pas besoin de preuve, qu'il n'y a point de *juste* dans la rigueur du terme, d'où il suit que tout homme a quelque chose à expier. Or, si le juste (tel qu'il peut exister) accepte les souffrances dues à sa qualité d'homme, et si la justice divine à son tour accepte cette acceptation, je ne vois rien de si heureux pour lui, ni de si évidemment juste.

Je crois de plus en mon âme et conscience que si l'homme pouvait vivre dans ce monde exempt de toute espèce de malheurs, il finirait par s'abrutir au point d'oublier complétement toutes les choses célestes et Dieu même. Comment pourrait-il, dans cette supposition, s'occuper d'un ordre supérieur, puisque dans celui même où nous vivons, les misères qui nous accablent ne peuvent nous désenchanter des charmes trompeurs de cette malheureuse vie?

LE CHEVALIER.

Je ne sais si je suis dans l'erreur, mais il me semble qu'il n'y aurait rien de si infortuné qu'un homme qui

n'aurait jamais éprouvé l'infortune : car jamais un tel homme ne pourrait être sûr de lui-même, ni savoir ce qu'il vaut. Les souffrances sont pour l'homme vertueux ce que les combats sont pour le militaire : elles le perfectionnent et accumulent ses mérites. Le brave s'est-il jamais plaint à l'armée d'être toujours choisi pour les expéditions les plus hasardeuses ? il les recherche au contraire et s'en fait gloire : pour lui, les souffrances sont une occupation, et la mort une aventure. Que le poltron s'amuse à vivre tant qu'il voudra, c'est son métier ; mais qu'il ne vienne point nous étourdir de ses impertinences sur le malheur de ceux qui ne lui ressemblent pas. La comparaison me semble tout à fait juste : si le brave remercie le général qui l'envoie à l'assaut, pourquoi ne remercierait-il pas de même Dieu qui le fait souffrir ? Je ne sais comment cela se fait, mais il est cependant sûr que l'homme gagne à souffrir volontairement, et que l'opinion même l'en estime davantage. J'ai souvent observé, à l'égard des austérités religieuses, que le vice même qui s'en moque ne peut s'empêcher de leur rendre hommage. Quel libertin a jamais trouvé l'opulente courtisane, qui dort à minuit sur l'édredon, plus heureuse que l'austère carmélite, qui veille et qui prie pour nous à la même heure? Mais j'en reviens toujours à ce que vous avez observé avec tant de raison : *qu'il n'y a point de juste.* C'est donc par un trait particulier de bonté que Dieu châtie dans ce monde, au lieu de châtier beaucoup plus sévèrement dans l'autre. Vous saurez, messieurs, qu'il n'y a rien que je croie plus fermement que le purgatoire. Comment les peines ne seraient-elles pas tou-

jours proportionnées aux crimes? Je trouve surtout que les nouveaux raisonneurs qui ont nié les peines éternelles sont d'une sottise étrange, s'ils n'admettent pas expressément le purgatoire : car, je vous prie, à qui ces gens-là feront-il accroire que l'âme de Robespierre s'élança de l'échafaud dans le sein de Dieu comme celle de Louis XVI? Cette opinion n'est cependant pas aussi rare qu'on pourrait l'imaginer : j'ai passé quelques années, depuis mon *hégire*, dans certaines contrées de l'Allemagne où les docteurs de la loi ne veulent plus ni enfer ni purgatoire : il n'y a rien de si extravagant. Qui jamais a imaginé de faire fusiller un soldat pour une pipe de faïence volée dans la chambrée? cependant il ne faut pas que cette pipe soit volée impunément; il faut que le voleur soit *purgé* de ce vol avant de pouvoir se placer en ligne avec les braves gens.

LE SÉNATEUR.

Il faut avouer, M. le chevalier, que si jamais nous avons une *Somme théologique* écrite de ce style, elle ne manquera pas de réussir dans le monde.

LE CHEVALIER.

Il ne s'agit nullement de style; chacun a le sien : il s'agit des choses. Or, je dis que le purgatoire est le dogme du bon sens; et puisque tout péché doit être expié dans ce monde ou dans l'autre, il s'ensuit que les afflictions envoyées aux hommes par la justice divine

sont un véritable bienfait, puisque ces peines, lorsque nous avons la sagesse de les accepter, nous sont, pour ainsi dire, *décomptées* sur celles de l'avenir. J'ajoute qu'elles sont un gage manifeste d'amour, puisque cette anticipation ou cette commutation de peine exclut évidemment la peine éternelle. Celui qui n'a jamais souffert dans ce monde ne saurait être sûr de rien ; et moins il a souffert moins il est sûr : mais je ne vois pas ce que peut craindre, ou pour m'exprimer plus exactement, ce que peut *laisser craindre* celui qui a souffert avec acceptation.

LE COMTE.

Vous avez parfaitement raisonné, M. le chevalier, et même je dois vous féliciter de vous être rencontré avec Sénèque ; car vous avez dit des carmélites précisément ce qu'il a dit des vestales (1) : j'ignore si vous savez que ces vierges fameuses se levaient la nuit, et qu'elles avaient leurs *matines*, au pied de la lettre, comme nos religieuses de la stricte observance : en tout cas comptez sur ce point de l'histoire. La seule observation critique que je me permettrai sur votre théologie peut être aussi, ce me semble, adressée à ce même Sénèque : « Aimeriez-vous

(1) *Non est iniquum nobilissimas virgines ad sacra facienda noctibus excitari, altissimo somno inquinatas frui.* (Senec., de Prov., cap. V.)

mieux, disait-il, être Sylla que Régulus, etc. (1)? » Mais prenez garde, je vous prie, qu'il n'y ait ici une petite confusion d'idées. Il ne s'agit point du tout de la gloire attachée à la vertu qui supporte tranquillement les dangers, les privations et les souffrances ; car sur ce point tout le monde est d'accord : il s'agit de savoir pourquoi il a plu à Dieu de rendre ce mérite nécessaire ? Vous trouverez des blasphémateurs et même des hommes simplements légers, disposés à vous dire : *Que Dieu aurait bien pu dispenser la vertu de cette sorte de gloire.* Sénèque, ne pouvant répondre aussi bien que vous, parce qu'il n'en savait pas autant que vous (ce que je vous prie de bien observer), s'est jeté sur cette gloire qui prête beaucoup à la rhétorique ; et c'est ce qui donne à son traité de la Providence, d'ailleurs si beau et si estimable, une légère couleur de déclamation. Quant à vous, M. le sénateur, en mettant même cette considération à l'écart, vous avez rappelé avec beaucoup de raison que tout homme souffre parce qu'il est homme, parce qu'il serait Dieu s'il ne souffrait pas, et parce que ceux qui demandent un homme impassible, demandent un autre monde ; et vous avez ajouté une chose non moins incontestable en remarquant que nul homme n'étant juste, c'est-à-dire exempt de crimes actuels (si l'on excepte la sainteté proprement dite, qui est très-rare), Dieu fait réellement miséricorde aux coupables en les châtiant

(1) *Idem*, *ibid.*, tom. III. Ce ne sont pas les propres mots, mais le sens est rendu.

dans ce monde. Je crois que je vous aurais parlé de ces peines temporaires futures que nous nommons *purgatoire*, si M. le chevalier ne m'avait interdit de chercher mes preuves dans l'autre monde (1).

LE CHEVALIER.

Vous ne m'aviez pas compris parfaitement : je n'avais exclu de nos entretiens que les peines dont l'homme pervers est menacé dans l'autre monde : mais quant aux peines temporaires imposées au prédestiné, c'est autre chose.....

LE COMTE.

Comme il vous plaira. Il est certain que ces peines futures et temporaires fournissent, pour tous ceux qui les croient, une réponse directe et péremptoire à toutes les objections fondées sur les souffrances du prétendu juste, et il est vrai encore que ce dogme est si plausible, qu'il s'empare, pour ainsi dire, du bon sens, et n'attend pas la révélation. Je ne sais, au reste, si vous n'êtes pas dans l'erreur en croyant que dans ce pays où vous *avez dépensé* sans fruit, mais non pas sans mérite, tant de zèle et tant de valeur, vous avez entendu *les docteurs de la loi* nier tout à la fois l'enfer et le purgatoire. Vous

(1) *Voy.* tom. IV, p. 11.

pourriez fort bien avoir pris la dénégation d'un mot pour celle d'une chose. C'est une énorme puissance que celle des mots ! Tel ministre que celui du purgatoire mettrait en colère, nous accordera sans peine un *lieu d'expiation* ou un *état intermédiaire*, ou peut-être même des *stations ;* qui sait... ? sans se croire le moins du monde ridicule. — Vous ne dites rien, mon cher sénateur ? Je continue. — Un des grands motifs de la brouillerie du XVIe siècle fut précisément le *purgatoire*. Les insurgés ne voulaient rien rabattre de l'enfer pur et simple. Cependant lorsqu'ils sont devenus philosophes ils se sont mis à nier l'éternité des peines, laissant néanmoins subsister un *enfer à temps*, uniquement pour la bonne police, et de peur de faire monter au ciel, tout d'un trait, Néron et Messaline à côté de saint Louis et de sainte Thérèse. Mais un enfer temporaire n'est autre chose que le purgatoire ; en sorte qu'après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point de purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire : c'est cela qui est extravagant, comme vous disiez tout à l'heure. Mais en voilà assez sur ce sujet. Je me hâte d'arriver à l'une des considérations les plus dignes d'exercer toute l'intelligence de l'homme, quoique, dans le fait, le commun des hommes s'en occupe fort peu.

Le juste, en souffrant volontairement, ne satisfait pas seulement pour lui, mais pour le coupable par voie de réversibilité.

C'est une des plus grandes et des plus importantes vérités de l'ordre spirituel ; mais il faudrait pour la traiter

à fond plus de temps qu'il ne m'en reste aujourd'hui. Remettons-en donc la discussion à demain, et laissez-moi consacrer les derniers moments de la soirée au développement de quelques réflexions qui se sont présentées à mon esprit sur le même sujet.

On ne saurait expliquer, dit-on, *par les lumières de la raison, les succès du méchant et les souffrances du juste en ce monde.* Ce qui signifie sans doute *qu'il y a dans l'ordre que nous voyons une injustice qui ne s'accorde pas avec la justice de Dieu ;* autrement l'objection n'aurait point de sens. Or, cette objection pouvant partir de la bouche d'un athée ou de celle d'un théiste, je ferai d'abord la première supposition pour écarter toute espèce de confusion. Voyons donc tout ce que cela veut dire de la part d'un de ces athées de persuasion ou de profession.

Je ne sais en vérité si ce malheureux Hume s'est compris lui-même, lorsqu'il a dit si criminellement, et même si sottement avec tout son génie : *Qu'il était impossible de justifier le caractère de la Divinité* (1). Justifier le caractère d'un être qui n'existe pas !

---

(1) Il a dit en effet en propres termes : « Qu'il est impossi-
« ble à la raison naturelle de justifier le caractère de la Divi-
« nité. » (Essays on liberty and necessity. vers. fin.) Il ajoute avec une froide et révoltante audace : « Montrer que « Dieu n'est pas l'auteur du péché, c'est ce qui a passé jusqu'à « présent toutes les forces de la philosophie. » (*Ibid.* Essays, tom. III, sect. VIII. v. Beatty. on Truth. part. II, ch. II.)

Encore une fois, qu'est-ce qu'on veut dire? Il me semble que tout se réduit à ce raisonnement : Dieu EST injuste, donc il n'existe pas. Ceci est curieux! Autant vaut le Spinosa de Voltaire qui dit à Dieu : *Je crois bien entre nous que vous n'existez pas* (1). Il faudra donc que le mécréant se retourne et dise : *Que l'existence du mal est un argument contre celle de Dieu ; parce que si Dieu existait, ce mal, qui est une injustice, n'existerait pas.* Ah! ces messieurs savent donc que Dieu qui n'existe pas *est juste par essence!* Ils connaissent les attributs d'un être chimérique; et ils sont en état de nous dire à point nommé comment Dieu serait fait si par hasard il y en avait un : en vérité il n'y a pas de folie mieux conditionnée. S'il était permis de rire en un sujet aussi triste, qui ne rirait d'entendre des hommes qui ont fort bien une tête sur les épaules comme nous, argumenter contre Dieu de cette même idée qu'il leur a donnée de lui-même, sans faire attention que cette seule idée prouve Dieu, puisqu'on ne saurait avoir l'idée de ce qui n'existe pas? En effet, l'homme peut-il se représenter à lui-même, et la peinture peut-elle représenter à ses yeux autre chose que ce qui existe? L'inépuisable imagination de Raphael a pu couvrir sa fameuse galerie d'assemblages fantastiques; mais chaque pièce existe dans la nature. Il en est de même du monde moral : l'homme ne peut concevoir que ce qui est; ainsi l'athée, pour nier Dieu, le suppose.

---

(1) Voyez la pièce très connue intitulée *les Systèmes*.

Au surplus, messieurs, tout ceci n'est qu'une espèce de préface à l'idée favorite que je voulais vous communiquer. J'admets la supposition folle d'un dieu hypothétique, et j'admets encore que les lois de l'univers puissent être injustes ou cruelles à notre égard sans qu'elles aient d'auteur intelligent ; ce qui est cependant le comble de l'extravagance : qu'en résultera-t-il contre l'existence de Dieu? Rien du tout. L'intelligence ne se prouve à l'intelligence que par le *nombre*. Toutes les autres considérations ne peuvent se rapporter qu'à certaines propriétés ou qualités du sujet intelligent, ce qui n'a rien de commun avec la question primitive de l'existence.

Le *nombre*, messieurs, le *nombre!* ou l'ordre et la *symétrie;* car l'ordre n'est que le *nombre ordonné*, et la symétrie n'est que *l'ordre aperçu* et *comparé*.

Dites-moi, je vous prie, si, lorsque Néron illuminait jadis ses jardins avec des torches dont chacune renfermait et brûlait un homme vivant, l'alignement de ces horribles flambeaux ne prouvait pas au spectateur une intelligence ordonnatrice aussi bien que la paisible illumination faite hier pour la fête de S. M. l'impératrice-mère (1)? Si le mois de juillet ramenait chaque année la peste, ce joli cycle serait tout aussi régulier que celui des moissons. Commençons donc à voir si le *nombre* est

(1) Cette circonstance fixe la date du dialogue au 23 juillet. (*Note de l'éditeur.*)

dans l'univers ; de savoir ensuite *si* et *pourquoi* l'homme est traité bien ou mal dans ce même monde : c'est une autre question qu'on peut examiner une autre fois, et qui n'a rien de commun avec la première.

Le *nombre* est la barrière évidente entre la brute et nous ; dans l'ordre immatériel, comme dans l'ordre physique, l'usage du feu nous distingue d'elle d'une manière tranchante et ineffaçable. Dieu nous a donné le nombre, et c'est par le nombre qu'il se prouve à nous, comme c'est par le nombre que l'homme se prouve à son semblable. Otez le nombre vous ôtez les arts, les sciences, la parole et par conséquent l'intelligence. Ramenez-le : avec lui reparaissent ses deux filles célestes, l'harmonie et la beauté ; le *cri* devient *chant*, le bruit reçoit le *rhythme*, le saut est *danse*, la force s'appelle *dynamique*, et les traces sont des *figures*. Une preuve sensible de cette vérité, c'est que dans les langues (du moins dans celles que je sais, et je crois qu'il en est de même de celles que j'ignore) les mêmes mots expriment le nombre et la pensée : on dit, par exemple, que la *raison* d'un grand homme a découvert la *raison* d'une telle progression : on dit *raison sage*, et *raison inverse*, *mécomptes* dans la politique, et *mécomptes* dans les calculs ; ce mot de *calcul* même qui se présente à moi reçoit la double signification, et l'on dit : *Je me suis trompé dans tous mes calculs*, quoiqu'il ne s'agisse point du tout de calculs. Enfin nous disons également : *Il compte ses écus*, et *il compte aller vous voir*, ce que l'habitude seule nous empêche de trouver extraordinaire. Les mots relatifs aux poids, à la mesure, à l'équilibre, ramènent à tout mo-

ment, dans le discours, le *nombre* comme synonyme de la pensée ou de ses procédés ; et ce mot de *pensée* même ne vient-il pas d'un mot latin qui a rapport au nombre ?

L'intelligence comme la beauté se plaît à se contempler : or, le miroir de l'intelligence, c'est le nombre. De là vient le goût que nous avons tous pour la symétrie ; car tout être intelligent aime à placer et à reconnaître de tout côté son signe qui est l'*ordre*. Pourquoi des soldats en uniforme sont-ils plus agréables à la vue que sous l'habit commun ? pourquoi aimons-nous mieux les voir marcher en ligne qu'à la débandade ? pourquoi les arbres dans nos jardins, les plats sur nos tables, les meubles dans nos appartements, etc., doivent-ils être placés symétriquement pour nous plaire ? Pourquoi la rime, les pieds, les ritournelles, la mesure, le rhythme, nous plaisent-ils dans la musique et dans la poésie ? Pouvez-vous seulement imaginer qu'il y ait, par exemple, dans nos rimes *plates* (si heureusement nommées), quelque beauté intrinsèque ? Cette forme et tant d'autres ne peuvent nous plaire que parce que l'intelligence se plaît dans tout ce qui prouve l'intelligence, et que son signe principal est le nombre. Elle jouit donc partout où elle se reconnaît, et le plaisir que nous cause la symétrie ne saurait avoir d'autre racine ; mais faisons abstraction de ce plaisir et n'examinons que la chose en elle-même. Comme ces mots que je prononce dans ce moment vous prouvent l'existence de celui qui les prononce, et que s'ils étaient écris, ils la prouveraient de même à tous ceux qui liraient ces mots arrangés suivant les lois de la syntaxe, de même tous les êtres créés

prouvent par leur *syntaxe* l'existence d'un suprême écrivain qui nous parle par ces signes ; en effet, tous ces êtres sont des lettres dont la réunion forme un discours qui prouve Dieu, c'est-à-dire l'intelligence qui le prononce : car il ne peut y avoir de discours sans *âme parlante*, ni d'écriture sans écrivain ; à moins qu'on ne veuille soutenir que la courbe que je trace grossièrement sur le papier avec un anneau de fil et un compas prouve bien une intelligence qui l'a tracée, mais que cette même courbe décrite par une planète ne prouve rien ; ou qu'une lunette achromatique prouve bien l'existence de *Dollond* de *Ramsden*, etc.; mais que l'œil, dont le merveilleux instrument que je viens de nommer n'est qu'une grossière imitation, ne prouve point du tout l'existence d'un artiste suprême ni l'intention de prévenir l'aberration ! Jadis un navigateur, jeté par le naufrage sur une île qu'il croyait déserte, aperçut en parcourant le rivage une figure de géométrie tracée sur le sable : il reconnut l'homme et rendit grâces aux dieux. Une figure de la même espèce aurait-elle donc moins de force pour être écrite dans le ciel, et le nombre n'est-il pas toujours le même, de quelque manière qu'il nous soit présenté ? Regardez bien : il est écrit sur toutes les parties de l'univers et surtout sur le corps humain. *Deux* est frappant dans l'équilibre merveilleux des deux sexes qu'aucune science n'a pu déranger ; il se montre dans nos yeux, dans nos oreilles, etc. *Trente-deux* est écrit dans notre bouche ; et *vingt* divisé par *quatre* porte son invariable *quotient* à l'extrémité de nos quatre membres. Le nombre se déploie dans le règne

végétal, avec une richesse qui étourdit par son invariable constance dans les variétés infinies. Souvenez-vous, M. le sénateur, de ce que vous me dîtes un jour, d'après vos amples recueils sur le nombre *trois* en particulier : il est écrit dans les astres, sur la terre ; dans l'intelligence de l'homme, dans son corps ; dans la fable ; dans l'Evangile, dans le Talmud ; dans les Védas ; dans toutes les cérémonies religieuses, antiques ou modernes, légitimes ou illégitimes, aspersions, ablutions, invocations, exorcismes, charmes, sortiléges, magie noire ou blanche ; dans les mystères de la cabale, de la théurgie, de l'alchimie, de toutes les sociétés secrètes ; dans la théologie, dans la géométrie, dans la politique, dans la grammaire, dans une infinité de formules oratoires ou poétiques qui échappent à l'attention *inavertie* ; en un mot dans tout ce qui existe. On dira peut-être, *c'est le hasard* : allons donc ! — Des fous désespérés s'y prennent d'une autre manière : ils disent (je l'ai entendu) *que c'est une loi de la nature*. Mais qu'est-ce qu'une loi ? est-ce la volonté d'un législateur ? Dans ce cas ils disent ce que nous disons. Est-ce le résultat purement mécanique de certains éléments mis en action d'une certaine manière ? Alors, comme il faut que ces éléments, pour produire un ordre général et invariable, soient arrangés et agissent eux-mêmes d'une certaine manière invariable, la question recommence ; et il se trouve qu'au lieu d'une preuve de l'ordre et de l'intelligence qui l'a produit, il y en a deux ; comme si plusieurs dés jetés un grand nombre de fois amènent toujours *rafle de six*, l'intelligence sera prouvée par l'inva-

riabilité du nombre qui est l'effet, et par le travail intérieur de l'artiste qui est la cause.

Dans une ville toute échauffée par le ferment philosophique, j'ai eu lieu de faire une singulière observation : c'est que l'aspect de l'ordre, de la symétrie, et par conséquent du nombre et de l'intelligence, pressant trop vivement certains hommes que je me rappelle fort bien, pour échapper à cette torture de la conscience, ils ont inventé un subterfuge *ingénieux* et dont ils tirent le plus grand parti. Ils se sont mis à soutenir qu'il est impossible de reconnaître l'*intention* à moins de connaître l'*objet de* l'*intention* : vous ne sauriez croire combien ils tiennent à cette idée qui les enchante, parce qu'elle les dispense du sens commun qui les tourmente. Ils ont fait de la recherche des intentions une affaire majeure, une espèce d' *arcane* qui suppose, suivant eux, une profonde science et d'immenses travaux. Je les ai entendus dire, en parlant d'un physicien qui avait prononcé quelque chose dans ce genre : *Il ose s'élever jusqu'aux causes finales* (c'est ainsi qu'ils appellent les intentions). Voyez le grand effort ! Une autre fois ils avertissaient de *se donner bien garde de prendre un effet pour une intention ;* ce qui serait fort dangereux, comme vous sentez : car si l'on venait à croire que Dieu se mêle d'une chose qui va toute seule, ou qu'il a eu une telle intention tandis qu'il en avait une autre, quelles suites funestes n'aurait pas une telle erreur ! Pour donner à l'idée dont je vous parle toute la force qu'elle peut avoir, j'ai toujours remarqué qu'ils affectent de resserrer autant qu'ils le peuvent la recherche des intentions

dans le cercle du troisième règne. Ils se retranchent pour ainsi dire dans la minéralogie et dans ce qu'ils appellent la *géologie*, où les intentions sont moins visibles, du moins pour eux, et qui leur présentent d'ailleurs le plus vaste champ pour disputer et pour nier (c'est le paradis de l'orgueil) ; mais quant au *règne de la vie*, dont il part une voix un peu trop claire *qui se fait entendre aux yeux*, ils n'aiment pas trop en discourir. Souvent je leur parlais de l'animal par pure malice, toujours ils me ramenaient aux molécules, aux atomes, à la gravité, aux couches terrestres, etc. *Que savons-nous*, me disaient-ils toujours avec la plus comique modestie, *que savons-nous sur les animaux ? le germinaliste sait-il ce que c'est qu'un germe ? entendons-nous quelque chose à l'essence de l'organisation ? a-t-on fait un seul pas dans la génération ? la production des êtres organisés est lettre close pour nous.* Or, le résultat de ce grand mystère, le voici : c'est que l'animal étant *lettre close*, on ne peut y lire aucune intention.

Vous croirez difficilement peut-être qu'il soit possible de raisonner aussi mal ; mais vous leur ferez trop d'honneur. C'est ce qu'ils pensent ; ou du moins c'est ce qu'ils veulent faire entendre (ce qui n'est pas à beaucoup près la même chose). Sur des points où il n'est pas possible de bien raisonner, l'esprit de secte fait ce qu'il peut ; il divague, il donne le change, et surtout il s'étudie à laisser les choses dans un certain demi-jour favorable à l'erreur. Je vous répète que lorsque ces philosophes dissertent sur les intentions, ou, comme ils disent, sur les *causes finales* (mais je n'aime pas ce mot),

toujours ils parlent de la nature morte quand ils sont les maîtres du discours, évitant avec soin d'être conduits dans le champ des deux premiers règnes où ils sentent fort bien que le terrain résiste à leur tactique; mais, de près ou de loin, tout tient à leur grande maxime, que l'*intention* ne saurait être prouvée tant qu'on n'a pas prouvé l'*objet de l'intention*; or je n'imagine pas de sophisme plus grossier: comment ne voit-on pas (1) qu'il ne peut y avoir de symétrie sans fin, puisque la symétrie seule est une *fin* du *symétriseur*? Un *garde-temps*, perdu dans les forêts d'Amérique et trouvé par un Sauvage, lui démontre la main et l'intelligence d'un ouvrier aussi certainement qu'il les démontre à M. Schubbert (2). N'ayant donc besoin que *d'une fin* pour tirer notre conclusion, nous ne sommes point obligés de ré-

---

(1) On voit très bien; mais l'on est fâché de voir, et l'on voudrait ne pas voir. On a honte d'ailleurs de ne voir que ce que les autres voient, et de recevoir une démonstration *ex ore infantium et lactentium*. L'orgueil se révolte contre la vérité *qui laisse approcher les enfants*. Bientôt *les ténèbres du cœur* s'élèvent jusqu'à l'esprit, et la cataracte est formée. Quant à ceux qui nient par pur orgueil et sans conviction (le nombre en est immense), ils sont peut-être plus coupables que les premiers.

(2) Savant astronome de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, distingué par une foule de connaissances que sa politesse tient constamment aux ordres de tout amateur qui veut en profiter.

pondre au sophiste qui nous demande, *quelle fin*? Je fais creuser un canal autour de mon château : l'un dit, *c'est pour conserver du poisson*; l'autre, *c'est pour se mettre à l'abri des voleurs:* un troisième enfin, *c'est pour dessécher et rassainir le terrain.* Tous peuvent se tromper ; mais celui qui serait bien sûr d'avoir raison, c'est celui qui se bornerait à dire : *Il l'a fait creuser pour des fins à lui connues.* Quant au philosophe qui viendrait nous dire : « Tant que vous n'êtes pas tous d'accord « sur l'intention, j'ai droit de n'en voir aucune. Le « lit du canal n'est qu'un affaissement naturel des « terres ; le revêtement est une concrétion ; la ba- « lustrade n'est que l'ouvrage d'un volcan, pas plus « extraordinaire par sa régularité que ces assem- « blages d'aiguilles basaltiques qu'on voit en Irlande « et ailleurs, etc... »

LE CHEVALIER.

Croyez-vous, messieurs, qu'il y eût un peu trop de brutalité à lui dire : *Mon bon ami, le canal est destiné à baigner les fous*, ce qu'on lui prouverait sur-le-champ ?

LE SÉNATEUR.

Je m'opposerais pour mon compte à cette manière de raisonner, par la raison toute simple qu'en sortant de l'eau, le philosophe aurait eu droit de dire : *Cela ne prouve rien.*

LE COMTE.

Ah ! quelle erreur est la vôtre, mon cher sénateur ! Jamais l'orgueil n'a dit : *J'ai tort;* et celui de ces gens-là moins que tous les autres. Quand vous lui auriez donc adressé l'argument le plus démonstratif, il vous dirait toujours : *Cela ne prouve rien.* Ainsi la réponse devant toujours être la même, pourquoi ne pas adopter l'argument qui fait la justice ? Mais comme ni le philosophe, ni le canal, ni surtout le château ne sont là, je continuerai, si vous le permettez.

Ils parlent de *désordre* dans l'univers ; mais qu'est-ce que le *désordre?* c'est une dérogation à l'*ordre* apparemment ; donc on ne peut objecter le *désordre* sans confesser un *ordre* antérieur, et par conséquent l'intelligence. On peut se former une idée parfaitement juste de l'univers en le voyant sous l'aspect d'un vaste cabinet d'histoire naturelle ébranlé par un tremblement de terre. La porte est ouverte et brisée; il n'y a plus de fenêtres ; des armoires entières sont tombées ; d'autres pendent encore à des fiches prêtes à se détacher. Des coquillages ont roulé dans la salle des minéraux, et le nid d'un colibri repose sur la tête d'un crocodile. Cependant quel insensé pourrait douter de l'intention primitive, ou croire que l'édifice fut construit dans cet état ? Toutes les grandes masses sont ensemble : dans le moindre éclat d'une vitre on la voit tout entière ; le vide d'une layette la replace : l'ordre est aussi visible que le désordre ; et l'œil, en se promenant dans ce

vaste temple de la nature, rétablit sans peine tout ce qu'un agent funeste a brisé, ou faussé, ou souillé, ou déplacé. Il y a plus : regardez de près, et déjà vous reconnaîtrez une main réparatrice. Quelques poutres sont étayées ; on a pratiqué des routes au milieu des décombres ; et, dans la confusion générale, une foule d'*analogues* ont déjà repris leur place et se touchent. Il y a donc deux intentions visibles au lieu d'une, c'est-à-dire l'ordre et la restauration : mais en nous bornant à la première idée, le *désordre* supposant nécessairement l'*ordre*, celui qui argumente du désordre contre l'existence de Dieu la suppose pour la combattre.

Vous voyez à quoi se réduit ce fameux argument : *Ou Dieu a pu empêcher le mal que nous voyons, et il a manqué de bonté ; ou voulant l'empêcher il ne l'a pu, et il a manqué de puissance.* — Mon Dieu ! qu'est-ce que cela signifie? Il ne s'agit ni de toute-puissance ni de toute bonté ; il s'agit seulement *d'existence* et de *puissance*. Je sais bien que Dieu ne peut changer les essences des choses ; mais je ne connais qu'une infiniment petite partie de ces essences, de manière que j'ignore une infiniment grande quantité de choses que Dieu ne peut faire, sans cesser pour cela d'être tout-puissant. Je ne sais ce qui est possible, je ne sais ce qui est impossible ; de ma vie je n'ai étudié que le nombre ; je ne crois qu'au nombre ; c'est le signe, c'est la voix, c'est la parole de l'intelligence ; et comme il est partout, je la vois partout.

Mais laissons là les athées, qui heureusement sont

très-peu nombreux dans le monde (1), et reprenons la question avec le théisme. Je veux me montrer tout aussi complaisant à son égard que je l'ai été avec l'athée ; cependant il ne trouvera pas mauvais que je commence par lui demander ce que c'est qu'une injustice ? S'il ne m'accorde pas que *c'est un acte qui viole une loi*, le mot n'aura plus de sens ; et s'il ne m'accorde que *la loi est la volonté d'un législateur, manifestée à ses sujets pour être la règle de leur conduite*, je ne comprendrai pas mieux le mot de *loi* que celui d'*injustice*. Or je comprends fort bien comment une loi humaine peut être *injuste*, lorsqu'elle viole une loi divine ou révélée, ou innée ; mais le législateur de l'univers est Dieu. Qu'est-ce donc qu'une injustice de Dieu à l'égard de l'homme ? Y aurait-il par hasard quelque législateur commun au-dessus de Dieu qui lui ait prescrit la manière dont il doit agir envers l'homme ? Et quel sera le juge entre lui et nous ? Si le théiste croit que l'idée de Dieu n'emporte point celle d'une justice semblable à la nôtre, de quoi se plaint-il ? il ne sait ce qu'il dit. Que si, au contraire, il croit Dieu juste suivant nos idées, tout en se plaignant des injustices qu'il remarque dans l'état où nous som-

---

(1) Je ne sais s'il y a peu d'athées dans le monde, mais je sais bien que la philosophie entière du dernier siècle est tout-à-fait *athéistique*. Je trouve même que l'athéisme a sur elle l'avantage de la franchise. Il dit : *Je ne le vois pas* ; l'autre dit : *Je ne le vois pas là* ; mais jamais elle ne dit autrement : je la trouve moins *honnête*.

mes, il admet, sans y faire attention, une contradiction monstrueuse, c'est-à-dire *l'injustice d'un Dieu juste.* — *Un tel ordre de choses est injuste ; donc il ne peut avoir lieu sous l'empire d'un Dieu juste :* cet argument n'est qu'une erreur dans la bouche d'un athée, mais dans celle du théiste c'est une absurdité : Dieu étant une fois admis, et sa justice l'étant aussi comme un attribut nécessaire de la divinité, le théiste ne peut plus revenir sur ses pas sans déraisonner, et il doit dire au contraire : *Un tel ordre de choses a lieu sous l'empire d'un Dieu essentiellement juste : donc cet ordre de choses est juste par des raisons que nous ignorons :* expliquant l'ordre des choses par les attributs, au lieu d'accuser follement les attributs par l'ordre des choses.

Mais j'accorde même à ce théiste supposé la coupable et non moins folle proposition, *qu'il n'y a pas moyen de justifier le caractère de la Divinité.*

Quelle conclusion pratique en tirerons-nous ? car c'est surtout cela dont il s'agit. Laissez-moi, je vous prie, *monter* ce bel argument : *Dieu est injuste, cruel, impitoyable ; Dieu se plaît au malheur de ses créatures ; donc...* c'est ici que j'attends les murmurateurs ! — *Donc* apparemment *il ne faut pas le prier.* — Au contraire, messieurs ; et rien n'est plus évident : *donc il faut le prier et le servir avec beaucoup plus de zèle et d'anxiété* que si sa miséricorde était sans bornes comme nous l'imaginons. Je voudrais vous faire une question : si vous aviez vécu sous les lois d'un prince, je ne dis pas méchant, prenez bien garde, mais seulement sévère et ombrageux, jamais tranquille sur son autorité, et ne sachant pas fer-

mer l'œil sur la moindre démarche de ses sujets, je serais curieux de savoir si vous auriez cru pouvoir vous donner les mêmes libertés que sous l'empire d'un autre prince d'un caractère tout opposé, heureux de la liberté générale, se rangeant toujours pour laisser passer l'homme, et ne cessant de redouter son pouvoir, afin que personne ne le redoute? Certainement non. Eh bien! la comparaison saute aux yeux et ne souffre pas de réplique. Plus Dieu nous semblera terrible, plus nous devrons redoubler de crainte religieuse envers lui, plus nos prières devront être ardentes et infatigables: car rien ne nous dit que sa bonté y suppléera. La preuve de l'existence de Dieu précédant celle de ses attributs, nous savons *qu'il est* avant de savoir *ce qu'il est*; même nous ne saurons jamais pleinement *ce qu'il est.* Nous voici donc placés dans un empire dont le souverain a publié une fois pour toutes les lois qui régissent tout. Ces lois sont, en général, marquées au coin d'une sagesse et même d'une bonté frappante : quelques-unes néanmoins (je le suppose en ce moment) paraissent dures, *injustes* même si l'on veut : là-dessus, je le demande à tous les mécontents, que faut-il faire? sortir de l'empire peut-être? impossible : il est partout, et rien n'est hors de lui. Se plaindre; se dépiter, écrire contre le souverain? c'est pour être fustigé ou mis à mort. Il n'y a pas de meilleur parti à prendre que celui de la résignation et du respect, je dirai même de l'*amour*; car, puisque nous partons de la supposition que le maître existe, et qu'il faut absolument *servir,* ne vaut-il pas mieux (quel qu'il soit) le servir par amour que sans amour?

Je ne reviendrai point sur les arguments avec lesquels nous avons réfuté, dans nos précédents entretiens, les plaintes qu'on ose élever contre la providence, mais je crois devoir ajouter qu'il y a dans ces plaintes quelque chose d'intrinsèquement faux et même de niais, ou comme disent les Anglais, un certain *non sens* qui saute aux yeux. Que signifient en effet des plaintes ou stériles ou coupables, qui ne fournissent à l'homme aucune conséquence pratique, aucune lumière capable de l'éclairer et de le perfectionner ? des plaintes au contraire qui ne peuvent que lui nuire, qui sont inutiles même à l'athée, puisqu'elles n'effleurent pas la première des vérités et qu'elles prouvent même contre lui ? qui sont enfin à la fois ridicules et funestes dans la bouche du théiste, puisqu'elles ne sauraient aboutir qu'à lui ôter l'amour en lui laissant la crainte ? Pour moi je ne sais rien de si contraire aux plus simples leçons du sens commun. Mais savez-vous, messieurs, d'où vient ce débordement de doctrines insolentes qui jugent Dieu sans façon et lui demandent compte de ses décrets ? Elles nous viennent de cette phalange nombreuse qu'on appelle *les savants*, et que nous n'avons pas su tenir dans ce siècle à leur place, qui est la seconde. Autrefois il y avait très peu de savants, et un très petit nombre de ce très petit nombre était impie ; aujourd'hui on ne voit que *savants :* c'est un métier, c'est une foule, c'est un peuple ; et parmi eux l'exception, déjà si triste, est devenue règle. De toutes parts ils ont usurpé une influence sans bornes : et cependant, s'il y a une chose sûre dans le monde, c'est, à mon avis, que ce n'est point à la science qu'il

appartient de conduire les hommes. Rien de ce qui est nécessaire ne lui est confié : il faudrait avoir perdu l'esprit pour croire que Dieu ait chargé les académies de nous apprendre ce qu'il est et ce que nous lui devons. Il appartient aux prélats, aux nobles, aux grands officiers de l'état d'être les dépositaires et les gardiens des vérités conservatrices ; d'apprendre aux nations ce qui est mal et ce qui est bien ; ce qui est vrai et ce qui est faux dans l'ordre moral et spirituel : les autres n'ont pas droit de raisonner sur ces sortes de matières. Ils ont les sciences naturelles pour s'amuser : de quoi pourraient-ils se plaindre ? Quant à celui qui parle ou écrit pour ôter un dogme national au peuple, il doit être pendu comme voleur domestique. Rousseau même en est convenu, sans songer à ce qu'il demandait pour lui (1). Pourquoi a-t-on commis l'imprudence d'accorder la parole à tout le monde ? C'est ce qui nous a perdus. Les philosophes (ou ceux qu'on a nommés de la sorte) ont tous un certain orgueil féroce et rebelle qui ne s'accommode de rien : ils détestent sans exception toutes les distinctions dont ils ne jouissent pas ; il n'y a point d'autorité qui ne leur déplaise : il n'y a rien au-dessus d'eux qu'ils ne haïssent. Laissez-les faire, ils attaqueront tout, même Dieu, parce qu'il est maître. Voyez si ce ne sont pas les mêmes hommes qui ont écrit contre les rois et contre celui qui les a établis ! Ah ! si lorsque enfin la terre sera raffermie.....

---

(1) *Contrat Social.*

LE SÉNATEUR.

Singulière bizarrerie du climat ! après une journée des plus chaudes, voilà le vent qui fraîchit au point que la place n'est plus tenable. Je ne voudrais pas qu'un homme échauffé se trouvât sur cette terrasse ; je ne voudrais même pas y tenir un discours trop animé. Il y aurait de quoi gagner une extinction de voix. A demain donc, mes bons amis.

FIN DU HUITIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

HUITIÈME ENTRETIEN.

N° I.

(Page 89. Ce dogme est si plausible qu'il s'empare pour ainsi dire du bon sens et n'attend pas la révélation.)

Les livres mêmes des protestants présentent plusieurs témoignages favorables à ce dogme. Je ne me refuserai point le plaisir d'en citer un des plus frappants, et que je n'irai point exhumer d'un *in-fol.* Dans les *Mélanges extraits des papiers de madame Necker*, l'éditeur, M. Necker, rappelle au sujet de la mort de son *incomparable* épouse ce mot d'une femme de campagne : « Si celle-là n'est pas reçue en paradis, nous « sommes tous perdus. » Et il ajoute : *Ah ! sans doute elle y est dans ce séjour céleste* ; ELLE Y EST OU ELLE Y SERA, *et son crédit y servira ses amis !* (Observations de l'éditeur, tom. I, *p.* 13.)

On conviendra que ce texte exhale une assez forte odeur de

Catholicisme, tant sur le purgatoire que sur le culte des saints ; et l'on ne saurait, je crois, citer une protestation plus naturelle et plus spontanée du bon sens contre les préjugés de sectes et d'éducation.

II.

(Page 90. Ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent *que* le purgatoire.)

Le docteur Beattie, en parlant du VIe livre de l'Enéide, dit *qu'on y trouve une théorie sublime des récompenses et des châtiments de l'autre vie, théorie prise probablement des Pythagoriciens et des Platoniciens, qui la devaient eux-mêmes à une ancienne tradition.* Il ajoute *que ce système, quoique imparfait, s'accorde avec les espérances et les craintes de l'homme, et avec leurs notions naturelles du vice et de la vertu,* ASSEZ *pour rendre le récit du poète intéressant et pathétique à l'excès.* (On Thruth., part. III, ch. II, in 8°, *p.* 221, 223.)

Le docteur, en sa qualité de protestant, ne se permet pas de parler plus clair ; on voit cependant combien sa raison s'accommodait d'un système qui renfermait surtout LUGENTES CAMPOS. Le Protestantisme, qui s'est trompé sur tout, comme il le reconnaîtra bientôt, ne s'est jamais trompé d'une manière plus *anti-logique* et plus *anti-divine* que sur l'article du purgatoire.

Les Grecs appelaient les morts *les souffrants.* (Οἱ κεκμηκότες, οἱ καμόντες.) Clarke, sur le 278e vers du IIIe livre de l'Iliade, et Ernesti dans son Lexique, (in ΚΑΜΝΩ) prétendent que cette expression est exactement synonyme du latin *vitâ functus ;* ce qui ne peut être vrai, ce me semble,

surtout à l'égard de la seconde forme καμόντες, le vers d'Homère où se trouve cette expression remarquable indiquant, sans le moindre doute, la vie et la souffrance *actuelles*.

Καὶ ποταμοὶ, καὶ γαῖα, καὶ οἳ ὑπένερθε ΚΑΜΟΝΤΑΣ
Ἀνθρώπους τίνυρθον.

(Hom. *Iliad.*, III. 278.)

III.

(Page 92. Puisqu'on ne saurait avoir l'idée de ce qui n'existe pas.)

Mallebranche, après avoir exposé cette belle démonstration de l'existence de Dieu par l'idée que nous en avons, avec toute la force, toute la clarté, toute l'élégance imaginable, ajoute ces mots bien dignes de lui et bien dignes de nos plus sages méditations : *Mais*, dit-il, *il est assez inutile de proposer au commun des hommes de ces démonstrations que l'on peut appeler* personnelles (*Mallebr., Rech. de la Vér.*, liv. II, chap. XI.) Que toute personne donc pour qui cette démonstration est faite s'écrie de tout son cœur : *Je vous remercie de n'être pas comme un de ceux-là.* Ici la prière du pharisien est permise et même ordonnée, pourvu qu'en la prononçant, la *personne* ne pense pas du tout à ses talents, et n'éprouve pas le plus léger mouvement de haine contre *ceux-là*.

IV.

(Page 98. Ils ont fait de la recherche des intentions une affaire majeure, une espèce d'*arcane*.)

Un de ces fous désespérés, remarquable par je ne sais quel orgueil aigre, immodéré, repoussant, qui donnerait à tout lecteur l'envie d'aller battre l'auteur s'il était vivant, s'est particulièrement distingué par le parti qu'il a tiré de ce grand sophisme. Il nous a présenté une théorie des fins *qui embrasserait les ouvrages de l'art et ceux de la nature* (un soulier, par exemple, et une planète), *et qui proposerait des règles d'analyse pour découvrir les vues d'un agent par l'inspection de son ouvrage.* On vient, par exemple, d'inventer le métier à bas : vous êtes tenu de *découvrir par voie d'analyse les vues de l'artiste*, et tant que vous n'avez pas deviné qu'il s'agit du *bas de soie*, il n'y a point de *fin*, et, par conséquent, point d'artiste. *Cette théorie est destinée à remplacer les ouvrages où elle est faiblement traitée; car la plupart des ouvrages écrits jusqu'à présent sur les causes finales, renferment des principes si hasardés, si vagues, des observations si puériles et si décousues, des réflexions si triviales et si déclamatoires, qu'on ne doit pas être surpris qu'ils aient dégoûté tant de personnes de ces sortes de lectures.* Il se garde bien, au reste, de nommer les auteurs de ces ouvrages si *puérils*, si *déclamatoires*, etc ; car il aurait fallu nommer tout ce qu'on a jamais vu de plus grand, de plus religieux et de plus aimable dans le monde, c'est-à-dire, tout ce qui lui ressemblait le moins.

NEUVIÈME ENTRETIEN.

LE SÉNATEUR.

Eh bien, M. le comte, êtes-vous prêt sur cette question dont vous nous parliez hier (1)?

LE COMTE.

Je n'oublierai rien, messieurs, pour vous satisfaire selon mes forces ; mais permettez-moi d'abord de vous faire observer que toutes les sciences ont des mystères, et qu'elles présentent certains points où la théorie en apparence la plus évidente se trouve en contradiction avec l'expérience. La politique, par exemple, offre plusieurs preuves de cette vérité. Qu'y a-t-il de plus extra-

(1) *Voy.* pag. 90.

vagant en théorie que la monarchie héréditaire? Nous en jugeons par l'expérience ; mais si l'on n'avait jamais ouï parler de gouvernement, et qu'il fallût en choisir un, on prendrait pour un fou celui qui délibérerait entre la monarchie héréditaire et l'élective. Cependant nous savons, dis-je, par l'expérience, que la première est, à tout prendre, ce que l'on peut imaginer de mieux, et la seconde de plus mauvais. Quels arguments ne peut-on pas accumuler pour établir que la souveraineté vient du peuple! Cependant il n'en est rien. La souveraineté est toujours *prise*, jamais *donnée;* et une seconde théorie plus profonde découvre ensuite qu'il en doit être ainsi. Qui ne dirait que la meilleure constitution politique est celle qui a été délibérée et écrite par des hommes d'état parfaitement au fait du caractère de la nation, et qui ont prévu tous les cas ? néanmoins rien n'est plus faux. Le peuple le mieux constitué est celui qui a le moins écrit de lois constitutionnelles ; et toute constitution écrite est NULLE. Vous n'avez pas oublié ce jour où le professeur P... se déchaîna si fort ici contre la vénalité des charges établies en France. Je ne crois pas en effet qu'il y ait rien de plus révoltant au premier coup d'œil, et cependant il ne fut pas difficile de faire sentir, même au professeur, le paralogisme qui considérait la vénalité *en elle-même*, au lieu de la considérer seulement comme moyen *d'hérédité* ; et j'eus le plaisir de vous convaincre qu'une magistrature héréditaire était ce qu'on pouvait imaginer de mieux en France.

Ne soyons donc pas étonnés si, dans d'autres branches de nos connaissances, en métaphysique surtout et en

théologie naturelle, nous rencontrons des propositions qui scandalisent tout à fait notre raison, et qui cependant se trouvent ensuite démontrées par les raisonnements les plus solides.

Au nombre de ces propositions, il faut sans doute ranger comme une des plus importantes celles que je me contentai d'énoncer hier : *que le juste, souffrant volontairement, ne satisfait pas seulement pour lui-même, mais pour le coupable, qui, de lui-même, ne pourrait s'acquitter.*

Au lieu de vous parler moi-même, ou si vous voulez, avant de vous parler moi-même sur ce grand sujet, permettez, messieurs, que je vous cite deux écrivains qui l'ont traité chacun à leur manière, et qui, sans jamais s'être lus ni connus mutuellement, se sont rencontrés avec un accord surprenant.

Le premier est un gentilhomme anglais, nommé Jennyngs, mort en 1787, homme distingué sous tous les rapports, et qui s'est fait beaucoup d'honneur par un ouvrage très court, mais tout à fait substantiel, intitulé : *Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme.* Je ne connais pas d'ouvrage plus original et plus profondément pensé. Le second est l'auteur anonyme des *Considérations sur la France* (1), publiées pour la première fois en 1794. Il a été longtemps le contemporain de

---

(1) Le comte de Maistre lui-même.

(*Note de l'Editeur.*)

Jennyngs, mais sans avoir jamais entendu parler de lui ni de son livre avant l'année 1803 ; c'est de quoi vous pouvez être parfaitement sûrs. Je ne doute pas que vous n'entendiez avec plaisir la lecture de deux morceaux aussi singuliers par leur accord.

LE CHEVALIER.

Avez-vous ces deux ouvrages ? Je les lirais avec plaisir, le premier surtout, qui a tout ce qu'il faut pour me convenir, puisqu'il est très bon sans être long.

LE COMTE.

Je ne possède ni l'un ni l'autre de ces deux ouvrages, mais vous voyez d'ici ces volumes immenses couchés sur mon bureau. C'est là que depuis plus de trente ans j'écris tout ce que mes lectures me présentent de plus frappant. Quelquefois je me borne à de simples indications ; d'autres fois je transcris mot à mot des morceaux essentiels ; souvent je les accompagne de quelques notes, et souvent aussi j'y place ces pensées du moment, ces *illuminations soudaines* qui s'éteignent sans fruit si l'éclair n'est fixé par l'écriture. Porté par le tourbillon révolutionnaire en diverses contrées de l'Europe, jamais ces recueils ne m'ont abandonné ; et maintenant vous ne sauriez croire avec quel plaisir je parcours cette immense collection. Chaque passage réveille dans moi une foule d'idées intéressantes et de souvenirs mélancoliques mille fois plus doux que tout ce qu'on est convenu d'ap-

peler *plaisirs*. Je vois des pages datées ds Genève, de Rome, de Venise, de Lausanne. Je ne puis rencontrer les noms de ces villes sans me rappeler ceux des excellents amis que j'y ai laissés, et qui jadis consolèrent mon exil. Quelques-uns n'existent plus, mais leur mémoire m'est sacrée. Souvent je tombe sur des feuilles écrites sous ma dictée par un enfant bien-aimé que la tempête a séparé de moi. Seul dans ce cabinet solitaire, je lui tends les bras, et je crois l'entendre qui m'appelle à son tour. Une certaine date me rappelle ce moment où, sur les bords d'un fleuve étonné de se voir pris par les glaces, je mangeai avec un évêque français un dîner que nous avions préparé nous-mêmes. Ce jour-là j'étais gai, j'avais la force de rire doucement avec l'excellent homme qui m'attend aujourd'hui dans un meilleur monde; mais la nuit précédente, je l'avais passée à l'ancre sur une barque découverte, au milieu d'une nuit profonde, sans feu ni lumière, assis sur des coffres avec toute ma famille, sans pouvoir nous coucher ni même nous appuyer un instant, n'entendant que les cris sinistres de quelques bateliers qui ne cessaient de nous menacer, et ne pouvant étendre sur des têtes chéries qu'une misérable natte pour les préserver d'une neige fondante qui tombait sans relâche.....

Mais, bon Dieu ! qu'est-ce donc que je dis, et où vais-je m'égarer ? M. le Chevalier, vous êtes plus près; voulez-vous bien prendre le volume B de mes recueils, et, sans me répondre surtout, lisez d'abord le passage de Jennyngs, comme étant le premier en date : vous le trouverez à la page 525. J'ai posé le signet ce matin.

— En effet, le voici tout de suite.

Vue de l'évidence de la religion chrétienne considérée en elle-même, par M. Jennyngs, traduite par M. Le Tourneur. Paris, 1769, in-12. Conclusion, n° 4, p. 517.

« Notre raison ne peut nous assurer que quelques « souffrances des individus ne soient pas nécessaires au « bonheur de tous; elle ne peut nous démontrer que « ce ne soit pas de nécessité que le crime est suivi « du châtiment; que celui-ci ne puisse être imposé sur « nous et levé comme une taxe sur le bien général, ou « que cette taxe ne puisse pas être payée par un être « aussi bien que par un autre, et que, par conséquent, « si elle est volontairement offerte, elle ne puisse pas « être justement acceptée de l'innocent à la place du « coupable..... Dès que nous ne connaissons pas la « source du mal, nous ne pouvons pas juger ce qui est « ou n'est pas le remède efficace convenable. Il est à re- « marquer que, malgré l'espèce d'absurdité apparente « que présente cette doctrine, elle a cependant été uni- « versellement adoptée dans tous les âges. Aussi loin « que l'histoire peut faire rétrograder nos recherches « dans les temps les plus reculés, nous voyons toutes « les nations, tant civilisées que barbares, malgré la « vaste différence qui les sépare dans toutes leurs opi- « nions religieuses, se réunir dans ce point et croire à « l'avantage du moyen d'apaiser leurs dieux offensés « par des sacrifices, c'est-à-dire par la substitution des « souffrances des autres hommes et des autres animaux. « Jamais cette notion n'a pu dériver de la raison, puis- « qu'elle la contredit; ni de l'ignorance qui n'a jamais

« pu inventer un expédient aussi inexplicable;.... ni de « l'artifice des rois et des prêtres, dans la vue de do- « miner sur le peuple. Cette doctrine n'a aucun rapport « avec cette fin. Nous la trouvons plantée dans l'esprit « des sauvages les plus éloignés qu'on découvre de nos « jours, et qui n'ont ni rois ni prêtres. Elle doit donc « dériver d'un instinct naturel ou d'une révélation sur- « naturelle ; et l'un ou l'autre sont également des opé- « rations de la puissance divine.... Le Christianisme « nous a dévoilé plusieurs vérités importantes dont nous « n'avions précédemment aucune connaissance, et parmi « ces vérités celle-ci,... *que Dieu veut bien accepter les « souffrances du Christ comme une expiation des péchés « du genre humain*..... Cette vérité n'est pas moins in- « telligible que celle-ci..... *Un homme acquitte les dettes « d'un autre homme* (1). Mais.... pourquoi Dieu accepte « ces punitions, ou à quelles fins elles peuvent servir,

---

(1) Il est difficile dans ces sortes de matières d'apercevoir quelque chose qui ait échappé à Bellarmin. *Satisfactio*, dit-il, *est compensatio pœnæ vel solutio debiti : potest autem unus ita pro alio pœnam compensare vel debitum solvere, ut ille satisfacere merito dici possit.* C'est-à-dire :

La compensation d'une peine ou le paiement d'une dette est ce qu'on nomme *satisfaction.* Or, un homme peut, ou compenser une peine ou payer une dette pour un autre homme, de manière qu'on puisse dire avec vérité que celui-là *a satisfait.* (Rob. Bellarmini *controv. christ. fidei de indulgentiis.* Lib. I, cap. II. Ingolst., 1601, in-fol., tom. 3, col. 1493.)

« c'est sur quoi le christianisme garde le silence ; et ce « silence est sage. Mille instructions n'auraient pu « nous mettre en état de comprendre ces mystères, et « conséquemment il n'exige point que nous sachions ou « que nous croyions rien sur la forme de ces mystères. »

Je vais lire maintenant l'autre passage tiré des *Considérations sur la France*, 2e édition, Londres, 1797, in-8°, chap. 3, p. 53.

« Je sens bien que, dans toutes ces considérations, « nous sommes continuellement assaillis par le tableau « si fatigant des innocents qui périssent avec les cou- « pables ; mais sans nous enfoncer dans cette question « qui tient à tout ce qu'il y a de plus profond, on peut « la considérer seulement dans son rapport avec le « dogme universel et aussi ancien que le monde, *de la « réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des « coupables.*

« Ce fut de ce dogme, ce me semble, que les anciens « firent dériver l'usage des sacrifices qu'ils pratiquèrent « dans tout l'univers, et qu'ils jugeaient utiles, non-seu- « lement aux vivants, mais encore aux morts (1) ; usage

---

(1) Ils sacrifiaient, au pied de la lettre, *pour le repos des âmes.— Mais*, dit Platon, *on dira que nous serons punis dans l'enfer, ou dans notre personne, ou dans celle de nos descendants, pour les crimes que nous avons commis dans le monde. A cela on peut répondre qu'il y a des sacrifices très-puissants pour l'expiation des péchés, et que les dieux se laissent fléchir, comme l'assurent de très-grandes villes,*

« typique que l'habitude nous fait envisager sans éton-
« nement, mais dont il n'est pas moins difficile d'attein-
« dre la racine.

« Les *dévouements*, si fameux dans l'antiquité, te-
« naient encore au même dogme. Décius avait la *foi*
« que le sacrifice de sa vie serait accepté par la divi-
« nité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux
« qui menaçaient sa patrie (1).

« Le Christianisme est venu consacrer ce dogme qui
« est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse
« difficile d'y arriver par le raisonnement.

« Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI,
« dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle
« acceptation, capable de sauver la France.

« On demande quelquefois à quoi servent ces auste-
« rités terribles exercées par certains ordres religieux,
« et qui sont aussi des *dévouements* : autant voudrait
« précisément demander à quoi sert le Christianisme,
« puisqu'il repose tout entier sur ce même dogme
« agrandi, de l'*innocence payant pour le crime*.

« L'autorité qui approuve ces ordres choisit quelques
« hommes et les isole du monde pour en faire des *con-*
« *ducteurs*.

---

et les poètes enfants des dieux, et les prophètes envoyés des dieux. (Plat., de Rep. opp., tom. VI, édit. Bipont., *p.* 225. Litt. P. *p.* 226. Litt. A.)

(1) *Piaculum omnis deorum iræ. . . . . omnes minas periculaque ab diis superis inferisque in se unum vertit.* (Tit. Liv. VIII, 10.)

« Il n'y a que violence dans l'univers ; mais nous « sommes gâtés par la philosophie moderne, qui nous « a dit que *tout est bien*, tandis que le mal a tout souillé, « et que dans un sens très vrai, *tout est mal*, puisque « rien n'est à sa place. La note tonique du système de « notre création ayant baissé, toutes les autres ont « baissé proportionnellement, suivant les règles de « l'harmonie. *Tous les êtres gémissent* (1) et tendent « avec effort et douleur vers un autre ordre de cho- « ses. »

Je suis persuadé, messieurs, que vous ne verrez pas sans étonnement deux écrivains parfaitement inconnus l'un à l'autre se rencontrer à ce point, et vous serez sans doute disposés à croire que deux instruments qui ne pouvaient s'entendre n'ont pu se trouver rigoureusement d'accord, que parce qu'ils l'étaient, l'un et l'autre pris à part, avec un instrument supérieur qui leur donne le ton.

---

(1) Saint Paul aux Romains, VIII, 19 et suiv.

Le système de la palingénésie de Charles Bonnet a quelques points de contact avec le texte de saint Paul ; mais cette idée ne l'a pas conduit à celle d'une dégradation antérieure. Elles s'accordent cependant fort bien. Le coup terrible frappé sur l'homme par la main divine produisit nécessairement un contre-coup sur toutes les parties de la nature.

EARTH FELT THE WOUND.

(Miltons's Par. lost IX, 783.)

Voilà pourquoi tous les êtres gémissent.

Les hommes n'ont jamais douté que l'innocence ne pût satisfaire pour le crime ; et ils ont cru de plus qu'il y avait dans le sang une force expiatrice ; de manière que la *vie*, qui est le sang, pouvait racheter une autre *vie*.

Examinez bien cette croyance, et vous verrez que si Dieu lui-même ne l'avait mise dans l'esprit de l'homme, jamais elle n'aurait pu commencer. Les grands mots de *superstition* et de *préjugé* n'expliquent rien ; car jamais il n'a pu exister d'erreur universelle et constante. Si une opinion fausse règne sur un peuple, vous ne la trouverez pas chez son voisin ; ou si quelquefois elle paraît s'étendre, je ne dis pas sur tout le globe, mais sur un grand nombre de peuples, le temps l'efface en passant.

Mais la croyance dont je vous parle ne souffre aucune exception de temps ni de lieu. Nations antiques et modernes, nations civilisées ou barbares, époques de science ou de simplicité, vraies ou fausses religions, il n'y a pas une seule dissonance dans l'univers.

Enfin l'idée du *péché* et celle du *sacrifice pour le péché*, s'étaient si bien amalgamées dans l'esprit des hommes de l'antiquité, que la langue sainte exprimait l'un et l'autre par le même mot. De là cet hébraïsme si connu, employé par saint Paul, *que le Sauveur a été fait péché pour nous* (1).

A cette théorie des sacrifices, se rattache encore l'inexplicable usage de la circoncision pratiquée chez tant

---

(1) II. Cor. V, 21.

de nations de l'antiquité ; que les descendants d'Isaac et d'Ismaël perpétuent sous nos yeux avec une constance non moins inexplicable, et que les navigateurs de ces derniers siècles ont retrouvé dans l'archipel de la mer Pacifique (nommément à Taïti), au Mexique, à la Dominique, et dans l'Amérique septentrionale, jusqu'au 30e degré de latitude (1). Quelques nations ont pu varier dans la manière ; mais toujours on retrouve *une opération douloureuse et sanglante faite sur les organes de la reproduction.* C'est-à-dire : *Anathème sur les générations humaines*, et SALUT PAR LE SANG.

Le genre humain professait ces dogmes depuis sa chute, lorsque la grande victime, *élevée pour attirer tout à elle*, cria sur le Calvaire :

TOUT EST CONSOMMÉ !

Alors le voile du temple étant déchiré, le grand secret du sanctuaire fut connu, autant qu'il pouvait l'être dans cet ordre de choses dont nous faisons partie. Nous comprîmes pourquoi l'homme avait toujours cru qu'une âme pouvait être sauvée par une autre, et pourquoi il avait toujours cherché sa régénération dans le sang.

Sans le Christianisme, l'homme ne sait ce qu'il est, parce qu'il se trouve isolé dans l'univers et qu'il ne

---

(1) Voy. *les Lettres américaines*, traduites de l'italien de M. le comte *Gian-Rinaldo Carli-Rubi*. Paris, 1788, 2 vol. in-8°, Lettre IX, pag. 149, 152.

peut se comparer à rien ; le premier service que lui rend la religion est de lui montrer ce qu'il a coûté.

REGARDEZ-MOI ; C'EST DIEU QUI FAIT MOURIR UN DIEU (1).

Oui ! regardons-le attentivement, amis qui m'écoutez ! et nous verrons tout dans ce sacrifice : énormité du crime qui a exigé une telle expiation ; inconcevable grandeur de l'être qui a pu le commettre ; prix infini de la victime qui a dit : *Me voici* (2) *!*

Maintenant, si l'on considère d'une part que toute cette doctrine de l'antiquité n'était que le cri prophétique du genre humain, annonçant le salut par le sang, et que, de l'autre, le Christianisme est venu justifier cette prophétie, en mettant la réalité à la place du type, de manière que le dogme inné et radical n'a cessé d'annoncer le grand sacrifice qui est la base de la nouvelle révélation, et que cette révélation, étincelante de tous les rayons de la vérité, prouve à son tour l'origine divine du dogme que nous apercevons constamment comme un point lumineux au milieu des ténèbres du Paganisme, il résulte de cet accord une des preuves

---

(1) ΙΔΕΣΘΕ Μ'ΟΙΑ ΠΡΟΣ ΘΕΟΥ ΠΑΣΧΩ ΘΕΟΣ.
Videte quanta patior à Deo Deus !
(Æschyl. in Prom., v. 92.)

(2) *Corpus aptasti mihi. . . . . tunc dixi :* ecce venio. (Psalm. XXXIX, 7 ; Hebr. X, 5.)

les plus entraînantes qu'il soit possible d'imaginer.

Mais ces vérités ne se prouvent point par le calcul ni par les lois du mouvement. Celui qui a passé sa vie sans avoir jamais goûté les choses divines ; celui qui a rétréci son esprit et desséché son cœur par de stériles spéculations qui ne peuvent, ni le rendre meilleur dans cette vie, ni le préparer pour l'autre ; celui-là, dis-je, repoussera ces sortes de preuves, et même il n'y comprendra rien. Il est des vérités que l'homme ne peut saisir qu'avec *l'esprit de son cœur* (1). Plus d'une fois l'homme de bien est ébranlé, en voyant des personnes dont il estime les lumières se refuser à des preuves qui lui paraissent claires : c'est une illusion. Ces personnes manquent d'un sens, et voilà tout. Lorsque l'homme le plus habile n'a pas le sens religieux, non-seulement nous ne pouvons le vaincre, mais nous n'avons même aucun moyen de nous faire entendre de lui, ce qui ne prouve rien que son malheur. Tout le monde sait l'histoire de cet aveugle-né qui avait découvert, à force de réflexion, *que le cramoisi ressemblait infiniment au son de la trompette :* or, que cet aveugle fût un sot ou qu'il fût un *Saunderson*, qu'importe à celui qui sait ce que c'est que le cramoisi ?

Il faudrait de plus grands détails pour approfondir le sujet intéressant des sacrifices ; mais je pourrais abuser de votre patience, et moi-même je craindrais de m'égarer. Il est des points qui exigent, pour être traités à

---

(1) MENTE CORDIS SUI. (Luc I, 51.)

fond, tout le calme d'une discussion écrite (1). Je crois au moins, mes bons amis, que nous en savons assez sur les souffrances du juste. Ce monde est une milice, un combat éternel. Tous ceux qui ont combattu courageusement dans une bataille sont dignes de louanges sans doute ; mais sans doute aussi la plus grande gloire appartient à celui qui en revient blessé. Vous n'avez pas oublié, j'en suis sûr, ce que nous disait l'autre jour un homme d'esprit que j'aime de tout mon cœur. *Je ne suis pas du tout*, disait-il, *de l'avis de Sénèque, qui ne s'étonnait point si Dieu se donnait de temps en temps le plaisir de contempler un grand homme aux prises avec l'adversité* (2). *Pour moi, je vous l'avoue, je ne comprends point comment Dieu peut s'amuser à tourmenter les honnêtes gens.* Peut-être qu'avec ce badinage philosophique il aurait embarrassé Sénèque ; mais pour nous il ne nous embarrasserait guère. Il n'y a point de *juste*, comme nous l'avons tant dit ; mais s'il est un homme *assez juste* pour mériter les complaisances de son Créateur, qui pourrait s'étonner que Dieu, ATTENTIF SUR SON PROPRE OUVRAGE, prenne plaisir à le perfectionner ? Le

---

(1) *Voyez* à la fin de ce volume le morceau intitulé : *Eclaircissements sur les sacrifices.*

(2) *Ego verò non miror si quando impetum capit (Deus) spectandi magnos viros colluctantes cum aliquâ calamitate..... Ecce spectaculum dignum ad quod respiciat* INTENTUS OPERI SUO DEUS ! *Ecce par Deo dignum ! vir fortis cum malâ fortunâ compositus !* (Sen., de Prov., cap. II.)

père de famille peut rire d'un serviteur grossier qui jure ou qui ment ; mais sa main tendrement sévère punit rigoureusement ces mêmes fautes sur le fils unique dont il rachèterait volontiers la vie par la sienne. Si la tendresse ne pardonne rien, c'est pour n'avoir plus rien à pardonner. En mettant l'homme de bien aux prises avec l'infortune, Dieu le purifie de ses fautes passées, le met en garde contre les fautes futures, et le mûrit pour le ciel. Sans doute *il prend plaisir* à le voir échapper à l'inévitable justice qui l'attendait dans un autre monde. Y a-t-il une plus grande joie pour l'amour que la résignation qui le désarme ? Et quand on songe de plus que ses souffrances ne sont pas seulement utiles pour le juste, mais qu'elles peuvent, par une sainte acceptation, tourner au profit des coupables, et qu'en souffrant ainsi il *sacrifie* réellement pour tous les hommes, on conviendra qu'il est en effet impossible d'imaginer un spectacle plus digne de la divinité.

Encore un mot sur ces souffrances du *juste*. Croyez-vous par hasard que la vipère ne soit un animal venimeux qu'au moment où elle mord, et que l'homme affligé du mal caduc ne soit véritablement épileptique que dans le moment de l'accès ?

LE SÉNATEUR.

Où voulez-vous donc en venir, mon digne ami ?

LE COMTE.

Je ne ferai pas un long circuit, comme vous allez voir. L'homme qui ne connaît l'homme que par ses actions

ne le déclare *méchant* que lorsqu'il le voit commettre un crime. Autant vaudrait cependant croire que le venin de la vipère s'engendre au moment de la morsure. L'occasion ne fait point le méchant, elle le manifeste (1). Mais Dieu qui voit tout, Dieu qui connaît nos inclinations et nos pensées les plus intimes bien mieux que les hommes ne se connaissent matériellement les uns les autres, emploie le châtiment par manière de remède, et frappe cet homme qui nous paraît sain pour extirper le mal avant le paroxisme. Il nous arrive souvent, dans notre aveugle impatience, de nous plaindre des lenteurs de la providence dans la punition des crimes ; et, par une singulière contradiction, nous l'accusons encore, lorsque sa bienfaisante célérité réprime les inclinations vicieuses avant qu'elles aient produit des crimes. Quelquefois Dieu épargne un coupable connu, parce que la punition serait inutile, tandis qu'il châtie le coupable caché, parce que ce châtiment doit sauver un homme. C'est ainsi que le sage médecin évite de fatiguer par des remèdes et des opérations inutiles un malade sans espérance. « *Laissez-le*, dit-il, en se retirant, *amusez-le, donnez-lui tout ce qu'il demandera :* » mais si la constitution des choses lui permettait de voir distinctement dans le corps d'un homme, parfaitement sain en apparence, le germe du mal qui doit le tuer demain ou

(1) Tout homme instruit reconnaîtra ici quelques idées de Plutarque. (*De serâ. Num. vind.*)

dans dix ans, ne lui conseillerait-il pas de se soumettre, pour échapper à la mort, aux remèdes les plus dégoûtants et aux opérations les plus douloureuses ; et si le lâche préférait la mort à la douleur, le médecin dont nous supposons l'œil et la main également infaillibles, ne conseillerait-il pas à ses amis de le lier et de le conserver malgré lui à sa famille ? Ces instruments de la chirurgie, dont la vue nous fait pâlir, la scie, le trépan, le forceps, le lithotome, etc., n'ont pas sans doute été inventés par un génie ennemi de l'espèce humaine ; eh bien ! ces instruments sont dans la main de l'homme, pour la guérison du mal physique, ce que le mal physique est, dans celle de Dieu, pour l'extirpation du véritable mal (1). Un membre luxé ou fracturé peut-il être rétabli sans douleur ? une plaie, une maladie interne peuvent-elles être guéries sans abstinence, sans privation de tout genre, sans régime plus ou moins fatigant ?

---

(1) On peut dire des souffrances précisément ce que le prince des orateurs chrétiens a dit du travail ; « Nous sommes « pécheurs, et comme dit l'Ecriture : *Nous avons tous été « conçus dans l'iniquité*.... Dieu donc envoie la douleur à « l'homme comme une peine de sa désobéissance et de sa ré- « bellion, et cette peine est, en même temps, par rapport à « nous, satisfactoire et préservatrice. Satisfactoire, pour expier « le péché commis, et préservatrice, pour nous empêcher de « le commettre ; satisfactoire, parce que nous avons été pré- « varicateurs, et préservatrice, afin que nous cessions de « l'être. » (Bourdaloue, Sermon sur l'oisiveté.)

Combien y a-t-il dans toute la pharmacopée de remèdes qui ne révoltent pas nos sens ? Les souffrances, même immédiatement causées par les maladies, sont-elles autre chose que l'effort de la vie qui se défend ? Dans l'ordre sensible comme dans l'ordre supérieur, la loi est la même et aussi ancienne que le mal : LE REMÈDE DU DÉSORDRE SERA LA DOULEUR.

LE CHEVALIER.

Dès que j'aurai rédigé cet entretien, je veux le faire lire à cet ami commun dont vous me parliez il y a peu de temps ; je suis persuadé qu'il trouvera vos raisons bonnes, ce qui vous fera grand plaisir, puisque vous l'aimez tant. Si je ne me trompe, il croira même que vous avez ajouté aux raisons de Sénèque, qui devait être cependant un très-grand génie, car il est cité de tout côté. Je me rappelle que mes premières versions étaient puisées dans un petit livre intitulé *Sénèque chrétien*, qui ne contenait que les propres paroles de ce philosophe. Il fallait que cet homme fût d'une belle force pour qu'on lui ait fait cet honneur. J'avais donc une assez grande vénération pour lui, lorsque La Harpe est venu déranger toutes mes idées avec un volume entier de son Lycée, tout rempli d'oracles tranchants rendus contre Sénèque. Je vous avoue cependant que je penche toujours pour l'avis du valet de la comédie :

Ce Sénèque, monsieur, était un bien grand homme !

LE COMTE.

Vous faites fort bien, M. le chevalier, de ne point changer d'avis. Je sais par cœur tout ce qu'on a dit contre Sénèque ; mais il y a bien des choses aussi à dire en sa faveur. Prenez garde seulement que le plus grand défaut qu'on reproche à lui ou à son style tourne au profit de ses lecteurs ; sans doute il est trop recherché, trop sentencieux ; sans doute il vise trop à ne rien dire comme les autres ; mais avec ses tournures originales, avec ses traits inattendus, il pénètre profondément les esprits,

Et de tout ce qu'il dit laisse un long souvenir.

Je ne connais pas d'auteur (Tacite peut-être excepté) qu'on se rappelle davantage. A ne considérer que le fond des choses, il a des morceaux inestimables ; ses épîtres sont un trésor de morale et de bonne philosophie. Il y a telle de ces épîtres que Bourdaloue ou Massillon auraient pu réciter en chaire avec quelques légers changements : *ses questions naturelles* sont sans contredit le morceau le plus précieux que l'antiqnité nous ait laissé dans ce genre : il a fait un beau traité sur la *Providence* qui n'avait point encore de nom à Rome du temps de Cicéron. Il ne tiendrait qu'à moi de le citer sur une foule de questions qui n'avaient pas été traitées ni même pressenties par ses devanviers. Cependant, malgré son mérite, qui est très-grand, il me serait permis de convenir sans orgueil que j'ai pu ajouter à ses

raisons. Car je n'ai en cela d'autre mérite que d'avoir profité de plus grands secours, et je crois aussi, à vous parler vrai, qu'il n'est supérieur à ceux qui l'ont précédé que par la même raison, et que s'il n'avait été retenu par les préjugés de siècle, de patrie et d'état, il eût pu nous dire à peu près tout ce que je vous ai dit; car tout me porte à juger qu'il avait une connaissance assez approfondie de nos dogmes.

LE SÉNATEUR.

Croiriez-vous peut-être au Christianisme de Sénèque ou à sa correspondance épistolaire avec saint Paul?

LE COMTE.

Je suis fort éloigné de soutenir ni l'un ni l'autre de ces deux faits; mais je crois qu'ils ont une racine vraie, et je me tiens sûr que Sénèque a entendu saint Paul, comme je le suis que vous m'écoutez dans ce moment. Nés et vivants dans la lumière, nous ignorons ses effets sur l'homme qui ne l'aurait jamais vue. Lorsque les Portugais portèrent le Christianisme aux Indes, les Japonais, qui sont le peuple le plus intelligent de l'Asie, furent si frappés de cette nouvelle doctrine dont la renommée les avait cependant très-imparfaitement informés, qu'ils députèrent à Goa deux membres de leurs deux principales académies pour s'informer de cette nouvelle religion; et bientôt des ambassadeurs japonais vinrent demander des prédicateurs chrétiens au vice-

roi des Indes, de manière que, pour le dire en passant, il n'y eut jamais rien de plus paisible, de plus légal et de plus libre que l'introduction du Christianisme au Japon : ce qui est profondément ignoré par beaucoup de gens qui se mêlent d'en parler. Mais les Romains et les Grecs du siècle d'Auguste étaient bien d'autres hommes que les Japonais du XVIe (1). Nous ne réfléchissons pas assez à l'effet que le Christianisme dut opérer sur une foule de bons esprits de cette époque. Le gouverneur romain de Césarée, *qui savait très-bien ce que c'était que cette doctrine*, disant tout effrayé à saint Paul : « *C'est assez pour cette heure, retirez-vous* (2), » et les aréopagites qui lui disaient : « *Nous vous entendrons une autre fois sur ces choses* (3), » faisaient, sans le savoir, un bel éloge de sa prédication. Lorsqu'Agrippa, après avoir entendu saint Paul, lui dit : *Il s'en faut de peu que vous ne me persuadiez d'être chrétien ;* l'Apôtre lui répondit : « *Plût à Dieu qu'il ne*

---

(1) Pour la science, peut-être, mais pour le caractère, le bon sens et l'esprit naturel, je n'en sais rien. Saint François Xavier, l'Européen qui a le mieux connu les Japonais, en avait la plus haute idée. *C'est*, dit-il, *une nation prudente, ingénieuse, docile à la raison, et très avide d'instruction.* (*S. Francisci Xaverii, Ind. Ap. Epist. Wratisl.* 1734, in-12, *p.* 166.) Il en avait souvent parlé sur ce ton.

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Act. XXIV, 22, 25.

(3) *Ibid.*, XVII, 32.

s'en fallût rien du tout, et que vous devinssiez, vous et tous ceux qui m'entendent, semblables à moi, A LA RÉSERVE DE CES LIENS, » et il montra ses chaînes (1). Après que dix-huit siècles ont passé sur ces pages saintes; après cent lectures de cette belle réponse, *je crois la lire encore pour la première fois,* tant elle me paraît noble, douce, ingénieuse, pénétrante ! Je ne puis vous exprimer enfin à quel point j'en suis touché. Le cœur de d'Alembert, quoique raccorni par l'orgueil et par une philosophie glaciale, ne tenait pas contre ce discours (2): jugez de l'effet qu'il dut produire sur les auditeurs. Rappelons-nous que les hommes d'autrefois étaient faits comme nous. Ce roi Agrippa, cette reine Bérénice, ces proconsuls Serge et Gallion (dont le premier se fit chrétien), ces gouverneurs Félix et Faustus, ce tribun Lysias et toute leur suite, avaient des parents, des amis, des correspondants. Ils parlaient, ils écrivaient. Mille bouches répétaient ce que nous lisons aujourd'hui, et ces nouvelles faisaient d'autant plus d'impression qu'elles annonçaient comme preuve de la doctrine des miracles incontestables, même de nos jours, pour tout homme qui juge sans passion. Saint Paul

---

(1) Act. XXVI, 29.

(2) Il pourrait bien y avoir ici une petite erreur de mémoire, car je ne sache pas que d'Alembert ait parlé de ce discours. Il a vanté seulement, si je ne me trompe, celui que le même apôtre tint à l'aréopage, et qui est en effet admirable.

(*Note de l'Editeur.*)

prêcha une année et demie à Corinthe et deux ans à Ephèse (1) ; tout ce qui se passait dans ces grandes villes retentissait en un clin d'œil jusqu'à Rome. Mais enfin le grand apôtre arriva à Rome même *où il demeura deux ans entiers, recevant tous ceux qui venaient le voir, et prêchant en toute liberté sans que personne le gênât* (2). Pensez-vous qu'une telle prédication ait pu échapper à Sénèque qui avait alors soixante ans? et lorsque depuis, traduit au moins deux fois devant les tribunaux pour la doctrine qu'il enseignait, Paul se défendit publiquement et fut absous (3), pensez-vous que ces événements n'aient pas rendu sa prédication et plus célèbre et plus puissante? Tous ceux qui ont la moindre connaissance de l'antiquité savent que le Christianisme, dans son berceau, était pour les Chrétiens une *initiation*, et pour les autres un *système*, une *secte* philosophique ou théurgique. Tout le monde sait combien on était alors avide d'opinions nouvelles : il n'est pas même permis d'imaginer que Sénèque n'ait point eu connaissance de l'enseignement de saint Paul ; et la démonstration est achevée par la lecture de ses ouvrages, où il parle de Dieu et de l'homme d'une manière toute nouvelle. A côté du passage de ses épîtres où il dit que *Dieu doit être honoré et* AIMÉ, une main inconnue écrivit jadis sur la marge de l'exemplaire dont je me sers : *Deum*

(1) Act. XVII, 11 ; XIX, 10.
(2) Act. XXVIII, 30, 31.
(3) II. Tim. IV, 16.

amari vix alii auctores dixerunt (1). L'expression est au moins très-rare et très-remarquable.

Pascal a fort bien observé *qu'aucune autre religion que la nôtre n'a demandé à Dieu de l'aimer ;* sur quoi je me rappelle que Voltaire, dans le honteux commentaire qu'il a ajouté aux pensées de cet homme fameux, objecte que *Marc-Aurèle et Epictète parlent* CONTINUELLEMENT *d'aimer Dieu.* Pourquoi ce joli érudit n'a-t-il pas daigné nous citer les passages ? Rien n'était plus aisé, puisque, suivant lui, ils se touchent. Mais revenons à Sénèque. Ailleurs il a dit : *Mes Dieux* (2) et même *notre Dieu et notre Père* (3) ; il a dit formellement : *Que la volonté de Dieu soit faite* (4). On passe sur ces expressions ; mais cherchez-en de semblables chez les philosophes qui l'ont précédé, et cherchez-les surtout dans Cicéron qui a traité précisément les mêmes sujets. Vous n'exigez pas, j'espère, de ma mémoire d'autres citations dans ce moment ; mais lisez les ouvrages de Sénèque, et vous sentirez la vérité de ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je me flatte que lorsque vous tomberez sur certains passages dont je n'ai plus qu'un souvenir vague, où il parle de l'in-

---

(1) *On ne lira guère ailleurs que Dieu est aimé.* S'il existe quelque trait de ce genre, on le trouvera dans Platon. Saint Augustin lui en fait honneur. (*De civit. Dei,* VIII, 5, 6. Vid. *Sen. epist.* 47.)

(2) *Deos meos.* (Epist. 93.)

(3) *Deus et parens noster.* (Epist. 110.)

(4) *Placeat homini, quidquid Deo placuerit.* (Epist. 74.)

croyable héroïsme de certains hommes qui ont bravé les tourments les plus horribles avec une intrépidité qui paraît surpasser les forces de l'humanité, vous ne douterez guère qu'il n'ait eu les Chrétiens en vue.

D'ailleurs, la tradition sur le Christianisme de Sénèque et sur ses rapports avec saint Paul, sans être décisive, est cependant quelque chose de plus que rien, si on la joint surtout aux autres présomptions.

Enfin le Christianisme à peine né avait pris racine dans la capitale du monde. Les apôtres avaient prêché à Rome vingt-cinq ans avant le règne de Néron. Saint Pierre s'y entretint avec Philon : de pareilles conférences produisirent nécessairement de grands effets. Lorsque nous entendons parler de Judaïsme à Rome sous les premiers empereurs, et surtout parmi les Romains mêmes, très souvent il s'agit de Chrétiens : rien n'est si aisé que de s'y tromper. On sait que les Chrétiens, du moins un assez grand nombre d'entre eux, se crurent longtemps tenus à l'observation de certains points de la loi mosaïque ; par exemple, à celui de l'abstinence du sang. Fort avant dans le quatrième siècle, on voit encore des Chrétiens martyrisés en Perse pour avoir refusé de violer les observances légales. Il n'est donc pas étonnant qu'on les ait souvent confondus, et vous verrez en effet les Chrétiens enveloppés comme Juifs dans la persécution que ces derniers s'attirèrent par leur révolte contre l'empereur Adrien. il faut avoir la vue bien fine et le coup d'œil très juste ; il faut de plus regarder de très près, pour discerner les deux religions chez les auteurs des deux premiers siècles. Plutarque, par exemple, de

qui veut-il parler, lorsque, dans son traité de la Superstition, il s'écrie : *O Grecs ! qu'est-ce donc que les Barbares ont fait de vous ?* et que tout de suite il parle de *sabbatismes*, de *prosternations*, de honteux accroupissements, etc. Lisez le passage entier, et vous ne saurez s'il s'agit de dimanche ou de sabbat, si vous contemplez un deuil judaïque ou les premiers rudiments de la pénitence canonique. Longtemps je n'y ai vu que le judaïsme pur et simple ; aujourd'hui je penche pour l'opinion contraire. Je vous citerais encore à ce propos les vers de Rutilius, *si je m'en souvenais*, comme dit madame de Sévigné. Je vous renvoie à son voyage : vous lirez les plaintes amères qu'il fait de *cette superstition judaïque qui s'emparait du monde entier*. Il en veut à Pompée et à Titus pour avoir conquis cette malheureuse Judée qui empoisonnait le monde : or, qui pourrait croire qu'il s'agit de Judaïsme ? n'est-ce pas, au contraire, le Christianisme qui s'emparait du monde et qui repoussait également le Judaïsme et le Paganisme ? Ici les faits parlent ; il n'y a pas moyen de disputer.

Au reste, messieurs, je supposerai volontiers que vous pourriez bien être de l'avis de Montaigne, et qu'un moyen sûr de vous faire haïr les choses vraisemblables serait de vous les *planter* pour démontrées. Croyez donc ce qu'il vous plaira sur cette question particulière ; mais dites-moi, je vous prie, pensez-vous que le Judaïsme seul ne fût pas suffisant pour influer sur le système moral et religieux d'un homme aussi pénétrant que Sénèque, et qui connaissait parfaitement cette religion ? Laissons dire les poètes qui ne voient que la superficie des

choses, et qui croient avoir tout dit quand ils ont appelé les Juifs *verpos* et *recutitos*, et tout ce qu'il vous plaira. Sans doute que le grand anathème pesait déjà sur eux. Mais ne pouvait-on pas alors, comme à présent, admirer les écrits en méprisant les personnes? Au moyen de la version des Septante, Sénèque pouvait lire la Bible aussi commodément que nous. Que devait-il penser lorsqu'il comparait les théogonies poétiques au premier verset de la Genèse, ou qu'il rapprochait le déluge d'Ovide de celui de Moïse? quelle source immense de réflexions! Toute la philosophie antique pâlit devant le seul livre de la *Sagesse*. Nul homme intelligent et libre de préjugés ne lira les Psaumes sans être frappé d'admiration et transporté dans un nouveau monde. A l'égard des personnes mêmes, il y avait de grandes distinctions à faire. Philon et Josèphe étaient bien apparemment des hommes de bonne compagnie, et l'on pouvait sans doute s'instruire avec eux. En général, il y avait dans cette nation, même dans les temps les plus anciens, beaucoup plus d'instruction qu'on ne le croit communément, par des raisons qu'il ne serait pas difficile d'assigner. Où avaient-ils pris, par exemple, leur calendrier, l'un des plus justes, et peut-être le plus juste de l'antiquité? Newton, dans sa chronologie, n'a pas dédaigné de lui rendre pleine justice, et il ne tient qu'à nous de l'admirer encore de nos jours, puisque nous le voyons marcher de front avec celui des nations modernes, sans erreurs ni embarras d'aucune espèce. On peut voir, par l'exemple de Daniel, combien les hommes habiles de cette nation étaient considérés à Babylone, qui

renfermait certainement de grandes connaissances. Le fameux rabbin *Moïse Maimonide*, dont j'ai parcouru quelques ouvrages traduits, nous apprend qu'à la fin de la grande captivité, un très-grand nombre de Juifs ne voulurent point retourner chez eux ; qu'ils se fixèrent à Babylone ; qu'ils y jouirent de la plus grande liberté, de la plus grande considération, et que la garde des archives les plus secrètes à Ecbatane était confiée à des hommes choisis dans cette nation.

En feuilletant l'autre jour mes petits *Elzévirs* que vous voyez là rangés en cercle sur ce plateau tournant, je tombai par hasard sur la république hébraïque de *Pierre Cunœus*. Il me rappela cette anecdote si curieuse d'Aristote, qui s'entretint en Asie avec un Juif auprès duquel les savants les plus distingués de la Grèce lui parurent des espèces de barbares.

La traduction des livres sacrés dans une langue devenue celle de l'univers, la dispersion des Juifs dans les différentes parties du monde, et la curiosité naturelle à l'homme pour tout ce qu'il y a de nouveau et d'extraordinaire, avaient fait connaître la loi mosaïque, qui devenait ainsi une introduction au Christianisme. Depuis longtemps, les Juifs servaient dans les armées de plusieurs princes qui les employaient volontiers à cause de leur valeur reconnue et de leur fidélité sans égale. Alexandre surtout en tira grand parti et leur montra des égards recherchés. Ses successeurs au trône d'Egypte l'imitèrent sur ce point, et donnèrent constamment aux Juifs de très-grandes marques de confiance. Lagus mit sous leur garde les plus fortes places de L'Egypte, et, pour

conserver les villes qu'il avait conquises dans la Lybie, il ne trouva rien de mieux que d'y envoyer des colonies juives. L'un des Ptolémées, ses successeurs, voulut se procurer une traduction solennelle des livres sacrés. Evergètes, après avoir conquis la Syrie, vint rendre ses actions de grâces à Jérusalem : il offrit à DIEU un grand nombre de victimes et fit de riches présents au temple. Philométor et Cléopâtre confièrent à deux hommes de cette nation le gouvernement du royaume et le commandement de l'armée (1). Tout en un mot justifiait le discours de Tobie à ses frères : *Dieu vous a dispersés parmi les nations qui ne le connaissent pas, afin que vous leur fassiez connaître ses merveilles ; afin que vous leur appreniez qu'il est le seul Dieu et le seul tout-puissant* (2).

Suivant les idées anciennes, qui admettaient une foule de divinités et surtout de dieux nationaux, le Dieu d'Israël n'était, pour les Grecs, pour les Romains et même pour toutes les autres nations, qu'une nouvelle divinité ajoutée aux autres ; ce qui n'avait rien de choquant. Mais comme il y a toujours dans la vérité une action secrète plus forte que tous les préjugés, le nouveau Dieu, partout où il se montrait, devait nécessairement faire une grande impression sur une foule d'esprits. Je vous

---

(1) Josèphe contre Appion. Liv. II, chap. II.

(2) *Ideo dispersit vos inter gentes quæ ignorant eum, ut vos enarretis omnia mirabilia ejus, et faciatis scire eos quia non est alius Deus omnipotens præter illum.* (Tob. XIII, 4.)

en ai cité rapidement quelques exemples, et je puis vous en citer d'autres. La cour des empereurs romains avait un grand respect pour le temple de Jérusalem. Caïus Agrippa ayant traversé la Judée *sans y faire ses dévotions* (voulez-vous me pardonner cette expression?) son aïeul, l'empereur Auguste, en fut extrêmement irrité; et ce qu'il y a de bien singulier, c'est qu'une disette terrible qui affligea Rome à cette époque fut regardée par l'opinion publique comme un châtiment de cette faute. Par une espèce de réparation, ou par un mouvement spontané encore plus honorable pour lui, Auguste, quoiqu'il fût en général grand et constant ennemi des religions étrangères, ordonna qu'on sacrifierait chaque jour à ses frais sur l'autel de Jérusalem. Livie, sa femme, y fit présenter des dons considérables. C'était la mode à la cour, et la chose en était venue au point que toutes les nations, même les moins amies de la juive, craignaient de l'offenser, de peur de déplaire au maître; et que tout homme qui aurait osé toucher au livre sacré des Juifs, ou à l'argent qu'ils envoyaient à Jérusalem, aurait été considéré et puni comme un sacrilége. Le bon sens d'Auguste devait sans doute être frappé de la manière dont les Juifs concevaient la Divinité. Tacite, par un aveuglement singulier, a porté cette doctrine aux nues en croyant la blâmer dans un texte célèbre; mais rien ne m'a fait autant d'impression que l'étonnante sagacité de Tibère au sujet des Juifs. Séjan, qui les détestait, avait voulu jeter sur eux le soupçon d'une conjuration qui devait les perdre: Tibère n'y fit nullement attention, *car*, disait ce prince pénétrant, *cette nation, par principe, ne*

portera jamais la main sur son souverain. Ces Juifs, qu'on se représente comme un peuple farouche et intolérant, étaient cependant, à certains égards, le plus tolérant de tous, au point qu'on a peine quelquefois à comprendre comment les professeurs exclusifs de la vérité se montraient si accommodants avec les religions étrangères. On connait la manière tout à fait *libérale* dont Elisée résolut le cas de conscience proposé par un capitaine de la garde syrienne (1). Si le prophète avait été Jésuite, nul doute que Pascal, pour cette décision, ne l'eût mis, quoiqu'à tort, dans ses Lettres provinciales. Philon, si je ne me trompe, observe quelque part que le grand-prêtre des Juifs, seul dans l'univers, priait pour les nations et les puissances étrangères (2). En effet, je ne crois pas qu'il y en ait d'autre exemple dans l'antiquité. Le temple de Jérusalem était environné d'un portique destiné aux étrangers qui venaient y prier librement. Une foule de ces *Gentils* avaient confiance en ce Dieu (*quel qu'il fût*) qu'on adorait sur le mont de Sion. Personne ne les gênait ni leur demandait compte de leurs croyances nationales, et nous les voyons encore, dans l'Evangile, venir, au jour solennel de Pâque, adorer à Jérusalem, sans la moindre marque de désapprobation ni de surprise de la part de l'historien sacré.

---

(1) Reg. IV, 5, 19.

(2) Baruch, liv. XI. — Ils obéissaient en cela à un précepte divin. (Jerem. XXIV, 7.)

L'esprit humain ayant été suffisamment préparé ou averti par ce noble culte, le Christianisme parut ; et, presque au moment de sa naissance, il fut connu et prêché à Rome. C'en est assez pour que je sois en droit d'affirmer que la supériorité de Sénèque sur ses devanciers, par parenthèse j'en dirais autant de Plutarque, dans toutes les questions qui intéressent réellement l'homme, ne peut être attribuée qu'à la connaissance plus ou moins parfaite qu'il avait des dogmes mosaïques et chrétiens. La vérité est faite pour notre intelligence comme la lumière pour notre œil ; l'une et l'autre s'insinuent sans effort de leur part et sans instruction de la nôtre, toutes les fois qu'elles sont à portée d'agir. Du moment où le Christianisme parut dans le monde, il se fit un changement sensible dans les écrits des philosophes, ennemis même ou indifférents. Tous ces écrits ont, si je puis m'exprimer ainsi, *une couleur* que n'avaient pas les ouvrages antérieurs à cette grande époque. Si donc la raison humaine veut nous montrer ses forces, qu'elle cherche ses preuves avant notre ère ; qu'elle ne vienne point *battre sa nourrice* ; et, comme elle l'a fait si souvent, nous citer ce qu'elle tient de la révélation, pour nous prouver qu'elle n'en a pas besoin. Laissez-moi, de grâce, vous rappeler un trait ineffable de ce *fou du grand genre* (comme l'appelle Buffon), qui a tant influé sur un siècle bien digne de l'écouter. Rousseau nous dit fièrement dans son Émile : *Qu'on lui soutient vainement la nécessité d'une révélation, puisque Dieu a tout dit à nos yeux, à notre conscience et à notre jugement : que Dieu veut être adoré* EN ESPRIT ET EN VÉRITÉ, *et que tout le*

reste n'est qu'une affaire de police (1). Voilà, messieurs, ce qui s'appelle raisonner ! *Adorer Dieu en esprit et en vérité !* C'est une bagatelle sans doute ! il n'a fallu QUE Dieu pour nous l'enseigner.

Lorsqu'une *bonne* nous demandait jadis : *Pourquoi Dieu nous a-t-il mis au monde ?* Nous répondions : *Pour le connaître, l'aimer, le servir dans cette vie, et mériter ainsi ses récompenses dans l'autre.* Voyez comment cette réponse, qui est à la portée de la première enfance, est cependant si admirable, si étourdissante, si incontestablement au-dessus de tout ce que la science humaine réunie a jamais pu imaginer, que le sceau divin est aussi visible sur cette ligne du Catéchisme élémentaire que sur le Cantique de Marie, ou sur les oracles les plus pénétrants du SERMON DE LA MONTAGNE.

Ne soyons donc nullement surpris si cette doctrine divine, plus ou moins connue de Sénèque, a produit dans ses écrits une foule de traits qu'on ne saurait trop remarquer. J'espère que cette petite discussion, que nous avons pour ainsi dire trouvée sur notre route, ne vous aura point ennuyés.

Quant à La Harpe, que j'avais tout à fait perdu de vue, que voulez-vous que je vous dise ? En faveur de ses talents, de sa noble résolution, de son repentir sincère, de son invariable persévérance, faisons grâce à tout ce qu'il a dit sur des choses qu'il n'entendait pas, ou qui

---

(1) *Emile*, La Haie, 1762, in-8°, tom. III, *p.* 135.

réveillaient dans lui quelque passion mal assoupie. *Qu'il repose en paix!* Et nous aussi, messieurs, allons *reposer en paix;* nous avons fait un excès aujourd'hui, car il est deux heures : cependant il ne faut pas nous en repentir. Toutes les soirées de cette grande ville n'auront pas été innocentes, ni par conséquent aussi heureuses que la nôtre. *Reposons en paix*! et puisse ce sommeil tranquille, précédé et produit par des travaux utiles et d'innocents plaisirs, être l'image et le gage de ce repos sans fin qui n'est accordé de même qu'à une suite de jours passés comme les heures qui viennent de s'écouler pour nous!

FIN DU NEUVIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

NEUVIÈME ENTRETIEN

N° I.

(Page 117. *Examen de l'évidence intrinsèque du Christianisme.*)

Ce livre fut traduit en français sous ce titre : *Vue de l'évidence de la Religion chrétienne, considérée en elle-même, par M. Jennyngs.* Paris, 1764, in-12. Le traducteur, M. Le Tourneur, se permit de mutiler et d'altérer l'ouvrage sans en avertir, ce qu'il ne faut, je crois, jamais faire. On lira avec plus de fruit la traduction de l'abbé de Feller avec des notes. Liége, 1779, in-12. Elle est inférieure du côté du style, mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Celle de Le Tourneur est remarquable par cette épigraphe, faite pour le siècle : *Vous me persuaderiez* PRESQUE *d'être Chrétien.* (Act. Apost. XXVI, 28.)

II.

(Page 136. Il n'y eut jamais rien de plus légal et de plus libre que l'introduction du Christianisme au Japon.)

Rien n'est si vrai : il suffit de citer les lettres de saint François Xavier. Il écrivait de Malaca, le 20 juin 1549 : « Je pars « (pour le Japon) moi troisième, avec Cosme, Turiani et Jean « Fernand : nous sommes accompagnés de trois Chrétiens « japonais, sujets d'une rare probité.... Les Japonais viennent « fort à propos d'envoyer des ambassadeurs au vice-roi des « Indes, pour en obtenir des prêtres qui puissent les instruire « dans la religion chrétienne. » Et le 3 novembre de la même année, il écrivait de Congoximo au Japon, où il était arrivé le 5 août : « Deux bonzes et d'autres Japonais, en grand nom- « bre, s'en vont à Goa pour s'y instruire dans la foi. » (*S. Francisci Xaverii, Ind. ap. Epistolæ.* Wratislaviæ, 1734, in-12, pages 160 et 208.)

III.

(Page 139. Voltaire..... objecte que *Marc-Aurèle et Epictète parlent* CONTINUELLEMENT *d'aimer Dieu.*)

Voy. les Pensées de Pascal. Paris, Reynouard, 1803, 2 vol. in-8°, tom. II, pag. 328. — Il y a dans ce passage de Voltaire autant de bévues que de mots. Car sans parler du *continuellement*, qui est tout à fait ridicule, *parler d'aimer Dieu* n'est point du tout *demander à Dieu la grâce de l'aimer ;* et c'est ce que Pascal a dit. Ensuite Marc-Aurèle et Epictète n'étaient pas des *religions*. Pascal n'a point dit (ce qu'il aurait pu dire cependant) : *Aucun homme hors de* notre religion n'a deman-

dé, etc. Il a dit, ce qui est fort différent : *Aucune autre religion que la nôtre*, etc. Qu'importe que tel ou tel homme ait pu dire quelques mots mal prononcés sur l'*amour de Dieu*? Il ne s'agit pas d'en *parler*, il s'agit de l'*avoir;* il s'agit même de l'inspirer aux autres, et de l'inspirer en vertu d'une institution générale, à portée de tous les esprits. Or, voilà ce qu'a fait le Christianisme, et voilà ce que jamais la philosophie n'a fait, ne fera ni ne peut faire. On ne saurait assez le répéter : elle ne peut rien sur le cœur de l'homme. — *Circùm præcordia ludit.* Elle se joue autour du cœur ; jamais elle n'entre.

IV.

(Page 140.... Vous ne douterez guère qu'il (Sénèque) n'ait eu les Chrétiens en vue.)

« Que sont, dit-il, dans son épître LXXVIII, que sont les ma-
« ladies les plus cruelles comparées aux flammes, aux cheva-
« lets, aux lames rougies, à ces plaies faites par un raffine-
« ment de cruauté sur des membres déjà enflammés par des
« plaies précédentes? Et cependant, au milieu de ces suppli-
« ces, un homme a pu ne pas laisser échapper un soupir ; il a
« pu ne pas supplier : ce n'est pas assez, il a pu ne pas répon-
« dre : ce n'est point assez encore ; il a pu rire, et même de
« bon cœur. » Et ailleurs : « Quoi donc, si le fer, après avoir
« menacé la tête de l'homme intrépide, creuse, découpe l'une
« après l'autre toutes les parties de son corps ; si on lui fait
« contempler ses entrailles dans son propre sein ; si, pour
« aiguiser la douleur, on interrompt son supplice pour le re-
« prendre bientôt après ; *si l'on déchire ses plaies cicatrisées*
« *pour en faire jaillir de nouveau sang*, n'éprouvera-t-il ni
« la crainte ni la douleur? il souffrira sans doute, car nul de-

« gré de courage ne peut éteindre le sentiment ; mais il n'a « peur de rien ; il regarde *d'en haut* ses propres souffrances. » (Epit. LXXXV.)

De qui donc voulait parler Sénèque ? Y a-t-il avant les martyrs des exemples de tant d'atrocité d'une part et de tant d'intrépidité de l'autre ? Sénèque avait vu les martyrs de Néron ; Lactance, qui voyait ceux de Dioclétien, a décrit leurs souffrances, et l'on a les plus fortes raisons de croire qu'en écrivant, il avait en vue les passages de Sénèque qu'on vient de lire. Ces deux phrases surtout sont remarquables par leur rapprochement.

Si ex intervallo, quò magis tormenta sentiat, repetitur et per siccata viscera recens dimittitur sanguis. (Sen. Ep. LXXXV.)

Nihil aliud devitant quàm ut ne torti moriantur.... curam tortis diligenter adhibent ut ad alios cruciatus membra renoventur, et reparetur novus sanguis ad pœnam. (Lact., div. Instit., lib. V, cap. II, de Justitiâ.)

V.

(Pag. 141.... Et tout de suite il (Plutarque) parle de *sabbatismes*, de prosternations, de honteux accroupissements, etc.)

Chez les Hébreux, et sans doute aussi chez d'autres nations orientales, l'homme qui déplorait la perte d'un objet chéri ou quelque autre grand malheur, se tenait assis ; et voilà pourquoi *siéger* et *pleurer* sont si souvent synonymes dans l'Ecriture-Sainte. Ce passage des Psaumes, par exemple (totalement dénaturé dans nos malheureuses traductions) : *Surgite postquàm sederitis, qui manducatis panem doloris* (Ps. CXXVI, 2.), signifie : « Consolez-vous, après avoir pleuré, ô vous qui « mangez le pain de la douleur ! » Une foule d'autres textes

attestent la même coutume, qui n'était point étrangère aux Romains. Mais lorsque Ovide dit, en parlant de Lucrèce :

> . . . . . Passis SEDET illa capillis,
> Ut solet ad nati mater itura rogum.
>
> (*Fast.* II, 813-814.)

Il n'entend sûrement pas décrire l'attitude ordinaire d'une femme assise ; et lorsque les enfants d'Israel venaient s'asseoir dans le temple pour y pleurer leurs crimes ou leurs malheurs, (Jud. XX, 26, etc.,) ils n'étaient pas sûrement assis commodément sur des siéges. Il paraît certain que, dans ces circonstances, on était assis à terre et accroupi ; et c'est à cette attitude d'un homme assis sur ses jambes que Plutarque fait allusion par l'expression qu'il emploie et qui ne peut être rendue facilement dans notre langue. *Assise ignoble* serait l'expression propre, si le mot d'*assise* n'avait pas perdu, comme celui de *session*, sa signification primitive.

Il faut cependant observer, pour l'exactitude, qu'une différence de ponctuation peut altérer la phrase de Plutarque, de manière que l'épithète d'ignoble tomberait sur le mot de *prosternation*, au lieu d'affecter celui d'accroupissement. Le traducteur latin s'est déterminé pour le sens adopté de mémoire par l'interlocuteur. L'observation principale demeure au reste dans toute sa force.

(*Note de l'Editeur.*)

VI.

(Page 141. Il (Rutilius) en veut à Pompée et à Titus pour avoir conquis cette malheureuse Judée qui empoisonnait le monde.)

Je crois qu'on ne sera pas fâché de lire ici les vers de Rutilius :

Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis imperioque Titi !
Latiùs excisæ pestis contagia serpunt,
Victoresque suos natio victa premit.

C'est-à-dire : « Plût aux dieux que la Judée n'eût jamais « succombé sous les armes de Pompée et de Titus ! Les venins « qu'elle communique s'étendent plus au loin par la conquête, « et la nation vaincue avilit ses vainqueurs. » Il semble en effet que ces paroles, dites surtout dans le Vᵉ siècle, ne sauraient désigner que les chrétiens, et c'est ainsi que les a entendues le docte Huet dans sa *Démonstration évangélique.* (Prop. III, § 21.) Cependant un très habile interprète de l'Ecriture-Sainte, et qui nous l'a expliquée avec un luxe d'érudition qui s'approche quelquefois de l'ostentation, embrasse le sentiment contraire, et croit que, dans le passage de Rutilius, il s'agit uniquement des Juifs. (Dissertazioni e lezioni di S. Scrittura del P. Nicolaï della Compagnia di Gesù. Firenze, 1756, in-4°, tom. I. Dissert. prim. *Voy.* pag. 138.) Tant il est difficile de voir clair sur ce point, et de discerner exactement les deux religions dans les écrits des auteurs païens !

VII.

(Page 141... Sénèque, qui connaissait parfaitement cette religion.)

Il la connaissait si bien, qu'il en a marqué le principal caractère dans un ouvrage que nous n'avons plus, mais dont saint Augustin nous a conservé ce fragment. « Il y a, dit Séné- « que, parmi les Juifs, des hommes qui savent les raisons de

« leurs mystères ; mais la foule ignore pourquoi elle fait ce « qu'elle fait. » (*Sen. apud S. Aug. Civ. Dei*, VII, II.) Et saint Augustin n'a-t-il pas dit lui-même : *Que peu de gens comprenaient ces mystères, quoique plusieurs les célébrassent !* (*Ibid.* X, 16.) Origène est plus détaillé et plus exprès. *Y a-t-il rien de plus beau*, dit-il, *que de voir les Juifs instruits dès le berceau de l'immortalité de l'âme et des peines et des récompenses de l'autre vie ? Ces choses n'étaient cependant représentées que sous une enveloppe mythologique aux enfants et aux* HOMMES-ENFANTS. *Mais pour ceux qui cherchaient la parole et qui voulaient en pénétrer les mystères, cette mythologie était, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi*, métamorphosée *en vérité*. (Orig. adv. Cels. lib. V, n° 42, pag. 610, col. 2, Litt. D.) Ce qu'il dit ailleurs n'est pas moins remarquable : *La doctrine des Chrétiens sur la résurrection des morts, sur le jugement de Dieu, sur les peines et les récompenses de l'autre vie, n'est point nouvelle : ce sont les anciens dogmes du Judaïsme.* (*Id. ibid.*, lib. II, nos 1, 4.)

Eusèbe, cité par le célèbre Huet, tient absolument le même langage. Il dit en propres termes : « Que la multitude avait « été assujettie chez les Hébreux à la lettre de la loi et aux « pratiques minutieuses, dépourvues de toute explication ; « mais que les esprits élevés, affranchis de cette servitude, « avaient été dirigés vers l'étude d'une certaine philosophie « divine, fort au-dessus du vulgaire, et vers l'interprétation « des sens allégoriques. » (*Huet, Démonstr. évangél.*, tom. II, Prop. IX, chap. 171, n° 8.)

Cette tradition (ou *réception*) est la véritable et respectable Cabale, dont la moderne n'est qu'une fille illégitime et contrefaite.

VIII.

(Pag. 142. Newton, dans sa chronologie, n'a pas dédaigné de lui rendre pleine justice.)

Je ne sache pas que Newton ait parlé du calendrier des Hébreux dans sa chronologie ; mais il en dit un mot en passant dans ce livre, dont on peut dire à bon droit : *Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connu ;* c'est dans le Commentaire de l'Apocalypse, où il dit laconiquement (mais c'est un oracle) : *Judœi usi non sunt vitioso cyclo.* (Isaaci Newtoni ad Dan. proph. vatic. nec non, etc., opus posthumum. (Trad. lat. de Suderman, Amst. 1737, in-4°, cap. II, pag. 113.) Scaliger, excellent juge dans ce genre, décide *qu'il n'y a rien de plus exact, rien de plus parfait* que le calcul de l'année Judaïque ; il renvoie même les calculateurs modernes à l'école des Juifs, et leur conseille sans façon *de s'instruire à cette école ou de se taire.* (Scaliger, de Emend. temp., lib. VIII. Genève, 1629, in-fol., pag. 656.) Ailleurs il nous dit : *Hœc sunt ingeniosissima, etc.... methodum hujus computi lunaris argutissimam et elegantissimam esse nemo harum rerum paulò peritus inficiabitur.* (*Ibid.*, lib. VII, pag. 640.)

(*Note de l'Editeur.*)

IX.

(Page 143... La garde des archives les plus secrètes à Ecbatane était confiée à des hommes choisis dans cette nation.)

Quelque estime qu'on doive à ce rabbin justement célèbre (*Moïse Maimonide*), je voudrais cependant, sur le fait particulier des archives d'Ecbatane, rechercher les autorités sur

lesquelles il s'est appuyé ; ce que je ne suis point à même de faire dans ce moment. Quant à l'immense établissement des Juifs au-delà de l'Euphrate, où ils formaient réellement une puissance, il n'y a pas le moindre doute sur ce fait. (*Voy.* l'Ambassade de Philon, *Inter opera græc. et lat.* Genève, 1613, in-fol., pag. 792, litt. B.)

X.

(Page 143. Il (Aristote) s'entretint en Asie avec un Juif auprès duquel les savants les plus distingués de la Grèce lui parurent des espèces de barbares.)

Cunæus dit en effet (Lib. I, c. IV, pag. 26. Elz. 1632) : « Tantâ « eruditione ac scientiâ *hominem, uti præ illo omnes Græci qui* « *aderant trunci et stipites esse viderentur.* » Mais cet auteur, quoique d'ailleurs savant et exact, s'est permis ici une légère hyperbole, s'il n'a pas été trompé par sa mémoire. Aristote vante ce Juif comme un homme aimable, hospitalier, vertueux, *chaste surtout*, savant et éloquent. Il ajoute, *qu'il y avait beaucoup à apprendre en sa conversation ;* mais il ne fait aucune comparaison humiliante pour les Grecs. Je ne sais donc où Cunæus a pris ses *trunci* et ses *stipites*. L'interlocuteur au reste paraît ignorer que ce n'est point Aristote qui parle ici, mais bien Cléarque, son disciple, qui fait parler Aristote dans un dialogue de la composition du premier. (*Voy.* le fragment de Cléarque dans le livre de Josèphe contre Appion. Liv. I, chap. VIII, trad. d'Arnault d'Andilly.)

(*Note de l'Editeur.*)

XI.

(Page 143. La traduction des livres sacrés dans une langue devenue celle de l'univers.)

Il y avait, longtemps avant les Septante, une traduction grecque d'une partie de la Bible. (*Voy.* la préface qui est à la tête de la Bible de Beyerling. Anvers, 3 vol. in-fol. — Fréret, *Défense de la Chronologie*, pag. 264; *Leçons de l'histoire*, tom. I, pag. 616. Baltus, *Défense des Pères, etc.* Chap. XX, Paris, in-4°, 1711, pag. 614 et suiv.

On pourrait même à cet égard se dispenser de preuves; car la traduction *officielle* ordonnée par Ptolémée suppose nécessairement que le livre était alors, je ne dis pas *connu*, mais *célèbre*. En effet, *on ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas.* Quel prince a jamais pu ordonner la traduction d'un livre, et d'un tel livre, sans y être déterminé par un désir universel, fondé à son tour sur un grand intérêt excité par ce livre?

XII.

(Page 145. Tacite, par un aveuglement singulier, a porté cette doctrine aux nues en croyant la blâmer dans un texte célèbre.)

« *Judæi mente solâ unumque numen intelligunt, summum* « *illud et æternum, neque mutabile, neque interiturum.* » C'est ce même homme qui nous dira du *même* culte et dans le *même* chapitre : *mos absurdus sordidusque.* (Ann. v. 3.) Rendre justice à ce qu'on hait est un tour de force presque toujours au-dessus des plus grands esprits.

On sera bien aise peut-être de lire, d'après Philon, le détail de certaines circonstances extrêmement intéressantes, touchées rapidement dans un dialogue dont la mémoire fait tous les frais. Philon parlant à un prince tel que Caligula, et lui citant les actes et les opinions de la famille impériale, n'était sûrement pas tenté de mentir ni même d'exagérer.

« Agrippa, dit-il, votre aïeul maternel, étant allé à Jérusa-« lem, sous le règne d'Hérode, fut enchanté de la religion des

« Juifs, et ne pouvait plus s'en taire.... L'empereur Auguste « ordonna que, de ses propres revenus et selon les formes lé- « gitimes, on offrirait chaque jour AU DIEU TRÈS-HAUT, sur l'au- « tel de Jérusalem, un taureau et des agneaux en holocauste, » quoiqu'il sût très-bien que le temple ne renfermait aucun « simulacre, ni public, ni caché ; mais ce grand prince, que « personne ne surpassait en esprit philosophique, sentait bien « la nécessité qu'il existât dans ce monde un autel dédié au « Dieu invisible, et qu'à ce Dieu tous les hommes pussent « adresser leurs vœux pour en obtenir la communication d'un « heureux espoir et la jouissance des biens parfaits.....

« Julie, votre bisaïeule, fit de magnifiques présents au tem- « ple en vases et en coupes d'or, et quoique l'esprit de la fem- « me se détache difficilement des images, et ne puisse conce- « voir des choses absolument étrangères aux sens, Julie, aussi « supérieure à son sexe par l'instruction que par les autres « avantages de la nature, arriva au point de contempler les « choses intelligibles préférablement aux sensibles, et de savoir « que celles-ci ne sont que les ombres des premières. » N.B. Par ce nom de *Julie*, il faut entendre *Livie*, femme d'Auguste, qui avait passé, par adoption, dans la famille des Jules, et qui était en effet bisaïeule de Caligula.

Ailleurs, et dans le même discours à ce terrible Caligula, Philon lui dit expressément : *Que l'empereur Auguste* n'admirait *pas seulement, mais qu'il* ADORAIT *cette coutume de n'employer aucune image pour représenter matériellement une nature invisible.*

Εθαύμαζε καὶ προσέκυνει κ. τ. λ.

(Philonis leg. ad Caium, inter Opp. Colon. Allobrog., 1613, in-fol., pag. 799 et 803.)

DIXIÈME ENTRETIEN.

LE SÉNATEUR.

Dites-nous, M. le chevalier, si vous n'avez point rêvé aux sacrifices la nuit dernière ?

LE CHEVALIER.

Oui, sans doute, j'y ai rêvé ; et comme c'est un pays absolument nouveau pour moi, je ne vois encore les objets que d'une manière confuse. Il me semble cependant que le sujet serait très-digne d'être approfondi, et si j'en crois ce sentiment intérieur dont nous parlions un jour, notre ami commun aurait réellement ouvert dans le dernier entretien une riche mine qu'il ne s'agit plus que d'exploiter.

LE SÉNATEUR.

C'est précisément sur quoi je voulais vous entretenir aujourd'hui. Il me paraît, M. le comte, que vous avez

mis le principe des sacrifices au-dessus de toute attaque, et que vous en avez tiré une foule de conséquences utiles. Je crois de plus que la théorie de la *réversibilité* est si naturelle à l'homme, qu'on peut la regarder comme une vérité *innée* dans toute la force du terme, puisqu'il est absolument impossible que nous l'ayons apprise. Mais croyez-vous qu'il le fût également de *découvrir* ou *d'entrevoir* au moins la raison de ce dogme universel ?

Plus on examine l'univers, et plus on se sent porté à croire que le mal vient d'une certaine division qu'on ne sait expliquer et que le retour au bien dépend d'une force contraire qui nous pousse sans cesse vers une certaine unité tout aussi inconcevable (1). Cette communauté de mérites, cette réversibilité que vous avez si bien prouvées, ne peuvent venir que de cette unité que nous ne comprenons pas. En réfléchissant sur la croyance générale et sur l'instinct naturel des hommes, on est frappé de cette tendance qu'ils ont à unir des choses que la nature semble avoir totalement séparées :

---

(1) Le genre humain en corps pourrait, dans cette supposition, adresser à Dieu ces mêmes paroles employées par saint Augustin parlant de lui-même : « Je fus coupé en pièces « au moment où je me séparai de ton unité pour me perdre « dans une foule d'objets : tu daignas rassembler les morceaux « de moi-même. » *Colligens me à dispersione in quâ frustratim discissus sum, dum ab uno te aversus in multa evanui.* (D. August. Confess. II, 1, 2.)

ils sont très-disposés, par exemple, à regarder un peuple, une ville, une corporation, mais surtout une famille, comme un être moral et unique, ayant ses bonnes et ses mauvaises qualités, capable de mériter ou déméríter, et susceptible par conséquent de peines et de récompenses. De là vient le *préjugé*, ou pour parler plus exactement, le *dogme* de la noblesse, si universel et si enraciné parmi les hommes. Si vous le soumettez à l'examen de la raison, il ne soutient pas l'épreuve ; car il n'y a pas, si nous ne consultons que le raisonnement, de distinction qui nous soit plus étrangère que celle que nous tenons de nos aïeux : cependant il n'en est pas de plus estimée, ni même de plus volontiers reconnue, hors le temps des factions, et alors même les attaques qu'on lui porte sont encore un hommage indirect et une reconnaissance formelle de cette grandeur qu'on voudrait anéantir.

Si la gloire est héréditaire dans l'opinion de tous les hommes, le blâme l'est de même, et par la même raison. On demande quelquefois, sans trop y songer, pourquoi la honte d'un crime ou d'un supplice doit retomber sur la postérité du coupable ; et ceux qui font cette question se vantent ensuite du mérite de leurs aïeux : c'est une contradiction manifeste.

LE CHEVALIER.

Je n'avais jamais remarqué cette analogie.

LE SÉNATEUR.

Elle est cependant frappante. Un de vos aïeux, M. le chevalier (j'éprouve un très-grand plaisir à vous le rappeler), fut tué en Egypte à la suite de saint Louis : un autre périt à la bataille de Marignan en disputant un drapeau ennemi : enfin votre dernier aïeul perdit un bras à Fontenoi. Vous n'entendez pas sans doute que cette illustration vous soit étrangère, et vous ne me désavouerez pas, si j'affirme que vous renonceriez plutôt à la vie qu'à la gloire qui vous revient de ces belles actions. Mais songez donc que si votre ancêtre du XIIIe siècle avait livré saint Louis aux Sarrasins au lieu de mourir à ses côtés, cette infamie vous serait commune par la même raison et avec la même justice qui vous a transmis une illustration tout aussi personnelle que le crime, si l'on n'en croyait que notre petite raison. Il n'y a pas de milieu, M. le chevalier : il faut ou recevoir la honte de bonne grâce, si elle vous échoit, ou renoncer à la gloire. Aussi l'opinion sur ce point n'est pas douteuse. Il n'y a sur le déshonneur héréditaire d'autre incrédule que celui qui en souffre : or ce jugement est évidemment nul. A ceux qui, pour le seul plaisir de montrer de l'esprit et de contredire les idées reçues, parlent, ou même font des livres contre ce qu'ils appellent le *hasard* ou le *préjugé* de la naissance, proposez, s'ils ont un nom ou seulement de l'honneur, de s'associer par le mariage une famille flétrie dans les temps anciens, et vous verrez ce qu'ils vous répondront.

Quant à ceux qui n'auraient ni l'un ni l'autre, comme ils parleraient aussi pour eux, il faudrait les laisser dire.

Cette même théorie ne pourrait-elle point jeter quelque jour sur cet inconcevable mystère de la punition des fils pour les crimes de leurs pères ? Rien ne choque au premier coup d'œil comme une malédiction héréditaire : cependant, pourquoi pas, puisque la bénédiction l'est de même ? Et prenez garde que ces idées n'appartiennent pas seulement à la Bible, comme on l'imagine souvent. Cette hérédité heureuse ou malheureuse est aussi de tous les temps et de tous les pays : elle appartient au Paganisme comme au Judaïsme ou au Christianisme, à l'enfance du monde, comme aux vieilles nations ; on la trouve chez les théologiens, chez les philosophes, chez les poètes, au théâtre et à l'Eglise.

Les arguments que la raison fournit contre cette théorie ressemblent à celui de Zénon contre la possibilité du mouvement. On ne sait que répondre, mais on marche. La famille est sans doute composée d'individus qui n'ont rien de commun suivant la raison ; mais, suivant l'instinct et la persuasion universelle, toute famille est *une*.

C'est surtout dans les familles souveraines que brille cette unité : le souverain change de nom et de visage ; mais il est toujours, comme dit l'Espagne, MOI LE ROI. Vos Français, M. le chevalier, ont deux belles maximes plus vraies peut-être qu'ils ne pensent : l'une de droit civil, *le mort saisit le vif* ; et l'autre de droit

public, *le roi ne meurt pas.* Il ne faut donc jamais le diviser par la pensée lorsqu'il s'agit de le juger.

On s'étonne quelquefois de voir un monarque innocent périr misérablement dans l'une de ces catastrophes politiques si fréquentes dans le monde. Vous ne croyez pas sans doute que je veuille étouffer la compassion dans les cœurs ; et vous savez ce que les crimes récents ont fait souffrir au mien : néanmoins, à s'en tenir à la rigoureuse raison, que veut-on dire ? tout coupable peut être *innocent* et même *saint* le jour de son supplice. Il est des crimes qui ne sont consommés et caractérisés qu'au bout d'un assez long espace de temps : il en est d'autres qui se composent d'une foule d'actes plus ou moins excusables, pris à part, mais dont la répétition devient à la fin très-criminelle. Dans ces sortes de cas, il est évident que la peine ne saurait précéder le complément du crime.

Et même dans les crimes instantanés, les supplices sont toujours suspendus et doivent l'être. C'est encore une de ces occasions si fréquentes où la justice humaine sert d'interprète à celle dont la nôtre n'est qu'une image et une dérivation.

Une étourderie, une légèreté, une contravention à quelque règlement de police, peuvent être réprimées sur-le-champ ; mais dès qu'il s'agit d'un crime proprement dit, jamais le coupable n'est puni au moment où il le devient. Sous l'empire de la loi mahométane, l'autorité punit et même de mort l'homme qu'elle en juge digne au moment et sur le lieu même où elle le saisit ; et ces exécutions brusques, qui n'ont pas man-

qué d'aveugles admirateurs, sont néanmoins une des nombreuses preuves de l'abrutissement et de la réprobation de ces peuples. Parmi nous, l'ordre est tout différent : il faut que le coupable soit arrêté ; il faut qu'il soit accusé ; il faut qu'il se défende ; il faut surtout qu'il pense à sa conscience et à ses affaires ; il faut des préparatifs matériels pour son supplice ; il faut enfin, pour tenir compte de tout, un certain temps pour le conduire au lieu du châtiment, qui est fixe. L'échafaud est un *autel* : il ne peut donc être placé ni déplacé que par l'autorité ; et ces retards, respectables jusque dans leurs excès, et qui de même ne manquent pas d'aveugles détracteurs, ne sont pas moins une preuve de notre supériorité.

Si donc il arrive que, pendant la suspension indispensable qui doit avoir lieu entre le crime et le châtiment, la souveraineté vienne à changer de nom, qu'importe à la justice? il faut qu'elle ait son cours ordinaire. En faisant même abstraction de cette unité que je contemple dans ce moment, rien n'est plus juste humainement ; car nulle part l'héritier naturel ne peut se dispenser de payer les dettes de la succession, à moins qu'il ne *s'abstienne*. La souveraineté répond de tous les actes de la souveraineté. Toutes les dettes, tous les traités, tous les crimes l'obligent. Si, par quelque acte désordonné, elle organise aujourd'hui un germe mauvais dont le développement naturel doit opérer une catastrophe dans cent ans, ce coup frappera justement la couronne *dans cent ans*. Pour s'y soustraire, il fallait la refuser. Ce n'est jamais CE roi, c'est LE roi qui est

innocent ou coupable. Platon, je ne sais plus où, dans le *Gorgias* peut-être, a dit une chose épouvantable à laquelle j'ose à peine penser (1) ; mais si l'on entend sa proposition dans le sens que je vous présente maintenant, il pourrait bien avoir raison. Des siècles peuvent s'écouler justement entre l'acte méritoire et la récompense, comme entre le crime et le châtiment. Le roi ne peut naître, il ne peut mourir qu'une fois ; il dure autant que la royauté. S'il devient coupable, il est traité avec poids et mesure : il est, suivant les circonstances, averti, menacé, humilié, suspendu, emprisonné, jugé ou sacrifié.

Après avoir examiné l'homme, examinons ce qu'il y a de plus merveilleux en lui, la parole ; nous trouverons encore le même mystère, c'est-à-dire, division inexplicable et tendance vers une certaine unité tout aussi inexplicable. Les deux plus grandes époques du monde spirituel sont sans doute celle de *Babel*, où les langues se divisèrent, et celle de la *Pentecôte*, où elles firent un merveilleux effort pour se réunir : on peut même observer là-dessus, en passant, que les deux prodiges les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans l'histoire de l'homme sont, en même temps, les

---

(1) Προστάτης πόλεως οὐδ' εἰς ποτε ἀδίκως ἀπόλοιτο ὑπ' αὐτῆς τῆς πόλεως ἧς προστατεῖ. (Plat. Gorgias. Opp., t. VI, édit. Bipont., pag. 156.)

faits les plus certains dont nous ayons connaissance. Pour les contester il faut manquer à la fois de raison et de probité.

Voilà comment tout ayant été divisé, tout désire la réunion. Les hommes, conduits par ce sentiment, ne cessent de l'attester de mille manières. Ils ont voulu, par exemple, que le mot *union* signifiât la *tendresse*, et que ce mot de *tendresse* même ne signifie que la disposition à l'union. Tous leurs signes *d'attachement* (autre mot créé par le même sentiment) sont des unions matérielles. Ils se touchent la main, ils s'embrassent. La bouche étant l'organe de la parole, qui est elle-même l'organe et l'expression de l'intelligence, tous les hommes ont cru qu'il y avait dans le rapprochement de deux bouches humaines quelque chose de sacré qui annonçait le mélange de deux âmes. Le vice s'empare de tout et se sert de tout, mais je n'examine que le principe.

La religion a porté à l'autel le *baiser de paix* avec grande connaissance de cause : je me rappelle même avoir rencontré, en feuilletant les saints pères, des passages où ils se plaignent que le crime ose faire servir à ses excès un signe saint et mystérieux. Mais soit qu'il assouvisse l'effronterie, soit qu'il effraie la pudeur, ou qu'il rie sur les lèvres de l'épouse et de la mère, d'où vient sa généralité et sa puissance?

Notre unité mutuelle résulte de notre unité en Dieu tant célébrée par la philosophie même. Le système de Mallebranche de *la vision en Dieu* n'est qu'un superbe commentaire de ces mots si connus de saint Paul : *C'est*

en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Le panthéisme des stoïciens et celui de Spinosa sont une corruption de cette grande idée; mais c'est toujours le même principe, c'est toujours cette tendance vers l'unité. La première fois que je lus dans le grand ouvrage de cet admirable Mallebranche, si négligé par son injuste et aveugle patrie : *Que Dieu est le lieu des esprits comme l'espace est le lieu des corps*, je fus ébloui par cet éclair de génie et prêt à me prosterner. Les hommes ont peu dit de choses aussi belles.

J'eus la fantaisie jadis de feuilleter les œuvres de madame Guyon, uniquement parce qu'elle m'avait été recommandée par le meilleur de mes amis, *François de Cambrai.* Je tombai sur un passage du commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, où cette femme célèbre compare les intelligences humaines aux eaux courantes qui sont toutes parties de l'Océan, et qui ne s'agitent sans cesse que pour y retourner. La comparaison est suivie avec beaucoup de justesse; mais vous savez que les morceaux de prose ne séjournent pas dans la mémoire. Heureusement je puis y suppléer en vous récitant des vers inexprimablement beaux de Métastase (1), qui a traduit

---

(1) . . . Musarum comitem, cui carmina semper
Et citharæ cordi, numerosque intendere nervis.

(*Virg.*, Æn., IX, 775-776.)

madame Guyon à moins qu'il ne l'ait rencontrée comme par miracle.

L'onda dal mar divisa
Bagna la valle e il monte :
Va passagiera in fiume ;
Va prigioniera in fonte :
Mormora sempre e geme
Finche non torni al mar ;

Al mar dove ella nacque,
Dove acquistò gli umori,
Dove d'a lunghi errori
Spera di riposar (1)

---

(1) Metast. Artas. III, 1. — Voici le passage de Mad. Guyon, indiqué dans le dialogue : — « Dieu étant notre dernière fin, « l'âme peut sans cesse s'écouler dans lui comme dans son « terme et son centre, et y être mêlée et transformée sans en « ressortir jamais. Ainsi qu'un fleuve, qui est une eau sortie de « la mer et très distincte de la mer, se trouvant hors de son « origine, tâche par diverses agitations de se rapprocher de la « mer, jusqu'à ce qu'y étant enfin retombé, il se perde et se « mélange avec elle, ainsi qu'il y était perdu et mêlé avant « que d'en sortir ; et il ne peut plus en être distingué. » (*Comment. sur le Cantique des Cantiques ;* in-12, 1687, chap. I, v. 1.)

L'illustre ami de madame Guyon exprime encore la même idée dans son Télémaque. *La raison éternelle*, dit-il, *est comme un grand océan de lumières : nos esprits sont comme de petits ruisseaux qui en sortent et qui y retournent pour s'y perdre.* (Liv. IV.) On sent dans ces deux morceaux deux âmes *mêlées*.

Mais toutes ces eaux ne peuvent se mêler à l'Océan sans se mêler ensemble, du moins d'une certaine manière que je ne comprends pas du tout. Quelquefois je voudrais m'élancer hors des limites étroites de ce monde; je voudrais anticiper sur le jour des révélations et me plonger dans l'infini. Lorsque la double loi de l'homme sera effacée, et que ces deux centres seront confondus, il sera UN : car n'y ayant plus de combat dans lui, où prendrait-il l'idée de la duité? Mais si nous considérons les hommes, les uns à l'égard des autres, qu'en sera-t-il d'eux, lorsque le mal étant anéanti, il n'y aura plus de passion ni d'intérêt personnel? Que deviendra le MOI, lorsque toutes les pensées seront communes comme les désirs, lorsque tous les esprits se verront comme ils sont vus? Qui peut comprendre, qui peut se représenter cette Jérusalem céleste, où tous les habitants, pénétrés par le même esprit, se pénètreront mutuellement et se réfléchiront le bonheur (1)? Une infinité de spectres lumineux de même dimension, s'ils viennent à coïncider exactement dans le même lieu, ne sont plus une infinité de spectres lumineux; c'est un seul spectre infiniment lumineux. Je me garde bien cependant de vouloir toucher à la *personnalité*, sans laquelle l'immortalité n'est rien; mais je ne puis m'empêcher d'être frappé en voyant comment tout dans l'univers nous ramène à cette mystérieuse unité.

---

(1) *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas cujus participatio ejus in idipsum.*

Saint Paul a inventé un mot qui a passé dans toutes les langues chrétiennes ; c'est celui d'*édifier*, qui est fort étonnant au premier coup d'œil : car qu'y a-t-il donc de commun entre la construction d'un édifice et le bon exemple qu'on donne à son prochain ?

Mais on découvre bientôt la racine de cette expression. Le vice écarte les hommes comme la vertu les unit. Il n'y a pas un acte contre l'ordre qui n'enfante un intérêt particulier contraire à l'ordre général ; il n'y a pas un acte pur qui ne sacrifie un intérêt particulier à l'intérêt général, c'est-à-dire qui ne tende à créer une volonté une et régulière à la place de ces myriades de volontés divergentes et coupables. Saint Paul partait donc de cette idée fondamentale, que nous sommes tous *l'édifice de Dieu ; et que cet édifice que nous devons élever est le corps du Sauveur* (1). Il tourne cette idée de plusieurs manières. Il veut qu'on s'*édifie* les uns les autres, afin que tout homme *édifie et soit édifié*. Il prononce surtout ce mot célèbre : *La science enfle, mais la charité édifie* (2) : mot admirable et d'une vérité frappante : car la science réduite à elle-même divise au lieu d'unir, et toutes ses constructions ne sont que des apparences ; au lieu que la vertu *édifie* réellement, et ne peut même agir sans *édifier*. Saint Paul avait lu dans le sublime testament de son maître que les hommes sont un et plu-

(1) Cor. III, 9.
(2) I. Cor. VIII, 10.

sieurs comme Dieu (1) ; de manière que tous *sont terminés et consommés dans l'unité* (2), car jusque-là l'œuvre n'est pas finie. Et comment n'y aurait-il point entre nous une certaine unité (elle sera ce qu'on voudra : on l'appellera comme on voudra), puisqu'*un seul homme nous a perdus par un seul acte?* Je ne fais point ici ce qu'on appelle *un cercle* en prouvant l'unité par l'origine du mal, et l'origine du mal par l'unité : point du tout ; le mal n'est que trop prouvé par lui-même ; il est partout et surtout dans nous. Or, de toutes les suppositions qu'on peut imaginer pour en expliquer l'origine, aucune ne satisfait le bon sens ennemi de l'ergotage autant que cette croyance, qui le présente comme le résultat héréditaire d'une prévarication fondamentale, et qui a pour elle le torrent de toutes les traditions humaines.

La dégradation de l'homme peut donc être mise au nombre des preuves de l'unité humaine, et nous aider à comprendre comment par la loi d'analogie, qui régit toutes les choses divines, *le salut de même est venu* par un seul (3).

---

(1) « Qu'ils soient UN comme nous (*Jean*, XVII, 11.), afin « qu'ils soient un tous ensemble, comme vous êtes en moi et « moi en vous, qu'ils soient de même UN en vous. (*Ibid.*, XXI.) « Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin « qu'ils soient UN comme nous sommes UN. (*Ibid.*, XXII.) »

(2) « Je suis en eux et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en UN. (*Ibid.*, XXIII.) »

(3) Rom. V, 17, seq.

Vous disiez l'autre jour, M. le comte, qu'il n'y avait pas de dogme chrétien qui ne fût appuyé sur quelque tradition universelle et aussi ancienne que l'homme, ou sur quelque sentiment inné qui nous appartient comme notre propre existence. Rien n'est plus vrai. N'avez-vous jamais réfléchi à l'importance que les hommes ont toujours attachée au repas pris en commun ? *La table*, dit un ancien proverbe grec, *est l'entremetteuse de l'amitié*. Point de traités, point d'accords, point de fêtes, point de cérémonies d'aucune espèce, même lugubre, sans repas. Pourquoi l'invitation adressée à un homme qui dînera tout aussi bien chez lui, est-elle une politesse ? pourquoi est-il plus honorable d'être assis à la table d'un prince que d'être assis ailleurs à ses côtés ? Descendez depuis le palais du monarque européen jusqu'à la hutte du cacique ; passez de la plus haute civilisation aux rudiments de la société ; examinez tous les rangs, toutes les conditions, tous les caractères, partout vous trouverez les repas placés comme une espèce de religion, comme une théorie d'égards, de bienveillance, d'étiquette, souvent de politique ; théorie qui a ses lois, ses observances, ses délicatesses très-remarquables. Les hommes n'ont pas trouvé de signe d'union plus expressif que celui de se rassembler pour prendre, ainsi rapprochés, une nourriture commune. Ce signe a paru exalter l'union jusqu'à l'unité. Ce sentiment étant donc universel, la religion l'a choisi pour en faire la base de son principal mystère ; et comme tout repas, suivant l'instinct universel, était une *communion* à la même

coupe (1), elle a voulu à son tour que sa *communion* fût un *repas*. Pour la vie spirituelle comme pour la vie corporelle, une nourriture est nécessaire. Le même organe matériel sert à l'une et à l'autre. A ce banquet, tous les hommes deviennent UN en se rassasiant d'une nourriture qui est une et qui est toute dans tous. Les anciens pères, pour rendre sensible jusqu'à un certain point cette transformation dans l'unité, tirent volontiers leurs comparaisons de l'*épi* et de la *grappe*, qui sont les matériaux du mystère. Car tout ainsi que plusieurs grains de blé ou de raisin ne font qu'un pain ou qu'une boisson, de même ce pain et ce vin mystiques qui nous sont présentés à la table sainte brisent le MOI, et nous absorbent dans leur inconcevable unité.

Il y a une foule d'exemples de ce sentiment naturel, légitimé et consacré par la religion, et qu'on pourrait regarder comme des traces presque effacées d'un état primitif. En suivant cette route, croyez-vous, M. le comte, qu'il fût absolument impossible de se former une certaine idée de cette solidarité qui existe entre les hommes (vous me permettrez bien ce terme de jurisprudence), d'où résulte la réversibilité des mérites qui explique tout ?

---

(1) *In segno della comunione e participazione a' sagrifizj essendo* la mensa in se stessa sacra, *e non essendo altro i conviti che sagrifizj.* (Antichità di Ercolano. Napoli, 1779, in-fol., tom. VII, tav. IX, pag. 42.)

LE COMTE.

Il me serait impossible, mon respectable ami, de vous exprimer, même d'une manière bien imparfaite, le plaisir que m'a causé votre discours ; mais je vous l'avoue avec une franchise dont vous êtes bien digne, ce plaisir est mêlé d'un certain effroi. Le vol que vous prenez peut trop aisément vous égarer, d'autant plus que vous n'avez pas, comme moi, un fanal que vous puissiez regarder par tous les temps et de toutes les distances. N'y a-t-il pas de la témérité à vouloir comprendre des choses si fort au-dessus de nous? Les hommes ont toujours été tentés par les idées singulières qui flattent l'orgueil: il est si doux de marcher par des routes extraordinaires que nul pied humain n'a foulées ! Mais qu'y gagne-t-on ? l'homme en devient-il meilleur ? c'est là le grand point. Je dis de plus : en devient-il plus savant ? Pourquoi accorderions-nous notre confiance à ces belles théories, si elles ne peuvent nous mener ni loin ni droit ? Je ne refuse point de voir de fort beaux aperçus dans tout ce que vous venez de nous dire ; mais, encore une fois, ne courons-nous pas deux grands dangers, celui de nous égarer d'une manière funeste, et celui de perdre à de vaines spéculations un temps précieux que nous pourrions employer en études, et peut-être même en découvertes utiles ?

LE SÉNATEUR.

C'est précisément le contraire, mon cher comte : il n'y a rien de si utile que ces études qui ont pour objet

le monde intellectuel, et c'est précisément la grande route des découvertes. Tout ce qu'on peut savoir dans la philosophie rationnelle se trouve dans un passage de saint Paul, et ce passage le voici :

CE MONDE EST UN SYSTÈME DE CHOSES INVISIBLES MANIFESTÉES VISIBLEMENT.

L'univers, a dit quelque part Charles Bonnet, *ne serait donc qu'un assemblage d'apparences* (1) *!*

Sans doute, du moins dans un certain sens ; car il y a un genre d'idéalisme qui est très raisonnable. Difficilement peut-être trouvera-t-on un système de quelque célébrité qui ne renferme rien de vrai.

Si vous considérez que tout a été fait *par* et *pour* l'intelligence ; que tout mouvement est un effet, de manière que la *cause* proprement dite d'un mouvement ne peut être un mouvement (2) ; que ces mots de *cause* et de *matière* s'excluent mutuellement comme ceux de *cer-*

---

(1) Toute la nature ne serait donc pour nous qu'un grand et magnifique spectacle d'apparences. (Bonnet, *Paling.*, part. XIII, chap. II.)

(2) Saint Thomas a dit : *Omne mobile à principio immobili.* (Adv. gentes I, XLIV, n° 2, et XLVII, n° 6.) Mallebranche l'a répété. *Dieu seul*, dit-il, *est tout à la fois moteur et immobile.* (Rech. de la vérité, in-4°, Append. pag. 520.) Mais l'axiome appartient à la philosophie antique.

cle et de *triangle*, et que tout se rapporte dans ce monde que nous voyons à un autre monde que nous ne voyons pas (1), vous sentirez que nous vivons en effet *au milieu d'un système de choses invisibles manifestées visiblement.*

Parcourez le cercle des sciences, vous verrez qu'elles commencent toutes par un mystère. Le mathématicien tâtonne sur les bases du calcul des quantités imaginaires, quoique ses opérations soient très-justes. Il comprend encore moins le principe du calcul infinitésimal, l'un des instruments les plus puissants que Dieu ait confiés à l'homme. Il s'étonne de tirer des conséquences infaillibles d'un principe qui choque le bon sens, et nous avons vu des académies demander au monde savant l'explication de ces contradictions apparentes. L'astronome attractionnaire dit *qu'il ne s'embarrasse nullement de savoir ce que c'est que* l'attraction, *pourvu qu'il soit démontré que cette force existe ;* mais, dans sa conscience, il s'en embarrasse beaucoup. Le *germinaliste*, qui vient de pulvériser les romans de l'*épigénégiste*, s'arrête tout pensif devant l'oreille du mulet : toute sa science branle et sa vue se trouble. Le physi-

---

(1) Tout ce monde visible n'est fait que pour le siècle éternel où rien ne passera plus : tout ce que nous voyons n'est que la figure et l'attente des choses invisibles.... Dieu n'agit dans le temps que pour l'éternité. (*Massillon, Serm. sur les afflictions*, IIIe partie.

cien, qui a fait l'expérience de Hales, se demande à lui-même ce que c'est qu'une plante, ce que c'est que le bois, enfin ce que c'est que la matière, et n'ose plus se moquer des alchimistes. Mais rien n'est plus intéressant que ce qui se passe de nos jours dans l'empire de la chimie. Soyez bien attentifs à la marche des expériences, et vous verrez où les adeptes se trouveront conduits. J'honore sincèrement leurs travaux ; mais je crains beaucoup que la postérité n'en profite sans reconnaissance, et ne les regarde eux-mêmes comme des aveugles qui sont arrivés sans le savoir dans un pays dont ils niaient l'existence.

Il n'y a donc aucune loi sensible qui n'ait *derrière elle* (passez-moi cette expression ridicule) une loi spirituelle dont la première n'est que l'expression visible ; et voilà pourquoi toute explication de cause par la matière ne contentera jamais un bon esprit. Dès qu'on sort du domaine de l'expérience matérielle et palpable pour entrer dans celui de la philosophie rationnelle, il faut sortir de la matière et tout expliquer par la métaphysique. J'entends la vraie métaphysique et non celle qui a été cultivée avec tant d'ardeur durant le dernier siècle par des hommes qu'on appelait sérieusement *métaphysiciens*. Plaisants métaphysiciens ! qui ont passé leur vie à prouver qu'il n'y a point de métaphysique ; brutes illustres en qui le génie était *animalisé !*

Il est donc très-certain, mon digne ami, qu'on ne peut arriver que par *ces routes extraordinaires* que vous craignez tant. Que si je n'arrive pas, ou parce que je manque de forces, ou parce que l'autorité aura élevé

des barrières sur mon chemin, n'est-ce pas déjà un point capital de savoir que je suis dans la bonne route? Tous les inventeurs, tous les hommes originaux ont été des hommes religieux et même exaltés. L'esprit humain, dénaturé par le scepticisme irréligieux, ressemble à une friche qui ne produit rien, ou qui se couvre de plantes spontanées, inutiles à l'homme. Alors même sa fécondité naturelle est un mal : car ces plantes, en mêlant et entrelaçant leurs racines, durcissent le sol, et forment une barrière de plus entre le ciel et la terre. Brisez, brisez cette croûte maudite ; détruisez ces plantes mortellement vivaces ; appelez toutes les forces de l'homme ; enfoncez le soc ; cherchez profondément les puissances de la terre pour les mettre en contact avec les puissances du ciel.

Voilà, messieurs, l'image naturelle de l'intelligence humaine ouverte ou fermée aux connaissances divines.

Les sciences naturelles même sont soumises à la loi générale. Le génie ne se traîne guère appuyé sur des syllogismes. Son allure est libre ; sa manière tient de l'inspiration : on le voit arriver, et personne ne l'a vu marcher (1). Y a-t-il, par exemple, un homme qu'on

---

(1) *Divina cognitio non est inquisitiva... non per ratiocinationem causata, sed immaterialis cognitio rerum absque discursu.* (S. Thomas advers. gentes, I, 92.) En effet, la science étant une intuition, plus elle a ce caractère dans l'homme, et plus elle s'approche de son modèle.

puisse comparer à Keppler dans l'astronomie? Newton lui-même est-il autre chose que le sublime commentateur de ce grand homme, qui seul a pu écrire son nom dans les cieux? car les lois du monde sont les *lois de Keppler*. Il y a surtout dans la troisième quelque chose de si extraordinaire, de si indépendant de toute autre connaissance préliminaire, qu'on ne peut se dispenser d'y reconnaître une véritable inspiration : or, il ne parvint à cette immortelle découverte qu'en suivant je ne sais quelles idées mystiques de nombres et d'harmonie céleste, qui s'accordaient fort bien avec son caractère profondément religieux, mais qui ne sont, pour la froide raison, que de purs rêves. Si l'on avait soumis ces idées à l'examen de certains philosophes en garde contre toute espèce de superstition, à celui de Bacon, par exemple, qui aimait l'astronomie et la physique comme les *premiers hommes* d'Italie aiment les femmes, il n'aurait pas manqué d'y voir des *idoles de cavernes* ou des *idoles de tribus*, etc. (1).

Mais ce Bacon, qui *avait substitué la méthode d'induction à celle du syllogisme*, comme on l'a dit dans un siècle où l'on a épuisé tous les genres de délire, non-seulement était demeuré étranger à la découverte de son immortel contemporain, mais il tenait obstinément au système de Ptolémée, malgré les travaux de Coper-

(1) Ceux qui connaissent la philosophie de Bacon entendent cet argot : il serait trop long de l'expliquer aux autres.

nic, et il appellait cette obstination *une noble constance* (1).

Et dans la patrie de Roger Bacon il croyait, même après les découvertes de Galilée, que les verres caustiques devaient être concaves, et que le mouvement de tâtonnement, qu'on fait en haussant et baissant une lentille pour trouver le vrai point du foyer, augmentait la chaleur des rayons solaires.

Il est impossible que vous ne vous soyez pas quelquefois divertis des explications mécaniques du magnétisme, et surtout des atomes de Descartes formés en *tire-bouchons* (2) ; mais vous n'avez sûrement pas lu ce qu'en a dit Gilbert : car ces vieux livres ne se lisent plus. Je ne prétends point dire qu'il ait raison ; mais j'engagerais sans balancer ma vie, et même mon honneur, que jamais on ne découvrira rien dans ce profond mystère de la nature qu'en suivant les idées de Gilbert, ou d'autres du même genre, comme le mouvement général des eaux dans le monde ne s'expliquera jamais d'une manière satisfaisante (supposé qu'il s'explique) qu'à la manière de Sénèque (3), c'est-à-dire par des

---

(1) *Itaque tenebimus, quemadmodum cœlestia solent*, NOBILEM CONSTANTIAM. (The works of Fr. Bacon. London, 1803, in-8°. *Thema cœli*, tom. IX, p. 252.)

(2) *Cartesii principia philosophica*, Pars IV, n° 133, p. 186. Amst., Blaen, 1685, in 4°.

(3) *Sen. Quæst. nat.* III, 10, 12, 15. Elzevir, 1639, 4 vol. in-12, tom. II, pag. 578, seqq.

méthodes totalement étrangères à nos expériences matérielles et aux lois de la mécanique.

Plus les sciences se rapportent à l'homme, comme la médecine, par exemple, moins elles peuvent se passer de religion : lisez, si vous voulez, les médecins irréligieux, comme savants ou comme écrivains, s'ils ont le mérite du style ; mais ne les appelez jamais auprès de votre lit. Laissons de côté, si vous le voulez, la raison métaphysique, qui est cependant bien importante ; mais n'oublions jamais le précepte de Celse, qui nous recommande quelque part de chercher autant que nous le pouvons *le médecin ami* (1) ; cherchons donc avant tout celui qui a juré d'aimer tous les hommes, et fuyons pardessus tout celui qui, par système, ne doit l'amour à personne.

Les mathématiques mêmes sont soumises à cette loi, quoiqu'elles soient un instrument plutôt qu'une science, puisqu'elles n'ont de valeur qu'en nous conduisant à des connaissances d'un autre ordre ; comparez les mathématiciens du grand siècle et ceux du suivant. Les nôtres furent de *puissants chiffreurs :* ils manièrent avec une dextérité merveilleuse et qu'on ne saurait trop admirer les instruments remis entre leurs mains ; mais ces instruments furent inventés dans le siècle de la foi et

---

(1) *Quùm par scientia sit, utiliorem tamen medicum esse* (*scias*) *amicum quàm extraneum.* (Aur. Corn. Celsi de Remed. Præf. lib. I.)

même des factions religieuses, qui ont une vertu admirable pour créer les grands caractères et les grands talents. Ce n'est point la même chose d'avancer dans une route ou de la découvrir.

Le plus original des mathématiciens du XVIIIe siècle, autant qu'il m'est permis d'en juger, le plus fécond, et celui surtout dont les travaux tournèrent le plus au profit de l'homme (ce point ne doit jamais être oublié) par l'application qu'il en fit à l'optique et à l'art nautique, fut Léonard Euler, dont la tendre piété fut connue de tout le monde, de moi surtout, qui ai pu si longtemps l'admirer de près.

Qu'on ne vienne donc point crier à l'*illuminisme*, à la *mysticité*. Des mots ne sont rien ; et cependant c'est avec ce rien qu'on intimide le génie et qu'on barre la route des découvertes. Certains philosophes se sont avisés dans ce siècle de parler de *causes* : mais quand voudra-t-on donc comprendre qu'il ne peut y avoir de *causes* dans l'ordre matériel, et qu'elles doivent toutes être cherchées dans un autre cercle ?

Or, si cette règle a lieu, même dans les sciences naturelles, pourquoi, dans les sciences d'un ordre surnaturel, ne nous livrerions-nous pas, sans le moindre scrupule, à des recherches que nous pourrions aussi nommer *surnaturelles ?* Je suis étonné, M. le comte, de trouver en vous les préjugés auxquels l'indépendance de votre esprit aurait pu échapper aisément.

LE COMTE.

Je vous assure, mon cher ami, qu'il pourrait bien y avoir du malentendu entre nous, comme il arrive dans la plupart des discussions. Jamais je n'ai prétendu nier, Dieu m'en préserve, que la religion ne soit la mère de la science : la théorie et l'expérience se réunissent pour proclamer cette vérité. Le sceptre de la science n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est parvenue à ce haut point de civilisation et de connaissances que parce qu'elle a commencé par la théologie ; parce que les universités ne furent d'abord que des écoles de théologie, et parce que toutes les sciences, greffées sur ce *sujet* divin, ont manifesté la sève divine par une immense végétation. L'indispensable nécessité de cette longue préparation du génie européen est une vérité capitale qui a totalement échappé aux discoureurs modernes. Bacon même, que vous avez justement pincé, s'y est trompé comme des gens bien au-dessous de lui. Il est tout à fait amusant lorsqu'il traite ce sujet, et surtout lorsqu'il se fâche contre la scolastique et la théologie. Il faut en convenir, cet homme célèbre a paru méconnaître entièrement les préparations indispensables pour que la science ne soit pas un grand mal. Apprenez aux jeunes gens la physique et la chimie avant de les avoir imprégnés de religion et de morale ; envoyez à une nation neuve des académiciens avant de lui avoir envoyé des missionnaires, et vous verrez le résultat.

On peut même, je crois, prouver jusqu'à la démonstration qu'il y a dans la science, si elle n'est pas entièrement subordonnée aux dogmes nationaux, quelque chose de caché qui tend à ravaler l'homme, et à le rendre surtout inutile ou mauvais citoyen : ce principe bien développé fournirait une solution claire et péremptoire du grand problème de l'utilité des sciences, problème que Rousseau a fort embrouillé dans le milieu du dernier siècle avec son esprit faux et ses demi-connaissances (1).

---

(1) L'étude des sciences naturelles a son excès comme tout le reste, et nous y sommes arrivés. Elles ne sont point, elles ne doivent point être le but principal de l'intelligence, et la plus haute folie qu'on pût commettre serait celle de s'exposer à manquer *d'hommes* pour avoir plus de *physiciens*. *Philosophe*, disait très-bien Sénèque, *commence par t'étudier toi-même avant d'étudier le monde*. (Ep. LXV.) Mais les paroles de Bossuet frappent bien plus fortement, parce qu'elles tombent de plus haut.

« L'homme est vain de plus d'une sorte : ceux-là pensent « être les plus raisonnables qui sont vains des dons de l'intel- « ligence.... à la vérité, ils sont dignes d'être distingués des « autres, et ils font un des plus beaux ornements du monde ; « mais qui les pourrait supporter, lorsque aussitôt qu'ils se « sentent un peu de talent.... ils fatiguent toutes les oreilles... « et pensent avoir droit de se faire écouter sans fin, et de dé- « cider de tout souverainement *? O justesse dans la vie* ! *ô « égalité dans les mœurs* ! *ô mesure dans les passions ! riches « et véritables ornements de la nature raisonnable, quand « est-ce que nous apprendrons à vous estimer !* » (Sermon sur l'honneur.)

Pourquoi les savants sont-ils presque toujours de mauvais hommes d'état, et en général inhabiles aux affaires ?

D'où vient au contraire que les prêtres (je dis les PRÊTRES) sont naturellement hommes d'état ? c'est-à-dire, pourquoi l'ordre sacerdotal en produit-il davantage, proportion gardée, que tous les autres ordres de la société ? surtout de ces hommes d'état *naturels*, si je puis m'exprimer ainsi, qui s'élancent dans les affaires et réussissent sans préparation, tels par exemple que Charles V et son fils en employèrent beaucoup, et qui nous étonnent dans l'histoire ?

Pourquoi la plus noble, la plus forte, la plus puissante des monarchies a-t-elle été *faite*, au pied de la lettre, par des ÉVÊQUES (c'est un aveu de Gibbon) *comme une ruche est faite par des abeilles ?*

Je ne finirais pas sur ce grand sujet ; mais, mon cher sénateur, pour l'intérêt même de cette religion et pour l'honneur qui lui est dû, souvenons-nous qu'elle ne nous recommande rien tant que la simplicité et l'obéissance. De qui notre argile est-elle mieux connue que de Dieu ? J'ose dire que ce que nous devons ignorer est plus important pour nous que ce que nous devons savoir. S'il a placé certains objets au delà des bornes de notre vision, c'est sans doute parce qu'il serait dangereux pour nous de les apercevoir distinctement. J'adopte de tout mon cœur et j'admire votre comparaison tirée de la terre ouverte ou fermée aux influences du ciel : prenez garde cependant de ne pas tirer une conséquence fausse d'un principe évident. Que la religion,

et même la piété, soit la meilleure préparation pour l'esprit humain ; qu'elle le dispose, autant que la capacité individuelle le permet, à toute espèce de connaissances, et qu'elle le place sur la route des découvertes, c'est une vérité incontestable pour tout homme qui a seulement mouillé ses lèvres à la coupe de la vraie philosophie. Mais quelle conclusion tirerons-nous de cette vérité? *qu'il faut donc faire tous nos efforts pour pénétrer les mystères de cette religion ?* Nullement : permettez-moi de vous le dire, c'est un sophisme évident. La conclusion légitime est qu'il faut subordonner toutes nos connaissances à la religion, croire fermement qu'on étudie en priant ; et surtout, lorsque nous nous occupons de philosophie rationnelle, ne jamais oublier que toute proposition de métaphysique, qui ne sort pas comme d'elle-même d'un dogme chrétien, n'est et ne peut être qu'une coupable extravagance. Voilà qui nous suffit pour la pratique : qu'importe tout le reste ? Je vous ai suivi avec un extrême intérêt dans tout ce que vous nous avez dit sur cette incompréhensible unité, base nécessaire de la *réversibilité* qui expliquerait tout, si on pouvait l'expliquer. J'applaudis à vos connaissances et à la manière dont vous savez les faire converger : cependant quel avantage vous donnent-elles sur moi ? Cette réversibilité, je la crois tout comme vous, comme je crois à l'existence de la ville de Pékin aussi bien que ce missionnaire qui en revient, avec qui nous dînâmes l'autre jour. Quand vous pénétreriez la raison de ce dogme, vous perdriez le mérite de la foi, non-seulement sans aucun profit, mais

de plus avec un très-grand danger pour vous ; car vous ne pourriez, dans ce cas, répondre de votre tête. Vous rappelez-vous ce que nous lisions ensemble, il y a quelque temps, dans un livre de saint Martin ? *Que le chimiste imprudent court risque d'adorer son ouvrage.* Ce mot n'est point écrit en l'air : Mallebranche n'a-t-il pas dit qu'une *fausse croyance sur l'efficacité des causes secondes pouvait mener à l'idolâtrie ?* c'est la même idée. Nous avons perdu, il n'y a pas bien longtemps, un ami commun éminent en science et en sainteté : vous savez bien que lorsqu'il faisait, toujours pour lui seul, certaines expériences de chimie, il croyait devoir s'environner de saintes précautions. On dit que la chimie pneumatique date de nos jours : mais il y a eu, il y a, et sans doute il y aura toujours une chimie trop *pneumatique.* Les ignorants rient de ces sortes de choses, parce qu'ils n'y comprennent rien, et c'est tant mieux pour eux. Plus l'intelligence connaît, et plus elle peut être coupable. Nous parlons souvent avec un étonnement niais de l'absurdité de l'idolâtrie ; mais je puis bien vous assurer que si nous avions les connaissances qui égarèrent les premiers idolâtres, nous le serions tous, ou que du moins Dieu pourrait à peine marquer pour lui *douze mille hommes dans chaque tribu.* Nous partons toujours de l'hypothèse banale que l'homme s'est élevé graduellement de la barbarie à la science et à la civilisation. C'est le rêve favori, c'est l'erreur-mère, et, comme dit l'école, le *protopseudès* de notre siècle. Mais si les philosophes de ce malheureux siècle, avec l'horrible perversité que nous leur avons

connue, et qui s'obstinent encore malgré les avertissements qu'ils ont reçus, avaient possédé de plus quelques-unes de ces connaissances qui ont dû nécessairement appartenir aux premiers hommes, malheur à l'univers ! ils auraient amené sur le genre humain quelque calamité d'un ordre surnaturel. Voyez ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont attiré, malgré leur profonde stupidité dans les sciences spirituelles.

Je m'oppose donc, autant qu'il est en moi, à toute recherche curieuse qui sort de la sphère temporelle de l'homme. *La religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre* : c'est un excellent mot de Bacon, et, pour cette fois, je n'ai pas envie de le critiquer. Je serais seulement un peu tenté de croire qu'il n'a pas lui-même assez réfléchi sur sa propre maxime, puisqu'il a travaillé formellement à séparer l'*aromate* de la science.

Observez encore que la religion est le plus grand véhicule de la science. Elle ne peut, sans doute, créer le talent qui n'existe pas : mais elle l'exalte sans mesure partout où elle le trouve, surtout le talent des découvertes, tandis que l'irréligion le comprime toujours et l'étouffe souvent. Que voulons-nous de plus ? Il n'est pas permis de pénétrer l'instrument qui nous a été donné pour pénétrer. Il est trop aisé de le briser, ou, ce qui est pire peut-être, de le fausser. Je remercie Dieu de mon ignorance encore plus que de ma science ; car ma science est moi, du moins en partie, et par conséquent je ne puis être sûr qu'elle est bonne : mon ignorance au contraire, du moins celle dont je parle, est de lui ; par-

tant, j'ai toute la confiance possible en elle. Je n'irai point tenter follement d'escalader l'enceinte salutaire dont la sagesse divine nous a environnés ; je suis sûr d'être de ce côté sur les terres de la vérité : qui m'assure qu'au delà (pour ne point faire de supposition plus triste) je ne me trouverai pas sur les domaines de la superstition ?

LE CHEVALIER.

Entre deux puissances supérieures qui se battent, une troisième, quoique très-faible, peut bien se proposer pour médiatrice, pourvu qu'elle soit agréable et qu'elle ait de la bonne foi.

Il me semble d'abord, M. le sénateur, que vous avez donné un peu trop de latitude à vos idées religieuses. Vous dites que l'explication des causes doit toujours être cherchée hors du monde matériel, et vous citez Keppler, qui arriva à ses fameuses découvertes par je ne sais quel système d'harmonie céleste à laquelle je ne comprends rien ; mais dans tout cela je ne vois pas l'ombre de religion. On peut bien être musicien et calculer des accords sans avoir de la piété. Il me semble que Keppler aurait fort bien pu découvrir ses lois sans croire en Dieu.

LE SÉNATEUR.

Vous vous êtes répondu à vous-même, M. le chevalier, en prononçant ces mots *hors du monde matériel*. Je

n'ai point dit que chaque découverte doive sortir immédiatement d'un dogme comme le poulet sort de l'œuf: j'ai dit qu'il n'y a point de causes dans la matière, et que par conséquent elles ne doivent point être cherchées dans la matière. Or, mon cher ami, il n'y a que les hommes religieux qui puissent et qui veuillent en sortir. Les autres ne croient qu'à la matière, et se courroucent même lorsqu'on leur parle d'un autre ordre de choses. Il faut à notre siècle une astronomie mécanique, une chimie mécanique, une pesanteur mécanique, une morale mécanique, une parole mécanique, des remèdes mécaniques : que sais-je enfin ? tout n'est-il pas mécanique ? Or, il n'y a que l'esprit religieux qui puisse guérir cette maladie. Nous parlions de Keppler ; mais jamais Keppler n'aurait pris la route qui le conduisit si bien, s'il n'avait pas été éminemment religieux. Je ne voudrais pas d'autre preuve de son caractère que le titre qu'il donna à son ouvrage sur la véritable époque de la naissance de J.-C. (1). Je doute que de nos jours un astronome de Londres ou de Paris en choisit un pareil.

Ainsi vous voyez, mon cher chevalier, que je n'ai pas confondu les objets, comme vous l'avez cru d'abord.

---

(1) On connaît un ouvrage de ce fameux astronome intitulé : *De vero anno quo Dei Filius humanam naturam assumpsit Ioh. Keppleri commentatiuncula*, in-4°. Peut-être qu'en effet un érudit protestant ne s'exprimerait point ainsi de nos jours.

LE CHEVALIER.

Soit : je ne suis point assez fort pour disputer avec vous ; mais voici un point sur lequel j'aurais encore envie de vous quereller : notre ami avait dit que votre goût pour les explications d'un genre extraordinaire pouvait vous conduire et en conduire d'autres peut-être à de très-grands dangers, et qu'elles avaient de plus l'extrême inconvénient de nuire aux études utiles. A cela vous avez répondu que c'était précisément le contraire, et que rien ne favorisait l'avancement des sciences et des découvertes en tout genre, comme cette tournure d'esprit qui nous porte toujours hors du monde matériel. C'est encore un point sur lequel je ne me crois pas assez fort pour disputer avec vous ; mais ce qui me paraît évident, c'est que vous avez passé l'autre objection sous silence, et cependant elle est grave. J'accorde que les idées mystiques et extraordinaires puissent quelquefois mener à d'importantes découvertes : il faut aussi mettre dans l'autre bassin de la balance les inconvénients qui peuvent en résulter. Accordons, par exemple, qu'elles puissent illuminer un Keppler : si elles doivent encore produire dix mille fous qui troublent le monde et le corrompent même, je me sens très-disposé à sacrifier le grand homme.

Je crois donc, si vous voulez bien excuser mon impertinence, que vous êtes allé un peu trop loin et que vous ne feriez pas mal de vous défier un peu plus de vos *élans spirituels :* du moins, je ne l'aurai jamais assez

dit, autant que j'en puis juger. Mais comme le devoir d'un médiateur est d'ôter et d'accorder quelque chose aux deux parties, il faut aussi vous dire, M. le comte, que vous me paraissez pousser la timidité à l'excès. Je vous fais mon compliment sur votre soumission religieuse. J'ai beaucoup couru le monde : en vérité, je n'ai rien trouvé de meilleur ; mais je ne sais pas trop comprendre comment la foi vous mène à craindre la superstition. C'est tout le contraire, ce me semble, qui devrait arriver ; je suis de plus surpris que vous en vouliez autant à cette superstition, qui n'est pas, ce me semble, une si mauvaise chose. Au fond, qu'est-ce que la superstition ? L'abbé Gérard, dans un excellent livre, dont le titre est cependant en opposition directe avec l'ouvrage, m'enseigne qu'il n'y a point de synonymes dans les langues. La superstition n'est donc ni l'*erreur*, ni le *fanatisme*, ni aucun autre monstre de ce genre portant un autre nom. Je le répète, qu'est-ce donc que la superstition ? *Super* ne veut-il pas dire *par delà* ? Ce sera donc quelque chose qui est *par delà* la croyance légitime. En vérité, il n'y a pas de quoi crier *haro*. J'ai souvent observé dans ce monde que *ce qui suffit ne suffit pas* ; n'allez pas prendre ceci pour un jeu de mots : celui qui veut faire précisément tout ce qui est permis, fera bientôt tout ce qui ne l'est pas. Jamais nous ne sommes sûrs de nos qualités morales que lorsque nous avons su leur donner un peu d'exaltation. Dans le monde politique, les pouvoirs constitutionnels établis parmi les nations libres ne subsistent guère qu'en se heurtant. Si quelqu'un vient à vous pour vous renverser, il ne suffit pas

de vous roidir à votre place : il faut le frapper lui-même, et le faire reculer si vous pouvez. Pour franchir un fossé, il faut toujours fixer son point de vue fort au delà du bord, sous peine de tomber dedans. Enfin c'est une règle générale, il serait bien singulier que la religion en fût une exception. Je ne crois pas qu'un homme, et moins encore une nation, puisse croire précisément ce qu'il faut. Toujours il y aura du plus ou du moins. J'imagine, mes bons amis, que l'honneur ne vous déplaît pas? Cependant qu'est-ce que l'honneur ? C'est la *superstition de la vertu*, ou ce n'est rien. En amour, en amitié, en fidélité, en bonne foi, etc., la superstition est aimable, précieuse même et souvent nécessaire ; pourquoi n'en serait-il de même de la piété? je suis porté à croire que les clameurs contre *les excès de la chose* partent des ennemis de *la chose*. La raison est bonne sans doute, mais il s'en faut que tout doive se régler par la raison. — Ecoutez ce petit conte, je vous en prie : peut-être c'est une histoire.

Deux sœurs ont leur père à la guerre : elles couchent dans la même chambre ; il fait froid, et le temps est mauvais : elles s'entretiennent des peines et des dangers qui environnent leur père. *Peut-être*, dit l'une, *il bivaque dans ce moment : peut-être il est couché sur la terre, sans feu ni couverture : qui sait si ce n'est pas le moment que l'ennemi a choisi.... ah !....*

Elle s'élance hors de son lit, court en chemise à son bureau, en tire le portrait de son père, vient le placer sous son chevet, et jette sa tête sur le bijou chéri. — *Bon papa! je te garderai. — Mais, ma pauvre sœur,*

dit l'autre, *je crois que la tête vous tourne. Croyez-vous donc qu'en vous enrhumant vous sauverez notre père, et qu'il soit beaucoup plus en sûreté parce que votre tête appuie sur son portrait ? prenez garde de le casser, et croyez-moi, dormez.*

Certainement, celle-ci a raison, et tout ce qu'elle dit est vrai ; mais si vous deviez épouser l'une ou l'autre de ces deux sœurs, dites-moi, graves philosophes, choisiriez-vous la logicienne ou la *superstitieuse ?*

Pour revenir, je crois que la superstition est *un ouvrage avancé* de la religion qu'il ne faut pas détruire, car il n'est pas bon qu'on puisse venir sans obstacle jusqu'au pied du mur, en mesurer la hauteur et planter les échelles. Vous m'opposerez les abus ; mais d'abord croyez-vous que les abus d'une chose divine n'aient pas dans la chose même certaines limites naturelles, et que les inconvénients de ces abus puissent jamais égaler le danger d'ébranler la croyance? Je vous dirai d'ailleurs, en suivant ma comparaison : si un ouvrage avancé est trop avancé, ce sera aussi un grand *abus ;* car il ne sera utile qu'à l'ennemi qui s'en servira pour se mettre à couvert et battre la place : faut-il donc ne point faire d'ouvrages avancés ? Avec cette belle crainte des *abus*, on finirait par ne plus oser remuer.

Mais il y a des abus ridicules et des abus criminels ; voilà ce qui m'intrigue. C'est un point que je n'ai pas su débrouiller dans ma tête. J'ai vu des hommes livrés à ces idées singulières dont vous parliez tout à l'heure, qui étaient bien, je vous l'assure, les plus honnêtes et les plus aimables qu'il fût possible de connaître. Je veux

vous faire à ce propos une petite histoire qui ne manquera pas de vous amuser. Vous savez dans quelle retraite et avec quelles personnes j'ai passé l'hiver de 1806. Parmi les personnes qui se trouvaient là, un de vos anciens amis, M. le comte, faisait les délices de notre société : c'était le vieux commandeur de M...., que vous avez beaucoup vu jadis à Lyon, et qui vient de terminer sa longue et vertueuse carrière. Il avait soixante et dix ans révolus lorsque nous le vîmes se mettre en colère pour la première fois de sa vie. Parmi les livres qu'on nous envoyait de la ville voisine pour occuper nos longues soirées, nous trouvâmes un jour l'ouvrage posthume de je ne sais plus quel échappé des petites-maisons de Genève, qui avait passé une grande partie de sa vie à chercher la cause mécanique de la pesanteur, et qui, se flattant de l'avoir trouvée, chantait modestement EUREKA, tout en s'étonnant néanmoins de *l'accueil glacé qu'on faisait à son système* (1). En mourant, il avait chargé ses exécuteurs testamentaires de publier, pour le bien de l'univers, cette rare découverte accompagnée de plusieurs morceaux d'une métaphysique pestilentielle. Vous sentez bien qu'il fut obéi ponctuellement ; et ce livre, qui était échu au bon commandeur, le mit dans une colère tout à fait divertissante.

« Le *sage* auteur de ce livre, nous disait-il, a découvert que la cause de la pesanteur doit se trouver hors

(1) *Voy.* la pag. 307 du livre en question. Genève, 1805, in-8°.

« du monde, vu qu'il n'y a dans l'univers aucune ma-
« chine capable d'exécuter ce que nous voyons. Vous
« me demanderez peut-être ce que c'est qu'une région
« *hors du monde?* L'auteur ne le dit pas, mais ce doit
« être bien loin. Quoi qu'il en soit, *dans ce pays hors*
« *du monde*, *il y avait une fois* (on ne sait ni comment
« ni pourquoi, car ni lui ni ses amis ne se forment l'idée
« d'aucun commencement), *il y avait*, dis-je, *une quan-*
« *tité suffisante d'atomes en réserve. Ces atomes étaient*
« *faits comme des cages dont les barreaux sont plusieurs*
« *millions de fois plus longs qu'ils ne sont épais. Il appelle*
« *ces atomes* ultra-mondains, *à cause de leur pays natal*,
« *ou* gravifiques, *à cause de leurs fonctions.*

« *Or, il advint qu'un jour Dieu prit de ces atomes au-*
« *tant qu'il en put tenir dans ses deux mains, et les lança*
« *de toutes ses forces dans notre sphère, et voilà pourquoi*
« *le monde tourne.*

« *Mais il faut bien observer que cette projection d'ato-*
« *mes eut lieu* une fois pour toutes (1), *car dès lors, il*
« *n'y a pas d'exemple qne Dieu se soit mêlé de la gravité.*

« Voilà où nous en sommes, voilà ce qu'on a pu nous
« dire; car on ose tout dire à ceux qui peuvent tout en-
« tendre. Nous ressemblons aujourd'hui dans nos lectu-
« res à ces insectes impurs qui ne sauraient vivre que
« dans la fange; nous dédaignons tout ce qui instrui-
« sait, tout ce qui charmait nos ancêtres; et, pour nous,

---

(1) C'est l'expression de l'auteur.

« un livre est toujours assez bon pourvu qu'il soit mau-
« vais. »

Jusque-là, tout le monde pouvait être de l'avis de l'excellent vieillard; mais nous tombâmes des nues lorsqu'il ajouta :

« N'avez-vous jamais remarqué que, parmi les innom-
« brables choses qu'on a dites, surtout à l'époque des
« ballons, sur le vol des oiseaux et sur les efforts que
« notre pesante espèce a faits à diverses époques pour
« imiter ce mécanisme merveilleux, il n'est venu dans
« la tête d'aucun philosophe de se demander si les oi-
« seaux ne pourraient point donner lieu à quelques ré-
« flexions particulières sur la pesanteur? Cependant, si
« les hommes s'étaient rappelé que toute l'antiquité
« s'est accordée à reconnaître dans les oiseaux quelque
« chose de divin, que toujours elle les a interrogés sur
« l'avenir, que suivant une tradition bizarre, elle les
« avait déclarés *antérieurs aux dieux*; qu'elle avait con-
« sacré certains oiseaux à ses divinités principales; que
« les prêtres égyptiens, au rapport de Clément d'Ale-
« xandrie, ne mangeaient, pendant le temps de leurs
« purifications légales, que des chairs de volatiles,
« *parce que les oiseaux étaient les plus légers des ani-*
« *maux* (1), et que suivant Platon dans son livre des

---

(1) Si la citation est exacte, ce que je ne puis vérifier en ce moment, il est superflu d'observer que cette expression doit être prise dans le sens vulgaire de *viande légère*.

(*Note de l'Editeur.*)

« Lois, *l'offrande la plus agréable qu'il soit possible de* « *faire aux dieux, c'est un oiseau* (1) ; s'ils avaient con- « sidéré de plus cette foule de faits surnaturels où les « oiseaux sont intervenus, et surtout l'honneur insigne « fait à la colombe, je ne doute pas qu'ils n'eussent été « conduits à mettre en question si la loi commune de « la pesanteur affecte les oiseaux vivants au même de- « gré que le reste de la matière brute ou organisée.

« Mais pour nous élever plus haut, si l'orgueilleux « aveugle que je vous citais tout à l'heure, au lieu de « lire Lucrèce, qu'il reçut à treize ans des mains d'un « père assassin, avait lu les vies des saints, il aurait pu « concevoir quelques idées justes sur la route qu'il fau- « drait tenir pour découvrir la cause de la pesanteur ; il « aurait vu que parmi les miracles incontestables opé- « rés par ces élus, ou qui s'opéraient sur leurs person- « nes, et dont le plus hardi scepticisme ne peut ébran-

---

(1) Les citations de mémoire sont rarement parfaitement exactes. Platon, dans cet endroit de ses œuvres, ne dit point que *l'oiseau* (seul) *est l'offrande la plus agréable*. Il dit que « les offrandes les plus divines (θειότατα δῶρα) sont les oiseaux « *et les figures qu'un peintre peut exécuter en un jour.* » (Opp., tom. IX, de Leg. lib. XII, pag. 206.) Il faut mettre le second article au nombre de ceux où le bon plaisir du plus grand philosophe de l'antiquité fut d'être énigmatique ou même bizarre, sans qu'on sache pourquoi.

(*Note de l'Editeur.*)

« ler la certitude, il n'en est pas de plus incontestable « ni de plus fréquent que celui du ravissement matériel. « Lisez, par exemple, les vies et les procès de canonisa- « tion de saint François Xavier, de saint Philippe de « Néri, de sainte Thérèse, etc., etc., et vous verrez s'il « est possible de douter. Contesterez-vous les faits ra- « contés par cette sainte elle-même, dont le génie et la « candeur égalaient la sainteté ! On croit entendre saint « Paul, racontant les dons de la primitive église et pres- « crivant des règles pour les manifester utilement, avec « un naturel, un calme, un sang-froid mille fois plus « persuasif que les serments les plus solennels.

« Les jeunes gens, surtout les jeunes gens studieux, et « surtout encore ceux qui ont eu le bonheur d'échap- « per à certains dangers, sont fort sujets à rêver pen- « dant le sommeil qu'ils s'élèvent dans les airs et qu'ils « s'y meuvent à volonté; un homme de beaucoup d'es- « prit et d'un excellent caractère, que j'ai beaucoup vu « jadis, mais que je ne dois plus revoir, me disait un « jour qu'il avait été si souvent visité dans sa jeunesse « pas ces sortes de rêves, qu'il s'était mis à soupçonner « que la pesanteur n'était pas naturelle à l'homme. « Pour mon compte, je puis vous assurer que l'illusion « chez moi était quelquefois si forte, que j'étais éveillé « depuis quelques secondes avant d'être bien dé- « trompé.

« Mais il y a quelque chose de plus grand que tout « cela. Lorsque le divin auteur de notre religion eut « accompli tout ce qu'il devait encore faire sur la terre « après sa mort, lorsqu'il eut donné à ses disciples les

« trois dons qu'il ne leur retira jamais, l'intelligence (1), « la mission (2), et l'indéfectibilité (3); alors, *tout étant* « *consommé* dans un nouveau sens, en présence de ses « disciples qui venaient de le toucher et de manger « avec lui, l'Homme-Dieu *cessa de peser* et se perdit « dans les nues.

« Il y a loin de là aux *atomes gravifiques ;* cependant, « il n'y a pas d'autre moyen de savoir ou de se douter « au moins de ce que c'est que la pesanteur. »

A ces mots, un éclat de rire, parti d'un coin du salon, nous déconcerta tous. Vous croirez peut-être que le commandeur se fâcha : pas du tout, il se tut; mais nous vîmes sur son visage une profonde expression de tristesse mêlée de terreur. Je ne saurai vous dire combien je le trouvai intéressant. Le rieur, dont vous croirez sans doute deviner le nom, se crut obligé de lui adresser des excuses qui furent faites et reçues de fort bonne grâce. La soirée se termina très-paisiblement.

La nuit, lorsque mes quatre rideaux m'eurent séparé, par un *double contour*, des hommes, de la lumière et des affaires, tout ce discours me revint dans l'esprit. *Quel mal y a-t-il donc*, me disais-je, *que ce digne homme croie que l'état de sainteté et les élans d'une piété ardente aient la puissance de suspendre, à l'égard de l'homme, les lois*

---

(1) Luc, XXIV, 45.
(2) Marc, XVI, 15, 16.
(3) Matth., XXVIII, 20.

de la pesanteur, et qu'on peut en tirer des conclusions légitimes sur la nature de cette loi ? Certainement il n'y a rien de plus innocent.

Mais ensuite je me rappelai certains personnages de ma connaissance qui me paraissaient être arrivés par le même chemin à un résultat bien différent. C'est pour eux qu'a été fait le mot d'*illuminé*, qui est toujours pris en mauvaise part. Il y a bien quelque chose de vrai dans ce mouvement de la conscience universelle qui condamne ces hommes et leurs doctrines : et, en effet, j'en ai connu plusieurs d'un caractère très équivoque, d'une probité assez problématique; et remarquables surtout par une haine plus ou moios visible pour l'ordre et la hiérarchie sacerdotales. Que faut-il donc penser? Je m'endormis avec ce doute, et je le retrouve aujourd'hui auprès de vous. Je balance entre les deux systèmes que vous m'avez exposés. L'un me paraît priver l'homme des plus grands avantages, mais au moins on peut dormir tranquille ; l'autre échauffe le cœur et dispose l'esprit aux plus nobles et aux plus heureux efforts ; mais aussi il y a de quoi trembler pour le bon sens et pour quelque chose de mieux encore. Ne pourrait-on pas trouver une règle qui pût me tranquilliser et me permettre d'avoir un avis ?

LE COMTE.

Mon très-cher chevalier, vous ressemblez à un homme plongé dans l'eau qui demanderait à boire. Cette règle que vous demandez existe : elle vous touche, elle vous

environne, elle est universelle. Je vais prouver en peu de mots que, sans elle, il est impossible à l'homme de marcher ferme, à égale distance de l'illuminisme et du scepticisme ; et pour cela.....

LE SÉNATEUR.

Nous vous entendrons un autre jour.

LE COMTE.

Ah ! ah ! vous êtes de l'aréopage. Eh bien ! n'en parlons plus pour aujourd'hui ; mais je vous dois des remerciments et des félicitations, M. le chevalier, pour votre charmante apologie de la superstition. A mesure que vous parliez, je voyais disparaître ces traits hideux et ces longues oreilles dont la peinture ne manque jamais de la décorer ; et quand vous avez fini, elle me semblait presque une jolie femme. Lorsque vous aurez notre âge, hélas ! nous ne vous entendrons plus ; mais d'autres vous entendront, et vous leur rendrez la culture que vous tenez de nous. Car c'est bien nous, s'il vous plaît, qui avons donné le premier coup de bêche à cette bonne terre. Au surplus, messieurs, nous ne sommes pas réunis pour disputer, mais pour discuter. Cette table, quoiqu'elle ne porte que du thé et quelques livres, est aussi une *entremetteuse de l'amitié*, comme dit le proverbe que notre ami citait tout à l'heure : ainsi nous ne contesterons plus. Je voudrais seulement vous proposer une idée qui pourrait bien, ce me semble, pas-

ser pour un traité de paix entre nous. Il m'a toujours paru que, dans la haute métaphysique, il y a des règles de *fausse position* comme il y en avait jadis dans l'arithmétique. C'est ainsi que j'envisage toutes les opinions qui s'éloignent de la révélation expresse, et qu'on emploie pour expliquer d'une manière plus ou moins plausible tel ou tel point de cette même révélation. Prenons, si vous voulez, pour exemple, l'opinion de la préexistence des âmes, dont on s'est servi pour expliquer le péché originel. Vous voyez d'un coup d'œil tout ce qu'on peut dire contre la création successive des âmes, et le parti qu'on peut tirer de la préexistence pour une foule d'explications intéressantes : je vous déclare néanmoins expressément que je ne prétends point adopter ce système comme une vérité ; mais je dis, et voici ma règle de *fausse position* : Si j'ai pu, moi chétif mortel, trouver une solution nullement absurde qui rend assez bien raison d'un problème embarrassant, comment puis-je douter que, si ce système n'est pas vrai, il y a une autre solution que j'ignore, et que Dieu a jugé à propos de refuser à notre curiosité ? J'en dis autant de l'hypothèse ingénieuse de l'illustre Leibnitz, qu'il a établie sur le crime de Sextus Tarquin, et qu'il a développée avec tant de sagacité dans sa Théodicée ; j'en dis autant de cent autres systèmes, et des vôtres en particulier, mon digne ami. Pourvu qu'on ne les regarde point comme des démonstrations, qu'on ne les propose que pour se tranquilliser l'esprit, comme je viens de vous le dire, et qu'ils ne mènent surtout ni à l'orgueil ni au mépris de l'autorité, il me semble que la

critique doit se taire devant ces précautions. On tâtonne dans toutes les sciences : pourquoi la métaphysique, la plus obscure de toutes, serait-elle exceptée? J'en reviens cependant toujours à dire que, pour peu qu'on se livre trop à ces sortes de recherches transcendantes, on fait preuve au moins d'une certaine inquiétude qui expose fort le mérite de la foi et de la docilité. Ne trouvez-vous pas qu'il y a déjà bien longtemps que nous sommes dans les nues? En sommes-nous devenus meilleurs? J'en doute un peu. Il serait temps de redescendre sur terre. J'aime beaucoup, je vous l'avoue, les idées pratiques, et surtout ces analogies frappantes qui se trouvent entre les dogmes du Christianisme et ces doctrines universelles que le genre humain a toujours professées, sans qu'il soit possible de leur assigner aucune racine humaine. Après le voyage que nous venons d'exécuter à tire-d'aile dans les plus hautes régions de la métaphysique, je voudrais vous proposer quelque chose de moins sublime : parlons par exemple des *indulgences*.

LE SÉNATEUR.

La transition est un peu brusque.

LE COMTE.

Qu'appelez-vous *brusque*, mon cher ami? Elle n'est ni brusque ni insensible, car il n'y en a point. Jamais nous ne nous sommes égarés un instant, et maintenant

encore nous ne changeons point de discours. N'avons-nous pas examiné en général la grande question des souffrances du juste dans ce monde, et n'avons-nous pas reconnu clairement que toutes les objections fondées sur cette prétendue injustice étaient des sophismes évidents ? Cette première considération nous a conduits à celle de la *réversibilité*, qui est le grand mystère de l'univers. Je n'ai point refusé, M. le sénateur, de m'arrêter un instant avec vous sur le bord de cet abîme où vous avez jeté un regard bien perçant. Si vous n'avez pas *vu*, on ne vous accusera pas au moins de n'avoir pas bien regardé. Mais en nous essayant sur ce grand sujet, nous nous sommes bien gardés de croire que ce mystère qui explique tout eût besoin lui-même d'être expliqué. C'est un fait, c'est une croyance aussi naturelle à l'homme que la vue ou la respiration ; et cette croyance jette le plus grand jour sur les voies de la providence dans le gouvernement du monde moral. Maintenant, je vous fais apercevoir ce dogme universel dans la doctrine de l'Eglise sur un point qui excita tant de rumeur dans le XVIe siècle, et qui fut le premier prétexte de l'un des plus grands crimes que les hommes aient commis contre Dieu. Il n'y a cependant pas de père de famille protestant qui n'ait accordé des indulgences chez lui, qui n'ait pardonné à un enfant punissable *par l'intercession* et *par les mérites* d'un autre enfant dont il a lieu d'être content. Il n'y a pas de souverain protestant qui n'ait signé cinquante *indulgences* pendant son règne, en accordant un emploi, en remettant ou commuant une peine, etc., *par les mérites* des

pères, des frères, des fils, des parents, ou des ancêtres. Ce principe est si général et si naturel qu'il se montre à tout moment dans les moindres actes de la justice humaine. Vous avez ri mille fois de la sotte balance qu'Homère a mise dans les mains de son Jupiter, apparemment pour le rendre ridicule. Le Christianisme nous montre bien une autre balance. D'un côté tous les crimes, de l'autre toutes les satisfactions ; de ce côté, les bonnes œuvres de tous les hommes, le sang des martyrs, les sacrifices et les larmes de l'innocence s'accumulant sans relâche pour faire équilibre au mal qui, depuis l'origine des choses, verse dans l'autre bassin ses flots empoisonnés. Il faut qu'à la fin le côté du salut l'emporte, et pour accélérer cette œuvre universelle, dont l'attente *fait gémir tous les êtres* (1), il suffit que l'homme veuille. Non-seulement il jouit de ses propres mérites, mais les satisfactions étrangères lui sont imputées par la justice éternelle, pourvu qu'il l'ait voulu et qu'il se soit rendu digne de cette *réversibilité*. Nos frères séparés nous ont contesté ce principe, comme si la *rédemption* qu'ils adorent avec nous était autre chose qu'*une grande indulgence, accordée au genre humain par les mérites infinis de l'innocence par excellence, volontairement immolée pour lui!* Faites sur ce point une observation bien importante : l'homme qui est le fils de la vérité est si bien fait pour la vérité, qu'il ne peut être

(1) Rom. VIII, 22.

trompé que par la vérité corrompue ou mal interprétée. Ils ont dit : *L'Homme-Dieu a payé pour nous ; donc nous n'avons pas besoin d'autres mérites ;* il fallait dire : *Donc les mérites de l'innocent peuvent servir au coupable.* Comme la rédemption n'est qu'une *grande indulgence*, l'indulgence, à son tour, n'est qu'une *rédemption diminuée.* La disproportion est immense sans doute ; mais le principe est le même, et l'analogie incontestable. *L'indulgence générale* n'est-elle pas vaine pour celui qui ne veut pas en profiter et qui l'annule, quant à lui, par le mauvais usage qu'il fait de sa liberté ? Il en est de même de la *rédemption particulière.* Et l'on dirait que l'erreur s'était mise en garde d'avance contre cette analogie évidente, en contestant le mérite des bonnes œuvres personnelles ; mais l'épouvantable grandeur de l'homme est telle, qu'il a le pouvoir de résister à Dieu et de repousser sa grâce : elle est telle, que le dominateur souverain, et *le roi des vertus,* ne le traite qu'AVEC RESPECT (1). Il n'agit pour lui, qu'avec lui ; il ne force point sa volonté (cette expression n'a même point de sens) ; il faut qu'elle acquiesce ; il faut que, par une humble et courageuse coopération, l'homme s'approprie cette satisfaction, autrement elle lui demeurera étrangère. *Il doit prier sans doute comme s'il ne pouvait rien ; mais il doit agir aussi comme s'il pouvait*

(1) *Cum magnâ reverentiâ.* (Sap. XII, 18.)

tout (1). Rien n'est accordé qu'à ses efforts, soit qu'il mérite par lui-même, soit qu'il s'approprie les œuvres d'un autre.

Vous voyez comment chaque dogme du Christianisme se rattache aux lois fondamentales du monde spirituel : il est tout aussi important d'observer qu'il n'en est pas un qui ne tende à purifier l'homme et à l'exalter.

Quel superbe tableau que celui de cette immense cité des esprits avec ses trois ordres toujours en rapport ! le monde qui *combat* présente une main au monde qui *souffre* et saisit de l'autre celle du monde qui *triomphe*. L'action de grâce, la prière, les satisfactions, les secours, les inspirations, la foi, l'espérance et l'amour, circulent de l'un à l'autre comme des fleuves bienfaisants. Rien n'est isolé, et les esprits, comme les lames d'un faisceau aimanté, jouissent de leurs propres forces et de celles de tous les autres.

Et quelle belle loi encore que celle qui a mis deux conditions indispensables à toute *indulgence* ou *rédemption secondaire* : mérite surabondant d'un côté, bonnes œuvres prescrites et pureté de conscience de l'autre ! Sans l'œuvre méritoire, sans *l'état de grâce*, point de rémission par les mérites de l'innocence. Quelle noble émulation pour la vertu ! quel avertissement et quel encouragement pour le coupable !

---

(1) Louis Racine, préface du poème de la Grâce.

« Vous pensez, disait jadis l'apôtre des Indes à ses « néophytes, vous pensez à vos frères qui souffrent « dans un autre monde : vous avez la religieuse ambi- « tion de les soulager ; mais pensez d'abord à vous- « mêmes : Dieu n'écoute point celui qui se présente à « lui avec une conscience souillée ; *avant d'entreprendre « de soustraire des âmes aux peines du purgatoire, « commencez par délivrer les vôtres de l'enfer* (1). »

Il n'y a pas de croyance plus noble et plus utile, et tout législateur devrait tâcher de l'établir chez lui, sans même s'informer si elle est fondée ; mais je ne crois pas qu'il soit possible de montrer une seule opinion universellement utile qui ne soit pas vraie.

Les aveugles ou les rebelles peuvent donc contester tant qu'ils voudront le principe des *indulgences* : nous les laisserons dire, c'est celui de la *réversibilité* ; c'est la foi de l'univers.

J'espère, messieurs, que nous avons beaucoup ajouté, dans ces deux derniers entretiens, à la masse des idées que nous avions rassemblées dans les premiers sur la grande question qui nous occupe. La pure raison nous a fourni des solutions capables seules de faire triom-

---

(1) *Et sanè æquum est ut alienam à purgatorio animam liberaturus, priùs ab inferno liberet suam.* Lettre de saint François Xavier à saint Ignace. Goa, 21 octobre 1542. (*Inter epist. sancti Francisci Xaverii à Tursellino et Possevino latinè versas.* Wratislaviæ, 1734, in-12, p. 16.)

pher la providence, *si l'on ose la juger* (1). Mais le Christianisme est venu nous en présenter une nouvelle d'autant plus puissante qu'elle repose sur une idée universelle aussi ancienne que le monde, et qui n'avait besoin que d'être rectifiée et sanctionnée par la révélation. Lors donc que le coupable nous demandera *pourquoi l'innocence souffre dans ce monde*, nous ne manquerons pas de réponses, comme vous l'avez vu ; mais nous pouvons en choisir une plus directe et plus touchante peut-être que toutes les autres. — Nous pouvons répondre : *Elle souffre pour vous, si vous le voulez.*

---

(1) *Ut vincas cùm judicaris.* (Ps. L, 6.)

FIN DU DIXIÈME ENTRETIEN.

NOTES

DU

DIXIÈME ENTRETIEN.

N° I.

(Page 169. Ils (les saints Pères) se plaignent que le crime ose faire servir à ses excès un signe saint et mystérieux.)

Il est impossible de savoir quels textes l'interlocuteur avait eu en vue, ni même s'il s'en rappelait quelques-uns bien distinctement. Je ne puis citer sur ce point que deux passages : l'un de Clément d'Alexandrie, l'autre de saint Jean-Chrysostôme. Le premier dit (Pedag., lib. III, chap. XI.) : *Qu'il n'y a rien de plus criminel que de faire servir au vice un signe mystique de sa nature.*

Le second est moins laconique. « Il a été donné, dit-il, pour « allumer dans nous le feu de la charité, afin que de cette manière « nous nous aimions comme des frères, comme des pères et des « enfants s'aiment entre eux... Ainsi les âmes s'avancent l'une

« vers l'autre pour s'unir... Mais je ne puis ajouter d'autres « choses sur ce sujet... *Vous m'entendez, vous qui êtes admis « aux mystères....* Et vous, qui osez prononcer des paroles « outrageantes ou obscènes, songez quelle bouche vous profa- « nez, et tremblez.... Quand l'apôtre disait aux fidèles : *Saluez- « vous par le saint baiser....* c'était pour unir et confondre « leurs âmes. » *Per oscula inter se copulavit.* (D. Joan. Chrysost. in II, ad Cor. epist. comm. hom. XXX., inter opp. curâ Bern. de Montfaucon. Paris, MDCCXXXII, tom. X, pag. 650-651.)

On peut encore citer Pline le naturaliste. « Il y a, dit-il, je « ne sais quelle religion attachée à certaines parties du corps. « Le revers de la main, par exemple, se présente au baiser....; « mais si nous appliquons le baiser aux yeux, nous semblons « pénétrer jusqu'à l'âme et la toucher. »

Inest et aliis partibus quædam religio : sicut dextra osculis aversa appetitur.... hos (oculos) cùm osculamur, animum ipsum videmur attingere. (C. Plin. Sec. Hist. nat. curis Harduini. Paris, MDCLXXXV ; in-4°, tom. II, §§ 54, 103, pages 547, 595.)

(*Note de l'Editeur.*)

II.

(Page 170. Dieu est le lieu des esprits comme l'espace est le lieu des corps.)

Recherche de la vérité, in-4°.

Au reste, ce système de la *vision en Dieu* est clairement exprimé par saint Thomas, qui aurait été, quatre siècles plus tard, Mallebranche ou Bossuet, et peut-être l'un et l'autre.

« *Videntes Deum, omnia simul vident in ipso* : Ceux qui « voient Dieu voient en même temps tout en lui. » (*D. Thom. adversus gentes.* Lib. III, cap. LIX.) Puisqu'ils vivent dans le sein de celui *qui remplit tout, qui contient tout et qui entend tout.* (Eccli. I, 7.) Saint Augustin s'en approche encore infiniment lorsqu'il appelle Dieu avec tant d'élégance et non moins de justesse, SINUM COGITATIONIS MEÆ ; *le centre générateur de mes pensées.* (Confess., liv. XIII, 11.) Le P. Berthier a dit, en suivant les mêmes idées : Toutes « les créatures, l'ouvrage « de vos mains, quoique très distinguées de vous, puisqu'elles « sont finies, sont toujours en vous, et vous êtes toujours en « elles. Le ciel et la terre ne vous contiennent pas, puisque « vous êtes infini ; mais vous les contenez dans votre immen- « sité. *Vous êtes le lieu de tout ce qui existe, et vous n'êtes que dans vous-même.* » (Réflex. spirit., tom. III, pag. 28.) Ce système est nécessairement vrai de quelque manière ; quant aux conclusions qu'on en voudra tirer, ce n'est point ici le lieu de s'en occuper.

III.

(Page 174.... Un seul homme nous a perdus par un seul acte.) Rom. V, 17, seq.

« Tous les hommes doivent donc croître ensemble pour « ne faire qu'un seul corps par le Christ, qui en est la tête. « Car nous ne sommes tous que les membres de ce corps uni- « que qui se forme et *s'édifie* par la charité, et ces membres « reçoivent de leur chef l'esprit, la vie et l'accroissement, « par le moyen des jointures et des communications qui les « unissent, et suivant la mesure qui est propre à chacun « d'eux. » (Eph. IV, 15, 16.)

Et cette grande unité est si fort le but de toute l'action divine par rapport à nous, « *que celui qui accomplit tout en* « *tous ne se trouvera lui-même accompli que lorsqu'elle* « *sera accomplie.* » (Ibid. I, 23.)

Et alors, c'est-à-dire à la fin des choses, *Dieu sera tout en tous.* (I. Cor., XV, 28.)

C'est ainsi que saint Paul commentait son maître ; et Origène, commentant saint Paul à son tour, se demande ce que signifient ces paroles : *Dieu sera tout en tous ;* et il répond : « Je crois « qu'elles signifient que Dieu sera aussi *tout dans chacun*, « c'est-à-dire que chaque substance intelligente, étant parfai- « tement purifiée, *toutes ses pensées seront Dieu ;* elle ne « pourra voir et comprendre que Dieu ; elle possédera Dieu, « et Dieu sera le principe et la mesure de tous les mouvements « de cette intelligence : ainsi Dieu sera *tout en tous ;* ainsi la « fin des choses nous ramènera au point dont nous étions « partis...., lorsque la mort et le mal seront détruits ; alors « Dieu sera véritablement TOUT EN TOUS. » (*Origène, au livre des Principes*, liv. III, ch. VI.)

IV.

(Page 176.... Ce pain et ce vin mystiques, qui nous sont présentés à la table sainte, brisent le MOI, et nous absorbent dans leur inconcevable unité.)

On pourrait citer plusieurs passages dans ce sens : un seul de saint Augustin peut suffire : « Mes frères, disait-il dans l'un « de ses sermons, si vous êtes le corps et les membres du « Sauveur, c'est votre propre mystère que vous recevez. Lors- « qu'on prononce : *Voilà le corps de J.-C.*, vous répondez :

« *Amen* : vous répondez ainsi à ce que vous êtes (*ad id quod « estis respondetis*), et cette réponse est une confession de « foi.... Ecoutons l'Apôtre qui nous dit : *Etant plusieurs, nous « ne sommes cependant qu'un seul pain et qu'un seul corps.* « (I. Cor., x, 17.) Rappelez-vous que le pain ne se fait pas d'un « seul grain, mais de plusieurs. L'exorcisme, qui précède le « baptême, vous *broya* sous la meule : l'eau du baptême vous « fit fermenter ; et lorsque vous reçûtes le feu du Saint-Esprit, « vous fûtes pour ainsi dire *cuits* par ce feu... Il en est de « même du vin. Rappelez-vous, mes frères, comment on le « fait. Plusieurs grains pendent à la grappe ; mais la liqueur « exprimée de ces grains est une confusion dans l'unité. Ainsi « le Seigneur J.-C. a consacré dans sa table le mystère de paix « et de notre unité. » (*Saint Augustin, Serm. inter opp. ult. edit. Ben.* Paris, 1683 ; 14 vol. in-fol., tom. V, part. 1 ; 1103, col. p. 2, litt. D, E, F.)

V.

(Page 178. *Ce monde est un système de choses invisibles, manifestées visiblement.*)

ΕΙΣ ΤΟ ΜΗ ΕΚ ΦΑΙΝΟΜΕΝΩΝ ΤΑ ΒΛΕΠΟΜΕΝΑ ΓΕΓΟΝΕΝΑΙ.

(Hebr. XI, 5.) La Vulgate a traduit : *Ut ex invisibilibus visibilia fierent.* — Erasme dans sa traduction dédiée à Léon X : *Ut ex his quæ non apparebant ea quæ videntur fierent.* — Le Gros : *Tout ce qui est visible est formé d'une matière ténébreuse.* — La Version de Mons : *Tout ce qui est visible a été formé, n'y ayant rien auparavant que d'invisible.* — Sacy comme la traduction de Mons. (Il y travailla avec Arnaud, etc.) — La traduction protestante d'Osterwald : *De sorte que les choses qui se voient n'ont pas été faites des choses qui appa-*

raissent. — Celle de David Martin, in-fol., Genève, 1707 (Bible Synodale) : *En sorte que les choses qui se voient* n'ont point *été faites de choses qui parussent.* — La traduction anglaise, reçue par l'église anglicane : *So that things wich are seen were not made of things wich do appear.* — La traduction esclavone, dont on ignore l'auteur, mais qui est fort ancienne, puisqu'on l'a attribuée, quoique faussement, à saint Jérôme : *Vo ege ot neyavliaemich vidimym byti* (ce qui revient absolument de la Vulgate). — La traduction allemande de Luther : *Dass alless was man sihet aus nichts worden ist.*

Saint Jean Chrysostôme a entendu ce texte comme la Vulgate, dont le sens est seulement un peu développé dans le dialogue. Ἐκ μὴ φαινομένων τὰ βλεπόμενα γέγονε. (Chrys. Hom. XXII, in epist. ad Hebr. cap. XI.)

VI.

(Page 179. Le physicien qui a fait l'expérience de Hales.)

Je crois devoir observer en passant, croyant la chose assez peu connue, que cette fameuse expérience de Hales sur les plantes, qui n'enlèvent pas le moindre poids à la terre qui les nourrit, se trouve mot à mot dans le livre appelé : *Actus Petri, seu Recognitiones.* Le fameux Whiston, qui faisait grand cas de ce livre, et qui l'a traduit du grec, a inséré le passage tout entier dans son livre intitulé : *Astronomical principles of religion.* London, 1725; in-8°, pag. 187. Sur ce livre des *Recognitiones*, attribué à saint Clément, disciple de saint Pierre, écrit dans le IIe siècle, et interpolé dans le IIIe, voy. *Joh Millii Prolegomena in N. T. græcum;* in-fol., pag. 1, n° 277, et l'ouvrage de Rufin, *De adulteratione libr. Origenis*, inter opp. Orig. Bâle, Episcopius, 1771, tom. I, pag. 778; 2 vol. in-fol.

VII.

(Page 182. Les lois du monde sont les *lois de Keppler*, etc.)

Il est plus que probable que Keppler n'aurait jamais pensé à la fameuse règle qui l'immortalise, si elle n'était sortie comme d'elle-même de son système harmonique des cieux, fondé.... sur je ne sais quelles perfections pythagoriques des nombres, des figures et consonnances; système mystérieux, dont il s'occupa dès sa première jeunesse jusqu'à la fin de ses jours, auquel il rapporta tous ses travaux, qui en fut l'âme, et qui nous a valu la plus grande partie de ses observations et de ses écrits. (Mairan, *Dissert. sur la glace.* Paris, 1749; in-12, præf., pag. 11.)

VIII.

(Page 183. Il croyait, même après les découvertes de Galilée, que les verres caustiques devaient être concaves, etc., etc.)

La réunion des rayons du soleil augmente la chaleur, comme le prouvent les verres brûlants, *qui sont plus minces dans le milieu que vers les bords*, « à la différence des ver- « res de lunettes, *comme je le crois.* Pour s'en servir, on « place d'abord le verre brûlant, *autant que je me le rappelle*, « entre le soleil et le corps qu'on veut enflammer; ensuite on « l'élève vers le soleil, *ce qui rend l'angle du cône plus aigu;* « mais je suis persuadé que, s'il avait d'abord été placé à la « distance où on le portait ensuite après l'avoir élevé, il n'au- « rait plus eu la même force, et cependant l'angle n'aurait « pas été moins aigu. » (*Inquisitio legitima de calore et fri-*

gore, tom. II, pag. 181.) Ailleurs il y revient, et il nous dit : « Que si l'on place d'abord un miroir ardent à la distance, par « exemple, d'une palme, il ne brûle point autant que si, après « l'avoir placé à une distance moindre de moitié, on le reti- « rait lentement et graduellement à la première distance. *Le « cône cependant et la convergence sont les mêmes ; mais « c'est le mouvement qui augmente la chaleur.* » (Ibid. tom. VIII, Nov. org., lib. II, n° 28, pag. 101.) Il n'y a rien au-delà. C'est dans ce genre le point culminant de l'ignorance.

IX.

(Page 183. Jamais on ne découvrira rien dans ce profond mystère de la nature qu'en suivant les idées de Gilbert et d'autres du même genre.)

Non-seulement je n'ai pas lu, mais je n'ai pu me procurer le livre de Guillaume Gilbert, dont Bacon parle si souvent (*Commentarii de magnete.*) Je puis cependant y suppléer d'une manière suffisante pour mon objet, en citant le passage suivant de la physique de Gassendi, abrégée par Bernier, in-12, tom. I, ch. XVI, pag. 170-171 : « Je suis persuadé que « la terre.... n'est autre chose qu'un grand aimant, et que « l'aimant.... n'est autre chose qu'une petite terre qui provient « de la véritable et légitime substance de la terre. Si, après « avoir observé qu'un rejeton qu'on a planté pousse des raci- « nes, qu'il germe, qu'il jette des branches, etc..., on ne fait « aucune difficulté d'assurer que ce rejeton a été retranché de « l'olivier (par exemple) ou de la véritable substance de l'oli- « vier ; de même aussi, après avoir mis un aimant en équilibre « et ayant observé que non-seulement il a des pôles, un axe, « un équateur, des parallèles, des méridiens et toutes les au-

« tres choses qu'a le corps même de la terre ; mais aussi qu'il « apporte une conformation avec la terre même, en tournant « ses pôles vers les pôles de la terre et ses autres parties vers « les parties semblables de la terre, pourquoi ne peut-on pas « assurer que l'aimant a été retranché de la terre ou de la « véritable substance de la terre ? »

X.

(Page 184. Lisez, si vous voulez, les médecins irréligieux, comme savants ou comme écrivains, mais ne les appelez jamais auprès de votre lit.)

Je trouve dans mes papiers l'observation suivante qui vient fort à l'appui de cette thèse. Je la tirai jadis d'un précis anonyme sur le docteur Cheyne, médecin anglais, inséré dans le 20e vol. du *Magasin européen*, pour l'année 1791, novembre, pag. 356.

« Il faut le dire à la gloire des professeurs en médecine, les « plus grands inventeurs dans cette science et les praticiens « les plus célèbres ne furent pas moins renommés par leur « piété que par l'étendue de leurs connaissances ; et véritable- « ment on ne doit point s'étonner que des hommes appelés « par leur profession à scruter les secrets les plus cachés de « la nature, soient les hommes les plus pénétrés de la sagesse « et de la bonté de son auteur.... Cette science a peut-être « produit en Angleterre une plus grande *constellation* d'hom- « mes fameux par le génie, l'esprit et la science, qu'aucune « autre branche de nos connaissances. »

Citons encore l'illustre Morgagni. Il répétait souvent *que ses connaissances en médecine et en anatomie avaient mis sa foi à l'abri même de la tentation.* Il s'écriait un jour : *Oh!*

si je pouvais aimer ce grand Dieu comme je le connais ! (Voy. *Elogio del dottore Giambattista Morgagni, Efemeridi di Roma*, 13 *giugno* 1772, n° 24.)

XI.

(Page 184. Ils manièrent avec une dextérité merveilleuse, et qu'on ne saurait trop admirer, les instruments remis entre leurs mains, mais ces instruments furent inventés, etc., etc.)

Le mot de *siècle* ne doit point être pris ici au pied de la lettre; car l'ère moderne de l'invention, dans les sciences mathématiques, s'étend depuis le triumvirat de Cavalieri, du P. Grégoire de saint Vincent et de Viette, à la fin du XVIe siècle, jusqu'à Jacques et Jean Bernouilli, au commencement du XVIIIe; et il est très vrai que cette époque fut celle *de la foi et des factions religieuses*. Un homme de ce dernier siècle, qui paraît n'avoir eu aucun égal pour la variété et l'étendue des connaissances et des talents dégagés de tout alliage nuisible, le P. Boscowich, croyait en 1755, non-seulement qu'on ne pouvait rien opposer *alors* aux *géants* de l'époque qui venait de finir, mais que toutes les sciences étaient sur le point de rétrograder, et il le prouvait par une jolie courbe. (Voy. *Rog. Jos.* Boscowich S. J. *Vaticinium quoddam geometricum, in Supplem. ad* Bened. Stay, *philos. recent. versibus traditam. Romæ*, Palearini, 1755; in-8°, tom. I, pag. 408.) Il ne m'appartient point de prononcer sur ces *Récréations mathématiques;* mais je crois qu'en général, et en tenant compte de quelques exceptions qui peuvent aisément être ramenées à la règle, *l'étroite alliance du génie religieux et du génie inventeur* demeurera toujours démontrée pour tout bon esprit.

XII.

(Page 199. Ces atomes étaient faits comme des cages dont les barreaux, etc.)

« Cet excès de la longueur des barreaux sur la largeur doit « être exprimé, *au moins*, par le nombre 10 élevé à la « 27e puissance. Quant à la largeur, elle est constamment la « même, sans exception quelconque, et plus petite qu'un « pouce d'une quantité qui est 10 élevée à la 13e puis- « sance. » Ici il n'y a ni plus, ni moins, ni à peu près ; le compte est rond.

XIII.

(Pag. 200.... Que l'antiquité s'est accordée à reconnaître dans les oiseaux quelque chose de divin, etc.)

Aristophane, dans sa comédie *des Oiseaux*, fait allusion à cette tradition antique :

Οὗτος δὲ (ἔρως) χάει πτερόεντι μιγεὶς νυχίῳ κατὰ τάρταρον εὐρὺν
Ενεόττευσε γένος ἠμέτερον, καὶ πρῶτον ἀνήγαγεν ἐς φῶς.
Πρότερον δ' οὔκ ἦν γενος ἀθανάτων...

Ille verò alatus mistus chao et caliginoso, in tartaro ingente,
Edidit nostrum genus, et primum eduxit in lucem :
Neque enim deorum genus ante erat....

(*Aristoph.*, *Aves*, V, 699, 702.)

XIV.

(Page 201... Si au lieu de lire Lucrèce qu'il reçut à treize ans des mains d'un père assassin, etc.)

Ibid. pag. 23. Il appelle quelque part Lucrèce *son maître dans la physique.* Il ne doute pas d'avoir trouvé la solution *du plus grand problème que les physiciens se soient jamais proposé, et que la plupart d'entre eux avaient toujours regardé, ou comme absolument insoluble en soi, ou comme inaccessible à l'esprit humain*, pag. 244. Cependant il se garde bien de se livrer à l'orgueil : *Il n'a eu de plus que les autres hommes que le bonheur d'avoir été mené, encore écolier*, à la bonne source, *et d'y avoir puisé.* (Page 150.) Et pour faire honneur à son maître, il dit en annonçant la mort d'un Ecossais de ses amis : *Que le pauvre homme s'en est allé* QUO NON NATA JACENT. (Page 290.) Personne au moins ne saurait lui disputer le mérite de la clarté.

XV.

(Page 202. Lisez, par exemple, les vies et procès de canonisation de saint François Xavier, de saint Philippe de Néri, de sainte Thérèse, etc., etc.)

Je crus devoir chercher et placer ici la narration où sainte Thérèse décrit cet état extraordinaire :

« Dans le ravissement, dit-elle, on ne peut presque jamais « y résister... Il arrive souvent sans que nous y pensions..., « avec une impétuosité si prompte et si forte, que nous voyons

« et sentons tout d'un coup élever la nuée dans laquelle ce « divin aigle nous cache sous l'ombre de ses ailes... Je résis- « tais quelquefois un peu, mais je me trouvais après si lasse « et si fatiguée, qu'il me semblait que j'avais le corps tout « brisé... C'est un combat qu'on entreprendrait contre un très « puissant géant... En d'autres temps, il m'était impossible « de résister à un mouvement si violent : *Je me sentais enle-* « *ver l'âme et la tête et ensuite tout le corps, en sorte qu'il* « *ne touchait plus à la terre.* Une chose aussi extraordinaire « m'étant arrivée un jour que j'étais à genoux au chœur, au « milieu de toutes les religieuses, prête à communier, j'usai « du droit que me donnait ma qualité de supérieure pour leur « défendre d'en parler. Une autre fois, etc. »

(*Œuvres et vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même et par l'ordre de ses supérieurs.* Traduction d'Arnaud d'Andilly Paris, 1680; in-fol., cap. XX, pag. 104.) *Voy.* encore *les Vies des Saints*, trad. de l'anglais de Butler; 12 vol. in-8°. — *Vie de saint Thomas*, tom. II, pag. 572. — De saint Philippe de Néri, tom. IV, note D, pag. 541, seqq. — *Vie de saint François Xavier*, par le P. Bouhours, in-12, tom. II, pag. 572. — *Prediche di Francesco Masotti, della compagnia di Gesù.* Venezia, 1769, pag. 330, etc., etc.

ONZIÈME ENTRETIEN.

LE CHEVALIER.

Quoique vous n'aimiez pas trop les voyages dans les nues, mon cher comte, j'aurais envie cependant de vous y transporter de nouveau. Vous me coupâtes la parole l'autre jour en me comparant *à un homme plongé dans l'eau qui demande à boire*. C'est fort bien dit, je vous assure ; mais votre épigramme laisse subsister tous mes doutes. L'homme semble de nos jours ne pouvoir plus respirer dans le cercle antique des facultés humaines. Il veut les franchir ; il s'agite comme un aigle indigné contre les barreaux de sa cage. Voyez ce qu'il tente dans les sciences naturelles ! Voyez encore cette nouvelle alliance qu'il a opérée et qu'il avance avec tant de succès entre les théories physiques et les arts, qu'il force d'enfanter des prodiges pour servir les sciences ! comment voudriez-vous que cet esprit général du siècle ne s'étendît pas jusqu'aux questions de l'ordre spirituel ?

et pourquoi ne lui serait-il pas permis de s'exercer sur l'objet le plus important pour l'homme, pourvu qu'il sache se tenir dans les bornes d'une sage et respectueuse modération ?

LE COMTE.

Premièrement, M. le chevalier, je ne croirais point être trop exigeant si je demandais que l'esprit humain, libre sur tous les autres sujets, un seul excepté, se défendît sur celui-là toute recherche téméraire. En second lieu, cette modération dont vous me parlez et qui est une si belle chose en spéculation, est réellement impossible dans la pratique : du moins, elle est si rare, qu'elle doit passer pour impossible. Or, vous m'avouerez que, lorsqu'une certaine recherche n'est pas nécessaire, et qu'elle est capable de produire des maux infinis, c'est un devoir de s'en abstenir. C'est ce qui m'a rendu toujours suspects et même odieux, je vous l'avoue, tous les élans spirituels des illuminés, et j'aimerais mieux mille fois...

LE SÉNATEUR.

Vous avez donc décidément peur des *illuminés*, mon cher ami ! Mais je ne crois pas à mon tour être trop exigeant si je demande humblement que les mots soient définis, et qu'on ait enfin l'extrême bonté de nous dire ce que c'est qu'un *illuminé*, afin qu'on sache de qui et de quoi l'on parle, ce qui ne laisse pas que d'être utile dans une discussion. On donne ce nom d'*illuminés* à

ces hommes coupables, qui osèrent de nos jours concevoir et même organiser en Allemagne, par la plus criminelle association, l'affreux projet d'éteindre en Europe le Christianisme et la souveraineté. On donne ce même nom au disciple vertueux de saint Martin, qui ne professe pas seulement le Christianisme, mais qui ne travaille qu'à s'élever aux plus sublimes hauteurs de cette loi divine. Vous m'avouerez, messieurs, qu'il n'est jamais arrivé aux hommes de tomber dans une plus grande confusion d'idées. Je vous confesse même, que je ne puis entendre de sang-froid, dans le monde, des étourdis de l'un et de l'autre sexe crier à l'*illuminisme*, au moindre mot qui passe leur intelligence, avec une légèreté et une ignorance qui pousseraient à bout la patience la plus exercée. Mais vous, mon cher ami le *Romain*, vous, si grand défenseur de l'autorité, parlez-moi franchement. Pouvez-vous lire l'Ecriture sans être obligé d'y découvrir une foule de passages qui oppriment votre intelligence, et qui l'invitent à se livrer aux tentatives d'une sage *exégèse?* N'est-ce pas à vous comme aux autres qu'il a été dit : *scrutez les écritures*. Dites-moi, je vous prie, en conscience, comprenez-vous le premier chapitre de la Genèse? Comprenez-vous l'Apocalypse et le Cantique des Cantiques? L'Ecclésiaste ne vous cause-t-il aucune peine? Quand vous lisez dans la Genèse qu'au moment où nos premiers parents s'aperçurent de leur nudité, *Dieu leur fit des habits de peau*, entendez-vous cela au pied de la lettre, croyez-vous que la Toute-Puissance se soit employée à tuer des animaux, à les écorcher, à tanner leurs peaux, à créer enfin du fil et des

aiguilles pour terminer ces nouvelles tuniques ? Croyez-vous que les coupables de Babel aient réellement entrepris, pour se mettre l'esprit en repos, d'élever une tour dont la girouette atteignît la lune seulement (je dis peu, comme vous voyez !) ; *et lorsque les étoiles tomberont sur la terre*, ne serez-vous point empêché pour les placer ? Mais, puisqu'il est question du ciel et des étoiles, que dites-vous de la manière dont ce mot de *ciel* est souvent employé par les écrivains sacrés ! Lorsque vous lisez que *Dieu a créé le* ciel *et la terre; que le* ciel *est pour lui*, mais qu'il a donné *la terre aux enfants des hommes*; *que le Sauveur est monté au* ciel *et qu'il est descendu aux enfers*, etc., comment entendez-vous ces expressions ? Et quand vous lisez *que le Fils est assis à la droite du Père*, et que *saint Etienne en mourant le vit dans cette situation*, votre esprit n'éprouve-t-il pas un certain malaise, et je ne sais quel désir que d'autres paroles se fussent présentées à l'écrivain sacré ? Mille expressions de ce genre vous prouveront qu'il a plu à Dieu, tantôt de laisser parler l'homme comme il voulait, suivant les idées régnantes à telle ou telle époque, et tantôt de cacher, sous des formes, en apparence simples et quelquefois grossières, de hauts mystères qui ne sont pas faits pour tous les yeux : or, dans les deux suppositions, quel mal y a-t-il donc à creuser ces abîmes de la grâce et de la bonté divine, comme on creuse la terre pour en tirer de l'or ou des diamants ? Plus que jamais, messieurs, nous devons nous occuper de ces hautes spéculations, car il faut nous tenir prêts pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons avec une vitesse

accélérée qui doit frapper tous les observateurs. Il n'y a plus de religion sur la terre : le genre humain ne peut demeurer dans cet état. Des oracles redoutables annoncent d'ailleurs que *les temps sont arrivés*. Plusieurs théologiens, même catholiques, ont cru que des faits du premier ordre et peu éloignés étaient annoncés dans la révélation de saint Jean ; et quoique les théologiens protestants n'aient débité en général que de tristes rêves sur ce même livre, où ils n'ont jamais su voir que ce qu'ils désiraient, cependant, après avoir payé ce malheureux tribut au fanatisme de secte, je vois que certains écrivains de ce parti adoptent déjà le principe : *Que plusieurs prophéties contenues dans l'Apocalypse, se rapportaient à nos temps modernes*. Un de ces écrivains même est allé jusqu'à dire que l'évènement avait déjà commencé, et que la nation française devait être le grand instrument de la plus grande des révolutions. Il n'y a peut-être pas un homme véritablement religieux en Europe (je parle de la classe instruite) qui n'attende dans ce moment quelque chose d'extraordinaire : or, dites-moi, messieurs, croyez-vous que cet accord de tous les hommes puisse être méprisé? N'est-ce rien que ce cri général qui annonce de grandes choses? Remontez aux siècles passés, transportez-vous à la naissance du Sauveur : à cette époque, une voix haute et mystérieuse, partie des régions orientales, ne s'écriait-elle pas : *L'Orient est sur le point de triompher; le vainqueur partira de la Judée ; un enfant divin nous est donné, il va paraître, il descend du plus haut des cieux, il ramènera l'âge d'or sur la terre....?* Vous savez le reste. Ces idées

étaient universellement répandues ; et comme elles prêtaient infiniment à la poésie, le plus grand poète latin s'en empara et les revêtit des couleurs les plus brillantes dans son *Pollion*, qui fut depuis traduit en assez beaux vers grecs, et lu dans cette langue au concile de Nicée par l'ordre de l'empereur Constantin. Certes, il était bien digne de la Providence d'ordonner que ce cri du genre humain retentit à jamais dans les vers immortels de Virgile. Mais l'incurable incrédulité de notre siècle, au lieu de voir dans cette pièce ce qu'elle renferme réellement, c'est-à-dire un monument ineffable de l'esprit prophétique qui s'agitait alors dans l'univers, s'amuse à nous prouver doctement que Virgile n'était pas prophète, c'est-à-dire qu'une flûte ne sait pas la musique, et qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans la quatrième églogue de ce poète ; et vous ne trouverez pas de nouvelle édition ou traduction de Virgile qui ne contienne quelque noble effort de raisonnement et d'érudition pour embrouiller la chose du monde la plus claire. Le matérialisme, qui souille la philosophie de notre siècle, l'empêche de voir que la doctrine des esprits, et en particulier celle de l'esprit prophétique, est tout à fait plausible en elle-même, et, de plus, la mieux soutenue par la tradition la plus universelle et la plus imposante qui fut jamais. Pensez-vous que les anciens se soient tous accordés à croire que la puissance divinatrice ou prophétique était un apanage inné de l'homme (1)? Cela

(1) *Veteres.... vim* μαντικὴν (divinatricem) *in naturâ quan-*

n'est pas possible. Jamais un être et, à plus forte raison, jamais une classe entière d'êtres ne saurait manifester généralement et invariablement une inclination contraire à sa nature. Or, comme l'éternelle maladie de l'homme est de pénétrer l'avenir, c'est une preuve certaine qu'il a des droits sur cet avenir et qu'il a des moyens de l'atteindre, au moins dans de certaines circonstances.

Les oracles antiques tenaient à ce mouvement intérieur de l'homme qui l'avertit de sa nature et de ses droits. La pesante érudition de Van-Dale et les jolies phrases de Fontenelle furent employées vainement dans le siècle passé pour établir la nullité générale de ces oracles. Mais quoi qu'il en soit, jamais l'homme n'aurait recouru aux oracles, jamais il n'aurait pu les imaginer, s'il n'était parti d'une idée primitive en vertu de laquelle il les regardait comme possibles, et même comme existants. L'homme est assujetti au temps ; et néanmoins, il est par nature étranger au temps ; il l'est au point que l'idée même du bonheur éternel, jointe à celle du temps, le fatigue et l'effraie. Que chacun se consulte, il se sen-

---

doque homini inesse contendunt... nec desunt inter recentiores nostri seculi scriptores qui veteribus hâc in re assensum præbeant, etc.

Voy. Sam. Bochart, Epist. ad dom. de Segrais, Blondel, Reinesius, Fabricius et d'autres encore cités dans la dissertation de Mar. Barth. Christ. Richard, *De Româ ante Romulum conditâ* (*in Thess. dissert. M. Joh. Christoph. Martini*, tom. II, part. 1 ; in-8° ; pag. 241.)

tira écrasé par l'idée d'une félicité successive et sans terme : je dirais qu'*il a peur de s'ennuyer*, si cette expression n'était pas déplacée dans un sujet aussi grave ; mais ceci me conduit à une observation qui vous paraîtra peut-être de quelque valeur.

Le prophète jouissant du privilège de sortir du temps, ses idées n'étant plus distribuées dans la durée, se touchent en vertu de la simple analogie et se confondent, ce qui répand nécessairement une grande confusion dans ses discours Le Sauveur lui-même se soumit à cet état lorsque, livré volontairement à l'esprit prophétique, les idées analogues de grands désastres, séparées du temps, le conduisirent à mêler la destruction de Jérusalem à celle du monde. C'est encore ainsi que David, conduit par ses propres souffrances à méditer sur *le juste persécuté*, sort tout à coup du temps, et s'écrie, présent à l'avenir : *ils ont percé mes mains et mes pieds* ; *ils ont compté mes os* ; *ils se sont partagé mes habits* ; *ils ont jeté le sort sur mon vêtement.* (Ps. XXI, 17-19.) Un autre exemple non moins remarquable de cette marche prophétique se trouve dans le magnifique psaume LXXI (1);

---

(1) Le dernier verset de ce psaume porte dans la Vulgate : *Defecerunt laudes David filii Jesse.* Le Gros a traduit : *Ici finissent les louanges de David.*

La traduction protestante française dit : *Ici se terminent les requêtes de David ;* et la traduction anglaise : *Les prières de David sont finies.* M. Genoude se tire de ses platitudes avec

David, en prenant la plume, ne pensait qu'à Salomon ; mais bientôt l'idée du type se confondant dans son esprit avec celle du modèle, à peine est-il arrivé au cinquième verset que déjà il s'écrie : *Il durera autant que les astres*; et l'enthousiasme croissant d'un instant à l'autre, il enfante un morceau superbe, unique en chaleur, en rapidité, en mouvement poétique. On pourrait ajouter d'autres réflexions tirées de l'astrologie judiciaire, des oracles, des divinations de tous les genres, dont l'abus a sans doute déshonoré l'esprit humain, mais qui avait cependant une racine vraie comme toutes les croyances générales. L'esprit prophétique est naturel à l'homme, et ne cessera de s'agiter dans le monde. L'homme, en essayant, à toutes les époques et dans tous les lieux, de pénétrer dans l'avenir, déclare qu'il n'est pas fait pour le temps ; car le temps est *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir*. De là vient que dans nos songes, jamais nous n'avons l'idée du temps, et que l'état du sommeil fut toujours jugé favorable aux communications divines. En attendant que cette grande énigme nous soit expliquée, célébrons dans le temps celui qui a dit à la nature :

---

une aisance merveilleuse en disant : *Ici finit le premier recueil que David avait fait de ses Psaumes*. Pour moi, je serais tenté d'écrire intrépidement : *Ici David, oppressé par l'inspiration, jeta la plume*, et ce verset ne serait plus qu'une note qui appartiendrait aux éditeurs de David, ou peut-être à lui-même.

Le temps sera pour vous ; *l'éternité sera pour moi* (1) ; célébrons sa mystérieuse grandeur, *et maintenant et toujours, et dans tous les siècles des siècles, et dans toute la suite des éternités* (2) *et par delà l'éternité* (3), *et lorsque enfin tout étant consommé, un ange criera au milieu de l'espace évanouissant :* IL N'Y A PLUS DE TEMPS (4)!

Si vous me demandez ensuite ce que c'est que cet esprit *prophétique* que je nommais tout à l'heure, je vous répondrai, que *jamais il n'y eut dans le monde de grands évènements qui n'aient été prédits de quelque manière.* Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition ; mais si vous y réfléchissez vous-même, vous trouverez que l'assertion de ce *pieux* écrivain est justifiée par toute l'histoire. Vous en avez un dernier exemple dans la révolution française, prédite de tous côtés et de la manière la plus incontestable. Mais, pour en revenir au point d'où je suis parti, croyez-vous que le siècle de Virgile manquât de beaux esprits qui se moquaient et *de la grande année, et du siècle d'or, et de la grande Lucine, et de l'auguste mère, et du mystérieux enfant!* Cependant, tout cela était vrai :

L'enfant du haut des cieux était prêt à descendre.

---

(1) Thomas, Ode sur le temps.

(2) *Perpetuas æternitates.* Dan. XII, 3.

(3) *In æternum et ultrà.* Exod. XV, 18.

(4) Alors l'ange jura par celui qui vit dans les siècles des siècles.... QU'IL N'Y AURAIT PLUS DE TEMPS. *Apoc.* X, 6.

Et vous pouvez voir dans plusieurs écrits, notamment dans les notes que Pope a jointes à sa traduction en vers du *Pollion*, que cette pièce pourrait passer pour une version d'Isaïe. Pourquoi voulez-vous qu'il n'en soit pas de même aujourd'hui ? l'univers est dans l'attente. Comment mépriserions-nous cette grande persuasion ? et de quel droit condamnerions-nous les hommes qui, avertis par ces signes divins, se livrent à de saintes recherches ?

Voulez-vous une nouvelle preuve de ce qui se prépare ? cherchez-la dans les sciences : considérez bien la marche de la chimie, de l'astronomie même, et vous verrez où elles nous conduisent. Croiriez-vous, par exemple, si vous n'en étiez avertis, que Newton nous ramène Pythagore, et qu'incessamment il sera démontré que les corps sont mus précisément comme le corps humain, par des intelligences qui leur sont unies, sans qu'on sache comment ? C'est cependant ce qui est sur le point de se vérifier, sans qu'il y ait bientôt aucun moyen de disputer. Cette doctrine pourra sembler paradoxale sans doute, et même ridicule, parce que l'opinion environnante en impose ; mais attendez que l'affinité naturelle de la religion et de la science les réunisse dans la tête d'un seul homme de génie : l'apparition de cet homme ne saurait être éloignée ; et peut-être même existe-t-il déjà. Celui-là sera fameux, et mettra fin au XVIIIe siècle qui dure toujours ; car les siècles intellectuels ne se règlent pas sur le calendrier comme les *siècles* proprement dits. Alors des opinions, qui nous paraissent aujourd'hui ou bizarres ou insensées, seront des axiomes

dont il ne sera pas permis de douter ; et l'on parlera de notre *stupidité* actuelle comme nous parlons de la superstition du moyen âge. Déjà même, la force des choses a contraint quelques savants de l'école matérielle à faire des concessions qui les rapprochent de l'*esprit* ; et d'autres, ne pouvant s'empêcher de pressentir cette tendance sourde d'une opinion puissante, prennent contre elle des précautions qui font peut-être, sur les véritables observateurs, plus d'impression qu'une résistance directe. De là leur attention scrupuleuse à n'employer que des expressions matérielles. Il ne s'agit jamais dans leurs écrits que de lois *mécaniques*, de *principes mécaniques*, d'astronomie *physique*, etc. Ce n'est pas qu'ils ne sentent à merveille que les théories matérielles ne contentent nullement l'intelligence : car, s'il y a quelque chose d'évident pour l'esprit humain non préoccupé, c'est que les mouvements de l'univers ne peuvent s'expliquer par des lois mécaniques ; mais c'est précisément parce qu'ils le sentent qu'ils mettent, pour ainsi dire, des mots en garde contre des vérités. On ne veut pas l'avouer, mais on n'est plus retenu que par l'engagement et par le respect humain. Les savants européens sont dans ce moment des espèces de conjurés ou d'initiés, ou comme il vous plaira de les appeler, qui ont fait de la science une sorte de monopole, et qui ne veulent pas absolument qu'on sache *plus* ou *autrement* qu'eux. Mais cette science sera incessamment honnie par une postérité *illuminée*, qui accusera justement les adeptes d'aujourd'hui de n'avoir pas su tirer des vérités que Dieu leur avait livrées les conséquences les plus précieuses

pour l'homme. Alors, toute la science changera de face : l'esprit, longtemps détrôné et oublié, reprendra sa place. Il sera démontré que les traditions antiques sont toutes vraies ; que le Paganisme entier n'est qu'un système de vérités corrompues et déplacées ; qu'il suffit de les *nettoyer* pour ainsi dire et de les remettre à leur place pour les voir briller de tous leurs rayons. En un mot toutes les idées changeront ; et puisque de tous côtés une foule d'élus s'écrient de concert : VENEZ, SEIGNEUR, VENEZ ! pourquoi blâmeriez-vous les hommes qui s'élancent dans cet avenir majestueux et se glorifient de le deviner? Comme les poètes qui, jusque dans nos temps de faiblesse et de décrépitude, présentent encore quelques lueurs pâles de l'esprit prophétique qui se manifeste chez eux par la faculté de deviner les langues et de les parler purement avant qu'elles soient formées, de même les hommes spirituels éprouvent quelquefois des moments d'enthousiasme et d'inspiration qui les transportent dans l'avenir, et leur permettent de pressentir les événements que le temps mûrit dans le lointain.

Rappelez-vous encore, M. le comte, le compliment que vous m'avez adressé sur mon érudition au sujet du nombre *trois*. Ce nombre en effet se montre de tous côtés, dans le monde physique comme dans le moral, et dans les choses divines. Dieu parla une première fois aux hommes sur le mont Sinaï, et cette révélation fut resserrée, par des raisons que nous ignorons, dans les limites étroites d'un seul peuple et d'un seul pays. Après quinze siècles, une seconde révélation s'adressa à tous les hommes sans distinction, et c'est celle dont

nous jouissons : mais l'universalité de son action devait être encore infiniment restreinte par les circonstances de temps et de lieu. Quinze siècles de plus devaient s'écouler avant que l'Amérique vît la lumière ; et ses vastes contrées recèlent encore une foule de hordes sauvages si étrangères au grand bienfait, qu'on serait porté à croire qu'elles en sont exclues par nature en vertu de quelque anathème primitif et inexplicable. Le grand Lama seul a plus de sujets spirituels que le pape ; le Bengale a soixante millions d'habitants, la Chine en a deux cents, le Japon vingt-cinq ou trente. Contemplez encore ces archipels immenses du grand Océan, qui forment aujourd'hui une cinquième partie du monde. Vos missionnaires ont fait sans doute des efforts merveilleux pour annoncer l'Evangile dans quelques-unes de ces contrées lointaines ; mais vous voyez avec quels succès. Combien de myriades d'hommes que la *bonne nouvelle* n'atteindra jamais ! Le cimeterre du fils d'Ismael n'a-t-il pas chassé presque entièrement le Christianisme de l'Afrique et de l'Asie ? Et, dans notre Europe enfin, quel spectacle s'offre à l'œil religieux ! le Christianisme est radicalement détruit dans tous les pays soumis à la réforme insensée du XVIe siècle ; et, dans vos pays catholiques mêmes, il semble n'exister plus que de nom. Je ne prétends point placer mon église au-dessus de la vôtre ; nous ne sommes pas ici pour disputer. Hélas ! je sais bien aussi ce qui nous manque ; mais je vous prie, mes bons amis, de vous examiner avec la même sincérité : quelle haine d'un côté, et de l'autre quelle prodigieuse indifférence parmi vous pour la religion et pour

tout ce qui s'y rapporte ! quel déchaînement de tous les pouvoirs catholiques contre le chef de votre religion ! à quelle extrémité l'invasion générale de vos princes n'a-t-elle pas réduit chez vous l'ordre sacerdotal ! L'esprit public qui les inspire ou les imite s'est tourné entièrement contre cet ordre. C'est une conjuration, c'est une espèce de rage ; et pour moi je ne doute pas que le pape n'aimât mieux traiter une affaire ecclésiastique avec l'Angleterre qu'avec tel ou tel cabinet catholique que je pourrais vous nommer. Quel sera le résultat du tonnerre qui recommence à gronder dans ce moment ? Des millions de Catholiques passeront peut-être sous des sceptres hétérodoxes pour vous et même pour nous. S'il en était ainsi, j'espère bien que vous êtes trop éclairés pour compter sur ce qu'on appelle *tolérance* ; car vous savez de reste que le Catholicisme n'est jamais *toléré* dans la force du terme. Quand on vous permet d'entendre la messe et qu'on ne fusille pas vos prêtres, on appelle cela *tolérance* ; cependant ce n'est pas tout à fait votre compte. Examinez-vous d'ailleurs vous-mêmes dans le silence des préjugés, et vous sentirez que votre pouvoir vous échappe ; vous n'avez plus cette *conscience de la force* qui reparaît souvent sous la plume d'Homère, lorsqu'il veut nous rendre sensibles les hauteurs du courage. Vous n'avez plus de héros. Vous n'osez plus rien, et l'on ose tout contre vous. Contemplez ce lugubre tableau ; joignez-y l'attente des hommes choisis, et vous verrez si les illuminés ont tort d'envisager comme plus ou moins prochaine une troisième explosion de la toute-puissante bonté en faveur du genre humain. Je

ne finirais pas si je voulais rassembler toutes les preuves qui se réunissent pour justifier cette grande attente. Encore une fois, ne blâmez pas les gens qui s'en occupent et qui voient, dans la révélation même, des raisons de prévoir une révélation de la révélation. Appelez, si vous voulez, ces hommes *illuminés ;* je serai tout à fait d'accord avec vous, pourvu que vous prononciez le nom sérieusement.

Vous, mon cher comte, vous, apôtre si sévère de l'unité et de l'autorité, vous n'avez pas oublié sans doute tout ce que vous nous avez dit au commencement de ces entretiens, sur tout ce qui se passe d'extraordinaire dans ce moment. Tout annonce, et vos propres observations mêmes le démontrent, *je ne sais quelle grande unité vers laquelle nous marchons à grands pas.* Vous ne pouvez donc pas, sans vous mettre en contradiction avec vous-même, condamner ceux qui *saluent de loin cette unité*, comme vous le disiez, et qui essaient, suivant leurs forces, de pénétrer des mystères si redoutables sans doute, mais tout à la fois si consolants pour vous.

Et ne dites point que tout est dit, que tout est révélé, et qu'il ne nous est permis d'attendre rien de nouveau. Sans doute que rien ne nous manque pour le salut ; mais du côté des connaissances divines, il nous manque beaucoup ; et quant aux manifestations futures, j'ai, comme vous voyez, mille raisons pour m'y attendre, tandis que vous n'en avez pas une pour me prouver le contraire. L'Hébreu qui accomplissait la loi n'était-il pas en sûreté de conscience ? Je vous citerais, s'il le

fallait, je ne sais combien de passages de la Bible, qui promettent au sacrifice judaïque et au trône de David une durée égale à celle du soleil. Le Juif qui s'en tenait à l'écorce avait toute raison, *jusqu'à l'événement*, de croire au règne temporel du Messie; il se trompait néanmoins, comme on le vit depuis: mais savons-nous ce qui nous attend nous-mêmes? *Dieu sera avec nous jusqu'à la fin des siècles*; *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise*, *etc.* Fort bien! en résulte-t-il, je vous prie, que Dieu s'est interdit toute manifestation nouvelle, et qu'il ne lui est plus permis de nous apprendre rien au delà de ce que nous savons? ce serait, il faut l'avouer, un étrange raisonnement.

Je veux, avant de finir, arrêter vos regards sur deux circonstances remarquables de notre époque. Je veux parler d'abord de l'état actuel du Protestantisme qui, de toutes parts, se déclare socinien: c'est ce qu'on pourrait appeler son *ultimatum*, *tant prédit à leurs pères*. C'est le mahométisme européen, inévitable conséquence de la réforme. Ce mot de *mahométisme* pourra sans doute vous surprendre au premier aspect; cependant rien n'est plus simple. Abbadie, l'un des premiers docteurs de l'église protestante, a consacré, comme vous le savez, un volume entier de son admirable ouvrage *sur la vérité de la religion chrétienne*, à la preuve de la divinité du Sauveur. Or, dans ce volume, il avance avec grande connaissance de cause, que si Jésus-Christ n'est pas Dieu, Mahomet doit être incontestablement considéré comme l'apôtre et le bienfaiteur du genre humain, puisqu'il l'aurait arraché à la plus coupable idolâtrie.

Le chevalier Jones a remarqué quelque part *que le mahométisme est une secte chrétienne*, ce qui est incontestable et pas assez connu. La même idée avait été saisie par Leibnitz, et, avant ce dernier, par le ministre Jurieu (1). L'Islamisme admettant l'unité de Dieu et la mission divine de Jésus-Christ, dans lequel cependant il ne voit qu'une excellente créature, pourquoi n'appartiendrait-il pas au Christianisme autant que l'Arianisme, qui professe la même doctrine? Il y a plus ; on pourrait, je crois, tirer de l'Alcoran une profession de foi qui embarrasserait fort la conscience délicate des ministres protestants, s'ils devaient la signer. Le Protestantisme ayant donc, partout où il régnait, établi presque généralement le Socinianisme, il est censé avoir anéanti le Christianisme dans la même proportion.

---

(1) « Les Mahométans, quoi qu'on puisse dire au contraire, « sont certainement *une secte de Chrétiens*, si cependant des « hommes qui suivent l'hérésie impie d'Arius méritent le nom « de *Chrétiens*. »

(Wm Jone's a description of Asia. — Works, in-4°, tom. V, p. 388.)

Il faut avouer que les Sociniens approchent fort des Mahométans. (Leibnitz, dans ses œuvres in-4°, tom. V, pag. 481. Esprit et pensées du même, in-8°, tom. II, pag. 84.)

Les Mahométans sont, comme le dit M. Jurieu, une secte du Christianisme. (Nicole, dans le traité d'unité de l'Eglise, in-12, liv. III, ch. 2, pag. 341.) On peut donc ajouter le témoignage de Nicole aux trois autres déjà cités.

Vous semble-t-il qu'un tel état de choses puisse durer, et que cette vaste apostasie ne soit pas à la fois et la cause et le présage d'un mémorable jugement ?

L'autre circonstance que je veux vous faire remarquer, et qui est bien plus importante qu'elle ne paraît l'être au premier coup d'œil, c'est la société biblique. Sur ce point, M. le comte, je pourrais vous dire en style de Cicéron : *novi tuos sonitus* (1). Vous en voulez beaucoup à cette société biblique, et je vous avouerai franchement que vous dites d'assez bonnes raisons contre cette inconcevable institution; si vous le voulez même, j'ajouterai que, malgré ma qualité de Russe, je défère beaucoup à votre église sur cette matière : car, puisque, de l'aveu de tout le monde, vous êtes, en fait de prosélytisme, de si puissants ouvriers, qu'en plus d'un lieu vous avez pu effrayer la politique, je ne vois pas pourquoi on ne se fierait pas à vous, sur la propagation du Christianisme que vous entendez si bien. Je ne dispute donc point sur tout cela, pourvu que vous me permettiez de révérer, autant que je le dois, certains membres et surtout certains protecteurs de la société, dont il n'est pas même permis de soupçonner les nobles et saintes intentions.

Cependant je crois avoir trouvé à cette institution une face qui n'a pas été observée et dont je vous fais les juges. Ecoutez-moi, je vous prie.

---

(1) *Nosti meos sonitus.* (Cic. ad Att.)

Lorsqu'un roi d'Egypte (on ne sait lequel ni dans quel temps) fit traduire la Bible en grec, il croyait satisfaire ou sa curiosité, ou sa bienfaisance, ou sa politique ; et sans contredit, les véritables Israélites ne virent pas, sans un extrême déplaisir, cette loi vénérable jetée pour ainsi dire aux nations, et cessant de parler exclusivement l'idiome sacré qui l'avait transmise dans toute son intégrité de Moïse à Eléazar.

Mais le Christianisme s'avançait, et les traducteurs de la Bible travaillaient pour lui en faisant passer les saintes écritures dans la langue universelle ; en sorte que les apôtres et leurs premiers successeurs trouvèrent l'ouvrage fait. La version des Septante monta subitement dans toutes les chaires et fut traduite dans toutes les langues alors vivantes, qui la prirent pour texte.

Il se passe dans ce moment quelque chose de semblable sous une forme différente. Je sais que Rome ne peut souffrir la société biblique, qu'elle regarde comme une des machines les plus puissantes qu'on ait jamais fait jouer contre le Christianisme. Cependant qu'elle ne s'alarme pas trop : quand même la société biblique ne saurait ce qu'elle fait, elle n'en serait pas moins pour l'époque future précisément ce que furent jadis les Septante, qui certes se doutaient fort peu du Christianisme et de la fortune que devait faire leur traduction. Une nouvelle effusion de l'Esprit saint étant désormais au rang des choses les plus raisonnablement attendues, il faut que les prédicateurs de ce don nouveau puissent citer l'Écriture sainte à tous les peuples. Les apôtres ne sont pas des traducteurs ; ils ont bien d'autres occupa-

tions ; mais la société biblique, instrument aveugle de la providence, prépare ces différentes versions que les véritables envoyés expliqueront un jour en vertu d'une mission légitime (nouvelle ou primitive, n'importe) *qui chassera le doute de la cité de Dieu* (1) ; et c'est ainsi que les terribles ennemis de l'unité travaillent à l'établir.

LE COMTE.

Je suis ravi, mon excellent ami, que vos brillantes explications me conduisent moi-même à m'expliquer à mon tour d'une manière à vous convaincre que je n'ai pas au moins le très-grand malheur de parler de ce que je ne sais pas.

Vous voudriez donc *qu'on eût d'abord l'extrême bonté* de vous expliquer *ce que c'est qu'un illuminé*. Je ne nie point qu'on abuse souvent de ce nom et qu'on ne lui fasse dire ce qu'on veut : mais si, d'un côté, on doit mépriser certaines décisions légères trop communes dans le monde, il ne faut pas non plus, d'autre part, compter pour rien je ne sais quelle désapprobation vague, mais générale, attachée à certains noms. Si celui d'*illuminé* ne tenait à rien de condamnable, on ne conçoit pas aisément comment l'opinion, constamment trompée, ne pourrait l'entendre prononcer sans y joindre l'idée d'une exaltation ridicule ou de quelque chose

(1) *Fides dubitationem eliminat è civitate Dei.* (Huet, *de imbecill. mentis humanæ*, lib. III, n° 15.)

de pire. Mais puisque vous m'interpellez formellement de vous dire ce que c'est qu'un *illuminé*, peu d'hommes peut-être sont plus que moi en état de vous satisfaire.

En premier lieu, je ne dis pas que tout *illuminé* soit franc-maçon : je dis seulement que tous ceux que j'ai connus, en France surtout, l'étaient ; leur dogme fondamental est que le Christianisme, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'est qu'une véritable *loge bleue* faite pour le vulgaire ; mais qu'il dépend de *l'homme de désir* de s'élever de grade en grade jusqu'aux connaissances sublimes, telles que les possédaient les premiers Chrétiens qui étaient de véritables initiés. C'est ce que certains Allemands ont appelé le *Christianisme transcendental*. Cette doctrine est un mélange de platonisme, d'origénianisme et de philosophie hermétique, sur une base chrétienne.

Les connaissances surnaturelles sont le grand but de leurs travaux et de leurs espérances ; ils ne doutent point qu'il ne soit possible à l'homme de se mettre en communication avec le monde spirituel, d'avoir un commerce avec les esprits et de découvrir ainsi les plus rares mystères.

Leur coutume invariable est de donner des noms extraordinaires aux choses les plus connues sous des noms consacrés : ainsi un *homme* pour eux est un *mineur*, et sa naissance, *émancipation*. Le péché originel s'appelle le *crime positif ;* les actes de la puissance divine ou de ses agents dans l'univers s'appellent des *bénédictions*, et les peines infligées aux coupables, des *pâtiments*. Souvent je les ai tenus moi-même en *pâti-*

ment, lorsqu'il m'arrivait de leur soutenir que tout ce qu'ils disaient de vrai n'était que le catéchisme couvert de mots étranges.

J'ai eu l'occasion de me convaincre, il y a plus de trente ans, dans une grande ville de France, qu'une certaine classe de ces illuminés avait des grades supérieurs inconnus aux initiés admis à leurs assemblées ordinaires ; qu'ils avaient même un culte et des prêtres qu'ils nommaient du nom hébreu *cohen*.

Ce n'est pas au reste qu'il ne puisse y avoir et qu'il n'y ait réellement dans leurs ouvrages des choses vraies, raisonnables et touchantes, mais qui sont trop rachetées par ce qu'ils y ont mêlé de faux et de dangereux, surtout à cause de leur aversion pour toute autorité et hiérarchie sacerdotales. Ce caractère est général parmi eux : jamais je n'y ai rencontré d'exception parfaite parmi les nombreux adeptes que j'ai connus.

Le plus instruit, le plus sage et le plus élégant des théosophes modernes, Saint-Martin, dont les ouvrages furent le code des hommes dont je parle, participait cependant à ce caractère général. Il est mort sans avoir voulu recevoir un prêtre ; et ses ouvrages présentent la preuve la plus claire qu'il ne croyait point à la légitimité du sacerdoce chrétien (1).

---

(1) Saint-Martin mourut en effet le 13 octobre 1804, sans avoir voulu recevoir un prêtre. (Mercure de France, 18 mars 1809. N° 408, pag. 499 et suiv.)

En protestant qu'il n'avait jamais douté de la sincérité de La Harpe dans sa conversion (et quel honnête homme pourrait en douter), il ajoutait cependant *que ce littérateur célèbre ne lui paraissait pas s'être dirigé par les véritables principes* (1).

Mais il faut lire surtout la préface qu'il a placée à la tête de sa traduction du livre des *Trois principes*, écrit en Allemand par *Jacob Böhme* : c'est là qu'après avoir justifié jusqu'à un certain point les injures vomies par ce fanatique contre les prêtres catholiques, il accuse notre sacerdoce en corps d'avoir trompé sa destination (2), c'est-à-dire, en d'autres termes, que Dieu n'a pas su

---

(1) Le journal que l'interlocuteur vient de citer ne s'explique pas tout à fait dans les mêmes termes. Il est moins laconique et rend mieux les idées de Saint-Martin. « En protestant, « dit le journaliste, de la sincérité de la conversion de La « Harpe, il ajoutait cependant *qu'il ne la croyait point* « *dirigée par les véritables voies lumineuses.* » Ibid.

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Dans la préface de la traduction citée, Saint-Martin s'exprime de la manière suivante :

« C'est à ce sacerdoce *qu'aurait dû appartenir* la manifesta- « tion de toutes les merveilles et de toutes les lumières dont « le cœur et l'esprit de l'homme auraient un si pressant « besoin. » (Paris, 1802, in-8°, préface, pag. 3.)

Ce passage, en effet, n'a pas besoin de commentaire. Il en résulte à l'évidence qu'il n'y a point de sacerdoce, et que l'Evangile ne suffit pas *au cœur et à l'esprit de l'homme.*

établir dans sa religion un sacerdoce tel qu'il aurait dû être pour remplir ses vues divines. Certes c'est grand dommage, car cet essai ayant manqué, il reste bien peu d'espérance. J'irai cependant mon train, messieurs, comme si le Tout-Puissant avait réussi, et tandis que les *pieux disciples* de Saint-Martin, *dirigés*, suivant la doctrine de leur maître, *par les véritables principes*, entreprennent de traverser les flots à la nage, je dormirai en paix dans cette barque qui cingle heureusement à travers les écueils et les tempêtes depuis mille huit cent neuf ans.

J'espère, mon cher sénateur, que vous ne m'accuserez pas de parler des illuminés sans les connaître. Je les ai beaucoup vus ; j'ai copié leurs écrits de ma propre main. Ces hommes, parmi lesquels j'ai eu des amis, m'ont souvent édifié ; souvent ils m'ont amusé, et souvent aussi... mais je ne veux point me rappeler certaines choses. Je cherche au contraire à ne voir que les côtés favorables. Je vous ai dit plus d'une fois que cette secte peut être utile dans les pays séparés de l'Eglise, parce qu'elle maintient le sentiment religieux, accoutume l'esprit au dogme, le soustrait à l'action délétère de la réforme, qui n'a plus de bornes, et le prépare pour la réunion. Je me rappelle même souvent avec la plus profonde satisfaction que, parmi les illuminés protestants que j'ai connus en assez grand nombre, je n'ai jamais rencontré une certaine aigreur qui devrait être exprimée par un nom particulier, parce qu'elle ne ressemble à aucun autre sentiment de cet ordre : au contraire, je n'ai trouvé chez eux que bonté, douceur et piété

même, j'entends à leur manière. Ce n'est pas en vain, je l'espère, qu'ils s'abreuvent de l'esprit de saint François de Sales, de Fénelon, de sainte Thérèse : madame Guyon même, qu'ils savent par cœur, ne leur sera pas inutile. Néanmoins, malgré ces avantages, ou pour mieux dire, malgré ces compensations, l'illuminisme n'est pas moins mortel sous l'empire de notre Eglise et de la vôtre même, en ce qu'il anéantit fondamentalement l'autorité qui est cependant la base de notre système.

Je vous l'avoue, messieurs, je ne comprends rien à un système qui ne veut croire qu'aux miracles, et qui exige absolument que les prêtres en opèrent, sous peine d'être déclarés nuls. Blair a fait un beau discours sur ces paroles si connues de saint Paul : « Nous ne voyons « maintenant *les choses* que comme dans un miroir et « sous des images obscures (1). » Il prouve à merveille que si nous avions connaissance de ce qui se passe dans l'autre monde, l'ordre de celui-ci serait troublé et bientôt anéanti ; car l'homme, instruit de ce qui l'attend, n'aurait plus le désir ni la force d'agir. Songez seulement à la brièveté de notre vie. Moins de trente ans nous sont accordés en commun : qui peut croire qu'un tel être soit destiné pour converser avec les anges ? Si les prêtres sont faits pour les communica-

---

(1) *Videmus nunc per speculum in ænigmate.* (Epist. ad Cor. cap. XIII, 12.)

tions, les révélations, les manifestations, etc., l'extraordinaire deviendra donc notre état ordinaire. Ceci serait un grand prodige ; mais ceux qui veulent des miracles sont les maîtres d'en opérer tous les jours. Les véritables miracles sont les bonnes actions faites en dépit de notre caractère et de nos passions. Le jeune homme qui commande à ses regards et à ses désirs en présence de la beauté est un plus grand thaumaturge que Moïse, et quel prêtre ne recommande pas ces sortes de prodiges ? La simplicité de l'Evangile en cache souvent la profondeur : on y lit : *S'ils voyaient des miracles, ils ne croiraient pas ;* rien n'est plus profondément vrai. Les clartés de l'intelligence n'ont rien de commun avec la rectitude de la volonté. Vous savez bien, mon vieil ami, que certains hommes, s'ils venaient à trouver ce qu'ils cherchent, pourraient fort bien devenir coupables au lieu de se perfectionner. Que nous manque-t-il donc aujourd'hui, puisque nous sommes les maîtres de bien faire ? et que manque-t-il aux prêtres, puisqu'ils ont reçu la puissance d'intimer la loi et de pardonner les transgressions ?

Qu'il y ait des mystères dans la Bible, c'est ce qui n'est pas douteux ; mais à vous dire la vérité, peu m'importe. Je me soucie fort peu de savoir ce que c'est qu'un *habit de peau*. Le savez-vous mieux que moi, vous, qui travaillez à le savoir ? et serions-nous meilleurs si nous le savions ? Encore une fois, cherchez tant qu'il vous plaira : prenez garde cependant de ne pas aller trop loin, et de ne pas vous tromper en vous livrant à votre imagination. Il a bien été dit, comme vous le rappelez :

Scrutez les Ecritures; mais comment et pourquoi? Lisez le texte: *Scrutez les Ecritures, et vous y verrez qu'elles rendent témoignage de moi.* (Jean. V, 39.) Il ne s'agit donc que de ce fait déjà certain, et non de recherches interminables pour l'avenir qui ne nous appartient pas. Et quant à cet autre texte, *les étoiles tomberont*, ou pour mieux dire, *seront tombantes ou défaillantes*, l'évangéliste ajoute immédiatement, que *les vertus du ciel seront ébranlées*, expressions qui ne sont que la traduction rigoureuse des précédentes. Les étoiles tombantes que vous voyez dans les belles nuits d'été n'embarrassent, je vous l'avoue, guère plus mon intelligence. Revenons maintenant...

LE CHEVALIER.

Non pas, s'il vous plaît, avant que j'aie fait une petite querelle à notre bon ami sur une proposition qui lui est échappée. Il nous a dit en propres termes: *Vous n'avez plus de héros*; c'est ce que je ne puis passer. Que les autres nations se défendent comme elles l'entendront; moi je ne cède point sur l'honneur de la mienne. Le prêtre et le chevalier français sont parents, et l'un est comme l'autre *sans peur et sans reproche*. Il faut être juste, messieurs: je crois que, pour la gloire de l'intrépidité sacerdotale, la révolution a présenté des scènes qui ne le cèdent en rien à tout ce que l'histoire ecclésiastique offre de plus brillant dans ce genre. Le massacre des Carmes, celui de Quiberon, cent autres faits particuliers retentiront à jamais dans l'univers.

LE SÉNATEUR.

Ne me grondez pas, mon cher chevalier ; vous savez, et votre ami le sait aussi, que je suis à genoux devant les glorieuses actions qui ont illustré le clergé français pendant l'épouvantable période qui vient de s'écouler. Lorsque j'ai dit : *Vous n'avez plus de héros*, j'ai parlé en général et sans exclure aucune noble exception : j'entendais seulement indiquer un certain affaiblissement universel que vous sentez tout aussi bien que moi ; mais je ne veux point insister, et je vous rends la parole, M. le comte.

LE COMTE.

Je reprends donc, puisque vous le voulez l'un et l'autre. Vous attendez un grand événement : vous savez que, sur ce point, je suis totalement de votre avis, et je m'en suis expliqué assez clairement dans l'un de nos premiers entretiens. Je vous remercie de vos réflexions sur ce grand sujet, et je vous remercie en particulier de l'explication si simple, si naturelle, si ingénieuse du *Pollion* de Virgile, qui me semble tout à fait *acceptable* au tribunal du sens commun.

Je ne vous remercie pas moins de ce que vous me dites sur la société biblique. Vous êtes le premier penseur qui m'ayez un peu réconcilié avec une institution qui repose tout entière sur une erreur capitale ; car ce n'est point la *lecture*, c'est l'enseignement de l'Ecriture sainte qui est utile : la douce colombe, avalant d'abord

et triturant à demi le grain qu'elle distribue ensuite à sa couvée, est l'image naturelle de l'Eglise expliquant aux fidèles cette parole écrite, qu'elle a mise à leur portée. Lue sans notes et sans explication, l'Ecriture sainte est un poison. La société biblique est une œuvre protestante, et, comme telle, vous devriez la condamner ainsi que moi ; d'ailleurs, mon cher ami, pouvez-vous nier qu'elle ne renferme, je ne dis pas seulement une foule d'indifférents, mais de sociniens même, de déistes achevés, je dis plus encore, d'ennemis mortels du Christianisme?.. Vous ne répondez pas.... on ne saurait mieux répondre.... Voilà cependant, il faut l'avouer, de singuliers propagateurs de la foi! Pouvez-vous nier de plus les alarmes de l'église anglicane, quoiqu'elle ne les ait point encore exprimées formellement? Pouvez-vous ignorer que les *vues secrètes* de cette société ont été discutées avec effroi dans une foule d'ouvrages composés par des docteurs anglais? Si l'église anglicane, qui renferme de si grandes lumières, a gardé le silence jusqu'à présent, c'est qu'elle se trouve placée dans la pénible alternative, ou d'approuver une société qui l'attaque dans ses fondements, ou d'abjurer le dogme insensé et cependant fondamental du Protestantisme, le *jugement particulier*. Il y aurait bien d'autres objections à faire contre la société biblique, et la meilleure c'est vous qui l'avez faite, M. le sénateur ; *en fait de prosélytisme, ce qui déplait à Rome ne vaut rien.* Attendons l'effet qui décidera la question. On ne cesse de nous parler du nombre des *éditions ;* qu'on nous parle un peu de celui des *conversions*. Vous savez, au

reste, si je rends justice à la bonne foi qui se trouve disséminée dans la société, et si je vénère surtout les grands noms de quelques protecteurs ! Ce respect est tel, que souvent je me suis surpris argumentant contre moi-même sur le sujet qui nous occupe dans ce moment, pour voir s'il y aurait moyen de transiger avec l'intraitable logique. Jugez donc si j'embrasse avec transport le point de vue ravissant et tout nouveau sous lequel vous me faites apercevoir dans un prophétique lointain l'effet d'une entreprise qui, séparée de cet espoir consolateur, épouvante la religion au lieu de la réjouir . . . . . .

. . . . . .

Cætera desiderantur.

FIN DU ONZIÈME ET DERNIER ENTRETIEN.

NOTES

DU

ONZIÈME ENTRETIEN.

N° 1.

(Page 231... La nation française devait être le grand instrument de la plus grande des révolutions.)

On ne lira pas sans intérêt le passage suivant d'un livre allemand intitulé : *Die Siegesgeschichte der christlichen Religion in einer gemeinnützigen Erklarung der Offenbarung Johannis.* Nüremberg, 1799, in-8°. L'auteur anonyme est fort connu en Allemagne, mais nullement en France, que je sache du moins. Son ouvrage mérite d'être lu par tous ceux qui en auront la patience. A travers les flots d'un fanatisme qui fait peur, *erat quod tollere velles.* Voici donc le passage, qui est très analogue à ce que vient de dire l'interlocuteur :

« Le second ange qui crie : *Babylone est tombée*, est *Jacob* « *Böhme.* Personne n'a prophétisé plus clairement que lui sur « ce qu'il appelle *l'ère des lis* (LILIENZEIT). » Tous les cha-

pitres de son livre crient : « Babylone est tombée ! sa prostitu-
« tion est tombée ; *le temps des lis est arrivé.* » (*Ibid.*, ch. XIV, v, VIII, pag. 421.)

« Le roi Louis XVI avait mûri dans sa longue captivité et il « était devenu *une gerbe parfaite.* Lorsqu'il fut monté sur « l'échafaud, il leva les yeux au ciel et dit comme son rédemp-« teur : *Seigneur, pardonnez à mon peuple.* Dites, mon cher « lecteur, si un homme peut parler ainsi sans être pénétré « (*durchgedrungen*) de l'esprit de Jésus-Christ ! Après lui des « millions d'innocents ont été moissonnés et rassemblés *dans* « *la grange* par l'épouvantable révolution. La moisson a com-« mencé par le champ français, et de là elle s'étendra sur tout « le champ du Seigneur dans la chrétienté. Tenez-vous donc « prêts, priez et veillez. (Page 429.) Cette nation (la française) « était en Europe la première en tout : il n'est pas étonnant « que la première aussi elle ait été mûre dans tous les sens. « Les deux anges moissonneurs commencent par elle, et lors-« que la moisson sera prête dans toute la chrétienté, alors le « Seigneur paraîtra et mettra fin à toute moisson et à tout « pressurage sur la terre. » (*Ibid.*, pag. 431.)

Je ne saurais dire pourquoi les docteurs protestants ont en général un grand goût pour la fin du monde. Bengel, qui écrivait il y a soixante ans à peu près, en comptant, par les plus doctes calculs, les années de la *bête* depuis l'an 1130, trouvait qu'elle devait être anéantie précisément en l'année 1796. (*Ibid.*, pag. 433.)

L'anonyme que je cite nous dit d'une manière bien autrement péremptoire : « Il ne s'agit plus de bâtir des palais et « d'acheter des terres pour sa postérité ; *il ne nous reste plus* « *de temps pour cela.* » (*Ibid.*, pag. 433.)

Toutes les fois qu'on a fait, depuis la naissance de leur secte, un peu trop de bruit dans le monde, ils ont toujours cru

qu'il allait finir. Déjà, dans le XVIe siècle, un jurisconsulte allemand réformé, dédiant un livre de jurisprudence à l'électeur de Bavière, s'excusait sérieusement dans la préface, d'avoir entrepris un ouvrage profane *dans un temps où l'on touchait visiblement à la fin du monde.* Ce morceau mérite d'être cité dans la langue originale; une traduction n'aurait point de grâce.

In hoc imminente rerum humanarum occasu, circumactâque jam ferme præcipitantis ævi periodo, frustra tantum laboris impenditur in his politicis studiis paulò post desituris... Quum vel universa mundi machina suis jam fessa fractaque laboribus, et effecta senio, ac hominum flagitiis velut morbis confecta lethalibus ad eamdem ἀπολύτρωσιν *si unquam aliàs*, certe nunc imprimis *quadam* αποκαραδοκία *feratur et anhelet. Accedit miserrima, quæ præ oculis est Reip. fortuna, et inenarrabiles* ὠδῖνες *Ecclesiæ* hoc in extremo seculorum agone *durissimis angoribus et sævissimis doloribus laceratæ.*

(Matth. Wesembecii præf. in Paratitlas.)

II.

(Page 232.... Son *Pollion*, qui fut depuis traduit en assez beaux vers grecs, et lu dans cette langue au concile de Nicée.)

Il n'y a rien de plus curieux que ce que le célèbre Heyne a écrit sur le *Pollion.* Il cite de bonne foi une foule d'auteurs anciens et nouveaux qui ont vu quelque chose d'extraordinaire dans cette pièce, ce qui ne l'empêche pas néanmoins de dire : *Je ne vois rien de plus vain et de plus nul que cette opi-*

nion (1). Mais quelle *opinion?* Il s'agit d'un *fait.* Si quelqu'un a cru que Virgile était immédiatement inspiré, voilà ce qu'on nomme une *opinion* dont on peut se moquer si l'on veut; mais ce n'est pas de quoi il s'agit : veut-on nier qu'à la naissance du Sauveur l'univers ne fût dans l'attente de quelque grand évènement? Non, sans doute, la chose n'est pas possible, et le docte commentateur convient lui-même que *jamais la fureur des prophéties ne fut plus forte qu'à cette époque* (2), *et que parmi ces prophéties, il en était une qui promettait une immense félicité;* il ajoute que Virgile *tira bon parti de ces oracles* (3). C'est en vain que Heyne, pour changer l'état de la question, nous répète les réflexions banales *sur le mépris des Romains* pour les superstitions judaïques (4); car, sans lui demander ce qu'il entend par les superstitions judaïques, ceux qui auront lu attentivement ces entretiens auront pu se convaincre que le système religieux des Juifs ne manquait à Rome ni de connaisseurs, ni d'approbateurs, ni de partisans déclarés, même dans les plus hautes classes. Nous tenons encore de Heyne qu'*Hérode était l'ami particulier et l'hôte de Pollion*; *et que Nicolas de Damas, très habile homme, qui avait fait les affaires de ce même Hérode et qui était un favori d'Auguste, avait bien pu instruire ce prince des opinions judaïques.* Il ne faut donc pas croire les Romains si

---

(1) *Nihil tamen istâ opinione esse potest levius, et certis rerum argumentis magis destitutum.* (Heyne, sur la IVe églogue, dans son édition de Virgile. Londres, 1793; in-8°, tom. I, pag. 72.

(2) *Nullo tamen tempore vaticiniorum insanius fuit studium.* (Ibid., pag. 73.)

(3) *Unum fuit aliquod* (Sibyllinum oraculum) *quod magnam aliquam futuram felicitatem promitteret.* (Ibid., pag. 74.) Hoc itaque oraculo et vaticinio seu commento ingenioso commodè *usus est Virgilius.* (Ibid., pag. 74.)

(4) Ibid., pag. 73.

étrangers à l'histoire et à la croyance des Hébreux ; mais encore une fois ce n'est pas de quoi il s'agit. Croyait-on à l'époque marquée *qu'un grand évènement allait éclore ? Que l'Orient l'emporterait ? Que des hommes partis de la Judée assujettiraient le monde?* Parlait-on de tous côtés *d'une femme auguste, d'un enfant miraculeux prêt à descendre du ciel, pour ramener l'âge d'or sur la terre*, etc. ? Oui, il n'y a pas moyen de contester ces faits : Tacite, Suétone, leur rendent témoignage. *Toute la terre croyait toucher au moment d'une révolution heureuse ; la prédiction d'un conquérant qui devait asservir l'univers à sa puissance, embellie par l'imagination des poètes, échauffait les esprits jusqu'à l'enthousiasme ; avertis par les oracles du paganisme, tous les yeux étaient tournés vers l'Orient d'où l'on attendait ce libérateur. Jérusalem s'éveillait à des bruits si flatteurs*, etc. (1).

C'est en vain que l'irréligion obstinée interroge toutes les généalogies romaines pour leur demander en grâce de vouloir bien nommer l'enfant célébré dans le *Pollion*. Quand cet enfant se trouverait, il en résulterait seulement que Virgile, pour faire sa cour à quelque grand personnage de son temps, appliquait à un nouveau-né les prophéties de l'Orient ; mais cet enfant n'existe pas, et quelques efforts qu'aient faits les commentateurs, jamais ils n'ont pu en nommer un auquel les vers de Virgile s'adaptent sans violence. Le docteur Lowth surtout (*De sacrâ poesi Hebræorum*) ne laisse rien à désirer sur ce point intéressant.

De quoi s'agit-il donc, et sur quoi dispute-t-on ? Heyne a eu des successeurs qui ont beaucoup renchéri sur lui. Plaignons

---

(1) Sermons du P. Elisée.

des hommes (je n'en nomme aucun) furieux contre la vérité, qui, sans loi et sans conscience, changent l'état d'une question toute claire pour chercher des difficultés où il n'y en a point, et s'amusent à réfuter doctement ce que nous ne disons pas, pour se consoler de ne pouvoir réfuter ce que nous disons.

III.

(Page 233. Jamais l'homme n'aurait recouru aux oracles, jamais il n'aurait pu les imaginer, s'il n'était parti d'une idée primitive, etc.)

Il n'y a rien de si connu que le traité de Plutarque *De la cessation des oracles*. Il y a des vers de Lucain qui ne paraissent pas aussi connus, et qui méritent cependant de l'être. Ce sont de ces choses qu'il faut abandonner aux réflexions du lecteur accoutumé à faire le *départ* des vérités.

. . . . . Non ullo sæcula dono
Nostra carent majore Deûm, quàm Delphica sedes
Quòd siluit, postquàm reges timuêre futura
Et Superos vetuêre loqui . . . . . .
. . . . . Tandem conterrita virgo
Confugit ad tripodas. . . . . .
. . . . . Mentemque priorem
Expulit, atque hominem toto sibi cedere jussit
Pectore. . . . . .

Puis il ajoute sur l'esprit prophétique en général :

. . . . . Nec tantùm prodere vati
Quantùm scire licet : venit ætas omnis in unam
Congeriem, miserumque premunt tot sæcula pectus,
Tanta patet rerum series, atque omne futurum
Nititur in lucem. . . . . .

(*Luc.* Phars. V, 92, 180.)

IV.

(Page 236. Machiavel est le premier homme de ma connaissance qui ait avancé cette proposition.)

Le morceau de Machiavel sur les prophéties mérite en effet grande attention : « *D'onde ei si nasca io non sò*, etc., c'est-à-dire :

« Je ne saurais en donner la raison ; mais c'est un fait « attesté par toute l'histoire ancienne et moderne, que jamais « il n'est arrivé de grand malheur dans une ville ou dans une « province qui n'ait été prédit par quelques devins ou annon- « cé par des révélations, des prodiges ou autres signes céles- « tes. Il serait fort à désirer que la cause en fût discutée par « des hommes instruits dans les choses naturelles et surnatu- « relles, avantage que je n'ai point. Il peut se faire que notre « atmosphère étant, comme l'ont cru certains philosophes (1), « habitée par une foule d'esprits qui prévoient les choses futu- « res par les lois mêmes de leur nature, ces intelligences, qui « ont pitié des hommes, les avertissent par ces sortes de « signes, afin qu'ils puissent se tenir sur leurs gardes. Quoi « qu'il en soit, le fait est certain, et toujours après ces annon- « ces, on voit arriver des choses nouvelles et extraordinaires. » (Mach. Disc. sur Tite-Live, I, 56.)

---

(1) C'était un dogme pythagoricien, εἶναι πάντα τον αέρα ψύχων ἐμπλεων (Laert. in Pyth.) *Il y a en l'air*, dit Plutarque, *des natures grandes et puissantes, au demeurant malignes et mal accointables.* (Plut. de Iside et Osiride, cap. XXIV, trad. d'Amyot.) Saint Paul, avant Plutarque, avait consacré cette antique croyance. (Ephes. II, 2.)

Entre mille preuves de cette vérité, l'histoire d'Amérique en présente une remarquable : « Si l'on en croit les premiers « historiens espagnols et les plus estimés, il y avait parmi les « Américains une opinion presque universelle que quelque « grande calamité les menaçait et leur serait apportée par une « race de conquérants redoutables, venant des régions de l'Est « pour dévaster leur contrée, etc. » (Robertson, Hist. de l'Amérique, tom. III, in-12; liv. V, pag. 39.)

Ailleurs le même historien rapporte le discours de Montézuma aux grands de son empire : « Il leur rappelle les traditions « et les prophéties qui annonçaient depuis longtemps l'arrivée « d'un peuple *de la même race qu'eux, et qui devait pren-* « *dre possession du pouvoir suprême.* » (*Ibid.* p. 123, sur l'année 1520.)

On peut voir à la page 103, A. 1519, l'opinion de Montézuma sur les Espagnols. La lecture du célèbre Solis ne laisse aucun doute sur ce fait.

Les traditions chinoises tiennent absolument le même langage. On lit dans le Chouking ces paroles remarquables : *Quand une famille s'approche du trône par ses vertus, et qu'une autre est prête à en descendre en punition de ses crimes, l'homme parfait en est instruit par des signes avant-coureurs.* (Mémoires sur les Chinois, in-4°, tom. I, p. 482.)

Les missionnaires ont placé sous ce texte la note suivante :

« L'opinion que les prodiges et les phénomènes annoncent « les grandes catastrophes, le changement des dynasties, les « révolutions dans le gouvernement, est générale parmi nos « lettrés. Le *Tien*, disent-ils, d'après le *Chouking* et autres « anciens livres, ne frappe jamais de grands coups sur une « nation entière sans l'inviter à la pénitence par des signes sen- « sibles de sa colère. » *Ibid.*

Nous avons vu que le plus grand évènement du monde était universellement attendu. De nos jours, la révolution française a fourni un exemple des plus frappants de cet esprit prophétique qui annonce constamment les grandes catastrophes. Depuis l'épître dédicatoire de Nostradamus au roi de France (qui appartient au XVIe siècle), jusqu'au fameux sermon du père Beauregard; depuis les vers d'un anonyme, destinés au fronton de Sainte-Geneviève, jusqu'à la chanson de M. de Lisle, je ne crois pas qu'il y ait eu de grand évènement annoncé aussi clairement et de tant de côtés. Je pourrais accumuler une foule de citations : je les supprime, parce qu'elles sont assez connues et parce qu'elles allongeraient trop cette note.

Cicéron, examinant la question de savoir pourquoi nous sommes instruits dans nos songes de plusieurs évènements futurs (jamais l'antiquité n'a douté de ce fait), en rapporte trois raisons d'après le philosophe grec Possidonius : 1° L'esprit humain prévoit plusieurs choses sans aucun secours extérieur, en vertu de sa parenté avec la nature divine; 2° l'air est plein d'esprits immortels qui connaissent ces choses et les font connaître; 3° les dieux enfin les révèlent immédiatement (1). En faisant abstraction de la troisième explication, qui rentre pour nous dans la seconde, on retrouve ici la pure doctrine de Pythagore et de saint Paul.

---

(1) Cic., de Div.

V.

(Page 236... Et par delà l'éternité.

In æternum et ultrà.

(Exode, XV, 18. Michée, IV, 5.)

Au-delà des temps et des âges,
Au-delà de l'éternité.

(RACINE, *Esther*, dern. vers.)

Un habile critique français n'aime pas trop cette expression : « On ne conçoit pas, dit-il, qu'il y ait quelque chose au-delà « de l'éternité. Cette expression ne serait point à l'abri de la « critique, si elle n'était pas autorisée par l'Ecriture. *Domi-* « *nus regnabit in æternum et ultra.* » (Geoffroi, sur le texte de Racine qu'on vient de lire.)

Mais Bourdaloue est d'un autre avis : « Par delà l'éternité, « dit-il, *expression divine et mystérieuse.* » (Troisième sermon sur la purification de la Vierge, troisième partie.) Et la bonne madame Guyon a dit aussi : *Dans les siècles des siècles* ET AU-DELA. (Disc. chrét. XLVI, n° 1.)

VI.

(Page 238. S'il y a quelque chose d'évident pour l'esprit humain non préoccupé, c'est que les mouvements de l'univers ne peuvent s'expliquer par des lois mécaniques.)

A ces idées, je me permettrai d'en ajouter ici quelques-unes que je donne seulement comme de simples doutes ; car il n'est permis de se montrer dogmatique que lorsqu'on a le droit de ne pas douter : or, ce droit ne nous appartient que dans les choses qui ont fait l'objet principal de nos études. N'étant donc point mathématicien, j'exprimerai avec réserve et sans prétention des doutes qui ne sont pas toujours à mépriser, puisqu'il n'y a pas de science qui ne doive rendre compte à la métaphysique et répondre à ses questions.

Le mot d'*attraction* est évidemment faux pour exprimer le système du monde. Il eût fallu en trouver un qui exprimât la combinaison des deux forces : car j'ai autant et même plus de droit d'appeler un Newtonien *tangentiaire* qu'*attractionnaire*. Si l'attraction seule existait, toute la matière de l'univers ne serait qu'une masse inerte et immobile. La force tangentielle, qu'on emploie pour expliquer les mouvements cosmiques, n'est qu'un mot mis à la place d'une chose. Cette question n'étant point une de celles qu'il est impossible de pénétrer, la réserve à cet égard serait un tort. Ce n'est pas que, dans une foule de livres, on ne nous dise : *Qu'il est superflu de se livrer à ces sortes de recherches ; que les premières causes sont inabordables ; qu'il suffit à notre faible intelligence d'interroger l'expérience et de connaître les faits, etc.* Mais il ne faut pas être la dupe de cette prétendue modestie. Toutes les fois qu'un savant du dernier siècle prend le ton humble et semble craindre de décider, on peut être sûr qu'il voit une vérité qu'il voudrait cacher. Il ne s'agit nullement ici d'un mystère qui nous impose le silence ; nous avons au contraire toutes les connaissances qu'exige la solution du problème. Nous savons que *tout mouvement est un effet :* et nous savons de plus que l'origine du mouvement ne saurait se trouver que dans l'esprit ; ou, comme disaient les anciens si

souvent cités dans cet ouvrage : *Que le principe de tout mobile ne doit être cherché que dans l'immobile.* Ceux qui ont dit que *le mouvement est essentiel à la matière* ont d'abord commis un grand crime, celui de parler contre leur conscience ; car je ne crois pas qu'il y ait d'homme sensé qui ne soit persuadé du contraire, ce qui les rend absolument inexcusables : et de plus on peut les soupçonner légitimement de ne pas savoir ce qu'ils affirment. En effet, celui qui affirme d'une manière abstraite que le mouvement est essentiel à la matière n'affirme rien du tout ; car il n'y a point de mouvement abstrait et réel : tout mouvement est un mouvement particulier qui produit son effet. Il ne s'agit donc point de savoir *si le mouvement est essentiel à la matière ;* mais si le mouvement, ou la suite ou l'ensemble des mouvements qui doivent produire, par exemple un minéral, une plante, un animal, etc., sont essentiels à la matière ; si l'idée de la matière emporte *nécessairement* celle d'*une* émeraude, d'*un* rossignol, d'*un* rosier, et même de cette émeraude, de ce rosier, de ce rossignol individuel, etc. : ce qui devient l'excès du ridicule. Il n'y a point dans la nature de mouvement aveugle ou de *turbulence ;* tout mouvement a un but et un résultat de destruction ou d'organisation, en sorte qu'on ne peut soutenir le mouvement essentiel sans affirmer en même temps les *résultats* essentiels : or, le mouvement se trouvant ainsi évidemment et nécessairement joint à l'intention, il s'ensuit qu'en supposant le mouvement essentiel de la matière, on admet l'*intention essentielle et nécessaire ;* c'est-à-dire qu'on ramène l'*esprit* par l'argument même qui voudrait s'en débarrasser.

Lorsque le système newtonien parut dans l'univers, il plut au siècle, bien moins par sa vérité, qui était encore discutée, que par l'appui qu'il semblait donner aux opinions qui allaient distinguer à jamais ce siècle fatal. *Cotes*, dans la fameuse pré-

face qu'il mit à la tête du livre des *Principes*, se hâta d'avancer *que l'attraction était essentielle à la matière ;* mais l'auteur du système fut le premier à désavouer son illustre élève. Il déclara publiquement qu'il n'avait jamais entendu soutenir cette proposition, et même il ajouta *qu'il n'avait jamais vu la préface de Cotes* (1).

Dans la préface même de son fameux livre, Newton déclare solennellement et à diverses reprises *que son système ne touche point à la physique ; qu'il n'entend attribuer aucune force aux centres ; en un mot, qu'il n'entend point sortir du cercle des mathématiques* (quoiqu'il semble assez difficile de comprendre cette sorte d'abstraction).

Les Newtoniens, ne cessant de parler de *physique céleste*, semblent se mettre ainsi en opposition directe avec leur maître, qui a toujours exclu de son système toute idée physique, ce qui m'a paru toujours très remarquable.

De là encore cette autre contradiction frappante parmi les Newtoniens ; car ils ne cessent de dire que l'attraction n'est pas un système, mais un fait ; et cependant quand ils en viennent à la pratique, c'est bien un *système* qu'ils défendent. Ils parlent *des deux forces* comme de quelque chose de réel, et véritablement, si l'attraction n'était pas un système, elle ne serait rien, puisque tout se réduirait au fait ou à l'observation.

---

(1) La chose paraît incroyable ; et cependant rien n'est plus vrai, à moins qu'on ne suppose, ce qui n'est pas permis, que Newton en a imposé ; car dans ses lettres théologiques au docteur Bentley, il dit expressément, en parlant de la préface de *Cotes*, « qu'il ne l'a jamais lue ni même vue. (*Newton*, non vidit.) » C'est de ce *Cotes*, emporté à la fleur de son âge, que Newton fit cette superbe oraison funèbre : — *Si* Cotes *avait vécu, nous aurions su quelque chose.*

Dernièrement encore (1819) l'Académie royale de Paris a demandé : *Si l'on pouvait fournir, par la théorie seule, des tables de la lune aussi parfaites que celles qui ont été construites par l'observation.*

Il y a donc encore un doute sur ce point, et le simple bon sens étranger aux profonds calculs serait tenté de croire que l'attraction n'est que l'*observation représentée par des formules ;* ce que je n'affirme point cependant, car je n'entends point sortir de ce ton de réserve auquel j'ai protesté de m'astreindre rigoureusement.

Il y a cependant des choses certaines indépendamment de tout calcul : il est certain, par exemple, que les Newtoniens ne doivent point être écoutés lorsqu'ils disent : *Qu'ils ne sont point obligés de nommer la force qui agite les astres, et que cette force est un fait.* Je le répète, gardons-nous de la philosophie moderne toutes les fois qu'elle s'incline respectueusement et qu'elle dit : *Je n'ose pas avancer* : c'est une marque certaine qu'elle voit devant elle une vérité qu'elle craint. Le mouvement des astres n'est pas plus mystérieux qu'un autre : tout mouvement naissant d'un mouvement antécédent jusqu'à ce qu'on arrive à une volonté, l'astre ne peut être mû que par une impulsion mécanique, s'il est au rang des mouvements secondaires, ou par une volonté, s'il est considéré comme mouvement primitif. Les Newtoniens sont donc obligés de nous dire quel est le moteur matériel qu'ils ont chargé de conduire les astres dans le vide ; et en effet ils ont appelé à leur secours je ne sais quel *éther* ou fluide merveilleux, pour maintenir l'honneur du mécanisme, et l'on peut voir dans ce genre l'excès de la déraison humaine dans les ouvrages de Lesage, de Genève. De pareils systèmes ne sont pas même dignes d'une réfutation. Cependant ils sont précieux sous un certain rapport, en ce qu'ils montrent le désespoir de ces sortes

de philosophes qui sauraient bien appuyer leurs opinions de quelque supposition un peu tolérable, si elle existait.

Nous voici donc nécessairement portés à la cause immatérielle, et il ne s'agit plus de savoir si nous devons admettre une cause seconde ou remonter immédiatement à la première ; mais dans l'un et l'autre cas, que deviennent *les forces* et leur combinaison, et tout le système mécanique ? les astres tournent parce qu'une intelligence les fait tourner. Si l'on veut représenter tous les mouvements par des nombres, on y parviendra parfaitement, je le suppose ; mais rien n'est plus indifférent à l'existence du principe nécessaire.

Si je tourne en rond dans une plaine, et que des observateurs lointains disent *que je suis agité par deux forces*, etc., ils sont bien les maîtres, et leurs calculs seront incontestables. Le fait est cependant que *je tourne parce que je veux tourner*.

Il faut encore se rappeler ici ce qu'a dit Newton (1) sur l'indispensable distinction des possibilités physiques ou simplement théoriques et métaphysiques.

Peut-on, disait-il, *imaginer dix mille aiguilles debout sur une glace polie* ? Sans doute, il ne s'agit que de la simple théorie. Il suffit de les supposer toutes parfaitement d'aplomb ; pourquoi tomberaient-elles d'un côté plus que d'un autre ? mais si nous entrons dans le cercle physique, on ne sait plus imaginer rien d'aussi impossible.

Il en est absolument de même du système du monde : cette machine immense peut-elle être réglée par des forces aveugles ? sans doute encore, sur le papier, avec des formules

---

(1) *Voyez* encore ses *Lettres théologiques* au docteur Bentley,

algébriques et des figures; mais dans la réalité, nullement. Nous sommes ramenés *aux aiguilles*. Sans une intelligence opérante ou coopérante, l'ordre n'est plus possible. En un mot, le système physique est physiquement impossible.

Il ne nous reste donc qu'à choisir, comme je l'ai dit, entre l'intelligence première et l'intelligence créée.

Mais entre deux suppositions, il n'y a pas moyen de délibérer longtemps; la raison et les traditions antiques, qu'on néglige infiniment trop dans notre siècle, nous auront bientôt décidés.

En suivant ces idées, on comprendra comment le Sabéisme fut la plus ancienne des idolâtries;

Pourquoi on attribua une divinité à chaque planète, qui la présidait et semblait s'amalgamer avec elle en lui donnant son nom;

Pourquoi la planète, satellite de la terre (chose parfaitement ignorée des hommes qui vécurent depuis les temps primitifs), pourquoi, dis-je, cette planète, à la différence des autres, était présidée, suivant eux, par une divinité qui appartenait encore à la terre et *aux enfers* (1);

Pourquoi ils croyaient qu'il y avait autant de métaux que de planètes, chacune d'elles donnant son nom et son signe à l'un des métaux (2);

---

(1) Tergeminamque Hecaten, tria virginis ora Dianæ.
(*Virg.* Æn. IV, v. 511.)

(2) Il y avait jadis sept planètes et sept métaux: il est singulier que, de nos jours, le nombre des uns et des autres ait augmenté en même proportion, car nous connaissons 28 planètes ou satellites, et 28 métaux. (Journ. de phys. Travaux et progrès dans les sciences naturelles pendant l'année 1809, cités dans le *Journal de Paris*, du 4 avril 1810, pag. 672, 673, n. 4.)

Pourquoi Job attestait le Seigneur qu'il n'avait jamais approché la main de sa bouche en regardant les astres (1);

Pourquoi les prophètes emploient si souvent l'expression d'*armée des cieux* (2);

Pourquoi Origène disait *que le soleil, la lune et les étoiles offrent des prières au Dieu suprême par son Fils unique....*; qu'ils aiment mieux nous voir adresser directement nos prières à Dieu, que si nous les adressions à eux, en *divisant ainsi la puissance de la prière humaine* (3);

Pourquoi Bossuet se plaignait de l'aveuglement et de la grossièreté de ces hommes *qui ne veulent jamais comprendre* ces génies patrons des nations et moteurs de tout l'univers?

A cette masse imposante de traditions antiques, il faut ajouter toute la théorie de l'astrologie judiciaire, qui a déshonoré sans doute l'esprit humain comme l'idolâtrie, mais qui sans

---

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'il y a des demi-planètes comme il y a des demi-métaux, car les astéroïdes sont des demi-planètes.

Il reste aussi toujours sept planètes *à l'usage de l'homme* comme sept métaux.

(1) Job. XXXI, 26, 27, 28.

(2) *Exercitus cœli te adorat.* (II. Esdras, IX, 6).... *Omnis militia cœlorum* (Isaïe, XXXIV, 4.) — *Militiam cœli.* (Jérém. VIII, 2.) — *Adoraverunt universam militiam cœli.* (Reg. lib, IV, XVII, 16.)

(3) Ἡμῶν τὴν εὐκτικὴν δυνάμιν. (Orig. adv. Cels. lib. V. — Celse suppose que nous comptons pour rien le soleil, la lune et les étoiles, tandis que nous avouons: *Qu'ils attendent aussi la manifestation des enfants de Dieu, qui sont maintenant assujettis à la vanité des choses matérielles, à cause de celui qui les y a assujettis.* (Rom. VIII, 19, seqq.) Si, parmi les innombrables choses que nous disons sur ces astres, Celse avait seulement entendu: *Louez-le, ô vous, étoiles et lumière!* ou bien, *louez-le, cieux des cieux!* (Ps. CXLVIII, 3, 4.), il ne nous accuserait pas de compter pour rien de si grands panégyristes de Dieu. » (Orig., *ibid.* V.)

doute aussi tient comme l'idolâtrie à des vérités du premier ordre, qui nous ont été depuis soustraites comme inutiles ou dangereuses, ou que nous ne savons plus reconnaître sous des formes nouvelles.

Tout nous ramène donc à l'incontestable vérité que le système du monde est inexplicable et impossible par des moyens mécaniques. De savoir ensuite comment cette vérité peut s'accorder avec les théories mathématiques, c'est ce que je ne décide point, craignant par-dessus tout de sortir du cercle des connaissances qui m'appartiennent : mais la vérité que j'ai exposée étant incontestable, et nulle vérité ne pouvant être en contradiction avec une autre, c'est aux théoriciens en titre à se tirer de cette difficulté. — *Ipsi viderint.*

La première fois que l'esprit religieux s'emparera d'un grand mathématicien, il arrivera très-sûrement une révolution dans les théories astronomiques.

Je ne sais si je me trompe, mais cette espèce de despotisme, qui est le caractère distinctif des savants modernes, n'est propre qu'à retarder la science. Elle repose aujourd'hui toute entière sur de profonds calculs à la portée d'un très-petit nombre d'hommes. Ils n'ont qu'à s'entendre pour imposer silence à la foule. Leurs théories sont devenues une espèce de religion ; le moindre doute est un sacrilége.

Le traducteur anglais de toutes les œuvres de Bacon, le docteur Schaw, a dit, dans une de ses notes dont il n'est plus en mon pouvoir d'assigner la place, mais dont j'assure l'authenticité : *Que le système de Copernic a bien encore ses difficultés.*

Certes, il faut être bien intrépide pour énoncer un tel doute. La personne du traducteur m'est absolument inconnue ; j'ignore même s'il existe : il est impossible d'apprécier ses raisons qu'il

n'a pas jugé à propos de nous faire connaître; mais sous le rapport du courage, c'est un héros.

Malheureusement ce courage n'est pas commun, et je ne puis douter qu'il y ait dans plusieurs têtes (allemandes surtout) des pensées de ce genre qui n'osent se montrer.

Pour moi, je me borne à demander qu'en partant de cette vérité incontestable : *Que tout mouvement suppose un moteur, et que le poussant est de nécessité absolue antérieur au poussé* (1), il soit fait une revue philosophique du système astronomique.

La demande me semble modeste, et je ne vois pas que personne ait droit de se fâcher.

On se fâchera encore moins, je l'espère, si je donne un exemple des doutes excités dans mon esprit par les théories mécaniques; je le choisirai dans les notions élémentaires sur la figure de la terre.

On nous a dit à tous, en commençant nos instructions sur ce point, que notre planète est aplatie sur les pôles, et s'élève au contraire sous l'équateur; en sorte que les deux axes sont inégaux dans une proportion qu'il s'agit d'assigner.

---

(1) Μῶν ἀρχὴ τις τῆς ἔσται κινήσεως ἁπάσης ἀλλῆ πλὴν ἡ τῆς αὐτῆς αὐτὴν κινήσασης μεταβολή; c'est-à-dire : *Le mouvement peut-il avoir un autre principe que cette force qui se meut elle-même?* Cette puissance est l'intelligence, et cette intelligence est Dieu; et il faut nécessairement qu'elle soit antérieure à la nature physique, qui reçoit d'elle le mouvement: car comment le κινῶν ne serait-il pas avant le κινούμενον? (*Plat. de Leg.* X, 86, 87.)

Voyez encore Aristote (*Physicorum*, lib. III, 1, 23.) *Quòd cœlum moveatur ex aliquâ intellectuali substantiâ.*

Pour s'en assurer, nous a-t-on dit, il y a deux moyens, l'expérience ou les mesures géodésiques, et la théorie.

Celle-ci repose sur cette vérité physique, que si une sphère tourne sur son axe, elle s'élèvera sur son équateur en vertu de la force centrifuge, et prendra la forme d'un sphéroïde aplati.

Et l'on nous montrait dans le cabinet de physique une sphère de cuir bouilli, tournant sur un axe au moyen d'une manivelle, et prenant en effet, en vertu de la rotation, la figure indiquée.

Et nous disions tous : *Voilà qui est clair!*

Mais voyez combien, pour l'âge de raison, s'élèvent d'arguments décisifs contre cette démonstration *décisive*.

En premier lieu, la terre n'est point du tout de cuir bouilli : l'intérieur est *lettre close ;* mais quant à l'extérieur et à cette enveloppe de médiocre profondeur que Dieu nous a livrée, nous voyons de l'eau et de la terre, et d'immenses montagnes qui s'enfoncent jusqu'à une profondeur inconnue, et que nous pouvons regarder comme les ossements de la terre. Si cette masse, supposée immobile, venait tout à coup à recevoir le mouvement diurne, l'habitation de l'homme et des animaux serait détruite par les eaux qui accourraient sous l'équateur : *Ainsi la terre ne pouvait être ce qu'elle est, lorsqu'elle commença à tourner*, etc.

En second lieu, les physiciens que j'ai en vue n'admettent point de *création* proprement dite. Ce mot seul les met en colère, et plusieurs ont fait leur profession de foi à cet égard. Or, à partir de cette hypothèse, comment peuvent-ils dire : *Que la terre a été soulevée sous l'équateur par un mouvement qui n'a jamais commencé*? Cette supposition sera trouvée impossible, si l'on y pense.

Ce n'est pas tout : supposons en troisième lieu, et laissant même de côté la question de l'éternité de la matière, que le monde au moins ait commencé ; il faut que ces mécaniciens nous disent dans quelle révélation ils ont appris que, lorsque la terre commença de tourner, elle était molle et ronde : deux petites suppositions qui valent la peine d'être examinées. Si la terre devait être ronde (supposons-le un instant) alors elle eût été elliptique avant de tourner, et allongée sur l'axe autant précisément qu'il le fallait pour devenir parfaitement ronde par le mouvement de rotation.

Ainsi tout se réduit aux mesures géodésiques, et la prétendue théorie n'est rien.

Observons, en finissant, que plusieurs parties de la science, notamment celle dont il s'agit dans ce moment, reposent sur des observations infiniment délicates, et que toute observation délicate exige une conscience délicate. La probité la plus rigoureuse est la première qualité de tout observateur . . . .

. . . . . .

. . . . . .

ESQUISSE DU MORCEAU FINAL

DES

SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

LE COMTE.

En commençant ces entretiens, nous ne devions plus être séparés que par la mort, mes chers amis ; et voilà que la Providence, en un clin d'œil, a de nouveau bouleversé le monde : les devoirs changent avec les rapports politiques ; vous, mon cher chevalier, vous êtes le premier appelé. Allez, allez encore, sous les drapeaux de l'honneur, montrer à vos maîtres d'honorables cicatrices, et leur offrir le sang qui vous reste ; allez, avec le courage des martyrs, et sans autre espoir que celui qui les animait : car il ne faut pas se faire illusion, il n'y a plus dans le monde d'espoir pour la fidélité ; dans les grandes révolutions, les victimes pures ne meurent pas toutes du premier coup ; elles sont frappées deux fois : telle est votre destinée. Partez ; j'attendrai votre sort, et

le mien, qui doit ressembler au vôtre, ne vous sera pas inconnu.

Quoi! bientôt nous ne vous verrons plus, mon cher sénateur ? Voyez mes larmes; elles vous prouvent que jamais vous ne sortirez de ma mémoire. Les jours où l'écriture m'apprendra que vous existez, c'est-à-dire que vous m'aimez, seront pour moi des jours de fête. Puissé-je vous en donner de pareils! — Jusqu'à mon dernier soupir je ne cesserai de me rappeler la Russie, et de faire des vœux pour elle. Naturalisé par la bienveillance que j'ai rencontrée au milieu de ses habitants, j'écoute volontiers la reconnaissance lorsqu'elle essaye de me prouver que je suis Russe. Votre bonheur ne cessera d'occuper ma pensée. — Qu'allez-vous devenir au milieu de l'ébranlement général des esprits? et comment s'allieront tant d'éléments divers qu'un court espace de temps a réunis chez vous? La foi aveugle, les cérémonies grossières, les doctrines philosophiques, l'illuminisme, l'esprit de liberté, l'obéissance passive, l'isba et le palais, les raffinements du luxe et les rudesses de la sauvagerie, que deviendront tant d'éléments discordants mis en mouvement par ce goût de nouveauté qui forme peut-être le trait le plus saillant de votre caractère, et qui, vous élançant sans cesse vers des objets nouveaux, vous dégoûte de ce que vous possédez? Vous n'habitez avec plaisir que la maison que vous venez d'acheter. Depuis les lois jusqu'aux rubans, tout est soumis à l'infatigable roue de vos changements. Cependant, contemplez les nations qui couvrent le globe; c'est le système contraire qui les a menées à l'illustration. Le

tenace Anglais vous le prouve : ses souverains s'honorent encore de porter les titres qu'ils reçurent des papes, l'épée qu'ils tenaient de la même main marche encore devant eux le jour de leur sacre, de manière que dans l'avenir il n'y aura rien à changer. On lit dans leurs almanachs le nom du *confesseur de la cour*, tant il est difficile de la séparer de ses antiques institutions. Enfin, quel peuple la surpasse en force, en unité, en gloire nationale ? Voulez-vous être grands autant que vous êtes puissants ? marchez sur ces exemples, contredisez sans cesse cet esprit de nouveauté et de changement, jusque dans les plus petites choses ; laissez pendre sur vos murs les tapisseries enfumées de vos aïeux ; chargez vos tables de leur pesante argenterie. Vous dites : « Mon père est mort dans cette maison, il faut que « je la vende ! » Anathème sur ce sophisme de l'insensibilité ! dites au contraire : « Il y est mort, je ne puis « plus la vendre. » Placez sur la porte vos armes exprimées par le bronze, et que la dixième génération foule encore le seuil qui a vu passer la cendre des ancêtres. — Laissez là vos planches, vos clous, et votre plâtre ignoble. Dieu vous a faits seigneurs du granit et du fer ; usez de ses dons, et ne bâtissez que pour l'éternité. On cherche les monuments chez vous : on dirait que vous ne les aimez pas. Peut-être direz-vous que vous êtes jeunes ; mais songez donc que les pyramides d'Egypte furent modernes. Si vous ne faites rien pour le temps, que peut-il faire pour vous ? Quant aux sciences, elles viendront si elles veulent : êtes-vous faits pour elles ? c'est ce qu'on verra. En tous cas, que vous im-

porte? Les Romains, si grands dans la littérature, n'entendaient rien aux sciences proprement dites ; cependant ils ont fait dans le monde une figure décente. Comme eux et comme toutes les nations du monde, vous commencez par la poésie, votre belle langue se prête à tout ; laissez mûrir vos talents sans impatience, songez qu'il ne vous arrive que ce qui est arrivé à toutes les autres nations. Vos hommes de guerre et d'Etat, ceux qui vous ont faits ce que vous êtes, ont précédé chez vous comme ailleurs l'ère des sciences. — Galitzin, véritable ministre russe d'un véritable empereur russe ; — Dolgorouky, qui savait apprivoiser le lion sans l'avilir ; — Strogonoff, qui poussa la Sibérie dans les bras de vos maîtres ; — les Romanzoff, les Repnin, les Souvaroff, les Soltikoff, qui ont porté aux nues la gloire de vos armes, n'étaient d'aucune académie : il vaut mieux n'en point avoir, que de les remplir d'étrangers. Votre temps, s'il doit venir, viendra naturellement et sans efforts. La flamme brûle dans toute l'Europe ; si vous êtes combustibles, comment ne vous saisirait-elle pas? En attendant, la gloire romaine vous attend dans les lettres. Mes vœux ne sont rien, mon cher sénateur ; mais tant que je foulerai cette malheureuse terre, je ne cesserai d'en former pour vous.

ÉCLAIRCISSEMENT

SUR

LES SACRIFICES

CHAPITRE PREMIER

DES SACRIFICES EN GÉNÉRAL

Je n'adopte point l'axiome impie :

La crainte dans le monde imagina les dieux (1).

Je me plais au contraire à remarquer que les hommes, en donnant à Dieu les noms qui expriment la grandeur, le pouvoir et la bonté, en l'appelant *le Seigneur*, *le Maître*, *le Père*, etc., montraient assez que l'idée de la divinité ne pouvait être fille de la crainte. On peut observer

(1) *Primus in orbe deos fecit timor.* Ce passage, dont on ignore le véritable auteur, se trouve parmi les fragments de Pétrone. Il est bien là.

encore que la musique, la poésie, la danse, en un mot tous les arts agréables, étaient appelés aux cérémonies du culte ; et que l'idée d'allégresse se mêla toujours si intimement à celle de *fête*, que ce dernier devint partout synonyme du premier.

Loin de moi d'ailleurs de croire que l'idée de Dieu ait pu commencer pour le genre humain, c'est-à-dire, qu'elle puisse être moins ancienne que l'homme.

Il faut cependant avouer, après avoir assuré l'orthodoxie, que l'histoire nous montre l'homme persuadé dans tous les temps de cette effrayante vérité : *Qu'il vivait sous la main d'une puissance irritée, et que cette puissance ne pouvait être apaisée que par des sacrifices.*

Il n'est pas même aisé, au premier coup d'œil, d'accorder des idées en apparence aussi contradictoires ; mais si l'on y réfléchit attentivement, on comprend très-bien comment elles s'accordent, et pourquoi le sentiment de la terreur a toujours subsisté à côté de celui de la joie, sans que l'un ait jamais pu anéantir l'autre.

« Les Dieux sont bons, et nous tenons d'eux tous les biens dont nous jouissons : nous leur devons la louange et l'action de grâce. Mais les dieux sont justes, et nous sommes coupables : il faut les apaiser, il faut expier nos crimes ; et, pour y parvenir, le moyen le plus puissant est le *sacrifice* (1). »

---

(1) Ce n'était point seulement pour apaiser les mauvais génies ; ce n'était point seulement à l'occasion des grandes cala-

Telle fut la croyance antique, et telle est encore, sous différentes formes, celle de tout l'univers. Les hommes primitifs, dont le genre humain entier reçut ses opinions fondamentales, se crurent coupables : les institutions générales furent toutes fondées sur ce dogme, en sorte que les hommes de tous les siècles n'ont cessé d'avouer la dégradation primitive et universelle, et de dire comme nous, quoique d'une manière moins explicite : *Nos mères nous ont conçus dans le crime* ; car il n'y a pas un dogme chrétien qui n'ait sa racine dans la nature intime de l'homme, et dans une tradition aussi ancienne que le genre humain.

Mais la racine de cette dégradation, ou la *réité* de l'homme, s'il est permis de fabriquer ce mot, résidait dans le *principe sensible*, *dans la vie*, *dans l'âme* enfin, si soigneusement distinguée par les anciens, de l'*esprit* ou de l'intelligence.

L'animal n'a reçu qu'une *âme* ; à nous furent donnés et *l'âme et l'esprit* (1).

---

mités que le sacrifice était offert : il fut toujours la base de toute espèce de culte, sans distinction de lieu, de temps, d'opinions ou de circonstances.

(1) *Immisitque* (Deus) *in hominem* spiritum *et* animam. (Joseph. *Antiq. Jud.*, lib. I, cap. I, § 2.)

> Principio indulsit communis conditor illis
> Tantùm animam ; nobis, animum quoque...
>
> JUVEN., *Sat. XV*, 148, 149.

L'antiquité ne croyait point qu'il pût y avoir, entre *l'esprit et le corps*, aucune sorte de lien ni de contact (1) ; de manière que *l'âme*, ou le principe sensible, était pour eux une espèce de *moyenne-proportionnelle*, ou de puissance intermédiaire en qui *l'esprit* reposait, comme elle reposait elle-même dans le corps.

En se représentant *l'âme* sous l'image d'un œil, suivant la comparaison ingénieuse de Lucrèce, l'*esprit* était la prunelle de cet œil (2). Ailleurs il l'appelle *l'âme de l'âme* (3), et Platon, d'après Homère, le nomme *le cœur de l'âme* (4), expression que Philon renouvela depuis (5).

---

(1) *Mentem autem repericbat Deus ulli rei adjunctam esse sine animo nefas esse: quocirca intelligentiam in animo*, animam *conclusit in corpore.* (Tim. inter. frag. Cicer., Plat. in Tim. opp., tom. IX, p. 312. A. B., p. 386, 11.)

(2) Ut lacerato oculo circùm, si populà mansit
Incolumis, etc.
(Lucr. de N. R. III, 489, seqq.)

(3) Atque anima est animæ proporrò totius ipsa.
(*Ibid.*)

(4) In Theæt. opp., tom. II, p. 261, C.

N. B. Quelquefois les latins abusent du mot *animus*, mais toujours d'une manière à ne laisser aucun doute au lecteur. Cicéron, par exemple, l'emploie comme un synonyme *d'anima* et l'oppose à *mens*. Et Virgile a dit dans le même sens : *Mentem animumque.* Æn. VI, 11, etc. Juvénal, au contraire, l'oppose comme synonyme de *mens*, au mot *anima*, etc.

(5) Philo. *de Opif. mundi*, cité par Juste-Lipse. Phys. stoic. III, dissert. XVI.

Lorsque Jupiter, dans Homère, se détermine à rendre un héros victorieux, le dieu a pesé la chose *dans son esprit* (1) ; il est *un :* il ne peut y avoir de combat en lui.

Lorsqu'un homme connaît son devoir et le remplit sans balancer, dans une occasion difficile, il a vu la chose comme un dieu, *dans son esprit* (2).

Mais si, longtemps agité entre son devoir et sa passion, ce même homme s'est vu sur le point de commettre une violence inexcusable, il a délibéré *dans son âme et dans son esprit* (3).

Quelquefois *l'esprit* gourmande *l'âme*, et la veut faire rougir de sa faiblesse : *Courage*, lui dit-il, *mon âme ! tu as supporté de plus grands malheurs* (4).

Et un autre poëte a fait de ce combat le sujet d'une conversation, en forme tout à fait plaisante. *Je ne puis*,

---

(1) Αλλ'ὄγε μερμήριζε κατὰ φρένα.

(Iliad. II, 3.)

(2) Αὐτὰρ ὃ ἔγνω ᾗσιν ἐνὶ φρεσί.

(*Ibid.* I, 333.)

(3) Ως ὁ ταῦθ' ὥρμαινε κατὰ φρένα καὶ κατὰ θυμόν.

(*Ibid.* 193.)

(4) Τέτλαθι δὴ κραδίη, καὶ κύντερον ἄλλο πότ' ἔτλης.

(Odyss. XX, 18.)

Platon a cité ce vers dans le Phédon, (Opp. tom. I, p. 215, D.) et il y voit *une puissance qui parle à une autre.* — Ὡς ἄλλη οὐσία ἄλλῳ πράγματι διαλεγουμένη.

(*Ibid.* 261, B.)

dit-il, *ô mon âme ! t'accorder tout ce que tu désires : songe que tu n'es pas la seule à vouloir ce que tu aimes* (1).

Que veut-on dire, demande Platon, *lorsqu'on dit qu'un homme s'est vaincu lui-même, qu'il s'est montré plus fort que lui-même*, etc. ? On affirme évidemment qu'il est, tout à la fois, plus fort et plus faible que lui-même ; car si c'est lui qui est le plus faible, c'est aussi *lui* qui est le plus fort, puisqu'on affirme l'un et l'autre du même sujet. La volonté supposée *une* ne saurait pas plus être en contradiction avec elle-même, qu'un corps ne peut être animé à la fois par deux mouvements actuels et opposés (2) ; car nul sujet ne peut réunir deux contraires simultanés (3). *Si l'homme était un*, a dit excellemment Hippocrate, *jamais il ne serait malade* (4) ; et la raison en est simple : *car*, ajoute-t-il, *on ne peut concevoir une cause de maladie dans ce qui est un* (5).

---

(1) Οὐ δύναμαι σοί, Θυμὲ, παρασχεῖν ἅσμενα πάντα,
Τέτλαθι. Τῶν δὲ κακῶν οὕτι σύ μουνος ἐρᾷς.
(Theogn. inter. vers. gnom. ex edit. Brunckii v. 72-73.)

(2) Plat., *de Rep. opp.* tom. V, p. 349, E. A.; et p. 360, C.

(3) Οὐδέ (τῶν ὄντων) οὐδὲν ἅμα τὰ ἐναντία ἐπιδέχεται.
(Arist. catheg. de quantitate. Opp. tom. I.)

(4) Ἐγὼ δὲ φημὶ εἰ ἓν ἦν ὁ ἄνθρωπος, πότ' ἂν ἤλγεεν.
(Hipp. *de Nat. hum.* Rom. I, cit. edit., cap. 2, p. 265.)

(5) Οὐδὲ γὰρ ἂν ἦν ὑπὸ τοῦ ἀλγήσειν ΕΝ ΕΟΝ.

Cette maxime lumineuse n'a pas moins de valeur dans le monde moral.

Cicéron écrivant donc *que, lorsqu'on nous ordonne de nous commander à nous-mêmes, cela signifie que la raison doit commander à la passion* (1), ou il entendait que la passion est une *personne*, ou il ne s'entendait pas lui-même.

Pascal avait en vue sans doute les idées de Platon, lorsqu'il disait : *Cette duplicité de l'homme est si visible, qu'il y en a qui ont pensé que nous avons deux âmes, un sujet simple leur paraissant incapable de telles et si soudaines variétés* (2).

Mais avec tous les égards dus à un tel écrivain, on peut cependant convenir qu'il ne semble pas avoir vu la chose tout à fait à fond ; car il ne s'agit pas seulement de savoir *comment un sujet simple est capable de telles et si soudaines variétés*, mais bien d'expliquer comment un sujet simple peut réunir des oppositions simultanées ; comment il peut aimer à la fois le bien et le mal, aimer

---

(1) *Quum igitur præcipitur ut nobismetipsis imperemus, hoc præcipitur*, ut ratio *coerceat* temeritatem. (Tusc. quæst. II, 21.) Partout où il faut résister, il y a *action* ; partout où il y a action, il y a *substance* ; et jamais on ne comprendra comment une tenaille peut se saisir elle-même.

(2) Pensées, III, 13. — On peut voir à l'endroit de Platon qu'on vient de citer la singulière histoire d'un certain Léontius, *qui voulait absolument voir des cadavres qu'absolument il ne voulait pas voir*, ce qui se passa dans cette occasion entre son *âme* et lui, et les injures qu'il crut devoir adresser à ses yeux. (Loc. cit., p. 360, A.)

et haïr le même objet, vouloir et ne vouloir pas, etc. ; comment un corps peut se mouvoir actuellement vers deux points opposés ; en un mot, pour tout dire, comment un sujet simple peut n'être pas simple.

L'idée de deux puissances distinctes est bien *ancienne*, même dans l'Eglise. « Ceux qui l'ont adoptée, disait « Origène, ne pensent pas que ces mots de l'apôtre : « *La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit* « (Galat. V, 17.) doivent s'entendre *de la chair* propre- « ment dite ; mais de *cette âme*, qui est réellement *l'âme* « *de la chair ;* car, disent-ils, nous en avons deux, l'une « bonne et céleste, l'autre inférieure et terrestre : c'est de « celle-ci qu'il a été dit *que ses œuvres sont évidentes* « (Ibid. 19.), et nous croyons que cette âme de la chair « réside dans le sang (1). »

Au reste, Origène, qui était à la fois le plus hardi et le plus modeste des hommes dans ses opinions, ne s'obstine point sur cette question. *Le lecteur*, dit-il, *en pensera ce qu'il voudra.* On voit cependant assez qu'il ne savait pas expliquer autrement ces deux mouvements diamétralement opposés dans un sujet simple.

Qu'est-ce en effet que cette puissance qui contrarie *l'homme*, ou, pour mieux dire, sa conscience ? Qu'est-ce que cette puissance qui n'est pas *lui, ou tout lui ?* Est-elle matérielle comme la pierre ou le bois ? dans ce cas,

---

(1) Orig. *de Princ. III, 4, Opp.* edit. Ruæi. Paris, 1733, in-fol., tom. I, p. 145 seqq.

elle ne pense ni ne sent, et, par conséquent, elle ne peut avoir la puissance de troubler l'esprit dans ses opérations. J'écoute avec respect et terreur toutes les menaces faites *à la chair ;* mais je demande ce que c'est.

Descartes, qui ne doutait de rien, n'est nullement embarrassé de cette duplicité de l'homme. Il n'y a point, selon lui, dans nous de partie supérieure et inférieure, de puissance raisonnable et sensitive, comme on le croit vulgairement. L'âme de l'homme est une, et la même substance est tout à la fois *raisonnable et sensitive.* Ce qui trompe à cet égard, dit-il, *c'est que les volitions produites par l'âme et par les esprits vitaux envoyés par le corps, excitent des mouvements contraires dans la glande pinéale* (1).

Antoine Arnaud est bien moins amusant : il nous propose comme un mystère inconcevable, et cependant incontestable : « Que ce corps, qui, n'étant qu'une ma-« tière, n'est point un sujet capable de péché, peut ce-« pendant communiquer à l'âme ce qu'il n'a pas et ne « peut avoir ; et que, de l'union de ces deux choses

---

(1) *Cartesii opp.* Amst., Blaen, 1785, in-4° ; *de Passionibus*, art. XLVII, p. 22. Je ne dis rien de cette explication : les hommes tels que Descartes méritent autant d'égards qu'on en doit peu aux funestes usurpateurs de la renommée. Je prie seulement qu'on fasse attention au fond de la pensée, qui se réduit très-clairement à ceci : *Ce qui fait croire communément qu'il y a une contradiction dans l'homme, c'est qu'il y a une contradiction dans l'homme.*

« exemptes de péché, il en résulte un tout qui en est « capable, et qui est *très-justement* l'objet de la colère de « Dieu (1). »

Il paraît que ce dur sectaire n'avait guère philosophé sur l'idée *du corps*, puisqu'il s'embarrasse ainsi volontairement, et qu'en nous donnant une bêtise pour un mystère, il expose l'inattention ou la malveillance à prendre un mystère pour une bêtise.

Un physiologiste moderne se croit en droit de déclarer expressément que le principe vital est un *être*. « Qu'on l'appelle, dit-il, *puissance ou faculté*, cause « immédiate de tous nos mouvements et de tous nos « sentiments, ce principe est UN : il est absolument indé- « pendant de l'âme pensante, et même du corps, sui- « vant toutes les vraisemblances (2) : aucune cause ou « loi mécanique n'est recevable dans les phénomènes du « corps vivant (3). »

Au fond, il paraît que l'Ecriture sainte est sur ce point tout à fait d'accord avec la philosophie antique et

---

(1) *Perpétuité de la foi*, in-4°, tom III, liv. XI, c. VI.

(2) Il semble que ces mots, *suivant toutes les vraisemblances*, sont encore, comme je l'ai dit ailleurs, une pure complaisance pour le siècle : car comment ce qui est UN, et qui peut s'appeler *principe*, ne serait-il pas distingué de la matière?

(3) *Nouveaux Eléments de la science de l'homme*, par M. Barthez, 2 vol. in-8°. Paris, 1806.

moderne, puisqu'elle nous apprend : « Que l'homme est « double dans ses voies (1), et que la parole de Dieu « est une épée vivante qui pénètre jusqu'à la division « de l'âme et de l'esprit, et discerne la pensée du senti- « ment (2). »

Et saint Augustin, confessant à Dieu l'empire qu'avaient encore sur son âme d'anciens fantômes ramenés par les songes, s'écrie avec la plus aimable naïveté : Alors, Seigneur ! suis-je MOI (3) ?

Non, sans doute, il n'était pas LUI, et personne ne le savait mieux que LUI, qui nous dit dans ce même endroit : *Tant il y a de différence entre* MOI-MÊME *et* MOI-MÊME (4) ; lui qui a si bien distingué les deux puissances de l'homme lorsqu'il s'écrie encore, en s'adressant à Dieu : *O toi ! pain mystique de mon âme, époux de mon intelligence ! quoi ! je pouvais ne pas t'aimer* (5) !

Milton a mis de beaux vers dans la bouche de

---

(1) *Homo duplex in viis suis.* Jac. I, 8.

(2) *Pertingens usque ad divisionem animæ ac spiritûs* (Il ne dit pas *de l'esprit et du corps*), *et discretor cogitationum et intentionum cordis.* (Hebr. IV, 12.)

(3) Numquid tunc non EGO sum, Domine, Deus meus? (D. August. *Confess.* X, XXX, 1.)

(4) Tantùm interest inter ME IPSUM et ME IPSUM. (*Ibid.*)

(5) Deus.... *panis oris intus* animæ *meæ, et virtus maritans* mentem *meam.... non te amabam !* (Ibid. I, XIII, 2.)

Satan, qui rugit de son épouvantable dégradation (1). L'homme aussi pourrait les prononcer avec proportion et intelligence.

D'où nous est venue l'idée de représenter les anges autour des objets de notre culte par des groupes de têtes ailées (2)?

Je n'ignore pas que la doctrine des *deux âmes* fut condamnée dans les temps anciens, mais je ne sais si elle le fut par un tribunal compétent : d'ailleurs il suffit de s'entendre. Que l'homme soit un être résultant de l'union de deux *âmes*, c'est-à-dire de deux principes intelligents de même nature, dont l'un est bon et l'autre mauvais, c'est, je crois, l'opinion qui aurait été condamnée, et que je condamne aussi de tout mon cœur. Mais que l'intelligence soit la même chose que le principe sensible, ou que ce principe qu'on appelle aussi le *principe vital*, et qui est *la vie*, puisse être quelque chose de matériel, absolument dénué de connaissance et

---

(1) O foul descent! That I who erst contend'd
With Gods to sit the high'st, am now constrain'd
Into a beast and mix'd with bestial slime
This essence to incarnate and imbrute
That to the height of Deity aspir'd.

(P. L. IX, 163, 599.)

(2) Trop de gens savent malheureusement dans quel endroit de ses œuvres Voltaire a nommé ces figures des *Saints joufflus*. Il n'y a pas, dans les jardins de l'intelligence, une seule fleur que cette chenille n'ait souillée.

de conscience, c'est ce que je ne croirai jamais, à moins qu'il ne m'arrivât d'être averti que je me trompe par la seule puissance qui ait une autorité légitime sur la croyance humaine. Dans ce cas, je ne balancerais pas un instant, et au lieu que, dans ce moment, je n'ai que la *certitude* d'avoir raison, j'aurais alors la *foi* d'avoir tort. Si je professais d autres sentiments, je contredirais de front les principes qui ont dicté l'ouvrage que je publie, et qui ne sont pas moins sacrés pour moi.

Quelque parti qu'on prenne sur la duplicité de l'homme, c'est sur la *puissance animale*, sur la *vie*, sur *l'âme* (car tous ces mots signifient la même chose dans le langage antique), que tombe la malédiction avouée par tout l'univers.

Les Egyptiens, que l'antiquité savante proclama *les seuls dépositaires des secrets divins* (1), étaient bien persuadés de cette verité, et tous les jours ils en renouvelaient la profession publique ; car lorsqu'ils embaumaient les corps, après qu'ils avaient lavé dans le vin de palmier les intestins, les parties molles, en un mot tous les organes des fonctions animales, ils les plaçaient dans une espèce de coffre qu'ils élevaient vers le ciel, et l'un des opérateurs prononçait cette prière au nom du mort :

« Soleil, souverain maître de qui je tiens la vie, dai-

---

(1) *Ægyptios solos divinarum rerum conscios.* (Macrob. Sat. I, 12.) On peut dire que cet écrivain parle ici au nom de toute l'antiquité.

« gnez me recevoir auprès de vous. J'ai pratiqué fidè-
« lement le culte de mes pères ; j'ai toujours honoré
« ceux de qui je tiens ce corps ; jamais je n'ai nié un
« dépôt ; jamais je n'ai tué. *Si j'ai commis d'autres fau-*
« *tes, je n'ai point agi par moi-même, mais par ces cho-*
« *ses* (1). » Et tout de suite on jetait *ces choses* dans le fleuve, *comme la cause de toutes les fautes que l'homme avait commises* (2) : après quoi on procédait à l'embaumement.

Or il est certain que, dans cette cérémonie, les Egyptiens peuvent être regardés comme de véritables précurseurs de la révélation qui a dit anathème *à la chair*, qui l'a déclarée ennemie de l'intelligence, c'est-à-dire

---

(1) Ἀλλὰ διὰ ταῦτα. Porphyr. (*De abstin. et usu anim.*, IV, 10.)

(2) Ὡς αἰτίαν ἁπάντων ὧν ὁ ἄνθρωπος ἥμαρτεν. Διὰ ταῦτα, (Plut., *De usu carn.*. Orat. II,) cités par M. Larcher dans sa précieuse traduction d'Hérodote, liv. II, § 85. Je ne sais au reste pourquoi ce grand helléniste a traduit διὰ ταῦτα par *c'est pour ces choses ;* au lieu de, *c'est par ces choses.*

Il y a un rapport singulier entre cette prière des prêtres égyptiens et celle que l'Eglise prononce à côté des agonisants. « Quoi-
« qu'il ait péché, il a cependant toujours cru ; il a porté dans
« son sein le zèle de Dieu ; il n'a cessé d'adorer le Dieu qui a
« tout créé, etc. »

Licèt enim peccaverit, tamen.... credidit, et zelum Dei in se habuit, et eum qui fecit omnia fideliter adoravit, etc.

de Dieu, et nous a dit expressément que *tous ceux qui sont nés du sang ou de la volonté de la chair ne deviendront jamais enfants de Dieu* (1).

L'homme étant donc coupable par son *principe sensible*, par *sa chair*, par *sa vie*, l'anathème tombait sur le sang ; car le sang était le principe de la vie, ou plutôt le sang était la vie (2). Et c'est une chose bien singulière que ces vieilles traditions orientales, auxquelles on ne faisait plus d'attention, aient été ressuscitées de nos jours, et soutenues par les plus grands physiologistes.

Le chevalier Rosa avait dit, il y a longtemps, en Italie, *que le principe vital réside dans le sang* (3). Il a

---

(1) Joh. I, 12, 13. Lorsque David disait : *Spiritum rectum innova in visceribus meis*, ce n'était point une façon vague ou une manière de parler : il énonçait un dogme précis et fondamental.

(2) Vous ne mangerez point le sang des animaux, *qui est leur vie*. (Gen. IX, 4, 5.) La vie de la chair est dans le sang ; *c'est pourquoi* je vous l'ai donné, afin qu'il soit répandu sur l'autel pour l'expiation de vos péchés ; car c'est par le sang que l'AME sera purifiée. (*Lev.* XVII, 11.) Gardez-vous de manger leur sang (des animaux), *car leur sang est leur vie ;* ainsi vous ne devez pas manger avec leur chair *ce qui est leur vie;* mais vous répandrez ce sang sur la terre comme l'eau. (Deut. XII, 23, 24, etc., etc.)

(3) On trouvera une belle analyse de ce système dans les œuvres du comte *Gian-Rinaldo Carli-Rubi*. Milan, 1790, 30 vol. in-8°, tom. IX.

fait sur ce sujet de fort belles expériences, et il a dit des choses curieuses sur les connaissances des anciens à cet égard ; mais je puis citer une autorité plus connue (1), celle du célèbre *Hunter*, le plus grand anatomiste du dernier siècle, qui a ressuscité et motivé le dogme oriental de la vitalité du sang.

« Nous attachons, dit-il, l'idée de la vie à celle de « l'organisation ; en sorte que nous avons de la peine à « forcer notre imagination de concevoir un fluide vi- « vant ; *mais l'organisation n'a rien de commun avec la « vie* (2). Elle n'est jamais qu'un instrument, une ma- « chine qui ne produit rien, même en mécanique, sans « quelque chose qui réponde à un principe vital, savoir « *une force.*

« Si l'on réfléchit bien attentivement sur la nature « du sang, on se prête aisément à l'hypothèse qui le « suppose vivant. On ne conçoit pas même qu'il soit « possible d'en faire une autre, lorsqu'on considère « qu'il n'y a pas une partie de l'animal qui ne soit for- « mée du sang, que nous venons de lui (*we grow out*

---

(1) Je ne dis pas *plus décisive*, car les pièces ne sont plus sous mes yeux, et jamais je n'ai pu les comparer. D'ailleurs, quand *Rosa* aurait tout dit, qu'importe ? l'honneur de la priorité pour le système de la vitalité du sang ne lui serait point accordé. Sa patrie n'a ni flottes, ni armées, ni colonies : tant pis pour elle et tant pis pour lui.

(2) Vérité du premier ordre et de la plus grande évidence.

« *of it*), et que, s'il n'a pas la vie antérieurement à cette « opération, il faut au moins qu'il l'acquière dans l'acte « de la formation, puisque nous ne pouvons nous dis- « penser de croire à l'existence de la vie dans les mem- « bres ou différentes parties, dès qu'elles sont for- « mées (1). »

Il paraît que cette opinion du célèbre Hunter a fait fortune en Angleterre. Voici ce qu'on lit dans les *Recherches asiatiques :*

« C'est une opinion, du moins aussi ancienne que « Pline, que le sang est un fluide vivant ; mais il était « réservé au célèbre physiologiste Jean Hunter de pla- « cer cette opinion au rang de ces vérités dont il n'est « plus possible de disputer (2). »

---

(1) Voy. *John. Hunter's Treatise on the blood, inflammation and gun-shotwounds.* London, 1794, in-4°.

(2) *Voy.* le mémoire de M. William Boag *sur le venin des serpents*, dans les *Recherches asiatiques*, tom. VI, in-4°, p. 108.

On a vu que Pline est bien jeune comparé à l'opinion de la vitalité du sang ; voici au reste ce qu'il dit sur ce sujet : *Duæ grandes venæ... per alias minores omnibus membris vitalitatem rigant.... magna est in eo vitalitatis portio.*

(C. Plinii Sec. Hist. nat. curis Harduini. Paris, 1685 ; in-4°, t. II, lib. XII, cap. 69-70, pag. 364, 365, 583.)

Hinc sedem animæ sanguinem esse veterum plerique dixerunt. (Not. Hard., ibid., p. 583.)

La vitalité du sang, ou plutôt l'identité du sang et de la vie étant posée comme un fait dont l'antiquité ne doutait nullement, et qui a été renouvelé de nos jours, c'était aussi une opinion aussi ancienne que le monde, *que le ciel irrité contre* la chair et le sang, *ne pouvait être apaisé que par le sang :* et aucune nation n'a douté qu'il n'y eût dans l'effusion du sang une vertu expiatoire ! Or, ni la raison ni la folie n'ont pu inventer cette idée, encore moins la faire adopter généralement. Elle a sa racine dans les dernières profondeurs de la nature humaine, et l'histoire, sur ce point, ne présente pas une seule dissonance dans l'univers (1). La théorie entière reposait sur le dogme de la réversibilité. On croyait (comme on a cru, comme on croira toujours) *que l'innocent pouvait payer pour le coupable ;* d'où l'on concluait

---

(1) C'était une opinion uniforme, et qui avait prévalu de toute part, que la rémission ne pouvait s'obtenir que par le sang, et que quelqu'un devait mourir pour le bonheur d'un autre. (*Bryant's Mithology explaned*, tom II, in-4°, p. 455.)

Les Thalmudistes décident de plus que les péchés ne peuvent être effacés que par le sang. (*Huet, Dém. Evang. prop. IX, cap.* 145.)

Ainsi le dogme du salut par le sang se retrouve partout. Il brave le temps et l'espace ; il est indestructible, et cependant il ne découle d'aucune raison antécédente ni d'aucune erreur assignable.

que la vie étant coupable, *une vie moins précieuse pouvait être offerte et acceptée pour une autre.* On offrit donc le sang des animaux; et cette *âme*, offerte pour une *âme*, les anciens l'appelèrent *antipsychon* (ἀντίψυχον), *vicariam animam*; comme qui dirait *âme pour âme* ou *âme substituée* (1).

Le docte *Goguet* a fort bien expliqué, par ce dogme de la substitution, ces prostitutions légales très-connues dans l'antiquité, et si ridiculement niées par Voltaire. Les anciens, persuadés qu'une divinité courroucée ou malfaisante en voulait à la chasteté de leurs femmes, avaient imaginé de lui livrer des victimes volontaires, espérant ainsi *que Vénus, tout entière à sa proie attachée,* ne troublerait point les unions légitimes : semblable à un animal féroce auquel on jetterait un agneau pour le détourner d'un homme (2).

Il faut remarquer que, dans les sacrifices proprement dits, les animaux carnassiers, ou stupides, ou étrangers à l'homme, comme les bêtes fauves, les serpents, les poissons, les oiseaux de proie, etc., n'étaient point im-

---

(1) Lami, *Appar.* : *Ad Bibl. I*, 7.

Cor pro corde, precor, pro fibris accipe fibras,
Hanc animam vobis pro meliore damus.

(Ovid. Fast. VI, 161.)

(2) Voy. la *Nouvelle démonstration évangélique de Leland.* Liége, 1768, 4 vol. in-12, tom. I, part. I, chap. VII, p. 352.

molés (1). On choisissait toujours, parmi les animaux, les plus précieux par leur utilité, les plus doux, les plus innocents, les plus en rapport avec l'homme par leur instinct et leurs habitudes. Ne pouvant enfin immoler l'homme pour sauver l'homme, on choisissait dans l'espèce animale les victimes les plus *humaines*, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; et toujours la victime était brûlée en tout ou en partie, pour attester que la peine naturelle du crime est le feu, et que la *chair substituée* était brûlée à la place de la *chair coupable* (2).

Il n'y a rien de plus connu dans l'antiquité que les *tauroboles* et les *crioboles* qui tenaient au culte oriental de Mithra. Ces sortes de sacrifices devaient opérer une purification parfaite, effacer tous les crimes et procurer à l'homme une véritable renaissance spirituelle : on creusait une fosse au fond de laquelle était placé l'initié : on étendait au-dessus de lui une espèce de plancher percé d'une infinité de petites ouvertures, sur lequel on immolait la victime. Le sang coulait en forme de pluie sur le *pénitent*, qui le recevait sur toutes les parties de

---

(1) A quelques exceptions près qui tiennent à d'autres principes.

(2) Car tout ainsi que les humeurs viciées produisent dans les corps *le feu de la fièvre*, qui les purifie ou les consume sans les brûler, de même les vices produisent dans les âmes *la fièvre du feu*, qui les purifie ou les brûle sans les consumer. (Vid. *Orig.*, *De Princip. II*, 10, *Opp. tom. I*, *p.* 102.)

son corps (1), et l'on croyait que cet étrange baptême opérait une régénération spirituelle. Une foule de bas-reliefs et d'inscriptions (2) rappellent cette cérémonie et le dogme universel qui l'avait fait imaginer.

Rien n'est plus frappant dans toute la loi de Moïse que l'affectation constante de contredire les cérémonies païennes, et de séparer le peuple hébreu de tous les

---

(1) Prudence nous a transmis une description détaillée de cette dégoûtante cérémonie :

Tum per frequentes mille rimarum vias,
Illapsus imber tabidum rorem pluit ;
Defossus intus quem sacerdos excipit
Guttas ad omnes turpe subjectum caput,
Et veste et omni putrefactus corpore.
Qui os supinat ; obvias offert genas ;
Supponit aures ; labra, nares objicit ;
Oculos et ipsos proluit liquoribus ;
Nec jam palato parcit, et linguam rigat,
Donec cruorem totus atrum combibat.

(2) Gruter nous en a conservé une qui est très-singulière, et que Van Dale a citée à la suite du voyage de Prudence :

DIS MAGNIS
MATRI DEUM ET ATTIDI
SEXTUS AGESILAUS ÆSIDIUS....
. . . . . TAUROBOLIO
CRIOBOLIOQUE IN ÆTERNUM
RENATUS ARAM SACRAVIT.

(*Ant. Van Dale, Dissert. de orac. ethnicorum.* Amst., 1683 ; in-8°, p. 223.)

autres par des rites particuliers ; mais, sur l'article des sacrifices, il abandonne son système général, il se conforme au rite fondamental *des nations* ; et non-seulement il se conforme, mais il le renforce au risque de donner au caractère national une dureté dont il n'avait nul besoin. Il n'y a pas une des cérémonies prescrites par ce fameux législateur, et surtout il n'y a pas une purification, même physique, qui n'exige du sang.

La racine d'une croyance aussi extraordinaire et aussi générale doit être bien profonde. Si elle n'avait rien de réel ni de mystérieux, pourquoi Dieu lui-même l'aurait-il conservée dans la loi mosaïque ? où les anciens auraient-ils pris cette idée d'une renaissance spirituelle par le sang ? et pourquoi aurait-on choisi, *toujours* et *partout*, pour honorer la Divinité, pour obtenir ses faveurs, pour détourner sa colère, une cérémonie que la raison n'indique nullement et que le sentiment repousse ? Il faut nécessairement recourir à quelque cause secrète, et cette cause était bien puissante.

CHAPITRE II

DES SACRIFICES HUMAINS

La doctrine de la substitution était universellement reçue, il ne restait plus de doute sur l'efficacité des sacrifices proportionnés à l'importance des victimes ; et cette double croyance, juste dans ses racines, mais corrompue par cette force qui avait tout corrompu, enfanta de toute part l'horrible superstition des sacrifices humains. En vain la raison disait à l'homme qu'il n'avait point de droit sur son semblable, et que même il l'attestait tous les jours en offrant le sang des animaux pour racheter celui de l'homme ; en vain la douce humanité et la compassion naturelle prêtaient une nouvelle force aux arguments de la raison : devant ce dogme entraînant, la raison demeurait aussi impuissante que le sentiment.

On voudrait pouvoir contredire l'histoire lorsqu'elle nous montre cet abominable usage pratiqué dans tout

l'univers ; mais à la honte de l'espèce humaine, il n'y a rien de si incontestable ; et les fictions mêmes de la poésie attestent le préjugé universel.

> A peine son sang coule et fait rougir la terre,
> Les dieux font sur l'autel entendre le tonnerre ;
> Les vents agitent l'air d'heureux frémissements,
> Et la mort lui répond par des mugissements ;
> La rive au loin gémit blanchissante d'écume ;
> La flamme du bûcher d'elle-même s'allume :
> Le ciel brille d'éclairs, s'entr'ouvre, et parmi nous
> Jette une sainte horreur qui nous rassure tous.

Quoi ! le sang d'une fille innocente était nécessaire au départ d'une flotte et au succès d'une guerre ! Encore une fois, où donc les hommes avaient-ils pris cette opinion ? et quelle vérité avaient-ils corrompue pour arriver à cette épouvantable erreur ? Il est bien démontré, je crois, que tout tenait au dogme de la substitution dont la vérité est incontestable, et même innée dans l'homme (car comment l'aurait-il acquise ?), mais dont il abusa d'une manière déplorable : car l'homme, à parler exactement, n'adopte point l'erreur. Il peut seulement ignorer la vérité, ou en abuser ; c'est-à-dire l'étendre, par une fausse induction, à un cas qui lui est étranger.

Deux sophismes, ce semble, égarèrent les hommes : d'abord l'importance des sujets dont il s'agissait d'écarter l'anathème. On dit : *Pour sauver une armée, une ville, un grand souverain même, qu'est-ce qu'un homme ?* On considéra aussi le caractère particulier de deux espè-

ces de victimes humaines déjà dévouées par la loi civile politique ; et l'on dit : *qu'est-ce que la vie d'un coupable ou d'un ennemi ?*

Il y a grande apparence que les premières victimes humaines furent des coupables condamnés par les lois ; car toutes les nations ont cru ce que croyaient les Druides au rapport de César (1) : *que le supplice des coupables était quelque chose de fort agréable à la divinité.* Les anciens croyaient que tout crime capital, commis dans l'état, *liait* la nation, et que le coupable était *sacré* ou voué aux dieux, jusqu'à ce que, par l'effusion de son sang, il eût *délié* et lui-même et la nation (2).

On voit ici pourquoi le mot de *sacré* (SACER) était pris dans la langue latine en bonne et en mauvaise part, pourquoi le même mot dans la langue grecque (ΟΣΙΟΣ) signifie également ce qui est saint et ce qui est profane ; pourquoi le mot *anathème* signifiait de même tout à la fois ce qui est offert à Dieu à titre de don, et ce qui est livré à sa vengeance ; pourquoi enfin on dit en grec comme en latin qu'un homme ou une chose ont été *désacrés* (expiés), pour exprimer qu'on les a lavés d'une souillure qu'ils avaient contractée. Ce mot de *dé-sacrer* (ἀφοσιοῦν, *expiare*) semble contraire à l'analogie : l'o-

---

(1) *De Bello Gallico*, VI, 16.

(2) Ces mots de *lier* et de *délier* sont si naturels, qu'ils se trouvent adoptés et fixés pour toujours dans notre langue théologique.

reille non instruite demanderait *re-sacrer* ou *re-sanctifier ;* mais l'erreur n'est qu'apparente, et l'expression est très-exacte *Sacré* signifie, dans les langues anciennes, ce qui est *livré à la Divinité*, n'importe à quel titre, et qui se trouve *lié ;* de manière que le supplice *dé-sacre*, *expie*, ou *délie*, tout comme l'*ab-solution* religieuse.

Lorsque les lois des XII tables prononcent la peine de mort, elles disent : SACER ESTO (*qu'il soit sacré*)*!* c'est-à-dire *dévoué :* ou, pour s'exprimer plus correctement, *voué ;* car le coupable n'était, rigoureusement parlant, *dé-voué* que par l'exécution.

Et lorsque l'Eglise prie *pour les femmes* dévouées (*pro* devoto *femineo sexu*), c'est-à-dire *pour les religieuses* qui sont réellement *dévouées* dans un sens très-juste (1), c'est toujours la même idée. D'un côté est le crime, et de l'autre l'innocence ; mais l'un et l'autre sont SACRÉS.

Dans le dialogue de Platon, appelé l'*Enthyphron*, un homme sur le point de porter devant les tribunaux une accusation horrible, puisqu'il s'agissait de dénoncer son

---

(1) Un journaliste français, en plaisantant sur ce texte, *Pro devoto femineo sexu*, n'a pas manqué de dire : que *l'Eglise a décerné aux femmes le titre de* SEXE DÉVOT. (*Journal de l'Empire*, 26 février 1812.) Il ne faut pas quereller les gens d'esprit qui apprennent le latin ; bientôt sans doute ils le sauront. Il est vrai cependant qu'il serait bon de l'avoir appris avant de se jouer à l'Eglise romaine qui le sait passablement.

père, s'excuse en disant : « Qu'on est également souillé « en commettant un crime, ou en laissant vivre tran- « quillement celui qui l'a commis, et qu'il veut absolu- « ment poursuivre son accusation, *pour* absoudre *tout « à la fois et sa propre personne et celle du coupa- « ble* (1).

Ce passage exprime fort bien le système antique, qui, sous un certain point de vue, fait honneur au bon sens des anciens.

Malheureusement, les hommes étant pénétrés du principe *de l'efficacité des sacrifices proportionnés à l'importance des victimes*, du coupable à l'ennemi il n'y eut qu'un pas ; tout *ennemi* fut *coupable* ; et malheureusement encore tout *étranger* fut *ennemi* lorsqu'on eut besoin de victimes. Cet horrible droit public n'est que trop connu ; voilà pourquoi HOSTIS (2), en latin, signifia d'abord également *ennemi* et *étranger*. Le plus élégant des écrivains latins s'est plu à rappeler cette synony-

---

(1) Ἀφοσιοῖς σεαυτόν καὶ ἐκεῖνον. Plat. *Enthyph.* Opp. tom. I, p. 8.

(2) *Eusth. ad Loc.* Le mot latin HOSTIS est le même que celui de HÔTE (*hoste*) en français ; et l'un et l'autre se trouvent dans l'allemand *Gast*, quoiqu'ils y soient moins visibles. L'*hostis* étant donc un *ennemi* ou un étranger, et sous ce double rapport, sujet au sacrifice, l'homme, et ensuite par analogie l'animal immolé, s'appelèrent *hostie*. On sait combien ce mot a été dénaturé et ennobli dans nos langues chrétiennes.

mie (1) ; et je remarque encore qu'Homère, dans un endroit de l'Iliade, rend l'idée d'ennemi par celle d'*étranger* (2), et que son commentateur nous avertit de faire attention à cette expression.

Il paraît que cette fatale induction explique parfaitement l'universalité d'une pratique aussi détestable ; qu'elle l'explique, dis-je, fort bien *humainement :* car je n'entends nullement nier (et comment le bon sens, légèrement éclairé, pourrait-il le nier ?) l'action du mal qui avait tout corrompu.

Cette action n'aurait point de force sur l'homme, si elle lui présentait l'erreur isolée. La chose n'est pas même possible, puisque l'erreur n'est rien. En faisant abstraction de toute idée antécédente, l'homme qui aurait proposé d'en immoler un autre, pour se rendre les dieux propices, eût été mis à mort pour toute réponse, ou enfermé comme fou : il faut donc toujours partir d'une vérité pour enseigner une erreur. On s'en apercevra surtout en méditant sur le Paganisme qui étincelle de vérités, mais toutes altérées et déplacées ; de manière que je suis entièrement de l'avis de ce théosophe qui a dit de nos jours que *l'idolâtrie était une putréfaction.* Qu'on y regarde de près : on verra que,

---

(1) *I, soror, atque* hostem *supplex affare superbum.* (Virg. Æn. IV, 424.) Ubi Servius : — *Nonnulli juxta veteres* hostem *pro hospite dictum accipiunt.* (Forcellini in *hostis.*)

(2) Ἀλλότριος φώς. Iliad. V, 214.

parmi les opinions les plus folles, les plus indécentes, les plus atroces ; parmi les pratiques les plus monstrueuses et qui ont le plus déshonoré le genre humain, il n'en est pas une que nous ne puissions *délivrer du mal* (depuis qu'il nous a été donné de savoir demander cette grâce), pour montrer ensuite le résidu vrai, qui est divin.

Ce fut donc de ces vérités incontestables de la dégradation de l'homme et de sa *réité* originelle, de la nécessité d'une satisfaction, de la réversibilité des mérites et de la substitution des souffrances expiatoires, que les hommes furent conduits à cette épouvantable erreur des sacrifices humains.

France ! dans tes forêts elle habita longtemps.

« Tout Gaulois attaqué d'une maladie grave, ou soumis « aux dangers de la guerre (1), immolait des hommes ou « promettait d'en immoler, ne croyant pas que les dieux « pussent être apaisés, ni que la vie d'un homme pût « être rachetée autrement que par celle d'un autre. Ces « sacrifices, exécutés par la main des Druides, s'étaient « tournés en institutions publiques et légales ; et lorsque « les coupables manquaient, on en venait au supplice

---

(1) Mais l'état de guerre était l'état naturel de ce pays. *Ante Cæsaris adventum ferè quotannis* (bellum) *accidere solebat ; uti, aut ipsi injurias inferrent, aut illas propulsarent.* (*De Bello gallico*, VI, 15.)

« des innocents. Quelques-uns remplissaient d'hommes « vivants certaines statues colossales de leurs dieux : ils « les couvraient de branches flexibles : ils y mettaient « le feu, et les hommes périssaient ainsi environnés de « flammes (1). » Ces sacrifices subsistèrent dans les Gaules, comme ailleurs, jusqu'au moment où le Christianisme s'y établit : car nulle part ils ne cessèrent sans lui, et jamais ils ne tinrent devant lui.

On en était venu au point de croire *qu'on ne pouvait supplier* pour une tête qu'au prix d'une tête (2). Ce n'est pas tout ; comme toute vérité se trouve et doit se trouver dans le Paganisme, mais, comme je le disais tout à l'heure, dans un état de *putréfaction*, la théorie également consolante et incontestable du *suffrage* catholique se montre au milieu des ténèbres antiques sous la forme d'une superstition sanguinaire ; et comme tout sacrifice réel, toute action méritoire, toute macération, toute souffrance volontaire peut être véritablement *cédée* aux morts, le Polythéisme, brutalement égaré par quelques réminiscences vagues et corrompues, versait le sang humain *pour apaiser les morts*. On égorgeait des prisonniers autour des tombeaux. Si les prisonniers man-

---

(1) *De Bello gallico*, VI, 16.

(2) *Præceptum est ut pro capitibus capitibus supplicarentur ; idque aliquandiu observatum ut pro familiarium sospitate pueri mactarentur Maniæ deæ, matri Larum.* (Macrob. Sat. I, 7.)

quaient, des gladiateurs venaient répandre leur sang, et cette cruelle extravagance devint un métier, en sorte que ces gladiateurs eurent un nom (*Bustiarii*) qu'on pourrait représenter par celui de *Bûchériens*, parce qu'ils étaient destinés à verser leur sang autour des bûchers. Enfin, si le sang de ces malheureux et celui des prisonniers manquaient également, des femmes venaient, en dépit des XII tables (1), se déchirer les joues, *afin de rendre aux bûchers au moins une image des sacrifices, et de satisfaire les dieux infernaux, comme disait Varron, en leur montrant du sang* (2).

Est-il nécessaire de citer les Tyriens, les Phéniciens, les Carthaginois, les Chananéens ? Faut-il rappeler qu'Athènes, dans ses plus beaux jours, pratiquait ces sacrifices tous les ans ? que Rome, dans les dangers pressants, immolait des Gaulois (3) ? Qui donc pourrait

---

(1) *Mulieres genas ne radunto.* XII Tab.

(2) *Ut rogis illa imago restitueretur, vel, quemadmodum Varro loquitur,* ut sanguine ostenso inferis satisfiat. (*Joh. Ros. Rom. Antiquit. corp. absolutiss. cum notis Th. Demsteri à Murreck.* Amst., Blaen, 1685 ; in-4°, *V.* 39, p. 442.)

(3) Car le Gaulois était pour le Romain l'HOSTIS, et par conséquent l'HOSTIE naturelle. *Avec les autres peuples,* dit Cicéron, *nous combattons pour la gloire, avec le Gaulois pour le salut. — Dès qu'il menace Rome, les lois et les coutumes que nous tenons de nos ancêtres veulent que l'enrôlement ne connaisse plus d'exceptions.* — Et en effet, les esclaves mêmes marchaient. — (*Cic. pro M. Fonteio.*)

ignorer ces choses? il ne serait pas moins inutile de rappeler l'usage d'immoler des ennemis, et même des officiers et des domestiques sur la tombe des rois et des grands capitaines.

Lorsque nous arrivâmes en Amérique, à la fin du XVe siècle, nous y trouvâmes cette même croyance, mais bien autrement féroce. Il fallait amener aux prêtres mexicains jusqu'à vingt mille victimes humaines par an ; et, pour se les procurer, il fallait déclarer la guerre à quelque peuple : mais au besoin les Mexicains sacrifiaient leurs propres enfants. Le sacrificateur ouvrait la poitrine des victimes, et se hâtait d'en arracher le cœur tout vivant. Le grand prêtre en exprimait le sang qu'il faisait couler sur la bouche de l'idole, et tous les prêtres mangeaient la chair des victimes.

. . . . . ô Pater orbis !
Unde nefas tantum ? . . . . . .

Solis nous a conservé un monument de l'horrible bonne foi de ces peuples, en nous transmettant le discours de Magiscatzin à Cortez pendant le séjour de ce fameux Espagnol à Tlascala. *Ils ne pouvaient pas, lui* dit-il, *se former l'idée d'un véritable sacrifice à moins qu'un homme ne mourût pour le salut des autres* (1).

---

(1) *Ni sabian que pudiese haber sacrificio, sin que muriese alguno por la salud de los demas.* (Ant. Solis. *Conq. de la Nueva Esp.*, lib. III, c. 3.)

Au Pérou les pères sacrifiaient de même leurs propres enfants (1). Enfin cette fureur, et même celle de l'anthropophagie, ont fait le tour du globe et déshonoré les deux continents (2).

Aujourd'hui même, malgré l'influence de nos armes et de nos sciences, avons-nous pu déraciner de l'Inde ce funeste préjugé des sacrifices humains?

Que dit la loi antique de ce pays, l'évangile de l'Indostan? *Le sacrifice d'un homme réjouit la divinité pendant trois mille ans* (3).

---

(1) On trouvera un détail exact de ces atrocités dans les lettres américaines du comte *Carli-Rubi*, et dans les notes d'un traducteur fanatique qui a malheureusement souillé des recherches intéressantes par tous les excès de l'impiété moderne. (Voy. *Lettres américaines, traduct. de l'italien par M. le comte Gian Rinaldo Carli.* Paris 1788; 2 vol. in-8°, lettre VIIIe, p. 116 ; et lettre XXVIIe, p. 407 et suiv.) En réfléchissant sur quelques notes très-sages, je serais tenté de croire que la traduction, originairement partie d'une main pure, a été gâtée dans une nouvelle édition par une main bien différente : c'est une manœuvre moderne et très-connue.

(2) L'éditeur français de Carli se demande *pourquoi?* et il répond doctement: *Parce que l'homme du peuple est toujours dupe de l'opinion.* (Tom. I, lettre XIIIe, p. 416.) Belle et profonde solution!

(3) Voy. le *Rudhiradhyaya*, ou le *chapitre sanglant*, traduit du *Calica-Puran*, par M. Blaquière. *Asiat. Research. Sir Will. Jones's works*, in-4°, tom. II, p. 1058.)

Je sais que, dans des temps plus ou moins postérieurs à la loi, l'humanité, parfois plus forte que le préjugé, a permis de substituer à la victime humaine la figure d'un homme formée en beurre ou en pâte; mais les sacrifices réels ont duré pendant des siècles, et celui des femmes à la mort de leurs maris subsiste toujours.

Cet étrange sacrifice s'appelle le *Pitrimedha-Yaga* (1): la prière que la femme récite avant de se jeter dans les flammes se nomme la *Sancalpa*. Avant de s'y précipiter, elle invoque les dieux, les éléments, son âme et *sa conscience* (2); elle s'écrie: *et toi, ma conscience! sois témoin que je vais suivre mon époux*, et, en embrassant le corps au milieu des flammes, elle s'écrie *satya! satya! satya!* (ce mot signifie *vérité*).

C'est le fils ou le plus proche parent qui met le feu au bûcher (3). Ces horreurs ont lieu dans un pays où

---

(1) Cette coutume, qui ordonne aux femmes de se donner la mort ou de se brûler sur le tombeau de leurs maris, n'est point particulière à l'Inde. On la retrouve chez des nations du Nord. (Hérod. liv. V, ch. I, § 11.) Voy. Brottier sur Tacite, *de Mor. Germ.* c. XIX, note 6. — Et en Amérique. (Carli, Lettres citées, tom. I, lettre X.)

(2) *La conscience!* — Qui sait ce que vaut cette persuasion au tribunal du juge infaillible *qui est si doux pour tous les hommes, et qui verse sa miséricorde sur toutes ses créatures*, comme sa pluie sur toutes les plantes? (Ps. CXLIV, 9.)

(3) *Asiat. Research.*, tom. VII, p. 222.

c'est un crime horrible de tuer une vache ; où le superstitieux bramine n'ose pas tuer la vermine qui le dévore.

Le gouvernement du Bengale ayant voulu connaître, en 1803, le nombre des femmes qu'un préjugé barbare conduisait sur le bûcher de leurs maris, trouva qu'il n'était pas moindre de trente mille par an (1).

Au mois d'avril 1802, les deux femmes d'Ameer-Jung, régent de Tanjore, se brûlèrent encore sur le corps de leur mari. Le détail de ce sacrifice fait horreur : tout ce que la tendresse maternelle et filiale a de plus puissant, tout ce que peut faire un gouvernement qui ne veut pas user d'autorité, fut employé en vain pour empêcher cette atrocité : les deux femmes furent inébranlables (2).

---

(1) Extraits des papiers anglais traduits dans la *Gazette de France* du 19 juin 1804, n° 2369. — *Annales littéraires et morales*, tom. II. Paris, 1804 ; in-8°, p. 145. — M. Colebrooke, de la société de Calcutta, assure, à la vérité, dans les *Recherches asiatiques* (Sir William Jones's works, Supplém., tom. II, p. 722), *que le nombre de ces martyres de la superstition n'a jamais été considérable, et que les exemples en sont devenus rares.* Mais d'abord ce mot *rare* ne présente rien de précis ; et régnant sur une population de plus de soixante millions d'hommes peut-être, il semble devoir produire nécessairement un très grand nombre de ces atroces sacrifices.

(2) Voy. *The asiatic. annual Register*, 1802, in-8°. On

Dans quelques provinces de ce vaste continent, et parmi les classes inférieures du peuple, on fait assez communément le vœu de se tuer volontairement, si l'on obtient telle ou telle grâce des idoles du lieu. Ceux qui ont fait ces vœux et qui ont obtenu ce qu'ils désiraient, se précipitent d'un lieu nommé *Calabhairava*, situé dans les montagnes entre les rivières *Tapti* et *Nermada*. La foire annuelle qui se tient là est communément témoin de huit ou dix de ces sacrifices commandés par la superstition (1).

Toutes les fois qu'une femme indienne accouche de deux jumeaux, elle doit en sacrifier un à la déesse *Gonza*, en le jetant dans le Gange: quelques femmes même sont encore sacrifiées de temps en temps à cette déesse (2).

Dans cette Inde si vantée, « la loi permet au fils de « jeter à l'eau son père vieux et incapable de travailler « pour se procurer sa subsistance. La jeune veuve est « obligée de se brûler sur le bûcher de son mari ; on « offre des sacrifices humains pour apaiser le génie de « la destruction, et la femme qui a été stérile pendant « longtemps offre à son dieu l'enfant qu'elle vient de « mettre au monde, en l'exposant aux oiseaux de proie

---

voit dans la relation que, suivant l'observation des chefs marattes, ces sortes de sacrifices n'étaient point rares dans le Tanjore.

(1) *Asiat. Research.* tom. VII, p. 267.

(2) *Gazette de France*, à l'endroit cité.

« ou aux bêtes féroces, ou en le laissant entraîner par « les eaux du Gange. *La plupart de ces cruautés furent « encore commises sollennellement, en présence des Eu- « ropéens, à la dernière fête indostane donnée dans l'île « de Sangor, au mois de décembre* 1801 (1). »

On sera peut-être tenté de dire : *Comment l'Anglais, maître absolu de ces contrées, peut-il voir toutes ces horreurs sans y mettre ordre ? Il pleure peut-être sur les bûchers, mais pourquoi ne les éteint-il pas ? Les ordres sévères, les mesures de rigueur, les exécutions terribles, ont été employés par le gouvernement ; mais pourquoi ? toujours pour augmenter ou défendre le pouvoir, jamais pour étouffer ces horribles coutumes. On dirait que les glaces de la philosophie ont éteint dans son cœur cette soif de l'ordre qui opère les plus grands changements, en dépit des plus grands obstacles ; ou que le despotisme des nations libres, le plus terrible de tous, méprise trop ses esclaves pour se donner la peine de les rendre meilleurs.*

Mais d'abord il me semble qu'on peut faire une supposition plus honorable, et par cela seul plus vraisemblable : *C'est qu'il est absolument impossible de vaincre sur ce point le préjugé obstiné des Indous, et qu'en voulant abolir par l'autorité ces usages atroces, on n'aboutirait qu'à la compromettre, sans fruit pour l'humanité* (2).

---

(1) Voy. *Essais by the students of Fort William Bengal, etc. Calcutta*, 1802.

(2) Il serait injuste néanmoins de ne pas observer que, dans

Je vois d'ailleurs un grand problème à résoudre : ces sacrifices atroces qui nous révoltent si justement ne seraient-ils point *bons*, ou du moins nécessaires dans l'Inde ? Au moyen de cette institution terrible, la vie d'un époux se trouve sous la garde incorruptible de ses femmes et de tout ce qui s'intéresse à elles. Dans le pays des révolutions, des vengeances, des crimes vils et ténébreux, qu'arriverait-il si les femmes n'avaient matériellement rien à perdre par la mort de leurs époux, et si elles n'y voyaient que le droit d'en acquérir un autre ? Croirons-nous que les législateurs antiques, qui furent tous des hommes prodigieux, n'aient pas eu dans ces contrées des raisons particulières et puissantes pour établir de tels usages ? Croirons-nous même que ces usages aient pu s'établir par des moyens purement humains ? Toutes les législations antiques méprisent les femmes, les dégradent, les gênent, les maltraitent plus ou moins.

La femme, dit la loi de Menu, *est protégée par son père dans l'enfance, par son mari dans la jeunesse, et*

---

les parties de l'Inde soumises à un sceptre catholique, le bûcher des veuves a disparu. Telle est la force cachée et admirable de la véritable *loi de grâce*. Mais l'Angleterre, qui laisse brûler par milliers des femmes innocentes sous un empire certainement très doux et très humain, reproche cependant très sérieusement au Portugal les arrêts de son inquisition, c'est-à-dire quelques gouttes de sang coupable versées de loin en loin *par la loi*. — EJICE PRIMÒ TRADEM, etc.

par son fils dans la vieillesse ; jamais elle n'est propre à l'état d'indépendance. La fougue indomptable du tempérament, l'inconstance du caractère, l'absence de toute affection permanente, et la perversité naturelle qui distingue les femmes, ne manqueront jamais, malgré toutes les précautions imaginables, de les détacher en peu de temps de leurs maris (1).

Platon veut que les lois ne perdent pas les femmes de vue, même un instant : « Car, dit-il, si cet article est « mal ordonné, elles ne sont plus la moitié du genre « humain, elles sont plus de la moitié, *et autant de fois « plus de la moitié, qu'elles ont de fois moins de vertu « que nous* (2). »

Qui ne connaît l'incroyable esclavage des femmes à Athènes, où elles étaient assujetties à une interminable tutelle ; où, à la mort d'un père qui ne laissait qu'une fille mariée, le plus proche parent du mort avait droit de l'enlever à son mari et d'en faire sa femme ; où un mari pouvait léguer la sienne, comme une portion de sa propriété, à tout individu qu'il lui plaisait de choisir pour son successeur, etc. (3)?

---

(1) Lois de Menu, fils de Brahma, trad. par le chev. William Jones. Works, *tom. III, chap. XI, n°* 3, *p.* 335, 337.

(2) *Plat. de Leg. VI, Opp. tom. VIII, p.* 310, — *ibi.* — Οσῳ δὲ ἡ θήλεια ἡμῖν φύσις πρὸς ἀρετὴν χείρων τῆς ἀρρενων, τοσούτῳ διαφέρει προς τὸ πλέον ἢ διπλάσιον εἶναι.

(3) La mère de Démosthènes avait été léguée ainsi, et la for-

Qui ne connaît encore les duretés de la loi romaine envers les femmes ? On dirait que, par rapport au *second sexe*, les instituteurs des nations avaient tous été à l'école d'Hippocrate, qui le croyait mauvais dans son essence même. *La femme*, dit-il, *est perverse par nature : son penchant doit être journellement réprimé, autrement il pousse en tous sens, comme les branches d'un arbre. Si le mari est absent, des parents ne suffisent point pour la garder : il faut un ami dont le zèle ne soit point aveuglé par l'affection* (1).

Toutes les législations en un mot ont pris des précautions plus ou moins sévères contre les femmes ; de nos jours encore elles sont esclaves sous l'Alcoran, et bêtes de somme chez le Sauvage : l'Evangile seul a pu les élever au niveau de l'homme en les rendant meilleures ; lui seul a pu proclamer *les droits de la femme* après les avoir fait naître, et les faire naître en s'établissant dans le cœur de la femme, instrument le plus actif et le plus puissant pour le bien comme pour le mal. Eteignez, affaiblissez seulement jusqu'à un certain point, dans un pays chrétien, l'influence de la loi di-

---

mule de cette disposition nous a été conservée dans le discours contre Stéphanus. (*Voy.* les Commentaires sur les plaidoyers d'Isœus, par le chev. Jones dans ses œuvres, tom. III, in-4°, pag. 210-211.)

(1) *Hippocr. opp. cit.* Van der Linden, in-8°, tom. II, p. 911. — ibi. —

Ἔχει γὰρ φυσει τὸ ἀκόλαστον ἐν ἑαυτῇ.

vine, en laissant subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes, bientôt vous verrez cette noble et touchante liberté dégénérer en une licence honteuse. Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption universelle qui atteindra en peu de temps les parties vitales de l'état. Il tombera en pourriture, et sa gangreneuse décrépitude fera à la fois honte et horreur.

Un Turc, un Persan, qui assistent à un bal européen, croient rêver: ils ne comprennent rien à ces femmes,

> Compagnes d'un époux et reines en tous lieux,
> Libres sans déshonneur, fidèles sans contrainte,
> Et ne devant jamais leurs vertus à la crainte.

C'est qu'ils ignorent la loi qui rend ce tumulte et ce mélange possibles. Celle même qui s'en écarte lui doit sa liberté. S'il pouvait y avoir sur ce point du *plus* et du *moins*, je dirais que les femmes sont plus redevables que nous au Christianisme. L'antipathie qu'il a pour l'esclavage (qu'il éteindra toujours doucement et infailliblement partout où il agira librement) tient surtout à elles: sachant trop combien il est aisé d'inspirer le vice, il veut au moins que personne n'ait droit de le commander (1).

---

(1) Il faut remarquer aussi que si le Christianisme protége la femme, elle, à son tour, a le privilége de protéger la loi

Enfin aucun législateur ne doit oublier cette maxime : *Avant d'effacer l'Evangile, il faut enfermer les femmes*, ou les accabler par des lois épouvantables, telles que celles de l'Inde. On a souvent célébré *la douceur* des Indous ; mais qu'on ne s'y trompe pas : hors de la loi qui a dit, BEATI MITES ! il n'y a point d'hommes *doux*. Ils pourront être *faibles, timides, poltrons*, jamais *doux*. Le poltron peut être cruel ; il l'est même assez souvent : l'homme *doux* ne l'est jamais. L'Inde en fournit un bel exemple. Sans parler des atrocités superstitieuses que je viens de citer, quelle terre sur le globe a vu plus de cruautés ?

Mais nous, qui pâlissons d'horreur à la seule idée des sacrifices humains et de l'anthropophagie, comment pourrions-nous être tout à la fois assez aveugles et assez ingrats pour ne pas reconnaître que nous ne devons ces sentiments qu'à la *loi d'amour* qui a veillé sur notre berceau ? Une illustre nation, parvenue au der-

---

protectrice à un point qui mérite beaucoup d'attention. On serait même tenté de croire que cette influence tient à quelque affinité secrète, à quelque loi *naturelle*. Nous voyons le salut commencer par une femme annoncée depuis l'origine des choses : dans toute l'histoire évangélique, les femmes jouent un rôle très remarquable ; et dans toutes les conquêtes célèbres du Christianisme, faites tant sur les individus que sur les nations, toujours on voit figurer une femme. Cela doit être, puisque.... Mais j'ai peur que cette note devienne trop longue.

nier degré de la civilisation et de l'urbanité, osa naguère, dans un accès de délire dont l'histoire ne présente pas un autre exemple, suspendre formellement cette loi : que vîmes-nous ? en un clin d'œil, les mœurs des Iroquois et des Algonquins ; les saintes lois de l'humanité foulées aux pieds ; le sang innocent couvrant les échafauds qui couvraient la France ; des hommes frisant et poudrant des têtes sanglantes, et la bouche même des femmes souillée de sang humain.

Voilà l'homme *naturel !* ce n'est pas qu'il ne porte en lui-même les germes inextinguibles de la vérité et de la vertu : les droits de sa naissance sont imprescriptibles ; mais sans une fécondation divine, ces germes n'écloront jamais, ou ne produiront que des êtres équivoques et malsains.

Il est temps de tirer des faits historiques les plus incontestables une conclusion qui ne l'est pas moins.

Nous savons par une expérience de quarante siècles, est-ce assez, *que partout où le vrai Dieu ne sera pas connu et servi, en vertu d'une révélation expresse, l'homme immolera toujours l'homme, et souvent le dévorera.*

Lucrèce, après nous avoir raconté le sacrifice d'Iphigénie (comme une histoire authentique, cela s'entend, puisqu'il en avait besoin), s'écriait d'un air triomphant :

Tant la religion peut enfanter de maux !

Hélas ! il ne voyait que les abus, ainsi que tous ses successeurs, infiniment moins excusables que lui. Il ignorait que celui des sacrifices humains, tout énorme qu'il était, disparaissait devant les maux que produit

l'impiété absolue. Il ignorait, ou il ne voulait pas voir qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir même de religion entièrement fausse ; que celle de toutes les nations policées, telle qu'elle était à l'époque où il écrivait, n'en était pas moins le ciment de l'édifice politique, et que les dogmes d'Epicure étaient précisément sur le point, en la sapant, de saper du même coup l'ancienne constitution de Rome, pour lui substituer une atroce et interminable tyrannie.

Pour nous, heureux possesseurs de la vérité, ne commettons pas le crime de la méconnaître. Dieu a bien voulu *dissimuler quarante siècles* (1) ; mais depuis que de nouveaux siècles ont commencé pour l'homme, ce crime n'aurait plus d'excuse. En réfléchissant sur les maux produits par les fausses religions, bénissons, embrassons avec transport la vraie, qui a expliqué et justifié l'instinct religieux du genre humain, qui a dégagé ce sentiment universel des erreurs et des crimes qui le déshonoraient, et qui a *renouvelé la face de la terre*.

TANT LA RELIGION PEUT CORRIGER DE MAUX !

---

(1) Actes, XVII, 30. *Et tempora quidem hujus ignorantiæ* despiciens *Deus*, etc. ὑπεριδὼν. Arnaud, dans le nouveau Testament de Mons, traduit : *Dieu* étant en colère contre *ces temps d'ignorance*, etc. Et dans une note au bas de la page, il écrit : *Autrement*, *Dieu ayant laissé passer et comme dissimulé ; et*, suivant la lettre, *méprisé ces temps*, etc. — En effet, c'est tout à fait *autrement*.

C'est à peu près, si je ne me trompe, ce qu'on peut dire, sans trop s'avancer, sur le principe caché des sacrifices, et surtout des sacrifices humains qui ont déshonoré toute la famille humaine. Je ne crois pas inutile maintenant de montrer, en finissant ce chapitre, de quelle manière la philosophie moderne a considéré le même sujet.

L'idée vulgaire qui se présente la première à l'esprit, et qui précède visiblement la réflexion, c'est celle d'un hommage ou d'une espèce de *présent* fait à la Divinité. *Les Dieux sont nos bienfaiteurs* (datores bonorum); *il est tout simple de leur offrir les prémices de ces mêmes biens que nous tenons d'eux*, de là les libations antiques et cette offrande des prémices qui ouvrait les repas (1).

Heyne, en expliquant ce vers d'Homère,

Du repas dans la flamme il jette les prémices (2),

trouve dans cette coutume l'origine des sacrifices : « Les anciens, dit-il, offrant aux dieux une partie de

---

(1) Cette portion de la nourriture, qui était séparée et brûlée en l'honneur des dieux, se nommait chez les Grecs Aparque (ἀπαρχὴ), et l'action même d'offrir ces sortes de prémices était exprimée par un verbe (ἀπάρχεσθαι) *aparquer* ou COMMENCER (par excellence).

(2) Ὁ δ' ἐν πυρὶ βάλλε θυηλάς. (Iliad. IX, 220.) Odyss. XIV, 436, 446.

« leur nourriture, la chair des animaux dut s'y trou-
« ver comprise, *et le sacrifice*, ajoute-t-il, *envisagé de*
« *cette manière, n'a rien de choquant* (1). » Ces derniers mots, pour l'observer en passant, prouvent que cet habile homme voyait confusément dans l'idée générale du sacrifice quelque chose de plus profond que la simple offrande, et que cet autre point de vue le *choquait*.

Il ne s'agit point en effet uniquement de *présent*, d'*offrande*, de *prémices*, en un mot, d'un acte simple d'hommage et de reconnaissance, rendu, s'il est permis

---

(1) *Apparet (religiosum hunc ritum) peperisse sacrificiorum morem ; quippe quæ ex epulis domesticis ortum duxerunt, quum cibi vescendi pars resecta pro primitiis offerretur diis in focum conjicienda : hoc est* τὸ ἀπαρχεσθαι *nec est quòd* HIC *mos religiosus displiceat.* (Heyne, ad loc.)

Cette explication de Heyne ne me surprend pas ; car l'école protestante en général n'aime point les idées qui sortent du cercle matériel : elle s'en défie sans distinction, et semble les condamner en masse comme vaines et superstitieuses. J'avoue sans difficulté que sa doctrine peut nous être utile à nous-mêmes, jamais à la vérité comme aliment, mais quelquefois comme remède. Dans ce cas, néanmoins, je la crois certainement fausse, et je m'étonne que Bergier l'ait adoptée. (*Traité hist. et dogm. de la vraie Relig.*, in-8°, tom. II, p. 303, 304 ; tom. VI, p. 296, 297, d'après Porphyre, *de Abstin.*, lib. II, cité, *ibid.* Ce savant apologiste *voyait* très bien : il semble seulement qu'ici il n'ait pas *regardé*.

de s'exprimer ainsi, à la *suzeraineté* divine ; car les hommes, dans cette supposition, auraient envoyé chercher à la boucherie les chairs qui devaient être offertes sur les autels : ils se seraient bornés à répéter en public, et avec la pompe convenable, cette même cérémonie qui ouvrait leurs repas domestiques.

Il s'agit de *sang;* il s'agit de l'*immolation* proprement dite ; il s'agit d'expliquer comment les hommes de tous les temps et de tous les lieux avaient pu s'accorder à croire qu'il y avait, non pas dans l'offrande des chairs (il faut bien observer ceci), mais dans *l'effusion du sang*, une vertu expiatrice utile à l'homme : voilà le problème, et il ne cède pas au premier coup d'œil (1).

Non-seulement les sacrifices ne furent point une simple extension des *aparques*, ou de l'offrande des prémi-

---

(1) Les Perses, au rapport de Strabon, se divisaient la chair des victimes, *et n'en réservaient rien pour les dieux.* (Τοῖς θεοῖς οὐδὲν ἀπονείμαντες μέρος.) *Car*, disaient-ils, *Dieu n'a besoin que de l'âme de la victime* (c'est-à-dire du sang). Τῆς γὰρ ΨΥΧΗΣ, φασὶ, του ἱερεῖου δεῖσθαι τὸν θεὸν, ἄλλου δὲ οὐδενὸς. *Strabo, lib. XV, p.* 695, cité dans la dissertation de Cudwort, *de verâ notione cœnæ Domini*, cap. I, n° VII, à la fin de son livre célèbre : *Systema intellectuale universum.* Ce texte curieux réfute directement les idées de Heyne, et se trouve parfaitement d'accord avec les théories hébraïques, suivant lesquelles *l'effusion du sang constitue l'essence du sacrifice.* (Ibid. cap. II, n° IV.)

ces brûlées en commençant le repas ; mais ces *aparques* elles-mêmes ne furent très-évidemment que des espèces de *sacrifices diminués* ; comme nous pourrions transporter dans nos maisons certaines cérémonies religieuses, exécutées avec une pompe publique dans nos églises. On en demeurera d'accord pour peu qu'on se donne la peine d'y réfléchir.

Hume, dans sa vilaine *Histoire naturelle de la Religion*, adopte cette même idée de Heyne, et il l'envenime à sa manière: « Un sacrifice, dit-il, est considéré « comme présent: or, pour donner une chose à Dieu, « il faut la détruire pour l'homme. S'agit-il d'un solide, « on le brûle ; d'un liquide, on le répand ; d'un ani- « mal, on le tue. L'homme, faute d'un meilleur moyen, « rêve qu'en se faisant du tort il fait du bien à Dieu ; « il croit au moins prouver de cette manière la sincé- « rité des sentiments d'amour et d'adoration dont il est « animé ; et c'est ainsi que notre dévotion mercenaire « se flatte de tromper Dieu après s'être trompée elle- « même (1). »

---

(1) *Hume's* Essays and Treatises on several subjects. — The natural History of Religion. Sect. IX ; London, 1758, in-4°, p. 511.

On peut remarquer dans ce morceau, considéré comme une formule générale, l'un des caractères les plus frappants de l'impiété : c'est le mépris de l'homme. Fille de l'orgueil, mère de l'orgueil, toujours ivre d'orgueil, et ne respirant que l'orgueil,

Mais toute cette acrimonie n'explique rien : elle rend même le problème plus difficile. Voltaire n'a pas manqué de s'exercer aussi sur le même sujet ; en prenant seulement l'idée générale du sacrifice comme une *donnée*, il s'occupe en particulier des sacrifices humains.

« On ne voyait, dit-il, dans les temples que des « étaux, des broches, des grils, des couteaux de cui- « sine, de longues fourchettes de fer, des *cuillers*, ou « des *cuillères* à pot (1), de grandes jarres pour mettre « la graisse, et tout ce qui peut inspirer le mépris et « l'horreur. Rien ne contribua plus à perpétuer cette « dureté et cette atrocité de mœurs, qui porta enfin les « hommes à sacrifier d'autres hommes, et jusqu'à leurs « propres enfants. Mais les sacrifices de l'inquisition « dont nous avons tant parlé ont été cent fois plus abo- « minables : nous avons substitué des bourreaux aux « bouchers (2). »

---

l'impiété ne cesse cependant d'outrager la nature humaine, de la dégrader, d'envisager tout ce que l'homme a jamais fait et pensé, de l'envisager, dis-je, de la manière la plus humiliante pour lui, la plus propre à l'avilir et à le désespérer : et c'est ainsi que, sans y faire attention, elle met dans le jour le plus resplendissant le caractère opposé de la religion, qui emploie sans relâche l'humilité pour élever l'homme jusqu'à Dieu.

(1) Superbe observation, et précieuse surtout par l'à-propos.

(2) Voyez la note XIIe sur la tragédie décrépite de *Minos*.

Voltaire sans doute n'avait jamais mis le pied dans un temple antique ; la gravure même ne lui avait jamais fait connaître ces sortes d'édifices, s'il croyait que le temple, proprement dit, présentait le spectacle d'une boucherie et d'une cuisine. D'ailleurs, il ne faisait pas attention que ces grils, ces broches, ces longues fourchettes, ces *cuillers* ou ces *cuillères*, sont tout aussi à la mode qu'autrefois ; sans que jamais aucune mère de famille, et pas même les femmes des bouchers et des cuisiniers, soient le moins du monde tentées de mettre leurs enfants à la broche ou de les jeter dans la marmite. Chacun sent que cette espèce de dureté qui résulte de l'habitude de verser le sang des animaux, et qui peut tout au plus faciliter tel ou tel crime particulier, ne conduira jamais à l'immolation systématique de l'homme. On ne peut lire d'ailleurs sans étonnement ce mot d'ENFIN employé par Voltaire, comme si les sacrifices humains n'avaient été que le résultat tardif des sacrifices d'animaux, antérieurement usités depuis des siècles : rien n'est plus faux. *Toujours* et *partout* où le vrai Dieu n'a pas été connu et adoré, on a immolé l'homme ; les plus anciens monuments de l'histoire l'attestent, et la fable même y joint son témoignage, qui ne doit pas, à beaucoup près, être toujours rejeté. Or, pour expliquer ce grand phénomène, il ne suffit pas tout à fait de recourir *aux couteaux de cuisine et aux grandes fourchettes.*

Le morceau sur l'inquisition, qui termine la note, semble écrit dans un accès de délire. Quoi donc ! l'exécution légale d'un petit nombre d'hommes, ordonnée

par un tribunal légitime, en vertu d'une loi antérieure solennellement promulguée, et dont chaque victime était parfaitement libre d'éviter les dispositions, cette exécution, dis-je, est *cent fois plus abominable* que le forfait horrible d'un père et d'une mère qui portaient leur enfant sur les bras enflammés de Moloch ! Quel atroce délire ! quel oubli de toute raison, de toute justice, de toute pudeur ! La rage anti-religieuse le transporte au point qu'à la fin de cette belle tirade il ne sait exactement plus ce qu'il dit. *Nous avons*, dit-il, *substitué les bourreaux aux bouchers.* Il croyait donc n'avoir parlé que des sacrifices d'animaux, et il oubliait la phrase qu'il venait d'écrire sur les sacrifices d'hommes : autrement, que signifie cette opposition des *bouchers* aux bourreaux ? Les prêtres de l'antiquité, qui égorgeaient leurs semblables *avec un fer sacré*, étaient-ils donc moins *bourreaux* que les juges modernes qui les envoient à la mort en vertu d'une loi ?

Mais revenons au sujet principal : il n'y a rien de plus faible, comme on voit, que la raison alléguée par Voltaire pour expliquer l'origine des sacrifices humains. Cette simple conscience qu'on appelle *bon sens* suffit pour démontrer qu'il n'y a, dans cette explication, pas l'ombre de sagacité, ni de véritable connaissance de l'homme et de l'antiquité.

Ecoutons enfin Condillac, et voyons comment il s'y est pris pour expliquer l'origine des sacrifices humains à son prétendu ÉLÈVE, qui, pour le bonheur d'un peuple, ne voulut jamais se laisser *élever*.

« *On ne se contenta pas*, dit-il, *d'adresser aux dieux*

« *ses prières et ses vœux; on crut devoir leur offrir les* « *choses qu'on imagina leur être agréables...* des fruits, « des animaux, et DES HOMMES..... (1). »

Je me garderai bien de dire que ce morceau est digne d'un enfant; car il n'y a, Dieu merci, aucun enfant assez mauvais pour l'écrire. Quelle exécrable légèreté! Quel mépris de notre malheureuse espèce! Quelle rancune accusatrice contre son instinct le plus naturel et le plus sacré! Il m'est impossible d'exprimer à quel point Condillac révolte ici dans moi la conscience et le sentiment: c'est un des traits les plus odieux de cet odieux écrivain.

---

(1) Œuvres de Condillac; Paris, 1798, in-8°, tom. I, hist. anc., ch. XII, p. 98-99.

CHAPITRE III

THÉORIE CHRÉTIENNE DES SACRIFICES

Quelle vérité ne se trouve pas dans le Paganisme ? Il est bien vrai qu'il y a plusieurs *dieux* et plusieurs *seigneurs*, tant dans le ciel que sur la terre (1), et que nous devons aspirer à l'amitié et à la faveur de ces *dieux* (2).

Mais il est vrai aussi qu'il n'y a qu'un seul Jupiter, qui est le dieu suprême, le dieu qui est le premier (3),

(1) *Car, encore qu'il y en ait qui soient appelés dieux tant dans le ciel que sur la terre, et qu'ainsi il y ait plusieurs seigneurs, cependant*, etc., etc. (Saint Paul aux Corinthiens, I, c. VIII, 5, 6 ; II Thess. II, 4.)

(2) Saint Augustin, de Civ. Dei, VIII, 25.

(3) *Ad cultum divinitatis obeundum, satis est nobis Deus primus.* (Arnob., adv. gent., III.)

qui est le très-grand (1) ; *la nature meilleure* qui surpasse toutes les autres natures, même divines (2) ; *le quoi que ce soit* qui n'a rien au-dessus de lui (3) ; le dieu non-seulement *Dieu*, mais TOUT A FAIT DIEU (4) ; le moteur de l'univers (5) ; le père, le roi, l'*empereur* (6) ; le dieu des dieux et des hommes (7) ; le père tout-puissant (8).

Il est bien vrai encore que *Jupiter* ne saurait être adoré convenablement qu'avec *Pallas* et *Junon ;* le culte

---

(1) *Deo qui est maximus.* (Inscript. sur une lampe antique du Musée de Passeri. *Antichità di Ercolano.* Napoli, 17 vol. in-fol., t. VIII, p. 264.)

(2) *Melior naturâ.* (Ovid., Métam. I, 21.) *Numen ubi est, ubi Di?* (*Id.* Her. XII, 119.) Προς Διος καὶ Θεῶν. (*Demost., pro Cor.* Οἱ Θεοὶ δέ εἰσονται καὶ τὸ Δαιμόνιον (*Id. de falsâ leg.* 68.)

(3) *Deum summum, illud quidquid est summum.* (Plin. Hist. nat. II, 4.)

(4) *Principem et* MAXIMÈ DEUM. (Lact. ethn. ad Stat. Theb., IV, 516, cité dans la biblioth. lat. de Fabricius.)

(5) *Rector orbis terrarum.* (Sen. ap. Lact., div. just. 1, 4.)

(6) *Imperator divûm atque hominum.* (Plaut., in Rud., prol., v, 11.)

(7) *Deorum omnium Deus.* (Sen., ubi suprà.) Θεός ὁ Θεῶν Ζευς. *Deus deorum Jupiter.* (Plat. in Crit., Opp., tom. X, pag. 66.) *Deus deorum.* (Ps. LXXXIII, 7.) *Deus noster præ omnibus diis.* (*Ibid.* CXXXIV, 5.) *Deus magnus super omnes deos.* (*Ibid.* XCIV, 3.) Ἐπὶ πᾶσι Θεός. (*Plat., Orig., passim.*)

(8) *Pater omnipotens.* (Virg., Æn., I, 65 ; X, 2, etc.)

de ces trois puissances étant de sa nature indivisible (1).

Il est bien vrai *que si nous raisonnons sagement sur le Dieu, chef des choses présentes et futures, et sur le Seigneur, père du chef et de la cause, nous y verrons clair autant qu'il est donné à l'homme le plus heureusement doué* (2).

Il est bien vrai que Platon, qui a dit ce qui précède, ne saurait être corrigé qu'avec respect lorsqu'il dit ailleurs : *Que le grand roi étant au milieu des choses, et toutes choses ayant été faites pour lui, puisqu'il est l'auteur de tout bien, le second roi est cependant au milieu des secondes choses, et le troisième au milieu des troisièmes* (3), *ce qui toutefois ne devait point s'écrire d'une*

---

(1) *Jupiter sine contubernio conjugis filiæque coli non solet.* (Lact., div. instit.)

(2) Τόν τῶν πάντων Θεὸν ηγεμόνα τῶν τὲ ὄντων καὶ τῶν μελλόντων, τοῦ τε ἡγεμόνος καὶ αἰτίου πατέρα κύριον... ἂν ὀρθῶς ὄντως φιλοσοφώμεν, εἰσόμεθα πάντες σαφῶς, εἰς δύναμιν ἀνθρώπων εὐδαιμόνων. (*Plat., epist. VI, ad Herm. Erast. et Corisc., Opp.*, tom. XI, p. 92.) — En effet, comment connaître l'un sans l'autre ? (*Tertull., De an., cap.* 1.)

(3) Περὶ τὸν πάντων βασιλέα πάντ' ἐστι, καὶ ἐκείνου ἕνεκα πάντα, καὶ ἐκεῖνος αἴτιον ἅπαντων τῶν καλῶν, δεύτερονδε περὶ δεύτερα, καὶ τρίτον περὶ τὰ τρίτα. (*Ejusd. epist. II, ad Dyonis.*, ibid.., tom. XI, p. 69 ; *et apud Euseb. Præp. evang.*, XI.)

Celui qui serait curieux de savoir ce qui a été dit sur ce texte pourra consulter *Orig., de princ.*, lib. I, cap. 3, n° 5,

manière plus claire, afin que l'écrit venant à se perdre, par quelque cas de mer ou de terre, celui qui l'aurait trouvé n'y comprît rien (1).

Il est bien vrai que *Minerve* est sortie du cerveau de *Jupiter* (2). Il est bien vrai que *Vénus* était sortie primitivement *de l'eau* (3) ; qu'elle y rentra à l'époque de

---

opp. edit. Ruæi, in-fol., tom. IV, p. 62. — *Huet, in Origen.*, ibid., lib. II, cap. 2, n. 27-28 ; et les notes de La Rue, p. 63, 135. — *Clem. Alex.* tom. V, p. 598, édit. Paris. — *Athenag. leg. pro Christ. Oxoniæ, ex theatro Seldon*, in-8°, 1706, *curis* Dechair, p. 93, n. XXI, in not. Il est bien singulier que Huet ni son savant commentateur n'aient point cité le passage de Platon, dont celui d'Origène est un commentaire remarquable. Voici ce dernier texte tel que Photius nous l'a conservé en original. (Cod. VIII.) Διήκειν μὲν τὸν πατέρα διὰ πάντων τῶν ὄντων· τὸν δὲ υἱὸν μεχρὶ τῶν λόγικων μόνων, τὸ δὲ πνεῦμα μεχρὶ μόνων τῶν σεσωσμένων, c'est-à-dire, *le Père embrasse tout ce qui existe; le Fils est borné aux seuls êtres intelligents, et l'Esprit aux seuls élus.*

(1) Φραστέον δὲ σοὶ δι' αἰνιγμῶν, ἵν' ἂν τί ἡ δέλτος ἢ πόντου ἢ γῆς ἐν τύχαις πάθῃ, ὁ ἀνάγνους μὴ γνῶ. (*Plat. ubi sup.*)

(2) Télémaque, liv. VIII. *Il chanta d'abord*, etc.

(3) En mémoire de cette naissance, les anciens avaient établi une cérémonie pour attester à perpétuité *que tout accroissement dans les êtres organisés vient de l'eau.* — ἐξ ὕδατος πάντων αὔξησις. *Voy.* le Scoliaste sur le cent quarante-cinquième vers de la quatrième Pythique de Pindare. Suivant l'antique doctrine des *Vedas*, Brahma (*qui est l'esprit de Dieu*) *était porté sur les eaux* au commencement des choses, dans une

ce déluge durant lequel *tout devint mer et la mer fut sans rives* (1), et qu'elle s'endormit alors au fond des eaux (2); si l'on ajoute qu'elle en ressortit ensuite sous la forme d'une colombe, devenue fameuse dans tout l'Orient (3), ce n'est pas une grande erreur.

Il est bien vrai que chaque homme a son *génie conducteur* et *initiateur*, qui le guide à travers les mystères de la vie (4).

---

feuille de lotus; et la puissance sensible prit son origine dans l'eau. (*Williams Jones, dans les* Recherches asiatiques, *Diss. sur les dieux de la Grèce et d'Italie*, tom. I.) — *M. Colebroke, ibid.*, tom. VIII, p. 403, note. — La physique moderne est d'accord. Voy. *Black's Lectures on Chemistry*, in-4°, tom. I, p. 245. — *Lettres physiques et morales*, etc., par M. de Luc; in-8°, tom. I, p. 112, etc., etc.

(1) Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto.

(Ovid., Mètam.)

(2) *Voyez* la dissertation sur le mont Caucase, par F. R. Wilford (*dans les Rech. Asiat.* tom. VII, p. 522-23).

(3) Ainsi l'on ne peut être surpris que les hommes se fussent accordés à reconnaître la colombe pour *l'oiseau de Vénus;* rien n'est faux dans le Paganisme, mais tout est corrompu.

(4) Μυσταγωγὸς τοῦ βίου ἀγαθὸς. (Men. ap. Plut., *De tranq. an.*) *Ces génies habitent la terre par l'ordre de Jupiter, pour y être les bienfaisants gardiens des bienheureux mortels* (Hésiod.); mais sans cesser néanmoins de voir celui qui les a envoyés. (Matth. XVIII, 10.) *Lors* donc *que nous avons fer-*

Il est bien vrai qu'*Hercule* ne peut monter sur l'*Olympe* et y épouser *Hébé*, qu'après avoir consumé par le feu sur le mont *Æta* tout ce qu'il avait d'*humain* (1).

Il est bien vrai que *Neptune* commande aux *vents* et à la *mer*, et qu'il leur fait peur (2).

---

mé la porte et amené l'obscurité dans nos appartements, souvenons-nous de ne jamais dire (qu'il est nuit et) *que nous sommes seuls; car* DIEU ET NOTRE ANGE *sont avec nous; et pour nous voir ils n'ont pas besoin de lumière.* (Epist., Arr., dissert. I, 14.) Bacon, dans un ouvrage passablement suspect, met au nombre des *paradoxes* ou des contradictions *apparentes* du Christianisme : *Que nous ne demandions rien aux anges et que nous ne leur rendions grâce de rien, tout en croyant que nous leur devons beaucoup.* (*Christian paradoxes*, etc., etc. *Works*, tom. II, p. 494.) Cette contradiction qui n'est pas du tout *apparente*, ne se trouve pas dans le Christianisme *total*.

(1) . . . . . Quodcumque fuit populabile flammæ
Mulciber abstulerat; nec cognoscenda remansit
Herculis effigies; nec quidquam ab origine ductum
Matris habet; tantùmque Jovis vestigia servat.

(Ovid., Mét., IX, 202, seqq.)

(2) « Des deux points opposés du ciel il appelle à lui les vents : « Comment donc, leur dit-il, avez-vous pu vous confier en ce que « vous êtes, assez pour oser ainsi troubler la terre et les mers, et « soulever ces vagues énormes, sans vous rappeler ma puis- « sance? pour prix d'une telle audace, je devrais vous... Mais « il faut avant tout tranquilliser les flots; une autre fois vous « ne me braverez point impunément. Partez sans délai; allez

Il est bien vrai que *les dieux* se nourrissent de *nectar* et d'ambroisie (1).

Il est bien vrai que les *héros* qui ont bien mérité de l'humanité, les *fondateurs* surtout et les *législateurs*, ont droit d'être déclarés *dieux* par la puissance légitime (2).

« dire à votre maître que l'empire des mers n'est point à lui : « le sort a mis dans mes mains le trident redoutable. Eole ha- « bite le palais des vents, au milieu des rochers sourcilleux : « qu'il s'agite dans ces retraites ! qu'il règne dans ces vastes « prisons ! » Il dit, et déjà la tempête a cessé : Neptune dissipe les nuages amoncelés, laisse briller le soleil, et promène son char léger sur la surface aplanie des eaux. (Virg., Æn. I, 136, seqq.)

Alors il menaça les vents et dit à la mer : TAIS-TOI !... et *tout de suite il se fit un calme profond.* (Marc, IV, 39.—Luc, VIII, 24. — Matth. VIII, 26.)

On voit ici la différence de la vérité et de la fable : la première fait *parler* Dieu ; la seconde le fait *discourir* ; mais c'est toujours, comme on le verra plus bas, quelque chose de *différemment semblable.*

(1) « Je suis l'ange Raphaël... ; il vous a paru que je bu- « vais et que je mangeais avec vous ; mais pour moi je me « nourris d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut « être vu des hommes. » (Tobie, XII, 15, 19.)

(2) L'*apothéose* d'un souverain dans l'antiquité païenne et la *canonisation* d'un *héros* du Christianisme dans l'Eglise ne diffèrent, suivant l'expression déjà employée, que comme des puissances négatives et positives. D'un côté sont l'erreur et la corruption ; de l'autre, la vérité et la sainteté : mais tout part

Il est bien vrai que, lorsqu'un homme est malade, il faut tâcher d'*enchanter* doucement le mal par des *paroles puissantes*, sans négliger néanmoins aucun moyen de la médecine matérielle (1).

---

du même principe ; car l'erreur, encore une fois, ne peut être que la vérité corrompue, c'est-à-dire une pensée procédant d'un principe intelligent plus ou moins dégradé, mais qui ne saurait cependant agir que suivant son essence, ou, si l'on veut, suivant ses idées naturelles ou innées. *Totum propè cœlum nonne humano genere completum est ?* Cic. *Tusc. Quæst.* I, 13. — Oui, vraiment ; c'est sa destinée. La chose n'est plus susceptible de doute ni de plaisanteries. Mais pourquoi n'y aurait-il pas de distinction pour les *héros ?*

Quant à ceux qui s'obstineraient à voir ici comme ailleurs des méditations raisonnées, il n'y a plus rien à leur dire : Attendons le réveil !

(1) . . . . . Τοὺς μὲν μαλακαῖς
'Επαοιδαῖς ἀμφέπων ;
Τοὺς δὲ προσανέα πί —
Νοντας, ἢ γυίοις περιάπτων πάντοθεν
Φαρμακα, τοὺς δὲ τομαῖς ἔστασεν ὀρθους.
(Pind., Pyth. III, 91-95.)

Locus classicus de medicinâ veterum. (Heyne, ad loc. v. *Pindari carm.*, Gottingæ, 1798, tom. I, p. 241.)

Serait-il permis, sans manquer de respect à la mémoire d'un aussi savant homme, d'observer qu'il semble s'être trompé en voyant dans les vers 94 et 95, les *amulettes ;* car il paraît que Pindare, dans cet endroit, parle tout simplement des applications, des fomentations, des *topiques*, en un mot : mais j'ose à peine avoir raison contre Heyne.

Il est bien vrai que la médecine et la *divination* sont très-proches parentes (1).

Il est bien vrai que *les dieux* sont venus quelquefois s'asseoir à la table des hommes justes, et que d'autres fois ils sont venus sur la terre pour explorer les crimes de ces mêmes hommes (2).

---

(1) Ἰητρικὴ δὲ καὶ μαντικὴ καὶ πάνυ συγγενὲς ἐισί.

(*Hippocr. Epist. ad Philop.*, opp. tom. II, p. 896.) « Car « sans le secours d'Esculape, qui tenait ces secrets de son pè- « re, jamais les hommes n'auraient pu inventer les remèdes. » (*Ibid.* p. 966.) La médecine a placé ses premiers inventeurs dans le ciel, et aujourd'hui encore on demande de tous côtés des remèdes aux oracles. (Plin. *Hist. nat.* XXIX, 1.) Ce qui ne doit point étonner, puisque « c'est le Très-Haut qui a créé « le médecin, et c'est lui qui guérit par les médecins.... C'est « lui qui a produit de la terre tout ce qui guérit....; qui a fait « connaître aux hommes les remèdes et qui s'en sert pour « apaiser les douleurs.... Priez le Seigneur....; détournez- « vous du péché...; purifiez votre cœur... Ensuite appelez le « médecin; car c'est le Seigneur qui l'a créé.» (*Eccli.* XXXVIII, 1, 2, 4, 6, 7, 10, 12.)

(2) Ils sont finis ces jours où les esprits célestes
Remplissaient ici-bas leurs messages divins;
Où l'ange, hôte indulgent du premier des humains,
L'entretenait du ciel, des grandeurs de son Maître;
Quelquefois s'asseyait à sa table champêtre,
Oubliant pour ses fruits le doux nectar des cieux.

(Milton, trad. par M. Delille. P. P. IX, 1, seqq.)

C'est une élégante paraphrase d'Hésiode, cité lui-même par

Il est bien vrai que les nations et les villes ont des *patrons*, et, qu'en général, *Jupiter* exécute une infinité de choses dans ce monde par le ministère des *génies* (1).

Il est bien vrai que les éléments mêmes, qui sont des

Origène comme rendant témoignage à la vérité. (*Adv. Cels.* tom. I, opp. IV, n° 76, p. 563.)

Ξυναὶ γὰρ τότε δαίτες ἔσαν, ξυνοὶ τὲ θοῶκοι
Ἀθανατοῖσι θεοῖσι κατὰ θνητοὺς τ' ἀνθρώποις.

(Gen. XVIII, XIX. Ovid. Métam. I, 210, seqq.)

(1) *Constat omnes urbes in alicujus Dei esse tutelâ*, etc. (Macrob., Sat. III, 9.) *Quemadmodum veteres Pagani tutelaria sua numina habuerunt regnorum, provinciarum et civitum* (Dî quibus imperium steterat), *ita romana Ecclesia suos habet tutelares sanctos*, etc. (Henr. Morus, opp. theol., p. 665.)

Exod. XIII; Dan. X, 13, 20, 21; XII, 1. Apoc. VIII, 3; XIV, 18; XVI, 5. Huet, *Dem. evang.* prop. VII, n° 9. Saint Aug., *De Civ. Dei*, VII, 30.

Saint Augustin dit que Dieu exerçait sa juridiction sur les Gentils par le ministère des anges, et ce sentiment est fondé sur plusieurs textes de l'Ecriture. (*Berthier sur les Psaumes*, Ps. CXXXIV, 4, tom. V, p. 363.) — « Mais ceux qui, par une « grossière imagination (*en effet il n'y en a pas de plus « grossière*), croient toujours ôter à Dieu tout ce qu'il donne à « ses anges et à ses saints..., ne prendront-ils jamais le droit « esprit de l'Ecriture, etc. ? » (Bossuet, *Préf. sur l'expl. de l'Apoc.*, n° XXVII.) *Voy.* les *Pensées de Leibnitz*, tom. II, p. 54, 66.

empires, sont présidés, comme les empires, par certaines *divinités* (1).

Il est bien vrai que les *princes des peuples* sont appelés au conseil du Dieu d'Abraham, parce que *les puissants* dieux *de la terre* sont bien plus importants qu'on ne le croit (2).

Mais il est vrai aussi que « parmi tous ces *dieux*, il

---

(1) Quand je vois dans les Prophètes, dans l'Apocalypse et dans l'Evangile même, *cet ange des Perses*, *cet ange des Grecs*, *cet ange des Juifs*, *l'ange des petits enfants*, *qui en prend la défense...*; *l'ange des eaux*, *l'ange du feu*, etc., je reconnais dans ces paroles une espèce de médiation des saints anges: je vois même le fondement qui peut avoir donné occasion aux Païens de distribuer les divinités dans les élémens et dans les royaumes pour y présider: *car toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse* (Bossuet, *ibid.*) *et dont elle n'est qu'une vicieuse imitation.* (Massillon, *Vér. de la rel.*, 1er point.)

(2) Quæ *Pater* ut summâ vidit Saturnius arce,
Ingemit et referens fœdæ convivia mensæ,
Ingentes, animo et dignas Jove concipit iras.
Conciliumque vocat: tenuit mora nulla vocatos...,
Dextrâ lævâque deorum
Atria *nobilium* valvis celebrantur apertis....
Ergo ubi marmoreo Superi sedêre recessu,
Celsior ipse loco, etc.
(Ovid., Métam. II.)

Principes populorum congregati sunt cum Deo Abraham: quoniam dii fortes terræ vehementer elevati sunt. (Ps. XLVI, 10.)

« n'en est pas un qui puisse se comparer au SEIGNEUR, « et dont les œuvres approchent des siennes.

« Puisque le ciel ne renferme rien de semblable à « lui, *que parmi les fils de Dieu, Dieu même n'a point « d'égal* ; et que, d'ailleurs, il est le seul qui opère « des miracles » (1).

Comment donc ne pas croire que le Paganisme n'a pu se tromper sur une idée aussi universelle et aussi fondamentale que celle des sacrifices, c'est-à-dire *de la rédemption par le sang ?* Le genre humain ne pouvait deviner le sang dont il avait besoin. Quel homme livré à lui-même pouvait soupçonner l'immensité de la chute et l'immensité de l'amour réparateur? Cependant tout peuple, en confessant plus ou moins clairement cette chute, confessait aussi le besoin et la nature du remède.

Telle a été constamment la croyance de tous les hommes. Elle s'est modifiée dans la pratique, suivant le caractère des peuples et des cultes ; mais le principe paraît toujours. On trouve spécialement toutes les nations d'accord sur l'efficacité merveilleuse du sacrifice volontaire de l'innocence qui se dévoue elle-même à la divinité comme une victime propitiatoire. Toujours les

---

(1) *Non est similis tuî in diis*, DOMINE ; *et non est secundùm opera tua.* (Ps. LXXXV, 8.)

Quis in nubibus (sur l'Olympe) *æquabitur Domino ; similis erit Deo in filiis Dei* ? (Ps. LXXXVIII, 7.)

Qui facit mirabilia solus. (Ps. LXXI, 18.)

hommes ont attaché un prix infini à cette soumission du juste qui accepte les souffrances ; c'est par ce motif que Sénèque, après avoir prononcé son fameux mot : *Ecce par Deo dignum ! vir fortis cum malâ fortunâ compositus* (1), ajoute tout de suite : UTIQUE SI ET PROVOCAVIT (2).

Lorsque les féroces geôliers de Louis XVI, prisonnier au temple, lui refusèrent un rasoir, le fidèle serviteur qui nous a transmis l'histoire intéressante de cette longue et affreuse captivité lui dit : *Sire, présentez-vous à la convention nationale avec cette longue barbe, afin que le peuple voie comment vous êtes traité.*

Le roi répondit : JE NE DOIS POINT CHERCHER A INTÉRESSER SUR MON SORT (3).

Qu'est-ce donc qui se passait dans ce cœur si pur, si soumis, si préparé ? L'auguste martyr semble craindre d'échapper au sacrifice, ou de rendre la victime moins parfaite : quelle acceptation ! et que n'aura-t-elle pas mérité !

On pourrait sur ce point invoquer l'expérience à l'appui de la théorie et de la tradition ; car les changements

---

(1) *Voyez le grand homme aux prises avec l'infortune ! ces deux* lutteurs *sont dignes d'occuper les regards de Dieu.* (Sen. *De Provid.*, 11.)

(2) *Du moins si le grand homme a provoqué le combat.* (Ibid.)

(3) *Voy.* la Relation de M. Cléri. Londres, Baylis, 1793 ; in-8°, pag. 175.

les plus heureux qui s'opèrent parmi les nations sont presque toujours achetés par de sanglantes catastrophes dont l'innocence est la victime. Le sang de Lucrèce chassa les Tarquins, et celui de Virginie chassa les Décemvirs. Lorsque deux partis se heurtent dans une révolution, si l'on voit tomber d'un côté des victimes précieuses, on peut gager que ce parti finira par l'emporter, malgré toutes les apparences contraires.

Si l'histoire des familles était connue comme celle des nations, elle fournirait une foule d'observations du même genre : on pourrait fort bien découvrir, par exemple, que les familles les plus durables sont celles qui ont perdu le plus d'individus à la guerre. Un ancien aurait dit : « A la terre, à l'enfer, ces victimes suffi-« sent (1). » Des hommes plus instruits pourraient dire : *Le juste qui donne sa vie en sacrifice verra une longue postérité* (2).

Et la guerre, sujet inépuisable de réflexions, montrerait encore la même vérité, sous une autre face ; les annales de tous les peuples n'ayant qu'un cri pour nous montrer comment ce fléau terrible sévit toujours avec une violence rigoureusement proportionnelle aux vices des nations, de manière que, lorsqu'il y a *débordement*

---

(1) *Sufficiunt Dîs infernis terræque parenti.* (Juv. Sat. VIII, 257.)

(2) *Qui iniquitatem non fecerit.... si posuerit pro peccato animam suam, videbit semen longævum.* (Is. LIII, 9, 10.)

de crimes, il y a toujours *débordement de sang*. — *Sine sanguine non fit remissio* (1).

La rédemption, comme on l'a dit dans les *Entretiens*, est une idée universelle. Toujours et partout on a cru que l'innocent pouvait payer pour le coupable (*utique si et provocavit*) ; mais le Christianisme a rectifié cette idée et mille autres qui, même dans leur état négatif, lui avaient rendu d'avance le témoignage le plus décisif. Sous l'empire de cette loi divine, le juste (qui ne croit jamais l'être) essaie cependant de s'approcher de son modèle par le côté douloureux. Il s'examine, il se purifie, il fait sur lui-même des efforts qui semblent passer l'humanité, pour obtenir enfin la grâce de pouvoir *restituer ce qu'il n'a pas volé* (2).

Mais le Christianisme, en certifiant le dogme, ne l'explique point, du moins publiquement, et nous voyons que les racines secrètes de cette théorie occupèrent beaucoup les premiers *initiés* du Christianisme.

Origène surtout doit être entendu sur ce sujet intéressant, qu'il avait beaucoup médité. C'était son opinion bien connue : « Que le sang répandu sur le Calvaire « n'avait pas été seulement utile aux hommes, mais aux « anges, aux astres, et à tous les êtres créés (3) ; ce

---

(1) *Sans effusion de sang, nulle rémission de péchés.* (Hebr. IX, 22.)

(2) *Quæ non rapui, tunc exsolvebam* (Ps. LXVIII, 8.)

(3) *Sequitur placitum aliud Origenis de morte Christi*

« qui ne paraîtra pas surprenant à celui qui se rappel-
« lera ce que saint Paul a dit : « *Qu'il a plu à Dieu de*
« *réconcilier toutes choses par celui qui est le principe*
« *de la vie, et le premier-né entre les morts, ayant*
« *pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant*
« *ce qui est en la terre que ce qui est au ciel* (1). » Et si toutes les créatures *gémissent* (2), suivant la profonde doctrine du même apôtre, pourquoi ne devaient-elles pas être toutes *consolées ?* Le grand et saint adversaire d'Origène nous atteste qu'au commencement du Ve siècle de l'Eglise, c'était encore une opinion reçue *que la rédemption appartenait au ciel autant qu'à la*

---

non hominibus solùm utili, sed angelis etiam et sideribus ac rebus creatis quibuscumque. (P. D. Huetii Origen., lib. II, cap. II, quæst. 3, nº 20. — *Orig. opp. tom. IV, p.* 149.)

(1) Coloss. I, 20. Ephes. I, 10. — Paley, dans ses *Horæ Paulinæ* (London, 1790, in-8º, p. 212.), observe que ces deux textes sont très remarquables, vu que cette réunion des choses divines et humaines est un sentiment très singulier et qu'on ne trouvera point ailleurs que dans ces deux épîtres : *A very singular sentiment and found no where else but in these two epistles.* Si ce mot *ailleurs* se rapporte aux épîtres canoniques, l'assertion n'est pas exacte, *puisque ce sentiment très singulier* se retrouve expressément dans l'épître aux Hébreux, IX, 23. Si le mot a toute sa latitude, on voit que Paley s'est trompé encore davantage.

(2) Rom., VIII, 22.

terre (1), et saint Chrysostôme ne doutait pas que le même sacrifice, continué jusqu'à la fin des temps, et célébré chaque jour par les ministres légitimes, n'opérât de même *pour tout l'univers* (2).

C'est dans cette immense latitude qu'Origène envisageait l'effet du grand sacrifice. « Mais que cette théorie, « dit-il, tienne à des mystères célestes, c'est ce que l'a- « pôtre nous déclare lui-même lorsqu'il nous dit : *Qu'il « était nécessaire que ce qui n'était que figure des choses « célestes, fût purifié par le sang des animaux ; mais que* « les célestes mêmes *le fussent par des victimes plus « excellentes que les premières* (3). Contemplez l'expia- « tion *de tout le monde*, c'est-à-dire des régions célés- « tes, terrestres et inférieures, et voyez de combien de « victimes elles avaient besoin !... Mais l'*agneau* seul a « pu ôter les péchés de tout le monde, etc., etc. (4). »

---

(1) *Crux Salvatoris non solùm ea quæ in terrâ, sed etiam ea quæ in cœlis erant pacasse* PERHIBENTUR. (D. Hieron. Epist. LIX, ad Avitum, c. 1, v. 22.)

(2) Nous sacrifions pour le bien de la terre, de la mer et de tout l'univers. (Saint Chrysost. *Hom. LXX, in Joh.*) Et saint François de Sales ayant dit « que Jésus-Christ avait souffert « principalement pour les hommes, *et en partie pour les « anges ;* » on voit (sans examiner précisément ce qu'il a voulu dire) qu'il ne bornait point l'effet de la rédemption aux limites de notre planète. (Voy. les *Lettres de saint François de Sales*, liv. V, p. 38-39.)

(3) Hebr. IX, 23.

(4) Orig. *Hom. XXIX, in Num.*

Au reste quoique Origène ait été un *grand auteur*, un *grand homme*, *et l'un des sublimes théologiens* (1) qui aient jamais illustré l'Eglise, je n'entends pas cependant défendre chaque ligne de ses écrits ; c'est assez pour moi de chanter avec l'Eglise romaine :

Et la terre, et la mer, et les astres eux-mêmes,
Tous les êtres enfin sont lavés par ce sang (2).

Sur quoi je ne puis assez m'étonner des scrupules étranges de certains théologiens qui se refusent à l'hypothèse de la pluralité des mondes, de peur qu'elle n'ébranle le dogme de la rédemption (3) ; c'est-à-dire que, suivant eux, nous devons croire que l'homme voyageant dans l'espace sur sa triste planète, misérablement *gênée* entre *Mars* et *Venus* (4), est le seul être intelligent du système, et que les autres planètes ne

---

(1) Bossuet, *Préf. sur l'explication de l'Apoc.*, num. XXVII, XXIX.

(2) Terra, pontus, astra, mundus,
Hoc lavantur sanguine (flumine).

(*Hymne des Laudes du dimanche de la Passion.*)

(3) On en trouvera un exemple remarquable dans les notes dont l'illustre cardinal Gerdil crut devoir honorer le dernier poëme de son collègue, le cardinal de Bernis.

(4) Nam Venerem Martemque inter natura locavit,
Et nimiùm, ah ! miseros, spatiis conclusit iniquis.

(*Boscowitch, De Sol. et lun. defect.* lib. I.)

sont que des globes *sans vie et sans beauté* (1) que le Créateur a lancés dans l'espace pour s'amuser apparemment comme un joueur de boules. Non, jamais une pensée plus mesquine ne s'est présentée à l'esprit humain ! Démocrite disait jadis dans une conversation célèbre : *O mon cher ami ! gardez-vous bien de rapetisser bassement dans votre esprit la nature, qui est si grande* (2). Nous serions bien inexcusables si nous ne profitions pas de cet avis, nous qui vivons au sein de la lumière, et qui pouvons contempler à sa clarté la suprême intelligence, à la place de ce vain fantôme de *nature*. Ne rapetissons pas misérablement l'Etre infini en posant des bornes ridicules à sa puissance et à son amour. Y a-t-il quelque chose de plus certain que cette proposition : *tout a été fait* par et pour *l'intelligence ?* Un système planétaire peut-il être autre chose qu'un système d'intelligences, et chaque planète en particulier peut-elle être autre chose que le séjour d'une de ces familles ? Qu'y a-t-il donc de commun entre la matière et Dieu ? *la poussière le connaît-elle* (3) ? Si les habitants des autres planètes ne sont pas coupables ainsi que nous, ils n'ont pas besoin du même remède ; et si,

---

(1) *Inanes et vacuæ.* (Gen. I, 2.)

(2) Μηδαμῶς ὦ εταῖρε κατασμικρολογεῖ πλουσίην τὴν φύσιν ἐοῦσαν. (*Voy.* la lettre d'Hippocrate à Damagète ; Hipp. opp. t. II, p. 918-19.) Il ne s'agit point ici de l'authenticité de ces lettres.

(3) *Numquid confitebitur tibi pulvis ?* (Ps. XXIX, 10.)

au contraire, le même remède leur est nécessaire, ces théologiens dont je parlais tout à l'heure ont-ils donc peur que la vertu du sacrifice qui nous a sauvés ne puisse s'élever jusqu'à la lune? Le coup d'œil d'Origène est bien plus pénétrant et plus *compréhensif*, lorsqu'il dit: *L'autel était à Jérusalem, mais le sang de la victime baigna l'univers* (1).

Il ne se croit point permis cependant de publier tout ce qu'il savait sur ce point: « Pour parler, dit-il, de « cette victime de la loi de grâce offerte par Jésus-« Christ, et pour faire comprendre une vérité qui passe « l'intelligence humaine, il ne faudrait rien moins qu'un « homme *parfait*, exercé à juger le bien et le mal, et « qui fût en droit de dire par un pur mouvement de « la vérité: Nous prêchons la sagesse aux PARFAITS (2). « Celui dont saint Jean a dit: *Voilà l'agneau de Dieu « qui ôte les péchés du monde*..... a servi d'expiation, « selon certaines lois mystérieuses de l'univers, ayant « bien voulu se soumettre à la mort en vertu de l'a-« mour qu'il a pour les hommes, et nous racheter un « jour par son sang des mains de celui qui nous avait « séduits, et auquel nous nous étions *vendus par le « péché* (3). »

---

(1) Orig., Hom. I, in Lévit. nº 3.

(2) I. Cor. II, 6.

(3) *Rom. VII*, 14. — *Orig. opp., tom. IV. Comment. in Evang. Joh.* Tom. VI, cap. XXXII, XXXVI, p. 151, 153.

De cette rédemption générale, opérée par le grand sacrifice, Origène passe à ces rédemptions particulières qu'on pourrait appeler *diminuées*, mais qui tiennent toujours au même principe. « D'autres victimes, dit-il, « se rapprochent de celle-là.... je veux parler des gé- « néreux martyrs qui ont aussi donné leur sang : *mais « où est le sage pour comprendre ces merveilles* ; *et qui « a de l'intelligence pour les pénétrer* (1)? Il faut des « recherches profondes pour se former une idée, même « très-imparfaite, de la loi en vertu de laquelle ces sor- « tes de victimes purifient ceux pour qui elles sont « offertes (2).... Un vain simulacre de cruauté voudrait « s'attacher à l'Etre auquel on les offre pour le salut des « hommes ; mais un esprit élevé et vigoureux sait re- « pousser les objections qu'on élève contre la Provi- « dence, *sans exposer néanmoins les derniers secrets* (3) : « car les jugements de Dieu sont bien profonds ; il est « bien difficile de les expliquer ; et nombre d'âmes fai- « bles y ont trouvé une occasion de chute : mais enfin

---

(1) Osée, XIV, 10.

(2) *Les martyrs administrent la rémission des péchés ; leur martyre, à l'exemple de celui de Jésus-Christ, est un baptême où les péchés de plusieurs sont expiés ; et nous pouvons en quelque sorte être rachetés par le sang précieux des martyrs, comme par le sang précieux de Jésus-Christ.* (Bossuet, *Médit..pour le temps du jubilé, cinquième point ;* d'après ce même Origène, dans *l'Exhortation au martyre.*)

(3) Ὡς ἀπιορρήτοτέρων ὄντων καὶ ὑπερ ἄνθρωπίνην φύσιν. (*Ibid.*)

« comme il passe pour constant parmi les nations qu'un « grand nombre d'hommes se sont livrés volontaire- « ment à la mort pour le salut commun, dans les cas, « par exemple, d'épidémies pestilentielles (1), et que « l'efficacité de ces dévouements a été reconnue sur la « foi même des Ecritures par ce fidèle Clément, à qui « saint Paul a rendu un si beau témoignage (*Phil.*, IV, « 13.), il faut que celui qui serait tenté de blasphémer « des mystères qui passent la portée ordinaire de l'es- « prit humain, se détermine à reconnaître dans les « martyrs quelque chose de *différemment semblable....* »

« Celui qui tue... un animal venimeux... a bien mé- « rité sans doute de tous ceux auxquels cette bête « aurait pu nuire si elle n'avait pas été tuée.... ; « croyons qu'il arrive quelque chose de semblable « par la mort des très-saints martyrs...., qu'elle dé- « truit des puissances malfaisantes..., et qu'elle procure « à un grand nombre d'hommes des secours merveil- « leux, en vertu d'une certaine force qui ne peut être « nommée (2). »

---

(1) Si l'on parcourt l'échelle de l'esprit humain, depuis Origène jusqu'à La Fontaine, on verra combien ces idées sont naturelles à l'homme.

L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements.

(*Animaux malades de la peste.*)

(2) Orig., *ubi sup.*

Les deux rédemptions ne diffèrent donc point en nature, mais seulement en excellence et en résultats, suivant le mérite et la puissance des agents. Je rappellerai à cet égard, ce qui a été dit dans les *Entretiens*, au sujet de l'intelligence divine et de l'intelligence humaine. Elles ne peuvent différer que comme des figures semblables qui sont toujours telles, quelles que soient leurs différences de dimension.

Contemplons en finissant la plus belle des analogies. L'homme coupable ne pouvait être absous que par le sang des victimes : ce sang étant donc le lien de la réconciliation, l'erreur antique s'était imaginé que *les dieux* accouraient partout où le sang coulait sur les autels (1) ; ce que nos premiers docteurs mêmes ne refusaient point de croire en croyant à leur tour *que les anges accouraient partout où coulait le véritable sang de la véritable victime* (2).

---

(1) Porphyr., *de Abst., lib. II,* dans la *Dém. évang.* de Leland, tom. I, ch. v, § 7. (Saint August. *de Civit. Dei, X,* 11. *Orig., adv. Cels.*, lib. III.)

(2) Chrysost., *Hom. III, in Ep. ad Ephes., orat. de Nat. Chr. ; Hom. III, de Incomp. Nat. Dei.* — Perpét. de la foi, etc., in-4°, t. I, liv. II, chap. VII, n° 1. Tous ces docteurs ont parlé de la *réalité* du sacrifice, mais nul d'eux plus *réellement* que saint Augustin lorsqu'il dit : *que le Juif converti au Christianisme buvait le même sang qu'il avait versé* (sur le Calvaire). Aug. Serm. LXXVII.

Par une suite des mêmes idées sur la nature et l'efficacité des sacrifices, les anciens voyaient encore quelque chose de mystérieux *dans la communion du corps et du sang des victimes.* Elle emportait, suivant eux, le complément du sacrifice et celui de l'unité religieuse ; en sorte que, pendant longtemps, les Chrétiens refusèrent de goûter aux viandes immolées, *de peur de communier* (1).

Mais cette idée universelle de la *communion par le sang*, quoique viciée dans son application, était néanmoins juste et prophétique dans sa racine, tout comme celle dont elle dérivait.

Il est entré dans les incompréhensibles desseins de l'amour tout-puissant de perpétuer jusqu'à la fin du monde, et par des moyens bien au-dessus de notre faible intelligence, ce même sacrifice, matériellement offert une seule fois pour le salut du genre humain. *La chair* ayant séparé l'homme du ciel, Dieu s'était revêtu de la chair pour s'unir à l'homme par ce qui l'en séparait : mais c'était encore trop peu pour une immense bonté attaquant une immense dégradation. Cette chair divinisée et perpétuellement immolée est présentée à l'homme sous la forme extérieure de sa nourriture privilégiée : *et celui qui refusera d'en manger ne vivra point* (2). Comme la parole, qui n'est dans l'ordre maté-

---

(1) *Car tous ceux qui participent à une même victime sont un même corps.* (I. Cor. X, 17.)

(2) Joh. VI, 34.

riel qu'une suite d'ondulations circulaires excitées dans l'air, et semblables dans tous les plans imaginables à celles que nous apercevons sur la surface de l'eau frappée dans un point; comme cette parole, dis-je, arrive cependant dans toute sa mystérieuse intégrité, à toute oreille touchée dans tout point du fluide agité, de même l'essence corporelle (1) de celui qui s'appelle *parole*, rayonnant du centre de la toute-puissance, qui est partout, entre tout entière dans chaque bouche, et se multiplie à l'infini sans se diviser. Plus rapide que l'éclair, plus actif que la foudre, le sang *théandrique* pénètre *les entrailles coupables* pour en dévorer les souillures (2). Il arrive jusqu'aux confins inconnus de ces deux puissances irréconciliablement unies (3) où *les élans du cœur* (4) heurtent l'intelligence et la troublent. Par une véritable affinité divine, il s'empare des éléments de l'homme et les transforme sans les détruire. « On a droit de s'éton-
« ner, sans doute, que l'homme puisse s'élever jusqu'à
« Dieu : mais voici bien un autre prodige ! c'est Dieu
« qui descend jusqu'à l'homme. Ce n'est point assez :
« pour appartenir de plus près à sa créature chérie, *il*
« *entre dans l'homme*, et tout juste est un temple habité

---

(1) Σῶμα ἅγιον τι. (*Orig. adv. Cels.*, lib. VIII, n° 33, cité dans la *Perpét. de la foi*, in-4°, tom. II, liv. VII, ch. I.)

(2) *Adhœreat visceribus meis... ut in me non remaneat scelerum macula.* (Liturgie de la messe.)

(3) *Usque ad divisionem animæ et spiritûs.* (Hebr. IV, 12.)

(4) *Intentiones cordis.* (Ibid.)

« par la Divinité (1). » C'est une merveille inconcevable, sans doute, mais en même temps infiniment plausible qui satisfait la raison en l'écrasant. Il n'y a pas dans tout le monde spirituel une plus magnifique analogie, une proportion plus frappante d'intentions et de moyens, d'effet et de cause, de mal et de remède. Il n'y a rien qui démontre d'une manière plus digne de Dieu ce que le genre humain a toujours confessé, même avant qu'on le lui eût appris : sa dégradation radicale, la réversibilité des mérites de l'innocence payant pour le coupable, et LE SALUT PAR LE SANG.

---

(1) *Miraris homines ad Deos ire ? Deus ad homines venit ; imò (quod proprius est)* IN HOMINES VENIT. (Sen., Epist. LXXIV.) *In unoquoque virorum bonorum* (QUIS DEUS INCERTUM EST) *habitat Deus.* (Id., Epist. XLI.)

Beau mouvement de l'instinct humain, qui cherchait ce que la foi possède !

INTUS CHRISTUS INEST ET INOBSERVABILE NUMEN.
(Vida, *Hymn. in Euchar.*)

QUIS DEUS CERTUM EST.

SUR LES DÉLAIS

DE LA

JUSTICE DIVINE

PRÉFACE

J'avais conçu d'abord le projet de faire sur le Traité de Plutarque, *des Délais de la Justice divine*, un travail à peu près semblable à celui que le célèbre Mendelson a exécuté sur le Phédon de Platon ; c'est-à-dire de me servir seulement de l'ouvrage ancien comme d'un cadre où les idées de Plutarque viendraient se placer d'une manière très-subordonnée et fondues pour ainsi dire avec celles qu'une métaphysique plus savante nous a fournies depuis sur le sujet intéressant de ce Traité.

Mais en le relisant attentivement je ne tardai pas à m'apercevoir que je n'avais pas le droit de prendre à l'égard de Plutarque la même liberté que le philosophe juif a prise avec Platon, dont l'Ouvrage un peu

faible avait besoin d'être refondu entièrement. Dans les endroits mêmes du Phédon, où le disciple de Socrate prête des raisonnements solides à son maître, il ne produira guère d'effet sur la masse des Lecteurs, à moins que sa pensée ne soit développée et mise en rapport avec les idées modernes : Plutarque, au contraire, a traité son sujet avec une rigueur et une sagesse remarquables ; ses idées n'ont pas la plus légère couleur de secte ou de localité ; elles appartiennent à tous les temps et à tous les hommes.

Jamais il ne se livre à son imagination ; jamais il n'est poète ; ou, s'il invente, ce n'est pas seulement pour embellir, c'est pour fortifier la vérité. Enfin je ne vois pas trop ce qu'on pourrait opposer à cet Ouvrage, parmi ceux des anciens philosophes. On trouvera sans doute çà et là, et dans Platon surtout, des traits admirables, de superbes éclairs de vérité ; mais nulle part, je crois, rien d'aussi suivi, d'aussi sagement raisonné, d'aussi fini dans l'ensemble.

Plutarque ayant vécu dans le second siècle *de la lumière*, il est assez naturel de croire qu'il en a été notablement éclairé, et c'est en effet une opinion assez générale parmi les gens instruits. Je suis fâché et même affligé qu'elle ait été contredite par M. Wittenbach, qui s'est rendu si recommandable par son excellente édition des Œuvres morales de Plutar-

que (*), et qui m'a été si utile par celle qu'il a publiée en particulier de ce beau Traité *des Délais de la Justice* (**).

Théodoret, dit-il dans sa Préface générale, *a mis ce philosophe* (Plutarque) *au nombre de ceux qui avaient entendu la prédication de l'Evangile, et qui en avaient transporté plusieurs choses dans leurs livres; c'est un* lieu commun *dont les Pères ont fait grand bruit, mais qui, à l'égard de Plutarque du moins, est* CERTAINEMENT *faux* (***).

Avec la permission de ce très-habile homme, il me semble qu'il y a beaucoup de hardiesse à s'exprimer sur ce point d'une manière si tranchante : en effet, il ne peut y avoir qu'un moyen de prouver une proposition négative, c'est de prouver que l'affirmative

---

(*) Oxon. 1795, in-4° et in-8°. On peut se flatter, je crois, qu'au moment où j'écris, les Vies ont été publiées.

(**) Lugd. Batav. 1772, in-8°.

(***) *Plutarchum in iis memorat* (Theodoretus) *qui sacrum Evangelium audivissent, ex eoque multa in libros suos transtulissent :* locus communis *à Patribus jactatus, in Plutarcho* CERTÈ *falsus.* (Wittem. Præt. in Opp. Mor. Plut. cit. edit. tom. I, in-8°, cap. III, p. LV.)

contraire est impossible. Or non-seulement il est *impossible* de démontrer *impossible* la proposition affirmative que *Plutarque a eu une certaine connaissance des vérités du Christianisme ;* mais toutes les probabilités se réunissent en faveur de cette supposition. Personne au fond ne le sent mieux que les hommes pleins de talents à qui ces probabilités déplaisent ; de manière que, pour les écarter, du moins en apparence, ils ont recours à une manœuvre habile qui mérite d'être remarquée. Ils posent eux-mêmes la question au nom de leurs adversaires, d'une façon vague ou qui prête même directement à l'objection. Ils triomphent alors, et l'innombrable nation des inattentifs a la bonté de croire qu'ils ont réfuté les autres, tandis que réellement ils n'ont réfuté qu'eux-mêmes. C'est une tactique fort à la mode, mais dont une critique clairvoyante n'est pas la dupe.

Il ne s'agit pas précisément de savoir si *Plutarque avait entendu la prédication de l'Evangile ;* car je ne prétends point soutenir, par exemple, que le philosophe de Chéronée allait au sermon, qu'il fréquentait les déserts et les retraites cachées où l'on célébrait alors les divins Mystères ; qu'il lisait saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, comme nous les lisons aujourd'hui, et qu'il en a

transporté les passages entiers dans ses écrits (*).

On demande plus généralement « si la prédica-
« tion de la *bonne nouvelle*, éclairant alors le second
« siècle de notre ère, et s'étant déjà créé des prosé-
« lytes dans toutes les parties du monde connu, il
« pouvait se faire qu'un homme aussi savant et
« aussi curieux que Plutarque, et qui avait déjà une
« connaissance parfaite du judaïsme hellénique (**),
« fût demeuré totalement étranger à cette publica-
« tion, qui retentissait du Tibre à l'Euphrate ; qui
« foudroyait en grec toutes les opinions, toutes les
« prétentions, toutes les passions des Grecs. On
« demande s'il est permis au bon sens de supposer
« que Plutarque, ayant fait un voyage en Egypte,
« uniquement pour s'instruire, en fût revenu sans
« avoir seulement abordé cette fameuse école d'A-
« lexandrie, alors sur le point d'enfanter Origène ;

(*) Je ne vois pas cependant pourquoi les livres des chrétiens n'auraient pas été recherchés et lus par ce philosophe, comme ceux de *Bohme*, de *Saint-Martin*, de *Dutoit*, d'*Eckartshausen*, etc., etc., le sont de nos jours par ceux mêmes qui s'en moquent. Mais, encore une fois, ce n'est pas là *précisément* l'état de la question.

(**) Voyez son traité de la Superstition.

« si l'on peut concevoir qu'un tel homme, préparé « et comme averti par Josèphe, par Philon, et très- « probablement par la Bible, ne se fût donné aucun « mouvement pour connaître la nouvelle doctrine, « lui qui avait pris la peine de s'informer des moin- « dres cérémonies judaïques ; si, dans le cas où il « en aurait eu une connaissance quelconque, on « peut regarder comme possible qu'elle n'eût laissé « aucune trace dans les écrits de ce grand mora- « liste ; si cette doctrine enfin n'a pas droit de re- « vendiquer, comme une propriété légitime, tous « les endroits des écrits de ce philosophe qui pré- « sentent une analogie plus ou moins sensible avec « l'enseignement évangélique, et tous ceux même « où, sur des matières que la raison humaine n'a- « vait abordées jusqu'alors que pour faire preuve « d'une étonnante faiblesse, Plutarque se montre « tout-à-coup supérieur aux philosophes qui avaient « écrit avant la publication de cette doctrine. »

La question ainsi posée (et c'est ainsi qu'elle doit l'être) change un peu de face. L'homme sage qui l'examinera sous ce point de vue, ne trouvera pas tout-à-fait *certain* que Plutarque ne doive *certainement* rien à la prédication évangélique ; et il se sentira très-disposé à pardonner un *lieu commun* à ces malheureux Pères de l'Eglise, qui

ont très-peu le bonheur de plaire au docte éditeur (*).

Quoi qu'il en soit de cette question, qui ne doit

(*) Il a dit en parlant d'Eusèbe : « C'est le seul auteur « appartenant à l'Eglise, qui ait bien mérité de la bonne litté- « rature dans son livre de la *Préparation évangélique*, à « cause de la sagesse qu'il a eue de nous donner dans ce livre « les pensées des autres et non les siennes : *Eusebius in « Præp. evang. unus omnium Ecclesiasticorum de bonis « litteris meruit, quòd aliena quàm sua prodere maluit.* » (Præf. p. LVI.) L'arrêt est dur et général, mais sans appel. Le seul écrivain ecclésiastique qui ait quelque droit à notre estime est l'arien Eusèbe, et même encore dans un seul livre; et pourquoi? *Parce qu'il a eu la sagesse, dans ce livre, de copier des auteurs profanes, au lieu de s'aviser de parler en son nom*, comme Chrysostôme, Basile, Augustin, etc., etc., et tout cela à propos de Plutarque et de ses Œuvres morales. Le marquis de Mirabeau, vers le milieu du siècle dernier, disait dans l'*Ami des Hommes*, en parlant de la France : *Il n'est aujourd'hui bouquet à Iris ou dissertation sur des eaux chaudes, où l'auteur ne veuille insérer sa petite profession de foi d'esprit-fort.* Aujourd'hui cette fièvre a passé en d'autres contrées avec une sorte de redoublement. Un savant, en commentant Anacréon ou Catulle, trouvera l'occasion *naturelle* d'attaquer Moïse. A cela point de remède dans notre faible logique humaine : il faut attendre, et désirer d'autres temps et d'autres moyens.

point être approfondie ici, il est certain que le Traité de Plutarque, *des Délais de la Justice divine*, est une des plus excellentes productions de l'antiquité. Animé par l'espoir d'être utile, j'ai entrepris de le faire connaître davantage ; et pour y parvenir j'ai pris quelques libertés dont j'espère que Plutarque n'aura point à se plaindre. J'ai fait disparaître la forme du Dialogue, qui marque peu dans ce Traité et qui me gênait en pure perte ; car je ne vois pas que cette forme, quelquefois très-avantageuse, produise ici aucune espèce de beauté ou de mérite réel. Si d'ailleurs le préambule de l'ouvrage n'a pas disparu, comme tout le monde le croyait, jusqu'à M. Wittenbach, qui a jeté sur ce point quelques doutes fondés, Plutarque au moins commence d'une manière *abrupte* qui ne saurait avoir de grâce pour nous, supposé qu'elle en ait eu pour ses contemporains. J'ai donc tâché de donner un portail à ce bel édifice et d'entrer en matière d'une manière naturelle, en me tenant toujours aussi près de l'auteur qu'il m'a été possible. Lorsque, dans le courant de l'ouvrage, sa pensée m'a paru incomplète, j'ai cru pouvoir la terminer, et quelquefois aussi la fortifier par de nouveaux aperçus que je dois à mes propres réflexions ou à la lecture de Platon, auteur que *j'aime et pratique volontiers*, comme disait Montaigne en

parlant d'un tout autre écrivain (*). S'il m'arrive de rencontrer sur ma route de ces pensées qui ne sont pour ainsi dire *qu'en puissance*, je les développe soigneusement. Ce sont des boutons que je fais éclore ; je n'ajoute aucune feuille, mais je les montre toutes. J'honore beaucoup les traducteurs qui m'ont précédé. Amyot surtout a bien mérité de la langue française, *et son vieux style encore a des grâces nouvelles*. Cependant il faut convenir que sa *jeunesse surannée* n'est guère aimée que des gens de lettres extrêmement familiarisés avec son langage. Hors de ce cercle il est plus estimé que lu. Son orthographe égare l'œil ; l'oreille ne supporte pas ses vers ; les dames surtout et les étrangers le goûtent peu. A mesure d'ailleurs qu'on s'élève dans l'antiquité, on trouve plus d'énigmes dans les langues. Le grec, sans remonter plus haut, prouve seul la vérité de cette observation. Cette langue est pleine d'ellipses et d'idiotismes singuliers qui ne se laissent pas aisément saisir. Dans les matières philosophiques, la phrase admet souvent je ne sais quel vague qui ne cède qu'à l'étude obstinée et à la comparaison de diffé-

---

(*) Lucain.

rents passages qui s'expliquent les uns par les autres : d'ailleurs chaque peuple a sa langue philosophique, qu'il n'est pas du tout aisé de traduire dans une autre. Celui qui a lu Aristote et Platon, en latin, dans une version littérale de la meilleure main, n'a pas lu réellement ces philosophes (*). La traduction lui présente souvent les mêmes difficultés que le texte. Celui même qui a bien saisi le sens dans l'original cherche encore longtemps dans sa langue des expressions et des tournures qui rendent bien à son gré ce qu'il a compris, et lorsqu'il les a trouvées c'est une découverte pour lui-même. Il m'a donc paru qu'il était possible à un effort d'attention et d'étude, de faire mieux comprendre, c'est-à-dire mieux goûter Plutarque : mais comme il était

---

(*) *Nemo fidem habeat Ficino et Serrano Platonis interpretibus, nemo Bessarioni, Pacio et aliis qui Aristotelem latinâ veste induerunt, credat. Errârunt hi egregii viri, magnisque hominibus illis aut sententias attribuerunt à quibus alieni fuêre ; aut verbis nimis obsequentes scita eorum caligine nescio quâ obduxerunt et deformârunt.* (Laur. Moshemius, in Præfat. ad Rad. Cudworthi Systema intellectuale universum ; Jenæ, anno 1733, 2 vol. in-fol°, tom. I, pages 4, 5.)

essentiel de ne point m'exposer à lui faire tort en mêlant mes pensées aux siennes, voici la méthode que je me suis prescrite. D'abord j'ai suivi exactement l'ordre des chapitres tels qu'on les trouve dans la traduction d'Amyot ; en sorte que la comparaison ne présentera jamais aucune difficulté. Pour éviter même au lecteur qui veut savoir ce qui appartient à chacun, la peine d'une vérification continuelle, j'ai eu soin d'enfermer entre deux astérisques tout ce qui n'est point de Plutarque ; et lorsque j'ai trouvé l'occasion (que j'ai toujours cherchée) d'insérer dans ces morceaux étrangers quelques phrases de l'auteur principal, je les ai écrites en lettres italiques : ainsi tout lecteur est mis à même de se reconnaître à chaque ligne, et il peut être sûr d'ailleurs que je n'ai pas été moins soigneux de ne lui dérober rien de ce qui appartient à l'auteur principal. Excepté deux ou trois chapitres extrêmement courts, nullement essentiels et dont la substance même a été conservée, et quelques passages encore absolument étrangers à nos idées, je ne me suis pas permis de supprimer une ligne de Plutarque. Enfin j'ai accompagné mon Ouvrage de quelques notes que j'ai crues utiles sous différents rapports et que j'ai rejetées en grande partie à la fin de l'Ouvrage, pour ne point trop embarrasser les pages. L'œuvre originale aura-t-elle gagné

quelque chose à la forme et aux additions qu'elle tient de moi? Je l'espère, ou plutôt je le désire, car je ne suis sûr que de mes intentions; et, dans ce genre surtout, les meilleures sont très-souvent trompées par le jugement du public, dont je ne crois pas au reste qu'il soit permis d'appeler.

SUR LES DÉLAIS

DE LA

JUSTICE DIVINE

I. * C'est une manière assez commune à la secte d'Epicure d'éviter les combats réguliers avec les défenseurs de la Providence. Toujours prêts à faire une objection, les philosophes de cette école n'aiment pas trop attendre la réponse : ils combattent en fuyant, comme les Parthes. Ils manquent d'ailleurs de ce calme et de cette gravité qui sont l'apanage et le signe de la vérité. Il y a dans leurs discours quelque chose d'aigre et de colérique qui ne les abandonne jamais. En raisonnant, et même au lieu de raisonner, ils insultent ; et toujours ils ont l'air d'accuser la Providence plus que de la nier. *Souvent on serait tenté, en leur répondant, d'imiter Brasidas, qui, ayant été blessé d'une javeline au travers du corps, l'arracha de la plaie et en porta lui-même un coup si violent à celui qui l'avait lancée, qu'il l'étendit mort sur la place :* mais ces sortes de repré-

sailles ne nous conviennent point. *Lorsque l'impiété a décoché sur nous quelque discours empoisonné* (Voyez la note I), *il doit nous suffire de l'ôter sans délai de notre cœur, afin qu'il n'y prenne pas racine.* Du reste nous n'avons nul intérêt d'attaquer pour nous défendre; car dans le vrai cette philosophie, purement négative, ne fait que du bruit : elle assemble des objections de tout côté et les présente confusément, sans pouvoir jamais établir un corps de doctrine, ni même une suite de raisonnements proprement dits; car l'ordre, l'ensemble et surtout l'affirmation ne sauraient appartenir qu'à la vérité. L'erreur au contraire nie toujours : c'est le trait le plus saillant de son caractère. Dès qu'elle cesse de nier, elle plaisante ou elle insulte. Pour elle la Providence est un ennemi qu'elle hait, et dont elle voudrait se débarrasser. Voyons cependant ce qu'il peut y avoir de spécieux dans ces objections, pour effacer, comme je le disais tout à l'heure, jusqu'aux moindres impressions qu'elles pourraient laisser dans nos cœurs. *

II. Les retards que la justice divine apporte à la punition des méchants, paraissent à plusieurs personnes une des plus fortes objections qu'on puisse élever contre la Providence. Elles ne pardonnent point aux écrivains qui ont fait de cette lenteur une espèce d'attribut de la Divinité. « Il n'y a rien, disent-elles, de si indécent que « de nous représenter Dieu comme un être paresseux « en quoi que ce puisse être, mais surtout dans la pu« nition des méchants ; car ceux-ci ne sont nullement « paresseux lorsqu'il s'agit de nuire, la passion qui les « domine les portant au contraire à des déterminations

« soudaines. Or, comme l'a très bien observé Thucy-
« dide (1), la punition qui suit de près le crime est ce
« qu'il y a de plus efficace pour arrêter ceux qui se
« laissent aller trop facilement à mal faire. Le châti-
« ment des crimes est une dette de la justice envers
« l'offensé ; et de toutes les dettes c'est celle dont il im-
« porte le plus que le paiement soit fait à point
« nommé ; car le retard dans ce genre a le double in-
« convénient de décourager l'offensé et d'enhardir
« l'offenseur sans mesure : au lieu que la célérité des
« châtiments est tout à la fois la terreur des coupables
« et la meilleure des consolations pour ceux qu'ils ont
« fait souffrir. On cite ce discours de Bias à un méchant
« homme : *Je ne crains pas que tu échappes à la peine ;*
« *je crains seulement de ne pas vivre assez pour en*
« *être le témoin.* Mais plus on réfléchit sur ce discours,
« et moins l'esprit en est satisfait ; car que signifie la
« justice qui n'est pas faite à temps ? Les Messéniens
« furent défaits près de l'endroit appelé *la Grande-*
« *Fosse*, par les Lacédémoniens, qui avaient corrompu
« Aristocrate. Celui-ci fut paisiblement roi d'Arcadie
« pendant vingt ans. Au bout de ce temps il fut con-
« vaincu de son crime et puni : mais cette punition
« était bien étrangère aux Messéniens qu'il avait tra-
« his, et qui n'existaient plus ; et les Orchoméniens qui
« avaient perdu leurs enfants, leurs parents et leurs

---

(1) Discours de Cléon, III, 38.

« amis par la trahison de Lycisque (2), quelle consola-
« tion trouvèrent-ils dans cette maladie qui vint assail-
« lir le coupable longtemps après, et qui lui dévora le
« corps au point que lui-même, plongeant et replon-
« geant les pieds dans l'eau, jurait, avec d'horribles
« imprécations, qu'il les voyait tomber en pourriture à
« cause du crime qu'il avait commis ? Et les Cyloniens
« ayant été massacrés à Athènes dans un lieu saint, les
« scélérats qui s'étaient rendus coupables de ce sacri-
« lége furent bannis depuis de la république, et leurs
« ossements même furent aussi bannis et jetés hors des
« confins de l'Etat ; mais lorsque la vengeance arriva,
« la seconde génération des malheureux Cyloniens
« n'existait plus (3). Il n'y a donc, ce semble, rien de
« plus déplacé que ces sortes de discours assez fami-
« liers aux poètes : *Que la justice divine n'est pas tou-*
« *jours prête à percer le cœur des coupables ; qu'elle est*
« *silencieuse et lente, mais qu'à la fin elle arrive :* car
« cette considération est précisément celle dont les mé-
« chants se servent pour s'encourager eux-mêmes à se
« livrer au crime. Qu'y a-t-il, en effet, de plus sédui-
« sant que de voir le fruit de l'iniquité toujours mûr et
« prêt à se laisser cueillir, tandis que le châtiment qui

---

(2) Ce fait est demeuré d'ailleurs absolument inconnu

(3) Voyez sur ce fait et sur la correction qu'exige le texte, la note de Vauvilliers (Trad. d'Amyot, Paris, Cussac, 1785, Œuvres mor. I, 4, p. 537, 538).

« doit la suivre n'est aperçu que dans le lointain et « longtemps après la jouissance que procure le crime ?

III. « Il y a plus : le résultat fatal de ces dé- « lais est que, lorsqu'enfin la justice arrive, on « ne veut plus y reconnaître la main de la Providence : « de manière que le mal qui survient aux méchants, « non pas au moment où ils se sont rendus coupa- « bles, mais longtemps après, ils l'appellent *fortune* ou « *malheur*, et point du tout *châtiment* : d'où il arrive « qu'ils n'en retirent aucun profit pour leur amende- « ment ; car ils sentent bien la pointe de la douleur, « mais cette douleur ne produit plus de repentir. Le « cheval est corrigé par la punition qui suit immédia- « tement sa faute ; mais si cette punition est retardée, « les cris, les saccades et les coups d'éperon dont il ne « sent plus la cause, l'irritent sans lui rien appren- « dre (4). C'est l'image naturelle du méchant par rap- « port à Dieu. Si la main divine se fait sentir à lui, et « le frappe au moment même où il se rend coupable, il « faut bien que rentrant en lui-même il apprenne à « s'humilier et à trembler sous l'empire d'un Dieu dont

---

(4) Ce passage était absolument inexplicable, comme on peut le voir dans la traduction d'Amyot (qui s'en est cependant tiré avec beaucoup d'esprit). *Reiske* a tout éclairci en changeant ἡποινὴ, en ἵππον. C'est une correction des plus heureuses, et qui ne souffre pas la moindre objection. La critique, comme les autres sciences, a ses inspirations.

« la vengeance n'est jamais retardée. Mais quant à « cette justice tardive et équivoque dont nous bercent « les poètes, elle ressemble à une chance beaucoup plus « qu'à un acte délibéré de la justice divine ; de manière « qu'on ne voit pas trop à quoi sert *cette meule des dieux* « *qui moud si lentement*, comme dit notre proverbe. « Cette lenteur ne semble propre qu'à rendre la justice « douteuse et à débarrasser les méchants de la crainte. »

IV. On pourrait pousser ces difficultés plus loin ; mais je crois que j'ai rapporté les principales, et qu'il est bon de les repousser d'abord, s'il est possible, avant de s'engager dans un nouveau combat ; je crois néanmoins encore devoir protester, avant tout, que je ne m'écarterai point, dans cette discussion, de la réserve sage dont l'Académie a toujours fait profession lorsqu'il s'agit de la Divinité : de manière que j'éviterai soigneusement de parler de ces choses comme si j'en avais une connaissance parfaite (Note II). Il serait, en effet, moins hardi de parler de la musique sans l'avoir apprise, ou de la guerre sans l'avoir jamais faite, qu'il ne le serait à nous qui ne sommes que des hommes, d'entreprendre de décider sur ce qui concerne les dieux et les génies, et de vouloir deviner les plans de l'artiste sans avoir aucune connaissance de son art, et fondés uniquement sur des opinions et sur des conjectures. Il serait téméraire à un homme qui n'aurait aucunes connaissances en médecine, de demander pourquoi le médecin n'a pas ordonné l'amputation plus tôt, et pourquoi il a prescrit le bain hier et non aujourd'hui. Il faut croire, à plus forte raison, qu'il n'est ni sûr ni facile à des êtres

mortels d'affirmer autre chose sur les jugements de Dieu, sinon qu'il connaît parfaitement les temps les plus propres pour appliquer les châtiments aux crimes, comme le médecin éclairé distribue les remèdes, dont il varie, suivant les circonstances, et les doses et les époques. Que la médecine de l'âme, qui se nomme *jugement et justice*, soit en effet la plus sublime des sciences, c'est ce que Pindare atteste après mille autres, lorsqu'il donne à l'Etre, principe et maître de tout ce qui existe, le nom d'*Aristotechnite*, c'est-à-dire *excellent ouvrier*, auquel il appartient, comme à l'auteur même de la justice, de décider et quand, et comment, et jusqu'à quel point chaque coupable doit être puni : et lorsque Platon nous dit que Minos, fils de Jupiter, était disciple de son père sur cette science, il nous fait assez comprendre qu'il est impossible de bien exercer la justice correctionnelle, ni même de bien juger ceux qui l'exercent, sans avoir étudié et appris cette science.

V. Les lois faites par les hommes, * et qui devraient par conséquent se rapporter à notre manière d'apercevoir les choses, * ne paraissent cependant pas toujours raisonnables au premier coup d'œil : il leur arrive même assez souvent de présenter des dispositions qui prêtent fort au ridicule : à Sparte, par exemple, les éphores, en entrant en charge, ordonnent, par cri public, *que personne ne laisse croître sa moustache, et que chacun obéisse aux lois ; à défaut de quoi ils sévironf contre les infracteurs.* A Rome, lorsqu'on veut élever un esclave à la liberté, on lui jette une petite verge sur les épaules (Note III) ; et lorsque les Romains font leur testament,

ils instituent une certaine personne pour leur héritière, et ils vendent leurs biens à une autre, ce qui semble tout à fait extravagant (Note IV). Mais rien dans ce genre n'égale la loi de Solon, laquelle déclare infâme celui qui, dans une sédition, ne s'attache pas à l'une ou l'autre faction. Enfin l'on pourrait montrer dans les lois civiles une foule de dispositions qui paraîtraient absurdes, si l'on ne connaissait pas l'intention du législateur ou l'esprit de la loi. Or, si les choses humaines nous présentent tant de difficultés, faut-il donc nous étonner si fort de n'être pas en état de comprendre, lorsqu'il s'agit des dieux, pourquoi ils punissent certains coupables plus tôt, et les autres plus tard? Tout ceci, au reste, n'est point dit pour éviter une lutte que je ne redoute nullement: je veux seulement, par cette réponse tranchante, mériter l'indulgence dans tout ce que je dirai sur cette question : je veux que la raison voyant, pour ainsi dire, derrière elle un refuge assuré, en devienne plus hardie pour affronter les objections, et range plus aisément ses auditeurs au parti de la vraisemblance.

VI. Considérons d'abord que, suivant la doctrine de Platon, Dieu s'étant mis, si l'on peut s'exprimer ainsi, *au milieu des choses*, pour servir de modèle à tout ce qui existe de bon, a fait présent de la vertu aux êtres qu'il a rendus capables de lui obéir ; par où il nous a mis en état de nous rendre en quelque manière semblables à lui ; car l'univers, qui n'était dans l'origine qu'un chaos, n'est devenu *monde, c'est-à-dire ordre et beauté* (Note V) qu'au moment où Dieu se mêlant à lui d'une

certaine manière, ce monde devint une image affaiblie de l'intelligence et des vertus divines. Ce même Platon ajoute que la nature n'*alluma* (5) la vue dans nous qu'afin que nos âmes, en contemplant les corps qui se meuvent dans le ciel, apprissent à admirer, à respecter, à chérir l'ordre et la beauté ; à détester au contraire tout ce qui leur est opposé, à fuir toute passion déréglée, et surtout cette légèreté qui agit au hasard et qui est la source de toute sorte de crimes et d'erreurs ; car l'homme ne peut jouir de Dieu d'une manière plus délicieuse qu'en se rendant, autant qu'il le peut, semblable à lui par l'imitation des perfections divines.

VII. Voilà pourquoi Dieu ne se hâte point dans la punition des coupables. Ce n'est pas qu'il craigne de se tromper en agissant trop vite, ou de frapper des coups dont il ait ensuite à se repentir ; mais * c'est qu'étant notre modèle, comme je viens de le dire, * il veut nous apprendre par son exemple à nous garder, lorsque nous devons punir les fautes de nos semblables, de toute cruauté et d'une certaine impétuosité brutale tout à fait indigne de l'homme. Il nous enseigne à ne pas nous précipiter sur celui qui nous a offensés, dans le moment même de la colère et lorsque la passion étouffe absolument la raison ; comme s'il s'agissait d'assouvir une faim ou une soif excessive. Il veut au contraire que lorsque nous levons le bras pour châtier, nous agis-

(5) Ἐνάψαι.

sions avec calme et mesure, imitant sa bonté et ses clémentes lenteurs, et prenant toujours conseil du temps, qui amène rarement le repentir lorsqu'on a reçu ses avis. *Il y a*, comme disait Socrate, *beaucoup moins de danger pour un homme altéré qui, par défaut d'empire sur lui-même, s'abreuve de la première eau trouble qui se présente à lui, qu'il n'y en a pour l'homme emporté par la colère, d'assouvir sa vengeance sur son semblable et son frère, pendant que la passion le transporte au point de le priver de la raison, et avant que son esprit ait été, pour ainsi dire,* clarifié *par la réflexion.*

VIII. Car il n'est pas vrai du tout *que la vengeance la plus convenable*, comme l'a dit Thucydide, *soit celle qui suit l'offense de plus près :* c'est au contraire celle qui en est le plus éloignée ; car *la colère*, comme dit Mélanthe, *produit d'étranges malheurs lorsqu'elle a délogé la raison ;* au lieu que la raison, lorsqu'elle a chassé la colère, ne produit rien que de sage et de modéré. On marque que certains caractères peuvent être adoucis et apaisés par l'exemple seul des vertus humaines, tel que celui de Platon, par exemple, qui demeura longtemps le bâton levé sur un esclave, *ce qu'il faisait*, dit-il, *pour châtier sa colère ;* ou tel que celui d'Archytas, qui, se sentant un peu trop ému pour je ne sais quel désordre arrivé dans sa campagne par la faute de ses gens, se contenta de leur dire en se retirant : *Vous êtes bien heureux que je sois en colère.*

IX. S'il est donc vrai, comme on n'en peut douter, que les sages discours des anciens, et leurs belles actions que l'histoire nous a transmises, contribuent puis-

samment à réprimer l'ardeur et l'impétuosité de la colère ; lorsque nous viendrons à considérer de plus que Dieu même, qui ne craint rien et ne se repent de rien, suspend néanmoins ses vengeances et les renvoie dans un avenir éloigné, nous en deviendrons à plus forte raison plus retenus. Nous comprendrons que nous ne saurions appartenir à Dieu de plus près que par la clémence et la longanimité : nous l'entendrons lorsqu'il nous enseigne lui-même qu'un châtiment précipité corrige bien peu de coupables, mais que s'il est retardé, il en rassainit plusieurs et en avertit d'autres.

X. La justice humaine ne sait que punir ; son pouvoir ne s'étend pas plus loin. Les hommes se mettent sur la trace des coupables et les poursuivent sans relâche, *aboyant* (6), pour ainsi dire, après eux jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à les saisir et à leur rendre mal pour mal. Là ils s'arrêtent sans pouvoir passer outre. Il en est tout autrement de Dieu, et il y a tout lieu de croire que lorsqu'il se décide à guérir une âme malade de vices, il examine premièrement les passions qui la souillent, pour voir s'il y a quelque moyen de la plier à la repentance, et qu'il accorde des délais pour leur amendement à tous les coupables dont la malice n'est pas tout à fait confirmée et privée absolument de tout mélange de bien. Il sait quelle étendue de perfection l'âme humaine a tirée de lui lorsqu'elle a reçu l'être, et

(6) Ἐφυλακτοῦσι.

quelle en est l'excellence innée et ineffaçable ; il sait que, cette âme étant de sa nature étrangère au mal, tous les vices qui viennent à *fleurir* (7) en elle ne peuvent être que le fruit d'une éducation vicieuse ou du contact des hommes corrompus, et qu'elle revient aisément à son état primitif si elle est traitée suivant les règles (8). Dieu ne se hâte donc point d'appliquer à tous un châtiment égal ; mais il retranche sur-le-champ et prive de la vie tout ce qu'il trouve d'absolument incurable ; car tout être qui a fait une alliance absolue avec le mal ne saurait plus exister que pour nuire aux autres et encore plus à lui-même (9) : mais quant à ceux qui se sont livrés au vice, moins par un choix délibéré de la volonté que par ignorance du bien, il leur accorde le délai nécessaire pour se corriger ; et s'ils persistent dans le mal, alors il les punit à leur tour ; et la suspension n'a produit aucun inconvénient, car Dieu ne craint pas que le coupable lui échappe.

XI. Considérons d'ailleurs quels prodigieux changements s'opèrent dans les mœurs et dans les habitudes des hommes. On dit que le roi Cécrops fut appelé jadis *double* ou *bi-forme*, pour faire entendre que de roi bon

---

(7) Ἐξανθεῖ.

(8) Εἶτα θεραπευθὲν καλῶς.

(9) *Quo uno modo possunt desinant mali esse :* Puisque d'aucune autre manière ils ne peuvent cesser de nuire, qu'ils cessent de vivre. (*Sen. de irâ, I*, 15.)

et clément il était devenu tyran cruel et impitoyable : pour moi, je crois tout le contraire ; mais quand il y aurait du doute à son sujet, il n'y en aurait du moins aucun sur celui de Gélon et de Hiéron, en Sicile, et de Pisistrate, à Athènes, qui parvinrent à la souveraineté par les moyens les plus criminels, et qui en jouirent ensuite de la manière la plus équitable, donnant de très-bonnes lois à leurs peuples, leur inspirant le goût de l'agriculture, et les dégoûtant des plaisirs insensés pour en faire des citoyens sages et industrieux ; et Gélon, en particulier, lorsque les Carthaginois, vaincus dans une grande bataille, lui demandèrent la paix, refusa de la leur accorder, à moins qu'ils ne s'obligeassent par le traité à ne plus sacrifier leurs enfants à Saturne (Note VI) : et Lydiadas, ayant usurpé la souveraineté dans la ville libre de Mégalopolis, se repentit ensuite de son injustice pendant qu'il était en pleine possession de la puissance royale, de manière qu'il rendit les lois à ses concitoyens (Note VII), et mourut depuis couvert de gloire, en combattant les ennemis de sa patrie. D'autres grands hommes fournissent des exemples du même genre. Si l'on avait fait mourir Miltiade, pendant qu'il était tyran de la Chersonèse ; si quelqu'un avait mis Cimon en justice, lorsqu'il vivait publiquement avec sa propre sœur, et l'eût accusé d'inceste (Note VIII) ; ou si l'on avait traité de même Thémistocle pour son insolent libertinage (Note IX), et qu'on l'eût banni de la République, comme les Athéniens en usèrent depuis envers Alcibiade pour de semblables excès de jeunesse, nous eussions perdu avec eux la bataille de Marathon, celle

de l'Eurymédon, et celle qui a rendu à jamais fameuse cette côte d'Artémisium, sur laquelle, comme l'a dit Pindare :

> Le bras de l'immortelle Athènes,
> Du Perse repoussant les chaînes,
> Fonda l'auguste liberté (10).

XII. Les grands caractères ne sauraient produire rien de médiocre ; et comme l'énergie qui est en eux ne peut demeurer oiseuse, toujours ils sont en branle comme les vaisseaux battus par les flots et par la tempête, jusqu'à ce qu'enfin ils soient parvenus à des habitudes fixes. Or, comme il peut arriver qu'un homme sans expérience dans l'agriculture méprise une terre qu'il verra couverte de broussailles, de plantes sauvages, d'eaux extravasées, de fange et de reptiles, tandis que le connaisseur tirera de ces signes mêmes, et d'autres semblables, des preuves de l'excellence de cette terre ; de même les grands caractères sont sujets, dans leurs commencements, à *pousser* (11) des fruits mauvais et désordonnés ; et nous qui ne pouvons supporter ce que ces fruits ont d'épineux et d'offensant, nous imagi-

---

(10) Voyez sur ces vers de Pindare, et sur la manière de les lire, les fragments de ce poète, dans l'édition de Heyne ; Gottingue, 1798, in-8°, tom. III, p. 101, n° XL. On adoptera, si l'on veut, le mètre proposé par M. Hermann.

(11) Προεξανθοῦσι.

nons qu'il n'y a rien de plus pressé que de réprimer par le fer cette fausse végétation : mais celui qui en sait plus que nous, voyant déjà ce qu'il y a dans ces esprits de bon et de généreux, attend l'époque de la raison et de la vertu, où ces tempéraments robustes seront en état de produire des fruits dignes d'eux.

XIII. Mais en voilà assez sur ce sujet ; considérons maintenant si quelques nations grecques n'ont pas adopté avec beaucoup de raison la loi Egyptienne qui ordonne *que si une femme enceinte est condamnée à mort, on suspende le supplice jusqu'à sa délivrance* (12). Maintenant, au lieu d'une femme qui a conçumatériellement, imaginons un coupable qui *porte* dans le fond de son âme une bonne action, une grande pensée, un conseil salutaire, une invention utile ; ne préfèrera-t-on pas d'une commune voix la clémence qui laisse mûrir et naitre ces fruits de l'intelligence, à la justice précipitée qui les aurait fait avorter ? * Jusqu'ici la comparaison est exacte; elle devient fausse ensuite, mais c'est au profit de la vérité : car cet enfant que la mère condamnée doit mettre au monde, ne peut lui-même sauver sa mère, dont le sort est décidé ; au lieu que cette bonne action

---

(12) L'expression de Plutarque, *quelques-uns d'entre les Grecs*, suppose manifestement que tous les peuples de sa patrie, à beaucoup près, n'avaient pas adopté une loi aussi sage, et que dans la plus grande partie de la Grèce on exécutait les femmes enceintes ; ce qui montre combien il y avait encore de barbarie parmi ces nations *tant* et peut-être *trop* vantées.

que Dieu voit dans l'avenir, sera pour le coupable un mérite qui aura la force d'adoucir le supplice, peut-être même de le prévenir. Comment donc la suprême bonté pourrait-elle annuler ce mérite en le prévenant par une punition soudaine? *

XIV. Si Denys-le-Tyran eût été puni au premier moment de l'usurpation dont il se rendit coupable, il ne serait pas demeuré un seul Grec dans toute la Sicile; car les Carthaginois, qui s'emparèrent de ce pays, les en auraient tous chassés. Il en serait arrivé de même à la ville d'Apollonie, à celle d'Anactorium et à toute la presqu'île de Leucadie (13), si Périandre n'avait pas été puni longtemps après qu'il eut usurpé la domination sur ces contrées; et pour moi je ne doute pas que le châtiment de Cassandre n'ait été différé jusqu'à ce que, par le moyen de ce meurtrier, la ville de Thèbes fût complètement rebâtie et repeuplée (14).

XV. Plusieurs des étrangers qui pillèrent le temple de Delphes pendant la guerre sacrée, passèrent en Sicile à la suite de Timoléon, et après avoir battu les Carthaginois et détruit plusieurs gouvernements tyranniques, ils périrent enfin misérablement, comme ils l'a-

---

(13) Colonies illyriennes fondées par les Corinthiens, aujourd'hui Sainte-Maure, Pollina, etc.

(14) Il s'agit ici de la mort d'Alexandre-le-Grand, qui fut l'ouvrage de Cassandre, et qui précéda le rétablissement de Thèbes. L'antiquité croyait que toute la famille de Cassandre avait péri à cause de ce crime. (Justin, XVI, 2.)

vaient mérité : car les méchants sont quelquefois, dans les mains de Dieu, comme des espèces de bourreaux dont il se sert pour châtier d'autres hommes encore plus coupables ; puis il détruit à leur tour les bourreaux, et c'est ainsi, à mon avis, qu'il traite la plupart des tyrans. * Car lorsque les nations sont devenues criminelles à ce point qui amène nécessairement les châtiments généraux, lorsque Dieu a résolu de les ramener à l'ordre par la punition ; de les humilier, de les exterminer, de renverser les trônes ou de transporter les sceptres ; pour exercer ces terribles vengeances presque toujours il emploie de grands coupables, des tyrans, des usurpateurs, des conquérants féroces qui se jouent de toutes les lois : rien ne leur résiste, parce qu'ils sont les exécuteurs d'un jugement divin ; mais pendant que l'ignorance humaine s'extasie sur leurs succès, on les voit disparaître subitement comme l'exécuteur, quand il a fini. * Tout ainsi donc qu'il y a dans quelques animaux venimeux certaines parties ou certains sucs utiles à la guérison des maladies ; de même, lorsque Dieu voit que certains peuples ont besoin d'être châtiés et, pour ainsi dire, *mordus* (15), il leur envoie un tyran implacable ou des maîtres âpres et rigoureux ; et il ne les délivre de ce supplice continué que lorsqu'il a parfaitement purgé et rassaini tout ce qui était malade et corrompu dans eux. Ainsi Phalaris fut donné aux Agrigentins, et Marius

(15) Δηγμοῦ δεομένοις.

aux Romains, comme deux remèdes de ce genre (16). On connaît aussi la réponse donnée par l'Oracle aux Sicyoniens, à propos d'un jeune garçon nommé Télétias qui avait été couronné aux jeux Pythiques, et qu'ils voulaient, sous prétexte qu'il était de leur pays, enlever de force aux Cléoniens, qui prétendaient le retenir. Dans ce conflit de deux partis qui ne voulaient céder ni l'un ni l'autre, le jeune homme fut mis en pièces ; sur quoi le Dieu déclara expressément aux Sicyoniens *qu'ils avaient besoin de maîtres toujours armés de fouets* ; et en effet ils passèrent successivement sous la main de trois tyrans, Orthagore, Myron et Clisthènes, qui surent bien les retenir dans le devoir, tandis que les Cléoniens, qui ne furent pas soumis au même remède, tombèrent en décadence et finirent par disparaître entièrement.

XVI. Homère parle quelque part de ce héros fils de Coprée, *d'un méprisable père illustre rejeton* (17). Celui-là, à la vérité, ne paraît pas s'être illustré par d'éclatantes actions ; mais les descendants d'un Sisyphe, d'un Autolyque, d'un Phlégyas, ont brillé en gloire et en

---

(16) La justesse ordinaire de Plutarque semble l'abandonner ici. Pour que la comparaison des animaux venimeux fût exacte, il faudrait, par exemple, qu'au lieu de prendre les bouillons de vipère pour se guérir de certains maux, on fût obligé de se faire mordre par ces animaux.

(17) Τοῦ γένετ' ἐκ πατρὸς πολὺ χείρονος υἱος ἀμείνων. (Iliad. XV, 641.)

vertu parmi les plus grands rois. Périclès, à Athènes, était né d'une famille maudite et dévouée. A Rome, Pompée, surnommé *le Grand*, était fils de ce Strabon pour qui le peuple romain avait conçu une telle haine, que lorsqu'après sa mort on portait son corps vers le bûcher, il fut arraché du lit funéraire, jeté à terre et foulé aux pieds. Où est donc le scandale, si, comme le jardinier ne coupe point l'épine avant d'en avoir détaché l'asperge (18), ou comme les habitants de la Libye ne brûlent jamais les branches du ciste avant d'avoir retiré la gomme aromatique qui en découle, Dieu de même ne veut point couper par la racine certaines nobles et royales familles (quoique mauvaises d'ailleurs et malheureuses), avant qu'elles aient produit quelques rejetons dignes d'elles. Il eût beaucoup mieux valu pour les Phocéens que dix mille bœufs et autant de chevaux d'Iphitus (19) eussent été tués, ou que Delphes eût perdu beaucoup plus d'or et d'argent, que si des

---

(18) Il ne s'agit point ici des asperges proprement dites, dont aucune ne se prête à la description que fait ici Plutarque ; les anciens ont donné le même nom à une plante épineuse qui porte un fruit doux. Théophraste en a parlé dans son Histoire des Plantes, liv. I, chap. 16 ; et liv. VI, chap. 1, 3 ; et Henri-Etienne l'a cité au mot *asparagos*.

(19) Plutarque est accusé ici par les commentateurs d'une petite distraction, l'enlèvement des chevaux d'*Iphitus* étant totalement étranger à Ulysse. Heureusement *la vérité d'une fable* importe peu.

personnages tels qu'Ulysse ou Esculape (20) ne fussent point nés, et tant d'autres encore qui, nés de parents vicieux et méchants, ont été cependant d'excellents hommes, grandement utiles à leurs semblables.

XVII. N'y a-t-il pas d'ailleurs des raisons de croire que la justice faite à propos vaut mieux que la justice faite sur-le-champ ? Callippe d'Athènes, feignant d'être l'ami de Dion, le tua d'un coup de poignard : or il arriva que lui-même fut tué ensuite avec le même poignard, et par la main de ses propres amis. Mitius d'Argos ayant été tué dans une sédition, et le peuple étant depuis assemblé sur la place pour assister à des jeux, une statue de bronze tomba d'elle-même sur le meurtrier et l'écrasa. L'histoire de Bessus le Péonien, et celle d'Ariston l'Etéien, l'un et l'autre chefs de milices étrangères, ne sont pas moins connues. Ce dernier, favorisé par les tyrans qui dominaient, de son temps, à Delphes, enleva l'or et les diamants de la reine Eriphyle, déposés depuis longtemps dans le temple de cette ville, et il en fit présent à sa femme ; mais le fils d'Ariston ayant depuis pris querelle avec sa mère, mit le feu à la maison, qui fut consumée avec tout ce qu'elle contenait (Note X). Bessus avait tué son père, et pendant longtemps ce crime fut ignoré ; mais enfin, étant venu dîner un jour chez des amis, il s'avisa d'abattre un nid d'hirondelles, en le per-

---

(20) Ulysse et Esculape descendaient d'Autolycus et de Phlégyas, qui sont nommés plus haut.

çant de sa lance, et de tuer les petits. L'un des témoins de cette action s'étant écrié, comme il était bien naturel : *Comment donc, mon cher, vous permettez-vous quelque chose d'aussi peu raisonnable* (21)*? Eh ! n'entendez-vous donc pas,* répondit Bessus, *que ces oiseaux ne cessent de crier contre moi et de m'accuser d'avoir tué mon père ?* Cet aveu surprenant fut bientôt porté au roi, qui ordonna les recherches convenables. Le coupable fut convaincu et puni comme parricide. * Ces diverses punitions sont plus frappantes, et par conséquent plus utiles que si elles avaient suivi de près les crimes. *

XVIII. Tout ce discours, au reste, suppose, comme une proposition accordée, *que la punition des coupables est retardée ;* mais je ne sais si, au lieu de suivre Platon, qui nomme la peine *une suivante du crime,* il ne vaudrait pas mieux écouter Hésiode lorsqu'il nous dit : *Le crime est avant tout nuisible à son auteur ;* et ailleurs encore : *Qui cherche à perdre autrui cherche à périr lui-même* (Note XI). On dit que la mouche cantharide porte en elle le contre-poison du venin qu'elle communique. Par un effet tout contraire le crime, avec le faux

---

(21) Les anciens croyaient, et cette idée n'est pas encore absolument effacée de nos jours (*Génie du Christianisme,* tom. VI, ch. 6.), qu'il y avait quelque espèce de mal à détruire le nid de notre concitoyenne l'hirondelle, oiseau remarquable par le bon sens qui lui a fait découvrir qu'il est bon de se faire protéger par les êtres plus forts que nous, mais sans se laisser toucher.

plaisir qui nous séduit, verse dans l'âme la douleur et le remords, et non point dans un avenir reculé, mais dans l'instant même où l'homme se rend coupable. Comme le criminel marchant au supplice est condamné à porter lui-même la croix sur laquelle il doit expirer (22) ; de même le méchant, livré à sa conscience, porte avec lui le supplice qu'il a mérité ; le crime, après qu'il a déshonoré une vie entière, étant encore le bourreau le plus cruellement inventif pour la remplir de troubles, d'inquiétude, de cuisants remords et d'interminables frayeurs.

XIX. Certains hommes, dans les jugements qu'ils portent sur le bonheur des méchants, ne ressemblent pas mal à des enfants admis pour la première fois à contempler, sur la scène, des misérables jouant les rôles les plus nobles. Vêtus de pourpre et de brocart, le front ceint de couronnes, ces rois de théâtre en imposent à l'œil de l'enfance, qui les prend pour de grands personnages et s'extasie sur leur bonheur, jusqu'à ce que tout à coup on les voit frappés de verges, percés de coups, ou même brûlés vifs dans leur royale parure (Note XII). C'est ainsi en effet que lorsqu'on voit des coupables illustres, environnés de serviteurs, distingués par une haute naissance et revêtus de grands emplois,

---

(22) Juste-Lipse, dans son traité *de Cruce*, lib. XI, cap. 5, n'a rien laissé à désirer sur cet usage de l'antiquité, que le christianisme a fait connaître dans tout le monde.

on ne peut se déterminer à croire qu'ils soient punis, jusqu'à ce qu'on les voie poignardés ou précipités ; ce qui est cependant moins une punition que la fin et le complément de la punition (Note XIII). Que sont donc ces prétendus *retards* dont on fait tant de bruit ? En premier lieu nous appelons de ce nom, dans notre ignorance, *le temps que la Justice divine emploie à soulever l'homme qu'elle veut précipiter* ; mais si nous voulons d'ailleurs nous exprimer rigoureusement, il n'y a point de retard, car c'est une loi divine que le supplice commence toujours avec le crime. L'ingénieuse antiquité a dit que la peine est *boiteuse :* sans doute qu'elle n'atteint pas tout de suite le coupable : mais jamais elle ne cesse de le poursuivre ; et le bruit de sa marche, que nous appelons *remords*, tourmente sans relâche le coupable, de manière que lorsqu'elle le saisit enfin, ce n'est plus que la fin du supplice. * Hérodique de Sélibrée (*) parvint, en mêlant la gymnastique aux remèdes intérieurs, à trouver un palliatif, dont il fit le premier usage sur lui-même, contre la phthisie, maladie qui jusqu'à lui avait résisté entièrement à tous les remèdes ; sur quoi Platon disait *que ce médecin, et pour lui et pour les autres, avait inventé l'art de faire durer la mort.* Ce mot heureux est applicable à la punition des méchants : * on la croit lente, parce qu'elle est longue ; et, parce que les coupables vieillissent sous la peine, on dit que la peine n'atteint que leur vieillesse.

(*) Ancien médecin qui fut le maître d'Hippocrate.

XX. Ajoutons encore que ce mot de *longtemps* n'a de sens que par rapport à nous ; car la plus longue vie humaine, pour Dieu, est un instant. Qu'un méchant soit puni divinement au moment même où il a commis son crime, ou qu'il le soit trente ans après, c'est comme si la justice humaine, au lieu de le faire pendre ou torturer le matin, ne l'envoyait au supplice que l'après-midi. En attendant, la vie est pour le coupable une véritable prison, qui ne lui laisse aucun espoir de fuite. Que si, dans cette position, il donne de grands festins ; s'il répand des grâces et des largesses ; s'il entreprend des affaires importantes, il ressemble au prisonnier, qui s'amuse à jouer aux dés et aux échecs pendant que la corde qui doit l'étrangler pend déjà sur sa tête. Si cette comparaison ne paraît pas juste, qu'est-ce qui pourra nous empêcher de soutenir de plus, en parlant d'un criminel détenu et condamné à mort, *qu'il a échappé à la justice*, parce qu'on ne lui a pas encore coupé la tête ? Et pourquoi n'en dirions-nous pas autant de celui qui a bu la ciguë, et qui se promène dans sa prison en attendant la pesanteur des jambes, l'extinction du sentiment, et les glaces de la mort ? Si nous voulons ne compter pour rien les souffrances, les angoisses et les remords qui déchirent la conscience du méchant, il vaudrait autant dire que le poisson qui a mordu l'hameçon n'est point encore pris, jusqu'à ce qu'il soit grillé ou dépecé dans nos cuisines. Le crime est pour nous un véritable hameçon dont la volupté est l'amorce : à l'instant même où le méchant la saisit, *il est pris*. Il devient prisonnier de la Justice divine : sa conscience le traîne et l'agite douloureu-

sement comme le poisson qui, ne vivant plus que pour souffrir, se débat vainement sous la main qui l'entraîne à la mort. * Il en coûte à l'homme de bien pour faire de grands sacrifices à la vertu, pour surmonter ses inclinations les plus chères et les plus entraînantes : mais lorsqu'enfin il s'est rendu maître de lui-même, il en est récompensé par les torrents d'une volupté divine qui coulent dans son cœur. Il arrive précisément le contraire au méchant ; le crime se présente à ses yeux sous les couleurs les plus séduisantes : mais à peine est-il consommé, que ce charme trompeur disparaît et ne laisse après lui que d'affreux tourments *.

XXI. L'audace qui est naturelle aux grands coupables ne leur sert en effet que pour commettre les crimes ; car l'impétuosité de la passion qui les pousse est une espèce de vent qui leur manque d'abord après, de manière qu'ils demeurent sans mouvement, livrés au supplice des terreurs religieuses. * Mille fantômes sinistres se présentent à l'imagination du coupable ; il se fuit sans cesse, et se retrouve toujours. La nuit surtout est terrible pour lui, car le sommeil tranquille n'est donné qu'à la vertu : c'est pendant la nuit que le crime, forcé d'habiter avec lui-même, se voit tel qu'il est, se touche, pour ainsi dire, et se fait horreur * (23).

---

(23) *Perfugium videtur omnium laborum et sollicitudinum esse somnus ; at ex eo ipso plurimæ curæ metusque nascuntur :* c'est-à-dire, le sommeil, qui devrait être le baume de la vie, en devient le poison. (*Cic. de divin.* II, 72.)

Il me semble donc que Stésichore a peint le songe de Clytemnestre avec une grande vérité de coloris, et d'une manière d'ailleurs très-conforme à l'histoire, lorsqu'il nous représente Oreste qui apparaît la nuit à sa mère :

Il semblait s'élancer de la gueule sanglante
D'un dragon qui planait sur la reine tremblante.

Car les visions qui nous viennent dans les songes, les apparitions de fantômes en plein jour, les réponses des oracles, les prodiges célestes, tous les signes enfin de l'intervention divine, causent de grands troubles et des frayeurs mortelles à tous les hommes qui se sentent accusés par leur conscience. Apollodore, * tyran cruel de Cassandra, dans la Thrace, songea, une nuit, que les Scythes le faisaient bouillir après l'avoir écorché vif, et que son cœur en cuisant murmurait du fond de la chaudière *C'est moi qui suis l'auteur des tourments que tu souffres* (24). Une autre fois il crut voir ses propres filles qui tournaient autour de lui, enflammées comme des tisons ardents. Hipparque, fils de Pisistrate, songea peu de temps avant sa mort que Vénus, tenant du sang dans une coupe, lui en jetait au visage. Les amis de Ptolémée, surnommé *la Foudre*, crurent voir en songe Séleucus appelant ce prince en justice, par-devant les

(24) Ce cœur disait la vérité ; car nous avons été assurés depuis *que tout crime part du cœur.* (Matth. X, 19.) Et ce n'est pas sans raison que les hommes sont convenus de se frapper la poitrine pour exprimer le repentir.

loups et les vautours, qui étaient les juges. Le roi Pausanias, se trouvant à Bysance, s'était fait amener par force une jeune fille de condition, libre et de bonne maison, nommée Cléonice, dans le dessein de passer la nuit avec elle ; mais comme il était endormi lorsqu'elle entra, il s'éveilla en sursaut, et la prenant pour un ennemi qui venait le surprendre, il la tua sur la place. Dès lors, pendant son sommeil, il voyait souvent apparaître cette fille, qui lui disait :

Malheur à l'homme entraîné par ce vice!
Marche au supplice. (Note XIV.)

Tant qu'à la fin, fatigué de cette apparition qui ne cessait de l'obséder, il se vit forcé de s'en aller jusqu'à la ville d'Héraclée, qui possédait un temple où l'on évoquait les âmes des morts ; et là, ayant fait les sacrifices ordinaires d'expiation, et les libations qui se font sur les tombeaux, il fit tant, que Cléonice lui apparut, et lui dit *que lorsqu'il serait de retour à Lacédémone il y trouverait la fin de ses peines* ; et, en effet, à peine fut-il arrivé dans sa patrie qu'il y perdit la vie. Il parait donc qu'en partant de la supposition que l'âme n'a plus de sentiment après la mort, et que le terme de la vie est celui de toute peine et de toute récompense, on pourrait soutenir à bon droit, à l'égard des méchants qui seraient frappés et mourraient d'abord après leurs crimes, que les Dieux les traitent avec une douceur excessive. * En effet, les plus inconséquents des hommes seraient ceux qui, se refusant à la croyance de l'immortalité, reprocheraient cependant à la Divinité de laisser vivre

les méchants ; car demander, dans cette supposition, que le méchant meure, c'est demander expressément qu'il échappe à la vengeance : il faudrait, au contraire, dans ce cas, demander pour lui la vie, c'est-à-dire le prolongement de son supplice. Il n'y a pas de propos plus léger ni malheureusement plus commun que celui-ci : *Comment, sous l'œil d'une Providence juste, un tel homme peut-il vivre tranquille ? — Tranquille !* Comment donc sait-on qu'il est tranquille ? Il est condamné au contraire à vivre sous le fouet des furies ; il faut que le châtiment s'accomplisse. S'il mourait, on ne manquerait pas de dire : *Est-il possible qu'un tel homme soit mort* tranquillement *dans son lit ?* Il faudrait donc, pour contenter nos petites conceptions, que le coupable fût frappé miraculeusement au moment même où il le devient, c'est-à-dire qu'il faudrait exclure le repentir. En vérité, nous serions bien malheureux si Dieu était impitoyable comme l'homme ! Qui ne voit d'ailleurs que si le châtiment suivait infailliblement et immédiatement le crime, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, puisque l'on ne s'abstiendrait du crime que comme l'on s'abstient de se jeter au feu ? La loi des esprits est bien différente : la peine est retardée, parce que Dieu est bon ; mais elle est certaine, parce que Dieu est juste. *Ne croyez pas,* dit Platon, *pouvoir échapper à la vengeance des Dieux ; vous ne sauriez être assez petit pour vous cacher sous la terre, ni assez grand pour vous élancer dans le ciel* (Note XV) ; *mais vous subirez la peine qui vous est due, ou dans ce monde ou dans l'autre, dans l'enfer ou dans un lieu encore plus terrible* (Note XVI), *où vous serez transporté après votre mort.*

XXII. Quand une longue vie n'amènerait pour le méchant aucune punition matérielle et exemplaire, elle servirait au moins à le convaincre par l'expérience la plus douloureuse qu'il n'y a ni paix ni bonheur pour le crime, et qu'après nous avoir exposé à toutes sortes de peines et de dangers, il ne nous laisse enfin que d'affreux remords. Lysimaque, forcé par la soif de livrer aux Gètes et sa personne et son armée, s'écria après qu'il eut bu, étant déjà prisonnier : O Dieux ! que je suis lâche de m'être privé d'un si grand royaume pour un plaisir si court (25) ! Cet homme cependant était excusable d'avoir cédé à un besoin physique contre lequel la volonté ne peut rien ; mais lorsque, entraîné par le désir effréné des richesses, par l'ambition ou par l'attrait d'un plaisir infâme, un malheureux a commis quelque action détestable, bientôt, la soif du désir se trouvant éteinte, et la rage de la passion ne l'agitant plus, il voit qu'au lieu de ce triste fantôme de plaisir qu'il poursuivait avec tant d'ardeur, il n'a trouvé que le trouble, l'amertume et les regrets. Alors, mais trop

---

(25) Plutarque lui-même (ou quelque autre) raconte ailleurs la même anecdote, avec quelque variation. Il fait dire à Lysimaque : *O Dieux ! pour quel misérable plaisir je viens de me faire esclave, de roi que j'étais !* (Apophth. Reg. et Impr. edit. Steph. Tom. II, pag. 160.) Peut-être que Lysimaque ne dit ni d'une manière ni de l'autre. En lisant les anciens historiens il ne faut jamais oublier qu'ils sont tous plus ou moins poètes.

tard, il se reproche d'avoir empoisonné sa vie entière ; de l'avoir livrée aux frayeurs, aux tristes souvenirs, aux repentirs cuisants, à la défiance du présent, à la crainte de l'avenir, pour se procurer de misérables jouissances qui ont passé comme l'éclair (26). C'est ainsi qu'Ino s'écrie sur nos théâtres, en se rappelant son crime :

Femme, dont la tendresse assoupit ma douleur !
O que ne puis-je encore, au sein de l'innocence,
Vivre en paix sous le toit qui couvrit mon enfance !
Je n'éprouverais pas l'épouvante et l'horreur,
Que verse dans mon âme un souvenir rongeur.

XXIII. Mais je crois que ce retour amer est commun à tous les coupables. Il n'en est pas un qui ne se dise à lui-même : *O que ne puis-je chasser le souvenir de tant de crimes ! Que ne puis-je me délivrer du remords et recommencer une autre vie !* * Si l'on pouvait voir dans ces cœurs livrés aux passions criminelles, on y verrait les tourments du Tartare : *car pour moi je suis persuadé que les grands criminels et les impies surtout n'ont besoin d'aucun Dieu ni d'aucun homme pour les tourmenter*, puisque leurs vices sont autant de serpents qui les déchirent, et qu'il leur suffit de vivre pour souffrir. Où sont pour eux les douceurs de l'amitié et de la confiance ?

---

(26) *Dat pœnas quisquis exspectat ; quisquis autem meruit exspectat* : c'est-à-dire, attendre la peine c'est la souffrir, et la mériter c'est l'attendre. (Sen. Ep. CV.)

Le méchant ne peut voir dans les hommes que des ennemis. *Continuellement en garde contre ceux qui le connaissent et qui le blâment, il ne se défie pas moins de ceux qui le louent sans le connaître ; car sa conscience lui dit assez que ceux qui rendent hommage à des vertus imaginaires, se déclarent par là même ennemis de ceux qui ne les possèdent pas. Ainsi il ne croit personne, il ne se fie à personne, il n'aime personne ; il finit par se déplaire à lui-même, par se haïr enfin, et toute sa vie il n'est à ses yeux qu'un objet d'abomination.* *

XXIV. * Mais pour examiner plus à fond cette question du retard des punitions divines, il faut considérer que Dieu, ayant assujetti l'homme au temps (27), a dû nécessairement s'y assujettir lui-même. Ceux qui demandent *comment il a fallu tant de temps à Dieu pour faire ceci ou cela*, font preuve d'une grande faiblesse de jugement : ils demandent un autre monde, un autre ordre de choses ; ils ignorent également Dieu et l'homme : aussi les sages qui ont examiné à fond ce sujet, non-seulement n'ont point été scandalisés de ces délais dans les vengeances divines ; mais en généralisant la question, ils ont cru que cette lenteur dans les opérations de la toute-puissante sagesse était comme le sceau et le caractère distinctif de la Divinité. Euripide avait fait une étude particulière de l'ancienne théologie, et il tenait à

---

(27) *Tempora patimur*, a fort bien dit Juste-Lipse, *Physiol. Stoïc. dissert.* XVII.

grand honneur d'être versé dans ces sortes de connaissances, car c'est de lui-même qu'il parle, quoique à mots couverts, dans ce chœur de la tragédie d'Alceste, où il dit :

Les Muses, dans le sein des nues,
Soutiennent de mon vol l'essor audacieux,
Et des sciences inconnues
Les secrets ont été dévoilés à mes yeux (28).

Or ce poète, en parlant de la Divinité, a écrit ce vers remarquable dans sa tragédie d'Oreste :

Elle agit lentement, car telle est sa nature.

(Note XVII.)

En quoi il me paraît justifier parfaitement la réputation qu'il ambitionnait d'homme profondément versé dans les sciences divines : car il n'y a rien de si vrai ni de si important que cette maxime. En effet l'homme, tel qu'il est, ne peut être gouverné par la Providence, à moins que l'action divine, à son égard, ne devienne pour ainsi dire *humaine;* autrement elle anéantirait l'homme au lieu de le diriger. *

XXV. * Ce caractère de la Divinité, senti par tous les hommes, a produit une croyance qui choque la rai-

---

(28) Ἐγὼ καὶ διὰ Μοῦσας
Καὶ μετάρσιος ἥξας καὶ
Πλεῖσων ἀψάμενος λόγων. κ. π. λ.

(*Euripid. Alc. Act.* V, v. 965.)

son humaine, et qui cependant est devenue un dogme universel parmi les hommes de tous les temps et de tous les lieux : « Tout le monde a cru, sans exception, « qu'un méchant n'ayant point été puni pendant sa vie, « il peut l'être dans sa descendance, qui n'a point par- « ticipé au crime, de manière que l'innocent est puni « pour le coupable. » Ce qui révolte tout à fait la raison ; car puisque nous blâmons tous les jours des tyrans qui ont vengé sur des particuliers, sur des familles, et même sur les habitants d'une ville entière, des crimes commis par les ancêtres de ces malheureux, comment pouvons-nous attribuer à la Divinité des vengeances que nous jugeons criminelles ? Y a-t-il moyen de comprendre qne le courroux céleste s'étant comme perdu sous terre, à la manière de certains fleuves, au moment où le crime se présentait à la vengeance, en ressorte tout à coup et longtemps après pour engloutir l'innocence ? *

XXVI. * Ces doutes se présentent d'abord à tous les esprits; cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, il arrive une chose fort extraordinaire, c'est que l'absurdité même de la chose, telle qu'elle se présente au premier abord, commence à la rendre vraisemblable : on ne peut s'empêcher de se demander « Comment une « opinion aussi révoltante, du moins pour le premier « coup d'œil, a pu devenir la croyance de tous les « hommes ; et si elle ne serait point appuyée peut-être « sur quelque raison profonde que nous ignorons ? » Et ce premier doute amène bientôt des réflexions qui tournent l'esprit dans un sens tout opposé. *

XXVII. * Rappelons-nous la fête que les Grecs ont célébrée naguères en l'honneur des familles dont les ancêtres avaient eu le bonheur de recevoir les Dieux dans leurs maisons (29) ; rappelons-nous les honneurs extraordinaires décernés aux descendants de Pindare ; ces témoignages de la reconnaissance publique, ces distinctions personnelles, si justement accordées par la loyauté de nos pères, nous pénètrent de joie et d'admiration ; il faudrait, pour n'y pas applaudir, avoir, comme l'a dit ce même Pindare, *un cœur de métal forgé dans un feu glacé.* Sparte ne célèbre-t-elle pas encore la mémoire de son fameux Terpandre ? Dans ses festins publics le héraut, après qu'on a chanté l'hymne d'usage, ne crie-t-il pas : *Mettez à part la portion due aux descendants de Terpandre ?* Les Héraclites ne jouissent-ils pas du droit de porter des couronnes ? Et la loi de Sparte n'a-t-elle pas statué que cette prérogative serait inviolablement conservée aux descendants d'Hercule, en reconnaissance des services signalés qu'il avait jadis rendus aux Grecs, sans en avoir jamais reçu aucune récompense ? * Je ne finirais pas si je voulais raconter les honneurs publics rendus à certaines familles en mémoire d'un ancêtre illustre. Cette dette de la reconnaissance, payée aux descendants d'un grand personnage, est l'effet d'un sentiment universel. Il est intimement naturel à l'homme, au point que les gens envieux sont

(29) La Théoxénie.

moins choqués de cette distinction que de toutes les autres, quoiqu'elle ne puisse supporter l'épreuve du simple raisonnement. * Or, il me semble qu'un sentiment aussi universel peut fournir à la philosophie un merveilleux sujet de méditation, et que nous y apprenons d'abord à ne pas tant nous hâter de crier à l'injustice, lorsque nous verrons un fils puni pour les crimes de son père ; car il faudrait, par la même raison, nous élever contre les honneurs rendus à la noblesse : en effet, si nous avouons que la récompense des vertus ne doit point se borner à celui qui les possède, mais qu'elle doit se continuer à ses descendants, il doit nous paraître tout aussi juste que la punition ne cesse point avec les crimes, mais qu'elle atteigne encore la postérité du malfaiteur. Si nous applaudissons aux honneurs qu'Athènes a décernés aux descendants de Cimon, approuvons donc aussi, et par la même raison, cette république lorsqu'elle déclare à jamais maudite et bannie de son territoire la postérité de ce Lacharès * qui tyrannisa sa patrie pendant quatre ans, et la quitta ensuite après avoir pillé les temples et le trésor public. Mais ce n'est point ainsi que nous raisonnons : nous admettons un principe dont nous rejetons en même temps la conséquence nécessaire, et les contradictions ne nous coûtent rien, pourvu qu'elles nous fournissent la matière d'un reproche contre les Dieux. * Si la famille d'un méchant est détruite, ils sont injustes ; et si elle prospère, ils sont injustes encore : voilà comment la Providence est jugée ; on la méconnaît ou on la chicane. Ne commettons point la même faute, et servons-

nous au contraire des raisonnements qui viennent d'être exposés, comme d'une espèce de barrière pour écarter de nous ces discours aigres et accusateurs.

XXVIII. Mais reprenons le fil qui doit nous guider dans le labyrinthe obscur des jugements de Dieu, et marchons prudemment, retenant pour ainsi dire notre esprit dans le cercle d'une humble et timide retenue, et nous attachant toujours à ce qu'il y a de plus vraisemblable, * sans jamais permettre à nos pensées de s'égarer et de devenir téméraires, * et songeant surtout que les choses matérielles qui nous environnent présentent des mystères tout aussi inconcevables, et que nous sommes cependant forcés de recevoir. Je ne sais pourquoi, par exemple, l'action à distance de temps nous paraît moins explicable que l'action à distance de lieu. On demande pourquoi les Phocéens et les Sybarites sont punis pour les crimes commis par leurs pères? et moi je demande pourquoi Périclès mourut, et pourquoi Thucydide fut mis en danger par une maladie née en Ethiopie (30)? * Il est aisé de répondre que la peste fut apportée dans Athènes par un Ethiopien ; mais c'est ce qu'il faudrait prouver, et

---

(30) Il s'agit ici de la grande peste d'Athènes, décrite par Thucydide (II, 47) et par Lucrèce, d'après ce grand historien. (De N. R. VI, 1136.)

Nam penitùs veniens Ægypti è finibus ortus,
Aera permensus multum, camposque natantes,
Incubuit tandem populo Pandionis.

Lucr. ibid. 1141, 1142.

expliquer de plus comment cet homme ne mourut pas en chemin, ou comment les pays intermédiaires ne furent pas infectés : au reste, ce n'est qu'un exemple, *et il y a entre les choses d'un ordre supérieur, comme entre les choses naturelles, des liaisons et des correspondances secrètes*, dont il est impossible de juger autrement que par l'expérience, les traditions et le consentement de tous les hommes. *

XXIX. * Tout ceci se rapporte à l'homme considéré individuellement ; mais si nous venons à le considérer dans son état d'association, il semble qu'il n'y a plus de difficulté, et que la vengeance divine tombant sur un état ou sur une ville longtemps après la mort des coupables, ne présente plus rien qui choque notre raison. * Un état, en effet, est une même chose continuée, un tout, semblable à un animal qui est toujours le même et dont l'âge ne saurait altérer l'identité. L'état étant donc toujours *un*, tandis que l'association maintient l'unité, le mérite et le blâme, la récompense et le châtiment, pour tout ce qui est fait en commun, lui sont distribués justement comme ils le sont à l'homme individuel. Si l'on prétend diviser l'état par sa durée pour en faire plusieurs, en sorte, par exemple, que celui du siècle précédent ne soit pas celui d'aujourd'hui, autant vaut diviser aussi l'homme de la même manière, sous prétexte que celui d'aujourd'hui, qui est vieux, n'est pas le même que celui qui était jeune il y a soixante ans. C'est le sophisme plaisant d'Epicharme, disciple de Pythagore, qui s'amusait à soutenir que l'homme qui a emprunté de l'argent n'est pas tenu de le restituer, vu

qu'au moment de l'échéance il n'est plus *lui*, le débiteur primitif étant devenu un autre homme ; et que celui qu'on a prié hier à souper vient aujourd'hui se mettre à table sans invitation, parce qu'il a changé dans l'intervalle. Cependant le temps amène encore plus de différence dans l'homme individuel que dans les villes ou états : car celui qui aurait vu Athènes il y a trente ans, y retrouverait aujourd'hui les mêmes mœurs, les mêmes plaisirs, les mêmes goûts, rien enfin n'aurait changé ; tandis que si vous passez quelques années sans voir un homme, quelque familier que vous soyez avec lui, vous aurez peine à le reconnaître au visage, et qu'à l'égard de son être moral, il aura si fort changé d'habitudes, de système et d'inclinations, que vous ne le reconnaîtrez plus du tout ; et cependant personne ne révoque en doute l'identité de l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort : croyons donc pareillement à celle des cités et des états, à moins que nous ne voulions abuser de l'idée d'Héraclite, qui soutenait avec beaucoup de raison, dans un certain sens, *qu'il est impossible de se baigner deux fois dans la même rivière* (31) (Note XVIII).

---

(31) Δὶς ἐς τον αὐτον ποταμὸν οὔκ ἀν ἐμβαίης. (*Heracl. apud Plat. in Cratylo.* Opp. tom. III, edit. Bip. p. 268, 269. Mais ce Cratyle, le même, à ce qui paraît, qui a donné son nom au dialogue de Platon, trouvait encore cette proposition inexacte : « Car, disait-il, il n'est pas possible de se baigner dans le cou- » rant *même une fois*. » Ce qui est vrai en suivant à la rigueur l'idée d'Héraclite. (*Arist. Metaph.* III, 5.)

XXX. Mais si l'état doit être considéré sous ce point de vue, il en doit être de même d'une famille provenant d'une souche commune, dont elle tient je ne sais quelle force cachée, je ne sais quelle communication d'essence et de qualités, qui s'étend à tous les individus de la lignée. Les êtres produits par voie de génération ne ressemblent point aux productions de l'art. A l'égard de celles-ci, dès que l'ouvrage est terminé, il est sur-le-champ séparé de la main de l'ouvrier et ne lui appartient plus : il est bien fait *par lui*, mais non *de lui*. Au contraire ce qui est engendré provient de la substance même de l'être générateur ; tellement qu'il tient de *lui* quelque chose qui est très-justement puni ou récompensé pour *lui*, car ce quelque chose est *lui*: Que si, dans une matière de cette importance, il était permis de laisser seulement soupçonner qu'on ne parle pas sérieusement, je dirais que les Athéniens firent plus de tort à la statue de Cassandre lorsqu'ils la firent fondre, et que les Syracusains en firent plus au corps du tyran Denys, qu'ils n'en auraient fait à la descendance de ces deux tyrans, si l'un et l'autre peuple avait sévi contre elle ; car enfin la statue de Cassandre ne tenait rien de lui, et le cadavre de Denys n'était pas Denys ; au lieu que les enfants des hommes vicieux et méchants sont une dérivation de l'essence même de leurs pères. Ce qu'il y avait dans ceux-ci de principal, ce qui vivait, ce qui se nourrissait, ce qui pensait et parlait, est précisément ce qu'ils ont donné à leur fils : il ne doit donc point sembler étrange ni difficile à croire qu'il y ait entre l'être générateur et l'être

engendré une sorte d'identité occulte, capable de soumettre justement le second à toutes les suites d'une action commise par le premier.

XXXI. Que doit-on appeler *bon* dans la médecine ? c'est ce qui guérit ; et l'on rirait à bon droit de celui qui reprocherait au médecin de commettre une injustice envers la jambe en la cautérisant pour débarrasser la tête ou la poitrine, ou qui blâmerait les opérations de la chirurgie comme cruelles ou immorales. Or, il me semble qu'on ne doit pas trouver moins ridicule celui qui croirait que, dans la médecine spirituelle, c'est-à-dire dans les châtiments divins, il peut y avoir autre chose de *bon* que ce qui guérit les vices, qui sont les maladies de l'âme. Celui-là sans doute aurait oublié que souvent un maître d'école, en châtiant un écolier, retient tous les autres dans le devoir, et qu'un grand capitaine en faisant décimer ses soldats peut ramener le reste à l'obéissance et sauver l'Etat ; comme le chirurgien peut sauver les yeux en ouvrant la veine du bras ou de la jambe. Il y a entre les âmes comme entre les corps une véritable communication de mouvement, * de manière qu'un seul coup frappé sur une âme par la main divine peut se propager sur d'autres, par des chocs successifs, jusqu'à des bornes que nous ignorons. *

XXXII. Tout ce raisonnement, au reste, suppose l'immortalité de l'âme, car il suppose que Dieu nous distribue les biens et les maux suivant nos mérites. Or, c'est la même chose de soutenir que Dieu se mêle de la conduite des hommes, ou de soutenir que nos âmes

sont immortelles : car s'il n'y avait en nous rien de divin, rien qui lui ressemblât, c'est-à-dire rien d'immortel ; et si les âmes humaines devaient se succéder comme les feuilles, dont la chute a fourni une si belle comparaison au divin Homère (Note XIX), Dieu ne daignerait pas s'occuper de nous : mais puisqu'au contraire il s'en occupe sans relâche, * puisqu'il ne cesse de nous instruire, de nous menacer, de nous écarter du mal, de nous rappeler au bien, de châtier nos vices, de récompenser nos vertus, c'est une marque infaillible * qu'il ne nous a pas créés comme des plantes éphémères, et qu'il ne se borne pas à conserver un instant nos âmes *fraîches et verdoyantes*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, dans une vile chair, comme les femmes attachées aux jardins d'Adonis conservent, à ce qu'on dit, les fleurs dans de fragiles vases de terre (32) ; mais qu'il a mis dans nous une véritable racine de vie, qui doit un jour germer dans l'immortalité. *

« Il faut, disait Platon, croire en tout les législa-
« teurs, mais particulièrement sur l'âme, lorsqu'ils nous
« disent qu'elle est totalement distincte du corps et que

---

(32) Un passage curieux de Platon permettrait de croire que les hommes préposés à ces jardins possédaient le secret de produire une végétation artificielle véritablement merveilleuse, puisqu'ils auraient pu en huit jours porter à l'état de maturité parfaite *les fruits les plus chers à l'agriculture.* (Plat. in Phed. Opp., t. X, p. 385.)

« c'est elle qui est le *moi ;* que notre corps n'est qu'une « espèce de fantôme qui nous suit ;... que le *moi* de « l'homme est véritablement immortel ; que c'est ce « que nous appelons *âme*, et qu'elle rendra compte aux « Dieux, comme l'enseigne la loi du pays ; ce qui est « également consolant pour le juste et terrible pour le « méchant. Nous ne croirons donc point que cette « masse de chair que nous enterrons soit l'*homme*, sa- « chant que ce fils, ce frère, etc., que nous croyons « inhumer, est réellement *parti* pour un autre pays, « après avoir terminé ce qu'il avait à faire dans ce- « lui-ci » (33). »

XXXIII. Et voyez comment toutes les cérémonies de la Religion supposent l'immortalité. Elle nous avertit de courir aux autels dès qu'un homme a quitté cette vie, et d'y offrir pour lui des oblations et des sacrifices expiatoires. Les honneurs de toute espèce rendus à la mémoire des morts attestent la même vérité (Note XX). Croira qui voudra que ces autorités nous trompent : quant à moi, avant qu'on me fasse convenir que l'âme ne survit point au corps, il faudra qu'on renverse le trépied prophétique de Delphes, d'où la Pythie rendit autrefois cet oracle à un certain Callondas de Naxos :

Croire l'esprit mortel c'est outrager les Dieux.

---

(33) *Plato, de leg.* XII. Opp. tom. IX, édit. Bipont. pag. 212, 213. *Quem putamus periisse præmissus est.* (Sen. Ep. mor. CII.)

XXXIV. Ce Callondas avait tué un personnage consacré aux Muses, nommé Archiloque. Pour excuser son crime, et pour en obtenir le pardon, il se présenta d'abord à la Pythie, qui d'abord rejeta sa demande ; mais étant revenu à la charge, la prophétesse lui ordonna de s'en aller dans un lieu situé près de la ville de Ténare, où l'on avait coutume de conjurer et d'évoquer les âmes des morts, et là d'apaiser celle d'Archiloque par des oblations et des sacrifices. Et de même, Pausanias ayant péri à Sparte, par décret des Ephores, de la manière que tout le monde connaît, les Spartiates, troublés par certaines apparitions, recoururent à l'oracle, qui leur conseilla de chercher les moyens d'apaiser l'âme de leur roi ; et, en effet, ayant fait chercher jusques en Italie des sacrificateurs et des exorcistes habiles dans l'art d'évoquer les morts, ceux-ci parvinrent par leurs sacrifices à chasser l'esprit de Pausanias de ce temple,* dont les Ephores avaient détruit le toit et muré la porte pour l'y faire mourir de faim et de souffrance. *

XXXV. C'est donc absolument la même chose qu'il y ait une Providence et que l'âme humaine ne meure point ; car il n'est pas possible que l'une de ces vérités subsiste sans l'autre. Si donc l'âme continue d'exister après la mort, on conçoit aisément qu'elle soit punie ou récompensée, et toute la question ne roule que sur la manière. Or, cette vie n'étant qu'un combat perpétuel (34),

(34) *Car nous avons à combattre, non contre des hommes*

c'est seulement après la mort que l'âme peut recevoir le prix qu'elle aura mérité : mais personne ne sait ce qui se passe dans l'autre monde, et plusieurs même n'y croient pas ; de manière que tout cela est nul pour l'exemple et pour le bon ordre du monde : au contraire la vengeance, exercée d'une manière visible sur la postérité des coupables, frappe tous les yeux et peut retenir une foule d'hommes prêts à se livrer au crime.

XXXVI. Il est certain, de plus, qu'il n'y a pas de punition plus cruelle et plus ignominieuse que celle de voir nos descendants malheureux par notre faute (35). Représentons-nous l'âme d'un méchant homme, ennemi des Dieux et des lois, voyant après sa mort, non sa mémoire outragée, non ses images et ses statues abattues ; mais ses propres enfants, ses amis, ses parents

---

de chair et de sang, mais contre les puissances de ce siècle ténébreux, etc. Ephes. VI, 12.

(35) *Les âmes des morts ont une certaine force, en vertu de laquelle elles prennent toujours intérêt à ce qui se passe dans ce monde : cela est certain, quoique la preuve exige de longs discours ; mais il faut croire ces choses sur la foi des législateurs et des traditions antiques, à moins qu'on n'ait perdu l'esprit.* (Plat. de Leg. XI, tom. IX, pag. 150.) Il ajoute : *Que les tuteurs craignent donc les dieux avant tout, et ensuite les âmes des pères ! L'orphelin n'aura rien à craindre de celui qui croira ces vérités.* Ibid. p. 151. Législateurs, écoutez bien.

ruinés et affligés pour lui, accablés par sa faute de misères et de tribulations. On ne saurait imaginer un plus grand supplice ; et si cet homme pouvait revenir à la vie, il renoncerait aux honneurs divins, si on les lui offrait, plutôt que de s'abandonner encore à l'injustice ou à la luxure qui l'ont perdu (36).

XXXVII. Le philosophe Bion dit que si Dieu punissait les enfants des coupables pour les crimes de leurs pères, il ne serait pas moins ridicule qu'un médecin qui administrerait un remède au petit-fils pour guérir le grand-père : mais cette comparaison qui a quelque chose d'éblouissant au premier coup d'œil, n'est cependant qu'un sophisme évident. En premier lieu il ne s'agit point de *guérir* le grand-père, qui est censé même ne plus exister ; il s'agit de punir, et nous avons vu que le spectacle de sa postérité, souffrante à cause de lui, remplissait parfaitement ce but. En second lieu, le remède administré à un malade est inutile à tous les

---

(36) On lirait ici dans le texte : Οὐδεὶς ἀν ΑΓΑΠΕΙΣΕΙΕΝ κ. τ. λ., ce qui ne saurait s'expliquer grammaticalement. Je dois à l'obligeante politesse de M. *Koëhler*, conseiller d'Etat, bibliothécaire de S. M. I., et directeur du cabinet impérial d'antiquités à Saint-Pétersbourg, la connaissance d'une très-heureuse correction fournie par M. *Coraï*, qui nous avertit dans ses notes sur Héliodore (p. 43), qu'il faut lire : Οὐδεὶς ἀν ΑΝΑΠΕΙΣΕΙΕΝ, ce qui ne souffre pas de difficulté. Le sens, au reste, étant aisé à deviner, ma traduction l'avait rendu d'avance.

spectateurs ; mais lorsqu'on voit au contraire la postérité du méchant obligée d'avaler jusqu'à la lie le calice amer de la douleur pour les crimes d'un père coupable, les témoins de ces terribles jugements prennent garde à eux ; ils s'abstiennent du vice, ou tâchent de s'en retirer. Enfin, et c'est ici la raison principale, une infinité de maladies nullement incurables de leur nature le deviennent cependant par l'intempérance du malade, qui périt à la fin victime de ses propres excès. Or, si le fils de ce malheureux manifeste quelques dispositions, même très-éloignées, à la même maladie qui a tué son père, le tuteur ou le maître qui s'en aperçoit l'assujettira sagement à une diète austère : il le privera de toute superfluité de mets et de la société des femmes ; il le forcera même à prendre des remèdes préservatifs ; il le soumettra à des travaux pénibles, à de rudes exercices, pour essayer, par cette réunion de moyens, d'extirper de son corps le germe de la maladie qui s'est montrée de loin. Et ne conseillons-nous pas tous les jours à ceux qui sont nés de parents cacochymes, de prendre bien garde à eux, de veiller de bonne heure sur les moindres symptômes alarmants, pour détruire la racine du mal avant qu'il ait pris des forces ?

XXXVIII. Il s'en faut donc que nous agissions contre la raison en prescrivant un régime extraordinaire et même des remèdes pénibles aux enfants des personnes attaquées de la goutte, de l'épilepsie ou autres maladies semblables. Nous ne les traitons point ainsi parce qu'ils sont malades, mais de peur qu'ils ne le deviennent. C'est par un très-grand abus de termes qu'on appelle-

rait ces sortes de traitements du nom de *punitions*. Un corps né d'un autre corps vicié doit *être pansé* et *guéri*, mais non *châtié*. Que si un homme est assez lâche pour donner à ces remèdes le nom de *châtiments*, parce qu'ils sont douloureux ou qu'ils le privent de quelques plaisirs grossiers, il faut le laisser dire, il ne mérite pas qu'on s'occupe de lui. Or, s'il est utile et raisonnable de médicamenter un corps, uniquement parce qu'il provient d'un autre qui fut jadis gâté et maléficié, pourquoi le serait-il moins d'extirper dans l'âme d'un jeune homme, le germe d'un vice héréditaire, lorsque ce vice commence seulement à poindre? Vaut-il donc mieux permettre à ce vice de se développer sans obstacle, jusqu'à ce que la fièvre des passions se rende plus forte que tous les remèdes, et que le malade, devenu tout à fait incurable, découvre enfin à tous les yeux *le fruit honteux mûri dans son cœur insensé*, comme dit encore Pindare? Croyez-vous que Dieu n'en sache pas autant qu'Hésiode, qui nous a laissé ce précepte?

Prudent époux, crains de devenir père,
Quand tu reviens du bûcher funéraire;
Attends la fin de nos banquets joyeux,
Faits en l'honneur des habitants des cieux.

* Ainsi les anciens sages croyaient que de simples idées lugubres, trop fraîchement excitées dans l'esprit d'un père au moment où il donnait la vie, pouvaient influer en mal sur le caractère et la santé de son fils. On peut donc aisément juger de ce qu'ils pensaient des vices et des excès honteux, qui ne troublent pas seule-

ment l'âme d'une manière passagère, mais qui la changent et la dégradent jusque dans son essence. Platon était pénétré de ces vérités, lorsqu'il disait : « Tâchons de rendre les mariages saints, autant qu'il est « au pouvoir humain ; car les plus saints sont les plus « utiles à l'Etat (37). » Tout occupé de ce sujet, Platon remonte jusqu'au banquet nuptial, qui ne lui paraît pas, à beaucoup près, une chose indifférente. « Qu'il « soit présidé, dit-il, par la décence, et que l'ivresse « en soit bannie. Les époux surtout doivent jouir d'une « parfaite tranquillité d'esprit dans ce moment solennel où il se fait un si grand changement dans leur « état. Que la sagesse veille toujours de part et d'autre, car personne ne connaît la nuit ni le jour où la « reproduction de l'homme s'opèrera *avec l'assistance* « *divine* (38). Un homme ivre n'est point du tout propre « à se reproduire ; il est dans un véritable état de démence qui affecte l'esprit autant que le corps.... Si « dans un tel état il a le malheur de devenir père, il y « a tout à parier qu'il aura des enfants faibles, mal « constitués, et qui, dans l'un et l'autre sens, *ne marcheront jamais droit* (39). Il est donc de la plus haute « importance que les époux, durant leur vie entière,

---

(37) Plat. de Rep. Opp. tom. VII, pag. 22.

(38) Σὺν Θεῷ. Plat. de Leg. VI. Opp. t. VIII, p. 298, 299.

(39) Οὐδὲν εὐθύπορον ἤθος οὐδὲ σῶμα. Id. ibid. de Leg. VI. Opp. tom. VIII, pag. 299.

« mais surtout dans le temps où ils peuvent se donner « des enfants, ne se permettent rien de criminel, ni « rien qui de sa nature soit capable de produire dans « le corps des désordres physiques ; car ces vices, « transmis par la génération, s'impriment dans l'âme « comme dans le corps des descendants, qui naissent « dégradés. Il n'y a donc rien de plus essentiel pour les « époux que d'être purs, le jour surtout et la nuit des « noces : *car nous portons tous dans notre essence la « plus intime un principe et un Dieu qui mène tout à « bien, s'il est respecté et honoré comme il doit l'être par « ceux qui jouissent de son influence* * (Note XXI). »

XXXIX. * Mais quoique l'hérédité des maladies et des vices soit une vérité incontestable, reconnue par les plus grands personnages, et même par la tradition universelle, * on se tromperait cependant beaucoup si l'on regardait cette hérédité comme quelque chose de régulier et d'instantané, de manière que le fils succédât immédiatement aux maux et aux vices, comme au patrimoine de son père. Les petits de l'ours et du tigre présentent en naissant toutes les qualités et toutes les inclinations de leur espèce, d'autant qu'ils obéissent à un instinct aveugle, et que rien ne déguise ces qualités naturelles. Il n'en est pas ainsi de l'homme, à raison même de sa perfection : car il manifeste sa supériorité jusque dans ce qu'il a et dans ce qu'il fait de mauvais. Le mal chez lui est toujours accidentel et contre nature : quoique perverti, il obéit toujours plus ou moins à la raison et à la loi : l'opinion lui en impose, la coutume le mène ; lorsqu'il est tenté par des inclinations

corrompues, sa conscience les combat ; et lors même qu'il a succombé, le sentiment du beau moral survivant à l'innocence, il se jette souvent dans l'hypocrisie, se donnant ainsi un nouveau vice pour jouir encore des honneurs de la vertu après qu'il a cessé de les mériter. Mais nous qui ne voyons point ces combats intérieurs ou ces ruses criminelles, nous ne croyons point aux coupables avant d'avoir vu les crimes, ou plutôt nous croyons, par exemple, qu'il n'y a d'homme emporté, que celui qui vient d'outrager quelqu'un ; d'homme lâche, que celui que nous avons vu s'enfuir du champ de bataille. C'est là, cependant, une *simplesse* égale à celle de croire que l'aiguillon du scorpion ne s'engendre dans le corps de cet animal qu'au moment où il pique, ou que le venin de la vipère naît de même tout à coup au moment où elle mord. Un méchant ne le devient point au moment où il se montre tel ; mais il porte en lui-même une malice originelle, qui se manifeste ensuite lorsqu'il en a le moyen, le pouvoir et l'occasion (40). Mais Dieu, qui n'ignore point le naturel et l'inclination de chaque homme (les esprits lui étant connus plus que les corps), n'attend pas toujours, pour châtier, que la violence lève le bras, que l'impudence prenne la parole, ou que l'incontinence abuse des organes naturels ; car

---

(40) *Occasiones hominem fragilem non faciunt, sed qualis sit ostendunt.* L'occasion ne rend point l'homme fragile ; elle montre qu'il l'est. (*De Imit.* c. I, 16, 4.)

cette manière de punir ne serait pas au-dessus d'un tribunal humain. Dieu, lorsqu'il punit, n'a point à se venger comme nous : l'homme le plus inique ne lui fait aucun tort ; le ravisseur ne lui ôte rien, l'adultère ne l'outrage point. Il ne punit donc l'avare, l'adultère, le violateur des lois, que par manière de remède ; et souvent il arrache le vice, comme il guérirait le haut-mal avant le paroxisme. Tantôt on se plaint de ce que les méchants sont trop lentement punis, et tantôt on trouve mauvais que Dieu réprime les inclinations perverses de certains hommes, avant qu'elles aient produit leurs funestes effets ; c'est une singulière contradiction ! Nous ne voulons pas considérer que l'avenir est souvent pire et plus dangereux que le présent ; qu'il peut être plus utile à un certain homme que la Justice divine l'épargne après qu'il a péché, tandis qu'il vaut mieux pour un autre qu'il soit prévenu et châtié avant qu'il ait pu exécuter ses pernicieux desseins. La même loi se retrouve encore dans la médecine matérielle : car souvent le remède tue le malade, et souvent aussi il sauverait un homme qui a toutes les apparences de la santé, et qui est cependant plus en danger que l'autre.

XL. Et l'on voit encore ici la raison pourquoi les Dieux ne rendent pas toujours les enfants responsables des fautes de leurs pères ; car s'il arrive qu'un enfant bon naisse d'un père mauvais, comme il peut arriver qu'un fils sain et robuste naisse d'un père maladif, ce fils pourra se voir exempté des peines de la race : car il est bien de la famille, mais il est étranger au vice et à la dette de la famille, * comme un fils qui se serait

prudemment abstenu de l'hoirie d'un père dissipateur, tandis que le jeune homme qui s'est volontairement *mêlé* à la malice héréditaire, sera tenu au châtiment des crimes comme aux dettes de la succession * (41). Nous ne devons donc point nous étonner de voir figurer dans l'histoire de fameux coupables dont les fils n'ont point été punis, parce que ceux-ci étaient eux-mêmes de fort honnêtes gens ; mais quant à ceux qui avaient reçu, aimé et reproduit les vices de leurs pères, la Justice divine les a très-justement punis de cette ressemblance.

XLI. Il arrive assez souvent que des verrues, des taches, et même des accidents plus essentiels de conformation, de goût ou de tempérament, ne sont point transmis du père au fils, et que nous les voyons ensuite reparaître dans la personne d'un descendant plus éloigné : nous avons vu une femme grecque, qui avait accouché d'un négrillon, mise en justice comme coupable d'adultère ; puis il se trouva, vérification faite, qu'elle descendait d'un Ethiopien à la quatrième génération. Python de Nisibie passait pour être de la race de ces Thébains primitifs, fondateurs et premiers maîtres de Thèbes, que nous appelions *les Semés*, parce qu'ils étaient nés des dents du dragon que Cadmus

---

(41) *Que l'iniquité de ses pères revive aux yeux du Seigneur, et que le péché de sa mère ne soit point effacé !* (Ps. CVIII, 14.)

avait semées après l'avoir tué : or le dernier fils de ce Python, que nous avons vu mourir de nos jours, portait naturellement sur son corps la figure d'une lance, qui distinguait tous les membres de cette famille, et qui reparut ainsi après un très-long intervalle de temps. * Comme un corps retenu au fond de l'eau contre la loi de sa masse, remonte tout à coup, et se montre à la surface dès que l'obstacle est écarté, * de même certaines passions, certaines qualités morales, particulières à une famille, demeurent souvent comme enfoncées par la pression du temps ou de quelque autre agent inconnu : mais si, par l'action de quelque autre cause non moins inconnue, elles viennent à se dégager, on les voit tout de suite reprendre leurs places (42), et la famille montre de nouveau le signe bon ou mauvais qui la distingue.

XLII. L'histoire suivante se place naturellement à la fin de ce discours. J'aurai l'air peut-être de raconter une fable imaginée à plaisir ; mais, après avoir épuisé tout ce que le raisonnement me présentait de plus vraisemblable sur le sujet que je traite, je puis bien réciter ce conte (si cependant c'est un conte), tel qu'il me fut fait il y a très-peu de temps (43).

---

(42) Ἀναδύσης (τῆς λόγχης) ὥσπερ ἐκ βυθοῦ.

(43) Voyez la fin du chapit. XXXVI, dans le texte.

Histoire de Thespésius (Note XXII).

Il y avait naguères à Soli en Cilicie un homme appelé Thespésius, grand ami de ce Protogène qui a vécu longtemps à Delphes avec moi et quelques amis communs. Cet homme ayant mené dans sa première jeunesse une vie extrêmement dissolue, perdit tout son bien en très-peu de temps; de manière qu'après avoir langui quelque temps dans la misère, il se corrompit entièrement et tâcha de recouvrer par tous les moyens possibles la fortune qui lui avait échappé: semblable en cela à ces libertins qui dédaignent et rejettent même une femme estimable pendant qu'ils la possèdent légitimement, et qui tâchent ensuite, lorsqu'elle a épousé un autre homme, de la séduire pour en jouir criminellement. Thespésius employant donc sans distinction tous les moyens capables de le conduire à ses fins, il amassa en peu de temps, non pas beaucoup de biens, mais beaucoup de honte, et sa mauvaise réputation augmenta encore par une réponse qu'il reçut de l'oracle d'Amphiloque, auquel il avait fait demander si lui, Thespésius, mènerait à l'avenir une meilleure vie. La réponse fut *que les choses iraient mieux après sa mort* (44). Ce qui parut généralement signifier qu'il ne devait cesser d'empirer jusqu'à la fin de sa vie.

---

(44) Οτὶ πράξει βέλτιον ὅταν ἀποθάνῃ.

XLIII. Mais bientôt l'évènement expliqua l'oracle : car étant tombé peu après d'un lieu élevé, et s'étant fait à la tête une forte contusion sans fracture, il perdit connaissance et demeura trois jours dans un état d'insensibilité absolue, au point qu'on le crut mort ; mais lorsqu'on faisait déjà les apprêts des funérailles, il revint à lui : et ayant bientôt repris toute sa connaissance, il se fit un changement extraordinaire dans toute sa conduite : car la Cilicie entière atteste que jamais on ne connut une conscience plus délicate que la sienne dans toutes les affaires de négoce et d'intérêt, ni de piété plus tendre envers les dieux ; que jamais on ne vit d'ami plus sûr, ni d'ennemi plus redoutable (Note XXIII) ; de manière que ceux qui l'avaient connu particulièrement dans les temps passés désiraient fort apprendre de lui-même la cause d'un changement si grand et si soudain : car ils se tenaient pour sûrs qu'un tel amendement, après une vie aussi licencieuse, ne pouvait s'être opéré par hasard, ce qui était vrai en effet, comme il le raconta lui-même, de la manière suivante, à ce Protogène dont je viens de parler, et à quelques autres de ses amis (45).

---

(45) Plutarque parle-t-il ici comme un homme persuadé, ou veut-il seulement donner à son récit un plus grand air de vraisemblance ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. J'observe seulement que ce n'est point du tout la même question de savoir si le conte est vrai ou si Plutarque y croyait. Platon, à la fin du *Gorgias*, s'explique, dans une occasion semblable,

XLIV. Au moment même où l'esprit quitta le corps, le changement qu'éprouva Thespésius le mit précisément dans la situation où se trouverait un pilote qui serait jeté de son bord au fond de la mer. S'étant ensuite un peu remis, il lui sembla qu'il commençait à respirer parfaitement et à regarder autour de lui, son âme s'étant ouverte comme un œil. Mais le spectacle qui se présenta à ses regards était entièrement nouveau pour lui : il ne vit que des astres d'une grandeur immense et placés les uns à l'égard des autres à des distances infinies ; des rayons d'une lumière resplendissante et admirablement colorée partaient de ces astres, et avaient la force de transporter l'âme en un instant partout où elle voulait aller, comme un vaisseau cinglant à pleines voiles sur une mer tranquille. Laissant à part une infinité de choses qu'il avait observées alors, il disait que les âmes de ceux qui mouraient ressemblaient à des bulles de feu montant au travers de l'air, qui leur cédait le passage ; et ces bulles venant à se rompre les unes après les autres, les âmes en sortaient sous une forme humaine. Les unes s'élançaient en haut et en droite ligne, avec une rapidité merveilleuse ; d'autres tournaient sur elles-mêmes comme des fuseaux, montaient de plus ou descendaient alternativement ;

à peu près comme Plutarque : *Vous croirez peut-être que c'est un conte, mais pour moi c'est une histoire, et je vous donne ces choses pour vraies.* (Opp. tom. IV, p. 164.)

de manière qu'il en résultait un mouvement confus, qui s'arrêtait difficilement et après un assez long temps.

XLV. Thespésius, dans la foule de ces âmes, n'en connut que deux ou trois, dont il s'efforça de s'approcher pour leur parler ; mais elles ne l'entendaient point. Etant comme étourdies et privées de sens, elles fuyaient toute espèce de vue et de contact ; errantes çà et là, et d'abord seules, mais venant ensuite à en rencontrer d'autres disposées de la même manière, elles s'embrassaient étroitement et s'agitaient ensemble de part et d'autre, au hasard, en poussant je ne sais quel cri inarticulé, mêlé de tristesse et d'effroi. D'autres âmes, au contraire, parvenues aux plus hautes régions de l'air, étaient brillantes de lumière et se rapprochaient souvent les unes des autres par l'effet d'une bienveillance mutuelle, tandis qu'elles fuyaient la foule tumultueuse des premières ; donnant suffisamment à entendre, par cette fuite ou ce rapprochement, la peine ou le plaisir qu'elles éprouvaient. Parmi ces âmes fortunées il aperçut celle d'un de ses parents, qu'il ne connut pas d'abord, parce qu'il était encore dans l'enfance lorsque ce parent mourut. Mais l'âme, s'approchant de lui, le salua, en lui disant : *Dieu te garde, Thespésius!* A quoi celui-ci répondit, tout étonné, *qu'il s'appelait Aridée, et non Thespésius. Auparavant,* reprit l'autre, *il en était ainsi, mais à l'avenir on te nommera Thespésius* (le divin) ; *car tu n'es point encore mort. Seulement, par un ordre particulier de la destinée, tu es venu ici avec la partie intelligente de ton âme, laissant l'autre dans ton*

corps pour en être la gardienne (46). *La preuve que tu n'es point ici totalement séparé de ton corps, c'est que les âmes des morts ne produisent jamais aucune ombre et que leurs paupières ne clignotent point* (47). Ces paroles ayant engagé Thespésius à se recueillir davantage et à se rendre compte de ce qu'il voyait, en regardant autour de lui il observa que son ombre se projetait légèrement à ses côtés (Note XXIV), tandis que les autres âmes étaient environnées d'une espèce d'atmosphère lumineuse, et qu'elles étaient d'ailleurs transparentes in-

---

(46) J'adopte la leçon de Ruhnkenius, qui lisait οἰκουρόν, au lieu de ἀγκύριον. (Myth. p. 89.) La leçon commune n'est pas cependant absolument rejetable : elle peut signifier que l'âme sensible ou animale était demeurée dans le corps *comme une ancre*, que l'autre saisissait pour revenir.

(47) Plutarque a dit ailleurs (*de Is. et Osir.* XLIV.), « qu'après la destruction finale du mauvais principe, les « hommes seront très-heureux ; qu'ils n'auront plus besoin « de nourriture, *et ne donneront plus d'ombre.* » C'est, au pied de la lettre, notre *corps glorieux*. En effet, *comme il y a un corps pour* l'âme (ψυχικὸν), *il y en a aussi un qui est pour* l'esprit (πνευματικόν). (I. Cor. XV, 44.) Suivant l'hypothèse admise dans cet endroit de l'histoire de Thespésius, l'âme intelligente, quittant le corps accidentellement, avant d'en être absolument séparée par la mort, n'est point encore entièrement dégagée de tout alliage grossier, ni par conséquent entièrement transparente : c'est ce qu'il faut soigneusement observer ; autrement on verrait ici, au lieu d'une erreur ou d'un paradoxe, une contradiction qui n'y est point.

térieurement, non pas toutes néanmoins au même degré : car les unes brillaient d'une lumière douce et égale comme une belle pleine lune dans toute sa sérénité : d'autres laissaient apercevoir çà et là quelques taches obscures, semblables à des écailles ou à de légères cicatrices ; quelques-unes, tout-à-fait hideuses, étaient tiquetées de noir comme la peau des vipères ; d'autres enfin avaient la face légèrement ulcérée (48).

XLVI. Or ce parent de Thespésius disait que la déesse *Adrastée* (49), fille de Jupiter et de la Nécessité, avait dans l'autre monde la plénitude de la puissance pour châtier toute espèce de crimes, et que jamais il n'y eut un seul méchant, grand ou petit, qui par force ou par adresse eût pu échapper à la peine qu'il avait méritée. Il ajoutait qu'Adrastée avait sous ses ordres trois exécutrices entre lesquelles était divisée l'intendance des supplices. La première se nomme *Pœné* (50). Elle punit d'une manière douce et expéditive ceux qui dès cette vie ont été déjà châtiés matériellement dans leurs corps : elle ferme les yeux même sur plusieurs choses qui auraient besoin d'expiation. Quant à l'homme dont la perversité exige des remèdes plus efficaces, le Génie des supplices le remet à la seconde exécutrice, qui se

(48) Ici encore le texte n'est pas susceptible d'une traduction incontestablement juste. Heureusement l'obscurité n'est dans ce cas d'aucune importance.

(49) L'*inévitable*.

(50) La *Peine*, le *Châtiment*.

nomme *Dicé* (51), pour être châtié comme il le mérite ; mais pour ceux qui sont absolument incurables, *Dicé* les ayant repoussés, *Erinnys* (52), qui est la troisième et la plus terrible des assistantes d'*Adrastée*, court après eux, les poursuit avec fureur, fuyants et errants de tout côté en grande misère et douleur, les saisit et les précipite sans miséricorde dans un abîme que l'œil humain n'a jamais sondé et que la parole ne peut décrire (Note XXV). La première de ces punitions ressemble assez à celle qui est en usage chez les Barbares. En Perse, par exemple, lorsqu'on veut punir certaines fautes, on ôte au coupable sa robe et sa tiare, qui sont dépilées et frappées de verges en sa présence, tandis que le malheureux, fondant en larmes, supplie qu'on veuille bien mettre fin à ce châtiment. Il en est de même des punitions divines : celles qui ne tombent que sur le corps ou sur les biens n'ont point cet aiguillon perçant qui atteint le vif et pénètre jusqu'au vice même : de sorte que la peine n'existe proprement que dans l'opinion, et n'est que purement extérieure ; mais lorsqu'un homme quitte le monde sans avoir même souffert ces sortes de peines, de manière qu'il arrive ici sans être nullement purifié, Dicé le saisit, pour ainsi dire, nu et mis à découvert jusque dans le fond de son âme, n'ayant aucun moyen de soustraire à la vue ou de

---

(51) La *Justice*.
(52) La *Furie*, l'*Agitatrice*.

pallier sa perversité. Il est visible au contraire à tous, et tout entier et de tout côté. L'exécutrice montre d'abord le coupable à ses parents gens de bien (s'il en a qui aient été tels), comme un objet de honte et de mépris, indigne d'avoir reçu d'eux la vie. Que s'ils ont été méchants comme lui, il assiste à leurs tourments ; et lui, à son tour, souffre sous leurs yeux et pendant très-longtemps, jusqu'à ce que le dernier de ses crimes soit expié, des supplices qui sont aux plus violentes douleurs du corps ce que la réalité est au songe. Les traces et les cicatrices de chaque crime subsistent même encore après le châtiment, plus longtemps chez les uns, et moins chez les autres. « Or, me dit-il, tu dois faire « grande attention aux différentes couleurs des âmes ; « car chacune de ces couleurs est significative. Le noir « sale désigne l'avarice et toutes les inclinations basses « et serviles. Le rouge ardent annonce l'amère malice « et la cruauté. Partout où tu verras du bleu, c'est la « marque des crimes impurs, qui sont terribles et diffi- « cilement effacés (Note XXVI). L'envie et la haine « poussent au dehors un certain violet ulcéreux né de « leur propre substance, comme la liqueur noire, de la « sèche. Pendant la vie de l'homme ce sont les vices « qui impriment certaines couleurs sur son corps par « les mouvements désordonnés de l'âme : ici, c'est le « contraire ; ces couleurs étrangères annoncent un état « d'expiation, et par conséquent l'espoir d'un terme « mis aux châtiments. Lorsque ces taches ont enfin tota- « lement disparu, alors l'âme devient lumineuse et re- « prend sa couleur naturelle ; mais tandis qu'elles sub-

« sistent il y a toujours certains retours de passions, « certains élancements qui ressemblent à une fièvre, « faible chez les unes, et violente chez les autres : or « dans cet état il en est qui après avoir été châtiées à « plusieurs reprises, reprennent enfin leur nature et « leurs affections primitives ; mais il en est aussi qui « sont condamnées par une ignorance brutale et par « l'empire des voluptés à revenir dans leur ancienne « demeure pour y habiter les corps de différents ani- « maux ; car leur entendement faible et paresseux, « n'ayant pas la force de s'élever jusqu'aux idées con- « templatives et intellectuelles, elles sont reportées par « de honteux souvenirs vers le plaisir qui appartient à « l'union des sexes (53), et comme elles se trouvent « encore dominées par le vice, sans en avoir retenu les « organes (car il n'y a plus ici qu'un vain songe de vo- « lupté, qui ne saurait opérer aucune réalité), elles sont « ramenées sur la terre par cette passion toujours vi- « vante, pour y assouvir leurs désirs au moyen des « corps qui leur sont rendus. »

XLVII. Après ce discours le parent de Thespésius le mena rapidement à travers un espace infini, mais d'une manière douce et aisée, le transportant sur des rayons de lumière comme sur des ailes (54) jusqu'à ce

---

(53) Il existe un mauvais livre intitulé *le Christianisme aussi ancien que le monde*. On pourrait en faire un excellent sous le même titre.

(54) Ce passage et celui qu'on a lu plus haut (ch. 44) sup-

qu'ils fussent arrivés au bord d'un gouffre profond, où il se trouva tout à coup abandonné des forces dont il avait joui jusque-là ; et il vit que les autres âmes étaient dans le même état, car elles se ressemblaient comme des oiseaux qui volent en troupes, et tournant à l'entour elles n'osaient entrer dans cette ouverture, qui ne ressemblait pas mal aux antres de Bacchus, tapissés de verts rameaux et de feuilles de toutes espèces. Il en sortait un vent doux et suave, chargé d'une odeur excessivement agréable, qui jetait ceux qui la respiraient dans un état assez semblable à l'ivresse. Les âmes qui en jouissaient étaient pénétrées de joie. On ne voyait autour de l'antre que danses bachiques, passe-temps et jeux de toutes espèces. Le conducteur de Thespésius disait que Bacchus avait passé par là pour arriver parmi les dieux ; qu'ensuite il y avait amené Sémélé, et que ce lieu se nommait *oubli*. Thespésius voulait y demeurer, mais son parent s'y opposa, et l'en arracha même de force, en lui représentant que l'effet immanquable de cette volupté qui l'attirait était de ramollir, pour ainsi dire, et de dissoudre l'intelligence ; de manière que la partie animale qui est dans l'homme se trouvant alors affranchie, elle excitait en lui la souvenance du corps, de laquelle naissait à son tour le désir de cette jouissance qu'on a justement appelée, dans la

---

posent des idées analogues à celles que nous avons sur l'émission et la progression excessivement rapide de la lumière.

langue grecque, d'un nom qui signifie *penchant vers la terre* (Note XXVII), comme si elle changeait la direction de l'âme en l'appesantissant vers la terre (55).

XLVIII. Thespésius ayant parcouru un chemin aussi long que celui qui l'avait conduit là, il lui sembla voir un vaste cratère où venaient se verser plusieurs fleuves, l'un plus blanc que la neige ou que l'écume de la mer, et l'autre d'un rouge aussi vif que celui que nous admirons dans l'arc-en-ciel ; et d'autres fleuves encore, dont chacun montrait de loin une couleur différente, et chaque couleur un éclat particulier. Mais à mesure que les deux compagnons approchèrent du cratère, toutes les couleurs disparurent, excepté le blanc (Note XXVIII). Trois génies, assis en forme de triangles, étaient occupés à mêler ces eaux selon certaines proportions. Le guide de Thespésius lui dit alors qu'Orphée avait pénétré jusqu'à cet endroit lorsqu'il vint chercher l'âme de sa femme ; mais qu'ayant mal retenu ce qui s'était présenté à ses yeux, il avait ensuite débité parmi les hommes quelque chose de très-faux ; savoir, qu'Apollon et la nuit répondaient en commun par l'oracle qui est à Delphes ; tandis qu'Apollon, qui est le soleil, ne saurait avoir rien de commun avec la nuit.

« Quant à l'oracle qui est ici, ajoutait le guide, il est « bien véritablement commun à la lune et à la nuit ;

---

(55) Il est extrêmement probable que Plutarque, initié aux mystères de Bacchus, en fait ici une critique à mots couverts et se plaint des abus.

« mais il n'aboutit exclusivement à aucun point de la « terre, et n'a pas de siége fixe ; il erre au contraire « parmi les hommes, et se manifeste seulement au « moyen des songes et des apparitions ; car c'est d'ici « que les songes, mêlés, comme tu sais, de vrai et de « faux, partent pour voltiger dans tout l'univers sur la « tête des hommes endormis. Pour ce qui est de l'ora- « cle d'Apollon, jamais tu ne l'as vu et jamais tu ne « pourras le voir ; car l'espèce d'action, qui appartient « en plus ou en moins à la partie inférieure ou terres- « tre de l'âme, ne s'exerce jamais dans une région supé- « rieure au corps, qui tient cette âme dans sa dépen- « dance » (56). Disant ces mots, il tâcha, en faisant avancer Thespésius, de lui montrer la lumière qui partit primitivement du trépied et se fixa ensuite sur le Parnasse, en passant par le sein de Thémis (Note XXIX) ; mais Thespésius, qui avait cependant grande envie de la contempler, ne put en soutenir l'éclat éblouissant : il entendit néanmoins en passant la voix aiguë d'une femme qui parlait en vers et qui disait, entre autres choses, que Thespésius mourrait à telle époque. Or, le génie (57) déclara que cette voix était celle de la Sy-

---

(56) Tout helléniste de bonne foi qui réfléchira sur le texte de ce chapitre, excessivement difficile et embrouillé (peut-être à dessein), trouvera, j'ose l'espérer, que j'ai présenté un sens assez plausible.

(57) Quel génie ? Il n'est question auparavant que de

bille, qui chantait l'avenir, emportée dans l'orbe de la lune. Thespésius aurait bien désiré en entendre davantage; mais il fut repoussé par le tourbillon impétueux de la lune, qui le jeta du côté opposé, de manière qu'il entendit seulement une prédiction touchant l'éruption prochaine du Vésuve et la destruction de la ville de Pouzzoles, et ce mot dit sur l'empereur qui régnait alors :

Homme de bien, il mourra dans son lit (58).

XLIX. Thespésius et son guide s'avancèrent ensuite jusqu'aux lieux où les coupables étaient tourmentés ; et d'abord ils furent frappés d'un spectacle bien triste et bien douloureux ; car Thespésius, qui était loin de s'attendre à ce qu'il allait voir, fut étrangement surpris de trouver dans ce lieu de tourments ses amis, ses compagnons, ses connaissances les plus intimes, livrés à des supplices cruels et se tournant de son côté en poussant des cris lamentables. Enfin il y vit son propre père, sortant d'un gouffre profond, couvert de piqûres et de cicatrices, tendant les mains à son fils, forcé par les bourreaux chargés de le tourmenter à rompre le silence et à confesser malgré lui à haute voix que, pour enle-

---

trois génies qui mêlaient les eaux. Si Plutarque voulait parler du *Guide* ou du *Psychopompe*, il eût fallu l'expliquer.

(58) Il s'agit de Vespasien, qui mourut en effet comme il s'en était rendu digne, *siccâ morte*.

ver l'or et l'argent que portaient avec eux certains étrangers qui étaient venus loger chez lui, il les avait indignement assassinés ; que ce crime était demeuré absolument inconnu dans l'autre vie, mais qu'en ayant été convaincu dans le lieu où il se trouvait, il avait déjà subi une partie de sa peine, et qu'il était mené alors dans une région où il devait subir l'autre. Thespésius, glacé de crainte et d'horreur, n'osait pas même intercéder et supplier pour son père ; mais, sur le point de prendre la fuite et de retourner sur ses pas, il ne vit plus à ses côtés ce guide bienveillant qui l'avait conduit précédemment : à sa place il en vit d'autres d'une figure épouvantable, qui le contraignaient de passer outre, comme s'il avait été nécessaire qu'il vit encore ce qui se passait ailleurs. Il vit donc les hommes qui avaient été notoirement coupables dans le monde, et punis comme tels ; ceux-là étaient beaucoup moins douloureusement tourmentés : on avait égard à leur faiblesse et à la violence des passions qui les avait entraînés ; mais quant à ceux qui avaient vécu dans le vice, et joui, sous le masque d'une fausse vertu, de la gloire que mérite la vraie, ils avaient à leurs côtés des ministres de vengeance qui les obligeaient à tourner en dehors l'intérieur de leurs âmes : comme ce poisson marin nommé *scolopendre,* dont on raconte qu'il se retourne de la même manière pour se débarrasser de l'hameçon qu'il a avalé. D'autres étaient écorchés et exposés dans cet état par ces mêmes exécuteurs, qui mettaient à découvert et faisaient remarquer le vice hideux qui avait corrompu leurs âmes jusque dans son essence la plus pure et la plus su-

blime (59). Thespésius racontait qu'il en vit d'autres attachés et entrelacés ensemble, deux à deux, trois à trois ou davantage, à la manière des serpents, s'entre-dévorant de rage au souvenir de leurs crimes et des passions venimeuses qu'ils avaient nourries dans leurs cœurs. Non loin de là se trouvaient trois étangs ; l'un était plein d'or bouillonnant, l'autre de plomb plus froid que la glace, et le troisième enfin d'un fer aigre. Certains démons préposés à ces lacs étaient pourvus d'instruments, avec lesquels ils saisissaient les coupables et les plongeaient dans ces étangs ou les en retiraient, comme les forgerons traitent le métal. Ils plongeaient, par exemple, dans l'or brûlant les âmes de ceux qui s'étaient abandonnés pendant leur vie à la passion de l'avarice et qui n'avaient rejeté aucun moyen de s'enrichir ; puis, lorsque la violence du feu les avait rendues transparentes, ils couraient les éteindre dans le plomb glacé ; et lorsqu'elles avaient pris dans ce bain la consistance d'un glaçon, on les jetait dans le feu, où elles devenaient horriblement noires, acquérant de plus une raideur et une dureté qui permettait de les briser en morceaux. Elles perdaient ainsi leur première forme,

---

(59) Ne demandons point à Plutarque comment on peut écorcher des âmes. Quand on entend une morale de cette espèce il n'est pas permis de chicaner. Observons seulement en passant que, dans tout ce que l'antiquité nous raconte sur les habitants de l'autre monde, elle suppose toujours *qu'ils ont* et *qu'ils n'ont pas* des corps.

qu'elles venaient bientôt reprendre dans l'or bouillant, souffrant, dans ces divers changements, d'épouvantables douleurs (60). Mais celles qui excitaient le plus de compassion et qui souffraient le plus cruellement, étaient celles qui se croyant déjà relâchées, se voyaient tout à coup reprises et ramenées au supplice ; c'est-à-dire celles qui avaient commis des crimes dont la punition était retombée sur leur postérité. Car lorsque l'âme de l'un de ces descendants arrive là, elle s'attache toute courroucée à celle qui l'a rendue malheureuse ; elle pousse des cris de reproche et lui montre la trace des tourments endurés pour elle. Alors la première voudrait s'enfuir et se cacher ; mais en vain : car les bourreaux se mettent à sa poursuite et la ramènent au supplice. Alors la malheureuse jette des cris désespérés, prévoyant assez tout ce qu'elle va souffrir. Thespésius ajoutait qu'il avait vu une foule de ces âmes groupées, à la manière des abeilles ou des chauves-souris, avec celles de leurs enfants, qui ne les abandonnaient plus et ne cessaient de murmurer des paroles de douleur et de colère, au souvenir de tout ce qu'elles avaient souffert pour les crimes de leurs pères.

L. Enfin Thespésius eut le spectacle des âmes destinées à revenir sur la terre pour y animer les corps animaux. Certains ouvriers étaient chargés de leur donner

---

(60) Il est permis de croire que le Dante a pris dans ce chapitre l'idée générale de son Enfer.

par force la forme convenable. Munis des outils nécessaires, on les voyait plier, élaguer ou retrancher même des membres entiers, pour obtenir la forme nécessaire à l'instinct et aux mœurs du nouvel animal. Parmi ces âmes il distingua celle de Néron, qui avait déjà souffert mille maux et qui était dans ce moment percé de clous enflammés. Les ouvriers se disposaient à lui donner la forme d'une vipère, dont les petits, à ce que dit Pindare, ne viennent au monde qu'en déchirant leur mère (Note XXX). Mais tout à coup il vit paraître une grande lumière, et il en sortit une voix qui disait. *Changez-le en une autre espèce d'animal plus doux ; faites-en un oiseau aquatique, qui chante le long des marais et des lacs. Il a déjà subi la peine de ses crimes, et les Dieux lui doivent aussi quelque faveur pour avoir rendu la liberté à la nation grecque, la meilleure et la plus chère aux Dieux parmi toutes celles qui lui étaient soumises* (Note XXXI).

LI. Jusque-là Thespésius n'avait été que spectateur ; mais sur le point de s'en retourner, il éprouva une frayeur terrible ; car il aperçut une femme d'une taille et d'une beauté merveilleuse, qui lui dit : *Viens ici, toi, afin que tu te souviennes mieux de tout ce que tu as vu.* En même temps elle se disposait à le toucher avec une sorte de petite verge de fer rougie au feu, toute semblable à celle dont se servent les peintres (61) ; mais une

(61) Il s'agit ici, suivant les apparences, d'une verge

autre femme l'en empêcha : dans ce moment même Thespésius se sentit poussé par un courant d'air impétueux, comme s'il avait été chassé d'une sarbacane (62), et se retrouvant dans son corps il ouvrit les yeux, pareil à un homme qui se relèverait du tombeau.

---

de métal, qui servait, dans la peinture encaustique, pour fondre et aplanir les cires. Cette circonstance, à laquelle il paraît impossible de donner un sens caché, semblerait prouver que Plutarque a raconté cette histoire de bonne foi, comme il la croyait, ou comme on la lui avait racontée.

(62) Un militaire français qui a fait une étude particulière de la balistique des anciens, a prétendu qu'il fallait entendre par cette *sarbacane* (Σύριγξ), *une machine à vent, dont on se servait, comme on fait encore aujourd'hui, pour lancer un projectile, au moyen de l'air comprimé.* (Voyez la nouvelle édition d'Amyot, citée plus haut, tom. IV, pag. 491.) Je ne puis citer aucun texte à l'appui de cette explication : mais elle paraît extrêmement plausible en elle-même, et l'on doit d'ailleurs beaucoup de confiance à un homme de l'art, qui a sûrement fait toutes les recherches nécessaires.

NOTES

(Note I.)

Cette comparaison des discours dangereux avec les traits qu'on lance à la guerre a plu extrêmement aux anciens, qui l'ont employée très-souvent. M. Wittembach en cite une foule d'exemples dans l'édition qu'il a donnée de ce traité de Plutarque, par lequel il a préludé à l'excellent travail qu'il a exécuté depuis sur toutes les œuvres de cet illustre écrivain. (*Lugd. Batav.* 1772, in-8°, *in Animadv.*, p. 5, *et seq.*) Il observe que le mot latin *dicere* n'est que le grec Δικεῖν, qui signifie *lancer*. Le mot *trait* offre dans notre langue un exemple semblable de l'analogie dont il s'agit ici.

(Note II.)

On ne saurait trop louer cette sage réserve, et c'est ainsi que doit parler la raison qui marche toute seule. Voilà cependant le grand anathème qui pèse sur la philosophie et qui la rend absolument incapable de conduire les hommes. En effet chaque raison individuelle, sentant parfaitement qu'elle n'a pas le droit de commander à une autre, est obligée, si elle a de la conscience, de reconnaître sa faiblesse. De là l'absolue nécessité des dogmes, que Sénèque à développée (Ep. 95) avec une supériorité de logique vraiment admirable. De là encore le danger de la philosophie seule, dont l'effet infaillible est d'accumuler les doutes, de briser l'unité nationale et d'éteindre

l'esprit public en faisant diverger les esprits. *Sinè decretis omnia in animo natant. Necessaria ergò sunt decreta quæ dant animis inflexibile judicium.* (Sen. ibid.) Il faut donc qu'il y ait une autorité contre laquelle personne n'ait le droit d'argumenter. *Jubeat, non disputet.* (Id. Ep. 94.) *Raisonner*, disait saint Thomas, *c'est chercher; et chercher toujours, c'est n'être jamais content.* Y a-t-il une misère semblable à celle de travailler toute sa vie pour douter? Ne saurait-on douter à moindres frais? Convenons, avec saint Augustin, que « la croyance est la santé de l'esprit. » *Fides est sanitas mentis.*

(Note III.)

Plutarque se montre ici moins instruit des coutumes et de la jurisprudence des Romains qu'on n'aurait droit de l'attendre de l'auteur qui a composé le Traité des *Questions Romaines.* Il y avait à Rome trois manières d'affranchir un esclave, *le Cens*, *le Testament* et *la Baguette.* Pour ne parler que de la dernière, dont il est question ici, le prêteur appuyant sur la tête de l'esclave une baguette qu'on nommait en latin *vindicta*, c'est-à-dire l'*adjudicatrice*, lui disait : *Je déclare cet homme libre, comme les Romains sont libres* (*). Puis, se tournant du côté du licteur, il lui disait : *Prends cette baguette et fais ton devoir, suivant ce que j'ai dit* (**). Le licteur ayant reçu la *vindicte* de la main du prêteur, en donnait un coup sur la tête de l'esclave ; puis il lui frappait de la main la joue et le dos, après quoi un secrétaire inscrivait le nom de l'affranchi dans le registre des citoyens. Ces formes étaient établies pour faire entendre aux yeux que cet homme, sujet naguère aux châtiments ignominieux de l'esclavage, en était affranchi pour toujours. La puissance publique le frappait pour annon-

(*) *Dico eum liberum esse more Quiritium.*
(**) *Secundùm tuam causam, sicuti dixi, ecce tibi vindicta.*

cer qu'il ne serait plus frappé. On comprend de reste que ces actes n'étant que de pure forme, l'esclave était à peine touché ; de manière que Plutarque a cru qu'on *jetait* la baguette au lieu de frapper; et Amyot a dit en suivant la même idée : *On lui jetait quelque menue verge ;* mais l'esprit de cette formalité, qui n'est pas douteux, n'a rien que de très-motivé et de très-raisonnable : il est encore rappelé de nos jours par le grand pénitencier de Rome, qui touche de la *vindicte* chrétienne le pénitent absous, pour lui déclarer qu'il a cessé d'être esclave (*Venumdatus sub peccato.* Rom. VII, 14), et que son nom vient d'être inscrit par le souverain spirituel au nombre des *hommes libres* ; car *le juste seul est libre*, comme le Portique l'a dit avant l'Evangile.

(Note IV.)

Plutarque paraît encore n'avoir pas étudié plus exactement la législation antique des testaments, chez les Romains, que celle des affranchissements ou *manumissions.* Il y avait encore trois sortes de testaments : le premier se faisait en comices assemblés, *collatis comitiis ;* le second, dans les rangs militaires, au moment du combat, *in procinctu* ; le troisième enfin, dont il s'agit ici, et qui était une vente fictive *par la monnaie et la balance* (*per æs et libram*). Le testateur se présentait avec celui qu'il voulait instituer héritier, et cinq témoins, devant le peseur public qu'on appelait le *libripens.* Là l'héritier futur, tenant une monnaie de cuivre à la main, disait : *Je déclare que la famille de cet homme, que j'ai achetée avec cette monnaie et cette balance de cuivre, m'appartient selon le droit des Romains* (*) ; ensuite il frappait sur la balance avec la pièce de cuivre, comme pour appeler l'attention des témoins,

(*) *Hujus ego familiam quæ mihi empta est hoc ære æneâque librâ jure Quiritium meam esse aio.*

et il la remettait au testateur, qui accomplissait l'acte en acceptant le prix fictif ; formalité qui ne donnait cependant rien pour le moment, mais seulement le droit de succéder après la mort du testateur. Cette formalité, qui rappelle une antiquité antérieure à l'usage de la monnaie proprement dite, n'est pas plus déraisonnable que la précédente, quoiqu'elle ne s'accorde point avec nos idées actuelles ; mais pour la bien comprendre il faut savoir qu'un testament, se présentant à l'esprit des Romains comme une exception aux lois portées sur les successions légitimes, ils jugèrent que l'institution héréditaire devait reposer sur la même autorité. En conséquence, on la proposait au peuple assemblé en comices, précisément dans les formes d'une loi : *Veuillez et ordonnez, Romains, etc.* Cette forme solennelle étant fort embarrassante, on en chercha une autre plus expéditive, et les Romains imaginèrent de suppléer à la première par une vente imaginaire, sur laquelle Plutarque paraît s'être trompé de plus d'une manière. En premier lieu on a droit, ce me semble, de lui reprocher d'avoir donné comme une jurisprudence de son temps un vieil usage qui n'appartenait déjà plus qu'à l'histoire ancienne de Rome. En second lieu il dit : *L'un est héritier et l'autre achète les biens :* c'est à peu près le contraire qu'il fallait dire pour s'exprimer clairement, car c'est bien l'acheteur qui était *héritier*, dans le sens légal, quoique les biens passassent à un autre. Enfin il suppose que l'acheteur ne retenait *jamais* les biens qui passaient *toujours* à un tiers, ce qui me paraît absolument improbable : chaque famille ayant chez les Romains un culte et des cérémonies domestiques qui avaient une grande importance dans l'opinion d'un peuple éminemment religieux (comme l'ont été les peuples fameux), c'était une honte pour eux de mourir sans héritiers, c'est-à-dire sans un représentant capable de succéder à tous les droits du défunt (*in omne jus*), mais surtout à cette religion domestique dont je viens de parler. Or cette religion appartenant à la famille, il fallait être de la famille pour être habile à perpétuer ces rites. Il fallait donc pour la même raison choisir un *agnat* (héritier du sang et du nom), pour servir d'acheteur ; et celui-ci, avec qui on

s'était accordé d'avance, restituait les biens à celui que le testateur avait choisi pour son héritier de fait. C'était sans doute pour cette raison que l'acheteur fictif n'achetait point les *biens*, mais la *famille*, comme on l'a vu plus haut. Que si l'héritier de fait avait appartenu à l'*agnation*, je suis persuadé que sa personne se serait confondue avec celle de l'acheteur, qui était l'héritier de droit, et que le personnage intermédiaire serait devenu superflu. Il peut se faire aussi que l'interposition de l'acheteur fictif s'étant établie pour faire passer l'hoirie à un héritier étranger à la famille du testateur, elle ait ensuite été généralisée par un certain esprit d'uniformité, qui mène plus ou moins tous les hommes, mais qui est particulièrement remarquable chez les peuples distingués par le bon sens. Quoique je ne connaisse aucun texte de lois romaines qui parle clair sur ce point, je crois cependant que tout homme qui aura été appelé a pénétrer l'esprit de ces lois, trouvera l'explication plausible. Qu'était au fond l'acheteur fictif dans le cas supposé de la restitution ? un *héritier fiduciaire*, et rien de plus. Or, rien n'est plus naturel que cette idée d'un héritier fiduciaire, et jamais on n'a pu y recourir sans une bonne raison. Mais au lieu d'attacher notre attention sur cet exemple particulier ou sur tout autre du même genre, remarquons plutôt en général le génie *formuliste* des Romains, qui n'a jamais eu rien d'égal. Aucune nation de l'univers n'a su mieux anéantir l'homme pour former le citoyen. Tous les actes du droit public, toutes les conventions, toutes les dispositions à cause de mort, toutes les demandes légales, toutes les accusations, etc., étant assujetties à des *formules*, et pour ainsi dire circonscrites par des paroles *obligées*, qui portent quelquefois chez les écrivains latins le nom de *carmen*, à raison des lois qui en prescrivaient la forme, sans laquelle l'acte cessait d'être *romain*, c'est-à-dire *valide*. Le crime même n'était crime que lorsqu'il était déclaré tel par une *formule*. Nous rions aujourd'hui avant d'admirer, lorsque nous lisons que du temps de Cicéron, une insigne friponnerie ne pouvait être punie, *parce qu'Aquilius, collègue et ami de ce grand orateur, n'avait point encore imaginé sa*

formule du dol (*). Il y aurait des choses bien intéressantes à dire sur ce sujet. Je me borne à une seule observation. Celui des empereurs qui détruisit véritablement l'empire romain, en lui substituant, sans le vouloir peut-être, une monarchie asiatique déjà ébauchée par Dioclétien, et qui ne varia plus, fut précisément celui qui abolit les *formules;* car la loi qu'on lit dans le code Justinien, sous le titre *de formulis tollendis*, est de Constantin.

(Note V.)

Cosmos. *Monde*, *ordre* et *beauté ;* car *tout ordre* est *beauté* : Κόσμος γὰρ ἡ τάξις (Eusth. ad Iliad. 1, 16.). Homère appela les rois *ordonnateurs de peuples* (mot à mot, *mondistes*. (Ibid.) Expression d'une très-grande justesse, et qui devint longtemps après encore plus juste, lorsque le sens exquis des philosophes grecs appela le monde ordre : en effet la société, qui est un *monde*, doit être *ordonnée* comme le *monde*. Les Latins ayant rencontré la même idée, je veux dire celle de l'*ordre* par excellence, associée à celle de l'*univers* (*unité* dans la *diversité*), ils l'exprimèrent par leur mot *mundus;* et ce mot étant essentiellement latin, c'est une preuve que sur ce point ils ne durent rien aux Grecs ; car lorsqu'une nation va quêter des idées chez une autre, elle en rapporte aussi les noms. Ainsi les Latins, dans cette supposition, auraient dit cosmus. Quant à nous, pauvre race de barbares, nous avons déjà tout emprunté sans rien comprendre.

(Note VI.)

Il y a malheureusement de très-grands doutes sur cette belle action de Gélon ; il paraît prouvé au contraire que les Carthaginois conservèrent leur abominable coutume jusqu'au temps

---

(*) *Sed quid faceres ? Nondùm enim Aquilius collega et familiaris meus protulerat de dolo malo formulas* (Cic. de Offic. III, 14).

d'Agathocle. (CXV. Olymp.) Voyez la note de M. Wittembach, *Anim. pag.* 37. Plutarque, cité par le savant éditeur, décrit de la manière la plus pathétique ces affreux sacrifices. « Les « Carthaginois, dit-il, immolaient leurs propres enfants à « Saturne, et les riches qui n'en avaient point achetaient ceux « des pauvres pour les égorger comme des agneaux ou des « poulets. La mère était là, l'œil sec et étouffant ses sanglots, « sous peine de perdre à la fois et l'honneur et son fils (*); « les flûtes et les tambours, assemblés devant la statue du « Dieu, faisaient retentir le temple et couvraient le cri lamen- « table des victimes. » (*De superst.*) Plaçons ici une obser- vation importante. L'immolation des victimes humaines, dont l'idée seule nous fait pâlir, est cependant naturelle à l'homme *naturel*. Nous la trouvons dans l'Egypte et dans l'Indostan ; à Rome, à Carthage, au Pérou, au Mexique, dans les déserts de l'Amérique septentrionale; nos féroces aïeux offraient le sang humain à leur Dieu *Teutatès* ; et le VIIIe siècle de notre ère le voyait encore fumer, dans la Germanie, sur les autels d'*Irminsul*, lorsqu'ils furent enfin renversés par la main divine- ment dirigée de l'immortel Charlemagne, dont la gloire ne saurait plus s'accroître depuis qu'il a obtenu les folles censu- res du dix-huitième siècle. Si l'on excepte un point du globe divinement préservé, et même avec de malheureuses exceptions produites par les prévarications du peuple, *toujours et par- tout* l'homme a immolé l'homme ; mais *toujours* aussi *et par-*

(*) Les Lecteurs qui consulteront le texte sentiront assez pourquoi je m'écarte ici d'Amyot et des traducteurs latins. Je ne puis faire céder l'évidence, ou ce qui me paraît tel, à la haute opinion que j'ai de leur habileté. Mais je ne dois point me jeter ici dans une dissertation. J'observerai seule- ment que dans la collection des apophthegmes lacédémoniens on lit (ch. LIII, *Lycurgue*) Τοὺς δε ἀγάμους... Τιμῆς ἐστέρησε, comme on lit ici, Τῆς τιμῆς στέρεσθαι. C'est précisément la même expression employée dans le sens que je lui attribue. Le raisonnement se trouve donc, ce me sem- ble, parfaitement d'accord avec l'exactitude grammaticale.

tout, du moment où la plante humaine reçoit la greffe divine, le sauvageon laisse échapper l'aigreur originelle.

Miraturque novas frondes et non sua poma.

(Note VII.)

Les anciens opposent toujours les lois à la royauté, et ils avaient raison. Tacite a dit dans ce sens : *Quelques peuples, ennuyés de leurs rois, préférèrent des lois* (*). (Ann. III, 26). En effet, partout où l'homme est réduit à lui-même, l'alternative est inévitable. La monarchie qui résulte du règne des lois et de celui d'un homme, réunis d'une manière plus ou moins parfaite, est une production du christianisme, et ne se trouvera jamais hors de son sein. Il faut remarquer cette expression de Plutarque : *Il rendit les lois*, sans ajouter *et la liberté*, comme a fait Amyot.

(Note VIII.)

Cornélius-Népos absout Cimon de ce crime. Il observe qu'en épousant sa sœur Epinice, ce fameux Athénien put obéir à l'amour sans désobéir aux lois de son pays. (*In Cim. V.*) Personne en effet n'ignore qu'à Athènes il était permis d'épouser la demi-sœur par le père, ou sœur consanguine, quoiqu'il ne le fût pas d'épouser la demi-sœur par la mère, que nous nommons *utérine* : or, cette Epinice était seulement sœur de Cimon par le père.

Les Grecs, pour le dire en passant, considéraient principalement la fraternité dans la mère commune ; c'est pourquoi dans leur langue le mot de *frère* (ἀδελφὸς) n'exprime dans ses racines que la communauté de mère ; et ceci n'est point du tout une observation stérile. Homère voulant citer (Iliad. XXIV, 47.) la parenté la plus proche et la plus chère au cœur humain,

(*) *Quidam..... postquàm regum pertæsum, leges maluerunt.* (Tac. l. v.)

nomme *le frère par la mère* (l'homogastrien) *et le fils*. Les traducteurs latins qui ont traduit κασίγνητον ὁμογάστριον (Ibid.) par *fratrem uterinum*, peuvent aisément tromper un lecteur qui ne serait pas sur ses gardes. Homère, comme il est visible, veut exprimer dans cet endroit le *véritable frère*, ou le frère *tout-à-fait frère*, c'est-à-dire celui *qui* a la même mère, mais non celui qui n'a que la même mère (notion qui est exprimée dans notre langue par le mot d'*utérin*). Bitaubé a donc eu raison de traduire simplement par *frère*. Si l'on voulait absolument conserver une épithète, il vaudrait mieux dire *frère germain*.

(Note IX.)

Dans un temps où les mœurs des Athéniens conservaient encore l'ancienne sévérité, Thémistocle s'avisa un jour d'atteler quatre courtisanes, comme les chevaux d'un quadrige, et de les conduire ainsi à travers la place publique couverte de peuple. Athénée nous a conservé les noms de ces quatre effrontées. Elles se nommaient *Lamis*, *Scyone*, *Satyre* et *Nannion*. (Ath. lib. XII, pag. 531 ; et lib. XIII, pag. 576, cité par M. Wittembach. *Animadv.* pag. 38.)

(Note X.)

L'antiquité est d'accord sur les malheurs arrivés aux violateurs du temple de Delphes. (Voyez la note de Wittembach, qui cite les autorités. *Anim.* pag. 47.) On peut voir les réflexions du bon Rollin sur les phénomènes physiques qui empêchèrent depuis une spoliation du même genre, lorsque les Gaulois s'avancèrent sur le temple de Delphes. Il est certain, en thèse générale, *que les sacrilèges ont toujours été punis*, et rien n'est plus juste, car le pillage ou la profanation d'un temple, même païen, suppose le mépris de ce Dieu (*quel qu'il soit*) qu'on y adore ; et ce mépris est un crime, a moins qu'il n'ait pour motif l'établissement du culte légitime, qui même exclut sévèrement toute espèce de crimes et de violences. *La punition des sacrilèges dans tous les temps et dans tous les*

lieux a fourni à l'anglais Spelman le sujet d'un livre intéressant, abrégé en français par l'abbé de Feller. Bruxelles, 1787 ; Liége, 1789 ; in-8°.

(Note XI.)

M. Wittembach, *Anim.* p. 49, fait observer que ce vers n'est point d'Hésiode. On rencontre en lisant les anciennes éditions une foule d'erreurs de ce genre que nous n'avons pas le droit de leur reprocher. Notre imprimerie, nos grandes et nombreuses bibliothèques, nos dictionnaires, nos tables de matières, etc., manquaient aux anciens. Le plus souvent ils étaient obligés de citer de mémoire, et nous devons admirer l'usage prodigieux qu'ils ont fait de cette faculté, au lieu de blâmer les erreurs dont elle n'a pu les préserver.

(Note XII.)

Cette comparaison suppose que, du temps de Plutarque, des malfaiteurs étaient souvent condamnés à donner sur la scène des spectacles réels de supplices et d'exécutions légales. Au fond il n'y a rien qui doive nous surprendre, d'autant plus que l'auteur ne dit rien qui ne puisse se rapporter exclusivement à Rome, où les mœurs étaient bien plus féroces que dans la Grèce. Le gladiateur n'apprenait-il pas chez le *Peuple-Roi* à mourir décemment? N'y avait-il pas des règles pour égorger et pour présenter la gorge avec grâce? La vierge patricienne en fermant quatre doigts, et tournant vers la terre le pouce allongé, ne criait-elle pas en silence : *Egorgez ce maladroit?* N'en était-on pas venu à tuer pour tuer, à supprimer tout hasard, toute défense et tout retard? Le peuple n'était-il pas invité, au pied de la lettre, *à venir voir tuer les hommes pour tuer le temps :* NE NIHIL AGERETUR (Seneq. ep. VI.); à les tuer même pour s'exercer? Ces malheureux, en défilant dans l'arène, devant les spectateurs impatients, ne leur disaient-ils pas avec une admirable politesse : *Les gens*

qui vont mourir vous saluent (*)? Pour égayer certains repas de cérémonie, n'arrivait-il pas aux *gens du bon ton* d'appeler, au lieu de musiciens et de danseuses, quelques couples de gladiateurs qui venaient parfois tomber sur la table et l'arroser de leur sang? (Voyez Juste-Lipse, *de Magnit. Rom.*) Pourquoi donc quelques-uns de ces hommes destinés *aux plaisirs* du public ne seraient-ils pas venus de temps à autre *animer* le dernier acte d'une *orchèse* ou d'une tragédie (**)?

Voulez-vous savoir en passant à quelle autorité cédèrent enfin *ces délicieux* spectacles qui avaient résisté, jusqu'au 1er janvier 404, à tous les édits de Constantin, de Constance, de Julien et de Théodose? Lisez la vie de saint Almaque. (Vies des Saints, etc., trad. de l'anglais d'*Alban Buttler*, tom. I, pag. 30.)

(Note XIII.)

Si l'on suit bien le raisonnement de Plutarque, si l'on fait attention à la manière dont il rattache dans ce chapitre la première partie de son discours à la seconde, par une particule ayant la valeur de *car*, on ne pourra douter qu'il ne s'agisse ici d'exécutions réelles.

Si l'on adopte l'opinion contraire, on sera peut-être surpris de l'épithète que Plutarque donne ici aux comédiens en général (Κακοῦργους), qu'Amyot traduit faiblement par *des gens qui ne valent rien*, ce qui pourra paraître dur à certaines personnes ; mais les anciens sont faits ainsi, les Athéniens seuls exceptés (et même pas tout-à-fait exceptés) : ils font peu de grâce à l'état de comédien. *C'est une misérable profession*,

(*) *Morituri vos salutant.*

(**) Les lecteurs feront bien de lire sur ce même endroit de Plutarque la note de Vauvilliers, dont je ne me suis aperçu qu'après avoir terminé cet ouvrage. (Edit. de Cussac, tom. XVI, IVe des Œuvres morales, pag. 486.) J'ai eu le plaisir de me trouver assez d'accord avec lui.

dit Cicéron. (de Orat.) La jurisprudence romaine en avait placé l'exercice parmi les causes légitimes d'exhérédation : SI MIMOS SEQUITUR. Je ne finirais pas si je voulais accumuler les autorités de tout genre qui ont flétri dans tous les siècles et le théâtre et les hommes qui s'y dévouaient. Je me borne à observer que l'importance accordée à cette classe d'hommes, au théâtre en général, mais surtout au théâtre lyrique, est une mesure infaillible de la dégradation morale des nations. Ce thermomètre n'a jamais trompé. Que si quelque comédien s'élève au-dessus de sa profession par des vertus faites pour étonner la scène, il faut bien se garder de le décourager ; adressons-lui au contraire ce compliment si flatteur que Roscius obtint de Cicéron, il y a deux mille ans, et qui n'est pas du tout usé : *Vos talents vous rendent aussi digne d'être comédien que votre caractère vous rendrait digne de ne pas l'être.* Mais sans nous occuper davantage des phénomènes, observons que tout gouvernement fera bien, en accordant ce qui convient à l'amusement public, de méditer les maximes suivantes d'un lettré chinois : « Les « spectacles sont des espèces de feux d'artifice d'esprit, qu'on « ne peut voir que dans la nuit du désœuvrement. *Ils avilis-* « *sent et exposent* ceux qui les tirent ; fatiguent les yeux « délicats du sage ; occupent dangereusement les âmes oisives ; « mettent en danger les femmes et les enfants qui les voient « de trop près ; donnent plus de fumée et de mauvaise odeur « que de lumière ; ne laissent qu'un dangereux éblouissement, « et causent souvent d'horribles incendies. »

(Mém. concernant les Chinois, par les missionn. de Pékin ; in-4°, t. VIII, p. 227.)

(Note XIV.)

Βᾶινε ὀἰκης ἄσσον, μάλα τοι κακὸν ἀνδράσιν ὕβρις. Amyot a traduit :

Chemine droit au chemin de iustice,
Très grand mal est aux hommes l'injustice.

Le mot grec *Hybris*, qui n'a point d'analogue dans notre langue, renfermant les trois idées d'*injure*, de *violence* et

d'*immoralité*, n'est rendu que bien faiblement par celui d'*injustice*. D'ailleurs malgré la double signification du mot *diké* qui peut signifier également *justice* et *supplice* (car le supplice est une justice), j'ose croire qu'il n'y a point de doutes sur la préférence due à la version de Xylandre, adoptée par M. Wittembach : *Perge ad supplicium! valdè est damnosa libido.* Amyot est tout-à-fait malheureux dans la première traduction qu'il a faite de ce passage (Vie de Cimon, ch. XI.), où la même histoire est racontée.

(Note XV.)

Plat. de Leg. X. Opp tom. IX, pag. 108, ed. Bip. *Si ascendero in cœlum, tu illic es; si descendero in infernum, ades.* (Ps. CXXXVIII, 8.) Ailleurs il lui est arrivé de dire que *si Dieu n'a pas préside à la fondation d'une cité elle ne peut échapper aux plus grands maux :* ce qui rappelle encore un autre passage des psaumes : *Nisi Dominus ædificaverit domum, etc. Nisi Dominus custodierit civitatem, etc.* (Ps. CXXVI, 1, 2. Plat. ibid. de Leg. IV. Opp. tom. VIII, pag. 181.) On a conclu de là que Platon avait lu nos livres saints. On pourrait porter le même jugement de Plutarque, en réfléchissant sur ce passage : *Où fuira-t-il? Où trouvera-t-il une terre ou une mer sans Dieu? O malheureux! dans quel abîme te cacheras-tu? etc.* (*Plut. de Superst.* Edit. Steph. Paris, 1624; in-fol., p. 166, D.) Ce sont des présomptions qui ont leur poids parmi les autres.

(Note XVI.)

On voit que par le mot *Enfer* (ἍΔΗΣ), Platon n'entend qu'un lieu de tourments expiatoires, *lugentes campos;* désignant ensuite, par ce *lieu encore plus terrible* (ἀγριώτερον) notre *Enfer* proprement dit, il établit cette distinction des supplices temporaires et éternels, en d'autres endroits de ses Œuvres et notamment dans sa République (lib. X, tom. VII, pag. 325.);

et dans le Gorgias. (tom. IV, pages 168, 169.) Il est bien vrai que quoique la plus haute antiquité ait cru à l'*Enfer* et au *Purgatoire*, ces deux idées n'étaient néanmoins ni générales, ni dogmatiques ; elles ne pouvaient être distinguées clairement que par deux mots opposés et exclusifs l'un de l'autre. Quelquefois cependant l'opposition entre *le Hadès* et le Tartare paraît incontestable. (*Plat. ibid.* p. 326.) Mais ailleurs Platon les confond, et place dans le Tartare des peines à temps et des peines éternelles. (*Ibid. in Gorg.* p. 170.) Ces variations, comme on voit, ne touchent point le fond de la doctrine. Au reste, si Platon menace le crime en si beaux termes, il n'est pas moins admirable lorsqu'il console le juste. *Jamais*, dit-il, *les Dieux ne perdent de vue celui qui se livre de toutes ses forces au désir de devenir juste et de se rendre, par la pratique de la vertu, semblable à Dieu, autant que la chose est possible à l'homme. Il est naturel que Dieu s'occupe sans cesse de celui qui lui ressemble. Si donc vous voyez le juste sujet à la pauvreté, à la maladie, ou à quelque autre de ces choses qui nous semblent des maux, tenez pour sûr qu'elles finiront par lui être avantageuses ou pendant sa vie ou après sa mort.* (Plat. de Leg. X, tom. VII, p. 302.) On croit lire saint Augustin ou Bourdaloue. Observons bien cette expression : *Jamais les dieux ne perdent de vue celui qui s'efforce de se rendre semblable* A DIEU (*). Platon s'est-il exprimé ainsi à dessein ? ou n'a-t-il fait qu'obéir au mouvement d'une âme *naturellement chrétienne ?* — Comme on voudra.

(Note XVII.)

ΜΕΛΛΕΙ, ΤΟ ΘΕΙΟΝ Δ'ΕΣΤΙ ΤΟΙΟΥΤΟΝ ΦΥΣΕΙ. (*Eurip.* Orest. V, 420.) J'avoue l'impuissance où je me trouve de traduire

---

(*) Οὐ γὰρ δὲ ὑπὸ γε ΘΕΩΝ ποτὲ ἀμελεῖται ος ἂν προθυμεῖσθαι ἐθέλῃ.... εἰς ὅσον δυνατὸν ἀνθρώπῳ, ὁμοιοῦσθαι ΘΕΩ. (Plat. ibid.)

ces vers d'une manière tolérable. Il faudrait que la décence permît de dire : *Dieu est fait ainsi.* Le bon Amyot a dit en deux vers (ou deux lignes) : *De jour en jour s'il dilaye et diffère, telle est de Dieu la manière ordinaire.* (*Ibid. de serâ num. vind. c.* 2.) Saint Chrysostôme a dit dans le même sens : *Dieu, qui fait tout, ne fait rien brusquement.* (Serm. IV. in Epist. ad Colos. ad v. 25.) Et Fénelon a remarqué la leçon que nous donne l'Ecriture-Sainte, lorsqu'elle nous apprend que Dieu accomplit l'ouvrage de la création en six jours (Œuvr. spirit. tom. I. Lettre sur l'infini, quest. IIe) : *Mais pourquoi donc ces lenteurs? pourquoi ne crèa-t-il pas l'univers comme la lumière?* — Pourquoi? — Parce qu'il est Dieu.

Il est lent dans son œuvre, et telle est sa nature.

(Note XVIII.)

M. Wittembach a cru devoir observer ici que tout le raisonnement de Plutarque, dans ce chapitre, suppose plus d'esprit que de justesse (*multa hic acutiùs quàm vere dicta sunt*). « Car, dit-il, ce raisonnement n'est concluant que suivant « l'opinion des hommes, mais il ne saurait s'appliquer à « Dieu, auquel les actions de chaque individu sont connues. » (*Ibid. in anim.* pag. 75.) J'ose croire que cet habile homme se trompe évidemment, et que lui-même a prononcé le mot qui le condamne en avouant que le raisonnement de Plutarque est juste *dans l'opinion des hommes*, car c'est précisément de l'opinion des hommes qu'il s'agit ici. Sans doute Dieu, qui connaît les actions de tous les hommes, ne sera pas embarrassé de rendre à chacun *selon ses œuvres;* mais sans doute aussi Dieu, qui est l'auteur de la société, est de même l'auteur de cette unité morale qui résulte des associations politiques. Si donc une ville est coupable *comme ville*, il faut qu'elle soit punie *comme ville;* autrement les hommes diraient : *Cette ville qui a commis tant de crimes prospère cependant, etc.* L'Ecriture-Sainte est remplie de menaces faites

et même de châtiments exécutés sur les nations, *comme nations*. N'y avait-il pas quelques honnêtes gens à Tyr, et tous ses habitants étaient-ils également coupables lorsque Dieu disait à cette ville : *Je te renverserai de fond en comble ; tes murs, tes monuments, ne seront plus que des débris lavés par la vague ; le pêcheur y viendra sécher ses filets*, etc. (Ezech. XXVI, v. 14 et seqq.) Et lorsqu'après vingt-trois siècles un missionnaire assis *sur les bords où fut Tyr*, rêvait profondément et se rappelait le passage du Prophète, en voyant un pêcheur étendre son filet sur des débris sculptés, à demi-plongés dans les eaux, aurait-il éprouvé le même sentiment s'il avait songé par hasard dans son cabinet aux châtiments temporels qui purent jadis tomber individuellement sur quelques souverains ou administrateurs de Tyr ? Ne subtilisons jamais contre le sens commun ni contre la Bible. (*Huet a décrit avec une rare élégance cette scène du missionnaire, quelque part dans sa démonstration évangélique.*)

(Note XIX.)

Οἵη περ φύλλων γενεὴ, τοιήδε καὶ ἀνδρῶν·
Φύλλα τὰ μεν τ'ἄνεμος χαμάδις χέει, ἄλλα δε θ'ὕλη
Τηλεθόωσα φύει, ἔαρος δ' επιγίγνεται ὥρη (ὥρη pour ὥρα)·
Ὡς ἀνδρῶν γενεὴ· ἡ μεν φύει, ἡ δ' ἀπολήγει.

Les hommes se succèdent comme les feuilles des bois. Le souffle de l'hiver répand sur la terre ces feuilles desséchées ; mais bientôt la forêt reverdissante en pousse de nouvelles, car l'heure du printemps arrive de nouveau. Tel est aussi le sort des humains. Une génération est produite et l'autre disparaît. Iliad. VI, 146, 149.

Nous lisons dans l'Ecclésiastique : *Toute chair se fane comme l'herbe et comme les feuilles qui croissent sur les arbres verts. Les unes naissent et les autres tombent : ainsi dans cette génération de chair et de sang, les uns meurent et les autres naissent.* Eccli. XIX, 18, 19.

L'auteur de l'Ecclésiastique fut un Juif helléniste, ainsi que son petit-fils, qui traduisit l'ouvrage en grec. Il est donc assez probable qu'en écrivant ce passage, il avait en vue celui d'Homère. Saint Paul a cité mot à mot un hémistiche d'Aratus, écrivain bien inférieur à Homère, et bien moins connu. (Act. XVII, 28.) Il a cité aussi Ménandre et Epiménide. (I. Cor. XV, 53. Tim. I, 12.)

(Note XX.)

C'est une bien faible raison, dit ici M. Wittembach, à mon très-grand regret, *uniquement fondée sur la superstition humaine;* ou, ce qui serait le plus triste, *uniquement propre à nourrir la superstition humaine*, car l'expression latine se laisse traduire ainsi (*); et il cite Cicéron, qui a donné comme les autres dans cette rêverie. (*de Amic.* IV.) On peut remarquer ici un nouvel exemple de ce petit artifice dont j'ai parlé dans la préface de cet écrit. Pour se donner plus beau jeu (en supprimant une idée intermédiaire qui forme néanmoins le nerf de l'argument) on a l'air de supposer que le dogme de l'immortalité se déduit immédiatement des honneurs rendus aux morts. Ce n'est point du tout cela : ces honneurs sont donnés seulement comme une preuve de la croyance universelle, et cette croyance universelle est donnée à son tour comme l'une des nombreuses preuves du dogme. *Majores nostri mortuis tàm religiosa jura non tribuissent, si nihil ad illos pertinere arbitrarentur.* (Cic. ibid.) Or, l'on attaquera tant qu'on voudra l'argument qui s'appuie sur l'élan éternel de l'homme vers l'éternité, jamais on ne l'affaiblira. La bouche menteuse peut bien le repousser, *mais le cœur révolté s'obstine* à *l'écouter.* Dieu, qui nous a créés, n'a pu mentir à l'in-

(*) *Levis sanè est ratio, et quæ ad hominum tantùm valeat superstitionem.* (Animadv. p. 79.)

telligence, en plaçant dans elle un instinct tout à la fois invincible et trompeur.

J'éprouve un chagrin profond, une douleur légitime bien étrangère à toute passion, lorsque je vois des hommes, d'ailleurs si estimables et que j'honore dans un sens comme mes maîtres, déplorablement en garde contre les traditions les plus vénérables, contre toute idée spirituelle, contre l'instinct de l'homme. Je m'écrie tristement : TANTUS AMOR NIHILI (*) ! — Mais nous la reverrons la superbe alliance de la Religion et de la science ; ils reviendront ces beaux jours du monde où toute la science remontait à sa source. Nous pouvons tous hâter cette époque, moins cependant par des syllogismes que par des vœux.

(Note XXI.)

Le traducteu: français et anonyme du livre des Lois (Amsterdam, 1769 ; 2 vol. in-8°, tom. I, p. 373.) rend ainsi ce morceau : *En effet la Divinité, qui préside au commencement de nos actions, les fait réussir lorsqu'à chacune de nos entreprises nous lui rendons les honneurs qu'elle mérite.* Voilà comme on traduit, mais surtout voilà comme on traduit Platon. Ce grand philosophe a deux ennemis terribles, l'ignorance et la mauvaise foi : l'une ne l'entend pas, et l'autre craint qu'il ne soit entendu. Je crois au reste que l'expression *dans notre essence la plus intime*, est un équivalent juste de ἐν ἀνθρώποις ἱδρυμένη, qui signifie que ce principe et ce Dieu *réside, repose, est établi* dans l'homme comme une statue sur son piédestal.

(Note XXII.)

M. Wittembach accumule ici beaucoup d'érudition pour établir que l'histoire de Thespésius est un conte comme celle de

---

(*) *Quel amour du néant !* (Polignac.)

Her dans la république de Platon. Je penche vers la même supposition ; cependant il eût été bien, pour plus d'exactitude, de citer le passage de Plutarque, qu'on vient de lire : *Je réciterai donc ce conte (si c'est un conte)*. En général toute l'antiquité *invente*. Pour elle le plus brillant attribut du génie est celui de FAIRE, et rien par elle n'est mis au-dessus du FAISEUR (poète). Les *trouvères* du moyen-âge présentent la même idée; car chaque nation, en passant de la barbarie à la civilisation, répète les mêmes phénomènes, quoique d'une manière qui va en s'affaiblissant. De là vient encore, pour le dire en passant, la multitude des ouvrages pseudonymes chez les anciens : c'était pour eux de la *poésie* et rien de plus. Se mettre à la place d'un personnage connu, et dire ce qu'il aurait dit suivant les apparences, n'avait pour eux rien d'immoral. Ils ne pensaient seulement pas à cacher cette supposition : mais parce qu'on lisait peu, qu'on écrivait encore moins, et que les monuments intermédiaires ont péri, nous prenons bonnement ces hommes pour des faussaires, parce que nous ignorons ce que tout le monde savait autour d'eux, ou ce que personne ne s'embarrassait de savoir. Mais pour revenir à l'objet principal de cette note, chez toutes les nations du monde, avant que *le raisonner tristement s'accréditât*, on a aimé donner à l'instruction une forme dramatique, parce qu'en effet il n'y a pas de moyen plus puissant pour la rendre plus pénétrante et ineffaçable : on a donc fait partout des *légendes*, c'est-à-dire des histoires *à lire* pour l'instruction commune. L'aventure de Thespésius est une *légende* grecque dont il faut surtout méditer le but et la portée dogmatique. On a beaucoup écrit contre quelques-unes de nos *légendes* latines : c'est fort bien fait sans doute, mais ce n'est point assez : il faudrait encore écrire contre la vérité du Télémaque et même contre celle de *l'Enfant prodigue*.

Hume a déclaré que dans ce traité des *Délais de la Justice divine*, Plutarque s'était tout-à-fait oublié. Cet ouvrage, dit le philosophe anglais, *présente des idées superstitieuses et des visions extravagantes*. (Essays, etc., London, 1758, in-4°,

p. 251.) Hume, comme on voit, n'aimait pas l'Enfer. — Il ne faut pas disputer des goûts ; mais c'est toujours un grand honneur pour le bon Plutarque d'avoir su, avec sa pénétrante histoire de Thespésius, émouvoir la bile paresseuse de Hume au point de le rendre tout-à-fait injuste.

(Note XXIII.)

Il semble d'abord que pour l'honneur de Plutarque il faut entendre la seconde partie de ce passage, des *ennemis de l'Etat ;* car dans notre manière actuelle de voir, c'est une singulière preuve de conversion que d'être devenu ennemi implacable : cependant rien n'est plus douteux ; et si l'on veut douter davantage, ou, pour mieux dire, si l'on veut ne plus douter, on peut lire Platon dans le *Ménon.* (Opp. edit. Bipont. tom. IV, pages 330, 331.)

En s'élevant plus haut dans l'antiquité grecque, on trouve que le plus fameux des poètes lyriques, remarquable surtout par ses sentiments religieux et par les sentences morales dont il a semé ses écrits, demande comme la perfection du caractère humain, *d'aimer tendrement et de haïr sans miséricorde.* (Pind. Pyth. II, 153, 155.)

Trompés par la plus heureuse habitude, nous regardons souvent la morale évangélique comme *naturelle,* parce qu'elle est *naturalisée ;* c'est une grande erreur : la *charité* est un mystère pour le cœur de l'homme, comme la *Trinité* en est un pour son esprit : ni l'une ni l'autre ne pouvaient être connues, ni par conséquent avoir de nom avant la révélation. Alors seulement on put savoir « *que la charité est incompatible avec la haine d'un seul homme, fût-il de tous les hommes le plus odieux et le plus méchant ;* vérité jusqu'alors ouvertement combattue par le cœur humain, qui, après l'offense, ne trouvait rien de si raisonnable que la haine, ni de si juste que la vengeance. De nouvelles lumières ont produit de nouveaux sentiments. »

(Ligny, Hist. de la Vie de Jésus-Christ ; Paris, Crapelet, 1804, in-4°, tom. I, p. 226.)

(Note XXIV.)

Il y a ici une obscurité qui appartient à l'auteur et qu'il est, je pense, impossible de faire disparaître entièrement. Si l'on entend le mot γραμμὴν au pied de la lettre, on ne sait plus ce qu'a voulu dire Plutarque ; mais il paraît que ce mot de *ligne* doit être pris pour la ligne du pourtour, *terminatrice* de l'ombre. Amyot, à qui le vague était permis, a dit : *Il se levait quand et luy ne sais quelle ombrageuse et obscure linéature.* Xylandre dit dans l'édition de M. Wittembach, comme dans les anciennes : *Animadvertit sibi comitari appendicis loco obscuram quamdam et umbrosam lineam.* Ce sont des mots français ou latins mis à la place des grecs ; et il s'agit toujours de traduire (*).

(Note XXV.)

Observez les traditions antiques et universelles sur cet abîme épouvantable *d'où l'espoir est banni, lui qu'on trouve en tout lieu* (Milton I, 66, 67.) ; *où l'on ne peut ni vivre ni mourir.* (Alcoran, ch. 87.) Plutarque appelle ces malheureux, pour qui il n'y a plus d'espérance, *absolument incurables* (πάμπαν ἀνιάτους). C'est une expression de Platon. (*In Gorg.* v. la note 31.) *Ceux-là, dit-il, étant incurables, souffriront éternellement des supplices épouvantables.* Ἅτε ἀνίατοι ὄντες... τὰ μέγιστα καὶ ὀδυνηρότατα καὶ φοβερότατα πάθη πάσκοντας τὸν ἀεί χρονον. κ. τ. λ. Quant à ceux dont les crimes ne sont pas incurables, ils ne souffrent que pour le bien dans ce monde et dans l'autre, n'y ayant pas d'autre moyen d'expiation que la douleur. (Ibid. p. 168.)

(*) Le texte dit : Εἶδεν ἑαυτῷ μέν τινα συναίρουμένην, ἀμυδράν (τινα) καὶ σκιώδη γραμμὴν. J'ai exprimé le sens qui m'a paru le plus naturel.

(Note XXVI.)

Ce vice étant le plus cher à la nature humaine, il en coûte infiniment aux écrivains modernes, surtout à ceux d'une certaine classe en Europe, de citer et de traduire rondement ces passages pénétrants, où l'on voit le bon sens et les traditions antiques parfaitement d'accord avec cet impitoyable christianisme. Je pourrais en citer des exemples remarquables ; mais, pour me borner au passage de Plutarque que j'examine dans ce moment, j'observe que le nouvel éditeur se contente de dire, dans la traduction latine qu'il a adoptée, *que le bleu annonce l'intempérance dans les plaisirs* (*); mais on ne trouve plus ces expressions fatigantes : Κακὸν καὶ δεινὸν οὖσα, *c'est un vice terrible;* ni le Μολις ἐκτέτριπται, *et qui est effacé bien difficilement*. Xylandre avait déjà supprimé ces deux passages dans sa traduction (*edit. Stephan.* in-fol. Paris., 1624, tom. II, p. 265.); et ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il les remplace par un astérisque, comme s'il y avait une lacune dans le texte. (M. Wittembach a justement fait disparaître ce signe menteur.) Amyot, au contraire, traduit avec complaisance, comme un évêque : *Là où il y a du bleu, c'est signe que de là a été escurée l'intempérance et dissolution ez voluptez, à bien long-temps et à grand'peine, d'autant que c'est un mauvais vice.* Le dernier éditeur d'Amyot supprime de même ces derniers mots, *c'est un mauvais vice ;* et il affirme *qu'il faut* lire ainsi. (Paris, Cussac, 1802, tom. IV, pages 490, 491.) Pour moi, je persiste à croire *qu'il faut* traduire Plutarque.

(*) *Cæruleus color intemperantiæ circa voluptates.*

(Note XXVII.)

Γένεσις, c'est-à-dire Νεῦσις ἔπι γῆν. Cette étymologie, sur laquelle on peut disputer, est répétée dans un fragment conservé par Stobée (Serm. CIX.) et attribué à Thémistius, mais que M. Wittembach revendique, par de bonnes raisons, en faveur de Plutarque. (*Anim.* p. 134.) Peu importe, au reste, à la morale, que la conscience des hommes ait construit le mot pour la pensée, ou qu'elle ait cherché dans la pensée l'origine du mot : la conscience a toujours parlé.

(Note XXVIII.)

Amyot s'est évidemment trompé en faisant disparaître le cratère même. Le texte dit mot à mot que *le cratère laissa échapper le brillant de toutes les couleurs, excepté celui du blanc ;* mais cet excellent traducteur a eu raison de passer sous silence ἀφανισθέντος μαλλὸν τοῦ περιέχοντος ; car ce passage ne présente aucun sens satisfaisant. La traduction latine me semble encore plus répréhensible : *Ut propiùs accessit, crater obscuritatis coloribus floridissimum retinuit absque albedine colorem.* C'est, ce me semble, un contre-sens manifeste. Le sens que j'ai exprimé est *commode*, et il présente de plus une vérité physique, puisqu'il est certain que le mélange de toutes les couleurs, dans le cratère, devait produire le blanc.

(Note XXIX.)

Allégorie visible, et allusion à quelque doctrine des mystères de Bacchus. Le triangle divin est fameux dans l'antiquité. Il fut consacré à Delphes, et jamais il n'y a eu de religion où le nombre *trois* n'ait joué un rôle mystérieux. Après le déluge universel, connu de même et célébré par tous les hommes, l'Arche qui portait Deucalion et Pyrrha s'arrêta, suivant les

traditions grecques (qui n'avaient qu'un jour), sur le mont *Parnasse*, mot purement indien. (Voyez les recherches asiatiques, in-4°, tom. VII, p. 494 et suiv.). Tous les temples avaient péri dans cette catastrophe, excepté celui de Thémis, *quæ tunc oracla tenebat*. « La déesse, inondée de la lumière qui partait « du triangle sacré, la versa à son tour sur ce mont privilégié, « et l'y fixa, etc. » (J'entends ici l'Hiérophante.) Mais comme il y a dans tout l'univers un principe qui corrompt tout, cet oracle, qui aurait dû demeurer sur le Parnasse, descendit à *Delphes*, dont le nom est la traduction du sanscrit *ioni*. (M. Wilfort, dans les recherches asiat. loc. cit. tom. VII, p. 502.) Ce que la Pythie annonçait elle-même toutes les fois qu'elle entrait en inspiration ; en sorte que Plutarque nous avertit de *fuir ces coupables orgies*.

(Note XXX.)

Cette idée n'appartient point en particulier à Pindare : tous les anciens ont cru que les serpents naissaient à la manière de Typhon. (*Plut. de Is. et Osir.* XII.) L'erreur était fondée sur une expérience vulgaire ; car si l'on souffle dans la peau d'un serpent, elle se gonfle et retient l'air comme un ballon tant qu'elle demeure fermée par le haut. Les naturalistes ont expliqué depuis longtemps cette merveille apparente. Au reste, en supposant la vérité du fait, la métamorphose qui se préparait est une allusion assez juste au plus grand crime de Néron.

(Note XXXI.)

On regrette qu'à la fin de cet incomparable traité Plutarque déroge, à ce point, au goût et au bon sens qui le distinguent. Parce que Néron avait protégé les Grecs, qui lui fournissaient les meilleurs comédiens, ce n'était pas une raison pour adresser un compliment à ce monstre. L'imagination refuse de voir Néron changé en cygne : c'est un solécisme contre le sens

commun, et même contre la morale. A l'égard du compliment fait à la nation grecque, quel peuple marquant n'a pas dit : *Je suis le premier ?* Il n'y a point d'instrument pour mesurer cette supériorité. S'il n'y avait dans le monde ni graphomètres, ni baromètres, qui empêcherait différents peuples de soutenir que leurs montagnes sont les plus hautes de l'univers ? — J'observe seulement qu'il faut posséder le *Ténériffe*, le *Cimboraço*, etc., pour avoir cette prétention : les autres nations seraient ridicules, même à l'œil nu.

TABLE ANALYTIQUE

SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG.

SEPTIÈME ENTRETIEN.

Pages.

La guerre est mystérieuse; on ne peut l'expliquer humainement 2
Parallèle du *soldat* et du BOURREAU 3
Éloge du militaire : il est facilement religieux 14
Au milieu du sang qu'il verse il est humain 17
Pourquoi Dieu est appelé *le Dieu des armées?* 21
Comment s'accomplit sans cesse la destruction violente des êtres vivants 22
La guerre est divine; c'est une loi du monde 26
Ce que c'est qu'une bataille perdue. — La Peur 30
Le *Te Deum* 37
La prière de chaque nation indique l'état moral de cette nation. 39
Anciennement on ne priait pas Dieu comme *père;* on ne savait pas lui exprimer le *repentir*. 40
Beautés des Psaumes. — David et Pindare comparés. . . . 46
La nuit, nous valons moins que *le jour*. — Des longues veillées 57
Le Christianisme a sanctifié *la nuit* par la prière. 60
Le sommeil est un des grands mystères de l'homme. . . . 62
Des songes. Dieu visite les cœurs purs pendant la nuit . . . 64

HUITIÈME ENTRETIEN.

Résumé des Entretiens précédents 81
Malheur de l'homme qui n'aurait jamais été malheureux ni souffrant. — Utilité et gloire *des souffrances* 84
Du Purgatoire ; la raison le comprend 85
Les novateurs du seizième siècle n'ont disputé que sur le mot. 89
L'idée seule de Dieu prouve son existence 92
L'intelligence se prouve à l'intelligence par *le nombre* . . . 93
Du nombre dans les arts, les sciences, la parole 94
Comment le *nombre*, la symétrie, l'ordre du monde prouvent Dieu 95
Ce qu'on appelle *le désordre* du monde physique en prouve l'ordre et *l'ordonnateur* 102
Ce qu'on appelle le désordre du monde moral ou *l'injustice* de Dieu, prouve un Dieu *juste* 104
Des savants. Ce n'est pas à eux de conduire les hommes . . 107

NEUVIÈME ENTRETIEN.

Croyance constante à la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables. 120
Cette croyance à la vertu du *sacrifice* ne peut venir que de Dieu qui annonçait ainsi de loin le grand *sacrifice de la Rédemption* 125
Nécessité du *sens religieux* pour comprendre les choses divines 128
Admirable providence de Dieu dans les souffrances *du juste.* 129
Beautés de Sénèque. Il a dû entendre saint Paul 133
Effet que le Christianisme a dû produire sur les bons esprits de cette époque 136
Discours de saint Paul à Agrippa 136
Sénèque parle *d'aimer Dieu ;* langage inconnu au paganisme. 138
Supériorité intellectuelle du Judaïsme ; son influence probable sur Sénèque 142
La raison qui veut se passer de la révélation est *un enfant qui bat sa nourrice.* 147

DIXIÈME ENTRETIEN.

Toujours et partout on a cru à l'hérédité de la gloire et de l'infamie 161
Parce que le mal venant d'une certaine *division* inexplicable, l'univers tend vers une certaine *unité* aussi inconcevable. 162

A ses yeux, toute famille est *une* et solidaire 165
Cette *unité* brille surtout dans les familles souveraines . . . 165
Cette *division* et cette *unité* se trouvent encore dans la *parole* : Babel, *division* des langues ; La Pentecôte, *réunion des langues* 168
Mots et usages par lesquels l'homme exprime cette tendance à *l'unité* 169
Dieu est le lieu des esprits : Nos âmes tendent à s'y réunir . . 170
Là nous ne serons plus *qu'un*, sans perdre notre personnalité. 172
La dégradation de l'homme prouve *l'unité* humaine. . . . 174
La table a toujours été l'*entremetteuse de l'amitié, de l'union.* — La Sainte-Table. — La Communion 175
Ce monde est un système de choses invisibles manifestées visiblement 178
Toutes les sciences commencent par un mystère 179
Utilité de la *bonne métaphysique.* Tous les inventeurs ont été des hommes religieux, et même exaltés 181
La religion est la mère de la science. L'Europe est la reine de la science, parce qu'elle a commencé par la *Théologie* . . 186
Mais la religion recommande avant tout la simplicité et l'obéissance, ce que nous devons ignorer étant plus important pour nous que ce que nous devons savoir 188
Plus l'intelligence connaît, et plus elle peut être coupable. — L'idolâtrie vient de l'abus de la science 189
Celui qui croit simplement est sûr d'être dans la vérité . . . 191
Comment la trop grande curiosité peut mener à la *superstition.* Qu'est-ce que la superstition? Y en a-t-il une de bonne? 195
Questions sur les lois de la pesanteur, par rapport aux oiseaux et par rapport à l'homme. Ravissements de quelques Saints 200
Des Indulgences. Combien ce dogme est naturel et universellement pratiqué 207
La Rédemption, adorée par les protestants, n'est qu'*une grande indulgence* 209
Le dogme des *Indulgences* tend à purifier l'homme, par les efforts qu'il exige. 211

ONZIÈME ENTRETIEN.

De l'*illuminisme.* Qu'est-ce qu'un *illuminé?* 228
Faut-il entendre tout, dans l'Ecriture sainte, au pied de la lettre, ou bien peut-on creuser les abîmes où Dieu cache de hauts mystères ? 229
Ne touchons-nous pas à quelque évènement immense, indiqué dans les saints Livres? Attente générale à cet égard. — Le *Pollion* de Virgile 231
On a toujours cru à l'esprit prophétique dans l'homme. — Les Oracles 237

L'*Avenir*. — L'homme est, par nature, étranger au temps . . 233
Comment le prophète sort du temps 234
Tous les grands évènements ont été prédits de quelque manière. 236
La science tend à redevenir religieuse. — La matière est mue par l'intelligence, comme le corps humain 237
Le Paganisme n'est qu'un système de vérités corrompues : il suffit de les *nettoyer* 239
Raisons de prévoir une nouvelle et *troisième révélation* . . 239
Tableau de l'affaiblissement de la foi 240
Le protestantisme finit par le socinianisme. C'est le mahométisme européen 243
La société biblique travaille, sans s'en douter, à établir l'unité religieuse 245
Du sacerdoce chrétien. Doit-il faire des miracles pour remplir sa mission ? 252
Le prêtre et le chevalier français sont parents. Héroïsme du clergé français 254
Ce n'est pas la *lecture*, c'est l'enseignement de l'Ecriture sainte qui est utile. 255

ESQUISSE DU MORCEAU FINAL DES SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG 279

ÉCLAIRCISSEMENT

SUR LES SACRIFICES.

CHAPITRE Ier.

DES SACRIFICES EN GÉNÉRAL.

L'homme s'est toujours cru dégradé et coupable envers *les dieux* 284
La racine de cette dégradation résidait dans *le principe sensible*, dans *la vie*, ou *l'âme* distinguée de *l'esprit*. 285

C'est sur *l'âme* ainsi entendue que tombait la malédiction primitive, avouée par l'univers 295
L'*âme* ou *la vie*, c'est *le sang*. Vitalité *du sang*. 297
On a toujours cru qu'il y a dans l'effusion du sang une vertu expiatoire 300
Et qu'*une vie* pouvait être offerte pour une autre plus précieuse 301

CHAPITRE II.

DES SACRIFICES HUMAINS.

Comment le dogme de la substitution enfanta les sacrifices humains 305
Les premières victimes humaines durent être des *coupables* et des *ennemis* 307
Quelques aperçus sur les mots *coupable*, *sacré*, *lié*, *dévoué*, *délié*, *absous*; — et sur les mots *étranger* (hospes), *ennemi* (hostis), *victime* (hostia) 308
On versait le sang humain *pour les morts* aussi; Purgatoire. 312
Sacrifices des veuves indiennes; d'où ont-ils pu venir? . . . 315
Dureté de la loi antique envers les femmes. 320
Ce qu'elles doivent au Christianisme. 322
Il n'y a pas de religion entièrement fausse; l'erreur religieuse vaut encore mieux que l'impiété absolue 326
De quelle manière la philosophie moderne a considéré les sacrifices humains 327
Elle n'a pu expliquer la croyance universelle *à la vertu du sang répandu*. 329

CHAPITRE III.

THÉORIE CHRÉTIENNE DES SACRIFICES.

Le paganisme ne s'est trompé complètement dans aucun de ses dogmes 335
Il n'a donc pu se tromper sur une idée aussi universelle que celle des sacrifices, de *la rédemption par le sang*. 346
Croyance constante à la vertu du sacrifice volontaire de l'innocence 376
Sacrifice volontaire de Louis XVI, utile à la nation 377
Durée des familles qui ont perdu le plus d'individus à la guerre 383

Vertu du sang répandu au Calvaire. Il a purifié *le ciel et la terre*. 349
La pluralité des mondes n'ébranle point le dogme de la rédemption 355
Les anciens, en communiant au corps et au sang des victimes, prophétisaient ainsi le sacrifice de la communion chrétienne. 353
Merveilles de cette communion. 359

FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE CINQUIÈME VOLUME

SOIRÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG

	Pages.
Septième entretien	1
Notes du septième entretien	65
Huitième entretien	75
Notes du huitième entretien	110
Neuvième entretien	115
Notes du neuvième entretien	150
Dixième entretien	161
Notes du dixième entretien	214
Onzième entretien	227
Notes du onzième entretien	258
Esquisse du morceau final des Soirées de Saint-Pétersbourg	279

ÉCLAIRCISSEMENT SUR LES SACRIFICES

— Chap. I. 283
— Chap. II 305
— Chap. III 335

SUR LES DÉLAIS DE LA JUSTICE DIVINE

Préface. 363
Sur les Délais de la Justice Divine 375
Notes 446

TABLE ANALYTIQUE

Soirées de Saint-Pétersbourg. 471
Eclaircissement sur les Sacrifices 474

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Imprimerie E. Vitte, rue Condé, 30.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

EDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME SIXIÈME

Examen de la philosophie de Bacon

(Ouvrage posthume).



542451
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3. place Bellecour, 3.

1893

PRÉFACE

Joseph de Maistre s'est occupé deux fois de Bacon, la première en six pages (1), la seconde en deux volumes.

Les six pages sont de tout point un modèle. Elles ont la force, et elles ont la mesure. D'une part l'influence effective de Bacon sur ces progrès modernes dont on a voulu lui rapporter tout l'honneur y est réduite à sa juste valeur, c'est-à-dire à peu près à zéro (2) ; et la direction matérialiste (positiviste, dirait-on aujourd'hui) qu'il donne à la science y est signalée sans nulle exagération. D'autre part, le re-

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg* cinquième entretien.

(2) Je ne cite que ce mot charmant : « Bacon fut un baro-« mètre qui annonça le beau temps ; et parce qu'il l'annonça, on crut qu'il l'avait fait. »

doutable critique reconnaît avec une loyauté généreuse « que les œuvres de Bacon présentent de « nombreuses et magnifiques exceptions aux repro- « ches généraux qu'on est en droit de leur adres- « ser. »

Il y avait là tout le programme d'un livre que Joseph de Maistre méditait déjà sans doute, jugeant qu'une appréciation aussi sommaire ne suffisait pas en présence d'un tel homme, d'un tel culte et d'une telle influence. Il se mit donc à l'œuvre ; et, déjà vieillissant, il entreprit avec sa vaillance ordinaire un travail que presque personne ne fait, si ce n'est les correcteurs d'imprimerie : la lecture complète, tranquille, la plume à la main, des œuvres de Bacon. De ce labeur herculéen sortit, en 1815, le manuscrit de l'*Examen de la philosophie de Bacon* qui ne fut publié qu'après sa mort. « Je ne sais comment », écrivait-il à cette date, « je me suis trouvé conduit à « lutter mortellement contre le feu chancelier Ba- « con. Nous avons *boxé* comme deux *forts* de Fleet- « Street ; et s'il m'a arraché quelques cheveux, je « pense bien aussi que sa perruque n'est plus à « sa place. »

On devine à cette saillie que la *note* de l'*Examen* ne sera pas tout à fait celle des *Soirées*, et que le chancelier, aux yeux du diplomate, n'a pas gagné à

être connu de plus près. « Je suis persuadé », écrivait-il trois ans plus tard à M. de Bonald, « que « mon ouvrage *vous étonnerait ;* car, à moins de s'être livré à une étude particulière et minutieuse de « cette étrange philosophie, il est impossible de « connaître tout le mal et tout le ridicule qu'elle « renferme. » Bacon mieux connu, lui était devenu Bacon moins grand et plus dangereux ; les *nombreuses et magnifiques exceptions* qu'il saluait naguère avaient singulièrement baissé en nombre et en qualité ; et l'*enquête* aboutissait à une condamnation sans réserve.

Tel est bien le caractère de ce livre puissant et passionné, où la critique est vraiment une lutte mortelle et où nulle grâce n'est faite à l'ennemi. A travers les broussailles où il le poursuit sans relâche apparaissent par endroits des éclaircies splendides, où le grand style et les grandes vues des *Considérations*, du *Pape*, des *Soirées* se retrouvent dans tout leur éclat. Le tableau du mouvement scientifique du XVIe siècle, la défense du principe des causes finales et de son emploi dans la science, l'étude de l'influence exercée par les idées chrétiennes dans l'art et la littérature sont des morceaux de la plus grande beauté ; sans détourner le lecteur du but où la critique le conduit, ils le reposent en suspendant le

réquisitoire au moment où celui-ci menace de devenir un peu monotone dans son accent indigné ou ironique.

Joseph de Maistre examine successivement la méthode de Bacon, son mérite intrinsèque, ses prétentions à la nouveauté, la part qui lui revient dans les conquêtes modernes de la science, ses théories cosmologiques et physiques, le but et l'esprit général de sa philosophie en ce qui concerne Dieu, l'homme et la nature. Et de cet examen il conclut que sa méthode est sans valeur et a été sans action, que ses vues scientifiques sont fausses et puériles, que le but de sa philosophie est la destruction de toute philosophie et principalement de toute philosophie religieuse. Ce sont ces conclusions que nous devons examiner à notre tour. Nous avouons tout de suite, n'en déplaise au fétichisme baconien encore subsistant, qu'elles sont en grande partie les nôtres. Et nous indiquerons aussi, en toute liberté, les points où elles nous paraissent erronées ou excessives.

I

Et d'abord Bacon a consacré des pages interminables à représenter sous les couleurs les plus sombres

l'état des sciences au temps où il vivait. Tout était à faire, tous les chercheurs avaient fait fausse route, l'esprit humain n'avait rien à espérer s'il s'obstinait dans la voie où il tournait sans avancer depuis deux mille ans. Il fallait tout reprendre par la base, et procéder par une méthode absolument nouvelle à laquelle lui Bacon se proposait d'initier les intelligences. Bacon ayant répété cela sur tous les tons avec une puissance d'affirmation que peu d'hommes ont possédé au même degré, et les sciences ayant, d'autre part, reçu, pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, des développements magnifiques qui justifiaient leur méthode par les résultats, il fut convenu que ces développements étaient son œuvre et qu'il était *le père de la science expérimentale.*

Telle est la légende contre laquelle Joseph de Maistre proteste au nom de la véritable histoire. Il a entièrement raison; Bacon est si peu le père de la science expérimentale que, si on supprime par la pensée ses écrits, son influence et jusqu'à son nom, le grand *effet* dont on veut qu'il soit la *cause* subsiste en entier tel que nous l'avons sous nos yeux. Que Bacon ait considéré comme non avenu tout ce qui s'était fait avant lui, c'est l'orgueilleuse illusion de tous les réformateurs, et Bacon ici ne diffère d'eux que par un plus grand excès de dédain pour

autrui et de confiance en lui-même. Mais « le ta-
« bleau qu'il trace n'est qu'un roman de son imagi-
« nation. Le mot de d'Alembert, que Bacon était né
« dans le sein de la nuit la plus profonde, est abso-
« lument faux. A cette époque, de grandes découver-
« tes avaient été faites dans les sciences. Si Bacon
« n'aperçut pas la lumière, ce fut sa faute; le mou-
« vement général était donné, rien ne pouvait plus
« l'arrêter »; Copernic l'avait précédé; Galilée et Kepler furent ses comtemporains et travaillèrent de leur côté sans recevoir de lui ni élan, ni direction. Pendant tout le XVIIe siècle à peine est-il question de lui, sinon dans les ouvrages de Gassendi, restaurateur de la philosophie d'Épicure. Quelques mots approbateurs de Descartes et de Malebranche, et c'est à peu près tout; d'ailleurs la grande école cartésienne se développe suivant une tout autre voie et dans un tout autre esprit. Leibnitz, qui parle de tout le monde, ne parle pas de lui. Newton, qui cependant traite *ex professo* les questions de méthode, ne fait honneur au *Novum Organum* d'aucun des procédés qu'il a employés pour concevoir ou vérifier la magnifique hypothèse qui est devenue la loi de l'attraction universelle. Il faut donc que les baconiens en prennent leur parti; le mouvement, commencé avant Bacon, s'est continué, soit de son temps, soit après

lui, en dehors de son influence ; et Joseph de Maistre n'a rien dit de trop sur la longue stérilité de cette méthode si pompeusement annoncée.

Maintenant, que vaut en soi sa méthode, et jusqu'à quel point est-elle nouvelle?

A la prendre dans sa formule générale, bien loin d'être une découverte tard venue, elle est contemporaine de l'esprit humain lui-même. Elle recommande d'observer et d'induire ; c'est ce qu'ont fait dans tous les temps tous les hommes qui se sont proposé de connaître la nature, c'est-à-dire ses phénomènes, leurs lois et leurs causes, — tous, sauf quelques rêveurs qui ont cru pouvoir connaître le monde sans prendre la peine de le regarder, et sauf aussi quelques esprits d'ordre inférieur qui, faisant consister la science dans une collection anecdotique de faits particuliers, ne se sont point élevés au général. C'est donc fort justement que Joseph de Maistre répond aux panégyristes de Bacon qu'en recommandant l'expérience, il a recommandé ce qui se faisait partout.

Toutefois il ne faut pas s'en tenir à cette première apparence. Il y a expérience et expérience ; et il est convenu dans l'école de Bacon que la bonne et la vraie était inconnue avant que le maître l'eût révélée. C'est bien l'avis de Bacon lui-même. « L'expé-

« rience vulgaire », la seule qu'on ait pratiquée jusqu'à lui, « s'élance immédiatement de quelques « faits » mal observés « aux conclusions les plus gé- « nérales; puis, se reposant sur ces conclusions « comme sur autant de principes inébranlables, « elle en déduit les propositions intermédiaires ou « les y rapporte pour les juger. L'autre part aussi « des sensations et des faits particuliers; mais, s'é- « levant avec lenteur par une marche graduelle et « sans franchir aucun degré, elle n'arrive que bien « tard aux propositions les plus générales. Cette « dernière méthode est la véritable ; mais personne « ne l'a encore tentée (1). » La distinction est fort juste, et il est très vrai que l'attention, la patience, le *andar piano per andar sano e lontano* valent mieux que l'inattention et la précipitation. Mais ces vertus intellectuelles, n'eussent-elles été pratiquées par personne avant Bacon, ne constituent pas une méthode nouvelle ; et il y a quelque ridicule à présenter solennellement, comme autant de révélations, des règles aussi simples, aussi connues en principe de ceux même qui les violent en pratique. Puis, est-il besoin de redire que Bacon se fait la part trop belle quand il

(1) *Novum organum*, l. I, aphorisme XIX.

dit de cette méthode : personne ne l'a encore tentée ? Aristote, cet Aristote qu'il maltraite si fort, en suivait-il une autre dans les meilleures parties de son histoire naturelle, de sa politique et de sa morale ? Les grands hommes qui, au XVIe siècle, donnèrent un si haut essor à la science de la nature étaient-ils de ces étourdis « qui ne font qu'effleurer l'expérience et y toucher pour ainsi dire en passant (1) ? »

Il y a cependant dans la méthode de Bacon quelque chose de plus que ces conseils de sagesse un peu banale. Il y a le but qu'il assigne à l'observation, et il y a les procédés spéciaux qu'il recommande pour atteindre ce but. Le but, c'est la découverte des *formes* ou *essences ;* le procédé, ce sont les *exclusions* et *réjections* qui conduisent finalement à dégager la forme véritable. Expliquons ces formules un peu énigmatiques.

Supposons — c'est l'exemple choisi par Bacon — que le physicien prenne pour objet de ses recherches la chaleur. Le but qu'il doit se proposer est de connaître la forme ou essence de cette *nature* qui s'appelle la chaleur, de trouver une autre nature qui soit en rapport constant avec elle, présente

(1) Ib. aph. XXII.

quand elle est présente, absente quand elle est absente, croissant quand elle croît, diminuant quand elle diminue, une nature plus connue que celle-ci et dans laquelle celle-ci rentre comme une espèce dans son genre. Si la *nature* qui réunit toutes ces conditions est le mouvement, le mouvement devra être considéré comme forme de la chaleur, la chaleur comme une limitation de cette nature, comme une espèce de ce genre qui est le mouvement. Mais avant d'arriver à cette solution définitive du problème et pour y arriver, il faudra, au moyen d'une statistique exacte, complète et méthodique des faits (1), avoir éliminé toutes les solutions fausses, toutes les natures qu'on pourrait prendre pour la forme cherchée et qui ne sont pas cette forme. « Alors seulement les opinions volatiles « s'en allant en fumée, restera, comme dans le fond

(1) Bacon recommande de dresser cette statistique en trois tables : la *table de présence*, comprenant les faits où figure le phénomène de chaleur, — la *table d'absence dans les analogues*, comprenant ceux où ne figure pas ce phénomène, bien qu'ils soient du reste semblables à ceux où on le rencontre, — la *table des degrés*, où les faits sont rangés en ordre, suivant l'intensité du phénomène.

« du creuset, la forme affirmative, solide, vraie et « bien déterminée. (*Nov. Org.* L. II, aph. XVI.)

Telle est, dans ce qu'elle a de plus personnel et de plus original, la méthode inductive dont Bacon a indiqué les procédés avec un luxe de détails qui ne lui a pas permis d'aller jusqu'au bout dans sa description. Joseph de Maistre la juge avec une extrême sévérité.

Tout d'abord le mot même de *Novum Organum* le choque comme la prétention folle de donner à l'homme une faculté nouvelle. « J'honore la sagesse « qui propose à l'esprit un *nouvel organe* autant « que celle qui proposerait *une nouvelle jambe* (1). » La comparaison n'est pas tout à fait juste, Bacon ne prétend pas donner à l'homme des facultés nouvelles, mais une nouvelle manière de s'en servir ; c'est un trait de présomption, non de folie (2).

---

(1) *Examen*, ch. I.

(2) Remarquons d'ailleurs que Bacon n'a fait que s'approprier, en y joignant un adjectif, le titre bien connu des traités de logique d'Aristote. C'est par une inadvertance du même genre que Joseph de Maistre blâme sévèrement Bacon d'avoir employé pour désigner l'essence le mot de *forme* qui lui semble grossier et intentionnellement matérialiste. Ce terme est classique en ce sens même chez tous les scolastiques et fait partie de la terminologie péripatéticienne.

En second lieu, il reproche à Bacon d'élever l'induction sur les ruines du syllogisme, de traiter celui-ci avec un dédain inintelligent et injuste, de ne pas voir que, sauf une différence tout extérieure de forme, l'induction et le syllogisme sont une seule et même chose, en sorte que « lorsqu'on nous dit « que Bacon a substitué l'induction au syllogisme, « c'est tout comme si l'on disait qu'il a substitué le « syllogisme au syllogisme, ou le raisonnement au « raisonnement » (1).

Il n'a pas assez de sarcasmes contre la *méthode des exclusions*. « Jamais on n'imagina rien de « plus absurde, rien de plus contraire à la marche « de l'esprit humain et au progrès des sciences. »

Enfin le but même que Bacon assigne aux recherches scientifiques, la découverte des formes ou essences, lui paraît une pure chimère. En somme, cette fameuse méthode, si l'on creuse le *truism* à quoi elle se réduit à première vue, n'est qu'un tissu d'absurdités et de rêveries.

A mon avis, la méthode de Bacon ne mérite pas plus ces gémonies que l'apothéose qu'on en a faite au siècle dernier. Joseph de Maistre n'est ici ni tout

---

(1) *Examen*, ch. I.

à fait juste, ni tout à fait éclairé dans l'ensemble de sa critique quoiqu'il le soit dans beaucoup de détails; il ne se rend point un compte exact du procédé inductif; il fait à Bacon plusieurs querelles imméritées; et en revanche, il n'aperçoit pas les lacunes capitales de sa théorie.

Et d'abord il est bien vrai que les sciences de la nature auraient fait fausse route si elles s'étaient engagées prématurément dans cette recherche des essences que Bacon leur proposait comme unique objectif. Le principal était de découvrir les lois, c'est-à-dire la manière constante dont agissent les forces de la nature, quelle que soit d'ailleurs l'essence intime de ces forces. C'est à quoi les grands observateurs de la nature se sont appliqués sans relâche, enrichissant à chaque pas la science de quelque vérité nouvelle. Lois du mouvement et de la pesanteur, lois de la chaleur et de la lumière, lois de l'électricité et du magnétisme se sont ajoutées les unes aux autres, exprimées par des formules mathématiques qui demeurent vraies indépendamment de toute hypothèse sur *la forme* des forces multiples, — ou de la force unique diversement appliquée, — que ces noms expriment. C'est seulement de nos jours, après plusieurs siècles de progrès, que l'on a pu enfin aborder scientifiquement ce mysté-

rieux problème des essences, et le résoudre (dans la mesure où il est résoluble) autrement que par des conjectures. Et, en attendant, une satisfaction croissante était donnée aux besoins spéculatifs et aux besoins pratiques de l'humanité : l'esprit humain atteignait les causes, en ce sens qu'il se rendait compte de leur mode d'action ; la puissance humaine les enchaînait et les tournait aux usages de la vie, puisque, connaissant les conditions dans lesquelles ces causes ou forces agissent d'une manière déterminée, il lui suffisait de réaliser ces conditions pour amener la production d'un effet voulu et prévu.

Et c'est ici que l'induction a joué un rôle dont Bacon a bien compris l'importance, mais dont il n'a pas su donner l'explication. L'induction, considérée comme mouvement et démarche naturelle de l'esprit, n'est point le syllogisme, et c'est à tort que Joseph de Maistre les confond. Celui-ci descend d'un principe général à des conséquences qui vaudront ce que vaut le principe. Celle-là va du particulier au général ; la formule de loi, qui a été vérifiée sur un nombre toujours limité de faits individuels, elle l'étend à tous les faits de même ordre, tirant ainsi, ce semble, le plus du moins. D'où lui vient ce pouvoir qui ne paraît pas moins exorbitant dans les généralisations les plus prudentes que dans

les plus téméraires ? Bacon n'en sait ou n'en dit rien ; et l'on n'y peut rien comprendre, tant qu'on ne place pas en tête de toute induction un principe plus général que les plus vastes généralisations où elle nous conduit, un principe véritablement universel, la croyance à l'ordre, c'est-à-dire à la généralité et à la stabilité des lois, principe qui lui-même repose sur la foi à un auteur de l'ordre, c'est-à-dire à Dieu. Alors seulement l'élan naturel du particulier au général se justifie aux yeux de la raison, alors l'induction devient un raisonnement, c'est-à-dire un syllogisme ; et dans ce nouvel état, Joseph de Maistre n'a pas tort de les confondre. Mais elle n'est un syllogisme que par la majeure constante et sous entendue que lui fournit le principe de l'ordre. Et c'est de quoi ni Bacon ni son critique ne se son rendu compte.

L'induction, ainsi comprise, accepte comme un procédé légitime cette méthode d'exclusion que Bacon a décrite et que Joseph de Maistre condamne comme absurde. Quand nous cherchons l'explication d'un fait, c'est-à-dire sa cause et sa loi, bien des hypothèses peuvent se présenter à nous. Si nous ne voulons pas choisir une d'elles au hasard, la seule marche à suivre consiste à prendre tour à tour chacune d'elles et à instituer des expériences destinées à

la contrôler. Nous calculons (par un raisonnement qui, en dépit de Bacon, est encore un syllogisme) ce qui arrivera, dans telles circonstances données, si telle hypothèse est vraie. Puis nous faisons naître ces circonstances ; et, suivant avec l'œil d'un observateur attentif et impartial l'expérience ainsi instituée, nous apprenons d'elle si ce qui arrive est bien ce qui devait arriver d'après l'hypothèse. Tout démenti donné par le résultat aux prévisions déduites de l'hypothèse, montre la fausseté de celle-ci, et a pour conséquence sa réjection ou exclusion. Il n'y a en vérité nul autre moyen de faire le triage entre les explications fausses, qui ne sont que des produits de notre imagination, et l'explication vraie, qui, jusqu'à vérification, reste à l'état de conjecture.

Mais Bacon, épris de cette idée juste qu'il croyait avoir découverte, en pousse l'application jusqu'à un excès qui la rend chimérique. Si on entend ses préceptes à la rigueur, il n'est permis de s'arrêter à l'explication vraie qu'après avoir éliminé toutes les fausses ; autant vaudrait dire qu'on n'arrive jamais à celle-là, puisque la liste de celles-ci est inépuisable comme la fécondité de l'imagination qui leur donne naissance. La vérité est qu'au moment où l'expérimentateur procède à la vérification de l'hypothèse qui se présente la première à cette épreuve, il

ne sait pas et ne peut pas savoir si le résultat sera une exclusion ou une confirmation. Si c'est une exclusion, il y gagne d'être débarrassé d'une fausse conjecture, et il passe à l'examen d'une autre hypothèse. Mais si c'est une confirmation (j'entends scientifiquement décisive), il est clair que tout est dit et qu'il est inutile de perdre son temps à examiner les autres explications possibles, leur fausseté étant établie en fait par la vérification qui a prouvé la vérité de la première.

Et c'est ici que Joseph de Maistre a très-bien vu ce qui a échappé à Bacon, le privilège, le don, la *grâce* du génie qui, d'emblée, entre tant d'explications présentables, met le doigt sur la bonne, ayant sû en lire la révélation dans quelque fait stérile et muet pour la foule des observateurs médiocres, fécond et parlant pour lui seul. Le génie ne dispense personne de la longue patience qu'exige la vérification des hypothèses ; mais il est tout autre chose que cette longue patience, et il sait même en abréger les longueurs. En même temps qu'il devine du premier coup la vraie loi et la vraie cause, du premier coup aussi il conçoit et combine la série des expériences décisives qui feront passer son idée de l'état d'hypothèse à l'état de vérité démontrée. C'est de cette façon que sont nées toutes les grandes dé-

couvertes, et je ne sais si, parmi celles qui sont venues depuis Bacon, il y en a une seule qui ait été préparée par tout l'immense appareil de ses tables, de ses comparaisons et de ses réjections. « Galilée « en voyant osciller la lampe d'une église, Newton « en voyant tomber une pomme, Black en voyant « une goutte d'eau se détacher d'un glaçon, conçu- « rent des idées qui devaient opérer une révolution « dans les sciences. Qu'est-ce que Haller n'a pas vu « dans un verre d'eau ? » L'erreur de Bacon est d'avoir cru qu'il y a des règles et des recettes qui donnent le moyen de faire des découvertes. Il y en a pour ne pas s'arrêter aux hypothèses déraisonnables, il y en a pour contrôler sévèrement celles qui ont mérité de fixer l'attention, il n'y en a pas pour les former et pour ramener à un même niveau les grands esprits inventeurs et les esprits médiocres à qui manque le *Numine afflari*. — « Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de méthode d'inventer (1). »

---

(1) *Examen*, ch. II. Claude Bernard a supérieurement traité ces questions dans son Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.

III

Or Bacon n'était point de la famille des grands esprits inventeurs, mais de celle des esprits *nomenclateurs*, comme le dit son critique. I a classé les erreurs, classé les expériences, classé les sciences, inventant pour chaque groupe des noms étranges, pittoresques, poétiques, mythologiques, qui ont l'avantage de se graver dans la mémoire en trappant l'imagination, et l'inconvénient de manquer de précision scientifique. Mais il n'a attaché son nom à aucune découverte importante, bien qu'il ait promené ses recherches sur la surface entière des sciences de la nature; et il est beaucoup plus connu pour son opposition obstinée à la grande vérité cosmologique conquise par Copernic que pour quelques vues qui, interprétées avec une extrême bienveillance, peuvent, à la rigueur, passer pour des pressentiments (1).

---

(1) En tête de ces pressentiments, il faut citer le résultat auquel il est conduit par l'emploi de ses trois tables appliqué aux recherches sur la *forme* de la chaleur : *la chaleur paraît être un mouvement.* C'est en effet à la même conclusion que

D'ailleurs les erreurs, les fantaisies bizarres, les contes acceptés crédulement, les images données pour des raisons, les sympathies, antipathies et passions de toute sorte attribuées à la matière, abondent dans ses études de physique et d'histoire naturelle. L'ouvrage intitulé « forêt des forêts » ou « pépinière des pépinières » (*sylva sylvarum*) est particulièrement riche en traits de ce genre ; et l'on pense que Joseph de Maistre n'était pas homme à ne pas les ramasser. Il en a fait, en y ajoutant des commentaires de sa façon, un *baconiana* tout à fait amusant, — un peu chargé en ce point seulement

---

la physique mathématique est arrivée de nos jours. Mais je doute que la thermo-dynamique contemporaine accepte la définition baconienne de cette espèce de mouvement qui est la chaleur : *un mouvement d'expansion, contrarié, faisant effort par les particules mineures, non pas mineures jusqu'à la dernière subtilité, mais pour ainsi dire majuscules, mouvement tendant quelque peu en haut, mouvement pas entièrement paresseux, mais incité, et ainsi d'une certaine impétuosité.* — Le charmant, c'est que Bacon annonce que si on parvient à produire ce mouvement là (mais il ne dit pas comment il faut s'y prendre), *sans aucun doute on engendrera de la chaleur* ce qui est une application fort utile. « C'est-à-dire » remarque Joseph de Maistre, « qu'on aura « fait du feu ; mais pour cela il ne faut qu'une allumette ; on « n'a que faire de la méthode d'exclusion. » (*Examen*, ch. III.)

que des mille expériences, ou soi disant telles, qui composent ce curieux recueil et de celles qui sont disséminées dans ses autres ouvrages, il n'a pas choisi les moins plaisantes.

Les dévots à Bacon, désespérés qu'on touche à leur idole, sont un peu embarrassés de cette « forêt des forêts ». Selon eux, il n'est pas de bonne guerre de chercher contre lui des armes dans cet arsenal ; Bacon n'a-t-il pas dit lui-même à Ramsey, son secrétaire, qu'il n'en aurait pas préparé la publication s'il n'avait consulté que sa gloire ? Il l'a dit sans doute ; mais on entend mal ce nouveau trait de sa vanité si l'on croit qu'il avait conscience d'y avoir entassé quantité de sornettes. Tout ce qu'il y dit lui semble fort bien dit ; il craint seulement qu'on ne juge indigne de lui, de sa haute position et de son génie ce travail de manœuvre qui se borne à accumuler des matériaux et qui d'architecte le fait maçon. Et Bacon se justifie par cette réflexion que Bacon est, en son temps, le seul maçon comme le seul architecte, et que, s'il ne se donnait pas cette peine humiliante, personne ne la prendrait à sa place. Telle est le sens de sa conversation fidèlement rapportée dans une préface que Ramsey devait publier en tête de l'ouvrage, du vivant de son maître. Bacon est donc responsable de cette partie de son œuvre ; et Joseph

de Maistre était dans son droit en s'enfonçant dans cette *selva selvaggia*.

Il en a rapporté des témoignages peu flatteurs pour l'esprit scientifique et critique de ce grand prédicateur de l'expérience. Il n'est pas un des reproches adressés par Bacon avec tant d'arrogance à ses prédécesseurs et à ses contemporains qui ne s'y retourne contre lui : reproche de prendre des fables pour des réalités et de chercher la cause de faits qui n'existent pas ; — reproche de mal disposer et de mal suivre les expériences ; il en fait une qui prouve que l'air n'est pas pesant, ayant négligé cette petite précaution de tenir compte de la célèbre loi d'Archimède ; — reproche de dissimuler leur ignorance en invoquant des causes occultes ; s'il ne dit pas que l'opium fait dormir parce qu'il y a en lui une vertu dormitive, il dit « que la Salamandre peut éteindre « le feu (à supposer qu'elle l'éteigne), *parce qu'il « y a en elle une vertu extinctive* » ; et il dit aussi que le plaisir que les chiens, seuls de tous les animaux, semblent prendre aux odeurs infectes montre *qu'il y a dans leur odorat quelque chose qui diffère de celui des autres bêtes.*

IV

Arrivons enfin au grief principal de Joseph de Maistre, à celui qui efface tous les autres et qui fait que Bacon, comme dirait Saint-Simon, *est proprement sa bête*. Est-il vrai que Bacon soit un ancêtre pour la philosophie sensualiste, positiviste, incrédule du XVIIIe siècle? Est-il vrai que l'esprit général de sa doctrine tende à bannir Dieu du monde, à tout expliquer sans lui, à rayer de la liste des connaissances humaines celles qui l'ont directement pour objet?

Oui, cela est vrai. — La physique, la science qui a pour matière les phénomènes de la nature et qui, pour les expliquer, s'enferme rigoureusement dans le cercle des causes secondes, est, aux yeux de Bacon, le centre et le sommet de la connaissance humaine, *la grande mère de toutes les sciences*. La métaphysique n'est que le sommet de ce sommet, je veux dire la partie la plus élevée et la plus générale de la physique; elle n'a pour objet que la nature, point du tout Dieu et ses rapports avec le monde. Son nom même n'est conservé que par respect pour une vieille habitude. La chose est sans objet une

fois que les sciences sont constituées comme elles doivent l'être. « Vous me demandéz », écrit-il à un ami, « ce que deviendra la métaphysique. N'en ayez « cure ; la vraie physique une fois trouvée, il n'y en « aura plus. » (*De metaphysica vero ne sis sollicitus quæ, post veram physicam inventam, nulla erit.*)

Aussi le grand mouvement qui, après l'établissement du christianisme, tourna vers la théologie la plupart des esprits éminents doit-il être, selon Bacon, considéré comme très-fâcheux ; car il a détaché les arts et les sciences de leur racine commune (la physique) et a rendu leurs progrès impossibles. L'union de la religion et de la science est un mauvais mariage funeste à l'une et à l'autre. Toute idée religieuse doit être renvoyée à la théologie positive. La conception de l'ordre, de l'harmonie, de la sagesse ordonnatrice doit être soigneusement écartée des recherches scientifiques ; car c'est une illusion trop naturelle à l'esprit humain de supposer dans les choses plus d'ordre qu'il n'y en a réellement. La considération des causes finales est un *remora* qui, s'attachant au vaisseau de la science, le tient enchaîné au rivage.

Telle est, ramenée à ses lignes principales, l'idée que Bacon se fait de la science et de la philosophie. Ajoutez-y sa prédilection pour l'atomisme de Dé-

mocrite, celui de tous les systèmes antiques qui exclut le plus expressément toute intervention de Dieu dans la nature, son antipathie pour le platonisme qui a *infecté la philosophie de théologie*, sa doctrine équivoque sur la nature de l'âme et sur l'origine de la matière; et vous reconnaîtrez dans cet ensemble le germe déjà très-développé du positivisme, — par où j'entends non la doctrine particulière d'Auguste Comte, mais la tendance générale de la science incrédule, au XVIIIe siècle comme au XIXe siècle, à supprimer l'invisible au profit du visible et à reléguer dans la région du sentiment individuel, comme autant d'hypothèses invérifiables, toutes les vérités métaphysiques et morales.

Voilà le système et l'esprit que Joseph de Maistre reconnaît partout dans l'œuvre de Bacon et qu'il y combat avec une énergie indignée à laquelle nous applaudissons sans réserve. Ce que les philosophes de l'Encyclopédie voient et adorent en Bacon, il l'y voit et l'y déteste ; et cette paternité, reconnue de part et d'autre, justifie également cette apothéose et cet anathème.

Nous suivons résolument jusque-là le puissant critique. Mais sa « lutte mortelle » ne s'arrête point à cette limite. Il est beaucoup plus sévère pour les intentions de Bacon qu'il ne l'avait été, dans les *Soi-*

rées, pour celles de Locke. Il admettait que celui-ci, tout en enseignant un système très pernicieux, n'en avait ni accepté ni aperçu les conséquences destructives de toute religion et de toute moralité ; s'il imposait logiquement ces conséquences aux principes du philosophe, il ne les imposait pas moralement à la conscience de l'homme. Il avait paru, dans le même ouvrage, accorder à Bacon le bénéfice de cette distinction ; il le lui refuse dans l'*Examen*. Bacon, à ses yeux, a voulu tout le mal qui est dans sa doctrine, toutes les négations où conduit l'esprit de sa méthode; il nourrit une haine sourde contre la religion ; et c'est son dessein arrêté de la détruire par la science. Et comme les déclarations et professions de foi chrétienne abondent cependant dans ses ouvrages, elles ne peuvent être que des masques hypocrites sous lesquels son impiété prudente s'est mise à couvert. Lever ces masques, rapprocher les indices révélateurs, interpréter les demi-mots, lire entre les lignes, réunir enfin toute la trame, *déplisser Bacon*, voilà ce que Joseph de Maistre s'est proposé de faire dans tout son livre et principalement dans la seconde partie. Il se persuade qu'il y a réussi et que son œuvre de magistrat instructeur rendra désormais Bacon transparent à quiconque se donnera la peine de la lire. « J'espère », dit-il, « avoir rendu

« ses ténèbres visibles. J'ai forcé ce sphinx à parler « clair, et ses énigmes ne feront plus que des du- « pes volontaires. » Aussi ne lui fait-il aucune grâce et le traite-t-il comme le ministère public a coutume de traiter en Cour d'assises le malfaiteur qu'il a poursuivi dans toutes ses allégations, et qu'il accable de ses plus éloquentes invectives avant de le livrer au verdict du jury.

Aucun doute ne peut s'élever sur la bonne foi de ce véhément réquisitoire. Mais il m'est impossible d'en accepter les conclusions passionnées, trop visiblement empreintes de cette exagération qui, selon un mot juste et profond des *Soirées*, est le mensonge des honnêtes gens. Les indices qu'il recueille sont minces à les prendre isolément; même réunis, ils ne constituent pas une preuve. Plusieurs des passages cités ne prennent un mauvais sens que grâce à une interprétation forcée. Beaucoup d'autres prouvent, ce qui est surabondamment établi, que les principes de la philosophie baconienne sont funestes, mais ne prouvent rien de plus. En somme il faudrait des raisons plus démonstratives pour établir que Bacon a connu et voulu les négations impies qu'on peut logiquement tirer de sa méthode et de sa doctrine; tandis que les témoignages nombreux, éloquents, explicites de sa foi chrétienne établissent, jusqu'à

preuve du contraire, que ces négations ont été étrangères à sa pensée. Enfin si l'enthousiasme du XVIIIe siècle pour la philosophie de Bacon est une très-mauvaise note pour cette philosophie, cette note ne suffit pas à faire de Bacon lui-même un impie et un hypocrite.

Il n'est guère douteux cependant que les éloges libéralement décernés par la secte encyclopédique à ce qu'il y a de plus mauvais dans les principes de Bacon n'aient largement contribué à animer Joseph de Maistre contre lui et à lui faire juger des intentions cachées de l'ancêtre par les intentions avouées de sa postérité. Les baconiens de son temps lui donnaient l'exemple des interprétations qu'il accepte ; et les œuvres du chancelier avaient, dans la traduction très-libre dont il faisait usage une teinte irréligieuse que les notes et commentaires rendaient plus foncée encore (1). Il s'était ainsi établi une sorte de tradition qui ne fut pas sans influence sur l'esprit de

(1) La traduction de Lasalle. Joseph de Maistre faisait aussi usage du texte anglais et du texte latin. Mais tout le monde sait combien il est rare d'échapper entièrement à l'influence d'une traduction habituellement consultée, surtout qand elle verse du côté où déjà le lecteur incline.

Joseph de Maistre et qui explique en partie ses sévérités excessives. Contre ces sévérités Bacon, et ses compatriotes, et les apologistes du christianisme, et la justice, et les lois de la saine interprétation ont le droit de réclamer ; mais les libres penseurs du siècle dernier et du nôtre seraient mal venus à s'en plaindre. Car si Joseph de Maistre a mal jugé Bacon en ce point, c'est parce qu'il l'a jugé comme eux.

En résumé·

D'une part Joseph de Maistre s'est trompé, — autrement que Bacon, — sur la nature vraie et la marche de l'induction ;

Il conteste à tort la valeur *critique* des procédés de sa méthode ;

Il ne justifie pas l'accusation d'avoir voulu, par un dessein réfléchi et caché, faire servir sa méthode et sa science à la destruction du christianisme.

Mais d'autre part il établit victorieusement :

1° Que Bacon n'est nullement, comme on l'a dit, le père de la méthode et de la science expérimentale ;

2° Que sa méthode, soit par ses procédés soit par

son but, est impropre aux découvertes et n'en a amené aucune ;

3° Que sa conception de la science, enfermant l'esprit humain dans la sphère du sensible et supprimant la métaphysique, conduit à nier ou éliminer toutes les vérités de l'ordre moral.

A. DE MARGERIE.

EXAMEN

DE

LA PHILOSOPHIE

DE BACON

CHAPITRE PREMIER

NOVUM ORGANUM, OU NOUVEL INSTRUMENT

Induction et Syllogisme.

Bacon lui-même nous a tracé le plan d'un examen de sa philosophie ; car d'abord il a manifesté la prétention, renouvelée de nos jours, de *refaire l'entendement humain* et de lui présenter un *nouvel instrument* (1), fait pour procurer au genre humain des succès inaccessibles à l'ancienne méthode ; puis il a employé sous nos yeux ce même *instrument*, afin de nous montrer com-

(1) M. Lasalle, traducteur de Bacon, avertit qu'il a mieux aimé laisser subsister le titre latin de *Novum Organum* que d'employer celui de *Nouvel Organe* qui ne réussirait pas dans notre langue. Il a oublié une raison décisive de ne pas em-

ment on devait s'en servir pour s'avancer davantage dans l'étude de la nature et perfectionner ainsi les sciences physiques : premier, ou plutôt unique objet de toutes ses spéculations. Il faut donc d'abord examiner ce *nouvel instrument*, et montrer ensuite l'usage que Bacon en a fait. En d'autres termes, il faut le considérer d'abord comme législateur, et voir ensuite, puisqu'il a eu la prétention de donner à la fois l'exemple et le précepte, de quelle manière il a exécuté ses propres lois, et jusqu'où il s'est élevé par sa méthode.

L'état des sciences dans le siècle où il vivait, tel qu'il nous le représente à toutes les pages de ses écrits, n'était qu'un roman de son imagination ; car les sciences étaient alors déjà très-avancées, et telles absolument qu'elles devaient être à cette époque. L'erreur de Bacon sur ce point avait deux sources : en premier lieu l'ignorance, qui le rendait étranger à toutes les branches des sciences naturelles ; et, de plus, ce malheureux orgueil caché dans les replis du cœur humain, qui porte l'homme, même sans qu'il s'en aperçoive, à dédaigner tout ce qu'il ne sait pas, tout ce qu'il ne comprend pas, tout ce qu'il n'aime pas.

Le seul moine de son nom, dont Bacon parle assez

---

ployer cette dernière expression ; c'est qu'elle n'est nullement la traduction de la première. Mais rien n'empêche de dire *Nouvel Instrument*, car c'est ce que veut dire *Novum Organum*.

légèrement (1), avait mis dans ses écrits infiniment plus de vérités que le chancelier d'Angleterre n'en connaissait et même qu'il n'en pouvait comprendre, s'il eût entrepris de les étudier. Copernic, Tycho, Kepler, Viette, Fermat, Grégoire de Saint-Vincent, Boyle, Hook, Galilée, Descartes, Gregory, Borelli, Kircher, etc., etc., furent ses contemporains, ou le touchèrent de près. Quand on se permet de compter pour rien les travaux de ces grands hommes, et d'en parler même avec un extrême mépris, il est aisé de calomnier l'état de la science; mais ces calomnies ne prouvent rien, sinon qu'il eût mieux valu étudier leurs ouvrages que les critiquer. Je ne sais pourquoi il plut à d'Alembert de nous dire que *Bacon était né dans le sein de la nuit la plus profonde*. Rien n'est plus évidemment faux. Les beaux-arts et la littérature avaient été portés dans le XVIe siècle au plus haut point de perfection. Il serait aisé de prouver, ou, pour mieux dire, il serait inutile de prouver que l'Europe en savait, à cette époque, beaucoup plus que les Grecs du siècle de Périclès. Si Bacon n'aperçut pas la nouvelle lumière, ce fut sa faute. De grandes découvertes avaient été faites dans les sciences; le mouvement général était donné; rien

---

(1) *The works of Francis Bacon, baron of Verulam, viscount Saint-Alban, in ten volumes. London*, 1803, *in*-8, *tom.* IX, *Impetus philos. cap.* 11, *p.* 308.

C'est l'édition que je citerai constamment dans cet ouvrage.

ne pouvait plus l'arrêter, et certainement il ne devait rien à Bacon, absolument inconnu et sans influence hors de son île.

Pour défendre son rêve favori de l'abrutissement général, il se permet les plus étranges paradoxes : il nous dira, par exemple, *que les arts mécaniques, comme participant à la vie, marchent en s'avançant, tandis que la philosophie, n'étant qu'une statue, ne remue point, quoiqu'on l'adore* (1).

Il serait inutile d'insister sur la fausseté de cette proposition, qui, de son temps même, n'était pas tolérable. On voit ici Bacon, dès le premier pas, tel qu'on le verra dans le cours entier de cet ouvrage rarement il résiste à l'envie d'être poète. L'image se présente avant tout à son esprit, et le contente. Quant à la justesse, c'est autre chose. Les exemples se présenteront en foule dans cette analyse.

Bodley, que sa bibliothèque a immortalisé et qui était un homme de beaucoup de sens, écrivit à Bacon, sur sa chimère fondamentale, une lettre qui se trouve dans les Œuvres de ce dernier, et qui est très-remarquable « Permettez-moi, lui dit-il, de vous le dire « franchement : je ne puis comprendre vos plaintes. « Jamais on ne vit plus d'ardeur pour les sciences que « de nos jours. Vous reprochez aux hommes de négli- « ger les expériences, et sur le globe entier on ne fait

(1) Op. tom. VII, de Augm. Scient. in Præf. p. 24.

« que des expériences (1). » Cette observation ne souffre pas de réplique.

Ceci est le sens plutôt que le texte exact de Bodley. Le célèbre correspondant de Bacon s'exprime ainsi : « En nous invitant à puiser dans les expériences une « science plus excellente que celle que nous possédons « aujourd'hui, tu ne fais rien de plus que nous diriger « où nous pousse déjà, sans exhortations du dehors, un « instinct naturel à l'esprit humain. Il y a en effet dans « toutes les parties du monde une infinité de gens qui « marchent dans la voie que tu montres du doigt, avec « une ardeur si vive que l'activité intellectuelle ne « saurait être plus grande. »

L'homme qui se trompait ainsi sur l'état des sciences ne se trompait pas moins sur les moyens de sortir de ce prétendu état de barbarie, qui n'existait que dans son imagination malade d'orgueil.

Le titre même de son principal ouvrage est une erreur insigne. Il n'y a point de *nouvel organe*, ou, pour parler français, de *nouvel instrument* avec lequel on puisse atteindre ce qui était inaccessible à nos devanciers. Aristote est le véritable anatomiste qui a, pour ainsi dire, *démonté* sous nos yeux et démontré l'*instrument humain*. On ne doit que des risées à celui qui vient

(1) Epist. Thom. Bodlæi ad Francisc. Baconum, quâ candidè expendit ejus Cogitata et Visa. Fulham, 19 febr. 1607. Ex anglicâ latinam fecit Is. Gruterus. (Works, tom. IX, p. 193, seq.)

nous promettre un *nouvel homme*. Laissons cette expression à l'Evangile. L'esprit humain est ce qu'il a toujours été. Possesseur de vérités éternelles qui sont lui-même, il est de plus *parole* et *action*. Personne ne peut trouver en lui plus que lui. Croire la chose possible, c'est la plus grande de toutes les erreurs ; c'est ne pas savoir se regarder. Si l'homme se sert mal de ses facultés, il a tort, comme il aurait tort, par exemple, s'il employait un levier pour arracher des laitues dans son jardin ; mais il ne s'ensuit pas que le levier soit mauvais, ni surtout qu'il faille employer un *nouveau levier*, puisque le levier de l'espèce une fois choisie sera éternellement le même, et que tout se réduit au plus et au moins de force intrinsèque, précisément comme dans l'esprit humain. Il s'ensuit seulement qu'il faut employer le levier à propos.

Il peut y avoir dans les sciences particulières des découvertes qui sont de véritables *machines* très-propres à perfectionner ces sciences : ainsi le *calcul différentiel* fut utile aux mathématiques comme la roue à denteler le fut à l'horlogerie. Mais quant à la philosophie rationnelle, il est visible qu'il ne peut y avoir de *nouvel instrument*, comme il n'y en a point pour le génie des arts mécaniques en général.

Bacon ne cesse de nous dire avec une modestie apparente, dont il ne faut point être la dupe, *qu'il serait* excessivement difficile de tracer un cercle parfait, ou même une ligne droite, à l'homme qui ne se servirait que de sa main et de ses yeux, en le supposant même pourvu des organes les plus parfaits ; tandis que ces

opérations ne seront qu'un jeu pour celui qui s'aidera d'une règle et d'un compas (1).

Toujours une image ou une comparaison à la place du raisonnement ! C'est la manière éternelle de Bacon. Il ne s'agit point ici de l'*usage du compas*, qui est commun à tous les hommes, il s'agit du *compas* même. On demande s'il peut y avoir un *nouveau compas*, et c'est ce que je nie. L'homme peut sans doute apprendre par l'exercice à se servir plus *dextrement* de son compas comme de son esprit ; mais le compas sera toujours le même, sauf toutefois une plus ou moins grande perfection dans l'instrument, comme il peut y avoir des esprits plus ou moins heureusement nés, quoique tous soient les mêmes dans leur essence.

L'orgueilleuse médiocrité de Condillac a pu rendre plus piquant de nos jours le projet ridicule de *refaire l'entendement humain*. Au fond, néanmoins, le projet et l'expression appartiennent à Bacon (2), et c'est purement et simplement un acte de folie et rien de plus. Refaire l'entendement humain pour le rendre plus pro-

---

(1) *Novum Organum*, § LXI, Opp. tom. VIII, p. 17.

(2) *Nos qui nec ignari sumus nec obliti quantum opus aggrediamur, videlicet ut faciamus intellectum humanum rebus et naturæ parem.* (*Nov. Org.* t. VIII, l. II, § 19, p. 109.)

Restat unica salus ac sanitas ut opus mentis universum de integro resumatur. (*Ibid.* in *præf.*) Ainsi Bacon voulait *seulement* refaire l'intelligence humaine, et refaire tout ce qu'elle a fait ! *pas davantage !*

pre aux sciences, ou refaire le corps humain pour le rendre plus propre à la gymnastique, c'est précisément la même idée. J'honore la sagesse qui propose un *nouvel organe* autant que celle qui proposerait une *nouvelle jambe*. Ces *Méthodes*, ces *Instaurations*, ces *Nouveaux organes*, ces *Elans philosophiques*, etc., ne sont que des mots qui ne doivent point être pris à la lettre, des jeux d'esprit qui peuvent au plus servir d'exemples, mais jamais de moyens. C'est ainsi que l'*Art poétique* d'Horace ou celui de Boileau peuvent être utiles à un poète, comme modèles de poésie, mais point du tout comme moyens de créer des poëmes ; car il ne peut y avoir de moyens artificiels de créer ou d'inventer.

Lorsque Descartes part de son doute universel, on peut l'écouter avec les égards dus à un homme tel que lui, et recevoir son doute comme une règle de fausse position qui ne saurait avoir de grands inconvénients. Dans le fond, néanmoins, la règle est impossible et la supposition chimérique ; car il ne dépend de personne de commencer par ce doute, et chaque philosophe s'élance nécessairement dans la carrière avec toute la masse de connaissances qu'il a trouvée autour de lui.

Tout novateur invente un mot qui sert de point de ralliement à ses disciples, s'il doit en avoir. Bacon avec son *induction*, Kant avec sa *critique*, Condillac avec son *analyse* (1), ont enrôlé la foule. Ils ont fait secte ; c'est-

(1) Celui-ci est un véritable phénomène de notre âge. A force d'effronterie et de persévérance il est parvenu, non pas

à-dire que l'orgueil national n'a pas dédaigné de marcher à la suite de l'orgueil individuel qui s'annonçait comme un grand inventeur. Dans le fait cependant ces mots ne sont que des illusions ; car il ne peut y avoir de nouvelle méthode pour découvrir. L'orgueil peut seulement donner de nouveaux noms à d'anciennes notions, et l'ignorance ou l'inapplication peuvent prendre ces noms pour des choses.

Il faut ajouter que les inventeurs de ces noms font un très-grand tort à la science, en ce qu'ils la divisent, au lieu de la réunir. Ils créent des sectes, au lieu de former des religions ; au lieu de renforcer le grand faisceau des vérités, ils refusent d'y prendre place ; ils le délient même autant qu'il est en eux.

Si Kant, par exemple, avait marché en simplicité de cœur à la suite de Platon, de Descartes, de Malebran-

---

à croire (ce qui paraît impossible), mais à faire croire que son *analyse* était une science réelle et nouvelle, une science de sa façon, parfaitement inconnue avant lui. Insensiblement il en est venu à dire *mon analyse*, *mes analyses*, comme on dit *mon cheval* ou *ma maison*. Tantôt il amuse et tantôt il impatiente, mais nulle part je ne l'ai trouvé plus ineffable que sur la question de l'âme des bêtes. *Les philosophes*, dit-il (c'est-à-dire tous les philosophes jusqu'à lui, cela s'entend), *se sont trouvés fort embarrassés sur cette question, faute d'avoir connu* SES ANALYSES. Quant à lui, il a saisi aisément la vérité avec son *nouvel instrument ;* et SES ANALYSES *ont rendu sensible que les bêtes ont une âme, mais*

che, etc., il ne serait déjà plus question de Locke dans le monde, et la France peut-être serait *désinfatuée* de son ridicule et funeste Condillac. Au lieu de cela, il a plu à Kant de se livrer à cet orgueil aigre et exclusif qui refuse de devoir rien à personne. Il nous a parlé comme une Pythonisse énigmatique. Il n'a rien voulu dire comme les autres hommes ; il a inventé une langue ; et, non content de nous proposer d'apprendre l'allemand (certes, c'était bien assez !) il a voulu nous forcer d'apprendre encore le *Kant*. Qu'est-il arrivé ? il a excité chez lui une fermentation passagère, un enthousiasme de commande, un frémissement scolastique toujours borné à la rive droite du Rhin, et lorsque ses *drogmans* se sont présentés pour expliquer ces belles choses aux Français, ceux-ci se sont mis à rire.

On n'a cessé de nous répéter pendant le dernier siècle que Bacon avait rendu le plus grand service aux sciences en substituant l'induction au syllogisme. Cette assertion ayant acquis, à force d'être répétée, une assez grande autorité, il est nécessaire de l'examiner dans le

---

que cette âme est inférieure à la nôtre. (Essai sur l'Orig. des Connaiss. hum., sect. II, ch. IV, § 43.) Voilà, certes, une des plus prodigieuses découvertes qui aient jamais été faites ; et voilà ce que les Français du XVIIIe siècle ont pu entendre et même admirer. On serait quelquefois tenté de s'écrier : *O gentem ad servitutem natam !* ses charlatans l'ont dominée comme ses tyrans. — Espérons cependant qu'un Roi légitime ramènera à la fois chez elle la *puissance* et les idées INNÉES.

plus grand détail ; mais voyons d'abord bien précisément ce que c'est que l'induction.

Les bons écrivains français emploient quelquefois ce mot comme un simple synonyme de *conclusion* ou *conséquence*, et c'est ainsi que Voltaire a dit : *On se trompe en tirant des* inductions. *Pierre-le-Grand abolit le Patriarcat : Hubner ajoute qu'il se déclara Patriarche lui-même : des anecdotes, prétendues de Russie, vont plus loin, et disent qu'il officia pontificalement. Ainsi, d'un fait avéré on tire des* conclusions *erronées* (1). Ce sens de *conclusion simple* est le premier que l'Académie française attribue au mot *induction ;* mais le second sens est le plus important : « Induction se dit aussi de « l'énumération de plusieurs choses pour prouver une « proposition ; et c'est dans ce sens qu'on dit : *prouver « une chose par induction* (2). »

L'induction étant l'âme du raisonnement humain dans tous ses objets possibles, il me semble que Hume en a restreint et par conséquent altéré l'idée, en disant que l'*induction est cette opération de l'âme par laquelle nous inférons la ressemblance des effets de la ressemblance des causes* (3).

Pourquoi borner l'induction à l'idée seule de causalité ? Aristote dit mieux et en moins de mots : *L'induc-*

---

(1) Hist. de l'empire de Russie sous Pierre-le-Grand, Préface. Paris, Didot, 1803, p. 36.

(2) Dict. de l'Acad. française, art. *Induction.*

(3) Hume's Essays.

tion, dit-il, *est le sentier qui nous conduit du particulier au général* (1). Ainsi lorsqu'on a éprouvé que la mer Adriatique est salée, que la mer Baltique est salée, que la mer Vermeille est salée, etc., on peut conclure légitimement donc les eaux de toutes les mers sont salées (2).

Un dialecticien étranger à l'Europe est un peu moins précis, mais plus lumineux qu'Aristote dont il adopte l'idée · *L'induction*, dit-il, *est un procédé qui recueille des faits particuliers pour en tirer une règle générale applicable à une classe d'êtres* (3).

Ecoutons maintenant Cicéron : *On appelle*, dit-il, *induction cette analogie qui, de plusieurs points accordés, nous conduit où elle veut* (4); et il en donne tout de suite un exemple charmant qu'on me saura gré de rapporter ici pour égayer, sans préjudice de l'instruction, un sujet aride de sa nature.

La célèbre Aspasie, s'entretenant un jour avec Xéno-

---

(1) Επαγωγὴ δὴ ἡ ἀπὸ τῶν καθέκαστα ἐπὶ τὰ καθόλου ἔφοδος. Arist. Top. I, 10.

(2) Logique de Port-Royal. IIIe part. ch. 19.

(3) Extrait du TEHZEEB-UL-MANTIK, ou *Essence de la logique*, ouvrage arabe, dans les Recherches asiatiques, in-4°, tome VIII, p. 127.

(4) *Hæc* (similitudo) *ex pluribus perveniens quò vult appellatur* Inductio, *quæ græcè* παραγωγὴ *nominatur, et quâ plurimùm usus est in sermonibus Socrates.* (Cic. de Inv. Rhet. I, 31.) On peut s'étonner de ce que Cicéron dit ici,

phon et sa femme, commença par dire à celle-ci : *Dites-moi, je vous prie, madame, si votre voisine avait des bijoux plus beaux que les vôtres, lesquels aimeriez-vous mieux posséder, ceux qui vous appartiennent ou les siens ?* — *Les siens*, répondit sans hésiter la femme de Xénophon. — *Et si sa garde-robe et sa toilette valaient de même beaucoup mieux que les vôtres, de quel côté placeriez-vous votre préférence ?* — Même réponse de la part de la fidèle épouse. — *Maintenant*, reprit Aspasie, *encore une question, je vous prie : Si le mari de cette femme valait mieux que le vôtre, le préfèreriez-vous à Xénophon ?* — Ici la dame rougit et se tut. Alors Aspasie, se tournant du côté de l'époux : *Dites-moi*, lui dit-elle, *si le cheval de votre voisin valait mieux que le vôtre, n'aimeriez-vous pas mieux l'avoir ?* — *Mais, sans doute*, répondit Xénophon. — *Et s'il s'agissait de sa terre ?* — *Je la préfèrerais de même.* — *Mais si sa femme était supérieure à la vôtre,... qu'en dites-vous ?* — Ici Xénophon se tut à son tour (1). Alors Aspasie reprenant la parole : *Eh bien !* dit-elle, *puisque vous vous obstinez l'un et l'au-*

---

sans exception ni explication, que *l'induction* se nomme en grec παραγωγή, quoique le grand maître dans ce genre, Aristote, la nomme invariablement Επαγωγή. (Top. I, 10, Analyt. prior. II, 23 ; Analyt. poster. I, 19 : 7, 18, etc., etc. ἐπακτίκος λόγος, id. Metaph. XIII, 4.)

(1) Deux époux hébreux (mais pas d'autres dans l'univers), mis à la même épreuve, eussent répondu à la dialecticienne : *Que nous parlez-vous, ô belle aveugle ! de ce qu'il y a de*

tre à garder le silence sur ce que je voulais principalement savoir de vous, je me charge moi-même de dire votre pensée. Chacun de vous désire nécessairement ce qu'il y a de plus parfait. Ainsi, tant qu'il y aura un meilleur époux et une meilleure femme dans l'univers, vous ne pourrez ni l'un ni l'autre vous empêcher de les préférer à ce que vous possédez dans ce genre (1).

On peut donc encore définir l'*induction*, un discours par lequel on force un nouvel aveu en vertu des aveux précédents (2) ; et cette définition, comparée à celle d'Aristote, nous montre les deux faces distinctes de l'*induction ;* car tantôt elle part d'une proposition générale pour en démontrer une particulière (3), et tantôt elle conclut d'une énumération de vérités particulières la vérité d'une proposition générale. Ainsi, par exemple, on peut dire également, en suivant l'exemple cité : « Vous préférez le plus beau cheval, la plus belle

---

meilleur dans tous les genres, et de la préférence forcée qu'on lui accorde ? Si vous connaissiez notre loi, vous sauriez que ce désir qui vous paraît inévitable nous est défendu comme un crime.

(1) Cic. de Invent. Rhet. I, 31.

(2) *Hic quum rebus non dubiis esset assensum, factum est propter similitudinem ut etiam illud, quod dubium videbatur, si quis separatim quæreret, id pro certo propter rationem rogandi concederetur.* (Cic. Ibid.)

(3) Ce que J. de Maistre appelle une face particulière de l'induction est proprement la déduction.

terre, etc., en un mot, le meilleur dans tous les genres, donc vous préférez aussi la femme la plus aimable ; » ou bien : « Vous préférez le plus beau cheval, la plus belle femme, etc. ; donc vous préférez constamment le meilleur dans tous les genres. » Mais toujours il s'agit d'une généralité ; car sans généralité il n'y a point d'induction (1). De ces deux formes, la première appartient plus particulièrement à l'argumentation et à la conviction, l'autre à la recherche et à la découverte. La première est plus naturelle à l'homme qui parle à un autre homme, la seconde l'est davantage à l'homme qui se parle à lui-même.

Au fond, cependant, qu'est-ce que l'induction ? Aristote l'a fort bien vu : *C'est un syllogisme sans moyen terme* (2). Prise à la lettre, la proposition d'Aristote est contradictoire ; car le moyen terme est l'essence même du syllogisme. Mais elle doit être entendue en ce sens que, dans l'induction aristotélicienne, dans celle qui, prise à la rigueur, suppose l'énumération de tous

---

(1) Ἡ γὰρ ἐπαγωγὴ διὰ πάντων. (Arist. Analyt. prior. II, 23.) Le vrai sens, donné par Aristote lui-même, est que la conclusion inductive suppose l'énumération de tous les cas particuliers. L'induction, ainsi entendue, est définie par Bossuet *un argument par lequel, en parcourant toutes les choses particulières, on établit une proposition universelle.* (Log. l. III, c. 21.)

(2) Εστι δὲ ὁ τοιοῦτος συλλογισμὸς (ἡ ἐπαγωγὴ) τῆς πρωτης καὶ ἀμέσου προτάσεως. (Aristot. Anal. prior. II, 23.)

les cas particuliers, le petit terme et le moyen terme, ayant même extension, se confondent et ne font qu'un.

Toutes les formes possibles de syllogisme ne changent rien à la nature des choses. On ne l'aura jamais assez répété : le syllogisme est l'homme. Abolir, altérer l'un ou l'autre, c'est la même idée.

Qu'importe que je dise : *Tout être simple est indestructible de sa nature : or mon âme est un être simple, donc, etc. ;* ou bien que je dise immédiatement : *Mon âme est simple ; donc elle est indestructible ?* C'est toujours le syllogisme qui est virtuellement dans l'*induction* comme il est dans l'*enthymème*. Le mot d'enthymème n'a pas gardé chez les modernes le sens qu'il avait dans la langue d'Aristote. Nous entendons par enthymème « un syllogisme où l'une des prémisses est sous-entendue. » Aristote entendait « un syllogisme en matière probable » par opposition au syllogisme proprement et absolument démonstratif. On peut dire même que ces deux dernières formes ou ne diffèrent nullement, ou ne diffèrent que par ce que les dialecticiens appellent *le lien*, mais nullement dans leur essence, puisque l'enthymème, suivant Aristote, *est ce raisonnement qui force le consentement au moyen des propositions avouées* (1) ; définition qui est précisément celle de l'induction, suivant Cicéron (2).

---

(1) Εστι δὲ τὸ μὲν δεικτικὸν ἐνθύμημα τὸ ἐξ ὁμολογουμένων συνάγειν. (Id. Rhet. II, 22.)

(2) Cic. loc. cit.

A l'appui de cette observation on peut citer encore l'illustre Euler, l'homme du monde qui a le mieux connu le mécanisme du syllogisme et qui l'a représenté aux yeux de la manière la plus ingénieuse. Ce grand homme ne fait nulle distinction entre le syllogisme et l'induction, lorsqu'il dit en général *que le syllogisme est le seul moyen de découvrir les vérités inconnues, chaque vérité devant toujours être la conclusion d'un syllogisme dont les prémisses sont indubitablement vraies* (1).

Que peut-on ajouter enfin au témoignage formel de Bacon lui-même déclarant en termes exprès que l'enthymème, ainsi que l'exemple (ou le raisonnement par analogie) *ne sont autre chose qu'une contraction du syllogisme et de l'induction* (2).

On voit à quoi se réduit toute cette théorie de l'induction dont on a fait tant de bruit : *c'est un syllogisme contracté*, et rien de plus. Ainsi, lorsqu'on nous dit que Bacon a substitué l'induction au syllogisme, c'est tout comme si l'on disait qu'il a substitué le syllogisme au syllogisme ou le raisonnement au raisonnement.

« Le syllogisme, dit Bacon, se compose de proposi-
« tions, les propositions de mots, et les mots sont les

---

(1) Lettres à une Princesse d'Allemagne, tom. II, lettre CIV^e^, 21 février 1761.

(2) De Augm. Scient. v. 4. Op. tom. VII, p. 268 : *Nam enthymemata et exempla illorum duorum compendia tantùm sunt.*

« signes des notions. Si donc les notions sont confuses « ou trop vite formées, rien de ce que nous appuyons « sur cette base ne peut tenir ; de manière qu'il ne « nous reste d'autre base qu'une induction légi- « time (1). »

Parodions d'abord ce morceau pour en faire sentir le ridicule.

L'induction se compose de propositions, les propositions de mots, et les mots sont les signes des notions. Mais si les notions sont confuses ou mal fondées, tout ce que nous appuyons sur cette base ne peut tenir ; de manière qu'il ne nous reste d'autre base qu'un syllogisme légitime.

C'est peut-être faire trop d'honneur à cette tirade que de l'attaquer autrement. Comment a-t-on pu être la dupe de semblables *puérilités* (ici l'expression est juste) et permettre qu'on nous cite comme un oracle l'homme qui vient nous apprendre *qu'il faut avoir soin de raisonner juste, vu que tout ce que l'on appuie sur un raisonnement faux tombe de lui-même ?* En vérité c'est une belle découverte ! Il y revient cependant dans la suite du même ouvrage, et il se répète sous une forme différente. *Il est manifeste*, dit-il, *que tout ce raisonnement par syllogisme* (c'est-à-dire *ce raisonnement par raisonnement*) *n'est que l'art d'attacher une conclusion à un principe par des termes moyens ; mais le principe pris*

(1) *Nov. Org.* lib. I, aph. XIV. Op. t. VIII, p. 3.

pour certain est toujours mis hors de question (1). Où donc avait-il vu qu'il fût possible de juger autrement ? S'il y a quelque chose d'évident en métaphysique, c'est que nulle vérité ne peut être découverte *par voie de raisonnement* qu'en la rattachant, par un lien qu'il s'agit de chercher, à une vérité antérieure admise comme certaine. La règle est la même pour l'induction et le syllogisme, puisque l'un et l'autre, comme nous l'avons vu, ne diffèrent essentiellement que de nom.

Les hommes étant trompés à chaque instant par les idées fausses qu'ils attachent aux mots, il est important d'insister sur l'observation déjà faite que ce mot de *syllogisme* ne signifie dans la langue qui l'a produit que *raisonnement*. En grec le mot de *syllogisme*, dans sa signification primitive et générale, n'est point technique, pas plus que celui de *raisonnement* parmi nous. Les dialecticiens seuls l'emploient dans le sens restreint que nous lui avons attribué : aussi les Latins le rendent-ils presque toujours par celui de *ratiocinatio*.

Tout syllogisme est une *équation*. Ce qui arrive dans les mathématiques a lieu dans toutes les sciences. On cherche à comparer l'inconnue à une connue ; et dès que l'égalité est prouvée, l'inconnue est *nommée*, c'est-à-dire *connue*. L'*équation* est *le moyen terme* qui unit les deux extrêmes, ou autrement c'est l'opération du *verbe* qui présente à l'intelligence un fruit d'elle et de lui.

---

(1) *Nov. Org.* lib. V, cap. IV, p. 269.

N'est-ce pas la même chose de dire $5 + 5 = 10$, ou de dire : *Tout nombre est égal au double de sa moitié : or, cinq est la moitié de dix ; donc, etc.*

Une gloire immortelle est due à l'homme étonnant qui a vu le syllogisme dans l'esprit humain, qui l'a divisé en espèces, qui en a trouvé les lois, qui l'a, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *spirituellement anatomisé*, qui nous a conduits enfin à savoir qu'il n'y a que dix-neuf manières possibles de raisonner légitimement (1). Bacon, qui parle sans cesse d'Aristote avec un ton de supériorité excessivement déplacé, lui manque surtout de deux manières principales. D'abord il l'appelle *déserteur de l'expérience* (2), ce qui est tout aussi ridicule que si nous appelions Bossuet ou Pétau

---

(1) Condillac, après avoir jeté un coup d'œil assez inattentif sur la nature du syllogisme, qu'il ne se rappelle que comme un amusement de collège, ajoute solennellement : *Nous ne faisons aucun usage de tout cela* (*Logique*, chap. VIII, note) ; je le crois. Pour en faire usage il faudrait le comprendre, et c'est ce qui ne lui est jamais arrivé. Il vaut bien mieux insulter la science que se donner la peine de l'acquérir, s'emparer de quelques idées ou fausses ou triviales : en tirer des conséquences à perte de vue, et nommer tout cela *analyse :* alors on reçoit les honneurs de l'*in*-18, on est lu de tous côtés, et la foule s'écrie : *Comme il est clair !* sans se douter qu'elle insulte.

(2) *Nescimus quid sibi velit hujusmodi* desertor experientiæ. (Descript. Globi intellect. Opp. tom. IX, p. 230.)

déserteurs de l'histoire naturelle. Comment peut-on déserter un corps où l'on n'est pas enrôlé? Aristote n'a point déconseillé la physique expérimentale ; il n'en a point dégoûté l'esprit humain : s'il ne l'a point pratiquée, c'est parce que cette science n'était pas née, et de plus, parce qu'elle ne saurait appartenir qu'à des chrétiens. C'est de quoi Bacon se doutait peu.

Il ne se montre pas en second lieu moins injuste envers Aristote, en ne cessant de le présenter comme l'auteur de la méthode syllogistique, ce qui est très-faux. Le philosophe grec a recherché et démontré dans ses *Analytiques* et ailleurs les lois du syllogisme, c'est-à-dire du *raisonnement ;* mais jamais il n'a employé la méthode syllogistique. Il a traité la physique, l'histoire naturelle, la morale, la politique, la métaphysique, l'astronomie, la poétique, la rhétorique ; on ne trouvera pas que dans toutes ses œuvres il ait employé un seul syllogisme, dans le sens moderne, c'est-à-dire dans le sens du raisonnement décharné et réduit aux formes techniques. Le reproche que lui fait Bacon sur ce point tombe donc absolument à faux. Si les scolastiques ont introduit depuis la forme syllogistique dans l'enseignement des sciences, ce n'est pas la faute d'Aristote, qui n'en donna jamais ni l'exemple ni le précepte. C'est d'ailleurs une grande question de savoir si l'on a bien ou mal fait de bannir cette forme de l'enseignement public ; il n'en est certainement pas de plus propre à donner à l'esprit de la justesse et de la subtilité en le forçant à ne jamais divaguer : c'est ce que savent parfaitement ceux qui ont été exercés dans ce genre.

Bacon s'est donné de plus un très-grand tort, celui de confondre perpétuellement le syllogisme avec la forme syllogistique, et de l'opposer à l'expérience, comme si l'un excluait l'autre : *Le syllogisme*, dit-il, *peut être admis dans les sciences populaires, telles que la morale, la jurisprudence, et autres sciences de ce genre* (1), même encore *dans la théologie, puisqu'il a plu à Dieu de s'adapter à la faiblesse des plus simples* (2); *on peut même l'employer dans la philosophie naturelle par voie de simple raisonnement qui produit la conviction, l'assentiment, quoique toujours stérile d'œuvres* (3); *mais la subtilité de la nature et celle des opérations ne sauraient être enchaînées par de semblables entraves* (4).

Il serait difficile de rencontrer nulle part des idées plus fausses. Qui jamais a soutenu qu'on eût besoin de

---

(1) Je reviendrai sur l'absurde et même coupable grossièreté qui ose désigner par une épithète méprisante les sciences les plus importantes pour l'homme, les seules même rigoureusement nécessaires, puisqu'elles sont les seules qui se rapportent à sa fin.

(2) Yea, *and divinity, because it pleaseth God to apply himself to the capacity of the simplest, etc.* (Of the adv. of Learn., etc. B. II, p. 135.) Bacon craint ici d'être compris ; mais bientôt nous ferons tomber le voile dont il s'enveloppe.

(3) *Quæ assensum parit, operis effeta est.* (Ibid.)

(4) *But the subtility of nature and operations will not be inchained in those bonds, etc.* (Ibid.)

syllogismes pour fondre des métaux, cristalliser des sels ou ébranler des masses ? Les mécaniciens, les opticiens et surtout les nombreux alchimistes, contemporains de Bacon, raisonnaient-ils donc *in formâ ?* Mais tel est le ridicule éternel de Bacon : il s'enveloppe, il prend le ton d'un oracle pour nous dire des choses si simples qu'elles pourraient s'appeler niaises ; et la foule n'en croit pas moins que ces mots pompeux signifient quelque chose. Pour Bacon il n'y a qu'une science, la *physique expérimentale ;* les autres ne sont pas proprement des sciences, vu qu'elles ne résident que dans l'opinion (1). Ces sciences sont toujours *vides d'œuvres* (2), c'est-à-dire que le théologien, le moraliste, le métaphysicien, etc., ne pourront jamais enfermer une de leurs démonstrations dans un bocal, la soumettre à la filière, au marteau ou à l'alambic, etc. ; ainsi la certitude n'appartient qu'aux sciences physiques, et les sciences morales ne sont que l'amusement de l'opinion (3).

---

(1) *Artes populares et* OPINABILES. (De Augm. Scient. Op. tom. VII, in distrib. op., § 7, p. 36.)

(2) *Operis effetæ.* (Op. tom. I, p. 35.) *Operum steriles et à practicâ remotas et planè, quoad partem activam scientiarum, incompetentes (propositiones).* Tom. VII, loc. cit., p. 36.

Il est sûr, par exemple, que la *Théologie expérimentale* n'est pas née encore, et c'est un grand dommage.

(3) De là vient apparemment que l'interprète et l'admirateur de Bacon appelle les sciences physiques RÉELLES, sans doute parce qu'il n'y en a pas d'autres.

Il faut bien se garder de croire que ce système ne soit que ridicule ; il est éminemment dangereux et tend directement à l'avilissement de l'homme. Les sciences naturelles ont leur prix sans doute ; mais elles ne doivent point être exclusivement cultivées, ni jamais mises à la première place. Toute nation qui commettra cette faute tombera bientôt au-dessous d'elle-même. Cette vérité était bien loin de Bacon ; mais ce qu'il ignorait tout aussi parfaitement, c'est que, dans les sciences naturelles mêmes, toute expérience concluante n'est qu'une proposition, partie nécessaire d'un syllogisme interne ; autrement elle ne conclurait pas ; ce qui prouve encore évidemment l'existence des idées originelles, indépendantes de toute expérience : car l'homme ne pouvant rien mesurer sans une mesure antérieure à laquelle il se rapporte, l'expérience même lui devient inutile s'il ne peut la rapporter à un principe antérieur qui lui sert à juger la validité de l'expérience ; et ainsi en remontant on arrivera nécessairement à un principe qui enseigne et ne peut être enseigné ; autrement il y aurait progrès à l'infini, ce qui est absurde.

Torricelli dit : « L'air est un corps comme un autre ; on le touche, on le respire, on le corrompt, on le purifie, on le voit même comme les poissons voient l'eau : pourquoi donc ne serait-il pas pesant comme les autres corps ? » Voilà l'induction ou l'analogie, c'est-à-dire l'affirmation de l'attribut, ou de ce que l'école nomme le *prédicat*, transporté d'un objet où il se trouve incontestablement à un autre où il était en question ; mais le syllogisme parfait existait dans la tête de Torricelli.

Tous les corps sont pesants : or l'air est un corps ; donc, etc.

On voit ici le *moyen terme* ou le *nexus* qui unit les deux vérités : c'est l'idée abstraite de *corps* qui renferme l'air dans le cercle des graves ; c'est ce terme qui compare, et par conséquent qui affirme : c'est le *verbe* de toute intelligence.

Les gens du métier reconnaîtront aisément qu'il y a ici quelque confusion. Au sens logique, un terme ne compare et n'affirme rien. L'esprit compare les termes, et le résultat de cette comparaison est un acte mental qui affirme ou nie, et qui se traduit par le verbe.

Que signifient donc les invectives de Bacon contre le syllogisme ? Il est infiniment probable qu'il confondait les idées et ne s'entendait pas lui-même ; car nulle part dans ses ouvrages on ne trouve la preuve qu'il eût pénétré et la langue et les écrits des philosophes grecs ; et cependant sans cette connaissance il ne faut pas se mêler d'analyser.

Mais ce qui jetterait dans le plus grand étonnement, si quelque préjugé du dix-huitième siècle pouvait étonner un observateur attentif, c'est que cette induction dont on fait tant de bruit, et qui forme une si grande partie de la réputation de Bacon, Bacon lui-même la rejetait *comme un moyen grossier et stupide* (1). C'est en

(1) *Pinguis et crassa.* De Augm. Scient. lib. v, cap, II. Op. tom. VII, p. 249.)

vain que le Créateur a mis dans nos mains le flambeau de l'analogie ; Bacon vient placer son éteignoir poétique sur cette lumière divine (1), et il lui substitue une induction de sa façon, qu'il honore du titre d'*induction légitime*, et qui est purement négative ; c'est-à-dire, par exemple, que pour l'explication d'un phénomène il ne faut point en chercher la cause par analogie ou par induction vulgaire, mais commencer par écarter toutes les explications fausses, vu que, toutes les causes imaginaires étant exclues, celle qui reste sera la vraie.

On aurait peine à croire qu'une telle idée ait passé dans la tête d'un homme célèbre, et qu'une grande réputation soit fondée en partie sur un tel acte de délire ; rien cependant n'est plus incontestable, et l'on voit maintenant de quel côté se trouve la *puérilité ;* car jamais on n'imagina rien de plus absurde que cette *méthode d'exclusion*, rien de plus contraire à la marche de l'esprit humain et au progrès des sciences.

Conclure, dit Bacon, *d'après un certain nombre d'expériences, sans expérience contraire, ce n'est pas con-*

---

(1) Ceci ne doit point étonner : la maladie de Bacon était de blâmer généralement tout ce qu'on faisait, tout ce qu'on croyait. Il a poussé ce ridicule au point qu'en donnant en passant quelque louange à l'invention moderne des télescopes, il conseille cependant aux inventeurs de changer ces instruments. (*Superest* TANTUM *ut instrumenta mutent.* Descript. Globi intellect. Op. t. IX, p. 210.) — Changer l'instruments pour observer le ciel ! ! ! — *Certè furit.*

clure, c'est conjecturer (1) ; comme si l'homme n'était pas condamné à conjecturer sans cesse ! comme si l'on pouvait faire un pas dans les sciences sans conjecturer ! comme si enfin l'art de conjecturer n'était pas le caractère le plus distinctif de l'homme de génie dans tous les genres !

Bacon d'ailleurs commet ici une singulière faute : il prend la conjecture pour quelque chose d'absolu, et il l'oppose à la certitude comme quelque chose de contraire. Il ignorait donc que la conjecture n'est qu'une fraction de la certitude, et que cette fraction toujours susceptible d'accroissement peut s'approcher enfin de l'unité, au point d'être prise pour elle.

Lorsque dans plusieurs sujets, dit-il, quelques faits se montrent d'un certain côté, comment peut-on être sûr qu'un fait inconnu ne se trouve pas de l'autre côté (2) ? On aurait fort embarrassé Bacon, si on lui avait demandé *qu'est-ce que l'autre côté ?* Au reste, il était si loin d'attacher un sens déterminé à cette expression, que lorsqu'il en vient à se traduire lui-même, il la supprime, et dit simplement dans le latin : *Si l'on*

---

(1) To conclude upon an enumeration of particulars without instance contradictory is no conclusion but a conjecture. (Of the Adv. of. Learn. II, p. 134.) Il se traduit exactement dans l'édition latine, tom. VII, lib. V, cap. II, p. 249.

(2) *For who can* assure, in many subjects, upon those *particulars* which appear of a side, that there are not other *on the contrary side* which appear not? (Ibid., p. 134.)

trouve plusieurs faits d'un côté, qui osera prendre sur lui d'assurer qu'ils ne sont pas contredits par quelque autre fait inconnu (1) ?

On ne saurait méconnaître plus parfaitement la nature de l'induction. Rien ne pouvant être contraire à des vérités connues, et l'induction partant toujours de vérités connues et avouées, il peut bien se faire qu'un fait nouvellement découvert ne se range pas dans cette généralité, mais il ne peut se faire qu'il ébranle ce qui est établi ; ainsi, dans l'exemple vulgaire cité d'après Port-Royal, on dira : *L'Adriatique est salée, la Baltique est salée, la Caspienne est salée, etc. ;* donc *toutes les mers sont salées.* On objecte le Baikal qui n'est pas salé. Le fait étant vérifié, on dira : Donc *toutes les mers sont salées, excepté le Baikal,* ou bien : Donc *le Baikal n'est pas une mer.* Mais comment ce fait, supposé inconnu, dérange-t-il en se montrant les observations précédentes, et que veut dire Bacon?

Ce qui suit est exquis. *C'est comme si le prophète Samuel avait sacré l'un des enfants d'Isaï qu'on fit paraître*

---

(1) *Quis enim in se recipiet quùm* particularia, *quæ quis novit aut quorum meminit, ex unâ tantùm parte compareant, non delitescere aliquod quod omnino repugnet ?* (Ibid. tom. VII.)

On peut observer ici le mot de *particulars* qu'il traduit en latin par celui de *particularia.* Plus souvent il emploie celui d'*instance,* qu'il se permet de traduire en latin par le mot

l'un après l'autre devant lui, et qu'il eût agi sans tenir compte de David qui était aux champs (1).

Cette platitude est précieuse en ce qu'elle montre que Bacon, absolument dépourvu de l'esprit d'analyse, non seulement ne savait pas résoudre les questions, mais ne savait pas même les poser.

Dans cette comparaison ridicule, chacun des enfants d'Isaï (le seul David excepté) représente une proposition fausse. Samuel disait : *Aucun des enfants qu'on me présente ne m'est désigné par l'esprit qui me conduit; faites donc venir David qui est aux champs.* Or, c'est tout le contraire dans l'induction, où l'on tire une conclusion d'un certain nombre de propositions données et avouées pour vraies.

Voilà donc Bacon bien convaincu de ne s'être pas compris lui-même, ce qui lui arrive très-souvent. Il faut montrer maintenant pourquoi il ne s'est pas compris sur ce point particulier.

L'homme, dans l'ordre des découvertes, ne peut rechercher que trois choses : un fait, une cause, ou une essence. *Les eaux de toutes les mers sont-elles salées ?*

---

barbare d'*instantia*. Tout cela signifie, *fait*, *expérience*, *exemple*, *argument*. Son expression est toujours vague comme sa pensée.

(1) *Perinde ac si Samuel acquievisset in illis* Isaï filiis *quos coram adductos videbat in domo, et minimè quæsivisset* Davidem *qui in agro aberat*. (De Augm. Scient. lib. v, chap. 2, t. VII, p. 49.)

voilà un fait ; *pourquoi les eaux de la mer sont-elles salées?* voilà une cause ; *qu'est-ce que le sel ?* voilà une essence.

Or, Bacon, qui ne savait pas faire cette distinction, passait toujours de l'un à l'autre de ces trois ordres de vérités, et appliquait à l'un ce qui convenait à l'autre. On voit, par exemple, qu'il fut conduit à sa folle *méthode d'exclusion* par ses réflexions confuses sur les essences. Il demandait, par exemple : *qu'est-ce que la chaleur?* et il voyait en général qu'il fallait d'abord exclure tout ce qui n'appartenait pas essentiellement à la chaleur, la lumière, par exemple, puisqu'on la trouve dans les phosphores. *Ce qui restera,* dit-il, *lorsque j'aurai exclu tout ce qui appartient à d'autres agents, sera la chaleur.*

Sans examiner ni la *validité* ni la *valeur* de ce raisonnement dans la recherche des essences, qu'a-t-il de commun avec le cas où l'induction (que Bacon appelle si puérilement *puérile*) cherche à classer des faits du même ordre par voie d'analogie?

Le docteur Shaw, qui a publié en anglais, et commenté en quelques endroits les Œuvres de Bacon (1), nous fournit une nouvelle preuve du vague qui règne dans toute cette théorie, si mal à propos vantée par des hommes qui n'en ont pas la moindre idée.

L'induction vulgaire, dit-il, *ponr la représenter d'une manière familière, est celle où on dit par exemple : « Je*

(1) London, 180. . . . . 12 vol. in-12.

vais vous en donner une preuve. » *Alors on cite un ou plusieurs faits qui parlent pour la proposition. L'induction logique commune procède de la même manière ; elle s'attache à quelques faits, mais sans considérer ceux qui prouvent le contraire ; de sorte que cette induction ne prouve rien, pouvant toujours être renversée par un fait contraire* (1).

En premier lieu, voilà la question totalement changée. Tout à l'heure il s'agissait de l'induction connue, qui part d'un certain nombre de vérités avouées pour en établir une nouvelle ; maintenant on nous parle d'une nouvelle induction où il ne s'agit plus d'analogie : c'est celle qui établit une vérité par une quantité d'antécédents qui la supposent. La preuve qu'on appelle dans les tribunaux criminels *preuves par indices* est de ce genre. Mais si cette distinction, quoique très-réelle, paraît trop subtile, tenons-nous-en, si l'on veut, à l'idée du commentateur. Il y a donc, suivant lui, deux inductions : l'une vulgaire et insuffisante, c'est l'ancienne ; l'autre, légitime et nouvelle. Celle-ci appartient à Bacon, et il a révélé quoi ? *qu'il ne faut jamais s'en tenir à un nombre trop petit de faits et d'expériences*, ou en d'autres termes *que ce qui est insuffisant ne suffit pas.* A quoi songe-t-on de nous donner ces brillants aphorismes pour des nouveautés ? On dirait qu'il fut un temps où il était passé en maxime *qu'il est permis de conclure du particulier au général.*

---

(1) Ibid. tom. I, p. 7, note.

Qu'on dise devant une femme de bon sens : *Un homme tout essoufflé vient de passer à côté de moi ; je suis sûr qu'il est l'auteur du meurtre commis tout à l'heure.* Pense-t-on que cette femme, sans avoir lu le *Novum organum*, ne sera pas en état de dire: *Vous allez trop vite. Ne dirait-on pas qu'il est impossible de courir et d'avoir chaud sans avoir tué un homme ?* On conçoit à peine comment on a pu trouver quelque chose de nouveau dans toute cette théorie de l'induction, qui n'est autre chose que le bon sens de tous les siècles.

On ne saurait réellement adjuger à Bacon en toute propriété que sa *méthode d'exclusion*, qui est une absurdité dans tous les sens imaginables.

D'ailleurs, aucun des panégyristes de Bacon ne parle de cette *méthode d'exclusion* (1) : tous s'en tiennent à l'induction simple, tous le félicitent purement et simplement d'avoir substitué l'induction au syllogisme. Je citerai sur ce point deux textes anglais extrêmement curieux.

« Le genre humain s'étant fatigué pendant deux mille ans à chercher la vérité à l'aide du syllogisme, Bacon

---

(1) Je ne connais d'autre exception que celle de M. de Luc. (Précis de la Philosophie de Bacon, Paris, 1802, 2 vol. in-8.) *Il s'étonne*, dit-il, *qu'aucun physicien, parmi ceux qui semblent avoir lu les ouvrages de Bacon, ne se soit avisé de cultiver cette méthode.* (Ibid. tom. I, p. 60.) Lui-même, par l'usage qu'il en fait sur des objets de la plus haute importance, a fort bien prouvé que ces physiciens avaient raison.

proposa l'induction comme un instrument plus efficace. Son nouvel instrument donna aux pensées et aux travaux des rechercheurs un tour plus remarquable et plus utile que ne l'avait fait l'instrument aristotélicien, et l'on peut le considérer comme la seconde grande ère des progrès de la raison humaine (1). »

Les *réviseurs* d'Edimbourg, si justement célèbres, ajoutent, après avoir cité ce texte, des réflexions non moins extraordinaires.

« Il résulte, disent-ils, de ce passage que si l'on appelle une fois à l'*organum* d'Aristote, on recourra cent fois à celui de Bacon. S'il existait donc un système d'éducation qui fît de la logique d'Aristote son objet principal, et qui négligeât entièrement celle de Bacon, on pourrait l'accuser très-justement de prendre l'enfance de la science pour sa maturité (2).

On trouverait difficilement une preuve plus frappante de la force des préjugés, puisqu'ils ont pu tromper des hommes de ce mérite.

A quoi pensait donc le docteur Reid, lorsqu'il nous dit sérieusement *que le genre humain avait cherché la vérité pendant deux mille ans avec le syllogisme ?* O puissance incompréhensible du préjugé national dans tout son aveuglement et dans toute sa servitude! Quoi

---

(1) Dr *Reid's analysis of Aristotle's Logic*, p. 140.

(2) *Edinburgh-Review*, 1810, nº 31. On y lit le passage du docteur Reid.

donc ! les astronomes et les mathématiciens grecs, Archimède, Euclide, Pappus, Diophante, Eratosthène, Hipparque, Ptolémée; tous ces philosophes, et Platon surtout; Cicéron et Sénèque chez les Latins ; les fondateurs de la science dans les temps modernes; Roger Bacon en Angleterre, et ce Gilbert que Bacon cite souvent; Telesio et son compatriote Patrizzio, qui découvrit le premier le sexe des plantes ; Kircher, qui expliqua le miroir d'Archimède ; Grégoire de Saint-Vincent, qui fut si utile à Newton ; Cavalieri, Viète et Fermat ; Gassendi, Boyle, Otto de Guericke, Hook, etc. ; Aldrovandi, Alpini, Sanctorius, les deux Bartholius ; Copernic, qui retrouva le véritable système du monde ; Kepler, le vraiment inspiré, qui en démontra les lois ; Tycho, qui lui en avait fourni les moyens ; Descartes, qui eut ce qui manquait à Bacon, le droit de censurer Aristote ; Galilée enfin qu'il suffit de nommer : tous les chimistes, tous les mécaniciens, tous les naturalistes, tous les physiciens qui déjà, à l'époque de Bacon, avaient si fort avancé ou préparé les découvertes dans tous les genres, *ne s'étaient appuyés que sur le syllogisme !* Mais dans ce cas c'était donc un grand crime de briser un instrument consacré par d'immenses succès. Le fait est cependant qu'il n'a jamais été question de syllogisme dans aucun livre écrit sur les sciences d'observation, en remontant depuis Bacon jusqu'à la plus haute antiquité. Ce prétendu restaurateur de la science s'est donc battu contre une ombre, et ses panégyristes ne veulent pas voir qu'il est ridicule de s'épuiser en raisonnement pour prouver l'inutilité du syllogisme

dans la physique expérimentale, qu'il est à la fois ridicule et dangereux d'appeler cette science LA VÉRITÉ, comme s'il n'y en avait pas d'autre, et qu'en supposant enfin une théorie physique appuyée sur des expériences bien faites, ce serait toujours une grande question de savoir si la forme syllogistique devrait être bannie de l'enseignement appelé à discuter et à prouver publiquement cette théorie. Pour moi je pencherais à permettre toujours au syllogisme de s'exercer dans l'école.

. . . . . *Illâ se jactet in aulâ*
Æolus, et clauso ventorum carcere regnet (1).

On a trop méprisé la méthode des scolastiques, qui est très-propre à former l'esprit : on a trop méprisé même leurs connaissances. Plus d'un homme célèbre, tel que Leibnitz, par exemple, et de nos jours Kant, ont dû beaucoup aux scolastiques.

On ne pourra d'ailleurs assez le répéter : Aristote a démontré les lois du syllogisme, mais jamais il n'a employé et conseillé la forme syllogistique dans aucune science rationnelle ou expérimentale. Toutes les déclamations de Bacon sur ce point tombent à faux, et de

---

(1) Dans un appendice annexé à ce chapitre je donne un exemple de la méthode syllogistique appliquée à la physique moderne. Cette esquisse suffira probablement à tout bon esprit qui n'aurait pas une idée de cette méthode.

plus, ses idées étaient si confuses qu'après avoir perverti l'idée de l'induction pour se donner l'air d'un inventeur, il la pervertit de nouveau pour donner à l'induction un avantage imaginaire sur le syllogisme, méprisant ainsi la véritable et légitime induction, et ne se ressouvenant plus bientôt après de la chimère qu'il s'était avisé de lui substituer.

Le jugement par induction, dit-il, *trouve et juge ce qu'il cherche par un seul acte de l'entendement ; il n'emploie point de termes moyens ; il saisit l'objet immédiatement comme il arrive dans la sensation ; car les sens par rapport aux objets premiers* (1), *qui leur sont soumis, les aperçoivent et les jugent vrais par le même acte* (2).

Le voilà donc maintenant qui abandonne cette machine compliquée qu'il a nommée si mal à propos *induction légitime ;* et non seulement il en revient à l'in-

---

(1) *In objectis suis primariis.* (De Augm. Scient. l. V, cap. IV, § 1. Opp. t. VIII, p. 268.) Qu'est-ce qu'il veut dire? Lui-même, je crois, ne le savait pas bien précisément. Il paraît cependant que cette expression d'*objets premiers* se rapporte confusément à ce que Locke a débité depuis, *pingui Minervâ*, sur les *qualités premières et secondes.* (Essai sur l'Entend. hum. II, 18, 9.)

(2) *Objecti speciem arripit simul* (sensus) *et ejus veritati* CONSENTIT. (Ibid., p. 269.) Expression très-fausse; car la pensée peut bien penser à la pensée, c'est-à-dire à elle-même, et c'est en cela qu'elle est pensée, ou *substance-pen-*

duction ordinaire, où il ne sait pas voir le *terme moyen* parce qu'il n'y est pas exprimé, mais il la confond de plus avec l'*observation* et avec l'*intuition*.

Ainsi tantôt il altère les idées dans leur essence, tantôt il n'en saisit qu'une partie, tantôt il se trompe ; mais souvent aussi, si je ne me trompe moi-même infiniment, il veut tromper.

Après avoir dissipé les nuages amoncelés par la fausse dialectique de Bacon, et montré la parfaite identité du syllogisme et de l'induction, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'essence même du raisonnement ou du syllogisme.

Les lois du syllogisme découlent de la nature de l'esprit humain. En s'examinant lui-même, il voit qu'il est *intelligence* (1) par les idées primitives et générales qui

---

sée ; autrement elle serait accident ou qualité, ce qui est absurde ; mais le sens, quoiqu'il sente, ne se sent point, ce qui est bien différent ; de manière que sans objet sensible agissant sur les sens, il n'y a point de perception sensible. C'est l'esprit en vertu de sa mystérieuse alliance avec les sens, qui dit JE SENS. Aristote a certainement dit quelque part, mais je ne sais plus où : *Il n'y a pas sensation de sensation*, οὐκ ἐστὶν αἴσθησις αἰσθήσεως. C'est quelque chose déjà de bien comprendre ce mot ; mais que dirons-nous de celui qui l'a prononcé ?

(1) Quoique ce mot d'*intelligence* soit pris communément pour l'être spirituel absolu, néanmoins il n'y a pas d'inconvénient (et il suffit d'en avertir) de l'employer pour expri-

le constituent ce qu'il est ; *verbe* ou *raison*, par la comparaison active de ces idées et par le jugement qui rapporte chaque idée particulière à la notion primitive et substantielle ; *volonté* enfin ou *amour*, par l'acquiescement et l'action.

C'est dans l'endroit même où il nous apprend que nous avons été créés à son image, que Dieu, suivant la sage observation de saint Augustin, nous enseigne l'*unité de la Trinité et la Trinité de l'unité* (1).

De la nature même de l'esprit naît le syllogisme, dont les termes ne sont que les formes des puissances intellectuelles.

EXEMPLE.

1° *Tout être simple est indestructible.* (Idées générales de simplicité, d'essence, d'indestructibilité : idées qui ne peuvent être acquises, puisqu'elles sont l'homme, et

---

mer la première puissance de l'être spirituel qui est la source des deux autres. Je ne crois pas même que la langue fournisse de terme plus commode pour exprimer simplement la puissance qui *appréhende*, distinguée de la puissance qui *affirme* et de celle qui *veut*.

(1) *Demonstrante te .... doces eum .... videre Trinitatem unitatis et unitatem Trinitatis.* (August. Confess. XIII, 22, 2.) Un autre Père de l'Eglise, profitant de cette langue qui les surpasse toutes, exprime ainsi cette même idée : *Je*

que demander l'origine de ces idées, c'est demander l'origine de l'origine ou l'origine de l'esprit.)

2° *Or, l'esprit de l'homme est simple.* (Jugement de la *raison :* opération du verbe qui attache cette vérité à la notion originelle). (1)

3° *Donc l'esprit de l'homme est indestructible.* (Mouvement ou détermination de la *volonté* qui acquiesce et forme la croyance.) Autrement l'homme croira bien qu'il faut croire, mais il ne croira pas.

La vérité, comme la vie, ne se propage que par l'union. Il faut que deux vérités s'épousent pour en produire une troisième. Les Grecs appelèrent donc simplement *logisme* (raisonnement) une proposition isolée ; et *syllogisme* (on pourrait dire *coraisonnement*) cette réunion ou cette *trinité* de *logismes* qui renferme les deux vérités émanatrices et la conclusion qui en *procède* (2).

---

m'efforce de comprendre l'unité, et déjà les rayons ternaires resplendissent autour de moi ; j'essaie de les distinguer, et déjà ils m'ont repoussé dans l'unité.. — οὐ φθάνω τὸ ἓν νοῆσαι, καὶ τοῖς τρίσι περιλάμπομαι · οὐ φθάνω τὰ τρία διειλεῖν, καὶ εἰς τὸ ἓν ἀναφέρομαι. (Greg. apud Henr. Stephan. in ΦΘΑΝΩ.) L'unité nous ayant créés à LEUR image, tout ce qui est dit du modèle s'applique parfaitement à l'image.

(1) Car la *parole* ou le *verbe* est un agent, un être, une substance séparée, une *hypostase* enfin. C'est pourquoi il est écrit DIC VERBO, et non pas DIC VERBUM.

(2) Il est vrai que les écrivains grecs confondent quelquefois ces deux expressions, mais c'est par un abus assez natu-

Le squelette du raisonnement humain est revêtu de chair dans l'usage ordinaire ; mais, quoiqu'on ne l'aperçoive pas, cependant il soutient tout. L'homme ne peut raisonner sans tirer une conclusion de deux *prémisses* prouvées. Dans la dissertation la plus éloignée des formes scolastiques, le syllogisme est caché comme le système osseux dans le corps animal.

On ne doit donc absolument rien à Bacon pour avoir substitué l'induction au syllogisme (1), et les éloges qu'on lui donne à cet égard n'ont point de sens. Lorsque les savants critiques que je viens de citer nous disent *que, si l'on recourt une fois à l'instrument d'Aristote, on recourra cent fois à celui de Bacon*, ils suppo-

---

rel et qui ne saurait nuire aux deux sens clairs et distincts qu'elles présentent en elles-mêmes lorsqu'on les considère à part avec une précision rigoureuse.

(1) « La logique de Bacon, disait Gassendi, n'emploie « point le syllogisme dont la logique vulgaire fait un si « grand usage ;... au syllogisme elle substitue l'induction, « mais une induction exacte et sévère, qui ne précipite « rien, qui n'oublie rien ; mais surtout Bacon ne permet « pas que, d'après un petit nombre d'expériences faites en- « core à la hâte, » etc. (cité dans le *Précis de la Philosophie de Bacon*, tom. 1, p. 33.) Il y aurait bien des réflexions à faire sur ce morceau, principalement sur le reproche fait à l'ancienne logique. Je me contente d'observer que Gassendi ne dit pas le mot de la fameuse *méthode d'exclusion*, en sorte que Bacon est constamment loué, non seu-

sent donc que ce sont là deux instruments auxquels on peut recourir en cas de besoin pour diriger nos travaux et nous guider dans la découverte de la vérité. Or, c'est précisément comme s'ils avaient dit (mais j'excuse et même j'honore en eux le préjugé national) que Shakespeare, pour composer le monologue de *Hamlet*, consulta l'*Art poétique* d'Horace.

Encore une fois, il n'y a point et il ne peut y avoir de *méthode d'inventer*. Toutes les règles, tous les *organes*, toutes les méthodes, toutes les poétiques, ne sont que des productions de l'esprit, qui vient après le génie, et qui s'amuse à nous dire ce qu'il faut faire d'après ce que ce dernier a fait.

Que si l'on vient à examiner ces sortes d'ouvrages, non

---

lement pour ce qu'il n'a pas fait, mais pour ce qu'il a déclaré faux et *puéril*.

Gassendi fut le seul homme célèbre du grand siècle (quoique non du premier rang) qui ait fait quelque attention à Bacon. Ce n'est pas tout à fait exact. Descartes, dans une lettre au P. Mersenne (1631), déclare « s'en rapporter à ce que Verulamius a écrit touchant le moyen de faire des expériences utiles ». Les hommes se plaisent, se réunissent et s'applaudissent mutuellement, bien plus pour leurs défauts que pour leurs bonnes qualités. C'est une complicité d'erreurs qui rendait le philosophe anglais cher au vertueux prêtre de Digne: c'est l'attachement à la philosophie corpusculaire qui séduisait Gassendi, et non *l'induction* qui n'appartiendrait nullement à Bacon, quand même il l'aurait recommandée au lieu de la tourner en ridicule.

comme *moyens*, mais comme *modèles*, alors il n'y a plus de doute : l'avantage est tout du côté d'Aristote, et l'on ne pourra mieux faire que de le consulter cent fois pour une fois que l'on daignera feuilleter le *Nouvel Organe ;* car je ne crois pas qu'il existe ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun ouvrage de philosophie rationnelle qui suppose une force de tête égale à celle qu'Aristote a déployée dans ses écrits sur la métaphysique, et nommément dans ses *Analytiques*. Ils ne peuvent manquer de donner une supériorité décidée à tout jeune homme qui les aura compris et médités. Le style, toujours au niveau des pensées, est étonnant dans la plus étonnante des langues. Mais qu'il est difficile de comprendre Aristote, et dans quel état ses ouvrages nous sont parvenus ! Oubliés longtemps, enfouis ensuite et en partie consumés dans la terre, retrouvés, corrigés, interpolés, etc. (1), pouvons-nous en lire un chapitre avec la certitude de lire Aristote pur ? On le reconnaît cependant à sa gravité, à ses idées condensées, à ses formes rationnelles, étrangères aux sens et à l'imagination, à cette parcimonie de paroles qui craint toujours d'embarrasser la pensée, et qui sait allier à la clarté un laconisme surprenant. Dans ses beaux moments et lorsqu'il est certainement lui-même, son style semble celui

(1) Strab. lib. XIII ; edit. Paris. 1620, p. 609. Plut. in Sylla, chap. 53e de la trad. d'Amyot. V. Beattie on Truth, part. III, ch. 2, 8e, p. 396.

de la pure intelligence. Il est le désespoir des penseurs et des écrivains de son ordre (1).

Le style de Bacon est tout différent, et démontre à l'évidence l'incapacité du philosophe anglais dans les matières philosophiques. Son style est, pour ainsi dire, *matériel :* il ne s'exerce que sur les formes, sur les masses, sur les mouvements. Sa pensée semble, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *se corporiser* et *s'incorporer* avec les objets qui l'occupaient uniquement. Toute expression abstraite, tout *verbe* de l'intelligence qui se contemple elle-même, lui déplaît. Il renvoie à l'école toute idée qui ne lui présente pas les trois dimensions. Il n'y a pas dans toutes ses œuvres une ligne, un mot qui s'adresse à l'esprit : celui de *nature* ou d'*essence*, par exemple, le choque ; il aime mieux dire *forme*, parce qu'il la voit. Le mot de *préjugé* est trop subtil pour son oreille ; il dira *idole*, parce qu'une *idole*, est une statue de bois, de pierre ou de métal, qu'elle a une forme, une couleur, qu'on la touche et qu'on peut la placer sur un piédestal. Au lieu donc de dire *préjugés de nation*, *préjugés de corps*, *etc.*, il dira *idoles de place publique*, *idoles de tribu*, *etc.* ; et ces préjugés

---

(1) *En laissant de côté le* BAVARDAGE *d'Aristote, etc.* (M. Lasalle, note sur Bacon, *De l'Accr. et de la Dign. des Sciences*, liv. v, ch. iv. Œuvres, tom. ii, p. 311.) *Le bavardage d'Aristote !* Cette expression est un véritable monument de l'esprit français au xviiie siècle, qui dure toujours, quoi qu'en disent les almanachs.

personnels que nous tenons tous plus ou moins du caractère et de l'habitude, il les appelle *idoles de caverne ;* car l'intérieur de l'homme n'est pour lui qu'une caverne humide, et les erreurs qui distillent de la voûte y forment des concrétions toutes semblables à ces stalactites qui pendent aux cavernes vulgaires.

S'il trouve sur son chemin quelque terme que l'usage et le consentement universel aient tout à fait spiritualisé, il cherche à l'avilir, à le traîner dans le cercle matériel, le seul où il s'exerce, et, suivant les plus tristes apparences, le seul qui lui parût réel. C'est ainsi que le mot *esprit* l'embarrassant un peu comme un mot parfaitement *ennobli*, il tâche de le dégrader en lui proposant, on ne sait pourquoi, de déroger au point de ne plus exprimer que l'*âme sensitive* (matérielle suivant ses idées mesquines) (1).

Hume n'a rendu qu'une justice partielle au style de Bacon, en le déclarant *empesé et pédantesque* (2). Il

---

(1) *Anima sensibilis sive brutorum, planè substantia corporea censenda est... Est autem hæc anima in brutis anima principalis;... in homine autem organum tantùm,... et* SPIRITUS *potiùs appellatione quàm animæ* indigitari *possit.* (De Augm. Scient. IV, 3. Op. tom. VII, p. 232.)

(2) Stif and pedantic. Essays; London, 1758, in-4°, ch. XV, p. 59. — Le traducteur français de Bacon, dont le très-bon esprit n'avait besoin que d'un autre siècle, laisse échapper une précieuse naïveté sur le style de son héros. Bacon avait écrit : (De Dign. et Augm. Scient., lib. VIII,

pouvait ajouter, et rien n'est plus évident, que ce style exclut absolument le véritable esprit philosophique. Je n'entends point, au reste, lui disputer le mérite qui lui appartient comme style ingénieux, pittoresque et poétique.

(cap. II...) *Où se trouvent beaucoup de paroles, là se trouve presque toujours l'indigence.* M. Lasalle, dans un moment de franchise, écrit au-dessous : L'EXEMPLE N'EST PAS LOIN, tom. II, p. 282, note 1.) — Ceci vaut un peu mieux que le *bavardage d'Aristote.*

APPENDICE

AU CHAPITRE PREMIER

EXEMPLE DE LA DIALECTIQUE ANCIENNE APPLIQUÉE AUX SCIENCES NOUVELLES

Thèse de Physique sur l'Arc-en-Ciel.

L'arc-en-ciel est produit par les rayons solaires entrant dans les globules de la pluie et renvoyés à l'œil après deux réfractions et une seule réflexion quant à l'arc inférieur, et après deux réfractions et autant de réflexions quant à l'arc supérieur.

L'OPPOSANT.

J'argumente ainsi contre votre thèse :

« Pour que l'arc-en-ciel pût être produit de la ma-
« nière que vous l'expliquez, il faudrait qu'il n'y eût
« aucunes gouttes interposées entre l'œil et celles qui,
« selon vous, produisent le phénomène (*majeure*). Or, il

« n'est pas seulement permis de faire une telle suppo-
« sition (*mineure*). Donc votre thèse tombe (*consé-*
« *quence*). »

LE SOUTENANT.

(*Il répète l'argument, puis il reprend :*)

Pour que l'arc-en-ciel fût produit, etc. Je nie la majeure. Rien ne prouve que l'absence des gouttes intermédiaires soit une condition indispensable de l'apparition du phénomène. Celles qui sont à la hauteur nécessaire transmettent les rayons jusqu'à l'œil. Les autres sont nulles, quant au phénomène. Donc, etc.

L'OPPOSANT.

« Je prouve la majeure. Suivant vos principes (1), le
« rayon qui entre dans la goutte est réfléchi et réfracté
« sous certains angles déterminés qui le portent dans
« l'œil ; mais la chose est évidemment rendue impossi-
« ble par les gouttes intermédiaires amoncelées au ha-
« sard et toujours en mouvement entre les premiè-
« res et l'œil de l'observateur, puisque les rayons
« nommés *efficaces* se perdent nécessairement et de-
« viennent nuls par les innombrables accidents qu'ils

(1) *Ex confessis.*

« éprouvent sur leur route. J'argumente donc dans la « forme, et je dis (1) :

« Pour que le rayon efficace produise son effet il « faut sans doute qu'il arrive directement dans l'œil : « or, c'est ce qui est impossible, puisque les gouttes « intermédiaires produiraient de nouveaux arcs-en- « ciel à l'infini, et par conséquent une confusion par- « faite : donc, etc. »

LE SOUTENANT.

Vous argumentez ainsi : *Pour que le rayon efficace, etc.* J'accorde la majeure partie. *Or, c'est ce qui est impossible, parce que, etc.* Je nie la mineure et la conséquence (2). En effet, dès que les rayons sont divisés par la réfraction, ils conservent invariablement leur nature à travers toutes les réfractions possibles. Comment pourrait-il donc se faire que le rayon rouge, par exemple, une fois séparé et réfléchi dans la goutte qui le renvoie dans notre œil, produisît jamais une autre sensation que celle du rouge? — Je réduis donc ainsi mon argument à la forme, et je dis :

Les rayons, une fois séparés, demeurent inaltérables à travers tous les milieux possibles. Or, les rayons qu'on nomme efficaces *sont divisés dans les premières gouttes*

(1) *Unde in formâ sic argumentor.*

(2) *Nego minorem et consequentiam.*

précisément comme dans les prismes. Donc les gouttes intermédiaires sont nulles par rapport au phénomène.

L'OPPOSANT.

Or, en supposant même l'inaltérabilité des *rayons à travers les gouttes intermédiaires, la formation visible de l'arc-en-ciel serait impossible par le moyen allégué ; donc ma difficulté subsiste, et je prouve ma reprise* (1) :

« Si le rayon réfléchi n'est pas *altéré*, il est au moins « *dévié* par chaque réflexion : or, les gouttes intermé- « diaires le brisant en mille manières, il s'ensuit qu'il « ne pourra arriver à l'œil pour y former une figure « régulière, etc. »

Il serait superflu de pousser plus loin cette petite chicane imaginaire. Un léger échantillon suffit pour donner une idée claire de la méthode scolastique, et pour montrer comment elle pourrait s'adapter à toute espèce de science et d'enseignement. Il faut ajouter que sans cette méthode les discussions publiques, très-utiles cependant sous plusieurs rapports, devront presque nécessairement dégénérer en conversations bruyantes et souvent même impolies, où les deux interlocuteurs divagueront sans pouvoir s'entendre. Un moyen sûr de parer à cet inconvénient serait sans doute d'astreindre

(1) *Atqui, posito etiam quòd etc... Ergo nulla solutio. Probo subsumptum.*

la dispute à des formules rigoureuses. Toute personne qui voudra s'exercer dans ce genre s'apercevra bientôt de la prodigieuse difficulté qu'on doit vaincre pour suivre la même idée sans la moindre déviation, et cette difficulté excessive prouve l'utilité de la méthode, qui n'a certainement rien d'égal, pour former l'esprit en le rendant à la fois sage et pénétrant.

Je ne dis pas que les sciences qui reposent entièrement sur l'expérience se prêtent aussi aisément que les sciences purement rationnelles à la forme syllogistique ; mais je dis qu'il n'y a pas de raisons d'exclure cette forme, en général, et je crois de plus que les physiciens mêmes et les chimistes, s'ils essayaient de s'étendre *sur ce lit de Procuste*, pourraient être conduits à découvrir des côtés faibles dans leurs théories, ou des moyens d'être plus clairs et plus convaincants.

D'Alembert accusait les scolastiques *d'avoir énervé les sciences par leurs questions minutieuses* (1) ; mais comment auraient-ils pu *énerver* ce qui n'existait pas ? Ils tâtonnaient en attendant le jour ; ils préparaient l'esprit humain, ils le rendaient fin, délié, pénétrant, éminemment ami de l'analyse, de l'ordre dans les idées, et des définitions claires. Ce sont eux, dans le vrai, qui ont créé *un nouvel instrument* : ils étaient ce qu'ils devaient être, ils ont fait ce qu'ils devaient faire. Bacon n'y voyait goutte. Deux sophismes évidents sont la base

(1) D'Alembert cité dans le *Précis de la Philosophie de Bacon*, par M. Deluc, tom. I, p. 44.

de tout ce qu'il a dit sur ce point. Il suppose d'abord que le syllogisme était *la science de l'école*, au lieu qu'il en était l'*instrument*. Cette physique opérative que Diderot appelait, je crois, *la philosophie manouvrière*, n'étant point née encore du temps de ces vieux docteurs, ils pouvaient sans aucun inconvénient réduire à la forme syllogistique tout ce qu'ils savaient ou tout ce qu'ils croyaient savoir. S'ils ont traité de cette manière un grand nombre de questions futiles, ils ressemblent, nous le répétons, à un homme qui emploierait un cabestan pour arracher les choux de son jardin : on aurait sans doute quelque raison de rire de cette opération, mais je n'y vois rien qui puisse altérer la réputation du cabestan.

De savoir ensuite si nos expériences modernes étant prises comme des points d'appui, l'antique levier ne pourrait pas servir encore pour *soulever* les théorèmes physiques et pour en déterminer au moins le véritable poids, c'est une question qui mériterait d'être examinée.

Le second sophisme de Bacon, c'est d'avoir reproché au syllogisme d'être inutile aux découvertes, « abandonnant, dit-il, aux scolastiques le syllogisme dont la marche, supposant des principes déjà connus ou vérifiés, ne peut être utile à MOI qui les cherche, je m'en tiendrai à l'induction, non pas à cette puérile induction, etc (1). »

---

(1) Œuvres de Bacon, trad. par Lasalle, tom. I, préf. p. VIII, IX.

Quel orgueil, et quel aveuglement ! Il faut dire de chaque science ce que Bacon nous dira bientôt et très-mal à propos de la matière, *qu'elle doit être prise comme elle est.* Tout enseignement scientifique transmet la science dans l'état où elle se trouve. Un maître est excellent, lorsqu'il est en état d'apprendre tout ce qu'on sait de son temps sur la science qu'il professe. Il ne *doit* ni promettre ni tenir davantage. Si quelqu'un dit : *Qu'ai-je à faire de ces méthodes,* MOI *qui ne veux qu'inventer ?* on ne lui doit que des éclats de rire. Il n'y a point, il ne peut y avoir de méthode d'inventer. Les inventions dans tous les genres sont rares ; elles se succèdent lentement avec une apparente bizarrerie qui trompe nos faibles regards. Les inventions les plus importantes, et les plus faites pour *consoler* le genre humain, sont dues à ce qu'on appelle *le hasard*, et de plus elles ont illustré des siècles et des peuples très-peu avancés et des individus sans lettres : on peut citer sur ce point la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie et les lunettes d'approche. Est-ce l'*induction légitime* et la *méthode d'exclusion* qui nous ont donné le quinquina, l'ipécacuanha, le mercure, la vaccine, etc. ? Il est superflu d'observer, quant à ces dons du hasard, qu'ils ne sauraient être soumis à aucune règle ; il n'y a sûrement pas de méthode pour trouver ce qu'on ne cherche pas : et quant aux autres découvertes qui sont le prix de travaux faits *à priori*, avec un but déterminé, telles que les montres à équation, les lunettes achromatiques et autres choses de ce genre, elles échappent de même à toutes les méthodes, parce qu'elles tiennent à cette

partie des arts qui ne peut être enseignée. Un problème de mathématique, une fois mis en équation, cède à un travail presque mécanique qui ne suppose que la patience, l'exercice et une force d'esprit ordinaire ; mais l'instinct qui conduit à l'équation ne saurait être enseigné ; c'est un talent et non une science. Cet exemple fournit une *induction légitime* qui s'applique à tous les arts et à toutes les sciences. Certaines choses sont *vendues* à l'homme, et d'autres lui sont *données ;* si l'on pouvait acheter un *don*, il ne serait plus *don*.

CHAPITRE II

DE L'EXPÉRIENCE ET DU GÉNIE DES DÉCOUVERTES

Fénelon a dit une chose remarquable sur l'attrait divin. *Il ne se prouve point*, dit-il, par *des mouvements si marqués qu'ils portent avec eux la certitude qu'ils sont divins*. Et il ajoute qu'on ne le possède point, lorsqu'on se dit à soi-même : *Oui ! c'est par mouvement que j'agis* (1).

Il y a une grande analogie entre la grâce et le génie ; car le *génie* est une *grâce*. Le véritable homme de génie est celui qui agit *par mouvement* ou par impulsion, sans jamais se contempler, et sans jamais se dire : *Oui ! c'est par mouvement que j'agis*.

Cette *simplicité* si vantée comme le principal caractère du génie de tous les ordres tient à ce principe. Comme il ne se regarde pas, il marche à la vérité sans penser à lui-même, *et son œil étant simple, la lumière le pénètre entièrement* (2).

---

(1) Œuvres spirit. tom. IV, lettre CLXII^e^, p. 155, 156, de l'édit. in-12.

(2) Matth. VI, 22.

Non seulement donc le *Nouvel Organe* est inutile comme moyen d'invention, mais le talent qui a produit ce livre exclut toute espèce de génie dans les sciences, parce que c'est un talent *qui se regarde* et qui ne saurait agir par *mouvement* ou par *grâce*.

C'est une loi invariable que les moyens d'arriver aux grandes découvertes n'ont jamais de rapports assignables avec la découverte même. Supposons qu'on demande à vingt Archimède réunis un moyen pour renverser les remparts d'une ville sans en approcher plus près que deux ou trois cents toises : tous demeureront muets, tant le problème paraît défier toute la science et toutes les forces humaines ! Il faut renoncer à la *vigne*, au *bélier*, à la *sambuque*, à l'*élépole*, *etc.* En possession d'une balistique telle qu'elle était dans les temps antiques, ils chercheront à la perfectionner ; mais comment s'y prendre ? où sont les ressorts nécessaires, et où sont les forces capables de les employer ? le problème paraît insoluble. Alors se présente un moine obscur, qui dit : *Prenez du salpêtre ; broyez-le avec du souffre et du charbon*, etc. Le problème est résolu (1).

A la place des vingt Archimède, plaçons vingt mé-

---

(1) Bacon lui-même a fait cette observation, et le célèbre Black a remarqué « qu'en chimie même la plupart des dé-« couvertes les plus avantageuses aux arts sont dues aux ma-« nipulations des artistes habiles, plutôt qu'à ce qu'on ap-« pelle *science* ou *philosophie chimique*. » (Lectures on Chemistry, in-4°, t. I, p. 19.)

decins non moins fameux, et supposons qu'on leur demande un moyen d'extirper la petite vérole. Leurs idées se tourneraient du côté de l'inoculation vulgaire ; ils demanderaient main-forte à toutes les puissances de l'univers pour faire inoculer le même jour tout le genre humain. Quel raisonnement *à priori*, quel *nouvel organe* pourrait leur apprendre qu'il faut s'adresser aux vaches d'Ecosse ?

Il y a plus. Tout homme qui se croit en état d'inventer un instrument pour inventer démontre qu'il est incapable d'inventer lui-même, comme tout homme qui écrit sur la métaphysique d'un art prouve qu'il n'a point de talent pour cet art. Nulle exception à cette règle ; et voilà pourquoi le siècle des dissertations suit constamment celui des créations. Racine, j'en suis très-sûr, n'aurait pas su faire le livre *des synonymes*, et cependant il employait assez bien les mots.

Une foule d'hommes légers ont demandé si le XVIIe siècle peut opposer en France un livre comparable à l'*Esprit des Lois*. Sans disserter sur ce livre, on peut se borner à remarquer que le siècle qui a produit l'ordonnance civile, l'ordonnance criminelle, l'ordonnance des eaux et forêts, l'édit sur les duels, l'ordonnance de la marine, qui est devenue la loi *Rhodia* en Europe, etc., se gardait bien de disserter sur la *vertu*, l'*honneur* et la *crainte*. Il avait bien d'autres choses à faire.

J'ai inventé un instrument, nous dit souvent Bacon ; *d'autres s'en serviront*. Folie de l'orgueil, et rien de plus. Cet instrument n'est pas possible, et Bacon n'a rien inventé ni fait inventer. Aucun homme de génie,

aucun inventeur dans les arts et dans les sciences n'a fait attention à lui. Pour réfuter Hume, qui l'a jugé assez sévèrement (1), un critique de cet historien s'est permis un singulier raisonnement : *Nous devons avoir*, dit-il, *une grande idée de l'importance des écrits de Bacon pour le monde savant, si nous admettons la vérité de l'assertion du docteur Beattie, qui paraît très-fondée, savoir* : « Que *la science a fait plus de progrès depuis « Bacon, et par sa méthode, que dans les mille ans qui « l'avaient précédé* (2). »

C'est le sophisme vulgaire, *ce qui suit une chose en est l'effet* (3). Bacon n'a point inventé de méthode, et n'a dit que des mots. C'est une erreur d'imaginer seulement qu'il ait influé d'aucune manière sur les découvertes qui ont illustré l'Europe depuis le commencement du XVIIe siècle.

On aura beau répéter *qu'il a recommandé l'expérience :* il suffira d'abord de répondre qu'il l'a recommandée fort inutilement, puisque de tout côté on faisait des expériences et que, la physique expérimentale étant née, elle ne pouvait plus rétrograder.

Il ne sait d'ailleurs ce que c'est que l'expérience ; toutes ses idées sur ce point sont fausses et mortelles

---

(1) Hist. of England, in-4°; Edimbourg, 1777, vol. VI, p. 191, 192.

(2) Towers's Observations on M. Hume's Hist. of England; London, 1777, in-8°, p. 138.

(3) POST HOC, ERGO PROPTER HOC.

pour la science. *Jusqu'à présent*, dit-il, *l'expérience était vague et ne suivait qu'elle-même* (1). Absolument étranger aux découvertes et à l'esprit qui les produit, il méconnaissait entièrement ce mouvement intérieur, ce tâtonnement heureux qui est le véritable caractère du génie. Egaré par ses folles théories, il en était venu au point de croire que toute expérience devait être faite sur un plan arrêté *à priori* et *par écrit* (2). Il se plaint que jusqu'à lui on avait accordé à la méditation plus qu'à l'écriture. Au lieu que les physiciens jusqu'alors *écrivaient ce qu'ils avaient fait*, Bacon veut *qu'ils fassent ce qu'ils ont écrit*. L'expérience a tort *de se suivre elle-même ;* elle doit *se précéder*, se prescrire des règles à elle-même, et savoir d'avance où elle va : *alors seulement on pourra espérer quelque chose des sciences* (3).

Reprenant l'analogie de la grâce et du génie, qui est une grâce, je rappellerai le précepte qui nous a été donné *de ne pas croire, comme les païens, que parler*

---

(1) *Vaga enim experientia, et se* tantùm sequens, *mera palpatio est, et homines potiùs stupefacit quàm informat.* (Nov. Org. I, n° c, Op. t. VIII, p. 52.) Bacon prend ici tous les caractères de l'inspiration pour ceux de l'illusion : il est infaillible dans l'erreur.

(2) Il appelle assez ridiculement en latin cette expérience *experientia litterata*. (Ibid. n° CI.)

(3) *Cùm experientia lege certâ procedet, seriatim et continenter, de scientiis aliquid melius sperari poterit.*

beaucoup c'est beaucoup prier. Il y a dans la recherche des causes naturelles une erreur toute semblable, c'est de croire que *beaucoup écrire c'est beaucoup savoir*, tandis que la régularité technique de l'écriture et l'ordre didactique qu'elle impose n'accompagnent jamais le génie, et l'excluent même de la manière la plus précise. Or, les opinions de Bacon n'étant, à un très-petit nombre d'exceptions près, que des *contre-vérités*, il n'est pas étonnant qu'il ait fait de l'expérience écrite et antérieurement disposée la condition préliminaire et indispensable de toute découverte. *Sans cette condition*, dit-il, *on ne saurait avancer l'œuvre de l'intelligence*, ou *l'œuvre philosophique* (1), *et c'est comme si l'on voulait calculer de tête et retenir dans sa mémoire des éphémérides sans les écrire* (2).

Cette comparaison étrange tenait encore aux fausses théories de Bacon. Au lieu d'adapter ses systèmes à l'homme, il invente un homme qu'il plie à ses systèmes (3). Il divise l'homme : il en voit un qui observe et

---

(1) Observez ces expressions. *L'œuvre de l'intelligence, la philosophie unique*, c'est la physique ; tout le reste n'est rien. Si l'on pouvait haïr les sciences naturelles, ces ridicules exagérations les feraient haïr.

(2) *Nullo modo sufficit intellectus ut in illam materiam agat sponte et memoriter ; non magis quàm si quis computationem alicujus ephemeridis memoriter se tenere et superare posse speret.* (Nov. Org. n° c, ci.)

(3) Bacon a légué ce grand sophisme à Condillac, qui n'a jamais cessé un instant de raisonner d'après un homme ima-

un autre qui raisonne : il charge le premier de faire des expériences sans fin sur tous les êtres de la nature ; et cette foule d'expériences, il l'appelle *une Forêt ;* car toutes ses paroles sont matérielles. Quant à lui, il se donne un privilège en qualité de législateur : il multiplie la multitude ; il ne se contente pas d'une *forêt d'expériences ;* il demande une *forêt de forêts,* et c'est sous ce titre extravagant qu'il nous a donné ce qu'on appelle son *histoire naturelle* (1).

Cette forêt une fois *plantée,* il permettait à *l'autre homme* de raisonner et d'en tirer des conséquences. On

---

ginaire. Voyez, par exemple, son ouvrage sur la statue. *Qu'arriverait-il si une statue recevait successivement les cinq sens, et successivement encore toutes les sensations qui en dépendent ?*— Il arriverait que ce ne serait pas un homme. Dès le premier moment de son existence, l'homme est environné par toutes les idées qui appartiennent à sa nature ; mais l'ordre est tel qu'elles se succèdent avec une étonnante célérité, et qu'elles sont d'abord d'une faiblesse extrême, ne s'élevant que par nuances insensibles à l'état de perfection qui appartient à chaque individu : d'où il résulte que la mémoire ne pouvant s'en représenter aucune comme antérieure ou postérieure, toutes sont censées non seulement *exister,* mais *co-exister* et *commencer* chez lui à la fois ; ainsi il n'y a point de *première impression,* point de *première idée,* point de *première expérience,* et tout est simultané. — ECCE HOMO !

(1) *Sylva sylvarum,* or a natural history in ten centuries. Op. tom. I, p. 239 seq.

conçoit qu'un tel système exige l'écriture. Quel homme peut apprendre une *forêt* par cœur, ou, ce qui est bien autrement difficile, *une forêt de forêts ?*

Mais toutes ces imaginations sont directement contraires au véritable esprit des sciences. Quand on voit Bacon diviser son histoire naturelle en dix livres contenant chacun *cent* expériences (total, *mille*, bien comptées), on peut être sûr d'avance qu'il n'y en a pas une seule qui suppose le moindre talent. L'auteur s'adresse à tous les êtres de la nature ; mais aucun ne le reconnaît, et tous sont muets pour lui.

Galilée en voyant osciller la lampe d'une église, Newton en voyant tomber une pomme, Black en voyant une goutte d'eau se détacher d'un glaçon, conçurent des idées qui devaient opérer une révolution dans les sciences. Qu'est-ce que Haller n'a pas vu dans un jaune d'œuf ? Tous ces grands hommes ne disposèrent pas d'avance dix fois dix expériences *lettrées*, avant de prendre la liberté de faire la moindre découverte.

Mais Bacon tenait à cette chimère, au point qu'il est allé jusqu'à dire que nulle *découverte* ne saurait être reçue, si elle ne résulte d'une expérience *lettrée* (1).

S'il avait dit simplement *qu'aucune expérience n'est valable, si elle n'est faite en vertu d'une disposition an-*

---

(1) *Atqui nulla nisi de scripto* INVENTIO *probanda est.* (Nov. Org. I, n° 101. Op. t. VIII, 52.) Voilà pourquoi sans doute Bacon *n'approuvait* ni les microscopes, ni les télescopes, ni les besicles.

térieure rédigée par écrit, ce serait une erreur comme tant d'autres qu'on rencontre à toutes les pages de ses écrits : mais comme il a dit expressément *découverte*, on ne sait de quelle expression se servir pour caractériser une telle idée.

Continuellement égaré d'ailleurs par sa chimère favorite des *formes* ou des *essences*, il tournait toutes ses expériences vers ce but imaginaire. Il reproche, par exemple, aux hommes *la faute énorme qu'ils ont faite à l'égard de la lumière, de s'occuper de ses radiations au lieu de son origine, et d'avoir placé l'optique parmi les sciences mathématiques, en sortant ainsi prématurément de la physique ; ce qui les a empêchés de rechercher la forme de la lumière* (1).

---

(1) *Stupendâ quâdam negligentiâ....., radiationes ejus tractantur, origines minimè, etc.* (De Augm. Scient. IV, 3. Op. VIII, p. 240.)

On voit ici un nouvel exemple de cette manie physique qui tend à retarder la marche de toutes les autres sciences, et celle même de la physique, en privant cette dernière science de l'appui des autres. Comment les travaux de l'opticien gênent-ils ceux du physicien ou du chimiste? Où Bacon avait-il pris cette antériorité naturelle de la *science des origines* sur celle *des radiations?* Comment prouve-t-il qu'il nous est plus utile, par exemple, de connaître l'action de la lumière comme agent physique dans la végétation, que d'avoir des télescopes? Et quand cette plus grande utilité serait prouvée, chacun n'est-il pas obligé de suivre son talent sans entreprendre ce qui en suppose un autre?

Nous aurions été bien heureux si Newton, docile à cet avis, eût employé toutes les forces de son esprit à méditer sur la *forme* de la lumière, au lieu de s'occuper des *radiations* qui lui ont révélé la *forme* autant qu'elle peut être connue de nous. On trouvera bien peu de maximes de Bacon qui ne tendent directement à tuer la science ; les meilleures sont inutiles.

Les partisans de Bacon (vrais ou apparents), sentant bien à quel point il est nul dans les sciences, en reviennent toujours à leur grand argument, savoir *que Bacon n'invente pas, mais qu'il apprend à inventer.* Lui-même, averti par sa conscience qu'il n'avait pas le moindre droit de faire la leçon au genre humain, tâche déjà de prévenir l'objection. « Si quelqu'un, dit-il, m'attaque sur ce que j'ai proposé, il ne doit point ignorer qu'il agit en cela contre les lois de la guerre ; car je ne suis qu'un *trompette* qui vient porter des paroles de paix ; je dois donc être reçu favorablement comme ces hérauts d'Homère à qui l'on dit :

Salut à vous, héraut des hommes et des dieux (1).

---

(1) *Si quis..... ob aliquod eorum quæ proposui aut deinceps proponam, impetat aut vulneret..... sciat is se contra morem et disciplinam militiæ facere : ego enim* buccinator *tantùm, pugnam non ineo ; unus fortasse ex iis de quibus* Homerus :

Χαίρετε, Κήρυκες, Διὸς ἄγγελοι ἠδὲ καὶ ἀνδρῶν.

(De Augm. Scient. lib. IV, cap. 1, in princ.)

Mais toutes ces belles phrases portent à faux. Lorsqu'un trompette se présente en parlementaire, il est reçu parce qu'il apporte la proposition d'un général. S'il se présentait de son chef, il serait renvoyé comme fou, ou pendu comme espion : or, de quelle autorité Bacon prétendait-il régenter le monde savant ? c'était un plaisant trompette de la science qu'un homme étranger à toutes les sciences et dont toutes les idées fondamentales étaient fausses jusqu'au ridicule !

En vain l'on dira qu'il n'était pas obligé de connaître toutes les sciences dont il a parlé ; sans doute, mais il était obligé de n'en pas parler. Au reste, nul ne peut enseigner que ce qu'il sait, et non seulement *il n'y a pas*, mais de plus, *il ne saurait y avoir* de méthode d'inventer. Ainsi, par exemple, dans les mathématiques, dont la métaphysique fournit un grand nombre d'excellentes règles générales, l'art peut bien fournir des méthodes pour manier une équation *une fois trouvée ;* mais l'art de trouver l'équation qui doit résoudre le problème ne saurait être enseigné.

Que si l'on veut considérer Bacon comme un simple prédicateur de la science, je n'empêche ; pourvu que l'on m'accorde aussi, ce qui est de toute justice, qu'il prêchait comme son église, sans mission.

Ajoutons un mot essentiel. Il n'y a peut-être rien de plus intéressant que d'entendre un homme supérieur parler de ce qu'il ne sait pas. Il s'avance lentement, et n'appuie guère le pied sans savoir si le terrain est solide ; il cherche des analogies plausibles ; il tâche de rattacher ses idées à des principes supérieurs et incon-

testables ; il a toujours le ton de la recherche, jamais celui de l'enseignement ; et souvent il arrive que, même en se trompant, il laisse une assez grande idée de la droiture de son esprit.

C'est tout le contraire de la part de Bacon, qui parle constamment, *velut ex tripode*, des choses dont il n'avait pas la plus légère idée, et dont le premier mot est toujours un blasphème contre quelque vérité incontestable, souvent du premier ordre.

On peut, dès à présent, savoir à quoi s'en tenir sur les réputations. Bacon est célébré de toutes parts pour avoir substitué l'induction au syllogisme ; et il se trouve qu'il a déclaré la véritable induction *vaine et puérile*, en lui substituant, sous le uom d'*induction légitime*, une autre opération qu'il n'a pas comprise lui-même, mais qui est *vaine et puérile* dans tous les sens.

On le célèbre encore pour avoir mis l'expérience en honneur ; et il se trouve qu'au temps de Bacon l'expérience légitime était en honneur dans toutes les parties de l'Europe, et qu'il a fait reposer tout son système d'expériences sur des idées si fausses, si directement contraires à l'avancement des sciences, qu'en lisant ses Œuvres sans préjugés, on ne peut s'empêcher de s'écrier à chaque page :

. . . . . *Si Pergama dextrâ*
Everti *possent*, *etiam hâc* eversa *fuissent*.

Black reproche à Bacon d'avoir retardé la marche de

la chimie en la rendant mécanique (1). Certainement Bacon se trompa sur ce point autant qu'il est possible de se tromper, mais pas plus que sur les autres sciences, qu'il aurait étouffées par ses détestables théories si elles avaient pu l'être ; mais il ne pouvait leur nuire par une raison toute simple, c'est qu'il n'y a pas eu peut-être d'écrivain moins connu et moins consulté que Bacon par tous les hommes qui se sont illustrés dans les sciences naturelles. Sa réputation est l'ouvrage de notre siècle, dont il n'est pas si difficile de deviner le secret sur ce point. La gloire factice accordée à Bacon n'est que le foyer de sa métaphysique pestilentielle.

M. de Luc se cherchant à lui-même des collègues admirateurs pour encenser Bacon, et se trouvant fort embarrassé par le petit nombre et la qualité, n'a pas dédaigné de descendre pour grossir sa liste jusqu'à une *école normale* de France, où un homme très-habile dans les sciences naturelles, comme on va voir, lui a fourni le morceau suivant :

Les trois plus belles découvertes de Newton... sont le système de l'attraction, l'explication du flux et du reflux et la découverte du principe des couleurs dans l'analyse de la lumière. Eh bien ! Newton, *en découvrant ces trois grandes lois de la nature, n'a fait que soumettre à l'expérience et au calcul trois vues de* Bacon (2).

---

(1) Lectures on Chemistry, in-4°.

(2) M. Garat, cité par M. de Luc, dans le *Précis de la Philosophie de Bacon*, t. I, p. 53.

Eh bien ! il suffit de lire ce morceau pour voir à l'évidence que le professeur à l'école normale n'avait jamais lu Bacon, n'entendait pas une ligne de Newton, et, de plus, n'avait pas même salué de loin les premiers rudiments des sciences naturelles. Quant à Bacon, jamais il ne s'est douté de l'attraction ni de l'analyse de la lumière (1), laquelle, par parenthèse, appartient presque entièrement à Descartes.

C'est avec cette connaissance de cause que Bacon a été loué mille et mille fois. Quant aux véritables juges qui ont tenu le même langage, tous appartiennent à notre siècle, et leurs motifs sont évidents. Aucun fondateur de la science ne s'est appuyé de Bacon ; aucun ne l'a cité ni peut-être même connu.

Il y a dans les choses un mouvement naturel que la moindre observation rend sensible. Non seulement la physique était née au temps de Bacon, mais elle florissait, et rien ne pouvait plus en arrêter les progrès. Les sciences d'ailleurs naissent l'une de l'autre, par la seule

---

(1) M. de Luc a dit lui-même en parlant de l'attraction : *Bacon n'en avait pas la moindre idée.* (Ibid.) Il eût mieux valu dire cependant que Bacon n'avait sur ce point que certaines idées générales qui appartiennent au sens commun de tous les hommes. Quant aux découvertes *distinctes* de l'attraction générale ET de la cause des marées, c'est comme si l'on disait que Buffon a fait l'histoire naturelle *de tous les quadrupèdes* ET *du cheval.* Je ne dis rien de la lumière ; on verra bientôt ce que Bacon savait sur ce point.

force des choses. Il est impossible, par exemple, de cultiver longtemps l'arithmétique sans avoir une algèbre quelconque, et il est impossible d'avoir une algèbre sans arriver à un calcul infinitésimal quelconque. Souvent j'ai réfléchi sur cette diagonale que parcourt un corps animé par deux forces plus ou moins inclinées l'une à l'autre. Je supposais ces forces alternativement suspendues : il en résultait une suite de petits triangles tous appuyés sur la diagonale réelle, et dont les côtés diminuaient comme les moments alternatifs de suspension. Je les voyais donc se perdre dans l'infini, et je me disais : *Qui sait si la nature opère autrement, et si réellement, au pied de la lettre, deux forces peuvent agir ensemble ? Qui sait si cette diagonale est autre chose qu'une suite de triangles semblables dont les côtés diminuent au-delà de toute borne assignable ?* Peut-on seulement réfléchir sur la génération des courbes sans être conduit à supposer des grandeurs plus petites que toute grandeur finie ? Alors, comment ne pas essayer de les saisir, pour ainsi dire, *sur le bord du néant*, de connaître la loi suivant laquelle elles *fluent* dans l'infini, de l'exprimer par des signes, etc. ? J'ignore absolument le calcul différentiel, mais ce doit être quelque chose qui se rapporte à ces idées ; et, puisqu'elles me sont venues si souvent, comment auraient-elles échappé aux mathématiciens de profession ? C'est donc sans aucune connaissance de l'esprit humain qu'on attribue à telle ou telle collection de préceptes un progrès qui résulte de la nature même des choses et du mouvement imprimé aux esprits.

Il y avait d'ailleurs, à l'époque de Bacon, une circonstance importante qu'on n'a point, ce me semble, assez remarquée ; circonstance sans laquelle il n'y avait pas moyen d'avancer dans les sciences naturelles, et avec laquelle on devait nécessairement y faire les plus grands progrès. L'homme venait de conquérir le verre ; il le connaissait anciennement, mais il n'en était pas le maître. La nature ne le lui donne point, c'est l'homme qui le produit. Le verre est à l'homme autant qu'une chose peut être à lui : c'est l'œuvre de son génie, c'est une espèce de création, et l'instrument de cette création c'est le feu, qui lui-même a été donné exclusivement à l'homme, comme un apanage frappant de sa suprématie. Les alchimistes s'étaient emparés de cette production merveilleuse ; ils en firent l'objet principal de leurs travaux mystérieux et de leur pieuse science (1). A genoux devant leurs fourneaux, et purifiés d'avance par certaines préparations, ils suppliaient celui dont le feu a toujours été le plus brillant emblème chez tous les peuples de les rendre maîtres de cet agent actif et de la masse qu'il tenait en fusion (2). Enfin ils nous donnèrent le verre, c'est-à-dire qu'au lieu d'une rareté re-

---

(1) M. Chaptal, à la fin de ses *Eléments de Chimie*, a rendu pleine justice, autant que je puis m'en souvenir, au caractère des alchimistes, et nommément à leur piété.

(2) Quelques livres que je ne puis plus atteindre m'avaient fourni des textes curieux sur ces observances religieuses

belle ils en firent une substance vulgaire, docile aux volontés de l'homme. Dès que le verre fut commun, il devint impossible de n'en pas connaître les propriétés les plus importantes. La plus petite boursoufflure accidentelle manifestait une puissance amplifiante. On essaya de donner à ces accidents une forme régulière : la lentille naquit ou ressuscita (1). Avec elle naquirent le microscope et le télescope, qui est aussi un microscope, puisque l'effet commun des deux instruments est d'agrandir sur la rétine la petite image d'un petit objet rapproché ou celle de la petite image d'un grand objet éloigné. Au moyen de ces deux instruments l'homme toucha, pour ainsi dire, aux deux infinis. A l'aide du verre, il put contempler à son gré l'œil du ciron et l'anneau de Saturne. Possesseur d'une matière à la fois

---

employées pour la préparation du verre, surtout en France. Ces textes m'ont été enlevés dans un recueil considérable, que je regrette inutilement.

(1) Le lecteur curieux de savoir ce que les anciens ont connu au sujet des verres caustiques pourra consulter, outre le passage fameux d'Aristophane (Nub. v. 765, 199) Senec. Quæst. nat. VI, Lucian. Quom. scrib. Hist. c. 51, et la longue note de Reitze sur ce passage difficile. (Amsterdam, Wetstein in-4°, 1743, tom. II, p. 61.) — *L'Apuleii phil. et adv. rom. apol. quâ se ipse def. publ. de magiâ jud., cum comment. Scip. Gentilis*, in-8°, p. 98. — *Carli-Rubbi, Lettres amér. trad. franç., Lettre* XIXe. — J'observerai seulement ici, sans aucune discussion, qu'un vers d'Aristophane, dans le passage cité (ἀπωτέρω στὰς ὥδε πρὸς τὸν ἥλιον) donnerait plutôt l'idée

solide et transparente, qui résistait au feu et aux plus puissants corrosifs, il vit ce que jusqu'alors il ne pouvait qu'imaginer : il *vit* la raréfaction, la condensation, l'expansion ; il *vit* l'amour et la haine des êtres ; il les vit s'attirer, se repousser, s'embrasser, se pénétrer, s'épouser et se séparer. Le cristal, rangé dans ses laboratoires, tenait sans cesse sous ses yeux et sous sa main tous les fluides de la nature. Les agents les plus actifs, au lieu de ne lui montrer, et même imparfaitement, que de simples résultats, consentirent à lui laisser observer leurs travaux. Comment sa curiosité innée n'aurait-elle pas été excitée, animée, embrasée par un tel secours ? Maître du verre par le feu, et maître de la lumière par le verre, il eut des lentilles et des miroirs de toute espèce, des prismes, des récipients, des matras, des tubes, enfin des baromètres et des thermomètres. Mais tout partit primitivement de la lentille astronomique, qui mit le verre en honneur, et la physique naquit en quelque manière de l'astronomie, comme s'il était écrit que, même dans le sens matériel et grossier, toute science doit descendre du ciel.

Boerrhaave s'écrie quelque part avec le laconisme élégant de cette langue qu'il employait si bien : *Sine vitro quid seni cum litteris ? sans* le verre que sont les

---

d'un caustique par réflexion. Cependant Aristophane semble parler bien clairement du verre. Il reste seulement à expliquer comment cette *pierre transparente* se vendait chez les apothicaires.

lettres pour les vieillards ? Il eût pu dire avec autant de raison : *Sine vitro quid homini cum rerum naturâ ?* sans le verre que peut l'homme dans les sciences naturelles ? C'est par l'usage rendu facile de cette admirable production, et c'est aussi par le mouvement général des esprits, qu'il faut expliquer les progrès de la physique expérimentale, et non par la méthode de Bacon, méthode non seulement nulle et misérable, mais diamétralement opposée à la science. En effet, qu'est-ce que la science, sinon l'expansibilité du principe intellectuel ? Or, cette méthode, qui repose uniquement sur *le principe du froid*, est par là même l'ennemie naturelle de l'expansibilité.

On ne se tromperait pas sur cette vaine doctrine, si l'on n'oubliait la grande épreuve de toutes les théories, l'expérience. Qu'on cherche dans les Œuvres de Bacon une seule ligne qui ait servi à la découverte d'une vérité physique ou à décider une controverse entre les physiciens : on ne la trouvera pas.

Est-ce Bacon qui rassembla à Paris Mersenne, Descartes, Roberval, les deux Pascal, etc., qui fondèrent l'Académie des sciences ? Est-ce Bacon qui envoya à Paris Hobbes et Boyle, par qui le feu sacré fut apporté à Londres ? Lui-même ne savait guère ce qu'il avait appris en France ; mais ce mot me rappelle une observation importante.

En réfléchissant sur un passage remarquable des Œuvres de Bacon, il est permis de croire qu'il avait été initié, à Paris, dans je ne sais quelle société secrète d'hommes, dont nos illuminés modernes pourraient

fort bien être les successeurs en ligne directe (1). A la vérité, il met l'histoire sur le compte d'un ami ; mais, pour moi, je suis très porté à croire qu'il parle de lui-même sous le nom d'un autre. Quoi qu'il en soit, comme il honore d'une approbation emphatique toute cette doctrine française, il importe peu de savoir s'il l'avait reçue à sa source, ou si elle était arrivée jusqu'à lui par l'intermède d'un confident initié.

La scène que décrit Bacon est à Paris, et les membres de l'assemblée étaient à peu près au nombre de cinquante, tous d'un âge mûr *et d'une société délicieuse* (2). Tous les *Frères* étaient assis sur des sièges disposés de manière à montrer qu'on attendait un récipiendaire (3). Ils se félicitaient mutuellement D'AVOIR VU LA LUMIÈRE (4). Parmi eux une sorte de GRAND-

---

(1) *Nam dum hæc tractarem, intervenit amicus meus quidam ex Galliâ rediens, quem quum salutassem, etc.* (Impetus Philosoph. etc. Op. tom. IX, p. 297.)

(2) *Tùm retulit se Parisiis vocatum à quodam amico suo, atque introductum in consessum virorum qualem, inquit, vel tu videre velles ; nihil enim in vitâ meâ mihi accidit jucundius. Erant autem circiter L viri, neque ex iis quisquam adolescens, sed omnes ætate provectiores, quique vultu ipso dignitatem cum probitate singuli præ se ferrent* [cela va sans dire]. (Ibid., p. 267.)

(3) *Sedebant ordine, sedilibus dispositis, ac veluti adventum alicujus expectantes.* (Ibid., p. 268.)

(4) *Ita autem inter se colloquebantur : Se instar eorum*

MAITRE avait la parole (1), et Bacon nous a transmis un de ses discours prononcé pour une cérémonie de réception. On peut surtout y remarquer cette phrase mémorable : *Notre siècle même a produit quelques philosophes, quoique l'attention accordée aux questions religieuses, à cette époque du monde, ait glacé les cœurs et dévoré le génie* (2).

Bacon, si bien formé en France ou par la France, avait cédé à l'influence de la langue française, influence aussi ancienne que la langue même, et totalement indépendante de ses variations, prodige toujours subsistant et jamais expliqué. Cette langue puissante avait pénétré Bacon, au point que son latin, parfaitement exempt de formes anglaises, est cependant hérissé de gallicismes (3).

---

esse qui ex locis opacis et umbrosis IN LUCEM *apertam subitò exierint, etc.* (Ibid., p. 296.)

(1) *Neque ita multò post ingressus est ad eos vir quidam, aspectùs, ut ei videbatur, admodum placidi et sereni, etc.* [cela s'entend encore]. (Ibid., p. 296.)

(2) *Neque enim defuerunt etiam nostrâ ætate, in nostris, inquam, frigidis præcordiis, atque tempore quo res religionis ingenia consumpserint, qui, etc.* (Ibid., p. 280.)

(3) J'en citerai quelques-uns des plus remarquables.

Corpora faciliùs cedunt.	Les corps cèdent plus facilement. *Nov. Org. II*, 12.
Facit aquam descendere.	Il fait descendre l'eau. *Ibid.*

Il faut avouer au reste que, si Bacon fut gâté par la France dans le seizième siècle, il le lui a bien rendu dans le dix-huitième, en prêtant l'autorité usurpée de

---

Facta comparentia.	Comparution (t. de Palais).	*Ib. II*, 15.
Tenendo manum superiùs.	En tenant la main dessus.	*Ib. II*, 20.
Procedemus super.	Nous procèderons maintenant, etc.	*Ib. II*, 21.
Gravitas diamantis.	La pesanteur du diamant.	*Nov. Org. II*, 24.
Consistentia.	La consistance.	*Ib. II*, 25.
Terminatur quæstio.	La question est terminée.	*Ib. II*, 36.
Suppositiones pro exemplis.	Des suppositions au lieu de preuves.	*Ib. II*, 35.
Ictu mallei rebuscere.	Se reboucher sous le marteau.	*Ib. II*, 13.
Attribuere motum planetis.	Attribuer le mouvement aux planètes.	*Ib. II*, 37.
Fieri fecimus globum.	Je fis faire un globe.	*Ib. II*, 45.
Cadentia.	La cadence (musique).	*Ib. II*, 27.
Massæ.	Les masses.	*Descript. glob. int. VII.*
In opus ponere.	Mettre en œuvre.	*Nov. Org. II*, 15.
Vitrum pulverisatum.	Du verre pulvérisé.	*Ib. II*, 23.

son nom et de ses maximes aux théories fausses, viles, corruptrices, qui ont perverti ce malheureux pays, et par lui toute l'Europe.

Vias inveniendi pauperculas.	De pauvres manières d'inventer.	*Ib. II*, 31.
Commoditas calculationis.	La commodité du calcul.	*Ib. II*, 36.
Incompetentia.	L'incompétence.	*Ib. II*, 39.
Se reunire.	Se réunir.	*Ib. II*, 48.
Espinetta.	Une épinette.	*Ibid.*
Bene essere civitatis.	Le bien-être de la cité.	*De Augm. Scient. VIII*, 3.
Pressorium.	Un pressoir.	*Hist. dens. et rar. p.* 57.
Pedantius.	Un pédant.	*De Augm. Scient. VI*, 3.
Receptus.	Pris (coagulé).	*Parm. Tel. dem. Phil.*
Inutiliter subtilizare.	Subtiliser inutilement.	*Hist. vent. incit. vent.*

CHAPITRE III

CONTINUATION DU MÊME SUJET

Base de la Philosophie de Bacon et de sa méthode d'exclusion.

Celui qui a dit dans notre siècle, qu'il est *impossible d'avoir une métaphysique saine avant de posséder une bonne physique*, n'a fait que développer une idée de Bacon, qui rapporte tout à la physique, et même la morale, de manière que toute science qui ne repose pas sur cette base sacrée est nulle (1). Il est pénétré de compassion pour le genre humain, qui ne sait pas la physique. Depuis l'origine des choses on n'a pas fait une seule expérience propre à *consoler l'homme*. A quoi

---

(1) *Itaque visum est ei hoc ad universum doctrinarum statum pertinere : omnes enim artes et scientias ab hâc stirpe* [naturali philosophia] *revulsas, poliri fortassis aut in usum effingi, sed nil admodum crescere.* (Cogitata et Visa, t. IX, § VI, p. 167.)

« Nous plaçons la physique avant la morale *sa fille.* » (M. Lasalle, Préf. gén. t. I, p. LX.)

nous servent la morale, la religion, les mathématiques, l'astronomie, la littérature et les beaux-arts ? Nous n'en serons pas moins de véritables sauvages, tant que nous demeurerons en proie au syllogisme, à l'induction vulgaire et à cent autres monstres scolastiques, qui nous dégoûtent de rechercher les *formes* par la méthode exclusive et l'induction légitime.

Mais Bacon est venu pour le salut du monde ; au moyen de son *nouvel organe* et de ses expériences *prérogatives*, *solitaires*, *émigrantes*, *ostensives*, *clandestines*, *parallèles*, *monodiques*, *déviées*, *supplémentaires*, *tranchantes*, *propices*, *polychrestes*, *magiques*, *etc.* (1), il ne doute pas d'avoir sauvé le genre humain. *Il est persuadé dans le fond de sa conscience d'avoir dressé un lit conjugal où l'esprit humain épousera la nature, Dieu lui-même dans sa bonté portant les flambeaux et marchant devant les époux. Le vœu épithalamique de Bacon est que d'une telle épouse, couchée par l'induction légitime à côté d'un tel époux, il puisse naître une race de héros secourables, de véritables Hercules capables d'é-*

---

(1) C'est une portion de la ridicule nomenclature sous laquelle ce génie minutieux, et scolastique sans le savoir, essayait de ranger toutes les expériences possibles en physique. Cet inventaire divertissant, qu'on peut lire dans le *Nov. Org.* (Lib. II, num. XXII, Op. tom. VIII, p. 117. seq.) me paraît un des symptômes les plus décisifs de médiocrité et même d'impuissance.

touffer le syllogisme et de nous consoler jusqu'à un certain point dans nos besoins et nos misères (1).

Un si grand mariage exigeant des préparatifs immenses, il faut voir quels étaient les moyens de Bacon ; c'est à lui de nous dire sous quel point de vue il envisageait le grand problème, comment il croyait qu'on devait l'attaquer, et d'où lui venait surtout cette confiance victorieuse manifestée d'une manière si burlesque.

Rappelons d'abord que, dans son idiome, ce que nous appelons *essence* se nomme forme, en sorte que la forme est la chose même (2) ; *nature*, au contraire, ne signifie que *qualité* ou *effet* résultant d'une cause quelconque (3). Or, toute la *philosophie* (tous ces termes sont synonymes pour Bacon) ne consiste qu'en deux mots,

---

(1) *Quibus explicatis, thalamum nos mentis humanæ et universi, pronubâ divinâ bonitate, planè constituisse confidimus. Epithalamis autem votum sit ut ex eo connubio auxilia humana, tanquàm stirps heroum, quæ necessitates et miserias hominum aliquâ ex parte debellent et doment, suscipiatur et educatur.* (Imp. philos. Op. tom. IX, p. 265.)

(2) *Forma rei ipsissima res est ; neque differt res à formâ aliter quàm differunt apparens et existens, etc.* (Nov. Org. II, XIII. Op. tom. VIII, p. 95.)

(3) *Effectus vel natura.* (Imp. phil. sive Inst. sec. delin. et argum. Op. t. IX, p. 262.) — *Causas alicujus* naturæ, veluti *albedinis* aut *caloris.* (Ibid. p. 297.) Il ne faut pas oublier cette synonymie de *nature* et de *qualité !*

savoir et *pouvoir*, ce qui est très-vrai ; mais rien n'est plus faux que l'explication qu'il donne de ces deux mots : *Connaître*, dit-il, *la cause d'un* effet *ou d'une* nature, *c'est l'objet de la science ; pouvoir appliquer cette nature sur une base matérielle, c'est l'objet de notre puissance* (1). Ainsi donc connaître la cause de la blancheur serait la *science ;* blanchir l'ébène serait la *puissance.*

Il n'y a rien de si malheureux et de si visiblement faux que toute cette théorie ; car si la science de l'homme n'avait pour but que la connaissance des causes, elle serait irréparablement nulle, puisque nous n'en connaissons pas une seule ; et quant à l'*application des natures*, c'est une folie qui n'exige pas de réfutation.

Pour sentir combien les idées de Bacon sont mesquines, il suffit de leur opposer les véritables maximes.

« La *forme* de l'homme c'est de connaître et d'aimer, suivant les lois divines de son essence ; tout ce qui s'écarte de ces lois est vain ou criminel. Dans l'ordre de ces lois, sa science n'a point de bornes fixes ; il doit s'avancer toujours avec confiance, sûr qu'il ne peut qu'être arrêté, mais jamais s'égarer. Sa *puissance* con-

---

(1) *Dati effectûs vel naturæ in quovis subjecto causas nosse, intentio est humanæ scientiæ : atque rursus super datam materiæ basim* effectum *quodvis sive* naturam *(inter terminos possibiles) imponere vel super inducere, intentio est humanæ potentiæ.* (Ibid., p. 262.)

siste à se servir de ses propres forces suivant l'ordre, à les perfectionner par l'exercice, et à tourner à son profit les forces de la nature. Pour employer ces forces, la connaissance préliminaire des causes ne lui est nullement nécessaire ; il serait bien malheureux si, avant de se servir d'un fusil ou d'une pompe à feu, il devait connaître l'essence du salpêtre et celle de l'expansibilité. »

Tels sont les préceptes évidents du bon sens. Réduire la science à la connaissance des causes, c'est décourager l'homme, c'est l'égarer, c'est étouffer la science au lieu de l'accroître.

Mais il faut voir de plus comment Bacon s'y prenait pour arriver à sa chimère des causes.

Il distingue les *formes conjuguées*, c'est-à-dire le mariage des natures simples qui se sont unies pour former des individus, suivant le cours ordinaire des choses (1) ; les *formes abstraites*, c'est-à-dire ces types platoniques qui n'ont rien de commun avec la matière ; enfin les *formes moyennes*, auxquelles il ne donne aucun nom propre, mais qu'il appelle par une étrange circonlocution *les lois de l'acte pur, qui constituent et ordonnent une nature simple* (2), *comme la chaleur, la lumière, le*

---

(1) *Primò enim de formis copulatis quæ sunt conjugia naturarum simplicium, conjugia ex cursu communi universi.* (Nov. Org. II, XVII, p. 106.)

(2) *Nos, quum de* formis *loquimur, nil aliud intelligimus quàm leges illas et determinationes* actûs puri *quæ naturam*

poids, *etc. La loi de la chaleur et la forme de la chaleur* sont des expressions synonymes (1).

Or, cette *loi de l'acte pur* est la véritable *forme ;* et par conséquent l'objet unique de la philosophie suivant les théories de Bacon. *En effet*, nous dit-il gravement, que vous importe de savoir ce que c'est qu'un lion, un aigle, une rose, etc. ? Toutes ces choses ne sont que des *formes conjuguées* ou des individus, et par conséquent de simples jeux de la nature *qui se divertit* (2). L'objet véritable de la science, c'est de savoir ce que c'est que le *pesant*, le *léger*, le *chaud*, le *froid*, *etc.* (3).

On demeure muet, lorsqu'on songe que cet homme est le même qui se moque d'Aristote, et que cet homme encore est le même qui nous a dit ce que ses successeurs nous ont tant répété, *que la nature ne fait que des individus.*

Ainsi il ne faut nullement s'embarrasser des individus, qui sont tout, et il ne faut rechercher *que la loi de l'acte pur*, ou ce qui est commun à une foule d'indivi-

---

aliquam simpliciter ordinant et constituunt, ut calorem, lumen, pondus, etc. (Ibid.)

(1) *Itaque eadem res est* forma *calidi aut* forma *luminis*, *et* lex *calidi sive* lex *luminis*. (Ibid.)

(2) *Lusus et lascivia.* (Descript. Glob. intellect. cap. III. Op. tom. IX, p. 205.)

(3) Formæ copulatæ *sunt naturarum simplicium conjugia ex cursu communi universi* (c'est peut-être un abus) *ut leonis, aquilæ, rosæ, auri, etc.* (Ibid.)

dus, sans s'occuper des individus (1). Le mot de *délire* caractériserait mal ces idées, puisque ce mot n'exprime qu'une maladie accidentelle et non l'incapacité radicale de l'intelligence.

Ailleurs cependant Bacon semble se surpasser encore, en disant « qu'il y a dans l'univers des *natures* qui produisent immédiatement le froid et le chaud, non point en les excitant dans les corps où ils sont cachés, mais en les produisant substantiellement (2).

Voilà donc des *qualités* qui produisent des qualités, et qui les produisent *substantiellement* : rien n'est plus beau. Heureusement nous sommes bien dispensés de comprendre ces belles choses, puisque Bacon va nous prouver avec la dernière évidence qu'il ne se comprenait pas lui-même.

La *forme* étant, selon lui, la chose même (*ipsissima res*), pour découvrir cette forme il n'y a, toujours selon lui, qu'un seul moyen, c'est d'écarter par la méthode d'exclusion toutes les natures qui ne sont pas essentiel-

---

(1) *Demptis individuis et gradibus rerum.* (Imp. philos. tom. IX, p. 257.)

(2) *Inveniuntur naturæ nonnullæ quarum calor et frigus sunt effectus et consecutiones, neque id ipsum per excitationem præinexistentis aut admotionem caloris advenientis, sed prorsùs per quæ calor et frigus in primo esse ipsorum indantur et generentur.* (Parmen. theol. et Democr. philos. Op. tom. IX, p. 351.)

les à cette *forme* (1). *Après cette opération*, dit-il, *il restera la* forme *positive, solide, vraie et bien terminée* (2). Point du tout : il restera la qualité ou les qualités essentielles, et ce n'est point encore l'essence. Il le dit lui-même expressément : *Toutes qualités qui peuvent être absentes lorsqu'une qualité donnée est présente, ou présentes lorsque celle-ci est absente, n'appartiennent point à la forme* (3). Le charlatan est pris en flagrant délit : *il change les termes.* S'il avait un peu plus estimé et cultivé la dialectique (quoiqu'elle soit une science *populaire*, ainsi que la morale, la théologie et la politique), ce malheur ne lui serait pas arrivé. Il voulait nous enseigner à chercher l'*essence*, et il nous parle de *qualités*. C'est abuser du langage pour se tromper et pour tromper. *Toute qualité qui n'appartient pas nécessairement à une qualité donnée n'appartient pas à la forme* (ou n'est pas de l'essence). Que signifie ce galimatias ?

---

(1) *Rejectio sive* exclusio *naturarum singularium quæ non inveniuntur in aliquâ instantiâ ubi natura data adest.* (Nov. Org. II, n° XVI. Op. VIII, p. 105, n° XVI.)

(2) *Atque post rejectionem aut negationem completam manet forma et affirmatio solida, vera et bene terminata.* (Ibid.) *Atque post rejectionem aut negationem completam manent forma et affirmatio.* (Imp. philos. Op. tom. IX, p. 298.)

(3) *Omnes naturæ quæ, aut datâ naturâ præsente absunt, aut datâ naturâ absente adsunt, ex formâ non sunt.* (Imp. phil. Op. tom. IX, p. 298.)

Bacon aurait bien voulu dire : *Toute qualité qui n'appartient pas à l'essence*, mais il aurait dit une tautologie ridicule, c'est-à-dire : *toute qualité qui n'est pas de l'essence n'est pas de l'essence.* Il a donc mieux aimé dire : *Toute qualité qui n'est pas invariablement attachée à une qualité donnée n'appartient point à l'essence ;* ce qui est *autrement*, mais non pas *moins* ridicule. Une qualité même essentielle n'est point l'essence. Quand il serait prouvé, par exemple, qu'il n'y a point de feu sans lumière, on connaîtrait ce fait, mais sans savoir pour cela ce que c'est que le feu. Il y a plus : non seulement après avoir trouvé qu'une telle qualité est inséparable d'un tel corps, on ne saura rien sur l'essence de ce corps, mais il ne sera pas même prouvé que cette qualité, quoique inséparable dans toutes nos expériences sans exception, soit réellement essentielle au corps. La *gravité*, par exemple, est bien essentielle à la matière, autant que nous en pouvons juger, puisque nous ne trouvons jamais la matière séparée de cette qualité : quel homme cependant, s'il a les moindres notions philosophiques, oserait affirmer que la matière ne pourrait cesser de peser sans cesse d'être ?

Après avoir montré l'absurdité de cette théorie, il est peut-être inutile de la suivre jusque dans les détails de la pratique ; cependant, comme j'attaque des préjugés anciens et puissants, je ne crois pas devoir négliger rien de ce qui peut servir à les déraciner. Voici donc la marche pratique de Bacon.

Toute idée étant nulle pour lui jusqu'à ce qu'il l'ait matérialisée, il juge à propos, on ne sait pourquoi, de

changer sa *forêt* en *vigne*, et les expériences sont des *raisins* qu'il s'agit de *presser* pour en exprimer la vérité.

Il divise ces fruits précieux en trois classes, savoir : *raisins affirmatifs*, *raisins négatifs* et *raisins comparatifs*, c'est-à-dire expériences où la forme se trouve, expériences où elle ne se trouve pas, expériences où elle se trouve en différents degrés (1).

Dans les règles, il faudrait, avant d'affirmer, avoir une connaissance parfaite des *natures simples*, dont quelques-unes sont encore vagues et mal circonscrites, comme par exemple, *la nature céleste*, *la nature élémentaire* et *la nature rare* (2). Bacon sent la difficulté, il se propose bien de *refaire l'entendement humain*, *pour le mettre au niveau des choses et de la nature* (3) ; mais

---

(1) Nov. Org. II, n° XI, p. 84, XII, p. 86; XIII, p. 96.

(2) *Nonnullæ, veluti notio naturæ elementaris, notio naturæ cœlestis, notio tenuitatis, sunt notiones vagæ nec bene terminatæ.* (Nov. Org. II, XIX, p. 109.)

En effet, il ne serait pas aisé de trouver la *forme de la nature cëleste par voie d'exclusion;* mais ce qui est bien et affirmativement démontré, c'est l'ignorance grossière enfermée dans cette expression seule de *nature céleste.*

(3) *Itaque nos qui nec ignari sumus, nec obliti quantum opus aggrediamur* (videlicet *ut faciamus intellectum humanum rebus et naturæ parem*), etc. (Ibid. p. 109.) Bacon, au reste, qui avait *refait* l'entendement humain, n'a point em-

il faut avoir quelque bonté pour la curiosité humaine ; il veut bien nous permettre quelque licence. Lorsque les trois tables sont formées, on peut, par manière d'anticipation, *citer les expériences à comparaître devant l'intelligence* (1). Lorsqu'elles auront suffisamment parlé pour et contre devant ce tribunal auguste, on pourra, sans étourderie, conclure quelque chose dans le genre affirmatif, et cette licence s'appelle VENDANGE PREMIÈRE AVEC LA PERMISSION DE L'INTELLIGENCE (2). Molière n'a rien d'égal, pas même la réception du malade imaginaire ; mais ce qui n'est pas moins exquis, c'est l'avertissement qu'il daigne nous donner, *qu'il faut bien se garder de prendre une nature*, c'est-à-dire une *qualité quelconque pour la forme cherchée, c'est-à-dire pour la chose même* (ipsissimâ re), *à moins que cette qualité n'augmente et ne diminue invariablement et propor-*

---

pêché Condillac de le *refaire* encore de nos jours. Qui sait quand on réussira? ce qu'on peut dire, c'est que ceux qui croient l'opération possible auraient grand besoin qu'elle le fût.

(1) *Facienda est* comparentia *ad intellectum omnium instantiarum, etc.* (Voyez pour les trois *comparutions* relatives aux trois tables, *Nov. Org.* lib. II, § XI, p. 84 ; § XII, p. 86 ; § XIII, p. 95.)

(2) *Quod genus tentamenti* permissionem intellectûs... sive VINDEMIATIONEM PRIMAM *appellare consuevimus.* Ibid. § XX, p. 110.

tionnellement avec la nature *(ou la qualité) cherchée* (1).

Il y a dans cette assertion une telle confusion d'idées, une telle faiblesse de conception, un tel oubli des règles les plus vulgaires du raisonnement, qu'elle est unique peut-être dans les vastes annales de la déraison.

Ce qu'il y a d'excessivement plaisant, c'est que, toutes ces idées étant fausses et confuses, il lui arrive, même sur ce point fondamental, d'oublier dans un de ses ouvrages principaux ce qu'il a dit dans l'autre, et d'avancer tout le contraire. Il nous dit, par exemple, au livre *de la Dignité et de l'Accroissement des sciences : Partout où il n'y a pas d'expérience contradictoire, la conclusion est vicieuse* (2).

---

(1) *Omninò requiritur ut non recipiatur aliqua natura pro verâ formâ, nisi perpetuò decrescat quando natura ipsa decrescit, et similiter perpetuò augeatur quando natura ipsa augeatur.* (Ibid. § XIII, p. 95.) Celui qui écrit ceci, et tant d'autres belles choses de ce genre, avait ses raisons pour haïr la métaphysique : son instinct la lui faisait craindre.

(2) *Ubi non invenitur instantia c ntradictoria, vitiosè concluditur.* (De Augm. Scient. lib. v, cap. II. Op. tom. VII, p. 249.) — Il y a ici une erreur venant de ce que J. de Maistre n'a lu que la seconde moitié de la phrase de Bacon. La voici tout entière : « Quand on conclut d'une simple énumération « des cas particuliers et de l'absence d'instances contradictoi- « res connues, la conclusion est vicieuse. Une induction de

Par où l'on voit que l'expérience contradictoire est prise ici pour une expérience de simple vérification, confirmative de la conclusion (1). Mais dans le *Nouvel Organe* il oublie la maxime précédente, et il nous dit *qu'une seule expérience contradictoire détruit manifestement toute théorie sur la forme* (2). Dans le premier cas, il prend le mot *contradictoire* dans le sens propre et judiciaire; il s'en sert pour désigner une expérience qui *comparaît par devant l'intelligence*, *aux fins* de s'opposer à la conclusion, et celle-ci n'est sûre d'elle-même que lorsqu'elle a fait *débouter* l'expé-

---

« ce genre ne peut donner qu'une conjecture probable. » Par exemple si de ce qu'on n'a vu que des cygnes blancs on concluait qu'il n'y a que des cygnes blancs, la conclusion serait vicieuse; et comme Bacon le dit plus loin « il suffirait, pour le renverser, d'une seule instance contradictoire », c'est-à-dire de la découverte d'un seul cygne noir. Le reproche d'équivoque et de contradiction est ici mal fondé.

(1) *Quis enim in se recipiet, quum particularia quæ quis novit aut quorum meminit* ex unâ tantùm parte compareant, *non delitescere aliquid quod omnino repugnet?* (Ibid.)

On s'aperçoit, en lisant ses Œuvres, que le barreau avait fourni plusieurs expressions à son argot philosophique.

(2) *Manifestum est enim... omnem instantiam contradictoriam destruere opinabile de formâ.* (Nov. Org. II, § XVIII. Op. tom. VIII, p. 107.)

rience (1) ; dans le second cas, au contraire, il prend le mot *contradictoire* pour un synonyme d'*exclusif*, dans le sens le plus absolu, et il entend qu'elle détruit toujours la conclusion. On ne saurait s'étonner que l'homme qui n'a aucune idée claire n'en ait aucune de fixe, et qu'il se serve successivement de la même expression pour rendre des notions toutes différentes.

Voyons maintenant comment Bacon se servait de sa *méthode d'exclusion*, puisqu'il a pris la peine de nous en informer lui-même.

Il se demande quelle est la *forme* ou l'essence de la chaleur ? Et voici ses arguments exclusifs.

Par les rayons du soleil, rejetez la nature élémentaire (2).

---

(1) Car, puisqu'il nous dit qu'on n'est jamais sûr d'une conclusion tant qu'il n'y a point d'expérience contradictoire, il s'ensuit manifestement que l'expérience contradictoire *peut* au moins certifier la conclusion.

(2) C'est-à-dire : *Puisque les rayons du soleil sont chauds, donc le feu n'est pas un élément.* On pourra se demander pourquoi il ne citait pas plutôt le feu ordinaire. Il y a ici un grand mystère. Bacon était furieux contre les scolastiques, qui regardaient le feu du soleil comme quelque chose de différent en essence de celui qui faisait cuire leur soupe. Partout il soutient le contraire, afin que les expériences qu'il faisait dans sa cuisine lui servissent à deviner les secrets du soleil. Telle est la raison cachée de ce profond argument. C'est une *malice* dite au soleil.

Par le feu commun, et surtout par le feu souterrain, rejetez la nature céleste (1).

Par l'échauffement possible de tous les corps résultant du contact du feu ou d'un corps déjà échauffé, rejetez toute variété dans les corps et toute contexture plus subtile des corps (2).

Par les métaux chauffés, qui échauffent d'autres corps sans rien perdre de leur poids ni de leur substance, rejetez l'idée d'une substance particulière qui s'ajoute et se mêle au corps échauffé (3).

---

(1) Bacon croyait que le *ciel* commençait à la lune, et toujours il appelle les planètes *les choses célestes*. D'après ces idées grossières, il décide que le feu n'est pas *céleste*, puisqu'il se trouve *sur la terre*, et même *dans la terre*, où il est *fort éloigné et extrêmement séparé des rayons célestes*. (Ibid.) Qu'est-ce qu'*éloigné ?* qu'est-ce que *rayons célestes ?* enfin qu'est-ce que *le ciel ?* On n'aurait pas parlé autrement dans une école de village.

(2) Il y a ici une bévue comique. Bacon confond l'essence des corps échauffés avec celle du principe échauffant. S'il avait examiné la forme du fluide électrique, il n'aurait pas manqué de dire : *Par le verre, par la soie et par les résines, qui sont imperméables à l'électricité, rejetez la nature vitrée, la nature soyeuse et la nature résineuse.*

(3) On voit ici que l'idée d'un fluide impondérable ne se présentait pas seulement à sa *terrestre* intelligence. SERPIT HUMI ; si l'on pouvait ajouter *tutus nimium*, il aurait au moins le mérite de la modestie ; mais pas du tout : il est aussi

Par les métaux qui s'échauffent, quoiqu'ils soient très-denses, rejetez la rareté (1).

Par ces mêmes métaux qui n'augmentent pas visiblement *de volume lorsqu'ils sont échauffés, rejetez toute idée de mouvement local ou expansif dans la masse* (2).

Par l'analyse des effets du chaud et du froid, rejetez tout mouvement de dilatation ou de contraction dans le tout (3).

Par la chaleur qui résulte du frottement, excluez la nature principale. *Il appelle la nature principale celle*

---

téméraire dans ses conceptions que nul dans ses moyens. Cette quatrième exclusion le couvre de ridicule.

(1) Cet axiome n'est que la répétition du premier; mais probablement Bacon ne s'en apercevait pas.

(2) On voit par cet exemple, et l'on peut voir par mille autres, l'infaillibilité de Bacon pour rencontrer le faux dans tous les sujets. Ici j'insiste seulement sur l'un de ses caractères les plus distinctifs; c'est l'incroyable faiblesse de son intelligence, qui ne sait jamais s'élever au-dessus des sens. Non seulement il ne soupçonne pas une augmentation de volume par la chaleur (la chose du monde la plus aisée à vérifier, et *visiblement* démontrée d'ailleurs par l'effet du froid), mais il ne croira pas même à cette augmentation *opérée;* il faut qu'il la voie s'opérer. — *Manet intra eamdem dimensionem* VISIBILEM. Plaisant restaurateur de la physique!

(3) Il admet cependant ce mouvement dans les parties. Ainsi toutes les parties se remuent, mais le tout ne remue

qui existe positivement dans la nature, et qui n'est pas simplement l'effet d'une nature antécédente (1).

Je passe d'autres expériences pour abréger. Toutes ensemble (au nombre de quatorze) forment la *vendange première*, de laquelle le docte chancelier se croit en droit d'*exprimer* la vérité suivante : LA NATURE LIMITÉE PAR LA CHALEUR EST UN MOUVEMENT (2).

Il faut donc bien se garder de croire que la chaleur produit le mouvement, ou que le mouvement produise

---

pas. A la vérité quelques-unes de ses expressions pourraient faire croire qu'il admettait une dilatation réelle ; mais selon d'autres textes plus décisifs, tout se bornait, suivant lui, à un simple effort.

(1) *Naturam principalem vocamus eam quæ positiva reperitur in naturâ, nec causatur à naturâ præcedente.* (Ibid. lib. II, § XVIII, p. 109.)

Ainsi il y a des *natures* qui sont dans la nature, et d'autres qui n'y sont pas, et il y a des natures qui en produisent d'autres ; c'est-à-dire que les essences produisent des essences, ou que les qualités produisent des qualités, ou peut-être même des essences ; et il y a des natures ascendantes et des natures descendantes, comme dans les généalogies humaines, sans que, par malheur, Bacon nous ait dit à quel degré commence la stérilité ; il serait cependant bien utile de savoir si une nature qui a une fille peut avoir une petite-fille.

(2) Mais, parce que le feu ou le *calorique* n'est pas une *substance*, comme Bacon vient de le dire (en se réservant le

toujours la chaleur : la vérité est que *la chaleur elle-même, ou l'essence de la chaleur, est un mouvement et rien de plus* (1).

Et l'on ne doit point confondre la communication de la chaleur avec la chaleur ; car autre chose est la chaleur, autre chose la cause de la chaleur ; puisque nous voyons que le frottement produit la chaleur sans aucune chaleur précédente, *ce qui exclut le principe de la chaleur de l'essence de la chaleur* (2). Charmant !

Le mouvement est donc ce *genre* ou cette nature supérieure dont il est parlé plus haut, et qui renferme sous elle une *espèce* qui est la *chaleur*.

Il ne s'agit donc plus que d'assigner les caractères qui différencient ce mouvement de tous les autres, et c'est à quoi Bacon procède avec le même génie et la

---

droit de dire bientôt tout le contraire) et qu'il n'existe pas dans la nature *principalement* et *positivement*, il s'ensuit que *l'essence qui n'existe pas, mais qui est limitée par la chaleur qui n'est qu'un mouvement, n'est qu'un mouvement.*

Dicite io Pæan ! et io bis dicite Pæan !

(1) *Natura, cujus limitatio est calor, videtur esse motus... intelligatur hoc... non quòd calor generet motum, aut quòd motus generet calorem.....sed quòd* ipsissimus *calor..... sit motus non aliud.* (Ibid., § xx, p. 110.)

(2) *Neque verò communicatio caloris... confundi debet cum formâ calidi ; aliud enim est calidum, aliud calefactivum ; nam per motum attritionis inducitur calor absque*

même profondeur. Je ne rappellerai que les principales différences. La première est que ce mouvement qu'on appelle *chaleur* est un mouvement expansif, en vertu duquel tout corps *tend* à se dilater lui-même dans tous les sens, de manière à occuper un plus grand espace (1).

Une autre différence, qui est une limitation de la limitation, c'est que ce mouvement expansif, quoiqu'il se fasse toujours vers la circonférence, se fait en même

---

alio calido præcedente : unde excluditur calefactivum à formâ calidi. (Ibid., p. 111.)

Que si un corps échauffé en échauffe un autre par le contact, c'est l'effet d'une nature plus élevée et plus générale que celle de la chaleur ; c'est-à-dire *la nature de l'assimilation ou de la multiplication de soi.* Si donc la chaleur s'empare d'un corps par communication, c'est uniquement parce qu'elle aime à se multiplier elle-même. Ainsi, *lorsque la chaleur se communique, ce n'est jamais en vertu de sa nature, mais seulement parce que sa nature la porte à se communiquer ;* ce qui est clair. — *Ubi calidum efficitur per approximationem calidi, hoc ipsum non fit ex formâ calidi, etc.* (Ibid.)

(1) « Le corps *tend* à se dilater. » Il ne dit point qu'il se dilate en effet, il dit même précisément le contraire à la page 114. (Ibid.) — *Ostenditur etiam in iis corporibus quæ sunt tam duræ compagis, ut calefacta aut ignita non intumescant aut dilatentur mole, ut ferrum ignitum in quo calor est acerrimus.* Il a bien trouvé son exemple en choisissant le fer !

temps vers le haut (1); car *il n'est pas douteux*, ajoute magistralement Bacon, *qu'il y a des mouvements composés.* — Il est savant !

Mais la différence la plus caractéristique, c'est que ce mouvement nommé *chaleur* « n'est point expansif *dans* « *le tout*, mais seulement *dans les particules intégran-* « *tes;* de manière que le gouvernement des parties se « trouve sans cesse réprimé, repoussé et *réverbéré;* « d'où il résulte un mouvement alterné, une trépida- « tion continuelle et un effort irrité par la résistance. « DE LA VIENT, ajoute Bacon, LA RAGE DU « FEU (2) ! » En effet, qui ne perdrait patience en se voyant continuellement contredit et soumis à un mouvement continuel, continuellement *réverbéré* par un repos continuel?

Voici donc la *science découlant de la vendange première pressée avec la permission de l'intelligence :*

1° La chaleur est un mouvement expansif réprimé et faisant effort par ses particules.

2° Ce mouvement expansif, quoiqu'il agisse en

---

(1) *Hâc lege tamen ut unà feratur corpus sursum, etc.* (Ibid., p. 113.)

(2) *Cohibitus, et repulsus, et reverberatus; adeo ut induat motum alternativum et perpetuò trepidantem, et tentantem, et nitentem, et ex repercussione irritatum;* UNDE FUROR ILLE IGNIS *et caloris ortum habet.* (Ibid., p. 113.)

tous sens, *incline* cependant tant soit peu vers le haut (1).

3° L'effort, ou le *nisus* par parties, n'est pas tout à fait paresseux, mais actif et doué d'un certain élan (2).

Après la *science* vient la *puissance*, qui est sa fille. Voici donc comment l'homme est devenu plus puissant en vertu de la *vendange première*.

Toutes les fois que vous pourrez exciter dans un corps naturel (3) un mouvement de dilatation ou d'expansion, et en même temps réprimer ce mouvement et le tourner contre lui-même, de manière que la dilatation ne soit point uniforme, mais en partie agissante et en

---

(1) *Expandendo in ambitum, nonnihil tamen* INCLINAT *versùs superiora.* (Ibid., p. 115.) Ainsi un boulet rouge tombe vers le bas en vertu de la gravité, tandis qu'il *incline* vers le haut en vertu de la chaleur.

(2) *Non omnino segnis, sed incitatus et cum impetu nonnullo.* (Ibid.) Bacon, n'étant point du tout d'accord avec lui-même sur la force expansive, et ne sachant si elle était *vive* ou *morte* (pour se servir des termes inventés depuis), emploie des expressions vagues et poétiques qui ne puissent le compromettre. C'est une précaution que ne manque jamais de prendre ce grand comédien de la science.

(3) Si le corps était *surnaturel*, la même règle n'aurait plus lieu, du moins je l'imagine.

partie repoussée, VOUS AUREZ CERTAINEMENT PRODUIT LA CHALEUR (1).

C'est-à-dire que *nous aurons fait du feu* ; mais pour cela il ne faut qu'une allumette ; on n'a que faire de la *méthode d'exclusion*. En vérité on ne sait ce que l'on doit admirer le plus, ou de l'effronterie qui débite avec prétention de pareilles billevesées, ou de la patience qui les tolère. J'aime mieux croire qu'on ne les lit pas.

On ne cessera de s'étonner de l'audace néologique qui se permit de donner le nom d'*induction légitime* à une vaine opération directement opposée à la véritable *induction légitime*, puisque celle-ci assemble des vérités connues pour en découvrir une nouvelle qu'on cherche, tandis que l'autre prétend découvrir une essence en excluant tout ce qui n'est pas elle ; deux choses qui n'ont évidemment rien de commun. Jamais il n'y eut un tel abus de mots, et jamais cet abus ne fut plus insupportable que dans les écrits d'un auteur qui n'a cessé de s'en plaindre.

---

(1) *Procul dubio generabis calorem.* (Ibid., p. 116.) *Un mouvement ne peut être repoussé ou répercuté*, dit ici le traducteur : *ce qui peut l'être ce sont tout au plus les particules mises en mouvement. Mais quand le mécanisme qu'on veut décrire n'est pas nettement conçu, le terme propre échappe, et de physicien on devient rhéteur.* (Tom. v de la trad., p. 201.) C'est la vérité, mais non toute la vérité : *toujours* Bacon est rhéteur, et jamais il n'est *physicien.*

Bacon transmit ce ridicule et ce crime logique à son *petit-fils* Condillac, qui n'a pas manqué de *refaire la langue française pour refaire l'entendement humain.*

Afin de mettre entièrement à découvert le néant de cette méthode d'exclusion, il est nécessaire d'ajouter un mot sur les essences et sur les définitions en général.

CHAPITRE IV.

DES ESSENCES ET DE LEURS DÉFINITIONS

L'essence, ou ce que Bacon appelle la *forme* d'une chose, c'est sa *définition.*

Tantôt la définition est employée par celui qui veut expliquer sa pensée, et tantôt elle est demandée par celui qui veut connaître la pensée d'autrui ; mais dans l'un et l'autre cas la définition n'est qu'une *équation*, et c'est la vraie définition de la *définition.*

On demande *ce que c'est que l'homme ;* je réponds par la définition vulgaire, qui suffit ici : *c'est un animal raisonnable.*

Soit donc l'homme = H ; l'*animalité* ou la vie = A ; l'intelligence enfin ou la raison = R ; nous aurons H = A + R.

C'est une *équation* pure et simple, ou l'on reconnaît au premier coup d'œil une loi élémentaire des équations algébriques ; c'est-à-dire *qu'on peut, sans altérer l'équation, transporter les quantités d'un membre à l'autre, en changeant les signes.* En effet H — R = A, et H — A = R, c'est-à-dire l'ange ou l'intelligence pure,

La vie et la raison sont mises en pendant ou en *équation* avec l'idée d'*homme*. Mais, comme le docteur Huet l'a remarqué avec beaucoup de justesse, toutes ces définitions par genres et par différences ne signifient rien, à moins qu'on ne connaisse antérieurement et le *genre* et la différence (1). Ainsi, lorsque j'ai dit que *l'homme est un animal raisonnable*, je n'ai rien dit, à moins qu'on ne reçoive comme déjà connues l'idée de la vie ou de la sensibilité, et celle de l'intelligence.

En se rappelant cette observation qu'il ne faut jamais perdre de vue, il demeure toujours vrai qu'en toutes sortes de définitions on trouvera d'un côté le nom de la chose à définir, considérée comme *substance* ou *essence* quelconque, et de l'autre les noms de certains éléments ou modes dont l'ensemble est censé représenter la chose.

Le plus simple bon sens enseigne qu'à l'égard de ces éléments ou de ces qualités il est d'une rigoureuse importance de distinguer ce qui est accidentel de ce qui est essentiel à la chose ; c'est sur cette observation vulgaire que Bacon a bâti son enfantine et *bombastique*

(1) Huetius, *de Imbecill. Ment. hum.* lib. III, art. 4. C'est ce qu'enseigne la raison. Condillac, en soutenant sans distinction ni limitation l'inutilité de ces définitions, a soutenu une grande erreur. (*Essai sur l'Orig. des Conn. hum.*, sect. II.) On ne saurait se passer de ces définitions, qui sont aussi naturelles que les langues mêmes. Il suffit de ne pas leur demander ce qu'elles ne promettent point.

théorie des *natures* et des *formes*, et sa *méthode d'exclusion*.

Si une *nature*, dit-il, ou une *qualité* ne se trouve pas *toujours* jointe à une *essence* ou à une *forme* (*ipsissima res*) il faut l'exclure, parce qu'elle n'appartient pas à cette *essence*. Belle découverte, vraiment ! Mais ce que Bacon n'a pas vu parce qu'il ne voyait rien, c'est « qu'il « est impossible de *savoir* ni même de *demander* si une « certaine qualité appartient nécessairement à une es- « sence sans connaître auparavant cette *essence* », l'affirmation ou la demande ne pouvant se rapporter qu'à une idée préexistante.

Nul homme ne peut demander *ce que c'est* qu'une chose dont il n'a point d'idée ; car, puisque dans ce cas il ne saurait même y penser, comment pourrait-il demander *ce qu'elle est?* Qui jamais a pu dire : *Qu'est-ce que* le quinquina ? *qu'est-ce qu'un* alligator ? *qu'est-ce que* l'or blanc ? avant que toutes ces choses fussent connues et qu'elles eussent un nom ? Celui donc qui demande *ce que c'est que le feu* demande ce qu'il sait, et l'on est en droit de lui répondre : Dites-le vous-même ; personne, je crois, n'ayant jamais dit : *Qu'est-ce que rien?*

Les noms représentent les idées, et sont toujours aussi clairs qu'elles ; ils ne peuvent l'être ni plus ni moins, puisqu'ils ne sont dans le vrai que *des idées parlées*. Dieu n'a pas voulu que nous eussions de toutes les choses qui se présentent à notre intelligence des idées également claires, ou *adéquates*, comme dit l'*école ;* mais les mots destinés à représenter ces

idées *n'ont jamais tort*; ils sont aussi clairs qu'ils doivent l'être, c'est-à-dire aussi clairs que la pensée, et même ils ne sont que la pensée: de manière qu'il n'y a d'autres moyens de perfectionner une langue que celui de perfectionner la pensée.

Les mots ne sont point faits pour exprimer ou définir les choses, mais seulement les idées que nous en avons; autrement nous ne pourrions parler. Les modernes que je contredis ici de front, voudraient-ils par hasard condamner l'espèce humaine au silence jusqu'à ce que les essences lui soient connues? Nous connaissons tous les objets de notre cercle *comme* et *autant* que nous devons les connaître. La perfectibilité humaine vient-elle, en se déployant suivant des lois cachées, à nous faire présent d'idées nouvelles, tout de suite des mots nouveaux se présentent pour les exprimer; ou bien des mots déjà reçus dans la langue revêtent, sans qu'on puisse dire comment, des acceptions nouvelles (1).

---

(1) Mais ces derniers mots sont plus légitimes, parce qu'ils sont plus naturels. La règle suivante ne souffre point d'exception : « *Plus les mots sont étrangers à toute délibération « humaine, et plus ils sont* VRAIS. » La proposition inverse n'est pas moins certaine.

Bacon n'a pas manqué de demander « ce que sont les mots, « sinon les images des choses ». *Quid aliud sunt verba quàm imagines rerum?* (De Augm. Scient. lib. I, p. 75.) Il n'y a pas d'erreur plus grossière, et il n'y en a pas dont la philosophie moderne ait tiré plus grand parti.

Les mots THEOS ou DEUS, avant l'établissement du Christianisme, signifiaient UN DIEU ou LE DIEU : depuis cette époque ils ont signifié DIEU, ce qui est bien différent. La nouvelle religion ayant amené l'idée de l'*unité divine*, parfaitement circonscrite et exclusive, le mot s'éleva et devint incommunicable comme l'idée (1).

Les mots de *piété*, de *charité*, d'*humilité*, de *miséricorde* (ἐλεημοσύνη) *etc.*, présentent des exemples semblables. De nouvelles vertus, produisant de nouvelles idées, demandaient de nouveaux noms. *Le génie des langues* choisit ces noms en silence avec son infaillibilité ordinaire. Les vertus humaines qu'ils expriment ayant été divinisées, leurs noms, qui sont elles-mêmes, durent partager cet honneur.

En un mot, il n'y a point de nom qui ne représente

---

(1) Cette considération excuse, jusqu'à un point qu'il n'est pas aisé de fixer, le polythéisme des anciens. *Ils croyaient*, dit-on communément, *à la pluralité des* DIEUX. Sans doute, c'est-à-dire, *à la pluralité des êtres supérieurs à l'homme ;* car le mot de DIEU signifiait dans l'antiquité *une nature supérieure*, et rien de plus (*melior natura.*) Dans ce sens nous sommes encore *polythéistes*, et cette croyance est juste, ou peut l'être, puisqu'elle n'exclut point la supériorité de l'un de ces êtres sur tous les autres ; le Christianisme, en prononçant à sa manière les mots de *créateur* et de *créature*, ne laissa plus de doute ni d'équivoque. Il dit une seconde fois, FIAT LUX ! et tous les mots de la langue spirituelle se régularisèrent comme les idées.

une idée, et qui ne soit dans son principe aussi juste et aussi vrai que l'idée, puisque la pensée et la parole ne diffèrent nullement en essence, ces deux mots ne représentant que le même acte de l'esprit parlant à lui-même ou à d'autres.

Condillac a dit : *Un homme qui demande* ce que c'est qu'un tel corps *croit demander plus qu'un nom ; et celui qui lui répond :* C'est du fer, *croit aussi lui répondre quelque chose de plus* (1).

Condillac est un sot.

De tout ce qui a été dit sur les *définitions*, il résulte à l'évidence que les essences sont indéfinissables, c'est-à-dire *inconnaissables* par voie de définition ; car pour expliquer de cette manière ce qu'elles sont, il faudrait pouvoir les mettre en équation. Or, une essence ne pouvant être comparée qu'à elle-même, il demeure démontré qu'elle ne peut être connue en essence que par intuition, ou, ce qui revient au même, par son NOM.

L'homme, en se fatiguant toute sa vie à dire : *Qu'est-ce que cela ?* est un grand spectacle pour lui-même s'il

---

(1) Essai sur l'origine des Connaissances humaines (c'est-à-dire *sur l'origine des bras et des jambes*) sect. v, § 13. Dans la sect. III il avait dit : *Les philosophes qui précédèrent Locke ne savaient pas discerner les idées qu'il fallait définir de celles qui ne devaient pas l'être.* Qui l'a jamais vu, qui l'a jamais mieux exprimé qu'Aristote ? Tant d'audace et tant d'ignorance réunies impatientent l'homme le plus calme ; et cependant ce qui suit sur les cartésiens est encore pire.

veut ouvrir les yeux. Tous ses élans naturels tenant à la vérité, il ne cesse de chercher des *noms vrais* ; il a le sentiment d'une langue antérieure à *Babel*, et même à *Eden*.

Dieu lui-même n'a-t-il pas dit : Je m'appelle MOI, c'est-à-dire JE SUIS ? » et l'existence créée, en cela surtout semblable à lui, a-t-elle un autre *nom* et peut-elle se définir autrement ? De là l'antique théorie des NOMS, lesquels exprimant les essences et n'ayant par conséquent rien d'arbitraire, étaient dans cette supposition les seules définitions qu'on pût donner des êtres.

Car c'est absolument la même chose de demander la *définition*, l'*essence* ou le *nom* d'une chose.

De là vient que l'Orient, qui nous a transmis tant d'idées primitives, attachait aux *noms* une importance que nous comprenons peu, si nous ne sommes familiarisés avec ces notions antiques. *Si mes frères*, disait Moïse, *me demandent* quel est votre nom ? *que leur répondrai-je ?* Alors fut rendue cette réponse fameuse qui définit Dieu par le *nom* le plus près du vrai *nom*, ce dernier ne pouvant être connu que de celui qui le porte.

Et plusieurs siècles après, le roi Ezéchias voulant effacer chez lui jusqu'aux dernières traces de l'idolâtrie, et sachant que son peuple avait donné un encens coupable au *serpent d'airain*, non seulement il se crut permis de briser cette *relique* insigne, mais de plus il crut devoir en abolir le *nom :* tandis que ce *nom* subsistait, il était censé représenter un être, une puissance surnaturelle, dont le nom exprimait la nature ; erreur particulièrement dangereuse à cause des idées mystérieuses

que l'antiquité attachait au serpent (1). Ezéchias ordonna donc, pour abolir toute idée de puissance et d'individualité, que le *serpent d'airain* ne s'appellerait plus que *bronze* (2) ; ce qui est très-remarquable.

Pour se mettre sur la route de ces idées antiques, il faut observer que tout être qui connaît ne peut connaître dans lui-même que lui-même, et dans les autres que ce qu'ils ont de commun avec lui-même. L'animal ne peut sentir ou connaître à sa manière l'homme que comme il connaît lui-même et les autres animaux ; l'homme à son tour ne connaît l'animal qu'en le comparant à l'*animalité* de l'homme ; il ne connaît de même la matière que parce qu'il est lui-même *matière*, en vertu du lien incompréhensible qui unit les deux substances. Il reconnaît dans la matière brute l'étendue, l'impénétrabilité, le poids, la couleur, la mobilité, etc., parce que tout cela se trouve dans son *corps*, qui est aussi LUI, on ne sait comment ; ainsi il ne connaît encore dans la matière que *lui-même*.

Dans une source où l'on ne s'avise guère de puiser, je

---

(1) Voyez la dissertation intitulée, *de Cultu Serpentum apud veteres.* (In Thesauro Martiniano.)

(2) *Vocavitque nomen ejus* NEHUSTAN. (IV Reg. XVIII, 4.) Cette ordonnance du roi déclarait formellement le *serpent d'airain* FAUX DIEU, en déclarant *qu'il n'avait point de* nom, même comme représentation, et qu'il ne s'appelait que *métal.*

trouve néanmoins des idées qui valent la peine de trouver place ici.

« Dieu ne porte point un *nom* que nous puissions « connaître, *puisque son essence est son nom, et que « son nom est son essence.* Or, comme nous ne pouvons « avoir aucune connaissance de son essence, puisque « *nous ne pourrions la connaître sans être semblable à « lui* (1), nous ne pouvons pas mieux connaître son « *nom.* De là vient que tous les noms par lesquels nous « le désignons n'expriment que des attributs. Mais « parce que le *Tétragramme* (2) s'adapte plus particu- « lièrement aux opérations divines, parce qu'il nous « donne de Dieu l'idée la plus naturelle et la plus « exacte qui soit à la portée de notre intelligence, et « que d'ailleurs tous les autres *noms* divins découlent

---

(1) On ne saurait trop recommander l'importance de cette ligne, en observant néanmoins qu'au lieu de *semblable à lui*, il fallait dire *égal à lui* (ce qui est peut-être dans l'original); car c'est précisément parce que nous sommes *semblables à Dieu* que nous pouvons le connaître, *en tant que nous lui sommes semblables.*

(2) Le nom de quatre lettres IEVE (Jehovah) sur lequel on pourra lire avec beaucoup de fruit le livre de l'un des plus savants hommes de l'Italie (*quem recordationis et honoris causâ nomino*) *Didymi Taurinensis* (M. L. A. D. C.) *de Pronuntiatione divini Nominis quatuor litterarum, etc.* Parme, Bodoni, in-8°, 1799.

« de celui-là, on l'a justement appelé l'EXPOSANT de « Dieu (1). »

Il en est de même de tous les autres objets de nos connaissances : ainsi, par exemple, lorsque certains métaphysiciens modernes nous demandent avec un ton de défi, dont il n'est pas fort mal aisé de pénétrer le but, *ce que c'est que l'esprit ?* on ne leur doit d'autre réponse que celle qu'on vient de lire traduite de l'hébreu, et donnée, il y a déja plus de seize siècles : *Son essence est son nom, et son nom est son essence.*

En effet, l'intelligence qui se contemple étant tout à la fois le sujet comprenant et le sujet compris, elle-même est son *équation*, et il ne peut y en avoir d'autre.

La plus grande des erreurs serait donc de croire ce que ne cesse d'avancer la secte moderne qui n'a travaillé qu'à obscurcir toutes les vérités, *que ce qui ne peut être défini n'est point connu*, tandis qu'il est au contraire de l'essence de ce qui est parfaitement connu

---

(1) SEM HAMMEPHORAS (Rabbi Haccadosh : *apud* Petrum Galatinum, *de Mysteriis catolicæ religionis*, lib. XII ; in-fol. Francofurti, 1602, cap. X, p. 75.)

Ce rabbin, dont le nom propre était *Jehuda*, fut surnommé par les siens le *Maître*, le *Prince*, et par excellence, *notre saint Docteur* (Rabbenn Haccadosch), nom qui lui est resté comme propre. Il naquit en Galilée, l'an de Jésus-Christ, 120. Les écrivains de sa nation ne tarissent pas sur le mérite extraordinaire de ce rabbin, dont le fameux Maimonide lui-même

de ne pouvoir être défini ; car plus une chose est connue, et plus elle nous approche de l'intuition, qui exclut toute *équation*.

Et quant à la définition, telle que nous pouvons la donner, c'est une indication, ou si l'on veut un *exposant* plus ou moins parfait, puisque l'équation tirée des éléments ou des qualités laisse toujours ignorer le *nom*.

Bacon a fort bien dit « que l'essence d'une chose est la chose même (*ipsissima res*) » ; mais il n'a pas vu la conséquence immédiate de ce *truïsme* : c'est qu'il est ridicule de rechercher ou de demander *ce que c'est qu'une essence*, puisqu'en la séparant de tout ce qui n'est pas elle il ne reste que son *nom*, c'est-à-dire que l'*essence est l'essence*, ce qui n'apprend rien ni à celui qui sait ni à celui qui ne sait pas.

Je demande à la chimie qui a précédé immédiatement la nôtre : *Qu'est-ce que l'acide ?* Maquer me répond : *C'est un sel qui excite la saveur qu'on appelle* acide, *et*

---

fait l'éloge le plus pompeux dans la préface qu'il a mise à la tête de la *Mischée ;* il l'appelle *le plus éloquent des hommes, et le plus habile dans la langue hébraïque ;* il dit que *les sages auraient pu s'instruire auprès des serviteurs de Jéhuda ; qu'à sa mort la vertu et la crainte de Dieu semblèrent mourir avec lui, etc.* Il mourut sur la fin de l'empire de Commode, vers la soixante-dixième année de son âge. (V. Joh. Cristoph. Volfi Biblioth. hebraica. Hambourg, 1721, in-4° ; tom. II, cap. III, p. 841.)

qui change en rouge certaines teintures végétales bleues ou violettes (1).

Je fais la même demande à la chimie moderne, et Cadet me répond : *C'est une substance qui par son union avec l'*oxygène *acquiert une saveur aigre et la propriété de rougir plusieurs couleurs bleues végétales, etc.* (2).

Au fond, les définitions reviennent au même. *L'acide est ce qui excite la saveur qu'on nomme* acide (3), ce qui est tout à fait lumineux, comme on voit. Seulement dans la seconde définition je trouve le mot *oxygène*, qui est un mystère de plus, et qu'il s'agit aussi de définir (4).

Mais, de quelque manière qu'on s'y prenne, toujours il en faudra venir à cette grande vérité, *que nous ne*

---

(1) Dictionnaire de Chimie par *Maquer*, art. *Acide.*

(2) Dictionnaire de Chimie par *Cadet*, même mot.

(3) *Tout ce que nous connaissons de ces substances ne consiste que dans des effets caractéristiques, par où elles sont pour nous comme le feu.* (M. de Luc, Introd. à la Physique terrestre, tom. I, n. 58, p. 73.) M. de Luc a raison : il fallait seulement ajouter que nous ne pouvons connaître aucune substance autrement, et que du moment où l'on connaîtrait une essence, elle ne pourrait plus être définie que par son nom, *qui est elle.*

(4) Ce mot d'*oxigène* donnant l'envie de chercher celui d'*oxide* dans le même dictionnaire, on trouve *que ce mot désigne un corps oxigéné, mais non acidifié ; de manière qu'il ne rougit point les teintures bleues, et qu'il ne produit point*

pouvons atteindre les essences par aucune définition ni explication, puisque nous ne pouvons rien *connaître* (dans toute la force de ce mot) que *dans nous*, et en tant que l'objet à connaître se rapporte à nous.

On voit maintenant sans le moindre doute que le verbiage pompeux, nommé par son auteur *méthode d'exclusion* et *induction légitime*, est tout ce qu'on peut imaginer de plus nul et de plus ridicule.

En premier lieu, Bacon, loin d'avoir rien découvert sur le problème qu'il nous a présenté comme un essai de son génie et de sa méthode, n'a pas même su ce qu'il cherchait, et dès le premier pas ses idées s'embrouillent au point de confondre la recherche des causes avec celle des essences (1).

En second lieu, après avoir très-clairement distingué les *natures* et les *formes*, c'est-à-dire les *qualités* et les *essences*, il les confond dans le cours de son examen, jusqu'à nous parler sérieusement de l'*essence d'une qua-*

---

la saveur acide. Mais l'oxigène s'appelant ainsi (bien ou mal) *parce qu'il produit l'acide*, il se trouve que l'agent qui produit l'acide a la propriété remarquable *de ne pas posséder l'acide*, ce qui me paraît merveilleux; mais comme je ne suis pas du métier, je m'en tiens à l'admiration.

(1) Ce n'est cependant pas exactement la même chose de rechercher, par exemple, la cause de la chaleur dans les eaux thermales ou l'essence de la chaleur.

lité, et même de la *qualité d'une qualité* (1), oubliant tout à fait *ipsissimam rem.*

Enfin il n'a pas vu que tout son fracas d'exclusions n'aboutissait qu'à nous ramener à l'essence, en excluant tout ce qui ne lui appartenait pas nécessairement, c'est-à-dire à nous apprendre en dernière analyse *que tout ce qui est étranger à l'essence n'appartient pas à l'essence.*

Telle est sa *vendange première*, qui donne peu d'envie d'obtenir la seconde.

Le moindre physicien aurait pu lui dire : « Avant de « vous établir maître et docteur, commencez à vous « comprendre vous-même. Que voulez-vous, et que « cherchez-vous ? Demandez-vous ce que c'est que la « *chaleur*, ou le *feu*, qui en est la cause ? Dans le pre- « mier cas, vous trouverez, après avoir exclu tout ce « qui n'est pas *chaleur*, que *la chaleur est la sensation* « *que nous fait éprouver le feu*, c'est-à-dire que *la cha-* « *leur est la chaleur;* et dans le second, il se trouvera que

---

(1) Le contact de Bacon est si contagieux qu'il a pu quelquefois pervertir le bon sens de son traducteur. *L'exclusion*, nous dit ce dernier, *est l'opération par laquelle on exclut de la* forme *d'une* nature *ou* qualité... *toutes* celles *qui ne tiennent point à cette* forme. (Tom. v. de la trad. *Nov. Org.* n° xx, p. 220, note.) Il semble que l'émulation saisit ici le traducteur, et qu'il se met à *Baconiser* ouvertement, lorsqu'il nous débite ce joli galimatias, oubliant parfaitement ce que lui-même a dit ailleurs que : « par ce mot de *nature* Bacon

« le feu est ce *qui nous fait éprouver la chaleur*, c'est-
« à-dire encore *que le feu est le feu ;* dernier et su-
« blime résultat de la méthode exclusive (1).

Pour couronner dignement cet inconcevable amas de paralogismes, de pensées fausses et de conceptions avortées, Bacon a soutenu que celui qui serait assez heureux pour connaître les essences serait maître de les produire à volonté (2), ce qui est aussi faux que tout ce

---

entend une *qualité*, une *manière d'être*, un *mode*, ou plus généralement *tout ce qu'on peut affirmer d'un être réel ou possible.* » (Tom. II, p. 36.) Que signifie donc *l'essence d'une qualité*, et cette opération merveilleuse par laquelle *on exclut de l'essence d'une qualité toutes les qualités qui ne tiennent pas à l'essence de cette qualité ?* En vérité, Bacon s'il revenait au monde pourrait être jaloux.

(1) Que la substance inconnue qui nous procure la sensation de la chaleur s'apelle *feu*, *phlogistique*, *calorique*, ou autrement, rien n'est plus indifférent. En bouleversant un dictionnaire on ne révèle ni causes ni essences. *Servons-nous*, disait le célèbre Black, *de la nouvelle nomenclature, mais toutefois sans croire que nous en sachions mieux qu'auparavant ce que c'est que le feu.* Nous connaissons le feu, comme toute autre chose, par ce qu'il a de commun avec nous, c'est-à-dire toujours *dans nous.* Pour le connaître parfaitement il faudrait être feu.

(2) *Le Nouvel Organe*, nous dit M. Lasalle, *indique la méthode inductive et analytique* (analytique !) *qu'on doit suivre pour découvrir ce qu'est en lui-même l'effet à pro-*

qu'on peut imaginer de plus faux : car si, par exemple, quelque métaphysicien était assez heureux pour savoir avec une certitude d'intuition, et pour être en état même de démontrer au plus grossier et au plus obstiné disciple de Locke et de Condillac, *que l'essence de l'âme est la pensée*, on ne voit pas bien clairement qu'il en résultât pour lui la possibilité de créer des esprits *à volonté et dans tous les cas possibles.*

Mais, dira-t-on, *vous calomniez Bacon, dont la proposition ne sort pas du cercle physique.*

A cela je réponds qu'il n'y a point et qu'il ne saurait y avoir d'*essences physiques.*

Et comme cette dernière proposition est, sans contredit, le comble de l'absurdité suivant toutes les idées de Bacon, il s'ensuit que rien n'est plus vrai

---

duire; connaissance qui nous mettrait à même de le produire à volonté, dans tous les cas possibles. (Tom. IX; préf., p. XV.)

On dirait qu'un *effet* est une *substance*, puisqu'on nous invite à chercher *ce qu'il est en lui-même.*

CHAPITRE V

COSMOGONIE ET SYSTÈME DU MONDE (1)

La nature a divisé la matière en deux grandes classes, le *pneumatique* et le *tangible*. La première va toujours en se raffinant jusqu'aux extrémités du ciel, et la seconde, au contraire, s'épaissit graduellement jusqu'au centre de la terre. Cette distinction est primaire et primordiale ; elle embrasse le système entier de l'univers ; d'ailleurs, elle est la plus simple de toutes, *puisqu'elle n'est prise que dans le* plus et *le* moins (2).

Le *pneumatique* de notre globe se réduit à l'air et à la flamme, qui sont à l'éther et au feu sidéral ce que l'eau est à l'huile dans les régions inférieures, et plus bas encore ce que le mercure est au soufre. C'est ici où Bacon *verse des torrents de lumière sur ses obscurs blas-*

---

(1) *Bacon*, dit M. Lasalle, *n'avait guère observé le ciel que de son lit.* (Tom. v, p. 349, note.) Je commence par cet éloge un peu burlesque, mais parfaitement fondé, et qui sera amplement justifié par tout ce qu'on va lire.

(2) Descr. Globi intell. Thema cœli. Opp. tom. IX, p. 241.

phémateurs ; on est réellement ébloui par toute celle qui jaillit de ces superbes analogies. — Mais continuons.

La manière dont l'air et le feu se sont divisé l'univers, c'est-à-dire l'espace entier depuis le centre de la terre jusqu'au faîte du ciel (1), le partage naturellement en trois *étages* ou *planchers* (2), savoir : la région de la *flamme éteinte*, la région de la *flamme condensée*, et la région de la *flamme dispersée*.

Pour comprendre parfaitement cette division, il faut savoir que le feu, dont la patrie véritable est le *ciel*, s'affaiblit en descendant jusqu'à nous, au point que le feu terrestre, tel que nous le connaissons dans nos cuisines et dans nos laboratoires, n'est qu'un *mauvais plaisant*, une espèce d'histrion ou de singe (3), qui contrefait comme il peut le feu céleste, mais tout à fait gauchement ; et de là est venue la fable antique *que* Vulcain, *en tombant sur la terre, en demeura* boiteux (4).

Cela posé, il faut savoir de plus que la flamme vers la terre n'a dans l'air qu'une vie momentanée et périt

---

(1) *A terrâ ad* Fastigia cœli. (Ibid., p. 243.) Je suis étonné qu'il n'ait pas dit *jusqu'aux girouettes.*

(2) *Tria tanquam tabulata.* (Ibid.)

(3) Descript. Globi intell. cap. VII. Ibid., p. 235.— MALUM MIMUM. (Parm., etc. Phil., tom. IX, p. 340.)

(4) *Essays and Councils of Vulcan.*

bientôt tout à fait (1). Mais lorsque l'air en s'éloignant de la terre commence à se décrasser un peu, la flamme à son tour fait quelques essais pour se fixer dans l'air, et quelquefois elle parvient à se procurer une certaine durée, *non pas cependant par succession comme parmi nous, mais par identité* (2). C'est ce que nous voyons arriver dans certaines comètes les plus rapprochées de la terre, et qu'on peut regarder comme des moyennes proportionnelles entre la flamme successive et la flamme consistante.

La nature flamboyante ne peut cependant se figer et prendre de la consistance avant d'être arrivée au cercle de la lune. Là elle commence à se dépouiller de ce qu'elle avait d'extinguible, *et se défend comme elle peut* (3); cependant elle est faible, elle a peu d'irradiation, vu qu'elle n'est ni vive par elle-même, ni excitée par aucune nature ennemie, et qu'elle est d'ailleurs *mêlée et barbouillée de matière éthérée* (4).

Il est sûr cependant que la lune n'est point un corps solide ni même aqueux, mais une véritable flamme,

---

(1) *Affatim perit.* (Thema cœli, n° 3, p. 242.)

(2) *Non ex successione, ut apud nos, sed in identitate* (Ibid., p. 242.) Ceci est de la plus grande force.

(3) *Et se utcumque tuetur.* (Ibid., p. 242.)

(4) *Ex compositione cum substantiâ œthereâ... maculosa et interpolata.* (Ibid.) — On pourrait cependant être plus sale.

quoique *lente* et *énervée*, c'est-à-dire qu'elle est *le premier rudiment et le dernier sédiment de la flamme céleste* (1).

La flamme, parvenue à la hauteur de Mercure, *ne s'y trouve pas encore trop à son aise*, puisqu'elle n'y possède encore que la force nécessaire pour se former *en petite planète, ayant plutôt l'air d'un feu follet que d'un astre de quelque considération* (2).

Arrivée dans la région de Vénus, la flamme prend courage ; elle y a plus de force, plus de clarté, et déjà elle forme une boule passable. Cet astre cependant n'est encore qu'*un véritable laquais du soleil, qui tremble de s'éloigner de son maître* (3).

Mais c'est dans le soleil que le feu est véritablement

---

(1) *Lentâ et enervis ; primum scilicet rudimentum et sedimentum ultimum flammæ cœlestis.* (Ibid., p. 244.) — C'est-à-dire que la lune est la flamme prise dans le lieu où elle cesse d'être *terrestre* et où elle commence à *devenir céleste*, ce qui est clair. Souvent on ne comprend pas bien Bacon au premier coup d'œil ; mais lorsqu'on y est parvenu enfin, on est bien récompensé !

(2) *Parvum tantummodo planetam... tanquam ignem fatuum laborantem..... conficere potis sit.* (Ibid.) *Neque in regione Mercurii admodum feliciter collocata est.* (Ibid.)

(3) *Famulatur soli, et ab eo longiùs recedere exhorret.* (Ibid., p. 242.) Pourquoi ne pas en convenir? il serait difficile d'expliquer d'une manière plus claire et plus philosophique la moindre élongation de Vénus.

chez lui. Là il tient le milieu entre toutes les flammes des planètes ; il est même plus vif et plus étincelant que celui des étoiles fixes, *à raison de son extrême densité et de la plus grande antipéristase* (1).

Mars se trouve bien encore en quelque dépendance du soleil, et sa rougeur annonce toujours le voisinage du grand astre ; cependant *cette planète est déjà émancipée, de manière qu'elle ne fait pas difficulté de s'éloigner du soleil d'un diamètre entier du* ciel (2).

Dans Jupiter la flamme est blanche et tranquille, non pas tant par sa propre nature que parce qu'elle n'est pas contrariée par les natures contraires (3).

---

(1) *Propter majorem antiperistasim et intensissimam unionem.* (Ibid.) Car, autour du soleil, il y a encore un peu de froid, ce qui contrarie la chaleur et l'irrite ; les étoiles fixes, au contraire, étant *plus hautes*, le froid ne peut les atteindre, de manière qu'il n'y a plus d'*antipéristase*. — Ceci saute aux yeux !

(2) *Flamma in regione Martis..... jam sui juris et quæ per integrum cœli diametrum se à sole disjungi patiatur.* (Ibid., p. 243.)

On serait curieux peut-être de savoir quelle idée était dans l'esprit de cet extravagant, lorsqu'il disait que *Mars consent à s'éloigner du soleil d'un diamètre entier* DU CIEL ? Pour moi, je crois qu'il n'en avait aucune ; pas plus que le perroquet *qui nous dit son* BONJOUR.

(3) *Non tam ex naturâ propriâ (ut stella Veneris, quippe ardentior) sed ex naturâ circumfusa minùs irritatâ et exas-*

Mais dans Saturne la nature flamboyante recommence à languir et à s'émousser un peu, tant parce qu'elle se trouve trop éloignée des secours du soleil que *parce qu'elle est absorbée par le ciel étoilé* (1).

Enfin la nature flamboyante et sidérale, pleinement victorieuse de l'éther, nous *donne* le ciel étoilé (2). Là l'éther et la flamme se partagent l'espace, comme la mer et le continent se partagent la terre (superbe analogie !). Au reste, la nature éthérée, quoique admise dans ces hauts lieux, s'y trouve néanmoins presque

---

peratâ. (Ibid.) — C'est-à-dire que la *nature froide* ne touchant point, ou touchant moins la *nature chaude* de Jupiter, celle-ci n'est pas *courroucée*, ou si l'on veut, piquée d'honneur par l'*antipéristase*. Bacon ajoute ici que, *suivant les découvertes de Gallilée*, c'est à la hauteur de cette planète *que le ciel commence à s'étoiler* (*incipit stellescere..... quod sepererit Galilæus.*) Il s'agit ici des satellites de Jupiter, que Bacon dans son inconcevable ignorance prenait pour des étoiles. Voilà ce qu'il savait des découvertes de son siècle, et voilà comment il les comprenait.

(1) *Utpote et à solis auxiliis longiùs remota et à cælo proximo stellato in proximo exhausta.* (Ibid., p. 243.) — Ainsi Saturne, *mutilé* de deux manières, est, à le bien prendre, un *Origène accompli de tout point*, par deux raisons ; d'abord, parce qu'il est trop loin du soleil, qui ne peut le réchauffer, et trop près des étoiles, qui, n'étant que du feu, s'emparent de tout le sien par voie d'affinité.

(2) *Æthereæ naturæ victrix, cælum* DAT *stellatum.* (Ibid.)

métamorphosée, au point qu'elle ne dispute plus rien à la nature sidérale, *dont elle n'est plus qu'une très-humble servante* (1).

Quant aux étoiles, c'est la fine fleur de la flamme (2); il y en a de deux sortes : car il y a un premier rang d'étoiles, qui sont celles que chaque belle nuit nous découvre ; mais il en est d'autres qu'on peut appeler le *le menu peuple* ou *les prolétaires célestes* (3), que Galilée a enregistrés en assez bon nombre, et qu'il a découverts non seulement dans la voie lactée, *mais encore dans les intervalles des planètes* (4).

Les étoiles ne sont donc que des flammes d'une nature différente et plus rare que l'éther. *Le préjugé contraire* (hear ! hear !) *qui les a pris pour des corps n'est qu'un rêve de ces hommes qui étudient les mathématiques au lieu d'étudier la nature, et qui, stupides observateurs des mouvements, ne comprennent rien aux substances* (5).

---

(1) *Sidereæ naturæ prorsus patiens et subserviens.* (Ibid.)

(2) *Flamma pura eximiæ tenuitatis.* (Ibid., p. 139.)

(3) *Et nova jam censa sunt* plebeculæ cœlestis *capita à Galilæo.* (*Descriptio globi intellectualis*, n° 43, p. 239.)

(4) *Non solùm in illa Turma quæ* Galaxiæ *nomine insignitur, verùm etiam* inter stationes ipsas et ordines planetarum. (Ibid.,) *Ordo planetarum*, ID EST, *altitudines.* (Ibid., p. 241.)

(5) *Hoc vero evidentissimè commentum est eorum qui mathemata, non naturam, tractant, atque motum corporum*

Ce qui a trompé les astronomes sur ce point, c'est qu'ils n'ont pas observé que la flamme est pyramidale sur la terre parce qu'elle y est déplacée, au lieu que dans le ciel elle est ronde parce qu'elle est chez elle (1). *C'est le contraire de la fumée, et la raison en est claire: c'est que l'air reçoit la fumée, au lieu qu'il comprime la flamme* (2).

Après avoir examiné avec cette étonnante sagacité la nature des corps célestes, Bacon passe à l'examen de leurs mouvements, et son génie s'empare d'abord d'une idée fondamentale qui détermine et se subordonne toutes les autres : c'est que *le monde entier est agité par un mouvement général et* COSMIQUE. Ce mouvement, qui commence *au sommet du ciel et se termine au fond des eaux* (3), va toujours en diminuant, il ne peut pas

---

tantûm STUPIDÈ *intuentes, substantiarum omnino obliviscuntur.* (Thema cœli, n° 21, p., 250.) La citation latine est exacte ; mais elle ne s'applique pas, comme J. de Maistre l'a cru « au préjugé qui prend les étoiles pour des corps ». Elle s'applique à l'opinion *quod stellæ sint partes orbis sui tanquam clavo fixæ.* (N° 21.)

(1) In cœlo existit ignis vere locatus. (Descriptio globi intellectualis, n° 24, p. 236.) *Flamma cœlestis libenter et placidè explicatur tanquam in suo.* (Ibid., n° 36, p. 236.)

(2) *Quia aer fumum recipit, flammam comprimit* (Ibid., n° 34.)

(3) *A summo cœlo ad imas aquas.* (De fluxa et refluxa maris, n° 15.)

s'appeler *céleste* (ceci est de la plus haute importance); car il s'étend non seulement *du faîte du ciel* jusqu'à la lune, où se termine le ciel par en bas, comme chacun sait, mais encore depuis la lune jusqu'au fond des eaux, *espace*, dit Bacon, *beaucoup moindre que le premier* (1).

Dès qu'on perd de vue ce grand principe, il est impossible d'avoir des idées saines sur l'astronomie, et c'est pour l'avoir négligé que les plus savants astronomes ne nous ont débité que des romans. Quelques-uns d'eux ont imaginé *sottement* que les planètes décrivaient des courbes rentrantes dans le même plan (2); ils ont en cela désobéi à la philosophie et refusé de suivre la nature, *ce qui est au-dessous de la crédulité même du vulgaire* (3).

Quant à l'hypothèse de Copernic, qui exige une dis-

---

(1) *Tanta cœli profunditas quanta interjicitur inter cœlum stellatum et lunam quod spacium multò majus est quàm à lunâ ad terram.* (Ibid., p. 147.) — Je me fais un plaisir de l'avouer; Bacon parle ici comme un oracle, et personne n'oserait nier « qu'il y plus loin de la lune *au faîte du ciel* que de nous à la lune ». — Après cette déclaration solennelle, qu'on ne vienne point m'accuser d'avoir des préjugés contre le vicomte de Saint-Alban, et de ne pas savoir rendre justice à un grand homme qui a raison.

(2) *Circa perfectos circulos* INEPTI. (Ibid., n° 11, p. 248.)

(3) *Subtilitates captantes et philosophiæ malum morigeri naturam sequi contempserunt. Verùm istud sapientium ar-*

cussion particulière, elle n'a pu appartenir qu'à un homme capable de tout imaginer dans la nature, pourvu que ses calculs y trouvassent leur compte (1) ; il séduisit d'abord parce qu'il ne répugne point aux phénomènes, et parce qu'on ne peut le réfuter par des arguments astronomiques ; il sert à faire des tables, mais il ne tient pas devant les principes de la philosophie naturelle bien posés (2).

Le système de Copernic entraîne cinq inconvénients qui auraient dû le faire rejeter universellement : 1° Il attribue trois mouvements à la terre, et c'est un grand

---

bitrium imperiosum in naturam est ipsâ vulgi simplicitate et credulitate deterius. (Ibid., p. 248.)

(1) *Quæ ille sumit, ejus sunt viri qui quidvis in naturâ fingere, modò calculi bene cedant, nihili putet.* (Descr. Globi intell. n° 8, Opp. t. IX, p. 214.)

(2) *Sententia Copernici de rotatione terræ (quæ nunc quoque invaluit), quia phœnomenis non repugnat et ab astronomicis principiis non potest revinci : à naturalis tamen philosophiæ principiis, recté positis, potest.* (De Dign. et Augm. Scient. lib. 1, cap. IV. Opp. t. VII, p. 207.)

Bacon se montre ici dans tout son jour. *Le système de Copernic explique les phénomènes ; il s'accorde parfaitement avec les calculs ; il ne peut être réfuté par aucun argument astronomique, et de toute part on commence à l'adopter.* Il semble que c'en est assez pour un système astronomique. Mais point du tout ; Bacon, avec *ses principes*, se moque du bon sens et des mathématiques.

embarras. 2° Il chasse le soleil du rang des planètes, avec lesquelles cependant il a tant de qualités communes. Il introduit trop de repos dans l'univers, et il l'attribue surtout aux corps les plus lumineux, ce qui n'est pas probable. 4° Il fait de la lune un satellite de la terre (tandis qu'elle n'est, comme nous l'avons vu, qu'une flamme, ou un feu-follet concentré). 5° Enfin, il suppose que les planètes accélèrent leur course à mesure qu'elles s'approchent de la *nature immobile*, ce qui est le comble de l'absurdité (1).

Plutôt que d'accorder le mouvement à la terre et de regarder le soleil comme le centre de notre système, j'aimerais mieux, dit Bacon, nier toute espèce de système et supposer les corps célestes jetés au hasard dans l'espace, comme l'ont pensé quelques philosophes de l'antiquité (2).

Si Copernic avait réfléchi sur ces grandes analogies, il n'aurait pas inventé son système, qui n'est au fond

---

(1) *La nature immobile* c'est la terre. — *Recepta opinio in illud absurdum incidit, ut planetæ quò propinquiores sunt ad terram* (quæ est sedes naturæ immobilis) *eò velociùs moveri ponantur.* (Thema Cœli, n° 9, Opp. t. IX, p. 246-247.)

(2) *Quòd si detur motus terræ, magis consentaneum videtur ut tollatur omnino systema et spargantur globi, secundùm eos quos jam nominavimus, quàm ut constituatur tale systema cujus sit centrum sol.* (Descr. Globi intell. cap. VI, n° 9, Opp. t. IX, p. 214.) — Ceci est une rage de l'ignorance enivrée par l'orgueil.

qu'un véritable *libertinage d'esprit* (1), qui n'a pas le moindre fondement raisonnable, et qui nous est démontré faux (2). Mais Copernic était un de ces hommes capables d'imaginer les plus grandes extravagances, dès qu'elles s'accordaient avec ses calculs ; car ceux qui inventent ces sortes de systèmes s'embarrassent fort peu qu'ils soient vrais, pourvu qu'ils leur servent à construire des tables (3).

L'astronomie que nous a donnée Copernic joue à l'intelligence humaine le même tour que Prométhée joua jadis à Jupiter, lorsqu'il lui présenta pour victime, au lieu d'un bœuf, la peau d'un bœuf habilement *bourrée* (4) de paille, d'osiers et de feuillage. L'astronomie de même nous présente assez bien la partie extérieure du grand objet qui l'occupe, je veux dire le nombre, le

---

(1) *Satis licenter excogitatum.* (De Fluxu et Refl. Mar., t. IX, p. 147.)

(2) *Nihil habens firmitudinis..... quod* nobis *constat falsissimum esse.* (De Augm. Scient. lib. III, cap. IV, § 4. Opp. t. VII, p. 180.)

(3) *Neque illis qui ista proponunt admodum placet hæc quæ adducunt prorsus vera esse, sed tantummodo ad computationes et tabulas conficiendas commodè supposita.* (Descr. Globi intell. cap. V. Opp. tom. IX. p. 29.) Ailleurs il dit : *Omnia hæc ad tabulas mandamus.* Il n'aimait ni les tables, ni les calculs, ni les observations, ni surtout le sens commun.

(4) *Suffarcinatam*

lieu, les révolutions et les temps périodiques des astres ; tout cela n'est, pour m'exprimer ainsi, que la *peau du ciel* (1). Elle est belle sans doute et très-habilement préparée pour le système ; mais *les entrailles manquent*, c'est-à-dire les raisons physiques, qui peuvent seules établir une théorie en supportant les hypothèses. Le génie en peut imaginer plusieurs qui toutes expliquent les phénomènes (2). La bonne astronomie est celle qui nous enseigne *la substance*, *le mouvement et l'influence* des corps célestes selon leur véritable essence (3).

---

(1) *Tanquam pellem cœli pulchram, etc.* (De Augm.. Scient. III, § 4, ch. p. 179.)

(2) *Cujus generis complures effingi possunt quæ phænomenis* TANTUM *satisfaciant.* (Ibid. Opp., tom. VII.) On peut d'abord observer ici le ridicule de ce *tantùm :* comme si ce n'était rien qu'une hypothèse qui explique les phénomènes! En second lieu, on peut le dire, car rien n'est plus vrai, c'est l'ignorance qui affirme que *les différents systèmes expliquent les phénomènes ;* car il ne s'agit pas seulement d'*expliquer*, mais d'*expliquer comment on explique.* Il y a quelques différences sans doute entre Ptolémée, qui invente ses *différents systèmes* pour expliquer les stations et les rétrogradations des planètes, et Copernic, qui vous fera voir et, pour ainsi dire, toucher le phénomène, en faisant galoper deux cavaliers autour de deux grands cercles concentriques d'arbres ou de pieux suffisamment espacés.

(3) *Sed quæ substantiam et motum et influxum cœlestium,*

Il faut donc, au lieu de s'amuser à des calculs stériles, étudier *les mouvements cosmiques, les passions catholiques et les désirs de la matière,* tant dans la terre que dans le ciel, alors on saura ce qui est et ce qui peut être (1).

Telle est l'astronomie de Bacon. Quant à la nôtre, il la trouve assez bien fondée sur les phénomènes, mais cependant très-peu solide (2) et même VILE (3); parce qu'elle s'occupe de distances, de lieux, de temps périodiques, etc., et surtout parce qu'elle est toute mathématique et qu'elle s'amuse à faire des tables, au lieu d'étudier *les substances*, *les influences*, *les mouvements cosmiques et les passions catholiques.*

Il ne faut pas croire, au reste, que Bacon en blâmant les systèmes d'autrui n'ait pas le sien, et nous allons voir comme il arrange le ciel.

Avant tout, il écarte une erreur principale qui se

---

prout revera sunt, proponat. (De augm. Scient. Ibid. p. 179.)

(1) *Materiæ passionnes catholicas... communes passionnes : desideria materiæ in utroque Globo.* (Descr. Globi intell. cap. v. Opp., tom. IX, p. 209. — De augm. L. III, c. IV.) *Quid sit et quid esse possit.* (Ibid.)

(2) *Fundata est in phœnomenis non malè... sed minùs solida.* (De Augm. Scient. III, IV. Opp. tom. VII, p. 179.) *Elle est bien fondée,* mais peu *solide!* On ne saurait mieux dire.

(3) *Sed* HUMILIS *est.* (Ibid.)

trouve sur son chemin, et qui avait, ainsi que tant d'autres erreurs *célestes*, une origine mathématique.

Que les astres, dit-il, parcourent des orbes circulaires, et que la terre ne soit qu'un point insensible par rapport au ciel, ce sont là des folies astronomiques que nous relèguerons aux tables et aux mathématiques (1).

La vérité est, suivant lui, que les corps célestes parcourent des spirales d'un tropique à l'autre. C'est la plus grande vis dont on ait connaissance dans le monde (2). Mais pour bien comprendre cette théorie, il faut savoir (ceci est capital) que ces spirales ne sont qu'une pure déviation du mouvement circulaire parfait, que les planètes haïssent plus ou moins, à mesure qu'elles sont plus ou moins éloignées *de la nature immobile* (3). Ce dégoût du cercle diminuant donc chez elles à mesure qu'elles s'approchent du *ciel*, qui est le

---

(1) *Et magniloquium illud, quòd terra sit respectu cœli instar puncti, non instar quanti, ad calculos et tabulas relegabimus.* (Thema Cœli. § 7. Opp. tom. IX, p. 245.) Ce ton de mépris est tout à fait amusant; il n'en aurait pas un autre s'il disait, *renvoyé aux contes des fées!* Il accuse les mathématiques d'avoir *souillé* l'astronomie, comme il accuse la logique d'avoir *souillé* la philosophie d'Aristote, et la théologie d'avoir *souillé* celle de Platon. (Opp. tom. IX, p. 210.)

(2) Affirmant *spiras*. (Thema cœli, § 26.)

(3) *Motùs circularis perfecti planetæ sunt impatientes.* (Thema Cœli, § 10., p. 247.)

séjour de la perfection et du cercle (1), il arrive que dans les hautes régions de Jupiter et de Saturne les spirales sont assez serrées, mais qu'à mesure qu'elles se rapprochent de la terre elles *bâillent* davantage, dégénérant ainsi graduellement de cette fleur de vitesse et de cette rondeur de mouvement qui ne sauraient guère avoir lieu que dans les combles du ciel (2).

Bacon ne se trompe point comme les grands hommes : ceux-ci se trompent, parce que l'esprit humain est borné et ne peut tout voir ; parce qu'ils sont distraits, ou prévenus, ou passionnés ; parce qu'ils se trouvent conduits par les circonstances à parler de choses qu'ils n'ont pu approfondir ; parce qu'ils sont hommes enfin. Tout en reconnaissant le tribut qu'ils ont payé à l'humanité, on sent que l'erreur leur est étrangère et qu'elle ne peut être chez eux que partielle et accidentelle. Souvent même ils ont l'*art* (je dis mal, *l'art n'est pas fait pour eux, ils n'en ont pas besoin*), ils ont le *bonheur* de se faire admirer jusque dans celles de leurs idées qu'on se croit obligé de rejeter. J'avoue que je ne me permet-

---

(1) *Prout enim substantiæ degenerant puritate et explicatione, ita degenerant et motus.* (Ibid.) Ainsi la spirale n'est qu'une développée du cercle, mais d'un genre nouveau ; de plus le cercle est une perfection, et la spirale est un vice ; et plus la spirale s'élargit, et plus elle est impure. — Ce qui est clair.

(2) *A flore illo velocitatis et à perfectione motûs circularis* (Ibid.) — *Fastigia cœli.* (Sup. p. 85)

trais point de tourner en ridicule une pensée de Descartes ou de Malebranche. J'ai lu d'un bout à l'autre le livre de Newton sur l'*Apocalypse*, sans être tenté de rire une seule fois. Je me suis plu au contraire à dire : L'*ouvrage n'est ni* tout *ni* aussi *mauvais qu'on le croit communément. Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connu.* Tous ces grands hommes ont d'ailleurs une simplicité qui intéresse, jamais ils ne disent : *Vous allez voir ;* jamais surtout ils n'emploient de grands mots ; ils savent enseigner l'homme sans l'insulter, et le rendre savant sans lui dire qu'il est ignorant · il est donc bien juste qu'on les environne de la bienveillance qu'ils méritent. Bacon, qui est leur opposé en tout, inspire aussi un sentiment tout opposé ; son immense incapacité contraste de la manière la plus choquante avec le mépris outrageant qu'il montre et qu'il étale même pour tout ce qui l'a précédé. On pardonne à celui qui chasse l'erreur un peu brusquement, s'il sait au moins lui substituer la vérité ; mais si c'est pour enchérir encore, il devient réellement insupportable. *Pourquoi*, demandait-on depuis des siècles, *pourquoi l'eau monte-t-elle dans les tuyaux des pompes aspirantes ?* et depuis des siècles on répondait : *C'est l'horreur du vide.* Galilée même ne sut pas d'abord répondre autrement. Voilà Bacon qui arrive et qui nous dit : « Vous n'y entendez « rien ; comment ne concevez-vous pas que ce phéno- « mène n'est que le résultat du mouvement de *suite* ou « d'*attache*, en vertu duquel les corps qui aiment se « toucher refusent de se séparer ; *l'école qui ne voit* « *guère que les effets et n'entend rien aux véritables*

« *causes*, appelle ce mouvement HORREUR DU VIDE.
« Têtes stupides ! c'est l'AMOUR DU PISTON (1). »

Quis talia fando
Sibila compescat ?

C'est dans l'astronomie surtout, et dans l'astronomie, c'est surtout le système de Copernic où Bacon s'est rendu le plus ridicule sous ce point de vue. Je terminerai ce chapitre par la citation de quelques textes qui passent tout ce qu'on peut imaginer.

« A force de supposition extravagantes, nous dit « Bacon, les astronomes en sont venus enfin au mou- « vement diurne de la terre, *dont l'absurdité nous est* « *démontrée* (2), tandis qu'à peine parmi eux quelqu'un « s'est occupé des *origines physiques et de l'essence des* « *corps célestes*, de la vitesse ou de la lenteur respec- « tive de leurs mouvements, de l'accélération dans la « même orbite, de la marche directe, stationnaire ou

---

(1) *Motus nexûs per quem corpora non patientur se ex ullâ parte sui dirimi à contactu alterius corporis, ut quæ mutuo nexu et contactu gaudeant, quem motum schola (quæ semper ferè et dominat et definit res potiùs per effectus et incommoda quàm per causas interiores) vocat motum* Ne detur vacuum. (Nov. Org. lib. II, n° XLVIII. Opp. tom. VIII, p. 131.)

(2) *Quod nobis constat falsissimum esse.* (De Aug. Scient. L. III, cap. IV, § 4, tom VII, p. 180.)

« rétrograde des planètes, de l'apogée et du périgée, de « l'obliquité de l'écliptique, etc. (1). »

Je ne parle pas de la première question que j'ai soulignée, et qu'il pouvait fort bien envoyer à *Bedlam ;* mais qui peut comprendre qu'un homme qui se donne hautement pour le législateur de la science se plaigne, au commencement du XVIIe siècle, *qu'à peine parmi les astronomes quelqu'un se soit occupé* de ce qui les a tous occupés? Mais à quoi bon des lumières pour un aveugle? Bacon méprise et compte pour rien tout ce qu'il ignore, c'est-à-dire tout ce que les hommes ont découvert jusqu'à lui. Il semble même certain, en examinant attentivement le texte, qu'il regardait les stations et les rétrogradations des planètes comme réelles, et qu'il en demandait la cause physique ; autrement que signifierait *la cause physique d'une apparence ?* Il faudrait en demander *la cause optique*, que tout écolier lui aurait expliquée.

Tout ce qui est clair, tout ce qui existe, tout ce qui est utile, est nul pour Bacon; sa science tourne sur deux pôles invariables, l'*inutile* et l'*impossible*. Ici, par exemple, il se fâche sérieusement contre les astronomes. *Ils se fatiguent*, dit-il, *ils se font suer sur des observations et sur des démonstrations mathématiques*, tandis qu'ils négligent de rechercher, par exemple, pourquoi les pô-

---

(1) *At vix quisquam est qui inquisivit causas physicas, tûm de substantiâ cœlestium, etc., deque progressionibus, stationibus et retrogradationibus, etc.* (Ibid.)

les du monde sont placés dans telle partie du ciel plutôt que dans une autre, *pourquoi le pôle de l'Ourse est dans l'Ourse, au lieu d'être dans l'Orion* (1).

Et que seraient devenues les sciences, si l'on avait suivi les préceptes de cet homme? Tantôt il s'attache, comme ici, à des questions ou folles ou inutiles, et tantôt il veut nous conduire à la vérité par la route du délire. *C'est en vain*, nous dit-il, *qu'on se flattera d'obtenir la certitude sur le véritable système du monde, tant qu'on ne sera pas parvenu à connaître la forme du mouvement de rotation.*

Belle manière sans doute d'avancer l'astronomie! Mais s'il ne veut pas nous dire son secret tout entier, qu'il nous indique au moins la route, et qu'il nous apprenne comment il faut envisager ce mouvement mystérieux, dont la connaissance seule peut conduire *à priori*

---

(1) *Tum de polis rotationum, cur magis in tali parte cœli siti sint quàm in aliâ?... Hujus, inquam, generis* (beau *genre*, en vérité!) *inquisitio vix tentata est*, sed in mathematicis tantùm observationibus et demonstrationibus insudatur. (Ibid., p. 180.) Ailleurs il y revient. *Cur vertitur cœlum circa polos positos juxta Ursas* (il croyait, comme on voit, à deux ou trois pôles arctiques) *priusquam juxta Orionem, etc.* Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il ne regardait point comme possible la solution de cette intéressante question. *At in naturâ, etc.* (Ibid. p. 180.) *Il semble regarder toujours ces deux pôles romme deux pivots* (M. Lasalle, Ibid. tom, VI, p. 179); sans doute.

à la solution décisive d'un aussi grand problème. Voici donc ce que le régénérateur des sciences veut bien nous apprendre :

Le mouvement de rotation, tel qu'il se trouve en général dans le ciel (dans le ciel !) *n'a point de terme, et semble n'avoir d'autre source que l'appétit du corps, qui se meut uniquement pour se mouvoir, pour se suivre et s'embrasser lui-même, pour exciter son tempérament et en jouir par l'exercice de sa propre opération* (1).

On ne sait si cette explication part du cabinet d'un philosophe ou des tréteaux de polichinelle ; et telle est cependant la route exclusive que nous indique Bacon, si nous voulons enfin décider sans appel ce grand procès entre Ptolémée et Copernic.

O dix-huitième siècle ! inconcevable siècle ! qu'as-tu donc cru ? qu'as-tu aimé, et qu'as-tu vénéré? Tout ce qu'il fallait contredire, honnir ou détester.

---

(1) *Terminum non habet, et videtur manare ex appetitu corporis quod movet solummodo ut moveat, et propris petat amplexus, et naturam suam excitet eâque fruatur, etc.* (Thema Cœli. § 6. Opp. tom. IX, p. 245.)

Quant au mouvement en ligne droite, *c'est une espèce de voyageur qui a un but et qui s'arrête quand il est arrivé.* (Ibid.) — Quel extravagant !

CHAPITRE VI

FLUX ET REFLUX

Bacon ayant consacré toutes les forces de son esprit à l'explication de ce grand phénomène, je présenterai une analyse exacte de sa dissertation. On y verra la nullité et le ridicule de cette méthode d'induction dont on s'est servi pour faire à ce philosophe la renommée la moins méritée (1).

On demande donc quelle est la cause du flux et du reflux ? Bacon, pour justifier sa méthode, commence par exclure les causes imaginaires, et son premier mot est remarquable. *Commençons*, dit-il, *par exclure la lune* (2). Je recommande ce début aux newtoniens,

---

(1) De Fluxu et Refluxu maris. — Opp. tom. IX, p. 140.

(2) *Itaque, missâ lunâ, etc.* (Ibid. n° 13, pag. 146.) Ces mêmes philosophes pourront observer qu'en raisonnant sur les comètes, Bacon déclare rejeter l'opinion d'Aristote qui regardait les comètes comme les satellites d'un autre astre. (Novo Org. lib. II, § XXXV. Opp. tom. VIII, p. 141.) Il oublie, au

pour leur faire goûter *la méthode exclusive et l'induction légitime*.

Après les exclusions convenables, il en vient à la vraie cause ; et, *toutes vendanges faites avec la permission de l'intelligence*, il se détermine pour le mouvement diurne, vu que ce mouvement n'est pas seulement *céleste*, mais *catholique* (superbe !). Il reprend donc cette grande observation qui lui a servi à renverser le système de Copernic avec tant de facilité et de bonheur, et il rappelle que le mouvement diurne, en sa qualité de *catholique*, commence aux étoiles, où il jouit d'une vitesse à faire tourner la tête, et diminue ensuite graduellement dans les planètes, dans les comètes supérieures, dans la lune, dans les comètes sublunaires (1), et enfin dans l'air, c'est-à-dire depuis le sommet du ciel

---

reste, de nous dire dans quel endroit de ses œuvres Aristote a soutenu que les comètes étaient attachées à un astre : *Alligati ad astrum.* (Ibid.) Aristote, au contraire, a très-mal parlé sur les comètes. On peut consulter a cet égard un des meilleurs juges dans ces sortes de matières, *H. Fr. Theod. Schuberts Populare astronomie.* (Zweit. Th. III. Abschn. V. cap. § 149, sqq. Saint-Pétersbourg, 1810. in-8°, p. 245 sqq.)

(1) On voit ici comment *le ciel* était arrangé dans la tête de Bacon. *Les comètes supérieures*, puis la lune, puis *les comètes sublunaires*. Il en avait vu sans doute beaucoup de ce dernier genre.

jusqu'au fond des eaux (1). Néanmoins, lorsque ce mouvement arrive à la terre, il faut bien qu'il s'éteigne en grande partie, puisque notre planète est, comme nous l'avons vu plus haut, le *siège du repos*. Or, la terre agit ici de deux manières : *d'abord par la communication de sa nature et de sa vertu, qui réprime et calme en partie le mouvement circulaire*, ce qui se conçoit à merveille ; et ensuite *par l'immission matérielle des particules de sa substance, au moyen des vapeurs et des exhalaisons grossières* (2). Cette *sueur* de la terre en se mêlant au mouvement *catholique* le réduit à peu près à rien ; cependant il vit encore, quoique faiblement, et il pénètre la grande masse de fluide océanique, qui lui obéit jusqu'à un certain point. Les eaux vont et viennent comme l'eau contenue dans une cuvette portée par une femme de chambre maladroite, qui ne saurait pas la tenir horizontalement, balancerait alternativement en sens contraire, abandonnant tour à tour l'un des côtés pour s'élever vers l'autre (3).

---

(1) *A summo cœlo ad imas terras.* (Ibid. n° 15, p. 147.) Il avait lu dans les psaumes : *A summo cœlo egressio ejus.*

(2) *Terra agit non solum communicatione naturæ et virtutis suæ, quæ motum circularem reprimit et sedat, sed etiam emissione materiali particularum substantiæ suæ per vapores et halitus crassos.* (Ibid. n° 18, p. 148.)

(3) *Motus qualis invenitur in pelvi, quæ unum latus deserit quum ad latus oppositum devolvitur.* (Ibid. n° 10, p. 142.)

Fondé sur ces raisons, auquelles nul bon esprit ne saurait se refuser, Bacon est persuadé que les marées ne sont qu'une suite nécessaire du mouvement diurne ; et cette théorie, dit-il, s'est emparée de toutes ses facultés intellectuelles au point qu'elle y règne comme une espèce d'oracle (1).

Mais comme toutes les grandes vérités s'enchaînent mutuellement les unes aux autres, et que le véritable cachet du génie est l'art de découvrir et de démontrer cet admirable enchaînement, Bacon se trouve conduit par l'examen du flux et du reflux au plus étonnant résultat qui ait jamais illustré l'esprit humain. Il a découvert et démontré que le magnétisme et le flux ne sont que deux effets immédiats de la même cause, savoir : du mouvement diurne catholique. On ne voit pas d'abord l'analogie de ces deux phénomènes ; mais le génie a su la rendre claire pour tous les esprits.

Le mouvement diurne étant *cosmique* et *catholique*, un mouvement de cette importance ne saurait s'arrêter brusquement à la terre ; il la transperce donc de part en part; de manière qu'après avoir produit dans la grande cuvette ce balancement qu'on appelle flux et reflux, il s'adresse encore à la terre solide, et tâche d'en obtenir quelque chose. Mais il y a beaucoup d'embarras à cause *de la nature fixe* (2), qui résiste à l'im-

---

(1) *Itaque hoc nobis ponitus insedit, ac ferè instar oraculi est.* (Ibid. n° 13, p. 147.)

(2) *Natura fixa.* (Ibid. p. 152.)

pulsion cosmique : dans cette incertitude, *le fixe*, plutôt que de refuser tout à une action catholique, s'entend avec elle ; et ne pouvant tourner *sur* les pôles, ce qui serait une exagération, il se détermine à tourner *vers* les pôles, ce qui s'appelle verticité, de manière que la direction vers *les pôles*, *in rigidis*, se trouve être précisément la même chose que la rotation *sur* les pôles, *in fluidis* (1). C. Q. F. D.

Telle est la véritable explication des marées. Si les hommes ont cru anciennement que le soleil et la lune *exercent un empire* (suivant l'expression vulgaire) sur ces grands mouvements, c'est que ces sortes d'imaginations se coulent aisément dans l'esprit humain, qui se laisse mener *par une certaine vénération pour les choses célestes* (2). Cependant une seule observation décisive aurait pu détromper les hommes de ces fantastiques influences. Il suffisait d'observer que les marées sont les mêmes lorsque la lune est pleine, et lorsqu'elle est nouvelle. *Or*, *quelle apparence*, dit fort bien notre grand

---

(1) *Postquam per naturam consistentem ligatur virtus volvendi, tamen manet et intenditur ; et unitur virtus illa et appetitur dirigendi se, ut directio et* verticitas *ad polos* in rigidis *sit eadem res cum volubilitate super polos* in fluidis. (Ibid. p. 153.)

(2) *Hujus modi cogitationes facilè mentibus hominum illabuntur* OB VENERATIONEM CŒLESTIUM. (Ibid. p. 145. 146) — Ceci est exquis !

philosophe, *que, la cause ayant changé, l'effet soit le même* (1)? En effet, autant vaudrait soutenir que l'aimant attire le fer de nuit comme de jour, *quum diversa patiatur !*

Bacon, au reste, n'ayant aucun principe, aucune idée fixe, et n'écrivant que pour contredire, s'est trouvé conduit à soutenir précisément le pour et le contre sur cette même question. On vient de voir ce qu'il pense ou ce qu'il dit (ce n'est pas du tout la même chose) sur l'influence *des choses célestes;* mais s'agit-il ensuite d'expliquer la cause des vents, on n'est pas médiocrement surpris de l'entendre poser des principes diamétralement contraires. « Il serait bien important, dit-il, « d'observer ce que peuvent sur les vents les phases et « les mouvements de la lune, d'autant qu'il est déjà « DÉMONTRÉ *qu'ils ont une action sur les eaux* (2). Il « faudrait donc examiner si, dans les *plénilunes* et les

---

(1) *Mirum et novum prorsus fuerit obsequii genus æstus sub noviluniis et pleniluniis eadem patiantur, quum luna patiatur contraria.* (Ibid. p. 146.)

(2) *Quum* LIQUIDO *possint super aqu .s.* (*Histor. Ventorum. Confacientia ad ventos.* Opp. tom. VIII, p. 302.) — Cette histoire des vents est intitulée : *L'échelle de l'intelligence*, ou *le fil du labyrinthe.* Sous le rapport seul du bon goût ces titres emphatiques sont insupportables ; mais, sous un rapport plus profond, ils sont un signe infaillible de la nullité. Qu'on y fasse attention ; les ouvrages qui ont tout appris aux hommes portent tous des titres modestes. Celui

« *novilunes*, les vents ne sont pas un peu plus violents « que dans les quadratures, *comme il arrive dans les « marées*. Il est bien vrai que certaines gens trouvent « commode d'attribuer à la lune l'empire sur les eaux, « et de réserver au soleil et aux astres l'empire sur les « airs ; mais il n'en est pas moins certain que l'eau et « l'air sont des corps extrêmement homogènes, et que « la lune est, après le soleil, l'astre qui a le plus d'in- « fluence sur toutes les choses terrestres (1). »

Est-ce oubli ? est-ce légèreté ? est-ce mauvaise foi ? C'est très certainement quelque chose de tout cela?

---

qui nous a révélé la loi des astres est intitulé : *De Stella Martis*. Si Bacon avait écrit un livre semblable, à la vérité près, il l'aurait intitulé : *Apocalypsis astronomica, in quâ septem sigilla resserantur, aditusque ad cœlum huc usque* avius, *nunc* pervius *efficitur*.

(1) *Tamen certum est aquam et aerem esse corpora valde homogena, et lunam post solem hic apud nos posse in omnibus.* (Ibid.)

CHAPITRE VII

MOUVEMENT

Bacon avait reçu de la nature un esprit nomenclateur, qui le portait sans cesse à distribuer en classes et en tables tout ce qu'il voyait et tout ce qu'il savait. Mais il se gardait bien de distinguer les choses par leurs essences ou par leurs qualités différentielles ; il ne les considérait, au contraire, que par leurs rapports les plus indifférents ou par leurs effets visibles : méthode qu'il ne cesse de reprocher aux scolastiques et qu'il ne cesse d'employer lui-même ; car jamais philosophie ne fut plus scolastique que la sienne, et jamais il ne s'écarta de cette école que pour dire plus mal qu'elle.

Qu'on imagine un naturaliste qui nous fournirait les lumières suivantes sur le cheval, par exemple :

Il y a des chevaux de plusieurs espèces. Il y en a de blancs, de noirs, de bais, de pommelés ; de jeunes, de vieux, de moyen âge ; d'entiers, de coupés, de borgnes, de boiteux, de poussifs et de bien portants, etc. ; les uns sont arabes, les autres tartares, anglais, français, etc. Tous les chevaux, en général, se divisent en chevaux qui reposent et chevaux qui se meuvent. Les premiers se subdivi-

sent encore en repos-dormants et repos-éveillés; et les seconds se subdivisent en galopant, trottant, amblant et marchant, etc., etc.

Le talent qui aurait produit ce chef-d'œuvre ressemblerait infiniment à celui de Bacon ; il faudrait seulement, pour que la ressemblance fût parfaite, y ajouter le ridicule de donner comme lui des noms emphatiques et étranges aux observations les plus vulgaires.

Le mouvement, tel qu'il est envisagé par Bacon, fournit un exemple remarquable de ce caractère. Il commence d'abord par diviser tous les corps de la nature en deux grandes classes générales, *les corps pesants et les corps légers;* car jamais il n'a pu abdiquer, ni seulement mettre en question, ce grand préjugé antique qui regardait la légèreté comme une qualité absolue.

Suivant cette division primitive et *catholique*, les corps pesants tendent vers le globe de la terre (1), et les corps légers vers la voûte du ciel (2); et ces deux mouvements généraux s'appellent de *congrégation majeure.*

---

(1) *Gravia ad globum terræ.* (Nov. Org. lib. II, § XLVIII Opp. t. VIII, p. 185.) Il dit *vers le globe* et non *vers le centre*, car le centre n'est rien, comme nous l'avons vu; et, dans les règles strictes, un seau détaché de son crochet n'aurait pas droit de tomber au fond d'un puits.

(2) *Levia ad* AMBITUM COELI. (Ibid.)

J'ai quelquefois aimé ; je n'aurais pas alors
Contre le Louvre et ses trésors,

Qu'y a-t-il de plus connu que l'indestructibilité de la matière? Bacon néanmoins entre dans tous les détails nécessaires pour la faire connaître encore davantage. *Il n'y a*, dit-il, *ni incendie* (c'est tout dire) *ni poids, ni pression, ni violence, ni laps de temps, qui puisse réduire à l'état humiliant de rien la plus petite portion de la matière, et l'empêcher d'être quelque chose et d'être quelque part, à quelque extrémité qu'on la pousse* (1); et la raison en est simple, c'est qu'ABSOLUMENT la matière ne veut pas être anéantie (2). Or, cette obstination de la matière, que l'aveugle école appelle *impénétrabilité* (3), est dans le vrai un mouvement d'*antitypie* (4).

Contre le firmament et sa VOUTE CÉLESTE,
Changé les bois, changé les lieux, etc.
(La Fontaine, ix, 2.)

Il est toujours utile de comparer les poètes.

(1) *Ita ut nullum incendium, nullum pondus, aut depressio, etc., possit redigere aliquam vel minimam portionem materiæ ad nihilum, quin illa et sit aliquid, et loci aliquid occupet....* in quàcumque necessitate ponatur. (Ibid. p. 180.)

(2) *Motus per quem materia* PLANÈ *annihilari* non vult. (Ibid. p. 180.) Il ne faut pas regarder toujours ces sortes d'expressions comme purement poétiques. On verra combien Bacon est libéral envers la matière.

(3) Jamais les scolastiques n'on dit cette sottise. Leur talent, qu'il ne faut pas tant mépriser, était précisément de distinguer nettement les idées, et de les mettre chacune à sa place.

(4) Ibid. p. 180.

L'élasticité, sous la plume de Bacon, perd son nom très-connu et se nomme *mouvement de liberté*. Mais comme il lui arrive rarement de sortir de ses nomenclatures sèches sans faire quelque faux pas plus ou moins divertissant, Bacon a eu le malheur d'ajouter ce qui suit : « Il y a d'innombrables exemples de ce mou-« vement, tel que celui du ressort dans les horloges, « celui de l'eau dans la natation, etc. (1). » Ainsi, c'est en vertu de l'élasticité que l'eau reprend la place abandonnée par le nageur qui s'avance ! Certainement c'est une découverte.

Il serait superflu de pousser ces détails plus loin ; il suffit de savoir que, d'après l'*inventaire* de tous les mouvements distingués et classés par notre philosophe, nous avons enfin un mouvement *royal* ou *politique*, un mouvement *hylique*, un mouvement d'*antitypie*, de *lutte*, de *grande* et de *petite congrégation*, de *liberté*, de *gain*, d'*indigence*, de *fuite*, de *génération simple*, d'*organisation*, d'*impression ;* de *configuration*, de *passage*, de *rotation spontanée*, de *trépidation*, et enfin, LE MOUVEMENT DE REPOS (2). Ce n'est pas sans raison qu'il termine par celui-ci, qui est certainement le

---

(1) *Hujus motûs innumera sunt exempla, veluti... aquæ in natando.... laminæ in horologiis.* (Ibid. p. 181.)

(2) *Sit motûs decimus nonus et postremus, motus ille cui vix nomen motûs competit*, et tamen est planè motus : *quem*

plus curieux et pour lequel je donnerais tous les autres, même l'*antitypie* sa parente.

Je renvoie l'examen des opinions de Bacon sur l'essence et l'origine du mouvement à l'endroit où j'exposerai la métaphysique de cet écrivain, et je ne parlerai plus dans ce chapitre que de ce qui concerne cet autre grand problème de la *communication du mouvement.*

Bacon, sur cette question célèbre, débute, suivant sa coutume invariable, par insulter le genre humain, *dont on ne saurait*, dit-il, *trop admirer la stupide négligence sur un point de cette importance* (1). Il insulte ensuite Aristote et toute son école, qu'il accuse d'apprendre à parler au lieu d'apprendre à penser (ceci est de règle). Après ce modeste préambule, il examine les deux hypo-

---

motum, motum decubitûs *sive* motum exhorrentiæ motûs, *vocare licet.* (Ibid. p. 181-197.)

Decubitus est un mot barbare fabriqué par Bacon d'après *decubo*, qui ne vaut guère mieux. Il doit être pris ici pour *sommeil.* Quoi qu'il en soit, nous savons que cette force *quelconque*, en vertu de laquelle une masse *quelconque* se refuse *avec horreur* à toute espèce de mouvement, *est un véritable mouvement.* Bacon ajoute pour la plus grande clarté : *C'est en vertu de ce mouvement que la terre demeure immobile dans sa masse, tandis que ses extrémités se meuvent sur son milieu, non point vers un centre imaginaire, mais seulement pour l'union !!!* (Ibid. p. 197.)

(1) *Miram et supinam negligentiam hominum.* (Cogit. de Nat. Rer. § VIII. Opp. tom. IX, p. 134.)

thèses imaginées pour expliquer la communication du mouvement. D'abord celle de l'*impénétrabilité* : en effet *puisque deux corps ne peuvent exister dans le même lieu, il faut bien que le plus faible cède au plus fort*. Bacon ne nie point qu'il n'y ait dans cette explication un commencement de vérité ; mais, dit-il, voilà toujours le caractère de cette école : elle développe assez bien le commencement d'un phénomène ; mais elle ne sait pas le suivre jusqu'à la fin. Le déplacement du corps frappé se trouve passablement expliqué par l'impénétrabilité ; mais il s'agissait, dit-il, d'expliquer pourquoi le corps déplacé continue à se mouvoir, lorsqu'il n'est plus pressé par l'impossibilité de vivre avec un autre dans le même lieu.

D'autres philosophes, considérant la force immense de l'air, capable de renverser les arbres et même les tours, pensent que la continuation du mouvement vient de ce que le corps frappé poussant, en cédant sa place, l'air qui est devant lui, cet air se trouve forcé de refluer en arrière et de pousser à son tour le corps qui l'a poussé, comme un vaisseau engouffré est poussé vers le fond par l'eau qu'il déplace et revient sur lui (1).

Rendons justice, dit Bacon, aux philosophes qui ont imaginé cette explication. Ils se montrent clairvoyants,

---

(1) *Tanquam navis in gurgite aquarum.* (Ibid. p. 134.) Quelle étrange analogie ! quelle ignorance profonde de la pesanteur et des lois du mouvement ! On lit, et l'on a peine à croire.

et ils poussent la chose à bout (1); cependant ils se trompent, et voici le véritable secret de la nature.

Il faut savoir que les corps durs ne peuvent souffrir la pression : ils sont faits ainsi, et ils ont, conformément à leur nature, le sentiment le plus exquis de cette violence ; de manière que, pour peu qu'ils soient pressés pour sortir de leur place, ils se mettent à fuir de toutes leurs forces pour se rétablir dans leur premier état.

D'après cette théorie, qui ne saurait être contestée imaginons, par exemple, une paume frappée par un coup de raquette : vivement *choquée* de ce choc, la surface, pressée par les cordes de la raquette, prend la fuite pour échapper à une pression absolument insupportable pour elle ; mais en fuyant elle presse la partie qui se trouve immédiatement devant elle; celle-ci, en prenant la fuite à son tour, en presse une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la surface opposée. Toutes les parties se fuyant donc successivement, excepté la première, qui ne fuit que la raquette, la paume entière se meut en ligne droite ; *et voilà ce qui fait que le mouvement se communique* (2).

---

(1) *Rem non deserunt, atque contemplationem ad exitum perducunt.* (Ibid. p. 135.) — Dès que Bacon penche pour une explication, tenez pour sûr que c'est la plus mauvaise.

(2) Ibid. p. 135. — Ailleurs il a dit : *Motus qui vulgò violenti nomine appellatur.... nihil aliud est quàm nixus partium corporis emissi ad se expediendum à compressione.* (Parm. Theolog. et Democr. philos. Opp. tom. IX, p. 335.)

Au reste, Bacon, qui n'est point envieux des découvertes d'autrui, ne prétend point nier que l'air, qui pousse par derrière à mesure et autant qu'il est poussé par devant, n'entre pour beaucoup dans l'effet ; mais la cause qu'il a découverte est le point capital, *et le genre humain jusqu'à lui ne s'en était pas douté* (1).

Il n'y aurait rien au-delà de ce ridicule, si Bacon n'ajoutait pas tout de suite « que cette explication ne sau- « rait être aperçue que par un esprit scrutateur, *et* « *qu'elle peut être regardée comme la source de toute la* « *mécanique pratique* (2). »

---

(1) *Qui caput rei est... et adhuc latuit.* (Ibid. § VIII, in fin. p. 136.)

(2) *Accuratiùs scrutanti.* (Ibid. p. 135.) — *Atque hæc... explicatio veluti fons quidam praticæ est.* (Ibid. p. 136.)

CHAPITRE VIII

HISTOIRE NATURELLE ET PHYSIQUE GÉNÉRALE

Le génie de Bacon, essentiellement et perpétuellement brouillé avec la vérité, le portait sans cesse à abuser des principes généraux les plus vulgaires, de manière que, simplement inutiles chez les autres, ils deviennent nuisibles chez lui. Il recommande par exemple l'expérience, mais pourquoi ? pour arriver aux abstractions. L'histoire naturelle, dans l'état où elle se trouvait de son temps, lui paraissait parfaitement ridicule (puisqu'il ne l'avait pas faite) et nulle pour la véritable philosophie et l'avancement des sciences, parce qu'elle ne s'occupait que des individus. « En effet, dit-il, que « m'importe de connaître un iris, une tulipe, une « coquille, un chien, un épervier, etc.; ce sont des jeux « de la nature, *qui se divertit* (1). » Il concevait l'his-

(1) *Lusus et lascivia.* (Descript. Glob. intell. cap. III, Opp. tom. IX, p. 205.)

toire naturelle d'une manière bien différente, et voici son plan. Il la divisait en cinq parties :

1° Histoire de l'éther.

2° Histoire des météores et de la région *aérienne* (1) ; car l'espace qui s'étend depuis la superficie de la terre jusqu'à la lune est la région des météores, parmi lesquels il faut placer les comètes de tout genre.

3° Histoire de la terre et de la mer considérées comme parties du même globe (2).

Jusqu'ici la division a procédé par régions ; mais les deux dernières sections se forment par masses, qu'il appelle dans son néologisme perpétuel *grands et petits collèges*. Ces collèges sont dans l'univers ce que sont dans la société civile les tribus et les familles. Nous aurons donc :

4° *Histoire des grands collèges* ou des éléments ; et par *éléments* il entend ici, non les principes des choses, mais les grandes masses de substances homogènes.

5° Enfin, *Histoire des petits collèges* ou des espèces. Ici l'on ne s'amusera point, comme ce petit Pline et ses successeurs, à faire l'histoire des individus ; mais nous

---

(1) Bacon n'abandonnera jamais la théorie antique des *régions sublunaires*, et la division philosophique de l'espace entier en *ciel* et en *terre*. Il est invariable sur ces grandes idées.

(2) Ceci nous a menés aux *aventures de la terre*, et il faut convenir que sur ce point notre siècle s'est distingué.

aurons des vertus *cardinales* ou *catholiques*, constituant les espèces, c'est-à-dire l'histoire du *dense*, du *rare*, du *grave*, du *léger*, du *chaud*, du *froid*, du *consistant*, du *fluide*, du *similaire*, du *dissimilaire*, du *spécifique*, de l'*organique*, *etc.* (1); et, puisqu'on est en train, on fera l'histoire des mouvements qui se lient à ces puissances, c'est-à-dire l'histoire de l'*antipathie*, de l'*affinité*, de la *cohésion*, de l'*expansion*, *etc.* On voit que ces abstractions sont tout à fait aristotéliques, suivant la méthode invariable de Bacon de faire ce qu'il condamne et de condamner ce qu'il fait, mais toujours sans s'en douter; et l'on voit de plus que la tournure fausse de ses idées, jointe à un orgueil sans bornes, le portait directement à détruire les sciences en déplaçant leurs limites. Car, par exemple, le résultat inévitable du plan que je viens de dessiner serait, si l'on avait la folie de le suivre, d'anéantir la véritable histoire naturelle pour lui substituer je ne sais quel physique générale digne des *Mille et une Nuits*.

Heureusement on ne trouvera pas qu'un seul homme distingué ait marché sur ses traces; mais il est bon de

---

(1) *Virtutum vero illarum, quæ in naturâ censeri possint tanquam* cardinal s et catholicæ, *densi, rari, levis, gravis, calidi, frigidi, consistensis, fluidi, similaris, dissimilaris, specificati, organici, et similium, unà cum motibus ad illa facientibus uti antitypiæ nexûs, coitionis expansionis, etc. virtutum et motuum historiam tùm tractabimus.* (Descr. Globi intell. cap. IV. Opp, tom. IX, p. 207.)

voir ce qu'il a tenté lui-même par sa méthode, et les résultats auxquels elle l'a conduit. Je commence par la pesanteur, qui est la grande et universelle loi du monde physique, m'étant particulièrement amusé à voir de quelle manière Bacon envisageait ce phénomène capital.

Dès que les corps, dit-il, parviennent à une certaine grandeur et qu'ils se placent au rang des *masses majeures*, ils revêtent les qualités cosmiques. Ainsi l'Océan a un flux et un reflux, tandis que les lacs et les étangs n'en ont point. Une portion détachée de la terre tombe, *tandis que la terre elle-même demeure* EN L'AIR (1).

Un homme du peuple aurait pu concevoir peut-être l'une de ces deux idées; mais, pour les réunir dans sa tête, il faut être au-dessous de rien, il faut être condamné à l'erreur comme un criminel est condamné au supplice. Bacon met ici sur la même ligne une qualité et l'absence d'une qualité. *Les masses majeures revêtent les qualités cosmiques; de là vient que l'Océan revêt le flux et le reflux, qui est étranger aux moindres masses de l'élément aqueux* : PAREILLEMENT (2) *la terre se dépouille de la pesanteur qui appartient à toute portion d'elle-même*. Je ne crois pas qu'on ait jamais porté plus loin l'incapacité, l'*inintelligence* et l'horreur de la vérité.

---

(1) *Portio terræ cadit; universa* PENDET (Desc. Globi intell. cap. VII. Opp. tom. IX, p. 235, ligne 20.)

(2) SIMILITER, etc. (Ibid.)

Mais l'explication n'est pas terminée encore. *La terre*, dit-il, *demeure suspendue comme les nuages et la grêle, par l'air, qui est cependant une matière molle* (1). Où trouver un assemblage d'idées plus fausses, plus grossières, plus ridicules? La terre ne pèse pas, puisque chacune de ses *portions* pèse (2). « Elle a *revêtu l'absence* d'une qualité universelle. » Puis il nous la montre couchée sur l'air comme sur de l'édredon, sans que l'air, qui est une matière des plus molles, en soit cependant écrasé, ce qui est merveilleux. Cherchant ensuite une comparaison, il trouve celle de la grêle. Ainsi la grêle formée demeure, suivant lui, suspendue dans l'air, *comme la terre*, pour tomber ensuite à loisir : par où l'on voit que les idées les plus vulgaires de l'hydrostatique et de la pesanteur spécifique des corps lui étaient parfaitement étrangères.

Quand à la tendance d'un corps vers un centre, c'est encore, suivant lui un *rêve mathématique* (3). Le lieu,

---

(1) *Terra ipsa in medio aeris*, REI MOLLISSIMÆ, *pensilis natat, etc.* (Ibid. p. 234.)

(2) Voilà encore un de ces mots qu'il emploie sans savoir ce qu'il dit. Que signifie *portion ?* Le tiers, par exemple, ou le quart de la terre *tomberait-il sur les étoiles* ? il a oublié de nous le dire ; mais il présente ce problème à la sagacité humaine.

(3) *Phantasiam illam mathematicam.* (Histor. gravis et levis, tom. IX, p. 63.) Bacon en veut extrêmement à cette

dit-il, n'a point de force. Jamais le corps ne se meut qu'en vertu de la tendance qu'il a de se joindre à un autre pour créer une forme, mais jamais pour se placer ici ou là (1). Ainsi, ajoute-t-il, les physiciens *plaisantent* lorsqu'ils disent que, si la terre était trouée de part en part, les corps graves s'arrêteraient au centre (2).

Il partait, comme on voit, de l'axiome grossier, que *la matière seule peut agir sur la matière;* erreur distinguée de toutes les autres par un caractère unique, puisque les organes de la parole réfutent cette erreur en

---

maudite science des mathématiques, qui n'entend presque rien aux *passions catholiques*. En cent endroits de ses Œuvres, il revient à la charge pour nous tenir en garde contre cette *rêveuse* et contre les causes finales : ce sont ses deux ennemies. Il ne peut souffrir ni l'ordre ni le nombre.

(1) Observez cet homme qui nie la tendance *vers cela*, tout en admettant la tendance *pour cela*. Il est tout à la fois bien crédule et bien incrédule.

(2) Hippocrate disait avec beaucoup de justesse et d'élégance : *Toutes les parties de la terre* tombent *sur le centre, comme la pluie sur sa surface (undique in se cadit sicut in eam imbert.* (Apud Just. Lips. Phys. stoic. I, 26.) Tout corps tombant perpendiculairement sur la surface d'une sphère se dirige nécessairement vers le centre, et n'est arrêté que par l'obstacle. Otez l'obstacle, il y parviendra; et la même expérience se répétant sur tous les points de la circonférence, il est démontré que le *désir* de tous les graves les porte vers le centre. Pourquoi donc ne s'y arrêteraient-ils pas, dans l'hy-

s'agitant pour l'affirmer. Mais ce qu'il y a d'extrêmement bizarre dans Bacon, c'est l'habitude de se contredire lui-même perpétuellement sans s'en apercevoir. Dans tout ce qu'il a si malheureusement écrit sur la physique, il n'est question que des *vertus* de la matière. *Appétit, désir, tendance, aversion, antitypie, attraction* (1), *répulsion, etc.*, sont des mots qui reviennent à chaque page, comme si, parmi tous ces mots, il y en avait un plus intelligible que les autres.

Les philosophes de nos jours se sont rendus ridicules d'une autre manière, en voulant être tout à la fois attractionnaires et mécanistes. Pour se tirer de cette

---

pothèse de la terre percée à jour, et quelle force les en écarterait? En prêtant à la terre une force attractionnaire ou magnétique (ou comme on voudra l'appeler), conséquence incontestable du fait incontestable de la chute perpendiculaire des graves, le corps placé au centre, se trouvant également attiré dans tous les sens, l'équilibre mutuel de toutes ces attractions doit le retenir immobile dans le centre. *Il n'y a donc pas d'idée plus simple, plus naturelle, il n'en est pas que le bon sens accepte plus volontiers* que celle que j'expose ici. Pourquoi donc Bacon l'envisageait-il comme une absurdité? — Je viens de le dire.

Quant au théorème newtonien, qui permet de considérer toute l'attraction active d'une sphère comme réunie dans le centre, rien n'était plus étranger à Bacon.

(1) *Attractionis, abactionis, etc.* (Descr. Globi intell. cap. v. Opp. tom. IX, p. 209.)

contradiction palpable, ils ont inventé je ne sais quel fluide imaginaire (véritable *idole de caverne*) qu'ils ont chargé d'être la cause physique de la gravitation ; et comme une absurdité ne peut être expliquée et soutenue que par une autre, quelques-uns d'eux ont imaginé de placer ce fluide *hors du monde*, ce qui a l'avantage de poser les bornes du délire. Ils seront imperturbablement fous, s'ils le jugent à propos ; mais, au moins, on peut les défier de l'être davantage.

Quant aux principes des choses, la philosophie corpusculaire avait enchanté Bacon au point que les recherches sur la nature des atomes lui paraissaient, suivant la déclaration expresse qu'il nous en a faite, le plus grand de tous les problèmes. *Cette recherche*, dit-il, *est la règle suprême de tout acte et de toute puissance, la véritable modératrice de l'espérance et de l'œuvre*(1).

Il n'y a suivant lui que deux questions sur ce point : 1° Les atomes sont-ils homogènes ? Tout peut-il se faire de tout ? Bacon se trompe gravement dans cette exposition ; car on peut faire deux questions sur les atomes après la première : 1° Tout peut-il se faire de tout en supposant l'homogénéité ? 2° Tout peut-il se faire de

---

(1) De Sect. Corp. Opp. tom. IX, p. 123. (Ibid.) *Actûs et potentiæ regula, et spei et operum vera moderatrix.* Ces expressions pourront paraître tout simplement ridicules au premier aperçu, mais celui qui entend parfaitement Bacon en juge autrement.

tout en admettant la disparité (1)? Quoi qu'il en soit, Bacon se décide pour l'homogénéité, et il croit que *tout peut devenir tout*, non pas à la vérité brusquement, mais par les nuances requises (2). La première des questions qu'il a posées est purement spéculative; mais la seconde, dit-il, est *active* (3) et ce mot est remarquable. Démocrite, comme on peut aisément l'imaginer, était son héros. Cependant, quoiqu'il le nomme *philosophe pénétrant, excellent anatomiste de la nature* (4), il le blâme ici de n'être pas allé assez loin. L'épithète d'*ignorant* tombe même de sa plume, lorsqu'il reproche à Démocrite de n'avoir pas su examiner le mouvement *dans ses principes* (5). Je reviendrai plus tard sur ce sujet; dans

---

(1) Il y a bien une autre *petite* question préliminaire dont Bacon et d'autres ne se doutent guère : c'est de savoir *s'il y a des atomes.*

(2) *Per debitos circuitus et mutationes medias.* (Cogit. de Nat. Rer. Cog. 1, de Sect. Corp. Opp. tom. IX, p. 123.)

(3) Activa *autem quæstio quæ huic speculativæ respondet. etc.* (Ibid.)

(4) *In corporum principiis investigandis acutus... acutissimus certè... magus philosophus, et si quis alius ex Græcis verè physicus; eximius naturæ sector.* (Opp. tom. VIII, p. 370; IX, 123, 217.)

(5) *In motuum principiis examinandis sibi impar et* imperitus *deprehenditur, quod etiam vitium omnium philosophorum fuit.* (Ibid.)

Bacon est extrêmement prudent sur ces sortes de sujets, et

ce moment je me borne à certifier que, suivant ma persuasion la plus intime, Bacon, dans tout ce qu'il dit sur les principes des choses, a menti, d'abord à lui-même et ensuite au monde. Je le juge à cet égard comme ses collègues, n'ayant jamais pu croire ni même soupçonner que, parmi tous ces philosophes mécanistes, il y ait jamais eu un seul honnête homme qui nous ait parlé de bonne foi, d'après sa conviction et sa conscience. Si j'ai tort, c'est envers tous.

---

ne peut être expliqué que par lui-même ; mais, en réunissant une foule de traits, on ne peut douter que toutes ses idées ne tendissent à présenter le mouvement comme essentiel à la matière,

CHAPITRE IX

OPTIQUE

Progression de la Lumière.

Bacon était étranger à toutes les sciences naturelles ; mais je ne crois pas qu'il ait rien ignoré aussi profondément que l'optique. Pour établir à l'évidence qu'il ne se formait aucune idée de la vision, un seul texte me suffira : c'est à l'endroit où Bacon parle des *mouvements ou des vertus dont l'essence est d'agir plus fortement à une moindre distance;* il nous les montre dans la balistique et dans l'optique. Il observe qu'un boulet de canon a moins de force, au sortir de l'embouchure, qu'il n'en aura à une certaine distance ; et par une de ces analogies qui n'appartiennent qu'à lui, il appuie de cet exemple celui de l'œil, qui ne voit pas distinctement les objets placés trop près de lui ; mais, au lieu de s'en tenir à cette comparaison toute simple, il affecte le langage scientifique, et voici comment il s'exprime :

Il est hors de doute que les objets d'une certaine grandeur ne sont vus distinctement que dans la pointe du

cône *par la convergence des rayons à une certaine distance* (1).

Il est impossible de donner à ces mots un sens raisonnable, c'est-à-dire un sens qui s'accorde avec la théorie ; mais il est très-possible de savoir ce que l'auteur à voulu dire.

Des lectures superficielles, ou même la simple conversation, portant à l'oreille de Bacon quelques-uns de ces mots techniques qui appartiennent à chaque science, et qui se répètent assez souvent lorsqu'ils se rattachent aux principes, Bacon les recevait dans sa mémoire ; bientôt son imagination active et confiante leur donnait un sens, et son orgueil ne lui permettait pas seulement de douter qu'il fût dans l'erreur ; de manière que, lorsque l'occasion s'en présentait, il ne manquait pas d'employer le mot dans le sens qu'il s'était fait à lui-même, comme cet enfant qui demandait *si une* SOUPAPE *n'était pas un archevêque ?*

Suivant la théorie, tout point lumineux engendre deux cônes opposés par leur base commune, qui est le plan du crystallin. L'un de ces cônes, plus ou moins mais presque toujours excessivement aigu, s'étend de la base au point lumineux : l'autre doit appuyer précisé-

---

(1) *Manifestum est majora corpora non bene aut distinctè cerni nisi* in cuspide coni, *coeuntibus radiis oblecti ad nonnullam distantiam.* (Nov. Org. lib. II, § XLV. Opp. tom. VIII. p. 173.)

Cela s'appelle exprimer faussement une pensée fausse ; car

ment sa pointe sur la rétine pour que la vue soit distincte. Quoiqu'il y ait autant de ces cônes que de points éclairés dans l'objet, cependant les figures n'en représentent que trois, savoir: les deux extrêmes et celui du milieu, qui est toujours recommandé à l'attention des commençants, parce qu'il ne souffre aucune réfraction dans l'intérieur de l'œil.

Bacon entendait donc parler de *cône lumineux*, et il avait retenu ce mot, mais sans le comprendre.

D'un autre côté, il entendait parler de *cône lumineux* à propos de miroirs ardents, tant dioptriques que catoptriques, et dans ce cas l'expression avait un sens assez différent.

Enfin il voyait, dans toutes les figures qui accompagnent les livres d'optique, ces deux lignes qui forment ce qu'on appelle l'*angle visuel*, et qui viennent se réunir à l'œil représenté dans ces mêmes figures.

Bacon confondait toutes ces idées dans sa tête, et il entendait par *cônes lumineux* un faisceau de rayons partant de tous les points de l'objet et venant se réunir à l'ouverture de la pupille. Là s'arrêtait sa science, et il ne se mêlait plus de ce qui se passait dans l'intérieur. La vision distincte résultait, suivant lui, des justes proportions de ce cône. Voilà pourquoi il dit que l'objet ne peut être vu distinctement *qu'à la pointe du cône formé par la convergence des rayons à une certaine dis-*

---

pour *dire* ce qu'il voulait *dire*, il eût fallu dire : *ex nonnullâ distantiâ*,

tance (1), parce que, si l'objet était moins éloigné, le cône eût été trop obtus et la vision confuse.

Telle est l'explication exacte du texte de Bacon. Très-peu de gens comprennent ce philosophe, parce que, d'après un préjugé enraciné, on s'obstine à lui supposer des connaissances qu'il n'avait pas ; dès qu'on l'a bien compris, on voit qu'il ne savait rien. Mais ce n'est pas assez : il est encore essentiel de remarquer que Bacon ne se trompe point comme les autres hommes ; chez lui l'erreur n'est jamais ni faiblesse, ni malheur, ni hasard ; elle est systématique et naturelle, organisée *in succum et sanguinem*. Il n'en a pas une qui n'ait sa racine dans un principe faux, antérieurement fixé, et, pour ainsi dire, inné dans son esprit. Comment s'étonner, par exemple, qu'un homme déraisonne sur la lumière quand on l'entend soutenir, dans un ouvrage dédié à l'avancement des sciences, un système tel que celui-ci.

« On est frappé d'étonnement en voyant que les « hommes, quoiqu'ils se soient extrêmement occupés « de la perspective (2), n'aient cependant point donné « l'attention nécessaire à la *forme* de la lumière. Ils

---

(1) Il aurait dû dire... *des rayons arrivant d'une certaine distance ;* mais il y avait dans ses idées un vague et une confusion qui devaient nécessairement se retrouver dans ses expressions.

(2) Il voulait dire... *de l'optique*, mais sans savoir le dire.

« n'ont rien fait qui vaille (1) dans ce genre, parce « qu'ils se sont beaucoup occupés des radiations, mais « point du tout des origines de la lumière. Cette faute « et beaucoup d'autres viennent de ce qu'on a placé « la perspective (l'optique) parmi les sciences mathé- « matiques, et qu'on est sorti trop tôt de la physique. « La superstition même s'en est mêlée, et l'on s'est mis « à regarder la lumière comme une espèce de propor- « tionnelle entre les choses divines et les naturel- « les... (2). Mais ils auraient dû arrêter un peu leurs

---

(1) (*Nihil*) quod valeat *inquisitum est*, — *rien qui vaille;* gallicisme.

(2) Bacon, qui était dans ce genre *omnia tuta timens*, tremble toujours qu'on ne lui ôte sa chère matière. Hors d'elle, telle qu'il la concevait, il ne concevait rien. M. Schubbert, astronome de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, dont l'excellent esprit et les vastes connaissances ont pu faire d'un simple almanach un livre de bibliothèque, aurait sûrement fort déplu à Bacon s'il avait dit du temps de ce dernier : *Qu'est-ce donc que cette mystérieuse substance? Est-elle esprit, matière, ou ni l'un ni l'autre?* (Ueber das Licht. — Lichtstoff. 18, p. 182.) Newton avait déjà dit : *De savoir si la lumière est matérielle ou non, c'est une question à laquelle je ne prétends du tout point toucher. — Nihil omnino disputo.* (Phil. Nat. princ. Prop. 96, scol.) Sur quoi on nous dit dans l'Encyclopédie (art. *lumière*) : *Ces paroles ne semblent-elles pas marquer un doute si la lumière est un corps? Mais si elle n'en est pas un, qu'est-elle donc?* — Voilà, certes, une puissante difficulté!

« contemplations, et chercher la forme de la lumière
« dans ce que tous les corps lumineux ont de commun.
« En effet, quelle énorme différence (si nous les compa-
« rons par la dignité) entre le soleil et un morceau de
« bois pourri (1)! et cependant l'un et l'autre sont
« lumineux. »

Nouvelle preuve démonstrative que non seulement Bacon n'a pas avancé la science, mais que, si malheureusement il était lu, compris et suivi, il l'aurait tuée ou retardée sans bornes. Quelle manie de vouloir que l'homme commence ses études par les causes et les essences avant d'examiner les opérations et les effets, qui seuls ont été mis a sa portée ! Il me semble qu'une lunette achromatique est un instrument *compétent* qu'on peut fort bien accepter des mains de l'art éclairé par la science, avant même qu'on sache à quoi s'en tenir sur la *forme* de la lumière. C'est d'ailleurs un étrange sophisme que celui d'imaginer qu'il y ait entre les deux sciences une subordination telle que l'une ne puisse être abordée avant que l'autre soit parfaite. Supposons que la science des *formes*, au lieu d'être une extrava-

---

(1) *Etenim, quàm immensa est corporis differentia (si ex dignitate considerentur) inter solem et lignum putridum?* (De Augm. Scient. IV, III, Opp. t. VIII, p. 241.) On doit une grande attention à la parenthèse. Bacon veut bien convenir que la lumière est plus *noble* que le bois pourri, mais non pas *moins matérielle.* Nous verrons que, dans ce genre, aucune *noblesse* ne lui en impose.

gance, soit en effet un objet plausible et utile des efforts de l'intelligence humaine : eh bien ! que tous les philosophes *formalistes* s'avancent et fassent leurs preuves dans cette noble carrière. Rien n'empêche, en attendant, que d'humbles génies, tels que *Galilée*, *Descartes*, *Newton*, *Gregory*, *Euler*, *Klengenstierna*, *etc.*, s'amusent à façonner des miroirs et des lentilles, qu'ils raisonnent mathématiquement sur les foyers, sur la puissance des milieux, sur les lois de la réfraction et de la réflexion, et qu'ils en viennent enfin, avec leur mécanisme grossier, jusqu'à détruire l'aberration. En tout cela, ils n'ont point gêné *la haute science ;* comme ils n'ont point été gênés dans leur sphère subalterne. Bacon a découvert d'emblée, dans sa *première vendange* et par l'induction légitime, que la *forme* de la chaleur est *un mouvement, et rien qu'un mouvement, mais toujours excité et toujours réprimé, de manière qu'il soit repoussé sur lui-même jusqu'à ce qu'il en devienne* ENRAGÉ. Il peut même nous assurer *que tout homme qui sera en état de produire un mouvement de cette espèce, furieux dans les moindres parties et nul dans la masse, avec la précaution de le faire tant soit peu incliner vers le haut* (1), *que cet homme, dis-je, est sûr de produire de la chaleur*. Sur cela je m'écrie : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !* et si l'on veut accorder à l'auteur de cette découverte un tombeau et une statue à Westmins-

(1) Sup. p. 97.

ter, je réclame une place parmi les souscripteurs. Mais je ne cesserai de le demander · En quoi les philosophes subalternes gênent-ils ces hautes spéculations ? Pour moi, je le déclare solennellement Quand même ils auraient le malheur d'inventer la *machine à vapeur*, sans entrevoir seulement la *forme* de la chaleur, je suis prêt à leur pardonner.

Je reviens au sujet principal de ce chapitre. Il est prouvé à l'évidence que Bacon ignorait ce qu'il y a de plus élémentaire dans la théorie de la vision ; si de là nous passons à celle des lentilles, qui est la base de l'optique, nous le trouverons au-dessous de l'enfance.

« La réunion des rayons du soleil, nous dit-il, aug-
« mente la chaleur, comme le prouvent les verres brû-
« lants, *qui sont plus minces vers le milieu que vers les*
« *bords*, à la différence des verres de lunettes, COMME
« JE LE CROIS (1). Pour s'en servir on place d'abord
« le verre brûlant, AUTANT QUE JE ME LE RAP-
« PELLE, entre le soleil, *ce qui rend, à la vérité, l'an-*
« *gle du cône plus aigu* (2) *mais je suis persuadé* que, si

---

(1) *Which are made thinner in the middle than on the sides, as I take it, contrary to spectacles.* (Inquisitio legitima de Calore et Frigore, en anglais. Opp. t. I, p. 79.) Que dirons-nous de cette différence *entre les verres brûlants et les verres de lunettes?* Probablement il avait vu une fois ou deux des lunettes de myope, et il n'avait l'idée d'aucune différence sur ce point.

(2) *Which*, it is true, *maketh the angle of the cone more*

« le verre brûlant avait d'abord été placé à la distance « où on le ramenait ensuite, il n'aurait plus eu la même « force; et *cependant l'angle n'aurait pas été moins « aigu* (1). » Ailleurs il y revient, et il nous répète « que « si l'on place d'abord un miroir ardent à la distance, « par exemple, d'une palme, il ne brûle point autant « que si, après l'avoir placé à une distance moindre de « moitié, on le ramenait lentement et graduellement à « la distance convenable. Le cône,cependant,et la con- « vergence sont les mêmes ; *mais c'est le mouvement qui « augmente la chaleur* » (2).

---

sharper. (Ibid. p. 179.) — Ainsi il croyait que les dimensions du cône ne dépendaient point de la forme du verre, et que si on le rapprochait trop, par exemple, de l'objet qu'on voulait enflammer, il en résultait, non un cône tronqué, mais un cône plus obtus.

(1) *It would not have had that force, and yet that had been all one to the sharpness of the angle.* (Ibid. p. 180, l. 1 et 2.) Tout à l'heure il *doutait* si le verre devait être placé, pour brûler, entre le soleil et l'objet (ou derrière, peut-être!) mais ici il ne doute plus : il est *persuadé* que si le verre brûlant est placé d'abord à la distance convenable, il y a moins de force caustique que s'il y avait été ramené graduellement.

(2) *Conus tamen et unio radiorum eadem sunt; sed ipse motus auget operationem caloris.* (Nov. Org. loc. citat § XIII. Opp. t. VIII, p. 101, lignes 32 et 33.) Ainsi ce tâtonnement qui cherche le foyer, et qui peut fort bien occuper cinq ou

Enfin, dans son essai sur la *forme de la chaleur*, je trouve une preuve qu'il ne savait pas si un verre brûlant devait être concave ou convexe.

« Qu'on fasse, dit-il, l'expérience suivante : qu'on « prenne un miroir fabriqué d'une manière contraire à « celle qui fait brûler, et qu'on le place entre la main « et les rayons du soleil, etc. (1). »

Il est bien évident que s'il avait connu la forme des miroirs caustiques, au lieu d'employer cette circonlocution, il aurait dit tout simplement : *Prenez un miroir concave* (ou *convexe*).

Après avoir montré ce que Bacon savait sur l'opti-

---

six *mortelles* lignes dans l'espace et autant de secondes dans le temps, *augmente la puissance caustique du miroir.* — C'est le plus haut degré, c'est le *point culminant* de l'ignorance.

(1) *Accipiatur speculum fabricatum contrà ac fit in speculis comburentibus, et interponatur inter manum et radios solis, etc.* (Nov. Org. lib. II, § XII, Opp. t. VIII, p. 87, 88.) Si les mots doivent être pris ici au pied de la lettre, comme il semble qu'ils doivent l'être, voici encore une merveille d'un nouveau genre : c'est un miroir catoptrique *placé entre le soleil et l'objet échauffé.* Certes, c'est grand dommage qu'on n'ait pas fait l'expérience. — Le traducteur de Bacon écrit dans cet endroit, au bas d'une page où Bacon avait répété la même preuve d'ignorance ; il écrit, dis-je : *Des miroirs concaves et des verres lenticulaires.* (Tom. VI, Nov. Org. p. 266, note.) Dire ce que Bacon aurait dû dire est une excellente manière de le traduire.

que, je vais exposer ses idées sur la progression de la lumière. On sent de reste qu'il n'était pas en état d'avoir un système raisonné sur une question de cette importance ; mais il est bon de voir au moins par quels motifs il s'est décidé.

Bacon avait conçu sur ce point une idée si hardie qu'il en eut peur (*planè monstrosam*). Il se mit à douter un jour si *une étoile est vue dans le moment où elle existe ou un peu après* (1), et s'il n'y aurait peut-être pas un temps vrai et un temps apparent, comme il y a un lieu vrai et un lieu apparent, *qui est marqué par les astronomes dans les parallaxes* (2).

Ce qui le conduisit à douter sur ce point, ce fut la difficulté de comprendre *comment les images ou les rayons des corps célestes pouvaient arriver à nous en*

---

(1) C'est-à-dire, apparemment, *après qu'elle n'existe plus.* Il est bien vrai que l'expression exacte de cette pensée est extrêmement difficile. J'avais essayé d'abord de dire, dans la langue employée par Bacon, *an stella eodem momento et sit, et oculis percipiatur ?* La phrase est meilleure que celle de Bacon, ce qui n'est pas difficile ; cependant elle ne me semble point parfaite encore : il serait trop long d'en expliquer la raison. On pourrait dire en français : *Si les moments de l'existence quant à l'astre, et de la perception quant à l'observateur, sont identiques ?*

(2) Si Bacon avait connu les premiers rudiments des sciences dont il se mêlait de parler, au lieu de dire : *qui est marqué par les astronomes, etc.*, il aurait dit : *Et c'est ce que*

un instant indivisible (*subitò*). Voilà bien la difficulté, et l'on voit qu'il était sur le chemin de la vérité ; mais, lors même que le hasard l'y conduit, jamais il ne manque d'en sortir, et c'est un des traits les plus remarquables de son esprit, qui se tourne vers l'erreur par essence, comme le fer se tourne vers l'aimant. C'était ici le cas de se défier des *idoles* et surtout d'invoquer l'expérience, dont il ne cesse de parler sans avoir su l'employer utilement une seule fois ; il lui était bien aisé de comprendre que la question ne pouvait se résoudre que par les observations et par les tables ; mais il se gardait bien *d'étudier les mathématiques, au lieu d'étudier la nature et les passions catholiques*. Il se détermina donc pour la transmission instantanée, et les raisons qu'il en donne sont autant de chefs-d'œuvre d'absurdité.

1° Les corps célestes perdant déjà infiniment en étendue visible lorsque leurs images arrivent à nous, il est probable que toute la perte se borne là, et qu'il n'y a aucune perte de temps.

2° Nous voyons que les corps blancs sont vus ici-bas, au moment où ils sont visibles à des distances de plus

---

les astronomes appellent PARALLAXE. Une autre preuve d'ignorance non moins remarquable se trouve dans la même phrase. Il croit qu'il y a un *temps vrai* opposé à un *temps apparent*, en sorte *qu'il n'est pas midi lorsqu'il est midi*. Il ignore que ces deux expressions sont synonymes, et l'une et l'autre opposées à celle de *temps moyen*.

de soixante milles. Or, les corps célestes, qui ne sont pas seulement *blancs*, mais *lumineux*, puisque ce sont des flammes qui excèdent de beaucoup en vivacité notre flamme terrestre, doivent être vus infiniment plus vite.

3° En considérant le mouvement diurne, si prodigieusement rapide que des hommes *graves* (très-graves sans doute) en furent étourdis au point d'admettre plutôt le mouvement de la terre, ce mouvement, qui était pour Bacon *instar oraculi*, lui rendait plus probable le mouvement instantané de la lumière.

4° « Mais la raison décisive et qui ne lui laissa plus « le moindre doute, c'est que, s'il y avait réellement « quelque intervalle *entre la vérité et la perception* (1), « il arriverait que les images des astres, en venant jus- « qu'à nous, seraient interceptées par les nnages ou « autres obstacles semblables ce qui brouillerait « tout le spectacle des cieux. »

Je ne puis terminer ce chapitre d'une manière plus agréable pour le lecteur qu'en lui montrant comment Bacon a parlé de l'*ombre*, après avoir si doctement parlé de la lumière.

Dans le traité où il expose les principes de Parménide, de Démocrite et de l'italien Telesio (2), il exa-

---

(1) *Inter veritatem et visum.* (Nov. Org. lib. II, § 46, p. 177.)

(2) Ce Telesio fut contemporain de Patrizi et l'un des restaurateurs de la philosophie au commencement du siècle. Sa

mine l'importante question de savoir *si le soleil et la terre sont deux principes opposés.* L'affirmative lui paraît dure, à cause de l'immense disparité de forces, qui ne laisserait pas durer le combat une minute, soit que l'on considère le *quantum* (en effet, il y a quelque différence), soit que l'on s'attache à la *puissance* respective.

« Il est incontestable, dit-il, que l'action du soleil « arrive jusqu'à la terre ; mais de savoir si celle de la « terre s'élève à son tour jusqu'au soleil, c'est ce que « je n'oserais pas trop assurer. En effet, parmi toutes « les puissances (*virtutes*) que la nature enfante, il n'en « est pas qui s'étende plus loin et qui occupe un plus « grand espace que celle de la lumière et de l'ombre : « or, si la terre était diaphane, la lumière du soleil « pourrait la pénétrer de part en part, *au lieu que « l'ombre de la terre n'arrive point jusqu'au soleil.* (1). »

---

haine pour Aristote et les erreurs qu'il retint de l'antiquité lui valurent cet éloge de la part de Bacon : *De Telesio autem bene sentimus, atque eum ut amatorem veritatis, et scientiis utilem, et nonnullorum placitorum emendatorem, et novorum hominum primum agnoscimus.* (De Princ. atque Orig.)

(*V.* Tiraboschi, Storia della Letter. ital. Venezia, 1796, in-8°, tom. VII, part. II, lib. II, § XVI, p. 428.)

(1) *Inter omnes virtutes quas natura parit, illa lucis et umbræ longissimæ emittitur, et maximo spatio sive orbe circonfunditur.* (Parm. Teles. et Democr. Philos. Opp. tom. IX,

L'ombre du corps illuminé n'arrive point jusqu'à l'illuminant ! Non, jamais depuis qu'il fut dit : FIAT LUX ! l'oreille humaine n'entendit rien d'égal. En vain l'officieux traducteur s'efforce de donner à cette proposition un sens tolérable. Pour lui rendre toute la justice qu'elle mérite, la langue française n'a qu'un mot, et, pour trouver ce mot dans le Dictionnaire de l'Académie, il ne faut pas s'avancer jusqu'à la troisième lettre de l'alphabet.

---

p. 351.) Il attribuait, comme on voit, à l'ombre cette diffusion merveilleuse de la lumière qui rayonne d'un centre lumineux quelconque dans tous les sens. — *Umbra autem terræ citra solem terminatur, cùm lux solis, si terra diaphana esset, globum terræ transverberare possit.* (Ibid.) Sur ce mot de *citra*, le traducteur dit dans une note « *au-delà*, car *assez* « *communément* l'ombre ne tombe pas entre le corps lumi- « neux et celui qui fait ombre; mais il veut dire que l'extré- « mité de l'ombre de la terre se porte à une distance moindre « que celle où le soleil est de cette planète. » (Tom. xv de la trad. des Princ. et des Orig. etc., p. 351, note.) *Au-delà* n'explique rien ; d'ailleurs *en deça* ne veut point dire *au-delà*. C'est comme si l'on disait *blanc*, c'est-à-dire *noir*. Et comment effacer encore la *puissance* ou l'activité de l'ombre, et le doute formel *si l'action de la terre s'élève jusqu'au soleil?* M. Lasalle nous persuadera difficilement que *en deça du soleil* signifie *au-delà de la terre*.

CHAPITRE X

EXPÉRIENCES ET EXPLICATIONS PHYSIQUES.

Lorsqu'un artiste propose, et propose surtout avec emphase un *nouvel instrument*, il faut d'abord examiner la machine en elle-même, et voir ensuite l'usage qu'il en fait.

Bacon ayant été soumis au premier examen, il a été prouvé jusqu'à la démonstration qu'on n'a jamais rien imaginé de plus faux, de plus nul, de plus ridicule sous tous les rapports, que son *nouvel instrument*.

Et, quoique le second examen ait été déjà entamé et même fort avancé dans les chapitres précédents, voyons néanmoins en particulier comment il s'est servi de son *nouvel instrument* dans la physique proprement dite (car ses plus grandes prétentions se tournaient de ce côté), afin que l'aveugle même, qui s'obstinerait à croire à l'excellence de l'instrument, demeure convaincu que, même en la supposant réelle, il n'y a nulle liaison entre le talent du constructeur et celui de l'opérateur.

J'ouvre ses Œuvres au hasard, et tout de suite elles me fournissent les citations qu'on va lire.

L'air, de sa nature, est-il chaud ou froid ? C'est la question que se fait Bacon, et cette question est du nombre de celles qui suffisent pour juger un homme, puisqu'elle ne peut être faite par celui qui aurait une seule idée claire dans la tête. La réponse à une telle question devait nécessairement être aussi ridicule que la demande. C'est ce que nous allons voir.

« Il est bien difficile, nous dit le restaurateur de la « science, de savoir si l'air est chaud ou froid. En effet, « si nous l'examinons à une certaine hauteur, il sera « échauffé par les corps célestes ; *il n'y a pas de doute « sur ce point* (1). Près de nous, il est peut-être re- « froidi par la transpiration de la terre, et dans la « moyenne région (c'est-à-dire, suivant la théorie de « Bacon, à une égale distance *du ciel et de la terre*) il « est encore refroidi par les vapeurs froides et par les « neiges, qui se tiennent là en réserve pour l'hiver. « Comment faire donc ? Car tant que l'air demeurera « *au grand air*, jamais l'on ne saura à quoi s'en tenir. »

La difficulté, il faut l'avouer, est terrible ; cependant le génie d Bacon saura s'en tirer. Il faut, dit-il, enfermer l'air dans une matière qui, *par sa propre vertu*, ne puisse *emboire* l'air ni de chaud ni de froid, et ne puisse même que difficilement recevoir l'impression de l'air

---

(1) *Recipit enim aër calidum* MANIFESTO *ex impressionne cœlestium, etc.* (Nov. Org. § XII. Op. tom. VIII p. 94.) Tout homme qui a grimpé une montagne ou monté en ballon en sait quelque chose.

extérieur (1). Prenez donc une marmite de terre cuite ; remplissez-la d'un air qui ne soit ni chaud ni froid, c'est-à-dire qui n'ait eu aucune communication ni avec le ciel, ni avec la terre, ni avec la moyenne région : autrement il serait suspect ; enveloppez la marmite de plusieurs doubles de cuir pour la garder de l'air extérieur. Après trois ou quatre jours ouvrez-la par-dessous (pourquoi pas par-dessus ?) et vous verrez ce qu'il en est en y appliquant un thermomètre, ou même en y mettant la main (2).

Quelle est l'origine des fontaines ? — Rien de plus simple. Elles viennent de l'air renfermé dans les cavités de la terre (des montagnes surtout) coagulé et condensé par le froid (3).

Comment se forme le cristal de roche ? — Rien de plus simple encore. L'eau, en circulant au hasard dans les entrailles de la terre, arrive enfin, sans trop savoir pourquoi, jusque dans certaines cavités obscures et profondes où elle gèle misérablement ; à la fin cependant,

---

(1) *In tali vase et materiâ quæ nec ipsa imbuat aerem calido vel frigido* ex vi propriâ etc. (Ibid.)

(2) *Fiat itaque experimentum per ollam figularem, etc. Deprehensio* aut n fit *post apertionem* basis, *vel per manum vel per vitrum graduum ordine applicatum.* (Ibid.) Ces derniers mots ne signifient rien, mais ce n'est pas un inconvénient.

(3) Hist. Densi et Rari. (Opp. tom. IX, p. 50.)

lorsqu'elle a demeuré longtemps dans cet état, sans espoir de chaleur, elle prend son parti et ne veut plus dégeler : et voilà ce qui fait le cristal de roche (1). — Ce que c'est que l'habitude !

Pourquoi dans les années pestilentielles y a-t-il beaucoup de mouches, de grenouilles, de sauterelles et autres créatures *de cette espèce?* — La raison en est claire (2). C'est parce que ces animaux étant engendrés par la putréfaction, dès que l'air tourne à la corruption, ils foisonnent de toutes parts.

Pendant la fameuse peste de Londres on vit, dit Bacon, des crapauds en grand nombre, qui avaient des queues de deux à trois pouces de longueur au moins, quoique ORDINAIREMENT ces animaux n'en aient

---

(1) *Atque si planè continuetur frigus nec à teporibus interrumpatur* (*ut fit in speluncis et cavernis paulò profundioribus*) *vertitur in crystallum*, aut materiam similem, *nec unquam restituitur*, (Nov. Org. L. II, § XLVIII. Opp. tom. VIII, p. 183. Hist. Densi et Rari, tom. IX, p. 51.)

Quand on songe que ce grossier radoteur a été cité dans notre siècle par des physiciens, d'ailleurs très respectables, comme une autorité en physique, on comprend ce que peuvent les préjugés et l'esprit de parti. Si la passion l'avait bien résolu, elle mettrait Chaulieu au rang des SS. Pères.

(2) *The cause is plain* (Nat. hist. cent. VIII, n° 737. Opp. tom. I., p. 500.) — Le même pronostic, ajoute Bacon, se tire des vers qui se forment dans les noix de galle. (Ibid. p. 500.) Je ne crois pas qu'il y ait dans les trois règnes de la

pas (1), ce qui prouve bien la force génératrice de la putréfaction, du moins en fait de queues.

L'air est-il pesant? — Point du tout: car, Bacon ayant pesé une vessie soufflée, et l'ayant pesée de nouveau après l'avoir aplatie, les deux expériences faites avec la plus grande exactitude lui donnèrent le même poids (2).

Pourquoi les chiens, seuls entre tous les animaux, semblent-ils prendre plaisir aux mauvaises odeurs? — La question est importante, et c'est dommage que Bacon ne l'ait point accompagnée d'une figure en taille-douce; mais la réponse est tranchante et digne du sujet : *C'est*, dit-il, *parce qu'il y a dans l'odorat des chiens quelque chose qui ne se trouve pas dans celui des autres animaux* (3). On voit briller ici l'*induction légitime et la*

---

nature un seul être sur lequel cet homme n'ait gravé une sottise.

(1) *Whereas toads* USUALLY *have no tails at all.* (Ibid. cent. VII, n° 691, p. 477.) Cette grande vérité, que les crapauds n'ont pas de queue COMMUNÉMENT, doit être remarquée; car l'on n'en trouvera pas d'autre dans tout ce que Bacon a écrit sur l'histoire naturelle.

(2) *Diligenter experti sumus.* (Hist. Densi et Rari. Opp. tom. IX, p. 13.)

(3) *Which sheweth there is somewhat in their sense of smell differing from the smell of other beasts.* (Nat. hist. cent. IX, n° 835. Op. tom. II, p. 11.)

méthode d'exclusion ; car il est bien clair que toute autre explication du phénomène serait fausse.

Je m'extasiais tout à l'heure sur l'importance de la question que je viens de rappeler ; cependant celle qui suit n'en a pas moins, et la solution ne laisse rien à désirer.

Pourquoi les déjections de tous les animaux exhalent-elles une odeur désagréable ? — « La cause en est MA- « NIFESTE c'est parce qu'elles ont été rejetées par le « corps animal lui-même, et plus spécialement encore « par les esprits vitaux (1). » Ainsi la fétidité, dans ce cas, n'est autre chose qu'une sorte de tristesse physique qui saisit ces matières au moment où elles se voient *exclues* par le corps *lui-même*. — En effet, cette espèce de rélégation est mortifiante.

Le flambeau de l'analogie me conduit à une autre question du même ordre. c'est celle de savoir *pourquoi un parfum, placé près d'une fosse d'aisances, s'évapore moins et conserve son odeur plus longtemps que dans tout autre lieu ?* — Ici, l'*induction légitime* vient encore à notre secours, et nous apprend *que le parfum se resserre alors, de peur de s'encanailler en se mêlant à des miasmes déshonnêtes* (2).

---

(1) *Th cause is* MANIFEST ; for *that the body* itself *rejected them, much more the spirits.* (Ibid.)

(2) *Quia recusant (odorifera) exire et commisceri cum fœtidis.* (Nov. Org. lib. II, n XLVIII. Opp. tom. VIII, p. 190.)

D'où vient que, lorsque l'arc-en-ciel semble toucher la terre, elle exhale une odeur suave ? (comme tout le monde sait). — C'est parce que la rosée douce *qui tombe de l'arc-en-ciel* excite l'émission des odeurs parmi tous les corps odoriférants qu'elle arrose. Une ondée chaude produirait à peu près le même effet; mais nulle rosée n'est aussi douce que celle de l'arc-en-ciel, partout où elle tombe (1).

Pourquoi de simples flèches de bois, partant d'un fusil, entrent-elles plus profondément dans le bois que si elles étaient armées d'une pointe de fer ?

QUE LA TERRE SE TAISE ET L'ÉCOUTE PARLER !

C'est à cause de l'affinité qui règne entre bois et bois, quoiqu'elle soit cachée dans cette substance (2).

---

(1) Nat. Hist. loc. cit. cent. IX, n° 832. — Un arc-en-ciel considéré comme une réalité matérielle la même pour tous les spectateurs ! *pendu* dans le ciel comme un arc est *pendu* à un clou ! — Ce n'est pas tout : — Un arc-en-ciel qui contient et laisse tomber une rosée ! et par conséquent un arc-en-ciel perpendiculaire ! Ces idées seraient dignes d'un sauvage.

(2) *Propter similitudinem substantiæ ligni ad lignum, licet in hoc ligno ante latuerit*, Nov. Org. L. II, n° XXV, p. 122. — *C'est la manie des philosophes*, a dit Rousseau dans la Nouvelle Héloïse, *de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas.* Mais chez les autres philosophes la maladie est accidentelle, et chez Bacon elle est continue. On ne surprend pas à cet homme un seul moment d'*apyrexie.* — On

Pourquoi les ventouses attirent-elles les chairs? — « Le vulgaire croit que l'air est raréfié dans l'intérieur « de ces vases ; mais c'est tout le contraire, il y est con- « densé et tient moins de place (il se range sans doute « dans un petit coin) ; alors les chairs s'élèvent dans « la ventouse en vertu du mouvement de *suite* (1). »

L'eau est-elle compressible? — Elle l'est sans doute, et même elle l'est à un point considérable. Il faut entendre Bacon nous expliquer lui-même comment il opéra pour s'en assurer.

« Je fis faire en plomb une sphère creuse, « que je remplis d'eau par une ouverture que j'avais « pratiquée quelque part, et que je bouchai avec du mé-

---

ne sait, au reste, où Bacon avait pris tant de belles connaissances. *Comme il n'indique jamais*, dit son traducteur, *où il puise toutes ses fables, on ne peut y puiser d'autres petits contes pour éclaircir les siens.* (Tom. VII de la trad. Sylv. sylv. n° 646, note.)

(1) Cette citation est très importante : on y voit d'abord ce que Bacon savait sur les choses même dont on a eu l'excessive bonté de lui accorder une certaine connaissance ; et l'on y voit de plus le caractère général de Bacon, qui croit toujours avoir trouvé une explication lorsqu'il a inventé un mot. *C'est un mouvement de* SUITE, dit-il, *ou de* LIEN, comme il l'avait dit précédemment à propos de parfum, *c'est un mouvement de* FUITE, et croyant de bonne foi avoir dit quelque chose.

« tal (1). Je commençai ensuite par aplatir la boule à « coups de marteau ; et, lorsqu'elle refusa de céder, « je la plaçai sous la vis d'un pressoir, où elle subit de « nouveau un tel effort, qu'elle se trouva réduite enfin « aux sept huitièmes de son volume primitif ; alors seule- « ment l'eau commença à suinter à travers les pores du « métal, comme une rosée légère (2). »

Je n'ai pas le temps de vérifier si, comme le prétend son traducteur (tom. VI de la trad., p 91), il avait indiqué la fameuse expérience de l'académie *del Cimento*, ou si, ce qui est infiniment plus vraisemblable, il en avait entendu parler et se l'était appropriée en la répétant à sa manière ; mais chacun peut se convaincre, par la lecture attentive de toutes ses Œuvres philosophiques, que sa main, aussi lourde que son intelligence, était absolument incapable d'aucune de ces opérations, qui exigent une certaine finesse de manipulation (3). Mais revenons à ses découvertes.

---

(1) Ailleurs il avait dit : Je la bouchai avec du plomb fondu (j'aurais voulu voir cette opération) ; ici il dit simplement *avec du métal, ainsi qu'il m'en souvient*. Peut-être il la boucha avec du papier, qui sait ? Au reste, l'expression *ad octavam quasi diminuta*, signifie dans le sens littéral *réduite à la* huitième *partie ;* mais ne prêtons rien à Bacon, il est assez riche. (Nov. Org. n° XLV. Opp. tom. VIII, p. 175. Hist. Densi et Lev. Opp. tom. IX, p. 57.)

(2) Tom. VIII et IX, loc. cit.

(3) Le traducteur a fait plus d'une fois cette observation,

Bacon expliquait tout avec certains *esprits* qu'il voyait partout et qu'il avait imaginés pour mettre des mots à la place des choses. M. de Luc a changé depuis ses *esprits* en *fluides impondérables*, et il n'a pas manqué de nous présenter son héros comme le père de la physique pneumatique. M. Lasalle est plus sévère et plus franc : « Rien de plus convenable, dit-il, pour expliquer en « apparence les effets dont on ignore réellement la « cause, que de supposer dans l'intérieur des corps « certains fluides très subtils, invisibles, impalpables, « *à l'abri de toute critique*, et dont on ne peut dire ni « bien ni mal, parce qu'on ne sait ce que c'est (1). »

Au moyen de ces *esprits*, il n'est rien qu'on n'explique sans la moindre difficulté. On demande, par exemple, pourquoi un serpent étant coupé en trois ou quatre morceaux, chacun de ses tronçons peut encore frétiller

---

et tout lecteur peut s'en convaincre en feuilletant les Œuvres du chancelier. *La construction proposée*, dit M. Lassalle à propos de navigation, *est si grossière et si peu réfléchie qu'elle ne mérite pas seulement d'être examinée.* (Hist. Vent. tom. xi de la trad. p. 204.) Ailleurs il a honte et demande formellement pardon pour son auteur, à l'endroit où celui-ci nous dit gravement *qu'il avait fort bien représenté avec des fils de fer le mouvement de tous les corps célestes* EN LIGNES SPIRALES. (Nov. Org. tom. viii du texte, n° 36, tom. v de la trad. p. 345.) Il y a je ne sais combien d'autres exemples de ce genre.

(1) Sylva sylvarum. Cent. viii, tom. ix de la trad. p. 206.

assez longtemps, tandis que l'homme, touché dans une partie noble, expire à l'instant. La réponse ne se fait point attendre : *C'est parce que les* esprits *étant répandus dans le serpent tout le long du corps, chaque tronçon en conserve assez pour remuer ; au lieu que dans l'homme, tous les* esprits *étant dans la tête, etc.* (1).

On sait qu'un effet du chatouillement dans l'homme, c'est le rire ; mais quelle est la cause de ce rire ? *Il faut l'attribuer à l'émission subite* des esprits *suivie de celle de l'air dans les poumons* (2).

Le papier se déchire parce qu'il contient peu d *esprits*, et le parchemin se laisse détirer parce qu'il en contient beaucoup.

La dureté a pour cause *la disette des esprits*, et la mollesse, au contraire, est l'effet de l'*abondance des esprits* (3)

Les corps sont fusibles lorsqu'ils sont riches en *esprits* très expansibles, ou en *esprits* très resserrés dans ntérieur et *qui semblent s'y plaire.*

Au contraire, la trop facile émission *des esprits* s'oppose à la fusibilité (4)

Nous voyons mieux les objets avec un œil qu'avec

---

(1) Ibid. cent. IV, n° 400, p. 143.

(2) Ibid. cent. VIII, tom. IX, n° 766, p. 98.

(3) Ibid. cent. IX, n° 840, 843.

(4) Ibid. n° 839.

deux, parce que, lorsque nous fermons un œil, les *esprits visuels* s'accumulent dans l'autre.

Le myope a besoin de peu de lumière, et il voit mieux les objets de près, parce que chez lui les *esprits visuels* étant moins denses, ils sont dissipés par une trop grande lumière : chez le presbyte, au contraire, les esprits visuels ne se réunissent que lorsque l'objet est placé à une certaine distance (1).

La putréfaction a pour cause l'*action des esprits* (2).

Enfin, *les esprits* font tout dans le corps de l'homme (3).

Et pour se procurer des idées claires sur la *distribution des esprits*, voici l'expérience que propose Bacon.

Prenez une bouteille de bière fraîche fortement bouchée ; entourez-la de charbons ardents jusqu'à la naissance du col, et laissez-la en expérience pendant dix jours en renouvelant chaque jour les charbons (4).

---

(1) Ibid. nos 869-870. M. Lasalle, en traduisant cette énormité, se croit obligé en conscience de nous dire *qu'à cette époque Descartes et Newton n'avaient pas paru.* (Ibid. tom. IX de la trad. p. 28, note.) — L'habile traducteur se moque un peu de nous.

(2) Ibid. no 835.

(3) Histoire de la Vie et de la Mort. (Tom. X de la trad. p. 216.)

(4) *Selon toutes les apparences, la bouteille éclatera et crèvera les yeux à l'observateur.* (Note de M. Lasalle. Tom. VIII de la traduct. cent. IV, p. 9.)

Quelquefois, en lisant ce que Bacon a écrit sur la physique, on est tenté de croire que sa tête n'était pas toujours saine, ou que la manie qu'il avait d'être *à la fois* écrivain et chancelier, et qui le rendait *à la fois* mauvais écrivain et mauvais chancelier, que cette manie, dis-je, qui disputait le temps aux deux états, le conduisait à écrire en dormant ou sans savoir absolument ce qu'il écrivait Autrement comment expliquer ce qu'on va lire ?

Il faudrait tâcher *de rendre le blé plus qu'annuel.* Passe encore pour cette première folie, qui est tout à fait dans son genre ; mais que dire de ce qui suit? Il rappelle la maxime *que tout ce qui retarde l'accroissement contribue à la durée;* et il part de là pour nous dire *qu'il n'y a donc qu'à faire croître le blé à l'ombre en l'environnant de planches* (1).

« La cause du froid est l'absence de la chaleur, et la « conséquence nécessaire de l'expulsion de la chaleur « est de laisser froid le corps d'où on l'a expulsée (2). »

« On pleure dans la douleur, parce que le cerveau, « *tordu* dans la convulsion, laisse échapper des lar- « mes (3).

---

(1) Sylva Sylvarum. Ibid. cent. VI.

(2) Ibid. nº 74, p. 208.— *Sublime découverte!* (L. Lasalle, ibid. cent. 1.)

(3) Sylva sylv. Cent. VIII, nº714, tom. IX de la trad. p. 20. —Ici, comme en cent autres endroits, le traducteur perd pa-

« Les sueurs sont curatives parce qu'elles chassent au « dehors les matières morbifiques ; il faut en excepter « la pulmonie, parce que dans cette maladie la sueur ne « les chasse pas (1). »

« La nielle a visiblement pour cause un air trop res- « serré et trop stagnant (2). »

« Pourquoi la salamandre éteint-elle le feu ? *Parce « qu'elle est douée d'une faculté* extinctive *dont l'effet « naturel est d'éteindre le feu* (3). »

« Pourquoi les animaux terrestres sont-ils en géné- « ral plus gros que les oiseaux ? » — (Belle question, comme on voit, et tout à fait semblable à celle-ci : *Pourquoi les chevaux sont-ils plus gros que les chiens ?*) Bacon répond : *Parce que, le séjour des animaux ter-*

---

tience, et il ajoute : *comme on exprime l'eau d'un linge; explication qu'il est juste de renvoyer aux blanchisseuses dont elle est digne.* (Ibid., note.)

(1) Ibid. n° 711.

(2) Ibid. tom. VIII de la trad. cent. VI, n° 669. C'est fort bien : cependant j'aimerais mieux dire *un air trop nielleux.*

(3) *Quia est in eâ virtus extinctiva cujus est natura flammas sopire.* Je croyais fermement que Bacon n'avait été lu d'aucun grand homme du dix-septième siècle ; maintenant je présume qu'il l'a été par le seul auquel il ait pu être utile. (*V.* cent. IX, n° 859, tom. IX, p. 265). — M. Lasalle ajoute : *Comme notre auteur aurait une faculté explicative, s'il nous montrait bien nettement la raison de celle-là* ! (Ibid.)

restres dans la matrice étant plus long que celui des oiseaux dans l'œuf, ceux-là ont plus de temps pour se former (1).

Et que dirons-nous de la proposition *d'encadrer les voiles des navires dans quatre pièces de bois, comme des tableaux ou des estampes, pour mieux pincer le vent* (2)?

Et de celle d'arrêter la fermentation de la bière ou le caillement du lait, par la seule force de l'imagination, *pour éprouver cette puissance* (3)?

Et de celle de couper la queue ou la patte d'un animal pour voir si, à mesure que la partie coupée se putréfierait, il se formerait un apostême dans la partie restante, et si la guérison serait empêchée (4)?

Je demande de nouveau comment il est possible qu'un homme éveillé, en possession du bon sens le plus vulgaire, débite de pareilles âneries?

---

(1) Ibid. n° 852. — *bene, bene respondere.*

(2) Hist. Vent. tom. XI de la trad. n° 9, p. 220. — *Dieu vous garde, ô lecteur! de faire route dans un vaisseau dont la voilure soit de l'invention d'un chancelier, de plaider à un tribunal où siègent des marins, et en général d'écouter un docteur voulant parler de ce qu'il ignore, et d'imiter un ouvrier voulant faire un métier qu'il ne sait pas.* (Note de M. Lasalle (Ibid.) sur les mots *cum costis ex ligno.* Tom. VIII du texte.)

(3) Sylv. sylv. Cent. x^e^, t. IX de la trad. n° 998, p. 476 Tom. I du texte, n° 992.

(4) Ibid. n° 991, p. 479. Tom. I du texte, n° 995.

Il y a mille preuves dans ses ouvrages qu'il écrivait souvent par une pure habitude mécanique, pour exercer ses doigts et sans savoir ce qu'il écrivait. *Le roi*, dit-il dans l'histoire de Henri VII, *assista le 27 décembre à la célébration des fêtes de Noël ;* sur quoi le traducteur dit en note : *Apparemment le roi fit recommencer. Cette histoire est toute remplie de petites méprises de ce genre* (1). Ailleurs il dit, parlant en général de toutes les Œuvres du chancelier : *J'ai fait disparaître plus de deux mille équivoques* (2).

« Bacon, dit encore M. Lasalle, donnait à l'étude le « temps même qu'il devait aux affaires : revêtu d'une « grande charge, il restait cloué sur ses livres et laissait « tout aller (3). » Je ne crois point du tout *qu'il laissât tout aller* sous le rapport des affaires ; car, dans ce cas, il aurait pu écrire bien et sagement. Je crois, au contraire, qu'en voulant tenir à tout, il laissait tout échapper ; que l'étude chez lui nuisait aux affaires, mais que les affaires nuisaient peut-être encore plus à l'étude. Sa profonde ignorance dans toutes les branches des sciences naturelles ne suffit pas pour expliquer ses bévues, ni surtout les vices de son style philosophique, qui ne ressemble à rien. A chaque ligne on voit

---

(1) Hist. de Henri VII, om. XII de la trad. p. 280.

(2) Sylva sylv. om. IX de la trad. cent. X, n° 951, p. 429.

(3) Sermones fideles (Essays and Councils) tom. XII de la trad. chap. XLVI, p. 482, note,

qu'il n'avait pas le temps de penser ni celui de corriger. Assez souvent son traducteur s'écrie : *Quel galimatias ! quel double et triple galimatias ! — Autant l'auteur est prodigue de mots dans ses préambules et ses nomenclatures, autant il en est avare lorsqu'il serait bon de s'expliquer un peu plus. Il se pourrait que le lecteur n'entendît pas mieux Bacon que le traducteur ne l'entend, et que Bacon ne s'entendait lui-même. — Lorsqu'on n'a pas des idées claires, le terme propre échappe ; on se prend aux métaphores, et de physicien on devient rhéteur. — Je n'ai pas l'art de composer une phrase claire et raisonnable en traduisant fidèlement une sottise entrelacée avec une double équivoque. — A quoi bon tout ce jargon, tout ce charlatanisme, et pour se tromper à la fin? etc., etc.* (1).

Bacon écrivit souvent avec une telle étourderie qu'il faut absolument éclater de rire en lisant. *On peut*, dit-il par exemple, *connaître la qualité d'une pièce de bois en parlant à l'une de ses extrémités, et en appliquant son oreille contre l'autre* (2). Certainement Bacon savait fort bien qu'il serait assez difficile d'appliquer en même

---

(1) *V.* Tom. IX de la trad. p. 144. Tom. VI, p. 58. Tom. V, p. 201. Tom. IX, p. 439. Tom. XI, p. 35, etc.

(2) Sylva sylv. cent. VI, tom. VIII de la trad. n° 658. Sur quoi le traducteur écrit cette jolie note : *Je soupçonne que pour faire cette expérience, il vaudrait mieux être deux ; car il me semble que, si l'on mettait sa bouche à une extré-*

temps sa bouche à l'extrémité d'une poutre et son oreille à l'autre ; mais c'est que, pendant qu'il écrivait ces belles lignes, deux avocats peut-être lui parlaient d'affaires, et trente personnes l'attendaient dans son antichambre. Autrement il faut supposer qu'il avait perdu l'esprit.

On fait la même réflexion en lisant les problèmes que se proposait cette étrange tête : *Qu'on recherche*, dit-il (1), *si deux poids parfaitement égaux étant mis en équilibre dans une balance, et l'un des bras étant allongé, elle inclinera de côté* par cette seule raison (2). — Encore une fois était-il éveillé ?

Après avoir fait une dépense convenable d'admiration pour une aussi belle question, il nous en restera cependant pour les suivantes.

La lune est-elle solide ou aérienne (3) ?

---

mité d'une pièce de bois de trente pieds de long, et son oreille à l'autre bout, on n'entendrait pas bien. (Ibid. p. 452.)

(1) *Inquiratur.* Cette formule de législateur est exquise.

(2) *Inquiratur an inclinet* HOC IPSUM *lancem.* M. Lasalle écrit sous ce magnifique INQUIRATUR : *Voyez surtout si une baleine pèse plus qu'un goujon.* (Note du traducteur) (De Augm. Scient. lib. v, cap. 3. Tom. II de la trad. p. 301.)

(3) *An sit tenuis flammea sive aera... an solida et densa.* (Nov. Org. lib. II, n° XXXVI, tom. V de la trad. p. 356.)

Les nuages ont-ils quelquefois la densité de l'air (1) ?

Pourquoi le ciel tourne-t-il autour des pôles *placés vers les Ourses, plutôt qu'autour d'Orion ou de tout autre point du ciel* (2) ?

Une dernière et évidente preuve de l'incroyable ignorance de Bacon se tire de la manière dont il emploie les termes techniques ou scientifiques. Ces mots devaient naturellement arriver à son oreille dans un siècle déjà

---

(1) Ibid. p. 358. Quelle idée nette des pesanteurs spécifiques de l'air, des vapeurs, etc. ! Quel instituteur de la physique pneumatique et de la météorologie moderne !

(2) *Cur vertatur cœlum circa polos* POSITOS JUXTA URSAS. (Nov. Org. lib. II, n° XXXVI, mot XIV. Opp. tom. VIII, p. 194.) — M. Lasalle traduit *autour de l'Ourse*. On voit qu'il n'a pas compris l'ineffable bévue de Bacon. Comme ce dernier entendait dire *pôle arctique* et *pôle antarctique*, et qu'il savait d'ailleurs que le mot *arctos*, en grec, signifie *ourse*, il croyait que le mot *antarctique* signifiait l'*Ourse opposée* ou la *contre-Ourse*, c'est-à-dire que la grande et la petite Ourse étaient éloignées l'une de l'autre de 180 degrès, et que l'axe de la terre passait de part et d'autre près de *ces deux animaux;* autrement il aurait dit le *pôle* au lieu *des pôles*, et jamais il n'aurait pu croire que les *deux pôles* d'une sphère (il veut dire axe) passent près de deux points qui se touchent. Quant à ce que dit le traducteur : « Il aurait fallu dire pourquoi l'axe terrestre est dirigé plutôt vers l'Ourse, etc. » Il a raison ; mais Bacon, qui ne comprenait rien clairement, s'exprimait comme il pensait.

très instruit ; mais comme il ne les comprenait pas, il ne manque jamais de les employer à contre sens ou de leur substituer des mots faux.

Ainsi, il prend l'*accroissement* pour la *dilatation ;* les *nerfs* pour des *muscles ;* le *zodiaque* pour l'*écliptique ;* une *spirale* pour une *hélice ;* le *poids absolu* pour le *poids relatif ;* des *miroirs* pour des *lentilles ;* des *étoiles* pour des *planètes ;* des figures *semblables* pour des figures *égales ;* un mouvement *latéral* pour un mouvement *horizontal ;* le *pôle* pour l'*axe ;* etc., etc. Il dit *vent igné* au lieu d'explosion ; il emploie l'expression *cône visuel* de la manière la plus ridicule, etc., etc. Enfin, jamais langage plus vicieux n'attesta plus manifestement la fausseté des pensées.

Ses observations ne sont pas moins curieuses que ses explications. *On a observé,* dit-il, *que les grosses mèches consomment plus d'huile que les petites.*

On a remarqué *aussi que le vent possède une puissance dessicative. On la voit dans les chemins, qui, après avoir été détrempés par la pluie, sont ensuite desséchés par l'air.*

Cela se prouve encore par le linge qu'on mouille pour le laver (déjà du temps de Bacon) *et qui sèche ensuite à l'air* (1).

---

(1) *V.* Tom. VIII de la trad. p. 298, p. 521. Tom. XV, p. 207. Tom. V de la trad. VIIIe du texte. Nov. Org. lib. II, n° XXXVI. Tom. XV de la trad. p. 307. Tom. VI, p. 266, p. 9. Tom. VII, p. 265. Tom. IX, p. 161. Tom. VIII, p. 277. Hist. Vent. Canones mobiles, n° 7. Tom. XI, p. 331.

A-t-on jamais imaginé rien de plus intéressant et de plus profond ? On reconnaît bien là le père de la physique.

Le bruit d'une pièce d'artillerie se fait entendre à une distance de vingt milles, et y arrive en une heure (1).

Une flèche turque perce une lame de cuivre épaisse de deux pouces (2) *; et lorsque la pointe n'est que de bois aiguisé, elle perce une planche de huit pouces d'épaisseur* (3).

Les contes les plus absurdes, ceux même qui semblent destinés uniquement à l'amusement des boutiques, ne sont jamais au-dessous de Bacon.

> Que *Peau d'âne* lui soit conté,
> Il y prend un plaisir extrême (4).

« On assure, dit-il, que le cœur d'un singe appliqué « sur la nuque ou sur le crâne donne de l'esprit. »

---

(1) *Elle y arrive en* 89 *secondes, ce qui est un peu différent.* (M. Lasalle, Sylva Sylv. tom. VII de la trad. p. 377.)

(2) Lisez *deux lignes*. M. Lasalle. (Ibid.) cent. VIII, n° 701. Tom. IX, p. 6.

(3) Lisez, *huit lignes*. M. Lasalle. (Ibid.) — Jolies corrections !

(4) M. Lasalle reconnaît encore cette vérité. *Bacon*, dit-il, *fait toujours entrer dans sa collection les traditions populaires*. (Hist. des Vents, chap. des Pronostics des vents, n° 17, Tom. IX de la trad. p. 221.)

Certainement on n'exagère point en disant qu'un philosophe serait déshonoré par cette seule citation, quand même il ne citerait que pour réfuter, parce qu'il y a un véritable déshonneur à réfuter certaines choses. Mais que dirons-nous de Bacon, qui ajoute tranquillement : *Peut-être le cœur d'un homme produirait de plus puissants effets ; mais ce moyen serait désagréable, à moins que ce ne fût dans ces sectes où l'on porte sur soi des reliques de saints* (1).

Si Bacon trouve un ancien sur sa route, il le pille sans le nommer : souvent même il le pervertit, et se sert de son autorité pour déraisonner. Il avait lu, par exemple, dans Plutarque « que, suivant Aristote, les « blessures faites avec des armes de cuivre sont moins « douloureuses et se guérissent plus facilement que « celles qui se font avec le fer, d'autant que le cuivre « possède une certaine vertu médicinale qu'il laisse « dans la plaie (2). » Bacon, qui croit tout, excepté

---

(1) Quel laquais du XVIe siècle eût été à la fois plus sot et plus grossier ?

M. Lasalle a l'extrême bonté de traduire, *mais cette horrible recette répugne trop à l'humanité*. Pourquoi prêter ces paroles d'indignation à Bacon, qui dit avec le plus beau sang-froid : *mais cela serait désagréable* ou *dégoûtant ?* But that it is more against men's mind to use it. (*V.* Sylva Sylv. cent. x, n° 978 du texte ; 974 de la trad. tom. IX, p. 462.)

(2) Plut. Propos de table. III, 10. Tom. XVIII de la trad. d'Amyot. Cussac, 1801, in-8°, p. 166-167.

peut-être ce qu'il fallait croire, ne balance pas un instant sur la vérité du fait, et tout de suite il part de là pour nous proposer *de faire tous les instruments de chirurgie en cuivre* (1). Excellent conseil, comme on voit, et tout à fait utile à l'humanité !

Pour jeter un nuage complaisant sur ce honteux amas d'extravagances, l'obligeant traducteur nous représente que, *pour excuser Bacon, il suffit de le voir entouré, comme il l'était, de scolastiques et de préjugés. Il faut savoir se dire que si l'on eût vécu dans le même siècle ; on se serait trompé encore plus que lui* (2) ; mais ce raisonnement, à force d'être répété, n'en devient pas meilleur. Si Bacon était environné *de scolastiques et de préjugés*, c'est assurément sa faute ; il ne tenait qu'à lui de s'environner de savants et d'excellents livres. Sans sortir de son île, deux contemporains, je veux dire l'illustre religieux de son nom et *Sacro-Bosco* suffisaient pour lui apprendre que dans le treizième siècle on était mille fois plus avancé que lui dans les sciences, et qu'il n'était pas même en état de comprendre ce que ces deux hommes savaient. Il serait superflu de parler des grands hommes dans tous les genres qui furent les prédécesseurs ou les contemporains de Bacon ; j'ai traité ailleurs ce point, je n'y reviens plus. Il suffit d'observer que, pour l'homme à qui l'histoire du quinzième et

(1) Sylva Sylv. cent. VIII, tom. IX de la trad. n° 787.

(2) Nov. Org. tom. V de la trad. n° XXXVI, p. 345.

du seizième siècle est bien connue, et qui a réfléchi sur l'espèce d'explosion intellectuelle qui marque cette grande époque à jamais mémorable de l'esprit humain, il ne saurait y avoir d'idée plus folle que celle d'attribuer les derniers et les plus brillants résultats de ce mouvement immense à un seul homme, et surtout à un homme tel que Bacon.

En vain l'habile traducteur nous dira encore pour soutenir une réputation factice, *qu'un ouvrage, quand même il ne contiendrait pas une seule vérité, n'aurait pas moins rempli son objet, si cet objet n'était pas véritablement la découverte même de la vérité, mais seulement la méthode qu'on doit suivre pour la découvrir* (1). C'est toujours le même sophisme auquel on ne cessera d'opposer la même doctrine. *Jamais une vérité n'a été découverte en vertu d'une méthode, et jamais homme étranger à un art ne donna des règles efficaces pour avancer dans cet art.* Celui qui disait : *Vice cotis, etc.*, était un grand poète ; ce que j'observe même sans avouer qu'on puisse enseigner ou apprendre à faire de beaux vers.

L'esprit droit et lumineux du traducteur ne pouvait se faire illusion sur la nullité absolue de son auteur ; mais comme il fallait absolument soutenir son entreprise, il s'y prend encore d'une autre manière.

« Les raisonnements de Bacon, dit-il, sont presque

---

(1) Hist. de la Vie et de la Mort, tom. x de la trad. p. 32, note.

« toujours extrêmement faibles (l'aveu est précieux); « *mais il fait sans cesse des rapprochements* (1). »

Que veut donc dire M. Lasalle ? Est-ce que par hasard les *rapprochements* ne sont pas des *raisonnements ?* C'est donc précisement comme s'il avait dit : *Ses raisonnements sont presque toujours extrêmement faibles ; mais il fait sans cesse des rapprochements, presque toujours extrêmement faibles.*

Ce qu'il y a de curieux, c'est que Bacon, toujours ridicule, ne l'est jamais davantage que dans les *rapprochements.* En voici quelques exemples :

« Comme l'œil *aperçoit* les objets, DE MÊME le miroir les *fait apercevoir* (2). »

« Comme l'oreille *entend,* de même l'écho *fait entendre.* »

« Si l'on retient son haleine, elle sort ensuite avec « plus de force ; AINSI pour lancer une pierre plus « loin, il faut retirer le bras en arrière (3). »

« Comme dans les grandes sécheresses, lorsque la « terre se fend, on voit sortir dans les lieux secs et sa-

---

(1) Hist. des Vents, tom. XI de la trad. p. 25-26.

(2) *Un miroir ressemble à la prunelle précisément comme un mur ressemble à une fenêtre. — Combien ces deux analogies, par lesquelles il se laisse éblouir, sont faibles et superficielles !* (Note du traducteur, tom. V de la trad. p. 265; tom. VII, p. 435.)

(3) Sylva Sylv. tom. VIII, de la trad. cent. VI, n° 699.

« blonneux une grande quantité d'eau, *qui est un* « *corps épais* et à plus forte raison il doit arriver « de même à l'air, *qui est un corps subtil ;* et « cet air qui s'échappe de l'intérieur de la terre fendue « par la sécheresse est une cause principale des « vents (1). »

« Comme certaines eaux coulent des lieux élevés, « tandis que d'autres sortent du sein de la terre, DE « MÊME certains vents se précipitent de la région « supérieure de l'atmosphère, tandis que d'autres « transpirent de l'intérieur du globe (2). »

Et, si l'on veut connaître la cause de cette *transpiration*, un autre rapprochement non moins lumineux nous la fera *sentir*.

« Comme le *microcosme* ou *le petit monde*, ou « l'homme enfin, pour parler tout simplement, est su- « jet, lorsqu'il a mangé des fèves ou d'autres aliments « flatueux, à produire dans son intérieur des orages « qui s'échappent avec fracas, DE MÊME le *grand* « *monde* ou la terre, lorsqu'elle est mal disposée, est « sujette à lâcher des tempêtes par les conduits souter- « rains, ouvrage de la sécheresse ; et telle est l'origine « de l'origine des vents *inférieurs*, c'est-à-dire de tous « ceux qui ne *tombent pas des nues* (3). »

---

(1) Hist. Ventorum, tom. VIII du texte, p. 294.

(2) Ibid. tom. XI de la trad. p. 254.

(3) Cette sublime analogie n'appartient pas même à Bacon : elle était vulgaire du temps de Sénèque, qui dit d'un

Voilà comment Bacon est heureux en *rapprochements;* s'il y en a de moins ridicules, il n'y en a pas de moins faux. Après tant de belles choses auxquelles M. Lasalle ne peut refuser, comme on l'a vu, de donner de temps en temps tous les noms convenables, il croit cependant, dans sa conscience de traducteur, devoir faire un dernier effort en faveur de son auteur, et dans cette louable intention il produit le raisonnement suivant :

« Racine n'a-t-il pas fait ces quatre vers dans sa tra-
« gédie de *la Thébaïde :*

L'intérêt du public agit peu sur son âme,
Et l'amour du pays nous cache une autre flamme ;
Je le sais ; mais, Créon, j'en abhorre le cours,
Et vous feriez bien mieux de la cacher toujours.

« Eh bien! ces quatre vers sont dans une tragédie
« ce qu'une explication de notre auteur est dans un

---

ton moitié sérieux, moitié plaisant : *Je ne puis ni l'admettre ni la passer sous silence;* il ajoute ensuite avec la liberté de sa langue : *Bene nobiscum agitur quòd semper excoquit natura ; alioquin immundius aliquid timeremus.* (Nat. quæst. v. 4.) Bacon laisse de côté la bouffonnerie, et il s'empare de l'idée principale, qu'il nous donne comme sienne sans nommer Sénèque. C'était une vérité de *caverne* dont il voulait se faire honneur.

« ouvrage de physique, et les deux auteurs n'en sont « pas moins deux grands hommes (1). »

Sans doute que quatre mauvais vers, échappés à la faiblesse humaine, n'altèrent point la gloire du poète inimitable qui en a fait de beaux et de sublimes par milliers ; comme ce vers de Jean-Baptiste Rousseau : *Vierge non encor née en qui tout doit renaître* (vers qu'on ne peut prononcer sans faire une horrible grimace) ne fait pas le moindre tort aux odes ni aux cantates de ce poète célèbre ; mais une absurdité ajoutée à cent mille autres les renforce comme elle en est renforcée. Rien ne demande grâce pour Bacon ; rien ne peut l'excuser d'avoir écrit, avec la prétention d'un législateur, des volumes entiers sur des choses dont il n'avait pas la moindre idée. Je ne me plains point, au reste, de ses *erreurs*, car ses erreurs sont ce qu'il y a de mieux chez lui. Je n'en veux qu'à sa nullité et à ses extravagances.

---

(1) Hist. des Vents, tom. XI de la trad. p. 208, note.

CHAPITRE XI

MÉTÉOROLOGIE

Bacon ayant été extrêmement loué sur ses idées météorologiques, c'est un article qu'il faut examiner avec une attention particulière.

Il part de l'idée antique et triviale de la transmutation réciproque de l'eau en l'air et de l'air en eau.

Il ne dit cependant nulle part d'une manière explicite que l'eau se *change* en vapeur (je ne me souviens pas, du moins, de l'avoir lu en termes exprès) ; il dit seulement qu'elle *envoie* des vapeurs, ce qui n'est pas la même chose.

La *terre* proprement dite envoie des *exhalaisons*, et quoique ce dernier mot soit pris communément pour un synonyme de *vapeurs*, cependant Bacon ne l'applique qu'aux fluides émanés de la *terre*, réservant celui de *vapeurs* pour ceux qui émanent de l'eau (1).

---

(1) Bacon désigne par le mot de *vapeurs* les émanations aqueuses, et par celui d'*exhalaisons* les émanations huileuses ou les émanations sèches. (Note de M. Lasalle. Hist. des Vents, tom. XI de la trad. p. 261.)

L'un et l'autre fluides sont la matière *à peu près* commune de la pluie et des vents (1); il ne dit pas *de la pluie et de l'air*, mais *de la pluie et des vents*, ce qu'il faut encore remarquer.

Cette matière commune est donc indifférente à devenir vent ou pluie, et voici la différence qui se trouve dans l'effet: car sur la cause qui détermine l'une ou l'autre transformation il demeure muet.

La formation du vent est toujours précédée par une condensation de l'air, *et cette condensation a pour cause le nouvel air qui entre dans l'ancien* (2).

---

(1) *Pluvia et venti habent materiam ferè communem* (Hist. Vent. Prop. vent. Opp, tom. VIII, p. 330.) Deux pages plus bas il dit: *Tam vapores quàm exhalationes materia ventorum sunt.* (Ibid. Imit. Vent. p. 332.) — M. Lasalle traduit: *Les vapeurs ainsi que les exhalaisons* peuvent être la *matière première des vents*. Pourquoi cette inexactitude *peuvent être*, au lieu de *sont?* (Tom. XI de la trad. à la p. citée.) Il dit lui-même: *C'est Bacon qu'on me demande.* Donnez-nous donc Bacon tel qu'il est, et non comme vous tâchez de le refaire.

(2) M. Lasalle traduit: *L'air nouvellement formé* et ajouté *à l'air préexistant.* (Ibid. p. 24.) Cette traduction n'est pas exacte: Bacon dit: *Ex aere noviter facto intra veterem recepto* (Texte, tom. VIII, p. 330.), c'est-à-dire l'*air nouveau* entre *et* s'incorpore *dans l'ancien*: autrement il y aurait bien *addition*, mais non *condensation* d'air. Reste à

La condensation de l'air précède aussi la pluie, mais il se condense encore davantage dans la pluie, au lieu que dans les vents il s'accroît (1).

Les exhalaisons ne forment jamais de pluie; mais une infinité de vents sont produits par les vapeurs.

Le vent n'est que de l'air mu; et il parle avec le dernier mépris du vulgaire (PLEBEII), qui semble regarder le vent comme une espèce particulière de corps subsistant par lui-même, qui, donnant l'impulsion à l'air, le chasse devant lui (2).

Les vents ont trois origines locales: car, ou ils sortent de la terre comme les fontaines (*scaturiunt*) ou ils

---

savoir comment l'air se condense par la simple création d'un nouvel air, comme s'il n'y avait pas de place dans l'espace.

(1) Lorsque Bacon dit: *Aer contrahitur in pluviâ* (Ibid. p. 330), cela signifie: *L'air se condense en devenant pluie;* car, dans ses sublimes conceptions, l'eau n'était que de l'*air épaissi* ou condensé jusqu'à un certain point. Il ajoute: *Mais dans la formation des vents il se dilate et augmente de volume* (excreseit). Ainsi tout à l'heure il nous dira *que le vent n'est que l'air mis en mouvement;* maintenant *le vent est de l'air dilaté,* et il vient de nous dire que *le vent est de la vapeur transformée.* De plus, comme le vent *n'est que de l'air mis en mouvement,* il s'ensuit que dans la formation des vents l'air se change en air: ce qui est très-curieux.

(2) Bacon suivant sa coutume, ne manque jamais de donner tête baissée dans le ridicule qu'il reproche aux autres. M. Lasalle dit fort bien sur cet article: *Je connais un philo-*

sont précipités d'en haut, ou ils sont formés ICI dans la masse de l'air (1).

Les premiers sont des vents *tout faits*, auxquels il ne manque rien (2).

Les seconds sont formés par les nuages dans les hautes régions (*in sublimi*) ; mais dans ce cas il peut arriver trois choses : car tantôt le vent est produit par une nue déjà formée qui se dissipe entièrement, toute la nue étant changée en vent ; tantôt elle se divise, partie en pluie et partie en vent ; tantôt enfin *elle se déchire*, et le vent s'échappe (par le trou) comme dans une tempête (3).

Les troisièmes, c'est-à-dire ceux d'ICI, sont formés

---

sophe qui radote lui-même, en critiquant les philosophes qui balbutient. Que signifie ce titre : Du mouvement des vents ? (De Motu Ventorum. Hist. Vent. Opp. tom. VIII, p. 309.) *Puisque le vent, suivant Bacon, n'est que de l'air mu, autant valait intituler le chapitre :* Du mouvement de l'air en mouvement. (Tom. XI de la traduct. p. 156.) On pourrait citer plusieurs passages de ce genre.

(1) HIC *in corpore aeris.* (Loc. cit. p. 294.) — ICI est parfait.

(2) *Jam venti formati.* (Hist. Vent. Orig. loc. Vent. n° 16. Opp. tom. VIII, p. 296.)

(3) Scinditur, *et erumpit ventus ut in procellâ.* (Ibid. p. 297.) Dans l'immense collection des *non-sens*, on en trouverait difficilement un autre aussi burlesque.

par les eaux et les vapeurs atténuées et résolues. L'air qui en résulte, étant joint à l'air préexistant, ne peut plus être contenu dans le même espace (1) ; *il s'accroît donc, il se roule, et il occupe des lieux plus éloignés* (2).

Les vents qui sont *jetés d'en haut* sont de deux espèces : car tantôt ils sont précipités avant d'avoir été changés en nuages, et tantôt après avoir été formés par les nuages raréfiés et dissipés (3).

Bacon ajoute une réflexion bien importante : « Qui-« conque, dit-il, pensera avec quelle facilité la va-« peur se résout en air, quelle est l'immense quan-« tité des vapeurs *et l'espace qu'occupe une seule « goutte d'eau changée en vapeur*, comprendra aisément « qu'il se forme des vents depuis la superficie de la « terre jusqu'aux régions les plus élevées de l'air (4). »

---

(1) C'est-à-dire, en d'autres termes parfaitement synonymes, *qu'il ne peut plus être contenu dans l'espace qui le contenait.*

(2) *Sed excrescit, et volvitur, et ulteriora loca occupat.* (Ibid. p. 298.) Il confond constamment les deux idées d'*accroissement* et de *dilatation.*

(3) J'ai toujours peur qu'on refuse de me croire sur ma parole. Il faut citer en ore le texte de ces inconcevables absurdités. *Aut enim dejiciuntur* (ex sublimi) *antequàm formentur in nubes, aut posteà ex nubibus rarefactis et dissipatis.* (Ibid. Orig. loc. Vent. Opp. tom. VIII, p. 294.)

(4) Observez qu'il confond ici l'eau et la vapeur ; il argumente de l'expansibilité de l'eau changée en vapeur pour

Telle est la théorie de Bacon sur l'origine des vents et sur les autres points de météorologie qui s'y rapportent, théorie dont l'un de ses plus grands admirateurs a parlé en termes magnifiques.

« Bacon, dit-il, remarquait déjà *que le vent n'est autre chose que l'air lui-même lorsqu'il est en mouvement.* « Tel fut le premier principe qu'il posa d'après toute « son histoire des vents (1). »

On dirait que *toute* l'histoire des vents n'est destinée qu'à prouver ce merveilleux axiome. Le fait est cependant que Bacon l'énonce deux ou trois fois dans le cours de l'ouvrage sans en faire la base d'aucune de ses explications, et qu'il le contredit souvent sans s'en apercevoir, comme je viens de le remarquer d'après son traducteur. La préface même de l'*Histoire des vents* en contient deux exemples singuliers (2).

établir l'expansibilité de la vapeur changée en air. Ailleurs il nous dit que *la dilatation d'une goutte d'eau changée en air l'emporte de beaucoup sur la dilatation de l'air déjà formé.* (Ibid. Confac. ad ventos.) Après avoir confondu l'eau et la vapeur, il confond encore l'air et la vapeur. D'ailleurs, *qu'est-ce que la dilatation de l'air déjà formé ?* Il n'a pas une idée claire.

(1) *Précis de la philosophie de Bacon, où l'on traite des progrès qu'ont faits les sciences naturelles par ses préceptes et son exemple*, par M. de Luc; 2 vol. in-8, tom. II, p. 12; Introd. à la Physique terrestre, tom. I, n° 144, in-8°, p. 144.

(2) Lorsqu'il dit, par exemple, que les vents sont les ba-

Bacon, d'ailleurs, en disant que *le vent n'est qu'un fleuve d'air*, n'a fait que copier Sénèque, qui lui-même avait copié Hippocrate (1). Dès que Bacon avance quelque chose de raisonnable dans les sciences naturelles, on peut être sûr qu'il transcrit un ancien (2).

M. de Luc a cru devoir encore faire honneur à Bacon des plus grandes vues sur l'origine des vents, ce point si obscur et si débattu de la physique générale : « Bacon, dit-il, ne vit aucune autre cause assez puis- « sante, et en même temps assez variée, de la forma- « tion des vents que la transformation en air des va- « peurs qui s'élèvent constamment de la terre dans « l'atmosphère, et la décomposition d'une partie de

---

lais de notre demeure, et qu'ils servent à nettoyer la terre et *l'air lui-même*, ne distingue-t-il pas bien clairement le vent de l'air? et ne parle-t-il pas encore plus clairement dans ce sens lorsqu'il ajoute, quelques lignes plus bas, *que les vents sont les serviteurs et les suivants de l'air, comme Eole le dieu des vents, selon la Fable, l'était de Junon qui représente l'air.* (Hist. Vent. præf. Opp. tom. VIII, p. 271.)

(1) Ανεμος ἐστιν ἠέρος ῥεῦμα καὶ χεῦμα (Hippocr. de Flatibus, cap. v. tom. I. Opp. in-8, édit. Van-der-Linden, p. 404.) *Si ventus est fluens aer, et flumen est fluens aqua.* (Senat, nat. Quæst. III, 12.) Tout ce que dit Bacon sur la belle analogie des eaux et de l'air est traduit de Sénèque dans son précieux ouvrage des *Questions naturelles.*

(2) Presque toujours sans le citer, et presque toujours encore en le gâtant. Nous en verrons des preuves remarquables.

« l'air comme produisant les nuages et la pluie ; et « c'est là, continue le même auteur, la généralisation « la plus profonde qui ait été faite des phénomènes « aériens (1). »

Mais Sénèque a dit en propres termes « que la terre, « par une grande et continuelle évaporation, poussant « dans l'atmosphère différents principes dont elle s'é- « tait chargée, cette vapeur mixte est transformée en « air, et devient du vent... par une décomposition im- « pétueuse, qui produit la raréfaction en vertu de « laquelle la vapeur transformée s'efforce d'occuper « un plus grand espace. » Il ajoute « que les nuages « décomposés forment du vent (2). »

La profonde généralisation appartient donc à Sénèque, et l'audace de Bacon, qui le transcrit presque mot à mot sans le citer, rend un peu risible, il faut l'avouer, l'enthousiasme qui veut à toute force nous donner le

---

(1) (Ibid. p. 20.)

(2) *Quum magna et continua ex imo evaporatio in altum agit quo merserat, immutatio ipsa halitûs mixti in ventum vertitur... Ex his* (*evaporationibus*) *gravitatem aeris fieri, deinde solvi impetu, quum quæ densa steterant, ut est necesse, extenuata nituntur in ampliorem locum... Facit ergo ventum resoluta nubes.* (Sen. Quæst. nat., v. 5, 13.)

On doit observer la supériorité de Sénèque du côté de la précision et de la justesse de l'expression. Partout on sent un homme qui dit ce qu'il sait et qui sait ce qu'il dit.

vicomte de Saint-Alban pour le père de la physique moderne.

Mais voici encore une *observation majeure* dont le savant physicien que je cite cède de même tout l'honneur à Bacon. C'est la *formation de la pluie, qui procède du retour de l'air, d'abord en vapeurs et en nuages, puis en eau* (1).

Hélas ! c'est encore Sénèque, et Sénèque mot à mot. *Les nuages*, dit-il, *ne sont point de l'eau, mais la matière d'une eau future....* et la pluie n'est que la vapeur ou le nuage changé en eau (2).

Lors donc que, dans un autre ouvrage, ce chaud partisan du philosophe anglais nous dira *que ces grands résultats, auxquels Bacon fut conduit par sa méthode* (3), *sont un objet d'admiration et d'étonnement* (4), nous prendrons la liberté de nous étonner beaucoup de son étonnement et d'admirer très peu son admiration.

Le dogme de la transmutation réciproque de ce qu'on appelait jadis *les quatre éléments* appartient à la plus

---

(1) Précis de la philosophie de Bacon, etc. Loc. cit.

(2) *Aquam non habet nubes, sed materiam futuræ aquæ. Non est quòd eam existimes tunc* colligi, *sed* effundi : *simul et fit et cadit pluvia.* (Sen., ibid., I, 5, II. 26.) L'expression est ici aussi juste que la pensée.

(3) Jamais Bacon n'eut de méthode, et jamais méthode logique ne fit rien découvrir.

(4) Introduction à la nouvelle Physique terrestre, par M. de Luc, 1803 ; 2 vol. in-8°, tom. I, seconde part. p. 54.

haute antiquité. Pythagore l'enseignait (1), et les stoïciens l'adoptèrent. Ecoutons encore Sénèque :

« Tout se fait de tout. L'eau devient air, et l'air de-
« vient eau. Tout est dans tout. La terre produit de l'air
« et de l'eau. Les nuages sont humides et déjà même
« aqueux. L'air épaissi n'est point encore de l'eau,
« mais *il tourne à l'eau. Gardez-vous de regarder*
« *comme préexistante et tenue en réserve l'eau que ver-*
« *sent les nuages : le même moment la voit naître et*
« *tomber.* La terre contient de l'eau ; elle s'en décharge :
« elle contient de l'air ; *le froid ténébreux* des hivers le
« condense et en fait de l'eau... La nue décomposée
« produit du vent (2). »

---

(1) . . . . . *Tenuatus in auras*
Aeraque humor abit, etc.
Inde retrò redeunt, idemque retexitur ordo.
(Ovid. Met. xv, 245. sqq.)

Il n'y a rien de si intéressant que cette exposition du système pythagoricien faite dans le quinzième livre des *Métamorphoses* par le docte et élégant Ovide.

(2) *Fiunt omnia ex omnibus : ex aquâ aer, ex aere, aqua.... omnia in omnibus sunt.... transit aer in humorem.... et aera et aquam facit terra.... Nubes.... humidæ, imò udæ.... aer spissus ad gignendam aquam præparatus, nondum in illam mutatus, sed jam pronus et vergens.* Non est quod eam existimes tunc colligi, sed effundi.. . simul et fit et cadit.... *Habet terra humorem, hanc exprimit ; habet aera ; hunc umbra hiberni frigoris* (frigus opacum) *densat*

Après cela, je ne vois pas ce que Bacon nous apprend de nouveau, en nous disant *que les vapeurs et les exhalaisons se convertissent en air.* Il faut en dire autant du changement contraire de l'air en eau. M. Lasalle, en traduisant un texte de Bacon sur ce point, nous dit dans une note : *On voit que la possibilité de la conversion de l'air en eau est ici affirmée positivement et directement* (1). Belle découverte, vraiment ! c'est la doctrine banale de toute l'antiquité. Sénèque disait tout à l'heure : *Transit aer in humorem;* c'est donc lui qu'il faudrait admirer, et non son copiste mécanique.

Le préjugé le plus violent et le plus aveugle n'a pu cependant louer Bacon, considéré comme physicien,

---

et facit humorem.... Facit ventum resoluta nubes. (Sen., Quæst. nat., III, 4 ; II, 25, 26 ; v. 12.)

A ce Sénèque, qui exprime la pesanteur absolue et relative de l'eau avec une justesse et une précision admirables, comparez Bacon qui, quatorze siècles après Sénèque, ayant le livre des *Questions naturelles* sous les yeux et le copiant mot à mot, nous dit doctement *que la pluie, la neige et la grêle enfin demeurent suspendues et toutes formées dans les hauteurs de l'atmosphère*, parce que la pesanteur ne s'étend point jusque-là. (Inf., p. 281.) Précédemment il avait dit que la grêle (ainsi que la terre) était supportée par l'air. (Sup., p. 197.) On peut choisir entre ces deux explications.

(1) *Histoire des Vents*, tom. XI, de la trad., p. 144, note 1. Le traducteur observe avec justesse, dans une autre note, *que la conversion de l'eau en air une fois admise suppose comme*

que sur la météorologie, à cause de quelques phénomènes susceptibles d'explications un peu vagues et qui *prêtent à la lettre*, suivant l'expression vulgaire. On lui fait dire, par exemple, *que les nuages et la pluie sont produits par la décomposition de l'air* (1). Or, je ne balance pas un moment d'affirmer que les mots d'*hypostase* et de *circumincession* sont moins étrangers à l'intelligenee d'un villageois que celui de *décomposition*, pris dans son acception chimique, ne l'était à celle de Bacon. Jamais il n'imagina rien de semblable ; il croyait tout simplement que l'air devenait eau *en s'épaississant.*

---

une conséquence nécessaire la conversion réciproque de l'air en eau. (Hist. de la Vie et de la Mort, tom. x de la trad., p. 182, note 1.)

(1) Sup., p. 271. — On lui fait dire aussi *que l'air atmosphérique et l'eau sont une même substance différemment modifiée.* (Int., etc. loc. cit., page 58.) Jamais il n'y a pensé. M. de Luc a été trompé par le mot *consubstantialia* qu'il avait lu dans l'*Histoire de la Vie et de la Mort.* (Can. XVII. Opp. tom. VIII, p. 439.) Ce mot n'exprime que la simple affinité ; et c'est fort à propos que dans la table des matières, au mot AER, l'éditeur a écrit, en renvoyant à cette page 439 : *Aer et aqua corpora valdè homogenea.* On peut sans doute s'en rapporter à Bacon lui-même, qui a dit ailleurs : *Oleum est homogeneum flammæ, ut aer est homogeneum aquæ.* (Hist. Vit. et Nec., can. XXXII. Opp. tom. VIII, p. ult.) Dira-t-on sur ce texte que, suivant lui, *l'huile et la flamme sont une même substance différemment modifiée ?*

Il n'en savait pas davantage (1), et lui-même va nous le déclarer de la manière la plus expresse :

« Les vents, dit-il, sont condensés (ou plutôt *com-*
« *primés*) en pluie de plusieurs manières : d'abord, par
« le poids des vapeurs, lorsqu'elles sont abondantes au
« point de *surcharger* les vents ; en second lieu, par
« l'action des vents contraires ; troisièmement, par
« l'obstacle des montagnes et des promontoires qui, se
« trouvant sur la route de ces vents, les arrêtent *et les*
« *tournent insensiblement sur eux-mêmes ;* enfin, par les
« froids aigus qui condensent les vents (2). »

Bacon nous a dit expressément, ainsi on peut l'en croire, qu'il ne voyait dans la nature, quant aux vaporisations et condensations, rien de plus que ce qui se

---

(1) Et cela même il le devait à Sénèque, comme nous venons de le voir.

(2) Bacon croyait donc que les vapeurs chargeaient les vents comme le cavalier *charge* son cheval, que l'air dans son état de liberté peut être comprimé par un autre fluide, et que cette pression peut opérer dans l'espace libre ce que les plus violentes compressions mécaniques ne peuvent exécuter sous nos yeux dans un espace resserré et résistant. Enfin, après nous avoir dit *que les vapeurs se changent en pluie*, il nous enseigne ici *que les vapeurs, agissant comme simple poids mécanique, changent les vents en pluie.* Il prend de plus constamment le *vent* pour *l'air*, et l'on ne sait comment se tirer de ses expressions aussi fausses que ses idées. M. Lasalle a pris le parti de refaire le morceau en en-

passe dans un alambic. « Le liquide, dit-il, s'élève en « vapeurs : arrivées à une certaine hauteur, elles sont « abandonnées par le feu; opération qui est accélérée « encore par l'application de l'eau froide à l'extérieur. « Alors elles s'attachent aux parois de l'alambic, et se « rétablissent dans leur premier état de liquide. *C'est « une image tout à fait simple des rosées et de la « pluie* (1). »

Qu'y a-t-il donc dans cette explication qu'on ne trouve partout, et qui s'élève un peu au dessus de la croyance vulgaire? Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette pensée triviale de la conversion immédiate des vapeurs en pluie par la réfrigération est, si je ne me trompe, le premier préjugé que M. de Luc a trouvé sur son chemin et qu'il a dû renverser en commençant ses admirables travaux météorologiques.

Bacon, qui nous a si bien expliqué pourquoi il pleut, n'est pas moins admirable lorsqu'il nous explique pour-

---

tier pour le rendre à peu près supportable. Il a fait disparaître le *paulatim in se vertunt*, mots qui signifient positivement dans le sens grammatical *que les vents sont insensiblement changés en montagnes et en promontoires.* Il supprime encore absolument l'article du froid *qui condense l'air en pluie*, comme si cette absurdité avait quelque chose de plus révoltant que toutes les autres. (*Voy.* la trad. t. XI, p. 143-144.)

(1) *Hist. Vent.* loc. cit. n° 4, p. 49 du texte.

quoi il ne pleut pas : « Il ne pleut pas en Egypte, dit-il, « parce que l'air de ce pays, étant rare et sec, est altéré « de sa nature (1), et boit la vapeur avec tant d'avidité « qu'elle ne peut plus subsister sous la forme de vapeur « sensible, ni se ramasser en gouttes pour former de la « pluie (2). » Cette explication est d'autant plus précieuse qu'elle fournit une théorie générale. *Tant que l'air boit, nous jouissons du beau temps; si, par une suite de son avidité, il est obligé d'épancher sa boisson, il pleut.* C'est évidemment tout ce qu'on peut savoir sur *la pluie et le beau temps.*

Les nuages jouant un si grand rôle dans la météorologie, il est bon de savoir ce qu'ils sont et comment ils se forment. Bacon sur ce point ne laisse rien à désirer : « Ce sont, dit-il, *des condensations imparfaites* (3), mê- « lées d'une partie de vapeur aqueuse et de beaucoup « plus d'air. Elles se forment en hiver dans le moment « où l'on passe du gel au dégel, ou réciproquement, « dans l'été et le printemps (il ne dit rien de l'automne) « les nuages ne sont qu'*une expansion de la rosée* (4). »

---

(1) Pourquoi le traducteur dit-il *une sorte de soif?* Bacon a dit purement et simplement *thirsty;* il faut le traduire.

(2) Sylva Sylv. cent. VIII, n° 767. T. IX de la trad., p. 98. Opp. tom. I, p. 512.

(3) Des vapeurs sont une condensation !!! *Cosa non detta* in prosa mai nè in rima.

(4) *Hist. Vent.* Ibid., n° 18. Je citerai encore ce passage de Bacon : *Lorsque les vapeurs ne peuvent ni se réunir*

Voilà cependant ce qui est écrit ; il n'y a pas moyen de l'effacer. Je ne sais néanmoins si on ne trouvera point Bacon encore plus amusant, lorsqu'il nous dit *qu'il arrive à l'air, lorsqu'il se change en eau, précisément ce qui arrive au lait qui se caille : de manière qu'une goutte de pluie n'est qu'*un caillot d'air (1).

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la pluie ; maintenant Bacon va nous enseigner comment la neige et la grêle appartiennent à la même théorie, et comment tout s'explique par le mouvement de *fuite* et d'*antipéristase* (2). Il met, pour ainsi dire, sous nos yeux le mécanisme de cette formation.

« Le froid du ciel, chassé par les rayons directs du « soleil, rencontre le froid de la terre chassé par les « rayons réfléchis. On peut juger du froid qui résulte

---

commodément *en pluie ni s'éparpiller en air pur, elles produisent des* gonflements *dans la masse de l'air, et c'est une cause principale des vents.* (Hist. Densi et Rari. Opp. tom. IX, p. 23.) Après cela, son habile panégyriste même devrait être converti et convenir de bonne foi que non seulement Bacon n'a pas soupçonné la théorie qu'on lui prête, mais qu'il a dit précisément le contraire, supposé cependant qu'il ait réellement *dit* quelque chose, ce qui est fort douteux pour moi.

(1) *Aeris coagulum et* receptus. (Parm. Telesc. et Democr. Philos. Opp. tom. IX, p. 327.) *Receptus, se prendre.* Gallicisme.

(2) *Hist. Densi et Rari.* Ibid., tom. IX, p. 54-55.

« d'une telle rencontre qui n'opère pas moins qu'*une « concentration de la nature froide* (l'enfer y gèlerait). Il « s'y fait donc de grandes condensations. Les *caillots* de « pluie, de grêle, etc., demeurent suspendus dans l'air « dont ils sont formés (*pensiles*), et sans pouvoir tom- « ber, vu que dans la moyenne région, où ils ont pris « naissance, les corps ne pèsent plus. Mais si par quel- « que force (que le docte chancelier ne fait pas connaî- « tre) ils viennent à être *jetés* jusque dans la région de « la pesanteur, alors ils se mettent à tomber et arri- « vent jusqu'à nous (1). »

Plein de ces grandes idées, et considérant combien il serait utile que l'art pût changer l'air en eau (dans les incendies, par exemple), Bacon proposait aux savants de rechercher par des opérations décisives si cette transsudation que nous apercevons en certain temps sur la surface des corps durs et polis *n'est purement et simple-*

---

(1) *Ubi colligit se et* unit (autre gallicisme) *natura frigidi.... hærent in regionibus aeris, et inde magis* dijiciuntur *quàm* descendunt, *antequam terræ vicinitatem persentiscant. Itaque optimè notavit* Gilbertus *corpora gravia post longam à terrâ distantiam motum versùs inferiora paulatim exuere, etc.* (Descript. Globi intell. Opp. tom. IX, p. 235.)

On voit ici comment un esprit droit *use* d'une vérité, et comment un esprit faux en *abuse*. Gilbert disait *que la force magnétique* ou *attractionnaire* (les mots n'importent pas) *diminue à mesure que le corps attiré s'éloigne du corps attirant*, et il disait une grande vérité dont il ne s'agissait

ment qu'une condensation de l'air repoussé par les surfaces, ou si elle participe jusqu'à un certain point du suc ou de l'esprit intérieur des pierres (1).

Enfin son génie, prenant un de ces *élans philosophiques* dont il a fait un livre, propose de rechercher *si l'on ne pourrait point trouver dans quelque végétal un* froid potentiel *capable de condenser l'air en eau* (2).

Après avoir lu ce honteux ramas d'extravagances, il faut relire dans les deux ouvrages cités *que les résultats auxquels Bacon parvint par sa méthode sont un objet d'étonnement et d'admiration ; que c'est la généralisation la plus profonde qui ait été faite des phénomènes aériens*,

---

plus que de trouver la loi. Bacon, qui croyait naïvement être de l'avis de ce très habile homme, dit *que la grêle toute formée demeure suspendue dans la région moyenne de l'atmosphère, parce qu'à cette hauteur les corps ne pèsent plus ;* et il dit une sottise.

(1) *An participent nonnihil ex succo et pneumatico intrinseco lapidis.* (Hist. Densi et Rari, I. c. p. 50.)

(2) *Digna res cognitu esset, utrùm inveniatur in vegetabili aliquo* potentiale frigus *quod denset aerem in aquam ; itaque diligentiùs inquiratur.* (Ibid., p. 50.)

Bacon conjecturait de plus que, suivant les apparences, le *froid potentiel* devait se trouver dans la famille des *Roseaux articulés*, cannas geniculatas. (Ibid.) Je le crois comme lui ; du moins je ne connais aucune plante qui ait plus de raisons en sa faveur.

et qu'elle n'a reçu aucun changement par le progrès des connaissances RÉELLES (1).

Certes, il n'y a pas de sermon plus terrible sur le danger des préjugés et sur l'empire exercé par les *idoles de caverne*, empire dont les meilleurs esprits même ne savent pas toujours s'affranchir. Quant à ceux qui n'ont point de système à soutenir, après avoir souri un instant sur la destinée des livres et des réputations, ils laisseront l'*admiration* au savant auteur de l'*Introduction*, ne réservant pour eux que l'*étonnement*, qu'on ne saurait en effet refuser équitablement à tout ce qu'on vient de lire.

---

(1) Cette épithète infiniment remarquable, et dont il sera de nouveau question plus bas, suppose manifestement qu'il y a des connaissances qui ne sont pas *réelles* (il eût été bien sage de les nommer), ou, pour mieux dire, que les connaissances physiques seules sont *réelles*. Toute la philosophie de Bacon est dans ce mot. (Voy. le *Précis de la Philosophie* de Bacon, tom. II, p. 20, et l'*Introduction à la Physique moderne*, tom. I, p. 154.)

CHAPITRE XII

BUT GÉNÉRAL DE LA PHILOSOPHIE DE BACON

Pour terminer le tableau de cette philosophie, il faut montrer qu'elle est encore plus folle, s'il est possible, dans son but que dans ses moyens ; car elle se dirige tout entière vers les chimères de l'alchimie et vers d'autres encore non moins extravagantes.

Bacon avait l'esprit éminemment faux, et d'un genre de fausseté qui peut-être n'a jamais appartenu qu'à lui. Son orgueil le trompait continuellement de deux manières. L'envie qui le possédait d'ouvrir de nouvelles routes, et le dépit secret que lui inspirait son incapacité absolue, essentielle, radicale dans toutes les branches des sciences naturelles, l'avaient porté insensiblement à dédaigner, à rabaisser, à insulter même tout ce qu'il ignorait ; et pour se consoler pleinement il substituait aux réalités, qui n'étaient pas à sa portée, des chimères qui lui appartenaient bien légitimement, puisqu'il ne les tenait que de lui-même. Ce double caractère domine dans toutes les Œuvres de Bacon, au point qu'elles ne présentent peut-être pas une page où il ne se montre d'une manière frappante.

Ainsi il voulait tout détruire dans l'empire des sciences et tout refaire à sa guise (1). Il chassait la théologie des académies, et la repoussait dans l'Eglise. Absolument étranger à la métaphysique, il la supprimait de sa pleine puissance et autorité philosophique pour donner ce nom à la *recherche des formes* (2), dont il avait fait dans son plan la première partie de sa philosophie naturelle ; de manière que la science du monde

---

(1) On a beaucoup répété le reproche qu'il fait à Aristote *de ressembler aux princes Ottomans qui égorgent leurs frères pour régner seuls paisiblement.* (Nov. Org. lib. I, § LXVII.) Sous ces formes poétiques Bacon cache presque toujours des idées fausses. La comparaison ne tombe point en particulier sur Aristote, mais sur les philosophes en général, qui sont tous *Ottomans ;* mais sans insister sur cette vérité, j'observe seulement la singulière maladie de Bacon d'insulter constamment dans les autres ses défauts et ses ridicules propres. C'est lui qui aurait été le véritable *Ottoman;* c'est lui qui aurait tout égorgé, si l'on eût eu la complaisance d'obéir à un *eunuque noir* qui voulait régner à la place des *Princes du sang.* N'a-t-il pas reproché à ce même Aristote *d'avoir amené de nouveaux termes dans l'empire des sciences* (de Augm. Scient. III, 4, tom. VII, p. 176) de montrer constamment l'ambition de contredire ? etc., (Ibid., p. 176.) tandis que lui Bacon porte ces mêmes ridicules à l'excès.

(2) *Inquisitio formarum, quæ sunt ratione certâ et suâ lege æternæ et immobiles, constituit Metaphysicam.* (Nov. Org. Ibid. § X, p. 83.)

intellectuel devenait dans son système la première branche de la science des corps, ce qui est tout à fait curieux. L'astronomie lui déplaisait presque autant que la théologie ; il voulait une astronomie *vive*, au lieu de la nôtre, qui est morte (1). L'optique, la médecine, la chimie, toutes les sciences en un mot étaient soumises à sa critique tranchante, et sans cesse rabaissées par ses éternels *desiderata* (2). Comme il n'aimait que ses propres idées, les plus nobles, les plus utiles inventions, celles même qui étaient le plus évidemment faites pour *consoler* l'humanité et pour étendre l'empire des sciences, ne pouvaient avoir l'honneur d'obtenir son approbation. Le vice inné de son esprit s'élève sur ce point jusqu'au délire, jusqu'à la manie. Il loue assez légèrement le télescope, qui venait d'être inventé de son temps ; dans les règles, il devait le briser, puisque *toute découverte qui n'est pas le résultat d'une expérience écrite ne doit pas être reçue* (3) ; il se contente cependant de dire *que si tout ce qu'on assure avoir découvert à l'aide de cet instrument était vrai, on aurait bien découvert d'autres*

---

(1) *Astronomia* VIVA. (Nov. Org. lib. III, Opp. tom. VII, *ad calc.*)

(2) *V.* le liv. III, chap. VI de l'Augm. Scient. p. 204, où il reproche entre autres aux mathématiques de n'avoir rien trouvé d'un peu remarquable depuis l'époqu d'Euclide. (Il est habile !)

(3) *V.* ci-devant, p. 78.

choses depuis (1). Quant au microscope, il le méprise bien davantage, et, toujours en vertu de ce caractère éternel, de ce délire orgueilleux qui l'entraîne invariablement à déprimer *ce qui est* pour exalter *ce qui devait être* (suivant lui), à rejeter les richesses réelles de l'homme pour en convoiter d'imaginaires. Le microscope donc a de même très peu l'honneur de lui plaire. Pourquoi ? *Parce qu'il ne fait point voir les atomes*, et *parce qu'il ne fait point voir à la fois de larges surfaces agrandies ;* de manière qu'avec le microscope il est impossible de voir, par exemple, une serviette entière et tout à la fois, comme on verrait à l'œil nu les filets d'un jeu de paume. A cause de ces deux défauts révoltants, Bacon déclare le microscope INCOMPÉTENT (2) ; il ne pardonne pas même aux humbles besicles (ou lunettes vulgai-

---

(1) *Omnia certè inventa* (*hæc*) *nobilia* (tout ce qu'on avait découvert par le moyen du télescope) *nobis suspecta sunt, quòd in istis paucis sist tur experimentum, neque alia complura investigari æquè digna eâdem ratione inventa sint.* (Nov. Org. § XXXIX. Opp. tom. VIII, p. 153.)

Ce passage et mille autres me paraissent appartenir à une folie au moins commencée.

(2) *Perspicillum illud ad minima* tantùm *valet* (c'est-à-dire qu'il ne sert qu'à son objet, ce que Bacon ne pardonnait pas) ; *quale perspicillum si vidisset Democritus, exsiluisset fortè, et modum videndi atomum, quem ille invisibilem omnino affirmavit, inventum fuisse putasset ; verùm* incompetentia *hujusmodi perspicillorum* .. usum rei destruit.

res ; et sa raison pour les rejeter est péremptoire : « Elles « ne servent, dit-il, qu'à remédier à la faiblesse de la « vue et à la mauvaise conformation de l'organe ; *d'ail-* « *leurs, elles ne nous apprennent rien de nouveau* (1). »

Il reproche à l'arithmétique vulgaire de manquer de formules expéditives, *surtout pour les progressions, qui sont d'un grand usage dans les sciences physiques* (2). *Et quant à cette arithmétique pythagoricienne et mystérieuse qu'on vient de mettre à la mode* (c'est l'algèbre qu'il

---

Si enim inventum extendi posset,... adeo at textura panni lintei conspici posset, etc. (Nov. Org. n° xxxix, tom. viii, p. 157.)

(1) Cet incroyable passage est un de ceux dont le traducteur a cru devoir faire justice. *J'aimerais autant*, dit-il, *dire d'un médecin qui a guéri un paralytique*, « qu'il lui a rendu « l'usage de ses bras et de ses jambes, et rien de plus. » (Ibid. tom. vi de la trad. p. 4, note 2.) Mais ce jugement de Bacon n'est point une erreur isolée ou accidentelle ; elle découle de son caractère et de l'état habituel de son esprit. S'il eût assisté à la découverte du quinquina, il aurait dit : « A quoi sert cette écorce ? à guérir la fièvre, *et rien de plus ;* » et il l'aurait déclarée INCOMPÉTENTE, parce qu'elle n'apprenait point la *forme* de la fièvre.

(2) *In Arithmeticis ne satis varia et commoda inventa sunt supputationum compendia, præsertim circa progressiones quarum in physicis usus est non mediocris.* (De Augm. Scient. iii, 6. Opp. tom. vii, p. 204.)

veut dire) *ce n'est qu'une* ABERRATION DE LA THÉORIE (1). Le vrai sens paraît être: *une pure curiosité scientifique et spéculative.*

Ce jugement est précieux. Bacon reproche à l'arithmétique de n'être pas l'algèbre, et à l'algèbre de n'être pas l'arithmétique. Misérable tête! combien elle était inaccessible à toute idée abstraite et légitime! Bacon avait grandement raison de vouloir anéantir la métaphysique en lui donnant un but fantastique; il voulait étouffer sa plus grande ennemie.

L'espèce d'instinct invincible qui l'entraînait dans toutes les routes fausses ne saurait donc étonner personne: c'est le même instinct qui l'écartait de toutes les routes vraies.

Il a pris la peine lui-même de nous dire ce qu'il attendait des sciences naturelles. Sous le titre burlesque de *magnificence de la nature pour l'usage de l'homme*, il a réuni les différents objets de recherches que devait se proposer tout sage physicien, et ce qu'il devait tenter *pour l'usage de l'homme*. Voici quelques échantillons de ces petits essais (2).

---

(1) EXSPATIATIO SPECULATIONIS. (De Augm. Scient. loc. sit. p. 204.)

(2) *Magnalia naturæ* QUOAD USUS HUMANOS. Quand je n'aurais appris le latin que pour sentir la force et la sagesse de ce QUOAD, je ne pourrais regretter ma peine. — Je

Faire vivre un homme trois ou quatre siècles, ramener un octogénaire à l'âge de quarante ou cinquante ans; faire qu'un homme n'ait que vingt ans pendant soixante ans; guérir l'apoplexie, la goutte, la paralysie, en un mot, toutes les maladies réputées incurables; inventer des purgations qui aient le goût de la pêche et de l'ananas; rendre un homme capable de porter une pièce de trente-six; faire qu'on puisse le tenailler ou lui briser les os sans qu'il en perde contenance; engraisser un homme maigre; amaigrir un homme gras, ou changer ses traits;

---

cite l'original de ces *magnificences, seulement pour la pratique.*

The prolongation of life : the restitution of youth in some degree : the retardation of age : the curing of diseases counted incurable : the mitigation of pain : more easy and less loathsome purgings : the increasing of ability for suffering torture, or pain : the alterings of complexions and fatness and leanness : the altering of statures : the altering of features : the increasing and exalting of intellectual parts : versions of bodies into other bodies : making of new species : transplanting of one species into another : instruments of destruction, of war and poison :.... force of the imagination, either upon another body, or upon the body istself : acceleration of time in maturation : acceleration of time in clarifications : acceleration of putrefaction :.... acceleration of germination :.... turning crude and watry substanses into oily and unctuous substances : drawing of new foods out of substances not now in use : making new threads for apparels :.... natural divinations :.... greater pleasures of the

changer un géant en nain, et un nain en géant ; ou, ce qui revient au même, un sot en un homme d'esprit ; changer de la boue en coulis de gélinottes, et un crapaud en rossignol ; créer de nouvelles espèces d'animaux ; transplanter celle *des loups* dans celle *des moutons* (1) *; inventer de nouveaux instruments de mort et de nouveaux poisons* (toujours *QUOAD usus humanos*) *; transporter son corps ou celui d'un autre par la seule force de l'imagination ; mûrir des nèfles en vingt-quatre heures ; tirer d'une cuve en fermentation du vin parfaitement clair : putréfier un éléphant en dix minutes ; produire une belle moisson de froment au mois de mars ; changer l'eau des fontaines ou le jus des fruits en huile et en saindoux ; faire avec des feuilles d'arbre une salade qui le dispute à la laitue romaine, et d'une racine d'arbre un rôti succulent ; inventer de nouveaux fils pour les tailleurs et les couturières, et des moyens physiques de lire dans l'avc-*

---

sens (Ah ! monsieur le chancelier, à quoi pensez-vous ?) : artificial minerals and cements.

(*Magnalia naturæ* à la tête de l'ouvrage intitulé : *Sylva sylvarum*, ou *Histoire naturelle*. Opp. tom. I, p. 237, partie anglaise.) Je ne trouve point ce morceau dans la traduction de M. Lasalle. Il lui a paru sans doute passer toutes les bornes du ridicule. Ces sortes de suppressions sont un service qu'il rend de temps en temps à son auteur et lui-même nous en avertit franchement.

(1) Je ne voudrais pas répondre qu'une assez grande quantité de *petits esprits* ne comprissent pas bien cette opération

nir ; inventer enfin de plus grands plaisirs pour les sens, des minéraux artificiels et des ciments.

En traduisant très-fidèlement ces extravagances, je ne fais pas d'autre malice à Bacon que celle de développer ses idées, de réduire ses généralités à la pratique et à l'individualité, de changer pour ainsi dire son algèbre en arithmétique ; ce qui est de toute justice, puisque toute algèbre doit être traduite sous peine d'être inutile.

Tel est cependant le but général de cette fameuse philosophie de Bacon, et tel est nommément le but particulier du *Novum Organum* tant et si ridiculement exalté. *Le but du chancelier Bacon dans cet ouvrage*, nous dit son traducteur lui-même, *est extrêmement élevé ; car il n'aspire à rien moins qu'à produire de nouvelles espèces de corps et à transformer les espèces déjà existantes* (1).

En effet, l'*entreprise est fort belle*, et je ne crois pas qu'il soit possible de lui comparer rien dans l'histoire de l'esprit humain. Ici se présente une observation remarquable. Tant que Bacon ne débite que des absurdités *monodiques*, comme dit le grand homme, et qui ne roulent que sur des faits isolés, son traducteur prend assez volontiers la liberté de s'en moquer impitoyablement, parce qu'il lui reste la ressource de le louer sur les idées générales ; mais lorsqu'il en vient à ces er-

(1) Tom. VI de la trad. p. 315.

reurs catholiques (1) qui supposent une absence complète de jugement, il s'arrête et n'ose rire. Comment convenir que l'ouvrage le plus fameux de Bacon (le *Nouvel Organe*) n'est dans son objet et dans sa totalité qu'un long accès de délire ? Il n'y avait pas moyen. Il aime donc mieux défendre ce système, et du moment qu'il a pris son parti, il faut convenir qu'il fait ce qu'il peut d'une aussi mauvaise cause. On ne dira pas du moins qu'il manque d'intrépidité : « L'homme, dit-il, « qui aura une fois découvert la forme de la chaleur « pourrait la produire à volonté ; il pourrait faire ré- « gner dans un espace assez grand la chaleur de l'été « au milieu de l'hiver (2). Il pourrait transformer les « corps, composer de nouvelles espèces, faire en petit « ce que la nature fait en grand, et réciproquement « faire *plus qu'elle*, autrement et plus vite qu'elle, etc. ; » il ajoute « *que ces opérations ne paraîtront chimériques « qu'aux petits esprits* (3), espèce de formule qui doit naturellement terminer tout paradoxe révoltant.

Il cherche des arguments en faveur de la transmutation dans les opérations animales. *Puisque le pain que*

---

(1) Au lieu d'*universelles*. Autre expression favorite de Bacon, dont il sera fort question plus bas.

(2) Quelle économie de bois ! et si l'on pouvait réciproquement amener chez son ennemi une bonne gelée au mois d'août, quel immense avantage *quoad usus humanos !*

(3) Préface générale de la trad. page xxi.

je mange devient chair, chyle, sang, etc., c'est pour nous une nouvelle raison d'espérer. Je dis de mon côté : *Puisque l'herbe dans le corps d'une vache se change en lait, pourquoi l'homme ne pourrait-il pas atteindre le talent d'une vache ?* voilà pour ce qui s'appelle *faire aussi bien que la nature ;* pour ce qui est de faire *mieux qu'elle,* la chose ne souffre pas de difficulté. *La nature fait-elle des maisons ?*

On peut donc faire *mieux que la nature.* Il a oublié d'ajouter : *La nature fait-elle du miel, de la soie ?* donc l'abeille et le ver-à-soie, quoiqu'ils en sachent notoirement moins que nous, peuvent cependant faire *mieux que la nature,* ce qui doit fort nous encourager. C'est un étrange sophisme que celui de regarder *la nature* comme un être à part et séparé des êtres particuliers dont l'ensemble forme précisément ce qu'on appelle vaguement *nature* (1). Sans doute qu'elle ne fait point de *maisons ;* mais elle fait b aucoup mieux, puisqu'elle

---

(1) M. Lasalle observe ailleurs *que ce mot de* nature *n'a pas moins de quatorze acceptions dans notre langue, et qu'il est au nombre de ceux qu'il faudrait supprimer.* (Tom. xv de la trad. p. 376.) Je serais curieux de savoir à quelle autorité on devrait s'adresser pour obtenir cette proscription. On voit, au reste, que le savant traducteur bat ici la grande route de l'erreur, tracée par Locke et Condillac. Ils ne tarissent pas sur les défauts des langues et l'abus des mots, et ne cessent de nous exhorter à la réformation directe des *signes* (comme dit l'argot moderne). Ce n'est pas ici le lieu de

fait l'*homme*, qui fait *les maisons*, comme elle fait l'abeille et le ver, qui font le miel et la soie.

Mais les efforts les plus spirituels du traducteur ne sauraient effacer *les magnificences de la nature*, c'est-à-dire l'abrégé de la philosophie de Bacon, qui roule tout entière sur deux pôles invariables, le *faux* et l'*impossible*. On trouverait difficilement dans ses Œuvres entières une page qui ne soit empreinte de ce caractère général. *Emparez-vous des formes pour être tout-puissant*. Il ne sort pas de cette idée, qui domine surtout dans le *Novum Organum*, où tout se réduit en dernière analyse à la transmutation des corps. Il se plaint sans détour de la timidité de ces philosophes « qui ont re-« gardé comme impossible tout ce qui passait leur « science et celle de leurs maîtres : *De là vient*, ajoute-« t-il, cette fausse opinion *que les compositions seules* « *appartiennent à l'homme, mais que les véritables* « mixtions *sont l'ouvrage exclusif de la nature* (1), *ce qui*

---

m'étendre sur ce sujet : j'observerai seulement que si, à quelqu'un de ces philosophes qui pourrait me citer le mot de *nature* comme un exemple des abus du langage, je m'avisais de dire *que c'est Dieu qui ferme les plaies, qui fait digérer l'animal et croître les plantes, etc.*, il ne manquerait pas de me regarder en pitié et de me rappeler *à la nature*.

(1) Le mot de *mixtion*, opposé ici à celui de *composition*, est très remarquable. Il ne croyait pas que la nature allât plus loin que le véritable mélange chimique. Il se demandait donc *de quoi est fait l'or*, pour faire de l'or dès qu'il aurait connu

« *ne tend à rien moins qu'à nous ôter l'espérance de* « *produire et de transformer artificiellement des corps* « *naturels* (1). »

A quoi l'homme est exposé ! Mais continuons.

L'entreprise de faire de l'or, nous dit Bacon, *n'est pas impossible en elle-même ; mais les moyens proposés jusqu'ici sont illusoires dans la pratique, et les théories dont on a déduit ces procédés ne sont pas moins chimériques : le tout n'est qu'un tissu d'erreurs ou d'impostures... Pour nous, abandonnant tous ces rêves de l'alchimie, nous marcherons dans les voies de la nature, dans les seules qui puissent mener à ce grand but* (2).

Ces *voies de la nature* ne sont pas à la portée des esprits ordinaires ; heureusement Bacon nous les a révélées. Ce puissant génie avait beaucoup médité sur la *naturation* en général pour en tirer des axiomes *généraux* en attendant les *généralissimes*. Or, comme il voyait que *la nature* (avec ses quatorze noms) transformait des fruits acerbes en comestibles excellents, et que l'homme même, *avec le temps et la paille, mûrit*

---

les *drogues* constituantes ; comme on dit, par exemple, *de quoi se fait l'encre ou la thériaque*, pour être en état de produire l'encre et la thériaque à *volonté*.

(1) Nov. Org. lib. I, cap. I, n° LXXV. Opp. tom. VIII, p. 30.

(2) Sylva Sylv. Cent. IV, n° 377, tom. I des Œuv. huitième de la trad. p. 30.

les nèfles (1), il en concluait avec une profonde sagesse qu'en considérant, par exemple, l'étain et le cuivre comme de l'argent et de l'or *verts*, il suffisait de les faire *mûrir ;* ce qui est d'une vérité éblouissante. Le principe une fois découvert, il ne s'agit plus que de l'appliquer, et c'est de quoi Bacon s'acquitte dans le plus grand détail avec un sérieux admirable. Ceux qui ont assez de temps pour en perdre peuvent se promener dans *la Forêt des Forêts* à la suite du thaumaturge (2) ; ils y verront que tout dépend d'un temps suffisant, d'une chaleur douce et d'une grande lampe : ce n'est pas cher (3).

Nous avons vu Bacon se moquer des alchimistes, tout en croyant à l'alchimie sur la transmutation des métaux ; il n'est pas moins curieux sur cette autre branche des sciences occultes qui a pour but la prolongation de la vie humaine. Son *Histoire* entière *de la Viande et de la Mort* n'est au fond qu'un traité sur cette matière intéressante. Comme l'art des rapprochements vrais et

---

(1) Proverbe italien fort connu : *Col tempo e colla paglia maturano i nespoli.*

(2) Sylva Sylv. Cent. IV, tom. VIII de la trad. p. 32, sqq.

(3) Il approuve, au reste, *le judicieux parti* qu'ont pris les Chinois d'abandonner la confection de l'or pour tourner tous leurs efforts vers celle de l'argent, et de s'en occuper avec une assiduité *qui tient cependant un peu de la folie.* (Sylva Sylv. Ibid.)

féconds est le véritable cachet du génie, les rapprochements vains et stériles distinguent les esprits faux. Ainsi Bacon, pour s'élever aux idées générales, croit devoir nous entretenir de la plus longue vie de tout ce qui vit dans l'univers. Nous apprenons en conséquence la plus longue vie du fraisier, de la violette, de la pimprenelle, de la primevère, de l'oseille, de la bourrache, de la buglose, du thym, de la sauge, de la marjolaine, etc. (1). Au chapitre des hommes, nous apprenons *que le pape Paul III, homme doux et tranquille, avait vécu quatre-vingt-un ans, et que Paul IV, homme âpre et sévère, en avait vécu quatre-vingt-trois.* Qu'est-ce que cela prouve, bon Dieu ! Ce qui distingue tous les écrits de Bacon, et nommément cette *Histoire de la vie et de la mort,* c'est l'immensité d'appareil et la nullité des résultats. On ne comprend pas comment il est possible de remuer, de rassembler tant de matériaux sans pouvoir bâtir une cabane. Bacon se prosterne devant tous les êtres de la nature pour en obtenir une réponse ; puis il se relève pour nous prononcer une folie.

Il débute, comme il faut s'y attendre, par se moquer de *la tourbe des médecins* (2), qui ont embrouillé la ma-

---

(1) Tom. x de la trad. Sylva Sylv. n° XIV, p. 40.

(2) *Medicorum turba.* (Sylva Syl. Opp. tom. VIII, p. 338.) M. Lasalle traduit *le troupeau des médecins.* (Tom. x, Ibid. p. 11.) Il me paraît inutile de prêter à Bacon un terme plus impertinent que celui qu'il a employé.

tière avec leur *humide radical* et leur *chaleur naturelle:* « Tout ce qu'on a imaginé jusqu'à présent, dit-il, pour « allonger la vie, mérite à peine de fixer l'attention (1). « On ne trouvera ici rien de semblable, et nous osons « nous flatter de marcher directement vers le but... « *Nos indications seront telles que dans la suite on pourra « sans doute découvrir beaucoup de nouveaux moyens,... « sans pouvoir ajouter beaucoup à ces indications mê-« mes* (2). »

C'est toujours, comme on voit, la même confiance en lui-même. Après cette espèce de préface, qu'il ne fait que répéter à chaque paragraphe *des magnificences de la nature*, il débute par établir un principe des plus féconds : car les esprits étant tout dans le corps humain, il suffit *d'agir sur les esprits pour les faire* reverdir *à mesure qu'ils* dessèchent (3).

---

(1) Nous l'avons entendu affirmer tout à l'heure que *jusqu'à lui on n'avait rien dit de raisonnable sur les moyens de faire de l'or ; mais que pour lui il enseignerait les voies de la nature.* Le voilà maintenant qui répète la même formule pour la *fontaine de Jouvence*, et ainsi du reste, sans jamais varier, et pour toutes les sciences quelconques, réelles ou imaginaires. C'est une folie qui n'a ni nom, ni modèle, ni copie.

(2) Opp. tom. VIII, *Intentiones*, p. 390. Hist. Vit. et Nec. Tom. X de la trad. p. 204, 207, 208.

(3) *Operatio super spiritus ut manent juveniles et* REVIRESCANT. (Hist. Vit. et Nec. Ibid. p. 394.)

Ce trait de lumière amène la note suivante de la part du traducteur : *Quand notre auteur, un peu trop amoureux de ses barbarismes, nous aurait épargné tout ce jargon, en partie composé de mots sans idées et de signes insignifiants, en serait-il moins estimable? Car enfin* QU'EST-CE QU'UN ESPRIT VERT?... *Mais,* dit-il, *c'est Bacon lui-même qu'on me demande* (1).

Si j'entrais dans tous les détails du traitement inventé par Bacon *pour arrêter la marche puissante de la nature et la faire rétrograder* (2), je fatiguerais les lecteurs autant qu'il m'a fatigué lui-même. C'est un recueil de *recettes* qu'il avait probablement trouvées dans les papiers d'une dame de charité, et qu'il avait augmentées et corrigées à sa manière. On peut tout au plus s'arrêter sur quelques remèdes particuliers qui lui appartiennent exclusivement.

Après avoir détaillé, par exemple, tous les remèdes actifs pour la longévité, parmi lesquels brille le nitre,

---

(1) Tom. x de la trad. Ibid. p. 216. Mais *si c'est Bacon lui-même qu'on vous demande,* permettez-nous de vous demander aussi, estimable traducteur, pourquoi vous nous dites à toutes les pages *qu'il n'y a pas moyen d'être exact, que le texte n'est pas supportable, qu'il faut absolument qu'on accorde la permission de supprimer, de changer, d'altérer, d'adoucir, etc.*

(2) Ibid. tom. x de la trad. p. 210.

qui est l'esprit de la terre (1) (ceci, par exemple, est évident!) il en vient aux remèdes passifs, qui sont, dit-il, comme les *antistrophes* des premiers; mais comme ces remèdes, pris par la bouche, pourraient contrarier l'intention de quelque remède actif, ils doivent prendre une autre route. Bacon conseille donc, surtout dans la jeunesse, l'usage *habituel* (quelle science!) de petits remèdes *antistrophiques*, nullement purgatifs, mais préparés seulement *pour amollir, humecter et rafraîchir les entrailles de monsieur*, et qu'on ne se pressera point de licencier (2).

Les plantes qui doivent fournir leur jus précieux pour le grand œuvre de la prolongation de la vie sont : la laitue, le pourpier, l'hépatique et la grande joubarbe; *mais dans un âge avancé*, ajoute notre illustre auteur, *on peut abandonner la joubarbe et le pourpier, et leur substituer la bourrache et l'endive* (3). Je suis aussi tout à fait de cet avis.

---

(1) *Nitrum deprenhenditur esse veluti* spiritus terræ. (Ibid. Operatio super spiritus, n° 48, p. 400.)

(2) *Adducantur in usum, idque maximè in juventute, clysteria nihil omnino purgantia aut abstergentia, sed solummodo refrigerentia et nonnihil aperientia,... atque retineantur... quantùm fieri potest, ad horam scilicet aut ampliùs.* (Ibid. Operatio super sanguinem, n° 3, p. 415.)

(3) *Vergente jam ætate.* (Ibid.) Le traducteur, prenant *ætas* pour *æstas*, et *vergente* dans un sens directement

Il approuve encore infiniment la poudre d'or et celle de diamant ou de perle, *prises le matin à jeun dans du vin blanc, auquel on aura soin* (ceci est important) *de joindre un peu de l'huile d'amande douce* (1).

Que si *les esprits* deviennent paresseux, Bacon enseigne un excellent moyen pour les ressusciter. *Faites très souvent*, dit-il, *quelques signes expressifs à la belle Aphrodite; et lorsqu'elle sera sur le point d'arriver, renvoyez-la presque toujours* (2).

---

opposé à celui qui lui appartient publiquement, traduit ces mots par ceux-ci : *vers le commencement de l'été* (Ibid. tom. VIII, p. 415 du texte ; X, p. 295 de la trad.) sans que les mots *in juventute*, qui précèdent, puissent le remettre dans la voie. Il faut convenir, au reste, que ce puissant latiniste ne pouvait être averti par le sens, du moins quant à la première faute ; car, pour la prolongation de la vie humaine, il est fort égal d'employer le remède *au commencement de l'été ou au commencement de la vieillesse*.

(1) *Si un alchimiste parvenait à réduire l'or, les perles et les brillants en poudre assez fine pour que ses parties pussent s'agréger à sa substance.... il deviendrait un homme* bien précieux.... *Mais je soupçonne que la recette de notre auteur n'est qu'une plaisanterie.* (Note du traducteur. Ibid. p. 298.)

M. Lasalle fait beaucoup trop d'honneur à Bacon : rien n'est plus sérieux.

(2) *Venus sæpè excitata, rarò peracta.* (Ibid. tom. VIII, p. 402.) M. Lasalle craint *que ce moyen n'ait l'inconvénient*

Ce moyen suppose de la part du chancelier d'Angleterre une imagination riante, une connaissance profonde *des esprits* et une pratique infaillible.

Bacon ne s'est pas rendu moins recommandable à tous les hommes qui aiment la vie par le conseil qu'il donne de ne pas négliger LES FOMENTATIONS VIVANTES. *David*, dit-il, d'après un célèbre platonicien, *les employa, mais trop tard* : et certes c'est dommage ; s'il s'en fût avisé plus tôt, nous possèderions peut-être encore ce grand prince, surtout s'il avait eu soin *de couvrir le topique d'une couche de myrrhe ou de quelque autre aromate uniquement pour aiguiser la puissance fomentatrice* (1).

Quoi qu'il en soit du roi David, avis aux jeunes gens *qui veulent beaucoup vivre*, de s'y prendre de bonne heure.

On me demande, comme à M. Lasalle, *Bacon lui-même :* le voilà donc tel qu'il est.

La transmutation des essences étant son *idole de caverne*, il nous avertit très sérieusement que, « *suivant*

---

de porter le sang à la tête. (Ibid. p. 248, n° 67, note.) Il peut en avoir d'autres, mais quand il s'agit de prolonger la vie, les hommes de génie n'y regardent pas de si près.

(1) *Nec negligenda sunt fomenta* ex corporibus vivis, etc. *Debuerat autem addere quòd puellam illam more virginum Persiæ oportuisset inungi myrrhâ et similibus*, non ad delicias, sed ad augendam *virtutem fomenti.* (Hist. Vit. et Nec. Ibid. tom. VIII, n° IX, p. 439.)

« *une règle assez générale*, les plantes qui doivent être « le produit de la culture, telles que le *froment*, *l'orge*, « *etc.*, lorsqu'elles viennent à dégénérer, se transfor- « ment en plantes herbacées d'une autre espèce, non « seulement différente de l'orge et du froment, mas « même de celles que la terre produirait spontané- « ment (1). »

Bacon cependant veut bien convenir que ces sortes de transmutations « sont un des plus profonds mystè- « res de la nature », et il en prend occasion d'insulter à cette philosophie vulgaire « qui les a déclarés impos- « sibles, tandis que nous voyons assez d'exemples frap- « pants de ces transformations pour les croire possi- « bles et pour rechercher les moyens de les imiter « nous-mêmes (2). »

Il est sûr que lorsqu'on est une fois parvenu à se persuader que le *froment* peut devenir *foin*, on doit être violemment tenté d'essayer des miracles du même genre ; et l'on aurait même toutes sortes de raisons de compter sur le succès, n'étaient deux petites difficultés qui se trouvent sur la route de l'opérateur : *c'est que jamais il n'a été prouvé qu'une espèce quelconque ait été*

---

(1) Sylva Sylv. cent. VI, n° 525. Tom. VIII de la trad. p. 310. Ailleurs il dit que cette transmutation *est un principe incontestable continuellement vérifié par l'expérience.* (Ibid. n° 518.)

(2) Ibid. n° 525, p. 310, 311.

changée en une autre, et que jamais l'homme n'a rien fait comme la nature.

Mais Bacon n'était pas de cet avis, puisque toute sa philosophie n'avait d'autre but que cette chimérique transmutation.

Les erreurs se prêtant mutuellement le plus funeste appui, les idées de Bacon sur la transmutation des espèces se renforçaient encore par sa ferme croyance aux générations spontanées, dont il parle toujours comme d'un véritable dogme qu'il n'est pas permis de mettre en question : « Si nous tournons nos regards, « dit-il, vers les êtres animés, nous voyons que *ceux « qui naissent de la putréfaction* se changent ensuite « en d'autres espèces ; par exemple, les vers en mou- « ches, les chenilles en papillons, etc., et il est assez « vraisemblable qu'en général *les animaux qui ne pro- « viennent point d'une semence* peuvent se transformer « en animaux d'une autre espèce, etc. »

Sur les *insectes*, il n'a pas le moindre doute ; mais il avertit que ce mot n'est pour lui qu'une manière d'abréviation, et qu'il entend comprendre sous cette expression *tous les animaux* qui naissent de la putréfaction, par exemple, les limaçons, les grenouilles, les anguilles, les serpents, etc. (1).

---

(1) *Les anguilles et les serpents tirent également leur origine de la putréfaction ; car l'eau se putréfie dans le limon* (où ils se forment), *et n'y conserve pas la nature qui*

Cet homme n'avait-il donc jamais regardé autour de lui ? ne s'était-il jamais incliné sur le bord d'un fossé ? y a-t-il enfin quelque excuse valable pour un tel degré d'ignorance ?

Bacon allait jusqu'à croire que l'insecte papillon rétrograde à l'état de ver pour redescendre ensuite à celui de papillon (il ne parle pas de l'état intermédiaire de larve, qu'il ignorait probablement) et ainsi de suite ; de manière que le même individu pouvait vivre dans ce cercle trois ou quatre ans *au moins*.

Sénèque a dit : *Philosophorum credula gens* ; on pourrait dire à peu près dans le même sens : ***Il n'y a rien de si crédule que l'incrédule.*** Tous ces philosophes, si en garde contre les vérités qui les gênent, sont, pour ainsi dire, tout ouverts à l'erreur, pour peu qu'elle les accommode. Bacon est un grand exemple dans ce genre ; il est le modèle de sa postérité ; sa philosophie presque entière n'est que l'énumération des erreurs humaines ; mais l'erreur est comme un brouillard ; on n'y voit que les autres. Nous venons d'entendre son traducteur se plaindre que, *Bacon n'indiquant jamais les sources où*

---

lui est propre. (Sylva Sylv. cent. VI. n° 696. Tom. VIII de la trad. p. 508.)

De l'*eau pourrie* qui produit des anguilles et des serpents *dans le limon !!!* A chaque page on s'écrie : *Il n'y a rien au-delà !* et à la page suivante Bacon vous dément toujours.

V. de plus sur les générations spontanées les pages 498 et 517 du VIII vol. et le tom. IX, n° 889.

il puise toutes ses fables, on ne peut y puiser d'autres petits contes pour éclaircir les siens. Quant à moi, je ne comprends pas la nécessité d'éclaircir des fables de ce genre ; il vaut mieux s'en moquer, et c'est ce que fait communément le traducteur sans se gêner aucunement. Ainsi, par exemple, lorsque Bacon nous dit sans le moindre signe d'incrédulité : J'ai ouï dire *que dans les Pays-Bas on s'était avisé de greffer un rejeton de pommier sur un trognon de chou, et qu'on avait obtenu par ce moyen des pommes très grosses et très fades, etc.*, le traducteur se contente d'ajouter en note, au bas de la page : *Puis la graine de ces choux donna des ortolans, qui, étant greffés sur une huître à l'écaille, donnèrent une trompette marine. Quand on ne greffe pas sur l'expérience, on ne cueille que des sottises* (1) ; et lorsque Bacon, dans ses sublimes conceptions, propose pour l'amélioration du jardinage *d'arroser des racines avec du vin*, M. Lasalle ajoute : *Par exemple, arroser des carottes avec du vin de Tokai* (2).

On ne doit pas faire plus d'honneur à ces belles imaginations. Mais ce qu'il est bien important d'observer, c'est la manière dont les erreurs se *greffaient* dans la tête de Bacon. Il corrompait alternativement la théorie par l'expérience, et l'expérience par la théorie. Ses prin-

---

(1) Tom. VIII de la trad. Sylva Sylv. cent. V, n° 453, p. 202, note 2.

(2) Ibid. cent. VI, n° 618, p. 410, note 1.

cipes chimériques lui rendaient croyables les contes les plus puérils, et ces contes à leur tour, pris pour des vérités incontestables, lui servaient de base pour établir les plus folles théories. Il vous dira, par exemple, *d'après l'expérience ancienne et moderne* (ce sont ses expressions), *que dans un fourneau de réverbère qui tient du cuivre en fusion, on voit s'élever tout à coup un insecte ailé qui tantôt marche comme s'il était attaché aux parois du fourneau et d'autres fois aussi s'agite dans le feu même, mais qui meurt subitement* (de froid sans doute) *à l'instant où il sort de la fournaise.* — Voilà l'expérience qui n'excite pas le moindre doute dans l'esprit de Bacon ; ensuite il ajoute : *Cette* noble *expérience est bien digne d'attention, car elle prouve* (pourquoi le traducteur dit-il « elle semble prouver » ?) *que le feu le plus violent peut*, tout aussi bien *que cette chaleur douce et tranquille qui anime la plupart des êtres organisés, opérer la vivification lorsqu'il agit sur une matière qui a les qualités et les dispositions nécessaires* (1). Voilà la théorie, et c'est ainsi que l'expérience et le raisonnement se prêtaient mutuellement un secours précieux dans la tête de Bacon.

On lui raconte encore *qu'une souche de hêtre produit un bouleau.* Au lieu de repousser ce conte, il appelle

---

(1) Sylva Sylv. cent. VII, n° 696. Tom. VIII de la trad. p. 513-514. Opp. t. 1, p. 446. Ibid. *Which is a noble instance, and worthy to be weighed ; for it shweth, etc.*

tout de suite la théorie à son secours : *Si le fait est vrai,* dit-il, *ce qui ne me semble pas tout à fait impossible, il paraît que la vieille souche étant presque entièrement épuisée, et n'ayant plus assez de sève pour produire un arbre de son espèce, ne laisse pas d'en avoir encore pour produire un arbre d'une espèce inférieure* (1).

Qui croit tout explique tout. De cette manière je prouverais avec la même aisance qu'une barre de fer enfouie peut se changer en serpent. En effet, le fer se rouille ; la rouille est une espèce de terre ; la terre se change notoirement en insectes ; les animaux *prennent* naturellement *la forme de la matière qui les produit ; la barre de fer est longue, etc.*, C. Q. F. D.

Au fond, la production d'un animal, ou ce qu'on appelle la *vivification*, n'est pas quelque chose de bien merveilleux si l'on remonte *au grand principe*, comme dit Bacon. Il ne faut pour cette petite opération que trois choses seulement : 1° une chaleur capable de dilater les esprits du corps à vivifier ; 2° un esprit actif et susceptible de la dilatation ; 3° enfin, une matière visqueuse et tenace qui puisse renfermer et retenir ces esprits (2).

Prenez donc une chaleur dilatante, un esprit dilatable et de la colle *quantùm sufficit ;* ajoutez pour plus de sû-

---

(1) Sylva Sylv cent. VI, n° 523. Tom. VIII de la trad. p. 308.

(2) Ibid. n° 696, p. 514, 515.

reté un mouvement *hylique* ; et vous verrez sur le champ courir l'animal : à la vérité, ce ne sera ni un *colibri*, ni une *araignée*, ni rien de semblable ; car pour cela il faudrait avoir découvert la *forme* du colibri, de l'araignée, etc., ce qui n'est pas du tout aisé ; mais vous aurez un fort joli animal abstrait, dégagé de toutes les formes individuelles, qui ne sont, comme l'a très bien dit le même philosophe, que *des jeux de la nature qui se* DIVERTIT (1).

On sera peut-être surpris de l'espèce d'amour que montre Bacon pour les générations spontanées : c'est que la contemplation de l'ordre dans l'univers le choquait, comme il choque encore aujourd'hui ses disciples (2), et qu'il recueillait avec une véritable avidité tout ce qui ressemble à ce qu'on appelle *désordre* ou *hasard*. Ils ne voient pas, ils ne veulent pas voir que si la puissance créatrice, qui se plaît dans les nuances, a voulu établir vers les derniers confins du règne animal quelque chose qui se rapproche de l'agrégation minérale, ce qu'il ne m'appartient point de décider, c'est

---

(1) Sup. p. 105.

(2) Buffon, par exemple, qui fut sans contredit le plus grand physiologiste de l'Académie française, donna tête baissée dans les générations spontanées qui s'accordaient merveilleusement avec ses *molécules organiques*, et avec toutes les idées mécaniques du siècle. Haller cependant, Bonnet et Spalanzani se moquèrent de lui de son vivant, en attendant la postérité.

une loi de plus au lieu d'une chance ; loi manifeste par la seule place qu'elle occupe entre toutes les autres, et manifeste encore par ses deux caractères intrinsèques, en ce que jamais on ne voit sortir de la putréfaction que des vers et des insectes d'un genre qui ne présente à l'œil de l'observateur que les premiers rudiments de l'animalité, et que jamais le même foyer de putréfaction ne produit que des animaux semblables. — Mais c'en est assez sur une question incidente.

LE NOUVEL INSTRUMENT est enfin complétement *démonté*. Les moins clairvoyants peuvent l'examiner dans le plus grand détail, et se convaincre par leur propres yeux que jamais l'histrionisme philosophique ne présenta à la superficielle crédulité rien à la fois de si fastueux et de si nul.

Les fins intentionnelles de cet *instrument* si ridiculement fameux ont été de plus mises dans tout leur jour, et le lecteur a pu se convaincre qu'elles étaient, s'il est possible, encore plus insensées que les moyens ou l'instrument même. Le reste de cet ouvrage sera employé à montrer les différents essais que Bacon en a faits, tant dans les sciences naturelles que dans la philosophie rationnelle, qu'il soumettait aux mêmes règles.

CHAPITRE XIII

DE DIEU ET DE L'INTELLIGENCE

Bacon s'est déclaré lui-même *le pontife religieux des sens et l'interprète expérimenté de leurs oracles, auxquels il faut tout demander dans l'étude de la nature, à moins que par hasard on ne veuille pas décidément extravaguer* (1). *D'autres*, ajoute-t-il, *ont fait profession de défendre et de cultiver les sens ; lui seul s'en acquitte réellement* (2).

Si l'on prenait ces choses au pied de la lettre, il en résulterait que le *prêtre des sens* aurait dit ce qu'on appelle aujourd'hui dans sa langue un *truïsme*, c'est-à-

---

(1) *Quare existimamus nos sensûs (à quo omnia in naturalibus petenda sunt, nisi fortè lubeat insanire) antistites religiosos et oraculorum ejus non imperitos interpretes nos præstitisse.* (De Aug. Scient. in distrib. op. n° 13 tom. VII. Opp., p. 38.)

(2) *Ut alii professione quâdam, nos reipsâ sensus tueri et colere videamur.* (Ibid.)

dire une *vérité niaise énoncée avec prétention*. Quel homme, en effet, a jamais soutenu que des expériences de physique puissent se faire sans le secours des sens ? Mais il ne faut pas être la dupe de ces tournures ambiguës si communes à Bacon : l'expression latine encore plus vague *in naturalibus*, n'est là que pour la forme et pour se mettre à couvert dans un siècle plus pointilleux que le nôtre. Au fond cependant le véritable sens du passage est *qu'il n'y a de science réelle que la physique, et que tout le reste est illusion*. L'emphase seule du dernier texte le prouverait. Que signifie, en effet, ce magnifique éloge qu'il se donne à lui-même *d'être le premier homme qui ait réellement* défendu *et* cultivé *les sens ?* Il ne veut pas dire sans doute qu'il vient enseigner aux hommes pour la première fois qu'on ne peut voir, entendre, etc., sans le secours des sens. Les paroles que je viens de citer, en apparence seulement fausses et énigmatiques, cachent bien quelque mystère. En général, toutes les fois que Bacon est obscur, le sens est toujours mauvais, et clair pour celui qui a pris la peine d'étudier sa misérable philosophie : il suffit de chercher le sens ailleurs et de confronter les passages.

Le grand malheur de l'homme, suivant Bacon, celui qui a retardé infiniment les progrès de la véritable science, c'est que l'homme a perdu son temps dans les sciences morales, politiques ou civiles, qui le détournaient de la physique ; *et ce mal, qui est fort ancien, n'augmenta pas médiocrement par l'établissement du Christianisme, qui tourna les grand esprits vers la théo-*

logie (1). Cependant il n'y a, à proprement parler, qu'une science: c'est la physique, qui doit être regardée comme la mère auguste de toutes les sciences (2) ; car tous les arts et en général toutes les connaissances humaines séparées de cette racine recevront peut être un certain poli et une certaine forme qui les rendra utiles aux usages de l'homme ; mais jamais elles ne prendront un véritable accroissement (3).

Que si l'astronomie, l'optique, la musique, la plupart des arts mécaniques, la médecine même, et, ce qui pourra paraître étonnant, la philosophie morale, la politique et la dialectique n'étaient, au temps de Bacon, que de vaines superficies privées de substances, c'est qu'on les avait imprudemment détachées de leur racine, la physique, qui pouvait seule les nourrir et les accroître en leur fournissant un aliment *tiré des sources et de*

---

(1) *At manifestum est, postquam christiana fides recepta fuisset et adolevisset, longè maximam ingeniorum præstantissimorum partem ad theologiam se contulisse, etc.* (Nov. Org. I, n° 79. Opp. tom. VIII, p. 32.)

(2) *Hæc ipsa nihilominus* (philosophia naturalis) *pro magnâ scientiarum matre haberi debet.* (Ibid.)

(3) *Omnes artes et scientiæ, ab hac stirpe revulsæ, poliuntur fortasse et in usum effinguntur ; sed nil admodum crescunt.* (Ibid. p. 32.) On ne comprend pas trop comment les arts et les sciences peuvent être *polis* et adaptés aux usages de l'homme sans avancer cependant. Autant vaudrait dire qu'ils se perfectionnent sans se perfectionner.

la considération véritable des mouvements, des directions, des sons, de la contexture et de la forme des corps, des perceptions intellectuelles (1).

Il faut donc, au jugement de Bacon, ramener à la physique toutes les sciences particulières, afin qu'elles

---

(1) *Hinc enim fit ut astronomia, optica, musica, plurimæ artes mechanicæ, atque ipsa medicina atque (quod quis magis miretur) philosophia moralis et civilis, et scientiæ logicæ nil ferè habeant altitudinis in profundo ; quia postquam particulares istæ scientiæ dispertitæ et constitutæ fuerint, à philosophiâ naturali non amplius alantur ; quæ ex fontibus et veris contemplationibus motuum, radiorum, sonorum, texturæ et schematismi corporum, affectuum et prehensionum intellectualium novas vires et augmenta illis impertiri potuerit* n° 80, (Ibid. p. 34.)

J'ai tâché de rendre dans la traduction le vice et l'obscurité affectée du texte. Le passage entier conduisant naturellement au matérialisme, Bacon se cache prudemment derrière les mots *d'affections et de perceptions intellectuelles ;* mais il arrange les mots de manière qu'en vertu d'une série de substantifs au même cas, on peut entendre également *la contemplation légitime* des passions *et des perceptions intellectuelles*, ou *la forme et la contexture des corps*, des passions *et des perceptions intellectuelles*. On verra d'autres preuves de cette syntaxe criminelle. Ici l'on voit, en mettant les choses au mieux, que *la morale, la politique, les passions et les perceptons intellectuelles* sont des branches de la physique. Il faut encore remarquer l'accouplage bien médité des *passions et des perceptions*. Tout doit être observé dans

ne soient pas *tronquées ni découpées* (1). Sa règle embrasse tout, *et ses formules de découvertes s'étendent à la colère, à la honte, à la crainte, à la mémoire, au jugement, etc., aussi bien qu'au chaud et au froid, au sec et à l'humide* (2).

Et qu'on ne s'imagine point, comme il semble l'indiquer pour nous tromper, qu'il s'agit ici de simples règles de raisonnement applicables à toutes les sciences ; car, dans ce cas, il ne dirait rien : on sait assez que la raison raisonne sur tout ; son intention est d'affirmer positivement que toute science réelle appartient à la physique, et que toute science qui lui est étrangère n'est qu'opinion et jeu de l'école.

C'est sur ce principe qu'il appelle la théologie une science *abrupte* (c'est un de ses termes favoris), c'est-à-dire une science détachée de toutes les autres, et qui ne tient point à la racine-mère ; une science, par conséquent, qui n'a rien de commun avec la raison, et qui repose tout entière sur l'autorité, en sorte qu'on peut

---

le discours de Bacon : une virgule même tend au mal. Ce n'est pas la même chose, par exemple, de dire *affectuum et prehensionum intellectualium*, ou *affectuum, et, etc.*

(1) *Ut non fiat scissio et truncatio scientiarum.* (Nov. Org. Ibid. n° 107, p. 55.)

(2) *Tam enim historiam et tabulas inveniendi conficimus de irâ, metu, et verecundiâ, et similibus.... de motibus mentalibus memoriæ, etc., quam de calido, aut frigido, aut luce, etc.* (Ibid, n° 127, p. 70.)

l'abandonner au syllogisme. Il y a ici une erreur. Bacon distingue deux théologies, la théologie naturelle et la théologie inspirée. Il définit la première « la science ou plutôt l'étincelle de science que nous pouvons avoir de Dieu par la lumière de la raison et la contemplation des choses créées ». (*De Augm.* L. III, cap. II.) Il dit de la seconde « que, pour en traiter, il faut sortir de la barque de la raison humaine et monter sur le vaisseau de l'Eglise ». (Ib. L. IX, cap. I.)

Par la même raison la métaphysique perd, dans le système de Bacon, la place et les fonctions qu'elle avait occupées jusqu'à lui. Auparavant la métaphysique était la science des esprits, ou ce que nous appelons *théologie naturelle*. Bacon renvoie tous ces objets à la théologie positive.

La métaphysique de Bacon ne cherche rien hors de la nature, c'est-à-dire les *formes* et les *fins* (1). Ainsi l'histoire naturelle rassemble les faits, la physique cherche les causes efficientes, et la métaphysique s'occupe des essences et des fins (2).

---

(1) *Certè ultra naturam nihil, sed ipsius naturæ pars multò præstantissima.* (De Aug. Scient. lib. III, cap. 4. n° 2 Opp. tom. VII, p. 177.)

(2) *Physica in naturâ supponit.... tantùm motum et naturalem necessitatem ; at metaphysica etiam mentem et ideam.... Itaque absque obscuritate aut circuitione, physica est quæ inquirit de efficiente et materiâ ; metaphysica, quæ de formâ et fine.* (Ibid. p. 177-178.) Bacon prend ici toute

La recherche, dit-il, des *formes* ou *natures* (physiques) *est l'objet de la métaphysique* (1) ; d'où il suit que la métaphysique est postérieure à la physique, et même n'existe pas sans elle; et c'est en effet ce qui est avoué en mille endroits des ouvrages de Bacon et du Précis de sa philosophie. Les anciens philosophes *voulaient être métaphysiciens avant d'être physiciens* (2). « Quel scandale ! la seule métaphysique raisonnable *ne « s'occupe de rien hors de la nature* ; mais elle cher- « che dans la nature ce qu'il y a de plus profond (3) et « de plus général. Elle ne fait point d'abstractions logi- « ques, mais physiques, etc. (4). »

Mais comme les fins seules dans l'univers prouvent l'intelligence, et puisqu'il faut connaître les *faits* de l'histoire naturelle, les théorèmes de la physique, et même les *formes* ou les essences des choses avant de pouvoir s'élever aux *fins*, il s'ensuit que jusqu'à la con-

---

faite la classification des causes ou principes telle qu'elle est donnée par Aristote : cause matérielle , cause formelle, cause efficiente, cause finale,

(1) *Précis de la philosophie de Bacon*, tom. II, p. 65.

(2) *Croyant ainsi pouvoir être métaphysiciens avant d'être physiciens.* (Précis de la Philos. de Bacon, tom. II, p. 95.)

(3) Il n'y a rien de *profond* dans la nature, qui est toute superficie ; ce qu'elle a de profond est *derrière elle.*

(4) *Précis de la philosophie de Bacon*, tom. II, p. 110.

sommation de ce grand travail préliminaire, il est impossible de voir aucune *intention*, ni par conséquent aucune intelligence dans l'univers, et c'est en effet la doctrine de Bacon

Pour nous rendre ses idées sensibles par une image (seule manière dont il conçoive les choses), il nous représente la science ou la *philosophie naturelle* (car pour lui c'est la même chose) sous la forme d'une pyramide dont l'histoire naturelle est la base ; l'étage qui suit la base est la physique, et celui qui touche le point vertical est la métaphysique (1). Quant à ce point même, c'est l'*œuvre que Dieu opère depuis le commencement jusqu'à la fin* (2), c'est la loi sommaire de la nature, et il ne sait pas trop si l'homme pourra jamais l'atteindre.

Malheureusement *ces trois étages* de la science ne sont, pour les hommes dépravés (3), que des montagnes

---

(1) *The basis is natural history ; the stage next the basis is physic ; the stage next the vertical point is metaphysic.* (Of the Advancement, etc. II. Œuvres, tom. I, p. 103.) — La base n'étant qu'une surface, et l'extrémité un point mathématique, on ne comprend pas trop comment Bacon distribue ses *trois étages.*

(2) *Opus quod operatur Deus à principio usque ad finem.* (Eccl. III, 11.) Règle générale : Toutes les fois que Bacon ébranle une vérité du premier ordre, il ne manque jamais de citer la Bible.

(3) To them that are DEPRAVED. (Ibid., p. 104.)

qu'ils ont mises l'une sur l'autre, comme les géants, suivant la fable, *Ossa sur Pélion et sur Ossa l'Olympe*, pour escalader le ciel (1). On ne comprend pas d'abord ce que c'est que ce crime horrible ; il faut donc le révéler pour le faire justement abhorrer. C'est le crime de ces hommes *dépravés* qui se permettent de voir un ordre et une intelligence dans l'univers, qui prennent des *effets* pour des *intentions* (2), qui croient avec le Prophète-Roi que la structure admirable de l'univers *est la voix de la nature qui se fait entendre aux yeux*, et avec saint Paul, *qu'il ne peut y avoir d'excuse pour celui qui ne sait pas voir Dieu dans ses créatures* (3).

Ainsi l'homme qui reconnaît une intelligence suprême dans l'ordre admirable de l'univers, Bacon l'appelle *un être dépravé*, et dans l'édition latine de son roman, où il se gêne moins, un *théomaque*, c'est-à-dire un révolté, un nouvel Encelade, qui entasse les causes finales pour s'élever jusqu'au trône de l'Eternel (4).

---

(1) *No better tham the Giants hills*, ter sunt conati, etc. (Ibid., p. 104.)

(2) On ne peut assurer avec fondement que les *causes* auxquelles on attribue certains *effets* ont été établies *en vue* de ces *effets* tant qu'on n'est pas remonté *jusqu'aux causes générales, etc.* (Précis de la Philos. de Bacon, tom. I, p. 230.) Les préparatifs, comme on voit, ne sont pas minces !

(3) *Ita ut sint inexcusabiles.* (Rom. I, 20.)

(4) *Homines propriâ scientiâ inflatos et* THEOMACHOS.

Pour donner le change et pour déguiser ce que cette doctrine a de révoltant, l'habile charlatan oppose à la prétendue audace du *finaliste* l'humble soumission du croyant qui s'en tient à la Bible, et s'écrie à l'aspect de l'univers : *Saint ! saint ! saint !* (1) comme s'il y avait opposition entre ces deux hommes ! comme si celui qui voit Dieu dans l'univers ne pouvait pas le reconnaître de même dans sa parole écrite ! ou comme si le chrétien par nature excluait le physicien ! Ce reproche paraît mal fondé. Bacon dit, dans le texte cité, que les trois étages de la science sont des *moles giganteæ* entassées les unes sur les autres par les faux savants qui, égarés par l'orgueil, veulent détrôner Dieu ; mais que ces étages sont un triple hommage rendu à Dieu par les vrais savants qui, ayant un humble sentiment d'eux-mêmes, rapportent tout à la gloire de Dieu.

Bacon, au reste, n'est pas moins plaisant que coupable lorsqu'en paraphrasant son *trisagion*, que je viens de citer, il ajoute : *En effet, Dieu est saint dans la multiplicité de ses œuvres · il est saint dans l'ordre* qu'on y

---

(De Augm. Scient. lib. III, cap. IV, n° 12. Opp. tom. VII, p. 195.)

(1) *Apud eos verò qui seipsos exinanientes omnia ad Dei gloriam referunt, tanquam trinâ illâ acclamatione, Sancte, sancte, sancte.* (Ibid.)

L'art vil et perfide de ces citations ne peut être égalé que par le ridicule des idées.

voit régner ; *il est saint par l'unité* de l'ensemble (1). Il est impossible de se contredire plus grossièrement ; car comment peut-il y avoir *ordre et unité dans la multiplicité* sans intelligence ? Mais Bacon avait pris un parti décidé ; il le suivait en parlant contre sa conscience, comme ses successeurs.

C'est à lui que commence cette philosophie antithéiste, cette *théomisie* (s'il faut aussi faire des mots) qui est le caractère distinctif du XVIIIe siècle. Il serait un peu dur de chasser Dieu de partout ; mais c'est déjà quelque chose de l'enfermer strictement dans la Bible ; il ne reste qu'à brûler le livre.

Le principe capital de Bacon, c'est que Dieu ne pouvant être comparé à rien, si l'on parle sans figure, et rien ne pouvant être connu que par comparaison, Dieu est absolument inaccessible à la raison, et ne peut être par conséquent aperçu dans l'univers (2), en sorte que tout se réduit à la révélation. Il ajoute pieusement : « *Donnez à la foi ce qui appartient à la foi.* »

Ailleurs il présente le même principe sous une forme

---

(1) *Sanctus enim Deus in multitudine operum suorum, sanctus in ordine eorum, sanctus in unione.* (Ibid., p. 195.)

(2) *Nihil hìc nisi per rerum inter se similitudines addiscitur.... Deus autem sibi tantùm similis est absque tropo. Quare nullam ad ejus cognitionem hinc* (ex rebus naturalibus) *lucis sufficientiam exspecta. Da fidei quæ fidei sunt.* (Imp. Philos. de interpr. nat. Sent. XII. Opp. tom. IX, p. 302.)

nouvelle, en répétant *que le spectacle de la nature ne conduit point l'homme à la religion.* Celui qui n'aurait pas approfondi cette philosophie fallacieuse pourrait voir ici une expression dépourvue de sens, ou tout au plus ce que nous avons appelé plus haut un *truïsme ;* car, la *religion* proprement dite étant quelque chose de positif, il est superflu jusqu'au ridicule de nous apprendre que le spectacle de la nature ne saurait nous révéler la Trinité ou l'Incarnation ; mais qu'on ne s'y trompe pas : *religion* est un adouci employé là pour *existence de Dieu.* Aussi l'interprête de Bacon, qui n'avait pas, comme son maître, certains ménagements à garder avec son siècle, ne balance point de nous dire sans équivoque :

C'est une idée absurde que celle de prétendre que les hommes aient trouvé par la raison l'existence d'un être DONT ILS NE PEUVENT SE FORMER AUCUNE IDÉE (1).

Cette épouvantable proposition, que tous les athées signeraient avec transport, appartient entièrement à

---

(1) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. I, p. 182. Séparer Dieu de la raison humaine est un des plus grands buts de la philosophie moderne. Pascal ayant écrit : *Selon les lumières naturelles nous sommes incapables de connaître ce que Dieu est*, Voltaire et Condorcet ajoutèrent dans leur scandaleuse édition : NI S'IL EST. Ensuite Voltaire écrit dans une note : *Il est étrange que Pascal ait cru qu'on pouvait deviner le péché originel par la raison, et qu'il dise qu'on ne peut*

Bacon. Dès que la raison humaine ne doit rien chercher *hors de la nature*, l'homme ne pouvant certainement comparer Dieu à aucun objet *naturel*, il s'ensuit réellement que nous ne pouvons avoir *aucune* idée de Dieu ; et comme toutes les erreurs se tiennent, celle que j'expose ici s'accorde et s'amalgame, pour ainsi dire, parfaitement avec celle de l'origine sensible des idées. En effet, l'homme n'ayant, en vertu de cette extravagante théorie, aucune idée naturelle constitutive de son essence, on ne voit plus comment l'homme peut saisir par les sens l'idée de Dieu.

Soutenir qu'on n'a *aucune* idée de Dieu parce qu'on n'en a pas une idée *parfaite*, et que c'est absolument la même chose d'ignorer *ce qu'il est*, ou *s'il est*, ce n'est pas seulement un blasphème contre Dieu même, c'est encore un blasphème contre le bon

---

connaître par la raison SI DIEU EST. Et Condorcet ajoute dans une autre note : *Il est beau de voir M. de Voltaire prendre contre Pascal la défense de l'existence de Dieu.* — Combien de falsificateurs moins coupables ont marché au gibet !

M. Renouard, dans sa belle édition des *Pensées de Pascal* (Paris, 1803, tom. II, p. 298) nous dit *qu'il a cru la différence* assez importante *pour mériter une vérification complète.* — On ne dira pas qu'il exagère. On sait aujourd'hui, depuis les importants travaux auxquels ont donné lieu les manuscrits de Pascal, que les trois syllabes *ni s'il est*, supprimées par les premiers éditeurs, sont authentiques.

sens. Il en résulterait que nous n'avons l'idée de rien, puisqu'il n'existe rien dont l'essence nous soit parfaitement connue ; et certainement nous connaissons bien moins la matière que l'esprit.

Les philosophes qui, tels que Bacon et son interprète, en appellent uniquement à l'Ecriture sainte, en croyant dire quelque chose ne disent rien. Qu'est-ce que la révélation? C'est un enseignement divin. Et qu'est-ce que l'enseignement humain? C'est une révélation humaine. Un théorème mathématique démontré à celui qui l'ignorait est une *révélation*. Or, comment apprendre ce qu'on ne sait point encore sinon en vertu de ce qu'on sait déjà? Comment l'homme recevra-t-il une vérité nouvelle, s'il ne porte pas en lui une vérité intérieure, une règle innée sur laquelle il juge l'autre? Entre Moïse et Hésiode, qui nous force a choisir? L'un vaut l'autre, s'ils ne sont jugés d'après une règle intérieure qui déclare l'un historien et l'autre romancier. Dire que l'idée de Dieu perfectionnée, telle que nous l'avons aujourd'hui par sa grâce, est inaccessible au raisonnement humain, c'est dire, par exemple, que l'homme incapable de découvrir les propriétés de la cycloïde est également incapable de les comprendre. Les deux propositions sont également vraies et également fausses. Un homme ou tous les hommes (n'importe) ne parviendront jamais à telle ou telle vérité ; je le suppose : mais si on la leur enseigne, ils la reconnaîtront et l'adopteront en vertu de ce même raisonnement, qui reprend tous ses droits et s'exerce sur cette vérité, qui lui appartient tout comme s'il l'avait découverte.

En général, rien ne peut *donner* une idée à un homme : elle peut seulement être *réveillée ;* car si l'homme (ou une intelligence quelconque) pouvait recevoir une idée qui ne lui est pas naturelle, il sortirait de sa classe, et ne serait plus ce qu'il est ; on pourrait donner à l'animal l'idée du nombre ou celle de la moralité.

On croit vulgairement que les mots doivent désigner des choses ; la plupart même des sophismes de Condillac sont fondés sur cette erreur ; mais rien n'est plus faux. Les mots ne doivent réprésenter que des idées ; ou, pour mieux dire, chaque mot n'est qu'une *idée parlée.* De savoir ensuite si telle ou telle idée représente une réalité, c'est une autre question ; mais tout nom est vrai, l'homme ne pouvant mentir sans affirmer ou nier. Le nom de Dieu est donc vrai comme toute énonciation simple (1), et s'il ne représentait pas une idée il n'existerait pas dans la langue. Comme on ne peut rien affirmer de ce qui n'existe pas, celui qui dit : *Je n'ai aucune idée de Dieu,* se contredit lui-même sans le savoir ; car c'est précisément comme s'il disait *qu'il a une idée dont il n'a point d'idée.* Il n'est pas rare d'entendre des hommes, tantôt simples et tantôt coupables, dire *que Dieu est trop grand pour que nous puissions nous en former une idée.* Ils ont donc l'idée de l'existence, l'idée de la

---

(1) Aristote, en disant *que ces sortes d'énonciation ne sont ni vraies ni fausses* (οὐδὲν οὔτε ἀληθὲς, οὔτε ψευδὲς ἐστι. Arist. Gatheg. in Proleg., nº 9), Aristote, dis-je, n'a raison que dans

grandeur, l'idée de la supériorité, l'idée de l'intelligence, l'idée de la puissance, l'idée de la sagesse, même s'ils y regardent de près, l'idée de l'infini, ou de l'indéfini, exclusive de celle de limite; et ils appellent cela *n'avoir point d'idée*. Déplorable délire ! L'insensé même qui dit, *Dieu n'est pas*, affirme qu'il en a l'idée; car nul esprit ne peut nier une existence inconnue. Quelqu'un a-t-il jamais pu nier celle des satellites de Jupiter avant qu'ils fussent découverts ? Il faudrait pour cela y penser sans y penser. Toujours nous sommes ramenés à la contradiction. L'athée nie donc seulement que l'idée de Dieu, qui est dans son esprit, se rapporte à une réalité. Un bouffon sacrilège a mis ce fameux vers dans la bouche de Spinosa parlant à Dieu même : *Je crois bien, entre nous, que vous n'existez pas.* Otez l'insupportable plaisanterie, il restera la plus triste réalité. Dieu parle à tous les hommes par l'idée de lui-même qu'il a mise en nous ; par cette idée qui serait impossible, si elle ne venait pas de lui, il dit à tous : C'EST MOI ! et ceux qu'on nomme *athées* répondent : COMMENT SERAIT-CE TOI, PUISQUE TU N'EXISTES PAS ? — *C'est pourquoi ils seront inexcusables.*

Et que veut dire encore le plus inique usurpateur de la renommée, lorsqu'il nous dit *que* DIEU *n'est semblable qu'à lui-même, et que rien* ICI *ne peut lui être com-*

---

un sens : il est bien vrai que ces énonciations simples ne contiennent ni affirmation ni négation; mais il n'est pas moins vrai qu'elles représentent nécessairement des idées réelles.

paré (1)? Sans doute que Dieu ne peut être comparé à aucun objet matériel, et ce principe est fécond pour le philosophe qui nous avertit *de ne rien chercher hors de la nature et de ne faire que des abstractions physiques*; mais rien n'empêche de comparer l'intelligence à l'intelligence pour en tirer la seule définition de Dieu qui soit à la portée de l'homme : *c'est l'intelligence et la puissance telles qu'elles nous sont connues, moins l'idée de borne.*

Ne soyons point la dupe de l'hypocrisie qui ne cesse d'en appeler à la Bible et de nous inviter à *donner à la foi ce qui est de la foi*. Ce respect de comédie ne tend point à élever l'Ecriture sainte, mais à dégrader la raison en la rendant, pour ainsi dire, étrangère à Dieu.

Il est bien essentiel d'observer que l'Ecriture sainte ne révèle nulle part l'existence de Dieu ; elle la suppose comme une vérité connue antérieurement ; et loin d'ajouter aux différentes preuves que nous trouvons dans tous les traités de théologie naturelle, on dirait au contraire que les écrivains sacrés se rapprochent de notre faiblesse en nous présentant un Dieu plus semblable à nous ; et la raison est approuvée par la foi, lorsqu'elle se permet de rectifier quelques expressions trop humaines, si l'on peut s'exprimer ainsi, et destinées évidemment à se mettre à la portée du grand nombre.

En un mot, le but de la révélation n'est que d'amener l'esprit humain à lire dans lui-même ce que la main

---

(1) Sup., p. 14.

divine y traça ; et la révélation serait nulle, si la raison, après l'*enseignement divin*, n'était pas rendue capable de se démontrer à elle-même les vérités révélées (1) : comme l'enseignement mathématique, ou tout autre enseignement humain, n'est reconnu vrai et légitime que lorsque la raison, examinant les nouveaux théorèmes, sur la règle éternelle cachée dans le fond de son essence, dit à la *révélation humaine* : VOUS AVEZ RAISON, c'est-à-dire, *vous êtes la raison.*

Shaftesbury reprochant très justement à Locke d'avoir ébranlé les fondements de la morale en attaquant les idées innées (2), Warburton criait à la calomnie. *En vain*, disait-il, *M. Locke ne cesse de répéter que la loi divine est l'unique et véritable pierre de touche de la rectitude morale, etc.* (3). Warburton raisonnait aussi mal que Locke, et tous deux aussi mal que Bacon. C'est toujours le même sophisme qui les égare : dès que vous

---

(1) Confusion évidente entre les vérités de l'ordre naturel et les vérités de l'ordre surnaturel. Voir sur leur distinction, une admirable page de la *Summa contra gentes* de L. Thomas (L. I. cap.)

(2) *Characteristics*, tom. I, p. 8, 3e édit.

(3) *Divine Leg. of Moses, etc.* London, 1722, in-8°, tom. I. Dedic., p. XXVI, note 6. — Ainsi, avant la Bible, il n'y avait point de morale, et partout où elle n'est pas connue, si l'on ne peut en conscience tuer son père ni épouser sa mère, c'est uniquement parce que le caprice du législateur le défend ; car il n'y a point de règle antérieure à la loi positive.

séparez la raison de la foi, la révélation ne pouvant plus être prouvée, ne prouve plus rien ; ainsi il faudra toujours en revenir à l'axiome si connu de S. Paul : *Que la foi est justifiée par la raison* (1).

Il est des mots qui contiennent de grandes vérités dans leur simple étymologie ; de ce nombre est celui de *révélation*, synonyme parfait de *dévoilement*, la révélation, dans le vrai, n'ayant fait que tirer le voile fatal qui ne permettait pas à l'homme de lire dans l'homme.

L'argument tiré du consentement universel de tous les peuples gênant beaucoup cette classe de philosophes qui ont déclaré la guerre aux doctrines les plus révérées, ils n'ont pas manqué de s'inscrire en faux contre cette grande preuve. *Le consentement de tous les sages*, a dit Voltaire, *fournirait non pas une preuve, mais une espèce de probabilité : et quelle probabilité encore ! Tous les sages ne croyaient-ils pas, avant Copernic, que la terre est immobile au centre du monde* (2).

---

(1) Il est remarquable que ces dogmes positifs, que le Christianisme nous propose sur l'autorité seule de la parole divine déjà reconnue, ne sont pas même totalement étrangers à cette règle générale ; car non seulement ils sont prouvés par la parole prouvée, mais, si on les examine bien, ils sont trouvés en rapport avec la nature de l'homme et avec son histoire. Le dogme de la Trinité, par exemple, appartient aux traditions universelles et aux recherches plausibles de la psychologie.

(2) *Essai sur l'Hist. gén.* Introd. de la Magie, in-8°, tom. I,

Voltaire ne fait ici que rappeler les idées de Bacon, qui est, sans exception, le père de toutes les erreurs : « Le consentement des hommes, dit-il, *ne prouve rien « et serait plutôt une preuve d'erreur.* On connaît le mot « de Périclès, au moment où il obtint un applaudisse- « ment universel en parlant au peuple d'Athènes : — « *Me serait-il donc échappé quelque sottise?* dit-il aux « amis qui l'entouraient. »

Voltaire ici sort évidemment de la question. Il ne s'agit point de savoir ce que vaut le consentement *des sages* qui raisonnent et concluent ; on demande ce que vaut le consentement universel des hommes fondé sur une persuasion intime et naturelle, étrangère à toute recherche scientifique.

Et que dirons-nous de Bacon, qui met en parallèle l'opinion d'une poignée d'Athéniens, opinant sur une question de jurisprudence ou de politique, avec le consentement général et invariable du genre humain sur l'existence d'*une nature meilleure?* J'en atteste toute conscience droite : il est impossible de raisonner plus

---

p. 157. Tom. XVI des Œuvres. Lorsqu'une cause sensible trompe l'homme, l'opinion qui en résulte ne prouve rien. Tous les hommes, par exemple, voyant en apparence lever et coucher le soleil, ont dû en croire leurs yeux. Mais qu'a donc de commun une opinion de ce genre avec ses croyances métaphysiques aussi anciennes et aussi étendues que la nature humaine, et dont il est impossible d'assigner aucune origine satisfaisante tirée du monde sensible?

mal. Au reste, Bacon, qui avait plus de ménagements à garder que Voltaire, s'y prend avec sa duplicité ordinaire pour faire passer une maxime coupable. Il commence par avancer en thèse générale, comme on vient de le voir, *que le consentement des hommes, loin d'être une preuve légitime, fournit au contraire le plus sinistre préjugé contre la croyance qui s'appuie sur cette base ;* mais tout de suite il ajoute pieusement : *J'excepte les questions de théologie et de politique qui permettent de compter les voix* (1).

Charmante scélératesse ! *Dans toutes les choses intellectuelles en général le consentement du genre humain prouve l'erreur plutôt que la vérité ; mais dans les questions de théologie la voix des sots peut être comptée !* Qui pourrait s'étonner qu'un tel homme ait été l'idole du dernier siècle ?

Voyons maintenant comment cette belle doctrine est parvenue jusqu'à nous, parfaitement développée, j'ai presque dit *augmentée et corrigée.*

Bacon avait avancé que « si quelqu'un, d'après la « connaissance des choses sensibles et matérielles, espé- « rait d'arriver jusqu'à la manifestation de la *nature* (2)

---

(1) *Pessimum enim omnium est augurium quod ex consensu capitur in intellectualibus : exceptis divinis et politicis, in quibus suffragiorum jus est.* (Nov. Org. lib. I, § LXXVII.) Il faut avouer que la politique se trouve ici accouplée à la théologie de la manière la plus ingénieuse.

(2) Je suis étonné qu'il n'ait pas dit la *forme* de Dieu ;

« et de la volonté de Dieu, *il se laisserait séduire par « une vaine philosophie* (1); car la contemplation des « créatures peut bien produire la science quant aux « créatures elles-mêmes; mais à l'égard de Dieu, elle « ne peut produire que l'admiration, qui est comme « une science *abrupte* (2). »

Bacon avait donc la complaisance de convenir que la contemplation de l'univers pouvait nous faire admirer l'*ouvrier*; mais son interprète n'est pas si libéral, il convient seulement que nous pouvons admirer l'*œuvre*,

---

pourquoi pas? dès que la *forme* est *ipsissima res*, et que ce mot est parfaitement synonyme d'*essence*. Lorsqu'on lit, au reste, *que les choses sensibles et matérielles ne peuvent faire connaître la nature ou l'essence divine*, on serait tenté, au premier coup d'œil, de prendre cela pour une platitude; on se tromperait cependant beaucoup; c'est au contraire une phrase bien pesée, bien cauteleuse, dont le sens est *qu'aucune considération d'ordre et de sagesse ne saurait nous conduire à l'idée d'un Dieu*.

(1) *Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam*. (Coloss. II, 8.) C'est toujours en phrases de la Bible que Bacon travaille à faire mépriser la Bible.

(2) *Quæ est quasi* ABRUPTA *scientia*. (De Augm. Scient. lib. I, n° 5, Opp. tom. VII, p. 58.) Par le mot de *science abrupte* il entend tout simplement une science qui ne tient à rien, qui est séparée de *la racine commune* (Sup., p. 7) une science en un mot qui n'est pas une science. Il n'y a pas le moindre doute sur ce point.

mais pas davantage. « Ce terme, dit-il, de *science* « *abrupte* renferme l'idée qu'il manque une transition « ou quelque connaissance intermédiaire entre la con- « templation de la nature et l'admiration de son au- « teur... Le sentiment de l'admiration peut naître, « comme la science, de la contemplation des *œuvres* « elles-mêmes ; mais quant à l'*ouvrier*, nos propres « lumières n'étant tirées que d'objets *matériels*, nous « n'avons connaissance que d'ouvriers *matériels* ; et « nous ne conclurons jamais à autre chose, puisque « nous ne saurions nous EN (1) former AUCUNE « idée (2).

L'idée d'une falsification (très involontaire sans doute et purement matérielle) se présente ici à l'esprit ; car enfin, puisque Bacon a dit l'*ouvrier*, pourquoi lui faire dire l'*œuvre ?* Au fond cependant, l'auteur du *Précis* rend bonne justice à son maître, dont la coutume invariable est toujours de dire moins qu'il ne veut dire, mais de se faire toujours comprendre d'une manière ou d'une autre. Ici, par exemple, il cite avec admiration un philosophe platonicien, qui dit avec infiniment d'esprit (*scitissimè*) *que les connaissances que nous tirons de nos sens ressemblent à la lumière du soleil, qui nous cache le ciel et les astres en nous montrant la terre.* Et il ajoute : « *C'est ainsi que les sens nous découvrent la na-*

(1) Le pronom est ici un peu éloigné de son substantif ; néanmoins on comprend.

(2) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. I, p. 131, 132.

« *ture et nous cachent les choses divines* (1). » Ainsi, non seulement le spectacle de la nature ne nous *montre* pas Dieu, mais il nous le *cache*.

Je pourrais multiplier les citations ; mais je me répéterais tristement : je m'arrête. La doctrine de Bacon sur la première des questions n'est pas douteuse. « Le « raisonnement ne fournit à l'homme aucune preuve de « l'existence de Dieu. Le consentement du genre humain ne prouve rien et prouverait plutôt le contraire ; « car il y a toujours à parier que la foule se trompe. « L'argument tiré de l'ordre est encore plus faible, « d'autant que le spectacle de l'univers n'excite que « l'admiration, *qui est une science abrupte*, et que pour « traverser le vide qui sépare l'œuvre de l'ouvrier il « faudrait un pont qui n'existe pas. Quant à la preuve « qu'on voudrait tirer de l'idée de Dieu, il est permis « de la regarder comme une véritable plaisanterie, « puisque nous ne pouvons avoir de Dieu AUCUNE « idée. — *Reste la Bible*, qui rend l'homme théiste, « comme la serinette rend l'oiseau musicien (2). »

---

(1) *Ideoque* scitissimè *dixit quidam Platonicus sensus humanos solem referre, qui quidem revelat terrestrem globum: cœlestem verò et stellas obsignat.* (De Augm. Scient. Ibid.)

On peut s'étonner de la maligne habileté avec laquelle Bacon tourne à son profit la maxime presque chrétienne d'un platonicien ; mais la guêpe qui suce une rose sait fort bien en tirer du poison.

(2) Kant a dit de nos jours, après avoir exclu soigneuse-

La doctrine de Bacon, mûrie et perfectionnée dans le XVIIIe siècle, a bien encore quelques mystères ; cependant elle parle déjà beaucoup plus clair, et pour peu qu'elle s'avance encore nous saurons bientôt tous ses secrets.

---

ment toutes les preuves employées et approuvées par les plus beaux génies de l'univers : *Reste la preuve morale.* C'est le même but, la même marche et le même résultat sous une forme différente. Tout le venin de Kant appartient à Bacon.

CHAPITRE XIV

DE L'AME

Chaque ligne de Bacon conduit au matérialisme; mais nulle part il ne s'est montré plus habile sophiste, hypocrite plus raffiné, plus profond, plus dangereux, que dans ce qu'il a écrit sur l'âme.

Il débute, suivant sa coutume invariable, par insulter tout ce qui l'a précédé ; et, mettant toujours une image à la place de la raison, il nous dit que *sur la substance de l'âme on s'est extrêmement agité, mais toujours en tournoyant au lieu d'avancer en ligne droite* (1) ; de manière qu'on a très peu avancé en marchant beaucoup.

L'homme qui s'exprime ainsi doit, s'il a une tête ou seulement un front, avoir quelque chose de nouveau à

---

(1) *So as the travel therein taken, seemeth to have been rather in a maze than in a way.* (Of the Adv. of learn. Opp. tom. I, p. 127.) Bacon n'a pas jugé à propos de transporter ce trait de poésie dans l'édition latine. (De Augm. Scient. lib. IV, cap. 3. Opp. tom. VIII, p. 235.)

nous proposer. *Prêtons donc à Bacon une oreille attentive.*

Il commence par la distinction si rebattue de l'*âme raisonnable* et de l'*âme sensible;* mais il saura en tirer, à force de dextérité, un parti presque nouveau.

A l'origine de la première, dit-il, se rapportent ces paroles de l'Ecriture: *Il forma l'homme du limon de la terre, et souffla sur sa face une respiration de vie;* en sorte que cette première âme naquit immédiatement du souffle divin (1). L'origine de la seconde est annoncée par ces autres paroles: *Que les eaux produisent! que la terre produise* (2)*!* par où l'on voit que celle-ci fut tirée des *matrices élémentaires* (3).

On est étonné, et même irrité, de l'audace avec laquelle un faussaire consommé abuse ainsi de l'Ecriture sainte, et la tourmente pour la forcer à dire ce qu'il veut.

Dans les endroits du premier chapitre de la Genèse où Moïse dit: *Que les eaux produisent! que la terre produise!* il n'est pas du tout question de l'homme. Moïse commence par nous révéler la *création de l'uni-*

---

(1) *Ortum habuit à spiraculo Dei.... immediatè* (fuit) *inspirata à Deo.* (De Augm. Scient. lib. IV, cap. III, nos 1 3, p. 234, 235.)

(2) *Producant aquæ!... producat terra!* (Gen. II, 7; I, 20, 24.)

(3) *E matricibus elementorum.* (De Augm. Scient. Ibid. p. 235.)

vers; car c'est ce que signifie *le ciel et la terre* (1). Une autre expression n'aurait pas même été comprise par les hommes auxquels il s'adressait. Il parle ensuite de notre planète en particulier et des deux astres qui sont avec elle en rapport plus étroit ; il parcourt successivement tous les ordres de cette création si magnifiquement couronnée par celle de l'homme. *Dieu dit* : *Faisons l'homme à notre image; il le créa à l'image de Dieu ; et Dieu lui dit : Soyez le roi de la terre et de toutes les créatures qu'elle nourrit* (2).

Tels sont les titres augustes et ineffaçables de l'homme : il exerce sur toutes les parties de la nature un empire

---

(1) A cette même expression se rapporte encore celle qui termine le seizième verset, ET STELLAS (Dieu créa aussi les étoiles) ; ce qui signifie, en termes simples et sans explication, comme cela devait être, que notre système n'est point isolé, et que l'univers n'est qu'un tout dont les diverses parties furent produites et mises en harmonie par un seul acte de la volonté toute puissante. Je me souviens que Bonnet de Genève (si estimable d'ailleurs) semble quelque part demander grâce pour ce passage de Moïse, *et stellas.* Il ne faut pas être si prêt à passer condamnation, lorsqu'il est possible de donner aux mots un sens également sublime et probable. — Et quand je me tromperais ici, qu'en résulterait-il? *qu'il y aurait une explication meilleure, que j'ignore.*

(2) *Et ait* (Deus) : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, et præsit, etc..... Et creavit Deus hominem ad imaginem suam ; ad imaginem Dei creavit il-*

immense, bien qu'immensément affaibli; car il ne saurait être l'image, même difigurée, du Créateur, sans être encore jusqu'à un certain point l'image de l'action et de la puissance de celui qui est toute action et toute puissance.

Ici, l'on ne trouvera pas une seule expression ambiguë ou matérielle. L'homme est créé à part; il n'est pas dit un mot d'*âme vivante* ou de *vie animale;* l'homme est déclaré purement et simplement *image de Dieu*, c'est-à-dire *intelligence*: et là Moïse s'arrête, car il a tout dit.

Cependant Bacon, voulant absolument se débarrasser de cette âme intelligente qui le gênait, observe « que « l'essence n'en ayant point été tirée de la masse du « ciel et de la terre, et les lois de cette masse étant « néanmoins les objets exclusifs de la philosophie, « celle-ci ne saurait posséder ni fournir aucune espèce « de lumières sur l'essence de l'âme intelligente : *Ne*

---

lum.... Et ait: Crescite et multiplicamini, et replete terram, et subjicite eam, *et dominamini... universis quæ moventur super eam.* (Gen. I, 26, 27, 28.)

Moïse exprime ici l'immatérialité absolue de la manière la plus claire, et bien mieux que s'il l'avait énoncée directement; car, de quelque expression qu'il se fût servi, la mauvaise foi aurait dit. *Que veut dire ce mot ?* comme elle dit, *Que veut dire* CREAVIT! Au lieu qu'en disant: *Il le créa semblable à lui*, Moïse a tout dit.

« *cherchons donc à la connaître*, continue Bacon, *que* « *par la même* inspiration *qui l'a produite* (1). »

En suivant cette idée, il appelait cette partie de la philosophie qui s'occupe de l'âme raisonnable, il l'appelait dis-je, *la doctrine du souffle*, parce que Dieu *souffla* cette âme dans l'origine ; et il entendait que la *doctrine du souffle* serait réservée à la théologie (2).

Voilà donc la raison humaine séparée d'elle-même et déclarée incapable de raisonner sur la raison. L'auteur force ici la pensée de Bacon, qui s'exprime ainsi au commencement de la phrase citée. « Quoique les « questions relatives à la doctrine du souffle puissent « être, même en philosophie, l'objet de recherches plus « exactes et plus profondes qu'elles ne l'ont été jus- « qu'ici, cependant, en fin de compte, nous pensons « qu'il est plus correct d'en renvoyer la détermina-

---

(1) *Quin imò, ab eâdem inspiratione divinâ hauriatur à quâ substantia animæ primò emanavit.* (Ibid. p. 235.) Si Bacon avait eu une étincelle de bonne foi, comment aurait-il osé en appeler aux écrivains sacrés sur la question de l'essence de l'âme ?

Scilicet is superis labor est ea cura quietos
Sollicitat !

De Moïse à saint Jean, aucun peut-être n'y a pensé.

(2) *Doctrinam circa animam humanam (rationabilem)* doctrinam de spiraculo *appellabimus*.... (Ibid. p. 233.) *Quam.... Religioni determinandam et definiendam rectiùs transmitti censemus.* (Ibid. p. 234.)

« tion et la définition à la religion ; autrement elles « seraient exposées à beaucoup d'erreurs, et à beau- « coup d'illusions des sens. » Bacon était, on peut en être bien sûr, fort éloigné d'avoir le plus léger sentiment de l'étonnante absurdité qui lui échappe ici ; mais son esprit ne rejette rien de ce qui peut distraire l'homme de toute idée spirituelle. Il a dit plus haut que *Dieu ne peut être comparé à rien.* Il en est de même de l'intelligence créée, puisqu'elle n'est ni pierre, ni métal, ni bois, ni fluide, etc. Toute science de l'intelligence est *abrupte*, et comme telle exclusivement abandonnée à la *sacrée théologie*, dont il ne traitera qu'à la fin de son livre (1).

Déjà, dans un chapitre antérieur, il établit le principe qui lui servira ensuite à développer son système. « Il « faut bien, dit-il, *distinguer* les sciences, mais non les « *diviser*. Voyez ce qui est arrivé à Copernic pour avoir « voulu séparer la philosophie de l'astronomie ! Il a « imaginé un système qui, pour être d'accord avec les « phénomènes, ne peut être réfuté par les principes « de l'astronomie, *mais qui peut l'être par ceux de la* « *philosophie naturelle bien entendue* (2).

---

(1) *Quipe* sacram Theologiam *in finé operis collocavimus.* (De Augm. Scient. Ibid. p. 234.)

(2) Voilà certes un exemple et un raisonnement bien choisis ! Un système astronomique qui explique *seul tous* les phénomènes est suffisamment réfuté *par les principes de la phi-*

La même chose, suivant lui, est arrivée à la science de l'homme. On peut bien *distinguer* chez lui l'âme et le corps ; mais il ne faut pas les *séparer*.

« La science de l'homme est bien digne d'être enfin « ÉMANCIPÉE et constituée en science à part, c'est-à-« dire *qu'elle doit se composer uniquement des choses « qui sont communes à l'âme et au corps* (1).

On peut donc se permettre de *distinguer* par la pensée, mais non de *séparer* l'âme et le corps ; car l'un et l'autre constituent l'*homme* et c'est de l'*homme* qu'il s'agit.

L'âme intellectuelle mise à part, comme nous l'avons vu, il ne s'agit plus que de tourner uniquement la pensée vers l'*âme* sensible *ou* produite, *qui nous est commune avec l'animal* (2), dont la *sacrée théologie* se

---

losophie naturelle, c'est-à dire par les rêves de l'imagination la plus désordonnée et de la plus profonde ignorance. Il faut l'avouer, le dix-huitème siècle s'était donné de singuliers législateurs.

(1) *Conficitur autem illa* (scientia) *ex iis rebus quæ sunt tam corpori quàm animæ communes.* (Ibid. lib. IV, cap. I, n° 3, p. 208.) Il faut peser bien scrupuleusement ces mots, et se rappeler aussi que ces mots *iis rebus* signifient les *principes*, les *éléments*, les *atomes* qui ont tout formé : *primordia rerum*.

(2) *Irrationalis, quæ communis est cum brutis,... anima sensibilis sive producta.* (Ibid. n° 1 p. 233, 235.)

mêle peu, et dont il est permis de dire tout ce qu'on veut.

Or, cette âme sensible, *qui nous est commune avec les animaux* (il le répète avec complaisance) vient incontestablement du limon de la terre, et cela se prouve encore par la Bible ; car il est écrit que *Dieu forma* L'HOMME *du limon de la terre, et non* LE CORPS DE L'HOMME : ceci est décisif. La science de l'homme étant donc *émancipée*, et n'admettant rien d'*abrupte*, on peut bien y *distinguer* quelque chose, mais seulement à la charge de n'y rien *séparer*. N'allons donc pas disséquer l'*homme*, et souvenons-nous toujours que le bon Dieu, pour le former *tout entier*, n'employa que de la terre glaise.

On a vu que, pour exprimer l'âme raisonnable ou l'intelligence, Bacon a saisi le mot *spiraculum* (haleine, respiration) terme exclusivement biblique dans ce sens ; la pure latinité ne lui attribuant que celui d'*évent* ou de *soupirail* (1). Bacon employait ce mot nouveau pour exclure celui d'*esprit* que l'usage avait trop *spiritualisé*, quoique, dans l'origine, il fût synonyme de l'autre. Il s'avance même jusqu'à dire qu'il vaudrait mieux attribuer ce mot d'*esprit* à l'âme sensible (2).

---

(1) *Hic specus horrendum et sævi* spiracula *Ditis*. (*Virg.* Æn. VII, 568.)

(2) *Hæc anima* (sensibilis)... SPIRITUS *potiùs appellatione quàm* animæ *indigitari possit.* (De Augm. Scient. loc. cit. n° 4 p. 235.)

Dans le cours de ses ouvrages, il le prend toujours dans le sens de *vie*, et il le nomme *la maîtresse roue de la machine humaine, celle qui donne le branle à toutes les autres* (1). Son but très évident est de confondre les notions en confondant les mots, et de ne montrer dans l'homme que l'âme sensible.

Moïse, comme nous l'avons vu plus haut, raconte la création de l'homme, au premier chapitre de la Genèse, dans les termes les plus magnifiques ; et il est bien remarquable que, dans cet endroit, il n'y a pas un mot qui se rapporte à la nature animale de l'homme.

Mais dans le second chapitre il revient sur cette création pour ne parler absolument que de notre nature animale. Les paroles sont si claires et si exclusives, qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper.

Dieu forma donc l'homme du limon de la terre : il

---

(1) *Quasi rota suprema quæ alias rotas in corpore humano circumagit.* (Hist. Vit. et Nec. can. XIX. Opp. tom. VIII, p. 459.)

Ailleurs il dit, « que si le sang ou le flegme viennent à s'a-« masser dans les ventricules du cerveau, l'homme meurt « subitement, *l'esprit ne sachant plus où se tourner.* » (Ibid. n° X. *In atriolis mortis*, § 6, p. 441.)

Toujours, au reste, cauteleux à l'excès, il a soin dans toutes ses rêveries physiologiques de dire tantôt *l'esprit* et tantôt *les esprits*. Il pense à tout, et nul homme au monde n'a mieux dit ce qu'il ne fallait pas dire.

souffla sur sa face une haleine de vie, et l'homme devint une créature (ou *une âme*) *vivante* (1).

La vie animale ou l'âme sensible est exprimée ici aussi clairement et aussi exclusivement que la pure intelligence l'a été dans le chapitre précédent (2). Que fait Bacon? il omet entièrement le texte du premier chapitre. Il suppose que le mot *homme*, dans celui que je viens de citer, signifie *tout l'homme* et non *le corps de l'homme*, contre l'esprit manifeste du texte, et même contre la lettre, puisque les deux opérations sont distinguées. Il *forma l'homme*. ET *il souffla*, etc. Enfin, il ose passer sous silence la dernière phrase: *et l'homme fut fait ou devint âme vivante*, afin de pouvoir, au moins en apparence, attacher au mot *haleine* (SPIRACULUM) le sens d'*âme raisonnable ;* il avait cependant trop d'esprit pour ne pas voir le contraire, puisque Moïse emploie précisément le même mot (*animum vi-*

---

(1) *Et factus est homo in animam viventem.* (Gen. II, 7.)

(2) Je ne cherche point ici la raison pour laquelle Moïse considère d'abord l'homme comme pure image de Dieu, et par conséquent comme pure intelligence, sans admettre dans son discours une seule idée matérielle, et pourquoi il renvoie à un autre chapitre la nature animale de l'homme ; prenant garde ici avec non moins de scrupule de dire un mot qui sorte du cercle sensible. Il y a des lacunes dans l'Ecriture sainte, et il doit y en avoir, puisque nous ne sommes pas faits pour tout savoir. Je me contente de relever le fait, qui me paraît digne de beaucoup d'attention.

ventem) qu'il a employé plus haut pour l'animal ; mais Bacon écrivait volontairement contre la vérité et contre sa conscience, espérant que, l'*haleine divine* une fois entendue de l'âme raisonnable, le lecteur ne serait pas embarrassé d'achever le commentaire, et de deviner que, puisque cette *haleine*, qui constitue ce qu'on appelle la *raison*, appartient cependant à l'*âme vivante*, l'homme, quoique Dieu ait soufflé sur lui, n'est cependant qu'une *âme vivante* raffinée (1).

Le jugement qui flétrit Bacon comme juge vénal, le déshonore moins à nos yeux, que ce travail péniblement frauduleux exercé sur la Bible, pour la plier aux plus honteuses spéculations. Tous les sectaires l'avaient invoquée sans doute, car *tout* peut se trouver dans *tout* livre, que *tout* homme a droit d'interpréter à son gré ; mais, jusqu'à Bacon, je ne sache pas que le matérialisme l'eût appelée à son secours.

Bacon, au reste, se contredit grossièrement en affirmant dans la même page, d'un côté « que la doctrine « du souffle peut être traitée même philosophiquement, « avec beaucoup plus d'exactitude et de profondeur « qu'elle ne l'a été jusqu'à présent » ; et de l'autre, « que le *souffle* n'ayant rien de commun avec la masse

---

(1) M. Lasalle, traduisant franchement l'idée de Bacon, appelle sans détour le *Spiraculum*, LE SOUFFLE VITAL. (De la Dign. et de l'Accroiss. des Sciences, liv. IV, ch, 3. Œuvr. de Bacon, tom. II, p. 204.)

« du ciel et de la terre, son essence se refuse à toute « recherche philosophique » (1).

Mais nous pouvons laisser de côté cette contradiction, qui n'est au fond qu'une distraction de conscience : Bacon n'en marche pas moins droit à son grand but, qui est d'établir que l'homme ne peut connaître par sa raison que la matière seule et tout ce qui provient des *matières élémentaires* (2).

Lorsque, après avoir écarté avec toute l'habileté possible cette âme raisonnable, si *abrupte*, si étrangère à tout ce qui se touche, il en vient enfin à sa chère *âme*

---

(1) On peut observer ici le caractère de Bacon, qu'il a légué à toute sa postérité philosophique. C'est un orgueil effréné qui contredit tout, qui rabaisse tout, et ne croit qu'à lui-même. Bacon nous a promis de *refaire l'entendement humain ;* un autre l'a promis de nos jours ; et la promesse est d'autant plus ridicule qu'elle appartient à une secte purement négative qui a *refait* l'entendement, comme le protestantisme a *refait* le christianisme. Bacon est particulièrement amusant, lui à qui il n'est pas arrivé peut-être une seule fois d'affirmer sans se tromper. Je voudrais bien voir ce *qu'il nous aurait dit de plus profond sur l'esprit.*

(2) Le contraire de cette proposition est démontré, puisque l'esprit se connaît par intuition, tandis qu'il ne connaît la matière que par les qualités qu'elle lui manifeste. L'idéalisme, qui a pu nier la matière, n'a donc aucune prise sur l'intelligence, puisqu'il ne pourrait agir contre elle que par elle, ni l'attaquer sans la confesser.

sensible, alors il est à son aise, et sa philosophie coule comme la poésie de Pindare, *ore profondo*.

« Quant à l'âme sensible, dit-il, ou *produite* (1), on « peut très-bien en rechercher la nature ; mais on peut « à peu près dire que ces recherches nous manquent..... « *En effet* (2), l'âme sensible ou animale doit être con- « sidérée comme une substance purement matérielle « (*planè corporea*) atténuée et rendue invisible par la « chaleur. C'est une espèce de *gaz* mêlé d'air et de feu, « AFIN QUE par la mollesse de l'air cette âme puisse « recevoir les impressions, et que par la vigueur du « feu elle puisse *lancer* une action (3). Cette âme, ré-

---

(1) On demandera peut-être pourquoi ce mot de *produite* comme si tout n'était pas *produit*, excepté ce qui produit tout ? c'est que Bacon a toujours en vue ces mots du premier chapitre de la Genèse : » *Que la terre produise ! que les eaux « produisent l'âme vivante ;* » et comme il est dit dans le second « que Dieu *souffla* sur l'homme, qui devint ainsi *âme « vivante* », Bacon supprime ces dernières paroles, et il déclare que par *souffle* il entend *l'âme raisonnable*, afin que le lecteur dise de lui-même : « Cependant en vertu de ce « souffle l'homme ne devint qu'*âme vivante ;* donc, etc. »

(2) Il faut observer ici le *siquidem*, qui marque l'enchaînement et la filiation des idées. — *Jusqu'à présent, on n'a presque rien dit de raisonnable sur l'âme sensible ;* CAR *ou* EN EFFET *cette âme est purement matérielle, etc.*

(3) *Aeris mollitie* AD *impressionem recipiendam ; ignis vigore* AD *actionem vibrandam, dotata.* (De Augm. l. IV.

« sultat d'une combinaison de principes huileux et « aqueux, est renfermée dans le corps, et chez les ani- « maux parfaits, elle est principalement logée dans la « tête. Elle parcourt les nerfs et s'alimente du sang « spiritueux des artères. »

Stupide matérialiste ! brute, plus brute que les brutes auxquelles tu demandes des arguments, tu crois donc que l'*âme sensible*, *la vie*, *le sentiment*, *ce qui aime* enfin, n'est qu'un mélange d'ingrédients matériels comme un potage de ta cuisine ? Tu ne serais qu'absurde si tu ne disais que cela ; mais ta pensée va plus loin.

Voilà, dit Bacon, *ce que j'avais à dire sur* l'AME. Il ne dit point *âme sensible*, et en apparence il est en règle, le mot *âme* pouvant ici, quoique d'une manière un peu forcée, se rapporter aux deux espèces d'âmes dont il vient de parler. Au fond cependant ce mot vague d'AME n'est ici qu'une transition criminelle pour écrire ce qui suit.

« *Les facultés très connues de* l'AME *sont l'intelli-* « *gence*, *la raison*, *l'imagination*, *la mémoire*, l'APPÉ- « TIT, *la volonté*, *etc.* ; .... mais dans les doctrines de « l'*âme*, il faut traiter de l'origine des facultés, *et d'une* « *manière physique*, en tant qu'elles sont innées dans « l'âme et qu'elles y sont attachées (1). »

---

cap. III, n° 4, p. 235.) — Voilà certes une superbe cause finale et bien digne de celui qui les relègue parmi les derniers efforts de l'esprit humain !

(1) *Facultates autem animæ notissimæ sunt*, *intellectus*,

Avec quel art il mêle les facultés qui distinguent les deux puissances, pour les confondre et n'en faire qu'une! Il ne manque pas de mettre l'*intelligence* au rang des simples facultés (1), et il la réunit dans le même sujet à l'*appétit*, c'est-à-dire à cette faculté qui était prise dans toutes les écoles pour le caractère distinctif de l'âme sensible, ou pour cette âme elle-même (2). Enfin il nous propose « de rechercher l'ori-« gine physique de l'intelligence, de la raison, de

---

ratio, phantasia, memoria, APPETITUS, *voluntas;... sed in doctrina de animâ, origines ipsarum tractari debent, idque physicè, prout animæ innatæ sint et ipsi adhæreant.* (Ibid. n° 5, p. 235.)

(1) Cabanis a justement reproché á Condillac de n'avoir pas su tirer la conséquence du principe qu'il posait lui-même : « *Si Condillac*, dit-il, *n'avait pas manqué de connaissances* « *physiologiques, n'aurait-il pas senti que l'âme telle qu'il* « *l'envisage est une faculté et non pas un être, et que si* « *c'est un être elle ne saurait avoir plusieurs des qualités* « *qu'il lui attribue* ? » (Rapp. du Physique et du M ral de « l'homme, in-8°, 1er Mém. § 3, p. 39.)

Je n'aime certes ni Condillac ni Cabanis; cependant il faut avouer que ce dernier est plus courageux, plus logicien et plus honnête homme que l'autre. Cabanis est un franc disciple de Locke; et la franchise, de quelque manière qu'elle se présente, n'est jamais sans une espèce de mérite.

(2) C'est le *Thymos* des Grecs, si fameux dans tous leurs écrivains moralistes et métaphysiciens.

« la volonté, de toutes les facultés, en un mot, qui « s'exercent sur les sciences dialectiques et morales (1). »

Bacon, au reste, n'ayant pas émis une seule parole damnable qui n'ait été doublée par quelque écho du XVIIIe siècle, l'éloquent naturaliste de cet âge, après avoir répété à la suite de tant d'autres l'antique vérité *que l'homme intérieur est double*, n'a pas manqué de nous dire aussi *que le principe animal est* PUREMENT MATÉRIEL ; et, pour qu'il ne manque rien à cette décision de ce qu'y peut ajouter de poids la profondeur et la précision philosophiques, un commentaire lumineux nous apprend *que le principe spirituel est une lumière pure, qu'accompagnent le calme et la sérénité, une source salutaire dont émanent la science, la raison, la sagesse ; et que l'autre est une fausse lueur qui ne brille que par la tempête et dans l'obscurité, un torrent impétueux qui roule et entraîne à sa suite les passions et les erreurs* (2).

---

(1) *Circa quas* (*facultates*) *versantur scientiæ logicæ et ethicæ.* (Loc. cit. p. 235,) Ce n'est point sans raison qu'il ne nomme que ces deux sciences ; chaque mot a son venin : il cherche ce qu'il y a de plus spirituel dans l'homme, afin qu'en le rapportant à la matière il y ait moins de doute sur le reste. — Au surplus cette proposition de *rechercher l'origine physique de l'intelligence* n'est point exprimée dans le texte anglais. (Opp. tom. I, p. 127.) Il lui arrive assez souvent de se retenir en parlant sa langue, parce qu'il ne croyait pas ses compatriotes encore mûrs et dignes de lui.

(2) Buffon, *Histoire naturelle de l'Homme.*

Ainsi l'homme est *lumière* et *fontaine*, *feu follet* et *torrent*.

La lumière est moins brillante, une fontaine est moins claire, un feu follet est moins subtil, un torrent est moins entraînant que cette tirade éloquente!!

CHAPITRE XV

DE L'ORIGINE DU MOUVEMENT SPONTANÉ ET DU MOUVEMENT EN GÉNÉRAL

Nul doute, suivant Bacon, *que* l'esprit *ne soit la source du mouvement spontané* (1). On croirait, au premier aperçu, que c'est Platon qui parle ; mais bientôt nous entendrons d'autres maximes que celles de ce philosophe.

Jusqu'à présent, ajoute Bacon, *on a parlé assez misérablement sur ce sujet* (2) ; maxime favorite et qui reparaît sous mille formes. On conçoit à peine le vertige d'orgueil qui persuadait à cet homme que l'univers entier avait déraisonné jusqu'à lui ; et, ce qui est bien remarquable, jamais il n'a le ton plus méprisant que lorsqu'il est lui-même sur le point de déraisonner de la manière la plus choquante.

« Les anatomistes, dit-il, ont fait quelques bonnes

---

(1) SPIRITUS, *procul dubio, motûs fons est.* (De Augm. Scient. lib. IV, cap. 3 n° 8. Opp. tom. VIII, p. 238)

(2) *Satis jejunè.* (Ibid.)

« observations sur le mouvement animal ; d'autres en « ont fait de tout aussi justes sur le rôle que joue « l'*imagination* dans ce mouvement (1) ; mais on n'a « point encore recherché avec attention *comment les* « *compressions, les dilatations et les agitations de l'*ES- « PRIT *peuvent mouvoir le corps en tout sens.* »

Nous commençons à comprendre : l'esprit n'est qu'un fluide, et il s'agit de savoir comment il meut le corps ; ce qui est assez difficile, un peu moins cependant que de nous apprendre ce qui meut l'esprit ; mais Bacon va nous montrer la source de l'erreur.

« Il ne faut pas s'étonner qu'on n'y ait rien compris,

---

(1) Le mot d'*imagination* est ici excessivement mal placé ; Bacon le préfère cependant à celui de *volonté*, parce qu'il est moins intellectuel et plus *passif*. Il dit donc : *C'est l'imagination qui détermine et dirige le mouvement volontaire ;* de manière que le *mouvement volontaire n'est ni produit ni régi par la volonté.*

Par la même raison les philosophes du dernier siècle évitent, autant qu'il est possible, le mot de *pensée* et lui préfèrent celui d'*idée*. C'est une remarque que l'on peut faire à toutes les pages de Locke et de Condillac. En écrivant sur *l'origine des idées*, ces philosophes savaient bien dans leur conscience que leurs livres disparaîtraient d'eux-mêmes, écrasés par le poids du ridicule, s'ils avaient seulement changé le titre et écrit *sur l'origine des pensées*. Ils préféraient donc le mot *idée* qui rappelle une image, et se rapporte moins à l'action de l'esprit qu'à celle des objets extérieurs sur l'esprit.

« puisque l'âme sensible elle-même a passé jusqu'à « présent plutôt pour une ENTÉLÉCHIE et une simple « fonction que pour une substance ; mais depuis qu'on « sait *enfin* que cette âme est une substance corporelle « et *matériée* (1), il devient nécessaire de rechercher « comment l'*esprit*, c'est-à-dire *un air* (AURA), une « vapeur si légère et si *tendre* (2), peut remuer des « corps si grossiers et si durs. »

---

(1) *Substantiam corporem et* MATERIATAM. (De Augm. Scient. loc. cit., p. 238.)

Les anciens philosophes imaginèrent une certaine matière primitive, si connue sous le nom de *hylê* (ὕλη), indifférente à toutes les formes, et attendant la *forme* pour devenir *ceci* ou *cela*. (*V.* p. c. Arist. de An. II, p. 1.) Or, cette matière ainsi *abstraite* déplaisait à Bacon qui la trouvait trop métaphysiqne. (*Vid.* inf.) Pour maintenir donc *la pureté du dogme*, comme il convient *au religieux pontife des sens* (sup., p. 1) Bacon ne déclare pas seulement l'âme sensible, *substance corporelle*, mais de plus *matériée*.

Ne craignez pas qu'il dise *rare*, *raréfiée*, *subtile*, *volatile*, *etc.*, car jamais il n'a rien touché de tout cela. Il dira donc *tendre*, parce qu'il a souvent appuyé son doigt sur de la cire et sa tête sur un coussin. Tout à l'heure il a dit que l'air était *tendre* pour recevoir les impressions, et précédemment il nous a fait admirer la terre si dure et si pesante, supportée néanmoins, par un véritable miracle, sur l'air, *qui est si tendre*. (Tom. I, p. 196.)

(2) *Quibus nexibus aura tam pusilla et tenera corpora tam crassa et dura in motu ponere possit.* (Ibid., p. 238, 239.)

Nous *savons* maintenant ce que Bacon *savait* sur l'origine du mouvement spontané ; il en faisait un objet de pure mécanique ; il croyait que l'*esprit* (qui est un *gaz*) poussait le corps de l'animal, comme le marteau pousse un clou ; et mettant à part la petite question de savoir comment et par qui l'*esprit* lui-même était poussé, ce puissant génie invitait tous ses frères les humains, à rechercher (puisque c'était encore lettre close), par quels efforts inconnus quelque chose *d'aussi tendre qu'un air* pouvait remuer des corps aussi grossiers et aussi durs que ceux de l'éléphant, par exemple, ou de la baleine ; car s'il ne s'agissait que d'une puce on pourrait s'en tirer.

Observons encore l'incroyable assertion de Bacon, *que ce qui avait principalement égaré les observateurs jusqu'à lui, sur le sujet de l'âme sensible, c'est qu'on l'avait prise plutôt pour une* entéléchie *ou simple fonction que pour une substance* (1).

Est-ce mauvaise foi, est-ce ignorance ? je l'ignore ; mais certainement c'est l'un ou l'autre. Tous ceux qui ont droit de parler de la philosophie ancienne, c'est-à-dire tous ceux qui l'ont étudiée, savent qu'en écartant toutes les questions sur les véritables limites données à la signification de ce mot par le philosophe qui l'inventa, il signifie au moins, très certainement, l'*acte d'une puissance substantielle.* Comment donc peut-

(1) *Vid.* Joh. Augm. Ernesti Clavem Ciceroniam in Ἐντελέχεια.

on dire que l'*âme sensible* a été prise pour une *entéléchie* ou simple *fonction* (1), tandis que l'entéléchie n'est que *la puissance considérée dans son état d'action ;* de manière que *la puissance est à l'entéléchie ce que l'œuf est au poulet* (2). Jamais donc on n'a pu prendre l'âme sensible pour un acte simple, puisqu'elle est supposée substance et puissance par là même qu'elle produit un acte, ou, pour mieux dire, puisque ce mot ne peut signifier qu'*une action substantielle*.

Au reste, je doute beaucoup que Bacon se soit trompé sur le véritable sens de ce mot, ou qu'il ait cherché à s'en instruire ; il avait, en l'employant, une vue profonde relativement à son but général. Il avait lu dans Cicéron que, l'esprit n'ayant rien de commun avec la matière, il fallait lui donner un nom particulier exclusif de toute idée matérielle, et que, dans cette vue, Aristote avait inventé celui d'*entéléchie*, *dont les éléments expriment* l'autocinésie *et la perpétuité* (3). Il n'en fallait

---

(1) *Pro entelechiâ et functione quâdam.* (*Bac. loc. cit. p.* 238.)

(2) Τὸ ὠὸν κατὰ δύναμιν μὲν νεοσσὸς ἐστι, κατ' ΕΝΤΕΛΕΧΕΙΑΝ οὔκ ἐστι. (Sext. Emp. 6. Mathem. X. 340, cité par Ernesti au mot *Entelechia*, loc. cit.)

(3) *Quintum adhibet* (principium Aristoteles) *vacans nomine, et sic ipsum animum* Εντελεχίαν *vocat, novo nomine, quasi quamdam continuam motionem et perennem,* ἀπὸ τοῦ ἐντελὲς ἔχειν. (Cic. Tusc. Quæst. I, 10.)

Les mots reçus d'*autopsie*, d'*autonomie* et peut-être d'*au-*

pas davantage pour déterminer Bacon à transporter à l'âme sensible l'*entéléchie* d'Aristote, comme le *spiraculum* de la Bible, afin de confondre les notions en confondant les mots, et de réunir toutes les idées des différentes puissances de l'homme, distinguées par les philosophes, dans cette seule et unique puissance qu'il a déclarée *matière matériée*.

Qui sont donc ces philosophes, prédécesseurs de Bacon, qui ont tâché d'appliquer le nom d'*entéléchie* à l'âme sensible considérée comme puissance séparée de l'intelligence? Il n'en cite et n'en pouvait citer aucun.

Aristote n'est point du tout le complice de Bacon dans tout ce qu'on vient de lire ; il s'est même exprimé sur ce grand sujet d'une manière qui n'a pas été assez remarquée. Il est bien vrai qu'il ne regarde point l'âme

---

tocratie semblent demander celui d'*autocinésie* pour exprimer le *mouvement de soi*.

Tout mouvement n'étant qu'un effet, le bon sens antique cherchait un premier moteur qui n'en eut pas lui-même, et il lui attribuait l'*autocinésie*, pour éviter ce qu'on appelle le *progrès à l'infini*. L'école aussi a dit : *Omne mobile à principio immobili.* (*Tout mouvement part d'un principe immobile.*) Plus souvent qu'on ne le croit l'école à raison et s'exprime très-bien : ici elle n'a fait que traduire Aristote : Τὸ πρώτως κινοῦν ἀκίνητον. (De Gen. et Corr. XII, 7.)

On voit de reste que l'*autocinésie* et l'immobilité du premier principe reviennent au même. *Sans se remuer physiquement*, c'est-à-dire, *en se mouvant lui-même et de lui-*

sensible comme une substance séparée (1), et il est bien vrai encore qu'il refusait l'*autocinésie* à l'âme en général, comme Ernesti l'a observé à l'endroit cité ; il ne prétendait point en cela dégrader l'âme ; il voulait au contraire l'exalter en ajoutant tout de suite : *Mais comme je l'ai prouvé plus haut, il n'est point nécessaire que ce qui meut soit mu* (2). Voilà le grand mot que l'école a répété sous une autre forme, comme on vient de le voir.

Lorsqu'il s'agit d'ailleurs de l'âme intelligente, proprement dite, on le voit pencher visiblement du côté de la vérité : *Quant à l'intelligence*, dit-il, *ou puissance ra-*

---

même à sa manière, il produit le mouvement physique dans les corps. Il n'y a rien de si clair pour la conscience qui ne dispute pas.

(1) Les mots de *substance séparable* et *inséparable* ont été fort employés par les scolastiques après Aristote. On demande, par exemple, « si dans l'animal l'âme sensible ou la « vie est une *substance séparable* qui subsiste à part, indé« pendamment du corps animal ? » Et sur cette question Aristote s'est déterminé pour la négative. (Arist. de An. lib. II, cap. 2.)

(2) Ισως γὰρ οὐ μόνον ψευδὸς ἐστι τὸ τὴν οὐσίαν αὐτῆς τοιαύτην εἶναι οἵαν φασὶν οἱ λέγοντες εἶναι τὴν ψυχὴν τὸ κινοῦν αὑτὸ ἢ δυνάμενον κινεῖν· ἀλλ' ἕν τι τῶν ἀδυνάτων τὸ ὑπάρχειν αὐτῇ κίνησιν. (Arist. Ibid. lib. I, cap. 3.)

Οτι μέν οὖν οὐκ ἀναγκαῖον τὸ κινοῦν καὶ αὐτὸ κινεῖσθαι πρότερον εἴρηται. (Ibid.)

tionnelle, rien n'est encore démontré ; néanmoins il paraît qu'on doit la regarder comme un genre d'âme à part et seule séparable, comme l'éternel est distingué du corruptible (1).

On aime encore l'entendre ajouter : *Il ne paraît pas, comme quelques-uns l'ont pensé, que l'âme meuve le corps qu'elle anime par la simple transmission d'un mouvement semblable à celui qu'elle lui communique, mais bien par un certain acte de la volonté et de l'intelligence... On ne saurait lui attribuer l'étendue.... L'esprit est* UN..... *non comme une grandeur quelconque qui est une, mais comme l'unité numérique. Il est simple, car s'il avait des parties, par quelles de ces parties de lui-même penserait-il ?... Serait-ce par une ou plusieurs ? Dans ce dernier cas, un même et unique principe pensant pourrait donc avoir plusieurs et même une infinité de pensées sur le même objet et dans le même temps, ce qui est contre l'évidence. Dans la première supposition* (c'est-à-dire que l'esprit ne pense que par l'une de ses parties) *à quoi servent les autres ? ou bien même pourquoi est-il étendu ?* (2)

---

(1) Περὶ δὲ τοῦ νοῦ καὶ τῆς θεωρητικῆς δυνάμεως οὐδέπω φανερὸν. Αλλ' ἔοικε ψυχῆς γένος ετερον εἶναι, καὶ τοῦτο μόνον ἐνδέχεται χωρίζεσθαι καθάπερ ἀΐδιον τοῦ φθαρτοῦ. (Ibid. II, 2.)

(2) Ενιοι δὲ καὶ κινεῖν φασὶ τὴν ψυχὴν τὸ σῶμα ἐν ᾧ ἐστιν ὡς αὐτὴ κινεῖται..... Ολως δὲ οὐχ οὕτω φαίνεται κινεῖν ἡ ψυχὴ τὸ ζῶον, ἀλλὰ διὰ προαιρέσεως τινος καὶ νοήσεως.... Πρῶτον μὲν οὖν οὐ καλῶς τὸ λέγειν τὴν ψυχὴν μέγεθος εἶναι... Ο δὲ νοῦς εἷς... ὡς ὁ ἀριθμὸς, ἀλλ' οὐχ

C'en est, assez, je pense, pour faire sentir que ce philosophe célèbre, s'il avait lu la Bible, aurait parlé un peu mieux que Bacon sur le *souffle*, et pour démontrer, au moins que, même sans la Bible, l'esprit humain n'est pas tout à fait réduit à ne pouvoir se former *aucune idée* d'une substance étrangère à la *matière matériée*.

Et, parmi toutes les expériences qu'on peut faire sur la science et la bonne foi de Bacon, celle-ci est sans contredit l'une des plus remarquables.

Passant à l'origine du mouvement en général, je crois devoir d'abord exposer les idées d'Aristote sur ce point :

ὡς μέγεθος· διόπερ ὀυδὲ νοῦς οὕτω συνεχὴς, ἀλλ'... ἀμερὴς... Πῶς γὰρ δὴ καὶ νοήσει μέγεθος ὢν ὁτῳοῦν τῶν μοριων τῶν αὐτοῦ... Εἰ δὲ καὶ κατὰ μέγεθος, πολλάκις ἢ ἀπειράκις νοήσει τὸ αὐτὸ· φαίνεται δὲ καὶ ἅπαξ ἐνδεχόμενον. Εἰ δὲ ἱκανὸν θίγειν ὁτῳοῦν τῶν μορίων, τί δεῖ κῦκλῳ κινεῖσθαι, ἢ καὶ μέγεθος ἔχειν. (Arist., Ibid. lib. I, cap. 3.)

On pourrait croire au premier coup d'œil que la traduction que je présente de la première phrase contredit le texte ; mais le second coup d'œil l'aura bientôt justifiée. Le grec dit mot à mot : *Quelques-uns pensent que l'âme meut le corps qu'elle anime, comme elle est mue elle-même.* Aristote, toujours avare de paroles, aurait pu ajouter : *c'est-à-dire matériellement, et à la manière des corps qu'elle meut ; mais il n'en est rien, car elle n'agit dans ce cas que d'une manière inexplicable et qui lui est particulière, c'est-à-dire par un acte seul, etc.*

Comme il ne saurait y avoir de doute sur cette explication, je ne veux point disserter.

en premier lieu, parce qu'il ne me serait pas possible de m'exprimer mieux ; et secondement, parce qu'en réfutant une calomnie avancée par deux hommes distingués contre ce philosophe trop négligé de nos jours, la question en demeurera beaucoup mieux éclaircie. Nous entendrons parler ensuite Bacon et ses disciples.

Aristote, dans sa métaphysique, a posé les principes suivants :

« L'être-principe exclut de sa nature l'idée de la « matière (1).... Ainsi le principe est esprit (2)... La « matière ne peut être mue par elle-même, mais seule- « ment par une *puissance artiste* (3). Ce principe doit « être éternel et actif.... Il y a des êtres qu'on peut « appeler *moyens*, parce qu'ils sont alternativement « mus et mouvants ; d'où il suit qu'il doit y avoir aussi « quelque chose qui meuve sans être mu, et que ce « principe doit être éternel, substance et action (4). En « lui donc la puissance ne précède pas l'acte, puisque « son action est lui-même ; s'il en était autrement rien

---

(1) Ετι τοίνυν ταύτας δεῖ οὐσίας εἶναι ἄνευ ὕλης· ἀϊδίους γὰρ δεῖ, κ. τ. λ. (Arist. Metaph. lib. XII, cap. 5.) Τὸ δὲ τί ἦν εἶναι οὐκ ἔχει ὕλην τὸ πρῶτον· ἐντελέχεια γὰρ. (Ibid. 8.)

(2) Αρχὴ ἡ νόησις. (Ibid. VII.)

(3) Οὐ γὰρ ἡ γε ὕλη κινήσει αὐτὴ ἑαυτήν, ἀλλὰ τεκτονική. (Ibid. cap. VII.)

(4) Αἴδιον καὶ οὐσία καὶ ἐνέργεια οὖσα. (Ibid. cap. VII.)

« n'aurait pu commencer (1). Il est ainsi démontré « qu'il existe un être éternel, immuable par essence et « séparé du sensible (2), et de ce principe dépendent le « ciel et la nature (3). La vie lui appartient aussi par « essence, car l'action de l'intelligence est vie, et lui- « même est action ; et l'action par essence constitue la « vie excellente et éternelle de cet être (4). Nous pensons « donc que Dieu est le VIVANT éternel et très bon au- « quel appartient la vie et la durée sans fin ; car *Dieu* « *n'est que vie et éternité* (5). Il resterait à savoir s'il y « a un ou plusieurs principes des choses. Sur ce point « nous rappellerons seulement que ceux qui se sont dé- « cidés pour la pluralité n'ont rien dit de plausi- « ble (6) ;..... car le principe de l'existence ou l'être im-

---

(1) Δεῖ ἄρα εἶναι ἀρχὴν τοιαύτην ἧς ἡ οὐσία ἐνέργεια... Ἀλλὰ μὴν εἰ τοῦτο (sc. πρότερον εἶναι τὴν δύναμιν) οὐδὲν ἔσται τῶν ὄντων. (Ibid. cap. VII.)

(2) Οτι γὰρ ἔστιν οὐσία τὶς ἀΐδιος καὶ ἀκίνητος καὶ κεχωρισμένη τῶν αἰσθητῶν, φανερὸν ἐκ τῶν εἰρημένων. (Ibid.)

(3) Εκ τοιαύτης γαρ ἀρχῆς ἤρτηται ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ φύσις. (Ibid. cap. VII.)

(4) Φαμὲν δὲ τὸν ΘΕΟΝ εἶναι ζῶον ἀΐδιον ἄριστον. (Ibid)

(5) Ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχὴς καὶ ἀΐδιος ὑπάρχει τῷ Θεῷ. ΤΟΥΤΟ ΓΑΡ ὁ ΘΕΟΣ. (Ibid. cap. VII.)

Tout lecteur se rappellera sans doute l'expression de DIEU VIVANT, si familière à la Bible.

(6) Αλλὰ μεμνῆσθαι τὰς τῶν ἄλλων ἀποφάσεις ὅτι περὶ πλήθους οὐδὲν εἰρήκασιν ὅ τι καὶ σαφὲς εἰπεῖν. (Ibid. cap. VIII.)

« mobile, qui est la source de tout mouvement, étant « pure action, et par conséquent étranger à la matière, « est donc encore UN en raison et en nombre.... Tout « le reste n'est qu'une mythologie inventée par la po- « litique pour la croyance de la multitude et pour le « bien public (1). »

Dans le cours de ces trois chapitres, qui présentent sur l'origine du mouvement des principes un peu différents de ceux de Bacon, Aristote remarque avec une très grande justesse *que les deux seuls mobiles de l'homme sont la vérité et l'amour* (2); en effet, il ne s'agite que pour connaître ou pour jouir. Dans le fond

---

(1) Τὸ δὲ τί ἦν εἶναι οὐκ ἔχει ὕλην τὸ πρῶτον· ἐντελέχεια γαρ. (Sup. p. 66, note 1.) EN μὲν ἄρα καὶ λογῷ καὶ ἀριθμῷ τὸ πρῶτον κινοῦν ἀκίνητον ὄν. (Ibid. cap. VIII.) Τὰ δὲ λοιπὰ μυθικῶς ἠδη προσήχθη πρὸς τὴν πειθῶ τῶν πολλῶν καὶ πρὸς τὴν εἰς τοὺς νόμους καὶ τὸ συμφέρον χρῆσιν. (Ibid.)

Je ne prétends point examiner ici, après tant d'autres, quelle était la véritable opinion d'Aristote sur la première des questions; mais cependant, après qu'on a lu les textes précédents qui ne sont pas forgés, que penser d'un grave et sage philosophe qui nous dit sans balancer : *Les Epicure, les Démocrite, les Aristote, en un mot* LES ATHÉES, etc. (Précis de la Philos. de Bacon, tom. II, p. 187.) C'est ainsi que de nos jours les anciens sont connus et jugés! J'espère n'être point désavoué par les maîtres, si je doute que Clarke ait rien ajouté aux sublimes axiomes que je viens de citer.

(2) Τὸ ὀρεκτὸν καὶ τὸ νοητον κινεῖ ου κινούμενον. (Ibid. cap. VII.)

même tout se réduit à l'amour, car l'homme ne poursuit que ce qu'il aime. Si l'on demande donc à Aristote *comment tout est mu par le principe immobile*, le philosophe répond : *Il meut comme l'objet aimé* (1).

A propos de ce texte, Le Batteux dit dans son bel ouvrage *sur le Principe actif de l'univers* : « Mosheim, « dans ses notes sur Cudworth (ad Cudw. in-f°, p. 187), « explique le texte d'Aristote d'une manière ingé« nieuse : *Il fallait*, dit-il, *remonter à une première « cause du mouvement pour éviter le progrès à l'infini ; « donc il fallait un être mouvant sans être mu : mais « comment un être peut-il mouvoir sans être mu lui« même ? Aristote, n'ayant pas de réponse, jette en avant « la cause finale... C'était se tirer d'affaire avec adresse « par de belles paroles qui ne signifient rien* (2). »

Bacon n'aurait pas dit plus mal, et Le Batteux n'aurait pas dû s'en fier à Mosheim, qui le trompa complètement avec son *explication ingénieuse* qui calomnie Aristote, au lieu de l'expliquer. Il n'est pas question de *cause finale* dans tout ce qu'on vient de lire, et il est encore moins question d'expliquer ce qui est parfaitement clair. Ces paroles, *le principe meut comme l'objet aimé*, ne contiennent qu'une explication donnée en passant et par voie simple de comparaison. *Ce que vous*

(1) Κινεῖ δὲ ὡς ἐρώμενον. (Ibid. cap. VII.)

(2) Huitième mémoire *sur le Principe actif de l'univers*, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, in-4°, tom. XXII. p. 65.

aimez, dit Aristote, *vous attire et vous meut sans se mouvoir : c'est ainsi que le premier moteur remue tout.*

Si ce sont là *de belles paroles*, on ne dira pas au moins qu'Aristote en abuse, puisqu'il n'en emploie que trois, ΚΙΝΕΙ ΩΣ ΕΡΩΜΕΝΟΝ. Certainement il ne verbiage pas. *Aristote*, dit Mosheim, *n'avait pas de réponse.* Comment donc ? Aristote ne pouvait répondre à cette question : *Comment un être peut-il mouvoir sans être mu* ? La réponse se présente cependant d'elle-même, et jamais elle ne changera : *Vous faites pitié* ; c'est tout ce qu'on doit répondre. *Un être matériel ne peut en mouvoir un autre sans être mu :* sans doute, mais ce n'est pas de quoi il s'agit. *Un être d'un ordre supérieur ne peut-il mouvoir un corps, sans être mu lui-même ?* c'est la question, ou plutôt ce n'en est pas une. Aristote pose en principe que *la matière, comme matière, est purement passive, et que, dès qu'il s'agit d'action, on sort du cercle matériel ; et cela se voit*, dit-il, *dans les ouvrages de l'art comme dans ceux de la nature : car ce n'est point le bois qui fait un lit, c'est l'art* (1) ; il ajoute : *La chaleur peut être considérée comme le feu dans la ma-*

---

(1) Η ὕλη, ἡ ὕλη, παθητικόν. (Arist. de Gener. et Corrup. lib. I, cap. VII.)

Τῆς ὕλης τὸ πάσχειν ἔστι καὶ κινεῖσθαι· τὸ δὲ κινεῖν καὶ τὸ ποιεῖν ἑτέρας δυνάμεως. Δηλόν δὲ καὶ ἐπὶ τῶν τέχνῃ, καὶ ἐπὶ φύσει φενομένων· οὔτε γὰρ αὐτὸ ποιεῖ.... Οὐ τὸ ξύλον κλίνην, ἀλλ' ἡ τεχνή. (Ibid. lib. II, cap. IX.) Τὸ μὲν πῦρ ἔχει ἐν ὕλῃ τὸ θερμόν· εἰ δὲ τι εἴη χωριστὸν θερμόν τοῦτο οὐδὲν ἂν πάσχοι. (Ibid. loc. cit. lib. I, cap. VII.)

tière ; mais si on la considère comme substance séparée, elle cesse d'être passive et n'est plus matière.

On vient de le voir employer toutes les forces de son esprit et toute la perfection de sa langue pour établir que le principe du mouvement est *un, immatériel, intelligent* et *substantiellement actif*. Que veut donc dire Mosheim, lorsqu'il avance sérieusement qu'*Aristote ne trouvait pas de réponse* à la question proposée ? Il cache ce que ce philosophe a dit, et il lui fait dire ce qu'il n'a pas dit : c'est une manière commode de juger les hommes.

Lucrèce disait après ses maîtres : *Toucher, être touché n'appartient qu'aux seuls corps* (1). Le même sophisme reparaît toujours, comme je l'ai observé ailleurs (2), quoiqu'il ne puisse faire illusion qu'à ceux qui veulent se tromper eux-mêmes. Et depuis quand est-il défendu d'argumenter d'un fait incontestable sous prétexte que la cause en est ignorée ? L'homme ne comprend pas comment sa volonté agite son corps ; le fait en est-il moins incontestable et moins propre à nous conduire à l'origine du mouvement ? Joignez l'inertie de la matière, joignez l'impossibilité manifeste du progrès à l'infini, qui choque même la conscience du bon sens, et vous

---

(1) *Tangere enim et tangi, nisi corpus, nulla potest res.* On répétera éternellement cette insignifiante vérité, sans vouloir absolument s'apercevoir que personne ne la conteste, et qu'il s'agit de toute autre chose.

(2) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, p. 233.

verrez qu'il n'y a rien de plus clair, pour l'homme pur et sensé, que l'origine immatérielle du mouvement.

Mais ce dogme, insupportable pour Bacon, ne l'est pas moins pour ses disciples. La philosophie moderne, en réfléchissant sur l'origine du mouvement, a conservé assez de conscience pour convenir que l'origine du mouvement doit être cherchée *hors de l'univers ;* mais elle se garde bien de dire *hors de la matière :* il lui en coûterait trop de prononcer ce mot, et de rencontrer ainsi l'intelligence dont l'idée seule l'attriste et l'embarrasse.

« L'origine du mouvement, nous dit l'auteur du « *Précis de la philosophie de Bacon*, doit être cherchée, « pour tous ceux qui réfléchissent, *hors de l'univers*, « dont elle est parfaitement distincte (1). »

Là dessus on pourrait croire, au premier coup d'œil, que nous sommes tous d'accord, et que nous voilà enfin conduits à l'auteur unique de toutes choses ; mais combien nous serions trompés !

Le traducteur de Bacon avait dit : *Lorsqu'on soutient que l'attraction agit sur* toutes *les parties de la matière, il ne reste plus rien qui puisse être cause de l'attraction : elle ne peut plus être* effet ; *elle est nécessairement* cause *elle-même.*

---

(1) Lesage de Genève est le premier, je crois, qui a inventé cette puissance *ultra-mondaine*, qui recule Dieu sans oser tout à fait l'exclure. Ce physicien a fourni plusieurs idées *majeures* à l'auteur du *Précis.*

L'argument est précis, et c'était le moment de parler clair, et *de rendre à Dieu ce qui est à Dieu;* mais nous allons entendre une réponse à laquelle on ne s'attendait guère.

Newton, dit le célèbre physicien interprète de Bacon, *s'est mis à l'abri de cette objection* en réservant (1) *une quantité de matière suffisante à produire son éther, qui devenait une cause extérieure de pression* (2).

En tout cela, comme on voit, pas le mot de *Dieu* ni d'*intelligence*. « Newton s'est mis en règle en *réservant* sa matière éthérée » ; on ne s'élève point au-delà.

La bonne foi néanmoins eût exigé qu'en parlant de cet *éther* de Newton, on eût ajouté que, dans la préface de la seconde édition de son Optique, il dit expressément qu'il a présenté *une conjecture* sur la cause de la gravité, *pour montrer qu'il ne la prend point pour*

---

(1) Qui pourrait refuser un sourire à cette expression ? On nous parle de Newton comme d'un créateur attentif à sa besogne et sachant ce qu'il fait. Au lieu d'employer imprudemment toute sa matière (d'où il serait résulté un monde immobile), il en RÉSERVE autant qu'il en faut pour son *éther*, qui remuera tout en pressant tout, comme il arrive toujours.

Ailleurs le même auteur nous dit que *Bacon n'a jamais* MANIFESTÉ *les causes finales dans l'univers.* (*Précis*, tom. II, p. 163, 233.) Il en parle encore comme d'un Dieu, tant il est pénétré de respect pour les physiciens et même pour ceux qui auraient envie de l'être.

(2) *Précis*, tom. II, p. 233.

une propriété essentielle des corps ; qu'à la page 322 de de ce même ouvrage, il déclare qu'il ne décide rien sur la cause de la pesanteur : et qu'enfin dans ses Lettres théologiques, fort connues aujourd'hui, il déclare encore plus solennellement *qu'il laisse à ses lecteurs la question de savoir si l'agent de la gravité est matériel ou immatériel, et qu'une matière brute et inanimée ne peut, suivant lui, agir sur une autre sans un contact immédiat ou sans l'intermède de* quelque agent immatériel (1).

Après des aveux aussi exprès, je ne crois pas qu'il soit permis de changer une conjecture en système arrêté, et l'attribuer sans restriction à un grand homme qui a dit tout le contraire.

Mais toujours il demeure démontré que l'interprète de Bacon n'a besoin de Dieu pour aucun phénomène de l'univers, puisqu'il suppose que, sans sa *matière réservée*, Newton n'aurait pu répondre à ceux qui lui auraient demandé la cause de la gravitation universelle, et qu'il n'a pas même supposé que l'auteur des *Principes* aurait pu en appeler à Dieu.

Mais l'*éther* de Newton (quel que soit le jugement qu'on en doit porter) n'étant point adopté par l'interprète de Bacon, quelle est donc cette *cause* merveilleuse, ce principe moteur, absolument *distinct de l'univers* et

(1) Bibliot. britann. févr. 1797, vol. IV, n° 18 et n° 30, p. 192. Lettres de Newton au Dr Bentley, 26 janvier 1692 et 11 février 1693. Les savants auteurs de ce journal relèvent

ignoré jusqu'à nos jours ? — Ce sont les ATOMES GRAVIFIQUES, autrement dits ULTRA-MONDAINS. C'est *Lesage* de Genève qui le premier a découvert cette puissance, qui recule Dieu décemment sans l'exclure tout à fait. On appelle ces atomes *gravifiques*, parce qu'ils sont plus particulièrement les auteurs de la gravité; et on les appelle encore *ultra-mondains*, parce qu'ils *sont* ou qu'ils *étaient* placés hors de notre système (1). Ils furent UNE FOIS (2) lancés par le créateur, au commencement des choses ; « ils sont les « agents de la *gravité*, de la *cohésion*, de l'*expansibilité*

---

justement l'erreur de d'Alembert, qui attribue à Newton l'opinion de la gravité essentielle que ce dernier désavoue expressément. Il serait temps, en effet, de n'y plus revenir.

(1) S'ils sont placés *hors de notre système*, ils sont donc placés *dans un autre.* — Et que font-ils là, bon Dieu ! avec la force et le talent que nous leur connaissons, que ne peuvent-ils pas entreprendre ? — Mais peut-être qu'ils sont placés entre système et système.

(2) Il ne faut pas passer légèrement sur ce mot UNE FOIS ; il est classique et reparaît souvent. On n'ose pas tout à fait chasser Dieu de l'univers, mais on lui dit : *Agissez* une fois pour toutes, *nous voulons bien y consentir; donnez le premier coup, à la bonne heure ; mais qu'ensuite il ne soit plus question de vous, s'il vous plaît.*

« en un mot, de tous les mouvements *purement physi-*
« *ques* (1) qui ont lieu dans l'univers (2). »

Il y a plus : « la formation des *grands corps dans*
« *l'espace* (3), le mouvement de rotation et celui de
« projectile ont été produits de même par une cause
« distincte de l'univers », et Bacon pressentit cette dé-
couverte.

« Il ne doutait pas que, lorsque les hommes feraient
« usage de tous leurs moyens, ils ne parvinssent assez
« avant dans la connaissance de l'univers pour juger
« qu'il ne fut pas formé *par des causes qu'il eût en lui-*
« *même* (4). »

Tel est donc le dernier résultat de toute la métaphy-

---

(1) On rirait mal à propos de cette expression *mouvements purement physiques* (comme s'il y en avait d'autres) : c'est une ellipse philosophique, qui signifie *mouvements produits par une cause purement physique.*

(2) *Précis*, etc., tom. II, p. 117, 123.

(3) Si l'on disait, *ore rotundo*, que *l'univers* a été *créé* ou *produit*, ou seulement *formé* par une force matérielle et aveugle, on pourrait choquer une foule d'oreilles encore mal apprivoisées ; mais si, au lieu de l'*univers*, on dit seulement *les grands corps dans l'espace*, le synonyme choque moins. Les jurisconsultes romains ont fort bien dit : *Expressa nocent ; non expressa non nocent.*

(4) Avec la permission de l'estimable auteur du *Précis*, jamais Bacon n'y a pensé : il extravaguait autrement. Néan-

sique de Bacon tirée de ses propres paroles et de celles de ses fervents disciples.

On ne saurait avoir une métaphysique saine avant de s'être procuré par d'immenses travaux une physique perfectionnée, qui est une science réelle. Le spectacle de l'univers ne prouve point un auteur intelligent; et nous n'avons pas le droit de voir une seule cause finale dans la nature, jusqu'à ce qu'on ait pénétré la profondeur et la hauteur *des mystères de la nature* (1), *jusqu'à ce que la physique ait prouvé que le premier moteur est étranger à l'univers.*

Mais lorsque la physique a fait enfin son chef-d'œuvre en prouvant ce grand théorème, que saurons-nous enfin ?

Nous saurons *que cette* cause, *tant et si péniblement cherchée, est un agent purement matériel, et que c'est lui qui a formé* les grands corps dans l'espace, *c'est-à-dire,* l'univers.

---

moins il est vrai que par ses principes généraux il est devenu, sans le savoir, le père des *atomes ultra-mondains.* Quel libertin connaît tous ses enfants?

(1) Mais quel temps n'a-t-il pas fallu pour que les observations et les expériences faites par la succession des hommes, étant rassemblées, combinées, généralisées, suivant les règles de Bacon (excellent!) nous aient rapprochés de cette hauteur et profondeur de la connaissance de la nature ? (Ibid. p. 233.)

Tous les athées en chœur adresseront de solennelles actions de grâces aux auteurs de cette noble théorie. Ils diront : « L'ordre de la nature ne nous gêne plus ; « par vous, la question est portée au-delà de notre « système, dans un vide où les arguments manquent à « nos adversaires. Que ne vous devons-nous pas ? Vous « avez chassé Dieu de l'univers. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est d'entendre l'auteur du *Précis de la Philosophie de Bacon* gronder sérieusement *M. Lasalle* ET SES SEMBLABLES (1), *qui veulent se passer d'une cause distincte de l'univers pour expliquer le mouvement des planètes* (2). Tout homme qui n'entendrait pas l'argot croirait qu'il s'agit ici de Dieu ; mais point du tout, il s'agit uniquement des *atomes gravifiques*. En vérité, ce n'était pas la peine de tancer le traducteur de Bacon, dont je suis certainement le *semblable*, si le *moteur matériel* et *ultra-mondain* lui paraît le comble du délire philosophique et la honte de l'esprit humain.

Il est bien remarquable qu'après avoir accordé à Newton une absolution plénière, fondée sur ce qu'il avait *réservé assez de matière pour faire mouvoir la*

---

(1) Expression très dure et très déplacée à l'égard d'un auteur vivant, et qui, dans une foule de notes jointes à sa traduction, a fait preuve d'un talent très distingué, quoique très malheureusement employé.

(2) *Précis de la Philosophie de Bacon*, tom. II, p. 210.

matière (1), le même auteur ne se rappelant plus ou ne voulant pas se rappeler ce qu'il avait dit, observe « que « Newton n'avait fait que reculer la difficulté au lieu « de la résoudre, puisqu'on est toujours en droit de lui « demander quel est le moteur de l'éther (2) », comme si la même objection ne frappait pas sur le *moteur ultra-mondain*, ou comme si Newton n'avait pas eu assez d'esprit pour faire agir Dieu UNE FOIS ! Nous sommes certainement autorisés à croire que la contradiction n'est qu'apparente, que ces mots *une fois* n'ont été mis là que pour adoucir la thèse et éviter le bruit, mais que du reste, le moteur *authypostatique* n'a pas eu plus besoin de Jéhovah pour se mouvoir que pour exister.

---

(1) Ibid. p. 233.

(2) *Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se développe comme il peut !* (Bossuet, *Oraison fun. de Marie-Thérèse d'Autriche.*) En effet, il n'y a rien de si petit que cette pensée, qui repose uniquement sur une grossière analogie du pouvoir humain.

CHAPITRE XVI

DES SENS ET DU PRINCIPE SENSIBLE

Ce n'était point assez pour Bacon d'avoir combattu l'immatérialité d'une manière oblique dans ses réflexions sur l'esprit ; son génie *matérié* le pousse encore à l'attaquer de front dans un ordre inférieur, où il ne se croyait nullement gêné. Voyons, d'abord, de quelle manière il envisageait les organes de la sensation.

« Il y a, dit-il, une très grande analogie entre les affections des corps sensibles et celles des corps insensibles (1) : la seule différence qui les distingue, c'est que, dans les premiers, il y a un *esprit* (2). »

---

(1) Bacon ne dit point, *entre l'animal et la matière brute* mais *entre les corps sensibles et insensibles*. Ce qui ne paraît pas important l'est beaucoup. Il n'y a pas une ligne, dans toute cette théorie, qui ne mène au matérialisme.

(2) *Accedit spiritus.* — Pas davantage ! En effet, nous verrons que c'est très peu de chose. (De sect. Corp. n° VIII. De cons. corp. *quæ sensu prædita sunt, etc.* Opp. t. IX, p. 123.)

Parmi ces analogies, il cite celle de l'œil et du miroir (ou de l'eau) et celle de l'ouïe et de l'écho, qu'il appelle (l'écho) *un obstacle dans un lieu caverneux* (1).

A l'égard du tact en particulier, il observe sagement que les *corps morts* (c'est-à-dire *bruts*) peuvent être frappés, déchirés, brûlés, martelés, etc., tout comme l'animal ; la SEULE différence entre les uns et les autres, c'est que dans les premiers l'action ne se manifeste que par l'effet (2), au lieu que dans le second elle ne se manifeste que par la douleur, à cause de l'*esprit* qui est présent partout (3).

---

(1) Il n'y a rien de si vague que ce mot d'*obstacle;* car tout corps est *obstacle*, et tout obstacle n'est pas un *écho*. Où avait-il pris d'ailleurs que l'écho suppose une caverne ? Enfin, ce qui est plus essentiel, l'écho est l'image de la *parole* et non celle de l'*ouïe*. Bacon a l'art de condenser l'erreur avec son *froid potentiel*, et de se tromper de trois ou quatre manières dans la même ligne.

(2) Que veut-il dire ? est-ce que la douleur n'est pas aussi un *effet?*

(3) *Permanante per omnia* SPIRITU. (Ibid., p. 133.) — Quelque faible reflet de la doctrine des alchimistes étant parvenu jusqu'à Bacon, il croyait *que tout corps renferme un esprit* ou une substance pneumatique. *Omne tangibile habet pneumaticum sive spiritum copulatum et inclusum.* (Hist. densi et rar. nº XII. Opp. tom. IX, p. 60.) Mais ce mot d'*esprit* désigne toujours sous sa plume une substance matérielle. L'*esprit* de la pierre ne sent pas, l'*esprit* d'un animal sent ; c'est la *seule* différence, et c'est toujours de la matière.

Qu'est-ce donc qu'un sens ? c'est un TROU qui laisse passer l'impression jusqu'à l'*esprit animal* (1). S'il y avait un *trou* derrière le miroir, celui-ci serait un œil, pourvu seulement qu'il possédât une dose d'esprit animal, *quantùm sufficit;* et si l'œil au contraire n'avait pas de *trou* par derrière, il ne serait qu'un miroir (2), en dépit de l'esprit animal.

Combien un simple et honnête ignorant est supérieur à Bacon ! Qu'est-ce donc que cette fausse science qui se fatigue sans relâche pour se tromper et pour tromper ? Qu'est-ce que cet art funeste d'embellir l'erreur, de la revêtir de couleurs poétiques, de la rendre plausible à force de faux esprit, de raisonnements sans raison et de fantastiques analogies ? Ce qu'il y a de plus mauvais dans le monde, c'est le talent mauvais.

---

(1) *Instantiæ conformes sunt speculum et oculus, et similiter fabrica auris et loca reddentia echo..... Nihil interest inter consensus sive sympathias corporum sensu præditorum et animatorum sine sensu,* NISI *quòd in illis accedat spiritus animalis ad corpus ita dispositum, in his autem absit; adeo ut, quod sint consensus in corporibus inanimatis, tot possint esse sensus in animalibus,* SI ESSENT PERFORATIONES, etc. (Nov. Org. lib. II, n° XXVII. Opp. tom. VIII, p. 126-127.)

(2) *Passiones corporum quæ sensu dotantur et quæ sensu carent, magnum consensum habent,* NISI *quòd in corpore sensibili accedat spiritus. Nam pupilla oculi speculo sive aquis æquiparatur;.... organum autem auditûs obici intra*

Mais ce qu'on vient de lire n'est qu'une espèce d'introduction à la théorie générale de Bacon. Nous allons l'entendre exposer ses pensées sur le principe sensible des principes qu'il tâchera, en vain, de laisser en partie dans l'ombre : il faut les en tirer et les rendre visibles, au point que désormais il n'y ait plus, au moins sur le compte de ce grand historien de la science, que des aveugles volontaires.

Bacon convient d'abord qu'on a beaucoup écrit sur ce sujet, c'est-à-dire tant sur les sens en général que sur les arts particuliers qui en sont l'objet, tels que la perspective et la musique (1). Cependant il remarque deux points capitaux de cette science que l'esprit humain a

---

locum cavernosum conforme est, à quo vox et sonus optimè resultat. (De Sect. corp., n° VII, loc. cit. p. 133.)

Belle analogie vraiment entre la *fabrique* qui reçoit la voix et celle qui la renvoie ! L'œil et le miroir sont tout aussi mal comparés. *Un miroir*, dit M. Lasalle, *ressemble à la prunelle, précisément comme un mur ressemble à une fenêtre.* (Tom. VII, p. 435, n° 263.) — Et ailleurs : *Combien ces deux analogies, par lesquelles il se laisse éblouir, sont faibles et superficielles !* (Tom. V, p. 265.)

(1) Mais tout de suite il ajoute : *Quàm verò nihil ad institutum !* (De Augm. Scient. lib. IV, cap. 3, n° 9. Opp. tom. VII, p. 239.) Il est à naître que cet homme, dont la tête a réuni peut-être plus d'erreurs que tout autre tête humaine, veuille convenir, sans restriction, que jusqu'à lui un autre que lui ait pu avoir raison.

laissés totalement échapper dans toutes ses recherches sur les sens (1). Ces deux points sont, l'un la différence du sens et de la perception, et l'autre la *forme* ou l'essence de la lumière.

Ainsi, *le sens et le sensible* sont au nombre des facultés de l'âme inférieure ou sensible (2), et *l'essence de la lumière* est une partie capitale de la doctrine qui s'exerce sur ce sujet; en sorte que la connaissance de la lumière est une branche de la théorie des sens.

La raison, au premier coup d'œil, est révoltée d'une telle classification; mais lorsqu'on y regarde de près, on s'est bientôt convaincu qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'une absurdité.

L'*esprit* est un fluide; la *lumière* est un fluide : pourquoi ne pas en traiter dans le même chapitre? Pourvu qu'on mêle la matière à tout et que par elle on explique tout, le but général est rempli.

« Les philosophes, nous dit Bacon, auraient dû s'oc-
« cuper avant tout de la différence qui a lieu entre la
« *perception* et le *sens;* examen qu'ils ont négligé et
« qui forme cependant un des points les plus fonda-

---

(1) *Sunt tamen duæ partes nobiles et insignes quas in hâc doctrinâ desiderari statuimus : altera de differentiâ perceptionis et sensûs, altera de formâ lucis.* (De Aug. Scient. Ibid., p. 239.)

(2) *Ad facultates animæ sensibilis præcipuè spectat.... doctrina de sensu et sensibili.* (Ibid., p. 238.)

« mentaux de la philosophie (1). Nous apercevons, en « effet, dans la presque totalité des corps naturels une « faculté manifeste de *perception* et même d'élection, « en vertu de laquelle ils se joignent aux substances « amies et repoussent les autres (2). »

Il joue ici misérablement sur le mot de *perception* pour exprimer ce qu'on a nommé depuis *affinité* ou même *attraction élective ;* et il en cite, ou il croit en citer plusieurs exemples, mêlant, par défaut d'instruction, des choses tout à fait disparates. Les premiers rudiments de la chimie enseignent ce phénomène des affinités que des observations plus exactes peuvent seulement soumettre à de plus grand développements. Mais Bacon, qui veut absolument se fabriquer une langue aussi vide que ses conceptions, et dégrader l'un après l'autre tous les mots qui représentent des idées immatérielles, Bacon, dis-je, est content s'il amène celui de *perception* à ne signifier plus que l'action physique d'un corps sur un autre.

---

(1) *Rem maximè fundamentalem.* (De Augm. Scient. lib. IV, cap. 3, n° 10, p. 239.)

(2) *Videmus enim quasi omnibus corporibus naturalibus inesse vim manifestam percipiendi, etiam electionem quamdam amica amplectendi, inimica et aliena fugiendi.* (Ibid.)

M. Lasalle dit fort bien sur ce passage : *La perception se trouve partout pour ceux qui veulent l'y voir.* (Tom. II de sa trad. p. 19.) Il fait souvent justice de son auteur avec une impartialité qui n'est pas commune chez les traducteurs.

« Nul corps, dit-il, rapproché d'un autre, ne peut le « changer ni en être changé sans une perception pré- « liminaire et réciproque. Le corps *perçoit* les pores par « lesquels il s'insinue; il *perçoit* l'effort d'un autre « corps à qui il cède ; il *perçoit* l'éloignement de celui « qui le retenait et qui se retire ; il *perçoit* la division « de sa masse totale, et lui résiste pendant quelque « temps ; enfin la *perception* se trouve partout. L'air « surtout a une *perception* si exquise du froid et du « chaud, qu'elle surpasse de beaucoup celle du tact « humain, qui est cependant considéré comme la me- « sure du chaud et du froid (1). »

Encore une fois de pareilles idées ne seraient que de pures extravagances, si elles ne se rapportaient pas à un but caché qui doit être mis dans le plus grand jour.

Qu'on se rappelle la doctrine sublime du *trou*. Bacon nous a dit qu'un sens n'est qu'un *trou* (2). Nous savons que, sans cette heureuse ouverture, un œil n'est qu'un miroir, et que par elle un miroir serait un œil. Cette doctrine se lie parfaitement, comme on le voit, avec celle des perceptions ; et si ces différentes idées se trouvent séparées par de grands intervalles dans la masse des Œuvres de Bacon, c'est encore un de ses plus invariables artifices. Sur les points délicats, on le voit toujours disséminer ses pensées ; nulle part il ne dit tout

---

(1) Ibid., p. 239.

(2) Sup., p. 87.

son secret, afin de pouvoir être entendu du lecteur intelligent, sans alarmer la foule. Mais il a été surtout très parfaitement *perçu* par le XVIIIe siècle, qui ne lui pardonne ses erreurs ridicules que par amour pour ses erreurs pestilentielles.

Bacon reprochait donc aux philosophes deux grandes erreurs sur l'article des sens : la première, c'est que les uns ne s'en étaient presque pas occupés ; la seconde, que les autres étaient allés trop loin *en accordant des sens à tous les corps* (1), de manière que, si l'on commet le crime de couper une branche d'arbre, on est exposé à l'entendre gémir comme celle de Polydore (2).

Ce double reproche n'a pas le sens commun ; car tous les philosophes, physiciens, moralistes et métaphysiciens ont parlé des sens bien ou mal ; et si le plus grand nombre d'entre eux a cru voir dans les plantes une *âme végétative*, c'est le comble de l'injustice de la changer en *âme sensitive* que les philosophes n'ont jamais attribuée à la plante, et moins encore à *tous les corps ;* exagération si folle qu'elle n'a pas de nom.

Mais la vérité est la chose du monde la plus indifférente à B con ; il n'a qu'un but, celui de poursuivre l'idée de l'immatérialité partout où il la trouve ; elle le

---

(1) *Alia* (*culpa*) *quòd qui huic contemplationi fortè animum adjecerunt, longiùs quàm par est provecti sunt, et sensum* CORPORIBUS OMNIBUS *tribuerunt.* (De Aug. Scient. Ibid., p. 239-240.)

(2) Virg. (Æn. III, 22 et sqq.)

choque dans un chou comme dans un homme ; et si, pour tourner en ridicule les philosophes qui ont imaginé une *âme végétative*, il ne faut que la changer en *âme sensitive*, c'est un simple tour de main qui n'effraie nullement la conscience de Bacon. Écoutons le reste de son accusation contre les philosophes.

« Ils auraient dû comprendre la différence du sens « et de la perception... Mais les hommes n'ont pas su « discerner avec assez de finesse ce que c'est que l'ac- « tion du sens ; quelle espèce de corps, quel espace de « temps et *quel renforcement d'impression* sont requis « pour que la douleur ou le plaisir s'ensuivent (1) ! »

Ce texte est un des plus précieux qui soient échappés à la plume de Bacon. On voit maintenant toute sa théorie de sensibilité. *Pourvu qu'un corps soit bien disposé, pourvu que l'action du sens ou la perception soit durable et vigoureuse*, la douleur ou le plaisir naîtront dans ce corps, comme la chaleur ou l'électricité. Les philosophes semblent n'avoir nullement compris *la différence de la perception simple et du sentiment* (2), *ni*

---

(1) *At debuerant illi differentiam perceptionis et sensûs.... animadvertere... Verùm homines non satis acutè qualis sit actio sensûs viderunt, atque quod genus corporis, quæ mora, quæ conduplicatio impressionis ad hoc requiratur ut dolor vel voluptas sequatur.* (Ibid.)

(2) *Differentiam inter perceptionem simplicem et sensum nullo modo nosse videntur, nec quatenus fieri possit perceptio absque sensu.* (De Augm. Scient. Ibid., p. 241.) Quoi donc

comment l'une ne suppose nullement l'autre ; cependant ceci n'est qu'une question de mots. Qu'on s'en occupe donc comme d'un objet de la plus haute importance par son utilité et ses nombreuses conséquences (1), puisque l'ignorance de certains philosophes les a égarés au point de les faire croire à une âme *versée* dans tous les corps sans distinction. Ce qui les trompait à cet égard, c'est qu'ils ne voyaient pas que le mouvement, *même du choix*, ne suppose point le sentiment, NI LE SENTIMENT L'AME (2).

Le grand mot est enfin prononcé. Après ce mot, Bacon nous dit sans autre transition : *Quant à la forme de la*

---

aucun philosophe n'a conçu que le sel et l'eau, etc., peuvent s'attirer sans en avoir le sentiment? Ceci ne peut être une erreur de la part de Bacon : c'est nécessairement quelque chose de pis.

(1) *Doctrina imprimis utilis* et ad plurima spectans. (Ibid., p. 240.) Sans doute! elle a d'immenses conséquences, et Bacon n'écrit que pour ses conséquences.

(2) *Neque videbant quo modo motus cum discretione fieri potuerit absque sensu*, AUT SENSUS ADESSE SINE ANIMA. (Ibid.)

Le sentiment est à l'âme sensible ce que la pensée est à l'âme raisonnable. Elle est *en elle*, ou elle est *elle*. Par conséquent, dire que le *sentiment ne suppose pas un principe ou une âme sensible*, c'est dire que le sentiment ne suppose pas le sentiment, et que l'âme sensible peut exister sans âme sensible.

lumière, etc.; et après avoir consacré à ce sujet (l'essence ou la *forme* de la lumière) une de ses pages les plus insensées, il termine par ces incroyables paroles :

Voilà ce que j'avais à dire sur la substance de l'âme tant raisonnable que sensible (1) : de sorte qu'en parlant de l'essence de la lumière, il entend avoir parlé de l'essence de l'âme, *même raisonnable* ! Voici donc, en peu de mots, le résumé de toute sa doctrine sur l'âme et sur les sens.

« Tout corps tangible recèle un *esprit* (2). Cet esprit « n'est point une vertu, une énergie, une entéléchie, ou « autre folie de ce genre (3). »

« Les observateurs superficiels ont appelé les *esprits* « AMES, comme ils prennent une perspective pour une « réalité (4). La vérité est que l'*esprit* est un corps

---

(1) *Atque de doctrinâ circa substantiam animæ* tam rationalis quâm sensibilis.... *hæc dicta sunt ;* dernières paroles du morceau sur la *forme* de la lumière. (De Augm. Scient. lib. IV. cap. 3 n° 12. Opp. tom. VII, p. 242.) Pour la parfaite exactitude de la citation, il faut remplacer les points de suspension par ces mots, *cum facultatibus suis, atque de ejusdem doctrinæ appendicibus.*

(2) Hist. vitæ et nec. can. II. Opp. tom. VIII. p. 451.

(3) *Non est virtus aliqua, aut energia, aut entelechia, au* NUGÆ. (Ibid.)

(4) *They call them* SOULS, *and such superficial speculations they are, like perspectives that shew things inward when they are but paintings.* (Natur. hist. Cent. I, n° 98. Opp. tom. I, p. 290.

« absolument semblable à un autre (1), *excepté qu'il est* « *différent* par sa ténuité et son invisibilité : il est ana- « logue à l'air, mais il en diffère extrêmement (2). »

« Il y a deux esprits dans l'univers, le vital et le « *mortual.* Tout corps animé ou vivant les possède tous « les deux : le premier, qui est celui dont il vient de « parler, en sa qualité simple de corps tangible ; et le « second, en sa qualité particulière d'être vivant. Ces « deux esprits diffèrent surtout en ce que l'esprit *mor-* « *tual* est un fluide discret, de manière que ses diffé- « rentes parties peuvent se trouver mêlées sans se tou- « cher avec les parties des corps solides, où l'esprit est « enfermé comme dans un étui (3), ou comme l'air est « mêlé dans l'écume et dans la neige (4). Au contraire « l'esprit vital est continu, au moyen de certains ca- « naux qu'il parcourt sans la moindre solution de con- « tinuité. Cet esprit se divise en rameux et cellulaire. « Le premier court en petits ruisseaux dans toutes les « parties du corps qu'il anime ; l'autre est ramassé dans « certaines petites cellules, espèces de réservoirs qui

---

(1) PLANÈ *corpus, tenue, invisibile; attamen.... reale.*

(2) *Cognatum aeri, at multùm ab eo diversum.* (Tom. VII, loc. cit.)

(3) *As in an integument.* (Nat. hist. loc. cit. p. 290.)

(4) *Quemadmodum aer permixtus est in nive aut in spumâ.* (Hist. vitæ et nec., ubi sup. not 109, p. 453.)

« fournissent aux ruisseaux (1). » (Il les a vus sans doute.)

Observez l'art perfide de Bacon! *L'esprit vital* n'est point assez grossier pour sa grossière imagination ; c'est l'*esprit mortual* ou le simple gaz qu'il prend pour l'*âme sensible*. A ce fluide commun appartiennent toutes les fonctions animales, l'attraction, la digestion, l'assimilation, etc., ET MÊME LE SENTIMENT (2) ; et pour ne laisser aucun doute sur ses intentions, il ne traite de l'esprit vital qu'après nous avoir débité son extravagante doctrine sur l'esprit commun de tous les corps, ou l'*esprit mortual*.

De plus, c'est dans l'ouvrage *sur l'Avancement des sciences* (3) qu'il se fâche contre l'*entéléchie*, et qu'il affirme qu'on s'est trompé sur l'âme sensible *parce qu'on l'a prise pour une entéléchie, au lieu de la recon-*

---

(1) *Alter ramosus tantùm ;... alter babens etiam cellam... atque in illâ cellâ est fons rivulorum.* (Ibid. p. 453.)

(2) *Attractio, retentio, digestio, assimilatio, etc.* ETIAM SENSUS IPSE. (Ibid. p. 454.) Il faut observer que, dans le passage anglais qui répond à ce texte, Bacon ne nomme point le *sentiment*. (Nat. hist. cent. I, n° 98. tom. I, p. 290.) Il avait d'abord écrit en anglais, ensuite il se traduisit lui-même comme on le voit dans sa lettre à son ami le P. Fulgence, Italien. (Opp. Tom. X, p. 330.) Souvent il est moins hardi dans la partie anglaise, parce qu'il se défiait encore un peu de ses Anglais, qu'il ne croyait pas mûrs.

(3) Lib. IV, cap. 3. Opp. tom. VII, p. 238.

naître pour une substance ; et c'est dans l'*Histoire de la vie et de la mort* (1) qu'il ramène son entéléchie, pour nous dire que l'*âme sensible n'est qu'un gaz commun à tous les corps même inanimés.*

Alors il ne lui restera plus qu'à nous dire, dans un troisième volume (2), « que les *vertus* et les *natures*, « c'est-à-dire les *âmes* (car il faut savoir lire), mises à « la place de ce fluide, sont des *êtres de raison* (3). »

Qu'on se rappelle encore *que la connaissance de l'âme intelligente est une science* abrupte *qui n'appartient qu'à la théologie ; que Dieu forma du limon de la terre, non* le corps de l'homme, *mais* l'homme même ; *que l'âme raisonnable est le* souffle *ou le* spiraculum *de la Bible, tandis que la Bible désigne par ce mot* l'âme vivante *ou* l'animal ; *que l'homme ne peut connaître par sa raison que la matière seule et* les matrices élémentaires ; *que l'âme sensible, la vie, ce qui connaît, ce qui aime, ce qui veut n'est que de la matière* matériée ; *que l'intelligence, la raison et l'appétit sont des facultés qui appartiennent à la même substance, et qu'il faut en rechercher l'origine d'une manière physique ; que le principe du mouvement spontané est purement matériel ; que les sens ne sont que des trous ; que tous les corps sont capables de* perception, *et que, pour changer une* perception

(1) Tom. VIII. Opp. 453.

(2) Nat. Hist. cent. I, n° 98. Opp. tom. I, p. 291.

(3) *Logical words.* (Ibid.)

en sentiment, *il suffit de frapper plus fort ou plus longtemps ; que la* lumière *enfin qui éclaire nos yeux et la* lumière *qui éclaire notre intelligence sont deux fluides qui ne diffèrent qu'en ténuité ; et qui doivent être considérés et examinés comme deux espèces du même genre, comme deux vins inégalement fameux.* Et je demande à la conscience de tout lecteur si jamais l'on a eu connaissance d'une introduction au matérialisme travaillée avec une plus détestable habileté !

Quant aux belles citations de la Bible, accompagnées de pompeuses déclarations sur l'excellence de l'âme raisonnable et sa supériorité sur l'âme animale (1) tout ce verbiage orthodoxe ne prouve, à l'époque où écrivait Bacon, que la prudence de l'auteur et l'aversion très excusable de l'*âme sensible* pour le fagot.

---

(1) *Plurimæ enim et maximæ sunt animæ humanæ præcellentiæ supra animas brutorum etiam philosophantibus secundùm sensum manifestæ.* (De Aug. Scient. lib. IV, cap. 3, n° 1. Opp. tom. VII. p. 234.)

CHAPITRE XVII

DE LA MATIÈRE ET DU PRINCIPE DES CHOSES

C'est un des grands axiomes de Bacon, et sur lequel il ne cesse d'insister, QU'IL VAUT MIEUX DISSÉQUER LA NATURE QUE L'ABSTRAIRE (1).

Le docteur Shaw, qui a publié en anglais toutes les Œuvres de Bacon (2), nous dit ici dans une note, où il croit expliquer la pensée de son auteur : *C'est-à-dire qu'il vaut mieux faire des expériences que de contempler et de raisonner sur des idées générales séparées de l'observation* (3).

---

(1) Meliùs est naturam secare quàm abstrahere ; *id quod Democritii schola fecit, quæ magis penetravit in naturam quàm reliquæ.* (Nov. Org. lib. n° LI, Opp. tom. VII, p. 72.)

(2) Londres, 1802 : 12 vol. in-12.

(3) Ibid. tom. III, sect. II, § 14, p. 21. M. Lasalle énonce un même avis. *Bacon*, dit-il, *voulait dire.... qu'il faut observer au lieu de raisonner.* (Note sur ce même § LI.) Mais Bacon avait bien d'autres idées, et le lecteur en jugera bientôt.

On voit, au premier coup d'œil, que le docte traducteur n'a pas compris Bacon, ou n'a pas voulu l'expliquer.

L'antique philosophie voyait trois choses dans les corps : la matière, la forme, et ce qui résultait de leur union. Elle contemplait la matière primitive ou première, séparée de toutes les formes qui constituent les corps et de toutes les forces qui les animent. Ils avaient donné à cette matière abstraite un nom qui manque dans le latin comme dans nos langues modernes (*hylé*), et que nous avons remplacé par l'expression de *matière première*. Or, Bacon était grand ennemi de cette abstraction ; il voulait bien qu'on disséquât la matière à la manière des anatomistes, mais c'était à condition de la prendre toujours *comme elle est* (c'est son expression), c'est-à-dire sans la séparer de ses forces actives (1). Il faut, dit-il, considérer la matière avec ses formations, ses transformations, son acte pur et la loi de cet acte qui est le mouvement ; car les formes ne seront plus que des fantômes de l'esprit humain, si par ce mot de *forme* on n'entend pas *la loi de l'acte pur*, ou le mouvement (2).

---

(1) Toute la philosophie de Bacon tend à faire envisager le mouvement comme essentiel à la matière.

(2) *Materia potius considerari debet, et ejus schematismi atque actus purus, et lex actûs sive motûs : formæ enim commenta animi humani sunt, nisi libeat leges illas actûs,*

Il n'y a rien, d'ailleurs, de si plaisamment triste que l'affectation visible de Bacon d'appliquer à la matière toutes les expressions qui appartiennent au sentiment. Ainsi, dans le mouvement qu'il appelle *de liberté*, les corps *fuient*, *rejettent*, *abominent* toute sorte de changement, et ils s'efforcent de tout leur pouvoir de revenir à leur premier état (1); au contraire, dans le mouvement *hylique*, les corps *désirent ardemment* une nouvelle sphère d'activité (2). Si vous tirez l'air d'un vase, il est saisi tout à coup d'un très grand *désir* d'y rentrer (3). Le contraire arrive si la chaleur s'en mêle : *il désire* alors de se dilater; *il convoite* une plus grande sphère (4), et la remplit *volontiers* (5). Sous cette nou-

---

formas *appellare*. (Nov. Org. lib. n° LI.) Or, nous avons vu que la forme est l'essence de la chose ou la chose même (*ipsissima res*); DONC le mouvement appartient à l'essence de la matière.

(1) *Exhorrent*, *respuunt*, *fugiunt*,... *totis viribus contendunt*. (Nov. Org. L. II, n° 48, tom. VIII, p. 183.)

(2) *Novam sphæram* appetunt, *atque ad illud libenter et properè*, *et quandoque valentissimo nixu*.... properant. (Ibid.)

(3) *Magno laborat desiderio se ipsum restituendi*. (Ibid.)

(4) *Appetit dilatari et concupiscit novam sphæram*. (Ibid. p. 183.)

(5) *Migrat in illam libenter*. (Ibid.)

velle forme il est content, et ne se *soucie plus* d'en changer, à moins qu'il n'y soit *invité* par le froid (1). (Affaire de politesse comme on voit.)

L'eau présente absolument le même phénomène. Si on la *cogne* par la compression, elle *regimbe* d'abord (2) et demande d'être ce qu'elle était, c'est-à-dire plus volumineuse ; mais si le froid arrive, il en obtient encore tout ce qu'il veut ; et s'il vient même à s'obstiner, il arrive ce que nous avons vu précédemment, c'est que l'eau, qui s'est déterminée *volontairement* (3) à la forme solide, et qui s'y est accoutumée, ne peut plus dégeler ; et de là viennent nos lustres (4) !

Bacon ne dira point *si l'eau* POUVAIT, mais *si l'eau* voulait se *dilater* (5) ; et, en général, *les désirs de la matière* jouent un rôle dans sa philosophie (6).

---

(1) *Nec de reditu* CURAT, *nisi per admotionem frigidi ad eam invitetur.* (Ibid.)

(2) RECALCITRAT *et* VULT *fieri qualis sit, id est latior.* (Ibid.)

(3) *Mutat se sponte suâ et libenter.* (Ibid.)

(4) *Vertitur in crystallum, nec unquam restituitur.* (Ibid.)

(5) *Si aqua* VELLET *se dilatare.* (Ibid. p. 182.) — Il dit aussi de l'air : *si aer* VELLET, etc. (Ibid.)

(6) *Desideria materiæ in utroque globo.* (Descript. Glob intellect. Opp. tom. IX, p. 209.) — *Spiritûs* (qui quidem corpus est materiatum) *desideria duo sunt, etc., etc.* (Hist. vitæ et nec. Can. VII. Opp. tom. VIII, p. 454.)

De ce même principe qui attribue tout à la matière dérive le grand avertissement *de ne jamais chercher l'explication des phénomènes dans les principes agités. S'occuper*, dit-il, *des principes tranquilles, c'est l'affaire de ces vains discoureurs qui ne pensent qu'à nourrir les disputes* (1).

Et le commentateur de Bacon a beaucoup appuyé sur ce point. *Il attachait*, dit-il, *un très grand prix à la configuration des particules et à leur mouvement... Il voulait qu'on ne cherchât point les causes dans les principes tranquilles, mais dans les principes agités* (2).

Que signifie donc ce grand *arcane* philosophique? Voudrait-on dire, par hasard, que *rien ne s'opère dans la nature sans mouvement?* non sans doute : ce n'est pas une vérité aussi triviale qu'on vient nous révéler avec un ton d'hiérophante ; c'est le *mouvement essentiel* qu'on nous indique ici comme l'unique moyen de parvenir à la connaissance des *causes*, et nous verrons bientôt que ces causes nous dispensent d'en chercher une autre.

Bacon accuse la mécanique d'avoir introduit dans le monde *ces* opinions fantastiques sur les principes des

---

(1) *Quieta rerum principia contemplari aut comminisci eorum est qui sermones serere et disputationes alere velint.* (De Sect. Corp. § III. Opp. tom. IX, p. 121.)

(2) *Précis de la philosophie de Bacon*, tom. I, p. 65. Lesage, cité, Ibid.

choses (1), et il ajoute doctement : *Sait-on composer la thériaque parce qu'on en connaît tous les ingrédients* (2)? C'est un fort bel exemple et très bien appliqué : mais il ne s'agit ici que d'expliquer l'énigme. Quel tort avait donc cette malheureuse mécanique, et comment l'univers lui devait-il de si grandes erreurs? C'est qu'elle tenait obstinément au *grand ressort*, et qu'elle refusait de concevoir aucun mouvement sans un moteur étranger au corps mu. Voilà le crime que Bacon ne lui pardonnait pas, et il nous avertissait de recourir aux *principes agités*, c'est-à-dire doués d'un mouvement propre et essentiel. « Les hommes, dit-il, tournent « toutes les forces de leur esprit vers la recherche et « l'examen des *principes morts* : c'est comme si, au lieu « d'examiner les facultés et les puissances de la nature « vivante, on s'amusait à faire l'anatomie de son cada-

---

(1) Ces *opinions !* — Quelles opinions ? il valait bien la peine de le détailler ; mais il ne peut souffrir de parler clair. Un voleur de nuit se garde bien de porter la lumière.

(2) Je passe sur l'absurdité qui nous donne la confection de la thériaque comme un exemple de *mécanique*. — D'ailleurs le pharmacien, qui connaît *tous les ingrédients* d'un remède, ne tardera pas de le composer. Les raisonnements de Bacon sont ordinairement faux de deux ou trois manières. Il a bien raison de dire du mal de la logique : c'est sa plus mortelle ennemie.

« vre (1). Mais quant aux principes moteurs (2), on n'en « parle qu'en passant ; en sorte qu'on ne saurait s'é- « tonner assez de l'extrême négligence avec laquelle on « s'occupe *de la plus grande et de la plus utile des cho-* « *ses* (3). Les hommes n'ont dit jusqu'à lui, sur cette « grande question, que des mots dépourvus de sens : « rien de tout cela NE SERRE LA NATURE AU « CORPS (4). Laissant donc toutes ces fadaises au « peuple, attachons-nous uniquement *à ces* DÉSIRS, *à* « *ces* INCLINATIONS *de la matière qui produisent* « *tout ce que nous voyons* (5). Essayons de lier la nature « comme un autre Protée ; car les différentes espèces

---

(1) Qu'est-ce que le cadavre de la nature ? et comment peut-on en faire l'anatomie ?

(2) *De* moventibus *verum principiis sermo ferè in transitu habetur.* (De Sect. Corp. loc. cit. p. 125.) — Bacon ne pouvait exprimer d'une manière moins équivoque le *mouvement-principe* que par le mot *moventibus*, épithète exclusive de toute idée passive.

(3) *Res omnium maxima et utilissima.* (Ibid.)

(4) *Hæc nihil admodum de corpore naturæ stringunt.* (Ibid.)

(5) *Itaque, his missis, vel ad populares sermones damnatis et relegatis, illi demum rerum* APPETITUS *et* INCLINATIONES *investigandæ sunt à quibus, etc.* (Ibid. p. 126.) Et ce même homme, qui nous montre ici les *désirs* et les *inclinations* de la matière comme l'unique objet de nos recherches, gronde l'école à la page précédente, et s'écrie d'un ton

« de mouvements bien distingués sont les véritables « liens qui peuvent l'assujettir, et nous mener, si nous « savons les employer suivant l'art, *au pouvoir de « changer et de transformer la matière* (1).

On ne sait par où commencer l'examen de cette révoltante tirade. Que signifie, d'abord, ce reproche absurde fait aux hommes d'avoir perdu leur temps à l'examen des *principes morts?* Qu'est-ce qu'un *principe mort* ? S'il est *principe* il n'est pas *mort*, et s'il est *mort* il n'est pas *principe*. C'est une contradiction dans les termes, c'est un cercle carré. Toute opération de la nature suppose le mouvement. Si le principe est alternativement en mouvement et en repos, il ne fallait pas en faire deux classes ; et si le *principe* est toujours agité par essence, le principe mort n'est plus principe, et Bacon ne se serait pas entendu lui-même, ce qui lui arrive très souvent.

Mais je crois que malheureusement il s'est très bien entendu. Par les *principes morts* Bacon entend les atomes *abstraits*, c'est-à-dire considérés comme indiffé-

---

de régent : *Que signifient* la haine *et* l'amour *des atomes ? la sympathie et l'antipathie des êtres, lis et amicitia,.... sympathiæ et antipathiæ rerum.* (p. 125.) C'est l'excès du ridicule.

(1) Tel est le sage, noble et unique but de toute la philosophie de Bacon ; la découverte d'une véritable alchimie. Il espérait que le bon Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, nous permettrait de découvrir les *formes*.

rents au mouvement et au repos, et attendant tout de la *forme* et d'une action étrangère ; c'est ce que Bacon appelle des *principes morts*, et il s'étonne que les hommes aient été assez insensés pour imaginer quelque chose de semblable, au lieu de s'occuper des *principes vivants* ou *agités*, qui ont produit tout ce que nous voyons au moyen du mouvement qui appartient à leur essence.

Et cette coupable sornette, répétée jusqu'à la satiété par tous les mécréants de l'univers, depuis la *Nature des choses* jusqu'au *Système de la nature*, c'est ce que Bacon appelle la plus grande et la plus utile des choses, c'est ce qu'il nous propose, *velut ex tripode*, comme une de ses idées les plus importantes et les plus originales.

Mais le chef-d'œuvre de Bacon dans ce genre, c'est-à-dire le chef-d'œuvre du mal, c'est son *exposition des pensées de Parménide, de l'Italien Bernardino Telesio, et surtout de Démocrite sur les principes et les origines, d'après la fable antique de Cupidon et du Ciel* (1).

Je ne crois pas que nulle part ailleurs il soit possible de trouver plus d'erreurs, plus de principes dangereux, plus d'intentions perfides, avec plus de talent pour les montrer en les cachant.

On sait ce que les théogonies poétiques nous ont appris sur l'antique Cupidon : « Il fut le plus ancien des

---

(1) *De principiis atque originibus secundùm fabulas Cupidinis et Cœli ; sive* Parmenidis *et* Telesii, *et præcipuè* Democriti, *philosophia tractata in fabulâ de* Cupidine. (Opp. tom. IX, p. 317 seq.)

« dieux ; et par conséquent il précéda tout, excepté le « Chaos, dont il passait pour le contemporain. Cupi- « don n'avait point de père. Mêlé au Ciel, il produisit « les dieux et tous les êtres de l'univers. Quelques-uns « cependant disent qu'il naquit d'un œuf couvé par la « Nuit. Il est toujours enfant ; il est aveugle, nu, ailé « et *sagittaire*. Sa force se dirige surtout à l'union des « corps. On lui déférait les clefs du ciel, de la terre et « des mers (1). »

Avant d'exposer le sens de cette fable, où, sous le masque transparent de Parménide, de Telesio et de Démocrite, il n'expose cependant que ses propres idées, Bacon prend ses précautions à l'ordinaire. *Il faut bien se rappeler en premier lieu*, nous dit-il, *que toute la doctrine exposée dans ce traité n'est appuyée que sur l'autorité de la raison humaine et des sens, dont les oracles affaiblis et expirants sont rejetés justement depuis que les hommes en ont entendu de meilleurs et de plus certains de la part du Verbe divin* (2).

Après ce petit préambule de sûreté, Bacon entre en matière. « Le chaos, dit-il, contemporain de l'amour,

---

(1) Ibid., n° 2, p. 117.

(2) Ibid., n° 3. On ne sait comment exprimer le mépris dont on est pénétré, en considérant que ces paroles partent du même hypocrite qui s'est déclaré ailleurs *le pontife religieux des sens*, qui nous a dit *qu'il n'y a rien hors de la nature, et que tout doit être rapporté aux sens sous peine d'extravaguer.*

« figure l'universalité de la matière première encore « dénuée de forme (1), et l'amour signifie la matière « elle-même, son essence et sa force, en un mot, les « principes des choses (2). L'amour n'a point de pa- « rents, c'est-à-dire point de cause ; en effet, il ne peut « y avoir dans la nature (car nous exceptons toujours « Dieu) aucune cause de la matière première, de sa « force et de son action propre, puisqu'il n'y a rien « avant elle, ni de plus connu qu'elle, ni par consé- « quent aucune cause efficiente au-dessus d'elle (3). »

Arrêtons-nous un instant devant une réflexion qui se présente d'elle-même. Conçoit-on qu'un homme, jouissant du sens commun, ait pu dire sérieusement *qu'il est impossible de trouver* dans la nature une *cause à la ma-*

---

(1) *Congregationem materiæ inconditam.* (Ibid., n° 4 p. 318.)

(2) Le chaos représente *la matière sans forme* (*incondita*), et l'amour représente *la matière elle-même ;* cela ne se conçoit pas trop, à moins que Bacon n'ait voulu opposer purement et simplement la matière première ou *chaotique* à la matière ordonnée, telle que nous la voyons ; mais, dans ce cas, il eût fallu le dire.

(3) (Ibid.) Bacon commence à parler clair, et personne ne sera la dupe de sa pieuse parenthèse. *Nous exceptons toujours Dieu.* Qui a jamais douté que, si la matière a été créée, elle l'ait été par Dieu ? Mais Bacon est plein de ces traits qui sont gauches pour les hommes intelligents et suffisamment fins pour les autres.

tière ? Est-ce que la matière, par hasard, ne serait pas *dans la nature ?* C'est donc comme si Bacon avait dit que la nature ne peut être cause de la nature, ou la matière cause de la matière.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'absurdité n'est que sur le papier et nullement dans l'esprit de Bacon. Il a dit beaucoup d'absurdités sans doute, et il en a dit d'énormes ; mais celle-là est impossible. Ces mots *dans la nature* sont jetés dans le discours pour tranquilliser le soupçon ; en les faisant disparaître ainsi que la parenthèse ridicule, le sens sera très-condamnable, mais très clair ; et par conséquent ce sens est le sien. Il a bien su renfermer toute sa pensée en quatre mots, qu'il a placés dans l'ombre, suivant sa coutume, mais qu'il ne tient cependant qu'à nous d'y voir distinctement : IL N'Y A RIEN DE PLUS CONNU QUE LA NATURE (1). Ce mot est profond, car il signifie qu'on ne peut raisonnablement chercher une cause moins connue que les agents connus (2). Continuons.

---

(1) NEC ALIQUID NATURA NOTIUS. (*De principiis atque originibus, etc.*, tom. IX, p. 318.)

Il y a une faute dans le texte latin que J. de Maistre avait sous les yeux. La vraie leçon est : *Nec aliquid naturæ notius*, « et il n'y a rien dans la nature qui soit plus connu qu'elle (la matière) ». Le sens, d'ailleurs, est au fond le même.

(2) *Nihil enim hâc ipsâ prius :* ITAQUE, *efficiens nulla.* (Ibid.)

« Quelle que soit donc cette matière, et quelles que « soient sa force et son opération, c'est une chose *positive* et *sourde* qu'il faut prendre *comme elle est*, et qu'il « ne faut point juger d'après quelque notion pré- « cédente,... puisque la matière est, *après Dieu*, LA « CAUSE DES CAUSES (1), et qu'elle-même ne sau- « rait être produite (2). En effet, les causes ont un « terme vrai et certain dans la nature ; et comme il y « aurait de l'ignorance et de la légèreté, lorsqu'on est « arrivé à la dernière force et à la loi positive de la na- « ture, de chercher encore ou de rêver une cause anté- « rieure, il n'y en aurait pas moins à ne pas chercher la « cause de toutes les choses subordonnées. Les anciens

---

(1) *Causa causarum, ipsa incausabilis.* (Ibid., p. 318.) Imagine-t-on quelque chose de plus insolent que la profanation de ce titre de *cause des causes*, exclusivement attribué par le consentement de tous les hommes à l'Être-principe, *au réalement étant, qui par un seul maintenant remplit le toujours ?* (Plut. Dissert. sur le mot EI. Trad. d'Amyot.) C'est sa chère matière, c'est son ridicule Cupidon que Bacon décore aujourd'hui de ce titre. La phrase postiche *après Dieu* ne saurait tromper personne. Celui qui dit *la cause des causes après la cause des causes* est un sot ou quelque chose de pire. Ici il n'y a pas à balancer.

(2) *Ipsa incausabilis...* (Ibid., p. 318.) Bacon, qui forgeait un mot, aurait bien pu dire *incausata ;* mais, non, il fait un mot qui, pour une oreille latine, exclut particulièrement la supposition possible d'une cause antérieure.

« sages établirent donc, dans leur style allégorique, « que *l'amour n'a point de père*, c'est-à-dire point de « cause. *Et qu'on ne prenne pas ceci pour rien* (1), car « c'est au contraire la chose du monde la plus impor- « tante. En effet, rien n'a corrompu la philosophie plus « radicalement que cette recherche des *parents de Cu-* « *pidon* (qui est la matière *elle-même*) ; c'est-à-dire que « les philosophes, au lieu de recevoir et d'embrasser les « principes des choses, *comme ils se trouvent dans la* « *nature* (2), d'après une doctrine positive et sur la foi « de l'expérience, les ont cherchés tantôt dans une « science de mots, appuyée sur de petites ergoteries « dialectiques et mathématiques, et tantôt dans les no- « tions communes ou autres divagations de l'esprit hu- « main hors de la nature (3). Que le philosophe ne « perde donc jamais de vue le grand principe *que l'a-*

---

(1) Bacon a raison : aucun tribunal, auquel on déférera cette doctrine, ne dira, s'il est sage : *Ce n'est rien.*

(2) Il revient avec complaisance sur cette maxime : *Ne voyez-vous pas que la matière remue ? Pourquoi donc chercher un principe à ce mouvement ? Que vous importe ? Prenez la matière* COMME ELLE EST.

(3) *Ex legibus sermonum et ex dialecticis et mathematicis conclusiunculis, atque ex communibus notionibus et hujusmodi mentis extra naturam expatiationibus.*

Il est prudent, comme on voit ! Il exclut de ses spéculations sur ce grand sujet la grammaire, la logique, la métaphysique, qui n'est, suivant lui, qu'une *promenade hors de*

« *mour n'a point de père ;* autrement l'esprit serait su-
« jet à se perdre dans les espaces imaginaires.

« C'est donc un point décidé que l'essence première
« des choses, que la force, que l'amour n'ont point de
« cause. Examinons maintenant la *manière* de cette
« chose qui est sans cause (1) ; car cette manière est
« AUSSI très obscure, et nous en sommes avertis par
« cette fiction élégante qui nous représente l'Amour
« éclos d'un œuf couvé par la Nuit. Il est sûr que le
« philosophe sacré a dit : *Tout ce que Dieu a fait est*
« *bon en son temps, et il a livré le monde à nos recher-*
« *ches, sans néanmoins que l'homme puisse comprendre*
« *l'œuvre que Dieu opère depuis le commencement jus-*

---

la nature, mais surtout et avant tout les mathématiques, qui ne fournissent que des *raisonnettes*. Avec ces précautions, s'il vient à rencontrer la vérité, ce ne sera pas sa faute.

(1) *De* modo *verò ejus rei quæ causam non recipit, vi-dendum.* Modus *autem* ET *ipse* QUOQUE *perobscurus est.* (Ibid., n° 5, p. 319.) Ce mot de *Modus* est très-équivoque. On serait tenté d'abord de le prendre pour l'essence même du principe premier : on en doute ensuite, lorsqu'on vient à réfléchir sur le QUOQUE. Bacon s'enveloppe extrêmement dans tout ce morceau, qui a dû lui coûter infiniment. On le voit sans cesse tiraillé en sens contraire par deux envies opposées, celle de dire et celle de ne pas dire.

Et fugit ad salices, et se cupit antè videri.

« *qu'à la fin* (1). Cette *œuvre* n'est pas autre chose, ce « semble, que *la loi totale de l'essence et de la nature « qui tranche et parcourt toutes les vicissitudes des cho-« ses* (2) : or, cette force imprimée par Dieu aux molé-« cules premières et dont la multiplication produit tout « ce que nous voyons, cette force, dis-je, peut bien « *frapper* la pensée des hommes, mais elle ne s'y *in-« troduit* point (3). »

Arrêtons-nous un instant : Bacon citant la Bible, on peut être certain, comme je l'ai dit plus haut, qu'il est sur le point de blasphémer ou d'extravaguer.

La force imprimée par Dieu aux atomes principes peut bien frapper *la pensée des hommes, mais non* s'y introduire !

---

(1) *Cuncta fecit bona in tempore suo, et mundum tradidit disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus à principio usque ad finem.* (*Eccl.* III, 11.)

(2) *Lex enim summa essentiæ atque naturæ quæ vicissitudines rerum secat et percurrit.* (Bacon, loc. cit. p. 319,) Qu'est-ce que cette loi *totale* ou *suprême ?* (car il ne veut pas être entendu.) *C'est,* dit Bacon, *la force imprimée par Dieu aux atomes premiers, et que Salomon semble vouloir nous décrire par cette circonlocution : Opus quod operatus est, etc.* (Ibid.) Il serait difficile de se jouer plus hardiment et du bon sens et de l'Ecriture.

(3) *Cogitationem mortalium perstringere potest, subire vix potest.* (Ibid.)

Si l'on veut comprendre ces mots, rappelons-nous ce que Bacon a dit ailleurs *que le spectacle de la nature peut bien exciter* l'admiration, *mais non nous faire connaître la volonté de l'ouvrier* (1) ; c'est la même pensée. Nous sommes *frappés* par la vue de l'œuvre, mais la connaissance de l'ouvrier ne *s'introduit* point dans nos esprits, c'est-à-dire toujours *que Dieu ne saurait être l'objet de notre raison.*

Bacon, au reste, mêle ici avec un art si réfléchi et si perfide et *Dieu*, et *la loi totale*, et *la force imprimée*, et *l'opus operatum*, qu'il n'y a pas moyen de le comprendre grammaticalement ; mais il n'y a rien de si évident que son but de confondre les notions et de ramener tout à une loi mécanique, nécessaire et aveugle.

Après avoir dit *que la loi qu'on admire ne saurait s'introduire dans l'esprit*, il passe à une seconde idée, qu'il lie à la première au moyen d'un CAR, et il nous dit : « *Car* ce qui se prouve par des propositions affir-« matives semble un produit de la lumière, tandis que « ce qui ne se prouve que par des propositions négati-« ves et des exclusions semble tiré et comme exprimé de la nuit et des ténèbres (2). C'est ce qui est parfai-« tement représenté par cet *œuf de la Nuit* qui explique

---

(1) Sup. p. 27-28.

(2) *Quæ verò per negativas et exclusiones* (concluduntur) *ea tanquam è tenebris et nocte exprimuntur et educuntur.* (Ibid., p. 319.)

« comment *Cupidon* parvient à la lumière. Ce Cupidon « est véritablement l'œuf éclos de la Nuit, car la con- « naissance que nous en avons (telle qu'elle peut être) « n'est appuyée que sur des exclusions et des proposi- « tions négatives : or, la preuve par exclusion est une « sorte d'ignorance et comme une nuit par rapport à « ce qui est renfermé (1), » c'est-à-dire *qui n'est pas éclos.*

Quand même Bacon s'en serait tenu là, il serait aisé de deviner ses intentions ; mais bientôt il prendra soin de se faire comprendre. Il commence, d'abord, par expliquer ses idées sur l'atome. Démocrite et Épicure l'avaient déclaré aveugle (2) ; Bacon découvre qu'il est *sourd.* Quelquefois les grands hommes ne se rencontrent pas au pied de la lettre : ici cependant ils se rapprochent assez, et pourvu qu'ils s'accordent à exclure l'intelligence, cela suffit.

L'école de Démocrite combattait de toutes ses forces l'idée vulgaire des quatre éléments, et en général elle

---

(1) *Est autem iste Cupido verè ovum exclusum à Nocte : notitia enim ejus (quæ omnino haberi potest) procedit per exclusiones et negativas : probatio autem per exclusionem facta quædam ignoratio est, et tanquam nox quoad id quod includitur.* (Ibid. p. 320.)

(2) *Res positiva et surda.* (Ibid., n° 4 p. 318.) C'est une des énigmes de Bacon ; mais nous prendrons la liberté de l'expliquer.

ne voulait pas que l'élément (quelconque) possédât aucune qualité du mixte.

Ne voyez-vous pas, disait Épicure par la bouche de Lucrèce, *que si l'élément était quelque chose de ce que nous voyons, cette qualité qui lui serait propre l'empêcherait de créer, par exemple, un animal, une plante ou tout autre mixte, parce qu'elle dominerait dans l'agrégat, et continuerait d'être elle-même, au lieu d'être autre chose* (1) *? Il faut donc*, continue Lucrèce, *que les premiers principes apportent dans la production des choses une nature* clandestine et sourde, *afin que rien ne ressorte et ne l'empêche d'être proprement telle ou telle chose produite* (2).

On trouve souvent dans les langues des mots employés contre l'analogie, lorsqu'ils sont nécessaires pour

---

(1) Sin ita fortè putas ignis terræque coire
Corpus, et aerias auras roremque liquorum,
Nil in concilio naturam et mutet eorum ;
Nulla tibi ex illis poterit res esse creata,
Non animans, non examino quid corpore, ut arbos
Quippe suam quidque in cœtu variantis acervi
Naturam ostendet, etc.

(Luc. de Rer. Nat. I, 770, 777.)

J'ai tâché, dans une traduction libre, de rendre ces extravagances aussi intelligibles qu'elles peuvent l'être.

(2) At primordia gignundis in rebus oportet
Naturam clandestinam cæcamque adhibere,

rendre des idées que ces mêmes langues refusent d'exprimer par un terme propre. Ainsi nous disons en français : *rue* passante, *couleur* voyante, de *l'argent* comptant, *une voix*, *un instrument*, *un théâtre* sourd.

Et les mathématiciens appellent *sourdes* certaines quantités qui sont bien réelles (puisque nous pouvons les forcer de prendre part dans nos calculs) et que des intelligences d'un autre ordre que la nôtre conçoivent peut-être clairement, mais qui ne peuvent être conçues par la nôtre, puisqu'elles ne sont ni des entiers ni des fractions (1).

EMINEAT NE QUID ; quod contra pugnet et obstet,
Quominùs esse queat propriè quodcumque creatur.

(Luc. Ibid., v. 778 sqq.)

Ainsi, l'atome est *ce qui produit tout et n'est rien ;* de manière que, *s'il était quelque chose, il ne pourrait produire quelque chose.* L'atome qui est le principe du bois ne possède aucune qualité du bois, etc. ; mais pourvu qu'il soit AVEUGLE ou SOURD, et qu'ainsi *rien ne ressorte* (Emineat ne quid), il est propre a tout, même à la production d'un animal, comme nous venons de le voir. Il n'y a rien de si lumineux dans tout le cercle de la philosophie.

(1) Par un heureux abus de mots de la même espèce, les Latins ont dit lieu sourd (surdus locus) pour exprimer *le lieu où l'on n'entend pas ; prières sourdes* (surda vota) pour exprimer *les prières qu'on n'entend pas, etc.*, et Lucrèce a dit *atome aveugle* pour exprimer l'atome qui, étant dépourvu de toute qualité visible à l'œil de l'intelligence, ne pouvait

Bacon, dont la tête était *saturée* de français, comme nous en avons fait la remarque, s'empara de ce mot de *sourd*, que la langue latine même lui indiquait déjà, pour exprimer la nature *inarrivable* des atomes dépourvus de toute espèce de qualité.

Ici cependant Bacon adresse un reproche à son ami Démocrite, qu'il accuse d'être demeuré *au-dessous de l'allégorie*, et de plus *au-dessous de lui-même* (1); et voici comment.

L'atome, n'ayant aucune qualité, ne peut même avoir

être vu, c'est-à-dire *compris* par elle. Bacon emploie le mot *sourd* dans le sens des mathématiciens à l'endroit où il dit *à surdo ad computabile.* (Nov. Org. lib. II, § VIII.)

(1) *Non omnino parabolæ tantùm, sed sibi impar.* (Ibid, n° 6, p. 320.) Et ailleurs : *in motibus suis primis expediendis etiam infra mediocres philosophos ponendus.* (Nov. Org. lib. II, § 48. Opp. tom. VIII, p. 182.)

Suivant l'allégorie, *Cupidon* était enfermé dans un œuf, et cet œuf était couvé par la Nuit ; DONC la force qui a tout produit ne peut être connue de nous, puisqu'elle ne possède rien de ce que nous connaissons : *il n'y a rien de si évident* ! et voilà comment Démocrite est *au-dessus de l'allégorie.* De plus, parce qu'il attribue à l'atome deux mouvements de mixtes, après avoir établi la vérité à l'égard des qualités, il est demeuré *au-dessous de lui-même.* Bacon tient infiniment à cette idée, et souvent il est revenu à la charge pour relever ce tort de Démocrite, qui est immense dans le système de Bacon, parce qu'il le croit contraire à sa marotte du mouvement essentiel à la matière.

aucun des mouvements appartenant aux mixtes, et dont Bacon nous a donné une si comique nomenclature.

Or, Démocrite ayant attribué à ses atomes deux de ces mouvements, savoir, celui *de chute* qui appartient aux corps graves, et celui *d'ascension* qui est l'apanage des corps légers, il s'est trompé grossièrement; car, comme l'atome a *un corps et une vertu hétérogènes*, il doit de même avoir un mouvement hétérogène (1).

Bacon attachait une importance infinie à cette théorie, et la raison en est sensible. Si l'on accorde à l'atome un mouvement de *chute*, de *descente* ou de *déclinaison*, on prête le flanc au triste logicien qui demandera quelle est la cause de ces mouvements? Or, ce puissant raisonneur croyait parer ce coup dangereux en refusant à l'atome tout mouvement de mixte. *Il est bien*, disait-il, *le principe de tout mouvement; mais il n'en a aucun, comme il est le principe de toute qualité sans en avoir aucune... C'est pourquoi l'allégorie de Cupidon*

---

(1) *Debuit enim motum heterogeneum atmo tribuere, non minùs quàm* corpus *heterogeneum et virtutem heterogeneam.* (Ibid. p. 320.) Quelques lignes plus haut il a dit le *corps* de l'atome (corpus atomi); il serait superflu de relever la grossière inexactitude de cette expression. J'avertirai seulement qu'il serait aisé de se tromper sur le sens de ce mot *hétérogène*, si mal employé par Bacon. Il est synonyme ici de *propre* par rapport à l'atome; car tout ce qui lui est propre est nécessairement hétérogène par rapport au mixte. C'est assez mal dit, mais c'est ce qu'il a dit.

maintient partout l'hétérogénéité et l'exclusion, tant à l'égard de l'essence que du mouvement de l'atome (1).

Après ces préliminaires, qui peut-être n'ont jamais été compris (car c'est bien ici qu'on peut dire *quis leget hæc ?*), Bacon en vient à la grande pensée vers laquelle toutes les autres sont dirigées ; mais la transition est curieuse, et ne pourrait être bien comprise sans un commentaire.

L'allégorie, dit-il, *nous fait sentir de plus que les exclusions ont un terme*, CAR LA NUIT NE COUVE PAS TOUJOURS (2) ; et tout de suite il ajoute, comme une simple parenthèse tombée, pour ainsi dire, au milieu de sa phrase : ET C'EST A L'ÉGARD DE DIEU SEUL QUE LORSQU'ON EXAMINE SA NATURE PAR LES SENS, LES EXCLUSIONS NE SE TERMINENT POINT EN AFFIRMATIVES (3).

---

(1) *Neque motus naturalis atomi... quispiam est ex motibus grandiorum, simpliciter. Atque nihilominùs, et in* corpore atomi *elementa omnium corporum, et in motu et virtute atomi initia omnium motuum et virtutum insunt... Parabola autem heterogeneam et exclusionem ubique tuetur, tam substantiâ quàm motu.* (Ibid. n° 5, 6 p. 320, 321.)

(2) *At parabola ulteriùs innuit harum de quibus diximus exclusionum finem aliquem et modum esse ; neque enim nox perpetuo incubat.* (Ibid. n° 7, p. 321.)

(3) *Atque dei certè proprium est, quum de ejus naturâ inquiritur per sensum, ut exclusiones in affirmativis non terminentur.* (Ibid.)

Il en est tout autrement, continue-t-il aussitôt, de CETTE CHOSE (1) *à l'égard de laquelle les exclusions et négatives compétentes mènent à une affirmative certaine ; de manière que l'œuf résulte d'une incubation convenable, et non seulement l'œuf est pondu par la Nuit, mais de l'œuf éclôt encore la personne de Cupidon* (2)*; en sorte que nous n'en sommes pas réduits sur ce point à quelques notions de pure ignorance*, mais qu'au contraire nous pouvons obtenir une notion positive et distincte de CETTE CHOSE (3).

Rien n'est plus clair, comme on voit. « Dieu ne peut

---

(1) CETTE CHOSE est Cupidon, le fils de la Nuit, la matière première, la force quelconque qui a tout produit, qui est la cause des causes et la cause sans cause, qu'il faut prendre comme elle est, et au-dessus de laquelle on ne doit rien chercher.

(2) Il ne dit pas simplement *Cupidon*, mais la *personne de Cupidon :* ce qui n'est pas dit à l'aventure, car déjà il pensait à ce qu'il devait écrire à la page suivante : *Que Cupidon est* UNE PERSONNE, c'est-à-dire que la *matière première est un être doue de toutes les puissances qui lui appartiennent, et non une vaine abstraction.* (Ibid. n° 9, p. 322.)

(3) Il répète deux fois en quelques lignes *hujus rei ratio* (p. 321.) sans que ce mot se rapporte grammaticalement à rien : il craint de dire rondement la *matière première ;* mais il s'en fie à l'intelligence de ses lecteurs, et comme je suis du nombre, je ne veux pas tromper sa confiance.

« être connu de nous par les sens (1) que d'une manière « négative, c'est-à-dire que nous ne pouvons affirmer « de lui que ce que nous en ignorons. Nous pouvons « dire : Il n'est pas noir, il n'est pas blanc, il n'est pas « rond, il n'est pas carré, il n'est pas pesant, il n'est « pas léger, etc. ; là s'arrêtent toutes les forces de l'es- « prit humain, qui ne sait rien de Dieu, excepté qu'il « n'en sait rien.

« Il n'en est pas de même heureusement de l'AUTRE « CHOSE ; car, lorsqu'on a exclu de l'idée de la *per- « sonne de Cupidon* toutes les qualités et tous les mou- « vements qui nous sont connus, les négatives se « terminent en affirmatives claires et distinctes. Nous « savons que sa *personne* est *positive* et *sourde*, qu'elle « est le principe de toute existence et de tout mouve- « ment, *qu'il faut la prendre comme elle est, etc.* »

On voit que l'avantage de la *personne* sur les *trois personnes* est incalculable.

Avant d'achever ce qu'il avait à nous dire sur sa matière première, Bacon nous fait un magnifique éloge

---

(1) Ou plus exactement *par le sens* (PER SENSUM) expression ambiguë qui signifie dans ce passage et dans d'autres, *par la raison*. Il serait en effet trop absurde de dire que Dieu ne peut être ni vu, ni touché, etc. Il faut se rappeler, au reste, que celui qui nous enseigne ici *que les sens ou la raison ne nous apprennent rien sur Dieu*, est le même qui nous a dit ailleurs *qu'il ne nous faut rien chercher hors des sens et de la nature sous peine d'extravaguer*.

de Démocrite, qui était et devait être son héros, ainsi que de sa philosophie (1), « entendue, dit-il, *puérile-* « *ment* par la foule (2). Les disputes frivoles des autres « systèmes, plus à portée du vulgaire, l'éteignirent « enfin comme le vent éteint un flambeau... Cependant « elle brilla dans le beau siècle de la science ro- « maine (3) ; mais, lors du grand naufrage des connais- « sances humaines, cette philosophie perdit tous ses « monuments que leur propre poids enfonça dans l'a- « bîme, tandis que les feuilles légères et *soufflées* de « Platon et d'Aristote surnagèrent, sauvées par leur « légèreté (4). » Bacon continue.

---

(1) *Democriti schola magis penetravit in naturam quàm reliquæ...* (Nov. Org. lib. I, § LI.) Il l'appelle souvent *vir acutissimus.*

(2) *A vulgo* pueriliter *accipiebatur.* (Parmen. Teles., etc. Philosophia, n° 8, p. 321.) Le vulgaire entendait cette doctrine *puérilement*, c'est-à-dire qu'il ne savait pas en tirer les conclusions convenables sur l'atome tout-puissant et l'éternité de la matière.

(3) Elle assista à la mort de l'Etat, et la causa sans avoir jamais rien appris d'utile à personne. Bacon ne pouvait guère citer plus gauchement.

(4). *Tanquam materiæ cujusdam levioris et magis* INFLATÆ. (Ibid. p. 322.) Ce mot signifie *bouffies d'intelligence et de causes finales.* Bacon loue souvent Platon et

Avant tout, *Cupidon* est décrit comme *une personne ;* « on lui attribue une enfance, des ailes, des flèches, « etc. : par là, l'antiquité nous fait comprendre que la « matière première est (tel que peut être un premier « principe) un être doué de formes et de qualités ; ce « qui exclut cette matière abstraite, potentielle et sans « forme ; car cette matière spoliée et passive est un « rêve de l'esprit humain, qui, étant principalement « affecté de ce qu'il voit, croit que les formes existent « plus particulièrement que la matière ou l'action qu'on « regarde comme des accessoires ; et c'est de là, ce « semble, que nous est venu le règne des idées dans les « essences. Un peu de superstition ayant suivi l'erreur « et l'exagération, comme il arrive ordinairement, *on « vit paraître les idées abstraites, qui se présentèrent « dans toute leur pompe avec tant d'assurance et de « majesté que la phalange des dormeurs étouffa presque « les gens éveillés* (1)... Il n'y a cependant rien de si « évidemment contraire à la raison, que de chercher le « principe des choses dans une matière abstraite

---

même en termes magnifiques ; car il accorde toujours beaucoup à l'opinion, mais ensuite il prend son temps et dit ce qu'il pense.

(1) (Ibid. n° 9). Cette énigme est une des plus curieuses qui aient échappé à la plume perverse de Bacon. *La superstition* (on sait ce que veut dire ce mot) est amenée ici avec beaucoup d'adresse pour faire sentir que la religion est une

« (c'est-à-dire privée d'action)... L'ÊTRE PREMIER(1)
« ne doit pas avoir *moins*, il doit en quelque manière
« avoir *plus* de réalité que les êtres qui en proviennent;
« car il est AUTHYPOSTATIQUE, et par lui tous les
« autres existent (2)... Aussi presque tous les philoso-
« phes anciens, Empédocle, Anaxagore, Anaximène,
« Héraclite, Démocrite, etc., quoique partagés à cer-
« tains égards sur le sujet de la matière première,
« convenaient tous en ce point qu'elle est active, qu'elle
« possède la forme et qu'elle la dispense, et qu'enfin le
« principe du mouvement lui appartient par essence ;
« *il n'est pas permis de penser autrement, si l'on veut se*

---

complice naturelle de la philosophie spiritualiste. Tout est dit avec poids et mesure, et surtout sans jamais appeler une seule chose par son nom, pour éviter toute mauvaise affaire. On y sent encore je ne sais quelle amertume profonde et même une certaine envie d'insulter. Bacon et ses tristes disciples ne peuvent, sans un véritable accès de colère, entendre parler des idées abstraites qui sont l'apanage, le signe, la preuve, le langage de l'intelligence. Ils voudraient, s'il était possible anéantir les titres de noblesse du genre humain. Il les détestent, parce qu'ils y ont renoncé.

(1) PRIMUM *autem* ENS *non minùs verè debet existere quàm quæ ex eo fluunt : quodammodo, magis.* (Ibid. p. 323.)

(2) Authupostaton *enim est* (PRIMUM ENS) *et per hoc reliqua.* (Ibid. p. 323.)

« *déclarer tout à fait déserteur de l'expérience* (1). Tous « ces philosophes soumirent donc l'intelligence aux « choses ; mais Platon soumit le monde aux pensées, « qu'Aristote à son tour subordonna aux mots ; car « déjà alors (2) les hommes aimaient à disputer et à « discourir vainement sans se soucier de la vérité. »

Il faut encore s'arrêter ici pour méditer sur cet incroyable passage. Nous avons entendu Bacon appeler la matière première CAUSE DES CAUSES, ELLE-MÊME SANS CAUSE ; maintenant, par une profanation des mots encore plus criminelle, il ne craint point de l'appeler L'ÊTRE PREMIER, et s'il n'ose pas tout à fait ajouter la formule liturgique, *per quem omnia facta sunt*, il y supplée au moins par l'équivalent *et per hoc reliqua*. Ce n'est pas tout : il emprunte à la théologie l'expression qu'elle a consacrée pour confesser l'existence distincte et substantielle des personnes divines,

---

(1) *Neque aliter cuipiam opinari licebit, qui non experientiæ planè desertor esse velit.* (Ibid.) — Il aurait dû nous dire par quelle expérience il s'était assuré que le principe du mouvement appartient à la matière, et par quelle expérience encore il avait contredit l'expérience contraire qui se répète à chaque instant ! mais il est inutile de lui faire des questions : *sa conscience a déserté.*

(2) *Vergentibus etiam tùm hominum studiis.* (Ibid. p. 323.) Il y a ici une charmante petite finesse. C'est comme qui dirait platement : *car les docteurs d'alors étaient aussi sots que les nôtres.*

que l'Église appelle *hypostatique*, et il donne encore ce nom à la matière. Est-ce assez du moins ? Point du tout, il imagine encore d'ajouter un autre mot qui exclut toute idée de cause antérieure, en déclarant la matière principe nécessaire, et il la nomme *authypostatique*. Jamais peut-être on a poussé l'effronterie plus loin.

Et que dirons-nous de ces philosophes anciens, vantés *pour avoir soumis l'intelligence aux choses*, et opposés à Platon *qui avait soumis le monde aux pensées* (1). Que veut dire Bacon ? Platon ramène tout à l'intelligence, surtout le mouvement ; et il affirme, de plus, que le monde a été formé d'après une idée archétype, ou plan préexistant dans l'intelligence ordonnatrice ; pensée non seulement vraie, mais nécessairement vraie. C'est donc le contraire qui fut soutenu jadis par ces philosophes que Bacon honore de son approbation ; et nous devons croire, sous peine d'être déclarés *déserteurs de l'expérience*, que les *choses* sont antérieures à l'intelligence, qu'elle n'est pas du moins le principe du mouvement, et qu'ainsi l'ordre l'a précédée ou ne dépend pas d'elle. *Toutes les idées contraires à cette théorie ne méritent pas d'être réfutées en détail ; il suffit de les rejeter en masse, car elles ne sauraient appartenir qu'à*

---

(1) *Itaque hi omnes mentem rebus submiserunt* (c'est ce qui est approuvé) ; *at Plato mundum cogitationibus, etc.* (Ibid. p. 323.)

des hommes qui veulent beaucoup parler et peu savoir (1).

« Toute cette matière abstraite, continue Bacon, *est* « *la matière des thèses et non celle du monde* (2). Le « vrai philosophe doit donc *disséquer* la nature et non « l'*abstraire ;* il doit admettre tout à la fois une matière « première et un mouvement premier, *comme il se* « *trouve.* Ces trois choses peuvent bien être *distinguées*, « mais jamais *séparées.* L'abstraction du mouvement « en particulier a produit une infinité d'imaginations « creuses, DES AMES, *des vies*, ET AUTRES CHOSES « SEMBLABLES (3) ; comme si la matière et la forme

---

(1) *Quare hujusmodi placita magis toto genere reprehendenda quàm propriè confutanda videntur. Sunt enim eorum qui multùm loqui volunt et parum scire.* (Ibid. p. 324.)

(2) *Abstracta ista materia est materia disputationum, non universi.* (Ibid.) Maintenant que le lecteur sait ce que c'est que *la matière abstraite*, et ce que c'est que *disséquer la matière ou la nature au lieu de les abstraire*, il faut se rappeler ce qu'a dit le traducteur anglais, le commentateur de Bacon, l'homme par conséquent qui devait le mieux entendre et expliquer ce philosophe, que cela signifie *faire des expériences, au lieu de s'en tenir à des théories générales séparées de l'expérience.* Belle et juste explication, vraiment! Le traducteur n'a-t-il pas compris ou n'a-t-il pas voulu être compris ? La première supposition étant la plus honorable, je m'y tiens.

(3) *De* ANIMIS, *vitis* ET SIMILIBUS. (Ibid.) Bacon, par

« ne satisfaisaient pas à tout, et qu'il fallût encore « chercher des principes aux principes! Il faut donc « croire et soutenir que toute force, toute essence, tout « mouvement ne sont que des conséquences et des « émanations de cette matière première ; et que cette « matière ait une forme quelconque, c'est ce qui est « *démontré* par l'allégorie elle-même, *puisque Cupidon « est une personne* (1). Cependant la totalité de la ma- « tière, ou sa masse totale, fut une fois sans forme ; « car le chaos n'en avait point ; et ceci s'accorde par- « faitement avec la sainte Écriture, qui nous apprend « bien qu'au commencement Dieu créa le ciel et la « terre, MAIS NON LA MATIÈRE (*hylen*) (2). »

Bacon, fidèle à sa dégoûtante coutume, dont on a vu déjà plus d'un exemple, appelle encore ici la Bible en témoignage pour établir l'éternité de la matière, et c'est

---

ces dernières paroles, *et similibus*, désigne suffisamment l'*esprit*. Il a pourvu à tout d'ailleurs par le mot ANIMIS qui est également le pluriel d'*animus* et d'*anima*. Il n'y a pas un mot qui ne soit un crime.

(1) *Quòd materia prima forma nonnulla sit, demonstratur à parabolâ in hoc quòd Cupidinis est persona quædam.* (Ibid. p. 324.) Comment se refuser à un argument si décisif?

(2) Ibid. M. Lasalle n'entendant pas ce mot de *hylen*, et ne le trouvant pas dans son dictionnaire latin, s'est bravement déterminé de le changer en *hymen*, et il traduit : *il n'est pas dit qu'au commencement Dieu créa* l'hymen. L'er-

un spectacle assez singulier que celui de Moïse transformé en sophiste grec, et déclarant *Jéhovah* le créateur *des corps*, mais non de la *matière* (hyles).

Après vingt pages entières, dont on ne saurait supporter la lecture sans une patience à toute épreuve, Bacon revient à ses idées favorites, et voici comment il termine *sur les principes :*

« Pour tout homme qui jure d'après sa raison (1) la « matière est éternelle ; mais le monde, tel que nous « le voyons, ne l'est pas ; ce qui s'accorde avec la sa- « gesse antique et avec celle de Démocrite qui s'en ap- « proche de près. *Les saintes Ecritures tiennent le même* « *langage* (2), avec cette différence principale qu'elles « attribuent à Dieu la création de la matière, que ces

---

reur est d'un très joli genre ; mais il faut rendre justice au traducteur, il a fait de son *hymen* tout ce qu'on en peut faire. (*V.* Tom. xv, p. 224, 296, 337.) Il fallait surtout une sagacité peu commune pour traduire sans ridicule la page qui commence par ces mots *Telesio tamen* hyle *placuit, etc.* en partant de l'erreur que j'indique ici. Cependant M. Lasalle s'en est assez bien tiré. (Parm. Teles. etc. Philos. tom. IX du texte, p. 349. Tom. XV de la trad. p. 346, 347.)

(1) *Secundùm sensum philosophanti* (Ibid., n° 49 p. 346.) Nouvel exemple du mot *sensus* incontestablement pris pour *raison*.

(2) C'est-à-dire que l'Ecriture sainte tient le même langage, *excepté néanmoins qu'elle tient un langage tout différent*. La philosophie antique croyait la matière éternelle, et

« anciens philosophes regardaient comme existant « d'elle-même. Il semble, en effet, que la foi nous en- « seigne trois dogmes sur ce point : 1° Que la matière « fut créée de rien ; 2° que le système du monde fut « l'ouvrage de la parole toute-puissante, en sorte que « la matière ne se tira point d'elle-même du chaos « pour se donner la forme que nous voyons ; 3° que « cette forme était (avant la prévarication) la meilleure « dont se trouvât susceptible la matière telle qu'elle « était créée (1). Mais les anciens ne purent s'élever à « aucun de ces dogmes ; car ils répugnaient infini- « ment à la création *ex nihilo*, et ils tenaient que le « monde n'est parvenu à l'éclat où nous le voyons « qu'après une foule d'essais et de lenteurs. Quant à « l'optimisme des choses, ils s'en embarrassaient peu, « toute formation, ou, si l'on veut, tout *schématisme* de

---

la Bible la déclare créée *ex nihilo* : ce que Bacon confesse ici expressément et en toutes lettres (*il n'y a pas d'autre différence*) ; et quand on se rappelle ce qu'il vient d'affirmer plus haut, *que l'Ecriture sainte enseigne bien la création du monde, mais non celle de la matière*, aucun lecteur honnête ne peut contenir les mouvements de mépris et d'indignation dus à tant de mauvaise foi.

(1) Bacon en impose encore ici. Il est faux que la Bible enseigne l'optimisme, même relatif. A la vérité, il est écrit : *et vidit Deus quòd esset* BONUM ; et personne n'en peut douter : mais Bacon n'a trouvé le superlatif que dans son imagination.

« la matière étant à leur avis et périssable et variable. « Il faut donc s'en tenir, sur tous ces points, à la foi et « à ses bases ; mais de savoir ensuite si, en vertu de « la force imprimée dans le principe, cette matière « n'aurait pu, à travers une longue révolution de siè- « cles, se donner elle-même cet ordre et cet arrange- « ment, le meilleur possible, qu'elle prit subitement et « sans détours (1) à la voix impérieuse du Verbe éter- « nel, c'est une question qu'il vaut mieux *peut être* « passer sous silence ; CAR (2) la *représentation* du « temps n'est pas un moindre miracle que la création « de l'être, et l'une et l'autre appartiennent à la même « toute-puissance (3) ; mais il paraît que la Divinité

---

(1) *Missis ambagibus.* (Ibid., p. 348.) C'est-à-dire *sans se prévaloir d'aucune de ces petites chicanes qu'elle aurait pu faire au Verbe éternel.*

(2) Gardons-nous bien de passer sur ce CAR. (*Tam* ENIM *est miraculum, etc.* Ibid.) Voici le sens : *Il est dangereux de traiter cette question* ; CAR *la création n'étant pas un moindre miracle que l'accélération du temps, et la création choquant tout à fait la raison, si l'on venait à examiner la question de près, on pourrait fort bien en venir à croire que le* VERBE, *quoiqu'il ait la voix impérieuse, ne saurait néanmoins pas plus se faire entendre autant qu'au néant : c'est pourquoi il vaut mieux* PEUT-ÊTRE *ne pas traiter cette question.*

(3) *Tam enim est miraculum et ejusdem omnipotentiæ repræsentatio temporis quàm efformatio entis.* (Ibid.,

« voulut alors *se distinguer* (1) des deux manières, en « opérant avec toute l'étendue de la toute-puissance, « d'abord sur l'être et la matière, en tirant l'être du « néant, et en second lieu sur le mouvement et le « temps par anticipation sur l'ordre de la nature et par « une accélération de la marche de l'être (2).... »

« Il serait bien à désirer du moins que les hommes « s'accordassent enfin sur ce qu'on appelle *principes ;* « en sorte que, par une contradiction manifeste, on ne

---

p. 348.) Ce mot tout à fait impropre *représentation* est là pour *réduction* ou autre semblable. Si, par exemple, la matière avait besoin de cent siècles pour se déployer, le miracle consiste à la dispenser de ce délai et à représenter les cent siècles comme déjà écoulés. Dieu, au jugement de Bacon, n'aurait pas eu moins de peine à se tirer de là que de la création même.

(1) *Videtur autem natura divina utràque omnipotentiæ emanatione se* INSIGNIRE *voluisse.* (Ibid.) Un peu de vaine gloire est bien permise dans une si grande occasion.

(2) (Ibid.) Ainsi ce magnifique FIAT, dont les hommes ont fait tant de bruit, n'est après tout qu'*une simple accélération de la marche de l'être.* Dieu, s'impatientant des lenteurs de la matière, lui proposa de faire brusquement ce qu'également elle aurait fait tôt ou tard, et la matière, *missis ambagibus,* se prêta à la toute-puissance qui voulait *se distinguer.* — Il me semble que, dans ce cas, on se conduisit bien de part et d'autre ; car Dieu était très excusable de vouloir faire parler de lui, et la matière fit sagement de ne pas le chicaner.

« prit plus ce qui n'existe pas pour ce qui existe, et « pour *principe* ce qui ne peut être *principe*. Or, un « principe abstrait n'est pas un être (1), et tout être « périssable n'est pas principe ; donc l'esprit humain se « trouve invinciblement conduit à l'atome, *qui est l'être véritable* MATÉRIÉ (2), *formé, situé, possédant « l'antipathie et l'appétit, le mouvement et l'émanation.* « C'est lui qui demeure inaltérable et éternel au milieu « de la destruction de tous les êtres naturels ; car il « faut bien absolument que, dans cette dissolution si « diversifiée de tous les grands corps, il y ait comme « un centre immuable (3). » Or, pour établir que la chose immuable est l'atome, voici le syllogisme éblouissant employé par le grand réformateur de l'esprit humain.

---

(1) Rappelons-nous toujours qu'un *principe abstrait* est une matière sans action et qui l'attendrait d'ailleurs : or, cette matière est un être de raison, vu qu'elle doit être prise *comme elle est*, c'est-à-dire, *douée par essence de cette force primitive qui a tout produit :* ET PER HOC RELIQUA.

(2) *V.* ci-devant, p. 57. Il faut observer que l'homme qui parle ici de l'atome en termes si magnifiques est le même qui a dit ailleurs : *L'atome est impossible, parce qu'il suppose le vide et une matière fixe, deux choses fausses ; de manière qu'il en faut venir à des particules vraies*, telles qu'elles se trouvent. (Nov. Org. lib. II, § VIII, p. 82.) Il finit par être plaisant.

(3) Ibid. n° 47.

Il est rigoureusement nécessaire que ce qui est immuable soit un potentiel, *puisque le* potentiel *premier ne peut être semblable à ceux de l'ordre inférieur, qui sont une chose en acte et une autre chose en puissance ; mais il est nécessaire que l'immuable soit parfaitement* abstrait, *puisqu'il est étranger à tout acte et qu'il contient toute-puissance.* Traduction inexacte. Lisez. « Mais il « est nécessaire que le *potentiel* soit parfaitement ab- « strait puisqu'il exclut tout acte et contient toute puis- « sance. Donc l'immuable est un minimum, c'est-à-dire « un atome. » Cette erreur de traduction a eu pour conséquence l'erreur critique qu'on remarquera dans la note, à la suite du texte latin. DONC *l'immuable est un* minimum (1) ou un atome.

---

(1) *Omnino necesse est ut, quod tanquam centrum manet immutabile, id aut potentiale quiddam sit aut minimum. At potentiale non est ; nam potentiale primum reliquorum quæ sunt potentialia simile esse non potest, quæ aliud actu sunt, aliud potentiâ. Sed necesse est ut planè abstractum sit, cùm omnem actum abneget et omnem potentiam contineat. Itaque relinquitur ut illud immutabile sit minimum.* (Ibid. p. 348, 349.)

Observez bien qu'ici l'atome doit être parfaitement abstrait (*planè abstractum*), et tout à l'heure nous avons vu *qu'un principe abstrait n'est pas un être*, et que l'atome est l'*être premier*, l'être par excellence EX QUO RELIQUA. A mesure qu'on s'enfonce dans cette philosophie, le mépris le dispute à l'indignation.

Nulle chaire du moyen âge n'entendit de plus belles choses, et il faut avouer que cet argument est impayable dans la bouche du plus grand détracteur des scolastiques. La fin de ce morceau sera moins divertissante.

Aristote nous a transmis l'opinion de certains philosophes antispirituels, qui, se trouvant gênés par l'argument tiré de l'impossibilité du *progrès à l'infini*, dans la démonstration des vérités, tranchaient la question d'une façon très-expéditive en niant qu'il y eût des principes. *Les vérités*, disaient-ils, *ne sont point superposées en ligne droite, comme on se le figure ordinairement; elles font un cercle au contraire, et l'une prouve l'autre sans fin ni commencement; en sorte qu'il n'est point nécessaire d'admettre des principes innés qui soient la base de toute démonstration sans pouvoir ni devoir eux-mêmes être démontrés* (1). Le texte grec est ici para-

---

(1) Αλλὰ πάντων εἶναι ἀποδειξιν οὐδὲν κωλύει· ἐνδέχεται γὰρ κύκλῳ γίνεσθαι τὴν ἀπόδειξιν καὶ ἐξ ἀλλήλων. (Arist. Anal. poster. lib. I, cap. III.) M. Lasalle s'est trompé, comme on dit en latin, *toto cælo*, en prenant la *démonstration du cercle* d'Aristote, pour l'*analogie*. (De dign. et Augm. Scient. liv. V, chap. 5, tom. II de la trad. p. 334.) On voit par cet exemple et par mille autres combien la philosophie et la langue des Grecs sont étrangères aux écrivains français de notre siècle.

Il ne paraît pas douteux que Bacon parodiait ce passage en le transportant d'une manière ingénieuse dans le cercle

phrasé d'une manière très exacte, à l'exception du mot *innés* qui n'est point dans l'esprit de la philosophie d'Aristote.

Bacon, transportant cette idée dans l'ordre physique (sans néanmoins citer Aristote), continue de la manière suivante, après avoir dit sur l'atome ce qu'on vient de lire.

« C'est ce qu'il faut admettre, si l'on n'aime mieux « peut-être soutenir qu'il n'y a point absolument de « principes des choses, que chaque être est un prin- « cipe pour un autre, et que la loi et l'ordre des chan- « gements sont les seules choses constantes et éternel- « les, tandis que les essences elles-mêmes ne cessent de « fluer et de changer. *Il vaudrait incontestablement « mieux soutenir nettement ce système que de se laisser « conduire, par l'envie d'établir un principe éternel, à « l'inconvénient beaucoup plus grave d'en faire* un « principe imaginaire (1); car la première supposition,

---

matériel. Il est remarquable qu'Aristote ayant dit : ***Mais je pense bien autrement :*** ἡμεῖς δὲ φάμεν οὔτε πᾶσαν ἐπιστήμην ἀποδεικτικὴν εἶναι. (Ibid.) Bacon ajoute à son tour : Mais je prouverai que la chose n'est pas possible. (Ibid, p. 349.) ***Il copiait***, comme on voit, ***à la vitre.***

(1) *Atque satius foret hujusmodi quiddam diserte affirmare quàm studio* æternum aliquod principium statuendi ***in durius incommodum incidere ut idem principium ponatur*** phantasticum. (Ibid., p. 349.) Ce qui signifie : ***Si vous ne***

« qui fait changer toutes les choses en cercle, offre du « moins un sens déterminé ; au lieu que la seconde « n'en présente aucun et ne dit rien dans le vrai, *en « nous donnant pour des réalités de purs êtres de raison « et de simples appuis de l'esprit* (1)

« Le caractère des *principes*, c'est qu'ils produisent « tout *et n'ont point été produits* (2). . La masse de la

---

voulez pas admettre mon atome doué et non abstrait, *vous tombez dans l'esprit* qui est *imaginaire*. On ne saurait donner un autre sens raisonnable à ce passage, qui se trouve d'ailleurs parfaitement expliqué par ce qui suit.

(1) *Illa enim prior ratio aliquem exitum habere videtur ut res mutentur in orbem ; hæc prorsùs nullum quæ* NOTIONALIA ET MENTIS ADMINICULA *habet pro entibus*, (Ibid., p. 349.) Je prie qu'on fasse attention au bonheur singulier de cette expression *mentis adminicula*. « Tout philo- « sophe qui n'admet point l'éternité et le mouvement de la « matière ne sait plus où il en est. Dans son désespoir, il in- « vente *des êtres de raison*, *des âmes*, *des vies* et *autres « choses semblables*. En tout cela il n'y a rien de réel ; mais « ce sont des AIDES que des esprits faibles saisissent, comme « un homme près de se noyer saisirait l'ombre d'un arbuste « riverain. »

(2) *Principii ratio in iis* (calore et frigore) *ex utrâque parte deficit, tùm quia aliquid non ex ipsis*, TUM QUIA IPSA EX ALIQUO. (Ibid., nº 51, p. 351.)

Ici Bacon oublie d'ajouter : *Deum semper excipimus*. Ce n'est qu'une simple distraction.

« matière est éternelle et ne peut être augmentée ni « diminuée; fermer les yeux sur l'énergie dont elle « jouit pour se conserver et se soutenir,..... croire « qu'elle ne doit point être prise *comme elle se trouve* « (*simpliciter*), mais qu'elle peut être, au contraire, dé- « pouillée de toutes ses vertus, c'est une des plus gran- « des erreurs qui ait pu s'emparer de l'esprit humain. « Elle ne serait pas croyable même, si l'universalité et « la notoriété de l'erreur ne faisaient disparaître le mi- « racle. Il n'y en a pas, en effet, d'égale à celle de ne « pas regarder comme une puissance active cette force « dont la matière est douée, en vertu de laquelle elle « se défend contre la destruction, au point que la plus « petite particule matérielle ne saurait être ni accablée « par le poids de l'univers entier (1), ni détruite par la « force et l'impétuosité réunies de tous les agents pos- « sibles, ni par quelque moyen que ce soit réduite au « néant, ni forcée d'aucune manière imaginable à ne « plus occuper un espace quelconque, ni privée de sa « résistante impénétrabilité, ni empêchée enfin d'en-

---

(1) Bacon, *qui ne voyait que ce qu'il voyait*, se représentait le monde changé en marteau et frappant sans effet sur une pauvre molécule. Il paraît, au reste, n'avoir guère songé à *l'enclume ;* car si l'univers entier *s'appuie*, sur quoi *s'appuie-t-il ?* Il est comique encore avec sa belle gradation : « la matière ne peut être ni accablée, *obrui* (que veut-il dire, bon Dieu) ni *détruite*, ni *anéantie*. (Ibid., n° 54, p. 353.)

« treprendre sans cesse (1) (de nouvelles créations) sans « jamais s'abandonner elle-même. Cette force de la « matière est, sans aucune comparaison, la première « de toutes les puissances : elle est, pour ainsi dire, le « destin et la nécessité... Il faut être enfoncé dans les « plus profondes ténèbres du péripatétisme pour la re- « garder comme quelque chose d'accessoire, tandis « qu'elle est au contraire principale par excellence, ca- « pable de mouvoir son propre corps et d'en déplacer « un autre, ferme et indomptable dans sa propre es- « sence d'où les décrets du possible et de l'impossible « émanent avec une inviolable autorité (2). L'école en-

---

(1) *Quin et ipsa vicissim aliquid* MOLIATUR, *nec se deserat.* (Ibid.) Bacon dans toutes les occasions délicates n'emploie, avec tout l'art et toute la réflexion imaginables, que certaines expressions vagues qui soient susceptibles d'excuse et d'explication, sans néanmoins cacher sa pensée. On le voit ici dans le mot MOLIATUR, qui est bien pesé.

(2) *Quum sit maximè principalis, corpus suum vibrans, aliud summovens, solida et adamantina in se ipsa, atque nudè decreta possibilis et impossibilis emanans auctoritate inviolabili* (Ibid.) En lisant ici *que cette force peut mouvoir son propre corps et* un autre, on peut fort bien demander *quel autre ?* Mais la réponse se présente d'elle-même : c'est que le mouvement essentiel n'appartient pas seulement à la matière en *gros*, mais encore *en détail* ; de manière que lorsqu'une portion en frappe une autre, celle-ci consent à ne pas faire usage de sa force *eternelle, inviolable*, ADAMAN-

« fantine se paie de mots sur ce point sans savoir « jamais contempler cette puissance avec des yeux bien « ouverts, ni la disséquer jusqu'au vif c'est que l'é- « cole ignore (l'école !) quelles importantes conséquen- « ces résultent de cette connaissance et quelle lumière « en rejaillit sur les sciences (1) »

Que Bacon cherche ensuite des correctifs, qu'il nous dise « que lorsque Démocrite et Épicure s'avisèrent de « soutenir que le monde avait été fait par le concours « fortuit des atomes, ils excitèrent un rire univer- « sel (2) » ; nous lui répondrons . *Et vous, Bacon, que*

TINE. Elle se laisse pousser pour remplir les vues de la première, et toujours à charge de revanche. Et voilà comment le *corps* de la matière peut en déplacer un *autre*. — Les idées claires me ravissent.

(1) *Parùm scilicet gnara quanta ex eâ pendeant, et qualis lux inde scientiis oriatur.* (Ibid., p. 353.) Bacon aurait bien dû nous dire quelle est *cette lumière* qui, de ses maximes insensées touchant l'éternité de la matière et du mouvement essentiel, *a rejailli sur les sciences.* Que signifie donc cette audace, qui, en discutant un point d'une si haute importance, se permet d'affirmer sans preuve ? Le système de l'éternité de la matière n'apprend rien à l'homme en physique, et l'égare de la manière la plus funeste sur des sujets plus essentiels. Bacon le savait fort bien, et il a menti à sa propre conscience avant de mentir à la nôtre.

(2) *Democritus et Epicurus, quum ex atomorum fortuito concursu fabricam rerum absque mente coaluisse adsere-*

mettez-vous à la place? Si vous ne savez substituer à ces atomes que d'autres atomes, et votre matière primitive, douée, sourde, et qu'il faut prendre comme elle est, *il n'y a entre Démocrite et vous qu'une seule différence : c'est que celui-ci pouvait être un honnête homme parce qu'il disait ce qu'il pensait.*

Tout lecteur qui joindra à une conscience droite les moindres connaissances philosophiques, verra sans doute dans les idées de Bacon, qui viennent de lui être exposées avec quelque attention, une introduction complète à tout le matérialisme de notre siècle. Si les philosophes de cette époque, si flétrissante pour l'esprit humain, ont tant aimé et célébré Bacon, c'est qu'ils n'ont pas soutenu une erreur (et ils les ont toutes soutenues) dont il ne leur ait présenté le germe déjà plus qu'à demi développé.

On vient de voir ce que Bacon ne craignit pas d'avancer sur l'éternité de la matière, dogme capital de l'incrédulité, et d'autant plus dangereux qu'un œil médiocrement exercé peut fort bien ne pas en apercevoir d'abord les terribles conséquences.

Bacon cependant ne pouvait s'excuser sur cette ignorance, puisqu'il a su dire ailleurs *que tout ce qui ne dépend pas de Dieu, est un autre Dieu, un nouveau principe et une espèce de divinité bâtarde* (1).

---

rent, ab omnibus risu excepti sunt. (De Dign. et Augm. Scient. lib. III, cap. IV, n° 13, Opp. tom. VIII, p. 198.)

(1) *Quidquid à Deo non pendet ut auctore et principio,...*

On ne sait pas trop quelle espèce de croyance est couverte sous ces paroles bizarres ; on voit seulement qu'il apercevait la vérité et qu'il découvrait assez distinctement l'écueil auquel on s'exposait en la niant.

Malheureusement rien n'est moins équivoque que la profession de foi de Bacon à l'éternité de la matière ; et j'ai fait remarquer de plus, dans l'important morceau que je viens d'exposer, des passages qui permettent de tout soupçonner.

Ce système n'est plus rare de nos jours ; et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il se trouve (du moins dans l'école protestante) parmi des hommes de mérite qui se donnent pour les défenseurs des bons principes, et même du christianisme.

Je n'ai pas été peu surpris de voir qu'un ministre même du saint Evangile pouvait, sans déroger à son caractère, nier que la création proprement dite nous fût révélée dans la Bible, et regarder même la chose comme un point convenu dont il ne fallait plus disputer (1).

---

id loco Dei erit, et novum principium, et DEASTER *quidam.* (Meditationes sacræ. Opp. tom. x, p. 229.) Je me recommande pour ce prodigieux *deaster* aux traducteurs plus habiles que moi.

(1) *Il me semble que tous les volcans ont été une fois* sous-marins; *avant la* RÉFORMATION *de la terre, dont Moïse nous donne l'histoire dans la Genèse... Ces volcans éteints ont* (probablement) *précédé la* RÉFORMATION *de notre globe... Une partie de l'Europe doit avoir été couverte*

Quant à l'interprète de Bacon, il ne paraît pas douteux qu'il n'ait hérité des opinions de son maître.

En grondant Fourcroy, qui avait mis la création, telle que la croient les chrétiens, au rang *des pieuses fictions de quelques chroniques religieuses*, il s'écrie bien justement : *Se serait-on attendu à une attaque de nos livres sacrés à la tête d'un ouvrage de chimie* (1)? Cependant, quand il vient lui-même à s'expliquer, il refuse de parler clair, et il se contente de dire *que les hommes n'ont rien su directement à cet égard* (2).

Dans un autre endroit, il nous dit *que c'est au moyen des observations géologiques qu'on peut savoir* SI *le monde a commencé et* COMMENT *il a dû commencer*; mais il ne parle que d'un *commencement d'arrangement*, et point du tout d'un *commencement d'existence*. D'ailleurs j'avoue que cette assertion, de la part d'un défenseur de la Bible, doit nécessairement étonner un peu. Tout en ne cessant d'exalter la Genèse, il se garde bien néanmoins de convenir qu'elle attribue à Dieu *la création de l'univers ou de la matière* : il n'est pas si com-

---

de volcans avant la catastrophe (N. B.) *dont Moise nous peint la* RÉPARATION *au premier chapitre de la Genèse.* (Réflex. gén. sur les Volcans, pour servir d'introduction, etc., par M. Sénebier, in-8°, 1795, p. 66.)

(1) *Introduction à la Physique terrestre*, par M. de Luc, in-8°, tom. I, p. 155, n° 120.

(2) Ibid. p. 269, n° 193, et p. 272, n° 194.

plaisant. Il dit seulement *que la Genèse attribue à la sagesse* d'un être créateur *l'origine de diverses choses qui sont aujourd'hui et qui n'étaient pas jadis au pouvoir de la matière* (1).

On voit à quoi se réduit la *création* : *à douer la matière*, comme disait Bacon. Mais de la création proprement dite, de la création *ex nihilo*, il n'en est pas question. Elle est même niée ici très clairement ; et de plus Moïse est appelé en témoignage de l'erreur. C'est un tic distinctif de l'école que j'ai en vue ; mais écoutons encore l'interprète de Bacon :

« Bacon croyait que l'état actuel de la matière et les « différentes opérations qu'elle a subies jadis étaient « seules accessibles à l'esprit humain. *Quant à l'acte « même de la création, il le regardait comme étant infi- « niment au-dessus des facultés des hommes, non seule- « ment pour le concevoir, mais même pour qu'ils eus- « sent pu s'élever, par l'étude de la nature, à se former « l'idée d'un tel commencement,* ni d'aucun autre, *de « sorte qu'il fallait que Dieu* LE *leur eût révélé* (2). »

On reconnaît ici un véritable disciple de Bacon dans la dextérité qui appelle au secours de la *doctrine intérieure* les petites obscurités de la grammaire.

On pourrait croire, au premier coup d'œil, que le pronom LE, employé à la dernière ligne de la dernière

---

(1) *Précis de la Philos. de Bacon.* tom. II, p. 131.

(2) Ibid. p. 128.

citation, se rapporte *à un tel commencement* autant qu'à *ni d'aucun autre ;* on se tromperait néanmoins infiniment. L'auteur ne le rapporte qu'à *aucun autre*, et il veut dire « que *le commencement* EX NIHILO ne « peut être conçu d'aucune manière, et qu'à l'égard « même du *commencement cosmique* on ne saurait pas « mieux LE comprendre sans la révélation. » Si l'on en doute, voici le commentaire qui éclaircira tout :

« Depuis que, par des connaissances successivement « acquises sur l'univers *créé* (1), remontant aujour- « d'hui avec certitude jusqu'à une époque ou l'origine « de diverses choses qui le constituent essentiellement « était hors du pouvoir de la matière (2), nous trou- « vons que, dans la Genèse, le premier des livres qui « ait existé (3), ces mêmes choses sont attribuées à la « puissance et à la sagesse d'un être créateur, notre « esprit *n'a plus rien à désirer* (4). »

---

(1) On dirait qu'il y en a deux : l'un créé, et l'autre qui ne l'est pas ; mais il ne faut pas se laisser tromper à ce mot, qui ne signifie que *formé*. L'auteur, en le soulignant, nous avertit lui-même que le mot renferme un mystère.

(2) Il ne dit pas qu'alors la matière n'eût aucun pouvoir, mais seulement qu'elle n'avait pas *tels et tels pouvoirs* qu'on a découverts assez nouvellement.

(3) *Livres* est souligné par l'auteur. Ici je ne comprends pas le mystère, s'il y en a un.

(4) *Précis, etc.*, tom. II, p. 131.

Ce passage nous apprend plusieurs choses :

1° Que, sans les connaissances géologiques que nous avons acquises, la Genèse ne prouverait rien, puisque sans ces connaissances notre esprit aurait *quelque chose à désirer*, malgré la Genèse ;

2° Que la matière est un être actif en vertu de certains pouvoirs qui lui ont été délégués (sans en exclure d'autres) ;

3° Que la concession de ces pouvoirs enfin est ce qu'on appelle *création*, puisqu'ils furent accordés à une matière déjà existante

On voit qu'il ne reste plus de doute sur la concordance du mystérieux pronom.

Un autre passage très remarquable, c'est celui où le savant interprète de Bacon, raisonnant sur ce passage du premier chapitre de la Genèse, *et l'esprit de Dieu se mouvait* (1) *sur. les eaux*, nous dit : *Ici l'on ne saurait entreprendre de rien expliquer non plus que dans l'expression* DIEU CRÉA.

Assurément l'auteur du *Précis* a trop de justesse dans l'esprit pour comparer une expression allégorique avec une autre parfaitement claire pour nous dans le sens que nous lui donnons, et qui serait claire même pour celui qui ne croirait pas ce qu'elle exprime.

---

(1) *Se mouvait*, traduction protestante. La Vulgate dit : *Ferebatur*, et le texte emploie, si je ne me trompe, le même verbe qui exprimerait l'*incubation*.

Si quelqu'un disait *qu'il a vu un homme à trois têtes parlant de ses trois bouches trois langues différentes*, on lui dirait : *Ce que vous dites là n'est pas possible ;* mais personne ne s'aviserait de lui dire : *Je ne vous comprends pas* ; car rien ne serait plus clair.

Lors donc que l'auteur du *Précis de la Philosophie de Bacon*, nous dit (1) que cette expression *Dieu créa* ressemble à cette autre, *et l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux*, il ne se peut qu'il n'entende le mot *créer* dans le même sens que nous ; car ce mot est parfaitement clair, même pour celui qui nie la création : donc l'auteur du *Précis* a voulu dire (et n'a pu vouloir dire autre chose) que, la création *ex nihilo* ne pouvant être admise par la raison, le mot *créer* devenait un mot vague et allégorique, que chacun est bien le maître d'entendre discrètement de quelque manière plausible.

Il ne tiendrait qu'à moi de citer un assez grand nombre d'autres textes tirés du même ouvrage pour montrer à quel point le disciple s'accorde avec le maître sur le dogme de l'éternité de la matière ; mais ceux que j'ai cités suffisent amplement pour attester ma bonne foi à l'égard de Bacon, en montrant que je ne l'entends point autrement que ne l'entendent ses amis et ses disciples les plus enthousiastes.

Telle est donc l'obligation que nous avons à l'école de Bacon. Elle nous ramène au paganisme : elle nous propose de croire la matière éternelle ; mais elle est

(1) *Précis, etc.*, ibid. p. 130.

bien plus coupable que les philosophes de ces temps de ténèbres ; car il s'en est trouvé parmi eux d'assez sincères pour rendre justice à Moïse, en convenant sans difficulté qu'il avait enseigné la création proprement dite EX NIHILO, et l'opposant même sur ce point aux philosophes grecs (1), tandis que cette malheureuse école, déjà si coupable en repoussant cette lumière qu'elle se vante si mal à propos de vénérer, commet encore le nouveau crime de calomnier l'antique révélation divine, en lui prêtant une erreur impie, clairement proscrite par le premier mot de ses écrits.

On n'est point en droit, je le sais, de supposer qu'un homme admet nécessairement les conséquences nécessaires d'un principe qu'il défend, puisqu'il arrive très souvent que ces conséquences ne sont point aperçues, ou que, par une heureuse inconséquence, on refuse de les tirer : il n'est pas moins vrai que tout défenseur d'un principe funeste est éminemment coupable et répond des conséquences. Je ne dirai donc point que tout homme qui soutient l'éternité de la matière est un athée ; cela serait dur et faux même, je me plais à le croire. Cependant il ne faut pas moins convenir avec l'excellent docteur *Leland* (2) que les défenseurs de l'é-

---

(1) *Galen. de usu part.* lib. II, ap. Stillingfleet, Orig. Sacræ, lib. III, cap. II, p. 441, 3e édit. cité par le docteur Leland dans sa Démonstr. Evang. tom. II, part, 1 cap. XIII, in-12, p. 230.

(2) Leland, Demonstr. Evang. loc. cit.

ternité de la matière ne sauraient être rangés parmi les véritables théistes du moins théoriques. Ce sont des *demi-théistes*, comme l'a dit un autre docteur anglais (1). Dès qu'on a fait le pas d'admettre une existence quelconque indépendante de Dieu, on sent dans sa conscience que tout l'édifice du théisme branle, et que nous ne savons plus où poser le pied. Si la matière est nécessaire, pourquoi le mouvement, pourquoi l'esprit ne le seraient-ils pas ? S'il peut y avoir plus d'un être nécessaire, si l'existence nécessaire, le plus bel attribut de la Divinité, n'appartient pas exclusivement à Dieu, comment l'ordre, la forme, l'arrangement de la matière éternelle seraient-ils moins indépendants de lui, et d'où lui viendrait le pouvoir sur elle ? Peut-on se figurer aisément un être indépendant quant à l'existence, et dépendant pour tout le reste ?

Nous ne concevons pas la création, nous disent Bacon et ses disciples. Etrange objection de la part d'un être aussi borné que l'homme ! Mais afin de jeter sur ce point le degré de lumière qui dépend de nous, observons d'abord pour éclairer les mots, c'est-à-dire les idées, que ce mot de *création* se prend dans deux sens différents ; car tantôt il signifie la cause, ou l'acte de l'être créateur, et tantôt il représente l'effet ou l'existence commencée de l'être créé. Si nous ne concevons pas la création dans le premiers sens, nous ne conce-

(1) Cudworth. (Ibid.)

vons pas mieux la génération, la végétation, la gravité, l'expansibilité, les affinités, l'élasticité, etc., toutes choses dont la réalité n'est pas douteuse : en un mot, nous ne connaissons aucune cause : d'où il suit que l'impossibilité de concevoir un effet quelconque n'est jamais une objection contre la réalité de la cause. *Aucun effort de l'intelligence humaine ne peut concevoir* l'acte de créer, je l'accorde : *donc la création est impossible ;* — la conséquence est évidemment fausse.

Il est bien remarquable que, la *création* prise dans le second sens n'étant que *l'existence commencée*, aucune idée peut-être n'entre plus naturellement dans notre esprit. Nous en portons la preuve en nous-mêmes, puisque nous avons tous la conscience que notre pensée a commencé. Or, pourquoi le commencement de la substance pensante choquerait-il la raison plus que celui de la matière ? L'auteur du *Précis de la Philosophie de Bacon* a commis d'ailleurs, en raisonnant sur ce sujet, une faute capitale contre une règle évidente de la logique, c'est que, *deux propositions nécessairement alternatives étant données, il n'est pas permis de n'en examiner qu'une*. Nous sommes placés entre deux suppositions, dont l'une ou l'autre est inévitable : *ou il y a une* création *proprement dite, ou tous les êtres sont nécessaires et éternels*. Il ne suffit donc pas d'argumenter contre la création ; il faut montrer en quoi et comment elle est moins admissible que l'éternité de la matière. Or, c'est ce que ne fait point ici l'interprète de Bacon. Par ses mystérieuses réticences il ne cesse de repousser le dogme de la création, mais sans jamais discuter l'hypo-

thèse alternative, qui est cependant insupportable à l'intelligence, tandis que les objections contre la première, tirées de notre incapacité à la comprendre, sont évidemment nulles. En se bornant d'ailleurs à dire, fort mal à propos et sans aucune modification, *que l'idée de la création est infiniment au-dessus de nos facultés*, on ne dit rien, ou, ce qui est pire, on dit un rien, puisque, encore une fois, il n'y a pas de cause proprement dite *qui ne soit infiniment au-dessus des facultés de l'homme.*

L'auteur du *Précis* se permet de plus une autre faute non moins grave contre la grammaire philosophique, celle de donner dans la même phrase deux sens divers au même mot. *L'acte même de la création*, dit-il, *est si fort au-dessus de nos facultés...* (Voilà la *cause* ou *l'être créant*) *que les hommes n'ont jamais pu s'élever... à se faire une idée d'un tel* commencement, NI D'AUCUN AUTRE. (Voilà l'*effet* ou l'*être créé*) (1).

A-t-on jamais entendu rien d'aussi étrange que le nom de *commencement* donné à l'*acte qui fait commencer?*

Voici un raisonnement parfaitement semblable à celui qu'on vient de lire : *Quant à l'acte même qui forme le poulet dans l'œuf, il est trop au-dessus des facultés de l'homme pour que nous ayons pu nous élever, par l'étude de la nature, à nous former une idée du poulet.*

---

(1) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, p. 128.

Le célèbre axiome EX NIHILO NIHIL FIT, que tous les matérialistes ou *matérialiens* (1) répètent après leur maitre, renferme aussi un abus d'expression. Lucrèce, usant de la même forme de langage, aurait dit : *ex ære fit tympanum.* On dirait que le *rien* est une matière, quelque chose dont on nous dit qu'on ne peut rien faire. *On ne fait rien de rien :* sans doute que AVEC *rien* on ne fait rien ; mais changez l'énoncé, et dites : *Rien n'a pu commencer ;* c'est absolument la même chose, et cependant l'impression sera différente ; j'en atteste la bonne foi de tout lecteur : tant il est essentiel que le langage philosophique soit rigoureusement juste ! Tout *effet* commence au moment où sa *cause* opère. Tout ce que nous voyons est un *effet,* comme nous le disions plus haut, et il y a peu d'idées qui entrent plus naturellement dans notre esprit que celle d'*effet* ou de *commencement.* On ne saurait, sans attrister également la logique et la conscience, argumenter de l'obscurité de la *cause* contre la certitude ni même contre l'intelligence de l'*effet.*

---

(1) Ce mot ou tout autre du même sens serait indispensable pour désigner cette foule de philosophes qui, sans se déclarer expressément *matérialistes*, accordent néanmoins trop à la matière et compromettent les vrais principes.

CHAPITRE XVIII

CAUSES FINALES

Il n'y a qu'ordre, proportion, rapport et symétrie dans l'univers. Si je laisse errer mes regards dans l'espace, j'y découvre une infinité de corps différemment lumineux. Ce sont des soleils, des planètes ou des satellites, et tous se meuvent, même ceux qui nous paraissent immobiles. L'homme a reçu le triangle pour mesurer tout : s'il fait tourner sur elle-même cette figure féconde, elle engendre le solide merveilleux qui recèle toutes les merveilles de la science. Là se trouve surtout la courbe planétaire ; comme toutes les autres courbes régulières, elle est représentée et reproduite par le calcul. Un homme immortel a découvert les lois des mouvements célestes ; il a comparé les temps, les espaces parcourus et les distances. Le nombre enchaîne tous ces mouvements ; la lune même, longtemps *rebelle* (1), vient aussi se ranger sous la loi commune, et la comète vagabonde est surprise de se voir atteinte

(1) *Sidus contumax* (Halley).

et ramenée par le calcul des extrémités de son orbite sur son périgée. L'homme, volant dans l'espace sur ce grain de matière qui l'emporte, a pu saisir tous ces mouvements; il en fait des tables ; il sait l'heure et la minute de l'éclipse dont il est séparé par vingt générations passées ou futures ; il pourra sur une feuille légère tracer exactement le système de l'univers, et ces figures imperceptibles seront à l'immense réalité ce que l'intelligence représentatrice est à la créatrice, semblables par la *forme*, incommensurables par les dimensions.

Si l'homme regarde autour de lui, il voit sa demeure partagée en trois règnes parfaitement distingués, quoique les limites se confondent. Dans la matière morte il aperçoit cependant l'ordre, l'invariable division, la permanence des genres, même une certaine organisation commencée. La cristallisation seule, par l'invariabilité de ses angles jusque dans ses derniers éléments, est pour lui une source intarissable d'admiration. Il croit connaître ce règne plus que les autres ; mais il se trompe, car il ne connaît les choses qu'à mesure qu'elles lui ressemblent. Déjà il se reconnaît dans la plante (1) ;

---

(1) *Vegetat à cranii tubere crustato*, caule *verticali, articulato, rigido, apposità ramoso, cui insident* folia, *carnosa, fibrosa, sparsa, apicibus, etiam affixa in musculos, prodeunte fructificatione genitalium è dichotomiâ ultimâ* caulis.

(Car. Linnæi syst. nat. Holm. 1758, in-8°, X^e^ édit. tom. I. Regn. anim. Princ.)

mais c'est à l'animal qu'il se compare plus particulièrement, il y arrive par la sensitive, et de l'huître il s'élève jusqu'à l'éléphant, où l'instinct semble faire un effort pour s'approcher de la raison qu'il ne peut toucher. Entre ces deux extrêmes, quelle profusion de richesses! quelle délicatesse dans les nuances! quelle infinie diversité de fins et de moyens! Contemplez cette division ternaire de l'homme, cette tête où s'élabore la pensée ; cette poitrine, règne du sentiment et des passions, cette région inférieure, spectacle des opérations grossières! Trois organes principaux sont présents dans toutes les parties du corps par des prolongements de leur propre substance. L'homme est tout foie par les veines qui en partent ; il est tout cœur par les artères ; il est tout cerveau par les nerfs. Cette division ternaire, qui est frappante dans l'homme, se répète plus ou moins dans toute l'espèce animale à mesure qu'elle est parfaite ; mais la nature s'est jouée dans l'insecte en *coupant* les principes pour les distinguer ; et c'est encore cette humble espèce qu'elle a choisie pour montrer à l'homme dans les étonnantes métamorphoses de l'insecte une allégorie frappante ; car, lui-même, n'est-il pas successivement *ver*, LARVE et *papillon ?* Que l'homme rassemble toutes les forces de son âme pour admirer la merveille seule de la reproduction des êtres vivants. O profondeur ! O mystère inconcevable qui fatigue l'admiration sans pouvoir l'assouvir ! Qu'est-ce donc que cette communication de la vie ? Que sont les sexes, et que faut-il croire ? Le germinaliste, après avoir trouvé tant de raisons de se moquer de l'épigénésiste, s'arrête lui-même

tout pensif devant l'oreille du mulet, et doute de tout ce qu'il croyait. Imprégnation, gestation, naissance, accroissement, nutrition, reproduction, dissolution, équilibre des sexes, balancement des forces, lois de la mort, abîme de combinaisons, de rapports, d'affinités et d'intentions manifestes, qui en prouvent d'autres sans nombre ! Un ancien médecin observait que, *parmi les os qui forment, au nombre de deux cents, la charpente du corps humain, il n'en est pas un qui n'ait plus de quarante fins* (1). Le soleil est en rapport avec l'œil du ciron : les rayons du grand astre doivent pénétrer cet œil, se courber dans le crystallin et se réunir sur la rétine comme sur celle du naturaliste qui cherche l'animalcule à l'aide du microscope ; et comme rien dans la nature ne peut attirer sans être attiré (je dis dans la proportion des masses), comme le vaisseau de cent pièces qui attire à lui un canot s'en approche lui-même nécessairement, quoique dans une proportion insensible, de même dans le grand ensemble toutes les fins sont réciproques en proportion de l'importance comparée des êtres, et il est impossible que l'œil du ciron ait été mis en rapport avec le soleil sans que le soleil, à son tour, ait été proportionnellement fait pour le ciron ; il y a même une contradiction logique dans la supposition d'une fin, d'une dépendance, d'une proportion, d'un rapport quelconque *non réciproque*.

(1) Galen. in lib. de Form. fœt.

La démonstration de l'ouvrier par l'ouvrage est vulgaire ; elle se présente à tous les esprits, et s'adapte à tous les degrés d'intelligence. Si elle appartient en particulier à quelqu'un, c'est à Cicéron ; car il n'y a point, à proprement parler, de pensées neuves : toutes sont communes jusqu'à ce qu'elles soient saisies par un homme qui sache les revêtir d'une de ces formes qui n'appartient qu'au génie. Alors elles sont tirées de la foule, et deviennent la propriété de celui qui a su les distinguer ainsi. C'est donc Cicéron qui a dit : *Quoi ! la sphère d'Archimède prouve l'existence d'un ouvrier intelligent qui l'a fabriquée, et le système réel de l'univers, dont cette machine n'est que l'imitation, n'aurait pas la même force* (1) ! Il serait difficile de présenter le grand argument d'une manière plus heureuse.

Les causes finales étant le fléau du matérialisme, les philosophes modernes, dont Bacon est le chef incontestable, n'ont rien oublié pour se débarrasser d'un argument qui gênait si fort les matérialistes et même les philosophes qui, sans être précisément matérialistes, inclinaient cependant plus ou moins vers les doctrines matérielles ; car l'esprit d'un système le précède, et de plus le *déborde* toujours, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en s'étendant au-delà de ce qui forme l'essence rigoureuse de ce système.

---

(1) *Archimedem arbitramur plus valuisse in imitandis sphæræ commutationibus quàm naturam in efficiendis.* (Cic. de Nat. deor, II, 35.)

L'orgueil entre aussi pour beaucoup dans l'attaque générale faite contre les causes finales. Ce qui frappe tous les yeux, ce qui est à la portée de tous les esprits ne suffit point à l'orgueil philosophique : il rejette une preuve qui s'adresse à tous les hommes. Dieu le fatigue d'ailleurs, et nulle part il n'aime le rencontrer : c'est un des caractères les plus saillants de la philosophie de notre siècle, si naturellement amoureuse de Bacon par raison d'affinité.

C'est à cette dernière considération surtout qu'il faut attribuer la mauvaise humeur, l'irritation sensible que manifestent nos philosophes toutes les fois qu'il s'agit de causes finales; et Bacon, chef de cette vile secte, a poussé sur ce sujet le délire au point de nous avouer naïvement qu'*Épicure même, parlant comme un enfant et ne disant que des mots, ne laissait pas que de lui causer un certain plaisir lorsqu'il l'entendait raisonner contre ce qu'on appelle* LES CAUSES FINALES (1). Il faut avoir pris son parti sur une question pour oser faire un aveu semblable ; mais tel est le caractère général de la secte : tout ce qui attaque la vérité est bien reçu des adeptes, même l'absurdité, et jamais il ne leur arrive de parler des causes finales de sang-froid ou de citer sans colère les philosophes qui s'en sont occupés, et qui en ont fait

(1) *Quin et Epicurum adversùs causarum* (*ut loquuntur per intentiones et fines explicationem disputantem*, licepueriliter et philologicè, *tamen* NON INVITUS AUDIO. (Dismt pet. Philos. Opp. tom. IX, p. 311.)

tous le cas qu'elles méritent. La source de cette colère est dans le cœur de celui qui refuse de voir ce qu'il refuse d'aimer : une preuve de l'existence de Dieu afflige ces hommes au pied de la lettre, et la découverte d'une objection même ridicule contre cette preuve est pour eux une véritable victoire (1). Nous venons d'entendre Bacon nous avouer naïvement qu'une absurdité dite contre les *causes finales* avait cependant le privilége de l'amuser ; et, puisque le délire d'Épicure l'intéressait, on peut bien croire que la raison sublime de Platon le choquait. Aussi il est impossible d'exprimer la rage dont il est transporté contre ce philosophe. Tantôt il lui reproche *d'avoir toujours jeté l'ancre sur le même rivage* (2) ; tantôt (et c'est son expression favorite) il l'accuse d'*avoir* SOUILLÉ *la philosophie naturelle en y introduisant les causes finales et la théologie* (3). Mais c'est dans l'ouvrage des *Elans philosophiques* que le

---

(1) Quelle misère cependant d'être loin de celui qui est partout ! ! ! (S. Aug. in Ps. XCIX.)

(2) *Plato in isto littore* (les causes finales) *semper anchoram figit.* (De Augm. Scient. III, 4, n° 13; Opp. tom. VII, p. 196.)

(3) *Plato... suæ philosophiæ immiscuit Theologiam.* (Ibid. lib. I, p. 83.) *In causis finalibus operam trivit et eas perpetuò inculcavit.* (Ibid. III, 4, n° 13, p. 197.) *Reperiet eumdem* (Platonem) *naturam non minùs Theologiâ, quàm Aristotelem dialectica,* INFECISSE. (Cogit. et Visa de Interpr. Nat. Opp. tom. IX, p. 173.)

sang-froid l'abandonne tout à fait, et que, sous une forme dramatique, il apostrophe ainsi Platon : « Main-« tenant, je viens à toi, Platon, aimable BADIN, poète « boursoufflé, théologien extravagant ! lorsque tu po-« lissais et que tu mettais ensemble quelques aperçus « philosophiques en te donnant l'air de dissimuler la « science pour faire croire que tu la possédais (1). Tu « as bien pu fournir quelques discours au banquet des « hommes d'État et des gens de lettres, ou même ajouter « quelque agrément aux conversations ordinaires; « mais lorsque tu oses nous présenter faussement la « vérité *comme une citoyenne de l'esprit humain, et non* « *comme une simple habitante venue d'ailleurs* (2), et « que sous le nom *de contemplation* tu as appris à l'es-

---

(1) C'est, je crois, ce qu'on peut faire de mieux de la phrase suivante, ou le jeu de mot sur les expressions *dissimuler* et *simuler*, *dissimule* passablement le sens : *Quum scientiam dissimulando simulares.* (Imp. phil. Opp. tom. IX, p. 305.)

(2) *Quum veritatem humanæ mentis incolam, veluti indigenam nec aliunde commigrantem mentireris.* (Ibid. p. 305.) Il faut toujours s'écrier avec le cardinal de Polignac : *Tantus amor nihili!* Cette fureur de dégrader l'homme est un caractère particulier de notre siècle. Bacon, qui est le père de cette vile philosophie, déclare ici Platon coupable de haute trahison pour avoir osé dire « Que la vérité est une *habitante naturelle* de l'esprit humain. » Il faut croire, au contraire, qu'elle est étrangère et seulement *admise*. — Mais par qui? Quelle puissance lui dit : ENTREZ? C'est la vérité sans doute

« prit humain, qui n'est jamais assez attaché aux faits « et aux choses, de se rouler dans l'obscurité et la con- « fusion des *idoles*, alors tu commis un crime capital, « et tu ne te rendis pas moins coupable, lorsque tu « introduisis l'*apothéose de la folie en fortifiant* LES « PLUS VILES PENSÉES (1) *par l'autorité de la reli- « gion.* Tu le fus moins, lorsque tu te rendis le père « de la philosophie *verbale*, et que, sous tes auspices, « une foule d'hommes distingués par les talents et la « science, séduits par les applaudissements de la foule « et contents de cette molle jouissance, corrompirent « la méthode plus sévère d'arriver à la vérité. Parmi « ces philosophes il faut compter Cicéron, Sénèque, « Plutarque, et beaucoup d'autres encore qui ne les va- « lent pas (2). »

Il est impossible de lire sans indignation cette étrange tirade, où la plus abjecte médiocrité le dispute à la plus révoltante insolence. Qui, jamais avant Bacon, osa présenter Cicéron, Sénèque et Plutarque comme trois *assembleurs de mots*, faits seulement pour amuser les oreilles du vulgaire ? Le crime de ces philosophes était,

---

qui reçoit la vérité ; c'est *elle*, qui reconnaît *elle*, de manière que, si la nouvelle arrivée n'est pas reçue par une précédente habitante, elle n'entrera jamais. *Stulti, aliquando sapite !*

(1) *Scelere haud minore stultitiæ apotheosim introduxisti et* VILISSIMAS COGITATIONES *religione munire ausus es.*

(2) Ibid. Impet. philos. cap. II. Opp. tom. IX, p. 305.

aux yeux de Bacon, de *platoniser* dans leurs écrits, et celui de Platon est d'avoir dit « que le monde est l'ou-« vrage (je ne veux rien dire de trop) d'un ouvrier « éternel ; que le monde matériel et visible n'est que « l'image d'un monde intellectuel, modèle éternel dont « l'idée archétype préexistait dans l'intelligence su-« prême ; que ce qui meut est nécessairement anté-« rieur à ce qui est mu, comme ce qui commande l'est « à ce qui obéit ; que tout mouvement, et la gravité en « particulier, a son principe dans une âme ; que « l'homme doit faire tous ses efforts pour se rapprocher « de Dieu, l'imiter autant qu'il est possible à notre « faiblesse, le suivre et l'aimer ; que si l'homme ne sa-« vait rien sans l'avoir appris, il ne pourrait rien « apprendre ; *que Dieu est pour nous, par rapport aux « objets intelligibles, ce que le soleil est pour les objets « visibles* (1), *etc., etc., etc.* »

Ce sont ces *viles pensées* qui révoltent Bacon. Le philosophe qui nous avertit si souvent *de ne rien chercher hors de la nature*, pouvait-il pardonner à Platon les idées originelles ou *innées* et le principe immatériel du

---

(1) *Je ne crois pas qu'on lise rien d'aussi sublime dans aucun autre philosophe profane ; il semble que la raison ne puisse s'élever plus haut, si pourtant elle s'est élevée jusque-là d'elle-même.*

(M. l'abbé Grou, dans *la Morale tirée des Confessions de S. Augustin*, tom. II, in-12, Paris, 1786. Chap. XLI, p. 5.) Ouvrage excellent et pas assez répandu.

mouvement? Pouvait-il, à plus forte raison, lui pardonner le dessein de rattacher ses idées philosophiques à la source même de toutes les vérités? C'est ce que le rêveur anglais appelle élégamment *faire l'apothéose de la folie* (1).

On dira peut-être que Bacon n'a point énoncé les dogmes platoniques qu'il avait en vue; mais tout homme qui connaît à fond les deux philosophes sait parfaitement que les reproches de Bacon ne tombent réellement, et ne peuvent même tomber que sur ce que Platon a dit de plus incontestablement vrai et de plus sublime.

Le grief, fait à ce grand homme d'*avoir souillé la*

---

(1) Ce n'est pas, au reste, que Bacon n'ait su dire ailleurs *que les systèmes de philosophie qui admettent un peu de superstition et quelques contemplations sublimes, comme ceux de Pythagore et de Platon, sont les plus propres à prolonger la vie.* (Hist. Vit. et Nec. n° 48. Opp. tom. VIII, p. 387); et ailleurs : *Platon était un homme d'un génie sublime, qui voyait tout du point élevé où il s'était placé.* (De Augm. Scient. III, 4. Opp. tom. VII, p. 192.) Mais tous ces éloges ressemblent aux citations de la Bible destinées uniquement à faire passer le mal. Si cependant on aime mieux considérer Bacon comme un homme sans principes fixes, écrivant selon l'impulsion du moment, et capable de porter alternativement sur les hommes et sur les choses, par défaut de conscience ou de solidité, ou de l'un et l'autre, des jugements diamétralement contradictoires, je n'empêche.

philosophie naturelle en y introduisant les causes finales, est une des plus solennelles absurdités qu'il soit possible de lire dans les ouvrages d'un homme qui en a tant dit. Autant vaudrait précisément reprocher au Père Petau d'avoir *souillé* la physique en y introduisant *les dogmes théologiques*. Platon est-il donc physicien ? et comment était-il obligé de savoir ce que personne ne savait, ni même ne voulait savoir de son temps ? ou de se livrer à la physique, si cette science ne lui plaisait pas, ou si d'autres lui plaisaient davantage ? Platon est tour à tour littérateur, moraliste, politique, métaphysicien, mais toujours théologien, au point que dans sa république même il a trouvé le moyen de parler distinctement de l'enfer, du purgatoire et de la prière pour les morts. Bacon, dans le fait, accuse donc Platon d'*avoir souillé la théologie en y introduisant la théologie ;* car il ne faut pas être la dupe de ce mot de *causes finales*, qui n'est ici qu'un simple chiffre. Bacon savait bien, et tout le monde sait, que Platon ne s'est jamais occupé de *causes finales*, proprement dites, puisque les sujets qu'il a traités ne le permettaient pas. C'est *la source des causes finales, c'est Dieu lui-même* (1) que Bacon avait en vue, lorsqu'il accusait Platon d'avoir introduit *les causes finales* dans la philosophie. *Causes finales* ne signifie et ne peut signifier ici que *Dieu* (2).

---

(1) *Fontem causarum finalium*, DEUM *scilicet*. (De Augm. cient. III, 4, n° 13, p. 197.)

(2) Ailleurs il dit la *théologie*. C'est un autre synonyme.

La rage de Bacon contre toute idée spirituelle remontait jusqu'à Pythagore, à qui Platon devait beaucoup. Le premier de ces philosophes n'ayant rien écrit, rien du moins qui soit arrivé jusqu'à nous, on ne saurait l'accuser d'avoir prêché les causes finales : n'importe : Pythagore, en sa qualité seule de philosophe spiritualiste et de théologien, se trouve suffisamment atteint et convaincu d'avoir fait l'*apothéose de la folie*. Bacon trouve donc que *la superstition de Pythagore est plus grossière et plus fatiguante que celle de Platon* (1), *et qu'elle est plus propre à fonder un ordre de moines qu'une école de philosophie; ce que l'évènement a prouvé*, dit-il, *puisque cette doctrine a eu moins d'affinité avec les différents systèmes de philosophie qu'avec l'hérésie des Manichéens et la superstition de Mahomet* (2).

Toutes les fois que Bacon ou ses disciples modernes reprochent à quelque philosophe d'avoir mêlé les *causes finales* ou *la théologie* à la physique, ces deux expressions signifient toujours DIEU. On ne doit le mêler à rien ; on ne doit point le voir ni même le chercher dans la nature : *la matière douée* nous suffit. On a pu dire dans les siècles d'ignorance : *Mens agitat molem;* maintenant il faut dire : *Moles sine mente movetur.*

(1) *Cum superstitione magis crassâ et onerosâ.* (Nov. Org. I, n° LXV.) Le savant auteur du *Précis* traduit : *plus chargée de superstition* (*Précis de la Philosophie de Bacon*, tom. I.) Cette traduction n'est pas rigoureusement exacte.

(2) *Cogitata et visa de Interpr. Nat.* (Opp. tom. IX, p. 174.)

Bacon parle des plus grands hommes précisément comme on a le droit de parler de lui. La comparaison de Pythagore avec Manès et Mahomet est à la fois la plus insultante et la plus folle qu'il soit possible d'imaginer.

Pythagore étudia pendant vingt-deux ans l'astronomie et les mathématiques dans les sanctuaires d'Egypte (1) : six siècles avant notre ère, il connaissait le véritable système du monde ; il expliquait les apparences bizarres de Vénus ; il enseignait la conversion de l'eau en air, le retour de l'air en eau et mille autres choses curieuses dont le souvenir vague a fourni au brillant Ovide les matériaux du seizième livre de ses *Métamorphoses*. Bon géomètre pour son siècle, il trouva la démonstration du carré de l'hypoténuse. Il voyait dans le monde une intelligence suprême ; il disait que notre premier soin devait être de nous rendre semblables à Dieu, et le cri laconique de son école était SUIVEZ DIEU. Il disait encore *qu'il était impossible de se trouver dans un temple sans se sentir meilleur*. Un mot de son illustre fille, arrivé jusqu'à nous, donne une haute idée de la morale qu'on professait chez son père (2). Ses disciples enfin

(1) Δυὸ δὲ καὶ εἴκοσιν ἔτη κατὰ τὸν Αἴγυπτον ἐν ἀδύτοις διετέλεσω ἀστρονομῶν καὶ γεωμετρῶν. (Iambl. in vitâ Pyth. cap. IV.)

(2) On lui demandait un jour dans combien de temps une femme pouvait se présenter à l'autel et y faire son offrande,

furent des hommes d'Etat ou même des législateurs : ce n'est pas tant mal, comme on le voit. Quant aux erreurs qu'il professa, sans examiner ce qu'il est permis de rejeter au nombre des énigmes et des allégories qu'on ne comprend pas, Bacon voulait-il donc que Pythagore en sût autant que le seizième siècle de notre ère? Ce qu'il y a de sûr, c'est que Pythagore fut un homme extraordinaire pour l'époque où il vivait, et que la haine dont Bacon l'honore n'est pas plus difficile à expliquer que sa tendresse pour Démocrite et Epicure.

Après ces réflexions générales, j'exposerai succintement les différentes attaques faites contre les causes finales.

§ 1er.

PREMIÈRE OBJECTION.

La recherche des causes finales s'oppose à celle des causes physiques.

Le grand reproche que Bacon fait à la recherche des *causes finales* (il vaudrait mieux dire *intentionnelles*), c'est de nuire à celle des causes physiques : il est revenu souvent sur ce sujet avec la plus grande chaleur. Tantôt

---

après un tête à tête familier avec un homme? L'honnête matrone répondit : *Si c'est avec son mari*, sur-le-champ même ; *si c'est avec un autre*, jamais.

il nous dépeint les causes finales « comme des *rémoras* « qui arrêtent le vaisseau de la science (1); tantôt il ob- « serve doctement que la philosophie de Démocrite et « de ses collègues, qui ne voulurent reconnaître dans « l'univers ni Dieu ni intelligence, fut néanmoins plus « solide quant aux causes physiques, et pénétra plus « avant dans la nature (2) que celle de Platon et d'Aris- « tote, *par cette seule raison que ces premiers philoso-* « *phes ne perdirent jamais leur temps dans la recherche* « *des causes finales* (3). » Ailleurs il nous apprend « que si les causes finales envahissent le cercle des « causes physiques, *elles dévastent et dépeuplent misé-* « *rablement cette province* (4). »

---

(1) *Instar remorarum, uti fingunt, navibus adhærentium.* (De Augm. Scient. III, 4, n° 13, Opp. tom. VII, p. 196.)

(2) Il aurait dû nous dire en quoi cette philosophie *pénétra plus avant que les autres dans la nature.* Mécanicien grossier, il ne voit dans la connaissance de la nature qu'une anatomie matérielle ; la secte la plus stérile comme la plus dangereuse, celle qui corrompit toujours les hommes sans leur apprendre *jamais* rien, lui paraît avoir *pénétré la nature* plus que toutes les autres, parce qu'elle l'avait *disséquée* et réduite en atomes imaginaires.

(3) *Hanc unicam ob causam quod illi in causis finalibus nunquam operam triverunt.* (Ibid. p. 197.)

(4) *Miserè eam provinciam depopulantur et vastant.* (Ibid., p. 197.)

Autant vaudrait précisément soutenir que les recherches anatomiques nuisent infiniment à la médecine. Qui nous empêche donc d'être anatomiste ou médecins, ou l'un et l'autre à la fois, suivant notre inclination et nos forces? *La découverte des causes finales*, dit-il, *peut être utile en métaphysique* (1), *mais elle ne sert de rien en physique*. Belle et féconde observation, qui ressemble tout à fait à celle-ci : *La connaissance des différentes constitutions politiques est fort utile à l'homme d'Etat, mais parfaitement inutile au mathématicien.*

Bacon et ses complices ne cessent de nous parler d'expérience, sans s'apercevoir qu'eux-mêmes raisonnent constamment sans expérience et contre l'expérience. Ils nous disent *que la recherche des causes finales nuit à celle des causes* RÉELLES (2) *et véritablement physiques.* — Nous leur répondons · « PROUVEZ ! montrez-nous

---

(1) *Is in metaphysicis non malè ista allegarit in physicis autem nequaquam.* (Ibid. p. 196.)

(2) Il faut bien se garder de passer sur ce mot de RÉELLES; car c'est un des arcanes de la *Philosophie de Bacon* que la physique seule est *réelle*, et cette idée a fait fortune parmi ses successeurs, comme nous le verrons plus bas. *Insensés !* qui ne voient pas ou ne veulent pas voir qu'il n'y a de *réellement réel* que ce qui ne leur paraît pas *réel*, que toutes les sciences, sans distinction, ont leur *réalité* dans l'intelligence qui les possède, que c'est le même principe qui juge de tout, et que la matière même n'est *réelle* que spirituellement.

« le *pourquoi* et le *comment?* Citez-nous un seul physi-
« cien qui ait perdu son temps à ces recherches qui
« vous font tant peur, et que ce *rémora* ait arrêté dans
« sa course? Citez-nous des livres faits sur ce *fatal*
« sujet des causes finales, et qui aient retardé la
« science? » Jamais ils ne l'entreprendront, par la rai-
son toute simple qu'ils en imposent et que la chose
n'est pas possible. L'homme qui n'est pas physicien de
profession peut s'occuper exclusivement, s'il le juge à
propos, de causes finales, et sans nul inconvénient.
Qu'il croie *que l'huile est faite pour sa lampe, que les
piquants de l'épi sont faits pour écarter les oiseaux, etc.*,
qu'importe? il nourrit sa piété sans nuire à la science.
Quant au physicien de profession, comment pourrait-
il être détourné de son but principal par la considération
des causes finales? Bacon a fait un livre intitulé : l'*Inté-
rieur des choses*, en quoi il ressemble tout à fait à ces
voyageurs modernes qui ont composé dans leurs cabinets
des descriptions de pays qu'ils n'ont jamais vus, rien
n'étant moins connu de Bacon que l'*Intérieur des choses.*
Nous en avons ici une preuve remarquable; car s'il
avait eu la moindre connaissance de ce pays, il aurait
su : 1° que les causes physiques et les causes finales se
trouvent ensemble; 2° que souvent elles sont identiques;
3° que l'étude et la vénération des causes perfectionnent
le physicien et le préparent aux découvertes.

Celui qui découvrirait pour la première fois le grand
ressort qui fait tourner l'aiguille d'une montre, n'ap-
prendrait-il pas à la fois et que ce ressort donne le
branle au mouvement, et qu'il a été placé dans le *barillet*

POUR produire cet effet? Peut-on découvrir que les planètes sont retenues et mues dans leurs orbitres par deux forces qui se balancent (quoi qu'il en soit de ces deux forces) sans découvrir en même temps qu'elles furent établies dans le principe POUR ce grand résultat.

Supposons qu'un fervent chrétien et un athée découvrent en même temps la propriété que possède la feuille des arbres d'absorber une grande quantité d'air méphitique (ou non respirable), le premier s'écriera : *O Providence, je t'admire et je te remercie ;* l'autre dira : *C'est une loi de la nature.* Qu'on m'indique l'avantage du second sur le premier, même du côté seul des connaissances physiques.

Boyle, aussi recommandable par sa piété que par ses rares talents, et l'un des véritables pères de la physique expérimentale, a composé un ouvrage intitulé : *le Chrétien naturaliste*, destiné à prouver que cette science conduit nécessairement l'homme au Christianisme. On trouve encore dans ses Œuvres un *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie, comparée avec la philosophie naturelle.* On y voit qu'il n'estimait cette dernière science que comme une alliée de la première.

Croirons-nous aux faits ou aux paroles? à l'expérience ou à l'imagination? à Boyle reculant les bornes de la science à laquelle il doit sa célébrité, ou à Bacon étranger aux premiers rudiments de physique et brouillé même irrémissiblement et par nature avec toutes les vérités de cette classe?

J'ai cité Boyle : citons maintenant l'illustre Linnée, *et pietate gravem et meritis.* Pour exprimer le sentiment

dont le pénétrait la contemplation des œuvres divines, il disait avec beaucoup d'esprit : *J'ai vu Dieu en passant et par derrière*, comme Moïse ; *je l'ai vu, et je suis demeuré muet, frappé d'admiration et d'étonnement* (1).

Buffon, s'il eût été animé du même sentiment, aurait égalé et peut-être surpassé Linnée. Malheureusement il crut à son siècle qui croyait à Bacon ; il se moqua des classifications de l'illustre Suédois ; il ne vit que des individus dans toute la nature ; il se jeta dans les moyens mécaniques ; il fit des planètes avec des éclaboussures de soleil, des montagnes avec des coquilles, des animaux avec des molécules, et des molécules avec des *moules*, comme on fait des gauffres, il écrivit les aventures de l'univers, et pour se faire le romancier du globe il en démentit le saint historien Qu'a-t-il gagné à cette méthode ! Haller, Spallanzani et Bonnet se moquèrent de sa physiologie ; de Luc, de sa géologie (2), tous les chi-

---

(1) *Deum sempiternum, omniscium, omnipotentem à tergo transeuntem vidi, et obstupui.* (Car. Linn. Syst. Nat. Regn. anim. Holm. 1758, x^e^ édit. p. 9.) Ce qui suit n'est pas moins beau : « J'ai su découvrir quelques traces de ses pas « dans les œuvres de la création ; et dans ses œuvres, même « dans les plus petites, même dans celles qui paraissent nul- « les, quelle force ! quelle sagesse ! quelle inexplicable per- « fection ! etc. » (Ibid.)

(2) Il appelle toute la Cosmogonie de Buffon *une fable géologique*, et ailleurs il s'écrie avec l'accent du dédain : *Toujours M. de Buffon sur la géologie !* (*Précis de la Philos. de Bacon*, tom. I, p. 251, 256.)

mistes en cœur honnirent sa minéralogie; Condillac même perdit patience en lisant le discours *sur la nature des animaux;* et la cendre de Buffon n'était pas froide, que l'opinion universelle avait déjà rangé ce naturaliste parmi les poëtes.

Ces deux exemples ne prouvent pas mal, ce me semble, que les causes finales ne nuisent point à la physique, et que, pour être un grand naturaliste, il ne suffit pas tout à fait de les rejeter.

L'un des plus grand chimiste de notre siècle m'enseigne que l'huile ainsi que les substances résineuses peuvent se résoudre en eau, du moins en partie (1); et M. de Luc me dit, d'une manière plus générale, *que l'eau constitue la partie pondérable de l'air inflammable, et que tout combustible n'est inflammable que par l'eau; en sorte que, du moment où il a perdu son eau, la flamme cesse et la combustion s'achève dans les charbons* (2).

Je reçois ces vérités avec reconnaissance : c'est un aliment pour mon esprit, comme tout autre vérité; mais si je remercie pour cette pâture sèche et insipide, pourquoi l'apprêt de la piété la rendrait-elle moins précieuse pour moi? Ecoutons le bon Pluche, nous développant

---

(1) *Even the oils and resinous substances can be resolved in part into water.* (Black's Lectures on Chemistry, in-4°, tom. I, p. 246.)

(2) *Introduction à la physique terrestre, etc.*, in-8°, Paris, 1805, tom. I. *Mémoire sur la nouvelle Théorie chimique*, n° 93, p. 119.

cette même théorie qui deviendra sous sa plume religieuse une véritable hymne au Créateur.

« C'est la juste mesure d'eau renfermée avec le feu « dans tous les sucs huileux qui fait la flamme du sou- « fre, de la cire, du suif, de la graisse et des huiles. « L'analyse, qui y retrouve cette eau, ne nous permet « pas d'en douter.. C'est pour mettre l'homme à même « d'avoir toujours à sa portée et d'employer prudemment « cette substance si précieuse que Dieu l'a renfermée « d'une manière spéciale dans les graisses et dans les « huiles. J'ignore ce que c'est que l'huile ; nous voyons « tous qu'elle est le commode réservoir qui contient cet « élément si terrible, si fugitif. Avec ce concours, nous « tenons le feu en captivité, malgré sa furie ; nous le « transportons où il nous plaît ; nous en réglons à dis- « crétion la quantité et la mesure, et, quelque intrai- « table qu'il paraisse, il est toujours sous nos lois. Ajou- « tons que Dieu, en nous soumettant le feu, nous a « soumis la lumière même. Tels sont les magnifiques « présents dont il nous a gratifiés, en mettant à notre « portée les matières huileuses : mais l'homme, au lieu « d'y voir les intentions de son bienfaiteur, n'admire « souvent que sa propre dextérité dans l'usage qu'il en « sait faire (1). »

Outre le mérite du style et celui de l'autorité, je trouve encore ici celui de la piété, qui ne *souille* nullement la physique.

---

(1) *Spectacle de la Nature.*

Qu'on nous fasse comprendre comment et pourquoi la persuasion que le bœuf a été créé pour labourer mon champ m'empêchera d'examiner la nature de cet animal, d'en faire l'anatomie, d'étudier dans son corps l'espèce animale en général et l'espèce ruminante en particulier, etc.; comment il me sera impossible ou plus difficile de découvrir la parallaxe d'un astre, parce que je me serais faussement imaginé que Dieu l'a placé dans l'espace pour telle ou telle fin spirituelle, et même pour me réjouir la vue? J'ai beau regarder, je ne saurais voir là aucun *rémora*. Comment la reconnaissance pourrait-elle mettre des entraves à la science? La soif des découvertes est, au contraire, continuellement irritée par le besoin d'admirer et par le désir de remercier.

Tout se réduit donc à la haine pure et simple des *causes finales*; et ce sentiment doit-être soigneusement démêlé et jugé.

Bacon lui-même se contredit sur ce point d'une manière excessivement ridicule. *On se tromperait fort*, dit-il, *si l'on s'imaginait que la recherche des causes finales nuit à celle des causes physiques, pourvu qu'on sache restreindre la première dans de justes bornes. On peut croire, par exemple, que les cils de la paupière sont destinés à garder l'œil, sans refuser cependant de reconnaître la loi générale qui les a produits* (1)... *Car les deux causes s'accor-*

(1) Nam causa reddita quòd *palpebrarum pili oculos muniant*, nequaquam sanè repugnat alteri illi quòd *pilositas*

dent fort bien ensemble, excepté toutefois que l'une indique l'intention, *et l'autre une conséquence seulement.*

Ce sont ces *intentions* qui déplaisent : c'est pourquoi le *Précis de la Philosophie de Bacon* nous avertit si souvent « de ne pas prendre des *usages* pour des *intentions* » ; autrement un homme qui mange une pomme serait exposé à croire qu'elle est faite pour lui, ce qui fait véritablement trembler.

Mais enfin, puisque Bacon avoue expressément *que la recherche de l'une des causes ne nuit point à l'autre*, que veut-il donc nous dire, et pourquoi écrit-il ? C'est *un insensé qui dit dans son cœur : Il n'y a point de causes finales*, et qui s'aveugle lui-même pour aveugler les autres.

Pascal, qui voyait Dieu partout, ne l'a jamais chargé

---

soleat contingere humiditatum orificiis. MUSCOSI FONTES, etc. (Virg. Ecl. VII, 45.) De Augm. Scient. III, 4, n° 13, p. 147. *V.* la Trad. de M. Lasalle, qui ne paraît pas s'être aperçu que ces mots *muscosi fontes* commencent un vers de Virgile.

Je suis persuadé que Bacon, en écrivant cette magnifique généralisation, fut réellement très-content de lui-même. Je ne la cite que pour faire remarquer un paralogisme commun à cette espèce de raisonneurs : il consiste à confondre un *fait* avec une *cause*, comme si la découverte ou la généralisation d'un *fait* avait quelque chose de commun avec la découverte d'une *cause*, comme si, par exemple, on aurait trouvé la cause de l'électricité, si l'on pouvait établir l'identité de ce phénomène avec celui du galvanisme.

immédiatement de soutenir le mercure dans le baromètre ; il s'en est fié pour cela au poids de l'air : et cependant il remerciait Dieu de tout son cœur d'avoir créé l'air pour l'homme, n'ayant pas le moindre doute qu'il n'y eût une relation évidente entre l'air et le poumon des animaux, comme entre l'œil et la lumière. D'où vient donc cette colère contre les intentions ? car, jamais une intention suppposée dans une cause n'a empêché de rechercher cette cause ; encore une fois donc, d'où vient cette colère ? Ah ! il est trop visible que la source en est dans le cœur qui argumente contre l'esprit.

§ II.

SECONDE OBJECTION.

La recherche anticipée des causes finales a favorisé l'athéisme.

Tout s'étant perfectionné depuis Bacon, mais surtout l'erreur, l'interprète de ce philosophe, en nous développant les idées de son maître, a poussé plus loin que lui l'attaque contre les causes finales : il a prétendu qu'elles avaient altéré la croyance à l'existence de Dieu. On ne s'attendait sans doute pas que la pieuse contemplation des œuvres de Dieu eût la vertu de créer des athées. Ecoutons le docte auteur du *Précis*, et nous verrons que, si lâ métaphysique peut faire extravaguer la physique, celle-ci s'est bien vengée dans l'ouvrage que nous citons.

« Le but de Bacon, dit-il, était de prévenir qu'on ne « continuât, comme on l'avait fait alors, d'édifier et de « démolir dans le champ des causes finales ; ce qui « avait produit le *scepticisme*, c'est-à-dire le *doute* (1) « à l'égard de la croyance générale des hommes sur « l'existence d'une divinité qui s'est révélée au genre « humain (2). » (*Précis de la philosophie de Bacon*, tom. II, p. 164.)

Rien n'est plus fréquent dans la philosophie moderne, et rien n'est plus impatientant que le reproche adressé ordinairement avec une tristesse hypocrite aux livres philosophiques des théistes *d'avoir nui à la religion en défendant mal une bonne cause*. Voici encore un disciple de Bacon qui nous répète (et pour cette fois sans mauvaise intention, j'en suis bien sûr) *que l'abus d'édifier et de démolir sans cesse dans le champ des causes finales avait produit le scepticisme*, c'est-à-dire le doute, *à l'égard de la croyance générale des hommes, etc.*

Il nous aurait fait un très grand plaisir, s'il avait daigné nous nommer quelques-uns de ces livres des théistes qui ont produit un doute monstrueux sur la première des vérités. Est-ce Abbadie, ou Clarke, ou Fénelon, etc.,

---

(1) *Le scepticisme, c'est-à-dire le doute!* Bonne et solide explication.

(2) On dirait qu'il y a plusieurs divinités, l'une qui a bien voulues révéler au genre humain, d'autres moins civiles à notre égard, qui ont gardé leurs secrets pour elles.

qui lui déplaisent ? qu'il nous dise, enfin, quels sont les livres qui le scandalisent ! Mais il s'en gardera bien.

J'aurais voulu encore être à portée de lui demander une grâce essentielle, celle de vouloir bien me déclarer sur son honneur combien il a rencontré dans sa vie de malheureux devenus athées ou sceptiques par la lecture des livres théistes.

Et quant à l'athée proprement dit, j'aurais voulu lui demander de plus s'il a jamais rencontré de cécité produite par la lecture d'un mauvais livre sur la lumière? Il en est de même de l'athéisme, qui est la cécité de l'âme. Cette maladie ne réside point ou ne commence point dans l'intelligence. Nul homme n'a cessé de croire en Dieu, avant d'avoir désiré qu'il n'existât pas ; nul livre ne saurait produire cet état, et nul livre ne peut le faire cesser. Jamais on n'a rencontré et jamais on ne rencontrera un homme perverti par une mauvaise démonstration de l'existence de Dieu. Pour les athées aucune démonstration n'est bonne, pour les croyants elles le sont toutes.

Cette expression de *causes finales* est prise en deux sens différents, tantôt pour les signes d'intelligence qui se manifestent de toutes parts dans l'univers, et tantôt pour la fin particulière de chaque phénomène individuel: or, comme on n'a pas toujours la certitude d'avoir rencontré juste sur ce dernier point, le meilleur esprit peut se trouver en contradiction avec un autre sur une fin particulière, et lui-même peut changer d'avis à cet égard ; c'est ce qu'on appelle (du moins c'est la supposition la plus favorable que nous puissions faire) *édifier*

et démolir dans le champ des causes finales, en ajoutant avec une sage profondeur : *Voilà ce qui produit le scepticisme ;* mais cette confusion d'idées est trop grossière. Qui jamais a confondu la *fin* d'une machine avec l'*artifice* qui l'a produite ? L'un dit : *Cette pompe est destinée à éteindre les incendies ;* un autre, ou le même dit ensuite : *Elle est faite pour arroser les places publiques ;* c'est donc là, je suppose, ce que le disciple de Bacon appelle *édifier et démolir ;* ce qui selon lui *a produit le scepticisme*. Mais, je le demande, que dirait-on de ce raisonnement lumineux ? *On ne connaît pas avec une parfaite certitude* les fins *ou* toutes les fins *de cette machine, donc elle ne porte aucun signe d'intelligence.* C'est cependant sur cet étrange paralogisme que repose l'objection entière, et cette objection est si chère à l'auteur du *Précis* qu'il en vient enfin à soutenir, d'après son maître que les efforts faits pour découvrir l'ouvrier dans l'ouvrage sont capables de compromettre l'édifice entier de la révélation.

« Bacon, dit-il, exhortait donc les hommes à ne point « mettre en danger par leur impatience le précieux dé- « pôt de la révélation, *ce port*, disait-il, *ce lieu de repos* « de toutes les contemplations humaines, en faisant « dépendre *leurs idées de théisme* DE CE QU'ILS « CROYAIENT TROUVER D'ORDRE dans l'univers (1),

---

(1) L'auteur avait envie d'écrire *l'ordre qu'ils croyaient trouver* dans l'univers ; mais la main lui tremble, et il déplaît moins à son excellente conscience en écrivant *ce qu'ils croient*

« souvent sans rien connaître de ce qui se passe autour « d'eux, ou en le jugeant mal (1). »

C'est-à-dire, *Ne faites pas dépendre vos idées sur l'existence de Dieu de l'ordre que vous croyez voir dans l'univers; car vous ne savez pas, à beaucoup près, la physique assez pour reconnaître cet ordre. Tous les philosophes théistes se sont égarés jusqu'à nos jours en croyant le voir; et non seulement les anciens, mais par malheur encore*, les spéculateurs chrétiens, *en raisonnant sur ce grand sujet, ont donné prise à l'athéisme.* LA PATIENCE *doit durer jusqu'à ce que nos infatigables travaux dans les sciences naturelles nous aient fait découvrir une cause générale non intelligente; unique manière de prouver que l'intelligence préside à tout dans l'univers* (2).

Et que dirons-nous de cette incroyable idée *qu'en ad-*

---

trouver d'ordre, etc., comme il a dit plus haut, *leurs idées de théisme* au lieu de *leur croyance en Dieu.*

(1) *Précis de la Philosophie de Bacon*, tom. II, p. 288. Toujours le même sophisme : *partout où le but n'est pas prouvé* l'ordre *ne l'est pas.* Tandis que la vérité se trouve dans l'axiome contraire : TOUT ORDRE EST FIN.

(2) *Ce n'étaient pas seulement les* Épicure, *les* Démocrite, *les* Aristote, en un mot, *les athées, que* Bacon *avait en vue : c'étaient les* Socrate, *les* Cicéron, *ces théistes qui avaient cherché à s'élever par leurs propres forces à la connaissance de l'Être suprême.... Il en a été de même parmi les*

mirant l'ordre dans l'univers nous EXPOSONS *l'autorité de la révélation ;* de manière qu'en voyant l'ordre, et par conséquent *Dieu* dans l'univers, nous croirons moins, ou pas du tout, au livre qui nous enseigne que Dieu est, en effet, l'auteur de cet ordre !!!

Que je plains les hommes, et surtout les hommes de mérite, que le préjugé ou l'engagement conduisent ainsi à tourmenter la raison pour la faire déraisonner !

. . . . . *Nihilo plus agunt*
Quàm si dent operam ut cum ratione insaniant.

Il n'est pas inutile, à beaucoup près, d'observer ici que les deux expressions de *causes finales* et de *théisme* sont synonymes pour l'auteur du *Précis*. En effet, Bacon ayant dit, comme nous l'avons vu, « qu'il préférait infi-« niment à la philosophie de Platon celle de Démocrite, « qui pénétrait plus avant dans la nature *sans avoir* « *besoin de Dieu*, ou comme il l'a dit en latin-français,

---

spéculateurs *depuis que les lumières de la révélation ont été répandues par le Christianisme.* (Précis, tom. II, p. 187.)

N'ayez pas peur que l'auteur cite un seul de ces *spéculateurs :* c'est une loi invariable que j'ai déjà fait observer. Il eût été agréable de l'entendre dire : *Fénelon, qui a fait dans son ouvrage sur* l'existence de Dieu *un si grand usage des causes finales, a donné prise à l'auteur du* Système de la nature.

Mais jamais on ne nommera. .

« *ampliùs Deo non fuit opus* » (1). Ces mots, dans le texte de Bacon, s'appliquent non à Démocrite, mais à Aristote qui, dit-il, ayant placé les causes finales, les intentions, dans la nature elle-même, n'eut plus besoin de Dieu, son disciple traduit : *sans intervention de causes finales* (2). Il intitule d'ailleurs un de ses chapitres : *Des causes finales*, OU *du théisme* (3). Ainsi il ne reste plus l'ombre du doute sur ce point. OU étant un signe d'équation, les deux termes qu'il sépare sont égaux, et nous sommes les maîtres de prendre l'un pour l'autre à volonté (4). Les défenseurs des causes finales se trouvant donc ici accusés d'avoir *édifié et démoli dans le champ du théisme*, ils sont par-là même en droit de sommer le docte interprète de Bacon de nous spécifier clairement ses travaux en *plus* et en *moins* faits dans le *champ* sacré, et de nous expliquer sans le moindre détour *ce que le genre humain a soutenu et nié alternativement dans*

---

(1) De Augm. Scient. III, 4, n° 13.

(2) *Précis*, t. II, p. 149.

(3) Ibid. tom. II, Appendice, p. 144.

(4) Cette substitution que l'auteur ne peut nous interdire l'embarrasserait peut-être un peu, s'il nous plaisait d'en faire usage dans les nombreux endroits de son livre où il félicite formellement Bacon *d'avoir chassé de la physique* LES CAUSES FINALES. Je serais curieux de l'entretenir sur ce point, s'il existe encore pour l'honneur des sciences et pour le bonheur de ses amis.

le champ du théisme, ou, en d'autres termes, *ce qu'il a* dit, *et de quoi il s'est* dédit *sur la question de l'existence de Dieu.*

Il n'y a donc pas d'idée plus creuse que celle de ce prétendu scepticisme né des recherches indiscrètes sur les causes finales ; mais quand il serait vrai que les efforts, faits par une pieuse philosophie pour découvrir de tous côtés *les traces divines* (comme dit Linnée), seraient capables d'opérer en mal sur l'esprit d'une poignée de mécréants et de fous immoraux, que nous importe? On nous parle de ces gens-là comme d'une foule imposante. Dieu merci il n'en est rien ; on les compte sans peine et à peine comptent-ils. Si les doctrines qui nous édifient et nous éclairent les choquent et les endurcissent, tant pis pour eux. On ne voit pas pourquoi le bon sens et la piété du genre humain se gêneraient pour quelques têtes à l'envers.

§ III.

TROISIÈME OBJECTION.

Les causes finales rapportent tout à l'homme.

L'homme étant le chef et le but de la création terrestre, et tenant d'ailleurs une place sublime dans la création universelle, il ne fait qu'user de son droit en contemplant surtout les êtres dans leurs rapports avec lui : or, c'est ce que la philosophie de notre siècle ne peut

souffrir, tous ses efforts ne tendant qu'à dégrader l'homme. « Notre faiblesse », dit Bacon, qui donne toujours le signal, « se fait principalement sentir dans « la recherche des causes,.... *qui, au fond sont tout à « fait inexplicables*... Mais, pour avoir voulu les expli- « quer, l'entendement humain retombe dans tout ce « qui le touche de trop près, dans les causes finales *qui « tiennent plus à la nature de l'homme qu'à celle de l'u- « nivers* (1). »

L'auteur du *Précis* traduit ici son maître; mais il n'ose pas le traduire exactement. Bacon a dit : « L'in- « quiétude de l'esprit humain se fait surtout sentir « dans la recherche des causes; car, les principes pre- « miers (ou les causes généralissimes), *devant être posi- « tifs dans la nature et pris comme ils se trouvent* (2), « ne sauraient eux-mêmes avoir de cause; cependant « l'esprit humain, qui ne sait pas s'arrêter, tâche encore « de s'élever à quelque chose de plus connu (3). »

L'auteur du *Précis*, qui n'a pu s'empêcher de se dire

---

(1) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, page 159.

(2) On a vu plus haut ce que c'est qu'un *principe positif* qui doit être pris COMME IL EST (Sup. p. 121.) L'argot de Bacon ne sera plus un chiffre pour personne.

(3) *At majore cum pernicie intervenit hæc impotentia mentis in inventione causarum : nam quum maximè universalia in naturâ positiva esse debeant, quemadmodum inveniuntur, neque sint reverà* CAUSABILIA, *tamen intel-*

dans sa conscience : MAESTRO, IL SENSO LOR M'È DURO (1), a pris le parti de l'atténuer, et il se contente de nous dire que *les causes sont au fond tout à fait inexplicables :* en quoi il nous montre seulement qu'il a très-bien compris et qu'il ne veut pas que nous comprenions. Mais la métaphysique de Bacon est maintenant parfaitement connue, et peut être renfermée en quelques lignes. *La science est une pyramide dont les faits particuliers forment la base. Bientôt on s'élève aux premières causes.* Par premières causes l'auteur entend évidemment ici non pas les causes premières, mais celles qu'on rencontre d'abord, les autres causes secondes, les plus particulières et les plus rapprochées de l'effet, *puis à de plus générales, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'enfin on arrive aux causes généralissimes où la pyramide est tronquée. Là il faut s'arrêter, et bien se garder de chercher quelque chose de supérieur et de plus connu ; car les causes premières ne pouvant en avoir, elles sont positives et doivent être prises* comme elles sont. *Le philosophe ne se forme même l'idée d'aucun*

---

lectus humanus, nescius acquiescere, adhuc appetit notiora. (Nov. Org. lib. I, nº XLVIII. Opp. tom. VII. p. 11.)

Cette inquiétude de l'homme, cet élan vers les causes, que Bacon appelle ici *impotentia mentis*, le choquait infiniment. Chaque caractère divin gravé sur le front de l'homme était une tache pour son œil animal.

(1) *Maître, ces paroles me sont bien dures.* (Dante, Inf. III, 4.)

commencement, et la sainte Écriture est d'accord, puisqu'elle nous dit bien que Dieu créa le monde, *mais non* la matière.

On peut croire qu'une philosophie de cette espèce n'aime pas les *fins*, et encore moins les *fins qui se rapportent à l'homme*. L'auteur du *Précis* traduit encore mal ici son maître. Celui-ci reproche aux causes finales *de se rapporter* ENTIÈREMENT *à la nature de l'homme plutôt qu'à celle de l'univers* (ce qui les démontrerait fausses suivant lui). L'auteur du *Précis* traduit : *Elles tiennent plus à la nature de l'homme qu'à celle de l'univers* (1); tournure qui affaiblit beaucoup l'erreur de Bacon ; car, quoique l'homme ne fasse, comme je viens de le dire, qu'user de ses droits en rapportant tout à lui, cependant on ne saurait avancer, sans une exagération visiblement calomniatrice, qu'il ne pense qu'à lui dans la contemplation des causes finales ; puisqu'il est notoire qu'à chaque instant tous les hommes, et surtout les naturalistes, examinent les fins dans les rapports infinis des êtres entre eux et avec l'univers, en faisant totalement abstraction de l'homme.

A l'égard des causes finales dans leur rapport particulier avec l'homme, la question s'adresse à l'amour plus qu'à l'intelligence. *L'œuf de la poule est-il fait pour nous faire des omelettes ?* il y a de fort bonnes raisons pour répondre affirmativement ; mais quant à la question de l'in-

(1) *Quæ sunt* PLANÈ *ex naturâ hominis potiùs quàm universi.* (Nov. Org. loc. cit.)

tention et de la *fin* abstraite, qu'importe ? La fabrique de l'œuf, comme toutes les autres choses du monde, suppose-t-elle ou non un ouvrier intelligent ? C'est de quoi il s'agit. Deux erreurs capitales doivent être remarquées sur ce sujet. On suppose d'abord assez fréquemment qu'en assignant *une fin* on exclut les autres ; rien n'est plus faux. Je lis que la lune a été créée, *ut præesset nocti :* fort bien, mais sans préjudice des fins plus profondes, que je respecte toutes. Assurément Moïse aurait produit un bel effet sur l'esprit des Hébreux, s'il avait dit que la lune avait été créée *pour opérer les marées* ! Et quand il l'aurait dit, on pourrait toujours reproduire le même argument qu'on fait très mal à propos contre le texte cité ; car très certainement la lune a bien d'autres destinations dans l'univers que de soulever l'Océan deux fois par jour. Le soleil lui-même contribue aussi aux marées, et, de plus, il est chargé de mûrir les laitues ; ce qui n'empêche nullement qu'il n'ait encore reçu d'autres missions.

En second lieu, les philosophes ennemis des fins se donnent le tort impardonnable d'introduire du hasard et des inconvénients dans les ouvrages divins. Parce que l'homme est souvent trompé dans ses vues, forcé par les circonstances et entraîné au-delà de ses fins primitives par des accidents imprévus, il transporte sottement cette faiblesse à Dieu. La philosophie accuse souvent le commun des hommes de faire Dieu semblable à eux : c'est bien elle qui commet cette faute en raisonnant ainsi sur les fins. Elle nous dira, par exemple : *Vous me prouvez bien que vous usez d'une foule*

d'animaux, que vous savez vous en faire obéir, et que vous exercez en général un grand empire sur toute l'espèce animale: ce fait même n'a pas besoin de démonstration; mais il prouve seulement que vous possédez *cet empire; prouvez maintenant qu'on vous l'a* donné (1).

Cette objection, dans la bouche d'un philosophe qui se dit théiste, est le comble de la déraison, puisqu'elle suppose que l'un des grands faits de l'univers, *la domination de l'homme sur les animaux*, a eu lieu, au pied de la lettre, *à l'insu de Dieu*. En effet, s'il l'a su il l'a voulu, et s'il l'a voulu c'est une *fin*.

Quant à l'athée, il raisonne encore plus mal, s'il est possible, en attaquant ce qu'on pourrait appeler les *fins humaines*. Nous ne lui citons, lorsque nous argumentons contre lui, que l'ordonnance générale de l'univers

---

(1) Buffon, qui avait pris pour devise ce passage d'une certaine ode :

Plus content de vivre en personne,
Six jours que le destin me donne,
Que six cents ans chez nos neveux;

Buffon, dis-je, observe dans l'histoire naturelle du chien « que l'homme n'aurait jamais pu dominer les animaux, s'il « n'avait eu l'adresse de se *faire un parti* parmi eux ». Nous l'avons échappé belle ! Si nous n'avions pas eu l'art de corrompre le chien, s'il n'avait pas consenti bassement à se rendre l'instrument de notre domination pour le plaisir grossier de se chauffer à notre foyer et de manger dans nos assiettes, les lièvres brouteraient la salade sous nos fenêtres et les loups

qui démontre une intelligence ; il serait trop ridicule de parler de la bonté de Dieu à celui qui n'en reconnaît pas même l'existence.

Ainsi lorsque nous remercions Dieu de ses dons *et de tout ce qu'il a créé pour nous*, le théiste et l'athée qui nous reprennent ont également tort : le premier, parce que, sans s'en apercevoir, il nie ce qu'il admet ; et le second, parce que, nos discours ne s'adressant point à lui, il n'a pas droit de prendre la parole et de nous interrompre indiscrètement.

Qu'il est essentiel de s'exprimer exactement ! En disant : *Un tel être existe pour cette fin*, on peut dire une chose plausible et même évidente ; en disant : *Un tel être n'existe que pour cette fin*, on peut dire une absurdité.

Nous devons cependant bien nous garder d'être trop modestes sur ce point et d'oublier notre dignité. Si l'on considère l'importance de l'homme en sa qualité d'être intelligent, si l'on considère de plus l'empire qu'il exerce sur ce globe, les preuves d'une volonté souveraine se manifestent de toutes parts, même à la simple raison, qui ne doit rien trouver de trop grand pour l'homme, en sorte que la révélation venant ensuite nous

---

nous brouteraient nous-mêmes. C'est le chien qui nous a donné le sceptre ; mais, sans prétendre l'excuser tout à fait, c'est cependant une justice de convenir que jamais peut-être il n'a existé de traître plus fidèle.

dire : *Toutes ces choses vous ont été données*, elle trouve les voies préparées, et ne fait plus que confirmer le jugement de la raison.

. . . . . *Alterius sic*
Altera poscit opem res, et conjurat amicè.

J'espère qu'il ne reste plus aucun doute sur l'évidente fausseté de cette allégation de Bacon, *que les causes finales* (ou les intentions) *se rapportent* entièrement *à la nature de l'homme, plutôt qu'à celle de l'univers.* Elle est, comme nous l'avons vu, fausse de deux façons, et parce qu'il est faux que nous rapportions tout à l'homme, et parce qu'en lui rapportant tout, il est faux que nous lui rapportions tout exclusivement. Cependant le même sophisme et les mêmes reproches reparaissent toujours.

L'homme a dit : Les cieux m'environnent ;
Les cieux ne roulent que pour moi :
De ces astres qui me couronnent
La nature me fit le roi.
Pour moi seul le soleil se lève ;
Pour moi seul le soleil achève
Son cercle éclatant dans les airs :
Et je vois, souverain tranquille,
Sous son poids la terre immobile,
Au centre de cet univers (1).

(1) Malfilâtre, dans le *Journal de Paris* du 1er novembre 1811.

L'erreur de Bacon, développée par les philosophes de notre siècle, se trouve concentrée et embellie dans les vers qu'on vient de lire. D'abord, qu'est-ce que *l'homme* qui commence cette strophe? Ce n'est sûrement pas tel ou tel homme, ni même le genre humain de ce moment. Il s'agit nécessairement de *tous* les hommes passés, présents et futurs. Or, en supposant que la terre renferme, comme on l'a calculé, mille millions ou un milliard d'hommes environ, en ne lui supposant qu'une antiquité de six mille ans, suivant la narration mosaïque, et en faisant les défalcations nécessaires pour les temps primitifs, il s'ensuit que d'après la règle connue et incontestable, qui assigne trente ans à la génération commune, la terre a déjà porté plus de cent milliards d'hommes (1).

Qu'y aurait-il donc d'étonnant, en faisant même abstraction des hommes futurs (qui renforcent néanmoins l'argument d'une manière incalculable), qu'un système planétaire eût été créé *uniquement* pour une

---

(1) Vassius donnait à la terre 500 millions d'habitants ; les journalistes de Trévoux, 720 millions ; Riccioli, mille millions. (Geogr. lib. XII, *De verosimili hominum numero.*) Voltaire, de sa pleine puissance, donne au monde 1,600 millions d'habitants : il faut le laisser dire. Je n'ignore pas, au reste, que certains calculateurs veulent que les générations ne se renouvellent que tous les trente-trois ans; mais il ne s'agit pas ici d'exactitude. (V. *le Catéchisme philosophique de Feller*, tom. III, art. VI, n° 468.)

si prodigieuse quantité d'êtres intelligents ? Pour des milliards d'êtres, je ne dis pas *grands*, car ce mot serait ici *très petit*, mais *semblables à Dieu*, et que Dieu même a déclarés tels : car tout esprit est semblable à Dieu.

Mais les causes finales n'ont pas besoin du tout de cette hypothèse exclusive. On veut que ce qui n'est pas fait *uniquement* ne soit, par-là même, *aucunement* fait pour l'homme ; réciproquement on croit, ou l'on fait semblant de croire, qu'en soutenant qu'un tel être est fait *pour* l'homme, on soutienne, par là même, qu'il n'est fait *que* pour lui : c'est un paralogisme évident, et c'est cependant sur ce paralogisme que sont fondées toutes les attaques dirigées contre les causes finales.

Chaque citoyen d'une ville est-il privé du droit de croire et de soutenir que les temples, les bains publics, les théâtres, les hôpitaux, les promenoirs, etc., sont faits *pour lui*, parce qu'il partage ces commodités de la vie avec d'autres hommes ? Mais, s'il n'a pas ce droit, un autre ne l'aura pas davantage, de manière qu'en excluant ainsi tous les habitants, un à un, il en résultera en dernière analyse que les édifices publics, etc., ne sont faits pour personne.

La comparaison me semble d'une justesse parfaite. En supposant toutes les planètes habitées, si le *citoyen* de la terre n'a pas droit de croire que le soleil est *fait* pour lui, celui de Mercure, Vénus, etc., ne l'aura pas davantage, de manière que le soleil ne sera point *fait* pour le système planétaire : beau théorème, sans doute, de philosophie rationnelle !

« Nul d'entre nous, a dit le traducteur de Bacon, qui « était né pour raisonner mieux, nul d'entre nous n'a « *le cœur assez grand* ni *l'esprit assez élevé* pour com- « prendre une fois combien peu de place il occupe dans « l'univers, et combien peu son imperceptible existence y « est importante. Il n'est guère probable que l'univers « ait été organisé pour le service de l'homme, puisque « tant d'autres êtres y trouvent aussi leur part sou- « vent meilleure que la sienne (1). »

Comment donc? il faut avoir *le cœur grand et l'esprit élevé* pour se croire nul! Ceci est nouveau ; je pensais que l'orgueil était du côté de ceux qui croient que tout est fait pour eux. Mais ce qui suit n'est pas moins beau: « S'il y a dans l'univers des êtres qui nourris- « sent l'homme, il y en a aussi qui le mangent, « et le requin, en dévorant son roi, avale aussi la « royauté (2). »

J'aimerais autant lire la fable *du lion et du Marseillais*, par Voltaire ; encore la déraison en vers peut être prise pour une simple plaisanterie, et jamais, par exemple, on ne pensera que Boileau s'est trompé philosophiquement en disant:

Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête.

---

(1) M. Lasalle dans les Œuvres de Bacon. (Nov. Org. liv. I, chap. 2, note *f*, p. 191.)

(2) Ibid. p. 191-192.

Mais que dire d'un homme grave, ayant même des prétentions au titre de *philosophe*, et qui vient nous dire de telles choses *en prose?* qui confond l'individu avec l'espèce, et qui nous affirme que le genre humain n'a pas la moindre supériorité sur l'espèce des requins, parce que tel et tel requin a mangé tel et tel homme? On prouverait tout aussi bien et même beaucoup mieux que César ne gagna pas la bataille de Pharsale, parce que plusieurs hommes tombèrent de son côté ; que la dynastie des Capets n'a pas régné depuis le onzième siècle sur les Français, parce qu'à telle ou telle époque, des mains sacrilèges ont commis tel ou tel attentat contre cette dynastie, etc., etc.

Hélas! si la souveraineté n'était jamais coupable, jamais il n'y aurait de révoltes ; mais il n'est pas moins vrai que les révoltes, citées contre elle avec si peu de science ou de probité, sont cependant tout à la fois et la plus triste et la plus incontestable preuve de cette même souveraineté.

L'école de Bacon aura beau nous dire que *Dieu a créé l'univers pour la jouissance des êtres sensibles* (du crapaud sans doute et de l'homme) (1), nous aimerons

---

(1) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, p. 141. — De quelle compassion doivent être pénétrés, en lisant que *Dieu a créé le monde pour la* jouissance *des êtres sensibles*, ceux qui *savent*, ceux qui se *doutent*, ceux qui *recherchent* seulement pourquoi il a été créé!

mieux dire avec Linnée que *la fin de la création terrestre est la gloire de Dieu dérivant de l'œuvre de la nature*, PAR L'HOMME SEUL (1) ; car, quoique dans la rigueur philosophique *tout soit fait pour tout*, il n'est pas moins vrai néanmoins que tout se rapportant en général à l'intelligence, ce globe fut particulièrement destiné à l'homme qui en est véritablement le roi. La belle poésie que je citais tout à l'heure peut donc, au moyen d'un léger changement, se montrer de nouveau sans affliger la vérité.

L'homme a dit : Les cieux m'environnent ;
Dieu fait rouler les cieux pour moi :
De ces astres qui me couronnent
Par lui j'ai pu trouver la loi.
Oui, pour moi le soleil se lève,
Et pour moi le soleil achève
Son cercle apparent dans les airs,
Autour du souverain tranquille,
Emporté sur ce point mobile,
Mon œil embrasse l'univers.

Pour cette fois l'homme a raison et rigoureusement raison. Mais on ne saurait trop le répéter : ceci s'adresse à l'amour beaucoup plus qu'à l'intelligence, et c'est précisément parce que cette considération est non seulement très solide, mais sublime et très honorable

(1) *Finis creationis telluris est gloria Dei, ex opere naturæ*, PER HOMINEM SOLUM. (Linn. loc. cit.)

pour l'homme, qu'elle est insupportable à la philosophie moderne, qui est toute entière fille de Bacon.

Demandez-lui ce qu'il faut penser de cette foule de choses qui servent à la conservation de l'homme, elle vous répondra : « Vous en usez, à la vérité, mais leurs « causes ont-elles été établies à cette fin (de la conser- « vation de l'homme) ? *On ne peut rien dire à cet égard « avec une telle certitude qu'il ne puisse être attaqué « par ceux des athées ou des septiques qui sont capables « d'un profond examen* (1) ».

Mais qui parle donc à ces gens-là de la *conservation* et du bonheur de l'homme ? Ils peuvent dire à l'égard des hommes : *La reconnaissance est un sentiment insupportable pour mon cœur.* Qu'ils s'en débarrassent donc en refusant d'aimer, d'admirer, de reconnaître même Dieu

---

(1) Observez encore l'affectation de présenter toujours les athées comme une secte nombreuse, renfermant des savants du premier ordre, *capables d'un profond examen ;* entre nous et eux la partie est indécise : c'est ce que cette philosophie nous enseigne au commenc ment du dix-neuvième siècle. *Nous n'avons du côté du raisonnement aucun avantage sur l'athée.* Cependant, puisque le savant auteur du *Précis* convient que le monde a été créé *pour la jouissance des êtres sensibles* (sup. p. 235), il faut bien, ce me semble, que l'homme y soit aussi pour sa part avec tous ses collègues les animaux, et que l'athée le plus *capable d'un examen profond* ne puisse attaquer cette fin. — J'ai peur qu'il n'y ait une contradiction.

dans le moindre bienfait relatif à l'homme. On ne leur parle que d'ordre et de symétrie en général; on fait abstraction de la grandeur et des privilèges de l'homme: on ne le regarde que comme une pièce du tout; mais dans ce tout, où il n'y a qu'ordre, symétrie, relations, rapports, dépendances, causes, fins et moyens, l'intelligence suprême est évidente. Entre nous la piété peut se faire entendre; de nous à eux il ne s'agit jamais que de sens commun.

§ IV.

QUATRIÈME OBJECTION.

L'homme n'est point encore assez instruit pour atteindre les causes finales.

Pour se débarrasser de ces fatigantes intentions, il serait plus court sans doute de les nier en général et sans détour; mais ce serait manquer de respect au sens commun et soulever contre soi l'indignation universelle: on a donc pris un chemin qui, pour être détourné, n'en conduit pas moins précisément au même but. On nie que l'homme soit assez avancé pour connaître les causes finales; on présente la découverte des intentions comme une science profonde, comme une espèce d'énigme dont le mot n'est accordé qu'aux derniers efforts de l'esprit humain.

Il est utile d'observer l'artifice employé par une damnable philosophie pour soulever ces nuages de poussière qui ont pu cacher la vérité, moins par leur simple interposition que parce qu'en picotant les yeux faibles, ils les ont forcés de se fermer.

Nous avons vu plus haut que Bacon ne reconnaissait qu'une seule science, savoir la physique, et qu'il en faisait la base de toutes les autres. Son école s'est emparée de cette idée et l'a exagérée à un point qui passe l'imagination.

Elle a donc soutenu que nulle philosophie, nulle science morale, nulle philosophie rationnelle, nulle métaphysique surtout, ne pouvait subsister d'elle-même et porter le nom de *science*, à moins qu'elle ne fût un corollaire, une dérivation, un dernier résultat de la physique. Alors seulement elle se nomme *science* RÉELLE, pour faire entendre que par elle-même elle ne saurait être considérée que comme un jeu de l'imagination humaine.

Il est donc impossible de parler de Dieu raisonnablement, et de l'apercevoir dans la nature jusqu'à ce que, par la méthode d'exclusion si heureusement inventée par Bacon, on ait prouvé que la cause du mouvement est étrangère au monde, et doit se trouver hors de lui. En attendant, on peut croire en Dieu, mais sur la foi seulement de la révélation, l'idée d'un être infini, spirituel et créateur étant absolument étrangère à l'homme. Je me hâte de citer, de peur qu'on ne me soupçonne de calomnier.

« La recherche des *formes* ou *natures* (physiques)

« est l'objet de la métaphysique (1) », c'est-à-dire que *la connaissance des corps est l'objet de la science des esprits*. Nombre de lecteurs pâmeront de rire à ce beau théorème, mais bientôt ils verront que la chose n'est que trop sérieuse.

« Bacon considérait la physique rationnelle... comme « la science qui doit s'occuper des *causes de la nature*, « pour fournir à la métaphysique ses résultats géné- « raux (2). Avant lui les phénomènes de l'univers, « observés vaguement et incomplètement, n'avaient pu « manifester *leurs causes*; et, comme cependant les « hommes ont eu de tout temps la notion d'une « cause première, ceux qu'on a nommés *les philo- « sophes* (3) avaient voulu en raisonner avant de con-

---

(1) *Précis de la Phil. de Bacon*, tom. II, p. 65.

(2) Tom. I, p. 85. *Causes de la Nature !* Cette expression énigmatique désigne ces puissances qui forment la plus haute *assise* de la pyramide tronquée, puissances que l'auteur appelle souvent *des origines*, et au-dessus desquelles Bacon défend à l'esprit humain de s'élever.

(3) Ibid. p. 86. Il se gardera bien de les nommer ; c'est une règle générale pour la secte, et jamais elle ne s'en écarte. Tout ce que l'orgueil humain peut se permettre dans sa plus folle ivresse, c'est-à-dire : *Tous les philosophes qui ont vécu « jusqu'à nous ont déliré sur la plus grande des questions.* » Cependant on peut n'y pas faire attention : mais si les adeptes s'avisaient de plus de nommer *Descartes, Newton, Leibnitz, les Bernouilli, Clarke, Pascal, Malebranche, Fénelon,*

« naître l'univers lui-même ; car on ne le connaît point « lorsqu'on s'arrête aux simples aperçus, et c'est même « ce qui a donné naissance à l'athéisme. C'est en en- « treprenant de démontrer trop tôt l'existence de « Dieu par la nature qu'on a donné de la force aux « athées... Comment pouvait-on entreprendre de dé- « montrer ici l'existence de Dieu, tandis qu'on n'avait « pas la moindre connaissance des causes qui agissent « dans l'univers..... . Il fallait bien du temps pour « que l'accumulation des connaissances RÉELLES (1) « formât des hommes capables d'établir des proposi- « tions positives inattaquables, en démontrant que l'u-

---

etc., *etc.*, ils sentent bien ce qu'on leur répondrait : *Mais qui êtes-vous donc, vous autres, comparés à ces grands hommes, et comment osez-vous, etc. ?* Ils ont donc pris le parti de ne jamais nommer les philosophes qu'ils font semblant de mépriser.

(1) Il faut bien faire attention à ce mot de RÉELLES qui reviendra souvent ; il signifie que les sciences naturelles sont les seules *réelles*, et il semble que cette théorie a fait fortune dans la patrie de l'auteur, puisqu'on y écrivait, il y a peu de temps, dans un journal très généralement et très justement estimé, *que la philosophie de l'esprit humain doit être placée dans l'ordre de l'enseignement après celle des mathématiques et de la physique, si l'on veut que cette science prenne sa place parmi les sciences réelles.* (Biblioth. britann., 1812, n° 391, 392, p. 482, note.)

« nivers n'avait pas en lui *les causes* (1) de son exis-
« tence ; car l'on n'y était pas encore parvenu du temps
« de Bacon, et les connaissances, à mesure qu'elles
« augmentaient, se trouvant communes aux athées et
« aux défenseurs du théisme, *les premiers ont toujours*
« *pu, en analysant les arguments des derniers, prouver*
« *qu'ils étaient sans fondement* (2). »

---

(1) L'auteur ne dit pas *la cause*, mais *les causes*, comme on l'a déjà vu un peu plus haut, et il est fort heureux qu'une doctrine aussi condamnable soit en même temps aussi dépourvue de raison. Supposez qu'on *démontre* à un athée que *les causes*, c'est-à-dire les *causes physiques*, sont hors de lui, il vous remerciera. *C'est ce que je veux*, dira-t-il, *je craignais* LA CAUSE ; mais quant AUX CAUSES, *je ne demande pas mieux ; vos* ORIGINES *sont mon affaire.* L'auteur du *Précis* dira-t-il que des *origines* il faut encore s'élever à leur cause *unique*, *immatérielle* et *intelligente ?* Dans ce cas, tout son échafaudage physique est inutile, et il n'en sait pas plus que nous pour convaincre l'athée qui prendra la liberté de rire beaucoup de ce bel argument : « Les causes *physiques* de l'univers sont hors de l'univers ; « donc il existe *une cause* unique et immatérielle de l'uni- » vers. »

(2) Tome I, p. 198. On a envie de pleurer, lorsqu'on voit que l'esprit de système et un amour désordonné pour une science favorite ont pu amener un homme infiniment estimable à soutenir, sans détour, *que les athées* (balayure imperceptible de l'univers) *ont pu jusqu'à nos jours détruire tous les arguments des théistes*, c'est-à-dire *du genre humain.*

« Bacon définissait comme seule métaphysique raisonnable *celle qui ne s'occupe de rien hors de la nature*, mais qui recherche dans la nature ce qu'il y a de plus profond et de plus général, qui ne fait point d'abstraction *logique*, mais *physique* ; qui tire de l'histoire naturelle et expérimentale, puis de la physique qui en tire des inductions, des résultats déjà généralisés physiquement, et qui s'élève ensuite en les réunissant A LA FABRIQUE DE L'UNIVERS (1). » Pas davantage ! jusque-là il n'y a point de Dieu pour la raison. Mais il faut continuer.

« Bacon renvoyait donc à la métaphysique... la recherche des causes finales ou des *fins* attribuées à une intelligence suprême. . dont nous avons la certitude par la révélation, de peur.... qu'en mêlant trop tôt à la philosophie la théologie, c'est-à-dire la question de l'existence d'une cause première intelligente,.... *on ne s'imaginât pouvoir se passer d'un être créateur de tous les êtres* (2). »

---

(1) Ibid. tom. II, p. 110.

(2) Ibid., p. 277. Pour le coup la transition paraîtra tout à fait *abrupte*. Au reste, tout ce verbiage mille fois ressassé, et que j'ai resseré autant qu'il m'a été possible, peut être rigoureusement ramené à un simple conseil dont l'importance et la solidité motivée sont également frappantes.

Ne vous hâtez point trop dans vos études philosophiques de vous élever jusqu'à Dieu, de peur qu'en le regardant trop

En effet « il n'est pas possible de raisonner sur les « causes finales avec le moindre degré de certitude, « avant qu'on ait bien compris en quoi consistent les « causes *matérielles* et *efficientes* (1) ; connaissance dont « les résultats généraux doivent former la métaphy- « sique. »

« On ne peut donc s'élever à une philosophie « RÉELLE que par la physique, ni à celle-ci que par « la mécanique;.... et l'on ne doit s'occuper des cau- « ses finales que lorsqu'on est arrivé à une métaphysi- « que RÉELLE, comme renfermant des résultats gé- « néraux.... suffisants *pour une entreprise aussi pro- « fonde* (2). Car il ne suffit pas que les causes finales « existent dans l'univers pour que les hommes puissent

---

tôt comme la cause immédiate des phénomènes qui peuvent s'expliquer matériellement, vous n'en veniez à croire qu'on peut se passer de lui : ce qui est clair.

Afin que Bacon soit apprécié comme il doit l'être, il est également important de faire connaître ce qu'il a dit et ce qu'il a fait dire.

(1) C'est-à dire *des causes matérielles* et *non matérielles*, ou *efficientes* et non *efficientes ;* car les mots de *matière* et de *cause* proprement dite s'excluent rigoureusement. Observez ici, en passant, la parfaite synonymie de ces quatre expressions : *théologie, existence de Dieu, théisme* et *causes finales*.

(2) Tome II, p. 245.

« les y voir, il faut qu'il se mettent en état de les dé-
« couvrir ; aussi Bacon ne pensait-il pas que, SI DIEU
« EXISTAIT (1), il eût pu laisser aux hommes le soin
« de les trouver (ces causes) par une telle route. »

Le premier qui a développé cette théorie dans toute son étendue, c'est Le Sage de Genève, qui fut le concitoyen et l'oracle de l'auteur du *Précis*.

« La plupart des ouvrages, dit-il, qu'on a écrits jus-
« qu'à présent sur les causes finales, renferment des
« principes si hasardés et si vagues, des observations si
« puériles et si décousues, des réflexions enfin si tri-
« viales et si déclamatoires (2), *qu'on ne doit pas être*

---

(1) Tome II, p. 103. HEAR ! HEAR ! comme on dit au parlement d'Angleterre.

(2) On entend ici les prédicateurs : *Ah ! mes frères, comment serions-nous insensibles à tant de bonté, etc. ?* C'est cette déclamation triviale qui leur fait pitié. En général, ils ne peuvent souffrir aucune relation d'amour et de reconnaissance entre Dieu et l'homme. J'en ai vu qui étouffaient dans l'église. Kant avouait que la prière publique le tourmentait. Je n'en ai jamais connu un seul qui n'ait souri ou grimacé au moindre signe de cette religion du cœur qui ne craint jamais de se tromper sur les fins, puisque l'erreur dans ce genre ne pouvant être qu'en plus ou en moins, elle est nulle comme le plus ou le moins sont nuls dans la considération générale. Pour établir qu'un homme sait écrire, il est égal de produire cent pages ou dix.

« *surpris de ce qu'ils ont dégoûté tant de personnes de* « *ces sortes de lectures* (1). »

Nous voyons reparaître ici la supposition si chère à cette philosophie *que l'incrédulité, et pour parler clair, l'athéisme, est le fruit des ouvrages faibles écrits par les théistes ;* mais il n'y a rien de si faux. Les ouvrages dont on nous parle avec tant de mépris ne dégoûtent que ceux qui n'en aiment pas le sujet. *Pour la plupart des hommes, c'est le sentiment qui en décide. Dieu existe*

---

(1) Le Sage dans son *Essai de chimie mécanique*, in-8°, p. 497. On doit se rappeler ici l'observation faite à la p. 152 dans la note. Le Sage parlera bien en général de *principes hasardés et vagues, d'observations puériles et décousues ;* mais jamais il ne nommera *les observateurs* ni leurs livres, parce qu'il les récuse tous, de Pythagore à Paley, ce qui serait cependant par trop fort. Il vaut donc mieux s'en tenir aux généralités, et c'est à quoi ces philosophes ne manquent jamais. Quant *aux observations puériles*, elles se réduisent à quelques fins hasardées, comme s'il y avait quelque inconvénient à tâtonner dans ce genre, et comme si vingt intentions prouvées n'étaient pas aussi convaincantes que cent mille !

Il faut observer de plus que ces mots : *Ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur les causes finales*, signifient *ceux qui ont écrit sur l'existence de Dieu.* Il ne peut rester aucun doute sur ce point. Ainsi Le Sage veut dire que jusqu'à lui la plupart des philosophes et des théologiens ont déraisonné sur l'existence de Dieu ; et en ajoutant modestement : *Mais il est possible de donner une théorie des fins exempte de ces*

pour les gens de bien qui souhaitent son existence, et n'existe point pour les méchants qui la craignent. Ce sont nos vices ou nos vertus qui le tuent ou le ressuscitent dans notre opinion (1), comme la lumière est *tuée* pour notre œil par la cataracte, et ressuscitée par l'heureuse opération qui écarte l'obstacle; mais celui qui dit : *Je vois* et celui qui dit : *Je ne vois pas*, prouvent l'existence de la lumière.

Pour corriger les maux faits par les écrits des théistes, Le Sage avait imaginé une théorie *qui embrasserait les ouvrages de l'art et de la nature, et qui, après avoir fourni des règles de synthèse pour la composition d'un ouvrage, sur des vues données et avec des moyens donnés, proposerait des règles d'analyse pour découvrir les vues d'un agent par l'inspection de ses ouvrages* (2).

Ainsi on verra d'abord par voie de synthèse *comment Dieu et un charpentier s'y prendraient pour faire un monde et un plancher, sur telles vues et avec tels moyens donnés* (par Le Sage); et l'on essaierait ensuite, par

---

grands défauts. (Ibid., p. 497-98), il entend 1° que jusqu'à lui on n'a guère prouvé Dieu que par les fins; 2° qu'on n'a dit sur ce grand sujet que des puérilités; 3° QU'ENFIN LE SAGE VINT. — L'orgueil effréné est un des caractères les plus distinctifs de cette philosophie.

(1) Ces paroles appartiennent au traducteur français de Bacon, et sont très remarquables dans sa bouche. L'auteur du *Précis* les cite à la page 127 de son IIe volume.

(2) Le Sage, ubi sup. 497, 498.

voie d'analyse, *quelles vues le système planétaire et le plancher d'une maison supposent de la part de Dieu et du charpentier.*

Et si la synthèse ni l'analyse ne savent pas découvrir ces vues, il demeurera démontré que le monde et le plancher ont été produits par une cause *sourde*, que tout homme sage doit prendre *comme elle est.*

En effet, tant qu'on ne sait pas dans quelles vues fut construit un certain ouvrage, cet ouvrage ne prouve point du tout l'existence d'un ouvrier, et c'est à lui de dire son secret s'il a envie de se prouver aux spectateurs ; ce qui est évident.

Plein de ces idées lumineuses, qu'il adopte dans toute leur étendue, l'auteur du *Précis de la Philosophie de Bacon* décide *qu'à l'égard d'une intelligence suprême cette synthèse doit embrasser toute la nature* (1) ; de manière que, jusqu'à ce qu'on ait une connaissance parfaite de *toute la nature*, l'esprit humain ne peut se convaincre qu'elle a un auteur. Les fins ÉGRENÉES (2) ne prouvent rien, et l'homme qui ne les connaît pas *toutes* n'a pas droit d'en reconnaître *une.*

---

(1) *Précis de la philosophie de Bacon*, tom. I, p. 238.

(2) « Lorsqu'on a rassemblé beaucoup d'effets dont on « croit apercevoir les fins, il y a entre leurs causes physi- « ques une très grande variété, ce qui les rend comme « ÉGRENÉES. L'idée de *fortuité*.... peut bien diminuer par « la multitude des cas ; mais le nombre des cas où l'on n'a- « perçoit point de *fin* directe demeure toujours très grand

Il est donc bien le maître de jouir de tous les biens de la terre qui sont sous sa main ; « mais il ne peut « être sûr que rien de ce qui lui sert ait été fait pour « lui, jusqu'à ce que, par l'*induction légitime* et en « particulier *par la route rigoureuse de l'exclusion*, il « soit remonté 1° à la différente configuration des dif- « férentes classes d'atomes, 2° à quelque cause générale « des mouvements observés (1). »

Voilà certes un très grand travail ! Mais si quelque heureux mortel parvenait enfin *à découvrir la configuration des atomes de toutes les classes et quelque cause générale*, pourrions-nous alors voir Dieu dans l'univers en sûreté de conscience ? Oh ! point du tout ; il resterait une difficulté terrible. « Arrivé à ce point éminent « dans les causes physiques, il faudrait encore (et on ne le « peut) démontrer, en redescendant jusqu'à l'explica- « tion de TOUS les phénomènes dont les usages sont « évidents, qu'il eût été impossible (à Dieu) de produire « ces effets par des moyens qui leur fussent mieux « adaptés. Alors tous les rapports des *usages* aux *cau- « ses* particulières existantes se réunissent en une fin « générale et désignent AINSI une intelligence supé- « rieure (2). »

« et l'on n'a point encore de *criterium* réel, tant qu'on ne « s'élève pas sûrement *à quelque chose de plus général.* » (Précis, tom. I, p. 234, 235.)

(1) *Précis.* (Ibid.)

(2) En vérité, cela est écrit à la page 339 du premier vol.

De la doctrine que je viens d'exposer découlent les plus beaux théorèmes. Nous apprenons, en premier lieu, qu'un nombre d'ouvrages quelconques dont on connaît la *fin* ne prouve point l'existence d'un ouvrier, tant qu'on s'obstine à lui attribuer un autre grand nombre d'ouvrages dont les *fins* demeurent inconnues. Le bœuf, par exemple, est utile à l'homme, mais le serpent à sonnettes lui est pour le moins inutile ; d'un côté donc nous avons un signe d'*intention*, et de l'autre un signe de *fortuité ;* l'un détruit l'autre, et l'existence de Dieu demeure parmi les *desiderata* de Bacon.

En second lieu, que, dans le cas même où toutes les intentions seraient claires, il n'en résulterait rien pour la cause de la Divinité, attendu qu'elles seraient ÉGRENÉES, et que les *fins* même *prouvées* ne prouvent pas, jusqu'à ce qu'elles soient réunies en *grappes ;* ce qui ne peut avoir lieu qu'en plaçant entre elles et la suprême intelligence une *cause générale et physique*. En effet, le meilleur moyen de démontrer que TOUS les phénomènes sont l'ouvrage d'une cause intelligente, c'est sans doute de démontrer qu'ils dérivent TOUS d'une cause matérielle, générale et surtout INCRÉÉE (1). Rien de plus clair.

---

(1) *Car l'on ne saurait se former l'idée d'aucun commencement.* « Et comme en descendant de ce point ÉMINENT, « c'est-à-dire, *d'une cause physique générale* à l'explication « de TOUS les phénomènes, on désigne AINSI *une intelligence suprême* » (Précis, ubi sup. tom. I, p. 239), il s'en-

J'ai fait voir maintenant avec la plus grande évidence par quel assemblage de sophismes on est parvenu à embrouiller ce sujet si simple et si lumineux des *intentions*. On suppose que nous les rapportons à l'homme ; rien n'est plus faux, et nous n'avons pas besoin du tout de cette supposition. Nous *usons* des raisonnements de l'amour, mais nous n'en *abusons* point : les employer contre l'athée, c'est les profaner.

On cherche une explication ou douteuse ou ridicule, et là-dessus on triomphe comme si l'on avait jeté le doute sur toute la théorie des *fins*. Nous avons vu combien ce moyen est futile (1). On me nie que la paupière soit faite pour garder l'œil ; que m'importe ? Il s'agit de savoir *si l'œil est fait pour voir, s'il y a un rapport d'intention entre cet organe et la lumière, etc.*

Mais le chef-d'œuvre de la philosophie moderne, c'est le sophisme à la fois subtil et grossier qu'elle a employé pour tromper l'esprit des hommes sur ce mot *fin*. Elle a posé en fait et constamment supposé, sans aucune discussion, qu'une *fin* générale n'est jamais prouvée

---

suit qu'AUTREMENT elle n'est pas *désignée ;* ce qui est tout à fait raisonnable et non moins consolant.

(1) Il n'en est pas cependant de plus cher à la philosophie matérielle, parce qu'il prête à la bouffonnerie. Lorsqu'on dit en riennant *que le nez est fait pour les lunettes et la jambe pour le bas de soie*, on ne manque pas de produire un grand effet sur les beaux-esprits.

tant qu'on n'a pas prouvé la *fin* particulière, ou, en d'autres mots, qu'UNE fin n'est pas prouvée tant que CETTE fin ne l'est pas. On demande *quel est le but de la création ?* Le Sage répond : *J'ai fait voir que Dieu n'a pas créé les choses pour lui-même, ni pour manifester ses perfections* (1), *mais pour le bonheur des créatures* (2).

L'auteur du *Précis*, trouvant ce mot *bonheur* encore trop subtil pour son oreille formée par le *Pontife des sens* (3), décide que le monde a été crée *pour la* JOUISSANCE *des êtres sensibles* (4).

Malebranche, prenant la parole au nom de mille autres, déclare *que Dieu n'a d'autres fins de ses opérations que lui-même; que le contraire n'est pas possible; que c'est une notion commune à tout homme capable de quelque réflexion, et dont l'Ecriture sainte ne permet pas de douter.*

Qu'importe la question pure et simple des FINS ? L'intelligence ne se prouve à l'intelligence que par la

---

(1) Ubi suprà, p. 536.

(2) Son père (de Le Sage) adoptait l'opinion fort répandue que le but de la création était la gloire du Créateur ; le fils y substituait *le bonheur des créatures*. (Notice de la vie et des écrits de Georges-Louis Le Sage, par Pierre Prévost. Genève, 1805, in-8°, p. 36.)

(3) Sup., p. 1.

(4) Sup., p. 233.

parole et par l'ordre, qui est aussi une parole, puisque la parole n'est que la pensée manifestée, et qu'il ne saurait y avoir d'*ordre* sans une pensée *ordonnatrice*. Toute symétrie est une *fin* par elle-même et indépendamment de la *fin* ultérieure. Un paysan qui voit un quart de cercle ne sait certainement pas ce qu'il voit; cependant l'existence de l'artiste lui est aussi parfaitement prouvée qu'à l'astronome qui emploie cet instrument. Du petit au grand l'argument est le même. On ne demande point si le chien, si le cheval, si le bœuf, ont été créés pour l'homme ; mais si l'organisation des animaux annonce une intention. On ne demande point pourquoi le monde a été créé, mais si le monde, tel qu'il est, ressemble à une chance de particules agitées et réunies d'elles-mêmes dans l'espace pour former, *sans intelligence*, tout ce que nous voyons, *et même des êtres intelligents*. C'est en vain qu'une philosophie folle d'orgueil tâche de nous soustraire à ces rayons qui l'éblouissent elle-même, pour nous traîner avec elle dans les ténèbres ; nous ne l'y suivrons point. Nous dirons à l'athée ou au sceptique : « L'examen des FINS *particulières* fait perdre du temps, et nous n'aimons pas à disputer ; mais nous déclarons nous en tenir contre vous à l'inébranlable démonstration qui résulte de la FIN *abstraite* et de l'harmonie des moyens. Nous prétendons que le métier à bas, de lui-même et sans autre examen, prouve UNE *fin*, et que cette *fin* prouve l'existence d'un ouvrier intelligent, parce que toute symétrie est une *fin*, avant toute considération accordée à la *fin de la symétrie*. Vous prétendez, vous, que jusqu'à ce qu'on vous ait

présenté LA fin particulière, qui est le bas, l'ouvrier n'est pas prouvé ; vous parlez contre votre conscience, et c'est à elle que nous en appelons.

Et si, pour échapper à des preuves qui vous choquent en forçant votre assentiment intérieur, vous en venez à soutenir que des FINS, même évidentes, ne prouvent rien tant qu'il n'est pas prouvé *que Dieu ne pouvait mieux faire*, nous cesserons de raisonner avec vous, mais sans cesser de vous aimer. *Jubemus vos* SALVERE *plurimùm*.

Pour attacher au pilori la dernière feuille de la *Philosophie de Bacon*, il me reste un chapitre important à traiter, celui qui a pour objet l'accord de la religion et de la science.

CHAPITRE XIX

UNION DE LA RELIGION ET DE LA SCIENCE

Rien ne déplaisait tant à Bacon que l'union de la théologie et de la philosophie. Il appelle cette union *un mauvais mariage*, plus nuisible qu'une guerre ouverte entre les deux puissances (1). La théologie s'oppose, si l'on veut l'en croire, à toute nouvelle découverte dans les sciences ; la chimie a été *souillée* par les affinités théologiques (2). Il se plaint de « *l'hiver moral* et des « cœurs glacés de son siècle, en qui la religion avait

---

(1) *Reverà autem, si quis diligentiùs animum advertat, non minùs periculi naturali philosophiæ ex istiusmodi fallaci fœdere quàm ex apertis inimicitiis imminere.* (Cogit. et Visa, § VII. Opp. tom. IX, p. 167, 168.)

(2) *Ex religiosis affinitatibus et* ALIO FUCO *commendata.* (Ibid., p. 307.) Il était si furieux contre Paracelse, qui avait mêlé (pas plus que bien d'autres cependant) la religion à la chimie, qu'il s'oublie jusqu'à l'appeler avec une rare élégance *enfant adoptif des ânes.* (ASINORUM ADOPTIVE.) (Ibid.)

« dévoré le génie (1). » Enfin il ne se contente pas d'insulter Platon et Pythagore, comme nous l'avons vu, il en vient à se plaindre à peu près ouvertement du tort que le Christianisme avait fait aux sciences. Il observe que, depuis l'époque chrétienne, l'immense majorité des esprits s'était tournée vers la théologie, et que tous les secours, comme toutes les récompenses, étaient pour elle. Il se plaint même que, dans l'antiquité, les études des philosophes s'étaient tournées en gra de partie vers la morale, qui était comme une théologie païenne (2). On croit entendre un encyclopédiste, et personne ne peut méconnaître dans les différentes citations qu'on vient de lire, et dans une foule d'autres que présente cet ouvrage, cette haine concentrée, cette rancune incurable contre la religion et ses ministres, qui a distingué particulièrement la plupart des savants et des beaux esprits de notre siècle.

Il est cependant peu de maximes à la fois plus fausses et plus dangereuses que celle qui tend à séparer la religion de la science. « L'esprit, a dit Malebranche, « devient plus pur, plus lumineux, plus fort et plus « étendu à proportion que s'augmente l'union qu'il a

---

(1) *In nostris frigidis præcordiis atque tempore quo res religionis ingenia consumpserint.* (Impet. Philos. Ibid. p. 280.)

(2) Cogitata et Visa. Opp. tom. IX, p. 167, 168.

« avec Dieu, parce que c'est elle qui fait toute sa per-
« fection (1). »

Je ne suis point étonné que cette maxime et tant d'autres du même genre aient fait tort à Malebranche dans le dernier siècle, et que sa patrie même, saisie d'un accès de délire dont l'histoire de l'esprit humain ne présente pas d'autre exemple, l'ait mis au-dessous de Locke. Malebranche n'a pas moins parfaitement raison, et il n'y a pas même de l'exagération dans ce qu'il ajoute (*Ibid.*) : « Que les hommes peuvent regar-
« der l'astronomie, la chimie et presque toutes les
« sciences comme les divertissements d'un honnête
« homme, mais qu'ils ne doivent pas se laisser sur-
« prendre à leur éclat, ni les préférer à la science de
« l'homme. » Bacon est tout a fait inexcusable d'avoir contredit cette grande vérité, après l'avoir très heureusement exprimée en prononçant ce mot si connu, *que la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre.* Il a donc parlé non seulement contre la vérité, mais encore contre sa conscience, en accordant aux sciences naturelles une suprématie qui ne leur appartient nullement. La prodigieuse dégradation des caractères dans le dix-huitième siècle (publiée même physiquement, surtout en France, par celles des physionomies) n'a pas d'autre cause que l'extinction des

(1) Recherche de la Vérité, Paris, 1721, in-4°. Préface, p. VI.

sciences morales sous le règne exclusif de la physique et de la desséchante algèbre.

La science a son prix sans doute, mais elle doit être limitée de plus d'une manière ; car d'abord il est bon qu'elle soit restreinte dans un certain cercle dont le diamètre ne saurait être tracé avec précision, mais qu'en général il est dangereux d'étendre sans mesure. Quelqu'un a fort bien dit, en France, que la science ressemble au feu : concentré dans les différents foyers destinés à le recevoir, il est le plus utile et le plus puissant agent de l'homme; éparpillé au hasard, c'est un fléau épouvantable (1).

L'antiquité nous donne encore sur ce point une leçon frappante ; car ce n'est pas sans une grande raison que, dans les temps primitifs, nous voyons la science renfermée dans les temples et couverte des voiles de l'allégorie. C'est qu'en effet le *feu* ne doit point être remis aux enfants. Que si les enfants ont grandi, ou que les hommes faits aient oublié certains usages du feu, ou que la science elle-même soit devenue moins *brûlante*, la règle originelle sera modifiée sans doute ; cependant toujours elle se montrera dans l'alliance naturelle et fondamentale de la religion et de la science et dans les mots mêmes qui accompagneront constamment leur séparа-

(1) J'emprunte cette comparaison, qui est très juste et très belle, sans savoir à qui la restituer. Si elle est rencontrée par le propriétaire, il est prié de la reprendre. C'est un journaliste français, si je ne me trompe.

tion. *O lois catholiques*, profondément ignorées par l'aveugle écrivain dont j'expose les erreurs ! mais qui sait si de nos jours encore on voudra les reconnaître ?

Les sciences doivent, en outre, être considérées dans leurs rapports avec les différents ordres de la société. L'homme d'État, par exemple, ne se plongera jamais dans les recherches purement physiques qui excluent son caractère et son talent (1). Elles paraissent convenir tout aussi peu aux prêtres, qui auront toujours, au contraire, un talent particulier et même une certaine vocation pour l'astronomie. Il n'est pas étonnant que, dans l'antiquité, cette science se présente comme une propriété du sacerdoce; que dans les siècles moyens, l'astronomie soit demeurée de nouveau cachée dans les temples, et qu'enfin, au jour du réveil des sciences, le véritable système du monde ait été trouvé par un *prêtre*. Si les devoirs sévères et les occupations immenses du sacerdoce légitime lui permettaient de se livrer à la chimie et, mieux encore, à la médecine, il obtiendrait certainement des succès prodigieux. Sur la haute question du lien caché qui unit les sciences divines et humaines, la sagesse consiste à prendre exactement le

---

(1) Bacon s'est rendu extrêmement ridicule pour avoir ignoré cette vérité. Je doute qu'il y ait, au monde, un spectacle plus risible que celui du chancelier d'Angleterre disputant à son cuisinier les marmites et les coquemars pour faire des expériences sur la forme de la chaleur, et pesant l'air dans l'air avec une balance d'épicier.

contre-pied de tout ce qu'a dit Bacon, c'est-à-dire à tâcher d'unir *par tous les moyens possibles* ce qu'il a tâché de diviser *par tous les moyens possibles*, la science et la religion.

Il faut de plus que les sciences naturelles soient tenues à leur place, qui est la seconde, la préséance appartenant de droit à la théologie, à la morale et à la politique. Toute nation où cet ordre n'est pas observé est dans un état de dégradation. D'où vient la prééminence marquée du dix-septième siècle, surtout en France ? De l'heureux accord des trois éléments de la supériorité moderne, la religion, la science et la chevalerie, et de la suprématie accordée au premier. On a souvent comparé ce siècle au suivant, et, comme il n'y avait pas trop moyen de contester la supériorité du premier dans la littérature, on s'en consolait par la supériorité *incontestable* du second dans la philosophie, tandis que c'est précisément le contraire qu'il fallait dire ; car notre siècle fut surpassé par la philosophie bien plus que par la littérature du précédent. Qu'est-ce donc que la philosophie ? si je ne me trompe, *c'est la science qui nous apprend la raison des choses*, et qui est plus profonde à mesure que nous connaissons *plus de choses*. La philosophie du dix-huitième siècle est donc parfaitement nulle (du moins pour le bien) puisqu'elle est purement négative, et qu'au lieu de nous apprendre quelque chose, elle n'est dirigée, de son propre aveu, qu'à détromper l'homme, à ce qu'elle dit, de tout ce qu'il croyait savoir, en ne lui laissant que la physique. Descartes, qui ouvre le dix-septième siècle, et Male-

branche, qui le ferme, n'ont point eu d'égaux parmi leurs successeurs. Y a-t-il dans le siècle suivant une meilleure anatomie, un plus terrible examen du cœur humain que le livre de La Rochefoucauld ? un cours de morale plus complet, plus approfondi, plus satisfaisant que celui de Nicole ? Y a-t-il dans notre siècle beaucoup de livres à comparer à celui d'Abbadie, *de la connaissance de soi-même et des sources de la morale ?* Pascal, comme philosophe, a-t-il été égalé dans le siècle suivant ? Quels hommes que Bossuet et Fénelon dans la partie philosophique de leurs écrits ! La théologie ayant d'ailleurs plusieurs points de contact avec la métaphysique, il faut bien se garder de passer les théologiens sous silence, quand il s'agit de la supériorité philosophique. Lisez, par exemple, ce que Pétau a écrit sur la liberté de l'homme en elle-même et dans son rapport avec la prévision et l'action divine ; suivez-le dans la savante histoire de tout ce que l'esprit humain a pensé sur ces profondes questions, et lisez ensuite ce que Locke a balbutié sur le même sujet : vous pâmerez de rire, et vous saurez au moins ce que vaut une grande réputation moderne en voyant ce qu'elle a coûté.

Il est encore très important de remarquer qu'indépendamment de la supériorité du dix-septième siècle dans les ouvrages philosophiques proprement dits, sa littérature entière, prise dans le sens le plus général du mot, respire je ne sais quelle philosophie sage, je ne sais quelle raison calme, qui circule, pour ainsi dire, dans toutes les veines de ce grand corps, et qui, s'adressant constamment au bon sens universel, ne surprend,

ne choque et ne trouble personne. Ce tact exquis, cette mesure parfaite fut nommée *timidité* par le siècle suivant, qui n'estima que la contradiction, l'audace et l'exagération.

Une autre considération générale qui n'est qu'une suite de la précédente, et qui assure une supériorité décidée à la philosophie du dix-septième siècle sur la suivante, c'est que la première est dirigée tout entière au perfectionnement de l'homme, au lieu que la seconde est une puissance délétère qui ne tend, en détruisant les dogmes communs, qu'à isoler l'homme, à le rendre orgueilleux, égoïste, pernicieux à lui-même et aux autres ; car l'homme, qui ne vaut que parce qu'il croit, ne vaut rien s'il ne croit rien.

Et cette considération de l'utilité déciderait seule la question de vérité ; car jamais l'erreur ne peut manquer de nuire, ni la vérité d'être utile. Si l'on a cru quelquefois le contraire, c'est qu'on n'y avait pas regardé d'assez près.

Mais ce qui doit être observé par-dessus tout, c'est que l'infériorité du dix-huitième siècle est due uniquement à l'esprit d'irréligion qui l'a distingué. Les talents ne lui ont pas manqué, mais seulement ce principe qui les exalte et les dirige.

Dans les livres de certains mystiques de l'Asie appelés *suphis*, il est écrit « que Dieu, au commencement des « choses, ayant rassemblé tous les esprits, leur demanda « s'ils ne se *reconnaissaient pas obligés d'exécuter toutes « ses volontés* » ; et tous répondirent : OUI. C'est une grande et évidente vérité présentée sous une forme dra-

matique qui l'anime. Qu'y a-t-il de plus certain que la noble destination de tous les êtres spirituels de concourir librement, dans leurs sphères respectives, à l'accomplissement des décrets éternels? La sanction de cette loi n'est pas moins évidente. Toute action de l'intelligence créée, contraire aux vues de l'intelligence créatrice, amène nécessairement une dégradation de cette même lumière qui lui avait été donnée pour concourir à l'ordre ; et cette action désordonnée est de plus volontaire et délibérée, c'est une véritable révolte dont l'effet doit être particulièrement funeste. Or, comme jamais la sublime destination de l'esprit ne fut contredite d'une manière plus générale et plus directe que dans le dix-huitième siècle, il ne faut pas être surpris que tous les talents y soient demeurés, pour ainsi dire, au-dessous d'eux-mêmes.

Donnez à Buffon la foi de Linnée ; imaginez Jean-Jacques Rousseau tonnant dans une chaire chrétienne sous le surplis de Bourdaloue, Montesquieu écrivant avec la plume qui traça *Télémaque* et la *Politique sacrée*, madame du Deffant allant tous les jours à la messe, n'aimant que Dieu et sa fille, s'échauffant sur la Providence, sur la grâce, sur saint Augustin, et peignant une société qui lui ressemble, etc., etc. ; qui sait si, dans des genres si différents, le grand siècle ne se trouverait pas avantageusement balancé ?

Un fleuve de fange qui roulait des diamants a sillonné l'Europe pendant tout le dernier siècle. L'urne qui l'épanchait à *Ferney* ressemblait à ces vaisseaux du Levant qui recèlent la peste dans les précieuses cargai-

sons qu'ils nous apportent. Purifiez ces eaux, faites-les partir de cette haute source qui domine toutes les impuretés humaines, ce fleuve eût enchanté, fertilisé, enrichi l'Europe sans la corrompre. Si le dix-septième siècle présente plus de talents supérieurs peut-être que dans le nôtre, les talents en général se montrent en plus grand nombre ; et qui sait encore jusqu'à quel point ceux-ci se seraient élevés, si le génie coupable et avili n'eût pas volontairement jeté ses ailes ? Non seulement l'esprit du siècle a plus ou moins flétri les talents, mais de plus ce qu'il en a laissé subsister n'a produit qu'un vain éclat, un vain amusement pour l'esprit presque toujours accompagné de conséquences funestes. On en voit un exemple frappant dans l'*Esprit des Lois*. Personne ne peut nier que ce livre appartienne à un talent supérieur ; cependant l'anathème général l'a frappé ; il n'a fait que du mal, et il en a fait immensément. Le *Contrat social* s'adressait à la foule, et les laquais même pouvaient l'entendre ; c'était un grand mal sans doute ; mais enfin leurs maîtres nous restaient : le livre de Montesquieu les perdit.

Que n'a-t-on pas dit dans le dernier siècle contre l'éducation religieuse ? que n'a-t-on pas fait pour rendre la science et la morale même purement humaines ! Les Français surtout frappèrent le grand coup en 1764. L'effet est connu, il fut clair, immédiat, incontestable, et cette époque sera à jamais remarquée dans l'histoire. Là commence la génération détestable qui a *voulu*, *fait* ou *permis* tout ce que nous avons vu.

Bacon est le père de toutes ces maximes funestes ; on

n'a rien fait qu'il n'ait conseillé, il n'a rien conseillé dans ce genre qu'on n'ait exécuté ; il n'a été véritablement connu, il n'a été célébré et traduit que par les hommes de notre siècle les encyclopédistes commencèrent sa réputation, c'est-à-dire qu'elle commença avec la plus grande et la plus redoutable conjuration qui jamais ait été formée contre la religion et les trônes. Si les conjurés le choisirent pour leur oracle et le mirent à la mode, ils savaient bien sans doute ce qu'ils faisaient. Les affinités morales sont une loi de la nature comme celles de l'ordre physique. Si tous convinrent de se réunir autour de Bacon, c'est que tous rencontrèrent chez lui ce qu'ils voulaient.

Bacon a donc donné le plus mauvais conseil aux hommes, et, quoique l'expérience l'ait suffisamment prouvé, il est bon néanmoins de faire observer qu'il n'est pas condamné moins hautement par la théorie et par cette marche générale de l'esprit humain dont les phases successives pourraient être appelées *lois du monde !*

Toutes les nations commencent par la théologie et sont fondées par la théologie. Plus l'institution est religieuse, plus elle est forte. On peut citer l'Egypte, l'Étrurie, Rome, Lacédémone, etc. : cette règle n'a point d'exception. Partout les prêtres sont les fondateurs, les gardiens et les dispensateurs de la science, dont le foyer est dans les temples.

Ce qu'on a dit sur ce point touchant l'ambition, l'avarice, la fourberie des prêtres, fait pitié. Qu'une certaine classe d'hommes en possession exclusive de la

science se glorifie de ce trésor, et craigne de le communiquer, qu'il y ait même de l'excès à cet égard, et que l'intérêt personnel appuie quelques calculs sur l'ordre établi des choses, cela se conçoit ; mais que ces hommes puissent s'emparer de la science par un raisonnement antérieur, c'est une puérilité qui ne vaut pas la peine d'être réfutée.

Plus la théologie est parfaite dans un pays, plus il est fécond en véritable science. Voilà pourquoi les nations chrétiennes ont surpassé toutes les autres dans les sciences, et pourquoi les Indiens et les Chinois, avec leur science *tant* et *trop* vantée, ne nous atteindront jamais tant que nous demeurerons respectivement ce que nous sommes (1). Copernic, Képler, Descartes, Newton, les Bernouilli, etc., sont des productions de l'Évangile.

Plus la théologie sera cultivée, honorée, dominante, et plus, toutes choses égales d'ailleurs, la science humaine sera parfaite, c'est-à-dire plus elle aura de force et d'étendue, et plus elle sera dégagée de tout alliage dangereux ou funeste.

Le développement de ces vérités produirait un trop gros livre ; mais pourquoi donc serait-il nécessaire de

---

(1) Cette restriction est essentielle, car cet état respectif pourrait fort bien changer ; et si l'Asie venait à recouvrer quelques-unes de ses anciennes prérogatives, elle nous passerait en un clin d'œil ; ce qui serait une nouvelle preuve de tout ce qui est dit dans ce chapitre.

les prouver en détail? elles tiennent aux principes les plus évidents; la métaphysique les démontre; l'histoire les proclame.

« Bacon, dit-il (en parlant de lui-même, en troisième « personne, comme César), Bacon a vu combien la « philosophie naturelle avait eu à souffrir de la super- « stition et du zèle religieux, immodéré et aveugle (1). » Puis il nous parle de ces philosophes grecs qui furent déclarés coupables d'*impiété pour avoir voulu expliquer physiquement le tonnerre, et de ces cosmographes qui ne furent guère mieux traités par les Pères de l'Église pour avoir* LES PREMIERS *découvert et décrit la rondeur de la terre* (2).

Bacon en aurait dit davantage s'il avait osé; mais son traducteur, qui a dit tout ce que le premier voulait

---

(1) *Filum labyrinthi, sive formula inquisitionis ad filios.* (§ 7. Opp. tom. II, p. 171. Partie anglaise.)

(2) *The cosmographers which* FIRST *discovered and described the roundness of the earth.* (Ibid., p. 171.) — Ne dirait-on pas que les Pères de l'Eglise existèrent *tous à la fois*, et qu'ils dirent anathème *tous à la fois* à des *cosmographes* qui, de même *tous à la fois*, avaient découvert *les premiers* la rondeur de la terre. Il n'est pas permis de s'exprimer avec tant d'ignorance et d'inexactitude. Quels sont donc ces *cosmographes?* (Il ne sait jamais le nom de rien.) et quand ont-ils vécu? Le raisonnement, l'expérience, l'analogie, tout se réunit pour établir la rondeur de la terre. A nulle époque du monde, cette vérité n'a pu être universellement ignorée.

dire, nous a donné, dans sa colère philosophique, un commentaire de ce texte, extrêmement amusant.

« Rien n'a fait plus de tort, dit-il, à l'Église catho-
« lique que la démonstration de certaines vérités qu'elle
« avait longtemps niées avec opiniâtreté, et même pu-
« nies en la personne de ceux qui les défendaient... Si
« l'Église catholique avait eu la sagesse de ne point se
« mêler des sujets scientifiques et philosophiques, ou
« de ne brûler que l'argument en laissant vivre le lo-
« gicien, elle eût prévenu ou du moins beaucoup éloi-
« gné l'horrible réaction dont nous avons été témoins ;
« mais elle a suivi d'autres maximes, et en persécutant
« nos philosophes, nos prêtres n'ont fait qu'enraciner
« la philosophie... La persécution que les catholiques
« ont fait essuyer au grand Galilée... n'a eu d'autre
« effet que d'exciter un plus grand nombre de personnes
« à en lire la démonstration (1). »

Comment ces monstrueuses calomnies ont-elles pu trouver place dans l'esprit d'un écrivain qui a su se recommander à ses lecteurs par une foule de pensées intéressantes dont il a orné sa traduction ? C'est un exemple terrible de l'excès d'aveuglement où les préjugés d'un siècle maudit ont pu porter des hommes, faits d'ailleurs pour connaître et aimer la vérité.

Il est faux que l'*Église catholique* ait jamais *nié* en-

---

(1) Tom. v de la trad. (Nov. Org. lib. I, chap. IV, p. 299-300.)

core moins *nié avec opiniâtreté*, et encore moins *puni dans la personne de ceux qui les soutenaient*, ie ne dis pas *certaines vérités*, mais *une seule vérité*, dans le cercle des sciences naturelles, dont elle ne se mêle nullement, à moins qu'on n'entreprenne d'y trouver des arguments contre la religion. Et quant au conseil donné à cette religion de se contenter de *brûler l'argument*, au *lieu de brûler le logicien*, on a lieu de douter si le traducteur jouissait de ses facultés intellectuelles, lorsqu'il écrivait cette pasquinade.

On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la vieille querelle des *antipodes*. Pascal a eu le malheur de dire dans une de ses lettres provinciales, pour se donner le plaisir de faire une épigramme contre un Pape, *que le monde aima mieux croire à Christophe Colomb, qui venait des antipodes, qu'au Pape Zacharie, qui les niait.* Mais si Pascal avait examiné les pièces, au lieu de se livrer aveuglément à la passion qui conduisait sa plume il se serait bien vite aperçu de son erreur. Au milieu du huitième siècle le prêtre Virgile, Irlandais de naissance, fut accusé de soutenir « *qu'il y avait un autre monde, d'autres hommes sous la terre, un autre soleil, une autre lune* (1). » Le pape Zacharie, alarmé par des propositions qui lui semblaient attaquer l'origine commune de

(1) *Quòd alius mundus et alii homines sub terrâ sint, seu alius sol et luna.* (Biblioth. des Pères, dans les lettres de S. Boniface et lettre x^e^ du tome VI des Conciles.)

tout le genre humain et le dogme de la rédemption, ordonna des informations sur ce point; mais on ne voit pas qu'elles aient eu de suites. Virgile mourut paisiblement à Salzbourg, dont il avait été fait évêque après cette affaire, où il ne s'agissait nullement de la question des antipodes proprement dite, sur laquelle les auteurs ecclésiastiques et même des Pères de l'Église du premier ordre ont embrassé l'affirmative (1).

Saint-Augustin a dit en propres termes que la terre est suspendue dans le vide, ou dans le rien (*in nihilo*), que l'Océan l'environne de toute part et en fait la plus grande des îles (2). Il me semble qu'on doit être content de cette profession de foi, qui peut tenir lieu de beaucoup d'autres.

---

(1) Comme on ne doit jamais faire ce qui est fait, je renvoie au *Dictionnaire historique* de l'abbé Feller, article *Virgile*, où toutes les autorités sont exactement citées. Il semble n'avoir oublié que saint Augustin, que je cite seul par cette raison.

(2) *S. Aug. Opp.* tom. VII, p. 338-423. Cité dans *le Christianisme de Bacon.* (Tom. II, p. 238-331.) Si l'on veut voir un bel exemple d'effronterie philosophique, il faut lire ce texte de Condorcet après celui de saint Augustin : *Dans le huitième siècle, un Pape* ignorant *persécuta un diacre pour avoir soutenu la rondeur de la terre* CONTRE LE RHÉTEUR AUGUSTIN. (*Esquisse d'un tableau historique, etc.*, p. 228.) L'expression impertinente, *le rhéteur Augustin*, appartient à Jean-Jacques.

Quant à l'affaire de Galilée, il est inconcevable qu'on ose en parler encore après les éclaircissements qui ont été donnés sur ce sujet. Tiraboschi a démontré, dans trois dissertations intéressantes, que les Souverains Pontifes, loin de retarder la connaissance du véritable système du monde, l'avaient, au contraire, grandement avancée, et que, pendant deux siècles entiers, trois Papes et trois Cardinaux avaient successivement soutenu, encouragé, récompensé et Copernic lui-même et les différents astronomes précurseurs plus ou moins heureux de ce grand homme; en sorte que c'est en grande partie à l'Église romaine que l'on doit la véritable connaissance du système du monde (1). On se plaint de la persécution que souffrit Galilée pour avoir soutenu le mouvement de la terre, et l'on ne veut pas se rappeler que Copernic dédia son fameux livre des *Révolutions célestes* au grand pape Paul III, protecteur éclairé de toutes les sciences, et que, dans l'année même qui vit la condamnation de Galilée, la cour de Rome n'oublia rien pour amener dans l'université de Bologne ce fameux Kléper, qui non seulement avait embrassé

---

(1) *Voy.* les Mémoires historiques lus à l'Académie des *Dissonanti* de Modène, par l'abbé *Tiraboschi.* (Storia della Letter. ital. Venise, 1796, in-8°; tom. VIII, p. 313 et suiv.)

Les personnes qui aiment à se défaire de leurs préjugés et à prendre des choses dont elles se doutaient peu feront bien de lire ces deux Mémoires.

l'opinion de Galilée sur le mouvement de la terre, mais qui prêtait de plus un poids immense à cette opinion par l'autorité de ses immortelles découvertes, complément à jamais fameux de la démonstration du système copernicien.

Un savant astronome, de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, s'étonne de la hardiesse avec laquelle Copernic, *en parlant à un Pape*, s'exprime dans son épître dédicatoire sur les hommes *qui s'avisent de raisonner sur le système du monde sans être mathématiciens* (1). Il part de la supposition que les Papes avaient proscrit ce système, tandis que le contraire de cette supposition est incontestable. Jamais l'Église réunie, jamais les Papes, en leur qualité de chefs de l'Église, n'ont prononcé un mot ni contre ce système en général, ni contre Galilée en particulier. Galilée fut condamné par l'inquisition, c'est-à-dire par un tribunal qui pouvait se tromper comme un autre, et qui se trompa, en effet, sur le fond de la question ; mais Galilée se donna tous les torts envers le tribunal, et il dut enfin à ses imprudences multipliées une mortification qu'il aurait

---

(1) *Exposition du système de l'univers*, par M. Schubbert, chevalier de l'Ordre de Sainte-Anne, astronome de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, dans l'Almanach allemand de cette capitale. Année 1809, p. 80-199.

Les rares connaissances et le style non moins distingué de l'auteur ont pu élever un almanach au rang des livres et le placer dans toutes les bibliothèques.

pu éviter avec la plus grande aisance, et sans se compromettre aucunement (1). Il n'y a plus de doute sur ces faits. Nous avons les dépêches de l'ambassadeur du grand-duc à Rome, qui déplore les torts de Galilée. S'il s'était abstenu d'écrire, comme il en avait donné sa parole ; s'il ne s'était pas obstiné à vouloir prouver le système de Copernic par l'Écriture sainte ; s'il avait écrit seulement en langue latine, au lieu d'échauffer les esprits en langue vulgaire, il ne lui serait rien arrivé. Mais supposons le contraire de ces faits, et donnons tous les torts à l'inquisition, en résultera-t-il *que les catholiques persécutèrent Galilée ?* Quel délire ! il y a deux cents millions de catholiques ur la terre, vivant sous une foule de souverainetés différentes : comment se trouvèrent-ils gênés tous à la fois et pour toujours par le décret d'un tribunal séant dans les murs de Rome ? Quelle corporation, et même quel individu catholique, en sa qualité de catholique, a jamais persécuté Galilée ? S'il était défendu d'enseigner le système de Copernic dans cette capitale, qui empêchait de l'enseigner à qu lques milles de Rom , dans tout le reste de l'Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, dans

---

(1) Il faut encore se rappeler les égards flatteurs dont le ressentiment le mieux fondé ne priva point Galilée. En arrivant à Rome, il logea chez le cardinal Bellarmin, et sa prison passagère fut un palais accompagné de jardins magnifiques. Lui-même datait une lettre : *da questo deliziozo ritiro.*

tout le monde enfin, Rome exceptée ? Le même écrivain que je citais tout à l'heure s'étonne *que le livre de Copernic ait paru sous l'égide d'un Pape dont les successeurs devaient un jour lancer les foudres du Vatican, et même appeler à leur aide le bras séculier, pour étouffer la vérité nouvelle, et ramener sur le globe la nuit du préjugé à peine dissipée* (1).

Je ne veux faire aucune comparaison ; mais voilà cependant encore un exemple remarquable de la force des préjugés sur les plus excellents esprits. En effet, jamais les Papes n'ont lancé ce qu'on appelle *les foudres du Vatican* sur les partisans de Copernic, et moins encore ont-ils *appelé à leur secours la puissance temporelle* pour étouffer la nouvelle doctrine ; car cette puissance leur appartient chez eux, comme à tous les autres princes, et hors de l'État ecclésiastique ils l'auraient invoquée en vain. On ne citera pas un seul monument, un seul rescrit, un seul jugement des Papes qui tende à étouffer ou seulement à décréditer aucune vérité physique ou astronomique : tout se réduit à ce décret de l'inquisition contre Galilée, décret qui ne signifie rien, qui est

---

(1) *Es ist merkwürdig d s:..... diese gros Entdeckung zuerst, unter der Ægide eines Pabstes erschien, dessen Nachfolger die Donner des V.ticans und den weltlichen Arm zu Hülfe riefen um die neue Wahrheit zu unterdrücken und die kaum zerstreute Nacht der Vorurtheile auf dem Erdkreise zurück zu rufen.* (*Voy.* l'Exposition du système du monde. Ibid.)

isolé dans l'histoire, qui n'a produit d'ailleurs et ne pouvait produire aucun effet.

Ce qui est véritablement curieux, c'est la contradiction où tombent, sans s'en apercevoir, tous ces accusateurs de la puissance ecclésiastique. Le traducteur de Bacon va nous en fournir un premier exemple. « *La « persécution* dit-il, *que les catholiques* (les catholiques !) « *ont fait essuyer au grand Galilée, relativement à son « assertion sur le mouvement de la terre, n'a eu d'autre « effet que d'exciter un plus grand nombre de personnes « à en lire la démonstration* (1).

Un philosophe allemand, dans un morceau sur la puissance ecclésiastique (ou ce qu'il appelle l'*Hildebrandisme*), écrit avec un fanatisme et un aveuglement qui auraient fait honneur au seizième siècle, triomphe *de ce que la vérité plus rapide et plus incoercible que son emblème naturel, la lumière, se joua à l'époque de la réforme de tous les obstacles que lui opposa l'Hildebrandisme* (2).

---

(1) Tom. v de la traduction. Nov. Org. liv. I, chap. iv, p. 300.

(2) Posselt, dans les classiques allemands de Politz. Tom. iv, in-8°, p. 104-110.

La condamnation de Galilée ne suspendit presque pas d'un moment le triomphe de la vérité. (Montucla, *Hist. des mathématiques*, part. iv, liv. v, n° iii.) Sans doute, mais qu'on ne vienne donc plus nous débiter des élégies sur la *vérité opprimée*.

Je prends acte de cet aveu ainsi que du précédent, et j'observe qu'il est étrange de déclarer la vérité invincible dans la même phrase où l'on accuse l'Eglise de l'avoir étouffée. Rien, en effet, ne peut supprimer une vérité découverte. Si quelques obstacles la retardent, bientôt ils tournent à son profit : l'histoire en fait foi, et si les exemples nous manquaient, la nature de l'esprit humain nous ferait deviner la loi qui est la même dans l'ordre physique ; *car tout obstacle qui n'éteint pas une force en augmente la puissance, parce qu'elle l'accumule.* Du reste ce que l'œil prévenu de ces écrivains n'a garde d'apercevoir, c'est qu'il est infiniment utile qu'il y ait dans le monde une puissance qui s'oppose à toutes les innovations qui lui paraissent téméraires : si elle se trompe, l'invincible vérité a bientôt dissipé le nuage. Dans le cas contraire, infiniment plus fréquent que l'autre, elle rend le plus grand service aux hommes en donnant un frein à l'esprit d'innovation qui est un des plus grands fléaux du monde. Toute autorité, mais surtout celle de l'Eglise, doit s'opposer aux nouveautés sans se laisser effrayer par le danger de retarder la découverte de quelques vérités, inconvénient passager et tout à fait nul, comparé à celui d'ébranler les institutions ou les opinions reçues. On a appliqué, avec beaucoup d'esprit, à la souveraineté spirituelle ces vers de Virgile :

Res dura, et regni novitas me talia cogunt
Moliri, et latè fines custode tueri. (Æn. I, 567.)

Si la Bulle de Léon X eût étouffé le protestantisme dans son berceau, elle eût évité la guerre de Trente ans, la guerre des paysans, les guerres civiles de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Flandre, etc., l'assassinat de Henri III, l'assassinat de Henri IV, l'assassinat de Marie Stuart, l'assassinat du prince d'Orange, l'assassinat de Charles Ier, le massacre de Mérindol, le massacre de la Saint-Barthélemy et la Révolution française, incontestable fille de celle du seizième siècle.

Si la censure de la Sorbonne eût arrêté subitement Buffon, son brillant esprit, incapable de repos, nous aurait parlé utilement sur quelque sujet utile, au lieu d'enfanter les *Epoques de la nature*, et peut-être n'eût-on pas imprimé à Londres une traduction des Œuvres de ce naturaliste, DÉGAGÉE DE SES EXTRAVAGANCES (1).

Ainsi l'alliance de la religion et de la science, que Bacon nous présente comme un fléau de l'esprit humain, est le grand but vers lequel les législateurs doivent tendre de toutes leurs forces, parce que la religion, en purifiant et en exaltant l'esprit humain, le rend plus propre aux découvertes, parce qu'elle combat sans relâche le vice qui est l'ennemi capital de la vérité, et parce qu'en favorisant la science de ces deux manières, elle achève de la perfectionn r en la privant d'une certaine

---

(1) *Freed from his extravagancies.* Ce sont les paroles du prospectus que j'ai lu jadis.

alcalescence originelle qui la fait tendre sans cesse à la putréfaction.

Bacon, en ne cessant d'invectiver contre l'enseignement et l'état des sciences de son temps, invectivait réellement contre une loi *cosmique :* autant valait écrire contre la précession des équinoxes ou contre les marées. Il voulait à toute force troubler, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la végétation de la plante humaine. Il *protestait* contre la marche de l'action divine. Jamais la science ne doit paraître avant que les esprits soient préparés à la recevoir sans danger, et même, pour le bien général de l'humanité, il faut plaindre sincèrement la nation chez qui cet ordre aurait été interverti.

Toute la science de l'univers a commencé dans les temples, et les premiers astronomes surtout furent des prêtres. Je ne dis pas qu'il faille recommencer l'initiation antique, et changer les présidents de nos académies en hiérophantes ; mais je dis que toutes les choses recommencent comme elles ont commencé, qu'elles portent toutes un principe originel qui se modifie suivant le caractère différent des nations et la marche progressive de l'esprit humain, mais qui cependant se montre toujours d'une manière ou de l'autre. Les prêtres ont tout conservé, ont tout ruminé, et nous ont tout appris. Il serait inutile de rappeler ce que nous devons aux moines ; mille plumes ont épuisé ce sujet (1). Le mot *clerc*

(1) Hume a fait ces aveux exprès : *Si nulle nation de l'Europe ne possède une aussi grande quantité d'annalistes fidèles*

signifia et signifie même encore quelquefois dans notre langue *un savant* (1), et celui de *clergie* désignait la science. Dans l'ancienne Italie un ignorant fut nommé *un laïque* (2). La conservation et la renaissance de l'astronomie sont dues uniquement à la question de la Pâ-

---

et de monuments historiques que la nation anglaise, elle le doit uniquement au clergé de l'Eglise romaine, qui a préservé ses trésors... Tout homme qui a feuilleté les annalistes cénobites sait qu'à travers leur style barbare ils sont pleins d'allusions aux auteurs classiques et surtout aux poëtes. (Hume's Richard III, ch. XXIII. Ibid. note D.)

Hume, qui affecte l'impartialité sans la posséder réellement, puisqu'elle ne peut résider que dans la conscience, oublie ailleurs ce qu'il vient de nous faire lire, et nous dit intrépidement *que, par l'établissement des monastères, une foule d'hommes furent arrachés aux arts utiles et nourris* DANS LES RÉCEPTACLES DE LA PARESSE ET DE L'IGNORANCE. (Henri VIII, chap. XXIX.) — Il est comique!

(1) *C'est un grand clerc*; *il est* ou *il n'est pas très-grand clerc dans cette matière.* Ce sont des façons de parler encore usitées. Les navigateurs modernes ont trouvé qu'à Taïti le même mot (*tahowa*) signifie *prêtre* et *savant*. (Carli. *Lettere americane*, tom. I, lett. VII.) C'est de tout côté la même loi.

(2) *Dagl' Italiani, per un bel passo di Dante, si deceva* laico, *per dir uomo che non sapeva di lettere.* (Vico, Scienza nuove, in-8°, p. 201.)

que (1). La réformation du calendrier fut le grand œuvre du sacerdoce, qui en fit présent même à ceux qui le refusaient. L'un des principaux ouvriers de cette grande entreprise fut le jésuite Clavius ; et, puisque ce nom se présente à moi, j'observerai que l'ordre des jésuites, qui possède éminemment l'esprit sacerdotal, a toujours montré, par cette raison, beaucoup de talent et d'inclination pour l'astronomie. Lalande en a fait l'observation, et a donné une longue liste des astronomes que cet ordre a produits. On sait ce qu'ils ont fait à la Chine et ailleurs, et bientôt, je l'espère, ils reprendront les mêmes travaux avec de plus grands succès, aucune loi primitive ne pouvant être entièrement effacée.

Tous les arts libéraux ont suivi pour nous la même marche que celle des sciences. Notre musique naquit dans l'Eglise, et, lorsque les débris de la poésie et de la musique antique eurent enfin conclu avec le génie du Nord cette alliance dont les conditions sont à jamais écrites dans les hymnes de l'Eglise romaine, un prêtre régulier (Guy d'Arezzo) donna à l'Europe cette écriture musicale, qui doit suivant les apparences, durer autant que l'écriture algébrique (2).

---

(1) C'est une remarque très-juste de M. l'abbé Andres, (*Dell' origine, progresso et stato attuale d'ogni letteratura.* Tom. IV, in-4°, p. 260.)

(2) *Nel lungo catalogo che si potrebbe formare degli scrittori di musica di que' tempi, pochi s'incontreranno che non*

Les premiers essais et les plus grands efforts de la peinture et de la sculpture représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts, le Christ et ses *héros* s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvre d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le *beau idéal*; le Christianisme exigea un *beau céleste*, et il en fournit des modèles dans tous les genres : ses vieillards, ses jeunes gens, ses enfants, ses femmes, ses vierges, sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. Saint Pierre recevant les clefs, saint Paul parlant devant l'aréopage, saint Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur respire sur la figure des anges ; en eux se réunit la grâce sans mollesse et la vigueur sans rudesse ; ils n'ont pas les deux sexes comme le dégoutant Hermaphrodite ; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes ; jamais ils n'ont été enfants, jamais ils ne seront vieillards ; en les contemplant, nous avons une idée

---

sieno monachi od ecclesiastici. Non per erudizione o coltura... non per illustrare le matematiche discipline, ma per cantare degnamente i divini uffisi si coltivava lo studio della musica ; e i più antichi monumenti che abbiamo..., di quella scienza, tutti, vengano da' libri di coro e da' canti delle chiese. (M. l'abbé Andres. Ibid. p. 264.)

de ce que nous serons, lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphael a placés au-dessous de la Reine des anges dans l'un de ses plus beaux tableaux. Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours, fondue dans l'innocence et la sainteté ; mais tous ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'*Enfant-Dieu*. Le voyez-vous sur les genoux de sa mère ? elle embrasse son créateur, qui lui demande du lait (1). La *parole éternelle* balbutie ; elle joue, elle dort ; mais le *Verbe*, qui se rapetisse pour nous en voilant sa grandeur, n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre épargne l'œil sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

Bientôt nous le verrons dans le temple étonner les docteurs ; ensuite il commandera aux éléments, il ressuscitera les morts ; il instruira, il consolera, il menacera

---

(1) *Vergine madre, figlia del tuo figlio,*
Humil ed alta più che creatura !
Termine fisso d'eterno consiglio ;
Tu sei colei che l'umana natura
Nobilitasti si, che'l tuo fattore
Non si sdegnò di farsi tua fattura.

(Dante, Parad. XXXIII, v. 1 et suivants.)

les hommes ; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance* (1). Il se livrera enfin volontairement aux tourments d'un supplice affreux ; il montera sur la croix, il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire. Sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir, sa dernière parole sera plus haute, et *libre entre les mourants* comme il sera bientôt *libre entre les morts* (2) ; il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

L'art antique a su nous montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souffrance physique et morale, sans contorsions et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur a la fois belle et reconnaissable ; cependant il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montrer le Dieu humainement tourmenté, et l'homme souffrant divinement ? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il paraît qu'on peut seulement approcher ; je ne crois pas que, parmi les plus grands artistes, un seul ait pu jamais contenter ni lui-même ni le véritable connaisseur ; cependant le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent, fatigué par ses efforts, pouvait se délasser en

---

(1) *Sicut potestatem habens.* (Matth.)

(2) *Inter mortuos liber.* (Ps. LXXXVII, 6.)

s'exerçant sur la figure des martyrs. C'était encore de superbes modèles que ces *témoins* sublimes qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires l'artiste doit nous faire voir non seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée*, mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une religion, pouvait se donner carrière sur ce point ; mais le Christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer la morale, a prononcé à cet égard une loi bien simple. Cette loi proscrit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux, d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée comme une folle dégoutante si elle osait s'y montrer ainsi ? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes ? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art ; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau que le vice définit à sa manière. Il me souvient que, dans un journal français très répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du Christianisme, si une nymphe n'etait pas un peu plus belle qu'une religieuse.* En les supposant représentées par le même talent ou par des talents égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est

point douteux que la religieuse serait plus *belle*. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond *ce qui plaît avec ce qui est beau*, ou, en d'autres termes, ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien que par la plus belle Vierge de Raphael ? Et cependant quelle différence de mérite et de prix ! *Le beau*, dans tous les genres imaginables, est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fausse ou insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe ? Parce qu'elle est vêtue peut-être ? mais par quel aveuglement immoral veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité ? Qui ne sait que la beauté devinée est plus séduisante que la beauté visible ? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination manque de goût encore plus que de sagesse ? Le vice même récompense la modestie, en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place ? évidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle fausse sur la toile ? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au-dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal ; mais, peu de gens pouvant s'élever à cette hauteur, l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui plaît. Ecrasé par le talent qui produisit la *transfiguration* et la Vierge *della Seggolia*, il s'adresse aux sens pour être

sûr de la foule. Il sait bien que le vice s'appelle *légion*. La foule accourt en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissements : *Ingenio victi, re vincimus ipsâ.*

Une loi sévère, qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fin le beau de toutes les classes, comme un ulcère malin qui ronge la vie.

La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. Elle est *plus belle encore que la beauté*, soit que, pour confesser sa foi, elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre, soit qu'auprès d'un lit de douleur elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou qu'au pied d'un autel elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau ; dans toutes ces têtes d'un caractère si différent il y a, cependant, toujours un trait général qui les fait remonter au même principe de la beauté.

. . . . . *Facies non omnibus una,*
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

A l'aspect de ces figures, quelque belles qu'on les puisse imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admiration intellectuelle pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtements il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans recherche, la pauvreté sans laideur, et, si le sujet

l'ordonne, la pompe sans le faste. ELLES SONT BELLES COMME DES TEMPLES (1).

Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés on vit naître jadis un modèle fameux dans l'antiquité, tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même, comme dans un foyer, pour enfanter la figure de MARIE; le désespoir est cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse *Isis*, ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder l'image, un poëte a dit :

Par ISIS, comme on sait, les peintres sont nourris (2).

Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, MARIE peut faire naître une observation semblable. *Toujours la même et toujours nouvelle*, nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils sur-

---

(1) *Filiæ eorum compositæ in similitudinem templi.* (Ps. CXLIII, 13.)

(2) ....*Pictores quis nescit ab* ISIDE *pasci?* (Juven. XII, 28.)

passaient leurs rivaux, et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué, en Europe, qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre ; et tandis que l'amateur s'extasie devant eux, le missionnaire armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération humaine (1).

Les conditions précédentes expliquent pourquoi nous avons été, suivant toutes les apparences, aussi supérieurs aux anciens dans la peinture qu'ils nous ont eux-mêmes surpassés dans la statuaire, ou du moins pourquoi nous n'avons jamais pu parvenir à la même perfection dans les deux genres : c'est que, la peinture n'ayant point eu de modèle parmi nous, elle est née tout simplement dans l'Eglise, et que, cette naissance étant naturelle, elle a produit librement tout ce qu'elle

---

(1) Les figures de Mari et de Jésus enfant ont toujours été un grand levier entre les mains des missionnaires auprès des sauvages et des barbares. L'orgueil philosophique et un autre qui est son frère ne manqueront pas de crier à l'idolâtrie, mais ils n'y entendent rien. L'*idolâtrie* est naturelle à l'homme, et très-bonne en soi, *à moins qu'elle ne soit mauvaise*.

Dans une lettre manuscrite, écrite en latin par quelques missionnaires, le 25 novembre 1806, à leur supérieur en Europe, et datée d'une ville où l'on n'irait guère chercher l'idolâtrie, je lis *qu'un peintre et un sculpteur leur seraient aussi nécessaires que des ouvriers évangéliques*,

pouvait produire. Dans la sculpture, au contraire, nous avons copié ; et c'est encore une loi universelle que toute copie demeure au-dessous de l'original. C'est en vain d'ailleurs que pour les représentations religieuses on chercherait un ange dans l'Apollon du Belvéder, une vierge dans la Vénus de Médicis, un martyr dans le Laocoon, un saint Jean dans Platon, etc. Ils n'y sont pas.

Lorsque, autrefois, quelqu'un dit à Phidias qui *pensait* son Jupiter : *Où chercheras-tu ton modèle? monteras-tu sur l'Olympe ?* Phidias répondit : *Je l'ai trouvé dans Homère* (1).

Pareillement, si l'on eût dit à Raphaël : *Où donc as-tu vu* MARIE ? il aurait pu répondre : *Je l'ai vue dans saint Luc* (2) ; parce qu'il n'y avait, en effet, de part et d'autre, qu'un modèle intellectuel.

Est-il nécessaire de parler de l'architecture ? Non : dans tout ce qu'elle a de grand et d'éternellement beau, elle est tout entière une production de l'esprit religieux. Depuis les ruines de Tentyra jusqu'à Saint-Pierre de Rome, tous les monuments parlent ; le génie de l'archi-

---

(1) *Il*, καὶ κυανέῃσιν, etc., c'est-à-dire : *Il dit, et le froncement de son noir sourcil annonça ses volontés : sa chevelure s'agita, exhalant un parfum divin, et d'un mouvement de sa tête immortelle il ébranla l'immense Olympe.* (Iliad. I, 528-530.)

(2) *Magnificat, etc.* Luc. I, 46.

tecture n'est véritablement à l'aise que dans les temples ; c'est là qu'au-dessus du caprice, de la mode, de la petitesse, de la licence, enfin de tous les vers rongeurs du talent, il travaille sans gêne pour la gloire et pour l'immortalité.

Les mêmes hommes qui demandaient, en France, *si une nymphe n'est pas plus belle qu'une religieuse* s'écriaient encore : *Soyons chrétiens dans l'église et païens au théâtre* Ce dernier conseil était bien mauvais, car il n'y a rien de si insipide que le paganisme amené ou ramené sur nos théâtres, contre toutes les règles de la vraisemblance et du goût. Cette fade mythologie est un défaut visible de la scène française, d'ailleurs si parfaite.

La Harpe a dit, à propos de la comédie latine : *Il n'y a point, à proprement parler, de comédie latine, puisque les Latins ne firent que traduire ou imiter les pièces grecques, que jamais il ne mirent sur le théâtre un seul personnage romain, et que dans toutes leurs pièces c'est toujours une ville grecque qui est le lieu de la scène. Qu'est-ce que des comédies latines où rien n'est latin que le langage ? Ce n'est pas là sans doute un spectacle national* (1).

---

(1) Lycée, tom. II, Sect. 2. — Il aurait pu citer Plaute.

Atque hoc poetæ faciunt in comœdiis.
Omnes res gestas esse Athenis autumant,
Quo illud vobis Græcum videatur magis.

(Men. Prol. 7-10.)

Qui nous empêche de parodier ainsi ce morceau ?

Il n'y a point, à proprement parler, de tragédie française, *puisque les* Français, *n'ont fait que traduire ou imiter les pièces grecques, que jamais ils ne mirent sur le théâtre* (1) *un seul personnage* français, *et que dans toutes leurs pièces c'est toujours une ville étrangère qui est le lieu de la scène. Qu'est-ce que des tragédies* françaises *où rien n'est* français *que le langage ? Ce n'est pas là sans doute un spectacle national.*

La Harpe, sans s'en apercevoir, a fait un reproche très fondé à la scène tragique française Lorsque j'assiste à une représentation de *Phèdre* et que j'entends la fameuse tirade, il ne me faut pas moins que toute la force de l'habitude et l'inimitable perfection de Racine pour m'empêcher de rire Qu'est-ce que tout cela nous fait à nous, chrétiens ou athées du dix-neuvième siècle ? Rien n'est plus étranger à nos mœurs, à notre croyance, à notre philosophie même. Je n'entends qu'Euripide supérieurement traduit, c'est un anachronisme de goût. Voltaire, quoique ses beaux vers le soient bien moins que ceux de Racine, produit cependant un beaucoup plus grand effet dans la scène de Lusignan, précisément *parce qu'étant païen dans le monde,* il eut le courage d'être *chrétien au théâtre.* En général, et sans exclure aucun sujet, la loi qui com-

(1) Du moins jusqu'à Voltaire et quelques faibles imitateurs, ses contemporains.

prime toutes les passions produira toujours un effet merveilleux sur la scène, lorsqu'on saura la mettre aux prises avec elles.

Et qui pourrait le croire avant d'y avoir scrupuleusement réfléchi ? la composition dramatique qui a le plus à gagner par l'empire de l'esprit religieux, c'est la comédie, parce qu'elle tend constamment à introduire dans les mœurs générales une certaine sévérité qui fait haïr l'indécence et la grossièreté, ennemies mortelles de la bonne comédie. Le poëte, obligé d'être comique sans être coupable,

> Sans doute de son art remporterait le prix.

Y a-t-il donc quelque rire préférable au rire innocent? Molière, s'il eût eu la moralité de Destouches, n'en vaudrait-il pas mille fois mieux ? La loi sainte, lorsqu'elle ne peut commander entièrement à l'esprit du monde, l'oblige cependant à transiger. Chose étonnante ! elle perfectionne même ce qu'elle proscrit.

CHAPITRE XX

RELIGION DE BACON

Le traducteur de Bacon, qui s'était, pour ainsi dire, imprégné de l'esprit de son auteur, le fait parler ainsi :

« Parlant à un roi théologien et dévot, devant des « prêtres tyranniques et soupçonneux, je ne pourrai « manifester entièrement mes opinions ; elles heurte- « raient trop les préjugés dominants. Obligé souvent « de m'envelopper dans des expressions générales, va- « gues et même obscures, je ne serai pas d'abord en- « tendu, mais j'aurai soin de poser des principes dont « ces vérités que je n'oserai dire, seront les conséquen- « ces éloignées, *et tôt ou tard ces conséquences seront « tirées* (1). Ainsi sans attaquer directement le trône ni

---

(1) Rien n'est plus vrai. C'est ainsi que le traducteur de Bacon nous dit, à la fin du dix-huitième siècle : *Nous plaçons la physique avant la morale*, SA FILLE. (Préf. génér., p. LX.) Et nous avons entendu un autre admirateur de Bacon demander, avec une charmante naïveté : *Comment peut-on avoir une bonne métaphysique avant d'avoir une bonne*

« l'autel, qui, aujourd'hui appuyés l'un sur l'autre, et « reposant tous deux sur la triple base d'une longue « ignorance, d'une longue terreur et d'une longue ha- « bitude, me paraissent inébranlables, tout en les res- « pectant verbalement je minerai l'un et l'autre par mes « principes ; car le plus sûr moyen de tuer du même « coup et le sacerdoce et la royauté, sans égorger « aucun individu, c'est de travailler en éclairant les « hommes à rendre à jamais inutiles les rois et les « prêtres, leurs flatteurs et leurs complices, quand ils « désespèrent de devenir leurs maîtres. Ce sont des « espèces de tuteurs nécessaires au peuple, tant qu'il « est enfant et mineur. Un jour finira cette longue mi- « norité, et alors, rompant lui-même ses lisières, il se « tirera de cette insidieuse tutelle ; *mais gardons-nous* « *d'émanciper trop tôt l'enfant robuste*, et tenons-lui les « bras jusqu'à ce qu'il ait appris à faire usage de ses « forces, de peur qu'il n'emploie sa main gauche à « couper sa main droite, ou ses deux mains à se cou- « per la tête (1). »

Le tome second de cet ouvrage justifie complètement

---

physique ? (Sup., p. 8-9.) Parmi le nombre presque infini de blasphèmes que notre siècle a proférés contre le bon sens, la morale et la dignité de l'homme, on n'en trouvera pas un seul qui ne se trouve ou virtuellement ou expressément dans les Œuvres de Bacon.

(1) Préface générale, p. XLIV.

la vérité de cette prosopopée. J'espère avoir rendu les *ténèbres* de Bacon *visibles* (pour me servir d'une expression célèbre dans son pays). J'ai forcé ce sphinx à parler clair, et ses énigmes ne feront plus désormais que des dupes volontaires. Cependant je crois utile de ramasser encore ici quelques textes précieux qui manquaient à la conviction de l'accusé. Je les accompagnerai des notes du traducteur, qui a toujours soin d'aiguiser le trait et de le faire sentir.

Les causes finales ou les intentions sont le tourment de la philosophie moderne qui n'a rien oublié pour s'en débarrasser. De là, entre autres, son grand axiome : *La nature ne crée que des individus.* En effet, toute classification supposant l'ordre, cette philosophie a nié les classes pour nier l'ordre. Afin d'asseoir ce merveilleux raisonnement, elle fixe ses yeux louches sur les différences des êtres pour se dispenser de les tourner sur leurs ressemblances. Elle ne veut pas reconnaître que les nuances entre les classes et les individus constituent un ordre de plus, et que la diversité dans la ressemblance suppose plus visiblement l'intention que la ressemblance seule.

Enfin, quand l'ordre vient à l'éblouir, elle cherche quelque lieu sombre où elle puisse jouir du plaisir de ne pas l'apercevoir ; puis elle nie de l'avoir vu, parce qu'elle ne le voit plus.

Je citerai, sur ce point, une des extravagances de Bacon, qui m'avait échappé dans le chapitre des causes finales.

« Si le suprême ouvrier, dit-il, s'était conduit à la

« manière d'un décorateur, il aurait arrangé les étoiles « de quelque belle et élégante manière ; tandis que, au « contraire, parmi leur foule innombrable on trouvera « difficilement quelque figure régulière, ou carrée, ou « triangulaire, ou rectiligne (1). »

D'où il suit immédiatement qu'il n'y a ni *ordre*, ni *beauté*, ni *élégance* dans l'arrangement des corps célestes, parce qu'ils ne forment point à nos yeux de figures régulières.

Il n'y a rien de si décisif que ces sortes de textes, on y voit le plaisir secret, et cependant bien visible, de l'esprit révolté qui cherche le hasard, et se réjouit de l'apparence seule de cette chimère.

Que dirait-on d'un homme qui refuserait de voir de l'ordre dans un parterre, parce qu'il ne sait en voir ni dans les grains de sable qui couvrent les allées, ni dans les fleurs et les graminées qui tapissent les plates-bandes et les boulingrins ?

---

(1) De Augm. Scient. lib. V. cap. IV, n° 9, p. 274. *Si summus ille opifex ad modum* ædilis *se genisset, etc.* J'ai substitué le mot de *décorateur* à celui d'*édile*, qui ne serait ni d'abord ni universellement senti. Cette idée plaisait si fort à Bacon qu'il y revient dans un autre ouvrage : *Il serait important*, dit-il, *de remarquer.... qu'on ne voit point d'étoiles qui, par leur arrangement, etc.* (Sylva Sylv., préf. de l'auteur, tom. VII de la trad., p. 42.) Il n'est, au contraire, *nullement important* de faire une remarque qui ne saurait appartenir qu'à un très-petit ou à un très-mauvais esprit.

Mais suivons le raisonnement de Bacon. Il se plaint d'abord de l'esprit humain *toujours prêt à voir dans l'univers plus* d'égalité *et* d'uniformité *qu'il n'y en a réellement* (1). *De là vient*, continue-t-il *sagement*, LE RÊVE *des mathématiciens qui rejettent les spirales pour faire circuler les planètes dans des cercles parfaits* (2). Il fait ensuite un autre reproche à l'homme, celui *de se regarder comme la règle et le miroir de la nature, et de croire qu'elle agit comme lui? idée aussi absurde*, dit-il, *que celles des anthropomorphites chrétiens ou païens* (3).

Il est impossible de mépriser assez et cette vile philosophie et le vil écrivain qui nous l'a transmise. Quoi donc ! l'intelligence humaine, qui étudie dans elle-même l'intelligence divine, est aussi absurde que *l'anthropomorphite*, qui prête à Dieu une forme humaine ! Nous savons cependant que nous avons été créés *à l'i-*

---

(1) *Égalité* et *uniformité* signifient *ordre*, et nous avons entendu M. de Luc, disciple, admirateur et interprète de Bacon, avertir rondement les hommes *de ne pas se laisser séduire par ce qu'on aperçoit d'ordre dans l'univers*, ce qui n'est au fond qu'une traduction de la pensée de Bacon.

(2) Comme si des spirales revenant sur elles-mêmes et répétant les mêmes phénomènes avec une invariable constance n'étaient pas, même dans son hypothèse extravagante, des courbes régulières, aussi concluantes en faveur de l'ordre que des cercles parfaits.

(3) De Augm. Scient. lib. V, cap. IV, n° 9, Opp. tom. VII, p. 273.

mage du grand Être ; il nous a même ordonné expressément *de lui ressembler* dans ses perfections, et la philosophie antique avait déjà préludé à ce précepte sublime (1). Permis à la philosophie moderne, toute gonflée du venin de Bacon, de nous répéter jusqu'à la satiété, jusqu'au dégoût, jusqu'à la nausée, *que nous faisons Dieu semblable à l'homme ;* nous leur répondrons autant de fois que ce n'est pas tout à fait la même chose de dire *qu'un homme ressemble à son portrait, ou que son portrait lui ressemble.*

Ces préliminaires sur la faiblesse de l'esprit humain conduisent Bacon à nous dire *que l'épicurien Velleius* (qui parle dans les *Dialogues de Cicéron sur la nature des dieux*) *aurait fort bien pu se passer de demander à ses interlocuteurs pourquoi Dieu s'était amusé, comme un décorateur, à brillanter la voûte céleste en y attachant un nombre infini d'étoiles ?*

Mais pourquoi *Velleius pouvait-il se dispenser de faire cette question?* Bacon s'explique : *C'est que si Dieu était réellement l'auteur de cette décoration, il aurait arrangé ces étoiles de quelque manière élégante et régulière ; ce qui n'a pas lieu.*

---

(1) *Suivez Dieu,* disait déjà Pythagore. Il serait inutile de citer Platon ou Épictète ; mais rien n'effraie Bacon et *ses descendants* comme la ressemblance nécessaire des intelligences; ils déclarent, d'un commun accord, *anthropomorphite* l'homme qui cherche l'intention dans l'ordre, parce que cette idée est *humaine.*

Ainsi Bacon trouve qu'Épicure ne raisonne pas assez bien et ne se sert pas de tous ses avantages contre la Providence. *Vous accordez,* dit-il à un épicurien, *vous accordez que Dieu a décoré le ciel, et vous demandez* pourquoi *? Mais vous n'y pensez pas. Dieu est étranger à l'ordonnance de ce beau ciel ; s'il s'en était mêlé, on le verrait à l'arrangement des étoiles. Cette idée d'ailleurs d'un ouvrier prouvé par son ouvrage est une* idole de caverne (Il faut lire *une idole de tribu,* ou *fantôme de race.* (Voir *de Augm.* l. v, ch. iv, p. 9.) *née de cette espèce de rage qui porte l'homme à raisonner sur l'intelligence divine d'après la sienne* (1). *Vous êtes habitué à voir l'intention, et par conséquent l'intelligence, partout où vous voyez l'ordre, et vous avez raison quant aux ouvrages humains ; mais si vous transportez la règle à la fabrique de l'univers, elle devient fausse ; ce n'est plus qu'une idole et un véritable* anthropomorphisme ; *vous faites Dieu semblable à l'homme. Que s'il s'agit des étoiles en particulier, l'observation précédente* n'est pas même nécessaire (2) ; *car elles sont visiblement jetées au hasard ; un tapissier aurait mieux fait. Ainsi elles ne prouveraient rien, quand même l'ordre prouverait quelque chose.*

---

(1) *Neque enim credibile est... quantum agmen* idolorum *philosophiæ immiserit naturalium operationum ad similitudinem actionum humanarum reductio : hoc ipsum, inquam, quòd putetur talia naturam facere qualia homo.* (Bacon, ibid. De Augm. Scient. V, 4, nº 9, p. 273.)

(2) NON OPUS EST. (Bacon Ibid.)

Tel est Bacon *déplissé;* et l'on comprend maintenant l'*importance* de l'observation faite au sujet des étoiles. L'irrégularité des constellations le débarrassait de l'ordre, et c'était pour lui une victoire sur *les idoles.*

Mais c'est un grand bonheur qu'après avoir développé une maxime pernicieuse de Bacon, on soit toujours dans le cas de prouver qu'il était impossible de raisonner plus mal.

Depuis quand l'ordre qu'on n'aperçoit pas est-il un argument contre celui qu'on aperçoit? et quand nous voyons l'ordre, et l'ordre évident, dans notre système, qu'importe qu'il échappe à nos regards dans les systèmes plus éloignés? D'ailleurs, de cette observation triviale *qu'on n'aperçoit aucun arrangement régulier parmi les étoiles,* on n'a pas du tout le droit de conclure qu'il n'y en a point; l'analogie exige, au contraire, une conclusion toute opposée. Ici se place d'elle-même une belle pensée de Fénelon.

« Si des caractères d'écriture étaient d'une grandeur « immense, chaque caractère, regardé de près, occu- « perait toute la vue d'un homme; il ne pourrait en « apercevoir qu'un seul à la fois, et il ne pourrait lire, « c'est-à-dire assembler les lettres et découvrir le sens « de tous ces caractères rassemblés... Il n'y a que le « tout qui soit intelligible, et le tout est trop vaste pour « être vu de près (1). »

---

(1) Fénelon, *de l'Exist. de Dieu,* Ire part., ch. II, concl génér.

Comment pourrions-nous lire une écriture dont chaque lettre est un monde? et, quand la dimension des caractères ne s'y opposerait pas, sommes-nous placés pour lire?

En un mot, l'*ordre aperçu prouve l'intention, et l'ordre inaperçu ne l'exclut point;* et dans tous les sens Bacon est non seulement pitoyable, mais de plus éminemment répréhensible (1).

Il peut se faire que son traducteur se soit trompé, en le donnant *toujours* pour un hypocrite qui ne prend le masque du chrétien que pour en imposer au roi et aux prêtres; mais il est vrai cependant que, dans certains endroits où l'on pourrait soupçonner M. Lasalle d'avoir poussé cette idée trop loin, Bacon lui-même a pris soin de le justifier. Celui-ci, par exemple, ayant parlé du miracle de la Pentecôte avec la gravité convenable (2),

---

(1) Je n'insiste ici que sur le point de la religion; cependant, comment ne pas s'impatienter en passant contre un homme qui, *bien et justement atteint et convaincu* de la plus profonde ignorance sur les premiers principes de toutes les sciences, se permet néanmoins d'appeler RÊVES (*commenta*) des découvertes immortelles dont il n'avait pas la moindre idée, et non seulement de contredire, mais de tourner en ridicule et d'insulter presque des astronomes du premier ordre, qui, déjà de son temps, avaient solidement établi le véritable système du monde.

(2) Nouvelle atlantide, tom. XI de la trad., p. 378.

M. Lasalle ajoute en note : *Ceux de nos lecteurs qui, à la première vue, seront frappés de ce jargon mystique, de ces coups de baguette et de ces prestiges assez semblables à ceux que, durant tant d'années, l'Académie de musique* OPERA, *considéreront ensuite que le chancelier* Bacon, *écrivant sous les yeux d'un roi théologien et d'un clergé dominant,... est à chaque instant obligé d'entrelacer la religion avec la philosophie*, et de changer son flambeau en cierge (1).

Ceux de mes lecteurs qui, à la première vue, seraient choqués de ce jargon philosophique et tentés de croire que le traducteur prête ici ses propres idées à son auteur, n'ont pour rendre justice à la bonne foi du premier qu'à entendre Bacon lui-meme nous disant en son propre nom, *qu'il faut toujours tenir pour suspects tous ces faits merveilleux qui ont des relations quelconques avec la religion* (2).

C'est encore un passage assez curieux que celui où Bacon ramasse toutes les forces de son hypocrite habileté pour nous dire tout doucement que, *pour être bon*

---

(1) Ibid. note du trad., p. 378-379.

(2) *Maximè autem habenda sunt pro suspectis quæ pendent* quomodocumque *à religione*. (Nov. Org. lib. II, n° XXIX p. 131.) L'habile histrion ajoute sur le champ, pour se mettre à couvert : *tels que ces prodiges que rapporte Tite-Live.* Sur quoi il faut lui dire, comme madame de Sévigné : *Beau masque, je te connais !* le *quomodocumque* est écrit.

chrétien, il convient d'être un peu fou. C'est de l'*encens* dont il se sert pour arriver à son but en tournant.

L'*encens*, dit-il, *qu'on fait fumer durant le service divin, et tous les parfums de même nature dont on faisait usage autrefois dans les sacrifices* (1), *ont une légère teinte de qualité vénéneuse qui*, en affaiblissant un peu le cerveau, *dispose ainsi les hommes au recueillement et à la dévotion; effets qu'ils peuvent produire en occasionnant dans les esprits* une série de tristesse et d'abattement, *et en partie aussi* en les échauffant et les exaltant. *On sait que chez les Juifs il était défendu de se servir, pour les usages communs, du principal parfum employé dans le sanctuaire* (2).

---

(1) Observez le parallèle et le nivellement des cultes : « *L'encens qu'on brûle* aujourd'hui *à la messe et celui dont* « *on faisait usage* autrefois dans les sacrifices (offerts à « Jéhovah ou à Maloch) *possède une légère qualité vénéneuse, etc.*

(2) Sylva Sylv. Cent. x, n° 930 de la trad., et 932 du texte. M. Lasalle fait dire ici à Bacon *qu'il était défendu chez les Juifs d'employer* dans le culte particulier *ce genre de parfum, etc. ;* c'est une erreur. Bacon dit *pour les usages communs*, par exemple, pour parfumer un appartement, etc. *We see that among the Jews the principal parfume of the sanctuary was forbidden for all* common uses. (Ibid. Opp. tom. II, p, 54.)

L'évêque Newton, commentateur de Milton, a une idée bien différente de celle de Bacon ; il pense, *d'après de très-*

Il serait difficile de porter plus loin l'art de l'entortillage et les précautions d'une prudente *euphémie ;* cependant rien n'est plus clair pour tout lecteur qui a du tact et de la conscience.

La haine de Bacon contre le sacerdoce fournit encore contre lui le moins équivoque des indices. Le passage suivant est surtout remarquable : *Les vrais athées sont les hypocrites qui manient sans cesse les choses saintes, et qui, n'ayant aucun sentiment de religion, les méprisent au fond du cœur* (1).

Le traducteur dit fort bien, à propos de ce texte : *Je prie le lecteur de fixer son attention sur les deux phrases précédentes, de chercher contre quelle sorte de gens elles sont dirigées, et d'envoyer la lettre à son adresse* (2).

Ailleurs il répète la même invitation, et il prie son lecteur de juger par lui-même, après avoir lu la phrase

---

bons protestants, à ce qu'il assure, *qu'il eut été bon de conserver dans l'Église anglicane une certaine* vapeur d'encens (something of it) *pour la douceur et la salubrité de l'air ;* ce qui n'a rien de commun assurément avec *l'exaltation et la folie.* Il s'appuie sur Milton, qui lui-même s'appuyait sur la claire Apocalypse (Apoc. VIII, 3, 4, Milton, Parad. lost., VII, 599-600, and Bishop. Newton, ad loc.) Voilà comment tout est douteux !

(1) Essai de Morale et de Politique, n° XVIe (*de l'athéisme*) tom. XII de la trad. p. 170-171.

(2) Ibid. p. 171, note.

qu'il indique (1), *de cette dévotion que M. de Luc et quelques autres* papistes *attribuent au chancelier Bacon* (2).

Je terminerai par ce que Bacon a dit de la mort : c'est un texte qu'on ne saurait trop méditer : *Les hommes*, dit-il, *craignent la mort comme les enfants craignent les ténèbres ; et, ce qui renforce l'analogie, les terreurs de la première espèce sont aussi augmentées dans les hommes faits par ces contes effrayants dont on les berce* (3).

Sur cela le traducteur dit encore très-bien : *De quelle nature sont-ils ces contes* dont on berce les hommes faits? *Il me semble que ce sont* des contes religieux ; *et s'ils*

---

(1) Il s'agit de ce passage scandaleux où Bacon se plaint de l'ignorance qui a inventé *des vies, des âmes et autres choses semblables*, comme si tout ne pouvait pas s'expliquer commodément par la matière et par la forme. (*V.* Parmen., Teles., etc. Philosoph. Opp. tome IX, pag. 324.)

(2) Il est assez plaisant que, parmi tant d'injures que M. Lasalle pouvait adresser à M. de Luc, il ait choisi celle de *papiste* qui fait dresser les cheveux : avis important à tous ceux qui se mêlent de défendre le christianisme sans être *papistes* ! les incrédules les traitent de *papistes*, et les papistes les traitent d'*incrédules*. Puisqu'ils sont sûrs d'exciter si peu de reconnaissance, en vérité ils feraient mieux de garder le silence.

(3) M. Lasalle ajoute : *Voilà une de ces propositions qui m'ont fait avancer que le chancelier* Bacon *était beaucoup* moins dévot *qu'il ne le paraît à certaines gens qui ne le sont pas plus que lui, et qui ont les mêmes raisons pour le pa-*

augmentent la crainte de la mort, c'est qu'ils font craindre quelque chose au-delà (1).

Tout le monde sans doute sera du même avis ; et si l'on joint le chapitre que j'écris ici à tous ceux de la seconde partie de cet ouvrage où j'expose au grand jour les théories les plus mystérieuses de Bacon, il deviendra difficile de nier la perversité de sa doctrine.

Il reste cependant un grand problème à examiner, celui de savoir comment il est possible que des écrits où l'on trouve de si nombreuses et si tristes preuves, je ne dis pas seulement d'une incrédulité antichrétienne, mais d'une impiété fondamentale et d'un véritable matérialisme, présentent en même temps assez de traits religieux pour avoir fourni à l'estimable abbé *Emery*, le sujet de son livre intéressant intitulé : *Christianisme de Bacon* (2)?

---

raître quelquefois. (Essais de Mor. et de Pol. n°s II ; *de la Mort*, tom. XII de la trad., p. 9 et 10.)

Je ne suis pas chargé, pour me servir des expressions du traducteur, *de remettre cette lettre à son adresse.*

(1) Ibid. p. 9 et 10, texte et note.

(2) C'est à ce même abbé Emery que nous devons *les Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, ouvrage du plus grand mérite, véritable présent fait à une foule d'hommes qui n'ont ni le temps ni les moyens de rechercher ces profondes pensées dans les œuvres volumineuses de ce Leibnitz, le plus grand des hommes, peut-être, dans l'ordre des

La première idée qui se présente à l'esprit, c'est celle de l'hypocrisie. Bacon pouvait fort bien être hypocrite comme il était flatteur, vénal, machiavéliste, etc., et véritablement il est naturel de croire qu'il ait écrit plusieurs choses dans le bon genre, uniquement pour se mettre à couvert. Il y a d'ailleurs dans tout ce que sa plume a produit de mauvais un tel art, une telle finesse et des précautions si profondes pour cacher le venin, qu'il est encore très-difficile de se persuader que ces morceaux ne présentent pas les véritables sentiments de Bacon.

Cependant, comme l'hypocrisie proprement dite m'a toujours paru beaucoup plus rare qu'on ne l'imagine communément, et que je crois à ce vice hideux aussi peu qu'il m'est possible, je ne refuse point de mettre sur le compte des contradictions humaines tout ce qu'elles peuvent expliquer. Tous les jours on dit : *c'est un hypocrite;* mais pourquoi donc, quand il suffit de dire : *c'est un homme?* Sénèque a fort bien dit : *Magna res est unum hominem agere.* En effet, il n'y a rien de si difficile *que de n'être qu'un.* Quel homme sensé n'a pas mille fois gémi sur les contradictions qu'il aperçoit dans lui-même? Celui qui fait le mal par faiblesse, après avoir fait le bien sans ostentation, est coupable sans doute, mais nullement hypocrite.

---

sciences, puisque jamais homme ne fit marcher de front un plus grand nombre de hautes connaissances et qui semblent même s'exclure mutuellement.

Croyons donc, puisque la chose n'est pas impossible, que Bacon, en soutenant alternativement le vrai et le faux, a toujours ou souvent dit ce qu'il pensait. Il nous a laissé un opuscule infiniment suspect, intitulé : *Caractère d'un chrétien croyant, exprimé en paradoxes et en contradictions apparentes* (1). Nul ouvrage de ce malheureux écrivain ne m'a rendu sa religion plus suspecte, et je ne doute pas qu'il ne produise le même effet sur tout lecteur impartial qui le méditera dans sa conscience. Au nombre 24e de cette inconcevable pièce, Bacon dit : *Le chrétien est quelquefois si troublé, qu'il vient à penser que rien n'est vrai dans toute sa religion ; et cependant, s'il a cette pensée, il n'en est point troublé* (2). La traduc-

---

(1) *Te characters of a believing christian, in paradoxes and seeming contradictions.* (Opp. tom. II, p. 494 et sqq.)

L'auteur du *Christianisme de Bacon* avertit qu'en citant l'opuscule des *Caractères du chrétien, etc.*, « il n'a point « rapporté la partie des paradoxes et des contradictions ap- « parentes qui tombent sur le dogme. » (Disc. Prélim. p. XLVI.) Mais avec cette méthode de suppressions on parviendrait, je crois, à christianiser le *Dictionnaire philosophique.*

(2) *He is sometimes so troubled that he think nothing to be true in religion; yet, if he did think so, he could not at all be troubled.* (Ibid. p. 498.) C'est-à-dire « *cette pensée le* « *trouble infiniment, cependant cette pensée ne le trouble* « *nullement.* » Ce passage fait tout à la fois rire et penser ; Bacon s'y trouve tout entier : il ne sait ce qu'il veut, il ne

tion exacte est : « S'il pensait véritablement (if he *did* « think) ainsi, il ne pourrait pas du tout être troublé. » Ce galimatias est l'image écrite de celui qui existait dans la tête de Bacon. Dépourvu des principes fixes sur tous les points, et n'ayant que des négations dans l'esprit, suspendu entre l'ancienne croyance et la nouvelle réforme, entre l'autorité et la révolte, entre Platon et Epicure, il finit par ne pas même savoir ce qu'il sait. Il est alternativement matérialiste, sceptique, chrétien, déiste, protestant, jésuite même, s'il y échoit, suivant qu'il est poussé par l'idée du moment. L'impression générale qui m'est restée, après avoir tout bien exactement balancé, c'est que, ne pouvant me fier à lui sur rien, je le méprise pour ce qu'il affirme autant que pour ce qu'il nie.

Je ne sais au reste si l'on a assez réfléchi que les contradictions de Bacon, en fait de religion, sont une suite nécessaire de la religion qu'il professait. Ce système repousse toute croyance fixe et commune. Le dogme y étant assujetti aux hommes, il est examiné, balancé, accepté, abdiqué, comme il plaît à l'homme ; de sorte

---

sait ce qu'il croit, il ne sait ce qu'il sait ; il est moins d'accord avec lui-même qu'avec les autres. Tel est le supplice infligé à la révolte de l'esprit. *Raisonner c'est chercher, et chercher toujours c'est n'être jamais content.* (S. Thomas.) La paix au contraire et la stabilité ne sont accordées qu'à la foi, *qui est la santé de l'âme.* (S. Augustin.) *Car le doute n'habite point la cité de Dieu.* (Huet.)

que tout protestant qui affirme ne parle que pour lui, pour le dogme qu'il affirme et pour le moment même où il parle, sans pouvoir jamais assurer ni que dans un instant il pensera de même, ni que son coreligionnaire ait la même foi sur le même dogme, ni que l'un ou l'autre soient également soumis sur d'autres points. Comment donc pourrait-on en attendre une fermeté de principes essentiellement impossible ?

MM. de Luc et Lasalle, le premier, interprète, et le second, traducteur de Bacon, nous ont fourni l'un et l'autre, chacun à sa manière, un exemple frappant de cette même contradiction que je fais remarquer dans le philosophe anglais.

Le premier, s'est constamment et hautement présenté au monde comme l'un des plus zélés défenseurs de la révélation, *ce port, ce lieu de repos de toutes les contemplations humaines* (1). Il n'a cessé d'en appeler à Moïse, et même il a écrit des ouvrages considérables pour établir que la nature entière rend témoignage à la Genèse.

Il a fait plus : il a entrepris des conversions. Il a prêché le chimiste français Fourcroi ; il a prêché MM. *Teller*, *Reimarus*, *Lasalle*, *etc.* Il s'est fâché très sérieusement contre les *exégèses* germaniques, *contre ces prétendus chrétiens de nos jours qui*, *par* exégèse *ou interprétation de l'Ecriture sainte*, *en font disparaître non*

(1) *Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, p. 288.

seulement les esprits, *mais toute* inspiration, *l'histoire qu'elle renferme et qu'ils interprètent à leur gré, cessant ainsi de faire pour eux partie de la religion* (1).

Rien assurément n'est plus orthodoxe : néanmoins écoutons ce grand prédicateur de la révélation, et nous l'entendrons avertir les hommes *de ne pas se laisser séduire par ce que nous observons d'ordre dans l'univers; que la métaphysique est fondée sur la physique, et que nous sommes condamnés à demeurer muets devant l'athée jusqu'à ce que, par l'étude des causes physiques et par la méthode d'exclusion, nous ayons prouvé que le principe du mouvement doit être cherché hors de l'univers.*

Il nous dira bien *que le monde, tel que nous le voyons, n'a été formé, façonné et rendu habitable pour nous que par des opérations chimiques et lentement successives, à travers des siècles innombrables; qu'au commencement il n'y avait ni choux, ni raves, ni chiens, ni chats, etc., attendu que les animaux et les plantes périssaient avec les couches et les atmosphères analogues, et qu'il en naissait d'autres avec un nouvel état de choses; que le déluge raconté dans la Genèse peut et doit être expliqué par des causes purement mécaniques; que la terre d'autrefois étant supportée sur des eaux intérieures par des piliers solides, et ces piliers formés par des opérations chimiques s'étant brisés par la même action, la terre tomba dans l'eau, et que c'est là ce qu'on appelle le* Déluge, *puisqu'on peut*

(1) Ibid., tom. I, p. 189-190.

prouver, toujours par des arguments physiques, que la catastrophe chimique *et le déluge mosaïque ne sont que la même aventure ; que les montagnes d'aujourd'hui sont les îles d'autrefois, sans qu'on doive s'embarrasser de la petite circonstance* des eaux qui surpassaient les plus hautes montagnes, *d'autant que les Hébreux qui n'avaient aucune connaissance de la rondeur de la terre, ne pouvaient avoir l'idée d'un déluge universel ; que l'existence de l'homme est une pure chance qui pouvait être exclue par une chance contraire, puisque les différentes couches terrestres n'étant que le produit successif de précipitations opérées dans un immense fluide* qui tenait le monde en dissolution, *si la dernière couche s'était trouvée calcaire ou granitique au lieu d'être végétale, il n'y avait plus de place sur notre globe pour un seul épi, ni par conséquent pour un seul homme ; que* l'Arche *fameuse ne doit pas nous occuper beaucoup, puisqu'il n'est rien moins que sûr qu'à l'époque de la* catastrophe *il y eût des hommes sur la terre, etc., etc. ;* ce qui est tout à fait *mosaïque,* comme on le voit (1) !

Dirais-je néanmoins qu'un homme de ce mérite *veut* nous tromper, et qu'il exalte la révélation sans y croire? Dieu m'en préserve ! Je dirai seulement qu'étant né religieux il obéit en partie dans ses écrits à son excellent

---

(1) Tel est le résultat général et scrupuleusement rendu du *Précis de la Philosophie de Bacon*, 2 vol. in-8°; des *Lettres sur l'Histoire physique de la terre à M. le professeur Blumenbach.* Paris, 1798, in-8°, etc.

caractère, en partie aussi à cet esprit de secte qui en a bien trompé d'autres. Je dirai qu'avec toute sa raison, qui est aussi grande que sa probité et sa science, il ne laisse pas de renverser d'une main ce qu'il tâche d'établir de l'autre, et de prêter de plus le flanc au ridicule de la manière la plus saillante, en se permettant d'oublier qu'*un insurgent n'a pas le droit de prêcher l'obéissance sous prétexte qu'il est ou* moins *ou* autrement *révolté qu'un autre.*

En cherchant dans les écrits de M. de Luc, avec les égards dus à la vérité et à lui, l'explication des contradictions qui se trouvent dans les ouvrages de Bacon, je n'entends nullement comparer ces deux écrivains. Le premier, si recommandable par ses vastes connaissances, par les services importants qu'il a rendus aux sciences naturelles, par son caractère enfin et ses excellentes intentions, ne saurait être comparé au second, discoureur nul et emphatique, d'une morale plus qu'équivoque, et qui s'est trompé sur tout.

M. Lasalle est encore une autre preuve bien frappante (quoique d'un ordre tout à fait différent) des contradictions qui se trouvent dans l'esprit d'un homme tiraillé par des doctrines opposées. Il s'est donné une peine déplorable, il a employé beaucoup de talents et de connaissances pour traduire, pour commenter, pour exalter un auteur toujours inutile lorsqu'il n'est pas dangereux, et dont il ne peut s'empêcher de parler lui-même en cent endroits avec le plus grand mépris ; mais à travers une foule de traits lancés dans cette traduction et contre la religion et contre le sacerdoce avec

une aigreur et un mauvais ton qui s'approchent quelquefois de la brutalité, combien d'esprit, de raison et de solide instruction ! combien de choses finement vues et finement exprimées ! combien de maximes charmantes (1) ! combien même d'hommages rendus à tous les bons principes avec une certaine franchise, une certaine spontanéité qu'on sent bien mieux qu'on ne peut la définir, et qui porte chaque lecteur équitable à croire que tout ce qu'il y a de bon dans ce grand travail est de l'auteur, et que tout ce qui s'y rencontre de mauvais appartient au siècle ou à Bacon ! ce qui revient au même.

C'est M. Lasalle, par exemple, j'en suis parfaitement sûr, qui a dit : « Le vrai Christianisme est la philoso-« phie du cœur : il est tout compris dans ce seul mot, « *aime !*.... S'il est vrai que tout l'essentiel du Chris-« tianisme consiste dans l'amour de Dieu et du pro-« chain, comme le prétend le *législateur* même qui ap-« paremment y entendait quelque chose, et que l'homme « ne puisse être heureux qu'en aimant ceux avec qui « il vit, le Christianisme est donc fondé sur la nature « de l'homme... Quelle différence, ô lecteurs aussi sen-« sibles que judicieux ; de cette physique sèche, et

---

(1) Comme celle-ci, par exemple : *Tout homme qui rit des défauts d'un autre est un borgne qui rit d'un boîteux.* (Trad., tom. IX, p. 31.) Et cette autre encore : *Le guerrier méprise la mort, parce que la familiarité engendre le mépris*, etc. (Ibid. tom. X, p. 194.)

« toute tissue de faits, au fond assez indifférents, ou de « bizarre formules, à cette autre physique qui, en « déployant à nos yeux le vaste et magnifique specta- « cle de l'univers, y *met* ou plutôt y *laisse* un Dieu qui « donne à ce grand tout l'unité, l'âme et la vie (1) ! »

Si l'on veut s'égayer ou gémir sur la pauvre nature humaine (comme on voudra), il faut se rappeler que c'est le philosophe mécréant qui a écrit ce qu'on vient de lire, et que c'est, au contraire, le philosophe chrétien et l'avocat général de la Genèse qui a écrit ce qu'on va lire, outre ce qu'on a déjà lu, et dans ce même livre où il prêche l'autre.

« La seule métaphysique raisonnable ne s'occupe « *de rien hors de la nature*, mais elle recherche dans la « nature ce qu'il y a de plus *profond* et de plus *géné-* « *ral*.... pour s'élever jusqu'à la fabrique de l'uni- « vers.... C'est une idée absurde que celle de prétendre « que les hommes aient trouvé par la *raison* l'existence « d'un être *dont ils ne peuvent se former aucune* « *idée*. (2). »

C'est ce que dit le *papiste* pour convertir celui qui a *contre sa seule expérience cent mille raisonnements pour ne pas croire en Dieu*. Si celui-ci n'a pas été touché, il a tort.

---

(1) Textes tirés de la trad. de Bacon, et cités par M. de Luc. (*Précis de la Philos. de Bacon*, tom. II, p. 178-179-180 181.)

(2) Sup., p. 263.

J'espère avoir rassemblé ce qu'on peut dire de plus probable et de plus impartial, d'après l'exemple et le raisonnement, sur la religion et les inconcevables contradictions de Bacon. J'avoue cependant que je penche beaucoup du côté qui lui fait le moins d'honneur. Il y a une manière bien simple de juger les hommes, c'est de voir par qui ils sont aimés et loués. Les *affinités* doivent toujours fixer l'œil de l'observateur ; elles ne sont pas moins importantes dans le monde moral que dans le physique.

La réputation de Bacon ne remonte véritablement qu'à l'Encyclopédie. Aucun fondateur des sciences ne l'a connu ou ne s'est appuyé sur lui. Voltaire, Diderot, d'Alembert le célébrèrent à l'envi, quoique ce dernier avoue que les ouvrages du philosophe anglais sont très-peu lus. Mallet, ami, éditeur de Bolingbroke, ennemi furieux de la religion et des papes, n'a pas manqué de se mêler à ce concert moderne de louanges, dans la *Vie de Bacon* qu'il a donnée au public (1). Mais il n'y a rien de si précieux que le panégyrique de

---

(1) *Tant d'éloges donnés à Bacon par les ennemis du Christianisme nous avaient presque rendu sa foi suspecte,* dit ingénument le digne abbé Émery ; *mais quelle a été notre surprise à la vue des sentiments de religion, de piété même, etc. !* Il ne fait pas attention qu'il suffit de parodier ce passage pour l'annuler : *Tant de traits favorables à la religion marqués par les amis du Christianisme dans les Œu-*

Bacon que nous a donné Cabanis dans son cours de matérialisme intitulé : *Rapport du physique et du moral de l'homme.*

« Bacon, dit-il, vint tout à coup, au milieu des téné-
« bres et des cris barbares de l'école, ouvrir de nouvel-
« les routes à l'esprit humain ;..... Hobbes fut conduit à
« la véritable origine de nos connaissances. Mais c'é-
« tait Locke, SUCCESSEUR de Bacon, qui devait, pour
« la première fois, etc. Helvétius a résumé la doc-
« trine de Locke... Condillac l'a développée et éten-
« due..... *Condillac* autem genuit *Lancelin* (1). Vient

---

vres de Bacon nous avaient fait envisager sa foi comme démontrée ; quelle a été notre surprise à la vue des sentiments irrésolus, scandaleux même, etc. !

Ainsi le problème recommence.

(1) C'est ce Lancelin qui a dit qu'*il faudrait effacer du dictionnaire de toutes nos langues tous les mots qui désignent des fantômes,....* celui de Dieu surtout, *mot redoutable auquel on a fait signifier tout ce qu'on a voulu, premier fondement du monde imaginaire, etc. ;.... que, s'il faut des dieux et des saints à la canaille, on peut lui en donner tant qu'elle voudra, etc. ; .... que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont des erreurs sublimes qui peuvent être longtemps encore utiles aux hommes, jusqu'à ce qu'ils soient assez perfectionnés pour se contenter du culte de la vérité, etc.* (Introd. à l'*Analyse des sciences*, par M. Lancelin, Paris, 1801, in-8°, tom. I, sect. II, chap. IV, p. 321, et tom. II, IVe. sect. chap. VI, p. 233.) Il n'en faut pas davantage,

« ensuite Volney, *habitué aux analyses profondes*, « *etc.* (1). »

Il n'y a rien de si précieux que cette généalogie. On y voit que Locke est *successeur* de Bacon (ce qui est incontestable); on y voit que Locke, à son tour, engendra Helvétius, et que tous ces ennemis du genre humain réunis, y compris Cabanis lui-même, descendent de Bacon.

En groupant ainsi un grand nombre d'auteurs, je n'entends point les confondre parfaitement. On a dit mille biens d'Helvétius et de Locke : j'y souscris de tout mon cœur; mais je ne parle que des livres et des doctrines, et ce sera toujours une flétrissure ineffaçable pour Bacon, comme pour Locke, qu'il n'y ait pas un athée, pas un matérialiste, pas un ennemi du Christianisme, dans notre siècle si fertile en hommes de cette espèce, qui n'ait fait profession d'être leur disciple, et qui ne les ait vantés comme les premiers libérateurs du genre humain.

---

je pense, pour montrer quelle sorte d'hommes se classaient ensemble dans la tête d'un homme tel que Cabanis. Je ne cesserai d'en appeler aux affinités.

(1) Ibid.

CHAPITRE XXI

BACON JUGÉ PAR SON TRADUCTEUR

CONCLUSION

J'ai vu l'esprit de mon siècle, et j'ai publié cette traduction. C'est ce que pourrait dire M. Lasalle, et ce mot expliquerait son entreprise. Il s'est attaché à Bacon, parce qu'il y trouvait toutes les erreurs de notre siècle, et parce qu'il avait besoin de la renommée de ce philosophe pour faire lire quinze volumes assommants, que pas un Français n'aurait achetés s'ils n'avaient été recommandés par le prestige du nom.

Cependant le traducteur, auquel je me suis empressé de rendre toute la justice qu'il mérite, avait trop de connaissances et trop de justesse dans l'esprit pour n'être pas révolté, à chaque instant, des absurdités qu'il s'était condamné à faire passer dans notre langue. Il perd donc patience assez souvent, et sans prévoir peut-être qu'un jour on rapprocherait ces différents passages et qu'on les compterait. Les exclamations qui lui échappent sont tout à fait divertissantes, et décè-

lent parfaitement le jugement qu'il portait de son auteur dans le fond de sa conscience. *Tum veræ voces !* Les éloges étudiés ne prouvent rien.

Quelle physique ! Quelle astronomie ! Sublime découverte ! (A propos d'une niaiserie.) *Autre sottise ! que de rêves ! Quelle triple et quadruple galimatias ? Triple galimatias dont j'ai bien de la peine à tirer quelques lignes raisonnables ! Il n'est pas supportable ! Voici encore le poëte et le rhéteur, au lieu du physicien, etc., etc.* (1).

Ces jugements rapides et spontanés, arrachés par la force de la vérité, sont décisifs contre Bacon; car jamais ils n'ont pu tomber justement que sur un homme médiocre. L'estimable traducteur se trompe étrangement, sans s'en apercevoir, lorsqu'il nous dit : *Tout ce morceau est pitoyable ; que de génie pour tourner autour d'une sottise !* (2) Jamais le génie ne tourne *autour d'une sottise*. Les grands hommes se trompent en grands hommes, et ne sont quelquefois pas moins reconnaissables dans leurs erreurs que dans leurs découvertes. On ne trouve point chez eux ce qu'on appelle *une sottise*, moins encore une *forêt de forêts*.

---

(1) Tom. VII de la trad. Sylva Sylv., n° 390. Tom. VIII, n° 362. Ibid. tom. XI, *Histoire des vents*, p. 309. Tom. VII, p. 61, note. Tom. XI, Nov. Atl. p. 423. Tom. VII, Sylva Sylv. n° 201, 228, 258, 259. Tom. IX, Sylva Sylv. n° 791. Tom. VII, Ibid. n° 120, 103. Tom. V, Nov. Org. lib. II, chap. IV, p. 201. Tom. VIII, Sylva Sylv. n° 800.

(2) Tom. VII, Sylva Sylv. n° 120, p. 290.

Ailleurs cependant M. Lasalle ne s'en tient pas à des exclamations. Il ne refuse point de reconnaître, par exemple, que sur les points les plus importants, et qu'il a le plus étudiés, Bacon se contredit positivement et ne sait plus ce qu'il dit. On peut citer la chaleur, sujet que Bacon nous a donné pour un exemple de sa méthode, et qui fait une si grande figure dans son principal ouvrage (1). On se rappelle qu'après un immense et fastueux étalage d'*exclusions* pour établir *que la chaleur n'est qu'un mouvement*, tout le monde excepté lui, ayant droit d'oublier tout ce qu'il a dit, il l'oublie cependant, et nous dit ensuite, dans le même livre du même ouvrage, que *la chaleur agit*, qu'*elle pénètre les corps, etc.*; en un mot, il en fait une substance matérielle, distincte et séparée (2) ; ce qui ne doit nullement surprendre de la part d'un homme en qui on ne reconnaît pas une idée juste sur la physique, et qui n'a jamais montré, dans le vaste cercle des sciences naturelles, qu'une imagination qui rêve ou un orgueil aveugle qui contredit, sans distinction, toutes les pensées d'autrui.

J'ai cité, dans le cours de cet ouvrage, une foule de plaisanteries échappées à l'habile traducteur à mesure qu'il rencontrait sur sa route de nouvelles extravagances. Parmi ces plaisanteries il en est d'exquises. Bacon, par exemple, ayant avancé l'incroyable proposition

---

(1) Nov. Org. lib. II, n° XVIII et sqq.

(2) *Histoire des vents*, tom. XI de la trad. n° 9. p. 129

qu'*en Europe les nuits sont le temps où la chaleur se fait le plus sentir*, le traducteur nous dit le plus gravement du monde dans une note : *J'ai observé le contraire en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie*, JE N'AI PAS ÉTÉ AILLEURS.

Le système qui a présidé à cette traduction est ce qu'on peut imaginer de plus curieux. *Elle est*, dit le traducteur, *d'autant plus* fidèle *que nous avons eu l'attention d'y faire tous les contre-sens nécessaires. Lorsque l'auteur, après avoir posé un principe, en tire une conséquence directement opposée, nous supposons une faute de copiste,.... et nous le forçons d'être conséquent* (1). *Par la même raison, lorsqu'il se contente de simples lueurs et d'à peu près, j'intercale quelques mots afin de rapprocher un peu plus ce qu'il dit de ce qu'il veut dire et de la vérité* (2)..... *Comme il a* presque toujours écrit *avant d'avoir achevé sa pensée, je suis obligé de l'achever moi-même.... Quand l'auteur n'a pas eu le temps ou la patience de méditer suffisamment son sujet.... l'interprète, pour le rendre intelligible, doit traduire plutôt ce qu'il a voulu dire que ce qu'il a dit* (3).... *Et malgré toutes ces précautions, lorsqu'on s'est fatigué pour l'expliquer, il pourrait bien se faire que le lecteur ne l'entendît*

---

(1) Préf. du tom. x^e^, p. xxv.

(2) Sylva Sylv. tom. VIII, n° 704, p. 6, note.

(3) Sagesse des anciens, tom. XV, art. XII. *Memnon.*, p. 175-176, note.

pas mieux que le traducteur ne l'entend et que Bacon ne s'entend lui-même (1). *Au surplus, tout lecteur qui ne l'a pas compris peut s'excuser à ses propres yeux, en se disant qu'il n'est pas obligé d'entendre des écrivains qui ne s'entendaient pas eux-mêmes* (2)

Avec cette admirable méthode de supprimer, d'ajouter et d'intercaler, on pourrait fort bien changer *Jeanne d'Arc* en livre ascétique.

Il faut observer, au reste, au sujet de tous ces changements, que le traducteur ne s'y résout que lorsqu'il trouve sur sa route une absurdité du premier ordre. Lorsque Bacon, par exemple, dit *que le vent, gêné entre les ailes d'un moulin de son nom, perd patience* et les pousse du coude *en quelque manière pour se débarrasser, ce qui les oblige de tourner* (3), le traducteur perd tout à fait patience, comme le vent, et *pousse du coude*

---

(1) Nov. Org. liv. II, ch. 2, tom. VI, p. 56, note.

(2) Philos. de Parmén., de Teles., etc., tom. XV, préf. p. 387, note.

(3) *Eam compressionem* non benè tolerat *ventus* : *itaque necesse est ut* tanquam cubito *percutiat latera velorum, etc.* (Hist. vent. Opp. tom. VIII, *de Motu ventorum*, etc., p. 321.)

Ce mouvement des moulins à vent, ajoute naïvement Bacon, *ne présente rien de bien difficile ; néanmoins on ne l'explique pas bien communément ;* C'est-à-dire, *on ne l'explique pas comme moi.* — Il a raison.

un chapitre entier, en déclarant qu'il ne saurait prendre sur lui de traduire de telles inepties (1).

Et lorsque Bacon suppose que cette espèce de voûte ou de *coupole bleue* qui est comme posée sur notre horizon, dans un temps serein, est quelque chose de solide, et que, pour rendre raison des étoiles nébuleuses, il suppose de plus que cette coupole est criblée de trous (par vétusté probablement) comme la passoire d'un cuisinier, le traducteur refuse encore de traduire et saute même à pieds joints le traité entier d'où ce beau passage est tiré (2).

Mais toutes les fois qu'il ne s'agit que d'une sottise ordinaire, le traducteur est *fidèle*, au pied de la lettre. Qu'on imagine donc ce que c'est qu'un auteur qui a besoin *presque toujours*, pour sortir du cercle étroit de son latin et se présenter dans le grand monde, d'avoir de telles obligations au plus obligeant des traducteurs,

---

(1) Tom. XI de la Trad. *Hist. des Vents.* Ibid. p. 208, note.

(2) *Nebulosæ illæ stellæ sive* foramina. (Descript. globi intellect. cap. VII. Opp. tom. IX, p. 234. Supplément à la traduct. du XVe vol., p. 384, note.) — Pourquoi M. Lasalle dit-il ici *un trou*, au lieu de dire *des trous* (foramina) ? *Un trou* n'explique rien ; mais si une fois on admet une coupole vermoulue, on comprend que la lumière de l'empyrée, en se filtrant, pour ainsi dire, par ces petits trous, produit une espèce de blancheur vague que nous avons nommée *étoiles nébuleuses.* Cette explication saute aux yeux.

et qui demeure encore, après toutes ces opérations, assez ridicule pour nous faire pâmer de rire à chaque page !

M. Lasalle n'a pas dédaigné de se nommer *le laquais de Bacon :* tant d'humilité mériterait notre admiration, s'il ne nous priait pas sur-le-champ *de ne pas attribuer au laquais les sottises du maître* (1), ce qui gâte un peu la modestie de l'un et la gloire de l'autre.

Le mépris de M. Lasalle pour son auteur a beau se voiler sous mille louanges forcées, il perce à chaque ligne et n'en devient que plus frappant par les efforts qu'il fait pour se cacher. La conscience parle chez lui en dépit du préjugé. A propos d'un galimatias sur la lumière, débité avec une ignorance sans égale, le traducteur nous dira fort bien : *Je n'ai pas besoin d'avertir le lecteur que j'ai été obligé de refondre tout le texte des deux pages précédentes qui n'étaient pas supportables* (2).

Ailleurs il généralise un peu plus ses jugements, et son mépris, de temps en temps aiguisé par l'ironie, est tout à fait divertissant. *Quand notre auteur*, dit-il (*l'écrivain le plus* hardi (3) *qui ait jamais existé*) *un peu trop*

---

(1) Nov. Org. liv. II, chap. 2, tom. VII, p. 24 de la trad. — C'est à propos de l'eau qui REGIMBE pour ne pas se glacer, à ce que dit Bacon.

(2) Tom. VIII de la trad. Sylva Sylv. Cent. VIII, n° 761, p. 95, note.

(3) Le mot de *hardi* est bien poli dans cet endroit, il faut l'avouer.

amoureux de ses barbarismes, nous aurait épargné ce jargon composé de mots sans idées et de signes insignifiants, en serait-il moins estimable (1)? *A quoi bon tout ce jargon, tout ce charlatanisme, et pour se tromper à la fin....* (2)? *Les grands hommes n'ont pas toujours le bonheur de s'entendre eux-mêmes. J'ai levé plus de deux mille équivoques dans cet ouvrage; mais j'avoue que je n'ai pas l'art de composer une phrase claire et raisonnable, en traduisant fidèlement une sottise entrelacée avec une double équivoque* (3). *Si les philosophes critiqués par Bacon balbutient, Bacon radote et refuse aux autres l'indulgence dont il aurait si grand besoin pour lui-même* (4).

Quoique ces différents traits, épars dans tout l'ouvrage du traducteur et réunis comme dans un foyer, nous éclairent suffisamment sur ses véritables sentiments, je crois néanmoins qu'on sera bien aise de connaître le jugement du traducteur non plus conclu, mais directement exprimé et ne laissant plus le moindre doute sur la fausseté sentie de ces éloges fastueux, hommage accordé au fanatisme du siècle qui impose certains égards que je serais tenté d'appeler *devoirs de complicité*.

Notre auteur, dit-il, *a une infinité de vues grandes et*

---

(1) Tom. x, *Hist. de la Vie et de la Mort*, p. 216, note.

(2) Tom. xi, *Hist. des Vents*, p. 35.

(3) Tom. ix de la trad. Sylva Sylv. x, n° 951, p. 499.

(4) Tom. xi, *Hist. des Vents*, p. 156.

utiles (1) ; *mais plus je le traduis, plus je m'aperçois qu'il lui manque ce que j'appelle la faculté mécanique ; c'est-à-dire celle d'imaginer nettement les formes, les situations et les mouvements* (2). *Il manque souvent le grand but, même lorsqu'il peut l'atteindre* (3), *son esprit ayant plus de pénétration que d'étendue* (4) *et plus de fécondité*

---

(1) C'est toujours le même sophisme. *Des vues générales et des erreurs particulières pressées et accumulées dans quatre volumes in-folio.* Quel est l'homme assez nul pour ne pas imaginer *des choses grandes et utiles ?* Quel homme, quelle femme, quel enfant ne sait pas dire : *Si je pouvais faire de l'or ! allonger la vie de l'homme ! guérir les maladies réputées incurables ! voir ce qui se passe dans la lune ! entendre ce qu'on y dit, etc., etc.* L'homme qui a réellement *des vues grandes et utiles* est celui qui conçoit des choses possibles, surtout des choses auxquelles personne n'avait pensé, et qui indique les moyens d'y parvenir. Quant à celui qui rêve également et sur le but et sur les moyens, on ne lui doit que des risées.

(2) Quel amphigouri ! au lieu de dire simplement : *il lui manque la faculté de raisonner juste !*

(3) Aveu remarquable : *Si le but est élevé, il le manque parce qu'il ne peut l'atteindre ; s'il est à sa portée, il le manque encore parce que ses yeux le trompent.*

(4) Le mien n'a ni assez de *pénétration* ni assez d'*étendue* pour comprendre ce que signifie cette opposition, et comment la *pénétration* et l'*étendue* étant susceptibles de plus et de moins, l'une peut-être préférée à l'autre d'une manière absolue et sans égard au *plus* et au *moins*.

que de force et de justesse : sinon par rapport au but, *du moins par rapport* aux moyens (1); *deux choses lui ont manqué, la géométrique et le temps* (2).

Mais il est impossible d'imaginer rien d'aussi curieux que le passage où l'adroit traducteur, entièrement vaincu par sa conscience, abandonne solennellement Bacon comme raisonneur, et se met à le louer à perte de vue, en qualité de poëte.

Le grand homme que nous interprétons, dit-il, *n'était pas* géomètre ; on le sent à chaque pas, *en le voyant* à chaque pas *se contenter de simples lueurs ou d'à peu près ;* MAIS IL EST QUELQUE CHOSE DE PLUS. « Il est plein d'âme et de vie ; il anime tout ce qu'il « touche ; il ne sait pas toiser la nature, mais il sait la « sentir (3) ; il sait en jouir et communiquer ses jouis-

---

(1) Voilà toujours l'importance du *but* citée pour masquer a nullité des *moyens*. Il n'y a pas de navigateur dans les siècles passés, qui n'ait dit : *Je voudrais bien savoir où je suis*. Mais ce n'est pas le tout de dire : *Il faudrait résoudre le problème des longitudes ;* la gloire est à celui qui l'a résolu en effet. Quant à celui qui, en prêchant le *desideratum*, n'a indiqué que de fausses méthodes propres à retarder la découverte si ont les avait suivies, ses amis feraient fort bien de ne pas parler de lui.

(2) C'est-à-dire l'intelligence et la réflexion ; pas davantage (*Histoire des Vents*, tom. XI, n° 13. *Du mouvement des Vents*, p. 167. — Préf. du tom. IX, p. XXII.)

(3) Comme Théocrite et Virgile, comme Gaspard Poussin et Ruysdale.

« sances ; son style a la douceur et l'aménité qui naît « du sujet (1). » Je ne crois pas qu'on ait jamais fait d'aucun écrivain de la classe de Bacon une critique à la fois plus bouffonne et plus sanglante.

Il faut bien remarquer que, par ce mot *géométrie*, le traducteur n'entend *que la justesse d'esprit* et non la géométrie proprement dite ; la tournure de sa phrase ne laisse pas un moindre doute sur ce point. Au reste, il a pris la peine de s'expliquer lui-même en répétant ailleurs que ces deux choses ont manqué à Bacon, l'*esprit géométrique et le temps* (2).

Ainsi il y a pour un philosophe QUELQUE CHOSE DE PLUS que la droite raison et le travail : c'est l'*art de jouir de la nature et de la peindre*. Sous ce point de vue Bacon est incontestablement supérieur à Platon, à Malebranche, à Descartes et à Newton : mais je lui préfère Chaulieu.

On pourrait encore faire subir un dernier examen à Bacon, qui ne serait peut-être pas le moins intéressant : ce serait de l'observer dans les moments infiniment rares où il s'approche de la vérité. On trouve constamment qu'il la tient d'autrui et qu'il la gâte en se l'appropriant, ou qu'il ne sait pas la mettre à sa place.

Prenons pour exemple l'attraction, dont on a tenté de le faire envisager comme l'auteur. Voltaire a dit très

---

(1) Sylva Sylv. cent. VIe, n° 503, tom. VIII de la trad. p. 287, note.

(2) Ibid. tom. VIII, n° 704, p. 6, note.

légèrement, comme il a dit tant de choses, *qu'on voit dans le livre de Bacon* (quel livre?) *en termes exprès cette attraction dont Newton passe pour l'inventeur* (1). D'autres après lui ont répété la même assertion avec aussi peu de connaissance de cause. Il est devenu inutile de réfuter en détail Voltaire sur ce point depuis que M. de Luc a confessé, en propres termes, que *Bacon n'avait pas* la moindre idée *du système newtonien.*

M. Lasalle est moins tranchant et plus impartial. A propos du passage où Bacon suppose que la lune est un aimant par rapport à l'Océan, et la terre même un autre aimant par rapport aux graves (2), il dit avec beaucoup de mesure: *Ce passage ne serait-il pas la pomme de Newton* (3)?

Si Newton a lu ce passage (ce qui n'est pas probable et ne saurait être prouvé) Bacon aurait, à cet égard, précisément le mérite de la pomme que Newton vit tomber ou de la lampe fameuse dont les oscillations attirè-

---

(1) Voltaire. *Mél. de phil. et de littér.* Genève, 1771, in-4°, tom. II, cité par M. l'abbé Emery, Christ. de Bacon, Disc. prélim., p. XXIV.

(2) *Magnete remoto statim ferrum decedit. Luna autem à mari non potest removeri; nec terra à ponderoso dum cadit: itaque de illis nullum potest fieri experimentum ; sed ratio eadem est.* (Nov. Org. lib. II, n° 48.)

(3) Tom. VI de la trad., p. 167.

rent l'attention de Galilée (1) sur l'isochronisme des pendules. Du reste, au moment ou Bacon écrivait ces lignes, Kléper avait fort avancé la théorie de la gravitation, et Gilbert avec sa théorie du *magnétisme universel*, avait répandu à côté de Bacon des idées dont ce dernier profite ici mot à mot; car jamais on ne prouvera qu'une seule idée saine lui appartient en propre, du moins dans l'ordre des sciences naturelles.

Mais ce qu'il est important d'observer, c'est que Bacon, en admettant une force magnétique ou attractionnaire quelconque, rejette expressément l'idée fondamentale du système newtonien, qui repose tout entier sur le principe d'une attraction universelle et mutuelle de toutes les parties de la matière. *Gilbert*, dit-il, *a dit de bonnes choses sur les forces magnétiques; mais à force de les généraliser, il est devenu lui-même un aimant, en voulant fabriquer* UN VAISSEAU AVEC UNE CHEVILLE (2).

Ainsi il est bien démontré qu'on ne doit rien à Bacon sur ce point essentiel, d'abord parce qu'il ne nous pré-

---

(1) On a conté diversement cette anecdote : il suffit de remarquer ici que l'observation se rapportait à l'isochronisme des oscillations.

(2) *Vires magneticas non inscitè introduxit Gilbertus; sed et ipse factus Magnes, nimio scilicet plura quàm oportet ad illas trahens, et* NAVEM ÆDIFICANS EX SCALMO. (Hist. gravis et levis.) — Il a trouvé une image et même un proverbe : c'est tout ce qu'il faut.

sente que l'idée d'autrui, et, en second lieu, parce qu'ennemi de la vérité par nature et par instinct, si un autre la lui présente pour ainsi dire *toute faite*, elle se corrompt dans sa main et s'évanouit subitement.

Voltaire avec l'inexactitude que je viens de relever et dont il semble faire profession avance (*loc. cit.*) *que, dans toutes les expériences physiques faites depuis Bacon, il n'y en a presque pas une qui ne soit indiquée* dans son livre.

Encore une fois, *quel livre?* On voit ici une nouvelle preuve que Voltaire, ainsi que la plupart des panégyristes de Bacon, ne l'avait pas lu ; car, dans la supposition contraire, rien ne l'aurait empêché de nommer l'ouvrage *sur la Dignité et l'Accroissement des sciences*, ou *le Nouvel instrument*, ou l'*Histoire naturelle* (Sylva Sylvarum) ; mais comme il ne les avait pas lus, ou qu'il les avait ouverts et parcourus au hasard, sans la moindre attention, il dit en général *le livre*, pour se mettre à l'abri. Une fois qu'un préjugé quelconque ou une réunion de préjugés ont formé une certaine réputation philosophique, la foule raisonne d'après cette réputation et ne lit plus l'auteur. Bacon et Locke sont les deux exemples dans ce genre : *Beaucoup en ont parlé, mais bien peu les ont lus.*

On a vu, dans tout ce que j'ai dit sur les expériences, que Bacon les imaginait très mal, qu'il les exécutait très mal, et qu'il en concluait très mal. Parmi les expériences connues et qui ont donné une nouvelle forme à la physique, je n'en vois pas une seule qu'on puisse attribuer à Bacon. Parmi celles d'un ordre moins im-

portant, je ne connais que celle de la vapeur enfermée dont il soit possible de lui faire honneur. Ce que nous appelons *marmite de Papin* pourrait être appelée : (*si qua est ea gloria*) *marmite de Bacon ;* mais il gâte encore cette idée par l'importance qu'il lui attribue ; il en parle comme d'un arcane qui devait produire une ère dans les sciences physiques. *Si vous pouvez parvenir*, dit-il, *à faire que l'eau ainsi renfermée change de couleur, d'odeur ou de goût, soyez sûr que vous avez opéré un grand œuvre dans la nature dont vous aurez tout à fait fouillé le sein, que vous mettrez enfin des menottes à ce Protée* (la matière), *et que vous la forcerez à se prêter aux plus étranges transmutations* (1)..... *L'intelligence humaine peut à peine concevoir les effets de cette expérience.... que nul mortel n'a encore imaginée* (2).

L'immortelle expérience a été faite enfin. Qu'a-t-elle produit ? — du bouillon. D'une manière ou d'une autre, Bacon se trompe toujours ; et dans ce cas, par

---

(1) Cette folie des transmutations est l'idée dominante chez Bacon ; sous une forme ou sous l'autre elle revient toujours, et l'on peut dire qu'elle constitue réellement toute sa philosophie.

(2) *As wil scarce fall under the conceit of man.* (Sylva Sylv. or a natural History, cent. I, n° 99. Works, tom. I, p. 292.) *Simile experimentum sinus naturæ planè excutit.... tùm demum hunc materiæ Proteum veluti manicis tentum ad plures transformationes adacturum, etc.* (De Augm. Scient vol. 2, sub fine.)

exemple, on voit que, même en proposant quelque chose de raisonnable, il parvient à être parfaitement ridicule.

Tout lecteur est maintenant en état d'apprécier les éloges qui ont été prodigués à Bacon et surtout à ses deux principaux ouvrages. Il a plu à d'Alembert de nous dire que *Bacon*, dans son ouvrage sur la Dignité et l'Avancement des sciences, *examine ce qu'on savait déjà sur chacun des objets de toutes les sciences naturelles, et qu'il fait le catalogue immense de ce qui reste à découvrir* (1).

Mais de bonne foi, comment celui qui ne sait rien peut-il faire le catalogue de ce qu'on sait et de ce qu'on ne sait pas? S'il y a quelque chose de démontré, c'est la profonde ignorance de Bacon sur tous les objets des sciences naturelles: c'est sur quoi il ne peut rester aucun doute dans l'esprit de tout homme de bon sens qui aura pris la peine de lire cet ouvrage. Absolument étranger à tout ce qu'avaient écrit sur ces sciences tous les grands hommes qui furent ou ses prédécesseurs ou ses contemporains, et n'étant pas même en état de comprendre leurs écrits, de quel droit venait-il donner follement la carte d'un pays où il n'avait jamais voyagé? Et qu'aurait-il pensé lui-même d'un homme qui, sans être jurisconsulte, aurait publié un livre sur les avantages et les désavantages de la législation anglaise?

(1) D'Alemnert, cité par l'abbé Emery. (Christ. de Bacon, disc. prél. p. xxx, xxxi.)

Le livre *de la Dignité et de l'Accroissement des sciences* est donc un ouvrage parfaitement nul et méprisable : 1° parce que l'auteur est tout à fait *incompétent*, pour parler de lui un peu plus justement qu'il n'a parlé du microscope (1) ; 2° parce que tous ses *desiderata* portent des signes manifestes d'une imagination malade et d'une tête altérée ; 3° enfin parce que les moyens qu'il donne pour arriver à la vérité paraissent avoir été inventés pour produire l'effet contraire et nous égarer sans retour (2).

Quant au *Novum Organum*, il est bien plus condamnable encore, puisque, indépendamment des erreurs particulières dont il fourmille, le but général de l'ouvrage le rend digne d'un *Bedlam*. C'est ici où la force des préjugés se montre dans son jour. Interrogez les panégyristes de Bacon ; tous vous diront que *le Novum Organum est l'échafaud dont on s'est servi pour élever l'édifice des sciences ; que Bacon y fait connaître la nécessité de la physique expérimentale, etc., etc.* (3).

---

(1) Sup., p. 290-1, t. Ier.

(2) Que si l'on veut attribuer à cet ouvrage un mérite moral en le regardant comme une espèce d'*oraison parénétique*, destinée à réveiller le goût des sciences, je ne m'y oppose nullement, et je suis prêt à convenir qu'il a influé sur l'avancement des sciences naturelles, autant qu'un sermon de Sherlock sur la moralité de l'Europe.

(3) Voltaire et d'Alembert. (*Ubi sup.*) Tous les autres

Mais personne ne dira que le but général de ce bel ouvrage est de faire mépriser toutes les sciences, toutes les méthodes, toutes les expériences connues à cette époque et suivies déjà avec une ardeur infatigable, pour y substituer une théorie insensée, destinée, dans les folles conceptions de son auteur, à *donner des menottes à Protée, pour le forcer à prendre toutes les formes imaginables sous la main de son nouveau maître,* c'est-à-dire en style vulgaire, *à découvrir les essences pour s'en emparer et les transmuer à volonté ;* nouvelle alchimie également stupide et stérile que Bacon voulait substituer à celle qui pouvait au moins, par sa bonne foi, par sa piété et par les découvertes utiles dont elle avait fait présent aux hommes, se faire pardonner ses espérances trompées et même ses espérances trompeuses.

Tout est dit sur Bacon, et désormais sa réputation ne saurait plus en imposer qu'aux aveugles volontaires. Sa philosophie entière est une aberration continue. Il se trompe également dans l'objet et dans les moyens ; il n'a rien vu de ce qu'il avait la prétention de découvrir, et il n'a rien vu, non parce qu'il n'a pas regardé, non par suite de l'interposition des corps opaques, mais par le vice intrinsèque de l'œil, qui est tout à la fois faible, faux et distrait. Bacon se trompe sur la logique,

---

panégyristes n'ont dit que les mêmes choses en d'autres termes.

sur la métaphysique, sur la physique, sur l'histoire naturelle, sur l'astronomie, sur les mathématiques, sur la chimie, sur la médecine, sur toutes les choses enfin dont il a osé parler dans la vaste étendue de la philosophie naturelle. Il se trompe, non point comme les autres hommes, mais d'une manière qui n'appartient qu'à lui, et qui part d'une certaine impuissance radicale telle qu'il n'a pas indiqué une seule route qui ne conduise à l'erreur, à commencer par l'expérience dont il a perverti le caractère et l'usage, de façon qu'il égare, lors même qu'il indique un but vrai ou un moyen légitime. Il se trompe dans les masses et les généralités en troublant l'ordre et la hiérarchie des sciences, en leur donnant des noms faux et des buts imaginaires ; il se trompe dans les détails *en niant ce qui est, en expliquant ce qui n'est pas* (1), en couvrant ces pages d'expériences insignifiantes, d'observations enfantines, d'explications ridicules. Le nombre immense de ses vues et de ses tentatives est précisément ce qui l'accuse, en excluant toute louange de supposition, puisque Bacon, ayant parlé de tout, s'est trompé sur tout. Il se trompe, lorsqu'il affirme ; il se trompe, lorsqu'il nie ; il se trompe, lorsqu'il doute ; il se trompe de toutes les manières dont il est possible de se tromper. Sa philosophie ressemble à cette religion, qui *proteste* continuellement :

---

(1) Expression de J.-J. Rousseau, à la fin de la *Nouvelle Héloïse*.

elle est entièrement négative et ne songe qu'à contredire. En se livrant sans mesure à ce penchant naturel, il finit par se contredire lui-même sans s'en apercevoir, et par insulter chez les autres ses traits les plus caractéristiques : ainsi il blâme sans relâche les abstractions, et il ne fait que des abstractions, en recourant toujours à ses axiomes moyens, généraux, généralissimes, et soutenant que les individus ne méritent pas l'attention d'un philosophe ; il ne cesse d'invectiver contre la science des mots, et il ne fait que des mots ; il bouleverse toutes les nomenclatures reçues, pour leur en substituer de nouvelles, ou baroques, ou poétiques, ou l'un et l'autre. Le néologisme est chez lui une véritable maladie, et toujours il croit avoir acquis une idée lorsqu'il a inventé un mot. Il regarde en pitié l'alchimie tout opérative de son temps, et toute sa physique n'est qu'une autre alchimie toute babillarde et tout à fait semblable aux enfants *qui parlent beaucoup et ne produisent rien*, comme il l'a très-bien et très-mal à propos dit des anciens Grecs.

La nature l'avait créé bel esprit, moraliste sensé et ingénieux, écrivain élégant, avec je ne sais quelle veine poétique qui lui fournit sans cesse une foule d'images extrêmement heureuses, de manière que ses écrits, comme fables, sont encore très-amusants. Tel est son mérite réel, qu'il faut bien se garder de méconnaître ; mais dès qu'on le sort du cercle assez rétréci de ses talents, c'est l'esprit le plus faux, le plus détestable raisonneur, le plus terrible ennemi de la science qui ait jamais existé. Que si on veut louer en lui un amant

passionné des sciences, j'y consens encore ; mais (comme je ne me repens point de l'avoir dit ailleurs) c'est *l'eunuque amoureux*.

Quant à son caractère moral, en faisant même abstraction du jugement fameux qui a laissé une si grande tache sur sa mémoire, son traducteur fournirait encore une foule de traits fâcheux à la charge de Bacon. Tantôt il nous le présente comme égaré *par une tête pleine de vils honneurs* (1) ; ailleurs il s'écrie sans façon, en parlant des leçons que donne Bacon sur la finesse : *Quelle scélératesse ! notre auteur ne s'aperçoit pas.... que ces prétendus avertissements qu'il pense donner aux honnêtes gens sont autant de leçons qu'il donne aux fripons.... Pour donner de bonnes leçons de friponnerie, il faut être soi-même* UN MAITRE FRIPON (2) ! On le trouvera, s'il est possible, encore plus dur lorsqu'il nous dit, dans l'histoire de Henri VII, à propos des réflexions de Bacon sur le meurtre juridique de Stanley : *Le lecteur voit dans ces réflexions toute la bassesse d'âme de l'auteur que je traduis.... Mais Jacques Ier était grand admirateur de Henri VII, et Bacon était le vil flatteur de Jacques Ier* (3).

---

(1) Nova Atlantis, tom. XI de la trad. p. 421.

(2) *Sermones fideles*, chap. XXII de la Finesse, tom. XII de la trad. p. 231, tom. X du texte, p. 62.

(3) Sur ces mots de la vie de Henri VII : *casus iste videtur, etc.*, tom. IX du texte, p. 473, tom. XII de la trad., p. 336-337, note.

Lorsque Bacon adresse des conseils à l'homme qui veut être l'artisan de sa propre fortune, la conscience de son traducteur se trouble ; *il a peur d'avoir broyé du poison* (1).

Et véritablement, lorsque le grand chancelier d'Angleterre conseille à celui qui craint d'avoir offensé le prince *de rejeter adroitement la faute sur les autres*, le traducteur a bien raison de s'écrier : *Et si ces autres ne sont pas coupables, monsieur le chancelier* (2) ?

On l'a accusé sur d'autres points capitaux ; mais je ne veux nullement contredire de front toutes les dénégations et toutes les atténuations mises en avant par le digne Emery dans sa vie de Bacon. Accordons tout ce qu'on voudra à la faiblesse humaine et à la force des princes ou des circonstances. Je ne demande pas mieux que de voir quelques vertus de plus et quelques fautes de moins dans l'univers ; qu'on en pense donc ce qu'on voudra ; je me borne a demander comment il est possible qu'un tel homme ait usurpé une telle réputation dans l'ordre des sciences. Certes il n'existe pas de plus grande preuve de la puissance d'une nation et de l'extravagance d'une autre.

---

(1) De Augm. Scient. tom. Ier de la trad., note, pages 99 et 101.

(2) Ibid. liv. VIII, c. II, tom. II de la trad., p. 267.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE SIXIÈME VOLUME

Chapitres		Pages
	PRÉFACE	VII
I.	— NOVUM ORGANUM. — Induction et Syllogisme.	2
	APPENDICE AU CHAPITRE PREMIER. — Thèse de physique sur l'arc-en-ciel	46
II.	— DE L'EXPÉRIENCE ET DU GÉNIE DES DÉCOUVERTES.	54
III.	— CONTINUATION DU MÊME SUJET. — Base de la philosophie de Bacon, et de sa méthode d'exclusion	77
IV.	— DES ESSENCES ET DE LEURS DÉFINITIONS . .	100
V.	— COSMOGONIE ET SYSTÈME DU MONDE	116
VI.	— FLUX ET REFLUX.	137
VII.	— MOUVEMENT	144
VIII.	— HISTOIRE NATURELLE ET PHYSIQUE GÉNÉRALE .	152
IX.	— OPTIQUE. — Progression de la lumière . .	162
X.	— EXPÉRIENCES ET EXPLICATIONS PHYSIQUES . .	177

Chapitres Pages

XI. — Météorologie 205

XII. — But général de la philosophie de Bacon . 286

XIII. — De Dieu et de l'intelligence 252

XIV. — De l'ame. 277

XV. — De l'origine du mouvement spontané et du mouvement en général 294

XVI. — Des sens et du principe sensible 317

XVII. — De la matière et du principe des choses. . 332

XVIII. — Causes finales 388

XIX. — Union de la religion et de la science . . 450

XX. — Religion de Bacon. 488

XXI. — Bacon jugé par son traducteur. — Conclusion. 544

FIN DE LA TABLE.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

EDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME SEPTIÈME

Le Caractère extérieur du Magistrat. — Lettres d'un Royaliste savoisien. — Discours à Mme la Marquise de Costa. — Cinq Paradoxes. — Adresse du Maire de Montagnole. — Discours du citoyen Cherchemot. — Bienfaits de la Révolution française. — Son Em. le cardinal Maury. — Examen d'un écrit de J.-J. Rousseau.



542452
31.5.52.

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

1898

LE

CARACTÈRE EXTÉRIEUR DU MAGISTRAT

ou les moyens d'obtenir la confiance publique

DISCOURS

Prononcé à la rentrée du Sénat de Savoie, le 1er décembre 1784

> Do not only bind thy own hands, or thy servants hands from taking but bind the hands of suitors also. from offering : for integrity USED doth the one, but integrity PROFESSED and with a manifest detestation of bribery doth the other.
>
> BACON' essays — of great places.

Voir la p. 13e de ce discours.

IX

MAGNETISME EXTÉRIEUR ET MAGNÉTAT

Effets physiques d'ordre magnétique

DISCOURS

Prononcé à la Société de Médecine, le 1er Décembre 1784

LETTRE

Du Marquis COSTA DE BEAUREGARD

A l'auteur du Discours.

« Vous voulez que je vous rende compte de l'impression que m'a faite la lecture de votre harangue. Je le ferai, par ma foi, avec plaisir, car j'en pense tout le bien possible.

« Votre écrit, mon cher ami, me paraît rempli de pensées profondes, qu'il était bon et utile de mettre au jour et que vous développez avec chaleur et noblesse. Le sujet est bien choisi, bien présenté. Le style surtout, est selon moi bien supérieur à celui de tout ce que j'avais lu de vous ; il est habituellement nerveux, pittoresque et simple en même temps, c'est de la véritable éloquence, on voit bien que vous avez lutté quelquefois contre une imagination difficile à morigéner.

« Mais, croyez-moi, l'on ne se guérit que trop tôt des défauts de jeunesse, il vaut mieux flatter de la main son Pégase trop fringant, scier du bridon même, quand il s'emporte, que d'être obligé de lui flanquer de grands coups d'éperons pour le faire marcher.

« Quant aux obscurités, je ne devine pas à quoi elles peuvent être bonnes, et pourquoi vous vous êtes enveloppé, comme vous dites, dans de certains passages ;

ayant la ressource de glisser au débit sur ce qui pouvait déplaire à certaines gens, il me paraît que rien n'aurait dû altérer la force et la clarté du texte écrit. Je parle au reste ici de votre ouvrage comme s'il était livré à la presse, mais je sais qu'un *brouillard* ne doit pas être jugé de même, et à peine crois-je devoir, d'après cela, vous faire mention de quelques taches légères que j'y ai observées en le lisant avec l'intention d'en trouver, taches que vous auriez vraisemblablement fait disparaître en le mettant au net.

« L'amour propre, et surtout l'amour propre d'auteur est un ballon, d'où sortent des tempêtes lorsqu'on y fait quelque piqûre ; mais je ne crains rien avec vous pour plus d'une raison. Si vous faites quelqu'usage des notes que je vous envoie et si, par conséquent, vous les trouvez justes, je serai fier de m'être rencontré avec vous. Je vous dirai donc que quelques épithètes superflues et quelques tournures recherchées m'ont paru nuire de temps en temps à la nerveuse gravité du style, et y produire des inégalités qu'il vous serait bien aisé d'effacer. Ce sont des mouches placées par mégarde sur le visage de cette aimable prude qui vient de faire ses Pâques. J'ai noté quelques-unes de ces tournures et de ces épithètes et vous déciderez si j'ai bien senti. Il en est de même de quelques passages qui m'ont paru manquer de clarté et même de justesse. Vous jugerez vous-même mes observations que je suis fort loin de regarder comme des décisions sans appel.

« Il suffit d'avoir essayé une fois dans sa vie de mettre du noir sur du blanc, pour avoir éprouvé de ces

moments cruels d'impuissance où l'expression se refuse obstinément à la pensée.

« Au reste, mon très cher, une demi-page m'a suffi pour noter, ainsi que vous me l'avez demandé, les légères imperfections que j'ai cru remarquer dans votre ouvrage; et il me faudrait un cahier aussi gros que le vôtre pour vous parler à mon gré de tout ce que j'y ai trouvé de beau et de bon.

« Je vous sais un gré tout particulier d'avoir parlé avec tant d'âme et d'énergie de la dignité de votre état, que l'on ne vénère point encore à mon sens autant qu'on devrait le faire ; d'avoir mis dans un jour frappant la sagesse des antiques coutumes qui garantissent nos magistrats du tourment et du danger que leurs pareils éprouvent ailleurs de la part des solliciteurs et surtout des solliciteuses ; de montrer l'indécence et l'absurdité des discours que tiennent toujours à la veille d'un arrêt important tout plein de gens qui prétendent savoir par cœur l'opinion particulière de chaque juge.

« Je me rappelle l'indignation avec laquelle j'entendais ces propos, dans un temps où je me trouvais moi-même principal intéressé à ces arrêts, qu'on prétendait deviner d'avance, en comptant les voix pour et contre.

« Je vous sais gré surtout, mon cher ami, de votre vigoureuse sortie contre les solliciteurs d'expédition; et je vous invite à bien finir et retoucher ce morceau que je crois neuf et susceptible du plus grand effet. Celui où vous montrez le magistrat tel qu'il doit être dans la société m'a paru rempli de finesse.

« Vous faites sentir à merveille les écueils entre les-

quels marche un homme appelé aux graves fonctions de juge et qui voudrait cependant bien qu'il lui fut permis quelquefois d'être aimable et sociable, et de goûter les douceurs du commerce des humains. Vous tracez une route difficile à tenir mais bonne et sûre. Je sens que tout cet article a dû vous coûter beaucoup de soin, cependant en le travaillant encore davantage, peut-être lui donnerez-vous plus d'effet, peut-être y mettrez-vous en général plus de concision et de force.

« Je fais grand cas du principe sur lequel vous insistez, qu'il faut qu'un homme, et surtout un magistrat, retienne au-dedans de lui-même les deux tiers de ses opinions et se tienne à quatre sur les épanchements. Que de détracteurs et d'ennemis ne se fait-on pas pour avoir manifesté des opinions tant bonnes que mauvaises! et en vérité le plaisir n'en vaut pas la peine.

« Je fais bien plus de cas encore de la règle que vous prescrivez pour captiver la confiance publique, de s'élever noblement au-dessus de ses devoirs, et pour conserver *à jamais l'estime*, *d'ambitionner courageusement des droits à l'admiration;* tout ce morceau m'a paru rempli de chaleur et d'élévation.

« Le compliment au premier Président n'est pas, je crois, la chose à laquelle vous avez attaché le plus d'importance et mis le plus de soin. Les ménagements que vous avez pour sa modestie, et la gaze dont vous entortillez vos éloges, empêchent qu'on ne devine bien précisément ce que vous voulez dire ni de qui il est question. La conclusion de votre harangue me plaît fort en ce qu'elle montre derechef à nos vénérables *pères cons-*

cripts tout ce qu'ils valent, et combien ils sont en droit de s'estimer pour les vertus et la décence qu'ils professent, il est très bien de les laisser ainsi sur la bonne bouche. Enfin, mon cher ami, je ne puis que vous répéter mon compliment très sincère sur cette production qui me paraît annoncer autant de talents que d'âme et d'énergie. Laissez dire les promeneurs de la Grande-Rue, et faites toujours aussi bien quand vous le pouvez. »

LE

CARACTÈRE EXTÉRIEUR DU MAGISTRAT

(Discours)

Messieurs,

Depuis que la raison humaine perfectionnée par le temps et par les travaux des sages s'est piquée d'attacher aux choses une juste valeur, on a vu l'univers se dégoûter de ces cérémonies pompeuses, de ces solennités imposantes où les anciens chefs des peuples parlaient aux yeux sous peine de n'être pas entendus : la génération présente ne sait plus voir dans les objets que les objets mêmes, et toute la pompe extérieure qui les agrandissait aux yeux de nos ancêtres, ne fait plus d'impression sur des hommes qui calculent tout, jusqu'au respect.

Cependant, Messieurs, parmi ces cérémonies inventées par l'auguste antiquité pour nous transmettre de grands événements ou de grandes leçons, il en est qui doivent trouver grâce devant l'esprit du siècle ; et, dans ce nombre, qui pourrait ne pas distinguer celle qui nous rassemble aujourd'hui ? Répétée chaque année, toujours elle nous paraît nouvelle, et le fond d'instruction qu'elle présente doit nous la rendre à jamais chère et

sacrée. Oui, Messieurs, tout ce que renferme cette enceinte est intéressant pour l'œil du magistrat, chacun des êtres muets qui vous entourent prend un langage s'il est bien interrogé, et publie hautement ce que vous êtes ; il faudrait une révolution pour anéantir les titres physiques de votre origine et de vos droits ; ils sont écrits sur la pierre de cet édifice, sur les vêtements qui vous décorent, sur le métal précieux qu'on porte devant votre chef, sur tous les objets qui vous environnent. La puissance qui éleva ce temple se manifeste encore à tous les regards : de peur d'être méconnue et pour montrer qu'elle voulait l'habiter, elle couvrit les murs du signe de sa majesté, et les siècles tombant sur ces caractères augustes ont bien pu les ternir mais non les effacer. A la voix de cette même puissance la justice sort aujourd'hui de ce nuage obscur dont elle s'enveloppe pour rendre ses oracles : elle paraît sous la pourpre et l'hermine ; elle a ses rostres et ses chaises curules ; la couronne des rois rayonne sur ses faisceaux ; les sièges de ses ministres écartés par le respect font place au trône du Souverain ; toutes les annales se déploient, et la pensée du magistrat assiste à la Cour des pairs.

Mais si nos regards fixés quelque temps sur les places que vous occupez se rabaissent sur cette assemblée, le spectacle se tourne en leçon. La loi vient d'ouvrir les portes du palais ; elle a convoqué nos concitoyens ; elle les a rassemblés en foule autour de vous, et dans ce même moment elle nous ordonne de vous parler de vos devoirs ; de relever même avec une sainte

liberté les abus qui pourraient attrister ses regards, et tandis que nous essayons de vous crayonner quelques-uns des traits dont l'assemblage forme l'idée du vrai magistrat, le public vous compare à ce tableau et juge les justices.

Ne soyons pas surpris, Messieurs, qu'il soit admis à ce discours dans lequel nous devons nous examiner nous-mêmes, et nous reprocher nos fautes s'il nous en était échappé : sans doute le législateur a voulu nous inculquer par là le respect que nous devons à ce redoutable public qui nous examine avec un œil si pénétrant et si sévère. A Dieu ne plaise que cette espèce de magistrature qu'il exerce sur nos personnes devienne jamais pour nous un objet d'indifférence ou de mépris : si notre premier devoir est d'être juste, le second est de paraître tels ; et quelle que soit la rigueur de nos principes, tant que le public a le droit de n'y pas croire il a celui de nous mépriser.

Pénétré de cette grande vérité, Messieurs, notre ministère veut vous parler de la dignité du magistrat ; de ce caractère imposant qui certifie les vertus de l'homme public, et captive la confiance universelle. Au moment où nous nous sommes vu placé, en quelque sorte, entre vous et la nation qui vous contemple, entraîné d'abord par un mouvement impérieux, nous n'avons pu résister au plaisir de lui montrer ce qu'elle vous doit, en déployant sous ses yeux les titres de votre noblesse ; montrons aussi avec franchise ce que vous lui devez, et comment vous pouvez conserver cette dignité qui vous appartient ; mais, en traitant ce sujet, nous croirions

nous avilir et vous manquer en parlant de justice, de désintéressement, de probité. Oui, sans doute, Messieurs, nous serions coupable si nous osions vous avertir de ne pas l'être ; et s'il n'est pas indécent, il est tout au moins superflu de parler de l'intégrité devant l'intégrité.

Mais puisque dans les corps les plus respectables, (et pourrions-nous y songer sans terreur) la confiance publique est inégalement distribuée, il est donc vrai que la conscience la plus pure et les vues les plus droites ne nous préservent pas toujours de certaines inadvertances capables d'alarmer les esprits et d'inspirer le soupçon ; il est donc vrai que le même degré de probité peut ne pas exciter le même degré de considération et cette vérité incontestable, digne sujet de nos méditations, semble pouvoir fournir à notre Ministère quelques réflexions intéressantes. Quel autre sujet serait plus analogue à la circonstance ? Puisque dans ce jour solennel, et dans ce jour seul, il est donné à nos concitoyens d'entendre la voix de leurs magistrats, que cette voix s'élève pour leur faire sentir tout le prix que nous attachons à leur estime. Examinons devant eux comment l'intégrité seule peut n'obtenir qu'une réputation équivoque ; montrons par quel système de conduite le magistrat peut conserver sa dignité et s'élever au-dessus du soupçon. Ce système de conduite que nous oserions appeler *l'art de la probité*, forme LE CARACTÈRE EXTÉRIEUR DU MAGISTRAT, ou, LES MOYENS D'OBTENIR LA CONFIANCE PUBLIQUE

Ce serait une erreur bien funeste que celle du magistrat inconsidéré qui oserait se dire à lui-même : « Lorsque j'ai tenu la balance d'une main ferme tous mes « devoirs de juge sont remplis. » Cette erreur faite pour anéantir toute la dignité du magistrat serait d'autant plus étrange, que de tout ce qui est en vous et de tout ce qui vient de vous, ce que le public connait le moins c'est la justice que vous lui rendez et les motifs qui vous déterminent. Tout ce qui se passe dans l'enceinte de ces murs est un secret pour lui, et la loi du silence repose sur la sainteté du serment. D'ailleurs, Messieurs, quand les sièges des préteurs seraient encore placés dans le *Forum*, le spectateur, en portant des jugements plus ou moins hasardés sur leurs lumières, n'aurait souvent d'autre garant de leur probité que leur probité même.

Il est des cas sans doute (trop rares quoiqu'assez fréquents) où l'équité ne peut avoir deux avis ; mais combien d'autres aussi où les raisons se balancent avec une égalité désespérante ? Alors donc un prévaricateur pourrait faire pencher la balance à volonté sans compromettre sa réputation : il pourrait impunément mentir à ses collègues, à sa conscience, à l'univers entier : digne de tous les supplices, il n'éprouverait que celui des remords ; digne de tous les opprobres, il ne ferait horreur qu'à lui-même.

C'est donc au sortir des tribunaux que la censure attend le magistrat ; c'est là qu'elle s'attache à ses pas pour le suivre dans le monde et jusque dans ses foyers : attentif sur ses moindres démarches le public étudie le

juge dans l'homme : grand sujet de réflexion pour nous! lorsqu'en regardant dans nos cœurs nous n'y voyons rien contre notre serment, nous pouvons encore exciter la défiance et même le mépris.

En supposant au juge toute la probité qui l'empêche de transgresser volontairement la loi, et toute l'intelligence nécessaire pour la comprendre et l'appliquer avec justesse, il ne peut errer que parce qu'une influence étrangère et quelquefois ses propres affections déterminent ses jugements, et alors il est séduit ou prévenu : ou parce qu'il ne connait pas la loi, et il manque de science ; ou parce qu'il ne s'est pas donné la peine de s'instruire des faits et de méditer les titres, et il manque d'application.

C'est toujours sur l'un de ces points que s'appuie le soupçon, et c'est à le prévenir que nous devons appliquer toutes les forces de notre esprit.

La séduction, à l'égard du magistrat, n'est que *l'art de lui persuader une opinion ;* et prenez garde, Messieurs, qu'il n'importe nullement à l'ordre général que cette opinion soit vraie ou fausse, car la vérité, dont les hommes prononcent le nom si hardiment, n'est autre chose, du moins pour nous, que *ce qui paraît vrai à la conscience du plus grand nombre après que nous l'avons cherché par nos propres forces.*

Il n'y a point d'autre vérité aux yeux de la *loi*, et tout ce qu'on suggère est *faux.*

D'ailleurs, Messieurs, à n'envisager la chose que du côté de la réputation ; il est certain que le magistrat est nécessairement séduit dans l'esprit de tout homme qui

peut se flatter de l'avoir persuadé hors du tribunal. Votre premier soin sera donc de convaincre tous les esprits qu'aucune tentative humaine ne peut avoir d'influence sur vos opinions : et, pour votre honneur, Messieurs, un des plus grands moyens pour arriver à ce but, se trouve dans l'observation de vos sages coutumes conformes au plus pur esprit de nos lois. De combien de pièges, de combien de malheurs elles ont préservé le magistrat qui veut leur obéir religieusement !

C'est la sagesse même qui a mis une barrière salutaire entre vous et l'homme qui vous demande justice : qu'il ne vous dise rien en particulier, et que ses patrons disent tout au tribunal, tel est l'usage qui peut faire oublier au philosophe cette nuit de l'aréopage tant célébrée par l'antiquité (1).

Toute sollicitation, toute conversation particulière avec des personnes intéressées renferme en effet quelque chose de clandestin que la délicatesse réprouve : elle annonce une confiance alarmante ou des espérances criminelles.

Et lorsque dans les affaires épineuses vous avez décidé qu'on n'entendra pas même la voix d'un organe dé-

---

(1) Areopagitæ de capitalibus causis pronuntiabant, tantâ integritate, ut noctu atque in tenebris, non interdiù, neque luce, causas cognoscerent ; quò, *non dicentes*, sed *quæ dicerentur*, spectarent. — Robert. Stheph. Thes. voce Areopagitæ. — Vid. Lucian. de Gymnasiis. — Quinct. instit. Lib. 2. o. c. 17. 18. etc. etc.

sintéressé parlant devant l'assemblée des juges, et que l'écriture vous transmettra tous les moyens des parties. la loi vient encore à votre secours : elle n'admet d'écrits que ceux qu'elle a marqués du sceau de la publicité, et qu'elle a présentés de sa propre main à la contradiction des parties dont ils combattent les prétentions. Tout se passe au grand jour, et les passions humaines ne peuvent mêler leurs scandaleux excès au choc paisible des raisonnements. Maintenez, Messieurs, maintenez dans toute leur pureté des institutions qui renferment elles seules plus de sagesse que cette foule de lois que l'antiquité semble nous avoir transmises pour amuser l'école! Votre tranquillité, votre liberté, votre réputation reposent en grande partie sur l'observation rigide de ces excellents usages : sur des points de cette importance il n'y a point d'abus pardonnables, et les plus légers peuvent conduire aux plus grands. Que la bouche des intéressés, que celle de leurs protecteurs ou de leurs amis n'osent jamais s'ouvrir en votre présence pour exposer leurs droits, pour étayer leurs prétentions ; que l'écriture sous quelque forme qu'elle se présente ne puisse jamais les consoler de ce silence forcé : rien ne doit arriver à vous hors du chemin tracé par la loi, et les moindres écrits qui tiendraient une autre route seraient des sollicitations muettes qu'elle ne proscrit pas moins sévèrement que les entretiens suspects et qu'aucune excuse, aucun prétexte ne peut faire tolérer dans notre législation : semblables à ces sortes d'armes que le Code royal a flétries, c'est apparemment pour frapper dans l'ombre, c'est pour se soustraire à la plus légitime dé-

fense qu'on oserait les cacher pour s'en servir. Votre réputation, Messieurs, vous épargnera jusqu'au désagrément d'avoir jamais à repousser aucune de ces manœuvres ténébreuses : on n'osera point les employer auprès de vous ; car la témérité qui les conçoit est fille de la faiblesse qui les souffre.

Il ne faut point se faire illusion, Messieurs, sur les difficultés que vous avez à vaincre pour captiver cette fière opinion dont le suffrage vous est si nécessaire. Il ne s'agit pas moins pour vous que de persuader l'indépendance de vos jugements au point qu'on n'ose plus faire aucune tentative pour les diriger.

La séduction possède un tact intérieur aussi réel qu'inexplicable qui l'avertit d'avance quand elle peut vaincre ; et l'opinion publique, parfaitement instruite sur ce point, ne voit pas trop commencer d'attaque sans se hâter de croire qu'elle ne sera point vaine. Ainsi, Messieurs, succomber serait pour nous le plus affreux malheur ; mais se voir forcé de combattre en est un autre, plus grand, peut-être, qu'on ne pourrait le croire ; et si la probité qu'*on a* nous sauve du premier, la probité qu'*on professe* nous garde seule du second. Il faut donc que notre caractère extérieur certifie la trempe de nos âmes ; il faut qu'il règne dans notre conduite quelque chose de si élevé, de si pur, de si visiblement irréprochable que la confiance la plus audacieuse demeure près de nous sans force et sans projets.

De là résulte, pour le magistrat, la nécessité de tenir toujours éloigné de lui l'homme qui attend quelque chose de son ministère, et de le repousser également,

qu'il veuille influer sur la justice ou sur le cours de la justice.

C'est surtout ce qu'il ne doit jamais perdre de vue lorsque la richesse et le crédit paraissent devant les tribunaux; car c'est une des folies de la fortune de croire qu'elle peut aborder la justice comme la faveur; et si, dans ses étranges conceptions, elle n'ose pas tout à fait vous demander des arrêts *comme elle les souhaite*, elle n'hésite pas au moins de vous les demander *quand elle les souhaite*, comme s'il pouvait y avoir acception de causes sans acception de personnes.

Cependant, Messieurs, si ces sortes de prétentions sont trop accueillies, la réputation du magistrat, celle du tribunal même, court le plus grand danger. De là ce préjugé terrible trop enraciné et trop répandu; préjugé sur lequel il faudrait pleurer : qu'il n'est pas également aisé à tous les hommes d'obtenir justice. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que lorsqu'on prend la liberté de vous obséder, comme si vous n'aviez qu'une affaire, on ose dire froidement qu'on ne demande que l'expédition. Grand Dieu ! et n'est-ce donc rien que cette expédition ? Et tandis qu'on vous demande une chose qu'on appelle indifférente, quelle voix s'élève pour le plaideur malheureux, triste et timide victime de l'indigence, qu'on aura peut-être fait languir, malgré toutes les précautions de la loi, avant qu'il ait pu porter ses prétentions sous vos yeux, et qui attend de votre arrêt le pain que lui ravit la fraude, ou que l'avidité lui conteste.

Vous donnerez au public, Messieurs, un spectacle digne de vous en repoussant toujours avec la même vi-

gueur ces sollicitations indiscrètes. Qu'on vous laisse disposer de vos moments suivant votre conscience, et que l'homme dépourvu d'autres secours ne puisse au moins être privé de ceux qu'il trouve dans la sagesse des lois et dans le cœur de ses juges.

Telles sont les mesures que le Magistrat doit garder avec les hommes qui attendent un jugement de lui ; mais la prudence nous conduira plus loin, car les moindres observations sur la nature de nos devoirs nous convaincront que, dans le monde même et dans les relations ordinaires de la société, nous avons besoin d'une circonspection particulière. Cette facilité de caractère, qui rend, pour ainsi dire, les avenues de notre âme trop accessibles est un piége pour le magistrat. Nos liaisons dans le monde sont un des grands moyens que le public emploie pour nous juger. Trop répandus, trop livrés à différentes sortes de personnes, nous lui devenons souvent suspects, et l'attrait qui nous entraîne vers la société, quoique bon et naturel en lui-même, doit être dirigé chez le magistrat par des principes qui nous sont particuliers.

Si c'est le plaisir que nous allons poursuivre dans le monde, nos occupations ne nous permettent d'en jouir que bien sobrement ; et si c'est l'affection des hommes que nous recherchons auprès d'eux, il est trop aisé et trop dangereux de se faire illusion à cet égard. Que des êtres légers, tourmentés par l'oisiveté et par le besoin de s'étourdir, se précipitent dans le tourbillon et saisissent au hasard le fantôme de la tendresse : pour nous, Messieurs, nous devons apporter dans le choix de nos

liaisons le discernement le plus sévère, et, dans la crainte de multiplier les occasions où nous pouvons donner prise au soupçon, nous mettrons peu de nuances entre l'indifférence parfaite et la solide amitié. — Amitié ! trésor du sage ! charme de la vie ! jouissance délicieuse et presque céleste, puisqu'elle n'appartient qu'à l'âme et ne peut être goûtée que par la vertu ! Eh bien ! Messieurs, on ose vous demander compte de ce sentiment : des hommes qui étudient la nature humaine dans leur propre cœur y lisent que pour le plus léger intérêt on peut descendre aux dernières bassesses ; sur des relations éloignées, et quelquefois chimériques, entre les personnes qui vous sont chères et celles que vous allez juger, on ne rougit pas de prendre l'alarme ; la méchanceté parle à l'oreille de la crédulité, et les plus insolents soupçons murmurent sans pudeur autour de l'incorruptible probité.

Mais quoi ! faudra-t-il donc que le magistrat, tremblant devant une foule perverse ou insensée, lui sacrifie ses plus chers sentiments ? Non, sans doute ; et que serait l'univers s'il n'était plus embelli par l'amitié ? Il est un point difficile à saisir et cependant très réel, où nous ne devons plus rien au public que mépriser ses jugements pour l'avertir qu'il se trompe ; mais il y a, dans ses injustices mêmes, un fond de vérité et d'instruction que nous ne devons point rejeter.

Lorsque nos affections réunies sur un petit nombre d'hommes ont formé entre eux et nous ces unions respectables fondées sur l'estime et la convenance, et que la plus douce habitude a resserré depuis longtemps des

liens tissus par la sagesse, cette parenté des âmes aussi connue que celle du sang, et soumise aux mêmes lois, fait peu d'ombrage au public qui s'accoutume bientôt à la respecter.

Mais, lorsque nos liaisons se multiplient à l'excès, on ne veut plus croire à ces prétendues amitiés qui ne sont que des connaissances : ainsi, Messieurs, sachons braver le soupçon quand il le faut, mais prenons garde aussi que notre conduite ne l'excuse : il doit peu nous en coûter pour rejeter des liens qui ne nous présentent que le masque trompeur de l'attachement, et qui nous mettant au niveau de trop de gens, multiplient les projets de l'intrigue et les soupçons du public par le nombre des vices ou des faiblesses qui nous approchent. Si le ministre des lois a su s'élever à la hauteur de ses devoirs, il se trouvera bien quelques hommes dignes de lui dont les cœurs rencontreront le sien ; mais pour ceux dont l'attachement, même réel, ne saurait l'honorer, qu'ils demeurent à une juste distance de lui : il n'a rien à leur demander, pas même leur estime qu'il ne dépend pas d'eux de lui refuser. Il sait que l'homme qui compte beaucoup d'amis n'en a point ; il en aura donc peu, mais d'une espèce qui puisse lui servir de garant auprès du public, et, jouissant en paix de leur tendresse, c'est auprès d'eux qu'il apprendra à ne pas aller chercher au loin des dangers ou des regrets.

Et quand la prudence ne nous prescrirait pas cette réserve, nous y serions conduits par une autre considération non moins puissante, c'est qu'il est trop aisé que nos relations, pour peu qu'elles se multiplient, ne déro-

bent à quelqu'un des instants que nous lui devons. On compte nos pas dans le monde, et comment en serions-nous surpris ? le public ne nous pardonne rien parce qu'il a besoin de nous estimer.

Dans l'état où nous servons la patrie les talents ne peuvent suppléer au travail : il faut prévenir ou laisser éteindre dans la solitude le tumulte des sens, forcer l'imagination de recevoir un frein, et marcher lentement à la vérité. Le génie même ne devine pas les faits, et peut-être il s'écoulera des siècles avant qu'il puisse deviner les lois. Mais quand le magistrat aurait été favorisé du Ciel de dons presque surnaturels ; quand il pourrait voler à la vérité avec la vitesse de l'éclair à travers les détours tortueux qui le séparent d'elle, il serait coupable de croire trop à ce prodige : l'envie y croirait bien moins que l'amour propre le moins aveugle ; en sorte que la prudence lui conseillerait de donner à la retraite plus de moments que son devoir ne l'exigerait.

Cependant, Messieurs, fuyons toute extrémité condamnable. Celui qui se bannit de la société pour laquelle nous avons tous été formés, en est bientôt puni par des mœurs dures et sauvages, ou par des préjugés insensés : ainsi, deux devoirs ne pouvant jamais se trouver en contradiction, les moments où ceux d'homme et de citoyen nous appellent dans le monde, ne sont point au public : gardons-nous seulement de donner trop d'extension aux règles de la bienséance, de convertir en devoir une vaine étiquette, et de présenter le spectacle si révoltant d'un magistrat dissipé.

Avec ces précautions, Messieurs, combien ces mo-

ments rapides où nous venons nous mêler aux autres hommes sont intéressants pour nous ! Sachons d'abord ne pas ressembler trop à ce qui nous entoure, sans présenter des contrastes trop frappants ; car les hommes sont si légers que même en captivant leur estime, le mérite a trop à perdre en offensant leurs yeux. Débarrassons la science de toutes ses épines, montrons-la parée de tous les charmes que lui prêtent les connaissances agréables. Au milieu des éclats de la joie la plus tumultueuse, sachons faire remarquer le sourire de la raison. Ce caractère s'éloigne également des airs évaporés de la frivolité, et de l'embarras sauvage d'un solitaire déplacé. La décence qui nous convient est cette réserve aisée qui porte sans gêne des entraves qu'elle s'est données, et s'avance d'un pas libre et ferme jusqu'aux bornes de la convenance, sûre de s'arrêter où elle veut, parce qu'elle veut. C'est cette réserv , Messieurs, qui plaît également au goût et à la vertu ; car, pour l'honneur de l'humanité, les grâces sévères de la sagesse ne sont méconnues ou méprisées que par l'homme également étranger aux grâces et à la sagesse.

C'est sur le grand théâtre du monde, Messieurs, qu'on nous examine dans tous les sens : nos moindres discours y sont pesés ; on interprète jusqu'à notre silence, et sans y prendre garde nous nous trouvons irrémissiblement jugés. Si c'est dans l'exercice de nos fonctions, et dans nos relations avec les personnes qui nous demandent justice, que nous devons surtout paraître inaccessibles aux atteintes de la séduction, c'est principalement dans le monde où nous devons nous montrer

supérieurs à la prévention : eh ! qu'importe à la justice que les séductions étrangères ne puissent arriver à nous, si nous possédons l'art fatal de nous séduire nous-mêmes ? si des préjugés, des préventions malheureuses peuvent faire illusion au juge et lui montrer le bon droit où il n'est pas ?

Or, il n'est pas de conversation dans le monde qui ne fournisse au magistrat, pour ainsi dire à chaque instant, l'occasion de se montrer dépourvu de toute espèce de préjugés de patrie, d'état, de condition, de systèmes ; en un mot, de toute sorte d'opinions ou d'affections capables de lui faire porter des jugements que son intelligence réprouverait si rien ne l'avait séduite.

Dira-t-on qu'il ne dépend pas de l'homme d'anéantir les préjugés qu'il a, et qu'il est fort inutile de lui dicter des préceptes pour cacher ceux qu'il n'a pas ?

N'examinons point, Messieurs, jusqu'à quel point il dépend de nous de découvrir les erreurs cachées dans nos esprits, et qui sont réellement incurables tant qu'elles nous sont inconnues.

Mais combien de mouvements s'élèvent dans l'âme malgré la raison qui les réprouve et leur résiste ? Combien de préjugés un homme a pu contracter dans l'âge de l'erreur, et presque dans son berceau, qu'il a le bonheur de découvrir ensuite, assez tôt pour les craindre, pour les surveiller sans relâche, pour leur opposer toutes les forces de son intelligence, mais trop tard pour en détruire la racine ? L'esprit les voit clairement dans l'esprit ; il les voit, il les combat, il les déteste, mais la faiblesse humaine réclame son tribut : ils ont

fait une impression trop profonde, et dans l'impossibilité d'en effacer jusqu'aux dernières traces, il ne reste qu'à s'en consoler avec le pouvoir de les vaincre et l'honneur d'en rougir.

Ce sont ces préjugés, Messieurs, que nous pouvons et que nous devons cacher. Tout penchant de l'esprit ou du cœur que notre raison condamne dans nous mêmes ne doit jamais se montrer dans nos discours : non seulement nous pouvons résister à ces penchants et les fouler aux pieds ; mais quel juge intègre ne peut pas attester le ciel qu'ils ne sont dangereux que pour le bon droit, lorsque le hasard les fait parler pour lui ? Pourquoi donc les montrer au public qui ne croit pas trop à ces victoires, quoique la conscience et l'expérience nous en attestent la possibilité et même la facilité ?

Veillons sur nous mêmes avec une infatigable sévérité ! *l'homme* ne dira rien dont le *magistrat* puisse se repentir. Nous parviendrons à nous posséder, à réprimer jusqu'à ces traits vifs et rapides, jusqu'à ces demi-mots énergiques qui sont, pour ainsi dire, les gestes de la pensée, et qui l'ont trahie, avant que la réflexion ait pu venir à son secours.

En général, Messieurs, il est très important pour vous que vos opinions sur une foule de points importants ne soient pas trop connues, de peur qu'on n'en tire des conclusions sur la destinée des causes portées dans les tribunaux et qui se trouvent avoir, au jugement du public, des rapports réels ou prétendus avec quelques-unes de ces opinions.

Car votre manière d'envisager certains objets, lors

même qu'elle est très conforme à la raison, peut vous causer des dégoûts amers, si l'on peut s'en servir pour pressentir vos jugements.

Lorsque dans quelque affaire intéressante on ose proclamer d'avance l'opinion future d'un magistrat, et même en publier hautement les motifs, on peut être sûr qu'il n'essuie cette humiliation que, parce que dans un moment où il ne s'observait pas, il aurait dû garder le silence, ou parler autrement: peut être l'aurait-il évitée, s'il avait seulement réfléchi que les discussions de jurisprudence vous sont rarement permises hors des tribunaux. Ces discussions, presque toujours déplacées, fournissent en effet, dans une foule de cas, trop de matière au soupçon pour ses indécents commentaires sur les opinions des juges, et d'ailleurs elles sont directement contraires à la dignité qui fait le sujet de ce discours. Qu'on s'agite tant qu'on voudra! il faudra toujours qu'il y ait dans l'ordre judiciaire comme dans l'ordre politique un pouvoir qui juge et ne soit pas jugé: ce pouvoir (qui sera toujours quelque part) réside dans vous, Messieurs: seuls avec vous mêmes, vous *étudiez la loi;* réunis dans le Tribunal, vous *discutez la loi;* mais aux yeux du monde, *vous êtes la loi.* Ainsi, Messieurs, vous devez à vous mêmes de ne jamais oublier vos droits: l'Oracle ne dispute pas; il prononce: et si l'on voit un membre du premier Tribunal jeter ses opinions devant la critique et descendre jusqu'à la contestation, l'œil étonné cherche le Magistrat et ne voit plus qu'un légiste.

Si le Magistrat s'accoutume à peser tous ses discours,

à réfléchir avec frayeur sur les suites possibles d'un mot inconsidéré, à refuser souvent à son amour propre le développement inutile de certaines idées, il aura beaucoup fait pour éloigner le soupçon et pour établir son caractère.

Il est encore une règle fondamentale que nous ne devons jamais perdre de vue, et dont on n'aura jamais assez exalté l'extrême importance : c'est que, toutes les fois que les esprits s'échauffent dans le public, celui du Magistrat doit être froid ou le paraître.

Mille causes produisent cette fermentation qui ne doit jamais être contagieuse pour nous. Combien d'opérations politiques, combien de simples discussions judiciaires, lorsqu'elles roulent sur de grands intérêts, agitent les esprits, les divisent et les aigrissent ? Combien de prétentions opposées viennent se croiser, se heurter sur la scène du monde, et font naître de leur choc le feu de la discorde et la fureur des partis ? Dans toutes ces occasions, que l'œil le plus pénétrant ne puisse lire ce qui se passe dans nos âmes !

Et que dirons-nous de ces époques heureusement rares où les esprits sont ébranlés par l'explosion subite de quelqu'un de ces crimes ténébreux moins funestes par eux-mêmes, que par les suites qu'ils entraînent ? Si la main qui le commit a su s'envelopper de voiles assez épais pour embarrasser jusqu'à l'œil exercé de la justice; si des circonstances particulières le tirent de la foule obscure des délits qui ne troublent personne parce qu'ils ne sont commis que par la misère ; si le développement de la trame criminelle décide nécessairement

de grands intérêts civils ; si pour comble de malheur il est impossible de frapper, de chercher même le coupable sans exciter les frémissements de l'honneur, furieux d'avoir à rougir des crimes d'autrui ; alors, Messieurs, les passions d'un petit nombre d'hommes se communiquant de proche en proche comme un incendie rapide, vous verrez une ville entière saisie d'un esprit de vertige se partager, pour ainsi dire, en troupes ennemies qui auront leurs chefs et leurs mots de guerre, et la raison ne pourra plus se faire entendre au milieu des clameurs fanatiques de l'esprit de parti.

Malheur ! malheur au Magistrat qui, dans ces circonstances, oserait descendre dans l'arène, et, dégradant son caractère au milieu des partis, en épouser un au lieu de les juger tous ! Il serait irrémissiblement perdu dans l'opinion publique : on dirait que pour l'ébranler il ne s'agit que de trouver un levier suffisant, et que sa probité vulgaire l'abandonne dans les grandes occasions. Dans ces moments d'effervescence et de délire redoublons de calme et de circonspection ; nous plairons même à la passion en la faisant rougir de ses excès.

Pour le bonheur des hommes, ces règles de conduite ne trouvent que rarement des applications, mais tous les jours, et à chaque instant, les moindres discours du Magistrat peuvent le montrer dans la société tel qu'on désire qu'il soit dans les tribunaux. Tantôt en saisissant l'occasion d'immoler à propos l'orgueil humain, il dira d'une voix ferme : — *J'ai tort* — et montrera son horreur pour cette obstination perfide qui nous conduit

à rejeter bassement la vérité parce qu'un autre nous la présente.

Tantôt en repoussant avec indignation les sarcasmes d'un détracteur ; en protestant hautement contre la vraisemblance d'un récit ; en laissant lire au moins très distinctement sur son front que le bon sens ne croit pas tout ce que la politesse écoute, il apprendra qu'il ne se hâte jamais de croire, et que l'innocence absente n'a pas besoin de patron auprès de lui. On ne le verra point par un mouvement impardonnable reculer brusquement devant une idée nouvelle, comme s'il y avait des opinions étonnantes !

Mais si l'erreur, prenant son calme pour de l'indifférence, s'approchait trop près de lui, il saurait la repousser sans secousse, et l'humilier froidement en lui faisant sentir qu'elle ne peut s'emparer d'un esprit occupé d'avance par des vérités qu'elle ne peut déplacer.

Il évite également de paraître dans le tourbillon, moraliste fatiguant, ou complice frivole de la corruption érigée en mode. Ce milieu difficile à saisir est cependant le point dont nous ne devons jamais nous écarter. Par une inconséquence qui surprendrait, si quelque chose pouvait surprendre dans l'homme, on est convenu tacitement qu'on pourrait, dans les conversations ordinaires, insulter la morale sans blesser la délicatesse, répandre l'ironie sur des objets qu'on vénère au fond du cœur, et défendre même en se jouant des systèmes qu'on rougirait de fixer sur le papier.

Donnons, si l'on veut, à cet abus le doux nom de

légèreté ; mais sachons nous en préserver. On nous demande avec raison des principes de morale plus fixes et plus sévères qu'aux autres hommes : si nous ne savons pas respecter dans nos discours tout ce qui mérite de l'être, nous devenons suspects à ceux mêmes que nous imitons. on se demande si c'est donc là le langage de la sagesse, et le vice sourit en voyant que nous parlons le sien.

Ces principes, Messieurs, qui sont de tous les temps, acquièrent une importance particulière dans le siècle où nous vivons : ce siècle qui a fait et préparé de si grandes choses trop souvent par de mauvais moyens, se distingue de tous les âges passés par un esprit destructeur qui n'a rien épargné. Lois, coutumes, systèmes reçus, institutions antiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore.

Cependant, Messieurs, pour peu que nous ayons réfléchi sur la nature de l'esprit humain et sur les maladies qui l'affligent, nous verrons clairement que celui qui pense en tout comme son siècle est nécessairement dans l'erreur : chaque âge manifeste à l'œil de l'observateur un caractère particulier toujours poussé à l'extrême, en sorte qu'il est impossible de se livrer aveuglément à l'impulsion générale sans faire preuve de faiblesse ou d'ignorance. Le sage vraiment digne de ce nom, et qui aurait honte de tenir ses opinions de la mode, connaît le point où il doit abandonner ses contemporains : son esprit debout au milieu des ruines, observe le torrent, et, tandis que la multitude, masse

aveugle et passive, roule sans résistance, il s'appuie sur lui-même, et s'arrête où il faut.

Cet état de l'âme, Messieurs, est celui dont nous devons nous honorer aux yeux du monde.

Le Magistrat que ses études et ses réflexions ont convaincu de ce qu'il doit aux autres et de ce qu'il doit à lui-même, ne laisse pas échapper un mot qui ne puisse le recommander à l'opinion publique : passant habilement entre deux écueils rapprochés, et non moins citoyen que philosophe, il rougirait également d'étayer une erreur ou de fronder une vérité. Jamais l'audace, la licence ou le paradoxe ne souillent ses discours ; et lorsqu'il fait parler la raison devant les hommes, soit qu'il la laisse tonner en liberté ou qu'il tempère sa voix, il éclaire toujours et n'alarme jamais. Enfin, Messieurs, lorsqu'il s'agit de captiver la confiance publique, la règle qui les renferme peut-être toutes, c'est d'aller toujours et sur tous les points au delà de nos obligations.

Il faut être absolument dépourvu de noblesse et d'énergie pour ne les envisager que comme un poids accablant qu'il faut alléger par tous les moyens qui ne sont pas des crimes : celui qui dispute avec ses devoirs est tout prêt à les violer ; et peut-être ne sommes nous sûrs de nos qualités estimables, que lorsque nous avons su leur donner quelque chose d'exalté qui les approche de la grandeur. Pour conserver à jamais l'estime du public, ambitionnons courageusement quelques droits sur son admiration : accoutumons notre âme à tout ce qu'il y a de grand, de noble, de généreux, et que la calomnie se taise à nos pieds.

Cette position sublime est d'autant plus précieuse pour l'homme public qu'elle le rassure lui-même contre toutes les faiblesses de l'humanité. Faisons le bien, Messieurs, quand il le faut, sans aucun motif extérieur : c'est le devoir de tous les hommes, et c'est plus particulièrement le nôtre ; mais n'allons pas nous parer d'un vain stoïcisme et refuser témérairement un des plus grands secours qui nous soit accordé pour ne tomber jamais au dessous de nos devoirs.

Il est certain, Messieurs, que rien ne nous rend plus sûrs de nous mêmes que la conscience intime d'une grande réputation.

L'homme qui a pu s'élever enfin à un degré de hauteur où la méchanceté ne l'atteint plus, voudra-t-il descendre dans la fange, prostituer un nom respecté, et vendre sa gloire aux plus viles tentations ? Ah ! sans doute l'aspect du dernier supplice l'effrayerait moins que cette humiliation.

Accoutumé aux grandes idées, pénétré de principes épurés, nourri d'honneur, il n'est pas un regard attaché sur lui qui ne double ses forces ; chacune de ses actions est un pacte avec le public qui l'accepte et ne l'oublie plus : toutes ses qualités se tournent chez lui en instinct ; il fait le bien, comme il respire ; il a vaincu, et ses vertus sont à lui.

Vous nous reprocheriez, Messieurs, de terminer un discours sur le caractère du Magistrat sans nous arrêter avec complaisance sur un des principaux traits de ce caractère. Si vous vouliez en tracer le modèle d'après vos propres idées et l'embellir à volonté, sans doute,

Messieurs, pour nous intéresser d'abord par quelque chose d'imposant, vous offrirez à notre œil l'image d'un homme formé de bonne heure aux plus austères vertus, s'élevant à travers un siècle au comble des honneurs, et portant, sans plier, les travaux et les années. Mais, comme les traits les plus frappants d'un tableau tirent toute leur force de cette savante obscurité qui est le chef-d'œuvre et la magie de l'art, pour qu'il ne manquât rien à l'ouvrage de votre imagination, vous voudriez encore, Messieurs, que tant d'honneurs et tant de vertus fussent relevés aux yeux du public par la plus modeste simplicité.

Et quel triomphe pour nous, Messieurs, de pouvoir admirer ici tant d'autres modèles de cette dignité qui nous a fourni le sujet de ce discours ! de pouvoir dire hardiment devant cette assemblée qu'on trouverait difficilement hors des Etats du grand Prince qui nous gouverne, plus de décence, plus d'amour pour le travail et la retraite, plus d'éloignement des vaines dissipations, que parmi cette magistrature dont vous faites partie.

Ces qualités extérieures n'annoncent rien au dehors qu'on ne retrouve dans vous ; et quand l'Europe nous entendrait, nous dirions à l'Europe que pour la science des lois et l'intégrité vous n'avez point de supérieurs et peu d'égaux. Le plus rare désintéressement relève l'équité de vos décisions, et votre profonde doctrine, restreignant, autant qu'il est possible, l'empire confus de l'arbitraire, donne à la marche de la justice toute l'uniformité dont les choses humaines sont susceptibles. Quand nous songeons seulement à la manière dont vous

remplissez un de vos devoirs les plus sacrés, l'administration de la justice criminelle, le respect même que nous avons pour nos concitoyens nous assure de celui dont ils sont pénétrés pour vous. Quelle attention ! quelle patience ! quelle humanité ! quel admirable tremblement ! Votre main, accusée peut-être de faiblesse par la férocité, ou de lenteur par l'ignorance, dans son infaillible timidité, n'a jamais essuyé l'opprobre d'effacer un de ses arrêts, et depuis le moment de votre institution jusqu'à nos jours, ce glaive terrible que vous confia le Souverain, en donnant la mort à tant de coupables, n'a jamais commis d'homicide.

Il nous reste à demander, Messieurs, que ces hommes si distingués par l'importance de leurs fonctions et par la manière dont ils les exercent, viennent jurer de nouveau d'être les premiers juges des causes dont ils se chargent, d'exercer un ministère de paix, de se garder également de masquer l'injustice par des sophismes étudiés, et de faire haïr l'équité en lui prêtant le langage des passions. Que les autres ministres de la justice paraissent à leur tour et renouvellent leurs engagements.

Et vous, Messieurs, jurez dans vos cœurs de vous montrer à jamais dignes de la confiance publique. Cette confiance est votre trésor, et celui qui n'en jouit pas ne l'a point assez désirée. Si la calomnie a pu quelquefois couvrir la voix de l'estime, elle est muette devant la vénération publique. Que d'autres se contentent de cette froide estime ; votre gloire à vous, Messieurs, et peut-être votre devoir, est de commander le respect.

LETTRES D'UN ROYALISTE SAVOISIEN

A SES COMPATRIOTES

PRÉCÉDÉES D'UNE ADRESSE DE QUELQUES PARENTS

Des militaires savoisiens à la Convention nationale

Ouvrage imprimé à Lausanne **1793**

> Mihi quidem scribendi causam attulit gravis casus civitatis; quum nec tueri meo modo Rempublicam, nec nihil agere poteram.
>
> (*Cicer. de Div.* l. 2.)

A M. le Marquis COSTA de BEAUREGARD

Salut à vous, homme de bien, sujet fidèle excellent ami ! A travers les barrières immenses qui nous séparent, ma pensée va vous chercher et se plaît à s'entretenir avec vous. Lisez ces feuilles : je les dédie à la vérité et à l'honneur ; elles vous appartiennent. Adieu.

A Lausanne, mai 1793.

PRÉFACE

Ces lettres sont le fruit des loisirs forcés d'un sujet du roi de Sardaigne, qui s'est occupé dans sa retraite à parler raison à ses compatriotes, pour se consoler du malheur de ne pouvoir les servir autrement.

Peu de gouvernements ont été aussi calomniés que celui de sa Majesté le Roi de Sardaigne. Pendant quatre ans, les presses de France, ouvertes à tous les séditieux, ont vomi une foule de pamphlets destinés à verser le ridicule et le mépris sur ce gouvernement ; et tandis qu'on corrompait ainsi l'opinion des peuples, personne ne se crut permis de repousser ces attaques : les hommes les plus disposés à se charger de cette tâche honorable étaient retenus par notre ancienne maxime de ne pas écrire sur le gouvernement.

Mais les maximes les plus générales souffrent des exceptions commandées par des circonstances extraordinaires, et quoique le silence soit assez communément la meilleure réponse qu'il soit possible d'opposer à la

calomnie, il faut bien se garder néanmoins de généraliser trop cette règle : dans les guerres d'opinion surtout, le silence n'est pas le grand chemin de la gloire, encore moins celui de la sûreté !

Jadis l'autorité pouvait se passer de science et l'obéissance de réflexion : aujourd'hui il s'est fait un grand changement dans les esprits, et ce changement est l'ouvrage d'une nation extraordinaire, malheureusement trop influente.

Lorsqu'on donne à un enfant un de ces jouets qui exécutent des mouvements, inexplicables pour lui, au moyen d'un mécanisme intérieur, après s'en être amusé un moment, il le brise, *pour voir dedans.*

C'est ainsi que les Français ont traité le gouvernement. *Ils ont voulu voir dedans :* ils ont mis a découvert les principes politiques, ils ont ouvert l'œil de la foule sur des objets qu'elle ne s'était jamais avisée d'examiner, sans réfléchir qu'il y a des choses qu'on détruit en les montrant : ils sont allés en avant avec la fougue qui leur est naturelle : on les a laissés faire, et la force morale des gouvernements a reçu un coup terrible.

Voilà précisément, *la Révolution,* car les crimes et les exagérations passeront : ces excès ne sont pas plus naturels au corps politique, que la maladie au corps animal ; ils n'ont qu'un terme, assez court même par rapport à la durée des empires, mais très long pour des êtres éphémères qui passent et qui souffrent.

Le devoir des hommes sages est d'abréger le moment des souffrances, en formant une ligue sacrée pour diriger l'opinion. Notre situation en cela est bien plus heu-

reuse que celle des Français : la révolution est un fruit étranger, que la France nous a apporté, et qui n'est pas encore, à beaucoup près, acclimaté parmi nous. Cependant,quoique nous soyons infiniment moins malades que les Français, nous avons la même maladie, et il la faut traiter par les mêmes remèdes. Il faut travailler sur l'opinion ; détromper les peuples des théories métaphysiques avec lesquelles on leur a fait tant de mal ; leur apprendre à sentir les avantages de ce qu'ils possèdent ; leur montrer le danger de chercher un mieux imaginaire sans calculer les malheurs par lesquels il faudrait l'acheter; leur montrer que, comme dans la Religion, il y a un point où la foi doit être aveugle, il y a de même dans la politique, un point où l'obéissance doit l'être : que la masse des hommes est faite pour être conduite : que la raison même enseigne à se défier de la raison, et que le chef-d'œuvre du raisonnement est de découvrir le point où il faut cesser de raisonner.

Telles sont les considérations qui ont engagé l'auteur à prendre la plume. Il ne prétend point intéresser *l'univers*, en parlant de la Savoie : le titre de son ouvrage est assez modeste pour qu'on ne puisse lui reprocher d'être demeuré au-dessous de ses prétentions. S'il est utile à ses compatriotes,il est trop heureux : cependant, quoiqu'il n'adresse la parole qu'à eux, il peut se faire que des étrangers, hommes de bien, prêtent l'oreille en passant. Le géomètre, en cherchant la solution d'un problème de peu d'importance, rencontre fréquemment des formules générales de la plus grande fécondité. La même chose arrive en politique ; en traitant des droits

d'une bourgade, il est possible de s'élever à des idées dignes de l'attention générale.

Les *Lettres d'un Royaliste* sont précédées d'un autre écrit du même auteur, et qui a précédé le premier de quelques mois. C'est *l'Adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la Convention nationale des Français*. Cet ouvrage est une de ces productions qui ont des droits sur l'attention publique, parce qu'elles appartiennent à des circonstances extraordinaires, et à l'histoire de l'esprit humain.

Certainement les procédés des trois Assemblées nationales contre les émigrés français font horreur ; cependant on conçoit ce que la passion a pu dire pour les justifier, et de quelle apparence de justice les tyrans de la France ont pu colorer ce brigandage odieux. Mais la postérité voudra-t-elle croire que des créatures humaines soient parvenues à éteindre en elles l'humanité, la lumière naturelle, et la pudeur au point de donner le nom d'*émigrés*, et de traiter en rebelles des hommes d'honneur qui, même avant la conquête, avaient quitté une province conquise, pour se réunir à leur souverain légitime ?

Voilà cependant ce qu'on a vu : voilà ce qu'une poignée de vils séditieux, sortis de la boue pour monter à l'échafaud, ont fait ordonner dans ce court passage : voilà ce qu'ils ont osé mettre sur le compte de ce qu'ils appellent *la nation*, en faisant écrire cette exécrable proscription parmi les prétendues lois de la prétendue *Assemblée nationale des Allobroges*.

On reconnaîtra dans *l'Adresse des Parents* cette colère

du sentiment et cette *haine vigoureuse* qu'inspire à toute âme honnête le spectacle de l'injustice portée au dernier degré : elle fut écrite au moment où l'on commençait à jeter le sequestre sur les biens des militaires : à ces sortes d'époques, tout honnête homme est éloquent. On voit au reste, au premier coup-d'œil, que cette *Adresse* n'a jamais été destinée à être présentée : certainement, il aurait fallu une assez forte dose de folie pour s'amuser à parler raison à la Convention nationale. L'ouvrage n'est réellement qu'un cadre dont l'auteur s'est servi pour développer quelques vérités importantes, et pour fixer des faits qui ne doivent point être oubliés. L'auteur avait encore un autre but : c'était d'effrayer les coupables aveugles, qui couraient à leur perte, et de leur apprendre, s'il était possible, à trembler, avant le moment où la crainte ne pourrait plus les sauver. *L'Assemblée provisoire* surtout (1) ne pourra se plaindre de

---

(1) Si par hasard il prenait fantaisie à quelqu'étranger de savoir ce que c'est que l'Assemblée provisoire, il faut lui apprendre que l'*Assemblée nationale constituante des Allobroges*, après avoir siégé huit jours, trouva tout à coup que c'était assez, et termina ses séances après avoir fait tout ce qu'on peut faire de beau et de bon dans huit jours ; mais avant de se séparer, elle choisit dans son sein douze ou quinze paires de députés nationaux, auxquels elle confia l'exercice provisoire de la souveraineté du peuple ; et par un coup de génie très remarquable elle les choisit de manière à se faire regretter. Personne n'ignore que la démocratie même de

n'avoir pas été avertie avec assez d'énergie. Ses membres sont d'autant plus inexcusables que la Convention nationale n'avait rien prononcé sur les prétendus *émigrés* savoisiens. Son Comité de législation lui fit l'hiver dernier un rapport sur cet objet par l'organe du citoyen *M...*, et ce rapport est encore une pièce tristement curieuse; un monument inouï de l'abrutissement moral, où l'homme peut descendre lorsqu'il veut se servir de sa raison pour justifier ses crimes. Mais, pour s'en tenir à notre sujet, cette pièce prouve deux faits importants, ou, pour appeler les choses par leur nom, deux *crimes* à la charge de la Commission provisoire.

En premier lieu, elle avait consulté la Convention sur les biens des *émigrés*, au lieu d'attendre les ordres de Paris; premier crime: eh! de quoi s'avisaient ces Messieurs de consulter la Convention, et d'attirer ainsi son

---

Chambéry s'est permis de plaisanter assez haut ces *garçons souverains;* et quelque temps avant la dissolution de ce corps auguste par l'organisation municipale, une demoiselle (Anne de Maistre, sœur de l'auteur) l'ayant appelé, dans une lettre qui fut interceptée, la *Ménagerie de Chambéry*, tout le monde fut frappé de la justesse surprenante de cette expression. En effet, depuis l'Arche de Noé, on n'avait rien vu d'aussi riche dans ce genre: on y trouvait tout ce qui *rampe*, tout ce qui *vole*, tout ce qui *mord* et tout ce qui *hurle*; en sorte que la collection était complète depuis le serpent à sonnette jusqu'au dindon.

effroyable attention sur le patrimoine des militaires ? Le temps leur durait apparemment !

En second lieu, le rapport prouve que l'Assemblée provisoire avait commis l'insigne lâcheté de ne pas insérer un seul mot en faveur de la justice dans le mémoire qu'elle envoya à Paris. Le rapporteur dit expressément que la Commission *s'était bornée à consulter*. Second crime qu'il ne faut point oublier.

Il est bon que les faits soient parfaitement connus ; d'abord, afin que la justice distributive ait la main sûre ; et ensuite, afin que les offensés généreux aient plus de gloire et plus de plaisir à pardonner.

Mais ce qui recommande particulièrement ce faible opuscule à la nation, c'est qu'en développant dans toute sa noirceur une injustice inouie, il développe en même temps dans la conduite de nos compatriotes militaires une loyauté antique, faite pour honorer le caractère national.

A peine eurent-ils conduit l'armée en Piémont, que l'Assemblée Allobroge confisqua leurs biens, et ne leur donna que deux mois pour retourner en Savoie. Leurs femmes, leurs enfants, leurs biens étaient livrés aux brigands : des présages sinistres semblaient pouvoir abattre le courage le plus déterminé : le défaut même de nouvelles augmentait l'horreur de cette situation. A travers mille bruits confus, on n'entendait bien distinctement qu'un seul cri : « *Tout est perdu !* » et les braves répondirent constamment : « *Hormis l'honneur !* »

Ils furent inébranlables nos braves amis. Fermes au poste de l'honneur, ils consentirent à voir du haut des

Alpes leurs propriétés ravagées ; et pour défendre le sol du trône, ils jetèrent leur fortune sans balancer, en attendant le jour où ils pourraient jeter leur vie.

Qu'on cherche dans la conduite des militaires quelque motif étranger, quelque alliage qui puisse en diminuer le mérite : certainement on n'y réussira pas. Toujours on trouvera l'honneur isolé, sans appui extérieur, et trouvant dans lui toutes les forces nécessaires pour agir sans autre espoir que celui de se satisfaire.

Ces principes ne furent pas même particuliers à l'officier : le simple soldat les partagea Moins capables de résister à l'impression du moment, et de chercher des espérances et des consolations dans l'avenir, il n'en a pas moins fait son devoir Deux régiments provinciaux surtout composés en grande partie de pères de famille, n'ont pas donné un signe d'impatience. Séparés depuis le mois de septembre de l'année dernière de leurs familles et de leurs affaires, au mois d'août de cette année, ils sont à leur poste et ne nous ont pas fait rougir.

Un soldat écrivait à sa maîtresse à Chambéry : « Je t'ai promis de t'épouser ; je tiendrai ma parole ; mais je ne veux retourner en Savoie que par le chemin de l'honneur. » Un autre écrivait à sa femme : « Si la nation confisque mes biens, tâche de sauver mon mulet ; tu mettras mes trois enfants dessus et tu viendras me joindre en Piémont. »

Quelques personnes diront peut être que ces braves n'ont fait que leur devoir ; sans doute : mais ce raisonnement poussé trop loin deviendrait infiniment dangereux, puisqu'il ne tendrait à rien moins qu'à ruiner la

gloire des martyrs ; en effet, *ils ne firent que leur devoir* lorsqu'ils préférèrent jadis la mort à l'apostasie; et cependant nous célébrons leurs fêtes. Ainsi donc nous répéterons aussi souvent que l'envie, la médiocrité et la sottise pourront le désirer, que nos militaires n'ont fait que leur devoir en demeurant à leur poste, et qu'ils seraient des *félons*, des vilains à noyer dans la boue, s'ils l'avaient abandonné : mais nous soutiendrons toujours contre ces trois dames qu'il y a bien une certaine gloire à faire son devoir dans certaines occasions.

L'auteur n'a plus qu'un mot à dire sur quelques expressions sévères, qui sont tombées de sa plume çà et là. Certainement, il croit n'avoir pas fait preuve, dans ces lettres, de rancune ou de méchanceté ; la seconde surtout n'est qu'une prière à la clémence, et tout son chagrin est de n'avoir pu exprimer plus vivement les véritables sentiments de son cœur ; mais l'indulgence a des bornes ; et tout en plaignant le *peuple* proprement dit qui n'a presque jamais tort, il est difficile, et même il ne serait pas convenable d'épargner les chefs et les agitateurs. Il n'y a pas de sang-froid dans l'univers qui puisse tenir contre tant de sottise, d'atrocité et d'insolence; et c'est bien le moins qu'on en fasse justice à coups de plume. Dieu veuille préserver ces Messieurs de tout instrument plus fatal.

ADRESSE

De quelques parents des militaires savoisiens

CONVENTION NATIONALE DES FRANÇAIS

Législateurs,

Au moment où il ne fut plus permis de douter que l'armée française, campée sous le fort de Barreaux, se disposait à envahir la Savoie, c'est-à-dire vers le milieu du mois de septembre dernier, presque toute la noblesse du pays s'en éloigna. La conquête qui se préparait ne devait point ressembler aux conquêtes ordinaires. Les dogmes politiques qui nous arrivaient escortés par les armes françaises, étaient connus de tout l'univers. Ils venaient détruire l'existence et les propriétés de la noblesse, blesser son honneur (réel ou chimérique), tourmenter sa conscience et violer ses inclinations les plus chères. Exiger d'elle qu'elle attendit tranquillement les conquérants et qu'elle leur tendit les bras, c'était exiger d'elle, non pas de la philosophie et du courage, mais cette espèce d'insensibilité stupide qui ne peut jamais porter le nom de vertu.

Une foule de familles nobles passèrent donc les Alpes, et se réfugièrent en Piémont ou dans la vallée d'Aoste, sous la domination de leur Souverain.

Bientôt les militaires suivirent le reste de la noblesse, et prirent leurs quartiers d'hiver dans les mêmes provinces.

Cependant se formait en Savoie cette Assemblée Nationale Allobroge, qui se déclara souveraine un mois après notre départ, détruisit en sept jours notre ancienne constitution, et vous donna la Savoie.

Les mesures indispensables pour la sûreté du Piémont ayant nécessité de grandes gênes dans les communications, les décrets de l'assemblée Allobroge ne ne nous parvinrent que vers le milieu de novembre; et parmi ces décrets, celui du 26 octobre nous frappa surtout d'étonnement et de terreur.

Les Allobroges y disent, dans leur style : « Que « l'Assemblée Nationale considérant que, dans ces « moments de crise qui précèdent et accompagnent les « révolutions politiques des Etats, tout citoyen doit « énoncer, par un acte positif, sa soumission à *ses* « décrets, et conserver *ses* forces et *ses* moyens pour « le triomphe de la liberté, de l'égalité. »

« *Qu'en contradiction de ces principes*, il s'est fait « une émigration extraordinaire de gros propriétaires « et de ci-devant privilégiés.

« Qu'il doit être glorieux pour un citoyen vertueux « et patriote d'habiter son pays dès que le despotisme « armé et tous ses suppôts en sont bannis, et qu'il « faut être l'ennemi de sa patrie et de l'égalité pour *la*

« fuir au moment de sa régénération, décrète ce qui « suit :

ARTICLE PREMIER.

« Tous les citoyens qui ont émigré dès le 1er août « sont invités à reprendre leur domicile dans le *laps* de « deux mois ; et, provisoirement, tous leurs biens se- « ront séquestrés ; avec défense à tous procureurs, « débiteurs, etc., de *ne* rien aliéner, hypothéquer, ou « acquitter, etc.

ARTICLE II.

« Il est défendu à tout notaire..... d'authentiquer « aucun acte de vente, quittance, échange, accusement, « ou autre en faveur d'un émigré, sans la permission « des municipalités qui répondront des suites de l'acte « *au préjudice de la nation* (1).

A la première lecture de ces étranges décrets, il fut permis de n'y voir que le résultat d'un de ces enthousiasmes momentanés qui égarent jusqu'à l'homme de bien, et dont la probité, avertie par le remords, se hâte de rougir.

---

(1) Un chef-d'œuvre du code allobroge bien supérieur à tout le reste, c'est l'incroyable préambule de la loi sur les biens du clergé : en le lisant on se rappelle l'observation de MIRABEAU dans sa Monarchie prussienne : *Qu'il est impossible qu'on raisonne bien dans un pays où l'on écrit ridiculement.*

On nous traitait d'émigrés, dans le décret, quoique nous n'eussions absolument rien de commun avec les émigrés français auxquels on prétendait nous assimiler.

On nous traitait de privilégiés, et nous l'étions si peu, que c'était un problème de savoir si, en regardant la noblesse comme un élément de la constitution monarchique, il nous restait assez de privilèges pour remplir notre destination politique.

On ne nous accordait que deux mois pour rentrer en Savoie, et cette précipitation était une cruauté inouïe sous le double aspect de la saison et des chemins ; cruauté d'ailleurs tout-à-fait inutile, puisque notre présence, plus ou moins retardée, était parfaitement indifférente à la chose publique.

Nous commençâmes donc par demander des délais. Nous représentâmes les frais immenses et les dangers d'un voyage de cette espèce, entrepris au cœur de la saison rigoureuse, avec des femmes et des enfants.

Tout parlait pour nous : quelle apparence qu'on nous refusât une faveur aussi simple ? Cependant, nous nous trompions, on fut inexorable.

Combien il nous en coûta de nous transplanter de nouveau ! Avec quel déchirement de cœur nous quittâ-

---

Ce préambule ayant besoin d'aide pour franchir les frontières de l'Allobrogie, nous le publierons à la fin de ce petit ouvrage, pour l'attacher, suivant l'expression heureuse d'un écrivain français : *au pilori de l'impression.*

mes les foyers de l'hospitalité pour obéir à un décret tyrannique, d'autant plus amer pour nous qu'il partait de la main de nos compatriotes ; de cette assemblée Allobroge dont la main lourde et cruelle détruisait tout, semait la désolation de toute part, et faisait le mal pour le mal sans réflexion, et sans motif.

Le pouvoir, quand il est à sa place, possède toujours, plus ou moins, une certaine modération et, pour ainsi dire, une certaine pudeur qui assouplit le joug des lois et sait épargner des larmes lors même qu'il se détermine à sévir. Il agit sans secousse avec une force tranquille qui forme son caractère distinctif.

Ainsi le fleuve bienfaisant, retenu dans le lit que lui creusent la nature et le temps, s'avance majestueusement au travers des provinces qu'il enrichit et le silence rapide de ses ondes étonne et réjouit les regards.

Mais le fils de l'orage, le torrent vagabond passe, détruit et disparait.

Sa Majesté le Roi de Sardaigne ayant laissé à toute sa noblesse non militaire la liberté de venir en Savoie défendre ses propriétés, nous avions lieu de croire, au moins, que le sacrifice pénible de nos inclinations serait le seul qu'on nous demanderait, et qu'en vivant paisiblement sous les lois du Couvernement qui nous protège, nous n'avions plus aucun malheur à redouter.

Mais c'était encore une erreur, et il se trouve que nous n'avons obéi au décret, que nous n'avons quitté une terre hospitalière, que nous n'avons rejoint nos foyers que pour contempler notre ruine de plus près.

Par une interprétation révoltante du décret du 26

octobre, on veut étendre la disposition aux militaires, c'est-à-dire, à la plus grande partie de la ci-devant noblesse.

Il est cependant de la plus grande évidence que la qualification d'*émigré*, qui ne nous convient nullement, convient encore moins aux militaires, et qu'il faut violer les lois du langage autant que celles du bon sens, pour l'attribuer à des hommes essentiellement errants ainsi que leurs drapeaux.

L'Assemblée des Allobroges adoptait elle-même ces principes sans s'en apercevoir ; car en *invitant* (1) ce qu'elle appelait *les émigrés* à rejoindre *leur domicile ordinaire*, elle excluait formellement les militaires de la disposition de son décret.

Néanmoins, quel est notre étonnement d'apprendre que jusque dans le sein de la Convention, les propriétés des militaires sont menacées, et de voir même commencer les séquestres de toute part, sans aucune loi qui les ordonne.

Longtemps nous avons nourri une espérance bien douce; nous osions nous flatter que l'humanité parlerait aux cœurs de nos compatriotes ; que loin de donner

---

(1) Cette délicatesse est remarquable : l'Assemblée *n'ordonne* point, elle *n'enjoint* pas, ce sont là des expression profanées par les édits des tyrans. Elle se contente de nous *inviter* à nous séparer de nous-mêmes, pas davantage, et seulement à peine de la confiscation de tous nos biens. — Douce et élégante Souveraine !

une extension cruelle à une loi déjà trop cruelle, ils s'empresseraient, au contraire, d'en tempérer la rigueur. Le dirons-nous? Nous attendions encore davantage : par une suite de ce penchant naturel qui s'éteint si difficilement dans les âmes bien-nées, nous espérions que les auteurs du mal, ou leurs représentants, le répareraient eux-mêmes de la manière la plus noble et la plus solennelle; qu'un beau mouvement de générosité les engagerait à prendre la parole, à plaider la cause des militaires au tribunal de la Convention, maintenant que la Savoie est réunie à la France, et à vous conjurer eux-mêmes de mettre les propriétés des militaires sous la sauve-garde de la loi

Mais toutes les consciences sommeillent, toutes les bouches sont muettes ; il faut enfin cesser de croire à la justice, à la bonté, à la générosité des hommes ; il faut surmonter une grande répugnance, et demander justice. Nous dénonçons à vous et à l'Europe le brigandage le plus odieux, peut-être, qu'on ait jamais tenté à l'ombre des lois. Nous vous demandons, pour votre honneur, nous pouvons le dire hardiment, autant et plus que pour notre propre intérêt, le *rapport* et l'anéantissement radical de ce décret du 26 octobre, décret inique et absurde sous tous les points de vue ; et nous demandons encore, pour éviter toute équivoque et toute fausse interprétation, *que les propriétés de tout Savoisien au service de la Cour de Turin, ou simplement absent, soient mises sous la protection et la sauvegarde de la loi.*

Sans la défaveur qui nous assiège, il n'y aurait aucun doute sur le succès de notre demande ; nos moyens

sont victorieux, et, pour en être convaincu, il suffit de vouloir nous entendre.

Partons d'abord d'un principe incontestable, sur lequel il est impossible que les opinions soient divisées : C'est que le 22 septembre dernier, à six heures du matin, Victor Amé III était notre légitime souverain; à cette époque, les militaires répandus dans la Savoie et qui voyaient depuis longtemps les préparatifs hostiles de nos voisins, ne doutaient point qu'ils ne fussent destinés à défendre cette province, et, dans une honorable impatience, ils attendaient le moment de signaler leur valeur. Mais il était écrit que leur bonne volonté devait être inutile, il fallut s'éloigner sans combattre. Tirons le rideau sur des événements inexplicables, et, surtout, gardons-nous d'insulter l'honneur. Le courage malheureux et trompé doit exciter dans tous les cœurs bien faits une compassion respectueuse, fort éloignée du langage adopté par tant d'hommes inconsidérés ; mais ces gens-là parlent leur langage: laissons-les, et poursuivons.

Nous osons vous le demander, Législateurs, quel était, à cette époque si funeste pour nous, le devoir des militaires savoisiens ? il ne peut y avoir qu'une réponse : *Ils devaient suivre leurs drapeaux.* Interrogez tous les hommes et tous les siècles, vous n'en obtiendrez pas d'autre. Sans discipline il n'y a plus d'état militaire, et si le soldat raisonne, il n'y a plus de discipline. Ces militaires devaient donc obéir à la voix de leurs chefs qui les appelaient en Piémont, et c'est ce qu'ils ont fait. Vous voyez qu'ils sont sans reproche. Tout ce qui est arrivé

depuis leur est absolument étranger; la moralité de chaque action humaine est fixée par un acte momentané et irrévocable. L'action bonne ou mauvaise l'est pour toujours, et aucune circonstance postérieure ne peut en changer la nature.

Un mois après l'époque dont nous parlons, un nouveau souverain s'éleva tout à coup en Savoie pour faire bientôt place à un troisième : il est permis aux militaires savoisiens d'ignorer ces grands événements. Ils ont aujourd'hui le même souverain qu'ils avaient alors. Jamais ils n'en ont changé; jamais ils n'ont abandonné les terres de sa domination, et l'armée entière était en Piémont plusieurs jours avant la naissance de la Convention souveraine des Allobroges. Le nouveau souverain était donc pour eux au rang des puissances étrangères, et ils n'avaient aucun ordre à recevoir de lui.

On objecte, *qu'il n'est pas permis à un citoyen de quitter sa patrie au moment du danger, et que celui qui abandonne son poste mérite d'être puni.*

C'est ainsi que dans les temps de factions on invente de ces phrases vagues et commodes dont on tire ensuite toutes les conclusions dont on a besoin. On pourrait d'abord demander la preuve d'une proposition aussi générale; mais la vérité n'a pas besoin de chicaner : définissons seulement les termes et l'objection s'évanouit.

La *patrie* d'un homme est le pays entier soumis à la domination de son souverain quel qu'il soit. Les sous-divisions de ce pays peuvent encore former dans un sens plus restreint des *patries* particulières, mais dont les intérêts subordonnés au bien général, ne peuvent nuire

à la *patrie* universelle, ni gêner l'exercice de la souveraineté ; autrement il n'y a plus de gouvernement.

Il serait bien étrange que ces principes vous parussent douteux, à vous, Législateurs français, dont tous les soins tendent à maintenir l'unité de l'Empire français, et qui avez si fort redouté l'esprit de cantonnement et l'isolement des provinces, que vous avez force ces provinces d'abdiquer le nom qui les distinguait depuis tant de siècles.

Que signifie donc cette affectation ridicule avec laquelle on s'obstine à voir dans cette imperceptible Savoie, un pays isolé, autonome, et, pour ainsi dire, une cinquième partie du globe?

Comme si la Savoie était autre chose qu'une province des Etats de S. M. le Roi de Sardaigne !

Comme si le gouvernement n'avait pas toujours été parfaitement un et indivisible !

Comme si nous n'avions pas tous le même droit public, les mêmes privilèges, les mêmes devoirs et les mêmes relations avec le souverain !

Comme si tous les emplois de l'Etat, sans exception, n'avaient pas été constamment accessibles à tous les sujets du Roi, sans distinction !

Comme si, dans ces derniers temps, les emplois les plus importants de l'Etat n'avait pas été confiés à des Savoisiens qui les remplissaient dans la capitale !

Nous vous prions, Législateurs, de faire une supposition. Une armée ennemie s'avance sur Paris, une armée française est en Normandie ; vous l'appelez au secours de la patrie. Que diriez-vous de l'officier nor-

mand qui refuserait d'obéir, de crainte que le peuple de Normandie constitué en peuple souverain, ne le rappelât bientôt sous peine de mort, tandis que vous lui défendriez de partir sous peine de mort?

Observons, en passant, qu'il serait aussi important que difficile d'assigner le nombre précis d'individus, nécessaire pour se constituer en peuple souverain et former un Etat à part.

Si la Savoie, en se déclarant souveraine, a droit de rappeler ses enfants qui sont au service du Roi sarde, on ne voit pas pourquoi le Genevois, par exemple, n'aurait pas à l'égard de la Savoie en général le même droit que cette province vient d'exercer à l'égard du Piémont. Alors, malheur à l'habitant d'Annecy *émigré* qui oserait occuper un emploi à Rumilly, ou seulement y résider. La proscription serait le prix de sa félonie; et qui sait si la même théorie, suivie courageusement jusque dans ses dernières ramifications, ne finirait pas par nous donner des villages souverains?

Nous ne ferons point à une absurdité palpable l'honneur de la réfuter plus longtemps. Le *poste* de chaque citoyen, et surtout d'un militaire, est celui où le souverain l'a placé. C'est à ce souverain qu'il a juré fidélité; il doit le suivre et ne suivre que lui.

A ces considérations tirées plus particulièrement des devoirs de l'état militaire, nous ne pouvons nous dispenser d'en ajouter une autre plus générale qui tient à la noblesse.

Vous l'avez proscrite par une loi fameuse que nous respectons comme toutes les autres, dans ce moment,

mais qui nous était parfaitement étrangère il y a quelques mois, et qui ne peut rien changer à l'ancien état des choses. Le serment du gentilhomme est connu : il subsiste dans la mémoire, longtemps après qu'on est parvenu à l'effacer du cœur, les militaires savoisiens, et d'autres encore qui suivent leur sort, ne sont pas seulement les *sujets* du roi de Sardaigne ; ils sont ses *leudes*, ses *fidèles*, ses *hommes*, dans toute la force du terme féodal.

Ils ont promis sur tout ce qu'il y a de plus sacré de n'être qu'à lui, d'employer pour sa défense tous les moyens qu'ils ont reçus de la nature, de le servir contre tous ses ennemis au péril de leur fortune et de leur vie, et de se faire écraser sous les ruines de son trône, si ce trône doit tomber — Et l'on voudrait qu'au moment du péril ces *fidèles* l'eussent abandonné ! que, changés tout à coup en lâches parjures, en *raisonneurs* apostats, ils fussent demeurés en Savoie, non pas seulement pour servir une autre puissance, mais pour attendre, si, par *hasard*, il ne s'en formerait point une nouvelle

Oh ! Dieu ! et nous vivons dans un temps où l'on a besoin de réfuter ces inepties sacrilèges !

N'a-t-on pas osé nous dire froidement que tous les serments faits a la tyrannie sont nuls, et que les militaires savoisiens peuvent et doivent même abandonner le service de leur souverain, pour venir dans leur patrie jouir des bienfaits du nouveau gouvernement ?

Législateurs ! si les hommes pour qui nous vous parlons étaient à la barre de la Convention, ils vous di-

raient qu'ils ont dû fuir une terre où ils étaient condamnés à entendre ces blasphèmes. Pour nous, citoyens, nous sentons que les grands mouvements de l'indignation ne nous sont pas permis. Hélas ! que sommes-nous et que deviendrons-nous ? Séparés de nos amis, de nos parents, de nos défenseurs naturels, traînés par une loi de fer au milieu d'un ordre de choses si nouveau pour nous, environnés de la défaveur que suit un retour forcé et l'anathème de la naissance, il ne nous est permis de rien mépriser ; il faut répondre à tout, et quand nous *hasardons* avec défiance nos représentations, nous tremblons encore que ce ne soit pour nous un tort d'avoir raison.

Écoutez donc, Législateurs français, écoutez tranquillement ce que nous avons à vous dire. Jadis les Athéniens n'envoyèrent point la ciguë au plus grand philosophe de l'antiquité pour avoir soutenu au sein d'*Athènes*, que le gouvernement monarchique était aussi légitime que le républicain. Vous savez bien que les plus grands publicistes ont pensé de même, et nous pourrions même vous faire observer que la monarchie n'a guère été insultée qu'au milieu des grands orages politiques et par des écrivains passionnés. Le politique de sang-froid et sans projet en parle avantageusement ou n'en dit rien.

Cependant vous avez aboli ce gouvernement, et vous avez eu vos raisons que nous devons respecter ; mais vous ne pouvez trouver mauvais que nous fussions attachés à ce gouvernement avant la conquête de la Savoie, et que les militaires surtout, avant la manifes-

tation des maximes contraires, aient porté au delà des Alpes leur système et leur fidélité. Permettez à l'univers de penser sans vous, et même autrement que vous : nous ne vous demandons que cela. Nous sommes modestes, comme vous voyez; mais les malheureux doivent l'être.

Il est donc évident, sous tous les rapports, que les militaires savoisiens sont irréprochables. ils ont fait leur devoir en partant, ils le font encore en refusant de quitter leur poste et de rentrer en Savoie. Confisquer leurs biens, c'est violer les lois les plus sacrées de la justice ; c'est punir l'innocence et l'honneur.

L'histoire a flétri le nom de ce Lysandre qui disait, « qu'il faut amuser les enfants avec des hochets, et les « hommes avec des serments. » Qui jamais aurait pu prévoir qu'une politique insensée se saisirait un jour de cette maxime pour en faire une loi ? C'est cependant ce qu'on prétend faire aujourd'hui. On s'aveugle volontairement ; on ne veut pas voir qu'en établissant des exceptions vagues et arbitraires à l'obligation du serment, on finit par en détruire la sainteté ; qu'il deviendra réellement un *hochet*, qu'il n'y aura plus rien de sacré parmi les hommes, et que les auteurs mêmes de ces funestes héories en seront les premières victimes.

Tout ce qu'on nous débite sur la tyrannie, pour affaiblir ces grandes vérités, ne nécessiterait pas d'être réfuté dans tout autre moment. D'abord, nous pourrions demander en vertu de quelle loi il est défendu à un homme, si tel est son goût, de s'attacher à un tyran et de le servir ? Ce sera, si l'on veut, un goût dépravé :

eh bien ! il faut plaindre le malheureux, et non le punir. Grands hommes ! Laissez les reptiles dans la fange puisque c'est leur élément : ne prétendez point en faire des aigles, et surtout reposez-vous sur leur conscience, ou sur leur amour-propre, du soin de les consoler de vos mépris.

Mais nous voulons encore vous dire tout ce que nous croyons sur la *tyrannie*.

Nous croyons que cette expression, ainsi que tous les mots abstraits, ne peut, de sa nature, présenter à l'esprit une idée déterminée et circonscrite.

Nous croyons, en général, que la *tyrannie est un certain abus de la puissance légitime*

Nous croyons (sans prétendre contester la légitimité de la résistance à l'oppression, qui est un dogme de la République) qu'il est très-difficile d'assigner le point fixe, où l'abus du pouvoir devient tyrannie et peut légitimer l'insurrection ; car depuis les erreurs involontaires du bon, du juste, du religieux Victor-Amé, jusqu'aux lubies sanguinaires des Néron et des Caligula, il y a quelques nuances, sans doute.

Nous croyons que la perfection n'appartenant point à l'humanité, tous les *souverains* (prenez garde que nous ne disons point tous les *rois*) abusent nécessairement plus ou moins de leur pouvoir ; en sorte que si tout abus du pouvoir s'appelait *tyrannie*, et si toute tyrannie légitimait l'insurrection, tous les peuples seraient à tous les instants en état d'insurrection.

Nous croyons que la difficulté de poser la limite qui sépare l'insurrection de la rébellion passe si fort toute

imagination, que dans la supposition même où il serait possible de se procurer le vœu raisonné de chaque individu, on n'aurait encore rien fait, puisqu'il est manifeste qu'il faudrait tout à la fois compter et évaluer les voix et que la valeur de chaque opinion serait en raison composée de l'intelligence, de la liberté, de l'expérience, du sang-froid et de la moralité de chaque mécontent.

Enfin, sans prétendre insulter ni même critiquer personne, nous déclarons solennellement, au nom de tous nos guerriers absents, et à la face de l'Europe qui nous entend, que suivant la conscience et la manière de penser de ces hommes magnanimes, il fallait non seulement avoir fait divorce avec la justice, mais qu'il fallait encore avoir éteint dans son cœur et sur son front jusqu'aux dernières étincelles de la pudeur, pour donner à Victor-Amé l'odieux nom de *tyran*.

Pourquoi dans ces malheureux temps ne s'est-il trouvé aucun homme assez généreux pour présenter à l'univers le tableau fidèle d'un gouvernement qui n'était pas assez connu? Quelquefois le silence du mépris ne répond point assez aux attaques de la calomnie.

Nous étions le peuple de l'univers le moins imposé (1),

---

(1) L'impôt total s'élevait à peine à huit livres de France par tête. En France, il s'élevait à vingt-quatre, au moins; on dira sans doute que la Savoie était pauvre. Nous en parlerons une autre fois; en attendant, il suffira d'observer que les terres s'y vendaient communément au denier trente, et très souvent au denier quarante.

et le seul peuple de l'univers dont les impôts n'eussent pas augmenté depuis soixante ans ; établi en 1729, sur le pied de la cinquième partie du revenu net, mais réellement fort au-dessous, et en valeur numéraire, l'impôt n'a pas varié depuis ; en sorte qu'il est douteux, si, tout compensé, il s'élevait dans ces derniers temps au douzième du revenu total. Quel homme d'Etat n'a pas entendu parler de ce cadastre célèbre qui place sous les yeux de chaque propriétaire la représentation géométrique de ses possessions, leur étendue précise, la nature des différents terrains, et l'impôt que supporte chaque glèbe? Qui pourrait assez vanter l'assiette et le recouvrement admirables de cet impôt territorial, que nous pouvions appeler *unique*, puisque la gabelle n'était qu'un poids imperceptible, même avant la dernière loi qui réduit le sel à deux sous ?

Du reste, nulle rigueur dans la perception ; assez communément on était arriéré de plusieurs mois, et l'exacteur acceptait des a-compte. Enfin, dans ces derniers temps, le Gouvernement travaillait (et déjà il avait réussi en partie) à former à chaque communauté, au moyen d'économies insensibles, un certain fonds toujours prêt pour faire face à l'impôt dans les moments difficiles, et laisser respirer le contribuable pauvre (1).

---

(1) De ces vérités incontestables aussi connues que la lumière du soleil, il est curieux de rapprocher ce passage de l'adresse aux Allobroges, p. 78 et 79 des procès-verbaux.

« Des lois salutaires brisent pour jamais vos chaînes, et

Il n'existait peut-être en Europe rien de plus simple et de plus parfait que l'organisation de nos finances.

La procédure criminelle est un autre chef-d'œuvre, placé avec une sagesse surprenante à une égale distance de la procédure anglaise et de la française, telle qu'elle existait autrefois.

Les publicistes ont souvent demandé une partie publique en faveur des accusés : on en parlait ailleurs, et les Savoisiens la posssédaient sous le nom presque auguste d'*avocat des pauvres*. De bonnes lois produisaient l'effet qu'on devait en attendre. Il n'y a pas d'exemple dans ce pays d'un meurtre juridique.

La noblesse n'avait en Savoie que cet éclat tempéré qui brille sans éblouir. On pouvait la comparer à ces ornements d'architecture d'un genre sobre et élégant qui parent les murs sans les charger. Jamais elle n'a nui au peuple dont elle partageait toutes les charges, et qui partageait avec elle tous les honneurs de l'Etat. C'est un fait connu, que les postes les

---

« vous délivrent de ces impôts désastreux qui ne furent ja-
« mais *combinés* et établis que par l'orgueil et l'ignorance,
« au mépris des droits de l'homme..... Impôts créés au mi-
« lieu des excès de la tyrannie et de la féodalité ; institutions
« qui sacrifiaient le sang et les sueurs du peuple à l'entretien
« des palais et des châteaux. »

Citoyens ! *vous en avez menti par la gorge* : pardonnez-nous encore cette formule féodale; vous voyez bien qu'on ne peut absolument s'en passer.

plus brillants dans toutes les carrières étaient accessibles aux citoyens du second ordre. Tous les temps, et le nôtre surtout, en offrent des preuves éclatantes. Une grande partie des militaires est née dans cet ordre et maintenant combattent pour le Souverain qui leur donna avec le premier grade militaire les honneurs de la noblesse et le droit de paraître à la Cour à côté des premiers seigneurs de l'Etat.

Sans doute la noblesse avait des privilèges et une prépondérance, comme elle en a joui partout et dans tous les temps. Un sage de l'antiquité a soutenu comme une maxime politique que, dans tous les gouvernements, les emplois devaient se confier, en général, à la noblesse et à l'opulence, et nous ne connaissons pas de gouvernement où cette maxime n'ait été admise par le fait ; peut-être on s'est trompé, car nous ne prétendons point dogmatiser. Eh ! pourquoi, en effet, ne pourrait-on découvrir, après soixante siècles, des vérités nouvelles dans la politique comme on en découvre dans la physique ou les mathématiques ? Mais nous disons seulement que le consentement de l'univers suffit, au moins, pour tirer une opinion ou un usage de la classe des absurdités.

La Maison de Savoie, la première, parmi les Maisons régnantes, s'est occupée de l'affranchissement des hommes et des terres, et l'ouvrage était presque achevé ; pour exécuter cette grande opération sans injustice, sans secousses, sans tiraillements douloureux, le souverain, appuyé sur le temps, s'est avancé vers son but avec une obstination tranquille comme la sagesse, comme la nature.

L'affranchissement des terres exigeait un impôt particulier. Les gens instruits ont toujours su, et les ignorants mêmes savent à présent avec quelle probité religieuse cet impôt a été levé, employé et enfin aboli pour chaque commune, au moment même de son affranchissement.

Des guerres sanglantes de religion ont désolé la plupart des nations de l'Europe : d'autres n'ont échappé à ce malheur que par l'Inquisition, et les *Auto-da-Fé*. La Maison de Savoie a su réprimer tout à la fois et les novateurs, et les inquisiteurs.

Quant à la probité de l'État, et au crédit qui en est la suite, tout ce que nous en savons, c'est que, pendant le siège de Turin, les rentiers furent payés avec exactitude ; et qu'aujourd'hui, au milieu d'une guerre ruineuse, les billets d'État sont au pair.

L'espace nous manque pour insister sur d'autres détails également honorables ; mais pour dire quelque chose de particulier au Roi régnant, quel prince de sa maison s'est plus occupé de la Savoie depuis qu'elle n'est plus immédiatement sous l'œil de ses souverains?

Depuis vingt ans on a exécuté plus d'ouvrages publics en Savoie qu'on n'en avait fait, peut-être, depuis un siècle. De tout côté on rencontre des chemins, des digues, des ponts qui feraient honneur aux nations de premier ordre. L'agriculture, la population et l'industrie, dans tous les genres, avaient récompensé ces soins par les accroissements les plus marqués : il serait aisé d'en donner des preuves palpables : un jour, peut-être, on le verra.

Enfin, Victor Amé est encore le prince qui a employé le plus de Savoisiens, et dans les postes les plus distingués. On a vu sous son règne un phénomène qui, peut-être, n'a pas été assez remarqué. On a vu la place de premier Président, celle d'Intendant général en Savoie, et celle de Procureur général, le Commandement de la maison militaire du Roi, la première Ambassade, et le Ministère des affaires étrangères se trouver, à la fois, en des mains savoisiennes.

Que si, dans ces derniers temps, quelques ressorts de l'État semblaient avoir perdu un peu de leur élasticité; si quelquefois nous avons pu croire qu'il est possible d'être trop bon; si l'influence des bureaux a contrarié de temps en temps des autorités plus chéries; si les Intendants, nécessairement affranchis des formes qui compriment les autres juridictions, ont pu, çà et là, fatiguer quelques individus; enfin, si le prince s'est montré un peu trop enclin pour le gouvernement militaire dont les actes expéditifs et tranchants lui semblaient nécessaires à la police intérieure, dans un moment de crise et d'effervescence; ce n'est point ici le lieu de discuter ces reproches qui ont si fort retenti depuis quatre ans. Ils pourraient nous fournir des réflexions intéressantes sur le balancement et les compensations qui résultent, dans le gouvernement monarchique, des différents caractères des souverains; mais cette dissertation serait doublement déplacée dans cet ouvrage. On peut convenir, sans danger, des taches qui tiennent à l'imperfection humaine. Que l'œil louche et myope de la malveillance s'amuse à les contempler de près; elles sont à

peine visibles pour le regard général de la sagesse, et moins encore pour l'œil humide de l'amour et de la reconnaissance.

Législateurs, il faudrait peut-être tenir un autre langage pour s'entourer de quelque faveur ; il faudrait peut être parler comme la foule. — Non, non : la mort, mille fois la mort, plutôt que la fausseté et l'infamie. Si nous étions capables de transiger avec l'honneur, nous serions hautement désavoués par ceux-mêmes pour qui nous vous parlons, et du fond de ces tombeaux où reposent les cendres de vingt générations fidèles, une voix formidable s'élèverait pour nous accuser.

Vous avez entendu la profession de foi des militaires : vous savez pour quel gouvernement, et pour quel prince ils combattent, et nous terminerions ici cette adresse, si nous ne trouvions encore sous nos pieds quelques sophismes qu'il faut écarter.

Nous entendons répéter avec affectation que les militaires savoisiens sont dignes des peines les plus sévères : *Parce qu'ils s'apprêtent à combattre contre leur patrie.*

D'abord, cette assertion n'est pas exacte, à beaucoup près ; car ils pourront tout au plus se battre contre une province de leur patrie, ce qui est fort différent ; il est probable, au reste, qu'ils ne se battront jamais contre leurs frères de Savoie : mais quand il en serait tout autrement, ce serait un malheur et non un crime.

Les militaires n'ont pas promis de servir leur Roi contre tel ou tel ennemi, mais contre tous ses ennemis en général. Le serment est irrévocable : personne n'a

droit de se mettre entre Dieu et leur conscience, et d'apposer des restrictions à un acte qui n'en portait aucune. Un serment est un contrat : les conditions une fois arrêtées entre les parties sont irrévocables. Nul tiers ne peut, pour sa propre convenance, les annuler ou les modifier postérieurement, au gré de son caprice ; il n'y a qu'une puissance supérieure qui puisse anéantir l'acte, et cette puissance n'existe point dans ce moment ; car la République Française et le Roi de Sardaigne ne reconnaissent aucun supérieur commun.

Une secousse telle que celle que nous éprouvons nécessite absolument une foule d'inconvénients, dont personne ne doit répondre, parce qu'ils ne sont qu'une suite inévitable des circonstances où l'on se trouve ; même dans une guerre civile bien caractérisée, la bonne foi et l'innocence peuvent se trouver de part et d'autre. Lorsqu'enfin l'un des partis à pris une supériorité décidée, qu'il montre tous les caractères d'une organisation paisible, que les ennemis intérieurs se taisent par crainte, par lassitude, ou par conviction, et qu'enfin le consentement des nations étrangères achève de donner à la puissance qui a vaincu tous les caractères de la légitimité, alors seulement toute opposition est rébellion. Jusqu'à ce moment, s'il est un principe incontestable en politique, c'est que chaque parti a droit de se combattre, de s'exterminer sur le champ de bataille ; mais non de se juger. L'opinion contraire est également injuste et atroce ; elle tend à produire une réciprocité effrayante d'outrages et de proscriptions. Si l'on confisque, si l'on exécute à mort d'un côté, il est certain

qu'on en fera autant de l'autre ; et de rigueur en rigueur, on viendra enfin à faire une guerre de sauvages. La France, dans ce moment, est en guerre avec le Roi de Sardaigne, et la Savoie est occupée par les armes de la République. Lorsqu'il sera décidé que ce pays appartient irrévocablement à la France, et qu'un traité entre toutes les puissances belligérantes aura mis le sceau à cette conquête, nul doute que, dans le moment d'une nouvelle guerre, le Savoisien qui partirait pour offrir ses services à l'ennemi, ne fut grandement coupable ; mais, dans ce moment, nous ne savons point à qui cette province appartiendra dans six mois. Vous ne pouvez point vous arroger sur ce pays les droits d'une ancienne souveraineté, et tenter inhumainement de violer les consciences de tant de braves gens qui ne vous ont rien promis, qui ne vous doivent rien, et qui doivent tout à une autre puissance.

Si nos premiers législateurs se sont flattés par cette mesure inexcusable de ramener les militaires en Savoie, ils se trompent étrangement : si l'injustice s'obstine, l'honneur s'obstinera ; rien ne les arrachera à leurs drapeaux. Le cri ou les armes de l'Europe leur rendront peut-être le patrimoine de leurs pères ; mais, quel que soit leur sort, toutes les souffrances, auxquelles une horrible cruauté pourrait les condamner, ne sauraient les vaincre, encore moins les humilier ; de la table même du pauvre dont ils partageraient le pain desséché, ils iraient prendre leur place autour du trône, et toute grandeur s'abaisserait devant leur fière pauvreté.

Au reste, Législateurs, la justice que vous rendrez à nos frères doit peu vous coûter, parce qu'elle ne saurait nuire à la République. Ce n'est point une armée qu'on vous dispute : il ne s'agit que de quelques têtes dont le poids dans la balance est absolument nul pour vous. Si vous persistez dans vos desseins sur le Piémont, la nature vous défend de commencer la guerre avant le mois de mai, et vous ordonne de la finir avant le mois d'octobre. Au delà de ces Alpes redoutables plus de soixante et dix mille hommes de troupes réglées et des milices innombrables vous attendent. Là les victoires seront équivoques, et les défaites sans ressources : là vous devrez combattre pour vivre, et combattre pour vaincre. Un peuple riche et belliqueux qui voit dans vous les ennemis de ses autels a mis tous ses moyens entre les mains de son Roi. Tous les trésors coulent vers la capitale ; tous les bras sont levés : la mort est partout, le secours nulle part ; et cette terre, dans tous les temps si fatale aux Français, semble se soulever pour boire un sang odieux.

Au milieu de ces périls effroyables (dignes de la valeur française) que vous importe une poignée d'officiers perdus dans la foule de vos ennemis ? Certes ! vous leur devriez justice quand même vous ne pourriez le faire sans danger ; mais vous n'aurez ni le regret, ni la gloire de nous faire un sacrifice.

Nous ne pouvons finir sans mettre sous vos yeux une dernière considération, qui doit être pour vous du plus grand poids.

Sans doute vous n'avez point oublié cette Convention

Allobroge, qui vous a donné la Savoie, ni cette Commission provisoire, qui perpétue parmi nous les pouvoirs de la Convention : sans doute, vous croyez leur devoir aide et protection. C'est la récompense naturelle de leur civisme. Voyez donc le danger qui les menace, et ne leur permettez pas de s'y exposer.

Il y a deux suppositions à faire sur le sort futur de la Savoie, nous consentons à les mettre en équilibre : vous connaissez les raisons qui permettraient d'en juger autrement.

Si les jeux de la guerre et de la politique la rendent à ses anciens maîtres, ce sera, sans doute, quant à la masse du peuple, la réunion d'un père à sa famille. Le caractère connu du Roi de Sardaigne nous l'assurerait seul, quand la politique ne l'ordonnerait pas impérieusement. Telle est, d'ailleurs, l'ignorance et l'aveuglement des princes, telle est la force des prestiges qui les environnent, que, malgré la majorité, ou, pour mieux dire, l'unanimité des suffrages qui vous ont donné la Savoie, unanimité que personne ne conteste, et dont il n'est pas permis de douter, Victor-Amé s'imagine avoir à peine mille ennemis dans ce pays ; en sorte que l'oubli du passé lui coûtera peu à l'égard de la nation en général.

Mais quel sera le sort de ces députés dont nous vous parlions tout à l'heure ? On séparera, sans doute, les hommes nuls et les trembleurs qui sont comptés ; mais la fortune de tous les autres répondra de celle des militaires jusqu'à la dernière obole. Législateurs impétueux ! vous payerez cher l'*Ouvrage des sept jours* : où cherche-

rez-vous des excuses? où trouverez-vous des défenseurs? Le décret du 26 octobre est une atrocité froide et gratuite. Vous n'oserez pas même dire qu'il fut dicté par la crainte, le ressentiment ou la vengeance: car vous savez bien que nous ne vous avons jamais nui; ainsi vous serez privés de la dernière excuse des coupables, le délire des passions. Vous n'avez pas craint de nous appeler *émigrés* parce que vous connaissiez la défaveur attachée à cette qualité. Mais qu'avions-nous donc de commun avec ces infortunés auxquels vous avez osé nous comparer? Ces hommes avaient quitté la France, ils étaient en armes contre elle; ils résistaient aux décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le Roi; et, en partant, comme vous le faites, de la légitimité des pouvoirs exercés par l'Assemblée Nationale, il est clair que les émigrés étaient des rebelles. Il est même bien remarquable que les puissances prépondérantes croyaient, ou feignaient de croire publiquement à l'acceptation libre de Louis XVI. Et ces hommes si coupables aux yeux des représentants de la nation, la Convention ne les a immolés qu'après quatre ans de résistance, et une année de guerre ouverte. Et nous qui ne sommes jamais sortis des États, nous qui n'avons fait que passer d'une province conquise dans une qui ne l'était pas; nous que la religion du serment et les liens de la reconnaissance appelaient auprès de notre souverain légitime; nous qui avions précédé l'armée dans sa retraite, qui n'avions jamais vu les Français, et qui ne pouvions violer vos lois, puisque votre souveraineté même naquit seulement un mois après notre

départ, vous n'avez pas craint de nous traiter comme les émigrés français l'ont été par la Convention, et bien plus sévèrement encore, puisque avec l'impétuosité de la foudre vous punissez l'honneur paisible et timoré, comme les législateurs français ont puni l'opposition armée après quatre ans d'une résistance prolongée : sans pitié comme sans justice, vous ne nous avez donné que deux mois pour rejoindre nos foyers au milieu de la saison la plus rigoureuse : des hommes débiles, des femmes enceintes, des enfants à la mamelle dont les dangers ont fait pâlir l'habitant endurci des cimes du Saint-Bernard, sont venus à travers quarante lieues de glace et de précipices, disputer quelques débris du grand naufrage. Isolés maintenant au milieu d'un désert tumultueux, ces infortunés regardent autour d'eux avec effroi et ne reconnaissent plus rien ; séparés de tant d'objets chéris (hélas ! peut-être ils ne les reverront plus !) ils n'osent ni parler, ni se taire ; la douce confiance n'est plus là pour leur répondre ; le soupçon armé veille à la porte de leurs demeures silencieuses ; et ils ne se sont arrachés à ce qu'ils ont de plus cher, ils n'auront obéi à vos décrets, ils ne seront venus sur leurs foyers désolés que pour être les témoins muets et passifs de l'horrible exécution que vous préparez : heureux de notre désespoir vous avez voulu savourer cette exécrable félicité. Ce n'était point assez pour vous de confisquer les biens des militaires pendant notre absence, il a fallu nous forcer d'en être les témoins, et vous nous avez montré les horreurs de l'indigence pour nous traîner sur la place publique et

nous faire entendre la voix des huissiers. Ainsi l'on vit autrefois un tyran ingénieux immoler une victime à sa rage et la faire mourir deux fois en plaçant ses enfants sous l'échafaud.

Ah ! n'espérez jamais de pitié, si le crime se consomme. Le bruit d'une saturnale inouïe vous étourdit maintenant, et vous empêche d'entendre la voix de votre conscience ; mais si le mois de décembre vient à finir, vous serez tout à coup pétrifiés ; une stupeur mortelle ne vous laissera pas même la force de demander grâce. Vous serez entourés du cri de l'indignation, et parce que vous n'aurez écouté ni la justice ni la miséricorde, on vous rendra justice sans miséricorde.

Quant à l'acheteur téméraire qui aurait osé mettre un prix au patrimoine de l'honneur, malheur ! malheur à lui ! le plus petit lambeau des dépouilles de l'innocence serait pour lui la robe du centaure. On le verrait sécher, brûler, disparaître sous l'œil inexorable de la justice qui prêterait son bandeau à la clémence.

Législateurs de la France ! faites vos réflexions, la fortune a des caprices, et les armes sont journalières. Vous êtes las ; l'Europe s'ébranle. Si vous aimez ces enfants que vous avez fait naître à la liberté, prenez-en soin, et prévoyez tout.

Passons maintenant à la seconde supposition. Si la Savoie est pour jamais réunie à la France, c'est une nouvelle raison pour vous d'épargner ces guerriers généreux. Vous savez bien que leur serment seul les retient au delà des Alpes, et que des liens de toute espèce les rappellent en Savoie. Ce n'est point pour défendre leurs

titres et leurs prétentions qu'ils ont quitté cette terre affligée. Imaginez, si vous pouvez, une position à la fois plus malheureuse et plus sublime. Si vous laissez subsister le décret du 26 octobre, que deviendra alors une loi de la Convention nationale ? Ils perdront tout sans autre consolation que celle d'avoir fait leur devoir. Ils savent que le Prince ne peut les dédommager, et que la dette même que contracterait sa justice ne serait propre qu'à exciter de grandes jalousies. Et vous voulez que ces hommes intéressants soient les victimes de la délicatesse de leurs consciences ! et vous voulez absolument traiter les amis de l'honneur en ennemis de la France ! Au moment de la paix, mille bras tendus vers les Alpes, appelleraient de nouveaux citoyens : non ; alors vous les repousserez en leur montrant la mort : demain la nature vous les rendrait ; mais vous les voulez aujourd'hui, et vous les appelez par une proscription ; vous les suspendez sans pitié entre le parjure et l'indigence : si la vertu les retient, ils sont proscrits, bannis à jamais : ils ne reverront plus la Savoie. Et dans ce même moment vos lois nous enchaînent ici sous les mêmes peines : il nous est défendu de quitter ce sol baigné de nos larmes ; vous séparez sans pitié l'époux et l'épouse, le père et le fils, le frère et la sœur, et vous mettez entre eux pour toujours les Alpes et le fer des bourreaux.

Français ! peuple naguères si grand et si généreux ! Toi, notre ancien frère de mœurs, de langue, et de culte, qu'es-tu-donc devenu ? et quel prestige t'aveugle ? qui t'a donné le droit d'envoyer chez tes voisins tes lois

et tes armées pour tourmenter les consciences, fermer les temples, désoler trois cents familles et communiquer à des tempéraments faibles une ivresse qu'ils ne peuvent supporter ? Nous t'en conjurons au nom de la justice et de l'humanité ; au nom de nos ancêtres communs qui furent tous sujets de Charlemagne ; au nom de cette langue universelle que nous parlons ainsi que toi, ne permets pas que la Savoie se déshonore par cette confiscation abominable qui appellerait la vengeance du ciel et de la terre. Tu dis, ou l'on te fait dire, qu'il y a des crimes nécessaires : nous ne le croyons pas ; mais pourquoi donc en laisses-tu commettre d'inutiles? N'y a-t-il point encore assez de ruines, assez de proscriptions, assez de supplices? Les cris du désespoir sont-ils devenus pour ton oreille farouche une harmonie flatteuse dont elle ne sait plus se passer ? Les palmes de ta liberté souillées de larmes et de sang s'agitent tristement et demandent d'être purifiées. Le génie de la confusion et du désordre secoue ses torches sur la France : il plane sur cette terre désolée ; il défend à l'ordre d'y renaître et règne sur les débris. Depuis quatre ans seulement tu te dis libre, et déjà la renommée a publié cinquante mille meurtres. Jamais les satellites de Néron, jamais le vainqueur Algonkin ne commandèrent rien de si terrible que les spectacles hideux dont tu effrayes l'univers depuis ta funeste émancipation. La mère a vu ses fils massacrés sur son sein ; des Français ont porté à l'épouse enceinte la tête de son époux innocent ; le sang humain a souillé la bouche de tes *forts* et de tes *bacchantes* impures ; dans le délire de

leur fureur, ils se sont partagés d'horribles dépouilles. Quels forfaits, grand Dieu ! et cependant le peuple qui les commet peut les surpasser infiniment, car il peut en rire. Si tu veux savoir comment la postérité te jugera, écoute les étrangers qui sont pour toi une postérité contemporaine ; interroge l'Europe que tu as fait passer si rapidement de l'étonnement à la crainte et de la crainte à l'horreur. Laisse-toi guider par cette opinion universelle qui ne peut t'égarer. Il est temps encore de revenir à toi ; si tu lasses la providence, pour te punir, elle te fera trouver dans chaque crime des forces pour en commettre de nouveaux, et bientôt..... déjà même, quel frémissement se fait entendre sur tous les points de l'empire ? Quel cri funèbre s'élève, roule comme la voix du tonnerre et se prolonge de ville en ville, de province en province ? Quelle main cachée dans un nuage menaçant étend ce crêpe immense entre le ciel et la capitale ? Une secousse inconnue a fait trembler l'Europe et les nations pâlissantes te regardent et frémissent. Pour qui sont ces apprêts ? — Ah ! Dieu ! que vas-tu faire ? — Ciel ! (1).

Peuple malheureux ! que pourrions-nous te dire ? Puisse l'Eternel t'envoyer des remords ! Tu te prosterneras ensuite pour demander des vertus.

Le 1er février 1793.

---

(1) 21 Janvier.

FIN DE L'ADRESSE.

APPENDICE

Décret *sur les biens du clergé rendu par l'Assemblée nationale des Allobroges sur le rapport de son comité de législation (page 44 des* Procès Verbaux) :

L'**Assemblée** nationale considérant que le clergé séculier et régulier n'a d'autre but dans son *intention* que *ceux* énoncés par le fondateur de la religion qu'*il* enseigne ; savoir de détruire, combattre (1) l'esprit d'égoïsme et d'ambition, en représentant aux fidèles le néant et l'inconstance des biens de ce monde, de ramener tous les hommes au niveau de l'égalité, en prévenant par l'*apologie* et l'exemple du désintéressement et de la charité (2) l'explosion de ces passions véhémentes qui *sortent les hommes* de leurs places ordinai-

---

(1) Observez la beauté de cette gradation. Le clergé séculier et régulier est tenu non seulement de *détruire*, ce qui serait déjà beaucoup, mais encore de *combattre* l'égoïsme et l'ambition, ce qui nous paraît passer tout-à-fait les forces de l'humanité.

(2) Passe encore pour l'*exemple !* mais qui jamais s'est avisé de croire que le désintéressement et la charité aient besoin d'*apologie*.

res (1), les changent en usurpateurs insatiables, toujours dangereux pour la liberté ;

Considérant que tous leurs biens (des usurpateurs, sans doute), leur sont parvenus successivement, *ou* par concession des rois et *autres préposés à la chose publique* (2), *ou qu'ils* ont été abandonnés (3) à l'Église et *à ses desservants*, tant pour leur entretien que pour la splendeur et les frais du culte, *qui* (4) seront désormais à la charge de la Nation ;

Considérant que, dans tous les cas, ils ont été donnés à l'Église ou à *son* clergé (5) *définitivement* et jamais

---

(1) Illustres Solons de l'Allobrogie, que nous serions heureux, vous et nous, si jamais une passion véhémente ne vous eut *sortis de vos places ordinaires !*

(2) Ah ! les petits méchants ! qu'il y a de finesse dans ce soufflet appliqué en passant à tous les potentats du monde ! Un peu plus aguerris, les Législateurs auraient dit : «*et autres commis de la Nation*»; mais laissez-les faire ; ils se formeront. C'est l'animal de La Fontaine :

D'abord il s'y prit mal, puis un peu mieux, puis bien :
Puis enfin il n'y manqua rien.

(3) Belle division des biens du clergé ! les uns *lui sont parvenus* et les autres *lui ont été abandonnés*. — Nec facundia deserit hos, nec lucidus ordo.

(4) Nous avons quelque scrupule sur ce *qui ;* et nous doutons que la Nation (n'en déplaise à la syntaxe) se charge non seulement des *frais*, mais encore de la *splendeur du culte*.

(5) Autre division des biens du clergé ; les uns sont destinés à nourrir l'Église, et les autres à nourrir les prêtres ; et

aux individus *nominativement* et à titre de propriété personnelle (1) ;

Considérant que la répartition de ces biens est faite d'une manière inégale et abusive ; *que leur administration et perception de cense annuelle* entretiennent parmi les citoyens des querelles coûteuses et des divisions et que tel est l'état actuel des choses parmi le clergé dans la gestion de son temporel (2), que l'individu qui jouit du revenu le plus considérable est précisément celui qui paraît (3) avoir les fonctions les moins nécessaires et les plus faciles à remplir, décrète, etc.

---

prenez garde qu'il ne s'agit ici que des prêtres de l'*Église* et non d'autres, car la loi dit expressément : l'*Église ou son Clergé*.

(1) C'est une découverte *définitive* de ces Messieurs.

(2) Ainsi, c'est la *gestion* du temporel qui est cause de la division abusive de ce même temporel ! — toujours des découvertes !

(3) *Il paraît*. L'Assemblée n'en est pas sûre ; ainsi, tout ce qu'elle a fait c'est uniquement pour n'avoir rien à se reprocher.

Observons, pour nous résumer, que le préambule, ou, si l'on veut, le *Considérant* d'une loi n'étant que les prémices d'un syllogisme dont la loi est la conclusion, il faut pour sentir toute la beauté de celui que nous venons de commenter, le tirer du torrent d'éloquence où il flotte un peu délayé. Le voici dans sa nudité dialectique :

1° Les passions véhémentes sortent l'homme de lui-même et le changent en usurpateur insatiable ;

2° Le Clergé n'a d'autre but que *ceux* de détruire et en-

suite de combattre l'explosion des passions véhémentes ; et d'ailleurs tous les biens qu'il possède ont été donnés, non point *nominativement* à tel ou tel individu du Clergé, mais *définitivement* au Clergé comme Clergé et tant qu'il y aurait un Clergé.

3° Donc, il faut prendre les biens du Clergé *Dicite io Pæan !*

PREMIÈRE LETTRE

DUN

ROYALISTE SAVOISIEN

A SES COMPATRIOTES

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES

CHERS ET MALHEUREUX COMPATRIOTES !

Lorsqu'une nation entière est agitée par un événement extraordinaire, et que les passions les plus violentes frémissent à la fois et se choquent avec fureur, ce n'est point le moment de lui faire entendre la voix de la raison.

Mais lorsque le temps a calmé cette première effervescence et que les tristes et salutaires instructions de l'expérience ont ramené les bons esprits et les cœurs droits, alors seulement il est temps de parler à ce peuple.

Vous venez de recevoir une leçon terrible : mais, pour en tirer tout le parti possible, il est temps de vous recueillir, de permettre qu'on vous présente vous-mêmes à vous-mêmes, et d'interroger le passé et le présent, pour assurer vos pas dans l'avenir.

L'Europe a retenti de la Révolution française ; nulle nation n'a été indifférente à ce grand événement ; mais la nôtre était placée malheureusement pour recevoir le premier contre-coup. Que vous étiez loin cependant de connaître tout le danger qui vous menaçait ! Un effroyable volcan se creusait tout à coup ; vous étiez sur le bord, et vous dormiez ! Que dis-je ? plusieurs d'entre vous célébraient, de bonne foi, des événements qui leur paraissaient annoncer le bonheur de l'espèce humaine. Funeste erreur ! Mais qui oserait vous condamner ? c'était l'erreur universelle.

Jamais on n'éleva plus de cris contre la tyrannie qu'au moment où il y en eut le moins. A l'époque des premiers troubles de la France, tous les trônes de l'Europe étaient occupés par des Princes d'un caractère doux et estimable. Les mœurs les plus sévères et des vertus antiques honoraient un grand nombre de cours. Ces coups terribles d'autorité, ces exécutions clandestines qui déshonorent tant de pages de l'histoire, étaient à peine mis au rang des choses possibles. La France, surtout, possédait dans son jeune Souverain un modèle de justice, de bonté, de mœurs, de vertus religieuses ; modèle que le contraste du dernier règne rendait plus éclatant encore. Il voyait sans chagrin l'opinion publique affaiblir le pouvoir arbitraire; il encourageait même cette opinion ; et, dans le calme d'une conscience pure, il croyait n'avoir rien perdu, quand il accordait tout à son peuple.

Cependant, il faut avoir le courage de l'avouer avec la même franchise, à l'époque mémorable où la France commença à s'ébranler, les gouvernements d'Europe

avaient vieilli et leur décrépitude n'était que trop connue de ceux qui voulaient en profiter pour l'exécution de leurs funestes projets ; mille abus accumulés minaient ces gouvernements ; celui de France surtout tombait en pourriture. Plus d'ensemble, plus d'énergie, plus d'esprit public ; une révolution était inévitable ; car il faut qu'un gouvernement tombe, lorsqu'il a, tout à la fois, contre lui, le mépris des gens de bien et la haine des méchants.

Les conjurés se servirent avec la plus grande habileté de ce double sentiment, pour faire désirer un nouvel ordre de choses et pour s'attirer de la faveur.

Dans un ouvrage consacré tout entier à la vérité, ne craignons pas de répéter que les premiers actes de la révolution de France séduisirent l'Europe. Les Anglais, surtout, accordèrent beaucoup de faveur à la révolution qui se préparait en France, comme on peut s'en convaincre par la lecture de leurs journaux (1) ; et si la

---

(1) Je choisirai deux citations entre mille. Dans le *London-Review*, du mois de mai 1789, qui contient une exposition très bien faite de la grande querelle entre M. de Calonne et M. Necker, on lit ce passage remarquable : « Que M. Necker « se soit trompé ou non dans l'administration des finances de « France, il a peut-être rendu à ce royaume et à l'univers en« tier un service bien plus essentiel que celui qu'il s'était « proposé, en répandant un esprit de recherche et de liberté, » et en préparant les voies pour une révolution glorieuse, » dans le gouvernement français. » — *By diffusing a spirit of inquiry and liberty and preparing the way for a glorious*

presse avait été libre dans les autres contrées de l'Europe comme elle l'était en Angleterre, nous aurions aujourd'hui, de la part de toutes les nations, les mêmes monuments d'approbation que nous trouvons chez les Anglais à cette époque. Et qu'on ne dise pas que les différents traits qu'on peut citer dans ce genre, ne représentent point l'opinion générale, ou du moins celle de la majorité, car ces traits sont assez nombreux pour prouver le contraire. Il en est d'ailleurs qui, par leur nature seule, montrent l'esprit public à découvert. Je le demande, par exemple : si dans le pays de l'univers où l'opinion publique est la plus connue et la plus respectée, cette opinion avait été contraire aux premiers actes de la révolution de France, croit-on qu'on eût osé hasarder sur un théâtre le discours que je vais traduire, et qui précéda la représentation d'une pièce relative à cette même révolution ?

L'auteur disait par la bouche de l acteur : « C'est « par ce sujet intéressant de la pièce, que nous vous

---

revolution in the French governement. — Ailleurs, les mêmes journalistes disent, en parlant de la nuit mémorable du 4 août 1789 : « Imaginez les transports de la joie, les cris « de l'admiration ! La scène est trop belle pour que l'art ose « entreprendre de la décrire ; chercher à l'embellir, ce serait « en détruire la beauté : chacun se croyait riche des sacrifices « qu'il faisait; C'ÉTAIT UNE IVRESSE SUBLIME. » (*There was a sublime intoxication.*) Il n y a de trop, dans cette dernière phrase, que l'épithète et la métaphore; car nous apprîmes tous, dans le temps, que les héros de cette nuit avaient bu largement lorsqu'ils *défirent* la France après souper.

« prouverons à quel point nous désirons mériter vos « applaudissements. Ce soir l'illusion de la scène vous « transportera sur des rivages voisins où la tyrannie a « cessé de régner, où la liberté s'établit glorieusement, « et fait briller ses rayons, *même* sur une terre fran- « çaise. Oui, le génie d'*Albion* échauffe tous les cœurs, « enflamme toutes les âmes. Le despotisme est écrasé ; « ses armées fuient en tremblant et la liberté anglaise « répand ses bénédictions sur la France (1). Cette « déesse, brillante de ses charmes naturels, appelle ses « nobles enfants au combat ; fidèles à sa voix, ils vo- « lent sous ses bannières. — Ah ! qu'on ADORE à jamais « la main qui se fit jour la première dans les sombres « cachots de la Bastille (2), rendit à la lumière ses pâ- « les habitants et recommanda leurs noms à la posté- « rité. Nous tâcherons de peindre ces glorieuses scè- « nes ; puissent-elles émouvoir tous les cœurs et « mouiller tous les yeux ! Quel tableau plus di- « gne du théâtre anglais, que celui de la liberté ani- « mée d'un enthousiasme pur, appelant les hom- « mes à l'honneur de reconnaître ses droits et d'é- « tablir ses lois imprescriptibles sur une base aussi « solide que les rochers qui ceignent notre île heu- « reuse, pour être jusqu'à la fin des temps l'objet de la

---

(1) Toutes ces bénédictions peuvent cependant être racontées en deux mots : *Têtes coupées et têtes gâtées.*

(2) *And, oh, for ever be the hand* ADOR'D
Who first the Bastile's horrid cells explor'd !

« vénération des hommes. — Ah ! puissent ces lois sa-
« crées régner ensuite sur toutes les autres contrées !
« Que l'orgueilleuse tyrannie soit précipitée de son
« trône et que la liberté tienne enfin le sceptre de
« l'univers (1) ! »

Voilà sous quel point de vue on envisageait, à Londres, la révolution de France, au mois de novembre 1789. Si ce peuple calme, accoutumé depuis longtemps aux discussions politiques et jouissant d'une constitution libre, se trompait si fort dans ses jugements et dans ses espérances, on peut bien croire que les autres nations n'étaient ni plus sages ni plus clairvoyantes. J'insiste beaucoup sur cette observation, et je la recommande à tous les hommes d'État, parce que je la crois encore très-importante. D'ailleurs, elle sert à repousser les jugements beaucoup trop sévères qu'on a portés sur vous dans les commencements de la révolution : le mouvement qu'on aperçut alors dans les esprits tenait uniquement à des idées d'améliorations qu'on envisagea de tous côtés comme possibles. Au milieu des absurdités et des horreurs qui nous environnent, on a quelque peine à se rappeler combien ces idées étaient séduisantes, même pour la sagesse. Un monarque éminemment bon, offrait à son peuple ce que les autres nations auraient à peine osé désirer. Du

(1) *Occasional Adress spoken by M. Palmer* at the royal Circus, written by *Th. Bellamy*. European Magazine, t. XVI, p. 382.

haut de son trône il invoquait la suppression des abus et le rétablissement de l'ordre ; il donnait l'exemple des sacrifices : il proclamait LA LIBERTÉ PAR LE MONARQUE ! Hélas ! qui n'aurait été séduit ! Il est aisé aujourd'hui de juger la révolution de France, mais alors, il était encore plus aisé de se tromper. Un malade souffrait depuis longtemps dans une immobilité absolue ; fatigué de sa position, il voulut se tourner... ; peu de gens étaient en état de prévoir qu'il en mourrait.

L'Europe, dans les premiers moments, pencha donc visiblement du côté de cette révolution. De tout côté on crut à une régénération possible, et tous les yeux se tournèrent vers la France, dont les destinées allaient influer sur celles des autres nations. Il y aurait de l'injustice à vous reprocher l'intérêt qu'une foule d'hommes accordèrent, parmi vous, aux premiers travaux de l'Assemblée Nationale ; ils ne faisaient en cela que suivre le mouvement général.

Mais l'enchantement universel dura peu et les esprits ne tardèrent pas à se diviser. Les premiers pas des Législateurs montrèrent ce qu'ils étaient et ce qu'ils préparaient ; des crimes épouvantables firent pâlir l'homme sensible : la Religion trembla pour ses autels, les Rois pour leurs couronnes, les Nobles pour leurs distinctions héréditaires. Le philosophe, trompé un instant par des Solons de collège, apprit bien vite à les mépriser, et la nuit du 4 août 1789 ne laissa plus à la Révolution Française un seul partisan sage dans l'univers.

Malheureusement, il n'est pas donné au peuple de suivre la marche des sages ; il arrive toujours au même point, mais il arrive plus tard. Les dogmes annoncés par les Législateurs français étaient à la portée de tout le monde, précisément parce qu'ils étaient faux. Ces hommes ne vous débitaient que des maximes générales, formules commodes de l'ignorance et de la paresse. *La souveraineté du peuple*, *les droits de l'homme*, *la liberté*, *l'égalité*, grands mots qu'on croit comprendre à force de les prononcer. Jamais prédicateurs ne furent plus propres à conquérir l'esprit du peuple. L'innocence des campagnes résista cependant parmi nous ; mais la demi-science des villes, mille fois plus funeste que l'ignorance, prêta l'oreille à la séduction : l'oisive vanité agita des questions que nos pères ne se seraient jamais permis d'aborder ; bientôt un petit nombre d'audacieux énoncèrent quelques dogmes qui choquèrent l'antique fidélité ; on discuta ces dogmes, et ce fut déjà un mal.

Mais il était aisé de prévoir qu'on ne s'en tiendrait point là, et qu'on ne saurait pas conserver le sang froid ; les passions vinrent en effet mêler, à l'ordinaire, leur voix sinistre au choc paisible des raisonnements. Les novateurs touchaient les fibres les plus sensibles du cœur humain ; ils avaient pour alliés l'ambition, l'intérêt, la vanité. Hélas ! que pouvaient les sages, seuls avec la raison, contre cette phalange formidable ?

D'ailleurs, il faut l'avouer, le bon parti était composé d'hommes, comme l'autre, et je ne prétends point sou-

tenir que ces hommes n'aient mis dans la dispute beaucoup d'alliage et de personnalités ; plusieurs pensaient à leur intérêt beaucoup plus qu'à celui de l'État. Plusieurs eurent raison par hasard, car ils n'étaient pas mieux instruits que leurs adversaires ; d'autres eurent raison durement : enfin, l'orgueil choqua l'orgueil, la querelle s'échauffa, et les deux partis élevant la voix tous les jours davantage, il arriva ce qui devait arrivor : ils furent entendus de Turin.

A présent que la dure leçon du malheur a calmé les esprits (ceux du moins auxquels je m'adresse), il est temps de vous demander s'il est un homme sage dans l'univers qui puisse blâmer les alarmes de la Cour à cette époque, et les précautions extraordinaires qu'elle prit pour écarter le fléau qui nous menaçait. En faveur de la vérité, qui est toujours neuve, passez-moi une comparaison un peu usée. Voyez dans le Roi de Sardaigne un père de famille qui contemple la maison de son voisin dévorée par un incendie affreux : il est sur pied avec toute sa famille ; il ne permet le repos à personne ; il coupe son toit ; il appelle ses amis, etc. Eh ! que diriez-vous de ses enfants ou de ses domestiques qui voudraient, dans ce moment, se mettre à table ou au lit? qui se plaindraient *qu'on les vexe, qu'il n'y a pas moyen de vivre tranquille avec ce desp* o

Et quand il vous arriverait, au milieu du tumulte et du danger, d'être coudoyés ou blessés dans la manœuvre par des ouvriers mal choisis et moins lestes qu'empressés, saisiriez-vous ce moment pour vous plaindre et pour faire tomber sur *le père* le murmure ou le reproche ?

Le voile de l'allégorie me pèse ; parlons ouvertement. Le Roi eut trop de raisons de s'alarmer, et la crainte nécessite toujours des précautions extraordinaires. Cependant, me préserve le ciel de tout excuser ! celui qui ne sait dire la vérité qu'au peuple n'est qu'un vil accusateur, et même un ennemi mortel du Souverain, qu'il fait haïr : mais en remplissant *le plus saint des devoirs*, (il faut purifier cette expression) il est des mesures à garder. Vous saurez quelque chose en politique lorsque vous saurez que la Majesté des Souverains est la première propriété des peuples. Conservons donc le charme puissant de cette Majesté ; elle leur coûte bien plus cher qu'à nous, puisqu'elle les condamne à l'ennui, au dégoût, à la triste monotonie de la grandeur, et à la privation des plus douces jouissances de l'humanité. Ne nous avilissons jamais et ne dégradons pas l'obéissance : mais n'allons pas aussi, comme ces Français, les plus inconsidérés des hommes, croire nous élever en abaissant le pouvoir suprême. Oui, sans doute, il faut lui dire la vérité ; c'est le plus grand service que nous puissions lui rendre : mais ne croyez pas qu'on ait droit de la dire au Roi à qui l'on doit tout, comme à vous à qui l'on ne doit rien. Il faut la dire avec un courage timide, avec le sang-froid le plus respectueux, en sorte que ce soit toujours la conscience qui ait l'air de parler et jamais la passion.

Je conviendrai donc sans détour comme sans aigreur, que les précautions dont je parlais tout à l'heure furent poussées trop loin, ou plutôt mal dirigées ; que le Roi fut servi trop souvent avec plus de zèle que de

talent ; que la défiance, quoique juste dans son principe, prit quelquefois à votre égard des formes trop générales et trop mortifiantes ; que vous eûtes quelques raisons de vous irriter contre un certain zèle gauche qui exagérait tous les principes pour se faire remarquer de loin ; enfin, que le gouvernement eut le très-grand malheur (je ne dis pas le très-grand tort, car ce fut une erreur) de confondre les mécontents avec les démocrates, et de prendre la voix timide et respectueuse de l'inquiétude et de la tristesse pour les premiers accents de la sédition.

Mécontents de toutes les classes ! voilà vos griefs ; en avez-vous d'autres ? non. Eh bien ! c'est à votre tour maintenant d'être sincères. N'est-il pas vrai que la révolution de France étant un événement unique dans l'histoire, les temps passés ne présentaient malheureusement aucune leçon de conduite ; que les différents ministères de l'Europe eurent beaucoup de peine à s'en faire une idée juste, et que notre gouvernement n'a pas plus de reproche à se faire, que tous les autres, qui n'y ont rien compris ? N'est-il pas vrai que l'inquisition qu'il était obligé d'exercer pour la sûreté publique fut malheureusement (oui, en vérité, *malheureusement*) toujours plus ridicule que violente, puisqu'elle passait les jours et les nuits à tâtonner sans rien saisir et que les scélérats furent toujours plus habiles qu'elle ? N'est-il pas vrai que lorsque vous embouchiez la trompette pour publier les Crimes ! ! ! de la tyrannie, vos auditeurs raisonnables étaient tout surpris de finir par rire au lieu de frémir ? N'est-il pas vrai que la révolution

de Savoie a fourni au gouvernement une grande justification, puisque les hommes qu'il soupçonnait, qu'il surveillait, qu'il regardait comme les partisans secrets des dogmes français se sont montrés, presque tous, les ennemis déclarés du Roi, dès qu'ils ont pu le faire impunément? N'est-il pas vrai, enfin, que jamais les alarmes ni le mécontentement n'ont pu déroger à cette modération, à cette probité qui fait le caractère le plus distinctif de notre gouvernement? Rappelez-vous, par exemple, une affaire criminelle qui agita prodigieusement les esprits ; souvenez-vous que personne ne doutait de l'importance qu'on y attachait à Turin, et que cependant la loi n'osa point interroger le témoin principal, parce qu'il aurait fallu, pour l'entendre, violer une parole que la loi n'avait, pourtant, pas donnée. Supposez aujourd'hui ce qu'on appelle un *Aristocrate* dans les mêmes circonstances où se trouvait alors l'homme qui vous intéressait ; supposez que : — mais j'allais vous dire des choses superflues ; hâtons-nous d'arriver à l'époque mémorable où les Français, apportant sur nos frontières le drapeau tricolore, menacèrent la Savoie d'une invasion prochaine. Pour se former une idée nette de la nation dans ce moment, il faut la diviser en quatre classes :

1° Les Révolutionnaires décidés, ennemis mortels du Roi et de son gouvernement, qui étaient en relation avec les Français, qui les voulaient, qui les appelaient même, et sans lesquels, peut-être, nous n'aurions jamais changé de domination. Ces hommes méritent tous les supplices : je ne leur souhaite que celui des remords.

2° Les hommes honnêtes, mais trompés, qui croyaient de bonne foi à la Constitution française et à la régénération de la société par cette Constitution. Fidèles à la voix de leurs consciences, ils auraient été incapables de trahir leur Souverain ; mais ils voyaient arriver sans terreur les lois françaises qu'ils avaient le malheur de croire bonnes. Cette classe, qui a disparu, n'est pas coupable, car on ne l'est jamais de se tromper de bonne foi, pourvu qu'on s'interdise la manifestation de ses pensées. Il ne dépend de personne de préférer telle ou telle espèce de gouvernement ; il suffit de respecter et de servir celui auquel le hasard de la naissance nous a soumis.

3° Les Royalistes systématiques. Il faut mettre dans cette classe toute la noblesse et tout le clergé, l'écume exceptée.

4° Le peuple proprement dit, fidèle par instinct, bon par caractère, qui n'a pu être d'aucune utilité au gouvernement, puisqu'il était privé de tout moyen de résistance, mais dont la bonté, l'humanité, la rectitude naturelle se sont montrées d'une manière si éclatante, qu'on ne pourra jamais l'oublier sans injustice et sans ingratitude (1).

---

(1) Ce Peuple maître de lui-même depuis le 22 septembre, est encore, malgré le mauvais exemple et les prédications les plus fanatiques, aussi pur que l'année dernière; pas une goutte de sang, pas un incendie, en un mot, pas un acte de violence de sa part.

Vous savez que vous apparteniez tous à l'une de ces quatre classes. Le ciel connaît le nombre des individus qui les composaient. Ce qu'on peut affirmer sans crainte de se tromper, c'est que la grande majorité était pour le Roi.

Cependant les premiers moments de la domination française ont pu le faire douter de cette vérité. Il parut d'abord que vous alliez au-devant des lois nouvelles : aucune voix ne s'éleva pour lui, et ceux qui étaient à la tête des choses mettaient dans leur marche une impétuosité qui ne parut jamais contredite par l'opinion publique.

Un petit nombre de réflexions vous absoudront aux yeux de votre Souverain légitime et de l'Europe entière.

D'abord, la première classe, possédant tout à la fois la force et l'audace, s'empara brusquement de l'autorité, et cette minorité terrible glaça d'effroi tous les amis de la royauté.

En second lieu : si le gouvernement eut, dans ces premiers instants, le chagrin de croire qu'il n'était pas regretté, ce fut la suite inévitable de la conduite qu'il avait tenue. Si la défiance ne tue pas la fidélité, elle exclut au moins l'enthousiasme. Est-il nécessaire, d'ailleurs, de rappeler les événements du mois de septembre ? Ce sont des malheurs, sans doute, et rien que des malheurs ; mais si le peuple, dans un moment d'erreur et de saisissement, leur donna des noms plus fâcheux, il ne faut qu'une indulgence médiocre pour lui pardonner un instant de refroidissement. Il était cruellement trompé, et il perdait tout, après avoir beaucoup espéré En faut-il davantage pour l'absoudre ?

Enfin, on a peut-être trop oublié aujourd'hui la terreur que les armes françaises inspiraient, il y a six mois. L'opinion du premier moment, en Savoie et ailleurs, fut que ce pays, suivant toutes les apparences, était à jamais perdu pour ses anciens maîtres. Il était donc non seulement dangereux, mais parfaitement inutile de regretter tout haut le gouvernement qu'on venait de perdre.

Étrange caractère de l'esprit humain ! Le passé est toujours perdu pour lui, et la sensation du moment l'affecte au point de le priver de l'attention nécessaire pour lire dans le grand livre de l'expérience. L'antiquité a dit des Français : « Plus que des hommes dans « le début, et bientôt moins que des femmes. » Ce jugement n'est qu'exagéré : il fallait dire, avec le Tasse, et c'était assez pour se tranquilliser :

Impeto fan nelle bataglie prime ;
Ma di legger poi langue e si reprime.

Qu'y avait-il donc de si désespérant pour nous dans les événements de l'automne ? On avait trop méprisé les Français ; on n'était point en mesure ; ils profitèrent de nos erreurs avec leur impétuosité ordinaire. Tout nous disait que leurs succès même amèneraient des revers infaillibles : on ne voulut pas le voir, l'opinion ne mit plus de bornes à leurs succès ; et les voyageurs du mois de septembre peuvent bien attester qu'on raisonnait au-delà des Alpes tout aussi juste que parmi vous.

Enfin, le charme est rompu : les Français ont fait ce qu'ils ont toujours fait, une course rapide, suivie d'un retour aussi rapide ; et après une consommation épouvantable d'hommes et de capitaux, ils ont perdu presque toutes leurs conquêtes et leurs frontières sont entamées.

Les six mois que vous venez de passer, sous un sceptre de fer, ne seront pas perdus pour vous : les théories étaient trop séduisantes pour la foule, l'expérience seule pouvait la détromper complétement. La leçon vous coûte cher ; mais elle est si importante et si décisive, que vous ne sauriez trop la payer.

Bons Savoisiens ! comme on vous a trompés ! comme on s'est joué de la crédulité d'un bon peuple ! C'est aujourd'hui seulement qu'on peut vous faire comprendre combien vous avez été insultés. On vous convoqua d'abord en *Assemblées primaires*, éléments de l'anarchie, et sans vous faire savoir pourquoi ; car nul manifeste, nulle proclamation préliminaire ne vous avait appris, au nom de vos nouveaux maîtres, ce qu'on voulait de vous. Seulement, des hommes sans caractère et sans mission légale avaient parcouru vos campagnes et envahi vos chaires rustiques, pour y débiter des dogmes forcenés, qu'heureusement vous ne comprites pas. Tout ce que vous pûtes concevoir vaguement, c'est qu'il s'agissait de savoir si vous donneriez la Savoie à la France, ou si vous la constitueriez en gouvernement indépendant. Etourdis de cette mission, et bien persuadés que la conquête avait ôté pour toujours la Savoie à ses Souverains, vos Députés arrivèrent à Chambéry, où

ils trouvèrent dans ce qu'on appela ridiculement une *Convention Nationale*, le tumulte, le délire, l'anarchie et le despotisme le plus insultant. Députés du peuple ! (je parle aux honnêtes gens) qui de vous oserait dire qu'il a joui de sa liberté dans cette Assemblée ; qu'il y a exprimé ses véritables sentiments, et qu'il a été membre et témoin d'une délibération paisible ? L'histoire n'a pas craint de déroger quelquefois à la majesté de son caractère, pour recueillir ces traits d'une naïveté précieuse, si propre à caractériser les hommes et les événements : pourquoi donc craindrais-je de citer dans un ouvrage sans prétention, le trait connu de ce Paysan-Député auquel on demandait ce qu'on avait fait un tel jour à l'Assemblée ? — *Nous avons opiné*, dit-il, *par assis et levé*. — Et sur quoi donc ? — *Ah !* reprit le bon homme, *on faisait tant de bruit qu'il n'a pas trop été possible d'entendre*..... Ne riez pas ! Que vos fronts se couvrent plutôt d'une salutaire rougeur, en vous rappelant à quel point on a abusé de votre bonne foi. Songez qu'on vous a dit, qu'on vous a fait croire que vous alliez délibérer sur le gouvernement qu'il vous plairait de choisir, et que vous étiez libres d'opter entre la réunion à la France et la République individuelle, tandis que tout était prévu et décidé d'avance, jusqu'aux moindres circonstances de la farce civique jouée à cette malheureuse époque ; tandis qu'un petit nombre de misérables, maîtres du Bureau, écrivaient, sous la protection de dix mille baïonnettes et sans se donner seulement la peine de vous interroger, cette collection de Décrets, qui seraient la honte éter-

nelle de la nation, s'ils ne lui étaient pas parfaitement étrangers.

En un mot, si l'on excepte un petit nombre de factieux qui ont osé s'appeler *la Nation*, une partie de l'Assemblée n'entendit rien ; une autre ne comprit rien ; et la troisième ne dit rien. Voilà l'histoire de votre Assemblée populaire, et, peut-être, celle de toutes les autres.

Et néanmoins, dans ce moment de terreur et d'anéantissement, où le fracas des armes, les clameurs de la sédition et les hyperboles patriotiques semblaient devoir égarer entièrement l'esprit national, aliéné déjà par des fautes trop récentes, on apercevait des éclairs de raison, des élans de fidélité, avant-coureurs infaillibles de l'esprit général qui règne aujourd'hui, ce qui se manifeste autant que le permet l'épouvantable tyrannie qui vous écrase.

C'est encore l'ordre précieux des laboureurs qui m'en fournira un exemple bien caractéristique. Un paysan, peu de jours avant la formation de la prétendue Convention nationale, parlait, en confidence, de la grande question que ce bon peuple traitait sérieusement, de savoir s'il convenait de se réunir à la France, ou de se constituer en République séparée : car il ne voyait pas d'autre supposition possible : « Nous aime-« rions bien mieux, dit-il, faire une République à « part ; parce que, quand une fois nous serions mai-« tres, NOUS NOUS ARRANGERIONS ASSEZ AVEC NOTRE « ROI. » Excellent homme ! véritable Représentant de la Nation ! c'est toi qui es digne de prononcer sa volonté

générale. Je te donne mon mandat et celui de tous les honnêtes gens du Duché : le procès-verbal ne sera pas long. Pars pour Turin, va dire à NOTRE ROI, que son Peuple meurt d'impatience *de s'arranger avec lui* ; et qu'il n'attend pour cela que le moment d'être *maître*, c'est-à-dire, d'être délivré de la plus dure servitude qui ait jamais accablé les hommes.

Un léger excès de sévérité, introduit par une terreur légitime, vous révoltait il y a quelques mois : comparez maintenant, et jugez. Dans les actes les plus sévères de l'ancien gouvernement, vous avez toujours aperçu une modération marquée et la main d'un Roi qui n'a point de talent pour punir. Aujourd'hui la tyrannie est telle qu'elle exciterait infailliblement une révolte à Constantinople. On se joue ouvertement de la propriété, de la liberté des hommes : on les insulte, on déchire leurs consciences ; l'inquisition la plus outrageante viole journellement l'asile des citoyens les plus irréprochables. Les derniers des hommes osent vous dicter leurs lois, avec la grossièreté et l'insolence naturelle à des hommes si surpris d'être Rois. Le Prince le plus absolu connaît une multitude de freins ; il est retenu par son caractère particulier, par la religion, par la honte, par la politique, par les conseils salutaires, par l'opinion publique : mais la tyrannie populaire n'a point de pudeur.

Quel changement dans votre situation ! Vous étiez si heureux il n'y a qu'un instant : car vous aviez les biens réels, et vous ne souffriez que les maux légers de l'imagination Tranquilles sous les lois d'un Gouverne-

ment tutélaire, vous prospériez en paix : la population, l'agriculture, le commerce prenaient des accroissements marqués : l'or étranger coulait sur votre terre hospitalière. Enfin, vous étiez riches ; car, ne vous y trompez pas, le pays riche n'est pas celui qui renferme beaucoup de riches ; c'est celui qui renferme peu de pauvres. Or, si l'on excepte la mendicité des villes, champignon infect qui s'attache au pied de l'arbre social, et dont il était aisé de le débarrasser parmi nous, la masse de la Nation jouissait de toute l'aisance nécessaire au bonheur. Les montagnes présentaient même le spectacle le plus intéressant pour l'œil du philosophe, celui de l'opulence rustique. Les prix des choses sont d'ailleurs un thermomètre infaillible pour juger de la quantité de numéraire qui circule dans un pays. Consultez cette règle, elle vous montrera que vous êtiez réellement dans un état de prospérité. Jamais l'impôt n'avait été payé avec plus d'aisance que l'année dernière. On a vu des Communes demander elles-mêmes qu'il fût doublé, pour se débarrasser, par un bel effort, de la dette des affranchissements. Enfin, l'observateur le plus léger pouvait découvrir dans le peuple une certaine vigueur, une certaine *alacrité*, qui annonçait un progrès vers le bien être.

Et maintenant, que voyons-nous ? En un moment, en un clin-d'œil, les lois françaises ont passé sur votre malheureux sol comme un torrent de lave enflammée. La prospérité publique a disparu. Les richesses, fuyant dans les entrailles de la terre, y redoutent encore la main du ravisseur insatiable. Le luxe de décence tremble qu'on ne le prenne pour l'opulence ; il ne se montre

plus: et la Société entière présente l'extérieur lugubre de la pauvreté. Les cachots s'étonnent de ne plus renfermer que l'innocence. Le Sacerdoce y gémit, martyr d'une cause digne des siècles apostoliques. Le silence de l'abattement n'est interrompu que par les cris féroces et discordants de l'anarchie. Le caractère national n'ose plus se montrer ; un sourire, un geste innocent peuvent passer pour une conjuration : l'ami n'ose plus épancher ses peines dans le sein de son ami absent. Les pensées sont des crimes ; et ces hommes qui se plaignaient naguères que le secret des lettres était violé, lorsqu'un seul homme sage cherchait, dans les lettres d'un petit nombre de scélérats, la preuve des plus dangereuses conjurations ; ces hommes, fouillant aujourd'hui, sans distinction et sans pudeur, les secrets de toutes les familles, s'emparent des lettres, et en font la lecture de leurs assemblées. C'est en vain que, pour échapper à ce spectacle accablant, vous voudriez respirer un instant sur une terre étrangère : c'est en vain que l'âge, le sexe, les habitudes connues attesteraient que vous ne pouvez favoriser ni combattre aucun parti, on ne vous craint pas, mais on a besoin de votre personne, parce qu'on a besoin de vous tourmenter. Ailleurs peut-être vous respireriez, vous vivriez en paix, et le supplice de chaque instant ne vous empêcherait pas de vous amuser avec les rêves de l'espérance. C'est précisément ce qu'on ne veut pas : il faut demeurer et souffrir, c'est la Loi. Les villes ne sont que de grandes prisons dont tous les fonctionnaires publics sont les geôliers. Enfin, le changement des habitudes

morales a fini par se peindre sur les visages, qui ne présentent plus à l'œil effrayé que l'empreinte de la tristesse, ou celle de la rage.

Et ne croyez pas que ces malheurs ne soient que des souffrances passagères, et, comme l'ignorance l'a répété trop souvent, une espèce de défilé par lequel il faut nécessairement passer pour arriver au bonheur et à la liberté. Les principes de la Législation qu'on vous prêche sont essentiellement vicieux ; les bases en son détestables ; et quand vous combattriez pendant des siècles entiers, pour vaincre la résistance que de semblables principes opposent à toute organisation sociale ; après des siècles de convulsions, vous seriez encore des sauvages, et il faudrait y renoncer.

Je n'ai point chargé le tableau de vos malheurs ; et cependant, songez qu'ils ne sont rien comparés à ceux de la France ; ces malheurs sont tels que toutes les langues sont trop faibles pour les exprimer, et que bientôt il ne sera plus possible de les déplorer que par le silence de l'horreur.

Songez cependant qu'on veut vous amener au même point ; que vous y arriveriez infailliblement, si vous étiez soumis longtemps à la puissance qui pèse aujourd'hui sur vos têtes ; et que , si vous n'y touchez point encore, c'est uniquement parce que le caractère national lutte encore contre les principes affreux de la Révolution. Mais cette lutte a un terme : tremblez d'y parvenir ; alors tout serait perdu ; et vous seriez aujourd'hui mille fois plus coupables que les Français, si vous ne détestiez pas ces principes ; car vous avez pour vous

l'expérience qu'ils n'avaient pas. Transportez-vous au moment où les Français, enivrés par des espérances fatales, voyaient enfin, dans le délire de la joie, ces Comices nationaux tant désirés et tant célébrés d'avance ; croyez-vous que les hommes qui se montrent aujourd'hui les partisans les plus ardents de la révolution n'auraient pas reculé d'horreur si, dans ce moment, une voix prophétique eût fait retentir aux oreilles des Français ces épouvantables paroles :

« Peuple infortuné ! sais-tu ce que c'est que cette « liberté qu'on te propose, et cette régénération dont « on te flatte ? C'est le châtiment d'un siècle de crimes « et de folies ; c'est un jugement de la Providence qui « fera trembler l'univers, et tel que l'histoire n'en offre « pas d'autre exemple. Ces hommes à qui tu viens de « confier tes destinées sont, pour la plupart, des conju- « rés qui travaillent depuis trente ans à t'enlever tes « autels, ton Roi, tes coutumes, tes mœurs, tout ce qui « te rendait heureux et respectable entre toutes les na- « tions de l'univers. La nature a tout fait pour toi : tu « possèdes la puissance et la richesse, l'or et le fer, les « sciences et les arts : sous ton climat tempéré la terre « prodigue ses trésors et t'enrichit des productions les « plus précieuses et les plus variées. La mer étend ses « bras immenses autour de tes provinces fortunées. « Tes ports, ton sol, tes productions, ton activité, ap- « pellent toutes les nations du monde ; et, pour voir sur « tes rivages l'entrepôt de la fraternité universelle, il te « suffit de ne pas repousser le commerce. Le dernier « siècle, qui fut celui de ta gloire, demande grâce pour

« la dégradation dont tu laisses apercevoir tant de si-
« gnes effrayants; et l'éclat dont une foule de grands
« hommes t'ont couvert impose encore silence à l'Eu-
« rope, qui t'observe. La nature, qui balance tout avec
« sagesse, en te donnant un caractère impétueux et
« terrible, pour en prévenir les dangers t'a fait trois
« présents inestimables, ton Roi, ton culte et tes pré-
« jugés. Eh bien ! ces hommes que tu appelles *tes*
« *Représentants*, te priveront de tout cela. Ils seront
« plus forts que toi, plus forts que la nature : en peu
« de mois, ils feront de toi un autre peuple ; ils cor-
« rompront la corruption même, et l'histoire sera crue
« à peine lorsqu'elle parlera de toi. Semblables à ces
« reptiles impurs dont toute la force est dans le venin,
« ils ne posséderont que l'art de faire le mal ; on les
« verra déployer, dans ce genre, des talents infernaux ;
« ils sauront s'emparer de ta fougue naturelle, et la
« tourner toute entière vers le crime. Au moment
« même où ils ont l'insolence de t'appeler *le premier*
« *Peuple de l'univers*, ils vont t'abaisser au niveau des
« brutes ; ils te rendront athée et anthropophage. Au
« jourd'hui la coupe de *Thyeste* te fait frémir sur la
« scène : tu la repousses comme une licence de l'art
« qui ne peut s'accorder avec la délicatesse de tes
« mœurs. Encore quelque temps, et l'on te verra réali-
« ser des horreurs dont l'image fantastique passe main-
« tenant les forces de ta sensibilité. Tu te baigneras
« dans le sang ; tu le boiras, tu t'amuseras avec des
« meurtres, et les victimes manqueront aux bourreaux
« avant que les bourreaux manquent aux victimes.

« La majesté des Rois arrêterait les projets de ces « grands conjurés : pour la détruire, ils t'apprendront « à la mépriser, à l'insulter, en te disant qu'elle est ton « ouvrage. Dogme fatal et absurde ! l'homme ne peut « rien créer ; il n'a reçu, pour son malheur, que le « pouvoir de détruire ; en peu d'heures il peut abattre « le chêne antique ; mais, s'il est une fois privé de son « ombrage, il faut à la nature un siècle entier pour le « lui rendre. Quand le charme divin sera rompu, quand « le pouvoir mystérieux du Gouvernement n'agira plus « sur l'imagination , toutes les forces physiques se « heurteront à la fois, et tu présenteras tout à coup à « l'univers effrayé le spectacle des vices gangreneux « d'un vieux peuple, réunis à la féroce énergie des « sauvages. Les mœurs ne pourront te défendre ; car, « de peur que la vertu n'ose te parler, la pudeur même « sera solennellement exilée de tes murs. Au sein de ta « capitale, on verra ce que les hommes n'ont jamais « vu, la prostitution monter sur le théâtre, appeler, « publiquement, à ce spectacle étrange, des spectateurs « dont elle sera sûre, et tes magistrats, tyrans du Roi « et valets du peuple, n'oser fermer ce théâtre qu'après « huit jours. Encore, si dans le naufrage épouvantable « de tes lois et de tes mœurs, il te restait au moins un « fanal pour te ramener ! Un culte est plus nécessaire « pour toi que pour tous les autres peuples du monde ; « mais, celui de tes pères ayant pour ennemis mortels « les hommes qui vont devenir tes maîtres et tes ora- « cles, ils t'apprendront à le fouler aux pieds avec une « étonnante brutalité, et tu seras encore un peuple uni-

« que dans ce genre d'excès. Chez les autres nations, « l'impiété a toujours été isolée, et presque toujours « timide ; chez toi, elle sera un complot universel, une « grande conjuration populaire. Tu t'élanceras en « masse contre l'ensemble des vérités religieuses ; et, « pour assouvir cette nouvelle fureur, nul crime ne « t'arrêtera. Tes Législateurs te diront que tu as le « droit de voler le patrimoine de tes Prêtres, et tu le « voleras ; et, tandis que tu les dépouilleras d'une « propriété consacrée par les titres les plus solennels « et par le consentement des siècles, tu leur refuseras « la subsistance physique, en leur proposant de l'ache- « ter par le crime et l'infamie. Mais bientôt, la faim, « devenant pour ta cruelle impatience un instrument « trop lent, tu préféreras le poignard : d'une main « ferme, tu saisiras les dépouilles de l'autel, et de l'au- « tre tu l'inonderas du sang de ses Ministres, qui tom- « beront en foule sous le fer des assassins, avec le « courage et le sang-froid des premiers héros du chris- « tianisme. » — Vous frémissez ! Eh bien ! voilà les fruits de la *liberté* et de *l'égalité* ! voilà les *droits de l'homme* et les dons de la France. Lorsqu'elle *vola* la Savoie, il y a quelques mois, elle vous dit qu'elle respecterait vos propriétés et vos consciences ; et maintenant, à la place de ce bonheur, qu'elle osait vous promettre, qu'avez-vous vu, qu'avez-vous éprouvé sous sa domination ? La misère et le désespoir. Elle vous a foulés impitoyablement ; elle a détruit votre culte, dépouillé vos temples, précipité vos richesses dans le gouffre insatiable creusé par les tyrans de ce peuple

libre. A la place des métaux précieux qu'elle vous arrachait, elle vous envoyait son papier flétri, signe et instrument de vol ; et, pour joindre la dérision au brigandage, ses envoyés attachaient à vos murs une proclamation où ils vous assuraient que ce papier valait de l'or. Enfin, elle vous a communiqué une partie des maux qui la dévorent, et vous ne voyez devant vous que l'affreuse perspective de les éprouver tous, a la main de la Providence ne se hâte de vous sauver.

Mais tout nous dit que l'instant de la délivrance approche : et, quoiqu'une longue et fatale expérience nous ait appris à trembler sur l'avenir, croyez qu'en réprimant même les élans de l'espérance, autant que l'exige tout ce qu'une imagination éclairée peut supposer de plus inquiétant, le retour plus ou moins éloigné à la puissance légitime peut toujours être envisagé par nous comme un de ces événements dont les probabilités se multiplient au point de s'approcher de la certitude.

5 Mai 1793.

SECONDE LETTRE

D'UN

ROYALISTE SAVOISIEN

A SES COMPATRIOTES

RETOUR A L'ORDRE ET A LA PUISSANCE LÉGITIME.

Tout père frappe à côté..
LA FONTAINE.

Faites les suppositions que vous voudrez ; imaginez les intrigues les plus étranges, les brouilleries les plus inattendues, les rapprochements les plus monstrueux, l'oubli le plus fatal des intérêts de la souveraineté et de ceux des peuples : enfin, donnez-vous carrière, et ne ménagez pas votre siècle.

Ou bien, dans ces moments où l'humeur ne vous dominera pas, imaginez ce qui doit arriver suivant les règles ordinaires de la probabilité ; abandonnez les choses à leur propre poids ; ne rêvez rien de triste ni d'odieux, et croyez encore à la raison et à l'honneur.

Vos spéculations finiront toujours par une conquête, ou par un traité, qui rendront la Savoie à son légitime souverain.

Assurément, l'Europe s'est montrée bien douce, bien complaisante, bien chrétienne, quoi qu'on en dise ;

personne n'admire plus que moi son étonnante *longanimité :* mais je ne crois pas qu'elle pousse cette nouvelle vertu au point de donner les Alpes aux Français, pour les récompenser des services signalés qu'elle en a reçus depuis quatre ans.

Vous n'attachez, sans doute, aucune importance à ces promesses solennelles qui vous ont été faites par la République Française, *de ne poser les armes que lorsque votre liberté serait affermie à jamais.* Ceux qui font ces sortes de promesses ne sont pas coupables ; ils savent fort bien qu'il ne dépend pas d'eux de les tenir : tant pis pour ceux qui ont la bonté d'y croire.

La même promesse avait été faite aux Belges et aux Liégeois : le bon parti tremblait, et le mauvais triomphait comme parmi nous. Tout à coup, sans le moindre égard pour cette promesse sacrée, les Autrichiens sont venus assister au club, et le bruit de l'auguste sonnette s'est perdu au milieu du fracas des armes.

Il y aurait, d'ailleurs, une question à faire au parti, heureusement très-peu nombreux, qui redoute le rétablissement de la royauté parmi nous.

Croyez-vous que ces hommes, sur lesquels vous comptez, prennent un intérêt réel à vous ? Croyez-vous qu'ils soient disposés à faire de grands sacrifices pour vous, et à s'exposer à de grands malheurs pour maintenir ce que vous appelez *votre liberté ?* Dans ce cas, il faut vous dire ce que toute l'Europe sait, excepté vous, c'est qu'ils ont déjà offert expressément la restitution de la Savoie ; et que, si l'Angleterre avait voulu accepter cette restitution comme le prix de sa neutralité,

il y a deux ou trois mois que vous seriez déjà entre les mains de votre bon et légitime Souverain, que nos véritables tyrans osent appeler le TYRAN DE TURIN.

Prenez la peine d'aller à la *Maison commune* feuilleter ce fatras de bulletins qui pleuvent sur le bureau ; remontez jusqu'à celui qui rend compte de la déclaration de guerre faite à l'Angleterre ; lisez le rapport qui précède cette déclaration. Quoique le rapporteur n'y dise pas expressément qu'on eût offert la restitution de la Savoie, il avoue cependant qu'il en avait été question ; car il se plaint de *l'ignorance perfide* (1) avec laquelle M. *Pitt* avait exagéré l'importance de ce pays dans ce qu'il appelait *la balance de l'Europe*. Mais si vous voulez vous convaincre que vous seriez déjà rendus au Roi de Sardaigne, si l'Angleterre n'avait pas eu des vues un peu plus étendues, pesez seulement les aveux du rapporteur ; vous verrez que la Convention Nationale était disposée à faire les plus grands sacrifices pour obtenir la neutralité de cette puissance. Faites bien attention à ce qu'il dit dans un endroit de son rapport : « Que « l'Ambassadeur de la République avait fait, *pour* « *obtenir seulement l'honneur de voir M Pitt*, des *dé-* « *marches* qu'on aurait à peine osé exiger de lui après « deux ans d'une guerre malheureuse (2). »

---

(1) *Ignorance perfide !* deux mots qui doivent être un peu surpris de se trouver ensemble.

(2) Je suis obligé de citer de mémoire, mais je suis sûr qu'elle ne me trompe pas.

Vous conviendrez bien, j'espère, qu'*après deux ans d'une guerre malheureuse*, de la part de la France, ce ne serait pas être fort indiscret que d'*oser* lui demander la restitution de la Savoie.

Vous devez donc croire, en bonne logique, que, sans l'*impolitesse révoltante*, mais bienheureuse pour vous, de M. Pitt, on vous aurait donnés pour une visite.

Vous savez donc ce que vous valez aux yeux de vos maîtres. Apprenez encore que la France a demandé la paix à l'Angleterre au mois d'avril, que la lettre de Le Brun, domestique de la Convention Nationale pour les affaires étrangères, au lord Grenville, Ministre de S. M. Britannique au même département, est imprimée dans tous les papiers anglais, et dans toutes les gazettes du continent qu'on ne vous laisse pas lire.

Apprenez une fois à juger des hommes qui déclarent la guerre à l'Angleterre au mois de février avec une hauteur et une étourderie sans égale, et qui se mettent à genoux au mois d'avril pour avoir la paix.

Apprenez que dans la mémorable séance du 17 juin, où l'opposition voulait forcer le Roi d'Angleterre à donner la paix aux Français, elle offrit la restitution de la Savoie, et du Comté de Nice, en termes assez clairs pour n'avoir pas besoin de commentaire.

Apprenez enfin, que si vous n'êtes pas déjà rendus à votre Souverain, c'est que les puissances légitimes ne veulent ni ne peuvent traiter avec la France qui n'a point de Gouvernement. Que les premières puissances de l'Europe garantissent au Roi de Sardaigne tous ses états, et que l'espérance que vous nourrissez peut-être

encore de demeurer Français est l'idée la plus folle qui puisse entrer dans une tête humaine.

Réfléchissez bien sur toutes les circonstances qui vous environnent, et vous verrez qu'au lieu de vous débattre vainement contre la vérité qui vous éblouit, il vaudrait mieux vous plier aux circonstances, et tâcher de vous sauver s'il est possible. Les suspensions de la politique ne peuvent être prévues exactement, mais plus tôt ou plus tard le Roi de Sardaigne sera maître de son duché de Savoie ; partez de ce fait, et pensez à vous.

Ce changement fortuné pourrait-il effrayer la masse de la nation ? Non sans doute. Eh ! que pourrait-elle craindre ? Une famille entière revoit son père après un instant d'absence : *la justice et la paix s'embrasseront.*

Mais peut être que les espérances les plus chères des fidèles sont empoisonnées par la crainte des exécutions terribles qui doivent accompagner le retour de l'ordre, et dont on ne cesse de les effrayer.

Fidèles Savoisiens ! loyaux défenseurs de l'autorité légitime ! gardez-vous de prêter l'oreille à ces suggestions perfides ; c'est le dernier moyen des ennemis de l'ordre, pour vous faire redouter le rétablissement de son règne.

Dans la dernière proclamation des commissaires de la Convention Nationale, pièce en tout digne de la cause qu'ils défendent, on lit de nouveau ce qu'ils vous ont déjà dit tant de fois et de toute manière.

« Les ennemis qui vous environnent, disent-ils, ne « vous pardonneraient jamais, soyez-en sûrs, l'unani-

« mité avec laquelle vous avez appelé les armées Fran-
« çaises pour briser vos fers. »

A qui donc s'adressent ces étranges paroles ? Est-ce aux militaires qui ont tout quitté pour défendre le trône, qui lui ont fait le double sacrifice de leurs fortunes et de leurs vies, et qui ont été, s'il est possible, plus attachés à leurs drapeaux depuis qu'on a prononcé contre eux une confiscation, dont la seule proposition aurait révolté des *Hérules* ou des *Vandales*, et qui suffirait pour appeler sur nos tyrans l'exécration de l'univers ?

Est-ce au reste de la noblesse, qui prit la fuite en corps, à la première nouvelle de l'arrivée des Français ?

Est-ce à ce clergé intrépide, qui vient de s'illustrer par la résistance la plus courageuse, et qui aurait livré sa vie comme il a livré ses biens, plutôt que de fléchir sous le sceptre de l'athéisme ?

Est-ce au *peuple* enfin, à ce bon peuple également fidèle et religieux, qui a toujours manifesté une répugnance d'instinct pour ces lois exécrables, subversives de tout ordre et de toute morale, et qui, dans ce moment même, consultant plus ses inclinations que les règles de la prudence, s'élève, hélas ! sans moyens suffisants, contre le pouvoir qui l'opprime ?

Reste donc l'écume des villes, purifiée même depuis la révolution, puisqu'il est universellement connu que l'expérience a fait naître de grands remords, et que tous les cœurs droits sont dans la bonne route.

Quoique personne n'ait le droit, sans autorisation,

de vous annoncer quelle sera la conduite du Roi et de son gouvernement, lorsque l'autorité légitime aura repris sa place, il semble néanmoins qu'en réfléchissant attentivement sur les lois d'une politique saine, sur le caractère du Souverain auquel nous serons rendus, et sur le mérite de la nation en général, le bon sens le plus ordinaire apprend ce qui doit arriver.

D'abord, tous les payements forcés faits en assignats seront annulés. En France, peut être, une telle loi aurait des inconvénients ; en Savoie elle n'en aura pas : le revirement de vols n'aura pas duré assez longtemps pour qu'il soit dangereux d'en faire justice. La loi, d'ailleurs, sera calculée avec toute la prudence nécessaire ; elle désignera clairement l'espèce de payements qu'elle entend anéantir ; elle marquera les cas où le payement sera complètement nul, et ceux où le débiteur sera libéré au montant de la valeur réelle des assignats.

Et comme l'enthousiasme d'une partie de la nation, et l'intérêt commun, excité par l'effroi d'une banqueroute totale, ont soutenu les assignats plus qu'on ne l'aurait imaginé, et les conduisent au discrédit absolu par une pente insensible, il s'ensuit que, pour un espace donné de quelques mois, il n'y aurait pas d'inconvénient sensible de prendre la valeur réelle qu'ils avaient au milieu de ce temps, comme une valeur invariable qui servirait de règle aux tribunaux pour tous les jugements à rendre dans les affaires relatives aux payements faits en assignats.

Par exemple, depuis le mois de Février dernier, épo-

que de l'introduction des assignats en Savoie, jusqu'au moment présumé où ce pays rentrera sous la domination du Roi de Sardaigne, la perte sur les assignats ne se sera pas fort écartée de la moitié au-dessous du pair : ainsi, il ne serait pas étonnant que le Législateur, dans l'impossibilité de rendre à chacun une justice arithmétique, n'attribuât, en général, aux assignats que la moitié de leur valeur originaire.

Le Clergé, la Noblesse et, en général, tous les individus chassés par l'invasion des Français et par la révolution qui en fut la suite, rentreront dans leurs droits en rentrant en Savoie. Toute aliénation de leurs biens meubles et immeubles étant, non seulement nulle, mais encore éminemment criminelle, les acquéreurs, s'il s'en est trouvé, seront traités comme la loi traite les usurpateurs. Ainsi, ils répondront des détériorations, des dommages de tout genre, des fruits perçus, et de ceux qui auraient pu l'être. Si leur fortune ne peut fournir une juste indemnité, les administrateurs sont là, avec leur responsabilité solidaire.

Suivant toutes les apparences, au moment où S. M. le Roi de Sardaigne rentrera dans son duché de Savoie, il ne se sera trouvé encore aucun homme assez dépourvu de sens pour avoir osé acquérir des biens que la secte d'aujourd'hui appelle *nationaux*, surtout des biens immeubles.

Mais le séquestre seul peut amener une grande responsabilité, surtout à l'égard des biens des militaires.

Il est important d'observer que la *loi*, ou, pour mieux dire, l'*ordre* de la Convention Allobroge (car il

ne faut pas profaner un nom auguste), n'avait rien statué sur les biens des militaires ; on lit même, dans le procès-verbal, des expressions qui les excluaient formellement de la disposition générale (1). Dès lors, la Convention Nationale, occupée par d'autres brigandages, n'a rien statué sur cet article.

Et cependant tous ces biens ont été séquestrés.

Donc, tous les dommages résultant du séquestre sont à la charge de la *Commission provisoire* et des *Municipalités*.

Distinguez soigneusement, à cet égard, les actes ordonnés par une puissance supérieure, de ceux que les autorités de province n'ont pas craint de prendre sur elles, en sévissant contre l'innocence avant d'en avoir reçu le signal de Paris.

Dans le premier cas, il sera possible de présenter quelques excuses (2); dans le second, je n'en vois aucune.

---

(1) En invitant ce qu'elle appelait *les Emigrés* à reprendre *leur domicile*, elle excluait clairement les militaires qui n'étaient point *Émigrés*, même dans la fausse acception que le tripot Allobroge donnait à ce mot, et qui, par la nature même de leurs fonctions, n'ont point de *domicile ordinaire*.

(2) Je dis *quelques excuses ;* car il s'en faut de beaucoup qu'on soit innocent toutes les fois qu'on n'a fait qu'obéir. Il faut distinguer et peser les circonstances. Quelquefois on est tenu de désobéir, ou de donner sa démission ; ou, tout au moins, de résister.

Comment excuser, par exemple, l'incroyable arrêté du 28 Mars dernier ? Quelle fureur ! quel délire ! quel aveuglement ! Inquisition outrageante, visites domiciliaires, saisies de papiers, désarmement injuste, surveillance vexatoire, emprisonnements arbitraires, injonctions humiliantes, mépris scandaleux du culte, injures nominatives adressées à S. M. le Roi de Sardaigne (1). Tous les genres d'atrocités sont accumulés dans cette étrange pièce ; et, lorsqu'on réfléchit que le Département n'a pas craint d'agir en tout cela de son propre mouvement ; qu'il a prévenu la Convention Nationale ; que rien ne le forçait à cet abus extravagant d'une puissance qui doit fondre comme la neige et avec la neige ; qu'il s'est chargé bien volontairement d'une responsabilité terrible : et que tous ces beaux paragraphes sont signés en toutes lettres par des hommes qui ont des prétentions au sens commun ; on ne revient pas de son étonnement, et l'on comprend à peine comment le tintamarre de la révolution a pu étouffer à ce point le *ci-devant* bon sens d'un aussi grand nombre de personnes.

---

(1) Comme il est écrit que, dans tous les actes de la Révolution, la déraison se mêle à l'iniquité, vous observerez que, dans ce bel arrêté du 28 Mars dernier, le Roi de Sardaigne est appelé niaisement *le ci-devant roi Sarde.* — Oh ! pour cela, Messieurs, je vous demande pardon. Il est bien Roi de Sardaigne, et Roi plus que jamais. Demandez plutôt à l'amiral *Truguet*, qui a laissé en Sardaigne tant de mauvaises têtes et tant de bons canons.

Avant de terminer l'article de la responsabilité, il est nécessaire d'observer que plusieurs coupables croiront échapper à ce danger en aliénant leurs biens, et changeant de climat. Dans ce cas, les acquéreurs courent grand risque ; car ces aliénations pourront fort bien être déclarées nulles : tout homme qui se détermine à commettre un crime, contracte envers la société l'obligation de réparer le dommage qui en résulte ; et la date de cette obligation est la même que celle du crime.

Les biens meubles étant la première proie des brigands, si les circonstances leur laissent le temps de causer de grands dommages dans ce genre, la justice poursuivra ces biens partout où ils se trouveront : ils seront saisis et restitués sans indemnité, comme des effets volés ; et le vendeur quelconque sera toujours caution de l'acquéreur.

Enfin, il est évident que, pour remettre les choses à leur place, il faudra établir des formes expéditives et et des preuves privilégiées, les lenteurs ordinaires de la procédure civile ne s'accordant nullement avec un tel ordre de choses.

Vous venez de voir ce qu'exigent les lois strictes de la justice distributive à l'égard des dommages soufferts par les royalistes. Mais peut-être que vous êtes inquiets sur le sort des *coupables*. Peut-être que vous tremblez sur la latitude qu'on donnera à cette expression, et sur la manière dont la puissance légitime poursuivra ceux qu'elle appellera de ce nom.

A cet égard, il semble qu'il est encore aisé de prévoir ce qui doit arriver.

D'abord, vous pouvez être sûrs que vous ne verrez aucune exécution militaire. Pourrait-il se trouver des gens assez dépourvus de sens pour croire que Victor-Amé veuille ravager son patrimoine, de ses propres mains, et frapper en aveugle sur l'innocent et sur le coupable, au lieu de donner au glaive de la justice le temps de choisir les têtes? Cette supposition est si extravagante, qu'il faut être non pas *impudent*, mais l'*impudence*, pour oser vous en faire un épouvantail.

A l'égard du petit nombre de furieux qui oseraient résister les armes à la main, ou seuls, ou en compagnie; peu vous importe, je crois: s'ils sont tués, ils seront fort heureux; s'ils étaient faits prisonniers, il n'est pas douteux qu'ils seraient traités en criminels de lèse-Majesté.

L'erreur, et surtout la première erreur, ne sera pas punie. On ne demande qu'à pardonner. C'est un mérite sans doute d'avoir jugé la Révolution Française dans son principe; mais c'en est un aussi d'avouer humblement qu'on a méconnu la couleuvre dans l'œuf qui la renfermait, et qu'on l'abhorre depuis qu'on l'a vue déployer ses replis immenses, et vomir son effroyable venin sur toutes les parties de l'Europe.

On appellera *erreur* tout ce qui pourra porter ce nom; et même, on violera la langue, pour contenter la clémence.

En général, souvenez-vous que la puissance légitime, image du principe éternel dont elle émane, *punit* quand il le faut, *pardonne* quand elle le peut, et ne *se venge* jamais.

Si elle avait le malheur de descendre jusqu'à la colère, elle se détacherait de son principe, elle serait *rebelle*.

Enfin, quand la bonté la plus ingénieuse aura épuisé tous les motifs, et même tous les prétextes de pardon, il restera les grands coupables.

Ah ! malheureux, qu'avez-vous fait ? Vous avez appelé sur votre pays les armes d'un peuple égaré.

Vous avez violé le premier et le plus saint des serments : vous avez trahi, renié, insulté votre Souverain.

Apôtres de la rébellion, de l'anarchie, et de tous les crimes qui en sont la suite, vous êtes coupables de lèse-Majesté et de lèse-Société.

Joignant à la scélératesse cette obstination réfléchie qui en forme le plus haut degré, depuis huit mois, la raison ni les remords n'ont pu vous faire entendre leurs voix un seul instant, à la vue de tous les maux que vous avez attirés sur votre patrie.

La pitié est si naturelle à l'homme, que les cœurs les plus féroces lui rendent quelquefois hommage. Ranimés de temps en temps par les restes languissants d'une flamme céleste, ils s'étonnent de se sentir attendris. Mais vous ! — Comment expliquer votre incroyable barbarie ? Vous tourmentez par tous les genres de duretés des hommes sans défense, qui ne peuvent vous nuire, dont la cause est absolument séparée de celle des malheureux Français, avec lesquels vous vous obstinez à les confondre, et qui ne vous demandaient que de vivre paisibles et ignorés. Le sexe même qui

peut tout, ne peut rien sur vos âmes ! La main d'un sauvage s'arrête devant l'intéressante faiblesse d'une femme sans défense : plus sauvages que les sauvages, vous tourmentez, vous humiliez, vous emprisonnez des femmes pour des crimes de votre création.

Enfin, on vous voit (chose étrange !) prévenir les fureurs de la Convention Nationale, et vous investir de ses passions forcenées ; au lieu d'attendre ses ordres terribles, et d'en amollir la dureté en faveur de vos malheureux compatriotes.

N'espérez point échapper à la justice. Tardive dans sa marche, par un jugement caché de la Providence, elle arrive cependant, elle vous presse ; et déjà son bras se lève pour frapper. Où fuirez-vous ? Irez-vous chercher la sûreté auprès des grands coupables ? vous ne ferez que retarder votre supplice pour l'aggraver. En vous jetant dans les bras des parricides (dernière et fatale ressource !), vous le deviendrez vous-mêmes. Aujourd'hui, l'œil de la miséricorde peut encore vous distinguer d'eux : alors, vous partagerez leur crime et leur sort. L'Europe enfin a senti le danger, et le pacte le plus solennel et le plus général refuse l'asile à tous les parricides. La plume des historiens a tracé quelquefois la situation terrible d'un homme qui, dans les temps anciens, avait encouru la disgrâce d'un Empereur Romain. Le malheureux promenait tristement ses regards sur la terre habitée, sans pouvoir y découvrir une place où la puissance de son maître ne pût l'atteindre : voilà votre sort ; et c'est en fuyant vers la France que vous accomplirez vos destinées.

Sans biens, sans patrie, sans secours, séparés pour jamais de tout ce qui vous fut cher ; errants sur une terre maudite ; repoussés par tous les gouvernements légitimes, vous verrez approcher l'inévitable moment qui doit vous livrer au glaive des lois : et cette affreuse suspension commencera votre supplice.

Entendez-vous le cri de l'univers indigné ? « Point « d'asile, point de paix pour les régicides ! Si vous « traitez avec eux, vous périrez vous-mêmes, et vous « le mériterez. Punissez le plus grand crime que les « hommes aient jamais commis : vengez le ciel, et les « hommes, et les Rois ! »

Je ne vous parle pas des Monarchies pures ; vous savez assez que les criminels n'y trouveront point d'asile ; mais vous avez vu l'ambassadeur d'une nation libre et prépondérante requérir solennellement une autre nation libre de refuser cet asile ; et, lorsqu'un représentant du peuple anglais blâma cette démarche en plein Parlement ; lorsqu'il osa parler d'accusation contre l'ambassadeur, vous savez que cette motion, soutenue par une misérable minorité (1), expira sans discussion.

Je conviens cependant que personne ne peut estimer au juste le degré de complaisance ou de délire, dont la masse de la nation française est susceptible ; et que, par conséquent, personne ne peut calculer au juste la résis-

(1) Trente-six contre deux cent onze. Journal du Parlement d'Angleterre, 26 Avril dernier.

tance qu'elle opposera. Cependant, ou il faut renoncer à tous les calculs de probabilités, ou cette résistance touche à sa fin. Si la machine était conduite par un scélérat sublime, sans aucun partage d'autorité, peut-être il pourrait donner une assiette au gouvernement, faire plier les Puissances étrangères, répéter enfin le rôle de Cromwel ; mais jamais je ne pourrai croire aux succès durables de cette horde parricide, la lie de la lie des peuples. Plus tôt ou plus tard, l'édifice monstrueux de sa puissance tombera sous l'effort réuni des ennemis du dedans et du dehors. Les coupables seront livrés à la justice de l'univers ; et, si vous avez cherché votre sûreté auprès d'eux, vous serez livrés avec eux.

Personne n'a droit de vous assurer qu'il soit encore temps pour vous d'échapper au sort épouvantable qui vous attend ; mais tout le monde doit vous conseiller de l'essayer. Vous êtes coupables, sans doute ; vous l'êtes infiniment : mais vous ne l'étiez pas autant lorsque vous eûtes le malheur d'embrasser le parti que vous défendez. C'est par degrés que vous êtes descendus dans le précipice. Quand l'ignorance, la vanité, ou d'autres causes vous conduisirent sur les bords de l'abîme, vous n'en connaissiez pas la profondeur : vous fîtes le premier pas en aveugles ; — le sort a fait le reste.

> Lorsque deux factions partagent un empire,
> Chacun suit au hasard la meilleure ou la pire :
> Mais, quand le choix est fait, on ne s'en dédit plus.

Terrible vérité ! que vous pouvez invoquer, peut-

être, pour diminuer vos torts : le premier pas n'est jamais un grand crime ; mais, le premier pas fait, il n'est plus possible de revenir en arrière. Une démarche en amène nécessairement une autre ; et, tandis que l'effervescence d'un parti vous enivre et vous entraîne, la haine de l'autre, qui vous pousse dans le même sens, double le mouvement et le rend irrésistible. Malheureux ! tandis que l'homme exalté du parti contraire au vôtre appelle sur vous le glaive des lois et la vengeance du ciel, peut-être que s'il lisait dans vos cœurs, il vous plaindrait ; il y verrait, peut-être, les remords déchirants ; il y lirait que cette rage que vous déployez d'une manière si terrible est étrangère à votre caractère ; qu'elle est produite par le sombre désespoir d'un homme qui n'ose plus concevoir des pensées de miséricorde. — Arrêtez ! eh ! qui sait s'il n'est plus d'espérance pour vous ? Qui osera poser des bornes à la Clémence, et dire à cette fille du ciel : « Tu iras jusques là, et tu n'iras pas plus loin. »

L'heure fatale n'a pas encore sonné ; . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Oh ! les plus infortunés des hommes ! il est toujours temps de se livrer à l'horrible désespoir : attendez ! voyez ! il ne vous reste qu'une minute ; employez-la pour vous sauver.

Si le ciel vous inspirait une de ces démarches éclatantes, un de ces traits héroïques qui demandent grâce pour des années de crimes ; si vous aviez le courage de fouler aux pieds cette honte criminelle, cet engagement.

ces préjugés funestes qui se placent entre vous et votre devoir ; enfin, si vous étonniez votre Souverain par quelque résolution à jamais mémorable, — qui sait ?

Venez, alors, venez vous jeter à ses pieds ; dites-lui avec cet accent du repentir si séduisant pour l'oreille de la Clémence, dites-lui que vous fûtes égarés ; qu'au milieu même de vos excès, vous n'avez point abjuré entièrement le caractère national ; que vous n'avez jamais versé le sang ; que les ministres de la Convention Nationale au Département des Meurtres, n'ont jamais osé vous en commander un, et qu'une preuve incontestable que la vertu n'est pas tout-à-fait morte au fond de vos cœurs, c'est que vos nouveaux maîtres vous méprisent encore et ne s'en cachent pas. Dites que la certitude cruelle de ne pouvoir obtenir de grâce a produit, chez vous, ce désespoir fatal qui conseille de nouveaux crimes, et que vos excès mêmes attestent vos remords.

Et, tandis que, prosternés devant ce trône que vous avez outragé, vous attendrez une réponse qui décidera de votre sort, savez-vous par qui vos humbles supplications seront appuyées auprès d'un Souverain justement irrité ? — Ce sera par les victimes de vos fureurs, et c'est ainsi qu'il leur appartient de se venger. Je sais que les vengeances de la justice ne sont pas les seules que vous craigniez : vous redoutez le profond ressentiment de tant d'hommes que vous avez punis si cruellement des torts de la naissance, ou des scrupules de l'honneur et de la conscience. Ah ! combien vous vous trompez ! Ils auront assez de pleurer sur les rigueurs inévitables de la justice, sans aller encore lui dénoncer les injures

qui n'auront blessé qu'eux. Ce serait déshonorer la plus belle cause de l'univers que de permettre à la vengeance individuelle de se montrer au milieu de ces grands intérêts. Oui ! ce sera une bassesse de demander justice, et un crime de se la faire. — Pontifes, Lévites vénérables ! dignes soutiens de la foi de nos pères ! Nobles chevaliers ! enfants de l'honneur et de la gloire ! sujets fidèles, qui que vous soyez ! jurez tous qu'au grand jour de la *fête nationale*, où les croix blanches, chassant devant elles le bonnet infâme, brilleront de nouveau sur notre terre affranchie, vous n'interromprez par aucune plainte sinistre le concert ineffable de la joie universelle. Les Rois ne se rapprochent jamais plus de l'Être-Suprême que lorsqu'ils pardonnent : rapprochez-vous des Rois en pardonnant aussi. Publiez votre amnistie particulière. Il n'y a qu'un rôle digne de vous, celui de faire valoir les prières du repentir. Les lois feront justice des coupables obstinés ; elles puniront le vol ainsi que la révolte : elles vous rendront tout ce qu'un exécrable brigandage vous aura enlevé : ne demandez rien de plus, et même ne demandez pas tout. Quant aux injures personnelles, oubliez-les entièrement : chargés du noble emploi de soutenir le trône et de rétablir l'ordre, vous tomberiez trop au-dessous de votre destination, si vous écoutiez un instant la voix d'un orgueil blessé, qui ne vous dicterait que des plaintes avilissantes, ou des fautes graves contre l'ordre social.

Et maintenant, bon peuple de Savoie, famille fidèle, souffrez que je m'adresse à vous en général, et ne repoussez point la voix fraternelle d'un compatriote et d'un

ami. Je vais sonder vos cœurs, et chercher dans leurs derniers replis les plus légers atômes de fiel. Les renfermer, ce serait les éterniser : il suffit de les mettre au jour pour qu'ils s'évaporent. On accuse souvent les Princes de ne vouloir pas entendre la vérité, au lieu d'accuser les hommes imprudents ou corrompus qui ne savent pas la dire. Vous verrez que, sur les sujets les plus délicats, il est toujours possible de dire tout ce qu'il serait dangereux de cacher.

Vous retomberez sous la main, ou, pour mieux dire, dans les bras de votre Souverain. Quel malheur, si ce moment n'était pas marqué par une joie pure ! si quelque amertume pénible se mêlait, dans vos cœurs, au sentiment de joie qui doit accompagner le rétablissement de l'ordre !

Que pourriez-vous redouter encore ? La calomnie aux abois n'a plus qu'une ressource pour vous effrayer : elle voudrait empoisonner pour vous le moment fortuné de la réunion, en vous montrant, dans une perspective sinistre, la domination Piémontaise et le gouvernement militaire ? — Ah ! laissez-moi vous dire tout sur ces deux points. Si la raison calme et impartiale daignait me choisir pour son organe ; si mes réflexions, dictées par la plus sévère impartialité, pouvaient devenir également utiles au Prince et aux sujets, jamais le ciel, dans sa bonté, ne pourrait me procurer de jouissance égale, et je le remercierais d'avoir épuisé ses dons en ma faveur

25 mai 1793.

P. S. Je laisse subsister la date primitive de cette lettre, quoique cette seconde édition contienne quelques réflexions qui m'ont été suggérées par des événements postérieurs.

TROISIÈME LETTRE

D'UN

ROYALISTE SAVOISIEN

A SES COMPATRIOTES

DE LA DOMINATION PIÉMONTAISE ET DU GOUVERNEMENT MILITAIRE.

Sine ira et studio.

TACITE.

Lorsque la fortune a réuni sous le même sceptre deux provinces que la nature a divisées par le caractère, ou par la position géographique, ou par le culte, ou par la langue, celle de ces deux provinces qui possède le souverain, affecte assez naturellement une supériorité qui froisse l'orgueil de l'autre. Le peuple de cette province moins favorisé par les jeux du hasard, se montrera assez souvent soupçonneux, difficile, exigeant : il tremblera d'avoir l'air d'obéir à une nation au lieu d'obéir à un souverain ; et il pourra s'aveugler sur ses propres intérêts au point de consentir quelquefois à passer pour *étranger* de crainte de passer pour sujet. Dans les temps

ordinaires, cette antipathie d'orgueil ne saurait produire de grands maux; mais dans un moment de trouble et d'effervescence, où la souveraineté est ouvertement menacée, elle peut avoir les suites les plus funestes.

Il pourra se faire, par exemple, que dans ces temps malheureux, le souverain, justement alarmé pour sa prérogative, s'appuie avec une confiance naturelle sur les personnes qui l'entourent dans la ville de sa résidence et dont il connaît plus particulièrement le zèle et l'activité. — C'est donc autour de lui qu'il choisira de préférence les dépositaires de son autorité; l'ambition individuelle se hâtera de profiter de cette disposition, et bientôt ces élus de la confiance viendront occuper tous les emplois importants dans la province que les factieux menacent de plus près. Alors il s'établira, dans l'opinion publique, une fatale distinction de peuple dominant et de peuple dominé : la jalousie ressemblera à la haine, et la défiance produira le mécontentement des bons et le triomphe des méchants. L'honneur humilié gardera un silence effrayant; en sorte que la voix des séditieux qui ne sera plus couverte par les acclamations de la fidélité, retentira seule, comme le cri du tigre au milieu des déserts.

Cette voix sera prise pour celle du peuple : on le craindra davantage; et, pour se tenir en garde contre lui, on l'environnera de mesures de précautions, qu'il prendra pour des insultes.

L'erreur produisant les torts, et les torts renforçant l'erreur, l'homme de bien, perdu dans ce cercle terrible, tombera de lassitude et ne saura plus que gémir.

Enfin on verra les coupables, forts de la faiblesse d'autrui, demander un salaire pour ne plus se faire craindre, et plaisanter l'honneur sur ses humiliations. Bon peuple ! il fallait sonder vos plaies pour les guérir ; si la main ferme qui vient de les mettre à découvert peut vous inspirer quelque confiance, pourquoi la repousseriez-vous maintenant qu'elle vous offre le baume salutaire qui doit les guérir ?

Il se présente d'abord une réflexion bien frappante : c'est que vous ne devez asseoir aucun jugement général, aucune disposition stable sur des circonstances uniques qui n'ont point de modèle dans l'histoire, et qui, peut-être, ne se reproduiront jamais. Il est trop certain que les différents gouvernements de l'Europe n'ont point compris d'abord la Révolution française ; et lorsqu'après quatre ans entiers d'excès inouïs ils ont commencé à sentir le danger, il est encore vrai qu'ils se sont trompés sur les remèdes comme ils s'étaient trompés sur la maladie.

Les factieux agissaient puissamment sur l'opinion, ils s'emparaient de l'esprit du peuple, et déployaient dans toutes les occasions cette audace qui résulte des succès et qui les produit.

Pour les combattre avec avantage ou du moins avec égalité, il est bien clair qu'il fallait employer les mêmes armes, et de tout côté on fit le contraire. A cette opinion menaçante, forte de l'enthousiasme des peuples et de la conscience de ses forces, on ne sut opposer que la défiance et l'indécision ; on ne sut pas tourner l'opinion contre ceux qui voulaient s'en emparer ; tantôt la

prudence demeura immobile, tantôt elle fit mal de peur de mal faire ; partout on recula devant les usurpateurs, on argumenta avec eux, et l'on ne fit que doubler leur influence en croyant la combattre. En effet, le tact infaillible des peuples leur apprit bientôt à porter un jugement fatal sur ces transactions politiques. Toute puissance qui en fait reculer une autre devant elle, gagne en considération ce qu'elle enlève à l'autre.

Les peuples retranchèrent donc à leurs maîtres toute celle qu'ils se voyaient forcés d'accorder à la nouvelle puissance ; c'est ainsi que l'opinion fut gâtée, et l'on reprocha ensuite au peuple cette même opinion qu'il avait reçue toute faite. Ce fut un grand malheur, mais vous qui critiquez les puissances, auriez-vous mieux fait qu'elles. Faites-vous cette question de bonne foi, et votre conscience qui vous répondra, vous aura bientôt appris à pardonner les mesures qui ont pu vous blesser.

Revenez sur le passé ; fixez l'œil de la méditation sur la funeste *Olympiade* qui vient de s'écouler. Regardez bien, et vous n'y verrez qu'un grand jugement qui a mis en défaut toute la prudence humaine, parce qu'il partait de trop haut pour n'être pas exécuté : vous verrez que l'inflexible Providence nous a refusé même les bénéfices du hasard, c'est-à-dire de la combinaison ordinaire des causes secondes. Elle les a toutes suspendues ou dirigées contre nous ; et l'on est tenté d'appliquer à nos malheureux jours cette pensée dure et trop générale échappée au plus grand historien de l'antiquité : *Jamais la Divinité n'avait prouvé par des signes plus terribles ci*

plus décisifs, qu'indifférente sur notre bonheur, elle ne songeait qu'à punir (1).

Voulez-vous donc reprocher à votre souverain de n'avoir pas été, lui seul, plus heureux et plus fort que l'Europe entière, dans une circonstance inouïe? J'ose croire, au contraire, qu'un petit nombre de réflexions sages sur les événements extraordinaires qui viennent de se passer, effaceront de vos cœurs jusqu'à la dernière trace de l'aigreur ou du mécontentement. N'a-t-on pas osé vous dire que le Roi vous avait livrés volontairement à la France? Mais, puisqu'il n'est pas possible d'imposer silence à la calomnie, il est heureux, au moins, qu'elle se détruise elle-même en perdant toute pudeur et choquant toutes les vraisemblances.

L'intérêt manifeste du Roi était de vous conserver. Il avait eu, l'année dernière, tout le temps nécessaire pour connaître les sauvages *décivilisés* qui venaient vous piller et vous corrompre. Le plus simple bon sens vous dit qu'il n'a pu vous abandonner de dessein prémédité à des ennemis de cette espèce.

Le malheur du Roi fut de compter trop sur des circonstances du moment, et sur un reste de foi publique. Un prince qui a vieilli dans les maximes de l'honneur antique et de la religion la plus réprimante, ne descend pas aisément au niveau de la Convention Nationale,

---

(1) *Nunquam atrocioribus P. R. cladibus magisve justis indiciis, approbatum est non esse curæ Diis securitatem nostram, esse ultionem.* (Tacit. Hist. l. 3.)

et il est fort aisé qu'il ne suppose pas tout ce qu'il faudrait supposer.

D'ailleurs, si l'intention décidée du Roi n'avait pas été de vous défendre, vous en auriez eu des signes incontestables. D'abord il n'y aurait point eu de magasins en Savoie et les militaires auraient reçu des ordres indirects qui auraient sauvé les équipages. En second lieu, toutes les forces auraient été portées sur les frontières du Piémont, qu'on aurait mises dans l'état de défense la plus respectable.

Souvenez-vous encore que, dans le moment de l'invasion, on cria, tout à la fois, à l'ignorance et à la trahison. Il faut cependant choisir, car vous voyez bien que l'une de ces explications exclut l'autre. La seconde est une absurdité palpable. Quant à la première, j'espère que, dans le siècle des paradoxes, vous voudrez bien m'en pardonner un. L'optimiste de la comédie trouvait partout de quoi se réjouir, même dans une maladie, ou un incendie. Ce rôle-là, tout bien considéré, en vaut bien un autre; mais, sans m'élever tout-à-fait *à la hauteur* d'un personnage de comédie, j'avoue que les fautes militaires du mois de septembre m'ont fourni des réflexions qui m'attachaient au gouvernement. Je disais: Bénis soient mille fois les Princes qui nous laissent un peu oublier l'art militaire! Le feu Roi de Sardaigne a fait la guerre deux fois dans sa vie avec un succès peu commun. Il conduisit jadis à la victoire ces mêmes Français dont la turbulente folie va bientôt leur jeter l'Europe sur les bras. Pour faire cette guerre brillante il fallut des impôts. Il promit à son peuple de l'en décharger

graduellement ; et fidèle à sa parole, il accomplit religieusement ses promesses aux époques marquées. La postérité n'oubliera pas le mot fameux de ce bon Roi : *Que le plus beau moment de sa vie était celui où il avait supprimé le dernier impôt mis pour soutenir la guerre.* Et la preuve que ses lèvres seules ne prononcèrent pas ce mot immortel, c'est que rien ne put le déterminer depuis à recommencer la guerre. En vain, Frédéric-le-Grand et l'Angleterre, notre alliée naturelle, voulurent l'entraîner dans la guerre de Sept Ans. En vain, se vit-il appelé de nouveau dans cette carrière sanglante, par les avances flatteuses de cet homme entraînant, par la conscience de sa réputation et de ses talents, par le souvenir de ses succès, par l'espérance fondée de les multiplier, et d'étendre ses états : une seule goutte de votre sang mise dans la balance l'emporta sur les séductions enivrantes de la gloire et de l'ambition. Il refusa de tirer l'épée, et termina un règne d'un demi-siècle illustré par tous les genres de gloire, sans avoir augmenté les tributs (1).

---

(1) A ces faits incontestables, qu'il suffit d'énoncer, opposez cette apostrophe curieuse des Commissaires de la Convention Nationale, dans leur Proclamation du 4 avril dernier, pour l'enrôlement des volontaires : *Citoyens ! Considérez combien votre état actuel est changé ; combien il y a de différence entre un volontaire national et un milicien du Roi Sarde ; vous ne vous battrez plus pour les caprices d'un maître qui nous envoie à la boucherie, quand son amour-propre se*

Son fils nous a laissé jouir du même bonheur; et l'impôt est encore ce qu'il était il y a soixante ans, c'est-à-dire, qu'il a réellement diminué de moitié, puisqu'il fut fixé à cette époque en valeur numéraire, et que les trésors que l'Amérique a versés dès lors sur l'Europe, ont diminué de moitié la valeur des métaux.

Qu'en dites-vous? Pour moi, je serais tout prêt à pardonner à nos militaires le crime de ne pas savoir faire la guerre, qu'ils n'ont jamais faite, comme je pardonne de tout mon cœur à nos Souverains, celui de ne les pas avoir tenus en haleine.

D'ailleurs, qui ne sait pas que, pour une armée qui n'a jamais combattu, le premier moment ne prouve

---

trouve blessé; quand il manque des opprimés à son ambition, à la fantaisie d'une maîtresse, ou d'un valet, etc... Voilà un bon conte à faire à un peuple qui a joui pendant 45 ans d'une paix inaltérable, au moment où il vient d'être réuni à un autre peuple tourmenté d'une frénésie politique, telle qu'il n'en a jamais existé, qui soutient, grâce à ses dignes législateurs, une guerre sanglante contre toute l'Europe. Au reste, quand on réfléchit sur ces déclamations extravagantes dont les Commissaires de la Convention Nationale barbouillent nos carrefours, on ne peut s'empêcher de croire que ces gens-là ont des moules pour ces sortes de pièces qu'ils fabriquent sans se donner la peine d'y songer. Ainsi ils parlent de *maîtresses* et de *valets* à Chambéry, comme ils en parleraient à Paris : et s'ils faisaient une adresse au *Peuple Souverain* de Pékin, ils parleraient, peut-être, de l'influence des *confesseurs*.

rien? Vos fanatiques oublient si volontiers la honteuse défaite de Mons, en faveur de cette victoire de Jemmapes, qu'ils appellent à jamais mémorable ! Pourquoi donc nous presserions-nous si fort de juger nos troupes, au lieu de leur laisser le temps de faire leurs preuves? Vous ne pouvez pas dire qu'elle ne savent pas se battre, car elles ne se sont pas battues. Et certes, ce n'est pas leur faute; donnez-moi une armée de Paladins placés dans les circonstances où se trouvèrent nos troupes au mois de septembre dernier : ils feront précisément ce qu'elles firent. Laissez-dire les brochures ; l'honneur du soldat est intact.

Il se souvient de Turin, de Parme, de Guastalla, de Coni, de Campo-Santo. Pour se battre il ne demande qu'une chose, c'est qu'on veuille bien le lui ordonner. Suspendez-donc votre jugement sur cet article comme sur tant d'autres, et laissez fondre les neiges.

Je vous ai dit, je crois, des raisons passablement bonnes, pour établir que les choses qui ont pu vous déplaire le plus dans ces derniers temps, tiennent à des circonstances uniques qui ne peuvent légitimer un jugement général. Quant aux inconvénients prétendus de votre position ordinaire à l'égard du Piémont, ils se réduisent à un seul ; c'est qu'il n'est pas possible à un Souverain d'habiter à la fois toutes les provinces de ses états. Vous dépendez de Turin, comme le Montferrat, par exemple, ou le Pavesan en dépendent; en un mot, vous formez une province des états du Roi ; et, sous ce point de vue, vous êtes, sans contredit, celle qui a le moins à se plaindre.

D'abord, il est impossible d'imaginer une égalité de droits plus parfaite. Toutes les carrières vous sont ouvertes ; vous n'êtes exclus d'aucune place ; plus d'une fois même, vous avez eu l'honneur d'exciter de grandes jalousies ; tous les règnes en fournissent des exemples remarquables, et le règne actuel plus que tous les autres. Votre population est de 400,000 âmes ; celle du Piémont excède deux millions : faites une somme de tous les emplois et de toutes les grâces ; vous verrez que la part que vous possédez dans la masse des bienfaits, excède de beaucoup celle qu'une proportion sévère attribuerait à votre population. Enfin, il y a sur ce point, une observation décisive, et la voici : je vous défie de nommer en Savoie un seul talent distingué qui n'ait pû trouver d'emploi.

Lors donc que vous vous plaignez de voir les emplois du Duché occupés par des Piémontais, il est très-aisé que vous soyez injustes sans vous en apercevoir. D'abord, vous raisonnez mal, si vous ne mettez dans la balance ceux que vous occupez vous-mêmes dans les autres provinces de l'État, et, d'ailleurs, quoique la saine politique ne conseille pas au Roi de Sardaigne de donner tous, ou presque tous les emplois de Savoie à des sujets Piémontais, il ne blesserait pas moins cette même politique, s'il ne leur en confiait aucun. C'est précisément parce que les Alpes et la langue divisent en apparence les deux provinces, qu'il importe d'en mêler les habitants, de les amalgamer, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par tous les moyens possibles,

Souvenez-vous encore que, si vous avez vu quelque-

fois un grand nombre de places occupées en Savoie par des Piémontais, c'est parce que vous l'aviez bien voulu, et parce que vous l'aviez demandé. Non seulement on vous a vus cent fois accorder une préférence marquée à des sujets Piémontais dont le mérite transcendant justifiait votre confiance ; mais souvent vous avez préféré la médiocrité ultramontaine à des talents qui n'avaient pour vous d'autres défauts que d'être vos concitoyens.

Le Roi, fatigué par vos soupçons, par vos intrigues interminables contre les gens en place nés en Savoie, vous servait comme vous le désiriez. Plaignez-vous donc de vous-mêmes.

Encore une observation importante sur cette différence de langue qui distingue les deux peuples : on pourrait dire, d'abord, que la différence se réduit à rien. Car, le Piémont ne parviendra jamais à être totalement Italien, et toujours la langue Française sera, à peu près vulgaire, dans la *Gaule Transpadane ;* mais supposons cette différence plus tranchante ; à cet égard, l'avantage est de votre côté : en effet, vous avez une langue ; et, à proprement parler, le Piémont n'en a point. D'ailleurs la supériorité de celle que vous parlez est incontestable.

Ceux qui la nient admettent précisément un effet sans cause : car, *le règne* de cette langue ne peut être contesté ; et il faut cependant qu'il ait une cause. Cet empire n'a jamais été plus évident, et ne sera jamais plus fatal que dans le moment présent. Une brochure Allemande, Anglaise, Italienne, etc., sur les *droits de l'homme* amuserait tout au plus quelques valets de

chambre du pays : écrite en Français, elle ameutera, dans un clin-d'œil, tous les fous de l'univers. On sait que cette langue s'est emparée de toutes les cours, de tous les cabinets ; enfin, qu'elle est devenue une espèce de monnaie universellement convenue entre tous les peuples, pour l'échange des pensées. L'invasion qu'elle a faite dans la littérature des autres pays, est connue de tout le monde. Elle a brisé la période italienne, et contristé les ombres classiques de Pétrarque et de Bocace. Elle n'a pas fait de moindres conquêtes en Allemagne, en Russie, et même en Angleterre, d'où les préjugés autant que la syntaxe, semblaient la chasser plus que de tout autre pays (1). La supériorité de la langue contribue à donner à Turin un ton difficile à définir, mais qui n'est pas moins réel. Regardez bien et vous verrez qu'un Savoisien, dans la capitale, est quelque chose de mieux qu'un provincial.

Les Souverains se rappellent que nous fûmes leurs premiers sujets ; huit siècles de bienfaits d'une part, et

---

(1) L'auteur d'un dictionnaire estimé se plaignait, il n'y a pas longtemps que l'influence de la langue française adoptée par la Cour avait corrompu sensiblement la prononciation anglaise ; que le mal augmentait tous les jours ; et que si l'on n'y trouvait un remède, l'anglais, suivant les apparences, allait devenir *un véritable jargon* ; que chacun parlerait à sa fantaisie. V. *A complet Dictionary of the English language both with regard to sound and meaning, etc. By Th. Sheridan. London.* 1789.

de fidélité de l'autre, forment des liens bien forts et bien doux. Ils s'occupent de la Savoie plus que de toute autre province de leurs états : loin d'être jamais perdus de vue, on peut dire que nous avons quelquefois fatigué la bonté et la sollicitude de nos Souverains. La critique leur a même reproché de temps en temps l'excès de cette sollicitude ; elle a dit que le secret de gouverner infiniment mieux est souvent de gouverner infiniment moins.

Si les défauts du caractère piémontais vous frappent beaucoup, ce n'est pas que vous en ayez moins, c'est que vous en avez d'autres : du reste, puisque les Piémontais vous supportent, vous pouvez bien les supporter : ou je ne sais rien en *dynamique*, ou l'effort est égal.

Ce qui fait qu'il vous arrivait souvent de ne pas rendre pleine justice à ce peuple, c'est que vous étiez trop accoutumés à faire venir vos opinions de France comme vos étoffes, et que les Français jugent fort mal les autres peuples, surtout les Piémontais pour lesquels ils n'ont jamais eu une grande inclination (1).

Sans doute, le Piémontais a des défauts, et même des

---

(1) La partie la plus faible de la littérature française est, sans contredit, celle des voyages ; c'est là où se montrent à découvert les défauts les plus saillants du caractère français, la fureur de tout ridiculiser, et la précipitation des jugements qui leur nuit, même lorsqu'il leur arrive par hasard de louer.

Si vous avez habité le Piémont, lisez ce que les voyageurs français en ont dit, et vous concevrez à peine qu'il soit possi-

défauts très prononcés, parce qu'ils sont greffés sur un caractère sombre et énergique. Il porte les préjugés nationaux à l'excès : on les reproche aux Français, et l'on a grandement raison ; mais certainement ils ne sont pas moins forts en Piémont. Ils ont même, dans ce pays, quelque chose de plus repoussant, parce qu'ils ne sont pas enveloppés de ces grâces et de cette aménité dont on est toujours plus ou moins dupe. La vanité Française *impatiente ;* l'orgueil Piémontais *irrite.* Le mérite étranger est une marchandise qui n'est pas tout-

---

ble de se tromper à ce point, en mal, et même en bien. Les détails, sur cet article, me mèneraient trop loin. Qu'on me permette seulement deux citations très originales. M. M. (anonyme que je regrette de ne pas connaître) observe très finement dans ses lettres sur l'Italie, 6 vol. in-12, à l'article de Turin : *Que cette ville possède une bibliothèque publique, où les livres sont entassés fort inutilement, parce que personne ne les lit.* Un autre voyageur français, beaucoup plus honnête, et non moins instruit, nous dit en parlant des mœurs de Turin : *L'ordre dans cette Cour* (de Turin), *est tel qu'il s'étend jusque sur les mœurs des particuliers ; on serait sûr de mériter la disgrâce du Roi par une conduite qu'on nommerait ailleurs galanterie, et la police de Turin ne permet aucune fille publique.* Voyez Lettres contenant le journal d'un voyage fait à Rome en 1783. 2 vol. in-12.

Quels observateurs, bon Dieu ! l'un ne trouve point de savants à Turin, et l'autre n'y trouve point de filles : mettez ces deux bêtises dans la balance, vous les trouverez en équilibre.

à-fait prohibée en Piémont ; mais qui paye au moins de très gros droits ; et si elle vient de France elle échappe difficilement à la confiscation. Cette partie de la nation qui a conservé le caractère antique, présente encore dans ses manières une certaine rudesse qui a fait quelque tort au gouvernement dans un pays où l'impolitesse obtient souvent moins de grâce que la scélératesse.

Le peuple, enfin, dont les mœurs ne sont pas adoucies par l'éducation, est souvent cruel dans ses vengeances. Il ne boit pas le sang (chacun a son goût), mais, lorsqu'il est agité par des passions violentes, il se détermine trop aisément à le verser (1).

Voilà le mauvais côté du caractère piémontais : mais par combien de bonnes qualités ces défauts ne sont-ils pas rachetés !

Vous ne trouverez pas un peuple plus calme dans ses jugements et moins susceptible de cet enthousiasme éphémère pour les hommes et pour les choses, qui finit par tourner en modes les maximes les plus importantes du gouvernement.

Vous ne trouverez pas un peuple plus ami de l'ordre ; le Piémontais aime, par-dessus tout, que chaque chose soit à sa place ; il exige strictement le respect de ceux

---

(1) Il y a cependant de l'exagération à cet égard, et je crois qu'il ne serait pas difficile de prouver qu'il se commet en Piémont, proportion gardée, moins de crimes, et d'un genre moins atroce, qu'il ne s'en commettait en France, même avant l'*Ère des crimes*.

qui le lui doivent : mais il le rend à ses supérieurs, comme il le reçoit de ses inférieurs, non pas seulement sans répugnance et sans murmure, mais avec plaisir. Ailleurs, la subordination n'est qu'un devoir ; en Piémont, elle est un « goût » : en un mot, le Piémontais obéit et commande avec passion ; et c'est, peut-être, là, le trait principal de son caractère.

On n'a jamais accusé l'aristocratie nobiliaire de manquer de splendeur en Piémont ; et cependant, il n'existe aucun pays, sans exception, où le mérite, séparé de la naissance, ait un accès plus libre à toutes les places de l'État. L'accord de deux choses qui paraissent s'exclure, mérite grande attention, et pourrait fournir des réflexions neuves ; mais il est impossible de tout dire : forcé de parcourir rapidement un terrain immense, si, par le hasard, on vient à découvrir une mine, c'est bien assez de dire aux manœuvres : « creusez là. »

Si vous avez un ennemi en Piémont, vous ne ferez pas mal de vous ôter de son chemin ; mais si vous y avez mérité un ami, ce sera une belle conquête. Les amis de Piémont sont uniques, comme ses organsins.

A l'égard des talents le Piémont en possède d'éminents dans tous les genres ; et dans ce moment encore, c'est un Piémontais qui tient en Europe le sceptre des mathématiques (1).

---

(1) . . . . . *micat inter omnes*
Taurinum Sydus, velut inter ignes
Luna minores.

Observez que votre législation civile et criminelle, l'organisation des finances, l'assiette et le recouvrement des impôts, l'admirable « péréquation », le cadastre, « la mappe, » l'affranchissement des mainmortes, le dépôt des actes publics ; c'est-à-dire, les institutions les plus sages de l'Europe, sont des productions de la sagesse piémontaise.

Enfin, pour terminer par un fait général, et si incontestablement vrai, qu'il ne saurait pas même être soupçonné de flatterie : tous nos Souverains, depuis le Duc Louis, sont Piémontais, et je ne crois pas qu'on puisse leur opposer, pour les talents, aucune autre suite de princes. Le témoignage de l'illustre Robertson, sur cette longue et brillante dynastie, ne déparera point cet écrit : « La position des Ducs de Savoie, dit-il, en « tenant leur génie toujours alerte, et les forçant à une « application, et à une activité toujours soutenue, en a « formé une race de Souverains unique peut-être dans « l'histoire du monde, pour la sagacité à découvrir « leurs véritables intérêts, la vigueur de leurs résolu- « tions, et leur dextérité à se prévaloir de toutes les « circonstances favorables qui se sont présentées à « eux (1). »

Quand les masses sont aussi bonnes, il ne faut qu'une légère dose de philosophie pour s'accomoder aux détails : il n'y a rien de si important pour vous, que de vous

(1) *Robertson's History of the Emper. Charles V.* Tom. IV. p. 369 de l'édit. de Bâle.

identifier avec le Piémont, et de vous accoutumer à le regarder simplement comme la portion la plus considérable de notre patrie commune. Vos frères cadets ont fait fortune ; ce n'est pas une raison pour les haïr. Conservez seulement la dignité de l'aînesse, allez vivre parmi eux. Parlez peu et bien ! parlez même leur langue, ou leur langage (et pourquoi pas ?), ne faites pas des phrases ou des épigrammes à la Française : ne vantez point trop ce qui se fait ailleurs ; sachez respecter ce qui se fait autour de vous, et vous trouverez en Piémont, je ne dis pas l'hospitalité, mais souvent la fraternité.

Reste le gouvernement militaire qui a fait depuis longtemps, et surtout, depuis l'origine des troubles de France, le sujet de vos réclamations, et de toutes les brochures profondes qu'on a publiées, dans ces derniers temps, contre le gouvernement du Roi de Sardaigne.

A cet égard, je commence par faire une profession de foi ; car tout écrivain qui bronche sur les principes, ne mérite aucune considération. Ainsi, je conviendrai franchement que la réunion du pouvoir militaire et judiciaire dans les mêmes mains, serait une institution tout-à-fait impolitique, et bien plus dangereuse encore, pour le Souverain, que pour les peuples.

L'homme répugne naturellement à être jugé par la volonté de l'homme, parce qu'il se connaît lui-même, et qu'il sait ce qu'il vaut ; il ne se fie donc qu'à la loi qui n'est pas la volonté aveugle, corruptible, capricieuse, et momentanée de *l'homme ;* mais la volonté générale, éclairée, stable, et *impassionée* du *Législateur.*

Car la loi n'est qu'une règle générale, établie sans passion, pour réprimer les passions.

Oh ! saintes et divines lois, émanations célestes ! honneur de la nature humaine ! C'est par vous, seulement, que les Souverains se rapprochent de leur modèle. Lorsqu'on se recueille un instant, et qu'on réfléchit sur les merveilles de l'organisation politique, on croit entendre la voix de la Divinité même, qui crie aux Souverains : « Je vous charge de conduire les hommes, « vous qui n'êtes que des hommes ; tremblez, mais ne « désespérez pas. Vous écouterez les sages, afin que « vos volontés soient sages : vous les écrirez, afin « qu'elles soient invariables ; et vous les ferez exécuter « par d'autres, afin que l'homme ne puisse jamais se « substituer au Législateur. Si les dépositaires de « votre autorité se trompent, vous ne répondrez de « rien ; car, du moment où vous aurez établi, autant « qu'il est en vous, de bonnes lois et de bons Ministres « pour les faire parler, vous serez quittes envers Moi « et les hommes. »

Ces hautes spéculations ont pour les esprits droits un charme séduisant qui peut conduire à l'erreur. Les théories sont belles, mais il faut les plier à la nature humaine, et se garder, comme d'une très-grande imperfection, de prétendre à la perfection idéale. Que les lois fondamentales d'un État astreignent autant qu'on voudra le pouvoir arbitraire ; que dans une monarchie pure, les coutumes et l'opinion publique renforcée par la conscience du Souverain, donnent à ce pouvoir toutes les bornes que vous pourrez imaginer, il faudra tou-

jours laisser quelque chose à l'arbitraire ; il faudra toujours qu'il y ait, indépendamment de la force légale, une force administrative qui soit affranchie des formes et qui puisse agir brusquement dans une foule d'occasions. Par exemple, si vous exigez *toujours* une information, et un décret pour faire arrêter un homme, je vous défie de maintenir la sûreté publique, surtout dans un pays tel que la Savoie, ouvert de toute part, et qui deviendrait bientôt l'égout de tous les pays qui l'environnent.

Que la puissance économique, dont je parle, existe sous le nom d'un Lieutenant-général de police, ou d'un Commandant militaire, ou d'un Comité de recherches, de sûreté publique, etc., etc. Qu'importe ? c'est toujours la même puissance, sous des noms différents.

Cette espèce de juridiction économique était confiée en grande partie parmi nous, aux Commandants militaires, et il est certain qu'il en est résulté souvent de grands abus ; car, toute administration arbitraire dépend absolument des qualités personnelles de l'administrateur, qui peut commettre toutes sortes de fautes, puisqu'il est sujet à toutes sortes d'imperfections. Croyez, cependant, qu'il y aurait le plus grand inconvénient à priver parmi nous l'état militaire de toute influence dans le gouvernement.

Nous sommes habitués à une espèce de gouvernement ; perfectionnons-le autant qu'il est possible ; dénonçons les abus au gouvernement, avec respect et modération ; mais tenons-nous-y, et laissons les autres peuples se gouverner comme ils l'entendent.

Ne croyons point que les hommes, en général, soient faits pour la liberté, ou pour le même degré de liberté, ou qu'ils doivent jouir, par les mêmes moyens, du degré de liberté qui leur convient. Toutes les pages de l'histoire refusent ces idées générales, qui sont des rêves de jeunes gens.

Si l'on ôtait aux chefs militaires cette portion de police intérieure qui leur est confiée, il faudrait leur substituer une nouvelle magistrature, et des légions de sbires que vous seriez obligés de soudoyer. Une armée en temps de paix est un poids accablant : c'est une très-bonne idée de l'employer à maintenir la tranquillité intérieure. La nature de l'homme le porte à désirer la puissance : un certain degré de juridiction, ou, pour mieux dire, d'inspection, est le salaire de l'officier militaire qui veille à la tranquillité publique. Le soldat même s'élève à ses propres yeux en s'attribuant une partie de cette puissance dont il n'est, cependant, que l'instrument mécanique.

Ce n'est point un mal, assurément, que la poursuite et la capture des malfaiteurs soient confiées aux militaires, lorsqu'ils n'ont ce droit, comme parmi nous, qu'en concurrence avec les différentes magistratures auxquelles la loi leur enjoint expressément de prêter main-forte sans examen et sans retard.

Quant aux peines, il n'y a aucun inconvénient qu'un Commandant militaire puisse envoyer un tapageur du peuple au corps de garde, pour vingt-quatre heures ; car cette réclusion est une correction, plutôt qu'une peine.

A l'égard des peines plus sévères, malgré l'extrême rareté des cas, et les mesures secrètes employées pour prévenir les abus, il est sûr qu'on n'a pas toujours réussi, et cet objet est digne d'occuper la sagesse du Roi. En attendant, nous rirons des exagérations ridicules de mille et une brochures publiées contre le Gouvernement du Roi de Sardaigne (1), dans lesquelles on dépeint tous les officiers militaires de ce Souverain faisant distribuer des coups de bâtons à volonté, comme des Cadis turcs. Quelle absurdité ! nous avons vu, il ya peu de temps, deux voleurs punis de cette peine ; nous l'avons vu encore infliger à un cocher, qui avait frappé de son fouet une sentinelle en faction: et ces deux

---

(1) Un morceau unique sur le gouvernement du Roi de Sardaigne, c'est le chap. xxxi, du livre intitulé : *Constitutions des principaux États de l'Europe*, par M. Lacroix, professeur de Droit public, au Lycée de Paris. 4 vol. in-8°. Paris 1791. Tom. iii., p. 72 et suivantes. Le gouvernement donna l'année dernière quelque célébrité à ce livre, en prenant des précautions pour en interdire l'entré , tandis qu'il fallait au contraire faire traduire ce beau chapitre en italien, et le faire distribuer dans les deux langues et dans tout l'État, aux frais du gouvernement. Jamais, peut-être, il n'existera un monument aussi curieux de l'art si utile, et si perfectionné à Paris, de parler de ce qu'on ne sait pas. L'auteur n'a pas lu, ou n'a pas compris une seule ligne de nos lois; et pour réfuter son ouvrage, avec tout le détail nécessaire, il suffit d'écrire sur les marges à l'extrémité de chaque ligne : *Cela n'est pas vrai.*

exemples, les seuls, je pense, que l'on se rappelle en Savoie, sont séparés par un intervalle de 15 ou 20 ans.

Nous avons ouï raconter, il y a quelques années, que le Gouverneur de Turin, pour extirper un abus funeste au bon ordre, avait pris le parti de faire donner, sur le champ, des coups de nerfs de bœuf à tout homme sans aveu et sans profession, trouvé la nuit dans les rues avec un stilet dans sa poche. — C'était, je crois, un petit mal pour ceux qui dormaient, et qui ne voulaient pas porter de stilet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, suivant les mêmes relations, ces misérables qui bravaient dix ans de galère, redoutèrent la punition turque. — Sans doute, on pouvait punir ces hommes d'une autre manière. Peut-être elle aurait mieux réussi; peut-être plus mal : les lois doivent être adaptées au génie des peuples, à la nature des délits, aux localités de tout genre, dont il est impossible de juger de loin. On a beaucoup crié, par exemple, contre la sévérité des anciennes lois françaises, et vous verrez qu'en France il en faudra toujours venir à ce système, et que les magistrats du grand siècle contre lesquels on a tant invectivé, avaient très-bien jugé leur nation en lui donnant des lois terribles.

Une peine grave infligée sans preuve légale est certainement un grand mal; mais, nulle part vous ne trouverez que les lois de S. M. le Roi de Sardaigne donnent à la Puissance militaire le droit d'infliger des peines; tout se réduit au droit d'arrêter, dans certains cas: si donc il y a eu des abus dans ce genre, ils étaient hors de la loi : et je ne doute nullement qu'ils ne fussent sur

le point de disparaître entièrement par le seul ascendant de la raison. Il est impossible qu'un peuple entier demande sagement une réforme sans qu'elle s'exécute. La répugnance du Souverain à corriger les abus, est presque toujours fondée sur les torts des frondeurs! ils prennent le ton de la révolte et de la sédition : ils insultent l'autorité, et lui inspirent des alarmes légitimes ; en sorte que, de peur de se voir forcée, elle résiste même aux réformes utiles. Les gens sages qui aiment mieux les abus que les révolutions, irrités de même contre l'audace des novateurs, se mettent à aimer de rage ces mêmes abus, qu'ils ne faisaient que supporter. Ainsi se forment les partis, les haines politiques, et tous les maux qui en sont la suite. Ne perdez pas de vue cette grande vérité : que les gouvernements n'ont jamais d'autres défauts que ceux des peuples gouvernés.

Les révolutionnaires Français triomphent lorsqu'ils font le tableau de l'étonnante corruption de l'ancien régime : mais ces vices dont ils parlent, sont les vices des Français, qui les ont portés tous dans leur ridicule et horrible République. L'unique différence c'est que la monarchie, quoique gangrenée dans l'intérieur, se soutenait, cependant, par le seul aplomb et par l'appui extérieur des anciennes coutumes, comme ces vieux arbres qui vivent par leur écorce et font encore l'ornement des forêts, tandis que le tronc consumé par le temps est devenu le repaire de mille insectes hideux : au lieu que la République éphémère, dépourvue de l'appui qui soutenait la monarchie, n'est qu'un édifice construit avec du sable pétri dans le sang, et ne doit

pas durer plus longtemps que l'accès de fièvre qui tourmente les Français dans ce moment. Les politiques, à deux sous la feuille, vous disent depuis quatre ans, et, peut-être, vous ont fait croire que les princes peuvent faire tout ce qui n'est pas défendu par une loi fondamentale ; si vous croyez cela, vous vous trompez plus qu'il n'est possible de vous l'exprimer. Comme il y a toujours dans la musique quelque chose qu'il n'est pas possible de noter, il y a de même dans tous les gouvernements quelque chose qu'il n'est pas possible d'écrire. Les jurisconsultes romains ont jeté, sans prétention, dans le premier chapitre de leur collection, un fragment de jurisprudence grecque bien remarquable : « *Parmi les lois qui nous gouvernent*, dit ce passage, *les unes sont écrites et les autres ne le sont pas.* » Rien de plus simple et rien de plus profond. De là tant de bévues des voyageurs qui croient nous avoir fait connaître l'état politique d'un peuple, lorsqu'ils nous ont copié à la hâte quelques-unes de leurs lois écrites. Le gouvernement marche chez les Anglais, à peu près aussi bien que le comporte notre faible nature ; transportez ce gouvernement en France, avec toutes ses pièces, jusqu'à la plus petite ; tout ira mal. Connaissez-vous quelque loi turque ou persane, qui permette expressément au Souverain d'envoyer un homme à la mort, sans le ministère intermédiaire d'un tribunal ? Connaissez-vous quelque loi écrite, même religieuse, qui le défende à nos Rois ou aux autres Souverains de l'Europe chrétienne ? Cependant, le Turc n'est pas plus surpris de voir son maître envoyer le cordon fatal, que

de le voir aller à la Mosquée. Il croit avec toute l'Asie, et peut-être même avec toute l'antiquité, que le droit de mort exercé immédiatement dans certaines occasions, est un apanage légitime de la Souveraineté. Mais nos princes frémiraient à la seule idée de condamner un homme à mort ; parce que, suivant notre manière de voir, cette condamnation serait un meurtre. Suivez cette observation, et vous verrez que le véritable caractère des gouvernements est beaucoup moins déterminé par les lois écrites que par les préjugés ; qu'on abuse de ce dernier mot en le prenant toujours dans une acception odieuse ; qu'il y a d'excellents *préjugés*, qui sont les plus anciennes et les plus saintes des lois ; que tous les gouvernements sont le résultat de la convention tacite des hommes réunis, et l'expression réelle de leur assentiment, fondé sur leur caractère, et sur des circonstances sans nombre qu'il est impossible de connaître toutes (1) ; que l'art de réformer les gouvernements ne consiste pas du tout à les renverser pour les refaire sur des théories idéales, mais à les rapprocher de ces principes internes et cachés, découverts dans les temps anciens par le bon sens antique et l'instinct ma-

---

(1) En sorte que Pope a dit, avec autant de vérité que d'élégance, dans l'Essai sur l'homme, si je ne me trompe :

For forms of governement let fools contest !
Whaté er is best administrated ; is best.

C'est-à-dire, que les sots se disputent sur le meilleur des gouvernements, le meilleur est celui qui est le mieux réglé.

chinal de chaque peuple ; que le siècle de la raison précède heureusement, partout, le siècle des dissertations, et que, presque toujours, les gouvernements sont faits lorsqu'on commence à écrire les lois.

En examinant de sang-froid tout ce qu'on a dit sur le sujet important de la juridiction militaire, vous verrez que le Roi peut aisément prévenir tous les abus, par quelques lignes de règlement qui mettront toutes les choses à leur place, et fixeront le devoir et la puissance de tout le monde. S'il y a eu des abus (et quel pays n'en présente aucun ?), c'est à présent, moins que jamais qu'il faut en demander le redressement par des insurrections ou par des déclamations fanatiques. D'abord, il n'est pas douteux que les Souverains vont s'occuper de plusieurs systèmes d'amélioration : la secousse terrible que vient d'éprouver l'Europe, l'exige absolument ; et vous verrez que, dans ce cas, comme dans mille autres, le bien résultera du mal.

D'ailleurs, lorsque la mer en furie sera rentrée dans ses bords, personne ne connaît l'espèce de limon dont elle aura couvert le rivage. Pour effacer jusqu'aux dernières traces des principes désorganisateurs jetés sur notre malheureuse terre, le gouvernement aura besoin d'être assisté par l'esprit public ; ne lui refusons point cette assistance sacrée ; abjurons l'aigreur, le ressentiment, les misérables jalousies ! Soyons tous frères, et travaillons d'un commun accord au bonheur de la grande famille.

Sujets fidèles de toutes les classes et de toutes les provinces, sachez être royalistes ; autrefois c'était un

instinct, aujourd'hui, c'est une science. Serrez-vous autour du trône et ne pensez qu'à le soutenir. Si vous n'aimez le Roi qu'à titre de bienfaiteur, et si vous n'avez d'autres vertus que celles qu'on veut bien vous payer, vous êtes les derniers des hommes. Élevez-vous à des idées plus sublimes, et faites tout pour l'ordre général. La majesté des Souverains se compose des respects de chaque sujet. Des crimes et des imprudences prolongées ayant porté un coup à ce caractère auguste, c'est à nous à rétablir l'opinion, en nous rapprochant de cette loyauté exaltée de nos ancêtres. La philosophie moderne, tout glacé, tout rétréci : elle a diminué les dimensions morales de l'homme, et si nos pères renaissaient parmi nous, ces géants auraient peine à nous croire de la même nature. Ranimez dans vos cœurs l'enthousiasme de la fidélité antique, et cette flamme divine qui faisait les grands hommes. Aujourd'hui on dirait que nous craignons d'aimer, et que l'affection solennelle pour le Souverain a quelque chose de romanesque qui n'est plus de saison : si l'homme distingué par ces sentiments vient à souffrir quelqu'injustice de ce Souverain qu'il défend, vous verrez l'homme au cœur désséché jeter le ridicule sur le sujet loyal ; et quelquefois même, celui-ci aura la faiblesse de rougir. Voilà comment la fidélité n'est plus qu'une affaire de calcul. Croyez-vous que du temps de nos pères, les gouvernements ne commissent point de fautes ? Vous ne devez point aimer votre Souverain parce qu'il est infaillible, car il ne l'est pas ; ni parce qu'il aura pu répandre sur vous des bienfaits ; car, quand il vous

aurait oublié, vos devoirs seraient les mêmes. Il est heureux de pouvoir joindre la reconnaissance individuelle à des sentiments plus élevés, et plus désintéressés ; mais quand vous n'auriez pas cet avantage, n'allez pas vous laisser corrompre par un vif dépit, qu'on appelle *noble orgueil*. Aimez le Souverain comme vous devez aimer l'*ordre* : avec toutes les forces de votre intelligence. S'il vient à se tromper à votre égard, vengez-vous par de nouveaux services : est-ce que vous avez besoin de lui pour être honnêtes ? ou ne l'êtes-vous que pour lui plaire ? Les admirateurs enthousiastes de la démocratie ne cessent de répéter que le peuple ne doit rien à personne, et que chaque individu lui doit tout ; qu'*Aristide* n'avait pas droit de murmurer en écrivant son nom sur la coquille fameuse, et que ses devoirs n'avaient pas changé après l'injustice atroce qu'il recevait de ses concitoyens. J'adopte volontiers ces idées exaltées pourvu qu'on les généralise, et qu'on les applique au *Souverain* quelconque. Quoi ! je devrai pardonner à un vil *prolétaire* qui demande injustement ma mort ou mon exil sur la place publique, et je ne pardonnerai pas à mon Roi un passe-droit ou quelqu'autre erreur, qui même, n'en sera une, peut-être, qu'aux yeux de mon amour-propre. — Quel délire ! Loin de nous ces systèmes faux ou exagérés, qui ne sont propres qu'à nous perdre. Respectons les anciennes maximes, d'autant plus que l'amour pour le Souverain doit renforcer, parmi nous, l'amour pour la Souveraineté : laissons à l'opinion publique le soin de faire justice comme elle pourra, des fautes qui nous ont

livrés aux Français : ces fautes sont absolument étrangères au Roi, qui en est la victime autant que nous. Nous a-t-il jamais regardés comme des étrangers ? S'est-il isolé de nous ? a-t-il regardé froidement notre perte comme un arrangement personnel, ou comme l'élément d'un calcul politique ? Non, non... pour son cœur paternel, pour sa tendresse royale, *il n'y a point de Mont-Cenis.* Nos malheurs sont les siens ; et depuis le moment fatal qui nous a fait changer de maître, à travers l'effroyable chaos qui a suivi la conquête, son œil ne s'est point égaré : loin de nous juger d'une manière sinistre, loin de généraliser les erreurs du petit nombre, il a su, bientôt, repousser les jugements d'une opinion trompeuse et nous consoler de ses injustices. Il n'est pas seulement le Souverain, il est l'ami de la Savoie : rendons-lui donc amour pour amour, et servons le comme ses pères furent servis par les nôtres. Vous, surtout, membres du premier ordre de l'État (1), souvenez-vous de vos hautes destinées : si votre attente a pu être trompée

(1) On a publié une brochure intitulée : *Exposition de la conduite d'une partie de la Noblesse savoisienne*, ouvrage d'un homme très-français et très-irrité : il faut bien la lire, puisqu'elle est faite ; mais l'auteur me permettra d'observer, avec tous les égards dûs à tout cœur profondément ulcéré, que nul homme n'a droit, surtout, sous le voile de l'anonyme, de faire parler des individus, ou des Corps dont il n'a reçu aucune commission, à moins qu'il n'élève la voix que pour exprimer des sentiments de loyauté et d'allégeance.

sur quelque chose, si vos cœurs froissés n'ont pas trouvé d'abord le remède qu'ils attendaient ; songez aux malheurs du moment, à des circonstances uniques, aux jugements généraux, que la sagesse même n'avait point encore eu le temps de particulariser, songez à tant de préoccupations, et aux malentendus qui en furent la suite. Que vous dirai-je ? Si l'on vous avait demandé votre vie, vous l'auriez offerte, sans balancer, vous auriez tous volé sur le champ de bataille ! eh bien : la patrie demande quelquefois des sacrifices d'un autre genre, et non moins héroïques, peut-être, précisément parce qu'ils n'ont rien de solennel, et qu'ils ne sont pas rendus faciles par les jouissances de l'orgueil. Aimer et servir ; voilà votre rôle. Souvenez-vous en, et oubliez tout le reste ; comment pourriez-vous balancer ? vos ancêtres ont promis pour vous.

Telles sont les réflexions que j'ai cru devoir présenter, non pas seulement à la Savoie, mais à ma patrie, en général. Je connais l'extrême délicatesse du sujet que je viens de traiter ; mais je suis rassuré par la pureté de mes intentions. Je crois la conscience un guide infaillible ; pourquoi ne tromperait-elle que moi ? S'il existe dans cet écrit une seule ligne où la passion ait osé se montrer à mon insu, je suis le premier à la condamner : mais je prie l'ange de *Sterne* de laisser tomber une larme sur cette ligne.

5 Juin 1793.

QUATRIÈME LETTRE

D'UN

ROYALISTE SAVOISIEN

A SES COMPATRIOTES

IDÉE GÉNÉRALE DES LOIS ET DU GOUVERNEMENT
DE S. M. LE ROI DE SARDAIGNE, AVEC QUELQUES RÉFLEXIONS
SUR LA SAVOIE EN PARTICULIER.

Non ego te meis
Chartis inornatum silebo.
HOR.

HEUREUX les peuples dont on ne parle pas ! Le bonheur politique, comme le bonheur domestique n'est pas dans le bruit ; il est fils de la paix, de la tranquillité, des mœurs, du respect pour les anciennes maximes du Gouvernement et pour ces coutumes vénérables qui tournent les lois en habitude et l'obéissance en instinct.

Cet état est précisément celui dont vous jouissiez : nul État de l'univers ne présentait plus d'ordre, plus de sagesse, plus d'uniformité, plus d'horreur pour les innovateurs et les gens à projets.

Ce qu'on craignait par dessus tout dans notre Gouvernement, c'était les secousses, les innovations, les mesures extrêmes, et les coups d'éclat, dont on a presque toujours à se repentir.

Tout se faisait en silence ; mais tout se faisait bien ; et c'est un fait incontestable, que sur presque tous les points de l'administration, nous avons devancé la plupart des autres peuples

L'art de gouverner sans se brouiller avec personne, et surtout avec l'opinion, est aussi ancien que la maison de Savoie. Ce talent a brillé surtout dans les matières religieuses, qui ont causé ailleurs de si grands troubles dans les temps anciens, et qui ont toujours été si bien réglées parmi nous.

Comment donc a-t-on paru dans ces derniers temps oublier parmi vous la maxime célèbre : *Le mieux souvent est l'ennemi du bien ?* Hélas ! c'est que notre malheureuse espèce est rarement dirigée par la raison : c'est que l'homme est inquiet par sa nature, et toujours porté à chercher une meilleure situation, au lieu de jouir en paix des agréments de la sienne : c'est enfin parce que les agitateurs Français épuisaient leur tactique infernale pour vous corrompre ; qu'ils prenaient même la parole et parlaient pour vous, sans aucune commission, le langage des séditieux

Enfin, il serait inutile de revenir sur le passé, le mal est fait : il ne s'agit plus que d'en tirer parti Les vœux d'une coupable minorité l'ont emporté sur les craintes et sur l'honneur du reste de la nation. Cette minorité voulait la conquête et la révolution ; nous avons eu l'une et l'autre. A présent vous pouvez comparer et juger. La *liberté* et l'*égalité* sont venues se présenter à vous sous les habits de deux divinités ; mais bientôt jetant ces habits trompeurs, et déployant leurs ailes

funèbres, elles ont plané sur notre malheureuse terre et montré les haillons sanglants et les serpents des furies.

C'est le moment de ramener l'œil de l'observation sur ce que vous avez perdu. Les passions sont à peu près réduites au silence, les cris d'un tas de vils séditieux et de coupables désespérés ne peuvent plus étouffer la voix de la raison : comparez l'état où vous êtes à celui dont on vous a privés ; le contraste répandra un lustre particulier sur l'ancien Gouvernement.

On a déclamé parmi vous comme ailleurs contre la noblesse, contre le clergé, contre les priviléges : on a hurlé contre le despotisme, la tyrannie, le monstre féodal, etc., etc. On vous a dit avec un courage merveilleux (1) : « Que lorsque les Rois vous tenaient dans les « fers, ils vous annonçaient le plus souvent, sous le « nom de loi, ce qu'un cruel génie inventait pour aggra- « ver votre servitude, et vous rendre plus malheu- « reux ; que ces temps de calamités n'étaient plus ; la « raison éternelle et la souveraineté du peuple, ayant « exercé dans l'Assemblée Nationale des Allobroges, « l'empire suprême que les armes françaises leur « avaient reconquis : que ce ne serait plus la volonté

(1) Adresse aux Allobroges, ou Manifeste du 14 novembre 1792, portant publication et enregistrement des procès-verbaux de l'Assemblée Nationale des Allobroges; publié de la part de la Commission provisoire d'administration. Procès verbaux, p. 72 et suiv.

« d'un despote, ou de ses ministres fourbes et ineptes,
« qui serait proclamée au peuple, mais la volonté na-
« tionale : que vous ne verriez plus d'édits pour pres-
« surer la dernière partie de votre subsistance, ou pour
« enchainer vos bras et votre industrie ; mais des lois
« salutaires qui briseraient pour jamais vos chaînes, et
« qui vous délivreraient de ces impôts désastreux qui
« ne furent jamais combinés et établis que par
« l'orgueil et l'ignorance, au mépris des droits de
« l'homme..... »

« Que la royauté, ce fléau des peuples, la noblesse
« héréditaire, tous les priviléges et tous les genres d'op-
« pression qui les suivent, avaient été abolis, ainsi que
« la dîme devenue odieuse et injuste à tant de titres ;
« que la Gabelle, le Cens et tous ces impôts créés au
« milieu des excès de la tyrannie et de la féodalité ;
« ces institutions qui sacrifiaient le sang et les sueurs
« du peuple à l'entretien des Palais (1) et des Châ-
« teaux avaient été anéantis : que tous ces corps sécu-
« liers et réguliers qui ne se recrutaient qu'en mor-
« celant les familles, et qui ne subsistaient qu'en
« étouffant les générations dans un égoïsme scanda-
« leux (2) avaient de même été abolis, et que les biens

---

(1) Les palais de Savoie ! c'est un peu fort : mais il ne faut pas chicaner des gens d'esprit, qui ont dit plus haut l'*Empire savoisien !* Procès-verbaux, 23 octobre 1792, p. 9.

(2) Je plains beaucoup *une génération étouffée dans un égoïsme* ; cette mort doit être cruelle.

« qu'une piété aussi aveugle que trompée, avait sous-
« trait en détail à la fortune nationale pour en ali-
« menter une oisiveté superstitieuse, avaient été décla-
« rés appartenir à la masse de la nation. »

Voilà certes de grandes accusations contre le Gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne ; on n'en a pas accumulé davantage contre l'ancien régime de France. Discutons-les froidement. Raisonnons, ou plutôt, ne raisonnons pas : citons des faits, et opposons tableau à tableau.

Le Clergé et la Noblesse ne formaient point un corps séparé dans l'état ; la première de ces deux classes ne possédait d'autre autorité que celle qui était nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Le Gouvernement protégeait cette autorité, et la contenait dans ses bornes.

Le Haut-Clergé ne connaissait ni l'opulence, ni le faste qui la suit ; il jouissait de cette aisance précieuse qui empêche d'être méprisé, et qui permet d'être bienfaisant. Ses mœurs étaient édifiantes et sa conduite exemplaire. Toujours accessible à ce qu'on appelait ailleurs le *Bas-Clergé* (expression qui nous était inconnue), les hommes les plus difficiles ne l'ont jamais accusé de morgue : mais si la morgue ne lui était pas permise, la dignité lui appartenait. Lorsque des circonstances rares permettaient à un Évêque de quitter son diocèse et de paraître à la Cour, on ne l'y nommait point M. l'Abbé : il était une *Grandeur*, au pied de la lettre : un véritable *Seigneur spirituel* : il avait les entrées ; personne ne pensait à lui envier cet honneur, et le peuple apprenait de ses Souverains à révérer ses Pontifes.

L'ordre des Curés jouissait de toute la considération nécessaire. La noblesse même paraissait assez souvent dans cette classe ; et tandis qu'on voyait un Gentilhomme occuper une cure, on voyait le mérite sans aïeux briller sous la mitre. Vous avouerez, j'espère, que tout ne va pas si mal, lorsqu'on ne peut montrer aucune place au-dessous du premier ordre de l'État, et aucune place au-dessus du second.

En général, le Clergé était édifiant, austère même, et tout-à-fait étranger aux dissipations (1), il n'avait que l'influence nécessaire : il ne pouvait persécuter, et ne persécutait réellement que les vices, par ses exemples et par ses conseils.

Les revenus attachés à chaque bénéfice étaient différents et cela doit être : l'égalité, dans ce genre, comme dans tous les autres, est ridicule et même impossible. Le Pasteur de campagne est riche avec 2,000 livres de rente, là où le plus riche individu de son troupeau possède à peine le quart de ce revenu, et l'Évêque, au milieu d'une ville, ne pourrait jouir de la considération dont ses fonctions ne peuvent se passer, s'il n'avait pas des revenus proportionnés à sa dignité. Comme il y a d'ailleurs dans l'Église catholique une hiérarchie dans

(1) Depuis quelques mois, une portion considérable de ce Clergé jouit des bienfaits de l'hospitalité chez les peuples voisins ; je puis hardiment invoquer leur témoignage en sa faveur : je crois qu'il a quelques droits sur leur estime, comme ils en ont sur son éternelle reconnaissance.

les fonctions ecclésiastiques, il doit pareillement y avoir une gradation dans les revenus. Il est des préjugés dont l'homme ne peut se défaire. Il faut que l'Église soit respectée ; et pour qu'elle le soit il faut que les premières classes de la société ne dédaignent point d'en faire partie. Le clergé entier participe à cette illustration, l'éclat qui environne le Cardinal jette un reflet utile jusque sur le Presbytère de campagne. Tout se tient dans l'ordre moral et politique : gardons-nous des extrêmes, et surtout de ces systèmes aériens fondés uniquement sur ce qu'on appelle *la raison*, et qui n'est cependant que le *raisonnement* (1). Encore une fois, l'homme a besoin de préjugés, de règles pratiques, d'idées sensibles, matérielles, palpables. Vous ne le mènerez point avec des syllogismes ; et telle est la nature de cet être, tout à la fois si grand et si petit, qu'il n'est sûr de ses vertus mêmes que lorsqu'il les a tournées en préjugés.

Venons à la noblesse : vous savez à quoi se réduisaient ses privilèges : à nommer des Juges de Terres qui étaient examinés et approuvés par le Sénat. Le Vassal ne pouvait changer son Juge ni proroger ses fonctions au delà du terme de trois ans fixé par la loi. Dès que l'intérêt du Seigneur se trouvait mêlé dans une affaire,

---

(1) Tout le monde connait les vers charmants de Molière :

Raisonner est l'emploi de toute la maison,
Et le raisonnement en bannit la raison.

Le dernier est la devise de la France dans le XVIIIe siècle.

son Juge cessait d'être compétent pour en connaître, et la cause était portée en première instance au tribunal du Préfet de la province. Les fermiers et les agents des Seigneurs étaient exclus des conseils d'administration, dans leurs paroisses ; et les Intendants, promoteurs des droits des communes, étaient chargés d'y veiller.

L'amusement de la chasse était encore laissé aux Seigneurs par le plus grand nombre des investitures ; et ce n'était point un mal. Le bon ordre exige impérieusement que la chasse soit très-restreinte. Elle entraîne des abus considérables, elle ôte au peuple le goût du travail. Le laboureur ou l'artisan chasseur est bientôt ruiné ; c'est donc un bien que toute personne ne puisse s'adonner librement à cet exercice. D'ailleurs, la chasse, dans le fait, n'était rien parmi nous : point de chasse à cheval ; presque point de fauve : et si un Seigneur avait fait une trouée dans la haie d'un pauvre homme, celui-ci n'avait-il pas droit de l'amener devant les tribunaux, et de se faire dédommager ? Enfin, personne n'ignore que très-peu de Seigneurs attachaient de l'importance à ce droit de chasse si restreint et si innocent. C'est un fait constant qu'on chassait de tout côté ; que tout artisan et tout paysan avait son chien et son fusil, et qu'on s'est plaint mille fois de cet abus.

La noblesse n'était donc réellement qu'un titre honorifique utile à l'État par les obligations plus étroites qu'il imposait aux nobles, et qui n'a jamais nui à personne puisqu'il ne donnait qu'une distinction purement morale sans aucune espèce de puissance sur les personnes.

La richesse n'était pas plus l'apanage de cette classe que le pouvoir : elle était fortuite parmi les Seigneurs comme parmi les particuliers. Quelques fidéicommis réduits à quatre degrés pouvaient, tout au plus, la perpétuer un peu plus longtemps dans leurs familles.

Il faut avouer que l'influence naturelle de la noblesse, dans l'exercice des emplois, est un puissant ressort entre les mains du gouvernement.

On ne saurait croire combien cette prépondérance personnelle ajoute de force à l'ascendant de l'autorité déléguée : on plie sans répugnance sous l'autorité de l'homme dont le père était déjà au-dessus de nous : mais à l'égard d'un homme nouveau, le respect, comme dit une vieille maxime, est réellement *quelque chose de forcé qui ne demande qu'à finir*. En vain la raison dit à l'envie que tout doit commencer, qu'en jalousant l'élévation du mérite, elle travaille contre elle-même, puisqu'elle a les mêmes prétentions et que son espoir peut être réalisé demain. Rien ne peut nous apprendre à plier de bonne grâce sous nos égaux de la veille, il faut à l'homme nouveau beaucoup de temps et un mérite supérieur pour obtenir enfin cet ascendant, qui rend l'autorité aimable en la dispensant des actes durs et mortifiants.

Mais comme il faut bien se garder de donner trop d'extension à cette idée, qu'on cherche dans l'univers un pays, où le mérite seul conduisit plus sûrement aux grandes charges de l'État, où l'on trouve un plus grand nombre, de ces hommes :

« . . . . . Favorisés des dieux,
« Qui sont tout par eux-même, et rien par leurs aïeux. »

Tous les jours, les grands emplois faisaient passer dans la noblesse des hommes qui obtenaient ainsi une illustration marquée, sans devenir tout à coup les égaux du gentilhomme de race ; ce qui, heureusement, n'est pas possible. La noblesse est une semence précieuse que le Souverain peut créer ; mais son pouvoir ne s'étend pas plus loin : c'est au temps et à l'opinion qu'il appartient de la féconder.

Venons aux priviléges pécuniaires. — Faut-il parler des *immunités* du clergé ? Ce mot était sur le point de devenir une plaisanterie. Ce que nous appelions l'*ancien patrimoine de l'Église* (1), jouissait de l'exemption des impôts ; mais vous ne vous êtes, peut-être, jamais donné la peine d'apprendre que cette exemption ne se montait qu'à la somme de trente mille livres (2) sur

---

(1) On donne ce nom aux biens que l'Église possédait en 1564, date de l'Édit d'Emmanuel Philibert, qui commença à gêner les acquisitions des gens de main-morte ; mais seulement sous le rapport féodal, et sans frapper les yeux du peuple par une nouveauté trop marquante ; méthode invariablement adoptée par nos Princes.

(2) Comme je parle ici pour la première fois de livres de Savoie, les lecteurs étrangers voudront bien observer que la valeur intrinsèque de la livre de Savoie et celle de la livre Tournois sont entr'elles, à très peu de chose près, dans la proportion de six à cinq ; en sorte que le Louis de France ne vaut physiquement que vingt livres de Savoie ; ou, si l'on veut une exactitude rigoureuse, vingt livres, six deniers ; le pair

toute la Savoie ; tout le monde sait d'ailleurs qu'on l'a réduite au tiers dès qu'on l'a pu sans inconvénient ; et l'exemption entière allait disparaître au moment où la Savoie fut envahie.

Le privilége des biens féodaux est encore un objet imperceptible qui ne peut choquer personne. Cette exemption n'était que de vingt-deux mille livres sur toute la Savoie, et d'ailleurs elle n'était que la compensation des *Cavalcades* et autres devoirs du fief imposés sur les biens féodaux, et qui en rendaient la condition détérieure.

Vous savez d'ailleurs que les biens féodaux, et ceux de l'ancien patrimoine de l'Église, avaient été assujettis, comme les autres, à toutes les impositions fixées pour les dépenses publiques, dont ces fonds ressentent l'avantage comme les autres: où sont donc les priviléges? où sont les abus?

Aucun emploi civil, militaire, ou économique n'était entaché de vénalité; nous ignorions les survivances, et ces espèces de fideicommis odieux, qui rendaient ailleurs certains emplois le patrimoine de quelques familles. Toutes les carrières étaient ouvertes au mérite. Toujours on le recherchait ; quelquefois on se trompait comme ailleurs : mais comme on ne parvient aux grands emplois chez le Roi de Sardaigne qu'en passant par

---

légal baisse un peu le Louis au-dessous du pair physique ; mais pour la commodité du calcul, il n'y a pas d'inconvénient de l'évaluer à vingt livres de Savoie.

tous les grades intermédiaires, l'autorité a le temps d'écouter la voix publique et de se réformer.

Personne ne pouvant obtenir un grand emploi sans avoir passé par tous les grades, cet ordre de chose favorise puissamment une autre maxime du gouvernement Piémontais, dont on ne saurait trop vanter la sagesse ; c'est que nulle profession et nul emploi ne sont censés au-dessous de la noblesse (1), aucun préjugé n'empêche un gentilhomme de chercher la fortune ou l'illustration dans toutes les carrières où il se trouve appelé par son goût et par ses talents. La noblesse qui est le sang de la monarchie, peut donc circuler librement dans toutes les veines de l'État : il suffit de savoir

---

(1) Il faut seulement en excepter les emplois, non seulement très subalternes, mais qui de plus sont isolés, et ne conduisent à aucun emploi supérieur. Lorsque S. M. nous honora de sa présence, en 1775, on vit à Chambéry deux ou trois femmes d'avocats à la Cour : c'est que ces avocats étaient de fort bons gentilshommes. Le Roi était le maître de ne pas les avancer dans la Magistrature ; mais la distinction attachée à la naissance demeurait intacte, puisqu'elle ne peut se perdre que par l'exercice d'une profession dérogeante. Les étrangers qui liront ceci comprendront comment toutes les puissances sont balancées chez le Roi de Sardaigne; comment la femme de l'homme le plus élevé en dignité, le plus influent dans l'état, peut jalouser celle d'un subalterne des bureaux de son mari ; comment, comment, etc., etc., et ils apprendront (peut-être), à ne pas écrire le tableau des gouvernements dans leur chaise de poste.

tirer parti de cet avantage inappréciable pour qu'aucune classe d'hommes ne puisse devenir ennemie, par essence, de la noblesse, et par conséquent de la monarchie. Voulez-vous sentir tout le prix de cet avantage? Il n'y a qu'à supposer que, dans une monarchie quelconque, la noblesse s'éloigne tout à coup de tous les emplois civils ; il se formera sur le champ dans l'État deux puissances distinctes, d'abord rivales, et bientôt ennemies ouvertes : on verra d'un côté l'influence héréditaire, et de l'autre l'action du pouvoir délégué, séparées par une ligne tranchante, se balancer, se heurter, et se disputer l'autorité souveraine, dont la marche deviendrait ondoyante à mesure qu'elle obéirait à l'une ou à l'autre de ces deux forces. Le danger serait égal à égale distance de la ligne droite.

Au fond, les emplois sont le patrimoine naturel du mérite sans aïeux : comment pourrait-il s'élever et sortir de l'obscurité si le gouvernement ne lui présentait pas ce moyen ? Mais il n'est pas moins infiniment utile qu'une quantité considérable de nobles se jette dans toutes les carrières en concurrence avec le second ordre. Non-seulement la noblesse illustre les emplois qu'elle occupe, mais, par sa présence, elle unit tous les états, et par son influence elle empêche tous les corps dont elle fait partie de se cantonner ; elle crée partout un esprit monarchique, et partout elle combat toute action contraire à ce gouvernement. C'est ainsi, toute proportion gardée, qu'en Angleterre, la portion de la noblesse anglaise qui entre dans la chambre des Communes, tempère l'acreté délétère du principe démocratique,

qui doit essentiellement y résider, et qui *brûlerait* infailliblement la Constitution sans cet amalgame précieux (1).

Si, d'un côté, les maximes du Gouvernement Piémontais n'excluent aucune charge de l'honneur d'être exercée par un noble, réciproquement elles n'excluent aucun homme, quelle que soit l'obscurité de sa naissance, de l'honneur d'exercer les premières charges de l'État. Les plus hautes dignités Ecclésiastiques, les premières magistratures, et jusqu'aux places du ministère, ont toujours été remplies indistinctement par des hommes nés dans le plus haut rang ou dans les classes inférieures.

Dans l'état militaire même, le tiers des officiers est pris dans ce qu'on appellait en France le *Tiers-État*, et nous en avons vu parvenir du rang de simple soldat à celui de général.

Sans doute le mérite dénué de naissance a besoin de plus d'efforts et de plus de bonheur pour s'avancer. Le gouvernement de Sardaigne ressemble en cela à tous les gouvernements de l'univers : est-ce un mal? Je n'en

---

(1) Je sais que, dans le sens strictement légal, le *Lord* seul en Angleterre, peut porter le titre de *noble*, sur quoi un *profond* publiciste qui a réfuté *victorieusement* M. de Calonne, n'a pas manqué d'observer que, *à proprement parler il n'y a point de noblesse en Angleterre.* Au lieu de s'amuser à réfuter une assertion aussi profonde, il vaut mieux remarquer que cette *fonte* d'une partie de la noblesse dans la Chambre des Représentants est peut-être le trait le plus merveilleux de ce merveilleux gouvernement.

crois rien ; j'espère approfondir ce sujet dans une lettre particulière sur l'aristocratie héréditaire : en attendant, observez en passant qu'un des grands avantages de la noblesse, c'est *qu'il y ait dans l'état actuel quelque chose de plus précieux que l'or*. Souffrez donc patiemment que les services des pères soient le patrimoine des enfants, et que le noble ait une espèce de droit acquis aux emplois lorsqu'il n'en est pas exclu par ses vices ou par son incapacité. Cette distinction qui vous blesse est infiniment avantageuse. C'est elle qui tient les richesses à la seconde place, et qui les empêche de devenir l'objet unique de l'ambition universelle, alors, tout est perdu ; on ne voit dans les emplois que les revenus, et l'honneur n'est qu'un accessoire ; mais l'honneur est trop fier pour supporter la seconde place : si on ose l'y condamner, sa vengeance est toute prête : il se retire. Combien d'exemples parmi nous du désintéressement antique ! Combien on pourrait vous citer de chefs de finance, ou de ministres, qui sont morts dans une honorable pauvreté, après avoir vécu sans faste, et supporté des travaux immenses. Dans les États du Roi de Sardaigne, et surtout en Savoie, il n'était pas aisé d'augmenter sa fortune par un emploi, sans voir diminuer sa réputation.

Si nous élevons nos regards jusqu'à nos souverains, quel sujet du Roi de Sardaigne ne serait pas fier de cette longue dynastie de princes qui a produit tant de sages, tant de héros, et pas un tyran ; jamais la douce humanité n'est descendue de ce trône antique : depuis huit siècles elle n'a fait qu'y changer de nom. Qu'opposerez-vous, dans l'Europe, au génie vigoureux, au

coup-d'œil d'aigle, à l'impétuosité créatrice de Victor-Amé II, à la vaillance calme, à la probité politique, au bon sens infaillible de Charles-Emmanuel III ? et pour l'esprit naturel, les connaissances acquises, l'amabilité, l'inexprimable bonté, aucun prince régnant ne peut être placé au-dessus de Victor-Amé III. Sa passion dominante, son désir de tous les instants est de répandre le bonheur autour de lui : ce noble désir n'a pour lui d'autres bornes que celles de la possibilité. Aussi la critique ne sait lui reprocher que d'être trop facile, et trop libéral, c'est-à-dire qu'elle lui reproche d'être bon, car la nature humaine ne comporte pas des caractères si bien tempérés qu'ils n'aient pas même les défauts qui sont les excès des vertus. Ce reproche, au reste, serait peut-être tolérable ou excusable dans la bouche du mérite oublié, mais il est révoltant dans celle des personnes qu'il a comblées de ses bienfaits.

Regardez autour du Roi, vous verrez sa famille entière donner le spectacle des vertus du vieux temps. Vous verrez de jeunes princes très-appliqués, très assidus à leur devoir dans tous les genres, échappant aux passions par la surveillance incorruptible qui les environne, et parvenant à l'âge mûr à travers les flots tumultueux d'un monde qui leur ressemble si peu, sans avoir jamais attristé l'œil de la sagesse (1).

---

(1) Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux d'Amphitrite étonnée
Un cristal toujours pur et des flots toujours clairs,
Que ne corrompt jamais l'amertume des mers.

Gardez-vous de blâmer cette étiquette raide qui veille à la porte de la cour pour en bannir les tons évaporés, les parures extravagantes, et les plaisirs *Majesticides*. Désirez au contraire que cette duègne antique n'ait point de distraction : sans doute elle est un peu brouillée avec la joie, mais c'est pour le bonheur des peuples : laissez l'ennui secouer ses ailes sur un bal de cour ; c'est un petit mal, pourvu qu'on saute gaiement dans nos *Vogues* (1).

Rendons encore cette justice au Roi de Sardaigne que pour satisfaire son goût dominant pour la bienfaisance, il n'a mis aucun nouvel impôt. Sans doute, un Prince doit se défier de ses inclinations généreuses ; mais vous qui blâmez les suites de ce penchant, hommes sévères ! ah ! si jamais vous aviez été condamnés à payer les fantaisies du libertinage, que vous aimeriez payer celles de la bienfaisance !

Quoiqu'en puisse dire la critique, il faudra toujours finir par admirer l'art prodigieux avec lequel on conduit la machine depuis près de soixante ans, sans augmenter les impôts, et sans que le crédit ait souffert la moindre atteinte.

C'est ici la grande pierre de touche ; elle vous servira à juger infailliblement de la sagesse des gouvernements. La passion ment et calomnie, c'est son métier : elle n'a ni conscience ni pudeur ; mais dès que l'intérêt s'en mêle, ne craignez pas qu'il se trompe.

---

(1) Fêtes et bals champêtres.

L'Assemblée nationale disait en 1789, comme ses échos Allobroges vous l'ont répété, il y a deux mois : « *Les nations ne manquent jamais à leurs engagements*, « *leur foi est sacrée : les tyrans au contraire* (1)...

Elle ouvrit donc un misérable emprunt digne de la République de Raguse, un emprunt de 30 millions. On observa finement, dans ces comices augustes, que la sûreté de cet emprunt qui reposait sur la loyauté de la nation, permettait d'offrir aux prêteurs un intérêt plus bas que l'ordinaire : cette observation réussit, et l'on n'offrit que le quatre et demi pour cent : mais on prit la liberté de rire prodigieusement du quatre et demi, et l'on ne voulut point prêter.

M. Necker, fort de l'hypothèque morale, fit donc un nouvel effort; il proposa de meilleures conditions : il offrit de recevoir la moitié de ces trente millions en argent et l'autre moitié en *papillotes* : mais la nation qui connaissait la nation, fut impitoyablement sourde et n'offrit pas un écu.

Et peu de temps auparavant ce même Ministre avait pu, sans difficulté, augmenter de huit cent millions la dette du *tyran*.

Il est aisé de dire à un voleur : *Je vous estime infiniment* ; mais s'il s'avise de vous dire : *Prêtez-moi donc de l'argent ;* oh ! c'est autre chose.

Dans cette adresse immortelle que nos Sérénissimes Souverains vous ont faite pour vous persuader l'excel-

(1) Adresse du Conseil général du département du Mont-Blanc aux citoyens de ce département, du 17 mai 1795, p. 2.

lence des assignats, dont on avait l'audace de douter un peu, je lis ce passage remarquable (1) :

« Pour vous pénétrer de plus en plus de l'erreur « profonde où vous avez été induits relativement aux « assignats, réfléchissez un instant sur les billets d'État, « qui circulaient dans la ci-devant Savoie. Ces billets « n'étaient hypothéqués que sur le firmament, *soit*, « comme on vous l'a dit tant de fois, sur les Royaumes « de Chypre et de Jérusalem (2) *et cependant ils avaient « obtenu un crédit sans bornes* : les assignats hypo- « théqués sur des biens-fonds n'en obtiendraient pas « autant ? etc. » c'est-à-dire...

Vous receviez sans difficulté les billets du Roi de Sardaigne qui jouissaient d'un crédit sans bornes ; donc, à plus forte raison, vous devez recevoir les assignats qui perdent soixante et quinze pour cent ! ! !

---

(1) A l'endroit cité.

(2) Un bel esprit de carrefour ayant dit : *Que les billets du Roi de Sardaigne étaient hypothéqués sur les royaumes de Chypre et de Jérusalem*, on ne saurait croire à quel point cette épigramme a fait fortune parmi le beau monde de la révolution Allobroge. On aurait pu de même reprocher au Roi de France, que les contrats sur sa *bonne* ville de Paris étaient hypothéqués sur le royaume de Navarre ; et au Roi d'Angleterre que les billets de l'Échiquier, l'étaient sur le royaume de France : *Unus quidem sic, alius autem sic.* Au reste, nos maîtres qui ajoutent toujours aux premières découvertes, ont jugé à propos d'accoler le *firmament* au royaume de Chypre, ce qui fait, sans contredit, un très bel effet.

Citoyens tricolores ! je vous l'avoue franchement, lorsque je lis des raisonnements de cette force, je suis tenté de pardonner à Juvénal d'avoir dit en parlant d'un sot de son temps : « *Ciceronem Allobroga dixit.* » Et à Thomas Corneille d'avoir dit, dans une comédie, en parlant d'un autre sot : « *Il est pis qu'Allobroge.* »

Ecoutez cependant ce que je vais tâcher de vous dire sans me fâcher. Je crois me connaître en hypothèque, aussi bien peut-être que le Département du Mont-Blanc se connaît en épigrammes. Vous me permettrez donc de vous faire observer :

1° Que la véritable hypothèque du papier-monnaie, c'est l'impôt ;

2° Que celle que vous proposez au peuple de la part de la Convention Nationale ressemble parfaitement à celle que Cartouche aurait offerte à ses créanciers, laquelle était toute entière dans la poche de son prochain, et s'évapora subitement le jour qu'il fut pendu.

3° Qu'indépendamment de l'Immoralité dont ces grands législateurs s'embarrassent fort peu, l'hypothèque est encore essentiellement *mauvaise* dans le sens légal ; car il n'y en a pas sous le ciel de plus mauvaise que celle dont l'Europe entière dispute la solidité avec cinq cent mille soldats, et cent vaisseaux de ligne.

Vous dites que les billets du Roi *avaient obtenu* un crédit sans bornes : mais le crédit est une chose qu'on n'obtient que lorsqu'on l'a mérité. Vous savez que, pendant le siége de Turin, les rentiers furent payés exactement : c'est déjà une belle preuve de cette foi publique qui a toujours distingué notre gouvernement ; mais il

y a un trait moins connu et plus digne encore d'être célébré. Le Roi Charles-Emmanuel assiégeait Gênes : un trompette se présente de sa part. C'était le jour de l'échéance des arrérages d'une somme dûe par ce prince à la République de Gênes. Le trompette annonce le payement. La somme arrive, et le siége continue. Voilà de la grandeur !

Le Roi régnant a succédé à cette loyauté. Son crédit a toujours été intact (1), il l'est encore malgré une guerre dévorante ; les billets de l'État sont au pair, et loin de succomber sous cette rude épreuve, on peut espérer fermement que le crédit en sortira victorieux et plus robuste qu'auparavant.

Jusqu'à présent, le ciel avait assez aimé le Roi de Sardaigne pour lui refuser la gloire militaire. Le beau côté d'un règne entièrement pacifique ne peut être cherché dans les armes. Après quarante-cinq ans de paix, il est assez naturel que l'état militaire devienne une espèce de corporation de faveur où la Fortune armée d'un parchemin et d'un extrait-baptistaire avance innocemment ses bons amis, sans s'inquiéter le moins du monde de leurs talents dans la tactique. Au fond, qu'importe encore ? Ces messieurs font assez bien leur métier en temps de paix : mais la guerre vient-elle à s'allumer ? Le

---

(1) Il est bon d'apprendre aux étrangers que les billets de finance n'ayant été créés que pour le Piémont, la Savoie les recevait de confiance, et qu'ils y avaient cours au pair sans la moindre difficulté.

moment du péril appelle les talents et les classe sans erreur : en un clin-d'œil on voit disparaître les inutiles, les enfants (jeunes ou vieux), les veaux-d'or, les *Pyrophobes*, et l'honneur national se réveille fièrement. Vous l'avez vu déjà : pendant que les folliculaires français, qui sentent fort bien qu'on peut tout dire à ceux qui peuvent tout croire, amusaient la crédulité nationale avec la prise du *Fort de l'Assiette* (1), une partie de notre armée déployait pour son coup d'essai le plus grand courage dans les combats sanglants du 8 et du 12 juin, et couvrait les barrières du Piémont de cadavres ennemis.

Il est impossible de prévoir les événements futurs ; mais, si nous voyons s'ouvrir des scènes plus importantes, si le Roi vient se mettre à la tête de ses troupes, il combattra comme son père, en Roi-soldat, avec la bravoure héréditaire dans la maison de Savoie : l'armée sera digne de son Roi, et le Roi sera digne de son armée ; nous vaincrons, ou nous mériterons de vaincre.

Revenons au gouvernement intérieur. Les Français ont trouvé dans cette Savoie qu'ils ont envahie, ce qu'ils

---

(1) Toute la Savoie fidèle a frémi lorsqu'elle a entendu célébrer de tout côté la prise du *Fort de l'Assiette*, et les hauts faits d'armes de ces mille grenadiers qui ont passé la rivière *à la nage* pour monter à l'assaut les premiers. Calmez-vous, sujets fidèles, il n'y a point de *Fort de l'Assiette ;* et cette rivière traversée à la nage, et dont on a oublié de vous dire le nom, est précisément aussi profonde et aussi poissonneuse que la rivière de Gênes.

n'ont jamais possédé chez eux, une imposition territoriale assise sur ses véritables bases, et calculée avec toute la sagesse dont une telle opération est susceptible ?

Tout le sol de la Savoie fut estimé, lorsqu'on exécuta ce grand travail, il y a soixante ans environ, comme on estime dans les Tribunaux un jardin, dont la valeur serait l'objet d'un procès. L'attention fut portée au point qu'une étendue de terrain de vingt toises carrées, que vous appelez *journal*, fut souvent divisée en deux ou trois portions qui reçurent des estimations inégales, parce qu'on les trouva d'inégale bonté.

L'autorité sentant fort bien que les avances de l'agriculture ne sont pas disponibles, ne fit asseoir l'impôt que sur le *produit net* (1), dont elle se réserva le cinquième ; mais cette portion ne fut pas calculée sévèrement à beaucoup près, et comme elle fut fixée en valeur numéraire, elle n'arrivait guère dans ces derniers temps qu'au douzième du revenu net.

Tout le sol de la Savoie fut encore mesuré, et représenté par des cartes topographiques de la plus grande exactitude ; chaque commune possède la sienne : là, toutes les propriétés particulières sont tracées fidèle-

---

(1) Il est assez singulier que cette expression de *produit* ou de *revenu net*, qui a si fort retenti depuis dans les écrits des économistes, se montre comme base d'un système d'imposition dans l'édit de la *Péréquation* du Roi Charles-Emmanuel, qui ne se doutait guère de l'existence de frère *Quesnay* et compagnie. Cet édit est du mois de novembre 1738.

ment suivant leur véritable étendue et figure, sur l'échelle commune pour tout le Duché, d'une demi ligne par toise. Chaque *Portrait* de ces différentes propriétés porte sur la carte un numéro invariable, qui devient, pour ainsi dire, le nom de cette portion de terre. Le cadastre réunit tous ces numéros à côté des noms des propriétaires rangés en colonnes alphabétiques ; deux colonnes parallèles expriment l'étendue de chaque pièce en journaux, toises et pieds, et l'impôt qu'elle supporte, en livres, sous et deniers. Un second livre reprend tous ces nombres et les classe par ordre numérique ; un troisième enfin, malheureusement fort négligé, marque tous les changements des propriétés.

Cherchez quelque chose de mieux, ou peut-être même d'aussi bon en Europe. On parlait sur l'impôt territorial en France pendant que nous agissions : et c'est bien nos Souverains qui pouvaient dire de ces dissertateurs élégants comme le sculpteur de Plutarque : « *Ce qu'ils ont* « *dit, nous le ferons*, ou, pour mieux dire, *nous l'avons* « *fait depuis longtemps.* »

Est-il nécessaire de vous parler encore de la modération de l'impôt territorial ? Elle est connue de tout le monde (1). Tous les autres impôts réunis à la taille ne

(1) L'imposition répartie ne donnait que sept sous par *Journal* ; le terrain le plus précieux n'en supportait que cinquante. Et c'est encore à cette somme que s'élèverait la quote-part de chaque habitant si l'on divisait le capital de la Taille par le nombre de têtes.

formaient en Savoie qu'un dividende de six livres par tête, et de cinq même depuis la réduction du prix du sel (1).

Ces derniers impôts portaient sur des consommations plus ou moins nécessaires. Je n'ignore pas qu'ils ont été blâmés dans ces derniers temps par des gens à systèmes ; mais ces novateurs n'ont pas fait fortune. Sans entrer dans cette discussion, contentons-nous d'observer que le préjugé général s'obstine à regarder cet impôt comme très doux, très utile, et même absolument indispensable.

Si ce préjugé a tort, il a tort avec Montesquieu, Smith et cent autres.

Au reste, l'impôt indirect ne frappait parmi nous sur aucun objet de première nécessité, excepté le sel dont le prix était fort léger (2).

Un impôt infiniment précieux pour les peuples, c'est celui qui portait sur l'enregistrement des actes publics. Chez le Roi de Sardaigne la négligence, ou la méchanceté ne peuvent rien sur cette foule d'actes qui réglent l'état et les propriétés des hommes : à peine ils sont écrits que l'autorité publique s'en empare et les tient à jamais sous sa garde. Certes, le tribut modéré dont nous payons cette belle institution doit nous paraître bien léger.

Il est à peine nécessaire de parler des douanes, objets imperceptibles en Savoie.

La justice étant une dette rigoureuse du souverain

---

(1) On se rappellera l'évaluation de la livre de Savoie.

(2) Le tabac, le plomb, la poudre, et le papier timbré étaient les seuls objets de vente exclusive.

envers ses sujets, l'impôt assis sur les jugements pouvait paraître, au premier coup-d'œil, moins conforme aux principes d'une saine politique. Mais c'est une charge ancienne à laquelle nous étions accoutumés : si on l'avait changée contre un autre, peut-être que le changement aurait blessé les peuples ; peut-être encore est-il bon, du moins jusqu'à un certain point, de semer des épines sur le chemin de la chicane. La raison ne peut rien sur elle ; est-ce donc un si grand mal que l'intérêt l'oblige à s'observer ? On ferait toujours la guerre si elle ne faisait souffrir que l'humanité.

Quant à la perfection de la grande machine des finances, considérée dans son ensemble, l'aisance et la prestesse des recouvrements, l'économie merveilleuse des régies et l'exactitude rigoureuse de la comptabilité, il serait inutile d'appuyer sur ces objets universellement connus et admirés. On dirait qu'il existe dans l'État une force mécanique qui pompe l'impôt et le verse dans les coffres du Roi.

Si les Français avaient apporté en Savoie des esprits assez calmes pour observer, ils y auraient trouvé ce qu'ils se vantaient tout au plus de chercher pour leur usage : l'assiette et la répartition la plus juste des impôts, avec les mesures les plus sages pour en assurer l'emploi, et prévenir toute espèce d'abus.

Si quelques abus, plus apparents que réels, s'étaient glissés dans l'administration, c'était précisément pour s'être éloigné des anciennes règles et ne les avoir pas appliquées strictement aux nouvelles caisses créées pour de nouvelles entreprises.

Les principales caisses étaient celle des affranchissements et celle des ponts et chemins. Ce dernier objet n'était rien il y a cinquante ans; nous avions des chemins tels qu'il le fallait pour alimenter un commerce timide et paresseux qui ne savait mettre en mouvement que des mulets; mais sous ce règne tout a changé et la Savoie a vu de vrais prodiges dans ce genre. On peut opposer à tout le chemin de *Côte-rousse* aux portes de Chambéry, les digues *d'Yenne* et de *Chautagne*, et les chaussées de la *Maurienne*. Et quand on songe que le superbe pont de *Rumilly* ne nous a coûté que cent vingt mille livres, on comprend un peu ce que c'est que l'économie, véritable Thaumaturge dont il est impossible d'apprécier la puissance.

Parmi tous les excès de cette révolution qui a si fort dégradé l'espèce humaine, je compte dans un rang distingué cette rage barbare qui a sévi, le long des grandes routes et sur les édifices publics, contre tous les monuments des Rois. Ainsi l'on a vu parmi nous les émules dégoûtants du délire français, chercher de tout côté le nom ou les insignes de nos Princes, surtout ceux du Roi régnant, pour les faire disparaître. Vils apostats! sauvages dégradés! et que croyez-vous faire en portant vos mains impures sur ces écussons, sur ces cippes, sur ces inscriptions destinées à transmettre à la postérité le souvenir des ouvrages utiles? Vous ne faites qu'arrêter les regards sur des monuments qui n'étaient pas assez remarqués : vous faites naître l'amour, de l'indignation que vous inspirez; vous avertissez la réflexion de s'arrêter sur cette puissance unique, sur cette pro-

vidence temporelle toujours présente, toujours agissante, veillant partout au bonheur de tous, centre commun de tous les intérêts, et portant sur toutes les parties de son domaine la vie et l'activité. Votre ingratitude aveugle perfectionne l'œil de la reconnaissance, comme les blasphèmes de l'impie exaltent les adorations du sage.

Comment exprimer, par exemple, le sentiment que fait éprouver la stupide atrocité commise à Aix, où la main de ces barbares est venue briser l'inscription et les armes du Roi qui décoraient le fronton du bâtiment des bains? J'aurais crû que cet édifice, vraiment sacré sous tous les rapports, aurait été épargné; mais que peut-on attendre de gens à qui il ne manque que trois choses : la vertu, la raison et le goût (1)?

---

(1) A propos de goût; il me paraît que l'inscription dont je viens de parler, mérite peu d'être rétablie. Je voudrais que la pierre parlât une langue intelligible aux dames, et même aux pauvres qui ont aussi quelquefois des rhumatismes, et auxquels le Roi avait consacré une chambre dans ces Bains. Je propose donc pour la Restauration prochaine (1) l'inscription suivante qui sera plus courte, et sûrement pas plus mauvaise que la précédente :

A L'HOMME SOUFFRANT
VICTOR-AMÉ III
M DCC XCIII

Sauf à reléguer dans l'intérieur les lignes purement historiques qu'on lisait sur le fronton.

(1) Telle était l'illusion à cette époque. Il faut cependant excepter les scélérats qui ne sont jamais trompés (*Note postérieure de l'Auteur*).

Ai-je besoin de demander grâce pour mes écarts? Non, sans doute : tous les cœurs bien faits me les ont déjà pardonnés. N'est-ce pas de la caisse particulière des Ponts et chemins que je parlais tout-à-l'heure? Eh bien, si l'on veut se former une idée des progrès du commerce, et de l'activité générale, qui a distingué dans ce genre le règne actuel, il suffit d'observer qu'il n'y a pas trente ans qu'on dépensait trente-huit mille livres pour les chemins de la Savoie, et qu'il y en a à peine cinq ou six que la caisse, après avoir dépensé quinze ou vingt fois cette somme, devait deux cent mille livres à celle des affranchissements.

Tout le monde connait en Savoie, un chef d'administration très-distingué par l'étendue de ses travaux, par son désintéressement, par l'activité de son zèle et par la pureté de ses intentions. Cet homme public voulait soumettre les comptes de la caisse des Ponts et chemins, et celle des affranchissements à la vérification la plus solennelle : c'était son projet favori parmi ceux qu'il imaginait pour le bonheur public, et qui étaient moins des innovations que des conséquences naturelles des maximes fondamentales du gouvernement, et un hommage rendu à la sainteté de ces maximes. Il disait qu'il n'y a pas de raison de soumettre les comptes de chaque communauté à la vérification la plus rigoureuse et la plus authentique, et d'y soustraire ceux de la Communauté universelle. Et puisque, suivant nos lois, au moyen de ces actes que nous appellons *Rôles d'impositions*, chaque particulier, aussi bien que dans tout autre pays du monde, voit clairement ce qu'il paye, et

pourquoi il paye, au-delà de l'impôt royal et invariable ; ce même homme public ne comprend pas pourquoi la Communauté universelle n'avait pas le droit de vérifier l'application d'un tribut extraordinaire et général, comme elle vérifiait, dans ses différentes sections, l'emploi de la plus petite imposition locale. Il disait qu'on n'avait pas assez approfondi, ni suivi assez courageusement les principes qui avaient présidé à l'établissement des Communautés ; il disait que la femme de César devait être exempte de soupçon ; enfin, il demandait un conseil pour tout le Duché, tel qu'en possède la plus petite paroisse. Il voyait dans l'omission de cette grande et salutaire mesure la source de l'ignorance, et de la calomnie, qui avait osé jeter des doutes sur l'emploi des sommes levées pour la construction des chemins, et même pour les affranchissements. En effet, comment pouvait-on savoir dans les montagnes de Chamonix, qu'on dépensait un million en chaussées dans la Maurienne ? Cependant l'habitant de Chamonix payait les deux sous pour livre, et le denier sur la viande, pour faire face aux dépenses extraordinaires de la grande famille. Le peuple s'accoutumait donc à confondre ces payements avec la taille, et plusieurs personnes, fort au-dessus de ce qu'on appelle *peuple* (il faut le dire à la honte de la nation un peu inconsidérée dans ses suppositions), avaient conçu le soupçon outrageant que ces impôts tombaient en partie dans les coffres du Roi, tandis qu'il était aisé de prouver que jamais on n'en avait détourné une obole, et que les caisses royales, loin d'aspirer les sommes destinées aux travaux publics

et à la libération des emphytéoses, avaient fait au contraire, plus d'une fois, des prêts immenses aux *Caisses du peuple*, s'il est permis de s'exprimer ainsi.

Voilà comment ce peuple se trompait, et prenait des *dépenses* pour des *impôts*.

Quoique le Gouvernement n'ait pas adopté dans toute sa plénitude l'idée que je viens d'exposer, on aurait grand tort de l'accuser d'obstination ou d'indifférence : il fut retenu par des considérations importantes. D'abord il y avait un grand inconvénient à faire ce présent à la nation, dans le moment où elle montrait une certaine agitation. Le peuple qui ressemble si fort aux enfants doit être traité de même : il faut, autant qu'il est possible, ne jamais reculer devant lui, et ne lui jamais rien accorder de ce qu'il demande *impoliment*. En second lieu, l'établissement dont je parle, était nouveau, et c'en était assez aux yeux d'un Gouvernement essentiellement ennemi de tout ce qui lui paraît un peu trop solennel, et trop opposé aux anciennes maximes. On prit donc un milieu ; et le Roi se contenta d'autoriser les Intendants, par des lettres-patentes, à publier, chaque année, qu'il était libre à tout le monde, de se rendre dans le bureau d'intendance, et d'y vérifier les comptes des deux caisses.

Ce n'était pas, à beaucoup près, ce qu'on avait proposé ; mais c'était un acheminement à ce bel établissement, et une grande preuve de bonne foi.

On ne saurait disconvenir que la Savoie ne fut chargée d'immenses droits féodaux, et de dîmes assez pesantes, du moins dans deux provinces du Duché : mais

ces propriétés *immémoriales* devaient être respectées, et pour les éteindre sans injustice, il fallait beaucoup de temps, d'étude, et de persévérance.

Cependant, malgré les difficultés immenses qui environnaient l'opération des affranchissements pour un gouvernement qui ne met pas le vol et la folie au nombre de ses ministres, vous savez que le feu Roi, après avoir pourvu à l'affranchissement des personnes en 1762, entreprit courageusement la libération des terres en 1771. Il était frappé des inconvénients des droits féodaux : l'incertitude de l'assiette, la facilité des abus, la multiplicité des procès, le mystère des opérations dans l'art effrayant des rénovations, les entraves mises au Commerce par la Directe, l'exemple enfin du Piémont où l'affranchissement des terres s'était opéré sans inconvénient dans le siècle passé ; tout se réunit pour déterminer cet excellent Prince à procurer le même avantage à la Savoie. Il publia donc le célèbre Édit du 19 décembre 1771. Bientôt de nombreuses réclamations auxquelles on devait s'attendre en suspendirent l'exécution. Le Roi prêta l'oreille la plus attentive à toutes les objections ; aucune plainte ne fut repoussée ; et comme après avoir tenu pendant quelque temps un langage isolé, les mécontents parurent se réunir et parler ensemble dans un écrit présenté à l'administration ; alors le Roi soumit ses projets à l'examen d'une Commission composée de tout ce qu'il y avait de plus savant et de plus intègre dans la magistrature ; et il lui demanda formellement : *S'il convenait de révoquer l'Édit d'affranchissement où s'il fallait l'exécuter ?*

Voilà bien la marche de la sagesse qui ne s'obstine jamais, et qui est toujours prête à se corriger.

Mais la Commission, d'une voix presqu'unanime, jugea que l'Édit devait être exécuté, et il l'a été. Des lois postérieures l'ont expliqué et modifié à quelques égards, et depuis vingt-deux ans, le Tribunal supérieur chargé de cette grande opération, n'a jamais suspendu ses fonctions. Il faut convenir que l'Édit d'affranchissement ne fut attaqué par aucune raison solide ; les droits féodaux n'étaient plus, à beaucoup près, le patrimoine exclusif de la Noblesse. D'abord, *les Fiefs volants*, dont le nombre était immense, pouvaient être possédés par toute sorte de personnes : d'ailleurs, nous n étions plus dans le temps où chaque Seigneur cantonné dans son château faisait exploiter son fief sous ses yeux, connaissait tous ses débiteurs, se trouvait avec eux dans une relation journalière, ouvrait son cœur aux prières de l'indigence, et pouvait mettre dans l'exécution de ses droits cette générosité, qui est toujours, plus ou moins, l'apanage d'une naissance et d'une éducation distinguées. Dans l'état actuel des choses les Droits féodaux étaient beaucoup moins le patrimoine des nobles, que celui de leurs fermiers et d'une phalange de praticiens impitoyables qui ne cessaient de spéculer sur la rénovation et l'exaction des Droits féodaux au détriment du malheureux agriculteur. Quelle fut donc, en dernière analyse, l'intention du Législateur ? Il voulut donner au Peuple le gain de ces vampires ; il l'autorisa à s'affranchir de tout devoir féodal en donnant aux propriétaires des fiefs le capital au de-

nier vingt-cinq du revenu que leur produisaient ces fiefs. Voilà l'idée fondamentale, l'idée mère de l'Édit d'affranchissement ; et il faut avouer que rien ne devait paraître tout à la fois plus utile et plus équitable.

Peut-être qu'un de ces politiques cauteleux, *omnia tuta timens*, et capable de voir non-seulement les choses, mais l'enchaînement des choses ; peut-être, dis-je, qu'un tel politique aurait pu concevoir quelques inquiétudes ; mais il serait inutile d'examiner aujourd'hui ce que des hommes timides auraient pu dire ou penser il y a vingt-cinq ans : ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le Gouvernement a mis dans l'opération de l'affranchissement toute la prudence, toute l'équité, toute la douceur qu'on pouvait désirer. Si l'on s'est trouvé entraîné dans une foule de difficultés imprévues, c'est qu'on n'a pas su mettre dans l'exécution de l'Édit l'ordre, la suite, et les soins nécessaires ; c'est qu'on a trop multiplié les formes ; c'est qu'on a eu le malheur de s'abandonner à cette intempérance d'écritures, qui est pour nous une vraie maladie *endémique*. Sans doute on pouvait faire mieux, et nous en avons une preuve incontestable dans une Province située au-delà des Monts où l'affranchissement s'est exécuté avec une aisance remarquable, et avec des formes simples qui peuvent servir de modèle. Mais ce n'est pas le Gouvernement qui avait construit ce *labyrinthe* où la justice égarée attendait l'apparition de quelque *Thésée ;* il avait tout fait pour le mieux, et malgré les difficultés imprévues et accumulées, l'opération avançait.

Après l'objet important des affranchissements, le

premier dont le Gouvernement se serait occupé aurait été celui des dîmes. Déjà même il avait mis la main à l'œuvre ; et quoiqu'il eut commencé sous de fâcheux auspices, nous ne devons pas moins lui tenir compte de sa bonne volonté. A présent, tout le monde conviendra, je pense, de l'impossibilité où l'on se trouvait d'ajouter cette entreprise immense à celle de l'affranchissement, au moment où les *Répartitions* pesaient le plus douloureusement sur la nation. Quand les circonstances auraient été favorables ; quand les esprits auraient été parfaitement tranquilles ; quand les personnes chargées de cette opération auraient eu le loisir et les connaissances nécessaires pour s'en acquitter ; quand on aurait porté dans cette affaire l'activité qui résulte du zèle employé par la confiance, il est clair que cette nouvelle entreprise passait nos forces. D'abord il est incontestable que le rachat des dîmes était impossible. On avait évalué le prix des droits féodaux à cinq ou six millions : maintenant on sait qu'il s'élevait à onze ou douze. Le tiers seulement de cette somme se trouvait payé au bout de vingt ans, et même par des impositions générales qui n'étaient que *provisionnelles*. Le rachat des dîmes aurait coûté près de vingt millions ; le rachat était donc une idée chimérique ; d'ailleurs, le projet d'anéantir les dîmes par ce moyen ou par d'autres, tendait sourdement à salarier les prêtres comme de simples officiers civils : idée fausse, perfide, anti-catholique, anti-monarchique et bien connue pour telle par ceux qui auraient voulu la faire adopter.

Ce qui était possible et infiniment juste, c'était d'alléger le poids de la dîme dans les endroits où il était accablant, et de simplifier la jurisprudence des dîmes, source intarissable de procès ; mais le moment n'était pas favorable : on ne fait rien de bon, lorsque les esprits sont agités : d'ailleurs, il faut encore vous dire la vérité sur ce point, comme sur d'autres ; elle germera quand il plaira à Dieu.

Si la grande et utile entreprise de diminuer le poids de la dîme a été complètement manquée dans son principe, est-ce la faute du Souverain, ou celle des personnes qu'il avait consultées ?

Pour résoudre cette question, il faut en faire quelques-unes.

A-t-on déclaré franchement au Roi qu'il fallait avant tout assigner une somme disponible pour les dépenses considérables que l'opération projetée allait nécessiter ; qu'il fallait faire mouvoir un grand nombre de bras, ordonner une multitude d'écrits, de plans, de voyages, etc., etc., sous peine de marcher en aveugle, et de tomber dans une foule d'erreurs également funestes et honteuses !

Lui a-t-on dit qu'il n'avait en Savoie aucun corps capable de se charger de cet ouvrage, et que ses magistrats surtout, se trouvant déjà dans l'impossibilité absolue de rendre la justice à ses peuples (1), étaient

(1) Une communication précieuse que je dois au hasard me met en état d'assurer que le Sénat de Savoie, avec le travail

bien éloignés de pouvoir ajouter de nouvelles occupations à celles qui les accablaient ?

Enfin, a-t-on présenté au Roi un plan sur la dîme ? il faut avoir le courage de l'avouer, il n'en a reçu aucun ; il n'a donc pu se décider, et les vacillations qu'on a reprochées au gouvernement sur ce point, et sur d'autres, étaient presque uniquement notre faute. Quand un Souverain à manifesté l'envie de faire le bien, et qu'il a demandé conseil, il est irréprochable : or, c'est ce qu'avait fait le Roi de Sardaigne ; mais comment a-t-on répondu à ses intentions ? il demandait un avis : on lui en a donné plus de vingt. On parlait en Savoie de lois, d'abus, de réformes, et l'on ignorait jusqu'aux éléments de la politique ; et l'on ne savait pas même délibérer. Quand donc commencera-t-on à comprendre que les assemblées, les corps quelconques ne sont pas faits pour créer des plans ou des systèmes dans aucun genre, mais seulement pour délibérer par *oui* ou par *non*, sur les plans qu'on leur propose ? L'art de délibérer n'est que le sacrifice de l'orgueil individuel. Présentez un règle-

---

le plus obstiné ne pouvait pas juger cinq cent procès par an, et qu'il y en avait deux mille sur le tapis au moment de l'invasion. Ajoutez les affaires criminelles qui prenaient une grande partie de son temps, et les affaires politiques sur lesquelles on le consultait. Et on laissait croire au Roi que ces Sénateurs pouvaient s'acquitter de leurs fonctions principales, et faire marcher de front les opérations relatives à l'affranchissement et aux dîmes ! Je le dis sans balancer : ce n'était pas le *tromper*, c'était le *trahir*.

ment de quelques pages à l'examen de mille personnes successivement, il n'y en aura pas une qui n'y veuille changer au moins un mot : vous ferez donc mille corrections dans quelques pages ? Oh ! combien nous étions jeunes ! combien les idées les plus simples avaient de peine à s'établir parmi nous ! La marche était si évidente dans ce cas : le Roi demandant des lumières sur un objet aussi intéressant, les corps honorés de sa confiance devaient d'abord discuter la question en assemblée générale : c'est là où la discussion devait mettre au jour toutes les manières de voir, et faire naître une foule d'idées lumineuses. Tout étant ainsi préparé, il fallait choisir un très-petit nombre d'hommes revêtus de la confiance générale, et les charger de rédiger un projet de loi destiné à être présenté au Souverain ; ensuite délibérer, par *oui* ou par *non*, sur ce projet, sauf à y ajouter (et même très-sobrement) ces sortes de corrections qui n'altèrent point l'ensemble des idées.

J'insiste beaucoup sur ce point ; parce que c'est encore un de ceux où nous devons nous plaindre de nous-mêmes. On n'aura jamais assez répété que les corps ne peuvent rien produire de bon directement : ils sont faits pour éclairer les génies créateurs, pour leur fournir des matériaux, pour approuver ou pour rejeter ; mais non pour créer. On vous a dit que le Roi avait eu l'avis de tel ou tel corps sur la dime, sur le libre commerce des grains avec Genève, et sur d'autres sujets importants : on vous a trompés. Le Roi, pour prix de sa confiance, n'a reçu à chaque occasion que des collections de *oui*, de *non*, et de *peut-être*, qui n'ont eu que le funeste et

infaillible effet de le faire douter de la possibilité de ses vues d'amélioration. Prendre une foule d'opinions individuelles presque toutes divergentes, et les mettre sous les yeux d'un malheureux rédacteur en le chargeant d'en former un tout, c'est se moquer de la raison et du gouvernement.

Si, comme il est infiniment probable, l'objet important des dîmes est nouvellement mis sur le tapis, nous pourrons trouver de grandes instructions auprès d'une illustre nation. Il s'est formé à *Exeter*, en Angleterre, une société pour prendre en considération précisément le même objet.

Cette société s'est procuré d'abord par voie de souscription des sommes très-considérables pour les dépenses qu'exige une telle entreprise : ensuite elle a recueilli dans la province où elle siége une foule de mémoires de la part de toute sorte de personnes (1) ; bientôt elle a déclaré dans les papiers publics que la substitution d'une rente en grain ou de quelqu'autre équivalent, au payement de la dîme tel qu'il a lieu dans ce moment, serait suivant l'avis unanime de la province, la source d'une infinité d'avantages ; et que si les autres provinces du Royaume embrassaient le même avis, on ferait alors les démarches nécessaires auprès du gouvernement (2).

---

(1) Même de celles qui ont le malheur de n'être pas graduées en droit romain.

(2) London Chronicle. June 1793. N° 5742.

Cette marche préliminaire seule, est une leçon pour nous, puisqu'elle indique précisément tout ce qu'il faut faire et tout ce que nous n'avons pas fait ; mais si elle a des suites ; si elle est fondée sur un véritable désir d'opérer le bien ; enfin si elle obtient l'approbation du gouvernement, il est possible que notre travail se trouve tout fait, et se borne à une traduction ; car, je le répète, c'est absolument la même question. La différence des gouvernements ne fait rien à la chose ; il s'agit purement et simplement d'une question de police générale tout à fait indépendante du droit politique ; voici le problème : *Diminuer les inconvénients de la dîme sans diminuer le degré d'indépendance et de considération nécessaire à l'Église.* Il est possible que le gouvernement Anglais résolve ce problème d'une manière conforme à nos maximes, et, dans ce cas, ses déterminations pourraient nous servir d'exemple.

Espérons, en attendant, que l'expérience nous aura mûris, et que le Roi sera secondé dans ses vues de bienfaisance comme il mérite de l'être. Il n'y a pas de gouvernement plus digne du concours des gens sages, parce qu'il n'y en a pas de plus circonspect, et qui prête une oreille plus docile aux conseils, et aux remontrances de la raison. Si dans ces derniers temps vous avez pu désirer plus de confiance de sa part, ce moment de suspension est absolument étranger à son caractère : il tenait, comme on ne l'aura jamais assez répété, à des circonstances uniques ; et cette observation est une éponge que le bon sens passe sur toutes les taches que vous pourriez reprocher à l'administration depuis quatre ans.

Nous avons parcouru ensemble les principales bases du Gouvernement, et nous les avons reconnues parfaitement conformes à la raison : affirmer qu'il ne se fut glissé aucun abus dans l'administration, ce serait manquer à ce même gouvernement, qui certes est assez bon pour n'être pas dans le cas de mendier les éloges déshonorants de la flatterie ; mais comparez les abus qui ont pu vous frapper dans l'administration avec ceux que vous avez aperçus ailleurs, et jugez.

Les premiers cris de la France qui obtinrent quelque faveur en Europe, portaient sur les priviléges pécuniaires des deux premiers ordres de l'État ; sur le despotisme des ministres dont elle demandait la responsabilité ; sur la vénalité des charges civiles et militaires devenues le patrimoine de quelques familles.

Aucun de ces abus (1) n'existait parmi nous. Nous ne connaissions aucun privilége pécuniaire, aucune charge vénale. Les ministres à Turin n'ont de pouvoir que dans leur relation avec le Roi, et ensuite de ses ordres écrits et soigneusement conservés, même pour les causes les plus légères.

Mais s'agit-il d'attenter à la liberté d'un sujet, de

---

(1) Par cette expression, je n'entends pas, à beaucoup près, adopter dans toute leur étendue les jugements généraux portés en France sur ce qu'on appelait *les abus*. Avant de condamner telle ou telle coutume, il faut y regarder de près, et pouvoir se rendre la justice qu'on a envisagé la chose sous toutes les faces possibles.

s'écarter de la marche ordinaire de la justice pour éviter des scandales, pour ne pas divulguer des secrets politiques, pour sauver l'honneur des familles ou pour accorder de ces grâces qui peuvent tirer à conséquence ; le Roi ne se détermine que sur l'avis motivé des principaux magistrats dont le nom seul garantit au public l'équité et la convenance de ces sortes de jugements. Tout prisonnier d'état est entendu, convaincu, et jugé par plusieurs hommes d'une intégrité au-dessus du soupçon et avec d'autant plus de soin que le crime est plus grave. Toute la différence est que la procédure demeure secrète. En tout temps, le prisonnier est libre d'écrire directement au Roi qui se fait rendre compte chaque année de la conduite de chaque prisonnier, pour distribuer des actes de clémence. Jamais aucun ministre n'a pris sur lui une lettre de cachet ; aussi ces lettres sont infiniment rares : elles s'accordent à l'instance des pères ou d'une assemblée des parents, tantôt pour prévenir des crimes, tantôt pour en punir de secrets, mais toujours après un examen approfondi. Je ne veux point tirer des noms malheureux de l'ombre qui les enveloppe, mais vous avez tous connu le petit nombre de prisonniers d'état enfermés *à Miolans*, unique prison d'état en Savoie ; ils étaient bien soustraits à l'*œil* mais non à la *connaissance* du public. Tout le monde savait *quand et pourquoi* ils avaient été arrêtés ; enfin, il faut le dire, parce que cette critique est honorable, on s'est plaint plus d'une fois dans les états du Roi que les prisons d'état autorisaient trop souvent les erreurs de la clé-

mence, et faisaient oublier cette maxime d'un homme célèbre, la plus belle chose, peut-être, que les hommes aient jamais dite: « *La justice est la bienfaisance des Rois.* »

Vous avez ici une grande preuve de ce que je vous disais dans ma précédente lettre sur le caractère des nations ; il y a des prisons d'état chez le Roi de Sardaigne comme il y en avait en France : on emprisonnait parmi nous, dans certains cas, comme on le faisait en France, sans procédure régulière, du moins publique. Enfin, dans les deux pays on a demandé quelquefois : *Pourquoi ce prisonnier est-il là ?* Mais en France cette question signifiait souvent · *Pourquoi n'est-il pas chez lui avec sa femme et ses enfants ?* Et parmi nous : *Pourquoi n'est-il pas en galère, ou au gibet ?*

Mais, dira-t-on peut-être, s'il plaisait au Roi d'en user autrement ; de commettre toute sorte d'actes arbitraires sans conseil et sans autre motif que son caprice ; de donner carte blanche à ses ministres et à ses favoris, de leur permettre de faire arrêter d'honnêtes gens pour s'amuser, et de les faire pourrir dans les cachots, sur la recommandation de quelque jolie femme ! si, si, si, etc., etc.

Pourrait-il donc se trouver des personnes capables de faire cette objection sérieusement ? peut-être bien. Dans ce cas, comme je n'ai aucune réponse sérieuse à faire, nous passerons à d'autres objets.

L'administration de la Justice ne vous laissait rien à désirer du côté de l'intégrité de ses ministres. En Savoie, comme ailleurs, on se plaignait souvent des juges ·

jamais l'intérêt ne veut convenir d'avoir tort ; mais vous savez que tout le monde doit être content d'une magistrature dont personne ne se plaint excepté le plaideur qui a perdu son procès. Jetez les yeux sur les différents pays de l'Europe, et vous verrez que dans ce genre, vous n'aviez pas à vous plaindre ; car on juge de tout par comparaison, et le bon n'est autre chose que ce qu'on peut se procurer de meilleur ; vos magistrats avaient, en général, l'esprit de leur état, ils étaient presque tous studieux, solitaires, et très-éloignés de ces vaines dissipations qui s'accordent si peu avec les devoirs attachés à cette profession. L'or et les femmes, les deux grandes puissances de l'univers, n'ont jamais influencé leurs jugements, et puisque la malignité ne racontait rien dans ce genre, il faut sans doute qu'elle ne connut rien d'un peu remarquable. Dans l'administration de la justice criminelle, ils n'ont jamais commis une seule de ces erreurs homicides qui flétrissent les tribunaux, et même un peu les nations ; vous ne les en avez même jamais soupçonnés.

Malheureusement, pour plaider, comme pour faire la guerre, il faut premièrement de l'argent, secondement de l'argent, et troisièmement de l'argent. Quelques précautions qu'on prenne à cet égard il n'y aura jamais de différence que du plus au moins. Mais la belle institution de l'Avocat des pauvres corrige cet inconvénient chez le Roi de Sardaigne autant qu'il est possible. Défenseur public des accusés, et Patron des pauvres au nom de la loi, son serment l'oblige à prêter à l'indigence un ministère gratuit ; non-seulement il a des

aides et des représentants gagés par le Souverain, mais la loi, par une disposition pleine de sagesse et d'humanité, a statué que nul homme ne pourrait suivre la carrière du barreau avant d'avoir consacré deux années de sa vie au soutien de l'Avocat des pauvres dans ses nobles fonctions.

Une preuve incontestable que les affaires, une fois portées dans les premiers tribunaux, étaient jugées sans la moindre acception de personnes, c'est que l'influence personnelle des magistrats qui aurait dû être la plus à craindre sur ce point, était absolument nulle ; c'est que les derniers des hommes pouvaient appeler un magistrat dans les tribunaux, le chicaner, le fatiguer avec l'audace la plus familière, et qu'il était traité par ses collègues, je ne dis pas avec impartialité, mais avec je ne sais quelle dureté qui fit demander un jour s'il fallait donc qu'un magistrat eût deux fois raison pour avoir la permission de plaider.

La confiance générale du peuple est encore une preuve parlante en faveur du premier tribunal. Le désir universel d'être jugé par lui, annonçait bien qu'on ne craignait point d'y rencontrer l'influence du rang.

Il est vrai que la marche ordinaire de la justice était quelquefois suspendue par ces commissions, ou attributions particulières que nous nommions *Délégations :* mais je ne crois pas que ces sortes de faveurs aient jamais été plus communes sous le gouvernement de S. M. le Roi de Sardaigne que sous l'empire de toute autre monarchie. J'ajoute que lorsqu'elles sont demandées par les deux parties intéressées, elles n'ont pas de

très-grands inconvénients ; et que dans ces derniers temps, elles facilitaient l'expédition des affaires et soulageaient les tribunaux dont les occupations passaient infiniment les forces. Croyez-vous, d'ailleurs, qu'on ait beaucoup entretenu le Roi sur l'intervention plus ou moins directe de la puissance royale dans l'administration de la justice civile ou criminelle ? Je n'en crois rien ; et je persiste dans l'opinion qu'il n'y a point de gouvernement aussi docile que le nôtre à la voix de la sagesse. Tandis que, dans d'autres pays, les vices et les intrigues de la Cour ont souvent rendu inutile toute la bonne volonté des gens en place ; parmi nous, au contraire, les peuples n'ont jamais à se plaindre que des erreurs ou de l'insouciance des gens en place, dont les remontrances motivées et décentes n'ont jamais été vaines.

Observez d'ailleurs que les différents gouvernements ont leurs bons côtés et leurs côtés faibles ; qu'il ne faut pas les juger sur les règles d'une perfection idéale, et surtout qu'il ne faut juger que l'ensemble.

Tout le monde connaît ces vérités triviales ; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que le principe de chaque gouvernement a besoin pour conserver la force qui lui est nécessaire d'être un peu exagéré, et de se tenir un peu au-delà des limites théoriquement justes de sa puissance : s'il se laisse pousser jusqu'à ces limites, vous le verrez bientôt reculer en deçà. Il serait inutile de vous débattre contre cette maxime qui est vraie comme la nature ; et il s'en faut de beaucoup que les autres gouvernements présentent sous ce point de vue moins d'inconvénients que la monarchie.

Pour terminer ce que j'ai à vous dire sur l'administration de la justice, il faut m'arrêter un instant sur deux articles qui ont beaucoup occupé les critiques. Je veux parler des défauts de la procédure civile, et de la disproportion absolue qui se trouvait entre le nombre des procès et celui des personnes chargées de les juger.

Il faut convenir que les Magistrats se trouvaient dans l'impossibilité absolue de se tenir au niveau des affaires, dont l'expédition languissait malgré tous leurs efforts : mais ce n'était point la faute du gouvernement ; la Savoie avait participé au mouvement général qui a triplé et quadruplé en Europe le commerce et tous les genres d'affaires, en sorte que le même nombre de juges qui suffisait il y a cinquante ans, pouvait fort bien n'être plus suffisant de nos jours.

Il est vrai encore que la procédure civile a besoin, à quelques égards, d'être prise en considération : sur ce point il n'y avait qu'un cri, et ce cri paraissait être celui de la raison, et ne tenir aucunement à cet esprit d'innovation qui est la maladie du siècle. Mais la cause du mal est évidente pour tout homme qui a des yeux, et le remède n'est pas difficile à trouver.

Au reste, c'est un bien qu'on n'ait encore tenté aucune réforme dans ce genre ; en y mettant la main plus tard, on réussira mieux. Il faudra bien se garder alors d'examiner séparément les deux causes de la stagnation des affaires ; car la nécessité d'une augmentation dans le nombre des tribunaux ou des membres qui les composent pourrait bien n'être qu'*apparente*.

Si de la forme, qui n'est que la déclaration et l'exécution des lois, nous passons à l'examen des lois mêmes, je puis encore vous défier avec confiance d'en chercher de meilleures chez les autres nations. J'ajoute que si elles n'ont pas été portées à un plus haut degré de perfection ce ne fut pas la faute de Victor-Amé II qui, le premier, peut-être, des souverains modernes, recueillit toutes les lois de ses prédécesseurs ; les compara, les choisit, les mit en ordre ; réprima l'influence des commentateurs ; décida une foule de questions que le droit romain avait laissées indécises, et fit un effort immortel pour faire présent à ses peuples d'un code de lois civiles sous le nom de *Constitutions royales*. Ce fut encore moins la faute du feu roi Charles-Emmanuel de sage et illustre mémoire, qui fit travailler dix ans ses principaux magistrats à la révision de ce code, et qui s'environna certainement de toutes les lumières dont il pouvait disposer. Sans doute, le recueil des Constitutions royales peut encore être perfectionné ; mais tel qu'il est, c'est un ouvrage admirable qui contient d'excellentes choses, et qui tiendra toujours un rang distingué parmi le petit nombre d'entreprises de ce genre.

Je me livrerais avec plaisir à l'examen détaillé de notre Législation civile ; mais cette analyse, quoique trés-abrégée, passerait encore de beaucoup les bornes de cet ouvrage. D'ailleurs, il s'en faut infiniment que toutes les lois civiles méritent d'être remarquées. Partout il y en a de purement arbitraires qui ne sont nullement dignes d'arrêter l'œil d'un observateur ; mais il y en a

qui tiennent aux mœurs publiques et au caractère national ; et quelquefois il suffit d'indiquer une ou deux de ces lois pour faire connaître une nation.

Forcé de me borner, j'indiquerai seulement parmi les lois du Roi de Sardaigne qui méritent une attention particulière, celles qui *maltraitent* les fils de famille et les femmes, suivant l'expression ordinaire, ou qui les *mettent* à leur place, suivant une manière de voir qui a ses partisans.

Parmi nous, l'autorité paternelle est à peu près ce qu'elle était chez les Romains. La loi veille sur les propriétés du fils de famille : elle les protège efficacement contre la mauvaise conduite du père ; mais celui-ci en a la jouissance : et tandis que le fils habite sous le toit paternel, une émancipation solennelle peut seule briser le lien de l'autorité paternelle. Nos princes ont donc sanctionné les dispositions de la loi romaine sur ce point important, et tout ce qu'elle pourrait avoir de dur est adouci par les exceptions dont le détail n'est point de mon sujet.

Quant aux femmes, les testateurs qui leur sont unis par le sang peuvent les favoriser autant qu'ils le jugent à propos ; mais s'ils n'expliquent pas leurs volontés et qu'ils se reposent sur la loi du soin de disposer de leur succession, ces femmes en sont exclues par leurs frères : le père, d'ailleurs ne doit à sa fille qu'une dot en argent proportionnée à ses facultés, et ces dispositions de la loi paraissent beaucoup plus conformes qu'on ne le croit communément à la saine politique et à la loi naturelle.

A parler exactement, la femme n'appartient pas à la maison de son père : du moins elle n'y tient que par les liens moraux de l'amour et du respect : elle n'est point destinée à vieillir auprès du foyer paternel ; au contraire, la nature la chasse de la maison qui l'a vue naître : elle y appelle même des étrangères qui entrent dans ses vues pour avertir la fille de famille qu'elle n'est pas chez elle, et pour la jeter plutôt dans une autre maison dont elle doit épouser le nom, les intérêts et les destinées.

Ses véritables propriétés sont celles de son mari ; il est bon qu'elle *trouve* chez lui la richesse, mais non qu'elle l'y *porte*. Les lois dont je parle suivent ce système : elles diminuent l'influence des femmes en diminuant le nombre de cas où elles peuvent enrichir leurs maris.

D'un autre côté, l'influence des jeunes gens étant fort réprimée par l'autorité paternelle, qui dure autant que la vie du père, on voit au premier coup d'œil que ces lois appartiennent à un peuple calme et réfléchi, ami par essence de la subordination, et qui déteste dans la marche des affaires, les variations, les soubresauts, et les inconséquences.

Si le caractère national a produit ces lois, elles influent à leur tour sur le caractère national et le renforcent : les avantages qu'elles produisent sont immenses et les inconvénients qui en résultent sont nuls ou insensibles. Les fils de famille vivent paisiblement sous le joug salutaire qui les assujétit : la naissance de la liberté ne précède pas chez eux celle de la raison. Si les mœurs

publiques ne sont pas pures, au moins elle sont graves et décentes ; et c'est beaucoup : rarement les tribunaux retentissent de ces divisions scandaleuses qui font la honte et la désolation des familles. En Savoie même, où l'indivisibilité, et la substitution éternelle des fiefs n'altèrent point l'intégrité de la puissance paternelle (1), c'est un fait connu de tout le monde que les émancipations ne sont pas recherchées, que les mariages se font sur la bonne foi des pères, et que l'union intérieure des familles forme le plus beau côté du caractère national. Et les lois qui restreignent les droits des filles les condamnent-elles au célibat ? Nullement : elles se marient comme ailleurs : souvent même, nous voyons en Savoie la sagesse aimable, avec mille ou douze cent

---

(1) Sur cet article, le Professeur du Lycée que j'ai déjà cité honorablement à la page 150 est vraiment impayable : *Le droit de primogéniture, dit-il, s'exerce en Savoie avec la plus grande rigueur, l'aîné n'est tenu de donner à ses frères, ou à leurs fils, que le quart de l'héritage dont il devient propriétaire... les filles, par une injustice plus révoltante encore, sont exclues de la succession des fiefs... Ainsi la Savoie est une des contrées où l'orgueil du nom est compté pour tout, et impose silence à la voix de la nature. Telles sont les idées perverses qu'a fait naître cette barbare chimère, etc., etc.* (*Constitution des principaux États de l'Europe*, t. 3., p. 76). Et il n'y a point de primogénitures, légales en Savoie ! et tous les mâles succèdent *ab intestat* par égale portion ! et la fille du savetier est exclue par ses frères comme celle d'un Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade ! ! !

louis dans sa poche, franchir les Alpes en conquérante et s'établir en Italie. De quoi pourrait-elle donc se plaindre ? elle est aussi puissante que Charlemagne.

Je viens de parler des lois proprement dites : je demande maintenant si, dans ce qu'on appelle *Gouvernement* ou *administration*, il existe ailleurs rien de mieux imaginé que nos *assises* ? A des époques marquées par la loi, tout le monde est appelé solennellement à se plaindre de ce qu'il a pu souffrir de la part du pouvoir judiciaire dans toutes les juridictions inférieures. Les Préfets des Provinces reçoivent les plaintes contre les Juges des Seigneurs ; ceux-ci exercent le même droit à l'égard des Châtelains qui ne forment point un degré de juridiction, mais qui sont plutôt les Lieutenants de ces mêmes Juges pour les affaires de peu d'importance, faites pour être décidées sur les lieux. Enfin tous les trois ans les Sénateurs, se partageant les Provinces, vont recevoir les plaintes contre les Préfets et tous les officiers de leurs juridictions, examiner leur conduite, visiter les registres, et surtout, porter un œil sévère sur l'exaction des droits judiciaires.

Durant ces assises la loi met expressément le Juge qui les subit en état d'accusation : ses fonctions sont suspendues, et si l'on ne porte aucune plainte contre lui, le Juge supérieur qui tient les assises l'*absout* formellement, comme tout autre accusé.

Je m'assure qu'il n'y a pas d'étranger instruit qui n'admire une pareille institution : peut-être que ceux qui en jouissent trouveront qu'elle ne produit pas tout le bien qu'on pourrait en attendre ; mais d'abord, per-

sonne ne sait comment la justice serait administrée dans les tribunaux inférieurs, si l'on supprimait les assises. D'ailleurs, je ne fais point ici l'éloge de la nation, mais celui du Législateur. Tout me ramène à cette vérité éternelle qui contient toute la politique : c'est que les peuples n'ont jamais à se plaindre que d'eux-mêmes.

Si notre Législation civile fait tant d'honneur à nos Souverains, les lois criminelles méritent peut-être encore de plus grands éloges. La marche de la procédure criminelle est admirable, et peut être présentée comme un exemple de ce bon sens précieux qui évite les extrêmes et qui domine dans notre administration.

Deux systèmes diamétralement opposés fixaient sur ce sujet l'attention des observateurs.

En France, tout était secret : la loi poussait même la rigueur au point de refuser un conseil à l'accusé ; et s'il obtenait quelque connaissance des informations, c'était par des voies clandestines que la loi n'avouait point.

En Angleterre, si l'on excepte les opinions du grand jury, tout est public.

Nos Législateurs, passant avec une sagesse merveilleuse à une égale distance de ces deux systèmes dont ils on évité les inconvénients, ont décidé que l'instruction serait rigoureusement secrète afin que nulle astuce, nulle faiblesse, nulle manœuvre criminelle, ne pût entraver la marche de la justice.

Mais dès que l'instruction est achevée, elle devient publique : la loi environne l'accusé de tous les secours

possibles : elle lui donne un défenseur nécessaire et gratuit : elle a créé une magistrature pour s'acquitter de cette fonction sacrée (l'*Avocat des pauvres*), elle permet à l'accusé de choisir d'autres défenseurs ; elle l'abouche avec eux toutes les fois qu'il le désire ; elle lui donne une copie des informations ; elle confie même l'original, s'il le demande, au défenseur public : enfin il n'ignore rien, et tous les moyens de défense lui sont accordés.

Je doute que la sagesse puisse aller plus loin. Les écrivains français ont beaucoup vanté dans ces derniers temps la procédure publique, parce que c'était une *mode* anglaise, et que tout devait être à l'anglaise.

Ce n'est point ici le lieu de détailler les inconvénients de la procédure, ou pour mieux dire, de l'instruction publique (1), qui sont certainement très considérables.

---

(1) M. le Baron de Meerman a fait des objections très sensées contre la procédure criminelle d'Angleterre, dans un ouvrage écrit en hollandais, dont je ne connais que quelques fragments intéressants, traduits dans le *Journal Encyclopédique* (septembre 1788, tom. 6, p. 3, p. 419), il raisonne même par les faits en observant : « Qu'avec toute cette prétendue « supériorité de Jurisprudence criminelle, il n'est peut-être « point de pays où un plus grand nombre de condamnés à « mort persistent sur les bords de l'éternité à protester qu'ils « sont innocents du délit pour lequel ils sont envoyés au der- « nier supplice... que plusieurs d'entr'eux crient vengeance « contre les témoins parjures qui causent leur perte. Que, « d'un autre côté, des milliers de coupables échappent à une « juste condamnation, etc. » Je ne m'avise point de décider,

On ne sait pas jusqu'à quel point l'esprit public d'un excellent peuple est capable de corriger les inconvénients d'une loi. Souvent on croit qu'une nation prospère *par* une institution, tandis qu'elle prospère *malgré* cette institution. D'ailleurs, les meilleures lois sont comme les plantes ; il s'en faut de beaucoup qu'elles puissent toutes supporter la transplantation sous d'autres climats ; et quand on voit ces prétendus Législateurs de la France prendre des institutions anglaises sur leur sol natal et les transporter brusquement en France, on ne peut s'empêcher de songer à ce général romain qui fit enlever un cadran solaire à Syracuse, et vint le placer à Rome sans s'inquiéter le moins du monde de la latitude (1).

Faites disparaître de notre procédure quelques subtilités de forme qui allongent inutilement l'information, surtout contre les accusés absents ; mettez plus de célérité dans la preuve et dans la punition des délits légers, et je crois qu'elle aura toute la perfection dont les choses humaines sont susceptibles.

Nos lois criminelles laissent sans doute beaucoup à dé-

---

car, pour acquérir le droit d'avoir une opinion à soi sur ce point, il faudrait avoir séjourné longtemps en Angleterre ; mais je crois qu'il est permis de douter, et de louer les Législateurs qui ont dit :

Inter utrumque tene, medio tutissimus ibis.

(1) Ce qui rend cependant la comparaison inexacte, c'est que le bon général ne se vantait par de savoir l'astronomie.

sirer pour l'exacte définition des délits, leur classification, et la graduation des peines. En général, cependant, elles sont très-sages et très-humaines : elles ne prodiguent point la peine de mort. Si quelquefois elles se rapprochent des anciennes lois françaises, comme par exemple dans la poursuite de l'infanticide, on voit néanmoins qu'elles ne les suivent qu'avec tremblement et qu'elles s'arrêtent toujours à quelque distance de la cruauté.

La torture n'est point encore proscrite chez le Roi de Sardaigne. On sait que le Roi Charles-Emmanuel inclinait à l'abolir lorsqu'il publia ses lois : mais de vieux criminalistes lui ayant représenté qu'il allait couper les bras à la justice, il se retint, et ne voulut point faire violence à l'opinion, lors même qu'il était plus avancé qu'elle. D'ailleurs, sur cet article, vous trouverez encore que nos Législateurs avaient donné une preuve remarquable de sagesse en statuant que ce moyen terrible de chercher la vérité ne pourrait être employé que sur l'ordre direct ou sur l'approbation des tribunaux suprêmes. Enfin, je voudrais entendre sur ce point un membre du Sénat de Savoie et savoir de lui avec quelles précautions la sagesse des juges appliquait la loi. Il y a des choses qu'on ne sait bien que lorsqu'on les a vues.

Je n'ai rien à dire sur l'état des prisons. Hélas! sur ce point tous les Gouvernements sont coupables : celui que nous regrettons n'avait pas de plus grands reproches à se faire que les autres ; que ceux même qu'on cite comme des modèles. L'envoyé du ciel, *Howard*, est entré dans les prisons de Chambéry, il n'a pas été revolté ; il a dit : « Que *les prisonniers* reçoivent chaque

« jour de bon pain, souvent de la soupe, et qu'en hiver « ils sont pourvus d'habits et de couvertures par une « société de dames charitables (1) : » partout ses yeux n'ont pas été aussi satisfaits.

---

(1) Howard, *État des prisons, etc.* Je placerai ici, comme objet de comparaison, un tableau tracé dans ce même ouvrage par la main de cet homme extraordinaire : « Voyez, dit-il, « ceux qui sortent des prisons ; ce sont des spectres qu'on tire « du sépulcre : ceux qui survivent à un emprisonnement pro- « longé, au milieu des besoins et de la douleur, ne sont plus « capables d'aucun travail. La plupart sont dévorés par le « scorbut ; d'autres ont les pieds meurtris, bouffis, et tombant, « pour ainsi dire, en putréfaction. On en voit qui portent sur « les vaisseaux l'infection et la mort ; d'autres qui ont été « absous, effrayés du sort auquel ils ont échappé, cherchent « d'honnêtes occupations ; mais ils les demandent d'une voix « si cassée ; ils présentent un visage si timide, des bras si « desséchés et si faibles, qu'ils ne peuvent s'en faire accorder. « Alors le désir d'être honnêtes s'éteint dans leurs cœurs ; « et le désespoir, une invincible nécessité, les entraînent « malgré eux dans la route du crime, où ils trouvent le « remède à la faim qui les poursuit, et bientôt après la prison « et la mort. » Ibid., pag. 41 de la traduction française.

Quelle peinture ! où donc se trouve l'original de ce tableau ? en Turquie, peut-être ? Non, c'est en Angleterre. M. de Meerman, dans le livre cité, pag. 48, remarque donc encore avec raison que : « Plusieurs des prisons d'Angleterre, « celle de Newgate, en particulier, sont indignes de la géné- « rosité des Anglais, de cette Nation qui s'honore d'avoir un « Howard pour citoyen. »

On ne dira pas au moins que la loi condamne les prisonniers à l'oubli, ou qu'elle ne se souvient d'eux que pour les envoyer au supplice.

Elle enjoint à tous les juges inférieurs de faire part immédiatement au Sénat des emprisonnements qu'ils ont ordonnés, et au Sénat de rendre la liberté sur le champ au prisonnier si l'emprisonnement ne paraît pas suffisamment motivé. Le tribunal suprême est même chargé de punir sur le champ les Juges, de la manière qui lui paraîtra le plus convenable, s'ils se sont rendus coupables par trop de précipitation.

Une fois par semaine, chaque prisonnier paraît en personne devant un magistrat dans les capitales, et devant les Juges dans les provinces. On s'informe comment ils sont traités, et surtout si leurs défenseurs ne les négligent point et viennent assez souvent s'entretenir avec eux.

Trois fois par an, tous les prisonniers des Capitales paraissent devant les Sénats assemblés ; ils disent ce qu'ils veulent, on est là pour les écouter : c'est ce qu'on appelle *les visites générales*.

Vingt jours plus tôt, les Préfets font de leur côté les mêmes visites dans les Provinces, et ils en envoient le résultat dans les trois villes capitales ; en sorte que, trois fois par an, les tribunaux suprêmes ont sous les yeux un tableau général, contenant le nom de chaque détenu dans toutes les prisons de l'État, son âge, sa patrie, la date de sa détention, l'espèce de délit dont il est accusé ; le nom du juge ou du magistrat qui prend les informations, et le point où elles se trouvent portées ;

de manière qu'il n'y a pas une plainte qui n'arrive sûrement, et pas une négligence dans l'administration de la justice criminelle qui ne soit infailliblement connue.

La sagesse des législateurs ne peut aller plus loin. Si, sous l'empire de telles lois, les yeux sont encore affligés par le spectacle de certains abus, c'est aux gens en place à se frapper la poitrine.

Les supplices, enfin, ordonnés par nos lois criminelles, n'ont rien d'atroce ; elles ne s'arrogent point le droit de prolonger la mort, et de vouer au désespoir les derniers moments d'un être intelligent et religieux. Malheureux ! il n'a plus que ces moments : qu'il en jouisse !

D'autres nations peuvent soutenir le spectacle d'un criminel étendu sur une croix de Saint-André, pour y souffrir tout ce que la nature humaine peut souffrir. Elles peuvent supporter le bruit de la barre terrible, tombant à coups redoublés sur les membres de l'infortuné ; elles peuvent entendre le cri des os fracassés, et l'accompagner même de battements de mains (1). Elles peuvent voir ces muscles frémissants, ces yeux gonflés de sang ; ces membres pendants enlacés dans les rayons d'une roue,

---

(1) Un criminel, roué à Paris, montra jusqu'à la fin tant d'insolence et d'endurcissement, qu'au moment où il jeta le premier cri, sous le premier coup de barre, le peuple présent à l'exécution se mit à battre des mains de tout côté. *Tableau de Paris.*

ces os rompus perçant de leurs pointes acérées des chairs meurtries et sanglantes ; un malheureux enfin, survivant à sa mort, et n'existant plus que par la douleur. Elles peuvent le voir prolonger son effroyable agonie d'un soleil à l'autre, tandis que la religion, seule sur un *échafaud* d'où la pitié humaine a disparu, essaye de repousser le blasphème qui voudrait s'échapper de cette bouche desséchée. — Ah ! jamais, non jamais nous ne soutiendrions ce spectacle épouvantable. A peine voudrions-nous l'ordonner pour le parricide, si ce crime nous était connu. Chose étrange ! Les Français nous ont donné le supplice de la roue ; nos tribunaux y condamnent encore les grands criminels et leurs arrêts contiennent le détail horriblement minutieux des tourments destinés aux coupables: mais, sans qu'on sache pourquoi, et par l'ordre seul de la conscience publique, ces arrêts ne s'exécutent point à la lettre. Le magistrat les trace sans frémir : il sait que l'humanité en tempérera la rigueur. Cette fille du ciel accompagne la victime ; elle monte sur l'échafaud, elle permet l'appareil redoutable qui doit effrayer l'œil de la multitude ; mais au moment où le bras odieux se lève, elle fait signe à la mort et le fer ne brise plus qu'un cadavre.

Parcourez successivement toutes les parties de l'administration : partout vous verrez une raison calme présider à toutes nos institutions, et nos Législateurs précéder presque toujours ceux des autres nations, ou perfectionner les lois étrangères en se les appropriant. Puissent les armes et la politique de l'Europe réunies nous rendre bientôt ce gouvernement sous lequel nous

avons prospéré pendant huit siècles. Lorsque Victor-Amé sera rentré dans l'héritage antique de ses pères, nous n'aurons qu'un vœu à former : c'est que la cruelle ambition de nos voisins ne vienne pas, une ou deux fois dans chaque siècle, anéantir chez nous les bienfaits de la nature et ceux de nos Souverains.

Le plus grand de nos malheurs, ou, pour mieux dire, le seul, est sans contredit ce funeste voisinage. Sans remonter trop haut dans les temps anciens, on sait ce que nous eûmes à souffrir de la part des Français sous le règne d'Emmanuel-Philibert et sous celui de Charles-Emmanuel. Un homme illustre écrivait au commencement du XVIIe siècle, qu'à cette époque l'or gagnait sur l'argent, à cause de la facilité de le transporter avec soi, de tout côté, et de le soustraire à la rapacité étrangère, *au milieu des dangers et des calamités* qui écrasaient la Savoie (1). Le Duché d'Aoste se rappelle encore avec terreur tout ce que ces impitoyables ennemis lui firent souffrir à la fin du siècle dernier : le commencement du nôtre ne fut pas plus heureux pour nous ; en 1742, les malheurs de la guerre furent tempérés par la générosité des ennemis qui occupèrent la Savoie ; cependant elle nous fit beaucoup souffrir. L'inaltérable sagesse de deux règnes avait enfin fermé ces plaies, et nous jouissions en paix d'un bien-être visiblement progressif, et voilà que, tout-à-coup, contre la foi publique, contre

---

(1) *His nostris miserrimis, et periculosissimis temporibus.* Le Président Favre dans son Code. L. 8. T. 30 D. 27.

les règles les plus sacrées du droit des nations, nous sommes envahis par ces mêmes Français, pillés, outragés, martyrisés dans notre honneur et notre conscience, avec une audace, une scélératesse, une cruauté sans exemple. Voyez donc, nations de l'Europe ! voyez comment nous sommes traités et décidez enfin si la Savoie n'est qu'une ferme que son maitre ne doive pas même entourer d'une palissade, et dont la destinée irrévocable soit d'être pillée et saccagée au moment où les gerbes commencent à s'amonceler dans les granges.

Personne ne m'accusera d'avoir fait des efforts pénibles pour ne présenter que les côtés favorables du gouvernement Piémontais. J'en appellerais à l'expérience qui est la pierre de touche du raisonnement. Certainement, il est impossible qu'un pays prospère sous un mauvais gouvernement, c'est-à-dire sous un gouvernement qui ne convient pas au caractère du peuple; or, il est certain que vous prospériez sous ce gouvernement. Il est certain que la population prenait des accroissements rapides : si jamais vous avez pris la peine d'interroger les Pasteurs des campagnes sur ce point important, il ne pourra vous rester aucun doute raisonnable à cet égard. Je crois même qu'on n'avancerait point un paradoxe en soutenant que votre population relative égalait celle de la France.

Que vous reste-t-il donc à désirer ? Rien ; sinon qu'il ne vous arrive jamais de méconnaître ce que vous possédez, et de laisser égarer vos désirs vers un état de perfection ou de bonheur que vous ne pouvez atteindre. Votre pays n'est qu'un point sur le globe. Les grandes

intrigues politiques, les guerres, les conquêtes, tous les honneurs des gazettes ne sont pas faits pour vous, et certes il faut peu de philosophie pour se passer de cette terrible gloire. La paix, la tranquillité, l'utile monotonie des usages, l'honnête médiocrité, la douce obscurité, et l'habitude de respecter toujours les mêmes choses, voilà votre lot ; il est aisé de s'en contenter ; la nature vous a donné le premier élément du bonheur, un caractère fait exprès pour votre situation. Rejetez loin de vous ces théories absurdes qu'on vous envoie de France comme des vérités éternelles, et qui ne sont que les rêves funestes d'une vanité immorale. Quoi ! tous les hommes sont faits pour le même gouvernement, et ce gouvernement est la démocratie pure ! Quoi ! la royauté est une tyrannie, un gouvernement proscrit par la loi naturelle, et tous les hommes doivent se révolter contre cette espèce de souveraineté ! Quoi ! tous les politiques se sont trompés depuis Aristote jusqu'à Montesquieu ! Toutes les nations ont été dans l'erreur ! aucune d'elles n'a connu ses droits ! La raison ne fait que de naître ! elle est née à Paris, et ces théories infaillibles ont été découvertes par des hommes ramassés dans la lie d'une nation en délire ; par des hommes sans nom dans les sciences, par des rhéteurs boursouflés, sans propriétés, sans honneur, sans culte, sans morale, et qui, depuis quatre années, ne manifestent aux yeux de l'univers que le déplorable talent d'organiser le mal ? Non, ce n'est point sur la terre la moins fertile en découvertes qu'on a vu ce que l'univers n'avait jamais su voir ; ce n'est point de la fange du *manége* que la Pro-

vidence a fait germer des vérités inconnues à tous les siècles :

. . . . . *Steriles nec legit arenas,*
Ut caneret paucis, mersitque hoc pulvere verum.

Ah ! je vous en conjure, fuyez ces systèmes ridicules autant que funestes : vous êtes nés sujets d'une monarchie. Toutes vos habitudes ont pris le pli de ce gouvernement ; vous avez prospéré sous son influence : aimez-le, respectez-le, défendez-le, il vous rendra en bonheur ce que vous lui donnerez en fidélité et en amour. Mon intention n'est point de déprécier les autres gouvernements : je vous le répète, ils sont tous bons, et je me croirais coupable de vanter la monarchie à des républicains, autant que je le serais de prêcher la démocratie au sein d'une monarchie. Mais il est utile de faire valoir les beaux côtés de celui auquel nous devons l'obéissance. Je ne prétends point vous présenter une dissertation en règle sur les avantages de la monarchie ; elle m'écarterait trop du but particulier de cette lettre : souffrez seulement qu'en la terminant j'arrête votre réflexion sur deux observations qui m'ont toujours paru d'un très-grand poids.

La monarchie est le seul gouvernement où l'affection individuelle pour le souverain renforce à chaque instant et perpétue le principe du gouvernement. Qu'est-ce que le peuple dans une démocratie ? un nom, un être moral ; si vous obtenez de lui une faveur, la reconnaissance se divise ; et ce sentiment, comme tous les autres, s'affaiblit en se divisant ; voilà pourquoi les Démocraties

durent si peu : parce qu'elles ne peuvent se soutenir que par l'exaltation, et que l'exaltation est un état forcé qui n'est pas naturel à l'homme. Dès que la ferveur démocratique est tombée, le gouvernement n'a plus de centre, plus d'unité : le peuple ne sait plus que faire de son pouvoir, il ne sait plus même où réside ce pouvoir; et comme il a besoin de voir l'autorité, il l'aide lui-même à se réunir sur un petit nombre de têtes, ou à se concentrer sur une seule.

Dans le système de la monarchie, le souverain n'est pas un être moral, c'est un homme comme vous : il y a entre vous et lui une communication de sentiments, une réciprocité de service et de reconnaissance comme entre tous les autres hommes. Tout ce que vous possédez de grandeur, de puissance, de distinction, vous le devez à cet homme ou à ses prédécesseurs. Les souvenirs dans ce genre sont aussi puissants que les jouissances du moment ; ou, pour mieux dire, ce sont aussi des jouissances durables que le temps renforce au lieu de les affaiblir. Vos pères n'ont pas fait une action grande ou utile, dont le mérite ne vienne se réunir sur votre tête, pour vous rendre cher au Souverain. Réciproquement, tous les bienfaits de la Famille royale envers la vôtre se réunissent pour vous en un seul faisceau, et vous en tenez compte au Souverain vivant. Successeur de tous les bienfaiteurs, il succède à toute la reconnaissance payée dans le temps à chacun d'eux, et tous vos sentiments réunis sur le même homme, acquièrent une intensité prodigieuse, comme les rayons du soleil qui n'excitaient qu'une chaleur modérée, dis-

persés dans l'espace, deviennent un feu ardent lorsque le miroir les a réunis dans un point.

C'est ainsi que se forme la *Noblesse*, c'est-à-dire une succession de reconnais sance accordée par le Souverain à une succession de services. Si elle paraît plus *essentielle* à la monarchie, c'est qu'elle y est plus palpable et plus agissante ; c'est qu'elle y est une relation d'homme à homme.

Encore un mot sur la Monarchie dans son rapport avec cette Aristocratie héréditaire qui a excité de si grandes clameurs depuis que les novateurs Français lui ont déclaré la guerre.

L'histoire de tous les temps et de tous les peuples vous convaincra de deux vérités incontestables, savoir: que l'égalité est impossible et que l'aristocratie héréditaire est inévitable.

Permettez-moi de supposer pour le moment la vérité de ces propositions : nous y reviendrons peut-être ; je vous le demande donc : à supposer qu'on ne puisse se passer de cette aristocratie, existe-t-il un gouvernement où elle présente moins d'inconvénients que dans la Monarchie ?

La hiérarchie de rangs étant jugée nécessaire par la supposition que j'ai faite, tout ce qu'on a droit d'exiger, c'est qu'elle n'établisse point une barrière insurmontable entre les différentes familles de l'État, et qu'aucune d'elle ne soit humiliée par une distinction, dont elle ne peut jamais jouir.

Or c'est précisément le cas d'une monarchie tempérée comme la nôtre, ou comme celle de la France avant la

Révolution. Il n'y a point de famille que le mérite de son chef ne puisse faire passer du second ordre dans le premier. Le peuple même se plaignait de la facilité des métamorphoses, et l'opinion révoltée refusait de les sanctionner lorsqu'elles n'étaient fondées sur aucun mérite. Indépendamment même de cette agrégation flatteuse, ou avant qu'elle ait acquis par le temps l'influence qui en fait le prix, tous les emplois de l'État sont placés sur la route du mérite pour lui tenir lieu des distinctions héréditaires, et pour l'en rapprocher : il a droit à tout, et souvent il obtient tout. La Monarchie est réellement, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une *aristocratie tournante* qui élève successivement toutes les familles de l'État : tous les honneurs, tous les emplois sont placés au bout d'une espèce de lice où tout le monde a droit de courir : c'est assez pour que personne n'ait à se plaindre. Le Roi est le Juge des courses.

Et cet ordre de choses vous paraîtra encore plus parfait si vous songez que l'Aristocratie de la naissance et des emplois, déjà rendue très-douce par le droit qui appartient à toute famille et à tout individu de jouir à son tour des mêmes distinctions, perd encore tout ce qu'elle pourrait avoir de trop offensant pour les conditions inférieures, par la suprématie universelle du Monarque, devant laquelle nul citoyen n'est plus puissant que l'autre. L'homme du peuple qui se trouve trop petit lorsqu'il se compare à un grand seigneur, le compare lui-même au Souverain : et ce titre de *sujet* qui les soumet l'un et l'autre à la même puissance et à la même

justice, est une espèce d'égalité qui endort les souffrances inévitables de l'amour-propre.

Il est temps de finir : la Monarchie est un gouvernement légitime autant qu'un autre, paisible, sûr et durable plus que tout autre. Parmi toutes les monarchies de l'Europe, la nôtre est une des plus modérées, des plus tempérées par les lois, par le culte, par l'opinion nationale, et par le caractère ineffaçable de la maison régnante. Le Roi ne peut faire de vous une nation riche, puissante, influente : la nature ne l'a pas voulu ; mais, à la place de l'éclat, elle vous a donné le bonheur, si vous le voulez. Maintenant, il faut travailler de toutes vos forces à fermer les plaies de l'État : peut-être que les malheurs de la Savoie feront éclore des biens qu'à peine nous osions espérer. Une longue prospérité produit à la fin le sommeil des gouvernements : l'adversité leur rend de l'énergie, double leurs forces, et les met en état d'exécuter de grandes choses pour le bonheur des peuples. Mais tous les efforts du Roi seraient inutiles s'il ne trouvait pas des alliés indispensables dans l'esprit public et dans l'affection des peuples. Ou toutes les apparences sont trompeuses, ou vous touchez au moment qui doit vous rendre votre Souverain ; il revient environné de vos frères, de vos fils, de vos époux, de vos amis ; de tous ces héros de l'honneur, illustres entre tous les *Fidèles* de l'univers, et dont la foi sans tache et sans rivale brille de rayons dont l'éclat se réfléchit sur vous. Volez au-devant d'un Souverain si bien entouré et si digne de votre tendresse. Tendez-lui les bras ; recevez-le, non point avec ce respect étudié, ces applau-

dissements mécaniques, ces cérémonies tristement pompeuses, où le cœur n'est pour rien; mais avec cette allégresse franche, cet abandon du sentiment, et cette joie filiale qu'il est impossible de contrefaire, même pour tromper les Rois.

3 juillet 1793.

DISCOURS

A Mme LA MARQUISE DE COSTA

SUR

LA VIE ET LA MORT DE SON FILS EUGÈNE.

LETTRE

DU MARQUIS HENRI DE COSTA

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DE S. M. LE ROI DE SARDAIGNE

CHEF DE L'ÉTAT GÉNÉRAL, ETC.

PÈRE D'EUGÈNE

A SON AMI, L'AUTEUR DU DISCOURS [1]

Saint-Dalmas, 1er septembre 1794.

CHER AMI,

Je partais au moment où je vous ai écrit la dernière fois, et je ne pus vous dire qu'un mot à compte de tout ce que je vous dois pour votre excellent ouvrage. J'en suis chaque jour plus content, et je ne puis croire qu'il soit du nombre de ceux qui périssent ; il fera, je l'espère, connaître aux âges à venir les charmes et les vertus de mon fils, et les grands talents de mon ami. J'approuve fort les raisons qui vous ont déterminé à lui donner la forme qu'il a, et à lui donner du volume au moyen de quelques accessoires; enfin il remue tellement mon cœur, que je ne puis croire qu'il n'échauffe

---

(1) L'original de cette lettre est dans mes papiers. (*Note de l'Auteur.*)

et qu'il ne remue pas le cœur des autres. Les larmes qu'il fera couler seront une jouissance pour moi. Hélas ! c'est la seule dont je sois susceptible ; je suis comme un homme à qui on a coupé bras et jambes : ses horribles plaies peuvent se cicatriser, mais il reste pour toujours un être mutilé, digne de pitié et au-dessous de lui-même ! Ecrivez-moi la sensation qu'aura faite votre écrit où vous êtes, je vous rendrai compte de celle qu'elle fera deçà les monts, quand je le saurai. Quant à moi, j'en approuve l'ensemble et les détails ; et quoique l'immense intérêt du sujet pour moi puisse me faire illusion sur beaucoup de choses, je crois qu'il ne peut que réussir. Si vous m'aviez montré votre manuscrit, je vous aurais fait quelques observations tendant à unir et à simplifier la touche ; c'est ce que j'entendais par ce *faire antique* que je vous proposais pour modèle. J'aurais barré quelques épithètes et retranché quelques expressions trop recherchées, qui ont échappé a votre trop grande facilité et abondance, et qui ôtent, selon moi, un peu de force au style. Votre amour-propre, cher ami, n'eût point été blessé de mes observations : on est trop au-dessus de l'amour-propre quand on est capable de faire ce que vous avez fait. Mais nous eussions peut-être prévenu par là quelques sottes critiques ; tant de gens sont plus habiles à découvrir les petites taches qu'à sentir les grandes beautés !

Votre œuvre a des beautés du premier genre et des morceaux d'un abandon sublime ; l'idée d'appeler l'âme pure et céleste d'Eugène autour de la demeure de ses tristes parents, est ce que j'ai trouvé de plus

touchant et de plus heureux. L'apostrophe à sa mère, en l'invitant à détourner ses yeux de ce rivage où nous avions vécu heureux pendant tant d'années, est d'un sentiment et d'une simplicité parfaite. Le portrait physique de la douce et chère créature est aussi un excellent morceau ; si j'avais cru que vous l'envisageassiez sous ce point de vue, je vous aurais fourni un trait de plus. Cet Eugène si modeste, si réservé en toutes choses, si peu tenté de se mettre en vue, prenait à la tête de la troupe la contenance la plus ferme et l'attitude la plus décidée. Ce n'était plus le même, et il avait alors l'air plus à sa place que la plupart des *beaux* et des élégants.

Oh ! mon ami, quel homme aimable et heureux, quel sujet estimable, quel excellent officier il serait devenu ! Sans doute il est plus heureux ; mais je suis bien à plaindre.

Je m'écrase toujours tant que je puis d'occupations de tête et de fatigues de corps. Je viens de passer six jours dans les plus hautes montagnes de la chaîne des Alpes maritimes. J'avais votre œuvre en poche, et je l'ai relue onze fois. Cette comparaison des patriarches exilés et voyageurs m'est revenue plusieurs fois, lorsque, accablé de fatigue et de chaleur, je rencontrais une fontaine dans ces âpres solitudes, et que j'y cherchais quelques moments de repos. Oh ! si mon ange m'y fût apparu alors, comme j'aurais dit adieu au reste de la terre, pour demeurer avec lui dans ces déserts !

DISCOURS

A Mme LA MARQUISE DE COSTA

SUR

LA VIE ET LA MORT DE SON FILS

ALEXIS-LOUIS-EUGÈNE DE COSTA

Lieutenant au Corps des Grenadiers royaux de S. M. le Roi de Sardaigne

Né au château de Villars, en Savoie, le 12 avril 1778; mort à Turin, le 21 mai 1794, d'une blessure reçue, le 27 avril précédent, à l'attaque du Col-Ardent.

Frutto senil in sul giovenil fiore.
Tasso.

MADAME,

Les véritables douleurs ne veulent point être distraites, mais il en est peu de ce genre ; et lorsque de prétendus consolateurs portent aux douleurs vulgaires de simples distractions, ils sentent qu'elles veulent être amusées, et qu'elles n'ont pas besoin d'être consolées. C'est un commerce de procédés qui n'a rien de répréhensible, puisque tout le monde s'entend.

Mais s'il est peu de véritables douleurs, les véritables consolateurs sont encore plus rares. L'égoïsme et la légèreté fuient la *maison du deuil :* le crêpe funèbre effarouche l'homme léger, la tristesse le fatigue ; et si les lois d'une vaine décence l'amènent devant une victime

du malheur, il vient la tourmenter avec son visage glacial, il vient lui défendre de pleurer pour se dispenser de pleurer lui-même ; il ne lui permet point de montrer à découvert son cœur déchiré ; il dit, sans le croire, qu'elle a besoin d'être distraite, car il veut bien *distraire*, mais non pas *consoler*.

Ne vous effrayez point sur mes intentions, Madame, et ne craignez point que je consacre cet écrit à vous distraire. Votre ami connaît toute la profondeur de la plaie qui déchire votre cœur ; il sent ce que vous sentez, il a recueilli vos larmes, vous avez vu couler les siennes. Pleurez, ah ! pleurez sans cesse l'ange que le ciel vient de vous ravir. Au lieu de vous dire, *Ne le pleurez plus*, je veux vous dire pourquoi vous devez le pleurer encore. Je sais que la plaie de votre cœur saignera longtemps ; je sais que vous ne jouissez que de ce qui peut entretenir votre douleur ; je sais que *vous ne voulez pas être consolée, parce qu'il n'est plus*. Laissez donc approcher de vous l'amitié compatissante, laissez-la poser une couronne de cyprès sur l'urne de votre fils. Comment pourriez-vous la repousser ? elle ne veut que s'attrister avec vous.

Et tandis que je vous rappellerai ce que fut cet enfant extraordinaire, vous trouverez quelque douceur à penser que ce chef-d'œuvre fut votre ouvrage et celui d'un époux digne de vous : ce noble orgueil vous est permis. Ne dites point que la nature avait tout fait ; sans doute vous n'aviez point fait ce beau caractère, mais votre mérite fut de le deviner et d'en favoriser le développement. Il faut beaucoup de sagesse et d'attention pour ne pas

gêner la croissance de la plante humaine par des soins mal entendus ; pour écarter d'elle les plantes parasites et vénéneuses qui se hâtent de lui disputer les sucs de la terre et la rosée du ciel ; pour ne pas la courber enfin, en cédant mal à propos à l'envie de la diriger.

Peut-être que l'éducation se réduit à cela. Comment se persuader, en effet, que la nature se soit contredite au point de rendre difficile la chose du monde la plus nécessaire? Le bon sens, éclairé par la vertu, suffit pour donner une excellente éducation. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que nous confondons deux éducations absolument différentes : l'éducation morale et l'éducation scientifique. La première seule est nécessaire, et celle-là doit être aisée. On ne peut nier, sans doute, l'importance secondaire et les difficultés de la seconde ; mais lorsque le décorateur entre dans un hôtel, l'architecte s'est retiré. Croyez, Madame, que l'homme moral est formé plus tôt qu'on ne pense ; et que faut-il pour le former? Eloigner l'enfant des mauvais exemples, c'est-à-dire du grand monde ; ramener doucement sa volonté lorsqu'elle s'écarte du pôle, et surtout bien agir devant lui.

C'est pour avoir voulu transposer cet ordre que de faux instituteurs ont fait tant de mal à la génération présente. Au lieu de laisser mûrir le caractère sous le toit paternel, au lieu de le comprimer dans la solitude pour lui donner du ressort, ils ont répandu l'enfance au dehors : ils ont voulu faire des savants avant de faire des hommes ; ils ont tout fait pour l'orgueil, et rien pour la vertu : ils ont présenté la morale comme une *thèse*, et non comme un *code ;* ils ont fait mépriser la simplicité

antique et l'éducation religieuse. Qu'en est-il arrivé ? Vous le voyez.

Les traités sur l'éducation ont une grande influence sur ce siècle, qui croit si fort aux livres ; mais, avant de lire aucune de ces doctes productions, ne faudrait-il pas se demander s'il peut y avoir un système général d'éducation ? Celui de votre époux fut toujours de rendre l'enfance de ses fils heureuse ; d'écarter d'eux, par tous les moyens possibles, toutes les petites tribulations de leur âge. Et maintenant il s'applaudit, dans sa douleur, d'avoir embelli tous les jours de son fils. « Ne « perdez pas une occasion, dit-il, pendant que vous « influerez immédiatement sur vos enfants, de leur pro- « curer un plaisir, et de leur épargner un dégoût ou un « chagrin. Pour les rendre un peu plus parfaits dans un « âge où peut-être ils n'atteindront pas, ne courez pas « le risque d'attrister leur enfance. »

Je n'ai pas le courage d'examiner si ce système peut être généralisé. On doit tenir pour le système de l'amour, quand on a tout fait par l'amour.

Si, dans la langue qui a produit le nom de votre fils, Eugène signifie Bien-né, on pouvait dire justement à cet enfant chéri ce qu'*Ovide* disait autrefois à son ami *Maximus :*

D'un si beau nom tu remplis l'étendue (1).

---

(1) *Maxime, qui tanti mensuram nominis imples.*
OVID.

Jamais, peut-être, un naturel plus heureux ne sortit des mains du Créateur. Souvent je me suis demandé, avec terreur, s'il est donc possible qu'un méchant naisse d'un père et d'une mère vertueux? Il est impossible de répondre à cette question, qui touche à un mystère impénétrable; mais sur plusieurs questions il vaut mieux croire ce qui est bon, ce qui est utile, ce qui tend à nous rendre meilleurs et à nous élever, toutes les fois du moins que cette opinion n'est pas démontrée fausse. Croyons donc que la vertu se communique comme la vie et avec la vie; que nous pouvons en développer le germe dans nos enfants par nos exemples, ou l'étouffer par une conduite opposée; que la volonté ferme de propager le règne de la vertu a de plus grands effets qu'on ne le croit ordinairement. Croyons enfin que si *Marc-Aurèle* donna le jour à *Commode*, et que si *Caligula* le reçut de *Germanicus*, ce sont là des exceptions ou de simples difficultés qui disparaîtraient, si le grand voile était levé.

Vous fûtes un grand exemple, Madame, que les vertus peuvent se communiquer. Portée par l'estime et par la tendresse dans les bras du meilleur des époux, vous jouites du plus grand bonheur que puisse goûter une femme raisonnable et sensible, celui de pouvoir s'honorer de son mari. Le caractère, les talents, la réputation de votre époux devinrent votre richesse, votre propriété, votre bonheur, et tous les liens à la fois vous attachèrent à lui.

Le Bien-né fut le premier fruit de cette union fortunée, et le premier réveil de la raison vous annonça d'a-

bord tout ce que vous possédiez en lui. *Aimer* et *connaître*, c'est la véritable destinée de l'homme : bientôt vous vîtes avec transport que votre aimable *Eugène* était né pour la remplir tout entière. L'amour fut le premier sentiment qui l'avertit de son existence, et jamais une passion dure ou haineuse n'a pu habiter dans ce cœur, né pour aimer. A peine pouvait-il balbutier quelques mots, et déjà une conception hâtive lui fournissait des expressions heureuses qui présageaient une intelligence vigoureuse. On ne peut trop examiner ce signe, qui est le plus infaillible de tous, pour juger un enfant. Observez si, dans son discours, il laisse échapper de ces mots qui expriment des nuances délicates de la pensée ; observez encore si son discours est figuré, s'il sait revêtir sa pensée de formes palpables, et choisir ses métaphores avec justesse. Je n'ai point oublié la joie de votre époux, un jour qu'*Eugène*, dans sa plus tendre enfance, se servit d'une de ces expressions qui lui parut d'un heureux augure. Le hasard, après une sécheresse extrême, avait dirigé la promenade sur une mare très-connue de l'enfant. Au lieu d'un amas d'eau, il ne trouve plus qu'un sol desséché et poudreux. Il s'arrête, avec tous les signes de l'étonnement. Son père, à qui rien n'échappait, saisit le sentiment de son fils et veut le mettre à profit : *Que penses-tu*, lui dit-il, *que soit devenue cette eau ?* L'enfant réfléchit un instant, puis montrant tout à coup sur son visage la joie d'une découverte : *Je crois*, dit-il, *que le soleil l'a bue.*

Rappelez-vous encore cette soirée où vous le trouvâtes occupé à souffler le feu de toutes ses forces dans une

chambre sans lumière. « Je travaille, vous dit-il, pour faire revenir mon *nègre*. » Il donnait ce nom à son ombre, dont il s'amusait en faisant des gestes de son âge devant une tapisserie. Personnaliser ainsi son ombre, en saisir les deux caractères principaux, la considérer comme un serviteur, comme un *nègre* fugitif qui disparaît avec la lumière et qu'on rappelle à soi en créant de la flamme, c'est peut-être l'expression la plus originale et la plus étonnante qui ait jamais été rencontrée par un enfant au-dessous de cinq ans.

Tous ces présages ne mentirent point; chaque jour développa dans cette aimable créature de nouveaux talents et de nouvelles vertus. O jours de votre bonheur ! jours trop vite éclipsés, où, tout entière à vos devoirs, loin de l'air corrompu des cités, fière de seconder votre époux dans les plus nobles et les plus douces fonctions de la nature, vous avez passé quatorze années de l'union la plus intime, sans autre occupation que celle d'élever une famille charmante, sans autre ambition que celle d'y réussir, sans autre jouissance que celle de contempler vos succès !

Comment pourrais-je oublier ces soirées patriarcales, cette table qu'entouraient un père et une mère adorés, des enfants tous occupés et tous joyeux, un ami heureux du bonheur de tous; ces livres, ces compas, ces crayons, cette instruction si douce et si pénétrante, cette joie ineffable que la nature ne donne qu'à ses enfants; ce bon, cet excellent *Eugène* dominant ses trois frères, moins par la taille que par une raison précoce, et leur rendant, sous des formes enfantines, l'instruc-

tion plus sérieuse qu'il recevait de son père ? — Mère sensible ! mère infortunée ! ah ! ne permettez point à vos regards de s'égarer sur ce beau *Léman*, qui vous sépare de la terre affligée ; vos yeux rencontreraient peut-être sur l'autre rive ce château paisible (1), ce *manoir* de l'honneur antique, où vos mains formèrent le chef-d'œuvre qui devait si peu durer.

Combien de réflexions, Madame, vous avez dû faire dans votre vie sur l'excellence de l'éducation domestique ! Je sais aussi combien votre époux tient à cette espèce d'éducation. Mais peut-être que, pour combattre vos systèmes à cet égard, on pourrait se servir précisément de votre exemple. Si vous dites : « Voyez à quel « point nous avions réussi ! » on répondra : « Puis- « qu'il faut être *vous* pour réussir, il faut absolument « une éducation publique. » Sur ce point au reste, comme sur tant d'autres, on peut tenir un milieu raisonnable qui accorde les partis opposés. Que les parents à qui la Providence a donné tout à la fois les vertus et les talents, la fortune et le loisir ; que ces parents, dis-je, conduisent comme vous leurs enfants aussi loin qu'ils le pourront ; mais pourvu qu'on possède le premier et le plus important de tous ces dons, qu'on ne se hâte pas au moins d'arracher les enfants de la maison paternelle, l'asile du bonheur et le berceau

(1) Le château de Beauregard, où le marquis de Costa s'était fixé avec sa famille, est situé sur le bord méridional du lac de Genève, où cet opuscule fut écrit.

des vertus. Ne soyons point les meurtriers de l'innocence, en la précipitant de si bonne heure au milieu des dangers qui accompagnent nécessairement tous les rassemblements nombreux. L'œil du sage s'arrête douloureusement sur ces amas de jeunes gens où les vertus sont isolées et tous les vices mis en commun.

Si votre fils fut, au pied de la lettre, *un enfant préservé*, vous le dûtes au système de l'éducation domestique ; mais si la vertu avait jeté en lui des racines si profondes, s'il parut ensuite dans la société armé de toutes pièces, et si le vice le trouva toujours invulnérable, ce miracle fut votre ouvrage, Madame ; ce fut celui de votre époux : vous le devez l'un et l'autre au courage que vous eûtes de contredire les fausses idées de votre siècle, et de rendre l'éducation de vos enfants éminemment religieuse. Les charlatans modernes qui ont usurpé et diffamé le titre de *philosophe*, ont dicté des méthodes bien différentes : ils ont travaillé sans relâche à séparer la morale de la religion ; ils ont dit qu'il n'y avait point encore de morale, que cette science était encore au berceau. Ils nous ont recommandé surtout de ne pas livrer aux prêtres les premières années de l'homme. Un d'eux même est allé jusqu'à soutenir nettement qu'*on ne devait point parler de Dieu aux enfants ;* paradoxe qui s'approche assez près de la démence pour n'exciter que la pitié !

Vous avez des enfants, Madame ; ne permettez point qu'ils s'écartent de la route qui avait conduit si loin leur aîné ! Les tempêtes soufflent plus que jamais ; jetons l'ancre au milieu des incertitudes humaines, et ne

permettons point qu'on nous arrache nos vertus. Il s'élève déjà de tout côté un cri contre les corrupteurs de la morale ; mais ce cri n'est point encore composé d'assez de voix : contribuons tous à le renforcer. Pour vous, Madame, vous n'avez pas de peine à vous défendre contre les sophistes ; pour les réfuter, le souvenir d'Eugène vous suffit.

Votre ouvrage était fini, et vous n'aviez plus qu'à le conserver. Le goût et les talents innés dans votre famille vous avaient permis de conduire votre fils par vos propres forces beaucoup plus loin que ne l'auraient pu faire des instituteurs ordinaires. Mais, enfin, le moment vint où il fallut dire adieu à votre aimable solitude, et venir, dans une ville considérable, procurer à cet enfant chéri ce qu'on pourrait appeler les embellissements de l'homme. Vous vîntes avec lui dans cette cité célèbre, alors si heureuse parce qu'elle était sage. Il vint, on le vit, on l'aima : on admira cet heureux naturel, cet instinct de vertu, cette sagesse *qui avait fleuri en lui, comme un raisin mûr avant le terme* (1). Ses talents et ses connaissances n'attirèrent pas moins les regards. A treize ans, il possédait une littérature considérable, une connaissance assez étendue de la langue italienne, une habileté peu commune dans le dessin, des dispositions marquées pour d'autres arts, l'avidité d'apprendre, et le goût du beau dans tous les genres. Votre système de vie vous portait à vous créer une soli-

(1) *Eccles.* LI, 19.

tude au milieu de trente mille âmes; mais comment échapper à l'œil des bons juges dans une ville où ils se touchaient? Eugène eut une réputation à l'âge où on la cherche.

Des maîtres de tous genres s'emparèrent de lui. Ils purent l'occuper, mais non le lasser. Il eut la double gloire de les étonner et de s'en faire aimer; car on ne l'approchait point sans l'aimer. Il prit bientôt beaucoup de goût pour la musique, il en surmonta les difficultés, et parvint en peu de temps à ce point où l'on n'a plus besoin que du ciel d'Italie. Mais son goût dominant était toujours la peinture; ce goût, qui reproduisait une partie de votre époux, m'a souvent fait rêver. J'aime croire à l'hérédité des talents: elle m'aide à croire à celle des vertus.

Eugène avait surtout succédé à cette verve créatrice qui est la poésie de la peinture comme son premier maître; il voyait ce que les jeunes gens de son âge ne voient pas, il assemblait ce qu'ils ne savaient pas assembler. J'ai souvent observé que les jeux mêmes de sa première enfance étaient pleins d'invention et d'originalité: ses conceptions dans ce genre intéressaient son père, qui rencontrait son propre talent dans une farce enfantine. Excellent père! ta bonté n'était jamais forcée de descendre jusqu'au cheval d'Agésilas; chez toi l'enfance avait du génie, et ses jeux plaisaient à la raison.

Quoique les différents genres de peinture obtinssent le culte du jeune élève, il parut cependant montrer un goût qui tenait de la passion pour les animaux et les

compositions champêtres. Ce genre a je ne sais quel charme, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, je ne sais quelle innocence qui s'accordait avec son caractère: les scènes champêtres reposent l'âme et la délassent. Pour louer un paysage, ne dit-on pas qu'il est *tranquille ?* Les beautés du premier ordre n'enlèvent point d'adorateurs à des beautés plus modestes, qui s'emparent du cœur en le caressant. L'Énéide est belle, mais les Bucoliques sont aimables.

Il n'est pas douteux, cependant, que si cet enfant si rare avait été destiné à une plus longue carrière, il n'eût atteint les plus grandes conceptions de l'art, comme ses derniers essais l'ont prouvé ; mais, à cet âge tendre, il ne pouvait encore s'emparer du genre de l'histoire, qui commençait seulement à s'emparer de lui. Jamais un enfant n'avait donné de plus grandes espérances ; et ses progrès sur tous les objets qui l'occupaient étaient réellement prodigieux, lorsque les circonstances l'appelèrent à choisir un état. Hélas ! en vous ramenant sur cette époque, mon cœur se serre, et j'ai peine à retenir mes larmes. Je sens trop que vous devez maudire le moment fatal qui entraîna votre fils dans le tourbillon, et le soumit de si bonne heure à tous les hasards d'un état périlleux ; mais, Madame, les raisonnements sont antérieurs aux événements, et ce n'est point d'eux qu'ils tirent leur justesse. Ce qui est bon l'est toujours. L'honneur et la raison sont à nous, le reste n'en dépend pas. Parmi nous, tout le monde servait le Roi de quelque manière, et celui que son inclination n'appelait point au sacerdoce ou aux emplois civils entrait au ser-

vice militaire. L'usage avait même prévalu de se jeter dans cette carrière au sortir de l'enfance. Il ne dépend point de nous de créer les coutumes ; elles nous commandent : leurs suites morales et politiques sont l'affaire du souverain, la nôtre est de les suivre paisiblement, d'en tirer parti pour le bien public, et de ne jamais déclamer contre elles. Votre fils entra dans la *légion des campements*, aujourd'hui si distinguée sous le nom de *régiment des grenadiers royaux*. Il avait contracté une espèce de parenté avec ce corps, qui lui présentait un avantage inestimable, le *souvenir de son père*. Deux ans après, lorsqu'au premier signal de la guerre, toute la jeunesse se précipita sous les drapeaux de son souverain, il est clair qu'il aurait été un des premiers à donner son nom : son sort était donc décidé, et une plus longue attente n'aurait fait que le soumettre sans fruit à l'humiliation de voir ses contemporains placés au-dessus de lui. L'examen qu'il vint subir dans la capitale, pour entrer dans un corps qui exigeait des connaissances, fournit déjà l'occasion de le juger. Renfermé dans une chambre, il travaillait à quelques plans qui devaient être le *chef-d'œuvre* de sa réception. Les murs de cette chambre étaient décorés de belles gravures : âgé de treize ans, et amateur passionné du dessin, il ne se permit point, tant que dura son travail, de se lever pour les examiner. Plutarque, en écrivant la vie d'Alcibiade, se garde bien d'oublier l'histoire des *osselets*.

Pour d'autres enfants, l'admission dans l'état militaire n'était qu'une inscription anticipée au rang des

hommes, une espèce d'émancipation qui dérogeait à la puissance paternelle, et donnait le droit de ne plus rien apprendre : pour votre fils, ce fut tout autre chose. Il vit dans son nouvel état, non le bonheur d'être libre, mais l'honneur d'être utile et la nécessité d'y travailler. Il eut abhorré un état qui aurait relâché à son égard le lien de l'autorité paternelle. Pour lui, la soumission, fille de l'amour et de la confiance, était un besoin autant qu'un devoir. Le régiment où il venait d'entrer n'étant sous les armes qu'à une certaine époque de l'année, rien n'était plus conforme à ses inclinations. Ses talents mûrissaient en paix sous le toit paternel : il achevait de se former à toutes les vertus domestiques, n'ayant pas seulement l'idée de se répandre au dehors, et moins encore d'attirer les regards ; car cet enfant, si fort au-dessus des autres, eut toujours le mérite rare de ne pas s'en douter. Vous ne vîtes en lui qu'un nouvel habit : c'était toujours la même douceur, la même pureté, le même goût pour l'instruction, la même rectitude de jugement : le développement du sens moral précédait toujours l'instruction, et vous surprenait souvent. Vous n'avez pas oublié, par exemple, la solidité des objections qu'il fit un jour à son père contre la comédie, quoiqu'on n'eût jamais pensé à lui présenter cet amusement comme quelque chose de répréhensible. Lorsqu'il paraissait sous ses drapeaux, c'était encore l'Eugène de Beauregard, bon, simple et naïf, n'ayant ni le besoin de se cacher ni la prétention de se montrer : passant sans gêne et sans travail entre le mépris des règles, si révoltant dans la jeunesse, et ce pédantisme

de l'exactitude qui dit sans cesse, *Regardez-moi :* toujours prêt à s'instruire, parlant peu et écoutant tout, excepté la licence, qui ne remporta jamais la moindre victoire sur ses mœurs, pas même celle d'un sourire. Transporté brusquement du foyer paternel au milieu d'une garnison bruyante, il était permis de craindre pour ses mœurs ; mais bientôt on fut rassuré. Pour lui, le mauvais exemple était nul, ou changeait de nature. il n'avait d'autre effet que de le porter à la vertu par un mouvement plus rapide, composé de l'attrait du bien et de l'action répulsive du mal sur cette âme, pure comme la lumière !

Mais, tandis que vous observiez avec une complaisance bien légitime les progrès de cette plante précieuse, un épouvantable volcan s'était ouvert à Paris : bientôt son cratère eut pour dimension le diamètre de la France, et les terres voisines commencèrent à trembler. O ma patrie ! ô peuple infortuné ! comment pourras-tu pleurer assez le voisinage funeste qui a versé sur toi un déluge de maux ! Heureux mille fois le Lapon au milieu de ses glaces éternelles ! heureux l'Arabe bédouin sur sa terre *écorchée* par un soleil brûlant ! Si la nature les sépare de nos vices, peut-elle mettre un prix trop fort à ce bienfait ?

La Révolution française commençait à peine, et déja son caractère était prononcé. La Liberté prenait, en naissant, une attitude sacrilége. A la place du chapeau antique, les serpents des Furies se dressaient sur sa tête effroyable ; elle agitait des poignards, elle montait sur des cadavres pour se faire entendre de plus loin.

Aussi vile que féroce, jamais elle ne sut anoblir un crime ni se faire servir par un grand homme. C'est dans les pourritures du patriciat, c'est surtout parmi les suppôts détestables ou les écoliers ridicules du philosophisme, c'est dans l'antre de la chicane ou de l'agiotage qu'elle avait choisi ses adeptes et ses apôtres : aussi, jamais un abus plus dégoûtant, une prostitution plus révoltante de la raison humaine n'avaient souillé les annales d'aucun peuple. Ce fut même là le trait primordial et caractéristique de la liberté française : on pardonnait plutôt à cette bacchante ses inexpiables forfaits, que ses efforts philosophiques pour les excuser ou pour leur donner des noms respectables. Elle ne parlait que de vertu, de probité, de patriotisme, de justice ; et les sages, consternés, ne voyaient sous ses étendards civiques que des prêtres apostats, des chevaliers félons, des sophistes impurs, des phalanges de bourreaux, un peuple d'insensés, et l'assemblage hideux de tous les crimes qu'on peut commettre sans courage.

Mais c'est précisément parce que la révolution française, dans ses bases, est le comble de l'absurdité et de la corruption morale, qu'elle est éminemment dangereuse pour les peuples. La santé n'est pas *contagieuse* ; c'est la maladie qui l'est trop souvent. Cette révolution, bien définie, n'est qu'une expansion de l'orgueil immoral, débarrassé de tous ses liens : de là cet épouvantable prosélytisme qui agite l'Europe entière. L'orgueil est immense de sa nature ; il détruit tout ce qui n'est pas assez fort pour le comprimer : de là encore les succès de ce prosélytisme. Quelle digue opposer à une

doctrine qui s'adressa d'abord aux passions les plus chères du cœur humain, et qui, avant les dures leçons de l'expérienee, n'avait contre elle que les usages? La souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité, le renversement de toute sorte d'autorité : quelles douces illusions ! La foule comprend ces dogmes, donc ils sont faux ; elle les aime, donc ils sont mauvais. N'importe, elle les comprend, elle les aime. Souverains, tremblez sur vos trônes ! !

Avec quelle terreur nous observâmes en Savoie les progrès de ces doctrines funestes ! Heureusement, la conscience nationale combattait puissamment les illusions de l'esprit : l'écume seule de la nation s'avança au-devant des dogmes français ; et aujourd'hui même la Renommée, en nous fatiguant du récit des excès qui déshonorèrent cette malheureuse terre, prononce toujours les mêmes noms, et n'en prononce qu'un petit nombre.

Mais le petit nombre fut suffisant pour nous rendre malheureux : ils vinrent à bout d'engager une querelle avec l'autorité. On ne s'entendit pas. Une dispute de famille fut mal comprise de tout côté. Paris convoita nos montagnes : un petit nombre de scélérats répondit au cri d'appel qui partait de cette ville coupable. Le Roi se crut menacé : il arma. Bon prince ! père tendre ! ah ! sans doute tu voulais nous défendre, et tu croyais le pouvoir ; sois béni pour tes intentions, lors même qu'elles ont été si cruellement trompées ! Puisse l'ange de la paix te faire encore goûter le bonheur ! puisse-t-il soulager ton cœur oppressé par nos maux, qui sont

tiens, et poser encore l'olive sacrée sur tes cheveux blanchis !

Vous savez, Madame, avec quelle noble impétuosité toute la jeunesse de Savoie accourut, au premier danger, autour du drapeau de l'honneur. Depuis longtemps votre époux, rendu à ses foyers, était libre de préférer les honneurs paisibles de la cour aux honneurs périlleux de la guerre ; mais, dans ce moment critique, l'amour paternel et l'amour exalté de la patrie l'emportèrent sur toute autre considération : il voulut servir le Roi ; il voulut être l'*aide de camp* de son fils, et partager tous ses périls. Ce couple chéri s'arracha de vos bras. Qui vous eût dit...? O Dieu, qui commandez de terribles sacrifices, épaississez le voile qui couvre l'avenir ! C'est souvent dans votre bonté que vous nous ôtez même la prévoyance.

La guerre était déterminée, et il était encore permis de n'y pas croire. Les bruits réfutaient les bruits. L'opinion flottait au gré de mille préjugés aveugles. L'un ne voyait pas, l'autre ne voulait pas voir ; on passait mille fois de l'espoir à la crainte, et de la crainte à l'espoir : et tous ces balancements cruels nous conduisaient enfin au 22 *septembre* 1792.

Jour effroyable ! sujet éternel de larmes et de désespoir ! nous emporterons tous au tombeau le souvenir que tu nous as laissé. Qui pourrait se rappeler sans frémir ce moment où l'on nous dit, *La Savoie est envahie !* cette dissolution subite et terrible de toutes les autorités, espèce d'agonie qui précéda la mort ; la joie transparente des lâches et des traîtres, l'inexprimable

douleur des bons, cette force indéfinissable qui fut sentie comme un coup électrique, et qui entraînait tout, même la valeur ; ce fracas sinistre de toutes les colonnes du gouvernement s'abîmant à la fois devant le drapeau tricolore ; et la fidélité sans armes, meurtrie sous les ruines, se débarrassant de tous ces débris, et prenant tristement son vol vers les Alpes ?

Au milieu du désordre universel, Eugène, échappé aux premiers dangers avec une partie de son corps, emportait le drapeau du régiment à travers les précipices des Bauges. Un temps affreux, des chemins effroyables, des fatigues au-dessus des forces de son âge, rien ne put l'engager à se débarrasser de ce fardeau précieux : « Et qui me répondra, disait-il, qu'un soldat ne l'aban- « donnera point ? » Il arriva au delà de ces montagnes, portant sur l'épaule l'honorable meurtrissure imprimée par son drapeau. A peine il était dans le duché d'Aoste, et déjà son père fut dans le cas de trembler pour ses jours. L'explosion de plusieurs livres de poudre, tout à fait étrangère aux opérations de la guerre, le mit dans un très-grand danger. C'est une chose remarquable qu'il n'y a pas eu peut-être d'enfant de son âge qui, par des accidents malheureux ou des maladies aiguës, ait plus fait souffrir ses parents (hélas ! il ne pouvait leur causer d'autres chagrins). On dirait que la Providence voulait les tenir continuellement en alarmes, et pour ainsi dire *les accoutumer à le perdre*. Bientôt il fut appelé à défendre ce mont Saint-Bernard qu'il avait escaladé en quittant la Savoie : c'est là que son père devait encore subir une épreuve terrible. Au moment où l'en-

nemi avait fait tous les préparatifs d'une attaque formidable, une maladie mortelle vint de nouveau menacer les jours de son fils : un instant il le crut perdu. Obligé de se séparer de lui pour défendre les retranchements du Saint-Bernard contre une attaque générale qui paraissait décidée, il souhaitait qu'un boulet ennemi vînt lui épargner le malheur de voir mourir son fils : mais l'instant n'était pas arrivé. La maladie ne fit que déployer le caractère d'Eugène. Il prouva qu'il savait braver la mort, même celle que donne la fièvre, parce qu'il avait assez de force en lui pour n'avoir pas besoin de s'appuyer sur l'orgueil.

Les neiges avaient terminé une campagne sanglante ; le régiment des grenadiers royaux vint prendre ses quartiers d'hiver à Asti. Votre fils y trouva, au milieu d'une excellente compagnie, la considération qui le suivait partout. Il se livra aux plaisirs de l'hiver avec une vivacité innocente, un abandon sage qui n'appartenaient qu'à lui. Mais ses loisirs étaient toujours occupés, et chaque jour ajoutait à ses connaissances, comme chaque jour affermissait ses vertus. On ne vit pas sans admiration un jeune homme, et presque un enfant, à la fois simple et habile ; réunissant la bonhomie à la pénétration ; observant tout et parlant peu ; toujours prêt à écouter, ne rivalisant avec personne, ne se préférant à personne, remplissant ses devoirs pour être heureux, et ne voulant être applaudi que par son père et sa conscience.

Tout annonçait que les loisirs du quartier d'hiver devaient se prolonger fort avant dans le printemps. Les

neiges couvraient nos montagnes, et paraissaient s'opposer pour longtemps à toute entreprise militaire ; mais les complots de l'intérieur touchaient à leur maturité, et le crime était prêt. La puissance qui le soudoie dans tout l'univers jugea qu'il n'y avait pas de temps à perdre, et qu'il fallait à tout prix attaquer le Piémont. Au fond, il ne devait lui en coûter que des hommes ; et certes, elle les méprise trop pour les épargner. Les Français firent donc, de très-bonne heure, des mouvements qui décidèrent les nôtres. Le régiment de votre fils fut appelé un des premiers sur les cimes glaciales de cette partie des Alpes qui sépare le Piémont du comté de Nice. Il avait laissé le printemps dans la plaine, il trouva dans son nouveau poste l'hiver de Sibérie. Le service, dans ces régions glacées, est ce qu'on peut imaginer de plus accablant : il en supporta les fatigues avec le courage d'un vieux grenadier. Joyeux sur les glaces et dans les tanières qui servaient de retraite aux soldats, son calme inaltérable ne l'abandonna jamais ; il en serait descendu sain et sauf avec ses braves compagnons d'armes, des flots de sang précieux auraient été épargnés, si la chaîne de nos postes, si bien liés et si bien fortifiés, avait pu en imposer assez à l'ennemi par le nombre des défenseurs. Mais le Roi est quitte envers son peuple, envers l'Europe, et envers lui-même.

Il est bien remarquable, Madame, que, malgré tous nos désavantages, si le droit des gens avait été respecté, nous serions encore en possession des Alpes maritimes ; mais l'invasion du territoire génois rendit notre position si difficile, qu'il fallut renoncer à tout autre espoir

qu'à celui de céder honorablement. Par cette manœuvre exécutée le 6 *avril*, l'ennemi prenait nos postes à revers, et nous obligeait d'en prendre de plus étendus. Il nous affaiblit en nous forçant de nous étendre, et prépara la grande attaque du 27. Au premier signal, votre fils se porta en hâte sur une sommité appelée *la Saccarella*, qui domine le *Col-Ardent*. Il était accompagné de son père, qui ne le quittait jamais. S'il arrivait à son fils d'être commandé seul pour une expédition hasardeuse, il le suivait comme volontaire. L'un et l'autre n'avaient qu'une tente, le même lit les recevait, le même manteau les couvrait au bivac : ce père tendre n'osait pas concevoir la possibilité de lui survivre. Revenir avec son fils ou mourir du même coup, c'était tout ce qu'il avait la force de supposer. Hélas ! il se trompait : il était condamné à mourir deux fois.

Du sommet de *la Saccarella*, on vit distinctement l'attaque de la redoute de *Fels ;* elle était défendue par le deuxième bataillon du régiment aux gardes : ne pouvant vaincre, il se fit détruire. Ce poste était décisif, et coupait la retraite de la droite, qui se trouva dans le plus grand danger. C'était sur cette cime funeste que votre Eugène devait trouver le dernier théâtre de sa valeur et le terme de sa noble carrière. Une balle l'atteignit à la jambe au moment où il donnait un ordre aux soldats, et se logea profondément dans les chairs. Il n'eut que le temps de se jeter dans les bras de son père, qui le soutint. Malheureux père ! oh ! qui pourrait décrire tes angoisses ? D'un côté, un ennemi furieux, su-

périeur en nombre ; de l'autre, un fils blessé dangereusement et, suivant les apparences, point d'espoir de retraite. O vous qui lisez peut-être ces tristes lignes, êtes-vous père ? vous sentez ce tourment ; ne l'êtes-vous pas ? il serait inutile de vous le décrire. Heureusement la droite de l'armée fit une défense superbe ; elle repoussa quatre fois les Français, quoique très-supérieurs en nombre ; et, après en avoir fait une boucherie terrible, elle exécuta une retraite qui serait célèbre si nous savions louer : mais tout nous manque à cette époque désastreuse, et les âmes affaissées n'ont de force que pour gémir.

Le jeune homme, transporté au camp, y reçut les premiers secours de l'art. On parvint ensuite, à travers mille obstacles, à le porter jusqu'à la *Briga*, et de là à Coni, où il fut possible pour la première fois, après trois jours de marche, de lui procurer un chariot couvert de paille. Détournez les yeux, Madame, s'il est possible, de ce chariot, qui était un luxe dans ce moment, pour les arrêter sur cette foule de soldats mutilés étendus sur des roches glacées, invoquant en vain le secours d'un petit nombre de mains impuissantes ou malhabiles. Donnez une larme, Madame, à ces hommes dont on ne sait pas le nom, et qui aimaient tant votre fils ! Il est beau de se distraire de la douleur par la pitié.

Enfin, il est à Turin, au milieu des secours de toute espèce. L'art ne croyait point au danger de votre fils ; mais cette fois encore l'instinct fut plus habile que l'art. La sœur de votre époux veillait auprès du lit du jeune

guerrier ; son cœur y remplaçait le vôtre : son cœur infaillible l'avertissait de craindre. Longtemps ses alarmes excitèrent le sourire de la science. Hélas ! la tendresse n'était que trop clairvoyante : on ne croyait point devoir tout attendre de la nature : la balle ne paraissait point, on la chercha ; toujours elle se déroba aux yeux et aux mains habiles qui la cherchaient, et le malade souffrait des douleurs atroces. — Mais que fais-je ? et pourquoi raconter moi-même ces tristes détails ? Laissons plutôt parler Eugène. Plaçons ici cette lettre si simple et si extraordinaire, qui charma ses souffrances tandis qu'il la traçait, et qui suspendit un instant vos inquiétudes mortelles :

« Ma chère Maman,

« J'ai été blessé à la jambe, comme papa te l'aura « appris. Je vais te raconter comment l'affaire s'est « passée. Le 25 avril, les Français attaquèrent chau- « dement une redoute qui appuyait notre droite. « Elle était occupée par le corps franc, qui repoussa « vigoureusement l'ennemi. La nuit suivante, nous « attaquâmes à notre tour la montagne du *Pèle-* « *rin* ; l'expédition alla très-bien : nous prîmes ce « poste ; mais, à la pointe du jour, l'ennemi vint en « force pour le reprendre, ce qu'il fit après un combat « très-chaud de deux heures. Le reste de la journée fut « assez tranquille ; mais le 27, à l'aube du jour, l'en- « nemi attaqua tous les postes du comté de Nice, sur

« une étendue de vingt lieues. Mon bataillon se porta « tout de suite au secours d'une cime très-élevée, ap- « pelée *Saccarella*, où l'on avait construit deux *barra- « cons* avec un bout de retranchement. Nous vîmes de « là la colonne française, à une portée de fusil de no- « tre poste avancé, qui buvait et mangeait pour se pré- « parer à l'attaque. Ma compagnie fut mise de réserve, « mais non à l'abri : au contraire, on la mit à ventre « découvert sur le point le plus éminent. Nous com- « mençâmes à être fusillés assez vivement par l'en- « nemi, qui courut sur nous à toutes jambes ; et comme « j'étais occupé à ranger ma troupe, *zac* ! j'attrape une « balle dans la jambe. Je regarde, et je vois mon sang « qui sortait à gros bouillons de ma botte. Je fis trois « ou quatre pas vers papa, qui me soutint par-dessous « les bras ; et tout de suite on me porta au camp, où je « fus pansé : puis, comme les autres postes avaient « plié, ne sachant comment passer, on fit avec deux « bâtons de tente une civière, où l'on me jucha sur « mon matelas, et l'on me porta par monts et par vaux « à la *Briga*. On m'y saigna, et on dilata la plaie. « On continua de me porter jusqu'à Tende, où papa « me quitta, à mon grand regret. Moi, je passai le « col et je vins à Limon, où l'on me saigna encore. « Après un jour de repos, je vins à Coni. Le chirurgien « fit encore une dilatation, et planta tout son doigt « dans la plaie pour toucher la balle. Le lendemain, « on me trouva un chariot, qu'on remplit de paille, et « j'allai en deux jours à Turin. Le meilleur chirurgien « fut appelé, lequel me fendit la jambe par devant ;

« mais la balle, il ne put la trouver (1). Il espère qu'elle « sortira d'elle-même par la suppuration. Nos troupes « sont sur le col de Tende et à Tende. Papa écrit qu'il « se porte bien. J'ai un grand plaisir que *Victor* (son « frère) vienne nous joindre. Embrasse de ma part « tous mes frères ; mes amitiés aux gens de la maison. « Quand Victor viendra, je voudrais bien qu'il appor- « tât ces deux livres de musique qui étaient restés en « Savoie, si pourtant on a pu les avoir. Adieu, ma « bonne, ma chère maman : ne t'inquiète pas sur mon « compte. Adieu ! porte-toi bien.

« Ton affectionné fils,

« Eugène. »

Je plaindrais beaucoup l'homme qui ne sentirait pas le mérite prodigieux de cette lettre. Quel calme ! quelle sérénité, au milieu des douleurs les plus aiguës ! mais surtout quel oubli de lui-même ! Conçoit-on qu'un jeune homme de seize ans, infiniment sensible à l'honneur, qui a fait son devoir comme un vieil officier, ne laisse pas échapper une expression capable de faire sentir qu'il est content de lui-même ? Il ne pense nullement à se mettre en vue, à se faire valoir : il ne sait pas dire seulement qu'il *a eu l'honneur* d'être blessé. Cette

---

(1) Après deux ans de séjour en Piémont, l'italien commence à poindre dans cet endroit à travers les formes françaises ; mais on sent assez qu'il n'est pas permis de corriger cette lettre.

balle qui déchira ses chairs, ce n'est que du bruit, *zac* ! Il parle de son aventure comme un égoïste parlerait du malheur d'autrui. La fièvre qui commençait ses ravages, un traitement nécessairement cruel, rien ne peut répandre dans cette âme la plus légère teinture d'humeur ou d'impatience. Tous ses goûts sont vivants ; toutes ces affections douces ne périront qu'avec lui. Il s'occupe de son père, de ce frère qui vient, à l'âge de treize ans, offrir ses jeunes bras à son souverain ; de ces domestiques, qu'il n'appelle cependant point des *domestiques*, parce qu'ils étaient ses amis ; de ces soldats dont il était les délices, dont l'un s'est exposé de lui-même, dans la retraite, au danger imminent d'être pris ou tué pour sauver le violon d'Eugène, *afin qu'il pût se désennuyer pendant sa convalescence.* Il n'y a pas de place dans sa mémoire pour les meubles précieux laissés en Savoie à la merci des brigands. Portez-lui seulement *ces deux livres de musique, si pourtant ils ont pu échapper.* Après cela, tout est dit : il n'a plus de soucis. *Adieu, ma bonne, ma chère maman : ne t'inquiète pas sur mon compte. Adieu!* — Hélas ! adieu pour toujours.

Il est probable qu'un accès de joie abrégea ses jours. Le 13 mai, il éprouva un serrement de cœur extraordinaire et une inquiétude mortelle sur le sort de son père, dont on n'entendait plus parler depuis la retraite de Tende. Dans ce moment d'angoisse, il en reçut trois lettres à la fois ; il en fut ému au point de jeter des cris de joie : cette émotion fut très-nuisible, et les effets ne tardèrent pas à le prouver. Le 14, la fièvre sévit : de

violents frissons, un épanchement de bile, un mal de cœur pénible, annoncèrent tout ce qu'on avait à craindre. Le lendemain, on essaya l'émétique. La journée du 15 fut calme ; mais toujours cette cardialgie cruelle, et point d'appétit. Le 16, on tira la balle ; le malade souffrit peu, et parut content. Tout le monde espéra, excepté celle dont la tendresse inquiète ne put jamais être trompée, sa tante (1). Un quart d'heure après, il survint une hémorragie qui dissipa toutes les illusions : la qualité du sang révéla l'arrêt du ciel. La consternation fut au comble autour de ce lit de douleurs. Eugène, calme au milieu du désespoir qui l'entourait, servit de consolateur à ses amis. La mort, qui commença à se montrer à lui, le trouva tel qu'elle l'avait vu au Col-Ardent, calme, serein, et n'ayant pas même besoin de la braver. Son âme, *naturellement chrétienne*, se tourna entièrement vers le ciel. L'espèce de sympathie qui rapproche les belles âmes avait amené près de lui un prêtre tel qu'il le lui fallait. Depuis quinze siècles, on ne demandait que la sainteté à cette classe d'hommes ; aujourd'hui l'héroïsme qui fait braver la mort est encore leur apanage, comme au siècle de *Dèce* et de *Dioclétien*. Celui qui obtint la confiance de votre Eugène lui accorda la sienne. Il lui apprit comment un gouffre s'était ouvert au milieu de la *grande cité*, et comment il était du nombre de ceux qui voulaient s'y précipiter pour obtenir qu'il se refer-

(1) La marquise de Faverges.

mât. Eugène se sentit ranimé, exalté, ravi par cette piété intrépide ; car tout ce qui portait le caractère de l'héroïsme a fait battre jusqu'à la dernière heure son généreux cœur. Il vit approcher, sans pâlir, le moment terrible. Sa piété tendre, sa conscience pure, sa foi vive, le soutinrent constamment. Il ne doutait point qu'au sortir de cette vie il ne dût s'envoler au séjour de la félicité éternelle. Il souhaita à tous ceux qui l'environnaient le bonheur dont il allait jouir. Il pria pour ses parents, les nomma tous, et ne plaignit qu'eux.

L'orage de la révolution avait poussé jusqu'à Turin un solitaire de l'ordre de la Trappe. L'homme de Dieu, présent à ce spectacle, défendait, de la part du ciel, la tristesse et les pleurs : séparé de la terre avant le temps, il ne pouvait plus descendre jusqu'aux faiblesses de la nature. Il accusait nos vœux indiscrets et notre tendresse cruelle ; il n'osait point unir ses prières aux nôtres ; il ne savait pas s'il était permis de désirer la guérison de l'ange. Son enthousiasme religieux effraya celle qui vous remplaçait auprès de votre fils : elle pria l'anachorète exalté de diriger ailleurs ses pensées, et de ne former aucun vœu dans son cœur, *de peur que son désir ne fût une prière :* beau mouvement de tendresse, et bien digne d'un cœur parent de celui d'Eugène.

La nuit du 18 fut pénible ; il éprouva des spasmes violents, et ne prit plus de nourriture, seulement quelques cordiaux. Le 20, le pouls s'éleva encore, mais ce fut le dernier élan d'une flamme prête à s'éteindre. Le soir, tous les symptômes favorables disparurent, et l'espérance s'évanouit : le pouls baissa, la tête s'égara ;

— il revint à lui ; — il embrassa sa tante ; — il reçut le dernier sacrement ; — il parla beaucoup de son père, — de sa mère ; — bientôt...

Oh ! s'il avait pu les serrer encore l'un et l'autre dans ses bras défaillants, et coller sur leurs joues humides ses lèvres blanchissantes, quels torrents de délices auraient inondé ce cœur aimant (1) ! Auteurs chéris de ses jours et de ses vertus, vous fûtes son dernier désir, sa dernière pensée ! Il eût pardonné plus aisément à la mort qui le séparait de vous, s'il eût pu l'attendre dans vos bras. Sans doute le sang et l'amitié, se surpassant à l'envi, lui prodiguèrent sans relâche les soins les plus tendres, et l'intérêt profond qu'il inspirait de toute part illustra sa dernière heure. Cependant son lit ne fut point arrosé d'assez de larmes, et ses yeux, en s'éteignant, désirèrent quelque chose (2).

Sa vie fut trop courte, mais elle fut une suite de jours sereins. Il fut heureux seize ans ; ces seize années ont été remplies par de douces occupations, par d'innocents plaisirs, par de glorieux services rendus à sa patrie et à son roi. Il ne connut point les orages des

---

(1) Assidere valetudini, fovere deficientem. Satiari vultu, complexu, non contigit... noster hic dolor, nostrum vulnus.
TACIT., *Agric.*

(2) Omnia sine dubio optima parentum assidente amantissima uxore superfuere honori tuo, paucioribus tamen lacrymis compositus es, et novissima in luce desideravere aliquid oculi tui. ID., *ibid.*

passions ; mais il ressentit vivement l'aiguillon de la gloire, l'exaltation de l'honneur et l'enthousiasme de la vertu : il jouit enfin du plus grand de tous les biens, celui de porter jusqu'à la mort une conscience exempte de reproche, et de ne pas quitter la vie sans avoir acquis dans un âge si tendre des droits à l'estime publique. Il termina sa carrière au lit d'honneur, en finissant sa seizième année et en commença t sa troisième campagne. Il devait, suivant l'expression d'un grand homme, *continuer son père*, et faire longtemps l'ornement de sa patrie : le ciel nous l'a envié ; il ne nous reste que son souvenir.

On imaginerait difficilement un caractère plus parfait. Jamais cet enfant extraordinaire ne montra un seul caprice ; jamais le nuage de l'humeur ne s'arrêta sur son front. Plus simple, plus franc, plus gai que ne le sont les enfants de douze ans, il avait à seize le jugement et la force d'âme d'un homme fait, et chaque jour sa raison acquérait une nouvelle vigueur, tandis que son imagination se parait de nouvelles grâces, de grâces franches et naturelles comme lui.

Son extrême modestie le rendait circonspect avec les personnes plus âgées que lui, et il parlait peu dans le monde ; mais, dans le particulier, sa conversation était pleine d'âme, d'intérêt et de raison ; on aurait pu le faire opiner dans toute question délicate, où l'expérience n'aurait pas été nécessaire.

Quel tact inné de l'honneur il avait reçu de la nature ! Un sentiment douteux ne pouvait germer dans

son cœur. C'était toujours vers les voies les plus droites et les plus honnêtes que son inclination l'entraînait. Ah ! s'il fut né dans d'autres temps, s'il eût vécu l'âge ordinaire des hommes, il eût été la fleur des chevaliers.

Le spectacle de la vertu le jetait dans l'enchantement et dans l'exaltation, et le mauvais exemple lui était à peu près aussi utile ; il mûrissait son jugement et affermissait sa morale.

Il avait pour le mensonge, pour l'affectation même et pour l'exagération, qui sont aussi des mensonges, une antipathie inexplicable ; cette antipathie était portée au point qu'affectueux et sensible, il se refusait au plaisir d'être caressant, de crainte de paraître outré dans ses démonstrations.

Sa discrétion, sa prudence naturelles, le rendaient le confident le plus sûr qu'on eût jamais pu choisir. Sa modestie et son tact infaillible l'empêchaient toujours de se tromper sur les choses qui, hasardées devant lui, ne devaient point être répétées : jamais il ne fut tenté de se faire valoir par la révélation d'un secret qu'il tenait de la confiance ou même de la légèreté d'autrui ; et jamais il n'employa de ruse que pour défendre son secret contre l'homme indiscret qui voulait le surprendre.

Le trait le plus marquant de son caractère, celui dont il tirait une véritable originalité, c'était l'absence total d'amour-propre. Il n'avait nul besoin de ce ressort puissant, si nécessaire aux talents médiocres : mais si son extrême simplicité le dépréciait quelquefois

au premier coup d'œil, il en était plus sûrement aimé et estimé par ceux qui se donnaient le temps de l'observer. Toujours prêt à s'oublier pour les autres, toujours heureux d'obliger ceux mêmes avec lesquels il était le moins lié, il était impossible de le haïr et difficile de ne pas l'aimer. Ses talents le mettaient souvent à même d'obliger ses camarades. Il avait fait un jour, pour deux officiers, deux copies de la dernière ordonnance pour les camps, avec les plans démonstratifs. Son père fut curieux de savoir à qui était destiné un troisième exemplaire qu'il voyait là, tout aussi parfait que les autres. Il était pour *Brisefer*, soldat de sa compagnie, qui le lui avait demandé pour le montrer à son curé, quand il retournerait chez lui.

Les services qu'il s'efforçait de rendre étaient sans faste et sans empressement affecté. Souvent il lui est arrivé, pour n'avoir pas voulu s'excuser, de demeurer chargé des fautes d'autrui, et de garder sur ce point un secret inviolable, sans l'avoir promis.

C'était par pur instinct qu'il était généreux : il n'était point obligé de remporter une victoire sur lui-même, pour être bienfaisant. C'était sa manière d'être : c'était la suite de ce caractère qui le portait toujours à s'oublier lui-même pour ne s'occuper que des autres. Au camp, sa tente était toujours la dernière tendue ; dans les marches il ne songeait jamais à son propre bien-être qu'après s'être occupé de celui des soldats. Cet oubli de lui-même, cette candeur, le rendaient cher aux mauvais comme aux bons. Mais, sans repousser personne, il répugnait, par un sentiment inné, à toute liaison vicieuse.

Son cœur aimant cherchait un ami de son âge : s'il l'eût trouvé, si cet ami eût été doué d'une âme telle que la sienne, il s'y serait livré sans réserve. — Ah ! sans doute il vaut mieux qu'il n'ait pas connu cette douceur : un cœur de plus saignerait dans ce moment ; sa mort a fait assez couler de larmes.

Son esprit était aussi juste que son cœur était droit et bon. Observateur attentif, rien n'échappait à son discernement. Souvent une ironie fine assaisonnait ses remarques ; mais c'était toujours l'ironie du goût et de la raison, jamais celle de la causticité.

Ce n'était pas seulement avec exactitude, c'était avec *amour* qu'il se livrait à ses devoirs. Souvent, il s'était trouvé chargé seul de l'administration de sa compagnie, et pendant ce temps rien n'y était négligé : il comptait dans son régiment pour un des officiers les plus exacts et les plus intelligents dans les manœuvres : enfin, il recueillait avec avidité tout ce qui pouvait ajouter à ses connaissances militaires. Cette ardeur infatigable, jointe à une intelligence rare, en avait fait un bon officier dans un âge où l'on tient de si près à l'enfance. Mais cette heureuse avidité d'apprendre ne se bornait point à son métier : elle s'était étendue à toutes les parties de son éducation. A seize ans il savait trois langues ; il avait étudié plusieurs parties des mathématiques, et la fortification ; il avait un fonds considérable de lecture, et des connaissances assez étendues en histoire naturelle et en géographie. L'air d'Italie avait développé en lui un goût vif pour la musique, et il commençait à jouer agréablement du violon. La culture des arts faisait ses délices,

et ses talents étaient aussi vrais que ses vertus : ils étaient, ainsi qu'elles, au-dessus de son âge. Son goût pour la peinture le rendait heureux, et déjà il avait passé de beaucoup, dans ce bel art, les bornes de la médiocrité. Ses derniers dessins, faits dans les huttes de *Laulion*, représentaient des groupes de soldats dessinés à la plume, d'après nature : plusieurs seraient dignes de *Salvator Rosa*. Le choix de ses sujets aurait seul indiqué la trempe de son âme. Le paysage héroïque, les objets simples et grands de la nature étaient ceux qu'il préférait, et les plus beaux traits de l'histoire venaient d'eux-mêmes s'offrir à ses crayons. Ses dernières compositions historiques furent *la Mort d'Épaminondas* et celle de *Cléobis* et *Biton*, récompensés de leurs vertus par une mort douce et prématurée. Aimable Eugène ! lorsque, dans les derniers loisirs d'*Asti*, ton père te voyait traiter ces deux sujets, il ne prévoyait pas que tu dusses montrer sitôt la constance d'*Épaminondas*, et t'endormir du sommeil de *Cléobis*.

Son exactitude à remplir ses devoirs militaires, sa vigueur et sa patience au milieu des plus grandes fatigues, sa tranquillité dans le péril, sa modération et son esprit de justice, lui avaient acquis le respect autant que l'affection des soldats, appréciateurs intègres du mérite de ceux qui les commandent. L'estime de ses braves compagnons d'armes, et les pleurs qu'ils donnèrent à sa mort, sont pour lui le plus bel éloge funèbre. La nouvelle de sa mort répandit une véritable affliction dans le camp : le chevalier B., sous-lieutenant dans sa compagnie, grièvement blessé dans la même

affaire, s'écria, en apprenant sa mort : *Ah ! ne valait-il pas mieux que je périsse ? Ma mort n'eût pas été irréparable comme celle de ce brave Eugène.* Généreux chevalier ! vous faisiez ainsi votre éloge sans vous en douter : il faut beaucoup de mérite pour sentir vivement celui des autres.

La valeur, en lui, n'avait rien de théâtral ; elle était naturelle comme toutes ses autres qualités. On le voyait aussi calme dans les combats que dans toutes les autres actions de sa vie. Son œil observateur en saisissait l'ensemble, et il faisait, au milieu de la tempête, des remarques qui annonçaient le talent. La première fois qu'il fut exposé au feu du canon, il en compta les coups : il déterra et mit dans sa poche un boulet de six livres, qui s'était enfoncé à ses pieds ; il sauta au cou de son père : « Je suis bien heureux, lui dit-il ; je craignais « d'avoir peur : tout ceci ne m'a pas fait baisser la « tête. » Il a fait de tous les combats où il s'est trouvé des dessins précieux par leur vérité, esquissés quelquefois dans l'action même. A *Versoix*, à *Saint-Germain*, à *Rocca-Barbona*, il dessina et prit des notes au milieu des coups de fusil. Enfin, son courage n'était pas seulement celui d'un guerrier : c'était la fermeté d'un sage, et cette fermeté s'étendait à tout. Il envisageait d'un œil serein la perte de tous les agréments de la vie, et la destruction de la fortune qui l'attendait. Il ne concevait pas seulement qu'il fût possible de balancer entre le devoir de suivre ses drapeaux, et la tentation de conserver l'héritage de ses pères. Dans les derniers jours de sa vie il montra un autre genre de

stoïcisme, en supportant la douleur avec fermeté, en bravant le fer cruellement secourable des chirurgiens, qui s'étonnaient de sa patience. En vain l'humanité même semble leur défendre la sensibilité : celui qui le soignait s'était attaché à lui au point de le pleurer. L'inaltérable douceur, le courage héroïque de cette excellente créature avaient gagné son affection.

Enfin, il envisagea sa dernière heure d'un œil fixe et tranquille ; et quoiqu'il n'eût éprouvé aucun chagrin sur la terre, quoiqu'il eût joui de tout le bonheur que peuvent donner la nature et la vertu, il ne gémit, en nous quittant, que sur la douleur qui allait empoisonner la vie des amis qu'il laissait.

Il semble que toutes les âmes rares doivent s'annoncer par un extérieur frappant ; et c'est dans la physionomie surtout qu'on cherche des signes de cette supériorité. Celui de votre fils, Madame, n'avait cependant rien d'extraordinaire (1). Les roses de la jeunesse s'étaient même fanées pour lui avant le temps, soit que le hâle et les fatigues les eussent fait disparaître de bonne heure, soit que la nature, qui n'aime pas mentir, se fût hâtée de lui donner une apparence virile. Il ne possédait point ce qu'on appelle la *beauté;* mais il avait je ne sais quelle grâce d'innocence, *plus belle que la beauté* (2). Toutes ses attitudes respiraient la modes-

(1) Quod si habitum quoque ejus posteri noscere velint, decentior quam sublimior fuit. TACIT., *Agric.*

(2) Gratia oris supererat. ID., *ibid.*

tie et la réserve. Sa voix était douce, et d'un timbre qui ne pouvait exprimer la colère ni aiguiser le sarcasme. Son œil bleu tendre était grand, lucide, virginal, plein d'une sage intelligence ; et lorsqu'il l'arrêtait sur les objets de son estime ou de son affection, son regard était une caresse. Enfin, quoiqu'il n'eût rien de frappant pour le premier coup d'œil, dès qu'on l'avait observé quelque temps on croyait aisément à ses talents, et volontiers à ses vertus (1).

Tel fut, Madame, l'incomparable enfant que vous avez perdu à seize ans ; il a pu illustrer un nom illustre, et laisser de lui un long souvenir. Il n'était pas né, il n'était pas élevé pour les temps abominables où nous vivons : il a quitté ce monde absurde et pervers au moment où l'existence est devenue pour nous un fardeau pénible. Heureux Eugène ! le ciel ne t'a rien refusé, puisqu'il t'a donné de vivre sans tache et de mourir à propos (2).

Il n'a point vu, Madame, les derniers crimes du monstre révolutionnaire (3). Il n'a point vu en Piémont la trahison appelant les hordes dévastatrices sur ce superbe pays, sur ce jardin d'Éden, où toutes les ri-

---

(1) Bonum virum facile crederes, magnum libenter. Tacit., *Agric.*

(2) Tu vero felix Agricola, non vitæ tantum claritate, sed etiam opportunitate mortis. Id., *ibid.*

(3) Non vidit obsessam curiam, clausum armis senatum. Id., *ibid.*

chesses accumulées proclament le gouvernement paternel qui le vivifie ; il n'a point vu l'auguste Clotilde, sous l'habit du deuil et de la pénitence, parcourant à pied les rues de la capitale, pour aller dans nos temples pleurer les crimes commis et ceux qu'on voulait commettre. Il n'a pas vu en Savoie les restes déplorables d'une noblesse généreuse entassés par d'autres traîtres dans les maisons d'arrêts (1), et, par un raffinement de cruauté inouï, l'épouse séparée de l'époux, et la fille du père. Il n'a pas vu son aïeul vénérable traîné dans le cachot des scélérats (2) ; de crédules infortunés arrachés du Piémont par un décret solennel de la nation, menacés de perdre leurs biens s'ils n'obéissaient à ce décret tyrannique, et dépouillés sans pudeur de ces mêmes biens après avoir obéi ; condamnés à être les témoins silencieux (3) de la destruction de tout ce qu'ils possèdent, et à manger le pain de la misère au milieu de leurs biens, usurpés et saccagés par des brigands. Il n'a pas vu le sexe (4), l'enfance, la vieillesse,

---

(1) Mox nostræ duxere Helvidium in carcerem manus.
TACIT. *Agric.*

(2) Le marquis de Costa, aïeul du jeune homme, fut longtemps enfermé dans les grandes prisons de Chambéry avec des scélérats, et souffrant des choses qu'on n'a pas la force d'écrire. Il baissa sensiblement dans cette horrible captivité, et mourut peu de temps après.

(3) Cum suspiria nostra subscriberentur. ID., *ibid.*

(4) Tot nobilissimarum fœminarum exilia et fugas.
ID., *ibid.*

la maladie même et la douleur traitées avec une barbarie insultante qui eût fait horreur à des sauvages. Et si notre exil doit finir, si nous devons enfin revoir notre patrie, il ne gémira point avec nous sur des ruines que les mains de deux générations peut-être ne pourront relever. Il ne verra point cette terre flétrie par l'athéisme et par l'anarchie ; cette terre naguère florissante, aujourd'hui sans culte et sans lois, dépouillée de tous ses ornements, comme une veuve désolée tendant les mains au ciel, qui refuse toujours de l'entendre. Il ne verra point sa fortune abîmée, l'héritage de ses pères dévasté, et par quelles mains, grand Dieu ! Ah ! pleurons sur nous, pleurons sur tout ce que nous devons encore voir et souffrir, et non sur l'ange qui plane au-dessus de ce fleuve de sang et de fange où nous flottons entraînés, sans savoir où nous aborderons !

Il faut avoir le courage de l'avouer, Madame : longtemps nous n'avons point compris la révolution dont nous sommes les témoins ; longtemps nous l'avons prise pour un *événement.* Nous étions dans l'erreur : c'est une *époque ;* et malheur aux générations qui assistent aux époques du monde ! Heureux mille fois les hommes qui ne sont appelés à contempler que dans l'histoire les grandes révolutions, les guerres générales, les fièvres de l'opinion, les fureurs des partis, les chocs des empires, et les funérailles des nations ! Heureux les hommes qui passent sur la terre dans un de ces moments de repos qui servent d'intervalles aux convulsions d'une nature condamnée et souffrante ! Fuyons, Madame ! Mais où fuir ? Ne sommes-nous pas

attachés par tous les liens de l'amour et du devoir ? Souffrons plutôt, souffrons avec une résignation réfléchie ; si nous savons unir notre raison à la raison éternelle : au lieu de n'être que des *patients*, nous serons au moins des *victimes*.

Certainement, Madame, ce chaos finira, et probablement par des moyens tout à fait imprévus. Peut-être même pourrait-on déjà, sans témérité, indiquer quelques traits des plans futurs qui paraissent décrétés Mais par combien de malheurs la génération présente achètera-t-elle le calme pour elle ou pour celle qui la suivra ? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir. En attendant, rien ne nous empêche de contempler déjà un spectacle frappant : celui de la foule des grands coupables immolés les uns par les autres avec une précision vraiment surnaturelle. Je sens que la raison humaine frémit à la vue de ces flots de sang innocent, qui se mêlent à celui des coupables. Les maux de tout genre qui nous accablent sont terribles, surtout pour les aveugles, qui disent que *tout est bien*, et qui refusent de voir dans tout cet univers un état violent, absolument *contre nature*, dans toute l'énergie du terme. Pour nous, Madame, contentons-nous de savoir que tout a sa raison, que nous connaîtrons un jour. Ne nous fatiguons point à savoir les *pourquoi*, même lorsqu'il serait possible de les entrevoir. La nature des êtres, les opérations de l'intelligence et les bornes des possibles nous sont inconnues. Au lieu de nous dépiter follement contre un ordre de choses que nous ne comprenons pas, attachons-nous aux vérités pratiques.

Songeons que l'épithète de *très-bon* est nécessairement attachée à celle de *très-grand*, et c'est assez pour nous. Nous comprendrons que, sous l'empire de l'être qui réunit ces deux qualités, tous les maux dont nous sommes les témoins ou les victimes ne peuvent être que des actes de justice, ou des moyens de régénération également nécessaires. N'est-ce pas lui qui a dit, par la bouche d'un de ses envoyés : « Je vous aime d'un amour éternel ? (1) » Cette parole doit nous servir de solution générale pour toutes les énigmes qui pourraient scandaliser notre ignorance. Attachés à un point de l'espace et du temps, nous avons la manie de rapporter tout à ce point : nous sommes tout à la fois ridicules et coupables.

Qui plus que vous, Madame, a besoin de s'élever à ces hautes et consolantes pensées? Au milieu de cette masse effroyable de maux que la révolution française a versés sur nos têtes, vos souffrances, par un funeste privilége, s'élèvent au-dessus de mille autres. Le sacrifice même imposé à votre fils disparaît, si on le compare au vôtre : le sien ne fut que la mort ; le vôtre est de lui survivre. Sans doute toutes les consolations humaines se réunissent autour de vous ; mais combien toutes ces consolations sont vaines ! Arrachez donc vos yeux de cette terre, qui n'est plus pour vous qu'un désert ensanglanté. L'homme ne paraît si petit que parce qu'il est courbé vers sa demeure : la stature de

(1) Jérémie.

cet être est immense ; et s'il a la force de se relever quelquefois, il peut encore porter sa tête jusque dans les régions de la paix. Nous sommes tous entraînés avec la rapidité de l'éclair vers ce moment, le dernier des moments, où toutes les passions qui nous agitent aujourd'hui ne seront plus pour nous que des souvenirs inutiles ou amers. Anticipons sur l'instant solennel où nous finirons de mourir. Soulevez le voile : Eugène est derrière. Jadis Socrate, avant de boire la ciguë, disait à ses amis : « Lorsqu'on disposera de mon « corps, ne dites pas qu'on brûle ou qu'on enterre So- « crate ; NE ME CONFONDEZ POINT AVEC MON CADAVRE. » La raison seule n'a jamais rien dit de plus beau. Mais Socrate avait besoin de convaincre ses disciples pour les consoler : plus heureux que lui, je n'ai qu'à vous prier de vous servir de vos principes. *Vous ne confondez point* Eugène *avec son cadavre :* la chrysalide grossière est tombée en poudre ; mais le papillon immortel a déployé ses ailes d'or et d'azur pour s'envoler vers sa patrie. Tout ce que nous avons aimé, tout ce que nous avons admiré dans votre fils, vit, et ne mourra jamais (1).

Ombre pure et chérie ! si les sentiments qui ont pénétré nos cœurs dans ce monde survivent à la mort, et nous accompagnent dans l'autre ; si, comme de grandes

---

(1) Quidquid ex Agricola amavimus, quidquid mirati sumus, manet mansurumque est... in æternitate temporum.

TACIT., *Agric.*

âmes, des âmes généreuses et sensibles aiment à le croire (1), les objets de nos affections ne deviennent point étrangers à notre intelligence au moment où elle se débarrasse de son enveloppe mortelle, reviens ! ah ! reviens souvent parmi nous ! habite encore la demeure solitaire de tes parents désolés ! Descends vers eux comme ces génies bienfaisants, envoyés, dans l'enfance du monde, vers les patriarches exilés et voyageurs, pour verser dans leur esprit des instructions utiles, et dans leur cœur le baume du courage et de la consolation ! Viens ! tu ne changeras point de séjour : le ciel est partout où se trouve la vertu. La nuit, quand tout se tait, quand la douleur, seule avec elle-même, baigne sa froide couche de larmes amères, plane sur ces têtes chéries, et de ton aile éthérée secoue sur elles une rosée balsamique qui les avertisse de ta présence, et les remplisse de pensées célestes.

Ombre amie, oh ! que ne puis-je encore te donner cette espèce d'immortalité qui dépend de notre faible nature ! Que ne puis-je communiquer à cet écrit quelques étincelles de cette flamme qui soulève ma poitrine et fait battre mon cœur ! Non, ce n'est point assez pour l'amitié de pleurer sur ta cendre ; je voudrais faire reconnaître ton âme dans ce tableau, dont les larmes ont peut-être affaibli les couleurs ; je voudrais élever un monument durable à tes vertus précoces, qui n'ont

---

(1) Si quis piorum manibus locus, si ut sapientibus placet, etc. TACIT., *Agric.*

brillé qu'un instant ; je voudrais, s'il était possible, *te raconter à la postérité* (1), et te faire aimer de nos descendants.

---

(1) Agricola, posteritati *narratus* et traditus, superstes erit. TACIT., *Agric.*

CINQ PARADOXES

A MADAME LA MARQUISE DE NAV...

LETTRE A L'AUTEUR

Turin, 10 mai 1793.

... La Providence, Monsieur le comte, a pris soin de rétrécir nos demeures, assez pour qu'une mère de famille puisse, sans sortir de sa chambre, savoir ce qui se passe dans toutes les pièces de son appartement. Je dois à cet heureux arrangement d'avoir la tête cassée depuis huit jours par les *Paradoxes de Cicéron*, que mon fils explique comme il peut. A la fin, la fantaisie m'a pris de savoir de quoi il s'agit, et je me suis recommandée à M. l'abbé Martin, qui doit être assez las de mon fils pour essayer avec plaisir un autre enseignement : il m'a donc expliqué la chose en gros ; et, franchement, je trouve tout cela assez plat. Bon Dieu ! à quoi ces graves philosophes s'amusaient-ils ? Mais il faut vous dire que ce mot de *paradoxes* m'a rappelé une de nos charmantes soirées helvétiennes, où vous traitâtes si longuement de l'*utilité des paradoxes*. Vous sa-

vez si vous fûtes soutenu ! Et, véritablement, il faut vous rendre justice, l'approbation générale vous donna tant d'émulation, que, pendant huit jours au moins, vous nous dites des choses de l'autre monde. Mais pourquoi, je vous prie, ne me griffonneriez-vous pas quelques paradoxes pour m'amuser ? Six au moins, par charité, autant que nous en a laissé Cicéron. Aussi bien, il me semble que vous êtes là, en Suisse, les mains dans vos poches, comme un véritable *sfacendato*, et que c'est vous rendre service que de vous tirer de votre apathie. Si bien donc, Monsieur le comte, que vous me ferez des paradoxes.

RÉPONSE A LA LETTRE DU 10 MAI

Lausanne, 1er août 1795.

Je ne puis rien vous refuser, Madame la marquise, pas même des paradoxes. S'il était en mon pouvoir de disputer avec vous sur quelque chose, ce serait sur l'épithète dont vous honorez un ouvrage de Cicéron. Avec votre permission, Madame la marquise, il n'a rien fait de *plat*. Mais je n'ai point été mis au monde pour vous quereller : j'aime mieux vous obéir tout simplement, comme il convient à un sujet fidèle. Voilà cinq paradoxes bien comptés, Madame ; et si je ne me trompe beaucoup, en les lisant vous louerez ma mémoire. Vous y trouverez une foule de choses que nous avons dites ; vous croirez être encore dans cette chaise longue, tenant à la main cet écran qui vous servait de sceptre, et dont vous gesticuliez avec tant de grâce toutes les fois qu'il vous plaisait de prendre la parole au milieu d'un petit cercle d'amis sûrs, et d'interrompre par vos charmantes saillies ce que vous appeliez nos *extravagances méthodiques*.

Non, Madame, je ne dédis point ce que je vous dis un jour sur l'utilité des paradoxes. Vous ne le croirez peut-

être pas, mais le fait est cependant que ce genre est ce qu'on peut imaginer de plus modeste. En effet, le paradoxe n'affirme rien, précisément parce qu'il exagère et qu'il s'en vante. Si j'allais dire, par exemple, tout rondement que Locke est un auteur également superficiel et dangereux, il y a tel moderne qui voudrait m'arracher les yeux ; mais si je lui dis, *Monsieur, c'est un paradoxe*, il n'a plus ni droit ni raison de se fâcher. Il y a, d'ailleurs, des moments où l'opinion sur certains sujets importants penche trop d'un certain côté. Il est bon de la traiter alors comme les arbres qui se courbent, et de la tirer avec force du côté opposé.

Nous dîmes encore bien d'autres choses à la louange des paradoxes ; mais, je vous en prie, permettez-moi de finir : ces mains paresseuses qui ont fait un effort pour vous obéir, veulent rentrer dans mes poches, où vous les avez très-distinctement vues. Je ne puis aujourd'hui obtenir d'elles que l'assurance écrite de ces sentiments qui n'ont plus besoin, j'espère, d'aucune assurance.

PREMIER PARADOXE.

Le duel n'est point un crime.

Avant la naissance des sociétés, — je vous entends, Madame la marquise : *Avocat,* passons au *déluge !* — Un peu de patience, je vous en prie ! Je sens bien que je prends les choses de haut, mais c'est une absolue nécessité. Je ne sais si vous avez ouï parler d'un très grand physicien de votre pays, Dortous de Mairan ? Cet habile homme a fait une dissertation sur la glace, dans laquelle il remonte aux premiers principes des choses : c'est une véritable cosmogonie, ou peu s'en faut ; et comme il prévoyait une objection semblable à celle que vous venez de m'adresser, il observe fort à propos que, *la formation de la glace tenant à tout, il faut tout savoir pour la comprendre.* Il en est de même à peu près de la question présente. Ainsi, Madame, vous auriez mieux fait de ne pas m'interrompre.

Avant donc la naissance des sociétés, les hommes couvraient la terre, mais sans se toucher ; imaginez un grand échiquier, vous aurez une idée du monde : chaque homme *naturel* occupait le milieu d'un carreau avec sa compagne, et de ce point central il exerçait ses facultés en tout sens, sans avoir rien à démêler avec personne. Mais vous ne pouvez ignorer, Madame, une loi éternelle de la nature : *Dès qu'un homme et une femme sauvages ont vécu quelque temps ensemble, il faut agran-*

dir la hutte ; et cette loi ne tendait pas moins qu'à faire naître la société avant le temps, et sans contrat social. Pour prévenir cet inconvénient monstrueux, dès qu'on se trouvait gêné quelque part, il en partait un couple qui poussait le souverain du carreau voisin pour se mettre à sa place ; celui-ci, sans faire aucune difficulté, allait, suivi de sa femme et de ses enfants, rendre la pareille à son voisin ; et ainsi de suite jusqu'aux dernières bornes des déserts les moins habités. De cette manière, l'état de nature se soutint heureusement pendant une longue suite de siècles, et peut-être même subsisterait-il encore, sans un de ces novateurs turbulents qui ne se plaisent que dans l'état où ils ne sont pas. Un jour donc, cet homme, dont l'histoire n'a pu nous transmettre le nom, parce qu'il n'en avait point ; cet homme, dis-je, ennuyé de sa position sans savoir pourquoi, et voulant en changer uniquement pour changer, monta sur un tertre, et se mit à appeler de là tous les hommes naturels de l'univers. La curiosité seule, comme vous sentez bien, suffisait pour les déterminer. Sur-le-champ ils se rendirent à l'appel sans la moindre défiance, et seulement pour savoir de quoi il était question. Dès que l'assemblée lui parut assez nombreuse, l'orateur se mit à dire pis que pendre de l'état de nature, usant de l'artifice grossier, et qui a cependant fait tant de dupes dans tous les temps, de ne présenter que le mauvais côté des choses. « Tout « était, suivant lui, dans une confusion horrible. Les « carreaux n'ayant point de bornes naturelles, il y « avait tous les jours des empiétements et des querel-

« les, surtout par défaut de cadastre et de mesure com-
« mune. » La chasse était, selon lui, une autre source d'abus toujours renaissants : il prétendait avoir vu plus d'une fois des hommes se tuer pour une peau de belette. Mais les femmes lui paraissaient surtout exiger un règlement extrêmement détaillé ; il ne tarissait pas sur tout ce qu'il avait vu, sur tout ce qu'il avait découvert. Enfin, il finit par dire ouvertement que, lorsqu'un enfant avait fait une espièglerie, on ne savait plus à qui appartenait le droit de lui donner le fouet.

Lorsqu'il crut avoir suffisamment préparé les esprits, il vota sans détour pour l'institution de l'état social: cependant, pour ne choquer personne, il demanda seulement qu'on décrétât le principe, en renvoyant à une autre assemblée tout ce qui s'appelle *forme*.

La motion allait passer, lorsqu'un des assistants, ou, si l'on veut, des juges, se leva pour une motion d'ordre.

Cet homme venait d'un petit îlot marécageux formé par une rivière qui est devenue dans la suite extrêmement célèbre. Il avait l'air aisé et le nez au vent. Sa démarche, qui voulait être fière, n'était cependant que hardie; sans autre secours que celui de ses doigts, il était parvenu à donner à ses cheveux un arrangement qu'on pouvait appeler *coiffure;* sa lèvre inférieure avançait légèrement, comme celle de l'Apollon du Belvédère. Il avait tressé avec des joncs une manière de chapeau assez bien tourné, et il l'avait jeté sur l'oreille avec une certaine grâce impertinente qui paraissait faire grande impression sur les femmes, venues là avec leurs

maris pour tuer le temps. Il tenait une jambe en avant, le corps en arrière ; une de ses mains était passée négligemment dans une ceinture de circonstance qu'il avait fabriquée avec des tiges de houblon, et de l'autre il gesticulait d'une manière impérative.

Pendant qu'il se disposait à parler, un autre membre, qui venait d'un pays tout opposé, disait, après avoir toisé le premier d'un œil courroucé : *Par Dieu ! quel présumant nauséeux compagnon ! Nonobstant qu'il n'ait pas parlé encore, je voudrais gager cent livres que sa science est très-indifférente. Peste sur lui ! Il est véritablement beaucoup choquant dans mes yeux !*

En prononçant ces mots, il serrait les dents d'une si étrange manière, qu'on ne l'entendit presque pas : on chuchotait autour de lui : *Que dit-il ? que dit-il ?* Mais il fallut bientôt s'occuper d'autre chose, car l'orateur qui avait obtenu la parole pour la motion d'ordre avait fait un pas en avant d'une manière si imposante, que tous les membres de l'assemblée, de peur qu'il ne leur marchât sur la tête, la baissèrent jusqu'à terre (1).

« Messieurs (dit-il), j'ai lieu de m'étonner que, par « une synthèse téméraire et des raisonnements *à priori* « tout à fait intempestifs, vous ayez imaginé d'insti- « tuer la société avant d'avoir pensé aux moyens de « l'utiliser. Je vais soulever une difficulté qui pourra « vous effrayer ; mais le danger est si conséquent, qu'il « m'est impossible de vous rien cacher. Croyez-moi,

(1) Quid rides ?

« Messieurs, il y a de l'avenir dans ce que je vais vous « dire. L'état social, bon sous certains rapports, ne vous « dégradera pas moins sous d'autres, en vous mettant « dans la nécessité presque habituelle de penser. Or, la « pensée n'est qu'une perpétuelle analyse, et il n'y a « point d'analyse sans méthode pour l'opérer. Cepen- « dant, où est cette méthode sans laquelle vous ne « pourrez penser? Je demande qu'avant tout on invente « la parole. »

Sur ce point, il n'y eut qu'une voix.

Qu'on l'invente ! qu'on l'invente ! s'écria-t-on de toute part. *Qu'on l'invente !* en commençant toutefois par les idées simples et par l'onomatopée.

Vous ne sauriez croire, Madame, combien cette décision préliminaire facilita les choses. Il fut même décidé par acclamation (tant la reconnaissance était vive dans le monde primitif) que l'auteur de la motion incidente et ses descendants légitimes seraient censés propriétaires de la parole dans l'univers, qu'ils auraient droit d'en user *ad libitum*, et que nul homme n'aurait celui de parler qu'en cas de lassitude de leur part.

Alors l'immortel anonyme, auteur de la proposition primitive, debout sur son tertre, proposa à tous les hommes les articles fondamentaux de l'association, qui passèrent presque sans difficulté, dans l'ordre suivant :

Art. 1. — Le jour de l'équinoxe d'automne de l'année courante, à minuit précis, temps vrai, l'état de nature n'a plus lieu, et la société commence.

Art. 2. — L'assemblée reconnaît qu'il n'y a qu'une

espèce humaine ; cependant il y a plusieurs nations qui sont des sections du genre humain.

Art. 3. — Le nombre des nations est égal à celui des bassins et des plateaux naturels formés par les fleuves et les montagnes.

Art. 4. — La souveraineté est divisible, sans reste, par le nombre des nations.

Art. 5. — La souveraineté est inaliénable, et chaque nation la cède, pour sa propre commodité, à un ou plusieurs délégués.

Art. 6. — Tous les membres d'une nation assemblés en comité général se défendent ce qu'ils jugent convenable, sous les peines qu'ils jugent convenables ; et s'ils viennent à ne pas s'obéir, ils peuvent se poursuivre et se condamner à toutes sortes de peines, même à la mort !

Art. 7. — Chaque nation a des tribunaux spécialement chargés de la vengeance publique, et il est expressément défendu à tout particulier de se faire justice, sous peine de mort.

Cet article ayant excité quelque discussion, un homme naturel, qui venait de l'extrémité d'un grand lac où depuis nous avons vu passer le quarante-sixième parallèle, fit ajouter par amendement :

Si cependant le délégué suprême ne peut ou ne veut faire justice, l'offensé rentre dans ses droits, et il lui est loisible de se venger, suivant les bonnes coutumes du ci-devant état naturel.

Tel est, Madame, l'article important, le plus incontestable et le plus sacré de tous, dont ma septième proposition n'est qu'une conséquence naturelle.

Si l'état social était naturel à l'homme, s'il était le résultat d'une volonté supérieure et toute-puissante, on pourrait dire que l'homme n'ayant stipulé avec personne et n'ayant rien mis du sien dans l'ordre que nous voyons, il est obligé de s'y soumettre, malgré tous les inconvénients possibles. Mais jugez-en vous-même, Madame, je n'appuie point mon opinion sur des théories creuses : ce sont des faits que je vous raconte naïvement, tels qu'ils se sont passés, et vous voyez déjà que les hommes primitifs ont tout prévu.

Si l'on m'enlève ma femme ou ma cassette, je n'ai pas droit sans doute d'assembler mes amis et de reconquérir ma propriété par la force ; mais pourquoi ? Parce qu'il y a des lois, des tribunaux, et une force publique toujours prête à me faire justice : je serais grandement coupable, et je violerais moi-même le pacte, si j'osais me conduire *naturellement*.

Mais faites, je vous prie, une autre supposition. Imaginons (car tout est possible) qu'il y ait une grande révolution dans un pays donné, que l'ordre social y soit détruit, qu'il n'y ait plus de souverain ni de lois, et qu'on n'y reconnaisse plus d'autre droit que celui du plus fort : si l'on m'attaque dans cet état de choses, ne dois-je pas me défendre ? Il serait plaisant que je fusse obligé en conscience de me laisser tuer ou piller tranquillement, par respect pour ce qui n'existe plus ! Vous ne douterez pas, j'espère, que, dans toutes les règles de la morale la plus stricte, je ne sois en droit de me faire justice.

Comme il me paraît que vous ne faites aucune objec-

tion, nous ferons, s'il vous plaît, un pas de plus. Pour que j'aie le droit de me venger, est-il nécessaire que le système social soit totalement détruit ? Pas du tout ; on peut rentrer pleinement dans l'état de la nature, et l'on peut n'y rentrer que par un coin. L'effet, dans ce dernier cas, est restreint ; mais il est le même quant à l'essence de la chose.

Un fou lève la main sur moi, ou me dit un de ces mots *impardonnables* dans nos usages. Prenez bien garde, Madame, que ce n'est pas moi qui ai créé les préjugés ; en naissant, je les ai trouvés autour de mon berceau : tant pis pour les écervelés qui les inventèrent ! Quant à moi, tout en les détestant, j'en suis la victime. L'opinion est reine du monde ; je suis déshonoré.

Que faire, Madame? Je ne suis point un étourdi, je n'aime pas le tapage ; je m'adresse donc au grand délégué, et je lui dis : *Vengez-moi!* Mais comme je le suppose honnête homme, il me répond franchement : *Mon cher ami, je n'y puis rien. Je puis, à la vérité, faire rouer vif celui qui t'a outragé ; mais on épousera sa fille, et jamais la tienne. Ce qu'on t'a pris ne peut être repris que par toi : c'est ton affaire.*

Alors je montre l'article 7 : *Si cependant le grand délégué ne peut ou ne veut*, etc. Le cas est arrivé, comme disent les gens de loi. L'ordre social est détruit dans ce cas ; et quant à moi, c'est tout comme si l'affaire avait eu lieu avant le dernier équinoxe de l'an premier. Je ne sais si je me fais illusion, mais je ne vois rien d'aussi clair.

Vous me direz : *Mais le grand délégué vous fera couper*

la tête ! Premièrement, Madame, je réponds qu'il fera tout son possible pour n'en rien faire ; j'ajoute que si le malheur arrive, ce sera une injustice criante, un abus du pouvoir comme on en verra jusqu'à la fin du monde. Savez-vous, Madame, pourquoi les grands délégués font si volontiers des lois contre les duels ? C'est qu'ils ne sont jamais appelés à se battre.

Rousseau, raisonnant sur ce point, a pensé dans sa sagesse que, pour détruire les duels, il faudrait les permettre ; mais son projet, que vous êtes la maîtresse de lire si vous en avez le loisir, ne satisfait pas la morale.

... Louis XIV, de son côté, avait imaginé ses juges du point d'honneur, et sa classification des impertinences, suivant la méthode de Linné. Pour l'épithète de *faquin*, tant d'années de prison ; pour celle de *drôle*, tant ; pour celle de *poltron*, tant, etc. Mais sa loi n'a point satisfait l'opinion.

Louis XIV et Jean-Jacques ! Quels noms, Madame ! Cependant, la perfectibilité sans bornes de la nature humaine amenant sans cesse de nouvelles idées, je crois user tout simplement de mon droit en vous communiquant les miennes. Je voudrais fondre les deux projets, pour en former un troisième, qui serait, si l'amour-propre ne m'aveugle pas entièrement, le *nec plus ultrà* de la législation.

Partons d'abord de ce principe, que *tout homme qui en insulte un autre de la manière qui nécessite un duel, dans nos mœurs, peut être condamné à mort, non-seulement sans injustice, mais sans rigueur.* Vous n'en douterez

pas, si vous observez que dans les pays les plus civilisés, en Angleterre, par exemple, un malheureux est mis à mort pour un seul vol : or, quelle proportion entre le vol de quelques schellings et celui de l'honneur ?

Cela posé, voici de quelle manière je concevrais la loi. On ferait d'abord, d'après Louis XIV, une liste alphabétique de toutes les épithètes *mortelles* de la langue, et il serait statué que tout gentilhomme qui en adresserait une à l'un de ses pareils serait mis à mort.

Le cas se présentant, et le coupable étant condamné, l'offensé présenterait un placet au délégué suprême, lequel, voulant favorablement traiter l'exposant, lui ferait expédier, sous le grand sceau de l'État, une commission d'exécuteur *ad hoc*, en vertu de laquelle il pourrait en conscience exécuter son ennemi, *d'après Jean-Jacques.*

J'ose croire qu'il n'y a pas en Europe un seul jurisconsulte, un seul moraliste, un seul théologien qui n'accueille avec enthousiasme une idée aussi lumineuse. Une fois admise, tout le reste va de lui-même ; car vous sentez bien, Madame, que si, dans cette supposition, l'offensé, maître, en vertu de son brevet, de lier les mains à l'offenseur, veut bien sacrifier une partie de ses droits et lui permettre de se défendre, de manière que ce soit le plus fort et le plus leste qui tue l'autre, ce n'est plus qu'une affaire de pure délicatesse, qui pourrait même, sous le point de vue légal, porter le nom de *commutation de peine*, au moyen de l'approbation expresse ou tacite donnée par le grand délégué.

Non, Madame, on ne résistera point en Europe à ce trait de lumière ! Toutes les législations s'empresseront

à l'envi d'adopter cette solution élégante d'un problème qui défiait depuis si longtemps toute la sagacité de l'esprit humain, ce magnifique projet qui accorde, sur un point de la plus haute importance et d'un usage journalier, la morale et l'honneur. J'ajouterais, si vous saviez le latin : *Res olim dissociabiles.*

En attendant, nous continuerons à nous couper la gorge sans remords, en vertu de l'article 7.

DEUXIÈME PARADOXE.

Les femmes sont plus propres que les hommes au gouvernement des États.

Je vous soupçonne d'une malice, Madame la marquise, ou, pour mieux dire, j'en suis sûr. Ne me dites pas que non, je vous en prie ; je la vois dans votre cœur ; voici ce que vous pensez dans ce moment : *Il va me dire que, partout où une femme est souveraine, il y a bientôt un roi.* Ah ! de grâce, Madame, ne m'attribuez pas des idées aussi vulgaires ! heureusement je n'en suis pas là, et je ne fonde pas les droits de votre sexe sur des plaisanteries.

Si nous examinons d'abord la supériorité immense du gouvernement monarchique sur tous les autres, nous trouverons que cette supériorité tient à des circonstances entièrement étrangères au sexe du souverain ; de manière qu'à cet égard tout est égal. Mais voici une consi-

dération qui décide la question sans réplique en faveur des femmes : *C'est que l'orgueil de l'homme repousse le mérite, et l'orgueil de la femme l'appelle.* La médiocrité est bien aimable, Madame ; elle ne fait point ombrage, elle ne contredit jamais ; elle ne voit de difficulté à rien, parce qu'elle ne comprend rien. En vérité, on pourrait dire d'elle ce qui a été dit de la charité. *Elle est patiente, elle n'est point téméraire ; elle souffre tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.*

La supériorité a malheureusement, pour l'ordinaire, presque toutes les qualités opposées : elle est trop souvent dure, impérieuse, *insupportante*, moqueuse même à bon besoin ; enfin, il n'est pas extrêmement rare de la voir réussir à choquer également ce qui lui ressemble et ce qui ne lui ressemble pas.

Employer les hommes sans aucune autre considération que celle du mérite, et sans égard aux affections personnelles, c'est le tour de force de la monarchie : je n'imagine rien d'aussi difficile.

On s'étonne souvent des succès de la médiocrité. Quant à moi, Madame, je ne pourrais expliquer qu'elle ne réussit pas : encore une fois, elle est si aimable ! Vous connaissez, sans doute, cette anecdote d'un ministre espagnol à qui le roi avait demandé le projet d'une lettre importante. Après avoir lu l'ouvrage du ministre, le roi tira de sa poche un autre projet qu'il avait rédigé lui-même sur le même sujet, et le déchira en disant : *Le vôtre est meilleur.* Le ministre, en se retirant, rencontra un homme de sa connaissance particulière, et lui dit, tout effaré : *Mon ami, je suis perdu ! Mon maître vient de*

découvrir que j'ai plus d'esprit que lui. Assurément je suis moins tenté que tout autre d'établir des règles générales dans des choses sérieuses, et encore moins d'exagérer le mal inséparable de la nature humaine; mais il n'est pas moins vrai que je mets le doigt sur un côté faible de la monarchie, qui doit nécessairement en avoir, puisque c'est une chose humaine. Si l'on pouvait voir dans un tableau magique le nombre d'hommes d'État, de généraux, d'hommes supérieurs dans tous les genres, écartés par leur supériorité seule, et tous les maux qui en sont résultés, on serait effrayé.

Heureusement, pour faire disparaître un si grand mal, le remède est bien aisé: il suffit de faire régner les femmes. La nature se serait contredite, si les qualités qu'elle a données à un sexe pouvaient choquer celles dont elle a gratifié l'autre. La bonne maman a trop d'esprit pour faire de ces bévues; elle nous a donné la force, et à vous la grâce: voilà pourquoi nous sommes toujours si bien ensemble. Nul ne veut ce que l'autre possède. Il y a peu de mérite à découvrir la grâce; car on la voit; mais la force est cachée, et rien n'est plus merveilleux que l'instinct des femmes pour la découvrir. L'homme est le protecteur-né de la femme. Il le sent si bien, que le poltron a quelquefois du courage pour la défendre; mais la femme le sait encore mieux: aussi elle nous pardonne tout excepté la faiblesse. Le chien a moins de talent à découvrir le gibier, que la femme n'en possède pour discerner un grand caractère et se l'attacher. Ouvrez l'histoire, jamais vous ne verrez régner une femme sans voir de grands caractères à côté

du trône, et souvent, ce qui est très-remarquable, sans égard au sentiment tendre qui devrait déterminer ces sortes de choix. Élisabeth aima le comte d'Essex, qui possédait les qualités les plus éminentes ; mais Cécil Burleigh, et cette foule d'hommes supérieurs qu'elle employa dans tous les genres, ne furent pas des amants. Bacon, au contraire, malgré toute sa réputation de science, ne put jamais lui faire illusion. Sous l'écorce imposante du philosophe, elle sentit l'homme, et ne voulut jamais s'en servir (1). Le faible successeur d'Élisabeth n'eut pas le même tact, et s'en trouva mal.

Auprès d'une femme, la hauteur de l'homme perd tout ce qu'elle a de repoussant, car il n'y a rien de si flatteur que le lion qui flatte. Et qu'importent à la femme toutes nos hauteurs et toutes nos prétentions ! Elle sait que nous n'en voulons pas à son empire. Plus ses sujets s'agrandissent, plus elle est contente d'elle-même, puisqu'elle les domine.

On a dit mille et mille fois qu'*il ne faut pas que les femmes se mêlent du gouvernement*. De celui des autres, j'en conviens, car elles le troublent par leur influence ; mais dès que la femme commande, elle ne tripote plus puisqu'elle n'en a pas le sujet. On ne voit pas même que ce qu'on appelle avec tant d'irrévérence les *petitesses du*

---

(1) Excepté pour une insigne bassesse dont il s'acquitta à merveille, et que cependant elle ne voulut jamais lui payer. Singulière diablesse !

sexe influe en mal sur le gouvernement. Elisabeth, dont je parlais tout à l'heure, aima comme une autre ; elle fut entichée de sa beauté, au point qu'à soixante et dix ans elle permettait qu'on lui parlât de *ses beaux yeux*, et on ne lui trouva pas à sa mort moins de mille robes *actuelles*. Tout cet enfantillage nuisit-il aucunement à la marche des affaires?

Une seconde considération qui met le gouvernement des femmes au-dessus du nôtre, c est qu'une souveraine exerce deux empires au lieu d'un ; car elle est reine et elle est femme Le commandement sous un tel empire est moins dur, et l'obéissance est moins pénible ; elle s'élève même aisément jusqu'à l'enthousiasme, pour peu que la souveraine ait de grâce et d'habileté Accoutumés de bonne heure à ne rien refuser à une femme, à ne la contrarier sur rien et à lui passer tout, il n'y a pas de raison d agir autrement parce qu'elle est reine. Ses ordres sont plus doux, ses dons sont plus précieux, et ses fautes sont moins choquantes. Jamais il n y eut de supériorité plus décidée.

Enfin, il est une dernière observation qui mérite la plus grande attention : c'est qu'une souveraine ordonne la guerre, et ne la fait jamais Sur la question de savoir si les rois doivent commander leurs armées en personne, je dirais volontiers ce que Bossuet dit de la comédie : *Il y a de grands exemples pour et de grandes raisons contre.* Vous avez l'esprit trop juste, Madame, pour ne pas sentir que les Henri IV, les Gustave-Adolphe, les Frédéric II ne prouvent rien sur cette question. Il s'agit du *roi moyen ;* d'ailleurs, il y a bien une autre question à

faire, et qui vous étourdira davantage : *Est-il bon pour l'humanité que le talent de général, le plus sublime peut-être et par conséquent le plus rare de tous, tombe sur la tête d'un monarque comme un quine à la loterie?* Regardez de près, Madame ; songez à l'effet immédiat, mais surtout aux imitateurs ; et je ne doute pas un moment que vous ne soyez de mon avis, quoique je ne vous l'aie pas dit.

Après avoir prouvé ma thèse par *trois raisons*, comme l'intendant Pincé, je pourrais finir, je crois ; cependant je ne puis m'empêcher d'en appeler encore à l'expérience, qu'il faut sans doute consulter en toute chose, et qui se présente ici à l'appui de la théorie. L'un des plus grands empires du monde, absolu d'ailleurs et militaire dans ses bases, n'a presque été gouverné que par des femmes durant le siècle qui vient de finir, et s'en est fort bien trouvé. Le Russe, martial et généreux, a plié volontiers sous le sceptre des femmes ; quelquefois même il a semblé le préférer : et certes c'est un spectacle bien honorable pour les femmes, de voir tous les projets de Pierre le Grand, couvés par des jupons, éclore majestueusement aux yeux de l'Europe étonnée. Vous savez, Madame, que je n'aime pas les innovations ; du moins je ne les admets qu'à la dernière extrémité. Ainsi je ne juge pas convenable de proposer un changement aussi essentiel que celui de la succession aux trônes dans un moment où tout va bien dans le monde ; mais si jamais il y avait des troubles, si l'on venait à redouter quelque grande influence, s'il fallait faire quelque grand effort, je ne balancerais pas un ins-

tant à proposer la loi antisalique; et soyez sûre que nous verrions beau jeu.

TROISIÈME PARADOXE

La chose la plus utile aux hommes, c'est le jeu.

Ils sont si sots, si dangereux, si vains, qu'ils ont besoin de l'habitude pour pouvoir se supporter. Imaginez, Madame, je vous en prie, qu'un homme aille chez un autre, et lui dise sérieusement : *Voulez-vous bien permettre, Monsieur, que je me place vis-à-vis de vous, et que je vous considère pendant quelques heures ?* Cette proposition semblerait tenir de la folie ; et si la personne à qui on l'adresserait n'avait pas droit de hausser les épaules ou d'envoyer promener le proposant, elle ne manquerait pas au moins d'excuses décisives pour se dispenser d'obtempérer. *Elle aurait des affaires indispensables, elle serait obligée de sortir*; mais si l'on vient à proposer un piquet ou un trictrac, tout de suite on se *dispense* de ces raisons *indispensables*, et l'on s'assied fort bien pour cinq ou six heures, sans songer seulement qu'il y a des affaires dans le monde.

On dira, *C'est le désir du gain, c'est le besoin d'être ému ;* ce sera tout ce qu'on voudra. Tous les hommes ont joué : je n'examine point la cause de ce goût universel, il ne s'agit que de l'effet. Or, je dis que l'effet principal du jeu, et qui le met au rang des institutions les plus précieuses, *c'est qu'il force les hommes à se regarder.*

Qu'on y réfléchisse attentivement, on ne trouvera pas d'autre moyen de produire aussi fréquemment le même effet. On entend dire assez souvent : *Quel est l'art de cet homme, pour être partout ?* Rien n'est plus simple. *L'art d'y être, c'est d'y aller.* Pour être à l'aise quelque part, il n'y a qu'un moyen : c'est d'y paraître souvent. Voilà pourquoi les hommes timides qui ne cessent de tâtonner, et qui craignent surtout d'être indiscrets, sont peu propres aux affaires. Un homme de cette trempe, s'il peut craindre de n'avoir pas réussi auprès d'un autre, trouve une raison pour ne pas le revoir. C'est tout le contraire qu'il faudrait faire ; car le premier article du grand art des affaires, c'est que, dès que nous déplaisons à quelqu'un, il faut tâcher de l'accoutumer à nous. Mais le premier instrument de ce premier des arts, c'est le jeu. Lorsque je considère dans le monde un homme qui ne joue pas, il me semble qu'il lui manque une main pour saisir ses semblables. Comment trouver, sans le jeu, le moyen de faire une visite de quatre ou cinq heures, avec la certitude de ne pas ennuyer ? *Pique* et *carreau* rendent la chose très aisée : quels yeux, dans de si longues séances, ne s'accoutumeraient pas à votre visage ? Ils finiront par ne pouvoir s'en passer. Ce qu'on appelle le *caractère* d'un homme n'est qu'un assemblage de *tics*, et le *tic* n'est qu'un fils de l'habitude. L'art de réussir auprès d'un homme n'est donc que l'art de devenir un de ses *tics ;* et c'est à quoi le jeu peut servir plus que tout autre moyen connu. Souvent le mérite ne réussit pas, par une raison toute simple : c'est qu'il est sujet à tâtonner et à rester en arrière. Il dit sans cesse : *J'ai peur*

d'être à charge; qui sait si je réussirai là? Je crains de fatiguer, etc., et cent autres sottises de ce genre. C'est ainsi qu'il est toujours éconduit; mais c'est bien sa faute. Que n'apprend-il à jouer? alors *on le verrait*, bientôt *on le regarderait*, ensuite *on le considérerait*, puis *on le fixerait*; et nul doute qu'en suivant cette échelle, il ne finit par être *connu*, c'est-à-dire aimé et célébré Mais tandis qu'il se contentera d'être *aperçu* ou *entrevu*, il y a trop d'orgueil à exiger qu'on se passionne pour lui ; et pour moi, j'absous ceux qui n'y prennent pas garde.

On entend dire assez souvent: *il croit avoir des amis; il n'a que des connaissances* Est-ce un malheur d ont on entend parler? dans ce cas, c'est une grande erreur. Qu'est-ce qu'un ami? La chose du monde la plus inutile pour la fortune. D'abord on n'en a jamais qu'un, et toujours le même; autant vaudrait un mariage. Il n'y a de véritablement utile que les *connaissances*; car on peut en avoir beaucoup, et plus on en a, plus on multiplie les chances d'utilité qu'il est possible d'en tirer. Un homme ne refuse point de rendre service à un autre, dès qu'il n'a pas intérêt à n'en rien faire ou à faire le contraire. Tout se réduit donc à ce grand problème, pour celui qui veut employer ses semblables à son profit: *Trouver des hommes que l'orgueil engage à me servir, et que l'intérêt n'en éloigne pas.* Et par conséquent tout se réduit à connaître un grand nombre d'hommes. — Jouez donc beaucoup, afin qu'on vous voie beaucoup. Tous les autres moyens sont faibles auprès de celui-là. — Pour être ce qu'on appelle *de la maison*, il n'en est pas de

meilleur, et la plupart des liaisons viennent de là. D'ailleurs, que d'utilités naissent de cette heureuse institution ! La connaissance intuitive des nombres ne s'acquiert nulle part aussi bien. Le jeu donne surtout l'habitude des jugements rapides, la chose du monde la plus utile dans la société. L'occasion est un oiseau qu'il faut tirer au vol ; de là, pour le dire en passant, la gaucherie du savant qui ne tire que posé. Pour se décider sur-le-champ, je ne connais pas de meilleur maître que le jeu, comme il n'en est pas de meilleur pour former l'esprit. Ce que Cicéron disait de la secte philosophique qu'il avait embrassée, *Nous suivons les vraisemblances*, doit être la devise de l'homme sensé pour régler sa conduite ; car la vie entière n'est qu'un calcul continuel de probabilités, il faut une justesse merveilleuse d'esprit pour se décider le plus souvent sans réflexion. Je ne sais comment on s'est avisé de faire honneur à la logique du pouvoir de rectifier l'esprit. Rien n'est plus faux ; la logique nous apprend à connaître la nature du raisonnement que nous avons fait, jamais elle ne nous apprend à le produire. L'espèce de dissection métaphysique, qu'elle opère sur le raisonnement produit, ne perfectionne l'esprit que comme simple exercice ; mais, sous ce point de vue, le travail fait pour deviner les logogriphes du *Mercure* me paraît plus utile ; la vraie logique, c'est-à-dire la logique pratique, c'est le jeu. Lui seul est le *novum organum*, parce qu'il agit directement sur l'entendement en le forçant d'estimer sans cesse les probabilités, récompensant d'ailleurs la justesse, et punissant l'erreur sur-le-champ, et avec une justice telle, que

le coupable même lui rend hommage ; de manière que, semblable à un souverain éclairé, il met continuellement ses sujets sur la route du bien, distribuant avec un soin infatigable les peines et les récompenses, ces deux grands moteurs du genre humain. La logique est un miroir qui montre l'homme à l'homme, tel qu'il est ; le jeu est une espèce de gymnastique qui le perfectionne. Le plus grand génie, dit-on, est celui qui est capable de comparer le plus d'idées : qu'y a-t-il donc de plus merveilleux, dans le monde intellectuel sublunaire, que la tête d'un joueur qui tient constamment cinquante-deux idées à ses ordres, qui les voit ensemble, et les combine de toutes les manières possibles ? Je ne comprends pas comment Locke, au lieu des inutilités qu'il nous à débitées sur les idées complexes, n'a pas songé à ce prodige. Pour peu que vous y réfléchissiez, Madame, vous comprendrez aisément combien l'esprit doit se perfectionner par ces combinaisons habituelles. On se tromperait fort en restreignant ce talent dans le champ étroit du tapis vert ; c'est là que l'esprit se forme pour agir dans le monde. Je ne veux pas considérer la chose par le côté moral et sublime ; je ne veux pas examiner quel avantage doit avoir dans les affaires celui qui a passé sa vie à méditer sur la puissance des *rois*, des *dames* et des *valets*. Sous ce point de vue, *j'aurais trop beau jeu* ; allons terre-à-terre, et dites-moi, je vous prie, si vous trouvez quelque moyen comparable au jeu pour perfectionner deux qualités éminentes : la *mémoire* et la *présence d'esprit ?* Obligerez-vous votre fils à beaucoup apprendre par cœur ? Vous lui donnerez la mé-

moire des mots, au lieu de celle des choses. Quand je vois un joueur me raconter que, dans une partie jouée il y a six mois, il perdit cinquante louis par la faute de monsieur un tel, qui joua le valet de cœur, d'où il arriva que le *partenaire* de lui qui raconte, se trouvant en droit de croire que la dame se trouvait de tel côté, puisque le dix, le sept et le quatre avaient passé, se détermina malheureusement à jouer l'*as ;* que s'il avait pu prévoir ce coup, il y aurait mis bon ordre en jouant le seul pique qui lui restait, vu que tous les *carreaux* se trouvant du même côté... Oh ! je m'incline, je me prosterne, je m'abîme. J'ai bien aussi une mémoire, mais c'est une enfant.

Et que dirons-nous, Madame, de la présence d'esprit? — Dans ces occasions décisives où la rapide bécassine passe devant vous, comme je disais tout à l'heure, écrirez-vous à vos parents pour savoir ce qu'il faut faire? Il s'agit de savoir : 1° si vous êtes sûr de ne pas tirer sur le terrain d'un propriétaire de mauvaise humeur, qui vous fera une affaire ; 2° s'il y a plus de gloire à tuer que de honte à manquer ; 3° si vous êtes sûr qu'après avoir abattu l'oiseau, un autre homme ne vous l'enlèvera pas ; 4° si vous ne risquez point, en tirant, de blesser quelque personne que vous ne voyez pas, etc., etc. — *Comment donc! vous voulez que je pense à tout cela pendant que l'oiseau passe? — Mais sans doute, Monsieur ; ou bien il fallait rester chez vous.* C'est l'emblème naturel d'une infinité d'occasions dans la vie, où le parti doit être aussi promptement pris. Heureusement c'est un talent qui s'enseigne, et le grand professeur c'est le jeu.

Enfin, Madame, pour finir à peu près comme j'ai commencé, je veux vous faire part d'une idée qui me vient dans ce moment. Supposez qu'un homme, ayant quelque envie de se pousser dans le monde, écrive la lettre suivante à un homme influent :

« MONSEIGNEUR,

« J'aurais la plus grande envie de connaître Votre « Excellence ; mais je vous avoue que je ne sais pas trop « comment m'y prendre. Les moments rapides que vous « accordez aux audiences ne me suffisent point : d'ail- « leurs je n'ai rien du tout à dire à Votre Excellence, du « moins dans ce moment : je voudrais vous tenir à mon « aise, je voudrais surtout vous examiner dans ces mo- « ments où l'homme, n'étant pas sur ses gardes, permet « à son caractère de se dévoiler. Madame votre épouse, « Monseigneur, est encore une femme bien bonne à con- « naître ; tout le monde sait qu'elle fait une dépense extra- « vagante, et que souvent il y a eu des scènes à ce sujet « entre elle et Votre Excellence. Je voudrais savoir de « quel bois elle se chauffe, et si elle serait femme à se « laisser tirer d'embarras dans un moment de détresse, « par des moyens *obliques* et qui ne choquent point la « délicatesse. Vous avez encore un fils dont vous raffolez, « et des filles mariées qui tiennent à tout ; de grâce, « Monseigneur, laissez-moi voir et connaître tout cela. « J'espère en tirer bon parti : accordez-moi seulement le « temps nécessaire.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc. »

Vous riez, Madame la marquise ; eh ! mon Dieu, rien de plus simple que cette demande. On peut la faire sans la moindre difficulté, et sans alarmer l'orgueil le plus pointilleux : il suffit de se faire présenter chez l'homme en place, et d'y jouer.

QUATRIÈME PARADOXE.

Le beau n'est qu'une convention et une habitude.

Je lisais ce matin, Madame la marquise, ce passage de notre bonne amie madame de Sévigné :

« Pour la musique (celle du service fait au chancelier « Séguier), c'est une chose qu'on ne peut expliquer. « Baptiste (Lulli) avait fait un dernier effort de « toute la musique du roi. Ce beau *Miserere* y était « encore augmenté. Il y a un *Libera* où tous les yeux « étaient pleins de larmes ; je ne crois pas qu'il y « ait une autre musique dans le ciel (1). » (Lettre du 6 mai 1672).

Glück et Piccini n'ont certainement jamais obtenu de témoignage plus flatteur. C'est cependant cette même

---

(1) On peut encore se rappeler cet autre passage : *On joue jeudi l'opéra* (*le Cadmus* de Lulli), *qui est un prodige de beauté. Il y a des endroits de la musique qui m'ont déjà fait pleurer. Je ne suis pas la seule à ne la pouvoir soutenir : l'âme de madame de la Fayette en est tout alarmée* (8 janvier 1674, t. II).

musique que les docteurs modernes appellent le *plain-chant*, la lourde *psalmodie* de Lulli. Mais les belles dames qui s'extasient sur la musique moderne, et qui parlent avec tant de pitié de celle de Lulli, ont-elles donc plus d'esprit, de tact, de sensibilité que madame de Sévigné ? Tous *ces yeux pleins de larmes*, dans le grand siècle et au milieu de la perfection universelle, sont un fait. L'hyperbole qui termine ce morceau montre le prodigieux effet de la musique. Que pouvons-nous opérer de plus ? Dira-t-on que si madame de Sévigné vivait de nos jours, elle ne goûterait que notre musique, et rirait de celle qui la faisait pleurer ? Dans ce cas, le paradoxe n'en est plus un : l'habitude fait tout, et il n'y a plus de beau. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans tous les arts, ce qu'on appelle l'*effet* dépend d'une foule de circonstances collatérales, et résulte beaucoup plus des dispositions de ceux qui l'éprouvent, que de certains principes naturels mis en usage par l'artiste.

La coutume influe prodigieusement sur nos goûts dans tous les genres. Comment cette bière, qui me fit soulever le cœur la première fois que j'en goûtai, est-elle devenue pour moi une boisson agréable? Par la coutume. Comment des modulations italiennes mariées, en dépit du bon sens, à des paroles françaises, me causent-elles un plaisir réel ? Par la coutume.

Quant à l'harmonie poétique des mots, qui est aussi une espèce de musique, elle n'a rien de réel : lorsqu'une pensée nous paraît exprimée heureusement, nous prononçons les mots de la manière qui nous paraît la plus

analogue au sens, et cela s'appelle *harmonie imitative*. Ainsi, lorsque nous lisons,

> Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
> Promenaient dans Paris le monarque indolent,

la mesure est lente, dit-on, sans doute ; c'est-à-dire que nous prononçons lentement, parce qu'il s'agit de *bœufs*, symboles de la lenteur, et que les deux épithètes nous avertissent de lire *tranquillement et lentement*. Il n'y a donc d'autre harmonie que celle que nous y mettons nous-mêmes : la répétition fait le reste.

Au contraire, quand nous lisons, dans l'inimitable Racine,

> Que ne puis-je, au travers d'une noble poussière,
> Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière ?

le dernier vers est un éclair pour nous. Pourquoi ! Parce que, Racine ayant exprimé la rapidité du char par les paroles les plus parfaitement choisies, nous donnons à la prononciation un mouvement analogue.

Mais si les mêmes mots exprimaient, dans le premier vers, le vol rapide d'un griffon, et, dans le second, la marche d'une tortue *rampant dans la carrière*, nous prononcerions en conséquence, et la poésie serait toujours imitative.

Sachant que vous cultivez la langue anglaise, je me permets de vous citer deux vers du *Paradis perdu*, qui peignent nos premiers parents Adam et Ève se prome-

nant gravement dans le jardin d'Éden, se tenant par la main :

They hand in hand with wand'ring steps and slow
Through Eden took their solitary way.

Un commentateur (1) nous fait remarquer la marche pesante et *spondaïque* du premier vers. Je n'ai rien à dire sur la manière dont il le mesure, et j'entreprendrai encore moins de vous apprendre ce que c'est qu'un *spondée*, ayant d'ailleurs toujours été d'avis que chaque nation a droit de faire des *spondées* chez elle, voire même de leur donner trois ou quatre syllabes, sans que les autres peuples aient celui de s'en mêler le moins du monde (2). Mais ce qui me paraît clair, c'est que, là comme ici, c'est la pensée qui dicte l'harmonie, ou, si vous le voulez, c'est la prononciation qui se conforme à l'idée. *Slow* finit le vers anglais précisément comme *lent* termine celui de Boileau. Ces mots sont des signes musicaux comme *largo* ou *adagio*, et notre prononciation, avertie par le poëte, *se conforme soudain à sa lente pensée.*

Mais si ces monosyllabes exprimaient, par exemple, l'*éclair*, un coup de langue sec et rapide en marquerait la prononciation, et l'on dirait : *Sentez-vous l'éclair ?*

---

(1) L'évêque Newton, sur ce passage du *Paradis perdu*, liv. XII, dernier vers.

(2) Il scande ainsi le vers :

They | hand in hand | with wand'ring steps | and slow |

Il n'y a rien de si choquant dans la langue française que le *hiatus*, mais c'est encore pure convention et pure habitude : la nature n'y est pour rien du tout. On nous a dit dès l'enfance : « Soyez choqué lorsqu'une voyelle en rencontre une autre ; » nous sommes choqués par obéissance, et cette obéissance devient coutume.

Mais si le *hiatus* se trouve au milieu d'un mot, au lieu d'être placé d'un mot à l'autre, voilà que, par une magie inexplicable, il opère un effet diamétralement contraire ; de manière que les mots les plus sonores de la langue sont ceux qui renferment des *hiatus*, comme *Héloïse*, *Adélaïde*, *aïeux*, *voyons*, et mille autres (1). On les cherche même en poésie, car rien, par exemple, n'empêchait Voltaire d'appeler une de ses héroïnes *Zamire* au lieu de Zaïre : puisqu'il créait la princesse, il était bien le maître de la nommer, apparemment.

Voici néanmoins qui me paraît bien autrement plaisant : c'est que si, entre les deux voyelles qui se heurtent, on interjette une voyelle nulle pour la prononciation, quoiqu'elle n'existe que pour l'œil, elle empêche néanmoins le *hiatus*. Il ne m'est pas permis, par exemple, de dire en vers : *Nu et blessé ;* mais *nue et blessée* va le mieux du monde, quoiqu'il n'y ait pas pour la prononciation la moindre différence entre *nu et* et *nue et*.

---

(1) Et le mot *poésie* lui-même.

Si je m'avisais de prononcer ce vers en présence d'une oreille française,

C'est un croyant soumis à sa loi attaché,

ce serait un scandale épouvantable; je crois même qu'une dame qui aurait les nerfs délicats comme vous, Madame la marquise, pourrait fort bien s'évanouir. Mais si je dis,

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée,

le vers est superbe et n'a rien de choquant, quoiqu'il soit parfaitement égal pour l'oreille d'écrire *oi a..*, ou *oie a...* Mais c'est qu'on nous a dit : *Lorsque vous verrez un* e *muet entre deux voyelles, vous ne devez point être choqué, quand même il ne se prononce point. Il n'y a pas d'autre mystère à cela.*

On ne réfléchit pas assez à la force de l'habitude, et à cette inconcevable puissance que l'homme exerce sur lui-même, surtout pour se tromper. *L'homme se pipe*, disait Montaigne. C'est un beau mot ! L'homme se raconte des histoires, et il se les fait croire ; il se commande le rire, l'admiration, la haine, etc., et il finit par croire à tout cela.

On dit souvent : *Peut-on disputer aux hommes leurs sensations ? En voilà qui applaudissent avec fureur à un morceau de musique ; quelqu'un a-t-il envie de prouver qu'ils ne ressentent pas réellement le plaisir qu'ils manifestent ?*

Il faudrait s'entendre. Mais dites-moi, je vous prie,

pourquoi l'homme ne *croirait-il pas d'admirer ?* Il fait bien un autre tour de force, puisqu'il *croit de croire*, et cela assez souvent. Il *se pipe*.

Plus on examine la chose, plus on est porté à croire que le Beau est une religion qui a ses dogmes, ses oracles, ses prêtres, ses conciles provinciaux et œcuméniques : tout se décide par l'autorité, et c'est un grand bien. Sur toute chose, j'aime qu'il y ait des règles nationales, et qu'on s'y tienne. Si l'on écoute les *protestants*, voilà tout de suite le jugement particulier, l'intarissable verbiage, et la confusion sans borne et sans remède. Je vous cite ce vers :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

L'un dit : *Cela peut très-bien se dire.* L'autre dit : *Non, Monsieur, avec votre permission, cela ne peut pas se dire.* J'arrive, moi, et je dis : *Peut-on dire ce qui fait dire, Cela peut-il se dire ?* Voilà trois avis sur un vers : faites une règle de proportion, et vous verrez que, pour un poëme entier, il y aurait de quoi allumer une guerre civile. Ne serait-ce pas le comble du bonheur, qu'il y eût un tribunal du Beau, chargé d'accorder sans appel les *honneurs* de l'admiration ? Or, ce tribunal, Madame, existe réellement ; car tout ce qui est nécessaire existe. Quelques hommes prépondérants commencent à former l'opinion, l'orgueil national souscrit, la tradition s'établit, et voila le *Beau* à jamais fixé. Si vous croyez qu'il en existe d'autre, vous êtes trompée par la faiblesse ou par la fausseté des hommes. On ne saurait croire à quel

point ce tribunal en impose, et combien il y a peu d'hommes qui osent dire franchement ce qu'ils pensent, indépendamment des jugements établis. Au moment où une nouvelle production de l'art vient à paraître, voyez le tâtonnement du grand nombre pour découvrir le jugement de ceux qui sont en possession de décider ; combien de fois le beau change pour chaque individu, avant d'être fixé ! Aujourd'hui cette comédie, ce tableau, cette statue paraît superbe à un spectateur qui demain jugera autrement, parce qu'il a entendu les juges. *Je croyais qu'elle me plaisait,* dira-t-il ; *mais je me trompais.*

Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens.

Raphaël, le prince des peintres, est de tous les peintres le moins apprécié et le moins sincèrement admiré. Le concert unanime sur le compte de ce grand homme n'est qu'un acte d'obéissance extérieur, et dans le fond un mensonge formel. Je n'oublierai de ma vie qu'ayant témoigné devant un connaisseur du premier ordre une envie passionnée de connaître le fameux tableau de *la Transfiguration*, il me répondit en souriant : *Vous serez bien surpris de n'éprouver rien de ce que vous attendez.* Ce qu'il m'avait prédit m'arriva à point nommé. On m'a dit : *Voilà le chef-d'œuvre de Raphaël ;* je l'ai cru. On m'a dit : *Il n'y a rien d'égal ;* je l'ai cru de même, et je le croirai fermement jusqu'à la mort, avec foi et humilité. Mais si on m'avait montré ce tableau sur le maître-autel d'un grand village d'Italie, et qu'on m'eût dit,

Savez-vous bien que tous les chefs de famille se sont cotisés pour faire venir de Rome ce tableau qui est réellement d'un assez bon maître? j'aurais dit: *En effet, c'est beau;* et j'aurais passé.

La Vierge de la *Seggiola* me paraît belle comme *femme*, mais point du tout comme *Mère de Dieu*. Je n'y vois nullement le *divin idéal*, ou, pour mieux dire, l'*idéal divin;* car ce qui n'est pas idéal ne saurait être divin.

Le *Saint Jean* de Florence m'a certainement frappé, mais beaucoup moins que plusieurs morceaux d'autres maîtres qu'on admirait dans cette fameuse Rotonde, qui depuis... *mais alors elle était respectée.*

J'ai vu des amateurs s'extasier devant un tableau de Jules Romain, que j'aurais donné pour dix sous.

Cette manière de juger est indubitablement celle de la très-grande majorité des hommes. Je puis vous citer sur ce point une autorité qui me paraît, sans contredit, une des choses les plus extraordinaires qu'on puisse lire.

Qui n'a pas entendu parler du chevalier Reynolds? Ce n'était pas un peintre de premier ordre; cependant il était peintre, et de plus *penseur*, comme il l'a prouvé dans les discours qu'il a prononcés à l'Académie de peinture, dont il était le président, et, si je ne me trompe, aussi le fondateur. Quoiqu'il y ait très-longtemps que j'ai lu ces discours, je crois cependant me rappeler avec assez d'exactitude le morceau que j'ai en vue.

Il dit donc franchement que les tableaux de Raphaël ne firent d'abord aucune impression sur lui; il ajoute

que l'homme chargé de montrer ces chefs-d'œuvre aux curieux lui avait avoué que la plupart des voyageurs éprouvaient le même sentiment, et que souvent, après avoir parcouru les salles du Vatican, ils demandaient encore où étaient les tableaux de Raphaël.

Le chevalier Reynolds observa de plus, pendant son séjour à Rome, que les élèves qui avaient le moins de talent étaient précisément ceux qui admiraient le plus Raphaël; et il va jusqu'à dire qu'*il aurait mauvaise idée de celui qui admirerait ce fameux peintre au premier abord.*

Il va plus loin, et cette confession est étrange de la part d'un peintre. Il dit qu'il eut la faiblesse de feindre l'admiration, comme les autres, et que, la grâce le gagnant peu à peu, il devint enfin sincère admirateur: il se *pipa.*

D'où il conclut fort bien que la méthode la plus sûre pour juger les grands maîtres de l'art est de se figurer qu'on les trouve admirables, et qu'insensiblement on vient à le croire. Excellent homme ! s'il vivait encore, j'irais à Londres exprès pour l'embrasser. Quand je songe au fonds de candeur, de franchise, de probité nécessaire pour un tel aveu, je suis réellement émerveillé.

Mais puisqu'un homme de cette force l'a fait, cet aveu, nous pouvons aisément juger de ces admirations vulgaires qu'on appelle le *sentiment général.* On admire parce qu'on est à Rome, parce qu'il s'agit d'un nom consacré, parce que les autres admirent. En un mot, on admire sur parole, et c'est une affaire de pure auto-

rité (1). Très peu de gens veulent se dire que le premier de tous les devoirs est de dire la vérité.

Ce qui embarrasse extrêmement la question du Beau, c'est qu'il semble que le Beau ne peut être ce qui ne plaît qu'à un petit nombre d'hommes. Qui a jamais

---

(1) On m'a fait connaître depuis quelque temps (1806) le n° 254 du *Mercure de France*, où l'on rend compte d'une traduction française du Chevalier Reynolds ; à propos de l'assertion naïve que *les hommes les plus médiocres étaient ceux qui admiraient le plus*, le rédacteur dit : « *J'en demande pardon à M. Reynolds... il y a peu de gens qui n'aient pas lu ces fameuses lettres de Dupaty*, etc. » — Elles sont *fameuses* en effet par l'esprit faux, le style ridicule et l'étourderie de l'auteur, qui doit figurer dans le temple de Mémoire à côté du *marquis de Langle*. Mais ces lettres sont précisément une preuve frappante en faveur de l'aveu honnête fait par Reynolds ; car je ne crois pas que l'enthousiasme factice et le mensonge admiratif aient jamais été plus sensibles à la conscience d'un lecteur intelligent, qu'ils le sont dans ce morceau de très-mauvais goût où Dupaty rend compte de l'*Incendie de Raphaël ;* il semble même que le rédacteur, qui fait preuve de beaucoup d'esprit, veut s'amuser aux dépens du connaisseur. *Il y a peu de gens*, dit-il, *qui n'aient lu ces fameuses lettres que M. Dupaty écrivait au public sous le couvert de son épouse, et qui ne sachent, par conséquent, de quel enthousiasme* il voulait *paraître inspiré*, etc. La plaisanterie est parfaite ; mais, dans ce cas, je ne comprends pas bien l'expression, *J'en demande bien pardon à M. Reynolds*, etc.; car c'est une preuve de plus en faveur de ce qu'il a dit.

imaginé de jouer un opéra pour une demi-douzaine de compositeurs ? L'obligation du maître est, au contraire, d'employer les règles pour plaire au grand nombre. N'en serait-il pas de même de la peinture et des autres arts ?

Que si le *Beau* est exclusivement du ressort des adeptes, alors il n'y a plus de *Beau* dans un autre sens ; c'est-à-dire que le nombre de ces véritables adeptes étant dans une proportion presque nulle avec le reste des hommes, c'est comme si le *Beau* n'était que du ressort des anges. Dans ce cas, qu'importe aux hommes ?

Mais, parmi ces adeptes, combien de doutes, de contradictions et d'incertitudes ! Entendez-les, par exemple, parler de l'antique : c'est encore une véritable religion. A les entendre, l'antique a un caractère que les vrais connaisseurs sentent d'abord, et dont nous n'approcherons jamais. Heureusement pour eux, ils jugent ordinairement à coup sûr : ce n'est pas cependant qu'on ne leur ait fait de temps en temps de cruelles niches. Personne n'ignore l'histoire de ce peintre romain (*Casanova*) qui fit *un tableau antique*, et le présenta dûment barbouillé de terre au fameux Winckelmann. L'antiquaire y fut pris, et pensa étouffer de rage.

Mais si l'Apollon du Belvédère sortait tout à coup de l'atelier d'un artiste fameux (de Canova, par exemple), portant tous les insignes de la fraîcheur et n'ayant jamais été vu de personne, ne doutez pas un moment, Madame, que tous les Winckelmann ne disent, comme ils le disent du *Persée* : *Après l'antique, il n'y a rien de si beau.*

Tandis que les premiers amateurs regardaient les belles statues de Rome, telles que le Laocoon, l'Apollon, le Gladiateur, comme les chefs-d'œuvre et le *nec-plus-ultra* de l'art humain, le célèbre Mengs, comme je me rappelle l'avoir vu quelque part dans ses œuvres, ne les regardait que comme des copies d'originaux supérieurs. Il avait aussi son beau idéal et ses règles particulières.

Seriez-vous curieuse, Madame, de savoir où nous en sommes sur les règles du *beau* en architecture? écoutez le célèbre d'Hancarville (1).

Les anciens regardaient les règles de l'architecture plutôt comme des moyens subordonnés aux grandes maximes qu'ils suivaient, que comme des règles positives : quoique Vitruve semble les avoir déterminées, il paraît cependant qu'elles n'ont jamais été suivies bien exactement, et peut-être ne trouverait-on pas deux fabriques antiques où les proportions du même ordre soient précisément les mêmes ; ce qui doit être en effet, puisque, suivant les idées des anciens, les édifices n'étant pas faits pour les ordres, mais les ordres pour les édifices, il paraît naturel qu'ils soient assujettis au caractère que chaque fabrique particulière doit avoir. Ainsi, lorsque, d'après ces règles que nous croyons tenir d'eux, on juge quelques monuments antiques que le temps a respectés, souvent on ne trouve que singuliers des morceaux d'architecture dont la beauté est très-

(1) *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, préface.

grande, parce que l'on ne s'aperçoit pas que ce ne sont pas ces grandes choses qu'il faudrait juger par nos petites règles, mais bien nos petites règles d'après celles qu'on a suivies pour faire ces grandes choses.

Voilà encore un *protestant latitudinaire*. Suivant ses principes, il est bien clair que tout le monde sera sauvé.

Que dites-vous des chevaux grecs de Monte-Cavallo ? — Ils sont très-beaux, dit Winckelmann. — Ils *ne valent rien*, dit l'abbé Dubos.

Mais sur le cheval de Marc-Aurèle il y a bien d'autres disputes. Falconnet le trouve *rablu*, *pansu* et *fourbu :* il doute même que les anciens aient su faire les chevaux.

Les amateurs de l'antique, comme on l'imagine bien, se révoltent contre ces blasphèmes, et quelques-uns sont allés jusqu'à dire que la nature elle-même ne savait pas faire les chevaux il y a mille ans ; de manière que l'art est irréprochable, et le tort tout à elle.

Si l'on objecte en particulier que la tête de ce cheval se rapproche plus de celle du bœuf que de celle du mouton, les juges répondent que cela est une beauté, parce que les chevaux arabes, les plus généreux de l'univers, ont la tête *bovine*.

En un mot, c'est le plus beau cheval connu qui soit sorti des écuries de la sculpture ancienne et moderne (1). C'est un Italien qui a prononcé cet oracle.

---

(1) *Esso è il più espressivo di quanti finora sieno usciti dalle scuderie degli scultori antichi e moderni a noi noti.* (Dell' Arte di vedere nelle belle arti. Genova, 1786, in-8°, p. 18.)

Et quant à celui de Falconnet, qui est à Saint-Pétersbourg, j'ai entendu des connaisseurs le traiter (peut-être par esprit de représailles) de *grande sauterelle.* Apprenez, ô mortels, à respecter les dieux !

Puisque nous en sommes *aux dieux*, seriez-vous curieuse, Madame, de savoir comment ce juge intègre, que je viens de citer, apprécie le fameux Michel-Ange Buonarotti ?

Commençons par le Moïse : c'est une tête de satyre avec des soies de porc ; c'est un effroyable dogue enveloppé dans les habits d'un boulanger. C'est donc ainsi que vous représentez ce grand législateur, qui en était au *tu* et au *toi* avec *messire Bondieu* (1) !

Sa *Vierge de la Compassion* est véritablement un *prodige.* Une Vierge qui n'a pas dix-huit ans, portant sur ses genoux un Christ mort qui en a trente-trois, et sans avoir l'air de s'en apercevoir ; petits pieds, petites mains, petit minois, avec des épaules et une taille de blanchisseuse ; un bras déboîté par-dessus le marché : c'est vraiment un *groupe de prodiges.*

Est-ce un Christ ou un coupe-jarret qui a l'air d'empoigner cette croix pour faire un mauvais coup ?

Enfin, j'en demande très-humblement pardon aux *idolâtres ;* mais je trouve Michel-Ange âpre, dur, extravagant, exagéré, petit, grossier et maniéré ; ce qui

---

(1) Si caratterizza così un legislatore che parla da *tu* a *tu* con messer Doménedio ? (*Dell' Arte di vedere nelle belle arti*, p. 3).

est très-remarquable, car toutes ses figures sont jetées dans le même moule, et celui qui en voit une les voit toutes (1).

Quant à l'architecture, c'est bien pire encore : Rome passe pour la capitale des beaux-arts, elle ne l'est que par comparaison ou par préjugé ; elle a voulu ressusciter chez elle l'architecture grecque, et cette architecture n'est pas plus grecque que le pape n'est archonte. Elle est inférieure à la gothique, qui au moins avait un caractère à elle... Le beau trait de génie d'avoir lancé le Panthéon dans les airs, pour en faire une *coupole* avec sa *coupolette*, ses *coupolines* et ses *coupolinettes* (2) ! Saint-Paul hors des murs (3) est réellement plus régulier, plus architectonique que Saint-Pierre : en sorte qu'au siècle de Constantin, lorsque l'art était mort, on en savait plus qu'au temps des *Jules* et des *Léon* dans le siècle si vanté de la résurrection des arts, opérée par le génie du trois fois divin Michel-Ange.

Les anciens mettaient la mosaïque sous leurs pieds au lieu de briques. Nous en abusons, nous, pour en faire des tableaux. Saint-Pierre s'en pavane, et l'on ne veut pas voir qu'il ne possède en cela que de vilaines copies de copies (4) ; il est vrai qu'elles sont éternelles, mais tant pis. Le mauvais ne saurait passer trop vite.

---

(1) *Dell' Arte*, etc., p. 4, 8, 9, 16.

(2) *Cupola con cupolino, con cupolette et cupolucce*, ibid , p. 106.

(3) Galetas au rez-de-chaussée, dans le genre grandiose.

(4) *Copiacce di copie.* Dell' Arte, etc., p. 108, 115, 116.

Demandez aux grands amateurs l'âge des pierres gravées étrusques. — *Gori* et les savants français qui ont publié la collection d'Orléans vous répondront que ces monuments *atteignent et surpassent même l'époque de la guerre de Troie.* Winckelmann, raisonnant en particulier sur cette fameuse pierre de la collection de Stoch, qui représente cinq des sept chefs devant Thèbes et qui a tant exercé les antiquaires, décide qu'*aucune pierre grecque ne l'égale en antiquité.* Mais d'autres infaillibles lui ont prouvé que la date en doit être reculée jusqu'au cinquième siècle de Rome. Le père Antonioli dit à Winckelmann de si bonnes raisons sur ce point, que ce dernier n'osa pas y répondre (1). Il ne s'agit guère que de mille ans, comme vous voyez : enfin, Madame, partout je trouve l'autorité d'une part, la condescendance, la lassitude ou l'insouciance de l'autre ; mais nulle part je ne trouve de principe sûr, auquel je puisse m'attacher: tout est douteux, tout est problématique. Si les anciens revenaient au monde, ils riraient peut-être du culte que nous leur rendons. Le beau européen est nul pour l'œil asiatique, et nous-mêmes nous ne savons pas nous accorder. Nous en appelons à l'antique ; mais l'antique même n'est prouvé que par la rouille et la *patine.* C'est la date qui est belle ; dès qu'on en peut douter, le beau s'évanouit. Il semble que l'*imitation de la nature* offre un principe certain ; malheureusement, il n'en est rien, car c'est précisément cette imitation qui fait naître les

(1) Lanzi, *Saggio di lingua etrusca*, etc., t. II, p. 177.

plus grandes questions. Il n'est pas vrai, en général, que dans les arts d'imitation il s'agisse d'*imiter la nature ;* il faut l'imiter jusqu'à un certain point et d'une certaine manière. Si l'on passe ces bornes, on s'éloigne du beau en s'approchant de la nature Si quelqu'un parvenait à imiter sur le plat un tapis de verdure avec des matériaux convenables au point de tromper un animal qui viendrait brouter, il n'aurait fait qu'une chose curieuse ; mais que Claude Lorrain ou Ruysdaël imite cette même verdure sur une toile verticale avec quelques poudres, vertes, jaunes, brunes, délayées dans de l'huile, cette imitation, qui sera à mille lieues de la première pour la vérité, sera une belle chose, et on la couvrira d'or. Il s'agit donc toujours de savoir : 1° ce qu'il faut imiter ? 2° jusqu'à quel point il faut imiter ? 3° comment il faut imiter ? Or, sur ces trois points, les nations, les écoles, ni même les individus, ne sont pas d'accord. Je finirai par deux textes remarquables. Le premier sera, ne vous déplaise, de *Cicéron* : *Le comble de l'art* (dit-il), *c'est la grâce ;* et la seule chose que l'on ne puisse pas enseigner, *c'est la grâce* (1). La seconde sera de *Winckelmann*, qui s'est élevé à perte de vue pour nous dire ce que vous allez lire (2) : *L'idée positive de la beauté exige la connaissance de l'essence même du beau ;* et rien de plus difficile à pénétrer que ce mystère ; car, nos connaissances n'étant que des idées de comparaison, la beauté ne saurait être com-

(1) *De l'Orateur*, liv. I, chap, XXIX.
(2) *Histoire de l'art*, liv. I, chap. II.

parée à rien de plus élevé qu'elle. Ceci devient très-sérieux, Madame ; au point même que, dans la juste crainte de glisser hors des paradoxes, je finis brusquement.

CINQUIÈME PARADOXE

La réputation des livres ne dépend point de leur mérite.

Les livres ressemblent aux hommes : la protection tient souvent lieu de mérite ; jamais le mérite ne peut se passer de protection.

Mille circonstances totalement étrangères au mérite d'un livre en font la réputation. Si l'ouvrage naît au milieu de ces circonstances favorables ; s'il flatte, par exemple, l'orgueil d'une grande nation ; s'il attaque des hommes puissants ; si de grandes passions se trouvent intéressées à le louer, un concert unanime le portera aux nues : au milieu du fracas des applaudissements, on n'entend point les réclamations ; et lorsqu'on commence à les entendre, il n'est plus temps, car il y a une *prescription* sur ce point comme sur d'autres plus importants.

Le plus grand défaut du *Voyage autour de ma chambre*, c'est de n'avoir pas été écrit à Paris ou à Londres. J'honore infiniment le nom de mademoiselle *Rapous* (voir chap. XXXI du *Voyage autour de ma chambre*) ; mais quelle différence avec cette fameuse

Bertin, qui disait un jour si gravement : « Hier, j'ai fait un *travail* avec la reine.» Je ne sais quelle magie environne les grands théâtres et les grands peuples qui représentent sur ces théâtres ; cette magie élève tout, agrandit tout, et, sans qu'on sache l'expliquer, les réputations semblent avoir une certaine proportion avec la puissance publique.

Vous avez donné des larmes bien honorables à l'aimable *Eugène ;* mais, quoiqu'il ait appartenu à tout ce qu'il y a de distingué dans sa patrie, croyez-vous, Madame, que s'il avait mis en deuil une famille puissante dans un puissant empire, le pinceau qui vous a transmis ses traits n'eût pas obtenu plus de succès, sans avoir plus de mérite ?

Il n'y a pas de ville catholique qui n'ait son patron ou qui ne l'eut (car j'en doute dans ce moment); mais quelle procession était connue dans le monde comme celle de sainte Geneviève ? Hélas ! les saints de village doivent prendre leur parti, et se promener incognito.

Il est impossible que vous n'ayez pas entendu beaucoup parler des *Lettres provinciales*, de ces fameuses lettres dont Bourdaloue a fait une si bonne critique en vingt monosyllabes (1). Eh bien ! Madame, tenez pour sûr que, si elles avaient été écrites contre les révérends pères capucins, personne au monde n'en aurait parlé.

---

(1) Ce qu'un seul a mal dit, tous l'ont dit; et ce que tous ont bien dit, nul ne l'a dit.

BOURDALOUE.

Il n'y a pas, du moins en France, de plus grande réputation que celle de Montesquieu ; mais c'est que, dans ce genre, il n'y eut jamais d'homme plus heureux. Tout se réunit en sa faveur. Une secte puissante voulut absolument l'adopter, et lui offrit la gloire comme un prix d'enrôlement. Les Anglais même consentirent à lui payer en éloges comptants son chapitre sur la constitution de l'Angleterre. Pour comble de bonheur, il fut mal attaqué et bien défendu ; enfin, ce fut une apothéose. Mais allez dans d'autres pays : cherchez des savants froids et calculateurs, sur qui surtout le style n'exerce aucune espèce de séduction, et vous serez tout à fait surprise d'entendre dire que *l'Esprit des lois est un livre pernicieux, mais qui a fait cependant beaucoup de bruit par la grande érudition qu'on y remarque, et par je ne sais quelle réunion de choses.*

L'éloge est maigre, comme vous voyez ; cependant celui qui jugeait ainsi fut, sans contredit, l'un des hommes les plus illustres qui aient honoré le siècle qui vient de finir. Je n'en vois pas même qu'on puisse lui opposer pour l'étendue et la variété des connaissances, si l'on excepte les deux géants qui ont vu ce siècle, mais qui appartiennent à l'autre. Il était tout à la fois grand géomètre, grand astronome, grand métaphysicien, grand littérateur et grand poète ; parfaitement désintéressé d'ailleurs, et très-attaché aux bons principes. Il ne manquait rien, ce semble, à cet homme pour juger sainement ; aurait-il, par hasard, rendu justice au livre ? Je n'en sais rien ; mais ce que je sais certainement, c'est que vingt ou trente juges de cette force et de cette opi-

nion, s'ils s'étaient trouvés à Paris au moment où l'ouvrage parut, l'auraient tué sans ressource (1).

Savez-vous, Madame, quel est le livre du dix-huitième siècle qui mérite le moins sa réputation ? c'est précisément celui qui est le plus universellement vanté : c'est l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke. Tous les genres de défauts sont réunis dans cet ouvrage. *Superficialité* continue sous l'apparence de la profondeur, pétitions de principes, contradictions palpables, abus de mots (tout en reprochant cet abus aux autres), constructions immenses appuyées sur des toiles d'araignées, principes funestes, répétitions et verbiages insupportables, mauvais ton même, afin que rien n'y manque. Il n'y a, par exemple, rien de si fade que ce début de Locke : « Voici, cher lecteur, ce qui a fait le divertisse-« ment de quelques heures de loisir que je n'étais pas « d'humeur à employer à autre chose... Si vous prenez « seulement la moitié autant de plaisir à lire mon livre « que j'en ai eu à le composer, vous n'aurez pas, je « crois, plus de regrets à votre argent (2) que j'en eus à « ma peine, etc.... »

---

(1) Un écrivain véritablement *antique*, quoique vivant, a dit, depuis, que l'*Esprit des lois était le plus profond des livres superficiels*. Précédemment il avait dit dans une parenthèse, après avoir cité une polissonnerie qu'on lit dans ce fameux livre : *Comme l'a dit plaisamment, dans l'Esprit des lois, l'auteur des Lettres persanes.*

(2) Quelle odeur de magasin !

Ce préambule serait à peine supportable à la tête de *Griselidis* ou de *Barbe-bleue*.

Or, vous plaît-il savoir, Madame, comment s'est faite cette réputation? Je vais vous expliquer ce mécanisme, comme je vous démontrerais une montre à répétition ou un métier à bas.

Au commencement du dernier siècle, les hommes suffisamment *dégrossis* par le protestantisme étaient tout prêts pour l'impiété. Bayle avait levé l'étendard, et de tous côtés on apercevait une fermentation sourde, une révolte de l'orgueil contre toutes les vérités reçues, et un penchant général à se distinguer par l'indépendance et la nouveauté des opinions.

Locke parut; et, avec l'influence que lui donnait son caractère très-estimable, une réputation méritée, et l'autorité qu'il tirait d'une grande nation, il *dit* aux hommes, ou il leur *redit* (car il n'y a pas de folie qui n'ait été dite), « que toutes nos connaissances nous viennent par les sens, et que l'intelligence humaine n'est qu'une *chambre obscure* (ce sont ses termes);

« Que nulle idée de bien ou de mal, de vice ou de vertu, n'est originelle dans l'homme », produisant, pour établir cette maxime, toutes les turpitudes du genre humain recueillies dans les voyages, comme on produirait la *nosologie du sauvage*, pour prouver qu'il n'y a point de santé;

« Que les hommes ont inventé les langues », d'où il suit qu'il fut un temps où ils ne parlaient pas;

« Que c'est manquer de respect à Dieu et borner sa puis-

sance, de soutenir qu'il ne peut pas faire penser la matière ;

« Que la pensée, enfin, n'est qu'un accident de cette âme, qui peut être matérielle. »

L'Europe, à demi gangrenée, but cette doctrine avec la plus fatale avidité. Les matérialistes en ont fait leurs délices. Ils ont traduit, abrégé, expliqué, commenté l'*Essai sur l'entendement humain ;* ils l'ont surtout enseigné à la jeunesse ; ils auraient voulu, comme madame de Sévigné l'a dit d'un livre un peu différent, « *le faire prendre en bouillon* ».

Locke est fameux parce que nous sommes abrutis, et nous le sommes surtout parce que nous l'avons cru.

Malheureusement une réputation ainsi établie est difficilement ébranlée. Elle dure d'abord pour une raison à laquelle on réfléchit peu : parce qu'*on ne lit plus le livre*. Vous connaissez Paris, Madame, et vous savez comment y vivent les gens de lettres : dans ce moment, croyez-vous qu'il y en ait beaucoup de capables de se placer devant leur pupitre pour lire bravement d'un bout à l'autre, et la plume à la main, un *in-quarto* mortellement ennuyeux ? Qu'en pensez-vous ? Dirons-nous : *Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer?* Si vous voulez ! Mais ce que je puis vous assurer, c'est que des auteurs français qui citent Locke, qui le louent, qui l'expliquent et qui s'appuient de son autorité, peuvent être convaincus, par leurs propres ouvrages, de ne l'avoir pas lu.

Et la prescription, Madame la marquise, la prescription dont je vous parlais tout à l'heure, ne suffit-elle pas pour éterniser l'opinion la moins fondée dans son ori-

gine ? Une réputation faite dure parce qu'elle est faite

Le vilain qui vient d'acheter votre château est ridicule dans ce moment ; mais attendez qu'il ait placé son petit chiffre sur le portail, à la place de vos *besans* et de vos *merlettes ;* qu'on l'ait vu souvent entrer et sortir, que sa femme, ses filles, sa tante et ses cousines aient appris à marcher courageusement sur vos parquets, et que les ombres de vos aïeux, troublées par le tapage ignoble de quelque manufacture, aient à la fin totalement déserté ces donjons ; alors, Madame, c'est vous qui seriez ridicule si vous veniez soutenir que le nouveau propriétaire est un voleur ; chacun dirait : *Quel paradoxe !*

La puissance qui donne une réputation est la même que celle qui a donné votre terre : c'est LA NATION.

Si Locke est un jour mis à sa place, ce miracle salutaire ne pourra s'opérer que par les Anglais. Déjà le bon sens exquis de cette nation illustre commence à juger ce philosophe comme politique : on s'aperçoit à Londres que toutes les horreurs que nous avons vues étaient contenues dans le système de Locke sur la souveraineté, comme le poulet est contenu dans l'œuf, et que ce germe exécrable n'attendait pour s'animer que la chaleur putride de vos faubourgs.

Si les Anglais ont le courage de faire un pas de plus, et d'abdiquer totalement ce prétendu métaphysicien, ils donneront une belle leçon à l'Europe, et ils en seront certainement récompensés en augmentation de véritable gloire.

Nous n'admirons jamais dans un livre que la conformité avec nos opinions et nos penchants. De là cette

diversité infinie de jugements qui se choquent et s'annulent mutuellement. L'effet d'un livre ressemble à celui d'un discours, qui dépend bien autrement des dispositions intérieures de celui qui écoute, que du talent de l'orateur.

L'histoire nous apprend que saint Ambroise, dans un sermon qu'il prêcha à Milan sur l'excellence de la virginité, fit tant d'impression sur les esprits, que les magistrats le prièrent de ne plus le prêcher, de peur d'éloigner les jeunes personnes du mariage. Il faut convenir que c'était un beau compliment fait à l'orateur, et un bel aveu de la puissance de ses moyens. Malheureusement, Madame (ou heureusement, comme il vous plaira), le sermon existe ; et je puis vous assurer qu'on aurait pu, lorsque vous portiez le nom de votre père, vous le prêcher en français soir et matin, vous forcer même à l'apprendre par cœur comme votre catéchisme, sans que M. le marquis de N... eût couru le moindre danger.

Le prédicateur est cependant le même ;
Mais l'auditoire a changé.

Il n'a peut-être jamais existé dans l'univers deux hommes qui aient été plus loués que Voltaire et Rousseau ne l'ont été par leurs contemporains ; parlez-en à Edmond Burke, il vous dira brusquement : « Nous ne « choisissons point pour nos précepteurs un athée et un « fou (1). » Vous trouverez peut-être cela trop fort ;

(1) Dans sa fameuse lettre sur la révolution française.

mais quand je songe que l'homme le moins galant n'a pas droit de vous donner trente ans, je ne doute pas, Madame, que, si vous atteignez la vieillesse, vous ne soyez destinée à voir d'étranges changements dans l'opinion sur le compte de ces deux hommes et de tant d'autres. Vous pourrez même les pressentir jusqu'à un certain point, si vous avez seulement la force de vous défaire de quelques préjugés d'éducation. Les Chinois ont ou avaient, dit-on, des cartes géographiques où la Chine est représentée au milieu comme un continent immense, et tous les autres pays de la terre sont dessinés négligemment tout alentour, comme ces terres douteuses que le burin européen projette légèrement sur la côte de Nuytz, ou dans le fond de la baie de Baffin. Vos Français, ne vous déplaise, sont un peu faits ainsi : pour eux, tout l'univers est en France, et toute la France est à Paris. Dès qu'une fois ils ont décerné une apothéose, il ne leur vient pas en tête qu'il puisse y avoir des incrédules. Il y a d'ailleurs dans leur admiration quelque chose de fanatique, quelque chose d'idolâtrique; toujours ils sont menés par quelques hommes qui les éblouissent et leur commandent ; toujours ils ont sur le piédestal quelque *veau d'or* autour duquel on les voit danser comme des furieux. Ce n'est pas que, lorsque le paroxysme sera passé, ils ne vous permettent, si vous voulez, de convertir l'idole en *vase d'ignominie ;* mais le mal est fait : et qui oserait, bon Dieu ! se flatter de faire entendre sa voix au milieu d'une bande de trente millions d'hommes.

Je sais que le défaut dont je parle appartient plus ou

moins à tous les peuples ; mais, chez les Français, il est plus saillant qu'ailleurs. Voulez-vous échapper à ces illusions nationales ? consultez les étrangers ; car chaque nation est pour l'autre une postérité contemporaine. En passant la frontière, mais surtout celle de France, vous verrez tous les objets changer de face, au point que vous ne vous reconnaîtrez plus. Vous n'avez pas oublié, Madame, combien je vous divertis un jour en vous montrant le prospectus anglais d'une traduction de l'*Histoire naturelle de Buffon*, « dégagée de ses extravagances (1). »

Mais si l'on ôte les extravagances de son grand ouvrage, au jugement d'une foule d'hommes, il ne restera guère que la partie descriptive ou poétique, qui est réellement d'un grand mérite. Rouelle, quoique Français, disait un jour, en parlant des systèmes chimiques de Buffon : *Je crois qu'il est fou.* Haller, Spallanzani et Bonnet se moquaient de sa physiologie ; M. de Luc, de sa géologie ; Holland et mille autres, de sa cosmogonie, etc., etc.

Mais, puisqu'il s'agit de Buffon, n'avez-vous jamais connu à Turin mon pauvre abbé Roncolotti, mort seulement depuis quelques mois? Il me paraît impossible que vous ne l'ayez pas rencontré dans une maison où vous allez beaucoup. En tous cas, je l'évoquerai volontiers en votre faveur. Regardez bien ! le voilà !

Petit homme droit et sec ; attitude ferme, gravité imperturbable, air réfléchi, même lorsqu'il essayait de

---

(1) *Freed from his extravagancies.*

badiner ; soutane râpée, collet baillant, barbe courroucée, cheveux noirs et lisses, œil caverneux, regard fulminant, sourcil hyperbolique, front large et tanné, où les rides se dessinaient d'une manière qui avait quelque chose d'algébrique.

C'était un rude homme, Madame, je vous l'assure : lorsque, avant de parler, il commençait à *brandir* le syllogisme avec ses trois premiers doigts élevés et balancés à l'italienne, il faisait trembler. Ah ! si cet esprit, dégagé de son étui scolastique, avait passé par métempsycose dans le corps d'un joli Parisien, nous en aurions entendu de belles ! — Enfin, Madame, tel qu'il était, je m'avisai de lui dire un jour :

Caro don Roncolotti, siam soli ! mi dica per carità, ma da galantuomo, il suo sentimento sovra il gran Buffon.

A ces mots, haussant les épaules au point que la tangente eût passé par les yeux, il me répondit, en riant d'une oreille à l'autre : *Gran Buffone ! !*

Tout ce que je prétends vous dire sur ce point, Madame, c'est que, si tous les savants du monde étaient vêtus et coiffés comme feu l'abbé Roncolotti, jamais on n'aurait parlé de Buffon.

Je sais bien que la chose n'est pas possible ; mais voyez, cependant, à quoi les choses tiennent ! En vérité, la réputation ne vaut pas ce qu'elle coûte.

Mais tout ce que je pourrais vous dire sur la destinée des réputations littéraires disparaît devant les deux exemples que nous présente l'Angleterre dans la personne de ses deux poètes principaux, Milton et Shakspeare.

Personne ne se doutait du mérite de Milton, lorsque Addison, embouchant le porte-voix de la Grande-Bretagne (l'instrument le plus sonore de l'univers), cria, du haut de la Tour de Londres : « Auteurs romains, auteurs grecs, cédez-nous ! »

Il fit bien de prendre ce ton. S'il eût parlé modestement, s'il eût seulement trouvé des *beautés* remarquables dans *le Paradis perdu*, il n'aurait pas fait la moindre impression ; mais cette décision tranchante, qui déplaçait Homère et Virgile, frappa les Anglais. Chacun se dit : *Comment donc ! nous possédions le premier poème épique de l'univers, et personne ne s'en doutait ! Ce que c'est que la distraction ! Mais pour le coup, nous voilà bien avertis.* En effet, la réputation de Milton est devenue une propriété nationale, une portion de l'*établissement*, un quarantième article ; et les Anglais céderaient plutôt la Jamaïque, que la primauté de ce grand poète.

Ne croyez pas cependant, Madame, qu'il n'y ait point d'incrédules en Angleterre. Tout le monde connaît la réponse de Pope à Voltaire, qui lui demandait pourquoi Milton n'avait pas rimé son poème : *Parce qu'il n'a pas su.* Dans un post-scriptum sur l'Odyssée, ce même Pope observe que, *dans les endroits mêmes où la clarté est le plus indispensable, Milton emploie souvent de telles transpositions et des constructions si forcées, qu'il ne peut être entendu qu'à la seconde ou à la troisième lecture.*

Chesterfield, qui était, à ce qu'il est permis de croire, un homme immoral, mais qui avait cependant de l'esprit, du goût et des connaissances, regardait le *Paradis*

perdu comme l'une des suites les plus ennuyeuses du péché originel. *De tous les personnages de Milton*, écrivait-il à son fils, *je déclare ne connaître que l'homme et la femme ; mais, je vous en prie, ne me dénoncez pas à nos gros théologiens (solid divines).*

Une de mes grandes curiosités (mais qui malheureusement ne peut être satisfaite) serait de savoir combien il y a d'Anglais dans les trois royaumes qui se soient assis pour lire Milton.

Quoi qu'il en soit, si les lenteurs de la renommée ont pu impatienter l'ombre de ce grand poète, elle en a été bien dédommagée depuis, puisque l'évêque Newton, dernier commentateur de Milton, a prononcé expressément que *tout homme qui a du goût et du génie, ne peut se dispenser de convenir que le Paradis perdu est la plus excellente des productions modernes, comme la Bible est la plus parfaite des anciennes* (1).

Le sort de Shakspeare est plus heureux encore et plus extraordinaire. Lui-même, comme on sait, n'avait pas la moindre prétention à la célébrité, au point qu'il n'avait pas même pensé à recueillir ses œuvres. Personne ne se doutait de son mérite ; et c'est une chose bien extraordinaire qu'en Angleterre le mérite des deux plus grands poètes de la nation soit une découverte.

Je ne connais pas de pièce plus curieuse que la préface de Johnson sur les tragédies de Shakspeare. Ce

---

(1) Cette décision du bon évêque me paraît d'un ridicule ineffable.

grand critique *accorde* au poète tous les défauts imaginables : vice dans les plans, faux bel esprit, immoralité, expression vicieuse, grossièreté, indécence, bouffissure, redondance, jeux de mots interminables, etc. « Ses tragédies, dit-il, sont plus mauvaises à mesure qu'il les « travaille davantage. Toutes les fois qu'il sollicite son « génie, il n'en obtient qu'enflure, bassesse, fadeur et « obscurité. Tous ses discours d'appareil sont faibles et « glacés. Il n'avait que l'élan de la nature ; dès qu'il « essaie les développements, il impatiente ou il fait pi- « tié : jamais il ne chagrine davantage ses admirateurs « que dans les endroits où il s'approche de la perfec- « tion ; car toutes les fois qu'il est beau, il ne l'est « pas longtemps. Jamais il n'est tendre et pathétique « sans se permettre bientôt quelque froide pointe, « quelque misérable équivoque. Il n'a pas plutôt com- « mencé à vous émouvoir, qu'il travaille lui-même à « détruire l'effet. Le jeu de mots surtout est pour lui « une espèce de feu follet qu'il ne manque jamais de « suivre, et toujours pour se perdre. C'est une magie, « un ensorcellement auquel il ne peut résister. Dans le « moment où il déploie le plus de dignité et de profon- « deur, soit qu'il étende nos connaissances ou qu'il « exalte nos affections, soit qu'il amuse notre atten- « tion ou qu'il l'enchante, dès qu'une *pointe* se présente « à lui, il abandonne tout pour la suivre : c'est une « pomme d'or qui tombe devant lui, et, pour la ramas- « ser, il sacrifie la raison, l'exactitude et la décence. « Shakspeare nous présente une riche mine d'or et de « diamants voilés par des incrustations, avilis par des

« scories impures, et mêlés à une grande masse de vils « minéraux (1). Si nous lui devons beaucoup, il faut « avouer aussi qu'il nous doit bien quelque chose ; il « est sans doute beaucoup loué par notre intelligence et « par notre jugement ; mais il l'est aussi beaucoup par « la coutume et le respect : il a de belles scènes ; mais, « à tout prendre, aucune de ses pièces peut-être, écrite « par un auteur moderne, ne serait entendue patiem- « ment jusqu'à la fin. »

Il n'y a peut-être pas, dans la littérature d'aucune nation, un morceau de critique capable de faire comprendre plus clairement l'influence des circonstances sur la réputation des auteurs. On comprend bien les sommeils passagers du bon Homère ; mais que le premier des poètes tragiques présente habituellement la réunion de tous les défauts imaginables, c'est ce qui se conçoit fort peu. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Anglais, qui sont de grands hellénistes, admettent assez volontiers la supériorité des tragiques grecs sur Shakspeare ; mais s'il s'agit de Racine, qui n'est au fond qu'un Grec parlant français (2), la règle du beau change

---

(1) Si l'on voulait pousser cette comparaison, elle serait très-contraire à Shakspeare ; car toutes les mines de Golconde ne seraient rien sans l'art du diamantaire.

(2) Il me semble même que le défaut général du théâtre français est d'être grec. La Harpe a dit, avec sa justesse ordinaire, en parlant de la comédie latine : *Il n'y a point, à proprement parler, de comédie latine, puisque les Latins ne firent que traduire ou imiter les pièces grecques ; que*

tout à coup ; et Racine, qui est au moins égal aux Grecs, demeurera cependant fort au-dessous de Shakspeare, qui leur est inférieur. Ce théorème de *trigonométrie* ne choque point les esprits les plus justes de l'Europe.

Que si vous êtes un peu scandalisée de voir, dans une pièce de Shakspeare, un consul romain jouer un rôle de bouffon, et dans une autre un roi jouant celui d'un ivrogne, l'hypercritique Johnson ne sera point embarrassé : *Croyez-vous*, vous dira-t-il, *qu'il n'y eût pas toutes sortes de caractères à Rome comme ailleurs ? Et pourquoi Shakspeare n'aurait-il pas choisi un bouffon*

---

jamais il ne mirent sur le théâtre un seul personnage romain, et que, dans toutes leurs pièces, c'est toujours une ville grecque qui est le lieu de la scène. Qu'est-ce que des comédies latines, où rien n'est latin que le langage ? Ce n'est pas là, sans doute, un spectacle national. (Lycée, t. II, sect. II.) Souvent j'ai été tenté de parodier ce morceau, et de dire : *Il n'y a point, à proprement parler de tragédie française, puisque les Français n'ont fait que traduire ou imiter les pièces grecques ; que jamais ils ne mirent sur le théâtre un seul personnage français, et que, dans toutes leurs pièces, c'est toujours une ville étrangère qui est le lieu de la scène. Qu'est-ce qu'une tragédie française, où rien n'est français que le langage ? Ce n'est pas là, sans doute, un spectacle national.* Racine et Corneille ont été quelquefois Latins, mais la même objection subsiste toujours. Voltaire seul essaya d'être Français dans la tragédie, et il est assez remarquable que la tirade de Lusignan, qui est française, est, sans contredit, ce qu'il a produit de plus éloquent.

dans le sénat, où certainement il y en avait ? Cela saute aux yeux ; et quant à l'ivrogne royal, la chose est, s'il est possible, encore plus claire. *Sachez,* continue Johnson, *que, le roi dont il s'agit étant un usurpateur, Shakspeare a jugé à propos de joindre l'ivresse à tous les autres vices du tyran, afin de le rendre plus méprisable. Et croiriez-vous par hasard que les rois n'aiment pas le vin, ou que le vin ne les enivre pas comme les autres hommes ?*

« Les pièces de ce grand homme ne sont, à proprement parler, ni des tragédies ni des comédies ; ce « sont des peintures du *monde sublunaire* tel qu'il est, « où tout se trouve mêlé et confondu, le bien et le « mal, la joie et la tristesse, le vice et la vertu. » Pourquoi donc Shakspeare aurait-il tort de placer une scène bouffonne et même basse à côté d'une scène pathétique ou terrible ? Pourquoi n'aurait-il osé peindre ce qu'on voit tous les jours (1) ?

Les autres poètes ont peint une nature idéale, Shakspeare seul a peint une nature vraie, une nature générale, en un mot, une nature *naturelle.*

---

(1) En effet, rien n'empêche, par exemple, qu'un polisson ne jure sur le cimetière pendant qu'une mère désolée y pleure sur le tombeau de son fils. Pourquoi donc n'accouplerait-on pas ces deux scènes sur le théâtre, comme elles peuvent être réunies dans la réalité ? *La critique,* dit admirablement Johnson, *condamne ces sortes de mélange ; mais il y a toujours appel de la critique à la nature, qui nous enseigne que tout plaisir naît de la variété.*

Gardez-vous bien, Madame, de rire du docteur Johnson, qui fut l'un des plus excellents critiques que l'Angleterre ait produits. Il ne croyait pas un mot des beaux raisonnements que vous venez de lire, il les aurait honnis s'il les avait trouvés dans un livre français ; mais il fallait défendre les dogmes nationaux. Vous, Madame, vous dites bien que *la Henriade* est un poème épique : le croyez-vous ? Vos Français tenant à grand honneur d'avoir un poème de ce genre écrit en lignes de douze syllabes, le *Télémaque* était nul pour cette noble ambition. Dans ces tristes circonstances, *la Ligue* parut, et fut déclarée poème épique. Voilà tout le mystère.

Voltaire, de son côté, qui manquait éminemment de la qualité éminemment nécessaire à cette entreprise, l'*invention*, ne fut pas peu surpris d'avoir fait un poème épique sans le savoir ; miracle bien supérieur à celui que Molière nous a fait admirer dans *le Bourgeois gentilhomme*. Il voulut au moins répondre aux bontés de la France, et tout de suite il se mit à raccommoder ce qu'il ne pouvait refaire, en commençant par le titre, qu'il rendit plus national. Il ôta, il ajouta, il corrigea, il varia, et, jusqu'à la fin de sa longue carrière,

> Nous l'avons vu sans cesse écrire, écrire,
> Croyant toujours pouvoir un peu mieux dire.

Enfin, il est résulté de ce travail un mauvais poème fait avec d'assez beaux vers. L'ouvrage est mince, dans tout le sens du terme ; car l'auteur, qui n'avait nulle-

ment la *tête épique*, comme on l'a dit des Français en général, travaillait contre son génie, et ne demandait qu'à finir. Cependant, à l'aide de la dédicace anglaise, de la traduction de cette même épître, de la préface du roi de Prusse, de celle de Marmontel, du précis sur la Ligue, des notes historiques, de l'Essai sur le poème épique, mais surtout des variantes (moyen absolument inconnu à l'antiquité), *la Henriade* forme aujourd'hui un solide raisonnable qui tient fort bien sa place dans nos bibliothèques, entre l'*Iliade* et *la Jérusalem délivrée*.

O merveilleuse destinée des livres ! je ne me lasse pas de l'admirer. Sénèque, dont vous aurez bien entendu parler au moins dans la comédie du *Joueur*, disait jadis : *Les uns ont la renommée, et les autres la méritent*. Ce qu'il disait de l'homme, nous avons bien pour le moins autant de droit de le dire des productions de l'esprit humain ; mais ce qu'il me reste à vous faire observer, Madame, c'est qu'à l'époque où nous vivons, il est particulièrement nécessaire de se tenir en garde contre la réputation des livres, vu que le siècle qui finit sera à jamais marqué dans l'histoire comme la grande époque du charlatanisme dans tous les genres, et surtout des réputations usurpées. Pendant tout ce temps, les renommées furent quelque chose d'artificiel, où le véritable mérite n'entrait pour rien. Le vers immortel de Molière,

Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis.

fut la devise de tous les distributeurs de la gloire ; or,

comme les esprits corrompus sont presque toujours faux, et que le premier élément du goût c'est la morale, de là vient qu'ils nous ont trompés sur tout, et qu'il ne faut les croire sur rien, pas plus sur un livre philosophique que sur une chanson, pas plus sur un ouvrage de législation que sur un roman.

Pourrait-on croire, Madame, que ce délire a été porté au point d'amener une grande nation, alors illustre et assez justement entichée d'elle-même, à mépriser ses propres richesses, à fermer les yeux sur ce dix-septième siècle ouvert pour elle par Descartes, et fermé par le chancelier d'Aguesseau ; à présenter à l'Europe l'image d'un homme riche et noble qui va *gueuser* dans les pays étrangers, traîné sur un lourd coffre-fort qu'il ne veut pas ouvrir ?

C'est cependant ce que nous avons vu ; et plus d'une fois il est arrivé à des étrangers de rire des succès que quelques-uns de leurs livres obtenaient ailleurs.

Lorsque Gibbon, par exemple, lut en Suisse pour la première fois le roman de *Clarisse*, il écrivit en France : *C'est bien mauvais*. Mais que dut-il éprouver, lorsqu'il lut cet éloge de Richardson, où le fougueux Diderot porte aux nues, avec son style *pythique*, une production dont le moindre défaut est de violer toutes les règles du goût ? Oubliez, je vous en prie, tout ce que vous avez lu jusqu'à présent, abdiquez toutes les idées reçues, et ne jugez que d'après la droite raison.

Ce qu'on peut imaginer de plus immoral, c'est de rendre le vice aimable ; et c'est précisément ce que Richardson a fait, en peignant un scélérat du premier

ordre sous les couleurs les plus séduisantes. Il a donné à son Lovelace, non-seulement toutes les grâces imaginables, mais cette hauteur de caractère, ce courage, cet ascendant inexplicable et dominateur que tout homme envie, que toute femme adore, et dont la peinture animée est, par conséquent, également dangereuse pour les deux sexes.

Comme si ce n'était pas assez de cette faute, Richardson en a commis une seconde encore plus forte, en faisant contraster avec son Lovelace un pauvre honnête homme, qu'il a peint gauche et maussade, et qui ne manque pas d'avoir le dessous lorsqu'il est aux prises avec l'effronté libertin. Quel jeune homme a jamais désiré d'être un *Hyckman*? Pour l'honneur de la nature humaine, je ne veux point faire une autre question.

Il y a d'ailleurs des scènes qu'il n'est pas permis d'exposer aux regards. C'est une triste idée que celle de placer un ange de vertu dans un mauvais lieu, et de l'y faire martyriser par un scélérat sans honneur et sans pitié. Le forfait de cet homme est épouvantable, et ne devrait pas même être présenté comme possible. L'idée de cet opium me poursuit, me rend malade, au pied de la lettre.

Eh ! quel objet enfin à présenter aux yeux !

On dira qu'il est puni : je sais qu'à la fin du douzième volume, un certain colonel tombe du ciel pour tuer Lovelace ; mais celui-ci pouvait tout aussi bien le tuer : c'est un duel ; la chance est égale. Richardson a-t-il voulu

nous renvoyer au jugement de Dieu ? Le mauvais exemple reste, et la punition ne signifie rien. Le supplice réel des malfaiteurs n'arrête pas toujours leurs semblables. Que signifie donc une mort imaginaire, qui n'est pas même un châtiment ? car, de ce que Lovelace est tué, il ne s'ensuit nullement qu'il est puni.

Quant à la conduite de l'ouvrage, il est clair que l'édifice entier repose sur une invraisemblance intolérable. Miss Howe n'a qu'à se marier pour terminer le roman. Elle viendra à la porte de *madame Sinclair*, demandera son amie, la prendra dans sa voiture, et tout sera fini. Mais miss Howe ne veut point se marier ; et pourquoi ? *Parce qu'elle ne peut se résoudre à devenir heureuse pendant que son amie ne l'est pas.* Elle la laisse donc souffrir, et mourir tranquillement. Je sais qu'il ne faut pas être difficile avec les poètes qui nous amusent. Cependant cette invraisemblance est du nombre de celles qui passent toutes les bornes et détruisent l'illusion.

Il me paraît, de plus, que la supposition générale de ce roman blesse notablement l'honneur de la nation anglaise. On a justement reproché à madame Radcliffe tant de chimères monstrueuses issues d'une tête femelle fécondée par des prédicants, et par bonheur tout à fait inconnues à des nations qu'elle a jugées sans les connaître ; mais, si je ne me trompe infiniment, Richardson fait plus de tort à sa propre nation. Quoi donc ! dans une ville comme Londres, un libertin peut enlever une demoiselle de condition, la loger dans une maison infâme, et l'y tourmenter à loisir durant plusieurs mois, sans qu'il y ait pour cette excellente personne un

moyen d'échapper à son geôlier ? J'aurais cru qu'une jeune personne dans cette position n'aurait eu qu'à se jeter à la fenêtre, à pousser un seul cri pour réveiller le *coroner*, et que tout ce qui existait chez la Sinclair n'aurait fait qu'un saut jusqu'à Tyburn. Un lecteur qui n'aurait d'ailleurs aucune idée des lois et de la police d'Angleterre en concevrait, d'après ce roman, une très-mauvaise idée. Jamais je ne l'ai lu sans m'écrier intérieurement : « Mais sortez donc, Mademoiselle ; et puisque votre amie vous aime assez pour vous laisser où vous êtes, jetez au moins une lettre par la fenêtre, avec l'adresse : *A l'honnête homme qui passe !* (On vous tirera de là.) »

J'honore infiniment les belles pages de *Clarisse ;* mais jamais elles ne pourront me fermer les yeux sur les longueurs assommantes, l'invraisemblance continuelle et le danger de l'ouvrage.

Enfin, Madame, le mérite des livres ressemble aux qualités du corps : elles ne résident pas réellement dans ces corps, mais dans notre esprit, qui en reçoit les impressions. Si tous les hommes avaient la jaunisse, la neige serait jaune ; et les goûts dépravés ne portent ce nom que parce qu'ils sont rares. Si l'unanimité était nécessaire pour se décider, il n'y aurait dans le monde rien de bon et rien de beau, ni dans l'ordre civil, ni dans l'ordre moral, car il n'y a rien sur quoi tous les hommes soient d'accord ; et nous en viendrions à soutenir que les araignées sont un mets délicieux, parce que les livres d'histoire naturelle nous apprennent qu'une jolie demoiselle française les aimait passionnément.

Mais puisque l'unanimité ne sera jamais le partage de l'humanité dans l'état d'imperfection où elle se trouve, il est clair que toutes les questions de goût doivent se décider, comme les autres, à la pluralité : le petit nombre aura beau dire qu'*il peut* avoir raison, la majorité lui répondra suffisamment, en disant qu'*elle doit* avoir raison.

Il suit de là que tout ce qui tend à généraliser et à perpétuer l'unité nationale tend par là même à établir la règle du beau absolu, en approchant les hommes de l'unanimité ; donc si une grande nation subordonnait toutes ses idées à une seule idée grande, générale et invariable, elle se mettrait par là même dans la position la plus avantageuse pour tirer le plus grand parti possible de ses facultés morales, de manière que, toutes choses égales d'ailleurs, même du côté des talents, d'autres nations moins sages ou moins heureuses seraient forcées de lui céder l'empire du goût.

Cette nation ne pourrait donc rien faire de plus mortel pour sa gloire. . . . . .

. . . .

N. B. Ce morceau n'a jamais été achevé ; peut-être l'auteur jeta la plume au moment où il s'aperçut qu'il allait divaguer.

(*Note de l'auteur.*)

347

ADRESSE DU MAIRE DE MONTAGNOLE

A ses Concitoyens (1795)

J'étais à Lausanne au printemps de l'année 1795, lorsque les prêtres qui rentraient en foule dans le Duché de Savoie, comme dans toute la France, me demandèrent un pamphlet qui fût à la portée de tout le monde, et qu'on pût répandre à profusion pour rassainir et diriger l'esprit public. Ils voulaient surtout mettre à profit l'occasion favorable des *assemblées primaires*, qu'on venait de convoquer pour une nouvelle élection de *Représentants*.

Je composai donc le badinage raisonnable qui suit. Il eut une vogue extraordinaire en Savoie et en Suisse, mais nos efforts dans tous les genres devaient être inutiles, du moins pour longtemps.

Montagnole est un village dans la montagne, à deux ou trois milles de Chambéry. Un site sauvage, la simplicité des habitants, et des vins détestables, avaient fait de ce nom une espèce de plaisanterie. C'est la raison qui me le fit choisir pour amuser des oreilles Allobroges. Je m'imposai la loi de parler toujours français, et cependant de faire parler un laboureur. Je cherchai les expressions familières et les tournures nationales ; Jean-Claude Têtu fit beaucoup rire, c'est tout ce qu'il fallait.

(*L'auteur.*)

JEAN-CLAUDE TÊTU

MAIRE DE MONTAGNOLE, DISTRICT DE CHAMBÉRY

A ses chers Concitoyens, habitants du Mont-Blanc

Salut et bon sens.

FRÈRES ET AMIS !

Lorsque la patrie est en danger, tout citoyen a droit de venir à son secours. Par ce mot de *patrie*, je n'entends point la France ; car quoique l'orgueil soit au grand ordre du jour, je n'en ai point assez pour me croire en état de régenter la France. Si j'abandonne un instant ma charrue pour prendre la plume, c'est uniquement pour vous parler de la Savoie : j'ai la vue trop courte pour voir au-delà, d'ailleurs peu m'importe. On a fait à Paris une constitution toute battant-neuve, et pour la faire accepter librement, il faudra convoquer les assemblées primaires. D'ailleurs, on dit de tout côté que celles du Mont-Blanc seront convoquées pour une autre raison : c'est à savoir, pour leur faire dire librement que la Savoie veut être Française, et pour déclarer à la Convention Nationale qu'elle est obligée en conscience de soutenir ce qu'elle a fait à l'égard de notre pays.

Or, c'est sur cela, citoyens, que je veux me donner l'honneur de vous défiler quelques phrases, car c'est le moment où jamais, et comme le dit le roi Salomon, la parole dite en son temps *est comme une pomme d'or enchassée dans l'argent.*

En deux mots comme en mille, je dis que soit que l'on convoque les assemblées primaires pour faire accepter librement la nouvelle constitution ou pour faire demander librement la confirmation définitive de la réunion à la France, vous devez profiter de l'occasion pour déclarer solennellement que vous ne voulez pas être français et pour supplier la C. N. de vous rendre à votre légitime Souverain.

Prenez garde, citoyens, qu'on ne vous mène comme des moutons dans quelque trou dont il ne vous sera plus possible de sortir quand une fois vous y serez tombés. Il y a une manigance en l'air si claire qu'un aveugle la verrait. Nos dix députés ayant tout à fait rompu la paille avec le Roi de Sardaigne, il ne faut pas être sorcier pour comprendre qu'ils doivent faire le vert et le sec pour empêcher le retour de la Savoie à son cidevant maître. Voilà pourquoi on vous travaille de la belle manière pour vous faire dire ce qui leur convient, au lieu de ce qui vous convient.

Quant à moi, je vous déclare que je ne veux point de mal à ces Messieurs, et que je donnerais ma plus belle vache pour qu'il ne leur arrivât point de mal; mais dame ! aussi, voyez-vous, il ne faudrait pas nous perdre pour les beaux yeux de si peu de monde. C'est à eux d'ailleurs à voir s'il n'y a point d'autre planche pour se sauver.

Nous avons tous sur le cœur cette triste comédie de 1792, lorsqu'une poignée de vauriens qui se faisaient appeler *la Nation*, écrivirent à Paris que nous voulions être Français : vous savez tous, devant Dieu, qu'il n'en était rien, et comme quoi nous fûmes tous libres de dire *non*, à la charge de dire *oui*.

Or, voici une belle occasion de donner un démenti à ceux qui nous firent parler mal-à-propos. Aujourd'hui nous ne sommes plus si épouvantés que nous l'étions alors ; nous avons un peu repris nos sens. Croyez-moi, disons tout rondement que nous n'en voulons plus.

Vous croirez peut-être qu'il y a de l'imprudence à parler si clair. Au contraire ; vous pourrez par là faire grand plaisir à la C. N. Tout le monde sait assez qu'elle a besoin, et partant, envie de la paix. Or, cette réunion à la France la gêne, et le vœu de la nation, quoiqu'il n'ait jamais existé que dans la boîte à l'encre du citoyen Garrin (1), forme cependant un obstacle très-fort aux yeux de la C. N. qui est retenue par le point d'honneur, plus que par la valeur de notre pays.

En lui disant la vérité, vous la mettrez à l'aise ; et elle vous en saura gré : ce raisonnement est clair comme de l'eau de roche.

Mais supposons qu'elle pense autrement, qu'elle veuille à tout prix garder la Savoie et qu'elle y réussisse ; que vous arriverait-il pour avoir dit que vous regrettez votre ancien Souverain ? Il vous arriverait

(1) Imprimeur du Département.

d'être particulièrement estimés et chéris par la C. N. elle-même. Tout le monde ne sait-il pas qu'on aime les gens fidèles partout où ils se trouvent ? Quand il y a de la révolte, de l'impertinence ou de l'*insurgerie*, à la bonne heure que les maîtres se fâchent ; mais quand on parle poliment, chacun est libre de dire sa raison. On peut tirer son chapeau devant le drapeau tricolore et dire qu'on a de l'amitié pour la croix blanche. Par Dieu ! chacun son goût, peut-être ! En disant qu'on aime les poires, méprise-t-on les pommes ?

Si la C. N. vous gardait, même après cette déclaration, elle vous aimerait comme ses yeux ; c'est moi qui vous le dis. Mais ce n'est pas tout. Quand même nous demeurerions Français, il ne faut pas croire que ce fut pour longtemps. Un peu plus tôt, un peu plus tard, la chose volée revient toujours à son maître. La Savoie est au Roi de Sardaigne depuis 800 ans ; personne ne peut lui faire une anicroche là-dessus ; pourquoi la lui garderait-on ? Parce qu'on la lui a prise apparemment. Quelle chienne de raison ! demandez au tribunal criminel du district ; vous verrez ce qu'il vous en dira.

La Savoie a bien été prise d'autres fois. On l'a gardée trois ans, cinq ans, sept ans, trente ans, mais toujours elle est revenue : il en sera de même cette fois.

Le roi de France qui était avant celui qui était avant le dernier, fut un grand fier-à-bras, à ce que tout le monde dit : c'est une chose sûre qu'il faisait peur à tout le monde ; et cependant, quoiqu'il convoitât la Sa-

voie, et qu'il s'évertuât beaucoup pour l'avoir, il ne put jamais en passer son envie.

Dans ma jeunesse, je ne comprenais pas pourquoi notre petite Savoie n'était pas une province de France, et comment cette *Drumille* (1) avait pu vivre si longtemps à côté d'un gros *Brochet*, sans être croquée; mais en y pensant depuis, j'ai vu combien feu ma grand-mère avait raison quand elle me disait : *Jean-Claude, mon ami, quand tu ne comprends pas quelque chose, fie-toi à celui qui a fait le manche des cerises.*

La Savoie n'est pas à la France, parce qu'il ne faut pas qu'elle soit à la France.

Si les Français la possédaient, l'Italie serait flambée. Ils bâtiraient dans notre pays des forteresses à tout bout de champ : ils feraient des chemins larges comme la grande allée du Verney (2) jusque sur nos plus hautes montagnes. A la place de l'hospice du Saint-Bernard, où l'on donne la soupe aux pèlerins, il y aurait une bonne citadelle, avec des canons et de la poudre, et toute la diablerie que vous savez ; et puis au premier moment d'une guerre, ce serait une bénédiction de les voir dégringoler de l'autre côté. Soyez sûrs qu'ils y descendraient les mains dans leurs poches ; et quand une fois on est en Piémont, les gens qui savent un peu comment le monde est fait, disent que ce n'est plus

---

(1) C'est le nom d'un petit poisson extrêmement commun et d'un prix très bas. Il n'est mangé que par le peuple.

(2) Promenade publique de Chambéry.

qu'une promenade. Si Monsieur l'Empereur était assez grue pour souffrir que ces gaillards gardassent la Savoie, il ferait tout aussi bien de les mettre en garnison à Milan.

Mais tandis que la Savoie est au Roi de Sardaigne, on ne peut pas être surpris en Italie. Diantre ! c'est bien différent d'être dans un pays ou d'y aller.

Et nos bons amis, les Suisses, croyez-vous qu'ils soient bien amusés d'entendre les tambours des Français de l'autre côté du lac ? Les Genevois, qui ne sont que des marmouzets, les fatiguent déjà passablement, jugez comme ils ont envie de toucher de tout côté la République Française ! Sûrement les Français ne pourraient pas leur faire un plus grand plaisir que de s'en aller d'où ils sont venus. Les Suisses et les Savoyards sont cousins, ils font leurs fromages en paix et ne se font point d'ombrage. Que les grands seigneurs demeurent chez eux, et ne viennent pas casser nos pots.

Il faudra donc rendre la Savoie, parce que tout le monde voudra qu'on la rende ; et quand la C. N. aurait les griffes assez fortes pour la retenir dans le moment présent, croyez-vous que ce fut pour longtemps ? Bah ! les choses forcées ne durent jamais.

Le courage des Français fait plaisir à voir, mais ne vous laissez pas leurrer par cette lanterne magique. Vous savez que lorsqu'on se rosse un jour de *vogue* (1), surtout lorsqu'on est un peu gris, on ne sent pas les coups, mais c'est le lendemain qu'on se trouve bleu par ci et

(1) Fête champêtre.

bleu par là ; qu'on se sent roide comme le manche d'une fourche, et qu'il n'y a pas moyen de mettre un pied devant l'autre.

Quand la France sera froide, vous l'entendrez crier !

C'est bien vrai que les Rois, en se battant avec la France, n'ont pas fait la figure qu'on attendait; mais il faut faire attention primo, qu'il y a eu du *mic-mac* parmi eux ; et cela, c'est encore un effet de la justice divine, qui n'aime pas trop qu'on s'assemble pour tomber sur son prochain ; à moins que ce ne soit dans des intentions tout-à-fait chrétiennes. Autrement, dès qu'on a bâti une de ces confréries batailleuses, la providence qui est toujours prête, vous y fourre la brouillerie comme un bâton dans une roue, et ça ne va plus.

Outre cela, les Rois ont été trompés par de mauvais domestiques ; mon Dieu ! c'est comme dans nos maisons.

Mais le principal à savoir, c'est que les Souverains sont de vieux maîtres attachés à leurs familles, et qui savent leur compte. Ils pensent au lendemain, parce qu'ils ont des enfants. Ils sont avares de tout, et rien ne les fait endêver, comme de jeter leur bien par la fenêtre. Au lieu que la *Nation* est une jeune reine luronne, trop grande pour son âge, qui veut ce qu'elle veut. Elle vous dépense le sang comme de l'eau claire, et les millions comme des *Picaillons*. Je crois bien qu'on fait parler de soi en menant ce train ! mais il ne faut pas vous imaginer qu'on soit éreinté ailleurs comme en France. Mon neveu Jean Têtu, qui sert dans le régiment de Savoie, m'a donné des nouvelles du Piémont ; voici sa lettre ; c'est un garçon qui a fait la troisième, et qui sait ce qu'il dit.

« A la Spinarda, le 27 juillet 1795.

« MON CHER ONCLE,

« Celle-ci est pour vous donner de mes nouvelles qui « sont très-bonnes, grâce à Dieu. Pour ce qui est de ce « que vous me demandez à l'égard du pays, je n'ai rien « de mauvais à vous dire. La *prise* (1) est magnifique : « les blés sont hauts comme mon fusil avec sa bayon- « nette, et les herbes sont hautes comme les blés de « Savoie. Les billets perdent un petit brin ; pourtant « ça va. Nous sommes bien chaussés, bien vêtus, et « payés ric-rac. Il y a du froment, du riz et de la « polente. On met de la viande au pot, et l'on boit « souvent le petit coup. Les enfants du Roi sont bons « comme le bon pain, et ils régalent le soldat quand « ils peuvent. On va bien tirant quelques coups de « canon sur la lisière du pays, mais pour ce qui s'ap- « pelle le dedans, on y dort comme si de rien n'était. « C'est faux ce que vous l'on a dit, qu'il y avait de la « forçation dans les familles, pour recruter : il ne man- « que pas de gagne-bon-temps qui s'enrôlent pour « l'agrément du métier, et si l'on en tue quelques uns, « les femmes ne sont pas sèches.

« J'embrasse ma cousine Fanchon, etc... »

---

(1) Expression allobroge pour *récolte*.

Soyez sûrs que c'est la même chose ailleurs. Si vous voulez que je vous le dise, je crois que toutes les victoires de la France ne sont que des châtiments du ciel. C'est un fichu bonheur, au moins, que d'être comme elle est. Si les Rois y étaient entrés, quel mal y auraient-ils fait? Ceux qui menaient le branle auraient perdu le goût du pain, comme on dit: d'autres eussent un peu pâti en fait de ce qui s'appelle mortification : voilà tout. La France aurait été prise, et les Français auraient été heureux par force. C'est justement le contraire que notre Seigneur voulait. Bonté divine! peut-on penser à cette France, sans frissonner de tout son corps comme un jour de fièvre? Plus de catéchisme! plus de vergogne! plus d'obéissance! foudroyades à Lyon! sabrades, noyades, mariages républicains à Nantes! fusillades et guillotines de tout côté: de vilains échaffauds dressés partout où l'on montrait les marionnettes! les têtes fauchées comme l'herbe au mois de juillet, et la fleur de la jeunesse massacrée à la guerre! Nous savons que l'année dernière seulement, il a péri soixante-dix mille hommes à la conquête de ce pays où il y a tant de canaux : vingt-cinq mille sont morts à l'armée d'Italie. Et nos chers enfants du Mont-Blanc! Pauvres volontaires que les gendarmes ont emmenés à la chaîne, ne nous écrivaient-ils pas de l'armée des Pyrénées des lettres à faire pleurer les rochers?

Ah! les Français feraient bien mal s'ils s'entêtaient à garder leurs conquêtes; car s'ils rendent ce qu'ils ont pris, ils pourront peut-être demeurer tranquilles pour se refaire, mais s'ils retiennent le bien d'autrui, toutes les

puissances qu'ils auront déshabillées, n'attendront que le moment de recommencer, qui viendra plus tôt pour elles que pour eux. C'est inutile de penser qu'on puisse se moquer longtemps des commandements de Dieu.

Et si nous demeurions Français, savez-vous ce qui arriverait ? C'est que nous souffririons comme les pierres du pavé, et que lorsque les choses commenceraient à aller un peu mieux en France, on nous rendrait au Roi qui nous recevrait de mauvaise grâce comme des libertins : cette raison est bonne parce qu'elle sert pour tout le monde.

Combien a-t-on déjà fait de constitutions en France depuis cinq ans? Une, deux, trois, quatre : mais ces Français qui en ont jeté trois au rebut parce qu'elles n'étaient pas faites pour leur taille, voudraient-ils nous faire croire que la quatrième va se coller sur leur personne comme un gant de peau de chien? A d'autres! j'ai 60 ans : ce n'est pas à moi qu'on fera croire cela... ni à vous, frères et amis.

Il n'y a donc rien de fait. Les Français ne sont pas encore guéris, et même il semble qu'ils n'ont pas bien envie de l'être ; car s'ils étaient véritablement ennuyés d'être malades, est-ce qu'ils ne se donneraient pas tous le mot pour faire venir de la thériaque de Venise (1)?

Ils feront donc encore de grands efforts ruineux et fatiguants : mais à la fin ils s'impatienteront, les uns plus tôt, les autres plus tard ? Ils se diviseront ; on se

---

(1) En 1795 le Roi de France était à Vérone.

battra, et nous serions de la fête, comme juste. Dans toutes les confréries du monde on n'est reçu qu'en payant ; mais pour cette fois, il nous en coûterait cher, je vous en réponds. Il y a plus de deux cents ans qu'il y eut déjà un tapage en France pour des affaires de huguenots. Notre curé en parlait un jour avec M. le Châtelain : il appelait cela la *Digue* ou la *Ligue* ou la *Figue* ; enfin quelque chose en *igue* ; mais c'était diabolique ; il disait que cette machine dura je ne sais combien de temps ; trente ou quarante ans, je crois. Sainte Vierge Marie ! cela ne fait-il pas dresser les cheveux ? C'est bien pire aujourd'hui, puisqu'alors il y avait des Rois, des Princes, des Seigneurs, des Parlements, en un mot, tout ce qu'il fallait pour faire la besogne après la folie passée ; mais à présent que tout le royaume est en loques, ce sera le diable à confesser pour tout refaire. Serait-il possible que nous fussions mêlés là dedans ? *Libera nos Dominus*.

Vous croyez peut-être, vous autres petits Messieurs, qui avez des habits de drap d'Elbeuf et des boutons d'acier, que c'est pour vous que le four chauffe, et que vous serez toujours les maîtres ? Ah ! bien oui ! fiez-vous-y. On a déjà fait main basse sur les municipalités de campagne, ainsi, adieu aux rois de village : il n'y a plus de districts, ainsi adieu aux rois de petites villes : ne voyez-vous pas comme tout s'achemine à vous rendre des zéros en chiffre ? Quand tout sera tranquille, le peuple donnera les places à ceux que vous teniez en prison, et si pendant cette tempête, quelques champignons sont sortis de terre, vous n'y

gagnerez rien, car les *ci-après* sont bien plus insolents que les *ci-devant*. On vous amuse aussi en vous parlant de la suppression des impôts. Sans doute qu'on n'ose pas mettre le peuple de mauvaise humeur dans ce moment, pour raison ; mais seriez-vous assez simples pour croire que dès qu'on sera bien maître de lui, on ne vous chargera pas comme des mulets du Mont-Cenis ? La C. N. a fait tant d'assignats ! tant d'assignats ! que si on les collait tous par les bords, il y aurait de quoi couvrir la France de papier : malgré ce qu'on en a brûlé dans toutes les gazettes, il en reste pour 14 milliards ; or, savez-vous ce que c'est que 14 milliards ? pour faire cette somme en numéraire, il faudrait autant de louis qu'il y a de grains de blé en 455 sacs, mesure de Chambéry, pesant chacun 140 livres, poids de Marc. Le citoyen Ginollet, ci-devant collecteur de la taille qui sait l'arithmétique comme son *Pater*, a fait ce compte sur ma table.

Mais toutes ces débauches de papier ne peuvent durer ; et à la fin, pour faire face aux dépenses, on vous demandera l'argent que vous avez et même celui que vous n'avez pas.

Enfin, comme il faut toujours garder la meilleure raison pour la dernière, tenez pour certain que si vous demeurez Français, vous serez privés de votre religion. La C. N., disent certaines personnes, a promis la liberté du culte ; oui ; mais vous savez bien qu'on n'a rien tenu de ce qu'on vous avait promis. Souvenez-vous de ce qui se passa lorsqu'on établit l'église constitutionnelle. Il n'y eut qu'un cri en Savoie contre cette manipulation

ecclésiastique ; mais vos électeurs eurent beau protester, on ne les écouta pas ; et le jour qu'ils s'assemblèrent pour l'élection de ce drôle d'évêque qui nous a tant fait rire avant de nous faire pleurer, un des représentants du peuple dit expressément, *que si les électeurs raisonnaient, on ferait conduire deux pièces de canon à la porte de la cathédrale ;* voilà comme on fut libre.

Nous avons d'ailleurs un bon témoin de ce qui se passa. Grégoire, l'un des représentants, n'a-t-il pas dit formellement dans le sermon qu'il a débité à la tribune de la Convention, sur la liberté des cultes : *Nous avons promis de votre part la liberté du culte aux habitants du Mont-Blanc, et nous les avons trompés.* C'est clair cela, mais ce que ce bon apôtre n'a pas dit, c'est qu'il était venu en Savoie tout justement pour y faire ce qu'il a blamé dans les autres.

Ce n'est pas seulement le culte de la déesse Raison, dont nous ne voulons pas : nous ne voulons rien de nouveau, rien, ce qui s'appelle rien. On nous l'avait promis, pourquoi nous a-t-on trompés ? Je l'entendis ce curé d'Embremenil, le 16 février 1793, lorsqu'il se donna tant de peine dans la cathédrale de Chambéry, pour nous prouver que l'Église constitutionnelle était catholique. Son discours embarrassa beaucoup de gens, mais quoiqu'il ait de l'esprit comme quatre, il ne me fit pas reculer de l'épaisseur d'un cheveu. Quand je le vis en chaire, sans surplis, avec une cravate noire, ayant à côté de lui un chapeau rond au lieu d'un bonnet à houppe, et nous disant : *Citoyens,* au lieu de *mes*

frères ou *mon cher auditeur*, je dis d'abord en moi-même *cet homme est schismatique.*

En effet, quelle apparence que le bon Dieu n'ait fait la religion que pour les esprits pointus, et qu'il n'y ait pas quelque manière facile de connaître ce qui est faux. Quand il viendra quelque grivois d'*apôtre* vous prêcher un *credo* de sa façon, au lieu de vous embarquer dans de grands alibi-forains, qui font tourner la tête, vous n'avez qu'à le regarder bien attentivement : je veux ne moissonner de ma vie, si vous ne découvrez pas sur sa personne quelque chose d'hérétique, ne fut-ce qu'un bouton de veste.

Mais baste ! la C. N. se moque de l'Église constitutionnelle : ce n'est pas l'embarras ; le mal est qu'elle déteste la nôtre et qu'elle n'en veut point : ainsi, c'est à vous de voir si vous voulez vous trouver sans religion.

La liberté du culte qu'on a promise depuis quelque temps, n'est qu'une farce. Si vous êtes catholiques, essayez un peu de jeter à la poste une lettre adressée *A sa Sainteté le Pape, à Rome*, vous verrez si elle arrivera.

C'est cependant drôle qu'un catholique ne puisse pas écrire au Pape !

Et vos Évêques où sont-ils ? et vos Prêtres, pourquoi ne vous les rend-t-on pas ? Est-ce agir rondement, de promettre une église catholique, et de bannir les prêtres catholiques ? Mais, dira-t-on, nous en avons en Savoie. Oui, ils y sont à leurs périls et risques. On les a calomniés, insultés, emprisonnés, fusillés. On recommencera demain, aujourd'hui, quand on voudra. On n'a point révoqué la loi qui les déporte, ni celle qui confisque

leurs biens, après une loi solennelle qui leur permettait de les administrer par procureur.

Ne vous laissez donc pas tromper : la rancune contre notre religion est toujours la même, et si l'on a fait quelque chose en sa faveur, ce n'est pas par amitié, ce n'est pas par justice, c'est par crainte. Les gens de l'ouest n'ont pas voulu démordre, il a bien fallu accorder quelque chose ; mais c'est bien à contre-cœur et de mauvaise grâce.

Boissy-d'Anglas est, à ce qu'on dit, un des bons enfants de l'assemblée : je ne crois pas qu'il aime à tourmenter son prochain. Cependant quand il fit le rapport sur la liberté du culte au nom des trois comités, il dit tout net que les intérêts de la religion étaient *des chimères*. Il ajoute : « Je ne veux pas décider s'il faut une reli-« gion aux hommes.... s'il faut créer pour eux des illu-« sions, et laisser des opinions erronées devenir la rè-« gle de leur conduite. C'est à la philosophie à éclairer « l'espèce humaine et à bannir de dessus la terre les « longues erreurs qui l'ont dominée. C'est par l'ins-« truction que seront guéries toutes les *maladies* de « l'esprit humain. Bientôt vous ne les connaîtrez que « pour les mépriser, ces dogmes absurdes, enfants de « l'erreur et de la crainte. Bientôt la religion des So-« crate, des Marc-Aurèle, des Cicéron sera la seule « religion du monde.... Ainsi vous préparerez le seul « règne de la philosophie, vous couronnerez avec « certitude la révolution commencée par la philoso-« phie. »

Il faudrait avoir les yeux pochés pour ne pas voir ici

un homme en colere qui se console du décret dans la préface.

Je mentirais, au reste, si j'assurais que je comprends tout ce morceau et que je connais les trois théologiens dont il parle ; mais je gagerais bien, à tout hasard, mes deux charrues contre un exemplaire de la nouvelle constitution, que Socrate, Marc-Aurèle et Cicéron étaient protestants.

Ainsi, mes chers amis, si vous demeurez Français, vous êtes exposés à tous les maux possibles, de manière que les patriotes mêmes qui se trouvent parmi vous sont intéressés à revenir au Roi de Sardaigne.

Les prophètes de malheur qui vous parlent de punitions et de vengeances sont plus bêtes que des bêtes. Bon Dieu ! qui est-ce qui ne connaît pas les pères ! Quand mes enfants se lèvent en masse pour me faire une forte sottise, je ne fais pas semblant de m'en apercevoir ; tout au plus je fouette le plus grand.

Je sais bien qu'ici toute la famille n'est pas coupable : il s'en faut bien, Dieu merci ! mais, comme dit le proverbe, *toute comparaison cloche*, et pour cette fois elle cloche en faveur de ma petite idée.

Enfin, croyez-moi, il faut dire que vous voulez retourner à votre Roi.

Profitez de l'occasion et même faites-la naître s'il est nécessaire. On pourra prendre des chemins en zigzag pour vous faire dire ce que vous ne voulez pas dire. Sentinelles ! prenez garde à vous. Vos forêts ne sont pas si détruites que vous ne puissiez tenir encore en respect les procureurs sans procurations.

Si vous rendez gloire à la vérité dans cette occasion, cela sera fameux. Nous le raconterons à nos enfants, et les Rois le raconteront aux leurs.

Si vous n'êtes pas assez libres ; si le courage vous manque ; au moins, lorsqu'on vous interrogera dans les assemblées primaires, dites que vous n'êtes pas libres ; répondez que vous n'avez rien à répondre : on ne gagne rien à faire les poules mouillées, et il n'y a point de danger à être des hommes. Est-ce que je me nommerais, moi qui suis père de famille, s'il y avait du danger à dire la vérité?

Il faut bien que la C. N. l'entende avec plaisir, puisque tous les jours on l'a dit à la barre et même d'une manière qui épargne tout à fait la politesse. Quel mal y a-t-il à lui dire honnêtement que c'est un grand crime de se moquer des bonnes gens, de venir leur faire peur chez eux, et de se vanter après qu'on les a pris de bonne grâce. Dans tout le monde on a eu pitié des brutalités qu'on nous fit en 1792. Aujourd'hui un petit nombre d'hommes voudraient recommencer pour leur propre intérêt qui n'est pas le vôtre : et les Jacobins qui sont à l'agonie voudraient aussi, avant de mourir, vous pousser à faire une grande lourdise, en quoi ils sont bien sots ; car le temps où l'on pend vaudra toujours mieux pour eux que celui où l'on assomme. Tant y a que si vous êtes sages, vous ne serez les dupes ni des uns ni des autres. Le temps de la peur est passé ; dites que vous êtes à Victor-Amé, ou ne dites rien : vous parlerez assez en refusant de parler.

Montagnole, le 10 août 1795.

DISCOURS

DU

CITOYEN CHERCHEMOT

Commissaire du pouvoir exécutif près l'Administration centrale du M...,

LE JOUR DE LA FÊTE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE

Venise, 1799.

Ayant fait un grand amas de phrases révolutionnaires sans aucun but arrêté, j'imaginai depuis de les fondre dans un discours imaginaire prononcé par quelque personnage *civique.* Cette idée produisit le discours du citoyen *Cherchemot,* qui ferait extrêmement rire s'il était imprimé très-exactement, ce qui serait essentiel à cause des nombreuses et fidèles citations.

CITOYENS,

Et moi aussi je viens mêler ma voix aux concerts d'acclamations qui retentissent aujourd'hui de toutes parts; et moi aussi je viens célébrer la souveraineté du peuple. J'essayerai d'activer le civisme de mes concitoyens, en laissant échapper devant eux ces flammes qu'un républicanisme pur allume dans mon cœur. Le peuple a reconquis ses droits imprescriptibles, il a ressaisi le sceptre usurpé par les tyrans. O révolution immortelle ! les trônes sont tombés ; les peuples sont rois ; il n'y a plus de sujets !

Comment pourrai-je célébrer dignement cette époque mémorable ? C'est en vous montrant d'abord tout ce que vous lui devez ; je ne puis mieux louer la liberté qu'en précisant ses bienfaits Et c'est encore en vous montrant de suite ce que vous avez à craindre pour elle, et comment vous pouvez la sauver si vous savez vous prononcer.

Qu'étions-nous avant la révolution ? Moins que des brutes. Que sommes-nous depuis la conquête des droits du peuple ? Plus que des hommes. Depuis quatorze siècles, nous traînions dans le désespoir ces chaînes ignominieuses forgées par le hideux despotisme, et rivées par le machiavélisme sacerdotal. L'incivilisation des Barbares valait mieux que cet état. Nos chaînes sont brisées, nous vivons ; nous bravons les vains rugissements des despotes.

L'œil du républicain n'est plus affligé par le spectacle impopulaire d'un sacerdoce oppressif. Un clergé rapace et scandaleux avait l'impudeur de se donner pour le représentant de l'Être suprême ; il a vécu ! exproprié par nos premiers législateurs, mis hors de la loi par les seconds, ses forfaits n'appartiennent plus qu'à l'histoire. On ne verra plus l'homme descendre des hauteurs de la raison pour s'incliner devant un bipède mitré ; on ne verra plus ces histrions privilégiés latrociner les dupes pour garrotter les sages : au bruit de la fermeture des temples de la superstition, celui de la raison s'est ouvert, et la grande nation est entrée !

L'ancien régime avait organisé l'adultère en condamnant deux époux, aliénés l'un de l'autre par des torts

conséquents, à gémir indivisément sous le poids insupportable d'un joug inopportun : honneur à nos courageux représentants, qui ont fait présent du divorce à la France !

Il viendra sans doute le temps où il sera permis de s'élever à la hauteur des premiers principes ! Déjà un de nos représentants a fait observer, dans un livre immortel, que le préjugé funeste et liberticide de l'aristocratie héréditaire tenait essentiellement à l'institution du mariage (1). En effet, comment prouvera-t-on qu'on est noble lorsque l'on ne pourra plus prouver de qui l'on est fils ? Déjà un autre représentant avait dit au corps législatif : *C'est un préjugé général répandu en France, que les enfants appartiennent à leurs parents : cette erreur est très-funeste en politique... Les progrès de la philosophie la déracineront* (2). Qu'il sera grand le représentant courageux qui osera aborder cette grande question, et repousser les difficultés soulevées par le fanatisme et par l'ignorance ! En attendant, couvrons d'applaudissements nos législateurs, qui ont détruit dans leur sagesse un des fruits les plus venimeux du mariage, la puissance paternelle : *la voix impérieuse de la raison s'est fait entendre ; elle a dit :* « Il n'y a plus

---

(1) L'orateur veut parler du représentant *Lequinio*, qui a fait cette observation intéressante dans un livre in-8°, publié il y a quatre ou cinq ans, mais dont l'intitulé exact ne me revient pas.

(2) *Béranger*, séance du 10 octobre 1797.

de puissance paternelle ; *c'est tromper la nature que d'établir ses droits par la contrainte* (1). »

Des magistrats enivrés de leur folle prérogative osaient, sous leur pourpre insolente, se croire les juges héréditaires des Français ; aujourd'hui, la classe des juges ne saurait plus être influencée par les mêmes passions : comment pourraient-ils être orgueilleux, puisque c'est vous qui les faites ? Lorsque le glaive de la loi avait frappé une tête coupable par une mesure ultra-répressive, elle arrachait quelquefois les biens aux héritiers du coupable. *L'origine de la confiscation attestait son impureté, puisqu'elle remonte aux premières époques du régime féodal* (2), *et que Sylla en fut le digne inventeur* (3). Cette tache ne souille plus le code républicain ; ou, si la confiscation se montre encore çà et là, ce n'est que pour quelques milliards, et toujours comme simple indemnité.

Enfin, Citoyens, les bienfaits de la révolution sont immenses, et cet événement est unique dans les fastes de l'univers.

Quelle magnifique entreprise que celle d'une démocratie de trente millions d'hommes tous parfaitement égaux dans leurs droits naturels, dans leurs droits civils, dans leurs droits politiques ! Jamais rien de si beau n'a été

---

(1) *Cambacérès*, au nom du comité de législation, séance du 23 août 1793. *Mon.*, n° 235.

(2) *Louvet*, séance du 2 mai 1795. *Mon.*, n° 227, p. 922.

(3) *Villetard*, ibid., p. 923.

tenté sur la terre ; jamais les vœux mêmes et les pensées des hommes de génie ne sont allés jusque-là. Platon, Montesquieu, Rousseau, *étaient presque effrayés de cette conception. Cependant, nous avons eu le courage de former et d'exécuter ce plan sublime ; mais il ne peut être consolidé que par la réunion de toutes les lumières, et ces lumières où existent-elles ? Nulle part encore* (1). Est-ce un empêchement ? Non, Citoyens ; *il faut les faire naître* (2). Nous y parviendrons par la rémoralisation de l'opinion publique, par l'homogénéité de l'enseignement, par la démonétisation de ces vieux préjugés que nos pères admirent dans la circulation comme des vérités pures ; surtout, par la répression des jongleries sacerdotales.

Il faut nous entourer des lumières de tous les siècles, et reprendre sous œuvre l'édifice social ; *tous les livres de* POLITIQUE *civile et criminelle sont à refaire ; tous les livres de morale, mêlés jusqu'ici de mysticité, sont à refaire ; tous les livres d'histoire sont à refaire* (3). Peut-être même serait-il opportun de refaire l'histoire même, dont chaque ligne n'offre que le spectacle contagieux des peuples souverains foulés aux pieds par d'insolents mandataires. C'est ainsi que le Français s'élèvera à la hauteur de ses destinées ; *c'est ainsi que*

---

(1) *Fréron*, à la Conv. nat., séance du 26 août. *Mon.*, n° 342, p. 1402.

(2) Ibid.

(3) *Décade philosophique*, 1798, n° 493 (Variétés).

nous terminerons la plus belle comme la plus glorieuse des révolutions (1) ; *c'est ainsi qu'en dirigeant tous les membres de la société vers le désir du bonheur commun, nous parviendrons à faire un peuple de dieux* (2).

Mais comment conserver ce bonheur dont nous jouissons ? C'est par l'union de tous les cœurs républicains. Fort de la pureté de mes intentions, je ne balancerai point de révéler à mes concitoyens une importante vérité : *on ne vous a point fait observer que, tant qu'une partie de la nation sera divisée de l'autre, l'union ne pourra régner* (3). Serrons donc les rangs des soldats de la liberté ! songeant que le roi de Mittau, debout devant ces redoutables phalanges, attend qu'elles s'ouvrent pour se jeter avec ses sicaires dans ces interstices funestes créés par l'esprit anarchique et par l'esprit sectionnaire, qui tendent sans relâche à briser l'unité politique du grand peuple. Les véritables ennemis de la France sont dans son sein ; si elle échappe à ses ennemis intérieurs, elle se rira des complots de l'étranger. L'infâme Pitt a su nationaliser une guerre sacrilége ; il vomit sur le continent l'or du Bengale pour organiser la ligue insensée des rois ; *mais Pitt n'est qu'un imbécile, quoi qu'en dise une réputation qui a été beaucoup*

---

(1) *Bourdon de l'Oise*, *Mon.* du 3 novembre 1794, n° 47, p. 203.

(2) *Boissel*, *Mon.* du 24 novembre 1794, n° 39, p. 171.

(3) *Pellet*, séance du 4 octobre 1794. *Mon.*, n° 16, p. 74. Ce député ne parlait que de l'Assemblée législative, mais le principe est général.

trop enflée (1). En vain l'Arabe de Moscou, le sultan de Vienne, le mameluk de Constantinople et le monstre des Orcades ont conjuré la perte de la république ; ils viendront se briser sur ce rocher inébranlable : mais tandis que nos frères d'armes iront châtier ces insolents jusque chez eux, c'est à nous, Citoyens, à en faire une justice non moins sévère. Il faut les traduire devant le jury des sages, il faut verser l'ignominie sur ces rois atroces, il faut les condamner *aux galères de l'opinion* (2) ; en même temps, tenons leur complices sous une surveillance infatigable ; et si nous voulons échapper à leurs complots, fermons nos cœurs à une pitié cruelle qui nous perdrait infailliblement. Pour tromper, pour avilir, pour enchaîner de nouveau le premier peuple de l'univers, on s'arme de ses propres vertus, on ose lui parler de compassion au moment où la compassion serait un crime de lèse-nation. *Ah ! croyez, Citoyens, que la liberté n'est pas ennemie de la nature et de l'humanité ; mais il lui faut encore des hécatombes : il suffit que le mot de justice soit toujours écrit sur leur frontispice* (3). Il est temps de dire la vérité tout entière : les bruyants célébrateurs du 9 thermidor ne sont, dans leur presque totalité, que les ennemis sourds du 18 fructidor. C'est sous le masque fallacieux

---

(1) *Robespierre*, séance du 1er février 1794. *Mon.*, nº 134.

(2) Expression de Barrère, je ne sais plus où.

(3) *Merlin*, directeur, au nom des trois comités. *Mon.*, 1795. nº 104.

du modérantisme que l'hypocrite royaliste cache ses desseins perfides : il a bien ses raisons pour tâcher de modérantiser la révolution ! Mais lorsque le despotisme rugit de Corcyre à Thulé, et du Bétis au Borysthène ; lorsque ses satellites forcenés menacent, dans leur fureur gigantesque, d'envahir le sol de la liberté ; lorsque la France entière est en état de siége, est-il opportun de venir parler de pitié et de clémence ? Chaque citoyen doit-il attendre isolément dans l'attitude de la terreur que le poignard royal vienne chercher son cœur ? et la liberté terrifiée souffrira-t-elle qu'on la mette en état d'arrestation ? Non, Citoyens ; de grandes mesures de sûreté sont nécessaires : il faut que le tocsin de la vengeance rassemble les enfants de la patrie, et la dernière heure des tyrans aura sonné.

Prenons exemple des hommes fameux qui ont illustré dans tous les temps les annales de la liberté.

Brutus se laissa-t-il corrompre par une prétendue tendresse paternelle lorsque, sous ses yeux impassibles, il fit tomber la tête de son fils ?

Gaston ménagea-t-il ses préjugés absurdes lorsqu'il s'écria devant les législateurs : *C'est moi qui le premier ai provoqué la loi contre les émigrés. J'ai un frère qui a eu la lâcheté d'abandonner son pays, c'est un monstre* (1). Lorsque Caton le Censeur *opina sur la restitution des biens des Tarquins* (2), se laissa-t-il amollir par

(1) V. le *Mon.*, 1795, nº 8, p. 459.

(2) *Bonnesœur.* V. tous les papiers du 6 mai 1796.

de vaines considérations de condescendance et d'humanité ? Fit-il entendre au sénat les sanglots des femmes et des enfants ? Et toutes les fois que la chose publique était en danger, ces fiers républicains balançaient-ils de centraliser le pouvoir ? Imitons ces grands modèles. Tous les jours la malveillance demande où l'on prendra les fonds nécessaires pour soutenir les coups formidables du despotisme écumant ? La réponse est aisée : On les prendra où ils sont. *Lorsque les pauvres ont consenti qu'il y eût des riches* (1), ce fut toujours à la charge d'en venir aux partages au premier appel nominal. D'ailleurs, puisqu'il est permis de dépouiller ses ennemis, la position géographique de ces ennemis ne change rien à cet axiome éternel de morale et de droit public. Eh ! qu'importe que les ennemis de la France soient en France ou en Angleterre ? Pour découvrir ces ennemis, la vigilance nationale doit être activée par tous les moyens possibles. Dès que ces traîtres seront connus, mettons leurs dépouilles entre les mains du Directoire, et laissons-le agir de confiance. Quelle force pourra comprimer les complots populicides du réactionnaire et de l'anarchiste, si le gouvernement ne peut employer avec sagesse les moyens impressionnants d'une salutaire terreur ? Comment pourra-t-il évoluer le vaisseau de l'État au milieu des vagues contre-révolutionnaires, s'il n'est investi, par une loi organique de la constitution, d'une force de circons-

(1) *Rousseau*, Emile.

tance capable de neutraliser les factions, et de forcer tous les partis à marcher dans le sens de la révolution ? Les calomniateurs de notre constitution oseront nous reprocher ces moyens ; mais comment peuvent-ils ignorer, ces sycophantes impurs, que ces mesures de sûreté et ces formes acerbes (1) sont passagères comme les feux follets, mais que la liberté est éternelle comme les astres ?

Citoyens, nous marchons au milieu de deux écueils également terribles : le fougueux anarchiste n'oublie rien pour faire croire que tous les maux viennent de l'unité du pouvoir ; il cherche à le diviser pour l'anéantir ; et l'hypocrite royaliste répand de tout côté que le gouvernement est nécessairement un ; il tâche de faire glisser le peuple de l'unité politique à l'unité personnelle. Nous avons fait serment de haine à ces deux partis, nous saurons les étouffer l'un et l'autre. Quel homme oserait entreprendre de royaliser la France ? Sur quel principe effronté entreprendrait-il de baser ses complots frénétiques ? Serait-ce sur la volonté du peuple ? Mais cette volonté n'existera jamais ; on a vu sans doute des peuples, après avoir fait justice de leurs tyrans, s'humilier de l'humiliation de ces traîtres, et mettre autant d'ardeur à rétablir l'ancien ordre de choses qu'ils en avaient mis à le renverser. De lâches Anglais ont pu donner ce spectacle au milieu de l'autre siècle ; *mais les Français sont incapables de ce retour à*

(1) *Barrère*, en parlant des massacres d'Arras.

la compassion, PARCE QUE DE NOS JOURS L'ART SOCIAL EST PLUS AVANCÉ (1).

D'ailleurs, le peuple ne peut vouloir la monarchie. *Le Français qui veut un roi est un tigre : il est faux qu'un peuple ait le droit de choisir la royauté, parce qu'il aliénerait un droit inaliénable* (2).

Ajoutons qu'il ne faut pas être la dupe des sophismes grossiers qu'on appuie sur la volonté du peuple. Un grand homme a fait sur les assemblées nationales une réflexion profonde : *Lorsque dans une assemblée nationale*, dit-il, *le parti de l'opposition reste en minorité, il est utile à la chose publique... mais si ce parti acquiert la majorité, ce n'est plus un simple surveillant, ce n'est plus un censeur du gouvernement : c'est un ennemi ; il l'arrête dans sa marche, il paralyse ses mouvements, il refuse, il prescrit, et l'impuissance du gouvernement amène la guerre civile et l'anarchie* (3). L'application de ce principe lumineux aux nations se présente d'elle-même. Il y a de l'impudeur à confondre la majorité numérique avec la majorité légale, qui n'a rien de commun avec le nombre.

Quant à l'anarchie, elle est moins à craindre que le royalisme. Celui qu'on appelle *anarchiste* n'est le plus souvent qu'un ardent ami de la liberté. D'ailleurs, qui,

---

(1) *Décade philosophique*, 1798, n° 26, p. 465.

(2) *Mailhe*, séance du 28 décembre 1794. *Mon.*, n° 102, p. 422.

(3) *Rion*, séance du 15 septembre. *Mon.* du 22, n° 1.

dans notre république, oserait tenter de briser le pouvoir? *Celui-là méconnaîtrait l'unité du gouvernement, et pourrait ignorer qu'étant un comme la pensée, ces instruments ne sont pas des portions, mais seulement des agents* (1).

Nous voulons un gouvernement où les distinctions ne naissent que de l'égalité même, où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple, et le peuple à la justice (2).

Ne craignons pas de le dire, Citoyens, la république est immortelle. Quelques nouvelles sinistres, enflées par la malveillance, ont pu vous alarmer sur la situation militaire de la république à l'extérieur; mais ces craintes sont vaines; elles deviendraient criminelles si vous ne vous hâtiez de les abjurer. Jusques à quand prêterez-vous l'oreille à l'alarmiste astucieux? Que vous faut-il donc pour vous convaincre, si les prodiges que vous avez vus vous laissent encore balancer? Est-il pour des hommes libres quelque obstacle infranchissable? Est-il une puissance qui ait pu nous résister? Est-il une ville dont les remparts ne se soient abaissés devant l'étendard tricolore? *N'avons-nous pas pris*, en passant, Malte, qui est éloignée de onze cents lieues de Toulon (3)? N'avons-nous pas organisé un Institut national au Grand-Caire, qui est éloigné de la France de mille lieues (4)?

---

(1) *Dufresne*, séance du 27 février 1794. *Mon.*, n° 159.

(2) *Robespierre*. V. le *Mon.* du 7 février 1794.

(3) Lettre du citoyen *Guillot*, capitaine de la 25e demi-brigade, à sa mère, au quartier général du Caire, 27 juillet 1798, dans le recueil des lettres interceptées et publiées par les Anglais, deuxième partie, n° 15.

(4) Ibid.

Depuis la prise de la Bastille, *victoire la plus étonnante et la plus heureuse qui ait été remportée depuis l'origine du monde* (1), jusqu'à la bataille d'Arcole, une destinée invincible n'a-t-elle pas veillé sur la liberté? Si la victoire paraît s'égarer un moment, bientôt vous la verrez revenir au pas de charge; bientôt elle sera remise à l'ordre du jour et déclarée en permanence par les baïonnettes républicaines. En vain voudrait-on vous effrayer en vous nommant des généraux dont les circonstances ont privé la république: n'avons-nous pas encore Masséna, l'enfant chéri de la Victoire, et le rapide Pigeon, et Lecourbe l'helvétique, et Championnet le brise-trône, et Lannes, semblable aux immortels? Et pourriez-vous croire que le héros des Pyramides soit perdu pour la patrie? Un jour, n'en doutez pas, vous le verrez tomber, comme l'étincelle céleste, au milieu des tyrans consternés. En vain les valets de George le Négrier bloqueraient les bouches du Nil avec leurs cinq cents vaisseaux, empêcheront-ils le grand homme de *se rendre en Syrie par la haute Egypte* (2)? l'empêcheront-ils d'*entrer, en remontant l'Euphrate, dans les ports de l'ancienne ville de Tyr* (3), d'où nous le verrons arriver, couvert de lauriers immortels?

---

(1) *Fauchet*, deuxième discours sur la liberté, 1789.

(2) Lettre du citoyen Le Turcq, aide de camp du général Berthier; au quartier général du Caire, le 28 juillet 1798. Partie 2e, no 20 du recueil cité.

(3) Si vous présumez que la flotte républicaine (de Bonaparte) a mouillé aux ports de l'ancienne ville de Tyr, qu'elle

Mais, me direz-vous peut-être, qui nous répondra que dans ce second voyage il ne sera point cerné par les Anglais et fait prisonnier, avant de pouvoir atteindre la terre sacrée de la liberté ? Et moi, je vous le demande à mon tour, lorsqu'il se livra l'année dernière à son immortelle entreprise, au milieu de toutes les circonstances conjurées contre lui, fut-il pris, fut-il même rencontré par les Anglais? Pressant la mer sous le poids de plus de quatre cents voiles et de trente mille hommes de débarquement, n'aborda-t-il pas en Egypte, *en profitant de toutes les fautes*, et utilisant l'ineptie d'un prétendu baron du Nil (1) ?

Citoyens, gardez-vous d'en douter : la liberté a vaincu. Si les tyrans peuvent un instant la refouler vers le centre, c'est pour en être repoussés eux-mêmes avec plus de violence au delà de leurs frontières. Couverts de la poussière des trônes, jamais nous ne plierons devant les rois, jamais nous ne traiterons avec eux.

Que les royalistes ne forment donc point de projets insensés. Les scélérats ! ce n'est pas au nom de la liberté, c'est au nom de l'honneur qu'ils marchent.

---

descend l'Euphrate, et qu'elle est aujourd'hui près de s'unir à Tippoo-Saïb, vous ne serez peut-être pas très-éloigné de la vérité. (Observations d'un géographe républicain, dans *le Publiciste* du 22 août 1798, article signé G***).

(1) Lettre du citoyen Boyer, adjudant-général dans l'armée d'Égypte, à son père et à sa mère ; au Grand-Caire, le 27 juillet. Recueil cité, part. 3e, n° 22.

Ignorent-ils que l'honneur a été déclaré féodal par l'assemblée constituante, et que toutes les lois de l'honneur ont été rapportées ? Mais le patriote est à son poste ; la loi est là pour les surveiller, les foudres républicaines ne sont qu'endormies. Malheur aux traîtres, s'il s'en trouve ! *Dieu même ferait de vains efforts pour les soustraire à la colère du peuple.*

Citoyens, renouvelons dans ce moment le vœu solennel de vivre libres, ou de mourir ! Forts de notre union, forts de la pureté de nos principes, nous saurons déjouer les trames populicides. Vive la liberté ! vive la république ! Que le bruit de nos acclamations dissipe ces nuages qui semblent s'amonceler sur nos têtes et nous menacer d'un orage ! Pour moi, j'ai rempli ma tâche ; j'ai célébré la liberté, j'ai signalé ses ennemis, j'ai appelé sur leurs têtes la foudre nationale. Si, dans mon dire impétueux, j'ai quelquefois employé les pensées et même les expressions des grands hommes de la révolution, c'est pour rendre hommage à leur génie, c'est pour déverser sur la province les lumières de la capitale, c'est pour allumer ma faible lampe au volcan de leur éloquence.

J'ai dit.

387

BIENFAITS
DE
LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE

BIENFAITS

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

I

BIENFAITS GÉNÉRAUX

1° GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION INTÉRIEURE

« Le peuple depuis longtemps ne vit que de ses larmes : le peuple lui seul a combattu pour la liberté ; le peuple en a été le plus mal récompensé (1). »

« Trop longtemps on l'a leurré de belles paroles ; il est temps de lui donner le bonheur. Votre faiblesse laisse flotter les rênes du gouvernement..... Je vous propose de charger vos trois comités réunis de prendre des mesures pour prévenir la dissolution du corps social (2). »

---

(1) Danton, discours aux Jacobins, séance du 2 septembre 1793.

(2) Richard, séance du 4 octobre 1794. Mon., n° 16, p. 78.

« On ne cessait de dire que la propriété n'est autre chose que l'usufruit; que la République pouvait se suffire à elle-même et qu'il fallait se passer des étrangers qui étaient tous des aristocrates et des tyrans. C'est ainsi qu'on nous a plongés dans l'abîme des maux dont nous avons tant de peine à sortir (1). »

« Citoyens, pénétrons-nous bien de cette vérité que les fibres du corps politique ne sont point à leur place : de là ce malaise général que nous ressentons. Presque toutes nos lois sont autant de ligaments qui serrent dans tous les sens le corps politique. Occupons-nous de rompre ces entraves.... Réformons tant de lois indigestes, incohérentes, sources éternelles de divisions, de déchirements, d'abus, de mécontentement (2). »

« L'organisation actuelle ne conviendrait qu'à un gouvernement qui ne voudrait pas payer ses dettes. On consomme le temps et les deniers de la République en constructions, en distributions, en déménagements. Les employés se servent de ses meubles et de son linge » — le linge de la République!... — « L'infâme bureaucratie nous dévore; les agents de la République étalent un luxe scandaleux. Qu'on nous présente des mesures plus utiles et moins absurdes que celles de votre Commission de commerce et d'approvisionnement (3). »

---

(1) Cambon, séance du 3 novembre. Mon., n° 46, p. 22.

(2) Audouin, séance du 14 novembre. Mon., n° 55, p. 239.

(3) Thibaudot, séance du 13 décembre 1794, Mon., n° 74, p. 318.

« Vous savez avec quel fracas cette Commission a procédé : 10,000 agents, commissaires, correspondants dans toutes les villes de l'Europe ! le monde entier retentit du bruit de ses vastes spéculations, préemptions, réquisitions, etc... Eh bien ! tout cela n'a abouti qu'à faire rentrer dans nos ports, dans l'espace de 23 mois.... précisément autant de farine qu'il en faut pour nourrir la République pendant trois jours, et remarquez que cette Commission a été cause d'une dilapidation plus forte que tout ce qu'elle vous a procuré (1) »..... « Vos manufactures sont détruites ; vos ateliers sont déserts ; les créations de notre industrie sont nulles (2). »

« Jusqu'à ce moment, disons-le avec franchise, le bonheur n'a encore existé que dans l'avenir : hâtons-nous de le mettre à la disposition du peuple. — Eh ! qu'importe à l'indigent laborieux que ce soit le Supérieur des Bénédictins, ou tel accapareur du voisinage qui lui commande d'arroser de ses sueurs le champ qu'il lui indiquera (3) ? » — « Qu'y a gagné la politique? N'est-

---

(1) Boissy d'Anglas, séance du 1er janvier 1795, n° 123, p. 432.

(2) Le même, *Ibid.*

(3) Au contraire, il lui importe beaucoup : 1° parce que le Supérieur des Bénédictins n'a pas les vices de l'accapareur ; 2° parce qu'il est tenu de cacher ceux qu'il a ; 3° parce qu'il est bienfaisant par devoir s'il ne l'est par caractère ; 4° parce qu'il achète du fumier pour la terre de l'indigent au lieu de payer une loge à l'Opéra ; 5° parce que le Bénédictin est un savant propriétaire et que l'accapareur est un voleur ignorant, etc.

ce pas encore le même individu qui travaille ? Et toujours pour satisfaire l'orgueil et la cupidité du fainéant (1)... »

« Depuis deux ans nous adorons, le matin, ce que nous avions brisé la veille ; nous briserons demain ce que nous adorons aujourd'hui (2). »

« Dans les missions dont la C. N. m'a honoré, j'ai vu partout que la France demande à se trouver mieux (3).»

« Depuis cinq ans, nous marchons, pour ainsi dire, sans système en politique, en législation, en guerre, en finances... Aujourd'hui, il y a, pour ainsi dire, 13 gouvernements (les 13 comités) qui ne peuvent ni se concilier ni s'entendre ; qui tirent les rênes en tout sens et qui entravent la marche des affaires au lieu de l'accélérer (4). »

---

(1) Fayau, séance du 11 septembre 1794. Mon., n° 359, p. 1474.

(2) Boudin, séance du 15 janvier 1795. Mon., n° 118, p. 487. Ce Boudin-là est un homme de sens, témoin ce qu'il dit dans cette même séance : « *Si nous voulions rechercher nos délits politiques, quel est celui d'entre nous qui ne doit trembler devant l'avenir ?* » Je ne connais de comparable que cette noble apostrophe de Merlin de Thionville à ses collègues législateurs : *Qui d'entre vous n'a pas été aussi lâche que moi ?*

(3) Gaston, aux Jacobins, 4 septembre 1794. Mon., n° 359, p. 1474.

(4) Thibaudot, 26 avril 1795. Mon., n° 220, p. 895.

« La Constitution de 1793 (1), méditée par d'ambitieux scélérats, délibérée sous les poignards, acceptée par la Terreur, n'est que l'assemblage informe de tous les éléments propres à perpétuer les désordres, l'anarchie et l'ascendant de l'ignorance sur les lumières (2). »

« Les besoins dévorants de la guerre ne nous ont pas permis de guérir les plaies que la Révolution a faites; nous avons été forcés d'ajouter les sacrifices aux sacrifices; nous sommes environnés de malheurs. Les rentiers, les pensionnaires, les créanciers de l'État attendent de nous des secours trop légitimes; le peuple est affamé de justice, d'ordre et de repos Une immoralité affreuse a rompu presque tous les liens de la société : des fortunes scandaleuses nous attestent de nombreuses prévarications. Des embarras sans cesse renaissants ont amené des opérations forcées peut-être, mais en opposition avec tous les principes d'une bonne administration (3). »

« Nos lois de circonstance présentent une masse énorme et un chaos quelquefois difficile à débrouiller. Leur difficulté, leur incohérence, leurs contradictions n'attestent pas qu'elles soient émanées du génie de la législation : le Code civil n'existe pas encore (4). »

---

(1) C'est cette Constitution que les Français avaient acceptée et dont ils devaient embrasser avec transport les lois organiques. (Séance du 14 novembre 1794.)

(2) Boissy d'Anglas, séance du 23 juin 1795.

(3) N..., séance du 27 avril 1796.

(4) *Clef du cabinet*, 16 mai 1798, n° 482, p. 4252.

« Avons-nous un Code forestier? un Code civil et militaire? Les impôts sont-ils établis? les finances consolidées? L'instruction publique est-elle en vigueur (1). »

« Tout est à peu près à faire: voici les objets *les plus urgents*: 1° ordre à remettre dans les finances; 2° le Code civil, les règlements de la procédure *à refaire en entier;* réviser et améliorer l'institution du jury et le Code pénal; 3° Code forestier: le défaut de bois peut faire de la France un désert; 4° plan d'éducation et d'institutions républicaines: où est le Moïse, le Solon, le Numa de la France? ce n'est pas à moi qu'est réservé l'immortel honneur de *réinstituer* la France. — Oh! Daunou! (2); — 5° mendicité, vagabondage à extirper; 6° régime des prisons à réformer; 7° secours aux

---

(1) Talot, séance du 19 septembre 1797.

(2) Impayable!... Pour sentir la beauté de cette apostrophe extatique, il faut savoir ce que c'est que Daunou. Daunou, sous l'ancien régime, était religieux ou clerc régulier de la savante Congrégation de l'Oratoire, où il était voué par état à l'éducation de la jeunesse. Gâté par les idées philosophiques et, peut-être aussi, par cet esprit sectaire qui avait fait quelques conquêtes dans un Ordre d'ailleurs très-respectable, il s'est fait révolutionnaire. C'est un être amphibie, un mulet stérile né de l'accouplement du jansénisme et de la philosophie; mais on sent assez qu'un bon régent de l'ancien régime est un Moïse, un Solon, un Numa sous le nouveau. C'est donc lui qui doit *réinstituer la France. Quod felix faustumque sit!*

vieillards, aux infirmes, aux enfants abandonnés (1). »

« Lorsque le gouvernement manque à ses promesses, ajourne le payement de ses créanciers, ne respecte pas la foi publique, le désordre s'établit dans toutes les branches de l'administration : les fonctionnaires publics sont à peine dédommagés de leurs travaux (2) ; tous les marchés sont ruineux pour l'État ; les dilapidations deviennent générales ; la morale douce, les vertus sociales font place à l'astuce, à la fraude, au brigandage; la soif de l'or corrompt tous les cœurs, les passions cupides échauffent tous les esprits ; l'industrie, le commerce et les arts n'ont plus aucun attrait ; les lois sont violées. A l'aisance générale succèdent les fortunes colossales et honteuses de quelques-uns et la misère de tous (3). »

---

(1) Barrère déclare, deux ans après la Constitution de 1793, qu'il ne reste plus à faire *que tout*. Aujourd'hui voilà un zélé républicain qui nous déclare, trois ans après celle de 1795, que *tout est à faire*. On peut être sûr que ces aveux dureront autant que la République française. En attendant, on peut rire et s'instruire en voyant ces alchimistes fastueux, montrant à l'univers ce creuset mystérieux où ils ont jeté leur fortune entière et qui renferme tout, excepté l'or qu'ils devaient faire. (Voyez *Dec. phil.*, 1798, n° 25, p. 396-97.)

(2) Il faut toujours excepter les cinq rois et leurs sept cent cinquante commis qui s'embarrassent fort peu si les juges vendent la justice dans les départements et si les nombreuses phalanges des employés dans tous les genres se payent eux-mêmes en attendant qu'on les paye.

(3) Bailleul, au Conseil des Cinq-Cents, séance du 8 août 1798. *Ami des lois*, n° 1087.

« Quant à la sûreté personnelle, le premier des biens et le premier but de la société civile, elle est telle qu'on peut l'attendre d'une législation aussi parfaite. »

« Il se commet journellement dans Paris des vols et des assassinats (1). » — « Où sommes-nous, bon Dieu ? ce peuple est-il donc devenu un peuple d'Algonkins ? Quoi ! tous les jours des vols, des assassinats ! Nos feuilles semblent converties en annales de crimes, en registres mortuaires où nous inscrivons les victimes de la scélératesse (2). » « Je promène un œil observateur sur toute l'étendue de la France : quel affreux spectacle étonne mes regards ! Là des brigands pillent une maison sous les yeux du propriétaire enchaîné !.... Ici des scélérats égorgent un père de famille avec ses enfants. Plus loin, c'est un voyageur assommé dans une forêt !.... Des départements entiers n'offrent plus qu'un vaste champ de bataille où règnent le pillage, le meurtre, l'incendie et le carnage. Il semble que des quatre parties du monde tous les crimes, tous les excès de scélératesse se soient réunis en France. La paix, la sûreté ont fui cette malheureuse contrée ; la crainte, l'inquiétude, la méfiance ont saisi tous les cœurs. Jamais la justice ne fut plus vénale ; jamais les assassins ne furent plus protégés (3). »

---

(1) Gossuin, au nom du Comité militaire. (*Mon.* du 27 décembre 1791, n° 98, p. 409.)

(2) *Quotidienne* du 3 mai 1796, n° 20, p. 1.

(3) *Courrier universel* du 1er et du 16 mai 1796, n° 32, p. 1, et n° 47, p. 4.

« La renommée est lasse de raconter les meurtres et les assassinats qui se commettent sous vos yeux (1). » — « Le gouvernement, dit-on, a la preuve de 23,009 assassinats commis dans les départements méridionaux (2). »

La capitale d'un pays aussi bien gouverné doit être quelque chose de curieux. Je vais en présenter deux tableaux en pendant : les amateurs peuvent choisir.

Réal, dans le *Courrier français* du 9 novembre 1795, n° 446, p. 139 :

« ..... Les catins, les prostituées font l'agiotage : et le matin elles convertissent en marchandise l'infâme gain qu'elles ont fait la veille, dans leur infâme métier..... Il n'y a plus de morale publique, le plus sordide intérêt, le plus dégoûtant, le plus mercantile intérêt ont chassé de tous les cœurs les idées de morale et de vertu..... Le peuple, victime de cette peste qui le dévore, en devient aussi l'imbécile agent : il agiote..... Le faste, la table, la débauche, la fureur du jeu se sont emparés de tous les individus ; et dans cette frénésie universelle, les liens les plus sacrés sont rompus sans honte ; les liens les plus honteux sont serrés sans pudeur. Le mariage devient une spéculation, le divorce une branche d'agiotage, et les femmes une marchandise..... Les doux noms de

---

(1) Circulaire du ministre de l'intérieur aux autorités centrales et municipales du 19 septembre 1797 dans le journal de l'an VI, n° 44. — Je trouve plaisant de faire déposer ensemble la *Quotidienne* et le Ministre de l'intérieur.

(2) *Narrateur universel*, 2 novembre 1797.

père et d'enfant, de frère et de sœur ne peuvent plus émouvoir ces âmes hébétées par le stupide et féroce intérêt : pour ces brigands il n'est plus de patrie.... D'avides étrangers accourent de toutes les parties du monde pour profiter de notre dépravation ; Paris est devenu une forêt. Tous les voleurs de l'Europe sont réunis pour exercer impunément le plus audacieux brigandage..... Le gouvernement est environné d'hommes sans patrie, sans dieux, sans parents, sans amis, sans mœurs, sans conscience, qui ne font gratuitement que le mal, et qui appartiennent au premier qui les paie, lorsque la famine au dedans et les revers au dehors consternent les amis de la liberté. »

Doudeau, ministre de la police générale, aux juges de paix, officiers de police judiciaire du canton de Paris (1).

« Les excès du libertinage et les excès de la prostitution sont à leur comble, puisque tous les quartiers de Paris en sont le théâtre public. La dissolution des mœurs n'est plus produite seulement par l'habitude du vice auquel de jeunes personnes livrées à elles-mêmes se sont abandonnées, entraînées d'abord par la fougue des sens et le goût désordonné des plaisirs. La dissolution a devancé la jeunesse, et l'infâme cupidité a corrompu l'enfance elle-même..... Le crime s'est associé à la débauche, les prostituées sont devenues les complices

(1) Une distraction de copiste a fait perdre la date précise de cette pièce : l'omission est sans conséquence.

des brigands..... On ne perd plus seulement la santé dans ces repaires affreux, on y perd son bien et sa vie.... C'est où nous a conduits l'insouciance coupable et, peut-être pourrais-je dire, préméditée des officiers *de police et des tribunaux*..... Des hommes immoraux prêtent aux prostituées un appui honteux et vivent de la prostitution..... De détestables corruptrices trafiquent de l'honneur et de la pudicité. »

Il y a dans le gouvernement français un principe immoral, une puissance corruptrice et délétère inséparable de cet ordre de choses. Nous avons vu ce principe agir en détail sur tous les rouages de la machine politique ; mais il est sans contredit plus effrayant dans son rapport avec les mœurs qui n'ont pas d'ennemi plus terrible. Tous les hommes qui ont observé la Révolution en France et dans les pays étrangers ont distingué ce caractère particulier. Partout elle s'est jetée sur la morale comme sur son ennemi naturel. A peine le génie révolutionnaire planait sur la malheureuse France, et déjà un couple digne de la République future osait annoncer à Paris et donner sur un théâtre ce qu'il appelait le *Spectacle des sauvages*. Otahïti n'avait rien montré de plus extraordinaire aux compagnons de Cook (1); et Bailly, ce malheureux maire qui ne sut jamais que bien écrire et bien mourir, ne fit cesser ce scandale que lorsqu'il eut appelé les yeux d'une infinité

(1) Voyage sur l'*Endeavour* 1769-71, 4e journal.

de spectateurs (1). On a vu, depuis, par une réunion d'excès très-caractéristique, célébrer, à Versailles, *la fête de la débauche*. Une fille nue fut placée dans l'endroit destiné à servir de reposoir au Saint-Sacrement. Un grand nombre de villes célébrèrent une fête semblable (2).

Les symptômes de la corruption se montrent sans doute d'une manière plus effrayante dans la capitale; mais l'anathème pèse sur toute la France, et ne peut finir qu'avec sa cause.

Il est une autre plaie aussi profonde peut-être que celle de l'immoralité proprement dite et qui tient à l'état de choses que je viens de décrire. Cette plaie est celle du *vol*. Ce chapitre est très-curieux. Dans tous les temps et dans tous les pays il y a eu des voleurs et des dilapidateurs ; mais jamais on n'avait vu le vol *organisé* (pour me servir d'une expression à la mode). Il était réservé à la République française de présenter ce phénomène. Elle est fondée sur le vol ; elle n'existe que par le vol ; il faut qu'elle permette le vol. Elle vole tout le monde, et tout le monde la vole. La persuasion qui est dans toutes les consciences, de l'illégitimité du gouvernement, agrandit tous les jours cette plaie. En effet, il est des hommes sans morale qui voleront sous tous les régimes,

---

(1) Un étranger élevait des doutes sur une telle énormité : il a reçu un témoignage écrit qui ne permet plus le doute.

(2) Tableau historique de la *Révolution française*, 1795, in-8°, p. 85.

et il est d'autres hommes purs qui ne voleront jamais ; mais les extrêmes ne doivent point être pris en considération. Les spéculations politiques n'ont pour objet que l'*homme commun :* or, dans ces têtes ordinaires qui forment presque toute la nation, jamais on n'effacera le préjugé qu'il n'est point égal de voler un gouvernement légitime ou de voler des usurpateurs. De là vient que des hommes, d'ailleurs très-estimables, en agissent sans façon avec la République, *par manière d'indemnité.* Cette habitude du vol, ce scandale donné et reçu mutuellement tous les jours, et tout le jour, sur toute la surface de la France, ont produit à la fin un état de choses dont on ne se forme aucune idée juste si on ne l'a vu de près. Je ne veux point exagérer : je sais qu'il reste des vertus en France ; je sais qu'il en reste beaucoup ; j'espère qu'il en restera toujours assez pour *recommencer* la nation ; mais je dis que l'esprit du gouvernement tend sans relâche à les diminuer ; et comme, dans l'ordre moral ainsi que dans l'ordre physique, toute force constante est nécessairement accélératrice, parce que l'effet s'ajoute sans cesse à lui-même, la France est poussée vers l'excès de la corruption et de l'avilissement avec une rapidité toujours croissante qui ne peut être arrêtée que par l'action rassainissante d'un principe diamétralement contraire à celui de la Révolution. Sur ce point, il serait inutile de ménager les expressions. Il y a une antipathie naturelle et invincible entre la République française et toutes les vertus. Je n'entends point qu'on me croie sur ma parole. Cette vérité a frappé un excellent républicain qui l'a énoncée avec une franchise,

une candeur au-dessus de tout éloge. « *En général* », dit-il, « *quant à cette foule de choses qu'on est tacitement convenu dans la société d'appeler du nom de vertus, rien de tout cela n'est nécessaire à notre République* (1). » — Le drôle à raison.

2° ESPRIT PUBLIC

« Certes il faut le dire, la contre-révolution morale est déjà faite : partout le titre de citoyen est proscrit ; les fêtes de l'ancien culte sont chômées ; le calendrier républicain à peine observé ; on se qualifie de baron, de comte et de marquis dans les salons dorés. Il ne faut plus qu'un coup d'éclat pour faire la contre-révolution physique (2). »

« On ne peut dissimuler que l'esprit public ne soit presque nul. Le peuple ne comprend encore ni la liberté, ni l'égalité, ni la république. Balloté de factions en factions, trop certain qu'il a été trompé par des charlatans et des fripons, il ne croit plus à la vertu des gouvernants ; il ne voit en eux que des égoïstes plus curieux

---

(1) Voy. *Considérations politiques et morales sur la France*, par le citoyen Lefebvre. Paris, 1798, in-8°. (Citées par la *Décade philosophique*, 8 octobre même année, n° 3, p. 150.)

(2) Orateur des assemblées primaires, 3 février 1796, n° 3, pag. 13 et 14.

de leurs places que jaloux de remplir leurs devoirs ; et il n'a pour eux ni attachement, ni respect, ni reconnaissance (1). »

« Pour consolider la liberté il faut des mœurs républicaines, et jamais peut-être elles n'ont été plus corrompues (2). Pour lutter avec avantage contre des factions, il faut un esprit national : et il semble dégradé, entièrement éteint. Portons nos regards autour de nous. Où est-il, cet enthousiasme qui créa la République ? Où sont-elles, ces vertus généreuses qui électrisent les âmes aux premiers accents de la liberté ? Partout aujourd'hui l'intrigue tend ses filets : la corruption circule dans les veines du corps politique. Brillants de gloire au dehors, nous portons au dedans les germes de la destruction. Quoi ! les émigrés trouvent un asile, des protecteurs, des complices ! Ils trompent tous les yeux, échappent à toutes les recherches ! La France arbitre de l'Europe n'a pas assez de puissance pour atteindre quelques traîtres (3) ! »

---

(1) Réflexion d'un nouveau député sur ses devoirs et ses fonctions dans la *Décade philosophique*, 1798, n° 25, p. 393-94). — Ce morceau est d'un sérieux éminemment comique.

(2) C'est-à-dire : *Jamais les inclinations du peuple n'ont paru plus monarchiques.*

(3) Rapport fait par Bonnaire au Conseil des Cinq-Cents, le 16 juillet 1798, sur les fêtes décadaires et républicaines. Remarquez ces dernières lignes : « *Quoi ! les émigrés*, etc. »

« C'est une chose remarquable » très-remarquable « que jamais sur nos grands théâtres le mot *République* ne se prononce ; qu'on évite avec soin dans les pièces nouvelles tout ce qui peut faire soupçonner qu'il y ait eu en France une révolution ; qu'en général, on y traite ou des sujets étrangers ou de petites intrigues d'amour bien insignifiantes. La carrière semble ne s'être point du tout agrandie ; et, à très peu d'exceptions près, les pièces nouvelles qu'on nous donne, et parmi les anciennes, celles qu'on joue de préférence conviendraient aussi bien et mieux au temps de Madame de Pompadour qu'à l'époque où nous sommes. A quoi cela tient-il (1) ? Et pourquoi n'y a-t-il rien de moins avancé vers la République que les théâtres ? Ce ne peut être mauvaise volonté de la part des comédiens auxquels la Révolution a enlevé la tache déshonorante que leur imprimait un sot préjugé ? A quoi donc cela tient-il ? Ce serait le sujet d'une dissertation dont ce n'est point ici la place (2). »

Elles signifient : « Les Français sont encore Français. Il nous est plus aisé de renverser des trônes que de faire de tous ces Français des barbares tels que nous. Ils se moquent de nos lois de sang : la crainte la plus légitime ne peut fermer leurs portes à l'innocence poursuivie par nos complaisants bourreaux, etc. » — Toutes les vérités sont dans les papiers républicains, il suffit de savoir lire.

(1) Celui qui a fait cette question le sait aussi bien que moi.

(2) D'accord ; mais si vous voulez l'écrire en conscience, je la signe sans la lire. (*Décad. phil.*, 1798, n° 27, p. 566.)

« Une observation générale aura frappé tous les yeux (à la dernière exposition des tableaux). Le salon étale peu de sujets nationaux. »

Et quel temps fut jamais plvs fertile en miracles !

« Les Grecs après les batailles de Marathon, de Platée, de Salamine ne consacraient point sans doute leurs pinceaux à des sujets égyptiens (1). »

On ne saurait imaginer rien de plus décisif que les témoignages que je viens de citer. L'esprit public des Français s'y peint d'une manière si claire, si frappante, si incontestable que le génie le plus sophistique ne saurait en affaiblir l'évidence. Il faut surtout les recommander à ces têtes stupides qui croient encore à la durée de la République française. C'est une singulière institution, c'est une étrange liberté que celle qui n'a pu obtenir l'assentiment de la nation, qui n'en reçoit au contraire que des témoignages d'indifférence ou de mépris. S'il y a quelque chose de frappant dans l'histoire, c'est cet amour du gouvernement, cette unité de volontés, cette obéissance énergique, cet enthousiasme brûlant qui signalent les premiers jours de la liberté. Comment des

(1) Exposition des ouvrages de peinture, sculpture, etc., dans les salles du Muséum, le 19 juillet 1798. (*Décad. phil.*, n° 34. p. 418.)

signes tout contraires n'annonceraient-ils pas des événements d'un genre opposé? Nous ne sommes point ici dans le cas de nous mettre en garde contre l'esprit de parti ; je ne cite point des rêves de royalistes, j'appelle en témoignage des hommes dévoués à la République, qui la méprisent dans le fond du cœur autant que nous la méprisons, mais que les circonstances ont attachés à son char ; à qui elle donne chaque année six cent treize quintaux de pur froment pour mentir, pour la vanter, pour tromper, s'il était possible, la France et l'Europe. Eh bien! ces hommes, entraînés par l'*incoërcible* conscience, montent à la tribune ou prennent la plume pour nous dire qu' « *il n'y a point d'esprit public en France ; que le peuple ne comprend ni la liberté, ni l'égalité, ni la République* » ; que ce qu'il comprend parfaitement, c'est qu'il a constamment été le jouet de « *charlatans* et de *fripons* », et qu'il n'a pour ses premiers magistrats « ni attachement, ni respect, ni reconnaissance ». Il faut avouer que, dans les premiers jours des véritables républiques, les hommes qui les gouvernaient avaient su créer en leur faveur une opinion un peu différente. C'est mentir effrontément à l'univers que de parler « *de cet enthousiasme qui créa la République* » : jamais le peuple français n'a voulu la République. Il a voulu, sans savoir ce qu'il voulait, un changement quelconque ; il a voulu *une Constitution*, sans savoir ce que c'est qu'une Constitution, s'il avait une Constitution et comment se font les Constitutions. Quant à la République, elle lui est parfaitement étrangère : elle naquit, elle fut proclamée au milieu de tous les crimes, par un

tas de scélérats dégoûtants, l'opprobre éternel de l'espèce humaine (1).

Pourquoi le mot RÉPUBLIQUE *ne se prononce-t-il* jamais sur les théâtres français? Pourquoi évite-t-on avec soin dans les pièces nouvelles tout ce qui peut faire soupçonner qu'il y ait eu en France une Révolution? La réponse se présente d'elle-même: *c'est que les auteurs veulent plaire.* Il est aisé de parler, d'écrire en faveur de la République: il ne s'agit pour cela que d'être assez vil pour écrire contre sa conscience, et la Révolution a suffisamment avili les gens de lettres pour qu'elle ne manque jamais de panégyristes. Mais lorsqu'il faut monter sur le théâtre, et subir les arrêts d'un public éclairé et malin, la conscience de l'auteur se garde bien de choquer la conscience publique: n'écrivant plus que pour réussir, il écrit comme s'il devait être entendu par Madame de Pompadour.

---

(1) Le général Ramel, dans sa relation de la déportation à Cayenne, imprimée à Londres, raconte que lorsqu'on traînait vers le port les malheureuses victimes de ce qu'on appelle en France le 18 Fructidor, le peuple, qui avait bien quelque envie de les assommer, criait autour d'eux: « *Les voilà, ces scélérats qui ont tué le Roi! voilà ces assassins!* » Je sens bien que le peuple qui ne distingue rien, qui n'analyse rien, se trompait fort dans cette occasion; il n'en est pas moins vrai que ces cris déclarent l'esprit public mieux que toutes les dissertations possibles. C'est se moquer du monde que de venir nous parler de *cet enthousiasme qui créa la République.*

Il s'en faut de beaucoup d'ailleurs que tous les gens de lettres aient plié le genou devant l'idole. Plusieurs savants, plusieurs littérateurs ont conservé leur dignité, et ceux-là n'écrivent que ce qu'ils pensent. Ainsi on ne doit pas faire semblant d'être étonné que les théâtre *soient si peu avancés vers la République*. C'est bien en vain qu'elle demandera d'être célébrée sur la scène. Le remords ou le sifflet glaceront toutes les Muses.

La même raison explique pourquoi, dans ces expositions de tableaux où la République singe comme elle peut la monarchie, *on étale peu de sujets nationaux* : les batailles de Platée, de Marathon, de Salamine étaient pour les Grecs de grands et mémorables événements qui excitaient l'enthousiasme universel. Celles de Jemmapes, de Fleurus, d'Arcole, n'intéressent nullement les Français : il n'y a d'événements véritablement *grands*, dans l'ordre de l'honneur et de la gloire, que ceux qui sont produits par de grands hommes. Or, la République française étant essentiellement vile, tous ses agents sont vils, et il n'y a rien de *grand* chez elle, pas même les victoires. On a beau s'écrier : *Eh ! quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?* Oui, sans doute : miracles de corruption, miracles d'extravagances, miracles de brigandages. Mais le génie des arts s'occupe peu de célébrer ces *merveilles*, il n'en a pas même la puissance. Il viendra bien, le temps des véritables *miracles*, et peut-être nous y touchons (je ne crains point de consigner ici cette prophétie). Alors, au lieu d'exciter les talents à célébrer ces *grands événements*, il faudra peut-être les arrêter ; il faudra les

avertir d'être un peu moins français pour être un peu plus européens.

Rien n'est plus essentiel, à mon avis, que de mettre dans tout son jour l'esprit public des Français dans les pays étrangers : les adorateurs corrompus d'un système infâme ont fait les plus grands efforts pour jeter du louche sur cette opinion. Mais il ne reste aucun doute sur ce point. Les hommes qui ont seuls le droit de parler en France ne sont point la *nation*. En dépit de la tyrannie, il lui reste assez de moyens de faire connaître son opinion, et son silence même en dit assez. Après tous les témoins que je viens de citer, je vais en produire un qu'on trouvera léger peut-être au premier coup d'œil ; mais si l'on pèse attentivement son témoignage, je m'assure qu'il sera reçu.

C'est une aimable petite folle de Londres qui s'est engouée de la Révolution de France par un de ces travers d'esprit qui sont de véritables maladies ; qui s'est trouvée en France dans les prisons de Robespierre, et que les élégances de cette époque n'ont pu dégoûter de la liberté française. Voici ce qu'elle écrivait l'année dernière aux auteurs de la *Décade philosophique* :

..... « J'ai vu souvent les dames anglaises prendre part à de grands événements en se revêtant d'ornements, symboles de leurs sentiments civiques, tandis que les longs apprêts des toilettes parisiennes n'ont jamais produit pour vos dames un seul ajustement qui ait rapport à la gloire dont s'est couverte leur nation. Dans ces fêtes que le gouvernement a données en l'honneur des victoires des Français, victoires qui éclipsent tou-

tes celles des Romains et des Grecs, a-t-on jamais vu une seule trace de l'orgueil que les femmes devaient ressentir à l'aspect de tant de gloire ? Des guirlandes de lauriers ont-elles jamais couronné leurs fronts ? Des bandeaux ornés de l'immortel nom de Bonaparte ont-ils jamais retenu leurs cheveux ? La seule mode parisienne qui eût quelque rapport aux événements publics a été le turban despotique d'Esseid-Ali, le représentant de ces sultans ineptes et arrogants qui nous refusent une âme et qui nous traitent en esclaves (1). »

Je demande acte de ce témoignage au grand jury d'Europe. Les femmes, ces excellents juges de l'honneur ; ces femmes idolâtres de la valeur, pour qui le comble de la gloire est peut-être de savoir résister à la gloire ; ces Françaises, plus femmes que toutes les femmes de l'univers, les voilà froides et insensibles devant tous les trophées de la République ! Et remarquez que tout ce qui est distingué dans ce sexe, ou par un grand nom ou par des principes sévères, est nécessairement exclu, par les circonstances, *de ces fêtes que le gouvernement donne en l'honneur des victoires des Français.* Toutes les femmes respectables de Paris, étrangères au luxe et aux amusements du jour, attendent, dans la solitude, des jours plus heureux. On pourrait croire que les autres ne sont pas extrêmement

(1) Lettre de Miss Hélène-Marie Williams aux auteurs de la *Décade philosophique*, 1798, n° 23, p. 306. (Variétés.)

difficiles sur la gloire. On se tromperait cependant. Ces têtes, certainement très-légères, ne tournent point au bruit des victoires républicaines ; et, s'il faut choisir pour une mode entre *Esseid-Ali*, et le héros *italique*, le choix est fait : elles se décideront pour l'Ottoman. Un général qui ne sait donner son nom à une mode en France sera tout ce qu'on voudra, mais il ne sera jamais un grand homme. Il est assez comique d'entendre reprocher aux dames françaises de ne pas savoir célébrer *les grands événements*. Si elles peuvent mériter un reproche, c'est de se laisser emporter par leur enthousiasme, et de lui donner quelquefois des formes ridicules . . . . . .

. . . . . .

Eh ! comment les femmes, comment le peuple en général prendrait-il part aux réjouissances civiques, puisqu'il reçoit l'exemple du mépris de ceux mêmes qui devraient lui donner un exemple contraire ? « Dans les cérémonies publiques, les savants, les artistes, les magistrats..... marchent en troupeaux (1) et en redingote, le parapluie sous le bras (2). » C'est que pour exprimer le respect il faut le ressentir. Les républicains se plaignent qu'il n'y a point de nom pour ces *augustes* cérémonies que tout le monde méprise. « Je voudrais, » dit l'un d'eux, « qu'on les *appelât pompes*, du mot grec

---

(1) En latin, *pecus*.

(2) *Décade philosophique*, 1798, n° 34, p. 302.

pompé (1) : » « cortége ne vaut rien, procession est ridicule (2). » Point du tout : les processions sont fort belles, et jamais vous ne ferez rien qui les vaille. M. de la Harpe a célébré, il y a dix ans, la procession du Corps de Dieu (3) : alors cependant il extravaguait sur le point le plus important, comme il l'a avoué depuis avec la candeur de la probité ; mais le sentiment du beau, qu'il possède à un degré éminent, était plus fort que ses préjugés. Qu'on se rappelle, en effet, cette pompe à la fois religieuse et civile, ces ornements si diversifiés et si majestueux, ces nuages d'encens, ces tapisseries, ces guirlandes, le fin lin des lévites, et la pourpre des sénateurs, et les chants solennels des pon-

---

(1) Toujours du grec, comme on voit ! Mais pour cette fois, je ne vois pas la possibilité d'adopter le nouveau mot. Veut-on qu'un arrêté du Directoire abolisse l'ancienne acception du mot *pompe* qui existe dans notre langue, qu'il *déporte* celui de *procession*, pour mettre en son lieu et place celui de *pompe* civiquement restreint, comme le veut la *Décade ?* Si les autorités constituées avaient ce pouvoir, elles nous amèneraient bientôt une telle *procession* de mots nouveaux et une telle *pompe* d'élocution, qu'en deux ou trois ans, au plus, la langue de Phèdre et de Télémaque serait une langue morte.

(2) *Décade philosophique*, 1798, n° 32, p. 277.

(3) Dans un numéro du *Mercure de France*, 1789 ou 1790, à propos d'un livre impertinent sur les processions, fait par je ne sais quel apostat.

tifes interrompus par le tonnerre des guerriers, et ces drapeaux altiers prosternés devant l'objet le plus sacré de notre culte : on ne sera plus étonné, en y réfléchissant, que ces belles cérémonies toujours répétées fussent toujours nouvelles, et que le peuple ne s'en rassasiât jamais. Il fallait *une force armée* pour écarter la foule ; aujourd'hui, il en faut une pour la pousser aux fêtes républicaines. Si le gouvernement veut, dans ses *pompes*, de la joie et des cris de *Vive la République !* il faut qu'il paie des *crieurs*, comme on payait jadis des *pleureurs* aux funérailles : autrement il n'entendra que la voix de l'enfance qui ne sait ce qu'elle fait. Un Commissaire de province s'en est plaint hautement dans les papiers publics. « Les enfants, dit-il, qui ne *connaissent pas la valeur de ces mots sacrés*, *crient* VIVE LA RÉPUBLIQUE ! *Les voir crier* tous seuls, *c'est manquer aux convenances et fournir un sujet de critique aux ennemis de la liberté* (1). » Ce mépris profond de la République et des institutions, qui se montre dans les réunions brillantes de la capitale, se répète dans les hameaux. Si le gouvernement s'avise de faire afficher au village sa FÊTE DES ÉPOUX, un plaisant rustique vient effacer la première lettre du mot *époux*. S'il an-

(1) Voyez cette lettre dans le *Publiciste*, novembre 1798, n°..... — Il est vrai que le Municipe ajoute tout de suite, pour se dépiquer : « Cela vaut cependant bien un *ora pro « nobis.* » Bravo !

nonce sa *fête de l'Agriculture* où des bœufs doivent paraître en grande cérémonie, on l'appelle sur-le-champ la *fête des bêtes* (1). Il ne rencontre de toute part que l'indifférence, le mépris ou la haine. Ses amis même n'ont plus de voix dans ces occasions. Elle est étouffée par la honte, qui est une seconde conscience... S'il veut entendre ces acclamations qui retentissaient jadis autour des monarques, il faut qu'il donne des confitures aux enfants ou de l'argent aux portefaix.

---

(1) C'est encore un républicain qui se plaint de cette indécence. « La *fête de l'agriculture* », dit-il, « qu'on pourrait « appeler la fête de la *sensibilité* et de la *reconnaissance*, « on a osé l'appeler la *fête des bêtes ;* et tel est le déplorable « effet de l'aveuglement qu'aucun de nos cultivateurs n'a « voulu prêter une paire de bœufs pour cette cérémonie. » Voir le *Conservateur* du 6 juillet 1798, n° 311. — Il faut être bien sot pour imaginer qu'un laboureur envoie volontairement ses bœufs à une fête métaphysique.

II

BIENFAITS PARTICULIERS

1° HOSPICES DE CHARITÉ

Lorsque, sous l'ancien régime, la charité, croyant ses bras immenses comme sa volonté, ne pouvait embrasser tous les malheureux qu'elle appelait ; lorsqu'elle était forcée de placer deux malades (il est inutile de dire du même sexe) dans un lit passablement bon, mille voix tonnaient contre cet abus ; elle-même se frappait la poitrine et se croyait coupable parce qu'elle était impuissante. Maintenant « le Comité de Bienfaisance élève la voix pour plus de 3,000 pauvres qu'il ne sait plus comment secourir. Ici, l'un couche sur le plancher enveloppé de paille. Là, un autre n'a que des lambeaux pour se couvrir. Ailleurs, la mère couche avec son fils ; le frère avec sa sœur, quoique dans l'âge de puberté. D'autres enfin, vieux, infirmes ou estropiés, manquent du plus strict nécessaire..... Les secours accordés par le gouvernement ne suffisent qu'à 500, et nous en avons plus de 3,000 (1). »

(1) Discours d'un Comité de bienfaisance, dans la séance de la Convention Nationale du 20 novembre 1794. (*Mon.*, n° 62, p. 264.)

« Sur 3,000 individus luttant contre le besoin, plus de 800 n'ont qu'un peu de paille pour reposer leur tête (1). »

« Il n'y a nulle économie et nul ordre dans la régie de la maison des Invalides. On a expulsé de la maison les officiers de santé les plus recommandables par leur probité et leurs talents. On a reçu dans la maison des empiriques qui, par leurs préparations perfides, empêchaient les bons effets des remèdes ordonnés par les anciens officiers de santé. *Enfin l'immoralité s'y est portée à des excès que le rapporteur du Comité croit devoir passer sous silence par respect pour la Convention Nationale* (2). »

« Les hôpitaux de la République, particulièrement ceux de Paris, affligent l'œil par le tableau d'une mortalité effrayante. Ces hospices, ou plutôt ces *lazarets* excitent depuis longtemps la sollicitude du Comité des secours publics (3). »

---

(1) Autre discours du même Comité dans la séance du 4 décembre suivant. (*Ibid.*, n° 73, p. 309.)

(2) Paganel au nom du Comité des Secours. (*Mon.*, 1795, n° 45, p. 198.)

O Louis XIV ! quand tu rassemblais dans cette retraite auguste ce qu'il y a de plus sacré dans l'univers : la piété, la vaillance et le malheur, qui eût dit que, sous le second de tes successeurs, une poignée de rebelles sortis de la lie d'un peuple en ébullition, y logeraient tous les vices en moins de quatre ans ?

(3) Bô, au nom de ce Comité, 16 janvier 1795. (*Mon.*, n° 119, p. 494.)

« Partout les hôpitaux sont dans le plus affreux état de dénuement et de détresse. Les pauvres enfants trouvés n'ont plus d'asile, ou y meurent, faute d'aliments et de soins (1). »

« Sur 800 enfants trouvés, 755 sont morts dans une année (2). »

« Sur 3,122 enfants portés à l'hospice des Enfants trouvés pendant l'an IV, il n'en a survécu que 215 au bout de l'année. L'horrible faim dévore chaque jour la moitié des innocentes victimes qu'y dépose le crime audacieux ou la vertu malheureuse (3). »

« La dépense de ces établissements (de charité) est, par année, d'environ six millions, et leurs revenus existants forment à peine un million. Pour y suppléer, on leur a accordé neuf millions sur les dépenses ordinaires de l'an V et VI ; mais ils n'en ont reçu que trois. Les hospices ont toujours absorbé près de la moitié des fonds décadaires accordés au ministre de l'intérieur ;

---

(1) *Décade philosophique*, 1798, n° 25, p. 397.

(2) Dumolard, séance du 17 novembre 1796.

(3) Génissieux, au Conseil des Cinq-Cents, cité par M. d'Ivernois. (Voir le *Mercure brit.*, 1799, n° 14, p. 361.)

Dumolard et Génissieux parlent de la même année ; mais le premier, n'ayant eu qu'une liste partielle, a rencontré par hasard une mortalité un peu plus forte. Cependant la proportion est la même, à peu de chose près, puisque la différence n'est que de 40 sur 3,122 : ainsi, les deux témoignages s'appuyent mutuellement.

mais la portion pour laquelle ils y participent est éloignée d'atteindre leurs besoins ; ceux du trésor public n'ont pas permis de distraire en leur faveur une masse de fonds plus considérable.

« A l'égard des hospices des autres communes de la République, leur situation est la même que celle des hospices de Paris. *Trop d'intérêts individuels environnent les autorités chargées de leur administration* (1). Tout démontre la nécessité d'une nouvelle organisation des hospices civils. Les employés de l'hospice de Paris coûtent seuls 900,000 francs (2). » — « Le régime des prisons doit être réformé (3). » — « Ce sont des tombeaux où l'on meurt mille fois (4). »

Terminons par un aveu remarquable qui prouvera au moins qu'on n'a pas toujours extravagué dans les conseils.

« Rien ne remplacera jamais les établissements par-« ticuliers que la *bienfaisance*, sous le titre de *charité*, « avait élevés dans toutes les communes (5). »

---

(1) Toujours une langue étrangère toujours, des hiéroglyphes au lieu de l'alphabet? Pourquoi ne pas dire en français que, dans l'administration des hôpitaux comme dans celle de la République, *il y a trop de voleurs ?*

(2) Message du Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents, du 25 février 1798, dans le *Rédacteur* du 6 mars, n° 811.

(3) *Décade philosophique*, 1798, n° 25, p. 396.

(4) Dumont, séance du 1er février 1797.

(5) Saint-Martin, séance du 3 mai 1796. (*Journal de Paris* du 1er juin, n° 250.)

Celui qui a fait cette observation énonce une grande vérité et en dit la raison. La *bienfaisance*, qui est humaine, l'a prouvé par son impuissance ; mais la *charité*, qui est la bienfaisance divinisée, tient de la toute-puissance de son Auteur.

Dans une des plus grandes capitales de la France, à Lyon, deux hôpitaux immenses, l'Hôtel-Dieu et la Charité, étaient régis par 18 recteurs et un trésorier pris dans les familles de commerce les plus considérables, qui passaient deux ans et souvent quatre dans cette pénible administration. Chaque recteur était obligé de déposer, en entrant, une somme de 10,000 francs dans la caisse ; le trésorier en déposait 100,000. Le don des intérêts pendant toute la durée de leur administration était le traitement accordé à ces véritables *citoyens* : ainsi, chaque hôpital, au lieu d'être *environné par les intérêts individuels*, jouissait constamment d'une somme de 280,000 fr. dont il ne payait aucun intérêt. Ces deux maisons étaient servies par des *Frères* et des *Sœurs de la Charité* parmi lesquels on trouvait des notables et des propriétaires : ils recevaient en commençant quelque encouragement pécuniaire ; mais lorsqu'ils avaient acquis une certaine confiance et qu'ils étaient devenus ce qu'on appelait *Frères* ou *Sœurs Croisés* (parce qu'ils portaient une croix d'argent sur la poitrine), alors, comme il fallait bien une distinction, et qu'on leur confiait des parties d'administration plus importantes, souvent même à la campagne, ils N'ÉTAIENT PLUS PAYÉS... O puissance secrète et admirable d'un gouvernement légitime ! O vertu créatrice

et conservatrice du principe religieux, âme visible de toutes les institutions, de tous les établissements utiles et durables ! O vous qui osez vous appeler *législateurs*, osez aussi vous placer à côté de ce principe, et vous verrez ce que vous êtes ; imitez ses moyens, *émulez* sa puissance. Ordonnez, je ne dis pas dans toute la France, mais dans une seule ville, qu'on ne sera pas éligible dans les administrations départementales et même, si vous voulez, au Corps législatif et au Directoire, avant d'avoir été administrateur de l'*Hospice de bienfaisance*, comme on ne pouvait, à Lyon, parvenir à l'échevinage avant d'avoir été recteur des grands hôpitaux (c'est un principe humain, il faut bien vous le laisser) : à ce prix appelez les capitaux des hommes qui ont un état et une fortune ; faites aussi des *Frères* et *des Sœurs de la Bienfaisance*. Lorsqu'ils se distingueront, ne les payez plus ; placez sur leur poitrine une médaille républicaine, donnez-leur une place distinguée aux fêtes décadaires ; et si vous réussissez, j'irai, couvert de honte, m'incliner devant vous et brûler ce livre à vos pieds.

2° FORÊTS

« De toutes les parties de la justice distributive, la plus imparfaite, — nous pouvons dire la plus malheureuse, — c'est la juridiction forestière. Les délits y sont multipliés sans fin : les domaines nationaux et particuliers sont restés en proie au brigandage. Il faudra plu-

sieurs générations pour rendre la vie aux forêts. Nous rappellerons, *s'il en est encore temps*, sur les restes de cette belle propriété toute l'attention de la Convention Nationale (1). »

« Il se commet les plus grandes dilapidations dans l'administration forestière (2). » — « Dans tous les départements où les armées ont séjourné, les arbres qui bordaient les chemins ont été coupés ; *je demande qu'ils soient renouvelés* (3). »

« Il faut attribuer les abus de ce genre au découragement absolu des agents et gardes forestiers, faute d'appuis et de gages suffisants, à l'immoralité et au brigandage excités par les besoins et la cherté des combustibles, enfin au retard toujours prolongé d'un règlement réprimant et d'un Code forestier (4). » — « Nous n'avons point de Code forestier (5). »

« La destruction des bois devient effrayante et doit exciter le zèle de toutes les administrations (6). » —

---

(1) Cambacérès au nom du Comité de législation : séance du 28 septembre 1794. (*Monit.*, n° 10, p. 52.)

(2) Beffroi, 5 décembre 1794. (*Monit.*, n° 74, p. 317.)

(3) Duquesnoy, *ibid.* — Il oublie d'ajouter : *dans la huitaine.*

(4) Rapport au Conseil des Cinq-Cents, du 31 octobre 1796 (dans le *Journal de Paris* du 6 novembre 1796, n° 46.)

(5) Talot, séance du 19 septembre 1797.

(6) Circulaire du Ministre de l'intérieur à toutes les administrations centrales 1797.

« Le mal s'augmente de jour en jour (1). » — « Les forêts nationales semblent être devenues la proie des dévastateurs (2). »

« Il était de règle, sous l'ancien régime, dans tous les bureaux de la ferme générale et dans beaucoup d'autres, de n'y faire du feu que depuis le 1er novembre, quelque froid qu'il pût faire avant cette époque : *cela a duré jusqu'en* 1792 (3)..... Dès lors il n'y a plus eu de règle sur ce point ; la *consommation* de bois dans les bureaux de la République passe toute imagination. Il y a jusqu'à douze cents feux dans ceux de Paris (4). »

« En 1793 et 1794, plus de cinq millions de pieds cubes de bois furent coupés dans les forêts nationales pour le service de la marine. S'ils eussent été employés par des mains habiles, ils auraient pu suffire pour rétablir notre marine sur le pied le plus respectable ; *mais tout a été dilapidé*. Dans ce moment, on vend, dans le département de la Nièvre, 12,000 pieds cubes de bois destinés pour la marine, et qui sont maintenant hors d'état de pouvoir servir à cet usage (5). »

---

(1) Nouvelle circulaire du 2 avril 1798. (*Rédacteur*, 1798, n° 850.)

(2) Message du Directoire au Conseil des Cinq-Cents. (*Rédacteur*, 30 juin 1798, n° 932.)

(3) Toujours le tombeau de l'ordre dans le berceau de la République.

(4) *Décade philosophique*, novembre 1798, n° 6, p. 328 à 330.

(5) Boulay-Paty, séance du 10 février 1799 (dans le *Publiciste* du 11.)

« Le défaut de bois peut faire un jour de la France un désert (1). » — « Un homme qui a de grandes connaissances sur l'aménagement des bois gémit avec tous les bons Français sur le sort de nos forêts dont la dévastation doit bientôt priver nos foyers de combustible, nos vaisseaux et nos maisons de réparations et de reconstructions. (2) »

« *Rien de mieux, pour les forêts, que l'ordonnance de* 1669 (3). »

3° MILITAIRE

« Dans l'ordre militaire, tout est à recréer (4). » — « Le pillage général des magasins est porté au point qu'il n'y a plus d'autre moyen d'y mettre ordre que d'en rendre personnellement responsables les conseils d'administration (5). » — « Croiriez-vous qu'avant

(1) Réflexions d'un nouveau député sur ses devoirs et ses fonctions. (*Décade*, 1798, n° 25, p. 397.)

(2) *Ibid.*, p. 388.

(3) Villiers, séance du Conseil des Cinq-Cents du 15 janvier 1797. — Là se terminent à l'ordinaire tous les essais républicains.

(4) Gossuin, au nom du Comité militaire, 1794. (*Monit.*, n° 17, p. 83.)

(5) Lettre du Ministre des guerres aux Conseils d'administration des troupes de la République, du 28 avril 1798. (*Nouvelles politiques*, 18 mai 1798, n° 178, p. 2.)

l'appel fait aux conscrits et aux réquisitionnaires, et sans compter l'armée d'Égypte, la solde a été payée par la République sur le pied de 437 mille hommes effectifs (1), et qu'on a porté en compte l'achat de 40 mille chevaux pour la remonte d'une cavalerie de 68,000 hommes (2)? »

« Dans la gendarmerie, le mal est à son comble, il ne suffit pas de réformer, il faut dissoudre et créer de nouveau (3). »

« Sur mer, la police qui fait triompher la discipline nous manque entièrement. Nous n'avons point de Code maritime (4). » — « Notre marine commerçante est dans une pénurie, dans un appauvrissement total (5). »

« Rappelons la célèbre ordonnance de 1682 sur la marine; celles de 1704, de 1715, de 1778 (6). »

C'est-à-dire : VIVE LE ROI !

---

(1) Il serait à souhaiter qu'on nous eût révélé ici le pied réel ; mais peut-être que Berlier ne le connaît pas mieux que nous. D'ailleurs, il ne faut pas tout dire.

(2) Berlier, séance du 15 mai 1799. (Dans la *Gazette de Leyde*, Supplément au n° 43.)

(3) Ricard, séance du 12 janvier 1797. — C'est cette *gendarmerie nationale* que l'opinion a mise tout de suite au rang des sbires, et que les régénérateurs ont substituée à cette fameuse *maréchaussée* que toute l'Europe enviait à la France.

(4) Jean Debry, séance du 12 avril 1798. (*Rédacteur*, n° 849.)

(5) Marec, séance du 12 janvier 1795. (N° 105, p. 433.)

(6) Tallien, séance du 13 avril 1798. (*Rédacteur*, n° 850.)

4° GRANDES ROUTES

« La plupart des routes sont dans un tel état de dégradation qu'il est indispensable et urgent de les refaire en entier. C'est l'affaire de quelques années (1). (*Décade philosophique*, novembre 1798, n° 4, page 247.)

« Depuis la Révolution, jusqu'à la loi du 23 décembre 1797 qui a établi le droit de passe, les routes *étaient* délabrées, les relations commerciales *couraient* risque d'être interrompues, l'agriculture *voyait* ses canaux de communication presque fermés, le service militaire *était* entravé, les voyageurs se *plaignaient*, etc. (2). »

« La taxe n'est encore établie qu'à Paris depuis plus d'un mois, et l'administration a commencé par une insigne infidélité : elle n'a point encore de registre (3). »

---

(1) Combien donc, citoyen ? — avec votre permission !... — La plupart des routes de la France à refaire, en entier ! C'est quelque chose au moins... Sauf meilleur avis, appelez le GRAND-VOYER.

(2) Dubois des Vosges, séance du 16 avril 1798. (*Rédacteur*, n° 853.) — Il faut remarquer que tous ces verbes en *aient* ne sont séparés du présent que par un intervalle de 4 mois. *Risum teneatis !*

(3). Dubois des Vosges, *ibid.*

Joli coupe-gorge ! Heureux début ! Toutes les institutions républicaines sont flétries dans leur origine : toutes commencent par un vol ou par une bévue.

5° JUSTICE.

« Jamais la justice ne fut plus vénale ; jamais les assassins ne furent plus protégés (1). »

« La chicane du barreau est vendue plus que jamais à la mauvaise foi (2). » — « Le faux est le crime habituel des sergents et huissiers de Paris ; il n'en est aucun, peut-être, qui ne s'en rende coupable cinq ou six fois par jour (3). »

« Le retard des traitements dus aux tribunaux menace la République d'une catastrophe effrayante, celle de l'abandon des fonctions judiciaires. Les hommes que le peuple a élus à ces fonctions respectables se trouvent dans un dénuement absolu. Je demande qu'ENFIN, après avoir reconnu l'insuffisance des sous addi-

(1) *Courrier universel*, du 16 mai 1796, n° 47, p. 4.

(2) *Clef du cabinet*, 27 mai 1798, n° 493, p. 4342.

(3) C'est très-peu, à mon avis. Puisque le *juste* pèche sept fois par jour, un *sergent* de la République qui aurait quatorze distractions dans les 24 heures, ne m'étonnerait point du tout. Voyez le *Conservateur* du 3 juillet 1798, n° 310.

tionnels pour effectuer leur payement, on y affecte une partie des revenus certains (1). »

. . . . . Quis ineptæ
Tam patiens turbæ, tam ferreus ut teneat se !

Ces misérables, qui promettaient aux Français, en 1790, une justice gratuite, nous révèlent, en 1799, que les juges sont sur le point de cesser leurs fonctions faute de payement !... Un député leur demande qu'*enfin* on songe à les payer : il nous apprend qu'à leur salaire avait été consacré l'impôt insuffisant des sous additionnels ; et nous avons vu, en 1796, un autre membre de cet hôpital de fous proposer sérieusement de rejeter tous les frais de l'instruction publique sur ces mêmes *sous additionnels* (2) ! En vérité, voilà un impôt bien grevant et bien grevé.

Et quand la République aurait des fonds pour payer ses juges, il lui manquerait encore quelque petite chose, car elle n'a point encore de système judiciaire. Voyez, comme pièce curieuse, *le projet d'organisation judiciaire civile* présenté au Conseil des Cinq-Cents, par le citoyen Oudon (Paris, 1797). On s'étonnera peut-être qu'une nation constituée n'ait point de système judiciaire ; mais il faut distinguer dans la République française l'*établissement* de l'*organisation*.

---

(1) Langeac, motion d'ordre signée de quatre membres et déposée sur le bureau, dans la séance du 31 décembre 1798. (*Clef du cabinet*, n° 712, p. 6099.)

(2) Voyez plus bas, p. 456.

L'*établissement* est l'œuvre de la *Constitution*, et l'*organisation* est celui des *Constituants*. La Constitution établit ce qui doit être, en vertu d'une théorie spéculative antérieure à toute expérience. Ensuite, lorsque les circonstances contrarient le grand œuvre ou l'annulent, les *Constituants* arrivent avec leurs lois *organiques*. Ils ne refont pas la Constitution (ce serait un crime abominable) ; ils l'*organisent*, ce qui est très-innocent. C'est là le grand secret, l'*arcanum imperii ;* mais il n'est pas nouveau : c'est une invention des premiers grands hommes de la Révolution. Tout le monde sait par exemple que la Constitution de 1793 était parfaite et impérissable, comme les deux autres ; que « *les Français n'avaient combattu avec tant de vigueur que pour jouir plus sûrement de cette Constitution qu'ils avaient acceptée le 10 août* 1793 (1). » Néanmoins Audouin n'en venait pas moins, l'année suivante, dire à la Convention Nationale : « *Je demande que la Convention Nationale invite chacun de ses membres à s'occuper des lois organiques de la Constitution, que le peuple français embrassera avec transport* (2) » ; et Barrère ajoutait : « *Je viens aussi vous parler de la préparation des lois organiques de la Constitution.... Il ne reste plus, aux méditations de la Convention Nationale*, QUE *les moyens d'organiser les parties de la Constitution qui concernent*

(1) Barrère, séance du 14 novembre 1794. (*Monit.*, n° 55, p. 240.)

(2) *Ibid.*, même séance.

les agents du gouvernement, les élections, les administrations, la division du territoire, et les formes des jugements (1). »

Voilà ce qui restait à faire en France, lorsque tout était fait : rien n'a changé, excepté les hommes qui ne sont rien. L'*organisation* est en permanence dans la République. Ils *organisent* l'armée, ils *organisent* le théâtre du Vaudeville, ils *organisent* l'Institut national, ils *organisent* les Marionnettes, ils *organisent* la Constitution, et, si Dieu n'y met ordre, ils finiront par *organiser* les lois organiques. *Tout se fait, et rien n'est fait* : c'est la devise de la République (2).

Ces folies nous conduisent à une réflexion importante. On peut prouver, ce me semble, qu'il est absolument impossible de payer les juges, du moins tous les juges en France. On ne saurait donc imaginer rien de

---

(1) Barrère, séance du 14 novembre 1794 (*Monit.*, n° 55 p. 240.)

(2) Dans la séance du 7 juin de cette année 1799, le député Baudet étant venu braire avec les autres contre les Ministres, parce que c'était l'ordre du jour et qu'il n'y avait nul danger à le faire, finit par dire : *Je demande une loi organique de l'art.* 136 *de la Constitution.* Le Conseil, loin d'être scandalisé de cette demande, ordonna l'impression et le renvoi à une commission. En poussant à bout cette théorie, on pourrait un jour, au lieu de s'amuser à ces petites *organisations* par articles, demander le rétablissement de la monarchie, *par une loi organique de toute la Constitution.*

mieux que de revenir à l'ordre de choses où les juges payaient l'État au lieu d'en être payés (1).

6° FINANCES.

Je pense qu'il serait inutile de revenir sur ces *beaux* temps où « l'on avait organisé un gouvernement qui en simple surveillance coûtait 594 millions (2) » ; — où « la France, ayant six milliards et 400 millions d'assignats en circulation, dépensait 300 millions par mois (3) » ; — où « l'on dépensait 800,000 fr. pour une réparation inutile à la salle de la Convention Nationale (4) » ; — où, « sur la seule agence de l'imprimerie des lois, la Convention Nationale pouvait économi-

---

(1) Une charge de conseiller coûtait 50 ou 60,000 francs en province, et n'en rendait pas 8 ou 900. Les charges de présidents à mortier, incomparablement plus chères, ne rendaient pas davantage à proportion : il est donc bien évident que les titulaires donnaient à l'État, si mieux l'on n'aime dire qu'ils lui prêtaient à 1 ou 2 p. % d'intérêt, ce qui revient parfaitement au même.

(2) Cambon, séance du 3 novembre 1794. (*Monit.*, n° 46, p. 201.)

(3) *Ibid.*, p. 202.

(4) *Ibid.*

ser 50 millions (1) » ; — où « les douanes étaient tombées au-dessous des frais de perception (2) », etc., etc., etc. Il faut venir à des temps *plus heureux.*

« Il nous faut 84 millions pour combler le reste du déficit de cette année (1798).... La solde seule des troupes s'élève à 300 millions par décade..... Et savez-vous combien on a reçu le 22 septembre ? Pas 200 millions, puisqu'il faut le dire, vos dépenses sont cependant de 616 millions (3). »

« On parle lestement de 616 millions d'impôts, et *l'on dit : La France, en* 1789, *en supportait bien* 580, *et elle est agrandie d'un tiers en population et d'un quart en territoire ;* mais on ne pense pas qu'il y a moitié moins de numéraire métallique en France qu'en 1789 ; qu'il ne s'y émet presque plus de papier de banque, le commerce étant ruiné ; qu'il existe à peine un milliard en circulation ; et sur ce milliard, le trésor national aspire 616 millions (4) ! » — « Comment pourra-t-on élever la recette des contributions à cette somme ?... La commission des finances déclare un *déficit* de 60 millions sur les contributions présumées de 1798 ; elle déclare que

---

(1) Clauzel, séance du 15 décembre 1794. (*Monit.*, n° 87, p. 366.)

(2) Villers, séance du 4 septembre 1794. (*Monit.*. n° 348, p. 1429.)

(3) Villers, au nom du Comité des finances, séance du 1er juin 1798. (*Nouvelles politiques*, n° 192, p. 3.)

(4) *Décade philosophique*, 1798, n° 26, p. 507.

les deux tiers des contributions réelles de cette même année sont arriérés, tandis que les dépenses sont faites ! — Et l'on propose de décréter 600 millions de dépenses pour l'année 1799 (1) ! »

« Les impôts ne sont pas établis ; les finances ne sont pas consolidées (2). » — « La partie des impositions est toute à refaire ; le pauvre paie proportionnellement plus que le riche (3). »

« Quand viendra donc le temps où l'on suivra un système régulier et raisonnable de contribution ? Nous en sommes à peine aux éléments sur cette matière (4). »

« Il n'y a rien de si vicieux que la manière dont se fait le service des douanes. Les intérêts de la République sont livrés aux spéculations des hommes qui ont le plus les moyens de la corruption (5). »

« Le régime hypothécaire sert à alimenter le conservateur général et ses agents, et les agents de ses agents, dans tous les départements, et partout nommés par lui (6). »

« Jusqu'ici nous n'avons eu ni comptes ni états de recette et de dépense, ni états quelconques pour asseoir

---

(1) *Décade philosophique*, 1798, n° 32, p. 319.

(2) Talot, séance du 19 septembre 1797.

(3) *Clef du Cabinet*, 16 mai 1798, n° 482, p. 4252.

(4) *Décade philosophique*, 1er octobre 1797, n° 1, p. 61.

(5) Mulley, séance du 31 mai 1798. (*Nouvelles politiques* du 1er juin, n° 162, p. 4.)

(6) Legot, séance du 14 février 1799. (Dans le *Publiciste* du 15.)

notre opinion sur la bonne ou mauvaise gestion des ministres. *Le temps est arrivé où vous allez leur faire rendre des comptes* (1). » — « Depuis trois ans, il y a eu trois ministres de la marine : ils vous ont tous demandé des sommes énormes, et aucun ne vous a rendu des comptes. Plusieurs ministres ont été nommés ambassadeurs, généraux, etc. : aucun n'a obéi à la Constitution (2). » — « Les fonds accordés jusqu'ici ont été dilapidés ; ils ont servi à payer extrêmement cher des objets que d'autres Compagnies offraient à meilleur marché, ou même des choses qui n'ont jamais été livrées à la République (3). »

Si je voulais parler des finances avec toute l'étendue

---

(1) Les hommes qui lisent les papiers français avec attention auront remarqué sans doute cette formule : *Il est temps*, ou : *Le temps est arrivé*. Mille discours peut-être commencent par cette phrase, c'est une de leurs tournures. *Il est temps de dire la vérité ; il est temps de porter la lumière dans ce dédale ; il est temps de faire justice*, etc. Quelques-uns même ont dit : *Il est plus que temps*, ce qui est plus que beau. Dès qu'un parti de ce tripot se sent un peu en force, il grimpe vite à la tribune pour s'écrier avec une large bouche : *Il est temps*. En vérité, il serait plus que temps, sous le bon plaisir de la Providence, de voir arriver le temps où l'on pourra dire : « *Il est bien temps* que vous soyez punis. »

(2) Briot et Quirot, séance du 26 mai 1799. (Dans le *Journal politique de l'Europe*, n° 153.)

(3) Dubois-Dubay, séance du 25 mai 1799. (*Journal politique de l'Europe*, n° 152.)

que mérite l'importance de l'objet, ce chapitre cesserait d'être en proportion avec les autres : je me bornerai donc à une seule observation.

Outre les causes générales qui entretiennent le désordre dans le département des finances de la République, comme dans tous les autres, il en existe une particulière qui mérite d'être remarquée. Sous la monarchie, les finances, ainsi que tout l'État, étaient régies par le bon sens antique. Il est vrai que, depuis 50 ou 60 ans, les théoristes novateurs avaient commencé à contredire les saintes lois de l'expérience, mais ils n'étaient pas maîtres : l'instinct du gouvernement résistait ; et ce ne fut pas le symptôme le moins funeste de sa destruction prochaine que de le voir, sur la fin de sa *vie*, appeler à lui ces charlatans, et leur céder même quelquefois le gouvernail. Depuis la Révolution, ce n'est plus furtivement, ce n'est plus par intervalle, qu'ils ont influé sur l'administration financière de la France : ils ont régné hautement, ils ont régné sans contradiction : en sorte que si les Français ne savent rien en finances, « *s'ils n'ont eu jusqu'ici sur l'économie politique que des idées fausses, vagues et nullement arrêtées* (1), » ils en doivent remercier le philosophisme du XVIIIe siècle qui a perverti de front la morale et la politique.

---

(1) Extrait d'un morceau sur les finances, imprimé dans le *Publiciste* du 11 octobre 1798, p. 4. Cette pièce, pleine d'esprit et de bon esprit, est de M. Guiraudet.

7° POSTES.

« La poste aux lettres était autrefois une machine admirablement montée : il faut la remonter sur l'ancien pied, il faut y rappeler les hommes instruits qu'on en a chassés, et balayer tous les fripons, tous les ignorants qui ont pris leurs places : une colonie d'intrigants qui s'y sont introduits sans rien savoir, *pas même lire* (1). » — « Il y règne des abus effroyables (2). »

« La poste aux lettres rendait douze millions ; aujourd'hui on double les ports pour couvrir les frais (3). » — « Toutes les parties de ce service sont aujourd'hui en souffrance ; tous les ressorts qui faisaient mouvoir cette machine importante sont rouillés et entravés (4). »

Parmi les abus de la poste, on sent assez que le plus considérable était celui du contre-seing. Dans un gouvernement tel que celui de la France, aucun homme en place ne peut avoir cette délicatesse, cette pudeur politique qui n'a point de nom, qui sait jouir des priviléges sans les changer en abus, et des abus même sans les outrer. Si nulle loi n'avait restreint l'usage du contre-seing, on aurait fini par contre-signer la malle du pos-

---

(1) Richoux, séance du 19 décembre 1794. (*Monit.*, n° 81, p. 341.)

(2) Grégoire, *ibid.*

(3) *Journal de Paris*, 8 novembre 1796, n° 48.

(4) Defrance, séance du 3 février 1797.

tillon, et chaque député aurait fait venir ses meubles par la poste. Le Directoire, qui avait besoin d'argent pour faire la guerre, résolut donc d'abolir le contre-seing; et tout de suite les députés, tendant la main, crièrent : *Donnez-nous notre privilège en argent.* Il fallut donc l'évaluer, et l'on soumit le problème suivant à la sagacité des législateurs, bien sûrs de ne pas se tromper en moins :

Etant donné 750 députés, tels qu'ils sont ; trouver :

1° Combien un député moyen peut être censé avoir en province de frères, de sœurs, de cousins, d'amis, etc., qui sachent écrire ;

2° Combien il peut recevoir de lettres dans une année commune ;

3° Quel doit être le *maximum* et le *minimum* de l'indemnité, et selon quelle loi elle doit s'élever d'un term à l'autre, en supposant que la puissance est au centre et que les frais sont comme les distances ;

4° Quelle correction doit être faite à la formule, eu égard à l'excentricité de Paris ;

5° Enfin, quelle diminution doit supporter le député qui pourrait se trouver en exercice dans l'intervalle des bissextiles ;

De toutes ces considérations mûrement pesées, naquit la fameuse loi sur les postes qui abolit le contre-seing, moyennant une *indemnité* (1). Je m'étonne qu'on n'ait

---

(1) C'est ainsi qu'on nomme en France l'*appointement*, le *traitement*, le *salaire*, l'*aumône*, et même le *vol légal*.

pas fait mettre dans les papiers publics : *La République française déclare qu'elle ne recevra aucune lettre qui ne soit affranchie.* Cette formule boutiquière est faite exprès pour elle, et, dans le fond, c'est précisément ce qu'elle voulait dire ; mais, au moyen de cette rigueur, a-t-elle au moins monté ce revenu au point où il était sous la monarchie ? Nullement. « *On se demande* » au contraire « *comment le territoire de la République étant augmenté d'un quart, il fallait forcer le droit pour avoir dix millions d'un revenu qui en produisait douze avant la Révolution* (1). »

D'ailleurs l'équivalent donné aux députés sera pour eux, en moins d'une année, une portion de leur salaire, et rien de plus : ils cesseront de le regarder comme le prix de ces lettres dont ils sont obligés de payer le port ; ils trouveront des moyens (s'ils ne sont déjà trouvés) de violer la loi ; d'autres les imiteront, et chaque jour l'impôt dépérira. En attendant, on peut déjà comparer les deux régimes. Tout le monde se rappelle le système admirable des postes en France. Le service se faisait avec une exactitude surprenante. Une certaine aisance qui tient à la grandeur régnait dans cette partie comme dans les autres. Le gouvernement accordait le contre-seing à une foule de ses agents. Il tolérait et semblait même approuver certains abus. Il

(1) Séance du 13 décembre 1799. (*Clef du cabinet*, n° 172, p. 6098).

permettait qu'on les nommât *privilèges*, *douceurs* ou *politesses ;* et cependant les postes lui rendaient douze millions.

La République, employant des précautions dignes du plus vil Harpagon de la plus vile échoppe, s'en procure à peine dix, avec un territoire augmenté d'un quart et en forçant le port des lettres. Tout démontre son impuissance : elle n'a point de force morale ; elle n'est sûre d'aucun homme dont elle ne tient pas les deux mains ; elle a détruit ce qui agrandissait les vertus et ce qui en tenait lieu. A la place des abus de la grandeur elle a mis la grandeur des abus. C'était bien la peine de bouleverser la France et d'alarmer l'Europe !...

8° ART DRAMATIQUE.

« Serait-il donc vrai que nous en fussions à ce point humiliant, qu'il *faille* nous étonner pour nous plaire, nous déchirer pour nous émouvoir ? qu'on ne puisse plus charmer nos yeux que par des meurtres et des incendies, et nos oreilles que par des dissonances et des septièmes diminuées ? Non, je ne puis le croire..... (1). »

---

(1) *Décade philosophique*, mars 1797, n° 18, p. 556-557.

Pardonnez-moi : vous le croyez très-bien, puisque vous dites pathétiquement à vos tristes dramaturges :

« *Vous serez jugés par la postérité pour avoir hâté l'oubli du beau, la décadence du goût et le triomphe de la barbarie* (1). » Et ailleurs vous complimentez un auteur dramatique qui se jette dans la bonne route, en disant : « *On aime à voir qu'un auteur ait voulu nous distraire des monstruosités bizarres que la scène nous présente habituellement, et nous ramener à la nature* (2). »

Mais nous aurons bien d'autres confidences sur ce point.

« Espérons que la Commission du Corps législatif (3)... se hâtera de rendre un peu d'éclat à cette partie essentielle des arts..... En attendant, nous avons encore à gémir sur la perte *presque totale* de la tragédie..... Le théâtre de la République est le plus mal administré de tous..... Il n'offre réellement aucun attrait (4). » — « Les mesures qu'on paraît avoir pri-

---

(1) *Décade philosophique*, mars 1797, n° 18, p. 556-557.

(2) *Décade*, 1798, n° 27, p. 557.

(3) Le Corps législatif n'avait point dédaigné d'abaisser sa toute puissance jusqu'à l'organisation des théâtres ; il avait nommé une Commission pour lui faire un rapport sur ce point si intéressant ; mais ces Messieurs, comme on le verra bientôt, sont aussi mauvais législateurs au théâtre que mauvais comédiens à la tribune.

(4) *Décade*, 27 novembre 1797, n° 10.

ses pour faire rouvrir le théâtre national des Arts sont insuffisantes. Si l'on ne se hâte de remédier aux vices de l'organisation..... *les palliatifs ne sont plus de saison, il faut fermer le gouffre.... Les abus sont innombrables ;* les détailler serait la matière d'un ouvrage (1). »

« Le vice d'une organisation irrégulière laissait depuis longtemps croître les dépenses et diminuer les recettes. L'inégale distribution et le mauvais emploi des fonds, la détresse et le mécontentement général des artistes, le défaut total de police réglementaire amènent une banqueroute inévitable..... Il faut espérer que l'excès du mal produira un bien... Mais qu'il faut d'adresse, de courage et de lumières pour en venir à bout (2) ! Honneur à qui saura *de nouveau faire de ce premier théâtre de l'Europe* l'étonnement des étrangers, la gloire des arts et l'entrepôt brillant d'une circulation de 20 millions en France (3). »

« Le Corps législatif n'ayant pas dédaigné de s'oc-

---

(1) *Décade*, 1798. n° 20, p. 101.

(2) Qui ne croirait qu'il s'agit ici de la Constitution de la France ? Faut-il autre chose, pour la plus grande institution du monde, que *prodigieusement d'adresse, de courage et de lumières ?*

(3) *Décade*, 1798, n° 19, p. 36, 37. — En attendant, « la bonne tradition théâtrale, à l'égard de la déclamation, s'altère de jour en jour, et la scène française touche au moment de la perdre. » C'est la remarque d'un connaisseur distingué (M. de Caillava), cité dans le *Magasin encycl.*, 1798, n° 1, p. 414.)

cuper de cet objet, il semble qu'il devait résulter des vues de son Comité quelque chose de grand et d'utile. Mais le projet qu'a proposé le représentant Lamarque, loin de contenter les gens de goût et les amis des lettres, tend à désorganiser entièrement cette branche utile de l'instruction publique, à perdre pour deux siècles l'art dramatique en France, à détruire toute émulation dans les auteurs, à paralyser tous les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres, à replonger, en un mot, la scène française dans le chaos barbare du XIIIe siècle, ou dans les rapsodies dégoûtantes de 1793. Les *mesures de police qu'il propose* sont mesquines et inexécutables (1). »

Que de réflexions à faire sur ce morceau ! D'abord on peut s'étonner que ces grands législateurs *ne dédaignent pas* de s'occuper d'un tel objet ; mais à cet égard il suffit d'observer, en passant, que *rien n'est au-dessous d'eux*. Ce n'est pas au reste un fort bon augure pour la France, qu'elle attende son *organisation* de gens qui ne peuvent *organiser* une bande de comédiens.

Et que dirons-nous de ces *mesures de police* proposées par le Comité ? Voilà encore un grand mot qui appartient au Salut Public, et *qu'on ne s'attendait guère de rencontrer en cette affaire*. Cependant il a bien sa raison suffisante, et en voici l'explication :

Toutes les volontés particulières, et plus encore toutes les agrégations de volontés sont des instruments

(1) *Décade philosophique*, 1798, n° 19, p. 41, 42.

rebelles entre les mains de ces législateurs qui ne peuvent exercer sur eux d'autre action que celle de la force. Le théâtre, plus que les autres établissements, est redoutable pour eux : s'ils l'abandonnaient à lui-même, bientôt l'Opéra chanterait : « O Richard, ô mon Roi ! » On irait tout exprès au premier théâtre de l'Europe pour y siffler Charles IX par conscience, et même Brutus par malice ; celui du Vaudeville célébrerait la *Constitution à la façon de Barbari, mon ami ;* et l'on verrait, à la foire, la France dans une escarpolette ballottée par une troupe de diables.

Il faut donc partout des *mesures de police,* même, s'il y échoit, des *mesures de sûreté ;* il faut *comprimer* la malveillance, la vaincre partout où elle s'agite, et mettre les Français au pas (1).

« *Où êtes-vous*, *Mandini*, *Vigagnoni*, *Paisiello*, *Sarti*, etc. (2)? » — Mon Dieu ! ils sont chez eux, s'ils ne sont pas morts.

---

(1) Dernièrement on représentait à Paris une pièce intitulée *Le Triomphe d'Adrien.* On y voyait le couronnement d'un empereur. Je ne sais ce que l'auteur, *jaloux de plaire à un public éclairé,* s'était permis dans son ouvrage. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le député Garreau, bouffi d'une sainte indignation, vint se plaindre aux Cinq-Cents, que « *le* triomphe d'*Adrien renfermait tout ce qui peut avilir le peuple français.* » (Séance du 6 juin 1799.) Laissez faire les auteurs : bientôt vous lirez au frontispice de quelque pièce : La scène est à Reims.

(2) *Décade philosophique*, 1798, n° 35, p. 465.

« *Qu'est devenu ce théâtre que vous remplissiez de votre génie* (1) ? »

Il est devenu barbare depuis que vous l'avez rempli de votre liberté.

« *L'on ne retrouve de vous que les éternels regrets* que vous avez laissés (2). » — Calmez-vous : ces regrets ne seront point *éternels ;* ces fameux compositeurs reviendront ; mais il faut *comprimer* l'impatience française et leur donner le temps d'arriver. Le voyage de Naples à Paris est long, lorsque, par la faute des *circonstances*, il faut passer par la Courlande (3).

9° ADMINISTRATION INTÉRIEURE. CULTE.

« Vos lois ont affranchi la nation des frais énormes du culte (4). »

« Les chefs de la faction jacobine de Dijon faisaient de fréquents festins où ils buvaient dans des calices.

---

(1) *Décade philosophique*, 1798, n° 35, p. 465.

(2) *Ibid.*

(3) Le roi était alors à Mittau (en Courlande).
(*Note de l'éditeur*).

(4) Cambon, séance du 3 novembre 1794. (*Monit.*, n° 46, p. 201.)

Nul n'était admis qu'ayant un calice sous le bras. Le peuple des campagnes était admis aux festins. Jugez de l'effet !..... Bien des gens se retiraient indignés de la chose même, *et les plus clairvoyants l'étaient de ses effets* (1). »

« Avant l'abolition du culte, Philippe (commissaire ou officier municipal), s'étant rendu dans la cathédrale de Nancy, dit en montrant le tabernacle, devant un peuple qui pouvait n'être pas encore entièrement dépourvu de préjugés : *Que l'on prenne les ordures qui sont dans cette boîte et qu'on les jette à la rue sur le fumier* (2). ! »

« Une expérience de seize siècles a prouvé que les ministres du culte catholique sont les plus intolérants de tous les hommes... Ils ont représenté la divinité comme un tyran implacable dont eux seuls pouvaient apaiser la colère..... Ils ont substitué les dogmes d'une théologie barbare à la sagesse et à l'*urbanité* de leur Fondateur (3). »

« Quelle sanction donnerons-nous aux lois ?.... Mi-

---

(1) Lettre du député Calès envoyé à la Côte-d'Or. (*Monit.*, 1794 n° 49, p. 214.)

(2) Faure, séance du 12 février 1795. (*Monit.*, n° 146, p. 599.)

(3) Le Cointre, séance du 2 février 1795. (*Monit.*, n° 136, p. 580.) — *L'urbanité de Jésus-Christ !...* Insolent ! En priant *pour ceux qui ne savent ce qu'ils font*, il ne pria pas pour toi.

nos, Solon, Lycurgue, Numa, Platon même ne proposent aucune loi qu'ils ne veuillent qu'on croie venir du Ciel... (Mais) quelle garantie pour les lois, que la superstition !... Pour nous, plus sages (1) ; nous, libres de tous préjugés, nos lois ne seront que le Code de la nature, sanctionné par la raison (2). »

« Vous ne voulez point ressembler à ces législateurs qui furent prendre dans le Ciel la puissance qu'ils exercèrent sur des peuples trompés ou séduits (3). »

« Vos fêtes seront dédiées à la nature, à l'amour, à la reproduction des êtres, etc. (4). »

---

(1) Nous, plus sages que Minos, Solon, Lycurgue, Numa, Platon !... Et l'on trouve des hommes qui admirent ces hommes !... Et des professeurs allemands s'extasient devant ces belles choses ! Pour moi, je le dis sans détour, admire qui voudra cette canaille parricide ; je la trouve encore plus sotte qu'abominable.

(2) Cambacérès, au nom du Comité de législation, séance du 9 septembre 1794. (*Monit.*, n° 365, p. 1459.)

(3) Eschassériaux, Rapport sur les fêtes décadaires du 5 février 1795 (*Monit.*, n° 142, p. 582.) Ils ne ressembleront certainement à aucun législateur ; et comme ils n'iront chercher aucune loi dans le Ciel, ils n'établiront aucune loi sur la terre.

(4) *Ibid.* — Voilà des fêtes bien imaginées et dont la liturgie, pour peu qu'elle fût dans l'esprit de la fête, ne pourrait manquer d'être très-intéressante ! Ces traits perdent trop à demeurer noyés dans l'Océan des sottises parisiennes ; il faut les en tirer, il faut les *sertir*, pour ainsi dire, afin qu'ils brillent de tout leur éclat.

« Les anciens législateurs environnèrent leurs lois des illusions de la poésie et des institutions religieuses ; nous ne ferons respecter les nôtres que par notre sagesse. Nous laisserons la religion consoler les hommes et épurer leur morale ; c'eût été l'avilir que de l'appeler à la direction des intérêts politiques des hommes (1). »

« Je ne veux point décider s'il faut une religion aux hommes (2), s'il faut créer pour eux des illusions..... C'est à la philosophie à éclairer l'espèce humaine et à bannir de dessus la terre les longues erreurs qui l'ont dominée. C'est par l'instruction que seront guéries toutes les *maladies* d l'esprit humain, etc. (3). »

Tous ces textes rapprochés prouvent une chose à laquelle on ne réfléchit pas assez : c'est que l'esprit de toutes ces bandes qui se sont succédé à Paris, sous le nom de législateurs, est toujours le même. La première assemblée avait et devait avoir plus de ton, plus d'élégance que l'espèce vile qui lui succéda ; mais l'esprit est *un et indivisible*, et les résultats toujours les mêmes.

---

(1) Boissy d'Anglas, 23 juin 1795. (Tableau de Paris, n° 126, p. 4.)

(2) Si le plus grand homme de l'univers disait : « Je ne veux point décider ce que l'univers entier a décidé », on lui dirait : « Vous êtes bien téméraire » ; mais au citoyen Boissy on n'a rien du tout à répondre.

(3) Le même (Rapport sur la liberté des cultes, fait au nom des trois Comités le..... 17.5.)

Depuis la séance de l'Assemblée nationale où l'on refusa de reconnaître une religion de l'État, jusqu'au rapport des trois Comités, et jusqu'à cette Constitution qu'on appelle la *dernière* parce qu'on aime mieux la violer à volonté que d'en faire une autre, toujours on verra subsister les mêmes principes contre le culte. Je ne sais même si ceux qui ont dit : « *Je ne veux point décider s'il faut une religion aux hommes* » ; si ceux qui appellent les religions, sans distinction, *des maladies de l'esprit humain*, ne sont pas plus coupables que ceux qui buvaient dans les calices et qui disaient : *Emportez ces ordures*. Il est un degré d'abrutissement qui excuse jusqu'à un certain point ; mais rien n'est plus impardonnable que cette médiocrité hautaine et tranchante qui a précisément autant d'esprit qu'il en faut pour être coupable.

Tel est l'esprit général de la Révolution. Il est invariable comme son principe. Tant qu'il subsistera, les Français vivront sous le même anathème ; ils seront dévorés par une gangrène sèche qui fera chaque jour de nouveaux progrès. Il faut changer cet esprit, il faut détruire ce principe. Français, tant que vous supporterez volontairement cette lèpre, vous serez la honte et l'effroi du genre humain ; jamais vous n'en serez la gloire, jamais vous ne redeviendrez vous-mêmes qu'en redevenant *très-chrétiens*.

10° LANGUES ÉTRANGÈRES ET ANCIENNES.

« De toutes les nations lettrées, la nôtre est celle qui cultive le moins les langues étrangères ; et à la Bibliothèque nationale vous n'avez plus qu'un petit nombre de personnes qui entendent les langues orientales..... Si vous ne réorganisez au plus tôt l'établissement du Collége royal de France, vous n'aurez plus personne pour rétablir une correspondance avec les beys d'Afrique et les nababs de l'Inde (1). »

« Si l'on veut pourtant conserver au moins quelque étincelle de goût, il faudra remettre en honneur l'étude des anciens. J'entendais, il y a peu de temps, deux savants causer ensemble. *Ah ! mon ami*, disait l'un, *personne en France ne saura écrire en latin.* — *Ajoutez*, répondit l'autre, *ni en français* (2). »

Il faut surprendre la vérité lorsqu'elle échappe à ces Messieurs dans quelque accès de mauvaise humeur : car lorsqu'ils se tiennent sur leurs gardes, ils ne parlent que des *torrents de lumières* versés par la liberté.

L'oubli des langues savantes produit par la Révolution est si incontestable, qu'on vient de proposer un prix pour celui qui trouverait le meilleur moyen de ranimer

---

(1) Grégoire, au nom du Comité d'instruction publique. (*Monit.* 1794, n° 18, p. 90.)

(2) *Décade philosophique*, 10 mars 1798, n° 17, p. 488.

cette étude en France (1). Sur ce point comme sur tous les autres, les exceptions ne prouvent rien. Il n'est pas étonnant qu'au milieu d'une nation de 24 millions d'hommes on trouve des Villoison, des Vauvilliers, des Villebrun, des Larcher, etc. D'ailleurs, on ne l'aura jamais assez répété, le nouveau régime n'a pas droit de s'enorgueillir de ces doctes personnages qui appartiennent tous à l'ancien. Nous verrons (ou nous ne verrons pas) ce que la République saura faire. En attendant, l'ignorance dans ce genre augmente de jour en jour, et c'est un grand pas vers l'ignorance universelle.

Les langues renferment une métaphysique cachée et profonde, et une foule de connaissances précieuses sur l'origine des nations, leur caractère, leurs mélanges, etc. Elles étendent les bornes de l'entendement, lui fournissent des idées nouvelles, et perfectionnent ce tact intérieur qui sent le beau et le produit. La résurrection des langues est contemporaine de celle des arts et des sciences ; et depuis cette époque, jamais on n'a vu un homme, ne sachant que sa langue, être éloquent dans cette langue. — Lorsqu'on demanda, dans le siècle dernier, à Patru, où il avait appris le français, il répondit : « *Dans Cicéron* ». Tout moderne qui n'a su que sa langue ne s'est jamais élevé au-dessus du joli. Discréditer la philologie, c'est enfouir de grands talents à qui la nature n'avait pas donné d'autre direction. Le prodigieux chevalier Jones fût mort peut-être sans répu-

(1) Voyez la *Clef du cabinet*, mars 1799, n°.....

tation, et à coup sûr avec une réputation beaucoup moindre, si l'opinion ou d'autres circonstances l'avaient écarté de la carrière qu'il a fournie avec tant de gloire.

Voltaire et d'autres ont repété souvent, pour nous dégoûter des compositions latines, que si Virgile et Horace renaissaient en France, ils feraient des vers français ; mais c'est ce qu'il aurait fallu prouver. Il paraît, au contraire, que jamais ils ne feraient un seul beau vers français, précisément parce qu'ils en firent de superbes dans leur langue. Je ne sais pas même concevoir comment le même homme pourrait être poëte en deux langues. Régnier, qui a fait le joli sonnet italien : *Ferma, diceva Apollo, o Dafne bella!* Régnier, qui avait eu l'honneur de tromper les académiciens de la Crusca sur une pièce de sa composition qu'il attribuait à Pétrarque, a fait en français une foule de vers qui ne sont que des lignes. Vida, Fracastor, Buchanan, Rapin, Marsy, Boscowich ont fait de très-beaux vers latins, et n'en ont point fait dans leurs langues. Ce phénomène pourrait même exercer un métaphysicien.

La secte philosophique qui a régné sur l'opinion en France, pendant la dernière moitié de ce siècle, avait déclaré la guerre au latin. Les philosophes haïssaient cette langue par deux raisons : parce qu'elle était langue religieuse et parce qu'ils ne la savaient pas. Lorsqu'on lit, *multo non sine risu*, la dissertation latine de d'Alembert sur les vents, on comprend à merveille pourquoi il a tâché de prouver (à la vérité par de fort mauvaises raisons) qu'il n'est pas possible de savoir le latin. On ferait un livre des bévues de langues qui se trouvent dans

les ouvrages français imprimés depuis 40 ou 50 ans : je parle même de ceux qui ont de la réputation (1).

Mais sur ce point comme sur tous les autres, la Révolution a beaucoup avancé la barbarie. On en voit percer les signes de toute part. Que signifie, par exemple, ce mot de *théophilanthrope*, plus ridicule, s'il est possible, que la chose même qu'il exprime ? Il faut être bien étranger aux procédés de la langue grecque, il faut être bien riche en *oreilles*, et bien pauvre d'*oreille*, pour avoir fabriqué ce mot au lieu de celui de *théantropophile*, qui est tout aussi sonore et qui signifie quelque chose.

Et que dirons-nous des savants qui donnent à Cicéron le fameux passage de Tacite : *Præfulgebant Cassius et Brutus*, etc., et de ceux qui, s'avisant de citer de mémoire

---

(1) Un morceau curieux dans ce genre, entre mille autres, c'est l'article *Anadyomene* de l'Encyclopédie, qui doit être de Diderot puisqu'il ne porte aucune marque. Ce grand érudit chercha dans un dictionnaire les mots commençant par ANADY... se fiant à la divine Providence pour la terminaison. Il trouva ANADYMI dont l'une des significations est *refuser*. Ce mot n'allait pas extrêmement bien à Vénus ; mais un *philosophe* n'est embarrassé de rien. Pour *refuser*, on tourne le dos ; rien n'est plus clair. Or, cette Vénus a précisément l'air de commencer un demi-tour à droite, à cause de l'attitude qu'elle prend pour exprimer l'eau de ses cheveux. *Vénus anadyomene* est donc *Vénus qui se retourne*, au lieu de *Vénus sortant des eaux* (émergeante)... Ce bel article est répété, mot pour mot, dans la nouvelle Encyclopédie par ordre de matière.

ce même texte, écrivent *apparebant* au lieu de *præfulgebant* (1).

Il serait aisé de compiler une foule de traits semblables ; mais j'amuserais trop peu de monde. Je terminerai donc cet article par une inscription latine qu'un magistrat de province a consacrée au général Bonaparte. Ce petit échantillon du style lapidaire républicain ne pourra manquer d'intéresser les étrangers. Je le recommande surtout aux Italiens, qui n'ont plus Pacciaudi et qui ont besoin d'être rappelés au bon goût de ce genre.

CIVI BUONAPARTE
VICTORI, NEGOTIATORI, PACIFICATORI
CLARO ET INSIGNI
HOC GRATITUDINIS PUBLICÆ MONUMENTUM
EREXERE
HUJUS COMMUNITATIS INCOLÆ REPUBLICANI
AD PERPETUAM REI MEMORIAM
Anno Reip. VI, Die I Mensis Venti (2). *Hi! hi! hi!*

---

(1) On pouvait leur appliquer ce passage de L'ORATEUR : *apparebant*, etc. (à propos des grands peintres dont on ne voyait aucun ouvrage au Salon d'Exposition). Voir la *Décade philosophique* 1798, n° 32, p. 274, et n° 34, p. 448. *Un errata*, placé à la fin d'un numéro suivant, corrige l'*apparebant*, sans doute comme faute typographique.

(2) Par le citoyen Loëdou, commissaire du pouvoir exécutif près le canton de Plomeurs, département du Finistère. Les savants de Paris, qui citent si bien Cicéron et Tacite, n'auraient sûrement pas mieux fait qu'à Plomeurs. C'est bien à Paris où

11° ENSEIGNEMENT PUBLIC, ÉDUCATION NATIONALE

« En 1786, c'est-à-dire quelques instants avant l'expiration de l'ancien régime..... des hommes alors considérables, mais qui, remis à leur place, ont paru depuis si petits, conçurent l'idée vraiment louable de réunir dans un même lieu tout ce qui, dans les arts et les sciences, pouvait être offert avec succès à ce qu'on appelait alors *les gens du monde;* et bientôt on admira dans le Lycée la réunion et l'ensemble des cours d'enseignement les plus utiles, et les leçons les plus intéressantes sur toutes les parties de l'instruction..... Les fondateurs du Lycée l'avaient enrichi d'une bibliothèque composée des meilleurs livres, d'un superbe cabinet de physique, et de tous les ustensiles nécessaires à l'enseignement de la chimie..... Il paraît à peu près certain, toutefois, que leur but n'était pas de propager les lumières, mais de s'emparer de leur direction... Le produit des souscriptions suffisait à ses dépenses, et il s'est entretenu ainsi, sans autre secours que lui-même, jusqu'au commencement de cette année.... Mais aujourd'hui, le nombre des souscripteurs ayant essuyé une diminution progressive..... l'administration est dans l'impos-

---

l'on a dit, après l'arrivée de Bonaparte, dans un papier public très-répandu : THRONA ASSIGNATA !! » Mais la note que j'avais prise sur cette heureuse citation est une de celles qui m'ont échappé.

sibilité de subvenir à des dépenses dont la source est excessivement diminuée : elle s'est adressée à la Commission d'instruction publique, et celle-ci n'a pas balancé d'exposer à votre Comité la détresse où le Lycée se trouve, et lui demander un secours pour lui (1). »

Ce qu'il y a de plus curieux dans ce morceau, c'est la colère du rapporteur. Ne pouvant calomnier les institutions *monarchiques*, il s'amuse à calomnier les intentions des instituteurs. Il serait inutile de discuter sérieusement ce *monopole* odieux en vertu duquel la porte de *toute* science était ouverte à *tout* homme pour quatre louis par an. Voyez plutôt comment les gens *alors considérables* avaient élevé en un clin d'œil une institution qui se passait du gouvernement, et marchait *sans autre secours qu'elle-même ;* voyez comment le Lycée se trouve enrichi, presque en naissant, d'une *bibliothèque* composée des meilleurs livres, d'un superbe *cabinet de physique et de tous les ustensiles nécessaires à l'enseignement de la chimie*. Certes, ce n'est pas peu, et la chose paraîtra bien plus considérable si l'on songe à l'inégalité des moyens : car les *gens considérables*, qui ne volaient rien, ont cependant fait dans ce genre plus que la République française qui vole tout, et qui possédait, en 1794, pour 12 millions de *livres nationaux* (2).

---

(1) Boissy d'Anglas. Rapport fait sur le Lycée républicain, dans la séance du 8 novembre 1794. (*Monit.*, n° 51, p. 222.)

(2) Grégoire. Rapport sur le vandalisme. Séance du 31 août 1794. (*Monit.* du 30 septembre, n° 9, p. 43.)

Mais depuis que le démon révolutionnaire s'empare de la France, vous voyez le Lycée se dégrader, et ses administrateurs républicains finissent par venir à la barre confesser leur impuissance et demander l'aumône. Cet établissement est l'image de tous les autres. La barbarie universelle est l'effet inévitable de la Révolution: rien ne peut en arrêter la progression inévitable.

« La plus horrible, la plus affreuse, la plus intraitable de toutes les maladies du corps politique, c'est sans contredit l'ignorance (1). Elle fait en ce moment de grands ravages et des progrès alarmants: vous en êtes prévenus; vous trouverez *promptement* les moyens d'arrêter et d'anéantir ce terrible fléau (2). »

On a bientôt dit: *Vous trouverez promptement*; le fait est que, sur l'article capital de l'éducation, les prétendus législateurs de la France n'ont fait que des efforts impuissants et ridicules. « On a toujours promis au peuple, et jamais on ne lui a rien tenu (3). » Et cependant, « la morale populaire désorganisée, heurtée,

---

(1) Il y a deux espèces d'ignorance: l'une tient à la simplicité, l'autre à l'abrutissement; celle-ci est véritablement une horrible maladie dont le remède est le même que celui des autres maux de la France, la première est un très-grand don du Ciel.

(2) Baraillon, Discours sur les écoles primaires. (*Monit.*, 1794, n° 55, p. 237).

(3) Lefiot, séance du 21 décembre. Discours sur les écoles primaires. (*Monit.*, 1794, n° 93, p. 386).

poussée en tous sens, par les tyrans de l'esprit public qui se sont rapidement succédé sur le théâtre révolutionnaire ; soumise tour à tour aux influences individuelles, dominée par tous les fanatismes, fatiguée de vexations et de folies, cherche encore un point d'appui solide..... en attendant qu'on se raccoutume à penser (1). »

Une des conceptions républicaines dont les entrepreneurs firent beaucoup de bruit dans le temps, furent les *écoles normales*. « Neuf professeurs dans chaque école, devaient y enseigner les mathématiques, la physique, la géométrie descriptive, l'histoire naturelle, la chimie, l'agriculture, la géographie, l'histoire, la morale, l'analyse de l'entendement humain, la grammaire et la littérature (2). »

---

(1) Chénier, au nom du Comité d'instruction, dans la même séance. (Ibid.) — Bien entendu que Chénier, qui parle, n'est point un *tyran de l'esprit public* ; qu'il est inaccessible *à toute espèce de fanatisme*, très-incapable d'exercer la moindre *influence individuelle*, et encore plus de *fatiguer* ou de *vexer* la morale ; qu'il est au contraire le véritable Atlas né pour offrir *un appui solide* au monde moral. Règle générale : tous les raisonnements, tous les discours, tous les livres des révolutionnaires se réduisent à ceci : « *Tous les agents de la Révolution sont et furent des sots ou des scélérats, excepté moi et mon parti* : » de sorte que tout lecteur, pour convertir la proposition en axiome, n'a qu'à changer *moins* en *plus*. Pour peu qu'on sache d'algèbre, l'opération n'est pas difficile.

(2) *Journal de Paris* du 19 janvier 1795, n° 121.

Pour en agir noblement avec ces écoles, l'assemblée débuta par décréter « qu'il serait acheté aux élèves pour trente mille francs de livres élémentaires ».

A cette institution des *écoles normales* on ajoutait celle des *écoles centrales*, autre invention de la sagesse et de la grandeur républicaines.

« Une école de cette espèce devait s'ouvrir pour chaque 300,000 habitants: il devait y avoir 15 professeurs par école, une bibliothèque, un jardin des plantes, un cabinet d'histoire naturelle, un autre cabinet de physique expérimentale, et une collection de machines pour les arts et métiers. Le traitement des professeurs devait être de 3,000 francs dans les communes au-dessous de 11,000 âmes, de 4,000 francs pour celles qui excédaient ce nombre, et de 5,000 francs pour les communes qui atteignaient et passaient le nombre de 60,000. De plus, 6,000 francs annuels étaient alloués pour frais d'expériences, salaires d'employés, etc. (1) »

« Et comme tout paraît facile à des gens emportés par leur légèreté et qui ne doutent de rien, sauf à revenir ensuite sur leurs pas (2) », ces gens-là ne manquèrent pas de détruire complétement les colléges du moment, en attendant l'organisation des écoles républicaines.

Mais quel a donc été le succès de ces brillants projets?

---

(1) *Journal de Paris*, *ibid.*, n° 138, p. 635.

(2) Thirion, Rapport sur les fêtes décadaires. (*Journal de Paris*, 1795, 18 janvier, n° 122, p. 502.)

Ecoutons un des ouvriers en chef dans l'instruction publique.

« Après 18 mois d'interruption dans l'enseignement et de lacune dans l'éducation, lorsque vous n'avez pu mettre encore en activité ni vos écoles centrales, ni, *à proprement parler*, vos écoles primaires, est-il bien urgent de dissoudre une institution sans doute imparfaite, mais la seule au moins qui représente, aujourd'hui, et celles qui n'existent plus et celles qui n'existent pas encore... Votre Comité croit d'abord qu'il faut renoncer au difficile et dispendieux projet d'établir des écoles normales dans les départements. Il n'aperçoit plus aucun moyen de l'effectuer avec utilité... Ici l'école normale a commencé le 19 février ; le Comité vous propose de fixer le terme de sa durée au 19 mai (1). »

Un autre membre s'était montré plus brusque et plus tranchant. « Le but des *écoles normales* », avait-il dit, « est absolument manqué. Cet étalage est un vain charlatanisme. J'en demande la suppression (2). »

Enfin, après les funérailles solennelles des *écoles normales*, l'École centrale et constitutionnelle de Paris

---

(1) Daunou, au nom du Comité d'instruction publique. Séance du 26 avril 1795. (*Monit.*, n° 220, p. 835). Ainsi la grande institution des écoles normales ne dura à Paris même que trois mois. On dira peut-être : *C'est bien peu !* On se trompe : c'est beaucoup.

(2) Romme. Séance du 16 avril précédent. (*Journal de Paris*, n° 208, p. 840.)

avait été ouverte, et bientôt on écrivait dans cette capitale : « Mille et mille projets inexécutés et inexécutables..... ont produit les écoles centrales qu'on a cru avoir établies en décrétant le nombre des professeurs. Mais cette méthode analytique, cette marche uniforme de l'entendement dont on a tant parlé, c'est ce qui reste encore à faire. Etait-ce donc la peine de tant crier contre l'instruction ancienne », etc. (1) !

La mauvaise humeur des observateurs paraîtra bien excusable lorsqu'on songera que ces grands législateurs n'avaient oublié qu'un petit article pour le nouvel établissement : savoir, les fonds nécessaires pour en couvrir les dépenses. Le 26 août de cette même année 1796, Frédéric Hermann venait présenter un mode tendant à organiser l'instruction publique et à faire prélever le traitement des instituteurs sur les sous additionnels. Mais un autre membre prit la parole, et répondit sans détour : « Nous sommes tous pénétrés de l'importance, etc., mais je ne sais si le mode proposé peut être adopté. Je crains que cette nouvelle contribution que vous imposez aux communes n'arrête la rentrée de celles qui sont dues au Trésor public. Il faut voir ce que cela coûtera et suspendre (2). »

---

(1) *Courrier universel*, 22 mai 1796, n° 52, p. 4.

(2) Dumolard, séance du 26 août 1796. Je prie qu'on réfléchisse sur la profonde extravagance de ces hommes qui viennent parler d'un mode d'*organisation nouvelle*, cinq ou six ans après avoir tout désorganisé, et qui appuient ce mode

On suspendit en effet ; mais, en attendant qu'on trouve quelque part des *sous additionnels* pour alimenter les professeurs républicains, « l'instruction publique, cette base des mœurs, est nulle ; nous en avons parlé, mais nous n'en avons point (1). »

« L'enseignement public n'existe pas : il n'y a ni école primaire ni école secondaire (2). »

« Nous avons un beau système métaphysique sur l'instruction, mais nous n'avons pas encore des maîtres d'école qui enseignent aux enfants à lire et à écrire (3). »

« En vain la Constitution veut que tous les Français sachent lire et écrire ; en vain l'intérêt général exige que l'étude des sciences et des arts soit mise à la portée de tout le monde : rien à cet égard n'est encore organisé. Les écoles primaires attendent des *instituteurs et un local* » — *pas davantage !* — « Les écoles centrales ont des instituteurs et point d'élèves » — *confiance publique !* — « Il faut, pour que les jeunes gens puissent profiter des instructions plus relevées qu'on donne dans

---

sur une base qui n'existe pas. On ne leur rend qu'une demi-justice en les détestant ; il faut les mépriser encore plus, s'il est possible.

(1) N..... Séance du 27 avril 1797.

(2) Goujon, à la Convention Nationale. Séance du 7 septembre 1794. (*Monit.*, n° 353, p. 1449.)

(3) Beffroi, séance du 20 mars 1796. (Voir les *Nouvelles politiques* du 22.)

ces dernières écoles, que l'on établisse, ou du moins l'on favorise des écoles intermédiaires. *Les anciens colléges ont paru à la Commision propres à remplir ce but : elle propose de les rouvrir, etc.* (1). »

Ainsi, tout ramène à la monarchie, depuis les plus hautes parties de l'administration jusqu'à l'école de village. Les ennemis même du gouvernement légitime, après avoir tourné péniblement dans un cercle d'erreurs et d'essais pitoyables, sont forcés de rendre hommage aux institutions antiques : mais ce retour même est encore fondé sur l'ignorance et ne saurait produire aucun effet utile dans l'ordre de choses actuel. On ne peut séparer aucune institution, grande ou petite, du principe qui la créa et de l'esprit qui l'animait. *Votre Comité vous propose de rétablir !* c'est bientôt dit ; mais c'est la fable du grelot. Commencez par relever la croix et les fleurs de lys, bases de tout ce qui existait.

Ce qu'on vient de lire sur la nécessité des écoles intermédiaires est de la plus grande évidence, et d'autres discoureurs l'ont fait sentir. « Les écoles primaires, » disait l'un d'eux, « sont trop éloignées les unes des autres pour que les enfants d'un canton puissent se transporter chaque jour dans un autre, et revenir le même jour à la maison paternelle. Il n'y aurait que les enfants voisins d'une école qui la suivraient (2). »

---

(1) Bailly. Organe de la Commission d'instruction publique. (*Monit.*, septembre 1797, n° 352, p. 1408.)

(2) Mangenais, séance du 1er décembre 1797. (*Journal du*

Et ces écoles, insuffisantes par leur éloignement mutuel, le sont encore par une autre considération. En effet, « l'expérience a prouvé qu'il existe une telle disproportion entre les écoles primaires et l'école centrale, que jamais un élève ne pourra passer de l'une à l'autre sans le secours d'une éducation privée qui romprait le fil de l'instruction (1) ». — « Il y a, en effet, entre les écoles primaires et les centrales, un intervalle, un vide de quatre ans pendant lesquels on ne saurait que faire de la jeunesse républicaine (2). »

« La loi établit, sans nulle différence, une même école soit pour le *Mont-Terrible*, par exemple, soit pour Paris et Bordeaux. Ainsi, onze professeurs seraient payés par la nation pour enseigner à Porentruy les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la législation, les belles-lettres, etc. — Mais où trouverait-on des élèves (3)? »

Pour repousser les motions tendant à l'établissement des écoles intermédiaires, les adversaires de ce système s'appuyaient de la *Constitution* (4) (comme ils le disent),

---

soir et recueil complet des lois, n° 4304, p. 4). — Mottier-Duparc, même séance.

(1) Roger-Martin, séance du 17 novembre 1797. (Même journal, n° 4798).

(2) *Décade phil.*, 1798, n° 1, p. 14.

(3) Mottier-Duparc, séance du 1er décembre 1797. (*Ibid.* page 6.)

(4) Titre X, § 296 et suiv.

qui, en effet, n'accorde que des écoles centrales où l'on promet de tout apprendre à la jeunesse qui ne veut pas y venir, et des écoles primaires où l'on n'apprend rien à celle qui pourrait y venir (1).

En cela la *Constitution* avoue honteusement son impuissance, et ses amis lui ont rendu pleine justice sur ce point.

« Il ne faut pas s'aveugler sur un fait constant : très peu d'écoles sont organisées. Celles qui le sont n'ont point d'élèves (2), et cet établissement est presque mort avant que d'être né (3). » — « On ne vit jamais éclore tant de systèmes divers sur l'éducation, et cependant on ne fit jamais si peu pour elle (4). » — « L'*édu-*

---

(1) « Dans les écoles primaires on apprend à lire, à écrire et à chiffrer. » Baraillon, séance du 17 novembre 1797. (Même journal, n° 4708). — C'est ce que la plupart des vicaires de campagne apprenaient sans Constitution : aux pauvres par charité, aux autres pour peu de chose.

(2) Observez la même plainte qui revient toujours : *point d'élèves !* La conscience paternelle, le plus incorruptible des juges, n'est pas dupe des charlatans républicains. On a vu, dans certains départements, des hommes en place confier leurs enfants à ces mêmes prêtres qu'ils outrageaient dans leurs placards civiques, et qu'ils auraient condamnés à mort si la *gendarmerie nationale* les leur avait amenés. Les *vilains* aussi ont une conscience.

(3) Mottier-Duparc, à l'endroit cité.

(4) Garnier de Saintes, séance du 29 novembre 1797. (*Journal du Soir et Recueil complet des lois*, n° 4304, p. 4.)

cation littéraire, il ne faut pas cesser de le répéter, malgré les soins et les sacrifices du gouvernement, n'existe point encore (1). » — « L'indispensable réforme des abus des anciennes méthodes a malheureusement entraîné de nouveaux abus plus déplorables encore (2). » — « Si nous ne rallumons bientôt le flambeau du goût, prêt à s'éteindre, l'esprit du peuple, au lieu de s'élever, abaissera le talent des auteurs, jaloux de lui plaire jusqu'à l'avilissement (3). »

« Depuis plusieurs années » (c'est-à-dire depuis le commencement de la Révolution), « l'ignorance semble se jouer des efforts qu'on fait pour la combattre..... Toutes les assemblées qui vous ont précédés dans la carrière législative (4) se sont imposé la tâche de re-

---

(1) *Magasin encyclopédique*, 1798, n° 8, p. 513. — Quant à l'*éducation morale* qui est, à proprement parler, la véritable éducation, on n'y a pas seulement pensé.

(2) *Magasin encyclop.*, *ibid.*, p. 528. Souvent on ne s'entend pas bien soi-même en parlant de la *réforme des abus*. L'abus est un mal qui cherche à détruire un bien : imaginer de détruire le bien pour ôter le mal qui s'y attache comme une rouille, c'est l'idée d'un sot ou d'un fou, et l'on mérite alors d'obtenir pour résultat, non pas de nouveaux *abus plus déplorables encore*, mais de fausses créations où tout est mal.

(3) M. Lefebre-Laroche, Discours préliminaire de sa traduction en vers de l'*Art poétique* d'Horace, cité dans le *Magasin encyclop.*, *ibid.*

(4) C'est-à-dire tous les incendiaires qui vous ont précédés dans la carrière de l'architecture civile.

construire l'édifice de l'éducation nationale : et cependant, après sept années de travaux législatifs, après des tentatives souvent réitérées, et toujours par des hommes d'un grand talent ou d'une grande célébrité (1), un système général et bien ordonné d'instruction publique est au rang de ces problèmes politiques dont on cherchera longtemps encore une solution complète (2). »

On aurait beaucoup avancé sans doute la solution de ce problème, du moins à l'égard de la plus belle moitié du genre humain, si l'on avait adopté les vues saines et profondes du député Baraillon. « *Je demande* », dit-il dans la séance du 13 novembre 1794, « que dans les écoles de canton, on apprenne aux jeunes filles quelques règles de médecine sur la menstruation, la grossesse, les couches, les suites des couches, l'allaitement et la manière d'élever à la patrie des enfants sains et robustes (3). »

Le citoyen Baraillon *appelle* Hottentot et *même* sycophante *tout homme* qui, s'appuyant sur son ignorance, oserait ridiculiser ce projet (4). Il a raison : je ne connais rien de si philosophique, si ce n'est peut-être celui

---

(1) Ce n'est pas tout à fait la même chose ; *d'ailleurs les grands talents ont fait tous nos maux.* (Poultier, séance du 4 septembre 1794. *Monit.*, n° 348, p. 1429.)

(2) Roger-Martin, 17 novembre 1797. (*Journal du Soir*, n° 4798.)

(3) *Monit.* 1794, n° 55, p. 235.

(4) *Monit.* 1794, n° 55.

d'un autre penseur républicain qui a fait hommage à ses concitoyens d'un livre intitulé : *Instructions à l'usage de la jeunesse, tirées de l'exemple des animaux* (1).

« L'instruction publique a fait quelques pas à Paris et dans un petit nombre de départements ; dans presque tous les autres, elle est ou languissante ou nulle. Si nous ne sortons pas de la route tracée, bientôt il n'y aura de lumières que sur quelques points, et ailleurs ignorance et barbarie. » (Exposition de l'état de la République : *Moniteur* du 1er frimaire an X. Pièce officielle.)

Ainsi, tous les projets, tous les essais, toutes les lois, toutes les institutions républicaines aboutissent toujours à l'un de ces résultats : impuissance ou extravagance.

La nullité de l'éducation nationale est parfaitement démontrée à l'égard de la France en général ; mais je ne crois pas inutile de s'occuper un instant de Paris en

---

(1) *Monit.* du 15 novembre 1794, n° 57, p. 246. — Le Corps législatif aurait bien fait peut-être de réunir les deux projets, comme il a coutume de faire lorsqu'on lui présente deux projets de lois également parfaits ; ainsi, après qu'un professeur des écoles de canton aurait expliqué à une fille de huit ou neuf ans tout ce qu'elle doit savoir lorsqu'elle sera mère, on pourrait la conduire à l'école des animaux ; et si elle en devenait par aventure un peu trop hardie, pour lui faire sentir le prix de la pudeur, on lui citerait tout de suite l'exemple de l'éléphant qu'on n'a jamais surpris en bonne fortune, etc.

particulier, car les Français sont si accoutumés à voir la France dans la capitale, que si l'éducation publique s'y trouvait une fois passablement bien établie, les écrivains de Paris parleraient comme si le problème était résolu. Il n'y aurait cependant rien de moins fondé que cette prétention ; mais il faut encore suivre la République dans ce dernier retranchement, et montrer qu'elle est misérable, impuissante, ridicule, dans la capitale comme dans les provinces.

Le 26 octobre 1798, on fit à Paris l'ouverture de l'École centrale de la *Rue Antoine*. Le discours prononcé à cette occasion par le président de l'administration est analysé dans la *Décade philosophique* (1). C'est une pièce curieuse qu'il est bon de rappeler.

« Le président » (c'est le journaliste qui parle) « rappelle les bienfaits de l'instruction publique (2) en présentant à la jeunesse les *hautes destinées* qui l'attendent et que ne dégraderont point ces institutions barbares de l'ancien gouvernement qui, comme le citoyen Joubert, président, l'a dit avec *chaleur* (3), comprimaient notre imagination, appauvrissaient notre entendement, rétrécissaient notre âme, et nous préparaient ainsi à recevoir

---

(1) C'est un recueil périodique de blasphèmes et de folies à l'usage de la Révolution : le talent, lorsqu'il s'y trouve, y figure comme une jolie femme dans un lieu de débauche.

(2) Qui n'existe pas.

(3) La conscience du journaliste n'ose pas dire : *avec vérité*.

ces chaînes honteuses que nous avons traînées dans le désespoir (1), que nous avons secouées avec tant de bonheur, et que nous avons juré solennellement de ne reprendre jamais (2). »

Je ne relèverai point l'extravagance de ce discours : sous ce point de vue le président n'a point de tort, puisqu'il lui était défendu de parler d'une autre manière. Seulement on peut remarquer, en passant, que si tous ces orateurs de la Révolution avaient plus de goût et de tact, ils se contenteraient de louer les nouvelles institutions, sans insulter celles de l'ancien régime qui les accable de son éblouissante supériorité... Mais revenons à l'objet principal de ce chapitre. On vient de voir avec quelle effronterie on ose vanter les nouvelles écoles : eh bien ! trois mois avant la date de ce discours, un député au Conseil des Cinq-Cents fait une motion d'ordre pour se plaindre que « la barbarie est sur le point d'envahir les plus brillantes conquêtes de la philosophie ; que l'ignorance se joue des plus grands efforts qu'on fait pour la combattre (3). »

Et trois mois après la même époque, « plusieurs pro-

---

(1) De là sans doute, sous l'ancien régime, cette mélancolie sombre des Français si connue de toute l'Europe.

(2) *Décade philosophique*, 1798, n° 11, p. 205.

(3) Roger-Martin. Conseil des Cinq-Cents : Séance du 5 juin 1798. (*Ami des lois*, n° 1203.) — Il paraît que le législateur et les journalistes sont peu d'accord sur les *hautes destinées* qui attendent la jeunesse française.

fesseurs de l'Ecole centrale de Paris viennent représenter au Conseil que leur traitement est arriéré depuis cinq mois, et que les écoles manquent de plusieurs objets nécessaires à l'enseignement. »

« Leur pétition n'a rien produit », disent les mêmes journalistes, « *et l'on a remarqué que c'est dans la même séance que le traitement des représentants du peuple fut porté à près de* 12,000 *liv. par an* (1). »

Ce trait caractérise toute la Révolution française. D'un côté, audace sans borne, confiance qui ne doute de rien, présomption inouïe, entreprises gigantesques, dépenses extravagantes, et promesses magnifiques; de l'autre, bévues insignes, ignorance de sauvages, mépris des hommes et de tout ce qui peut leur être utile, *gueuserie* sordide, impuissance absolue. Le gouvernement français a dépensé quarante milliards, et ne sait où prendre les fonds pour ces écoles primaires. C'est un brigand déguenillé qui mendie d'une main et vole de l'autre.

Que si, dans ce genre comme dans tout autre, certains établissements paraissent avoir quelque consistance, il ne faut point être la dupe des apparences: semblables à ces végétations forcées, produites uniquement par des manipulations physiques, entièrement étrangères au cours ordinaire de la nature et faites pour amuser l'œil un instant, ces établissements, fruits d'une

(1) *Décade philosophique*, nº 33, p. 436, 437.

dépense forcée, d'une protection accidentelle, ou de quelque vice qui trouve son compte dans ce résultat passager, n'auront jamais de base solide ni d'effet général. Si l'on nous dit : « *L'Ecole polytechnique est le seul, peut-être, des établissements d'instruction publique, qui soit pleinement en activité* (1) », n'est-ce pas un aveu très-clair que l'instruction publique est nulle pour l'universalité de la France? Le gouvernement républicain parle sans cesse d'arts, de sciences, d'instruction publique : et les arts, les sciences, l'instruction publique courent s'abimer dans le gouffre général. Il appelle les lumières ; il les demande « à tout ce qui pense dans la nation, à tout ce qui pense dans l'Europe, à tout ce qui pense sur la terre (2) » : et les lumières de la nation, et les lumières de l'Europe, et les lumières de l'univers refusent d'obéir à son appel odieux. Il est forcé lui-même d'avouer sa honteuse impuissance ; ses propres membres, ses agents de confiance viennent lui dire solennellement : « Sur plus de 700 districts, 67 seulement ont quelques écoles primaires ; et de ce nombre 16 seulement présentent un état qu'il faut bien trouver satisfaisant, faute de mieux. Cette lacune de six années (3) a presque fait crouler les mœurs et la science.

---

(1) *Décade philosophique*, 1797, mars, n° 13, p. 556-557.

(2) Séance du 26 août 1794. (*Monit.*, n° 342, p. 1402.)

(3) *Alors les législateurs* disposaient de fonds immenses et pouvaient au moins faire un grand effort momentané : les choses ne pouvaient qu'empirer depuis, comme on l'a vu.

Ses résultats se feront sentir d'une manière funeste dans les autorités constituées, et peut-être même dans le Corps législatif (1). »

« La chirurgie, l'anatomie, qui avaient fait de si grands progrès en France..... sont négligées, et leurs progrès sont ralentis. La chimie appliquée à la physique des animaux est arrêtée dans sa marche. Il en est de même de la connaissance des eaux minérales..... et de la connaissance des médicaments indigènes (2). »

« Les traitements donnés aux instructeurs ne sont pas suffisants. Il ne se présente dans les Sections aucun homme instruit; j'ai vu, avec honte, dans celle du *Muséum*, des écritures d'instructeurs qui ne valent pas celle de leurs écoliers (3). »

« L'instruction publique n'est pas en vigueur (4). » — « On a paralysé l'éducation.... Faut-il vous dire qu'à la porte même de vos séances, on met partout des fautes d'orthographe (5)? On n'apprend plus à lire et à

---

(1) Grégoire. Rapport sur le *Vandalisme*, fait au nom du Comité d'instruction. (Séance du 31 août 1794. *Monit.*, n° 9 du 30 septembre, p. 46.)

(2) Fourcroi. Séance du 29 novembre 1794, n° 72, p. 304.

(3) N... Même séance du 31 août. (*Monit.*, n° 346, p. 1423.)

(4) Talot, séance du 3e jour complémentaire 1797.

(5) Je n'entends pas bien cela, car il n'est pas étonnant qu'un porteur d'eau, par exemple, ou une dame de la halle *mettent* des fautes d'orthographe à la porte des législateurs. Probablement cette phrase désigne obliquement les Comités.

écrire (1). » — « Cependant, il faudrait savoir lire et écrire (2). »

Sans doute ! et il n'est pas d'enseignement d'une si haute importance pour la France : car la nation française ne ressemble point à sa rivale l'anglaise, « qui est celle où l'on trouve le plus d'individus qui savent écrire, et celle où l'on écrit le mieux..... En général les principes d'écriture adoptés par les maîtres français,ne sont qu'un pédantisme dont l'effet a été de multiplier inutilement les difficultés, au point que les trois quarts de la nation ne *sait* (sic) pas écrire, et que l'autre quart.... ne sait que griffonner (3). »

Ainsi, après dix ans d'efforts régénérateurs, voilà la Décade philosophique qui conseille encore à la *grande nation*, pour son bien, d'apprendre à tailler ses plumes et à écrire d'une manière lisible.

Nous sommes pleinement de l'avis des sages journalistes : et, pour entrer dans leurs vues, nous conseillons, de tout notre cœur, aux trois quarts de la nation *qui ne sait* (sic) *pas écrire*, de se jeter dans les bras

---

(1) Fourcroi. *Ibid.*

(2) Oudot. *Ibid.*

(3) *Décade philosophique* du 1er octobre 1797, n° 1, p. 47 ; plaintes réitérées dans le n° 4, p. 146, de novembre 1798. On lit encore dans le premier numéro une critique très-sensée de l'*aristocratie* que les Français attribuent mal à propos au bec droit de leurs plumes à écrire, tandis que les Anglais maintiennent, par l'*égalité* des becs, la *liberté* de l'écriture.

de leur Roi pour en obtenir des maîtres d'école (fussent-ils même Anglais, n'importe). Si ce mouvement se fait avec la prestesse et l'ensemble que nous imaginons, on fera alors à cet autre quart *qui ne sait que griffonner*, certaines propositions qu'il ne pourra se dispenser d'accepter.

12° SCIENCES ET ARTS

On peut dire que le chapitre des sciences est contenu dans celui de l'éducation. Comment la République aurait-elle de beaux arbres sans pépinière? La nullité de l'éducation entraîne nécessairement la France vers la barbarie : rien ne peut arrêter ce mouvement qui tient à l'essence même de la Révolution.

Les changements faits par le gouvernement français dans l'organisation des compagnies savantes choquent la raison, et ne supposent que la manie d'innover. La monarchie avait établi trois *Académies* à Paris : l'Académie française, celle des sciences et celle des belles-lettres. Belle et simple division : parole, entendement et mémoire ! La République, toujours en contradiction avec le bon sens antique, a trouvé beau de réunir tous les talents sous le nom d'*Institut national* (1), uniquement pour le plaisir de détruire et de faire un mot

---

(1) Constitution de 1795, Tit. X.

nouveau. Ainsi Chénier lit ses vers à Laplace qui lui récite ses formules pour se venger.

Si la République durait encore quelque temps, ce qui est fort douteux, il serait démontré à tout le monde qu'une plus longue durée de ce régime porterait le coup de mort aux sciences ; mais je crois que les bons esprits peuvent se passer d'une plus longue expérience. La vérité se tire ici de la nature même des choses. En attendant que le temps parle encore plus clairement, on peut observer que tout ce que l'Institut national possède d'hommes réellement distingués appartient à l'ancien régime. Tous ont puisé l'instruction dans les anciennes écoles ; tous ont été élevés, employés, récompensés par les rois. Aujourd'hui les uns ont bu à la coupe de la Révolution, et font ce qu'ils peuvent pour se prouver que l'*Institut national* est quelque chose. D'autres y sont par intérêt, par paresse, ou par une suite de cette indifférence qui est l'unique caractère d'un siècle sans caractère. Je ne vois pas cependant que les patriarches de la littérature française s'empressent beaucoup d'y prendre place : prudemment retirés, ils cherchent à se faire oublier et semblent dire aux distributeurs républicains de la gloire littéraire : *Honorez-nous, Messieurs, de votre indifférence.*

La République n'a pas même un poète dont elle puisse s'honorer ; elle peut acheter des talents, mais elle n'en produit point. Le meilleur de ceux qu'elle possède dans ce genre avait acquis sa maturité lorsqu'il s'est donné à elle, et ce talent même est faux, car la verve du poète n'est que de la colère.

La Révolution française n'a pas fait éclore d'une seule tête révolutionnaire, un seul livre qu'on puisse lire. Tous les jours elle noircit des montagnes de papier sans pouvoir enfanter un ouvrage digne de trouver place dans une bibliothèque ; tandis que la juste haine de cette même Révolution a dicté à des écrivains distingués, en France et dans les pays étrangers, des écrits du plus grand mérite. Je sens bien qu'il est heureusement impossible de faire un bon livre pour une mauvaise cause ; mais nous consentirons volontiers à ne faire attention qu'à la forme. Qu'est devenu ce style si clair, si châtié, si élégant des bons écrivains français ? Qu'est devenu ce goût si sûr, si épuré, que l'Europe avait consenti de prendre pour modèle ? Nous ne voyons plus qu'une bouffissure de mots qui cache le vide des pensées ; une prétention insupportable, des métaphores forcées, un néologisme extravagant. Mais rien ne manque aux écrivains révolutionnaires comme la dignité, et jamais elle ne leur manque plus complètement que lorsqu'elle est le plus nécessaire. Tout le monde se rappelle, par exemple, les discours de Garat à LL. MM. le roi et la reine des Deux-Siciles, lorsqu'il souillait, à cette cour, le titre d'ambassadeur. Comme on rirait du plat rhétoricien si l'on n'était révolté par le *vilain* sans conscience et sans pudeur (1) !

---

(1) C'est en rendant compte de ces discours que la *Décade philosophique* a dit : « Ce sont des morceaux curieux que les « discours de Garat, notre ambassadeur, au roi et à la reine

En un mot, il n'y a pas en France un seul talent républicain. Il n'en est pas un qui soit né avec la liberté ou par la liberté, et qui lui doive son éclat. Il en naîtra, dira-t-on : soit ; mais, en attendant, la République française trouvera bon, j'espère, que nous léguions à nos descendants le soin de l'admirer.

Quant aux arts qu'il est bon d'envisager séparément, pour peu qu'on soit accoutumé à réfléchir, on comprend aisément que le gouvernement français est fait exprès pour les ruiner sans retour. Le beau moral est irrémissiblement brouillé avec une puissance qui, par sa nature, n'emploie et ne peut employer que des hommes vils, sans morale et sans élévation.

La Révolution de France a d'abord porté un coup mortel aux arts par les pertes irréparables qu'elle leur a causées. Comme il faut de nouveaux noms aux choses qu'on n'a jamais vues, on a donné en France le nom de vandalisme à cette fureur inexplicable qui, pendant près de deux ans, s'est acharnée à la destruction des chefs-d'œuvre de tous les genres, et dont le tableau lamentable fut déroulé en 1794 aux yeux de la Convention

---

« de Naples. C'est la philosophie qui s'exprime avec élo-
« quence. *Tout y est sage, convenable et digne de l'envoyé*
« *d'une grande nation.* Il faut convenir que les ambassa-
« deurs du *roi* leur maître ne faisaient pas si bien les discours,
« même avec leurs secrétaires. » (*Décade*, 1798, n° 27, p. 576.) — Il fallait ajouter : *même avec leurs laquais.*

Nationale qui dans le fond était la véritable cause de ce malheur comme de tous les autres.

« On n'exagérerait nullement en disant que, dans le domaine des arts, la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, en France seulement, remplirait plusieurs volumes. La perte en livres volés ou détruits, en médailles, émaux, morceaux d'histoire naturelle, etc., est incalculable. A Verdun, on brûla des tapisseries, des tableaux, des livres de prix en présence des officiers municipaux en écharpe, et ce fut l'évêque constitutionnel qui se chargea d'y mettre le feu. A Nancy, on détruisit en quelques heures pour 100,800 écus de tableaux et de statues. On a ouvert les tombeaux de Racine, de Tournefort, de Lesueur; on en a détruit les épitaphes. Buffon fut exhumé pour quelques livres de plomb. Au Muséum des plantes à Paris, des barbares brisèrent le buste de Linnée, prétendant que c'était celui de Charles IX. *On a détruit des statues par milliers.* A Arles, il ne reste rien ; à Strasbourg, la fameuse basilique est méconnaissable, etc., etc., etc., (1). »

Ce résultat de la Révolution est irréparable, et il ne faut pas croire que le ravage se borne au règne de la Terreur. Il a été propagé et complété par les lois atroces portées contre les émigrés. Le pillage des mobiliers a dissipé un capital immense que les siècles seuls pourront rétablir. Les chefs-d'œuvres des arts, les curiosités

---

(1) Grégoire. Rapport sur le *Vandalisme.* (*Monit.*, 1794, n° 87, p. 354, § 99.)

de tous les genres, n'ont de prix que par leur rassemblement, ou par la place qu'ils occupent. Cent mille volumes réunis dans un hôtel ou dans une maison religieuse étaient une propriété nationale. Vendus à l'encan, ce n'est plus rien. Telle pièce de cristal ou de porcelaine, qui était une richesse dans le cabinet d'un homme riche, est un ridicule chez un homme du peuple qui se l'est procurée à vil prix. Bientôt elle sera oubliée, détruite, ou conquise par l'étranger. Les hommes qui ont parcouru les différents points des frontières de France durant la ferveur des confiscations et des ventes n'ont pas vu sans surprise et sans regret le nombre étonnant de curiosités de tous les genres qui en sont sorties à vil prix et sans retour.

Non-seulement la Révolution a porté un coup sensible aux arts en détruisant ou exilant un nombre infini de chefs-d'œuvre dans tous les genres ; elle leur a fait encore une plaie bien plus profonde par l'espèce d'hommes qu'elle a portés au pouvoir et à l'influence. Les arts ne vivent que d'honneur et d'encouragement. Il ne suffit pas qu'ils soient payés par les hommes riches ; il faut encore qu'ils soient respectés par les hommes qu'on respecte. Or, la Révolution les a privés tout à coup et d'honneur et d'argent. Les richesses consacrées aux vices ou à des goûts vils et bizarres ne peuvent plus alimenter les arts ; et les hommes qui influent ne peuvent donner l'honneur qu'ils ne possèdent pas. Où donc ces révolutionnaires sortis de la poussière auraient-ils pris le goût des arts? Par état, ils n'auraient pas été reçus dans les antichambres des hôtels qu'ils ont pillés depuis qu'ils

sont maitres. — Je parle en général ; les exceptions ne prouvent rien. — Sur cent spoliateurs de l'Italie, il en est quatre-vingt-dix peut-être auxquels on aurait pu vendre une madone de carrefour pour la Vénus de Médicis. Si on les a vus se jeter avec avidité sur les tableaux, sur les éditions précieuses, sur les camées, etc., c'est qu'ils entendaient dire que ces choses étaient belles. D'ailleurs la plupart de ces pièces étaient volées ou achetées avec un argent volé : cette seconde manière était celle des hommes du bon ton. La première était celle de tous les autres. Ne confondons point l'enthousiasme du vol avec celui du goût. Lucullus pouvait animer les arts ; Verrès leur faisait peur.

On a lu, dans les papiers publics de cette année, qu'un château superbe, habité jadis pas le fameux cardinal d'Amboise, venait d'être détruit ou dégradé par le nouveau propriétaire, au grand regret de tous ceux qui connaissaient ce magnifique édifice. On peut être sûr que ce genre de dégradation se répétera sur tous les points de la France. Il y a une proportion, une harmonie cachée entre les hommes et les choses ; si elles ne peuvent agrandir l'homme, il faut que l'homme les rapetisse pour les mettre à son niveau. Les nobles frontons, les vastes cours, les donjons aériens prennent une voix et semblent honnir le vulgaire possesseur. Les ombres des chevaliers gémissent la nuit sous ces lambris élevés et troublent son sommeil. Que fera-t-il de ces galeries, de ces antichambres, de ces salles d'armes? Il n'aura point de repos qu'il ne les ait convertis en manufactures, en magasins et en guinguettes.

Encore une réflexion que les Français voudront bien me pardonner. Le goût des arts n'est point inné chez eux comme chez les Grecs antiques ou les Italiens modernes. Dans ce genre les connaissances qui sont un instinct en Italie sont une véritable science au delà des Alpes. Cette science était le fruit de l'étude, d'une éducation raffinée et des richesses tournées vers ce noble objet. Maintenant tout a changé : les hommes qui commandent n'ont ni ne peuvent avoir le goût des belles choses ; ils les convoitent sur parole, et les volent par avarice ou par méchanceté, sans savoir les apprécier (1). On nous dit à Paris, en parlant des monuments volés à Sa Sainteté : «Des milliers de Français qui n'auraient pu les aller voir à Rome jouiront de leur vue à Paris. Ils deviendront, transportés en France, des monuments éternels de notre gloire, des modèles de bon goût, des sources intarissables de richesses (2). »

Je passe sur les réflexions morales qui n'appartiennent point à ce chapitre. Mais veut-on connaître l'empressement des Français pour *ces monuments éternels de leur*

---

(1) Le gouvernement français est si éminemment *barbare* qu'il a pu *barbariser*, par son seul contact, le séjour des arts et le temple du goût. Dans la 10e séance du Sénat (*romain*), cette autorité a décrété que toutes les statues des Papes seraient vendues, et qu'on les défigurerait avant de les exposer en vente. (*Monit.*, du 22 mai 1798, n° 243.) — Je crois ce trait du *Sénat romain* postérieur à l'admission des plébéiens.

(2) *Décade philosophique*, mars 1797, n° 17, p. 499.

gloire : écoutons les plaintes d'un amateur, consignées dans un journal officiel.

« Hélas ! ces créations parlantes des Phidias antiques, ce *convoi* (1) vers lequel tous les yeux, tous les désirs devaient se porter, reste caché dans le port où les vents l'ont poussé. Nul empressement ne l'appelle dans nos murs, semblable à un vainqueur oublié qu'on laisse dans une cabane aux portes d'une ville où il devrait entrer en triomphe (2). »

L'espèce de fête célébrée pour la réception de ce *convoi* fut, comme toutes les autres, une farce civique qui fit rire l'Europe sensée. On n'y vit que des caisses et des chariots, et personne n'y prit le moindre intérêt.

Cette même indifférence qui attendait les chefs-d'œuvre volés en Italie les a accompagnés jusque dans le musée qui les *recèle*. Dans la séance du 21 décembre dernier, un membre du Conseil des Cinq-Cents se plaignait, par motion d'ordre, « du peu de soin qu'on prend au Muséum des chefs-d'œuvre que la France possédait et de ceux que ses invincibles soldats lui ont acquis ». Il assura que la sainte Cécile de Raphaël était déchirée par le milieu ; qu'un dessin de ce grand homme, conservé avec vénération depuis plusieurs siècles, avait été collé sur une toile, et que plusieurs parties n'avaient pu

---

(1) *Convoi* est le vrai mot ; et s'il est entré dans le *Muséum* républicain, on peut écrire sur la porte : HIC JACET.

(2) Lefèvre, dans le *Rédacteur* du 16 novembre 1797, n° 701.

résister à l'humidité. « *On propose de le faire restaurer* », dit-il ; « mais qui osera mettre son crayon à côté de celui de Raphaël (1) ? »

On a vu plus haut avec quelle splendeur le lycée des sciences était entretenu sous l'ancien régime. Aujourd'hui, outre le lycée républicain qui lui a succédé et qui se traîne avec la mesquinerie qui caractérise tous les établissements du jour (2), la République possède en-

---

(1) *Courrier du Corps législatif et de la guerre* du 22 novembre 1798, n° 1137. Remarquez ce trait : « On propose de le restaurer ». J'en ai remarqué un plus original, mais dont la date m'a échappé. On se plaignit à la Convention nationale de ce que, sous prétexte de détruire des signes féodaux, on avait détruit une statue de bronze faite par Girardon, et qui servait, autant que je m'en souviens, d'ornement à une horloge publique. L'Assemblée *ordonna qu'elle serait refaite*. Le trait si connu de Mummius paraît du même genre au premier coup d'œil ; cependant il n'excite qu'un sourire de bienveillance, et l'autre excite un mouvement mêlé de dégoût et de colère.

(2) M. Fourcroi, professeur distingué de ce lycée, disait dans un discours de clôture, le 17 juillet 1798 : « Content de sa modeste existence, on n'a point vu le lycée chercher à changer son étroite enceinte contre de fastueux portiques, et son heureuse médiocrité contre ce luxe qui lasse l'œil sans satisfaire l'esprit, etc. » (*Magasin encyclopédique*, 18 août 1798, n° 7, p. 406.) — Allons donc, M. Fourcroi ! Vous qui êtes un galant homme, parlez clair, et ne nous faites pas des phrases. Faut-il donc tant de détours pour dire :

« Nous sommes des misérables » ?

core un lycée des arts : non qu'elle l'ait établi, car elle ne crée rien ; mais parce qu'un amateur intrépide a fondé cet établissement (1). Or, veut-on maintenant connaître le zèle des associés du lycée et des protecteurs modernes des beaux arts ? En voici un échantillon remarquable : « Depuis quatre mois, les travaux du lycée des arts étaient suspendus à cause des réparations qu'exigeait la couverture du bâtiment ; enfin le fondateur s'est déterminé à faire les réparations à ses frais, et les séances ont repris leur activité ordinaire (2). »

Sans ce dévouement héroïque, il aurait plu sur les arts. Mais voyez cependant où ils en sont réduits ? D'un côté, des particuliers qui connaissent le prix de l'argent ne feraient pas les frais d'un parapluie pour les neuf Muses, quand elles viendraient le demander à genoux et toutes mouillées ; et de l'autre, le gouvernement crie aux Français : « Faites des établissements particuliers d'éducation et d'instruction, et des sociétés libres tant qu'il vous plaira, car tout cela ne me coûte

---

(1) « Le fondateur du lycée des arts, le citoyen Desaudray, « a manifesté et exécuté avec constance le plan vaste et utile « de s'opposer à la ruine totale des sciences et des arts, de ra- « nimer l'émulation,... de réorganiser l'enseignement. » (Bulletin de la *Convention nationale* du 25 septembre 1795.) Persister dans une entreprise malgré l'approbation de la Convention nationale, c'est le plus grand tour de force que le zèle ait jamais produit.

(2) *Magasin encyclopédique*, 22 septembre 1798, n° 9, p. 122.

rien : pour moi, je m'en tiens à mon titre X[e] (1). » Et ce titre X[e] n'est que l'aveu clair et précis de l'impuissance du gouvernement. Il faut avouer que les arts sont bien protégés en France !...

Mais, on ne saurait trop le répéter, quand le gouvernement français voudrait protéger les arts, quand tous les hommes puissants du régime actuel le voudraient aussi, ils ne le pourraient pas, parce qu'ils ne peuvent pas honorer. D'ailleurs, ils ne s'embarrassent nullement des arts : ils en parlent partout, par orgueil, ou, pour mieux dire, par vanité, car ils ne s'élèveront jamais jusqu'à l'orgueil ; du reste ils ne les connaissent ni ne les aiment. « On a beaucoup parlé des arts ; mais, nous devons le dire, on n'a encore rien fait pour eux : cette dette est arriérée depuis longtemps. La médiocrité audacieuse et jalouse a profité des *circonstances* (2) pour comprimer le talent modeste (3). » — « On parle toujours des arts, et on les sert très-peu (4) » ; ceux mêmes

---

(1) Constitution de 1795, Tit. X, art. 300.

(2) C'est-à-dire la *Révolution*. C'est un chiffre, une manière d'euphémisme dont on est convenu. Ainsi, si la France s'est vue accablée de tous les maux et déshonorée par tous les crimes, on sait que ce fut la faute des *circonstances :* ce qui n'empêche pas que la liberté ne soit le premier des biens, et l'insurrection le plus saint des devoirs.

(3) Thibeaudeau, au nom du Comité d'instruction publique. Séance du 29 novembre 1794. (*Monit.*, n° 72, p. 304.)

(4) *Décade philosophique*, septembre 1798, n° 1, p. 40.

qui se mêlent d'en parler sont le plus souvent des barbares qui n'en ont aucune connaissance. « On a publié successivement à Paris différentes descriptions des statues des Tuileries, et il n'y en a pas une qui ne contienne une foule d'erreurs et qui ne soit faite pour égarer le goût et le jugement de ceux qui voudront les suivre (1). »

Mais ces savants, ces artistes (du moins ceux qui ont un nom) qui suivent bassement le char de la République et qui la louent pour un peu d'argent, sont tous des productions de la monarchie. David, par exemple, « ce valet de Robespierre, ce tyran des arts, aussi lâche qu'il est scélérat (2) », fut comblé des bontés de la cour, et, si l'on ne m'a pas trompé, de celles de l'infortunée reine de France en particulier. Mais comment est-il payé de sa lâcheté par le *gouvernement* actuel et par les *grands* de la République ? *Il est obligé de montrer pour de l'argent son grand tableau des Sabines qui ne trouve point d'acheteurs* (3). La raison s'en présente d'elle-même ; d'ailleurs il n'est pas nécessaire de la deviner, on va nous la dire et il suffit d'écouter :

« Les artistes sont obligés, pour ainsi dire, de ruser contre les difficultés que les *circonstances* (4) apportent

---

(1) *Magasin encyclopédique*, 1798, n° 9, p. 106.

(2) André Dumont. Séance du 13 juillet 1794. (*Monit.*, n° 315, p. 1290.)

(3) Voir le *Propagateur*, novembre 1798, n° 132.

(4) Encore les *circonstances* ! Il faut avouer que ces *circonstances* ont de grands torts !..

au développement de leurs talents. Les encouragements publics sont rares et difficiles : les dépenses particulières, les mouvements des grandes fortunes sont dirigés vers un tout autre objet que les productions des arts (1). » — « Une révolution dans nos mœurs, dans la distribution des appartements a fait disparaître les ressources que le génie des peintres d'histoire pouvait attendre de ce côté. Les architectes emploient aujourd'hui, en place des sculpteurs les mouleurs, en place des peintres les marchands de papiers, l'ouvrier l'emporte sur l'artiste (2). »

Rien de plus clair, comme on voit. Toutes ces phrases arrangées comme elles doivent l'être à Paris signifient cependant, sans la moindre amphibologie, que le pouvoir et les richesses appartenant aux derniers des hommes, tout ce qu'il y a de grand et de beau dans l'univers doit nécessairement se corrompre et périr dans leurs mains.

Il n'y avait rien de plus intéressant pour les sciences que le Jardin des plantes établi à l'Ile de France par le célèbre Poivre. « Pour compléter cette *merveille du monde*, il fallait une petite pièce de terre voisine, qui appartenait au gouvernement. Céré, successeur de

---

(1) « D'après les mêmes idées, un des élèves de David, le citoyen Hennequin, obligé de se défaire d'un de ses tableaux, a eu recours aussi à l'artifice et l'a mis en loterie. » (*Propagateur, ibid.*)

(2) *Décade philosophique*, 1798, n° 32, p. 277.

Poivre, sollicitait cette légère concession ; *mais les besoins du service exigeaient la vente de cette portion de terre, elle fut vendue* (1). »

Si l'on propose solennellement au Corps législatif, au nom du Comité d'instruction publique, de décerner une statue à J.-J. Rousseau, la statue sera votée par acclamation (2), car on a la ressource de n'y plus penser ou de la faire exécuter à juste prix par quelque plâtrier du coin.

Mais lorsque, trois jours auparavant, on était venu déplorer, devant ces mêmes législateurs, le sort de la veuve de ce même Rousseau réduite à une pension de 1200 livres, ÉBRÉCHÉE *par une contribution personnelle* de 247 livres 16 sous 6 deniers, ils demeurèrent sourds (3). S'ils avaient cru en Dieu, ils eussent dit à la veuve : *Dieu vous assiste !*

Tel est le caractère du gouvernement français à toutes les époques de la révolte. Comment s'occuperait-il de l'embellissement de la société ? L'existence même des hommes n'est rien pour lui. Il sacrifierait une armée à la moindre lubie d'orgueil ou d'avarice.

Y avait-il quelque chose de plus sublime, de plus sacré au monde que l'Ordre de la Trinité établi pour la rédemption des captifs ? Eh bien ! l'Assemblée nationale vola sans pudeur et sans pitié 57,000 livres déposées

---

(1) *Décade*, novembre 1798, n° 4, p. 197.

(2) Séance du 11 septembre 1794. (*Monit.*, n° 367, p. 1485.)

(3) Séance du 8. (*Ibid.*, n° 363, p. 1448.)

entre les mains de M. Chauvier, supérieur de l'Ordre, et destinées à ce saint usage. Le vénérable homme en mourut de chagrin : qu'importe au gouvernement (1) ? Jamais il ne fera rien pour l'utilité publique. Tous les hommes influents pensent à s'enrichir, à s'amuser, et surtout à n'être pas pendus. Le vice ou la cabale pourront leur arracher de grandes sommes ; l'humanité, la justice et le goût les trouveront constamment sourds. On pressait vivement en dernier lieu le payement de sommes considérables réclamées par deux entrepreneurs de théâtre pour je ne sais quel contrat passé avec le gouvernement. « Je m'étonne », dit à ce sujet un Député au Conseil des Cinq-Cents, « qu'on mette tant d'empressement à payer ces deux citoyens, quoique les calculs les plus simples prouvent qu'il ne leur est rien dû ; tandis que les malheureux habitants de Valenciennes et de Landrecies, qui ont vu leurs maisons et leurs propriétés détruites, se voient, pour prix de leur dévouement, inscrits sur le Grand-Livre (2). » Voilà des confidences précieuses ! Et l'on voudrait que de pareils hommes s'occupassent sérieusement des savants et des artistes !... Encore une fois, que leur importe ? S'ils les emploient, s'ils les paient surtout en pays étrangers, c'est comme voleurs ou révolutionnaires, jamais comme savants ou artistes.

---

(1) *Journal politique et littéraire*, 15 avril 1792, p. 642.

(2) Briot. Séance du 2 juin 1799. (*Journal politique de l'Europe*, nº 160.)

Et si la République n'a rien fait pour les arts, ceux-ci par un juste retour n'ont rien fait pour elle. Ses obélisques sont de carton ; ses statues, de plâtre ; ses arcs de triomphe, de vieilles planches. Tous ses monuments lui ressemblent : ils sont vils et passagers. Si quelquefois elle a paru déployer un certain éclat, c'est en se parant des monuments des rois et des restes déplorables de leur grandeur. Elle cache ses guenilles plébéïennes sous les lambeaux de pourpre arrachés à la monarchie.

Tout le monde connaît cette belle institution de la monarchie qui avait logé au Louvre, dans le palais des rois, les statues des grands hommes de la France : l'idée était sublime, et l'exécution, déjà fort avancée, ne demeura point au-dessous de cette belle conception. La République a dépensé des sommes énormes pour loger ses ouvriers en lois auxquels elle donne libéralement près de 9 millions par an pour signer les ordres du Directoire. C'était une belle occasion pour elle de rivaliser avec la monarchie, et les arts républicains devaient faire des efforts signalés. La sculpture, au lieu d'un effort, a fait un essai ; et comme on en a rendu un compte détaillé à Paris, il est bon de le rappeler ici. Je le tire toujours de la *source la plus pure* (*Décade philosophique*, novembre 1798, n° 6, 247 et p. suivante.) :

« La salle des Anciens vient de recevoir un nouvel ornement. Six niches pratiquées dans le mur des deux côtés de la tribune attendaient depuis longtemps les statues qu'on y a placées depuis peu de temps. »

Combien le gouvernement aura maudit ces niches si imprudemment creusées par l'architecte, ce vide parlant qui accusait l'indifférence nationale et demandait d'être rempli ! Mais enfin on se détermine à cette dépense, et les statues sont ordonnées. « Ce sont, comme on le présume bien, les images des philosophes, des orateurs les plus célèbres de l'antiquité. Nous sommes encore obligés d'aller chercher nos modèles en vertus et en talents dans l'ancienne Rome ou dans Athènes. »

On présumera sans doute un choix de cette espèce, parce que ceux qui l'ont fait n'ont ni goût ni bon sens ; mais s'ils avaient un peu de l'un ou de l'autre, on ne le présumerait point du tout. Est-ce donc que la France est obligée d'aller chercher ses modèles en vertus et en talents dans l'ancienne Rome ou dans Athènes ? Il est bien ridicule, surtout, de nommer les orateurs : car c'est précisément dans l'art de bien dire que les Français n'ont point de rivaux.

Que si l'on voulait de grands hommes républicains, il est sûr qu'il faudra s'en passer. Tous les véritables législateurs, tous les fondateurs des empires, tous les auteurs des grandes institutions furent des hommes brillants de talents et de vertus. La République française seule est née de la fermentation putride de tous les crimes amoncelés ; ses véritables fondateurs ne peuvent être caractérisés par aucune expression : ils échappent à toutes les puissances de la parole ; pour eux, toutes les épithètes qui expriment la bassesse sont trop nobles, et toutes

celles qui expriment la scélératesse sont trop faibles (1).

Mais ces hommes sont cependant les véritables *grands hommes* de la République. Toute institution produit des fruits analogues à son principe ; or les véritables fruits de la Révolution française sont les héros de 1793; chez eux seulement s'est développé dans toute sa plénitude le principe de cette Révolution : pourquoi donc n'aurait-on pas placé leurs statues dans les salles des deux Conseils? C'était leur véritable place. J'aurais voulu même écrire sur le socle de chaque statue quelque mot caractéristique du héros. Ainsi on eût lu sous celle de Robespierre: *J'aime mieux un principe que six mille hommes* (2); sous celle de Collot d'Herbois : *Je suis bien vengé des sifflets de Lyon* (3) ; sous celle de Sieyès :

---

(1) Burke est l'écrivain qui a le plus approché de l'exactitude, du moins à l'égard des constituants : car, pour leurs successeurs, il n'y a pas seulement moyen de tenter. *Detestable fools*, dit-il, *aspiring to be knaves.* (*Letter to a noble lord.* London, 1796, in-8°, p. 74, 13e édition.) C'est un peu faible, mais ce n'est point mal.

(2) On annonça au Comité du *Salut public* la capitulation d'une ville de la Basse-Flandre. La garnison, de 6,000 hommes, était faite prisonnière de guerre. Robespierre s'étonna qu'on eût violé le décret de la Convention nationale qui défendait de faire des prisonniers. *Comment donc*, lui dit l'un de ses collègues, *voulez-vous qu'on égorge* 6,000 *hommes, de sang-froid? — Ah !* reprit Robespierre avec humeur, *j'aime mieux un principe que* 6,000 *hommes.*

(3) Pendant que 200 citoyens, enfants, vieillards, etc., étaient mitraillés, Collot d'Herbois disait : *Je suis bien vengé*

La mort sans phrase (1), etc. Mais retournons à la salle des Anciens. « Les statues ne sont qu'en plâtre; mais on se propose, dit-on, de charger leurs auteurs de les faire en marbre. » C'est un *on dit ; jamais* cela ne se fera. Le marbre ne paraît que chez les *gens comme il faut*. Il est donc inutile de s'écrier : « Arrêtez ! Toutes ces statues ne méritent pas cet honneur : n'allez pas dégrader le ciseau français. » (*Ibid.*) — Certainement on ne se pressera pas, et le ciseau français ne risque rien.

« Il n'est pas difficile de voir que les artistes des ateliers desquels sortent ces statues..... ont produit à la hâte, sans méditation, sans attention pour ainsi dire. — Et n'est-ce pas ainsi que tout se fait à Paris? »

Pas tout, ni toujours : les tableaux du Poussin, de

---

des sifflets de Lyon. (Adresse des citoyens de Lyon, lue à la barre. Dans le *Journal de Paris* du 8 mars 1795, n° 168, p. 675.) — Collot était, comme on sait, un mauvais comédien : le parterre de Lyon en avait fait justice. *Inde iræ*.

(1) Ce fut par cette phrase que le prêtre Sieyès exprima son opinion dans le jugement de Louis XVI. Sieyès écrivit contre la noblesse en 1789 : il écrivit pour la dîme et pour la monarchie en 1791 ; il vota pour la mort du roi en 1792, avec une détermination, une scélératesse glacée qui font pâlir ; il abjura le sacerdoce et le christianisme en 1794. Par une dérogation formelle aux lois ordinaires de la nature, les vices qui s'excluent ordinairement ont fait alliance pour le former. Sa fierté est vile, et sa poltronnerie est féroce. On trouverait difficilement quelque chose de plus repoussant parmi les animaux immondes vomis par la Révolution.

Le Brun, de Vernet; les statues de Girardon et de Puget; les gravures de Nanteuil, d'Edelink, de Drevet, etc., ne furent point faites sans attention; la colonnade du Louvre suppose bien *quelque méditation.* Quant à ce qui se fait aujourd'hui, je m'en rapporte volontiers au jugement de la Décade.

Après ces réflexions générales, nous passerons à la critique de chaque morceau en particulier.

« Je cherche en vain Caton dans toute cette figure: les pieds sont petits et maigres, le corps est énorme, la tête est dans les épaules; toute la figure est lourde..... Il y a de la prétention, de l'outré dans cette figure de Cicéron..... Le nez est trop long (1); il dévore la tête.

« Quel est ce Saint à l'air benêt qui étend vers les spectateurs une grande main ouverte? — On appelle cette figure un Solon. — Son corps est maigre, fait pitié: encore du carton pour draperie.

« La statue de Démosthène mérite à peine la critique. Qu'est-ce qu'elle exprime?... Un prix à qui le devinera... Quoi! ce pleureur-là est un orateur? Quelle grimace!...

« Brutus seul et Lycurgue rappellent l'antique; mais Lycurgue est préférable parce qu'il indique dans l'artiste un esprit inventeur. HONNEUR A QUI SAIT CRÉER! » (*Ibid.*, page 349.) — Mais quelle est cette création? — Le voici:

« C'est que la tête de Lycurgue est à demi-cachée

---

(1) Il faut faire le nez de Cicéron comme il était, soit dit en passant.

dans les plis d'un large manteau. Voilà bien l'air, la pose d'un penseur. »

Rien de mieux, sans doute ; mais il est permis d'ajouter quelque chose à une idée aussi heureuse : j'aurais voulu que le manteau cachât entièrement le visage de Lycurgue. L'air de tête eût été bien plus expressif. Un penseur, tant qu'il y voit, ne fût-ce que d'un œil, est toujours sujet à distraction.

Dans la collection des statues du Louvre, le maréchal de Tourville est représenté dans le moment où il se décide à donner cette mémorable bataille, la seule de l'univers qui devait illustrer le vaincu. Il étend le bras, dit-on ; sa noble tête s'élève, et l'on entend : *Jacta est alea*. L'auteur de Lycurgue aurait mieux fait : il aurait représenté Tourville délibérant sur l'ordre imprudent de Louis XIV, la tête dans son chapeau, pour éviter les distractions, comme les protestants lorsqu'ils font leurs prières.

Parlons sérieusement... Voilà comment la République est servie par ses artistes, même par ceux *qui portent des noms connus et estimés* (1). Au reste, je ne prétends point les blâmer ni croire à leur impuissance ; j'aime mieux croire que la honte retient leur ciseau, qu'ils livrent en riant ces productions informes aux barbares pour qui elles sont encore trop belles, et qu'ils réservent leurs talents pour ce monument auquel il faut bien enfin songer et qui doit purifier la place de la Révolution.

---

(1) *Décade philosophique. Ibid.*

13° CRIMES ET CRUAUTÉS

Sans doute tous les siècles ont vu des époques terribles où l'homme a exercé sur l'homme des cruautés épouvantables. Cependant il ne faut point se laisser tromper par des ressemblances imparfaites : les cruautés exercées en France pendant cette malheureuse époque diffèrent de tout ce que nous possédons dans ce genre par leur nombre, par leur caractère et par leur influence sur le caractère national. Il n'est personne qui n'ait frémi cent fois aux récits des atrocités commises par Tibère ; mais qu'on relise le récit de ces exécutions avec le dessein de les comparer avec ce que nous avons vu : on sera surpris de les voir disparaître. Nous ne connaissons Tibère que par Tacite et Suétone. Nous en jugeons, nous en parlons comme on en jugeait, comme on en parlait de son temps, dans les sociétés intimes de Rome. Mais si nous avions des gazettes, des journaux de Pamphilie, d'Espagne, des Gaules, de la Mauritanie, etc., tout le monde saurait ce que tous les hommes instruits peuvent aisément imaginer. C'est que les têtes consulaires qui tombaient à Rome attiraient à peine l'attention de 250 millions de sujets, heureux peut-être autant qu'ils le furent depuis sous Trajan ou Marc-Aurèle ; que le père de famille, racontant à ses enfants les horreurs des triumvirats, leur montrait tout ce qui se passait à Rome comme de simples *inconvénients*, et les avertissait sur-

tout de ne jamais regretter les temps où les lois n'avaient pas la force d'envoyer Verrès au supplice. Un historien grec a, d'un seul coup de pinceau, dessiné le portrait de Tibère avec une vérité parfaite. « C'était », dit-il, « un mélange des plus excellentes et des plus détestables qualités réunies sans se nuire. » Les premières gouvernaient le monde connu ; les secondes n'opéraient guère au-delà de Caprée. Maintenant, pour se former une idée de la France, il faut songer que chaque province, que chaque ville a eu son Tibère, mais un Tibère sans éducation, sans noblesse, sans aucun mélange de grandeur et d'élévation. Il faut songer que la cruauté la plus infâme a sévi sans miséricorde, qu'elle a sévi partout avec une recherche dont le souvenir seul fait encore dresser les cheveux. L'histoire racontera un jour à la postérité épouvantée que, dans les massacres seuls de Nantes, cent prêtres étaient noyés à la fois par le bateau à soupapes de Carrier, et qu'il avait servi plusieurs fois.

« Des femmes enceintes, des enfants de sept, de huit, de neuf ou dix ans furent engloutis dans la Loire. On vit noyer à la fois 144 femmes. On guillotina de même des femmes enceintes et des enfants de treize, de quatorze et même sept ans. L'une de ces femmes (la femme Laillet) n'avait que seize ans ; l'exécuteur mourut de chagrin deux jours après (1). Le nombre des

---

(1) Tout le monde sait qu'aux temps de la Saint-Barthélemy, un bourreau, requis d'exercer son triste ministère sur des protestants, répondit qu'*il ne pendait personne sans arrêt*

noyades fut incalculable, et la quantité de cadavres engloutis dans la Loire, telle, que l'eau de ce fleuve en fut infectée, et qu'une ordonnance de police en interdit l'usage aux habitants, et même celle du poisson (1). »

« Tibère et Louis XI pensaient que l'intérêt de l'État, dans certaines circonstances, exigeait de la sévérité ; mais leurs satellites ne se permirent jamais aucun acte semblable sans y être autorisés par leurs maîtres. Les membres du Comité révolutionnaire de Nantes conviennent avoir signé les ordres des *noyades* ou des *fusillades* sans en connaître le motif. Les membres des Comités se partageaient les dépouilles des victimes. Les orgies les plus crapuleuses préludaient aux atrocités. On vit des femmes et des filles se livrer, dans leur désespoir, à la brutalité de ces meurtriers pour racheter la vie de leurs pères, de leurs mères, de leurs maris ; et les instruments

---

du Parlement. L'exécuteur de Nantes est moins héros, à la vérité ; mais il a bien son prix, et pour moi je l'aime mieux que tous ces soldats et officiers de la patrie qui fusilleront père et mère, dès que le Directoire leur dira : « Tirez ! » et qui ne meurent point du tout de chagrin.

(1) « *Je déclare avoir vu la Loire couverte de sang* » : déposition du nommé Laurent dans le procès de Carrier, (*Monit.* du 16 novembre 1794, n° 59, p. 254) ; déposition de l'adjudant général Lacour dit Labique, qui a lu l'ordonnance affichée (*Journal de Paris*, 21 novembre 1794, n° 66, p. 270).

de ces horreurs, vaincus par la vérité, s'en accusèrent eux-mêmes en jugement (1). »

Malgré les cris des malheureux, « on conserva dans la Vendée des généraux qui jouissaient des femmes après qu'elles étaient mortes, et d'autres généraux qui les envoyaient à la mort après en avoir joui. On vit l'homme revêtu du pouvoir absolu dans ces malheureuses contrées obtenir les faveurs de trois femmes, et les envoyer ensuite à la guillotine ; on le vit promettre l'amnistie aux habitants d'une commune insurgée s'ils posaient les armes, et les faire fusiller lorsqu'ils eurent obéi ; on le vit faire fusiller un enfant de trois ans, et un autre de vingt mois, en disant : *Ce sont des serpents que la République nourrirait dans son sein* (2). Vingt communes ramenées au giron de la République et qui l'avaient servie furent égorgées par elle, on ne sait par quel ordre (3). »

« Sous les yeux des représentants du peuple Henz et Francastal, des soldats portaient au bout de leurs baïonnettes des enfants d'un ou deux mois (4). »

---

(1) Tronson Ducoudray, défense des accusés nantais (*Mon.*, 1794, n° 35, p. 24 et 25) ; et quant à la femme Laillet, n° 72, p. 34.

(2) *Ibid.*, 29 septembre, n° 11, p. 57, et 2e supplément au n° 35 p. 1.

(3) Merlin de Thionville. (*Ibid.*, p. 57.)

(4) Observez que ces gentillesses étaient commises par les *soldats-citoyens* et par les *citoyens-soldats*. Tel est le militaire *régénéré* de la République. Une dame qui se recon-

Tureau, qui avait un commandement dans ces malheureuses contrées, « ordonna à plusieurs communes de s'assembler dans un lieu déterminé. Là il les fit toutes fusiller, sans distinction d'âge ni de sexe, et il écrivit ensuite à la Convention nationale que *deux ou trois colonnes de l'armée avaient tué cinq ou six mille brigands* (1). »

« Vieillards, femmes enceintes, filles, enfants, tous indifféremment étaient noyés, fusillés, massacrés à l'arme blanche... On guillotina une femme le lendemain de ses couches ; plus de 600 enfants furent jetés à l'eau. On alla jusqu'à enterrer des hommes vivants. On voyait sur le bord de la Loire des cadavres de femmes nues rejetées par ce fleuve, et des monceaux de cadavres dévorés par les chiens et les oiseaux de proie..... La garde nationale fut employée pendant six semaines à recouvrir les fosses des personnes massacrées (2). »

Le Représentant du peuple Carrier disait : « Faut-il donc tant de preuves ? C'est bien plus tôt fait de les jeter

---

naîtra peut-être dans cette note témoignait son étonnement à un général français sur les excès commis en Italie. « *Tout cela n'est rien*, dit le citoyen, *comparé à la Vendée où j'ai été. — Eh ! mon Dieu !* reprit la dame, *que faisiez-vous donc dans ce pays ? — On n'y faisait que deux choses*, répliqua le général : *TUER ET BRULER* ».

(1) *Monit.* cité p. 57, et n° 37, p. 169.

(2) Déposition de la Heuette, témoin oculaire. (*Monit.*, 1794, n° 35, p. 156.)

à l'eau. » On lui demanda s'il signerait l'ordre de guil. lotiner sans distinction même ceux qui avaient rendu les armes. Il répondit froidement : « Cela ne fait pas la moindre difficulté (1). »

Dans une seule commune (à Bédouin) on détruisit 500 maisons et 2,000 habitants ; et l'on amena les autres par force sur le lieu où le sang de leurs proches parents ruisselait encore (2).

Les instruments de pareils proconsuls étaient dignes d'eux. Goulin, l'un des plus remarquables, donna des coups de bâton à son père malade, deux heures avant sa mort (3) ; et un témoin oculaire vit dans les prisons de Nantes un jeune homme abattre la tête de deux prisonniers de 18 ans, en chantant la *Carmagnole* (4).

Et lorsqu'il y avait 22,000 prisonniers à Paris, et 653,000 dans les provinces (5), veut-on savoir comment

---

(1) Déposition de Phil. Tronjolly, 1er supplément au n° 35, p. 1, 2. Le nombre seul des femmes et des enfants noyés excédait 2,400. — Déposition de *Fleur-de-pied*, guichetier de la prison du Bon-Pasteur à Nantes. *Ibid.*, n° 62, p. 263. — Autre déposition de N... n° 72, p. 304.

« Vingt mille victimes sont entassées dans les carrières qui touchent nos murs. » (Adresse de la commune de Nantes à la Convention nationale. (*Monit.*, 1795, n° 123, p. 506.)

(2) Lettre de Goupilleau à la Convention nationale, 1794. (*Monit.*, 65, p. 272.)

(3) Déposition de Naud. (*Monit.*, n° 62, p. 264.)

(4) De Laurency, armurier de Nantes, n° 74, p. 316.

(5) Voir l'état de la France au mois de mai 1794, p. 76.

ils étaient traités lorsqu'ils étaient malades? On peut entendre la déposition d'un médecin chargé de visiter l'une de ces maisons qu'on s'est mis à appeler *hospices de charité* lorsqu'il n'y a plus eu de charité en France

« L'hospice révolutionnaire était dans un dénuement total. L'épidémie faisait des ravages horribles dans toutes les maisons d'arrêt. (En Bretagne) je vis périr dans un seul hospice 75 malades en deux jours ; on n'y trouvait que des matelas pourris sur chacun desquels l'épidémie avait dévoré plus de 50 individus. Chargé de constater la grossesse d'un grand nombre de femmes détenues à l'entrepôt, je trouvai une foule de cadavres épars çà et là. Je vis des enfants palpitants ou noyés dans des baquets pleins d'excréments humains. Je traversai des salles immenses ; les femmes, qui ne voyaient d'autres hommes que leurs bourreaux, frémirent en me voyant : je les rassurai, je constatai la grossesse de plus de 30 ; plusieurs étaient grosses de 7 à 8 mois. Quelques jours après, je revins les voir ; ces malheureuses femmes avaient été noyées (1). »

Et lorsque le monstre de Bretagne parut devant ses pairs, et qu'ils l'interrogèrent nommément sur les femmes enceintes, s'amusa-t-il à nier? — Nullement. « Ce n'est pas à Nantes seulement », dit-il, « qu'on a noyé des femmes enceintes ; on a fait de même à Laval,

(1) Déposition de Thomas, officier de santé. (*Monit.*, 1794, 2e supplément au n° 35, p. 2.)

à Angers, à Saumur, à Château-Gontier, PARTOUT (1).»

Qui ne croirait avoir tout entendu en fait de cruauté ? Il se tromperait cependant. « Les ironies les plus atroces accompagnaient presque toujours les victimes à l'échafaud. *Il n'était pas rare de voir des enfants de 10 à 12 ans sucer le sang qui en découlait* (2) » Héron, commissaire près l'armée de l'Ouest, arriva à Nantes portant une oreille d'homme à son chapeau il en avait ses poches pleines ; il en frottait le visage des passants, il en faisait griller et manger (3).

Héron apportait encore d'autres trophées pendant sa marche, « il montra à une femme..... (4) » Mais comment les valets n'auraient-ils pas ressemblé aux maîtres ? On pouvait s'attendre à tout de la part des égorgeurs subalternes, après avoir vu Saint-Just, Représentant du

---

(1) Réponse de Carrier à la Convention nationale. (*Ibid.*, n° 65, p. 277.)

(2) *Etat de la France au mois de mai* 1794, p. 76. — Ecrivain aristocrate, dira-t-on : soit ! Est-ce une preuve qu'il ait menti? Mais voici un autre témoin qui ne souffre pas la même objection : « A Rochefort, où l'on disait que l'arbre de la liberté ne pouvait prendre racine que dans dix pieds de sang humain, *on contraignait les jeunes citoyens à venir s'abreuver de sang sur les échafauds mêmes qui venaient d'en être couvert.* » (Lettre de Blutel, Représentant du peuple dans les ports de La Rochelle, Rochefort, etc., du 25 décembre 1794. *Monit.*, n° 97, p. 404.)

(3) *Journal de Paris* du 21 noyembre 1794, n° 66, p. 267.

(4) Voyez la déposition de cette femme même. (*Ibid.*)

peuple faire guillotiner, à Strasbourg, Gablet, administrateur des subsistances, « *parce que ce malheureux lui refusa une carpe qu'il avait achetée et que Saint-Just voulait faire servir sur sa table* (1). »

Je sortirais des bornes que je me suis prescrites, et je fatiguerais mes lecteurs si je les retenais plus longtemps sur ce théâtre affreux de la cruauté en délire. Terminons par une déclaration épouvantable faite au sein de cette Convention nationale, d'exécrable mémoire, lorsque le sang de l'innocence versé à flots fumait encore à Paris :

« Les Commissions de Nîmes, de Toulouse, de Montpellier, d'Arras, d'Orange, d'Avignon, de Nantes et de Lyon....., les 200 tribunaux révolutionnaires, populaires ou militaires, ont précipité cent mille Français dans le tombeau.... Plût à Dieu que l'histoire qui déjà nous presse, n'eût pas à raconter, sans trouver de contradicteurs, qu'à la porte *Antoine* un aqueduc immense avait été creusé, pour voiturer le sang, le sang du peuple français, et qu'au moment de l'exécution, tous les jours quatre hommes (quelque affreux qu'il soit de le dire) *quatre hommes, tous les jours,* étaient occupés à ramasser le sang qu'ils allaient porter dans cet horrible réservoir de leurs boucheries (2). »

On croira peut-être que ces horreurs atteignent le

---

(1) Pottier, au nom du Comité de législation, 8 février 1795. (*Monit.*, n° 142, p. 583.)

(2) Discours de Louvet, dans la séance du 2 mai 1795. (*Monit.*, n° 227, p. 922.)

plus haut période de la cruauté. Il est pourtant vrai qu'on peut faire pire que tout cela, car on peut en rire. Rappelons encore que les premières victimes de la *justice du peuple* s'appelèrent, parmi le beau monde de la Révolution, des *breloques de reverbères;* qu'on dit ensuite d'un malheureux guillotiné, qu'il était *raccourci*, ou, plus élégamment, qu'il *avait mis la tête à la fenêtre;* que la Loire s'appela *la baignoire nationale* (1); que les noyades à jamais horribles de Nantes se nommaient *baignades*, *immersions*, *déportations verticales* (2). Cette dernière expression serait le comble de l'élégance si l'on n'avait pas appelé *parterre* un certain nombre de têtes humaines arrangées en quinconce (3).....

Cætera desiderantur.

---

(1) Déposition de Martin Naudille, dans l'affaire de Carrier. (*Monit.*, 1794, n° 74, p. 316.)

(2) Acte d'accusation contre quatorze membres du Comité révolutionnaire de Nantes. (*Monit.* du 13 mars 1794, n° 26, p. 117, et 1er supplément au n° 35, p. 2.)

(3) *Ibid.*, n° 73, p. 309.

SON ÉM. LE CARDINAL MAURY

Venise, 1799.

Dans mon voyage de Venise, pendant l'hiver de 1799, j'ai fait connaissance avec le célèbre cardinal Maury. A la première visite que je lui fis, il me parla avec intérêt de ma position embarrassante, et toujours avec le ton d'un homme qui pouvait la faire cesser. En vain je lui témoignai beaucoup d'incrédulité sur le bonheur dont il me flattait : *Nous arrangerons cela*, me dit-il.

Peu de jours après, je le vis chez la baronne de Juliana, Française émigrée, qui avait une assemblée chez elle. Il me tira à part dans une embrasure de fenêtre ; je crus qu'il voulait me communiquer quelque chose qu'il avait imaginé pour me tirer de l'abîme où je suis tombé. — Il sortit de sa poche trois pommes, qu'on venait de lui donner, et dont il me fit présent pour mes enfants.

Après avoir vu une fois ma femme et mes enfants, il en fit des éloges si excessifs, qu'il m'embarrassa. « Je n'estime jamais à demi, » me dit-il un jour, en me par-

lant de moi (je ne comprends pas cependant pourquoi l'estime ne serait pas graduée comme le mérite).

Le 16 février (j'ai retenu cette date), il vint me voir, et passa une grande partie de la matinée avec moi. Le soir, je le revis encore; nous parlâmes longuement sur différents sujets, qu'il rasa à tire-d'aile ; j'ai retenu plusieurs de ses idées. Les voici mot à mot :

ACADÉMIE FRANÇAISE. ACADÉMIE DES SCIENCES

L'Académie française était seule considérée en France, et donnait réellement un état. Celle des sciences ne signifiait rien dans l'opinion, non plus que celle des inscriptions. D'Alembert avait honte d'être de l'Académie des sciences : un mathématicien, un chimiste, etc., ne sont entendus que d'une poignée de gens ; le littérateur, l'orateur, s'adressent à l'univers. A l'Académie française, *nous regardions les membres de celle des sciences comme nos valets*, etc.

LANGUES

Les langues sont la science des sots (il parlait à un homme qui en *sait* cinq, et en *déchiffre* deux autres). Je me suis mis en tête, une fois, d'apprendre l'anglais ; en trois mois, j'entendis les prosateurs ; ensuite, ayant fait l'expérience que, dans une demi-heure, je ne lisais que

douze pages anglaises de l'*Histoire de Hume*, in-4°, tandis que, dans le même espace de temps, j'en lisais quarante en français, j'ai laissé là l'anglais.

Jamais je n'ai feuilleté un dictionnaire ni une grammaire.

J'ai appris l'italien comme on apprend sa langue, en écoutant ; je conversais avec tout le monde, je prêchais même hardiment dans mon diocèse ; mais je ne serais pas en état d'écrire une lettre.

En me décrivant les derniers moments de Ganganelli, Son Eminence me disait, le même jour, qu'on entendit le Saint-Père s'écrier à plusieurs reprises: « *Miserere mei maximo peccatori !!!* » On voit qu'en effet Elle n'a pas pâli sur Priscien.

ANGLAIS

Les Anglais ne sont vraiment supérieurs que dans le roman. *Clarisse*, *Tom Jones*, etc., sont leurs véritables titres de gloire. L'*Histoire d'Écosse*, de Robertson, ne peut pas se lire : celle de *Charles-Quint* a peu de mérite. Hume est un historien *médiocre* qui s'est fait une réputation d'impartialité par la manière dont il a parlé des Stuarts. Gibbon est un impie. Je préfère beaucoup Vertot aux historiens anglais, surtout dans ses *Révolutions romaines*.

Addison est fort au-dessous de sa réputation. On ne lit plus *le Spectateur ;* j'aime mieux la Bruyère.

FRANÇAIS

Les Français sont fous, et c'est parce qu'ils sont fous que la révolution s'est faite. Il m'est impossible de vous décrire ce que leur indiscrétion m'a fait souffrir, surtout pendant mon séjour à Rome. L'un m'envoyait des titres de famille par la poste ; l'autre, une brochure ; un troisième, une estampe roulée autour d'un bel et bon bâton de chêne ; — et toujours par la poste. Je recevais vingt mille lettres par an ; ne pas répondre aurait été une grande imprudence. D'abord, c'étaient autant d'ennemis : et puis, tout homme dont la première lettre restait sans réponse en écrivait une seconde, une troisième : il y avait de l'économie à répondre.

Je me suis brouillé avec mon ancien collègue Cazalès, pour n'avoir pu lui envoyer de Rome un passe-port qu'il me demandait. Je suis persuadé qu'il ne me pardonnera jamais de n'avoir pas fait ce qu'il m'était absolument impossible de faire.

Voilà encore une foule d'émigrés français chassés du Piémont par la Révolution, et retenus sur la frontière par les derniers ordres du gouvernement autrichien, qui ne veut point d'étrangers dans l'État de Venise : ils m'écrivent pour avoir des passe-ports ; mais comment faire ? Dois-je dire aux gouvernants : « Je vous demande une exception *seulement* pour trente ? » Notez que ces messieurs ne m'envoient pas un seul papier, un seul

titre pour appuyer leur demande. Quelques-uns même, en m'écrivant, ne me donnent pas leur adresse. — Ils sont fous.

BIBLIOTHÈQUES. LIVRES

Quand on a vu la bibliothèque du Roi, à Paris, on n'a plus rien à voir ; celle même du Vatican ne la valait pas. Le cardinal Borgia me demanda un jour si je n'étais point allé voir la bibliothèque de Saint-Marc ; je lui répondis que non, et que même je ne la verrais pas. Ma raison était qu'on ne doit point se compromettre avec des bibliothécaires qui se croient des géants et qui vous croient des pygmées, parce qu'ils sont plus forts que vous dans la science des livres et des manuscrits, qui est la plus futile et la plus insignifiante de toutes. J'ai vu des personnages illustres qui ont fait très-mauvaise figure pour avoir voulu raisonner avec ces bibliographes. (J'observai à Son Eminence que l'inconvénient me paraissait égal à l'égard d'un bibliothécaire de Paris. — Elle passa légèrement sur cette objection.) Ces gens-là vous mépriseront profondément, si vous ne savez pas qu'il y a eu tant d'éditions d'un tel livre dans un siècle, et que la meilleure est celle de telle année.

Que m'importe un manuscrit ? je préfère beaucoup l'imprimé, que je lis mieux.

Peu de jours après, la conversation étant tombée chez lui sur l'Ordre de Malte, il nous dit au coin du feu. ...

Si j'avais l'honneur de conseiller le Roi de France, je ne serais pas embarrassé de lui suggérer une loi sur l'Ordre de Malte. — *Considérant*, etc. (et Son Éminence nous improvisa toutes les raisons qui motivaient, selon lui, l'inutilité de l'Ordre et la nécessité de l'anéantir); il terminait par réunir tous les biens à l'Ordre de Saint-Louis. — Il ajouta :

Il est bien singulier qu'un *gredin* de gentilhomme portugais, Pinto, donne pour quatre à cinq cent mille livres de bénéfices en France. — Je ne sais pourquoi il nomma ce pauvre Pinto, qui est mort depuis longtemps, plutôt qu'un autre. Mais je rends ses propres expressions.

EXAMEN D'UN ÉCRIT

DE J.-J. ROUSSEAU

SUR L'INÉGALITÉ DES CONDITIONS

EXAMEN D'UN ÉCRIT

DE

J.-J. ROUSSEAU

Sur l'inégalité des conditions

PARMI LES HOMMES

CHAPITRE PREMIER

L'HOMME EST SOCIABLE PAR SON ESSENCE

L'Académie de Dijon, en 1755, mit au concours l'examen de la question suivante :

« Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes et si elle est autorisée par la loi naturelle ? »

Il est bien évident que cette question était mal posée : car tous les enfants savent que c'est la société qui a produit l'inégalité des conditions. D'ailleurs, « Qu'est-ce que la *loi naturelle ?* » c'était le sujet d'une question à part.

Il fallait donc demander : *Quelle est l'origine de la société ? et l'homme est-il social de sa nature ?*

Mais cette question ressemblait à tant d'autres que

les Académies proposaient pour la forme, qu'elles ne se rappelaient pas le lendemain, et que peut-être même le secrétaire ne leur lisait pas !

Quoi qu'il en soit, Rousseau s'empara de ce sujet fait exprès pour lui. Tout ce qui était obscur, tout ce qui ne présentait aucun sens déterminé, tout ce qui prêtait aux divagations et aux équivoques était particulièrement de son domaine.

Il enfanta donc le discours *sur l'inégalité des conditions parmi les hommes* qui fit beaucoup de bruit dans le temps, comme tout paradoxe soutenu par un homme éloquent, surtout s'il vit en France et s'il a de la vogue.

Mais lorsqu'on examine l'ouvrage de sang-froid, on n'est étonné que d'une chose : c'est de voir comment il a été possible de bâtir un volume sur une base aussi mince. Le fond de la question n'y est pas seulement effleuré. Il n'y a pas une idée, appartenant réellement au sujet, qui ne soit un lieu commun ; enfin c'est une réponse faite dans le délire à une question faite dans le sommeil.

Après l'épître dédicatoire d'une longueur éternelle et d'un comique précieux, Rousseau entre en matière.

L'Académie avait demandé : 1° *Quelle est l'origine de l'inégalité ?* 2° *Est-elle conforme à la loi naturelle ?* Rousseau renverse cet ordre, mais il se garde bien de répondre directement : il aurait manqué à son génie s'il avait traité la question. Il pose la négative en fait ; c'est sa manière. En sorte que la première partie de son ouvrage, au lieu d'être dogmatique, est purement his-

torique. Il suppose que la *nature* (c'est sa grande machine) créa l'homme dans un état d'*animalité;* et, au lieu de le prouver, il s'amuse à décrire cet état qui est pour lui l'état primitif ou l'état de *nature*. Pour une telle description, il ne faut que de la poésie. Il se donne carrière sur ce point, et il atteint la page 94 avant d'avoir seulement songé à prouver ce qu'il avance.

La page 95 commence la seconde partie qui n'en a que 90. Rousseau débute par cette phrase célèbre: « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire: *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. »

Cette phrase n'est cependant qu'une phrase, car l'idée générale de propriété est bien antérieure à celle de la propriété territoriale, et la société est bien antérieure à l'agriculture. Le sauvage possède sa hutte, son lit, ses chiens, ses instruments de chasse et de pêche, comme nous possédons des terres et des châteaux. Le Tartare Kalmouck, l'Arabe du désert, a des idées de la propriété aussi nettes que l'Européen: il a ses souverains, ses magistrats, ses lois, son culte, et cependant il ne juge point à propos d'*enclore un terrain et de dire: Ceci est à moi*, parce qu'il lui plaît de changer continuellement de place, et que l'idée d'un peuple nomade exclut celle de l'agriculture.

On pourrait croire que l'auteur distingue ici la *civilisation* de l'établissement de la société, et qu'il n'entend parler que de la première dans le passage cité.

Il est vrai que Rousseau, qui ne s'exprime clairement

sur rien, peut faire naître ce doute en employant le terme équivoque de *société civile* ; mais cette expression est suffisamment expliquée par ce qui suit.

« Il y a grande apparence », dit-il, « qu'alors » — lorsqu'on s'avisa d'enclore un terrain — « les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient: car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut bien des progrès, bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce DERNIER TERME DE L'ÉTAT DE NATURE. »

L'idée générale de propriété, quoiqu'il ait fallu des siècles et des siècles pour la faire naître, fut donc le *dernier terme de l'état de nature*. Par conséquent il ne s'agit, dans le passage cité, que de l'établissement de la société puisqu'il s'agit de l'état qui suivit immédiatement le dernier instant de l'*état de nature*. Il ne fallait donc pas dire que la société fut produite par le premier homme qui s'avisa d'enclore un champ, puisqu'elle est visiblement antérieure à cet acte.

Non-seulement donc Rousseau établit un synchronisme entre la clôture du premier champ et l'établissement de la société ; mais il en suppose un entre cet établissement et l'idée de la propriété en général. A la vérité, je crois qu'il ne s'en est pas aperçu : il avait assez peu médité son sujet, pour que cette supposition n'ait rien d'improbable.

Après cette assertion générale, donnée comme un

axiome, Rousseau entre dans les détails pour montrer par quelles gradations insensibles l'inégalité des conditions s'établit parmi les hommes ; et voici les vérités qu'il révèle au monde :

Quoique l'homme, dans l'état de nature, n'eût guère plus de commerce avec ses semblables qu'avec les *autres* animaux, cependant, à force de se comparer avec ces bipèdes et surtout avec sa *femelle*, il fit « L'IM- « PORTANTE DÉCOUVERTE que leur manière de « penser et de sentir était entièrement conforme à la « sienne (1). » On s'assembla en troupeau (2) pour prendre un cerf, par exemple, ou pour des raisons semblables (3) ; bientôt on trouva des pierres dures et tranchantes pour couper du bois et creuser la terre. Las de l'abri que fournissait un arbre ou une caverne, on fit des huttes de branchages, qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue : « première révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles » et qui introduisit une sorte de propriété (4). Les hommes dans cet état, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères. « Ce fut là le premier joug et la première source de maux (5). » On commença à se

(1) Discours p. 101.
(2). P. 102.
(3) P. 103.
(4) P. 105.
(5) P. 108.

rapprocher. L'homme, qui s'accouplait tout simplement depuis des siècles, et s'en trouvait fort bien, s'avisa d'aimer : il fut puni de cette corruption par la jalousie, et le sang coula (1).

Heureusement on se mit à chanter et à danser devant les cabanes et autour des arbres ; mais voici un autre malheur : « Le plus beau, le plus fort, le plus adroit, le plus éloquent, devint le plus considéré, et ce fut là le premier pas vers l'inégalité et en même temps vers le vice (2). »

Dans cet état cependant, les hommes vivaient « libres, bons, sains et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature ; mais dès l'instant qu'un homme eut besoin d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul homme d'avoir des provisions pour deux, l'égalité, déjà attaquée par l'aristocratie des chanteurs, des danseurs et des beaux hommes, disparut enfin, et la propriété s'introduisit (3). »

Cette grande révolution fut produite par la métallurgie et l'agriculture... « qui ont perdu le genre humain (4) ».

« Les choses étant parvenues à ce point, il est facile d'imaginer le reste (5) », et l'histoire est finie (page 126).

---

(1) P. 111.
(2) P. 112.
(3) P. 117, 118.
(4) *Ibid.*
(5) Page 126.

Total 30 pages pour répondre à la première question dont il a fait la deuxième.

Ce qui suit est un autre ouvrage où il traite de l'origine du gouvernement et du pacte social.

Il se récapitule cependant, et il assigne trois époques distinctives des progrès de l'inégalité. *Le premier terme*, dit-il, *fut l'établissement de la loi et de la propriété* (page 165). Cependant l'aristocratie de la beauté, de l'adresse, etc., *fut le premier pas vers l'inégalité et vers le vice* (page 112), et les pierres tranchantes, les huttes de branchages, etc., opérèrent aussi la *première révolution*, produisirent le *premier joug* et furent la *source des maux* qui accablèrent, depuis, le genre humain (pages 105 et 108).

D'où il suit que l'inégalité eut trois premiers termes, ce qui est très-curieux.

Le second fut l'établissement de la magistrature (page 165) ou, si l'on aime mieux, la métallurgie et l'agriculture (page 118) : on peut choisir.

Ainsi l'inégalité eut trois premières époques et deux secondes.

Quelle analyse ! quelle profondeur ! quelle clarté !

Ce que Rousseau aurait dû nous apprendre au moins par approximation, c'est la durée de la première époque, où les hommes avaient des lois, mais point de magistrature, laquelle ne parut qu'à la seconde époque.

La troisième époque est unique, mais bien remarquable. *Ce fut le changement du pouvoir légitime en pouvoir arbitraire* (p. 165).

Ici Rousseau pousse la distraction au point de con-

fondre le progrès du genre humain en général, avec le progrès des nations particulières.

Il considère le genre humain entier comme une seule nation, et il le montre s'élevant successivement de l'*animalité* à la cabane, de la cabane aux lois et à la propriété, des lois à la métallurgie ou à la magistrature, et du gouvernement légitime au despotisme.

D'où il suit incontestablement que les sujets des souverains antiques de l'Asie, de ces monarques-dieux dont les volontés étaient des oracles, furent bien mieux gouvernés que les Spartiates ou les Romains du temps de Cincinnatus, puisqu'ils furent plus près de l'origine des choses, ou que ces mêmes Spartiates et autres républicains des siècles postérieurs n'eurent point un gouvernement légitime parce qu'ils arrivèrent après la troisième époque.

Lorsqu'on réfute Rousseau, il s'agit moins de prouver qu'il a tort que de prouver qu'il ne sait pas ce qu'il veut prouver, et c'est ce qui lui arrive surtout dans son discours sur l'inégalité des conditions.

En gros, il soutient que la société est mauvaise et que l'homme n'est pas fait pour cet état. Mais si on lui demande pour quel état il était donc fait, il ne sait que répondre, ou il répond sans se comprendre.

Tout bien examiné, il se détermine pour l'*état de société commencée*. « Alors », dit-il, « les relations déjà établies entre les hommes exigeaient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenaient de leur constitution primitive ; la moralité commençait à s'introduire dans les actions humaines ; et chacun, avant les lois,

étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avait reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'était plus celle qui convenait à la société naissante... lorsque la terreur des vengeances tenait lieu du frein des lois. »

Cet état où les hommes vivaient réunis, mais sans lois (1), *et où la terreur des vengeances tenait lieu du frein des lois*, est, selon Rousseau, le meilleur état possible.

« Plus on y réfléchit », dit-il, « plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard (2), qui, pour l'utilité commune, EUT DU (3) ne jamais arriver. L'exemple des sauvages,

---

(1) Rousseau, qui n'analyse rien, confond la loi écrite avec la loi en général: voilà pourquoi il suppose des sociétés sans lois. Il suppose encore des lois antérieures à la magistrature : ces deux idées sont de la même force. Croyait-il qu'on n'eût jamais puni un meurtre avant qu'il y eût une loi écrite contre le meurtre ! Et la coutume en vertu de laquelle on punissait le meurtrier de telle ou telle peine n'était-elle pas une loi, puisque la coutume n'est que la volonté présumée du législateur? En second lieu, la loi n'étant que la volonté du législateur, rendue active pour le redressement des torts, on ne peut concevoir la loi, sans l'organe de la loi, distinct du législateur ou confondu avec lui. En sorte que l'idée de loi est une idée relative d'une double manière, et qu'il est aussi impossible de la concevoir sans magistrats que sans législateur.

(2) Le hasard !

(3) Le hasard qui EUT DU ! !! Effectivement il eut bien tort ! La nature EUT DU le faire arrêter pour l'empêcher d'arriver.

qu'on a presque tous trouvés à ce point, semble confirmer que le genre humain était fait (1) pour y rester toujours ; que cet état est la véritable jeunesse du monde (2), et que tous les progrès ultérieurs ont été en apparence autant de pas vers la perfection de l'individu, et en effet vers la décrépitude de l'espèce (3). »

Il n'y a certainement point de raison dans ce morceau ; mais au moins il semble que les idées sont claires, et que Rousseau y montre un système fixe. Partout il parle avec éloge des sauvages : à son ávis, *ils sont très-bien gouvernés* (4) ; c'est parmi eux qu'il choisit tous ses exemples ; il insiste en plus d'un endroit sur ce grand argument, qu'on a vu des Européens embrasser la vie des sauvages, tandis qu'on n'a jamais vu un sauvage embrasser la nôtre : ce qui prouve tout au plus qu'il est

---

(1) On dit dans la conversation familière : « Cet homme était fait pour telle profession ; c'est dommage qu'il ne l'ait pas suivie ! » Rousseau s'empare de cette expression et la transporte dans la langue philosophique, suivant sa coutume. En sorte que voilà un être intelligent qui était fait (par Dieu apparemment) pour la vie des sauvages et qu'un funeste hasard a précipité dans la civilisation (malgré Dieu apparemment). Ce funeste hasard aurait bien dû ne pas arriver, ou Dieu aurait bien dû s'y opposer ; mais personne ne fait son devoir !

(2) Rousseau prend ici la *jeunesse d'une nation* pour la *jeunesse du monde* : c'est la même sottise que j'ai relevée plus haut.

(3) *Discours sur l'inégalité*, p. 116.

(4) *Contrat social*, l. III, ch. v.

plus aisé de trouver une brute parmi des hommes, qu'un homme parmi des brutes ; il raconte l'histoire vraie ou fausse d'un Hottentot élevé dans notre religion et dans nos usages, et qui, las de tous ces abus, *retourne chez ses égaux :* il grave cette histoire au frontispice de cet ouvrage, et dans une note à laquelle *il n'y a pas un mot à répliquer*, il nous dit : *Voyez le frontispice.*

On croirait donc Rousseau bien décidé pour l'état des sauvages, et cependant on se tromperait : deux pages plus haut, il s'est réfuté lui-même.

Tout homme moral et sensible est révolté par l'abrutissement et par la cruauté de ces sauvages d'Amérique dont Rousseau ose nous vanter l'existence heureuse ; des hordes d'hommes abrutis errants dans les déserts, presque sans idées morales et sans connaissance de la divinité ; ayant tous les vices, excepté ceux dont les matériaux leur manquent, des guerres interminables et cruelles, le tomawack, les chevelures sanglantes, la chanson de mort, la chair humaine servie à d'effroyables repas, les prisonniers de guerre rôtis, déchiquetés, tourmentés de la manière la plus horrible ! Quels tableaux effroyables ! Rousseau l'a senti, et voici comment il prévient l'objection : « C'est faute », dit-il, « d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples (sauvages) étaient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, et qu'il a besoin de police pour l'adoucir (1). »

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 114.

Le sauvage est donc très-loin du premier état de nature. Il y a donc plusieurs états de nature, ce qui doit paraître assez singulier ; mais enfin, quel est le bon ? car il faut se décider. Rousseau répond : « *C'est l'état primitif*, et rien n'est plus doux que l'homme dans cet état, lorsqu'il est placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil (1). »

L'homme sauvage n'est donc plus une moyenne proportionnelle entre l'*animalité* et la civilisation, et il faut chercher cette moyenne proportionnelle entre l'état d'animalité et celui de sauvage. Mais comment un homme beaucoup moins civilisé qu'un sauvage est-il cependant placé à *des distances égales de la stupidité d'une brute et des lumières funestes de Newton;* par exemple, ou de tout autre être dégradé ? Comment un état quelconque peut-il être tout à la fois intermédiaire et *primitif*, ou, en d'autres termes, comment le *premier* état de *nature* n'est-il que le second ? Si la vie sauvage est la *jeunesse du monde*, et si le *genre humain était fait pour y rester toujours*, comment la nature avait-elle fait l'homme pour un état *où les vengeances sont terribles et les hommes sanguinaires et cruels* (2), au lieu de le destiner à cet état primitif (qui est le second), où rien n'était plus doux *que l'homme* (3) ?

---

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 114.
(2) *Ibid.*, p. 113.
(3) *Ibid.*, p. 114.

Mais ce n'est pas tout. Rapprochons encore les deux passages suivants. Rien n'est plus piquant.

« Les peuples sauvages », dit-il, « étaient déjà loin du premier état de nature... où l'homme est placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil » (page 114).

« Dans l'état de société commencée... lorsque la terreur des vengeances tenait lieu du frein des lois... état où l'on a trouvé presque tous les sauvages... le développement des facultés humaines tient un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre » (p. 115 et 116).

Ainsi ce bienheureux état intermédiaire existe et n'existe pas chez le sauvage. Presque tous les peuples sauvages ont été trouvés à ce point; mais c'est faute d'attention que « plusieurs » n'ont pas vu « combien les sauvages en étaient loin. »

Encore une fois, il ne s'agit pas de prouver que Rousseau a tort (car pour avoir tort il faut affirmer quelque chose), mais de prouver qu'il ne sait pas ce qu'il veut prouver; qu'il n'a ni plan ni système, qu'il « travaille à bâtons rompus », comme il le dit lui-même, peut-être sans le croire (1), et que toutes ses compositions philosophiques ne sont que des lambeaux cousus

(1) « J'ai ajouté quelques notes selon ma coutume paresseuse de travailler à bâtons rompus. » (Avertissement sur les notes, p. LXXI.)

et discordants, souvent précieux pris à part, mais toujours méprisables par l'ensemble. *Infelix operis summa quia ponere totum nescit.*

(*Ici dans le manuscrit de l'auteur il y a une lacune de deux pages.*)

. . . . . .

. . . . . .

S'il est un mot dont on ait abusé, c'est celui de *nature.* On a dit souvent qu'un bon dictionnaire éviterait de grandes querelles: voyons donc quels sens on peut donner à ce mot de *nature.*

1° L'idée d'un être suprême étant si naturelle à l'homme, si enracinée dans son esprit, si présente dans tous ses discours, il est tout simple de ne voir, dans toutes les forces mouvantes de l'univers, que la volonté du grand Être ; et toutes ces forces, qui ne sont elles-mêmes que des effets d'une force supérieure et d'une cause primitive, rien n'empêche qu'on ne les appelle du nom général de *nature.* C'est dans ce sens qu'un Père grec a dit que *la nature n'est que l'action divine manifestée dans l'univers* (1).

2° Tous les philosophes théistes, surtout les anciens, n'ont pas cru que les phénomènes visibles ou invisibles de l'univers fussent l'effet immédiat de la volonté divine. Tout le monde ne se rend pas compte exactement de ses opinions sur ce sujet ; mais si l'on s'examine bien, on

(1) Chrysost., apud Grot., de jure. B. et P. L. I., ch. v.

trouvera qu'on est porté assez généralement à supposer l'existence d'une force quelconque qui agit en second dans l'univers.

Cudworth croyait que c'était une idée indigne de la majesté divine de la faire intervenir immédiatement à la génération d'une mouche (1), et c'est ce qui lui fit imaginer *sa force plastique*. Il ne s'agit point ici d'examiner la valeur de ce système; mais l'on peut dire qu'il est presque général sans qu'on le sache, et que ce savant anglais n'a fait que circonscrire et environner d'arguments une idée qui repose, sous différentes modifications, dans toutes les têtes. Nous sommes presque invinciblement portés à croire l'existence d'une force secondaire qui opère visiblement et que nous nommons *nature*. De là ces expressions si communes dans toutes les langues : *la nature veut, ne veut pas, défend, aime, hait, guérit*, etc. En un mot, cette expression est si nécessaire qu'il n'est pas possible de s'en passer, et qu'à tout instant nous supposons tacitement l'existence de cette force.

Lorsque nous disons que la *nature* seule a fermé une plaie sans le secours de la chirurgie, si l'on nous demande ce que nous entendons par cette expression, qu'avons-nous à répondre? Ou nous parlons sans nous comprendre, ou nous avons l'idée d'une force, d'une *puissance*, d'un *principe* et, pour parler clair, d'un être

(1) Rad. Cudworthi systema intellect. hujus univ. cum not Laur. Moshemii in præf.

qui travaille à la conservation de notre corps et dont l'action a suffi, sans le secours de l'art, pour fermer la plaie.

Mais cette force, qui opère dans nous, agit de même dans tous les animaux depuis l'éléphant jusqu'au ciron, et dans toutes les plantes depuis le cèdre jusqu'à la mousse. Or, comme il n'y a rien d'isolé dans le monde et qu'il ne peut exister une force indépendante, il faut que tous ces principes individuels soient en relation avec une cause générale, qui les embrasse tous, et qui s'en serve comme de purs instruments ; ou bien il faut que cette grande cause, cette nature plastique agisse elle même dans tous les individus de manière que ce que nous regardons comme des forces particulières ne soit que l'action particularisée d'un principe général.

Il n'y a pas d'autre supposition à faire.

Ainsi donc, ou Dieu agit immédiatement dans l'univers, ou il agit par l'entremise d'une puissance immatérielle et unique, qui agit à son tour immédiatement, ou par l'intermède de certains principes qui existent hors d'elle.

Mais de quelque nature que soient ces principes, il est certain qu'ils exécutent, médiatement ou immédiatement, la volonté de l'intelligence infinie : ainsi en les nommant on la nomme.

3° L'ensemble des pièces qui composent le tout doit avoir un nom, et nous lui donnons assez communément celui de *nature*, en parlant surtout de l'univers que nous habitons. C'est dans ce sens que nous disons qu'*il n'y a pas dans la nature deux êtres qui se ressemblent parfaitement*.

Et, par une analogie toute naturelle, nous donnons

encore le nom de *nature* à l'assemblage des parties ou qualités qui composent un tout quelconque, bien que ce *tout* ne soit lui-même qu'une partie d'un plus grand ensemble.

Ainsi nous disons : *la nature de l'homme, du cheval, de l'éléphant, de l'or, de l'argent, du tilleul, de la rose, de la montre, de la pompe à feu.*

4° Enfin, l'homme étant un agent dont l'action s'étend sur tout ce qu'il peut atteindre, il a le pouvoir de modifier une foule d'êtres et de se modifier lui-même : il a donc fallu exprimer l'état de ces êtres, avant et après qu'ils ont subi l'action humaine ; et sous ce point de vue on oppose, en général, la *nature* à l'art (qui est la puissance humaine), comme on oppose en particulier le sauvageon à l'arbre greffé.

Ainsi donc, on peut entendre par ce mot de *nature* : 1° l'action divine manifestée dans l'univers : 2° une cause quelconque agissant sous la direction de la première ; 3° l'ensemble des parties ou des qualités formant par leur réunion un système de choses ou un être individuel ; 4° l'état d'un être susceptible d'être modifié par l'action humaine avant qu'il ait subi cette modification.

Après ces explications préliminaires, on peut raisonner sur l'état de nature, et si l'on a le malheur de se tromper, on n'aura pas au moins celui de ne pas s'entendre.

« L'état de nature », dit Puffendorf (1), « n'est pas la

---

(1) *Droit de la nature et des gens.* liv. I, ch. II, § 1, trad. de Barbeyrac.

condition que la nature se propose principalement comme le plus parfait et le plus convenable au genre humain », et ailleurs : « L'état de nature pur et simple..... n'est pas un état auquel la nature ait destiné l'homme » (§ 4).

C'est-à-dire que l'état de nature est contre nature, ou en d'autres termes, que la nature ne veut pas que l'homme vive dans l'état de nature.

L'énoncé de cette proposition est un peu étrange; mais qu'on ne s'étonne point: il suffit de s'entendre. Qu'est-ce donc que cet *état de nature* pur et simple qui est contre nature ?

« C'est celui où l'on conçoit que chacun se trouve par la naissance, en faisant abstraction de toutes les inventions et de tous les établissements purement humains ou inspirés à l'homme par la divinité, ... et sous lesquels nous comprenons non-seulement les diverses sortes d'arts avec toutes les commodités de la vie en général, mais encore les sociétés civiles, dont la formation est la principale source du bel ordre qui se voit parmi les hommes. » (*Ibid.*, § 1).

En un mot, l'homme dans l'état de nature « est un homme tombé des nues » (§ 2)

Puffendorf a raison : l'usage ordinaire opposant l'état de nature à l'état de civilisation, il est clair que l'homme dans le premier état n'est que l'homme, moins tout ce qu'il tient des institutions qui l'environnent dans le second état, c'est-à-dire un homme qui n'est pas homme.

Je cite ce jurisconsulte célèbre, quoiqu'il ne soit plus

à la mode, parce qu'il exprime des idées qui sont à peu près dans toutes les têtes, et qu'il s'agit seulement de développer.

Il est clair que, dans les textes cités, le mot de nature ne peut être pris dans le troisième sens que je lui ai donné d'après l'usage, c'est-à-dire pour l'*ensemble des pièces et des forces qui constituent le système de l'univers*, car le tout est un ouvrage et non un ouvrier. On ne peut donc prendre le mot de *nature* que dans les deux premiers sens en tant qu'il exprime une action, et dans le quatrième en tant qu'il exprime un état.

En effet, lorsqu'on dit que la *nature* destine ou ne destine pas un tel être à un tel état, ce mot de *nature* réveille nécessairement l'idée d'une intelligence et d'une volonté.

Lorsque Puffendorf dit que l'état de nature est contre nature, il ne se contredit point: il donne seulement au même mot deux significations différentes. Dans le premier cas, ce mot signifie un *état*, et dans le le second une *cause*. Dans le premier cas, il est pris pour l'exclusion de l'art et de la civilisation; et dans le second, pour l'action d'un agent quelconque.

Or, comme dans une équation l'un des membres peut toujours être pris pour l'autre puisqu'ils sont égaux, pareillement le mot *nature*, toutes les fois qu'il exprime une *action*, ne pouvant signifier que l'action divine, manifestée immédiatement ou par l'intermède d'un agent secondaire quelconque, il s'ensuit que, sans altérer les valeurs, on peut toujours substituer la valeur *Dieu* à celle de *nature*.

La proposition se réduit donc à celle-ci : *l'état de nature n'est point un état auquel Dieu ait destiné l'homme:* proposition très-claire et, de plus, très-raisonnable.

« Il n'y a point d'absurdité » disait Cicéron, « qui n'ait été soutenue » (il aurait pu ajouter : *et il n'y a point de vérité qui n'ait été niée*) « par quelque philosophe. »

Il plut jadis aux épicuriens, ensuite à Lucrèce leur disciple, et de nos jours à Rousseau, de soutenir que l'homme n'est pas un être social ; mais Lucrèce est bien plus modéré que Rousseau. Le premier s'est contenté de soutenir qu'à tout prendre, l'état de nature n'a pas plus d'inconvénient que celui d'association (1); au lieu que le citoyen de Genève, qui ne s'arrête jamais dans le chemin de l'erreur, soutient nettement que la société est un abus : il a fait un livre pour le prouver.

Marc-Aurèle n'était pas de cet avis lorsqu'il disait qu' « un être est social par là même qu'il est raisonnable (2) ». Mais Rousseau remonte à la source pour écarter le sophisme de l'empereur philosophe, et il remarque sagement que *l'homme qui médite est un être dégradé* (3).

---

(1) Nec nimio tum plusquam nunc mortalia secla
Dulcia linquebant labentis lumina vitæ.
(De Nat. rer.)

(2) Ἐστὶ τὸ λογικὸν εὐθὺς καὶ πολιτικόν. M. Aur. X.

(3) Discours sur l'origine et les fondements de l'Inégalité parmi les hommes. Amsterdam, 1750, in-8, p. 22. — Ailleurs, il oppose clairement l'état de nature à l'état de raisonnement. (*Ibid.*, p. 72.)

Cependant Rousseau fait un aveu remarquable au sujet de l'inégalité des conditions, c'est-à-dire de la société. « La religion », dit-il, « nous ordonne de croire que Dieu lui-même ayant tiré les hommes de l'état de nature, ils sont inégaux parce qu'il a voulu qu'ils le fussent; mais elle ne nous défend pas de former des conjectures, tirées de la seule nature de l'homme et des êtres qui l'environnent, sur ce qu'aurait pu devenir le genre humain, s'il fût resté abandonné à lui-même (1). »

C'est-à-dire que le livre de Rousseau est fait pour savoir ce que serait devenu le genre humain, s'il n'y avait point de Dieu, ou si les hommes avaient agi A SON INSU.

Voilà, il faut l'avouer, un livre bien utile ! Voltaire, dont le cœur ne valait rien, mais dont la tête était parfaitement saine, fit très-bien de ne répondre à cet ouvrage que par une plaisanterie (2). La raison froide de cet homme avait en horreur ces déclamations boursouflées, ce non-sens éloquent plus insupportable mille fois que les innocentes platitudes des hommes sans prétentions.

---

(1) *Ibid.*, p. 6. On peut déjà observer dans ce passage le défaut capital de Rousseau considéré comme philosophe : c'est d'employer à tout moment des mots sans les comprendre. Par exemple, un être abandonné à lui-même, philosophiquement parlant, est une expression qui ne signifie rien.

(2) « Votre livre donne envie de marcher sur quatre pieds: mais comme j'en ai perdu l'habitude, depuis 60 ans, etc. »

Avant d'examiner si l'homme est fait ou n'est pas fait pour la société, on ne peut se dispenser d'observer que cette question, de même que toutes celles qu'on peut élever sur la morale et la politique, n'a de sens que dans le système du théisme et du spiritualisme, c'est-à-dire dans le système d'une intelligence supérieure, dont les plans peuvent être contredits par des agents libres d'un ordre inférieur.

En effet, s'il n'y a point d'intention primitive et si tout ce qui existe n'est que le résultat d'un enchaînement de causes aveugles, tout est nécessaire : il n'y a plus ni choix, ni moralité, ni bien, ni mal.

Rousseau, qui abuse de tous les mots, abuse, plus que de tout autre, de celui de *nature*. Il l'emploie, sans le définir, à chaque page du discours sur l'inégalité des conditions ; il en fait tout ce qu'il veut ; il impatiente le bon sens.

Il lui arrive cependant quelquefois de rencontrer la raison par hasard, mais toujours sans vouloir la saisir. « Sans l'étude sérieuse de l'homme, » dit-il, ... « on ne viendra jamais à bout... de séparer, dans l'actuelle constitution des choses, ce qu'a fait la volonté divine, d'avec ce que l'art humain a prétendu faire (1). »

D'abord, si l'art humain a seulement prétendu faire, il n'a rien fait : ainsi l'ouvrage de Dieu reste dans son intégrité. Mais ne chicanons pas sur les mots avec un homme qui les emploie si mal, et supposons qu'il a

---

(1) *Discours sur l'inégalité*, préface. p. 69.

dit ce qu'il voulait dire. Il s'agit donc de distinguer, dans l'homme, *ce que la volonté divine a fait, de ce que l'art humain a fait.*

Mais qu'est-ce que l'*art humain ?* Ce n'était pas assez de la *nature ;* voici encore une autre puissance que Rousseau personnifie dans sa langue anti-philosophique, et qu'il introduit sur la scène. Si l'art humain n'est pas la *perfectibilité*, je ne sais ce que Rousseau a voulu dire.

Le castor, l'abeille et d'autres animaux déploient bien aussi un *art* dans la manière dont ils se logent et se nourrissent : faudra-t-il aussi faire des livres pour distinguer dans chacun de ces animaux ce que la volonté divine a fait, de ce que l'art de l'animal a fait ?

Mais, dira-t-on, l'art de l'animal est purement mécanique, il fait aujourd'hui ce qu'il a fait hier ; au lieu que l'art de l'homme, aussi varié que ses conceptions, est susceptible de plus et de moins dans une latitude dont il est impossible d'assigner les bornes.

Ce n'est point ici le lieu de disputer sur la nature des animaux. Il suffit d'observer que l'art de l'animal différe de celui de l'homme en cela seul, que chez l'homme il est perfectible, et qu'il ne l'est point chez l'animal.

Maintenant, pour simplifier la question, imaginons un homme seul, sur la terre, qui ait duré autant que le genre humain entier, et qui ait réuni en lui toutes les facultés successivement déployées par tous les hommes.

Par la nature même des choses, il n'a pu être créé enfant, puisqu'il n'aurait pu subsister. Il posséda donc

en naissant toutes les forces de l'homme adulte et même quelques-unes de nos connaissances acquises : autrement il serait mort de faim avant d'avoir pu découvrir l'usage de sa bouche.

Je suppose donc que cet homme, souffrant de l'intempérie de l'air, s'abrite dans une caverne : jusque-là il est encore *homme naturel ;* mais si, la trouvant trop étroite, il s'avise d'en prolonger l'abri en tressant à l'entrée quelques branches soutenues par des pieux, voilà de l'art incontestablement. Cessa-t-il alors d'être *homme naturel*, et ce toit de feuillage *appartient-il à la volonté divine ou à l'art humain* ? Rousseau aurait probablement soutenu que l'homme était déjà corrompu à cette époque (1). Lisez les extravagantes lignes qui commencent l'*Emile :* vous verrez que « tout est bien en sortant des mains de l'auteur des choses ; mais que tout dégénère entre les mains de l'homme ; qu'il force une terre à nourrir les productions d'une autre, un arbre à porter le fruit d'un autre ;..... qu'il bouleverse tout, qu'il défigure tout ; qu'il aime les difformités, les monstres, etc. » Suivez ce raisonnement, et vous verrez que c'est un abus de faire cuire un œuf. Dès qu'on oppose l'art *humain* à la *nature*, on ne sait plus où s'arrêter : il y a peut-être aussi loin de la caverne à la cabane, que de la cabane à la colonne Corinthienne, et comme tout

(1) « Le premier qui se fit des habits ou un logement se donna en cela des choses peu nécessaires, puisqu'il s'en était passé jusqu'alors, etc. (*Discours*, p. 27.)

est *artificiel* dans l'homme en sa qualité d'être intelligent et perfectible, il s'ensuit qu'en lui ôtant tout ce qui tient à l'*art*, on lui ôte tout.

M. Burke a dit, avec une profondeur qu'il est impossible d'admirer assez, que « l'art est la nature de l'homme » : voilà le grand mot qui renferme plus de vérité et plus de sagesse que les ouvrages de vingt philosophes de ma connaissance.

« Ce n'est pas une légère entreprise », dit encore Rousseau, « de démêler ce qu'il y a d'originel et d'artificiel dans la nature actuelle de l'homme, et de bien connaître un état qui n'existe plus, qui peut-être n'a jamais existé (1). »

Cette dernière supposition est la seule vraie, et il faut avouer que rien n'est plus *difficile que de bien connaître un état qui n'a jamais existé*. Il est absurde d'imaginer que le Créateur ait donné à un être des facultés qu'il ne doit jamais développer, et encore plus absurde de supposer qu'un être quelconque puisse se donner des facultés, ou se servir de celles qu'il a reçues pour établir un ordre de choses contraire à la volonté du Créateur. La moralité des actions humaines consiste en ce qu'il peut faire bien ou mal dans l'ordre où il est placé, mais point du tout en ce qu'il peut changer cet ordre : car on sent assez que toutes les essences sont invariables. Ainsi il dépend de l'homme de faire bien ou mal dans la société, mais non d'être social ou insocial·

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 58.

Il n'y a donc point eu d'état de *nature* dans le sens de Rousseau, parce qu'il n'y a jamais eu de moment où l'art humain n'ait existé. Si l'on veut appeler *état de nature* l'état où était le genre humain lorsque l'industrie des hommes n'avait fait encore qu'un petit nombre de pas mal assurés, à la bonne heure : il suffit de s'entendre; mais toujours il reste démontré que, dans les progrès de l'espèce humaine vers la perfection des arts et de la civilisation, progrès qui se sont opérés par des nuances imperceptibles, il est impossible de tirer une ligne philosophique qui sépare un état de l'autre.

L'animal trouve à sa portée tout ce qui lui est nécessaire. Il n'a pas la puissance de s'approprier les êtres qui l'environnent et de les modifier pour son usage. Au contraire, l'homme ne trouve sous sa main que les matériaux bruts de ses jouissances, et c'est à lui de les perfectionner. Tout résiste à sa puissance animale, tout plie devant son intelligence. Il écrit sur les trois règnes de la nature les titres de sa grandeur, et le sage qui a reçu des yeux pour les lire s'exalte jusqu'au ravissement.

L'*art humain*, ou la perfectibilité, étant donc la *nature* de l'homme, autrement dit, la qualité qui le constitue ce qu'il est par la volonté du Créateur, demander ce qui dans l'homme appartient à la volonté divine et ce qui appartient à l'art humain, c'est tout comme si l'on demandait ce qui dans l'homme vient de la volonté divine, ou de la nature qu'il tient de la volonté divine.

Mais ce Rousseau, qui nous représente « l'état de

nature comme celui où l'homme ne raisonnait pas (1) », où « il était abandonné à lui-même (2) », où, n'ayant avec son semblable aucune sorte de relation ni de devoir connu, il ne pouvait être ni bon ni méchant (3) », où « il vivait isolé dans les bois parmi les animaux (4) », où « il errait dans les forêts sans industrie, sans parole, sans liaisons... peut-être même sans jamais reconnaître un de ses semblables individuellement (5) », ou « la violence et l'oppression étaient impossibles (6) », ce Rousseau, dis-je, avait avancé en commençant que ce furent la violence et l'oppression qui mirent fin à l'état de nature ; et ce qu'il débite là-dessus est si étrange, qu'on a besoin de le relire deux fois pour en croire ses yeux.

« De quoi donc », dit Rousseau, « s'agit-il précisément dans ce discours (sur l'inégalité) ? — de marquer, dans le progrès des choses, le moment où le droit succédant à la violence, la nature fut soumise à la loi, d'expliquer par quel enchaînement de prodiges le fort put se résoudre à servir le faible, et le peuple à acheter un repos en idée, au prix d'une félicité réelle. (7) »

---

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 72.
(2) *Ibid.*, p. 6.
(3) *Ibid.*, p. 63.
(4) *Ibid.*, p. 44.
(5) *Ibid.*, p. 84.
(6) *Ibid.*, p. 3.
(7) *Ibid.*, p. 3.

Les hommes n'étaient donc plus épars ; quoique dans l'état de nature, ils étaient cependant réunis en société ; mais la violence s'introduisit parmi eux ; et, pour se tirer de cet état qui n'était fatigant que pour les *faibles*, les *forts*, qui étaient les maîtres, consentirent *à servir les faibles et à soumettre la nature à la loi.* Et le peuple, qui était heureux sous l'empire de la violence, changea ce bonheur *réel* contre le bonheur *idéal* que donnent les lois.

En récapitulant les différents objets que Rousseau se proposait dans son discours sur l'inégalité, on trouve qu'il a fait son livre pour savoir :

1° Ce que le genre humain serait devenu après la création, s'il n'y avait point eu de Créateur ;

2° Pour distinguer dans la constitution humaine ce qui vient de la volonté divine de ce qui vient de la volonté humaine ;

3° Pour se former des idées justes et donner une description parfaite d'un état qui n'a jamais existé ;

4° Enfin (et c'est de ceci qu'il s'agit PRÉCISÉMENT) (1) pour savoir *par quel enchaînement de prodiges* la violence, qui était impossible dans l'état de nature, (2)

---

(1) *Ibid.*, p. 3.

(2) « J'entends toujours répéter que les plus forts opprimeront les plus faibles ; mais qu'on m'explique ce qu'on veut dire par ce mot d'oppression... Je l'observe parmi nous, mais je ne vois pas comment elle pourrait avoir lieu parmi des hommes sauvages à qui l'on aurait même bien de la peine de faire entendre ce que c'est que servitude et domina-

força les hommes à sortir de cet état ; et comment le *peuple*, possédant une *félicité réelle* sous l'heureux empire de la violence, put se résoudre à l'abdiquer, pour jouir *d'un repos en idée* sous le dur et insupportable règne de la loi.

On ne dira pas que j'ai mis quelque chose du mien dans ce court exposé pour tourner Rousseau en ridicule.

Si ce ne sont ses paroles expresses, c'en est le sens.

Le meilleur moyen de réfuter ce prétendu philosophe, c'est de l'analyser et de le traduire dans une langue philosophique : alors on est surpris d'avoir pu lui donner un instant d'attention.

La source de ses erreurs, au reste, était dans l'esprit de son siècle, auquel il payait tribut sans s'en apercevoir. Mais ce qu'il avait de particulier, c'était un caractère excessif qui le portait toujours à outrer ses opinions. L'erreur, chez d'autres écrivains, s'avance lentement et cache sa marche ; mais chez Rousseau elle n'a point de pudeur. Ses idées folles d'indépendance et de liberté l'ont conduit à regretter la condition des animaux et à chercher la véritable destination de l'homme dans l'absence de toute moralité. Il le représente dans son ETAT NATUREL, « nu et sans armes, forcé de défendre sa vie et sa proie contre les AUTRES bêtes féroces (1) ».

---

tion... Comment un homme viendra-t-il jamais à bout de se faire obéir ?... Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre. » (*Discours*, etc., p. 89.)

(1) *Discours*, p. 14.

Dans cet état, « les enfants ne restent liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver. Sitôt que le besoin cesse, le lien naturel se dissout. Les enfants exempts de l'obéissance qu'ils devaient au père, le père exempt des soins qu'il devait aux enfants, rentrent tous également dans l'indépendance (1) ».

Quant à l'union des sexes, « l'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme. Celui-ci n'a pas le moindre souci ni peut-être la moindre idée des suites de son action. L'un s'en va d'un côté, l'autre d'un autre, et il n'y a pas d'apparence qu'au bout de neuf mois ils aient la mémoire de s'être connus. Cette espèce de mémoire par laquelle un individu donne la préférence à un autre pour l'acte de la génération, suppose plus de progrès ou de CORRUPTION dans l'entendement *humain* qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'ANIMALITÉ, etc., (2) ».

Tout lecteur honnête et qui a quelque idée de la dignité de sa nature est d'abord révolté par ces absurdes turpitudes ; mais bientôt la pitié l'emporte sur la colère, et l'on se contente de dire :

Heureux si de son temps, pour cent bonnes raisons,
Genève eût possédé des petites maisons !
Et qu'un sage tuteur l'eût en cette demeure
Par avis de parents enfermé de bonne heure !
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

(1) *Contrat social*, lib. I, c. II.
(2) *Discours*, note 10, n° 4, p. 248.

On ne peut imaginer que deux manières de connaître la destination de l'homme : l'histoire et l'anatomie. La première montre ce qu'il a toujours été ; la seconde montre comment ses organes répondent à sa destination et la certifient.

Lorsqu'un naturaliste écrit l'histoire naturelle d'un animal, il n'a d'autre flambeau pour se conduire que celui des faits Les savants du siècle dernier me paraissent avoir agi plus philosophiquement qu'on ne le pense de nos jours, lorsqu'ils appuyèrent la politique sur l'érudition. Cette méthode déplaît beaucoup à nos discoureurs modernes, et ils ont leurs raisons pour la trouver mauvaise. Il est un peu plus aisé d'insulter la science que de l'acquérir.

Rousseau reproche à Grotius « d'établir toujours le droit par le fait. » « C'est », dit-il, « sa plus constante manière de raisonner. On pourrait établir une manière plus conséquente, mais non pas plus favorable aux tyrans (1). »

Comment ne pas s'étonner de l'extrême légèreté avec laquelle les ignorants de nos jours parlent de ces prodiges de science qui, dans les deux derniers siècles, ont ouvert, avec des travaux incroyables, toutes les mines que nous exploitons aujourd'hui si commodément? On peut sans doute abuser de l'érudition ; mais, en général, ce n'est pas une si mauvaise méthode que celle d'*établir* le droit par le *fait :* pour connaître la nature de l'homme, le moyen le plus court et le plus sage

(1) *Contrat social*, lib. I, ch. II.

est incontestablement de savoir ce qu'il a toujours été. Depuis quand les théories peuvent-elles être opposées aux faits ? L'histoire est la politique expérimentale ; c'est la meilleure ou plutôt la seule bonne. Rousseau a traité la politique comme Buffon la physique, et il est, à l'égard des savants que nous dédaignons, ce que le naturaliste français est aux Haller ou aux Spalanzani. On reproche à Grotius d'avoir cité les poètes à l'appui de quelques-uns de ses systèmes ; mais, pour établir des faits, les poètes sont d'aussi bons témoins que les autres écrivains. M. l'abbé Mau a rendu un véritable service aux sciences en compilant les différentes autorités qui établissent les changements que la température des différents climats a éprouvés depuis les temps anciens. Ovide, en décrivant les froids atroces qu'il éprouvait dans son exil, présente des objets de comparaison très-piquants, et il est aussi bon à citer qu'un historien. Homère, au deuxième livre de l'*Iliade*, décrit une sédition qui s'éleva parmi les Grecs fatigués du long siége de Troie. Ils courent en foule aux vaisseaux et veulent partir malgré leurs chefs alors le sage Ulysse, poussé par Minerve, se jette au milieu des séditieux et leur adresse entre autres ces paroles remarquables :

Trop de chefs vous nuiraient; qu'un seul homme ait [l'empire.
Vous ne pouvez, ô Grecs, être un peuple de rois.
Le sceptre est à celui qu'il plut au Ciel d'élire
Pour régner sur la foule et lui donner des lois (1).

(1) Hom., *Iliad.* II, v. 203 et seq.

Ce n'est point du tout une chose indifférente pour moi de savoir ce que le bon sens antique pensait de la souveraineté, et lorsque je me rappelle avoir lu dans saint Paul que *toute puissance vient de Dieu*, j'aime à lire dans Homère, à peu près dans les mêmes termes, *que la dignité* (du roi) *vient de Jupiter qui le chérit* (1). J'aime entendre cet oracle de Delphes, rendu aux Lacédémoniens prêts à recevoir les lois de Lycurgue ; oracle que Plutarque nous a transmis d'après le vieux Tyrtée, et qui appelle les rois des *hommes divinement revêtus de majesté* (2).

J'avoue mon faible : ces textes, quoique pris chez des poètes, m'intéressent davantage, me donnent plus à penser que tout le *Contrat social*.

Il faut savoir gré aux écrivains qui nous apprennent ce que les hommes ont fait et pensé dans tous les temps. L'homme imaginaire des philosophes est étranger à la politique, qui ne travaille que sur ce qui existe.

Or, si nous demandons à l'histoire ce que c'est que l'homme, l'histoire nous répond que l'homme est un être social, et que toujours on l'a observé en société. On est fort dispensé, je crois, de s'occuper de quelques hommes sauvages et isolés trouvés dans les bois et vivant à la manière des bêtes. Ces histoires si elles

---

(1) Τιμὴ δ' ἐκ Διός ἐστι, φιλεῖ δέ ἑ μητίετα Ζεύς, Hom. *Iliade* ch. II, 197.

(2) Plutarque, *in Lycur.* — Ce n'est pas trop, je crois, pour rendre Θεοτιμήτους. Graiis dedit ore rotundo Musa loqui.

sont vraies, sont des anomalies si rares qu'elles doivent être mises à l'écart dans l'examen de la question qui nous occupe : il serait trop déraisonnable de chercher la nature générale de l'espèce dans les accidents de l'individu. Et il faut bien remarquer qu'on n'a point droit de nous dire : *Prouvez que l'homme a toujours vécu en société*, car nous répondrions : *Prouvez qu'il a vécu autrement*, et, dans ce cas, rétorquer c'est répondre, parce que nous avons pour nous, non-seulement l'état actuel de l'homme, mais son état de tous les siècles, attesté par les monuments incontestables de toutes les nations.

Les philosophes, et Rousseau surtout, parlent beaucoup des *premiers hommes ;* mais il faudrait s'entendre : ces expressions vagues ne présentent aucune idée déterminée : fixons-en le nombre, dix mille, par exemple ; plaçons-les même encore quelque part, pour les considérer plus à notre aise, en Asie, par exemple. Ces hommes que nous voyons si bien maintenant, d'où viennent-ils ? Descendent-ils d'un ou de plusieurs couples ?

On peut invoquer ici un principe général, dont l'illustre Newton a fait une des bases de sa philosophie : c'est qu' « on ne doit point admettre en philosophie plus de causes qu'il n'est nécessaire pour expliquer les phénomènes de la nature (1) ». En effet, comme l'a très-bien

(1) Newton, *Éléments de la philosophie*, Introd., p. 29, 1755.

dit Pemberton en expliquant ce principe, « quand un petit nombre de moyens suffisent pour produire un effet, il n'en faut pas mettre en œuvre davantage. La chose est bien claire : car, si l'on se donnait la licence de multiplier les causes physiques sans nécessité, toutes nos recherches philosophiques aboutiraient à un pur pyrrhonisme, puisque la seule preuve que nous puis sions avoir de l'existence d'une cause est sa nécessité pour produire des effets connus. Ainsi, quand une cause suffit, c'est peine perdue d'en imaginer une autre, puisque cette autre cause étant anéantie, l'effet n'en existerait pas moins pour cela ».

Et Linnée, appliquant cette maxime incontestable à l'objet qui nous occupe dans ce chapitre, observe qu' « une longue suite de siècles ayant pu avoir produit des causes accidentelles pour toutes les variétés qu'on remarque dans chaque espèce différente d'animaux, on peut en conséquence admettre comme un axiome qu'il n'y a eu dans l'origine qu'un seul couple de chaque espèce d'animaux qui se multiplient par le moyen des deux sexes (1). »

Ainsi la raison parle aussi haut que la révélation, pour établir que le genre humain descend d'un seul couple. Mais ce couple n'ayant jamais été dans l'état d'enfance, et ayant joui, dès l'instant de sa création, de toutes les forces de notre nature, dut nécessairement

(1) Linnée, cité dans l'*Esprit des journaux*. Mai 1794, p. 11.

être revêtu, dès ce même instant, de toutes les connaissances nécessaires à sa conservation; de plus, comme il était environné d'animaux plus forts que lui, et qu'il était seul, il dut encore nécessairement être revêtu d'une force, d'une puissance proportionnée à ses besoins. Enfin, toute intelligence créée ayant des rapports naturels avec l'intelligence créatrice, le premier homme dut avoir, sur sa nature, sur ses devoirs, sur sa destination, des connaissances très-étendues et qui en supposent une foule d'autres, car il n'y a point de barbarie partielle. Ceci nous conduit à une considération très-importante: c'est que l'être intelligent ne peut perdre ses connaissances primitives que par des événements d'un ordre extraordinaire, que la raison humaine réduite à ses propres forces ne peut que soupçonner. Rousseau et tant d'autres font pitié en confondant sans cesse l'homme primitif avec l'homme sauvage, tandis que ces deux êtres sont précisément les deux extrêmes. Les mystères nous environnent de toute part: peut-être que si l'on savait ce que c'est qu'un sauvage et pourquoi il y a des sauvages, on saurait tout. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le sauvage est nécessairement postérieur à l'homme civilisé. Examinons, par exemple, l'Amérique. Ce pays porte tous les caractères d'une terre nouvelle. Or, comme la civilisation est de toute antiquité dans l'ancien monde, il s'ensuit que les sauvages qui habitaient l'Amérique à l'époque de sa découverte descendaient d'hommes civilisés. Il faut nécessairement admettre cette proposition ou soutenir qu'ils étaient sauvages de pères en fils depuis la création, ce qui serait extravagant.

Lorsqu'on considère une nation en particulier, on la voit s'élever d'un état quelconque de grossièreté vers le dernier terme de la civilisation, et de là les observateurs superficiels ont conclu que la vie sauvage est le premier état de l'homme, ou, pour me servir de leurs termes dépourvus de sens, l'*état de nature*. Il n'y a que deux erreurs énormes dans cette assertion. En premier lieu, les nations sont *barbares* dans leur enfance, mais non *sauvages*. Le barbare est une moyenne proportionnelle entre le sauvage et le citoyen. Il possède déjà une infinité de connaissances; il a des habitations, une agriculture quelconque, des animaux domestiques, des lois, un culte, des tribunaux réguliers: il ne lui manque que les sciences. La vie simple n'est pas la vie sauvage. Il existe un monument unique dans l'univers, et le plus précieux dans son genre, à ne le considérer que comme un simple livre historique: c'est la Genèse. Il serait impossible d'imaginer un tableau plus naturel de l'enfance du monde. Après ce livre, vient l'Odyssée, *longo sed proximus intervallo*. Le premier monument ne présente aucune trace de la vie sauvage; et dans le second même, qui est très-postérieur, on trouvera la simplicité, la barbarie, la férocité, mais point du tout l'abrutissement des sauvages. Cet état n'a jamais été observé qu'en Amérique; du moins il n'y a point de preuve qu'il ait existé ailleurs. Les Grecs nous ont parlé d'un temps où l'agriculture n'était pas connue de leurs ancêtres, où ils vivaient des fruits spontanés de la terre. Ils ont dit qu'ils tenaient cette découverte de la main d'une divinité. On peut penser ce qu'on voudra de

l'époque de l'agriculture chez les anciens Grecs. Si la civilisation parfaite a besoin de l'agriculture, la société simplement dite peut s'en passer. D'ailleurs ne sait-on pas que les Grecs étaient des enfants, comme dit fort bien le prêtre égyptien dans le *Timée?* Sans la moindre connaissance de l'antiquité, ils ne connaissaient qu'eux, ils rapportaient tout à eux, et pour eux les premiers hommes étaient les premiers habitants de la Grèce.

Quand donc il y aurait eu de véritables sauvages parmi les Grecs, ils sont si jeunes qu'on n'en pourrait rien conclure pour l'état primitif de l'homme.

Consultons les Égyptiens si anciens et si célèbres: que nous diront-ils? Que l'Égypte, après avoir été gouvernée par les huit premiers dieux pendant un espace de temps dont il est impossible de fixer le commencement, tomba au pouvoir des douze dieux suivants, près de dix-huit mille ans avant notre ère; que les dieux du troisième ordre régnèrent ensuite durant 2,000 ans; que du premier roi-homme qui monta sur le trône, comme tout le monde sait, l'an 12356, jusqu'à Mœris, il y eut 330 rois dont on ne sait pas le mot, excepté seulement qu'ils régnèrent pendant 10,000 ans.

Si des Égyptiens nous passons aux Orientaux bien plus anciens qu'eux, comme le démontre l'inspection seule du terrain de l'Egypte, nous trouverons encore des myriades de siècles, et toujours le règne des dieux précédant celui des hommes. Partout des théophanies, des incarnations divines, et des alliances de héros et de dieux; mais nulle trace de ce prétendu état d'*animalité* dont quelques philosophes nous ont ber-

cés. Or, il ne faut jamais oublier que les traditions des peuples, et surtout les traditions générales, sont nécessairement vraies dans un sens, c'est-à-dire qu'elles admettent l'altération, l'exagération et autres ingrédients de la faiblesse humaine, mais que leur caractère général est inaltérable et nécessairement fondé sur la vérité. En effet, une tradition dont l'objet n'est pas un fait particulier ne peut pas commencer contre la vérité : il n'y a aucun moyen de faire cette hypothèse. Si les anciens peuples avaient vécu pendant des siècles dans l'état de brutes, jamais ils n'auraient imaginé le règne des dieux et les communications divines ; au contraire, ils auraient brodé sur cet état primitif et les poètes nous auraient peint les hommes broutant dans les forêts, ayant du poil et des griffes, et ne sachant pas même parler : et, en effet, c'est ce que nous ont conté les poètes grecs et latins, parce que les Grecs, ayant eu des ancêtres, non pas sauvages, mais barbares, brodèrent sur cet état de barbarie, ainsi que les poètes latins leurs copistes ; mais ils ne savaient rien sur l'antiquité, et surtout ils étaient d'une ignorance incroyable sur les langues anciennes. C'est ce qui obligeait leurs sages de voyager, et d'aller, sur les bords du Nil ou du Gange, interroger des hommes plus anciens qu'eux.

Plus on consultera l'histoire et les traditions antiques, et plus on se convaincra que l'état de sauvage est une véritable anomalie, une exception aux règles générales ; qu'il est postérieur à l'état social ; que s'il a existé plus d'une fois, il est au moins très-rare dans la durée générale ; qu'il n'a existé incontestablement qu'en

Amérique, et qu'au lieu de rechercher comment le sauvage peut de son état d'abrutissement s'élever à la civilisation, c'est-à-dire comment une plante courbée peut se redresser, il vaudrait mieux se faire la question contraire.

On a trouvé dans l'Amérique septentrionale une inscription et des figures antiques que Court de Gebelin a expliquées d'une manière risible dans son *Monde primitif*. On a trouvé dans le même pays, encore plus au Nord, les traces d'une fortification régulière. Les hommes, auteurs de ces monuments, étaient-ils les ancêtres des Américains modernes, ou ne l'étaient-ils pas ? Dans la première hypothèse, comment ce peuple s'est-il abruti sur son sol ? Dans la seconde, comment s'est-il abruti ailleurs, et est-il venu se substituer à un peuple civilisé qu'il a fait disparaître, ou qui avait disparu avant l'arrivée de ces nouveaux habitants ? Ce sont là des questions intéressantes, faites pour exercer toute la sagacité de l'esprit humain. Sans doute, personne n'a droit d'exiger des solutions claires : nous observons depuis si peu de temps, nous savons si peu de choses sur la véritable histoire des hommes, qu'on ne peut guère exiger des meilleurs esprits, que des conjectures plus ou moins plausibles ; mais ce qui impatiente, c'est de voir ces hommes qui passent à côté des plus grands mystères sans s'en apercevoir, venir ensuite, d'un ton hautain et apocalyptique, nous débiter en style d'initié ce que tous les enfants savent et ce que tous les hommes ont oublié ; aller chercher l'histoire de l'homme primitif dans quelques faits particu-

liers et modernes ; feuilleter quelques voyageurs d'hier, tirer de leurs récits le vrai et le faux et nous dire fastueusement :

« O HOMME ! de quelque contrée que tu sois, quelles que soient tes opinions, écoute : voici ton histoire telle que *j'ai cru la lire* (1), non dans les livres de tes semblables, qui sont menteurs, mais dans la nature, qui ne ment jamais. »

Ne dirait-on pas que Rousseau n'est pas le *semblable* de ses lecteurs ; que son discours n'est pas un *livre ;* que lui seul, parmi tous les hommes qui ont existé, a pu lire *dans la nature,* et que cette vieille nourrice lui a dit tous ses secrets ? En vérité, on ne conçoit pas comment de pareilles jongleries ont pu obtenir un instant d'attention.

Partout où l'homme a pu observer l'homme, il l'a toujours trouvé en société : cet état est donc pour lui l'*état de nature.* Peu importe que cette société soit plus ou moins perfectionnée chez les différentes familles humaines : c'est toujours la société. Les sauvages mêmes ne font point d'exception, d'abord parce qu'ils vivent aussi en société et parce qu'ils ne seraient d'ailleurs qu'une dégradation de l'espèce, une branche séparée, on ne sait comment, du grand arbre social.

L'anatomie de l'homme, de ses facultés physiques et morales achèverait la démonstration, s'il manquait

---

(1) C'est à peu près le seul mot qu'on puisse passer dans le *Discours sur l'inégalité.*

quelque chose à celle que l'histoire nous fournit. Sa main lui soumet tout ce qui l'environne. Les substances les plus réfractaires du règne minéral cèdent à son action puissante. Dans le règne végétal et dans le règne animal son empire est encore plus frappant : non-seulement il s'assujettit une foule d'espèces de ces deux ordres, mais il les modifie, il les perfectionne, il les rend plus propres à sa nourriture ou à ses plaisirs ; les animaux avec lesquels il peut avoir des rapports doivent le servir, le nourrir, l'amuser ou disparaître. La terre sollicitée par ses travaux lui fournit une infinité de productions. Elle nourrit les autres animaux, elle n'obéit qu'à lui. L'agent universel, le feu, est à ses ordres et n'appartient qu'à lui. Toutes les substances connues sont unies, divisées, durcies, ramollies, fondues, vaporisées par l'action puissante de cet élément. Son art, combinant l'eau et le feu, se procure des forces incalculables. Des instruments admirables le transportent au milieu des sphères célestes, il les compte, il les mesure, il les pèse ; il devine ce qu'il ne peut voir ; il ose plus qu'il ne peut ; mais lors même que ses instruments sont faux et que ses organes le trahissent, ces méthodes n'en sont pas moins justes, l'exactitude est dans sa pensée, et souvent il est plus grand par ses tentatives que par ses succès.

Ses excursions hardies dans le monde moral ne sont pas moins admirables, mais ses arts et ses sciences sont des fruits de l'état social, et le domaine qu'il exerce sur la terre tient absolument à la même cause. Semblables aux lames d'un aimant artificiel, les hommes n'ont de

force que par leur union ; isolés, ils ne peuvent rien, et c'est la preuve que l'état social est *naturel* · car il n'est pas permis de supposer que Dieu ou la *nature*, si l'on veut parler le langage ordinaire, ait donné à l'homme des facultés qu'il ne devait pas déployer. Cette contradiction métaphysique n'entrera dans aucune tête saine. « J'ai montré », dit Rousseau, « que la perfectibilité, les vertus sociales et les autres facultés que l'homme naturel avait reçues en puissance ne pouvaient jamais se développer d'elles-mêmes ; qu'elles avaient besoin pour cela du concours fortuit de plusieurs causes étrangères, qui pouvaient ne jamais naître, et sans lesquelles il fût demeuré éternellement dans sa condition primitive. »

C'est-à-dire que Dieu avait donné à l'*homme* des facultés qui devaient demeurer en *puissance*, mais que des événements fortuits qui *pouvaient ne pas arriver* les ont fait passer à l'acte. Je doute qu'on ait jamais dit une bêtise de cette force. Celui qui l'a prononcée n'existant plus, rien n'empêche qu'on appelle les choses pas leur nom.

C'est très mal à propos que la perfectibilité est mise ici sur la même ligne comme une faculté particulière avec *les vertus sociales et les autres facultés* humaines. La perfectibilité n'est point une qualité particulière de l'homme ; elle est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la qualité de toutes ses qualités. Il n'y a pas en lui une seule puissance qui ne soit susceptible de perfectionnement ; il est tout perfectible ; et dire que cette faculté pouvait demeurer *en puissance*, c'est dire que, non-seulement dans un être individuel, mais dans une classe

entière d'êtres, l'essence pouvait demeurer en puissance ; et, encore une fois, il est impossible de qualifier cette assertion.

Il est aisé de faire l'anatomie de cette erreur et de montrer comment elle s'était formée. Rousseau ne voyait en tout que l'écorce des choses ; et comme il n'approfondissait rien, son expression s'en ressentait. On peut observer, dans tous ses ouvrages, qu'il prend tous les mots abstraits dans leur acception populaire : il parle, par exemple, de *cas fortuits* qui auraient pu ne pas arriver. Sortons des généralités, et venons à des suppositions particulières. Il voit deux sauvages isolés qui, se promenant chacun de leur côté, viennent à se rencontrer et prennent fantaisie de vivre ensemble : il dit qu'ils se rencontrent *par hasard*. Il voit une graine détachée d'un arbuste et tombant sur une terre disposée pour la féconder ; il voit un autre sauvage qui, s'apercevant de la chute de la graine et de la germination qui en est la suite, reçoit ainsi la première leçon d'agriculture : il dit que la graine est tombée *par hasard*, que le sauvage l'a vue *par hasard* ; et, comme il n'est pas nécessaire qu'un tel homme en rencontre un autre, et que telle graine tombe, il appelle ces événements *des cas fortuits qui pouvaient ne pas arriver*. En tout cela, sa gouvernante aurait parlé précisément comme lui. Sans examiner si l'on peut dire et jusqu'à quel point l'on peut dire que ce qui arrive pouvait ne pas arriver, il est certain au moins que les plans généraux du Créateur sont invariables : par conséquent, si l'*homme* est fait pour la société, un tel sauvage pourra bien ne pas

en rencontrer un autre ; mais il faudra en général que les sauvages se rencontrent (1) et deviennent des hommes. Si l'agriculture est propre à l'homme, il sera bien possible qu'une telle graine ne tombe pas sur une telle terre ; mais il est impossible que l'agriculture ne soit pas découverte de cette manière ou d'une autre.

Les facultés de l'homme prouvent donc qu'il est fait pour la société, parce qu'une créature ne peut avoir reçu des facultés pour n'en pas user. De plus, l'homme étant un être actif et perfectible, et son action ne pouvant s'exercer que sur les êtres qui l'environnent, il s'ensuit que ces êtres ne sont pas d'eux-mêmes ce qu'ils doivent être, parce que ces êtres sont coordonnés avec l'existence et les attributs de l'homme, et qu'un être ne peut agir sur un autre qu'en le modifiant. Si les substances étaient réfractaires autour de l'homme, sa perfectibilité serait une qualité vaine puisqu'elle n'aurait ni objets ni matériaux. Donc le bœuf est fait pour labourer, le cheval pour être bridé, le marbre pour être taillé, le sauvageon pour être greffé, etc. Donc l'*art est la nature de l'homme*, donc l'ordre que nous voyons est l'ordre naturel.

La parole d'ailleurs prouverait seule que l'homme est un être social par essence. Je ne me permettrai aucune réflexion sur l'origine de la parole. Assez d'en-

---

(1) Je raisonne d'après les hypothèses de Rousseau, et sans prétendre donner à la société une origine aussi fausse.

fants ont balbutié sur ce sujet sans que je vienne encore faire entendre la voix d'un autre. Il est impossible d'expliquer par nos petits moyens l'origine du langage et ses diversités. Les langues ne peuvent être inventées ni par un seul homme qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs hommes qui n'auraient pu s'accorder. La parole ne saurait exprimer ce que c'est que la parole. Bornons-nous à dire sur cette faculté ce qui a été dit de Celui qui s'appelle PAROLE. qui pourra raconter son origine? Je me permettrai seulement une observation, c'est qu'on fait assez communément, sur l'origine du langage, le même sophisme que sur l'origine de la civilisation · on examine l'origine d'une langue, au lieu de remonter à celle du langage, comme on raisonne sur la civilisation d'une famille humaine en croyant parler de celle du genre humain. Quand la langue d'une horde sauvage n'aurait que trente mots, serait-il permis d'en conclure qu'il fut un temps où ces hommes ne parlaient pas, et que ces trente mots sont *inventés?* Point du tout, car ces mots seraient un *souvenir* et non une *invention*, et il s'agirait de savoir au contraire comment cette horde, descendant nécessairement d'une des nations civilisées qui ont passé sur le globe, comment dis-je, il est possible que la langue de cette nation se soit ainsi rapetissée et métamorphosée, au point de n'être plus qu'un jargon pauvre et barbare. C'est, en d'autres termes, la même question qui a été proposée plus haut sur les sauvages, car la langue n'est qu'un portrait de l'homme, une espèce de parhélie qui répète l'astre tel qu'il est.

Au reste, je suis bien éloigné de croire que les langues des sauvages soient aussi pauvres qu'on pourrait l'imaginer. Les voyageurs qui les ont apprises nous ont transmis des discours tenus par ces sauvages, qui nous donnent une idée assez avantageuse de la richesse et de l'énergie de leurs langues. Tout le monde connait cette réponse d'un sauvage auquel un Européen conseillait de changer de demeure avec toute sa tribu. « Comment veux-tu que nous fassions », lui dit le sauvage, « quand nous pourrions nous déterminer à partir, dirions-nous aux os de nos pères · *Levez-vous et suivez-nous ?* » Certes le dictionnaire de ce brave homme devait avoir une certaine étendue. Horace soupant chez Mécène, où l'on parlait fort bien, pouvait appeler à son aise les premiers hommes : *troupeau vil et muet* (1) ; mais ces hommes muets n'ont jamais existé que dans l'imagination des poètes. La parole est aussi essentielle à l'homme que le vol l'est à l'oiseau. Dire qu'il fut un temps où la parole était *en puissance* chez l'espèce humaine, et dire qu'il fut un temps où l'art de voler était *en puissance* chez l'espèce volatile, c'est absolument la même chose. Dès que l'aile est formée, l'oiseau vole. Dès que la glotte et les autres organes de la parole sont formés, l'homme parle. Pendant qu'il apprend, l'organe n'est pas formé, mais il se perfectionne avec la pensée et il exprime toujours tout ce qu'il peut exprimer. Ainsi, à proprement parler, chez l'enfance même, l'organe ne

(1) « Mutum et turpe pecus. » (Horace, *Sat.*, I, 3.)

demeure point *en puissance :* car dès qu'il est formé et même pendant qu'il se forme, il passe à l'acte, sous l'empire d'une première cause intelligente. On ne sait ce que c'est qu'une faculté qui peut ne pas se déployer ; on ne sait ce que c'est qu'un organe inorganique.

Mais si l'homme est fait pour parler, c'est apparemment pour parler à quelqu'un ; et cette faculté vraiment céleste étant le lien de la société, l'organe de toutes les entreprises de l'homme et le moyen de sa puissance, elle prouve qu'il est social, comme elle prouve qu'il est raisonnable, la parole n'étant que la raison extérieure ou la raison manifestée

Concluons donc toujours, comme Marc-Aurèle : *L'homme est social* parce qu'il *est raisonnable.* Ajoutons encore : *mais il est corrompu dans son essence, et par conséquent il lui faut un gouvernement.*

CHAPITRE II

L'HOMME NAIT MAUVAIS DANS UNE PARTIE DE SON ESSENCE.

L'homme est une énigme dont le nœud n'a cessé d'occuper les observateurs. Les contradictions qu'il renferme étonnent la raison et lui imposent silence. Qu'est-ce donc que cet être inconcevable qui porte en lui des puissances qui se heurtent, et qui est obligé de se haïr pour s'estimer ?

Tous les êtres qui nous entourent n'ont qu'une loi et la suivent en paix. L'homme seul en a deux ; et toutes les deux l'attirant à la fois en sens contraire, il éprouve un déchirement inexplicable. Il a un but moral vers lequel il se tient obligé de marcher, il a le sentiment de ses devoirs et la conscience de la vertu ; mais une force ennemie l'entraîne, et il la suit en rougissant.

Sur cette corruption de la nature humaine tous les observateurs sont d'accord, et Ovide parle comme saint Paul :

Je vois le bien, je l'aime, et le mal me séduit (1).

---

(1) « Video meliora proboque ; deteriora sequor. » (Ovide, *Métam.*)

Mon Dieu ! quelle guerre cruelle !
Je sens deux hommes en moi (1).

Xénophon s'écriait aussi par la bouche de l'un des personnages de la Cyropédie : *Ah ! je me connais maintenant et j'éprouve sensiblement que j'ai deux âmes, l'une qui me porte au bien, et l'autre qui m'entraîne vers le mal* (2).

Epictète avertissait l'homme qui veut s'avancer vers la perfection de se défier de lui-même *comme d'un ennemi et d'un traître* (3).

Et le plus excellent moraliste qui ait écrit n'avait pas tort de dire que *le grand but de tous nos efforts doit être de nous rendre plus forts que nous-mêmes.*

Rousseau sur ce point ne peut contredire la conscience universelle. « Les hommes sont méchants », dit-il, « une triste et continuelle expérience dispense de la preuve (4). » Mais il ajoute tout de suite avec un orgueil tranquille qui fait éclater de rire : « cependant l'HOMME est naturellement bon : je crois l'avoir démontré (5) ».

Comme cette démonstration est un peu délayée

---

(1) Racine d'après saint Paul. « Sentio legem repugnantem, etc.

(2) Xénophon, *Cyropédie.*

(3) Epictète, *Enchiridion*, cap. 72.

(4) *Discours sur l'inégalité*, note 7e, p. 205.

(5) *Ibid.* — Observez cette finesse métaphysique : « *Les hommes* sont mauvais, mais *l'homme* est bon. Homme, ne vis donc qu'avec l'homme et garde-toi des hommes. »

dans les différents ouvrages de Rousseau, il est bon de la dépouiller de son entourage et de la présenter au lecteur, réduite à sa plus simple expression.

L'homme est naturellement bon si ses vices ne découlent pas de sa nature. Or, tous les vices de l'homme viennent de la société qui est contre la nature :

Donc l'homme est naturellement bon.

Qu'on feuillette Rousseau tant qu'on voudra : on ne trouvera rien de plus sur la question, c'est sur ce tas de sable que reposent les grands édifices du *Discours sur l'inégalité*, de l'*Émile* et même en partie du *Contrat social*.

Les développements de ce syllogisme sont admirables : par exemple si vous trouvez que l'adultère trouble un peu la société, Rousseau vous répondra tout de suite : « Pourquoi vous mariez-vous? On vous prend votre femme parce que vous en avez une : c'est votre faute ; de qui vous plaignez-vous? Dans l'état de nature, qui est le bon, on ne se marie point, on s'accouple. L'appétit satisfait, l'homme n'a plus besoin de telle femme, ni la femme de tel homme..... l'un s'en va d'un côté et l'autre d'un autre... La préférence donnée par un individu à l'autre pour l'acte de la génération suppose..... plus de corruption dans l'entendement humain qu'on ne peut lui en supposer dans l'état d'animalité (1). »

(1) *Discours sur l'inégalité*, note 10, n° 4.

Si le spectacle d'un fils dénaturé vous révolte, c'est encore la faute de la société car, dans l'état de nature, les enfants ne sont liés au père qu'aussi longtemps qu'ils ont besoin de lui pour se conserver, dès que le besoin cesse, le lien naturel se dissout, l'enfant est exempt d'obéissance, comme le père est exempt de soins (1).

Les voleurs vous déplaisent-ils ? Songez que c'est la propriété qui fait les voleurs, et que la propriété est directement contre nature ; que, suivant l'axiome du sage Locke très-bien appliqué, il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété (2), que *les guerres*, *les meurtres*, *les misères*, *les crimes et les horreurs* de toute espèce qui accablent le genre humain sont l'ouvrage du premier audacieux qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : Ceci est à moi (3).

La tyrannie et tous les maux qu'elle enfante n'ont pas d'autre source. En effet, « quelles pourraient être les chaînes de la dépendance parmi les hommes qui ne possèdent rien ? Si l'on me chasse d'un arbre, j'en suis quitte pour aller à un autre ; si l'on me tourmente dans un lieu, qui m'empêchera de passer ailleurs ? » Supposez qu'un homme soit assez fort pour m'enchaîner : « sa vigilance se relâche-t-elle un moment : je fais vingt pas dans la forêt, mes fers sont brisés, il ne me revoit de sa vie (4), et le tyran redevient bon ».

---

(1) *Contrat social*, l. I, ch. II.
(2) *Discours sur l'inégalité*, p. 114.
(3) *Ibid.*, p. 95.
(4) *Ibid.*, p. 90, 91.

Ainsi, la preuve que l'homme est naturellement bon, c'est qu'il s'abstient de tout le mal qu'il ne peut commettre.

Ailleurs cependant, Rousseau est plus raisonnable. « En méditant », dit-il, « sur la nature de l'homme, j'y crus découvrir deux principes distincts (l'un bon et l'autre mauvais). En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires, je me disais : Non, l'homme n'est point un : je veux et je ne veux pas ; je me sens à la fois esclave et libre ; je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal(1). »

Je n'examine point la conclusion pitoyable que Rousseau tire de cette observation : elle prouverait seule qu'il n'a jamais vu que la superficie des objets ; mais je n'écris point sur la métaphysique.

C'est bien dommage, au reste, que Rousseau ait *découvert* le mauvais principe qui est dans l'homme : sans lui Socrate aurait eu la priorité. Un de ses plus illustres disciples nous a transmis les idées de son maître sur cette étonnante contradiction qui est dans l'homme. La *nature*, disait Socrate, *a réuni dans cet être* les principes de la sociabilité et de la dissension : car d'un côté nous voyons que les hommes ont besoin de s'entr'aider, qu'ils éprouvent le sentiment de la pitié pour les malheureux, qu'ils ont un penchant naturel à s'accorder du secours dans leurs besoins mutuels, et qu'ils ont de la reconnaissance pour les services qu'ils reçoivent ; mais, d'un autre côté,

(1) *Émile*, l. IV.

si le même objet allume les désirs de plusieurs, ils se battent pour le posséder, et tâchent de se supplanter ; la colère et les contestations produisent l'inimitié, la convoitise étouffe la bienveillance, et de l'envie naît la haine (1).

Mais si l'un des principes *découverts* dans l'*Émile* « ramène l'homme bassement en lui-même, l'asservit à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres et contrarie par elles tout ce que lui inspire l'autre principe (2) », à quoi sert que celui-ci « l'élève à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage (3) ? » Puisque

---

(1) Xénophon, *Memor. Socr.*, l. II, ch. VI. « On voit tous les jours, dans nos spectacles, s'attendrir et pleurer aux malheurs d'un infortuné, tel qui, s'il était à la place du tyran, aggraverait encore les tourments de son ennemi. » (Rousseau, *Discours sur l'inégalité*, p. 71.) — On pourrait dire pour employer des couleurs moins noires : *tel qui sifflerait le plus bel endroit de la pièce, si l'auteur était son ennemi.* C'est toujours la même observation sous des formes différentes.

(2) *Émile*, l. IV.

(3) L'école de Zénon, en méditant sur la nature de l'homme, avait découvert qu'elle est viciée, et que l'homme, pour vivre d'une manière conforme à sa destination, avait besoin d'une force purifiante (Δύναμις καθαρτική) plus forte que la philosophie ordinaire *qui parle beaucoup et ne peut rien* : ἄνευ τοῦ πράττειν μέχρι τοῦ λέγειν (Epict., apud Agellium, lib. XVII, cap. XIX.) et il faut avouer que les machines inventées par les stoïciens pour guider l'homme au-dessus de lui-même n'étaient pas mauvaises, en attendant mieux.

l'homme est composé d'un principe qui conseille le bien et d'un autre qui fait le mal, comment un tel être pourra-t-il vivre avec ses semblables? Hobbes a parfaitement raison, pourvu qu'on ne donne point trop d'extension à ses principes. La société est réellement un état de guerre : nous trouvons donc ici la nécessité du gouvernement ; car puisque l'homme est mauvais, il faut qu'il soit *gouverné ;* il faut que, *lorsque plusieurs veulent la même chose*, un pouvoir supérieur à tous les prétendants adjuge la chose et les empêche de se battre : donc il faut un souverain et des lois ; et, sous leur empire même, la société n'est-elle pas encore un champ de bataille *en puissance?* Et l'action des magistrats, qu'est-elle autre chose qu'un pouvoir pacificateur et permanent, qui s'interpose sans relâche entre les citoyens, pour défendre la violence, ordonner la paix, et punir les infracteurs de la grande *trève de Dieu?* Ne voyons-nous pas que, lorsque des révolutions politiques suspendent cette puissance divine, les nations malheureuses qui subissent ces commotions tombent brusquement dans cet état de guerre, que la force s'empare du sceptre, et que cette nation est tourmentée par un déluge de crimes.

Le gouvernement n'est donc point une affaire de choix; il résulte de la nature même des choses. Il est impossible que l'homme soit ce qu'il est et qu'il ne soit pas gouverné, car un être social et mauvais doit être sous le joug. Les philosophes de ce siècle, qui ont ébranlé les bases de la société, ne cessent de nous parler des vues que les hommes eurent en se réunissant en société.

Il suffit de citer Rousseau parlant pour tous. « Les peuples », dit-il, « se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir (1). » C'est une erreur grossière, mère de beaucoup d'autres. L'homme ne s'est rien *donné;* il a tout reçu : il a des chefs parce qu'il ne peut pas s'en passer, et la société n'est pas et ne peut être le résultat d'un pacte, elle est celui d'une loi.

L'auteur de toutes choses, n'ayant pas jugé à propos de soumettre l'homme à des êtres d'une nature supérieure, et l'homme devant être gouverné par son semblable, il est clair que ce qu'il y a de bon dans l'homme devait gouverner ce qu'il y a de mauvais. L'homme, comme tout être pensant, est ternaire de sa nature. C'est un *entendement* qui appréhende, c'est une raison ou un *logos* qui compare et qui juge, c'est un *amour* ou une volonté qui se détermine et qui agit ; or, quoiqu'il soit affaibli dans ses deux premières puissances, il n'est réellement blessé que dans la troisième, et même encore le *coup* qu'elle a reçu ne l'a pas privée de ses qualités primitives ; elle *veut* le mal, mais elle *voudrait* le bien ; elle s'agite, elle tourne sur elle-même, elle rampe péniblement comme un reptile dont on a brisé un anneau ; la demi-vie qui lui reste fut exprimée très-philosophiquement par une assemblée d'hommes qui n'étaient point *philosophes,* lorsqu'ils dirent que la volonté de

(1) *Discours sur l'inégalité*, p. 146.

l'homme (ou sa liberté, c'est la même chose) est estropiée.

Les lois de la justice et du beau moral sont gravées dans nos âmes en caractères ineffaçables, et le plus abominable scélérat les invoque chaque jour. Voyez ces deux brigands qui attendent le voyageur dans la forêt; ils le massacrent, ils le dépouillent : l'un prend la montre, l'autre la boîte, mais la boîte est garnie de diamants : « CE N'EST PAS JUSTE ! s'écrie le premier, il faut partager également ». O divine conscience, ta voix sacrée ne cesse point de se faire entendre : toujours elle nous fera rougir de ce que nous sommes, toujours elle nous avertira de ce que nous pouvons être. Mais puisque cette voix céleste se fait toujours entendre, et se fait même toujours obéir lorsque l'homme « n'est pas ramené bassement en lui-même par ce mauvais principe qui l'asservit à l'empire des sens et aux passions qui sont leurs ministres », puisque l'homme est infaillible quand son intérêt grossier ne se place pas entre sa conscience et la vérité, il peut donc être gouverné par son semblable, pourvu que celui-ci ait la force de se faire obéir. Car la puissance souveraine résidant sur une seule tête, ou sur un petit nombre de têtes par rapport à celui des sujets, il y aura nécessairement une infinité de cas où cette puissance n'aura aucun intérêt d'être injuste. De là résulte, en théorie générale, qu'il vaut mieux être gouverné que ne l'être pas, et que toute association quelconque sera plus durable et marchera plus sûrement vers son but si elle a un chef, que si chaque membre conservait son égalité à l'égard de tous les autres; et

plus le chef sera séparé de ses subordonnés, moins il aura de contact avec eux, plus l'avantage sera sensible, parce qu'il y aura moins de chance en faveur de la passion contre la raison.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE SEPTIÈME VOLUME

Le Caractère extérieur du Magistrat.

Discours prononcé à la rentrée du Sénat de Savoie.

Page

Lettre du marquis Costa de Beauregard à l'Auteur du discours 3

Discours. 9

Lettres d'un Royaliste savoisien a ses Compatriotes.

Précédées d'une adresse à la Convention nationale.

Préface. 37

Adresse à la Convention nationale 46

Appendice. — Décret sur les biens du clergé 78

Première lettre d'un royaliste savoisien. 82

Seconde lettre. 109

Troisième lettre 129

Quatrième lettre 160

DISCOURS A Mme LA MARQUISE DE COSTA.

Pages
Lettre du marquis Henri de Costa à l'auteur du discours. 231
Discours 234

CINQ PARADOXES.

Lettre à l'Auteur (Turin, 10 mai 1795). 279
Réponse à la lettre du 10 mai. 281
Premier paradoxe. — Sur le duel 283
Deuxième paradoxe. — Sur le gouvernement des Etats. 293
Troisième paradoxe. — Sur le jeu 299
Quatrième paradoxe. — Sur le beau 306
Cinquième paradoxe. — Sur la réputation des livres. . 324

ADRESSE DU MAIRE DE MONTAGNOLE 351

DISCOURS DU CITOYEN CHERCHEMOT. 363

BIENFAITS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

I. — Bienfaits généraux.

1° Gouvernement, Administration intérieure. 385
2° Esprit public. 398

II. — Bienfaits particuliers.

1° Hospices de charité 411
2° Forêts. 416
3° Militaire 419
4° Grandes routes 421
5° Justice. 422
6° Finances 426

Pages
7° Postes 431
8° Art dramatique 434
9° Administration intérieure. — Culte. 439
10° Langues étrangères et anciennes. 444
11° Enseignement public, éducation nationale . . . 449
12° Sciences et arts 469
13° Crimes et cruautés. 491

SON EM. LE CARDINAL MAURY 501

EXAMEN D'UN ÉCRIT DE J.-J. ROUSSEAU SUR L'INÉGALITÉ DES CONDITIONS PARMI LES HOMMES, ... 509

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. E. Vitte, rue Condé, 30.

LE
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

EDITION NE VARIETUR

2e TIRAGE

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME HUITIÈME

Observations critiques sur une édition des lettres de Mme de Sévigné. — Reflexions sur le Protestantisme. — Lettres sur la Chronologie biblique. — Lettres a une Dame protestante et à une Dame Russe. — Opuscules sur la Russie. — Lettres sur la Fête séculaire des protestants, et sur l'Etat du Christianisme en Europe.



542453
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE ET CLASSIQUE

EMMANUEL VITTE, DIRECTEUR

3, place Bellecour, 3.

1893

OBSERVATIONS CRITIQUES

SUR UNE ÉDITION DES

LETTRES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Lorsqu'un homme conçoit le projet de se rendre l'éditeur d'un écrivain illustre qui n'existe plus, nous voudrions qu'il y eût un tribunal littéraire auquel cet homme fût tenu de présenter ses titres pour en obtenir une permission, sans laquelle son projet serait considéré comme un délit plus ou moins punissable ; à moins qu'il ne s'agît uniquement de réimprimer le texte sans y ajouter une syllabe.

Il faut en effet, dès qu'il s'agit de notes et d'additions, qu'il y ait entre l'auteur et l'éditeur certains rapports indispensables : il faut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qu'il y ait entre eux une certaine *parenté* de goûts, de sentiments et d'opinions, sans laquelle il y aura nécessairement entre les idées de l'auteur et celles de l'éditeur une dissonance choquante et quelquefois scandaleuse.

Parmi les énormités du dix-huitième siècle, nous avons toujours distingué l'édition si connue des *Pensées de Pascal*, par *Condorcet* et *Voltaire*, avec les notes et

les observations de ces deux sophistes. C'est un spectacle insupportable, nous ne disons pas pour la piété ou la philosophie, mais pour le simple bon sens et pour la probité, de voir l'irréligion déraisonner ou ricaner au bas de ces pages vénérables où Pascal avait déposé les preuves immortelles de son génie autant que de sa foi.

La gloire, l'honneur, la renommée d'un grand homme sont une propriété de la nation qui l'a produit. Elle doit en être jalouse, et défendre ce dépôt sacré. C'est par ses grands hommes qu'elle est célèbre elle-même ; pour prix de la gloire qu'elle en reçoit, elle doit au moins protéger leur cendre et faire respecter leur mémoire.

Si Pascal eût vécu, irrité de l'attentat commis sur son ouvrage, il aurait poussé un cri d'indignation et de vengeance; il aurait traîné Condorcet et Voltaire devant les tribunaux, et sûrement le procureur général s'en serait mêlé. Pourquoi donc les Français ont-ils oublié Pascal, parce qu'il est mort? Ils ont bien su blâmer aigrement ce même Voltaire pour s'être permis le ton du persiflage dans son Commentaire sur les œuvres de ce Pierre Corneille *qui ne persifla de sa vie, et fut sublime bonnement*. Fallait-il donc traiter une simple irrévérence plus sévèrement qu'un délit?

Ces réflexions nous conduisent, par une pente naturelle, à la nouvelle édition des *Lettres de madame de Sévigné*.

Nous parlerons d'abord du nouvel éditeur et de son travail : nous dirons ensuite, si nous l'osons, quelques mots sur madame de Sévigné.

Nous sommes arrêté d'abord par ce titre d'*ex-législateur* attaché au nom de M. Grouvelle. Qu'est-ce qu'un législateur? C'est un souverain, ou bien c'est l'un de ces hommes extraordinaires qui paraissent de loin en loin pour opérer ce qu'il y a peut-être de plus merveilleux dans le monde, la constitution d'un peuple. C'est un Moïse, un Numa, un Lycurgue, etc.; jamais il n'a passé jusqu'ici dans la tête d'aucun homme de s'intituler *ex-législateur*, pour avoir été membre d'un conseil ou d'une assemblée législative. On dirait que le caractère de législateur est un état, et qu'on est législateur comme on est colonel ou ambassadeur.

Les hommes n'ont jamais donné, ne donneront jamais, et ne peuvent même donner ce caractère. Les législateurs naissent tels, d'une manière ou d'une autre.

Et quand il en serait autrement, il nous resterait un grand problème à résoudre sur ce titre. Ce serait de nous expliquer comment il peut y avoir des hommes assez courageux pour rappeler des temps épouvantables et le rôle qu'ils y ont joué. Cet honnête Grec qui mit le feu au temple d'Éphèse pour se faire un nom, fut certainement un homme bien avide de renommée; cependant, il se contenta philosophiquement de celle qu'il venait de se procurer à si juste titre, et nous ne lisons nulle part qu'après cette action *lumineuse*, il ait cru devoir s'intituler EX-ARCHITECTE.

Nous sommes fort trompé, si le tribunal dont nous parlions tout à l'heure n'était pas tenté de rejeter la demande de l'éditeur, sans autre examen que celui des titres dont il se pare.

Mais qu'auraient dit les juges si l'accusateur public (car il en faut un dans tous les tribunaux) s'était levé, et avait dit : « Messieurs, celui qui veut donner une « nouvelle édition de ces Lettres fameuses méprise et « déteste ce que madame de Sévigné aimait et adorait : « il est capable de calomnier les plus grands personnages « de sa patrie, à commencer par madame de Sévigné « même ; sa tête est remplie d'anecdotes ou controuvées, « ou impies, ou indécentes. Il ne montre aucune espèce » de connaissances utiles ; et ce qu'il ignore le plus « profondément, c'est sa langue. »

Hélas ! la preuve complète de cette accusation se trouve dans cette nouvelle édition, qui est véritablement une insulte faite à la mémoire de madame de Sévigné, et même à la nation française.

Le marquis de Mirabeau disait jadis, dans *l'Ami des hommes :* « Il n'est maintenant bouquet à Iris ou disser- « tation sur des eaux chaudes où l'auteur ne veuille in- « sérer sa petite profession de foi d'esprit fort. » C'était la grande folie du dix-huitième siècle : mais comment les restes de ce siècle ne voient-ils pas que le genre humain rétrograde, et qu'ils sont ridicules en pure perte ? Encore s'ils n'exposaient que leurs propres écrits, ils seraient les maîtres d'en courir le risque. Que M. Grouvelle soit grand ennemi du christianisme, c'est une affaire entre Dieu et lui, et très-honorable d'ailleurs pour le christianisme ; mais qu'il vienne attacher ses pesants sarcasmes au nom de madame de Sévigné pour les tenir à flot sur le fleuve d'oubli, c'est ce qui n'est pas du tout permis.

Son premier tort (et certes il n'est pas léger), c'est d'avoir présenté madame de Sévigné comme un esprit fort, tandis que l'ensemble de ses Lettres respire la piété la plus éclairée et la plus respectable. Elle penche même un peu vers le rigorisme, et s'accuse de tiédeur de la manière la plus originale. Elle ne parle que de la Providence, c'est le texte de tous ses discours. Saint Augustin est pour elle ce que Descartes était pour madame de Grignan. Nous assistons à toutes ses lectures; presque toutes sont pieuses. Elle voudrait prendre les *Essais de Morale* en *bouillons*.

Nous la suivons à la messe, au sermon, à Ténèbres. Nous mangeons maigre avec elle; nous l'entendons disputer avec les protestants. Enfin, nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus incontestablement prouvé que la religion et la piété de cette femme célèbre.

Mais l'éditeur en sait sur Madame de Sévigné plus qu'elle-même; il cite quelques plaisanteries jetées en volant sur des superstitions populaires, sur la procession d'Aix, sur le chapelet, etc. A ce compte, il n'y aurait que des impies sur la terre.

Pour établir sa thèse favorite au sujet de madame de Sévigné et de Madame de Grignan même, M. Grouvelle tire grand parti de la table des matières. En voici des exemples remarquables:

Le cardinal de Retz voulait rendre le chapeau: le pape, qui fut instruit de ce projet, remit au cardinal Spada un bref qui refusait d'avance la démission demandée. Madame de Sévigné, qui mande ce fait à sa fille, se rappelle un trait de la comédie italienne où *Trivelin*

fait réponse à une lettre qu'il n'a point encore reçue. Elle écrit : « Le bon pape a fait, ma très-chère, comme « Trivelin ; il a fait et donné la réponse avant que « d'avoir reçu la lettre. » Et quoique le badinage n'ait rien d'indécent, d'autant plus qu'elle entend louer le pape, le respect lui fait cependant ajouter la formule connue, *sans comparaison* (1). Que fait l'éditeur? il écrit, dans la table des matières, à l'article *Sévigné!* « *Madame de Sévigné compare le pape à* Trivelin. » Cette mauvaise foi est bien répréhensible, et d'ailleurs bien inutile. Quel lecteur n'a pas l'esprit de vérifier la citation ?

Boileau, dont personne ne s'est avisé de contester les sentiments, a dit : *Abîme tout plutôt! c'est l'esprit de l'Église.* Sur ces sortes de traits rapides, fruits de l'humeur ou de la gaieté (et que nous ne prétendons cependant point excuser sans distinction), nous citerons à l'éditeur une autorité qu'il ne désavouera point :

« Le premier tort de la plupart des censeurs..... c'est « le penchant à tirer, de petits faits, des conséquences « graves ; à juger d'une vie entière sur tel moment ; à « mettre sur le compte du caractère des traits qui ne « sortent que de l'imagination. Une personne vive et « spirituelle ne peint souvent dans ce qu'elle écrit que « son impression passagère, tandis que le caractère s « compose des habitudes de l'âme (2). »

---

(1) « Le bon pape a fait, ma très-chère, sans comparaison, « comme Trivelin, etc. » Lettre 310, t. III, p. 56.

(2) Notice sur madame de Sévigné, t. I, p. LXIII.

Il serait trop long de rechercher dans ce livre toutes les preuves d'irréligion que M. Grouvelle s'est plu d'y accumuler. Il ne fait pas attention que le siècle a changé, et que les hommes médiocres qui répètent de nos jours les lazzis impies des coryphées de l'impiété dans le siècle dernier, ressemblent au *Paillasse* de la foire, qui contrefait gauchement les tours de son maître.

Mais M. Grouvelle ne s'aperçoit point de ce ridicule ; pour faire d'abord sa profession de foi, il commence par louer beaucoup Voltaire et Rousseau ; il nous dit que Voltaire a montré sur la mort de MADAME Henriette d'Angleterre, *comme en tant d'autres choses* (ceci est fin !), « sa profonde instruction et son jugement supérieur. » (T. I, p. 84.)

Nous ne sommes point étonné que Voltaire paraisse à M. Grouvelle *profondément instruit ;* mais les hommes qui le sont réellement savent à quoi s'en tenir, et l'éditeur ne l'est pas tout à fait assez pour contredire ce jugement.

Quant à Rousseau, M. Grouvelle traduit Cicéron pour louer ce fou détestable. Il l'appelle *le plus orateur des philosophes et le plus philosophe des orateurs* (1).

Nous nous contenterons d'indiquer une note sur la procession d'Aix, qu'il serait trop pénible de transcrire.

---

(1) *Jurisperitorum eloquentissimus oratorumque jurisperitissimus.* Mais Cicéron parlait de l'illustre Scévola, et il ne fallait pas calquer cette phrase à la vitre pour louer un homme tel que Rousseau.

La procession, qui tenait à la simplicité antique, était sans doute devenue une inconvenance ; mais la note est éminemment criminelle.

Un symptôme marquant de la peste irréligieuse, c'est la rage contre les *conversions*. Malheur à l'homme sensé qu'un remords salutaire ramène aux véritables principes ! C'est un crime impardonnable aux yeux du parti.

Ne l'avons-nous pas vu dernièrement contester la bonne foi de M. de la Harpe, quoique l'existence du soleil ne soit pas mieux démontrée ? M. Grouvelle, fidèle à cette grande maxime de la secte, poursuit dans ses notes les nombreuses conversions indiquées dans les Lettres de madame de Sévigné, et ne fait grâce à aucune. Ainsi, mademoiselle Hamilton *sut très à propos se convertir, lorsque la grande dévotion devint une mode et un calcul.* (T. I, p. 298, note). Si madame de Sévigné dit en se jouant que l'attrait de la duchesse d'Aumont, qui avait donné dans la grande dévotion, *la portait à ensevelir les morts*, M. Grouvelle nous avertit dans une note que, *s'il faut en croire Bussy, elle rendait d'autres services aux vivants* (1).

---

(1) Il y a, dans notre manière de voir, très-peu de lâchetés comparables à celle de reprocher d'anciennes erreurs à celui qui les reconnaît, qui s'en afflige, et qui a totalement changé de vie. Mais l'expression soldatesque de M. Grouvelle est particulièrement coupable en ce qu'elle affecte de confondre les temps, pour faire croire que la duchesse se livrait tout à la fois au libertinage et aux œuvres de piété.

Lorsque le cardinal de Retz quitta sa retraite de Commercy pour celle de Saint-Denis, on se hâta, suivant le penchant de la nature humaine, de tourner cette détermination en ridicule, et d'y voir le dessein de se rapprocher des dissipations du monde. Bussy, informé de ces bruits publics, écrivait à je ne sais qui : « On me « mande que le cardinal de Retz achève de faire péni- « nitence chez madame de Bracciano, etc. » Mais sa cousine lui écrivait le 27 juin 1678 (t. IV, p. 562) : « Le cardinal passe sa vie à Saint-Denis, très-confor- « mément à la retraite qu'il s'est imposée... Il a vu « très-peu de monde (à Paris), et il est, il y a plus de « deux mois, à Saint-Denis... Vous savez qu'il s'est « acquitté de onze cent mille écus : il n'a reçu cet exem- « ple de personne, et personne ne le suivra. Enfin, il « faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien « plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très- « digne d'être honoré. »

Sur cela, M. Grouvelle nous dit finement : *Madame de Sévigné, amie du cardinal, ne dit pas tout ;* et il nous cite ce fragment de Bussy, dont il se garde bien de donner la date. Mais à qui faut-il croire, de Bussy qui rapporte un jugement précipité de la malice humaine, ou de Bussy répondant à sa cousine : « Je suis bien « aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du car- « dinal de Retz, qui, de loin, me paraissait changée ; « car j'aime à l'estimer, et cela me fait croire qu'il sou- « tiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite. » (*Ibid.*, p. 363.) Depuis quand peut-on citer des *on dit* et des *on me mande*, contre des faits notoires, qui se

sont passés à la face de toute la France ? *Le héros du bréviaire* (1) a-t-il en effet *achevé sa pénitence auprès de la duchesse de Bracciano ?* M. Grouvelle, qui le dit, doit le prouver. A-t-il au contraire *soutenu sa gageure jusqu'à la fin, toujours très-régulier et très-digne d'être honoré ?* M. Grouvelle a menti, c'est le mot, et tous les *on dit* possibles ne changent rien à la chose.

On peut bien penser que la célèbre duchesse de la Vallière, d'aimable et pieuse mémoire, n'échappe point à l'œil jaune de M. Grouvelle. Tant de grâces, tant de bonté, tant de vertu naturelle, et enfin tant de véritable piété, ont placé cette femme au rang de tout ce que le grand siècle a produit de plus intéressant. Elle est encore *aimée*, au pied de la lettre. Les cœurs sensibles s'occupent avec plaisir de *cette violette qui se cachait sous l'herbe, qui était honteuse d'être maîtresse, d'être duchesse* (2); et la postérité répète après madame de Sévigné : *Jamais il n'y en aura sur ce moule* (3). Sa profession dut être un véritable événement dans le temps. *Elle fit cette action, cette belle, comme toutes les autres, c'est-à-dire d'une manière charmante* (4).

---

(1) On sait que madame de Sévigné appelait Turenne *le héros de la guerre*, et le cardinal de Retz *le héros du bréviaire*. (Tom. III, p. 127.)

(2) Madame de Sévigné, tom. V, p. 344.

(3) *Ibid.* Ailleurs elle dit de cette duchesse déjà carmélite : *C'est toute la grâce, c'est tout l'esprit, c'est toute la modestie que vous pouvez imaginer.* (Tom. III, p. 399.)

(4). Madame de Sévigné, tom. III, p. 18.

Sur cela, l'éditeur ne manque pas de nous avertir au bas de la page que, *depuis plus de trois ans, madame de la Vallière ne recevait à la cour que des affronts de sa rivale et des duretés du roi;* pour faire sentir que le parti qu'elle prit ne fut que le désespoir d'une passion mortifiée. C'est une bien malheureuse tournure d'esprit que celle qui tâche sans cesse de déprimer la vertu, de chercher de mauvais motifs aux actions les plus éclatantes ; de se souiller par la calomnie, pour se dispenser de l'admiration. Au reste, sans nous enfoncer dans la morale à propos de ces conversions, nous citerons un charmant théologien qui nous apprend mieux que personne à respecter tous les motifs : « Ah ! c'est bien dit ; il y « a cinq cent mille routes qui nous mènent au salut... « Voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie « femme (madame de la Vallière). Elle n'a point dit, les « bras croisés : J'attends la grâce. Mon Dieu ! que ce « discours me fatigue ! Eh ! mort de ma vie, la grâce de « la grâce saura bien vous préparer les chemins. « Les tours, les détours, les bassesses, les laideurs, l'or- « gueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, « tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ou- « vrier, etc. (1). »

Nous terminerons les citations de ce genre par une note où se montrent tout à la fois l'esprit corrompu et l'esprit de travers qui ont présidé à cette malheureuse édition. Madame de Sévigné dit à sa fille :

---

(1) T. V, p. 277.

« Mais écoutez un miracle : la maréchale de la Ferté « est tellement convertie, qu'on ne saurait l'être plus « sincèrement... Ninon en est étonnée, ébranlée ; le « Saint-Esprit souffle où il veut, etc. (1). »

L'éditeur, en rappelant la mauvaise conduite tenue jadis par cette même femme, nous dit dans une note : « Il « faut avouer que madame de Sévigné n'était pas juste « de mettre à côté d'une telle femme, digne sœur de la « fameuse comtesse d'Olonne, Ninon, qui, non-seule- « ment n'avait jamais trompé ni déshonoré un mari, mais « qui même resta toujours fidèle à l'amant qu'elle ai- « mait, etc. »

Où donc M. Grouvelle a-t-il pris que madame de Sévigné ait mis la maréchale de la Ferté *à côté* de Ninon? Si elle les avait comparées dans des temps où elles marchaient l'une et l'autre dans la même route, on aurait peut-être blâmé le parallèle, suivant la manière dont il aurait été exprimé. Mais ici où est la comparaison ? Madame de Sévigné cite la conversion sincère d'une femme coupable : elle dit : *C'est un miracle.* Elle ajoute : *Ninon* (dont la vie était certainement aussi infiniment coupable) *en est étonnée*, *ébranlée.* Qu'y a-t-il de plus simple et de plus raisonnable? Il faut que la plume lourde et indécente de M. Grouvelle nous rappelle la comtesse d'Olonne, et nous fasse entendre qu'il met fort au-dessus d'une femme entièrement revenue de ses erreurs une courtisane incorrigible. Nous ne croirions pas qu'il fût

(1) T. VII, p. 485.

possible d'être à la fois plus injuste, plus indécent et plus absurde, si nous ne lisions ce qu'il s'est permis d'écrire sur l'immortel Bossuet.

Parmi les grands hommes du grand siècle, il n'en est pas que le siècle suivant ait plus tâché de déprécier. *Urit enim fulgore sui* (1). On n'ose pas tout à fait dire qu'il ne savait pas le français, ou qu'il fût un mauvais évêque; mais on s'en console par des insinuations malignes qui tendent à blesser ce grand caractère. Les philosophes du dix-huitième siècle se sont évertués sur ce chapitre. M. Grouvelle vient après eux, ne pouvant leur ressembler que par la méchanceté.

Écoutons d'abord M. Grouvelle sur le livre de l'*Exposition de la Foi* : « Dès les premiers temps, dit-il, de « la révolution opérée par Luther, on conçut le plan de « ramener les protestants au catholicisme en dressant « de certaines formules où les points de dissidence « étaient palliés par des explications adroites, ou éludés « dans des énoncés généraux. » (Tom. II, p. 24 note.)

M. Grouvelle ignore tout, et surtout l'histoire. Nous lui donnons le défi solennel de produire *une seule* de ces formules palliatives. Le caractère constant, indélébile de l'Église catholique est une inflexibilité qui a résisté constamment à tous les efforts et à toutes les séductions possibles. Dès qu'on jette des doutes sur quel-

---

(1) Boileau a partagé cet honneur : les philosophes du dix-huitième siècle avaient toute sorte de raisons de détester particulièrement l'apôtre de la foi et l'apôtre du goût.

que point de sa croyance, elle invente un nouveau mot qui termine la question, et n'en revient plus. Ainsi, dans le quatrième siècle, elle prononça le mot de *consubstantiel*. Ainsi, dans le seizième, elle prononça celui de *transubstantiation*, et ces mots subsisteront jusqu'à la fin du monde.

« Bossuet, dit M. Grouvelle, était sorti des principes « (de l'Église catholique), mais il le savait bien, et, en « bon négociateur, il s'était arrangé pour être désa- « voué. » (*Ibid.*)

Bossuet *négociateur !* Bossuet *s'arrangeant pour être désavoué !* Mais par qui donc a-t-il été désavoué ? Le livre de l'*Exposition* n'a jamais excité une seule réclamation dans l'Église : elle l'a traduit dans toutes ses langues (elle qui les parle toutes), et jamais elle n'a cessé de le montrer aux protestants comme une formule de foi sur tous les points contestés.

Mais qu'attendre, ou plutôt que n'attendre pas d'un homme qui s'oublie au point de critiquer un livre fameux, nous ne disons pas sans l'avoir ***lu***, mais sans l'avoir *regardé ?*

« Les protestants n'y virent (dans ce livre) qu'un ar- « tifice. Leurs soupçons furent fondés, lorsque, loin « d'approuver cette exposition, les docteurs de Louvain « et de Paris la condamnèrent, et que le Pape lui refusa « son approbation. » (*Ibid.*)

Or, il se trouve qu'une partie notable de ce livre est occupée par ces approbations données par tous les évêques, par tous les docteurs possibles, et couronnées enfin par celle du Pape, donnée dans la forme la plus

solennelle Non, une telle effronterie passe l'imagination.

Le livre des *Variations* est jugé avec la même bonne foi et la même science. « Les variations d'églises, dit « M. Grouvelle, dont les docteurs n'ont point la pré- « tention d'être infaillibles, et qui ont posé pour prin- « cipe la liberté d'examiner et celle d'interpréter, prou- « vent peu contre ces mêmes églises. » (Tome VII, p. 136.)

Ces variations, au contraire, *prouvent* tout contre ceux qui veulent *prouver* que tout se *prouve* par l'Écriture; mais nous ne voulons point discuter ; revenons à Bossuet.

L'éditeur, prêtant de sa propre autorité à ce grand homme un mot qu'il n'avait jamais dit, se permet d'ajouter que « Bossuet avait montré une singulière sou- « plesse, et comme prélat et comme théologien. » (T. VI, p. 315.)

Nous attendons les preuves de cette *singulière souplesse*. En attendant, nous rappellerons que, lorsque Louis XIV lui demanda son avis sur la comédie, il répondit : « Sire, il y a de grands exemples pour, et de « grandes raisons contre ! » que lorsque ce même prince lui demanda ce qu'il aurait fait, si lui, roi de France, avait pris le parti de Fénélon dans l'affaire du quiétisme, Bossuet répondit : « Sire, j'aurais crié bien plus haut ! » qu'en prêchant devant son maître, il lui disait avec une *singulière souplesse* : « Il n'y a plus pour vous, Sire, « qu'un seul ennemi à redouter : vous-même, Sire, « vous-même ; vos victoires, votre propre gloire ; cette

« puissance sans bornes, si nécessaire à conduire un « État, si dangereuse à se conduire soi-même. Voilà le « seul ennemi dont vous ayez à vous défier. Qui peut « tout ne peut pas assez ; qui peut tout, tourne ordi- « nairement sa puissance contre lui-même, etc. (1). » On calomnie Bossuet ; il suffirait peut-être de le citer.

Le dieu, poursuivant sa carrière,
Verse des torrents de lumière
Sur son obscur blasphémateur.

Cependant nous ne pouvons nous empêcher de dénoncer à l'indignation publique une note sur ce même Bossuet, où l'éditeur se montre *pire que lui-même*. Jadis le procureur général nous en eût dispensés.

Tout le monde sait qu'ayant été chargé, en 1670, de l'éducation du Dauphin, Bossuet se démit de son évêché (de Condom), *ne pouvant*, disait-il, *garder une épouse avec laquelle il ne vivait pas*. Cette modération n'a pas le bonheur d'obtenir l'approbation de M. Grouvelle ; il pense que Bossuet, prévoyant qu'il aurait un jour un autre évêché, ne faisait pas un grand sacrifice. « Dix « ans après, dit-il, Bossuet obtint l'évêché de Meaux. » (T. I, p. 308, lettre 119e).

Jusque-là, c'est pure bêtise. En 1670, le Dauphin avait sept à huit ans ; à quatorze ans il était majeur, à dix-huit ans l'éducation était finie. Dix ans de la vie de Bossuet sont un assez beau présent fait à un prince.

---

(1) Bossuet, Sermon sur la résurrection, prêché devant le roi.

Mais ce que M. Grouvelle ajoute passe l'imagination : « On pourrait dire de cette modération, dit-il, ce qu'on « a dit dans une autre circonstance :

« Quand Jésus-Christ mourut le vendredi, il savait « bien qu'il ressusciterait le dimanche. »

Cette platitude sacrilége est digne d'un athée sans goût ou d'un laquais sans religion. Les Français qui n'en font pas justice sont bien corrompus ou bien patients.

La rage de cet homme contre la religion et la sainteté est telle qu'il en est absolument aveuglé ; il perd quelquefois la tête, et se réfute de lui-même sans s'en apercevoir. Sainte Françoise de Chantal étant aïeule de madame de Sévigné, M. Grouvelle a saisi cette heureuse occasion de dénigrer madame de Chantal, dans la très-mauvaise notice sur madame de Sévigné qu'il a mise à la tête de sa nouvelle édition (pl. XLIV). Il serait difficile d'accumuler en seize lignes plus de déraison et d'ignorance ; mais il faudrait faire un livre sur chaque ligne, si nous voulions tout relever. Il nous suffira d'indiquer une bévue trop originale pour être passée sous silence. « La bienheureuse (1) Chantal, nous dit-il, en avait sans « doute assez du rôle de mère de l'Église et de quelques « centaines de visitandines ; car elle se dispensa com- « plètement des devoirs d'aïeule. On ne voit pas qu'ele « ait pris aucun souci de l'orpheline, enfant de son fils. »

---

(1) Pourquoi *bienheureuse?* Elle est *sainte.* Il faut être exact sur les titres.

Nous prendrons la liberté d'observer à l'illustre éditeur que madame de Chantal ayant fondé son ordre et fait ses vœux en 1610, comme il le dit lui-même (1), elle était bien dispensée de veiller à l'éducation de sa petite-fille, qui naquit en 1626, comme il le dit lui-même à la page précédente.

Cette apologie nous paraît *plausible*. Au reste, ceux qui voudront prendre la peine de lire l'histoire de madame de Chantal verront que la manière dont elle se conduisit à l'égard de ses enfants, en quittant le monde, forme précisément un des beaux traits de ce grand caractère, digne de la vénération de tous les hommes qui ne ressemblent pas à M. Grouvelle.

Qu'un polisson, lorsque Louis XIV s'éloigna un instant de madame de Montespan pour mademoiselle de Fontanges, ait fait entrer le nom du père la Chaise dans une mauvaise plaisanterie, cela se conçoit ; qu'un autre polisson, prenant la balle au bond, ait ajouté un mauvais calembour, passe encore ; c'est un de ces badinages répréhensibles qu'on se permettra toujours en société : mais qu'un troisième vienne enregistrer cette pasquinade, comme un éclaircissement historique, au bas d'une lettre de madame de Sévigné, et qu'il écrive dans

---

(1) La baronne de Chantal, en 1610, sous la direction de saint François de Sales, commençait à fonder l'institut des religieuses de la Visitation. (Notice sur madame de Sévigné, p. XLIV.) On a déjà un échantillon du style de M. Grouvelle.

la table des matières, « La Chaise, *confesseur de Louis XIV ;* sa facilité, » c'est une infamie. Le père de la Chaise ne fut pas certainement un des caractères les moins remarquables de l'époque fameuse où il vécut. Chargé de la tâche la plus difficile, il pouvait être considéré comme un homme constamment en état d'accusation, et privé, par le devoir le plus sacré, du pouvoir de se défendre. Il n'a pu prendre aucune mesure envers la postérité ; mais précisément par cette raison, c'est à elle à lui rendre justice. C'est dans les mémoires de Saint-Simon qu'il faut apprendre à connaître cet homme véritablement sage. Le portrait n'est pas suspect, puisqu'il est dessiné par un ennemi mortel des jésuites. On y verra le père de la Chaise à la cour sans être de la cour, étranger à toutes les intrigues, ami de tout le monde, mais surtout des malheureux, et n'employant jamais l'ascendant de son ministère sacré que pour amortir les élans d'une volonté terrrible. *Vous êtes trop bon, père de la Chaise*, lui disait quelquefois Louis XIV. *Non, Sire*, répondait l'homme apostolique : *c'est vous qui êtes trop dur.*

Il a plu à Louis XIV de raconter cette anecdote à toute sa cour ; mais elle en suppose mille autres non moins honorables pour le confesseur. Ce sont là de ces traits dont il aurait dû enrichir son édition ; mais, pour cela, il faudrait du goût et de la morale, et M. Grouvelle en manque totalement. Une seule chose lui plaît : c'est le mal. Nous avons surmonté un incroyable dégoût pour lire toutes ses notes. La meilleure est celle qui est parfaitement inutile. Si nous voulions traiter le chapitre de

l'indécence, il serait encore plus *riche* que celui de l'irréligion. Mais, en vérité, il serait pénible et même dangereux de transcrire M. Grouvelle. Il suffit de dire que, grâce au travail de M. Grouvelle, les lettres de madame de Sévigné sont devenues un mauvais livre. *La mère en défendra la lecture à sa fille.* Depuis le commentaire sur les pensées de Pascal, par où nous avons commencé, il n'y a pas d'exemple d'une telle profanation.

Après avoir considéré M. Grouvelle comme moraliste, il est temps de le considérer comme écrivain. A cet égard, il s'est hâté de dire son secret, car le titre même n'est pas exempt de fautes (1) ; et, dès la première ligne de l'*Avis* qui commence la première page, on s'aperçoit qu'il ne connaît pas le français. Que veut dire, par exemple, cette ligne qui commence l'*Avis* : « Les ma-« nuscrits des personnes célèbres intéressent toujours le « public? » Le sens qui se présente le plus naturellement, c'est que les manuscrits qui ont appartenu aux personnes célèbres (par exemple, un manuscrit de Cicéron ou d'Ovide qui aurait appartenu à madame de Sé-

---

(1) *Edition augmentée de lettres, fragments, notices sur madame de Sévigné et ses amis,* etc., etc. Que veut-il dire ? Les *lettres* et les *fragments* sont-ils aussi *sur madame de Sévigné et ses amis?* Dans ce cas, où sont ces lettres *sur madame de Sévigné?* Dans le cas contraire, de quelles lettres s'agit-il? et qui a jamais imaginé d'écrire dans un intitulé : *Nouvelle édition augmentée de lettres ?*

vigné) *intéressent toujours le public.* Si, au contraire, l'éditeur a voulu parler, comme il est clair, des écrits originaux ou autographes des personnes célèbres, alors la seconde phrase est curieuse : « *... et leur écriture même*, « dit M. Grouvelle, est l'objet d'une curiosité bien en- « tendue (1). » Il en résulte que *non-seulement l'écriture des personnes célèbres intéresse toujours le public*, mais que *l'écriture même des personnes célèbres est l'objet d'une curiosité bien entendue*, ce qui appartient évidemment à feu M. de la Palisse (2). Cette phrase est très-remarquable, en ce que l'éditeur nous y donne de *prin-çault* la mesure de son talent. On y voit d'abord le double défaut qui ne l'abandonne jamais lorsqu'il écrit. Tantôt il n'a que des pensées avortées, et l'expression, comme il est naturel, est aussi obscure que l'idée ; tantôt il a bien une pensée, bonne ou mauvaise, mais il ne sait pas l'exprimer. En d'autres termes, tantôt il ne sait pas ce qu'il veut dire, et tantôt il ne sait pas dire ce qu'il veut dire.

A propos d'un *fac-simile* qui représente quelques lignes tracées par madame de Sévigné, l'éditeur nous dit, à la fin de ce même avis : « Il ne nous reste qu'à certi- « fier la fidélité de l'imitation ; elle est au plus haut point « que l'art puisse atteindre, et l'on sait qu'en ce genre, « il rivalise réellement avec la nature. » M. Grouvelle

---

(1) Il voulait dire, ou il devait dire, *bien naturelle.*

(2) *Un quart-d'heure avant sa mort,*
Il était encore en vie.

ayant lu souvent que, dans l'imitation d'une figure humaine, d'un oiseau, d'une plante, etc., *l'art rivalise avec la nature*, transporte bravement cette expression au *fac-simile*, et il appelle *nature* un morceau de papier barbouillé d'encre. Cette expression est belle, beaucoup moins cependant que celle qui suit : *Les procédés longs et difficultueux de cette sorte de gravure*, etc.

Il est réellement *très-difficultueux* de comprendre comment il peut se trouver un Français qui écrive aussi mal.

Dans un avertissement qui suit cet *Avis*, nous lisons que « l'éditeur, dès longtemps lecteur assidu de madame « de Sévigné, se propose de donner au public précisé- « ment ce qu'il a toujours désiré d'y trouver. » Nous ne savons ce qu'il a toujours désiré DE trouver dans ces lettres; quant à nous, nous déclarons toujours y avoir trouvé ce que nous désirions, une élégance, une grâce, un naturel dont rien n'approche. Les commentateurs de Cicéron, depuis Manuce jusqu'à d'Olivet, n'ont jamais imaginé *de donner au public ce qu'ils avaient toujours désiré de trouver dans les lettres de ce grand homme*. Ils se sont contentés d'expliquer au public ce qu'ils y avaient trouvé. C'est sans doute aussi ce que voulait dire l'éditeur; mais il ne lui arrive pas une fois de dire ce qu'il veut dire, et d'ailleurs il l'aurait mal dit. On n'a que faire du travail de M. Grouvelle pour comprendre et goûter les lettres de madame de Sévigné : « La lecture de ces « lettres, dit-il, était son plaisir de choix ; il eût voulu « qu'il n'y manquât aucun assaisonnement : il s'est étu- « dié à *le* perfectionner. » (*Ibid.*, Avert., p. 1.) Nous ne

savons pas bien *s'il eût voulu perfectionner l'assaisonnement ou le plaisir de choix :* c'est un secret que nous ne voulons point pénétrer. S'il a voulu *assaisonner* son plaisir, il est bien le maître ; son grand tort est d'avoir rêvé qu'il pouvait *assaisonner* celui des autres. L'amour-propre n'a jamais été ni plus aveugle ni plus ridicule. C'est bien à tort, au reste, que M. Grouvelle nous dit, en parlant de ces lettres, que « leur (1) lecture sera à jamais « recherchée par TOUS les esprits, si raffinés ou si peu « cultivés qu'ils soient. » (*Ib.*) L'éditeur possède un talent merveilleux pour réunir constamment un barbarisme à une pensée fausse. Il est très-faux que les esprits, *si peu cultivés qu'ils soient*, recherchent les lettres de madame de Sévigné. Au contraire, les esprits qui ne sont pas très-raffinés n'y comprennent rien, ou les goûtent peu. M. Grouvelle est le premier homme sans goût et sans talent, le premier écrivain détestable que nous ayons vu se passionner pour ces lettres.—Qui sait, d'ailleurs, si cet enthousiasme est de bonne foi ?

Si M. Grouvelle avait découvert des lettres inédites de madame de Sévigné, il aurait certainement rendu un grand service à la littérature française : il aurait suffi, dans ce cas, de donner une nouvelle édition de toute la collection, en retranchant les notes et tout ce qui appar-

---

(1) Nous ne dirons rien de ce *leur :* bientôt nous verrons que M. Grouvelle est brouillé irrévocablement avec le pronom possessif.

tient au nouvel éditeur ; mais, dans ce genre, nous ne lu devons rien (1).

M. Grouvelle nous apprend que les femmes écrivent autrement que les hommes. C'est une vérité du premier ordre, mais qui acquiert encore un mérite nouveau par le développement dont il *l'assaisonne*. M. Grouvelle a découvert que cette différence dure pendant toute la vie de l'homme et de la femme ; de manière qu'une jeune femme écrit autrement qu'un *bachelier*, et un vieillard autrement qu'une vieille femme. Il semble que le génie ne saurait aller plus loin : point du tout. Cette découverte éblouissante se trouve encore singulièrement *relevée* par l'expression dont il se sert pour l'annoncer au monde : « L'âge même, dit-il, n'efface point l'empreinte des « sexes. » (Avert., t. I. p. VII.)

Nous félicitons bien sincèrement M. Grouvelle sur cette observation lumineuse, qui suppose des connaissances physiologiques très-avancées.

Le goût de M Grouvelle pour les sujets nouveaux l'a jeté dans la question de savoir *si les femmes doivent écrire*. C'est par là qu'il commence la notice dont il a surchargé cette malheureuse édition.

« Il n'est point de gloire, dit-il, plus contestée que « celle des femmes. » (Notice, t. I, p. VII.)

Avec la permission de l'auteur, c'est tout le contraire ; il n'y a pas de gloire moins contestée, car les

---

(1) Nous comptons pour rien une lettre peu intéressante, et qui lui a été envoyée trop tard pour être mise à sa place.

hommes étant les distributeurs de la gloire, et les hommes ayant beaucoup de penchant pour les femmes, à ce que nous entendons dire de tous côtés, ils s'empressent de leur rendre toute la justice qui leur est due. Depuis Artémise jusqu'à la femme du gouverneur de Longwich, depuis Judith jusqu'à Jeanne d'Arc, depuis Sapho jusqu'à Olimpia Corelli, depuis Aspasie jusqu'à Ninon de Lenclos, il n'y a pas une femme qui n'ait été célébrée autant pour le moins qu'elle l'a mérité. Personne ne pense à contester la gloire des femmes, mais on dispute très-justement sur l'espèce de gloire qui leur convient. Qu'on nous cite, par exemple, la très-scandaleuse ode de Sapho, adressée à son amie (1), personne plus que nous n'admire cette pièce du côté du talent. Ainsi, *nous ne contestons point la gloire de cette femme ;* mais nous disons que, si elle avait élevé des enfants à côté d'un époux, elle aurait un peu mieux tenu sa place dans l'univers.

Après nous avoir révélé qu'*il n'y a pas de gloire plus contestée que celle des femmes*, M. Grouvelle veut bien nous en donner les raisons (c'est pure bonté, comme on sent, car rien ne l'y obligeait) : « Sans doute, dit-il, c'est

---

(1) *Heureux qui, près de toi, pour toi seule soupire*, etc. Boileau qui était un homme sage, a traduit en homme sage ; mais Catulle ne se gêne pas :

. . . . . *Simul te,*
Lesbia, adspexi, nihil est super mi
. . . . . *quod loquar amens.*

« parce qu'on est trop peu d'accord sur l'excellence pro-
« pre de ce sexe. » C'est, en second lieu, « parce qu'on
« ne l'est pas mieux sur sa vraie destination (1). » Mais la meilleure raison est sans contredit la dernière : « C'est
« qu'à son égard (à l'égard du sexe) les hommes qui
« pensent, forment comme deux partis opposés. » (*Ibid.*,
« t. I.)

Voilà qui est clair : *On conteste, parce qu'on n'est pas d'accord;* mais il faut entendre l'éditeur exposer les raisons des deux partis. Voyons d'abord ce que disent les ennemis de la gloire des femmes :

« Les uns voudraient que *cette aimable moitié du genre*
« *humain* renfermât dans l'ombre de la vie privée et do-
« mestique l'exercice de ses talents particuliers, et même
« cet esprit, *si exquis et si actif qu'il soit, dont la nature*
« *l'a favorisé.* »

Cette expression, *la plus belle, la plus honorable moitié du genre humain*, est devenue si fade par la répétition, que nous ne la rencontrons jamais sans nous rappeler ce que Rousseau a dit sur la *rose sans épines*. Au reste, nous avons vu plus haut *des esprits si raffinés ou si peu cultivés* qu'ils soient ; ici nous avons *un esprit si exquis et si actif qu'il soit* : c'est une tournure dont la

(1) Voici encore un point où nous sommes forcé d'être d'un avis directement contraire à celui de M. Grouvelle. Nous croyons être sûr, par notre propre expérience et par une foule de témoignages irréprochables, que les hommes ont une idée très-claire de la *vraie destination de la femme.*

nature, *si riche et si libérale qu'elle soit*, n'a favorisé que M. Grouvelle.

« Ils n'hésitent pas (ces mêmes ennemis de la gloire « des femmes)... de renvoyer durement au fuseau celles « qui, *bien ou mal*, s'émancipent à manier la plume ou « la lyre. »

L'éditeur, qui se dispense volontiers de penser, nous en donne ici un exemple remarquable : il serait difficile d'imaginer quelque chose d'aussi ridicule que ces mots, *bien ou mal ;* car c'est très-bien fait, de l'avis de tout le monde, de renvoyer au fuseau la femme qui écrit mal ; la dispute ne saurait avoir lieu que pour celle qui est capable de bien écrire. Mais ces mots *bien ou mal* étant souvent répétés ensemble, M. Grouvelle les écrit ensemble mécaniquement, sans s'embarrasser du sens ; c'est ainsi qu'ayant lu dans le *Temple du goût,*

D'une main légère il prenait (1)
Le compas, la plume et la lyre,

ces deux derniers mots se sont liés l'un à l'autre dans sa tête, et il écrit *la plume ou la lyre,* quoiqu'il n'y ait pas un homme dans l'univers qui ait songé à défendre la lyre aux femmes. L'éditeur peut aller aux enquêtes chez tous les notaires de sa connaissance, il ne trouvera pas qu'un époux ait jamais stipulé : *Et ne pourra la dame future épouse* manier *sa harpe ou son piano.* Au contraire, *la*

(1) Voltaire n'a pas dit :

Sa main légère maniait, etc.

plus robuste moitié du genre humain ayant trop souvent besoin d'être désennuyée, la lyre des femmes est pour lui au premier rang des remèdes *désennuyeurs*.

Quant à la plume, c'est autre chose. Tel homme qui s'accommode fort d'une femme musicienne ne voudrait point d'une femme auteur. Mais écoutons le plaidoyer contraire ; c'est le triomphe de M. Grouvelle :

« D'autres ont pensé que, la femme n'étant pas seu-
« lement la femelle de l'homme, ou sa nourrice, ou sa
« servante, son esprit et son âme entrent dans la com-
« munauté aussi bien que ses charmes ou sa *dextérité*
« *propre* (1), et qu'ainsi, lorsqu'avec ses vertus elle ap-
« porte un surcroît de dot en talents et en lumières, l'é-
« poux serait mal reçu à s'en plaindre ; d'autant que ses
« biens ne périssent point avec elle, et deviennent pour
« ses enfants l'héritage le plus assuré. » (*Ibid.*, t. I, Avert., p. XII.)

Quel admirable raisonneur que ce M. Grouvelle ! on peut lui accorder tout, sans qu'il en résulte rien en faveur de la thèse qu'il défend. Accordons que la femme n'est pas seulement la *femelle de l'homme*, qu'elle n'est pas seulement *sa nourrice*, et qu'elle n'est pas seulement *sa servante ;* accordons *que son esprit*, et non-seulement *son esprit, mais encore son âme, doivent entrer dans la communauté ainsi que ses charmes et sa dextérité pro-*

---

(1) Epression pleine de finesse. L'éditeur veut faire sentir que la *dextérité propre*, dans une femme, lui paraît préférable à la *propre dextérité*. Nous sommes de son avis.

pre (1), qu'en résultera-t-il ? Que les femmes doivent poursuivre la gloire d'auteur ? Point du tout. Où est la conséquence ? « C'est, nous dit-on, parce que les lumières « et les talents des femmes sont des biens qui ne pé- « rissent point avec elle, et deviennent pour ses enfants « l'héritage le plus assuré. » (*Ibid.*) Ah ! pour cela, Monsieur l'éditeur, nous vous en demandons bien pardon, mais rien n'est plus faux : il n'y a pas d'héritage moins assuré que celui des talents. Aussi l'éditeur se hâte de nous donner une autre raison. « Toutes les femmes, dit- « il, dussent-elles (ce qui n'est pas) porter les noms d'é- « pouses et de mères (2), la société entière est intéressée

---

(1) M. Grouvelle veut dire sans doute que, lorsqu'une fille se marie, son esprit et son âme ne demeurent point chez son père ; mais que l'un et l'autre sont transportés chez l'époux avec les pieds, les mains, les yeux, la bouche, etc., de la fille, *pour être et demeurer* en commun, *avec la dextérité propre*. Sur cela nous n'avons rien à dire ; et nous convenons de même que, lorsqu'une fille pleine de vertus apporte encore *un surcroît de dot* en talents et en lumières, *l'époux ne doit être reçu* dans aucun tribunal *à se plaindre* de cet *augment*. — Toutes les fois que nous sommes de l'avis de M. Grouvelle, nous nous faisons un devoir de le déclarer, afin qu'on ne nous accuse point de partialité.

(2) M. Grouvelle avoue ici que toutes les femmes ne sont pas destinées à être épouses et mères, et que c'est aux femmes célibataires surtout qu'appartient le domaine des sciences et des lettres. Mais que devient pour elles la raison de l'*héritage assuré* ? L'éditeur veut-il admettre les collatéraux à recueillir l'héritage ?

« au développement complet de tous les êtres qui la com-« posent. » Passons sur le style : M. Grouvelle voulait-il dire, par hasard, que *tout agent libre doit faire tout ce qu'il peut faire ?* Un moraliste pur, tel que lui, ne saurait avoir cette pensée ; il entend donc seulement dire que *la société est intéressée à ce que chaque homme et chaque femme développent leurs facultés, suivant l'ordre et conformément à l'utilité commune.* Mais voilà que la question recommence ; car l'on demande précisément *s'il est dans l'ordre* que les femmes appliquent leurs facultés aux arts et aux sciences ? On ne croirait pas qu'il fût possible de raisonner plus mal ; cependant M. Grouvelle, toujours prêt à se surpasser, va vous dire quelque chose de plus mauvais : « Si jusqu'à présent les femmes n'ont point en-« fanté de grands systèmes, produit une *Iliade*, conçu « *Mérope* ou le *Tartufe*, élevé de superbes basiliques, « ou égalé le pinceau de Raphaël, *encore ne saurait-on* « *nier* que les arts ne leur doivent des progrès et des « chefs-d'œuvre. »

Encore est-ce précisément ce qu'on nie : et ce qu'il y a d'extrêmement plaisant, c'est que M. Grouvelle lui-même le nie expressément ; car son raisonnement, dépouillé du verbiage qui l'enveloppe, se réduit à ce peu de mots : « *Quoique les femmes n'aient produit jusqu'à pré-« sent aucun chef d'œuvre dans les arts, encore ne sau-« rait-on nier que les arts ne leur doivent des chefs-« d'œuvre.* »

Les Français d'une autre époque auraient appelé cela *grouveler*, et ce verbe serait demeuré dans la langue ; mais à présent ils s'embarrassent bien qu'on pense mal,

qu'on parle mal, que les Français ne sachent pas le français ; qu'on exhume les grands hommes, qu'on insulte leur mémoire, qu'on souille leurs ouvrages !

Scilicet is stolidis labor est ! ea cura quietos
Sollicitat !.....

Comme il est impossible de séparer le style des pensées, nous n'avons pu célébrer la logique de M. Grouvelle sans indiquer au moins les fautes de style ; mais ce dernier point est assez important pour exiger un article à part. Ce qui distingue l'éditeur de tous ses confrères les mauvais écrivains, c'est qu'il est toujours et sans exception *ridiculement mauvais*. Ses solécismes tiennent de l'inspiration : on dirait qu'il a toujours à côté de lui un méchant lutin qui lui souffle les expressions les plus baroques ; c'est tout ce que la barbarie et la prétention réunies ont jamais produit de plus ineffable.

Le pronom est, comme on sait, le grand écueil des écoliers, dans la langue française ; mais, sur ce point, M. Grouvelle n'a point d'égal.

Dès la troisième page de son Avertissement, M. Grouvelle vous dit, à propos des lettres inédites de madame de Sévigné : « Quelques démarches qu'on eût faites, rien « n'a pu faire ouvrir les portefeuilles où ces trésors *pa-* « *raissent* être ensevelis. Nous ne sommes pas même en « état de donner au public, avec la certitude de son exis- « tence, l'espoir d'en jouir un jour. »

Il faudrait compulser tous les cahiers d'une école de village pour trouver quelque chose de pareil.

Ailleurs il nous dit « qu'un assez grand nombre des

« lettres de madame de Sévigné paraîtront nouvelles (1), « en ce qu'elles n'ont jamais été jointes à aucun de ses « recueils. » (Avert., p. III.) Ainsi les recueils qu'on a faits des lettres de madame de Sévigné s'appellent, dans le langage de l'éditeur, les *recueils de madame de Sévigné*; c'est une expression toute nouvelle qu'il répète plus bas, à la fin d'un passage charmant :

« Attentif à réunir ici (2) tout ce qui touche madame « de Sévigné, l'éditeur a pensé que, ses enfants (3) te- « nant d'elle leurs talents, ce qui nous reste de leur plume « était un supplément presque nécessaire à sa collec- « tion (4). »

En premier lieu, nous n'avons jamais ouï dire que madame de Grignan ni son frère *aient laissé une plume*, et qu'il en *reste* des morceaux. Au demeurant, si les enfants de madame de Sévigné ont laissé tomber de leurs plumes quelques morceaux qui rappellent le talent de de leur illustre mère, c'est fort bien fait de les imprimer

---

(1) Nous pouvons assurer l'éditeur qu'une lettre imprimée dans un livre ne *paraîtra* nouvelle à personne, parce qu'on l'a réimprimée dans un autre livre.

(2) C'est-à-dire dans son Avertissement; il est impossible de donner un autre sens au mot.

(3) Les enfants de l'éditeur, sans doute; le sens n'est pas douteux. Dans ce cas, nous ne saurions trop féliciter ces enfants, s'ils tiennent leurs talents de madame de Sévigné (quoique la manière nous soit inconnue). Certes, ils l'ont échappé belle !

(4) La collection de la plume.

dans SA COLLECTION, mais ce n'est point du tout par la très-mauvaise raison qu'en donne l'éditeur ; autrement *le Sopha* et *l'Écumoire* deviendraient des *suppléments presque nécessaires* AUX tragédies de Crébillon.

Le pronom figure d'une manière non moins élégante dans le morceau suivant :

« Madame de Sévigné écrivit dans la jeunesse de la « langue, à l'époque où ELLE se fixait sous la plume « des maîtres. Comme ELLE vivait également parmi les « gens de lettres et parmi les gens de cour, il faut croire, « etc. » Avert., p. XIII.)

Il ne tient qu'à nous d'entendre que madame de Sévigné *se fixait sous la plume des maîtres, et que la langue française vivait également parmi les gens de lettres et parmi les gens de cour*. S'il en est ainsi, la langue française a été bien mieux élevée que M. Grouvelle.

Les rabbins disent que chaque mot de l'Écriture contient une infinité de sens. M. Grouvelle s'approche de cette perfection, au moyen de l'usage merveilleux qu'il sait faire du pronom. En nous parlant, par exemple, des fameuses fêtes de Versailles, il nous dit que « madame « de Sévigné était faite pour orner ce grand théâtre de « ses propres charmes. » (P. LVI.)

Cela veut dire que madame de Sévigné apporta dans ces fêtes *ses propres charmes*, et point du tout ceux des autres femmes, — ou bien qu'avec ses propres charmes elle orna ce grand théâtre, — ou bien qu'elle orna ce grand théâtre de *ses* propres charmes, c'est-à-dire des charmes qui convenaient à ce théâtre (apparemment parce qu'elle était associée de Lulli et de Quinault), etc. On

n'en finirait pas, si l'on voulait dire tout ce que cela veut dire.

Et quant à ce que nous dit encore l'éditeur, que « l'é-« légante magnificence de ces fêtes les avait RENDU dignes de ce pinceau, etc. » (p. LXVI), nous observerons seulement que le solécisme de *rendu* pour *rendues* n'est pardonné aux enfants que jusqu'à l'âge de douze ans. Or, comme nous savons à n'en pas douter, que M. Grouvelle existait en 1793, il n'y a plus de miséricorde : le solécisme doit être rangé *dans* SA *collection.*

Il faut en finir sur le pronom. Encore une citation cependant; elle est trop curieuse pour être passée sous silence :

« Madame de Grignan avait à peine vingt ans, et un « événement qui devait troubler SON bonheur semblait « trop tardif à cette mère désintéressée. » (P. LVIII.)

Vous croyez peut-être, honorable lecteur, qu'il s'agit ici du bonheur de madame de Grignan? *Eh bien!* comme disait le sultan Schab-Abbas, *c'est précisément ce qui vous trompe* : il s'agit du bonheur de madame de Sévigné. Vous ne voulez pas le croire : lisez, s'il vous plaît.

Il faudrait sans cesse répéter à M. Grouvelle, si son âge et ses facultés lui permettaient de profiter de l'avis : *D'un mot mis à sa place apprenez la puissance !* C'est la chose la plus indispensable quand on se mêle d'écrire, et celle dont il a le moins d'idée. Tantôt c'est « l'infortuné « Fouquet qui se voit précipité du faîte des grandeurs « *dans une prison perpétuelle.* » (Avert. p. LIV.)

Autant vaudrait nous dire qu'un malfaiteur s'est vu précipiter *dans une galère perpétuelle.*

Tantôt c'est madame de Sévigné qui « elle-même

« pourtant, avait repoussé plus d'une occasion. » (*Ibid.*, p. LVIII.)

On croira peut-être qu'elle avait fait la guerre, et que, semblable aux *Penthésilée*, aux *Camille*, aux *Gildippe*, elle s'était illustrée par de beaux faits d'armes. Hélas ! point du tout, cela signifie tout simplement qu'elle avait *elle-même pourtant* refusé plus d'un parti qui s'était présenté pour sa fille.

Ici M. Grouvelle nous avertit très-sagement « qu'il « faut être très-circonspect sur l'amendement du texte. » (p. XIII) ; mais il oublie mal à propos d'ajouter un mot sur la *correction des terres*.

Nous apprenons ailleurs une chose dont on ne se serait jamais douté : c'est que le « maréchal d'Humières « voulut, un jour, prendre d'insulte un petit château. » M. Grouvelle ne s'explique pas davantage ; mais, sans nous donner la peine de feuilleter l'histoire du temps, nous supposons que le maréchal donna un soufflet au petit château.

Quelquefois M. Grouvelle enfile des *régimes*, et il oublie le verbe ; ainsi, par exemple, il nous dit que « ma- « dame de Sévigné AVAIT... de la physionomie... des « traits expressifs... une taille aisée, une riche cheve- « lure... une santé brillante... une rare fraîcheur... un « teint éclatant... autant de musique qu'on en savait « alors, enfin une danse brillante pour le temps (1). » (Notice t. I., p. XLV.)

---

(1) Admirez cette superbe répétition : *une santé brillante* et une *danse brillante*.

De sorte qu'il se trouve, en fin de compte, que *madame de Sévigné* AVAIT *de la musique et de la danse.* Que cette dame était riche !

Mais si nous en croyons M. Grouvelle, madame de Sévigné AVAIT bien quelque chose de plus merveilleux ! *Elle avait une stature plus grande que petite.* (Ibid.) Une seule faute de cette nature suffit pour caractériser un écrivain. Elle suppose l'absence totale de ce sentiment intérieur, de ce tact métaphysique sans lequel on ne sait jamais ce qu'on dit. Cette particule comparative PLUS pouvant servir à comparer entre elles des qualités différentes, l'éditeur a cru qu'elle pouvait servir aussi à comparer les différents degrés d'une même qualité dans le même sujet; et que, comme on dit, par exemple, *Il est plus savant que riche*, on pouvait dire de même, *Il est plus savant qu'ignorant;* ce qui s'appelle, dans la langue que M. Grouvelle ignore si parfaitement, *une bêtise.*

S'il eût dit : « Elle avait une stature plutôt grande que petite, » il n'eut été que plat ; et, pour lui, ce serait un gain considérable.

Il arrive quelquefois à M. Grouvelle de prendre totalement congé de la langue française, et alors il devient un phénomène, un miracle de barbarie. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous dit, en parlant de madame de Coulanges : « Au contraire de l'esprit de son mari, qui n'a« vait fait que déconsidérer, le SIEN était une dignité.» (Notice, p. LXXXIX.) Et ailleurs nous apprenons que « l'archevêque d'Aix était le personnage le moins facile à se laisser « EN imposer. » Notice, p. LXXXI, note.) Sûrement le laquais de Diderot écrivait mieux.

Que M. Grouvelle soit barbare toutes les fois qu'il veut être fin ou profond, ou éloquent, cela se conçoit. Malheur à l'homme qui ne sait pas une langue, et qui s'avise de hausser le ton ! Mais qu'un éditeur intrépide de madame de Sévigné ne sache pas écrire une petite note explicative, une remarque, un avis au lecteur de deux lignes, un misérable *nota bene*, sans laisser échapper un barbarisme, c'est ce qui est véritablement inconcevable. Nous avons éclaté de rire en lisant, à la tête de cette scandaleuse édition, que « les notes « ajoutées par l'éditeur se reconnaîtront à la marque « d'une ou plusieurs étoiles.» Les étoiles *seront marquées*, sans doute ; ce qui les étonnera un peu, elles qui *marquaient* toujours. C'est cependant une chose un peu forte, qu'un écrivain qui se présente pour *assaisonner* les lettres de madame de Sévigné, ne sache pas dire en français que *ses notes seront marquées d'une étoile, ou désignées, ou distinguées par une ou par plusieurs étoiles*, puisque étoile il y a ; car nous n'exigeons point que M. Grouvelle s'élève jusqu'au mot *astérisque*.

Nous avons vu précédemment M. Grouvelle se servir d'une table des matières pour mentir et pour calomnier. Il a fait un tour de force encore plus merveilleux en se servant d'un *errata* pour introduire un solécisme dans le texte. Il avait lu, dans une ancienne notice, que Ménage, allant voir madame de Sévigné en Bretagne avec madame de Lavardin, disait des douceurs à cette dernière et lui baisait les mains ; sur quoi cette dame lui dit : « Je vois bien que vous RECORDEZ pour madame de Sévigné. » M. Grouvelle, après avoir copié cette anec-

dote (probablement dans le *Ménagiana*), s'imagine, en y songeant mieux, que le verbe RECORDER est réfléchi ; et ce digne éditeur écrit dans l'*errata* : « Lisez, *vous vous recordez.* » — Bravo !

Au reste, il arrive souvent qu'il y a dans le style quelque chose de plus sérieux que le style : un écrivain qui emploie certaines expressions n'en est pas quitte pour le ridicule. Après que l'homme de goût a ri, le philosophe examine et condamne. M. Grouvelle croirait-il peut-être n'être qu'absurde, lorsqu'en prêtant son langage à l'élégant Bussy, il nous le représente (Notice, p. LIV) *prétendant*, au sujet de sa cousine, *qu'une conduite intacte* AIT caché (1) *un cœur assez* IMPUR ? ou, lorsqu'un raccommodement entre Louis XIV et madame de Montespan devient, sous la plume grossière de l'éditeur, *un* RAPA-

---

(1) *Ait caché*, pour *cachait* ou *cachât ;* c'est un italianisme. *Conduite intacte* ne vaut pas mieux. *Intact* signifie proprement *ce qui n'a jamais été touché*, et, par une métaphore très-naturelle et très-juste, *ce qui n'a jamais été profané.* Ainsi l'on dit *un trésor intact*, *une vierge intacte*, *une vertu*, *une sagesse*, *une probité intactes*, parce que les noms de ces vertus sont personnifiés. Mais la *conduite* n'étant qu'une suite d'actions, nulle action ne peut être souillée par une autre : elle est ce qu'elle est, bonne ou mauvaise, par la volonté seule de celui qui la produit. Il faut donc dire *conduite irréprochable.* Tout cela, sans doute, est du *sanscrit* pour M. Grouvelle. Mais comme il y a encore en Russie et même en France un assez grand nombre d'hommes qui savent le français, nous soumettons ces remarques à leur jugement.

TRIAGE (1)? Ces expressions, comme toutes les choses du monde, se trouvent où elles sont. *Elles sentent les lieux que fréquente l'auteur.*

Nous sommes las, et malheureusement, sans doute, nos lecteurs le sont aussi; mais nous pouvons les assurer que nous avons à peine effleuré le sujet. Nous finissons, par la raison qu'il faut que tout finisse, comme dit quelque part madame de Sévigné.

Nous ne prétendons point, au reste, contester les véritables talents de M. Grouvelle. Il sait lire, par exemple, et nous publierons même avec empressement qu'*il est capable de lire toute sorte de choses;* — mais il ne sait pas écrire.

Au moins, si une édition déshonorée par tant de défauts présentait quelque compensation, on pourrait, jusqu'à un certain point, pardonner à l'éditeur; mais nous ne lui devons pas une seule ligne agréable ou utile, et l'ouvrage entier, pour tout ce qui lui appartient, peut s'appeler, à juste titre, *monstrum nulla virtute redemptum.*

M. Grouvelle range sous quatre chefs les avantages de sa nouvelle édition : *Additions,* — *Ordre chronologique,* — *Corrections et éclaircissements du texte,* — *Autres articles ajoutés.* — Nous les examinerons successivement.

---

(1) Louvois et Marsillac, alors (depuis) duc de la Rochefoucault, avaient ménagé au roi un RAPATRIAGE avec madame de Montespan. (T. v, lettre 640, p. 244.)

N. B. *Cette note se reconnaît à la marque d'une étoile.*

Additions. — Où sont-elles ? Quelques démarches « qu'on ait faites, nous dit-on, *rien n'a pu faire ouvrir* « *les portefeuilles* où les lettres inédites de madame de « Sévigné sont ensevelies. »

L'éditeur commence donc son chapitre des *Additions* par l'aveu formel qu'il n'a pu faire aucune *addition*. C'est fort bien débuter.

Au bas de cette lettre éloquente, si précieuse par sa date, puisque madame de Sévigné l'écrivit huit ou dix jours avant sa mort, nous lisons cette note de l'éditeur :

« ... Il est probable que cette lettre est la dernière que « madame de Sévigné ait pu écrire. Nous regardons « comme une bonne fortune de l'avoir RECOUVRÉE. » (T. VIII, p. 241).

Nous demandons à tout homme qui entend le français : ce mot *recouvrée* ne fait-il pas naître l'idée d'une lettre inédite, découverte et publiée pour la première fois ? L'éditeur comptait sans doute (et en vérité il n'avait pas tort) sur ces lecteurs inattentifs qui ouvrent un livre par désœuvrement pour le fermer bientôt par lassitude, et qui oublient en un clin d'œil ce qu'ils n'ont lu que pour tuer le temps : mais il en est d'autres qui se rappellent fort bien, en lisant ce mot *recouvrée* dans le huitième volume, ce qu'ils ont lu dans le premier (p. IV de l'Avertissement) : « Cette lettre précieuse, moins encore parce « qu'elle était PRESQUE inconnue que par le moment « même où elle fut écrite. » Ce mot de *presque* est excellent. Il en est de même de cette lettre charmante adressée au président de Moulceau, et que plusieurs personnes ont prise pour une découverte. Ce n'était cepen-

dant que l'original d'une lettre déjà imprimée, et connue de tout le monde. Il est même remarquable que cet original est le seul que l'éditeur ait pu se procurer. « Ces « originaux, dit-il, étant rares, nous en avons longtemps « recherché sans en pouvoir trouver un seul. » (Avis à la tête du tome Ier.) A la fin, il a trouvé celui dont nous parlons. Nous ne devons donc absolument rien au nouvel éditeur.

Ordre chronologique. — Il y avait cinq recueils des lettres de madame de Sévigné (Avert. p. VIII) : 1° les lettres de la mère à la fille ; 2° le choix de lettres diverses ; 3° les lettres au président de Moulceau ; 4° celles à M. de Pomponne ; 5° celles à Bussy-Rabutin.

Il est permis à tout le monde d'acheter ces recueils et de les lire ; on les a imprimés dans cette intention, à ce qu'il nous semble. Aujourd'hui, M. Grouvelle s'empare de ces différentes collections, et les fait imprimer ensemble dans l'ordre chronologique. Il faut l'entendre exalter ce nouvel arrangement, qui n'est au fond qu'une simple manipulation typographique, à la portée du dernier manœuvre littéraire.

« Toutes les lettres, dit M. Grouvelle, sont ici distri- « buées suivant l'ordre des temps, en sorte que celles de « la mère à la fille font place, au milieu d'elles, aux « lettres à ses amis, ou aux réponses mêmes de ceux- « ci (1). »

---

(1) On serait tenté de croire que M. Grouvelle a ouvert les lettres de la mère à la fille avec des ciseaux, pour en insérer

Ce grand avantage paraîtra un défaut à plusieurs personnes de goût. Le pêle-mêle dans ce genre n'est agréé que dans les recueils de lettres à différentes personnes. Mais dès qu'il y a une correspondance particulière qui a fourni plusieurs lettres remarquables, surtout par la qualité des personnes et par une confiance plus intime, le mélange déplaît. On serait très-fâché, par exemple, que les lettres de Cicéron à Atticus eussent reçu *au milieu d'elles* d'autres lettres écrites à une foule de personnages moins importants, et moins intimement liés avec ce grand homme. Dans le recueil des lettres de Pope et à Pope, on trouvera de même que les lettres à Swift, à Arbuthnot, à Craig, etc., sont réunies. Le bon sens dicte cet arrangement. Ainsi le nouvel ordre que M. Grouvelle fait sonner si haut ne signifie rien, et sera même regardé comme un défaut par un grand nombre de lecteurs.

Correction et éclaircissement du texte. (Avert., p. XII.) — L'idée que madame de Sévigné s'est vue sur le point

---

d'autres *au milieu d'elles.* Il semble aussi que madame de Sévigné écrivait à ses amis *et à leurs réponses ;* du moins c'est ce que signifie cette phrase : *les lettres à ses amis ou aux réponses*, etc. Mais la phrase qui suit est sans prix : *En sorte que telles de ces dernières* (les lettres des amis ou aux amis), *au lieu d'être rassemblées, se trouvent maintenant éparses.* Et cela pour dire que ces lettres, au lieu d'être rassemblées *mal à propos*, se trouvent maintenant distribuées parmi celles de la mère à la fille, suivant l'ordre des dates. — C'est le *nec-plus-ultrà* de l'ineptie grammaticale.

d'être corrigée par M. Grouvelle nous a donné la chair de poule. Il a sérieusement mis en question « s'il ne « conviendrait point de corriger un assez grand nombre « de passages de ces lettres, soit de ces phrases irrégu- « lèrement construites, soit d'autres fautes contre la lan- « gue. Mais, dit-il, la réflexion nous a fait voir plus d'un « danger à cette entreprise. » (P. XIII.)

Il y avait réellement *plus d'un danger* à cette entreprise ; mais jamais M. Grouvelle n'aura le courage de dire, ni même d'apercevoir, la meilleure de toutes les raisons qui devaient l'en détourner. Que dire d'un barbare qui a été tenté de toucher au texte de madame de Sévigné, et qui, dans l'article même où il nous fait la confidence de cette tentation épouvantable, écrit cette phrase de carrefour « On citerait aisément « plusieurs tours de phrase qui lui doivent d'être re- « çus? » (P. XIX.)

Mais enfin, pour cette fois, le démon de l'orgueil ne l'a pas emporté. Et quoique M. Grouvelle ne se doute nullement de sa ridicule médiocrité, il a fait, sur cet article au moins, comme si elle lui était parfaitement connue : *il n'a rien corrigé*. Il est donc inutile de parler de la correction du texte (1). Restent les éclaircissements ;

---

(1) Il avoue cependant un peu plus haut qu'il a fait des retranchements. *On n'a pas craint*, dit-il, *de retrancher ce qui a paru sans intérêt, ou répété en d'autres endroits* (p. IV.)

Nous n'avons ni le loisir ni la volonté de comparer scrupuleusement cette édition aux anciennes, pour vérifier ces re-

mais nous pouvons assurer qu'ils sont aussi nuls que les corrections. L'éditeur a beau nous dire que plusieurs traits de ces lettres « portent sur des faits sous-entendus; « que, sans la connaissance de tel (1) événement, le lec- « teur ne saurait entendre qu'à moitié ce qu'on en dit...; « qu'à l'aide d'un grand nombre de mémoires, de let- « tres, et d'autres recueils plus communs ou plus ra- « res (2), l'éditeur est parvenu à lever la plupart de ces « voiles, etc.; » toute cette charlatanerie n'en imposera à personne. On ne peut même contempler sans un mouvement d'indignation l'incroyable hardiesse de l'éditeur, qui ose dire, en parlant de ses notes : « Elles remplissent « les lacunes, servent de transitions, complètent les in- « dications, et font entendre les demi-mots. Plus d'allu- « sions ni de saillies perdues ! » (P. XVI.)

La plupart de ces mots n'ont point de sens; mais les derniers supposent un *front qui ne rougit jamais*. S'il y

---

tranchements; mais il nous paraît bien difficile que *tout ce qui a paru sans intérêt* à M. Grouvelle ne soit pas excellent.

(1) M. Grouvelle a quelques mots favoris dont il abuse de la manière la plus ridicule. *Tel* ou *tellement* sont du nombre. On le voit ici à l'égard de *tel*. Voici un exemple curieux de TANDIS QUE : *L'archevêque et le coadjuteur* de Paris étaient parents du marquis de Sévigné, TANDIS QUE *sa fen me était la nièce du grand prieur du Temple*. (Avert., p. XLV.) On est tenté de dire : *Qu'arriva-t-il après ?*

(2) A quoi se rapportent ces deux *plus* ? où est l'objet de comparaison ? L'éditeur n'a pas une idée nette.

a dans les huit volumes de ces immortelles lettres une seule allusion, une seule saillie *qui lui doive d'être sentie*, nous consentons à lire tous les jours ses notes. Les cheveux nous dressent sur la tête ; n'importe, le mot est lâché. Nous ne reculerons point devant cet horrible anathème (1).

Autres articles ajoutés. — Ces articles sont des notices sur madame de Sévigné et sur ses amis ; les premières appartiennent à MM. Suard, de la Harpe et Vauxcelles. Ce sont des morceaux parfaits, connus de tout le monde, et que l'éditeur a jugé à propos de faire réimprimer. Ils servent seulement, dans cette édition, à faire ressortir l'horrible médiocrité de la notice qu'il a osé leur associer. « Il doit, dit-il, craindre le regard du « public pour ce morceau, et réclamer son indulgence. » (P. XIX.) Il a certainement toutes les raisons de craindre le public ; mais il n'a pas le moindre droit à son indulgence. Il faut cependant faire à l'égard de cette notice, une observation singulière : c'est qu'elle ne lui appartient point en entier. Cette pièce a trente-huit pages,

---

(1) Un mot de madame de Simiane efface d'avance toutes les prétentions de l'éditeur : *Comme ces lettres n'étaient écrites que pour ces deux aimables personnes, elles ne déguisaient par aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté, ce qu'elles voulaient s'apprendre* (Notice, p. CXVII.) La confiance et la confidence dispensent de l'entortillage, de manière qu'un lecteur intelligent n'est presque jamais arrêté dans cette lecture.

dont les vingt premières seulement appartiennent à M. Grouvelle. Après avoir rappelé avec une froideur de complice l'attentat infâme commis sur les restes vénérables de madame de Sévigné (1), il a cédé la plume à un ami qui pense aussi mal que lui, mais qui écrit beaucoup mieux. M. Grouvelle n'est pas en état d'écrire deux lignes des dix-huit dernières pages, depuis l'alinéa « Sans prétendre empiéter, etc. » (P. LXI.)

Il est probable qu'au moment où il était question d'apprécier madame de Sévigné, cette impitoyable conscience qu'il n'est jamais possible d'étouffer entièrement aura pris la liberté d'avertir M. Grouvelle qu'il devait céder la plume à un confident capable de la *manier* d'une manière un peu plus française. Malheureusement il n'était plus temps, puisque l'occasion et l'envie de parler avaient déjà arraché à l'éditeur, sur la personne et le talent de Madame de Sévigné, une foule de traits dont la réunion forme sans contredit ce qu'on peut imaginer de plus mal pensé et de plus mal écrit.

Les notices sur les amis de madame de Sévigné n'ap-

---

(1) Tout le monde sait que, pendant les horreurs de la révolution française, des forcenés ouvrirent le tombeau de madame de Sévigné, exhumèrent son cadavre, et le jetèrent à la voirie. Voici dans quels termes le *lecteur assidu* parle de cette exécrable profanation : *C'est ce tombeau*, dit-il, *qui, comme on l'a écrit, fut violé à l'époque où la recherche des plombs, et généralement les besoins publics, ont servi de prétexte à bien d'autres attentats* (p. LXI.)

prennent rien à ceux qui connaissent le siècle de Louis XIV. Quelques-unes nous ont déplu par l'affectation qui s'y montre de dire sur ces personnages intéressants tout le mal qu'on en peut dire, même celui dont on peut douter. Du reste, toutes ces notices sont écrites en français, et par conséquent elles ne sont point de M. Grouvelle, qui n'a jamais écrit deux lignes dans cette langue. L'auteur (quel qu'il soit) de ces notices a laissé échapper une circonstance intéressante de la vie de madame de la Fayette ; mais M. Grouvelle y a suppléé en très-bon style : « Cette dame, nous dit-il, « *s'était assez tard avisée* d'apprendre la langue latine. » (Notice sur madame de Sévigné, p. XLV.) Si jamais M. Grouvelle *assez tard s'avise* d'apprendre le français, il rira bien de ses belles tournures.

L'éloge de madame de Sévigné par madame la présidente Brisson est un morceau assez mauvais, quoiqu'il ait remporté le prix de l'Académie de Marseille en 1777. Au lieu de cette fadeur académique, nous aurions lu avec plaisir une lettre du duc de Villars que nous avons vue jadis à la tête d'une édition de Hollande, d'ailleurs assez fautive. Cette lettre, que nous n'avons pu retrouver, et dont nous n'avons plus qu'un souvenir vague, a laissé dans notre esprit l'idée de quelque chose d'intéressant.

Parmi ce recueil d'éloges, que M. Grouvelle intitule *Choix d'éloges*, il en a placé un de sa façon. (On voit bien que c'est lui qui a *choisi*.) Cet éloge est en vers, et il nous a paru, en général, moins barbare que la prose de M. Grouvelle. Quoique ce phénomène ne soit pas

rare, il n'est pas aisé d'expliquer comment il est possible d'écrire plus purement, ou moins ridiculement, en vers qu'en prose. Au reste, la manière de M. Grouvelle se retrouve toujours ; il appelle le talent de madame de Sévigné *un talent qui du cœur s'échappe* INNOCEMMENT. Ce vers égale ce que nous connaissons de plus *innocent*. Un peu plus bas, il dit que « madame de Sévigné écrit *sans « effort, comme on parle, ou plutôt* COMME ON AIME. » *Ecrire comme on aime!* Ah ! pour celle-là, nous ne la savions pas. Mais qu'importe à M. Grouvelle ? il écrirait de même : *comme on danse*. Dès qu'une fois on s'est mis bravement au-dessus de l'obligation de penser, tous les mots sont bons.

Voici un modèle d'expression heureuse dont tout nos lecteurs nous sauront gré. Il s'agit de dire tout simplement qu'*en écrivant ses charmantes lettres, madame de Sévigné ne songeait pas plus aux hommes qui devaient vivre après elle qu'à ceux qui l'avaient précédée*. Voici comment l'éditeur exprime cette idée :

En semant SES fleurs ÉPHÉMÈRES
Sur chaque ligne qu'elle écrit,
Elle n'a pas plus dans l'esprit
La postérité que SES *pères.*

(Ibid., p. CXIV).

Éphémère vous-même, monsieur Grouvelle ! il fallait dire *immortelles*. Il valait mieux dire encore *des fleurs ;* mais cet homme est *possédé du pronom possessif* ; nous en attestons la *postérité et* SES PÈRES.

Quelquefois M. Grouvelle gâte une pensée heureuse par une expression à sa manière :

Elle ignorait (heureux destin !)
Que le feuillet volant échappé de sa main,
En suivant de Grignan la route,
De l'immortalité prenait le grand chemin.

La pensée est assez bonne ; mais *feuillet* pour *feuille* gâte tout ; *heureux destin*, d'ailleurs, ne vaut rien, ni comme pensée, ni comme rime.

Nous terminerons par un trait inimitable. M. Grouvelle veut dire que *ces lettres, qui étaient le trésor de madame de Grignan, sont devenues celui de tous les gens de goût.* Il ne fallait pas être un aigle pour atteindre à cette idée ; mais l'expression dont il l'a revêtue, place le poëte dans le ciel :

Seule, du trésor de sa fille
Elle fit un trésor public.

Que ce M. Grouvelle est divertissant, et comme poëte, et comme prosateur, et comme philosophe, et comme critique, etc. ! Nous dirions de tout notre cœur : *Dieu le conserve !* n'était qu'il excite un peu trop souvent le dégoût et l'indignation.

Cet éloge, que l'éditeur intitule *Portrait de Sévigné*, est adressé à une Thémire en l'air, à qui le poëte débite les fadeurs ordinaires. Il lui dit, par exemple :

Je vous l'ai dit cent fois, la grâce épistolaire
Est un talent de femme...

M. Grouvelle peut le répéter autant de fois qu'il le jugera convenable ; mais rien n'est plus faux. Le talent d'écrire supérieurement est un *talent d'homme*, comme tous les talents supérieurs. Il est vrai seulement que, *dans le genre agréable*, il s'est trouvé *dans le monde une* femme que son talent inimitable et des circonstances uniques ont placée au premier rang.

Plus d'une Sévigné brille encor dans Paris, à ce que dit M. Grouvelle. AMEN ! Mais il nous semble qu'une ville qui a produit tout fraîchement *Théroigne de Méricourt* doit se reposer quelque temps avant d'enfanter à la fois *plus d'une Sévigné*.

Avant de quitter M. Grouvelle, il nous reste à examiner la manière dont il a caractérisé le talent et la personne de madame de Sévigné.

L'ordre qu'il a adopté dans cette nouvelle édition doit relever singulièrement, à ce qu'il croit ou à ce qu'il dit, le style de Sévigné. « Son trait distinctif, dit-il (1), est, « si je ne me trompe, le rare accord d'un goût très-cul- « tivé, avec une imagination très-riche et un naturel « très-original. » (Avert., p. x.)

Ce qui signifie, en termes clairs, que le trait distinctif de madame de Sévigné, c'est qu'elle ne ressemble pas à d'autres ; *et le trait distinctif* de cette définition, c'est qu'elle peut servir à tous les cas, comme une formule d'algèbre. M. Grouvelle est trop modeste en disant *si je*

---

(1) Le trait distinctif du style, ou bien le trait distinctif de madame de Sévigné ?

ne me trompe : avec la précaution de ne rien dire, il est impossible de se tromper.

Nous ne voulons point, au reste, lui demander ce qu'il entend par *un naturel très-original;* nous l'embarrasserions trop. Ecoutons plutôt ce qu'il va nous dire encore sur ce même sujet :

« Mais c'est parce que madame de Sévigné ne res-« semble point à d'autres, qu'on s'accoutume à elle. De « ce que son langage et sa physionomie lui sont telle-« ment (1) propres, il en résulte qu'on finit par s'en « étonner moins qu'on ne doit, par sentir moins ce sin-« gulier mérite (p. XI). »

Dieu nous préserve de comprendre un seul mot à tout cela ! Au reste, M. Grouvelle est bien heureux quand on ne le comprend pas.

Après de si grands efforts de génie pour caractériser le talent de madame de Sévigné, il est tout simple que l'éditeur s'écrie : « Vous la voyez, vous la signalez (2) ; *vous ne la confondrez avec aucune autre* (p. X). »

---

(1) Nous avons averti plus haut sur ce mot. C'est un de ceux que l'éditeur n'entend point du tout.

(2) Ce mot, qui est un barbarisme pris dans ce sens, nous vient des antres du jacobinisme. C'est là où l'on *signalait* les *aristocrates*, où l'on *signalait* les *fanatiques*, où l'on *signalait* les *agitateurs*, les *malveillants*, les *honnêtes gens*, et autres monstres semblables. M. Grouvelle *se signale* encore par ses heureuses expressions :

. . . . . *Servabit odorem*
Testa diu . . . . . .

Depuis Guillaume Vadé jusqu'à Pierre Corneille, il ne nous est jamais arrivé de confondre un écrivain avec un autre. D'ailleurs, ce n'est point un mérite de ne ressembler à personne. Ce trait appartient à M. Grouvelle comme à Bossuet. Sur notre parole d'honneur, *nous ne les confondrons ni l'un ni l'autre avec aucun autre.*

Cependant M. Grouvelle, quoiqu'il soit un *lecteur assidu* et un admirateur éclairé de madame de Sévigné, craint que la lecture de ces lettres fameuses ne soit capable de fatiguer certains lecteurs. « Les uns (dit-il) « sentiront avec peine leur âme au-dessous de cette « âme FÉCONDE (1). Voilà les premiers mécontents. Il « en est d'autres ensuite auxquels la diversité dans les « nuances du sentiment ne suffit pas, et qui la veulent « dans les sentiments eux-mêmes (p. XI et XII), seconde « classe de mécontents. Mais ceux-ci forment, sans compa- « raison, le plus grand nombre. Il faut avouer que ces lec- « teurs font le grand nombre dans UNE SOCIÉTÉ (2) où NON- « SEULEMENT les affections naturelles sont émoussées (3),

---

(1) Au lieu de *tendre* ou *sensible.* La plume de M. Grouvelle a le rare privilège de rencontrer tous les mots possibles, excepté le bon.

(2) Quelle société ? L'éditeur veut dire *siècle* apparemment : non-seulement il ne dit jamais ce qu'il faut dire, mais pas seulement ce qu'il veut dire.

(3) *Affections émoussées !* Quel style ! On émousse une *cause* au propre et au figuré, mais non *un effet :* or, toute *affection* est un effet. *Affection émoussée* est aussi absurde que *plaie émoussée.*

« mais où SURTOUT (1) on manque de loisir pour sa-
« vourer la jouissance réfléchie qu'on trouverait dans
« leurs développements (p. XI et XII). »

D'un seul coup M. Grouvelle pare à ces deux inconvénients, et procure à madame de Sévigné la certitude de n'ennuyer personne. Mais quel est donc ce moyen admirable ? Eh, bon Dieu ! nous l'avons déjà dit : c'est « l'in-
« tercalation des lettres de madame de Sévigné à ses amis,
« et des réponses mêmes de ceux-ci, AU MILIEU de celles
« de la mère à la fille (p. VIII). » Il résulte de cet arrangement merveilleux, 1° que *le lecteur qui sent avec peine son âme trop au-dessous de cette âme féconde*, se console un peu en lisant des lettres où cette âme se montre moins féconde, ou que des âmes stériles écrivent à cette âme féconde ; 2° que le lecteur en *qui non-seulement les affections naturelles sont émoussées, mais qui surtout manque de loisir pour savourer la jouissance réfléchie de leurs développements*, remédie à ce double malheur, *en passant de la diversité des nuances du même sentiment à la diversité des sentiments eux-mêmes* (2).

Et si l'on se demande comment il peut se faire que des hommes qui *manquent de loisir* pour suivre le développement d'un seul sentiment se tirent d'affaire en

---

(1) *Non-seulement* cette tournure n'est pas élégante, *mais surtout* c'est un barbarisme bien conditionné.

(2) M. Grouvelle ne se doute certainement pas qu'il y ait la moindre différence à dire *les sentiments mêmes* ou *les sentiments eux-mêmes*.

ajoutant encore à ce travail celui d'étudier les *sentiments intercalés*, quoique *plus calmes* (p. xi), nous répondrons avec révérence : IPSE DIXIT. C'est le secret de M. Grouvelle : un tel homme ne parle point en l'air, et quand il dit une ânerie, il a ses raisons.

Nous trouvons cependant l'éditeur encore plus profond lorsqu'il apprécie le caractère moral de madame de Sévigné. Nous avons vu, plus haut, qu'il n'a pas tenu à lui d'en faire un esprit fort. Maintenant il va mettre en question si elle fut honnête femme. Il faut avouer que M. Grouvelle n'est pas sujet à l'enthousiasme des commentateurs. On se rappelle l'expression élégante employée par l'éditeur en parlant du cœur de madame de Sévigné (1) ; il revient encore sur ce sujet pour se faire la question suivante :

« Dans ses lettres écrites avec tant d'abandon et,
« comme elle le dit elle-même, d'impétuosité, ne laisse-
« t-elle rien échapper de l'histoire de son cœur ? Voilà,
« ajoute-t-il, ce que demande le lecteur sentimental,
« tandis que le scrutateur malin de la vertu des femmes
« voudra savoir à quel point la sienne (2) eut à com-
« battre, et si la nature n'en avait pas tout l'honneur. »
(Notice p. LIII.)

---

(1) Suppl., p. 435.

(2) C'est-à-dire, *la vertu du scrutateur*. Ici, il n'y a pas d'amphibologie comme ailleurs ; la phrase est parfaitement claire. On voudra bien observer que nous ne laissons pas échapper une seule occasion de louer M. Grouvelle.

Jamais un lecteur sentimental ne fera une question aussi sotte. Au lieu de demander si madame de Sévigné « ne laisse rien échapper, dans ses lettres, de l'histoire « de son cœur, » il lira ces lettres, et il dira ensuite oui ou non ; et quant « aux scrutateurs malins, » il ne s'en trouvera certainement aucun assez extravagant pour avoir la prétention de savoir à quel point la vertu d'une femme eut à combattre, ni même si elle eut à combattre, car c'est ce que nul homme ne peut savoir. C'est après ces profondes discussions que M. Grouvelle nous dit finement : « Mais laissons quelque chose à deviner au lecteur » (p. LIII). Et que voulez-vous donc que nous devinions, lorsque vous déclarez vous-même qu'il n'y a rien à deviner; lorsque vous nous dites, dans cette même page, que la médisance MÊME (1) n'a pu PRÊTER la moindre faiblesse à madame de Sévigné ; lorsque vous répétez (p. LXI) qu'elle n'avait reçu aucune teinte des travers de son temps ni de la société ; qu'au milieu des intrigues politiques de tant d'hommes et de femmes illustres, vous ne lui voyez pas la moindre lueur de coquetterie ?

Si les actions, les discours et les écrits des hommes ne suffisent plus pour les juger, il n'y a pas de raison qui nous empêche de prendre sainte Thérèse pour une courtisane, Fénelon pour un Tartufe, et M. Grouvelle MÊME pour un grand écrivain.

---

(1) C'est la *calomnie* qui PRÊTE des faiblesses : la médisance ne fait que les publier. *Même* est l'excès de l'absurdité.

Si quelque chose pouvait étonner de la part de l'éditeur, ce serait de le voir terminer son ridicule *Avertissement* par cette inconcevable phrase :

« On sentira que les peines qu'il a prises (l'éditeur), « ou plutôt le plaisir qu'il a trouvé à prendre ces peines, « *n'est pas le moindre des panégyriques consacrés à cet* « *aimable génie.* »

Si un homme du premier ordre, si la Harpe, par exemple, avait donné cette édition, nous sommes persuadé, quoiqu'il ne connût pas mal ses forces, qu'il n'aurait jamais osé présenter son travail *comme un des panégyriques les plus distingués consacrés à madame de Sévigné.* Voltaire, qui avait bien aussi une certaine idée de lui-même, ne s'est rien permis de semblable, dans son édition de Corneille. Une seule considération pourrait excuser M. Grouvelle : c'est qu'il ne s'est nullement compris lui-même. Il y a, en effet, dans le trait que nous venons de citer, quelque chose de niais qui semble demander grâce pour la présomption ; mais nous ne savons trop comment il arrive que M. Grouvelle a l'art d'exciter au même degré la pitié et l'indignation. C'est un privilége extraordinaire de *cet aimable génie.*

Durant le long et fastidieux examen que nous avons fait de ce misérable travail, nous avons été continuellement obsédé par le même sentiment : c'est le chagrin que cette idée, conçue par une aussi mauvaise tête, ne soit pas tombée dans celle d'un homme d'esprit, ami des mœurs et des bons principes, tels que la France en possède encore un grand nombre. Peu de livres seraient plus dignes que les Lettres de madame de Sévigné d'un

commentaire suivi, et peu de commentaires seraient plus utiles à la jeunesse et plus sûrs de plaire à tous les ordres de lecteurs. Les lettres de madame de Sévigné sont le véritable *Siècle de Louis XIV*. Le livre qui porte ce nom nous présente, comme beaucoup d'autres, les *événements de ce siècle*. Madame de Sévigné nous peint mieux que personne le *siècle même*. Ce que d'autres nous racontent, elle nous le fait voir : nous assistons à tous les grands faits de cette époque mémorable ; nous vivons à la cour de Louis XIV et dans la société choisie de ce temps. Il est impossible de lire une de ces lettres sans trouver un nom sacré ; rien n'égale le charme de cette lecture. Tous ces grands hommes sont en mouvement ; on les admire dans les autres livres, dans ces lettres on les fréquente.

Mais ce sentiment délicieux se tourne en indignation contre ce plat et coupable éditeur qui a osé y apporter son abjecte médiocrité, et toute la corruption d'un cœur gangrené jusqu'à la dernière fibre.

Nous sommes loin de blâmer la modestie des anciens éditeurs, qui ne se sont permis que des notes de pure nomenclature ; mais enfin, si l'on veut parler et raisonner, il n'y a pas de champ plus beau. Et que dire d'un homme à qui les plus grands noms de la terre et les événements les plus mémorables et les plus intéressants n'ont pu inspirer une seule ligne qui ne soit pas un crime ou une absurdité? Non-seulement il ne sait pas admirer, mais il calomnie, il outrage ; il falsifie les objets, il dénature les plus belles choses. Y a-t-il, par exemple, un événement particulier plus intéressant que la profession de la du-

chesse de la Vallière ? Est-il possible d'imaginer un plus grand sacrifice fait à la religion, aux mœurs, à l'opinion publique, etc. ?

Quel spectacle que cette église des Carmélites, remplie de tout ce que la capitale avait de plus illustre ! ces *lumières de la France*, non plus, comme dit Bossuet, *obscurcies et couvertes de leur douleur comme d'un nuage*, mais brillantes de toute leur clarté ! ces princes guerriers, ces pontifes ! l'humble victime aux pieds de la reine de France, recevant le voile des mains de son auguste rivale ! Louis XIV dans toute sa gloire, d'autant plus présent qu'il n'y était pas ! et Bossuet en chaire, parlant de notre malheureuse nature UT NUNQUAM HUMANA VOX (1) !

Rien n'empêchait l'éditeur de faire, à propos de cette femme célèbre et de cet événement remarquable, ce qu'il aurait dû faire toute sa vie ; mais puisqu'il voulait absolument parler, voyons ce qu'il a dit.

---

(1) Madame de Sévigné, qui n'avait point assisté à la cérémonie, écrit (t. III, p. 18) que *le sermon de ce grand homme ne fut point aussi divin qu'on l'espérait.* Ce qui signifie que la première personne qui lui en parla était une tête légère ; ou qu'on fut moins surpris parce qu'on attendait un miracle, comme l'expression même le fait sentir. Quoi qu'il en soit, sans parler ici du sermon entier, qui fait naître de grandes réflexions, le morceau que nous avons en vue est d'une telle supériorité, que jamais homme *inassisté* n'a pu s'élever à ces idées ni à ce ton.

« Il y avait plus de trois ans que la duchesse de la « Vallière ne recevait à la cour que des affronts de sa « rivale et des duretés du roi. Elle n'y était restée, di- « sait-elle, que par esprit de pénitence ; elle ajoutait : « Quand la vie des Carmélites me paraîtra trop dure, « je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait « souffrir (montrant le roi et madame de Montespan). » (Tome III, p. 18, note.)

Voulez-vous connaître un grand caractère ? racontez-lui une grande action. A l'instant il s'enflamme, et la porte aux nues. L'effet contraire dévoilera le vilain. Citez-lui ce qu'on a vu de plus sublime dans l'univers, depuis le sacrifice d'Abraham jusqu'au combat des Thermopyles, et depuis le dévouement de Décius jusqu'à l'*immolation* de Louis XVI ; son premier mouvement sera de rabaisser. Rien de plus naturel : l'un exalte ce qui lui appartient, l'autre déprime ce qui lui est étranger.

RÉFLEXIONS

LE PROTESTANTISME

RÉFLEXIONS

SUR LE PROTESTANTISME

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOUVERAINETÉ (1)

Un auteur anonyme, grand amateur de la république, a fait, il y a peu de temps, une observation très-digne de remarque.

« Quiconque » dit-il, « a lu l'histoire moderne et observé les mouvements et les révolutions de l'Europe, découvre clairement que, depuis l'époque de la réformation, il existe une lutte, tantôt publique, tantôt secrète, mais toujours réelle, entre les républiques et les monarchies. »

Sans doute, cette assertion n'est pas littéralement exacte, puisque les républiques d'Europe ne sont ni assez nombreuses ni assez puissantes pour lutter contre les monarchies, et que dans le fait elles n'ont en général nulle antipathie pour les souverainetés monarchiques.

(1) *Turin* 1798.

Mais en rectifiant la pensée de l'auteur et en lui faisant dire ce qu'il a voulu dire, il résulte une grande vérité : c'est que, depuis l'époque de la réformation, il existe en Europe un esprit d'insurrection qui « lutte d'une manière tantôt publique, tantôt secrète, mais toujours réelle, contre toutes les souverainetés et surtout contre les monarchies. »

Le grand ennemi de l'Europe qu'il importe d'étouffer par tous les moyens qui ne sont pas des crimes, l'ulcère funeste qui s'attache à toutes les souverainetés et qui les ronge sans relâche, le fils de l'orgueil, le père de l'anarchie, le dissolvant universel, c'est le protestantisme.

Qu'est-ce que le protestantisme ? C'est l'insurrection de la raison individuelle contre la raison générale, et par conséquent c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus mauvais. Lorsque le cardinal de Polignac disait au trop célèbre Bayle : « Vous dites que vous êtes protestant ; ce mot est bien vague : êtes-vous anglican, luthérien, calviniste, etc ? » — Bayle répondit : « Je suis protestant dans toute la force du terme : je proteste contre toutes les vérités. » Ce sceptique célèbre donnait ainsi la véritable définition du protestantisme qui est l'ennemi essentiel de toute croyance commune à plusieurs hommes ; ce qui le constitue ennemi du genre humain, parce que le bonheur des sociétés humaines ne repose que sur ces sortes de croyances.

Le christianisme est la religion de l'Europe : ce sol lui convient plus même que son pays natal ; il y a poussé des racines profondes ; il s'y est mêlé à toutes nos ins-

titutions. Pour toutes les nations du Nord de l'Europe et pour toutes celles qui, dans le Midi de cette partie du monde, se sont substituées aux Romains, le christianisme est aussi ancien que la civilisation ; c'est la main de cette religion qui façonna ces nations neuves ; la croix est sur toutes les couronnes ; tous les codes commencent par le symbole : les rois sont des *oints*, les prêtres sont des *magistrats*, le sacerdoce est un *ordre ;* l'empire est *sacré*, la religion est *civile :* les deux puissances se confondent ; chacune emprunte de l'autre une partie de sa force, et, malgré les querelles qui ont divisé ces deux sœurs, elles ne peuvent vivre séparées.

L'homme le plus hardi ne saurait rien imaginer qu'on puisse substituer à ce système religieux. Tous nos Erostrates ont détruit ; aucun n'a substitué, aucun même n'a osé proposer quelque chose à la place de ce qu'il voulait faire disparaître : en sorte qu'il faut toujours être chrétien ou rien.

Mais le principe fondamental de cette religion, l'axiome primitif sur lequel elle reposait dans tout l'univers avant les novateurs du XVIe siècle, c'était l'infaillibilité de l'enseignement d'où résulte le respect aveugle pour l'autorité, l'abnégation de tout raisonnement individuel, et par conséquent l'universalité de croyance.

Or ces novateurs sapèrent cette base : ils substituèrent le jugement particulier au jugement *catholique ;* ils substituèrent follement l'autorité exclusive d'un livre à celle du ministère enseignant, plus ancien que le livre et chargé de nous l'expliquer.

De là vient le caractère particulier de l'hérésie du XVIe

siècle. Elle n'est point seulement une hérésie religieuse, mais une hérésie civile, parce qu'en affranchissant le peuple du joug de l'obéissance et lui accordant la souveraineté religieuse, elle déchaîne l'orgueil général contre l'autorité, et met la discussion à la place de l'obéissance.

De là ce caractère terrible que le protestantisme déploya dès son berceau : il est né rebelle, et l'insurrection est son état habituel.

Les souverains chrétiens ont pu abuser de leur pouvoir pour étendre le christianisme ; mais jamais le christianisme catholique ne combattit les souverains pour s'établir dans leurs domaines ; jamais il n'employa que la persuasion, et ce fut là dans tous les temps son caractère distinctif. Constantin devenu chrétien put sans doute appesantir son sceptre sur les infidèles ; mais le catholicisme, pour régner dans l'empire, ne prit point les armes contre Constantin. On a vu, dans ces derniers temps, cette religion s'établir à l'extrémité de l'Asie : de quelle arme se servit-elle pour y vaincre tous les préjugés humains ? D'un religieux, armé d'un crucifix de bois, et qui ignorait nécessairement la langue du pays, lorsqu'il toucha cette terre. Mais quand le souverain a voulu l'en chasser, a-t-elle résisté ? Pas du tout. Il fit des martyrs par milliers et ne trouva pas un rebelle. Lorsque Tertullien disait aux gentils du troisième siècle : « Nous sommes partout, dans les armées, dans les tribunaux, dans les palais, etc. ; nous ne vous laissons que les temples », certainement les chrétiens étaient en état de se faire craindre ; mais jamais ils ne se permirent

rien contre la souveraineté. L'inexprimable fermeté qu'ils déployèrent au milieu des tourments les plus atroces lui prouvèrent seulement ce qu'elle aurait eu à craindre d'eux s'ils avaient eu d'autres principes.

Lorsque le christianisme fut enfin monté sur le trône, les choses changèrent de face. Depuis que la religion et la souveraineté se sont embrassées dans l'État, leurs intérêts ont dû nécessairement se confondre. Il est donc difficile que celle-ci ne seconde pas la première dans ses conquêtes, et impossible, en cas d'attaque contre la religion, que la souveraineté ne prenne part à la lutte.

C'est une distinction qu'on ne fait pas assez, quoiqu'elle soit très-essentielle. Quelquefois le christianisme a eu l'air d'un conquérant vulgaire, parce qu'il s'avançait sous les drapeaux d'un prince conquérant; quelquefois enfin, il a paru sévir temporellement contre ses sujets rebelles, parce que les deux puissances se défendaient ensemble; mais jamais le christianisme catholique ne s'est établi dans aucun pays par l'insurrection contre l'autorité civile, et jamais il n'a employé contre elle que des apologies, des raisonnements et des miracles.

Ce caractère frappant de la vérité est précisément l'inverse de celui que le protestantisme déploya dès sa naissance; il est né rebelle; son nom même est un crime, parce qu'il *proteste* contre tout. Il ne se soumet à rien, il ne croit rien; et, s'il fait semblant de croire à un livre, c'est qu'un livre ne gêne personne.

C'est ce qui le constitue ennemi mortel de toute souveraineté, même de celles qui règnent avec lui, parce

qu'en établissant l'indépendance des jugements, la discussion libre des principes et le mépris des traditions, il sape par la base tous les dogmes nationaux qui sont, comme nous l'avons vu, le palladium de toutes les grandes institutions civiles et religieuses.

Ce caractère primitif et indélébile du protestantisme en a fait une hérésie civile autant qu'une hérésie religieuse. Plus fort que les autres hérésies, il a fait ce qu'elles n'ont jamais pu faire : toutes s'étaient répandues sur un terrain plus ou moins étendu, mais sans pouvoir en chasser la croyance universelle. Le sectaire vivait à côté de son ennemi, et il perdait insensiblement son nom et son existence à mesure que l'action du principe universel étouffait le système rebelle.

Mais le protestantisme a fait plus : il a divisé politiquement l'empire du christianisme ; il a créé des souverainetés protestantes, et dans plusieurs contrées de l'Europe il règne seul.

Pour en bien pénétrer la nature, il faut l'examiner dans son double rapport avec les souverainetés qu'il attaqua pour s'établir, et avec celles qui l'ont adopté comme religion de l'État. Il faut contempler son action bruyante contre les souverainetés qui s'opposaient à son établissement, et son action sourde et délétère contre celles qui l'ont adopté.

Le christianisme, à compter du moment de son origine, vécut et se propagea par ses propres forces, pendant un espace de temps qui excède la durée totale du protestantisme. Pendant tout ce temps la puissance ci-

ville l'opprima toujours et le persécuta souvent ; néanmoins jamais il ne s'arma contre elle, et surtout jamais ses chefs ne prêchèrent la doctrine de la résistance et de l'insurrection.

Mais le protestantisme naquit les armes à la main : il ne respecta la souveraineté civile qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour acquérir des forces, et il fut rebelle dès qu'il eut le pouvoir de l'être. De tout côté ses apôtres prêchèrent la résistance aux souverains ; pour établir leurs dogmes, ils ébranlèrent les trônes, ils vomirent les injures les plus grossières contre tous les souverains qui leur résistèrent. On ne peut se rappeler sans frémir les tragédies horribles que le protestantisme a jouées en Europe. Il embrasa, il ensanglanta l'Allemagne, la France, l'Angleterre, tous les pays, en un mot, où il put s'introduire. La guerre de Trente Ans fut son ouvrage : pendant trente ans l'Allemagne fut mise à feu et à sang pour les arguments de Luther. Le détestable Calvin, s'emparant de la réforme déjà si mauvaise, en fit encore une œuvre française, c'est-à-dire une œuvre exagérée. Le caractère infernal qu'il imprima à sa secte est indélébile : elle a fait plus ou moins de mal suivant les circonstances, mais toujours elle a été et sera la même. Dans le dernier siècle elle prêcha la souveraineté du peuple et le droit d'insurrection ; par elle le trône de Louis XIV eût été ébranlé s'il eût pu l'être ; et les démagogues de nos jours n'ont pas employé une seule arme dont Jurieu et ses collègues n'eussent fait usage avant eux.

La mort de Charles Ier en Angleterre fut l'ouvrage du

féroce presbytérianisme, qui fait encore aujourd'hui tous les efforts qui dépendent de lui pour renverser ce trône qu'il a toujours détesté.

Et qu'on ne vienne point nous dire : « Je ne décide point entre Genève et Rome » : il n'est pas si difficile de se décider. Où était le sceptre religieux au commencement du XVIe siècle? A Rome ou à Genève? A Rome, je pense. Genève était donc rebelle. Or, dans tous les cas de rébellion, les excès même de la puissance qui se défend sont à la charge du rebelle. L'humanité en corps a droit de reprocher la saint Barthélemy au protestantisme, car pour l'éviter il n'y avait qu'à ne pas se révolter. Toute puissance même spirituelle ne pouvant être exercée sur la terre que par des hommes, si la souveraineté est attaquée, il est impossible que l'homme ne se montre pas, et qu'elle se défende comme un être purement raisonnable et impassible. Si elle excède les bornes d'une légitime défense, son ennemi n'a pas le droit de s'en plaindre. Un protestant qui reproche la saint Barthélemy à la souveraineté française ressemble parfaitement à un Jacobin de notre siècle qui déclamerait contre l'inhumanité des chouans. Le protestantisme dira-t-il qu'il avait raison ? Mais quel rebelle ne sait pas dire qu'il a raison? Si cet argument est bon, il excuse toutes les insurrections. D'ailleurs, il ne s'agit point de savoir qui avait tort ou raison, mais seulement qui était *souverain* ou *rebelle*, et sur ce point il ne peut y avoir de doute.

C'est donc un sophisme grossier que de mettre dans la balance les excès de ce que certaines gens appellent

ridiculement *les deux sectes*, comme si le catholicisme était une *secte*, et comme s'il y avait quelque comparaison à faire entre le *sujet* qui attaque et le *souverain* qui se défend.

On passe bien légèrement sur de grandes questions. La Ligue et les exécutions sanglantes faites dans le seizième siècle fournissant aux philosophes du nôtre une mine inépuisable de déclamations et de sarcasmes, ils se sont bien gardés de plaider les deux causes ; mais comme il est toujours temps de chercher la vérité et de la dire, on peut revenir sur les arrêts de la philosophie.

Sans prétendre excuser les excès criminels qui déshonorent et gâtent souvent les meilleures causes et à s'en tenir au fond de la question parfaitement débarrassée de tous ses accessoires, le principe de la Ligue était-il mauvais, ou du moins aussi mauvais qu'on le représente communément ? Henri IV avait-il droit de porter sur le trône français, magré les Français, une religion ennemie des Français (ou qu'ils jugeaient telle); et, en généralisant la question, un prince qui apostasie, surtout dans un moment d'effervescence et de fanatisme, surtout pour embrasser une religion fougueuse et anarchique qui à l'heure même couvre le royaume de cendres et de sang, n'est-il point censé renoncer à la couronne ; et ses sujets, sans faire une révolution proprement dite, sans toucher à la *souveraineté* et se bornant à résister au *souverain*, ne seraient-ils point en droit de considérer l'acte du roi comme une abdication volontaire, suivant l'hypothèse que M. Burke a si ingénieusement developpée à l'égard de Jacques II ?

Et si ce souverain n'était point encore monté sur le trône, la résistance du peuple ne se montrerait-elle pas encore sous un jour plus plausible ?

Je ne décide rien ; ma plume se refuse à montrer un cas légitime d'insurrection. Mais ce qui est bien plus aisé pour elle, c'est de mettre dans le plus beau jour l'inconséquence des philosophes.

Ces hommes qui ont sans cesse dans la bouche les mots de *contrat social*, de *pacte primitif*, de *résistance légitime*, etc.; ces hommes qui permettraient une révolution pour abolir la dîme ou les droits féodaux, soutiennent l'obéissance passive lorsqu'il s'agit du plus grand et du plus précieux de tous les droits. Si Henri IV avait voulu imposer un denier par livre sur la taille sans le consentement du peuple, ils prouveraient doctement que ce peuple avait droit de résister ; mais s'agit-il de porter sur le trône une secte odieuse et funeste, de mettre la religion dominante à la seconde place, de donner à sa rivale un moyen habituel et presque invincible de séduction et de conquête, d'élever un mur de séparation entre le souverain et la grande majorité de ses sujets, d'allumer dans un État un incendie inextinguible : tout cela n'est qu'une bagatelle, les défenseurs rigides du droit du peuple changent tout à coup de rôle ; saint Paul en personne n'est pas plus disert qu'eux sur le droit des souverains, et c'est un crime pour les Français de faire la plus légère difficulté au *Béarnais*.

Que ces gens-là s'entendent donc : on ne leur demande pas d'être raisonnables, c'est trop exiger ; mais qu'ils soient au moins d'accord avec eux-mêmes.

Montesquieu a dit avec ce ton sentencieux qui convient à sa supériorité : « Ce sera une très-bonne loi civile, lorsque l'État est satisfait de la religion déjà établie, de ne point *souffrir* l'établissement d'une autre.

« Voici donc le principe fondamental des lois politiques en fait de religion. Quand on est maître de recevoir dans un État une nouvelle religion ou de ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir ; quand elle y est *établie*, il faut la tolérer (1). »

Si j'avais vécu du temps de ce grand homme, j'aurais voulu lui faire quelques questions. D'abord, qu'est-ce qu'une religion *établie* dans l'État ? Lorsqu'une secte veut s'introduire dans un pays, elle ne s'arrête point modestement sur la frontière, et ne fait point demander de là si l'on veut la recevoir. Elle se coule en silence comme un reptile, elle sème ses dogmes dans l'ombre à l'insu du souverain, et tout à coup elle se lève brusquement, *caput à cœli regionibus ostendens.* Alors, est-elle *établie ?* Ce n'est pas sans doute ce que Montesquieu a voulu dire : autrement, il n'y aurait point eu de distinction à faire. Ce grand homme veut donc parler d'une admission légale fondée sur une loi expresse, ou sur une concession tacite déclarée par le temps et la prescription. Jusque-là elle n'est point *établie*, et il ne faut pas *souffrir* qu'elle s'établisse. Donc il faut lui résister ; mais comment ? Ce serait ma seconde question qui me paraît bien importante.

---

(1) *Esprit des lois*, l. XXV, ch. x.

Faudra-t-il la *prier*, par un manifeste, de vouloir bien sortir de l'État. J'ai peur que ce moyen ne réussit pas. Il faudra donc, pour se conformer à la maxime de Montesquieu, ordonner, contraindre et punir. Mais jusqu'à quel point la sévérité est-elle permise, et quel est celui où elle devient crime? Ce qu'on peut dire de certain, c'est que toute sévérité inutile est criminelle, et que toute sévérité est innocente si elle est nécessaire. Ce qu'on peut avancer encore avec une pleine certitude, c'est que la réaction de la souveraineté qui se défend doit être proportionnée à l'action de l'ennemi qui attaque. Sur ce principe, qui ne peut être contesté, on est forcé de s'apitoyer beaucoup moins sur de grands actes de vigueur qui ne furent réellement que des malheurs. Voyez ce cadavre étendu sur le grand chemin : le meurtrier est à côté ; il excite toute votre indignation ; mais dès que vous apprenez que ce meurtrier est un voyageur tranquille, et que l'autre était un brigand qui est tombé victime d'une juste défense, la pitié disparaît. Le droit, en s'agrandissant est toujours le même. Ce n'est point par leur sévérité, mais par leur nécessité qu'il faut juger la moralité des exécutions par lesquelles une souveraineté attaquée se défend. Tout ce qui n'est pas indispensabe est criminel ; mais tout ce qu'on peut imaginer de plus sévère est licite s'il n'y avait pas moyen de se défendre autrement. Qu'on ne vienne point nous dire : « J'ai vu des deux côtés la fourbe et la fureur ». Eh! sans doute, les passions humaines sont indestructibles, et les hommes, même pour le droit, se battent comme des hommes ; mais il n'y a point de comparaison à faire ; si dans une guerre

excitée par des rebelles, il périt cent mille hommes de part et d'autre, du côté de la souveraineté on a *donné* cent mille *morts*, et de l'autre on a *commis* cent mille *meurtres*. Des vérités aussi simples ne peuvent échapper à personne.

Ainsi, dans la lutte terrible du seizième siècle, c'était d'un côté la rébellion qui attaquait, et de l'autre la souveraineté qui se défendait; et quand les excès auraient été égaux de part et d'autre, le parti mauvais par caractère et par essence ne pouvait faire de reproches à celui qui ne l'était que par accident.

Il est aisé d'oublier les malheurs de nos ancêtres; mais qui pourrait décrire avec assez d'énergie les maux que le protestantisme versa sur l'Europe dans le premier siècle de son existence? Ils furent tels que des hommes du premier mérite crurent y apercevoir quelque chose qui sortait du cercle des événements humains et soupçonnèrent qu'ils étaient témoins de ces grandes calamités qui doivent annoncer la fin du monde suivant les traditions religieuses. WESEMBECK, jurisconsulte allemand très-estimé, homme grave et lettré, s'excusait sérieusement, en 1573, de s'occuper d'un ouvrage profane dans un moment où l'on touchait visiblement à la fin de toutes choses. En le lisant, on s'attendrit encore sur les angoisses qu'il nous décrit.

« Quel est donc le fruit de cette RÉFORME? disait Montaigne avec son ricanement philosophique. « Toute l'amélioration, selon moi, se réduit à s'appeler Abraham ou Isaac, au lieu de Jean ou Claude. » Il serait fort à désirer qu'il eût eu raison ; mais le genre humain n'en fut ni n'en sera quitte à si bon marché.

Le protestantisme n'est pas seulement coupable des maux que son établissement causa. Il est anti-souverain par nature, il est rebelle par essence, il est ennemi mortel de toute raison nationale ; partout il lui substitue la raison individuelle (1) : c'est-à-dire qu'il détruit tout.

C'est une chose bien remarquable que jamais la raison humaine ne fit un plus grand effort ni une chute plus lourde que dans l'établissement du protestantisme.

Je consens à ne parler que politiquement ; je ne veux envisager le christianisme que comme une institution politique : cette institution était le système national d'un très-grand nombre de nations, et jamais il n'exista d'institution tout à la fois plus ancienne, plus vaste et plus auguste.

Les réformateurs virent des défauts dans cet édifice antique qu'ils tenaient eux-mêmes pour divin. Ils entreprirent de le réformer, et cette réforme consistait à déraciner les fondements et à les enlever pour en substituer de nouveaux. Jamais la raison humaine ne fit un plus grand effort et jamais elle ne fut plus absurde que lorsqu'elle mit la discussion à la place de l'autorité, et le jugement particulier de l'individu à la place de l'infaillibilité des chefs. Aucun système ne choque autant le bon sens, pas même l'athéisme : car il est plus absurde de supposer un Dieu absurde, que d'en nier l'existence. Or, si la religion est fondée sur un livre, si nous devons

---

(1) Allusion au *particularisme* qui constitue l'esprit protestant. (*Note de l'éditeur.*)

être jugés sur ce livre et si tous les hommes sont juges de ce livre, le Dieu des chrétiens est une chimère mille fois plus monstrueuse que le Jupiter des païens.

Il était aisé de prévoir que l'abolition du catholicisme menait droit à celle du christianisme, et que le système des réformateurs en dernière analyse se réduisait à la singulière prétention de vouloir tout à la fois maintenir les lois d'un empire, et renverser le pouvoir qui les fait exécuter.

Les catholiques n'ont cessé de le prédire, et les aveux échappés aux protestants de bonne foi n'ont cessé de justifier cette prophétie. Entre mille aveux de ce genre, j'en choisirai un qui me paraît infiniment remarquable par le temps, par le lieu et par la qualité de la personne : c'est celui d'un professeur de théologie dans l'Université de Cambridge, qui a eu la noble franchise, dans un sermon prêché le 3 mai 1795, en présence de ce corps respectable, de développer ainsi les suites de la Réforme :

« A peine, » dit-il, « le droit d'*examen particulier* fut-il assuré, à peine eut-on librement commencé à le mettre en usage qu'une foule d'écrivains, parés du titre imposant de francs-penseurs, s'établirent hardiment les précepteurs du genre humain, et répandirent de toute part leurs opinions fantastiques et téméraires, surtout en fait de religion et de gouvernement..... Je crains réellement que les états réformés n'aient sur ce point plus de reproches à se faire qu'ils ne l'imaginent : presque tous les ouvrages impies et la très-grande partie de ceux où l'immoralité prête des armes si puissantes à

l'irréligion moderne, ayant été composés et imprimés chez les protestants (1). »

C'est tout ce que pouvait dire un sage malheureusement enrôlé sous les drapeaux de cette secte. Il ne pouvait pas montrer plus clairement les suites funestes d'un système destructif de toute constitution civile et religieuse.

Quand on réfléchit sur ce caractère indélébile du protestantisme, on est moins étonné de la haine que lui ont vouée certaines puissances catholiques, ce Louis XIV, par exemple, dont l'intolérance a si fort exercé nos philosophes. Il y a dans tous les gouvernements une puissance cachée, un instinct conservateur qui agit à l'insu des spectateurs, à l'insu même des souverains et de leurs conseils, et qui se sert souvent de leurs erreurs, de leurs vices même, pour conserver l'édifice. On a cité mille fois les persécutions du P. le Tellier contre les jansénistes : il peut se faire que cet homme fût coupable aux yeux de Dieu, il peut se faire que non ; je ne le sais pas mieux que ceux qui l'accusent. Mais, soit que la haine fût raisonnée ou aveugle, il est certain qu'elle était *française et bonne politiquement*. Le jansénisme, par son extrême affinité avec le calvinisme, était un ennemi de la France, et ce que nous avons vu justifie pleinement ce fameux Jésuite, car le jansénisme s'est montré grandement cou-

---

(1) A sermon preached before the university of Cambridge on the third of may 1795 by John Mainwaring. B. D. professor in Divinity.

pable dans la Révolution française, et n'a pas peu secondé ses deux frères, le philosophisme et le protestantisme.

L'aversion de Louis XIV pour le calvinisme était encore un instinct royal. Il a pu errer dans les moyens, forcer certaines mesures, etc.; mais son instinct avait raison, et il travaillait à la conservation de l'empire. Rien ne peut réconcilier le protestantisme avec l'autorité, et les preuves qu'il en a données, surtout en France, sont de nature à n'être jamais oubliées. L'Édit de Nantes fut arraché par la force, et peut-être aussi les protestants le durent-ils à quelque reste d'inclination cachée dans les replis du cœur de ce bon et grand Henri ; mais cette concession ne fut pas capable de les rendre sujets fidèles. Jamais le protestantisme ne cessa un instant de conjurer contre la France : il la divisa en *cercles* en attendant qu'il la divisât en *départements*. Le tombeau que le duc de Rohan a dans Genève ne peut éclipser l'échafaud qu'il mérita en France. Il ne fallut pas moins que le génie invincible de Richelieu pour aller sur les remparts détruits de la Rochelle, *porter le dernier coup à la dernière tête de la rébellion*. Mais Louis XIII n'osa pas être plus qu'un vainqueur. Louis XIV parut; tout plia devant lui ; il pouvait ce qu'il voulait, et son ascendant put mépriser impunément les mesures timides. Il disait, un jour, à un protestant de marque : « Mon père vous craignait, mon grand-père vous aimait; moi, je ne vous crains ni ne vous aime » : il avait raison. Il révoqua l'édit de Nantes : il eut raison encore ; il ne fallait point de confiscation, point de sévérité inutile, et surtout point

de tyrannie sur les consciences : voilà le mal, voilà l'homme qui se montre partout. Quoique, pour rendre hommage à la vérité, il faille convenir que le roi était bien éloigné de connaître tout ce qu'on faisait de mal, que l'exécution de la loi, comme il arrive presque toujours dans les grandes mesures, entraîna des abus qui ne doivent pas être mis sur le compte du législateur, et qu'on n'eut d'abord à Paris qu'une idée très-fausse de qui se passait dans le midi du royaume (1).

Mais ces grandes opérations ne s'exécutent point sans douleur, et les inconvénients qu'entraîna la révocation

---

(1) On voit, dans les lettres de Mme de Sévigné, que les fameuses *Dragonnades* furent envisagées d'abord comme une parade qui produisit un effet auquel on ne s'attendait point. Elle en parlait comme d'une espèce de miracle de la toute-puissance du roi. Elle écrivait encore, le 28 octobre 1685, à son cousin Bussi-Rabutin, qu'une foule innombrable de gens dans le Languedoc et la Provence s'étaient convertis sans savoir pourquoi, et que Bourdaloue allait le leur dire. Ensuite elle ajoutait : « Vous avez lu, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes : rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait ni ne fera rien de plus mémorable. » (Tom. VIII, Lettre 75e.) Voilà l'opinion du temps sur ce fameux édit. Du reste, si ces protestants du Midi s'étaient convertis ou avaient fait semblant de l'être pour n'être pas hachés, et si Madame de Sévigné l'avait su, certainement elle ne se serait pas permis le badinage *sans savoir pourquoi*.

de l'édit de Nantes n'empêchent pas que cette révocation ne fût très-juste et très-politique.

Ce qu'on n'observe point assez, c'est que ce coup ne fut nullement frappé par le despotisme d'un prince impétueux. Il fut l'ouvrage de son conseil, il fut la suite d'un système mûri et conçu par ces têtes puissantes qui rendirent son cabinet si terrible à l'Europe. Certes, Louis XIV, livré à tous les plaisirs, à toutes les illusions, à tous les genres imaginables de dissipations, avait d'autres choses en tête qu'un plan suivi de législation contre le protestantisme. Il porta dans cette grande affaire, comme je l'ai dit, l'*instinct royal;* son conseil fit le reste. Les ignorants qui l'accusent d'étourderie et qui s'imaginent que la révocation de l'Édit de Nantes fut accordée aux instances d'un confesseur fanatique, ne sont point au fait des choses et se rappellent peu que, dans un siècle supérieur, tout est supérieur. Les ministres, les magistrats de Louis XIV furent grands dans leur genre, comme ses généraux, ses peintres ou ses jardiniers le furent dans le leur. Ils connaissaient parfaitement la France, ils étaient animés de l'esprit infaillible des grands siècles, et savaient ce qu'ils faisaient un peu mieux que leurs petits successeurs. Ce que notre misérable siècle appelle *superstition*, *fanatisme*, *intolérance*, etc., était un ingrédient nécessaire de la grandeur française. Ces ministres, ces magistrats regardaient le calvinisme français comme le plus grand ennemi de l'État; ils cherchèrent constamment à le comprimer; et chaque année de ce prince, qui donna son nom à son siècle, fut marquée par une loi qui supprimait quelque privilége

des protestants : en sorte que l'édifice qui avait si longtemps menacé la souveraineté, miné graduellement avec une constance imperturbable et privé de tous ses étais, croula enfin sans le moindre danger par la révocation de l'Édit de Nantes.

Supposons que cette loi ait coûté 400,000 hommes à la France : c'est à peu près comme si l'on ôtait 1,000 habitants à Paris. Il n'y paraîtrait nullement. A l'égard des manufactures portées par les réfugiés dans les pays étrangers, et du tort qui en est résulté pour la France, les personnes pour qui ces objections *boutiquières* signifient quelque chose peuvent aller chercher des réponses ailleurs que dans mon livre.

Louis XIV foula au pied le protestantisme, et il mourut dans son lit, brillant de gloire et chargé d'années. Louis XVI le caressa, et il est mort sur l'échafaud.

Et c'est surtout les enfants de cette secte qui l'y ont conduit.

Veut-on se convaincre que Louis XIV était conduit par les vues de la plus saine politique? Veut-on l'absoudre sur sa conduite à l'égard des protestants français, du moins quant aux bases générales? Il suffit de considérer la conduite des sectaires pendant la Révolution de France.

Louis XVI venait d'accorder aux protestants un bienfait signalé : il venait de leur rendre tous les droits de cité : à la vérité, bien mal à propos (1); mais n'importe.

---

(1) « Je viens de voir en Silésie un M. de Laval Montmo-

L'aveugle monarque trompé par son excellent cœur, et par son envie de satisfaire un peuple bien plus aveugle que lui, fit plus que pardonner à la secte ennemie : il l'honora ; il lui permit de le toucher. Comment l'a-t-elle reconnu ?

Rabaud de Saint-Etienne, ministre protestant, avait célébré les bontés de Louis XVI, dans un discours éloquent, mais plus hypocrite qu'éloquent, qui lui avait valu les applaudissements universels. A la face du public, avec l'accent pathétique de la vérité et de la reconnaissance, il avait invoqué, au nom de ses frères, les bénédictions du ciel pour le monarque bienfaisant ; il répétait ce discours dans une foule de lectures particulières ; et, dans le même temps, le perfide, parcourant les villages de sa province sous prétexte d'y faire entendre la voix de la reconnaissance, prêchait les maximes de l'indépendance et soufflait de toute part le feu de l'insurrection (1).

---

rency, et un Clermont-Gallerande qui m'ont dit que la France commençait à connaître la tolérance et qu'on pensait à rétablir l'Édit de Nantes si longtemps supprimé. Je leur ai répondu tout uniment que c'était moutarde après dîner. » (Lettre de Frédéric II à Voltaire, du 8 septembre 1775. Œuvres de ce dernier, in-12, t. 87.)

(1) C'est ce Rabaud que M. Burke avait condamné au bain froid pour avoir dit qu'il fallait tout changer en France, *jusqu'aux mots*. C'est assez pour un fou, mais trop peu pour un scélérat. La Providence a fait justice.

A peine le tocsin de la révolte se fait-il entendre que Rabaud vole à Paris. On sait ce qu'il y a fait. Il figura dans la première assemblée parmi les ennemis les plus fougueux de la monarchie ; et, dans la troisième, sa bouche, qui avait osé prier Louis XVI, vota la mort du monarque vertueux, avec Marat, Lebon et Robespierre.

Et tandis que les coryphées sapaient le trône à Paris, quelle était, dans le Midi, la conduite de la secte entière ? En vain la tolérance avait fait les plus grands progrès en France depuis le commencement du siècle ; en vain l'esprit public consolait les protestants de ce que la législation française pouvait encore renfermer de trop dur pour eux ; en vain les Parlements, par une foule d'arrêts interprétatifs, s'appliquaient-ils encore sans relâche à leur faire oublier les anciennes rigueurs ; en vain le meilleur, le plus humain de tous les rois venait-il enfin de sanctionner en faveur des protestants le jugement de l'opinion. Rien n'avait pu éteindre dans ces cœurs intraitables la soif du sang catholique et la haine de la monarchie. Tirons le rideau sur les horribles scènes de Nîmes et de tant d'autres lieux : elles sont connues de tout l'univers. Je prie seulement qu'on fasse une observation : c'est que, parmi tous les protestants français, il ne s'est pas trouvé un seul écrivain qui ait pris la plume pour le bon parti. On dira peut-être qu'ils étaient peu nombreux par rapport au reste de la population ; mais je ne demande pas qu'on me cite par centaines les défenseurs protestants de la monarchie ; je demande que parmi eux, et surtout dans la classe des

ministres, on m'indique un seul homme qui ait eu le courage et la noblesse de se joindre à la phalange nombreuse des Français de toutes les classes qui ont consacré leurs talents à contrarier les principes de la Révolution ou à déplorer ses excès On sait comment le clergé de France s'est montré dans cette occasion : il a fait plus qu'écrire, il a volé à la mort, il s'est immortalisé ; c'était le cas de se piquer d'émulation et de générosité, d'autant plus qu'on avait un bienfait récent à reconnaître. Encore une fois, je sais qu'il faut avoir égard au nombre ; mais je n'en demande qu'un, et je ne demande point un héros, un martyr ; qu'on me montre seulement un homme qui ait eu le courage d'élever la voix pour dire : *Vous faites mal.* Ce protestant français, et surtout ce ministre, où est-il ?

C'est ainsi que les événements de notre siècle justifient le précédent ; et si l'on veut une autre preuve de la sagesse des motifs qui déterminèrent la révocation de l'Édit de Nantes, on la trouvera dans le caractère même et dans la conduite des réfugiés français.

Ces hommes, chassés de leur patrie par une loi sévère, devaient être pénétrés d'une reconnaissance éternelle envers les puissances hospitalières qui leur donnaient un asile ; et la fidélité amenant la confiance, il semble que ces nouveaux sujets devaient former en peu de temps la classe la plus loyale et la plus chérie des souverains.

Mais il est arrivé tout le contraire Le titre de *réfugié* n'est point du tout un titre de faveur, et leur conduite justifie encore ce sentiment confus. Loin d'être les meil-

leurs sujets des souverains qui donnèrent asile à leurs pères, leur équivoque fidélité fatigue ou inquiète le gouvernement dans plusieurs contrées protestantes. Personne n'a bu plus avidement qu'eux le poison révolutionnaire. Enfin, dans ces pays comme dans tous les autres, il y a des hommes marquants, qu'on cite pour leur attachement à la souveraineté et pour leur loyauté antique : or je ne vois pas que ces hommes cherchent, parmi les réfugiés, ou des modèles ou des amis.

La conscience universelle est infaillible, pénétrante, inexorable. Malgré tous les préjugés possibles, elle a gravé sur ces fronts je ne sais quel caractère qu'on ne déchiffre peut-être pas bien clairement; mais il serait inutile de chercher à lui donner un nom; c'est assez de savoir qu'il déplait à l'œil.

Dans le monde moral comme dans le physique, il y a des *affinités*, des *attractions électives*. Certains principes se conviennent, et d'autres se repoussent ; la connaissance de ces qualités véritablement *occultes* est la base de la science. Je prie donc les observateurs de réfléchir sur l'affinité vraiment frappante qui vient de se manifester aux yeux de l'univers entre le protestantisme et le jacobinisme.

Depuis le premier instant de la Révolution, les ennemis du trône ont montré pour le protestantisme une tendresse *filiale*. Tous les yeux ont vu cette alliance, et personne ne s'y est trompé, pas même les protestants étrangers.

A-t-on jamais surpris, dans les trois assemblées qui ont perdu et déshonoré la France, je ne dis pas un acte,

mais un signe de défiance à l'égard des protestants? Ces tyrans soupçonneux qui craignaient tout et qui punissaient jusqu'à l'intention présumée de résister, ont-ils jamais redouté la doctrine de l'église protestante? Non, jamais. Je défie qu'on en trouve la moindre trace.

Mais quoi donc! est-ce que les ministres du *saint Évangile* ne prêchent pas le même Évangile que le clergé catholique? Et n'est-il pas écrit dans ce livre, pour eux comme pour nous · « Toute puissance vient de Dieu, obéissez à vos supérieurs même injustes, en tout ce qui n'est pas injuste, etc. » Comment donc de telles maximes n'ont-elles jamais effrayé les tyrans de la France? Ah! c'est qu'ils savaient assez, ce que personne n'ignore, qu'il n'y a plus de souveraineté religieuse parmi les protestants; que le principe gouvernant y est anéanti, et qu'un livre séparé de l'autorité qui l'explique, n'est rien.

Hommes de tous les pays et de tous les cultes, observateurs de tous les systèmes, remarquez bien et ne l'oubliez pas : *L'Évangile enseigné par l'église protestante n'a jamais fait peur à Robespierre.*

Lorsque les Titans de la Convention Nationale imaginèrent d'anéantir le sacerdoce, d'effacer jusqu'aux dernières traces du christianisme, de consacrer le culte de la *Déesse Raison*, et d'amener à la barre les ministres de la religion pour obtenir d'eux une infâme apostasie, pourquoi ne vit-on point de protestants parmi ces misérables? C'est que ces tyrans odieux ne les craignaient point. C'est au culte vrai, c'est au culte éternel qu'ils en voulaient; ils sentaient le caractère sacerdotal où il

était, et n'allaient pas le chercher où il n'était pas ; ils voulaient follement avilir le catholicisme qui seul a contrarié efficacement la Révolution, et qui seul peut la terminer. Jamais ils ne conçurent le moindre soupçon sur les docteurs protestants.

L'Angleterre vient de faire l'expérience de cette affinité frappante qui existe entre le protestantisme et le jacobinisme : l'église anglicane est plus catholique qu'elle ne le pense elle-même, et l'on peut croire que ce qu'elle a de catholique a sauvé l'État. Mais n'est-ce pas parmi les protestants proprement dits, n'est-ce pas parmi les puritains que le venin de la Révolution française a fait les plus grands ravages ? Parmi les innombrables pamphlets que le grand événement dont nous sommes témoins a produits en Angleterre, tout ce qui est parti de la main des dissidents est plus ou moins marqué au coin de la Révolution : ces mots conservateurs « *church and state* » les font entrer en convulsion, et le serment du *Test* est pour eux un acte de la tyrannie la plus insupportable. Ils avouent, ils prêchent hautement la doctrine de la souveraineté du peuple et en tirent les conséquences pratiques les plus effrayantes.

Leur éloquence dangereuse s'exerce sans relâche sur *les droits du peuple ;* et l'hypothèse idéale où les trois pouvoirs se réuniraient pour anéantir les lois fondamentales, est le sujet favori de leurs dissertations.

« Un tel acte », disent-ils, « serait une conspiration contre le peuple et le meurtre de la Constitution ; et le peuple, dans sa sagesse, ferait bien de traiter ses représentants comme des fous et de les chasser non-seulement

des deux Chambres du Parlement, mais du royaume entier (1). »

On voit qu'il ne s'agit plus que de savoir ce que c'est qu'un attentat aux *lois fondamentales;* et, sans doute, c'est au peuple à le décider *dans sa sagesse.*

D'après ces principes, la fête solennelle qu'une grande nation célèbre annuellement pour expier le délire de quelques forcenés n'est qu'une farce religieuse pour les dissidents « On peut », disent-ils, « excuser jusqu'à un certain point ceux qui firent le procès à Charles Ier, et qui l'envoyèrent ensuite à l'échafaud (2). »

En vain l'Église et l'État réunissent chaque année leur voix pour dire. « EXCIDAT ILLA DIES ! » Le deuil de la nation fait sourire les dissidents, et ce qu'elle appelle martyre, ils le nomment *exécution* (3).

On s'est beaucoup apitoyé sur le sort d'un dissident,

---

(1) *V.* A letter to a nobleman, containing considerations on the laws relative to dissenters, and on the intended application to Parliament for the repeal of the corporation and Test acts. (By a Layman, London, Cadell, 1790, in-8°.)

(2) « Some apology may even be made for the conduct of those who brought Charles the first to a public trial, and afterwards to the block.

Cet ouvrage mérite attention parce que l'auteur donne ses principes pour ceux du parti entier et qu'il marque lui-même dans ce parti.

(3) Voyez, entre autres, tous les papiers publics anglais du 22 janvier 1796.

fameux dans les sciences, et que le peuple anglais, sans respect pour la physique, a traité en ennemi de l'État. J'honore ses grands talents ; mais je le plaignis peu dans le temps, lorsque je me rappelai que son concitoyen Gibbon, qui n'était pas dévot, s'écrie, à propos des ouvrages de ce puritain exalté : *Tremblez, pontifes ! Tremblez, magistrats !*

En effet, ils doivent trembler ensemble et par la même raison, parce que la nature intime du protestantisme le rend ennemi de toute espèce de souveraineté, comme la nature du catholicisme le rend l'ami, le conservateur, le défenseur le plus ardent de tous les gouvernements.

Voilà pourquoi les dissidents anglais ont souvent accusé les défenseurs fameux de la constitution britannique de pencher vers le catholicisme, c'est-à-dire vers le système d'une loyauté à l'épreuve même de l'injustice, crime que le protestantisme ne pardonne point.

Payne n'a-t-il pas reproché au vénérable Burke de « faciliter aux Anglais le retour au catholicisme, et de les conduire à l'infaillibilité religieuse par l'infaillibilité politique (1) » ?

Sans doute, ce grand patriote, ce grand écrivain, ce prophète célèbre qui devina la Révolution française, est coupable parce qu'il ne veut pas croire que le peuple ait droit de voter dans les carrefours le renversement de la

---

(1) « He (M. Burke) has shortened his journey to Rome by appealing to the power of this infallible Parliament of former pays. (Payne's rights of men London, 1791, in-8°, p. 14.)

constitution ; parce qu'il enseigne que la volonté réunie et légalement constatée des trois pouvoirs est un oracle à la voix duquel tout doit plier ; parce qu'il croit que les Anglais sont liés par le vœu de leurs pères qui formèrent, qui acceptèrent, qui consacrèrent cette constitution, privant ainsi leurs successeurs du droit de la refaire et s'arrogeant insolemment *l'infaillibilité*. Burke est coupable, *il s'approche de Rome :* l'accusation est remarquable.

La grande base du protestantisme étant *le droit d'examiner*, ce droit n'a point de limites ; il porte sur tout et ne peut recevoir de frein. Aussi, il n'y a pas de factieux, il n'y a pas d'ennemi de la religion et des lois, qui n'ait vanté le protestantisme. Il n'y a pas de fauteur de l'exécrable Révolution dont nous sommes les témoins qui n'ait vanté celle du seizième siècle. On peut voir, dans l'ouvrage posthume de Condorcet, à quel point le plus odieux peut-être des révolutionnaires français et le plus fougueux ennemi du christianisme était ami de la Réforme. Les causes de cette inclination sont visibles, mais il ne nous a pas laissé la peine de les deviner. « Les nouvelles sectes », dit-il, « ne pouvaient sans une contradiction grossière réduire le droit d'examiner dans des limites trop resserrées, puisqu'elles venaient d'établir sur ce même droit la légitimité de leur séparation (1). »

On ne peut révéler plus clairement le secret de la secte : le protestantisme appelant de la raison nationale

(1) Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain p. 206.

à la raison individuelle, et de l'autorité à l'examen, soumet toutes les vérités au *droit d'examiner*. Or nul homme, et même nul corps, ne possède, suivant cette secte, la souveraineté religieuse : il s'ensuit que l'homme ou le corps qui examine et rejette une opinion religieuse ne peut, sans une contradiction grossière, condamner l'homme ou le corps qui en examinerait et en rejetterait d'autres. Donc, tous les dogmes seront examinés et, par une conséquence infaillible, rejetés plus tôt ou plus tard ; il n'y aura plus de croyance commune, plus de tribunal, plus de dogme régnant. C'est ce que veut Condorcet, c'est ce que veulent ses semblables. Le protestantisme leur donne ce qu'ils demandent : qu'on leur accorde le principe, ils se chargent des conséquences ; ils se chargent encore de tourner en ridicule les hommes pusillanimes qui n'oseraient pas les tirer.

Condorcet ne développe pas moins clairement la nature du protestantisme par rapport à la souveraineté civile. « Le despotisme », dit-il en exaltant les bienfaits de la Réforme, « a aussi son instinct, et cet instinct avait révélé aux rois que les hommes, après avoir soumis les préjugés religieux à l'examen de la raison, l'étendraient bientôt jusqu'aux préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations des papes, ils finiraient par vouloir l'être sur les usurpations des rois, et que la réforme des abus ecclésiastiques, si utiles à la puissance royale, entraînerait celle des abus plus oppresseurs sur lesquels cette puissance était fondée (1). »

(1) Esquisse, etc., p. 201.

Tous les partis, comme on voit, sont d'accord sur l'essence du protestantisme. Qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, qu'on le loue ou qu'on le blâme, tout le monde lui dit ses vérités. Mais, pour le faire rentrer en lui-même, rien n'est plus utile que de lui montrer ses amis.

On ne s'exprime point exactement lorsqu'on dit que le protestantisme est, en général, favorable à la république ; il n'est favorable à aucun gouvernement : il les attaque tous ; mais comme la souveraineté n'existe pleinement que dans les monarchies, il déteste particulièrement cette forme de gouvernement, et il cherche les républiques où il a moins à ronger. Mais, là comme ailleurs, il fatigue la souveraineté et ne peut supporter le joug social. Il est républicain dans les monarchies et anarchiste dans les républiques. En Angleterre, il ne cesse de hurler contre la prérogative royale ; l'union constitutionnelle du sceptre et de la crosse le fait rugir. Il sait bien qu'il ne peut les briser qu'en les séparant, et c'est à quoi il travaille sans relâche. Dans les républiques, l'image même de la souveraineté lui déplaît ; il la poursuit comme la réalité ; et, cherchant toujours à donner l'autorité au plus grand nombre, il tend sans cesse vers l'anarchie. L'époque où nous vivons a présenté dans ce genre un spectacle intéressant : on a vu des républiques fédératives, mais divisées de religion, soumises au venin de la Révolution française ; et l'œil le moins attentif a pu en suivre les effets. Dans les états protestants, les souverains ont tremblé ; peut-être même que l'essence du gouvernement a été altérée

sans retour ; mais, dans les états catholiques, la souveraineté religieuse combattant pour son alliée, les peuples, inébranlables dans leur fidélité, n'ont pas fait un pas vers les principes français.

Il est de la plus grande évidence que le protestantisme est ennemi par essence de la souveraineté civile et religieuse ; mais il faut envisager cette thèse sous un point de vue particulier, pour la mettre dans tout son jour.

Je crois avoir assez solidement établi qu'aucune institution n'est solide et durable si elle ne repose que sur la force humaine ; l'histoire et le raisonnement se réunissent pour démontrer que les racines de toute grande institution sont placées hors de ce monde. Je n'ai plus rien à dire sur ce point. Les souverainetés surtout n'ont de force, d'unité et de stabilité qu'en proportion qu'elles sont *divinisées* par la religion. Or le christianisme, c'est-à-dire le catholicisme, étant le ciment de toutes les souverainetés européennes, le protestantisme, en leur enlevant le catholicisme sans leur donner une autre foi, a miné la base de toutes celles qui ont eu le malheur d'embrasser la réforme en sorte que, plus tôt ou plus tard, il doit les laisser en l'air.

Le mahométisme, le paganisme même auraient fait politiquement moins de mal, s'ils s'étaient substitués au christianisme avec leur espèce de dogmes et de foi ; car ce sont des religions, et le protestantisme n'en est point une.

Il est des mots qu'on répète souvent, et, à force de les répéter, on s'habitue à croire qu'ils signifient quelque chose de réel, et cependant il n'en est rien. De ce nombre est celui de *protestant*.

Qu'est-ce qu'un protestant ? Il semble d'abord qu'il est aisé de répondre ; mais si l'on réfléchit, on hésite Est-ce un anglican, un luthérien, un calviniste, un zwinglien, un anabaptiste, un quaker, un méthodiste, un morave, etc. (je suis las). C'est tout cela, et ce n'est rien. Le protestant est *un homme qui n'est pas catholique* : en sorte que le protestantisme n'est qu'une négation. Ce qu'il a de réel est catholique. A parler exactement, il n'enseigne point de dogmes faux, il en nie de vrais, et il tend sans cesse à les nier tous : en sorte que cette secte est toute en moins.

Que la nature et la marche du protestantisme le conduisent invinciblement à nier tous les dogmes chrétiens les uns après les autres, c'est ce qui est démontré à l'évidence, et par les raisonnements métaphysiques et par l'expérience.

On rirait sans doute d'un homme à paradoxes qui soutiendrait que, dès qu'une nation passède un code de lois civiles, elle n'a pas besoin de magistrats ; que pour décider tous les différends possibles, il suffit de savoir lire, et que le livre est pour tout le monde. Cependant on peut dire au protestant :

> ..... Quid rides? mutato nomine de te
> Fabula narratur.....

C'est par un raisonnement tout semblable qu'il a détruit la souveraineté religieuse. Ecoutons le *Credo* anglais, le moins déraisonnable sans doute de tous ceux que la Réforme a produits.

« Comme l'Église de Jérusalem, comme celle d'A-

lexandrie et d'Antioche se sont trompées, celle de Rome s'est aussi trompée, non-seulement sur la morale et les cérémonies, mais sur la foi même (1). »

Fort bien. Et les autres églises prises à part ne sont pas sans doute plus infaillibles ; mais s'il s'élève une révolte religieuse, où sont les magistrats, où est le souverain ? Sans doute dans la réunion de ces églises ? Point du tout : le *Credo* anglais rejette cette autorité.

Il faudrait la citation qui me manque.

. . . . . .

. . . . . .

Qu'est-ce donc que cette Église universelle à qui son fondateur a fait de si magnifiques promesses ? *C'est l'assemblée des fidèles où l'on prêche la pure parole de Dieu et où les sacrements sont administrés* comme il faut, *suivant l'ordonnance du législateur* (2).

Mais si l'on dispute pour savoir si la parole est *pure*, et si les sacrements sont administrés *comme il faut*, à qui s'adressera-t-on ? *Au livre.*

---

(1) Extrait des 39 articles, n° 19. — Pour le dire en passant, on n'a jamais prouvé et on ne prouvera jamais d'une manière incontestable que l'Église Romaine se soit trompée dans le sens nié par les ultramontains. Il faut écouter tout le monde.

(2) « The visible Church of Christ is a congregation of faithfull men in the wich the pure word of God is preached and the sacraments be duly ministred, according to Christ's ordinance, in all those things that of necessity are requisite to the same. » (Extrait des 39 articles, n° 19.)

Mais Jean-Jacques a dit que « Dieu même ne pourrait pas faire un livre sur lequel les hommes ne pussent disputer. » Si donc on dispute encore sur le livre qui doit servir de règle, que faire et que résoudre?

Certains Indiens disent que la terre repose sur un grand éléphant ; et si on leur demande sur quoi s'appuie l'éléphant, ils répondent : Sur une *grande tortue*. Jusque-là tout va bien, et la terre ne court pas le moindre risque ; mais si on les presse et qu'on leur demande encore quel est le soutien de la grande tortue, ils se taisent et la laissent en l'air.

La théologie protestante ressemble tout à fait à cette physique indienne : elle appuie le salut sur la foi, et la foi sur le livre ; quant au livre, c'est *la grande tortue*.

Ainsi, le protestantisme est positivement, et au pied de la lettre, le *sans-culottisme* de la religion. L'un invoque la *parole* de Dieu ; l'autre, *les droits de l'homme* ; mais dans le fait c'est la même théorie, la même marche et le même résultat. Ces deux frères ont brisé la souveraineté pour la distribuer à la multitude.

A

M. LE COMTE JEAN POTOCKI

SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

LETTRES

A M. LE COMTE JEAN POTOCKI

QUELQUES MOTS

SUR LA CHRONOLOGIE BIBLIQUE

Novembre 1807.

MONSIEUR LE COMTE,

Il peut très-bien se faire que nous ne nous soyons pas entendus hier, comme il arrive assez souvent. Vous paraissez douter que Moïse ait été cité par des auteurs grecs. Si vous entendez par là des citations faites mot à mot comme nous citons tous les jours Cicéron ou Virgile, je n'aurais guère à vous opposer dans ce moment que le fameux texte de Longin sur le *Fiat lux!*

Mais si vous avez voulu dire, comme je l'ai cru dans le moment où j'avais l'honneur de vous parler, que Moïse n'a jamais été cité par les écrivains grecs non-seulement comme un législateur, mais comme un écrivain connu, fameux et même inspiré, vous êtes certainement dans l'erreur.

Nombre de gens se figurent que les livres de Moïse n'ont été connus hors de la Judée que par la traduction des LXX. Il est aisé de prouver au contraire : 1° que les livres de Moïse ont été connus et très-probablement même traduits en différentes langues, du moins en partie avant l'époque des LXX; 2° que nul homme savant, dans les temps antiques, surtout dans la classe infiniment nombreuse de ceux qui s'adonnaient à l'étude des choses divines, n'a pu ignorer les livres de Moïse; 3° qu'ils ne furent point traduits *pour* être connus, mais *parce qu'ils* étaient connus. Car jamais un prince puissant, éclairé et ami des lettres, n'ordonnera la traduction officielle (passez-moi cette expression) d'un livre quelconque, si ce livre n'est pas déjà fameux, et si l'opinion publique ne lui demande pas cette traduction.

Agréez, Monsieur le comte, les assurances de mon éternel attachement.

A M. LE COMTE JEAN POTOCKI

5 (17) juin 1810.

Puisque vous avez la bonté, Monsieur le comte, de ne pas vous ennuyer de mon impertinente critique, voici les observations que je voudrais encore vous soumettre.

La chronologie n'est pas du tout une science isolée : il faut qu'elle s'accorde avec la méthaphysique, avec

la théologie, avec la physique, avec la philosophie de l'histoire.

1° *Avec la métaphysique.* (J'entends la bonne.)

Elle enseigne que tout a été fait *par* et *pour* l'intelligence; que l'homme a commencé par la science et non par l'état de barbarie, comme toute l'école du XVIIIe siècle l'a faussement et même sottement supposé; que la perfectibilité de l'homme et son goût pour la science n'est que l'instinct secret de la nature, qui le porte à remonter vers son état *natif;* que l'état du sauvage, qu'on a nommé *état de nature*, est précisément le contraire de la nature et le dernier degré de la dégradation humaine: qu'il est donc impossible de raisonner plus mal qu'on ne le fait en argumentant de l'état des sciences à telle époque reculée de l'antiquité, pour supposer une foule de siècles antérieurs nécessaires pour amener graduellement un tel état des connaissances humaines. On s'écrie : « *Combien il a fallu de temps pour arriver à ce point!* — Platon répondrait : Sans doute, si personne ne nous apprend ce qu'il faut savoir (Μὴ φράζοντος τινὸς de Leg. XIII). Les familles humaines, parties de l'état de barbarie, n'ont rien de commun avec les hommes primitifs, qui étaient, suivant l'heureuse expression de Sénèque (Ep. 90), *a Diis recentes*, etc., etc.

2° *Avec la théologie.*

Tout ce qu'une métaphysique saine avait enseigné à la raison se trouve confirmé par une révélation incontes-

table. Les sciences, pendant le dernier siècle, ont paru faire un grand effort contre elle ; mais il ne faut pas s'y tromper : les sciences ne sont que des auxiliaires qui se vendent à tous les partis, comme les Suisses. Les véritables ennemis et même les seuls étaient les passions humaines, pour qui cette révélation est précisément ce que le code criminel est pour les voleurs et les assassins. La chronologie surtout a été mise à l'avant-garde dans toutes ces charges philosophiques; mais, après les leçons données à Bailly et à Dupuis par les savants de Rome, de Londres et même de Paris, ce qu'elle a de mieux à faire est de se taire ou de parler hébreu. D'ailleurs, il ne faut pour aucune raison, et quand même on aurait des doutes légitimes, attaquer la révélation; c'est trop s'exposer, même sous le rapport de la probité. C'est la loi fondamentale de l'Europe; c'est elle qui nous a civilisés. On ne l'a attaquée qu'au grand détriment du genre humain : nous venons d'en faire l'expérience épouvantable. Jamais on n'a entrepris, ni seulement imaginé, d'y substituer rien de raisonnable; tous ses dogmes tendent évidemment à purifier et à exalter l'homme ; rien ne peut justifier la moindre attaque dirigée contre elle, surtout de la part d'un homme distingué. Je reviendrai sur ce point.

3° *Avec la physique.*

Nombre de savants ont déja employé dignement leurs plumes à montrer que l'univers physique rend hommage au récit de Moïse. M. de Luc surtout, l'homme du

monde qui a le plus de droit à dire son avis sur ces sortes de choses, a prouvé ou cru prouver de la manière la plus claire, surtout dans ses lettres au docteur Blumenbach, que nos continents ne sont pas plus anciens que l'époque assignée par Moïse au déluge. Il faudrait cependant examiner tout cela ; car il serait fâcheux que des empereurs égyptiens ou chinois eussent régné, il y a cinq mille ans, sur des pays qui n'existaient pas.

4° Avec la philosophie de l'histoire.

La comparaison des faits fournit des règles qui nous éclairent pour les cas douteux. Supposons, par exemple, que la chronologie indienne ait été renversée sans réplique, comme en effet, elle l'a été par les savants de l'Académie de Calcutta, toutes les fables de la Chine tombent d'elles-mêmes, et sans réfutation. En effet, d'où viennent ces Chinois qui habitent les bords du continent oriental? Sont-ils tombés des nues ? Et comment pourraient-ils être plus anciens que ceux qui les précèdent dans l'ordre géographique ?

Tout homme d'ailleurs qui veut s'élever au-delà des temps historiques (période qui ne s'élève guère au-dessus de huit siècles avant J. C.), trouve sur son chemin des livres tels qu'il n'est pas permis de les passer sous silence, sans s'exposer à tromper ceux qui ne les ont pas lus, et à faire rire les autres. Un des plus savants hommes d'Angleterre, par exemple, Bryant, mérite bien au moins qu'on l'écoute lorsqu'il affirme *qu'il n'y a jamais eu de Troie ni de guerre de Troie comme on l'entend commu-*

nément (as has been represented); *que les poèmes d'Homère qui ont pour sujet l'expédition des Grecs et l'enlèvement d'Hélène sont de pures fables, car il est en état de donner les preuves les plus convaincantes* (very cogent proofs). (Bryant's Observations on a Treatise, etc. Eton, 1795. In-4°, p. dern.),

Or, ce n'est pas être indiscret d'exiger qu'on prouve qu'il y a eu un siége de Troie, avant de se battre pour en assigner la date. Il y a bien d'autres choses de ce genre, et beaucoup plus importantes.

Tout cela posé, Monsieur le comte, je crois que vous devez d'abord poser en fait le *déluge universel*, tel qu'il est raconté par Moïse, et le renouvellement du genre humain par une seule famille, et partir de là pour tous vos calculs. Sur la date de ce grand événement, je pencherai beaucoup à m'en tenir au texte hébreu et à la Vulgate : *Quo quisque enim accuratior fuit chronologus quanto plus vera speciosis aut vanis prætulit, tanto strictior Ebraici codicis sectator fuit* (Bayerns, *in Musæo sinico*, tome II, p. 522). Mais enfin donnez-vous carrière, si cela vous amuse. Les LXX vous donnent 3520 et même 3717 ans depuis ce grand événement jusqu'à notre ère. Arrangez vos chiffres comme vous voudrez dans cet espace; vous aurez pour vous les missionnaires jésuites, qui ont demandé formellement à Rome la permission d'enseigner en Chine la chronologie des LXX, pour ne pas effaroucher inutilement les préjugés chinois. Et puisque j'en trouve l'occasion, permettez-moi, Monsieur le comte, de vous demander pourquoi vous avez dit, dans votre *Histoire primitive des peuples de la Russie*

(Saint-Pétersbourg, 1802, in-4°, p. 219), que *le déluge a eu lieu, suivant les LXX, 2230 ans avant notre ère*, tandis que ces fameux traducteurs n'ajoutent pas moins de huit siècles au calcul littéral du texte hébraïque. (V. les Mémoires de l'Acad. des inscript. et bell.-lett., tome III, Fréret.) Le P. Tournemine ayant expliqué d'une manière extrêmement ingénieuse la différence qui se trouve entre le texte hébreu, le samaritain et les LXX, on peut se tenir à son sentiment, que vous pouvez voir dans le Discours préliminaire des *Tabl. chron.*, p. x, sans recourir aux ressources.

Mais je vous en prie, cher comte, une fois que vous aurez pris votre parti, tenez-vous-y, et ne venez pas nous parler de premier, de second, de troisième déluge, etc., comme s'il y avait eu sur la terre plusieurs événements du même genre. Cette grande *explosion* de la puissance divine, démontrée par l'état de la terre et par les traditions de tous les peuples, ne doit point être confondue avec de simples *inondations*. C'est la nier expressément que de la comparer à d'autres, pour la faire regarder comme un simple accident, suite des lois physiques du monde.

Le déluge universel suppose nécessairement plusieurs déluges ou inondations particulières et subséquentes ; car toutes les parties creuses du globe s'étant trouvées remplies d'eau après le grand cataclysme, il dut arriver que, partout où ces eaux trouvèrent des parties faibles, elles se firent jour à travers les terres et inondèrent les pays voisins. Ces sortes de catastrophes plus ou moins funestes, suivant la quantité des eaux proportionnées à

la capacité des bassins, furent chantées par les poëtes anciens, qui leur appliquèrent plusieurs circonstances du déluge. Ils donnèrent aux rois qui régnaient dans ces pays des noms synonymes de celui de Noé. C'est le Deucalion des Grecs, le *Xissuthrus* des Chaldéens, le *Naeh* des Phrygiens, le *Niu-hoa* des Chinois. Les raisonneurs modernes ne pouvant échapper aux preuves invincibles du déluge, s'en sont dédommagés en lui refusant au moins son nom, qui a quelque chose de théologique, ce qui ne laisse pas que d'être une petite consolation. Les idées courantes, et qui se sont emparées de nous dans notre jeunesse, ayant beaucoup d'influence sur les meilleurs esprits, elles vous ont atteint, Monsieur le comte, et l'envie de trouver des noms nouveaux vous a conduit à un singulier quiproquo : c'est qu'en disant *l'alluvion de Babylone*, au lieu de *déluge*, vous avez dit précisément le contraire de ce que vous vouliez dire, car l'*alluvion* est une *restitution de terre* que le déluge ôte.

Typhon est le principe du mal. Le mal est sur la terre, et il ne peut venir de Dieu. La première de ces propositions n'est pas plus sûre que l'autre. Il y a donc deux principes, dogme aussi ancien que la dégradation de l'homme. L'erreur consiste à les croire égaux : c'est le manichéisme. Mais Platon s'est avancé aussi loin que la raison humaine le permet, en disant que le bon principe demeure et demeurera toujours vainqueur du mal. (*de Leg.*, XIII, p. 268).

Que ce mauvais principe s'appelle *Typhon*, *Ahrimane*, *Satan*, *Démon*, *Manitou*, etc., qu'importe ? c'est toujours

le même principe dont on a retrouvé l'idée chez les nègres et chez les sauvages d'Amérique. Il est donc tout simple que les hommes ou les phénomènes qui ont produit tant de grands maux dans le monde aient reçu des contemporains le même nom qui désignait chez eux le mauvais principe. Ainsi le premier roi d'Égypte, suivant Pline (liv. II, ch. 25), appela les comètes *typhons;* et véritablement, pour le dire en passant, il est impossible d'expliquer la mauvaise réputation des comètes, sans les supposer coupables de quelque chose Carli, *Lettere americane*, tome III, lettre 4e, part. 3, p. 266, in-8°). Au Japon et à la Chine, on appelle encore *typhons* ces ouragans terribles qui ravagent tout, nom que nous avons aussi adopté. Dans la langue persane, *toufan* signifie *déluge* (Jones, *Hist. de Nadir-Chah*, trad. du persan. Œuvres, tom. V, ch. II, p. 144.) Tout cela n'est pas plus extraordinaire que d'entendre dire : *Ce diable de volcan* ou *ce diable de Robespierre*.

Qu'est-ce donc que vous voulez dire, Monsieur le comte, avec vos temps *antityphoniens* (p. 24.) ? Prenez garde, en passant, que ce mot est encore faux : il fallait dire : *antétyphoniens*, comme on dit *antédiluviens*). Plût à Dieu que nous vissions un temps *antityphonien !* Travaillons, mon cher comte, pour y arriver ensemble. Mais il s'agit de chronologie. Voulez-vous nous donner celle des temps antérieurs au déluge universel ? J'espère que non. Vous vous mettez à la suite de Varron pour nous parler du *premier déluge;* mais s'il y a eu un *premier déluge*, il y en a eu d'autres, et combien je vous prie ? et quand ? et comment ? Je vous le répète, Mon-

sieur le comte, et je vous conjure d'y prendre garde : parler de plusieurs déluges comme d'événements du même genre, c'est nier expressément le véritable, que nous devons croire.

Philosophorum credula gens, a très-bien dit Sénèque. Il n'y a rien de plus vrai : les nôtres croient tout, excepté la Bible.

Varron était, je crois, un fort honnête homme, et un homme fort savant, mais qui en savait sur les objets les plus essentiels pour l'homme, moins qu'un de nos enfants de sept à huit ans qui sait son catéchisme. J'en reviens toujours à Platon. *Ces choses sont difficiles à découvrir*, μὴ φράζοντος τινὸς (si personne ne nous les dit). Dans les premiers mois de notre cours de mathématiques, nous avons tous compris le problème de la couronne, φράζοντος τινὸς, parce que le professeur était là avec sa baguette ; mais la découverte de cette même vérité transporta de joie le plus grand génie de l'antiquité, et il s'élança hors du bain, tout nu, en criant : EYPHKA! Voilà comment les enfants d'aujourd'hui en savent sur les points les plus importants, plus que les hommes d'autrefois : φράζοντος TINOΣ.

Quelques rayons de la vérité étaient parvenus sans doute à Varron, brisés et courbés, à travers mille erreurs et mille préjugés ; or, je ne puis concevoir pourquoi vous attachez tant d'importance à voir les faits environnés d'un *iris* poétique ou trompeur, au lieu de les contempler à la source de la lumière pure et *achromatique*.

Varron donne trois divisions de la durée des temps

(p. 24). Il n'y a rien là de singulier : tout le monde est de cet avis. La première période *commence à l'origine des peuples et finit au premier déluge* (ibid.). Qu'y a-t-il encore là de nouveau ? Nous rayons l'épithète de *premier* qui, chez Varron, tenait à l'ignorance des choses, et nous ne sommes pas en peine de savoir si *la première période a ou n'a pas toujours duré.* Du reste, tout va bien, et il ne peut y avoir deux avis.

La seconde commence au premier déluge et finit à la première olympiade, et ce temps est appelé mythique. Sur cela, nous sommes encore d'accord ; nous pensons que toute la différence entre la première et la seconde période, c'est que sur la première *on ne sait rien*, et que sur la seconde *on ne sait que des riens.* Tous nos sages docteurs assurent, d'une commune voix, qu'avant le huitième siècle qui précède notre ère l'histoire est à peu près muette.

Il est inutile de parler de la troisième période, qui est la même pour tout le monde ; mais je ne puis m'empêcher de vous demander que fait Varron dans cette affaire ? Suivant lui, dites-vous (ibid., p. 24) le *premier* déluge eut lieu à peu près 2288 ans avant J. C., et, suivant vous aussi, dans le livre cité plus haut, Varron le place environ 2370 ans avant la même époque. Mais, suivant le texte hébreu, le déluge eut lieu 2348 ans avant J. C.; et les calculs chinois donnent 2297 ans, suivant votre ancien ouvrage, et 2288 suivant le nouveau. *Polyhistor* (N. B. Alexandre) est d'accord avec ces autorités; et quand on songe ensuite que les annales de toutes les nations déposent en faveur de Moïse, et attes-

tent en détail jusqu'aux moindres circonstances du déluge, je ne sais pas voir, je vous l'avoue, où se trouve le doute. Oserai-je vous demander la permission, cher comte, de croire (jusqu'à ce que vous me disiez le contraire) que suivant la coutume salutaire de notre siècle de ne lire aucun écrivain apologiste, vous n'avez lu ni la *Démonstration évangélique* de Huet; ni les belles et curieuses notes de Grotius sur le premier livre de son ouvrage *de Veritate religionis christianæ*; ni celui de Colonia sur les témoignages que les païens ont rendus à la révélation; ni celui du célèbre Addison sur le même sujet; ni le même ouvrage, remanié et commenté par un gentilhomme suisse du plus grand mérite, Seigneux de Correvon; ni le grand livre anglais du docteur Lardener (*Heathen testimonies*), qui a épuisé le sujet; ni les Mémoires de l'Académie de Calcutta : ni l'*Histoire de l'Indostan*, de Maurice; qui ont découvert une si riche mine aux amis de la religion. Je ne doute pas un moment, d'après la connaissance que j'ai de votre caractère et de votre excellent esprit, que, si vous aviez médité ces ouvrages et tant d'autres du même genre, il ne vous serait pas seulement venu dans la pensée d'accorder la moindre attention à ce petit Censorinus, ni même au respectable Varron, à moins que vous ne le regardiez comme un simple témoin de la vérité : mais, dans ce cas, mettez-le à sa place.

Nous sommes donc en possession, dites-vous, *d'une date très-probable du Typhon!!* Comment donc, Monsieur le comte, vous donnez comme une découverte, comme une preuve nécessaire, présentée avec un ton d'importance,

une simple coïncidence avec la Vulgate! Vous n'y songez pas. Si le typhon de Varron a eu lieu 2288 ans avant J. C., quand donc, s'il vous plaît, aura eu lieu le déluge de Moïse? Avant ou après?

Vous ajoutez d'un air triomphant : *Et nous pouvons nous hasarder à travers les annales de Babylone.* — Quoi donc! parce que la mémoire d'un événement, qui n'appartient pas plus à Babylone qu'au reste de l'univers, est venu, après cent reflets, retentir faiblement, au bout de vingt-cinq siècles, dans le livre de Censorinus, vous croyez pouvoir traverser les annales de Babylone! Avec votre permission, vous ne les avez pas seulement effleurées!

> . . . . . *Incerta hæc si tu postules*
> *Ratione certa facere, nihil plus agas*
> *Quam si des operam ut cum ratione insanias.*

Le passage suivant me paraît encore mériter une grande attention. *Si l'alluvion de Babylone a été ressentie en Chine, et même en Égypte, et si elle a duré neuf ans*, etc., (ibid., p. 24).— O puissance du siècle! ô servitude que les meilleurs esprits, séduits et égarés, prennent pour de la force! L'*inondation* d'une ville par la rupture de quelque digue ou par la mauvaise humeur d'un fleuve, *se fait sentir* jusque dans les faubourgs; et, plus loin, *elle se fait sentir* dans les gazettes. Pour que Memphis, Babylone et Pékin aient été inondés *à la fois*, il faut, en vertu des lois de l'équilibre, que tout le globe ait été couvert par les eaux; il faut *un déluge* pro-

prement dit. Lorsque les eaux portaient des coquillages sur les hautes Cordillères (addit. aux voyages d'Ulloa), lorsqu'elles déposaient des dents d'éléphants sur ces mêmes montagnes à 1350 toises au-dessus du niveau de la mer (Humboldt), où étaient les eaux? A quelques lieues de là, en l'air apparemment, suspendues en forme de murailles comme les eaux de la mer Rouge pendant le passage des Israélites. Est-il possible que des gens qu'on appelle *philosophes* dévorent toute sorte de miracles, excepté ceux qui sont prouvés!

Je vous ai conseillé, Monsieur le comte, de changer la page dix-septième; mais je vous prie de changer la vingt-quatrième, ou de l'expliquer dans les notes de manière qu'elle ne présente plus rien de choquant; mais la chose me paraît difficile.

Je veux vous dire, sur ce point, une grande vérité. L'*irréligion est canaille*. Ainsi, en faisant même abstraction de toute recherche sur le oui ou sur le non, un homme distingué se garde bien, non-seulement, comme on dit de casser les vitres, mais de dire ou d'écrire un seul mot qui blesse directement ou indirectement les dogmes nationaux.

Il y a dans tous les pays un certain nombre de familles conservatrices, sur lesquelles repose l'État : c'est ce qu'on appelle *l'aristocratie* ou *la noblesse*. Tant qu'elles demeureront pures et pénétrées de l'esprit national, l'État est inébranlable, en dépit des vices des souverains; dès qu'elles sont corrompues, surtout sous le rapport religieux, il faut que l'État croule, quand il serait gouverné de Charlemagne en Charlemagne. Le patricien est

un prêtre laïque : la religion nationale est sa première propriété et la plus sacrée, puisqu'elle conserve son privilége, qui tombe toujours avec elle. Il n'y a pas de plus grand crime pour un noble que celui d'attaquer les dogmes. Avouez, Monsieur le comte, qu'il en a bien pris à la noblesse française d'avoir fait alliance, dans le dix-huitième siècle, avec la philosophie ! Voilà son crime et l'origine de tous ses maux : aussi la conscience universelle, qui est infaillible, souvent sans le savoir, a refusé d'absoudre les nobles français, et leur a refusé, comme apostats, la compassion qu'elle leur devait comme malheureux.

Ne vous effarouchez point, je vous en prie, Monsieur le comte, de ce mot l'*irréligion*, que je viens d'employer. Ce mot ne présente point une idée circonscrite et absolue ; il désigne tout ce qui blesse la religion, depuis les coups les plus hardis jusqu'aux plus excusables légèretés. Vous êtes certes bien plus près de ce dernier terme que de l'autre. Mais dites-moi, de grâce, si je vous avais assuré sur ma parole d'honneur toutes les circonstances d'un événement dont j'aurais été témoin ; si je vous en avais donné une attestation écrite sous la foi d'un serment ; si, dans un écrit public, vous veniez ensuite à dire : « *Nous sommes en possession d'une notion unique sur un tel événement* », et que vous citassiez pour cette notion unique ce que mon laquais aurait dit dans un cabaret, en buvant avec ses amis, sans parler de moi ni de mon attestation, croyez-vous que je ne serais pas en droit de me fâcher, et même de vous demander satisfaction ?

C'est précisément ce que vous faites à l'égard de Moïse, et c'est ce qui ne convient, à mon avis, ni à un véritable philosophe, ni surtout au comte Jean Potocki. Une attaque indirecte est cependant une attaque ; un silence même peut l'être : il faut vous en abstenir.

Venons à présent, si vous le voulez bien, à la *dispersion des Atlantes*, *événement immense*, etc., p. 26. — Hélas ! Monsieur le comte, il n'y a point d'*Atlantes*. Ne croyez pas, je vous prie, aux rêves de ces Français *dont la vanité excède la mesure de la vanité* HUMAINE, *et dont le vice principal est le défaut de logique : portés à l'excès en tout, peut-être pour avoir l'air de s'approprier ce qui n'est pas à eux, en exagérant ce qu'ils n'ont pas imaginé ; toujours sujets à la prétention d'enseigner aujourd'hui ce qu'ils savent d'hier, et de régenter ceux qui le leur ont appris.* (La Harpe, *Lycée*, t. XIV, p. 448 ; t. XVII, p. 206, in-8°.)

Voulez-vous savoir la vérité sur ce point. La voici, sans poésie et sans rhétorique :

« Une colonie de brahmes, originairement émigrés « de la grande école des mages chaldéens à Babylone, « s'établit près de la grande chaîne du Caucase, portant « avec elle les lettres et les arts jusqu'à la mer Cas- « pienne et au Pont-Euxin. Là elle se mêla dans la suite « avec une autre colonie savante d'Égyptiens qu'on a « prouvés s'être établis à Colchis. De là le feu sacré se « propagea au nord et au midi dans l'Iran ou la Perse, « la Bactriane, la Médie, la Sogdiane, le Thibet et le « Cathay. Si l'on veut appeler ces hommes *Scythes*, ce « seront au moins des Indo-Scythes bien différents de

« ces sauvages hyperboréens qui habitaient les déserts « affreux de la Sibérie, sous la latitude de Selinginskoï, « vers le 60e parallèle, et que MM. d'Ancarville et Bailly « nous ont donnés pour les instituteurs du genre hu- « main. Leur système, depuis que ces faits sont connus, « a peu de fauteurs... Le chevalier Jones s'est parfaite- « ment convaincu que l'observation des astres naquit, « avec les premiers éléments de la civilisation, parmi « ces hommes que nous nommons *Chaldéens*, d'où elle « passa en Égypte, dans l'Inde, dans la Grèce, dans « l'Italie et dans la Scandinavie. » (Jones's, *Asiatic Research.*, t. II, p. 304 ; cité par le docteur Maurice, *History of Indostan*, in-4°, t. II, p. 214 sqq.)

Et Meiner, dans son *Histoire du progrès des sciences* etc., t. I, p. 367, a mis en thèse rondement : *Dass Keine von den Nationen Asiens oder Afrikens wissenschaftliche kentnisse besitzen habe.*

Il y a certainement de l'exagération dans cette proposition ; mais toujours faut-il entendre les raisons de Meiner ; et parce qu'il aura un peu exagéré, il ne s'en suit pas qu'il faut croire aux *Atlantes instituteurs du genre humain.* J'ai vu le système de Bailly méprisé à Rome autant qu'à Londres.

Rousseau a dit que la manie des philosophes a toujours été *de nier ce qui est, et d'expliquer ce qui n'est pas ;* il a raison, et personne ne l'a mieux prouvé que lui. *La dispersion des peuples*, *précédée de la division des langues*, sont deux grands phénomènes, deux *événements immenses* (ici l'expression est très-juste) encore présents à tous les yeux, et qui, très-incontestablement,

n'ont pu avoir lieu sans une intervention directe et extraordinaire de la puissance divine. Ces deux grands faits fournissent le sujet des plus belles et des plus utiles spéculations philosophiques : on les nie, parce qu'ils sont vrais et parce qu'ils sont divins ; et à la place, on rêve les Atlantes, car tout est bon, excepté le vrai.

De ces grandes considérations morales, je passe à d'autres qui se rapportent à votre système pris dans sa généralité, car les détails ne sont pas de ma compétence.

A la tête de votre chronologie des deux premiers livres de Manéthon, vous dites que *vos recherches vous ont conduit à une chronologie peu différente de celle de Lenglet-Dufresnoy : et vous vous félicitez de n'avoir point à fatiguer le monde par de nouvelles incertitudes et par l'exposition d'un nouveau système.* (Avertissement.)

Dans le nouvel ouvrage, vous croyez pouvoir assurer que *nous sommes en possession de tout le système chronologique de Manéthon* p. 24.

Mais à la page 26, vous annoncez *une nouvelle méthode sur qui* (sur laquelle) *vous avez fondé l'espoir d'élever la chronologie au rang des sciences exactes.* Ces textes rapprochés font naître un doute qui me paraît devoir être éclairci.

Une méthode chronologique ne peut être nouvelle que de deux manières : ou parce qu'elle corrige des dates fausses, ou parce qu'elle fournit de nouvelles preuves à des dates déjà reconnues pour vraies. Or, en vous lisant, l'homme qui n'est pas chronologiste de profession, c'est-à-dire une myriade de lecteurs pour un, ne savent

ni ce que vous renversez ni ce que vous établissez. C'est un *desideratum* continuel, qui fatigue beaucoup. Dès que vous annoncez une méthode nouvelle, on voudrait lire à chaque ligne : *Ici Scaliger s'est trompé ;* là, c'est Pétau, Usser, Desvignoles, Fréret, etc. Il faut, au moins, dans vos notes, établir cette comparaison indispensable.

Une assertion que j'ai copiée plus haut pourrait sur ce point tromper le lecteur. Vous dites, Monsieur le comte, que *votre travail sur Manéthon vous a conduit à une chronologie peu différente de celle de l'abbé Lenglet-Dufresnoy.* Cependant, si je commence par Ménès (très-certainement Noé, autant qu'on peut être certain de ces sortes de choses), je trouve, dans votre *Chronologie de Manéthon*, qu'il régnait l'an 3670, p. 1. Mais l'abbé Lenglet-Dufresnoy le recule jusqu'à l'an 2965, t. I, p. 425. Les deux suites de rois se trouvent dans une contradiction perpétuelle ; mais, pour ne parler que du fameux Sésostris, le Bacchus égyptien, Lenglet le place à l'an 1722, votre ouvrage sur Manéthon à l'an 2024 ; et le chevalier Jones, pour le dire encore en passant, qui en savait bien autant qu'un autre, le place de sa pleine science à l'an 1000 (*Asiat. Research.*, loc. cit., t. II. p. 304). Il y a donc une grande différence, Monsieur le comte, entre vous, Lenglet et d'autres savants. Je voudrais les voir marquées et discutées.

A la page 28 de votre dernier ouvrage, vous prononcez à demi une grande vérité qui m'a toujours frappé : *Une suite de rois, dénuée de faits, est un monument assez insignifiant.* C'est bien moins que cela, Monsieur le

comte, ce n'est rien du tout. Une chronologie sans faits est précisément une géographie sans terre.

Une autre réflexion non moins essentielle, c'est celle qui se présente à l'esprit en lisant le texte de Strabon, que vous citez à la page 11. Qu'il y ait eu, dans une antiquité très-reculée, en Égypte comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, peut-être, des hommes initiés à des connaissances du premier ordre, c'est ce que je suis fort éloigné de nier. Mais je crois encore plus certain que ces connaissances ont dû s'effacer graduellement; qu'à l'époque de Cambyse surtout elles reçurent un coup mortel, et que, sous les Lagides, les prêtres n'étaient et ne pouvaient être que de misérables charlatans. Il serait possible peut-être de découvrir à cet égard une loi générale; mais je ne veux pas entamer cette question.

J'aime mieux vous dire encore deux mots sur les pasteurs. Dans les mémoires de l'Académie de Calcutta (sir Will. Jone's works, supplem., t. II, in-4°, p. 545) vous trouverez un mémoire extrêmement intéressant de M. Francis Wilfort sur l'Égypte et sur le Nil; vous y verrez, comme dans d'autres endroits encore de ces Mémoires, les preuves des anciennes relations entre les Indiens et les Égyptiens. On y établit longuement que les pasteurs conquérants de l'Égypte étaient *Indous*; que, dans la langue sanscrite, *palli* signifie pasteur; que les différents établissements de ces pallis se nommèrent Pallist'han; d'où les Grecs ont fait *Palaistine*; que l'histoire de cette invasion est contée avec toutes ses circonstances dans un *Purana*; que les quatre Puranas avaient été portés en Égypte (*ibid.*, p. 509), etc.

Il me semble, Monsieur le comte, que vous devriez lire ces Mémoires pour assurer davantage vos opinions sur ce point ; car il m'a paru voir, dans votre Manéthon, tantôt que les *pasteurs* étaient Arabes, (p. 19), et tantôt qu'ils étaient Phéniciens (page 28), et notes p. 33.

Tous les travaux de l'Académie de Calcutta aboutissent à prouver que toute la population du monde est partie de l'Asie, et du point de l'Asie déterminé par Moïse.

Ces mêmes travaux, surtout ceux du célèbre chevalier Jones, ont d'ailleurs rendu *indubitables* les deux propositions suivantes : 1° que les trois premiers âges des Indous sont uniquement mythologiques ; 2° que le quatrième âge, où l'âge historique, ne peut remonter au-delà de l'année 2000 avant Jésus-Christ environ. *C'est le résultat de toutes les recherches et de tous les calculs de sir Will. Jones*, cités dans l'intéressante *Histoire de l'Indostan*, in-4°, t. II, p. 27.

Or, comme il serait ridicule de prétendre attribuer une plus haute antiquité aux peuples plus éloignés du point de dispersion, il s'ensuit que le même coup de hache tombe sur toutes les chronologies, et que toutes au moins sont coupées à la même hauteur.

De manière que l'argument de Lucrèce demeure dans toute sa force : *Si le monde est si ancien, pourquoi ne sait-on rien avant la guerre de Troie ? En effet, on ne sait rien.*

On lit dans le Siao-ul-lum, ou *Origines chinoises*, attribuées à Confucius ou à l'un de ses disciples : « Dans « l'antiquité la plus reculée, il y eut une inondation

« générale. L'eau, s'avançant avec impétuosité, couvrit « l'univers. Bientôt elle se reposa et ensuite se retira. « Cet événement forma une époque et divisa les siècles. « Elle donna aux choses l'arrangement et la forme que « nous voyons. » (*Bayeri Museum Sinicum*, t. II, p. 259-260.)

Et les Tao-tsee ajoutent que le roi qui régnait alors s'appelait Niuhoa, qu'*il vainquit l'eau par le bois, et* fit un vaisseau propre à aller fort loin. (*Mém. des Missionn. chinois*, t. I. p. 158.)

Et les livres sacrés de l'Inde disent que ce roi s'appelait *Menu ;* qu'il était fils du Soleil ; que toute la terre fut inondée et tout le genre humain détruit par ce déluge universel, qui n'épargna que le saint roi et sept *reyschees* (ou saints personnages), qui furent sauvés avec leurs femmes dans un *bahitra* (*or capacious ark*, Maurice, ibid., p. 57). Et le pouvoir générateur mâle et femelle étant demeuré endormi au fond des eaux, le pouvoir femelle en sortit après le déluge sous la forme d'une colombe. (*Dissert. sur le mont Caucase*, par M. Fr. Wilford, *Asiat. Res.*, t. VII, p. 455 sqq.)

Voilà, Monsieur le comte, d'assez bons témoins du côté de Moïse ; maintenant, partons de ce grand fait, et laissons au genre humain le temps de s'établir sur toutes les parties de sa triste demeure. Si vous réfléchissez bien à ces différents établissements, vous comprendrez clairement pourquoi l'époque qui suivit le déluge est *mythique*, c'est-à-dire merveilleuse chez toutes les nations ; car, dans un sens très-intéressant, *rien n'est si vrai que la fable.*

Les connaissances primitives ayant dû s'effacer graduellement et les hommes s'étant considérablement multipliés, il dut paraître des hommes extraordinaires pour constituer les nations, et c'est en effet ce qui arriva. Zoroastre, Confucius, Solon et Numa furent à peu près contemporains. (*Jones's short history of Persia*, Works, tome V, p. 596). Le Persan Hemshid et Lycurgue avaient précédé de peu. C'est l'époque de la civilisation et des monuments historiques; et voilà pourquoi, suivant la remarque très-juste de Lenglet (*Rem. sur l'hist. anc. de la Chine*, tom. II, p. 461), *la certitude pour toutes les histoires profanes ne commence que vers le temps de la fondation de Rome*, 800 *ans avant J. C.*

Logique, métaphysique, histoire, état du globe, tout s'accorde pour rendre justice à la sainte véracité de Moïse, et toutes les objections s'évanouissent comme un brouillard léger; et quand vous en jugeriez tout autrement, je ne vous prierais pas moins de ne pas vous laisser enrôler parmi les insurgés plébéiens. Car lorsque les écrivains du dix-huitième siècle vous invitent par leurs ouvrages à vous ranger de leur parti, c'est tout comme si des jacobins de la seconde ou troisième grandeur vous invitaient à leur club. — *Venez, monsieur le comte, venez ! nous avons besoin d'un homme comme vous.* Sans doute qu'ils en ont besoin pour s'en servir et le perdre.

Il y a, dans vos ouvrages, des choses que je lis avec beaucoup de chagrin, telles que le trait, par exemple, qui termine si mal à propos votre Manéthon (p. 32). Si vous continuez à vous servir de votre esprit et de votre

imagination hors de la ligne droite, laissez-moi vous dire ce qui vous arrivera, Monsieur le comte.

Vous aurez un fils, un petit-fils, etc., qui pensera comme moi : la chose est infaillible, vu surtout la révolution qui doit s'opérer incessamment dans les esprits. Ce Potocki aura aussi un fils, comme il est bien juste. Un beau jour, il lui dira avec une gravité sombre : « *Écoutez, Casimir, je vous défends de lire les livres de votre... aïeul Jean.* »

Et vous en serez inconsolable, mon cher comte.

J'espère que vous lirez ces lignes avec votre philosophie ordinaire, et de plus avec la bonté que vous m'accordez et à laquelle j'attache beaucoup de prix. Si elles sont raisonnables, comment vous fâcheraient-elles ? Si elles sont folles, comment vous fâcheraient-elles? Je crois d'ailleurs qu'un homme de votre portée ne se trompe jamais sur le sentiment qui dicte les écrits. Vous êtes donc persuadé, Monsieur le comte, que mon intention est de vous donner la plus grande preuve qui dépende de moi du cas infini que je fais de votre personne, et de l'extrême envie que j'aurais de vous voir marcher la tête levée, dans la route *hors de laquelle il n'y a point de raison.*

Quant à vos chiffres, je ne m'en mêle pas. *Ne sutor ultra crepidam!* Je ne puis que vous admirer, sans me mêler de douter. Un avocat plaidant pour l'ouverture d'un majorat espagnol n'a pas une idée plus claire de la généalogie de son client que vous ne l'avez, vous, Monsieur le comte, de celle de toutes les *bonnes maisons* de Grèce et d'Égypte avant les olympiades. Toutes ces gé-

néalogies, tous les synchronismes, tous les systèmes, tous les événements, sont pour ainsi dire *étendus* devant vos yeux comme une tapisserie de haute lisse, dont les moindres parties et les plus petits objets s'arrangent parfaitement au fond de votre œil. Je vous applaudis de tout mon cœur, sans oser vous suivre et moins encore vous interroger, car je n'aime parler que de ce que je crois savoir à fond ; mais je n'ai pas le tort si commun de ne pas savoir estimer les connaissances que je n'ai pas, et je ne me rends jamais ce témoignage d'une manière plus certaine que lorsque je pense à vous. En vous demandant pardon de mes impertinences, je me recommande de nouveau à votre précieuse amitié.

DE MAISTRE.

P. S. Voici une minutie. Vous dites, p. 25, qu'une dizaine se dit en hébreu *assora;* j'ouvre la grammaire de Schrœder, et je lis : אשר, עשר, אשרחעשה, ce qui se lit, si je ne me trompe, *asar*, *escr* (et en construction) *ēsera*. Comme je ne suis pas hébraïsant, voyez vous-même, je vous prie.

LETTRES

A UNE DAME PROTESTANTE

ET A UNE DAME RUSSE

A UNE DAME PROTESTANTE

SUR LA MAXIME

QU'UN HONNÊTE HOMME NE CHANGE JAMAIS DE RELIGION

Saint-Pétersbourg, 9 décembre 1809

MADAME,

Vous exigez que je vous adresse mon opinion sur la maxime si fort à la mode, qu'*un honnête homme ne change jamais de religion*. Vous me trouverez toujours disposé, Madame, à vous donner des preuves d'une déférence sans bornes ; et je m'empresserai d'autant plus à vous obéir dans cette occasion, que, si je ne me trompe infiniment, il ne reste plus entre vous et la vérité que ce vain fantôme d'honneur qu'il est bien important de faire disparaître.

Il m'eût été bien plus doux de vous entretenir de vive voix ; mais la Providence ne l'a point voulu. Je vous écrirai donc, puisque nous sommes séparés pour très-longtemps, peut-être même pour toujours ; et j'ai le ferme espoir que cette lettre produira sur un esprit aussi bien fait que le vôtre tout l'effet que j'en attends.

La question ne saurait être plus importante ; car si

nul homme ne doit changer de religion, il n'y a plus de question sur la religion. Il est inutile et même ridicule de s'informer de quel côté se trouve la vérité. Tout le monde a raison ou tout le monde a tort, comme il vous plaira : c'est une pure affaire de police, dont il ne vaut pas la peine de s'occuper.

Mais pesez bien, je vous en supplie, l'alternative suivante : Pour que tout honnête homme soit obligé de conserver sa religion, quelle qu'elle soit, il faut nécessairement que *toutes les religions soient vraies,* ou que *toutes les religions soient fausses.* Or, de ces deux propositions, la première ne peut se trouver que dans la bouche d'un insensé, et la seconde dans celle d'un impie. Ainsi, je suis bien dispensé, avec une personne telle que vous, d'examiner la question dans son rapport avec l'une ou l'autre de ces deux suppositions ; et je dois me restreindre à une troisième, je veux dire à celle qui admet une religion vraie, et rejette toutes les autres comme fausses.

Je le dois d'autant plus, que c'est précisément de cette supposition que l'on part pour prétendre que chacun doit garder la sienne. En effet, dit-on, le Latin dit qu'il a raison, le Grec dit qu'il a raison, le Protestant dit qu'il a raison : entre eux, qui sera le juge? Ma réponse serait bien simple, si c'était là l'état de la question ; je dirais : C'est Dieu qui examinera si l'homme ne s'est point trompé lui-même ; s'il a étudié la question avec toute l'attention dont il est capable, et surtout s'il ne s'est point laissé aveugler par l'orgueil ; *car il n'y aura point de grâce pour l'orgueil.*

Mais ce n'est point du tout de quoi il s'agit ; on change l'état de la question pour l'embrouiller. Il ne s'agit nullement de savoir ce qui arrivera d'un homme qui se croit de bonne foi dans le chemin de la vérité, quoiqu'il soit réellement dans celui de l'erreur ; encore une fois, Dieu le jugera, et il est bien singulier que nous ayons tant de peur que Dieu ne sache pas rendre justice à tout le monde. Il s'agit, et il s'agit uniquement, de savoir *ce que doit faire l'homme qui professe une religion quelconque, et qui voit clairement la vérité ailleurs ?* Voilà la question, et il n'y a ni raison ni bonne foi à la changer pour en examiner une toute différente, puisque nous sommes tous d'accord qu'un homme qui change de religion sans conviction est un lâche, et même un scélérat.

Cela posé, quel téméraire osera dire que l'homme à qui la vérité devient manifeste doit s'obstiner à la repousser ? Il n'y a rien de si terrible que l'empire d'une fausse maxime une fois établie sur quelque préjugé qui nous est cher ; à force de passer de bouche en bouche, elle devient une sorte d'oracle qui subjugue les meilleurs esprits. De ce nombre est celle que j'examine dans ce moment : c'est le coussin que l'erreur a imaginé pour reposer sa tête et dormir à l'aise.

La vérité n'est pas, quoi qu'on en dise, si difficile à connaître. Chacun, sans doute, est maître de dire *non* ; mais la conscience est infaillible, et son aiguillon ne saurait être écarté ni émoussé. Que fait on donc pour se mettre à l'aise, et pour contenter à la fois la paresse, qui ne veut point examiner, et l'orgueil, qui ne veut

point se dédire? On invente la maxime qu'*un homme d'honneur ne change point de religion*, et là-dessus on se tranquillise, sans vouloir s'apercevoir (ce qui est cependant de la plus grande évidence) que ce bel adage est tout à la fois une absurdité et un blasphème.

Une absurdité: car que peut-on imaginer de plus extravagant, de plus contraire à la nature d'un être intelligent, que la profession de foi expresse et antérieure de repousser la vérité, si elle se présente? On enverrait à l'hôpital des fous celui qui prendrait un tel engagement dans les sciences humaines; mais quel nom donner à celui qui le prend à l'égard des vérités divines?

Un blasphème: car c'est absolument et au pied de la lettre la même chose que si l'on disait formellement à Dieu: « Je me moque de ce que vous dites; révélez ce « qu'il vous plaira: je suis né juif, mahométan, idolâ- « tre, etc., je m'y tiens. Ma règle sur ce point est le « degré de longitude et de latitude. Vous pouvez avoir « ordonné le contraire, mais peu m'importe. »

Vous riez, Madame; mais il n'y a ici ni exagération ni rhétorique: c'est la vérité toute pure; jugez-en vous-même dans le calme de la réflexion.

En vérité, il s'agit bien d'un vain point d'honneur et d'un engagement d'orgueil dans une matière qui intéresse la conscience et le salut!

Mais je ne prétends pas en demeurer là, et j'ai la prétention de vous montrer que l'honneur même, tel que nous le concevons dans le monde, ne s'oppose nullement au changement de religion; pour cela, remontons aux principes.

Il y a aujourd'hui mille huit cent neuf ans qu'il y a *toujours* eu dans le monde une Église catholique qui a *toujours* cru ce qu'elle croit. Vos docteurs vous auront dit mille fois que nous avons innové ; mais prenez garde d'abord que, si nous avions réellement innové, il serait assez singulier qu'il fallût publier tant de gros livres pour le prouver (livres, au reste, réfutés sans réplique par nos écrivains). Eh, mon Dieu ! pour prouver que vous avez varié, vous autres qui n'existez cependant que d'hier, il ne faut pas se donner tant de peine. Un des meilleurs livres de l'un de nos plus grands hommes contient l'*histoire* de vos *variations*. Les professions de foi se sont succédées chez vous comme les feuilles se succèdent sur les arbres ; et aujourd'hui on se ferait lapider en Allemagne, si l'on soutenait que la confession d'Augsbourg, qui était cependant l'évangile du seizième siècle, oblige les consciences.

Mais allons au-devant de toutes les difficultés. Partons d'une époque antérieure à tous les schismes qui divisent aujourd'hui le monde. Au commencement du dixième siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la trinité, l'incarnation, la présence réelle ; et, pour mettre plus de clarté dans nos idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes. L'Église grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons toujours tout ce qu'elle croit,

quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du seizième siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin, et nièrent encore plusieurs autres dogmes ; mais ceux qu'elles ont retenus nous sont communs. Enfin, *la religion catholique croit tout ce que les sectes croient ;* ce point est incontestable.

Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions : ce sont des *négations*, c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes ; car dès qu'elles affirment, elles sont catholiques.

Il suit de là une conséquence de la plus grande évidence : c'est que le catholique qui passe dans une secte apostasie véritablement, parce qu'il change de croyance, et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier ; mais que le sectaire qui passe dans l'Église n'abdique au contraire aucun dogme, il ne nie rien de ce qu'il croyait ; il croit au contraire ce qu'il niait, ce qui est bien différent.

Dans toutes les sciences, il est honorable de faire des découvertes et d'apprendre des vérités qu'on ignorait. Par quelle singularité la science de la religion, la seule absolument nécessaire à l'homme, serait-elle exceptée ? Le mahométan qui se fait chrétien passe d'une religion positive dans une autre du même genre. Il peut donc en coûter à son orgueil d'abdiquer des dogmes positifs, et de confesser que ce même Mahomet qu'il regardait comme un prophète envoyé de Dieu n'est cependant qu'un imposteur.

Il en est tout autrement de celui qui passe d'une secte chrétienne dans la mère Église. On ne lui demande pas

de renoncer à aucun dogme, mais seulement d'avouer qu'outre les dogmes qu'il croit et que nous croyons tous comme lui, il en est d'autres qu'il ignorait, et qui cependant se trouvent vrais.

Tout homme qui a de la raison doit sentir l'immense différence de ces deux suppositions.

Maintenant, je vous prie d'arrêter votre esprit sur la considération suivante, qui est digne de toute votre attention. Pourquoi la maxime qu'*il ne faut jamais changer de religion* est-elle anathématisée par nous comme un blasphème extravagant? Et pourquoi cette maxime est-elle canonisée comme un oracle de l'honneur dans tous les pays séparés? Je vous laisse le soin de répondre.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur cette grande question. Je n'emploie, comme vous voyez, ni grec ni latin; je n'invoque que le bon sens, qui parle si haut qu'il est impossible de lui résister. Pour peu que vous y réfléchissiez, vous ne pouvez pas douter que le catholique qui passe dans une secte est nécessairement un homme méprisable, mais que le chrétien qui d'une secte quelconque repasse dans l'Église (s'il agit par conviction, cela s'entend assez) est un fort honnête homme, qui remplit un devoir sacré.

Permettez-moi d'ajouter encore l'expérience à la théorie : nous avons dans notre religion des listes (si nombreuses que nous en avons fait des livres) d'hommes éminents par leur dignité, leur rang, leurs lumières et leurs talents, qui, malgré tous leurs préjugés de secte et d'éducation, ont rendu hommage à la vérité en rentrant dans l'Église. Essayez, je vous prie, de faire une

liste semblable de tous les hommes qui ont abjuré le catholicisme pour entrer dans une secte. Vous ne trouverez, en général, que des libertins, des mauvaises têtes, ou des hommes abjects. J'en appelle à vous-même, Madame : vous n'avez pas voulu confier vos enfants au moine défroqué qui arriva ici il y a quelque temps. Il ne s'agissait cependant que de leur apprendre la géographie et l'arithmétique, objets qui n'ont rien de commun avec la foi. Il faut que vous le méprisiez bien profondément ; mais il ne dépend pas de vous de mépriser, par exemple, le comte *de Stolberg* ou le prince abbé Gallitzin. Des gens qui n'ont pas votre franchise pourront les blâmer, parce que, encore une fois, on ne peut empêcher personne de dire *oui* ou *non* ; mais j'en appelle de bon cœur à leur conscience.

La route étant aplanie, il ne s'agit plus que de marcher. Vous allez me demander : *Que faut-il faire ?* Je ne veux rien brusquer, Madame ; vous savez combien je redoute les publicités inutiles ou dangereuses. Vous avez un époux, une famille et des biens. Un éclat de votre part compromettrait tout cela sans fruit ; je n'entends pas du tout presser ce point avec une rigueur théologique ; mais il y a des moyens doux qui opèrent beaucoup et sans inconvénient. En premier lieu, si vous ne pouvez encore manifester la vérité, vous êtes tenue au moins de ne jamais la contredire. Que l'usage, le respect humain ou la politique, que l'orgueil national surtout, ne vous arrachent jamais un mot contre elle ! En second lieu, songez qu'une dame de votre caractère est une véritable souveraine dans son cercle. Ses enfants, ses amis,

ses domestiques, sont plus ou moins ses sujets; agissez dans l'étendue de cet empire. Faites tomber autant qu'il est en vous les préjugés malheureux qui ont tant fait de mal au monde ; vos devoirs ne s'étendent pas au-delà de votre pouvoir. Pour le bien comme pour le mal l'influence de votre sexe est immense ; et peut-être que, pour ramener l'orgueil qui s'obstine, il n'y a pas d'argument plus efficace que celui d'une épouse respectable dont les vertus reposent sur la foi.

Favorisez la lecture des bons livres qui vous ont amenée vous-même au point où vous êtes. Voltaire a dit : *Les livres ont tout fait.* Il n'avait que trop raison ; prenez lui sa maxime et tournez-la contre l'erreur.

Enfin, Madame, ceci est le principal : mettez-vous en règle avec votre conscience, c'est-à-dire avec Dieu. La bonne foi ne périt jamais. Soumettez-vous parfaitement à la vérité ; tenez pour vrai tout ce qui est vrai, pour faux tout ce qui est faux ; désirez de tout votre cœur que l'empire de la vérité s'étende de jour en jour, et laissez dire tous ceux qui ont la prétention de vous deviner. Quand vous serez ainsi disposée, je vous dirai comme Lusignan : *Allez, le ciel fera le reste !*

J'ai l'honneur d'être, etc.

La lettre du 9 décembre 1809 à une dame protestante ayant été lue à une dame russe, sur qui elle fit beaucoup

d'impression, cette dame demanda à l'auteur la permission de lui adresser une question par écrit, ce qu'elle fit bientôt par le billet suivant :

Saint-Pétersbourg, 29 janvier 1810.

MONSIEUR,

Si une religion ne diffère de l'autre que par deux points très-peu importants, il me semble qu'il n'y a réellement ni *schisme* ni *erreur ;* que l'une est aussi bonne que l'autre, ou, pour mieux dire, que c'est la même religion professée en deux idiomes différents.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de me communiquer vos idées, que je crois avoir bien comprises. A mon tour, je vous soumets les miennes. Si ma question n'est point indiscrète, je réclame la promesse que vous m'avez faite, et j'attendrai votre réponse avec beaucoup d'impatience.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Cette question donna lieu à la lettre suivante :

A UNE DAME RUSSE

SUR

LA NATURE ET LES EFFETS DU SCHISME

ET SUR L'UNITÉ CATHOLIQUE

Écoutez, ma fille, et voyez ; prêtez l'oreille ; oubliez votre nation et la maison de votre mère. Ps. XLIV. 11

Saint-Pétersbourg, 8 (20) février 1810.

MADAME,

En jetant les yeux sur la question que vous m'avez adressée le 29 janvier dernier, il est extrêmement flatteur pour moi de voir que l'écrit dont j'avais eu l'honneur de vous faire lecture à fait sur votre esprit toute l'impression que j'en attendais, puisque vous souscrivez pleinement, quoique tacitement, à la thèse soutenue dans cet écrit, où il s'agissait uniquement de prouver que la fameuse maxime qu'*un honnête homme ne change jamais de religion, est, dans le fait, un blasphème et une absurdité.*

Vous souscrivez à cette proposition ; mais vous demandez, Madame, *si deux religions* (la latine et la grecque) *ne différant que sur deux points très-peu impor-*

tants, on ne peut pas dire qu'il n'y a réellement point de schisme, et que nous ne différons que sur l'idiome ?

Ceci particularise tout à fait la question. Je tiens pour accordée la thèse générale qu'*un honnête homme doit changer de religion dès qu'il aperçoit la fausseté de la sienne et la vérité d'une autre*. Toute la question se réduit donc à savoir si cette obligation tombe sur le grec comme sur tout autre dissident, et si la conscience ordonne dans tous les cas un changement public.

La distinction des dogmes plus ou moins importants n'est pas nouvelle. Elle se présente naturellement à tout esprit conciliant tel que le vôtre, Madame, qui voudrait réunir ce qui est divisé ; ou à tout esprit alarmé, peut-être encore comme le vôtre, qui voudrait se tranquilliser ; ou enfin à tout esprit arrogant et obstiné, très-différent du vôtre, qui a l'étrange prétention de choisir les dogmes et de se conduire d'après ses propres lumières.

Mais l'Église mère, qui n'aime que les idées claires, a toujours répondu qu'elle savait fort bien ce que c'était qu'un dogme vrai ou un dogme faux ; mais que jamais elle ne comprendrait ce que c'était qu'un dogme important ou non important parmi les dogmes vrais, c'est-à-dire révélés.

Si l'empereur de Russie ordonnait, par exemple, que tout homme voulant se rendre de l'Amirauté au couvent de Newski serait obligé de tenir la gauche des arbres de la perspective, sans jamais pouvoir passer ni dans l'allée même ni dans la partie droite de la rue, il pourrait sans doute se trouver une tête fausse qui dirait : *C'est un ukase, je l'avoue, mais il n'est pas important ; ainsi je*

puis bien marcher à gauche. A quoi tout bon esprit répondrait : *Mon ami, tu te trompes de deux façons : d'abord, comment sais-tu que cet ordre n'est pas important, et que l'empereur n'a pas eu pour le publier des raisons qu'il n'est pas obligé de te confier ?* (observation, pour le dire en passant, qui est péremptoire lorsqu'il s'agit d'une ordonnance divine). *D'ailleurs, s'il n'importe pas qu'on passe à droite ou à gauche de la perspective, il importe infiniment que personne ne désobéisse à l'empereur, et surtout que personne ne mette en thèse qu'on a droit de désobéir lorsque l'ordre n'est pas important ; car chaque individu ayant le même droit, il n'y aura plus de gouvernement ni d'empire.*

Je conviens donc, si vous voulez, qu'il importe peu, avant la décision, qu'on croie que *le Saint-Esprit procède du Père ou du Fils, ou du Père par le Fils* ; mais il importe infiniment qu'aucun particulier n'ait droit de dogmatiser de son chef, et qu'il soit obligé de se soumettre dès que l'autorité a parlé ; autrement, il n'y a plus d'unité ni d'Église.

Sous ce point de vue, l'Église grecque est aussi séparée de nous que l'Église protestante ; car si le gouverneur d'Astracan ou de Saratoff se sépare de l'unité russe, et qu'il ait la force de se soutenir dans son indépendance, il importe peu qu'il retienne la langue de l'empire, *plusieurs* ou même *toutes* les lois de l'empire : il ne sera pas moins étranger à l'*empire russe*, qui est l'unité politique, comme l'empire catholique est l'unité religieuse.

L'Église catholique ne met en avant aucune préten-

tion extraordinaire ; elle ne demande que ce qui est accordé à toute association quelconque, depuis la plus petite corporation de village jusqu'au gouvernement du plus grand peuple. Que dix à douze dames s'assemblent pour faire la charité ou visiter des malades, la première chose qu'elles feront sera de créer une prieure ; et c'est là encore une vérité à la portée de l'homme le plus borné, que plus la société est nombreuse, plus le gouvernement est nécessaire, et plus il doit être fort et unique ; de manière que tout grand pays est nécessairement monarchique : pourquoi donc l'Église *catholique* (c'est-à-dire *universelle*) serait-elle exempte de cette loi générale ou naturelle ? Son titre seul nécessite la monarchie, à moins qu'on ne veuille que, pour la moindre question de discipline, il faille consulter ou même assembler les évêques de Rome, de Mexico, de Québec ou de Moscou.

Aussi, les paroles par lesquelles Dieu a établi la monarchie dans son Église sont si claires, que lui-même n'a pu parler plus clair.

S'il était permis d'établir des degrés d'importance parmi les choses d'institution divine, je placerais la hiérarchie avant le dogme, tant elle est indispensable au maintien de la foi. On peut ici invoquer en faveur de la théorie une expérience lumineuse qui brille depuis trois siècles aux yeux de l'Europe entière : je veux parler de l'Église anglicane, qui a conservé une dignité et une force absolument étrangères à toutes les autres Églises réformées, uniquement parce que le bon sens anglais a conservé la hiérarchie ; sur quoi, pour le dire en passant,

on a adressé à cette Église un argument que je crois sans réplique : *Si vous croyez* (lui a-t-on dit) *la hiérarchie nécessaire pour maintenir l'unité dans l'Église anglicane, qui n'est qu'un point, comment ne le serait-elle pas pour maintenir l'unité dans l'Église universelle?* Je ne crois pas qu'un Anglais puisse répondre rien qui satisfasse sa conscience.

Pour juger sainement du schisme, il faut l'examiner avant sa naissance; car, dès qu'il est né, son père, qui est l'orgueil, ne veut plus convenir de l'illégitimité de son fils.

Supposons le christianisme établi dans tout l'univers sans aucune forme administrative, et qu'il s'agisse de lui en donner une : que diraient les hommes sages chargés de ce grand œuvre? Ils diraient tous de même, soit qu'ils fussent deux ou cent mille : *C'est un gouvernement comme un autre : il faut le remettre à tous, à quelques-uns ou à un seul. La première forme est impossible, il faut donc nous décider entre les deux dernières.* Et si l'on s'entendait tous pour une monarchie tempérée par les lois fondamentales et par les coutumes, avec des états généraux pour les grandes occasions, composée d'un souverain qui serait le Pape, d'une noblesse formée par le corps épiscopal, et d'un tiers état représenté par des docteurs et par les ministres du second ordre, il n'y a personne qui ne dût applaudir à ce plan. Or, c'est précisément celui qui s'est établi divinement par la seule force des choses, et qui a toujours existé dans l'Église depuis le concile de Jérusalem, où Pierre prit la parole avant tous ses collègues, jusqu'à celui de Constantinople

en 869, où la dernière acclamation fut: *A la mémoire éternelle du pape Nicolas*, jusqu'à celui de Trente, où les Pères, avant de se séparer, s'écrièrent : *Salut et longues années au très-saint Père, au souverain pontife, à l'évêque universel!*

Or, dès qu'un gouvernement est établi, c'est une maxime aussi vraie et plus évidente qu'un théorème mathématique, que non-seulement nul particulier, mais encore que nulle section de l'empire, n'a droit de s'élever contre l'empire même, qui est un, et qui est tout.

Si quelqu'un demandait en Angleterre ce qu'il faudrait penser d'une province qui refuserait de se soumettre à un bill du parlement sanctionné par le roi, tout le monde éclaterait de rire. On dirait par acclamation : *Où est donc le doute? La province serait révoltée, il faudrait publier la loi martiale, et y envoyer des soldats et des bourreaux.*

Mais la révolte n'est que le schisme politique, comme le schisme n'est qu'une révolte religieuse; et l'excommunication qu'on inflige au schismatique n'est que le dernier supplice spirituel, comme le dernier supplice matériel n'est que l'excommunication politique, c'est-à-dire l'acte par lequel on met un révolté *hors de la communauté* qu'il a voulu dissoudre (ex-communier).

On raisonne souvent *sur* et même *contre* l'infaillibilité de l'Église, sans faire attention que tout gouvernement est infaillible, ou doit être tenu pour tel.

Lorsque Luther criait si haut dans l'Allemagne, *Je demande seulement qu'on me dise de bonnes raisons, que l'on me convainque, et je me soumettrai*, et lorsque les

princes mêmes applaudissaient à cette belle prétention, non seulement Luther était un révolté, mais de plus il était un sot; car jamais souverain n'est obligé de rendre raison à son sujet, ou bien toute société est dissoute.

La seule mais bien importante différence qu'il y ait entre la société civile et la société religieuse, c'est que, dans la première, le souverain peut se tromper, de manière que l'infaillibilité qu'on lui accorde n'est qu'une supposition (qui a cependant toutes les forces de la réalité) ; au lieu que le gouvernement spirituel est nécessairement infaillible au pied de la lettre; car Dieu n'ayant pas voulu confier le gouvernement de son Église à des êtres d'un ordre supérieur, s'il n'avait pas donné l'infaillibilité aux hommes qui la gouvernent, il n'aurait rien fait; il aurait fait moins que ce que font les hommes pour perpétuer leurs chétives institutions. Or, tous les chrétiens partant du principe que l'institution est divine, comme elle ne peut manifestement durer que par l'infaillibilité, soutenir que son gouvernement a pu se tromper, c'est évidemment soutenir qu'elle est divine et qu'elle ne l'est pas

Que disait votre Photius dans la fameuse protestation qu'il émit, au neuvième siècle, contre la décision du concile de Constantinople ?

« *Nous ne connaissons ni Rome, ni Antioche, ni Jé-*
« *rusalem, ni tous les autres juges, quand ils jugent,*
« *comme ils font en cette assemblée, contre le droit et l'é-*
« *quité, contre la raison naturelle et les lois de l'Église;*
« *nous ne reconnaissons d'autre autorité que ces lois.* »

Que disaient les législateurs calvinistes de l'Angleterre au seizième siècle?

« *L'Église de Jérusalem s'est trompée, celle d'Antio-* « *che s'est trompée, et celle de Rome s'est trompée même* « *dans les matières de foi. Les conciles généraux ont* « *erré de même. Il n'y a donc de véritable régle que la* « *parole de Dieu.* » (Voyez les XXXIX articles de l'Église d'Angleterre, dans le livre des *Commons Prayers*, et ailleurs).

Vous voyez, Madame, que le schisme est toujours le même : il peut bien changer *de langue*, mais jamais de langage.

Et pour sentir la beauté de son raisonnement, transportez-le dans l'ordre politique. Imaginez des hommes qui diraient : *Nous ne connaissons ni juges, ni magistrats, ni tribunaux d'aucune espèce, tant qu'ils jugeront, comme ils font trop souvent, contre les lois de l'empire. Nous ne connaissons d'autres juges que ces lois. La police s'est trompée, les juges se sont trompés, toutes les classes du sénat prises à part se sont trompées ; le* Plenum *même s'est trompé : il n'y a donc de véritable règle que la parole du législateur. Nous avons un code. Dans toutes les discussions possibles, il suffit de l'ouvrir pour savoir qui a tort ou raison, sans recourir à des juges ignorants, passionnés ou faillibles comme nous.*

Nul homme de bonne foi ne contestera la rigoureuse justesse de cette comparaison.

Ainsi donc le schisme heurte de front les principes les plus évidents de la logique : il est contraire à celui de tous les gouvernements, et radicalement inexcusable.

Sans doute que, lorsqu'il est consommé, il devient juste et raisonnable aux yeux du révolté. Ah ! je le crois. Quand est-ce qu'on a entendu la révolte dire qu'elle a tort ? C'est une contradiction dans les termes ; car, du moment où elle dirait : *J'ai tort*, elle cesserait d'être révolte.

Mais remontez aux temps qui ont précédé la scission, et vous trouverez dans les actes mêmes de la révolte des armes pour la combattre.

N'a-t-on pas vu Photius s'adresser au pape Nicolas 1er, en 859, pour faire confirmer son élection ; l'empereur Michel, demander à ce même pape des légats *pour réformer l'Église de Constantinople ;* et Photius lui-même tâcher encore, après la mort d'Ignace, de séduire Jean VIII, pour en obtenir cette confirmation qui lui manquait ?

N'a-t-on pas vu le clergé de Constantinople en corps recourir au pape Étienne en 886, reconnaître solennellement sa suprématie, et lui demander, conjointement avec l'empereur Léon, une dispense pour le patriarche Étienne, frère de cet empereur, *ordonné par un schismatique ?*

N'a-t-on pas vu l'empereur *romain*, qui avait créé son fils Théophile patriarche à l'âge de seize ans, recourir en 933 au pape Jean XII pour en obtenir les dispenses nécessaires, et lui demander en même temps que le *pallium* fût accordé par lui au *patriarche*, ou, pour mieux dire, à l'Église de Constantinople, une fois pour toutes, sans qu'à l'avenir chaque patriarche fût obligé de le demander à son tour ?

N'a-t-on pas vu l'empereur Basile envoyer encore des ambassadeurs en 1019 au pape Jean XXII, pour en obtenir, en faveur du patriarche de Constantinople, le titre de *patriarche œcuménique* à l'égard de l'Orient, *comme le pape en jouissait sur toute la terre ?*

Étranges contradictions de l'esprit humain ! Les Grecs reconnaissaient la souveraineté en lui demandant des grâces ; puis ils se séparaient d'elle, parce qu'elle leur résistait. C'était la reconnaître encore en la rejetant.

Et prenez bien garde, Madame, qu'en rejetant cette souveraineté, ils n'ont pas osé l'attribuer à d'autres, pas même à leur propre Église, si fière et si dominatrice ; de manière que toutes les Églises d'Orient sont demeurées *acéphales*, comme dit l'école, c'est-à-dire sans aucun chef commun qui puisse exercer sur elles une juridiction supérieure, pour les maintenir dans l'unité ; tant la suprématie de Rome était incontestable. Il résulte de ce beau système qu'on veut bien un empire de Russie, mais point d'empereur de Russie : ce qui est tout à fait ingénieux.

Plus d'une fois, Madame, il vous sera arrivé comme à moi d'entendre dire dans la société, avec une gravité digne de la plus profonde compassion, que *ce n'est point l'Église grecque qui s'est séparée de la latine, mais bien celle-ci qui s'est séparée de l'autre.*

Autant vaut précisément dire que Pougatscheff ne se révolta point contre Catherine II, mais qu'au contraire Catherine II se révolta contre Pougatscheff.

Qu'on accumule toutes les raisons alléguées pour jus-

tifier le schisme des Grecs : l'orgueil de l'Église romaine, les abus, les innovations, le despotisme, la corruption, etc. ; je donne le défi solennel à toute l'Église grecque en corps de m'en citer une seule que je ne tourne sur-le-champ, avec une précision mathématique, contre Catherine II en faveur de Pougatscheff.

C'en est assez, Madame, si je ne me trompe, pour vous faire comprendre clairement la coupable déraison du principe sur lequel repose le schisme ; il me reste une tâche encore plus importante : c'est de vous en faire apercevoir les suites funestes, que vous êtes bien éloignée de connaître dans toute leur étendue, comme je le vois par la question que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

On ne juge un poison que par ses effets. La vésicule qui recèle le venin de la vipère est fort petite, et le canal qui le verse dans la plaie à travers la dent est à peine perceptible sous la lentille du microscope : cependant la mort y passe commodément. Le monde moral est plein, comme le monde physique, de ces passages imperceptibles par où le mal s'élance dans le domaine de Dieu, qui est celui de l'ordre. Alors l'orgueil a beau crier : *Il n'y a point de mal*, *tout va bien.* Laissons dire l'orgueil, et voyons les choses sans passion. Pour connaître toute l'étendue du désordre, il faut d'abord connaître toute l'excellence de l'ordre qu'il a détruit.

Si vous comparez en masse toutes les Églises séparées avec l'Église mère, vous serez frappée de la différence. Celle-ci se distingue par trois grands caractères, qui

sautent aux yeux les moins attentifs: la *persuasion*, l'*autorité*, et la *fécondité*.

1° La *persuasion*. — La devise éternelle de l'Église est le mot du prophète: *J'ai cru; c'est pourquoi j'ai parlé*. Sûre d'elle-même, jamais on ne l'a vue balancer. *Le doute*, comme l'a fort bien dit notre célèbre Huet, *n'habite point la cité de Dieu;* et l'on peut faire sur ce point une observation de la plus haute importance: c'est que, dans les communions séparées, ce sont précisément les cœurs les plus droits qui éprouvent le doute et l'inquiétude; tandis que, parmi nous, la foi est toujours en proportion directe de la moralité. Comme rien n'est si *contagieux* que la persuasion, l'enseignement catholique exerce une force prodigieuse sur l'esprit humain. Animé par sa conscience et par ses succès, le ministère ne dort jamais: il ne cesse d'enseigner, et, je ne sais comment, son silence même prêche. Brûlant de l'esprit de prosélytisme, on le voit surtout enfanter certains livres extraordinaires qui n'ont rien de dogmatique, rien de contentieux, et qui semblent n'appartenir qu'à la simple piété, mais qui sont pleins cependant de je ne sais qu'elle sève divine qui pénètre dans le cœur, et de là dans l'esprit; au point que ces livres opèrent plus d'effet que ce que les docteurs les plus savants ont produit de plus concluant dans le genre démonstratif.

2° L'*autorité*. — A la fin du Sermon sur la montagne (l'un des morceaux de l'Écriture sainte où le sceau divin est le plus saillant), l'historien sacré ajoute ces mots remarquables: *Or le peuple était ravi de sa doctrine; car il ne les enseignait pas comme ses docteurs*, MAIS

COMME AYANT LA PUISSANCE. Examinez la chose de près, Madame, et vous verrez que le divin législateur a transmis ce privilége (autant du moins que le souffre la nature humaine) au ministère qu'il a établi sur la terre. Prenez place dans l'auditoire du plus humble curé de campagne: si vous y avez apporté l'oreille de la conscience, vous sentirez à travers des formes simples, peut-être même grossières, que le ministre est à sa place, et qu'il parle *comme ayant la puissance.*

Ce caractère est encore un des mieux aperçus par la conscience universelle, qui est infaillible. De là vient que la religion catholique est la seule qui alarme les autres, et qui ne soit jamais parfaitement tolérée. Il y a, dans cette capitale, des prédicateurs arméniens, anglicans, luthériens et calvinistes, bien plus contraires que nous à la foi du pays: qui jamais s'est embarrassé de ce qu'ils disent? Il en est bien autrement des catholiques ; ils ne peuvent dire un mot ni faire un pas qui ne soit le sujet d'un examen, d'une critique ou d'une précaution ; car toute religion fausse sent qu'elle n'a de véritable ennemie que la vraie.

3° La *fécondité*. — Comment cette religion, qui est la fille de Dieu, ne participerait-elle pas à la puissance créatrice ? Considérez-la depuis son établissement, jamais elle n'a cessé d'enfanter. Tantôt elle travaille à étendre ses limites. Aucune peine, aucun danger ne l'effraient. Elle fait chanter ses hymnes aux Iroquois et aux Japonais ; et, sans les entraves que lui jettent d'aveugles gouvernements, dont elle se venge en les déclarant sacrés, on ne sait où s'arrêteraient ses entreprises

et ses succès. Tantôt elle travaille sur elle-même, et s'enrichit chaque jour de nouveaux établissements, tous dirigés à l'extension de la foi et à l'exercice de la charité.

En vous montrant les trois caractères de l'Église, j'ai dit ce qui manque aux communions séparées. Je m'arrêterai un instant sur ce point essentiel, en vous montrant d'abord ce qu'elles ont de commun.

La conscience est une lumière si profonde et si éclatante, que l'orgueil même n'a pas la puissance de l'éteindre entièrement ; or, cette conscience enseigne à tout homme qu'il serait souverainement déraisonnable de vouloir s'arroger le droit de se séparer d'une Église quelconque, et de refuser ce même droit à un autre. Si le Grec a cru avoir de bonnes raisons pour méconnaître la suprématie de Rome dans le quinzième siècle, de quel droit condamnerait-il le protestant qui a usé du même droit dans le seizième? De quel front même condamnerait-il son propre frère qui refuserait de croire leur mère commune? Ce sentiment seul frappe de mort toutes les Églises séparées, ou ne leur laisse qu'une vaine apparence, semblable à celle de ces arbres pourris qui ne vivent plus que par l'écorce. Elles se tolèrent mutuellement à ce qu'elles disent ; et pourquoi non ? Dans le fond, cependant, ce beau mot de *tolérance* n'est qu'un synonyme honnête de celui d'*indifférence*. Jamais, depuis leur séparation, il ne leur est arrivé de faire des conquêtes. A peine ont-elles osé l'entreprendre ; ou si elles l'ont fait, elles n'ont obtenu que des succès tout à fait insignifiants. Le ministère, dans ces Églises, n'a

pas l'autorité qui lui serait nécessaire pour annoncer la foi aux nations barbares. Il n'a pas même celle dont il aurait besoin à l'égard de ses propres ouailles; et la raison en est simple, car, en s'examinant lui-même, il s'aperçoit d'une manière plus ou moins claire qu'il donne prise habituellement au genre de soupçon le plus avilissant, celui de la mauvaise foi dans l'enseignement.

En effet, dès qu'il n'y a pas d'autorité infaillible pour tous les chrétiens, toute question se trouve renvoyée au jugement particulier. Or, dans ce cas, quel garant le ministre de la religion a-t-il auprès de ceux qui l'écoutent, pour leur certifier qu'il croit réellement ce qu'il enseigne? et quelle force d'ailleurs peut-il avoir auprès d'eux? Il sied mal à des révoltés de prêcher la soumission. Il se tait, ou il ne fait que balbutier. Bientôt il s'établit une défiance réciproque entre les enseignants et les enseignés; à la défiance succède le mépris; insensiblement le ministère est repoussé dans les dernières classes de la société. Il se tranquillise à la place où l'opinion l'a jeté, et les peuples ne tardent pas à passer du mépris des docteurs au mépris de la doctrine.

Il peut y avoir, dans ce genre, des différences en plus ou en moins; mais le principe est incontestable. Dès qu'il n'y a plus d'unité, il n'y a plus d'ensemble, et toute agrégation se dissout. Il y a bien *des églises*, mais plus *d'Église;* il y a bien *des évêques*, mais plus *d'épiscopat.* Ces mots d'Église *orientale* ou d'Église *grecque* ne signifient rien du tout. Il est faux que l'Église de Russie appartienne à la grecque. Où est le lien et la

coordination ? Quelle juridiction le patriarche de Constantinople a-t-il sur le sacerdoce russe? L'archevêque d'Épire, envoyé par l'empereur de Russie, va prendre possession dans ce moment de l'archevêché de Moldavie : le siége de Constantinople ne s'en mêlera aucunement. Si demain le sultan reprenait la Moldavie, il chasserait l'archevêque, et en introduirait un autre. Tous ces évêques ainsi indépendants d'une autorité commune et étrangers les uns aux autres, tristes jouets de l'autorité temporelle qui leur commande comme à ses soldats ; tous ces évêques, dis-je, sentent fort bien dans leur cœur ce qu'ils sont, c'est-à-dire rien. Et comment les estimerait-on plus qu'ils ne s'estiment eux-mêmes ?

Ainsi donc, Madame, plus de pape, plus de souveraineté ; plus de souveraineté, plus d'unité ; plus d'unité, plus d'autorité ; plus d'autorité, plus de foi. Je parle en général, en considérant seulement l'effet total et définitif. Voilà l'inévitable anathème qui pèse également sur toutes les églises séparées ; par où vous voyez, Madame, ce qu'il en est de ces points de différence qui vous paraissent légers.

Mais je laisserais échapper la plus importante considération, si je négligeais de vous faire apercevoir un autre anathème particulier aux églises simplement schismatiques, et qui mérite toute votre attention. Il vaut bien mieux nier les mystères qu'en abuser ; et, sous ce point de vue, vous êtes de beaucoup inférieurs aux protestants. Les sacrements étant la vie du christianisme et le lien sensible des deux mondes, partout où l'exercice de ces pratiques sacrées ne sera pas accompagné d'un

enseignement pur, indépendant et vigoureux, il entraînera d'horribles abus, qui produiront, à leur tour, une véritable dégradation morale. Je ne veux point fouiller cet ulcère, ni même le découvrir entièrement ; je me contente de l'indiquer.

Vous voyez, Madame, à quel point nous différons. Vous croyez que nous pouvons être considérés comme professant au fond la même religion ; et moi je crois que vous êtes catholique précisément comme un citoyen de Philadelphie est Anglais. Je me félicite cependant de pouvoir terminer cette lettre par la réflexion la plus consolante pour vous et moi. Je me hâte de vous la présenter en peu de mots.

Je ne crois pas que, pour un esprit droit tel que le vôtre, il y ait beaucoup de difficulté sur la question principale ; le doute et même l'inquiétude peuvent commencer à la question indiquée à la fin de la lettre qui a produit celle-ci : *Que faut-il faire ?* Or, sous ce point de vue, l'avantage du Grec sur le Protestant est immense. Ce dernier ne saurait presque exercer son culte sans nier implicitement un dogme fondamental du christianisme. Par exemple, lorsqu'il reçoit la communion, il nie la présence réelle ; de manière que, s'il avait eu le bonheur de reconnaître la vérité, sa conscience devrait souffrir excessivement. Mais vous, Madame, vous n'êtes pas dans le cas de vous reprocher aucune simulation. Vous croyez ce que nous croyons ; vous recevez le même pain que nous. C'est un acte que vous pouvez régulariser en y ajoutant le vœu sincère de manger ce pain à la table de saint Pierre. On pourrait imaginer un temps où la

conscience se trouverait véritablement embarrassée. Mais nous sommes loin de ces épreuves, et dans ce moment je ne puis que vous rappeler la fin de ma *Lettre à une dame protestante*. La modestie, la réserve et tout ce que nous appelons *mesure* étant les caractères distinctifs de votre sexe, il semble que certains partis extrêmes, certaines actions hardies, et pour ainsi dire retentissantes, n'appartiennent guère qu'au nôtre. Les femmes ont suffisamment prouvé qu'elles savent être héroïnes quand il le faut ; mais les occasions où elles doivent l'être sont heureusement très-rares. En général, le bruit n'est pas votre affaire, car vous ne pouvez pas trop vous donner en spectacle sans affaiblir une opinion dont vous avez besoin. Les devoirs, ainsi que les vérités, ne pourront jamais se trouver en opposition réelle : il y a entre eux une certaine subordination qui peut varier avec les circonstances. Quelquefois le martyre est un devoir, et quelquefois la simple confession est une faute : s'il est donné de braver la persécution, il est défendu de la provoquer. Enfin, Madame, on ne doit pas tout à l'autorité politique, rien n'est plus incontestable ; mais il ne l'est pas moins qu'on lui doit quelque chose. Lorsque Naaman, général et favori du roi de Syrie, eut abjuré l'idolâtrie entre les mains du prophète Élisée, il lui dit : « *Jamais je ne sacrifierai à un autre Dieu que le vôtre ; mais il y a une chose pour laquelle je vous supplie de le prier pour votre serviteur. Lorsque le roi mon seigneur entre dans le temple de Remmon pour adorer en s'appuyant sur mon bras, si je m'incline lorsqu'il s'inclinera lui-même, que le Seigneur me le pardonne !* »

Le prophète lui répondit : ALLEZ EN PAIX !

Agréez, madame, ces réflexions écrites très à la hâte. J'aurais voulu me resserrer davantage ; mais croyez que j'ai bien le droit de vous adresser le mot si connu : *Je n'ai pas eu le temps d'être plus court.*

Je suis, etc.

TROIS OPUSCULES

SUR

L'ÉDUCATION PUBLIQUE EN RUSSIE

OPUSCULES SUR LA RUSSIE

Durant sa mission en Russie, Joseph de Maistre se trouva en rapports fréquents avec le comte Razoumowski, personnage d'un esprit distingué, d'une érudition remarquable, et qui était alors ministre de l'instruction publique.

La conformité des goûts et des sentiments, l'amour du bien et du vrai, et surtout une communauté d'affection pour la Russie et son auguste souverain, établirent bientôt entre eux des relations amicales ; les conversations devinrent des conférences suivies, dans lesquelles Joseph de Maistre exposait librement ses idées sur des mesures administratives d'une importance majeure pour la prospérité future de l'empire. A la suite de ces entretiens réitérés, le comte Razoumowski engagea son ami à rédiger par écrit les opinions qu'il avait émises de vive voix. Ce désir exprimé, donna lieu aux opuscules et aux mémoires que nous réunissons ici.

Voyez les lettres au chevalier de Rossi, 14 (20) septembre et 7 (19) décembre 1810.

CINQ LETTRES

SUR

L'ÉDUCATION PUBLIQUE

EN RUSSIE

A. M. Le Comte RASOUMOWSKI

Ministre de l'Instruction publique

> Chaque homme trouve à côté de son berceau certaines opinions reçues sur la vertu, la justice et le beau moral, par lesquelles nous sommes pour ainsi dire nourris et élevés, et auxquelles nous devons respect et soumission comme à nos propres parents. A l'égard des institutions contraires qui n'ont que le plaisir pour objet, et qui semblent cajoler l'âme pour l'attirer à elles, un homme, pour peu qu'il soit sage, ne s'y prête nullement ; il ne vénère que les dogmes nationaux ; il n'obéit qu'à eux.
>
> (Platon, *De la Rép.*, liv. VII.)

PREMIÈRE LETTRE

Saint-Pétersbourg, juin 1810.

Monsieur le Comte,

Puisque vous avez la bonté de le désirer, j'aurai l'honneur de vous soumettre quelques idées sur l'éducation publique dans votre patrie.

On a fait sur cet objet important précisément le même sophisme que sur les institutions politiques : on a regardé l'homme comme un être abstrait, le même dans tous les temps et dans tous les pays, et l'on a tracé pour cet être imaginaire des plans de gouvernement tout auss. imaginaires ; tandis que l'expérience prouve, de la ma-

nière la plus évidente, que *toute nation a le gouvernement qu'elle mérite*, de manière que tout plan de gouvernement n'est qu'un rêve funeste, s'il n'est pas en harmonie parfaite avec le caractère de la nation.

Il en est de même de l'éducation (j'entends de l'*éducation publique*) : avant d'établir un plan à cet égard, il faut interroger les habitudes, les inclinations et la maturité de la nation. Qui sait, par exemple, si les Russes sont faits pour les sciences? Il n'y a encore aucune preuve à cet égard ; et quand la négative serait vraie, la nation ne devrait pas s'en estimer moins. Les Romains n'entendaient rien aux arts ; jamais ils n'ont eu un peintre, ni un sculpteur, encore moins un mathématicien. Cicéron appelait Archimède un *petit homme ;* il disait, en parlant d'une chèvre sculptée par Myron et volée par Verrès : « *L'ouvrage était si beau, qu'il nous ravissait nous qui n'entendons rien à ces sortes de choses.* »

Et tout le monde sait par cœur les fameux vers de Virgile, où il dit : « *Que d'autres fassent parler le marbre et l'airain; qu'ils soient éloquents, qu'ils lisent dans les cieux. Pour toi, Romain, ta destinée est de commander aux autres nations, etc.* »

Cependant il me semble que les Romains ont fait une assez belle figure dans le monde, et qu'il n'y a pas de nation qui ne dut s'en contenter.

Ou je suis infiniment trompé, Monsieur le comte, ou l'on attache en Russie trop de prix à la science. Rousseau a soutenu, dans un ouvrage célèbre, qu'elle avait fait beaucoup de mal au monde. Sans adopter ce qu'il y a de paradoxal dans cet écrit, il ne faut pas croire que

tout y soit faux. La science rend l'homme paresseux, inhabile aux affaires et aux grandes entreprises, disputeur, entêté de ses propres opinions et méprisant celles d'autrui, observateur critique du gouvernement, novateur par essence, contempteur de l'autorité et des dogmes nationaux, etc., etc.; aussi Bacon, génie bien autrement sage et profond que Rousseau, a dit que *la religion était un aromate nécessaire pour empêcher la science de se corrompre*. En effet, la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très-dangereuse de la science, si on la laisse marcher seule.

C'est ici où l'on s'est cruellement trompé dans le siècle dernier. On a cru que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins intéressante, et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors d'œuvre, un remplissage de pure convenance. Ce système, adopté à la destruction des Jésuites, a produit en moins de trente ans l'épouvantable génération qui a renversé les autels et égorgé le roi de France.

Vous pouvez remarquer encore, Monsieur le comte, que toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct, qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres ; et ceci n'appartient point seulement aux temps du christianisme. Toutes les nations ont pensé de même. Quelques-unes même, dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert una

nime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers.

Sa Majesté Impériale est privée, je le sais, de cet avantage immense, le sacerdoce étant malheureusement séparé de la société, et privé de toutes les fonctions civiles en Russie ; mais je suspends pour le moment l'examen de cette question, et j'en reviens à dire qu'on se trompe fort dans ce pays sur l'utilité de la science et sur les moyens de l'établir.

On s'imagine que, lorsqu'on a ouvert un institut, établi et payé des professeurs, tout est fait. Rien n'est fait, au contraire, si la génération n'est pas préparée. L'État se consume en frais immenses, et les écoles restent vides.

Nous en voyons déjà l'exemple dans les gymnases, qui seront fermés incessamment faute d'écoliers, et nous l'avons vu d'une manière encore plus frappante dans l'école de droit ouverte avec de si grands frais et de si grandes prétentions. L'empereur donnait 300 roubles de pension, le logement, l'entretien et un grade à tout jeune homme qui se présentait à cette école ; et cependant, malgré de si grands avantages, après quelques scènes d'incapacité dont les étrangers même ont été témoins, personne ne s'est présenté, et l'école est fermée.

Mais, dans ces temps que nous nommons *barbares*, l'Université de Paris comptait 4,000 étudiants, réunis à leurs frais et venus de toutes les parties de l'Europe.

Supposez un gouvernement qui s'épuiserait en dépenses pour couvrir d'auberges magnifiques un pays où

personne ne voyagerait : ce sera l'image naturelle d'un gouvernement qui dépenserait beaucoup en institutions scientifiques avant que le génie national fût tourné vers les sciences.

Il me semble avoir eu l'honneur, Monsieur le comte, de vous présenter de vive voix une observation que je crois assez importante pour la rappeler dans cette lettre: c'est que les académies les plus savantes de l'Europe, telles que l'Académie de Paris, la Société royale de Londres, l'Académie *del Cimento* de Florence, etc., ont toutes commencé par des rassemblements libres de quelques particuliers réunis par l'amour des sciences. Après un certain temps, le souverain, averti par l'estime publique, leur donnait une existence civile par des lettres patentes; voilà comment se sont formées les académies. Partout on les a établies *à cause* des savants qu'on possédait, jamais *dans l'espoir* de les posséder. C'est une grande duperie d'employer des sommes énormes pour construire une cage au phénix, avant de savoir s'il arrivera.

Vous rendriez, Monsieur le comte, le plus grand service à votre patrie, si vous persuadiez une grande vérité à son excellent souverain ; cette vérité est que S. M. I. n'a réellement besoin que de deux espèces d'hommes : de *gens braves* et de *braves gens*.

Tout le reste n'est pas nécessaire et viendra de lui-même. Le *temps*, dit le proverbe persan, *est le père des miracles*. Il est le premier ministre de tous les souverains. Avec lui ils font tout ; sans lui ils ne font rien. Cependant les Russes le méprisent, et ne veulent jamais attendre. Le temps, qui est piqué, se moque d'eux.

C'est un grand malheur que cette illustre nation joign encore à l'erreur d'estimer trop la science, celle de vouloir la posséder brusquement et de s'humilier parce qu'elle se voit, sur ce point, en arrière des autres nations. Jamais préjugé ne fut plus faux et plus dangereux. Les Russes pourraient être la première nation de l'univers, sans avoir aucun talent pour les sciences naturelles. Car la première nation du monde serait incontestablement celle qui serait *la plus heureuse chez elle et la plus redoutée des autres*. Le surplus, au fond, n'est que parade.

Mais nous n'en sommes pas là. On ne sait point encore si les Russes sont faits pour les sciences. Affirmer décidément le *oui* ou le *non* sur cette question, c'est avoir également tort. Mais, en attendant que le temps nous l'apprenne, par quel fatal empressement les Russes veulent-ils franchir les distances établies par la nature et s'humilier, parce qu'ils sont forcés d'obéir à l'une de ces premières lois ? On croit voir un adolescent qui aurait honte de n'être pas vieillard. Toutes les autres nations de l'Europe ont balbutié pendant trois ou quatre siècles avant de parler : pourquoi donc les Russes ont-ils la prétention de parler d'emblée? Il se présente même ici, Monsieur le comte, une considération très-importante, et sur laquelle je dois arrêter vos regards, parce qu'elle touche tout particulièrement votre nation.

Cette espèce de végétation morale qui conduit graduellement les nations de la barbarie à la civilisation, a été suspendue chez vous, et pour ainsi dire *coupée* par deux événements : le schisme du dixième siècle et l'invasion des Tartares.

Toute la civilisation moderne est partie de Rome ; jetez les yeux sur une mappemonde : partout où s'arrête l'influence romaine, là s'arrête la civilisation ; c'est une loi du monde.

Il faut donc regagner le temps perdu, et j'ose croire que Pierre Ier a retardé au lieu d'avancer l'opération, en s'imaginant que la science était une plante qu'on pourrait faire naître artificiellement, comme une pêche dans une serre chaude ; il n'en va pas ainsi, à beaucoup près; mais, encore une fois, qu'y a-t-il dans tout cela qui puisse attrister les Russes ? Les Polonais sont, comme eux, une famille esclavone, partie primitivement de la même souche ; et cependant ils ont produit, il y a déjà trois siècles, l'un des plus grands ornements de l'espèce humaine, l'illustre Copernic. Il n'y a certainement dans les eaux de la Dwina aucune magie qui empêche la science de passer ; mais c'est uniquement que la même influence qui a agi sur la gauche n'a point agi sur la droite. Tout se réduit donc, comme je le disais tout à l'heure, à regagner le temps perdu.

Je m'enfoncerais dans la métaphysique, si je voulais creuser davantage ce sujet : je me borne à un argument palpable.

Ou les Russes ne sont pas faits pour les sciences en général, ou pour certaines sciences particulières ; et, dans ce cas, ils n'y réussiront jamais, semblables en cela aux Romains, qui étant maîtres des Grecs, vivant avec eux, sachant leur langue parfaitement, et ne lisant que leurs livres, n'eurent cependant jamais ni physiciens, ni géographes, ni astronomes, ni mathématiciens,

ni médecins même, de leur propre nation (Celse excepté).

Ou les Russes sont faits pour ces sciences, et, dans ce cas, il leur arrivera comme à toutes les autres nations qui ont brillé dans ce genre, et nommément aux Italiens du quinzième siècle. Une étincelle transportée d'ailleurs dans un moment favorable allumera la flamme des sciences. Tous les esprits se tourneront de ce côté. Les sociétés savantes se formeront d'elles-mêmes, et tout le travail du gouvernement se bornera à leur donner la forme et la légitimation.

Jusqu'à ce qu'on aperçoive une fermentation intérieure qui frappe tous les yeux, tout effort pour naturaliser la science en Russie ne sera pas seulement inutile, mais dangereux pour l'État, puisque cet effort ne tend qu'à éteindre le bon sens national, qui est dans tous les pays le conservateur universel, et à remplir la Russie d'une multitude innombrable de demi-savants, pire cent fois que l'ignorance même, d'esprits faux et orgueilleux, dégoûtés de leur pays, critiques éternels du gouvernement, idolâtres des goûts, des modes, des langues étrangères, et toujours prêts à renverser ce qu'ils méprisent, c'est-à-dire tout.

Un autre inconvénient terrible qui naît de cette manie scientifique, c'est que le gouvernement, manquant de professeurs pour la satisfaire, est constamment obligé de recourir aux nations étrangères; et comme les hommes véritablement instruits et moraux cherchent peu à quitter leur patrie, où ils sont récompensés et honorés, ce sont toujours non-seulement des hommes médiocres,

mais souvent gangrenés et même flétris, qui viennent sous le pôle offrir leur prétendue science pour de l'argent. Aujourd'hui surtout, la Russie se couvre chaque jour de cette écume que les tempêtes politiques chassent des autres pays. Ces transfuges n'apportent ici que de l'audace et des vices. Sans amour et sans estime pour le pays, sans liens domestiques, civils ou religieux, ils se moquent de ces Russes inclairvoyants qui leur confient ce qu'ils ont de plus cher; ils se hâtent d'accumuler assez d'or pour se procurer ailleurs une existence indépendante; et, après avoir cherché à en imposer à l'opinion par quelques essais publics qui ne sont pour les véritables juges que des spectacles d'ignorance, ils partent, et s'en vont dans leur patrie se moquer de la Russie dans de mauvais livres que la Russie achète encore de ces misérables, si même elle ne les traduit pas.

Et cet état de choses est d'autant plus sensible, que, par un préjugé déplorable, on est à peu près convenu tacitement en Russie de regarder la morale comme quelque chose de totalement séparé et indépendant de l'enseignement; de manière que si, par exemple, il arrive ici un professeur de physique ou de langue grecque qui passe d'ailleurs publiquement pour un homme dépravé ou pour un athée, on entendra dire assez communément: *Qu'est-ce que cela fait à la physique ou à la langue grecque?* C'est ainsi que les balayures de l'Europe sont accueillies dans ce pays; et l'infortunée Russie paie à grands frais une armée d'étrangers uniquement occupée à la corrompre.

S'il était possible, Monsieur le comte, d'ajouter en-

core à des considérations aussi pressantes, j'aurais l'honneur de vous faire observer que la science, de sa nature, dans tous les temps et sous toutes les formes de gouvernement, n'est pas faite pour tous les hommes, ni même pour tous les hommes distingués. Le militaire, par exemple (c'est-à-dire les quatre-vingts centièmes de la noblesse), ne doit pas être et ne saurait être savant. L'artillerie seule, le génie et la marine exigent des connaissances en mathématiques, connaissances pratiques surtout, et beaucoup moins profondes qu'on ne croit; car on a observé fort à propos en France que jamais un marin de l'Académie des sciences n'avait pris une frégate à l'ennemi. Au reste, il y a partout des écoles spéciales pour ces sortes de services; mais pour ce qu'on appelle l'*armée*, la science n'est pas accessible et serait même nuisible. Elle rend le militaire casanier et paresseux; elle lui ôte presque toujours cette impétuosité et ce génie entreprenant qui produit les grands succès militaires. D'ailleurs, le grand nombre ne voudra jamais s'appliquer, surtout dans les hautes classes de la société. La vie militaire, sauf les exceptions, dont il ne faut jamais s'occuper, sera toujours une vie dissipée: ôtez de la journée d'un officier le temps des devoirs indispensables de la société, celui des plaisirs et celui des évolutions militaires, que reste-t-il à la science?

La Russie a d'ailleurs, par rapport aux sciences, un désavantage particulier qu'elle ne doit point se cacher. Chez toutes les autres nations de l'Europe la langue ecclésiastique était une langue classique, de manière qu'on apprenait Cicéron et Virgile à l'église. Le sacer-

doce, qui, par un bonheur singulier, n'était ni au-dessus du dernier homme de l'État, ni au-dessous du premier, supposait la connaissance de cette langue ; le clergé était mêlé dans une foule d'affaires, et les controverses seules avec les ennemis de la religion exigeaient de lui les connaissances les plus variées et les plus profondes.

La magistrature avec son immense suite était encore une cause et une source inépuisable de science. Les lettres et l'érudition étaient plus ou moins l'apanage invariable de cette classe laborieuse, qui souvent même se délassait de ses travaux par l'étude des sciences exactes.

La Russie ne possède point cet avantage ; sa langue religieuse est belle sans doute, mais stérile, et jamais elle n'a produit un bon livre. Son clergé est une tribu de Lévi entièrement séparée des autres, et pour ainsi dire un peuple à part. La science qu'il possède n'est point un bien mis en commun. La voix du prêtre ne se fait entendre qu'à l'autel, et ses fonctions sont au-dessous de tout homme distingué.

La magistrature ne suppose, de son côté, aucune connaissance scientifique ; l'homme même qui aurait passé la plus grande partie de sa vie dans les camps ou les garnisons, peut terminer une vieillesse honorable dans les tribunaux. Il n'y a donc encore rien en Russie qui nécessite la science, c'est-à-dire qui en fasse le moyen unique et indispensable pour arriver à certaines distinctions de l'État. C'est donc dans le pays de l'Europe où les sciences sont le moins nécessaires qu'on veut les naturaliser toutes, et toutes à la fois. C'est ne pas con-

naître la nature humaine. Il faut les faire désirer avant de les enseigner. L'État *doit* la science aux sujets qui la demandent, mais ils ne *doit* ni ne *peut* la donner à ceux qui ne la veulent pas. C'est en vain que le gouvernement ferait de tel ou tel genre de connaissances la condition inévitable pour obtenir tel ou tel genre de distinction ; dès que la nécessité ne sera pas dans la chose même, on se moquera de la loi, et les *grades* scientifiques ne seront en très-peu de temps qu'un vain titre dont tout le monde connaîtra le tarif.

Le comble du malheur sera que tout le monde aura l'orgueil de la science sans en avoir la substance. Tout le monde sera entêté, inquiet, raisonneur, mécontent, examinateur, indocile, comme si l'on savait réellement quelque chose. De manière que le gouvernement, avec ses efforts et ses dépenses énormes, ne sera parvenu qu'à créer des *mauvais sujets*, dans tous les sens de l'expression.

Il suit de tout cela qu'au lieu d'étendre le cercle des connaissances en Russie, il faut le restreindre, pour l'avantage même de la science ; ce qui est directement contraire à cette rage encyclopédique qui est une des grandes maladies du moment ; mais l'importance du sujet exige que j'en fasse le sujet d'une lettre particulière.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

DEUXIÈME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 11 (23) juin 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Bossuet avait grandement raison : *Il n'y a rien de meilleur que ce qui est éprouvé.* Permettez donc que j'aie l'honneur de mettre sous vos yeux un tableau très-abrégé de l'éducation ancienne, telle qu'on tâche maintenant, par tous les moyens possibles, de la ressusciter en France avec les modifications nécessaires. Ce tableau me conduira tout naturellement à l'examen du plan que vous avez bien voulu me communiquer.

Le cours scolastique entier se divisait en sept classes, et durait sept ans

1° *La cinquième.* On y enseignait les éléments de la langue latine, et la jeunesse s'exerçait à de petites compositions; elle expliquait des auteurs faciles. Chaque leçon était prescrite la veille; chaque écolier, lorsque le professeur lui disait, par exemple: *N..., récitez la leçon des Églogues de Virgile*, était obligé de prendre son livre, de lire le texte phrase par phrase, et de le traduire en rendant compte de chaque expression. Il y avait des récompenses et de grands encouragements pour ceux qui apprenaient le texte par cœur, mais ce n'était point un devoir. Quant à la morale et à la religion, on apprenait par cœur le catéchisme du diocèse, qui était expliqué en classe.

2° *La quatrième.* Même marche que dans la précédente, mais des auteurs plus difficiles et plus nombreux.

3° *La troisième.* C'est ce qu'on appelait en latin *suprema grammatica* (la suprême ou la haute grammaire), parce que c'était dans cette classe qu'on était censé acquérir une connaissance parfaite de la langue latine, sous le rapport grammatical ; en sorte qu'après ce troisième cours il ne devait plus être question que d'élégance. On expliquait les auteurs les plus difficiles. Je passe, pour abréger, sur d'autres détails, quoique très essentiels.

4° *Les humanités.* Là commençait, comme je l'ai dit, le règne de l'élégance. Il y avait même des traités exprès qui enseignaient ce qu'il y a de plus fin et de plus exquis dans la langue latine. On apprenait une rhétorique latine pleine des plus beaux morceaux tirés des auteurs classiques, ce qui formait un magasin précieux dans ces jeunes têtes, qui n'oubliaient plus ce qu'on leur avait appris à cet âge.

Les jeunes gens commençant d'ailleurs à pouvoir voler de leurs propres ailes, on les faisait composer, ou *amplifier*, comme on le disait alors : méthode, pour le dire en passant, dont l'auteur du mémoire que vous m'avez fait lire me parait n'avoir aucune idée, lorsqu'il dit que *rien n'accoutume plus la jeunesse à une vaine et fausse éloquence.*

Il oublie apparemment que tous les orateurs du seizième et du dix-septième siècle ont *amplifié* de cette manière, et que l'éloquence s'est éteinte précisément à l'époque où l'on a changé le système d'éducation.

Le professeur choisissait un sujet tiré tantôt de la

religion, tantôt de la morale, ou même de la Fable, et le proposait à ses élèves. Il disait, par exemple: *Midas obtint des dieux la grâce que tout ce qu'il toucherait se changeât en or: amplifiez, Messieurs, les inconvénients de cette folle demande.* Tout jeune homme les voyait bien en masse, mais chacun y mettait le degré d'imagination dont il était pourvu, et il s'accoutumait à voir un objet sous toutes les faces possibles.

Toutes ces *amplifications* étant faites et mises sous les yeux du professeur, il montrait à ses disciples avec quelle grâce et quelle fécondité Ovide a traité ce sujet, et c'était une nouvelle leçon.

Quoi qu'en dise l'auteur du mémoire, il n'y a pas d'autre moyen d'exercer la jeunesse à la composition et à l'éloquence. Lorsqu'on dit, pour dépriser un ouvrage: *C'est une amplification de collége*, cela signifie seulement qu'un homme formé et un auteur à prétention ne doit point écrire comme un écolier; mais il n'en résulte nullement que l'écolier ait tort d'écrire comme on écrit à son âge.

Pardon, Monsieur le comte, de cette petite digression; je me hâte de rentrer dans la route.

5° *La rhétorique*. Cette classe était proprement une répétition de l'autre, mais sur un plan beaucoup plus étendu. C'est dans cette classe seulement que l'on commençait à s'exercer dans la langue du pays, parce qu'on pensait universellement qu'il fallait étudier l'antique avant de se mêler de peindre ou de sculpter.

A la fin de cette cinquième année, l'éducation littéraire était censée finie.

6° *La logique*. On passait donc à cette sixième classe, où l'on enseignait les règles du raisonnement, le mécanisme des syllogismes et son application. On dictait, dans la même année, un traité de morale et un autre de métaphysique, qui ne présentaient aucun danger, vu qu'ils ne formaient, à proprement parler, qu'une espèce de théologie laïque entièrement conforme aux dogmes chrétiens.

7° *La physique*. Le mot seul dit ce qu'on y enseignait. Depuis qu'elle était devenue entièrement mathématique, cette classe était un peu faible pour ceux qui n'avaient aucune teinture des mathématiques ; il y avait pour ce genre de connaissances un professeur particulier ; mais personne n'était forcé de le suivre, tant on craignait en tout de passer les bornes de la modération.

Alors le jeune homme était mûr pour les universités composées de ce qu'on appelait les *arts*, c'est-à-dire les belles-lettres et la philosophie (qu'il était permis d'apprendre dans les colléges de province), la médecine et le droit ; c'est ce qu'on appelait les QUATRE FACULTÉS ; et le cours, pour chacune de ces trois dernières, était de cinq ans. Voilà donc douze années de la vie consacrées à des études épineuses, dont cinq pour la seule éducation littéraire, et deux pour les éléments de philosophie morale et physique.

Observez, Monsieur le comte, la sagesse de nos anciens. Tout le monde (j'entends dans les classes distinguées) devant savoir bien penser, bien parler et bien écrire, ils avaient borné à ces trois points l'éducation générale. Ensuite chacun prenait son parti, et s'adon-

nait spécialement à la science particulière dont il avait besoin. Jamais ils n'avaient rêvé qu'il fallût savoir la chimie pour être évêque, ou les mathématiques pour être avocat. La première éducation ne passa jamais les bornes que je viens d'indiquer. Ainsi furent élevés Copernic, Kepler, Galilée, Descartes, Newton, Leibnitz, les Bernoulli, Fénelon, Bossuet et mille autres, ce qui prouve bien que cette manière *n'était propre qu'à gâter et à rétrécir l'esprit*, comme disent les discoureurs de ce siècle.

Je n'ai pu me dispenser de ce préliminaire (que j'ai abrégé autant qu'il m'a été possible) pour me procurer un point de comparaison sur lequel je puisse asseoir un jugement motivé, au sujet du projet en question.

Voyons d'abord quelle est, dans une matière où le temps fait tout la proportion entre les sciences embrassées par le plan, et le temps qu'il y destine.

Le cours est de six ans, divisé en deux cours particuliers, dont l'un renfermera les humanités, et l'autre les sciences exactes. Mais, par le détail et par les tableaux, on voit qu'il n'en est rien, et que les humanités marchent de front avec les sciences exactes pendant le cours entier, depuis les éléments jusqu'au plus haut degré qu'on s'est proposé d'atteindre.

Mais enfin voyons, d'après les tableaux, l'énumération des sciences renfermées dans le plan.

Langues latine, grecque, esclavone, française, et allemande. Lecture des auteurs principaux dans ces différentes langues, et analyse des plus beaux morceaux de leurs ouvrages. — Lecture analysée d'Homère et de Démosthène, de Virgile et de Cicéron.

Histoire universelle, histoire de Russie, histoire sainte, histoire ecclésiastique, tableau philosophique de l'histoire générale ; géographie, chronologie.

Géométrie, algèbre, mathématiques pures, mathématiques appliquées, mathématiques transcendantes, calcul infinitésimal, géographie mathématique ; histoire naturelle ; physique ; introduction à la connaissance des corps célestes. — Chimie — Géographie physique du globe. — Exposition systématique des sciences physiques, — et des différentes théories sur l'origine du monde et ses révolutions.

Logique, théorie et pratique. — Histoire de la philosophie, courte exposition du système des connaissances humaines, idéologie, psychologie, cosmologie.

Exposition du système des sciences morales. — Notions sur les droits et les obligations, suivant leurs rapports avec le droit public, le droit civil et le droit des gens. — Droit civil russe.

Éthique, ou science des mœurs.

Archéologie et numismatique.

Instruction sur la religion. — Lecture du Nouveau Testament.

Introduction à l'*esthétique* (mot inventé par les Allemands), ou la science du beau dans les arts.

Histoire de l'art chez les anciens et les modernes, d'après Winckelmann et autres.

Devoirs de l'homme et du citoyen. — Notions sur l'organisation des sociétés. Notions *fondamentales des différents droits*.

Gymnastique, danse, natation, etc.

On a peine à se persuader que ce plan ait été écrit et présenté sérieusement. Quoi ! toutes les nations de l'Europe ont consacré sept ans à l'étude de la langue latine, des classiques écrits dans cette langue, et à quelques éléments de philosophie. l'étude était constante, la discipline sévère ; et cependant c'était un proverbe parmi nous qu'*au collége* on pouvait seulement *apprendre à apprendre.*

Et l'on ose présenter à une nation neuve, dont les inclinations ne sont pas encore bien déterminées vers les sciences, un plan qui réunit des objets dont un seul occuperait le temps du cours entier !

On promet au gouvernement, on promet à des parents trompés que des jeunes gens entrés au lycée, sachant lire et écrire, résoudront, au bout de trois ans, les problèmes du deuxième ou troisième degré, et qu'ils entendront les sections coniques ! qu'au bout de six ans ils auront pénétré les mathématiques transcendantes ou le calcul de l'infini, et qu'ils seront en état de faire une lecture raisonnée de Virgile et de Cicéron, d'Homère et de Démosthène !

Certainement, celui qui écrit ceci n'aime pas à critiquer; il est, au contraire, persuadé qu'il faut louer et encourager tout ce qui n'est pas absolument sans mérite : mais, dans ce cas, la modération n'est pas permise. Il est impossible de lire de sang-froid un tel plan : et tout homme instruit qui l'aura parcouru légèrement ne manquera pas de s'écrier qne les jeunes Russes sont des anges, ou que leurs instituteurs ont perdu l'esprit.

Il est douteux que les élèves de ce lycée puissent con-

naître bien clairement, à la fin des cours, les noms et les objets réels des sciences détaillées dans cet indiscret catalogue. Il n'y a pas de méthode plus sûre pour dégoûter à jamais de la science une malheureuse jeunesse dont la tête se trouvera embarrassée, et pour ainsi dire obstruée par cet amas immense de connaissances indigestes, ou, ce qui est pire encore, pour la remplir de tous les vices que la demi-science entraîne toujours après elle, sans les compenser par le moindre avantage.

Vous ne pouvez donc, Monsieur le comte, rendre un service plus essentiel à votre souverain et à votre pays qu'en faisant d'abord main-basse sur ce tas extravagant de sciences accumulées par un homme qui n'a pas su ou n'a pas voulu distinguer les connaissances qui conviennent à tout le monde, de ces sciences spéciales qui ne sont nécessaires qu'à certaines professions. Retranchez sans balancer :

1° *L'histoire naturelle.* Cette science ressemble à la poésie. Elle illustre ceux qui poussent au dernier degré, et ridiculise les autres. Quand vos enfants auront assemblé quelques papillons et quelques coquillages, ils se croiront des Linnés. Rien de plus inutile d'ailleurs et de plus aisé à se procurer que cette science au point où elle convient à un homme du monde : il suffit de feuilleter le premier dictionnaire.

2° *L'histoire.* Jamais l'histoire n'est entrée comme objet d'enseignement et qui exige un professeur, dans aucun système d'éducation publique. Il y a eu quelquefois des chaires spéciales d'histoire confiées à des hommes supérieurs, qui *raisonnaient sur l'histoire* plutôt

qu'ils n'apprenaient l'histoire. Mais c'était un enseignement libre, ouvert seulement à celui qui en avait fantaisie. L'histoire est dans les livres ; celui qui veut savoir n'a qu'à lire.

Faites seulement ordonner qu'une certaine heure de la journée (celle des repas, par exemple, comme dans nos maisons religieuses), sera invariablement consacrée à la lecture d'un cours d'histoire complet (Rollin, par exemple, et Crévier, car on n'a rien fait de mieux) : un élève qui mangera avant ou après les autres sera alternativement chargé de cette lecture. Il faut prendre garde aux livres d'histoire, car nul genre de littérature peut-être n'est plus infecté. On propose, dans le tableau, l'*examen philosophique de l'histoire, d'après Bossuet et Ferrand.* Mais Bossuet, Monsieur le comte, ressemble à Ferrand comme un aigle ressemble à une taupe. Ferrand est plein d'erreurs, et, depuis l'époque de Charlemagne, il est aveugle.

3° *La chimie.* Est-il nécessaire d'observer que cette vaste science est absolument déplacée dans un enseignement général ? A quoi sert-elle pour le ministre, pour le magistrat, pour le militaire, pour le marin, pour le négociant, etc.

4° *L'astronomie.* Autre inutilité. Il y aurait lieu d'être très-content si les élèves, au sortir du lycée, entendaient bien la théorie de l'almanach, et se trouvaient en état d'en rendre compte.

5° *Esthétique, science de l'art chez les anciens, archéologie, numismatique.* Tout cela me paraissant une plaisanterie, je le propose en masse pour être retranché, sans entrer dans aucun détail.

6° *Exposition systématique des sciences physiques, et des différentes théories sur l'origine du monde et sur ses différentes révolutions.*

Ici il y a superfluité et danger. La Genèse suffit pour savoir comment le monde a commencé. Sous prétexte d'expliquer *différentes théories* sur son origine, on remplira ces jeunes têtes de toutes les cosmogonies modernes. On a déjà imprimé ici, *avec permission de la censure*, une brochure (elle est entre les mains de celui qui écrit) où l'on dit que *l'homme n'est, ainsi que sa demeure, que le résultat d'une simple fermentation.* Ce poison de France et d'Allemagne vous environne, il pénètre de tous côtés ; ne lui présentez pas au moins de nouveaux passages ouverts de votre propre main.

7° *Exposition du système des connaissances humaines, idéologie, psychologie*, etc.

L'idéologie française est une introduction au matérialisme. Les Anglais l'ont appelée, fort à propos, le *sensualisme*. Mais quand on s'en tiendrait strictement aux idées, déjà fort dangereuses en elles-mêmes, de Locke et de Condillac, sans aller plus loin, pourquoi affronter ce danger, et pourquoi cette métaphysique inutile ? Il n'y a pas ici des inspecteurs-nés de la morale publique, des évêques appartenant aux premières familles de l'État, voyant tout, entendant tout et consultés sur tout, qui sur le moindre soupçon se feraient présenter les cahiers du lycée, et les dénonceraient au gouvernement. Il y aurait ici beaucoup de mal de fait, avant qu'on se fût aperçu ou soucié d'y mettre ordre.

8° *Notions philosophiques des droits et des obliga-*

tions ; rapports de l'homme en société, et obligations qui en résultent. Connaissance des différents droits.

La première jeunesse ne doit savoir que trois choses sur l'*organisation sociale* : 1° que Dieu a créé l'homme pour la société, ce qui est prouvé par le fait ; 2° que l'état de société rend le gouvernement nécessaire ; 3° que chacun doit obéissance, fidélité et dévouement jusqu'à la mort à celui sous lequel il est né.

Personne n'ignore de quels funestes principes les novateurs de France et d'Allemagne ont rempli leurs livres de politique théorique. On ne saurait faire de plus grande imprudence que de remuer ce bourbier. Qu'on laisse au moins mûrir l'homme avant de l'initier à ces doctrines qui sont dangereuses, même lorsqu'elles sont exposées par des hommes sages.

9° *Langue grecque.* Croyez-en, Monsieur le comte, les hommes laborieux qui ont cultivé cette langue si belle et si difficile : il n'y a pas un jeune homme en Russie né dans la classe distinguée, qui n'aimât mieux faire trois campagnes et assister à six batailles rangées, que d'apprendre par cœur les seules conjugaisons grecques. Le relâchement général de la discipline moderne avait déjà chassé le grec de l'enseignement commun, parce que réellement les jeunes gens élevés dans ce que nous appelions *mollesse* ne suffisaient plus à ce travail ajouté à celui du latin ; mais ces mêmes jeunes gens étaient des *trappistes* en comparaison des vôtres. Les six ans du lycée ne suffiraient pas pour leur apprendre médiocrement le grec, sans s'occuper d'aucun autre objet. On ne leur apprendra rien, parce qu'on veut leur apprendre tout.

Voilà les objets principaux qu'il faudrait retrancher sans balancer. Je sais fort bien que les meilleures intentions sont trop souvent impuissantes, et qu'elles doivent se plier jusqu'à un certain point aux préjugés courants. Mais il faut toujours marquer le point où il serait bon d'arriver. L'homme d'État s'en approche ensuite autant que les circonstances le lui permettent.

Mais je n'aurais rien fait, Monsieur le comte, si je n'avais mis sous vos yeux deux questions préliminaires sur lesquelles il faut avant tout prendre son parti. Un gouvernement paternel, porté vers une institution qu'il croit utile, est fort sujet à ne pas s'interroger lui-même sur ces sortes de questions, sur lesquelles il faut cependant qu'il se décide, sous peine de voir toutes ses vues trompées.

Voilà la première question : Sa Majesté Impériale veut-elle ou ne veut-elle pas une éducation classique dans ses États ?

Si l'on se décide pour la négative, il faut bannir de l'éducation les langues savantes, qui prendraient presque tout le temps. Si l'on embrasse l'affirmative, il faut mettre le latin en première ligne, et l'accompagner seulement de l'étude des mathématiques (belle et précieuse science), avec quelques lectures suivies de géographie et d'histoire. En voilà plus qu'il ne faut pour occuper tout le temps. Mais il ne faut pas se faire illusion ; il faut, au contraire, se décider irrévocablement sur le *oui* ou sur le *non*, et ne pas s'imaginer surtout qu'on puisse apprendre les langues savantes autrement que par les méthodes anciennes. On évitera, dit le plan, les *règles arides* ; au

contraire, jamais on ne saura ces langues autrement que par ces règles, par la composition, et par l'étude des modèles qu'il faut apprendre par cœur. Le plan recommande, à la place des règles, la *méthode analytique* (mot qui n'a point de sens) ; mais je puis vous assurer, Monsieur le comte, avec la certitude que peuvent donner l'étude et l'expérience, je puis vous assurer sur mon honneur que jamais la *méthode analytique* (qui est la méthode des traductions interlinéaires), que jamais, dis-je, cette méthode n'apprendra une langue morte. Encore une fois, veut-on ou ne veut-on pas savoir? Dans ce premier cas, il n'y a qu'une bonne méthode : 1° étude de la grammaire apprise par cœur, et divisée en leçons tout le long du cours ; 2° traductions alternatives, par le moyen des dictionnaires, de la langue qu'on veut apprendre dans celle qu'on sait, et de celle qu'on sait dans celle qu'on veut apprendre, 3° traduction et surtout *étude par cœur*, des modèles écrits dans cette langue

Si l'on s'y prend autrement, jamais on ne saura rien. J'engage volontiers ma parole d'honneur sur ce point, bien sûr de n'être pas démenti par l'expérience.

Seconde question, et la plus importante.

Comment se propose-t-on d'accorder le système des études avec l'état militaire, qui est et qui doit être le premier et le plus nombreux dans toutes les monarchies?

Le projet n admet pas les jeunes gens au-dessous de dix ans, ni au-dessus de quinze. Prenons un terme moyen entre douze ou treize. Le jeune homme qui aura terminé son cours courra sa dix-neuvième année, et l'on peut

assurer qu'une éducation soignée et surtout *classique* ne peut être achevée, c'est-à-dire, dans un autre sens, *commencée* qu'à cette époque, et même un peu plus tard.

Or, voici le grand point : les jeunes gens qui se seront consacrés dès l'âge de douze ou quinze ans à l'état militaire, auront acquis des grades dans ce même intervalle de temps, de manière que le père de famille qui aura voulu préparer à l'empereur de bons et utiles sujets, en livrant ses enfants à de longues et pénibles études, en sera puni, au pied de la lettre ; et la tranquille ignorance prendra le pas sur la science, en se moquant d'elle.

Donc, tout père de famille doit, en qualité de bon père, détourner ses enfants de toute instruction classique, de peur de nuire à leur fortune et à leur considération.

Donc, tous les efforts que le gouvernement pourra faire, en Russie, pour l'instruction des classes distinguées, seront parfaitement vains, à moins qu'il ne fixe un âge avant lequel personne ne puisse être reçu dans l'état militaire, et que cet âge ne soit assez avancé pour que tout père de famille puisse terminer en paix l'éducation littéraire de ses enfants, sans la moindre crainte de nuire à leur avancement.

Et il faut que cette époque (qui ne saurait être placée au-dessous de dix-huit ans) le soit d'une manière si invariable, que ce soit pour ainsi dire une loi fondamentale, et qu'aucune considération imaginable ne puisse y déroger.

Ce n'est pas tout. Supposons qu'un jeune homme ait de la figure, de l'adresse, un nom, du courage et de

l'honneur, mais nulle disposition pour les sciences : Sa Majesté Impériale le privera-t-elle de l'honneur de le servir, parce qu'il n'entend ni la littérature ni l'algèbre? C'est sur quoi il faut encore prendre son parti d'une manière claire et décidée.

Tout homme qui connaîtra la Russie ne balancera pas à croire que cette exclusion est impossible; je crois même qu'elle serait impolitique dans tous les pays.

Mais si l'ignorant est reçu, tous seront maîtres de dire qu'*ils n'ont point de talent pour les sciences*, et tout l'édifice croulera.

Il faut donc trois choses : 1° Que nul ne puisse entrer dans l'état militaire avant... ans;

2° Qu'à cet âge tout le monde puisse être admis;

3° Que ceux qui ont étudié dans les lycées ou les universités aient un avantage qu'on fixera comme on le jugera à propos.

Voilà les véritables difficultés. Si l'on s'étourdit sur elles, au lieu de les aborder franchement, soyez persuadé, Monsieur le comte, que les plus grands efforts n'aboutiront qu'à fatiguer le gouvernement, à contrister les pères de famille russes, et à divertir les étrangers aux dépens des entrepreneurs téméraires qui auront ainsi compromis, d'une manière ridicule, les bonnes intentions du gouvernement.

Dans une lettre qui suivra celle-ci, j'aurai l'honneur d'ajouter quelques idées sur l'éducation commune, considérée sous le rapport de la morale.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

TROISIÈME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 13 (25) juin 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Il faut sans doute, dans toutes les entreprises, se garder de tendre à une perfection chimérique ; mais on doit se garder également d'un excès encore plus dangereux, celui de ne pas ambitionner de toutes ses forces la perfection qui dépend de soi. Parce qu'un lycée n'est pas un couvent, il ne s'ensuit pas qu'il doive être une maison suspecte ou même visiblement corrompue, où le père de famille n'ose point envoyer ses enfants.

Tout a été dit sur le danger des nombreuses réunions de jeunes gens. Le vice est de sa nature si contagieux, qu'on doit trembler sur les conséquences de ces rassemblements, où il n'y a pas une seule mauvaise pensée qui ne se communique, pas une mauvaise action qui ne soit connue, pas un mauvais livre qui ne passe de main en main, etc.

On a bien lieu de s'étonner, en lisant le projet du Lycée, de n'y voir aucune précaution contre les inconvénients inévitables des éducations communes. La chose cependant en valait la peine. On y parle bien de l'examen des jeunes gens, mais pas du tout de celui des professeurs, qui serait le plus essentiel. Quelles qualités exige-t-on d'eux ? Quelles preuves feront-ils de mœurs et de probité ? S'ils sont mariés, habiteront-ils dans les lycées

avec leurs femmes, leurs filles et leurs femmes de chambre? etc., etc.

Avant la grande secousse qui a changé la face de l'Europe, il y avait dans les États catholiques six ordres religieux, chargés, en vertu de leur institut, de l'éducation de la jeunesse : les Jésuites, les Barnabites, les Bénédictins, les Oratoriens, les Scolopis (les écoles pies d'Italie, *scuole pie*), et les Joséphistes. Tous ces hommes étant dévoués à un célibat austère, non-seulement les femmes n'approchaient jamais des pensionnats qui leur étaient confiés, mais tout tendait à écarter de la jeune population toute idée dangereuse et dissipante.

Le jour, les élèves n'étaient jamais seuls. Le travail même se faisait dans une salle de réunion, sous les yeux des supérieurs ; et la loi stricte du silence donnait tous les avantages de la solitude, séparés de ses inconvénients (1).

La nuit, les élèves dormaient chacun dans une chambre séparée, pour éviter toute espèce de communication ; et chaque porte vitrée, ou à claire-voie, ouvrait sur un dortoir commun, éclairé aux deux extré-

---

(1) Je relèverai ici en passant une distraction de l'auteur du plan. Au chap. VIe, il met au nombre des corrections la *clôture isolée, sans aucun moyen d'occupation*. Il n'est pas possible de se tromper plus visiblement et plus dangereusement. Le jeune homme ne doit jamais habiter seul avec son imagination ; et la plus mauvaise compagnie pour lui, c'est lui-même.

mités. Un homme de confiance s'y promenait jusqu'à l'heure du lever, et veillait cette jeunesse comme on veille un malade.

Vous trouverez encore, Monsieur le comte, ces mêmes précautions dans le pensionnat tenu dans cette capitale par les RR. PP. Jésuites.

De ces écoles sortaient chaque année (pour s'en tenir aux avantages physiques) des tempéraments robustes et des santés inaltérables ; car retarder un jeune homme, c'est le sauver.

Dans les pays protestants, où l'on n'avait pas le même avantage, les États en ont souffert visiblement. Les plaintes contre les universités d'Allemagne ont retenti dans toute l'Europe ; mais comme chacun a ses préjugés, et que vous êtes très-fort en droit, Monsieur le comte, de vous défier des miens, permettez que je vous cite sur ce point un témoin irréprochable : c'est un Allemand réformé, grand philosophe moderne, grand entrepreneur d'éducations, et grand admirateur des idées nouvelles.

« Toutes nos universités d'Allemagne, dit-il, même « les meilleures, ont besoin de grandes réformes sur le « chapitre des mœurs... Les meilleures même sont *un* « *gouffre où se perdent sans ressource l'innocence, la* « *santé et le bonheur d'une foule de jeunes gens,* et d'où « sortent des êtres ruinés de corps et d'âme, plus à « charge qu'utiles à la société... Puissent ces pages être « un préservatif pour les jeunes gens ! puissent-ils lire « sur la porte de nos universités l'inscription suivante : « JEUNE HOMME, C'EST ICI QUE BEAUCOUP DE TES

« PAREILS PERDIRENT LE BONHEUR AVEC LEUR INNO-
« CENCE (1) ! »

Et en Angleterre, ce pays si bien gouverné, et conduit surtout par un esprit tel qu'il en a peu existé dans le monde, des scélérats n'ont-ils pas poussé l'audace jusqu'à établir dans les ténèbres une société formelle *pour la corruption de la jeunesse ?* Et n'a-t-elle par dirigé ses manœuvres infernales sur ces réunions de jeunes gens, où elle faisait pénétrer les livres les plus infâmes?

A la vérité, le puissant esprit public qui règne dans ce pays a tiré parti de cet attentat en établissant une société publique *pour la conservation des mœurs et l'extirpation du vice*. L'horrible association a été découverte, dénoncée et dissoute ; les tribunaux en ont pris connaissance ; quelques coupables même ont été punis par la prison et par le pilori (2). Mais le complot n'a pas moins existé, et ne montre pas moins l'extrême danger de ces réunions, lorsqu'elles ne sont pas défendues par des moyens extraordinaires.

Permettez, Monsieur le comte, que je mette encore sous vos yeux deux autorités du plus grand poids.

---

(1) Campe, *Recueil de Voyages pour l'Instruction de la jeunesse*, t. II., in-12. p. 129 ; 1797.

(2) Voir l'*Anti-Jacobin* du mois de novembre 1782, n° 52, p. 184, où l'on trouvera les détails de cette inconcevable entreprise, et l'analyse de l'ouvrage de M. Bowle, intitulé *Toughts on the generale election*, etc., qui traite le même sujet.

Les fondateurs des deux fameuses universités anglaises d'Oxford et de Cambridge avaient établi comme condition nécessaire, de la part des professeurs, l'état célibataire. Dans le courant du siècle dernier, on attaqua cette institution dans la Chambre des communes, et il faut avouer qu'on avait beau jeu.

« Elle tenait uniquement à la superstition romaine, « et ne devait pas durer plus qu'elle. Le mariage est un « état honorable, permis aux ministres de l'Évangile « et même aux évêques de l'Église anglicane. La loi du « célibat aurait privé les universités anglaises de Newton « et de Whiston, s'ils avaient été mariés, etc., etc. » Enfin, il y avait mille raisons à dire ; mais lorsque l'affaire fut portée à la Chambre des pairs, le chancelier se leva, et dit : « Milords, si vous étiez capables d'adopter « le bill qu'on vous propose, vous ne mériteriez pas « qu'aucun Anglais dépensât un schelling pour son pays. « Les fondateurs ont proposé le célibat comme condi- « tion indispensable ; ils avaient leurs raisons. Il fallait « y penser alors. L'État accepta leurs dons : personne « n'a le droit d'en changer les conditions. »

La proposition n'obtint pas une seule voix. Aussi, l'un des coryphées de l'impiété moderne s'est plaint *de ce que la discipline primitive des universités anglaises ait été adaptée à l'éducation des prêtres et des moines, et que l'administration soit encore entre les mains du clergé, classe d'hommes dont les manières ne se rapprochent pas de celles du monde actuel* (c'est grand dommage !), ET DONT LA VRAIE LUMIÈRE DE LA PHILOSOPHIE A SEULEMENT ÉBLOUI LES YEUX. (Mémoires de Gibbon, chap. v.)

Voilà pourquoi sans doute les Anglais, qui sont tous, sans exception, élevés dans ces universités, ont l'esprit si étroit et si peu propre aux sciences ! ! !

L'autre exemple n'est pas moins frappant; c'est celui de la France. Une phalange d'enragés ayant détruit tout ce qui existait, il a fallu tout reconstruire, et surtout le grand édifice de l'éducation publique. Or, en dépit de toutes les théories modernes, le bon sens et l'expérience ont ramené la loi du célibat (1). Je ne crois pas cependant que le souverain qui vient de la sanctionner ait jamais fait preuve de superstition et de vieux préjugés.

Les nations sont infaillibles lorsqu'elles sont d'accord. Pourquoi les plus illustres et les plus anciennement savantes se sont-elles accordées à confier l'éducation de la jeunesse à des célibataires ? On dira : *C'est l'influence sacerdotale.* Rien n'est plus faux. Car partout où les prêtres sont mariés, on leur a refusé cette même confiance. Ce n'est donc point le sacerdoce seul, c'est le célibat qui l'a déterminée ; et c'est une double démonstration à laquelle il n'y a rien à répondre.

Je ne prétends pas du tout, Monsieur le comte, changer les idées d'une nation et proposer des choses impraticables; mais je pose les principes et je cite les exemples. Ce sera ensuite aux hommes d'État qui connaissent les hommes et les choses, de prendre les pré-

---

(1) On sait que, par un décret constitutif de l'Université, Napoléon astreignit les professeurs au célibat.

cautions qu'ils jugeront convenables pour approcher du but comme ils pourront et autant qu'ils pourront.

Je me borne à vous assurer que, si l'on ne prend pas les mesures les plus sérieuses pour s'assurer de la moralité des professeurs, pour exclure les mauvais livres, et pour rendre impossible dans les lycées toute communication extérieure, ces maisons ne tarderont pas à être diffamées dans l'opinion, comme des écoles de corruption et de mauvaises mœurs.

Je crois devoir ajouter ici quelques réflexions qui ont échappé à ma plume dans les lettres précédentes, sur les châtiments et les récompenses.

Le plan propose des prix et des récompenses *chaque quatre mois*, pour les élèves qui se seront le plus distingués. C'est trop, sans le moindre doute. *Les prix n'ont point de prix*, s'ils ne sont pas attendus. Qu'on en donne donc davantage, si l'on veut, mais qu'on ne les donne qu'à la fin de l'année, en public, avec une très-grande modération quant au nombre ; car si chacun a le sien, ce ne sera plus qu'une farce ridicule.

Qu'il y ait, après les examens, une cérémonie où le public soit admis, et que les prix soient distribués par la main d'un grand personnage de l'État. Qu'on y lise publiquement la liste des élèves, dans l'ordre où ils ont été avancés d'une classe à l'autre. Voilà tout à la fois la récompense et le châtiment le plus juste et le plus naturel. Chacun s'entend nommer : les parents l'entendent de même. La justice est faite.

Dans la plupart des grandes villes de France, les premiers de chaque classe étaient présentés solennellement,

à la fin du cours annuel, aux premières dignités du lieu. On les conduisait chez le gouverneur de la province, chez le premier président, etc. Rien, ce me semble, ne s'opposerait à l'adoption d'un pareil usage.

On pourrait encore tirer grand parti des *croix* qui étaient en usage parmi nous. La Russie attache un grand prix aux décorations extérieures : ce sentiment est naturel et raisonnable ; on peut en tirer grand parti.

Qu'il y ait, par exemple, deux ou trois *croix*, et qu'on les accorde chaque quinze jours, ou chaque mois, aux trois élèves qui se seront distingués durant cet intervalle par une conduite plus régulière, une étude plus assidue et des compositions plus marquantes. A la fin du terme, elles seront toutes déposées sur la table du professeur pour un nouveau concours. Ceux qui ont vu cette institution se rappellent encore les palpitations qui précédaient chaque distribution.

On donnerait à ces croix une forme nationale, comme celle de la croix de Sainte-Anne ou de Saint-Wladimir ; elles seront de simple métal (or ou argent), pour éviter toute équivoque, et porteront la devise *Lycée impérial* ou toute autre. Le jeune homme qui en serait décoré ne la porterait pas seulement dans la maison d'institution, mais chez ses parents, lorsqu'il aurait la permission de les voir ; et en public même, si quelque fête ou spectacle solennel les y appelait.

A la fin du cours, les trois premiers nommés dans la liste et honorés du prix conserveraient cette distinction jusqu'au renouvellement du cours suivant.

Je suis fort trompé si ces décorations ne produisent pas de grands efforts et de grands succès.

Je désire de tout mon cœur, Monsieur le comte, que ces réflexions soient de votre goût. Je vous les présente sans prétention, bien persuadé que les circonstances s'opposent aux meilleures vues, et que l'homme d'État doit transiger avec elles. La proposition est à moi, mais le choix est à vous : il me suffit de n'avoir rien proposé d'idéal, et d'avoir constamment marché appuyé sur l'expérience et le consentement universel des nations.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

QUATRIÈME LETTRE

26 juin 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Une de ces bizarreries qui distinguent le dix-huitième siècle ayant fixé en Russie un ordre fameux, exclu des pays catholiques, où il était particulièrement dévoué à l'éducation de la jeunesse, je croirais n'avoir rempli qu'à demi la tâche que je me suis imposée, si, dans une suite de lettres où j'ai eu l'honneur de vous entretenir de l'éducation publique, je n'en consacrais pas une ou deux à vous parler des Jésuites.

On peut dire de cet ordre, en ne se rapportant qu'à votre pays : *Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connu.* Quoique je fasse profession de lui être fort atta-

ché, il me semble cependant que je puis éviter l'ombre même de la crainte d'être trompé par mon attachement, et suspect à votre sagacité ; car il y a un moyen infaillible de juger un ordre comme un particulier : *c'est de remarquer par qui il est aimé et par qui il est haï ;* et ce moyen est celui dont je vais me servir.

En observant ici que cet ordre peut s'honorer de dix-sept approbations du saint-siège et de celle d'un concile général, je ne ferais peut-être pas autant d'effet que si j'écrivais dans un pays catholique. Partout cependant une telle approbation vaut quelque chose ; mais je veux particulièrement chercher des témoignages qui ne puissent être suspects d'aucune manière.

Le siècle qui vient de finir a proclamé Bacon le *restaurateur des sciences*, mais lui-même accordait expressément ce titre à l'ordre des Jésuites. C'est lui qui a dit : « L'éducation de la jeunesse, cette noble partie de la « discipline antique, a été ranimée de nos jours et « comme rappelée de l'exil par les Jésuites, dont l'habileté et les talents sont tels, qu'en pensant à eux je « me ressouviens de ce qui fut dit jadis au Persan Pharnabaze par le roi grec Agésilas *Étant ce que vous « êtes, que n'êtes-vous des nôtres !* »

Il ajoute : « Pour arriver à un bon système d'éduca- « tion, le chemin serait court ; il suffit de dire : *Con- « sultez les écoles des Jésuites*, jamais on n'a inventé « rien de mieux (1). »

---

(1) *Quæ nobilissima pars priscæ disciplinæ revocata est*

Grotius, autre protestant fameux, dit que « les Jésuites exerçaient une grande puissance sur l'opinion, à cause de la sainteté de leur vie, et du parfait désintéressement avec lequel ils instruisaient la jeunesse dans les sciences et dans la religion (1). »

Henri IV, à peine monté sur le trône, se hâta de les rétablir et choisit une direction parmi eux.

Richelieu a écrit, dans son testament : qu'*il ne connaissait rien de plus parfait que l'institut de cette Société, et que tous les souverains pourraient en faire leur étude et leur instruction.*

Descartes, élevé par eux, n'en parlait jamais qu'avec estime (2).

On sait de quelle confiance les honora Louis XIV, et quel rôle ils jouèrent dans ce siècle fameux. Le duc de Saint-Simon, ennemi personnel des Jésuites, avoue ce-

---

aliquatenus, quasi postliminio, in Jesuitarum collegiis, quorum, quum intueor industriam solertiamque tam in doctrina excolenda quam in moribus efformandis, illud occurrit Agesilai de Pharnabazo : « Talis quum sis, utinam noster esses !... »

« *Ad pædagogiam quod attinet brevissimum foret dictu,* « *Consule scholas Jesuitarum, nihil enim quod in usu venit* « *his melius.* » (Baco, de Augm. scient., lib. I, vers init., et lib. VI, id.)

(1) Grotii Ann. belg., p. 194, cité dans le livre allemand intitulé *Der Triumph der Philosophie im achtzehntem jahrhundert ; Germantown.* in-8°, t. 1er, p. 412.

(2) Malebranche, *Rech. de la vérité*, liv. III, c. 6, n° 4.

pendant, dans le chapitre qu'il a fait sur eux dans ses Mémoires, *qu'ils avaient un extrême talent pour former les jeunes gens à la probité et à l'amour des sciences.*

Or, tout est contenu dans ces deux points; car lorsque l'homme est honnête et savant, que lui manque-t-il?

Le grand Condé fit profession toute sa vie d'une sincère amitié pour eux, et il leur fit en mourant le présent le plus honorable : il leur légua *son cœur et son fils* (1).

Frédéric II est encore un témoin irréprochable sur cet article. En sa qualité de philosophe et d'ennemi déclaré du christianisme, il ne dédaigna pas de faire *chorus* avec la secte ; et il écrivait à Voltaire, au moment de la suppression des Jésuites : *Nous venons de remporter un grand avantage* (2).

Mais lorsqu'il fut question de les détruire dans ses propres États, alors le souverain éclipsa le philosophe. Il ne dit plus *Nous* ; il écrivait au contraire : *Je ne connais pas de meilleurs prêtres.* Il disait à ce même Voltaire : *Réconciliez-vous avec un ordre qui a porté, et qui, le siècle passé, a fourni à la France des hommes du plus grand génie.* — Il ajoutait : *Ganganelli me laisse nos chers Jésuites. J'en conserverai la précieuse graine, pour*

---

(1) V. l'oraison funèbre de ce prince par le P. Bourdaloue.

(2) Le roi de Prusse à Voltaire; Œuvres de ce dernier, LXXXVI, édit. de Kehl, p. 286.

en fournir à ceux qui voudraient cultiver chez eux cette plante si rare (1).

Enfin, il fallut lui faire, de Paris, une violence formelle pour obtenir de lui qu'il publiât la bulle de suppression dans ses États.

Catherine II, esprit élevé et plein d'idées souveraines, suivit cet exemple et le surpassa.

Paul Ier, que personne n'accusera de n'avoir pas connu ses droits, persista dans les mêmes vues, sans que jamais les suggestions les plus habiles aient pu lui donner de l'ombrage contre les Jésuites.

Les Jésuites, dit le général Dumouriez, *avaient le grand art d'élever l'âme de leurs disciples par l'amour-propre, et d'inspirer le courage, le désintéressement et le sacrifice de soi-même* (2). Ce n'est pas peu, comme on voit.

Mais rien n'est aussi curieux que le témoignage de Lalande. Il ne tarissait pas sur l'éloge des Jésuites ; il reprochait à leurs ennemis *d'avoir détruit une société qui présentait la plus étonnante réunion qu'on ait jamais vue des sciences et de la vertu.* Il ajoute : *Carvalho* (*Pombal*)

---

(1) Le roi de Prusse à Voltaire; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, 18 novembre 1777, p. 286.

(2) Mémoires du général Dumouriez, Hambourg, 1795, t. I, p. 15. Cet homme, alors plein d'idées philosophiques et révolutionnaires, ajoute à l'éloge que lui arrache la vérité ces mots, *par l'amour-propre.* Il faut bien lui passer cette petite consolation.

et Choiseul ont détruit le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun établissement sublunaire n'approchera jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes regrets. Il finit par dire qu'*il avait eu jadis l'envie d'entrer dans cet ordre, et qu'il regrettait toujours de n'avoir pas suivi une vocation qu'il devait à l'innocence et au goût de l'étude* (1).

Si l'on ajoute à ces témoignages si désintéressés celui de tant d'hommes éminents en sainteté et en science, tels que saint François de Sales, Fénelon, etc., etc., qui ont particulièrement aimé et chéri cet ordre ; si l'on se rappelle que le clergé de France, assemblé en 1762, disait au roi Louis XV : *Sire, défendez les Jésuites comme vous défendriez l'Église catholique !* il semble que rien ne manque à cette société pour lui concilier l'estime et la confiance d'un gouvernement étranger même à cette Église.

On peut cependant ajouter à cette recommandation en citant ceux qui ont honoré les Jésuites de leur haine ; car l'on ne trouvera pas un ennemi de l'Église et de l'État, un seul révolutionnaire, un seul illuminé, en un mot, un seul ennemi du système européen, qui ne le soit aussi de ces religieux.

---

(1) Voyez la lettre de Lalande, dans le *Journal des Débats*, 15 pluviôse an VIII (3 février 1799), et le livre cité à la page 334 : *Der Triumph*, etc., t. I. p. 460.

Ces témoignages, de la part d'un homme qui s'était déclaré *officiellement* chef des athées, sont ce qu'on peut imaginer de plus curieux.

Calvin écrivait à son ami de Bèze, il y a trois siècles : *Quant aux Jésuites, qui s'opposent particulièrement à nous, il faut les tuer ; ou si cela ne peut se faire commodément, il faut les chasser, ou au moins les accabler à force de mensonges et de calomnies* (1).

Dès lors, rien n'a changé. L'un des plus fameux disciples de Calvin, d'autant plus dangereux qu'il était masqué, disait, dans le siècle suivant :

« *Il n'y a rien de plus essentiel que de ruiner le crédit des Jésuites ; en les ruinant on ruine Rome, et si Rome est perdue, la religion se réforme d'elle-même* (2). »

Et de nos jours, Rabaud de Saint-Étienne, ministre protestant, et l'un des membres les plus fanatiques de l'assemblée qui a bouleversé la France et ensuite le monde, a rendu, sur cet article, un témoignage non moins curieux. En parcourant les causes qui amenèrent et facilitèrent cette funeste révolution, il compte parmi les plus décisives la destruction des jésuites. Il dit : *Les ennemis les plus violents et les plus habiles de la li-*

---

(1) Jesuitæ vero qui se maxime nobis opponunt *aut necandi*, aut si hoc commode fieri non potest, ejiciendi, aut certe mendaciis et calumniis opprimendi sunt (Calvinus apud Bezum, tom. I, opusc. XVII, aphor. 15. De modo propagandi calvinismum.)

(2) Lettre de Fra Paolo Sarpi (qu'on a si justement nommé *catholique en gros et protestant en détail*), du 5 juillet 1619, citée dans sa vie écrite par le Courrayer, et placée à la tête de la traduction du concile de Trente.

berté d'écrire, les Jésuites, avaient disparu, et personne depuis n'osa déployer le même despotisme et la même persévérance (1).

Tous les observateurs, au reste, demeurent d'accord que la révolution de l'Europe, qu'on appelle encore *révolution française*, était impossible sans la destruction préliminaire des Jésuites.

Cet éloge est grand, sans doute, et cependant on peut y ajouter encore, puisque l'auteur protestant d'une histoire ecclésiastique, écrite de nos jours, avec tous les préjugés de sa secte, avoue expressément que, *si les Jésuites avaient existé avant l'époque de la Réforme, jamais le protestantisme n'aurait pu s'établir, et que, s'ils n'avaient paru, cette révolution serait devenue universelle* (2).

Tout homme d'État, qui réfléchira attentivement sur ces témoignages choisis entre mille, sera convaincu que les novateurs qui travaillent presque à visage découvert pour renverser ce qui reste d'ordre et de bonheur en

---

(1) *Précis historique de la Révolution française*, in-12, 1792; liv. I, p. 17.

(2) Wære der orden der Jesuiten nicht gewesen, so würde die Kirchenreformation... keiner Widerstand mehr gefunden haben. Hingegen, wære er auch schon for der Reformation gewesen, so würde wohl keine Reformation erfolgt. (Allgemeine Geschichte der christlichen Kirche : von d. Heinr. Phil. cour. Henke, Professor der Theol. zu Helmstadt, Braunschweig. 1794, t. II, dritter Theil, p. 69.)

Europe n'ont pas d'ennemis plus courageux, plus intelligents et plus précieux pour l'État que les Jésuites, et que, pour mettre un frein aux opinions qui ont ébranlé le monde, il n'a pas de meilleur moyen que de confier l'éducation de la jeunesse à cette société (1).

Les révolutionnaires le sentent bien ; aussi, pour se débarrasser de ces ennemis incommodes, ils s'y sont pris d'une manière qui n'a que trop souvent réussi. Ils ont tâché de les rendre suspects aux souverains, en les accusant de *se mêler des affaires politiques*.

Il est extrêmement important, Monsieur le comte, d'écarter ce piége, qui est tout à la fois *très-fin et très-fort* ; j'aurai l'honneur de vous présenter à cet égard deux réponses également péremptoires.

1° J'emprunte la première de Frédéric II ; car, dans la crainte d'avoir l'air de céder à des préjugés d'affection ou d'éducation, je tâche toujours de chercher mes autorités parmi des hommes au-dessus de tout soupçon, comme ayant été agités par des préjugés diamétralement contraires.

Je sais bien, disait donc ce fameux personnage, au-

---

(1) M. de Maistre écrivait en 1810. Il pourrait aujourd'hui beaucoup ajouter à ces témoignages *inverses* en faveur des Jésuites. On comprend que les noms, les œuvres et les qualités des ennemis des Jésuites qui ont paru depuis quarante ans n'affaibliraient sa thèse ni dans son esprit, ni dans l'esprit d'aucun homme sérieux et de bonne foi.

(Note de l'*Univers*.)

quel il n'a manqué que d'avoir été élevé et dirigé par ces mêmes hommes, *je sais bien qu'ils ont cabalé et qu'ils se sont mêlés d'affaires; mais c'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert ? Je ne m'en prends pas au père Letellier, mais à Louis XIV* (1).

Cette observation seule est péremptoire. S'il plaisait à un souverain de faire gouverner son royaume par les officiers de sa garde, il serait bien le maître. Les officiers seraient sans doute tenus d'obéir ; et s'il leur arrivait de se laisser séduire par l'exercice de la puissance et d'en abuser quelquefois, il leur arriverait ce qui est arrivé, ce qui arrive et ce qui arrivera à tous les hommes. Faudrait-il dire ensuite : *Les officiers de la garde ont cabalé, ils se sont mêlés d'affaires ; il faut supprimer la garde ?* Rien ne serait plus extravagant ; car il faudrait prouver d'abord que d'autres auraient mieux fait, ce qui ne serait pas aisé, et ensuite on devrait dire comme Frédéric II : *C'est la faute du gouvernement. Pourquoi l'a-t-il souffert ? Je ne m'en prends point aux officiers de la garde, mais au souverain.*

Les Jésuites sont engagés par leurs vœux à élever gratuitement la jeunesse dans la religion et dans les sciences, et à civiliser les nations sauvages, sous le bon plaisir des deux puissances temporelle et spirituelle. Cette tâche est assez noble, et ils sont assez occupés dans ce monde. S'il plaît aux souverains de les tirer de leur

---

(1) Frédéric II à Voltaire, dans la lettre citée plus haut, du 18 novembre, Œuvres de Voltaire, t. LXXX, p. 288.

solitude à certaines époques et de les consulter sur quelques objets, encore une fois les rois sont les maîtres, et les Jésuites doivent répondre de leur mieux à cette confiance, comme tous autres sujets qui seraient dans le même cas.

Les souverains pensent-ils, au contraire, qu'il y ait du danger à se servir, dans aucune occasion, du ministère et des connaissances de ces hommes habiles (ce qui serait encore assez difficile à prouver), il n'y a qu'à les laisser chez eux, à leurs fonctions ordinaires.

Voilà à quoi se réduit ce grand épouvantail des *Jésuites mêlés dans les affaires*.

Mais il y a une autre observation à faire, que vous trouverez peut-être, Monsieur le comte, encore plus importante et plus décisive que la précédente.

2° Deux sectes n'ont cessé d'agiter l'Europe depuis le seizième siècle : *les calvinistes, et leurs cousins les jansénistes* (1), et les Jésuites leur ont résisté avec une force et une persévérance qui tiennent du prodige. Ces sectaires, toujours intriguant dans l'État et se mêlant à l'État pour le renverser, s'appelaient eux-mêmes l'*État*, et faisaient croire à l'État, ensorcelé par leurs manœuvres, qu'on l'attaquait en les attaquant. Je n'en veux pas d'autre preuve que le témoignage de ce même duc de

---

(1) Les raisonneurs de jansénistes,
Et leurs cousins, les calvinistes, etc.
Voltaire. Œuvres, Deux-Ponts 1791, in-12, t. XVI; Poésies mêlées, n° 185, p. 150.

Saint-Simon que j'ai cité plus haut, car j'aime toujours choisir mes témoignages parmi les ennemis les plus déclarés de la société.

Après l'éloge qu'il en fait très-justement, et que j'ai cité, il ajoute qu'*ils se montraient trop passionnés contre les calvinistes et les Jansénistes.* (Mémoires du duc de Saint-Simon, *ibid.*)

C'est reprocher au chien son aversion pour le loup. Ce n'est pas parce que les rois de France ont *trop cru* les Jésuites, c'est parce qu'ils ne les ont pas *assez crus*, qu'ils ont perdu *le plus beau royaume après celui du ciel* (1). La destruction de cet ordre a livré l'ancienne France aux bêtes féroces qui l'ont dévorée. Fidèle à la maxime que j'ai adoptée de citer toujours le moins possible ce qu'on appelle aujourd'hui *les dévots*, c'est-à-dire tous les hommes sages, religieux et sujets fidèles, c'est encore Voltaire que j'appelle en témoignage sur ce point. La conscience est une espèce de torture qui extorque la vérité aux malfaiteurs. Vous ne serez pas fâché, Monsieur le comte, que je vous fasse lire les vers qui lui échappèrent à l'époque de la destruction des Jésuites. Les voici :

Les renards et les loups furent longtemps en guerre ;

---

(1) *Si quando te Deus ad suum regnum, quod solum tuo melius est, vocaverit,* etc. (Grotius, dans l'épître dédicatoire de son Traité du droit de la guerre et de la paix, au roi de France Louis XIII.)

Nos moutons respiraient : nos bergers diligents
Ont chassé par arrêt les renards de nos champs.
Les loups vont désoler la terre.
Nos bergers semblent, entre nous,
Un peu d'accord avec les loups (1).

De la part d'un homme tel que Voltaire, c'est une injure modeste que celle de *renards*, et les Jésuites doivent remercier. Cette politesse, au reste, lui fait dire une absurdité palpable ; car qui a jamais entendu dire que les renards se battent avec les loups, ou qu'ils dévoreut les moutons? Il aurait dit sans doute les *lions* ou les *tigres*, au lieu de *renards*, si sa conscience ne l'avait pas forcé de s'avouer à lui-même que l'État n'avait rien à craindre des Jésuites, et que tout le danger venait de leurs ennemis.

Maintenant que les prétendus *bergers*, c'est-à-dire les parlements gangrenés de philosophisme et de jansénisme, en s'entendant avec les *loups*, c'est-à-dire avec les jansénistes *et leurs cousins*, ont fait le beau chef-d'œuvre que nous contemplons depuis vingt ans, tous les gens sensés doivent savoir à quoi s'en tenir.

Voilà, Monsieur le comte, comment les Jésuites *se sont mêlés de la politique*. C'est en criant aux souverains, d'une voix infatigable, et pendant trois siècles : *Voilà le monstre ! Prenez garde à vous ! Point de milieu ! Il vous tuera, si vous ne le tuez ou si vous ne l'enchaînez.*

Et ne croyez pas même, Monsieur le comte, à cette

---

(1) Œuvres de Voltaire, t. cité n° 166, p, 150.

persécution furieuse, exercée par les Jésuites contre leurs ennemis, sur la fin du règne de Louis XIV : à qui pourrions-nous croire sur ce point plus qu'à madame de Maintenon ? Elle écrivait cependant au cardinal de Noailles, le 17 février 1701 : « Jamais les Jésuites n'ont *été plus faibles qu'ils ne le sont. Le père de la Chaise n'ose parler ; leurs meilleurs amis en ont pitié ; ils n'ont de pouvoir que dans leur collége... Le bonhomme* (le père de la Chaise), *encore un coup, n'a aucun crédit* (1). »

Rien ne me serait plus aisé que de vous faire voir, l'histoire à la main, que les jansénistes influèrent bien plus que leurs adversaires dans les affaires publiques, et que plus d'une fois les gens sages eurent lieu de s'étonner de la douceur du gouvernement contre des sectaires aussi hardis et aussi obstinés.

Pour se former une idée nette du système que les Jésuites n'ont cessé de combattre, il faut considérer avant tout le calvinisme, car c'est de là que tout part. Laissons là Bellarmin, Bossuet et leurs adhérents ; commençons par le ministre anglican Jean Jortin, homme très-distingué parmi les théologiens anglais :

« *Le calvinisme*, dit-il, *est un système religieux qui présente des créatures humaines sans liberté, des dogmes sans raison, une foi sans motifs, et un Dieu sans miséricorde* (2). »

---

(1) V. l'*Histoire de Fénelon*, par M. de Bausset, t. III, livre VI, p. 20.

(2) *A religious system consisting of human creatures*

A la suite de cette définition, qui ne pèche pas par l'obscurité, je vous citerai Voltaire (car c'est toujours mon héros) : « *Le calvinisme*, dit-il, *devait nécessairement enfanter des guerres civiles, et ébranler les fondements des États... Il fallait qu'un des deux partis périt par l'autre... Partout où l'école du calvinisme dominera, les gouvernements seront renversés* (1). »

Je vous citerai un ministre genevois, qui écrivait en 1797, sous le voile de l'anonyme (néanmoins assez transparent) : « *Oui, ce sont les réformateurs qui, en sonnant le tocsin sur le pape et sur Rome..., et en tournant les esprits des hommes vers la discussion des dogmes religieux, les ont préparés à discuter les principes de la souveraineté, et ont sapé de la même main, le trône et l'autel* (2). »

Je vous citerai de très-estimables journalistes anglais qui écrivaient il n'y a que sept ans : « *Le calvinisme est ce qu'on peut imaginer de plus absurde et de plus impie... Les dogmes de Calvin, envisagés dans leur vrai point de vue, présentent une masse si révoltante d'impiétés, de*

---

without liberty, doctrines without sense, faith without reason, and a God without mercy. (Jortin, dans l'*Anti-Jacobin*, juillet 1803, nº 61 , p. 231. Ce ministre écrivait vers le milieu du siècle dernier.)

(1) *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXIII, et *Siècle de Louis XV.*

(2) *De la nécessité d'un culte religieux*, par M*** (de Genève, in-8º, 1797. Conclusion.

blasphèmes, de contradictions et de cruautés qu'ils ne peuvent manquer d'inspirer l'horreur et le mépris à tout homme qui a conservé quelques sentiments de respect pour l'Être suprême, quelque mouvement de bienveillance pour ses semblables, quelques lueurs de raison et de sens commun (1). »

Je vous citerai un professeur de théologie anglican, qui disait, dans un sermon prêché en 1795 devant l'Université de Cambridge :

« *Je crains fort que les États protestants n'aient sur cet article plus de reproches à se faire qu'ils ne le croient peut-être; car toutes les productions impies et la plupart des immorales, qui ont servi si puissamment à produire l'apostasie de nos jours, ont été composées et imprimées dans des pays protestants* (2). »

Et je finirai par le détestable Condorcet, qui n'a pas fait difficulté d'avouer que le calvinisme ne fut en quelque sorte que la préface de la révolution politique, et *que les peuples, éclairés sur les usurpations des papes, devaient bientôt chercher à l'être sur les usurpations des rois* (3).

---

(1) *Anti-Jacobin, review and magazine.* Mai 1803, n° 59, p. 4 et 18.

(2) *A sermon preached before the University of Cambridge, on the 3th of mai 1795, by John Mainwaring, profess. in divin.* (Dans le *Critic review*, août 1795, p, 400).

(3) Condorcet, *Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain*, in-8°, p. 211.

Après des citations aussi décisives et toutes demandées à nos ennemis, il me sera bien permis de vous faire entendre la voix du plus grand de nos théologiens, de l'homme du monde, peut-être, qui a su le plus de choses, le père Pétau :

« *Le caractère distinctif*, dit-il, *de cette secte, née pour la ruine des rois et des États, est de haïr toute espèce de souveraineté* (1). »

Vous croirez peut-être, Monsieur le comte, que je sors de mon sujet, et qu'il ne s'agit nullement de juger cette secte ; mais je puis avoir l'honneur de vous assurer qu'au contraire il s'agit très-fort de cela, et même qu'*il ne s'agit que de cela.*

Le calvinisme, fils aîné de l'orgueil, a déclaré la guerre à toute souveraineté, et toutes les sectes sont filles du calvinisme. La plus dangereuse est le jansénisme, parce qu'elle se couvre du masque catholique. Les autres sont des ennemis déclarés qui montent à l'assaut ouvertement ; celle-là est une partie de la garnison révoltée qui nous poignarde par derrière, tandis que nous combattons bravement sur le rempart. Mais, enfin, toutes sont sœurs, et toutes ont le même père. Il n'y a donc plus qu'une secte composée de toutes les autres, amalgamées et fondues dans le calvinisme, car les différences de dogmes ont disparu. Toutes n'ont qu'un dogme, *c'est de n'avoir plus de dogmes.* Il n'y a rien de

(1) *Dion. Petavii Dogm. theol.* in-fol., Anvers, 1700 ; t. IV *de Hierarchia*, p. 2.

si connu que la réponse de Bayle au cardinal de Polignac : *Je suis protestant dans la force du terme, car je proteste contre toutes les vérités.* Voilà le dogme qui est devenu universel. Il fallait seulement ajouter : *Et contre toute autorité.* L'illuminisme d'Allemagne n'est pas autre chose que le *calvinisme conséquent*, c'est-à-dire débarrassé des dogmes qu'il avait conservés par caprice. En un mot, *il n'y a qu'une secte.* C'est ce qu'aucun homme d'État ne doit ignorer ni oublier. Cette secte, qui est tout à la fois une et plusieurs, environne la Russie, ou, pour mieux dire, la pénètre de toute part, et l'attaque jusque dans ses racines les plus profondes. Elle n'a pas besoin, comme dans le seizième siècle, de monter en chaire, de lever des armées, et d'ameuter publiquement les peuples. Ses moyens de nos jours sont plus adroits : *elle réserve le bruit pour la fin.* Il ne lui faut aujourd'hui que l'oreille des enfants de tout âge et la patience des souverains. Elle a donc tout ce qu'elle désire. Déjà même elle a attaqué votre clergé, et le mal est plus grand peut-être qu'on ne le croit.

Dans un danger aussi pressant, rien n'est plus utile aux intérêts de Sa Majesté Impériale qu'une société d'hommes essentiellement ennemie de celle dont la Russie a tout à craindre, surtout dans l'éducation de la jeunesse. Je ne crois pas même qu'il fût possible de lui substituer avec avantage aucun autre préservatif; car nulle association, et surtout nulle association cachée, ne peut être facilement combattue que par une autre. Cette société est le chien de garde qu'il faut bien vous garder de congédier. Si vous ne voulez pas lui permettre de

mordre les voleurs, c'est votre affaire; mais laissez-le rôder au moins autour de la maison, et vous éveiller lorsqu'il sera nécessaire, avant que vos portes soient crochetées, ou qu'on entre chez vous par les fenêtres.

Quel aveuglement, Monsieur le comte ! quelle inconséquence de l'esprit humain! Depuis trois siècles, il existe une société principalement dévouée à l'instruction de la jeunesse; qui délivre l'État d'un poids épouvantable en lui épargnant les frais de l'éducation publique; qui offre la science à la jeunesse et ses travaux aux gouvernements, sans autre prix que la satisfaction d'avoir rempli ses devoirs; qui crie sans cesse aux peuples, mais surtout à cette jeunesse, si précieuse pour l'État :

« *La souveraineté ne vient point du peuple;* ou si elle en « vient primitivement, dès qu'il l'a cédée, il n'a plus droit « de la reprendre (1). *Dieu lui-même en est l'auteur, et « c'est à lui qu'on obéit dans la personne du souverain. « Pour nulle raison on ne peut le juger, et pour nulle rai- « son on ne peut lui désobéir, sauf le crime; et s'il com- « mande un crime, il faut se laisser tuer; mais la per- « sonne du souverain est sacrée, et rien ne peut excuser « une révolte.* »

Il serait inutile de parler de la religion. La société de Jésus tient sans doute avec ardeur à la sienne, qui est

---

(1) Suarez (Jésuite fameux, *en qui on entend toute l'école*, comme l'a dit Bossuet), *De leg.*, lib. III; *De lege humana et civili*, cap. IV, §6, *et in defensione fidei catholicæ adversus anglicanæ sectæ errores*, lib. III, cap. 3.

presque la vôtre pour le dogme ; mais jamais on n'a accusé ni même soupçonné les Jésuites de la plus légère indiscrétion contre les lois du pays, qu'ils vénèrent comme ils le doivent. Et l'on se défie de cette société, et l'on a peur qu'*elle se mêle de la politique !*

D'un autre côté, et depuis le même temps, il existe une société toute contraire, qui, par la bouche même de ses premiers patriarches et de ses membres les plus distingués, crie aussi sans relâche :

« De quelque manière que le prince soit revêtu de « son autorité, il la tient toujours *uniquement du peuple*, « et le peuple ne dépend *jamais* d'aucun homme mortel « qu'en vertu de son consentement (1).

« Tout pouvoir réside essentiellement dans le peuple ; « et si le talent ou la science de quelques hommes ont « pu l'engager à leur confier un certain pouvoir *à temps*, « c'est au peuple qu'ils doivent rendre compte de l'exer- « cice de ce pouvoir (2).

« Il n'y a et il ne peut y avoir aucune loi fondamentale « obligatoire pour le corps du peuple, pas même le con- « trat social : il a droit de les abroger toutes ; et si même « il veut se faire du mal, personne n'a droit de l'en « empêcher (3).

---

(1) Noodt, *Du pouvoir des souverains*, dans ce recueil de diverses pièces importantes traduites ou publiées par J. Barbeyrac (réfugié), t. I, p. 41.

(2) *Memoirs of the life of sir William Jones* (auteur du texte cité), *by lord Trignmouth ;* London, 1806, in-4°, p. 200.

(3) Rousseau, *Contrat social*, liv. II, chap. I, etc.

« Le peuple étant donc souverain, les gouvernants ne « sont que ses magistrats, et il peut changer le gouver- « nement quand il veut, et parce qu'il veut (1).

« On peut donc excuser jusqu'à un certain point ceux « qui firent le procès à Charles Ier, et qui l'envoyèrent « à l'échafaud (2).

« Les princes sont communément les plus grands « fous et les plus fieffés coquins de la terre. On ne sau- « rait en attendre rien de bon. *Ils ne sont dans ce monde « que les bourreaux de Dieu, qui s'en sert pour nous châ- « tier*. Puisqu'on punit les voleurs par la prison, les « meurtriers par l'épée, les hérétiques par le feu, « pourquoi n'emploierions-nous pas les mêmes armes « contre les apôtres de la corruption .. contre ces pus- « tules de la Sodome romaine? Pourquoi ne trempe- « rions-nous pas nos mains dans leur sang?... Il n'y a « plus d'autre remède à employer que d'attaquer par la « force l'Empereur, les rois et les princes (3).

« Être prince, et n'être pas un brigand, est une chose « presque impossible (4).

---

(1) Condorcet, Esquisse citée, p. 243.

(2) *A Letter to a Nobleman containing considerations on the laws relatives to dissenters*, etc., *by a Layman;* London, Cadell, 1790, in-8°. *N.-B.* L'auteur est un homme d'État qui avait rempli de grandes places. (London Review, juin 1790.)

(3) Luther, *Opp. lat.* in-fol.; t. II, fol. 181, 182, 69.

(4) *Principem esse, et non esse latronem, vix est possibile.* Proverbe du même Luther. Voy. *le Triomphe de la philosophie*, etc. t. 1er, p. 52.

« Le meilleur gouvernement, le seul solide, est le ré-
« publicain. *Celui qui n'est pas représentatif n'est qu'une*
« *tyrannie* (1).

« Cette doctrine politique est celle de tous nos doc-
« teurs (2).

« Quant à la religion, c'est une question d'abord de
« savoir s'il existe véritablement un auteur de tout ce
« que nous voyons (3).

« L'ordre qui se montre dans l'univers, ou qu'on croit
« y apercevoir, ne prouve point qu'il y ait un Dieu ; il
« en est de même du consentement de tous les hommes,
« car *rien de ce qui est hors de nous n'est certain* (4).

« En tout cas, il n'y a pas moyen de prouver par la
« raison qu'il n'y ait qu'un Dieu. L'unité de dessein ne
« prouve rien, car elle pourrait fort bien être l'ouvrage
« de PLUSIEURS DIEUX QUI SERAIENT D'ACCORD (5).

---

(1) Kant, *Essai philosophique sur un projet de paix perpétuelle*, cité par Masson (*Mém. secrets sur la Russie*. t. III, p. 356).

(2) Il faut avouer que la plupart des auteurs de la religion réformée qui ont fait en Allemagne des systèmes de la science politique, ont suivi les principes de Buchanan, de Junius Brutus et de leurs semblables. (Leibnitz, *Pensées*, t. II, p. 431.)

(3) Discours de Kant à M. Karamsin. V. les voyages de ce dernier.

(4) C'est un des principaux dogmes de Kant.

(5) Discours *qui a remporté le prix* de l'Académie de Leyde sur la question de savoir *si l'on peut prouver* par la raison

« D'ailleurs, cette unité prouverait tout au plus qu'il « n'y a qu'un Dieu dans le monde que nous voyons, « mais nullement qu'il n'y a pas d'autres mondes qui « ont aussi chacun leur Dieu (1).

« Toutes les Églises se sont trompées, même dans la « morale, même dans le dogme ; ainsi l'on n'est obligé « d'en croire aucune ; ainsi il n'y a d'autre règle que la « parole de Dieu (2).

« Mais cette parole, chacun l'interprète suivant sa « conscience, car chacun a droit, PAR LA LOI DE NATURE, « de décider par lui-même quel parti est le plus sûr « dans une chose aussi sérieuse... Si le souverain en- « treprend de contraindre ou de gêner ses sujets sur ce « point, ils ont droit de lui résister les armes à la main, « comme ils auraient celui de défendre leur vie, leurs « biens et leurs libertés, contre un tyran (3).

» Ce n'est pas qu'il ne soit utile d'avoir des confes-

---

qu'il y a un Dieu, et non plusieurs ? par M. Wyttembach, Suisse réformé, professeur à Amsterdam ; Luxembourg, 1780, 1 vol. in-8°. *N. B.* Le prix accordé à ce mémoire est extrêmement remarquable.

(1) Wyttembach, ibid. *Nihil aliud efficietur, nisi hunc mundum ab unico pendere et effectum esse Deo, non illud etiam non posse plures esse deos quorum quisque suum mundum habeat.*

(2) *Confessions de l'Église anglicane,* imprimée partout.

(3) Barbeyrac, dans ses notes sur le *Traité du droit de la nature et des gens* de Puffendorff, liv. VIII, chap. 8, § 5, note 7.

« sions de foi, *pour le repos et la tranquillité publique*, « *et pour maintenir la paix extérieure;* mais, dans le « fond, ce ne sont point des professions de foi proprement dites; car toute profession de foi n'est bonne « que pour le moment où l'on écrit (*sui temporis symbolum*), et chaque article de foi peut être changé suivant le temps et les circonstances (1). »

Et l'on n'a pas la moindre peur de ces dogmes, Monsieur le comte! et l'on ne se défie nullement de ceux qui les professent! et l'on ne soupçonne pas seulement qu'ils puissent *se mêler de politique!* et on leur confie sans balancer l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire la plus importante fonction de l'État, et l'espérance de la patrie! et sur leur compte il n'y a pas la moindre alarme! et le gouvernement ordonne que, dans l'institut destiné à fournir des professeurs à l'État, *la métaphysique sera enseignée suivant la méthode de Kant* (2)! et pour attirer des instituteurs très-légitimement soupçonnés, et même convaincus, de professer ses maximes, l'État est prêt à faire les plus grands sacrifices! Il jette l'argent à flots; il en a pour eux; il en a pour leurs femmes et leurs enfants; il en a pour leurs besoins; il en a pour leurs plaisirs! — En vérité, je doute que,

---

(1) Melanchthon, *Epist. selectæ a Peucero ed.*, Ep. II, ad Lutherum, p. 3, 4; *Luthers altenb. werke*, t. VI, p. 1226. *Forma concordiæ*, p. 571, 651.

(2) V. Le règlement de l'Institut pédagogique, dans le Journal de l'instruction publique (en Russie), nº 9, § 66.

dans l'histoire universelle, il y ait un autre exemple d'un tel aveuglement.

Et qu'on ne vienne point nous dire que ces dogmes sont surannés; ils sont, au contraire, plus vivants et plus actifs que jamais. Au seizième siècle, ils étaient enfants, et quelques pages du catéchisme sauvées de l'incendie leur en imposaient encore; aujourd'hui ils sont *adultes*, et n'ont plus de frein d'aucune espèce. *Cette épouvantable secte, qui s'appelle Légion*, n'a donc jamais été plus à craindre que dans ce moment, *surtout à cause de ses alliances.*

Cherchez donc aussi des *alliances* de vôtre côté, Monsieur le comte; le bon parti en a grand besoin, et j'ose vous assurer que le mauvais génie qui vous attaque n'a pas d'ennemis plus terribles pour lui et plus rassurants pour nous que l'illustre Compagnie dont j'ai voulu vous entretenir dans ces pages, consacrées bien moins à ses intérêts qu'à ceux de votre patrie, où la reconnaissance et l'attachement m'ont en quelque sorte naturalisé.

Il me reste, Monsieur le comte, à vous dévoiler en détail le nouveau moyen que des hommes non moins adroits que pervers mettent en œuvre, sans relâche, pour étouffer un enseignement qu'ils regardent comme le dernier obstacle à leurs projets dans ce pays. Ce sera le sujet d'une dernière lettre.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

CINQUIÈME LETTRE

Saint-Pétersbourg, 30 (18) juillet 1810.

MONSIEUR LE COMTE,

Il me semble que, dans ma dernière lettre, j'ai eu l'honneur de mettre sous vos yeux un portrait assez ressemblant de la nouvelle secte, et qu'elle ne saurait récuser les couleurs dont je me suis servi, puisque c'est à elle-même que je les ai demandées. Les Jésuites étant ses ennemis naturels, irréconciliables et infatigables, il n'est pas étonnant qu'il y ait eu entre elle et eux un combat à mort qu'elle a cru terminer définitivement en 1773; mais lorsqu'elle croyait entonner en paix le chant du triomphe, la raison élevée de Catherine II causa un déplaisir mortel aux *Frères*, en naturalisant chez elle un ordre fameux que les aveugles puissances catholiques venaient d'immoler, pour être elles-mêmes immolées le lendemain par ces mêmes hommes qui leur avaient dénoncé les Jésuites *comme des ennemis de la puissance souveraine*.

Cet aveuglement de la souveraineté paraîtrait impossible, si nous n'en avions pas été les infortunés témoins.

Mais puisque les Jésuites existent encore en Russie, et qu'en général le bon sens national est pour eux, vous pouvez bien penser, Monsieur le comte, que la secte a dirigé toutes ses machines vers ce point du globe où

ses ennemis ne cessent de la combattre par leur seule existence. Il est bien essentiel de la suivre dans ses manœuvres ténébreuses, car sa dextérité a toujours égalé sa malice.

Les attaques directes n'ayant pas réussi auprès de Catherine II et de son fils, il a fallu venir aux voies indirectes. Le bon génie de la Russie en a repoussé une : c'est la confiscation générale des biens ecclésiastiques, dont le contre-coup infaillible aurait donné la victoire au mauvais principe. Il en restait une seconde, qui ne leur a jamais manqué. Si le gouvernement russe la repousse, il s'élèvera au-dessus de tous les autres qui ont donné dans le piège.

Pour renverser la souveraineté ou pour lui nuire, la secte s'est toujours servie de la souveraineté même ; elle l'a effrayée pour la perdre ; elle l'a traitée comme l'oiseleur traite les oiseaux qu'il chasse vers ses filets en les épouvantant, tandis que, pour lui échapper, il leur aurait suffi de ne pas s'effrayer et de demeurer à leur place.

Comme la proposition directe de détruire les Jésuites ou leur enseignement choquerait la justice du souverain, on tâche d'arriver au but *en tournant :* on dit que l'*intérêt de l'État* (voici le piége) exige l'unité de l'enseignement, et l'on propose de soumettre les Jésuites à l'Université de Wilna, ce qui équivaudrait pleinement à un ukase de suppression.

Si l'on proposait tout le contraire, c'est-à-dire de soumettre les Universités à l'inspection et au contrôle des Jésuites, il y aurait au moins, dans cette proposition,

une apparence de justice. On pourrait dire que des établissements naissants, qui n'ont pu faire encore aucune preuve, et qui ne sont guère connus que par la défiance qu'ils inspirent, pourraient être soumis prudemment à une société connue par trois siècles de brillants succès, et qui a élevé presque tous les grands hommes qui ont vécu en Europe pendant cette longue époque.

Mais soumettre les Jésuites aux Universités, c'est prendre un enfant à l'alphabet, pour apprendre l'éloquence à un orateur consommé.

Les Jésuites, dit-on, *veulent faire un État dans l'État!* Quelle absurdité, Monsieur le comte! Et cependant c'est avec ce sophisme, toujours ancien et toujours nouveau, qu'on alarme l'autorité pour la tromper et pour la perdre.

Il serait aisé, en premier lieu, de rétorquer l'argument contre l'Université. C'est elle, en effet, qui veut établir un *État dans l'État*, puisqu'elle prétend faire de l'enseignement public et de l'éducation nationale un monopole formel, dont personne ne pourra se mêler qu'elle.

Mais, indépendamment de cette considération, qui est décisive, et sur laquelle je reviendrai tout à l'heure, il y a bien d'autres choses à répondre en faveur des Jésuites. Ne dirait-on pas, à entendre parler certaines personnes, que ces Pères sont des espèces de francs-maçons qui célèbrent, portes fermées, des mystères inconnus? L'enseignement, chez eux, n'est-il pas public? Le plan des études, le titre des livres qu'ils enseignent, et jusqu'à la distribution des heures, ne sont-ils pas connus

par l'impression ? Les exercices où les élèves rendent compte de leurs études ne sont-ils pas soumis à l'examen et à la critique de tout le monde ?

Où est donc cet *État dans l'État ?* Autant vaudrait dire qu'un régiment veut faire *un État dans l'État*, parce qu'il ne veut dépendre que de son colonel ; et qu'il se tiendrait humilié, par exemple, et même insulté, si on le soumettait à l'inspection et au contrôle d'un colonel étranger. Il ne s'enferme point dans son quartier pour faire l'exercice, il le fait sur la place publique. S'il manœuvre mal, les inspecteurs généraux et l'empereur même le verront et y mettront ordre ; mais que, sous prétexte d'unité, on prive ce régiment (que je suppose fameux et irréprochable depuis trois siècles) du droit de se régler lui-même, et qu'on le soumette avec tous ses chefs à un capitaine de milices bourgeoises qui n'a jamais tiré l'épée, c'est une idée qui serait excessivement risible, si les suites ne devaient pas en être extrêmement funestes.

Voilà cependant, Monsieur le comte, à quoi se réduit ce burlesque épouvantail de l'*État dans l'État !* Personne n'ignore que nulle société, nulle agrégation d'hommes ne peut subsister, si elle n'est soumise à une discipline forte et intérieure. Placer le régulateur hors d'elle-même, c'est la dissoudre irrévocablement. Les Jésuites ne réclament donc simplement que le droit fondamental de toute société légitime.

Le cardinal de Richelieu qui aimait les Jésuites et les protégea, a écrit dans son testament qu'*il ne connaissait rien de plus parfait que l'institut de cette société, et que*

tous les souverains pourraient en faire leur étude et leur instruction. On ne croira pas apparemment que ce puissant génie ne savait pas ce que c'était que l'autorité et *un État dans l'État.*

Un État dans l'État est un État caché à l'État ou indépendant de l'État : les Jésuites, comme toutes les autres sociétés légitimes, et même plus que les autres, sont sous la main du souverain : il n'a qu'à la laisser tomber pour les anéantir. Alors même, Monsieur le comte, ils prieraient pour lui, et se défendraient toute espèce de murmure et de critique contre le gouvernement, comme ils ont fait en France, comme ils ont fait à Rome, comme ils ont fait au Paraguay, où leur conduite a si fort trompé leurs ennemis ; en un mot, comme ils feront partout.

Je crois l'accusation de l'*État dans l'État* suffisamment réfutée, et même ridiculisée, ce qui est aussi quelque chose. Mais les novateurs, qui pensent à tout, se sont ménagé une réserve, en cas de défaite, et cette réserve la voici :

L'enseignement des Jésuites ne suffit plus à l'état actuel des sciences : ils tiennent aux anciennes méthodes, qui sont insuffisantes. Elles donnent trop à la littérature, et pas assez aux sciences.

Tout se réduit donc à un problème d'éducation, qu'il s'agit de résoudre. Mais quel homme d'État osera, pour le résoudre, se séparer de l'expérience?

Je me représente les anciens et les nouveaux instituteurs sous l'emblème frappant de deux compagnies d'alchimistes dont l'une se vante de faire de l'argent, et en

a fait réellement pendant trois siècles à la face de toute l'Europe, au point que toute notre vaisselle en vient en grande partie. L'autre bande arrive, et dit qu'elle sait faire de l'or ; que l'ancienne alchimie ne suffit pas au besoin de l'État ; en conséquence elle demande d'être substituée à l'ancienne compagnie, et d'être mise en possession des laboratoires, vases et ustensiles de sa rivale.

La réponse saute aux yeux : « Point de difficulté, Messieurs, *quand vous aurez fait de l'or ;* mais c'est de quoi il s'agit : montrez-nous d'abord le culot au fond du creuset, après quoi vous demeurerez seuls en place ; car il est bien certain que l'or vaut mieux que l'argent. »

Les Français, qui aiment les grandes entreprises, firent l'expérience en question en 1762. L'opération, après quelques annés, a produit, au lieu d'or, une vapeur pestilentielle qui a suffoqué l'Europe : on sera plus heureux, sans doute, en Russie ; je veux le croire, Monsieur le comte ; mais cependant allons doucement, et regardons prudemment dans le creuset.

On a rempli les journaux de dissertations pour prouver qu'un seul théâtre dans une ville *a de grands inconvénients*, et qu'il en faut plusieurs pour maintenir parmi les *salutaires* artistes une émulation infiniment utile au plaisir public. Serait-ce trop attendre de la sagesse du gouvernement, qu'il daignât adopter, pour le perfectionnement du premier des arts, celui de former les hommes, ce même moyen dont on a cru devoir faire usage en certains pays pour maintenir et avancer même la perfection de l'art scénique ?

Tout monopole est un mal, Monsieur le comte ; *et la conscience universelle le sent si bien, que le monopole est une injure.* Or, l'État établit volontairement un monopole lorsqu'il accorde un privilége exclusif qui n'est que la *permission de mal faire en se faisant payer davantage.* Pourquoi donc votre sage gouvernement voudrait-il s'exposer à courir ce risque dans un ordre de choses si important? Lorsque les Jésuites se présentèrent jadis en France, l'Université de Paris ne manqua pas de s'opposer de toutes ses forces à leur établissement, en vertu de cette jalousie trop naturelle à notre espèce imparfaite. Mais le gouvernement se garda bien d'écouter l'Université, et encore plus de lui soumettre les Jésuites, ce qu'il aurait regardé comme un pas d'école des plus lourds : il maintint les deux établissements dans une parfaite indépendance respective. Il les protégea de front, et se procura ainsi deux institutions excellentes, au lieu d'une mauvaise.

C'est précisément ce qu'il faut faire en Russie, et le gouvernement doit d'autant moins balancer qu'il ne s'agit (du moins extérieurement) d'aucune différence importante entre les deux systèmes. Les nouveaux instituteurs ne disent point qu'il faille négliger la religion, la philosophie morale, les langues savantes et la littérature. Les Jésuites, de leur côté, ne croient pas qu'il ne faille étudier ni la chimie, ni l'histoire naturelle, ni la botanique, etc. Les deux partis ne diffèrent que sur la coordination de ces différentes connaissances, sur leur importance respective, et sur le temps le plus propre pour s'y livrer. Le gouvernement peut donc demeurer

spectateur tranquille, sûr d'avoir tout à gagner et rien à perdre par l'émulation des deux systèmes.

Mais prenez-y bien garde, Monsieur le comte; et c'est ici que votre sage ministère peut être de la plus grande utilité à votre patrie. Les duels d'opinion entre les corps ressemblent parfois aux véritables duels entre particuliers. On s'étonne de voir deux hommes furieux chercher à se donner la mort *pour un mot*. Il ne s'agit presque jamais d'un mot, Monsieur le comte ; il s'agit d'une haine profonde, et de quelque chose de caché dont ils ne parlent point. Croyez de même qu'entre les Jésuites et leurs ardents adversaires, il ne s'agit nullement de chimie ou de botanique, objets que les premiers ne haïssent point, et dont les seconds s'embarrassent fort peu ; il s'agit de quelque chose de bien plus important, mais qu'on ne nomme point. — Que l'Église et l'État se tiennent bien sur leurs gardes ! Assez d'hommes instruits les ont suffisamment avertis.

Une mesure infiniment sage, un véritable coup d'État serait de rendre aux Jésuites une académie à Polotsk, comme ils l'avaient à Wilna, en lui attribuant tous les priviléges des universités, et nommément de celle de Wilna. Les deux établissements marcheraient ensemble, et l'émulation entre eux pourrait s'élever jusqu'à l'antipathie, non-seulement sans inconvénient, mais avec un très-grand avantage pour l'État, qui n'a certainement aucune raison de se refuser à une expérience qui promet infiniment, et qui ne lui coûtera rien : ceci surtout doit être remarqué.

En attendant, vous ne pouvez rendre un service plus

essentiel à votre patrie que celui d'engager Sa Majesté Impériale à prononcer enfin l'indépendance absolue des Jésuites à l'égard de l'Université de Wilna. Jusqu'à l'époque de cette mesure, également commandée par la justice et par la politique, ils ont les mains à demi liées, et ne seront jamais en paix. Sa Majesté Impériale doit être parfaitement tranquille sur les suites de cette indépendance, et il serait bien à désirer que dans toutes les affaires elle eût la même sûreté. Elle a, en effet, une certitude parfaite de savoir dans très-peu de temps à quoi s'en tenir, sans qu'il soit possible de la tromper, puisqu'elle a, de son côté, le seul conseiller de l'univers qu'il ne soit pas possible de tromper, *l'amour paternel*.

Que Sa Majesté Impériale laisse marcher de front pendant quelque temps les deux systèmes. Bientôt elle verra de quel côté penchent les pères de famille, et elle sera aussi sûre de connaître la vérité que si Dieu même la lui avait dite. Je ne sais si, sur ce point, il est possible de tromper *un père*; mais je sais bien qu'il est impossible d'en tromper plusieurs.

Le plus mauvais père cherche toujours à donner le meilleur maître à son fils. Diderot fut surpris un jour, faisant lire l'Évangile à sa fille: *Eh ! que peut-on lui faire lire de mieux ?* dit-il à son ami, qui lui témoignait sa surprise.

Espérons que l'excellent ministre auquel s'adressent ces pensées est destiné à dissiper en tout ou en partie ces ténèbres qui voilent les vérités les plus palpables et les plus essentielles ! Quel spectacle, Monsieur le comte ! d'un côté, des religieux graves et savants qui, depuis quarante ans, n'ont fait et enseigné que le bien sous les yeux

de la Russie entière, se rappelant sans cesse leurs devoirs envers l'État, se rappelant constamment leur serment russe et plaçant avant tout la langue russe, qu'ils mettent à côté de la langue latine, base de leur enseignement;

Et de l'autre, une académie polonaise, dans l'ivresse (naturelle et raisonnable, si l'on veut) de sa propre langue, attaque les Jésuites sur leur attachement à ces anciennes habitudes, et veut leur arracher une grammaire qui la choque, pour lui substituer la sienne.

Et le gouvernement russe, *dans ces circonstances*, balance entre les deux corps, et penche même pour l'académie polonaise! Quel est donc ce sortilége, Monsieur le comte, et par quelle inexplicable fatalité les gouvernements n'aiment-ils plus que ce qui doit les perdre, et ne haïssent-ils plus que ce qui peut les sauver ?

J'ai achevé ma tâche, Monsieur le comte, en mettant sous vos yeux les réflexions que m'a inspirées le grand sujet de l'éducation publique dans votre patrie. Je tiens à elle par les liens les plus forts de la reconnaissance et de l'amitié. Je n'ai pas d'autres moyens d'acquitter la dette de mon cœur, et je suis sûr au moins de n'avoir pas écrit un mot qui ne m'ait été dicté par ma conscience. Je m'estime heureux, Monsieur le comte, de pouvoir en même temps vous donner la preuve la moins équivoque de la profonde confiance que m'inspire votre caractère, auquel personne ne rend un plus sincère hommage que moi.

Je suis, etc.

Le comte Joseph DE MAISTRE.

30 (18) juillet 1810.

OBSERVATIONS

SUR LE

PROSPECTUS DISCIPLINARUM

OU

Plan d'étude proposé pour le Séminaire de Newsky

PAR LE PROFESSEUR FESSLER

ARTICLE PREMIER

Coup d'œil général sur le Prospectus

Le professeur Fessler se propose en général d'enseigner d'abord la *langue Hébraïque et les antiquités ecclésiastiques.* Mais comme il ne faut pas se laisser tromper par les mots, la première chose à remarquer est que ces deux objets renferment la théologie entière ; car il n'y a pas une seule question philologique ou dogmatique sur le texte de l'Écriture sainte, et pas une question relative à la science théologique ou au dogme proprement dit qui ne se rapporte à ces deux grandes divisions.

La connaissance de la langue Hébraïque emporte, suivant le prospectus, celle des langues analogues. Ainsi le professeur enseignera le Chaldéen, le Syriaque et l'Arabe.

La langue Hébraïque amène le développement de toute l'archéologie hébraïque, et des mœurs de la na-

tion ; l'exposition du génie de la loi mosaïque, l'analyse et l'*estimation* de la poésie et de la littérature hébraïque, et l'histoire des *destinées* du texte hébraïque.

Il expliquera ensuite les antiquités et les rits des trois églises Grecque, Latine et Russe.

Mais toutes ces connaissances ne sont que des préliminaires qui le conduiront à expliquer l'origine, la nature des consciences, professions de foi, et les noms qu'on leur a donnés ; il traitera des pères de l'Eglise depuis saint Ignace, dans l'Église grecque, jusqu'à saint Jean Damascène ; et dans l'Église latine, depuis Tertullien jusqu'à saint Bernard. Il parlera de leur autorité et de l'usage qu'on en doit faire, et il donnera les règles de critique qui apprennent à distinguer leurs ouvrages authentiques, d'avec ceux qui leur sont faussement attribués; tout cela s'appelle la *Patrologie* ou la *Patristique*.

Ensuite il donnera une histoire succincte de toute la doctrine ecclésiastique de l'antiquité chrétienne, divisée en théologique, ascétique et mystique.

Il traitera de tous les noms, de tous les ordres, de toutes les classifications de la société chrétienne.

De là il passera à l'histoire du culte ; il en montrera surtout l'objet, et il montrera encore, l'origine et l'usage de toutes les liturgies antiques.

Il parlera des habits, des rits, des assemblées ecclésiastiques, des églises, des vases sacrés, des consécrations ; des cérémonies usitées dans l'administration des sacrements ; du chant ecclésiastique, de la prédication, de la pénitence publique, des funérailles, des fêtes des jeûnes.

Passant ensuite à la hiérarchie ecclésiastique, il en développera l'origine et les grades depuis l'acolyte jusqu'au Pape, et il exposera toutes les lois qui concernent les fonctions et les devoirs de cette nombreuse classe. Enfin il traitera de la discipline ecclésiastique : des crimes, des péchés et des châtiments.

Tel est le raccourci très succinct des études théologiques, dont l'immense étendue ne devait cependant occuper qu'une partie du temps et des forces du professeur, puisqu'il doit encore donner un cours de philosophie sublime non moins remarquable par son universalité, *et dont il a été expressément chargé* (1), à ce qu'il assure dans son prospectus.

Après avoir exposé ses idées métaphysiques dans une assez longue introduction, il entre dans le détail; et commençant par des prolégomènes qui doivent le conduire à l'histoire de la philosophie, il promet des principes servant d'introduction à toute espèce de philosophie, un aperçu généalogique de nos facultés intellectuelles, et un arrangement systématique de toutes les connaissances philosophiques.

Venant ensuite à l'histoire de la philosophie, il la divise en trois parties, et dans les nombreuses sous-divisions, il promet l'histoire de l'origine de la philosophie jusqu'à Thalès, et ensuite jusqu'à Socrate; l'expo-

(1) Præter primarias vocationis meæ disciplinas, munus adhuc docendæ philosophiæ *altioris ordinis* mihi fuit impositum. — Prosp. p. 15.

sition de toutes les sectes grecques connues sous les noms de ionienne, pythagoricienne, pyrrhonienne, corpusculaire, stoïcienne, académique.

Il passe à la décadence de la philosophie grecque, c'est-à-dire, *à sa transformation en poésie philosophico-religieuse*, dans les écrits des juifs hellénistes, des nouveaux pythagoriciens, des nouveaux platoniciens *et des pères de l'Église*.

La philosophie s'étant tout à fait endormie au XIIe siècle, il la reprend à son réveil qui eut lieu à la fin du XVIe, et il présentera une histoire complète de la philosophie scolastique, de sa nature, de son origine, de ses progrès, des causes de sa durée et de sa chute.

Il expliquera ensuite toute la philosophie moderne depuis Descartes jusqu'à Kant, sans oublier aucun effort de l'esprit humain dans la métaphysique et même dans la physique.

Les systèmes de Gassendi, de Descartes, de Newton, de Leibnitz et de Wolff seront examinés et comparés.

Appelant au même examen Malebranche, Berkeley, Spinosa, Leibnitz, Wolff, Baumgarten, Locke, Hume, tous les scolastiques, les éclectiques, et les sectateurs de Reid, (*sensus communis*), il exposera leurs sentiments et en dira son avis.

Quant à la morale, il exposera de même les systèmes de Montagne et de Mandeville, ceux qui s'appuient *sur des motifs surnaturels*, ceux qui reposent sur le sentiment du juste et de l'injuste, d'après Grotius, Hobbes, et Puffendorff; les sytèmes purement intellectuels de Clarke et de Wollaston; ceux que Schaffter-

bury, Hutcheson, Ferguson et Smith adaptèrent aux inclinations sociales. Ceux de Wolff, de Platner, et de Garve relatifs à la perfectibilité morale; le système des Eudémonistes, et celui enfin qui ne repose que sur l'utilité.

Tout cela encore sera expliqué, *et il assignera la valeur de chaque système.*

Passant à cette philosophie germanique, qui a fait tant de bruit de nos jours, il présentera l'analyse des systèmes de Kant, de Fichte, de Jacobi et de Schelling.

Ces préliminaires seront expédiés à la fin de la seconde année du cours de philosophie. Renversant alors tous les systèmes que les plus puissants génies ont inventés jusqu'à nos jours, comme on renverse de vieux édifices inutiles ou dangereux, il se réserve modestement de choisir dans ces débris immenses, les matériaux qui lui paraîtront dignes de faire partie du nouvel édifice qu'il prépare.

Il commence donc à dessiner cet édifice, et il promet d'enseigner la science de la raison et de l'intelligence, la méthodologie, l'ontologie, la physiologie, la cosmologie, la théognosie, la psychologie, l'anthropologie empyrique, la métaphysique des mœurs, l'éthique et le droit philosophique.

Il résulte de cet aperçu général que le professeur Fessler sait à lui seul tout ce qu'ont su Bingham, Mamachi, Mosheim, Care, Dupin, Petau, Ceillier, Baltus, Bull, Fabrici, Lowth, Cudworth, Tomassin, Buxtorff, Cappel, Houbigant, Michaelis, Maracci, Brucker, Stan-

ley, etc., etc., etc. ; ou pour mieux dire, qu'il sait tout ce qu'on su tous les grands hommes qui ont écrit sur la langue sacrée, sur la théologie, sur les antiquités ecclésiastiques, sur la philosophie rationnelle et sur la physique du monde, depuis Origène jusqu'à Kennicott, depuis saint Irénée jusqu'à Petau, depuis Sozomène jusqu'à Fleury, depuis Platon jusqu'à Kant, depuis Aristote jusqu'à Newton ; et qu'il en sait même davantage que tous ces grands hommes, puisqu'il est en état de les comparer et de les juger.

C'est-à-dire en d'autres termes, que le professeur Fessler est un ange ou un charlatan.

Et l'alternative paraîtra encore plus inévitable si l'on songe que le professeur s'engage à parcourir l'immense cercle de son encyclopédie théologique, *en douze cent quarante-huit heures précises*, à raison de quatre heures de leçon par semaine pendant six années ; tandis que le cours ordinaire de théologie, séparée de la partie historique et philosohique était dans toutes les universités européennes, (à peu de chose près en plus ou en moins) de cinq leçons de trois heures, par semaine pendant neuf mois.

La jurisprudence et la médecine seules, exigeaient le même temps.

Ainsi le projet de Fessler parait répréhensible et dangereux même à raison de sa seule étendue.

ARTICLE II.

Cours de philosophie.

Quoique le cours théologique marche le premier dans le prospectus, il convient néanmoins de ne l'examiner qu'après l'autre, à raison de l'influence visible que celui-ci a sur le premier.

On peut d'abord remarquer en débutant, un passage préliminaire qui est suspect. C'est celui où le professeur annonce qu'il va déclarer les véritables principes de sa philosophie, *principes*, ajoute-t-il, *qu'il ne peut plus feindre ni désavouer puisqu'il les a constamment professés et qu'il a publié déjà vingt-huit volumes qui en rendent témoignage* (1).

En premier lieu, si l'on doit *feindre* certaines opinions, on se gardera bien de les désavouer ; et si la prudence oblige de les *désavouer*, on doit être fort éloigné de les *feindre*. Ainsi, il paraît que le professeur ne dit pas ici ce qu'il veut dire. Quoiqu'il en soit, ce préliminaire est suspect. Pourquoi ces précautions ? Jamais Descartes, Malebranche ou Leibnitz n'ont dit dans leur préface : *Qu'ils tenteraient vainement de cacher des opinions devenues publiques.* Ils pensaient tout haut ; ils disaient noblement ce qu'ils pensaient justement. La phrase de Fessler sent un peu l'accusé.

---

(1) *Quæque* (principia) *nec fingere amplius nec diffiteri possum. Quum* etc.

Pour juger son système, il faut absolument avoir une idée de celui de Kant. Un détail minutieux sur cet objet serait fastidieux et ne remplirait pas d'ailleurs le but de ce mémoire. Contentons-nous des traits principaux.

Le germe de tout le système de Kant est contenu dans sa dissertation inaugurale prononcée à Kœnigsberg en 1770 : *Sur la forme et les principes du monde sensible et du monde intellectuel* (1). Ce fut seulement onze ans après, que ce système reçut tout son développement dans le fameux livre publié sous le titre excessivement ridicule de *Critique de la pure raison* (*Die Kritik der reinen vernunft*) et qui n'en est pas moins devenu, pendant un demi siècle, la bible des écoles Allemandes.

Kant voit dans nous des idées de deux sortes, qui produisent deux genres de certitude différents : des idées innées et des idées acquises. Il se garde bien de prononcer les mots d'*idées innées*, car il aurait l'air de répéter ce qu'on dit d'autres philosophes, ce que son inconcevable orgueil évite par-dessus tout ; mais la chose n'est pas moins certaine. Il y a donc pour l'homme deux espèces de vérités ; des vérités d'intuition qui existent dans l'esprit de l'homme antérieurement à toute expérience, et que Kant appelle encore *objectives ;*

(1) *De mundi sensibilis atque intelligibilis forma atque principiis.* — Ici déjà l'on aperçoit les premiers symptômes de son goût effréné pour les expressions bizarres et énigmatiques. Qui jamais avant lui, avait parlé ou entendu parler *des formes et des principes du monde*, etc. ?

et des vérités de raisonnement que nous tenons de l'expérience et qu'il nomme *subjectives*. Il aurait pu dire certainement tout le contraire avec une égale justesse ; mais tel est son bon plaisir.

Il lui plaît d'appeler *pure raison* cette faculté de notre esprit qui s'occupe des vérités d'intuition, et *philosophie transcendantale*, celle qui résulte du travail de la *pure raison* pour élever l'édifice philosophique (1).

En tout cela, il n'y a rien de nouveau excepté les mots ; mais dans ces sortes de systèmes, il faut bien moins s'occuper des principes que de l'application qu'on en fait,

Kant n'admet de certitude absolue que la certitude *objective*. Pour lui, la certitude *subjective* n'est que conditionnelle. Nous sommes bien sûrs de la vérité de nos perceptions transmises à notre esprit par nos sens, mais nous ne le sommes nullement de la conformité des objets avec ces perceptions. Ainsi le monde physique n'est qu'un phénomène (2) ; cette partie du système de

---

(1) Daher ist reine vernunft diejenige welche die principien etwas schlechtin *à priori* zu erkennen enthalt. Die Kritik, etc. Leipsick 1799, in-8°, 2e édit. introd. p. 24. — Si c'est la *pure raison*, ce n'est pas le *pur langage*.

(2) Voilà pourquoi Villiers, qui s'est rendu auprès des Français l'interprète de Kant, ne dit pas que les objets existent *réellement*, mais *d'une manière réellement connue de nous*. — V. l'Edimbourg review, tom. I, janvier 1803, n° 2, p. 233, sqq.

Kant n'est que l'idéalisme de Berckley. Or il faut savoir, sans creuser davantage ces opinions, que l'existence de Dieu est, selon Kant, une vérité *à Priori*, et qu'il est impossible de prouver par le raisonnement. Ainsi, l'on est sûr que Dieu *est*, car ce mot est pris pour une expresion *objective;* mais on ne l'est point du tout *qu'il existe*, parce que cette dernière expression est attribuée à l'élément *subjectif* qui est trompeur, (1) et Villiers dans l'ouvrage cité tout à l'heure, s'étonne *que Fichte ait été déclaré athée par les théologiens de Dresde, uniquement pour avoir dit que Dieu n'existe pas.* (En effet c'est une grande injustice !

Ainsi, comme l'observent fort à propos les journalistes Anglais qui ont rendu un compte très approfondi de cet ouvrage, Dieu, suivant la doctrine de Kant, *est un être qui n'existe pas* (2).

« Ce Dieu (3) », continue le même écrivain, fidèle interprète de son maître, « n'est pas ce Dieu de spécula-
« tion *dont l'existence peut être affirmée ou niée par des*
« *arguments d'égale force* (écoutez !). Ce Dieu n'est pas
« le résultat du raisonnement humain, il n'a pas besoin
« des deux prémisses d'un syllogisme pour se tenir de-
« bout comme le colosse de Rhodes sur ses deux
« rochers. C'est le vrai Dieu dont aucun argument ne

---

(1) Philosophie de Kant ou principes fondamentaux de la philosophie transcendantale. — Metz, 1801, p. 331.

(2) Edimbourg rew. Loc. cit.

(3) Philosophie de Kant, id. p. 29.

« peut nous priver..... Ce Dieu *n'est pas éternel*, il « n'existe ni dans l'espace ni dans le temps ; *et il serait « aussi absurde de dire qu'il existe, que de dire qu'il est « bleu ou carré* »

Or, si l'existence de Dieu ne peut être démontrée *objectivement* ni par le raisonnement humain, ni par la révélation, ni par le consentement des hommes ; et si l'on se rappelle d'un autre côté, que les hommes, avec leurs idées *subjectives* ont balbutié quatre mille ans sur cette grande question, on voit où nous sommes menés par cette nouvelle philosophie.

Déjà on nous dit : « (1) Peut être que cette perception « interne appelée *conscience* n'est qu'un nouveau produit « de cette raison spéculative qui m'a déjà trompé, un « idéalisme qu'elle a forgé, une illusion, un fantôme. »

On ajoute : « (2) Je craindrais même de connaître « quelque chose sur Dieu, sur mon âme, sur mes de- « voirs, convaincu que si ces objets appartenaient à ma « connaissance, ils pourraient fort bien n'être que des « illusions, des apparences purement humaines de ma « manière de voir et de concevoir. » Ailleurs (3), on nous parle *du passage insensible de la matière à la pensée*, par voie de division.

C'est assez sans doute pour l'objet de ce mémoire, et

---

(1) Villiers, Philosophie de Kant, *ibid.* p. 367.

(2) *Ibid.* p. 360.

(3) *Ibid.* p. 297.

d'après ce léger aperçu, nous pouvons interroger le prospectus du professeur Fessler

Il déclare formellement que *dans les matières* (1) *théologiques et dans les choses qui concernent la raison et l'esprit religieux, il est à peine nécessaire d'observer qu'il ne craindra rien tant que les audacieuses spéculations intellectuelles de Kant ;* il faut voir s'il tiendra parole.

Il distingue dans l'homme la *raison* et l'*intellect.* La première contemple dans elle-même les idées générales : celles de Dieu, de l'infini et de l'univers ; et ces idées sont réfléchies dans l'intellect par le *miroir de la conscience* (2).

L'intellect reçoit ces idées, et les transforme en pensées (*conceptus*), c'est exactement ce qu'on appelle le *raisonnement.*

Les idées générales *innées dans la raison* (3), ont une réalité *subjective et objective pour la raison* Mais quant aux pensées que l'intellect forme avec ses idées, elles n'ont plus qu'une réalité et une vérité *conditionnelle* et *subjective.*

C'est-à-dire, en d'autres termes, que Dieu, par exemple, est bien prouvé *à la raison,* mais pas du tout *au raisonnement.*

---

(1) In divinis et in iis quæ rationis et religiosæ mentis sunt p. 27. Expressions inexactes et obscures, peut-être à dessein.

(2) Prosp. p. 16. *Per speculum conscientiæ ;* ce miroir serait bon en poésie ; en philosophie, il n'est pas tolérable.

(3) Rationi ingenitæ, *ibid.* p. 16.

Le monde invisible, éternel et divin est l'objet de la raison ; l'intellect (1) réfléchissant et raisonnant, n'a que le monde sensible pour objet immédiat. La raison possède, par intuition, la science absolue des idées ; l'intellect n'en a qu'une connaissance conditionnelle et symbolique (2).

Mais voici qui est curieux. Toutes ces idées principales et innées, tous ces *universaux* qui résident *à priori* dans la raison ne présentent rien que d'informe (3), d'immense, d'illimité et d'infini. Il appartient ensuite à l'intellect ou au raisonnement d'ordonner ces matériaux, de leur donner une forme, une mesure et des limites ; de sorte que l'obscurité et le vague se trouvent dans la faculté qui possède seule l'évidence ; et la faculté chargée de dissiper cette obscurité, et d'individualiser les idées est précisément celle qui n'a point de droit à la certitude (4).

En sorte que tout branle, et qu'il n'y a plus rien de certain. C'est le venin de Kant concentré et sublimé.

La même distinction que le professeur a mise entre *la raison* et *le raisonnement*, il la met ensuite entre la *religion* et *la religiosité*. La première est *la pure religion*, la *religion transcendantale* que l'homme possède par in-

---

(1) Intellectui reflectenti et ratiocinanti, p. 17.

(2) Conditionatam tantum et Symbolicam.

(3) Informe, immensum, illimitatum, infinitum, *ibid*, p. 17.

(4) Formam quamdam et mensuram reducit, determinat limitibusque circumscribit, p. 17.

tuition (1), c'est cette religion, *une, universelle, éternelle, divine que Jésus* (2) *a manifestée au monde*, (il ne dit pas révélée), et qui constitue l'essence de la vie intérieure de l'homme.

La religiosité, au contraire, n'est qu'un *fruit de l'intellect pratique* (3), elle ne présente que des espèces de *données*, ou des maximes de convention pour l'explication et la conciliation de ce qui peut paraître ambigu ou contradictoire dans l'esprit humain, ou dans l'ordre de l'univers.

Il ne serait guère possible de nous présenter d'une manière plus claire la religion naturelle comme l'unique vraie, et l'unique essentielle, en renvoyant toutes les révélations et tous les cultes particuliers parmi les affaires de convention. Le mot *éternelle* est placé là si à propos à la place de *naturel* que l'on croit entendre au théâtre *tuteur* au lieu de *mari*.

Le professeur explique lui-même dans une seule ligne, le caractère général de sa philosophie : il dit *qu'elle sera réaliste critiquement et idéaliste dogmatiquement* (4).

C'est-à-dire pour ceux qui entendent le grimoire de Kant, que lorsqu'il s'agira d'affirmer et de reconnaître

---

(1) Rationis intuentis evidens scientia, p. 19.

(2) Jésus, mis absolument, c'est la formule des Sociniens et des protestants modernes qui appellent le Christianisme, la religion de Jésus.

(3) Mera intellectus practici postulata, *ibid.* p. 19.

(4) Realistica criticè, et idealistica dogmaticè, p. 20.

une vérité quelconque, il sera toujours critique (dans le sens allemand), toujours craintif, toujours prêt à redouter l'*élément subjectif;* mais que lorsqu'il s'agira de nier une réalité, alors il deviendra dogmatique, en d'autres termes, *il ne doutera jamais du doute, mais toujours de la vérité.*

Et voilà l'homme qui nous a dit qu'il ne redoute rien tant que l'audace des spéculations de Kant.

Mais il y a bien d'autres preuves encore, que le professeur n'est pas tout à fait aussi effrayé qu'il le dit *par les spéculations audacieuses de Kant.*

Il distingue soigneusement la *science* de la *connaissance.* La première n'appartient qu'à la *raison.* C'est un état, une *habitude de l'âme,* une *intuition* (1) ; elle est tout interne, et ne peut être ni apprise ni enseignée.

La connaissance au contraire appartient à l'*intellect raisonnant* (c'est-à-dire au raisonnement). Elle est l'objet de l'enseignement, la matière des recherches philosophiques (2) ; mais le raisonnement légitime ou la démonstration ne donnent jamais *la science.* L'homme, par cette voie, ne peut arriver qu'à la simple *connaissance* (3).

---

(1) Status et habitus mentis,..... mentis intuitio, p. 17. Totam esse internam nec ab extrinseco disci aut doceri posse, p. 18.

(2) Objectum scholæ, materia discursus scientifici, etc. p. 17.

(3) Per justam ratiocinationem seu per demonstrationem *cognitio* tantùm, non scientia obtinetur, p. 17.

Voilà le kantisme tout pur. La *pure raison* ne connaît rien que par intuition, et à l'intuition seule appartient *la science* proprement dite ou la certitude absolue. Le raisonnement ne produit, comme Fessler le déclare lui-même en termes exprès, qu'une réalité et une certitude conditionnelle et *subjective* (1), une simple *connaissance* et non une science (2), une pure manière de philosopher, *bien différente de la philosophie vivante* (3), (ou de la vie de la philosophie).

Ainsi, point d'espoir pour l'homme, d'arriver à la certitude par voie de démonstration, même sur les objets qui l'intéressent le plus. Il parviendra bien à la *connaissance*, mais la connaissance n'étant que *subjective*, elle n'a plus rien de commun avec la certitude, car elle appartient à l'ordre des phénomènes, et peut n'être qu'une illusion.

De là vient la différence que le professeur Fessler établit si clairement entre *ce qui est*, et *ce qui existe*. Le bon sens rit en lisant cette distinction, mais le bon sens est un sot qui n'entend rien à la philosophie *transcendantale*.

Toute la philosophie *discursive* (le raisonnement) repose, suivant lui, sur cinq problèmes fondamentaux, dont

---

(1) Conditionatam tantùm et subjectivam realitatem et veritatem, p. 16.

(2) Cognitio tantùm, non scientia, p. 17.

(3) Meram philosophandi formam a vitâ philosophiæ..... discernamus, p. 18.

il *veut* que la solution soit parfaitement comprise par ses auditeurs. Ces problèmes, les voici : 1° Quelque chose est-il ? 2° Y a-t-il des êtres ? 3° Que sont-ils ? 4° Comment ? 5° Pourquoi ? (1)

Des hommes qui ne seraient pas initiés à ces profonds mystères, pourraient croire que les deux premiers problèmes rentrent l'un dans l'autre ; mais ils se tromperaient fort ; car cette première question *Quelque chose est-il ?* s'entend de l'être absolu, au lieu que la seconde : Y *a-t-il des êtres ?* s'applique aux êtres contingents, ou à *l'existence*.

Mais sur ce point, voici le passage le plus remarquable du prospectus.

Toute sa philosophie, dit-il, s'exercera sur *l'Etre de tout ce qui existe* ; et par tout ce qui existe, il entend *les êtres tant de la raison, que du monde sensible* (2).

Il ne tenait qu'à lui de dire : *Tant du monde invisible que du monde visible ou sensible* (3) ; mais ce n'était pas son compte. Au lieu des *êtres du monde invisible*, il aime mieux dire : *les êtres de la raison*. Et comme l'expression latine *entia rationis* (4), peut également se traduire

---

(1) (P. 18) 1° An aliquid sit ? 2° An entia sint ? 3° Quid sint ? 4° Quomodò ? 5° Ad quid sint ?

(2) Esse entium (p. 25), si l'on traduisait : *sur l'être des êtres* on pourrait prendre cette expression pour l'être par *excellence* ; ce serait une équivoque.

(3) Esse entium tam rationis quam mundi sensibilis, p. 25.

(4) Il faut faire attention que par le mot *Entia Rationis*,

par *êtres de la raison* ou *êtres de raison*, on doit sans doute de vifs applaudissements à cette finesse charmante. Ce qui suit n'est pas moins curieux.

Ces êtres de la raison (ou de raison) et les êtres du monde sensible, il les considérera de trois manières. En partie en tant qu'ils *sont*, en partie en tant qu'ils *existent*, et en partie enfin, en tant *qu'il faut qu'ils existent* (1).

Cette triple division semblerait naturellement devoir lui fournir une triple division des connaissances philosophiques, mais point du tout: *J'en tirerai*, dit-il, *deux classes* de connaissances philosophiques (2), l'une *théorique* et l'autre *pratique*.

M. Fessler entend les êtres invisibles, en opposition aux êtres *sensibles*, et qu'il se sert d'une expression ambiguë, afin de pouvoir, lorsqu'il le voudra, confondre ensuite les *êtres abstraits* avec les *êtres invisibles ;* toute la philosophie Kantiste tendant à n'accorder qu'une existence de raison à tout ce qui n'a pas une existence sensible. La plupart des expressions barbares de M. Fessler ont sans doute été employées avant lui, mais il suffit de lire quelques pages de l'école moderne Allemande pour s'apercevoir que les mots qu'elle prononce ont bien le même son, mais que le sens en est faussé au point d'être un chiffre pour celui qui par une étude expresse, n'en a pas découvert la clef.

(1) Partim prout sunt; partim prout existunt; partim deniquè prout ea existere oportet. p. 25.

(2) Duplex cognitionum philosophicarum systema : Theoreticum aliud, aliud practicum. p. 25.

Quant à la troisième, il ne la nomme point à part, il ne la désigne point par un nombre, il a l'air de l'oublier, mais il la mêle avec la seconde, et il place dans l'ombre deux lignes si subtiles que celui qui écrit ceci ne les a aperçues qu'à la seconde lecture.

« Le système pratique, dit-il, considère les actions « des êtres, c'est-à-dire seulement des êtres humains, « en tant que ces êtres existent et qu'ils *doivent* exister « et agir par la force et le droit de coaction » (et il a soin de souligner *doivent*). (1)

Voilà le fatalisme dans toute sa plénitude; mais il faut absolument entendre la langue latine pour sentir toute la subtilité de cette dernière ligne. *Prout existere atque agere debent*, signifie mot à mot: *Comme exister et agir ils doivent;* or il est aisé d'entendre, *comme ils doivent agir*, sous le rapport du devoir moral, ce qui cache au premier coup-d'œil le venin de cette phrase; mais il a pris ses précautions d'avance, car au commencement de cette même page, il a dit (2): « Comme *il faut* qu'ils existent et qu'ils soient constitués, » et à la page 25 il avait déjà dit: « *Il faut* qu'ils existent (3); » d'ailleurs le mot de *coaction* n'est pas mis là sans motif.

---

(1) Systema practicum actiones entium, et quidem humanorum dumtaxat, respiciens prout vi et jure coactionis existere atque agere *debent*. p. 27.

(2) Prout ea (entia) existere et comparata esse *oportet*. *Ibid.* p. 27.

(3) Prout ea existere *oportet*, p. 25.

Il n'est pas encore inutile d'observer que jamais le professeur Fessler ne parle de sa philosophie que comme de quelque chose d'extraordinaire qui sort entièrement du cercle de l'enseignement ordinaire.

Il lui a été *ordonné*, dit-il (1), d'ajouter à ses leçons de théologie un cours de philosophie d'*un ordre supérieur*, (2) il conduira ses élèves à une philosophie *plus relevée* (3). Il les préparera aux spéculations *plus sublimes* de sa philosophie théorétique (4). Il lui manque un livre, et il propose de le composer pourvu qu'on le paie (p. 28), qui contienne un système de logique et de métaphysique *sublime* (ou sublimes, car tout est énigmatique chez cet homme). (5)

Or tout cela signifie, sans la moindre ombre de doute, *La philosophie transcendantale de Kant* et de toute sa secte. Remarquons en terminant qu'à la fin de son prospectus, à l'endroit où il demande un jeune homme pour l'aider (6), il exige, entre autres conditions, que ce jeune homme soit parfaitement au fait (*probe gna-*

---

(1) Il ne dit pas par qui ?

(2) Altioris ordinis, p. 15.

(3) Altiorem philosophiæ cursum, p. 19.

(4) Sublimiores philosophiæ theoreticæ speculationes, p. 21

(5) Systema logicæ et metaphysicæ sublimioris.

(6) Il offre de faire venir ce jeune homme, et il regrette le père Eugène que les supérieurs de ce moine ont envoyé ailleurs, p. 29. Il faudrait connaître ce religieux qui ne laissait rien à désirer à Fessler, *ibidem* p. 29.

rus) des systèmes philosophiques inventés de nos jours en Allemagne (1) sans qu'il ait néanmoins *entièrement* adopté l'un ou l'autre.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'éloignement du professeur pour l'*audace de Kant*, il est au contraire de la plus grande évidence qu'il vient enseigner aux prêtres russes Kant et *compagnie*.

Et certainement, il ne nous prouve point le contraire en nous déclarant, pour nous donner une idée générale de sa philosophie : « Qu'il ne perdra jamais de vue « Platon et Plotin qui sont depuis plus de vingt-cinq « ans (2), *ses maîtres*, *ses guides et ses amis*. »

Observons d'abord, que précédemment il avait fixé la décadence de la philosophie grecque à l'époque où elle se changea en *poésie théologico-philosophique* (3), nommément dans l'école des nouveaux platoniciens.

Or le plus marquant de ces nouveaux platoniciens, le plus poète, le plus exalté, surtout le plus obscur, et celui qui suffirait seul pour faire tourner la tête à vingt séminaires russes, c'est Plotin. Comment donc se fait-il que le professeur Fessler ait choisi l'un de ses maîtres dans cette école dégradée ? Rien n'est plus aisé à deviner, c'est que la philosophie de Plotin, et même

---

(1) C'est-à-dire les systèmes de Kant, de Fichte, de Jacobi et de Schelling. Quin uni eorum *ex toto* sit addictus, p. 30.

(2) Quibus *magistris Præcursoribus* et *Familiaribus* plus quam à xxv annis usus sum, p. 27.

(3) In poesim philosophico-religiosam, p. 22.

celle de son illustre maître, s'allie très-aisément avec celle de Kant, dont il ne faut point nier le très-grand talent. Deux défauts ont souillé sa philosophie et en ont fait un des fléaux de notre siècle. Le premier est un orgueil effréné qui l'a jeté dans les voies extraordinaires, et l'a engagé à défigurer, sous des expressions extravagantes, toutes les idées qu'il devait à ses prédécesseurs. Le second était une haine pour le christianisme, portée au point qu'il ne pouvait entrer dans une église ni supporter les prières publiques (1).

Du reste il a plusieurs points de contact avec les bons

---

(1) Lautes Beten und Singen war ihm zuwider (extrait du Freymüthig dans la *Gazette de Hambourg*, 7 mars 1804 n° 38.)

Plaçons encore ici un passage de Masson. Dans une instruction criminelle, on peut bien faire parler un complice. « Kant a établi que le meilleur gouvernement et le seul « solide est le Républicain ; que *celui qui n'est pas représentatif n'est qu'une tyrannie*..... Un déïsme pur et la « saine *morale de Jésus* sont enseignés publiquement dans « quelques églises d'Allemagne sous le nom de *Christianisme raisonnable*. Les disciples de Kant sont partisans « zélés de cette doctrine qui fait tous les jours des progrès. » Mem. secrets sur la Russie, tome III, p. 356.

Et dans certains réglements pour les universités de l'Empire, il est écrit en propres termes : *La philosophie sera enseignée suivant les principes de Kant.*

A quel point la grande secte se joue de l'inexpérience d'un peuple neuf et des nobles intentions de son Souverain !

principes, et comme il est très-aisé de le faire *platoniser*, il n'y a malheureusement de même rien de si aisé que de faire *kantiser* Platon.

Lorsque le professeur Fessler en vient à la morale, il est extrêmement remarquable que parmi les nombreux systèmes qu'il passe en revue, il nomme parmi la foule, *ceux qui reposent sur des motifs surnaturels.* C'était le lieu sans doute pour un docteur en théologie d'observer, ou de faire sentir au moins, ce qui était possible et même aisé sans la moindre divagation : 1° Qu'il n'a jamais existé de nation qui n'ait cherché la sanction de sa morale dans la volonté d'un Dieu législateur ; 2° que tous les systèmes possibles de morale philosophique sont à la morale évangélique, ce qu'un enfant qui balbutie est à Démosthènes ou à Cicéron tonnant à la tribune ; 3° que tout système de morale qui n'est pas fondé sur des motifs d'un ordre supérieur est un château bâti sur des toiles d'araignées.

Mais nous ne voyons pas le moindre signe de préférence, de manière que *Jésus* se trouve placé par le fait entre Hobbes et Montaigne.

On pourrait encore lui demander, sans être chicaneur, pourquoi il s'exprime dans cet endroit par le pluriel ? Il exposera, dit-il, les *systèmes de morale qui s'appuient sur des motifs surnaturels* (1).

---

(1) *Systemata moralia motivis supernaturalibus innixa*, Ibid. p. 24.

Toutes les religions sont donc des *systèmes*, ou, ce qui revient au même, toutes les religions sont égales.

La manière dont le professeur s'explique sur les pères de l'Eglise ne prête pas moins au soupçon.

On a vu précédemment, que son histoire de la philosophie contient une section destinée à exposer la décadence de la philosophie grecque, lorsque cette philosophie, suivant son expression très-remarquable, devint une *poésie théologique*. — Or parmi cette poésie il place au sixième rang les *raisonnements philosophiques des Pères* (1).

Et précédemment il avait dit : « Que les jeunes élèves « se trouveraient plus en état de porter un jugement « sur les opinions des hérétiques, *et sur les décisions « dogmatiques des Pères*, à mesure qu'ils se seraient « plus tôt mis en état de connaître et de juger sainement « les anciens systèmes philosophiques, *auxquels les hé- « résiarques et les Pères de l'Église s'étaient livrés*. (2) »

Ici peut-être le mot de *soupçon* paraîtra faible. Mettre les *opinions des hérétiques* en parallèle avec *les décisions dogmatiques des Pères* (qui sont et ne peuvent être que celles de l'Église) ; replacer ensuite ces mêmes

---

(1) Philosophemata patrum, p. 23.

(2) Proindè judicium *tum de placitis hæreticorum, tum de definitionibus dogmaticis patrum*, tanto ipsis reddetur facilius, quanto maturius veterum systemata philosophica, *quibus vel hæresiarchæ vel patres addicti erant*, perspexerint, etc. p. 21.

pères en pendant avec les *hérésiarques ;* dire que pour les comprendre parfaitement, les uns et les autres, il faut être au fait des systèmes philosophiques qu'ils avaient embrassés ; laisser ainsi apercevoir l'opinion que les dogmes du christianisme naquirent dans les écoles grecques, c'est l'excès de l'audace et même de l'effronterie. Tout homme instruit dans ces sortes de matières ne peut guère douter que le prospectus n'insinue dans cet endroit la fameuse thèse : *Que la Trinité est fille du platonisme.*

C'est contre cette thèse favorite des sociniens modernes que l'évêque anglais Bull écrivit son excellent livre *defensio fidei Nicenæ* dont Bossuet le remercia au nom du clergé de France, ce qui est très-remarquable. Le père Baltus, jésuite, épuisa le même sujet dans son livre intitulé : *Défense des SS Pères accusés de platonisme,* en sorte qu'il n'y a plus de doute maintenant sur l'assertion du célèbre Bergier. « Qu'au lieu d'accuser les « SS. Pères d'avoir platonisé, il vaudrait bien mieux « accuser les nouveaux platoniciens d'avoir *christia-* « *nisé.* »

Ceci nous ramène naturellement au cours de théologie.

ARTICLE III.

Cours de théologie.

Le professeur Fessler insistera d'abord sur la différence fondamentale qui existe *entre la religion et l'Église.* Ce premier mot doit paraître fort suspect ; car

tout enseignement doit tendre, au contraire, à prouver que ces deux mots ne signifient que la même chose. Les Anglais, qui savent assez bien ce qu'ils font et ce qu'ils disent, ne disent jamais : *La Religion et l'État*, mais toujours *l'Église et l'État* (church and state).

Il divise son cours d'antiquités en trois classes : *La doctrine*, *le culte*, *et la constitution* ou la hiérarchie. La doctrine, ou comme il dit, *toute doctrine* n'est « qu'un « recueil d'expressions symboliques propres à rendre « les intuitions et les idées religieuses par lesquelles « l'Église était éclairée (ou purifiée) dans ses fondateurs « et dans ses saints (1). »

Il a annoncé, en commençant, une théologie *d'un ordre supérieur* (2). On ne saurait mieux tenir parole. La philosophie transcendantale nous a conduits à la théologie transcendantale, et jamais on ne fera croire au bon sens d'un homme sans préjugés, que l'épouvantable énigme qu'on vient de lire soit partie d'un homme irréprochable, d'un théologien pur, qui ne nourrit aucun dessein caché dans son cœur.

Le *culte* n'est qu'un assemblage de formes dramatiques ou lyriques propres à enflammer la piété, etc. (3).

---

(1) Omnem doctrinam symbolicis expressionibus intuitionum et idearum religiosarum, quibus Ecclesia in fundatoribus et sanctis suis erat collustrata, absolvi. *Ibid.* p. 4. — Le mot *collustrata* pourrait bien avoir un but, à cause de ses deux acceptions.

(2) Theologia altioris ordinis, p. 2.

(3) *Dramaticas et lyricas* species etc. p. 4. Cela signifie

La *constitution* ecclésiastique, ou la hiérarchie doit être contemplée et approfondie *comme étant une ombre et une représentation de la hiérarchie de la cité sainte et de l'harmonie idéale de l'univers* (1).

Après ces prolégomènes, il entre en matière en commençant par la doctrine des pères de l'Église, auxquels il consacre un long article. Il apprendra à les bien comprendre; il montrera quelle est leur autorité, et *l'usage* qu'on en doit faire, etc., etc., etc. (2).

On voit que ce sujet lui tient fort à cœur et qu'il compte s'en occuper avec la prolixité indispensable (3).

Il appelle cette science la *Patrologie* ou la *Patristique*. Tout ce qu'il dit ici est en général fort suspect ; mais il paraît tout à fait jeter le masque, à l'endroit où il promet de traiter de la distinction des laïques et des clercs, et de l'*ancienneté de cette distinction* (4).

Voilà le caractère sacerdotal effacé. Dans les commencements de l'Église, il n'y avait point de prêtres ;

---

au fond les *cérémonies* et *le chant*, mais les Allemands l'ont résolu, jamais ils n'appelleront les choses par leurs noms.

(1) Hierarchiæ civitatis, sanctæ harmoniæ universi ideas adumbrare vult. p. 5.

(2) De eorum (SS. Patrum) auctoritate et usu, p. 6. Observez que le ministre protestant Daillé, ennemi enragé des Pères, a fait un ouvrage fameux intitulé : *De usu patrum.* On peut bien, sans une grande sévérité, apercevoir ici une réminiscence et même une intention.

(3) Ea qua par est prolixitate, *ibid.* p. 6.

(4) Et de hujus distinctionis vetustate, p. 8, lett. C.

ou bien : *tout chrétien était prêtre*, (et c'est, à ce qu'il paraît, l'avis du professeur.)

Passant au culte, il en revient encore *à ses formes dramatiques et lyriques destinées à l'expression* des sentiments de religiosité (1).

A la page neuvième il annonce une section sur *la messe des fidèles*, et après, une autre section sur l'*Eucharistie* et sur l'*agape* (2).

D'abord, que veut-il dire avec sa *messe des fidèles* ? Est-ce qu'il y en a une pour les infidèles ? mais l'accouplage qui suit de l'*Eucharistie* et de l'*agape* prête bien plus encore au soupçon.

Tout le monde sait qu'à la naissance du christianisme, on communiait après souper. Mais saint Paul lui-même ordonna qu'on recevrait l'Eucharistie à jeun, et l'on ne peut au moins douter, selon saint Augustin, que l'obligation de communier à jeun ne soit de précepte apostolique (3).

Néanmoins nos mécréants, faisant, comme on dit, *flèche de tout bois*, ont imaginé de soutenir qu'il n'y avait primitivement point d'autre Eucharistie que l'agape ; et ils ont surtout abusé du fameux passage de S. Paul : *Mes*

---

(1) Il évite en général de prononcer le mot de *Religion* (Religio). C'est toujours le mot Religiosité (Religiositas).

(2) De Missa fidelium, de Eucharistia et agape.

(3) V. la lettre de saint Augustin à Januarius, Epist. 118, et les vies des Saints traduites de l'anglais d'Alban Buttler, in-8°, tome v, Vie de saint Paul, p. 665, et tome VIII, Vie de saint Augustin, p. 121.

frères, lorsque vous vous assemblez, cela ne s'appelle plus manger la cène du Seigneur (1), etc.

Le professeur Fessler en séparant d'abord l'Eucharistie de la messe, et la réunissant ensuite à l'agape, se rend donc très-légitimement suspect sur cet article.

Vient ensuite la hiérarchie, et il répète qu'elle fut destinée dans l'Église antique, *à représenter la hiérarchie de la cité sainte et l'harmonie idéale de l'univers* (2).

Sous cette troisième division on trouve l'annonce d'une section *sur l'origine, les progrès et la tendance de la papauté romaine.*

Il fabrique à cet effet le mot barbare *Tendentia* et il a soin de le souligner (3).

Pendant très-longtemps les papes n'ont exigé aucun titre honorifique exclusif. Fra Paolo Sarpi (4), et d'autres encore de son école, ont beaucoup appuyé sur cette circonstance, comme si la *papauté* n'était pas antérieure

---

(1) 1 Cor. XI, 20.

(2) *Page* 10, *hierarchiæ civitatis sanctæ harmoniæ universi ideas præformat.* Il serait difficile de deviner précisément ce qu'il cache sous ces paroles excessivement obscures et entortillées à dessein.

(3) De origine, progressibus et *Tendentia* Papatus Romani, p. 10.

(4) V. Son traité des bénéfices au chap. 18. — C'est ce Sarpi que Bossuet appelle : *Moine apostat, qui cachait sous le froc l'esprit de Luther et de Calvin.*

au titre de *pape*. Il ne s'agit point de traiter cette question ici, il suffit d'observer que Fessler, en promettant l'histoire de la *papauté romaine*, fait sentir assez clairement, que selon lui, il y en a plusieurs et que la primauté n'appartient à aucun, malgré la *tendance* de celui de Rome vers la suprématie ecclésiastique. Il a cru, sans doute, faire en cela sa cour au pays où il écrit; mais il n'obtiendra que le mépris de tous les hommes sages qui savent qu'il s'est déclaré catholique et qu'il a fait baptiser un enfant dans l'Église catholique.

On peut encore remarquer d'autres passages violemment suspects, quoiqu'ils ne décèlent pas, aussi clairement que les précédents, les intentions de l'auteur.

Par exemple, il choisit pour expliquer ce qu'il appelle la philosophie des Hébreux, le livre de l'*Ecclésiaste* (1). Or tout le monde sait que ce livre est dans son genre aussi délicat que celui du Cantique des cantiques; et tout le monde connaît aussi la coupable paraphrase que Voltaire a faite de cet ouvrage. Pourquoi Fessler l'a-t-il choisi plutôt qu'un autre?

Pour la partie historique, il choisit l'histoire de Joseph. Il se propose de l'expliquer d'abord en hébreu d'après la bible, et il l'expliquera de nouveau en arabe telle qu'elle est écrite dans le chapitre XXIIe de l'Alcoran.

Ce n'est pas tout: Après avoir expliqué cet ouvrage suivant les règles de la grammaire, il promet de l'exa-

---

(1) In genere philosophico Liber ecclesiastis.

miner suivant les règles du goût (ou de l'Esthétique). Qu'est-ce que cela veut dire (1) ?

Enfin après avoir parlé des chapitres de la Genèse qui contiennent l'histoire de Joseph (p. 11), du livre des proverbes (p. 12), du livre de Job (*ibid.*), du chapitre XXIIe de l'Alcoran (*ibid.*) et des fables de Lockman (*ibid.*), il ajoute sans autre explication, ni désignation plus précise : « Dans la VIe année du cours, depuis le « 1er jour de mai et pendant une heure, *j'expliquerai les « poèmes lyriques sus énoncés ainsi que les psaumes* (2). »

Ah ! qu'on a lieu de craindre ! et qu'un juste soupçou
S'élevant dans nos cœurs l'accuse avec raison !

CONCLUSION.

Il ne paraît pas difficile maintenant de se former une idée nette et de l'ouvrage et de l'auteur. Fessler a fondu et réuni par force dans sa tête le christianisme, le platonisme et le kantisme. De ce mélange est résulté un tout dangereux partout, mais funeste en Russie et par-dessus tout encore dans un séminaire de Russie.

---

(1) *Et ad regulas Æstheticas examinabo.* L'Esthétique est encore un mot de fabrique allemande. Tous les ouvrages qui n'appartiennent pas à l'entendement ou à la mémoire appartiennent à l'Esthétique.

(2) Designata superius *Poemata* lyrica et psalmos explanabo, p. 13.

Ses principes sont évidemment ceux des latitudinaires modernes ; il n'y a qu'une religion qui réside dans l'intérieur de l'homme comme dans un sanctuaire : c'est une *intuition*, suivant l'expression du professeur. Au surplus, toutes les religions particulières sont indifférentes : système infiniment commode pour l'ignorant qui refuse d'apprendre, pour l'orgueilleux qui refuse de se soumettre, et pour le libertin qui refuse de changer de vie. Il serait difficile, au reste, de savoir jusqu'à quel point Fessler portera ses dangereuses leçons, si on le laisse faire ; mais comme son prospectus touche le christianisme dans tous ses points, et que sur plusieurs, il est véritablement répréhensible, ou comme disait l'ancienne magistrature de France *véhémentement* suspect, nous sommes en droit de croire que sur les articles où il s'est parfaitement enveloppé, il serait encore plus dangereux que sur les autres. D'ailleurs, tantôt l'homme doit être interprété par l'ouvrage, et tantôt l'ouvrage doit être interprété par l'homme. Si par exemple un prêtre irréprochable, blanchi dans les fonctions de son ministère, et couvert de toutes les approbations qu'on a droit d'exiger d'un étranger, venait nous dire qu'il nous entretiendra dans une leçon théologique de l'*Eucharistie* et de l'*agape*, nous pourrions *expliquer l'ouvrage* par *l'homme*, et n'y voir aucune mauvaise intention ; mais si l'annonce part d'un homme tel que Fessler, on est aussi en droit d'expliquer l'*ouvrage* par l'*homme* et de se tenir en garde.

Pour une oreille formée en Italie, le latin du professeur est dur, plein de néologismes et d'obscurité. On y

trouve d'ailleurs tous les monstres de la forêt Hercinie : l'*Esthétique*, la *Propédeutique*, *l'Architectonique*, *la Méthodologie*, la *Théognosie*, *l'Anthropologie empyrique*, etc., etc., etc.

C'est le *mal allemand* qu'il faut traiter d'abord par le *mercure parisien*, autrement nommé le *ridicule*.

Le style, au reste, est grammaticalement irréprochable, et l'ouvrage entier annonce un homme de beaucoup d'esprit, qui possède de grandes connaissances et le talent de les classer. On ne peut trop admirer, ni trop craindre en même temps l'art avec lequel il sait tenir sa plume ferme, ne s'avancer qu'autant qu'il le faut, préparer dans une page ce qu'il doit dire dans la suivante, expliquer un mot par un autre fort éloigné, et se cacher toujours après avoir *tiré*.

Mais précisément à cause de ce talent, nul gouvernement sage ne lui confiera l'enseignement, et surtout l'enseignement *théologique*.

A Saint-Pétersbourg, le 9 mars N. S. 1811

PHILORUSSE.

MÉMOIRE

SUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

La Russie se trouve dans ce moment, relativement à l'éducation publique, précisément dans la même situation où se trouva la France dans le XVIe siècle, lorsque les Jésuites se présentèrent pour élever la jeunesse, suivant leur institut alors nouveau.

L'université en possession exclusive de cette branche importante de l'administration ne manqua pas de s'opposer de toutes ses forces à l'admission des nouveaux venus, et c'est ce qui arrivera toujours en pareille occasion. Ainsi est faite la nature humaine : elle aime les priviléges exclusifs et la domination. C'est aux souverains surtout qu'il appartient de contredire cette inclination, ou de la faire servir au bien.

Le gouvernement de la France eut la sagesse alors d'admettre le nouvel enseignement, sans gêner l'autre, et de les faire marcher de front en pleine liberté.

L'histoire étant la politique expérimentale (la seule bonne) elle montre clairement à la Russie ce qu'elle doit faire en cette occasion, pour se procurer deux bons enseignements au lieu d'un mauvais.

Tout privilége exclusif dans l'État, n'est que la permission de mal faire ; c'est ce que les gouvernements ne

doivent jamais perdre de vue. Mais il y a pour la Russie des circonstances de temps et de lieu dignes de la profonde attention du souverain.

Ce n'est plus aujourd'hui une chose douteuse *que depuis trois siècles, il existe en Europe une force cachée qui travaille sans relâche au renversement du christianisme et des trônes chrétiens.* Celui qui ignore cela ignore tout. Mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que la puissance attaquée dans ce moment, de la manière la plus terrible et la plus subtile, c'est la Russie; cette puissance est tout à la fois la plus *attaquée* et la plus *attaquable.*

La grande secte spécule en ce moment sur es vertus mêmes du souverain, sur sa munificence sans bornes, et sur l'ardent désir qui le domine de soutenir et d'animer les sciences dans ses états. C'est donc de l'instruction publique dont on se sert pour verser en Russie le poison qui a dissous les autres souverainetés. C'est ce qui sera démontré plus en détail, pour peu qu'on le désire, dans un mémoire à part ; ici, il faut se restreindre.

Un corps, une association d'hommes, marchant invariablement vers un certain but, ne peut (s'il n'y a pas moyen de l'anéantir) être combattue et réprimée que par une association contraire. Or, l'ennemi capital naturel, inné, irréconciliable de l *illuminé*, c'est le *Jésuite.* Ils se sentent, ils se découvrent comme le chien et le loup. Partout où on les laissera faire, il faudra que l'un dévore l'autre.

Les illuminés, qui le savent bien, n'oublient aucun moyen pour écarter leurs ennemis, et ils n'en ont pas

trouvé de meilleur que celui de faire croire aux souverains *que les Jésuites troublent l'État :* et ce piége, tout grossier qu'il est, n'a pas laissé que de surprendre de très bons princes.

Les Jésuites troublent l'État comme le quinquina trouble la fièvre, ils *troublent* les *troubleurs.* Les souverains n'ont pas le temps de lire ni de disputer ; heureusement il y a des idées lumineuses qui leur montrent la vérité d'un coup d'œil. Pour juger les Jésuites sur le champ, et avec une certitude mathématique, les souverains n'ont qu'à se demander *par qui ces religieux sont aimés et par qui ils sont haïs.*

Le clergé de France en corps savait bien ce qu'il disait lorsque dans ses fameuses remontrances de 1762, il disait au roi : *Sire ! défendez les Jésuites comme vous défendriez l'Église catholique*, avec laquelle tant qu'elle sera soutenue, il est aussi impossible de renverser un État que de renverser les Alpes.

Le roi n'eut pas la force d'écouter ce conseil, il céda par crainte et à contre-cœur, comme il est bien prouvé aujourd'hui, c'est tout ce que les conjurés demandaient, puisqu'ils ont déclaré solennellement par la bouche de Rabaud Saint-Etienne, protestant et révolutionnaire fougueux : *Que sans l'abolition préliminaire des Jésuites, la Révolution française était impossible.*

La secte cherche maintenant à répéter le même chef-d'œuvre en Russie, mais comme la chose ne serait pas proposable directement, elle propose à S. M I. la destruction des Jésuites par une voie indirecte, mais tout aussi infaillible: *celle de les soumettre à la suprématie des universités.*

C'est peut être le contraire qui serait raisonnable, puisque les Jésuites ont pour eux "expérience, et qu'ils ont élevé la plupart des grands hommes qui ont existé en Europe pendant trois siècles, tandis que les universités n'ont pas encore fait leurs preuves et qu'au contraire tous les préjugés sont contre elles. Mais on ne veut rien avancer d'exagéré.

Lorsqu'un gouvernement a bâti un grand édifice, doté des professeurs t rassemblé des jeunes gens, qu'a-t-il fait? Rien, et même moins que rien, car il n'a fait que mal. Il a ouvert une maison de libertinage et d'immoralité, à moins qu'il n'ait pris des précautions immenses, dont une foule de personnes ne se doutent seulement pas.

Ces sortes d'associations ont réussi jadis parmi nous, lorsqu'elles étaient sous la garde exclusive de certaines corporations de célibataires religieux qui savaient y maintenir la discipline des couvents. Il sortait de là d'excellents tempéraments (ce qui n'est pas à négliger) et des hommes disposés à toutes les sciences. (1)

On i bien senti ces vérités, qu en Angleterre on a maintenu .a oi du célibat dans les universités, malgré le changement de croyance, et lorsque d'insensés novateurs proposèrent de l'abolir comme un reste de *catho-*

(1) C'est tout ce que peut faire la première éducation. Ceux qui promettent de faire des savants, sont de charlatans qui ne feront que des fats.

licité, le chancelier les fit taire d'un seul mot dans le parlement.

Et tout nouvellement en France, Napoléon, que personne ne prendra pour un dévot, a suivi le même système dans ses universités.

Veut-on savoir comment on a réussi en Allemagne, où l'on s'est écarté des anciennes règles? Ecoutons encore un grand fanatique de révolutions et d'incrédulité : car celui qui écrit ceci a pour maxime invariable de chercher la vérité chez ses ennemis, ce qui est presque toujours possible.

« Toutes les universités d'Allemagne, dit-il, même « les meilleures, ont besoin de grandes réformes sur le « chapitre des mœurs. Les meilleures même *sont un « gouffre, où se perdent sans retour l'innocence, la santé « et le bonheur futur d'une foule de jeunes gens*, et d'où « sortent des êtres ruinés de corps et d'âme. Puissent « ces pages être un préservatif pour les jeunes gens! « puissent-ils lire sur la porte de nos universités « l'inscription suivante : *Jeune homme! c'est ici que « plusieurs de tes pareils perdirent l'innocence et le « bonheur* (1). »

Gibbon n'a pas mieux parlé de celles d'Angleterre, et mille raisons démontrent que celles de Russie réussiront encore plus mal.

Et l'on pourrait imaginer de soumettre les Jésuites à

---

(1) Campe. Rec. de voyages pour l'instruct. de la jeunesse, in-12, tom. II, p. 129, 1789.

des corps composés de laïques, d'hommes mariés, de protestants même et de philosophes modernes entièrement opposés de systèmes, de croyance et de conduite ! jamais on n'a proposé rien d'aussi déraisonnable et d'aussi funeste.

Puisque d'heureuses circonstances ont placé les Jésuites en Russie, il faut s'en servir pour arrêter l'esprit révolutionnaire qui entre par toutes les portes, mais surtout par celle de l'instruction publique ; mais ce remède puissant, et peut-être unique, sera nul tant que les Jésuites ne seront pas affranchis de toute espèce de dépendance.

En demandant une liberté parfaite pour leur régime intérieur, ils ne demandent rien d'extraordinaire, ils ne réclament que le privilége commun à toute association humaine, qui est nulle si elle n'est pas soumise à une discipline intérieure. Quel homme voudrait être colonel d'un régiment qu'on ferait contrôler par un évêque ou par un sénateur ? C'est la même chose qu'on propose en d'autres termes.

Les partisans exclusifs des nouveaux établissements, disent que les *Jésuites veulent faire un état dans l'État.* Sophisme grossier ! C'est au contraire, les universités qui veulent faire un état dans l'État en s'emparant du monopole de l'éducation ; et les Jésuites s'opposent de toutes leurs forces à cette formation *d'un état dans l'État*, car ils ne prétendent s'arroger aucun droit sur les universités, mais seulement concourir librement, et toutes portes ouvertes, à l'un des nobles buts de leur institution, qui est celui de l'éducation publique.

On insiste et l'on dit *qu'il y a une loi qui soumet toute instruction publique au contrôle des universités.* Mais dans ce genre, aucune loi ne peut gêner le souverain, car nul souverain ne peut se priver du droit d'empêcher le mal et de faire le bien de ses sujets par tous les moyens possibles. Si un nouvel artiste se présente avec une manière sûre de faire des armes, par exemple, ou d'autres choses nécessaires de ce genre, et mieux et plus vite, et à meilleur marché, tout bon gouvernement *peut* et *doit* même l'accueillir. Si d'autres manufactures existent, on leur dira : *Faites aussi bien, et mieux si vous pouvez, personne ne vous empêche.* Et si elles avaient quelques privilèges acquis, le souverain les dédommagerait plutôt que de se priver des services du nouveau venu. Mais dans cette importante manufacture d'hommes, dont il s'agit aujourd'hui, pourquoi n'agirait-on pas de même? D'un côté, on demande le monopole, et de l'autre, la liberté; celui qui demande l'exclusive a contre lui les soupçons les plus graves, et nulle expérience en sa faveur; de l'autre côté, c'est tout le contraire. Il n'est pas difficile de se décider.

En recevant les Jésuites *qui sont un corps enseignant*, on les a reçus *pour enseigner*, et c'est ce qu'ils ont fait. C'est une maxime incontestable de jurisprudence, *qu'aucune loi générale ne déroge à une spéciale, à moins qu'elle n'en fasse mention spéciale;* c'est une règle qui a force de loi partout, puisqu'elle n'est qu'une loi du bon sens.

Si l'Ukase avait assujetti aux universités *toutes les écoles, et même celles des Jésuites*, alors le souverain

devrait y déroger (car qui a jamais pensé qu'il puisse se priver du pouvoir de faire le bien, et que celui qui a le pouvoir de faire la loi, n'ait pas celui d'y déroger ?) mais dans ce cas, on peut soutenir que la dérogation n'est pas même nécessaire, vu que nul privilége spécial n'est touché par une disposition générale.

Ce moment est bien plus essentiel qu'on ne pourrait le croire pour la Russie, et la résolution que prendra le gouvernement aura de grandes suites en bien ou en mal.

Une chose doit, ce semble, encourager beaucoup le souverain, c'est que c'est une de ces occasions où il est sûr de ne pas se tromper en établissant la liberté de l'enseignement, parce qu'il a de son côté une espèce de vérificateur infaillible, c'est-à-dire *l'amour paternel.*

L'amour paternel est la seule puissance qu'il soit impossible de tromper. Le père le plus corrompu et le plus sot cherche pour son fils l'instituteur le plus pur et le plus habile ; et tout le monde sait que Diderot fut surpris un jour par un ami, faisant lire l'Evangile à sa fille.

Que l'enseignement soit déclaré absolument libre chez les Jésuites, comme dans les universités, et que S. M. I. regarde attentivement, comme elle fait toujours; en très peu de temps, elle verra une opinion infaillible s'établir de toute part en Russie, et les pères de famille se jeter en très grande majorité d'un côté ou de l'autre.

Alors le souverain y verra aussi clair que si Dieu lui avait révélé la vérité. On supprime une foule de choses de peur d'être fatigant, mais avec quelle ardeur on dé-

sirerait être interrogé en particulier sur tel ou tel point qui pourrait paraître douteux!

Si le gouvernement, quoique parfaitement averti, venait à se tromper sur ce point, en vertu de cette fatalité qui entraine tout depuis vingt ans, ce serait une raison de s'attacher encore davantage à lui, et de redoubler de zèle et d'activité pour faire parvenir la vérité jusqu'à lui; car plus le gouvernement se trompe et plus il a besoin de fidélité.

16 (28) septembre 1811.

PHILALEXANDRE.

QUATRE CHAPITRES

SUR LA RUSSIE

Quel ch'io vi debbo posso di parole
Pagare in parte e d'opera d'inchiostro;
Nè che poco io vi dia da imputar sono;
Che quanto io posso dar tutto vi dono.
(Ariosto, I, 3.)

Ce que je vous dois, je puis le payer en partie par mes paroles et par l'ouvrage de ma plume; et l'on ne peut me reprocher de vous donner peu, puisque je vous donne ce que je puis donner.

CHAPITRE PREMIER

DE LA LIBERTÉ

Il n'y a rien de si essentiel dans toutes les questions importantes que de chercher et de découvrir certaines idées capitales qui frappent, au premier coup d'œil, et qui semblent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, lancer de toutes parts la vérité, comme les corps lumineux lancent les rayons de la lumière.

Au nombre de ces idées fécondes, je place la considération suivante :

« Comment est-il arrivé, qu'AVANT LE CHRISTIA-« NISME, l'esclavage ait toujours été considéré comme « une pièce nécessaire du gouvernement et de l'état « politique des nations, dans les républiques comme « dans les monarchies, sans que jamais il soit venu « dans la tête d'aucun philosophe de blâmer l'escla-« vage, ni dans celle d'aucun législateur, de l'attaquer « par des lois fondamentales ou de circonstance ? »

La réponse à cette importante question ne se fait pas longtemps attendre à l'esprit droit qui la recherche.

« C'est que l'homme, en général, S'IL EST RÉDUIT A « LUI-MÊME, est trop méchant pour être libre. »

Que chacun examine bien la nature humaine dans son propre cœur, et il sentira que si la liberté civile appartient à tout le monde, il n'y aura plus moyen de gouverner les hommes en corps de nation.

Voilà pourquoi l'état naturel de la plus grande partie des hommes a toujours été l'esclavage, jusqu'à l'établissement du christianisme, et comme le bon sens universel sentait la nécessité de cet ordre de choses, jamais il n'a été combattu par les lois ni par le raisonnement.

L'un des plus profonds philosophes de l'antiquité, Aristote, est même allé jusqu'à dire « qu'il y avait des « hommes qui naissaient esclaves. » On est extrêmement tenté de le croire, lorsqu'on considère certaines races d'hommes ; mais laissons de côté une question de métaphysique qui sortirait du sujet, et tenons-nous en simplement au fait, qui est incontestable.

Un grand poète latin met une maxime terrible dans la bouche de César :

« Le genre humain est né pour quelques hom-
« mes (1). »

Cette maxime se présente sans doute dans son sens naturel, sous une forme machiavélique et choquante : mais, sous un autre point de vue, elle est très-juste. Partout le petit nombre mène le grand ; car, sans une aristocratie plus ou moins forte, la puissance publique ne l'est pas assez.

---

(1) Humanum paucis vivit genus. (Lucan. *Phars.*)

Le nombre des hommes libres dans l'antiquité était de beaucoup inférieur à celui des esclaves. Athènes avait quarante mille esclaves et vingt mille citoyens (1). A Rome, qui comptait, sur la fin de la république, environ douze cent mille habitants, il y avait à peine deux mille propriétaires (2); ce qui montre seul l'immense quantité d'esclaves. Un seul individu en avait quelquefois plusieurs milliers à son service (3). On en vit une fois exécuter quatre cents dans une seule maison, en vertu de la loi épouvantable qui ordonnait à Rome que lorsqu'un citoyen romain était tué chez lui, tous les esclaves qui habitaient sous le même toit étaient mis à mort (4).

Et lorsqu'il fut question de donner aux esclaves un habit particulier, le sénat s'y refusa, « de peur qu'ils ne « vinssent à se compter et à connaître leur nom- « bre. (5) »

D'autres nations fourniraient à peu près les mêmes exemples; mais il faut abréger. Il serait d'ailleurs superflu de prouver ce qui n'est ignoré de personne. L'univers, jusqu'à l'époque du christianisme, a toujours

---

(1) Larcher, *Sur Hérodote*, liv. I, note 258.

(2) Vix esse duo millia hominum qui rem habeant. (Cicero, *De Offic.*)

(3) Juvénal, *Sat.* III, 140.

(4) *Ann.* de Tacite, XIV, 43. Les discours tenus sur ce suje dans le sénat sont extrêmement curieux.

(5) V. Adam, *Roman antiquities*, in-8, London, p. 35 et suiv.

été couvert d'esclaves, et jamais les sages n'ont blâmé cet état. Cette proposition est inébranlable.

Mais enfin la loi divine parut sur la terre. Tout de suite elle s'empara du cœur de l'homme, et le changea d'une manière faite pour exciter l'admiration éternelle de tout véritable observateur. La religion commença surtout à travailler sans relâche à l'abolition de l'esclavage, chose qu'aucune autre religion, aucun législateur, aucun philosophe n'avait jamais osé entreprendre, ni même rêver. Le christianisme qui agissait divinement, agissait par la même raison lentement, car toutes les opérations légitimes, de quelque genre qu'elles soient, se font toujours d'une manière insensible. Partout où se rencontre le bruit, le fracas, l'impétuosité, les destructions, etc..., on peut être sûr que c'est le crime ou la folie qui agit : *Non in commotione Dominus.*

La religion livra donc un combat continuel à l'esclavage, agissant, tantôt ici, et tantôt là, d'une manière ou d'une autre, mais sans jamais se lasser. Les législateurs, sentant que le sacerdoce les soulageait d'une partie de leurs peines et de leurs craintes, se prêtèrent successivement à ses vues bienfaisantes.

Enfin, en l'année 1167, le pape Alexandre III déclara, au nom du concile, *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude.* Voltaire, qui n'est pas suspect, n'a pu s'empêcher de s'extasier sur cette époque : « Cette loi seule, dit-il, doit rendre la mémoire de ce « pape chère à tous les peuples (1). »

---

(1) *Essai sur l'histoire générale.* in-8°, t. II, ch. LXXXIII.

Sans doute qu'elle doit l'être; mais quand on lit l'histoire, il faut savoir la lire. Elle prouve à l'évidence *que le genre humain, en général, n'est susceptible de liberté civile, qu'à mesure qu'il est pénétré et conduit par le christianisme.*

Partout où règne une autre religion, l'esclavage est de droit, et partout où cette religion s'affaiblit, la nation devient, en proportion précise, moins susceptible de liberté générale.

Cette vérité du premier ordre vient d'être démontrée sous nos yeux, de la manière la plus lumineuse et la plus terrible. Durant un siècle entier le christianisme a été attaqué sans relâche par une secte abominable. Les princes qu'elle avait séduits ont laissé faire, plus d'une fois même ils ont déplorablement favorisé ce coupable effort, ébranlant ainsi de leurs mains, créées pour la conservation, les colonnes de ce temple qui devait tomber sur eux. Qu'en est-il arrivé? il y a eu enfin trop de liberté dans l'univers. La volonté dépravée de l'homme n'ayant plus de frein a pu exécuter tout ce que l'orgueil et la corruption imaginaient. La race des affranchis s'est précipitée sur le premier ordre, dans le pays qui influe le plus sur tous les autres. En moins de vingt ans l'édifice européen a croulé et la souveraineté se débat sous les débris sans qu'on sache trop si elle s'en tirera.

Quatre ou cinq siècles plus tôt le pape aurait excommunié une poignée d'avocats impertinents qui seraient allés à Rome se faire absoudre; les seigneurs, de leur côté, auraient contenu dans leurs terres quelques censitaires mutins, et tout serait demeuré dans l'ordre.

De nos jours, les deux ancres de la société, qui sont la religion et l'esclavage, ayant manqué à la fois, le vaisseau a été emporté par la tempête et s'est brisé.

Ces vérités sont d'une telle évidence qu'il est impossible de s'y refuser. Il est aisé maintenant d'en tirer les conséquences relatives à la Russie.

Si l'on demande pourquoi l'esclavage est encore aujourd'hui l'état commun de la masse du peuple en Russie ? la réponse se présente d'elle-même.

L'esclavage est en Russie parce qu'il y est nécessaire et que l'empereur ne peut régner sans l'esclavage.

L'antipathie originelle de Constantinople contre Rome ; les crimes et le délire du Bas-Empire ; l'inconcevable frénésie qui s'empara de l'Occident vers le dixième siècle ; le mauvais choix et par conséquent les vices des papes (1) qui étaient créés à cette époque par de petits princes demi-barbares et même par des femmes viles qui s'étaient emparées du pouvoir ; l'invasion des Tartares ; l'invasion précédente d'une puissance d'un autre genre, qui était entrée en Russie comme un liquide entre dans un vaisseau vide ; enfin le funeste

(1) On peut observer un phénomène invariable dans l'histoire ecclésiastique : c'est que les souverains pontifes ont toujours été meilleurs à mesure qu'ils ont été plus librement choisis. Il y a si peu d'exceptions à cette règle qu'elle peut passer pour générale. Si dans ce moment le grand ouvrier parvenait à faire un pape à sa guise, nous verrions un beau chef-d'œuvre.

mur de séparation définitivement élevé pendant le onzième et le douzième siècle : toutes ces causes, dis-je, durent nécessairement soustraire la Russie au mouvement général de civilisation et d'affranchissement qui partait de Rome.

Il n'y a pas, à ce qu'il paraît, de réplique à cette observation, dont il importe infiniment de peser les conséquences.

Dans l'Occident, la puissance civile, en affranchissant les serfs, ne les abandonnait point à eux-mêmes ; ils demeuraient sous la main du sacerdoce; et d'ailleurs on vivait alors dans un temps de simplicité. La science n'avait point encore allumé cet orgueil incendiaire qui a déjà consumé une partie du monde, et qui achèvera, si rien ne l'arrête.

Les circonstances sont bien différentes en Russie. Chaque seigneur, ou, pour mieux dire, chaque noble, est un véritable magistrat, une espèce de gouverneur civil qui maintient la police sur ses terres, et qui est revêtu de tout le pouvoir nécessaire pour réprimer, du moins en grande partie, l'élan désordonné des volontés individuelles.

Si cette magistrature vient à être abolie, quelle force le souverain pourra-t-il y substituer pour maintenir l'ordre ? Les lois, dira-t-on ; mais c'est précisément la partie la plus faible dans ce grand empire : les tribunaux ont tous plus de devoirs que de force, ils se plaignent de l'opinion, qui se plaint d'eux à son tour, et ces plaintes sont une des choses qui frappent davantage et plus tôt les étrangers. Pour comble de danger, la Rus-

sie, seule parmi les nations anciennes et modernes, refuse la peine de mort à la tranquillité publique ; et cette circonstance doit être prise en grande considération.

D'ailleurs il ne s'agit pas même de la Russie en particulier : aucune nation n'a pu être gouvernée seulement par les lois, cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais. Reste donc le grand supplément de la puissance civile : la religion. Mais c'est encore sur ce point que la différence est immense entre les nations occidentales et celle qui forme l'objet unique de ce mémoire.

Il n'est plus nécessaire de prouver ce qui est devenu un axiome pour tous les hommes capables d'observer : *La force que la religion exerce sur l'homme est toujours en proportion directe avec la considération accordée à ses ministres.*

Le clergé latin possédait en plus ou en moins, et suivant les forces de la nature humaine, les quatre éléments de la considération la plus étendue : la vertu, la science, la noblesse et la richesse. Il ne faut donc pas être étonné de la magistrature douce et forte qu'il exerçait autour de lui, magistrature dont on n'a pas d'idée si on ne l'a pas examinée de près. Un siècle de blasphèmes et vingt ans d'une révolution satanique n'ont pu l'éteindre entièrement. On pourrait encore en citer des exemples presque inconcevables et qui montreraient bien clairement ce qu'il peut encore obtenir de la nature humaine.

La fidélité, envers le souverain surtout, étant l'objet de l'enseignement le plus actif et le plus pénétrant, il

avait si bien mis les trônes à l'abri de toute attaque, que, pour les renverser, il a fallu étouffer cet enseignement.

Le célèbre Génevois Mallet-Dupan, dans l'histoire intéressante qu'il a écrite de la catastrophe des Suisses, a laissé échapper de sa plume franche et honnête un mot bien remarquable : « La révolution française, dit-« il, était pour les cantons protestants un objet de « curiosité, et pour les autres un objet d'horreur. » C'est un grand mot, et que plusieurs souverains méditeront avec fruit.

Or cette puissance conservatrice et préservatrice n'existe pas en Russie. La religion y peut quelque chose sur l'esprit humain, mais rien du tout sur le cœur où naissent cependant tous les désirs et tous les crimes. Un paysan pourra peut-être s'exposer à la mort plutôt que de manger gras un jour prohibé ; mais s'il s'agit d'arrêter l'explosion d'une passion, il ne faudra pas s'y fier. Le christianisme n'est pas un mot, c'est une chose ; s'il n'a pas sa force, son influence pénétrante, son antique simplicité et ses puissants ministres, ce n'est plus *lui*, il n'est plus ce qu'il était lorsqu'il rendit l'affranchissement général possible. Que le gouvernement ne s'y fie pas : son clergé n'a pas même la parole dans l'État, il n'ose pas parler, et on ne lui parle que le moins possible : l'étranger ne dit point, *c'est un mal ;* il dit seulement, *c'est un fait*.

Donc l'empereur n'a point, dans l'affranchissement des serfs, la garantie qui soutint les anciens législateurs.

On peut soutenir, en thèse générale, qu'*aucune souveraineté n'est assez forte pour gouverner plusieurs millions d'hommes, à moins qu'elle ne soit aidée por la religion, ou par l'esclavage, ou par l'une et l'autre.* Ce qui est vrai surtout lorsque la population, quoique très-grande, considérée d'une manière absolue, cesse néanmoins d'être telle relativement à l'immensité du territoire.

C'est à quoi il faut bien réfléchir avant de rien entreprendre relativement à l'affranchissement des serfs ; car dès qu'une fois l'impulsion légale sera donnée, il se formera une certaine opinion, un certain esprit général qui entraînera tout ; ce sera une mode, puis une passion, puis une fureur. La loi commencera et la rébellion achèvera.

Et le danger sera porté à un point qu'il est impossible d'exprimer, par le caractère particulier de la nation la plus mobile, la plus impétueuse, la plus entreprenante de l'univers.

Celui qui écrit ceci a dit quelquefois (et il espère que ce badinage n'est pas tout à fait dépourvu de raison) « que si l'on pouvait enfermer un désir russe sous une « citadelle, il la ferait sauter. » Il n'y a point d'homme qui *veuille* aussi passionnément que le Russe.

Observez-le dans ses dépenses et dans la manière avec laquelle il poursuit toutes les jouissances qui lui passent par la tête ; vous verrez comment *il veut.* Observez-le dans le commerce, même parmi les classes inférieures, vous verrez comme il est intelligent et alerte sur ses intérêts ; observez-le dans l'exécution

des entreprises les plus hasardeuses, sur le champ de bataille enfin, et vous verrez ce qu'il ose.

Donnons la liberté par la pensée à trente-six millions d'hommes de cette trempe (plus ou moins), jamais on ne l'aura assez répété, dans l'instant même on verrait s'allumer un incendie général qui consumerait la Russie.

Il est vrai que cet affranchissement, dans aucune supposition, n'aura lieu subitement ; mais toujours il ira bien plus vite qu'on ne croit, et d'ailleurs, il ne faut pas qu'il soit accompli pour être dangereux, il le sera infiniment longtemps avant qu'il n'y ait plus de serfs. Toute entreprise légale, pour l'affranchissement des serfs, pour peu qu'elle soit trop générale et trop hâtée, tournera directement contre les vues bienfaisantes du souverain qui serait obligé, pour maintenir l'ordre chez lui, de rendre à ses délégués, et surtout aux gouverneurs de provinces, plus de force et d'autorité qu'il n'en aurait ôté aux seigneurs ; de manière que le peuple serait foulé au nom du souverain, au lieu d'être gouverné, en partie, par une puissance qui a des abus, sans doute, comme toutes les choses humaines, mais qui est toujours plus ou moins tempérée par les sentiments naturels et par l'intérêt personnel. Le cheval est toujours monté avec plus de mesure par son maître que par le voyageur qui s'en sert une heure ou deux pour ses affaires.

On ne saurait trop insister sur une maxime aussi certaine qu'une proposition de mathématiques : *Jamais un grand peuple ne peut être gouverné par le gouvernement.*

J'entends par le gouvernement *seul*. Celui-ci a toujours besoin de quelque supplément qui le décharge d'une grande partie de la besogne.

Comment la Turquie est-elle gouvernée? Par l'Alcoran. C'est lui qui, dans ce moment, inspire encore, après onze siècles, de si grands efforts à une nation décrépite, et sans lui le trône ottoman disparaîtrait en un clin d'œil.

Comment la Chine est-elle gouvernée? Par les maximes, par les lois, par la religion de Confucius, dont l'esprit est le véritable souverain qui gouverne depuis deux mille cinq cents ans, qui a fait de ce peuple une espèce de machine dans la main de l'empereur, et dont la force est telle que, de nos jours encore, nous avons vu une famille entière condamnée à mort, parce que son chef avait écrit le nom du souverain en lettres minuscules (1).

La Russie ne possède aucun de ces puissants suppléments; et par conséquent, elle doit bien se garder de mettre en jeu trop de volontés. Il faut, d'ailleurs, que ses législateurs ne perdent jamais de vue une considération de la plus haute importance : c'est que la civilisation russe a coïncidé avec l'époque de la plus grande corruption de l'esprit humain; et qu'une foule de circonstances qu'il serait inutile de développer ici, ont mis en contact, et pour ainsi dire amalgamé la nation

(1) Le décret se lit dans les *Mémoires des missionnaires de Pékin*.

russe avec celle qui a été tout à la fois le plus terrible instrument et la plus déplorable victime de cette corruption.

Jamais cela ne s'est vu. Toujours les prêtres et les oracles ont présidé à l'enfance des nations ; ici, c'est tout le contraire. C'est dans les boues de la régence que les germes de la civilisation russe se sont échauffés et développés. L'épouvantable littérature du dix-huitième siècle est arrivée en Russie subitement et sans préparation ; et les premières leçons de français que ce peuple entendit, furent des blasphèmes.

Celui-là serait bien coupable qui, ayant à traiter ce sujet, cacherait ce très-grand danger au gouvernement. C'est un désavantage fatal que la Russie a sur toutes les nations, et qui doit engager ses maîtres à prendre des précautions particulières, lorsqu'il s'agira de rendre ou de donner à la liberté l immense pluralité de la nation qui n'en jouit point encore. Ces serfs, à mesure qu'ils recevront la liberté, se trouveront placés entre des instituteurs plus que suspects et des prêtres sans force et sans considération. Ainsi exposés, sans préparation, ils passeront infailliblement et brusquement de la superstition à l'athéisme, et d'une obéissance passive à une activité effrénée. La liberté fera sur tous ces tempéraments l'effet d'un vin ardent sur un homme qui n'y est point habitué. Le spectacle seul de cette liberté enivrera ceux qui n'y participent point encore. Que, dans cette disposition générale des esprits, il se présente quelque Pugatscheff d'nne université (comme il peut s'en former aisément, puisque les manufactures

sont ouvertes), qu'on ajoute l'indifférence, l'incapacité, ou l'ambition de quelques nobles, la scélératesse étrangère, les manœuvres d'une secte détestable qui ne dort jamais, etc., etc... l'État, suivant toutes les règles de la probabilité, se *romprait*, au pied de la lettre, comme une poutre trop longue qui ne porterait que par les extrémités : *ailleurs, il n'y a qu'un danger à craindre ; ici, il y en a deux.*

Si l'affranchissement doit avoir lieu en Russie, il s'opérera par ce qu'on appelle *la nature.* Des circonstances tout à fait imprévues le feront désirer de part et d'autre. Tout s'exécutera sans bruit et sans malheurs (toutes les grandes choses se font ainsi). Que le souverain favorise alors ce mouvement naturel, ce sera son droit et son devoir ; mais Dieu nous garde qu'il l'excite lui-même !

Se pourrait-il que quelque véritable ami de Sa Majesté Impériale n'ait jamais trouvé l'occasion de lui représenter, que la gloire et la conservation de l'empire consistent bien moins dans l'affranchissement de la partie encore serve de la nation que dans le perfectionnement la partie libre et surtout noble.

Le mouvement terrible excité dans les esprits, pendant le dix-huitième siècle, ne s'est porté que d'une manière indirecte, ou, pour mieux dire, par une conséquence forcée, contre les souverains. Jamais ils ne furent meilleurs et les factieux ne leur en voulaient point ; mais les souverains sont tombés, parce qu'on voulait faire tomber la noblesse, et que celle-ci ne peut tomber sans eux.

« Toutes les fois que la science et la richesse appar-

« tiendront au grand nombre, et qu'une religion forte « et fortement protégée ne sera pas capable de prévenir « les factions, il se formera un orgueil effréné et tout- « puissant qui ne voudra plus se contenter de la se- « conde place. On le verra heurter la noblesse de « toutes ses forces, pour s'emparer de la première, qui « est, et doit être dans tous les pays, la place de la « noblesse: celle-ci résistera, et dans le conflit le trône « tombera. »

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

L'armée, dans ces sortes de cas, est un vain fantôme qui ne donne aucune sûreté au souverain. L'infortuné Louis XVI en fit la triste expérience. Mécontent de sa noblesse, qu'il trouvait, non sans motifs peut-être, immorale, médiocre et peu affectionnée, il se jeta systématiquement dans les bras *du tiers*, il y perdit la couronne et la vie (1).

Souvent sans doute il dit dans son cœur : « Que « m'importe? je n'ai pas besoin de nobles ; » ou bien : « J'en aurai d'autres. » Il se trompa cruellement. Ce bon prince ne savait pas qu'il n'y a rien de pire que la foule, et que dans le cœur du noble le plus corrompu il reste toujours quelques étincelles mal éteintes d'honneur, de loyauté et d'affection, qui ne lui permettent presque jamais de se porter aux derniers excès.

---

(1) Ce fait est fort bien exposé dans le livre intitulé *De l'Art de rendre les révolutions utiles.*

Ne nous perdons jamais dans les systèmes : écoutons l'histoire qui est la *politique expérimentale*, jamais elle ne contredira ces vérités.

Un étranger, véritablement ami de la Russie, pourrait bien convenir sans impertinence que la noblesse russe prête le flanc à certains reproches ; mais avec la même franchise il soutiendrait en toute confiance :

1° Qu'il n'y a rien de meilleur à mettre à sa place, du moins subitement, et qu'elle ne peut être remplacée comme ailleurs que par des illustrations successives, dans une gradation insensible.

2° Qu'il n'est pas difficile de la *mettre* elle-même, ou de la remettre insensiblement à sa place, en l'empêchant surtout de se ruiner et en arrêtant ou calmant du moins ce mouvement extraordinaire qui mène droit à une révolution, en s'efforçant sans relâche de donner la terre aux affranchis. Il faudrait aussi veiller sans cesse sur le bien-être des serfs, éviter les vexations, et empêcher surtout qu'un petit nombre de ces hommes puissent être possédés par un autre homme pauvre et sans distinction, qui ne vaut guère mieux que ses sujets. Rien ne serait plus digne d'un gouvernement sage et humain.

Si Sa Majesté Impériale jetait les yeux sur deux ou trois de ses sujets et sur autant d'étrangers qui auraient également l'honneur de mériter sa confiance (1), il ne

(1) Si le comité n'était pas mi-partie de regnicoles et d'étrangers, quelques connaissances *nécessaires* lui manque-

parait pas douteux qu'ils ne rencontrassent un petit nombre d'idées claires et tout à fait propres à remplir ces vues salutaires.

Il faudrait que ce comité fût inconnu, nullement breveté, et surtout point payé. Quelle gloire, quelle récompense peut égaler l'honneur et le bonheur d'être utile à une grande nation ; ou, ce qui revient au même, à son grand souverain ? Plusieurs choses, d'ailleurs, se font mieux quand elles ne sont pas connues. Il serait inutile d'insister sur ce point.

---

raient *nécessairement*. Les Russes ignoreraient certaines vérités générales qui sont le fruit d'une vieille expérience, ou les étrangers ignoreraient certaines vérités russes qui sont les bases essentielles de tout projet sage.

CHAPITRE DEUXIÈME

DE LA SCIENCE

On peut hardiment dire des sciences ce que l'un des plus grands écrivains de l'antiquité a dit des métaux précieux : « Qu'on ne sait si le ciel nous les a accordés dans « sa bonté ou dans sa colère (1). »

Si l'on entreprenait de former une accusation en règle contre la science et de faire le détail de tout ce que nous lui devons depuis trois siècles, à commencer par la réforme et la guerre de Trente ans jusqu'à la révolution française, qui est une production immédiate de la philosophie, on produirait un tableau extrêmement sombre ; mais il faut abréger, et toujours on craint d'en dire trop.

Les inconvénients inévitables de la science, dans tous les pays et dans tous les lieux, sont de rendre l'homme inhabile à la vie active, qui est la vraie vocation de l'homme ; de le rendre souverainement orgueilleux, enivré de lui-même et de ses propres idées, ennemi de toute subordination, frondeur de toute loi et de toute institution, et partisan-né de toute innovation.

---

(1) Tacite, *des Mœurs des Germains*, ch. v.

Elle tend donc nécessairement à tuer l'esprit public et à nuire à la société. Il y a sans doute du *plus ou du moins* dans les maux indiqués; mais, en plus ou en moins, ils sont inévitables.

Bacon sentait bien cette vérité, lorsqu'il prononça ce mot fameux: « Que la religion est l'aromate qui em- « pêche la science de se corrompre. » Elle est en effet, de sa nature, sujette à se corrompre, et toujours elle a besoin d'un principe qui contrarie cette tendance.

La science proprement dite, c'est-à-dire tout ce qu'on entend sous le nom général de *sciences naturelles*, a d'ailleurs, dans toutes les suppositions, le défaut capital de tuer la première de toutes les sciences, celle de l'homme d'État. Celui-ci ne se forme point dans les académies. Tous les grands ministres, depuis Suger jusqu'à Richelieu, ne s'occupèrent jamais de physique ni de mathématiques; le génie des sciences naturelles exclut même l'autre, qui est un talent à part.

On n'a pas peut-être assez remarqué que la nation la plus fameuse comme la plus puissante de l'antiquité, celle qui a jeté le plus grand éclat par sa politique et par ses armes, était absolument étrangère au génie des sciences et même à celui des arts. Jamais les Romains ne possédèrent un peintre, un sculpteur, un mathématicien, un astronome, etc., et le plus grand de leurs poëtes a même renoncé à cette gloire de la manière la plus solennelle (1). Cependant la réputation des Romains

(1) D'autres avec plus d'art (cédons-leur cette gloire)

dans le monde est décente, et toute nation pourrait s'en contenter. Les Romains eurent le rare bon sens d'acheter en Grèce, pour de l'argent, les talents qui leur manquaient, et de mépriser ceux qui les leur apportaient. Ils disaient en riant : *Grec affamé* fera tout pour vous plaire (1). S'ils avaient voulu les imiter ils eussent été ridicules ; c'est parce qu'ils les dédaignaient qu'ils furent grands.

Qui s'élance vers les sciences doit les atteindre, sous peine des plus grands malheurs. Il ne faut pas croire qu'on en soit quitte pour abandonner la partie. Les efforts dans ce genre laissent après eux, s'ils demeurent vains, tous les inconvénients de la science, la paresse, l'impertinence, l'audace dans les opinions, et la faiblesse dans l'action, l'insubordination, l'incrédulité, etc., etc.....

Les difficultés qui nous séparent de la science peuvent être considérées comme un fossé profond qui nous

---

Coloreront la toile, ou d'une habile main
Feront vivre le marbre ou respirer l'airain,
De discours plus flatteurs charmeront les oreilles,
Ou décriront du ciel les pompeuses merveilles.
Toi, Romain, souviens-toi de régir l'univers ;
Donne aux vaincus la paix, aux rebelles des fers.
Fais chérir de tes lois la sagesse profonde.
Voilà les arts de Rome et des maîtres du monde.
(Virg., *Æn.*, VI, trad. de Delille.)

(1) Græculus esuriens in cœlum jusseris, ibit.
(Mart.)

séparerait d'un beau palais. La loi est qu'il faut le franchir par nos propres forces. Celui qui possède assez de vigueur pour poser les deux pieds sur l'autre bord est heureux sans doute, et il l'est de deux manières, et par ses propres jouissances et par les applaudissements qu'il entend autour de lui. Mais celui qui s'est élancé sans force suffisante n'en est pas quitte pour se retirer tranquillement chez lui, il tombe dans le fossé, et s'il n'est pas noyé il est sifflé.

Les Russes sont-ils faits ou ne sont-ils pas faits pour les sciences ? sont-ils dans ce genre *Romains* ou *Grecs ?* C'est une question qui ne peut être encore résolue dans ce moment, et sur laquelle on peut parler également bien pour et contre ; mais toutes les raisons qui parlent *contre* viennent du malheur qu'a eu la nation d'être mal acheminée. Alors, plus on marche et plus on s'éloigne du but : pour l'atteindre il faut retourner sur ses pas.

Par quel incroyable aveuglement, par quel inexplicable enchantement une grande nation, si distinguée par sa sagacité naturelle, en est-elle venue à s'imaginer qu'elle pouvait contredire une loi de l'univers? Les Russes veulent tout faire en un jour ; il n'y a pas moyen. On *rampe* vers la science ; on n'y *vole* pas.

Ils ont conçu deux idées également funestes. La première est de faire marcher de front la littérature et les sciences ; la seconde est de réunir en corps l'enseignement de toutes les sciences.

« Il n'y a rien de mieux que ce qui est éprouvé, » disait Bossuet. Or ce qui est éprouvé en Europe depuis la renaisssance des lettres, c'est que les années de la

première jeunesse étaient consacrées à l'étude des auteurs grecs et latins ; car, pour *sentir* et pour *imiter* ensuite le beau, il faut, dans la littérature comme dans les arts, consulter l'*antique*, et cette étude n'apprend pas seulement à bien parler, mais à bien penser, parce qu'en lisant les anciens on n'apprend pas seulement ce qu'il y a de plus éloquemment écrit, mais ce qu'il y a de plus sagement pensé. Qu'on joigne à cette étude celle des chefs-d'œuvre modernes, déjà si multipliés, voilà une première jeunesse bien employée.

Venaient ensuite quelques éléments de logique et de physique, après lesquels les jeunes gens prenaient leur parti et se livraient chacun à la science nécessaire à l'état qu'ils devaient entreprendre. Galilée apprenait les mathématiques, Petau la théologie, et Black la chimie ; mais jamais on n'imagina de faire marcher de front l'étude de toutes les sciences, de manière que le prêtre doive être mathématicien, et le sénateur chimiste.

Les inconvénients résultant de cette fausse marche, et qui se présentent au premier coup d'œil (le ridicule est le moindre), ne sont rien en comparaison des maux épouvantables qui menacent la Russie et qui s'avancent à grands pas sous le manteau de la science. Ce chapitre n'en expose qu'une partie, l'autre étant réservée pour le chapitre sur l'Illuminisme ; mais il n'y a pas un moment à perdre, et, si le bon sens russe ne fait pas un effort pour écarter le danger, le souverain, tout le premier, se trouvera engagé dans une route dont il n'est pas possible de contempler l'issue sans frémir.

La science enfle. Celui qui a dit cela n'a pas fait seu-

lement une phrase d'église : c'est un mot très-philosophique, et que les souverains doivent se rappeler sans cesse.

Le fils aîné de la science, c'est l'orgueil. Cet orgueil est immense, et ne peut souffrir nulle part la seconde place. Il en veut surtout à la noblesse qui l'offusque ; et partout il cherche à la déplacer, parce que c'est elle qui gouverne, et qu'il veut gouverner.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que la science, à force de le répéter, a fait croire (peut-être même à des princes) qu'elle est nécessaire pour gouverner, tandis qu'elle est essentiellement inepte dans ce genre, et que Frédéric II a dit avec beaucoup de sens : « Que s'il voulait perdre « un pays, il le ferait gouverner par les philosophes. »

Lui-même fut une grande preuve de cette vérité, puisqu'il dut à son caractère tout ce qu'il avait de bon, et à la philosophie tout ce qui en a fait un ennemi du genre humain.

Si la science était nécessaire pour gouverner, que deviendraient les princes, qui n'ont point de temps à donner aux sciences, et qui seraient même éminemment coupables s'ils se livraient à l'étude? La première science est celle de gouverner les hommes, et celle-là, Dieu merci, ne s'apprend pas dans les académies. Les plus grands monarques, tels que Henri IV, Louis XIV, etc., ont été connus par un bon sens exquis, étranger à toute espèce de science ; et cependant ils les protégèrent toutes, c'est ce qu'il faut faire sans doute, car la science est un des grands ornements de la société ; mais elle doit être établie, honorée et protégée

à sa place, qui est la seconde. La première est à la noblesse, à qui sont dévolus de droit tous les grands postes (sauf les rares exceptions ordonnées par le rare mérite).

En France, pendant le dix-septième siècle, la noblesse attirait à elle les savants, qu'elle illustrait ainsi au profit de l'État. Dans le dix-huitième siècle, elle descendit à eux, au lieu de les attirer à elle. Qu'est-il arrivé? La noblesse est tombée, et le souverain avec elle.

Les hommes d'État de ce pays doivent donc y songer mûrement pendant qu'il en est temps encore; jamais la science ne peut déplacer la noblesse et se mettre à sa place sans que l'État entre sur-le-champ dans une convulsion terrible, et sans que le système du gouvernement soit bouleversé et changé; ce qui mettra toujours la maison régnante dans un danger imminent. Il est vrai que le système des grades reçu en Russie, rend ce danger moindre qu'il ne le serait dans les pays où les droits de la noblesse d'extraction sont plus forts et plus exclusifs; mais se sera toujours une terrible carte à jouer.

La science expose donc continuellement l'État, en tendant continuellement à porter dans les emplois des hommes de rien, sans nom et sans fortune: car la science étant accessible à tout le monde, l'orgueil des basses classes de l'État saisira toujours ce moyen de s'élever, et c'est ce qu'il faut craindre; car, si la science *seule*, c'est-à-dire séparée de la noblesse et des richesses territoriales, est portée trop fortement dans

les places de l'administration, une révolution paraît inévitable.

Ici les hommes superficiels s'écrient : « Mais pour-« quoi donc donner des entraves au talent ? Qu'est-ce « que la naissance et les richesses ont de commun avec « le mérite, etc., etc. »

Voilà comment on est dupe des apparences, qui trompent presque toujours en politique ! Avec ce même raisonnement, on prouverait tout aussi bien que la monarchie héréditaire n'a pas le sens commun et que l'élective est infiniment supérieure. On dira de même : « Qu'est-ce que le mérite a de commun avec l'héré-« dité ? Le talent de gouverner se transmet-il par suc-« cession comme une terre ou une maison ? Un système « qui peut mettre sur le trône un enfant, un insensé, « un Néron, n'est-il pas absurde ? et celui qui tend à y « placer toujours le plus digne, n'est-il pas extrême-« ment raisonnable ? »

Et cependant il n'y a rien de plus naturel, rien de meilleur, rien de plus stable que la monarchie héréditaire ; comme il n'y a rien de si mauvais que l'autre.

Tous les véritables philosophes, tous les véritables politiques, et les législateurs, qui sont au fond les plus grands des hommes, sont d'accord que les emplois en général doivent être donnés à la noblesse et à la richesse. Le propriétaire seul est réellement citoyen : on doit sans doute tous les autres justice, protection et liberté dans toutes leurs opérations légitimes ; mais ils doivent se laisser mener. L'homme noble, l'homme riche, l'homme suffisammeut poli par la littérature et par

les sciences morales a tout ce qu'il faut pour gouverner. Trop de littérature même est dangereuse, et les sciences naturelles sont encore plus nuisibles à l'homme d'État. L'inaptitude du savant pour traiter avec les hommes, les connaître et les mener, est une chose universellement connue.

Passons à une vérité également importante et incontestable, quoique peut-être elle n'ait pas été suffisamment méditée jusqu'à ce jour.

L'état militaire, tel qu'il est surtout organisé en Russie, exclut la science comme le cercle exclut le carré.

Le seul assujettissement préliminaire au service des grades inférieurs, quand même il ne serait pas fort long, communique au jeune homme un dégoût inexplicable et invincible pour tout ce qu'on appelle *science*; ses idées prennent un autre cours ; il ne tentera pas même les conquêtes de l'esprit ; son état sur ce point est une véritable impuissance.

Ce n'est pas tout ; il est universellement connu (et cette assertion ne sera jamais combattue que par des charlatans) qu'une bonne éducation, on ne dit pas seulement *scientifique*, mais simplement *littéraire*, un peu approfondie, ne peut être achevée que vers la dix-huitième année. Mais le père de famille qui aura soumis son fils à ce long apprentissage verra une foule de jeunes gens prendre place dans la carrière militaire dès l'âge de quatorze ou quinze ans ; de manière que, pour prix des efforts qu'il aura faits pour élever son fils, il le verra placé après tous les autres.

Aucun père de famille ne sera assez privé de sens commun pour acheter l'instruction de ses fils à un prix aussi cher.

Enfin il y a une foule d'hommes que leur inclination éloigne absolument des sciences, et d'autres en aussi grand nombre que le défaut de talent en exclut de même absolument. Les privera-t-on de l'honneur de combattre pour leur prince et pour leur patrie? Ce serait là un renversemeut total de toutes les idées reçues.

Donc le gouvernement n'a pas droit de faire de la science une condition nécessaire de l'admission au service militaire, qui est cependant en tout pays (monarchique surtout) l'état naturel de toute la noblesse; ou bien, il faudrait au moins préalablement changer les usages reçus, reculer le moment de l'entrée au service, donner très-peu de temps aux exercices militaires, etc..., de peur de s'exposer au reproche de Bacon qui dit: « Que c'est le solécisme du pouvoir, de vouloir « les choses sans le moyen des choses. »

Si dans l'état actuel quelque règlement vient à faire de telle ou telle connaissance une condition nécessaire pour tel ou tel grade, ou emploi, il ajoutera un nouveau mal à un autre; c'est-à-dire qu'il établira le *tarif des approbations*.

Quelqu'un a dit avec beaucoup d'esprit et de justesse, « que la science ressemble au feu qui est bon, « pourvu qu'on le retienne dans les différents foyers où « il doit servir à tous les usages de l'homme ; mais qui « n'est plus qu'un destructeur épouvantable, si on l'é-

« parpille. » La science resserrée est un bien : trop répandue, c'est un poison.

Une seule réflexion, ce semble, doit parfaitement tranquilliser le gouvernement russe sur l'article de la science ; c'est que, dans l'état où sont les choses, toutes les nations étant en contact, par le moyen de l'imprimerie, la science peut être considérée comme un feu qui embrasera nécessairement le Russe ; *si* le Russe est combustible, et *autant* qu'il est combustible.

Nous avons balbutié pendant plusieurs siècles dans les écoles avant que le génie des sciences se soit déployé parmi nous. On ne voit pas pourquoi le Russe voudrait arriver au même point en un moment : il a des talents naturels, de la pénétration, un grand amour pour la gloire et une belle langue. Il possède toutes les autres langues, tous les livres, tous les instruments de la science : Que faut-il avec cela ? une seule chose : *attendre*. La science est une honnête femme qui ne cède point à la force ; elle se donne. Il faut l'épouser et lui faire auparavant une cour assidue.

Comment se sont formées les grandes académies en Europe ? Celles de Bologne, par exemple, de Florence, de Paris, de Londres, etc... ? Des particuliers savants et zélés pour l'avancement des sciences se rassemblaient pour conférer ensemble sur l'objet de leurs études ; ensuite, ils publiaient leurs mémoires ; et le souverain, averti par l'approbation publique, leur conférait des lettres patentes, portant établissement légal. Mais ces souverains se seraient bien gardés de créer des académies (c'est-à-dire des murailles) avant

d'avoir des savants. Les ouvrages d'Euler sont aussi étrangers à la Russie que s'ils avaient été composés à Philadelphie. On ne prétend point soutenir qu'il faille brûler les académies qui existent : Dieu les conserve, puisqu'elles sont bâties ! On dit seulement que la science arrivera d'elle-même, quand il en sera temps, et par des moyens tout à fait imprévus. On ajoute qu'il n'y a pas de millions plus mal employés que ceux qui sont consacrés à brusquer ce moment, puisque l'effet infaillible sera de le retarder.

CHAPITRE TROISIÈME

DE LA RELIGION

En fait de religion, considérée surtout politiquement, tout se réduit à deux vérités. La première est celle-ci :

Il faut une religion au peuple.

Sur celle-là tous les hommes sont d'accord ; mais la seconde, qui est tout aussi incontestable, est cependant bien moins connue, et moins avouée ; et cette autre vérité, la voici :

Tout le monde est peuple.

Il faut être bien aveugle pour croire que la religion pourra être négligée, et même honnie par le premier ordre, sans que le second s'en aperçoive ; et qu'il s'en aperçoive sans perdre bientôt le respect et ensuite la foi.

Jusqu'à présent le peuple russe s'est montré soumis et n'a fait craindre aucune de ces révoltes qu'on a vues ailleurs ; mais les tempêtes se forment et s'avancent rapidement. L'esprit du siècle pénètre de tous côtés dans ce pays, livré jusqu'à présent à la simplicité antique. De nombreuses sectes s'élèvent de toute part : il y

en a d'absurdes ; il y en a de dangereuses ; il y en a d'atroces. Le philosophisme, qui profite de tout, se sert, pour tuer le christianisme, de la science qu'on a déchaînée sur la Russie : mais le protestantisme surtout a porté le danger au comble, par des circonstances particulières, qu'il est nécessaire de détailler avec une certaine exactitude ; car c'est un point essentiel pour la Russie.

Depuis l'époque de la Réforme, et même depuis celle de Wickleff, il a existé en Europe un certain esprit, terrible et invariable, qui a travaillé sans relâche à renverser les monarchies européennes et le christianisme (1).

Le génie inquiet et républicain du protestantisme est une chose qui n'a plus besoin d'être prouvée. Le calvinisme surtout est remarquable sous ce point de vue : les tragédies qu'il a jouées en Europe, sont connues de tout le monde. Il serait aisé d'accumuler ici des témoignages protestants qui seraient infiniment curieux ; mais ce mémoire s'allongerait trop.

On peut cependant citer succinctement le professeur anglais de théologie qui prêchait, le 3 mai 1795, de-

---

(1) Cette action continuelle se trouve détaillée, avec beaucoup d'ordre et de clarté, dans le livre allemand intitulé *der Triumph der Philosophie*, etc., 2 vol. in-8. Ce livre anonyme, écrit par un ministre luthérien, mérite sous ce point de vue une pleine croyance.

vant (1) l'université de Cambridge : « Que toute l'im-
« piété, toute l'immoralité, toute l'apostasie du dix-
« huitième siècle était l'ouvrage du protestantisme. »

Et M. Mallet, ministre du saint Évangile à Genève, qui s'écriait deux ans après (2) : « Oui, ce sont les ré-
« formateurs qui, en sonnant le tocsin contre Rome.....
« et en tournant les esprits des hommes vers la discus-
« sion des dogmes religieux, les ont préparés à discuter
« les principes de la souveraineté, et ont sapé de la
« même main et le trône et l'autel. »

Et Condorcet (celui-ci n'est pas suspect) qui a dit dans sa tristement fameuse esquisse du *Progrès des sciences* : « L'instinct du despotisme avait révélé aux
« rois que les hommes, après avoir soumis les préju-
« gés religieux à l'examen de la raison, l'étendraient
« bientôt jusqu'aux préjugés politiques, etc. (3)... »

Sur cet esprit destructeur du seizième siècle, sont venus se greffer tous les systèmes antisociaux et antichrétiens qui ont paru de nos jours : *calvinisme*, *jansénisme*, *philosophisme*, *illuminisme*, etc..., tout cela ne fait qu'un, et ne doit être considéré que comme une seule secte, qui a juré la destruction du christianisme

---

(1) A sermon preached before the university of Cambridge on the 3th of May 1795, by John Mainwaring, professor of divinity. (*Critic. Revew*, août 1795, p. 460.)

(2) De la nécessité d'un culte public, par M. Mallet, in-8° 1797, (conclusion).

(3) Esquisse, etc., in-8, page 201.

et celle de tous les trônes chrétiens ; mais surtout et avant tout celle de la maison de Bourbon et du siège de Rome, en quoi elle a déjà réussi autant qu'il est donné à la force humaine.

Voilà l'ennemi de tous les rois ; on le leur a montré de toutes les manières. Que ceux qui sont encore debout prennent bien garde à eux : c'est l'instante prière de tous les amis de l'ordre. Nul prince n'a jamais été autant exposé que l'empereur de Russie : la terrible secte qui couvre maintenant l'Europe peut être comparée à une plante vénéneuse qui s'envenime davantage à mesure qu'elle est transplantée. Née en Angleterre dans le sang de Charles Ier, elle y enfanta un nombre immense d'écrivains désastreux. Voltaire la transplanta en France, où elle a produit tout ce que nous avons vu ; enfin elle a traversé le Rhin, et c'est en Allemagne qu'elle règne aujourd'hui avec une autorité qui doit faire trembler.

C'est de ce côté que l'empereur de Russie est attaqué avec un avantage infini. Souverain de quelques provinces protestantes, il ne peut empêcher l'enseignement allemand, qui *coule* en Russie comme un venin et fait un ravage inconcevable. Il a beau jeu avec les Russes, dont le très-petit nombre qui a quelque idée de cette philosophie allemande est complice, et dont l'*immense majorité* n'en a pas la moindre idée.

Les Russes ne font pas même attention à des choses qui ne sont nullement énigmatiques. On a imprimé à Saint-Pétersbourg, *avec permission de la censure* :

« Que l'homme devait son existence à la même fer-

« mentation qui a produit les couches terrestres de son « habitation. »

On a imprimé *avec permission de la censure :*

« Que la destruction de Sodome avait été l'effet d'un « météore physique tel que l'histoire en rapporte un « grand nombre. »

On a prêché à Moscou dans une église protestante remplie d'auditeurs des trois religions :

« Que l'événement de la Pentecôte était une appa- « rence électrique, etc., etc. »

On a dit dans cette même ville, en face du curateur de l'université et dans un discours d'apparat : « Que le christianisme s'oppose à l'avancement des sciences, » sans que ce blasphème contre le sens commun, l'expérience, la politique et la religion, ait été seulement porté à la connaissance du gouvernement ; etc., etc.

Les Russes passent sur ces énormités qui se répètent chaque jour, et ils honorent du doux nom de *tolérance* une fatale indifférence qui les perdra.

Ils ne savent pas de quelle manière ils sont attaqués par le protestantisme, et surtout quelle action il exerce sur le clergé, qui bientôt sera complétement perverti si l'on n'y met ordre. L'ouvrage est déjà commencé et avancé, et les étrangers, sur ce point, en savent peut-être plus que les Russes.

Le révérendissime Méthode, archevêque de Twer, imprimait il y a six ans, à Moscou, un traité historique sur l'état du christianisme dans les trois premiers siècles de l'Église. A la page 168 de cet ouvrage, digne

d'attention à plusieurs égards, l'auteur a laissé échapper un trait qui n'a point été perdu pour un œil attentif et curieux : « La voilà donc », dit-il en parlant du calvinisme, « la voilà donc cette doctrine que PLUSIEURS « DES NÔTRES louent et aiment tant, comme si Calvin « en savait à lui seul plus que les apôtres et leurs suc- « cesseurs pendant quinze siècles (1). »

L'archevêque Méthode sait le secret DES SIENS, et le gouvernement peut méditer utilement sur le passage que l'on vient de citer.

Une dame pleine d'esprit, de raison et d'instruction, peut être citée après un grave et docte prélat. On agitait devant elle le grand problème, qui frappe d'abord tous les étrangers, de savoir pourquoi le clergé russe a tant de penchant pour les réformes dont les dogmes contredisent tous les siens, tandis qu'il a beaucoup d'éloignement pour le clergé romain, avec lequel cependant il est d'accord sur presque tous les dogmes capitaux.

« Vous êtes dans l'erreur, » dit la spirituelle dame ; « le clergé russe et le protestant sont d'accord sur

---

(1) *Hæc sane est disciplina illa quam* PLURIMI DE NOSTRIS *tantopere laudant, deamantque, quasi solus Calvinus meliora saperet quam apostoli eorumque per XV sœcula successores* (Methodi archiep... Twerensis, liber historicus, etc. Mos qvæ, 1805, in-4, Cap. IV. sect. 1, not. in § 79, p. 168).

Cet ouvrage est écrit en latin, comme devraient l'être tous les livres de ce genre, et beaucoup d'autres, afin qu'ils fussent connus sans délai de tous les hommes qui doivent les connaître, et des autres plus difficilement ou jamais.

« deux grands dogmes : l'amour des femmes et la haine « du pape. »

De gros in-folio donneraient moins à penser que cette réponse ; il y aurait cependant bien d'autres choses à dire sur les causes de cette sympathie extraordinaire, entre deux religions si différentes. Mais dans un écrit tel que celui-ci, où l'on ne doit présenter que la fleur du sujet, contentons-nous du fait, qui est incontestable : le penchant vers le protestantisme est évident, et il perce jusque dans des ouvrages nationaux qui jouissent de la confiance universelle. On peut citer pour exemple, les Annales de Tatischeff, dont l'auteur s'est montré, dans son ouvrage, si peu ami de l'Église nationale, qu'au jugement du même prélat que l'on vient de citer. « on peut le regarder comme un luthé- « rien, et même comme un calviniste (1). »

Le danger ne saurait donc être plus grand, car le plus grand est toujours le moins aperçu, et l'on ne voit pas que jusqu'à présent, il ait été senti dans ce pays ni qu'on ait pris des mesures pour l'écarter.

Lorsque l'abbé, depuis cardinal de Polignac, demanda à Bayle de quelle religion il était, celui-ci répondit : « Protestant ! »

« — Mais, reprit le célèbre auteur de l'anti-Lucrèce, « ce mot est bien vague, Monsieur ; à quelle classe de « protestants appartenez-vous ? »

---

(1) Lutheranisantem prodit vel Calvinisantem animum (Method. ibid., p. 68, § 52 in not.)

« — Je suis, répliqua Bayle, protestant dans la « force du terme ; car je proteste contre toutes les vé- « rités (1). »

On ne pouvait mieux définir le protestantisme : il *proteste* contre tout, et pour aucune nation il n'est aussi dangereux que pour la Russie.

Dans le livre le plus solennel, imprimé en Russie, on ne dit point seulement, *avec permission*, mais avec *la protection la plus visible*, il est dit : « Que l'Église pro- « testante n'admet aucun symbole, aucune profession « de foi fixe et invariable. » Car, disait le rédacteur officiel de ce magnifique ouvrage : « Une telle règle se « trouverait en contradiction avec les efforts de cette « Église vers la vérité (2). »

On a été effrayé ensuite ; on a retiré et anéanti l'édition, etc... Qu'importe ? elle n'a pas moins été publiée et agréée, elle ne déclare pas moins l'esprit de cette association ; c'est un essai fait sur la Russie, en en attendant d'autres.

Puisque le gouvernement n'a malheureusement pas

---

(1) Cent fois Bossuet avertit les protestants dans ses ouvrages que leur système les menait droit au déisme (ou au *Riénisme*). L'événement a justifié la prédiction.

(2) Weil solches mit ihrem streben nach Wahrheit im widerspruch stehen wurde. (V. *Kirchenordnung fur die protestanten in Russischen Reiche entworfen und mit Genehmigung der kaiserl. Gesetzcommission heraus gegeben*. Mittau, 1808, in-8, p. 13.)

le droit d'éteindre chez lui un tel enseignement, qu'il le restreigne au moins par tous les moyens possibles, qu'il le surveille sans relâche, et surtout qu'il l'empêche de descendre (si la chose est encore possible) jusqu'à la masse du bon peuple russe, sans quoi tout est perdu !

Les hommes d'État doivent sur ce point se défier d'eux-mêmes; car les systèmes modernes peuvent fort bien les avoir atteints, plus ou moins, et avoir rendu ces doctrines moins choquantes pour eux. Mais tout homme est tenu, dans ces sortes de cas, de se dépouiller de tous ses préjugés, et de n'envisager les diverses opinions qui se présentent à lui que sous leurs rapports politiques.

Toute discussion générale et populaire des dogmes religieux, emporte avec elle une discussion semblable des dogmes politiques. Ceci n'est plus une proposition douteuse ; c'est un axiome pour tout homme instruit. Or, le protestantisme reposant tout entier sur ce principe de la discussion, qu'il attribue à chaque individu comme un droit inhérent et inaliénable (1), il s'ensuit qu'il renferme essentiellement en lui-même un germe de rébellion qui éclora nécessairement dans toutes les occasions favorables.

(1) A côté de la coupable plaisanterie citée plus haut, l'auteur a eu l'audace de citer saint Paul pour établir sa proposition : *Que chaque homme a droit de faire à son gré des découvertes dans le christianisme*, ce qu'il appelle : *streben nach Wahrheit.*

Mais ce système ne s'en est pas tenu à des conséquences ; il a parlé aussi clair en politique qu'en théologie, et depuis trois siècles il n'a cessé de prêcher en Europe la doctrine suivante.

« Tous les hommes naissent libres et égaux. La souveraineté n'a pu commencer que par le consentement « des peuples ; elle vient donc des peuples, et tout souverain n'est qu'un délégué ; or, comme il est absurde « de supposer que les hommes aient volontairement « donné à un homme comme eux le pouvoir de leur « faire du mal, il s'ensuit que le droit de résistance, en « cas de malversation et de tyrannie, appartient à tout « peuple contre tout souverain. »

A cette profession de foi des novateurs sur la souveraineté, les deux Églises grecque et latine en ont toujours opposé une autre, qui n'a pas varié depuis 1811 ans, et cette profession la voici.

« Dieu, qui est l'auteur de tout, est surtout l'auteur de la souveraineté. En créant l'homme social, il « a rendu la souveraineté nécessaire ; donc l'homme « n'est point gouverné parce qu'il l'a voulu, mais « parce que Dieu l'a voulu. *Quand même l'homme aurait « cédé primitivement la souveraineté ; en la cédant, « il aurait perdu le droit de la reprendre. Donc « les souverains sont inviolables et ne peuvent être « jugés.* »

L'une ou l'autre de ces deux professions de foi doit être enseignée en Russie ; c'est au gouvernement à choisir. Mais le comble de l'aveuglement serait de craindre les maîtres qui enseignent la seconde, et de

les soumettre à ceux qui par état doivent enseigner la première (1).

Ce qu'il y au contraire de plus important pour la Russie c'est de séparer *absolument* les deux enseignements, et d'éviter entre eux toute espèce de contact, par tous les moyens qui sont à la disposition du gouvernement..... *Que jamais un professeur protestant ne paraisse dans un séminaire, dans une école, ou dans une université du rit grec ou latin.* C'est la grâce que tout ami de l'ordre général et de la Russie en particulier demande à deux genoux à Sa Majesté Impériale, et certes il ne lui demande pas en cela une chose de peu d'importance pour lui et pour l'État, mais ces mesures ne doivent point être publiques ni légales. On ne l'aura jamais assez répété, il y a une foule de choses que le souverain fait mieux en gardant le secret dans son cœur, et agissant comme la nature, qui fait tout sans dire : *Je vais faire.*

On dit (et on l'a trop dit) : *Il ne s'agit nullement de religion, il s'agit de philosophie, de langue grecque, etc.....* Jusques à quand sera-t-on dupe de ces sophismes perfides ? L'erreur passe par toutes les portes ; et depuis les hautes mathématiques jusqu'à la conjugaison des verbes, tout lui sert pour arriver à ses fins. Le gouvernement russe n'a pas besoin de beaucoup de mémoire

---

(1) Ici devait se trouver une digression sur l'enseignement des jésuites ; mais ce sujet ayant été traité dans un Mémoire à part, on se dispense d'une répétition inutile.

pour se rappeler ce qu'on voulait enseigner à ses prêtres, il y a peu de temps, sous le voile de la langue hébraïque.

Encore si l'on s'en tenait aux sciences purement mathématiques ou physico-mathématiques, le mal serait moindre, quoique grand encore (puisque le contact seul est très-contagieux). Mais appeler des professeurs de cette espèce dans une école, et surtout dans un séminaire grec ou latin, pour y enseigner la morale, la métaphysique et toute la philosophie rationnelle, c'est une faute dont les suites démontreront trop tôt l'énormité.

Ce qu'on va lire semblera un paradoxe, et cependant rien n'est plus vrai ; le plus fidèle et le plus puissant allié de Sa Majesté Impériale, pour le maintien de la religion nationale, c'est l'action et la fraternité de l'Église catholique de ses États. Ce point est un de ceux où il faut le moins se fier aux apparences. Mettons à part les autres religions qui ne sont que des clubs ; l'Église grecque et l'Église latine, l'une et l'autre, d'accord pour servir le souverain, se servent de plus mutuellement sans le savoir et malgré leur opposition extérieure.

Évitons toujours toutes les exagérations : *les haines* des religions sont mauvaises, mais l'*émulation* est bonne. C'est une trés-juste observation faite par le lord Lyttleton dans ses excellentes lettres sur l'histoire d'Angleterre ; deux grandes religions en présence l'une de l'autre, et s'observant mutuellement, se servent infiniment l'une et l'autre au lieu de se nuire.

La religion catholique peut d'ailleurs être extrêmement avantageuse sous un autre rapport, car elle donne un grand spectacle, utile partout et toujours, mais surtout en Russie, et à l'époque où nous vivons, c'est le spectacle du génie prosterné et croyant. Partout ailleurs la science a tué la religion ; on l'a vu dans les pays protestants ; on le verra de même en Russie, si les choses sont abandonnées à leur propre poids. Chaque individu que le souverain gagnera à la science le privera d'un sujet religieux ; le caractère national changera en mal ; cette sorte de fatalisme chrétien, qui animait le soldat russe, et qui en faisait le premier soldat du monde périra ; il deviendra raisonneur et ; par conséquent plus dangereux à son maître qu'à l'ennemi.

Pour prévenir ce mal il n'y a rien de mieux que le spectacle de la science croyante et soumise, et c'est dans ce sens que la religion catholique est utile partout. Ici d'ailleurs elle ne cause aucun ombrage, car elle n'est point une religion *tolérée*, comme on le dit quelquefois mal à propos. Une *religion tolérée* est celle qui, s'étant introduite dans un État, ou violemment ou clandestinement, finit par s'y faire donner une existence légale, en forçant la main au souverain. C'était le cas du calvinisme en France, ce serait celui des nombreux *Rascolniques* s'ils avaient une fois le même succès. Mais lorsque des peuples de différentes croyances obéissent à un même souverain, tous sont également libres. Un grand mouvement politique ayant fait passer sous le sceptre de Sa Majesté Impériale plusieurs millions de catholiques, il les laisse en paix sur leur foi,

comme il y laisse le Tartare mahométan ou lamaïte, et même l'idolâtre. Il n'y a donc de la part de cette religion ni violence, ni surprise, ni désobéissance, ni rien, en un mot, de répréhensible ; de manière que l'exemple qu'elle donne n'est acheté par aucun danger.

Ses dogmes d'ailleurs sont politiquement conservateurs, et partout où elle retiendra le peuple, il ne deviendra jamais enragé.

Celui qui trace ces lignes se trouvant à Berne en 1796, l'un des premiers personnages de l'État, qui voyait arriver la *trombe française*, ne fit pas difficulté de lui dire : « Nous voudrions bien, dans ce moment, « que notre peuple fût catholique ; » à quoi il ajouta ces paroles remarquables : « Nous savons bien que, « sans votre religion, la nôtre n'existerait pas. »

En effet les sectes protestantes n'existent que par l'esprit de contradiction qui les anime : elles prennent l'antipathie pour la foi, et la colère pour le zèle. C'est une grande vérité, mais qui acquiert un poids particulier dans la bouche d'un homme d'État protestant.

Le contact des deux religions ne peut d'ailleurs inspirer aucune alarme au gouvernement. Moyennant la loi qui défend à l'Église latine de faire des conquêtes sur la grecque et au culte russe de convaincre et d'amener à lui les Latins. Mais quant à la défense faite à l'Église latine de recevoir les protestants (qu'il soit permis de le dire), il y a peut-être un peu plus de rancune antique que de véritable politique dans cette disposition ; non qu'il faille une loi sur ce point, mais on pourrait laisser faire, et l'on ne conçoit pas trop quel intérêt a l'Église

protestantisme, ni ce que le souverain peut craindre en acquérant des sujets plus dévoués et plus soumis en vertu de leurs dogmes. Tout ceci, au reste, est dit avec respect et sans aucun esprit de critique.

L'auteur de cet écrit étant catholique, il se fait un devoir religieux de ne jamais parler qu'en politique, et de ne jamais citer les grands hommes de sa religion, qui ne lui manqueraient pas, comme on sait. Il cherche toutes ses autorités dans les camps ennemis ou mal affectionnés, où il a toujours fait une abondante récolte. Il est bien sûr, d'ailleurs, de ses intentions, qui ne sauraient être plus pures ni plus fortement dirigées vers le bien d'un pays qu'il a tant de raisons d'aimer.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE L'ILLUMINISME

Ce mot d'*illuminé* trompe nécessairement une foule d'hommes parce qu'il signifie, dans les conversations ordinaires, des choses absolument différentes. Un franc-maçon ordinaire, un martiniste, un piétiste, etc., etc., et un disciple de Weishaupt se nomment communément, dans le monde, des *illuminés*. Il serait cependant difficile d'abuser davantage des termes et de confondre des choses plus disparates. Mais comme il est possible de renfermer sous ces trois dénominations tous ceux qu'on appelle vulgairement *illuminés*, elles serviront de division à ce chapitre.

I. L'origine de la franc-maçonnerie simple est un sujet difficile, sur lequel il n'est pas aisé de dire des choses certaines, ni peut-être même plausibles. Mais, pour ne s'occuper que de ce *qu'elle est*, sans examiner *d'où elle vient*, on peut assurer que cette franc-maçonnerie pure et simple, telle qu'elle existe encore en Angleterre, où les institutions quelconques sont moins sujettes à se corrompre, n'a rien de mauvais en soi, et

qu'elle ne saurait alarmer ni la religion ni l'État. L'auteur de cet écrit l'a suivie très-exactement et longtemps ; il a joint à son expérience celle de ses amis ; jamais il n'a rien vu de mauvais dans cette association, et il est bien remarquable que l'abbé Barruel, dans son *Histoire du jacobinisme*, où certainement il n'a voulu épargner aucune secte dangereuse, ait cependant manifesté la même opinion.

Mais il ne s'ensuit pas que, *dans ce moment*, cette sorte de franc-maçonnerie ne doive inspirer aucun soupçon ; car, comme le disait très-sagement, il y a une vingtaine d'années, un souverain qui n'existe plus : « Dans les temps de trouble et d'effervescence, tout « rassemblement est suspect. » Ce qui est évident.

Les lois de la fermentation dans le monde moral sont les mêmes que dans le monde physique. Elle ne peut naître que du contact. Des grains de raisins, isolés, pourriront en silence ; à millions, mêlés, ils soulèveraient une montagne. Il en est de même des hommes : dans les moments de fermentation, il ne faut leur permettre de se réunir qu'au grand air. *Qu'ils ne se renferment jamais ensemble, et sans inspecteur autorisé !* C'est une loi générale de sage politique.

Une foule de sociétés plus que suspectes, ayant d'ailleurs adopté des formes maçonniques, et s'étant fait connaître de cette manière, nul gouvernement sage ne s'endormira complétement sur leur compte.

II. La seconde espèce d'*illuminés*, dans le sens vague qu'on attribue à ce mot, peut être comprise sous les deux noms de *martinistes* et de *piétistes*. On croit

communément que les premiers tirent leur nom de M. de Martin, né à Ambise en 1743, mort à Aunay le 13 octobre 1804, et qui a publié de nos jours plusieurs ouvrages de théosophie ; mais rien n'est plus faux. Les *Martinistes* tirent leur nom d'un certain *Martino Pasqualès*, qui vécut jadis assez longtemps en France, et qui mourut en Amérique il y a peut-être quarante ans. Il n'est pas du tout inutile que les gouvernements connaissent les dogmes des *martinistes*. Ces hommes sont persuadés :

1° Que le christianisme, tel que nous le connaissons, est au véritable christianisme ou christianisme primitif, base de toutes leurs spéculations, ce qu'une *loge bleue*, autrement nommée *loge d'apprentis et compagnons* dans la franc-maçonnerie ordinaire, est à une loge de *hauts grades*.

2° Que ce christianisme réel, désigné chez les Allemands par le nom de *christianisme ascendant*, est une véritable initiation ; qu'il fut connu des chrétiens primitifs, et qu'il est accessible encore aux adeptes de bonne volonté.

3° Que ce christianisme révélait et peut révéler encore de grandes merveilles, et qu'il peut non-seulement nous dévoiler les secrets de la nature, mais nous mettre même en communication avec les esprits

En général leur doctrine est un mélange de platonisme et de philosophie hermétique sur une base chrétienne.

Les *piétistes* (qu'il faut bien se garder de confondre avec les *quiétistes*) tirent probablement leur nom d'une

certaine *piété* tendre, qu'ils ont ou qu'ils professent. Ils rapportent tout à l'amour de Dieu, et quoique ce principe excellent soit mêlé chez eux à beaucoup d'alliage plus ou moins répréhensible, il suffit cependant pour leur rendre excessivement chers les écrivains mystiques de l'Église romaine Ce sont leurs guides et leurs oracles (1). Ils pensent assez communément que les chrétiens de toutes les communions sont sur le point de se réunir sous un chef, qui, suivant l'opinion de plusieurs, doit résider a Jérusalem.

Qu'en attendant cette grande époque, le véritable christianisme réside dans l'intérieur de l'homme : ils le nomment *le règne de l'intérieur*, où l'amour seul nous conduit, sans égard à la diversité des dogmes.

A la vérité le *martinisme* et le *piétisme* se pénètrent mutuellement, en sorte qu'il serait bien difficile de trouver un sectateur de l'un de ces systèmes qui ne tienne aucunement à l'autre.

Mais on ne se trompera point en pensant que, sous l'une et l'autre de ces dénominations, sont compris *tous ces hommes qui, peu satisfaits des dogmes nationaux et du culte reçu, se livrent à des idées extraordinaires et à des recherches plus ou moins hardies sur le christianisme, qu'ils nomment primitif.*

Peu importe au reste que ces adeptes ne se reconnaissent point eux-mêmes sous l'une et l'autre de ces

---

(1) Sainte Thérèse, saint François de Sales, Fénelon, madame Guyon, etc.

dénominations. Car les sociétés et même les nations sont très-souvent connues par les étrangers sous des noms qu'elles méconnaissent elles-mêmes ; mais, pourvu qu'on soit d'accord sur les idées, les mots sont indifférents : il suffit d'en convenir.

Dans un voyage fait à Lyon, il y a trente ans au moins, celui qui écrit ceci eut lieu de se convaincre que les *martinistes* avaient des grades supérieurs, inconnus même des initiés admis à leurs assemblées ordinaires ; qu'ils avaient un culte, et de hauts initiés ou espèce de prêtres, qu'ils appelaient du nom hébreu COHEN (1) et il a observé dès lors que tous ces grands initiés ont donné dans la révolution (mais à la vérité jamais dans ses excès).

Il leur a reconnu aussi, en général, une antipathie naturelle contre l'ordre sacerdotal et contre toute hiérarchie. A cet égard, il n'a jamais vu d'exceptions. Tous regardent les prêtres, sans distinction, *comme des officiers au moins inutiles qui ont oublié le mot d'ordre.*

Là-dessus tous les gouvernements peuvent faire leurs réflexions, suivant l'importance qu'ils attachent aux croyances et aux forces nationales.

Mais il s'en faut de beaucoup que le danger soit le même dans les pays catholiques et dans les autres. Car, dans les premiers, ce système ébranle le principe de l'unité et de l'autorité, qui sont les bases de la croyance

---

(1) Ce mot, en effet, signifie *prêtre* dans la langue hébraïque.

catholique ; mais, dans les autres, il produit deux grands biens.

1° Il tend à étouffer les dissensions religieuses et à réunir les chrétiens par l'indifférence même des initiés sur plusieurs points qui échauffaient jadis les esprits.

2° Ce même système s'oppose à l'incrédulité générale qui menace tous ces pays ; car, enfin, il est chrétien dans toutes ses racines ; il accoutume les hommes aux dogmes et aux idées spirituelles ; il les préserve d'une sorte de matérialisme pratique très-remarquable à l'époque où nous vivons, et de la glace protestante, qui ne tend à rien moins qu'à geler le cœur humain.

Quant aux martinistes mitigés et aux *piétistes* qui se bornent à attendre des merveilles, à spéculer sur l'amour divin et sur le *règne de l'intérieur*, il ne paraît pas que Sa Majesté Impériale ait rien à craindre politiquement de la part de ces hommes (qui fourmillent, au reste, à Moscou et à Saint-Pétersbourg), du moins tant qu'ils ne formeront point d'associations proprement dites. Dans le cas contraire, ils pourraient donner de l'ombrage ; mais uniquement par la raison dite plus haut.

III. Mais il y a une troisième classe d'illuminés, très-mauvaise, très-dangereuse, très-active, et sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention des gouvernements.

Le véritable illuminisme est le philosophisme moderne greffé sur le protestantisme, c'est-à-dire sur le calvinisme ; car on peut dire que le calvinisme a dévoré et assimilé à lui toutes les autres sectes.

Voilà pourquoi l'illuminisme est beaucoup plus féroce

en Allemagne qu'ailleurs, parce que le venin protestant a son principal foyer dans ces contrées. C'est aussi dans ce pays que le nom de la grande secte a pris naissance. Les conjurés ont nommé dans leur langue, *aufklarung*, l'action de la nouvelle lumière qui venait dissiper les ténèbres des anciens préjugés ; et les Français ont traduit ce mot par celui d'*illuminisme*.

La première question qui se présente est de savoir, si cette secte ressemble à d'autres, qui ne sont unies que par la communauté d'opinions, ou si elle a des corporations formelles.

Il parait certain qu'elle a commencé de la première manière; mais que du milieu d'une foule innombrable de scélérats, il s'en est élevé ensuite de plus coupables, et de plus habiles que les autres, qui ont érigé des sociétés formelles.

Sur celle de Bavière il n'y a pas le moindre doute. Son chef est connu ; ses crimes, ses projets, ses complices et ses premiers succès le sont aussi ; les règlements de la secte ont été saisis, publiés par le gouvernement, traduits en français, et imprimés de nouveau par l'abbé Barruel dans son intéressante *Histoire du jacobinisme*. Ainsi, à cet égard, il n'y a plus rien à dire.

La société s'est encore fait connaître en Italie d'une manière assez frappante ; puisque ses règlements ont été saisis par le Sénat de Venise et transmis en France de la manière la plus officielle. Ils sont aujourd'hui dans cette capitale, et, suivant les apparences, ils sont connus de Sa Majesté Impériale. Dans le cas contraire, ils sont toujours à ses ordres.

Il y a plusieurs années que, dans une ville habitée par l'auteur de ce mémoire, un scélérat étranger, attaqué à l'auberge d'une maladie mortelle, éprouva l'heureux remords ; il fit appeler un prêtre, et, devant lui et d'autres personnes qui étaient dans sa chambre, il confessa à haute voix « qu'il était membre d'une société « établie pour le renversement du christianisme et des « monarchies. »

Enfin, dans une lettre excessivement curieuse du célèbre Métastase, écrite au prince Chigi le 17 juin 1768, on voit qu'alors déjà il pressentait à Vienne la grande catastrophe qui menaçait en Europe l'édifice civil et religieux, et qu'il se plaint surtout (ce qui est bien remarquable) « que l'objet de ceux qui auraient eu la puis- « sance d'amener le repos, était précisément le trouble « et la nouveauté. »

Il ne paraît pas que de si grands attentats aient pu être conçus et exécutés, sans l'action également forte et cachée de quelques sociétés dont l'existence se trouve encore prouvée d'une autre manière triste et indirecte, c'est-à-dire par certains crimes commis depuis quelque temps ; car si on les examine bien, on trouvera qu'ils ne peuvent pas avoir été commis sans l'appui secret de quelque association.

Au fond, il importe peu qu'elle existe sous une forme ou sous une autre, en sociétés distinctes, organisées en corporations régulières, ou par une vaste et infernale communauté de systèmes, de vues et de moyens ; il suffit qu'elle existe, et qu'elle ait déclaré une guerre à mort à tout ce que nous avons cru et respecté jusqu'à présent.

Toutes ses vues, toute sa puissance étaient tournées invariablement contre le siége de Rome et contre la maison de Bourbon, qu'elle regardait comme les deux clefs de la voûte européenne, et encore une fois elle a réussi autant que l'homme peut réussir.

Elle a paru s'arrêter aux frontières de la Russie, et pourquoi ? Parce que le peuple, et pour parler plus clairement, la grande masse de la nation n'est pas encore préparée ; mais si le gouvernement laisse pénétrer et favorise l'enseignement protestant, il arrivera, ce qui est arrivé ailleurs. Non que tous les protestants soient mauvais, non qu'il n'y ait parmi eux une foule de gens de mérite (on aurait horreur de la moindre exagération dans ce genre). Mais lorsque l'esprit général d'une institution est mauvais, il faut se garder de cet esprit, en laissant de côté les exceptions honorables qui ne prouvent rien.

Or, l'esprit constitutionnel et fondamental du protestantisme a une affinité naturelle avec les systèmes modernes antichrétiens et antimonarchiques, qui sont même une production directe et évidente du protestantisme.

L'illustre Leibnitz (1), le plus savant comme le plus modéré des protestants, n'est-il pas convenu en propres termes (2) « qu'il n'y avait pas moyen de nier que la « plupart des auteurs de la religion réformée qui ont « fait en Allemagne des systèmes de politique, ont suivi

---

(1) On se permettra ici quelques répétitions, pour ne point affaiblir l'autorité des citations.

(2) *Pensées de Leibnitz*, in-8°, t. II, p. 131.

« les principes de Buchanan, de Junius Brutus et de « leurs semblables » ?

Un ministre évangélique de Genève n'avait-il pas imprimé, en 1797, « que Luther et Calvin sont les véri- « tables auteurs de tous les maux de l'Europe » ?

Ne s'est-il pas écrié : « Oui, ce sont les réformateurs « qui, en tournant les esprits des hommes vers la dis- « cussion des dogmes religieux, les ont préparés à dis- « cuter les principes de la souveraineté, et ont sapé de « la même main et le trône et l'autel (1). »

Deux ans auparavant, ne prêchait-on pas en Angleterre, devant l'université de Cambridge, « que les écri- « vains protestants avaient bouleversé la religion et le « gouvernement, et que la plus grande partie des livres « immoraux et impies qui avaient enfin produit l'apos- « tasie générale étaient partis de cette source (2) » ?

Condorcet n'a-t-il pas dit « que les hommes, après « avoir soumis les préjugés religieux à l'examen de la « raison, devaient nécessairement l'étendre jusqu'aux « préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations « des papes, ils finiraient par vouloir l'être sur les usur- « pations des rois... Que les nouvelles sectes enfin ne « pouvaient, sans une contradiction grossière, réduire

---

(1) *De la nécessité d'un culte public*, par M. Mallet, pasteur de Genève, in-8°, 1797, conclusion.

(2) A sermon preached before the university of Cambridge on the 3the of March 1797, by John Mainwaring sr. d. professor in divinity. (*Critic Review*, août 1795, p. 460.)

« le droit d'examiner dans des limites trop resserrées, « puis qu'elles venaient d'établir sur ce même droit la « légitimité de leur séparation (1) » ?

Et Voltaire n'a-t-il pas dit « que le calvinisme devait « nécessairement ébranler le fondement des États (2) » ?

Quand un système a de tels accusateurs, il ne doit pas se plaindre s'il est soupçonné.

On ne dit donc point que *tous* les protestants sont mauvais, rien ne serait plus faux et plus ridicule ; mais on dit que l'esprit de ce système est fondamentalement mauvais ; qu'il fera donc toujours plus ou moins de mal ; que dans ce moment il est particulièrement dangereux par son affinité avec le philosophisme destructeur qui nous ronge ; et que la Russie est particulièrement exposée, à cause des immenses facilités offertes dans ce pays, à l'enseignement protestant.

Mais quand on voit un professeur protestant, introduit, sous quelque prétexte que ce soit, dans un séminaire grec, on doit croire qu'on n'en est plus à de simples projets, que le mineur est déjà attaché, et que l'explosion se fera peu attendre.

L'illuminisme s'est allié avec toutes les sectes parce qu'elles ont toutes quelque chose qui lui convient ; ainsi, il s'aide des jansénistes de France contre le pape, des jacobins contre les rois, et des juifs contre le christianisme en général.

---

(1) Condorcet, *Esquisse d'une histoire*, etc., in-8°, p. 201, 206.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. xxxvii.

C'est donc un monstre composé de tous les monstres, et si nous ne le tuons pas, il nous tuera.

C'est par cette multitude de relations et de points de contact qu'il est particulièrement dangereux, parce qu'il se fait servir ainsi par une multitude d'hommes qui ne le connaissent point.

Les juifs dont on vient de parler méritent une attention particulière de la part de tous les gouvernements, mais surtout encore celui de Russie, qui en a beaucoup dans son sein; il ne faut pas être étonné si le grand ennemi de l'Europe les favorise d'une manière si visible; déjà ils disposent de propriétés immenses en Toscane et en Alsace; déjà ils ont un chef-lieu à Paris, et un autre à Rome, d'où le chef de l'Église a été chassé. Tout porte à croire que leur argent, leur haine et leurs talents sont au service des grands conjurés.

Le plus grand et le plus funeste talent de cette secte maudite, qui se sert de tout pour arriver à ses fins, a été depuis son origine de se servir des princes mêmes pour les perdre.

Ceux qui ont lu les livres nécessaires dans ce genre (1) savent avec quel art elle savait placer auprès des princes les hommes qui convenaient à ses vues. Voltaire écrivait, le 17 novembre 1760 :

---

(1) Comme l'histoire du jacobinisme, la correspondance de Voltaire avec Frédéric II, avec d'Alembert, etc., le livre de l'abbé Proyart, intitulé : *Louis XVI détrôné avant d'être roi*, etc... *Der triumph der philosophie*, *in Achtzehnten Jahrhunderte*.

« L'infant parmesan sera bien entouré ; il aura un « Condillac et un Deleire ; si avec cela il est bigot, il « faudra que la grâce soit forte. » (Cité dans l'ouvrage de l'abbé Proyart, p. 92.)

Le même insolent écrivait au roi de Prusse Frédéric II : « Pour l'impératrice de Russie, la reine de « Suède *votre sœur*, le roi de Pologne, le prince Gus- « tave, fils de la reine de Suède, j'imagine que je sais « ce qu'ils pensent. » (Abbé Proyart, p. 86.)

Et deux jours après il écrivait à son ami d'Alembert : « Nous avons pour nous l'impératrice de Russie, « le roi de Prusse, le roi de Danemark, la reine de « Suède et son fils (1). »

Mais Frédéric II qui, malgré ses préjugés funestes, avait cependant du sang royal dans les veines, connaissait si bien ces hommes, que, même en écrivant à Voltaire, il ne pouvait s'empêcher de lui dire : « Désor- « mais ces messieurs (les philosophes) vont gouverner « l'Europe, comme les papes l'assujettissaient autre- « fois (2). »

Ce monarque fut un homme véritablement extraordi-

---

(1) Voltaire à d'Alembert, 23 novembre 1770. *Ibid.*, p. 85. Il faut avouer que le fils de la reine de Suède a eu peu à se louer de l'association.

(2) Frédéric II à Voltaire ; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, p. 56. La comparaison entre les papes et les philosophes est l'excès de l'aveuglement ; mais ce n'est pas de quoi il est question ici.

naire ; il y avait en lui un philosophe et un roi, et souvent le premier était réfuté par le second. Ainsi, lorsque les Jésuites furent expulsés d'Espagne, il écrivait à Voltaire :

« Voilà un nouvel avantage que *nous* venons de rem-
« porter en Espagne (1) ; les Jésuites sont chassés de
« ce royaume... à quoi ne doit pas s'attendre le siècle
« qui suivra le nôtre ! L'édifice du fanatisme sapé par
« les fondements va s'écrouler, et les nations transcri-
« ront dans leurs annales que Voltaire fut le promoteur
« de cette révolution (2). »

Mais une autre fois il écrit au même : « Souvenez-vous,
« je vous prie, du Père de Tournemine, votre nour-
« rice (vous avez sucé chez lui le doux lait des Muses),
« et réconciliez-vous avec un ordre qui a porté des
« hommes du plus grand mérite (3). » Et il ajoutait une autre fois : « Je ne connais pas de meilleurs reli-
« gieux. — Ganganelli me laisse mes chers Jésuites ;
« j'en conserverai la précieuse graine pour en fournir
« à ceux qui voudront cultiver chez eux cette plante si
« rare (4). »

---

(1) Voilà le philosophe ! il se mêle à cette canaille et il ne dédaigne pas de dire *nous*.

(2) Frédéric II à Voltaire ; Œuvres de ce dernier, t. LXXXVI, p. 248.

(3) Frédéric II à Voltaire, 18 novembre 1777, même volume, p. 286. Voilà le roi ! il est sorti de la fange. Ce n'est plus *nous*, c'est *moi*.

(4) 18 novembre 1777, *ibid.*, p. 286.

Une fois il se félicite de ce que les abus de la dissipation forcent les princes à s'emparer des biens des reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme (1).

Mais quand il est question de détruire chez lui, il s'arrête, il écrit à d'Alembert : « L'empereur poursuit « sans relâche son système de sécularisation ; chez « moi je laisse les choses comme elles sont, le droit de « propriété sur lequel repose la société est sacré pour « moi (2). »

C'en est assez pour faire voir l'action des conjurés sur les souverains, et les tristes victoires qu'ils ont remportées sur le bon sens de l'un des plus grands et des plus célèbres qui, tout en les méprisant, les a servis de la manière la plus déplorable et la plus efficace.

Mais le talent des illuminés ne se bornait pas, et ne se borne point encore, à verser dans l'esprit des princes les préjugés les plus funestes ; leur grand chef-d'œuvre est d'en obtenir les ordres dont ils ont besoin, tout en ayant l'air de leur demander des choses toutes différentes.

On peut affirmer que pendant tout le dix-huitième siècle les gouvernements de l'Europe n'ont presque rien fait d'un peu remarquable qui n'ait été dirigé par l'esprit secret, vers un but dont le souverain ne se dou-

---

(1) A l'endroit cité des *Œuvres de Voltaire*, t. LXXXIX, p. 248, c'est *nous*.

(2) C'est *moi*. — V. le livre allemand cité plus haut, *der Triumph der Philosophie*, t. II, p. 124.

tait pas. La vérité de cette proposition peut se vérifier dans les grandes et dans les petites choses.

Ainsi, dans plusieurs pays on a déclamé contre les troupes privilégiées, particulièrement destinées à la garde des souverains. Le *prétexte* était la dépense, l'orgueil de ces hommes choisis, le danger des haines de corps, etc..... Le *motif* était l'abaissement des souverains, car le mélange de force et d'éclat, qui distingue ces sortes de corps, pourrait être nommé *la cuirasse de la majesté*. Et personne ne le sait mieux que ceux qui proposent le la détacher (1).

Que n'a-t-on pas écrit en Europe contre les mainmortes? Le *prétexte* était le danger de l'accumulation des biens dans les mains qui n'aliènent jamais ; le *but* était d'empêcher les fondations pieuses et l'accroissement des biens ecclésiastiques.

Que n'a-t-on pas dit encore contre le célibat ecclésiastique? Le *prétexte* était le bien de l'État et la *population* ; le *but* était l'avilissement infaillible des *suppôts et des trompettes du fanatisme*.

Les livres ont été pleins de dissertations sur le danger des inhumations dans les églises. Le *prétexte* était la santé publique ; le *but* était le désir de *civiliser* les sépultures, d'établir de plus le *pêle-mêle* des cimetières, et de *planter*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la

---

(1) En effet, l'anéantissement de la *maison du roi* en France fut le prélude de la révolution.

démocratie en terre pour la faire germer ensuite au dehors, ce qui est arrivé (1).

Mille voix compatissantes se sont élevées en faveur des Juifs. Le *prétexte* était l'humanité et même la politique ; le *but* était uniquement de contredire les prophéties (2). Et l'on ne saurait trop regretter qu'ils aient réussi, en partie, ici ou là ; car, pour le dire en passant, *jamais prince chrétien ne sortira, à l'égard des juifs, de la protection universelle due à tout sujet, et ne tâchera de les avancer vers l'État et les fonctions civiles, sans que son règne ne soit marqué par de grandes disgrâces et d'éclatantes humiliations* (3).

Avec quel art ces hommes ont su, pendant tout le dernier siècle, montrer aux souverains des périls imaginaires pour arriver à leurs fins ! Ils se sont donnés eux-mêmes pour d'excellents sujets réellement et sincèrement alarmés sur l'autorité royale menacée, di-

---

(1) Il faut se rappeler ici l'usage ancien d'inhumer dans les églises ou autour des églises, dans les pays catholiques, et l'importance que l'opinion générale attribuait à ces sortes d'inhumations. Il faut de plus avoir vu les *cénotaphes* modernes.

(2) On l'a vu dans la fameuse lettre de d'Alembert imprimée parmi celles du roi de Prusse Frédéric II, qui, ne s'embarrassant de rien, lui a permis de voir le jour.

(3) Joseph II enrôlait les juifs et les faisait assister à la messe avec leurs camarades. Les princes qui voudront hériter de ses succès et de sa réputation pourront l'imiter.

saient-ils, par les prêtres. Ils citaient des événements du onzième siècle, très-mal expliqués jusqu'à présent, et d'ailleurs aussi étrangers aux hommes de notre temps que la guerre du Péloponèse. Mais c'était le *prétexte;* et le *but* était d'ôter l'enseignement public au clergé, qui enseignait l'origine divine de la souveraineté et le devoir illimité de l'obéissance, le crime excepté.

La manière dont ils ont travaillé dans ce sens est quelque chose d'infiniment curieux. Ils n'ont cessé de présenter aux rois le sacerdoce, et surtout les Jésuites, que les illuminés ont en horreur pour de fort bonnes raisons, comme les ennemis des souverains; et, en même temps, ils les dénonçaient aux peuples comme les plus ardents fauteurs du despotisme. Il semble qu'une aussi grossière contradiction se réfutait d'elle-même; mais point du tout. Par une de ces bizarreries, qui seraient très-plaisantes, s'il y avait quelque chose de plaisant dans un sujet aussi triste, ils ont assez bien réussi, de part et d'autre, en se donnant eux-mêmes pour les défenseurs des rois contre les prêtres qu'ils haïssaient certainement beaucoup, mais peut-être moins que les rois.

Voltaire doit être cité comme un exemple de la plus coupable et de la plus révoltante hypocrisie.

En parlant d'un décret de la Sorbonne, qui avait décidé que Henri IV ne pouvait être considéré comme roi de France, tant qu'il était protestant (question cependant très-problématique et qu'il vaut mieux passer sous silence), Voltaire s'écrie pathétiquement, comme le

meilleur et le plus ardent royaliste : « Et la Sorbonne existe encore (1) ! »

Mais, avec cette même plume qui lui servait à tracer cette belle exclamation, il écrivait, en confidence, à un ami :

« Les fidèles sujets qui combattent pour ces mes-
« sieurs-là (les souverains) sont de terribles imbéciles.
« Gardez-moi ce secret avec les rois et avec les prê-
« tres. »

Et dans un discours à prétention que tout le monde sait par cœur, il s'écrie :

O sagesse du ciel! je te crois très-profonde,
Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde.

Voilà les défenseurs des rois ! Voilà les hommes que les souverains ont appelés dans les cours, et par qui ils se sont laissé conduire ! Il ne pouvait arriver que ce que nous avons vu.

Et l'on se tromperait beaucoup si l'on s'imaginait que Sa Majesté Impériale risque moins chez elle, par cette doctrine, que les puissances méridionales réunies sous l'influence spirituelle du siége de Rome. Elle risque, au contraire, beaucoup plus ; car, comme on l'a déjà observé plus haut, la science, parmi nous, avait, en quelque façon, *épousé* la religion, et du mélange antique de nos institutions civiles et religieuses, il s'était

(1) *Essai sur l'histoire générale*, t. IV, édit. in-8°, chap. CLXXIV, p. 4.

formé un édifice immense et en apparence inébranlable. Cependant il est tombé. Qu'arrivera-t-il en Russie si les doctrines modernes pénètrent jusqu'au peuple, et si la puissance temporelle ne s'appuie plus que sur elle-même? Un instant avant la catastrophe universelle, Voltaire disait, en France : *Les livres ont tout fait !* Répétons, au sein de l'heureuse Russie encore debout : Les livres ont tout fait, et prenons garde aux livres !

Un grand coup de politique dans ce pays serait de retarder le règne de la science, et de ménager, en attendant, à l'autorité souveraine une alliée puissante dans l'autorité ecclésiastique, pour le temps où la science devra parcourir, comme ailleurs, tous les canaux de la société.

Le projet d'exalter le clergé russe serait certainement l'un des plus dignes d'occuper l'âme et l'esprit d'un grand souverain ; mais ce sujet est très-délicat, surtout pour un étranger, et d'ailleurs il exigerait un ouvrage à part. On se bornera donc à l'indication du projet et aux vœux dont on l'accompagne.

Le résultat général de ce chapitre est :

1° Que l'*illuminisme* pris dans les deux sens abusifs suffisamment expliqués ci-dessus n'est pas dangereux pour l'État, ou l'est peu.

2° Que dans la troisième acception il l'est infiniment.

3° Que dans le sens le plus général de cette troisième acception, l'*illuminisme* est plutôt *un esprit* qu'une secte circonscrite, puisqu'il est le résultat de tout ce qui a été pensé de mal depuis trois siècles.

4° Que dans un sens plus restreint l'*illuminisme* est

l'*amalgame du calvinisme et du philosophisme*, et que c'est surtout par cette doctrine que la Russie est le plus attaquable et le plus attaquée.

5° Qu'il y a eu d'ailleurs très-certainement, et qu'il y a même encore, suivant toutes les apparences, des sociétés proprement dites organisées pour la destruction de tous les corps de noblesse, *de toutes les institutions nobles*, de tous les trônes et de tous les autels de l'Europe.

6° Que la secte, qui se sert de tout, paraît dans ce moment tirer un grand parti des juifs, dont il faut beaucoup se défier.

APPENDICE AU CHAPITRE QUATRIÈME

ET CONCLUSION

Il paraît utile de terminer cet opuscule, en mettant sous les yeux qui pourront le lire quelques fragments de la doctrine philosophico-protestante, afin que l'esprit général en soit plus connu.

Tout honneur étant dû à Luther, le véritable père de la secte, on commencera par lui, comme il est bien juste.

« Les princes sont communément les plus grands « fous et les plus fieffés coquins du monde ; on ne sau- « rait en attendre rien de bon : *Ils ne sont sur la terre « que les bourreaux de Dieu, qui s'en sert pour nous « châtier.* Puisqu'on punit les voleurs par la prison, les « meurtriers par l'épée, les hérétiques par le feu, pour- « quoi n'emploierions-nous pas les mêmes armes contre « les apôtres de la corruption ?..... contre ces pustules « de la Sodome romaine ? Pourquoi ne tremperions- « nous pas nos mains dans leur sang ?... Il n'y a plus « d'autre moyen à employer que d'attaquer, par la « force, l'empereur, les rois et les princes. (1) »

---

(1) Luther, *Opp. latina*, in-fol., t. II, fol. 181, 182, 69.

« Être prince et n'être pas un brigand, c'est une « chose presque impossible. (1) »

Après le père, écoutons les enfants, même les plus célèbres, même les plus modérés.

« De quelque manière que le prince soit revêtu de son « autorité, il la tient toujours *uniquement du peuple*, et « le peuple ne dépend *jamais* d'aucun homme mortel « qu'en vertu de son consentement. (2) »

« Tout pouvoir réside essentiellement dans le peu- « ple ; et si le talent et la science de quelques hommes « ont pu l'engager à leur confier un certain pouvoir *à* « *temps*, c'est au peuple qu'ils doivent rendre compte « de l'exercice de ce pouvoir (3). »

« Il n'y a et il ne peut y avoir aucune loi fondamen- « tale obligatoire pour le corps du peuple, pas même le « contrat social. Il a droit de les abroger toutes, et si « même il veut se faire du mal, personne n'a le droit « de l'en empêcher. (4) »

« Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin « d'avoir raison (5). »

---

(1) Proverbe du même Luther, cité dans le *Triomphe de la philosophie dans le dix-huitième siècle*, in-8°, t. I, p. 52.

(2) Noodt, *Du pouvoir des souverains*, dans le recueil de diverses pièces importantes traduites ou publiées par Barbeyrac, in-8°, t. I, p. 41

(3) *Mémoirs of the life of sir William Jones* (auteur du texte cité), by lord Teignmouth. in-4. London, 1806, p. 200.

(4) Rousseau. *Contrat social*, liv. II, chap. I.

(5) Jurieu, cité dans la *Législation primitive* de M. de Bonald, t. I, p. 54.

« Le peuple donc étant souverain, les gouvernants « ne sont que ses magistrats, et il peut changer le gou- « vernement quand il veut et parce qu'il veut (1). »

« *On peut donc excuser jusqu'à un certain point* ceux « qui firent le procès à Charles Ier et qui l'envoyèrent « à l'échafaud (2). »

« Le meilleur gouvernement, le seul solide, est le ré- « publicain. *Celui qui n'est pas représentatif n'est « qu'une tyrannie* (3). »

« Un monarque qui cesse d'être le berger de son « peuple en devient l'ennemi. L'obéissance à un tel « prince est un crime de haute trahison au premier « chef contre l'humanité (4). »

« La loi n'est rien si ce n'est pas un glaive qui se « promène indistinctement sur toutes les têtes et qui « abat tout ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal « sur lequel il se meut (5). »

« Qu'importe à l'Église la tyrannie des mauvais rois,

---

(1) Condorcet, *Esquisse* citée, in-8°, p. 243.

(2) *A letter to a Nobleman containing considerations on the laws relatives to dissenters*, esc., by a Layman. London. Cadell, 1790, in-8°. *N. B.* L'auteur est un homme d'État qui avait rempli de grandes places. (*London review*, juin 1790.)

(3) Kant, *Essai philosophique sur un projet de paix perpétuelle*, cité par Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. III, p. 356.

(4) *De l'esprit*, par Helvétius. (V. le *Journal historique et littéraire* du 1er janvier 1792, p. 24.)

(5) Raynal, *Histoire philosophique et politique.*

« pourvu qu'elle partage leur pouvoir? Si les prêtres « en général sont si cruels, c'est que jadis sacrifica- « teurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de « leur premier état (1). »

« Dès que le vice rend l'homme heureux, il faut ai- « mer le vice (2). »

Observons en passant que Raynal et Helvétius, auteurs des trois derniers textes qu'on vient de lire, sont cités dans le discours prononcé à l'ouverture du lycée de Csarsko-Celo, le 19 octobre dernier, et imprimé avec permission de la censure. C'est un augure décisif, et les parents sauront au moins quels livres leurs enfants doivent rencontrer sur la table de leurs professeurs.

Continuons, et après avoir exposé la profession de foi politique, passons à la religieuse.

L'ordre qui se montre dans l'univers ou qu'on croit y apercevoir, ne prouve point qu'il y ait un Dieu ; *car rien de ce qui est hors de nous n'est certain* (3), et avant tout, *c'est une question de savoir s'il existe réellement un auteur de tout ce que nous voyons* (4).

« Nous présupposons l'existence de cet Être, *mais*

---

(1) Helvétius, *De l'homme.* (V. les Mémoires historiques de Soulavie, t. III, chap. LXXXV, p. 147.)

(2) Helvétius, *De l'esprit.* (V. le journal cité, p. 24.)

(3) Axiome fondamental de Kant.

(4) Discours de Kant à M. Karamsin, tiré du voyage de ce dernier. On cite ici la traduction anglaise in-12. Londres, 1803.

« *quoi? mais comment?* C'est sur quoi les plus grands « et les plus sages des hommes doivent confesser leur « ignorance : la raison éteignant son flambeau nous « laisse dans l'obscurité. L'imagination seule erre dans « ces ténèbres, et crée des fantômes (1). »

En tout cas, « il n'y a pas moyen de prouver par la « raison qu'il n'y ait qu'un Dieu ; l'unité de dessein ne prouve rien, car elle pourrait fort bien être l'ouvrage « *de plusieurs Dieux qui seraient d'accord* (2). »

« D'ailleurs cette unité prouverait tout au plus qu'il « n'y a qu'un Dieu dans le monde où nous vivons ;

---

(1) *Waht? how? on this point*, etc..., *reason extinguishes his torch.... our imagination indeed can wander in this obscurity, and create Phantoms.* (Ibid.)

C'est ici le lieu d'observer que dans le règlement de l'institut pédagogique imprimé dans le Journal de l'instruction publique, n° IX, § 66, il est statué *que la métaphysique sera enseignée selon la méthode de Kant.*

Comme on se moque de la Russie et de son souverain ! L'auteur de cet écrit ne peut citer qu'une traduction française de ce règlement ; mais il se croit sûr qu'elle est exacte.

(2) Discours qui a remporté le prix de l'académie de Leyde, sur la question de savoir *si l'on peut prouver par la raison qu'il y a un Dieu et non plusieurs*, par M. Wyttembach, Suisse réformé, professeur à Amsterdam. Luxembourg, 1780, t. I, in-8°.

Le prix accordé à cet ouvrage par une académie protestante est quelque chose de très-remarquable.

« mais nullement qu'il n'y a pas d'autres mondes, qui « ont aussi chacun leur Dieu (1). »

Sur les progrès de cette admirable doctrine on peut entendre utilement les aveux d'un homme déjà cité, et connu par son insigne ingratitude envers la Russie.

« Ce que j'admire le plus dans les écrits de Kant « *qui tous respirent la plus pure liberté*, c'est de voir « qu'ils sont tous imprimés et réimprimés à Berlin et à « Kœnigsberg..... *un déisme pur et la saine morale de* « *Jésus* y sont même enseignés publiquement dans « quelques églises sous le nom de *christianisme raison-* « *nable*. J'ai assisté à la confirmation des princesses de « Holstein-Beck, élevées dans cette nouvelle doctrine « *qui fait tous les jours de nouveaux progrès et dont les* « *disciples de Kant sont partisans zélés* (2). »

Ne voulant point rendre ce mémoire fastidieux par un trop grand nombre de citations, on se bornera à en ajouter deux, tout à fait propres à montrer le génie fondamental et le résultat de la doctrine protestante. Écoutons l'Église anglicane, qui est certainement ce qu'il y a de plus respectacle dans le système protestant :

« Toutes les Eglises protestantes se sont trompées,

---

(1) Wyttembach, *ibid. Non illud etiam efficies non posse plures esse deos, quorum quisque suum mundum habeat.*

(2) Masson, *Mémoires secrets sur la Russie*, t. III, p. 356. Ils auront soin de l'institut pédagogique : qu'on les laisse seulement faire.

« même dans la morale, même dans le dogme : ainsi « l'on n'est obligé d'en croire aucune (1). »

C'est la pure doctrine de Luther et de son tranquille disciple Mélanchton, lesquels ont décidé dans leur sagesse : *Que toute profession de foi n'est bonne que pour le moment où on l'écrit, et que chaque article de foi peut être changé suivant le temps et les circonstances* (2).

Cette doctrine mène loin ; aussi l'Église anglicane, dans l'article cité, ajoute tout de suite, *qu'il n'y a d'autre règle que la parole de Dieu.*

Mais tout le monde voit que la question recommence, car il s'agit de savoir comment on interprétera cette parole. Or, sur cet article, tous les protestants n'ont qu'une voix : *Ce droit appartient à tout le monde.*

Et l'exposition de la nature et de l'étendue de ce droit, faite par un publiciste protestant, mérite d'être méditée par tous les souverains :

« Chacun a droit *par la loi de nature* de décider par « lui-même quel parti est le plus sûr dans une chose « aussi sérieuse..... Si le souverain entreprend de « contraindre *ou de gêner* ses sujets sur ce point, *ils « ont droit de lui résister les armes à la main*, comme

---

(1) Extraits des XXXIX articles imprimés partout.

(2) Luthers Alten Werke, p. VI, p. 1226. *Forma concordiæ*, p. 571, 651. Mélanchton, *Épîtres choisies* (latines), publiées par Pencer. Ép. II, à Luther, p. 3, 4.

« ils auraient celui de défendre leur vie, leurs biens et « leur liberté contre un tyran (1). »

Et ce venin, déjà si terrible en lui-même, a été concentré de nouveau et renforcé jusqu'à un degré incalculable, par son mélange avec le philosophisme moderne, sur quoi l'on peut dire *que la réforme a épousé son fils ;* car les fatales doctrines du dix-huitième siècle ne sont très-évidemment que la conséquence immédiate du principe protestant. Si les Russes, qui sont un peu sujets à badiner avec tout (on ne dit pas *de* tout), badinent aussi avec ce serpent, aucun peuple ne sera plus cruellement mordu.

---

(1) Barbeyrac, notes sur le *Traité du droit de la nature et des gens*, de Puffendorff, liv. VIII, chap. VIII, § 5, note 7.

Bientôt les universités protestantes ou *protestantisées* feront lire ce texte aux rascolniques, qui le trouveront certainement très-beau.

CONCLUSION

En résumant tout ce qui a été dit, il semble que pour des hommes sages qui ne se repaissent point de vaines théories, mais qui s'en tiennent au bon sens et à l'expérience, les maximes conservatrices se réduiraient pour la Russie au petit nombre suivant :

I

Restreindre l'affranchissement, loin de le favoriser par aucune loi, car toute loi faite dans ce sens serait mortelle ; et retrancher en même temps, par tous les moyens possibles, les abus qui pourraient le faire trop désirer par le peuple.

II

Ne jamais récompenser l'affranchissement comme une action moralement bonne et politiquement utile de la part des nobles.

III

Ne jamais accorder la noblesse qu'à la richesse territoriale et au mérite réunis ; n'anoblir même le mérite qu'en l'enrichissant ou en le mettant sur la voie des richesses légitimes. Mais surtout, et par-dessus tout, n'accorder jamais les distinctions de la noblesse au commerce, tant qu'il est commerce, et qu'il n'a que ses portefeuilles (1).

IV

Restreindre de même la science, de plusieurs manières, savoir :

1° En ne la déclarant nécessaire, *en général* à aucun emploi civil ou militaire ;

2° En n'exigeant que les connaissances essentiellement nécessaires à certains états ; comme les mathématiques au génie, etc. ;

3° En supprimant tout enseignement public des connaissances qui peuvent être livrées au goût et aux moyens de chaque particulier ; comme l'histoire, la

---

(1) Le sceptre d'un souverain n'est point une archie et son trône n'est point un ballot. On n'a cessé de crier pendant tout le dernier siècle : *Commerce ! commerce !* Mais il n'a besoin que d'or ; qu'il nous laisse le reste.

géographie, la métaphysique, la morale, la politique, le commerce, etc. (1) ;

4° En ne favorisant d'aucune manière la propagation des sciences vers les dernières classes du peuple ; et en gênant même, sans le montrer, toute entreprise de ce genre qui pourrait être imaginée par un zèle ignorant ou pernicieux.

V

Favoriser la bonne harmonie et le rapprochement des deux religions Grecque et Latine, qui dans le fond n'en sont qu'une, et les laisser enseigner en paix ; vu que n'enseignant et ne prêchant l'une et l'autre que foi et soumission, l'État n'a rien à craindre d'elles.

VI

En regardant cette seconde religion comme une véritable alliée de l'État, la protéger de la manière qu'elle désire ; c'est-à-dire en ne lui donnant que des supérieurs qui aient son esprit et son suffrage.

---

(1) On établit le principe véritablement *économique* et *politique*, mais sans prétendre avancer rien de tranchant ou d'exagéré. Les gouvernements doivent quelque chose peut-être à la folie du siècle ; assez cependant pour la tranquilliser, mais jamais assez pour la favoriser.

VII

Ne s'embarrasser nullement des protestants qui passent à l'Église catholique, pas plus que des catholiques qui passent à la communion protestante. C'est leur affaire, et dès que l'État accorde la liberté réciproque, personne n'a rien à dire.

VIII

Veiller au contraire sans relâche sur l'enseignement protestant ; le tenir à sa place et empêcher avec une silencieuse prudence, et autant que la chose est possible, qu'il ne s'insinue dans le domaine des deux Églises, car c'est le dissolvant universel.

IX

Donner autant qu'il sera possible des maîtres russes aux Russes ; mais s'il faut absolument admettre dans une école russe une religion étrangère, préférer la catholique à la protestante.

X

Soumettre à l'inspection la plus rigoureuse, les étrangers (surtout allemands et protestants) qui arrivent dans ce pays pour y enseigner la jeunesse dans

quelque genre que ce soit, et regarder comme très-certain que, sur cent hommes de cette espèce qui arrivent en Russie, l'État fait au moins quatre-vingt-dix-neuf acquisitions funestes ; car celui qui a des biens, une famille, des mœurs et une réputation, reste chez lui (1).

Il ne paraît pas que, dans ces dix articles, il y ait rien d'idéal, rien de paradoxal, ni surtout un seul atome d'esprit de parti ; car si, sous le prétexte de l'impartialité, on ne pouvait pas montrer le mal et le nommer, il s'ensuivrait qu'il ne serait pas même permis de dire du mal de la fièvre. Tout ce qui a été dit est fondé sur l'expérience, sur la connaissance intime des hommes, du siècle, des circonstances, et de la Russie en particulier. Chaque assertion est appuyée sur des témoignages incontestables, tous arrachés aux accusés *par la torture de la vérité*. Le temps, il n'est pas permis d'en douter, prouvera bientôt la solidité de ces observations ; mais il y a deux démonstrations possibles, et c'est à quoi il faut prendre garde.

Y aurait-il par hasard, quelque témérité de la part d'un étranger à se mêler ainsi de dire son avis sur des points d'administration intérieure ? Il y en aurait sans doute si l'écrit était public, s'il n'était pas le fruit d'un encouragement antérieur, s'il n'était pas confié à la

---

(1) Le plus sage prince d'Allemagne dit un jour, en voyant partir de chez lui certains docteurs qui se rendaient en Russie : « Je suis bien aise d'en être défait, mais bien fâché que « l'empereur de Russie les reçoive. »

prudence, ou s'il était écrit dans un esprit de critique qui serait tout à fait inexcusable ; mais les intentions de l'auteur sont visibles, et il ne croit pas qu'elles se soient démenties une seule fois. Comment la passion ou le préjugé auraient-ils pu entrer si mal à propos dans un cœur entièrement occupé par le respect et par la reconnaissance? Tout se rapporte à la sûreté, au bonheur, à la gloire de Sa Majesté Impériale. Chaque ligne est dictée par le plus vif attachement à son aimable et auguste personne.

16-28 décembre 1811

RÉFLEXIONS CRITIQUES

D'UN CHRÉTIEN DÉVOUÉ A LA RUSSIE

SUR L'OUVRAGE DE MÉTHODE

Archevêque de Twer

Publié à Moscou en 1805, à l'Imprimerie du Très-Saint Synode

Sous le titre : **Des choses accomplies dans la primitive Église, c'est-à-dire, durant les trois premiers siècles et le commencement du quatrième, et spécialement dans les premiers commencements de l'ère chrétienne.**

LIVRE HISTORIQUE

SUIVI DES PROLÉMOGÈNES DE L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

ET DE NOTES PAR LE MÊME AUTEUR

VIRI CHRISTIANI RUSSIÆ AMANTISSIMI

ANIMADVERSIONES

IN LIBRUM METHODII,

Archiepiscopi Twerensis

Ea est rerum humanarum infelix conditio, ut sæpissime ex hominum factis, quæ probabilitatem secum, ideoque excusationem habent, immanis tamen exoriatur malorum seges : quod quum in multis verum deprehendatur, nusquam tamen evidentius, quam in *abusuum*, quos vocant, seu vitiorum correctione, quæ in politico aut ecclesiastico regimine sensim irrepserunt, fiuntque tandem, labentibus sæculis, etiam tolerantibus viris, quod rarissime, vel quod tantum non semper evenit, minus patienter tolerantibus, intolerabilia.

Omnis abusus malum : ex quo primo obtutu sequitur bonum esse quidquid malum tollit; quod tamen non sine subtilissimis distinctionibus verum est: abusus enim quum sit *rei bonæ malus usus*, videndum est, ne in tollendo vitio lædatur rei substantia, in eoque fere semper et turpissime falsi sunt novarum rerum molitores ; nam qui equo calcitroni crura frangit, ut vitium fran-

gat, in ἱππιατρίᾳ non admodum clarescet. Quod quanquam sit extra omnem controversiæ aleam positum, aliquid tamen condonandum est humanæ fragilitati ; nec, si cum rebellantibus rem habeas, prius *de re* disputandum, quam de *vitio rei* candide confessus sis.

Illud mecum reputans, nunquam de calamitoso Græcorum dissidio aut scripsi aut verba feci, quin lubenter concederem, fatalem culpam in dedecus perniciemque generis humani erupturam, speciem excusationis habuisse pro rerum conditione, quæ in Europa nostra tunc obtinebat. Quæ turbæ, Deus immortalis ! Quæ strages, quæ barbaries incubuerat ! Romæ vero qui Pontifices, sublata omni libertate electionum a perditissimis hominibus quasi usucaptarum ! Ita tum stantibus rebus, quid mirum si Græci nos pro barbaris haberent, nec mente possent perspicere quantum immitia poma putrefactis præstent ? Hominum abjectissimi (nam quid infero imperio inferius ?) Gothicam barbariem aspernabantur, nec aquilam in ovo videbant, aut cedrum Libani in germine ; et tamen Gothi isti et Germani et Cimbri, etc., *Europam invexerunt quidquid est libertatis in orbe*, primique mortalium consociaverunt *res olim dissociabiles, libertatem et principatum* (Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XVII, chap. v.). Quid vero sanguis iste possit in scientiis vidit posteritas, et obstupuit : Oriens contra sub flagellis et laqueis et tortoribus torpet marcescitque, nec unquam revalescet, *donec dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem* (*Genes.*, cap. IX, v. 27) : atque id forte non longe est.

Quod ait doctissimus Twerensis archiepiscopus (in

Prolegomenis, p. 1, § 2) *exteras nationes* (Gallos scilicet, Anglos, Hispanos, Italos, Germanos, etc.) *rebus Græcis invidere*, irridere mihi piaculum foret; benevole igitur, nec sine reverentia sileo.

Illud dolet acerrime, quod Slavo-Ruthenorum nobilissima gens (quæ a gloria nomen habet) ab istis Græculis illaqueari se passa sit, nec Latinam majestatem, cui et lingua et ingenio affinis est, non agnoverit; verum id non tam hominum culpa fuit, quam temporum. Nunc igitur macti animis virtuteque simus: antiqua odia æternæ oblivioni mancipemus, nihilque nisi rei christianæ utilitatem incrementumque cogitemus. Incidimus in mala tempora; nec, puto, Orientales, Ruthenique Orientalium asseclæ apprime norunt, aut forte suspicantur, quo illos nunc ducat inobservabilis manus: ingens illis imminet calamitas, ni transversum anguem in via, qua turmatim itur, videant. Testem in jus voco librum Cl. archiepiscopi Twerensis, in quo ex animi mei sententia invenisse mihi videor imminentem sæculi nostri XVI iterationem in Rutheno imperio eo ipso tempore, quo in aliis Europæ partibus pseudo-reformatos sui jam nunc suppudere incipit; quo etiam in mirabilem quamdam probisque omnibus avidissime exoptatam ἕνωσιν inclinatas partes videre jam aut præsagire queat omnis rerum explorator non omnino plumbeus. Hæc pauca præfatus in librum Cl. Archiepiscopi candide inquiram, non ut vana litigandi cupiditate quid sciam expromam (pauca enim scio, nec si plura scirem, id nunc patere curarem); sed ut quid timeam, et quam jure timeam videat auctor eximius. Quod si mihi con-

tingat esse tam beate, ut nec ipse mihi nec illi in scribendo displiceam,

Sublimi feriam sidera vertice.

Et primo quidem fateor me in titulo libri non parum hærere. *Historia*, inquit Reverendissimus Archiepiscopus, (ἱστορία) *nomen habet* ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, *quod significat* spectare *sive* lustrare ; *ideoque notat narrationem eorum, quibus gestis narrator ipse interfuerit* (Proleg., p. 11). Quidni vero et ἱστορία et ἱστορεῖν et alia affinia altius repetenda putemus ab ἵστημι, cujus verbale ἵστον, aliave hujus verbi μόρφωσις τὸ ***historia*** peperit et alia multa ? Sane verbum ἱστορεῖν non solum *inquirere* et *siscitari* audit, sed etiam *litteris mandare ;* usus vero, *quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi*, de vi ac potestate hujus verbi (*historia*) tam aperte sanxit, ut de eo amplius quæstio esse non possit ; et sane si veram historiam non scriberet, ni qui *rebus gestis oculatus testis interfuit*, nec Herodotus, nec Titus Livius, nec Moses ipse (dempto Exodo) historici forent.

Cl. Auctor, ut vim τοῦ ἱστορῆσαι clarius exponat, Apostolum vocat scribentem ad Galatas (cap. 1, 18) : Ἀνῆλθον εἰς Ἱεροσόλυμα ἱΣΤΟΡΗΣΑΙ Πέτρον, pro quo Vulgata dedit, *Veni Jerosolymam videre Petrum ;* sed plus est in ἱστορῆσαι, quam in *videre.*

Locum hunc (id obiter dictum sit) egregie commentatus est Bossuetius noster, magnum illud et Galliæ et Ecclesiæ et generis humani decus, in celeberrima ora-

tione quam comitiis ecclesiasticis dixit A. D. 1682 (1). *O tu, quisquis es! sis licet et doctus et sapiens et sanctus, etiam a tertio cœlo nuperus, si christianus es, vade ad Petrum!*

Sed e diverticulo, ut aiunt, *in viam*. Quod non levis hæsitatio inveniatur in titulo libri, id nullo modo mirum est. Causa est, quod aliud dixit, aliud voluit Reverendissimus Archiepiscopus ; nam si ex animi sententia scripsisset, sic staret titulus operis : — *De inutilitate et ἀπραξίᾳ Summi Pontificis per tria prima Ecclesiæ sæcula, dissertatio historica.* — Id voluit eximius auctor, nec aliud voluit ; sed quum rem nollet, aut *aliis*, aut, quod vero similius est, *sibi* ipse fateri, ideo multus est in explicando titulo. Atque id non iratus animadverto (nam quid humanæ naturæ consentaneum magis, quam ut unusquisque partes, quas semel amplexus est, totis viribus tueatur ?) ; sed ut veritatem amice expromam : nec puto ullum esse cordatum virum, qui, si rem non peregrinantibus oculis per totum opus introspexerit, rem me acu tetigisse diffiteatur.

Multa fiunt in Ecclesia Catholica sine Romano Pontifice, sicut in familia recte ordinata multa fiunt (ab optimis maxime et obedientibus filiis) sine mandato patris ; nam probus omnis bene sponte agit, nec ideo coercitione indiget.

Præterea — *nulla res magna magnum habuit princi-*

---

(1) Hæc quidem memoriter, sententiam tamen illibatam certus refero.

pium ; — hæc est lex, quam *divinam* jure vocare possis, quum in tota rerum natura vigeat, nec ullam unquam exceptionem habuerit. Hinc est quod auctoritas pontificia (res inter magnas maxima) cum ipsamet Ecclesia, cujus fundamentum est, exorsa, infantiam habuerit, dein pubertatem, priusquam in æternam virilitatem adolesceret.

Igitur illi omnes, qui Ecclesiæ matri valedixerunt, toti sunt in Ecclesiæ incunabulis, ut ovantes clamitent, Petri aut Silvestri auctoritatem non eamdem fuisse, quæ deinde Gregorii VII aut Sixti V fuit ; quo quidem nescio an aliquid excogitari possit ἀτοπώτερον ; nec lepidior videretur qui contenderet, Cæsarem illum qui Pharsali dimicavit, haud eumdem fuisse, qui ante quinquaginta annos in pannis Romæ vagiebat.

Et tamen fratres nostri dissidentes in isto πρωτοψευδεῖ conquiescunt, reclamantibus licet et philosophia et historia et conscientia.

Post hanc quasi velitationem, illustrissimum auctorem cominus aggrediar, diemque illi dicam, et de calvinismo illum (quamvis amantissime) postulabo coram illo judice erroris nescio Βροτοῖς ἅπασιν τῇ συνειδήσει Θεῷ. Age vero, a principiis exordiamur.

Christianus omnis, si semel vexilla Summi Pontificis deseruerit, nisi ab inscitia aut superstitione (fœdis custodibus) retineatur, in castra Calvini ex necessitate migrabit : quod quidem nullo negotio demonstratur,

Ecclesiam sine capite, seu supremo præside, non magis cogitatione concipio, quam Ruthenum imperium sine Rutheno imperatore. Imperium civile externas

res componit, hominisque manum coercet, delictisque et compedes et gladium et sanguineum corium et infelicem arborem minitatur ; contra vero imperium ecclesiasticum, sive ut aiunt *spirituale*, totum est in regendis conscientiis ; edicta sua (quæ dogmata audiunt) universis proponit, *vitasque et crimina discit*, et circa moralia intonans,

> Admonet et magna testatur voce per orbem :
> Discite justitiam moniti, et non temnere Divos.

Cæterum utriusque imperii eadem est natura, atque ipsissima indoles ; nec fieri potest, ut simul ac unum esse desiit, non evanescat. *Rebellans* in imperio nihil aliud est, nisi *politicus hæreticus* ; et vice versa *hæreticus* in Christiano imperio idem est ac *rebellans* in Ecclesia. Singulares Ecclesiæ respectu universitatis se habent ut provinciæ respectu imperii : ast quid possit provincia contra imperium, salvo jure, plane me non videre confiteor. Querelæ adversus imperantem prorsus nihili sunt ; nam quis unquam sine causa aut specie rebellavit ? Si illa aut illa Ecclesia jus habet imperatorem ecclesiasticum erroris aut νεοχμώσεως insimulare, ut ab ejus communione dissideat, cur itidem Præfecto Twerensi aut Astracanensi jus non erit, imperatorem politicum, vel intolerabilis injuriæ, vel commoti legum fundamenti, vel insolentissimæ tyrannidis reum agere, ut illius imperium detrectet, seque sui juris et nulli potestati, *nisi legibus*, obnoxium palam profiteatur ? Ostendat mihi Reverendissimus Archiepiscopus hujuscemodi telum aliquod Summo Pontifici lethale, quodque adver-

sus Ruthenum imperatorem pari successu contorqueri nequeat, *et erit mihi magnus Apollo.*

Frustra igitur vetus inimicitia et spontanea obcæcatio somnia sibi fingunt, et inauditum τέρας, *unum* scilicet *sine unitate*, quod idem est ac album sine albedine. Nulla erit unquam *catholicitas* (sit venia verbo) *sine unitate*; nec *unitas* sine supremo præside, nec supremus præses, cui pars universitatis oggannire possit.

Frustra iterum sibi blandiuntur omnes ab Ecclesia dissidentes, nomen nescio quod *unitatis* amplectentes; et nunc se *Ecclesiam Græcam* nominatim appellant; quasi vero *Ecclesia Græca* nunc sit et esse possit extra Græciam, et Ecclesia Ruthena tam non sit Græca, quam non Constantinopolitana, aut Antiochena, aut Alexandrina; aut non sibilo exciperetur Patriarcha Constantinopolitanus, si quid in Ecclesiam Ruthenam, aut etiam in Ecclesia Ruthena sanciret! Et nunc se magnifice signant nomine *Ecclesiæ Orientalis.* Ast licet multæ sint Ecclesiæ in *Oriente*, tamen nulla est *Orientalis Ecclesia.* Tolle regem (seu potius reginam) ex alveario; *apes* tibi restabunt, *examen* periit.

Tam igitur Illustrissimum Archiepiscopum, quam viros omnes philosophica mente præditos amanter adjuro, ut mihi extra hypothesim universitatis sub uno et supremo præside signum aliquod ostendant omnium oculis liquido perspicuum, quo posito, *et quid sit et ubi sit* Ecclesia Catholica, non videre sit plane ἀδύνατον.

Ad Concilia forte provocabunt; ast primo quidem numquam a me impetrare potero, ut credam dissidentes Ecclesias in Concilium œcumenicum (prout apud eas

potest esse *œcumenicum*) unquam convenire posse. Testes sint octo tota, quæ a fatali dissidio excurrerunt sæcula; verum hæc missa faciam brevitati consulens. Ad alia pergo. Quomodo Concilium œcumenicum apud Orientales esse poterit, tota reclamante Ecclesia Romana, id est millies millibus hominum cum Summo Pontifice in medio doctissimæ Europæ imperium moderante?

Audio Græcos obstrepentes: « *Vos vero, Latini, quomodo idem telum vitabitis, et Tridentinum Concilium pro œcumenico habebitis, tota reclamante Ecclesia Orientali?* » Bene est! illud ipsum exspectabam. Numerus non efficit Concilium œcumenicum. Universalis fuit Synodus Chalcedonensis, in qua D Orientales Episcopi post lectam epistolam Flaviano scriptam immortales illas ediderunt voces, totis audientibus sæculis: *Petrus non moritur! Petrus per os Leonis locutus est!* Verum Nicæna Synodus CCC Episcopis tantum constans itidem universalis fuit. Cum igitur numerus pro determinanda universali synodo nihili sit, quod nuper quærebam iterum quæro: *Detur mihi signum quo mihi certissime innotescat quid sit œcumenica synodus.* Sed cum illud signum seu, ut aiunt, *character*, nec in numero, nec in dignitate, nec in doctrina esse possit; id unum restat, ut sit *in Summo Pontifice*, quo sublato, nec quid sit Ecclesia Catholica, nec quid sit œcumenica synodus ullus mortalium scire valebit.

Hic iterum ab imperio civili ad ecclesiasticum efficacissima illatio educitur. Quid sunt verbi gratia Comitia Anglicana, vulgo *Parlamentum?* Duo ordines, *cum Rege*, Tolle Regem, ubi erit *Parlamentum?* Ubivis, cuique ci-

vitati aut castello licitum erit comitia congregare, illaque *Parlamenti* nomine insignire.

Mutentur nomina: ubi est œcumenica synodus, seu Christiani orbis imperiive *Parlamentum?* Ubi Summus Pontifex, quo sublato, nec Romæ erit *Parlamentum*, nec Constantinopoli, nec Petropoli, aut alibi; sed nullibi, aut ubique, quod idem est. Illud etiam subnectere lubet: quo latius patet qualiscumque ditio, eo validius illam postulare *unius* imperium; sed cum Religio Catholica ad orbem totum pertineat, sequitur illam, haud etiam jubente Deo, tamen jubente rerum natura, ad formam regni effingendam esse, ut una esse possit.

Exploso Concilio œcumenico-acephalo (monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum!), altera restat dissidentibus, sed debilior anchora, nempe *Traditio*, sine qua ipsamet Scriptura, fatente Cl. Auctore, *sine consensu totius antiquitatis non recte explicatur* (Cap, VI, I, § 79, p. 168.)

Ecce vero jam in limine hæremus. Nonne Catholicus, nonne Lutheranus etiam, aut Calvinista, vel etiam Socinianus, ad traditionem provocant? Clarkius opus suum exitiale (quod sero nimis detestatus est) anglice inscripsit: « *Scripture-Trinity*, id est, *de Trinitate secundum Scripturas.* » Bene dixit Joannes Jacobus Rousseavius in uno ex suis dilucidis intervallis: « *Nec Deus ipse librum cudere posset, de quo homines disputare nequirent.* » Sed si de Scriptura disputant, majorne Patribus honor habebitur! Quid clarius his verbis: HOC EST CORPUS MEUM? Petrus tamen clamat: *Si Corpus, non Panis;* Lutherus

vero : *Et Panis et Corpus ;* Calvinus : *Panis, non Corpus ;* Photius silet.

Quid iterum clarius his verbis : « Tu es Petrus, etc. ? » Nec Deus ipse clarius scribere potuit ; nihilo tamen secius præsul doctissimus intrepide adseverabit, me cum meis nescire litteras, nec verba intelligere.

Bellarminus igitur, et Maldonatus, et Petavius, et Bossuetius, et Fenelonius, et Huetius, etc., etc., stipites fuerunt, nec veram traditionem unquam adsecuti sunt. Demus hoc : Tu vero, o bone Patriarcha Constantinopolitane (aliusve : nomina enim non moror), veritatem, quam illi *homunculi* cæcutientes nec e longinquo prospicere potuerunt, oculis TU aquilinis facie ad faciem intueris ? *Credat judæus Apella, non ego ;* nec tu ipse (confidenter dico), nec tu ipse (nisi somnians) credis.

Quum igitur utrinque stet, et auctoritati auctoritas respondeat (immodestissimus sit, qui me non modestissimum putet) ; nec Concilium œcumenicum sine capite esse possit ; nec si sit, contra aliud Concilium eodem modo œcumenicum vim aliquam habere possit ; nec libri omnes (dempta autoritate explanante) aliud sint, nisi *Topica* ad disputandum ; restat ut vel invitissimi dilabamur ad *Judicium singulare*, quod est cardo totius doctrinæ pseudo-reformatæ.

Atque id quidem apprime novit conscientia falli nescia. Hinc est, quod apud dissidentes Ecclesia nihil est, nisi nomen inane, vanumque nescio quod phantasma, cui datum non est loqui, *sicut potestatem habenti* ; adeo ut, ne extra Rutheni imperii limites exspatiar, spreta synodo, quam floccifaciunt, innumeræ hæreses aut turpis-

simæ aut absurdissimæ e sinu superstitiosæ plebis scaturiant velut e cadaveribus vermes, quin Episcopi vel mussitare audeant. Deterrimus enim *Rascolnicorum* adversus Ruthenam Synodum ipsissimum jus habet, quod Photius olim contra Summum Pontificem habuit; et dissidens adversus dissidentem nil habet quod loquatur, nisi decantatum illud : « *a, a, a...*, *nescio loqui* : » valente præcipue in rebus religiosis Lege Romana « *Quod quisque juris in alium statuerit, ut eodem jure utatur.* »

Dum vero apud infimam plebem stultissimæ, aut, quod pejus est, atrociores δόξαι antiquam religionem misere discerpunt, recens philosophia proceribus imperii et medio Ordini mala pharmaca large propinat; Clerus vero toto bibit ore Calvinum.

> ..... Quis talia fando
> Temperet a lacrymis ?

Optime olim, ut solet, Divus Augustinus : « *Evangelio non crederem, nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas.* » Sed quum nulla sit Ecclesia, ubi Petrus per hæredes non imperat; sequitur, ibi quoque nullam homines habere sat firmam rationem credendi.

Evicta jam veritate posterioris præmissæ ope ineluctabilis theoriæ, pergendum nunc ad experientiam, quæ est quasi *demonstrationis demonstratio*, veritatemque ad ἐναργεστάτην περιφάνειαν provehit. Nec ab alio mortali argumenta petam, quam ab ipsomet clarissimo Præsule, quem juvat primum candidissime pro sua natura loquentem auscultari.

Nam postquam in Calvini doctrinam leniter sane invectus est, hæc non levi pede prætereunda adjicit : « *Hæc sane est disciplina illa, quam* PLURIMI DE NOSTRIS *tantopere laudant deamantque, quasi solus Calvinus meliora saperet, quam Apostoli, eorumque per XV sæcula successores.* » (Cap. VI, sect. 1, § 79, p. 168.)

Habemus confitentes reos ! Nam quis unquam suos penitius novit, quam Illustrissimus Archiepiscopus ? Viden, jam inclinatas partes, et Ruthenos sacerdotes (hos saltem, qui latine sciunt) a Binghamo musteos, Calvinum jam adfectantes? At nihil vetabat, quin ipsemet Reverendissimus Archiepiscopus de seipso subjunxisset : *et quorum pars magna fui ;* nam liber ejus, quem curiosis rimor oculis, totus turget fermento Calvini.

Et primo quidem quis unquam feret nebulonem istum religionis nostræ in bene multis Europæ partibus impurissimum eversorem, Twerensi Archiepiscopo *magnum virum* audire (ibid., p, 168) ? Parcius laudat hæresiarchas vir orthodoxus ; nec puto, Præsul doctissimus Arium aut Nestorium *magnos viros* vocasset. Hic vero patet arcanum Σχίσεως : « *Omnis inimicus Romani Pontificis, amicus noster.* » Atque id bene norunt pseudo-reformati : inter multa exempla quæ mihi præsto sunt, unum seligam velut insignius.

Is, qui ex *Protestantium* familia anglicam fecit catechesim illam Ruthenam jussu imperatoris Petri I, initio sæculi nuper elapsi cusam atque vulgatam, hæc habet in præfatione memoranda verba a me Latio donata.

« Catechesis ista magni viri, cujus jussu conficta fuit, « totum spirat ingenium. Ille quidem inimicos duos et

« Suevis et Tataris sæviores feliciter superavit, super-
« stitionem nempe et ignorantiam, quibus favebat inve-
« terata et pervicax contumacia (p. 4)... Confido ope
« hujus interpretationis faciliorem evasuram consensio-
« nem Anglos inter et Ruthenos episcopos, quo simul
« validiores fiant ad concidenda Cleri Romani scelerata et
« cruenta consilia (p. 5)... In multis fidei articulis Ru-
« theni tam Reformatis consentiunt, quam Romanæ Ec-
« clesiæ adversantur... Purgatorium negant.. et Covi-
« lius noster Cantabrigiensis doctor erudite demonstra-
« vit in suis de Græca Ecclesia commentariis quantum
« inter se discrepent Græca Synaxis et Pontificiorum
« transsubstantiatio (p. 66). »

(Vid. *The Russian Catechism, composed and published by the order of the Czar ; to which is annexed a short account of the church-government and ceremonies of the Moscovites.* London, Meadows, 1725, 8°, by Jenkin Thom. Philipps.)

Quam amanter ! quam fraterne ! Et quis non impense mirabitur tam avide expetitum fœdus inter duas religiones, quarum dogmata e diametro opponuntur, contra religionem alteram, quæ in omnibus Ruthenæ consentit, demptis tricis aliquibus, quas, cum volent Rutheni, acies Latina momento temporis concidet? A te vero nunc peto, o Divina Conscientia, quæ neminem habes potiorem, numquid jure meo pro certo habebo, atque adseverabo, *non esse apud Ruthenam Ecclesiam aliud dogma inscri ptum cordi, nisi odium Romani Pontificis ; sinere vero illam, ut cætera dogmata in libris placide quiescant?* Aliter nunquam enodabitur ænigma illud plus quam

Œdipeum *de summa amicitia inter religiones a natura infensissimas.*

Hinc est, quod sacerdotes Rutheni, qui latine aut gallice sciunt (faventene aut irascente Deo, ipse scit), toti sunt in evolvendis pseudo-reformatorum libris, nec catholicos licet doctissimos affinesque consulunt. Exemplum sit Archiepiscopus noster Twerensis, qui Binghamum nobis, et Cavæum, et Usserium, et sexcentos alios usque obtrudit; Petavium vero, aut Bellarminum, aut Thomassinum, aut Cellerium, aut Neumachium, etc., nunquam appellat. Ast quis in atramento natans candidus eveniet? Et revera in vestimento Illustrissimi Præsulis ingentem maculam primo obtutu deprehendo. Ad Binghamum provocat (sect. 1, p. 216, not. 2), ut evincat, *orthodoxam Ecclesiam Ruthenam inter sacra sua nihil quidquam retulisse, nisi quod sancti Patres ab ipsis Apostolis, virisque apostolicis primum acceperunt*, etc.

Hæreticus igitur, qui et præsentiam Corporis Christi in Eucharistia, et quinque e septem sacramentis, et necessitatem bonorum operum, et hominis αὐτεξουσίαν cum gratia, et hierarchiam respuit, etc., etc.; Deiparæ vero et sanctorum invocationem pro nefanda idolatria stultissime habet; is, inquam, Reverendissimo Archiepiscopo idoneus testis est Ruthenæ orthodoxiæ! Exclamaret zelotes aliquis:

« ..... O Pater orbis,
« Unde nefas tantum? »

Ego vero aliter exclamandum censeo: *O frater carissime, sapias tandem, desinasque in tenebris lucem quæ-*

rere! Minus aperte, si typis loquerer; ast hic nil vetat sensus veros expromere : manifestum hoc in loco vidi calvinistam. Personatus alias incedit, ut cum supra cit., p. 168, dixit *doctrinam Calvini per mille et quingentos annos in Ecclesia Christi* PENE *inauditam fuisse.* Ain' tu, Doctissime Archiepiscope, PENE inauditam? Ergo, quod est consequens, PENE damnandam. Hæc et alia bene multa perpendenti occurrit illud virgilianum :

Et fugit ad salices, et se cupit ante videri.

Eamdem in pseudo-reformatos proclivitatem, idem in nos odium arguit nomen istud *Pontificios*, quo nos insignitos video (p. 9 operis et alibi). Quid sibi vult Cl. Archiepiscopus? Numquid et Rutheni *Pontificii* non sunt? Nam si non Pontificii, nec etiam christiani ex eorum ipsa doctrina atque institutione. Præterea, quum verbum istud *Pontificii* continuo a pseudo-reformatis usurpatum sit ut Catholicos seu Romanos nuncupent, verbum in hæresis ore putruit, nec, salvo honore, a cordato theologo unquam eodem sensu sumitur; non aliter quam verbo CIVIS per se honestissimo a furentibus scurris æternum dedecus in febricitante Gallia inustum fuit.

Verum illo morbo usque laborarunt Græci, ut Nos qui tribus abhinc sæculis bellum gerimus acerrimum cum infensissimis fidei christianæ hostibus, qui et scriptis, et immensis laboribus, et sanguine nostro (id sine invidia dictum sit) decertantes, ut imperii christiani fines proferamus, et sacro-sancta dogmata nobis cum Orientalibus communia sarta tecta, illibataque posteris tra-

damus, Christique vexillum ab horrente Caucaso ad ultimos Peruvianos ovantes extulimus; Nos tamen, inquam, eodem loco habeant, iisdemque nominibus prope compellent ac Lutherus ipse aut Calvinus, duæ pestes illæ tartareæ in reipublicæ christianæ perniciem natæ. Quod quam sit a recta ratione, atque etiam ab omni ingenui capitis urbanitate absonum, nemo non cæcutiens non videt; nec alium judicem appello, quam ipsummet Illustrissimum Archiepiscopum sobrie secum recogitantem.

Cuique τῶν μερόπων ἀνθρώπων pulmonem duoque labia habenti licitum est exclamare *Ego sum catholicus!* Verum heus tu quisquis es, christiane dissidens, qui veritatem amas, noli tuæ nec alteri Ecclesiæ credere : quære a Turca vel Judæo qui sint et ubi sint catholici ? Responsum accipe, καὶ ἐνὶ φρέσι βάλλεο σῇσι.

Non est igitur cur, reclamante humani generis conscientia, tantopere veteribus odiis Græci indulgeant: jam mitius nobiscum agant, nosque honestius compellent.

Quid dicam nunc de sacramentis, quæ quidem Cl. Auctor partitur in *primaria* et *secundaria* (p. 192-217). Quid sit *primarium* aut *secundarium* in Christi institutionibus, non liquet ; sed plus me movent inscriptiones duarum sectionum, quæ sunt de re sacramentaria. Prima enim inscripta est : « De primariis sacramentis et ritibus (p. 192) ; » altera vero (p. 217), « De sacramentis et ritibus secundi generis. » Quam subdole calamus scriptoris lusit in his epigraphis ! Nam prima quidem duobus modis intelligi potest, nempe *de primariis sacramentis simulque de ritibus; vel de primariis sacramentis et*

de primariis ritibus. Utrique interpretationi favet indoles linguæ latinæ. Consociationis hujus rituum et sacramentorum, variationisque in inscriptionibus, nulla excogitari potest alia causa, nisi occultum consilium *ritus sacramentis* æquiparandi. Et revera Reverendissimus Auctor jure suo et *plenissima potestate* (ut Reges aiunt) unum e septem sacramentis tollit, nec Confirmationem seu Chrisma vult aliud esse nisi *ritus Baptismi* (sect. I, § 116, p. 200). Rem istam, quum ingentis sit momenti, oculis, ut comicus ait (1), *emissitiis* juvat introspicere.

Ait Auctor in Sectione I, p. 190 : « *Duo cum primis summa auctoritate Jesus Christus instituit atque Ecclesiæ suæ tradidit sacramenta, Baptismum et Eucharistiam*, » § III. In Sectione vero II, sic scribit : « *Eodem tempore Ecclesia christiana aliis etiam utebatur sacramentis et ritibus, iisque diversæ quidem a supradictis dignitatis ; attamen divinitus, sive non sine cœlesti admonitu (id quod maxime facit auctoritatem) institutis ; cujus generis sunt* a. *Pœnitentia*, b. *Ordo*, c. *Conjugium, et* d. *Extrema Unctio*. »

Verumenimvero *a*, *b*, *c*, *d*, sunt quatuor. Ast quum superior Sectio de duobus tantum agat sacramentis primariis, *Baptismo* nempe et *Eucharistia ;* ex duo vero et quatuor, sex fiant, tam Romæ, quam Constantinopoli, quæro nec invenio septimum sacramentum. Nihil

---

(1) Plautus in *Aulularia*, act. I, scen. I. v. 2.

enim est aliud *Confirmatio*, ex mente Clarissimi Archiepiscopi, quam *baptizandis adhibita unctio* (Ibid., § 116, p. 200), id est *ritus*.

Nec me fugere potuit insignis distinctio a Cl. Archiepiscopo in Ecclesiam Christi introducta. Ex suis enim (auctoris scilicet) sex sacramentis, tria, Baptismus nempe, Eucharistia, et Pœnitentia, *a Christo Domino* instituta sunt (Sect. I, § 111, p. 192, et Sect. II, § 128, p. 217). Tria vero cætera *a Deo* (Sect. II, § 129, p. 219; § 130, p. 223; § 131, p. 226). Quæ sane distinctio non nihil est; nam quis Talmudis aut Alcorani discipulus negabit institutionem conjugii aut sacerdotii a Deo esse? Nec temere quidem scripsit Cl. Præsul; imo vero cautissime progreditur, et quasi suspenso calamo chartam attingens tantum, nunc scripta expungit, nunc expuncta restituit, et stans pede in uno alterum profert, refertque vicibus alternis.

De Eucharistia multa sunt, quæ notare possem. Graviora seligam. Post Lutheri Calvinique furores, et turbas XVI sæculi, et concilium Tridentinum, nulli licet theologo de Eucharistia disserenti verbum *Transsubstantiationis*, aut græcum synonymum Μετουσίας, omittere; non minus quam τὸ Ὁμούσιος seu *Consubstantialis* post Nicænam Synodum. Nec reponant Orientales: *Quid ad nos?*

Ἡμεῖς δὲ κλέος οἷον ἀκούομεν οὐδέ τι ἴδμεν.

Nam non ii sumus in orbe, quos ignorare aut παρορᾶν liceat: et post mota apud nos fidei nostræ fundamenta,

maxime circa Eucharistiam a Luthero, a Calvino, et Zuinglio, aliisque tam multis, tamque luctuose doctis hominibus, adeo ut,

> ..... *Si Pergama dextris*
> *Everti possent, etiam his eversa fuissent,*

nemo credet, orientalem theologum bene recteque de Eucharistia sentire, qui non planissime atque ore rotundo Transsubstantiationem seu Μετουσίαν dixerit.

Scio, quum olim, jubente Ludovico XIV, magni illius principis legati apud exteros reges inquirerent in fidem dissidentium Ecclesiarum circa Eucharisticum dogma, Ruthenam Synodum bene et Catholice publico testimonio in scriptis respondisse: verum, omisso etiam quid valuerit in his rebus tanti principis auctoritas, non illud quærimus, quid crediderint Rutheni sacerdotes exeunte sæculo XVII; sed quid credant ineunte XIX ? Accedit, quod inter dogma scriptum aut creditum, haud parvum discrimen animadvertimus; quum enim corrodente hærese, fides evanuit, scriptæ formulæ et publicæ professiones aliquantisper superstites manent, velut arboris cortex, ligno jam et medulla situ consumptis.

Si quis nunc a Ruthenis præsulibus quæreret, quæ sit eorum fides circa Sacramenta, nullus dubito, quin *Romane* responderent; et tamen quam longe aliter sentiant nullo negotio eruitur ex *Libro historico* typis S. Synodi edito.

De Extrema Unctione minus est dubium, quum apertissime loquatur Illustrissimus Archiepiscopus; nam primo Unctionem istam *a Deo* institutam esse, et in

Ecclesia Christiana sanandis ægrotis adhibitam fuisse docet (Sect. II, § 131, pp. 226-227); quum tamen ex ipsis verbis Apostoli (Jacobi Cap. V, v. 14) ab auctore appellati, et ex totius Ecclesiæ consensu Sacramentum istud valeat etiam *ad remissionem peccatorum;* deinde, ut est mos Reverendissimi Archiepiscopi (quippe qui veros sensus aperte profiteri instituti sui esse non putat) antiquum aliquem Scriptorem appellandi, cujus tamen verba non raro sumit καταχρηστικῶς; Tertulliano hic utitur, ut Extremam Unctionem e numero Sacramentorum radicitus evellat. En locus Tertulliani (Lib. ad Scap., cap. IV): « *Ipse etiam Severus pater Antonini Christianorum memor fuit. Nam et Proculum Christianum... Evhodeæ procuratorem, qui eum aliquando per oleum curaverat, requisivit, et in palatio suo habuit usque ad mortem ejus.* » Ex quo manifeste eruitur, Extremam Unctionem et a viro laico et viro ethnico, ut pharmacum ex apotheca, adhibitam fuisse; quod est plane novum in Ecclesia, vereorque ut in isto casu, nec Sacramentum sit, nec ritus.

Quid multa? Reverendissimus Auctor quum, absoluta Sectione de Baptismo et Eucharistia, inquit: *Eodem tempore Ecclesia Christiana aliis etiam utebatur Sacramentis et ritibus, iisque diversæ quidem a supradictis dignitatis... cujus generis sunt, Pœnitentia,* etc.; nonne aperte profitetur, quatuor ista Sacramenta ex mente sua nil aliud esse, nisi ritus, *cujus generis* plura pauciorave esse potuissent, jubente sola disciplina?

De singularibus nos inter et Græcos contentionibus, hæc maxime notavi.

De Baptismo per *immersionem* aut per *adspersionem*, miror, quod in hac tanta scientiarum luce de nugis adhuc sit digladiandum. Serio hic excandescit Cl. Auctor et bis *Pontificios* nos vocat. In his nolo esse nimius : unum duntaxat aut intorquebo aut retorquebo argumentum.

Ex confessis (ibid. p. 202, in Not.) *adspersio clinicorum*, id est, *lecto decumbentium licite fiebat* ; atqui, jubente natura, id est, Deo, omnes infantes sunt *clinici* ; ergo, etc. Syllogismus iste non plane mihi videtur esse *telum imbelle sine ictu*. Cæterum omnino disputabile est, quod ait Reverendissimus Auctor, nos *injuria exceptionem sumpsisse pro regula ;* nam id rectissime fit, si 1° non sine ratione fiat ; 2° si auctoritate fiat ; 3° si in exceptione maneat rei substantia, quod ipsemet fatetur Illustrissimus Archiepiscopus.

Quod subjicit, *hunc novum perversumque adspersionis morem accepisse Parvæ Russiæ cives a Pontificiis ; quod tamen malum leniter pro more suo sanandum curat universæ Russiæ Synodus* (ibid., p. 203), illud, inquam, fletu excipiendum. Si sapientibus credit venerabilis Synodus, alias res curet, nec muscas venari satagat, dum lupi intra ovilis septa grassantur.

Altera disputatio de Consecratione per *invocationem* aut per *narrationem* mera est logomachia ; nam quum legimus in *Libro historico* (Sect. I, § 123, p. 210) : *Fuit nimirum ista forma inde ab exordio Ecclesiæ Christi non mera repetitio solius dicti hujus :* Hoc est Corpus meum, etc. ; *sed expositio quoque historiæ institutionis una cum precibus ad Deum*, etc. ; quis non crederet

consecrationem apud nos fieri tantum *per meram repetitionem*, etc. ? Quod tamen a vero prorsus est alienum. Incipit enim augustissima oratio seu *Canon Missæ* a notissima invocatione *Te igitur*, *clementissime Pater*, etc ; dein iterum, *Hanc igitur oblationem*, etc. ; et tertio tandem (ibi maxima δύναμις εὐκτική), *Quam oblationem tu Deus*, etc., *ut nobis Corpus fiat*, etc. Deinde sequitur ἀμέσως historia institutionis, *Qui pridie quam pateretur*, etc. Scio non bene convenire inter theologos quæ sint proprie verba consecrationis efficientia ; sed quum inter omnes constet post invocationem et narrata Christi verba factam esse mirandam conversionem ; sit vero apud utramque Ecclesiam et Ἐπίκλησις et Διήγησις, nobis tandem contingat esse sanis, et inanibus tricis valedicamus.

Nunc de celeberrima controversia circa diem Paschatis, et de tota agendi ratione Victoris Pontificis, pauca lubet subjicere.

In primis miratus sum, quod Auctor Clarissimus, posteaquam ipsemet de scriptis pseudo-reformatorum etiam optimis rectissime dixerit, *latet anguis in herba* (Proleg., cap. II, § 25, p. 41) ; det tamen nobis hic Moshemium recoctum, sinatque se ab illo auctore in transversum agi. Primo namque Papa Victor recte sentiebat, nec aliud tuebatur, quam quod deinde sanxit Nicæna Synodus ; et multa jam Concilia provincialia in Palæstina, in Ponto, in Mesopotamia, in Galliis, et Corinthi, et Hierosolymis, etc., idem statuerant. Nec Victor solus decreverat, sed consentiente Romano Concilio. Si quid igitur paulo asperius decrevisset in Asia-

nos istos, quibus jam tunc inscitia fatalis erat, jure suo forte fecisset: sed quum Illustrissimus Twerensis Archiepiscopus ignorare minime potuerit quam multis Theologis Historicisve certum sit, aut certo proximum, Papam Victorem intra comminationis fines se continuisse; et ipsemet Eusebius, quem hic testem appellat, non *excommunicavit*, sed scripserit *excommunicare tentavit*, cur Auctor ipsa Eusebii verba recitare nobis renuit, quum alia prope infinita in opere suo nobis dederit αὐτολέξει? Id sane et inveteratam aversationem, et opinionem præjudicatam sapit (1).

---

(1) Eusebii testimonium, quod in controversiam vocatur, apud eumdem, Lib. V *Historiæ ecclesiasticæ*, cap. 24, his verbis exaratum invenies: Ἐπὶ τούτοις ὁ μὲν τῆς Ῥωμαίων προεστὼς Βίκτωρ, ἀθρόως τῆς Ἀσίας πάσης ἅμα ταῖς ὁμόροις Ἐκκλεσίαις τὰς Παροικιας ἀποτέμνειν ὡς ἑτεροδοξούσας, τῆσ κοινῆς ἑνώσεως πειρᾶται: quibus luculenter ostenditur, Victorem Papam *separare* quidem *conatum fuisse*, minime vero Asiæ ecclesias a sua communione separasse. Quem enim niti quid agere dicimus, profecto ad quod nititur, id nondum egisse intelligimus.

Non me fugit, contrariæ opinionis propugnatores, Socratem nempe Lib. V, cap. 22, Halloixium et Caveum in vita Irenæi, quibuscum Twerensis Archiepiscopus fidenter adeo consentit, ad evincendum sententiam excommunicationis a Victore fuisse prolatam, his præsertim inniti immediate sequentibus verbis: καὶ στηλιτεύει γε διὰ γραμμάτων, ἀκοινωνήτους ἀρδὴν πάντας τοὺς ἐκεῖσε ἀνακηρύττων ἀδέλφους. Verum præterquam quod hæc ab Eusebio non parum obscure narrata esse videntur, et ab aliis græcæ linguæ interpretibus aliter exponuntur; num quid senserit Eusebius, ut scite observat Cl. Henricus Valesius,

Verum tota lis ista, si quis in eam accuratius inquirat, mirum quam sit luminibus fœta, et oculos omnes

---

aliunde verius, quam ab ipso Eusebio cognosci poterit? Jam vero is postquam scripsisset, Victorem Asiæ ecclesias a communione *separare conatum esse;* inde pergit narrare, hoc Victoris consilium nequaquam placuisse omnibus Episcopis, ac præsertim Irenæo, qui in sua, quam nomine fratrum scripsit, epistola, τῷ γε μὲν Βίκτωρι προσηκόντως ὡς μὴ ἀποκόπτοι ὅλας Ἐκκλεσίας Θεοῦ ἀρχαίου ἔθους παράδοσιν ἐπιτηρούσας, πλεῖστα ἕτερα παραινεῖ. Itaque si Irenæus, teste Eusebio, Victorem adhortatur, ne ob traditi moris observantiam integras Dei Ecclesias a communione rescindat: sane ipsius Eusebii judicio, quum Irenæus hanc epistolam scriberet, Victor a sua communione Asianos nondum absciderat; nisi forte dicamus, Eusebium hic inducere Irenæum Victori suadentem, ut ab ea ferenda sententia desistat, quæ ab ipso jamdudum prolata fuisset. Quod facto ὡς ἀπειροκάλως ab Eusebio scriberetur, nemo non videt. At, inquies, quod factum antea non fuerat, nonne id a Victore deinde fieri potuit? Respondeo, hujusmodi facti nullam ab Eusebio prorsus mentionem fieri; imo per ipsum stare potius, quominus id credibile esse videatur; ait enim sub finem prædicti capitis: Καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος φερώνυμός τις ὢν τῇ προσηγορίᾳ, αὐτῷ τε τῷ τρόπῳ εἰρηνοποιὸς, τοιαῦτα ὑπὲρ τῆς τῶν Ἐκκλησίων εἰρήνης παρεκαλεῖ τε καὶ ἐπρέσβευεν. Fuit igitur Irenæus, asserente Eusebio, Εἰρηνοποιὸς, id est, *pacis conciliator.* Atqui talis profecto non fuisset, nisi placatum Asiæ Ecclesiis Victorem redonasset.

Et hæc quidem dicta sunt, posita eorum veritate, quæ ab Eusebio narrantur; haud parvi tamen refert observare, Cl. Viros historiæ ecclesiasticæ apprime doctos, tum S. Irenæi epistolam, tum alteram epistolam, quæ Polycrati tribuitur,

non omnino corneos fulgentibus radiis perstringat. Nullus enim Victoris æqualium *incompetentiam* illi (sit iterum venia verbo); sed aut nimiam severitatem, aut animi impotentiam objecit. Dato igitur (quod est in controversia), Summum Pontificem Asianos istos paulo asperius contrectasse dum illos de Calendario docebat; quæ res potestatem clarius arguit, quam potestatis abusus? Ast, quod pluris est, « Decretum Concilii Ro-« mani, » narrante ipso Clarissimo Archiepiscopo, « Papa Victor mittit ad diversos Orbis Episcopos, et Sy-« nodorum omnium (quas supra memoravi) decretum « fuit ὁμόψηφον, nullo unquam alio die, quam Dominico, « juxta morem et consuetudinem Romanæ Ecclesiæ, « Pascha celebrandum. » (Sect. III, § 133, p. 230.)

Emicat hic jam suprema potestas: quæ vero consecuta sunt, quæque ponderis sunt longe gravioris, illa, inquam, omnia in alterum Caput transtulit Eximius Auctor, nempe in secundum, quod est *de Conciliis primorum Christianorum* (§ 143, pag. 238 et seqq.). An vero putem, ut ea, quæ in partes diduxisset, segnius animos percellerent? Ita quidem primo obtutu suspicari cœpi; at expavi injuriam: de hoc judicium prorsus

---

aut supposititias esse, aut valde depravatas censuisse; quemadmodum, si vacat, ex commentationibus cognosces, quas hac de re ediderunt, sane luculentis. Quod quidem breviter hic et ἐν παρόδῳ saltem advertisse, æquum duximus. (*Vide* Felleri *Diction. histor. gallice scriptum*, t. VI, verbo VICTOR.)

(*Note ajoutée postérieurement par l'éditeur.*)

esto penes Reverendissimum Archiepiscopum ; ejus enim conscientiæ hic nolo contradicere.

Utcumque se res habeat, « Theophilus Episcopus Cæ-
« sariensis Romam accersitur a Victore : decretum Ro-
« manæ Synodi de Paschate *cognovit* : reversus autem
« domum satisfacturus *voto et precibus Victoris* Syno-
« dum ipse convocavit, etc. » (Ibid., § 145, p. 239.)

Ast malum ! Quomodo Episcopus Cæsarea Romam *accersitus, ut preces et vota* tantum exaudiat, decretumque Romanæ Synodi veluti casu cognoscat ? Profecto is, qui *accersit* (si quid latine scio), *jure suo* accersit, et ipse Reverendissimus Archiepiscopus (nunquam sibi, nisi in veritate constans) perpaucis interjectis versiculis Victorem nobis exhibet *regie* agentem, « Cæsarien-
« sem scilicet Episcopum Victoris mandatarium acta
« Synodi in Epistola sua exponentem, et *accepta auc-*
« *toritate* videntem tantum sibi opus fuisse (1) (man-
« datum), quod *in mundi observationem* transmittere-
« tur... non solum e sua patria, sed etiam ex vicinis
« provinciis omnes Episcopos et sapientes viros ad
« Concilium evocantem... Proferentem *auctoritatem ad*
« *se directam*, et quid sibi operis *injunctum fuisset*
« patefacientem. » (Cap. II, § 145, p. 239).

Quid imperatorium magis seu ἡγεμονικόν ? Nuda narratio suasionem parit ; præsertim si meminerimus, hæc

(1) Hic desideratur verbum, quod probabiliter excidit incuria typographi : hoc fuerit vel *mandatum*, vel *impositum*, vel *commissum*, etc., perinde est.

acta fuisse exeunte tantum sæculo II°, et quamvis homines doctissimi juxta nobisque infensissimi nullum lapidem non moverint, ut lumen historiæ aut restinguerent aut certe obscurarent; e sinu tamen præjudicatarum opinionum victrix veritas effulget, velut e densissima nube fulgetrum.

Quod autem Papæ Victoris acta doctissimus Twerensis Archiepiscopus *audaciam et furorem Victoris* appellaverit (§ 133, p. 231, et § 145, p. 239), id nollem et cordatissimo et humanissimo viro excidisse de tanto Summoque Pontifice et de sanctissimo Martyre verba facienti; verum hic non tam theologice, quam grammatice a Clarissimo Auctore dissentio. Verba enim ista *audaciam furoremque* illi quidem latina sunt, mihi vero *græca*.

Quod ait (§ 139, p 237), ***Morem precandi pro defunctis**, ut fit in Ecclesia Russiaca derivatum fuisse ex antiquissimis commemorationibus Martyrum, de quibus in Cypriani Epistola* XX (aliter XXXVII), id non parum me intentum tenuit, et si callerem linguam Ruthenam, lubentissime legerem orationem istam de Assumptione Beatæ Mariæ Virginis, quam dixit ipsemet Twerensis Archiepiscopus, et ad quam provocat (ibid.), ut res tota evolvatur; nihil mihi gratius foret, quam scire (ut verbis utar Cardinalis Poliniaci) quæ fibula nectat Assumptionem B. Mariæ V., cum precibus quæ fiunt pro defunctis.

Clarissimum Auctorem oblique hic aliquid moliri tam certum est, quam quod certissimum, si memineri-mus præsertim, illum jam more suo multo prius quasi

prætentando dixisse, illud in compertis esse, *Patres antiquos pro omnibus Sanctis precatos esse* (§ 125, p. 215).

Verum divinare nolo; *Davus sum*, *non OEdipus*. Unum sit satis monuisse, nempe omnem rogationem pro defunctis, dempta fide *Purgatorii*, nil esse nisi anilem superstitionem et scenicum ludum. Nam si inter felicitatem et damnationem æternam nullus sit status medius qualiscumque haud ἀνιάτου pœnæ (quod est Purgatorium), quid sibi volunt lugubres illæ cantilenæ, quibus Sacerdotes aures nobis obtundunt, aeraque insulse verberant? Convertat se potius Pontifex ad populum, illumque paucis verbis cum ista Λαῶν ἄρεσι ingenue dimittat: Fratres, homo cujus luctuosas reliquias videtis in hoc feretro, aut salvus est, aut damnatus: utrumque immutabiliter, ideoque in neutrum casum precibus vestris indiget: abite igitur vos, et res vestras agite.

Plura possem; sed festinandum ad amœniora. Primo, quod *Liber historicus* latino sermone scriptus sit, id vehementer probandum est; nam quum ratione argumenti ad omnes Christianos pertineat probe doctos, utique scriptum lingua τῇ καθολικῇ prodiisse bene est; at vero quum homines indocti non sine magno et sui et Christianæ reipublicæ periculo his se immisceant, iterum bene est, librum hunc esse illis obsignatum, quo profecto fit, ut æquo animo ea prætermittant, de quibus recte nequeunt sapienterque judicare. Utinam omnes terrarum orbis viri docti de scientiis nonnisi latino sermone scribant, ita ut rursus sint *labii unius* velut ante Babelicam confusionem a Gallis invectam! Nunc omnes totius pene Europæ gentes insana insanorum

imitatione et quasi morbo gallico correptæ, non solum, quæ ad amœniores litteras, sed etiam quæ ad graviores et reconditas doctrinas pertinent, lingua vernacula scribunt, adeo ut mens humana priusquam de rebus cogitet, jam sub verborum inani pondere fatiscat.

1° Historicos Ecclesiasticos e pseudo-reformatorum αἱρεσι quam graphice pinxit Auctor egregius in Prolegomen., p. 9 et seqq. ! Hæc quum sapientissime scripta sint, quumque luem germanicam oppido cognoverit, omnesque ac præsertim juvenes monuerit ut gravem afflatum caute devitarent, nolo curiosius quærere an in contrectandis hujusmodi gregis venenatis voluminibus nonnihil impetiginis imbiberint Clarissimi Auctoris manus.

2° Nunquam satis laudanda annotatio in imo margine pag. 41 posita, in qua Illustrissimus Archiepiscopus suos ipse admonet quam canto pede decurrenda sit historia Byzantina hujus infaustæ ætatis, in qua dissidii febris et Græciæ et Europæ et orbi exitialis Byzantinos corripuerat, illosque a Latinis vehementer abalienaverat.

3° De syntaxi Isidori Mercatoris moderatissime scribit, nec in ampullas neotericorum abit Blondello latrante quasi conlatrantium (p. 46 et seqq.). Nusquam ait Isidori collectanea ansam dedisse novæ ac perversæ disciplinæ in Ecclesiam adscitæ, quod revera est falsissimum. Ad Fleurium lectorem utique remittit, auctorem male doctum (quidquid dicant Galli, *qui sua tantummodo mirantur*), quemque tandem sui ipsius pœnituit, ut videre est in suis operibus posthumis; citat præcipue Doctissimus Archiepiscopus Fleurii in Historiam Eccle-

siasticam excursus, per se quidem parum catholicos, quorumque immoderationem immoderatiorem adhuc fecit inimica manus in citata editione (ni fallor); quin tamen ex tota hac antipontificia farragine vel hilum Auctor egregius in opus suum transtulerit. Plura, puto, vidit, quam alii e suis partibus, pluraque adhuc fortasse vidit, quam dixit, nec tali silentio fas est ipsum debita laude defraudari; nam veritatem strenue asserenti proximus est nil in eam moliens.

4° Pag. 248, § 149. *Schisma Novatianorum* notat, *qui catholicos ipsorum communionem expetentes denuo baptizabant*: hoc est, quod Galli vocant *alapam alicui in alterius maxillam impingere*; nec illud iterum sua laude privandum est.

5° De symbolis luculentissime disserit (§ 102, p. 185); et licet Illustrissimus Archiepiscopus parum memorem se præbeat effati illius Delphici Μηδὲν ἄγαν, dum sine ulla distinctione asserit, *omnes Episcopos potestatem habere formandi fidei symbola pro sua quisque ecclesia* (ibid., p. 185), non minus evidenter arguit stolliditatem accusationis *interpolati symboli* adversus nos ob tria verba apposite addita, institutæ ab iis ipsis, qui, Macedonio ingravescente, quatuor integros versiculos, plaudente Occidentali Ecclesia, inseruerant.

Atque jam antea (§ 68, p. 148) bene monuerat Doctissimus Archiepiscopus, *breviorem Symboli* (Apostolici) *formulam progressu temporis diversas, prout vel res ipsa, vel hæreticæ pravitatis fuga subministrabat, cepisse accessiones, videri*. In quo sane vel morosissimus Aristarchus nil nisi τὸ *videri* reprehendere possit.

6° Omnes norunt quam multa multi scripserint, ut generis humani fidem de commoratione D. Petri, et de prima Sede in *urbe æterna* constituta, penitus everterent :

Quanto rectius hic, qui nil molitur inepte !

et de itineribus Petri, et de ejus martyrio Romæ e cruce dicto, anno Neronis XIV, candidissime disserit (§ 45, p. 118, et § 155, p. 270) : nec memorare renuit Romanorum Episcoporum *non contemnendas epistolas ;* et Clementis Romani epistolas encyclicas *in omnibus ecclesiis lectas ;* et sancti Clementis *potentissimas epistolas* ad Corinthios (§ 27, p. 45, et ibid. p. 46, et § 151, p. 280), etc., etc.

Tandem, quod *de potestate Clavium* ait Doctissimus Archiepiscopus (cap. VII, § 95, p. 178, in Adnot.), *Eam in Evangelio exprimere disciplinam, similitudine ducta ab œconomis et administratoribus domus*, id quidem mihi summopere arrisit ; nam quum Christus Dominus Divo Petro dederit non quidem *claves* ἁπλῶς, sed *Claves Regni cœlorum*, sequitur Petrum accepisse tunc *et usque ad consummationem sæculi* in æternitatem temporum *œconomatum et administrationem Regni cœlorum*, munus sane (haud minus, quam epistolæ Romanorum Pontificum) non contemnendum.

In perlegendo toto Illustrissimi et Reverendissimi Archiepiscopi libro, mirum quantus me pervaserit mœror de dissidiis inter christianos usque cogitantem. *Quis furor, o cives !* Quæ vos agunt intemperies ? Dum

Christiani nominis infensissimi hostes in nos sæviunt, arcemque Religionis gigantæo furore lacessunt, homines titulo Christianorum superbi cum Christiani nominis hostibus male fœderati triumphari se tandem ab ipsis patientur (qui finis erit inevitabilis), si prius de ὁμοθέοις et ὁμοθώμοις et ὁμονόμοις et ὁμοπίστοις triumphare valerent; et Calvinistam, puto, Socinianumve ferent impavide; ὁμόδελφον vero de nomine forsan et enclitico dissentientem, neutiquam. *O cœcas hominum mentes!* Utut vero sint hæc, non sine fletu commemoranda; quum tamen ex altera parte, tantis jam et erroribus, et præjudicatis opinionibus humana mens quasi se defæcaverit, et Divina Providentia immensum nescio quid cogitans horrendis rerum conversionibus, et sævis cladibus homines quasi tritos et subactos futuræ concretioni aptos effecerit; nostrum est divinis obsecundare motibus. Hoc est, cur ille ego infimus fidelium, in rotam tamen jam motum præsentientem impressionem quoque, licet debilissimo pede, fecerim, ut figulus ille Homericus αἶψα θέησι. Nam præsens scriptum totum est πειραστικὸν; nec aliud sibi assumit nisi *bonam voluntatem*, cui pax de cœlo dicta est. Ideo nihil acerbe et procaciter dictum; et si quando genio indulgenti subrisisse contigit, id spero blande, nec inurbane factum, salvaque reverentia, qua adversus Illustrissimum et Reverendissimum Archiepiscopum nemo me antecellit. Utinam inter litigantes arbiter a suis renunciaretur! Primus inter meos exclamarem ἄξιος! ἄξιος! ἄξιος! Interim e re christiana esse censui cogitationes meas *de Libro historico* et secreto et in scriptis et lingua in his terrarum tractibus

paucis nota cum Clarissimo Auctore communicare, ut illi sint quasi antiqua illa Orobii et Limborchii *amica collatio*, in qua rationibus mere philosophicis innixus (ne aliquid detur studiis partium) evicisse mihi videor Christianos omnes a sancta sede segregatos simul ac se imbuere litteris incipiunt, in Calvinistarum partes; id est, quidquid in contrarium nitantur, in merum putumque Socinianismum non posse non gregatim abire.

Plurimas igitur habeo et ago gratias Comiti Paulo Alexandro Strogonovio, quod me *Libri historici* compotem fecerit, mihique ansam dederit summo viro summæ observantiæ testificationem præbendi luculentissimam; nam quorsum hæc, si ea pro inutilibus haberem? Aut quomodo ea pro inutilibus non haberem, nisi me commoverent Insignis Auctoris et egregia indoles et recondita eruditio? Quid possit, si velit, nec ipse homo si non experiatur, novit. *Omnia vincit Amor:* id philosopho et theologo, plusquam deliranti amasio, verum. Omissis igitur odiis et jurgiis, *et nos cedamus Amori;* alacresque viam hanc ingrediamur regiam, quæ in Civitatem sanctam desinit, memores semper illius divinæ vocis ἀληθεύειν ἐν ἀγάπῃ (Ephes., cap. IV, v. 15.) Nos certe neminem Christianorum odio habemus, imo neminem non diligimus.

Testis sit Hebdomas illa sanctissima, in qua pro iis, qui illo ipso tempore anathematibus in nos fulminant (vana sane, sed nobis flebilia fulmina), Deum Optimum Maximum amantissime rogamus (1); adeo ut unus ex

(1) « Oremus etiam pro hæreticis et schismaticis, ut Deus

his quos *Ministros Sancti Evangelii* vocant pseudo-reformati, ne *Sacerdotes* dicant (sic jubente insuperabili conscientia), præsens olim exclamaverit : « *Hæc est vera mater, date illi filium.* » (*Regum*, lib. III, cap. III, v. 27).

Testes sint Summi Pontifices, qui post Lugdunensem Synodum, qua nec sanctior unquam, nec plenior extitit, et post Florentinam alteram itidem solennissimam, in qua, vel Scyropulo teste, Patres absolutissima libertate usi sunt, nunquam ex Cathedra Græcis anathema dixerunt; sed reconciliationi bis celebratæ semper intenti, facta deinde pro infectis habebant, et quasi meminisse horrebant. Testes sint insuper alii Pontifices, qui Orientales Episcopos ad Synodum Tridentinam vocaverunt, sancteque professi sunt, illam se pro œcumenica non habuisse, non convocatis Orientalibus.

Testis sit præcipue Gregorius XIII, qui Calendarium suum ad astronomicas rationes exactum (opus cum sideribus victurum) Græcis peramanter misit. Hæc omnia sane Summorum Pontificum non vulgarem moderationem et singularem erga dissidentes benevolentiam osten-

---

« et Dominus noster eruat eos ab erroribus universis, et ad « Sanctam Matrem Ecclesiam catholicam atque apostolicam « revocare dignetur.

« Omnipotens sempiterne Deus, qui salvas omnes (*id certe « non jansenisticum*), et neminem vis perire, respice ad « animas diabolica fraude deceptas, ut, omni hæretica pravi- « tate deposita, errantia corda resipiscant, et ad veritatis tuæ « redeant unitatem. » (Offic. S. Hebd. pro missa feriæ VI.)

dunt. Secum igitur serio et sane reputent, quam Reipublicæ Christianæ necessarius sit Summus Pontifex. Si non totus fallor, doctissimo Twerensi Archiepiscopo sæpissime, dum res christianas animo versaret, *hæsit aqua*, ut Lutheranis illis, quos in operis præfatione memorat (pag. III), non sine quadam ἀποσιωπήσει mihi valde notata: Videant Græci Antistites, ne Respublica Christiana apud eos quid detrimenti capiat, et de Dictatore cogitent.

Heu vero imbecillis humana mens! Quam pauca videt! Quam pauciora prævidet! Quam paucissima potest! Quid verba sunt, et scripta nostra, et suasionis tentamina, et inania syllogismorum molimina? Æs sonans... cymbalum tinniens (I Cor., c. XIII, v. 1): nec, puto, ulli mortalium sua unquam religio solis argumentorum ponderibus ablata fuit. Lux igitur, uti par est, et sole veniat; isque ter quaterque felix, cui datum fuerit, vice speculi, radios repercussos infundere in oculos Divinæ luci pervios. Cæteris, quos obscuravit lethalis suffusio, nulla spes recreationis et cum luce commercii, ni prius (quod humanum non est) ophthalmia stirpitus evellatur. Salivam igitur suam iterum luto nostro misceat, oculosque aut nictantes, aut errore jam lapidescentes tangat sanatore digito Medicus ille, qui *ipse est vera lux omni homini venienti in hunc mundum*, intonetque efficacissimum illud EPHPHETHA (*Adaperire!*) (Marc., VII, 34.)

Ita vovebam Petropoli, Calendis veris Martii, anno a Theogonia M.DCCC.XII.

GRÆCORUM INTERPRETATIO

Pag.	lin.	
364	1	ἱππιατριά, veterinaria medicina.
365	24	ἕνωσιν, unitatem.
366	6	ἱστορια, historia.
Ib.	6	ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, ex historia.
Ib.	9	ἴσημι, scio, novi.
Ib.	9	ἱστέον, adjectiv. verbale ab ἴσημι.
Ib.	10	μόρφωσις, formatio.
Ib.	20	τοῦ ἱστορῆσαι, Gallice *la force d'*istoresai.
367	10	ἀπραξία, cessatio a rebus agendis (Gall. *inaction*).
368	12	ἀτοπώτερον, absurdius (adamussim respondet verbo Gall. *déplacé*).
Ib.	16	πρωτοψευδεῖ, protomendacio (Gall. *sophisme capital* ou *fondamental*.)
Ib.	22	Βροτοῖς ἅπασιν, etc. conscientia, quæ omnibus hominibus Deus est. (Senarius est iambicus διὰ γνωμικῶν, id est *inter sententiosos*.)
369	21	Νεοχμώσεως, innovation.
370	4	Τέρας, monstrum, portentum.
Ib.	27	ἀδύνατον, impossibile.
374	12	δόξαι, opiniones.
Ib.	26	ἐναργεστάτην περιφάνειαν, clarissimum in omnem partem prospectum (Gall. *jusqu'à la plus lumineuse évidence*).
375	21	Σχίσεως, divisionis (Gall. *du schisme*.)

Pag.	lin.	
377	20	αὐτεξουσίαν, liberum arbitrum.
379	10	τῶν μερώπων ἀνθρώπων, articulatim loquentium hominum (dictio homerica).
Ib.	15	καὶ ἐνὶ φρέσι, etc., et in intimis tuis conde præcordiis. (Hemistichium Homericum.)
381	22	Μετουσίας, *metousias.*
Ib.	23	Ὁμούσιος, *omousios*
Ib.	26	Ἡμεῖς δὲ κλέος, etc. Nos vero famam solam audimus, nec quidquam scimus. (Homer. Iliad. II, v. 486), cui consonat illud (Virgilii Æneid. VII, v. 646) : Ad nos vix tenuis famæ perlabitur aura.
Ib.	27	παρορᾷν, conniventibus oculis præterire (Gall. *passer sans regarder.*)
383	9	καταχρηστικῶς, per abusionem (Gall. *abusivement*).
385	6	δύναμις εὐκτικὴ, *vis invocatoria.*
Ib.	8	ἀμέσως, sine medio (Gall. *immédiatement.*)
Ib.	13	Ἐπίκλησις et Διήγησις, invocatio et narratio.
386	10	αὐτολέξει, ad verbum (Gall. *en propres termes*).
Ib.	14	Ἐπὶ τούτοις ὁ μὲν τῆς Ῥωμαίων, etc., Post hæc Victor quidem Romanæ Urbis Antistes, illico universæ Asiæ Diœceses simul cum finitimis Ecclesiis, tanquam rectæ fidei contraria sentientes, a communione *abscindere conatur.* (Eusebii Historia Ecclesiast., liv. v, cap. 24.)
Ib.	26	καὶ στηλιτεύει γε διὰ γραμμάτων, etc., et per litteras proscribit (alii τὸ στηλιτεύει vertunt *notat*, vel *invehitur*) omnes, qui illic erant, fratres ; a communione alienos esse pronuntians. (Spectata nempe eorum in contradicendo pervicacia, minime vero ex lata sententia.)
387	8	τῷ γε μὲν Βίκτωρι, etc. Victorem tamen decenter, ne abscindat integras Dei Ecclesias antiqui ritus

traditionem diligenter observantes plurimis aliis adhortatur.

387 17 ὡς ἀπειρόκαλως, quam inepte, insulse, etc.

Ib. 22 Καὶ ὁ μὲν Εἰρηναῖος, etc., et Irenæus quidem vere dignus nomine suo et appellatione et ipso vitæ instituto *pacis conciliator*, hujusmodi hæc pro Ecclesiarum pace et hortatus est et deprecatus.

388 12 ὁμόψηφον, communi suffragio (Gall. *d'une commune voix*).

Ib. 26 ἐν πάροδῳ, obiter.

389 24 ἡγεμονικόν, plus sapiens principatum.

391 8 ἀνίατον, insanabilis (Gall. *irrémédiable*).

Ib. 12 Λαῶν ἄφεσι, populi dimissione.

Ib. 21 τῇ καθολικῇ, catholica.

392 7 αἵρεσι, secta (Gall. *parti, secte*).

393 17 Μηδὲν ἄγαν, nihil nimis.

394 19 ἁπλῶς, simpliciter.

395 6 ὁμοθέοις et ὁμοβώμοις, etc., quibus communis est cum aliis Deus, et ara, et lex, et fides (Gall. *Hommes qui ont le même Dieu, les mêmes autels, la même loi, la même foi*).

Ib. 8 ὁμόδελφον, fratrem uterinum (Gall. *frère engendré par la même mère*).

Ib. 20 αἴκε θέῃσι, si forte currat (Gall. *si par hasard elle voulait tourner*). (Phrasis Homerica, Iliad. XVIII, v. 601.)

Ib. 21 πειραστικὸν, tentandi vim habens.

Ib. 28 ἄξιος ! ἄξιος ! ἄξιος ! dignus ! dignus ! dignus ! (Acclamatio Græco-Ruthena in ordinandis sacerdotibus).

396 21 ἀληθεύειν ἐν ἀγάπῃ, facere veritatem in charitate. (Gall. *véritiser dans l'amour*). (Ephes. IV, v. 15.)

398 6 ἀποσιώπησει, reticentia.

RÉFLEXIONS CRITIQUES

D'UN CHRÉTIEN DÉVOUÉ A LA RUSSIE

SUR L'OUVRAGE DE MÉTHODE

Archevêque de Twer (1).

(Traduction des éditeurs)

Telle est la triste condition de l'humanité, que très-souvent des actes, que des raisons spécieuses semblent excuser, sont pourtant la source de calamités sans nombre. Cette vérité, qui se manifeste en beaucoup de choses, n'apparaît nulle part avec plus d'évidence que dans ce qu'on appelle la réforme des *abus*, c'est-à-dire des vices qui se sont introduits peu à peu dans le régime politique ou ecclésiastique, et qui, lors même que les hommes les supportent, ou en toute patience, ce qui est très-rare, ou impatiemment, ce qui est plus ordinaire, finissent à la longue par devenir intolérables.

---

(1) Twer, chef-lieu du gouvernement civil et militaire de ce nom, sur la rive droite du Volga, au confluent de la Tvertza et de la Tmaka, est l'une des villes les plus importantes de l'empire de Russie, et le centre des affaires commerciales entre Pétersbourg et Moscou.

Tout abus est un mal : d'où il suit, au premier coup d'œil, que tout ce qui fait disparaître l'abus doit être un bien ; et pourtant il n'en sera rien, si l'on ne fait soigneusement une distinction très-délicate. L'abus n'étant, en effet, que le mauvais usage d'une chose bonne, il faut prendre garde, en enlevant le vice qui la corrompt, de porter atteinte à sa substance ; et c'est en quoi presque toujours se sont honteusement trompés les novateurs : briser les jambes du cheval qui rue, pour le corriger, n'est pas le fait d'un écuyer habile.

Ce point est hors de toute controverse ; mais il faut accorder quelque chose à la fragilité humaine, et lorsqu'on a affaire à des rebelles, commencer par reconnaître de bonne foi le *vice de la chose* avant de discuter sur la chose même.

Pénétré de cette pensée, je n'ai jamais parlé, par écrit ou de vive voix, de la malheureuse séparation des Grecs, sans m'empresser d'avouer que cette faute fatale, source de tant de honte et de calamités pour le genre humain, trouve une espèce d'excuse dans l'état de l'Europe à cette époque. Quels troubles, ô Dieu immortel ! quels bouleversements ! quelle barbarie ! A Rome, quels pontifes ! La liberté des élections pontificales abolie, et cette usurpation comme prescrite au profit d'hommes perdus ! Faut-il donc s'étonner que les Grecs nous aient pris pour des barbares, et qu'il leur ait été impossible de comprendre combien le fruit vert est préférable au fruit pourri ? Les plus abjects des hommes (car y a-t-il rien de plus bas que le Bas-Empire ?) regardaient avec mépris la barbarie gothique ; dans

l'œuf ils ne voyaient pas l'aigle, dans le germe le cèdre du Liban. Et cependant ces Goths, ces Germains, ces Cimbres, etc., ont, comme le remarque Montesquieu, « cette grande prérogative, que ces nations ont été la « source de la liberté de l'Europe, c'est-à-dire de pres- « que toute celle qui est aujourd'hui parmi les hom- « mes », et que, les premières, elles ont uni deux choses auparavant incompatibles, « la monarchie et la liberté ». Ce que peut cette race dans les sciences, la postérité l'a vu, et en a été dans l'admiration. L'Orient, au contraire, languit, flétri sous les verges, les chaînes et les bourreaux ; et il ne se relèvera pas, *que Dieu n'ait dilaté Japhet et ne l'ait fait habiter dans les tentes de Sem* : peut-être aujourd'hui ce moment n'est-il pas éloigné.

Quant à ce que dit le très-docte archevêque de Twer, que les nations étrangères (les Français, les Anglais, les Espagnols, les Italiens, les Allemands, etc.) *portent envie à l'état présent des Grecs*, il serait peu convenable à moi de railler, et il ne m'en coûte pas de garder respectueusement le silence.

On souffre d'une douleur poignante de voir la noble race des Slavo-Russes, qui tire son nom du mot *gloire*, se laissant prendre aux piéges des Grecs dégénérés, et méconnaissant la majesté latine, à laquelle la rattachent des affinités de langue et de génie ; mais ce fut plutôt la faute des temps que celle des hommes. Courage donc ! rejetons dans un éternel oubli les haines antiques ; n'ayons d'autre pensée que le bien et l'agrandissement de la chrétienté. Nous vivons en des temps mauvais :

les Orientaux, et les Russes qui marchent avec eux, ne voient pas très-bien, ce me semble, peut-être ne soupçonnent-ils même pas où les conduit maintenant une main invisible. Un immense malheur les menace, s'ils n'aperçoivent pas le serpent couché en travers du chemin où ils vont à l'aventure. J'en prends à témoin le livre de l'illustre archevêque de Twer ; on y voit, si je ne me trompe, apparaître dans un avenir prochain notre seizième siècle, recommençant en Russie au moment même où, dans les autres parties de l'Europe, la honte d'eux-mêmes semble déjà gagner les pseudo-réformés, au moment où tout observateur éclairé peut déjà voir ou prévoir que toutes choses se combinent et se disposent pour former je ne sais quelle admirable unité, objet des ardents désirs de tous les hommes de bien.

Après ces quelques mots de préface, je vais examiner en toute bonne foi le livre de l'illustre archevêque, non dans un vain désir de dispute, ou pour faire parade de mon savoir (je sais peu de chose, et si je savais beaucoup, je ne chercherais pas à le montrer en ce moment), mais afin que l'illustre auteur connaisse mes craintes et les raisons qui les justifient. S'il m'était donné d'écrire sans trop me mécontenter moi-même et sans lui déplaire,

Je porterais le front aussi haut que le ciel.

J'avoue tout d'abord que le titre même du livre n'est pas pour moi d'un médiocre embarras. Le mot *histoire* (ἱστορία), dit le révérendissime archevêque, vient du grec ἱστορεῖν, *qui signifie* considérer *ou* examiner ; *il im-*

plique donc cette idée, que le narrateur lui-même a été témoin des faits qu'il raconte.

La racine des termes ἱστορία, ἱστορεῖν, et des autres qui tiennent à ceux-là, peut, ce nous semble, être prise de plus haut, d'ἵστημι dont la forme ἵστέον (ou toute autre du même verbe) a produit le mot *histoire* et un grand nombre d'autres. Du reste, ἱστορεῖν signifie non-seulement rechercher et prendre des informations, mais encore mettre par écrit ; et l'usage, arbitre souverain et sans appel du langage, a déterminé si clairement l'étendue et la force de ce mot *histoire*, que, sur ce point, la controverse n'est même pas possible. S'il n'y avait d'histoire véritable que l'histoire écrite par des témoins oculaires, ni Hérodote, ni Tite-Live, ni Moïse lui-même (si l'on excepte l'Exode), ne seraient des historiens.

L'illustre auteur, pour mieux faire ressortir la force du mot ἱστορῆσαι, invoque l'autorité de l'Apôtre écrivant aux Galates : Ἀνῆλθον εἰς Ἱεροσόλυμα ἱστορῆσαι Πέτρον, ce que la Vulgate rend ainsi : *Veni Jerosolymam* VIDERE *Petrum ;* or, ἱστορῆσαι dit plus que *videre.*

Ce passage, pour le dire en passant, est magnifiquement commenté par notre Bossuet, cette gloire de la France, de l'Église et du genre humain, dans le célèbre discours prêché devant l'assemblée du clergé de 1682 :

« Il fallait que le grand Paul, Paul revenu du troi-
« sième ciel, le vînt voir (1). Non pas Jacques, quoiqu'il
« y fût, un si grand apôtre, frère du Seigneur (2), évê-

(1) Gal., I, 18.
(2) Ibid., 19.

« que de Jérusalem appelé le Juste, et également res
« pecté par les chrétiens et par les Juifs : ce n'était pas
« lui que Paul devait venir voir ; mais il est venu voir
« Pierre, et le voir, selon la force de l'original, comme
« on vient voir une chose pleine de merveilles et digne
« d'être recherchée, le contempler, l'étudier, dit saint
« Jean Chrysostome (1), et le voir comme plus grand
« aussi bien que comme plus ancien que lui, dit le même
« Père ; le voir néanmoins, non pour être instruit, lui
« que Jésus-Christ instruisait lui-même par une révéla-
« tion si expresse, mais afin de donner la forme aux
« siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que,
« quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un
« autre saint Paul, il faut voir Pierre (2). »

Mais quittons ce détour, comme on dit, et prenons le droit chemin. Si l'on remarque une grande hésitation jusque dans le titre de l'ouvrage, cela n'a rien d'étonnant. La cause en est que le révérendissime archevêque avait dans la pensée autre chose que ce qu'il a dit ; s'il avait écrit de l'abondance du cœur, le titre de son livre serait celui-ci :

De l'inutilité et de l'inaction du Souverain Pontife pendant les trois premiers siècles de l'Église, dissertation historique.

---

(1) In epist. ad Galat., cap. I, n° II, t. X, p. 677.

(2) Sermon *sur l'unité de l'Église*, prêché à l'ouverture de l'assemblée générale du clergé de France, le 9 novembre 1681, au quatrième paragraphe du premier point.

Voilà ce qu'a voulu dire l'illustre auteur, pas autre chose. Mais il n'a pu se résoudre à le dire hautement, ou, ce qui est encore plus vraisemblable, il n'a pas voulu se l'avouer à lui-même ; de là la longueur et l'obscurité de son titre. Rien n'est plus conforme à la nature humaine que de chercher à défendre de toutes ses forces la cause qu'on a une fois embrassée. La remarque que je viens de faire ne m'est donc inspirée par aucun sentiment d'irritation, mais par le désir de faire apparaître amicalement la vérité. Je ne pense pas qu'aucun homme sensé, à moins de n'avoir parcouru le livre que d'un œil distrait, refuse de reconnaître que j'ai touché le fond.

Beaucoup de choses se font dans l'Église catholique sans le Pontife romain ; de même que, dans une famille bien ordonnée, beaucoup de choses se font, surtout par les fils les meilleurs et les plus obéissants, sans l'ordre du père ; car tout homme de bien fait le bien spontanément, et n'a pas besoin qu'on l'y contraigne.

De plus, *aucune grande chose n'eut de grands commencements*. C'est une loi que l'on peut, à bon droit, appeler divine, puisqu'elle est en vigueur dans toute la nature, et qu'on ne lui trouva jamais aucune exception. De là vient que l'autorité pontificale (entre les grandes choses la plus grande), née avec l'Église dont elle est le fondement, a eu, comme elle, son enfance et puis sa puberté, avant de parvenir à l'âge d'une éternelle virilité.

Tous ceux donc qui ont abandonné l'Église, leur mère, se plaisent à la montrer toujours dans son berceau,

pour crier, d'un ton triomphant, que l'autorité de Pierre ou de Sylvestre n'était pas la même que celle de Grégoire VII ou de Sixte-Quint. Je ne sais si l'on peut concevoir quelque chose de plus absurde ; je trouverais moins plaisant qui viendrait me dire : César vainqueur à Pharsale n'était pas le même que César vagissant dans ses langes à Rome, cinquante ans auparavant.

Et cependant nos frères dissidents s'arrêtent et se reposent sur ce premier sophisme, contre lequel protestent et la philosophie, et l'histoire, et la conscience.

Après cette escarmouche, je vais serrer de plus près l'illustre écrivain, et, quoique dans un sentiment d'amour, l'accuser de calvinisme, l'assignant devant le juge exempt d'erreur,

> Qui, pour tous les mortels, est la voix de Dieu même,
> La conscience.

A l'œuvre donc, et remontons aux principes.

Tout chrétien qui a une fois déserté le drapeau du Souverain Pontife, à moins qu'il ne soit retenu par l'ignorance ou la superstition (tristes geôlières !), passera nécessairement dans le camp de Calvin. Rien n'est plus facile à démontrer.

Je ne conçois pas plus l'Église sans chef, c'est-à-dire sans une autorité suprême, que je ne conçois l'empire de Russie sans empereur de Russie. La puissance civile règle l'ordre des choses extérieures ; elle retient la main de l'homme, et menace le crime des fers, du glaive, du knout, de la potence. La puissance ecclésiastique ou, comme on la nomme, la puissance spirituelle, est, au

contraire, tout entière au gouvernement des consciences : elle promulgue ses lois qu'on appelle dogmes,

> Elle juge la vie et les crimes de l'homme ;

déployant dans l'ordre moral une souveraine autorité,

> Elle enseigne, et sa voix nous redit en tous lieux :
> Apprenez, avertis par mes divins oracles,
> A garder la justice, à respecter les dieux !

Du reste, la nature et l'essence du pouvoir sont les mêmes dans les deux sociétés, et, dans l'une comme dans l'autre, il ne peut cesser d'être *un*, sans cesser d'exister. Dans la société civile, un *révolté* n'est autre chose qu'un *hérétique politique ;* et réciproquement, dans la société chrétienne, un *hérétique* n'est autre chose qu'un *révolté* contre l'autorité de l'Église. Les Églises particulières sont à l'Église universelle ce que les provinces sont à l'empire. Or, que peut une province contre l'empire, sans violer le droit ? Je ne le vois point. Les sujets de plainte contre le dépositaire de l'autorité ne sont absolument d'aucun poids, car il y a toujours une cause ou un prétexte à la rébellion. Si telle ou telle Église particulière a le droit d'accuser d'erreur ou d'innovation le chef de l'Église, pourquoi le gouverneur de Twer ou d'Astracan n'aurait-il pas aussi le droit d'accuser l'empereur, et de prétendre qu'il commet d'intolérables injustices, qu'il viole les lois fondamentales, ou qu'il se conduit en tyran, afin de lui refuser l'obéissance, et de se déclarer lui-même indé-

pendant de toute autorité autre que celle des *lois ?* Que le révérendissime archevêque me montre quelque trait de ce genre, mortel au Souverain Pontife, qui ne puisse être retourné avec un égal succès contre l'empereur de Russie,

Et erit mihi magnus Apollo.

C'est donc bien vainement qu'une vieille inimitié et un aveuglement volontaire se créent des fantômes et rêvent cette absurdité inouïe : *l'un sans l'unité* ; ce qui est la même chose que *le blanc sans la blancheur*. Il n'y aura jamais de *catholicité* (qu'on me passe l'expression) *sans unité*, ni d'*unité* sans un chef suprême, ni de chef suprême, si une partie du corps qu'il commande a le droit de s'élever contre lui.

C'est aussi bien vainement que les dissidents s'abusent eux-mêmes en embrassant, comme l'unité véritable, je ne sais quel nom d'*unité*. Ils s'appellent tantôt l'*Église grecque*, comme s'il y avait aujourd'hui, comme s'il pouvait y avoir une Église grecque hors de la Grèce ; comme si l'Église russe n'était pas aussi loin d'être grecque que d'être Église de Constantinople, d'Antioche ou d'Alexandrie ; comme si le patriarche de Constantinople pouvait, sans prêter à rire, ordonner la moindre chose, je ne dis pas à l'Église russe, mais seulement dans cette Église. Tantôt ils se nomment magnifiquement l'*Église orientale ;* mais s'il y a beaucoup d'Églises dans l'Orient, il n'y a pourtant pas d'Église *orientale :* ôtez le roi ou plutôt la reine de la ruche, il vous restera des

abeilles; vous n'aurez plus d'essaim. J'adjure donc amicalement l'illustre archevêque, et tout homme doué d'un esprit philosophique, de me montrer, en dehors de l'hypothèse d'un chef unique et suprême gouvernant l'Église universelle, un signe quelconque visible à tous les yeux, tel que, ce signe étant posé, il soit tout à fait impossible de ne pas voir *ce qu'est* et *où est* l'Église catholique.

On en appellera peut-être aux conciles; mais d'abord, je ne pourrai jamais parvenir à me persuader que les Églises dissidentes puissent jamais se réunir en concile œcuménique (autant qu'un concile peut être œcuménique chez elles). J'en ai pour témoins huit siècles écoulés depuis le moment fatal du schisme. Mais pour abréger, passons là-dessus et avançons. Comment pourra-t-il y avoir un concile œcuménique chez les Orientaux, l'Église romaine réclamant tout entière, l'Église romaine, c'est-à-dire des millions d'hommes et à leur tête le souverain Pontife, pouvoir modérateur de la savante Europe ?

J'entends les Grecs s'écrier : *Et vous, Latins, comment répondrez-vous à ce même argument ? Pouvez-vous tenir* pour œcuménique *le concile de Trente, malgré les réclamations de toute l'Église orientale ?* — Très-bien : j'attendais l'objection. Ce n'est pas le nombre qui rend un concile œcuménique. A Chalcédoine, les cinq cents évêques de l'Orient, après avoir écouté la lecture de l'épître à Flavien, poussèrent ces acclamations immortelles que tous les siècles ont entendues : *Pierre ne meurt pas! Pierre a parlé par la bouche de Léon !* et ce fut

un concile universel ; mais celui de Nicée le fut aussi, bien qu'on n'y comptât que trois cents évêques. Le nombre n'est donc rien quand il s'agit de déterminer ce qu'est et où se trouve l'universalité ; ce que je cherchais, je le cherche encore : je demande *un signe auquel je puisse reconnaître avec certitude le concile œcuménique*. Ce signe ou *caractère* n'étant ni dans le nombre, ni dans la dignité, ni dans la doctrine, il ne peut être que dans le Souverain Pontife, lequel mis de côté, nul homme sur la terre ne répondra jamais à cette question : Qu'est-ce qu'un concile universel? Qu'est-ce que l'Église catholique ?

Nous pouvons encore ici argumenter efficacement de la société civile à la société ecclésiastique : Que sont, par exemple, les assemblées anglaises, vulgairement *le parlement ?* Deux ordres avec le roi. Otez le roi, où sera le parlement ? Où l'on voudra. Chaque ville ou chaque bourgade pourra tenir ses comices, et les décorer de ce nom.

Il n'y a qu'à changer les mots : où est le concile véritablement œcuménique, c'est-à-dire le parlement de toute la société chrétienne? Là où se trouve le Souverain Pontife. Le Souverain Pontife disparu, le parlement ne sera ni à Rome, ni à Constantinople, ni à Pétersbourg, ni ailleurs ; il ne sera nulle part, ou il sera partout, ce qui est absolument la même chose. Ajoutons que plus un empire a d'étendue, plus le pouvoir d'un seul devient pour cet empire une nécessité. Or, la religion catholique appartient à tout l'univers ; il suit donc qu'en vertu de la nature des choses, lors même que ce ne se-

rait point en vertu d'un commandement exprès de Dieu, l'Église, pour rester toujours maîtresse d'elle-même, doit avoir la forme monarchique.

La ressource du concile œcuménique acéphale,

Ce monstre, objet d'horreur masse informe, aveuglée,

étant ainsi enlevée aux dissidents, il leur reste une autre ancre de salut, mais d'une valeur encore moindre : la tradition, sans laquelle, de l'aveu de l'illustre auteur, l'Écriture elle-même ne peut être sûrement interprétée, l'interprétation n'étant certaine que par le consentement de toute l'antiquité.

Au seuil même de cette question les difficultés se présentent. Est-ce que le catholique, est-ce que le luthérien ou le calviniste, ou même le socinien, n'en appellent pas à la tradition ? Clarke a intitulé l'écrit funeste qu'il détesta trop tard, *Scripture-Trinity*, c'est-à-dire, *De la Trinité d'après les Écritures*. Dans un de ses intervalles lucides, Jean-Jacques Rousseau a fort bien dit : *Dieu lui-même ne pourrait faire un livre sur lequel il fût impossible aux hommes de disputer.* Mais si on n'est pas d'accord sur le sens des Écritures, comment le sera-t-on sur le sens des Pères ? Quoi de plus clair que ces paroles : CECI EST MON CORPS ? Et pourtant, lorsque, Pierre fait entendre cette parole, *Si c'est le corps, ce n'est plus le pain*, Luther dit : *C'est le pain et le corps* ; et Calvin : *C'est le pain, et non pas le corps.* Photius se tait.

Et encore, quoi de plus clair que ces paroles : *Tu es*

Pierre, etc.? Dieu lui-même a-t-il pu rien écrire qui fût moins obscur? Le très-docte prélat nous accusera cependant, moi et les miens, intrépidement, de ne savoir pas nos lettres et de ne pas saisir le sens des mots.

Ainsi Bellarmin, Maldonat, Pétau, Bossuet, Fénelon, Huet, etc., etc.. furent des hommes sans intelligence et ne connurent jamais la véritable tradition. Accordons-le : mais toi, ô excellent patriarche de Constantinople (ou tout autre, car je ne m'arrête pas aux noms), tu contemples sans doute face à face, de ton regard d'aigle, la vérité, que ces chétifs mortels ne purent pas même apercevoir de leurs yeux clignotants?

Credat judæus Apella! — non Ego.

Et, je le dis entre nous, toi-même tu ne le crois pas, si ce n'est dans tes rêves.

Puisque donc des autorités opposées se font équilibre (celui-là serait peu modeste qui n'admirerait pas ma modestie), et puisqu'il ne peut y avoir de concile œcuménique sans un chef; puisque si, dans cette hypothèse, un concile œcuménique était possible, il serait sans autorité et sans force contre tout autre concile, œcuménique au même titre; puisque, abstraction faite de l'autorité qui les interprète, les livres ne servent qu'à alimenter la dispute, il ne reste qu'à nous laisser dissoudre, malgré nos répugnances, par le principe du jugement privé, base et fondement de toute la doctrine des pseudo-réformés.

Et c'est ce que voit fort bien la conscience, qui ne peut

se tromper. De là vient que, chez les dissidents, l'Église n'est qu'un vain nom, qu'un fantôme, et qu'il ne lui est pas donné de parler *comme ayant puissance*. Cela est tellement vrai, qu'en Russie (je ne veux pas m'étendre hors des limites de l'empire), au mépris du Synode, dont elles ne tiennent aucun compte, d'innombrables hérésies, ou d'une infamie ou d'une absurdité que rien n'égale, surgissent incessamment du sein d'une populace superstitieuse, comme les vers du cadavre, sans que les évêques aient seulement le courage de faire entendre un murmure. C'est qu'en effet le dernier des rascolnics a, contre le Synode de Russie, absolument le même droit qu'avait autrefois Photius contre le Souverain Pontife. Le dissident n'a rien à objecter au dissident, si ce n'est le mot connu :

Ah ! ah ! ah ! je ne sais que dire.

et c'est surtout en matière de religion que s'applique l'axiome de la loi romaine : *Chacun doit être jugé d'après le droit qu'il fait valoir contre les autres.*

Pendant que, dans le bas peuple, les croyances les plus stupides, et qui pis est les plus atroces, mettent misérablement en lambeaux l'antique religion, la philosophie moderne verse à flots, aux grands de l'empire et aux classes moyennes, des breuvages empoisonnés ; quant au clergé, il boit à longs traits le calvinisme.

Au récit de tels maux qui retiendrait ses larmes ?

Saint Augustin disait jadis, avec la justesse qui lui est

propre : « Je ne croirais pas à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne m'y faisait croire. » Or, là où Pierre ne commande pas par ses successeurs, il n'y a point d'Église ; d'où il suit que là aussi les hommes n'ont aucune raison assez forte de garder la foi.

Nous avons prouvé, par d'irréfutables arguments, la vérité de cette proposition : « Point de Souverain Pontife, point d'Église ». Écoutons maintenant l'expérience, qui est, pour ainsi parler, la démonstration de la démonstration, et qui met la vérité dans tout l'éclat de l'évidence. C'est à l'illustre prélat lui-même que j'emprunterai mes arguments ; écoutons-le parler avec la candeur qui le distingue.

Après s'être élevé, avec douceur toutefois, contre la doctrine de Calvin, il écrit ces paroles sur lesquelles il importe de ne pas passer à pieds joints : « Telle est « cette doctrine qu'un grand nombre des NÔTRES louent « si fort et qui leur inspire tant d'amour ; comme si le « seul Calvin en savait plus que les apôtres et que leurs « successeurs pendant quinze siècles. »

Nous avons l'aveu des coupables : qui peut mieux et plus à fond connaître les SIENS que l'illustre archevêque ? Ne voyez-vous pas sur quelle pente on est placé, et les prêtres russes (ceux du moins qui savent le latin), tout enivrés de Bingham (1) qu'ils viennent de lire, se

(1) Bingham (George), théologien anglican, né en 1715 et mort en 1800, avait publié en 1774, à l'occasion de l'*Apologie* de Théophile Lindsay, une *Défense de la doctrine et de la liturgie de l'Église anglicane.*

faire déjà les disciples de Calvin? Le révérendissime archevêque aurait pu ajouter :

Et moi-même je fus parmi ces malheureux.

Son livre, que je fouille d'un œil curieux, est en effet tout gonflé du levain calviniste. Et d'abord, comment supporter que ce misérable, qui fut dans plusieurs parties de l'Europe le destructeur infâme de notre religion, soit traité de *grand homme* par l'archevêque de Twer? Un orthodoxe loue les hérésiarques avec moins d'effusion, et je doute que le docte prélat voulût accorder le titre de grand homme à Arius ou à Nestorius. Ceci nous donne le secret du schisme : *Tout ennemi du Souverain Pontife est notre ami.* Les pseudo-réformés le savent : entre plusieurs exemples que j'ai sous la main, je citerai le suivant comme particulièrement remarquable.

Le protestant auteur du catéchisme russe, en anglais, que l'empereur Pierre Ier fit imprimer et publier au commencement du siècle dernier, a mis dans la préface de ce livre les paroles mémorables que je traduis :

« Ce catéchisme est tout pénétré du génie du grand « homme par les ordres duquel il fut composé, et qui « dompta victorieusement deux ennemis plus féroces « que le Suédois et le Tartare, je veux dire la superstition et l'ignorance, que défendait une résistance invétérée et opiniâtre... J'ai la confiance que cette tra- « duction contribuera à rendre plus facile l'accord entre les évêques anglicans et les évêques russes, afin « que, réunis, ils soient plus forts pour ruiner les en-

« treprises de sang et de scélératesse du clergé romain... « En beaucoup d'articles de foi, les Russes s'accordent « avec les réformés autant qu'ils sont contraires à l'É- « glise romaine... Ils nient le purgatoire... Et, dans ses « commentaires sur l'Église grecque, notre docteur de « l'université de Cambridge, Cowel (1), a démontré « avec beaucoup d'érudition combien diffèrent la cène « grecque et la transsubstantiation des pontificaux. »

Quelle tendresse ! quelle fraternité ! Et qui n'admirerait un si ardent désir de réunir dans une étroite alliance deux religions, diamétralement opposées l'une à l'autre par tous leurs dogmes, contre une autre religion qui s'accorde de tout point avec la religion russe, si on fait abstraction de quelques difficultés que le génie latin tranchera en un moment, dès que les Russes le voudront bien ?

Et maintenant je m'adresse à toi, ô divine conscience, à toi qui n'as de préférence pour personne: N'aurai-je pas le droit de tenir pour certain et d'affirmer *que l'Église russe n'a qu'un seul dogme qui lui tienne au cœur, la haine du Pontife romain, et qu'elle laisse tous les autres reposer tranquillement dans les livres.* Autrement, quel Œdipe nous donnera le mot de cette énigme, d'*une*

---

(1) Cowel (Jean), né à Erensborough en 1545, enseigna le droit à Cambridge en 1612; il fut emprisonné pour son *Dictionnaire du droit*, intitulé *l'Interprète*, lequel fut condamné au feu. Il attaquait la loi naturelle, pour exalter d'autant la loi civile.

souveraine amitié entre des religions qui sont par nature ennemies irréconciliables? De là vient que les prêtres russes, qui (par un effet de la miséricorde ou de la colère de Dieu, lui seul le sait!) savent le latin ou le français, ne sont occupés que des livres publiés par les pseudo-réformés ; tandis que, malgré l'affinité des deux religions, ils ne daignent pas consulter les ouvrages des catholiques même les plus savants. L'archevêque de Twer nous en est lui-même un exemple : il nous jette sans cesse à la tête et Bingham, et Cave, et Usher, et cent autres ; mais vous chercheriez vainement dans ses écrits les noms de Pétau, de Bellarmin, de Thomassin, de Cellier, de Mamachi, etc. Or, on ne sort pas tout blanc d'un bain d'encre. Et, en effet, je vois du premier coup d'œil, sur le vêtement de l'illustre prélat, une tache énorme. Il en appelle à Bingham pour prouver que *l'Église russe orthodoxe n'admit jamais rien dans l'ordre des choses saintes que ce que les saints Pères ont eux-mêmes reçu en premier lieu ou des apôtres en personne, ou des hommes apostoliques, etc.*

Ainsi, un hérétique qui nie et la présence du corps du Christ dans l'Eucharistie, et cinq des sept sacrements, et la nécessité des bonnes œuvres, et le libre arbitre de l'homme sous l'empire de la grâce, et la hiérarchie, etc. ; un hérétique qui regarde stupidement comme une idolâtrie abominable l'invocation de la Mère de Dieu et des Saints ; cet hérétique, dis-je, a tout ce qu'il faut aux yeux du révérendissime archevêque pour rendre témoignage de l'orthodoxie russe. Un zélateur s'écrierait :

D'où vient, père du monde, une telle impiété?

Pour moi, je dirai, dans un autre sentiment : *O frère bien-aimé, reviens à la sagesse, et cesse de chercher la lumière dans les ténèbres.* Si je devais publier cet écrit, je parlerais moins ouvertement, mais ici rien ne m'oblige de cacher ma pensée : le passage que je viens de citer me révèle un vrai calviniste. Ailleurs, l'auteur se couvre d'un masque, comme lorsqu'il dit : *Pendant quinze cents ans la doctrine de Calvin fut* PRESQUE INCONNUE *dans l'Église du Christ.* Presque inconnue, ô très-docte archevêque ! elle n'est donc que *presque condamnable ?* Ce trait et bien d'autres semblables rappellent, à qui les lit avec réflexion, le vers de Virgile :

Elle fuit sous le saule, et cherche le regard.

Le penchant pour les réformés et la haine contre nous se trahissent encore dans ce nom de *pontificaux* dont le prélat nous honore en divers endroits de son livre. Que prétend donc l'illustre archevêque ? Les Russes, par hasard, ne sont-ils pas aussi pontificaux ? S'ils ne le sont pas, il suit de leur doctrine même et de leur institution qu'ils ne sont pas même chrétiens. D'ailleurs, employé constamment par les pseudo-réformés pour désigner les catholiques ou romains, ce mot *pontificaux* s'est corrompu dans la bouche de l'hérésie, et aucun théologien honnête ne peut honorablement le prendre dans le même sens. Il en est de cette expression comme du mot *citoyen*, qui en soi n'a rien d'outrageant assurément, et que des énergumènes bouffons marquèrent en France, pendant la crise révolutionnaire, d'une flétrissure indélébile.

Voilà trois siècles que nous soutenons la guerre la plus formidable contre les ennemis les plus acharnés de la foi chrétienne : par nos écrits, par d'immenses travaux, au prix de notre sang (ceci soit dit sans intention blessante), nous luttons pour reculer les frontières de l'empire chrétien, et pour transmettre à la postérité, purs de toute corruption et à l'abri de toute attaque, les dogmes sacrés qui nous sont communs avec les Orientaux ; nous avons porté triomphant le drapeau du Christ des sommets du Caucase aux plaines du Pérou ; et cependant la haine des Grecs contre nous est telle, qu'ils nous témoignent les mêmes sentiments et nous insultent des mêmes noms que Luther lui-même ou Calvin, ces deux pestes sorties de l'enfer pour la ruine de la république chrétienne. Quel aveugle ne verrait combien une telle conduite est contraire à la droite raison, et même à la simple urbanité qui doit distinguer tout honnête homme? Je m'en rapporte au jugement de l'illustre archevêque lui-même, pour peu qu'il veuille y réfléchir de sang-froid.

Tout individu de la *race parlante* qui a des poumons et des lèvres peut s'écrier : *Je suis catholique !* Mais qui que tu sois, chrétien dissident, si tu aimes la vérité, ne t'en rapporte ni à ton Église ni à la mienne ; adresse-toi au Turcs ou aux Juifs, demande-leur quels sont et où sont les catholiques ; écoute la réponse,

Et médite-la bien dans le fond de ton cœur.

C'est donc sans raison que les Grecs nous poursuivent de ces vieilles haines contre lesquelles proteste la

conscience du genre humain. Qu'ils cessent de nous traiter avec si peu d'égards, et de nous injurier.

Parlerai-je maintenant des sacrements, que l'illustre auteur partage en *primaires* et *secondaires?* Peut-on comprendre qu'il y ait du primaire et du secondaire dans ce qui est de l'institution du Christ? Mais je suis encore plus frappé des titres des deux sections du livre consacrées à la même matière. Le premier est celui-ci : *De primariis sacramentis et ritibus*; le second : *De sacramentis et ritibus secundi generis.* Avec quel art la plume de l'écrivain se joue dans ces intitulés ! Le premier peut en effet s'entendre de ces deux manières : *Des sacrements primaires et des rites*, ou bien : *Des sacrements primaires et des rites primaires.* La langue latine se prête à l'une comme à l'autre interprétation. Quelle peut être la raison de cette association des mots *rites* et *sacrements*, et des diverses façons dont ils sont disposés dans les deux titres? Il est impossible d'en imaginer d'autre que le secret dessein de représenter les sacrements comme de simples rites. Et, de fait, le révérendissime auteur, de sa propre autorité *et pleine puissance*, comme parlent les rois, supprime un des sept sacrements, décidant que la Confirmation n'est qu'un rit du Baptême. Ce point étant d'une importance extrême, examinons-le à fond, et, comme parle le poète, *avec des yeux d'espion.*

L'auteur, dans la première section, s'exprime ainsi : *Jésus-Christ a principalement institué par son autorité suprême, et transmis à son Église, deux sacrements : le Baptême et l'Eucharistie.*

Puis, voici ce qu'il écrit dans la deuxième section : *A la même époque, l'Église chrétienne avait aussi d'autres sacrements et rites. Ceux-ci n'avaient pas, il est vrai, la même dignité que les précédents ; mais cependant ils avaient été institués divinement, c'est-à-dire, ils ne l'avaient pas été sans quelque commandement céleste (et c'est là surtout ce qui fait l'autorité). De ce genre sont :* A. *la Pénitence,* B. *l'Ordre,* C. *le Mariage, et* D. *l'Extrême-Onction.*

A, B, C, D sont quatre ; or, dans la première section, il n'est question que de deux sacrements primaires, le Baptême et l'Eucharistie ; et comme, à Constantinople aussi bien qu'à Rome, deux et quatre ne font que six, je cherche sans pouvoir le trouver le septième sacrement. La Confirmation n'est, en effet, d'après l'illustre archevêque, qu'*une onction faite sur la personne de ceux que l'on doit baptiser*, c'est-à-dire un simple rit.

Je suis également frappé de la distinction, si digne de remarque, introduite dans l'Église du Christ par l'illustre prélat. De ses six sacrements (à lui auteur, bien entendu), trois, le Baptême, l'Eucharistie et la Pénitence, ont été institués *par le Christ Notre-Seigneur ;* les trois autres, *par Dieu.* Cette distinction signifie bien quelque chose ; car y a-t-il un disciple du Talmud ou de l'Alcoran qui nie que le mariage ou le sacerdoce soient de Dieu ? Et l'illustre prélat n'écrit pas à la légère ; bien loin de là, il ne marche qu'avec précaution ; c'est à peine s'il touche le papier du bout de sa plume : tantôt il efface, tantôt il rétablit ce qu'il vient d'effacer, et, debout sur un seul pied, on le voit tour à tour avancer et retirer l'autre.

Quant à ce qu'il dit de l'Eucharistie, je pourrais faire de nombreuses remarques ; je m'arrête aux points les plus graves.

Après les fureurs de Luther et de Calvin, les troubles du seizième siècle et le concile de Trente, il n'est permis à aucun théologien qui traite de l'Eucharistie de négliger le mot *transsubstantiation* ou son synonyme grec μετουσία, pas plus qu'après le concile de Nicée il n'était permis de laisser de côté le mot ὁμουσίος ou *consubstantiel*. Que les Orientaux ne répondent point : *Qu'est-ce que cela nous fait ?*

> On nous en a parlé, mais nous n'en savons rien.

Nous ne sommes pas de ceux qui occupent dans le monde assez peu de place pour qu'on puisse ignorer leur existence, ou passer sans les voir. Quand les fondements de notre foi ont été soulevés chez nous, surtout en ce qui touche l'Eucharistie, par Luther, par Calvin, par Zwingle, par les autres en si grand nombre et d'un si funeste savoir,

> Que Pergame par eux eût été renversée,
> Si Pergame eût pu l'être.

personne ne croira qu'un théologien de l'Orient qui refuse d'employer franchement le mot *transsubstantiation* ou μετουσία, ait sur l'Eucharistie une doctrine saine et exacte.

Je sais que jadis, lorsque les ambassadeurs de Louis XIV demandèrent, par ordre de ce grand prince, aux rois

étrangers des informations sur la foi des Églises dissidentes touchant le dogme de l'Eucharistie, le Synode de Russie répondit par un témoignage écrit et public, conforme de tout point à la doctrine catholique. Mais, sans rechercher ici de quel poids pouvait être en pareille matière l'autorité d'un si grand roi, nous ne demandons pas maintenant *quelle était la croyance* des prêtres russes à la fin du dix-septième siècle ; nous demandons quelle est cette croyance au commencement du dix-neuvième. Il convient d'ajouter qu'en fait de dogmes, on remarque souvent une grande différence entre ce qui s'écrit et ce que l'on croit : lorsque, rongée par l'hérésie, la foi a disparu, les formules écrites et les professions de foi publiques survivent encore un temps, comme l'écorce de l'arbre quand le bois et la moelle sont déjà pourris.

Si aujourd'hui on demandait aux évêques russes quelle est leur foi touchant les sacrements, leur réponse serait *romaine*, cela est indubitable ; mais que leur foi soit tout autre, cela ressort manifestement du livre historique qui nous occupe, livre *publié à l'imprimerie du saint synode*.

Quant à l'Extrême-Onction, le doute serait encore moins permis, car l'illustre archevêque s'exprime très-clairement. Il commence par dire que cette onction a été instituée *par Dieu*, et qu'elle a été employée dans l'Église chrétienne pour la guérison des malades. Or, des paroles mêmes de l'apôtre que l'auteur invoque, et du consentement de toute l'Église, il résulte que ce sacrement a la vertu, non-seulement de guérir les malades, mais aussi de remettre les péchés.

Le révérendissime archevêque, lorsqu'il ne croit pas utile à son dessein de dire trop ouvertement sa pensée, a coutume d'alléguer quelque ancien auteur, pour tirer de ses paroles des conséquences qu'elles ne renferment pas. Recourant à ce procédé, il se sert de Tertullien pour rayer complétement l'Extrême-Onction du nombre des sacrements. Voici le passage qu'il cite :

« Sévère lui-même, père d'Antonin, se montra favo-
« ble aux chrétiens, car il voulut auprès de lui le chré-
« tien Proculus... intendant d'Evhodœus, qui l'avait ja-
« dis guéri au moyen de l'huile ; et il le garda dans
« son palais jusqu'à sa mort. »

D'où il suit manifestement que l'Extrême-Onction a été administrée par un laïque à un païen, comme un remède tiré de la pharmacie. Cela est assez nouveau dans l'Église, et je crains même que, dans ce cas, il n'y ait pas eu plus de *rit* que de *sacrement*.

A quoi bon insister ? Lorsque, après avoir terminé la section consacrée au Baptême et à l'Eucharistie, l'auteur ajoute : *A la même époque, l'Église chrétienne usait aussi d'autres sacrements et rites. Ceux-ci n'avaient pas, il est vrai, la même dignité que les précédents... De ce genre sont la Pénitence, l'Ordre, le Mariage et l'Extrême-Onction* : n'est-ce pas dire ouvertement que, dans sa pensée, ces quatre sacrements ne sont que de simples rites, du genre de ceux dont le nombre peut augmenter, cela dépendant uniquement de la discipline ?

Quant au points particuliers, sur lesquels il y a discussion entre nous et les Grecs, voici ce que j'ai noté :

Sur le Baptême par immersion ou par aspersion, je

m'étonne que, lorsque la science a fait une si grande lumière, on ait encore à livrer des batailles pour de tels enfantillages. L'auteur s'enflamme à ce sujet très-sérieusement, et nous appelle par deux fois *pontificaux*. Je ne voudrais pas m'arrêter à ceci plus qu'il ne faut, et je ne pousserai ou rétorquerai qu'un seul argument.

De l'aveu de l'auteur, on pouvait très-licitement baptiser par aspersion les malades contraints de garder le lit. Or, la nature, c'est-à-dire Dieu, le voulant ainsi, les enfants se trouvent tous dans cette catégorie. Donc, etc.

Ce syllogisme ne me paraît pas être tout à fait un *trait impuissant et sans portée*; et je trouve contestable de tout point ce que dit à ce sujet l'illustre écrivain, que nous avons, par une indignité criante, de l'exception fait la règle. De l'exception faire la règle est fort sage, 1° si on ne le fait pas sans raison ; 2° si cela est fait par l'autorité : 3° si l'exception conserve la substance de la chose. Or, le très-illustre archevêque avoue que, dans le cas en question, ces trois conditions sont remplies.

Quant à ce qu'il ajoute, que *les habitants de la Petite-Russie ont reçu des pontificaux cette nouvelle et perverse coutume de l'aspersion, mais que le synode de toute la Russie s'occupe de guérir ce mal avec douceur, selon sa coutume*, on ne peut vraiment que s'en désoler. Si le vénérable synode veut bien en croire les hommes éclairés, il s'occupera d'autre chose, et ne perdra pas le temps à faire la chasse aux mouches, quand les loups sont dans le bercail.

Pour ce qui est de la controverse sur la consécration

par invocation ou par narration, on ne peut y voir qu'une pure logomachie. Lorsqu'on lit, en effet, ces paroles de notre auteur : *Dès l'origine de l'Église chrétienne, cette forme fut assurément, non pas une pure répétition de cette seule parole*, CECI EST MON CORPS, *etc., mais encore une exposition de l'histoire de l'institution, accompagnée de prières adressées à Dieu*, etc., qui ne croirait que chez nous la consécration se fait *par une pure répétition*, etc? Et pourtant rien n'est plus faux. L'auguste prière ou *canon de la messe* commence par cette invocation si connue : *Te igitur, clementissime Pater*, etc.; et puis : *Hanc igitur, oblationem*; et enfin une troisième fois : *Quam oblationem tu Deus*, etc., *Ut nobis corpus fiat*, etc. (et là se trouve la supplication dans sa plus grande force); après quoi suit l'histoire de l'institution : *Qui pridie quam pateretur*, etc.

Je sais que les théologiens ne sont pas parfaitement d'accord sur la question de savoir quelles sont les paroles qui font proprement la consécration; mais pour tous il est constant qu'après que l'invocation a eu lieu, et que les paroles du Christ ont été prononcées, le mystère est accompli. Il y a donc dans l'une et l'autre Église et invocation et narration : que cela nous suffise, ayons un peu de bon sens, et laissons là les vaines disputes.

Nous devons maintenant dire quelques mots de la controverse fameuse sur le jour où l'on doit célébrer la pâque, et de la conduite que tint le pape Victor dans toute cette affaire.

Je m'étonne d'abord que l'illustre auteur, après avoir

appliqué aux écrits des pseudo-réformés, même les meilleurs, ces mots, *Le serpent y est caché sous les fleurs*, vienne nous servir du Mosheim réchauffé, et se laisse entraîner par cet auteur dans les écarts de la passion. Il faut remarquer, en premier lieu, que Victor avait raison ; il ne fit que soutenir ce que le concile de Nicée sanctionna plus tard, et ce qu'avaient déjà établi un grand nombre de conciles provinciaux dans la Palestine, le Pont, la Mésopotamie, les Gaules, à Corinthe, à Jérusalem, etc. De plus, le décret de Victor n'émanait pas de sa seule autorité ; il l'avait rendu, le concile romain y donnait son consentement. Si donc il avait agi avec trop de rigueur contre ces Asiatiques auxquels leur propre ignorance était dès lors si fatale, cette rigueur même eût peut-être été dans son droit. Mais l'illustre archevêque de Twer ne peut pas ignorer qu'aux yeux d'un très-grand nombre de théologiens et d'historiens il est certain, ou à peu près certain, que Victor se contenta de menacer; et Eusèbe lui-même, dont le prélat invoque le témoignage, n'écrit pas, *Il excommunia*, mais bien, *Il fut sur le point d'excommunier*. Pourquoi donc l'auteur refuse-t-il de rapporter les paroles d'Eusèbe, lui qui, en tant d'autres endroits de son livre, a soin de transcrire mot pour mot les auteurs dont il invoque le témoignage? De telles façons d'agir sentent la passion et le préjugé (1).

(1) Ce passage d'Eusèbe se trouve au liv. v de l'*Histoire ecclésiastique*, c. 24 ; il porte : « Déterminé par tout cela,

Mais quiconque examinera attentivement cette question, sera surpris de la trouver pleine de lumières, dont

---

« Victor, qui était alors à la tête de l'Église romaine, *entre-*
« *prend de retrancher* de la communion et de l'unité de
« l'Église, comme différant de foi et d'opinion, les églises de
« toute l'Asie et celles qui leur sont limitrophes. » De ces paroles il résulte clairement que le pape Victor *entreprit de séparer*, mais que cependant il ne sépara pas de sa communion les églises de l'Asie. Car il est bien évident que ce qu'un homme s'efforce de faire, il ne l'a pas encore fait. Je sais bien que les défenseurs de l'opinion contraire (Socrate I, v. c. 22 ; Halloix et Cave dans la Vie de saint Irénée), avec lesquels l'archevêque de Twer est si pleinement d'accord, pour prouver que la sentence d'excommunication fut réellement fulminée, appuient surtout sur ces paroles d'Eusèbe, qui suivent immédiatement celles que nous venons de citer : « ***Il proscrit*** (d'autres traduisent : Il *signale* ou Il *réprimande*) tous ceux de ses frères qui se trouvaient en ces lieux, les déclarant séparés de sa communion. » (Non pas, bien entendu, *ex lata sententia*, mais s'ils refusaient de se conformer à ses décisions.) Mais, outre que tout ce récit d'Eusèbe est fort obscur, et qu'on traduit ces paroles de diverses manières, Henri Valois fait observer qne personne ne peut mieux nous apprendre ce qu'Eusèbe a réellement voulu dire, qu'Eusèbe lui-même. Or, après avoir dit que Victor avait entrepris de séparer de sa communion les églises de l'Asie, il ajoute que cette résolution ne plut pas à tous les évêques, et qu'elle déplut surtout à Irénée, qui, dans la lettre qu'il écrivit au nom de ses frères, exhorta Victor à ne pas « séparer de la commu-
« nion de l'Église des églises entières, pour l'observance d'un

l'éclat doit nécessairement pénétrer tout œil qui n'est pas entièrement épaissi. Personne n'allégua contre Victor son *incompétence;* on ne lui reprocha qu'une sévérité trop grande ou de l'emportement. Accordons, ce qui est en question, que le Souverain Pontife traita ces Asiati-

---

« rit qu'elles tenaient de le tradition ». Ainsi, d'après Eusèbe, lorsque saint Irénée écrivait sa lettre, Victor n'avait pas encore excommunié les Asiatiques, à moins qu'on ne dise qu'Eusèbe a voulu nous représenter saint Irénée comme priant le pape de ne pas rendre une sentence déjà rendue. Et qui ne voit l'absurdité de cette hypothèse? Mais, dira-t-on, ce qu'il n'avait pas encore fait alors, Victor a pu le faire ensuite. Je réponds qu'Eusèbe ne fait mention de rien de semblable; bien plus, il parle de manière à rendre la chose tout à fait incroyable; car voici ce que nous trouvons à la fin du chapitre déjà cité : « Irénée, digne de son nom et de la vie qu'i « avait embrassée, fut le conciliateur de cette paix qu'il avait « conseillée et implorée pour les églises. » Comment Irénée a-t-il été le *conciliateur de la paix*, si cette paix qu'il demandait, Victor ne l'a pas donnée?

Tout ce qui précède est dit en supposant la vérité du récit d'Eusèbe; mais il importe de remarquer que des hommes très-versés dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique regardent et la lettre de saint Irénée et une autre lettre venue jusqu'à nous sous le nom de Polycrate, ou comme apocryphes, ou du moins comme profondément altérées. On a fait pour le prouver des commentaires très-savants que l'on peut consulter, si on en a le temps. Mais nous n'avons pas cru inutile de faire en passant ces observations sommaires. (Voyez le *Dictionnaire* de Feller, au mot VICTOR.)

ques, instruits par lui du jour où doit se célébrer la fête de Pâques, un peu trop rudement : y a-t-il quelque chose, je le demande, qui puisse attester plus manifestement le fait du pouvoir, que l'abus même du pouvoir? Ce n'est pas tout : selon le récit de l'illustre archevêque lui-même, « le pape Victor envoya aux divers évêques « de l'univers le décret du concile romain, et tous les « synodes (ci-dessus rappelés) décrétèrent de même que, « conformément à l'usage et à la coutume de l'Église « romaine, on ne doit pas célébrer la pâque un autre « jour que le dimanche ».

Dans cet acte éclate la suprême puissance : les faits qui en furent la conséquence sont encore plus pressants ; l'illustre auteur les relègue tous dans un autre chapitre, le second, intitulé *Des conciles des premiers chrétiens.* A-t-il voulu disperser les rayons de ce foyer de lumière, afin d'en diminuer la force? Au premier abord, j'ai eu ce soupçon ; j'ai craint ensuite qu'il ne fût injuste. J'en laisse juge le révérendissime archevêque ; je ne prétends pas entrer en discussion avec sa conscience.

Quoiqu'il en soit, Théophile, évêque de Césarée, ayant été, dit notre auteur, mandé à Rome par Victor, *y eut connaissance* du décret du concile romain sur la pâque ; et, de retour chez lui, pour satisfaire *au vœu et aux prières de Victor*, il convoqua lui-même un concile, etc.

Ceci ne laisse pas d'être étrange. Un évêque est *mandé* de Césarée à Rome, et pourquoi ? Simplement pour recevoir des prières et l'expression d'un désir. S'il lui arrive d'avoir connaissance du décret en question, c'est presque par hasard. Si je sais le latin, le mot

accersit implique cependant que celui qui mande a le droit de mander ; et le révérendissime archevêque (qui n'est jamais d'accord avec lui-même que lorsqu'il se trouve dans la vérité) nous montre en effet, quelques lignes plus bas, Victor agissant comme revêtu de la puissance souveraine. Il nous présente, en effet, « l'é-« vêque de Césarée, mandataire de Victor, exposant « dans sa lettre les actes du concile, ayant pour cela « *reçu l'autorité* nécessaire, considérant la grandeur de « l'œuvre dont il était chargé, et qu'*il devait transmet-« tre*, *afin qu'elle fût accomplie* dans tout l'univers... ; « appelant au concile, non-seulement de sa patrie, mais « encore des provinces voisines, tous les évêques et « tous les hommes en réputation de sagesse... ; se pré-« valant de l'*autorité qui lui était confiée*, et expliquant « ce qu'il lui avait été *enjoint* de faire ».

Où jamais se manifesta d'une manière plus éclatante le pouvoir suprême ? Le simple récit porte avec soi la persuasion, surtout lorsqu'on se souvient que ces choses se passaient à la fin du deuxième siècle. Les hommes les plus érudits et en même temps les plus acharnés contre nous n'ont rien négligé pour éteindre, ou du moins pour obscurcir sur ce point la lumière de l'histoire ; et tous leurs efforts n'ont abouti qu'à faire jaillir de la nuit des préjugés la vérité victorieuse, comme l'éclair jaillit du plus épais nuage.

Quant aux actes à propos desquels le très-docte archevêque de Twer nous parle *de l'audace et de la fureur de Victor*, je regrette d'entendre un homme si éclairé et si poli s'exprimer de la sorte sur un grand pape et sur

un martyr d'une telle sainteté ; mais, en ceci, la discussion entre l'illustre auteur et moi est plutôt grammaticale que théologique : les expressions *audaciam furoremque* sont latines à ses yeux, pour moi elles sont *grecques*.

L'illustre auteur prétend que *la coutume de prier pour les morts, comme on le fait dans l'Église russe, a sa source* dans les antiques commémorations des martyrs dont parle saint Cyprien. Ceci ne pique pas peu ma curiosité; et si je savais le russe, je lirais avec le plus grand plaisir ce discours sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie, qu'a récité lui-même l'archevêque de Twer, et qu'il allègue pour expliquer ce point. Rien ne me serait plus agréable que d'apprendre *quel lien peut rattacher*, pour me servir des expressions du cardinal de Polignac, l'Assomption de la très-sainte Vierge Marie aux prières pour les morts.

L'illustre auteur prépare ici quelque piége, cela est aussi certain que les choses les plus certaines, surtout si nous nous rappelons que, déjà beaucoup plus haut, il a dit par manière d'essai, selon son habitude : C'est une chose connue, que *les anciens Pères priaient pour tous les saints*.

Je ne prétends pas deviner :

> Je suis un homme simple, et non pas un Œdipe.

Il me suffit de remarquer que, la foi au purgatoire étant ôtée, toute prière pour les morts n'est que superstition ridicule et pure comédie. Si, entre la félicité et la damnation éternelle, il n'y a pas un état intermé-

diaire quelconque, un état de peine qui ne soit pas sans remède, c'est-à-dire un purgatoire, que nous veut-on avec ces chants lugubres que les prêtres nous cornent aux oreilles, frappant l'air d'un vain bruit comme des insensés ? Que le pontife se tourne plutôt vers le peuple pour le congédier, en lui adressant ingénument ce court adieu :

Frères bien-aimés, l'homme dont vous voyez dans ce cercueil les restes funèbres, est sauvé ou damné à jamais. C'est pourquoi, dans aucun cas, il n'a besoin de vos prières. Allez donc, et faites vos affaires.

J'aurais beaucoup à ajouter ; mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus agréable de ma tâche. 1° Que le *Livre historique* soit écrit en latin, cela est tout à fait digne d'approbation, à raison des matières qui y sont traitées ; il s'adresse à tous les chrétiens instruits, il convenait donc qu'il fût écrit dans la langue *catholique*. D'un autre côté, comme les ignorants, pour leur malheur et pour le malheur de la république chrétienne, ont la manie de se mêler de ces controverses, il est très-bon également que ce livre soit pour eux un livre scellé, et qu'ils laissent tranquillement passer des questions sur lesquelles ils ne peuvent prononcer conformément à la raison et à la sagesse. Et plût à Dieu que dans tout l'univers les hommes instruits n'écrivissent qu'en latin sur tout ce qui ressort de la science ! plût à Dieu qu'ils fussent tous ainsi d'une *seule lèvre*, comme cela était avant cette confusion des langues que la France a introduite dans le monde. Aujourd'hui, toutes les nations de l'Europe, par une imitation insensée des insensés, et comme tra-

vaillées du mal français, écrivent chacune dans sa propre langue, non-seulement les livres de littérature, mais encore les ouvrages relatifs aux sciences les plus sérieuses et les plus difficiles à pénétrer ; il en résulte que l'esprit de l'homme, avant même qu'il lui ait été possible de commencer à s'occuper du fond des choses, s'est déjà épuisé à soulever le fardeau inutile des mots.

2° L'illustre auteur fait, des historiens ecclésiastiques qu'a produits l'hérésie des pseudo-réformés, un tableau achevé. Rien n'est écrit avec plus de sagesse ; la contagion allemande lui est connue, et il a soin d'avertir ses lecteurs, et surtout la jeunesse, de fuir cet air empoisonné. Je ne veux donc pas rechercher indiscrètement si, en maniant les livres vénéneux de la secte, les mains du prélat n'ont pas reçu quelque atteinte de ce contact.

3° On ne saurait trop louer la note par laquelle l'illustre archevêque rappelle lui-même aux siens avec quelles précautions on doit lire les historiens de l'époque à jamais déplorable où, pour le malheur de la Grèce, de l'Europe, de tout l'univers, la fièvre de la discorde saisit les Byzantins, et les sépara violemment des Latins.

4° Il parle avec beaucoup de modération de la compilation d'Isidore Mercator, et il ne tombe point dans les exagérations ridicules de tous ces modernes, dont les aboiements répondent aux aboiements de Blondel (1).

---

(1) Blondel, né à Châlons-sur-Marne en 1591, ministre en 1614, professeur d'histoire à Amsterdam en 1630, mort en 1655, a laissé le *Pseudo-Isidorus et Turvianus vapulantes.*

Nulle part, dit le prélat, le recueil d'Isidore n'a donné lieu à l'introduction dans l'Église d'une discipline nouvelle et perverse : en effet, rien de plus faux que ces accusations. Il renvoie le lecteur à Fleury, auteur fort mal instruit, quoi que puissent dire les Français, *qui n'admirent qu'eux-mêmes*, et qui a fini par regretter ses torts, comme on peut le voir dans ses œuvres posthumes. L'illustre archevêque cite particulièrement les *Discours de Fleury sur l'histoire ecclésiastique*, discours de soi peu catholiques, et dont, si je ne me trompe, une main ennemie a, dans l'édition alléguée, exagéré encore l'exagération. L'illustre auteur n'a rien fait passer dans son ouvrage de tout ce fatras antipontifical. Il y a vu pourtant, à mon avis, beaucoup de choses qui ont échappé aux autres défenseurs de sa cause, et peut-être a-t-il vu plus encore qu'il n'indique. Il n'est pas permis de refuser la louange que mérite un tel silence ; celui qui ne fait rien contre la vérité est bien près de celui qui la défend avec courage.

5° Il dit, en parlant du schisme des novatiens : *Ils rebaptisaient les catholiques qui demandaient à être admis dans leur propre communion.* C'est ce que les Français appellent *souffleter quelqu'un sur la joue d'un autre*, et ce trait aussi est digne d'éloges.

6° Il traite des symboles de la manière la plus remarquable ; et quoique l'illustre archevêque mette un peu en oubli ce mot de l'oracle, *Rien de trop*, lorsqu'il affirme sans aucune distinction que *tous les évêques ont le pouvoir de former des symboles de foi, chacun pour sa propre Église*, il n'en fait pas moins ressortir la stu-

pidité de ceux qui, pour une addition nécessaire de trois mots, nous accusent d'avoir *interpolé le symbole*, et qui eux-mêmes, au temps où l'hérésie de Macédonius prenait du développement, ont inséré dans le symbole quatre versets entiers, aux applaudissements de l'Église d'Occident.

Le docte archevêque avait, du reste, déjà très-justement remarqué que *la formule abrégée du symbole* (apostolique) *semble avoir reçu, dans le cours des temps, diverses additions, selon que l'exigeait ou la chose même, ou la nécessité d'écarter la perversité hérétique.* Sauf le mot *semble*, l'Aristarque le plus pointilleux ne trouverait rien à reprendre dans ce passage.

7° Tout le monde sait quelle immense quantité d'écrits ont été faits pour établir, contre la foi du genre humain, que saint Pierre n'a jamais fixé sa résidence, ni constitué le siége souverain de l'Église, dans la *ville éternelle.*

Plus sage, et repoussant toute folle entreprise,

l'auteur parle en toute sincérité des voyages de Pierre et de son martyre, à Rome, par la croix, l'an XIV du règne de Néron. Il ne lui répugne pas même de rappeler que *les épîtres des Pontifes romains ne sont pas méprisables*; que les encycliques de Clément de Rome *étaient lues dans toutes les Églises*; et de parler des épîtres, *d'une si grande autorité*, de saint Clément aux Corinthiens.

Enfin, le docte archevêque dit, du pouvoir des clefs,

que *dans l'Évangile* il exprime *la discipline par une similitude prise des économes et administrateurs de la famille*, et cela me plaît infiniment ; car Notre Seigneur Jésus-Christ ayant donné à saint Pierre, non pas simplement des clefs, mais *les clefs du royaume des cieux*, il s'ensuit que saint Pierre a reçu alors, et *jusqu'à la consommation des siècles*, pour toute la durée des temps, *l'économat et l'administration du royaume des cieux*, charge dont on peut dire assurément, aussi bien que des épîtres des Pontifes romains, qu'*elle n'est pas méprisable*.

En lisant le livre de l'illustrissime et révérendissime archevêque, je n'ai cessé de réfléchir aux divisions des chrétiens, et je ne puis exprimer de quel sentiment de tristesse cette pensée m'a pénétré. *Quelle fureur, ô citoyens !* quelles furies vous poussent ? Pendant que les ennemis les plus acharnés du nom chrétien fondent sur nous, et dirigent contre la forteresse de la religion une attaque vraiment gigantesque, des hommes, fiers de porter ce nom, feront avec eux une alliance coupable : consolés d'être à leur tour enchaînés au char de triomphe des ennemis du christianisme (ce qui arrivera inévitablement), si d'abord ils peuvent triompher de ceux qui ont le même Dieu, les mêmes autels, les mêmes lois, la même foi qu'eux-mêmes, ils ne craindront pas de se joindre au calvinisme, au socinianisme ; mais s'unir au fils de leur propre mère, qui diffère avec eux sur un nom peut-être et une particule, jamais ! *O aveuglement de l'esprit humain !*

On ne songe point à tout cela sans douleur ; mais, d'un autre côté, l'esprit humain s'est déjà purifié de si grandes erreurs et de tant de préjugés, et la Providence, préparant je ne sais quoi d'immense, a, par de si terribles bouleversements et de si affreuses calamités, comme broyé et pétri les hommes pour les rendre propres à former l'unité future, qu'il est impossible de méconnaître le mouvement divin auquel chacun de nous est tenu de coopérer dans la mesure de ses forces. Voilà pourquoi moi, le dernier des fidèles, j'ai donné aussi mon coup, quoique d'un pied débile, à la roue déjà frémissante de l'impulsion qu'elle va recevoir, me disant, comme le potier d'Homère :

Voyons si par hasard elle voudrait tourner.

Tout cet écrit n'est en effet qu'un essai ; il n'a d'autre prétention que celle de cette *bonne volonté* à qui la paix fut annoncée du haut des cieux. Rien n'y est dit dans un sentiment d'aigreur ou d'orgueil ; et si parfois, cédant à la nature, il m'est arrivé de sourire, j'espère l'avoir fait sans rudesse et sans impertinence, et en gardant le respect, que personne ne porte plus loin que moi, envers l'illustrissime et révérendissime archevêque. Plût à Dieu que les siens le choisissent pour arbitre entre les deux partis ! je serais le premier à crier parmi les miens : *Il est digne ! il est digne ! il est digne !* En attendant, j'ai cru que c'était un devoir envers la cause chrétienne, de faire connaître ma pensée sur le *Livre historique*, et de la communiquer à l'il-

lustre auteur, secrètement, par écrit, et en une langue connue de peu de personnes dans cette partie du monde, afin que ce fût entre nous une *discussion amicale*, pareille à celle qu'eurent autrefois Orobio et Limborch (1). M'appuyant uniquement sur des raisons philosophiques, afin de ne rien donner à l'esprit de parti, je crois avoir démontré que les chrétiens séparés du saint-siège, dès qu'ils commencent à avoir quelque science, se trouvent tous conduits, quoi qu'ils fassent pour l'éviter, à tomber par troupes dans l'abîme du calvinisme, et de là dans celui du pur socinianisme.

---

(1) Limborch (Philippe de), né à Amsterdam en 1623, ministre en 1657, et ensuite professeur de théologie à Amsterdam jusqu'à sa mort en 1712, eut, sur la vérité de la religion chrétienne, une conférence dont on a longtemps parlé avec le juif Orobio (Isaac de Castro). Celui-ci, né à Séville, de parents chrétiens en apparence, mais juifs en réalité, fut, quoique baptisé, élevé par eux dans les principes du judaïsme. Après avoir passé trois ans dans les prisons de l'Inquisition, il quitta l'Espagne et passa à Toulouse, où il vécut plusieurs années sous le nom de dom Balthasar, et se conduisant extérieurement comme s'il était catholique. Au bout d'un certain temps, il se retira à Amsterdam, où il reçut la circoncision et le nom d'Isaac, et il y mourut en 1687, dans la complète indifférence en matière de religion. Ce fut à Amsterdam qu'eut lieu sa fameuse conférence avec Limborch, qui en publia le résumé sous ce titre : *Amica collatio de veritate religionis christianæ cum erudito Judæo*, où l'on trouve trois opuscules dans lesquels Orobio, de son côté, résume ses arguments.

Je dois donc et je témoigne toute ma reconnaissance au comte Paul-Alexandre Strogonof, de m'avoir procuré le *Livre historique*, et de m'avoir ainsi fourni l'occasion de donner un témoignage non équivoque de ma respectueuse considération à un homme d'un si grand mérite ; car à quoi bon cet écrit, si je l'estime inutile ? Et comment ne pas le croire inutile, si les qualités distinguées et la profonde érudition de l'illustre auteur ne me persuadaient le contraire? Ce que peut l'homme avec de la volonté, l'homme lui-même ne le sait pas, à moins d'en faire l'expérience. *L'amour surmonte tous les obstacles ;* cela est vrai pour le philosophe et pour le théologien, plus encore que pour l'homme épris d'une folle passion. Renonçant donc à la haine et aux disputes, *cédons à l'amour ;* et d'un cœur joyeux entrons dans cette voie royale qui aboutit à la cité sainte, nous souvenant toujours de cette parole divine : *Accomplissant la vérité dans l'amour.*

Pour nous, nous le disons avec assurance, nous n'avons de haine contre aucun chrétien ; loin de là, il n'est personne que nous n'aimions : j'en ai pour témoin cette grande et très-sainte semaine, pendant laquelle nous prions avec effusion de cœur le Dieu tout bon et tout puissant, pour ceux qui, au même moment, fulminent contre nous des anathèmes (foudres sans vertu, il est vrai, mais que nous ne devons pas moins déplorer). Un de ceux que les pseudo-réformés appellent *ministres du saint Évangile*, n'osant leur donner le nom de *prêtres*, tant la conscience a de pouvoir sur l'homme, se trouvait

un jour présent pendant cette prière (1) ; touché de ces accents d'amour, il s'écria : *C'est elle qui est la mère, rendez-lui son enfant !*

J'en ai pour témoins les Souverains Pontifes. Depuis le concile de Lyon (il n'y en eut jamais ni de plus saint ni de plus nombreux) ; depuis le concile de Florence, qui fut également un des plus solennels, et dans lequel, au témoignage de Scyropule, les Pères usèrent de la liberté la plus absolue, les Papes n'ont jamais lancé d'anathème contre les Grecs. Cherchant toujours, au contraire, à procurer la réconciliation réalisée deux fois, ils regardaient comme non avenu ce qui s'était fait ensuite, et semblaient en écarter le souvenir avec horreur.

J'en ai pour témoins ces autres Souverains Pontifes qui appelèrent au concile de Trente les évêques d'Orient, professant saintement qu'ils n'auraient pas tenu ce concile pour œcuménique, si cette convocation n'avait pas été faite.

---

(1) « Prions aussi pour les hérétiques et les schismatiques, afin que Dieu, Notre-Seigneur, les tire de toutes les erreurs, et daigne les ramener à notre sainte mère l'Église catholique et apostolique.

« Dieu tout-puissant et éternel, par qui tous sont sauvés (*ceci n'est pas dit assurément dans un sens janséniste*), et qui ne veux la perte de personne, regarde les âmes trompées par la ruse du diable, afin que, renonçant à toute perversité hérétique, les cœurs errants se repentent, et reviennent à l'unité de la vérité ! (*Office de la semaine sainte, à la messe du jeudi saint.*)

J'en ai pour témoin surtout Grégoire XIII, qui, après avoir, d'après les lois astronomiques, réformé son calendrier (œuvre qui vivra autant que les astres), l'envoya aux Grecs de la manière la plus affectueuse.

Tous ces actes des Pontifes romains n'attestent-ils pas une haute modération et une singulière bienveillance pour les dissidents ?

Que l'on veuille donc bien considérer sérieusement et saintement combien est nécessaire à la république chrétienne le Souverain Pontife. Si je ne me trompe de tout point, pendant que le docte archevêque de Twer appliquait son esprit à l'étude des affaires de la chrétienté, *l'eau lui a très-souvent manqué* (1), pour me servir ici des paroles de Luther qu'il rappelle dans sa préface, avec une intention de réticence que j'ai fort remarquée.

Que les évêques grecs prennent garde que chez eux la république chrétienne ne soit en péril, et qu'ils songent au Dictateur !

O faiblesse de l'esprit de l'homme ! qu'il voit peu de choses ! Et ce qu'il prévoit est beaucoup moins encore ! ce qu'il peut, presque rien ! Que sont nos paroles et nos écrits, et tous ces efforts pour persuader, et tout ce vain appareil de syllogismes? *airain sonnant*, *cymbale retentissante* ! Croit-on que jamais aucun des mortels se soit laissé ravir sa religion par la seule force du raison-

---

(1) *Aqua mihi hæret in hac causa.* Cette affaire m'offre des difficultés insurmontables. (*Cicéron*).

nement ? Que le jour donc (cela est juste) vienne du soleil, et bienheureux celui à qui il sera donné de réfléchir ses rayons comme un miroir, et de les répandre dans les yeux ouverts à la lumière divine ! Pour ceux qu'une vapeur mortelle a aveuglés, nul espoir de guérison et de retour à la lumière avant que l'ophthalmie ne soit arrachée jusque dans sa racine. Or, l'homme ne peut rien de semblable. Qu'il daigne donc encore une fois mêler sa salive à notre boue, et toucher de son doigt sauveur les yeux clignotants ou déjà pétrifiés par l'erreur, ce médecin qui lui-même est la vraie lumière *pour tout homme venant en ce monde !* qu'il prononce le tout-puissant *Ephphetha* (Ouvrez-vous) !

Tels étaient les vœux que j'exprimais, à Pétersbourg, le 1er jour de mars de l'année de l'avénement du Fils de Dieu 1812.

DISCOURS

POUR

LE RETOUR DU ROI DE SARDAIGNE

DANS SES ÉTATS

DISCOURS

POUR

LE RETOUR DU ROI DE SARDAIGNE

DANS SES ÉTATS DE TERRE FERME

En l'année 1814, quelques ministres étrangers avaient fait chanter à Saint-Pétersbourg des *Te Deum* pour célébrer le rétablissement de leurs maîtres : il me vint en tête de rendre le même honneur à la restauration du souverain que j'avais l'honneur de représenter à cette époque auprès de la cour de Russie. Mais comme je ne pouvais lutter de magnificence avec ces ministres, j'imaginai de les effacer tous, en ajoutant aux cérémonies ecclésiastiques un sermon adapté aux circonstances, et plein des idées qui m'agitaient dans ce moment. Je composai donc moi-même le sermon. Un abbé français, que la révolution avait porté depuis longtemps en Russie voulut bien se charger de le prononcer. La cérémonie venait d'être annoncée au public par une inscription écrite en français, le latin étant à peu près inconnu à Saint-Pétersbourg. Tout était prêt, mon abbé avait appris le sermon par cœur, l'inscription était déjà esquissée chez le décorateur, lorsque nous reçûmes la nouvelle du traité de Paris et du partage de la Savoie, qui semblait placer les deux augustes beaux-frères dans une atti-

tude à peu près hostile. Je craignis de n'être pas approuvé; je me trouvais d'ailleurs, après vingt ans d'exil et de souffrance, un étranger au service de mon roi. A toutes ces considérations refroidissantes vint se joindre mon irrésolution naturelle ; le courage m'abandonna, et je renonçai à mon projet. Peut-être ce fut grand dommage; peut-être le sermon, prononcé devant la plus illustre compagnie et publié le lendemain suivant les arrangements que j'avais pris, aurait parcouru l'Europe en un clin d'œil. Je ne sais ce qu'il vaut, car personne n'a droit de se juger soi-même : je sais seulement que je n'ai rien écrit de mieux, et que dans le texte surtout, comme dans les citations, je n'avais pas été peut-être entièrement malheureux.

Et complacuit eis in Alexandrum, *quia ipse fuerat eis princeps sermonum pacis.*

Et tous mirent leur confiance en *Alexandre*, parce qu'il fut le premier qui leur porta de véritables paroles de paix.

(*Ces paroles sont tirées du* 1er *livre des* Machabées, *au chap.* x, 47.)

1814.

Messieurs,

L'historien sacré, en nous transmettant un de ces faits entièrement étrangers aux grands intérêts des nations, ne semble-t-il pas avoir caractérisé d'avance l'un des plus grands événements qui ait jamais illustré les annales du monde? Témoins nous-mêmes des merveilles

de la puissance divine, *qui se joue dans l'univers*, on se demande si ce n'est point un songe? On s'écrie, frappé d'un étonnement religieux : *Comment a été brisée la verge du fort, le sceptre du superbe* (1)? Appelé par la cérémonie de ce jour à vous entretenir de ces grands objets, je ne puis mieux répondre aux intentions des sujets de l'un des plus illustres souverains de l'Europe, qu'en appelant d'abord la reconnaissance universelle sur son auguste ami, dont le bras, dirigé par la sagesse autant que par la vaillance, vient enfin de briser le sceptre de fer qui écrasait l'Europe, et en jetant ensuite un coup d'œil rapide sur les suites heureuses de la victoire immortelle que le genre humain a remportée sous les drapeaux de la Russie.

I.

Qui de nous, Messieurs, n'a pas contemplé, avec une profonde et religieuse terreur, cette force invisible et mystérieuse qui, depuis plus de cinq lustres, a pu rendre inutiles tous les efforts de la puissance et de la sagesse humaines, constamment déroutées par le génie révolutionnaire? Ce démon, qui s'appelait *Légion* comme celui de l'Évangile, élevait sa tête redoutable dans cette ville fameuse toujours destinée à remuer l'univers ; mais ses

---

(1) *Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus?* Jér., XLVIII, 17.

millions de bras et sa funeste influence étaient partout ; aujourd'hui même, après que le charme est rompu, on se demande, mais sans pouvoir se répondre, comment il avait pu naître? Chaque peuple, se défiant également et de ses propres forces et de la véritable intention des autres, demeurait spectateur passif de la destruction de son voisin, sans que l'épouvantable certitude de donner bientôt lui-même le spectacle qu'on lui donnait pût le tirer jamais de sa mortelle léthargie. *Quel est donc*, s'écriaient de concert tous les sages de l'univers, *quel est donc ce délire nouveau qui se condamne à périr, de peur de périr? Et par quel inconcevable enchantement préférez-vous la certitude de tomber seul et avec ignominie, à la juste espérance de vous sauver honorablement avec ceux qui courent le même danger que vous?* Vains discours ! inutiles représentations ! La lumière la plus pure est inutile à l'aveugle, et l'aveuglement qui nous poussait vers l'abîme partait de trop haut pour céder aux simples leçons de la raison. Ce n'est pas dans la chaire de vérité, ce n'est pas en face des autels que nous devons nous cacher le caractère trop général du siècle qui vient de finir. Un orgueil sans bornes était parvenu enfin à rendre odieux le joug de tout pouvoir légitime, et le genre humain entier semblait avoir dit, comme ce peuple à la fois rebelle et aveugle : *Je n'obéirai point!* « *Non serviam !* » (Jérém., II, 20.) Le signal ayant été donné dans la nouvelle Babylone, toutes les tribus de l'Europe le répétèrent à l'envi. Rebelles aux souverains parce qu'ils l'étaient à Dieu, les hommes, dans leur transport, ne voulaient plus de sacerdoce ni d'empire; et, tandis que

le monde n'est conduit que par l'obéissance, l'obéissance était devenue pour eux un supplice insupportable : *Non serviam !* Mais Dieu, qui, à proprement parler, ne punit jamais lui-même, a fait sortir du crime la punition du crime. L'homme s'était rendu coupable par l'indépendance, il fut puni par la servitude ; et parce qu'il n'avait pas voulu être sujet, il devint esclave. Bientôt le tyran de l'Europe soulève tous les flots de sa puissance désordonnée : maître de moyens immenses accumulés par l'anarchie, il les emploie sans mesure, sans raison et sans pitié. Le fleuve franchit ses rivages ; il s'avance, il gagne de proche en proche ; rien ne lui résiste ; ce n'est plus qu'une mer couverte de débris : frappée d'une terreur mortelle, la politique égarée confesse son impuissance, et ses actes prouvent qu'elle s'abandonne au hasard. Alors le désespoir s'approcha de nos cœurs. Ne croyez-vous pas, Messieurs, assister encore à cette époque terrible de la révolution, où la raison semblait défendre l'espérance, *où l'espérance même devenait un tourment pour nos cœurs, tant elle se voyait repoussée dans l'avenir ?* « *Spes quæ differtur, affligit animam.* » (Prov. XIII, v. 12.) Que devînmes-nous, surtout lorsque la plus vaste monarchie de l'Europe, envahie et déchirée par les innombrables satellites du tyran, parut chanceler sur ses immenses bases et douter de son salut? Mais c'est ici que le Dieu des armées attendait l'insensé qui avait osé déclarer la guerre au Sanctuaire, et porter une main sacrilége *sur le Grand Prêtre de la nation sainte, sur le Grand Prêtre* ÉTERNEL : « *Summum Sacerdotem gentis tuæ... Summum Sacerdotem* IN ÆTERNUM. » (I Mach. X,

20, XIV, 41.) *La miséricorde du Seigneur couvre la terre, elle est plus vaste que le ciel :* « *Misericordia tua, Domine, plena est terra..... Magna est super cœlos.* (Ps. CXVIII, 64; CVII, 5.) *Elle est en lui, et immense comme lui : Apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio.* » (CXXIX, 7.) *Mais sa colère est bornée* et passagère comme le faible mortel condamné à l'éprouver; après qu'elle a frappé, elle redevient miséricorde : « *Ira enim Domini in misericordiam conversa est.* » (II Mach., VIII, 5.)

Au plus fort de nos malheurs, Dieu avait déjà marqué l'instrument visible de ses bontés. Avec la vigueur de la jeunesse, avec la prudence des vieillards, Alexandre s'oppose au torrent, et son grand cœur ne redoute aucun danger. En vain la faiblesse qui avait fait tant de mal à l'Europe voudrait encore le tromper sous le masque de la prudence : de son intrépide main il arrache le masque, et reconnaît son ennemie. En vain ses provinces désolées sont en proie à toutes les horreurs de la guerre ; en vain sa capitale est dévorée par les flammes : il sait que les armes russes sont la Russie, et que sa capitale est partout où l'empereur de Russie est debout ! Ces nobles sentiments sont partagés par son peuple, mais surtout par le premier ordre : *Boïaré prigovorili, i Tsar prikazal* (1). Tous s'ébranlent à la fois. L'assail-

(1) *Les boïards ont été d'avis, et le Tzar a ordonné.* Cette formule est connue dans l'histoire de Russie. (Lévesque, t. IV, p. 167).

lant est assailli, il recule ; on le suit, il s'étonne, il s'égare. *Est-ce donc moi? s'écrie-t-il. Est-ce qu'un homme tel que moi peut connaître la fuite?* » *Et dixit : Num quisquam similis mei fugit?* » (II Esdr., VI, 11.) Il abandonne en frémissant ces provinces dont il se croyait déjà le maître ; et tandis qu'avec la rapidité de l'éclair il vole à Paris pour y rassembler de nouvelles forces, déjà la valeur russe a rejeté les anciennes hors de la frontière. Alors le grand empereur parle aux peuples encore étonnés et chancelants ; il leur crie : « Qu'at-« tendez-vous donc de vous unir à moi? Vous ne serez « plus seuls et divisés, et je ne serai à votre tête que « pour vous sauver. Ne vous laissez point effrayer par « ce farouche ennemi : *voilà que je lancerai sur lui « mes Russes, qui ne cherchent ni l'or ni l'argent, qui ne « veulent que vaincre.* » *Ecce ego suscitabo super eos Medos, qui argentum non quærant, nec aurum velint* (Is., XIII, 17) (1). « Jetez les yeux sur le globe, et voyez « la part que Dieu m'y a faite : comment la jalousie « pourrait-elle entrer dans mon cœur? Je m'affaiblirais « si je vous envahissais ; le peuple que nous allons com-« battre est notre ami : instrument passif d'une rage « étrangère, il se donnera à nous si nous le rendons à

---

(1) N. B. *L'origine mède des Sarmates et des Slaves ne peut être contestée.* Nous citons les paroles de l'illustre auteur des *Recherches sur l'origine des Sarmates, des Slaves et des Esclavons.* (Saint-Pétersbourg, 1812, in-8° ; t. I, p. 227, n° 24).

« lui-même. Aujourd'hui la guerre est chez vous ; et « comme la guerre nourrit la guerre, elle y sera tou- « jours. Ne vous fiez point à ce cabinet impie qui a ou- « blié toutes les lois du ciel et celles de la terre. Il ne « cessera sans doute de vous promettre la paix, comme « il ne cesse de la promettre à ses propres sujets ; mais « il vous trompera comme il les trompe, et, *disant « toujours, La paix ! la paix ! jamais il n'y aura de « paix.* « *Dicentes, Pax! pax! et non erat pax.* (Jér., VI, « 14 ; VIII, 11.) » *La véritable paix est l'ouvrage de la « justice ; et le culte de la justice, c'est le repos et la sécu- « rité durable.* « *Et erit opus justitiæ pax ; et cultus « justitiæ silentium, et securitas usque in sempiternum.* « (Is., XXXII, 17.) » La voulez-vous donc, cette paix si « précieuse, si désirable, si nécessaire à toutes les « nations ? Allons ensemble la chercher à Paris. — « *Marchons !* »

Et tous les peuples répondirent : « *Marchons* ! Alexandre « a parlé comme la sagesse, et ses paroles guerrières « sont véritablement des paroles de paix. » *Et complacuit eis in Alexandrum, quia ipse fuerat ipsis princeps sermonum pacis.*

Alors et par lui se forma cette union qui sera fameuse à jamais dans les annales de l'univers, cette grande machine européenne (daignez me pardonner cette expression), dont toutes les pièces sans doute sont dignes de notre admiration et de notre reconnaissance éternelle, mais dont, sans doute aussi, le principal honneur appartient au premier mobile. Quelles actions de grâces ne devons-nous donc pas à la haute sagesse, et, s'il nous est

permis encore de nous exprimer ainsi, à la vigoureuse modération qui a présidé à ces grandes révolutions ! Mais il est temps de jeter un coup d'œil rapide sur les suites fécondes de cet accord fameux, en vertu duquel la justice et la valeur se sont embrassées pour le bonheur du monde.

II.

Quel homme, mes frères, eût osé le prédire avant l'événement ? Cette monarchie célèbre entre toutes les monarchies du monde, fondée par Clovis, exaltée par Charlemagne, sanctifiée par saint Louis, agrandie et illustrée par Louis XIV ; cette monarchie aussi ancienne que l'histoire moderne, la rivale des plus puissantes, la protection des plus faibles et le modèle de toutes ; cette monarchie qui avait résisté à toutes les secousses intérieures et à toutes les attaques du dehors, si grande enfin qu'elle n'a pu tomber sans renverser, ébranler ou alarmer toutes les autres ; cette monarchie n'a pu résister à la fausse science de notre siècle, qui l'attaquait par des sophismes : mais si Dieu l'a livrée à cette vile attaque, c'était pour nous apprendre que rien n'est fort contre lui, et que rien n'existe que par Celui qui est. Ces méprisables sophistes connaissaient bien cependant les fondements de l'édifice *très-chrétien*, et ils savaient bien de quel côté ils devaient diriger leur attaque. N'examinons point ici ni par qui, ni comment, ni jusqu'à quel point ces ma-

nœuvres furent favorisées, ni quel tort on aurait pu se donner, même dans le parti qui avait raison. L'Église, mes frères, est toujours éloquente lorsqu'il s'agit de consoler, d'avertir, de louer ou de bénir; mais s'agit-il de blâmer ou seulement de compromettre par de simples critiques tout ce qui doit être respecté, elle dit, comme autrefois le prophète : *Ah! je ne sais pas parler!* « *A, a, a, Domine Deus, nescio loqui* ! » (Jér.. I, 6.) Dans ces jours de triomphe et d'allégresse, le Dieu de bonté consent que nous ne pensions qu'à ses faveurs. Nous l'avons vue enfin la grande année, l'année des désirs, l'année merveilleuse, *où la vengeance a séché toutes les larmes pures, où la voix du tonnerre a consolé la vertu :* « *Annum placabilem Domino, diem ultionis Deo nostro, ut consolarer omnes lugentes!* » (Is., LXI, 2.) Ne dirait-on pas, mes frères, que Dieu a voulu marquer cette année mémorable dans tous les siècles futurs par un signe visible d'alliance et de concorde universelle ? Tous les disciples de Jésus-Christ ont célébré cette année la Pâque le même jour, tous se sont assis ensemble au banquet mystique; mais quelle Pâque, grand Dieu ! L'empereur de Russie l'a célébrée à Paris et ses drapeaux glorieux sont venus s'incliner devant cet autel élevé sur une terre surprise de le porter. Ah ! *jamais il n'y eut en Israël une Pâque semblable à cette Pâque, et jamais les princes ses prédécesseurs ne célébrèrent une Pâque semblable à celle du roi Josias.* « *Non fuit Phase similis huic in Israël... sed nec quisquam de cunctis regibus Israël fecit Phase sicut Josias.* » (II Paralip., XXXV, 18.) Debout sur le tombeau de la monarchie *très-chrétienne*, l'empereur de

Russie, élevant vers le ciel sa puissante épée, a crié, d'une voix pure et retentissante : ELLE EST RESSUSCITÉE ! et la France, transportée d'allégresse, d'amour et de repentir ; la France, baignée de larmes expiatoires, a répondu : OUI, ELLE EST VÉRITABLEMENT RESSUSCITÉE (1) ! Non, jamais *il n'y eut de Pâque semblable à cette Pâque dans Israël.*

Mais admirez, Messieurs, le lien mystérieux qui unit le sacerdoce et l'empire. Ce n'est pas certainement sans raison que cette grande monarchie porte le nom de *très-chrétienne*. Nous la voyons, depuis son origine, appuyer le grand siége dont elle avait la lumière. Nous voyons ce souverain fameux entre les souverains fameux, celui dont la grandeur même a formé le nom, établir cette puissance temporelle dont l'immense utilité, et l'on peut dire même l'indispensable nécessité, ne saurait plus être contestée aujourd'hui que par l'aveuglement volontaire ; et maintenant encore voilà les deux souverainetés qui renaissent ensemble. La France avait reçu la dépouille mortelle de Pie VI ; elle la rendit à son successeur, et celui-ci martyr et prisonnier comme son prédécesseur dans cette France qui n'avait fait que changer de tyran, en part de nouveau pour reprendre dans la *ville éternelle* le sceptre pacifique de saint Pierre ! —

---

(1) Formule des Églises grecque et russe. Au temps de Pâques, un homme qui en rencontre un autre lui dit : *Jésus-Christ est ressuscité ;* et celui-ci répond : *Il est véritablement ressuscité !*

Pontife de Rome, *relevez le chandelier d'or, et vous l'environnerez de lis qui sortiront de sa tige comme un ornement nécessaire !* « *Facies candelabrum de auro mundissimo, hastile ejus...* LILIA *ex ipso procedentia !* » (Exod., XXV, 31.) Quel spectacle, Messieurs, que celui du Souverain Pontife retournant à Rome couvert des applaudissements et des bénédictions de l'Europe entière! Des hommes plongés dans les plus profondes ténèbres, *in tenebris et in umbra mortis* (Luc, I, 79) ; des hommes si justement condamnés au double châtiment de voir dans les saintes Écritures ce qui n'y est pas, et de n'y pas voir ce qu'elles contiennent de plus clair ; ces hommes, dis-je, n'avaient-ils pas entrepris, dans ces derniers temps, de nous prouver, par ces mêmes Écritures et dans plus d'un écrit, que cette suprématie, à qui il a été divinement et littéralement prédit qu'elle durerait autant que le monde, avait disparu pour toujours? Nous n'avons, Messieurs, contre les sophismes d'autres armes que le raisonnement ; mais Dieu les réfute d'une autre manière : il répond par des miracles. Pendant que l'erreur prêtait l'oreille aux faux prophètes, un prodige visible de la Toute-Puissance reportait le pontife au Vatican ; et sa main, qui ne s'étend que pour bénir, appelait déjà la miséricorde et les lumières célestes sur les auteurs de ces livres insensés.

Que pouvons-nous donc faire de mieux, pour exprimer les sentiments qui doivent nous animer dans ce moment, que d'emprunter la sainte élégance de ces fameuses acclamations par lesquelles les Pères du concile de Trente saluaient un autre Pie, vingt-

septième prédécesseur de celui qui gouverne aujourd'hui l'Église ?

Au bienheureux pape Pie, à notre seigneur pontife de la sainte Église universelle, longues années et mémoire éternelle ! « *Beatissimo papæ Pio, et domino nostro universalis Ecclesiæ pontifici, multi anni et memoria æterna !* » (*Inter acclam. Patrum.*)

Et comment pourrions-nous séparer de lui ce consistoire auguste, ces sublimes cardinaux, les compagnons de ses souffrances et les émules de sa fermeté ? Nous leur dirons donc encore :

Aux intrépides héros de la vérité, heureux retour, immortelle renommée ! au sénat orthodoxe, longues années ! « *Præconibus veritatis felix reditus, perpetua memoria ! orthodoxo senatui multos annos !* (*Inter acclam. Patrum.*)

Et vous nous saurez gré sans doute, mes frères, de ne point terminer ce discours sans arrêter un instant vos regards sur les obligations particulières que l'Église a contractées envers la Russie. N'est-ce pas la valeur russe qui déjà avait aplani la route à ce conclave fameux où, par une acclamation subite et unanime, Pie VII fut porté sur la chaire de saint Pierre ? et n'est-ce pas encore cette même valeur qui vient de briser les fers du Saint-Père, et de le rendre à sa famille désolée ? — Mes frères, *toute la terre est au Seigneur, et tous les hommes qui la couvrent ne sont que les instruments de sa volonté !* « *Domini est terra, et plenitudo ejus ; orbis terrarum, et universi qui habitant in eo !* » (Ps. XXIII, 1.) Durant l'orage terrible que nous avons

vu éclater sur l'Église, la puissante et généreuse Angleterre avait recueilli et consolé les brebis : aujourd'hui la Russie rend le pasteur à son troupeau. Ce n'est point à nous, chrétiens, à sonder les jugements divins, ni à rechercher trop curieusement les raisons de ce que nous voyons. Dieu s'est tourné vers l'un et l'autre pôle ; *il a dit à l'Aquilon : Rends-moi ce qui m'appartient ! et au Midi : Tu laisseras faire !* « *Dicam Aquiloni : Da ! et Austro : Noli prohibere !* » (Is., XLIII, 6.) Pour nous, mes frères, pourrions-nous demeurer spectateurs indifférents de tant de merveilles ? Nos cœurs, pleins de reconnaissance envers le Dieu tout-puissant qui nous a sauvés, ne s'épancheront-ils pas en sa présence pour le remercier de tant de faveurs signalées ? C'est à vous surtout que je m'adresse en finissant, fidèles sujets de cette monarchie si sage, si célèbre, si chrétienne, et que nous voyons aujourd'hui, après les plus horribles calamités, si heureusement replacée sur ses bases antiques. L'histoire racontera la prudence de vos souverains, la pureté de leurs principes, la vigueur de leurs efforts, et la grandeur de leurs sacrifices à cette époque désastreuse. Ce fut sans doute un grand et magnifique spectacle que cette brillante réunion de valeur et de prudence qui put soutenir pendant quatre ans les efforts d'une puissance colossale, transportée par un véritable accès de fureur ; mais bientôt il devint impossible de résister plus longtemps à la violence de l'ouragan : le chêne des Alpes, isolé au milieu des débris, se vit déraciné. Vous ne sauriez, Messieurs, dans ces jours mêmes de triomphe et d'allégresse, vous ne sauriez vous

rappeler sans un nouvel effroi les jours terribles qui précédèrent la catastrophe du Piémont. — Le voilà donc ce fleuve épouvantable qui semblait ne rouler que du sang et des larmes : le voilà qui s'avance vers ces plaines si fertiles, pompeux ornement de la pompeuse Italie ! le voilà qui soulève ses ondes furieuses ! « *Et ascendet super omnes rivos ejus, et ibit inundans !* » (Is., VIII, 7.) *O Emmanuel, il se répandra sur tes riches États comme un oiseau de proie qui étend ses vastes ailes sur sa victime palpitante ! « Et erit extensio alarum ejus implens latitudinem terræ tuæ, o Emmanuel ! »* (*Ibid.*, VIII, 8.) *O nuit désastreuse ! ô nuit effroyable, où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle...* non point, comme l'a dit le grand homme que je cite, *Une princesse se meurt, une princesse est morte !* mais : *Le trône s'abîme ! la famille royale a disparu ! Un satellite du Directoire est assis à la place du trente-sixième descendant de Bérold.* — Mais oublions, Messieurs, oublions cette affreuse époque. Réjouissons-nous aujourd'hui de cette suite de prodiges qui ont ramené votre auguste maître sur un trône illustré par une race faite pour illustrer la souveraineté ; envoyons au ciel nos vœux les plus ardents pour que cette race se perpétue à travers les siècles, comme elle est arrivée jusqu'à nous, de héros en législateurs, et de législateurs en héros.

Enfin, mes frères, afin que cette pompe chrétienne ne soit point pour nous un vain spectacle qui amuse les yeux sans profit pour les cœurs, humilions-nous devant

ce Dieu qui élève et renverse les trônes à son gré : pensons surtout que, le plus grand des châtiments nationaux étant le renversement des souverainetés, cette peine est très-justement la suite des grands crimes nationaux : reconnaissons, dans le fond de nos consciences, que l'orgueilleuse irréligion, qui a formé le caractère fatal et distinctif de notre siècle, fut la cause unique de tous les fléaux qui nous ont frappés ; et que si Dieu a paru s'éloigner de nous, c'est que, dans notre coupable démence, nous avions osé nous séparer de lui. Assez et trop longtemps ce malheureux esprit du siècle a déclamé contre les gouvernements : instruits par cette cruelle révolution, au lieu de les accuser sans cesse, cherchons dans nous-mêmes la cause de tous leurs défauts, et dans nous-mêmes encore le remède à ces imperfections, et aux maux qui en sont la suite. Tous les gouvernements sont nécessairement bons lorsque les sujets le sont ; d'autant que, dans cette supposition, l'autorité même égarée manquerait toujours d'instruments ; tandis que, dans la supposition contraire, l'autorité la plus sage serait inutile au monde, puisqu'elle serait constamment trahie par ses agents. Laissant donc de côté tous ces reproches amers, tous ces sarcasmes si fort à la mode, occupons-nous beaucoup, et sans relâche, d'un moyen simple, court, infaillible, quoique malheureusement le moins employé de tous pour corriger tous les gouvernements : c'est de travailler sans cesse sur nous-mêmes pour nous rendre meilleurs ; car nous ne pouvons ôter un vice de nos cœurs, sans ôter aux gouvernements trompés un moyen

de faire le mal, l'autorité même la plus dépravée ne pouvant jamais commettre un crime sans employer un vice. L'aveugle paganisme a bien su dire cependant : « *Que sont les lois sans les mœurs ?* » Et que devons-nous dire, mes frères, nous, sujets de l'Évangile, de ce code divin, immuable, infaillible, dont l'exacte observation rendrait tous les autres inutiles ? Examinons-nous sur cette règle, portons dans cet examen la sévérité dont nous faisons tous plus ou moins profession pour nos chefs, et nous deviendrons plus indulgents pour eux à mesure que nous le serons moins pour nous-mêmes. Que cette grande et terrible époque ne soit point perdue pour nous ; et, comme elle a visiblement réchauffé des germes de religion presque étouffés par les fausses doctrines de ce siècle déplorable, recueillons ces germes avec un saint empressement : animons-les par ce souffle productif qui provient de la vie, et qui la produit. Ne permettons pas qu'aucune influence maligne en gêne le développement dans nos cœurs ; vivons ces courts instants qui nous sont donnés sur la terre, comme il faut y vivre pour mériter enfin cette patrie future, unique destination de l'homme, unique but de nos espérances ; cette patrie céleste où l'on ignore le mal, la douleur et la mort ; *où nous verrons la lumière dans la lumière divine*, *in lumine tuo videbimus lumen* (Ps. XXXV, 10) ; *où nos âmes*, *enivrées de bonheur*, *inondées par les torrents éternels d'une volupté divine*, *boiront sans cesse la vie à la source de la vie. Inebriabuntur ab ubertate domus tuæ et torrente voluptatis tuæ potabis eos* (Ps. XXXV, 9.)... *Quoniam*

apud te est fons vitæ (Ibid., 10). Et maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles, et tant que Dieu sera Dieu.

C'est le bonheur que je vous souhaite, mes frères ! Au nom du Père, etc.

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

LA FÊTE SÉCULAIRE DES PROTESTANTS

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

LA FÊTE SÉCULAIRE DES PROTESTANTS (1).

14 janvier 1818.

Monsieur le marquis,

L'œil ne voit pas ce qui le touche. C'est un axiome que j'emploie souvent dans le cours de mes méditations, et qui me sert à expliquer plusieurs phénomènes. Il m'est rappelé dans ce moment par le silence qu'on garde de tout côté sur deux événements faits néanmoins pour attirer l'attention de tous les observateurs.

Je veux parler de la fête séculaire célébrée par les protestants en mémoire de l'établissement du protestantisme, et de la réunion des deux Églises protestantes dites *réformée* et *évangélique*.

Puisque vous m'avez fait l'honneur de me demander mon avis sur ces deux événements remarquables, je vous avoue franchement que, si je ne me trompe tout à fait,

(1) Cette lettre a paru dans un recueil intitulé : *Nouvelles anecdotes chrétiennes*, publié par la *Société des bons livres*.

ils se réunissent pour établir que le protestantisme touche à sa fin, et que lui-même annonce son agonie.

Il a trop d'esprit pour ne pas s'apercevoir à quel point il prête le flanc, par ses divisions intestines qui sont aussi anciennes que lui. Les innombrables sectes sorties de ses entrailles ne se prêtaient point du tout à l'idée d'une réunion ; car tous ces infiniment petits ne pouvaient par leur réunion s'élever jusqu'à l'unité sensible. Le projet est donc tombé sur les deux grandes familles primitives, je veux dire la *luthérienne* et la *calviniste :* les chefs de l'entreprise, qui ne sont point encore connus dans nos pays méridionaux, s'étant flattés de frapper ainsi les yeux par la masse et de faire une espèce d'équilibre au génie entreprenant du catholicisme.

Mais ne vous y trompez point, Monsieur le marquis, ce n'est point du tout une attaque du protestantisme sur le catholicisme, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil ; c'est une attaque du philosophisme sur le christianisme.

Il y a longtemps que le protestantisme n'est rien, puisqu'il n'a plus de profession de foi commune, même dans chaque secte prise à part, et puisque c'est un crime capital chez lui que de présenter une profession de foi comme une règle invariable, obligeant la conscience. Le protestantisme étant donc devenu une simple négation, son nom n'exprime plus ce qu'il croit, mais ce qu'il ne croit pas ; il dit bien qu'il n'est pas catholique, mais il refuse de dire ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il ne présente plus aucune idée positive.

Quand on entend célébrer *l'ère de l'affranchissement*

des esprits, et le grand homme qui la proclama à la diète de Worms (sujet favori des plumes protestantes), il ne faut par être la dupe de ces belles phrases. Si Luther n'avait affranchi l'esprit humain de la domination pontificale que pour le soumettre à des consistoires, les beaux esprits de sa secte lui auraient fort peu d'obligagation. Ils n'expriment pas clairement leur pensée, mais elle n'est pas moins évidente ; ils remercient Luther de les avoir affranchis de toute autorité. — Vous m'entendez.

C'est ce même *bienfait* que le protestantisme célèbre aujourd'hui ; mais la cause de ce zèle solennel n'est pas difficile à trouver. Il sent aujourd'hui que sa fin approche, et, pour prouver qu'il vit encore, il ne trouve pas de meilleur moyen que de faire beaucoup de bruit.

Soyez bien sûr, Monsieur le marquis, que le jubilé protestant est né principalement de cette cause : les protestants sont frappés (et comment ne le seraient-ils pas ?) du rétablissement véritablement miraculeux du trône de saint Pierre. L'action du catholicisme se fait sentir aux hommes les plus inattentifs : comme un ressort longtemps comprimé, il se détend avec une force nouvelle, et repousse la main profane qui l'assujettissait. Le protestantisme peut dire de son ennemi ce que *Thomas* a dit du temps : *Son vol impétueux me presse et me poursuit.* L'hérésie, ainsi *pressée et poursuivie*, se voit mourir : elle vivait de haine ; mais, par le suicide le plus heureux, elle s'est égorgée elle-même en créant l'indifférence religieuse, qui exclut le fanatisme. Elle sent bien qu'en perdant cette force fièvreuse qui l'animait, elle

perd la vie : elle veut donc faire bonne mine, et, dans un accès de *joie désespérée*, elle célèbre *sa fête séculaire*.

Il y a plusieurs années que les philosophes allemands avaient en vue cette grande époque. Déjà, en 1804, la Société littéraire et patriotique du comté de Mansfeld, où naquit Luther, publia un *prospectus* destiné à échauffer la reconnaissance allemande envers ce grand bienfaiteur de l'humanité en général, et particulièrement de l'Allemagne.

On lisait dans ce prospectus : « La Société propose d'é-
« riger un monument à la gloire de Luther, pour le
« jubilé de la Réformation, en 1817. Le monument doit
« être digne de la reconnaissance des associés et de celle
« de l'Allemagne envers un homme qui a si bien mérité
« de l'humanité. La première idée de la Société littéraire
« fut celle d'un obélisque colossal, sur lequel on grave-
« rait cette strophe, tirée d'un cantique composé par
« Luther même, et qui caractérise si parfaitement ce
« grand homme :

« Quand le monde serait tout Diable,
« Notre Dieu pour nous est un fort (1). »

---

(1)... Mit dem jenen grossen Mann ; so ganz carakterisirenden Strophen des von ihm gedichteten Liedes :

Eine fester Burg ist unser Gott
Und wenn die Welt voll Teufel wære.

(*Staats und gelerhte Zeitung des hamburgischen unparteyischen Correspondenten*, 1804, 10 janv. n° 5.)

Vous serez peut-être surpris, Monsieur le marquis, de cette étrange poésie, qui nous paraîtrait, à nous, l'excès du ridicule ; mais tel est l'esprit de parti : il croit ce qu'il veut, et déclare beau tout ce qui lui plait.

Seriez-vous curieux, par hasard, de savoir ce que devint la *pyramide colossale ?* Je vais vous l'apprendre. La souscription allait assez faiblement, et je me souviens même qu'un gentilhomme protestant d'*assez bonne maison* ayant daigné s'inscrire sur la liste des souscripteurs pour une somme de 400 fr. environ (1), je me permis d'écrire à la marge : *Ce n'est pas trop, mais c'est bien assez.*

La somme cependant atteignait insensiblement une certaine importance ; mais écoutez ce qui en advint. Bonaparte, le premier homme du monde, comme on sait, pour les œuvres pies de tout genre, arriva dans ce moment en Saxe avec son armée ; il mit la main sur l'argent, en bon père de famille ; et, pour donner une preuve de son amitié à Sa Majesté le roi de Saxe, il déclara la religion catholique *religion de l'État*, et la mit, en conséquence, parfaitement de niveau avec sa rivale : *Sa Majesté Impériale*, disait l'*article* 6 du traité (si je ne me trompe), *ayant ce point particulièrement à cœur.*

J'espère, Monsieur le marquis, que cette petite *malice* de la Providence, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne vous déplaira pas ; il est bon d'ajouter que le changement qui s'est opéré dans la politique depuis deux ou trois ans n'a rien changé au nouveau droit public établi en

---

(1) *Staats und gelehrte Zeitung*, etc., ibid.

Saxe ; de manière que les catholiques sont demeurés éligibles à toutes les places, suivant le vœu du cœur si tendre et si chrétien du grand Napoléon.

Vous sentez de reste combien ce désappointement dut mortifier les *frères :* c'est donc pour s'en consoler qu'ils inventent aujourd'hui la *fête séculaire;* mais la *pyramide colossale* et les vers élégants de Luther ne s'en sont pas moins allés en fumée; et la religion catholique, affranchie de toutes ses chaines, dans la patrie même du grand hérésiarque, peut à juste titre adresser aujourd'hui au très-catholique roi de Saxe les vers que J. B. Rousseau mettait jadis dans la bouche de la Religion parlant à l'électeur Auguste, placé sur ce même trône de Saxe; vers que vous trouverez peut-être aussi beaux que ceux de Luther :

> Je régnerai par toi sur des peuples rebelles;
> Tu régneras par moi sur des peuples soumis.

Par une combinaison singulière, la réunion des deux grandes familles protestantes a coïncidé avec la grande fête séculaire ; et cette circonstance n'est pas moins curieuse que l'autre, puisqu'elle concourt puissamment à prouver que le protestantisme est malade à mort.

Je vous le demande, Monsieur le marquis, et je le demande dans votre personne à tous les hommes sensés de l'univers, peut-on concevoir quelque chose de plus étrange que la réunion de deux religions sans explication préliminaire ?

Le calviniste, avant de se réunir, a-t-il embrassé publiquement le dogme de la présence réelle, ou bien le luthérien a-t-il renoncé à ce même dogme ?

Si les deux systèmes religieux étaient identiques dans leur essence, pourquoi s'étaient-ils séparés ? Et pourquoi les soi-disant *évangéliques* vomirent-ils anciennement contre les *sacramentaires* autant d'injures qu'ils en adressaient aux catholiques ?

Que si, au contraire, les deux religions renferment dans leurs professions de foi des différences substantielles, comment se réunissent-elles aujourd'hui sans nouvelle profession de foi? Après une séparation de trois siècles, il n'est pas temps, sans doute, de venir dire au monde que les différences sont nulles ; et quand elles le seraient, la seule opinion contraire, qui est celle d'une partie assez considérable du genre humain, suffirait pour défendre, je ne dis pas à la piété, mais à la simple probité, un rapprochement aussi extraordinaire.

Je ne vois qu'une explication plausible de cette phase merveilleuse du protestantisme : elle se tire de l'indifférentisme absolu qui est son ouvrage, et qui a fait disparaître jusqu'à la moindre apparence de tout dogme chrétien. Le luthérien et le calviniste communient ensemble ; et pourquoi pas? Qui empêche donc les hommes de manger du pain et de boire du vin ensemble ? Le bon sens anglais lui-même a eu l'esprit de dire aux calvinistes qu'*ils mangent leur propre condamnation, en se rendant coupables du corps et du sang de leur Sauveur, toutes les fois qu'ils se mettent à table pour dîner* (1) ; et

(1) Remarques sur l'*Histoire ecclésiastique* de Haweis ; *Anti-Jacobin Review and Magazine*, mars, 1803, n° 57, p. 275.

je me souviens d'avoir entendu une jeune femme de chambre protestante nous dire, un jour de communion générale, avec un rire goguenard : *Aujourd'hui, on trouve au temple à boire et à manger.*

Cette femmelette disait en riant le secret de son Église. Chez elle, comme chez sa sœur ainée, il n'y a plus de croyance commune et positive. Elles se mêlent aujourd'hui par une espèce d'affinité négative qui saute aux yeux. Si elles nous proposaient de se réunir à nous, certainement elles nous combleraient de joie ; mais de quels sages préliminaires ne ferions-nous pas précéder cette heureuse réunion ! Nous exigerions les renonciations les moins équivoques aux erreurs du seizième siècle, et des professions de foi également solennelles et explicites à l'égard des dogmes qui nous distinguent.

Il n'en est pas de même des églises protestantes qui viennent de se rapprocher. Cette réunion n'exige aucun préliminaire : c'est le rien qui se réunit au rien.

Je n'ignore point que déjà, vers le milieu du dix-septième siècle, le calvinisme français avait admis les luthériens à la coupe commune ; mais le réciproque ne fut jamais accordé, que je sache ; et d'ailleurs ces décrets de tolérance n'eurent jamais d'effet général.

Aujourd'hui même, on peut observer que la réunion dont il s'agit n'a point encore été aussi générale qu'on pourrait le croire. Nous voyons bien les actes de réunion, mais les refus ne sont pas aussi publics : quelques-uns cependant se sont fait jour dans les gazettes, et nous savons, par exemple, qu'à Saint-Pétersbourg, l'Église calviniste française, dirigée par M. de la Sausaye, pasteur

genevois, s'est refusée à la communion luthérienne. Mais quel est le ressort qui fait agir ces messieurs ? Est-ce une affaire de conscience, de pique ou d'honneur ? Dieu le sait, et peut-être aussi qu'un pauvre humain comme moi pourrait au moins s'en douter.

Telles sont, Monsieur le marquis, les réflexions que me suggèrent les deux grandes mesures prises par le protestantisme *agonisant*, comme je l'ai dit avec la ferme espérance de ne pas me tromper. Mais de savoir ensuite s'il n'y a pas dans le secret des cœurs quelque motif plus profond qui agit sous le masque avec celui que j'ai indiqué, et qui se sert de lui sans l'aimer, c'est une autre question que je n'oserais pas décider, mais sur laquelle cependant il est possible de présenter quelques présomptions plausibles.

Croyez-vous impossible que des hommes sages et avisés aient pensé à profiter du mouvement général des esprits, pour amener une réunion d'une tout autre importance que celle qui est le sujet de cette lettre ? *Réunir les protestants entre eux pour les réunir plus aisément à nous*, n'est point du tout un projet chimérique. D'abord, il est incontestable que la première réunion favoriserait infiniment la seconde ; car il serait, sans comparaison, plus aisé de n'avoir en tête, en traitant cette affaire, qu'une seule puissance, au lieu de plusieurs qui disputeraient entre elles autant qu'avec nous.

Or, puisque ce préliminaire serait infiniment avantageux au *grand œuvre*, pourquoi certains hommes n'y auraient-ils pas pensé ? Ce ne serait pas la première fois que des sages auraient profité de l'enthousiasme du

grand nombre pour arriver à leurs fins particulières. Il y a en Allemagne beaucoup de bon sens et d'instruction; mais, d'un autre côté, le fanatisme religieux et politique se déploie dans ce grand pays d'une manière bien propre à donner les alarmes les mieux fondées. Serait-il donc impossible qu'un certain nombre de bons esprits eussent conçu l'heureuse idée de profiter du moment, pour favoriser dans l'avenir l'inappréciable réunion qui fermerait la grande plaie du seizième siècle, donnerait une religion aux protestants qui n'en ont plus, et nous perfectionnerait nous-mêmes infiniment dans l'exercice de la nôtre?

Je ne m'avise point de faire le prophète ; mais le pays des hypothèses et des probabilités appartient à tout le monde, et chacun est libre de s'y promener. Ayant pris avec vous, Monsieur le marquis, l'engagement de vous dire ma pensée sur la réunion des protestants, je croirais me donner un tort si je passais sous silence une idée qui m'a passé dans la tête, et qui m'a paru mériter quelque attention.

La fermentation germanique est au comble . le protestantisme chancelle visiblement sur ses bases, et manifeste à tous les yeux le grand symptôme de mort pour toutes les institutions et associations imaginables ; je veux dire la défiance de leurs propres forces, et je ne sais quel tâtonnement inquiet qui cherche des appuis et ne saisit que l'air. Les plus grandes conversions ont frappé tous les yeux. Une infinité d'autres moins visibles sont d'autant plus importantes qu'on ne les aperçoit point encore. Les préjugés se dissipent ; les haines s'é-

teignent. Le catholicisme, en Angleterre, lève déjà un pied respectueux pour franchir le seuil du parlement, au moment (qui ne peut être fort éloigné) où il y sera appelé par la loi et par l'opinion rassainie. Tout annonce un changement général, une révolution magnifique, dont celle qui vient de finir (à ce qu'on dit) ne fut que le terrible et indispensable préliminaire. Pour rendre certaine cette nouvelle révolution que tous nos vœux doivent appeler, pour l'avancer autant qu'il est possible à l'homme, pour frapper enfin le dernier coup sur le grand ennemi de l'Europe, que nous manque-t-il? Hélas! le dernier et le plus décisif de tous les arguments : — *La conformité de notre conduite avec nos maximes.* Si l'on pouvait citer nos vertus en preuve de notre croyance, tous les estimables ennemis de cette croyance, perdraient leurs préjugés, et se jetteraient dans nos bras.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

L'ÉTAT DU CHRISTIANISME EN EUROPE

LETTRE A M. LE MARQUIS ...,

SUR

L'ÉTAT DU CHRISTIANISME EN EUROPE

Paris, le 1er mai 1819.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Vous me priez de vous ouvrir mon cœur sur l'une des plus grandes questions qui puissent intéresser aujourd'hui un homme raisonnable. Vous voulez que je vous dise ma pensée sur l'état présent du christianisme en Europe. Je pourrais vous répondre en deux mots: *Voyez et pleurez;* mais ce n'est pas ce que vous attendez de moi: essayons donc de vous montrer la profondeur de l'ulcère, la cause du mal, et les remèdes possibles.

Au moment où la fatale réforme éclata en Europe, nos docteurs avertirent ses partisans qu'elle les mènerait droit au socinianisme, c'est-à-dire à rien. Bossuet, comme personne ne l'ignore, insista de toute sa puissance sur cette triste prophétie, aujourd'hui parfaitement vérifiée.

Il était aisé de voir que le protestantisme n'est pas une

religion, mais une négation ; que, toutes les fois qu'il affirme, il est catholique ; et que ne reconnaissant d'autre autorité qu'un livre, qui lui-même, suivant leur belle doctrine, n'était soumis à aucune autorité interprétative, tous les dogmes disparaîtraient incessamment l'un après l'autre. Mais ces spéculations philosophiques ne sont pas à la portée de tous les esprits. Pour le grand nombre, il n'y a que l'expérience ; or, cette expérience est arrivée, et chacun peut la contempler. La prétendue réforme a tué le christianisme ; et dans la métropole même du protestantisme, à Genève, le corps des pasteurs ayant solennellement abjuré le dogme fondamental de la divinité du Verbe, il ne reste plus de doute sur ce point.

Quoiqu'il n'y ait rien de si scandaleux et de si déplorable en soi-même que l'acte par lequel ces ministres ont déclaré qu'ils ne recevraient plus dans leur corps tout homme qui oserait émettre une opinion *sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de Jésus-Christ* (*voy.* la résolution du 3 mai 1817, imprimée dans les *Fragments de l'Histoire ecclésiastique de Genève*, 1817, in-8°, p. 15), sous un certain point de vue cependant, on peut se féliciter de cet acte solennel, qui dit enfin le secret du protestantisme, et ne permet plus le moindre doute à la bonne foi.

Peu importe, au reste, qu'il soit possible de citer des exemples contraires chez tels ou tels individus protestants ; car il ne faut jamais raisonner qu'en masse. Les nations ne changent jamais tout à coup de mœurs, de caractère, de religion, etc. Quelques individus se détachent d'abord, d'autres les suivent : quelques-uns dé-

fendent les anciennes maximes ; mais chaque jour ce nombre privilégié perd quelque unité, et bientôt il ne peut plus s'appeler *nation* ni même *corps;* et c'est à ce point que sont enfin arrivés les protestants.

Il n'y a pas un point de la croyance chrétienne que le protestantisme n'ait attaqué et détruit dans l'esprit de ses partisans ; il est arrivé d'ailleurs ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver. Ce malheureux système s'est allié avec le philosophisme, qui lui doit ses armes les plus dangereuses ; et ces deux ennemis de toute croyance ont exercé sur l'Europe une influence si funeste, qu'on exagère peu en disant que cette belle partie du monde n'a plus de religion.

La Révolution française ne fut qu'une suite directe, une conclusion visible et inévitable des principes posés dans le seizième et dans le dix-huitième siècle ; et maintenant l'état de l'Europe est tel, qu'il laisse craindre encore les plus violentes convulsions.

Contre ce torrent la force catholique pouvait donner des espérances ; mais c'est ici que commence un nouveau malheur bien digne d'occuper les têtes pensantes, et qu'on ne saurait trop déplorer.

Cette force étant bien connue de tous les mécréants de l'Europe, c'est contre elle qu'ils ont tourné tous leurs efforts. Ils savaient bien que le cœur du christianisme est à Rome : c'est donc là qu'ils ont frappé après avoir séduit les princes, et même les princes catholiques, avec un art perfide qui a eu les suites les plus funestes.

Ils ont fouillé l'histoire pour y découvrir des faits qui se sont passés il y a mille ans, et qui nous sont de-

venus plus étrangers que la guerre de Troie, et ils s'en sont servis pour effrayer les princes ; ils ont mis en jeu la raison d'état, toujours sûre de se faire écouter, même lorsqu'elle raconte des fables.

Ils se sont alliés aux Jansénistes, calvinistes déguisés, armés depuis leur origine contre la puissance qui n'a cessé de les réprimer.

Par cette épouvantable conjuration, ils ont à peu près anéanti le christianisme en Europe, *même dans les pays catholiques*. Des personnes particulièrement instruites prétendent que l'empereur de Russie, révolté des scandales religieux qu'il a vus à Vienne, en a rapporté des préjugés incurables contre la religion catholique.

Dans un sens ce prince avait raison (si l'on a dit vrai), car il n'y a malheureusement rien de si réel que ces scandales ; mais il manquait à côté de lui un ministre courageux, capable de lui dire :

« Vous croyez, sire, voir ici le catholicisme ; vous « n'en voyez que l'absence. Vous voyez les œuvres de « Joseph II. Avec une imprudence fatale et l'impétuosité « d'un jeune homme inexpérimenté, il sapa chez lui la « puissance du souverain pontife. Vous en voyez les « résultats, sire : il n'y a guère plus de religion à Vienne « qu'il n'y en a à Genève, et qu'il n'y en aura bientôt « chez vous, lorsque certaines forces que vous ignorez « auront reçu leur développement. »

Il n'y a pas de vérité plus incontestable que la suivante : *Dans l'état où se trouve actuellement l'esprit humain en Europe, le christianisme ne peut être défendu que par le principe catholique, qui ramène tout à l'autorité.*

Mais comment ce principe pourra-t-il se déployer, si les cours persistent dans leur aveuglement? On peut dire que tous les princes sont détrônés dans un sens, puisqu'il n'y en a pas un qui règne autant que son père et son aïeul ; et le caractère sacré de la souveraineté s'effaçant tous les jours à mesure que le principe irréligieux se répand, personne ne peut prévoir encore l'excès des malheurs qui s'avancent sur l'Europe.

Si les souverains cependant ne plaçaient pas obstinément leurs mains sur leurs yeux, il suffirait pour eux de contempler un seul objet pour trembler: c'est l'éducation de la jeunesse. L'Allemagne surtout, qui a secoué le plus entièrement le joug catholique, est arrivée à un point qui doit occuper les hommes d'État.

Frédéric II disait: *Si je voulais perdre un pays, je le ferais gouverner par des philosophes.*

Que cette leçon ne soit pas perdue pour les souverains: ils sont trop grands pour être gouvernés, ou pour gouverner par des brochures. Il y a des maximes vénérables, invariables, éternelles, qui mènent les hommes, et dont on ne peut s'écarter sous peine de périr. Mille et mille fois on a dit aux souverains que la base du trône était l'autel. Cette vérité, en général, n'a pas été repoussée; mais il s'en faut bien qu'elle ait été aperçue dans son vrai jour et dans toute son étendue.

A quoi sert que cette vérité soit reconnue, si elle ne produit rien, si on la reçoit comme une maxime stérile dont on ne sait tirer aucune conclusion?

Il est impossible de *vouloir* le christianisme si l'on ne veut le principe catholique, sans lequel il n'y a point de christianisme.

Tant que les princes refuseront de reconnaître cette vérité, ils n'auront rien fait ; ils *veulent* la chose sans *vouloir* le moyen de la chose ; ils veulent, et ils ne veulent pas.

L'orgueil, dit l'Écriture, *est le commencement du péché*. On pourrait ajouter, *et de toutes les erreurs*. La plus grande et la plus dangereuse de toutes, dont il est ici question, est encore, comme tant d'autres, une fascination de l'orgueil.

Il y a dans l'enseignement de l'Église catholique une hauteur, une assurance, une inflexibilité qui déplaît à l'autorité temporelle ; celle-ci ne croit pas être maîtresse ou assez maîtresse, partout où il existe un autre pouvoir dont elle ne fait pas ce qu'elle veut.

Elle ne fait pas attention que cet ascendant et cette indépendance sont le caractère naturel et nécessaire de la vérité, en sorte que partout où *il* ne se trouve pas, *elle* ne se trouve pas.

Quelque prince a-t-il jamais imaginé de commander aux mathématiques ? C'est néanmoins précisément la même chose. Dans tous les genres possibles, la vérité est invincible, indépendante et inflexible. Il ne faut donc pas appeler *audace* ou *désobéissance* ce qui n'est que la loi naturelle des choses.

Il est dit dans l'Évangile, que les peuples qui entendaient la prédication du Sauveur étaient étonnés, parce qu'il ne leur parlait pas comme leurs docteurs, *mais comme ayant la puissance*.

La religion vraie (il ne peut y en avoir qu'une), n'étant que la prédication continuée de ce même homme-Dieu,

doit présenter absolument le même caractère. Elle doit parler, enseigner, ordonner *comme ayant la puissance;* celle qui n'a pas ce ton est humaine. Qu'elle ne s'avise point de nous parler du ciel : elle vient d'ailleurs.

La suprématie russe ou anglaise s'accommode mieux sans doute d'une religion souple qui se prête à tous les mouvements de la volonté souveraine ; mais cette suprématie peut être sûre qu'elle tient l'erreur sous sa main.

Ce n'est pas, au reste, que la suprématie civile ne soit très-bonne où elle est, car sans elle les religions nationales ne pourraient conserver leurs formes. Dès qu'elles ne sont plus animées par l'esprit divin, il faut bien que le bras de chair les soutienne ; mais la religion vraie, et par conséquent unique, n'a pas besoin de ce secours : elle marche seule, parce que sa force lui appartient.

Mais cette religion, qu'on croit *hautaine* parce qu'elle est *haute*, est cependant celle qui dit, enseigne et prouve invinciblement, et perpétuellement, et invariablement:

« Que la souveraineté ne vient point des hommes, et « qu'il n'est pas vrai du tout qu'il n'y a des souverains « que parce que les hommes ont voulu qu'il y en eût » (ce que la philosophie elle-même démontre jusqu'à l'évidence, quand elle n'est pas ivre);

« Qu'un mauvais souverain ressemble à une grêle « *qui tombe d'en haut*, et qu'il faut laisser passer ;

« Que personne n'a le droit de le juger, et que rien ne « peut briser le serment qu'on lui a prêté. »

Ce n'est pas si mal, comme on voit ; mais il y a quelque

chose de plus : non-seulement l'Église catholique prêche ces maximes, mais elle les persuade et les fait observer ; elle seule peut se rendre maîtresse du cœur de l'homme et lui commander. L'honnête simplicité dit sérieusement: *Est-ce que nous n'enseignons pas la même chose?* Premièrement, *non.* Mais quand l'assertion serait vraie, il ne s'agit pas de parler, il s'agit de persuader ; il ne s'agit pas d'écrire sur du papier, il faut écrire dans les cœurs. Or, si quelque homme dit qu'une autre religion que la catholique peut s'emparer du cœur de l'homme, le maîtriser, le *christianiser* et le faire mouvoir suivant l'ordre, en vertu du principe divin, cet homme ne sait rien, ne voit rien, ne comprend rien.

Mais c'est encore ici qu'il faut emprunter des paroles à l'Écriture pour s'écrier : *Où est le sage? où est l'écrivain puissant? où est le véritable démonstrateur de notre inconcevable siècle* ? A qui a-t-il été donné une voix assez forte pour arriver jusqu'aux princes, et pour leur faire entendre la plus incontestable des vérités, qu'*ils ne peuvent maintenir les trônes que par la religion, ni maintenir la religion que par le principe catholique?*

Veulent-ils attendre que tout soit perdu, qu'il n'y ait plus en Europe de principe sacré et consacré, et qu'une jeunesse effrénée répète dans toute l'Europe le désolant spectacle de l'Allemagne? C'est cependant le point où nous tendons, s'ils ne se hâtent de retenir l'esprit humain par le seul frein qu'il puisse recevoir.

C'est en vain qu'on voudrait effrayer les princes sur les suites imaginaires de certaines innovations. Que peuvent-ils craindre? On n'attend pas d'eux une action

directe contre les différentes religions de leur pays, ce qui serait contraire à toutes les règles de la sagesse. Il suffit de laisser pénétrer la doctrine catholique, et de la laisser agir à sa manière, doucement et respectueusement.

Lorsqu'il y eut à Saint-Pétersbourg, il y a peu d'années, un mouvement religieux qui fit une certaine sensation, on entendit dire par de fort bonnes gens : *L'empereur craint une guerre civile.* Ces honnêtes discoureurs ne pensaient pas que, *pour se battre, il faut être deux.* Comment peut-on ignorer encore que jamais le catholique ne résiste à l'autorité légitime ? On peut l'égorger tant qu'on voudra ; il s'y attend, et jamais il ne préviendra son sort en égorgeant à son tour. Des hommes qui ne comprennent pas même les histoires qu'ils lisent, citent les guerres de religion en France, en Angleterre, etc... Mais qu'est-ce que tout cela fait à la question ? Lorsqu'une religion est montée sur le trône, si on l'attaque avec les armes, elle se défend avec les armes. C'était le cas des rois de France résistant *chez eux* au protestantisme qui les attaquait *chez eux.* Rien n'est plus simple ni plus juste. Si les rascolnics prenaient les armes en Russie, est-ce que l'empereur ne défendrait pas son trône et la religion de ses États ? Mais lorsque le catholicisme se présente chez une puissance non catholique, soit qu'il arrive de dehors, soit qu'il y prenne naissance par la seule force de la vérité de la grâce, *jamais, jamais,* non *jamais* il n'exercera d'autre force que celle de la persuasion. Jamais il ne conseillera un seul acte de violence. Il pourra monter sur les échafauds; mais, avant de recevoir le coup, il

priera pour le prince légitime qui le frappe. Que si, après être monté sur les échafauds, il lui arrive de monter sur le trône, alors il régnera, et si on l'attaque, il se défendra : c'est le droit incontestable de toute souveraineté.

L'histoire est pleine d'exemples dans ce genre, il suffit d'ouvrir les yeux : jamais on ne trouvera d'exemples contraires.

Ainsi les princes ont tout à gagner et rien à perdre en favorisant le catholicisme, avec la prudence que peuvent exiger les différentes circonstances de temps et de lieu.

L'aspect général de l'Europe, sous le rapport religieux, présente certainement le spectacle le plus désolant ; mais le plus grand de tous les maux est bien peu connu.

Comment révéler le profond secret de la religion et de la politique européenne? Qui osera dire la vérité à celui qui peut tout, et qui ne l'a jamais entendue? Où trouver un prophète envoyé par Dieu même et marqué de son caractère, qui puisse dire à ce puissant prince, sans manquer au respect et (ce qui est mieux encore) à l'amour qui lui est dû : *Vous êtes cet homme?* C'est cependant ce qu'il faudrait dire. Mais y a-t-il un mortel digne d'une telle mission? Que faut-il donc faire? Il faut prononcer ces indispensables paroles avec un religieux tremblement, et prier Dieu, qui les inspire, de les porter à l'oreille qui doit les entendre.

Oui : non-seulement les vertus du très-bon, du très-humain, du très-pieux empereur de Russie sont inutiles à la religion, mais il lui a porté des coups sensibles : il n'est pas nécessaire d'ajouter, *sans le vouloir.* Mais les

erreurs font souvent plus de mal que les intentions les plus hostiles, et le développement de ces erreurs est un sujet de la dernière importance pour l'Europe.

I

Cette grande puissance nuit d'abord essentiellement au christianisme par la protection solennelle accordée à Genève, qui en est devenue l'ennemie mortelle. Genève est le centre de l'incrédulité et le cœur du protestantisme. Elle est, de plus, un foyer de rébellion reconnu pour tel par tous les hommes d'État. Les motifs qui lui ont valu une protection extraordinaire sont bien petits en comparaison de ceux qui auraient dû l'exclure. Genève, considérée simplement comme la métropole du protestantisme, devrait être odieuse à l'empereur de Russie, qui professe des dogmes tout contraires, s'il n'était pas conduit, sans pouvoir s'en douter, par cette force encore cachée pour lui, mais visible à d'autres yeux, qui rapproche insensiblement et invinciblement son Église de l'Église protestante, pour les confondre et les unir bientôt parfaitement ; à moins qu'il n'arrive une chose qui n'est pas du tout hors du cercle des probabilités : c'est qu'à l'époque où l'Église russe sera devenue notoirement protestante, il n'y ait plus de protestants ailleurs.

Le grand empereur est le premier prince chrétien qui ait fait passer le langage théologique dans la diplomatie ; il est le premier qui ait prononcé le nom de *Verbe* dans les actes de sa politique. Comment donc est-il devenu si

ardent protecteur de la ville *ennemie du Verbe;* qui, depuis plus d'un demi-siècle, est publiquement accusée de l'avoir renié ; qui n'a jamais su répondre, non à des dévots exaltés, non à des docteurs catholiques, mais à son compatriote Rousseau et aux encyclopédistes, au délateur fameux de cette apostasie, et qui vient enfin de la confesser publiquement par la bouche de ses pasteurs, qui ont déclaré solennellement, par une déclaration consistoriale à jamais célèbre, du 3 mai 1817, qu'*ils n'admettraient plus dans leur corps aucun ministre qui parlerait de la divinité de J. C., ou,* pour adoucir un peu les termes, *qui exprimerait une opinion sur la manière dont la nature divine est unie à la personne de J. C. ?*

La protection puissante si malheureusement accordée à une ville qui le mérite si peu, a doublé son orgueil et son influence, qui déjà étaient terribles. C'est une plaie des plus douloureuses faites au christianisme, et dont se ressentent surtout les pays catholiques cédés à la turbulente république. Qui les soutiendra contre une influence étrangère qui fait trembler tous leurs protecteurs naturels ? La raison d'État étant toujours et partout mise avant tout, jamais ces peuples ne pourront être rétablis et maintenus dans leurs libertés religieuses que par celui qui les en a privés.

II

La grande puissance blesse le christianisme, en second lieu, par l'appui non moins solennel qu'elle donne à la

Société biblique, entreprise protestante, et la plus antichrétienne qui ait jamais ait été imaginée. Cette Société renferme de grands caractères, des hommes pleins de foi et d'illustres protecteurs : qui en doute? Mais les véritables meneurs rient, le soir à table, de ces hommes respectables dont ils consomment l'argent pour arriver à leur but avec un art qui n'a jamais été égalé. L'Église catholique étant, de la manière la plus notoire, fortement et systématiquement opposée à la communication de l'Écriture sainte en langue vulgaire, sans explication et sans distinction de personnes, c'est pour contredire cette maxime que la Société biblique est établie ; et comme la maxime catholique ne repose que sur le mal immense qui résulte de l'usage contraire, la Société biblique est établie, de plus, pour produire ce mal que l'Église redoute. *Que tout homme de bonne foi*, engagé dans cette Société, mette la main sur la conscience, et qu'il s'interroge loyalement, il sera forcé de convenir qu'il ne s'agit en effet, dans la Société biblique, que de contredire l'Église catholique.

On répète, *tout homme de bonne foi ;* car il y a dans cette Société un certain nombre de membres qui se moquent des autres, et qui ont bien des pensées plus profondes que celle de *contredire l'Église catholique*. La Société ne renferme-t-elle pas des Ariens, des Sociniens, des mécréants de tous les genres connus et même notoires?

La souveraineté n'est point faite pour disserter. Elle a d'autres devoirs, une autre destination et d'autres talents. Elle aurait même tort devant Dieu, si elle donnait à des sciences épineuses un temps qui appartient au bonheur des peuples.

La science n'est donc, à l'égard des princes, qu'un simple ministre. C'est à elle à faire des *rapports* pour motiver leurs ordres, et son plus grand devoir est de leur faciliter le travail en respectant leur temps, en évitant les discussions embarrassées, en leur présentant les choses sous des formes simples, et même, s'il est possible, purement expérimentales.

Au nombre de ces vérités ainsi préparées se trouve, si je ne me trompe infiniment, l'observation suivante :

Qu'y a-t-il de plus remarquable dans le monde que le prosélytisme de l'Église catholique? Le soleil est moins connu. L'univers est rempli de ses travaux apostoliques. Depuis les Iroquois jusqu'au Japon, des monuments de toute espèce attestent sa puissance et ses succès dans ce genre.

Cette force est telle, qu'aucune secte ne tiendra devant elle partout où on laissera le champ libre à l'enseignement catholique. C'est ce qui a fait que plus d'une fois de très-bons princes, professant d'autres religions, et sentant cette prépondérance qu'ils ne pouvaient se cacher, ont cru devoir prendre contre elle des mesures étrangères à leurs maximes ordinaires.

La puissance et le talent de l'Église catholique pour la propagation de la foi étant donc un fait incontestable, on demande ce qu'il faut penser d'une Société qui veut propager la foi par un moyen que l'Église catholique déclare non-seulement inutile, mais dangereux, perfide, et fait exprès pour nuire à la foi ?

Il y a plus : toutes les personnes qui s'occupent de ces sortes de matières savent que plusieurs théologiens

anglais, justement alarmés de la conjuration la plus dangereuse couverte d'un beau nom, ont écrit pour mettre à découvert *le véritable but et les vues cachées de la Société biblique.*

Si le prince qui mettra ces autorités réunies dans un bassin de la balance, veut bien permettre qu'on lui demande, *Que peut-on mettre dans l'autre ?* sa noble conscience n'aura pas de peine à répondre.

Et cependant, nous ne demandons point que les princes étrangers à notre foi, et qui ont admis chez eux la Société biblique, lui retirent brusquement leur protection. Nous savons que les choses sont trop avancées et que les prétentions extrêmes amènent d'extrêmes inconvénients. Nous demandons seulement que ces princes n'associent, ni par séduction ni par autorité, leurs sujets catholiques à une œuvre expressément condamnée par le souverain pontife. Cette prétention est modérée, et nul de ces princes, s'il est sage, ne s'y refusera. Et quant aux effets de le Société biblique, nous en appelons au temps et à l'expérience.

III

La grande puissance nuit, en troisième lieu, au christianisme, parce qu'elle ne soupçonne pas, peut-être, ou qu'elle refuse de reconnaître une grande vérité, qu'*il est impossible de frapper sur le catholicisme sans blesser le christianisme en général.*

Faites disparaître le principe catholique, tout de suite les dogmes commenceront à disparaître l'un après l'autre, et bientôt on arrivera au socinianisme. L'expérience s'est faite sous nos yeux, et comme elle était annoncée d'avance par nos docteurs ; rien ne manque à la démonstration. Dès l'origine de nos disputes, ils avaient annoncé aux chrétiens séparés qu'ils ne pourraient s'arrêter en chemin. La triste prophétie est maintenant vérifiée ; le hideux arianisme lève la tête en Europe, et ses conquêtes augmentent tous les jours. Partout où le principe catholique se retire, il est remplacé plus ou moins rapidement par l'ennemi de toute croyance.

Deux choses à cet égard peuvent tromper les souverains. En premier lieu, l'extérieur de la religion est pris pour la religion. Ils voient chez eux les mêmes formes, les mêmes prières, les mêmes ornements, les mêmes professions de foi écrites et usitées : il est naturel de croire que rien n'a changé. Cependant ils ne voient que l'écorce d'un arbre dont le bois est rongé insensiblement par le venin philosophique, et à la première occasion solennelle l'écorce disparaîtra.

En second lieu, les souverains prennent la force de leur suprématie pour celle de la croyance. Ils se trompent beaucoup. Si l'empereur de Russie retirait tout à coup la puissante main qu'il tient étendue sur la religion ; s'il excluait son ministre du siège qu'il occupe dans le synode ; s'il permettait à ses prêtres de tous les ordres de prêcher, d'écrire, de dogmatiser et de disputer comme ils l'entendraient, en un clin d'œil il verrait sa religion s'en aller en fumée.

Un évêque russe, membre du synode, s'avisa, il y a peu d'années, de traduire des livres allemands dont la doctrine offensa les anciens de l'Église russe. Le métropolitain de Saint-Pétersbourg accusa l'évêque traducteur de spinosisme. Un religieux, nommé PHILARÈTE, prit les armes et écrivit contre l'évêque ; celui-ci voulut répondre ; l'archevêque s'y refusa : le clergé se divisa et prit feu. Qu'on l'eût laissé faire, dans six mois on aurait vu une confusion universelle : mais le souverain arriva avec sa suprématie, éteignit l'incendie d'un souffle, imposa silence à tout le monde, et renvoya l'évêque dans son diocèse, sans discussion ni jugement ecclésiastique. Il fit en cela un acte de grande sagesse ; mais la sagesse humaine n'a rien de commun avec la foi : l'acte prouvait que S. M. l'empereur de Russie voulait telle et telle chose, rien de plus.

Si l'on fait disparaître le principe catholique, il ne reste plus rien de divin sur la terre. Ce principe est si fort, qu'il soutient nos ennemis mêmes. Ils ne vivent que par la haine qui les anime contre nous, ils prennent ce sentiment pour le zèle et même pour la foi, tant l'homme est habile à se tromper lui-même ; mais si nous disparaissions aujourd'hui, ils disparaîtraient demain. Aussi, un grand homme d'État (M. le baron d'Erlach) disait à un catholique, dans un instant de franchise et d'épanchement : *Nous savons bien que nous n'existons que par vous.*

Que les princes, même séparés, sachent donc bien qu'en attaquant le catholicisme, ils frappent sur les bases du christianisme.

IV

La grande puissance nuit, en quatrième lieu, au christianisme par l'espèce de persécution qu'elle exerce sur l'Église catholique, directement dans ses propres États, et indirectement ailleurs. Le mot de *persécution* étonnerait bien l'oreille du plus humain des princes, si ce mot pouvait arriver jusqu'à lui ; mais il suffit de s'entendre pour faire disparaître toutes les ambiguïtés. Toute persécution ne suppose pas des roues, des bûchers et des proscriptions : celle de Julien fut beaucoup plus dangereuse que celle de Dioclétien ; et Bonaparte, qui s'y entendait, l'avait reprise avec un talent diabolique. La Russie se vante et se laisse vanter sur sa *tolérance ;* mais on se trompe de part et d'autre. La Russie tolère toutes les erreurs, parce que toutes les erreurs sont amies, et toujours prêtes à s'embrasser. Il n'en est pas de même de la vérité, ou, si l'on veut, de l'Église catholique, qui n'est rien moins que tolérée.

L'empereur de Russie a huit millions de sujets catholiques, au moins. Il en a dix mille dans sa capitale seule ; il va bien sans dire qu'il leur doit la liberté du culte : cela ne s'appelle point *tolérance*, c'est pure *justice.*

Mais il ne faut pas croire que le catholique soit toléré, même en abusant de ce mot, parce qu'on lui permet d'avoir une église et d'entendre la messe. Il n'y a point de tolérance pour une religion qui n'est pas tolérée

suivant son essence et ses maximes. Certainement on ne dirait pas que la religion juive fût tolérée dans un pays où l'on obligerait ses sectateurs à travailler ou à jouer la comédie le jour du sabbat.

Or, c'est précisément ce qui arrive en Russie à l'Église catholique. Non-seulement elle n'y est pas libre, mais ses maximes les plus fondamentales, les plus essentielles, les plus *vitales*, s'il est permis de s'exprimer ainsi, y sont contredites et violées sans miséricorde. Les détails sur ce point sont curieux et peu connus.

1° L'Église de Russie repose tout entière sur le système de la suprématie. L'empereur est chef de son Église, et commande sans contradiction ni appel dans le synode par la voix de son *ministre des cultes*: titre funeste inventé par Bonaparte, et substitué, par une fatalité inexplicable, à celui de *procureur général impérial*, que l'habitude avait consacré, et qui n'attristait nullement l'oreille.

Or, cette suprématie, qui est fort bonne où elle est, toutes les autorités de Russie, à la suite de leur souverain, font un effort continuel pour la transporter dans l'Église catholique, où elle est mortelle. Dans tous les pays séparés, la suprématie est excellente et nécessaire; car si elle ne s'y trouvait pas, où serait la règle? En peu d'années, on y mettrait le Symbole en thèses, et bientôt en chansons. Mais la religion romaine reconnaissant un chef spirituel, et cette suprématie spirituelle étant l'essence même de cette religion, vouloir lui substituer la suprématie temporelle, c'est anéantir

le catholicisme ; et c'est cependant ce qu'on fait sans relâche dans le pays de la tolérance.

Si le patriarche de Constantinople venait se mêler des affaires religieuses de Russie, on croirait justement qu'il a perdu l'esprit : or, il est impossible d'effacer des têtes russes le préjugé qu'il en est de même du pape à l'égard des catholiques russes ; sophisme mortel qui supprime de fait l'Église catholique. Les communications de l'Église russe catholique avec son chef éprouvent tant de chicanes, reçoivent un si grand nombre d'entraves de la part du gouvernement, que c'est pour les fidèles un sujet continuel de douleur. On vit une fois un ministre des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, refuser de donner cours à une bulle de canonisation (c'était celle du bienheureux Hieronimo de Naples), et la retenir dans son bureau pendant une éternité, sans qu'il fût possible de donner cours à la cérémonie ; et ce ministre des affaires étrangères était luthérien.

C'était un spectacle véritablement curieux que celui d'un ministre d'État luthérien arrêtant une canonisation catholique chez un souverain qui n'était ni catholique ni luthérien, mais qui garantit le libre exercice de leur religion à ses nombreux sujets catholiques.

Pour faire sentir à quel point la prétendue tolérance est illusoire, il suffirait d'observer que les sujets catholiques de Sa Majesté Impériale n'ont point d'accès auprès d'elle comme catholiques, c'est-à-dire qu'ils n'ont aucun organe officiel et de leur religion par lequel ils puissent porter au souverain leurs représenta-

tions et leurs doléances. Ils sont obligés de passer par la voie d'un *ministre des cultes* qui ne sait pas un mot de ce qu'il faudrait savoir, on ne dit pas pour leur rendre justice, mais seulement *pour* les comprendre.

Sa Majesté Impériale, qui est incontestablement le plus grand juge européen en fait de tact, de délicatesse et de convenance, peut être assurée que pour tout homme, et surtout pour tout prêtre catholique, qui doit traiter officiellement une affaire ecclésiastique en Russie, l'antichambre du *ministre des cultes* est, sans contredit, le plus grand des supplices, après toutefois celui d'avoir l'honneur de lui parler.

2° Nous ne tenons à aucun système de haute discipline plus fortement qu'à celui qui nous fait désirer un sacerdoce libre et indépendant, c'est-à-dire propriétaire. Jamais nous n'avons varié sur ce point ; jamais nous ne nous sommes laissé séduire par les sophismes de l'incrédulité et de la cupidité. Nous savons bien que, partout où le prêtre est salarié, il est avili ; qu'il n'est plus qu'un serviteur timide, ou pour mieux dire un serf de l'autorité qui le paie ; et que d'ailleurs, dans cette supposition, au premier coup de tambour c'en est fait du clergé, qui est affamé par son maître même, en attendant qu'il le soit par l'ennemi. Enfin nous avons, pour défendre ce système, mille raisons décisives, tirées de la théorie et de l'expérience.

En Russie, au contraire, le système est tout différent. Un seul acte de la puissance souveraine a dépouillé radicalement le clergé, et lui a pris l'immense somme de tous ses biens dans toute l'étendue de l'empire. Les suites

de cet acte décisif sont connues et même notoires : on se dispense de les détailler. Mais voici la grande fatalité qui nous accable. L'autorité russe sentant bien (car rien n'étouffe la voix de la conscience), qu'elle a été injuste, et que le sacerdoce russe doit en grande partie à cette spoliation l'infériorité qui frappe tous les yeux, ne veut pas au moins qu'il y ait chez elle des prêtres mieux traités que les siens ; de manière qu'une action continue du gouvernement, tantôt sous une forme et tantôt sous l'autre, tend invariablement à dépouiller l'Église catholique et son clergé. L'empereur de Russie ayant acquis par les derniers traités plusieurs millions de sujets catholiques, nous verrons comment seront traités les biens ecclésiastiques, qui ont déjà fait tenir un grand nombre de discours sinistres ; mais ce qui se passa à Saint-Pétersbourg, il n'y a que trois ou quatre ans, fait sentir, mieux que tous les raisonnements, les maximes du gouvernement.

Les anciens souverains de Russie (dans le dernier siècle cependant) avaient donné à l'Église catholique un terrain qui portait une maison médiocre. Ce terrain étant fort avantageusement placé, les Jésuites, administrateurs des biens de l'Église catholique, imaginèrent d'y bâtir une belle maison au profit de l'Église. Ils appelèrent les capitaux catholiques, qui affluèrent tout de suite : la maison s'éleva, et ne devait pas rendre moins de 36,000 roubles annuellement. Chaque année, on payait 15,000 roubles à compte du capital, et les intérêts du reste ; tous les créanciers étaient contents : jamais entreprise ne fut mieux imaginée et mieux conduite.

Tout à coup un conciliabule de ministres imagina d'enlever cette maison à l'Église catholique, sans cérémonie: c'est ce qu'il firent en effet, laissant tous les esprits justes (sans distinction de culte) frappés d'étonnement et de regret.

Cependant, comme il fallait bien un certain prétexte pour voiler au moins un tel acte, on imagina de dire *que la maison appartenait aux Jésuites qui venaient d'être expulsés, et qu'ainsi la maison devait être confisquée.*

Quand même la maison eût appartenu aux Jésuites, l'acte dont il s'agit aurait été réprouvé également par les maximes de l'équité et par celles de la jurisprudence.

L'équité ne permet pas de prendre le bien d'autrui, sous prétexte que le propriétaire est habillé de noir, ou parce qu'il a le malheur de déplaire.

La jurisprudence défend d'ignorer l'énorme différence qui existe entre la simple *relégation*, laquelle suppose seulement un mécontentement du prince, et le *bannissement*, qui est la suite d'un crime déclaré par un tribunal, et qui emporte *quelquefois* la confiscation des biens.

On prend la liberté de le dire avec une respectueuse franchise : une telle confusion d'idées formerait seule une accusation grave contre une nation entière.

Mais tout cela n'est rien encore quand on songe que la maison appartenait incontestablement à l'Église, sans qu'il y eût moyen d'élever sur ce point le moindre doute raisonnable. Le don du gouvernement était clair:

l'usage et la possession ne l'étaient pas moins. Jamais les Jésuites n'avaient agi qu'en qualité d'administrateurs. Enfin, et c'est tout dire, ils avaient loué cette maison de l'Église pour y établir leur collège, et chaque année le loyer était régulièrement porté dans les livres de compte.

Il semble qu'à de tels faits il n'y avait rien à répondre ; mais rien n'embarrasse la *tolérance* russe. Un des hommes les plus influents de ce pays ne se fit pas difficulté de dire publiquement : *Que signifie donc cette question de savoir à qui appartient la maison? On la veut, on l'aura ; et tout est dit.* En effet, on la prit, on la retint ; *et tout fut dit.*

L'injustice alla plus loin. Il fallait indemniser les créanciers qui avaient prêté leur argent : on imagina de les renvoyer sur les Jésuites qui avaient des propriétés dans la Pologne russe pour se faire rembourser ainsi par des hommes qui ne leur devaient rien. Voilà comme, en Russie, la tendance à la spoliation de l'Église catholique ferme les yeux du pouvoir sur les plus grandes monstruosités. La qualité même de sujets, et de sujets fidèles, ne met point les catholiques à l'abri de cette influence fatale ; et c'est ainsi qu'ils sont *tolérés.*

3° Les droits du souverain pontife et sa suprématie spirituelle sont tellement sacrés dans l'Église catholique, qu'ils forment l'essence même de la religion ; puisque, si l'on ôtait ce dogme fondamental, nous serions à peu près d'accord avec les Églises russe, grecque, orientale, etc., ou que, du moins, les différents ne tomberaient que sur des points nullement difficiles à éclaircir, pour la

bonne foi qui s'y prêterait de part et d'autre. C'est la suprématie pontificale qui forme toute la difficulté, vu que nous y tenons comme à la religion même. Aussi les protestants nous appellent *papistes*, et ils ont grandement raison sur le mot: ils ne se trompent, de la manière la plus déplorable, qu'en donnant une signification injurieuse à un titre d'honneur, signe exclusif de la vérité.

Il ne s'agit point du tout ici de savoir si nous avons raison ou non : il suffit de rappeler que tel est notre dogme fondamental. D'où il suit que gêner nos communications avec le saint-siége, ou gêner sa juridiction à notre égard, c'est, par le fait, supprimer l'Église catholique: et c'est ce que fait encore le gouvernement russe, qui ne cesse de s'immiscer dans celui de l'Eglise et de vouloir la conduire à sa manière, indépendamment de l'autorité supérieure.

Il existe maintenant en Russie un personnage bizarre, qui n'a pu appartenir qu'au temps et au lieu où il a vécu : c'est l'archevêque de Mohiloff, primat catholique de toutes les Russies, qui était protestant et officier de cavalerie avant d'être évêque ; instrument entre les mains de nos ennemis mille fois plus dangereux qu'un protestant de profession, d'une servilité d'ailleurs faite pour dégoûter un noble pouvoir à qui l'obéissance suffit, et qui est *toujours* prêt à contredire et même à braver le saint-siége, parce qu'il est *toujours* sûr d'être soutenu.

C'est lui qui dit un jour à la cour, en montrant l'empereur qui passait : *Voilà mon pape, à moi !* Les témoins

de cette admirable profession de foi existent encore à Saint-Pétersbourg. Cet étrange évêque s'avisa un jour de falsifier, dans une de ses lettres pastorales, un texte du concile de Trente, et un autre texte tiré d'une lettre de Pie VI. Pour cette double *faute* (on veut bien se contenter de ce mot), le pape aujourd'hui régnant, le plus doux, le plus raisonnable, le plus modéré des hommes, ne put cependant se dispenser de lui adresser un bref, où il le blâmait assez sévèrement et lui ordonnait de se rétracter. Mais l'évêque de Mohiloff, qui se sentait soutenu, se moqua du bref et ne se rétracta nullement.

Pour comble de perfection, ce prélat est devenu membre de la Société biblique. Il arriva même à cet égard, un événement extrêmement comique (autant, du moins, que ces choses peuvent être comiques) : c'est que, le jour du Corps de Dieu 1817, l'archevêque se faisant attendre pour la célébration de l'office solennel du matin, l'église étant pleine et personne ne sachant à quoi attribuer un retard aussi extraordinaire, car il était plus de midi et demi, il se trouva que le prélat assistait à une séance de la *Société biblique*.

Un évêque catholique, membre de la Société biblique, est quelque chose de si monstrueux, qu'il est impossible de l'exprimer. Le pape adressa donc au singulier prélat un autre bref dont il ne tint pas plus de compte que du précédent, et il fut encore soutenu dans sa rébellion.

Voilà donc un évêque catholique soutenu contre le souverain pontife : c'est comme si l'on déclarait des officiers libres de toute subordination envers leur général ; c'est l'anéantissement radical de l'Église.

Les ministres russes, au reste, ont trouvé un moyen commode d'échapper au reproche d'intolérance. Ils soutiennent que ces brefs n'existent pas, quoiqu'ils soient connus de toute l'Europe.

Telle est, en raccourci, la tolérance russe à l'égard de la religion catholique ; et il en résulte à l'évidence que si quelque prince, pour éteindre la religion catholique dans ses États sans répandre le sang, demandait à l'homme à la fois le plus habile et le plus envenimé le plan d'une persécution mortelle, mais sourde et indirecte, il serait impossible de lui indiquer, dans ce genre, rien de plus parfait que le plan invariablement suivi dans le pays *de la tolérance*.

On ne saurait trop l'observer, il y a dans l'allure indépendante du catholicisme quelque chose qui choque le maître. Tout ce qui ne plie pas lui déplaît, et il a raison chez lui et temporellement ; car il n'y a pas le moindre doute que si l'on pouvait dire en Russie, non pas seulement *non*, mais seulement *si*, à l'empereur, il ne pourrait plus gouverner, et l'empire finirait ; on peut même observer en passant qu'il y a dans ce gouvernement, qui nous fait pâlir, un très-grand nombre de compensations ignorées des étrangers, et qui le réconcilient avec l'homme. Mais il ne s'en suit pas du tout que le même principe puisse être transporté dans la religion, qui se règle par d'autres lois. Lorsque ce puissant prince aura découvert que *la vérité n'a point d'empereur*, il aura fait un pas immense vers cette vérité, et le monde s'en apercevra sur-le-champ.

En attendant, il est démontré que la grande puissance

est réellement persécutrice, dans toute la force du terme, à l'égard de la religion catholique, et qu'il en résulte un contre-coup terrible contre le christianisme en général.

V

La grande puissance nuit, en cinquième lieu, à la cause du christianisme, parce qu'elle n'a pas su écarter de ses lèvres le venin germanique, et qu'il n'y a pas trop moyen de douter qu'elle n'ait embrassé le rêve funeste de la *religiosité*, ou du *christianisme universel*. L'empereur est trop grand naturellement, et d'ailleurs trop ami des grandes choses à la tête desquelles se trouve sa grande renommée, pour n'avoir pas conçu la haute pensée de la réunion des chrétiens : malheureusement (et c'est ici la grande plaie européenne), il s'est représenté le christianisme comme une collection de systèmes ou de sectes différentes sur quelques points, mais toutes bonnes dans le fond, et qu'on peut suivre en sûreté de conscience, pourvu qu'on soit d'accord sur les *dogmes fondamentaux*.

Tandis qu'au contraire il est prouvé, pour la raison autant que pour la théologie, que *la religion est d'un côté, et les sectes de l'autre*.

Ce mot de *secte*, qui signifie *coupure* ou *séparation*, suppose nécessairement un *corps primitif* où la *coupure* s'est faite. On sait, par exemple, que le *rascolnic* forme une *secte* en Russie, parce qu'il est séparé de la religion

nationale ; on sait que l'Église protestante est une *secte*, puisqu'elle a été *coupée* et retranchée de l'Église universelle vers la fin du seizième siècle, etc.

Ainsi donc, c'est une contradiction dans les termes de soutenir qu'il n'y ait que des *sectes* dans le monde ; et lorsqu'on dit *toutes les sectes chrétiennes*, on ne sait ce qu'on dit, si l'on ne suppose pas un corps antérieur dont elles se sont détachées.

Il n'est donc pas possible qu'il n'y ait que des *sectes* dans le monde ; et ce qui n'est pas moins rigoureusement démontré, c'est qu'il ne peut y avoir *deux corps* dont elles se sont détachées · car, si, dans une religion divinement révélée (sur ce point tous les chrétiens sont d'accord), deux associations opposées se prétendent *corps*, l'une ou l'autre a nécessairement tort, puisqu'il ne saurait y avoir deux établissements divins primitifs et opposés : l'une est donc *corps*, et l'autre *secte*.

Donc, *le corps*, *la religion*, *l'Église* (c'est tout un) est d'un côté, et les *sectes* sont de l'autre, et il ne s'agit plus que de savoir où est le *corps* : tout le reste, sera *secte*.

Il n'y a pas de théorème mathématique plus clair et plus incontestable que ce qu'on vient de lire.

Cette fable des *sectes* et de leur égalité a dû nécessairement en engendrer une autre non moins fatale que la précédente, c'est-à-dire celle des *dogmes fondamentaux et non fondamentaux*.

Cette erreur, au fond, n'est que l'erreur protestante sous une autre forme ; car lorsqu'on en vient à demander quel est le dogme fondamental, on ne manque pas

de nous dire : *C'est celui qui est clairement contenu dans l'Écriture sainte.* Mais comme il s'agit précisément de savoir si tel ou tel dogme est contenu dans l'Écriture, il s'ensuit que, sans un tribunal infaillible, tout est en l'air, puisque chacun voit ce qu'il veut dans l'Écriture.

Depuis Arius jusqu'à Calvin, il n'y a pas un seul dogme chrétien qui n'ait été attaqué et nié *par l'Écriture.* Pour tout hérétique, le dogme *fondamental* est celui qu'il juge à propos de retenir, et le dogme *non fondamental* est celui qu'il rejette.

Si l'on proposait à l'empereur de Russie d'abolir ses deux sénats et tous ses tribunaux, en lui disant que chaque plaideur n'a qu'à lire les ukases législatifs et les codes pour savoir s'il a raison ou tort, que dirait le grand prince ? On ne lui proposerait cependant que le système protestant sur l'Écriture sainte, c'est-à-dire le système *qui met la loi à la place du juge, tandis que la loi n'existe et ne parle que par le juge.*

Et si l'on ajoutait que, pour éteindre absolument les procès, S. M. I. n'a qu'à faire traduire ces mêmes ukases du russe, en finnois, en esthonien, en lapon, en arménien, en géorgien, en tartare, en kamtchadale, etc., et à multiplier le nombre des exemplaires par centaines de mille, afin qu'il n'y ait pas dans ses vastes États un seul boutiquier, un seul pêcheur, un seul iswochik (cocher public) qui n'ait un exemplaire des lois, que dirait encore le grand souverain ? Il verrait certainement, au premier coup d'œil, le résultat de cette profonde mesure : *Multiplication des procès sans aucunes*

bornes ; interprétations extravagantes, et jugements analogues.

Cette folie, de pure supposition, n'est cependant que l'image naïve de la folie biblique.

L'empereur de Russie, avec *le christianisme universel, les dogmes fondamentaux* et *la Société biblique*, peut donc être certain qu'il est dans le grand chemin de la destruction du christianisme, et qu'il y travaille réellement avec toute la puissance et toutes les saintes intentions qui suffiraient pour faire triompher la sainte loi.

Il y a bien longtemps que les amis de la religion n'ont rien vu d'aussi extraordinaire et d'aussi triste.

A la vérité, le christianisme, en sa qualité d'institution divine, ne peut être détruit *en général ;* mais il peut fort bien l'être *ici* ou *là*. Une seule version antique, et même quelques lignes de cette version, mal interprétées par un fanatisme populaire, ont bien pu créer les *rascolnics* russes, ulcère immense qui ronge la religion nationale et fait tous les jours de nouveaux progrès. Qu'arrivera-t-il lorsqu'un peuple simple, et entier dans ses idées, aura la Bible en langue vulgaire dans toutes les éditions *bibliques* ? Personne n'en sait rien : ce qu'il y a de sûr, c'est que s'il en résultait un incendie général en Russie, le gouvernement ne recueillerait que ce qu'il aurait semé.

Les détails qui précèdent font parfaitement comprendre, si je ne me trompe infiniment, comment le prince le plus puissant de la chrétienté, et (ce qu'il y a d'étrange) l'un des plus religieux, avec de grands talents, une volonté ferme et d'excellentes intentions, trompé cependant

et conduit par des préjugés déplorables, a porté un préjudice immense à la cause du christianisme.

La Providence l'appelait à la plus grande gloire qui ait jamais illustré un souverain, *la réunion des chrétiens*.

Et l'empereur est sourd à l'appel de la Providence !

Que n'est-il possible de lui parler ! Mais toute discussion suppose une espèce d'égalité qui permet l'opposition, et ressemble parfois à la dispute : elle a besoin enfin d'une certaine liberté presque entièrement exclue par le respect, surtout à l'égard d'un prince qui, pour le bonheur même de ses peuples (ce qui est aussi vrai qu'invraisemblable), n'a jamais dû connaître la contradiction.

Qui osera donc lui dire : « O bon et puissant monar-
« que, vous êtes complètement trompé. Votre *sainte*
« *alliance* n'a été signée que par la crainte et la cour-
« toisie : elle ne suppose, de votre part, que d'excellentes
« intentions ; mais le résultat, si elle en a un, sera de
« consolider toutes les sectes, et de prouver à la pos-
« térité que l'essence du christianisme vous avait
« échappé. »

Si quelque serviteur fidèle avait pu lui tenir à peu près le même discours lorsqu'il était à Paris maître des choses, et pouvant faire ce qu'il voulait ; s'il lui avait dit : « Sire, vous êtes entièrement trompé : une habile
« perversité vous attaque par le côté où tous les hommes
« sont vulnérables ; elle vous montre la gloire où elle
« n'est pas ; elle vous fait croire qu'il faut conserver
« toute la révolution, excepté son chef. Vous appuyez

« de votre auguste main le sceau de la légitimité sur tous « les forfaits de l'usurpation et de l'athéisme : au lieu « de renverser, comme il le faudrait et comme vous le « le pouvez, le trône de Bonaparte, qui est le scandale « de l'univers, vous le conservez avec une sorte de res- « pect pour y faire monter le roi de France, qui ne peut « manquer de glisser dans peu de temps, avant de « s'apercevoir peut-être qu'il n'est pas à sa place. Vous « conservez, vous exaspérez, vous étendez les principes « révolutionnaires que vous pouvez étouffer : bientôt « vous les verrez s'étendre de la manière la plus ef- « frayante, s'unir au fanatisme allemand, et faire trem- « bler l'Europe, etc. ».

L'honnête homme courageux qui aurait tenu ce discours au puissant empereur jouirait aujourd'hui de son estime et de sa reconnaissance, puisque l'événement aurait justifié la vérité des principes et la sagesse de l'avis.

Mais puisque enfin le mal est fait, et puisqu'un fantôme de la gloire, pris pour elle-même, a privé l'Europe du résultat que nous avions droit d'attendre, pourquoi le prince qu'on a su écarter d'un champ de gloire qui l'appelait ne se jetterait-il pas dans un autre qui lui est ouvert de même, qu'il est le maître de parcourir librement et sans rival?

Sa Majesté Impériale, par une fatalité bien malheureuse, n'a jamais pu vaincre entièrement le mouvement intérieur qui l'écarte des catholiques. Dans ces voyages nombreux, où son génie également actif et bienfaisant a cherché l'instruction de toute part, on a pu voir près

de lui les hommes les plus étrangers à la foi de son pays : mais une grande tête catholique ne l'a jamais approché, et par conséquent il ne l'a jamais recherchée. Il peut se faire sans doute que la raison politique entre pour quelque chose dans cet éloignement, mais enfin il existe, et il a produit un mal infini, puisqu'il a empêché les grandes vérités d'arriver jusqu'à lui.

Il est difficile de le croire lorsque l'on a été élevé dans des idées directement contraires, et cependant rien n'est plus vrai : de quelque façon qu'on s'y prenne et quelque puissance qu'on y emploie, *toute tentative pour réunir les chrétiens sera toujours vaine, et de plus ridicule ou funeste* (ou l'un et l'autre), *si elle ne commence pas par une adresse au souverain pontife, et si elle ne se continue sous ses auspices.* On peut lire, à la tête de la Démonstration évangélique de HUET, une lettre de Puffendorff où il dit, après avoir donné à ce livre fameux les éloges qui lui sont dus, *que le projet de la réunion des chrétiens donnerait beaucoup plus d'espérance s'il était entrepris par le saint-siége, que s'il l'était par d'autres hommes quelconques séparés de l'Église romaine.*

Cet aveu, fait par un protestant, et par un homme aussi savant que Puffendorff, est une grande leçon donnée à tout homme qui pourrait et qui voudrait essayer le *grand œuvre.*

Que la puissance se laisse instruire, et nous sommes sauvés ! La politique, prise dans toute l'étendue de ce mot, est infiniment au-dessus de tout ce qu'on est convenu d'appeler *science*, et qu'on estime peut-être trop dans notre siècle. L'*Encyclopédie* entière ne vaut pas la

dernière guerre contre les Français, conduite par l'empereur de Russie avec tant de courage, de prudence et d'habileté.

Mais, après avoir rendu avec une parfaite et respectueuse sincérité l'hommage dû à cette sorte de supériorité qui n'appartient nullement à ce qu'on appelle *science*, il est permis d'observer que, lorsqu'il s'agira de certaines recherches pénibles qui exigent le silence du cabinet et de longues lectures, les princes feront bien de nous écouter.

Nul souverain dans l'univers n'a pu rendre (encore aujourd'hui) autant de services à la religion, et bien peu de souverains lui font autant de mal, que l'empereur de Russie. Les causes en sont détaillées dans ce mémoire avec une franchise et une vérité qui ne souffrent pas d'objections. Malheureusement c'est bien le cas de s'écrier en style évangélique : *Comment entendra-t-il, si on ne lui parle pas ?*

Mais qui donc lui parlera ? — Quand on se demande par quels organes la vérité peut arriver jusqu'à l'empereur de Russie, on ne sait en imaginer que deux parmi les créatures : *Un ange, ou une dame.*

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE HUITIÈME VOLUME

Pages

Observations critiques sur une édition des lettres de Mme de Sévigné 1

Réflexions sur le Protestantisme, dans ses rapports avec la Souveraineté 63

A M. le comte Jean Potocki, sur la chronologie biblique :
Première lettre 101
Deuxième lettre 102

A une dame prostestante, sur la maxime qu'*un honnête homme ne change jamais de religion* 129

A une dame russe, sur la nature et les effets du schisme, et sur l'unité catholique 139

Cinq lettres sur l'éducation publique en Russie, à M. le Comte Rasoumowski, ministre de l'instruction publique :
Première lettre 163
Deuxième lettre 175
Troisième lettre 190
Quatrième lettre 198
Cinquième lettre 223

Pages

Observations sur le *Prospectus disciplinarum* ou plan d'études, proposé pour le séminaire de Newski par le professeur Fessler :

Article premier. — Coup d'œil général sur le prospectus 233
Article II. — Cours de philosophie 239
Article III. — Cours de théologie 257
Conclusion 263

Mémoire sur la liberté de l'enseignement public . . 267

Quatre chapitres sur la Russie :

Chapitre premier. — De la liberté . . . 279
Chapitre deuxième. — De la science . . . 297
Chapitre troisième. — De la religion . . . 309
Chapitre quatrième. — De l'illuminisme . . 325
— — Appendice 347
Conclusion 355

Viri christiani, Russiæ amantissimi, animadversiones in librum Methodii, archiepiscopi Twerensis. . . 363

Græcorum interpretatio (traduction des mots grecs intercalés dans l'ouvrage précédent) 399

Réflexions critiques d'un chrétien dévoué à la Russie, sur l'ouvrage de Méthode, archevêque de Twer. (traduction des éditeurs.) 403

Discours pour le retour du Roi de Sardaigne dans ses états de terre ferme 451

Lettre à M. le Marquis..., sur la fête séculaire des protestants 471

Lettre à M. le Marquis...., sur l'état du Christianisme en Europe 485

Lyon. — Impr. L. Vitte, rue Condé, 30.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME NEUVIÈME

CORRESPONDANCE

I

20 février 1786 — 30 décembre 1805



542454
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1884

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

1

A Monsieur ***.

Chambéry, 20 février 1786.

Si je ne vous ai pas parlé de Mlle Saint-Val, votre parente, c'est que j'ai rarement le temps de beaucoup parler par lettres. J'ai trouvé sa réputation prodigieusement exagérée, comme tout ce qui vient de France. Elle rend très mal les sentiments tendres, excepté dans Mérope, où l'amour maternel parle assez bien par sa bouche. Quant à l'amour tout court, elle n'y entend rien. Elle pleure les déclarations ; je vous assure que je n'ai jamais rien vu de si faible. Ses gestes en général sont faux, guindés, monotones, et tous faits devant le miroir. Parce qu'elle n'est pas jolie (est-ce notre faute ?) elle est continuellement cachée *derrière* ses gestes. Un mouchoir éternel, étendu en paravent,

brave toutes les lorgnettes, et nous n'avons pas encore vu les mains de cette actrice au dessous de son front. Sa prononciation n'est pas non plus à l'abri de la critique; elle est souvent affectée et emphatique, ses accents graves ne valent rien. Elle fait sentir désagréablement certaines consonnes finales. Dans *hélas! murs, fers, plus, fils,* etc., l's siffle, comme un serpent dans la canicule ; mais son plus grand défaut, c'est une certaine exclamation de son invention et qui ne ressemble à rien. C'est un cri qui prend la place des *eh!* et des *ah!* très communs dans la tragédie. Mme de Morand, qui la contrefait parfaitement, vous donnera ce plaisir quand vous la verrez ; en attendant imaginez un vigoureux Auvergnat qui assène son coup de hache. Prenez la bouffée de respiration qu'il lance du creux de son poumon pour se soulager, joignez-y le ton pleureur, c'est à peu près cela. Les poètes durs sont précisément ceux qu'elle rend le mieux. Elle ne sait pas déclamer Racine, elle rend mieux Voltaire, parce qu'il est plus sentencieux et moins naturel. Elle ne nous a rien donné de Corneille, ni de Crébillon, parce qu'apparemment ces petits écrivains ne sont pas dignes de son talent: mais Du Belloi, Lemierre et compagnie, voilà ses bons amis, et certainement ils lui doivent une statue. Malgré tous ces défauts, votre belle-sœur peut passer pour une grande actrice, pourvu qu'elle ne sorte pas de son genre. Elle exprime fort bien la fureur, la jalousie, le désespoir, en un mot tous les sentiments fougueux et déchirants ; il faudrait seulement l'avertir de ne pas s'emporter, car alors elle hurle et fatigue

l'oreille. Pour parcourir tout son catalogue elle a été attendrissante, vraie, même admirable dans Mérope, et Hypermnestre, passable dans Alzire et Aménaïde, grande, excellente dans Zelmire (ceci est sur parole), mais dans Gabrielle de Vergi, naturelle, admirable, déchirante, sublime. Le cri qu'elle fit lorsqu'elle reconnut Raoul n'était pas de l'auvergnat; c'était celui de la nature, et il résonne encore dans mon oreille; enfin elle me donna une idée de la perfection, et, après ce que je vous ai dit, vous pouvez m'en croire! Conclusion : son talent est grand, mais mêlé de grands défauts, et la sphère en est assez étroite. Il est vrai qu'on a dérogé en sa faveur aux idées patriciennes, au point de la faire inviter solennellement à un bal de noblesse. Le bal était superbe et cette puissante reine de tant de pays en fut surprise. Elle eut le bon esprit d'y venir dans la plus grande simplicité. Robe noire, chapeau tout uni, et point de diamants. Il était fort question d'un souper au Casin, mais on n'a pu s'accorder. Oh! c'est cela une grande affaire.

A propos de fête, on vous aura sans doute parlé de celle qui a été donnée l'autre jour chez le marquis d'Yenne, par vingt souscripteurs dont j'étais. On l'a baptisée, *Journée anglaise*. On s'est assemblé à midi pour se séparer le lendemain à quatre heures du matin. Sur mon honneur, je n'y comprends plus rien : je crois qu'à mesure que nous nous ruinons, nous devenons plus grands seigneurs; c'est un assez beau phénomène, mais qu'il faut cependant croire. D'abord, thé, café, chocolat, beurre, etc., jeu de société et concert. A 5 heures, le

diner : 65 personnes à table, 30 autour, et sur la table, tout le premier chapitre de la Genèse. Tout ce qui rampe, tout ce qui nage, tout ce qui vole, tout ce qui chante, tout ce qui beugle, tout ce qui bêle y était. Pour vous divertir, je vous envoie le menu. Cent personnes servies en vaisselle plate (même les assiettes), et le dessert en vermeil, couteaux, fourchettes et cuillers (en conscience). Ensuite bal, tous les bonbons possibles et la *macédoine*. Que manquait-il à cela? Vous, mon cher, vous, bon citoyen, qui prenez tant de part à ce que l'on fait de bien ici, et qui êtes fait pour embellir toutes les fêtes. Si par hasard *embellir* vous paraît convenir trop à une femme, effacez, et mettez dessus *compléter*.

J'aurais encore tout plein de choses à vous dire sur la journée anglaise, qui nous coûte 100 louis, par parenthèse, mais je n'ai ni temps ni papier. Adieu, cher et bon ami. Tout à vous. Baisez pour moi la couvée : et comment se porte la poule? Je la prie d'agréer mes respects. Mes frères vous redisent mille choses tendres.

2

A M. le Comte Henri Costa de Beauregard.

Chambéry, 8 septembre 1786.

Mille et mille remerciements, mon très cher ami, sur toutes vos bénédictions. Oh! pour celles-là, elles sont de bon aloi et j'y crois comme au symbole. Oui, mon cher

Coste, j'ai lieu de croire que ce mariage sera heureux et il est très vrai que le *préliminaire* dont vous parlez est un avantage inestimable : un homme, sur un million d'autres, n'a pas le bonheur de connaître intimement et de fréquenter sans gêne, pendant sept ans, la femme qu'il doit épouser.

Monsieur de Morand m'a donné une grande marque d'estime en n'opposant jamais le moindre obstacle à ma liaison avec sa fille : je puis enfin lui témoigner ma reconnaissance en travaillant au bonheur de mon amie. Au surplus, mon cher, vous croirez sans peine que le mariage, pour l'homme tant soit peu sage, se fait comme le salut, *avec crainte et tremblement.* Oh ! combien de prise on donne à la fortune, le jour ou l'on dit oui, si cette Diablesse veut s'amuser à nous lutiner ! — Mais ce n'est point à quoi il faut penser dans ce moment. Mon plan dans ma nouvelle carrière est court et simple, c'est de me servir des avantages que le sort m'a donnés. Je suis la première et l'unique inclination de la femme que j'épouse : c'est un grand bien qu'il ne faut pas laisser échapper ; mon occupation de tous les instants sera d'imaginer tous les moyens possibles de me rendre agréable et nécessaire à ma compagne, afin d'avoir tous les jours devant mes yeux un être heureux par moi. Si quelque chose ressemble à ce qu'on peut imaginer du Ciel, c'est cela. — Pardonnez à un époux la bêtise de vous parler de lui avant de s'occuper de vous. J'étais mortellement inquiet de votre santé depuis votre précédente lettre, la dernière me rassure : je suis seulement fâché que vous ne me disiez rien de cette petite Fié-

vrette dont vous me parliez, mais précisément parce que vous n'en dites rien, je me flatte qu'elle a cédé. Guérissez, guérissez vite, mon cher ami : au nom de Dieu, faites-moi ce plaisir. — Je vous écris à bâtons rompus, sans trop savoir ce que je dis; un déménagement complet, une maison de trois étages à réparer et à meubler, un mariage et le bureau : il n'y a plus que vous à qui je puisse écrire.

Mille choses à Madame la Comtesse, dont j'ai bien partagé les alarmes. Adieu, adieu, je ne sais plus où est ma tête, mais mon cœur est toujours à la même place, et nul sentiment n'a droit d'y coudoyer l'amitié !.... *vale !!!*...

Lundi prochain le contrat, et le reste quand il plaira à la Lune.

3

A Mlle Thérèse de Maistre, sa sœur.

Carouge, 4 mai 1790.

Ta lettre, ma chère Thérésine, m'a pénétré de bonheur comme une éponge qu'on trempe dans l'eau ; la moindre gentillesse de mon Adèle est une béatitude pour son papa.

Je suis faible sans doute, un père a droit de l'être.

Je désirerais aussi le sort *du petit chat*, si mes enfants étaient gauches, insensibles, médiocres, comme tant d'automates baptisés que je connais; et quand je vois ces

petits êtres donner le moindre signe de parenté avec leurs tantes qui m'ont tant gâté, je suis aussi heureux qu'on peut l'être. Je t'avoue que depuis quelque temps je trouvais à ma petite Adèle une certaine torpeur qui m'inquiétait ; il y a peut-être encore dans ses veines quelques atomes massifs, quelques miasmes de Saint-Alban (1) qui circulent dans ses veines avec le souffre de Provence (2) : on ne saurait donc trop l'agiter, l'électriser de toute manière, car le repos ne lui vaut rien. Eh ! que deviendrais-je, bon Dieu ! si, à 18 ans, elle n'aimait ni le voyage de Meillerie, ni le berger de Thompson, ni *les grandes herbes* de Werther, ni les Colonnes Doriques ? — Pardon, ma pauvre Jenni (3), si j'ai écrit une mortelle petite page avant de parler de toi et de ton bras; ce n'est pas que j'oublie ni toi ni lui ; mais quand un père a commencé à parler de ses enfants, c'est une boule sur un plan incliné. Je suis bien touché que ce bras te tourmente toujours ; cependant, Mme de Maistre me dit que le chirurgien a permis quelque mouvement; quand on s'intéresse à quelque chose, on ne reçoit jamais assez de détails.

Adieu, mon cœur ! je t'écris bien à la hâte, mille choses au cher abbé.... et au couple Gagnon, de vive voix ou par écrit.

---

(1) Commune des environs de Chambéry.

(2) Les ancêtres de J. de Maistre habitèrent longtemps le Comté de Nice.

(3) Autre sœur de J. de Maistre.

4

A la Même.

Chambéry, 12 juillet 1790.

Cette colique qui a si fort effrayé ton amitié, ma très chère Thérésine, n'a été, au fond, qu'une mauvaise plaisanterie faite aux êtres sensibles qui sont ici autour de moi. Elle a duré deux heures, et s'en est allée comme elle était venue, sans savoir pourquoi ni comment. Les uns ont dit « c'est du vent », les autres « c'est de l'eau » ; je crois bien que c'était un des quatre éléments qui me jouait ce tour, mais lequel des quatre ? Voilà ce que le docteur Dacquin ni moi n'avons jamais pu expliquer clairement. Il m'a cependant envoyé, pour l'honneur de l'art, une belle fiole, remplie d'une belle potion, et chargée d'une belle étiquette portant « pour prendre chaque demi-heure » ; mais je n'en ai point voulu, et, grâce à Dieu, la douleur ne m'a pas poursuivi assez longtemps pour me faire tomber dans les bras d'Esculape. Ta bonne amie a fait en ma faveur une trop grande dépense de compassion : ma colique n'était que du sucre en comparaison de ce qu'elle a souffert. O pomme indigeste ! plût à Dieu que le serpent t'eût mangée et qu'il en fût crevé. Je ne croyais pas arriver par cette transition à l'*Homme de Désir*, m'y voilà cependant ; car, au fond, tout son livre est sur la pomme.

Tu dis donc que ce prophète te paraît tantôt sublime, tantôt hérétique, tantôt absurde. Le premier point ne souffre point de difficulté. Je te nie formellement le second (1), et je m'engage à soutenir son orthodoxie sur tous les chefs, même sur celui de l'assemblée nationale, qu'il condamne clairement. Sur le troisième point je n'ai rien à te dire, ou, si tu veux, je te dirai qu'il est très certain qu'avec une règle de trois on ne peut pas faire un ange, pas même une huître, ou un savant du café de Blanc : ainsi, le prophète est fou s'il a voulu dire ce que tu as cru ; mais s'il a voulu dire autre chose, ma foi ! qu'il s'explique : c'est son affaire. En attendant, ma très chère, tu peux sans inconvénient entreprendre une seconde lecture. Revoir est là pour te garder de l'enthousiasme : va seulement !

Tu voudrais donc bien me voir aux Echelles, et tes entours ont aussi la bonté de le désirer ? Eh ! bon Dieu, ma chère amie, comment veux-tu que j'aille aux Echelles quand je n'ai pas seulement le temps de t'écrire. Car il est bon de te dire que cette lettre touche à sa fin, malgré mon extrême envie d'ajouter encore bon nombre de pieds-de-mouche. Après cela quel projet peut-on faire ? quel plaisir peut-on se permettre ? je ne vais pas seulement à Vimines ; mais Nane y va pour moi à 5 heures du matin. Demande ! demande-lui comment Rodolphe

---

(1) On voit dans les écrits postérieurs de J. de Maistre, qu'il connut mieux plus tard Saint-Martin, l'auteur de l'*Homme de Désir*.

est fait : moi je n'en dis rien, on ne doit point parler de son *nombre*, de son *poids*, ni de sa *mesure*. Adieu, mon petit cœur. Je baise les mains de ma belle-sœur, et je la remercie mille fois de l'intérêt qu'elle veut bien prendre à moi.

P. S. Il me prend un remords de terminer une lettre dans ce moment, sans y insérer un pauvre petit mot de politique. L'ambassadeur du Roi, à Paris, a montré assez peu de goût pour ne vouloir point de la fête du 14; il arrive demain ou après-demain et passe par la Suisse. Il n'y a plus, je crois, à côté de l'auguste assemblée, que l'ambassadeur d'Angleterre. Ceux qui partent la détestent : celui qui reste se moque d'elle. Adieu.

5

A M. le Comte Henri Costa de Beauregard.

Chambéry, 21 janvier 1791.

Je commence à avoir tout à fait honte, mon très cher Ami, du long silence que je garde avec vous, d'autant plus qu'à mon arrivée ici je trouvai l'*honneur de la vôtre*, qui méritait bien une réponse, quoique je ne vous eusse quitté que depuis deux jours. Je ne sais si vous pouvez concevoir qu'il est possible de se lever tous les jours avec l'envie d'écrire une lettre sans l'écrire; pour moi, je le conçois très bien et je m'en frappe la poitrine. Aujour-

d'hui cependant je veux mettre fin à mes remords, et vous demander d'abord des nouvelles de tous les *êtres purs*, visibles ou invisibles qui sont chez vous, et de la dame qui couvait encore une de ces *délicieuses créatures* quand je vous quittai à Genève ; parlez-moi de tout cela au long, je vous en prie, car rien ne m'intéresse davantage. Quand vous aurez traité ce sujet, vous me direz quelqu'autre chose, tout ce que vous voulez : par exemple, si vous êtes toujours aussi Neckriste depuis que vous voyez Necker? et si vous n'êtes point amoureux de sa femme? Avez-vous lu Calonne, Mounier, et l'admirable Burke? Comment trouvez-vous que ce rude sénateur traite le grand tripot du Manège et tous les législateurs *Bébés?* Pour moi j'en ai été ravi, et je ne saurais vous exprimer, combien il a renforcé mes idées anti-démocrates et anti-gallicanes. Mon aversion pour tout ce qui se fait en France devient de l'horreur: je comprends très bien comment les systèmes, en fermentant dans les têtes humaines, se tournent en passions ; croyez que l'on ne saurait trop abhorrer cette abominable assemblée. Voyez comment trente ou quarante drôles exécutent ce que le Prince noir et la Ligue n'ont pu faire : les massacres, les pillages, les incendies ne sont rien, il ne faut que peu d'années pour guérir tout cela ; mais l'esprit public anéanti, l'opinion viciée à un point effrayant ; en un mot la *France pourrie*, voilà l'ouvrage de ces Messieurs. Ce qu'il y a de vraiment déplorable, c'est que le mal est contagieux et que notre pauvre Chambéry est déjà bien taré. Dernièrement encore, il est arrivé ici une aventure qui a fait le plus

mauvais effet. Monsieur le Gouverneur a eu une prise chaude avec le conseil de ville, au sujet d'un officier cité par devant ce tribunal pour cause de loyer. Il a fait mettre au corps-de-garde le propriétaire qui avait présenté la requête, et la chose a été portée au point qu'il a voulu faire arrêter le Syndic même qui avait décrété cette même requête. Le Marquis de Lasserraz, député auprès de lui pour cette belle affaire avec l'avocat Piccolet lui dit : « Monsieur le Syndic est actuellement en séance, et si V. E. juge à propos de le faire arrêter, elle est la maîtresse de l'envoyer chercher à l'Hôtel-de-Ville », et ils sortirent. Arrivés au milieu de l'escalier, ils songèrent avec frayeur à tout ce qui pouvait arriver, et après avoir tenu un petit conseil, ils remontèrent pour assurer Monsieur le Gouverneur, *que le Syndic qui avait signé la requête ne savait pas que la partie appelée fut un officier*. Le lieutenant général a passé sur cette planche pour reculer. Une partie du Conseil a beaucoup désapprouvé cette démarche des ambassadeurs, et il est résulté de tout cela, de part et d'autre, une dose d'aigreur dont en vérité nous n'avions nul besoin. Au reste, mon cher ami, je vous le dis avec le plus grand regret, tous les jours le pouvoir recule, même lorsqu'il veut avancer, car il s'y prend mal; on donne à notre bon maître des conseils auxquels on ne comprend rien. Nombre de gens dans ce pays et à Turin forment à cet égard d'étranges soupçons ; pour moi je suspends mon jugement ; mais il est sûr cependant qu'un certain esprit souterrain travaille contre l'autorité, et dicte les conseils les plus perfides. Le Gouvernement est dans une

attitude de terreur très déplacée, et quand on tremble, le moyen de faire trembler ? A Carouge, à deux pas de vous, un simple avocat a eu une prise avec l'Intendant pour un objet dépendant de la juridiction de ce dernier; ensuite il est allé chez lui pour lui proposer de se couper la gorge. L'Intendant est venu ou, si vous voulez, s'est sauvé en poste à Chambéry, où une insolence impardonnable est demeurée impunie par l'entremise même des Supérieurs qui auraient du en faire ou en demander justice. Tout a fini par une espèce d'excuse ambiguë qui a du se faire à Carouge *sans publicité*. Voilà, mon cher Ami, comment les choses vont, avec tant de moyens de les bien diriger. Quand je vois tant de faux pas, tant de dangers où l'on se jette volontairement, je suis quelquefois comme le Misanthrope :

J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond.

D'autres fois je tâche de me rassurer, mais un petit sermon de votre part ne me sera pas inutile. Il me semble que vous voyez plus en beau, et d'ailleurs vous pensez de mes chers compagnons plus avantageusement que moi ; ainsi, mon très cher ami, je vous exhorte à m'exhorter : j'en ai d'autant plus besoin que le temps est fait pour la tristesse. Quelle nuit ! quel déluge ! hier, j'ai fait une marque à mon baromètre, accompagnée de la date, comme un monument de *Bassesse*, car j'imagine que jamais je ne verrai le mercure là.

Madame la Comtesse veut-elle bien agréer l'assurance de mon respectueux souvenir ? Je me recommande bien fort au sien et au vôtre, mon cher Comte. Embrassez pour

moi les délicieuses créatures et surtout Eugène, le plus pur des purs. Je vous souhaite une demoiselle puisque vous la désirez: mais quand vous serez une cinquième fois papa, quelle que soit l'espèce, dépêchez-vous de m'en faire part Je souhaite pour la Maman que ce soit aux moindres frais possibles.

Bonjour, mon très cher Ami; tout à vous pour la vie.

6

Au Même.

Chambéry, 17 février 1791.

A peine ma dernière lettre était à la poste, mon cher ami, que j'appris par M. de Morand la mort de votre pauvre petit enfant. Un père est toujours touché de ces événements, quand même il a quatre fils: cependant est-ce un malheur? en vérité je n'en sais rien. Le plus heureux des hommes sait combien la vie est sotte, et celui qui la perd avant de la connaître n'est pas trop à plaindre.

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à mes Gazettes; par malheur je ne vois pas que les choses s'acheminent à les rendre plus agréables pour vous; décidément il y a un sort sur notre malheureuse espèce, et, comme vous dites, tout tend au nivellement, c'est-à-dire au chaos. La brochure dont vous me parlez, intitulée: *le premier cri de la Savoie vers la liberté*, est une

petite œuvre bien détestable, imprimée à Paris sur du papier et avec des caractères d'une grande beauté, (notez bien ceci) : on nous y propose doucettement de voir ce qui nous conviendrait le mieux, de nous donner à la Suisse ou à la France, ou de nous révolter pour notre compte. Sous une apparente modération la pièce est fort incendiaire, mais les *amateurs* de Chambéry trouvent cela d'assez bon ton, et l'un d'eux me disait hier qu'il ne doutait pas que si le Roi et le Prince de Piémont lisaient cette brochure, ils ne l'approuvassent beaucoup. Et cela très-sérieusement... Je vous dis qu'ils sont fous. Au reste ce pamphlet, qui contient mille choses dures contre les Piémontais, a fait le plus mauvais effet à Turin, et a produit de la part du gouvernement une de ces niaiseries politiques qui m'impatientent : comme la brochure porte le nom pseudonyme de Gorrin, imprimeur de notre ville, on a cru faire un fort beau coup de lui commander un désaveu ; en conséquence nous avons vu paraître une belle feuille de Monsieur Marc-François Gorrin, portant qu'il a été fort surpris, etc., etc. — Et qu'assurément il est incapable, etc!... Sans doute il est incapable d'avoir d'aussi beau papier et d'aussi beaux caractères. — Ne trouvez-vous pas que de pareilles platitudes font mal au cœur ? et notez bien, ce que j'oubliais de vous dire, que dans cette *prose Gorrin*, qui de sa vie n'a parlé Français, on reconnait clairement le style pur de l'Avocat-Général. Au reste, mon cher ami, il n'y a rien de si difficile que de se procurer cette brochure pour une demi-heure : le Gouvernement en recherche tous les exemplaires avec avidité, ceux qui en ont n'osent pas

les montrer. Ainsi ne soyez point surpris que je ne vous l'aie pas fait connaître. Cette belle pièce a je crois 29 à 30 pages d'impression, on me l'a fait lire très rapidement ; depuis j'ai voulu l'obtenir pour une heure, la chose n'a pas été possible. C'est au reste un tas de calomnies fort aisées à réfuter, même d'une manière brillante, si le Gouvernement voulait s'y prêter : mais il vaut bien mieux dicter un placard à Monsieur Gorrin. — *Quos Jupiter vult perdere prius dementat.* N'avez-vous pas oublié le latin ? pour moi j'aime les proverbes en toutes langues, comme votre cheminée de Beauregard le sait très bien.

Quant au *Réveil de la Marmotte,* on n'en dit encore que le titre, mais je ne doute pas que bientôt l'ouvrage ne paraisse. On voit qu'il y a un comité de Savoie comme il y a un comité d'Avignon ; que le ciel les confonde !

Hier on a commencé un nouvel acte de la tragédie Dubois: vous savez peut-être, ou vous ne savez pas, que le jour même où le pauvre diable fut empoisonné, un cuisinier du Marquis de Cordon, français de son métier, demanda brusquement ses gages à son maître et disparut. Dès lors il y a beaucoup d'*on dit* sur son chapitre. On dit (et celui-là au moins est sûr) qu'il est allé à Lausanne : on dit qu'il a cherché à entrer au service du Prince de Condé : on dit qu'il a écrit de Lausanne à un procureur de Chambéry pour savoir *si on l'accusait* de la gentillesse en question : on dit que le procureur a porté la lettre à l'Avocat-Général ; on dit que d'autres domestiques du Marquis de Cordon ont vu bâtir la fatale timbale. Quoi qu'il en soit, sur la demande de la cour

de Turin, le cuisinier gaulois a été arrêté à Lausanne et a été conduit ici sous bonne escorte. Hier déjà, Monsieur le Comte Salteur a eu avec lui un très long tête-à-tête entre quatre bonnes murailles.

J'ai travaillé tout le jour comme un forçat. Après souper, pour finir ma journée d'une manière agréable, je me suis mis à vous écrire, mais il est minuit : adieu, bonsoir. Depuis assez longtemps, le travail forcé ou quelqu'autre cause inconnue m'ont donné une insomnie soutenue qui commence à m'ennuyer. J'aurais grand besoin d'aller un peu, devers Genève, deviser avec vous et me donner du bon temps. Bonsoir encore. Vous savez à quel point je suis à vous et à tout ce qui vous appartient !!!

7

Au Même.

Chambéry, 26 juin 1791.

Dans la ville que vous habitez, mon cher Comte, il se trouve nombre de savants, qui lisent autre chose que les brochures françaises sur les droits de l'homme et l'utilité des lanternes. Partout où se trouvent de tels hommes, les livres profonds vont les chercher ; il est donc possible que celui dont vous trouverez ici le titre se trouve à Genève, et dans ce cas vous voudrez bien m'en faire l'emplette, car plusieurs fois vous m'avez excepté

du nombre des commissionnaires assommants. Je vous offre de tout mon cœur le *réciproque, et plus s'il y écheoit*, comme disent les Sénats. Dans l'ouvrage que je vous demande, un Ragusien, nommé Benoit Stoy, a exprimé en vers latins, aussi beaux que ceux de Lucrèce, toute la philosophie de Newton, c'est-à-dire les vérités les plus sèches et les plus hardies de la physique et même des mathématiques. Ce tour de force, de science et de goût est rendu plus précieux encore par les notes d'un autre Ragusien, encore plus célèbre, l'abbé Boscowich. N'allez pas, je vous en prie, faire le tour des librairies de Genève pour déterrer ce livre ; vous prendriez plus de peine qu'il ne faut et que je ne veux vous en donner. Informez-vous seulement du nom du libraire qui vend ce qu'on appelle *les classiques*, et chez qui vont les docteurs en *us* et en *es* : allez droit chez lui et non ailleurs. Si vous trouvez le livre, vous m'en donnerez la note dans votre prochaine lettre.

Dites-moi quelque chose, je vous prie, de la santé de Madame de Costa, qui n'était pas parfaitement bien lorsque je vous ai, je ne dis pas *vu*, mais *entrevu* dans notre sublime cité, où l'on aurait si grand besoin d'un bon nombre d'hommes comme vous. Vous passez toujours comme une *hirondelle*, et il faut pour ainsi dire, vous tirer *au vol*. C'est cependant bien dommage que vous ne soyez pas ici, non seulement pour vos amis, mais pour vous : car vous verriez ce soir la fête que donnent les *enfants de la place de Lans*, en l'honneur de la naissance du maître. Tentes de feuillage, musique, feu d'artifice etc... Il devait aussi y avoir un repas immense,

mais le Gouvernement a écarté cette idée. L'autre jour, le bruit courut assez hautement qu'on avait affiché, pendant la nuit, un placard portant que, le 26, il y aurait une émeute à Chambéry, et ce qu'il y a d'incroyable et de très sûr, c'est qu'il est arrivé à Turin des lettres de Paris, par lesquelles on demandait *une relation de la Révolution qui devait avoir lieu à Chambéry le* 26. Certaines gens, en combinant ces rumeurs avec la fête d'aujourd'hui, en ont conclu que des agents invisibles préparaient un événement funeste, et nombre de cercles se sont effrayés. On est allé jusqu'à dire que le Gouverneur et le Premier Président étaient invités à cette fête, non sans raison, *et qu'on avait envie de faire main basse sur eux et sur nombre d'autres*. On ajoutait que, *dans ce moment*, il n'aurait pas fallu permettre une assemblée de ce genre.

J'ai bien dit par ci par là.....!!!

8

Au Même.

Chambéry, 6 janvier 1792.

Dites donc! est-il vrai que notre ambassadeur est fort malade? que le ciel le conserve comme vous sentez; mais si le malheur arrivait, j'espère bien que je recevrais une lettre de vous *Sonica*, non pour avoir la place, car mon étoile n'est pas assez heureuse, mais afin que quelque

bourreau ne vienne pas me dire un jour : « Vous auriez bien pu l'avoir si vous l'aviez demandée », espèce de compliment que j'aime autant que les étrivières en public. L'autre jour, en pleine assemblée, on nous donna pour certain la maladie grave du personnage ; je ne répondis rien, mais tous nos beaux projets me viennent subitement en tête : au reste, ce n'est que du papier perdu. Je suis fâché que mon esclavage ne m'ait jamais permis de passer un certain temps dans votre cité, car il serait possible d'y faire des connaissances utiles dans certaines circonstances possibles.

Je sais, à n'en pas douter, que lorsqu'il fut question d'un président, le vœu de quelques aristocrates de Genève fut suffisant pour exclure une personne très connue de moi. Pourquoi ce même vœu ne pourrait-il pas être utile à un autre ? Ma plume va, vous griffonnant ces lignes de son *bec affilé*, parce qu'elles ne peuvent faire aucun mal, quand même on les appliquerait immédiatement sur la peau d'un malade.

Bonjour, très cher Comte ; pensez toujours de temps en temps à votre ami l'ermite, et quand vous voudrez me faire un bien grand plaisir, dites un mot de moi à votre moitié : soyez sûr que je l'entendrai d'ici.

Je présente mes hommages à Madame la Comtesse. Apprenez-moi vite quand elle vous aura fait le présent, *hic* ou *hœc*, que vous attendez d'elle.

Tout à vous, très cher ami.

9

A Mme de Constantin, sa Sœur.

Chambéry, 17 février 1792.

Non : je ne me priverai point du plaisir d'adresser une lettre à *Madame Constantin*. C'est une jouissance pour moi, et j'en veux écrire la date dans mon journal. Eh ! bien, ma douce Thérésine, te voilà donc *cheu toi*. Oh! le grand mot et qu'il est agréable à prononcer ! Dis-moi donc, mon cœur, combien as-tu fait de tours dans ta campagne? Combien as-tu de chambres et de cabinets ? Combien as-tu de journaux de terre, de bœufs, de vaches, de moutons, de poules et de coqs ? J'espère bien qu'on ne dira pas de toi comme de Perrette « Adieu veau, vaches, cochons, couvées ». Tu ne bâtiras point de châteaux en Espagne: plus heureuse que Perrette, tu tiens des réalités, et je tiens pour sûr que ta sagesse les fera fructifier. Oh ! qu'il me tarde de t'embrasser chez toi, ma bonne amie, et d'y voir le bonheur fixé par ta bonne conduite ! Après le moment où j'ai vu la certitude de ton établissement, il n'y en aura pas de plus doux pour moi, que celui où je sauterai à bas de ma voiture dans ta cour.

Courez, volez, heures trop lentes
Qui retardez cet heureux jour.

J'ai joui d'ici de ton entrée triomphale à La Roche. Quel temps ! quel soleil fait exprès ! et la preuve que la Providence s'en mêlait, c'est que d'abord après ton arrivée, l'hiver est revenu de plus belle, nous faire la guerre à outrance ; on se souffle dans les doigts comme au mois de janvier, et même davantage ; car il s'est élevé une bise noire ou grise qui nous perce comme cinquante millions d'aiguilles de Paris. Ce qu'il y a de vraiment fatal, c'est que si elle continue à faire la diablesse, elle va nous priver d'une mémorable mascarade, qui doit avoir lieu lundi prochain. Trente chevaliers modernes, habillés en chevaliers anciens, courront la ville et rompront des lances comme dans le XIIe siècle ; on portera une bannière, et sur la bannière on lira : *Le Roi, l'honneur et les dames*. Les dames seront aussi masquées, je ne sais comment ; enfin ce sera une belle chose, Dieu aidant : mais j'ai peur que quelque cheval ne s'abatte, et que les bourgeois ne disent que la Chevalerie est à bas. Enfin nous verrons, et nous en instruirons certainement Madame Constantin de la Bâtie, que j'embrasse de tout mon cœur, avec un attachement fraternel, paternel, éternel.

A vous, Monsieur Constantin.

Tout est commun entre époux, mon cher ami, jusqu'au papier, ainsi, *je vous fais la présente* sur la même feuille, pour vous dire que pour les femmes comme pour les montres on a six mois d'essai ; ainsi, mon très cher, si tu n'es pas content de la tienne (femme), si elle ne marche pas exactement, si elle a des quintes, si la répétition t'ennuie, tu peux me la renvoyer. Si au contraire

tu en es content à midi et à minuit, il faut aussi m'en faire part, afin que je puisse te témoigner ma satisfaction de voir que tu aies trouvé une bonne pièce dans mon magasin. Raconte-moi un peu ton entrée à La Roche. Sans compliment, ta moitié a-t-elle eu bonne façon à pied le long de cette superbe rue? S'est-on mis aux fenêtres? a-t-on approuvé ton choix? ma vanité est aussi intéressée que la tienne à toutes ces nouvelles; aussi, je veux être instruit. J'embrasse Baus et la bonne Nane. Ces deux personnages sont-ils sages chez toi? S'ils font du désordre dans la paroisse, et si le curé n'en est pas content, je ne les laisserai plus sortir sans moi. — Adieu, très cher frère : ma pensée passe une partie du jour à Truaz, et ton bonheur est devenu pour moi une de mes affaires les plus capitales.

10

A M. le Comte Henri Costa de Beauregard.

Chambéry, 2 avril 1792.

Il y a sans doute cent à parier contre un, très cher Comte, que vos connaissances de *par deçà* vous enverront une relation de la bagarre de Turin, un peu plus sérieuse que celle de Chambéry du 16 mars 1791; cependant pour ne pas manquer à mes engagements, je vous envoie une relation originale que je me suis procurée pour vous. Si vous êtes servi d'ailleurs, je ne vois

à cela d'autres inconvénients que les frais de poste, et avec beaucoup d'économie sur toutes vos autres dépenses de cette année, vous pourrez vous tirer de là. Lorsque les brigands, ou les ouvriers (comme il vous plaira) allèrent faire le siège du Collège des Provinces, un d'eux fut tué par une tuile lancée par un des habitants, et un pauvre diable de mendiant, qui peut-être n'avait d'autres torts que d'être là, fut tué d'un coup de pistolet tiré de même d'une fenêtre de ce collège. Je crois qu'il n'y a que quatre morts, mais le nombre des blessés et des *morituri* n'est pas bien connu. Un garçon boulanger a dit en mourant : « Voilà où m'ont conduit deux pintes de vin qu'on m'a fait boire, pour me joindre à l'attroupement ». Il est écrit au chapitre des *on-dit* que le Roi a *Strapassé Siour Count Graneri* au sujet de ce développement des droits de l'homme, en lui disant : « Voilà le fruit de vos conseils de douceur ». Et l'on ajoute que le ministre a répondu *con un pocchetino d'insolenza ;* mais je puis vous jurer que je n'ai rien entendu de tout cela.

C'est notre compatriote Lannoi, major de Turin, qui a publié la loi martiale de la part du Roi. Il était à cheval précédé de tambours qui lui battaient des *rouffles par tous les carrefours et lieux accoutumés,* et il enjoignait à tous les fidèles sujets de rentrer chez eux au premier coup de canon, et de se tenir coi sous peine d'être fusillés comme rebelles. Le canon a tiré, et quoiqu'une infinité de gens, ou curieux ou mal intentionnés, remplissent encore les rues, on n'a pas été forcé d'exécuter la menace. *On dit* que le Roi a été assez peu content du

gouverneur de Turin, auquel il a fait faire une commission assez sèche. *On dit* qu'un homme du peuple *a dit* que le roi, sans faire tant de fracas, aurait pu mettre ordre à tout, en faisant porter dans les rues une perruque de Monsieur de Saint-Marsan au bout d'une perche. — Je ne sais plus rien, cher ami. Bonjour, je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous quitte, par l'amour des contrastes, pour une abominable procédure.

11

Au Même.

Chambéry, 27 avril 1792.

A mon retour d'une petite excursion que j'ai faite en France pour me battre avec les assignats, j'ai trouvé votre lettre du 12, mon très cher ami. Je suis bien aise que l'épître du sieur Dumouriez vous ait fait la même impression qu'à moi. J'en fus malade, au pied de la lettre, lorsque je la lus en France dans les papiers démocrates; cependant je réfléchis qu'il n'y avait pas de réponse immédiate, mais seulement une réponse de M. de la Lande qui disait : « *Ainsi a dit le Ministre Sarde* ». Je pris donc la liberté d'espérer que l'envoyé français aurait un peu prodigué de son chef les teintes faibles. Effectivement, dans d'autres papiers, et nommément dans les affiches du Dauphiné, la réponse de notre bon roi est tout autre : à la vérité elle n'est pas tonnante (*non omnibus*

licet), mais elle est ce qu'elle doit être, c'est-à-dire décemment trompeuse, et pour le moins aussi bonne que tout ce que nous avons lu du grand petit Léopold. Parlez-moi de mes bons amis les Anglais qui demandent satisfaction à la France d'une frégate qu'ils ont prise ; voilà le bon genre ! Heureux les puissants !

Vous aurez sans doute ouï parler de l'affaire de M. de Sémonville ; mais je crois que vous aimerez des détails sûrs. Sémonville est un ci-devant conseiller au parlement de Paris, brailleur contre la cour avant les Etats-Généraux, et depuis démocrate enragé ! Envoyé ou Ambassadeur à Gênes, il y a déployé un grand luxe, et ce que j'appellerais volontiers le faste de la démocratie. Cocardes tricolores, discours incendiaires, avances à la canaille etc., il a donné beaucoup d'embarras au gouvernement de Gênes, et même au nôtre, de qui il était fort connu et redouté. Déjà au mois de janvier, un homme en place, d'Alexandrie, écrivait ici à quelqu'un : « M. de Sémonville me donne beaucoup d'embarras. » Enfin il a été chargé dernièrement de lettres de créances auprès de toutes les puissances d'Italie, pour les forcer de dire oui ou non. Il a commencé cette belle mission par nous, mais il n'a pu aller plus loin qu'Alexandrie, où M. de Solar, gouverneur de la ville, l'a prié de rebrousser chemin, en lui refusant des chevaux de poste pour continuer sa route. Tout de suite, comme vous pensez bien, M. de Solar a dépêché un courrier à Turin, au retour duquel le Sémonville n'a pas encore voulu se résoudre à partir. Il a fallu, pour cela un nouveau courrier ; en attendant il parait qu'il a été à Alexandrie dans

un véritable état d'arrestation, du moins on peut disserter là dessus ; cependant il a été libre dans l'enceinte de la ville : le gouverneur l'a même prié à dîner, et à ce propos, voici une bonne anecdote. Le gouverneur a cru devoir faire servir M. de Sémonville en gras, un jour prohibé ; mais le dévot personnage a dit qu'il mangeait maigre, *comme les autres catholiques, qu'il n'était pas un Jacobin, etc.*, et il a mangé maigre. Voilà une digne brebis du bercail de Saint-Pierre ! Je veux encore vous dire une anecdote sur ce sujet. Hier, il a passé ici, incognito, un abbé de Toulouse Lautrec, lequel s'est abouché avec le Chevalier de Collégno suivant l'usage, et voici un fragment de leur conversation, dont je suis bien sûr, puisque je le tiens de M. le Major lui-même. Le Major : « M. l'abbé de Toulouse Lautrec? »—L'abbé : « Comment donc? M. l'abbé ! Il me semble, Monsieur, que je n'en ai pas le costume. » — Le Major : « N'importe, Monsieur, je vous connais très bien ! *je sais même que vous avez été arrêté à Alexandrie, avec M. de Sémonville :* mais je doute que vous ayez la même manière de penser. » — L'abbé : « Ma foi, Monsieur, puisque vous en savez autant que moi, etc. » — Je n'en sais pas davantage, mais quel diable de Mic-mac ! Que fait là cet abbé de Lautrec déguisé ? *Fiat lux!* Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'aventure de M. de Sémonville doit faire, dans les règles de la probabilité, un tapage infernal : on criera à la violation du droit des gens. Nous répondrons qu'on l'a violé à notre égard, en nous envoyant un ambassadeur inopinément, sans le faire annoncer d'avance suivant la règle ; mais ce qu'on répondra n'importe nullement. Il ne s'agit pas

de raison avec ces Messieurs, ni même de raisonnement, mais de canons et de baïonnettes ; voici au reste les événements qui ont suivi immédiatement l'aventure. D'abord un courrier est parti pour Paris, avec des dépêches pour M. Porte, notre chargé d'affaires; arrivé à Montmeillant, le courrier que nous nommons *Estafette longue*, a été pris d'une colique qui l'a empêché de poursuivre sa route ; il a donc fallu confier la dépêche à un postillon, qui a promis de faire grande diligence, et quelques heures après son départ, un second courrier est arrivé *portant un ordre au premier de revenir :* mais il n'était plus temps. Depuis ces deux courriers, il n'est plus question que de préparatifs de guerre. Le régiment d'Aoste a subitement passé le Mont-Cenis ; nous attendons encore Suze, un bataillon des Gardes et un second régiment de cavalerie. Les provinciaux ont reçu ordre de prendre les armes subitement ; enfin nous aurons, le 15 du mois prochain, 22 bataillons, à ce que disent les gens les mieux instruits. On parle beaucoup aussi d'un corps de douze mille Suisses ; mais quoique je sois sûr depuis longtemps de nos arrangements éventuels avec cette puissance, je ne sais si ces braves gens sont réellement sur le point de venir nous joindre. Vous concevez bien que 100,000 feuilles de papier ne suffiraient pas, pour vous rendre les discours courants : entrerons-nous ? — n'entrerons-nous pas ? — est-ce mal ? — est-ce bien ? — On ne tarit pas : les dames parlent déjà de l'endroit où elles s'enfuiront. Le peuple, *toujours sage*, dit que cette calamité nous écrasera parce qu'on n'a pas voulu lui laisser chasser les cocardes blanches ; quelqu'un m'a

rapporté qu'un docteur de boutique disait hier *qu'ils se tourneraient du côté des plus forts.* Voyez les têtes ! Tout ceci ne vaut pas le diable, nous allons recevoir force canons, mais point de citadelles ! notre pays sera donc un champ de bataille si les Français entrent. Si nous entrons, cela vaudra mieux, mais en même temps il faudra nous garder. Un repos de terreur de part et d'autre serait peut-être ce qui vaudrait mieux. Ce vœu peut n'être pas sublime, mais je le crois prudent. Un bruit qui s'accrédite depuis deux jours, mais auquel je ne vois pas la moindre base, c'est que l'Angleterre a déclaré à la France que si les états du Roi sont attaqués, elle ne peut se dispenser de prendre parti. Dans ce moment, la ville retentit de la nouvelle de l'assassinat du pauvre roi des Français tué de trois coups de couteau. Cette nouvelle, dit-on, a été apportée par un courrier à notre gouverneur, mais n'ayant pu sortir encore, je ne vous rapporte que des bruits; d'ailleurs, si la nouvelle est vraie vous la savez. Quel siècle, grand Dieu, ou pour mieux dire, quelle nation ! Comparez la conduite des Anglais à l'égard du malheureux Charles Ier : vous verrez que les Français sont inférieurs à leurs rivaux par les crimes, autant que par les grandes actions, et que la première nation est à la deuxième (dans le mauvais genre) ce que l'hyène est au lion.

Il y a quelques jours qu'on a fouetté sur le pont de Seyssel, des femmes qui allaient faire leurs Pâques à la paroisse (ci-devant), qui est en Savoie. C'est une espèce de Jourdan fouetteur qui faisait cette opération pour un prix fixe (je ne puis dire tant *par tête*). Il a fouetté une

femme enceinte de sept mois qui s'est blessée deux heures après ; et une fille a été... Il n'y a pas moyen d'écrire cela. Les abominables bourreaux !... Des meurtres ne me révolteraient pas davantage. Bonjour, mon très cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur. L'habit de deux couleurs de vos fils pèse véritablement sur mon cœur. Si vous savez plus de choses que moi, apprenez-les moi.

12

A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard.

Truaz, 18 mars 1793.

Le citoyen Maistre présente ses respects les plus empressés à Madame la Comtesse de Costa, et la prie de vouloir bien remettre à la femme qui lui rendra ce billet, les lettres d'Euler et l'adresse aux Piémontais, si elle a eu le bonheur de se la procurer, ce qui lui ferait un grand plaisir, car on lui demande ardemment cette pièce au-delà des Alpes. Il est bien aise d'avoir une petite dette auprès d'elle pour le premier jour où il aura le bonheur de la voir.

Madame de Costa est instamment suppliée de vouloir bien, au moins les jours de pluie, et lorsqu'elle n'a rien à faire, se rappeler par ci par là un homme qui la considère, qui la vénère, qui l'aime (con licenza)

1° ..... comme femme,
2° ..... comme femme d'esprit,
3° ..... comme femme instruite,
4° ..... comme femme du plus aimable des chambellans,
5° ..... comme Jacobine,
6° ..... comme Prophétesse.

TOTAL : 6

Que Monsieur Tremblay chiffre mieux, s'il sait. Le citoyen qui fait cette addition va courir pour 7 à 8 jours le Bugey, et il espère bien, à son retour, rendre ses hommages à Madame de Costa dans les murs de Genève, malgré l'assemblée Constituante ; car les larrons et les Jacobins s'entendent, et sûrement on ne fera rien contre elle.

13

A la Même.

Lausanne, 29 avril 1793.

Vous faites tout sans moi ; je suis jaloux.

Quoi ! vous arrangez tout l'univers ! vous ramenez les Piémontais avec un fusil brodé sur l'habit ! Madame la Comtesse, je meurs de jalousie de n'être point de toutes ces belles choses, d'autant plus que j'en suis digne. L'Esprit, comme vous savez, souffle où il veut, c'est à

Lausanne que la grâce m'attendait. Je suis converti : je suis des vôtres ; je suis soldat dans votre régiment. Comment tant de belles choses auraient-elles pu arriver si elles n'avaient été prévues d'avance ? Je vois bien que Dumouriez est initié. Dites-moi, Madame, en conscience, si vous n'avez point de lettres de lui dans votre poche. Quel accord ! Quelle sagesse ! Quelles vues profondes ! La conduite surtout de Monsieur le Prince de Cobourg est digne d'être claquée par l'univers en corps. Il ne me reste plus qu'une chose à désirer ; c'est que la sagesse universelle ne fasse point irruption à Genève, irruption dont vous pourriez être la victime, ainsi que ma pauvre sœur, la nourrice, qui serait bien mal dans ses affaires si elle était obligée de faire une seconde fuite en Egypte.

Je serais ici fort agréablement, si j'y étais avec ma famille ; je loge avec un ancien ami, et j'y ai trouvé plusieurs connaissances françaises faites à Chambéry, mais je travaille beaucoup et ne sors guère que le soir. J'ai fait vos compliments dans la maison de Pina, où je vais quelquefois. La médaille de l'ami Silvain a été donnée bien exactement et reçue avec reconnaissance. Nous avons ici beaucoup de prêtres, et un Archevêque (celui d'Embrun) chez lequel on dit la messe. J'ai déjà eu l'honneur de l'entendre avec une famille Russe et une famille Anglaise, n'en déplaise à l'Eglise Grecque... et Anglicane. — Ça ira !

Le second hiver que nous avons éprouvé a jeté six pieds de neige de plus sur les *petites cloisons* qui nous séparent de nos amis. Voilà l'ouverture du bal renvoyée ; cependant les violons sont prêts, et tous les

archets sont en l'air : on attend que Pitt frappe le premier coup de l'ouverture ; mais on commence fort à murmurer contre lui. Nous avons ici la certitude que, le treize encore, la flotte de la Méditerranée était à Portsmouth. On craint fort que le grand Ministre de la paix ne soit pas le grand Ministre de la guerre : dans ce cas Monsieur son père ne lui aurait laissé que la moitié de ses talents : c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez dans ce moment. Ce Monsieur Pitt aurait besoin qu'un club de Marseillais allât lui faire danser la Carmagnole. A force de chanter : *Vive le son du canon !* peut-être il y prendrait goût. Jusqu'à présent je ne crois pas que ce soit son talent ; on se fâche ici, on se fâche à Turin ; Dieu veuille que cette ligue ne ressemble pas à toutes les autres ! Ma sœur me mande, d'après vous, que le pauvre comte est à Cormayeur. Quel paradis d'Eden ! Allons-y, Madame ! Nous pouvons encore lui faire cette agréable niche avant L'OUVERTURE DE LA CAMPAGNE.

D'ailleurs une dame et un philosophe aveugle peuvent bien porter un fusil brodé, aussi bien que lui et que tout autre. Il me semble déjà nous voir entrer par le faubourg Montmeillant. Si vous voulez, j'aurai l'honneur de vous porter en croupe, suivant l'ancienne méthode, et de peur de l'achoppement, ma tête incrédule sera armée de mes belles lunettes de Genève qui m'ont coûté 12 francs. — Je voudrais bien vous demander, Madame, si vous êtes tranquille, si le sort de Genève ne vous inquiète point, etc., etc.; mais à quoi bon ces questions ? Ne sais-je pas que vous me répondrez : « *Whatever is, is right* » ? Eh bien donc, Madame, n'en parlons plus ! Je

ne vous demande rien, je ne veux rien savoir. Tout va bien. Vive la joie ! ! !

Your most humble and faithful servant.

14

A la Même.

Lausanne, 28 mai 1793.

Quand j'aurais le don des langues, ou celui des *prophéties,* si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante. Heureux donc l'être bienfaisant à qui il sera dit au dernier jour : J'ai été nu et tu m'as donné deux chemises ; entre, ma bien-aimée, etc., etc.

Oui, Madame, ma sœur m'a instruit, comme elle se l'était promis, que vous aviez assisté mon petit Rodolphe dans son émigration, et qu'il tenait ses deux premières chemises de vous. J'en suis d'autant plus reconnaissant, que malgré toutes les lessives possibles, je me flatte que la toile sera toujours imprégnée de quelques atômes, non pas *caustiques*, mais *costiques ;* et il n'en faut pas davantage pour faire de mon fils un homme d'esprit et un digne homme.

Vous saurez, Madame la Comtesse, qu'il existe à Lausanne un honnête cordonnier allemand nommé Meyster. En vertu de la conformité des noms, la lettre que vous

m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2, lui a été remise, et il a bien voulu me la renvoyer le 15, dûment décachetée, et horriblement sale. — Comme ce Monsieur se sera formé par la lecture de cette lettre! Rappelez-vous ce que je vous avais écrit, et ce que vous me repondiez. — Parlant d'adresse, je veux vous dire, Madame, que son Excellence Monsieur le marquis Fontana de Cravauzana, chevalier grand-croix des ordres royaux et militaires de Saint Maurice et Lazare, ministre et premier secrétaire d'Etat au département des guerres, vient de m'écrire une lettre adressée, en toutes lettres, à Monsieur le Comte M., Sénateur au Sénat de Savoie, à Lausanne. Ne me niez pas ce fait, Madame : car je vous enverrai l'enveloppe.

Il y a, dans l'histoire universelle, trois traits de grandeur d'âme et de confiance magnanime, qui laissent bien loin derrière eux tout ce que l'on peut citer dans ce genre :

1° La députation du Sénat de Rome au consul Varron, après la bataille de Cannes.

2° Le décret de la Convention Nationale contre la ville de Longwy, après l'entrée de son altesse Se Mgr le Prince de Brunswick-Champagne.

3° L'adresse de Mgr le marquis de Cravauzana, Ministre et premier secrétaire d'Etat, etc., etc., à M. le Comte de Maistre, sénateur au Sénat de Savoie.

J'ai écrit quatre pages à votre cher époux : elles le trouveront sur quelque sommité de montagne, prêt à s'élancer dans le chemin de la plaine et de la gloire. Que Dieu le conserve avec son petit *Bachelier !* Je tremble

toujours pour les gens d'esprit, honnêtes gens, parce qu'il me semble que le bon Dieu ne veut plus de cette graine là sur notre planète. Je crois infiniment aux bêtes, comme vous savez, Madame, et c'est en quoi nous différons. Au reste, je suis bien aise de vous dire que je ne suis pas seul de mon côté; hier, en bonne et très bonne compagnie, un personnage *molto ponderoso* nous articula bien clairement, en parlant de la superbe diplomatie de M. le Prince de Cobourg, cette sentence remarquable: « M. le Prince de Cobourg est un excellent soldat, bon pour aller en avant: mais, du reste, c'est une *grosse bête.* » Voilà ce que j'aime. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on vient de lui donner un garçon politique, qui est chargé de l'empêcher d'écrire. — J'imagine, Madame, que dans ce moment, vous croyez à l'arrivée de la flotte Anglaise dans la Méditerranée. Mme la Baronne de Pr..... a pu vous affirmer qu'il n'en était rien; mais, pendant que votre lettre dormait chez le cordonnier Allemand, il s'est passé bien des choses. Madame la Baronne sait, et Monsieur son époux ne le niera point, qu'il y a une infinité de choses où la date fait tout. Je vous procurerai, si vous voulez, un certificat de l'amiral Cosby daté de Cagliari ou de Port-Mahon. Au moment où je reçus votre épître, j'avais sous les yeux la *Gazette de Londres*, qui disait *comme ça* que le susdit Cosby, ayant mis à la voile le 16 avril pour la Méditerranée, avait été repoussé dans le port par des *vents contraires*, et qu'enfin il était parti le 21, *by a fair wind.* On m'écrit de Turin que les Anglais sont plus Anglais que jamais dans leur ma-

nière de nous servir. Les Espagnols sont sortis de Carthagène le 5. Qu'arrivera-t-il de tout cela ? je n'en sais rien. La sottise et la scélératesse humaine sont deux immenses aveugles dont Mme la Providence se sert pour arriver à ses fins, comme l'artiste se sert d'un outil pour exécuter ses ouvrages. La lime sait-elle qu'elle fait une clef ? — Tous les personnages exécrables ou risibles qui s'agitent dans ce moment sur la scène du monde sont des *limes*. Quand l'ouvrage sera fait, nous nous prosternerons pour le recevoir des mains du Grand Ouvrier. Jusque-là je fais bonne mine, mais je déclare ne rien prévoir, à moins que prophète *Nahum* n'ait parlé de Paris sous le nom de Ninive. Lisez sa prophétie : vous verrez que les prédicateurs futurs auront beau jeu, si les choses tournent dans le sens que nous appelons *bon*. Je vous remercie infiniment de ce que vous comptez sur moi. Mais prenez garde que si vous me disiez : « Je compte sur vous comme sur moi », je ne prendrais pas cela pour un compliment; car je soutiens, envers et contre tous, qu'on ne peut compter sur soi comme sur un véritable ami. L'homme se pipe, dit Montaigne. Croyez-vous que je fusse capable de vous piper? Non certes ! Au reste, mettez moi à toutes sortes d'épreuves : vous verrez que vous pouvez compter sur le sénateur.

Si vous pouviez me rendre deux services, Madame, je vous serais grandement obligé. Je voudrais savoir : 1° dans quel endroit M. Burke a nommé notre Saint Père le Pape : *le chef respectable de la chrétienté*. 2° Je voudrais savoir dans quel numéro du *Moniteur* se

trouve la fameuse lettre qui nous a tant amusés, où l'on parle du complot civil et religieux, ourdi par le Pape et par M. Pitt. Vous qui êtes en ville fournie, Madame, ne pourriez-vous point m'aider dans mes recherches ? Dieu vous le rendra. Oserais-je vous prier encore de me rappeler au souvenir de Mme Hubert dont j'estime tant *l'estime?* On nous raconte ici que vous êtes nouvellement inquiète. Votre maison est-elle toujours un port franc, où les Lévites mêmes sont à l'abri ? Agréez, Madame la Comtesse, l'assurance de mon éternel attachement. Dans mes lettres les plus gaies, ce passage sera toujours sérieux.

15

A la Même.

Lausanne, 21 juillet 1793.

Eh ! mon Dieu, je le savais bien : j'en étais malade, et je ne savais à qui m'adresser pour apprendre la vérité. Pauvre Eugène ! Pauvre papa ! Comme je me mettais dans sa chemise ! Comme je partageais ses angoisses ! On m'avait écrit tout uniment, en me parlant de ce cher enfant : il est à l'extrémité, et, dès lors, pas le mot. Jugez de mon état ! Enfin je pris le parti de vous écrire une lettre vague, Madame, pensant que vous m'apprendriez quelque chose ; mais vous me laissâtes

encore dans le doute. Enfin, c'est M. de Baronat qui m'apprend que vous êtes parfaitement rassurée sur la santé de Monsieur votre fils. Peu s'en faut que je ne vous querelle sur ce que vous ne m'avez pas envoyé un petit bulletin. Je ne peux pas vous exprimer avec quelle vivacité je me représente ce malheureux Henri auprès du lit de son fils. Cette idée me donnait la chair de poule. N'en parlons plus : quand on a frisé le *De Profundis*, il ne reste qu'à chanter le *Te Deum*.

Vous dites donc, Mme la Comtesse, que vous désireriez fort avoir une maison à Valenciennes ou à Mayence ? Parbleu ! je le crois bien ! Le sol d'une maison dans une grande ville a toujours un prix. On l'a vendu parfois jusqu'à un louis la toise ! Savez-vous, Madame, que vous êtes bien heureuse de pouvoir faire entrer ces belles idées dans votre tête. Elles sont très propres à mettre votre sensibilité à l'aise : pour moi, je me tranquillise d'une autre façon. Je dis avec Pope : « *Tout mal particulier est un bien général.* » Messieurs de Valenciennes ont voulu servir d'exemple ; ils auront (ou ils ont eu) ce plaisir là. Du 5 au 9, le siège était devenu très meurtrier. On était assez près, à cette époque, pour s'entendre parler et se battre avec de petites armes. Chaque journée coûtait au moins 40 ou 50 hommes aux assiégeants. Les Autrichiens et les Anglais ont juré sur leurs barbes de ne pas faire quartier à un seul Français. Vous savez peut-être que Valenciennes a donné le fameux régiment de l'échafaud. C'est un corps qui est particulièrement dévoué. Les commissaires de leur côté connaissent parfaitement le sort qui les attend, en

sorte que tout se réunit pour pousser les choses à la dernière extrémité. Ce qui est écrit est écrit. Voilà donc l'honnête Chalier, de Lyon, qui s'est séparé de sa tête pour très longtemps. Nous verrons encore de fort belles choses à Lyon. Cette ville est fort menacée : ce serait une bonne affaire si les événements qui vont avoir lieu de ce côté pouvaient dériver tout doucement les humeurs peccantes qui nous travaillent en Savoie. Vous savez peut-être que l'Angleterre nous fait la galanterie d'ajouter 100,000 livres sterling, aux 200,000 qu'elle nous a promis par le traité. Ce traité est assez curieux, mais bien moins que celui de la Russie avec cette même Angleterre. En voici deux paragraphes que j'ai traduits sur l'original anglais. 1° Les deux parties contractantes s'engagent à employer toutes leurs forces réunies, pour empêcher qu'aucune puissance, non engagée dans cette guerre, puisse donner aucune assistance à la France, dans son commerce ou ses propriétés, par mer ou dans les ports de France. 2° Elles s'engagent à ne quitter les armes qu'ensemble, et pas avant que la France ait restitué tout ce qu'elle *pourrait prendre aux deux hautes parties ;* ou tout ce qu'elle pourrait prendre, ou avoir pris, *à telle puissance amie ou alliée, auxquelles leurs dites Majestés, jugeraient à-propos d'étendre le bénéfice de cette garantie.* N'est-ce pas que c'est drôle?

Ma sœur vous dit un million de choses tendres, et nous vous aimons tous *solidairement,* comme on dit au Barreau. Rodolphe surtout est bien loin de vous oublier. L'autre jour il composa un petit dîner à sa

manière : quand tout fut prêt, il fut question d'inviter les convives, et il dit expressément qu'il voulait inviter *Madame Costa*, *les petits Costa, et les cochons de mer*. Voilà, Madame, tous ses amis de Genève. Vous ne pouvez pas vous plaindre.

J'ai lu à la fin de votre dernière lettre un passage de la Bible dont je n'ai pas compris l'application. Je me suis tourné vers les quatre parties du monde, nulle part je n'ai su apercevoir *une pierre angulaire*, partout je ne vois que du *moellon*.

Êtes-vous encore à Genève, Madame ? Dans le doute je recommande toujours cette lettre à M. Pasteur. Si par hasard vous le voyez, dites-lui que s'il apprend des choses un peu marquantes sur notre *pauvre pays pauvre*, je suis toujours ici pour recevoir ses communications avec fruit et reconnaissance. J'embrasse tendrement tous les conviés au dîner de Rodolphe, excepté *les cochons de mer*, et je vous prie, Madame, d'agréer les nouvelles assurances de mon éternelle et respectueuse amitié.

16

A la Même.

Lausanne, 17 août 1793.

Ce que je dis, Madame la Comtesse? Eh! parbleu! je dis que je suis bien charmé d'avoir inventé il y a quel-

que temps une plaisanterie qui vous a fait rire ; car j'aime *terriblement* vous amuser (comme disent les Allobroges). Mais, au fond, les fusils ne sont pas du tout brodés, mais très réels, et je puis vous assurer, avec une certitude complète, que la Savoie est envahie par tous les points, et qu'il n'y a rien de moins plaisant que cette opération. Les Clubistes font leurs paquets et décampent : c'est un plaisir de les voir arriver. Aujourd'hui, il nous en est échu un de Chambéry et l'autre de Carouge : le bailli a pris tout de suite les mesures nécessaires pour qu'ils ne s'ennuyassent point à l'auberge. Nos Curés fidèles des *hauts lieux* partent et vont se mettre à la suite des troupes du Roi. Partout on chante le *Te Deum :* chaque famille fournit volontairement un soldat, et plus s'il est nécessaire. 250 mulets sont entrés par le Valais, chargés de fusils, pour changer subitement les paysans en soldats. Attendez-vous, en cas de résistance, à des scènes sanglantes. Quant à Lyon, si vous saviez comme vos spéculations sont justes, vous ririez bien ; et quant aux puissances que vous avez la bonté de considérer comme des lynx politiques, voici tout ce que je puis vous dire : elles commencent à avoir un peu de bon sens depuis qu'elles nous ont cru, et elles en auront davantage lorsqu'elles nous croiront tout à fait. J'en suis toujours à savoir comment je peux vous aimer tant, avec des systèmes si divergents. Expliquez-moi un peu cela, Madame : c'est un charme. Ma moitié m'a écrit mille belles choses de vous et de votre intrépidité : elle vous aime fort, mais ne vous ressemble guère. Si jamais vous faites la guerre, ne la

prenez pas pour votre aide-de-camp : c'est une poule mouillée. Bientôt vous verrez une 2e édition de tous les opuscules *du royaliste*, avec une préface piquante et ronflante ; il ne rabat rien de 300 pages, et comme il est généreux, il ne manquera pas de vous faire savoir chez quel libraire vous pourrez acheter tout cela. Je vais vous transcrire naïvement une phrase de votre lettre qui m'a fait dresser les cheveux et qui vous apprendra à respecter la syntaxe. *Mon mari se tuait de travail, il était à sa fin :* Est-ce le mari ? Est-ce le travail ? Je vous avoue que je me suis senti couvert d'une sueur froide en contemplant cette amphibologie. Mais enfin, en songeant à quel point vous êtes catholique, j'ai pensé que si, après une parenthèse de onze mois, vous voyiez arriver *la fin* d'un mari, votre style aurait une teinture brune, au lieu qu'il est couleur de rose. Ainsi, c'est la *fin du travail.* — Oui, c'est la fin de ce travail. Amen.

Genève est parfaitement calme, dites-vous? Oui, Madame, comme un enfant mutin qui craint le fouet. Si j'avais été en sûreté dans cette ville, jamais je ne serais venu à Lausanne, et jamais je n'aurais fait beaucoup de choses que je fais. Lisez les Contes de Perrault sur l'enchaînement des choses : vous verrez comme quoi tout se tient. Ma sœur vous dit mille choses tendres, Madame la Comtesse, et moi je suis à vous au delà de toute expression et avec toute l'obstination et le plaisir imaginables.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de Mme Hubert. Comment se porte-t-elle ?

17

A la Même.

Lausanne, 22 août 1793.

Non! Madame, jamais je ne conviendrai avec une dame qu'elle a raison : c'est donner à votre invincible espèce trop d'avantage sur nous : ainsi, non!.. non!.. et non!.. Jamais je ne me laisserai convertir. Il faut cependant vous dire qu'il est arrivé ici un Parisien qui dit à qui veut l'entendre que la Convention nationale est parfaitement d'accord avec les puissances ; qu'il faut être aveugle pour ne pas voir cela ; que ce fait est prouvé évidemment par la conduite de ces puissances à l'égard des commissaires de la Convention ; qu'ils épargnent constamment dans les villes dont ils s'emparent ; que la Reine n'est pas plus à la Conciergerie que vous et moi, et que la Convention nationale n'a joué cette farce que pour sauver la reine de toute atrocité populaire, etc., etc. Un Lyonnais de ma connaissance, après avoir ouï ces révélations, vint tout pensif me dire que, dans ce cas, ses compatriotes seraient bien dupes de se battre contre leurs propres systèmes et leurs propres intérêts.

Cependant il est un peu embarrassé par une réflexion : c'est que cette bénigne et royale Convention fait guillotiner ceux qui s'avisent de parler du Roi. Sans doute le Parisien expliquera cela ; nous allons le voir demain : je ne manquerai pas de lui faire vos compliments.

Notre petite troupe du Faucigny se conduit à merveille (aujourd'hui elle n'est plus aussi petite). Ce matin, nous avons reçu des nouvelles officielles : le 17, il y a eu une affaire dans laquelle nous avons tué douze patriotes et blessé un treizième; mais il y en a eu une deuxième, beaucoup plus vive, dont on ne sait point encore les détails. Constantin a eu son chapeau percé d'une balle dans la première action; sa pauvre femme est destinée à subir tous les genres d'épreuves : j'espère fermement qu'elle se tirera de là. Elle a des principes qui monteront toujours au niveau des circonstances. Ne trouvez-vous pas, Madame, qu'elle ne savait ce qu'elle demandait, de demeurer à Carouge? Je l'aime mieux cent fois à Chambéry, où elle trouvera une maison à elle et force honnêtes gens : j'ai eu grand tort de ne pas lui conseiller d'émigrer le lendemain du départ de son mari.

Le Monsieur Trièze dont vous me parlez, Madame la Comtesse, vous a fait de bons contes. Le 18, Favre-Buisson a signé l'infernal arrêté du Département; lequel arrêté est déjà entre mes mains. Les Français n'ont pas fait la résistance qu'on attendait; mais cependant on s'est battu, on leur a tué du monde, et on leur a fait beaucoup de prisonniers qui sont déjà en Val-d'Aoste où les Français et les sujets du Roi réunis ont chanté un grand *Te Deum*. J'ai des lettres de la Cité et même du camp du Prince de Tarentaise. Priez seulement Dieu pour les combattants, et ne badinez pas : bientôt nous saurons si la tragédie sera plus sérieuse. D'Athenaz a reçu une balle dans la cuisse, mais le coup venait de loin et n'a fait qu'une contusion. Je n'ai point de nouvelles

de mes frères ; si vous en avez reçu de votre aimable moitié, communiquez-les moi, si vous voulez me faire un grand plaisir.

L'aimable *Rotondo* est parti aujourd'hui pour Turin : il ne manquera pas d'être présenté *in Casa Carignano*. Bonsoir, Madame la Comtesse; pensez de temps en temps à votre vrai et éternel Ami.

Le Suisse de Lausanne.

18

A la Même.

Lausanne, 30 août 1793.

La voilà donc arrivée cette pauvre *Nourrice!* elle a confessé la Foi devant les *Gentils;* j'espère qu'elle en sera récompensée. Je n'oublierai point votre exclamation, Madame la Comtesse : « *Pauvre excellente femme, c'est l'honneur de la Savoie* !... » Quel plaisir pour moi d'entendre cette louange et de l'entendre de vous ! Ne croyez pas que j'aille faire la petite bouche et disputer contre vous. Quel sot! Je mets tout uniment le compliment dans ma poche, comme un cornet de confitures. Au reste, c'est un miracle que cette femme trouve des forces pour soutenir de pareilles secousses, et que sa petite progéniture n'en souffre point. Cet enfant a-t-il l'air de sortir d'un cachot? Je n'ai rien vu d'aussi potelé. — Je ne vous parlerai pas des peines, des embarras que vous

a donnés cette malheureuse affaire et de toutes les bontés que ma sœur à éprouvées de votre part. Je ne veux pas vous fâcher : n'en parlons plus, et parlons d'autre chose. Vous me traitez de *Visionnaire :* voyez l'audace ! Il ne tiendrait qu'à moi de vous riposter par le proverbe italien « *La padella dice al caldaro cul bruciato !* » mais, ma foi, je n'ai pas le courage de disputer contre vous. Je vous aime trop ; si vous voulez me mettre en colère, dites-moi quelque chose de plus piquant. Je ne croyais pas être venu à Lausanne pour y travailler autant qu'à Chambéry : c'est cependant ce qui m'arrive, et c'est un grand bonheur pour vous, Madame : autrement vous seriez plus souvent assaillie par mes épîtres. La nourrice, sa sœur et son frère vous aiment, vous chérissent, pensent à vous et s'entretiennent de vous. Aimez-nous donc aussi un peu, si vous avez le temps, et, dussiez-vous en mourir de rage, je ne finirai pas sans vous parler de notre tendre et éternelle reconnaissance.

19

A M. le Baron Vignet des Etoles (1).

Lausanne, 4 septembre 1793.

Je crains bien, mon cher ami, que le zèle ne vous rende injuste envers nos compatriotes. Vous me dites

(1) Ministre du roi de Sardaigne auprès de la Confédération Helvétique.

dans votre avant-dernière lettre que vous êtes bien mécontent de la manière dont le peuple se montre. Je vous le demande en grâce : Que voulez-vous qu'il fasse de plus ? Partout où il a pu le faire il s'est déclaré ; pouvez-vous imaginer un mouvement plus général et plus décidé que celui d'Annecy. Les Chablaisiens *surtout* vous déplaisent : sûrement on vous a fait des contes, car cette province se conduit fort bien. On ne renverse point les arbres de la liberté dans les endroits où l'on ne peut se montrer sans un danger évident et stérile : en cela, je crois qu'on fait bien. Les nouvelles que nous avons reçues hier et aujourd'hui vous apprendront que les événements ne peuvent aller comme vos désirs. Ces nouvelles détestables du Chablais paraissent très sûres ; cependant, je m'attends toujours à quelques consolations. Malheur à Sallanches, s'il était pris ! Vous savez qu'on y a tiré par les fenêtres sur les Français. En voilà assez je pense, mon cher ami, pour vous raccommoder avec nos compatriotes qu'on est assez disposé à calomnier ailleurs, sans que nous nous en mêlions. Un décret terrible de la Convention ordonne que tous les nobles et autres personnes suspectes du Mont-Blanc soient enfermés ; il s'exécute rigoureusement. On ajoute que toutes ces personnes sont transférées à Grenoble comme ôtages, même, dit une lettre de Genève, les femmes et les enfants. J'en frémis. Tout ce qui peut s'échapper s'enfuit. Mme du Noyer et sa fille, Mme d'Aviernoz, sont à Nyon ; la famille de Blonay a fui de même : je tâcherai de vous faire instruire en détail du nom des personnes émigrées. Je sais la menace faite à Bâle, personne

ne sait ce qu'elle produira; en vérité, je ne serais point étonné de me voir forcé de passer les Alpes et de me sauver de nouveau en Val-d'Aoste, au lieu de rentrer en Savoie aussi vite que tant de bonnes gens s'en flattent.

Vous me parlez dans une de vos lettres de la place d'Avocat-Général : je ne sais que vous dire. Quand même on penserait à moi, ce que je ne crois pas du tout, il y a apparence que je ne pourrais pas m'accorder avec les maximes qu'on adoptera. Etiez-vous instruit de la chambre ardente établie à Moutiers, dont mon frère me parle dans sa lettre? Je vous avoue que je ne voudrais pas faire partie de pareils Tribunaux. Comment! la première idée du Roi est de punir ? A-t-on jamais rien imaginé de plus impolitique ! Tandis que les trois quarts de la Savoie sont sous le couteau, on s'amuserait à pendre en effigie ! Belle imagination en vérité. Vous me dites de ne me fâcher de rien ; mais, au nom de Dieu, peut-on ne pas se fâcher quand on voit des pas d'école de ce genre? Je vais hasarder à M. le comte de Hauteville (1) quelques mots très modérés et confidentiels sur ce point ; il en fera l'usage qu'il jugera à propos.

Pour faire entrer en Savoie les lettres d'un Savoisien, il faudrait les faire passer par le Val-d'Aoste où elles seraient infailliblement arrêtées. Croyez, mon cher, qu'on n'entend encore rien à la Révolution, et que quatre ans entiers de fautes et de malheurs n'ont encore rien

(1) Ministre du roi de Sardaigne, Victor Amédée II.

appris à ceux qui nous mènent. Tandis qu'il faudrait inonder la Savoie d'écrits encourageants et consolateurs, ils ne pensent qu'à planter des potences. Charles Verdelin, ci-devant tailleur, aujourd'hui colonel ou général, s'est fait précéder par un manifeste insolent où il traite le Roi de petit garçon. Aujourd'hui j'en reçois un autre plus important qui ne porte le nom d'aucune autorité constituée, mais qui a l'air de partir du district de Carouge. On y prête au Roi les vues les plus hostiles ; on l'accuse de n'apporter que la désolation ; et pendant ce temps, le Roi n'ouvre pas la bouche : il ne daigne pas parler à ses sujets ; il s'avance dans son pays comme un conquérant dans un pays étranger, et il débute dans le coin d'une province (qui peut-être sera reprise) par l'établissement d'un tribunal contre-révolutionnaire ! En vérité, mon cher ami, on n'y pense pas !

Je trouve l'ouvrage de M. Mallet fort bon ; ses idées générales sont saines et lumineuses. Il combat par des raisons qui me semblent tranchantes la chimère de l'*ancien régime ;* mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ce régime est aussi chimérique pour nous que pour les Français. Avez-vous remarqué que M. Mallet m'a emprunté quelques idées ; comme par exemple, *corrompre la corruption même !* Et les deux vers anglais de Pope, que je lui avais indiqués dans une lettre ?

Sur les émigrés, je crois qu'on se trompe comme sur le reste : on les a avilis ; à présent on s'en plaint. J'ai beaucoup d'idées là-dessus et sur d'autres objets, mais elles ne sont pas mûres. Vous me dites : que faites-vous ?

la réponse est courte : *Rien.* Depuis quelque temps, je suis un peu affaissé, j'espère moins, je crains davantage. Sûrement nous ne sommes pas au bout. Les systèmes de Turin ébranlent quelquefois toute ma confiance. Je tremble de tous mes membres, quand je vois qu'ils s'apprêtent à agir comme s'il n'y avait plus de danger, tandis qu'il ne fait que de commencer.

Je n'ai plus le temps de faire des paragraphes de Gazettes. Cependant je vous enverrai, si je puis, une courte relation de l'affaire d'Annecy, mais c'est un peu tard. D'ailleurs, vous savez qu'on ne peut rien placer de saillant dans cette timide Gazette.

20

A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard.

Lausanne, 8 septembre 1793.

Un cœur bien fait a beau être occupé par les objets les plus occupants, il y a toujours de la place pour l'amitié. Grand merci donc, Madame la Comtesse, de votre bonne et belle épître du 5, qui n'a d'autre défaut que de finir. Oui, Madame, la redoutable petite vérole est entrée chez moi, comme les Anglais à Toulon, ensuite d'un traité exprès. Je l'ai demandée formellement, et j'allais même l'appeler *officiellement*, par l'inoculation, lorsqu'elle s'est présentée de fort bonne grâce avec de

douces horreurs qui n'auront pas d'autre effet que de changer pour quelques jours un bel enfant en un vilain masque. C'est un grand poids de moins sur mes épaules paternelles. J'étais réellement accablé de soucis, comme vous, Madame, mais par d'autres raisons. J'ai été grandement consolé par cette heureuse petite vérole (car il n'y a jamais eu de danger) et par une lettre de Jenni, écrite le 30 d'un lieu solitaire, et qui m'apprend que ma femme s'est sauvée. Mais où ? Mais comment ? C'est ce que Jenni même ne sait pas. Elle me dit seulement : « Je la crois bien conduite. » Si elle a eu l'esprit d'aller chercher nos avant-postes, en Maurienne ou en Tarentaise, c'est la meilleure idée qui ait pu lui tomber en tête. Je ne suis pas parfaitement tranquille, mais je respire. Jenni est dans une montagne où je la crois oubliée, et où il lui sera d'ailleurs fort aisé de se cacher davantage. J'ai bien reconnu, Madame, votre ingénieuse amitié dans la commission que vous avez donnée à votre exprès au sujet de ma femme et de mon enfant. J'attends avec anxiété et reconnaissance ce qu'il vous rapportera.

Je ne sais pas la moindre nouvelle de nos armées, excepté seulement que celle de Faucigny est entrée en Chablais, dans la vallée d'Abondance, et qu'un honnête homme, arrivé ce matin de Thonon, assure que cette ville sera sûrement attaquée ce soir. Je conçois parfaitement vos angoisses conjugales et maternelles. J'en ai de fraternelles qui, pour être du second ordre, ne laissent pas que d'être fort cuisantes. Enfin, il faut se soumettre et attendre son sort. Le monde est un amphithéâ-

tre, et nous, Madame, nous sommes les martyrs condamnés *aux bêtes*, car c'est cela, ne vous déplaise. Dans la préface de mes opuscules (2e édition) je traite amplement des martyrs et des confesseurs ; je parle aussi des bêtes en naturaliste exercé. Je les divise en *bêtes ici* et *bêtes là*. Ce n'est pas la division de Linnée, mais il ne faut pas se laisser conduire par les grands noms. Chacun a son système : le mien est le plus simple. Vous verrez tout cela au premier jour, car je vous enverrai l'œuvre. Ce que je vous ai dit l'autre jour n'est qu'une pure menace. Je n'en suis pas réduit à ne pouvoir vous faire ce cadeau ; j'ai encore de quoi vivre, sans me gêner, pour plus de quinze jours. Je m'en moque, car ils se sont mis à m'aimer à Turin, et ils sont gens à me payer les appointements qu'ils me doivent. Nombre de gens me croyaient perdu (et se mouraient de joie) à cause de mes admonestations habillées en louanges. Point du tout. Nombre de personnages qui comptent ont pris cela fort bien. Si je parviens par le chemin que j'ai choisi, je serai un plaisant phénomène dans ce climat ; ce sera une aurore boréale au Sénégal. Mais j'ai un système sur les hardiesses de la vérité, que je vous raconterai une fois, car pour aujourd'hui je n'ai que le temps de vous parler de cette gueuse de Constantin qui vous aime de tout son cœur, et de M. Baret que vous possédez donc. Mais comment diable faites-vous pour avoir toujours quelque brigand dans votre hôtel ? Faites mille compliments de ma part à celui que vous tenez. J'ai fait sa connaissance chez le papa avec un extrême plaisir. J'espère qu'un jour nous mangerons

les chapons du Villars avec plus de tranquillité d'âme, et que nous pourrons parler de *canaillocratie*, les fenêtres ouvertes!

Bonjour ou plutôt bonsoir, Madame la Comtesse. Souvenez-vous toujours que tout ce qui existe ici (maison Combe, 2e appartement) vous aime à bride abattue, comme disait notre amie commune, Madame de Sévigné.

21

A la Même.

Lausanne, 12 septembre 1793.

Quelle horreur! je ne reviens pas de cette déportation. Lorsque j'eus l'honneur de vous écrire dernièrement, Madame, jamais je n'aurais imaginé que Monsieur de Costa et Madame votre belle-mère pussent être exposés à cette infâme proscription. Ce moment est épouvantable. Ma femme est heureusement du nombre de ceux qui se sont évadés avec des peines inouïes; masquée en paysanne et marchant presque toujours à pied, elle est venue à travers les Bauges et toutes les montagnes du Faucigny, me joindre à Lausanne où elle est arrivée avant-hier à dix heures et demie du soir. Mais ma petite Adèle ne pouvait supporter une route de cette espèce; il a fallu la laisser sur les bords du lac d'Annecy, chez un très honnête homme qui s'est chargé de la conduire à Genève. Je recours à vous, Madame la Com-

tesse, pour que vous ayez la bonté de recevoir ce pauvre petit enfant, qui ne peut, je crois, vous mettre dans l'embarras, vu son âge. Tout ce que je vous demande, c'est de me l'envoyer ici aussi vite que vous pourrez et avec les précautions nécessaires. La voiture la plus expéditive et la plus économique sera la meilleure. Prenez garde, je vous en prie à cet infernal Versoix ; déguisez l'enfant si vous le jugez à propos : enfin, faites ce qui vous paraîtra bon. Ma femme et mes autres femmes vous disent mille choses tendres. Aujourd'hui, je n'ai ni assez de tête ni assez de temps pour vous en dire davantage.

P. S. — Quoique le conducteur de ma fille soit un homme fort aisé, oserais-je vous prier, Madame, de le presser d'accepter ses frais. C'est une misère dont je vous ferai passer le montant sur votre avis.

22

A la Même.

Lausanne, 1er octobre 1793.

Toujours des fautes, Madame la Comtesse, et toujours des malheurs. Le Faucigny est perdu, complètement perdu. Dimanche, à onze heures du matin, les Français sont entrés à Sallanches. Les suites de cet événement sont incalculables. Meurtres, incendies, pillages, horreurs de toute espèce, c'est à quoi il faut nous

attendre. Probablement Sallanches n'existe plus au moment où je vous écris, et tout cela est la suite de la sottise d'un homme. Le fatal Signoris a tout perdu par son infâme retraite de Cluses, après une victoire, et malgré l'avis unanime d'un conseil de guerre désespéré. *O altitudo !* Jugez Madame de l'état des royalistes ! Peignez-vous l'état d'une foule innombrable de familles dont les chefs ont prêté leurs bras au Roi. Cette pensée fait dresser les cheveux. Le jour de la retraite de Cluses, on a tout prédit. Les Français, maîtres du passage de Balme, ont tourné la redoute de Miribel par les hauteurs de la montagne et de ce moment la déroute a été générale. On s'était battu la veille (samedi) presque tout le jour avec beaucoup de valeur. Il n'y a cependant que dix morts et une trentaine de blessés. La troupe se retire par Mégève et Saint-Gervais ; elle est poursuivie. Recommandons-la à Dieu. On dit l'artillerie prise en tout ou en partie. Savez-vous quelque chose de Tarentaise ? Ne me grondez pas si je passe longtemps sans vous écrire : un travail aussi forcé qu'inutile, des soucis cuisants et des accès de dégoût inévitables m'ôtent souvent la force d'écrire ; mais tous les malheurs possibles ne m'empêcheront jamais de me souvenir de vous et de vous aimer. Mon Dieu ! que de malheurs, respectable Amie ! je suis mortellement inquiet de ma fille. J'avais prié le bon frère de M. P. d'envoyer un exprès de confiance : c'est le seul luxe que je me permette. Serait-il arrivé quelque malheur ; mon pauvre enfant serait-il malade ou arrêté ? En vérité j'ai la tête bien noire. Vous savez peut-être les horreurs de

Menin : les Français ont fini par attacher des prisonniers Autrichiens aux ailes d'un moulin à vent. En vérité ce moment est effroyable. Bonsoir, Madame la Comtesse. Que je suis malheureux de n'avoir que de si tristes choses à vous dire.

Recevez les assurances de mon éternel attachement : mes femmes vous disent mille choses tendres.

23

A M. le Baron Vignet des Etoles.

Lausanne, 9 décembre 1793.

Vous êtes d'une colère terrible, mon cher ami : mais faites un peu votre examen de conscience, et voyez si vous n'avez pas vous-même tous les caractères de la prévention. *Dic nobis placentia.* Voilà votre devise. Eh bien! ne parlons plus de rien. Tout va à merveille, puisque vous le voulez. Voilà précisément le caractère de la passion qui ne veut rien entendre. Ne dirait-on pas que je prêche la révolte sur les toits, ou du moins le mépris pour le gouvernement? Je vous dis ce que je sais, autant qu'il est possible de savoir ce qu'on n'a pas vu ; il importe de tout savoir, une lettre est une conversation. Vous ne voulez rien entendre de contraire à vos systèmes et à vos inclinations ; vous traitez de *cohue* tout ce qui pense autrement, à la bonne heure! Je vous en félicite : c'est un grand bonheur que la persuasion,

quand on voit les objets couleur de rose. Vous avez vu que quand j'ai parlé pour le public, j'ai toujours eu le ton de l'approbation et de la confiance; c'est un devoir à mon avis, et je ne l'ai jamais violé. Tenons-nous en là, si vous m'en croyez; mais quant aux communications particulières, défions-nous de ces systèmes tranchants qui nous font regarder comme des lépreux tous ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme nous. Ne disons pas comme le personnage de Molière :

Nul n'aura de l'esprit hors nos amis et nous.

Dans ma manière de penser, le projet de mettre le lac de Genève en bouteilles est beaucoup moins fou que celui de rétablir les choses précisément sur le même pied où elles étaient avant la révolution. Je puis me tromper, mais c'est en bonne compagnie. J'ai tort avec Arthur Young, que vous m'avez envoyé, et même avec le roi d'Angleterre, qui reconnaît publiquement, dans sa déclaration, que les puissances n'ont pas droit d'empêcher la nation française de *modifier* son gouvernement. J'ai toujours détesté, je déteste, et je détesterai toute ma vie le gouvernement militaire; je le préfère cependant au jacobinisme. Le gouvernement militaire vaut mieux que ce qu'il y a de plus exécrable dans l'univers, c'est l'unique éloge qu'on en puisse faire; je ne le lui dispute point. Je suis magistrat (pour mon malheur, il faut être juste) : Si ce beau gouvernement, qui est la mort de la Monarchie, se rétablit, je dirai ce que j'ai toujours dit : « *Obéissez* »; j'excuserai les excès les plus scandaleux sur le ton le plus filial; mais si, par hasard, la Monarchie

se rétablissait, séparée de la *Batonocratie*, j'espère que vous me permettrez d'être content. Je ne déteste nullement les Piémontais, je sais ce qu'ils valent : mais je préfère ma nation, du moins le peuple. Vous préférez, vous, les ultramontains: permis à vous, je ne m'en fâche ni ne m'en étonne. Quant à mes ennemis, je suis leur très humble serviteur, je n'y pense plus. Tous les cris que j'ai entendu pousser contre vous, ici et ailleurs, ne peuvent égratigner l'amitié qui m'unit à vous. J'espère que mes clabaudeurs ne vous font pas plus d'impression. L'unique chose qui me fâche, c'est de vous voir parler sérieusement de cette niaiserie de Franc-Maçonnerie, enfantillage universel en deçà des Alpes, dont vous auriez été si vous aviez vécu parmi nous, et dont je me mêlais si peu depuis que j'étais enfoncé dans les affaires, que j'ai reçu un jour une députation pour savoir si je voulais être rayé de la liste ; mais, mes bons amis ne manquaient pas de m'appeler à Turin *frère Joseph*, tandis que je faisais tranquillement des arrêts à Chambéry. Je ne suis pas étonné que dans un pays dont le vice capital est d'attacher une extrême importance à des riens, on ait parlé et même beaucoup parlé sur cette misère ; mais je suis étonné que vous n'ayez pas senti tout de suite que ce n'était qu'un prétexte pour me jouer quelque pièce. En voilà assez sur nos systèmes respectifs, d'autant plus que nous sommes peut-être d'accord. (1)

(1) En lisant les écrits de J. de Maistre, on voit qu'il apprit plus tard à connaître la secte abominable qu'il juge si légèrement en 1793.

24

Au Même.

Lausanne, 2 mai 1794.

Si je n'ai pas assez de foi, mon cher ami, je crains que vous n'en ayez trop, car les choses vont assez mal. Le duché d'Aoste n'est cependant point encore envahi, mais je vous avoue que je m'y attends ; aussi je suis bien aise que votre famille ne soit plus à la Cité. Si je fais des suppositions tristes, ce sont les événements qui m'ont gâté. Les apparences du moment et les demi-succès me font peu d'impression. Ressouvenez-vous de la prise de Toulon et de tant d'autres événements qui paraissaient si avantageux et même si décisifs, vous savez comment la campagne finit. J'ai peur que cette année tout n'aille de même. La débâcle sera terrible. *Pur troppo!* Je souhaite me tromper.

Au reste, mon cher, je suis persuadé que tout ceci finira, et, qui plus est, je crois que tout ce que nous voyons nous mène au bien par des chemins inconnus. Cette idée me console de tout ; mais quand et comment parviendrons-nous à ce mieux? Voilà le secret de la Providence. Autant que j'en puis juger, je crois que nous en sommes encore passablement loin.

Ce qui peut encore nous consoler, c'est que l'ordre actuel, tout abominable qu'il est, est nécessaire pour faire justice de tout le monde, et les coquins en chef surtout

sont punis avec une précision qui doit vous faire plaisir. Vous m'avez laisser imprimer que tous les gouvernements étaient vieux. Je vous ajoute à l'oreille qu'ils étaient pourris. Le plus gâté de tous est tombé avec fracas : les autres suivront probablement, et ceux qui tiendront se régénèreront tout doucement avec la France, lorsqu'elle se régénèrera. C'est ce que je souhaite au nôtre.

25

A M. le Comte Henri Costa de Beauregard.

Nyon, dans la chambre de votre femme, 31 mai 1794.

Oh ! quel coup ! quel horrible coup ! Je me prosterne, je ne sais où je suis. Pauvre Eugène ! Charmant enfant ! Malheureux père ! Que vous dirais-je ? A la première nouvelle de votre malheur, j'ai volé à Nyon, où j'ai demeuré deux jours avant de monter l'escalier de votre femme. Enfin, il a fallu se déterminer : il n'y a plus eu moyen de lui cacher sa perte. Il y a trois heures qu'elle la sait. Je n'entreprends point de vous peindre sa tristesse. Elle est profonde, mais elle est religieuse ; c'est le désespoir que je craignais. Elle échappera à cet état. Votre nom sort de sa bouche aussi souvent que celui de votre fils. Elle tremble pour vous, elle m'ordonne de vous l'écrire, de vous prier de vous conserver pour elle, pour Victor qui est allé tenir la place de l'ange que vous regrettez, pour vos autres enfants qui ne peuvent

se passer de vous. Au milieu du triste spectacle que j'ai sous les yeux, j'éprouve une satisfaction inexprimable à voir que les soins de l'amitié sont doux pour votre malheureuse femme. Je connaissais sa situation isolée, je savais qu'elle était mal placée pour pleurer. Je suis venu pleurer avec elle ; elle m'en sait gré. Cher et malheureux ami, que ne puis-je me partager, que ne puis-je pleurer à Nyon et à Coni. J'ai peur que personne ne vous entende et que vous soyez forcé de renfermer votre douleur. Si mes devoirs et ma fortune me permettaient de voyager, je ne me refuserais pas le triste plaisir d'aller vous embrasser, et vous dire une petite partie de ce que je sens, et qu'il m'est impossible d'exprimer à mon gré. Si quelque chose pouvait augmenter la tendre amitié que j'ai pour vous, c'est le malheur. Il me semble que vous m'êtes plus cher, depuis que je ne vois rien dans ce monde de plus infortuné que vous. Je n'entreprendrai pas de vous consoler. Mon Dieu, peut-on consoler un père qui a perdu ce que vous venez de perdre. Je ne puis cependant pas m'empêcher de vous dire que votre excellent enfant est parti du monde au moment où il est bien triste de l'habiter. Ou je me trompe fort, mon cher ami, où nous touchons à un moment épouvantable. Tout va de mal en pis. Heureux ceux qui ne verront point tout ce qui s'apprête. Je ne compte pas quitter Madame de Costa avant deux jours, et j'espère même l'emmener à Lausanne. Ma maison, celle de Madame Hubert, et Madame Marie de Divonne lui rendront la vie plus supportable; que ferait-elle ici ? et à qui pourrait-elle parler ? Je suis

venu à Nyon toute affaire cessante, mon cher ami, comme si vous m'en aviez donné la commission ; je continuerai de même à m'acquitter des tristes devoirs de l'amitié. Je ne quitterai pas votre femme tant que je pourrai lui être utile. Je lui donnerai tous les soins qui dépendent de mes faibles pouvoirs. Je croirai que vous êtes là et que c'est aussi à vous que je les rends. Madame de Costa est au lit ; elle est aussi tranquille qu'elle peut l'être dans cette circonstance fatale. Nous ne craignons pas pour sa santé ! Un prêtre respectable qui a sa confiance, la fidèle Cha et moi, voilà les entours qu'elle préfère ; le reste est à quelque distance. Je passerai la nuit auprès d'elle. Si je puis, je l'emmènerai moi-même. Je finis par force : que puis-je vous dire encore ? A moins de perdre mon fils ou mes frères, mon cœur ne pouvait recevoir de blessure plus douloureuse que l'affreuse nouvelle de la mort de votre fils, si bon, si chéri, si digne de l'être. Pauvre ami, pleurez, pleurez, mais conservez-vous...

26

Au Même.

Lausanne, 14 juin 1794.

Par quelle fatalité, cher ami, votre femme n'a-t-elle point reçu de vos nouvelles par ces deux derniers courriers ? C'est sûrement la faute des postillons ou des commis. Nous attendons vos lettres avec la dernière

impatience, car Madame de Costa ne peut absolument s'en passer. Avant-hier, elle nous a quittés. Je répugnais beaucoup à cette séparation. Vous ne sauriez croire combien elle s'était accoutumée à nos figures amicales, et combien nous étions parvenus à la calmer. Je craignais qu'elle ne fût point assez forte pour marcher toute seule, et je ne me suis pas trompé. Hier, elle fut tout agitée, pleine de vapeurs noires et d'idées sinistres. Enfin, mon cher ami, dès que j'aurai pu quitter la plume, c'est-à-dire à sept heures du soir, je vais me mettre à ses genoux pour la ramener chez moi pendant quelques jours. La maison qu'elle occupe est aux portes de Lausanne, mais vous connaissez mes occupations de père de famille et les autres. Ma femme, dans son genre, n'est pas moins occupée, de manière que bon gré mal gré il faut être chez soi. Vous sentez bien que nous voyons tous les jours Madame de Costa, mais ce n'est pas notre compte ; nous voudrions vivre avec elle jusqu'à des moments plus calmes. Je vais la prier de toutes mes forces ; en attendant, je lui ai donné ma sœur, qui ne la quitte ni jour ni nuit, car elle couche à côté d'elle. Je vois très clairement qu'il ne faut point la laisser à elle-même, mais que cependant il ne faut point la livrer aux indifférents. J'accorderais tout cela si je pouvais la loger bien près de moi. Mais c'est un *opera* que de se loger à Lausanne. Je n'oublierai rien au moins pour la déterminer à venir vivre encore dans mon *taudis*, au moins pour quelques jours. Son petit ménage est assez sage pour aller tout seul. D'ailleurs, la distance qui la sépare de moi est une gambade de cinq ou six minutes

pour vos fils. Hier, je fus témoin d'un joli trait de la part de Sylvain. Il vit sa mère de fort mauvaise humeur à son réveil et finissant par fondre en larmes. Tout de suite il partit sans commission, et vint tout essoufflé nous prier en grâce d'aller joindre sa maman : tout cela avec une vérité de sentiments qui me toucha infiniment. Camille possède aussi un cœur parfaitement bon. Je vous assure que, de ce côté, ils sont égaux. Pour les talents, je sais ce que valait votre Ange ; mais vous ne savez point encore ce que feront les autres. Pour moi, j'en espère beaucoup. Je reviens à votre moitié. Ecrivez-lui souvent, et toujours dans le sens que je vous explique; son imagination va plus vite maintenant, sur vous et sur elle, qu'elle n'est jamais allée sur la Révolution. Elle m'a prouvé d'abord que vous êtes malade, ensuite que vous étiez mort, puis que vous ne deviez plus l'aimer, et qu'il serait très avantageux à vos affaires qu'elle mourût. Tantôt elle n'aime pas ses enfants, tantôt elle n'a point de religion, etc., etc. Calmez-la donc beaucoup, et, pour cela, montrez-lui une douleur calme. Surtout, je vous le répète, parlez-lui de Victor et de votre satisfaction de l'avoir auprès de vous ; c'est un article important.

Les malheurs particuliers me distraient des malheurs généraux, et je me détermine difficilement à vous dire un mot de politique. Nouvelle victoire des alliés, le 3, près de Charleroy, dont on ne sait point encore de détails, mais l'affaire paraît incontestable. Les Français ont attaqué sur quatre colonnes : trois ont été repoussées avec grande perte, et la quatrième a été *totalement exterminée*. Ainsi disent les lettres de Bruxelles à Mon-

sieur Mallet du Pan, qui a de fort bonnes relations. Que de sang, juste ciel! La campagne de cette année, suivant les calculs exacts et modérés, coûte déjà 90,000 hommes à la République, et l'on n'a pu pénétrer en France! Et l'on chamaille encore en Flandre. A Paris, on guillotine vingt personnes par jour; le mécontentement est au comble et personne ne peut remuer. Nul œil humain ne peut apercevoir la porte de ce labyrinthe. Si nous sortons, on se trouvera dehors sans savoir comment.

Ou rien n'est sûr, ou je suis sûr que nous serons attaqués incessamment, du côté de Briançon : toute l'artillerie de Valence et de Lyon est partie subitement pour Grenoble ; l'Etat-Major qui était dans cette ville est parti pour Briançon. Tous les chevaux, les mulets sont en réquisition ; malgré la sécurité du Piémont, je suis en peine.

Je ne puis plus tenir la plume, au pied de la lettre. Tout à vous, très cher ami. Vous m'êtes toujours présent : écrivez-moi tout ce que vous voudrez, mais faites contenance avec cette digne Maman. *Vale !!!*

27

A M. le Baron Vignet des Étoles.

Lausanne, 6 août 1794.

Je vois par votre dernière lettre, cher ami, que vous donnez un peu, sans vous en apercevoir, dans le préjugé

contre les émigrés. Vous croyez qu'ils ont montré de la joie sur les affaires de Genève : détrompez-vous. Je n'ai pas vu un Français qui n'ait parlé sur ces horreurs avec le ton que nous y aurions mis, vous ou moi. Voici tout le mystère : les émigrés ennuient, parce qu'on est faible, et parce qu'on n'a pas la force de dire rondement ce qui serait cependant fort naturel : « On nous menace, nous n'avons pas la force de vous protéger : Allez-vous en ! » On se plaît à leur créer des fautes pour se mettre bien avec soi-même ; et, cependant, il y aurait infiniment plus de noblesse à parler franchement. Il faut avouer qu'on agit bien mal avec les émigrés. La bonté de la cause qu'ils défendent devrait jeter un voile sur leurs défauts ; et, au contraire, on se sert de leurs défauts pour jeter de la défaveur sur leur cause. Je vous ai ouï dire souvent qu'il y a un esprit révolutionnaire dans toutes les têtes ; que chacun veut faire une révolution à sa mode, etc. : vous devez donc approuver ceux qui prêchent pour l'immobilité des maximes. Revenant à leur conduite, je suis forcé d'avouer que, depuis que je suis ici, j'ai vu moins de sottises de leur façon qu'on n'en aurait vu dans tout autre rassemblement d'une nation quelconque. Les Anglais en ont fait d'énormes, dont on n'a pas parlé. Si un Français malheureux, irrité, dégoûté de la vie, poussé à bout par les contradictions, se permet un mot un peu léger, les démocrates crient *Haro !* et le gouvernement, qui incline à croire par la raison que je vous ai dite, accueille des dénonciations qui n'ont pas le sens commun. En un mot, mon cher ami, presque tous les gouvernements d'Europe exécutent sur les royalistes les décrets

de la *Convention;* ce qui a fait un mal infini à l'opinion dans tous les pays. Je vous assure que, si j'étais membre de cet honorable corps, j'en rirais bien. Voilà tous nos prêtres de Nyon renvoyés. On a bâti à Genève des pamphlets qui les accusaient d'avoir voulu créer *une Vendée dans le Jura.* La chose a fait grande sensation. Vous entendez bien qu'il n'y a pas un mot de vrai ; mais la vérité ne fait rien. Je crains fort que l'orage ne s'étende jusqu'à Lausanne : on est cependant fort sage, je vous l'assure. L'histoire des deux prêtres de Nyon était fort légère ; car, dès que l'une des parties était catholique, ils pouvaient croire que c'était à eux à marier. — Je n'ai point vu le discours du ministre d'Angleterre dont vous me parlez. Est-ce Pitt? mais, de Londres même, on écrit qu'il ne parle que de guerre. Je n'ai pas compris ce que vous me dites sur deux espèces de paix. Si on en fait une quelconque, nous sommes perdus. J'espère que les puissances alliées méditent quelque chose ; s'il n'y a aucune entreprise militaire sur le tapis, il faut avouer que les vingt-cinq mille hommes abandonnés dans les quatre villes conquises sont le comble de l'inhumanité et de l'imprévoyance ; mais je sens qu'il faut attendre pour bien juger, quoique Landrecies fasse déjà un préjugé fâcheux. — Comment trouvez-vous la jolie aventure du 9 thermidor? Pour moi, j'aurais mieux aimé voir tomber la C. N.; mais l'événement, tel qu'il est, me semble très heureux. Il suspend nécessairement plus ou moins l'action du gouvernement révolutionnaire, et il le fait descendre dans l'opinion. Il prouve que ce gouvernement ne peut avoir de stabilité. Il nous défait

d'une foule de scélérats, et c'est un gain clair et net pour l'univers. C'est la Providence qui avait jeté dans la municipalité le citoyen Simon, cordonnier, infâme et insolent geôlier des Enfants de France ; c'est ainsi qu'il s'est trouvé invité, sans s'en douter, à la fête du 10 sur la place de la Révolution. Je vous l'indique, de peur que vous n'ayez pas aperçu cette tête coupée parmi les quatre-vingt-quatorze autres.

28

Au Même.

Lausanne, 15 août 1794.

Les Français, mon cher ami, ont sans doute des côtés qui ne sont pas aimables ; mais souvent aussi nous les blâmons, parce que nous ne sommes pas faits comme eux. Nous les trouvons légers, ils nous trouvent pesants: qui est-ce qui a raison? Quant à leur orgueil, songez qu'il est impossible d'être membre d'une grande nation sans le sentir. Les Anglais et les Autrichiens n'ont-ils point d'orgueil ? Lorsqu'un ci-devant seigneur français se voit apostrophé par tel magistrat de Lausanne ou de Nyon, qui n'aurait pas osé, il y a cinq ans, aspirer à l'honneur de diner avec lui ; quand je vois M. le bailli traiter, je ne dis pas lestement, mais cruellement, des militaires français, en montrant sur sa poitrine, sur ses portraits, et à la tête de toutes ses ordonnances, l'ordre

du Mérite, qu'il tient de la France, je ne puis me défendre de leur permettre un peu d'impatience. « On n'en veut nulle part », dites-vous ; il faut donc les faire conduire sur la frontière de France, comme M. de Buven en a menacé, il y a deux jours, le jeune de Savon, qui travaille ici pour nourrir sa mère ; et alors le premier bourreau de la frontière fera son acquit, par lequel il confessera avoir reçu de la Suisse, du Piémont, de l'Espagne et autres nations chrétiennes, tant de têtes d'émigrés pour la guillotine. Le reproche que vous faisiez l'autre jour aux Français *de se réjouir des succès de leurs bourreaux* vient encore de la prévention, si vous y regardez de près ; car ce sentiment est très raisonnable, et même héroïque. Les soldats français ne sont point les bourreaux des émigrés, mais les sujets de ces bourreaux : ils se battent pour une mauvaise cause, mais leurs succès n'en sont pas moins admirables. M. Mallet du Pan a très justement insisté sur ce point dans son ouvrage. Je ne vois pas comment un Français pourrait ne pas sentir un certain mouvement de complaisance en voyant sa nation seule, avec une foule de mécontents dans l'intérieur, non seulement résister à l'Europe, mais encore l'humilier et lui donner beaucoup de soucis. Certainement c'est de la force bien mal employée ; mais cependant c'est de la force. D'ailleurs un Français peut penser, comme je pense, que la division de la France serait un grand mal. La foule des étourdis voudrait voir l'Empereur à Paris, pour rentrer vite dans leurs terres ; mais il ne faut pas blâmer celui qui dirait : « J'aime mieux souffrir pendant quelque temps de plus, et que ma patrie

ne soit pas morcelée. » La société des nations, comme celle des individus, est composée de grands et de petits, et cette inégalité est nécessaire. Vouloir démembrer la France, parce qu'elle est trop puissante, est précisément le système de l'égalité en grand. C'est l'affreux système de la convenance, avec lequel on nous ramène à la jurisprudence des Huns ou des Hérules. Et voyez, je vous prie, comme l'absurdité et l'*impudeur* (pour me servir d'un terme à la mode) se joignent ici à l'injustice. On veut démembrer la France ; mais, s'il vous plait, est-ce pour enrichir quelque puissance du second ordre? Nenni:

Dantur opes nullis nunc, nisi divitibus.

C'est à la *pauvre* maison d'Autriche qu'on veut donner l'Alsace, la Lorraine, la Flandre. Quel équilibre, bon Dieu ! J'aurais mille et mille choses à vous dire sur ce point, pour vous démontrer que notre intérêt à tous est que l'Empereur ne puisse jamais entrer en France comme conquérant pour son propre compte. Toujours il y aura des puissances prépondérantes, et la France vaut mieux que l'Autriche. Nous n'avons nul besoin d'un Charles V. Si je n'ai point de fiel contre la France, n'en soyez pas surpris : je le garde tout pour l'Autriche. C'est par elle que nous sommes humiliés, perdus, écrasés ; c'est par elle que nous sortirons d'ici, non seulement sans argent, mais sans considération, j'ai presque dit sans honneur. Vous parlez d'orgueil, de prétentions; trouvez-moi une suprématie, une domination plus insultante que celle que l'Autriche exerce à notre égard. J'aimerais mille fois mieux 30,000 émigrés qui se battraient pour nous, que

30,000 Allemands qui sont venus pour nous voir assommer sur les montagnes avec des lunettes d'approche. M. d'Autichamp, M. de Narbonne, me plairaient tout autant, je vous l'avoue, que M. de Vins avec sa fistule qui s'ouvre à point nommé toutes les fois qu'on le contrarie. On reproche aux Français de vouloir commander partout où ils sont. Et les Autrichiens ne commandent-ils pas? Partout les grands commandent aux petits. Encore un coup, je connais les défauts français, et j'en suis choqué autant qu'un autre; mais je sais aussi ce qu'on peut dire en leur faveur. Au reste, cher ami, la politique est comme toutes les autres sciences : *Mundum tradidit disputationi eorum.* Mais je vous dis qu'on se trompe sur la France ; qu'il ne faut point se décider par les idées du moment, encore moins par des considérations de pure inclination ; qu'en persécutant partout le bon parti, on gâte l'esprit des peuples, et qu'on donne une force incalculable à la république, parce qu'on grossit son parti de tous ceux (et le nombre en est prodigieux) qui voudraient bien un autre ordre de choses, mais qui voient qu'il n'y a pas moyen de faire un noyau hors de la France, et qui finissent par servir, de dépit et de désespoir, un parti qu'ils n'aiment point.

Je suis tout surpris qu'après une permission de demeurer jusqu'au 1er janvier, on nous remette nouvellement sur le tapis pour partir. Mais savez-vous une belle chose? c'est que le Piémont ne nous voit plus arriver qu'avec une extrême répugnance, surtout les prêtres. L'abbé Saint-Marcel l'a écrit ici en confidence à quelqu'un, et je m'en doutais depuis longtemps, sur quelques

notices qui m'étaient parvenues. Je veux vous faire part d'un sentiment que j'ai dans le cœur, sans trop savoir où je l'ai pris. Je me sens entraîné à croire que le Piémont sera révolutionné, et que nous nous régénérerons ensemble, ou que la Savoie ne retournera plus à son ancienne domination. Cette idée ne tient à aucun calcul politique, et cependant je ne puis m'en défaire. Il me semble que la Savoie révolutionnée, unie au Piémont non révolutionné, formerait une dissonnance. Je vous dis ceci le 15 août 1794 ; souvenez-vous en. Je suis tout à vous, mon très cher.

P. S.— M. Mercy d'Argentau a demandé mille hommes aux Autrichiens, avec promesse de chasser les Français d'Ormex : ils ont refusé. Les bras en tombent à M. Trevor. Cette maison d'Autriche est une grande ennemie du genre humain, et surtout de ses alliés. Je vous avoue que je la déteste cordialement. J'ai la ferme espérance, au reste, que l'Empereur, pour n'avoir pas voulu être le *coq* de la coalition, en sera le *coq d'Inde*. Amen.

29

Au Même.

Lausanne, 22 août 1794.

Je vois par votre dernière lettre que nous ne serons jamais d'accord sur la France ; mais je vois aussi que même dans leurs oppositions de sentiments, les hommes,

s'ils sont honnêtes, peuvent trouver de quoi s'aimer et s'estimer. Je suis persuadé irrévocablement que le plus grand malheur qui puisse arriver à l'Europe c'est que la France perde son influence. J'ai donc raison de m'y intéresser. Vous, au contraire, vous la regardez comme l'ennemie du genre humain : vous avez donc raison de lui souhaiter toutes sortes de maux. Nous partons du même principe, quoique nous arrivions à une conclusion opposée. *O cœcas hominum mentes !* Cette diversité d'opinion m'a fait naître l'idée d'un ouvrage qui serait sûrement lu avec avidité ; mais il ne faut pas tant entreprendre. Je me confirme, tous les jours plus, dans mon opinion que c'est fait de la monarchie absolue, et je penche à croire que le monarque qui voudra sauver sa puissance, fera bien d'en sacrifier une portion ; ou pour mieux dire d'en restreindre légalement les abus. Les succès prodigieux des Français, la pente générale de l'Europe vers le gouvernement mixte, les fautes de la monarchie dans un moment où elle devrait se servir de tous ses moyens. l'impéritie ou la corruption des meneurs, même de notre côté, sont des circonstances arrangées d'une manière si extraordinaire, que j'y vois un arrêt de la Providence. Je n'ai pas cependant absolument perdu l'espérance qu'il se fera quelque changement en bien, naturellement ; mais toujours la France victorieuse dictera les conditions ; et avec sa puissance, ses richesses et son prosélytisme, elle agitera l'Europe et achèvera la révolution. On peut croire, à la vérité, que les gouvernements en se modifiant se perfectionneront, et il me semble en effet qu'ils étaient tous sortis, plus

ou moins, de leurs bases anciennes et légitimes ; mais quand il en résulterait ce bien, nous ne serions pas moins sacrifiés, nous qui existons dans ce moment. Ainsi il faut s'exécuter.

Je vous ai déjà parlé de mon ouvrage, auquel je ne mets qu'un intérêt languissant à cause des circonstances; cependant je le pousse tous les jours, et chaque jour il s'accroît sous ma main. Plan de l'ouvrage : *Première partie :* Origine de la souveraineté. J'y traite, en plusieurs chapitres, de la nature de l'homme, de l'ordre social, de la législation, de l'origine des nations, etc. *Seconde partie :* De l'exercice de la souveraineté. Je fais voir qu'il n'appartient et ne peut appartenir au peuple ; j'y traite du gouvernement représentatif de l'Angleterre, du gouvernement féodal (morceau que j'ose croire tout nouveau). *Troisième partie :* Du droit d'insurrection. Je fais voir que la souveraineté ne peut être jugée. Passant à l'insurrection, je dis qu'il ne faut pas demander *si* l'on peut s'insurger, mais *quand* on le peut, et traitant la question par voie d'analyse, je fais voir que ce cas n'existe pas. *Quatrième partie :* Politique expérimentale. C'est un grand travail. Je fais voir le résultat du système français, par les propres aveux faits dans les discussions de la Convention. J'ai assemblé une foule incroyable de textes que je mettrai ensemble pour en faire un discours suivi. C'est un travail extrêmement pénible, mais le résultat serait piquant et intéressant. Je ne sais si je pourrai finir. Je manque absolument de temps et les événements me dégoûtent. Je suis toujours à vous au delà de toute expression.

30

Au Même.

Lausanne, 26 août 1794.

J'aime et estime les Anglais beaucoup plus que les Français, mais je ne sais pas en tirer la conclusion qu'il faut être injuste envers ces derniers ; ma logique ne s'étend pas là. Vous dites que les Français voudraient détruire les Anglais ; oui, précisément comme les Anglais voudraient détruire les Français. Ils leur ont fait la guerre pendant trois cents ans ; ils ont gagné les batailles de Poitiers, de Crécy et d'Azincourt ; ils ont fait couronner un roi Anglais à Paris. S'ensuit-il qu'il faille partager l'Angleterre et donner la province de Middlesex à l'Empereur ? Quelle logique ! la contradiction que vous trouvez dans mon *joli* esprit n'existe, avec votre permission, que dans le vôtre. Je voudrais être à présent loin de la France, comme je voudrais être loin de votre lit si vous aviez une fièvre chaude et que vous fissiez tous vos efforts pour me poignarder. Aurait-on droit de m'accuser de contradiction parce qu'avant votre maladie je me serais publiquement honoré de votre amitié ? Ce que nous voyons à présent n'est point la *France*, c'est un malade en délire. D'ailleurs, je ne vous ai point parlé de mon amour pour la France, mais pour la justice et la saine politique. Quant

à la morale, *non furtum facies* est écrit pour les nations comme pour les individus, et il n'est pas plus permis de voler des villes et des provinces que des montres et des tabatières. Quant à la politique, voyez ce que nous a produit l'effroyable système de dépecer la France ; il nous a mis au bord de l'abîme, et nous y poussera peut être. En repoussant les Français, en les humiliant, en les insultant, on les a ameutés, on les a aigris, on les a réunis. Vous voyez les suites. Aujourd'hui, on parle de reconnaître Monsieur. Il y a deux ans que cette démarche aurait été décisive; aujourd'hui, Dieu veuille qu'elle n'achève pas le mal, si elle n'est pas faite avec les précautions et les préliminaires que dicte une politique éclairée ; pour moi, j'incline fort à croire que cette reconnaissance pourrait bien être une balourdise de plus.

J'attends votre *purgation* avec grand plaisir ; mais je doute que vous me guérissiez de la compassion. Quant aux défauts, toutes les nations, comme tous les individus, en ont leur dose. Si quelquefois vous m'avez vu pencher pour la France, c'est que ce sont les langues qui font les préjugés. Si j'avais parlé Piémontais aussi longtemps que vous, je détesterais les Français autant que vous. Il y a une infinité de choses que nous croyons tenir de notre raison et qui ne sont que l'ouvrage des préjugés.

31

Au Même.

Lausanne, 28 octobre 1794.

Rien ne marche au hasard, mon cher ami ; tout a sa règle, et tout est déterminé par une puissance qui nous dit rarement son secret. Le monde politique est aussi réglé que le monde physique ; mais comme la liberté de l'homme y joue un certain rôle, nous finissons par croire qu'elle y fait tout. L'idée de détruire ou de morceler un grand empire est souvent aussi absurde que celle d'ôter une planète du système planétaire, quoique nous ne sachions pas pourquoi. Je vous l'ai déjà dit : dans la société des nations, comme dans celle des individus, il doit y avoir des grands et des petits. La France a toujours tenu, et tiendra longtemps, suivant les apparences, un des premiers rangs dans la société des nations. D'autres nations, ou, pour mieux dire, leurs chefs, ont voulu profiter, contre toutes les règles de la morale, d'une fièvre chaude qui était venue assaillir les Français, pour se jeter sur leur pays et le partager entre eux. La Providence a dit que non ; toujours elle fait bien, mais jamais plus visiblement, à mon avis : notre inclination pour ou contre les Français ne doit point être écoutée. La politique n'écoute que la raison. Votre mémoire n'ébranle nullement mon opinion, qui se réduit uniquement à ceci : « Que l'em-

« pire de la coalition sur la France et la division de ce « royaume seraient un des plus grands maux qui pussent « arriver à l'humanité. » Je me suis formé une démonstration si parfaite de cette proposition, que je ne désespérerais pas de vous convertir vous-même, mais non par écrit, car ce serait un traité dans les formes.

Je vous remercie cependant très fort de ce mémoire, qui est une très bonne pièce historique. Faites attention, au reste, que vous prenez presque tous vos exemples dans un seul règne, ce qui n'est pas juste ; d'ailleurs quelle nation n'a pas abusé de son pouvoir quand elle l'a pu ? Si vous écoutiez des natifs Mexicains ou Péruviens, ils vous prouveraient que les plus exécrables des hommes sont les Espagnols. Qu'est-ce que l'Europe n'eut pas à souffrir de Charles V, qui l'aurait toute conquise, sans les Français ? Tout ce que vous reprochez à Louis XIV ne peut entrer en comparaison avec trois cents vaisseaux pris par les Anglais en 1756 sans déclaration de guerre : encore moins avec l'exécrable partage de la Pologne. Enfin, mon cher ami, je vous répète que nous sommes d'accord sans le savoir. Il est naturel que vous désiriez les succès de la coalition contre la France, parce que vous y voyez le bien général. Il est naturel que je ne désire ces succès que contre le jacobinisme, parce que je vois dans la destruction de la France le germe de deux siècles de massacres, la sanction des maximes du plus odieux machiavélisme, l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine, et même, ce qui vous étonnerait beaucoup, une plaie mortelle à la religion : mais tout cela exigerait un livre.

Quant à l'autre point sur lequel, à mon véritable regret, il me semble que nous ne sommes pas parfaitement d'accord, c'est la révolution (quelconque) qui me paraît infaillible dans tous les gouvernements. Vous me dites à ce sujet que les peuples auront besoin de gouvernements *forts :* sur quoi je vous demande ce que vous entendez par là? Si la monarchie vous paraît *forte* à mesure qu'elle est plus *absolue*, dans ce cas Naples, Madrid, Lisbonne, etc., doivent vous paraître des gouvernements vigoureux. Vous savez cependant, et tout le monde sait, que ces monstres de faiblesse n'existent plus que par leur aplomb. Soyez persuadé que, pour *fortifier* la monarchie, il faut l'asseoir sur les lois, éviter l'arbitraire, les commissions fréquentes, les mutations continuelles d'emplois et les tripots ministériels. Voyez, je vous prie, ce que nous étions devenus, et comme on avait repoussé vos idées, même de bon ordre, quoique très modérées et ne touchant nullement à la prérogative de la couronne.

Tout à vous, mon cher ami.

32

A M. le Comte Henri Costa de Beauregard.

Lausanne, 13 décembre 1794.

Votre dernière lettre m'a pénétré de chagrin, mon cher ami, non point tant à cause des tristes réflexions

que vous me faites sur l'état présent des choses, mais à cause de cette incommodité que j'ignorais absolument et qui m'attriste au delà de toute expression. Mon Dieu, que de malheurs ! C'est celui-là qui m'afflige réellement parmi ceux dont vous me parlez, puisqu'il ne tient point à l'imagination. Le reste est plus idéal que vous ne pensez. Je comprends que tout va mal dans le pays où vous êtes, mais croyez que les choses ne sont jamais mieux allées en France. Je ne suis pas suspect, car depuis le siège de Lyon j'ai vu extrêmement en noir. J'ai surtout pensé très mal de la coalition ; mais, dans ce moment, tout annonce une grande révolution dans l'intérieur, où pour mieux dire cette révolution est faite, et il ne s'agit plus que d'en attendre les conséquences. Le Jacobinisme est radicalement anéanti, et sans aucune secousse. La tête de Carrier ne tient plus que par un fil ; l'ancien Comité de Salut public qui avait résisté au premier choc, vient de succomber au second. Du moins, l'examen de sa conduite est renvoyé à l'examen des Comités. C'est le premier escalier de la guillotine. Un décret de la Convention nationale envoie au Tribunal révolutionnaire *tous les complices et fauteurs de Robespierre*, c'est-à-dire qu'on enverra à l'échafaud autant de jacobins qu'on le jugera convenable. Un décret plus célèbre accorde une amnistie complète à la Vendée. Un membre a demandé qu'on exceptât les chefs, un autre a observé que c'était ouvrir une porte à tous les émigrés qui seraient libres de rentrer par la Vendée. Sur ces deux propositions, l'Assemblée a passé à l'ordre du jour sans aucun examen. On écrit d'ici, à Paris, à *Monsieur le Comte*,

à Monsieur le Marquis un tel, et on met tout uniment la lettre à la poste, sur la demande, comme vous pensez bien, des personnes auxquelles on écrit. Il y a peut-être à Lyon 3,000 émigrés rentrés depuis quelques jours. La guillotine *est en repos permanent*, et ne s'agitera probablement que pour les Jacobins, qui tombent de toute part dans les serres du Tribunal révolutionnaire. Les Prêtres rentrent en foule et le culte se relève vigoureusement. Deux choses vous frappent, à ce que je vois : l'invasion du Piémont et les malheurs qu'elle fera tomber sur vous. Je doute des deux choses, c'est-à-dire je doute que le Piémont soit envahi, et s'il l'est (ce qui, à tout prendre, est très possible) je doute encore plus que vous en fussiez plus mal. Ceci tenant à beaucoup de causes que je n'ai pas le temps de vous débiter, je brise sur ce point. Vous me parlez d'une chose qui mettra un *bâton dans la roue;* qui sait si cette chose ou ses suites ne seront pas plutôt de l'huile dans le moyeu ? Vous parlez de misère, de délaissement, de métier à apprendre. Eh ! n'allez pas si vite. Dans l'état actuel, je ne vous dis pas qu'on vous rende vos biens dans quinze jours : mais ce que je puis bien vous assurer, c'est que si cela arrivait, je n'en serais nullement surpris. Et en tout cas, ou il n'y a rien de sûr dans le monde, ou vous y rentrerez avant et bien avant d'être dans le cas de souffrir ; une autre fois je vous en dirai davantage sur ce point. En attendant, continuez votre service autant que vos forces physiques le permettront : il y a partout des inconvénients ; mais, c'est mon avis. Faites des cartes : mais, Pour Dieu ! ne les donnez pas. Nous avons

décidé l'autre jour, avec votre femme, que *vous étiez une bête*, et cette décision, dictée par la plus sévère équité, précisément à propos de vos cartes, nous procura un moment de bonne gaieté.

Oui, mon cher ami, je conçois parfaitement vos idées de Marbre et de Chalcédoine, et je ne crois pas que vous couriez grand risque d'acquérir le bloc de Cavour, en stipulant que la somme sera payable à votre retour. Le vendeur ne s'exposera pas plus que vous. Courage donc, mon cher ami: du travail, et des rêves de marbre!

Mon petit monument de papier me devient tous les jours plus cher à mesure que je vois qu'il vous satisfait davantage. J'ai vu l'autre jour chez mon libraire la lettre d'un Genevois à moi inconnu, qui demandait cet ouvrage dans les termes les plus flatteurs pour moi; mais toutes ces jouissances ne tiennent point à l'amour-propre. Le plaisir d'avoir satisfait un ami tel que vous surnage comme l'huile et couvre la gloriole. A présent, je suis bien sûr que, dans une deuxième édition, je donnerai à cet ouvrage toute la perfection dont je suis capable; car, après la confrontation de nos remarques mutuelles, les endroits où nous serons d'accord de dire *tolle* sont évidemment mauvais. Mon frère, qui est venu me voir, est d'accord avec vous et moi sur plusieurs points. Monsieur Trevor vous a-t-il fait passer les vingt exemplaires dont il s'est chargé pour vous? Dans le cas contraire, faites-les lui demander. J'en ai encore un bon nombre d'exemplaires à votre service. J'en ai donné cinquante à un libraire pour un Tite-Live, un abrégé de l'Astronomie de Lalande, et un beau Nouveau-Testa-

ment grec. Ne pouvant guère acheter avec de l'argent, j'ai fait cette spéculation; vous voyez que je me paie. Bonsoir, très cher ami, je suis à vous au-delà de tout ce qu'on peut dire.

Voilà une lettre de Madame votre épouse : son rhume, qui l'a plus fatiguée que vous ne l'aviez cru, l'a empêchée de vous écrire par les deux derniers courriers. Si elle m'avait dit qu'elle ne vous écrivait pas, j'aurais tenu sa place. Je la vois tous les jours, mais moins que je ne le voudrais. Le vent des affaires souffle dans les basques de mon habit, au point que je serais tenté de croire quelquefois que vous êtes prophète !!!...

Mille amitiés au sage Victor.

Le Baillif m'a raconté d'après Mme de Staël, à ce qu'il m'a dit, que M. de Staël arrive ici avec quatre secrétaires d'ambassade, prêt à entrer en France au premier mot de paix. Je doute un peu du voyage, et infiniment du but qu'on lui donne.

33

A M. le Baron Vignet des Etoles.

Lausanne, 23 décembre 1794.

Vous avez raison sur *la Souveraineté du Peuple*. L'ouvrage presse, mais le temps me manque : ma correspondance devient, elle seule, un ouvrage immense. Le

duc de Montferrat (1) m'a écrit *de proprio pugno*, une lettre des plus flatteuses et je puis dire des plus amicales ; pour peu que vous en soyez curieux, je vous la ferai passer. Ce n'est pas tout ; vous m'êtes trop attaché, et je le suis trop à vous, pour vous laisser ignorer (mais ceci n'est qu'entre nous) que le Comte de Hauteville vient de m'avertir confidentiellement que Mgr le Prince de Piémont se faisait lire toutes mes lettres, et qu'il m'en avertissait afin que je leur donnasse une tournure qui lui permît de les lire tout entières. Tout cela est assaisonné de choses très flatteuses. Je vous en fais part, parce que je connais l'intérêt que vous prenez à moi.

Quant à ce que vous appelez toujours *mon esprit*, je ne sais que vous dire. Si vous me disiez en particulier, *vous avez dit ceci ou cela mal à propos*, je vous répondrais ; mais que répondre à l'accusation générale d'*avoir de l'esprit ?* Il n'y a ni dans la Caroline ni dans le coutumier du pays de Vaud, aucune peine contre ce délit. Tout ce que je puis vous assurer sérieusement, c'est que je veille sur moi avec la plus grande exactitude ; que je parle peu sur les affaires ; que je n'en parle que suivant les principes les plus purs, au point que je suis regardé comme un des fauteurs les plus décidés de ces principes par toute la tourbe des Constitutionnels. Si vous m'entendez citer dans quelque occasion individuelle, vous me ferez toujours plaisir de m'avertir.

---

(1) Frère du roi.

34

Au Même.

Lausanne, 26 août 1795

Très cher Ami,

Il est infiniment probable que nous courons nouvellement un grand danger. Les promesses inconcevables de M. de Vins ayant donné aux Français tout le temps de se fortifier, nous avons tout lieu de croire qu'ils vont reprendre le rôle actif dans lequel ce grand homme ne brillera sûrement pas. Mais il est encore très probable que nous allons être attaqués par la Savoie. Les Français ont beaucoup de monde dans la Maurienne et dans la Tarentaise. Les troupes y affluent de toute part. A Chambéry, on est écrasé de logements, la fureur y est pire que jamais, surtout contre les prêtres. On vient d'en arrêter un à Chignin, dont l'arrestation a causé une espèce d'insurrection : un paysan a été sabré à côté de lui et est tombé à ses pieds. Le prêtre, qui se nomme Rey, a demandé en grâce la permission de lui rendre les derniers devoirs ; alors un soldat français a plongé son sabre dans le corps du paysan en disant au prêtre : *Tiens, voilà son absolution.* M. de Trevor reçoit de Paris les mêmes nouvelles que je reçois de Savoie et de Genève. On veut absolument faire un nouvel et dernier effort contre le Roi de Sardaigne. Dieu veuille

que nous nous tirions de là. Dans l'état des choses, 600 hommes prendraient le Duché d'Aoste ; il n'y a, au pied de la lettre, point d'autorité. Trois ou quatre officiers se disputent le commandement, et ne sont occupés, du matin au soir, qu'à se contrarier. Sans un général unique qui absorbe toute la puissance, il n'y aura pas trop moyen de se tirer d'affaire ; mais j'espère qu'on y pourvoira.

Malgré la persuasion où je suis, et que je vous ai souvent manifestée, que les choses ne pouvaient plus subsister sur le pied où elles étaient, et que si l'on n'y change rien, vous verrez de nouveaux malheurs et peut-être un écroulement général, sans que personne prenne la peine de pousser, évitons tous les excès ! Que la démocratie soit le seul gouvernement juste ; que les Rois soient tous de grands criminels, précisément parce qu'ils sont Rois ; que le peuple soit souverain, etc.; voilà des extravagances, à mon avis. Mais que des polissons de secrétaires mènent les ministres qui mènent l'Etat ; qu'on s'imagine que l'essence de la souveraineté consiste dans l'avilissement de la noblesse, de la magistrature, en un mot de toutes les autorités intermédiaires ; qu'on en vienne au point de folie de faire dire, en propres termes, à des corps supérieurs : « Le Roi n'aime pas les remontrances, » et qu'on vous apporte à midi, pour les enregistrer dans la journée, des lettres patentes destinées à renverser l'État, afin qu'on n'ait pas le temps de les lire, je vous avoue, mon cher et bon ami, que c'est un autre excès tout aussi extravagant, et qui mène droit au renversement du trône. Il ne faut point de ré-

volution pour réformer tout cela : il faut écouter les gens qui savent la politique, et ne pas les traiter de mauvaises têtes (à commencer par vous), lorsqu'ils montreront, très respectueusement, du bout du doigt un abîme où l'on court.

35

Au Même.

Lausanne, 15 septembre 1795

Très cher Ami,

Les choses ne sont pas allées si mal en Savoie. Refuser la Constitution était impossible, il suffit de deux choses : 1° Il est manifestement prouvé que la très grande majorité de la Nation n'a pas voulu opiner, et s'est absentée des assemblées primaires ; 2° une très grande quantité de communes ont rejeté la Constitution française et demandé le Roi. J'ai déjà beaucoup de détails et j'en attends de nouveaux. Il est vrai que le peuple n'a pas bien compris l'état de la question, mais le peuple est peuple partout : en France même, plusieurs communes ont cru qu'elles refuseraient en s'absentant ; et, au contraire, elles laissaient le champ libre aux coquins ; c'est ce qui est arrivé à Thonon, où 64 votants ont accepté. A Chambéry il y en a eu 800, au lieu de 3,000 au moins qui devaient y être, etc. Nulle assemblée ne s'est mieux conduite et n'a mieux parlé que celle

d'Arbusigny, composée de 14 communes. Je verrai s'il convient d'imprimer quelque chose; en attendant, vous pouvez faire imprimer en toute sûreté dans votre Gazette, les deux articles sus dits: 1° Grande majorité du peuple qui refuse d'opiner. 2° Partout où l'on a été libre, vœu des communes contre le régime actuel et le désir de l'ancien, ce qui n'est nullement contredit par l'acceptation de la Constitution. — J'ai sur le métier une instruction courte et claire aux électeurs ; mais il faut aller pas à pas, de peur d'être ridicule. Les choses vont si mal qu'on ose à peine donner des espérances. — Que dites-vous de ce Rhin passé à la barbe d'une armée superbe, et de Dusseldorf lâchement livré comme une bicoque ? On ne manquera pas de dire que ce passage sera la perte des Français, comme on le disait de la conquête de la Hollande. Vous me disiez l'autre jour que vous n'aviez pas plus peur pour Turin que pour Vienne; mais les Turcs ont fait deux fois le siège de Vienne, et Constantinople est bien plus loin de Vienne que Dusseldorf. Quant à Turin, je suis parfaitement tranquille *pourvu que les Français n'attaquent pas*, mais s'ils attaquent, c'est autre chose : ils ont, tant dans l'armée d'Italie, aux différents postes, que dans le parc d'Antibes, 385 pièces d'artillerie, dont 145 de gros calibre, ce qui annonce l'envie d'attaquer, intention d'ailleurs bien prouvée par la lettre du comité de Salut public à Kellermann, que nous avons interceptée et dont vous aurez ouï parler. La neige n'y fait rien, pas plus que la glace de Hollande, et même beaucoup moins, car les Français sont parfaitement maîtres du chemin de Tende. Vous comptez sur

de grands coups dans la Rivière : vous faites bien de l'honneur aux Autrichiens ; ils n'attaqueront point, et s'ils attaquent, M. de Vins, par trahison ou par impéritie s'étant posté contre toutes les règles de l'art militaire, sera battu à plate couture. Les Allemands sont soldats, mais les Français sont militaires. Lorsqu'un de nos meilleurs officiers montrait à M. de Vins l'importance du Col des Termes, ce grand général répondait en baillant et sans regarder la carte : *qu'est-ce que cela prouve?* Ensuite, il envoyait dans le mois dernier, lettres sur lettres à M. Colli pour attaquer ce Col, et en même temps, il lui otait ses meilleures troupes. Celui-ci criait, et voilà comment s'est passé l'été. Croyez-vous qu'il n'y ait que de l'ânerie dans tout cela ? J'ai bien peur qu'il n'y ait quelque chose de pire. J'en reviens toujours à cette force cachée dont nous avons parlé tant de fois : tout ce que nous voyons n'est pas naturel. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'il faille perdre courage; au contraire, il en faut faire provision à mesure que les affaires vont plus mal. Je ne doute point que M. de Clerfayt n'envoie une estafette à Vienne pour demander la permission d'attaquer les Français, que l'Empereur n'assemble un grand conseil de guerre, et que pendant ce temps, Mayence ne soit investi.

P. S. — Dans une séance de la municipalité de Chambéry, où l'on parla de Jean Claude Têtu, un honorable membre proposa de mander à la barre le maire de Montagnole. C'était procéder dans les formes, mais la motion n'eut pas de suite.

36

Au Même.

30 avril 1796.

Mon cher ami, nous pouvons dire comme François Ier : *Tout est perdu hormis l'honneur*. Les troupes du Roi ont fait des prodiges, mais que sert le courage contre le nombre? Toute l'armée Française est tombée sur nous, laissant Beaulieu tranquille entre Tortone et Alexandrie, où il se tient immobile viv-à-vis de Milan. Les faibles restes de notre petite armée s'étendent de Querasque à Coni. Nous n'avons pas perdu un canon. Buttet qui est à N. D. de Lorme avec toute l'artillerie, mande qu'on ne peut se faire une idée du massacre des Français du côté de Mondovi , du 20 au 21. Colli s'est conduit comme un fou : c'est ce qu'on peut dire de plus honorable en sa faveur. Il a enfermé le régiment des Gardes à Mondovi, sans munitions, et lui a défendu de bouger. Le régiment est pris, mais c'est à proprement parler les habitants qui l'ont pris, car ils ont porté solennellement les clefs aux Français, qui ont débuté par un grand bal. — Ceva tient toujours ; notre cavalerie a donné avantageusement sur les hussards Français. La joie des démocrates, surtout à Turin, ne se contient pas : le chevalier de Revel et Tonso sont partis pour Gênes où ils vont offrir la paix. Les Français dicteront

les conditions, et la première, sans doute, sera la cession de la Savoie. Au milieu de ces calamités, il faut admirer l'intrépidité de la Cour, qui ne donne aucun signe de terreur. Les princesses de France même ne remuent point : d'où l'on conclut qu'on compte sur quelques arrangements ; mais il reste à savoir si les Français voudront accorder la paix. Si nous la faisons, et que l'Empereur demeure seul vis-à-vis des Français, j'aimerais mieux être à Paris qu'à Rome. — Nous ne manquons cependant que d'hommes; car, si nous en avions un peu plus, ayant toutes nos places, nous pourrions encore nous tirer de là. Mais je suis sûr qu'il ne reste pas 12,000 hommes au Roi, et qui sait ce que veulent et ce que peuvent ces tortues autrichiennes. — Tous les magasins du Mondovi sont pris. — Le supérieur du Collège des Nobles avait dit qu'au moment où Mondovi serait pris il congédierait les jeunes gens : cependant, le 23, tout était encore en place.

37

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Turin, 3 juin 1797.

J'ai été très content, ma bonne petite Adèle, de l'extrait du *Rédacteur* que tu m'as envoyé. Il est très bien choisi, et contient des vérités intéressantes. Quand on cite les journaux, il faut citer le jour et l'an, et même le

numéro, si l'on peut, pour le retrouver à volonté ; par exemple : *Rédacteur* du samedi 27 mai 1797, nº 185. Quand il s'agit de livres, on cite le tome, le chapitre, et quelquefois la page. Voilà, mon enfant, une petite leçon que je te donne en passant ; car, en te louant sur ce que tu fais de bien, je tâche toujours de te conduire à faire encore mieux : rien ne me faisant plus de plaisir que d'avoir de nouvelles raisons de t'aimer.

J'ai aussi été très content du *verbe chérir* que tu m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon de conjugaison ; mais je m'en tiendrai à l'*indicatif*, c'est bien assez pour une fois.

Je *te chéris*, ma chère Adèle : tu *me chéris* aussi, et maman *te chérit :* nous vous *chérissons* également Rodolphe et toi, parce que vous êtes tous les deux nos enfants, et que vous nous *chérissez* aussi également l'un et l'autre ; mais c'est précisément parce que vos parents vous *chérissent* tant, qu'il faut tâcher de le mériter tous les jours davantage. Je te *chérissais*, mon enfant, lorsque tu ne me *chérissais* point encore ; et ta mère te *chérissait* peut-être encore plus, parce que tu lui as coûté davantage. Nous vous *chérissions* tous les deux, lorsque vous ne *chérissiez* encore que le lait de votre nourrice, et que ceux qui vous *chérissaient* n'avaient point encore le plaisir du retour. Si je t'ai *chérie* depuis le berceau, et si tu m'as *chéri* depuis que tu as pu te dire : mon papa m'a toujours *chérie ;* si nous vous avons *chéris* également, et si vous nous avez *chéris* de même, je crois fermement que ceux qui *ont tant chéri* ne changeront point de cœur. Je te *chérirai* et tu me *chériras* toujours, et il ne sera

pas aisé de deviner lequel des deux *chérira* le plus l'autre. Nous ne *chérirons* cependant nos enfants, ni moi, ni votre maman, que dans le cas où vous *chérirez* vos devoirs. Mais je ne veux point avoir de soucis sur ce point, et je me tiens pour sûr que votre papa et votre maman vous *chériront* toujours.

Marque-moi, mon enfant, si tu es contente de cette conjugaison, et si tous les temps y sont (pour l'indicatif). Adieu, mon cœur.

38

A la Même.

Turin, 18 octobre 1797.

Sans doute, ma très chère enfant, tu as fort bien deviné le sentiment qui empêche ta maman de te vanter à toi même. Il en pourrait résulter deux inconvénients : celui d'augmenter ton amour propre et celui de nourrir ta paresse. Tu sens bien par toi-même qu'on est toujours porté à s'arrêter en chemin, à dire *c'est assez ;* et c'est un grand mal. Maman voudrait donc éviter cette nonchalance, et t'animer constamment à de nouveaux efforts ; mais il est bien sûr (et sûrement tu en es persuadée) qu'il n'y a personne au monde qui t'aime plus que cette bonne maman, et qui rende plus de justice aux efforts que tu fais pour être une bonne et aimable personne. Jamais tu ne fais quelque chose de bien sans qu'elle ait soin de m'en faire part ; plus tu vivras, mon cher enfant,

plus tu regarderas autour de toi, et plus tu verras que, nulle part, tu ne peux être mieux qu'auprès d'elle. Je te remercie de la chanson que tu m'as envoyée, et que j'ai trouvée très jolie. Je suis aussi assez content de ton style et de ton orthographe, qui se perfectionnent ; j'ai bien envie d'être auprès de toi pour y donner la dernière main. En attendant, je puis t'assurer que tu as des dispositions pour écrire purement ; ainsi, il faut les cultiver. Voilà peut-être qui va te donner de l'orgueil ; mais une autre fois je ne te parlerai que de tes défauts, pour t'humilier. Tu feras fort bien, mon cher enfant, de m'écrire de temps en temps ; mais il faut laisser courir ta plume, et me dire tout ce qui te passe dans la tête. Tu as toujours quatre chapitres à traiter : tes plaisirs, tes ennuis, tes occupations et tes désirs ; avec cela on peut remplir quatre pages. Pour moi, il me suffit de quatre mots, en suivant cette même division : Mon *plaisir* serait d'être avec toi, mon *chagrin* est d'en être éloigné, mon *occupation* est de trouver les moyens de te rejoindre, et mon *désir* est d'y réussir. Adieu, mon cher enfant.

39

A la Même.

Turin, 2 décembre 1797.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir ta dernière lettre, ma chère Adèle, et j'en ai beaucoup aussi à voir la fran-

chise avec laquelle tu as condamné ce sentiment d'amour-propre que tu avais *là*. J'espère que tu seras toujours amie de la vérité ; et de toutes les bonnes qualités possibles, c'est celle qui m'attachera le plus à toi : je serai toujours un bon confesseur pour toi, et je te donnerai aussi l'absolution à ma manière. J'ai bien reçu, dans le temps, la chanson des *Incroyables*, que j'ai trouvée fort jolie ; je croyais t'en avoir accusé la réception. Au reste, ma chère enfant, je ne suis pas de la dernière exactitude pour les réponses ; je réponds quand j'ai le temps, et c'est une petite liberté qu'un confesseur peut bien prendre avec sa pénitente. Conte-moi un peu si tu n'oublies point ce cahier que tu m'avais tant promis de suivre exactement : est-il déjà bien gros et bien riche? Je suis persuadé que tu y mets toujours quelque jolie chose de temps en temps. Si tu l'as oublié, je ne t'en donnerai pas moins l'absolution : je m'en fie à ta mère pour toute cette besogne. Quand nous reverrons-nous donc, ma chère Adèle? J'espère que le temps te dure autant qu'à moi, quoique les enfants, à ce qu'on dit, n'aiment pas autant que les pères. Mande-moi ce que tu en penses. Embrasse, de ma part, ton petit étourdi de frère. Adieu, ma très chère Adèle ; je t'embrasse de tout mon cœur.

40

A Son Excellence Sir Thomas Jackson,

Ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique près S. M. Sarde.

Cagliari, 7 juin 1801.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec une satisfaction inexprimable (quoique beaucoup trop tard pour l'intérêt public), les marques flatteuses d'estime et d'amitié que vous avez bien voulu me donner dans votre lettre du 22 septembre dernier. Votre *Namesake,* qui me paraît n'avoir de commun avec vous que le nom, s'est bien gardé de m'envoyer la lettre que vous lui aviez remise pour moi; il était trop intéressé à vous cacher la vérité, et trop sûr que je vous la dirais. Il l'a donc gardée prudemment dix mois dans sa poche, avant de lui donner cours, et j'espère que vous saurez apprécier, et même reprocher une infidélité si contraire aux intérêts du Roi, mon maître, et aux intentions du vôtre. Il n'est peut-être plus temps aujourd'hui de traiter la chose confidentiellement, de vous à moi. La vérité est allée à vous par tous les canaux officiels, mais telle est la force des premières impressions, même sur les meilleurs esprits, que je ne sais trop si elle a pu se faire entendre. Un vaisseau espagnol en prend un

Anglais, dans le canal de Barbarie, et l'amène à Cagliari. Tout de suite, le gouvernement, par une suite de cette déférence illimitée qu'il a pour l'Angleterre, donne ordre à l'Espagnol, avec les ménagements de la politesse, d'emmener sa prise sous vingt-quatre heures (tandis que les Anglais sont maîtres dans nos ports comme à Plymouth); mais pendant qu'il se disposait à obéir, les Anglais le prennent à l'abordage, le 13 juillet à cinq heures du soir, à la face d'un peuple immense, dans le port même, et à une portée de pistolet de la maison de santé. Ce n'est pas tout: l'Espagnol, qui avait amariné et fait entrer sa prise à Cagliari, se tenait lui-même au large. Un Anglais sort pour le prendre : il se réfugie sous la Tour des signaux; il y est canoné. La Tour, qui sait que le pavillon anglais est sacré, ne tire point et laisse faire (notez bien ceci, Monsieur). L'Espagnol ne sachant plus que faire, va s'échouer sur la côte, dans un endroit qu'on appelle Quartu. L'équipage se sauve à terre, je ne dis pas à la nage, car il n'y avait pas assez d'eau. C'est ce que votre homme appelle une *distance de vingt milles*. Dans cette position, l'Espagnol reçoit encore des boulets : son capteur fait feu sur le territoire de S. M., et s'il ne lui a tué aucun sujet, ce n'est pas sa faute, puisqu'un de ses boulets passa entre les jambes d'un soldat de la cavalerie milicienne. Après cette prouesse amicale, il remet le vaisseau espagnol à flot, et l'amène à Cagliari. En tout cela, pas la moindre résistance de notre part, et même, ce qui est singulier, pas la moindre plainte. Les Espagnols font feu et flammes, mais on ne les écoute que pour la forme. Je consume le temps en

décrets insignifiants ; enfin, Monsieur, Madrid crie à l'injustice, demande une satisfaction, et des indemnités qu'il fait monter à je ne sais combien de milliers de piastres, etc. Après cela, Monsieur, il était naturel d'attendre de votre part des lettres consolantes et amicales, sur le double outrage reçu par S. M. de la part de quelques Anglais tout à fait indignes de la protection nationale, et sur les désagréments auxquels nous expose, de la part des autres puissances, notre excessive partialité en faveur de la vôtre. Au lieu de cela, vous savez ce que nous avons reçu. Permettez-moi, Monsieur, une effusion confidentielle, autorisée par les sentiments que vous voulez bien m'accorder. Il est bien dur pour le second prince du sang de la maison de Savoie de se voir mettre en équilibre avec un simple négociant écrivant visiblement sous la dictée de l'intérêt personnel, et dont les torts étaient démontrés par son mémoire même à Mylord Keith. Le droit des gens, la courtoisie européenne, les égards que se doivent mutuellement les couronnes, et qu'une couronne puissante accorde plus particulièrement à une couronne malheureuse, exigeaient absolument (excusez toujours ma franchise) que votre respectable Amiral supposât au moins que le Prince pouvait avoir raison. S'il est une vérité certaine, incontestable, c'est que l'homme ne fait jamais rien contre son intérêt. Essayez d'imaginer que nous nous amusons ici à braver le Roi d'Angleterre : jamais vous n'y parviendrez. Vous connaissez d'ailleurs le caractère de la famille royale, le dévouement particulier du Roi à la Grande Bretagne, et les obligations qu'il lui

a, sa fidélité scrupuleuse envers ses alliés, je ne dis pas grands et généreux comme vous, mais trompeurs et déloyaux comme d'autres. Vous ne connaissez pas moins la prudence de notre gouvernement, qui ne tient pas même aux circonstances présentes. Les deux princes, qui sont en Sardaigne, la portent à l'excès. Si après de si grands noms, il m'est permis de me nommer, je ne crois pas avoir donné devant vous aucun signe de folie depuis que j'ai l'honneur d'être connu de vous. Or, comme toutes les affaires maritimes dépendent de moi, vous me ferez bien la grâce de croire que je n'ai nulle envie de compromettre mon Souverain avec le vôtre. On parle de *justice refusée;* il me serait difficile de répondre à l'accusation, puisque je ne la cromprends pas. Que les Espagnols se plaignent de l'insulte faite à leur pavillon, je ne dis pas *à* l'ombre, mais *sous* l'ombre de celui du Roi, sans que nous ayons voulu remuer en leur faveur, cela se comprend ; mais que vos Anglais, qui ont pris les deux vaisseaux, se plaignent de nous qui les avons laissé faire, en vérité cela ne se conçoit pas. Demandez-leur, je vous prie, une requête quelconque, présentée au Régent et chargée d'un décret négatif, parce que c'est enfin là qu'il en faut venir : vous les embarrasserez un peu. On a parlé aussi d'*accommodement*, c'est-à-dire de prendre un vaisseau et de céder l'autre; mais vous voyez bien, Monsieur, qu'il ne peut être question d'*accommodement*. Le consul Espagnol perdrait sa place, s'il prêtait l'oreille à la moitié d'une injustice. Quant à nous, vous êtes et vous avez toujours été libre de faire ce qui vous plaira. Voulez-vous un vaisseau? Prenez-le ! Les voulez-

vous tous deux ? Prenez-les ! Nous n'avons rien à disputer, ni à refuser aux Anglais ; jamais nous ne vous avons dit *non* sur rien, et si les vaisseaux mêmes sont demeurés sous notre garde, c'est en raison d'un accord formel de M. Mawod avec le gouvernement. La seule chose qui soit impossible, c'est un arrêt qui dise que ces deux Messieurs ont raison : pour tout le reste, vous n'avez qu'a parler. Maintenant, Monsieur, comment pourrais-je vous exprimer le profond chagrin que me causent les fâcheuses impressions que je vois percer dans votre lettre sur les intentions de ce gouvernement à l'égard de vos compatriotes. Je puis vous assurer qu'ils sont bien plus maîtres et plus libres que nous ici. On les a vus rosser les gardes du Roi qui demandaient compte de je ne sais quelle contrebande qu'ils transportaient à bord ; le fait n'est pas fort ancien, en avez vous ouï parler ? Sur la fin de l'hiver, un capitaine de la marine royale nous demanda un jour vingt bœufs, tout à la fois, dans un moment de grande disette. On lui répondit qu'il n'y en avait précisément que vingt sur le marché pour la provision d'un jour, indispensable à Cagliari. Il insista, on lui dit : prenez ! Alors il se radoucit, et n'en prit que dix. Le temps me manque pour me perdre dans les détails ; mais, au nom de Dieu, Monsieur, je vous en prie, et je vous en supplie, dépouillez-vous absolument de toute prévention semblable à celle que vous me laissez apercevoir. Croyez que nous vous sommes sincèrement et absolument devoués : croyez que nous poussons les égards envers les Anglais jusqu'à la délicatesse, jusqu'au scrupule, et que nous le faisons encore bien moins par

politique que par véritable inclination. Au reste, Monsieur, je vous estime assez pour vous croire digne d'entendre la vérité, même sur votre propre nation. Personne ne rend plus justice que moi à vos compatriotes. Je les aime, je les admire, je les étudie comme vous savez : mais il faut convenir aussi que John Bull a quelquefois des bouffées de spleen si terribles, et une manière si dure et si hautaine de faire sentir sa supériorité, qu'en vérité, il ne faut pas être médiocrement philosophe pour se contenir. Si donc quelque homme public, qui se trouverait avoir le cœur plus haut que sa déplorable situation, s'était permis quelque vivacité, vous seriez tenu en conscience de lui pardonner. Mais cela même n'a pas eu lieu, les Anglais n'ont jamais éprouvé de notre part que politesses et prévenances. S'agit-il de quelque demande, ou de quelque objet de commerce ? Ecrivez-moi directement, je vous en supplie, ou au secrétaire d'État, ou à l'Intendant ; et vous verrez, par les lettres de vos agents, comment nous recevons les Anglais.

Me pardonnez-vous, Monsieur, toute la franchise de cette épître ? Je n'en doute pas. Le titre de la vôtre justifie la mienne, qui n'est nullement officielle, et vous êtes trop bon connaisseur pour n'y pas sentir l'accent de la vérité.

41

A M. le Comte Napione Coconato,

De l'Académie nationale, à Turin.

Cagliari, 20 janvier 1802.

Je ne sais quel mauvais génie a poussé ce pauvre chevalier Napione à venir, je ne dirai pas s'*établir*, mais se *précipiter* en Sardaigne, pour n'y trouver ni argent, ni moyens, ni pitié ! Avec l'argent qu'il a jeté au vent pour venir ici, il aurait pu attendre en Piémont la conclusion d'Amiens, ou quelque autre événement (car celui-là peut bien manquer) capable de lui donner une existence tolérable ; mais enfin, le mal est fait : n'en parlons plus. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ferai ce que je pourrai, et par moi et par mes amis, pour lui être utile ; mais la meilleure volonté est bien stérile en ce moment. Je n'entreprendrai point de vous conter la Sardaigne : ce serait une Iliade. Qu'il vous suffise de savoir que si nous ne sommes pas morts, nous sommes bien au moins à l'agonie. *Nondum conclamatum est!* C'est beaucoup si vous voulez, mais vous m'avouerez, mon cher cousin, qu'un pareil état n'attire pas les étrangers. Quant à moi, je me trouve fort heureux, d'abord parce que je ressemble par tempérament à ces caves souterraines qui conservent toujours la même température, et en second lieu parce qu'il me reste assez de bon sens pour me com-

parer aux autres, et à moi-même encore dans d'autres temps. Quoiqu'on ait notablement estropié mon emploi, il suffit encore pour me mettre au-dessus des besoins, et pour me permettre de ne rien refuser de raisonnable à l'éducation de mes enfants. Il ne m'en faut pas davantage pour émousser les épines inséparables de toutes les situations, dans ce meilleur des mondes possibles. Un littérateur du XVIIe siècle avait écrit sur la porte de son ermitage philosophique :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Pour moi je veux écrire sur celle de mon cabinet, en effaçant le mot de *mort*, qui est trop lugubre et qui ferait peur à mes enfants :

Las d'espérer et de me plaindre,
En regardant de loin le port,
C'est ici que j'attends mon sort
Sans le désirer ni le craindre.

Que m'arrivera-t-il en sortant d'ici ? Ma foi, je n'en sais rien, mais je ne veux pas y penser. Je n'accepte point le compliment que vous me faites sur ma philosophie. Ce que nous appelons de ce beau nom n'est le plus souvent qu'un simple tempérament. Dans moi, ce ne peut être qu'un peu de ce génie Gallican qui déconcerte parfois le malheur, en lui riant au nez. Je ne sais que trop, au reste, mon cher parent, combien vous avez eu

besoin de force d'esprit, au milieu des événements qui ont écrasé votre passé. J'ai particulièrement pensé à vous, je vous l'assure, avec un intérêt proportionné à l'attachement et à l'estime particulière dont j'ai toujours fait profession pour vous. Souvent j'en fais mention avec mon frère qui se porte à merveille et ne vous est pas moins attaché que moi. J'aurai bientôt, suivant les apparences, le chagrin de le perdre; il est effacé de la *liste noire*, ainsi que ma femme et d'autres personnes de ma famille. Ses affaires et les miennes le rappellent en Savoie, où je crois qu'il arrivera avec la première hirondelle. Il serait inutile de raisonner sur le futur, *quod caliginosâ nocte premit Deus*, mais il faut cependant se tenir prêt, autant qu'il est possible, à tous les futurs contingents.

J'espère que Monsieur votre frère se porte bien, et que vous m'avez rendu justice auprès de lui sur le chapitre de l'exactitude. Je n'ai pas perdu un moment pour le rembourser; mais telle est la difficulté des correspondances que j'ai attendu la réponse plus de quatre mois. Faites lui passer mes compliments et mes remerciements.

Je suis fort aise qu'on vous ait mis à votre place dans l'Académie Nationale, mais je voudrais que vous fussiez mieux payé. Quel temps, mon cher cousin, et combien je me mets à votre place! Conservez-moi votre amitié et comptez sur la mienne, *et nunc et semper*. Ma femme vous fait mille compliments ainsi qu'à vos dames que je salue respectueusement. Recevez, mon très cher, les biens sincères assurances de l'inaltérable attachement avec lequel je suis, et pour la vie, ...

42

A Mlle Constance de Maistre.

Cagliari, 13 janvier 1802.

Mon très cher enfant, il faut absolument que j'aie le plaisir de t'écrire, puisque Dieu ne veut pas encore me donner celui de te voir. Peut-être tu ne sauras pas me lire couramment : mais tu ne manqueras pas de gens qui t'aideront à déchiffrer l'écriture de ton vieux papa. Ma chère petite Constance! Comment donc est-il possible que je ne te connaisse point encore, que tes jolis petits bras ne se soient point jetés autour de mon cou, que les miens ne t'aient point mise sur mes genoux pour t'embrasser à mon aise? Je ne puis me consoler d'être si loin de toi. Mais prends bien garde, mon cher enfant, d'aimer ton papa comme s'il était à côté de toi : quand même tu ne me connais pas, je ne suis pas moins dans ce monde, et je ne t'aime pas moins que si tu ne m'avais jamais quitté. Tu dois me traiter de même, ma chère petite, afin que tu sois tout accoutumée à m'aimer quand je te verrai, et que ce soit tout comme si nous ne nous étions jamais perdus de vue. Pour moi, je pense continuellement à toi; et, pour y penser avec plus de plaisir, j'ai fabriqué dans ma tête une petite figure espiègle qui me semble être ma Constance. Elle a bien quelquefois certaines petites fantaisies; mais tout cela n'est rien, je sais

qu'elles ne durent pas. Ma chère petite amie, je te recommande de tout mon cœur d'être bien sage, bien douce, bien obéissante avec tout le monde, mais surtout avec ta bonne maman et ta tante, qui ont tant de bontés pour toi : toutes les fois qu'elles te font une caresse, il faut que tu leur en rendes deux, une pour toi et une pour ton papa. J'ai bien ouï dire par le monde qu'une certaine demoiselle te gâtait un peu ; mais ce sont des discours de mauvaises langues, que le bon Dieu ne bénira jamais. Si tu en entends parler, tu n'as qu'à dire que les enfants gâtés réussissent toujours. Je ne veux point que tu te mettes en train pour répondre à cette lettre ; je sais que la bonne maman veut ménager ta petite taille, et elle a raison. Tu m'écriras quand tu seras plus forte ; en attendant, je suis bien aise de savoir que tu aimes beaucoup la lecture, et que tu sais ton *Télémaque* sur le bout du doigt. Je voudrais bien parler avec toi de la grotte de Calypso et de la nymphe Eucharis que j'aime bien, mais cependant pas autant que toi. Je voudrais aussi te demander si tu n'as point eu peur quand tu as vu Mentor jeter ce pauvre Télémaque dans l'eau, tête première, pour l'empêcher de perdre son temps. Ah ! jamais ta tante Nancy n'aurait fait un coup de cette sorte. Un bon oncle, que tu ne connais pas encore, te portera bientôt de ma part un livre qui t'amusera beaucoup : il est tout plein de belles images, et, dès qu'on t'aura expliqué comment il faut se servir du livre, tu pourras t'amuser toute seule. Adèle et Rodolphe s'en sont bien divertis ; à présent, c'est ton tour : je te le donne, et quand tu le feuilletteras, tu ne manqueras jamais de penser à ton papa.

Ta maman, ton frère, ta sœur t'embrassent de tout leur cœur ; et moi, ma chère enfant, juge si je t'embrasse, si je te serre sur mon cœur, si je pense à toi continuellement ! Adieu mon cœur, adieu ma Constance. Mon Dieu ! Quand pourrai-je donc te voir ?

43

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Cagliari, 14 décembre 1802.

Hier, ma chère enfant, j'ai reçu ta lettre du 24 octobre, et aujourd'hui celle du 14. Tu vois comme les lettres vont. Depuis longtemps tu en aurais reçu une de moi, si j'avais su où t'écrire ; mais j'ignorais ta *destination :* maintenant me voilà tranquille, au moins sur ce point ; mon imagination sait où te chercher, c'est déjà beaucoup pour moi (1). Vraiment, ma chère amie, je

(1) Madame Eulalie de Maistre, religieuse ursuline, sœur du comte de Maistre, chassée de son couvent par la démagogie d'alors (dont celle d'aujourd'hui ne fait que répéter les crimes), s'était unie à deux de ses anciennes compagnes, et avait établi à Turin une maison d'éducation, pour continuer à remplir, autant que les circonstances le permettaient, les devoirs de leur vocation. Mademoiselle Adèle de Maistre avait été placée momentanément dans cette maison, pendant un voyage de sa mère en Savoie.

voudrais te savoir un peu plus à ton aise. Ce souper à six heures, ce coucher à huit sont bien difficiles à digérer ; mais crois que cette gêne passagère ne te sera point du tout inutile. Se vaincre, se plier aux circonstances, est un devoir pour tout le monde, mais surtout pour les femmes. Si la bonne dame dont tu me parles te querelle sur une mode indifférente, dis-lui qu'elle a raison. Fais mieux encore ; parais le lendemain accoutrée différemment. Tu sais fort bien les béatitudes de l'Evangile ; mais il n'est pas défendu d'en savoir d'autres, comme, par exemple : *Heureuses les femmes douces, parce qu'elles posséderont les cœurs.* Voilà un sujet de méditation que je t'envoie, quoique tu sois dans un couvent. Quand tu sentiras que ton petit nerf impertinent se met en train, applique tout de suite ma lettre, comme on met de la mauve sur une inflammation. Mande-moi si tu fais toujours la petite statue lorsqu'il s'agit de parler, et surtout de parler italien. Je t'écrirai une autre longue lettre sur la vertu des langues. Si l'on ne t'avait pas sagement exceptée de la loi des décachètements, je me serais servi de voies détournées pour t'écrire ; je ne veux point que des profanes viennent mettre le nez dans nos petits secrets. Je te sais bon gré des regrets que tu me témoignes, car je les crois bien sincères ; tu sais assez, de ton côté, que loin de mes chers enfants et de celle qui les a faits, je n'ai qu'une demi-existence. Ce n'est pas que je ne sois *ici* aussi bien qu'on peut être *ici* ; mais je suis fait à la vie patriarcale : celle d'officier de garnison n'est point du tout mon fait. Je ne pense qu'à nous réunir. Quand viendra cet heureux jour ? Dieu le

sait. En attendant, applique-toi bien, et tire parti de ta position. J'ai vu avec plaisir qu'il t'en avait beaucoup coûté de te séparer de ton frère ; j'en ai été d'autant plus aise que j'ai vu les mêmes sentiments très bien et très naturellement exprimés dans la lettre qu'il m'a écrite. Il faut maintenir dans cette génération l'union qui a régné dans la précédente, et qui est la meilleure chose qui se trouve sur la-terre.

Pour revenir aux lettres, je suis fort content des tiennes. Le style est bon, et fait mine de se perfectionner: je *dirais*, je *ferais*, au futur, ne sont qu'une distraction ; il suffit d'être attentive. Il faut que Madame de F.... te prête de nouveau *Marie de Rabutin-Chantal*. Je te déclare d'avance très solennellementqu'il me suffit que tu écrives comme elle ; je ne suis pas comme ces gens qui ne sont jamais contents.

Adieu, ma bonne Adèle. Tu sais combien je te suis attaché ; je m'occupe continuellement de toi : enfin, je suis tout à fait digne de tes bontés. Embrasse ta bonne et excellente tante Eulalie; je veux absolument que tu fasses sa conquête, car je l'aime *notablement*. Mes honneurs aux deux autres dames. Regarde tout, ne blâme rien, aime les aimables, fais bonne mine aux autres, et Dieu te bénisse ! Adieu, Adèle.

44

A la Même.

Rome, 10 mars 1803.

Si par hasard tu n'as point reçu de lettre de moi, ma très chère Adèle, il faut bien te garder d'imaginer que je t'oublie. En arrivant dans cette capitale du monde chrétien, j'ai été bien mortifié de n'y trouver aucune lettre de toi, ce qui m'a prouvé que tu n'as pas reçu celle que je t'ai écrite de Sardaigne avant de partir, ni, par conséquent, le portrait de notre bonne baronne de Teulade, que je t'ai envoyé pour en être la gardienne. Dans cette lettre, je te recommandais de m'écrire ici. Aujourd'hui, il n'est plus temps ; je pars dans peu de jours. Voici mon sort, ma bonne Adèle ; je devais arriver à Pétersbourg sans titre: on a changé d'avis. En arrivant ici, j'ai été nommé et présenté partout en qualité d'envoyé extraordinaire. Le Roi est dans des circonstances bien difficiles ; mais il fait pour moi et pour ma famille tout ce qu'il peut faire : ainsi nous n'avons qu'à remercier, et attendre en paix l'avenir. Je me garde bien de te dire que je suis *content*, ou du moins *heureux*, malgré une destination si brillante. Pour être heureux, il faudrait que ma famille fût autour de moi ; mais c'est précisément cette tendresse qui me donne des forces

pour m'éloigner de vous. C'est pour vous que je me passe de vous. Il y a peu de temps que j'ai écrit à ta mère par un courrier; tu peux lui ajouter que dans la huitaine je pars, et je ne manquerai pas de lui écrire de tous les endroits où je m'arrêterai. Le Roi m'a donné une bonne voiture, je suis bien vêtu et bien servi : elle ne doit avoir aucune inquiétude sur mon compte. J'arriverai d'ailleurs dans la belle saison, ainsi j'aurai le temps de m'acclimater.

Je n'entreprendrai pas de raconter les belles choses que j'ai vues ici ; il me faudrait plus de temps que je n'en ai : une fois, Rome sera le sujet de nos conversations. Avant-hier j'ai vu le Pape, dont la bonté et la simplicité m'ont fort étonné. Il est venu à ma rencontre, m'a laissé à peine plier un genou, et m'a fait asseoir à côté de lui. Nous avons bien jasé une demi-heure : après quoi il nous a accompagnés (j'étais avec le ministre du roi), et il a porté la main sur le bouton de la serrure, pour ouvrir la porte. Je t'avoue que je suis *resté de stuc* à ces manières si peu souveraines ; j'ai cru voir saint Pierre au lieu de son successeur.

Ma très chère Adèle, j'espère que tu continueras à me contenter comme tu le fais. Toutes les fois que tu penseras à moi, il sera bien difficile que nos deux pensées ne se rencontrent pas à moitié chemin. Réfléchis, travaille et caresse. Tu es bonne; deviens excellente. Adieu, ma chère Adèle, je t'emporte dans mon cœur, afin que tu m'échauffes sous le soixante et unième degré de latitude.

45

A M. le Chevalier de Rossi,

Régent de la Secrétairerie d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, à Rome

Saint-Pétersbourg, 22 juillet (3 août) 1803.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur le Piémont, et sur les indemnités qui peuvent appartenir à Sa Majesté, il semble que je devrais n'avoir plus rien à dire ; mais, je ne sais comment, ce sujet n'est jamais épuisé. J'ai eu l'honneur de vous mander toutes mes pensées sur Gênes : *C'est mon bélier.* Plus j'y songe, et plus il me semble que c'est là le point d'appui unique, décisif, d'où la maison de Savoie peut s'élancer plus haut que jamais ; et, prenez-y bien garde, Monsieur le Chevalier, jamais elle ne pourra s'agrandir sans la destruction de la souveraineté Piémontaise, et son amalgamé aussi avec une autre plus considérable. Il ne faut point se laisser éblouir ni effrayer par ce qui se passe sous nos yeux ; tout cela n'est qu'une représentation, un drame, qui finira plus tôt ou plus tard. Sans doute il aurait mieux valu demeurer tranquilles à notre place ; mais puisque le mal est fait, il ne nous reste qu'à spéculer sur les moyens de nous tirer de là, même avec avantage. Or, il n'y a rien d'égal à Gê-

nes. Dans une lettre que notre grand ami a reçu de..... Il est dit expressément : « On assure que S. M. Sarde recevra à titre d'indemnisation, la république de Gênes et même d'autres pays. » Quoique la lettre soit d'une main distinguée (je n'ai pu en savoir davantage), je ne prends point cela pour évangile. Je n'en suis pas moins charmé de voir que cette idée se répand et s'accrédite. Véritablement je ne crois pas que Bonaparte l'adopte aisément. Il répugnera toujours à un établissement qui nous rapprocherait trop du Piémont ; mais comme vous l'avez vu dans toutes mes lettres, Monsieur le Chevalier, j'ai toujours raisonné dans la supposition que la crainte d'une guerre le ferait plier, car s'il veut se battre encore, tout est suspendu jusqu'à la fin de la guerre.

Mes conversations avec..... et..... vous auront, sans doute, donné beaucoup à penser. Depuis, le premier a dit à l'autre, qui me l'a redit : « Après la secousse « que les esprits ont reçue par cette grande révolution, « il est impossible de gouverner les hommes comme « auparavant. » Vous serez étonné sans doute, et S. M. ne le sera pas moins, de trouver ces idées dans une telle tête. Mais je vous étonnerais davantage, si je vous montrais jusqu'où elles s'élèvent. Qui ne connaît pas le XVIIIe siècle, et son terrible esprit, n'entend rien aux circonstances où nous nous trouvons. Je supplie donc S. M., avec toute la chaleur dont je suis capable, d'en croire les personnes que les événements, leurs études et leurs réflexions ont mises à même de bien connaître cette époque. Il y a très longtemps, comme vous

savez, que j'ai cru devoir insinuer quelques précautions à prendre : 1° à l'égard des Piémontais qui ont servi la France, 2° à l'égard des pays Italiens qui pourraient échoir à S. M. à titre d'indemnité.

Comme je n'ai reçu aucune réponse, je ne sais ce que le Roi en a pensé, mais vous voyez, Monsieur, qu'après plusieurs mois, les autorités les plus respectables sont venues confirmer mes avis.

Vous pensez bien, Monsieur le Chevalier, que je suis plus intéressé qu'un autre au système des peines et des récompenses. Malheureusement tout cela est renvoyé à l'autre monde. Dans celui-ci, il faudra que S. M. emploie tout le monde, ne se venge de personne, et néglige même ses amis. Lorsqu'on présenta à Charles II la formule portant *oubli* et *amnistie* pour tout le monde, il dit en souriant : « J'entends : *oubli* pour mes amis, et *amnistie* pour mes ennemis. » C'est ce qui arrive après toutes les révolutions. Autrement ce serait en recommencer une nouvelle, et allumer dans l'intérieur des haines qui tiendraient de la guerre civile. Rien n'annonce dans ce moment la restitution du Piémont ; cependant, comme tous les hommes d'Etat, et surtout les princes, sont tenus de jeter les yeux dans l'avenir, je ne vois pas pourquoi S. M. négligerait les moyens de gagner des partisans dans ce pays. La majorité est décidément pour Elle, et dernièrement encore, elle en a eu des preuves bien douces, par tout ce que lui a dit un voyageur de marque. Mais ses nombreux amis ne signifiant rien devant la minorité, pourquoi ne pas la gagner ou l'*amincir* s'il est possible? Non seulement

S. M. ne doit repousser aucune avance du repentir, mais il me paraît incontestable que, par le moyen des hommes sûrs qui sont à sa disposition, Elle doit tranquilliser les esprits, et manifester hautement le projet de laisser les hommes et les choses à leur place. Observez bien, Monsieur, que cette minorité dont je vous parle, est formée par la crainte et non par la haine. Il n'est pas, peut-être, de nation dans l'univers qui soit naturellement plus ennemie des changements, plus fidèle, plus contente d'elle-même et de ses souverains que la Piémontaise. C'est la crainte, c'est la vanité, c'est la nécessité qui a fait la plupart des partisans extérieurs de la révolution. Il en doit donc moins coûter à S. M. qu'à tout autre Prince, de passer l'éponge sur le passé. Les officiers Piémontais qui sont arrivés, et dont j'aurai l'honneur de vous parler en détail, m'ont assuré expressément, que si le mauvais parti perdait les craintes attachées à l'idée d'une restauration, il ne resterait plus de cœurs à la France. Au reste, Monsieur le Chevalier, le plus grand bonheur que nous puissions souhaiter à S. M., c'est celui de pouvoir pardonner : malheureusement nous n'en sommes pas là. Quant aux pays étrangers qui pourraient devenir l'apanage de S. M., il me semble qu'il ne peut y avoir de difficultés sur les précautions que j'ai indiquées. Vous me direz, peut-être, relativement à mon dernier numéro, qu'il serait cruel pour S. M., en acquérant de nouveaux sujets, de ne pouvoir employer les anciens. A cela je pourrais répondre : Qu'importe ? et ce serait une bonne réponse; la grande, l'unique affaire pour S. M., c'est de

régner. Toute autre considération est subordonnée à celle-là. Si pour servir le Roi, je dois ne pas le servir, il faut que je lui fasse ce sacrifice. D'ailleurs, Monsieur, les emplois lointains, les commissions étrangères, les récompenses pécuniaires, et les emplois militaires, sur lesquels tout peuple Italien sera froid, du moins dans les commencements, fourniront toujours à S. M. mille moyens de contenter son cœur. Je termine ce chapitre par deux observations importantes :

1° Les nations en général, sont fort indifférentes sur l'origine des familles Royales qui les gouvernent. Elles ne veulent que posséder la personne de leurs souverains, et le meilleur sera toujours pour elles celui qui les gouvernera le mieux ; mais nulle nation ne veut être gouvernée par une nation. Dans ce cas, si elle est faible, elle murmure : si elle est forte, elle se révolte.

2° Notre sort dépend de deux puissances amies, dont l'une par essence et par caractère, et l'autre par une circonstance extraordinaire, se prêteront sans difficulté, et même iront au devant de toute réclamation tendant à maintenir les lois, coutumes, privilèges, franchises des peuples acquis. Nous devons donc nous régler là-dessus, et prévoir les choses de loin. Si vous me voyez si chaud sur cet article, c'est que je savais, à n'en pas douter, même avant mes dernières conversations ministérielles, qu'on prêtait hautement à S. M. le projet de tout changer dans les pays où elle régnerait. X..... m'a beaucoup répété : *S. M. est trop sage, trop prudente pour etc.....* Tout cela est bel et bon ; mais je vois à travers ces phrases.

Voilà bien du papier perdu si Bonaparte ne plie sur rien ; n'importe, il faut être prêt sur tout. Depuis l'établissement du nouveau ministère, et même longtemps auparavant, je n'ai plus ouï prononcer le nom de *Sienne*. Sûrement Bonaparte (s'il traite) remettra la chose en campagne. Ce sera la pierre de touche de l'amitié qu'on a pour nous. Pour moi, j'ai eu soin, et dans mes discours et dans mes écrits, de ne jamais dire un mot qui pût seulement laisser soupçonner que je crusse à la possibilité de cet arrangement. Il me semble, et je le dirai dans l'occasion, de la manière que ces choses peuvent se dire, qu'il y va de l'honneur de nos amis. Je suis ravi de l'augmentation de subside obtenu à Londres, et j'espère que l'avantage que j'ai obtenu ici sera l'avant-coureur d'un autre ; nous verrons à l'échéance.

S. M. a été fort approuvée ici (et comment ne l'aurait-elle pas été) sur sa retraite à Gaëte, et sur les précautions dont elle a environné ce départ.....

Ma réponse à S. M. le Roi de France ne pouvait être qu'un simple témoignage de respect, d'intérêt et de reconnaissance ; mais je me suis beaucoup plus étendu dans ma réponse à M. le Comte d'Avaray. J'ai l'honneur de vous en faire passer une copie, je puis même dire l'*original* grâce à la presse anglaise : de cette manière vous êtes au fait de tout, et j'évite les répétitions fatigantes. Vous verrez que je m'en suis tenu à promettre un mémoire qui ne peut nullement me compromettre, et je crois que j'ai promis encore plus que je ne puis tenir ; depuis plus de quinze jours il ne m'a pas été

possible de commencer ; la vie de Pétersbourg est trop dissipée. Je travaille plus que personne, et cependant je ne fais pas la moitié de ce que je voudrais faire. Ce qui me console, c'est que les choses vont toutes seules, en bien comme en mal.

Il y a lieu de croire que MM. les officiers Piémontais qui sont arrivés ici ne se repentiront pas d'avoir pris ce parti ; il y a deux choses contre eux : le grade et la langue. Ce qui vous étonnera, c'est que la langue étrangère qui a moins de faveur ici, c'est l'Italien ; récitez quelque chose ici dans cette langue avec le véritable accent, et vous serez sûr de faire rire. Quelqu'un ne me disait-il pas gravement l'autre jour qu'il avait été fort surpris de voir que personne ne riait au sermon Italien. Comment donc, lui dis-je, Monsieur, je ne vous conçois pas, j'y étais moi-même, et je vous assure que je n'avais pas la moindre envie de rire. Vous en direz tout ce qu'il vous plaira, Monsieur, répondit-il, mais vous m'avouerez cependant que c'est une chose bien extraordinaire. Et puis raisonnez tant qu'il vous plaira, c'est peine perdue.

..... Je n'ai qu'un mot à ajouter ; s'il y a quelque chose de contraire à mon caractère, c'est de donner des avis, même à mes égaux. Si donc j'ai pris quelquefois la liberté d'indiquer quelques mesures que les circonstances me semblent exiger, j'espère que S. M. me rendra la justice de ne l'attribuer qu'à mon zèle ardent pour sa cause, pour sa personne, et pour son auguste famille.

J'ai l'honneur d'être.....

46

Au Même.

30 septembre 1803.

Monsieur le Chevalier,

Infandum jubes renovare dolorem. Vous me demandez par un post-scriptum *ce qu'on pourrait faire pour rétablir un peu les affaires en Sardaigne?* Et moi je ne pourrais vous répondre que par un livre: n'attendez pas cet effort de moi. Je viens d'occuper pendant trois ans le premier emploi de l'île, j'en suis parti, quitte envers Dieu et le Roi. J'ai fait pour le bien du pays, tout ce que je devais, et plus que je ne devais; une protection signalée de la Providence (je ne puis m'expliquer autrement) m'a fait échapper a des périls sur lesquels j'ose à peine reposer les yeux. Enfin, je suis ici, et je ne crois pas que l'*irréprochabilité* (laissez-moi fabriquer ce terme) ait jamais fait un plus grand miracle. A mon passage à Rome, au mois de mars dernier, S. M., dans plusieurs conversations que j'eus l'honneur d'avoir avec Elle, ne m'ayant pas dit un mot d'un pays d'où je venais, et dont je conservais même le premier emploi, ce silence commandait évidemment le mien: je me tus religieusement. Aujourd'hui je ne vois point de remède aux maux de la Sardaigne. Du moins, s'il existe, nous ne pouvons l'employer, ce qui ramène toujours la chose à l'impossible. Très décidément, il y a un génie malfai-

sant déchaîné sur ce malheureux pays. Cent fois je l'ai dit aux Sardes : « Ecrivez, Messieurs, sur le môle de votre « port, *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate*, afin que « l'homme sensible et courageux qui aborde chez vous « n'y porte pas le vain projet de dire *Fiat* au milieu de « cet effroyable chaos ». J'arrivai au mois de janvier 1800 avec cette romanesque ambition : j'ai pensé m'y perdre ; et si je ne tends pas aujourd'hui la main à mes amis, pour leur demander du pain, c'est un véritable miracle, comme je vous le disais tout à l'heure. J'ai souri à votre question : « Qu'est-ce qu'un certain X....? Quelle corde vous touchez là, M. le Chevalier ! croyez-moi, défaites-vous de toute idée d'amélioration. Ce n'est pas que je blâme votre sollicitude pour le service de S. M., mais puisque je suis en train de faire des mots, le Roi est *inservable* dans cette occasion ; croyez-en mon expérience. Si je savais ce que c'est que cette correspondance dont vous me parlez, de quelle main partent les lettres, de quoi il s'agit enfin, peut-être j'aurais pu hasarder quelques conseils. Au surplus, il me semble que dans toutes les suppositions possibles, tout aurait dû commencer par une ouverture quelconque faite à S. M. Souvent, j'ai désiré que le bandeau fut déchiré par une main assez forte pour n'être pas repoussée, et assez respectable pour ne pas repousser ; mais cette main, où est-elle ? En se mêlant de parler pour une nation, il est aisé d'être imprudent et même coupable. Contentons-nous donc de faire des vœux pour que le mécontentement dont vous me parlez s'évapore sans bruit, ou ne produise que la lumière. Tout ceci entre vous et moi.

47

† *A Mlle Adèle de Maistre*

Saint-Pétersbourg, 19 octobre 1803.

Quand ta mère devrait en être jalouse, c'est par toi que je veux commencer, ma bien aimée Adèle ; je veux te remercier de ta jolie page du 3 septembre, qui m'a fait un plaisir infini. Je sais bien que tu es *sotte*, que tu ne sais ni *parler*, ni *caresser ;* que tu es *cruelle, barbare, traîtresse*, etc., etc.*;* n'importe, l'amour est aveugle, et cette passion de la cité d'Aoste dure toujours : enfin, je t'épouserais, si je n'étais pas marié. Tu m'as fait grand plaisir de me faire un détail de tes études. J'approuve surtout le petit cours de sphère ; et telle est ma corruption, que je suis prêt à préférer les *fuseaux* dont tu me parles à ceux de la femme forte tant célébrés par Salomon. Je me figure aisément la joie que tu as goûtée, lorsque la porte de ta cage s'est ouverte, et que tu t'es trouvée de nouveau assise à cette table où il ne manque qu'une personne ; mais je t'avoue, mon très cher enfant, que je n'ai nullement été ennuyé de tes ennuis, et que rien au monde ne m'a été plus agréable que d'apprendre que tu avais su dévorer en silence tes petites *seccature*, et te faire aimer de tes *saintes geôlières*. Ce monde-ci, ma chère Adèle, est une gêne perpétuelle ; et qui ne sait

s'ennuyer ne sait rien. J'espère que tout ira bien, et que tu ne cesseras de croître *en grâce, en science et en sagesse, afin d'être agréable à nos yeux* (c'est le style de saint Paul), *et que je puisse t'embrasser avec une joie ineffable au jour de la consolation, qui arrivera bien tôt ou tard. Amen.*

Pour mon fils unique. — Et mon cher petit Rodolphe, où est-il? Qu'il vienne aussi prendre son mot. Tu ne peux pas me donner une plus douce assurance, mon cher ami, que celle de ta constante tendresse; quoique ce soit un discours inutile, cependant je l'entends toujours avec un nouveau plaisir. Ce qui ne m'en fait pas moins, c'est d'apprendre que tu es le bon ami de ta mère, et son premier ministre au département des affaires internes. C'est là le premier devoir, mon cher enfant; car il faut que tu sois son mari pendant que je n'y suis pas, et que tu me la rendes gaie et bien portante. Ce que tu me dis de Chambéry m'a serré le cœur; je suis cependant bien aise que tu aies vu par toi-même l'effet inévitable d'un système dont nous avons eu le bonheur de te séparer entièrement. Ton âme est un papier blanc sur lequel nous n'avons point permis au diable de barbouiller, de façon que les anges ont pleine liberté d'y écrire tout ce qu'ils voudront, pourvu que tu les laisses faire. Je te recommande l'application par-dessus tout. Si tu m'aimes, si tu aimes ta mère et tes sœurs, il faut que tu aimes ta table: l'un ne peut pas aller sans l'autre. Je puis attacher ta fortune à la mienne, si tu aimes le travail; autrement tout est perdu. Dans le naufrage universel, tu ne peux aborder que sur une feuille de papier;

c'est ton arche, prends-y garde. Je mets au premier rang une écriture belle et aisée. L'allemand est une fort bonne chose, et qui probablement te sera fort utile. Ainsi nous sommes entendus à ce sujet. Adieu, mon très cher Rodolphe.

A Constance. — Je viens à toi, ma chère petite inconnue. Combien je suis charmé de voir ton écriture, en attendant que je puisse voir ton petit visage et le baiser tout à mon aise! Te voilà donc grande fille, ma bonne petite Constance, tout empressée de bien faire et de t'instruire; tu as retrouvé ta maman, ta vraie maman, et ta sœur, que tu ne connaissais pas. Tu les aimes déjà à ce qu'on me dit, autant que si tu avais passé ta vie avec elles. C'est un bon augure pour moi : je mourais de peur que tu n'aimasses pas assez ton vieux papa, quand tu le verrais. Aujourd'hui, j'espère que tu me traiteras comme ta maman, et qu'en moins de huit jours tu m'aimeras de tout ton cœur. En attendant, je ferai l'impossible pour t'envoyer mon portrait, afin que tu saches à quoi t'en tenir sur ma triste figure. Je te préviens cependant que tu me trouveras beaucoup plus joli garçon que dans cet abominable portrait que tu connais.

Adieu, mon petit cœur, je t'embrasse amoureusement. Parle souvent de moi avec ta maman, ton frère et ta sœur; et quand vous êtes à table ensemble, ne manquez jamais de boire le premier coup à ma santé.

48

Mémoire à consulter sur l'état présent de l'Europe avec quelques réflexions particulières sur l'Italie.

Saint-Pétersbourg, janvier 1804.

C'est une des maladies morales de l'homme, que lorsqu'il s'est vu trompé cruellement dans la recherche d'un objet qu'il poursuivait avec ardeur, il perd absolument courage, se jette brusquement à l'autre extrémité, et décide hardiment que, ses efforts passés ayant été vains, tous les efforts futurs le seront de même.

La révolution Française a fourni une grande preuve de cette vérité. Au commencement de cette funeste époque, il était assez commun d'entendre dire *qu'on irait à Paris avec un Régiment*, et il n'était question que de partager la France. Aujourd'hui, on entend dire tout aussi communément que l'équilibre est rompu sans retour, que la prépondérance de la France est établie sur des bases inébranlables et qu'il ne reste qu'à plier la tête.

Ainsi les Français étaient, il y a douze à quinze ans, de la canaille qu'on disssiperait comme de la poussière : aujourd'hui, ce sont des Titans qu'il n'est plus possible d'atteindre.

Pendant qu'un heureux soldat renouvelle l'empire de Charlemagne, et l'agrandit même, puisque l'Espagne

est à lui, l'Europe regarde et dit qu'il n'y a pas de remède. Cet état d'enchantement a fourni quelques réflexions à l'auteur de ce mémoire. Elle semblent appropriées aux circonstances, et ne tenir surtout en aucune manière à cette politique théorique et spéculative qui trompe presque toujours. Il n'y a qu'une bonne politique, comme il n'y a qu'une bonne physique — l'expérimentale.

Le caractère Français n'est pas susceptible d'une marche uniforme et soutenue. Cette obstination imperturbable avec laquelle l'Anglais ou l'Allemand marchent à leur but, sans tomber ni se détourner, n'est pas à l'usage des Français. Chez eux l'abattement succède à l'enthousiasme et les bévues aux grands coups politiques. Le vaisseau de l'Etat ne vogue pas sur une mer tranquille : il est tantôt aux nues et tantôt dans l'abîme. On dirait même que c'est ce qu'il lui faut, et qu'il ne saurait cingler que par la tempête ; de là ces hauts et ces bas, ces alternatives de gloire et d'humiliations si communes dans l'histoire de France.

Qui aurait reconnu à Gertruydenberg, au commencement du siècle qui vient de finir, les vainqueurs de Rocroi ?

Et lorsqu'on voyait le port de Dunkerque démoli par des mains françaises, et le hautain commissaire Anglais dire à un ingénieur Français : *Arrachez-moi encore ce pieu, il me choque la vue* (1), on pouvait sans doute

(1) On tient cette anecdote de ce même officier du Génie.

demander où étaient les Français de Fontenoy ?

Si donc on voit la France arrivée, par des succès extraordinaires, à un tel point de grandeur et de puissance qu'elle semble devoir tout écraser, les autres puissances, loin de perdre courage, doivent penser au contraire qu'elle a dépensé ses forces (parce que chez elle tout est exagéré) et qu'elle s'approche du moment de l'humiliation.

Parmi le nombre infini d'écrits qu'on a publiés sur cette époque à jamais mémorable, on peut douter qu'on en ait vu paraître un seul qui ait mis dans tout son jour l'analogie surprenante des événements du XVIIe siècle et de celui qui vient de finir.

C'est un fait incontestable que le développement subit et demesuré que Louis XIV fit des forces de son peuple, excita en Europe précisément les mêmes alarmes que nous avons vues naître il y a douze ans, les mêmes efforts pour arrêter le torrent, le même résultat en sens contraire et le même découragement à la vue de ce résultat si étrange et si peu attendu.

Aujourd'hui les événements ont quelque chose de plus frappant, parce que l'esprit révolutionnaire a forcé les moyens ; mais le fond des choses est le même. Tenons-nous en à cette vérité de fait : *Que les esprits furent frappés tout comme aujourd'hui, et que les meilleures têtes désespérèrent du salut de l'Europe.*

En 1677, l'Académie Française proposa pour le sujet du prix ordinaire, l'éducation de *Mgr le Dauphin* : Le célèbre Fontenelle remporta le prix par une pièce de vers dont les quatre premiers méritent d'être cités. Ce

sera la première fois, peut-être, que des vers auront trouvé place naturellement dans un morceau politique.

France, de ton pouvoir contemple l'étendue ;
Vois de tes ennemis l'union confondue.
Ils n'ont fait, après tout, par leurs vains attentats,
Que te fournir le droit de dompter leurs états (1).

Au reste, laissons les poètes, et citons un homme d'Etat, un penseur, un philosophe, un homme qui a rempli l'Europe de son nom, de ses opinions et de ses aventures, lord Bolingbroke, en un mot. Voici comment il s'exprime, dans ses lettres sur l'histoire : (2)

« La misérable conduite de l'Autriche, la pauvreté « de quelques princes de l'Empire, la désunion, la po- « litique mercenaire de tous ces princes ; les vues « étroites, les fausses notions, et pour dire la vérité « aussi franchement sur ma nation que sur les autres, « la perfidie du cabinet Britannique n'empêchèrent pas « seulement qu'on ne mit des bornes au pouvoir de la « France, *mais l'élevèrent au contraire à une force « presque insurmontable à toute confédération future.* »

On voit que rien n'y manque. Tout le monde est nommé et il suffit de changer les dates.

Bolingbroke, avec sa forte tête, était bien éloigné de prévoir les embarras horribles qui terminèrent ce règne et les humiliations inouïes de Gertruydenberg.

---

(1) OEuvres de Fontenelle. Tome 10.

(2) *Bolingbroke's letters on the study and use of history.* Letter 7. Bâle, 1788. In-8°, p. 184.

Les moyens employés de nos jours, étant des moyens révolutionnaires, ont passé, comme on l'a observé plus haut, tous ceux que déploya Louis XIV ; mais c'est une raison de plus d'attendre un changement. Plus l'effort a été violent et porté au delà des bornes naturelles, et plus la prostration qui suit est complète. C'est une règle de la nature.

Au lieu donc de répéter jusqu'à la satiété *que les coalitions ne réussissent jamais*, il vaudrait mieux se rappeler que celle qui ouvrit le XVIIIe siècle, sous les auspices de Guillaume d'Orange, réussit très bien, et dans des circonstances toutes semblables.

Il est vrai que les prétentions exagérées et presque folles d'une ambition enivrée de succès amena enfin la bataille de Denain ; mais cela même est une leçon pour nous. Il s'agit de rejeter le fleuve dans son lit ; s'il est des gens qui prétendent le dessécher, cet écrit ne s'adresse sûrement pas à eux.

Le Français est un ressort qui ne se laisse comprimer que jusqu'à un certain point ; pour peu qu'on passe ce point, le ressort réagit avec une force surprenante. D'ailleurs, c'est une règle éternelle de morale et de politique qu'il ne faut jamais pousser son ennemi jusqu'au désespoir.

Pendant les longues conférences qui précédèrent la paix des Pyrénées, les Plénipotentiaires Espagnols extrêmement pressés par les Français sur quelques points importants, témoignaient leur embarras au ministère de Madrid ; et de Madrid, le ministre avisé leur répondait : *Ennuyez-les.*

C'est un beau mot, et qui montre une parfaite connaissance du caractère Français : pour en venir à bout, il s'agit bien moins de le *vaincre* que de le *tourmenter*.

Sages et hautes puissances qui pouvez ce que d'autres *désirent*, si jamais vous concevez le noble projet de rétablir la paix et l'équilibre en Europe, il ne s'agit pas pour cela d'aller à Paris ; chassez seulement les Français des pays qu'ils occupent, menacez leurs frontières sur divers points, obligez-les à tenir des armées immenses sur pied, et à entretenir dans toute sa rigueur la conscription militaire qui est l'horreur de la nation. Achevez de couper tous les canaux de leur commerce extérieur, privez-les de leurs îles et de leurs flottes, désespérez la nombreuse nation des négociants, dont la paix avait ranimé les entreprises et les espérances, attisez le mécontentement intérieur par tous les moyens que suggère la politique, mais surtout par un manifeste que le genre humain attend depuis quinze ans, et qui montre enfin que vous ne faites pas la guerre à la France, mais aux passions de ses chefs. Présentez à tous les Français la guerre, et la guerre interminable, avec toutes ses horreurs, comme le résultat inévitable de la manie d'un seul homme pour qui une épaulette était un trésor il y a quinze ans et à qui la France ne suffit plus aujourd'hui. Montrez-leur sans cesse cette sombre perspective : *Ennuyez-les !* et vous les ferez plier.

Ces espérances sont d'autant mieux fondées que, pour l'homme qui examine de près, il est visible que la France se trouve aujourd'hui dans un état de rétrogradation et de détresse.

La fièvre révolutionnaire a produit des efforts gigantesques ; mais ces efforts ont tari en partie les sources de la reproduction. Il n'en faut pas d'autres preuves que les aveux réitérés des Français, faits dans nombre d'écrits publics, et même dans des relations officielles, qu'avec sept millions de sujets de plus, et un territoire augmenté en proportion, le gouvernement lève à grand' peine, et en forçant tous les moyens, la même somme que les derniers ministres de Louis XVI levaient en se jouant, sur la France telle qu'elle était alors (1).

Il paraît donc incontestable que si les grandes puissances se coalisaient de nouveau avec des vues plus sages, plus grandes, plus *Européennes*, elles auraient toutes les raisons possibles de se flatter d'un succès complet.

Mais parmi les puissances qui peuvent s'intéresser à ce grand événement, il en est une qui doit donner le branle et servir de point de ralliement.

Au commencement du siècle qui vient de finir, ce fut l'Angleterre qui jouit de cet honneur insigne ; et maintenant encore Elle montre avec orgueil l'épitaphe de son Malborough.

Etranger ! qui que tu sois, si tu es libre, tu le dois au grand homme dont la cendre repose ici.

Cette épitaphe honorerait aujourd'hui, et peut-être même avec plus de justice la tombe de Souwarof, si les manœuvres d'une politique infernale n'avaient condamné

---

(1) Voyez surtout l'ouvrage de M. Necker sur l'administration des finances de la France.

au repos et peut-être à la mort cet homme original, appelé *fou* par des automates qui se croyaient des hommes : ce fils de la nature, ce Général-né qui gagnait des batailles comme Lomonosof faisait des vers.

Au reste, il se peut très bien que cet honneur, le plus grand, sans doute, dont un Souverain et une nation fidèle puissent s'enorgueillir, soit dévolu de nouveau en grande partie à la Russie ; car les esprits, frappés par l'accroissement gigantesque de la France, sentent plus vivement le besoin de lui opposer une grande puissance continentale. Il est sûr que tous les yeux se tournent plus particulièrement vers la Russie, qui, du reste, ne pourra jamais être humiliée de partager cet honneur avec l'Angleterre.

Il paraît donc que si le zèle pour le bien commun inspirait à quelque homme droit un petit nombre de réflexions adaptées à des circonstances aussi importantes, il ne pourrait mieux faire que de les présenter à cette puissance. Ce serait l'hommage du respect et de la prévoyance, quand même ce ne serait pas celui de la RECONNAISSANCE.

Ce qui pourrait arriver de plus fatal au monde, ce serait de donner le branle à de nouveaux événements, sans savoir exactement où l'on veut arriver.

On ne saurait se dissimuler que les succès prodigieux des Révolutionnaires Français ont imprimé dans les esprits, même dans les meilleures esprits, une terreur qui dure encore. On se dissimule l'état des choses ; on voudrait le retour à l'ordre ; mais on n'ose pas s'avouer ce qu'il faudrait faire pour l'obtenir.

C'est ainsi, par exemple, qu'on a entendu des hommes d'Etat dire qu'il ne serait pas trop possible de demander à la France la restitution du Piémont à son ancien Maître, *parce qu'il a été expressément réuni.*

Dans ce cas, il faut avouer que Bonaparte a bien mal fait de ne pas réunir la Banque de Londres.

Le fait est cependant qu'il ne s'agit pas seulement du Piémont, mais que si l'on n'ôte pas les Alpes aux Français, on n'aura rien fait. Si l'on ne se sent par la force de l'entreprendre, il vaut mieux ne pas remuer.

C'est une vérité triviale que nulle promesse, nul engagement, nul traité n'a de sanction lorsque l'exécution en repose absolument sur le bon plaisir de celui qui a promis. Or, que seront toutes les promesses de Bonaparte relativement à l'Italie, tant qu'il sera le maître d'y entrer au moment où il le jugera à propos? Il ne s'agit donc nullement de lui faire promettre de n'y pas venir, mais de lui en ôter le pouvoir.

La nature, qui fait toujours mieux que l'homme, avait placé sur les Alpes un Prince fait exprès pour les garder. Elle lui avait donné au delà des Alpes, du côté de la France, le Duché de Savoie et le Comté de Nice. Ces deux avant-postes qui n'étaient, dans le fond, qu'un vide entre la France et les Alpes, étaient cependant de la plus haute importance dans toutes les guerres d'Italie. Il fallait d'abord traverser ces pays, y traîner de l'artillerie à grands frais, escalader les montagnes, affronter les citadelles les plus fortes, et le climat plus terrible que les citadelles. C'est là ce qui sauva l'Italie en 1792. Si les Français après l'envahissement du Duché

de Savoie, avaient su profiter de l'effroi qu'ils avaient inspiré, et suivi hardiment les troupes du Roi qui se rassemblaient en Piémont, où l'on n'avait pas la moindre idée d'une attaque, on ne sait pas trop ce qui serait arrivé : mais ils n'avaient pas d'artillerie ; ils craignaient les défilés, les surprises, etc., ils perdirent du temps ; les Piémontais se fortifièrent, et le sort de l'Italie fut retardé de quatre ans.

Mais si les Français après avoir démantelé le Piémont, naguère hérissé de forteresses superbes, demeurent maîtres des Alpes, sans aucune citadelle devant eux jusqu'à Mantoue, tous les traités possibles sont fort inutiles, et Charlemagne est ressuscité.

Non seulement on ne saurait rien ôter au gardien des Alpes, mais il manquait évidemment, moins à sa grandeur qu'au système général de l'équilibre, toute la rive maritime de Savone à Nice. Mille fois il a été question de cette acquisition ; et peut être que jamais elle n'a été plus facile qu'au moment où ce souverain a tout perdu. Il est à peine nécessaire d'observer que tant que cette porte sera laissée à la garde d'une république de Négociants qui ont tous leurs fonds en France, il ne peut y avoir de sûreté pour l'Italie.

Mais il est un objet d'une tout autre importance, et qui doit fixer tous les yeux : c'est la République Italique, sur laquelle il faut absolument se faire un plan décidé.

Il est des expériences qu'un particulier ne saurait faire ; mais ceux qui en ont le droit peuvent fort bien la tenter : ce serait de demander au cabinet de Vienne quelles sont ses vues sur la République italique : certaine-

ment sa réponse serait très curieuse de quelque manière qu'elle fût conçue.

La République Italique est un monstre politique qui ne peut subsister. Sa vie n'est point à Elle : c'est l'esprit de la France qui l'anime ; et dès que cet esprit se retirera, elle tombera en dissolution. C'est ce moment que l'Autriche attend pour l'envahir. Tel est dans ce moment, l'objet unique de ses plus ardentes espérances.

C'est de quoi les autres puissances ne sauraient s'occuper trop attentivement, et d'avance ; car, s'il ne peut y avoir ni paix ni liberté pour l'Europe, tant qu'il y aura une République Italique, c'est-à-dire tant que l'Italie appartiendra à la France, il n'y en aurait pas davantage si l'Autriche s'en emparait.

Les vues de cette puissance sur l'Italie sont si profondes, si anciennes et si obstinées qu'il est difficile de s'en former une idée. L'illustre marquis Maffei voyageant en Allemagne en 1735, eut connaissance d'un plan pour la destruction de la République de Venise. Vérone surtout était l'objet d'une ambition particulière comme étant indispensable à la communication des provinces germaniques avec celles d'Italie.

Quant au choix des moyens, les faits parlent : c'est le seul langage qu'on puisse adopter, dans un écrit étranger à toute espèce de passion.

Bonaparte, écoutant plus son heureuse étoile que les règles de la prudence, s'était enfoncé dans la Carinthie, à la suite de l'Archiduc Charles qui reculait devant lui. Le Sénat de Venise, attentif aux événements, conçut un grand coup : il avait revêtu les inquisiteurs d'état de tout

le pouvoir nécessaire pour la défense de la République, dans ce moment si dangereux ; et ceux-ci avaient envoyé neuf députés dans les provinces de Terre-ferme, pour exciter les esprits et les disposer à la résistance. L'enthousiasme contre les Français fut au comble, surtout dans la partie de Vérone, et bientôt l'on put compter sur une *masse* de 90,000 volontaires.

Animé par une si belle apparence, le Sénat crut pouvoir se flatter d'un grand succès. Les Inquisiteurs d'état firent part à l'Archiduc Charles de cette situation, et lui proposèrent, s'il voulait les seconder, de prendre Bonaparte à dos et de le mettre entre deux feux.

L'Archiduc communiqua cette proposition à sa cour. On peut croire légitimement que le Ministère autrichien était trop clairvoyant pour se fier à ces *levées en masse*. Cette mesure, pour réussir, doit être inspirée par le véritable esprit de la liberté, comme on le voit aujourd'hui en Angleterre, ou par le Démon révolutionnaire comme on l'a vu en France : hors de là, c'est un torrent qui passe, bouillonne et disparaît.

D'ailleurs, quand le ministère Autrichien aurait cru à l'effet de cette belle et courageuse démarche des Vénitiens, il n'y aurait vu qu'un moyen de se débarrasser d'un ennemi redoutable ; au lieu qu'en se servant de l'ouverture généreuse du Sénat de Venise pour lui donner la mort, il y avait un gain immense à faire, sur le champ et sans coup férir.

Dès lors, il n'y avait plus à balancer, M. de Thugut renvoya la dépêche des Inquisiteurs à Bonaparte en lui disant : « Voilà ce qu'on nous propose, et voilà ce que

« vous risquez. Nous vous fournissons une raison de « détruire la République de Venise : voulez-vous nous « la donner ? A ce prix, la paix est faite ».

Bonaparte, de son côté, fit ses réflexions. Il se tirait avec honneur d'un pas difficile ; il retournait en France où il avait de grandes affaires sur les bras ; il se donnait le titre de Pacificateur ; il avait de plus le plaisir de la vengeance, et il ne lui en coûtait que le bien d'autrui. Il signa les préliminaires où l'énigme n'était par encore révélée ; mais bientôt il fut aisé de la deviner.

Il avait été stipulé dans les préliminaires de Léoben que les choses seraient remises, en attendant le Traité définitif, dans le même état où elles étaient avant le commencement des négociations, et comme, dans cet intervalle, les troupes de S. M. I. avaient chassé les Français de Trieste, elles jouèrent la comédie de l'évacuer et de remettre la ville aux Français ; mais, dans ce même temps, les troupes autrichiennes prenaient tranquillement possession (en attendant le Traité) du Frioul et de l'Istrie Vénitienne, au grand étonnement des Vénitiens épouvantés. C'était pour eux la fusée de la bombe qui les tua à Campo-Formio (1).

Passons à un autre fait tout aussi décisif quoique moins éclatant.

---

(1) S. M. l'Empereur *consent* que la République Française s'empare de toutes les îles vénitiennes du Levant, et la République Française *consent* que S. M. l'Empereur prenne le reste. (Traité de Campo-Formio du 17 octobre 1797, art. 5 et 6). Cette formule est unique dans les fastes de la diplomatie.

S'il est un Souverain en Europe qui mérite particulièrement les égards de tous les autres, c'est le Pape. Pour les Princes catholiques, c'est le chef de la religion ; c'est la pierre angulaire d'un édifice de deux mille ans. Pour les autres souverains, c'est un Souverain comme eux, mais pacifique par essence, ami de tous les hommes, et possesseur d'un musée immense ouvert aux quatre parties du monde.

Le Pontife qui régnait en 1799 se recommandait d'ailleurs à la compassion de l'univers par son caractère personnel et par les violences qu'il avait éprouvées. Des brigands atroces venaient de le dépouiller de la plus grande partie de ses états, pour le punir de n'avoir pas voulu sanctionner les plans de l'impiété. Jamais il n'y eut d'attaque plus gratuite, de vol plus manifeste, de violence plus révoltante.

Et cependant, à peine les Autrichiens avaient-ils mis le pied dans Bologne, qu'ils en prenaient solennellement possession au nom de leur maître, comme un navigateur aventureux aurait pris possession de quelque île déserte de la mer pacifique. En un clin d'œil une inscription pompeuse s'attachait à la façade d'un édifice public sur la grande place de Bologne. Elle était ornée de bronzes magnifiques surmontés par l'aigle impériale ; et le peuple qu'on faisait parler sur le marbre, y célébrait les victoires de l'Empereur, qu'il appelait *notre auguste souverain.*

Le 15 octobre 1799, celui qui écrit ces lignes, debout devant le marbre adulateur, se livrait à mille réflexions philosophiques. Il ne pouvait concevoir comment la

pierre et l'airain avaient pu se prêter en si peu de temps à ces complaisantes déclarations (1). Il était tenté de croire que l'inscription avait été gravée d'avance, sur la réputation de Souwarof, il se demandait ce que c'était donc que ce nouveau droit public qui adjugeait subitement la souveraineté *incommutable* d'un pays, au premier Prince dont les hasards de la guerre y portaient les drapeaux : et cela sans examen, sans suspension, sans daigner s'entendre avec l'ancien propriétaire, ni avec les autres souverains, ni même avec celui qui avait la bonté de vaincre pour lui? Il se demandait si les provinces et les empires sont comme des vaisseaux, dont la simple capture opère le changement de propriété ; au point que le vaisseau de l'ami peut être capturé légitimement sur l'ennemi, pourvu que celui-ci l'ait possédé vingt-quatre heures.

Au reste, cette manière expéditive d'acquérir, laissait bien quelques scrupules dans l'esprit du nouveau possesseur. Car, immédiatement après l'élection du Souverain Pontife actuellement régnant, faite comme on sait au Conclave de Saint Georges à Venise, la Cour d'Autriche lui fit proposer la cession des deux légations et ce qu'il y eut de singulier, c'est que la proposition fut faite par le Marquis Ghisleri, sujet du Pape, que S. M. I. avait nommé son ministre auprès du Conclave.

Le Pape répondit, comme il le devait, *qu'il ne pou-*

---

(1) Les Autrichiens n'étaient entrés à Bologne qu'au mois de juillet précédent.

vait absolument faire la renonciation qu'on lui demandait. On lui objecta le Traité de Tolentino. Le Saint-Père répliqua *que ce prétendu traité était l'ouvrage de la violence, et que pour rien au monde il ne se déterminerait à le ratifier.*

Alors, les Autrichiens, pour lui donner une preuve de leur mécontentement, lui refusèrent le passage au travers des légations pour se rendre à Rome. Le Pape, se voyant ainsi bloqué par terre, se soumit aux fatigues de la navigation : il s'embarqua pour Pesaro ; et, dans la traversée, il apprit la nouvelle de la bataille de Marengo.

Tel était donc l'objet de cette grande politique qui avait appelé le Conclave à Venise : c'était pour y demander au Pape la renonciation à tous ses droits sur les légations. C'est le prix que M. le Baron de Thugut avait mis à l'hospitalité accordée au Conclave pendant deux mois.

Mais si l'on veut de nouvelles preuves de l'infatigable ambition qui convoite l'Italie entière, on les trouvera dans les sentiments et dans la conduite de l'Autriche à l'égard de la Maison de Savoie.

Cette maison possédait un des plus beaux et des plus fertiles pays de l'Italie. Elle touchait d'ailleurs au Duché de Milan sur lequel elle avait d'anciens droits ; et sa position sur les Alpes était superbe.

Il n'en fallait pas davantage pour faire ombrage à un voisin puissant, gêné d'ailleurs par le titre, l'éclat et l'antiquité d'une maison qu'il n'était pas possible d'écarter aisément.

Mais elle avait encore un autre titre à la haine de l'Autriche. C'était une tendance à s'agrandir, résultant de sa position même. Le bon sens universel l'appelait à de plus grandes possessions, pour la sûreté de l'Italie et la tranquillité de l'Europe. C'était là le grand crime de la maison de Savoie et celui que son puissant voisin ne lui a jamais pardonné. Cette haine est telle que, durant les conférences de Lunéville, un Plénipotentiaire Français ayant objecté à un certain plan de l'Autriche, qu'il ne laissait aucune place en Italie pour le Roi de Sardaigne, le plénipotentiaire autrichien répondit (il ne le niera pas): *Eh! quelle nécessité y a-t-il qu'il y ait un Roi de Sardaigne?*

En effet, il n'y a de *nécessaire* en Italie que la maison d'Autriche : les autres souverains ne sont que des *accidents*.

Mais il est important d'entrer sur ce point dans les détails les plus circonstanciés ; car il n'en est pas qui mette dans un jour plus lumineux la politique de l'Autriche à l'égard de l'Italie.

A l'époque de la fameuse convention de Pilnitz, Victor Amédée III, alors Roi de Sardaigne, se précipita vers cette coalition avec plus de générosité que de prévoyance, d'ardeur que de sagacité. Au lieu de se faire acheter, il s'offrit : il a payé cher cette grandeur chevaleresque. L'excellent Roi croyait de bonne foi qu'on allait se battre pour l'Europe, pour la monarchie et pour la maison de Bourbon. Ce beau rêve dura peu ; et bientôt il vit que l'alliance de l'Autriche n'était qu'une spéculation faite sur ses états. Les secours qui arrivèrent en Piémont

étaient une pure dérision. Les forces réelles de l'Autriche n'abandonnaient point la Lombardie, et lorsqu'enfin, après une guerre de trois ans, le Roi représenta le danger imminent qui menaçait le Piémont, il fut répondu à ses agents, d'une manière officielle, *qu'il n'était pas juste que l'Empereur prodiguât le sang et les trésors de ses sujets pour la conservation des états du Roi sans y trouver un avantage; et que le Roi devait absolument opter entre deux conditions; ou de restituer les provinces de nouvelle acquisition* (1) *faite sur le Milanais, à la charge d'être dédommagé au moyen des conquêtes que les deux alliés feraient sur les Français, en Italie, avec l'aide de Dieu; ou bien, en laissant les conquêtes aux Français, de se faire payer par eux une somme d'argent en dédommagement des frais de la guerre, laquelle serait partagée par les deux hautes parties.*

Le Roi, obligé de choisir, se détermina pour la seconde alternative; mais quand on en vint à la signature, M. de Thugut les inséra l'une et l'autre, et le Marquis d'Albarey, agent du Roi pour cet objet, n'osa pas former d'opposition de peur d'exposer les états de son Maître. Il en résulta le Traité de Valenciennes du 13 juin 1793,

---

(1) On appelle *Provinces de nouvelle acquisition*, le Novarais et quelques autres parcelles du Milanais cédées au Roi Charles-Emmanuel III, par l'Impératrice Marie-Thérèse, et qui furent le prix solennellement stipulé de l'alliance de 1742. Jamais il n'y eut d'acquisition plus légitime: cependant, elle n'a cessé d'exciter des regrets et une jalousie inconcevables de la part d'une aussi grande puissance.

chef-d'œuvre d'obscurité astucieuse et d'entortillage machiavélique; mais comme il était basé uniquement sur les conquêtes à faire en Italie, le Roi de Sardaigne se crut très fort permis de n'y plus penser.

Ce qui paraît incroyable, c'est que le Roi répondit à cette mauvaise foi évidente par les procédés les plus loyaux et la confiance la plus entière. Il laissait commander ses troupes par des généraux autrichiens qu'on envoyait de Vienne et qu'on rappelait à volonté.

Tous répétaient les mêmes fautes, et tous avançaient la catastrophe, sans que jamais le Roi de Sardaigne ait changé de conduite. De Wins fut battu complètement et ignominieusement à *Vado*, dans la Rivière de Gênes (1); Colloredo le fut au Dego; Provera, que tous les militaires appelèrent par acclamation *pauvre here*, se fit prendre à Cosseria avec 7,000 Autrichiens, et les régiments piémontais de Montferrat et de la marine, qu'il s'était fait prêter. Enfin, le fatal d'Argentau battu à Mava, battu à Ormea, le fut de nouveau à Montenotte, où l'on peut dire qu'il perdit, dans une bataille, le Piémont, l'Italie et l'Europe.

Dans la vérité, jamais les Autrichiens n'ont réellement défendu le Piémont. Ils se tenaient sur la frontière, et c'est toujours là qu'ils ont été battus. Leur politique invariable roulait sur ces deux maximes terribles dont jamais ils ne se sont écartés.

---

(1) Une caricature militaire (peut-être française) représentait ce Général à cheval sur une écrevisse avec la devise : VADO.

1° Ne jamais prendre ce qu'ils ne pouvaient pas garder pour eux.

2° Ne jamais défendre pour l'ami ce qu'ils espéraient reprendre sur l'ennemi.

C'est par une suite de la première maxime qu'ils n'ont jamais voulu tirer un coup de fusil au delà des Alpes. Lorsque les troupes du Roi de Sardaigne entrèrent en Savoie, dans l'été de 1793, ses alliés, qui avaient des troupes en Piémont, ne lui donnèrent pas un soldat, mais seulement le général d'Argentau dont les instructions secrètes ne le furent pas longtemps.

Jamais peut-être la coalition n'avait vu un plus beau moment. La Flandre était envahie, le Gouverneur de Cambrai ne demandait qu'une bombe pour capituler décemment; Toulon était aux Anglais; la Vendée avait 200,000 hommes ; les troupes du Roi étaient en Savoie ; Lyon soutenait son mémorable siège, et vingt-deux départements ébranlés, attendaient, pour se décider, le succès de cette fameuse insurrection.

Dans ce moment, d'Argentau arrivé en Savoie, disait en pleine table, en présence de plusieurs officiers du Roi : « *Quand même je serais sûr de réussir, je ne « me porterais point sur Lyon, parce que je sais que « ce ne sont point les intentions de l'Empereur mon « Maître.* »

Et pendant ce temps, les infortunés Lyonnais comptaient les minutes, les yeux fixés sur les Alpes ; et pour comble d'horreur, ils recevaient un écrit qui sera à jamais un souvenir déchirant pour l'homme qui le transmit bien innocemment.

C'est par une suite de la même maxime que le Cabinet de Vienne ayant promis solennellement son contingent de troupes pour la défense de Toulon, se moqua dès Alliés et n'envoya pas un homme, tandis que les troupes du Roi de Sardaigne, toujours prêtes à la minute, y faisaient des exploits qui leur méritèrent une adresse de félicitation de la part de la municipalité de Toulon (1).

Mais, encore une fois, Toulon importait peu à l'Autriche, parce qu'elle ne pouvait pas le garder.

La seconde maxime, de ne jamais défendre pour l'*Ami*, ce qu'on pouvait reprendre sur l'*Ennemi*, ne se montre pas moins à découvert dans toute cette guerre. Cette maxime est fille de l'autre, déjà suffisamment développée : que tout ce que l'Autriche reprenait sur l'Ennemi commun, de même que tout ce qu'elle en acceptait, lui appartenait sur le champ, sans discussion ni retour.

On l'a vu pour le Vénitien ; on l'a vu pour les Légations ; mais c'est en Piémont surtout qu'elle s'est manifestée de la manière la plus éclatante.

Après la brillante campagne de Souwarof, le Roi de Sardaigne, qui était à Cagliari, est rappelé sur le trône par la Russie et l'Angleterre. Le bon Prince s'embarque sur la foi de ces deux puissances (il était permis d'y

(1) Elle était adressée au Comte de Foras, officier Savoyard du plus grand courage, et commandant des forces Piémontaises.

croire apparemment), et l'Autriche seule s'y oppose avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'elle fait plier ses deux grands alliés. Elle emprisonne le Roi à Florence, et le Cabinet de Vienne écrivait que c'était pour ne pas exposer le Roi trop tôt.

Le Grand Maréchal, par ses manifestes multipliés, rétablissait solennellement l'autorité du Roi, énonçant même nommément les ordres précis de l'Empereur, son maître, sur ce point.

Et les Autrichiens traitant ces proclamations et ces ordres comme les phrases insignifiantes d'un officier subalterne, anéantissaient de fait cette même autorité, paralysaient le Conseil suprême et tous les pouvoirs établis par le Roi. Ils s'emparaient des caisses publiques, et foulaient le pays par des exactions qui faisaient oublier, ou pour mieux dire, regretter les Français, sans que la justice, l'humanité ni les droits sacrés de la Souveraineté aient jamais pu les faire songer un instant à la situation cruelle où se trouvait le Roi leur Allié. Ils prirent dans ses arsenaux 2,000 canons, des bombes, des boulets, des munitions de toute espèce ; et, par un accord qui crie vengeance, ils abandonnèrent toute cette artillerie aux Français lorsque ceux-ci se retirèrent.

Pendant que ce tableau, tracé avec une fidélité scrupuleuse, est bien présent à la mémoire, il faut songer qu'il ne se passa pas une année de cette malheureuse guerre où la France ne soit venue à la charge, pour détacher le Roi de la coalition par les offres les plus séduisantes ; et les ouvertures n'étaient pas plus tôt faites à Turin, qu'un

courrier les notifiait à Vienne, avec l'assurance que le Roi demeurait invariable. Le Cabinet de Vienne louait ces sentiments, et n'en poursuivait pas moins son plan.

Si le Roi avait écouté le ressentiment, la crainte, et cette espèce de politique que tout paraissait justifier, il aurait prêté l'oreille aux propositions des Français : il aurait joint ses braves troupes à celles de ces heureux brigands, et serait allé avec eux sous les murs de Vienne dicter des conditions, au lieu d'en recevoir d'aussi dures.

Mais jamais des idées aussi séduisantes n'ont pu seulement effleurer l'esprit du Roi de Sardaigne ; et, dans ce moment même, il est encore puni de sa fidélité à l'Autriche ; car c'est précisément cette fidélité obstinée qui est son grand crime aux yeux de la France, et que Bonaparte ne veut pas pardonner.

Finissons par le trait suivant. Lorsque tout fut perdu pour le Roi en 1796, et qu'il ne lui resta plus que de se mettre à la merci de l'odieux Directoire, il aurait pu obtenir des conditions beaucoup moins humiliantes s'il avait voulu accepter l'alliance qu'on lui offrit à Paris : mais cette alliance lui paraissait contrarier la morale ; il refusa et se soumit à tout. Il en coûterait trop à son cœur, dit-il, de combattre ses alliés. (Ces paroles sont écrites).

On sait de reste qu'une foule d'hommes rira de cette lutte de l'Evangile contre Machiavel ; il n'en est pas moins vrai que si ce ridicule gagnait tous les Cabinets, le monde n'en irait pas plus mal.

Et il n'est pas moins vrai qu'aucun caractère noble

et élevé ne contemplera ce tableau sans accorder quelque intérêt à une maison Souveraine si cruellement traitée et si longuement tourmentée.

On a tâché d'établir, dans la première partie de ce mémoire, que la France n'est nullement inattaquable, pourvu qu'on sache l'attaquer.

Mais comme elle ne peut guère plier que sous les efforts de certaines puissances, combinés avec ceux de l'Autriche, on a mis à découvert les projets de cette puissance sur l'une des plus belles parties de l'Europe, en montrant combien il serait dangereux de ne pas tout prévoir.

Il reste à montrer quels seraient les résultats de ces projets, s'ils venaient à s'effectuer.

L'Autriche possédait jadis deux pays très précieux en eux-mêmes, mais dont la possession néanmoins n'augmentait guère sa puissance que nominativement : les Pays-Bas et le Duché de Milan.

L'un et l'autre étaient trop éloignés du *cœur politique*. Ce n'est pas tant le nombre que la réunion des sujets qui forme la puissance d'un État. L'Angleterre, qui possède quarante millions de sujets dans l'Inde, serait plus redoutable si les Trois-Royaumes en contenaient vingt-cinq.

Au premier coup de tambour qui se faisait entendre en Europe, l'Autriche devait envoyer 40,000 hommes dans les Pays-Bas; il fallait demander des passages, il fallait opérer des déplacements immenses d'hommes et de capitaux. Les Pays-Bas, d'ailleurs, étaient hypothéqués pour une dette énorme, que jamais la maison

d'Autriche n'aurait pu secouer. Enfin, cette partie de ses états était véritablement pour Elle le *talon d'Achille*.

On en dit autant, proportion gardée, du Duché de Milan.

L'acquisition des Etats de Venise a changé absolument cet ordre de choses. La force totale de cette République se composait de près de trois millions de sujets, et d'un revenu de trente-six millions tournois environ. L'Empereur, à la vérité, a consenti que d'autres possédassent les Iles Vénitiennes, le Brescian et le Bergamosque, mais cette défalcation n'est rien par rapport à la masse totale. D'ailleurs, c'est par la réunion des parties, c'est par les rapports politiques qu'il faut envisager ce surcroît de puissance qui est énorme. Les provinces de nouvelle acquisition se joignent et s'amalgament, pour ainsi dire, avec les anciennes et les unes et les autres se font valoir mutuellement. Tout le fond de l'Adriatique appartient au même Souverain. S. M. l'Empereur d'Allemagne estdevenu maître d'un peuple ingénieux, actif et industrieux, il a acquis de superbes villes, et surtout, une des plus brillantes capitales de l'Europe. Le pays, fertile et bien cultivé, est coupé en tout sens par de belles rivières et des canaux navigables. Les provinces Illyriennes de la maison d'Autriche trouvent dans ces riches contrées un débouché sûr et avantageux. Le mouvement se fait sentir jusqu'en Hongrie dont la culture et la population doivent augmenter, par ces acquisitions, à un point qu'il n'est pas aisé d'assigner.

Si la République de Venise subsistait, rien ne serait

plus juste que la restitution de toutes les provinces italiennes de la maison d'Autriche ; et il serait fort à désirer que, dans un mouvement général de l'Europe, il fût possible d'amener cette restitution.

Mais puisque la Maison d'Autriche a bien voulu accepter le don des états de Venise, et puisqu'Elle n'a point été dégoûtée par les mains sanglantes et fangeuses qui lui présentaient cette déplorable proie, il est clair qu'elle doit s'en tenir là, et que toute acquisition un peu considérable, faite en Italie, compromettrait non seulement la liberté de ce pays , mais la tranquillité de l'Europe entière.

La liberté de l'Italie proprement dite, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de la *Presqu'île Italique*, dépend entièrement de la situation politique de ces autres régions, comprises avec moins de propriété sous le même nom d'*Italie*, et qui s'étendent au nord de la Presqu'île, des Bouches du Pô jusqu'aux Alpes, entre les 25e et 30e degrés de longitude, les 43e et 46e degrés de latitude.

Qu'il soit permis de rappeler ce qui a été dit plus haut: *Que la Nature fait toujours mieux que l'homme.* Ce n'est pas sans une très grande et frappante convenance que cette force secrète, que Frédéric II appelait *Sa Majesté le Hasard*, avait partagé ce beau Plateau entre plusieurs Souverains du second ou du troisième ordre. Qu'il tombe en entier, ou dans sa plus grande partie, entre les mains d'une seule puissance du premier ordre, dont les anciens états, surtout, se joignent à ces nouvelles acquisitions, l'Italie proprement dite se

trouve isolée du reste de l'univers, et n'est plus, par la seule force des choses, qu'un appendice de ce grand Etat.

Est-ce le Pape, est-ce le Roi des Deux-Siciles, qui feront équilibre à cette masse énorme? Qu'on permette à l'Autriche de s'avancer vers l'ouest de l'Italie septentrionale, et de posséder les deux Légations, le Modenais, le Mantouan, etc., c'en est fait de Rome et de Naples. Alors, on verra ce que c'est que le Titre de *Roi des Romains*. Aujourd'hui, c'est un mot; demain, ce sera une chose. On verra ressusciter les droits de la Maison d'Autriche sur le royaume des Deux-Siciles: sûrement les traités la gêneront peu.

Autrefois, lorsqu'il éclatait une guerre dans cette partie de l'Europe, le Roi de Sardaigne, gardien des Alpes, se trouvait en contact *avec le Duché de Milan*: dans la supposition actuelle, il le serait *avec l'Autriche*: il n'y aurait plus de vide, plus d'interruption. Comment résisterait-il à l'action d'une épée dont la poignée serait à Vienne et la pointe à Pavie?

Que les hommes d'état appelés à réfléchir sur cet important sujet daignent jeter les yeux sur la carte, et tirer une ligne droite de 400 lieues de France, de Brzesc à Turin. Tel est, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *le diamètre* de l'ambition autrichienne. C'est à eux à la restreindre.

Il résulte de ces observations une vérité de la plus grande évidence. C'est qu'il serait infiniment à désirer que tous les princes dépossédés fussent remis à leur place, et qu'un *statu quo* général rétablit tout ce qui

existait il y a quinze ans ; mais que si les circonstances s'opposent à un tel ordre de choses (comme elles semblent en effet s'y opposer à certains égards), il serait au moins absolument impolitique de permettre à la Maison d'Autriche d'augmenter ses possessions actuelles en Italie, sans augmenter proportionnellement celles du Roi de Sardaigne.

Si, par exemple, on tirait une ligne droite de Vérone à Modène, et une autre de Modène à la mer, aux environs de Lucques ; les deux puissances s'avançant de part et d'autre jusqu'à cette ligne, la balance serait établie assez pour tranquilliser les autres puissances d'Italie.

Et il n'y a certainement ici ni préjugé national, ni prédilection pour le Roi de Sardaigne. Au contraire, l'auteur de cet écrit (qui est européen) proteste solennellement que s'il se trouve entre la Brenta et la Doire une Maison Souveraine plus antique et plus illustre, plus connue par sa bonne foi et par sa valeur, plus propre, en un mot, à défendre les intérêts de l'Italie, il vote pour elle, sans balancer un instant, contre celle de Savoie.

Mais sans appuyer sur tel ou tel plan particulier, dont le développement serait déplacé ici, il suffit d'observer que jamais l'état politique de l'Italie n'a présenté un champ plus vaste et plus commode à l'arrangement de tous les intérêts.

Si l'on entend abandonner l'Italie aux Français, et leur laisser surtout le Piémont et l'île d'Elbe, alors il est inutile de raisonner ; l'association Européenne est dissoute : il ne reste qu'à baisser la tête et à recevoir le joug.

Mais si l'esprit généreux d'indépendance qui a toujours animé les puissances de l'Europe subsiste encore aujourd'hui, et si les plus fortes se déterminent enfin à un grand et sage effort, pour faire perdre à l'Europe la fausse position que lui a donnée l'action d'une puissance désordonnée qui abusait de ses propres forces, il est certain qu'il se présentera plusieurs moyens d'accorder tous les intérêts.

D'abord, les anciennes Républiques ont été détruites; et celles que la France a établies nouvellement, là comme ailleurs, ne subsistent que de nom.

Lorsqu'une famille Royale a été détrônée, elle proteste continuellement par sa seule existence. Elle a des droits, des parents Souverains, des liaisons puissantes. On la voit, on la plaint; et, souvent même, on éprouve le besoin de lui rendre justice.

Pour une République, c'est tout autre chose. Les personnes n'ont pas la même dignité. L'intérêt s'anéantit en se divisant: jamais on ne prendra les armes pour rétablir dans leurs anciens droits quelques familles de Venise ou de Gênes.

Il se présente d'ailleurs une considération importante: c'est que les Républiques, une fois détruites, ne se relèvent plus. La Monarchie étant quelque chose de simple, pour la rétablir il suffit de remettre le monarque à sa place; mais il en est encore tout autrement de la République, c'est un mécanisme compliqué; une fois brisé, c'est fait pour toujours.

Croit-on que si, par une supposition impossible, Venise était rendue subitement à elle-même, l'ancien

gouvernement pût s'y relever? Point du tout. Les anciennes habitudes sont rompues, le charme a disparu, le noble n'est plus qu'un homme, l'empire de l'opinion n'existe plus, et tel bourgeois obscur qui pleure l'ancien gouvernement, mépriserait le Doge, si on le remettait à sa place, ou, ce qui serait pire, aurait la prétention de l'être.

Les prétendues Républiques, faites par la France, sont dans le même cas par une autre raison. Elles n'ont point d'existence propre, et dès que l'esprit étranger qui les anime se retirera, elles tomberont en pièces.

Le citoyen Melzi en impose aujourd'hui aux Cisalpins, parce qu'il n'est que le masque d'un homme tout puissant qui est derrière lui. On se moquerait de ce même homme, et peut-être on le jetterait par les fenêtres, si Bonaparte disparaissait.

Il ne faut pas croire que l'homme puisse ainsi créer de ces souverainetés à volonté. La puissance est fille de mille circonstances et surtout du temps. Pour forcer les hommes à obéir, il ne suffit pas de leur dire : *obéissez*.

Il faut encore considérer que les Princes dont les anciens états composent la République Italienne, y ont renoncé par les Traités solennels, en acceptant des compensations. On ne doit excepter que le Pape, dont les droits demeurent intacts.

On pourrait donc faire un Roi de Ligurie ou de Lombardie sans blesser la politique la plus morale ; on pourrait considérer la Sardaigne comme un objet d'échange, puisqu'elle pourrait convenir à d'autres puissances plus qu'à celle qui la possède actuellement. On

pourrait observer qu'à teneur du Traité d'Aix-la-Chapelle, le Duché de Parme est reversible à S. M. l'Empereur : et celui de Plaisance à S. M. le Roi de Sardaigne, dans le cas où la postérité masculine de don Philippe viendrait à défaillir, ou à se voir appelée à la Couronne d'Espagne ou à celle des Deux-Siciles.

Elle n'a obtenu ni l'une ni l'autre de ces deux couronnes ; mais enfin, elle s'en est procuré une autre, etc., etc., etc.

On ose se flatter qu'aucun juge équitable n'apercevra dans cet écrit l'ombre même de l'animosité ou de l'esprit de parti. Si l'on a articulé des faits désagréables, c'est qu'il était impossible de s'en dispenser. Ces faits, perdus dans la foule des événements, sont inconnus ou pas assez connus : il faut les assembler, les mettre dans tout leur jour, et les montrer ainsi aux yeux qui doivent les connaître. Une puissance du second ordre, quelques griefs qu'elle ait contre une autre de beaucoup supérieure, ne peut ni se faire justice directement, ni même en appeler à l'univers par des manifestes dont le premier effet serait d'augmenter des haines déjà trop dangereuses. Il ne lui reste donc qu'à instruire et intéresser de grands amis, dans l'ombre du secret le plus profond. Toute l'Europe, au reste, connaît les sentiments de prudence et de modération qui distinguent la Maison de Savoie. Comme elle déteste les haines et les brouilleries, elle ne les a jamais cherchées ; et comme elle est sûre de n'avoir offensé personne, elle ne peut croire que les sentiments dont elle a eu tant à se plaindre subsistent toujours dans toute leur force. Elle sait très bien sépa-

rer un ministère évidemment injuste envers elle, d'une puissance non moins respectable par ses vertus que par le rang qu'elle occupe dans le monde. Pour s'en rapprocher, elle a fait tout ce qui était en son pouvoir. Qu'on fasse un pas vers elle après de si longues froideurs, elle y répondra par les sentiments les plus vrais de l'amitié et de la RECONNAISSANCE.

49

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) avril 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Enfin la bombe éclate. Dans mon numéro précédent vous avez vu les trois demandes péremptoires faites à la sainte Liberté de l'Allemagne : évacuation du royaume de Naples, indemnisation complète de S. M. le roi de Sardaigne. Il était bien sûr que le Premier Consul ne plierait pas et qu'une explosion générale devenait infaillible. En sorte que je n'ai pas perdu une minute pour instruire S M. par le courrier qui allait à Berlin, et l'avertir de prendre garde à Elle. Mais l'exécrable assassinat, commis sur la personne du duc d'Enghien, hâtera beaucoup les événements, si je ne me trompe. L'indignation est au comble. Les Impératrices ont

pleuré, le Grand Duc est furieux, S. M. I. n'est pas moins profondément affectée. On ne reçoit plus la légation de France, et même on ne lui parle plus.

Le soir même du jour où l'on reçut l'affreuse nouvelle, Mme d'Hédouville eut le front de se présenter chez le prince Beloselski, où se trouvaient plus de soixante personnes. Après une réception glaciale, on la laissa seule avec sa cousine qui loge chez elle, sur un sopha solitaire, dont personne n'approcha. C'était un bon spectacle. Enfin, après une assez longue séance, elle partit, plus d'une heure avant le souper, en disant à sa cousine : « *Allons-nous en, je vois que nous sommes deux pestiférées.* » Elles s'en allèrent sans que personne leur dit un mot. L'Empereur a pris le deuil. Les billets d'avis portent : *Le grand maître des cérémonies a l'honneur d'annoncer au corps diplomatique que la Cour prendra le deuil pendant sept jours, pour S. A. S. Monseigneur le duc d'Enghien;* et le billet a été envoyé à l'hôtel d'Hédouville comme aux autres. Aujourd'hui, on fait un service au prince dans l'Eglise catholique; plusieurs dames du pays y vont, ainsi que l'Ambassadrice d'Angleterre; je n'ai jamais vu d'opinion plus générale et plus décidée. Enfin, Monsieur le Chevalier, c'est un crime atroce, épouvantable, un crime qui ne peut être expié que sur la roue; mais, si je ne me trompe, ce sera un crime bien utile. S. M. I. fait donner à Ratisbonne une note des plus fortes, où elle déclare ses résolutions, et invite expressément tous les princes de l'Empire Germanique à se joindre à elle. Le branle est donné : dès que j'ai vu commencer ce grand mouvement, j'ai de-

mandé deux fois une audience qu'on me fait toujours attendre : j'en vois la raison. Le ministre veut m'informer des avis que S. M. I. croit devoir donner à S. M., notre bon maître ; mais il veut probablement se réserver la priorité, et ne m'avertir qu'après le départ du courrier qui vous porte cette lettre. Cependant comme j'ai quelques bons amis, je puis vous dire quelques mots.

Je ne mets nullement en question que S. M. ne soit dans la nécessité de mettre sa personne à couvert. Quel parti jugera-t-elle à propos de prendre? C'est ce que j'ignore, n'ayant pu encore recevoir votre réponse à mes réflexions sur Odessa. J'ai plusieurs objections contre la Sardaigne. Deux surtout sont capitales : 1° Défaut de sûreté pour S. M., malgré tout le zèle des Anglais qui n'en peuvent répondre ; 2° difficulté des communications entre S. M., et son ministre à Pétersbourg. Cette difficulté sera telle qu'on peut regarder la communication comme absolument rompue, et cependant, le centre des affaires de S. M. est ici. Je persiste donc pour Odessa, qui me paraît n'avoir contre lui aucune objection solide. Craindrait-on peut-être quelque bouderie de la part des Sardes ? Croyez-moi, laissons-les dire, c'est la chose du monde qui importe le moins. Ne croyez pas qu'il y ait rien de paradoxal dans les idées que je vous ai manifestées sur la Sardaigne. J'ai entendu précisément les mêmes choses de personnes attachées à S. M., et qui ignoraient absolument ma manière de voir. Si le Roi doit la conserver en définitive, il est avantageux qu'elle soit conquise; et s'il ne doit pas la garder, que lui importe qu'on l'envahisse?

Le grand point pour S. M., c'est que sa situation, dans ce moment, est telle absolument qu'elle peut la désirer. En effet, qu'ai-je trouvé en arrivant à Rome au mois de mars de l'année dernière ? La cruelle lettre de M. le comte de Woronzof, portant en termes assez désagréables..... *ou rien.* Qu'ai-je trouvé en arrivant ici au mois de mai ? La même proposition avec des figures passablement froides. Vous pouvez voir encore, dans ma première dépêche, à quel point j'en fus affecté. Où en sommes-nous, Monsieur le Chevalier ? Déclaration à S. M. I. R., telle que vous l'avez vue dans mon n° 35; et Déclaration à la France, telle que vous venez de la voir. Je prends la liberté de le demander franchement à S. M. même. Peut-elle espérer rien de mieux dans l'état actuel des choses, et y a-t-il moyen de porter l'imagination au delà ? Je sais bien qu'elle n'est pas à sa place : je sais bien qu'elle est exposée à souffrir encore des suspensions fatigantes. A cela nous ne pouvons rien, ni vous ni moi, et ce n'est pas nous qui avons créé ce bel ordre de choses ; mais nous ne pouvons en sortir que par la guerre; or, la guerre va se faire, et la restauration de S. M. est demandée explicitement et solennellement. Donc nous avons, *in statu quo,* tout ce que nous pouvons désirer.

Mais ce que je vous demande en grâce, M. le Chevalier, c'est de vous défendre des inspirations de la peur, qui nous a fait tant de mal depuis quinze ans.

Croyez-vous que je n'ai pas compris très parfaitement que ce n° 35, dicté avec transport malgré une violente douleur dans la tête, n'a que très médiocrement

plu à S. M.? Rien n'est plus évident. De là une expression mitigée : « J'oserai vous demander s'il n'y a pas lieu « de craindre....., etc. » Mais si j'écrivais à un officier, la veille d'une bataille : « *J'oserai vous demander, Mon-* « *sieur, s'il n'y a pas lieu de craindre que vous ne soyez tué* « *dans la bataille.* » Il ne manquerait pas de répondre : « *Sans doute, il y a lieu de craindre ; mais je n'irai pas* « *moins.* » La malédiction céleste, qui est sur notre Cabinet, consiste à ne vouloir rien faire de ce qui peut avoir des inconvénients ; ce qui revient absolument à ne rien faire ; car, dans ces sortes d'époques terribles, comment enfiler un chemin qui n'ait point de danger? Nous ne voulons pas nous guérir du système de ménager tous les partis, et c'est cependant le moyen de les choquer tous. Voulez-vous contempler une merveille dans ce genre ? Elle se présente à ma mémoire : c'est la Déclaration faite à la rade de Cagliari en 1799, avec un tel talent, que les Français nous la reprochèrent comme une déclaration de guerre, tandis que les Autrichiens la faisaient réimprimer par malice à Venise (j'y étais), comme une adhésion à la France. Voilà les monstres amphibies que la peur sait produire !

Certainement, Monsieur le Chevalier, il n'y a pas eu de moment plus dangereux pour notre maître que celui du rapprochement des deux Cours Impériales. J'ai vu le danger à sa naissance, je l'ai combattu de toutes mes forces, et le résultat a passé mes espérances. Si l'Empereur de Russie n'avait pas expliqué ses intentions à l'autre, à notre sujet, *nous aurions eu peur* qu'il ne nous laissât à la merci de ce Prince, mais comme il les a ex-

pliquées très énergiquement, *nous avons peur* qu'il ne l'ait irrité. Ainsi nous avons peur du *oui* et du *non*, du *chaud* et du *froid*, du *jour* et de la *nuit*, de tout, en un mot, tandis qu'il ne faudrait avoir peur de rien : car, encore une fois, tout va bien pour S. M., autant que le bien peut se trouver dans l'état de choses actuel.

Vous aurez observé de ma part une certaine *Ritrosia* pour faire passer à Rome la copie des différents offices que je passe ici ; rien n'est plus vrai : mais c'est parce que je suis toujours en défiance de leur réussite, lors même qu'ils ont réussi ici, et que je ne puis que douter, que si j'avais pu les soumettre à la censure avant de les présenter, ils auraient été affaiblis, mutilés, et par conséquent gâtés. Je ne puis m'empêcher de hausser les épaules lorsque je lis toutes ces notes, tous ces mémoires à l'eau fraîche, présentés par le passé en faveur de S. M. Pour dire que le Roi est détrôné, que nous en sommes bien fâchés, et que nous prions S. M. I. de le reconduire sur son trône, on n'avait pas besoin de moi : mon valet de chambre suffirait. Mon système est absolument et diamétralement opposé à ce que nous décorons si libéralement du beau nom de prudence. Entre l'un et l'autre, il y a heureusement un juge infaillible, qui est le résultat.

Vous avez connaissance maintenant, Monsieur le Chevalier, de l'ouvrage approfondi par lequel j'avais jugé convenable de démasquer pleinement les vrais ennemis de S. M., de parer à toutes les trahisons, et de mettre en évidence toutes les idées qui peuvent amener l'agrandissement de S. M.; mais comme elle m'a fait

répéter l'avis de ménager ses ennemis (qui la trompent par quelques phrases doucereuses accordées à l'influence de la Russie), j'ai fermé mon portefeuille. *Quod Deus bene vertat.*

Ceci me ramène, Monsieur le Chevalier, à ce numéro précédent où vous me parliez des sacrifices que S. M. était prête à faire, etc. Mais, mon Dieu ! en sommes-nous donc à régler les confins ? Il faut cinq à six ans d'une guerre terrible pour remettre les deux puissances en contact (j'excepte toujours les cas extraordinaires, et sur lesquels on ne doit point compter). Par quelle terreur anticipée, par quel oubli fatal de ses droits et de ses intérêts, S. M. voudrait-elle mettre en avant des questions dont il ne s'agit nullement, et qui peut-être ne pourront jamais avoir lieu ? Je serais tenté de croire, d'après ces idées, que S. M. a pris son parti, et qu'elle est parfaitement résignée à voir..... Dans ce cas, c'en est fait de la maison de Savoie: *vixit !* Il ne nous reste plus qu'à demander garnison française, comme le Prince de Monaco. Et nous appelons cela de la prudence ! Ah ! Que je crains qu'il n'y ait déjà eu quelques mots de dits dans ce sens ! Tout tient à ce préjugé si séduisant, et cependant si destitué de toute apparence de vérité, que les choses puissent s'arranger à une époque prochaine. M. Pitt a souvent répété, et tout nouvellement encore, que suivant toutes les apparences, cette guerre sera une des plus longues et des plus terribles qu'on ait vues de longtemps ; et je suis tout à fait de son avis. Le courrier va partir, je ne puis m'étendre autant que je le voudrais, mais posez pour principe, Monsieur le Chevalier,

que si la guerre se fait, elle sera longue, et que ce n'est que par le résultat de cette guerre, que notre sort sera fixé. (Jugez, par parenthèse, de ce que je dois penser lorsque pour les choses qui sont nécessaires à mon existence politique, comme l'air et l'eau le sont à ma vie corporelle, je m'entends renvoyer *à la paix*, c'est-à-dire, *à la paix* qui doit terminer une longue guerre qui n'est pas commencée.)

Cette longueur possible et présumée de la guerre, influe sur mes idées au sujet de l'asile ; car s'il ne s'agissait que de quelques mois, je me sentirais incliner vers la Sardaigne. Mais comme il faut compter par années, qu'est-ce que S. M. ferait là ? Voici l'axiome à l'égard de la Sardaigne. Tant que le roi n'y est pas c'est un Royaume, dès qu'il y met le pied ce n'est rien.....

..... Mais la chose du monde dont je prie le plus instamment S. M. de se garder, c'est de sacrifier à l'utilité du moment, tandis que, au contraire, le moment présent doit être entièrement sacrifié à l'avenir. Ou les affaires de l'Europe se raccommoderont, ou non. Dans le premier cas, où sera-t-il plus avantageux à S. M. de résider ? où j'ai dit ; — et dans le deuxième cas ? où j'ai dit : la chose est encore plus claire. Il y a sans doute des inconvénients, ou pour mieux dire des désagréments que je vois à merveille ; mais outre que l'imagination les grossit infiniment, je vous le demande de nouveau, y a-t-il, à cette époque déplorable, quelque parti qui n'ait pas des inconvénients ?

A l'égard du Piémont, je crois avoir suffisamment

approfondi la question. Cependant j'y reviendrai à cause de votre dernière dépêche. Personne assurément ne rend plus de justice que moi à la fidélité et au bon sens Piémontais. Nul doute que la majorité de ce peuple ne soit de tout son cœur pour son légitime Souverain ; mais qu'est-ce que cela fait à la question, je vous en prie ? Souvenez-vous de ce philosophe ancien, auquel on montrait dans le temple de Delphes les ex-voto de ceux qui s'étaient sauvés du naufrage par l'assistance d'Apollon. *Voyez*, lui disait le Cicérone, et niez maintenant, si vous l'osez, la puissance du Dieu ! *Je voudrais bien*, répondit le raisonneur, *voir* les tableaux de ceux qui se sont noyés. Dans toutes les questions, celui qui n'a pas vu les deux côtés de la médaille n'a rien vu. S. M. a lu les lettres de ses fidèles· je l'en félicite de tout mon cœur ; je les apprécie tout ce qu'elles valent et je ne crois pas qu'il y ait pour Elle de plus douce consolation ; mais ceux qui haïssent ou qui craignent son gouvernement, n'ont pas remis leurs lettres à M. le Comte Panin. Or, je dis que cette double classe d'hommes suffirait, dans le moment actuel, pour rendre S. M. le plus malheureux, je ne dis pas des Rois, mais des hommes.

Posez d'abord comme un principe incontestable que toute grande révolution agit toujours plus ou moins sur ceux mêmes qui lui résistent, et ne permet plus le rétablissement total des anciennes idées. Nous le voyons par la commotion religieuse du XVIe siècle, qui a opéré une révolution très sensible même chez les catholiques ; distinguez d'ailleurs très exactement le principe de la

Révolution et ses *conséquences ;* personne assurément n'aime le pillage, les concussions, les violences, les emprunts forcés, etc., etc.; mais la liberté, l'égalité, l'esprit de résistance et d'examen ne plaisent que trop à la nature corrompue. Je me rappelle qu'un jour, au milieu d'une compagnie choisie, je dis : « *Messieurs ! tout le monde hait la Révolution Française du haut en bas, mais de bas en haut, j'en doute.* On fut frappé de cet examen de conscience court et pénétrant. En effet, un bourgeois trouvera très impertinent que son valet veuille être son égal, mais si les novateurs viennent lui prouver qu'il est l'égal d'un noble, il ne les trouvera plus aussi ridicules, je vous l'assure. Vous voyez donc que même en faisant abstraction de toute influence étrangère, le Roi....., etc.

Le Roi ne serait pas assisté par l'esprit public autant qu'il l'imagine, mais tant que nous serons en contact avec une puissance formidable, sans aucune proportion avec nous, qui forcera le Roi à transiger avec ses sujets (le plus grand malheur qui puisse arriver à un souverain), qui nous tourmentera par ses intrigues, qui se mêlera de toutes nos affaires, qui protégera tous les impertinents, etc., je ne l'aurai jamais assez dit : j'aimerais mieux régner sur les Hurons. Quant aux idées de force, de résistance, de postes militaires, etc., je ne sais en vérité comment on peut se permettre de présenter de pareilles rêveries à S. M. Le Piémont n'est rien sans ses deux avant-postes, la Savoie et le Comté de Nice, et sans ses citadelles. J'ai entendu dire mille fois à Turin : *à quoi nous sert la Savoie?* Mais ces erreurs de café ne

doivent point entrer dans le cabinet. Tant que les Français possèderont les Alpes, et que, du revers du Mont-Cenis, ils pourront voir avec une lunette d'Opéra ce qui se passe à Turin, Turin ne peut plus être une capitale, quand même il serait fortifié, et le Piémont entier n'est plus qu'un champ fertile que nous cultiverons si nos maîtres le veulent. Considérez seulement la chaîne de leurs positions en Italie ; Peschiera, Mantoue, Legnano, Alexandrie, Gênes et Turin. Je ne comprends pas même comment il est possible de se faire illusion. Sans un changement avantageux dans les choses, le Piémont n'est pas acquérable, du moins *pas tenable*. Ce changement peut arriver de deux manières : humiliation par les armes, révolution intérieure ; nous verrons. Mais en attendant, point d'espérances trompeuses. Voilà mes idées, Monsieur le Chevalier ; je me flatte qu'elles vous paraîtront justes. Je m'arrête à regret, mais le temps me manque.

S. M. I. m'a fait encore l'honneur de m'arrêter dans la rue principale et de m'entretenir. J'aurais voulu que vous eussiez été à une fenêtre lorsqu'elle m'entretint la première fois. L'Empereur me dit : Comment avez-vous pu vous acclimater aussi vite ? Je lui répondis : *Sire, dans les serres de V. M., toutes les plantes de l'univers croient être chez elles.* Ensuite, nous parlâmes de la Néva qui était sur le point de dégeler ; l'Empereur me dit que la police empêchait déjà de passer : autrement, m'ajouta-t-il, les imprudents s'exposeraient. Je répondis : Sire, vos sujets se moquent de l'eau comme du feu, etc.

Tout cela se passa fort bien, je vous assure. Tout ce qui passait, contemplait arrêté et le chapeau bas, *et beatissimum predicaverunt.* Ils se trompaient étrangement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

50

Au Même.

19 avril 1804.

Monsieur le Chevalier,

Après m'avoir fait écrire une partie de la nuit, on m'apprend ce matin que le courrier ne part que dans deux jours. Je vais donc reprendre la plume pour donner un nouveau développement aux idées que j'ai déjà exposées, et pour en ajouter de nouvelles.

C'est une observation faite, qu'une guerre, à l'époque où nous vivons, ne peut guère durer plus de cinq ans, vu la tournure dévorante que la guerre a prise de nos jours. Lors donc qu'une guerre commence (j'entends une guerre considérable qui agite de grandes puissances et qui roule sur de grands intérêts), on peut calculer sur cinq ans, plus ou moins. Plusieurs raisons, sans doute, peuvent l'abréger, mais elle peut aisément durer tout ce temps; d'où je conclus, que S. M., dans le parti qu'elle prendra, doit partir de cette supposition. Or, pendant que la guerre durera, il n'y aura pour nous

aucune espèce de Restauration. Voilà, M. le Chevalier, le mauvais côté de notre position, et qu'aucune puissance, aucun art, aucune négociation ne peut corriger. Tout ce que nous pouvons désirer, c'est qu'on se batte pour nous, que la restauration ou l'indemnité soit proposée à la France comme condition de paix; nous n'avons rien à demander.

Vous voyez donc, M. le Chevalier, que toute question sur le Piémont est prématurée et tout à fait dépourvue de base. Qui peut prévoir le résultat de la guerre terrible qui se prépare?

Si les puissances, qui vont probablement combattre la France, plient, elles sont perdues, nous aussi. Si elles font plier la France, il est à croire qu'elles se prêteront au désir, si naturel et si noble de S. M., de préférer ses anciens enfants à des étrangers. Mais, si l'on était obligé de transiger avec la France, et qu'elle s'obstinât à garder le Piémont en offrant des indemnités, je vous le dis franchement, M. le Chevalier, je ne crois pas que nos grands amis consentissent à tirer un coup de fusil de plus, pour mettre le mot de restitution à la place de celui d'indemnisation.

En parlant du Piémont, j'ai divisé la minorité en deux classes : *ce qui hait*, et *ce qui craint*. (C'est surtout à l'égard de la dernière que j'avais indiqué certaines précautions très importantes). L'une et l'autre se composent de tout ce qui a *donné des gages à la révolution*, suivant l'expression moderne, c'est-à-dire tous ceux qui ont servi la République, ou pour mieux dire la France, par inclination, par force, ou par politique :

les acheteurs, vendeurs, et revendeurs à l'infini des biens nationaux; tous ceux qui croient avoir déplu à la Cour et qui en redoutent des humiliations quelconques. Enfin, les parents, amis, tenants et aboutissants de tous ceux-là. Cette masse qu'on ne peut évaluer, mais qui n'est sûrement pas mince, suffirait toujours amplement pour faire tout le mal dont j'ai parlé, si la France ne changeait pas. J'ai ajouté, que les fidèles même (en général) seront considérablement changés par la révolution, et rien n'est plus certain. Tel homme qui désire le Roi sincèrement, et qui le lui aura dit et écrit, sera très capable de dire le lendemain de la Restauration : « *Cette mesure est tyrannique, le Roi n'a pas le droit de faire cela.* » Je connais à fond la Révolution française, je l'ai pour ainsi dire *fréquentée*, surtout pendant mon séjour en Suisse. Certainement, je ne parle pas en l'air. D'ailleurs, l'histoire est là, ouverte pour tout le monde. J'ai souvent attiré l'attention en exposant l'analogie surprenante de la révolution du XVIe siècle et de celle que nous voyons, qui n'est qu'un calvinisme politique. Vous voyez, M. le Chevalier, que je vous expose avec une franchise parfaite le côté désagréable de notre position ; mais n'oubliez pas, je vous prie, ma protestation continuelle. Je raisonne toujours dans les règles ordinaires de la prudence et de la politique humaines. Du reste, les commotions intérieures de la France peuvent, en un clin-d'œil, opérer ce que plusieurs années de guerre n'auraient pas fait. J'y compte toujours infiniment; mais ces suppositions ne doivent point influer sur la conduite de S. M. . . .

Je reviens à la guerre, pour traiter ce point avec plus de précision, dans son rapport avec la sûreté de S. M.

L'office dont je vous ai parlé dans mon n° 53 n'était pas péremptoire : il est du 12 avril (24); il insiste sur les trois articles, et le chargé d'affaires reçoit l'ordre de les appuyer en *toute occasion*. Le mot de *complète* ne s'y voit point explicitement; il est dit seulement : *indemnisation pour les pertes immenses qu'il a faites*. Cet office étant parti, la nouvelle de l'assassinat du duc d'Enghien est arrivée et a décidé l'Empereur.

Une nouvelle dépêche est partie par M. Baïkof, attaché à la légation russe à Paris, et qui était ici. Ce personnage mérite attention ; il avait déplu à Paris, au point que le premier Consul en avait demandé le rappel; mais ce gouvernement, qui boudait déjà fortement le cabinet des Tuileries, s'y refusa. A la découverte de la *grande conjuration*, M. Baïkof ne se trouvant peut-être pas en sûreté, ou par quelque autre raison, a cru pouvoir revenir sous prétexte d'apporter des dépêches, ce qui n'a pas extrêmement plu ici, parce que c'était se donner l'air de plier. C'est donc lui qu'on renvoie, ce qui choquera extrêmement à Paris ; et la veille de son départ, l'Empereur l'a promené avec lui par toutes les rues de Pétersbourg.

Les dépêches qu'il a emportées sont l'apocalypse; personne ne les a lues, mais il n'est pas difficile de s'en former une idée ; car d'abord elles sont expliquées par la note de Ratisbonne qui lève assez clairement l'étendard.....

Il reste à savoir ce qui arrivera. Si Bonaparte se livre à sa fougue, il répondra à coups de canon, et de ce moment S. M. se trouverait en danger. Mais de très bonnes têtes penchent à croire qu'il filera doux ; car il a de très grandes affaires sur les bras, et je vois que depuis quelque temps, les papiers Français fourmillent de flagorneries pour la Russie, quoiqu'il l'abhorre dans le fond de son cœur corse. Je vous ai déjà dit, Monsieur, que le prince Czartoryski m'exprima le désir que le Roi ne partit pas trop tôt, c'est-à-dire avant qu'il y ait un éclat. Mais quelle assurance pour S. M., s'il plaisait au Premier Consul de faire un coup de main ? Le prince ne répondit pas trop à cette objection. Je sais bien que cette violence n'est pas probable du tout ; mais il arrive une infinité de choses qui ne sont pas du tout probables, et il me semble que S. M. est tout au moins dans le cas de faire, sans bruit, les préparatifs qui peuvent la mettre à l'abri d'une surprise.

Si Bonaparte baisse le ton, alors comme il se verrait obligé de faire des propositions à l'Empereur, on verrait commencer une négociation infiniment intéressante pour S. M., en ce qu'elle pourrait lui procurer un établissement *intérimal :* mais sur tout cela il ne peut y avoir d'instruction. Le ministre ne saurait prendre conseil que des circonstances. La Prusse a fait un grand pas, elle s'est refusée net et officiellement à l'alliance de la France. Cependant, l'ancienne faiblesse n'est pas à beaucoup près totalement dissipée. *Veterisque manent vestigia morbi.* Elle exige de la France, qu'elle n'augmente pas le nombre de ses troupes dans le Hanovre.

Grand effort en vérité ! Mais cette puissance se verra obligée de faire deux pas, parce qu'elle en a fait un, et tout ira je ne sais comment..... Un Frédéric II pouvait se passer du talent de son ministre, et Richelieu pouvait se passer de celui de son Souverain. En général, M. le Chevalier, l'homme dont le monde a besoin ne se montre point encore.

Je rappelle une idée qui m'échappait. Supposons que S. M. jugeant à propos, ou de ne point se retirer en Sardaigne, ou d'en partir après y avoir pris asile pendant quelque temps, craignit cependant par quelques raisons politiques de choquer les Sardes par cette conduite : je crois devoir observer à toute bonne fin, que le danger serait tout entier dans le silence. Il faudrait dire aux Sardes publiquement, solennellement, officiellement : *Que leur heureuse médiocrité les sauvera très probablement de toute entreprise Française, mais que s'ils possédaient le Roi, et qu'il vînt à être regardé comme ennemi, il attirerait infailliblement la guerre sur eux ; que le Roi ne pourrait se défendre et les défendre sans les écraser d'impôts ; que c'est donc moins pour sa propre sureté, que pour la leur même, que le père est forcé de s'éloigner de ses enfants.*

Soyez sûr que d'autres raisons réussiraient aussi mal que le silence.

J'ai l'honneur.....

51

Au Même.

23 avril (5 mars) 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Ce courrier qui devait partir le 19, ne part que demain 24 (v. s.) J'ai donc eu le temps de recevoir votre n° 29 et d'y répondre brièvement. Je vois que l'asile d'Odessa ne plaît pas à S. M. Que voulez-vous, M. le Chevalier? Je ne puis effacer ce que j'ai écrit. Le Ministre expose ses idées ; c'est à S. M. de prendre son parti. J'ai eu l'honneur de l'avertir depuis longtemps, *qu'elle est en France*. Le système de la temporisation la compromet d'une manière qui me fait trembler. Le Piémont, sous le rapport militaire, est aussi nul dans ce moment qu'un village de la Romagne. La bonne volonté de ses habitants est inutile pour S. M., et celle de S. M. est inutile à ses anciens sujets. Prenez donc bien garde, Monsieur, que des espérances, hélas trop séduisantes, n'exposent la personne du Roi. Le système contraire se réduit à peu de mots, et me semble susceptible de démonstration. *Toutes les fois que, dans un parti à prendre, il se présente une supposition très probable, et plus probable même que les autres, il n'est pas permis de la négliger*. Or, la supposition d'une guerre de quatre ou

cinq ans, nécessaire pour remettre S. M. à sa place, est ici la supposition probable ; donc le Roi doit se demander : « Qu'est-ce que je dois faire dans cette supposition ». Car nous n'avons nullement la parole de la Providence qu'elle fera justice de quelqu'autre manière plus expéditive, quoique la chose soit très possible. C'est à ce point de vue que je réduis tous mes raisonnements : après quoi je me tais respectueusement ; mais je ne puis terminer cet article sans vous témoigner combien j'ai été effrayé d'un paragraphe de la *Gazette de Francfort*, où j'ai lu sous la date de Londres, 28 mars : « On assure que le Premier Consul, ayant des soupçons « sur le Roi de Sardaigne, a exigé du Pape qu'il ne « permettrait point à ce prince de sortir de Rome ». Il est à peine nécessaire d'observer que l'article est envoyé de France. Il m'a extrêmement troublé. Encore une fois, M. le Chevalier, *le Roi est en France.*

Je suis extrêmement fâché de tout ce que vous m'apprenez sur la Sardaigne. Malgré tout ce que j'en pense, en portant mes yeux sur un arrangement définitif, je ne sens pas moins l'agrément *actuel* de la conserver. Mais comment la sauver des autres, et d'elle-même encore ? C'est un terrible problème. Je ne doute pas qu'il n'y ait un conciliabule infernal à Gênes, et de bons correspondants dans l'île. Je crois d'ailleurs qu'il en part des lettres qui vont loin ; à tout cela, je pense qu'aujourd'hui il n'y a plus de remèdes. Je sais que la famille de V... a fait sa soumission, mais il n'y aurait là, ce me semble, rien de contraire à l'honneur. C'est une dure nécessité a laquelle une foule de gens estimables ont été obligés de se sou-

mettre ; car comment faire je vous prie ? Et où, et comment vivre ? Ces messieurs se sont peut-être rendus suspects par des connaissances Françaises ; à cet égard il faut examiner de près, recueillir les apparences et cependant les craindre. Je ne puis rien ajouter sur celui qui est ici ; la vie que je mène dans cette ville est celle qui prête le moins a l'espionnage, et d'ailleurs je n'ai pas la plus légère raison de le soupçonner.

J'ai l'honneur d'être.....

52

A Mme de Constantin, sa sœur.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) mai 1804.

C'est avec un vif et douloureux plaisir, ma très chère Thérésine, que j'ai reçu ton aimable épître des Charmilles, datée du 9 février ; elle est demeurée un siècle en chemin, mais enfin je la tiens ; c'est assez. Je vois que rien ne se perd. Pauvre petite *Paysanne*, combien tu m'as intéressé avec tous ces détails dont je me doutais bien en gros, mais qui ont un prix particulier sous ta plume. Du milieu des palais où mon inconcevable étoile m'a conduit, mon imagination s'échappe souvent pour aller voir ta chaumière ; je suis charmé d'apprendre au moins qu'elle est à toi et que tu vis bien avec *Rose*. Je sens l'inconvénient de l'enfant gâté ; mais, que veux-tu ?

Il y a de tout côté et dans toutes les positions de certaines *prises* amères qu'il faut avaler en se bouchant le nez. — Tu serres mon cœur comme un citron avec ton histoire des habillements. Pauvre petite ! Je te sais gré d'attacher un certain prix à ces guenilles et de te rappeler le vieux frère qui les a portées. C'est à cette funeste époque que les garde-robes sont faites ainsi. Ne me parle pas de cette misère qui te fut remise de ma part. Si j'avais continué à vivre dans mon île, sur le même pied, tu aurais reçu bien plus de marques réelles de mon souvenir. Dame Providence ne l'a pas voulu. J'ai grandi immensément en titres, en broderies, en plumets ; mais dans ce qui pourrait embellir la Charmille, j'ai baissé. Je me flatte cependant qu'après avoir passé un détroit terrible dont il serait inutile de te détailler toutes les angoisses, je serai un peu plus à l'aise pour moi et pour les autres ; en attendant je suis au milieu de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'univers. Le luxe et les magnificences de ce pays ne peuvent se décrire ; nos grandeurs les plus imposantes sont ici des infiniment petits. Et si je me mettais à te raconter les prix des choses je te ferais pâlir. Pour me borner à ce qu'il y a de plus magnifique, une paire de souliers du bon faiseur coûte 8 roubles (le rouble vaut 3 livres 10 sous de France, environ) ; moins élégants, on les a pour 5 ; une aune de drap de France, 24 roubles ; un perruquier, le plus commun, 12 roubles ; un maître de dessin, de danse etc., 5 roubles par *leçon*, les meilleurs, jusqu'à 8 et 10. J'ai un noble laquais qui prend des leçons de Français de je ne sais quel polisson qui n'en sait guère

plus que lui, à 1 rouble la leçon : il est vrai qu'il ne s'en permet qu'une par semaine. Je lui donne, moi, 18 roubles par mois, autant à son digne collègue, 40 au valet de chambre, avec une foule de présents, sans quoi on me le vole et j'aurai un fripon. Que dis-tu de ce ménage, mon enfant ? — Et crois-tu peut-être que j'aie droit de prier un de ces gentilshommes de balayer ma chambre ou d'emporter ce qui peut s'y trouver de trop ? Point du tout, ma très chère. Je ne les garderais pas deux jours si je me donnais de telles libertés : c'est le Mougik (le Paysan) qui est chargé de cette besogne, et qui dort la nuit à la porte, étendu à terre comme un chien ; le mien *qui ne se refuse rien*, dort sur une table ; avec cela, un cocher, un postillon et quatre chevaux : On ne peut se présenter avec deux. Note bien que tout ce train est celui d'un pauvre homme : il n'est supportable que parce qu'on connaît ma position et celle de celui qui m'envoie ; autrement, il faudrait partir. Le ministre, pour vivre en ministre, doit dépenser de 35 à 40 mille roubles. Avec 25, il faut qu'il vive très sagement et ne s'avise pas de donner ce qu'on appelle des fêtes. Je suis lancé dans cet immense tourbillon, où l'on me comble de bontés. J'ai déjà soupé quelquefois chez l'Impératrice mère, et chez l'Empereur ; rien ne ressemble plus à la Charmille, je t'assure : cinq cents couverts sur je ne sais combien de tables rondes et toutes égales ; tous les vins, tous les fruits ; enfin toutes les tables chargées de fleurs naturelles, *ici, et au mois de janvier, etc.* Je suis là très philosophiquement, ma bonne Thérésine, pensant sans cesse à François Brassard, à l'abbé Latoux, à la rue

Macornet, et à l'auberge de la Porraz. Quel sort ! Quelle étoile ! C'est alors surtout que je voyage à la Charmille : rends-moi la pareille, ma chère amie. Quand tu manges la soupe des proscrits, pense un peu à ton illustre frère qui cherche et cherchera peut-être toujours un morceau de pain pour son fils. J'avais la fureur de voir de belles choses : à cet égard au moins je suis bien satisfait. Je remercie tendrement la douce Camille qui veut bien se souvenir de son vieux *Quinquin*. Pour moi je ne la reconnaîtrais plus : je ne sais quel pressentiment me dit que je ne verrai plus rien de tout cela, mais mon cœur sera toujours à vous mes bons amis. Je sais bien que vous me payez de retour. Célèbre-moi toujours à la Charmille, avec le bon jardinier que j'embrasse étroitement. Je vous recommande l'un à l'autre et je vous donne ma bénédiction de patriarche. Adieu mille fois, ma très chère Thérésine ; je serai toujours enchanté de voir ton écriture.

Tout à toi.

53

A M. le Chevalier de Rossi.

Mai 1804.

Monsieur le Chevalier,

Lorsqu'il s'agit de juger une de ces familles qui ont tout quitté et tout perdu pour la bonne cause, et qui se sont

vues forcées depuis, par les malheurs de leurs souverains, à passer sous la domination de la France, on ne saurait y regarder de trop près. Dans tous les siècles, il y a une accusation à la mode qu'on se jette à la tête avec une facilité surprenante. Sous le règne de Louis XIV, tout homme qui déplaisait à un autre était *Janséniste;* aujourd'hui on est *Jacobin*, et ce mot se prononce aussi avec une aisance admirable. Ainsi celui qui a dîné avec un officier français, ou que la peur a forcé de monter la garde une fois, avec une cocarde tricolore à son chapeau, est un Jacobin, comme celui qui aurait voulu empoisonner le Roi. Pour en revenir à ces familles dont je vous parlais, comme elles ont donné primitivement des signes décisifs de fidélité, l'équité exige qu'on ne les accuse d'avoir changé de système que sur des preuves incontestables. Ainsi, par exemple, les marques extérieures de politesse et de déférence qu'elles pourraient donner aux autorités du lieu ne prouvent absolument rien contre elles. En effet, quand on est dans un pays, on dépend de celui qui commande, c'est lui qu'il faut voir, c'est à lui qu'il faut s'adresser quel qu'il soit, et en entrant dans sa chambre, on ne se jette point du tout *dans ses bras*. Ceci, comme vous l'entendez assez, se rapporte à une expression de votre n° ..., et c'est seulement pour vous faire observer que pour l'homme qui vit en France, ou dans un pays dépendant de la France, la simple liaison avec les autorités du lieu ne suffit pas pour le rendre suspect et faire mettre légitimement en question des principes antérieurement prouvés. Je ne connais au reste presque pas la famille que j'ai princi-

palement en vue ici, et je n'ai avec elle aucune liaison d'amitié, de reconnaissance, ni même de simples affaires ; mais comme je sens qu'il n'y a rien d'aussi malheureux que d'être soupçonné par le Souverain même dont on a suivi le sort, je rends à ces Messieurs, en parlant pour eux, le service que je voudrais qu'un honnête homme me rendît en pareille occasion. Bien entendu que si vous savez des faits positifs, que j'ignore, c'est autre chose. Mais prenez bien garde qu'on ne vous fasse pas des contes, et ne croyez qu'à bonne enseigne.

Quant à l'individu qui vit ici, je me garderai bien de dire un mot contre lui. Il est très légitimement possesseur d'une réputation diamétralement opposée à ce qu'on vous a dit de lui. Si quelquefois il a manqué aux règles strictes de la prudence, c'est justement dans le genre contraire. Quoique la haine excessive contre ceux qu'on l'accuse d'aimer ne me paraisse point déparer un officier dans la vigueur de l'âge, il n'est pas moins vrai qu'elle dépasse les bornes philosophiques ; et de quel droit, je vous prie, irais-je flétrir la réputation d'un tel homme, qui n'a plus d'autre bien, et le rouer vif dans l'opinion, je ne dis pas avant de savoir s'il est coupable, mais avec toutes sortes de preuves qu'il ne l'est pas. Je me flatte que S. M. approuvera ces réflexions et se tranquillisera parfaitement, surtout à l'égard de l'habitant de Pétersbourg. Comme il ne s'occupe pas plus de diplomatie, de philosophie, de langues, etc., que je ne m'occupe moi-même de tactique, de topographie et d'histoire militaire, nous ne nous voyons guère que dans le

monde. D'ailleurs, je n'ai rien à craindre, ni de lui ni de tout autre qui ne penserait pas comme lui. Je me suis créé une manière de vivre qui ne présente pas d'anse à l'espionnage; mais ce chapitre est devenu inutile.

Pour ce qui concerne la famille de ***, je dois vous ajouter, M. le Chevalier, que les soupçons ont fait, à l'époque où nous vivons, des maux infinis, et n'en ont prévenu aucun. D'abord, je ne sais comment la chose arrive, mais toujours ils sont connus des personnes qui en sont l'objet, et ce sont des hommes aliénés et perdus pour toujours. Quel terrible chapitre je pourrais vous faire à cet égard! C'est le prodige, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, *le tour de force* de la fidélité de résister au soupçon. A cette époque extraordinaire, il ne suffit pas à la Monarchie d'avoir *des sujets*, il lui faut *des amis;* et quand je songe à ceux qu'elle a perdus en croyant seulement se mettre en garde,

Labitur ex oculis nunc quoque gutta meis.

Les plus grandes, les plus funestes apostasies viennent de là. Si je suis fondé à dire que les soupçons portés trop loin ont fait de grands maux, je ne le suis pas moins à dire qu'ils n'en préviennent aucun. J'ai vu plusieurs pays, plusieurs régimes différents, plusieurs manières de surveiller les hommes, j'ai toujours vu que la plus modérée était la meilleure. Je ne dis pas qu'il faille fermer les yeux et commettre des imprudences, mais je dis qu'il faut mar-

cher dans ce genre avec une extrême circonspection, et ne pas s'exposer surtout à recevoir des coups réels en voulant en parer d'imaginaires. Pour mon compte, M. le Chevalier, je vous proteste qu'un moucheron qui bourdonne sur ma vitre m'inquiéterait plus que le personnage que vous aviez pu croire dangereux pour moi, quand même il serait ce qu'il n'est pas, certainement.

S. M. l'Empereur étant absente, l'ambassadeur de Sa Sainteté n'a point encore obtenu de réponse sur la malheureuse affaire du Chevalier de Vernegnes. Mais comme l'Empereur arrive aujourd'hui, je ne crois pas que la réponse se fasse attendre. Je désire ardemment qu'elle soit telle que nous pouvons la souhaiter, et que la dépendance absolue où se trouve le Saint-Père lui serve, ainsi qu'à son ministère, de justification complète auprès de cette cour. Vous saurez avant l'arrivée de cette lettre les grands changements du ministère anglais. En considérant que le nouvel amalgame est évidemment l'ouvrage de l'héritier présomptif, j'en conclus sans balancer, que d'une manière ou d'une autre, presque également malheureuse, le règne actuel est sur le point de finir. Il n'y a pas de doute, au reste, que M. Pitt ne soit un très grand ministre.

54

Au Même.

24 mai (5 juin) 1804.

Monsieur le Chevalier,

Il est inutile, je pense, de vous peindre l'empressement avec lequel on attendait les nouvelles de Paris, ensuite des dépêches importantes que M. Baïkof avait apportées dans cette dernière ville. Le premier consul a dépêché M. Duroc en courrier à Saint-Pétersbourg. Il est arrivé à Berlin, où probablement il n'a pas séjourné; il en est parti le 25 du mois passé, et il est arrivé ici le 3 du courant. Mais M. Alopeus, envoyé de Russie à Berlin, en ayant envoyé un de son côté, le 26 mai, c'est-à-dire le lendemain du départ de M. Duroc, il est cependant arrivé ici le 2 de ce mois, vingt-quatre heures avant l'autre. Cette vitesse est si extraordinaire qu'on a voulu en contester la vérité, mais il n'y a pas moyen de dire non, les lettres et les dates parlent. Le service, dans ce genre, se fait en Russie d'une manière unique : tant pis pour les chevaux !

Le général d'Hédouville ne manquera pas de présenter incessamment un office important, conforme aux ordres qu'il aura reçus. En attendant, chacun conjecture et juge à sa manière. Quelle que soit cette note, elle n'ap-

prendra probablement, rien au gouvernement qui aura appris bien des choses de Berlin.

Après le retour de S. M. I., S. E. M. le Prince Czartoryski, auquel l'ambassadeur de Sa Sainteté avait demandé une audience, s'est contenté de répondre qu'il ne manquerait pas de le faire avertir dès qu'il aurait pris les ordres de S. M. Jusqu'à présent, il n'y a rien de nouveau. Rien ne me fait présager la nature de la décision.

Un officier au service de la République des Sept-Iles, arrivé hier, et que je n'ai pu encore entretenir, a cependant eu le temps de me dire, qu'il y a plusieurs sujets du Roi au service de ce gouvernement. Le chevalier Rayberti de Nice, entre autres, est secrétaire dans un département de confiance. L'officier m'a ajouté : « Nous avons pris tous ceux qui se sont présentés, et nous sommes bien fachés de n'en avoir point davantage ». Vous voyez, M. le Chevalier, que nous avons de la réputation, et que nous inspirons de la confiance aux étrangers.

J'ai vu avec un extrême plaisir (mais sans surprise comme vous pensez bien) que S. M., à l'égard d'un certain pays, préférait les idées libérales du vigoureux Bogino, aux pensées étroites d'un homme *à corte vue*(1) (Excusez s'il vous plait cette faute d'orthographe). Il est certainement très possible de faire le bien, du moins jusqu'à un certain point. Le mal est que, comme disait fort bien un jour M. Pitt, ce n'est pas trop le moment

(1) La plaisanterie porte sur le comte Corte.

d'un ouragan qu'on peut choisir pour réparer sa maison.

Je n'ai pas été moins charmé d'apprendre que pour terminer un procès trois fois scandaleux, puisqu'il l'était moralement, judiciairement, et politiquement, S. M. avait enfin adopté une idée que j'avais mise en avant depuis si longtemps. En effet, comment se passer d'un tribunal de révision ? et où le trouver, sinon là ?

. . . . . .

M. le général d'Hédouville, ministre de France en cette résidence, appelé par ses affaires, ou déterminé peut-être par quelques désagréments de situation, tels qu'il s'en trouve tant dans le monde, avait demandé un congé que le Premier Consul vient de lui accorder. Il part, et laissera probablement les affaires entre les mains de M. de Rayneval, en qualité de chargé d'affaires. Il est aujourd'hui secrétaire de légation.

55

Au Même.

26 mai (7 juin) 1804.

Monsieur le Chevalier,

Au moment même où une nouvelle se répand, il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en saisir toutes les circonstances. Il est très vrai, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander dans mon dernier numéro,

que le général d'Hédouville se retire. Il est très vrai encore qu'il ne se retire que par congé et qu'il laisse un chargé d'affaires : mais il y a des circonstances essentielles que j'ignorais en terminant ma lettre. Le Premier Consul ordonnait à son ministre de partir sous 48 heures. En conséquence, il écrivit, dans la journée du 22, trois billets à S. E. le prince Czartoryski par lesquels il lui demandait simplement une audience pour lui communiquer une affaire. Ces billets ne parvinrent point au Prince, apparemment par la faute des domestiques ou des commis qui manquent souvent d'attention. Cependant, toute la ville avait connaissance du rappel de M. d'Hédouville avec toutes ses circonstances, ce ministre n'en ayant fait aucun mystère chez lui. Le lendemain 23, seulement, il eut audience de M. le prince Czartoryski et lui demanda ses passeports, en lui présentant M. de Rayneval en qualité de chargé d'affaires. Malheureusement S. M. se trouvant absente, le Prince ne put donner les passeports, ni même reconnaître M. de Rayneval en sa nouvelle qualité, avant d'avoir pris les ordres de l'Empereur. Je ne sais comment se sont enchaînées les difficultés, mais au moment où je vous écris, les passeports ne sont pas encore donnés. Je dois encore me rectifier sur un point essentiel, je croyais avec tout le public, et même avec les gens instruits, que le courrier venu de Paris avait apporté une note en réponse à celle donnée à Paris, et portée par M. Baïkof. Point du tout. M. Oubril, chargé d'affaires à Paris, a refusé la note qu'on lui a présentée en réponse; ce qui pourrait faire craindre qu'elle ne contînt quelque chose

d'offensant, capable d'altérer la bonne intelligence qui subsiste heureusement entre ces deux grandes puissances. Ce serait extrêmement fâcheux comme vous sentez, mais j'espère que tout ira bien.

Rien de nouveau encore relativement à Monseigneur l'ambassadeur de Rome; sa personne étant heureusement très estimée dans ce pays, la considération qui l'environne sera utile au moins à son souverain. Au reste il serait téméraire de vouloir présager les décisions de ce cabinet. Tout ce qu'on peut dire, sans flatterie, c'est qu'il se doit à sa grandeur et à la faiblesse des autres.

En vous parlant du départ de M. le général d'Hédouville, j'ai oublié de vous dire que le Premier Consul lui a fait compter 160,000 francs pour arranger ses affaires. Ses créanciers s'étaient d'abord agités à la nouvelle de son départ précipité. Mais vous voyez que le gouvernement y a pourvu.

J'ai l'honneur.....

56

Au Même.

Saint-Pétersbourg, juillet 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

En vous parlant, l'autre jour, *di volo*, du grand événement qui fixe les yeux de l'Europe et qui me paraît

unique dans l'histoire, je vous dis, sans aucun détail, que je le trouvais heureux dans toutes les suppositions possibles. Dès lors, un examen plus approfondi n'a fait que me confirmer dans le même sentiment, et voici mes raisons.

Tout le monde sait qu'il y a des révolutions heureuses et des usurpations très criminelles dans leurs principes, auxquelles cependant il plaît à la Providence d'apposer le sceau de la légitimité par une longue possession. Qui peut douter que Guillaume d'Orange ne fût un très coupable usurpateur? Et qui peut douter encore que George III ne soit un très légitime souverain?

Si la maison de Bourbon est décidément proscrite (*quod abominor*), il est bon que le gouvernement se consolide en France. J'aime bien mieux Bonaparte roi, que simple conquérant. Cette farce impériale n'ajoute rien du tout à sa puissance, et tue sans retour ce qu'on appelle proprement la *Révolution française*, c'est-à-dire l'esprit *révolutionnaire*, puisque le plus puissant souverain de l'Europe aura autant d'intérêt à étouffer cet esprit, qu'il en avait à le soutenir et à l'exalter lorsqu'il en avait besoin pour parvenir à son but. Nous n'avons plus à craindre que des révolutions *tamerlaniques*, c'est-à-dire des conquêtes. Mais, à cet égard, le titre n'y fait rien, le danger était le même, et plus grand encore; car le titre légitime (même en apparence) en impose jusqu'à un certain point à celui qui le porte. N'avez-vous pas observé, M. le Chevalier, que, dans la noblesse, qui n'est, par parenthèse, qu'un *prolongement de la souveraineté*, il y a des familles usées au pied de la

lettre? La même chose peut arriver dans une famille royale : il y a même une raison physique de cette décadence, raison sur laquelle on s'obstine à fermer les yeux, et qu'il serait cependant très bon de connaître, puisqu'on peut la prévenir ; mais ce sujet me mènerait trop loin. La Maison de Bourbon est-elle arrivée au point de répéter la chute inévitable des Carlovingiens? Les partisans du *nouvel homme*, le disent en France; mais j'ai de très bonnes raisons de croire le contraire, et je me complais à le penser ; car c'est la Maison à laquelle je suis le plus attaché, après celle à laquelle je dois tout. Il y a cependant quelque chose à prendre dans toutes ces déclamations de Paris. Les Bourbons français ne sont certainement inférieurs à aucune race régnante ; ils ont beaucoup d'esprit et de bonté; ils ont de plus cette espèce de *considération* qui naît de la grandeur antique, et, enfin, l'utile instruction que donne nécessairement le malheur ; mais, quoique je les croie très capables de *jouir* de la royauté, je ne les crois nullement capables de la *rétablir*. Il n'y a certainement qu'un usurpateur de génie qui ait la main assez ferme et même assez dure pour exécuter cet ouvrage. Ses crimes même y servent infiniment : il y a des choses qu'une puissance légitime ne peut exécuter. Qu'aurait fait le Roi au milieu de tous ces décombres? Soit qu'il eût voulu transiger avec les préjugés ou les fouler aux pieds, ces préjugés l'auraient de nouveau et irrévocablement détrôné. Laissez faire Napoléon. Laissez-le frapper les Français avec sa verge de fer ; laissez-le emprisonner, fusiller, déporter tout ce qui lui fait om-

brage : laissez-le faire une Majesté et des Altesses impériales, des maréchaux, des sénateurs héréditaires, et bientôt, n'en doutez pas, des chevaliers de l'ordre; laissez-le graver des fleurs de lis sur son écusson vide, etc., etc. Alors, M. le Chevalier, comment voulez-vous que le peuple, tout sot qu'il est, n'ait pas l'esprit de se dire : « Il est donc vrai qu'une grande nation ne peut « être gouvernée en république ! Il est donc vrai qu'il « faut nécessairement tomber sous un sceptre quel- « conque, et obéir à celui-ci ou à celui-là ! Il est donc « vrai que l'égalité est une chimère ! » Des idées aussi simples se présenteront à tous les esprits ; mais, je vous le répète, jamais le Roi n'aurait pu les faire entrer dans les têtes ; il n'y aurait eu qu'un cri : *Le voilà qui revient avec ses ducs, ses cordons,* etc. *Quelle necessité de rétablir des distinctions odieuses?* etc. Aujourd'hui les Français voient ce qu'il en est, et il ne faut pas autant d'esprit qu'ils en ont pour être parfaitement convertis. L'esprit de l'armée surtout ne peut être mis en question que par des hommes qui n'ont nulle connaissance du cœur humain. Je reprends donc mon terrible dilemme : — Ou la maison de Bourbon est usée et condamnée par un de ces jugements de la Providence dont il est impossible de se rendre raison, et, dans ce cas, il est bon qu'une nouvelle race commence une succession légitime celle-ci ou celle-là, n'importe à l'univers ; — ou cette famille auguste doit reprendre sa place, et rien ne peut lui être plus utile que l'accession passagère de Bonaparte, qui hâtera sa propre chute, et rétablira toutes les bases de la monarchie sans qu'il en coûte la

moindre défaveur au prince légitime. Je ne sais pas ce qui arrivera, mais je sais bien que ceux qui disent : *C'est fini !* n'y entendent rien. Au contraire, le couronnement de Bonaparte augmente la chance en faveur du Roi. Ce prince a malheureusement de très grands préjugés contre lui. Il y a longtemps que je les ai combattus, suivant mes forces, d'une manière qui m'a valu de sa part une très honorable approbation que je n'attendais nullement ; mais passons. Je dis que *chaque mouvement de haine envers l'usurpateur se tourne en amour pour le prétendant.* C'est ainsi, je l'espère, que se formera l'opinion dont le Roi légitime a besoin. En attendant, je vous prie d'observer que l'événement que j'examine dans ce moment n'est pas seulement avantageux en général, mais qu'il présente de plus certaines chances particulières, utiles à Sa Majesté. En effet, nous ignorons encore, dans ce moment, l'impression que fera sur l'esprit de S. M. I. l'attitude ferme et menaçante que prend un autre Empereur de meilleure famille, et par quels sacrifices le premier serait disposé à acheter une reconnaissance si précieuse pour lui. Lorsque la première fougue sera passée, lorsqu'il envisagera de sang-froid les suites terribles du premier coup de canon russe, j'ai peine à croire qu'il n'essaie quelques offres, et quand elles n'aboutiraient qu'à donner à notre bon Maître une situation supportable, ce serait beaucoup, car nous n'avons besoin que de temps.

Quant au rétablissement de la Maison de Savoie, je persiste toujours à le croire impossible tant que le *Dæmonium meridianum* tiendra le sceptre ; il faut qu'il

soit renversé, ou par la Maison de France (*quod felix faustumque sit*), ou par un autre pouvoir quelconque, avant que nous puissions songer au Piémont.

Au reste, M. le Chevalier, je sens à merveille que je puis être trompé par mon inclination bien naturelle pour la Maison de France, dont la restauration serait la cause immédiate de celle de Savoie. Cependant, en me dépouillant, autant qu'il est possible à l'homme, de toute espèce d'illusion, de devoir et d'inclination, je crois qu'il est impossible que Bonaparte établisse une nouvelle dynastie.

Si cette lettre était un livre, et si je pouvais m'enfoncer dans une certaine métaphysique que je me suis faite, peut-être que je vous ferais partager les mêmes opinions ; mais prenons la voie la plus courte de l'expérience. La politique est comme la physique; il n'y en a qu'une de bonne : c'est l'expérimentale. Je dis donc : Ouvrez l'histoire, et montrez-moi un simple particulier qui soit monté subitement au rang suprême, et qui ait commencé une dynastie royale. Cela ne s'est jamais vu ; donc je suis fondé à croire que la chose est impossible : autrement, comment serait-il possible que, parmi les chances infinies des événements politiques, celle-là ne se fut jamais présentée? Charlemagne était Pepin, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus grand dans l'Europe. Il touchait au trône, et la force seule des choses l'y avait placé. Hugues Capet, qui remplaça à son tour les Carlovingiens, était duc de Paris, premier pair de France, fils de Hugues le Grand, et son origine se perdait dans les siècles. Les Stuarts furent renversés par un autre

prince, et leur sang même ne quitta pas le trône, puisque la reine Anne était Stuart ; enfin, ces familles étaient, pour ainsi dire, *mûres pour la royauté.* Mais voyez Cromwell, qui était dans le cas de Bonaparte : sa race n'a pas tenu. « C'est parce que son fils, ne voulut pas régner », disent les bonnes gens. — O bella ! (1) — Est-ce qu'il n'y a pas une cause à tout ? Mais je dis que ces familles ne tiennent pas, et c'est tout ce que je puis dire. Je me crois donc bien fondé à croire que la commission de Bonaparte est de rétablir la monarchie, et d'ouvrir tous les yeux, en irritant également les royalistes et les jacobins : après quoi il disparaîtra, lui ou sa race ; quant à l'époque, il serait téméraire de conjecturer : tout homme sage doit dire : « *Nescio diem neque horam.* » Mais, à voir la manière dont les choses vont, il est bien permis de faire des suppositions favorables.

Vous voyez, Monsieur le Chevalier, que si je me trompe, c'est au moins sur de bonnes raisons, et après avoir examiné la chose attentivement ; d'autant plus que, comme vous le sentez assez, je ne fais que raser le sujet. Un proche parent de la personne qui est tout pour nous avait ici, il y a quelques jours, un ami qui m'a demandé mon avis sur le moment actuel. Je lui ai dit tout ce que j'en pensais, et surtout j'ai tâché de lui montrer comment son ami devait manœuvrer ; quels obstacles l'écartaient, et quelles cordes il devait toucher. J'ai été vivement pressé pour écrire mes idées, mais je m'y suis

(1) Exclamation italienne usitée dans le langage familier.

refusé. On est parti en me disant qu'on dessinerait mes plans de vive voix ; pour cela il n'y a pas d'inconvénient.

Le jour même où je vous écrivais ma dernière lettre, le général d'Hédouville avait reçu ses passeports et partit dans la nuit. On s'attend que le chargé d'affaires à Paris se retirera. La reconnaissance seule fera naître une difficulté dont il résultera, suivant les apparences, le départ des légations. Enfin, Monsieur, les cartes sont fort embrouillées ; à vous dire la vérité, je crois qu'on s'est fort trompé à Paris sur cette Cour.

..... Encore une fois, je crois qu'ils y penseront. Un Souverain de 26 ans, et un ministre principal de 28 mènent la barque d'une manière à ne faire connaître leur âge que par la vigueur des mesures. Du reste, la prudence marche de front : on ne fait un pas qu'après avoir assuré l'autre. Croyez que si cette administration était secondée sur le continent, on verrait beau jeu ; mais tout est glacé par la peur. Nous verrons ce qu'opèrera le nouveau ministère anglais, qui va être horriblement fatigué par une violente opposition, que le rétablissement du roi a repoussé du ministère. C'est une singulière chose que ces factions anglaises !

Ici les préparatifs se continuent avec une constance admirable ; mais je n'ai rien de nouveau à vous apprendre sur les autres cours influentes.

A l'époque de mon n° 54, j'étais rayonnant, car les choses paraissaient décidées. Depuis il s'est fait un grand pas en arrière, mais pas ici ; j'ai été fort attristé comme vous pouvez penser. Cependant il faut attendre,

car les bras ne sont heureusement plus retenus par la peur. C'est sur l'initiative qu'on se dispute; à tout prendre, il me paraît impossible que la paix dure.

Avant-hier, dans une seconde audience donnée à M. l'Ambassadeur de Rome sur l'affaire de M. le chevalier de Vernegues, on lui a signifié la nécessité de se retirer. M. le prince Czartoryski a mis tous les égards possibles ; il partira seulement *par congé*, et même, ce qui vous paraîtra extraordinaire, on lui a dit que le comte Boutourlin n'en partirait pas moins. A vous parler franchement, je ne comprends pas trop cela. M. l'Ambassadeur s'en va à Dresde, où il attendra les ordres de Sa Sainteté. Il n'est pas décidé encore s'il laissera un chargé d'affaires ; cet arrangement rendrait la retraite plus décente, mais je n'y compte pas infiniment.

Suivant les nouvelles que nous avons de Paris, l'opinion est extrêmement contraire à Bonaparte ; la haine et le mépris sont portés au comble contre lui. Comme ces nouvelles s'accordent toutes, et qu'elles sont rapportées par des témoins oculaires, il me semble qu'on peut y compter. Un certain instinct, auquel je me fie plus qu'au raisonnement, me dit que ce champignon impérial ne peut durer. Seulement il peut encore nous impatienter beaucoup. Je prie donc S. M. d'avoir toujours bon courage, sa position est bien différente de celle de la Maison de France ; il n'y a jamais eu de rébellion chez elle. Jamais elle n'a rien eu à démêler avec ses sujets qui la désirent au contraire de tout leur cœur. La minorité, peut-être trop puissante, qui pourrait lui être contraire, ne tire sa force que de ce même pouvoir gi-

gantesque qui semble ne pouvoir durer. Elle n'a contre elle que l'occupation matérielle de ses états par un usurpateur ; la voix de la justice, et celle des peuples, aidées de l'influence de deux grandes puissances, doivent à la fin l'emporter. Mais, en attendant, un arrangement préliminaire et plus ou moins solide n'est point une chance improbable. M. Oubril a été fort caressé à Paris pour y demeurer. On a même envoyé un courrier pour arrêter celui qui apportait ici les dernières dépêches au ministre de France, et pour y corriger quelque chose ; mais il n'y a pas eu moyen de le joindre. Vous voyez là le *pentimento*. Je le répète, il y pensera à deux fois.

La belle saison s'étant déclarée à l'ordinaire, vers le commencement de mai, et tout le monde étant à la campagne, il s'est élevé un froid dont on m'assure qu'il n'y a pas d'exemple. Hier, j'ai passé la journée chez l'Ambassadeur d'Angleterre, qui est à la campagne, sur la route de Cronstadt. Nous ne quittâmes le feu qu'un instant pour regarder quelques vaisseaux dans le golfe, avec sa lunette. Aujourd'hui, j'ai allumé le feu par besoin : je ne sais combien durera cette bizarrerie. Ici, on couvre la campagne d'or pour vaincre la nature de toutes les manières ; car il faut vaincre le climat et la qualité du terrain. Je viens de voir dépenser 10,000 roubles pour creuser un fossé autour d'une possession dont le sol n'a coûté que 25 roubles. Tout cela, pour trois mois dans de très belles années, et pour six semaines au plus dans les mauvaises. Rien ne coûte, pourvu qu'on jouisse. En voyant ces magnificences, je vais pensant à tout ce que la bonne nature faisait pour nous de sa *pleine puissance*.

Et la vue des serres me rejette dans les mélancoliques idées de la politique. Je vous en fais grâce, M. le Chevalier, sachant bien que dans ce genre vous n'avez pas besoin d'*excitateur*. J'aime bien mieux vous renvoyer au début de ma lettre, et enfoncer avec vous le regard dans les consolantes perspectives de l'espérance.

Hier, vers les neuf heures du soir, Monseigneur l'Ambassadeur de Rome est parti de cette ville.

57

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) août 1804.

Monsieur le Chevalier,

Le mariage de S. A. S. Mme la grande duchesse Marie, avec S. A. S. Mgr le prince héréditaire de Saxe Weimar a produit de fort belles fêtes. Le mariage eut lieu le 3 (n. s.); la Princesse qui est charmante, occupa tous les yeux. Il y eut ensuite un dîner de 200 couverts pour les trois premières classes de l'état. Le corps diplomatique n'y assista point, mais en sortant de l'Eglise, nous allâmes voir le service; c'est un immense fer à cheval dont la famille impériale occupe la tête. Le service d'or de S. M. est fort beau et d'excellent goût. Le soir, il y eut bal paré à la Cour. Le lendemain, à midi, grand gala et félicitations à la Princesse. Le soir, la Cour parut au spec-

tacle en grande loge, ce qui est fort rare. Le coup d'œil était magnifique. S. M., en entrant et en sortant, fut applaudie d'une manière vraiment filiale, et qu'elle aura sûrement remarquée. Le 28, il y a eu bal masqué à Peterhof. Les ministres de la 1re et de la 2me classe et leurs femmes, ont été invités à dîner; nous y avions des appartements préparés pour notre toilette. La table, que son Excellence le prince Czartoryski a tenue pour le Chancelier de l'Empire, était servie à la russe, c'est-à-dire qu'on n'expose que le dessert (composé par parenthèse des mêmes fruits qu'on pourrait servir à Turin), les plats chauds et toutes les viandes sont dans une autre pièce, et on les apporte l'un après l'autre aux convives. Cette manière est très bonne et la nôtre aussi. Nous étions seulement 22 à table. La mascarade est quelque chose de particulier à ce pays: ce mot signifie seulement qu'on a un domino sur le corps; car, du reste, personne n'est masqué. Ces jours là, tous les battants sont ouverts: entre qui veut. Il y a bien des billets d'entrée, mais on les distribue en nombre immense et sans distinction de personnes; c'est un pêle-mêle charmant, quoique un peu étouffant en été. Il y a, malgré la foule, beaucoup d'ordre et de respect. L'illumination du parc et du palais est ce que j'ai vu de plus beau dans ce genre. Ayant pris par curiosité quelques renseignements auprès des personnes chargées de cette décoration, j'ai su qu'il y avait 10,000 flambeaux de cire, 300,000 lampions, 40 verstes de chemin illuminées, et 900 personnes chargées de l'*allumage* (si vous voulez passer le mot). La beauté des eaux ajoutait encore à celle de l'illumination, qui a coûté au

delà de 40,000 roubles. Le parc, qui est très grand, est coupé de mille allées qui étaient toutes illuminées de la manière la plus riche et la plus pittoresque. L'ensemble est évalué par les ingénieurs à une longueur de 40 verstes, comme je viens de vous le dire, environ cinq lieues de France. Une autre fête, d'un genre un peu différent, se prépare aux environs de Peterhof (26 v. de la Capitale). S. M. I. y exerce en personne 40,000 hommes. C'est aujourd'hui ou demain que les évolutions commencent, ce sera un magnifique spectacle, qui durera, dit-on, une quinzaine de jours.

Les ambassadeurs, suivant l'étiquette, y sont invités nommément; pour les autres, le champ est libre, mais je m'en dispense. Ces évolutions font grand tort à Messieurs les officiers Piémontais, dont le sort se trouve ainsi retardé. En attendant, j'ai fait l'impossible, et M. le général Van Suchtelen à bien voulu me donner l'assurance qu'ils auront lieu d'être contents; au reste, ils paient l'air, à mon grand chagrin.

J'ai l'honneur d'être.....

58

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 12 août 1804.

Tu dis donc, ma chère Adèle, que tu aimes extrêmement mes lettres? Tant pis pour toi, ma chère enfant;

car lorsqu'une petite fille aime les lettres d'un homme, c'est marque presque infaillible qu'elle aime aussi l'homme. Ainsi, te voilà à peu près convaincue d'une bonne inclination pour un vieux radoteur de cinquante ans, ce qui est bien, sauf respect, l'excès du ridicule. Au demeurant, tout le monde a ses faibles; que ceci demeure entre nous. Je suis tout à fait piqué qu'on t'ait volé en France cette lettre du mois d'avril; il ne tiendrait qu'à moi de te la répéter presque toute ; mais il me semble qu'il y a de la *bassesse* à se répéter ainsi. Je me contente de commencer et de finir a peu près de la même manière, afin que tu ne perdes pas entièrement toutes les douceurs que je te disais. Le mal est, *bel idol mio*, que l'empire français est instruit de notre intrigue, au moyen de cette lettre supprimée...

Où te cacher? Va-t'en dans la nuit infernale.

Non, mon cher enfant, reste pour me tenir compagnie. Tu verras que cette inclination, quoique très affichée, ne t'empêchera point de te marier.

J'ai été enchanté des progrès que tu fais dans le dessin et de ton goût pour les belles choses, mais j'ai sur tout cela une terrible nouvelle à te donner : c'est qu'il faut t'arrêter, et consacrer une grande partie de ton temps à l'oisiveté ; ta santé l'exige absolument. Je te conjure donc, mon cher enfant, de faire tes efforts pour devenir sotte, au moins jusqu'à un certain point. Il faut te jeter chaque jour dans le fauteuil douillet de l'ignorance, en répétant si tu veux, pour t'encourager, un adage de notre

amie commune, feu madame la marquise de Sévigné : *Bella cosa far niente*. Autrement tu t'effileras, et tu ne seras plus qu'un petit bâton raisonnable, raisonnant ou raisonneur, ce qui me fâcherait beaucoup. J'ai dit le surplus à ta mère ; ne prends pas ceci pour un badinage : l'excès d'application pourrait te faire beaucoup de mal. Je me recommande à mon ami Rodolphe pour te faire la leçon sur cet article ; c'est lui qui possède le plus grand moyen de conviction, je veux dire la persuasion. J'ai peur, entre nous, que ceci soit un peu impertinent ; excuse-moi auprès de lui comme tu pourras.

Parlons encore un peu de littérature. Tu me cites un beau passage *sur* Homère : pour te payer, je t'en cite un d'Homère. Un Athénien, qui vit pour la première fois le fameux Jupiter de Phidias, dit à l'artiste, dans un accès d'enthousiasme : « Où donc as-tu vu Jupiter, homme étonnant ? es-tu monté sur l'Olympe ? » Phidias répondit : « Je l'ai *vu* dans ces quatre vers d'Homère :

« *Il dit ; et le froncement de son noir sourcil annonça*
« *ses volontés. Sa chevelure parfumée d'ambroisie s'agita*
« *sur la tête de l'immortel, et, d'un signe de cette tête, il*
« *ébranla l'immense Olympe.* »

Et toi, mon cher enfant, peux-tu l'apercevoir dans cette traduction ? A propos, as-tu lu l'*Iliade* et l'*Odyssée* ? Il faut les lire, à cause de leur célébrité, et parce qu'il est impossible d'ouvrir un livre où l'on ne trouve quelque allusion à ces sublimes balivernes. Il y a trente mille traductions d'Homère ; il faut lire celle de Bitaubé, qui n'est guère plus rare que l'Almanach. Je loue beaucoup ton goût pour le Tasse ; cependant l'inexorable juge du

dix-septième siècle a dit : « *Clinquant du Tasse, or de Virgile.* » Un homme comme Boileau peut bien avoir tort, mais jamais *tout à fait* tort. Il est certain que le style du Tasse n'est pas toujours au niveau de ses conceptions ; qu'il est souvent recherché, affecté ; qu'il manque en mille endroits la simplicité et le naturel antique. Relis, par exemple, le discours de Renaud à sa petite *sorcière*, lorsqu'il tient le miroir (*strano arnese*) dans le jardin enchanté :

> Ce n'est que jeux de mots, affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Nondimeno, la *Jérusalem délivrée* sera toujours un des grands chefs-d'œuvre du génie moderne ; mais à présent que tu l'entends à fond, je voudrais la relire avec toi *en esprit de critique.*

Après un froid ridicule, qui nous a fait chauffer au mois de juillet, nous avons passé presque subitement à une forte chaleur de près de 30 degrés ; mais ce n'est qu'un éclair. J'ai eu le temps cependant de me baigner dans la Neva aussi à mon aise que dans le bel *Éridan.* Avant la fin de novembre, je passerai sur le même endroit en carrosse à quatre chevaux, et l'on y fera l'exercice. Au milieu de toutes les *phases* de la nature et de la politique, je ne cesse de vous regretter, mes bons amis. Je n'ai qu'une demi-vie, toujours il me manque quelque chose ; mais je ne vous l'aurai jamais assez répété : *c'est pour vous que je me passe de vous.* Adieu, mon très cher enfant, raconte-moi toujours tes pensées et tes occupa-

tions. Soigne ta santé scrupuleusement, ne *me* fais point mal à *ta* poitrine. Conserve *ta bête :* ton oncle t'a fait comprendre suffisamment l'importance de cet animal. Ne t'avise pas de donner dans le découragement, tout ira bien. Adieu encore, ma chère Adèle. Si tu rencontres ta mère quelque part, dis-lui qu'elle a fort bien fait de te faire, et, pour sa peine, embrasse-la de ma part.

59

A M. le Chevalier de Rossi.

21 août 1804.

Monsieur le Chevalier,

Un courrier napolitain, qui part incessamment, me fournit l'occasion de répondre sans retard à votre n° 49 arrivé ici le 7 (19) de ce mois, et de jaser avec vous à mon aise. J'ai cependant peu de choses à vous dire en fait de grande politique. Paris n'a point répliqué, et Vienne n'a point reconnu : c'est tout ce qu'on peut dire. Je sais, par une voie qui me paraît sûre, que l'*excellent* marquis Luchesini est rappelé. Le motif est curieux : *Il est allé trop loin et a compromis sa Cour, dans l'affaire de la grande conjuration, en agissant de son chef.* En conséquence, il est rappelé. Cela fait pitié ! Mais le fait est que la réponse de M. le Marquis à la communication faite par Talleyrand, ayant été sans contredit la plus vile

et la plus sotte de toute la vile et sotte collection, cette *supériorité* aura choqué sa Cour, qui le rappelle par cette raison. Mais je ne me hâte pas d'en tirer l'augure d'une conversion. Je crois au reste que lorsque Luchesini écrivit son misérable amphigouri, il ne prévoyait point l'impression de la pièce. M*** me disait un jour : *Ah ! Que j'aurais été curieux de voir comment vous auriez répondu !* — Sûrement de quelqu'autre manière.

Voilà donc M. l'Ambassadeur d'Angleterre rappelé et d'une manière qui me déplait. Je crois aussi qu'il sera désagréablement affecté : j'en juge par Milady. L'ambassadeur se trouvait à la grande revue dont j'ai eu l'honneur de vous parler. Ce digne homme était tiré en sens contraire par la mer et par la terre, mais il n'a pas su prendre son parti d'une manière décidée. Le ministre, M. Garlick, lui conseillait fort de garder son poste; mais ce dernier est fort mal avec l'ambassadrice.

Sir Warren a demandé son rappel, ensuite un congé. — Il y a eu quelques balancements que je n'ai pas encore déchiffrés; je ne sais qui a tort, mais l'ambassadeur est rappelé. S'il avait dit sur les toits qu'il demandait son rappel pour servir militairement, tout allait bien ; mais il n'a rien dit, voilà le mal Dans le fond, il est fort heureux, car les circonstances deviennent de jour en jour plus importantes, et il était fait pour cette mission précisément comme moi pour conduire son vaisseau : aussi on lui accordait ici toute la considération qu'il mérite comme honnête homme, comme homme de qualité, et comme bon officier ; mais comme ministre, on n'en faisait pas grand cas, d'autant que sa Cour même

ne lui donnait aucune nouvelle. Vous avez observé plus d'une fois, que lorsque j'ai voulu vous en donner d'après lui, presque toujours, j'ai été dans le cas de me rétracter. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, combien je regrette personnellement sa personne et sa maison.

L'ambassade qui arrive est magnifique : jeune homme, grand seigneur, grande fortune, deux secrétaires d'ambassade, deux gentilshommes, etc. C'est ce qui s'appelle en Piémontais, un *Spatus*. Véritablement, la mission ne saurait être plus importante ; mais si les deux puissances demeurent isolées, que feront-elles? Depuis un an, l'Angleterre verse des millions pour ne rien faire. La Russie est bien éloignée ; il n'y aurait peut-être qu'un moyen de frapper sensiblement la France, quoique d'une manière indirecte, ce serait d'attaquer la Prusse : il en résulterait de belles choses.

Malgré tout ce qu'on nous dit de beau sur l'Autriche, je me persuade difficilement qu'elle ne finisse pas par reconnaître. Très décidément elle a peur, et qui sait même si elle ne se rend pas justice en se croyant incapable de soutenir le choc ? D'ailleurs, elle manque de têtes faites pour concevoir cette époque et se conduire en conséquence. Nous ressemblons tous à des gens qui voudraient se battre à l'arme blanche, contre une puissance qui posséderait la poudre. Les balistes ne sont plus de saison devant les pièces de 24. Mais on n'emprunte de la France que ses modes et ses opinions ridicules ou coupables : on n'achète que ses livres, on n'enseigne que sa philosophie. En Espagne et en Allemagne, on s'amuse à faire des *concordats*. Têtes folles !

Faites donc un *concordat* pour sauver le monde. Mais on n'en fera rien.

La mauvaise humeur m'emporte. Je partage vivement les inquiétudes que vous me manifestez dans votre dernière lettre : mais que faire? Les deux puissances, nos amies, se montrent parfaitement en notre faveur; c'est tout ce que nous pouvons désirer dans ce moment : le succès est caché dans l'avenir.

J'espère, pour cette fois, pouvoir joindre à ce paquet la lettre que j'écrivais il y a quelque temps à M. le comte d'Avaray. Vous avez vu que S. M. Louis XVIII, à l'occasion de la solennité que Bonaparte vient de donner à son usurpation, avait cru devoir convoquer les Princes Français à Grodno, pour donner lui-même plus de solennité à sa protestation. Il avait cru encore pouvoir s'acheminer, sans attendre la détermination de S. M. I., et je vous ai fait connaître le résultat de cette démarche. Sur le refus de l'Empereur, le Roi s'est décidé d'aller droit à Revel, et de s'y embarquer sur une frégate russe, pour Calmar, où il a convoqué les Princes, et il s'est encore acheminé sans attendre la réponse de l'Empereur à la nouvelle lettre qu'il a écrite à ce dernier, et qui est une réplique à celle de l'Empereur. J'ai lu cette nouvelle lettre, qui n'est sûrement pas ce qu'elle devrait être. Il y a même plus d'une phrase mal faite susceptible d'une mauvaise interprétation. Je ne sais comment l'Empereur aura pris tout cela, mais je crois certain qu'il n'accordera pas la frégate. Qui sait d'ailleurs si le Roi est d'accord avec celui de Suède? Qui sait si les Princes Français viendront à Calmar? La démarche en elle-

même paraît absolument déplacée. Que S. M. proteste froidement, à la bonne heure. Un Roi détrôné ne doit jamais dire, même par son silence, *j'y consens ;* mais je crains bien que ce grand éclat ne produise un mauvais effet. Il y a beaucoup de *bisbigli* dans cette petite Cour. M. le comte d'Avaray y excite de grandes jalousies, et malheureusement sa grande faveur fait qu'il répond de tout. Je le crois un très noble et très loyal personnage, héroïquement dévoué à son maître, mais il importe beaucoup à l'un et à l'autre qu'il use modérément de sa faveur. M. le Duc, qui est de fort mauvaise humeur sur tous ces pas d'école, m'a fort pressé d'écrire à M. d'Avaray, puisque je le connais ; je ne sais trop que lui dire. S. M. entendra problablement parler d'une abominable affaire de poison, qui a éclaté à Varsovie, presque au moment du départ du Roi de France. Il ne s'agissait pas moins que d'empoisonner toute la famille royale, et le coupable que désignent les apparences est un nommé Coulon, ancien soldat, homme particulièrement attaché à Mme la Duchesse d'Angoulême, et qui paraissait un héros de fidélité. Il a acheté les drogues chez un apothicaire, sur l'assurance donnée par un témoin connu, qu'il ne s'agissait que de faire mourir des souris, et le témoin l'a dit, dans l'ivresse, à un autre qui l'a redit Les drogues ont été trouvées entre les mains de Coulon, *que les autorités du lieu ont refusé d'arrêter et d'examiner* (notez bien ce trait caractéristique de l'esprit du pays). Le Roi, avant de partir, s'en est plaint à S. M. Prussienne d'une manière très modérée. Toutes les pièces m'ont été communiquées par ordre. Autant que j'en puis juger dans

l'état de choses, je penche à croire que toute cette affaire n'est qu'une infâme mystification fabriquée par ce Coulon, qui aura voulu se faire valoir. Il se peut aussi que se soit heureusement un demi-scélérat, qui sera demeuré la main en l'air sur la casserole. Quoi qu'il en soit, la froideur des tribunaux ou autres autorités prussiennes, dans cette occasion, n'en est pas moins une infamie formelle, qui avertit le Roi, à mon avis, de chercher gîte ailleurs. Cependant, il paraît décidé à retourner à Varsovie. On comprend peu cette résolution. Rien ne me serre le cœur, après les malheurs de S. M., comme la malédiction qui poursuit cette famille auguste. En attendant, Bonaparte va son train, et il enrôle l'ancienne noblesse pour sa cour. Le Piémont fournit aussi son contingent : voila de bons amis de S. M.! Qu'elle reçoive au moins tous ceux qui reviennent.

60

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1804.

Monsieur le Chevalier,

J'ai reçu la dépêche de S. M. au sujet du mariage de la grande duchesse Marie. Je l'ai transmise sans délai, le 5 de ce mois, avec la note convenable d'accompagne-

ment, l'usage n'étant point d'obtenir des audiences pour ces sortes de choses.

Vous aurez appris par ma dernière lettre, écrite extraordinairement sans numéro (le même jour, 5 novembre), et par toutes les gazettes possibles, l'enlèvement d'un agent Anglais, M. Rumbold, fait aux portes de Hambourg, par les Français.

Le lendemain de cette aventure (25 octobre), le Sénat de Hambourg a fait remettre une note circulaire courte et noble, par laquelle il témoigne son profond regret sur cette voie de fait, qu'il n'a pu empêcher, et sa détermination de ne rien oublier pour en obtenir la réparation.

S. M. le Roi de Prusse, comme directeur du cercle de Basse-Saxe, se trouvait sensiblement intéressé dans cet événement ; il a cru devoir demander à la France la restitution immédiate de M. Rumbold, avec une satisfaction convenable ; on assure même que le ministre qu'il envoyait pour assister au couronnement a eu ordre de rétrograder, et même de partir de Paris si le contre-ordre le trouve arrivé.

On attend le résultat de ces nouveaux incidents; certaines personnes pensent que c'est une nouvelle comédie de la Prusse, uniquement destinée à jeter de la poussière aux yeux de ce Cabinet, et que tout finira par la demande de Hambourg, ou quelque chose de ce genre.

Mais ces commentaires étant d'origine Autrichienne, il faut attendre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les dernières lettres de Berlin étaient toutes à la guerre.

L'Empereur a fait assurer formellement le Roi de

Prusse, qu'il l'assisterait avec toutes ses forces, s'il était attaqué par les Français, mais en même temps on lui a laissé voir très clairement la crainte que, sur la moindre réparation plâtrée proposée par le Corse, tout ce beau feu Prussien ne tombât tout à coup.

De très grands plans se mûrissent, mais les Anglais les retarderont probablement, en recommençant à faire des fautes. Mes deux numéros précédents partiront quand il plaira à Dieu et à M. le prince Czartoryski. En attendant, mes feuilles s'accumulent : plusieurs appartiendront à l'histoire ancienne lorsque vous les recevrez, mais c'est un petit inconvénient ; peu importe qu'elles vieillissent sur mon bureau ou sur le vôtre.

Je suis, etc.

61

A. S. M. Victor-Emmanuel Ier,

Roi de Sardaigne.

1804.

SIRE,

J'ai reçu avec autant de reconnaissance que de respect la lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'adresser de Gaëte, le 7 juillet dernier. Quelques mots, que j'avais pu déchiffrer à la hâte au moment du départ du dernier courrier de Naples, me mirent en état de tranquilliser sur le champ Votre Majesté sur l'objet principal de cette dépêche. Mon avis sur le lieu de sa retraite était

purement conditionnel. C'est-à-dire que, *si* Elle se voyait obligée de quitter l'Italie, Elle serait mieux placée sur les terres de Russie que partout ailleurs. M. le chevalier de Rossi m'ayant répondu que mes raisons avaient fait impression, j'ai entendu de même la réponse dans un sens conditionnel, et je n'ai rien dit ici de plus, ni compromis Votre Majesté d'aucune manière. Je désire ardemment, comme Elle peut bien penser, qu'on la laisse vivre tranquille à Gaëte ; mais il n'est que trop sûr qu'Elle ne peut y demeurer qu'autant qu'il plaira au Tyran à qui on a jugé à propos de laisser tout faire. Il y a d'ailleurs dans l'avenir différents cas possibles qui doivent être pris en considération, mais comme je crois avoir tout dit sur ce point essentiel, je croirais superflu d'y revenir.

Votre Majesté a vu que, dans toutes mes lettres, j'ai toujours raisonné dans la supposition d'une très longue suspension dans la décision de nos affaires ; parce que, en effet, malgré la bonne volonté de l'Angleterre et de la Russie à notre égard, la funeste et déshonorante lâcheté des autres puissances rend équivoque, ou retarde considérablement l'effet de l'influence qui nous protége, quel que puissante qu'elle soit réellement.

Votre Majesté vient de voir Bonaparte reconnu par la Cour de Vienne, comme je l'avais prévu, et malgré les beaux discours tenus ici. Elle a vu toutes les circonstances de cette reconnaissance : je m'abstiens de toutes réflexions inutiles.

Quelques mots de la lettre de Votre Majesté me persuadent qu'Elle croit a l'arrivée des troupes Russes en

Italie. Je puis avoir l'honneur de l'assurer qu'on n'y a jamais songé. Si la Russie se renforce à Corfou, c'est pour elle qu'elle craint. Elle sait combien la Grèce est menacée : elle y songe et se tient en garde, de peur d'être prise à revers. Les forces Russes à Corfou sont de 10 à 11,000 hommes au plus. On veut en faire un Gibraltar, mais il est très sûr que, dans ce moment au moins, on ne songe qu'à soi.

La flotte de la Baltique est rentrée l'autre jour à Cronstadt après la promenade ordinaire. Tout cela ne signifie rien du tout. Véritablement, les liens semblent se resserrer chaque jour entre cette Cour et celle d'Angleterre. La conduite grande et généreuse de S. M. I. est au-dessus de tous nos éloges; mais, outre qu'il faut du temps pour que ce puissant concert produise l'effet que nous attendons, Votre Majesté ne doit pas croire qu'il n'y ait pas ici des difficultés intérieures, peu ou point du tout connues de ceux qui ne sont pas initiés à certains mystères. Toutes les fois que j'ai voulu toucher le point le plus recommandé aux ministres, savoir: la connaissance du pays, du gouvernement, de la Cour, et du caractère des hommes les plus influents, j'ai toujours observé de la part de la Secrétairerie d'État un silence absolu et visiblement affecté, que j'ai pris, suivant ma coutume invariable, pour une désapprobation formelle; ce qui a fait que je n'ai plus rien dit dans ce genre. Je prends seulement la liberté d'en faire l'observation à Votre Majesté, de peur qu'Elle ne m'accuse peut-être de ne pas faire attention à certaines choses que j'observe au contraire très exactement.

Ce que je désire bien vivement, c'est que Votre Majesté daigne considérer l'immense difficulté des négociations dans ce pays ; on ne peut tâtonner, ni sonder le terrain. Il faut demander audience formellement et tout dire d'emblée. Votre Majesté l'a vu dans la conversation sur Gênes : il faut être prêt à tout, et pouvoir donner sur le champ une de ces réponses péremptoires qui coupent pour ainsi dire la difficulté en deux....

62

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg 19 (31) août 1804.

Monsieur le Chevalier,

Mercredi 17, après une conférence de trois heures avec le prince Czartoryski, M. l'Ambassadeur d'Angleterre me prit à part confidentiellement, et me dit que M. d'Oubril était rappelé, et que la rupture entre cette Cour et la France était certaine. Bonaparte et Talleyrand sont allés courir chacun de leur côté pour éviter de donner une réponse à la fameuse note péremptoire dont je vous ai suffisamment entretenu ; mais d'Oubril avait ses ordres, il est parti. M. l'Ambassadeur ne m'a pas caché non plus la part active que le Roi de Suède prendrait dans cette nouvelle guerre.

Il y a bien là un peu du chevalier errant, mais les chevaliers, même errants, ont bien leur prix; nous verrons. Ce qui m'a comblé de joie, c'est ce que Sir Warren m'a dit touchant le Roi, savoir : qu'il n'était pas possible d'avoir pour lui de meilleures intentions que celles que lui a manifestées le Prince Czartoryski.

Il ne faut pas faire comme dans la dernière guerre, lui dit le Prince : il faut lui donner des subsides extraordinaires pour le mettre en état d'agir en Italie. Sir Warren répondit : « Nous ferons toujours ce que vous ferez : promettez tout ce que vous voudrez, je signe sur le champ pour une somme égale. » Le Prince lui parut extrêmement bien disposé, mais nous n'en sommes pas au moment d'agir. Ce que je puis assurer, c'est que je ne reconnais plus l'opinion que j'ai trouvée ici sur nous et nos affaires. Elle a changé en mieux, du tout au tout. L'Ambassadeur n'est pas tranquille sur le séjour du Roi à Gaëte, parce qu'il ne se fie pas extrêmement, dit-il, sur le courage des Napolitains. Je ne pousse pas la crainte aussi loin, mais il est vrai cependant que, si S. M. est à l'abri d'un coup de main, elle ne l'est pas d'une note. Sir Warren préférerait Malte ou la Sicile. J'aurais été pour Malte, et peut-être en faudra-t-il venir là, malgré les objections que vous me fîtes connaître dans le temps.

Après avoir donné et contredit une nouvelle, sur des autorités respectables, il se trouve que j'avais raison. L'Autriche pressée par Champagny a reculé, et reconnu l'Empereur, après avoir fait assurer ici du contraire. En retour, l'Empereur d'Allemagne reçoit de la bienfai-

sance muette de celui de France le titre héréditaire impérial, au moins pour les états héréditaires. L'Empire Germanique proprement dit demeure électif, comme par le passé, et même j'en doute.

Au milieu de ce nuage de boue et d'arsenic, je ne vois qu'une étoile où l'on puisse gouverner.

La Russie nous a mis *en raison de guerre et en condition de paix* (chose que nous n'aurions jamais pu espérer), et l'Angleterre appuie cette bonne volonté. Nos espérances sont donc toujours plus fondées. Malheureusement il arrive, dans ce cas, que la raison qui consolide l'espérance est précisément celle qui en retarde l'accomplissement.

Je suis, etc.

63

Au Même.

Saint-Pétersbourg 29 août (10 septembre) 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Vous avez vu la reconnaissance, avec toutes les circonstances magnifiques dont elle est accompagnée Je doute que l'histoire présente un autre exemple d'une pareille.... Écrivez ici le mot qui vous plaira: pour moi je n'en trouve point qui me satisfasse. Cela ne serait rien encore, s'il n'y avait que la peur: mais je ne vois rien au delà.

L'Angleterre demeure donc seule en scène. Je sais qu'elle prépare de grandes choses ; mais vous savez que M. Pitt n'a jamais su faire la guerre. Nous verrons s'il sera plus heureux aujourd'hui. M. l'Ambassadeur me donne toujours de belles espérances. Il est plein de courage et ne doute pas que son pays ne soit en état de soutenir la gageure. Je suis un peu moins confiant, je vous l'avoue. Souvent je lui dis : « Dites, dites encore, M. l'Ambassadeur. » Il rit et ne doute de rien. Son départ est une très grande perte pour moi ; c'est une excellente maison qui m'était ouverte et qui se ferme pour moi. Ses bons offices, son amitié et celle de Milady, m'ont été ici fort utiles d'une manière indirecte, car tout se tient dans le monde. C'est à cette dame, par exemple, que je dois la connaissance du Ministre de la marine, M. l'amiral Tchitchagof qui fera probablement la fortune d'un sujet du Roi. Milady, en partant, me fait héritier de ses livres. Je la regrette plus que je ne puis vous le dire. Elle a quarante-deux ans.

Je les crois malheureusement l'un et l'autre fâchés de partir ; on a prétendu, comme je vous l'ait fait entendre, que Milady avait fait quelque démarche désavantageuse: j'en doute. Tout a tenu à une lettre écrite à un ministère, et lue par l'autre. Enfin la chose était écrite de cette manière. Il sera au reste très aisé de remplacer Sir Warren pour l'habileté diplomatique : il a surtout l'inconvénient de parler très difficilement le Français. Souvent, il ne dit pas ce qu'il veut dire, et souvent il n'entend que la moitié de ce qu'on lui dit. Par exemple, il me dit formellement l'autre jour (et je

m'empressai de vous le mander) que M. d'Oubril *était rappelé ;* mais il est bien évident qu'on lui avait dit qu'il *serait rappelé*, car rien n'est encore décidé sur ce point. Malgré ces petits inconvénients, je n'en perds pas moins beaucoup personnellement, et certes je ne l'aurais pas prévu dans les commencements de ma mission. Le successeur, Milord Gower-Levison, amène avec lui un secrétaire d'Ambassade, M. Stuard, auquel je suis recommandé particulièrement par quelques connaissances de Vienne. — C'est un jeune homme d'un mérite extraordinaire, à ce qu'on m'assure. L'autre jour (j'oubliais ceci) je disais à Sir Warren : « M. l'Ambas-« sadeur, qu'est-ce que vous faites de toutes ces Cor-« vettes, Goélettes, Cutters, Bricks, Schooners, etc., etc ? « Quand vous n'auriez que ceux que vous avez pris « aux Français, vous ne sauriez qu'en faire. Vous de-« vriez donner une jolie Corvette à mon cher Maître; il « en ferait très bon usage autour de sa Sardaigne. — « Je ne suis point du tout de votre avis, me dit l'Am-« bassadeur : le mien est qu'on lui en donne deux, et « j'en fais mon affaire. — Eh bien ! repris-je, je me « soumets, je ne veux point me disputer avec vous. » Je lui recommandai encore chaudement cette affaire à son départ : après quoi, il arrivera ce qui pourra.

Hier, à la parade les officiers Piémontais ont été présentés à S. M. I. par M. le général Suchtelen. L'Empereur passa d'abord en revue tous les présentés qui étaient nombreux, en commençant par ces Messieurs dont on lui dit les noms. Après avoir terminé, il revint à eux, ce qui est une distinction remarquable,

et leur dit les choses les plus obligeantes sur la mort d'abord de M. le Chevalier Waira, ensuite sur eux-mêmes. Ils ont fort bien répondu en Français : malheureusement le Russe devient indispensable, au moins aux quatre qui appartiennent au génie : ils sont fort résignés. Mais c'est Manfredi qui est heureux. Dès qu'il a été habillé, il s'est présenté à son ministre, auquel je l'avais recommandé la veille, par un billet écrit dans le style qui est du goût du personnage. L'amiral l'a gardé trois heures ; il s'est assis, il a calculé avec lui. Il lui a dit : « *Vous ne me quitterez pas ; incessamment vous fe-* « *rez* 300 *werstes avec moi ; je vous assignerai quatre ou* « *cinq officiers auxquels vous commanderez ; mais sou-* « *venez vous bien, quelque besoin que vous ayez, de ne* « *vous adresser qu'à moi : tout de suite vous serez satis-* « *fait, etc., etc.* » Il l'a envoyé aux casernes de l'Amirauté, avec un ordre écrit, portant qu'on eût à lui donner l'appartement qu'il demanderait. Il s'est logé modestement et commodément. En félicitant le Chevalier Manfredi sur sa bonne fortune, je lui ai en même temps montré les écueils. L'amiral est puissant, et il a le vent en poupe ; il n'y a pas de protecteur plus déterminé. Mais il est emporté, bouillant, ce qui lui donne d'abord beaucoup d'ennemis. Il a d'ailleurs un ridicule insupportable : il ne vole point, et il ne permet point qu'on vole dans son département, ce qui le fait détester ; prenez ceci au pied de la lettre, sans la moindre ombre de plaisanterie. J'ai montré la carte au navigateur, c'est à lui de cingler prudemment.

Etant allé il y a quelque temps passer la soirée chez

le Grand Maréchal de la Couronne, le comte de Tolstoï, pour prendre congé de sa femme qui est sur le point de partir pour les pays étrangers, le maréchal qui s'y trouva me dit : « Monsieur, j'étais présent ce matin lors- « que S. M. a dit en propres termes à M. le Général Van « Suchtelen... « *M. le Général, je vous recommande ces « officiers Piémontais. Il ne s'agit pas seulement de ce « que j'ai fait pour eux en commençant, mais, quels « que soïent leurs besoins, vous devez me les faire con- « naître sans détour, je vous en rends responsable.* » Je les crois tous bien acheminés. Les premières dépenses d'habillement, pour pouvoir sortir de leur auberge, se montent à cinq cents roubles par tête. Voici bientôt les pelisses : le double ne suffira pas, mais tout ira bien. S'il se présentait quelque Piémontais de talent, dans le même genre, il serait certainement accepté.

J'ai l'honneur, etc.

64

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) septembre 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

J'ai eu l'honneur de vous détailler dans le temps les quatre conditions proposées à la France dans l'ultimatum de la Russie : 1° Evacuation du royaume de Na-

ples et sûreté pour l'avenir ; 2° Arrangement de l'Italie, de concert avec l'Empereur ; 3° Indemnisation immédiate du Roi pour les pertes qu'il a faites (j'ai lu la note, ce sont les mots) ; 4° Evacuation et liberté de l'Allemagne. Talleyrand, à son arrivée à Paris, a répondu par une note préliminaire où il dit que dans celle de la Russie *il y a des articles admissibles*, qu'il est seulement fâché que le ton n'en soit pas amical ; qu'au surplus il l'a envoyée à S. M. I., etc.

Je crois que ces belles paroles ne sont destinées qu'à gagner du temps, pour déclarer ensuite la guerre à leur aise, comme ils l'ont toujours fait. Si cependant on traitait, je rappelle ici, par ordre, la suite de mes demandes par gradations subsidiaires : 1° Le Piémont ; 2° Gênes et une partie du Piémont ; 3° Parme, Plaisance, Modène, Massa, avec accès commode à la mer. Je ne parlerai de Sienne qu'à la dernière extrémité, avec les chicanes convenables contre toute renonciation.

Quant aux concessions, chartes, privilèges, etc., tout ce qu'on voudra, pourvu que la puissance Monarchique demeure intacte. Je dis ceci à toutes bonnes fins, car je doute fort qu'on traite.

Vous avez vu l'article insultant du *Moniteur* contre le Roi de Suède : il a rappelé sa légation et ne pouvait faire autrement ; l'Angleterre et la Russie tireront parti de cette circonstance. Le Roi est parfaitement disposé, mais vous connaissez le caractère et les systèmes de ce haut personnage ; malheureusement il n'est pas fort bien avec sa nation, et je ne sais s'il prend assez de peine pour la ramener. La France agit puissamment

sur ce pays par les souvenirs et par la corruption ; qui sait ce que fera ce peuple ? Nous avons vu l'armée de Suède, prête à entrer à Saint-Pétersbourg, se laisser hautement influencer par l'or et les intrigues de la Russie, et arracher ce beau laurier presque de la tête de son Roi. Elle pourrait bien faire de même aujourd'hui, et pire peut-être. Dans la réponse du Roi à l'article du *Moniteur*, d'ailleurs très bien faite, il déclare misérablement profiter de l'offre outrageante, faite par la France, de recevoir toujours les vaisseaux Suédois malgré la brouillerie avec le Roi. Croyez-vous qu'il eût accepté une telle offre, s'il ne craignait pas son peuple ? Ah ! Cruelle époque !

65

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) septembre 1804.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Vous aurez appris presque aussitôt que moi le rappel et le départ de M. d'Oubril. Hier, après que j'eus fermé ma lettre, tous les ministres étrangers reçurent une note de S. E. M. le Prince Czartoryski, par laquelle il leur communiquait la note péremptoire donnée à Paris par M. d'Oubril le 28 août dernier, ajoutant *que toute relation ayant cessé entre la Cour de Russie et le gouvernement Français, son chargé d'affaires à Péters-*

bourg, M. de Rayneval, venait de recevoir l'intimation de partir sans délai.

Dans cette dernière note, donnée à Paris, le chargé d'affaires de Russie récapitule en détail tous les griefs de S. M. I. contre le gouvernement français. Il termine en disant :

« S. M. I., sans reproches à cet égard, se voit avec « regret obligée de suspendre ses relations avec un « gouvernement qui refuse de remplir ses engage- « ments..... Toujours cependant fidèle à ses principes, « et avare du sang humain, l'Empereur s'en tiendra à « cette mesure, à laquelle la position respective des « deux pays lui permet de se borner..... Comme c'est « le gouvernement Français seul qui a amené cet état « de choses, c'est aussi de lui seul qu'il dépendra de dé- « cider si la guerre s'en suivra ou non. Au cas qu'il y « force la Russie par de nouveaux torts, par des provo- « cations dirigées contre elle et ses alliés, ou bien en « menaçant encore plus éminemment la sûreté et l'in- « dépendance de l'Europe, S. M. I. mettra alors autant « d'énergie dans l'emploi des moyens extrêmes, qu'elle « a mis de patience à épuiser ceux que la modération « commandait, sans blesser l'honneur et la dignité de « sa couronne. »

En attendant que je vous fasse parvenir la pièce entière, je crois qne vous me saurez gré, M. le Chevalier, de vous adresser ce petit aperçu. Comme il est public en Europe, il n'y a sur ce point rien qui prescrive une communication mystérieuse.

J'ai l'honneur d'être.....

66

Au Même.

13 (25) septembre 1804.

Monsieur le Chevalier,

Talleyrand a fait l'impossible pour retenir d'Oubril à Paris. Les quatre articles, lui dit-il, sont très susceptibles d'accommodement. Eh bien ! reprit l'autre, vous n'avez qu'à signer ; nous traiterons ensuite sur le mode ; mais le rusé ministre n'avait garde. D'Oubril est parti, et de suite après, Talleyrand est allé lui-même joindre son maître à Bruxelles. Bonaparte, à l'arrivée de ce dernier, a subitement expédié ici un courrier à Rayneval, qui l'a reçu au moment où il allait partir. Le courrier était porteur d'une note en style très doux. Rayneval a prié instamment le Prince Czartoryski de la recevoir, mais inutilement. *Au moins* (a dit l'autre) *par copie. Oh ! pour cela,* dit le prince, *comme vous voudrez. Une copie non signée peut s'accepter, mais je vous conseille de partir le plus vite possible.* Il n'est parti que dans la nuit du 9 au 10 août (21-22).

L'infortuné Roi de France s'est enfin embarqué pour Calmar, dans un vaisseau marchand. Il n'a trouvé personne pour faire sa nouvelle Déclaration ; il l'a faite lui-même, aidé par un seul ami. Il a envoyé ici un Gen-

tilhomme de toute confiance, M. le comte de Blacas, qu'il a chargé de quelques commissions pour S. M. I. Celui-ci m'a remis de la part du Roi le projet de cette déclaration, avec une seconde lettre qui dit : *Coupez*, *taillez*, *tranchez*, il n'y a rien là contre vos devoirs : *le Roi n'a que vous, etc.* Mon Dieu ! Quel exemple des vicissitudes humaines ! Pour moi, je n'ai pas la force de refuser quelques corrections, quelques petits coups de plume çà et là, au chef de la Maison de Bourbon, auquel d'ailleurs j'ai tant d'obligations personnelles. Cette prudence politique de tourner le dos aux princes malheureux me semble bien brutale. Enfin, j'ai corrigé l'ouvrage. Si cependant le Roi, notre maître, était à portée, je ne l'aurais pas fait sans sa permission.

La pièce sera datée *de la Baltique* pour ne compromettre personne. C'est un grand et terrible spectacle, qui défend la plainte à tous les malheureux subalternes de l'univers.

J'ai l'honneur d'être, etc.

67

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

17 septembre 1804.

Le jour où ton maître de dessin perdit courage à Lausanne, ma très chère enfant, et que tout disait au-

tour de nous : « On n'en fera jamais rien ! » je pris un sale chiffon de papier sur lequel tu venais de crayonner tristement je ne sais quelle triste figure, et j'écrivis tristement au-dessous, la triste inscription : 19 décembre 1795. J'avais quelque espérance dans le fin fond du cœur, je me disais à moi même : Qui sait ce que deviendra ce petit original femelle? Il faut l'attendre et ne point la tuer. C'est à cette salutaire réflexion que tu dois la vie ; d'ailleurs, je t'avais déjà épousée à cette époque, et c'est un point décidé qu'on ne doit pas tuer sa femme. Mais pour en revenir aux têtes, j'ai retrouvé dans mes papiers ces deux belles têtes de Lausanne. — Comment deux ? Il y en a bien trois. Je ne voyais pas là, dans le coin, le premier essai qui est d'une rare beauté. Je t'en envoie une copie fidèle prise avec la machine à copier inventée en Angleterre, et dont je me sers beaucoup, attendu qu'elle mange incomparablement moins qu'un secrétaire. Quant aux deux autres, je ne puis te les envoyer, parce qu'elles sont faites au crayon et que la machine anglaise n'y peut rien. Je veux d'ailleurs conserver cette belle pièce qui fait déjà tous mes plaisirs, placée à côté du portrait de Constance. Après avoir porté pendant plusieurs jours sur moi ta peinture et la poésie de Rodolphe dont j'ai régalé mes amis, j'ai envoyé le tout à Moscou, en faveur de l'ami Xavier qui me renverra le paquet *sonica*. Je prédis à Rodolphe que lorsqu'il saura le français, il fera très bien les vers. J'ai oublié de lui dire que *méconnaître* ne signifie point *ne pas connaître*, mais *ne pas reconnaître*, ce qui est bien différent. Si je te voyais avec ta sœur dans une assem-

blée, je pourrais te *méconnaître* parce que j'ai la vue basse, et *ne pas la connaître* parce que je ne l'ai jamais vue. Mais il me semble qu'il a des idées, et qu'il commence à leur donner de la tournure. Il ne s'agit que de mettre dans sa tête ce qu'on appelle *les formes françaises*, rien n'y contribuera comme l'étude de la versification. Tu ferais fort bien de lui jeter de temps en temps une serviette sur la tête, comme on fait aux serins auxquels on veut apprendre un air. Alors tu t'approcherais bien près de son oreille et tu lui murmurerais avec ta voix grave :

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit,

et tu n'ôterais point la serviette qu'il n'eût sifflé l'air de la manière la plus pénétrante.

Voici maintenant les grandes nouvelles qui me concernent. J'ai changé d'appartement : ma nouvelle adresse est *chez Madame la Générale de Wolkoff, sur le canal de Catherine, entre l'Eglise de Casan et le pont de pierre, n°* 61. Ne trouves-tu pas la situation bien belle? Regarde ce point de vue, il n'y a rien de si beau. Ce qui ne l'est pas, c'est de payer 1500 roubles de loyer. Il n'y a pas eu moyen de trouver moins ; cette maison était occupée précédemment par un chanteur de l'Opéra : tu vois ce que c'est que la dépense dans ce pays. L'autre nouvelle, moins importante, c'est que mon honorable valet de chambre s'est marié. C'est *le droit de l'homme*, comme tu sais. Il en a profité ! Sa moitié est une allemande, née dans une province catholique, importée ici par une tail-

leuse, échue ensuite chez un vieux garçon qui est mort, et revenue depuis chez une autre tailleuse où elle a fait la connaissance de M. B.... Sans père, sans mère, sans tuteurs d'aucune espèce, elle était devenue demi-luthérienne et se laissait mener tantôt au temple et tantôt à l'Eglise. Mais lorsqu'il a été question de mariage, elle est tombée entre les mains des Révérends Pères Jésuites qui l'ont remise sur le métier, et l'ont travaillée à neuf, de façon qu'elle est plus catholique que le Pape. J'ai fait les remontrances nécessaires au jeune homme, sur les dangers d'acheter chat en poche, mais il se tient sûr de son fait. *Il connaît sa femme mieux qu'il ne se connaît lui-même. Elle lui a fait toutes ses confidences ; elle n'a pas cassé un œuf dans sa vie dont il n'ait connaissance*, etc. *d'ailleurs*, dit-il, *il n'a jamais rien entrepris qui ne lui ait réussi.* Je crois en vérité que cette raison est la meilleure ; il est fort intelligent et entreprenant, il s'entend peut-être en mariage comme dans les autres choses. Imagine-toi qu'il parle russe couramment ; il fait toutes mes commissions; il a d'ailleurs beaucoup d'attachement pour moi, beaucoup de fidélité et même de point d'honneur. Je me serais fort passé de ce mariage qui finira par nous séparer. Si cependant il arrivait par aventure qu'il n'y eût pas d'enfants, ce serait une très bonne affaire pour moi, car tu sais qu'une femme est fort utile dans une maison, quand elle n'est pas nuisible. Je n'ai, de ma vie, vu rien de si tranquille que cette allemande ; elle ne sort jamais et ne voit personne ; je crois qu'en marchant elle n'appuie pas le pied, jamais je ne l'entends : elle ne parle qu'allemand et russe, mais son cher époux

lui fait comprendre l'Italien : quant à moi, je n'en ai que *ia* et *nein*; elle est timide jusqu'à la sauvagerie. Tu manques bien là, ma pauvre Adèle, pour apprendre l'incomparable langue Teutonique sans t'en apercevoir. Sais-tu bien que je ne sais pas trop que te dire sur cet article ; dans une de mes précédentes lettres, je t'ai détaillé mes craintes. Ton oncle, qui est un grand phycisien, pense aussi qu'il ne faut point que tu grossisses ta cervelle aux dépens des autres convexités de ton corps. Si je pouvais mettre ce péril à part, je serais très partisan de l'allemand ; mais dame ! il faut faire, comme dit le proverbe, vie qui dure. Je ne puis donc que te recommander respectueusement à Madame la Comtesse, afin qu'elle *se* daigne ne pas te pousser au désespoir par trop de rigueur. On pourrait par exemple suivre la chose, mais sans ardeur, et seulement pour se tenir en haleine; ne prendre que trois ou quatre leçons par semaine, et, ces jours-là, supprimer d'autres occupations. Voilà à peu près mon idée ; mais cependant je m'en rapporte en définitive à ta gouvernante que je ne puis honnêtement congédier, vu le service qu'elle m'a rendu le 16 juin 1787, et tant d'autres encore.

Adieu, petite enfant.

68

A M. le Comte d'Avaray.

Saint-Pétersbourg, 21 septembre (3 octobre) 1804.

MONSIEUR LE COMTE,

Bien ou mal, j'ai répondu aux intentions de S. M. Si j'avais eu le temps de demander permission, je l'aurais fait, mais à une si énorme distance, il est permis de prendre quelque chose sur soi. D'ailleurs j'appartiens si fort à votre maître, M. le Comte, et par inclination et par raison, que je n'aurais pas trouvé la force de dire non. Voilà donc ce que j'ai su faire : je souhaite que S. M. en soit satisfaite.

Il y a, comme vous savez, deux perfections de style : la première consiste à dire simplement de bonnes choses en bon Français. Sous ce point de vue, je n'avais rien à faire : la pièce pouvait être imprimée comme vous l'avez envoyée. Mais il y en a une seconde, c'est la lime. C'est l'art de choisir tel mot plutôt qu'un autre également Français : de le mettre ici plutôt que là, de terminer une phrase, de l'arrondir, d'en mettre les membres en équilibre, etc. Il entre beaucoup d'habitude et de mécanisme dans cette espèce de musique, et sous ce rapport seulement, j'ai proposé les changements qui m'ont paru convenables. Je voulais d'abord les motiver l'un après l'autre, par respect pour la main qui avait tracé ces feuilles, au

moins en partie ; mais ensuite j'ai vu que je ferais moi-même un ouvrage plus long que le premier, et comme je suis extrêmemént occupé, j'ai pensé que le Roi voudrait bien m'en dispenser. Je l'ai fait cependant en certains endroits, comme vous le verrez; mais ce que je puis vous assurer en général, M. le Comte, c'est que je n'ai fait disparaître aucune expression sans un motif qui m'ait paru décisif; ainsi, lorsque vous aurez envie de les rétablir, ne le faites vous-même que par d'autres motifs bien déterminants.

Je vous prie, M. le Comte, de faire une observation bien importante; c'est qu'il faut absolument choisir entre deux systèmes : ou ne point raisonner du tout, ou raisonner sur tous les points qui peuvent compromettre le Roi. C'est ce qui m'a obligé de vous proposer des additions qui sont rigoureusement indispensables, et sans lesquelles le Roi, au lieu de servir sa cause, lui fait un tort infini : Je vous le demande, M. le Comte, puisque l'arme la plus dangereuse contre le Roi est l'article des biens nationaux, et puisque nul homme sensé ne peut en ce moment rêver la possibilité d'une restitution, quel inconvénient y a-t-il à parler clair ? L'article des instructions sur ce point est extrêmement dangereux, en ce qu'il ne dit réellement rien. Si vous le supprimez, ce sera bien pire. En un mot, il n'y a pas moyen de se tirer de là sans une déclaration nette et précise. Voilà pourquoi je dirais : *Punctum.* Mais je sens aussi les inconvénients de ce système. S. M. d'ailleurs a préféré l'autre. Je propose donc l'addition n° 20, mais vous pouvez très bien finir aux mots *Dieu les jugera.* Ce qui suit

au n° 21, *un gouvernement*, etc., peut être supprimé pour abréger. C'est cependant une malice assez drôle de jeter le doute sur l'ennemi: mais il faut être court autant qu'il est possible.

Il y a un passage, dans les instructions, qui m'a fait beaucoup de peine, et que vous verrez marqué de crayon noir. M. le comte de Blacas en juge tout comme moi. *Nous laisserons tout à sa place jusqu'à ce que nous ayons vu quel est le meilleur régime, etc.* Le Roi annonce directement, par cette formule, l'anéantissement de toute espèce de pouvoir intermédiaire et de représentation nationale, ce qui est, sans contredit, ce qu'on peut imaginer de plus fatal pour S. M. J'aurai l'honneur de lui faire connaître un jour ce qui m'a été dit sur cet article. Il y a un danger infini à laisser subsister ce morceau tel qu'il est, et il y en a aussi a l'ôter, car la méchanceté le rétablira d'après les instructions imprimées. Mon avis serait d'insérer quelques lignes au n° 19, après ces mots, *mortifiante image*, par exemple: *Nul homme de mérite ne se verra privé de son état ; nous ne ferons dans l'ordre administratif, dans la nature ou la distribution des emplois d'autres changements que ceux que nous jugerons indispensables, de concert avec mon peuple* ou bien *de concert avec l'opinion publique que nous consulterons.* Charlemagne disait bien: *Il a plu aux Français et à nous.* D'ailleurs toutes ces formules ne signifient pas grand chose. Le Roi est toujours maître ou assez maître. Cependant je n'ai pas voulu écrire la phrase sans le texte. S. M. se déterminera sur ce point dans sa sagesse.

Partons toujours de cette idée principale, qui doit être présentée de toutes les manières : que le Roi a dû changer avec les circonstances, en sorte qu'on n'a aucun droit de lui reprocher ce qu'il a dit précédemment, mais c'est à condition qu'il dise *aujourd'hui* ce qui doit être dit *aujourd'hui*. Le passage en question n'aura donc aucun inconvénient, s'il est raccommodé dans la nouvelle Déclaration. Il en aura beaucoup dans le cas contraire. S. M. se fera une idée de l'opinion sur ce point, si elle veut bien réfléchir qu'il n'y a eu qu'une voix dans le Cabinet d'Angleterre, et même dans celui-ci, pour blâmer dans la proclamation officielle de S. M. l'anathème de nullité lancé sur le Sénat Français. En cela, véritablement, je crois qu'il y a de l'excès : cependant la chose est ainsi. J'aurais bien des choses encore à vous dire, mais il faut terminer; une fois peut-être, je vous en dirai davantage, mais je vous en prie, je vous en supplie, je vous en conjure, laissez-vous conduire par ce Cabinet; profitez d'une générosité et d'une délicatesse que vous ne trouverez pas ailleurs. On ne vous dira pas *restez*, nous *le voulons :* cela n'est pas possible, mais cependant *restez*. Que diable voulez-vous aller faire dans un pays où les *présidents* ont tant de peine à mettre un cachet sur un bouchon, et où les lois de la monarchie empêchent d'arrêter les porteurs de carottes à l'arsenic ?

Que vous dirai-je encore ? *Choyez* tous les bons serviteurs du Roi, empêchez-les de bouder ou de s'éloigner, évitez les froideurs, évitez-les à tout prix, ne laissez pas réunir les regards de tout le monde sur un seul homme, etc.

Je charge M. de Giberville de vous faire mille compliments de ma part, *de vous dire que je ne vous écris point, etc.* Recevez tout cela, je vous prie, avec un sérieux diplomatique. Prenez bien garde aux lettres, je vous en supplie. Je vous recommande un secret d'initié : un mot me perdrait. Voyez ma position ; ce n'est pas sans une espèce de terreur que j'ai laissé courir ma plume. — Ah! tentateur, c'est vous qui êtes coupable, mais vous en répondrez

. . . . . et moi, prédestiné,
Je rirai bien quand vous serez damné.

Je me mets de nouveau aux pieds de votre maître. Rien n'égale mon dévouement pour lui ; mais j'ai tout dit sur ce point, je ne pourrais que me répéter.

Monsieur le Comte, agréez mon éternel attachement.

69

A M. le Chevalier de Rossi.

28 septembre (10 octobre) 1804.

Monsieur le Chevalier,

J'ai eu l'honneur de vous faire part du départ de M. de Novosiltzof pour l'Angleterre ; il avait mis à la voile le lundi 12 (24) septembre. Hier au soir, on m'a

assuré que le vent contraire l'avait repoussé à Cronstadt; j'en suis fâché.

Milord Gower, successeur nommé de Sir John Warren, n'est point encore arrivé, et même on ne sait pas qu'il se soit embarqué. Ce retard étonne : l'on commence à dire que peut-être Sir Warren ne partira pas. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'y gagnerais personnellement. Rien ne peut m'arriver de plus désagréable que la perte de cette excellente maison. Cependant, les chevaux du nouvel Ambassadeur sont arrivés depuis plusieurs jours, avec quelques-uns de ses gens; et M. le comte de Munster, envoyé de Hanovre, ayant été appelé à Londres, on lui dit qu'il profitera du retour de la frégate qui ramènera Sir John et sa femme, de sorte que je n'ose pas trop me flatter, malgré le retard très peu explicable de l'arrivée de l'autre.

On m'a dit que le *Triumvir* allait à Londres, pour y épouser la fille du comte Simon de Woronzof. On a dit aussi, qu'étant ami de ce ministre, et son collaborateur dans la réforme politique et philosophique de 1800, nul homme n'était plus propre à porter de vive voix les nombreuses explications que nécessite cette époque, et à s'entendre avec le comte Simon. On sait d'ailleurs que celui-ci différait absolument de systèmes avec son frère le Chancelier; mais des gens qui prétendent y voir plus loin ont bien d'autres idées. Le Prince Czartoryski est odieux en sa qualité d'étranger. Le parti Woronzof, Markof et Compagnie voulait le renverser comme il convient, mais l'autre s'est trouvé plus fort, et il a envoyé paître ces Messieurs à la campagne. De ce mo-

ment, tous sont devenus Français subitement, comme il convient ; et *guerre* et *Angleterre* sont deux mots qu'il ne faut pas prononcer devant eux. Quelles consciences ! Et quelle sûreté de principes ! Par quelque chose qui a été dit à l'ambassadeur d'Angleterre, celui-ci se croit à peu près sûr que le comte Simon, précédemment si fougueux, a fait un demi-tour à droite depuis le changement du ministère ; et que l'envoi de Novosiltzof n'a pas d'autre cause qu'une diminution de confiance de ce côté ; j'examinerai ce point plus attentivement.

Sir John n'est pas un fin diplomate, mais il est loyal, estimable et estimé. Il n'en faut pas davantage entre des cours amies. Je crois qu'on le préfèrerait ici à un homme plus éclatant, mais peut-être moins solide et plus exigeant. Je crois aussi que l'Empereur a fait connaître cette préférence à Londres, et si la lettre est arrivée avant le départ de lord Gower, ses chevaux pourraient bien s'en retourner.

On bat froid ici à l'ambassadeur d'Autriche, qui me paraît passablement embarrassé de sa figure. Mercredi 3, il donna un grand dîner, où le Prince Czartoryski et le comte Kotchubey, ministre de l'Intérieur, parurent en frac ; ce qui fut remarqué : car, dans ces sortes de dîners, on s'habille... ordinairement. Il y a certainement une promesse autographe du Roi de Prusse à l'Empereur portant que, si les Français font un pas de plus en Allemagne, il lèvera le bouclier contre eux ; mais qu'arriverait-il alors ? Vous le voyez sans doute.

Regardez bien Stralsund sur la carte. Je crois que si

la guerre éclate, ce point du globe deviendra mémorable. Mais je ne suis pas éloigné de croire que Bonaparte proposera des arrangements, et que son premier soin sera de tirer en longueur autant que possible. Je vous laisse à penser si j'ai l'œil ouvert. J'eus l'honneur de vous dire, il y a peu de jours, ce que S. E. M. l'ambassadeur d'Angleterre m'a fait l'honneur de me dire, au sujet des dispositions de cette Cour en faveur de la nôtre. La même chose m'a été confirmée par M. le Duc, qui me dit l'autre jour, au sujet d'une conférence avec M. le Prince Czartoryski : « Maintenant, vous devez être content : on ne saurait être mieux disposé qu'on ne l'est en faveur de votre Cour. » S. M. en a une belle preuve dans la pièce mémorable que j'ai eu l'honneur de vous adresser dernièrement. Vous aurez remarqué que le Roi notre maître y figure, même avant le Roi de Naples.

Je suis tout a fait curieux d'apprendre ce qu'aura pensé S. M. des circonstances extraordinaires qui m'ont mêlé invinciblement dans les affaires de son auguste beau-frère. Ecoutez, je vous prie, une chose originale. L'autre jour, étant en voiture avec le Duc, il me dit : « Je suis en peine de la manière dont sera faite cette « pièce. Je n'ai rien à dire sur les raisons qui *vous ont* « *empêché de la faire*, mais savez-vous ce que j'aurais « fait à la place du Roi de France ? Je l'aurais faite « comme j'aurais pu, puis je vous l'aurais envoyée « pour la corriger, cela ne serait pas le moins du « monde contraire à vos devoirs. »

Avouez que cette rencontre est comique. Je répondis d'une manière insignifiante, car malgré toute ma con-

fiance pour cet excellent ami, je ne lui ai rien dit de cette dernière affaire. Je n'ai pas même porté un billet à M. le comte de Blacas, et lui, de son côté, ne m'est venu voir que la nuit et seul. Dans le monde, je le salue froidement sans lui parler, je n'ai pas même écrit ou livré une correction de ma main. La pièce, telle qu'elle m'a été remise, fait, je vous l'assure, beaucoup d'honneur à S. M. Cependant, il fallait l'aiguiser çà et là, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et d'ailleurs il m'a semblé qu'il y manquait quelque chose. Ce qui me fait extrêmement plaisir, c'est que le Roi se propose d'envoyer ici la Déclaration, et de la soumettre au jugement de ce Cabinet, avant de la faire imprimer. C'est une idée salutaire. J'ai beaucoup engagé M. le Comte d'Avaray à se livrer entièrement à cette Cour. Où le Roi trouverait-il plus de grandeur, plus de puissance, et plus de délicatesse? Je lui ai conseillé aussi de déterminer son maître à se fixer en Russie, où il sera en sûreté : c'est l'avis général. A Dieu ne plaise que je veuille jeter des soupçons odieux et injustes sur la Cour de Prusse ; mais elle est faible, et à genoux devant l'usurpateur. La faiblesse fait toujours autant et même plus de mal que la méchanceté.

Voyez-vous, M. le Chevalier, un prétendu Consul qui va se planter à côté du Roi à Varsovie, où la France n'en a pas besoin, et n'en a jamais eu, et qui en part subitement le lendemain de l'affaire du poison? Voyez-vous MM. les présidents de Hoyen et de Pilli qui refusent d'apposer leur sceau sur le bouchon d'une bouteille? Les voyez-vous alléguer les lois de la monarchie

qui ne permettent pas d'arrêter un porteur de carottes bourrées d'arsenic et destinées à empoisonner toute une famille Royale ? Puis fiez-vous à un tel pays ! Un commissionnaire pourrait partir de Paris, venir à Varsovie, brûler la cervelle au Roi, et s'en retourner tranquillement par la poste.

Le Roi n'a trouvé personne à Calmar, pas même Mgr le prince de Condé ; les Anglais les ont retenus, en leur représentant l'imprudence de cette démarche, qui déclarerait tacitement au peuple anglais qu'il fait la guerre pour les Bourbons, ce qu'il faut bien se garder de lui dire.

On a su, et beaucoup approuvé à Berlin, cette décision du Cabinet de Saint-James, avant que le Roi de France en fût instruit. Ce prince est allé un peu vite dans toute cette affaire. Son voyage lui servira seulement à dater sa déclaration de *la Baltique*, pour ne compromettre personne. Les plaisants de Paris ne manqueront pas de demander s'il a écrit dans l'eau. Dès que la pièce paraîtra, j'en ferai tenir un exemplaire au Roi, avec les notes convenables, pour mettre S. M. parfaitement au fait de tout. Jusqu'à ce que vous m'ayez fait connaître sa manière de penser, je ne saurai pas trop si j'ai bien ou mal fait de condescendre en partie au désir du Roi de France. Quoi qu'il en soit, vous voudrez bien observer, M. le Chevalier, que j'étais parfaitement le maître de ne rien dire de toute cette affaire. En communiquant tout, même les lettres originales, j'ai satisfait à ce qui me paraît un devoir. Je crois qu'un ministre doit faire connaître à son maître, non pas seu-

lement ses actions, mais ses pensées ; car s'il en avait par hasard de mauvaises, il ne serait pas juste que le Roi se fiât à lui.

MM. les officiers piémontais s'appliquent au russe de toutes leurs forces. M. le chevalier Manfredi sera fait major incessamment. Je le menai, il y a quelques jours, passer la soirée et souper chez le ministre. Celui-ci me dit dans la conversation : « Savez-vous que je ferai bientôt le Chevalier Manfredi major ? » Je lui répondis sur le champ : « Oh ! que vous me ferez plaisir, monsieur l'Amiral ! Le lendemain, je présenterai un mémoire pour me plaindre au nom des autres, et de cette manière vous les avancerez tous. » M. de Tchitchagof goûta beaucoup cette réponse. Je suis on ne peut mieux dans cette maison ; ne pouvant tenir à tout, je choisis les noms les plus influents, et ceux qui s'approchent le plus du soleil : je n'ai pas d'autre moyen de servir le Roi. La vie que je mène ici n'est pas extrêmement conforme à mes goûts, il faut pour ainsi dire vivre en carrosse. Je pourrais occuper deux secrétaires et fatiguer huit chevaux par jour. Toujours je suis en arrière, toujours je manque ici ou là, je fais ce que je puis. Les maisons russes auxquelles je m'attache le plus sont : les deux frères Tolstoï : le premier, Grand Maréchal de la Cour, et le second, Gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg ; le Comte Kotchubey, ministre de l'intérieur ; l'amiral Tchitchagof, ministre de la marine. Je vous ai parlé amplement du comte de Strogonof. Toutes ces connaissances sont fort essentielles, parce qu'en leur parlant, c'est comme si je parlais *plus haut.*

On me comble de politesses chez le Prince Beloselski : j'en profite avec reconnaissance, mais cette liaison est bien moins utile. La princesse Wiasemski a, tous les jours, une assemblée et un souper où je suis invité-né. On l'appelle en riant *la Belle-Mère du Corps diplomatique*, parce qu'elle est la belle-mère du duc de Serra Capriola, qui est le doyen, et qui y mène beaucoup de monde. Je ne pourrais déserter cette maison sans me faire beaucoup de tort. J'y vais donc aussi souvent que je le puis, quoiqu'il me fût plus utile d'être ailleurs. Je profite de l'occasion d'un courrier pour vous peindre en gros ma manière de vivre. Je sers le Roi en perdant mon temps ; j'en emploie cependant autant qu'il m'est possible dans le cabinet.

Je ne puis vous dire combien j'ai été réjoui par notre combat naval du 15 août; ce sont de ces mouvements qui prouvent qu'on n'est pas mort. D'ailleurs, c'est un de mes amis particuliers qui s'est fait honneur dans cette occasion. Quel brave homme, et quel homme brave, que ce baron Des Geneys ! Maintenant, il faut prendre garde à nous en Sardaigne, car le Dey de Tunis cherchera probablement a se venger. Vous ne m'avez point dit combien nous avons perdu de monde, et quelle est la valeur des prises. Y avait-il de l'argent? Je crois que non.

M. de Novosiltzof, qui est en effet revenu à Cronstadt, est reparti par terre, et va s'embarquer je ne sais où, à Hambourg peut-être, ou à Lubeck. Une personne, qui peut savoir ici bien des choses, croit qu'il y aura des changements dans le ministère, et que le Prince

Czartoryski ne tiendra pas contre l'attaque des Russes; j'en serais fâché: ces changements sont toujours mauvais. C'est une remarque dont la justesse est attestée par toute l'histoire, que les princes les plus sages et les plus célèbres sont ceux qui ont employé le moins de ministres.

Par les différents mots que j'entends ici, çà et là, je vois que l'opinion est contre la guerre. Tous disent : « Nous sommes trop loin, nous ne pouvons rien. » Tout cela peut-être ne signifie au fond que : « Nous ne voulons point de celui qui a décidé la guerre. » Mais il est vrai cependant, qu'il y a du vrai dans ce jugement. Que fera-t-on de si loin, et sans alliés? Tout me confirme dans mon système : *Tout se fera par la France.*

Vous m'avez fait plaisir en m'apprenant que, malgré les phrases sonores des gazettes, il règne, suivant le récit des voyageurs désintéressés, beaucoup de mécontentement en France. Je me défie beaucoup de ces nouvelles, parce que les hommes sont assez sujets à croire ce qu'ils désirent ; mais, dans ce cas, je vois assez d'accord dans les relations pour me croire en droit d'y ajouter foi. C'est là en dernière analyse le foyer de toutes les espérances.

Il vient d'arriver ici de Vienne, où il a passé quatre ans, un M. Pozzo di Borgo, Corse du parti Anglais, et personnellement ennemi de Bonaparte. Il a 800 ou 1000 livres sterling de pension de la part de l'Angleterre, et il y a peu d'hommes aussi instruits sur les affaires présentes. Il faut l'entendre sur les Cours et sur les Ministres, sur les fautes passées et présentes.

Il croit que si la Russie tient bon, à la fin tout ira bien. J'ai vu il y a quelques jours une lettre de mylord Nelson à sir John Warren, dans laquelle il disait à celui-ci *qu'il avait de fortes inquiétudes sur la Sardaigne, vu les projets des Français sur cette île, et les mauvaises dispositions des habitants, dont il était bien informé. Il ajoutait que si la flotte de Toulon sortait, il ne pouvait se dispenser de la suivre, qu'il laisserait bien dans ce cas autant de frégates qu'il lui serait possible dans les eaux de Sardaigne, mais que ce ne serait jamais assez pour le tranquilliser.* M. Pozzo di Borgo est bien d'accord avec Milord Nelson sur les projets des Français, mais il assure qu'ils sont totalement détrompés sur les dispositions des habitants. Vous êtes plus à même que moi, M. le chevalier, de savoir auquel nous devons croire.

Vendredi 23 (5 octobre), nous avons pris congé de la charmante grande Duchesse Marie, qui a épousé le prince héréditaire de Saxe-Weimar. Vous n'avez rien vu de si triste. Le corps diplomatique, hommes et femmes, était rangé en cercle. La pauvre petite princesse sortit avec des yeux faits pour mouiller tous les autres. Elle fit le tour rapidement, et nous présenta sa belle main, sans avoir la force de proférer une seule parole. Encore moins nous, comme vous sentez. Tout le monde était touché, surtout en voyant l'époux, qui était aussi là ! C'est un petit caporal Allemand, plus raide que sa botte, sans esprit, sans tournure, et qui a moins de sujets que son beau-frère n'a de grenadiers. C'est lui qui emmène ce bel Ange ; et cela en vertu de je ne sais

quelle superstition au sujet d'une promesse faite, dit-on, par le feu empereur Paul Ier. Tout le monde crie sans se gêner le moins du monde : *Ah! le mauvais mariage!* Il y a une certaine destinée particulière qui pèse sur la tête de toutes les femmes, depuis le sceptre jusqu'à la houlette. Celui qui se gêne le moins, comme vous l'imaginez bien, c'est le grand duc Constantin qui est délicieux sur le compte de son cher beau-frère.

Le même jour, 23, la Grande Duchesse prit congé du public à la Comédie ; elle fut reçue avec transport. Après le spectacle, ce furent de nouveaux applaudissements qui ne finissaient pas. Lorsque la Cour fut hors de sa loge, la Princesse demeura seule, comme n'ayant pas la force de s'en aller ; alors ce furent de nouveaux cris, de nouveaux adieux tristes et bruyants. Il semblait qu'on ne voulait pas la laisser partir, on lui criait : *Soyez heureuse! soyez heureuse!* La pauvre enfant pleurait à chaudes larmes, en se rappelant le sort de ses deux aînées. Dimanche 25, après la messe, elle est partie avec ses seize ans, et son ineffable époux.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse considération, M. le Chevalier.....

SUPPLÉMENT.

J'apprends dans le moment, sous le plus grand secret, que Bonaparte a demandé la médiation de la Prusse ; vous voyez qu'il fait ses réflexions. En attendant, il augmente ses préparatifs de tout côté : vous

voyez là sa manière ordinaire : gagner du temps, diviser ses ennemis, et attaquer à son aise. Mais j'espère qu'ici on ne sera pas sa dupe. Les quatre articles sont écrits, il faudra signer. Rayneval a mis neuf jours pour aller à Riga ; tout montre combien le démon de Paris a envie de conjurer l'orage. Vous sentez que sans être sûr de rien, on peut cependant prévoir, avec assez de fondement, qu'on traitera.

J'ai tout préparé pour cela, et bien accoutumé les oreilles à la prononciation lombarde et ligurienne, qui n'aurait pas été comprise du tout il y a un an. J'attends les instructions que vous m'annoncez ; mais croyez, M. le Chevalier, qu'il n'y a rien de nouveau à dire sur ce point ; rien que je n'aie prévu et mis en avant de mon propre mouvement. Le bon sens montre clairement les intérêts de S. M. : Il faut avoir une ville, une bonne ville, s'il est possible une ville de guerre, pour y planter notre tabernacle et voir arriver commodément de petits princes. *Cætera adjicientur nobis.* Du reste, les plus beaux et les meilleurs projets sont plus ou moins subordonnés à l'empire des circonstances ; le devoir est de ne rien négliger de ce qui dépend de nous. Je fais jouer toutes mes batteries, et lorsque je crains d'être indiscret, je fais parler les amis.

70

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 octobre (3 novembre) 1804.

Monsieur le Chevalier,

Pendant qu'on travaillait aux fortifications de Stralsund, il y avait des envoyés français chargés d'inspecter les ouvrages; et même ils ont poussé l'audace jusqu'à tâter le gouverneur dans un certain sens. Il ne faut pas douter un moment que Bonaparte n'ait espéré de séparer la nation du Souverain. Il n'en faudrait pas d'autre preuve que la fameuse note que vous avez lue dans les papiers publics.

Le Roi de Suède a fait des dépenses extraordinaires pour se mettre dans la position où il se trouve aujourd'hui, mais je crois que les guinées et les roubles viendront à son secours. Rien n'est plus juste ; et quand je vois les bastions de Stralsund, ma colère sur un autre article diminue infiniment. Cependant il ne fallait pas parler. Mais suivons la grande politique.

Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, M. le Chevalier, l'alliance doit être signée à Londres, entre LL. MM., Impériale et Britannique. Je ne puis vous en apprendre encore les conditions détaillées, mais l'alliance

en général est sûre, et c'est un grand pas. Sûrement, Bonaparte s'est pleinement trompé sur l'Empereur de Russie. Il a dit : « C'est un jeune homme, mes succès ont fait une forte impression sur son esprit. Je l'ai conquis par l'admiration (il en était bien quelque chose), je l'ai enchaîné par la médiation germanique ; il ne peut plus me nuire. » — Ce n'était peut-être pas tant mal raisonné ; cependant il s'est trompé sur tout. Alexandre a l'esprit juste, le cœur excellent et les idées élevées. Peu à peu il a senti le péril de l'Europe et ce qu'elle attendait de lui. L'horrible et vil assassinat du Duc d'Enghien a terminé le changement des idées. Bonaparte s'est encore trompé sur un autre point. C'est celui qui nous intéresse. Jamais il n'a pu se persuader que l'Empereur ferait la guerre pour nous. Il se persuadait qu'il suffisait de gagner du temps et que S. M. I. ne s'obstinerait pas. Il en avait d'ailleurs la preuve dans les mains. L'Empereur n'avait-il pas souscrit à tout, et le Chancelier de l'empire ne m'a-t-il pas signifié officiellement à mon arrivée la dure nécessité d'une renonciation formelle, moyennant Sienne et un promenoir autour de la ville ? Que doit donc penser Bonaparte lorsqu'il nous voit placés, comme j'avais l'honneur de vous le dire, *en motif de guerre et en condition de paix ?* Certainement il n'en revient pas. Cette guerre avec la Russie ne l'amuse point du tout ; de sorte que pour conjurer l'orage il a mis en train la médiation de la Prusse. L'envoyé de Prusse, M. le Comte de Goltz, rayonnait de joie sur l'acceptation de cette médiation. Il me dit, quelques moments avant celui où je vous écrivis mon n° 83 :

« Il faut cependant l'avouer, la conduite de ce Cabinet est au-dessus de tout éloge. Jamais je n'aurai écrit avec autant de plaisir. Au reste, M. le Comte, vous y êtes intéressé particulièrement; votre bonheur se lie au bonheur général, etc. » Il y a bien des réflexions à faire sur tout cela. En premier lieu, on ne conçoit pas trop bien comment cette médiation s'accorde avec la nouvelle alliance. L'Ambassadeur d'Angleterre a conçu quelques alarmes sur ce point. — Je le verrai et nous en parlerons encore. — En second lieu, il me semble que la Prusse est violemment compromise dans cette affaire. (Et qui sait si ce Cabinet a voulu autre chose que la compromettre?). Si la médiation se borne à proposer à la France de faire la paix, en ajoutant *comme il vous plaira*, en cas de refus, le plus petit prince d'Allemagne, et même la république de Saint-Marin était bonne pour cette médiation. Une grande puissance ne peut décemment proposer sa médiation que lorsqu'elle est en état de la faire respecter. Il est visible, au reste, que Bonaparte ne veut que temporiser, et quoiqu'on soit ici très bien informé de cette manœuvre, Dieu veuille qu'on n'en soit pas encore les dupes! Certainement la Russie a fait de grandes choses, mais le succès est encore douteux, malgré l'immensité de ses forces et les qualités éminentes de son Souverain. Ici comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, la lèpre du XVIIIe siècle ronge les âmes. Le Souverain est bien loin de connaître ses ennemis; d'ailleurs j'ai retrouvé ici le même préjugé, le même anathème que j'avais laissé en Sardaigne; c'est la haine et le besoin des étrangers luttant à

outrance au détriment de l'État. *Nec tecum possum vivere nec sine te.* Voilà la devise de la Sardaigne à l'égard des étrangers, et c'est précisément celle de Pétersbourg. Les dimensions diffèrent infiniment, mais le sentiment est le même. Le prince Czartoryski est Polonais ; c'en est assez pour qu'il y ait un parti formidable contre lui, et tout ce parti est français et ne veut point de guerre, uniquement pour contredire et perdre le ministre ; car pour de conscience et d'esprit public il n'en est pas du tout question. *Nous ne pouvons rien, la guerre est impossible, nous sommes trop loin, la reconnaissance est indispensable;* voilà les propos de tous les jours, de tous les moments, de tous les hommes. Ils fatiguent l'oreille et ils épouvantent l'esprit. On rirait, si l'on pouvait rire, en voyant M. de Markoff, après les belles scènes de Paris, devenu tout-à-coup français à Saint-Pétersbourg, parce que le prince Czartoryski, qu'il voulait déplacer, a pu l'envoyer promener. Où est l'homme pur ? Où est le Russe ? Où est l'ami de son prince ? Dieu conserve l'Empereur, M. le Chevalier, jusqu'à ce que le Roi ait le plaisir de lui élever une statue dans une nouvelle capitale ! On s'étonne, on s'alarme quelquefois de la marche lente et timide de ce Cabinet ; j'avoue qu'on peut craindre quelquefois qu'il ne soit la dupe ; j'avoue que le Chancelier paraît avoir assez mal manœuvré pour la gloire même de son maître ; mais lorsque je viens à considérer la lâcheté, la bassesse, la profonde corruption des ministères allemands, qui devraient seconder celui-ci, lorsque je contemple les obstacles terribles quoique invisibles (et d'autant plus

terribles qu'ils sont invisibles) que l'Empereur de Russie trouve dans les vices et les erreurs qui l'assiègent, je trouve qu'il est admirable, et au lieu de le critiquer sur ce qu'il ne fait pas, je n'ai de force que pour admirer ce qu'il fait.

Quoiqu'il me semble infiniment probable que Bonaparte ne veuille que gagner du temps, cependant cette médiation (telle quelle) pourra nous apprendre bien des choses ; car si Bonaparte veut réellement tergiverser, il faudra entrer en pourparlers, et nous verrons s'il aura encore la hardiesse de parler de Sienne. Quant à moi, Monsieur, je ne saurais que vous répéter à cet égard ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire. Je parle hautement d'un grand établissement, et en particulier de Gênes. Les idées nouvelles étonnent toujours et choquent souvent. Il faut préparer les esprits, dire, redire, revenir à la charge, présenter le même objet sous mille faces. Lorsqu'on viendra à traiter, ce ne sera plus le temps, à mon avis, d'ouvrir de nouvelles mines ; ou du moins on le ferait avec beaucoup moins d'avantage. La possession que je convoite pour S. M. serait d'un prix incalculable. Elle se lierait parfaitement avec la Sardaigne qu'elle ferait valoir. Elle donnerait sur le champ à S. M. une attitude respectable, etc. Mais voici une considération qui mérite surtout d'être pesée. Une fois qu'une république est morte, c'est pour toujours : personne ne réclame pour elle. Supposons qu'il arrive en France une nouvelle révolution (qui paraît infaillible) ; le lendemain du jour où un Bourbon (et peut-être même tout autre prince) monterait sur le trône, le chef

de la Maison de Savoie rentrerait en Piémont, *et garderait Gênes ;* au lieu que s'il avait eu un autre dédommagement, l'ancien possesseur de ce pays, surtout s'il était puissant, ne manquerait pas de revenir et de dire : *Vous ne devez pas avoir la chose et le prix de la chose, etc.*, ce serait tout au moins un fâcheux procès. Je sens bien que les événements peuvent tromper tous les calculs de la prudence, cependant la raison humaine doit prévoir et faire tout ce qui dépend d'elle ; après quoi, Dieu est par dessus tout.

Il serait inutile de vous décrire l'impression qu'a faite ici la reconnaissance de Bonaparte, accompagnée de la prise du nouveau titre, par S. M. l'Empereur et Roi. On croit lire les *Mille et une Nuits*. Ce Cabinet se conduit cependant avec sa prudence ordinaire. Il y aurait, comme vous sentez, beaucoup de danger à dire à la Cour de Vienne tout ce qu'elle mérite. Une brusquerie suffirait pour fixer la girouette dans la direction la plus fatale. Un mauvais génie plane sur l'Europe et tourne toute les têtes. Vous me dites, M. le Chevalier, que le cardinal Consalvi *se croit perdu.* Je souhaite qu'il ne se trompe pas, et qu'il soit réellement *perdu,* avec tous les détestables conseillers qui lui ressemblent. Je n'ai point de termes pour vous peindre le chagrin que me cause la démarche que va faire le Pape ; je lui souhaite de tout mon cœur la mort, de la même manière et par la même raison que je la souhaiterais aujourd'hui à mon père, s'il devait se déshonorer demain. On serait tenté de croire que tout est perdu, mais il arrivera des choses auxquelles personne ne s'attend.

L'Espagne ouvre une nouvelle scène plus effrayante peut-être que celles qui l'ont précédée. Je ne vous dis rien de tout ce que vous ont appris les gazettes ; mais ce que je puis vous dire, c'est qu'un homme que j'ai des raisons de croire plus que tous les ministres, m'a dit, il y a plus de six mois, qu'il regardait une grande révolution comme inévitable dans ce pays, ce qui me frappa d'autant plus que d'autres considérations particulières me conduisaient au même résultat. Pourriez-vous croire, M. le Chevalier, qu'en 1795, tout était prêt dans ce beau Royaume pour une révolution complète ? Que les mécontents, également redoutables par le nombre et par la qualité, étaient déjà d'accord avec le général Moncey qui campait alors en Espagne, et qu'ils étaient sur le point de demander les Cortès à main armée ? Pourriez-vous croire que la Cour se jugeant incapable de conjurer l'orage, avait pris la résolution de se transporter en Amérique, et que les ingénieurs espagnols avaient déjà sondé le Tage, pour voir si la navigation était sûre jusqu'à la frontière de Portugal ? C'est cependant ce dont je suis aussi certain que je le suis de vous écrire. Le chef de la conjuration, découvert par hasard, soumis à la question, refusa de nommer aucun complice ; appliqué une seconde fois à la torture, il nomma un des principaux. *Pourquoi* lui dit-on, *ne l'avez-vous pas nommé l'autre jour? C'est*, répondit l'intrépide coupable, *que l'autre jour je ne savais pas encore que mon ami était hors d'Espagne.* Son fils âgé d'une douzaine d'années fut arrêté et interrogé sur le compte de son père. Le petit démon répondit : *Si je suis un im-*

bécile, comment pouvez-vous croire que mon père m'ait dit ses secrets? Et si je ne suis pas un imbécile, comment pouvez-vous croire que je vous les dise? La politique de la Cour à cette occasion fut extraordinaire, et il faudrait y regarder à deux fois avant de la blâmer ; ce fut de tout étouffer et de ne sévir contre personne. Le chef même dont je vous parle fut envoyé dans une ville d'Amérique, d'où je crois même qu'il s'est échappé.

Mais le mécontentement va son train et n'est malheureusement que trop fondé. Si les Anglais voulaient dans ce moment mettre la morale de côté, employer la science Française, et tirer parti surtout de la rage qu'excite cette nouvelle guerre pour soulever le peuple, je ne sais pas trop ce qui arriverait. Quoi qu'il en soit, voici ce qui me paraît trop certain. Elles remuent encore, mais le coup est porté et je doute qu'elles reprennent la parole. Regardez bien, et vous verrez que l'une *ou* l'autre et peut-être l'une *et* l'autre de ces puissances seront portées et pour ainsi dire lancées par quelque secousse terrible, dans leurs possessions d'Amérique. Alors commencera une nouvelle ère ; celle des *monarchies Américaines*. D'un autre côté, le croissant de Mahomet, qui a l'une de ses pointes à Constantinople et l'autre à Delhi, se trouvant pressé de part et d'autre par des puissances formidables, éclatera nécessairement par le milieu, et voilà encore une nouvelle époque non moins mémorable ; de sorte que tout annonce une convulsion générale du monde politique. Heureux si dans ce grand naufrage, nous pouvons trouver quelqu'île quelque plage tolérables, où nous puissions nous repo-

ser et nous sécher. Je n'en désespère nullement, M. le Chevalier, car il est infiniment probable qu'à mesure que de nouveaux peuples entreront en convulsion, les autres se calmeront et sentiront puissamment le besoin du repos. Je me flatte donc qu'il y aura une place et même une bonne place pour S. M. La paix présente une chance moins précieuse, mais plus prompte et plus sûre ; la guerre nous montre un lot beaucoup plus considérable, mais plus douteux et plus tardif. C'est entre ces deux alternatives que nous sommes suspendus dans ce moment.

Ayant eu, pendant que je traçais cette lettre, des notions plus précises et plus détaillées sur la négociation de la Prusse, je me hâte de vous en faire part. En premier lieu, vous saurez que cette puissance avait conçu le sage projet de s'emparer, ou, comme elle aurait dit ensuite, d'occuper le Mecklembourg et la Poméranie, le tout, comme vous sentez, *pour le bien commun* de l'Allemagne et la sûreté de l'équilibre et de la neutralité. De là, comme vous sentez encore, le grand mécontentement contre le Roi de Suède qui s'avise de vouloir garder et défendre son pays. Malheureusement pour l'équilibre et la neutralité, le projet n'a pas été goûté ici. Le Cabinet Russe a déclaré par écrit à la Prusse, après avoir récapitulé toutes les raisons de la dernière déclaration faite à la France, qu'il trouve fort bon que chacun soit maître chez soi, et que si la Prusse faisait un pas dans le sens du projet susdit, l'Empereur, à son très grand regret, se verrait contraint d'employer la force. — Voilà qui est assez clair. — Quant à la médiation, il est dit

que si la France veut la paix elle n'a qu'à exécuter préalablement, et sans délai, deux conditions qui peuvent être remplies sur le champ, savoir : l'évacuation du royaume de Naples et celle du Hanovre ; qu'alors on traitera sur les deux autres, et que, de cette manière, l'Empereur n'a nulle difficulté d'accepter la médiation de la Prusse. — Vous voyez, Monsieur, que suivant les apparences, tout s'en ira en fumée. Ce Cabinet est trop fin pour donner dans un panneau Prussien.

A l'égard de l'Espagne, l'ambassadeur d'Angleterre a déclaré très clairement à ce ministre que S. M. Britannique voyait arriver cette nouvelle guerre avec le plus grand chagrin ; que l'Angleterre respectait tout gouvernement légitime ; mais que, la première loi étant de se conserver, *si une fois l'épée était tirée, on ferait tout ce qui peut mener à ce but.*

Le Prince a dit qu'il y avait encore des espérances d'éviter cette guerre. L'Ambassadeur a répondu que l'Angleterre en serait charmée, ce qui est, je crois, très vrai ; mais Bonaparte agite l'Espagne et la pousse à sa perte par le double instrument de la crainte et de l'espérance. Il insiste, à ce qu'on assure, sur le titre impérial et sur la réunion du Portugal. Concevez-vous cette fièvre impériale qui a saisi tous les cabinets ? Et sur quel exemple, grand Dieu ! La Prusse est aussi tentée de la même manière ; on offre au Roi de le faire Empereur du nord de l'Allemagne. En vérité, la postérité qui lira notre histoire prendra l'Europe actuelle pour un grand Bedlam.

Je crois que si la nouvelle guerre éclate, il serait fort

aisé aux Anglais d'exciter une insurrection en Espagne, vu la haine extrême de la nation pour les Français, pour cette guerre en particulier, et pour certains personnages; mais il leur serait encore plus aisé de détacher l'Amérique de la métropole. Tout est prêt à cet égard, il ne faut que 5 à 6,000 hommes et quelques vaisseaux. Et que diriez-vous, si je vous apprenais que les Anglais n'auraient point été fachés de voir les Jésuites souverains au Paraguay, comme la Compagnie des Indes l'est en Asie, de traiter avec eux en cette qualité ; et que la chose de leur part s'est même avancée une fois un peu plus loin que le désir ? C'est de quoi cependant je ne puis douter, sur l'autorité la plus respectable.

Puisque l'Espagne se trouve sous ma plume et que tout se tient en politique, je veux vous dire encore ceci. J'ai vu ici, j'ai tenu entre mes mains, un livre de caricatures à l'Anglaise, publié à Madrid sur des sujets Espagnols ; il y en a 80 en tout. L'une ridiculise S. M. la Reine de la manière la plus forte, et l'allégorie est si claire qu'un enfant la devinerait ! L'autre représente une muraille qui tombe; plusieurs hommes qui sont dessous essayent de la soutenir à force de bras, et on lit au bas de l'estampe : *Et ces fous ne s'en vont pas !* Une troisième représente un tronc d'arbre revêtu d'une robe de moine, deux branches qu'on a réservées passent dans les manches et figurent les bras. Le capuchon est abattu sur le sommet du tronc. Une troupe de bonnes gens élèvent les mains jointes vers ce joli Dieu, et le prient avec ferveur. On lit au bas : « *Ce que c'est qu'un tailleur !* » — Ajoutons « *ce que c'est que l'Espagne* » où de pareilles

gentillesses sont annoncées, gravées et vendues solennellement par le peintre du Roi qui a mis son portrait à la tête.

Qui sait, M. le Chevalier, si de l'Espagne même, S. M. pourrait savoir tout ce que j'ai l'honneur de vous dire sur l'Espagne? Je prends, je vous l'assure, beaucoup de part à ce qui concerne cette grande nation, tant à cause de son mérite intrinsèque qui ne saurait être plus grand, qu'à cause de ses rapports avec nous qui ne sauraient être plus étroits. Je suis fâché qu'elle ne puisse se remettre à sa place que par une secousse.

Le voyage de S. M. le Roi de France intrigue extrêmement le Cabinet de Berlin et ne laisse pas que d'inquiéter un peu celui-ci, qui craint d'être mené trop loin, ou du moins trop vite, par l'Impératrice, et le ressentiment de S. M. le Roi de Suède. Celui-ci ne parlait pas moins que de reconnaître solennellement Louis XVIII, et de commencer la guerre en son nom. Le ministre Russe trouve, au contraire, que cette mesure serait infiniment déplacée dans ce moment. Qui sait si, dans cette occasion comme dans les autres, l'honnête ne serait pas l'utile? Je n'en voudrais pas répondre. Mais savez-vous, Monsieur le Chevalier, ce qui pourrait très bien arriver? Que la vivacité du jeune Souverain de la Suède amène quelque mouvement de la part des Français; que celui-ci en nécessite un de la part de la Prusse, que la Russie piquée et alarmée se jette au travers sans pouvoir même délibérer, que l'affaire s'engage, et qu'on s'égorge enfin de toutes parts avant qu'il y ait un seul plan d'arrêté, comme dans ces querelles populaires où il y a déjà une

foule de coups donnés et rendus, avant qu'on sache comment la rixe a commencé, ni même pourquoi on s'assomme.

Je reviens à votre n° 58. — Je vous le dis avec la franchise dont je fais profession : la ligne qui concerne le général C.... m'a semblé un peu *maigre* ; et si j'étais à sa place, elle ne suffirait pas pour me tranquilliser le sang et me déterminer à revenir. J'en ferai cependant usage dans les mêmes termes, mais je ne cesserai de prêcher en faveur des Piémontais qui se rapprochent de Sa Majesté. Le ressentiment bien ou mal fondé, l'orgueil, le désespoir qui s'en est mêlé aussi, mille démons enfin, connus ou inconnus, peuvent leur avoir inspiré nombre de fausses démarches. Plusieurs ont pu être boudeurs, mutins, mais toujours ils sont patriotes (dans le bon sens du mot) et il en est bien peu qu'on dût repousser. Au reste, M. le Chevalier, j'ai ouvert mon cœur sur cet article avec franchise et respect. J'en ai appelé à l'intérêt, à la politique, et à l'histoire. Je n'ai plus rien à dire.

Quant aux préjugés qui existent contre nous et dont vous me parlez dans ce même n° 58, je crois bien comme vous, qu'ils sont en grande partie l'ouvrage de la malveillance ; mais il y a toujours dans ces préjugés généraux un noyau de vérité qu'il importe de mettre à nu aux yeux de l'autorité.

A l'époque de la Révolution Française, les empires avaient plus ou moins vieilli, et nous participions notablement à l'affaiblissement général. A nous juger même d'après les anciens monuments, il s'était fait une révolution intérieure parmi nous. Les autorités étaient

déplacées, et le pouvoir militaire surtout était sorti assez sensiblement de ses limites naturelles. Je tâche d'être sans préjugés sur ce point comme sur tous les autres. Je crois que l'ordre militaire est, par essence, le premier de l'Etat, et la véritable source de la noblesse. Je crois que tout État d'une certaine dimension doit être militaire sous peine d'être méprisé ; je crois que tout gentilhomme qui n'est pas employé à l'autel ou dans quelque branche de l'administration civile, n'a pas rempli son devoir dans ce monde s'il n'a pas porté les armes ; mais je crois aussi que si le pouvoir militaire empiète sur l'ordre civil, la monarchie est blessée au cœur. Or, dans ce genre, je puis vous raconter des choses dont je gagerais ma vie et même mon honneur que S. M. n'a jamais entendu parler, et qui la jetteraient dans le plus grand étonnement ; je raconterais, non pas ce qu'on m'a dit, mais ce que j'ai vu. Ces abus répétés chaque jour, sur les frontières surtout et sous l'œil des étrangers, ont fait dans leurs esprits la plus profonde impression. Je n'ai pas vu parmi nos voisins un Français, un Genevois, un Suisse, un Génois, un Milanais qui ne sût sa petite histoire dans ce genre ; qui ne vous dit : « *Voici ce que j'ai vu ; voici ce qui m'est arrivé*, etc. » Ce fut en partie pour combattre ces préjugés qu'en 1793, au milieu de la plus grande exaspération des esprits, je lançai dans le public, sous le voile de l'anonyme, mes *Lettres savoisiennes* où je rendais la justice la plus éclatante à notre gouvernement, et qui eurent au moins l'honneur de faire dire à l'une des colonnes de la révolution Piémontaise : « *Ah ! si ce livre avait été publié deux ans plus tôt !* » Personne ne

sait mieux que moi, Monsieur le Chevalier, par combien d'excellentes choses ces abus étaient balancés, et je sais de plus que le mauvais esprit du siècle les a beaucoup grossis et envenimés ; mais il n'est pas moins vrai que tout n'est pas faux, et qu'il se passait réellement des choses très condamnables. J'ai donc cru de mon devoir exprès d'indiquer clairement à S. M., notre bien cher et auguste Maître, le faible de sa place, afin qu'Elle professe hautement les maximes qui peuvent surtout favoriser ses intérêts à cette époque. Je le crois d'autant plus, que d'après un propos de M. de Thugut à un sujet du Roi, et d'après ce que j'ai entendu moi-même, une Cour qui ne nous aime pas serait très capable, s'il s'agissait de quelques acquisitions que nous pouvons espérer, de faire naître des oppositions et des remontrances au moins très désagréables pour S. M.

J'ai voulu épuiser ce sujet pour n'y plus revenir. S. M. est très sûre de connaître la source de tous les discours impertinents qu'on a pu tenir contre ses intérêts, et le côté vers lequel se tournent les craintes italiennes. Elle ne doit pas être moins sûre que la méchanceté ni le préjugé n'obscurciront jamais le caractère essentiel et inaltérable de son auguste maison. La foi, la grandeur d'âme, la probité politique, la prudence, l'humanité, l'économie ont toujours régné chez elle, et ne peuvent finir chez elle qu'avec elle. La perfection n'appartient pas à l'humanité, et qui sait même si, dans un autre siècle, on aurait fait attention à des abus qui de nos jours excitent les clameurs des mécontents ? L'histoire est pleine d'exils, de confiscations, d'enlèvements, de meurtres juridiques

ou non juridiques, d'injustices, de violences de toute espèce. Les victimes et même les témoins de ces atrocités auraient bien voulu en être quittes pour quelques fredaines militaires ; mais l'homme a changé ! De nouvelles idées, de nouvelles théories se sont emparées de sa tête. Il faut le prendre comme il est, et s'accommoder aux circonstances.

Je répète ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plus d'une fois. La certitude n'est guère du domaine de l'homme ; mais les probabilités sont pour S. M. Pour éviter la guerre ou pour la terminer, il faudra lui faire un sort. En attendant, je ne néglige rien pour mettre ici son gouvernement *in alto concetto*, et je puis bien avoir l'honneur de l'assurer qu'on ne saurait être mieux disposé en sa faveur qu'on ne l'est dans cette Cour. Mon système sera toujours d'avoir l'air d'attendre beaucoup, sauf à rabattre, s'il le faut absolument.

Voilà une énorme lettre, M. le Chevalier : ma plume est bien dans ce moment *Calamus scribæ velociter scribentis;* à peine elle peut suffire aux pensées qui me pressent et m'agitent. Vous avez la première idée, le premier jet : point de brouillon, point de corrections, à peine le temps de relire. Les circonstances me transportent. Tantôt je vois notre salut sortir d'un bouleversement universel ; tantôt je vois la possibilité d'un événement extraordinaire qui préviendrait de nouvelles secousses ; mon imagination bâtit une ville où je fais entrer le Roi au milieu des applaudissements universels; un instinct invincible, auquel je crois plus qu'à la raison, me fait croire à la possibilité, même à la probabilité

d'une restauration que l'opinion regarde comme une chimère. De tout côté la souveraineté se dégrade, se plonge dans la boue comme à plaisir ; n'importe, c'est une raison de croire qu'elle se relèvera ailleurs. L'immoralité, l'égoïsme, les vices les plus dégoûtants inondent l'univers, mais je vois toujours une arche qui porte Noé et ses enfants. La foi, l'honneur, la probité n'ont pas disparu de la terre. Puisse le Roi revenir bientôt à la place qui lui est due, même en se cachant, s'il le faut : l'antique amour saura le servir.

Je suis avec respect, Monsieur le Chevalier,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

71

A M. le Comte d'Avaray, à Riga.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) novembre 1804.

Monsieur le Comte, la phrase que vous avez insérée pour moi dans votre dernière lettre à M. le Comte de Blacas me prouverait seule ce que vous êtes, quand je n'en aurais pas d'ailleurs tant de preuves ; cependant, à la manière dont vous me répondez, je serais bien tenté de croire que je ne me suis pas fait comprendre. Il ne s'agit pas de savoir si vous aimez les regards du monde, et si vous désirez les réunir sur vous : je vous crois à mille lieues de ces faiblesses. Il s'agit d'un *fait*, et non

d'un *désir*. Tous ces regards, que vous avez fort raison de mépriser, sont néanmoins exclusivement réunis sur vous, et, dans l'opinion générale comme dans les Cabinets, tout ce qui se fait est mis sur votre compte. L'ennemi dit : *C'est lui*, et l'ami (quels amis !) dit encore : *C'est lui*. C'est la haine qui parle, c'est l'envie, c'est la poltronnerie ; mais, mon Dieu ! on n'entend qu'elles. — Monsieur le Comte, le cœur humain est un cloaque ; descendons-y cependant quelquefois, en nous bouchant le nez, pour y recevoir quelques leçons utiles. Le mot que j'ai pris la liberté de vous adresser est bien important. Croyez-vous que je ne vous connaisse pas? Croyez-vous que j'ignore vos sentiments pour le Roi? Oui, vous êtes son ami, son véritable ami. *En est-il jusqu'à trois que l'on pourrait nommer?* Je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, telle est l'étrange situation des choses, que la prééminence qui vous est strictemeut due dans ce genre, est cependant un très grand danger, je ne dis pas pour vous (qu'importe à un homme comme vous ?), mais pour votre Maître. Je vous répète donc avec une nouvelle impertinence : Ne laissez pas concentrer tous les regards sur vous ; ne faites pas bouder l'orgueil d'autrui, quand même il aurait un peu tort ; car l'orgueil qui boude est trop près d'apostasier. Evitez les brouilleries, les séparations, les plaintes ; laissez-vous même, de temps en temps, éclipser à dessein, et brillez doucement derrière ces *corps opaques* qu'on ne voit pas, précisément parce qu'ils vous cachent. — Mais, en vérité, ceci n'est plus de l'impertinence, c'est tout à fait de l'impudence. Pardonnez-moi, Monsieur

le Comte : je suis, comme le bonhomme Job, *plenus sermonibus*. Je ne puis retenir ce que je crois utile à une cause que j'aime par-dessus tout, et je suis devenu bien plus audacieux depuis que j'ai eu le bonheur de faire votre connaissance. N'allez pas me dire : « Ah ! si vous saviez !... » Je sais, je sais, Monsieur le Comte, je connais l'homme et les hommes, je vous rends justice ; jusqu'à présent je n'ai cru qu'en vous, et cependant je vous crie de toutes mes forces : « *Prenez garde à vous !* » Tout ceci, comme vous l'imaginez bien, ne s'adresse qu'à vous exclusivement : je n'en ai point fait lecture ici.

Par un mot que m'a dit M. le comte de Blacas (et pour moi seul), j'ai cru m'apercevoir que si ce Cabinet *reçoit* ou *lit* la Déclaration, l'intention de S. M. ne serait pas de lui accorder les changements qu'il pourrait suggérer. Je connais les droits et la dignité de S. M., mais sa situation et la saine politique me paraissent exiger impérieusement plus de condescendance. Ce que c'est que la tête humaine ! et comme on voit différemment ! Moi, je ne demanderais pas mieux qu'un *suggerimento* de ce genre ; ce serait, à mon avis, le meilleur moyen d'engager ce Cabinet, pour ainsi dire à son insu, et de le rendre en quelque manière l'auteur de la pièce. Et que savez-vous, Monsieur le Comte ? Quels pourraient être les résultats d'une telle condescendance ? L'orgueil, qui est le même toujours et partout, se laisse apprivoiser par la docilité : il s'aime lui-même, en croyant aimer celui qui le flatte, et cette illusion le mène loin. Je supplie S. M., au nom de l'inexprimable intérêt que m'inspire sa cause, de sacrifier beaucoup à

l'opinion de cette Cour. Elle nous fera sans doute aussi, à M. de Blacas et à moi, l'honneur de nous croire capables de refaire à nous deux une phrase sans nuire à ses intérêts. Le temps presse. Je sens que l'absence du roi arrêtait tout, puisqu'à lui seul appartenait la décision ; mais je ne doute pas qu'il ne se soit occupé de cette affaire dès qu'il aura pu respirer après de si longues et de si grandes fatigues. Je vous ai manifesté mon désir (et certes ce n'est pas une phrase) qu'il ne reste rien de ce que j'ai écrit. Je crains de n'avoir pas bien fait, je suis tourmenté de scrupules. M. le comte de Blacas vous aura dit que ce mot d'*abus* m'est revenu en tête pour me tourmenter. Maintenant, je n'en veux plus. Si le dernier polisson de France venait à écrire : « Vous voyez! il dit *abus*, *parce qu'il veut conserver la chose* » j'en serais malade. Dans ce genre, on ne peut conseiller sans trembler !

Dieu veuille éclairer et bénir le Roi, tous ceux qui se mêlent de ses affaires, et vous surtout, Monsieur le Comte !

72

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1804.

Oui, sans doute, Monsieur le Comte, Salomon a raison : *Les blessures faites par un ami valent mieux que*

les caresses d'un flatteur. Cependant, il vaudrait mieux que l'ami ne blessât pas. J'espère que je ne vous ai pas blessé. Comment pourrais-je vous avoir déplu en servant, ou même en tâchant de servir votre maître? Maintenant, tout est dit. *Jacta est alea*! Nous verrons l'effet. Je crois, comme j'ai l'honneur de le dire à S. M. dans la lettre ci-jointe, que, dans l'état actuel, la pièce est absolument irréprochable sur le fond des choses. Il n'y a que l'article des biens nationaux qui me fait trembler, plus peut-être que si vous n'en aviez pas parlé du tout. Sur ce point, il n'y a qu'un cri : de manière qu'il faut que vous ayez raison contre tout le monde, ce qui est un peu fort. Cependant, je vous avoue qu'il s'élève dans mon cœur certains mouvements qui me font balancer, malgré la détermination absolue de la raison. Je me dis comme Montaigne : Que sais-je? Il arrive des événements si extraordinaires! On comptera si peu les voix, si jamais le Roi est rétabli! Et, dans ce cas, ce serait pour lui un si grand bonheur de n'avoir rien promis! etc. Bientôt je me reproche de prendre des désirs pour des raisons : puis j'en reviens à l'instinct royal, comme je vous disais l'autre jour. Je m'examine moi-même : je me juge, je me réfute, je me défends. Je ne sais si je suis superstitieux ou raisonnable, politique ou romancier. *Que sais-je?* Encore une fois : *jacta est alea!*

La manière dont vous répondez à mon billet particulier augmenterait l'estime que j'ai pour vous, si elle pouvait augmenter. Certainement, Monsieur le Comte, il y a bien peu d'hommes qui vous rendent justice autant

que moi. Le mot de *fidélité* est bientôt prononcé ; mais une fidélité telle que la vôtre, un dévouement aussi parfait, aussi désintéressé, aussi énergique, ne sont pas des choses communes. Il est fort aisé, comme vous savez, de vous entendre blâmer. Mille fois j'ai rompu des lances pour vous ; mais comme la calomnie a souvent un noyau qui demande attention, *le zèle de votre maison, qui me dévore*, m'avait pour ainsi dire *extorqué* ces lignes. Si jamais j'ai le très grand plaisir de vous revoir, je veux suivre le texte, car il est important, et jamais on n'écrit tout.

Conservez-moi votre amitié, Monsieur le Comte, et soyez bien persuadé que je mets la vôtre au rang de ce que je possède de plus précieux. Je vous souhaite force et santé, autant qu'il vous en faut pour répondre à votre infatigable activité, et je souhaite que ce zèle unique reçoive enfin la couronne du succès. Je sais qu'il accepterait celle du martyre, s'il le fallait. Au fond, votre situation est bien un martyre : la persécution vous lime au lieu de vous assommer, c'est toute la différence, et je ne sais en vérité si elle est en faveur des limés ou des assommés.

Agréez, Monsieur le Comte, etc.

73

Au Roi Louis XVIII.

1804.

SIRE,

La critique détaillée d'un ouvrage fait ou adopté par Votre Majesté, pouvait être justifiée par deux sentiments qui justifient tout : *la crainte et l'amour.*

J'aime passionnément votre cause, Sire, et je craignais beaucoup pour elle. C'en était assez, peut-être, pour me trouver pleinement absous auprès de Votre Majesté ; mais j'avais de plus en ma faveur, ce passage d'une lettre de M. le comte d'Avaray :

« De toutes les vanités d'auteur, la plus déplacée se-
« rait celle du Roi, ou la mienne... Taillez, réformez,
« supprimez, ajoutez, etc. »

On n'a jamais donné de pleins pouvoirs plus amples : j'en ai usé en toute liberté de conscience, et j'espère que Votre Majesté, qui a le tact si sûr, aura parfaitement senti dans tout ce que j'ai écrit la chaleur d'un homme qui craint pour lui-même.

A l'égard des morceaux ajoutés, et que Votre Majesté n'a pas jugé à propos d'adopter, Elle m'a débarrassé d'un très grand poids ; ces morceaux m'avaient été arrachés par l'inclination, et je ne les avais pas écrits sans une espèce de remords ; Votre Majesté en sait la raison. Il en est même, tel que celui des prêtres par

exemple, sur lesquels je cèderais de bonne grâce, même à mon égal.

Enfin, Sire, sur les questions de style et de rédaction où j'ai le malheur de me trouver en opposition directe avec le jugement de Votre Majesté, je ne puis avoir l'honneur de lui dire qu'un seul mot : *Je désire avoir tort.* Très certainement, Sire, je désire avoir tort, autant que la vanité la plus irritable et la plus obstinée a jamais pu désirer d'avoir raison.

Ce qui me paraît incontestable, Sire, c'est que sur le fond des choses, la pièce, au moyen des changements faits par Votre Majesté, est irréprochable sous tous les points. Du moins, elle ne prête le flanc, que sur l'article des biens nationaux, mais c'est là une question à part, du genre de celles (malheureusement trop nombreuses) où il est impossible qu'un homme en convainque un autre. Votre Majesté croit décider la question en citant sa conscience, et certes, cette manière de décider est bien digne d'Elle, mais on lui répondrait aisément que la conscience n'a point de juridiction dans l'empire de la nécessité ; c'est une étrangère qui n'a plus droit de parler. Votre Majesté, de son côté, ne serait pas embarrassée pour la réponse. On lui répliquerait, si Elle voulait bien le permettre, et personne ne changerait d'avis.

Pour mon compte, Sire, je plains extrêmement le Roi de France, obligé de sanctionner un tel brigandage : je respecte ses scrupules, je partage ses regrets, et jamais je ne me permettrai de rire de ses espérances.

Sire, daignez me compter toujours au nombre des hommes qui vous sont le plus particulièrement dévoués.

Votre Majesté m'est témoin que je lui ai appartenu par le zèle, longtemps avant de lui appartenir par la reconnaissance. Comment pourrai-je la remercier assez de tant d'expressions pleines de grâces et de bonté qu'Elle daigne m'adresser dans sa dernière lettre? Mais je me suis déjà trop livré au plaisir si flatteur de parler à Votre Majesté. Je termine en la suppliant d'agréer mes vœux les plus ardents pour l'accomplissement de tous les siens.

Relativement à la question qu'Elle a bien voulu m'adresser à la fin de sa lettre, j'ai l'honneur de lui répondre : que de moi, à la personne qu'Elle me nomme, le chemin est parfaitement sûr, mais que de Votre Majesté à moi, c'est l'affaire de sa prudence.

Je suis avec un très profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur,

Le Comte DE MAISTRE.

74

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre (8 décembre) 1804.

SIRE,

J'ai reçu la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer le 25 d'août, et mon premier devoir est de

la remercier très humblement de l'approbation flatteuse qu'elle daigne accorder à ma conduite. Je ne négligerai aucun effort pour mériter de plus en plus les témoignages inappréciables de sa satisfaction.

Mes dépêches, très détaillées, auront appris à Votre Majesté ce qu'il en était au juste des nouvelles apportées à Naples, par un courrier du Marquis de Gallo. En général, Elle ne peut faire aucun fonds sur les nouvelles de guerre, si ce n'est pas moi qui ai l'honneur de les lui donner, car le mouvement part d'ici.

Votre Majesté peut être sûre qu'on n'a pas la moindre vue actuelle sur l'Italie, mais il peut se faire que le moment vienne, et il n'est pas douteux que les deux postes importants de Corfou et de Malte pourront déterminer et favoriser de grandes opérations. En attendant, tout est tranquille, et l'on dirait qu'il n'a jamais été question de guerre.

Le nouvel ambassadeur extraordinaire, Milord G. L. Gower, a eu hier ses audiences de LL. MM. II. Il est jeune, brillant, membre d'une famille très influente, et ami particulier de M. Pitt; il a beaucoup de confiance et croit que rien ne lui résistera. Mais on connait déjà tout ce qu'il a en poche, et sur quelques articles il sera contredit. Je ne puis encore rien dire à Votre Majesté sur son caractère et sa manière d'opérer.

J'ai vu, avec la plus vive satisfaction, que les instructions directes contenues dans cette Lettre de Votre Majesté du 25 août, s'accordent parfaitement avec les idées développées dans toute la suite de mes dépêches. La difficulté, Sire, n'est pas de savoir ce qui convient à Votre Majesté,

car rien n'est si aisé. Il s'agit de vaincre l'opposition de la France, et de déterminer nos grands amis à faire pour nous les efforts nécessaires. Quelles que soient leurs bonnes dispositions à notre égard, c'est peut-être trop attendre de la nature humaine d'espérer qu'ils feront *tout ce qu'il est possible.* S'ils font *beaucoup*, c'est tout ce que nous pouvons espérer dans les règles ordinaires de la probabilité. Vous observerez, Sire, que jamais il n'ont voulu prononcer le mot de *Restitution* et pas même celui d'*indemnisation complète*, et si nous voulons être justes, il faut convenir qu'ils ont raison, car rien ne leur annonce la certitude de pouvoir dicter la loi : mais cette réserve n'est que l'effet de la prudence et non celle de la mauvaise volonté, car s'ils sont les plus forts, certainement Votre Majesté aura tout ce qu'elle peut désirer; en attendant, elle se trouve placée dans l'ultimatum de la Russie, d'une manière qui doit, sur cet article au moins, compléter et même passer nos espérances.

Je me crois encore indispensablement obligé de présenter une observation à Votre Majesté : c'est qu'il ne me sera nullement possible d'éluder aucune proposition relative à l'indemnisation qui lui est due. La nature des choses ne permet aucune tergiversation diplomatique. Bonaparte, à supposer qu'il traite, offrira pour nous à S. M. I. ce qui lui aura passé dans la tête. Là dessus il faudra délibérer et parler clair. Les petites finesses antiques ne seront pas de mise. Qui sait même, Sire, s'il nous sera permis de délibérer ? Votre Majesté n'a pas oublié comment les choses se passèrent à

l'époque de l'indigne proposition de Sienne : on nous ordonna, dans le fait, d'accepter. A la vérité, j'ai eu le plaisir de voir se former ici une opinion toute différente sur le compte de Votre Majesté. Néanmoins, si Bonaparte est destiné à de nouveaux succès, et que nos amis se trouvent avoir besoin de la paix, on ne peut guère douter qu'ils ne se rendissent de nouveau complaisants à nos dépens.

Dans l'état actuel des choses, la restitution des anciens états de Votre Majesté, doit être envisagée comme une simple possibilité, écartée même par toutes les probabilités, en sorte qu'elle doit tourner toutes ses vues vers les manières de tirer le plus grand parti possible d'un nouveau peuple. C'est pourquoi j'ai pris la respectueuse liberté de Lui montrer la source des préjugés qui font que son gouvernement n'est pas désiré de nos voisins autant qu'il devrait l'être. J'ai traité de nouveau ce sujet dans mes dépêches officielles. Si Votre Majesté me trouve un peu pressant sur certains articles, je La prie d'observer que j'ai eu l'occasion de savoir beaucoup de choses, et surtout ce que certaines personnes seraient capables d'avancer pour nuire à Votre Majesté.

Quant au retour futur du Piémont à une époque plus ou moins éloignée, je le crois toujours aussi sûr qu'on peut l'être de l'avenir, mais à ce propos, je ne puis me dispenser d'avoir l'honneur de faire observer à Votre Majesté, qu'en sa qualité de Souverain, elle ne peut borner ses vues, ni à un individu, ni à un moment. Elle est piémontaise, mais son fils sera du pays où il

naître ; et le Piémont, s'il changeait irrévocablement de maître, serait à peu près pour lui, ce que la Savoie serait pour Votre Majesté même, si le retour du Piémont ne la ramenait pas, ce qui est très possible.

Ce n'est pas que personne dans le monde ait droit de blâmer le sentiment de prédilection très juste, très noble, très digne de Votre Majesté, qui lui fait désirer le Piémont par dessus tout ; mais c'est seulement pour lui dire que, si des chances imprévues amenaient l'offre d'un établissemeut plus brillant, Votre Majesté, privée de la faculté du choix, pourrait se consoler de son déplaisir personnel par l'intérêt de la dynastie.

M. le Comte de Stadion ne s'est pas gêné pour dire un jour, devant moi, que ce qui avait perdu l'Europe, c'était l'attention qu'on avait accordée aux puissances de second ordre ; qu'il fallait, au contraire, mettre une grande puissance en état de faire équilibre à celle qui les menace toutes. L'idée n'est pas sotte. Ma contre-batterie est que ce qu'on peut faire de plus mal pour le repos général, c'est de mettre de grandes puissances en contact : qu'il importe beaucoup qu'elles soient séparées par de moindres souverainetés, capables cependant de les tenir en repos, en menaçant de se jeter de tel ou tel côté, etc... Votre Majesté pense bien que je ne resterai pas en arrière. Il me semble, au reste, Sire, que le devoir de votre ministre à Saint-Pétersbourg se réduit, dans ce moment, à deux points principaux ; car il s'agit d'abord d'empêcher, autant qu'il dépend de lui, que Votre Majesté ne soit surprise par une offre imprévue, faite et acceptée pour elle, avant qu'elle ait eu le temps

de faire ses réflexions et de proposer ses observations, et c'est à quoi j'ai pourvu depuis longtemps, en demandant formellement, par une note officielle, qu'il ne soit pris ici aucune détermination à l'égard de Votre Majesté, sans qu'elle ait été consultée et mise à même de discuter la question, et d'en traiter en règle par tel représentant qu'elle voudra en charger. Il faut en second lieu, Sire, que votre ministre tienne constamment en vue la grandeur et le lustre de votre Royale maison; l'iniquité de vos ennemis quelconques, la justice de votre cause, et l'importance de votre rétablissement, ou de votre établissement dans une position digne de Votre Majesté, afin que les ministres influents accoutumés à ces idées, ne regardent plus l'offre de Sienne, ou telle autre de ce genre, que comme une espèce d'indécence dont il n'est pas seulement permis de parler. Pour longtemps peut-être, il n'y aura pas d'autre chose à faire, et c'est à quoi je ne cesse de m'appliquer de tout mon pouvoir.

Je suis ravi que Votre Majesté, ainsi que S. M. la Reine se trouvent parfaitement bien à Gaëte. Je n'attendais pas moins de la situation délicieuse du pays, de la loyauté du gouverneur, et surtout des sentiments bien connus de la Cour des Deux-Siciles. Néanmoins, Sire, si la guerre venait à éclater, je doute beaucoup que Votre Majesté put tenir où elle est; et, vu le caractère de l'ennemi que nous aurions, il faudrait absolument que, d'une manière ou d'une autre, elle se mît définitivement hors de sa portée; car ces changements continuels et cet état précaire sont intolérables pour Votre Majesté, sous tous les rapports.

J'ai parfaitement saisi votre délicatesse, Sire, à l'égard de la Toscane, si jamais il en était question ; mais comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté, quoique ce sentiment soit certainement bien digne de la rectitude scrupuleuse qui fait la base de son caractère, il ne faudrait pas moins délibérer tête levée sur cette proposition, si elle nous était faite. Mais l'époque de ces arrangements définitifs me paraît encore assez éloignée. Plusieurs causes morales et cachées retardent la guerre, et sans avoir dit à beaucoup près tout ce que je pourais dire sur ce sujet, j'en ai cependant dit assez pour que Votre Majesté soit parfaitement en état de les pressentir. Personne, probablement, n'osera dire à l'Empereur : *Il ne faut pas faire la guerre*, mais il n'y a nul inconvénient à dire : *Demain*, et les années se composent de jours. Il faut attendre le résultat de la grande négociation de Londres.

Le 21 novembre, pendant que j'écrivais cette dépêche, j'ai reçu celle dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer le 10 octobre. Tout de suite, j'en ai fait un extrait dans les parties qui ne me concernaient pas exclusivement, et j'ai demandé une audience, dans laquelle j'ai exposé très exactement les idées de Votre Majesté. Le prince Czartoryski m'a demandé d'abord si je pourrais lui laisser cette pièce ; je l'avais prévu, je la lui ai donnée, et je suis sûr qu'elle a parfaitement réussi. Ce n'est pas que le Prince n'ait, ainsi que moi, de violents doutes sur cette expédition d'Italie, faite sans les Autrichiens ; mais quand on a fait ce que la prudence ordonne, il faut laisser quelque chose au ha-

sard. Ce qui est très sûr, c'est que l'ambition Royale de Votre Majesté (la seule digne d'elle) sera parfaitement satisfaite s'il y a quelque mouvement, car elle commandera certainement l'expédition. Il est vrai qu'elle devra s'entendre avec les Russes, et avoir beaucoup de déférence pour cette puissance. Mais rien n'est plus juste, et cette déférence n'aura rien de désagréable pour Votre Majesté. Comme j'ai vu que cette idée réussissait, je l'ai beaucoup suivie et appuyée. J'ai parlé du courage de Votre Majesté, de ses vues, de ses projets, même de son heureux tempérament qui la rendait propre aux fatigues de la guerre. J'ai dit qu'elle se trouvait à cheval mieux que dans son lit. En un mot, j'ai dit ce qu'il fallait dire en cette circonstance.

Le Prince m'a demandé comment Votre Majesté était avec la Cour de Naples ; j'ai répondu que je n'avais aucun détail sur cet article, mais que je me croyais sûr que les deux Cours vivaient dans la plus parfaite harmonie. Il a répété la même question au Duc.

J'aurai l'honneur de faire observer à ce propos à Votre Majesté qu'il est bon qu'elle sorte un peu avec moi de la sphère de mes fonctions et qu'elle me tienne au fait de ses autres relations ; car, comme cette Cour est le centre de tout, on peut aisément me faire des questions auxquelles je ne pourrais répondre. Pour cette fois, je n'ai nullement été embarrassé, car je ne puis douter que Votre Majesté, dans l'occasion, ne marche parfaitement d'accord avec S. M. le roi des Deux-Siciles.

J'ai été fâché que Votre Majesté m'ait ordonné, dans cette dépêche du 10 octobre, de n'en faire connaître le

contenu qu'au ministre seul. Cependant je n'ai pas voulu m'écarter de ses ordres, mais il est arrivé ce que je prévoyais. La première fois que le Prince Czartoryski a vu le Duc, après notre entretien, il lui a tout raconté, de sorte qu'il ne m'est resté que le désagrément d'une dissimulation. Votre Majesté doit penser que M. le Duc de Serra Capriola est ici, dans le vrai, son co-ministre. On ne peut rien ajouter à l'intérêt qu'il prend à Elle. Il a d'ailleurs beaucoup de crédit, beaucoup d'influence, et il me traite comme son fils. Je prie donc Votre Majesté ou de vouloir bien m'autoriser, en général, à dire ou à ne pas dire ce qui me semblera utile à son service, ou à me spécifier les occasions particulières où je ne dois pas parler, ce qui me paraît impossible. Du reste, Votre Majesté sent assez que je ne puis ignorer les règles générales des confidences : jamais on ne dit tout ; on dit ce qu'il faut, comme il faut, et quand il faut.

Je ne saurais trop remercier Votre Majesté de la bonté qu'elle a eue de vouloir bien permettre que j'appelle mon fils auprès de moi. J'ai l'honneur de lui répéter, à ce sujet, qu'elle n'est pas pleinement servie ici. Je fais ce que je puis faire, aussi bien que je le puis faire, mais je demeure très fort en arrière. Je ne puis me passer d'aide, et je ne puis en trouver un plus naturel et plus sûr. M. le Chevalier de Rossi aura l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté un mémoire que j'ai combiné avec M. le Duc de Serra Capriola sur l'établissement de ce jeune homme à Saint-Pétersbourg ; j'ai évité soigneusement l'indiscrétion. Il est bien juste que mon fils travaille pour mériter les

bontés de Votre Majesté : la seule grâce que j'en attende, dans ce moment, c'est l'assurance que je n'aurai aucune autre personne auprès de moi.

Après une négociation épineuse, qui m'a tenu sur les charbons ardents pendant plus de trois mois, et qui ne s'est terminée que hier, après un refus de S. M. I., qui est sagement et extrêmement difficile sur l'article de l'argent, j'ai l'inexprimable satisfaction d'apprendre à Votre Majesté que j'ai enfin obtenu pour Elle le subside extraordinaire de 37000 roubles, dont Elle recevra les lettres de change peut-être par ce courrier. Je manquerais à toutes les lois de la justice et de la reconnaissance, si je ne disais pas à Votre Majesté que M. le Duc de Serra Capriola m'a secondé dans cette affaire avec un zèle que je ne puis assez reconnaître.

Je suis avec un très profond respect.....

75

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre (8 décembre) 1804.

Sire,

J'avais écrit depuis longtemps plusieurs feuilles pour ma correspondance officielle, et quoiqu'elles aient vieilli, par le retard du courrier napolitain, cependant je les laisse partir. Mais comme j'y parle à cœur ouvert sur plusieurs articles, j'ai jugé à propos de les adresser

directement à Votre Majesté ; car je ne me fie plus à Rome, et le Prince Czartoryski m'a dit qu'il ne s'y fiait plus lui-même. Je compte à l'avenir m'en tenir aux choses strictement indispensables.

Dans ma première dépêche d'aujourd'hui, j'avais l'honneur d'annoncer à Votre Majesté mes dernières réflexions sur les préjugés de nos voisins contre nous, et la manière dont on avait cherché plus d'une fois à nuire à Votre Majesté. Mais ayant reçu depuis la dépêche dont elle a bien voulu m'honorer le 10 octobre, j'ai craint que, par son silence, elle n'ait désapprouvé ces sortes de détails ; j'ai donc supprimé cette page de mes dépêches officielles. Le zèle avait écrit, le respect efface. J'ose espérer que S. M. daignera approuver les deux sentiments.

J'ai eu l'honneur de l'instruire dans le temps de tout ce qui s'est passé au sujet d'une pièce extrêmement intéressante. Au bout d'un assez long temps, elle est revenue presque entièrement refondue par celui qui fait tout auprès du grand personnage. Elle est totalement gâtée, remplie de fautes, même de langage ; et ce qui étonnera beaucoup Votre Majesté, renfermant un trait direct contre la Russie. Elle est d'ailleurs signée et contre-signée, et envoyée sous cachet à S. M. I., avec ordre à l'agent actuel de l'envoyer sur le champ outre mer pour l'impression ; par où Votre Majesté voit que toute représentation et toute correction sont exclues. M. le duc, a qui elle a été adressée, en a reçu une copie qui nous l'a fait connaître. Ce dernier veut absolument représenter, et c'est encore moi qu'il veut prendre pour son allié. Le pas est difficile, mais j'espère m'en tirer comme de tant

d'autres, à force de simplicité. J'aurai l'honneur d'informer Votre Majesté de tout. En attendant, je déplore bien sincèrement l'épouvantable fatalité qui poursuit cette Auguste Maison.

Quelque chose qui m'a été dit par M. le Comte de Front, dans sa dernière lettre, m'a fait penser qu'il serait à propos qu'il eût mon mémoire du mois de janvier, sur les intérêts de Votre Majesté. Je lui en envoie donc une copie dûment retouchée dans les endroits nécessaires, surtout dans ce qui concerne l'Angleterre et les personnes qui touchent Votre Majesté. En même temps, je lui dis de ne regarder cet ouvrage que comme une pièce de portefeuille, jusqu'à ce qu'il ait vu s'il peut être lu à Londres avec fruit, et en second lieu, jusqu'à ce qu'il ait pris les ordres de Votre Majesté. De cette manière, il me semble que cette communication ne peut avoir aucun inconvénient, vu surtout le caractère si connu de ce ministre.

Je termine par les dernières connaissances qui me sont parvenues sur l'état actuel des choses. Votre Majesté a vu la demi-satisfaction que Bonaparte a donnée à la Prusse, au sujet de l'enlèvement de M. Rumbold. C'en est assez pour faire voir ce qu'on aurait fait si l'on avait été d'accord. On ne sait point encore quel parti prendra la Prusse, cependant on sait que Bonaparte recommence à se servir de cet instrument pour se raccommoder avec la Russie, c'est-à-dire pour gagner du temps, et tromper tout le monde. Mais la marche de ce Cabinet est superbe. Il avance lentement, il avance toujours. Votre Majesté a-t-elle observé dans les papiers publics comment Bonaparte arrête ses journaux sur le compte de la Russie ?

Pas une impertinence, pas une plaisanterie, il va bride en main : il sait ce qu'il fait. Votre Majesté n'aurait-elle pas l'occasion de faire, sans affectation, une course à Naples ? Une heure de conversation avec S. M. la Reine lui apprendrait la marche de l'Autriche. Il n'y a rien de pire dans l'univers. Celle du cabinet de Russie à l'égard de cette puissance est encore admirable ; il ne choque point, de peur de tout perdre, mais il est indigné. Le Roi de Suède ne demandait pas moins de deux millions de subsides : il aura je crois 60,000 livres sterling.

Le Prince Czartoryski a renouvelé au Duc la recommandation pour Votre Majesté de marcher parfaitement d'accord avec S. M. I., dans les circonstances actuelles. Le Duc a répondu, comme moi, qu'il n'y avait pas le moindre doute sur ce point. Mais Votre Majesté comprend par là qu'il sera bon qu'Elle me fasse l'honneur de m'écrire directement en chiffres quelque chose d'ostensible sur ce sujet.

Je suis avec un très profond respect.....

76

Au Prince Czartoryski.

Saint-Pétersbourg, 27 novembre (9 décembre) 1804.

Mon Prince,

J'ai eu hier avec M. le Comte de Goltz une conversation, dont je ne crois point inutile de rendre compte à

Votre Excellence, avant deux heures après midi. Je ne supprimerai que les alternatives du dialogue, qui entraîneraient des longueurs, et même de la confusion.

M. le Comte de Goltz m'ayant pris à part, me dit avec l'intérêt et l'amitié dont il n'a cessé de me donner des preuves les moins équivoques: « Je dois vous apprendre, mon cher Comte, qu'ensuite de la demande faite à Paris de la part du Roi, et dont vous connaissez le résultat public, Bonaparte a fait des ouvertures à S. M. pour se rapprocher de la Cour de Pétersbourg, et traiter à des conditions raisonnables. Les deux articles relatifs à l'évacuation de l'Allemagne et de l'Italie souffriront peut-être moins de difficulté qu'on ne l'imaginerait : celui qui concerne l'indemnisation de votre maître est plus épineux. Bonaparte offre pour lui, devinez quoi ? Jamais vous ne le devinerez : la République des Sept-Îles ! A la vérité, ce n'est qu'un mot échappé en l'air à M. de Talleyrand, et je ne vois pas même de quel droit Bonaparte pourrait disposer de cette République ; néanmoins je crois devoir vous faire connaître cette offre en grande confidence, pour savoir si vous êtes à même de me dire quelque chose sur ce point. Le Roi attache un grand prix à maintenir la paix et la tranquillité en Europe: les autres puissances ne veulent point s'ébranler, *et ne vous y trompez pas*, *la Russie y pensera plus d'une fois avant d'agir*, *même avec l'Angleterre*, *dont les principes ne peuvent s'accorder avec les siens*. Dans cet état de choses, il devient nécessaire de traiter, et la restitution du Piémont étant absolument impossible, il faut songer à des indemnités, etc., etc., etc. »

Je répondis à M. le Comte de Goltz :

« Vous me donnez à deviner, mon très cher Comte ? Je vous assure que je n'y trouverais nulle peine, car ce qu'on vous a donné comme une idée nouvelle, et un grand secret, est une absurdité que j'ai apportée dans mon portefeuille, il y a deux ans, et que je puis vous faire voir. Puisque nous sommes en train de confidence, je vous dirai que Bonaparte a offert au Roi Alger, ce qui est bien autre chose que les Sept-Iles ; il lui offrira tout, même Berlin, s'il y trouvait son compte. Le Roi ne veut point du tout des Sept-Iles, ni de toute autre indemnisation dérisoire. Il veut son bien d'abord, qu'on lui a volé comme Cartouche volait les montres et les tabatières, et ensuite une indemnisation convenable en Italie, s'il ne peut avoir ses anciens États. — Vous me dites que la restitution du Piémont est impossible. — Pas plus impossible, Monsieur le Comte, que toute autre demande qui ne sera pas appuyée par une attitude menaçante. Croyez-vous, de bonne foi, que Bonaparte vienne, à titre de politesse, offrir à S. M. I. et au Roi votre maître, des provinces pour le Roi de Sardaigne? Jamais, M. le Comte, jamais ! Il faut être juste, il aurait tort de le faire: pourquoi céderait-il, tant qu'il ne verra nul danger à s'obstiner ? Il est bien vrai que le Roi dépend absolument de ses amis, et dès qu'ils lui diront : « Nous ne voulons, ou nous ne pouvons plus vous protéger », tout est fini pour lui ; mais si ce cas arrivait malheureusement, ce serait au Roi à périr comme il convient à un prince tel que lui. La Maison de Savoie ne doit point finir obscurément sur une rocaille, et je serai le premier à conseil-

ler au Roi d'être officier au service de son grand am l'Empereur de Russie, plutôt que de consentir à une telle ignominie.

« Il est beau, sans doute, de maintenir la paix lorsqu'elle est avantageuse, mais c'est un rôle bien fatal que celui d'empêcher la guerre qui doit sauver l'Europe, et c'est à vous de voir s'il ne serait pas plus important pour vous de maintenir votre ancienne réputation militaire, que de vous faire les champions d'une paix qui nous perdra tous.

« Conclusion, mon très cher Comte : le Roi ne veut ni les Sept-Iles, ni rien de semblable. Il connaît cependant ce qu'on doit aux circonstances, et il est prêt à négocier, mais jamais directement. Jamais il n'écoutera une proposition qui ne lui sera pas faite par S. M. I., en qui il a mis toute sa confiance. Vous pouvez parler dans ce sens à M. le Prince Czartoryski, que vous devez voir demain à ce que vous me dites, et j'espère qu'on voudra bien m'écouter, si ceci a des suites. »

Tel est, mon Prince, avec la plus scrupuleuse exactitude le résultat de notre conversation. Je ne jugeai point à propos de manifester à M. le Comte de Goltz nos vues sur la Ligurie, et sur une partie du Piémont, si absolument le Roi ne pouvait pas rentrer dans ses anciens États. Il me demanda cependant, quels étaient nos projets, mais il me parut convenable d'éluder cette demande.

Les circonstances ont mis entre les mains de S. M. I. le sort d'une Maison Royale qui a régné 800 ans, de père en fils, qui a dans ses veines le sang de François Ier, de Charles V, de Henri IV, de Louis XIV, ou qui leur a

donné le sien; d'une Maison dont l'éclat, la valeur et la loyauté étaient célèbres dans l'univers. J'espère, mon Prince, qu'on n'osera pas même offrir pour elle, à un protecteur tel que le Souverain que vous servez, un apanage imperceptible où S. M. Sarde ne trouverait guère plus de sujets qu'elle n'avait de soldats.

Je suis avec une très haute et très respectueuse considération....

77

A M. le Comte d'Avaray.

2 (14) décembre 1804.

Monsieur le Comte,

Je suis aussi surpris que fâché d'avoir encore à vous parler de cette proclamation. Je croyais que mon rôle était fini, mais je suis attaché à M. le duc de Serra-Capriola par tous les liens de l'amitié et de la reconnaissance : il exige absolument que je vous dise la vérité. Je ne puis plus délibérer, M. le Comte : je vais vous la dire franchement.

La proclamation, telle que vous me l'avez adressée originairement, n'était pas certes une pièce médiocre, et ce fut bien sincèrement que je vous en dis mon avis dans ce sens. Le plan était fort bien imaginé, les vues étaient justes, les sentiments nobles, et le style était celui d'un homme de qualité, d'un militaire qui n'est pas

né pour aligner des phrases, style qui a bien son prix, que j'estime plus que vous ne pourriez l'imaginer, et qui est bon partout, excepté à l'imprimerie. Aujourd'hui la pièce a subi le grand anathème qui pèse invariablement depuis la création du monde sur tout ouvrage de plusieurs mains. Elle ne vaut absolument rien. Ce n'est ni votre style, ni le mien ; les phrases se sont gâtées en se pénétrant mutuellement, et je doute qu'il en reste une entièrement irrépréhensible. Le fond même, M. le Comte, prête excessivement le flanc. Mais comme un détail circonstancié ne finirait pas, bornons-nous aux articles capitaux.....

Il est impossible, M. le Comte, de vous donner une idée de l'effort que je fais sur moi pour en obtenir cette fastidieuse et impertinente analyse ; mais, le danger est grand. J'ai pour votre Maître un attachement de tête, qui approche de celui qui est dans votre cœur. La reconnaissance d'ailleurs vient s'y joindre. Je ne puis supporter l'idée de voir publier cette pièce avant d'avoir l'honneur de dire (puisque j'y suis autorisé officiellement) toutes les raisons qui doivent la faire réformer d'un bout à l'autre. Après cela, je suis tranquille si vous allez en avant. Je souhaite de tout mon cœur que les suites ne soient pas telles que nous les prévoyons ici.

Mais comme il est fort inutile, dans les affaires, de critiquer ce qui est fait si l'on ne montre ce qu'il faut faire, voici, M. le Comte, l'unique moyen de nous tirer de ce mauvais pas, au grand contentement de tous les esprits, et surtout de toutes les consciences. Dans une occasion aussi importante et aussi solennelle, il faut beaucoup

laisser agir le Roi, et très peu agir sur lui. Dans certaines affaires, et jusqu'à un certain point, je crois beaucoup à ce que j'appelle l'*instinct royal*. J'ai cette superstition. Parlez donc très peu à S. M. pour la décider, comme je lui parlerais très peu moi-même, si j'avais l'honneur d'être à ses côtés ; mais donnez-lui les trois rédactions, tous les papiers qui s'y rapportent, surtout cette lettre ; aucun des matériaux ne manquera à S. M. Qu'Elle se décide comme Elle voudra.

Qu'Elle prenne ensuite la rédaction que nous avons envoyée d'ici et qu'Elle efface de sa propre main ce qu'Elle veut absolument supprimer. Qu'à la marge des articles qu'Elle voudra seulement changer, Elle daigne écrire : *Je voudrais ceci ou cela.* Qu'enfin Elle ait la bonté de jeter sur une feuille séparée les idées nouvelles qu'Elle voudrait insérer s'il en est, (il en est peu, car la matière paraît épuisée). Qu'Elle livre le tout à un rédacteur unique (je désirerais bien ardemment que ce ne fût pas moi) et qu'Elle lui dise : *Faites*. L'ouvrage achevé, pourvu qu'il contienne ce que S. M. veut, et rien que ce qu'Elle veut, il faut qu'Elle signe. Elle n'a pas d'autre moyen d'avoir quelque chose de bon ; et qu'Elle ne s'arrête point au mot fatal : *Je n'aurais pas mis ainsi.* Présentez une page à un million d'hommes, même d'hommes très instruits, chacun d'eux dira : j'aurais écrit cela autrement ; il faudrait donc faire un million de corrections dans une page.

Je termine en observant que je sais fort bien distinguer dans les changements que j'ai proposés, ce qui est douteux de ce qui ne l'est pas. Ainsi, je ne suis nullement surpris de voir disparaître tel ou tel passage, mais

cette même bonne foi me persuade qué je ne m'étonne pas sans raison d'en voir supprimer d'autres. Je ne comprendrai jamais, par exemple, comment le Roi a supprimé : *Vous n'avez la guerre que parce que vous n'avez pas votre Roi. — Votre nom est grand dans l'univers. — Le Dieu dont la main s'appesantit sur la France pour la ramener à lui. — On vous alarme sur l'ébranlement des propriétés, comme si notre premier intérêt n'était pas de les assurer*, etc., etc.

En général, M. le Comte, lorsqu'un homme mûr, passablement instruit, et exercé dans l'art d'écrire a fait un ouvrage avec toute l'attention possible, un autre homme pourra bien proposer çà et là quelques changements, et donner ce qu'on appelle *des coups de plume*, mais il ne faut pas croire qu'il puisse couper, tailler à volonté, effacer des phrases, en intercaler d'autres, mettre au commencement ce qui est à la fin, et à la fin ce qui est au commencement.

Ceci comme vous le sentez assez, n'est qu'une vérité de critique générale, absolument indépendante des temps et des personnes, et que je vous rappelle avec une froideur digne de vous et de moi. Je me regarderais comme le dernier des hommes, si je faisais entrer pour quelque chose mon amour-propre dans une discussion où je ne veux que ce que vous voulez, le bonheur et la gloire de votre grand et excellent maître.

Recevez, M. le Comte, les nouvelles et bien sincères assurances de l'estime, de l'attachement, de la considération sans bornes que je vous ai voués pour la vie.

Le Comte de M...

78

A M. le Chevalier de Rossi.

14 (26) décembre 1804.

Monsieur le Chevalier,

Dans ma petite lettre chiffrée du 18, je vous ai donné une idée générale de la démarche faite auprès de moi par l'envoyé de Prusse. Aujourd'hui, vous trouverez dans la pièce ci-jointe, qui n'a nul besoin de commentaire, le détail circonstancié de toute cette affaire. La conversation eut lieu le 8, vers minuit : le lendemain avant deux heures, la pièce fut écrite, enregistrée et envoyée, ce qui vous prouve que ce jour là, je ne me levai pas à midi, suivant l'usage. A peine M. de Goltz eut ouvert la bouche, que je fis mon plan sur le champ. Il s'en faut de beaucoup que, dans une note officielle, on puisse dire tout ce qui se dit dans une conversation, ni surtout donner à l'expression la même vigueur et la même originalité. Je gagnais donc beaucoup à rendre au ministre la conversation même, et c'est ce que j'ai fait. Vous comprenez du reste, M. le Chevalier, qu'elle a été lue

mot à mot à l'Empereur. Au surplus, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, cette belle embassade a fait hausser les épaules ici, et l'on n'a pas même accordé à une telle idée les honneurs de la discussion.

M. de Goltz me pressa fort pour lui dire quelles seraient à peu près nos idées sur l'indemnisation, mais je me garderai bien de les lui faire connaître. Je suis comblé d'amitiés et de prévenances chez ce ministre, même de ces prévenances de cœur qui n'ont rien de commun avec la politesse ordinaire : mais vous connaissez l'adage : « Ami jusqu'aux autels ».

J'en reviens toujours à dire que toute idée de pacification dans ce moment est chimérique, suivant toutes les règles du calcul politique. Il faut surtout bien se garder de compter sur la Prusse, dont on ne peut attendre rien de bon.

Le voyage du Pape et le couronnement sont dans ce moment le sujet de toutes les conversations. L'Ambassadeur du Pape est fort heureux, je vous l'assure, d'être parti d'ici. Toute la politesse imaginable ne l'empêcherait pas d'entendre des choses désagréables. Tout est miraculeusement mauvais dans la Révolution Française : mais pour le coup, c'est le *nec plus ultra*. Les forfaits d'un Alexandre VI sont moins révoltants que cette hideuse apostasie de son faible successeur. Le comte de Strogonof me demanda l'autre jour, chez lui, ce que je pensais du Pape. Je lui répondis : « M. le Comte, permettez-moi de marcher à reculons pour lui jeter le manteau ; je ne veux pas commettre le crime de Cham. » C'est ce que je pus trouver de plus ministériel ; car, si Noé entend qu'on

nie son ivresse, il peut s'adresser à d'autres qu'à moi (1).

Dès le commencement du mois de septembre, je présentai une note détaillée, dans laquelle j'articulai ma demande avec toute la clarté possible. Plusieurs jours se passèrent sans réponse. J'étais en peine, je priai le duc

---

(1) L'Histoire mieux étudiée a reconnu la fausseté des prétendus forfaits imputés au Pape Alexandre VI. On peut consulter à ce sujet J. Favé, *Etudes historiques sur l'Histoire d'Alexandre VI*, Saint-Brieuc, 1859. — Jorry, *Histoire du Pape Alexandre VI.* — Revue de Dublin, n° xc, Janvier 1859, *history in fiction.* etc., etc.

Il est moins facile d'expliquer le rude langage du Comte de Maistre à l'égard de Pie VII. Pour prévenir une persécution dont les effets eussent été incalculables, l'infortuné Pontife se crut obligé de sacrer Napoléon. Cet acte n'a rien de commun avec l'*apostasie*. Dans la pensée de M. de Maistre, cette expression offre un sens purement politique.

Du reste, dans une autre lettre, le Comte porte, sur des expressions analogues prononcées contre ce même Pape par deux Lords anglais, un jugement sévère, qui semble comme une rétractation des phrases malheureuses qu'un premier sentiment d'indignation avait fait jaillir de sa plume au moment du sacre de Napoléon.

Voici ce qu'il écrivait au Chevalier de Rossi, au mois d'août 1809 : « Le 29 mai 1805, dans la célèbre question de l'émancipation des catholiques qui fit tant de bruit en Angleterre, « le Lord Limmerick *dit que le Pape n'était qu'une misérable marionnette* (*a miserable Puppet*) *dans la main de « Bonaparte, et que la première fois que l'usurpateur lui « demanderait une bulle pour soulever l'Irlande, il ne la*

de Serra-Capriola, qui voit souvent le Prince Czartoryski, de lui rappeler l'affaire. « *Comment donc*, dit le ministre, *je n'y conçois rien. M. le Comte de Maistre a depuis longtemps ce qu'il désire : c'est une anticipation qui n'a pas souffert la moindre difficulté.* »—« Mais vous n'y pensez pas

---

« *ferait pas attendre une minute.* Carleson dit à peu près la « même chose.

« Or maintenant, poursuit le Comte de Maistre, je voudrais « demander à ces Messieurs, non pas ce qu'ils pensent au- « jourd'hui du Pape, mais ce qu'ils pensent d'eux-mêmes. » (Lettre au Chevalier de Rossi, août 1809.

Ne serait-il pas permis de demander aussi à l'illustre écrivain ce qu'il pensait en 1809 des deux saillies qui lui étaient échappées le 14 décembre 1804 et le 14 février 1805, dans ces lettres où il est question de *hideuse apostasie*, *d'ivresse* et enfin de *polichinelle sans conséquence*, précisément l'expression même si justement reprochée à Lord Limmerick ?

Mais écoutons M. de Maistre lui-même. Quelques lignes plus bas, dans la même lettre, il va s'expliquer. Voici ses paroles : « Plusieurs personnes, comme vous l'imaginez, disent que le « Pape, en sacrant Napoléon, a mérité le traitement qu'il « éprouve. D'un autre côté les Janissaires du Saint-Père (les « Jésuites), qui sont ici, avancent plusieurs raisons pour éta- « blir qu'il n'eut point de tort à cette époque, et qu'il ne se « détermina que sur d'excellents motifs. Pour moi, j'y consens. « Il me choqua étrangement par ce sacre, mais quand il au- « rait eu quelque tort de s'y prêter, sa conduite dans ces « derniers temps a été si pure et si intrépide, que personne « n'aurait droit de rappeler l'époque du sacre ». (Lettre au Chevalier de Rossi, août 1809.

vous-même, reprit le Duc. Il ne s'agit nullement d'anticipation, mais d'un subside extraordinaire. « On entre en matière, on s'explique, et il demeure enfin prouvé que le Prince n'a pas reçu, ou a perdu, ou n'a pas lu ma note. Jugez de ce que j'éprouve ! Je m'enferme, je recopie sans retard tout ce que j'avais écrit sur ce point, je l'accompagne d'une nouvelle note des plus pressantes. Alors commence un doute interminable qui me tient sur les braises. Je ne voyais point de décision. Sachant un jour que le Duc devait voir le ministre le lendemain, j'écris au premier, un billet moitié Français et moitié Italien avec l'apparence de la plus confidente familiarité, mais, dans le fond, calculé jusqu'à la dernière syllabe pour l'effet que j'en attendais. Je lui disais : « Vous allez demain chez le Prince : tâchez d'échauffer ses nobles sentiments en faveur du Roi. *Per Dio santo ! Vado in disperazione !* » Par un autre billet, je priais le Duc de me trahir et de communiquer le premier au Prince ; *detto, fatto*. Cependant l'Empereur fut négatif, quoique non officiellement. J'insistai de nouveau, et le Duc me servit divinement. Enfin, après la plus cruelle suspension, le 23 novembre (5 décembre), dans un grand bal qui eut lieu chez le Comte de Strogonof, j'apprends du Prince, avec une satisfaction inexprimable, que le subside était accordé. Je me hâte d'en faire part directement à S. M. Mes dépêches étant terminées et le courrier prêt à partir, je reçois un billet du Duc qui me prie de venir chez lui ; j'arrive, et que devins-je, lorsque j'appris que le prince Czartoryski s'était trompé : qu'il avait pris le subside demandé pour une autre somme qu'on devait payer

au Roi de France, enfin qu'il n'avait demandé et obtenu pour S. M. que 28,000 roubles au lieu de 37,000. — Il est inutile de vous décrire mon chagrin. Ce sont là de ces coups désespérants qui vous attendent de temps en temps sur le chemin de la vie, et que toute la prudence humaine ne peut prévoir. C'est ici surtout que M. le Duc de Serra-Capriola m'a servi de toutes ses forces. Il a représenté au Prince qu'il était engagé d'honneur à raccommoder une affaire qu'il avait lui-même gâtée par sa distraction, que mes notes étant parfaitement claires, il ne pouvait se dispenser d'avouer son erreur à l'Empereur pour la corriger. Le Prince promit en effet d'expliquer le quiproquo, et il l'a fait : après quoi, il a remis à S. M. I. deux Ukases l'un de 20,000 roubles et l'autre de 37,000, sauf à Elle, à signer celui qui lui plairait. L'Empereur dit qu'il s'entendrait avec son ministre des finances, et moi je n'eus que le temps d'ajouter un *post scriptum* pour informer S. M. de l'état des choses. Depuis, j'ai agi auprès du ministre des finances par le moyen de M. le Duc, qui le connaît beaucoup, pour l'engager à nous favoriser, et il a promis que dès que S. M. l'interrogerait, il lui dirait que les fonds étaient prêts. Ayant fait ainsi tout ce qui dépend de moi, j'attends la décision , mais depuis plusieurs jours je l'attends en vain. *Zafstra* (demain) c'est le mot terrible de ce pays. J'en suis à ma troisième instance directe ou indirecte. Je crois cependant, par quelque chose qui m'a été dit aujourd'hui, que je saurai bientôt à quoi m'en tenir. Mais j'avoue, à mon grand regret, que lorsque je considère le caractère économe de S. M., et l'influence d'une pre-

mière décision, je ne puis m'empêcher de trembler que la main impériale ne s'arrête sur l'Ukase de 20,000 roubles, quoique je ne manque pas de bonnes raisons pour me flatter du contraire. J'espère, M. le Chevalier, que vous comprendrez mes angoisses pendant cette longue négociation traversée par d'aussi singuliers incidents. Quoi qu'il arrive, je n'aurai heureusement rien à me reprocher.

Point du tout par une vaine gloriole, qui serait extrêmement ridicule, mais uniquement pour faire mon devoir en informant S. M. de tout ce qui peut intéresser son service, je dois vous dire que je suis traité à la Cour d'une manière qui doit faire quelque impression. Aujourd'hui encore (12, jour de la naissance de S. M. I.) tout le monde y a fait attention. Vous serez peut-être fort étonné, M. le Chevalier, mais je ne puis me faire comprendre qu'au moyen d'une figure.

a b c d e f g h i j k l, etc.
. . . . . .

m n o
* * *
. . .
. . . . .

Supposez donc que les points *a b c d*, etc., représentent la phalange diplomatique attendant en ligne les Souverains, les jours de gala, et que les trois astérisques *m n o* représentent l'Empereur et les deux Impératrices, faisant front d'abord aux trois premiers ministres, qui sont des Ambassadeurs; vous comprenez que l'auguste Trio venant à descendre le long de la ligne, l'Impératrice régnante *O* ne peut parler aux deux premiers ministres, à moins

qu'Elle ne tourne par derrière suivant la ligne ponctuée o *m*. Or, ce pas de contredanse, qui s'éxécute plusieurs fois à droite et à gauche est une très grande affaire. Pour les Ambassadeurs, les Souverains n'y manquent pas, et comme c'est une affaire d'étiquette, on n'y fait pas grande attention ; mais quant à nous, c'est autre chose : tous les yeux sont ouverts. *Est-Elle revenue? N'est-Elle pas revenue* ? c'est la question de tous les galas. Or, vous saurez, M. le Chevalier, que sur ce point je suis traité absolument comme un Ambassadeur. Ce matin surtout, la chose a été si frappante, et S. M. l'Impératrice est revenue de si loin pour me parler, que tout le monde l'a remarqué. Un membre de la légation Espagnole m'a dit après : « *Il n'y a rien à dire, l'envoyé de Sardaigne a « rang d'ambassadeur. Mon chef n'a pas été si bien traité; « Parbleu ! Comme Elle a passé !* »

Ce qu'on appelle le *Pêle-mêle* est établi ici parmi les ministres de tous les seconds ordres respectivement ; mais ce *Pêle-mêle* est à peu près anéanti par l'influence des puissants. Notre cher Duc lui-même, avec son cordon de Saint-André et sa femme russe, s'est assez mis en possession de se placer le premier partout, sans s'inquiéter des autres, de manière que j'ai vu que c'était un point sur lequel il fallait marcher tout seul. J'ai donc vaincu de temps en temps, sans affectation, une certaine influence indéfinissable qui me poussait en bas, et j'ai pris le pas, tantôt sur l'un des envoyés extraordinaires, et tantôt sur l'autre, mais jamais je n'ai réussi aussi bien que le jour de la grande fête du mariage de la Grande Duchesse. L'immense salle de Saint-Georges était pleine.

Lorsque la Cour entra, j'étais éloigné, je ne sais comment, du Corps diplomatique, et jamais je ne pus le rejoindre. Je reculai dans la foule jusque sous les fenêtres, et je montai jusqu'au haut de la salle ou se trouve le trône ; là, je perçai de nouveau la foule en sens contraire, et je me trouvai derrière les Ambassadeurs avec qui je causai comme un étranger. Lorsqu'ils furent appelés pour jouer avec l'Impératrice Mère suivant l'usage, je fis un pas et je me trouvai à la tête de tout le Corps diplomatique ayant le Duc à ma gauche. Dans ce moment l'Impératrice régnante s'approcha de moi et me parla avec beaucoup de bonté. Le lendemain, le Duc me dit : « l'Impératrice vous a bien caressé hier. » — « Sans doute, lui dis-je : n'avez-vous pas fait attention lorsque je l'ai embrassée ? » Après ces petites grandes aventures, on n'a heureusement nul besoin de dîner. D'ailleurs on peut se tranquilliser pour six mois. Pourvu que je maintienne au Roi *son tour*, c'est assez.

C'était une grande question, primitivement, de savoir s'il nous convenait de nous obstiner à la suite de la perfide Autriche, ou de nous allier contre elle avec la France ; mais j'avoue que, malgré mon extrême aversion pour cette première puissance (car ce que j'abhorre le plus dans l'univers, c'est la bêtise puissante), je me serais décidé pour le parti de la morale. Nous ne sommes pas assez puissants pour être scélérats : laissons cet honneur à la Prusse. C'eût été un beau spectacle vraiment, de voir le beau-frère de Louis XVI allié avec ses bourreaux. Car ne croyez pas qu'il nous eût été possible de garder la neutralité, du moins à cette époque. D'ailleurs n'est-

il pas clair qu'ayant perdu par là l'estime et l'amitié des autres puissances, nous demeurions à la merci de ces brigands qui nous auraient fait avaler toutes les couleuvres de l'humiliation. Ce qui m'attriste véritablement, c'est notre alliance *posthume* avec la France, où nous avons cédé l'honneur sans profit, ce qui est bien le plus sot marché qu'on puisse faire dans le monde. Mais en cela même, croyez que nous ne sommes pas sans excuse. Il est devenu fort à la mode de se plaindre des Rois ; les Rois ce me semble ont bien plus de raisons de se plaindre de leurs peuples. Que peuvent-ils faire de grand avec des hommes petits ? La philosophie du XVIIIe siècle a tellement desséché le cœur, que toute idée grande passe pour romanesque. Si j'avais eu l'honneur d'être ministre influent en 1798, je n'ai point la fatuité de croire que j'aurais maintenu le trône (j'aurais essayé cependant) ; si cependant il avait dû tomber, je l'aurais fait tomber avec un tel fracas, que nous aurions fourni une page brillante à l'histoire. Mais pouvez-vous douter, M. le Chevalier, que le ministre n'eût été blamé, maudit, anathématisé par tous nos grands politiques ? Doutez-vous qu'ils n'eussent dit en se bouffant les joues : *Voilà cependant où nous a mis cet écervelé ; sans lui nous serions tranquilles : il fallait savoir ménager la chèvre et le chou, se tenir ami de tout le monde et nager entre deux eaux.* — Et en même temps, ils auraient fait le geste de Turin (portez les deux mains en avant ; placez-les horizontalement, les doigts un peu écartés ; puis donnez-leur un léger mouvement d'oscillation, comme si vous vouliez balancer quelque chose).

Il aurait donc fallu, M. le Chevalier, qu'un ange descendu du ciel eût pris la peine de leur dire : *Aveugles que vous êtes ! Sachez que si vous aviez fait autrement, vous seriez tombés de même avec l'honneur de moins.* Mais comme ces miracles ne se font pas de nos jours, le ministre serait demeuré *sub reatu ;* et au lieu de dire : *il a sauvé l'honneur,* on aurait dit : *il a perdu le Piémont.* Ce n'est pas que je me console jamais d'avoir vu la cocarde tricolore attachée à notre noble chapeau par la main du Roi, mais je dis que ce fut bien moins la faute du *Cabinet*, que celle du *Peuple*, et même des chefs, qui ne pouvaient s'élever à de hautes conceptions.

Et ce reproche ne retombe point sur les Piémontais en particulier, auxquels personne n'a jamais rendu plus de justice que moi, qui ont des talents, de la pénétration, de l'énergie, un sens exquis sur tout, un véritable patriotisme, et dont l'orgueil n'était quelquefois ridicule que parce qu'il était plus grand qu'eux. Le reproche tombe sur le siècle, où tout est petit excepté les crimes.

C'est ainsi, M. le Chevalier, que j'absous mon Cabinet pour le passé ; quant au présent, tout est dit, il ne nous est pas permis de regarder en arrière, ni même à côté : la Russie et l'Angleterre feront de nous ce qu'elles voudront, et ce qu'elles pourront ; un seul pas fait dans un autre sens nous rendrait odieux à tous les partis, et nous perdrait irrémissiblement. Je ne dis pas néanmoins que d'autres temps ne puissent amener d'autres combinaisons ; je crois même que de toutes les chances possibles, la plus probable, peut-être, est celle de notre

rétablissement par la France, mais je parle du moment présent.

En attendant, ne croyez pas qu'il y ait rien de stable dans tout ce qui s'opère en France. Le baptême que le Pape est venu donner à l'usurpateur ne le fixera pas sur son piédestal. Bonaparte fait ce que le Roi n'aurait certainement pu faire ; après quoi il disparaîtra. Mais quand ? Mais comment ? Ah ! qui peut répondre ? L'époque à laquelle nous assistons malheureusement est une des plus grandes de l'univers, il serait inutile de vous dire tout ce qui se passe dans ma tête.

Ne prenez pas pour une petite chose, je vous prie, ce que je vous ai mandé l'autre jour au sujet d'un tableau du Corrège. Pour nos liaisons ici, c'est une grande affaire: expliquez bien à M. Antonini que s'il entre en correspondance avec moi, et qu'il ait le bonheur de contenter la Cour, je puis l'acheminer fort bien, mais il faut marcher droit ; et recommandez lui mon Platon, car je n'ai pas de meilleur ami à Athènes.

Le Grand Maréchal m'a dit encore que l'on aurait grand besoin d'un *restaurateur*, c'est-à-dire de l'un de ces artistes qui ont l'art de restaurer les tableaux, et surtout de les transporter sur un nouveau fond, en détruisant par des procédés extrêmement délicats, le bois ou la toile antique ; vous pourriez encore en parler à M. Antonini, en lui donnant pour toute instruction, qu'on ne veut ni *hommes* ni choses médiocres.

Je vous répète qu'il n'y a rien de si essentiel pour moi, c'est-à-dire pour S. M. L'Empereur tient extrêmement à cette galerie; ne vous adressez, s'il vous plaît,

qu'à M. Antonini, et si vous entendiez parler contre ses talents, comme il est très possible, allez votre train et laissez dire : j'ai mes raisons qui sont bonnes. M. le Duc de Serra-Capriola ayant pris sur lui de suspendre la rémission de la pièce importante dont j'ai eu l'honneur de vous parler plus d'une fois, ainsi qu'à mon auguste Maître ; j'ai dit mon avis sur cette pièce, sans miséricorde.

J'ai l'honneur d'être, etc.

79

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 26 décembre 1804.

Voici, je crois, ma très chère enfant, le premier sermon que je t'aurai adressé de ma vie ; et encore il te fait honneur, puisqu'il ne roulera guère que sur l'excès du bien. Je suis enchanté de ton goût pour la lecture, et jusqu'à présent je n'avais pas fait grande attention au dégoût qui en résulte pour les ouvrages de ton sexe ; mais comme tu as déjà bâti d'assez bons fondements, et que je crains que tu ne sois entraînée trop loin, je veux te dire ma pensée sur ce point important, d'autant plus que, par certaines choses qui me sont revenues par ricochet, je vois que certaines gens commencent à raisonner sur tes goûts.

Tu as probablement lu dans la *Bible*, ma chère Adèle, « *La femme forte entreprend les ouvrages les plus pénibles, et ses doigts ont pris le fuseau.* » Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : « *La femme forte file, se cache, obéit, et se tait.* » Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes, mais qui a bien son prix cependant : c'est celle de Molière, qui a fait une comédie intitulée *les Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules, eût traité ce sujet, s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est en effet un ridicule ? Le plus grand défaut pour une femme, mon cher enfant, *c'est d'être homme*. Pour écarter jusqu'à l'idée de cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon, et à Molière ; ce trio est infaillible. Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien ; ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle, et c'est beaucoup. Il y a d'ailleurs dans ce genre d'occupation une coquetterie très fine et très innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock et le Tasse ? » Et lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille ? » Partant, ma fille, prie ta mère, qui est si généreuse, de t'acheter une jolie quenouille, un joli fuseau ; mouille délicatement le bout de ton doigt, et puis vrrrr ! et tu me diras *comment les choses tournent*.

Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas

ami de l'ignorance ; mais dans toutes les choses il y a un milieu qu'il faut savoir saisir : le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes. Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science, ni laisser croire qu'elles en ont la prétention (ce qui revient au même quant à l'effet) ; et à l'égard même de l'instruction qui leur appartient, il y a beaucoup de mesure à garder : une dame, et plus encore une demoiselle, peuvent bien la laisser apercevoir, mais jamais la montrer.

Voilà, ma bonne Adèle, ce que j'avais à te dire sur ce chapitre important ; et j'attends de ton bon sens, de ta volonté ferme et de ta tendresse pour moi, que tu me donneras pleine satisfaction. Je suis parfaitement content de toi, mon cher enfant ; je m'occupe de toi jour et nuit, imaginant ce qui peut perfectionner ton caractère : c'est dans cet esprit que je t'adresse ce petit sermon paternel. Ainsi, garde-toi de prendre des instructions pour des reproches.

A propos, j'espère que ta mère t'a fait ma commission au sujet des bals. Je sais ce qu'on doit aux circonstances ; mais jamais tu ne dois danser dans le palais du Roi, je te le défends expressément, et il en faut dire la raison tout haut : *Jamais je ne danserai dans le palais du Roi à qui mon père doit tout.* Puisque je te l'écris en toutes lettres, je n'ai pas peur qu'on le lise à la poste. La délicatesse, la fidélité, l'honneur sont respectés partout. D'ailleurs, si l'on vous chasse, vous savez le chemin de Venise.

80

A la Même.

Saint-Pétersbourg, 1804.

Tu sauras, ma très chère femme puinée, que je ne t'ai point oubliée du tout, mais que malheureusement les lettres perdues comptent comme si elles étaient arrivées. Le 17 septembre, je t'ai écrit une longue lettre, où je te faisais l'histoire bouffonne du mariage de mon laquais. Longtemps après, je t'en écrivis une autre éminemment philosophique, où je te prouvais jusqu'à la démonstration, l'indispensable nécessité de filer de temps en temps, et d'être *cocasse* dans l'occasion. Je m'en vais te quereller aussi, ma chère femme. Pourquoi ne me réponds-tu pas? Pourquoi ne me dis-tu pas que mes numéros ne se suivent pas? Alerte, Mademoiselle, tenez vos registres. Je suis enchanté que tu aies entendu la fameuse Espagnole ; pour moi, je t'avoue que la musique m'assassine. Je ne puis entendre un clavecin sans que toutes les touches frappent sur mon cœur, et souvent je le dis : à tout moment, je crois la voir entrer ; il me semble qu'elle va se placer devant ce clavier, et jouer mes airs! Tout le monde la connaît, et souvent on m'en demande des nouvelles. Sais-tu que ceci tient prodigieusement du rêve! C'est l'âge, mon enfant.

Je suis ravi de tous les détails que ta mère m'écrit sur l'éducation des trois enfants. Je vois que vous employez le temps en conscience, et que vos peines ne sont pas perdues. Quelles bénédictions vous donnerez un jour à cette mère pour avoir su aller son train et laisser dire. Cela s'appelle une force d'esprit imperturbable. Moi, je me serais dégoûté cent fois ; mais si je n'ai pas le talent de faire, je n'ai pas au moins le défaut de ne pas savoir apprécier ceux qui font. Au reste, tu sauras, ma chère Adèle, que j'ai conservé une copie de la lettre que je t'ai écrite sur la quenouille. Ainsi, dans le cas où l'original ne te sera pas parvenu, je te ferai passer la copie. J'insiste sur ce point, comme très essentiel à tes intérêts.

Tu diras à Rodolphe, à qui je n'ai pu tout dire dans une feuille, que je l'exhorte à continuer son travail sur les poètes français. Qu'il se les mette dans la tête, surtout l'inimitable Racine : n'importe qu'il ne le comprenne pas encore. Je ne le comprenais pas lorsque ma mère venait le répéter sur mon lit, et qu'elle m'endormait, avec sa belle voix, au son de cette incomparable *musique*. J'en savais des centaines de vers longtemps avant de savoir lire ; et c'est ainsi que mes oreilles, ayant *bu* de bonne heure cette ambroisie, n'ont jamais pu souffrir la piquette. Rodolphe a fort bien fait de m'envoyer un portrait de Constance, en attendant celui que j'attends : il n'y a dans cette effigie aucun trait qui me déplaise ; embrasse-la pour moi des deux côtés ; dis-lui que j'admire sa belle écriture. Bonjour, mademoiselle Adèle ; continuez à contenter vos parents.

Dieu vous bénisse ! Je croyais écrire à Madame votre mère, mais il n'y a plus moyen ; aussi bien ce serait peut-être une indécence d'écrire sur l'enveloppe à une dame de son rang : ce sera donc pour un autre courrier. Présentez-lui mes hommages. *E con reverente ossequio mi protesto.*

81

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) janvier 1805.

SIRE,

Aux belles propositions faites à Votre Majesté par le canal de la Prusse se joignait encore le grand magister de l'ordre de Saint-Jean ; mais, comme j'ai eu l'honneur de le mander, le ministère russe a rejeté la chose sans discourir, même avec dédain et mépris. D'un autre côté, la Prusse ayant renouvelé à Paris ses interminables propositions pour sa garantie intéressée, fondée sur la possession du Hanovre, elle a été peut-être plus dûrement rejetée qu'à Saint-Pétersbourg. L'effet infaillible de sa détestable politique sera de la rendre odieuse à toutes les autres puissances ; la sienne, à le bien prendre, n'est qu'une simple apparence, que le moindre accord entre certaines Cours pourrait faire disparaître. Bien en prend à la Prusse que le trône et le Cabinet de Pétersbourg ne

soient pas occupés aujourd'hui comme ils l'ont été d'autres fois. Par une suite de sa grande modération, le ministère actuel prêche toujours la Prusse et tâche de la convertir ; mais il en faudra probablement venir à l'attaquer, et alors ce sera grand dommage de ne l'avoir pas fait plus tôt. Parlant l'autre jour avec l'un des personnages les plus marquants de ce pays (le Comte de Tolstoï, gouverneur général de Saint-Pétersbourg), il me dit : « Mais, je vous en prie, dites-moi comment l'Empereur de Russie peut attaquer la France ? Car, pour moi, je ne le comprends pas ». Comme il m'avait déjà fait cette question une ou deux fois, je lui répondis : « *A Berlin !* ». « Ah ! pour cette fois, me dit-il alors, je crois que vous y êtes. » En effet, il n'y a pas de doute : c'est dans ce cas surtout qu'on peut dire : « Celui qui n'est pas avec nous est contre nous. » Il est par trop insupportable qu'une puissance, sous l'ombre d'une neutralité perfide, condamne les autres nations au repos, tandis que le grand usurpateur fait tous les jours un pas de plus.

L'Autriche, malgré son incroyable conduite, n'a point été brusquée par ce Cabinet, comme j'ai eu l'honneur de le faire savoir à Votre Majesté. Aujourd'hui, elle s'est sensiblement rapprochée, et l'on en est venu à ne plus disputer que sur le mode. L'Autriche tend ses pièges ordinaires, et voudrait demeurer maîtresse de la guerre et des événements ; mais la Russie, trop instruite par le passé pour se laisser tromper sur l'avenir, veut conserver son influence indépendante, et ne plus permettre aux Autrichiens de disposer de l'Italie à leur gré.

Si Votre Majesté observe bien la chose, elle se con-

vaincra d'abord que le grand problème du moment est celui-ci : *Que la Russie ne peut agir sans l'Autriche, et a tout à craindre d'agir avec elle.* Il faut se tirer de là, et je ne crois pas qu'il soit possible d'éviter tous les inconvénients. Votre Majesté disait à merveille qu'il serait à désirer que l'Autriche voulut agir sur le Rhin, et laisser faire les autres en Italie ; malheureusement c'est ce qui est absolument impossible : l'Autriche n'agira pas, ou elle agira partout, et surtout en Italie. C'est sur ce point que se réunit toute son ambition, et c'est à en dévoiler les derniers replis que j'ai employé le peu de forces que je possède. Je crois même que dans le moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, le mémoire du mois de janvier 1804 opère en sa faveur *sur les hauts lieux*. Le salut de Votre Majesté est dans l'adoption de ces idées ; car l'Autriche ne veut vaincre en Italie que pour elle, et contre vous, Sire. Il faut donc que la Russie pousse et retienne tout à la fois l'Autriche, et qu'elle la force de combattre pour Votre Majesté, ce qui est sans contredit excessivement difficile. Il est infiniment probable qu'il faudra finir par transiger, et lui promettre certaines acquisitions ; car d'imaginer de lui faire adopter le système désintéressé de la Russie, c'est une pure chimère.

Je ne suis au reste nullement étonné qu'on s'impatiente en Italie, et qu'on accuse les lenteurs de la garnison de Corfou. C'est l'effet naturel d'un état de souffrance qui fait croire possible tout ce qui est utile. Mais ce Cabinet connaît le danger et ne veut pas se compromettre : Il serait possible peut-être, en donnant ce qu'on appelle

un coup de collier, de chasser les Français de l'Italie proprement dite, et de les pousser jusque sous les murs de Mantoue: c'est la supposition la plus favorable qu'on puisse faire. Là ils s'arrêteraient, attendraient en pleine tranquillité leurs renforts, et, dans une seule bataille, ils détruiraient tout le fruit d'une campagne. Une armée n'est qu'un rassemblement inutile tant qu'elle n'est pas animée d'un seul esprit, commandée par un seul homme, payée par la même caisse, et qu'elle n'a pas des bases sûres de recrutement. Votre Majesté peut être certaine que la Russie ne s'ébranlera jamais, avant d'être sûre de faire la figure qui lui convient; mais elle y travaille sans relâche, et j'espère qu'elle y réussira.

Le 9, j'ai eu une audience de M. le Prince Czartoryski, dans laquelle nous avons parlé longuement de tout ce qui fait le sujet des deux dépêches de Votre Majesté. J'ai appuyé sur l'idée lumineuse de se procurer Gênes en otage; je l'ai présentée dans le jour convenable, et flanquée de toutes les considérations possibles. Je n'ai point paru paradoxal, à ce qui m'a semblé, mais cette conférence m'a fourni de nouveau des réflexions de la plus haute importance, dont je dois un compte détaillé à Votre Majesté.

Depuis la conversation mémorable que nous eûmes cet été à la campagne, et dans laquelle j'exposai ouvertement mon système sur Gênes, il m'a paru réellement que j'avais fait impression. Je le connais à la manière dont on m'écoute sur cet article; mais d'un autre côté, je trouve toujours les mêmes soupçons et les mêmes craintes. « Mais, m'a dit le Prince, n'avez-vous jamais

« rien écrit sur la manière de tirer parti des peuples « dans ce moment? Chaque peuple a ses droits, ses « privilèges, ses coutumes ; les idées d'ailleurs ont « changé, la Révolution a créé des hommes nouveaux. « Gênes a un Sénat ; le moyen d'imaginer qu'on puisse « renverser ce gouvernement de fond en comble ? etc. » Je répondis ce que je devais pour écarter ces difficultés.

Le Prince a continué.— « Le dernier Roi, m'a-t-il dit, « (S. M. Charles Emmanuel) aurait probablement tenu « plus fortement à d'anciennes maximes qui pourraient « nuire dans ce moment, mais S. M. actuellement ré- « gnante.... » Ici, il n'a plus parlé : il a fait un geste qu'on ne peut écrire mais qui voulait dire : je la crois plus susceptible de s'accommoder aux événements et aux opinions. J'ai suivi cette pensée, j'ai parlé en termes magnifiques de l'esprit général de la maison de Savoie, et du caractère particulier de Votre Majesté, de sa modération, de sa prudence, de ses connaissances, de la disposition où elle serait certainement de contenter de nouveaux sujets en tout ce qui pourrait s'accorder avec son caractère et sa dignité.

Je n'ai pu pénétrer si les craintes de nos voisins, que j'ai fait amplement connaître à Votre Majesté, étaient parvenues à ce Cabinet. La chose est très possible, car tout le monde en parlait fort librement.

Depuis que Votre Majesté a daigné me confier ses intérêts dans cette mission importante, je n'ai cessé de traiter ce sujet intéressant, mais j'ai constamment vu que le Secrétaire d'Etat avait reçu l'ordre du silence.

Que Votre Majesté me permette cependant de lui par-

ler avec une liberté filiale ; la politique à présent, moins que jamais, ne consiste point à ne rien dire, mais bien à dire ce qu'il faut. Il me paraît indispensable qu'Elle m'écrive sur ce point quelque chose d'ostensible, afin que je ne parle pas toujours d'après moi, je sais qu'il est des objets qu'il est bon dans les temps ordinaires de laisser dans une certaine obscurité, mais aujourd'hui tout est à découvert, et l'on ne peut plus rien apprendre à personne, pas même aux enfants.

Il me semble, Sire, que Votre Majesté peut se faire sur ce point quelques idées nettes et fondamentales. D'abord l'idée d'établir à Gênes une monarchie absolue, et de la faire administrer par ses anciens sujets, me paraîtrait une idée aussi chimérique que celle de transporter les Alpes.

Il faudrait bien se garder de prendre Venise pour exemple. Pour S. M. l'Empereur, qui est un puissant monarque parfaitement maître chez lui, Venise n'est qu'un *appendice*, et il peut y faire tout ce qu'il veut ; mais pour un pays qui deviendrait la *seule* ou la *principale* possession de Votre Majesté, c'est tout autre chose.

D'un autre côté, si l'on voulait asservir Votre Majesté à un Sénat, cela serait dur, et il me semble que Votre Majesté devrait refuser. *Roi* ou *Rien* serait ma devise : mais ce n'est point à moi à décider.

Je crois donc que sur tout ce qu'on a nommé dans nos temps modernes *le pouvoir exécutif*, la guerre, la paix, la haute protection de l'Église, la collation des emplois, la monnaie, etc., etc., Votre Majesté devrait avoir le

bras parfaitement libre et indépendant. Quant au pouvoir législatif exclusif, et à celui d'imposer *ad libitum*, Votre Majesté obtiendra difficilement ces deux points. S'il faut plier, c'est sur cela.

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté que nous étions surtout redoutés de nos voisins, à raison du gouvernement militaire : J'ai répété ce qui avait été dit sur cet article, et je puis assurer à Votre Majesté que j'ai été dans le cas d'entendre moi-même des discours encore plus durs. Je connais d'ailleurs les belles choses dites par M. de Thugut. Mais ce gouvernement militaire, dont j'ai tant ouï parler comme de l'*arcanum Imperii*, ne m'a jamais paru (je l'avoue à Votre Majesté) qu'un simple enfantillage, un phénomène passager, tout à fait étranger aux lois particulières de Votre Majesté, et à l'essence de la monarchie en général. Vos lois, Sire, ordonnaient la présence de cinq juges consommés pour condamner le dernier de vos sujets à trois mois de prison ; il y a donc bien apparence que leur esprit n'était pas d'autoriser un jeune étourdi, échappé des Pages ou de l'Académie, à faire donner de son chef la bastonnade à ce même homme. Dans la vaste monarchie d'Autriche, comme dans la France ancienne et beaucoup d'autres, la puissance militaire n'a pas plus d'influence sur l'ordre civil que les prêtres ou les négociants. Néanmoins l'Empereur est bien maître et souverain chez lui ; il me semble donc que, de toutes manières, Votre Majesté est dans le cas de satisfaire pleinement sur ce point l'opinion générale, surtout celle de nos voisins qui est si importante à cette époque ; et cela, sans y avoir le

moindre regret, car il ne s'agit dans le fond de rien de substantiel. Ayant expliqué les choses clairement à Votre Majesté, c'est à elle maintenant à savoir ce qu'elle doit dire.

Ce sujet me ramène encore à supplier Votre Majesté de ne pas me laisser ignorer certaines circonstances dont l'ignorance m'embarrasse fort. On me demande par exemple : *Comment et par qui le Roi a-t-il reçu, de la part de l'Empereur, les insinuations dont vous me parlez*, etc., etc.? Avec la cour de Russie les demi-confidences ne sont guère possibles. Au reste, Sire, je ne parle que pour l'intérêt de Votre Majesté. Car pour moi, moins je saurai, et moins j'aurai de responsabilité.

Le Prince, pendant notre conférence, m'a beaucoup répété que Votre Majesté devait se tenir parfaitement tranquille, et attendre les événements sans rien presser, que tous les agents de Votre Majesté étaient suspects à la Cour de Vienne, comme instigateurs naturels d'une guerre dont elle ne veut point encore. J'ai répondu que ce n'est point à Votre Majesté qu'il fallait recommander la réserve et la prudence, qu'elle portait au dernier point. Que c'était au contraire à Elle à la recommander à ses agents, et premièrement à moi : « En effet, mon « Prince, ai-je ajouté, je vous avoue que j'ai passable- « ment de fiel dans le cœur ; je ne crois pas cependant « qu'il me soit jamais échappé un mot trop vif sur ce « sujet. » Je l'avais déjà fait sonder par le Duc, pour savoir si on lui avait raconté quelque chose contre moi ou contre d'autres, mais le Duc croit que non.

Le Prince incline à croire que dans ce qui a été dit à Votre Majesté de la part de la Cour de Vienne, l'orateur aura beaucoup pris sur lui. Si c'est K...., rien n'est plus probable. Dans l'ordre de la politesse, nous sommes amis : mais si nous entrons dans la politique et dans la morale, c'est un fier charlatan, bien faux et bien *taré*. Il faut cependant toujours sauver l'extérieur avec lui.

Lorsqu'on a demandé ici aux Anglais combien ils pourraient envoyer de soldats en Italie, ils ont parlé de 2,000 hommes ; on leur a ri au nez, et pour cette fois ils sont convenus qu'on avait raison. Ils avaient des idées chimériques sur l'attaque de l'Italie ; mais sur les simples représentations de M. le Duc de Serra-Capriola, Milord Gower a entendu raison, et assuré qu'il écrirait à sa Cour en conséquence. C'est M. Stuard, avec tout son feu, qui parlait d'attaquer sur le champ. Il a été bien morigéné par le sage Duc, qu'on aurait dû croire un peu plus tôt.

Le Ministre d'Espagne a dépêché un courrier à sa Cour ; celle de Saint-Pétersbourg veut probablement s'entremettre entre celles de Madrid et de Londres : mais le mal est bien avancé. Après tout ce que le Prince de la Paix s'est permis, il semble qu'il ne peut se sauver que par la guerre, en se jetant dans les bras de Bonaparte ; mais je crois que ce Samson renverse un temple qui l'écrasera. Dans les siècles de violence, le Prince des Asturies l'aurait certainement fait assommer au sortir du conseil. D'une manière ou d'une autre, il est bien difficile que la chose ne finisse par quelque explosion terrible. Tout le monde plaint cette noble et généreuse

nation, ainsi tourmentée par tous les fléaux physiques et politiques.

J'ai oublié de dire plus haut, que dans mes réponses au Prince Czartoryski sur les difficultés qu'il m'a faites, jamais je ne suis entré dans aucun détail sur les lois qu'il conviendrait d'établir. Toujours je m'en suis tenu aux idées générales, c'est-à-dire à vanter la sagesse, la modération, le tact de Votre Majesté qui l'engageraient toujours à prendre les mesures les plus appropriées aux circonstances ; et jamais je ne suis convenu que d'une seule chose, savoir : de la nécessité de ne pas changer brusquement et totalement l'ordre établi dans le pays acquis, car sur cela il ne peut y avoir de difficulté ; du reste j'ai toujours insisté sur cette réponse tranchante :

« *S. M. a toute la confiance imaginable en S. M. I. Si jamais on vient à traiter la question d'un nouvel établissement, l'Empereur n'a qu'à faire parvenir ses idées à S. M., il verra de quelle façon on répondra.* » Ces sortes de déclarations ou de protestations excitent la confiance et ne disent rien. En attendant, si Votre Majesté me fait l'honneur de m'écrire quelque chose sur ce grand sujet, il est nécessaire qu'elle distingue soigneusement ce qui doit être communiqué des choses qu'il lui plairait réserver pour moi seul.

Lorsque Bonaparte verra décidément arriver la guerre, il est probable qu'il la commencera lui-même. Alors Naples tombera, et Votre Majesté sera obligée de changer de place. La conduite de la Cour des Deux-Siciles est admirable. Je souhaite qu'elle ait le succès qu'elle mérite : mais je ne vois pas trop comment elle peut éviter

le coup. Si Bonaparte laissait former en paix les préparatifs, ou si le Roi de Naples pouvait se défendre assez longtemps pour les attendre, il pourrait se tirer d'affaire; mais quelle apparence ?

M. le général Van-Suchtelen, quoiqu'il y fût spécialement autorisé, ne voulait pas demander une nouvelle gratification pour MM. les officiers Piémontais, qui ne pouvaient cependant s'en passer. — *Je verrai... si je trouve l'occasion, je ne puis promettre, etc.* — De son côté, M. l'amiral Tchitchagof ne se pressait pas de parler sans l'autre. Quand j'ai vu cela, j'ai agi directement auprès de S. M. I. par le moyen de M. le Grand Maréchal de la Cour, Comte de Tolstoï, qui a des bontés pour moi. Après les premières démarches dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, j'écrivis il y a trois jours une lettre au Grand Maréchal, pour voir si je pourrais déterminer ces étrennes. Dans les vingt-quatre heures, je reçus un billet de lui qui me faisait part que S. M. I. venait d'accorder à ces Messieurs une gratification de 500 roubles par tête ; je n'en avais demandé que 3 ou 400. Dans le moment, je leur dis de ne point faire connaître le canal par lequel ils avaient obtenu cette grâce : mais le Grand Maréchal l'a dit tout haut, de manière que lorsqu'ils sont allés remercier le général, selon nos conventions, comme s'ils avaient tenu la chose de lui et sans dire un mot du Grand Maréchal, Suchtelen leur a dit : « Messieurs, allez remercier votre ministre, c'est à lui que vous devez la chose ». Il n'est cependant pas du tout fâché ; mais j'aurais volontiers caché ce petit succès, si M. le Grand Maréchal avait jugé à propos de ne rien dire. M. le général

de Suchtelen est un de ces hommes comme il y en a tant, qui ont beaucoup de bonnes qualités, mais point de caractère. Il y a cent espèces de poltronneries : celle de ne pas oser proposer une bonne action à un Souverain qui nous y a spécialement autorisé ne paraîtra pas sûrement une des moindres à Votre Majesté. — Malgré cette gratification et tout ce qu'ils ont déjà reçu, ces Messieurs ne peuvent que se tenir à flot, et la tête leur tourne au milieu de ce tourbillon dévorant.

Je suis avec un très profond respect,

Sire,

de Votre Majesté.....

82

A M. le Chevalier de Rossi.

13 (25) janvier 1805.

J'ai lu les deux lettres écrites par LL. MM. le Roi et la Reine des Deux-Siciles à M. le Duc de Serra Capriola, au sujet de la demande faite par Bonaparte ; elles sont pleines de raison et de dignité. J'ai lu aussi celle du Roi à l'Empereur, qui n'a pas moins de mérite. La réponse d'Alexandre est telle que son ami pouvait la désirer. Cependant, sur le cas précis de la rupture, le Duc s'est un peu retenu avec moi, mais il m'a fait sentir que

l'Empereur s'est retenu de même à l'égard de S. M. Sicilienne, de peur de hâter une explosion, qu'il juge essentiel de retarder, autant qu'en Italie on juge essentiel de l'accélérer. L'Autriche avance tous les jours vers la Russie, et déjà j'ai eu le plaisir d'entendre dire aux envoyés réunis de Prusse et de Bavière que la Russie est à genoux devant l'Autriche. J'ai ri sous cape. Les préparatifs sont secrets, actifs, immenses.

Le premier effort se fera certainement sur le Hanovre, mais le plan général est arrêté. Le Roi de Naples a très sagement offert d'emblée des subsides considérables ; il est en cela juste et sage. Il sera bien heureux de donner aux Russes l'argent qu'il donne à ses spoliateurs. Maintenant commence le grand danger pour S. M. du côté de l'Autriche, qui ne voudra pas entrer en danse sans être bien payée. C'est dans ce moment critique que mon grand mémoire a été communiqué *faustis ominibus*. Le Duc a demandé solennellement que rien ne soit signé avec l'Autriche, sans avoir été préalablement communiqué au Roi son Maître. Je me trouve trop léger pour faire une telle demande, mais je suis arrivé au même but par un autre chemin ; d'ailleurs la communication, dans le fait, nous sera commune. Il faut écrire à M. de Front de faire comprendre et d'appuyer fortement ce mémoire à Londres. Le danger est là : il faut y courir.

83

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg 2 (14) Février 1805.

SIRE,

Je réponds par ordre aux différentes dépêches dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer, ce qui ne pouvait se faire commodément que par l'occasion d'un courrier extraordinaire.

Lorsque M. le comte de Roburent m'écrivit, il y a longtemps, que je ne devais point prendre au pied de la lettre les nouvelles contenues dans la lettre de la Secrétairerie d'Etat du 1er décembre, je puis avoir l'honneur d'assurer Votre Majesté qu'il me fut impossible de savoir de quoi il s'agissait. Je ne me donnai pas même la peine de feuilleter, puisque également il n'y fallait pas croire. C'est par la lettre de Votre Majesté du 11 décembre que j'ai su ce que c'était, mais je la prie d'être parfaitement tranquille sur ce point. Je ne fais aucune espèce d'attention à ces sortes de nouvelles, et jamais il ne m'est arrivé de savoir le lendemain ce que j'ai lu la veille dans ce genre. Les lettres utiles et capables d'influer sur la conduite du ministre sont bien rares ; et celles-là on ne les oublie pas.

MM. de Woronzof et de Markof sont aussi nuls que s'ils n'avaient jamais existé : ainsi nous ne devons plus y penser. Je m'en console bien volontiers ; soit qu'il y ait eu de leur part défaut de pouvoir ou de vouloir, il est certain que Votre Majesté ne leur doit aucune reconnaissance, au dernier surtout, qui n'a pas seulement voulu me voir ici. Quand on est mort dans ce pays, on l'est bien. Les voilà dans leurs terres ou dans la ville des boudeurs (Moscou) ; on n'en parle plus.

Quand au crédit de la grande dame que Votre Majesté me fait l'honneur de me nommer, il est heureusement nul dans le sens direct et politique. Mais une amitié aussi respectable ne peut jamais être inutile dans le sens indirect, c'est-à-dire par la forte influence qu'elle peut avoir sur les dispositions d'un cœur qui à la fin décidera de nous. Ainsi je croirais que Votre Majesté est dans le cas de soutenir la correspondance comme par le passé, sans plus et sans moins. A l'égard de M. le comte Panin, ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire me fait douter qu'elle soit instruite de certaines choses. Lorsque en commençant ses voyages, il se présenta sur la frontière de Suède, le Roi lui en défendit l'entrée, et il fut obligé de rétrograder. Panin se plaignit ici amèrement, mais la Cour fit la sourde oreille. Bonaparte, *si grand défenseur des droits des souverains*, l'a fait sortir de Suisse et même l'a fait accompagner par les soldats jusqu'à la frontière. Enfin, Sire, lorsqu'il est arrivé ici, et que, dans l'idée de s'y fixer, il avait déjà loué un appartement, on lui a fait signe de partir pour Moscou, où il est actuellement. On peut croire que

le délire atroce du dernier Empereur avait fini par rendre sa mort nécessaire; néanmoins, Sire, je dirai toujours de cette mort ce qui a été dit du scandale : il fallait que cette mort arrivât, mais malheur à ceux par qui elle est arrivée. Ce sentiment est d'autant plus juste, que le Prince égaré ne fut pas souffleté, conspué, meurtri, assommé enfin, par l'innocence knoutée ou mutilée; mais, comme il arrive toujours, par des favoris comblés de ses grâces. Je saisirai cette occasion pour faire observer à Votre Majesté qu'en faisant abstraction des témoignages écrits que le Comte Panin a pu apporter de Piémont et présenter à Votre Majesté, j'ai beaucoup de doute sur tout le reste. Je connais beaucoup ici Mme Tuturmin, sœur de ce personnage, qui a voyagé avec lui et ne l'a jamais abandonné. Elle n'a rien vu en Piémont, elle n'a pas entendu un seul mot de tout ce que son frère a raconté à Rome. Je m'en suis assuré avec la prudence convenable. Mais peu importe à Votre Majesté. Elle est assez sûre d'ailleurs des sentiments de ses anciens sujets.

Nous n'avons rien à désirer au sujet de l'Empereur et du ministère actuels. Dieu conserve l'un et l'autre, c'est tout ce que nous avons à dire. Je jouis moi-même, Sire, de distinctions que je rapporte comme je le dois à Votre Majesté et qui prouvent bien à quel point S. M. I. est portée en faveur de Votre Majesté.

Le jour de la bénédiction des eaux, 6 (18) janvier, l'Impératrice régnante, seule sur le grand balcon, d'où elle voyait la manœuvre, me fit l'honneur insigne de m'appeler. Je n'y prenais pas garde, mais une voix me

cria: « M. le Comte, M. le Comte, S. M. vous adresse la parole. » Je m'avançai respectueusement et S. M. me fit l'honneur de m'entretenir un moment.

Le jour du dernier Gala (9 février), S. M. l'Empereur voulut bien s'arrêter à moi d'une manière marquante. Ce fut une espèce de conversation dont je reçus tout de suite des compliments. Un moment après, j'allai voir l'envoyé de Bavière, qui avait été incommodé. Lorsque j'entrai, le secrétaire de légation qui venait aussi de la Cour se mit à dire : « Le voilà, le voilà, le bon ami de l'Empereur, il n'y en a que pour lui. » Là-dessus il y eut de grands compliments. Je répondis : « Messieurs, je ne suis qu'une image, et suivant le dogme catholique, tout honneur rendu à l'image se rapporte à l'original. » Ce qui est vrai.

Il y aurait une niaiserie bien sotte à raconter ces choses à Votre Majesté si elles n'intéressaient pas son service. Je la supplie de croire que je me fais une très grande violence pour les lui faire connaître.

Le Chevalier Manfredi qui, dans les règles, n'aurait dû avoir qu'une chambre, a un très joli appartement et deux poêles chauffés : cet article vaut 300 roubles. Dernièrement, il a été mandé à son tour pour un examen d'artillerie ; il y fut mené par le général de l'artillerie de la marine, M. Herring. En arrivant, il pria Manfredi en Français de faire une demande aux candidats. Celui-ci leur dit toujours dans la même langue : « *Messieurs, ayez la bonté de m'assigner une ligne moyenne proportionnelle entre deux autres lignes données, arithmétiquement, algébriquement, et géométriquement.* » Alors Herring dit

quelque chose en Russe : était-ce la traduction de ce que Manfredi venait de dire ? Dieu le sait ! Les proposants répondirent je ne sais quoi, aussi en Russe, et sans écrire un mot ni tracer une figure (je prie Votre Majesté de noter ceci), sur quoi tous les examinateurs saluèrent en disant *hotchink horocho* (très bien) : le chevalier Manfredi fit chorus, et chacun se retira très content ; voilà, Sire, un examen Russe.

Revenant aux grands objets politiques, j'aurai d'abord l'honneur de faire savoir à Votre Majesté que la proposition des Sept-Iles et de Malte, faite d'abord confidentiellement et pour ainsi dire en l'air, comme j'ai eu l'honneur de le mander, a été ensuite portée officiellement de Paris à Berlin, et de Berlin ici ; mais ce dernier Cabinet, colporteur de celui des Tuileries, a cependant avoué le premier, dans cette occasion, que la chose n'était pas proposable. Ici on a reçu la proposition avec le dernier mépris et sans l'honorer même d'une réponse. Le bruit que Bonaparte faisait une proposition à Votre Majesté a produit tous les contes et toutes les amplifications qu'elle m'a fait connaître dans sa dépêche du 22 décembre. Tout est faux absolument, excepté la proposition insolente de l'indemnité proposée par le canal de Berlin. Dans cette occasion, comme dans toutes les autres, j'ai reconnu les bonnes intentions qu'on a à notre égard. Je les ai reconnues surtout à la manière dont on a reçu et goûté le grand mémoire, mais il ne peut être encore question, Sire, de cession et d'arrangements généraux : nous sommes bien loin de là. Votre Majesté a vu que jusqu'ici je ne l'ai trompée sur rien, qu'Elle daigne encore m'ac-

corder sa confiance à l'avenir. Avant de dicter des lois à la France il faut la vaincre. Votre Majesté me fait l'honneur de me dire : « Point de cession de la Sardaigne, à moins que ce ne soit à l'Espagne, etc. » Je la trahirais si je lui donnais trop d'espérances sur cet article ; nous pouvons bien manifester nos désirs, les motiver de toutes les manières possibles, et tâcher d'y intéresser nos alliés ; mais en définitive il faudra toujours accepter le lot qu'on nous assignera. J'espère que Votre Majesté ne m'accusera pas d'avoir mis jusqu'à présent ses prétentions trop bas, mais comme notre sort dépend d'une guerre qui n'est pas commencée, je me garde bien de me faire illusion. Ce moment, Sire, peut être décisif en bien comme en mal pour votre Auguste Maison. Votre Majesté a tout à craindre et tout à espérer, c'est la vérité ; en attendant la décision, nous ne pouvons que travailler sur l'esprit de nos alliés.

Votre Majesté voudra bien observer que, depuis plus d'une année, j'ai eu l'honneur de lui communiquer les révélations les plus importantes sur ce que nous avions à craindre de l'opinion de nos voisins, très fort tournée contre nous depuis longtemps. Votre Majesté a vu les mêmes vérités dans les objections mêmes qui m'ont été faites par ce gouvernement. J'ai répondu aussi bien qu'il m'a été possible, et j'ai obtenu ici une pleine approbation ; mais il m'est encore permis de douter que j'aie rencontré les idées de Votre Majesté. Je répète donc très humblement la prière que j'ai déjà eu l'honneur de lui adresser pour être un peu plus éclairé. Lorsque l'on m'a dit à brûle-pourpoint : « *Jamais le Roi ne pourra gouverner*

les Génois », il fallait bien répondre, Sire, et répondre sur le champ. Je répondis donc ce que j'ai fait connaître dans le temps : « *Avec des Piémontais et des maximes Piémontaises, d'accord ; mais pourquoi pas avec des Génois et des maximes Génoises?* » Sur quoi il me fut répliqué : « *Cela s'appelle répondre, voilà les bons principes.* » Mais ce qui me paraît axiome, pourrait fort bien ne pas paraître tel à Votre Majesté. Dans sa réponse à M. le Chevalier Lizakewitch, du 7 mars 1803, que je viens de lire, l'article 5 me donne quelques inquiétudes. Si nous allions mettre en avant cette demande, nous serions perdus. Il y a des choses qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre. Dieu veuille seulement replacer Votre Majesté sur un trône quelconque : ce sera le temps alors de voir ce que la prudence permettra pour rendre sa situation plus agréable. En attendant il ne faut effaroucher personne. Ces objets sont d'une telle délicatesse qu'un ministre, quelque bien intentionné qu'il puisse être, doit toujours craindre de mettre ses propres idées à la place de celles de son maître.

A voir cette Cour si asiatique, cet Empereur si maître de ses sujets, qui ne croirait, Sire, que Votre Majesté aura dans lui le plus ferme soutien de la monarchie la plus absolue? C'est précisément le contraire, Sire : l'Empereur est un philosophe, et s'il est permis de le dire, il l'est trop. — Catherine II, quoique très autocrate, avait cependant goûté jusqu'à un certain point les systèmes modernes : la preuve en est qu'elle tenta une fois d'établir en Russie des États généraux ; mais elle fit bien davantage encore en confiant l'éducation d'Alexandre Ier

aux mains d'un ardent républicain qui, lui-même, s'est constamment donné pour tel. La Harpe a fait sur ce jeune cœur des impressions ineffaçables, et il en est résulté un tout absolument inexplicable lorsqu'on ne l'a pas étudié ici. Tout ce qui environne l'Empereur, tout ce qui possède sa confiance est porté de même aux idées nouvelles. De là cette fameuse constitution que Votre Majesté a pu lire, il y a trois ans, dans tous les papiers publics. Il est vrai que les auteurs mêmes furent obligés de reculer devant leur propre ouvrage, mais si la nation était mûre pour un pareil gouvernement, l'Empereur ne demanderait pas mieux que de le lui donner. Lors donc que nous verrons ce moment (qu'il plaise à Dieu de hâter) où Votre Majesté sera destinée à régner sur un nouveau peuple, si les personnes qui parleront pour lui demandent que Votre Majesté soit tenue de maintenir tel ou tel privilège, telle ou telle représentation, qu'elle ne puisse confier les emplois à des étrangers, etc., etc., Elle ne doit pas douter que le premier mot de l'Empereur de Russie ne soit : *C'est fort bien*, *rien n'est plus juste*. Une des principales objections que le ministère d'ici a faites contre la Déclaration de S. M. le Roi de France, dont j'espère avoir l'honneur d'entretenir longuement Votre Majesté, *c'est qu'elle n'est pas assez favorable à un gouvernement constitutionnel*, ce qui est très faux, car elle est aujourd'hui pour le fond ce qu'elle doit être; mais, c'est pour faire comprendre à Votre Majesté ce que les têtes sont ici, et sur quelles données elle doit régler ses projets pour l'avenir.

Ce que Votre Majesté ne doit point oublier, c'est que

je me garde bien moi-même de donner dans ces idées modernes tête baissée. Je tiens au contraire les prétentions de Votre Majesté aussi haut qu'il m'est possible, et quand je croirais apercevoir quelque chose à réformer dans l'ancienne administration, c'est à Votre Majesté que je le dirais, jamais à d'autres, ce qui est précisément le contraire de ce que l'on fait ordinairement ; mon devoir de ministre est de soutenir et d'avancer, par tous les moyens qui sont en mon pouvoir, l'honneur, la gloire et la puissance de Votre Majesté : c'est ce que je ferai, Sire, tant que j'en aurai le pouvoir.

Après des tourments inexplicables et que je n'ai pu exprimer que faiblement à Votre Majesté, l'affaire des subsides a été terminée hier, et tout a fini par 18,000 roubles qui seront envoyés incessamment à Votre Majesté. J'ai été véritablement glacé de chagrin. Est-ce à l'économie du Maître, est-ce à l'orgueil du ministre que nous devons ce désagrément ? C'est ce que je n'oserais décider. Il me semble qu'on se serait volontiers dispensé du tout, car je ne pouvais obtenir une décision quelconque. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la dernière lettre que j'ai écrite au Prince sur ce sujet, et qui a enfin décidé la chose. Non seulement le Prince ne m'a pas appelé pour me faire connaître cette décision, mais il ne m'en a pas même fait part. Je vois que ma figure l'importunerait dans ce moment, et comme la sienne ne me serait pas plus agréable, il a fort bien fait.

Je dois faire part à Votre Majesté qu'on commence à croire ici qu'Elle écoute les propositions de l'Autriche ;

le Prince s'en est expliqué. Je la supplie de bien s'écouter sur ce point : le désir de ménager tous les partis nous a constamment perdus. Ce n'est pas, Sire, qu'en faisant connaître à Votre Majesté le soupçon qui s'est élevé ici, j'entende l'adopter ; cependant je m'empresse de le lui faire connaître, en la priant de nouveau de se garder des demi-confidences. Si Votre Majesté me dit : *Je sais par une voie sûre*, ou : *je tiens d'un diplomate*, je ne puis faire aucun usage de cela ici ; autrement je suis accablé de questions : *Et qui ? Et comment ? Et par où ?* Je ne réussis qu'à donner des soupçons. Votre Majesté fera de tout ceci l'usage qu'Elle jugera convenable.

Point de nouvelles d'Angleterre, on bat tout à fait la campagne dans ce pays. Je crains que le Roi ne soit arrivé à cet état, le plus fatal pour les monarchies, où le souverain possède assez de forces pour se mêler des affaires, et pas assez pour les faire. Dans un moment aussi critique, ils s'amusent à détruire et à fabriquer des ministères ! J'honore d'ailleurs infiniment les talents parlementaires et financiers de M. Pitt ; mais pour la guerre et la grande politique, il est permis de soupçonner qu'il n'est pas fils de son père.

Je suis porté à croire que l'Autriche et la Russie ont déjà signé quelque chose. Nous verrons ce que produiront les nouvelles scènes d'Italie.

Bonaparte, dit-on, y porte le Pape en croupe pour sacrer son frère. Je voudrais de tout mon cœur que le malheureux Pontife s'en allât à Saint-Domingue pour sacrer Dessalines. Quand une fois, un homme de son rang et de son caractère oublie à ce point l'un et l'autre, ce

qu'on doit souhaiter ensuite, c'est qu'il achève de se dégrader jusqu'à n'être plus qu'un polichinelle sans conséquence. Quand je vois le rôle qu'il joue et celui qu'il a manqué, je suis réellement furieux ; jamais on n'a laissé échapper une plus belle occasion de s'illustrer et d'avancer le catholicisme (1).

Si Votre Majesté pouvait découvrir un ou deux bons ingénieurs marins hydrauliques, capables de faire des ports, des ponts, des canaux, ce serait une bonne chose, surtout s'ils étaient sujets de Votre Majesté, car j'ai mis ici les Piémontais extrêmement à la mode. J'espère aussi qu'elle n'aura pas regardé comme indifférent ce que j'ai dit au sujet des tableaux. Je ne pourrais pas faire mieux ma cour qu'en procurant à S. M. l'acquisition de quelque original incontestable, et je m'avancerais encore davantage dans un pays que j'habite déjà beaucoup sans y être. J'espère que Votre Majesté me fait l'honneur de me comprendre. S. M. I. organise dans ce moment le département de l'Amirauté. Elle y attache une bibliothèque, un cabinet de physique, un dépôt de cartes, etc., etc.; mon frère est nommé directeur de tous ces établissements, avec le grade de lieutenant colonel et 2,000 roubles d'appointement. Qui sait d'ailleurs où le portera l'amitié de M. Tchitchagof? L'affaire est faite ; cependant comme l'Ukase n'est pas sorti, je n'ai point encore le droit d'en parler : j'ai seulement l'honneur de le dire secrètement

(1) Voyez la note ci-dessus à la page 291, lettre au Chevalier de Rossi, 14 (26) décembre 1804.

à Votre Majesté, pour lui faire voir comment vont les choses. Cette faveur distinguée a été accordée sur le premier mot avec une grâce incomparable : le ministre m'a dit (puis-je cacher quelque chose à Votre Majesté?) *avec empressement*. Trop heureux, Sire, si de tels succès peuvent continuer à me mettre à même de me rendre efficacement utile à la grande et auguste cause que je suis venu défendre.

Je suis avec, etc.

84

A M. le Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 14 février 1805.

Frère Nicolas, je commençais à croire que tu me méprisais, et je tenais déjà la plume pour t'en demander raison, lorsque voilà la gente épître à l'ami Xavier qui nous a fait un plaisir infini, en nous prouvant que tu ne nous avais point retiré tes bontés. Sur tous ces *nous*, tu vas dire : « Est-ce que vous êtes ensemble, messieurs mes frères ? » Nous l'étions, mon cher ami, lorsque ta lettre est arrivée. Un beau matin que je songeais creux dans mon lit, j'entends ouvrir ma porte avant que la sonnette eût donné le signal. Surpris de cette violation de l'étiquette, je crie : *Qu'est-ce que c'est donc que cela?* C'est ton frère, me répond Xavier, en

ouvrant mes rideaux. Comme l'heure des apparitions était passée depuis longtemps, je n'eus pas le moindre doute sur la réalité de l'aventure. Je te laisse à penser si nous nous sommes gaudis ensemble. Cette réunion, au reste, n'a pas été de longue durée. Il était venu avec un jeune chambellan qui a ses affaires à Pétersbourg et une jolie femme à Moscou. Ses projets n'ayant pu s'exécuter ici, le contre-poids de Moscou l'a entraîné au bout de seize jours bien comptés ; et mon frère, qui lui avait promis de ne pas l'abandonner, a dû repartir aussi. — Il a donc fait quatre cents lieues pour passer seize jours avec moi. Cela s'appelle en Russie *une course*. Je commence à m'y habituer. Moi qui mettais jadis des bottes pour aller à Sonaz, si je trouvais du temps, de l'argent et des compagnons, je me sens tout prêt à faire *une course* à Tobolsk, voire au Kamtschatka. Peu à peu je me suis mis à mépriser la terre ; elle n'a que neuf mille lieues de tour. — Fi donc ! c'est une orange. Quelquefois, dans mes moments de solitude, que je multiplie autant qu'il est possible, je jette ma tête sur le dossier de mon fauteuil ; et là, seul au milieu de mes quatre murs, loin de tout ce qui m'est cher, en face d'un avenir sombre et impénétrable, je me rappelle ces temps où, dans une petite ville de ta connaissance, la tête appuyée sur un autre dossier, et ne voyant autour de notre cercle étroit (quelle impertinence, juste ciel !) que de petits hommes et de petites choses, je me disais : « Suis-je donc condamné à vivre et mourir ici comme une huître attachée à son rocher ? » Alors je souffrais beaucoup : j'avais la tête chargée, fatiguée, *aplatie* par

l'énorme poids du *rien ;* mais aussi quelle compensation ! Je n'avais qu'à sortir de ma chambre pour vous trouver, mes bons amis. Ici tout est grand, mais je suis seul; et, à mesure que mes enfants se forment, je sens plus vivement la peine d'en être séparé. Au reste, je ne sais pas trop pourquoi ma plume, presque à mon insu, s'amuse à te griffonner ces lignes mélancoliques, car il y a bien quelque chose de mieux à t'apprendre. Xavier rentre au service de la manière la plus agréable pour lui et pour nous ; cette dissonnance qui nous choquait l'oreille n'existe plus, et nous voilà à l'unisson. On vient d'organiser ici le département de l'Amirauté. Il y a une partie militaire et une partie scientifique. De celle-ci dépendent une bibliothèque, un musée, un cabinet de physique, etc., et notre frère a été fait directeur de cet établissement, avec deux milles roubles de traitement ; c'est ici la paye d'un général-major. Il était libre de passer dans l'ordre civil avec le rang de lieutenant-colonel ; mais il est soldat, il veut toujours l'être : je crois qu'il a raison, d'autant plus qu'il conserve son ancienneté comme s'il ne s'était jamais retiré du service. Te parler de ma reconnaissance envers S. M. I. serait, je crois, quelque chose de fort inutile. Il y a longtemps que je n'ai pas eu un aussi grand plaisir. Au reste, les traits d'auguste délicatesse et de générosité chevaleresque sont fréquents à cette Cour; je veux t'en citer un exemple.

Il y a ici un Français dont le caractère et les aventures méritent de fixer l'attention. C'est M. de Moutiers, l'un des respectables gardes du corps qui accompagnè-

rent Louis XVI dans sa malheureuse fuite de Varennes ; il était masqué en laquais, et s'appelait *Melchior*. Un soir que l'auguste caravane se reposait dans je ne sais quelle petite auberge, le Roi lui dit: « Mon cher de Moutiers, comment pourrai-je récompenser le service que vous me rendez ? » — « Sire (répondit le « brave homme avec une espèce d'enthousiasme), je « veux que vous donniez à ma famille le nom que je porte « aujourd'hui pour vous sauver : je veux qu'elle s'ap- « pelle Melchior. » — « Fort bien, mon ami, reprit le Roi; mais je vous fais Comte. Vous êtes le comte Melchior de Moutiers. » — Les malheurs qui suivirent ne sont que trop connus; il serait inutile d'en parler. Le comte de Moutiers, ruiné et fugitif comme tant d'autres, échut à Berne, où une demoiselle riche et noble l'aima, le lui dit, l'épousa, et se fit catholique, véritablement pour le récompenser. Bientôt l'abjuration et l'émigration ruinèrent la femme comme le mari. Ils vivaient l'un et l'autre très étroitement à Munich, avec trois enfants, lorsqu'il reçut l'ordre d'en partir à l'époque trop mémorable du mois d'avril dernier. La femme était malade, on n'y eut aucun égard. Enfin, après de longs pourparlers, on consentit à laisser tranquille la femme malade (ce que c'est que l'humanité !), à condition que le mari partirait. Celui-ci demande un passe-port à l'ambassadeur d'Autriche pour venir en Russie; il est refusé. — Mais, par charité, laissez-moi passer au moins par transit, comme une marchandise prohibée. — Point de raison. — Il s'adresse à la Prusse. — Permis de passer, à la charge de ne pas sé-

journer. Enfin, il est ici, sans feu ni lieu, et ne sachant de quel bois faire flèche. Peu à peu on le connaît, on prend intérêt à lui, on l'invite, et il a l'honneur de dîner chez M. de Narischkin avec Mgr le Grand-Duc, qui lui fait conter son histoire. Le Prince apprend qu'un autre Français émigré, nommé M. de Bonsaison, qui est employé dans la maison des Cadets, était venu chercher M. de Moutiers, et lui avait dit : « Monsieur, je « n'ai qu'un petit logement et de faibles moyens; mais « je ne puis supporter l'idée d'un homme comme vous « à l'auberge : venez chez moi. » Le surlendemain, le Grand-Duc s'est rendu à l'école des Cadets, où il a dit publiquement à M. de Bonsaison : « Monsieur, je suis venu exprès pour vous remercier de votre conduite à l'égard de M. le comte de Moutiers, et je veux avoir le plaisir de vous embrasser » ; ce qu'il a fait. Ensuite, il a donné à M. de Moutiers un logement dans le palais de marbre, qui appartient aujourd'hui à S. A. I., et neufs cents roubles de pension sur sa cassette. Le Français était au comble de ses vœux, d'autant plus que, dans ce pays, le logement emporte toujours la lumière et le bois. Bientôt après il reçoit, sans en avoir eu le plus léger *avant-goût*, une lettre de M. de Mourawief, ministre du Cabinet, par laquelle ce dernier lui transmet l'expédition authentique de S. M. I., qui assigne à M. le comte de Moutiers une pension viagère de quatorze cents roubles, dont la moitié sera reversible à sa femme, comme un témoignage de l'estime de S. M. pour le noble dévouement de M. de Moutiers à la personne de son maître. — Il faut entendre ce père et ce

mari qui n'a plus de soucis et qui va jouir de sa famille.

Lorsqu'on a conté de pareils traits, il faut se taire, car il n'y a pas moyen de les louer assez.

Il y a un siècle, plus ou moins, que je t'ai envoyé une procuration, bien inutile peut-être ; cependant il est bon que tu l'aies ; mande-moi si tu l'as reçue. Je ne compte plus du tout sur ce drôle de S..... L'honnête homme qui va à la messe est plus honnête homme que l'honnête homme qui n'y va pas ; mais le fripon qui y va est aussi plus fripon que le fripon qui n'y va pas. Ainsi n'en parlons plus ; jamais il ne me donnera un centime.

J'ai été ravi de la belle poésie que vous avez envoyée à Moscou il y a quelques mois. Les strophes sont charmantes, et le révérend *André* Malherbe n'est pas moins parfait dans son genre. Mon frère Xavier dit une fort plaisante chose à ce sujet. Il prétend que vous êtes nécessairement possédés du diable, vu qu'à notre âge les Muses ne s'en mêlent plus. *Sed de his satis.*

Je ne puis écrire autant que je le voudrais, mais jamais je ne vous perds de vue. Vous êtes tous dans mon cœur ; vous ne pouvez en sortir que lorsqu'il cessera de battre. A six cents lieues de distance, les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ravissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène dans ma chambre avec sa figure sainte, et en t'écrivant ceci je pleure comme un enfant. Il y a bien d'autres personnes que je me rappelle, quoiqu'elles soient infiniment moins intéressantes pour moi ; mais ces personnes m'attristent d'une autre manière, je veux dire en m'oubliant. J'en

veux surtout à ce glaçon de la *grande place*. Peut-on avoir joué, pensé, vécu, raisonné et travaillé ensemble pendant je ne sais combien d'années, et s'oublier ensuite ? S'il y a eu jadis quelque froideur entre nous, je pourrais bien rappeler à ce propos une saillie sublime de mon père. — Ah ! l'animal, il croit que je m'en souviens. — Mais tout dépend du caractère. Mon acier a frappé ce caillou dans tous les sens : jamais je n'ai pu en tirer une étincelle. Il n'en est pas ainsi entre nous ; rien n'a changé, rien ne peut changer. N'ai-je pas bien dit ?

85

A M. le Comte de Front,

Ministre de Sardaigne à Londres.

Saint-Pétersbourg, 21 février (5 mars) 1805.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu les deux lettres que Votre Excellence a bien voulu m'adresser sous les dates des 1er et 15 janvier, et j'ai l'honneur de lui en faire tous mes remerciements. Quoique je n'aie pu lire encore la première, je suis persuadé néanmoins que je sais de quoi il s'agit. Voici un moment bien solennel, M. le Comte, voyons si la bête féroce reculera ou si elle résistera ; suivant le parti qu'elle prendra les résultats doivent être bien différents :

tout dépend du parti que prendront les puissances. La conduite sublime de ce Cabinet devrait rallier tous les autres ; mais vous ne savez que trop par quelle espèce de gens ils sont conduits. Grâce à Dieu, il en existe un dans le monde dont la réunion à celui de Pétersbourg opèrera, je l'espère, de grands miracles dans le monde. Je me flatte donc, jusqu'à nouvel ordre, que cette union si précieuse s'effectuera pleinement : c'est l'intérêt de l'univers.

Quant à nous, M. le Comte, nos instructions sont courtes : *Faites ce que vous pourrez.* C'est tout ce que S. M. peut dire à ses ministres : tout le reste est du papier perdu. Dans plus d'une dépêche, le Roi a bien voulu me faire connaître la préférence qu'il donnerait au Piémont, sur tout autre pays *même plus grand.* Je crois qu'au lieu de ces mots la politique écrirait *même un peu plus grand.* Mais comme nous n'en sommes pas encore là, prenons pour un premier axiome : *Plutôt le Piémont que tout autre pays.* Il s'en présente tout de suite un autre : *Plutôt tout autre pays que rien*, car la souveraineté est en elle-même une chose inestimable, qu'il faut retenir à tout prix ; mais qu'importe, M le Comte, ce que nous voulons, ce que nous craignons, ce que nous préférons ! Hélas ! la question est de savoir ce que les autres voudront et pourront. Si l'on fait reculer *le monstre*, nous aurons *certainement* un bon dédommagement, et *peut-être* nôtre bien. Je dis *peut-être*, car Votre Excellence sent bien qu'il ne faudra pas peu de force et d'adresse pour faire plier sur ce point notre ennemi naturel, capital, irréconciliable. Son secours étant abso-

lument nécessaire, pouvez-vous croire qu'il l'accorde gratis? Et quel prix pensez-vous qu'il y mette, tandis que ses ministres disent tout haut que jamais leur Auguste Maître ne permettra volontairement le retour de la Maison de Savoie en Piémont? Voilà! Voilà le danger! Notre ennemi passager, accidentel, notre ennemi de passion et de circonstance est à Paris; mais notre ennemi naturel et par conséquent éternel est à Vienne. Chassons de notre tête toute idée de grandeur, de noblesse et de générosité; toute spéculation élevée sur les droits sacrés de la souveraineté, sur la sûreté et la balance de l'Europe. *Combien me donnerez-vous?* Tout se réduit à cette noble phrase. Que ferons-nous donc de ce manœuvre à 600,000 bras, dont on ne peut se passer et qui le sent très bien? Comment le paiera-t-on sans qu'il nous en coûte, ou tout ou beaucoup, et comment le retiendra-t-on dans la bonne route, avec la certitude de le voir tourner subitement de l'autre côté, si on lui offre un village de plus? J'avoue à Votre Excellence que je ne contemple jamais ce sujet sans frissonner. Vous savez maintenant, M. le Comte, que j'ai profité de plusieurs circonstances favorables pour mettre à nu la politique détestable qui menace l'existence politique de S. M.; si l'on ne voit pas toute sa difformité ce n'est pas ma faute: je l'ai bien déshabillée. Votre Excellence entend du reste que cet ouvrage suppose des relations et des amitiés formées, même une espèce de faveur; autrement, la communication n'aurait pas été prudente. Elle a eu tout le succès que j'en attendais. Tout de suite, il a été ordonné qu'il en serait fait une analyse pour en présenter la substance

dans un moindre espace; comme j'en ai été informé à temps. Personne n'étant plus intéressé que moi, à ce que l'analyse fût faite en conscience, je l'ai faite moi-même sans quitter la plume, et ce nouveau travail a été parfaitement agréé. Je l'enverrais à Votre Excellence, si j'avais un copiste, mais les bras me tombent. Lorsque je suis arrivé ici, on m'a signifié ce fatal dilemme : *Sienne ou rien*, avec l'effroyable addition d'une indispensable renonciation. Aujourd'hui le ton de la musique a un peu changé. Les esprits sont parfaitement disposés ; l'ouvrage des hommes est fait ; il reste celui de la Providence. Nous n'y pouvons rien, ni vous ni moi.

Au moment où la lettre de Votre Excellence m'est parvenue, je recevais de la Cour sept grandes pages de chiffres. Voilà donc le déchiffrement de la vôtre suspendu pour je ne sais combien de temps. Je désirerais de tout mon cœur pouvoir mettre plus d'activité dans notre correspondance, mais la chose n'est guère facile. Le zèle que vous me faites la grâce de m'attribuer (et c'est la seule louange que je puisse accepter) le zèle, dis-je, ne peut rien contre l'impossibilité : je me suis fait un règlement de vie absolument indispensable pour le service de S. M. Je ne joue point, je ne vais jamais au spectacle, et je ne me promène jamais ; mes occupations sont réglées, c'est une roue qui fait chaque jour son tour, et que rien ne peut déranger. Si cependant Votre Excellence veut bien me faire la grâce de profiter de tous les courriers pour m'écrire à l'aise, et sans chiffres (du moins à peu près), elle me comblera de satisfaction et certainement j'y répondrai de mon mieux. Quant aux

chiffres, je ne puis promettre l'exactitude ; je n'ai point d'aide, comme vous savez, je suis accablé d'affaires de plus d'une espèce, le chiffre m'abîme la vue. Depuis que S. M. s'est réservé à elle-même la correspondance, il m'est arrivé de recevoir jusqu'à quatre pages in-folio de chiffres serrés, comment pourrais-je fournir à une autre correspondance chiffrée? Je n'ai jamais menti de ma vie, M. le Comte, pas même aux femmes ni aux princes (c'est tout dire), je ne commencerai donc pas par Votre Excellence, et j'aime mieux lui dire franchement ce qu'il en est, que d'écrire d'une manière et de faire de l'autre.

Ce qui me console un peu, c'est l'absolue inutilité des 99 centièmes de toutes ces correspondances. Essayez de lire une lettre de l'année dernière, elle vous fera infailliblement rire. Ce qui prouve que vous aviez le droit d'en rire d'avance l'année passée. Les lettres écrites d'une très grande distance ressemblent au vin, elles ne supportent pas le transport, elles se gâtent dans la malle, et ne valent plus rien en arrivant. A l'égard des grandes puissances qui écrivent: J'envoie 20,000 hommes, dix vaisseaux, ou quatre millions, c'est autre chose ; mais quant à nous, M. le Comte, il me semble qu'on peut tout dire en deux pages. J'ai sûrement reçu deux cents lettres depuis que je suis ici: je suis prêt à les renvoyer, et, comme je l'écrivais l'autre jour à Rome, je me soumets à tous les supplices, si l'on peut en découper une seule ligne utile au service du Roi, et qui ait pu influer sur ma conduite. Au contraire, je suis en état de montrer par douzaines, les passages qui m'auraient fait commettre de

lourdes fautes, si je m'y étais conformé au pied de la lettre.

Votre Excellence me fait l'honneur de me donner la nouvelle, pour le bien du service de S. M., de la lettre de Bonaparte, etc. : je suis certainement on ne peut plus sensible à cette attention de sa part ; mais il n'est pas moins vrai qu'au moment où j'ai reçu sa lettre (le 28 du mois dernier) j'avais depuis quatre ou cinq jours sur ma table la lettre de l'usurpateur, et la réponse du lord Mulgrave dûment imprimées dans *le Courrier de Francfort* (notez bien, je vous prie). L'année dernière, on me donna de Rome la nouvelle de l'insurrection d'Irlande ; le jour que la lettre arriva ici, j'avais lu dans les papiers anglais les noms des pendus, dont l'exécution avait très justement terminé cette infâme tragédie. On écrit *trop*, M. le Comte, et l'on chiffre *plus que trop*. Je pourrais intéresser Votre Excellence en lui présentant la preuve évidente et matérielle des inconvénients qui résultent de toutes ces paperasses ; mais le plaisir de m'entretenir avec Votre Excellence ne m'a déjà fait que trop pécher contre mes propres maximes.

Dans tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire au sujet des correspondances, j'exclus toujours l'exagération. Les propositions générales et tranchantes sont presque toujours fausses. Il est entendu qu'il faut écrire certaines choses, et en chiffrer d'autres, et la clause *je ferai ce que je pourrai* est toujours sous-entendue : mais je crois l'aperçu général incontestable. Je ne ferai jamais des efforts avec plus de plaisir qu'à l'égard de Votre Excellence, rien ne pouvant surpasser les sentiments dont je

fais profession pour son nom, sa personne et son caractère.

Courage, M. le Comte, allons en avant, et conservons toujours l'espérance. Pour moi j'en crois sur les affaires beaucoup plus mon cœur que ma tête, et l'instinct plus que le raisonnement. Tout semble favoriser l'usurpateur : un Pape même consent à se déshonorer pour lui. N'importe! Une voix secrète, une voix irrésistible me dit que tout cela n'est qu'un drame, et que plus tôt ou plus tard, nous entendrons le sifflet du grand machiniste qui fera disparaître l'impure décoration.

Je suis avec un respect infini, etc., etc.

86

Au Roi Victor-Emmanuel.

25 février (9 mars) 1805.

SIRE,

Je croyais avoir l'honneur de transmettre à Votre Majesté, par ce courrier, la dernière lettre que S. M. T. C. m'a fait l'honneur de m'écrire, et la réponse que j'y ai faite. Mais S. E. M. le Prince Czartoryski ayant désiré la communication de ces pièces, il n'y a pas eu moyen encore de les ravoir. Elles sont demeurées longtemps sur la table de S. M. l'Empereur, et peut-être y sont-elles encore. S. M. le Roi de France à fait beaucoup de changements à sa Déclaration, qui me paraît dans l'état ac-

tuel, inattaquable sur le fond des choses. A l'égard du style et de la rédaction, S. M. a pris la peine de répondre article par article à toutes mes observations, toutes les fois qu'elle n'a pas été de mon avis, ce qui lui est arrivé souvent. Votre Majesté sent bien que je n'ai pas disputé ; j'ai répondu au Roi ce qui est sûrement bien vrai : *Je désire avoir tort, autant que la vanité la plus intraitable a jamais désiré d'avoir raison.*

J'ai reçu une assez longue lettre de M. le comte de Front (du premier janvier dernier) dans laquelle, à mon très grand étonnement, M. de Novosiltzof n'est pas seulement nommé. Il a cependant si complètement réussi, que dans le moment où les propositions de Bonaparte arrivèrent à Londres, et où l'on croyait traiter, on lui proposa d'aller à Paris avec le pouvoir des deux puissances. Ceci est très sûr, Sire, et en même temps très singulier. Votre Majesté y verra comme on est riche à Londres en négociateurs. Elle y verra de plus, que la réponse négative du Lord Mulgrave n'est que le second bond, et que d'abord, on avait fait un pas vers la paix. Certainement, Sire, on la désire de tout côté, ici par système, là par crainte, ailleurs par besoin. De sorte que, malgré tous les préparatifs possibles, il pourrait très bien se faire que tout finît par un traité. Bonaparte ne se presse pas, il a en main de quoi contenter tout le monde, quand il en faudra venir là. Il attend donc, et prendra son parti suivant les circonstances. Déjà, je suis sûr que Talleyrand a prononcé le nom de Votre Majesté, quoique d'une manière vague : *On verra, on l'arrangera, etc.* Il a prononcé le nom de Toscane. Enfin, Sire,

jamais je ne me persuaderai que l'usurpateur se décide à courir la terrible chance d'une guerre, avant d'avoir fait des propositions raisonnables. Il est vrai que cette hypothèse exclut absolument Votre Majesté du Piémont, du moins dans ce moment, mais j'ai toujours eu l'honneur de Lui dire que le rétablissement dans ses anciens États serait un phénomène qu'on ne peut que désirer. Il serait infiniment à souhaiter qu'on arrachât à tout prix le Piémont à la France, et c'est toujours dans ce sens que je parle et que j'écris ici : mais j'ai un langage pour les ministres, et un autre pour Votre Majesté. Du moment que Bonaparte fera des propositions à peu près raisonnables, et que surtout il aura su présenter un appât convenable à l'ambition Britannique, Votre Majesté pourrait-elle se flatter que des puissances, qui ne nous doivent rien, fassent la guerre qu'elles craignent, pour satisfaire les plus justes inclinations de Votre Majesté, qu'elles croiront indemnisée d'ailleurs. Sire, j'ai trop appris à connaître les hommes et la politique pour avoir sur ce point la plus légère espérance ; lorsque les négociateurs Français dirent à Amiens à ceux d'Angleterre : « Laissez Ceylan à ses maîtres, et nous indemniserons le Roi de Sardaigne, » Votre Majesté ne sait que trop ce qu'il en fut. Malte sera le Ceylan du nouveau traité ! Je ne dis pas qu'on en use de même à l'égard de Votre Majesté, mais sur la qualité de l'indemnisation on ne se gênera pas. Il me paraît que M. le comte de Front, qui est sur les lieux, a plus de foi. Je souhaite encore avoir tort, mais je ne l'espère point du tout. A cet égard, Sire, je ne puis me dispenser de mettre sous les yeux de

Votre Majesté, avec le plus profond respect, une réflexion de la plus haute importance : je suis frappé d'étonnement, Sire, et même de crainte, en voyant l'excessive répugnance de Votre Majesté pour quelques concessions qui étaient pour moi un contrepoids à mes maux, et des moyens indispensables, selon moi, à mon existence politique. Je suppose, Sire, que d'autres auraient éprouvé la même répugnance, car je n'ai pas le courage de supposer une distinction cruelle à mon égard. Je croirais donc pouvoir en conclure que Votre Majesté n'a pas fixé son attention sur ses intérêts les plus clairs et les plus pressants. Je la supplie très humblement de vouloir bien se rappeler la prophétie suivante, sur laquelle elle me rendra un jour toute la justice que je puis désirer.

Jamais, Sire, il ne peut exister pour Votre Majesté un état de choses où elle se trouve gênée par les concessions faites dans ces temps malheureux aux familles qui ont eu l'honneur et le bonheur de suivre son sort. Au contraire, il est non seulement possible, mais infiniment probable, qu'il en existera un où le plus grand bonheur pour Votre Majesté sera de pouvoir alléguer que les rangs sont donnés, qu'elle ne peut déplacer personne. Votre cœur, Sire, ne pourra se reposer avec une pleine sécurité que sur ce petit nombre d'hommes. Tout le reste est chimère.

Je serais le dernier des hommes si je mêlais mon petit intérêt personnel à de si hautes considérations. Au contraire, Sire, j'ai renoncé et je renonce de nouveau expressément, et à la dernière faveur demandée à Votre

Majesté, et à tout ce qui pourrait dans ce genre lui déplaire ou la gêner le plus légèrement possible. D'ailleurs, Sire, quand mon intérêt légitime et bien entendu dépendrait de celui de Votre Majesté, ce ne serait pas du tout une raison de lui cacher la vérité. Si j'avais l'honneur d'être aux pieds de Votre Majesté, et qu'elle me permît les détails, j'espérerais avoir le bonheur de la convaincre que j'ai beaucoup réfléchi sur cette époque mémorable et que je la connais assez bien.

Je puis avoir l'honneur de confier à Votre Majesté comme très certaine l'anecdote suivante. Avant que le Pape eût pris sa fatale détermination, l'homme du monde catholique qui lui est le plus dévoué par son serment écrivit à Rome, d'ici, une lettre en latin ostensible au Saint-Père, dans laquelle on lui faisait toucher au doigt tout le mal qu'il allait faire, et tout le bien qu'il ferait en résistant. On lui faisait sentir surtout combien cette résistance serait agréable à S. M. I., et quel avantage il en pourrait résulter pour l'Eglise catholique. Cette lettre écrite avec la plus haute approbation a cependant disparu de quelque bureau de poste et n'est jamais parvenue. J'espère que Votre Majesté verra là, à découvert, la griffe de Satan.

Le comte de Kotchubey, ministre de l'intérieur, vient de publier son compte-rendu et l'a livré à M. Storch pour être traduit en Allemand mot à mot, et publié dans un journal intitulé : *La Russie sous Alexandre Ier*. Cette pièce est unique. Tout y est mis à découvert, le bien et le mal, et jusqu'à de petites insurrections partielles qui ont eu lieu pour cause de mécontentement.

On y voit tout à nu. En même temps, ce même ministre publie un journal russe dans lequel il imprime tous les mémoires présentés à l'Empereur sur les différentes branches de l'administration intérieure, et toutes les lettres de S. M. aux différents gouverneurs des provinces, qui sont absolument ce que furent jadis les Satrapes de Perse. Pour mettre en train ce journal, l'Empereur a avancé 6,000 roubles. La seconde année, le journal a couvert ces frais et produit un surplus de 13,000 roubles. C'est ainsi que l'Empereur, environné de ministres qui partagent ses opinions, poursuit infatigablement ses deux projets favoris : l'avancement de la civilisation et l'émancipation du peuple. Sous le règne de Catherine II (pas plus tôt), cette Princesse ayant voulu faire imprimer la pièce la plus innocente sur la statistique de l'une de ses provinces, le Prince Wiasemski, alors procureur général, courut chez l'Impératrice, et lui déclara que si cette pièce voyait le jour, il ne pouvait plus exercer sa charge. L'Impératrice céda. Votre Majesté voit le chemin qu'on a fait ici : et si Elle veut bien se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de lui dire dans une de mes précédentes lettres confidentielles, Elle pourra se représenter assez bien l'état des choses. Il faudrait un livre, Sire, pour juger de pareilles opérations ; et qui sait même s'il existe une tête humaine capable de porter ce jugement d'une manière sûre? Il n'y a qu'une chose incontestable, c'est que *d'une manière ou d'une autre*, le règne d'Alexandre Ier sera à jamais mémorable.

Je suis avec un très profond respect, Sire, de Votre Majesté.....

87

A M. le Chevalier de Rossi.

25 février (9 mars) 1805.

Monsieur le Chevalier,

Nous attendons d'un jour à l'autre M. de Novosiltzof, dont le départ de Londres est connu, et dont il paraît que la mission a eu tout le succès qu'on s'en proposait. S. E. M. le Comte de Front vous en aura sans doute beaucoup parlé : mais ce que je puis vous en dire de mon côté, avant son arrivée, c'est que l'ambassadeur russe, Comte de Woronzof, écrit ici de sa propre main : « *Il a complètement réussi, et je crois qu'il emporte le* « *sort de l'Europe dans son portefeuille.* »

Après tous les éclats faits par S. M. le Roi de Suède, et qu'il serait inutile de vous rappeler, S. M. le Roi de Prusse lui fit déclarer que cette conduite pouvant aisément irriter la France, et attirer ses armes vers la Baltique, il ne pouvait lui, Roi de Prusse, se dispenser dans ce cas, en sa qualité de défenseur de la neutralité et de la sûreté Germaniques (c'est toujours le grand mot) de faire les dispositions nécessaires pour s'opposer à tout envahissement ; néanmoins il n'articula pas explicitement l'occupation de la Poméranie. Mais

le voile était assez transparent. S. M. a répondu que, comme Roi de Suède, elle ne répondait qu'à Dieu ; qu'en qualité de duc de Poméranie, elle ne répondait qu'à l'Empire et à son chef, et que si la Poméranie était attaquée, Elle saurait la défendre à l'aide de ses fidèles sujets, et de son grand allié, l'Empereur de Russie. Vous comprenez de reste, M. le Chevalier, que la réponse avait été vue et approuvée.

De son côté S. M. I. a envoyé à Berlin un aide de camp de confiance (M. de Wintzingerode) pour faire connaître clairement ses intentions à S. M. Prussienne, et l'amener au giron, s'il est possible. Il lui a déclaré sans détour que si la Poméranie était menacée par qui que ce fût, l'Empereur de Russie accourrait sur le champ avec toutes ses forces, *en passant par où il lui serait plus commode.* Le Roi de Prusse (que l'aide de camp a vu avant les ministres) a répondu naïvement *qu'il ne croyait pas S. M. I. aussi décidée;* mais je crois qu'il a bien parfaitement ajourné ses projets Prussiens sur la Poméranie.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes, et en attendant que je sois dans le cas de vous apprendre des choses plus décisives, vous conviendrez sans doute que le moment présent est bien essentiel, et que la conduite de S. M. I. est au-dessus de tout éloge ; sa marche invariable et mesurée, sa prudence, sa fermeté, son adresse pour ménager les esprits, par-dessus tout la noblesse et le désintéressement de ses vues, ne sauraient être trop, ni même assez célébrés. Le succès dépend d'une foule de circonstances qu'il est impossible de maî-

triser : mais quoiqu'il arrive, on ne lui refusera jamais la gloire d'avoir tout tenté pour le salut de l'Europe.

Maintenant nous allons voir ce que fera Bonaparte. Je pencherais a croire qu'après avoir vu que les Sept-Iles n'ont pas réussi, il fera de nouvelles propositions pour nous, avant de tirer l'épée. Je le répète, M. le Chevalier, cet homme s'est totalement trompé sur le caractère de l'Empereur. Il a vu qu'anciennement il pouvait tout proposer, et qu'on ne se fâchait de rien ; sans doute il est très surpris du changement ; je crois, au reste, qu'on ferait un argument légitime en disant qu'il craint la guerre puisqu'il ne l'a pas encore commencée, car il n'ignore pas tout ce qui se trame, et il sait combien il est dangereux pour lui de laisser mûrir les projets. Voilà ce qui paraît plausible, mais le raisonnement, en apparence le plus juste, a si souvent été démenti par le succès, qn'on ne raisonne plus qu'en tremblant.

Je tiens toujours, sauf meilleur avis, que la paix sera plus utile à *S. M.*, et la guerre plus utile *à la Maison de Savoie*. C'est ce qui me semble. *Nos probabiliora sequimur*.

Il paraît, par des relations incontestables, qu'on est fort mécontent en France, surtout à Paris. Comme le Pape donne des chapelets, et que tout est mode en France, on a fait à Paris une mode des chapelets. Chaque fille de *joie* a le sien. Les fracs étaient au mois de janvier couleur *pistache*, qu'on prononçait *Pie-se-tache*.

Il serait inutile de vous parler de la lettre de Bonaparte *à M. son frère*, de la réponse de lord Mulgrave

et de la déclaration de S. M. B. contre l'Espagne. Je ne puis rien vous apprendre à cet égard : la dernière pièce me semble démonstrative.

J'avais oublié de vous dire que, déjà avant le voyage de M. de Vintzingerode, S. M. I. avait fait assurer S. M. Prussienne que si, en conséquence des arrangements que les deux Cours pourraient prendre ensemble, la Prusse venait à être attaquée par les Français, toutes les forces Russes seraient à l'instant à son secours. Vous voyez donc, Monsieur, que tout est dit pour et contre.

88

Au Roi Victor-Emmanuel.

1er (13) mars 1805.

SIRE,

Au moment où on fermait les paquets, M. le Prince Czartoryski a restitué les deux lettres dont j'ai eu l'honneur de faire mention à Votre Majesté dans la lettre du 9. J'ai l'honneur de les lui adresser à la hâte. Quant aux observations de S. M. T. C., l'ouvrage est trop long. D'ailleurs Votre Majesté n'y concevrait rien, à moins d'avoir tous les projets sous les yeux. Dans sa lettre primitive, M. le Comte d'Avaray me disait : « *De toutes les vanités d'auteur, celle du Roi ou la mienne se-*

rait la plus déplacée et la plus ridicule. Taillez, réformez, supprimez, ajoutez, etc.

Votre Majesté voit que mes pouvoirs ne pouvaient être plus amples. Mais après avoir choisi le médecin, on a disputé sur ses ordonnances : sur quelques points on m'a cru, sur une foule d'autres on s'est obstiné ! Au total, la pièce me semble irréprochable et médiocre. C'est un vin bon et légitime, mais sans bouquet. Votre Majesté en jugera, quoique plus tard que je ne le croyais.

D'abord S. M. I. paraissait disposée à recevoir la Déclaration, et à la conserver comme le contrat dotal de Mme la duchesse d'Angoulême ; mais bientôt le vent est devenu contraire, et l'Empereur, quoique très poliment, a cependant refusé la Déclaration. On l'a donc envoyée à Londres, où l'on ne s'attendait pas à la moindre difficulté ; mais, au grand étonnement des agents de S. M. T. C., il s'est trouvé que le Cabinet Anglais s'est déclaré contraire à cette démarche, et il n'a pas voulu laisser imprimer la pièce. Même il paraît certain que l'opposition d'ici a été le fruit d'une opposition Anglaise. Je n'ai pas le temps de me livrer aux réflexions, et d'ailleurs il serait inutile de prévenir celles de Votre Majesté. La pièce cependant sera imprimée : le parti Royaliste de l'intérieur la demande vivement.

Tout confirme la vérité des conjectures que j'ai eu l'honneur de présenter à Votre Majesté sur l'état des négociations entre ce Cabinet et celui de Londres, et tout me persuade de même que Votre Majesté doit diriger tous ses calculs vers l'acquisition d'un nouveau pays ;

mais, ou je suis entièrement trompé, Sire, ou il est impossible que le premier résultat de la guerre ou de la paix soit permanent ; que Votre Majesté ait seulement une attitude digne d'elle : le temps fera le reste.

Je suis avec un très profond respect,

Sire,

de Votre Majesté.....

89

A S. E. M. le Prince Czartoryski.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) mars 1805.

Le renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre, et la médiation offerte par la Russie, motivèrent de la part du soussigné la note qu'il eut l'honneur de présenter le 26 juillet (7 août) 1803 à S. E. Monsieur le Chancelier de l'Empire, par laquelle il mit dans le jour convenable l'extrême importance, pour S. M. le Roi de Sardaigne, d'être informée des négociations qui pourraient la concerner, et d'être entendue sur ce point important.

Les circonstances actuelles mettent le soussigné dans le cas de renouveler les mêmes instances avec plus de fondement encore. La lettre de Bonaparte à S. M. le Roi d'Angleterre, et la réponse faite par le ministre de ce Souverain sont connues de tout le monde, et il n'est

pas plus permis de douter de l'intérêt que les Cours de Pétersbourg et de Londres prennent ensemble au repos de l'Europe. Or, quoique le but principal de l'heureux usurpateur soit d'amuser les puissances étrangères, tandis qu'il affermit et agrandit la sienne (puisqu'on peut dire au pied de la lettre qu'il ne fait jamais mieux la guerre que pendant la paix), néanmoins on doit malheureusement lui supposer trop de talent pour croire qu'il se détermine à tirer l'épée avant d'avoir mis en avant quelques propositions moins déraisonnables que celles qu'il a avancées jusqu'ici ; il est trop important pour lui d'appeler *Frères* les premiers Souverains du monde, pour qu'il n'essaie pas d'acheter ces honneurs au prix qu'on aura la bonté d'y mettre, avant de courir les chances d'une guerre dont personne ne peut prévoir ni la durée ni le résultat.

Tout annonce donc qu'il y aura des propositions, et il paraît que l'effort des négociations se portera sur l'Italie comme celui des armes serait tombé sur la même contrée.

S. M. le Roi de Sardaigne étant sans contredit le Prince de l'Italie le plus intéressé à ces négociations, puisqu'il s'agit pour lui de reconquérir l'existence que d'autres veulent seulement conserver, les motifs développés dans la note sus-énoncée, du 7 août (26 juillet) 1803, militent plus que jamais pour que S. M. soit mise au fait des propositions qui pourraient la concerner ; et cela avant qu'il y ait rien de trop avancé. Ce n'est pas qu'elle n'ait la confiance la plus illimitée en ses grands amis, mais, comme le soussigné le disait

dans cette même note, personne ne connaît mieux que le Roi ce qui lui convient le mieux, et il serait à même peut-être de donner des idées qu'on pourrait être fâché de n'avoir pas connues, lorsqu'il ne serait plus temps de les connaître.

Le soussigné croit donc qu'il est de son devoir de renouveler les instances faites sur ce point en l'année 1803, afin que S. M. ait connaissance de tout ce qui pourrait l'intéresser dans les négociations qu'il est permis d'entrevoir sans indiscrétion. A cette époque qui peut être décisive, et qui sera au moins très importante; le ministre soussigné recommande de nouveau le Roi son maître à la puissante amitié de S. M. I. Il espère fermement que la Maison de Savoie lui devra son rétablissement, et ce ne sera pas un des points les moins brillants de cette carrière mémorable de gloire pure et de puissance conservatrice que la Providence a si libéralement destinée à S. M. I.

Il a honneur, etc.

90

A Mme la Marquise de Priero.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) mars 1805.

Non certainement, Madame la Marquise, vous n'êtes point *jaune*: j'ai le souvenir le plus clair du contraire.

Quant à la peste, il peut se faire que vous ayez fait dire, a moi ou à d'autres : *La Peste!* avec un très joli point d'admiration. Mais je ne vois là ni crainte, ni barrière, ni cordon, ni fumigation ; en un mot, rien de tout l'attirail de la peste. C'est cependant un fait, Madame, que le courrier qui vous portait ma lettre du 7 décembre vous a traitée comme une franche pestiférée ; car il a passé sans s'arrêter, et s'en est allé bravement porter lettre et paquet à Naples, d'où le tout est revenu à Rome, et Dieu aidant, entre vos mains, Madame la marquise. Or, ce paquet contenait mon portrait, vivant, parlant (mais non pas voyant), mon Dieu ! Je serais inconsolable s'il avait péri sur la fumée comme un prisonnier de guerre iroquois. Mais j'espère que le retard lui aura été favorable, et que le fatal cordon avait disparu lorsqu'il a fait son entrée dans votre capitale. Quand on ne l'aurait percé de part en part que de sept à huit trous comme votre lettre du 5 janvier, ce serait beaucoup trop, en vérité. Enfin, Madame, j'attends mon sort ; et si j'ai péri, je serai inconsolable de l'*inconsolabilité* de mes gens de Turin, car, pour moi, je ne m'en embarrasse nullement.

Vous m'avez fait tout le plaisir imaginable en me disant que vous avez été extrêmement contente de la lettre de ma chère Adèle. C'est l'enfant de mon cœur. Mais prenez garde, Madame la Marquise, si vous me flattez, c'est un guet-apens formel ! — Ce n'est pas ainsi qu'on traite les honnêtes gens, entendez-vous bien ? Je compte sur votre probité, et je vais me réjouir tout bonnement de l'approbation que vous donnez à ma

fille. Ah ! si quelque homme romanesque voulait se contenter du bonheur ! Mais dites-moi donc, Madame la Marquise, vous qui lisez tant de livres (pour moi, je ne lis plus), n'auriez-vous pas rencontré une recette pour donner une dot à une demoiselle dont le père est ruiné ? Cela devrait se trouver dans la *Clavicule de Salomon*, dans les *Secrets d'Albert-le-Grand*, ou tout au moins dans le *Moyen de parvenir* ; autrement, l'auteur est un sot. Si vous découvrez quelque chose, je me recommande à vous.

Madame la Marquise, vous le croirez si vous voulez, mais le fait est qu'on ne peut vous être plus parfaitement dévoué que

Votre très humble.....

91

A Monseigneur de la Fare,

Evêque de Nancy, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) mars 1805.

MONSEIGNEUR,

Vos lettres, qui sont toujours les bien arrivées, le sont surtout lorsque vous les confiez à des personnages intéressants, *qui ont bien mérité de la vraie patrie.* Celle dont vous avez chargé M. l'abbé Milliot a demeuré un

siècle en route ; mais la seconde a fait son chemin sans retard. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monseigneur, si je me suis plu à faire jaser ces messieurs... J'ignorais que M. le chevalier de Vernègues eût frisé la mort de si près. M. l'abbé Milliot m'a appris sur celle de l'infortuné duc d'Enghien, des particularités qui ne m'étaient pas moins inconnues. L'état des esprits en France est le sujet favori de toutes mes méditations, et par conséquent de toutes mes conversations. Mais, je ne sais comment, je me défie absolument de tout le monde sans nulle distinction. Je voudrais voir : mais que verrais-je? Est-ce que ceux dont je me défie n'ont pas vu aussi? Et qui me dit que je saurais voir mieux qu'ils n'ont vu? Voilà ce que je me dis à moi-même; et lorsque je me suis fait cette petite mercuriale, une voix intérieure dont je ne suis pas le maître recommence à me dire: « *Il faudrait voir* ». Je suis entièrement dérouté ; mais rien ne m'a fait une impression aussi profonde et aussi douloureuse que la démarche du Pape... Plus j'examine ce qui se passe, plus je me persuade que nous assistons à une des grandes époques du genre humain. Ce que nous avons vu, et qui nous paraît si grand, n'est cependant qu'un préparatif nécessaire. Ne faut-il pas fondre le métal avant de jeter la statue? Ces grandes opérations sont d'une longueur énorme. On peut voir soixante générations de roses : quel homme peut assister au développement total d'un chêne ? L'arbre se prépare lentement :

Crescit occulto velut arbor ævo.

Peut-être serait-il possible de présager quelque chose; mais ce serait le sujet d'une conversation, même d'une conversation d'hiver, pour n'avoir pas envie d'aller se promener. On trouve ici très peu l'occasion de faire de ces conversations que j'appelle *substantielles*, après lesquelles je me retire joyeux, *uti conviva satur*. La mode, l'historiette, l'actrice, l'ariette, mais par-dessus tout (si l'on peut citer Voltaire à un évêque), *O roi David!* Voilà tout, Monseigneur ; on ne sort pas de là. Cependant le Cabinet parle bien d'autre chose, et voit de loin. Tranquillisez-vous, Monseigneur, sur sa *longanimité*, et croyez bien qu'on ne le prend pas pour dupe. Certainement l'usurpateur s'est bien trompé sur l'excellent Alexandre Ier, et vous pourriez même voir à Paris quelques preuves qu'il commence à s'apercevoir de cette erreur. Cependant je me tiens prêt à tout, et ne me crois sûr de rien. On m'enseigne si bien le doute depuis quinze ans, que je ne m'avise pas trop de donner tête baissée dans les espérances même en apparence les mieux fondées : jusqu'à présent la *bête a prévalu. Toute la terre la suit et l'adore. Elle a bien une dizaine de têtes et autant de diadèmes, en tout comptant.* Je ne sais quand elle sera jetée dans l'abîme. Pour moi, Monseigneur, je ne puis renoncer à l'espérance de lui voir faire le saut ; et je me réjouis, en calculant mon âge, de pouvoir, selon les apparences, mourir avant que cette opinion soit devenue complétement ridicule.

Je ne connaissais pas les vers que vous me citez, Monseigneur ; ils s'appliquent parfaitement à votre malheureux maître. Je lui souhaite tout le repos, et

ensuite toute l'activité qu'il peut désirer. Je souhaite qu'il devienne l'objet principal de toutes les spéculations politiques, et le grand pivot de toutes les opérations. Mais que nous sommes encore loin de voir cette manière de penser adoptée dans les Cabinets ! Heureusement les affaires du Roi se feront toutes seules, et il remontera sur son trône au lieu d'y être porté par des entrepreneurs qui voudraient se faire payer. — J'avais promis de ne plus faire de prophéties ; en voilà cependant une qui figurerait fort bien dans un chapitre d'Isaïe. — Eh bien ! je ne dirai plus rien, et je vous connais assez clément pour me pardonner ce qui est écrit.

Lorsque vous m'assurez de votre amitié, Monseigneur, d'une manière si flatteuse pour moi, je ne vous dirai pas comme la petite Bretonne de Madame de Sévigné : « *Je ne puis vous réciproquer* ». Je trouve, au contraire, un sensible plaisir à vous *réciproquer*, et ce plaisir durera autant que celui qui l'éprouve.

92

A Mme la Baronne de Pont, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 10 (30) mars 1805.

Oui, Madame, j'ai reçu votre lettre du mois de juillet; et si je n'ai pas répliqué, c'est que l'exactitude dans le commerce épistolaire est devenue pour moi une chose

impossible. C'est une chanson que je répète à tous mes amis. En vérité, je suis condamné à l'impolitesse, comme on l'est, dans la bonne compagnie, au fouet ou aux galères. La malédiction originelle touchant le travail est descendue à plomb du papa Adam jusqu'à moi : d'honneur, c'est une primogéniture formelle. J'ai beaucoup d'affaires et point de soutiens : la délicatesse m'empêche d'en demander. Le grand monde me fait perdre beaucoup de temps. D'ailleurs, Madame la Baronne, vous sentez bien qu'il n'y a pas moyen de fermer tout à fait les livres. Je me sens même brûlé plus que jamais par la fièvre de savoir. C'est un redoublement que je ne puis vous décrire. Les livres les plus curieux me poursuivent, et viennent d'eux-mêmes se placer sous ma main. Dès que l'*ineffable diplomatie* me laisse respirer un moment, je me précipite, malgré tous les avertissements de la politesse, sur cette pâture chérie, sur cette espèce d'ambroisie dont l'esprit n'est jamais rassasié : Et voilà ce qui fait que..... *votre ami est muet.* Ce qui soit dit cependant sans m'égaler tout à fait à Sganarelle, car je prétends que mes raisons valent mieux que les siennes. Quant à vous, Madame, j'allais vous dire : *Vous n'avez pas les mêmes raisons pour ne pas écrire ;* puis tout à coup j'ai retenu ma plume, en songeant que vous aviez pour n'écrire à personne la meilleure de toutes les raisons possibles, celle de vous trouver dans l'enthousiasme de la composition. Dans tous les genres, l'homme se plaît à créer ; rien ne l'occupe, rien ne l'absorbe plus justement. Ainsi, Madame, jusqu'à ce que le nouveau roman soit fait et parfait, je vous remer-

cierai de vos lettres, mais je n'oserai point en demander.

J'ai beaucoup ri, dans le temps, de votre équivoque sur la *scène de l'oratoire* dont je vous avais parlé dans ma dernière lettre, au sujet de la Duchesse de la Vallière. J'entendais parler de la scène dans l'oratoire de la Duchesse, une des plus belles choses que je connaisse dans ce genre, et non de l'autre aventure dans l'oratoire de la Reine. A ne considérer que le mérite littéraire du livre, je trouve que l'ouvrage serait irréprochable, si l'on en retranchait quelques longueurs extrêmement fatigantes, et, avant tout, l'épître dédicatoire *à mon ami Pierre Lombard*, qui est véritablement un solécisme de convenance. Mais savez-vous bien, Madame la Baronne, que les Anglais me semblent avoir attaqué ce livre avec beaucoup d'avantages du côté de la morale? J'ai lu dans leurs journaux qu'à tout prendre, *la Duchesse de la Vallière* est un livre dangereux; qu'il embellit le vice ; qu'il encourage les penchants désordonnés d'une jeune personne, en lui montrant de loin le repentir et la pénitence, espèce de port à la vérité très sûr et très respectable, mais où tous les *naufragés* n'arrivent pas, à beaucoup près; que la maîtresse d'un roi marié est une coquine, comme celle d'un laquais, etc., etc. En vérité, ce n'est pas tant mal dit. Je ne sais que vous dire, au reste, de l'inconcevable auteur du livre. Comment peut-on toujours bien dire et toujours mal faire? Je la méprise plus que si elle affichait la perversité. On m'a assuré ici très distinctement qu'elle s'était parfaitement convertie. Ainsi soit-il ; mais j'en doute extrêmement.

Vous m'avez rendu justice, Madame, et vous m'avez

traité comme un père, en me parlant de l'esprit et des talents de votre aimable fils. Certainement, il n'y a rien de mieux que ces réponses que vous m'avez fait connaître, et toute mère doit vous envier la douceur de les entendre. J'y ai pris, je vous l'assure, un singulier plaisir. Je ne suis pas moins enchanté que vous ayez fait le pas décisif, pour l'établissement de Monsieur votre fils : quelquefois je songe que vous avez fait tout aussi bien pour ce monde que pour l'autre, en retournant au giron de notre sainte mère. Si vous aviez continué à dire votre *Credo* en français, votre charmant jeune homme aurait bien pu se voir un jour conseiller à Lausanne ou à Moudon, ce qui est certainement un fort bel état ; mais cependant il vaut bien tout autant être chambellan de Sa Majesté Impériale, Royale, Apostolique. A propos de *Credo*, si j'avais encore le plaisir de vous voir, je serais en état de vous présenter mille réflexions nouvelles qui, j'ose m'en flatter, vous feraient trouver encore meilleur le parti que vous avez pris. J'ai d'assez beaux recueils ; mais le temps d'en tirer parti n'est pas arrivé. Votre amie, ou notre amie, Madame de P***, vous a-t-elle imitée ? — Pourquoi pas, s'il vous plaît ? Avez-vous maintenant quelque correspondance avec elle ? Pouvez-vous lui faire passer mes compliments ? Quand une fois on s'est connu entre hommes et femmes, de deux manières, je veux dire en très bien ou en très mal, je trouve qu'il n'y a rien de si brutal que de s'oublier. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup à chicaner sur le comment et le pourquoi. Mais je dirai toujours, comme Dacier : « *Ma remarque subsiste* ».

Il n'y a pas moyen, Madame, de rien ajouter à ce que vous dites sur *vos amis*. Ils seront tout ce qu'on voudra, mais ils ne sont pas aimables. — *Sacrifiez aux Grâces*, disait un ancien ; c'est ce qu'on devrait leur dire sans cesse. Pour moi, je les considère infiniment ; mais je ne sais qu'en faire, malgré ma bonne volonté. Je voudrais bien être le seul de cet avis, et je voudrais encore plus que ce caractère n'influât que sur les petites relations sociales. Le *jeune homme* est, en effet, ici depuis longtemps : je le vois quelquefois ; mais nous sommes jusqu'à présent comme ces métaux hétérogènes qui fondent dans le fourneau, l'un à côté de l'autre, sans pouvoir se mêler. J'espère qu'à la fin l'amalgame se fera ; et même je serais déjà content si, sur votre parole, je n'avais pas attendu plus que de la politesse. L'*aigle* dont vous me parlez pourrait bien, selon que les choses tourneront, être mis au rang des oiseaux de basse-cour. Il faut attendre. En attendant, je vous avoue que j'ai de violents préjugés contre ceux qui ne sont pas *de notre bord*. Il n'y a qu'un bon parti ; il n'y a qu'un bon système ; mais c'est ce qu'il n'est pas possible de faire comprendre dans ce fameux pays, où l'on comprend tant de choses. Mais qui est-ce qui comprend dans ce moment ? Qui est-ce qui a compris ? Et qui est-ce qui comprendra ? Vous dites fort bien, Madame : *Eh ! quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?* — Il en est un surtout que je ne cesse d'admirer depuis douze ans. *Tout marche de soi-même* (je m'entends néanmoins), *et jamais les mains étrangères ne peuvent influer sur des plans arrêtés*. Ce miracle, loin de me décourager, me remplit d'espérance. Je me dis

que tout ce qui doit tomber tombera, comme tout ce qui devait tomber est tombé, au milieu de tous les appuis imaginables.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai acquis un beau collier vert : j'ai été fait chevalier grand'-croix de Saint-Maurice. Puissè-je avoir beaucoup de cadets !

Adieu, Madame la Baronne. Voilà beaucoup de bavardage, en vérité. Souvenez-vous toujours un peu de moi, je vous en prie, et croyez-moi pour toujours votre dévoué serviteur et ami.

93

A Madame ***.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) mars 1805.

Votre reconnaissance, Belle et Bonne, est un véritable microscope qui fait une montagne d'un grain de sable. Voulez-vous à toute force attacher quelque mérite au courage de dire publiquement ce qu'on pense d'une femme estimable? Grand merci ! Mais je vous avoue que dans mon dictionnaire, cela s'appelle bien plus n'être pas lâche qu'être courageux. Combien je suis reconnaissant, moi-même, Madame, de toutes les choses obligeantes que vous me dites, et que je suis enchanté

de pouvoir de temps en temps ragaillardir un peu votre pauvre cœur tout triste et tout meurtri ! Courage, bonne Constance ! Faites bien et laissez dire. Je ne puis m'ôter de la tête qu'un beau jour, au milieu de la tempête, vous verrez tout à coup un éclairci qui vous consolera ; mais souvenez-vous du proverbe des bonnes gens : *Aide-toi, Dieu t'aidera.* Lorsqu'un bateau est en danger, c'est fort bien fait de se recommander à Dieu ; mais cependant il faut ramer. Ne laissez pas passer les jours l'un après l'autre avec vos livres et votre harpe, agissez, avancez ; aidez ceux qui vous aident. Si vous étiez un peu plus entreprenante, vous seriez parfaite. Je ne sais en vérité quand il me sera possible de vous voir, malgré toute ma bonne volonté. Ma vie entière est un cercle d'occupations et de devoirs tyranniques dont je ne *sais* ni ne *dois* me tirer. Je n'aime pas d'ailleurs avoir le plaisir de vous voir souvent. Voulez-vous que j'aille dîner chez vous en bonne fortune vendredi prochain ? J'y mets trois conditions. Nous serons seuls ; je mangerai maigre, et je m'en irai comme un vilain après le café, car le vendredi est un jour de courrier. Voulez-vous, Belle, me servir l'omelette *apostolique et romaine ?* nous sommes entendus. — Ah ! j'oubliais de vous dire que si je trouve chez vous cette *troisième femme* dont vous me parlez, ou que si elle arrive avant dîner, vous me permettrez de m'en aller tout simplement, car je ne veux pas être *désappointé.*

Je ne sais, Madame, ce que je vous ai dit au sujet *de mes écritures.* Si j'avais quelque raison de ne pas laisser subsister une lettre que je vous adresse, je vous

prierais de la brûler, sans le plus léger doute sur votre bonne foi ; du reste, vous êtes bien la maîtresse de faire imprimer les témoignages écrits de mon estime et de mon affection : on n'y lira sûrement que ce qu'on a entendu dans mes conversations. Adieu, Madame, comptez en toute occasion sur les sentiments les plus dévoués de

Votre sincère ami.

94

Au COMTE Xavier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 16 mars 1805.

Comte Xavier Xaveriewitch, il faut partir ! Hier, l'assurance de ta place a été donnée au ministère qui m'a dit le soir que je pouvais te faire venir. Cependant comme l'Ukase n'est pas signé, à cause de ces difficultés de forme dont je t'ai parlé, nous sommes convenus que si tu avais quelque répugnance à dire que tu es placé, avant d'en avoir la certitude écrite, tu pourrais dire que tu viens vivre avec moi, et que nos arrangements de famille l'exigent ainsi ; mais suivant les apparences, avant que tu aies pu monter dans ton traîneau, l'Ukase sera signé. Partez, mon enfant, partez ! Voici cependant un point sur lequel tu dois me répondre *sonica*, sans perdre un instant ; c'est sur le choix du

civil ou du militaire. L'Empereur te donne le choix de Major, comme tu es, ou de Conseiller de Cour, équivalent du lieutenant-colonel, dans le civil. Moi je penche pour le civil, à cause de l'ennui de l'uniforme, que tu ne pourras quitter que pour dormir. Dans le civil, au contraire, tu auras un bel uniforme, pour la parure, et la liberté de t'habiller du reste comme il te plaira ; mais à cet égard je ne voudrais rien prendre sur moi. M. de Tchitchagof pense que c'est, comme nous disions jadis, *blanc bonnet*, et *bonnet blanc ;* réponds sur le champ. — Ayant eu l'occasion de parler du logement, je n'ai pas trouvé la moindre difficulté. En attendant, les deux cabinets et le salon sont à toi. On a d'ailleurs de très grands projets sur ta personne pour l'avenir. Oh ! quelle joie ! — Adieu !

Il me semble qu'il serait à propos d'écrire à M. de Tchitchagof pour le remercier de ce qu'il te fait voyager dans une autre chambre.

95

A Mme la Comtesse Trissino, née Ghillino.

Saint-Pétersbourg, 26 mars 1805.

C'est par ma faute, Madame la Comtesse, c'est par ma faute, et c'est par ma très grande faute. Chaque jour je me disais : Chien de paresseux, sais-tu ce qui arri-

vera? Un beau jour, tu verras arriver une lettre de cette aimable Comtesse qui te préviendra, et tu mourras de honte. J'ai parfaitement deviné. La lettre est arrivée, et me voilà tout honteux. Maintenant que je vous ai fait ma confession, écoutez mes excuses, Madame. Il y a dans mon pays un proverbe plein de sens qui dit : *J'ai tant d'affaires, que je vais me coucher.* C'est précisément ce qui m'arrive. J'ai tant d'affaires, que je vais me coucher, ou, si vous voulez la vérité, comme en confession, j'ai tant d'affaires, que je n'en fais qu'une. *Il n'est pas bon à l'homme d'être seul,* dit *La Bible;* je m'en aperçois trop. Je suis seul, et la plus juste délicatesse m'empêche de demander des aides. Je plie sous le faix, d'autant plus que c'est ici un devoir de conscience de perdre la moitié de la journée, et qu'on passe une grande partie de la vie en carrosse. Ne pouvant plus écrire à tout le monde, je me suis mis à n'écrire à personne, excepté à ma femme et à mes enfants. En m'excusant ainsi, Madame la Comtesse, je ne continue pas moins à me frapper la poitrine ; car j'ai eu grand tort de ne pas faire une distinction en faveur d'une personne que je distingue autant. Je ne puis vous décrire le plaisir avec lequel j'ai vu arriver votre lettre, quoiqu'elle dût m'apporter quelques remords. Comment donc! Elle se souvient toujours de moi, de moi, qui le mérite si peu! Croyez, Madame la Comtesse, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis à vos aimables gronderies ; je veux cependant ne plus les mériter.

Vous me demandez, Madame, ce que je dis de tout

ce qui se passe. N'avez-vous jamais lu dans une fameuse comédie française : « *Pour moi, je ne sais qu'en dire, voilà ma manière de penser.* » Et moi, Madame, je pense précisément comme le *divin* Bridoison ; c'est l'avis le plus sûr ; en s'y tenant *mordicus*, on se moque de la critique. Je voudrais bien rire avec le docteur de ses aimables compatriotes. Il faut avouer qu'en comparant ce qu'ils ont promis au monde avec ce qu'ils ont obtenu, on les trouve de fort jolis personnages ! Vivent la liberté et l'égalité ! Mais surtout : Vivent les droits de l'homme ! qui sont bien, je vous l'assure, la plus belle chose du monde, après les droits de la femme, que je vénère infiniment, et que j'ai tirés au clair depuis longtemps. Attaquez-moi seulement sur ce chapitre : vous verrez si je suis profond.

Mille et mille grâces, Madame la Comtesse, des nouvelles que vous m'avez données. Toutes les fois qu'il se passera près de vous quelque chose d'un peu éclatant, vous m'obligerez toujours beaucoup de m'en faire part ; mais si vous laissez passer un courrier, les gazettes vous préviendront toujours. Il y a de l'artifice dans cette observation. Que voulez-vous ? L'égoïsme et l'intérêt se fourrent partout.

Si j'en juge d'après votre bonté, qui m'est si connue, Madame la Comtesse, vous me reprocheriez formellement de terminer une lettre sans vous parler de moi. Je commence par me débarrasser de ce qu'il y a de désagréable dans mon histoire. Il m'est arrivé un grand malheur, Madame. Vous rappelleriez-vous, par hasard, de m'avoir vu une opale de Vicence montée en ba-

gue, qui contenait une goutte d'eau ? Cette goutte d'eau a beaucoup fait parler ici ; on me disait : « *Cela n'est pas naturel.* Oui ! Non ! » Enfin, on n'en finissait pas. On voulait même m'engager à dessertir la bague pour faire l'essai ; moi, je n'avais jamais voulu m'y prêter, et j'avais toujours beaucoup d'amour pour ma bague. Un beau jour, il me prend la fantaisie de la regarder à la lumière. Adieu, goutte ! — Elle a disparu. — Comment ? Par où ? Ma foi, je n'en sais rien ; le fait est qu'elle a disparu. J'ai versé des torrents de larmes ; et quoique ma bague ait perdu toutes ses grâces par cette foudroyante évaporation, je n'ai pas eu la force de m'en séparer. Je la porte toujours très honorablement.

Voilà, Madame la Comtesse, ce qui m'est arrivé de plus remarquable dans le genre triste. Le chapitre du bonheur n'est malheureusement pas saillant, néanmoins il est passable. On continue à me montrer ici beaucoup de bonté. Le climat (chose étrange !) me convient extrêmement. Je suis certainement le seul être humain, vivant en Russie, qui ait passé deux hivers sans bottes et sans chapeau. Je vis dans une parfaite liberté ; le Souverain est adorable, non point en style d'épître dédicatoire, mais en style de lettre confidentielle. Enfin, Madame, je n'aurais nullement à me plaindre de mon sort, s'il ne me manquait pas deux petits articles : ma famille, et quarante mille roubles de rente.

Je voudrais bien répondre aux questions que votre amitié m'adresse sur mes espérances, mais je vois qu'il ne me reste plus assez de papier. Qu'il vous suffise de savoir, Madame, que l'espérance est, ainsi que nous

l'enseigne le Catéchisme, une vertu indispensable pour le salut, tout comme la foi et la charité. — Ai-je tout dit? Non. Il faut que je vous gronde sur l'épithète d'*insipide* que vous osez donner à vos lettres. C'estune horreur. Je vous ai recommandé la langue italienne, précisément dans l'espérance d'y gagner quelques lignes, même quelques syllabes. Voyez, Madame, comme vos lettres sont insipides pour moi! — Mais vous savez bien ce qu'il en est, dans votre conscience. Adieu, Madame la Comtesse. Ne m'effacez jamais de la liste de vos amis, malgré le temps et l'absence, et croyez que je mériterai constamment ce titre, lors même qu'il m'arrivera d'être paresseux. Adieu. Comment pourrai-je jamais reconnaître les politesses dont vous m'avez comblé ? Ma mémoire me reporte sans cesse vers cette époque malheureusement trop courte, et ma reconnaissance est aussi fraîche que le jour où je quittai Rome.

96

A M. le Chevalier de Rossi.

1er (13) avril 1805.

Monsieur le Chevalier,

J'ai adressé hier à M. le chevalier Ganière la relation ordinaire, mais comme j'ai appris qu'il part ce soir un courrier Autrichien, je n'ai pas voulu le laisser partir

sans vous adresser quelques mots. Lorsque M. le Duc en fera partir un, je verrai s'il y aura moyen de lui confier les dernières pièces que j'ai présentées ici. A vous dire la vérité, je commence, malgré toutes les précautions possibles, à être un peu effrayé sur le sort de ces courriers, je crains quelque violence sur leur personne de la part de ceux qui se permettent tout.....

Nous attendons d'un jour à l'autre M. de Zastroff, que S. M. Prussienne envoie à l'Empereur pour faire le pendant de M. de Vinzingerode, mais on dit que le pendant est fort supérieur. Je tiens de l'envoyé même de la Prusse que le premier a très médiocrement réussi à Berlin, où il s'est montré par trop Autrichien, ce qui a amené une très longue conversation entre nous, où je me suis efforcé de lui prouver que sa Cour ne pouvait, sauf l'honneur et même la sûreté, demeurer neutre dans ce moment. Dans le fond du cœur, il le croit comme nous ; mais il est Prussien, et il s'agit de l'Autriche. *Entre ces ennemis il n'est point de traité.* M. de Zastroff est un homme de mérite pour qui S. M. Prussienne avait beaucoup d'attachement, mais cet attachement donnant de l'ombrage à certaines personnes, on était parvenu à l'écarter au moyen d'un gouvernement militaire. Dans ce moment néanmoins, l'estime a parlé de nouveau. Il arrive fort à propos, puisqu'on est ici ce qui s'appelle dans l'*accouchement* ; je crois que les derniers mots se disent. Le Cabinet est excessivement occupé, je m'en aperçois à mes dépens, car depuis six jours j'attends une audience pour présenter des choses de la plus grande importance.

A une époque aussi solennelle, une chose doit vous

tranquilliser (ou vous effrayer peut-être, tout comme il vous plaira) c'est que lorsque vous m'écrivez : « Faites ceci ou cela », il y aura toujours, lorsque je recevrai votre lettre, deux mois précis que la chose sera faite, ou qu'elle ne pourra plus se faire. Voyant qu'on m'écoute avec bonté, j'en profite pour dire ce que je me serais bien gardé de dire il y a un an ou deux, quoique je fusse alors aussi bon géographe qu'à présent ; il faut bien se garder de vouloir avancer contre le vent, mais c'est une grande sottise de ne pas le suivre. Vous comprenez au reste, M. le Chevalier, qu'à l'époque des miracles, il est superflu de vouloir deviner l'avenir. Il faut faire tout ce qui dépend de nous, et puis nous tenir tranquilles. Je comprends toujours moins comment S. M. pourra demeurer à Gaëte. J'insiste autant qu'il est en moi sur la nécessité absolue de.....

Quand à nous, M. le Chevalier j'ai dit, comme vous l'avez vu dans le temps, tout ce que j'ai dû dire, mais je ne crois pas du tout que nous soyons appelés à jouer un rôle actif ; car la puissance dont on ne peut se passer ne le permettra jamais, et ceux mêmes qui se flattent de pouvoir lui forcer la main n'y réussiront pas ; je désire me tromper, comme vous pensez bien. J'aurai l'honneur, par un autre courrier, de répondre directement et en détail à S. M. sur une foule de choses contenues dans les dépêches qu'elle a daigné m'adresser. J'ai fait passer dans le temps à S. E. M. le Comte de Front une copie de ma dernière note, et je lui ferai toujours connaître tout ce qui sera important pour le service de S. M., mais je ne puis donner dans le *dicerie* epistolaire. J'ai eu l'honneur

de lui faire connaître l'impossibilité physique, absolue, insurmontable, d'entretenir deux correspondances chiffrées, sans aucun aide. La vie que je mène ici parait un phénomène: des séances de sept ou huit heures sont pour moi des choses fort ordinaires. Mes yeux souffrent beaucoup à cause de l'usage nécessaire et continuel des lunettes. La correspondance directe avec S. M. a triplé les chiffres, avec un honneur infini pour moi, mais nulle utilité pour S. M. J'ai suspendu presque toutes mes correspondances, même les plus chères; il en est cependant que je ne puis interrompre totalement. Ma famille m'occupe beaucoup et me tient dans un état habituel d'inquiétude et de souffrance. Que S. M. daigne être assurée que je n'oublie rien de ce qui peut intéresser son service. Il n'y a au reste qu'une seule chose à écrire à M. le Comte de Front. Je développerai une autre fois ce danger. Nous sommes au surplus fort loin d'une décision. Les bonnes gens vont maintenant donner de tous côtés la nouvelle de *la réunion de l'Italie* sans se douter que c'est tout comme si l'on donnait celle de la bataille d'Arcole. O puissance des mots!

S. M. I., en plaçant mon frère, avait bien voulu lui laisser le choix de reprendre son grade militaire de Major, avec l'ancienneté qu'il avait en arrivant, ou de passer dans le civil avec celui de Conseiller de Cour, qui équivaut au grade de *Lieutenant-Colonel*. Ses amis, auxquels je m'en rapportais, penchaient pour le civil, mais il s'est déterminé pour le militaire. Il a dit qu'il était soldat, et qu'il voulait continuer à l'être. Je crois qu'il a bien fait; ayant conservé son ancienneté, il ne tardera

pas à faire ses pas. Il est titré dans l'Ukase : *Comte Xavier de Maistre, directeur du musée et de la bibliothèque de l'Amirauté.* Cette forme ne s'accorde pas avec nos usages; mais ici on ne connaît, ni le titre de *chevalier* pour les cadets, ni aucun autre quelconque, excepté les titres proprement dits, et celui du père est commun à tous les enfants des deux sexes. Il a, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, 2,000 roubles de pension, et nous comptons beaucoup sur le logement. C'est ici la paie d'un Lieutenant-général. Je n'ai pas besoin de vous dire si je suis ravi de ce bonheur, que je dois uniquement au ministre de la marine, M. le Vice-Amiral de Tchitchagof, homme très singulier dans ce pays, fort au-dessus du caractère russe considéré en général, et chez qui j'ai eu l'avantage de trouver non pas seulement l'hospitalité qui se trouve ici partout, mais l'attachement qui ne se trouve nulle part.

J'ai l'honneur d'être.....

97

Au Roi Victor-Emmanuel.

8 (20) avril 1805.

SIRE,

M. de Novosiltzof ne part plus pour l'Angleterre. Après trois semaines environ de pourparlers et de discussions, Mylord Gower, muni de pouvoirs très étendus,

a tout signé ici. Les articles ont été envoyés en Angleterre, où ils doivent être approuvés ; après quoi, la ratification étant arrivée ici, M. de Novosiltzof partira pour une ville frontière de la France, peut-être même pour Bruxelles, où il traitera avec la France, muni des pouvoirs des deux puissances. J'imagine que le Roi d'Angleterre fera simultanément à son Parlement les ouvertures dont j'ai eu l'honneur de vous faire part. Le gouvernement Anglais, et les circonstances où il se trouve, ne comportent pas une autre marche; mais Votre Majesté voit assez les longueurs qui en résulteront: c'est une éternité. En attendant *l'Homme* prend racine, s'avance de tous côtés, et envoie ses cordons à tous ceux qui ont la *force* de les porter. Ce qui se passe en Italie, et le titre qu'il s'est donné, nous préparent à des choses extraordinaires.

J'ai communiqué le Mémoire et les deux cartes dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté, et qui lui parviendront par la première occasion convenable. Je ne vois plus de libre que la Ligurie, Parme et Plaisance. Le plus obstiné des hommes, et le plus gâté par le succès, ne reculera que bien difficilement. S'il est attaqué et battu, c'est autre chose. On ne peut rien dire encore.

J'aurais bien désiré savoir jusqu'à quel point il a été question de nous dans les articles signés ici, et si du moins on a prononcé *Indemnisation en Italie:* mais je n'ai pu le pénétrer. Un ministre qui n'a ni maison ni table n'a pas beau jeu pour découvrir certaines choses. Je crois, au reste, qu'on n'est entré dans aucun détail ; et d'ailleurs j'ai obtenu la parole expresse du Ministre qu'on

ne déciderait rien sans mettre Votre Majesté à même de dire ses raisons. C'est tout ce que j'ai pu faire.

J'ai fait auprès du Ministre l'usage convenable de la lettre de Votre Majesté du 12 février. Je crois en général pouvoir me flatter que j'ai eu le bonheur de donner aux esprits toutes les dispositions que Votre Majesté peut désirer. Le reste ne dépend ni de moi, ni d'aucun être humain. La Russie et l'Angleterre même ne savent pas ce qu'elles peuvent faire pour Votre Majesté. Comment pourraient-elles promettre, n'ayant aucune certitude de pouvoir tenir? Le plus fort et le plus heureux donnera la loi.

Pendant que j'écrivais cette lettre, j'ai appris que l'on n'attend aucune réponse de Londres, que tout a été conclu ici, et que M. de Nowosiltzof part en droiture pour la France avec des passeports qui ont été demandés aujourd'hui par la voie de la Prusse. Qui sait si ceci ne pourrait pas amener une espèce de Congrès? Voilà encore un moment bien solennel. Paix ou guerre! Il me semble, en attendant, que l'honneur est à la France, puisqu'on va chez *Elle*.

La personne de qui je tiens ces détails, et que Votre Majesté peut aisément deviner, m'assure encore que l'indemnisation de Votre Majesté a été certainement demandée en Italie.

Je profite à la hâte d'un courrier Russe qui part pour Vienne, et dont on ne m'a averti par grâce que fort tard, pour faire connaître ces choses importantes à Votre Majesté. Mais comme cette lettre doit attendre un courrier à Vienne, je fais parvenir par la même voie

quelques lignes chiffrées qui partiront par la poste et qui contiendront l'essentiel.

Je suis avec un très profond respect.....

98

A M. le Chevalier de Rossi.

2 (14) mai 1805.

M. de Novosiltzof a repris tranquillement ses fonctions d'adjoint au Ministre. Comme on ne veut point qu'il aille en Italie, il ne se presse point. Bonaparte enverra les passeports à son aise, en riant très sûrement de voir qu'on met le temps à sa disposition. Nul doute que cette année ne soit perdue.

M. de Zastroff, ayant débuté ici par la grande thèse de la neutralité de l'Allemagne, l'Empereur s'est d'abord monté d'une manière terrible et a dit qu'il était fort étonné qu'on lui envoyât un gouverneur de Province pour lui dire précisément ce qu'on lui avait toujours dit. Les choses allaient assez mal, lorsque M. de Zastroff a envoyé à S. M. I. ses propres instructions, en original, accompagnant sans doute cet envoi de tout ce qui devait se dire dans cette occasion. J'ai peur que ce trait sublime de confiance ne soit qu'une pure comédie ; car, quel Envoyé livre ses instructions, s'il n'y est autorisé d'avance par son maître? Le trait a

cependant fort bien réussi, l'Empereur a renvoyé les instructions avec une adresse de sa propre main ; on s'est rapproché : M. de Zastroff a eu une audience du Cabinet : il a contenté S. M., et de son côté il ne parle qu'avec admiration des sentiments qu'Elle lui a manifestés ; depuis on l'a invité à toutes les manœuvres, on lui fait toutes les petites caresses militaires et diplomatiques, même le Grand Duc Constantin ne dit plus de mal des Prussiens. Tout va à merveille : il reste à savoir si les Autrichiens ne reculeront pas à mesure que leurs rivaux avancent. C'est la marche ordinaire. La Prusse ne veut pas attaquer ; seulement, si les Français font un pas de plus en Allemagne, elle promet d'agir avec toutes ses forces. Mais ce qui est très clair, c'est la crainte extrême de la part de la Prusse que la Russie se mêle des affaires d'Allemagne (j'entends avec ses baïonnettes). Elle peut se fier à l'Empereur, mais nullement à son Cabinet, qu'elle redoute au contraire beaucoup ; s'il faut se battre, elle voudrait agir seule, ou n'avoir les Russes qu'en très moindre quantité, et pour ainsi dire à ses ordres. Elle ne voudrait donc ni commencer, ni donner passage sur elle pour que les autres commencent. Les Français n'ont qu'à se tenir tranquilles dans le Hanovre, et faire leurs affaires ailleurs. Au reste quand la Prusse ne ferait que se tenir parfaitement neutre et n'écouter aucune proposition de la France, comme elle en donne sa parole, nous devrions être bien contents. On paraît ici assez satisfait de l'Autriche. S. M. le Roi de Suède a renvoyé au Roi de Prusse l'ordre de l'Aigle noir, accompagné d'une lettre qui me

paraît une pièce incomparable par le ton de fermeté, de modération et de politesse royale qui la distingue ; on me l'a lue rapidement et une seule fois ; je n'ai donc pu la retenir entièrement ; mais je réponds des phrases suivantes, pour le sens, et même pour les principales expressions :

« Sire, c'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de remettre entre les mains de Votre Majesté ces marques précieuses de l'amitié du feu Roi Frédéric Guillaume, votre père. Ces signes antiques, qui tiennent à la fois à la Chevalerie et à la Religion, sont infiniment respectables, mais les circonstances déplorables où nous nous trouvons ne me permettent plus de les porter. Je prie Votre Majesté de me dispenser de tout raisonnement. J'obéis à une triste nécessité. Je puis cependant vous dire qu'en ma qualité de *Chevalier*, je ne reconnaîtrai jamais ce caractère dans Napoléon Bonaparte et ses pareils. » — S. M. Suédoise voulait d'abord remettre l'ordre à l'envoyé de Prusse à Stockholm, mais celui-ci qui est extrêmement attaché au Roi de Suède et qui se plaît beaucoup dans ce pays ayant refusé de l'accepter, le Roi a pris la plume et ayant écrit d'un trait la lettre susdite, il l'a fait copier et l'a envoyée sur le champ par un courrier extraordinaire. Je ne crois pas que le Roi de Prusse fasse grand bruit, mais je suis curieux de voir le parti que prendra Bonaparte.

Il paraît très certain que l'Empereur est sur le point de partir ; et s'il part, c'est pour l'armée. Il veut, suivant toutes les apparences, qu'un grand mouvement militaire accompagne son négociateur, et qu'on voie

derrière lui 200,000 hommes et l'Empereur. L'idée est magnifique, et j'y crois d'autant plus, que M. de Novosiltzof, ainsi que je l'ai appris, a cru avant de partir devoir exiger ce mouvement comme un moyen indispensable de dignité et d'influence.

Toutes mes inquiétudes sont pour l'Angleterre. Le départ des flottes Françaises y a jeté une alarme extraordinaire, et son ardeur pour traiter est incroyable. Je désire me tromper, mais je vois plusieurs signes d'embarras et d'affaiblissement.

19 (31) mai. — Rien de nouveau sur le voyage de l'Empereur, mais je suis persuadé qu'il aura lieu si l'on traite: en attendant, les troupes filent dans le plus grand silence, et l'on arme puissamment à Cronstadt. L'Ambassadeur d'Angleterre m'a dit ouvertement qu'il désirait la guerre, mais que son gouvernement ne pouvait se dispenser de traiter ; que c'est un égard et une précaution qu'on devait à une nation à qui l'on demande de si grands sacrifices. C'est fort bien ; mais c'est fort mal.

Ce moment est solennel et terrible. C'est celui qui précède un tremblement de terre. Mais tout est encore à sa place, et il n'y a rien à dire.

23 mai (4 juin) 1805. — Le courrier Napolitain devant arriver avant cette lettre, je me contente de faire savoir par ce courrier, de peur de quelque retard imprévu, que les passeports de M. de Novosiltzof sont arrivés hier; ils ont été accordés du soir au matin, d'où l'on conclut que Bonaparte a envie de la paix. Il a du moins envie de traiter. Pourquoi s'y refuserait-il ? Il gagne du temps, et c'est tout pour lui.

99

A Mme la Comtesse de Goltz.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) mai 1805.

Il me semble, Madame la Comtesse, que vous êtes maintenant bien assise, bien reposée, bien tranquille ; que vous n'avez plus mal au doigt, et que vous pouvez sans peine décacheter les lettres de vos amis. Ce qui m'inquiète encore infiniment, c'est de savoir si vous pouvez les lire, car vos yeux sont toujours devant mes yeux : je vais songeant combien ils vous ont fait souffrir, et combien ils pouvaient vous tourmenter encore. Aveugle moi-même, je dois avoir plus qu'un autre compassion des aveugles : cependant il faut convenir que mon *aveuglement* est bien plus doux que celui qui vous affligeait lorsque nous vous avons perdue. A la vérité, je ne vois pas bien distinctement si ce qui est là, au bout de ma table, est un livre, par exemple, ou une boite ; mais je vois très distinctement et sans peine cette feuille de papier et ces lettres que je trace avec tant de plaisir pour me rappeler à votre aimable souvenance. Comment vous trouvez-vous, Madame, dans cette petite ville de Memel ? Quel Berlin, bon Dieu ! Il me semble qu'il a dû vous chiffonner étrangement l'imagination. Hélas ! Il y a bien peu de choses dans l'univers qui soient encore à leur place ; mais sur

l'article des déplacements, c'est vous, Madame la Comtesse, qui avez heureusement l'avantage sur moi, et c'est à vous de me consoler : vous avez beau jeu, je vous l'assure, si vous l'entreprenez, vu que je n'ai jamais jugé à propos de m'échauffer le sang pour les coups fourrés de cette vieille guenon nommée *Fortune*, et que j'ai toujours souffert assez patiemment que la pluie me mouille. Mandez-moi, je vous en prie, si votre philosophie, peut-être moins robuste, a tenu devant le spectacle de tant de pébris. Je vous plains de tout mon cœur, je vous assure, et je désire de meilleurs temps pour vous. — Au reste, Madame la Comtesse, quand je dis : *Mandez-moi*, cela me plaît à dire. Il est entendu seulement que cet aimable Comte, mon rival, si bien traité (Ah ! je n'en puis guère douter), aura pour agréable de prendre la plume et de m'écrire : « La Dame, qui est là à côté de moi, me charge de vous dire telle et telle chose sur elle et ses yeux; et de plus, Monsieur l'Allobroge, elle vous fait ses compliments. » Il ne faut pas être trop exigeant avec les dames. Heureux qui en tire pied ou aile, autant qu'il m'en souvient. Jugez, Madame, si je voudrais fatiguer un instant vos pauvres yeux.

Si par hasard, Madame la Comtesse, il vous prend fantaisie de savoir ce que je fais et comment je vis, j'aurai bientôt répondu. C'est ce que vous connaissez, c'est le mouvement d'une pendule : *Tic*, *Tac*. Hier, aujourd'hui, demain, et toujours. Il me semble cependant que je suis devenu un peu plus maussade depuis que je suis veuf : je sens ma vie diminuée. J'ai beaucoup de peine à me traîner hors de chez moi : souvent même je me re-

fuse aux dîners *roulants* de Pétersbourg, pour me donner le plaisir de ne point sortir de tout le jour ; je lis, j'écris, *je fais mes études ;* car enfin il faut bien savoir quelque chose. Après neuf heures, j'ordonne qu'on me traîne chez quelque dame, car je donne toujours la préférence aux femmes. Je sais bien, Madame, que vous n'êtes pas de cet avis ; mais peu m'importe, chacun a son goût. Ici donc ou là, je tâche, avant de terminer ma journée, de retrouver un peu de cette gaieté *native* qui m'a conservé jusqu'à présent : je souffle sur ce feu comme une vieille femme souffle, pour rallumer sa lampe, sur le tison de la veillée. Je tâche de faire trêve aux rêves de bras coupés et de têtes cassées qui me troublent sans relâche ; puis je soupe comme un jeune homme, puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille comme un homme, je veux dire de grand matin ; et je recommence, tournant toujours dans ce cercle, et mettant constamment le pied à la même place, comme un âne qui tourne la meule d'un battoir. Je m'arrête à cette comparaison sublime, en ajoutant seulement qu'il n'y a rien de plus invariable, dans mon *invariabilité*, que les sentiments éternels d'attachement et de respect que je vous ai voués pour la vie. J'embrasse de tout mon cœur ce cher Comte qui lit ceci probablement ; car le moyen d'imaginer qu'il vous laisse lire quatre mortelles pages, dont je vous demande humblement pardon !

Je suis, etc.

100

Au très honorable sir John Borlare Warren,

Vice-amiral d'Angleterre, etc., etc.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) mai 1805.

Monsieur le Chevalier,

Il me serait impossible de vous exprimer tout le plaisir avec lequel j'ai reçu votre lettre du 15 mars dernier, où j'ai trouvé des preuves si sensibles de votre souvenir et de la bonne amitié dont vous voulez bien m'honorer. Soyez bien persuadé, Monsieur le Chevalier, que vous êtes payé du plus sincère retour, et que votre mémoire est toujours en vénération auprès de moi. Vous me faites une question, à la fin de cette lettre, à laquelle il ne m'est guère possible de répondre ici, car je ne suis pas du tout sûr que vous décachetiez le premier. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je suis têtu dans mes affections, et que je n'en change pas aisément; M. le comte de Front vous dira probablement le reste. Je suis grandement aise que vous ayez contenté à Londres M. de Novosiltzoff; maintenant il ne s'agit plus que de contenter le monde. Vous avez de terribles affaires sur les bras, et je vois dans votre ministère une extrême envie de traiter. La sortie et la réunion des flottes française et espagnole m'a bien prouvé la vérité des réflexions que je

vous ai entendu faire si souvent sur la guerre de blocus, qui est à la mer précisément ce qu'est la guerre de cordon sur terre. Je crois bien qu'à ne consulter que l'histoire, et les règles ordinaires de la probabilité, les Français, après avoir obtenu peut-être quelques succès partiels, finiront par une bataille de la Dominique ; mais vous savez trop qu'à cette malheureuse époque les règles ordinaires nous ont constamment trompés : ces diables d'hommes pourraient fort bien, en attendant une catastrophe future, faire dans ce moment quelques coups de main très nuisibles à notre cause. Conclusion, Monsieur le Chevalier : Si nous traitons, j'ai peur que nous ne traitions mal ; car, tandis que l'ennemi mettra dans l'un des bassins de la balance l'Italie et une partie de l'Allemagne, que mettrons-nous de l'autre ? Il serait donc à désirer qu'on pût se battre, et même à outrance, pour faire reculer l'usurpateur. Vous sentez-vous des forces pour longtemps ? C'est sur quoi je serais charmé d'être tranquillisé par vous. Ah ! Quelle chienne d'époque !

Je me suis parfaitement rappelé ce que nous avions dit une fois au coin du feu, et qui me paraissait alors une hypothèse de conversation : mais en me disant que *le moment est arrivé*, vous m'indiquez que le projet est devenu sérieux. Je le trouve, je vous assure, éminemment raisonnable et politique ; mais, hélas ! je n'ai pu en raisonner avec notre bon ami Gruber (1), qui n'exis-

(1) Le père général des jésuites, qui résidait alors à Saint-Pétersbourg.

tait plus au moment où vous me chargiez de lui faire vos compliments : il était mort dans la nuit du 25 au 26 mars (6-7 avril), presque subitement, étouffé par cet asthme que vous connaissiez. Il fut extrêmement effrayé par un incendie qui eut lieu dans une chambre à côté de la sienne, vers les onze heures. A minuit, il sortit pour appeler le suisse, descendit et remonta l'escalier avec beaucoup plus de célérité que ne le permettait son état ; rentré dans sa chambre, l'asthme le saisit fortement. *Cet accès est le dernier*, dit-il au père secrétaire qui était à côté de lui ; *ne m'abandonnez pas, car je touche à mon dernier moment*. Pendant que son collègue lui donnait l'absolution, il mourut. Ce digne homme a été extrêmement et universellement regretté. Un grand nombre de personnes se sont procuré son effigie, originairement prise sur le cadavre. — Mais, pour en revenir à la politique, je n'ai pas voulu négliger de faire une ouverture au R. P. vicaire-général, qui paraît le successeur désigné. Elle a produit la lettre ci-jointe au R. P. Strickland, que j'ai l'honneur de vous adresser avec une traduction française pour plus de commodité, car l'original est en latin. Le tout est abandonné à votre prudence, Monsieur le Chevalier. Faites-en ou n'en faites pas usage, comme vous le jugerez à propos. En vous laissant le maître de tout, personne n'est compromis. Vous observerez la juste délicatesse de ces Messieurs, qui ne peuvent en aucune manière se mêler de l'objet politique. Lorsque le sort des armes aura donné un nouveau maître à tel ou tel pays, leur devoir le plus sacré sera de faire servir les Missions à l'organisation politique de ce pays : jusque-là

ils ne peuvent rien. Après s'être laissé embarquer comme des moutons, il leur siérait mal d'avoir l'air de provoquer des changements. Au surplus, Monsieur le Chevalier, il me semble que nous sommes malheureusement fort éloignés des conquêtes ; il s'agit de conserver au lieu d'acquérir. Ces négociations m'effrayent ; elles feront au moins gagner une année à Napoléon, et le temps est tout pour lui. Je suis fâché que ces négociations soient si nécessaires ; enfin, je suis fort en peine.

Ici, il est question d'un voyage de l'Empereur qui pourrait être fort significatif ; mais je serai obligé de fermer cette lettre avant d'en être sûr. D'autres, peut-être, vous diront ce qu'il en est. M. de Novosiltzof attend ses passeports pour aller où vous savez. J'imagine que, de votre côté, vous enverrez aussi votre orateur. Quel ton prendront-ils l'un et l'autre, et qu'en résultera-t-il ? Je n'en sais rien. Les beaux plumets se promènent toujours ici, et dansent toujours, ou jouent lorsque l'exercice leur en laisse le temps. Ils n'ont plus celui de dormir, et plusieurs tombent dans la phtisie. Je me flatte que la guerre leur sera moins mortelle. J'attends avec empressement, Monsieur le Chevalier, de savoir quelle sera votre destination. Avec la permission de Milady, on ne saurait souhaiter *la moins périlleuse* à un homme tel que vous ; il faut donc vous souhaiter *la plus honorable*. Dès que je vous saurai en mer, je vous suivrai de l'œil sur la carte, en faisant des vœux pour vous. Je m'applaudirai toute ma vie d'avoir acquis l'estime et l'amitié d'un homme de votre sorte. Je mérite un

peu ces sentiments par le cas extrême que je fais de votre personne, et par l'attachement que je vous ai voué pour la vie. Lorsque vous me ferez l'honneur de m'écrire ne prenez pas la peine de le faire en français ; mes yeux savent parfaitement l'anglais, quoique mes oreilles ne s'en doutent guère. Je me recommande très humblement au souvenir de Milady, dont je serai constamment l'un des plus dévoués serviteurs.

101

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) mai 1805.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 16 avril, ainsi que l'extrait de celle du 12 mars écrite à S. M. Enfin, j'ai reçu la copie de celle que vous m'aviez écrite il y a si longtemps, et qui s'était pour le moins perdue en chemin. J'ai prié deux fois Votre Excellence de vouloir bien me faire savoir dans quel état elle avait reçu mes dernières lettres, surtout mon paquet du 9 (21) janvier, et la dépêche du 13 (25 mars). Je suis charmé de vous voir convenir avec moi qu'on chiffre trop. C'est un très grand mal. J'ai considérablement affaibli ma vue à ce jeu, cependant je m'en consolerais

volontiers si j'avais pu écrire ou lire une vingtaine de lignes utiles ; mais ce bonheur ne m'est pas arrivé. Ne soyez pas surpris, je vous en prie, de me voir bouder contre les lettres, j'ai de bonnes raisons pour cela, et d'ailleurs mes idées sur ce point sont absolument fondées sur l'humilité ; c'est parce que je crois mes lettres parfaitement inutiles aux autres, que je n'en demande à personne. Les distances sont immenses, et les manières de voir toutes différentes ; tout arrive à contre-temps. Si Votre Excellence était ici, elle n'aurait certainement pas écrit une ligne, ni dit un mot comme je l'ai fait. Cependant les choses ne vont pas mal dans ce pays. — Votre Excellence me fait part que nos amis ont pour nous des projets qu'à peine nous aurions *osé* espérer ; mais je puis l'assurer que j'ai beauoup *osé* dans ce genre et qu'on ne pourra jamais nous accorder plus que je n'ai demandé, avec toutes les précautions qu'exige notre position. Allons donc notre train de part et d'autre. Quand on a fait tout ce qu'on peut et tout ce qu'on sait, on peut attendre les événements en paix. S'il existe un ministre à qui il soit permis par sa situation de s'inquiéter de ce qui se fait ailleurs, c'est certainement moi : cependant Votre Excellence m'est témoin que je ne lui ai jamais adressé une seule question. Dans ce moment, néanmoins, j'avoue que je serais tenté de lui en faire une à propos de l'extrait d'une lettre à S. M. qu'elle a bien voulu me communiquer, et dans lequel j'ai été extrêmement frappé par le mot *Bientôt* que j'ai lu vers la fin. Si Votre Excellence a employé cette expression pour amener des espérances qui doivent nous être

sacrées, rien n'est plus naturel ; mais si c'est par conviction qu'elle l'a employée, j'avoue que je voudrais bien savoir ses raisons. Le rétablissement prochain de notre Auguste Maître est sans doute possible, comme nous devons croire que tout miracle est possible ; mais lorsque je contemple la situation actuelle des choses, je vois dix raisons de craindre pour une d'espérer. La négociation qui se prépare est nécessaire, je le sais, mais c'est déjà un très grand mal qu'elle soit si nécessaire, vu que son premier effet sera de faire perdre une année, et le temps est tout pour l'heureux usurpateur. Si l'on traite, je n'attends rien de bon ; car lorsqu'on met dans l'un des bassins de la balance de grands succès et d'immenses conquêtes, de simples menaces mises dans l'autre bassin ne font pas équilibre ; il faut donc se battre ; mais si la guerre est une fois commencée, quand et comment finira-t-elle ? C'est le secret de la Providence. Il paraît tout au moins que si l'on ne se bat pas, nous recevrons la loi, et que si l'on se bat, la lutte sera longue, de manière que je ne sais voir aucune apparence d'un arrangement prochain et heureux. Vous me dites, M. le Comte, que les causes qui ont fait manquer la première coalition sont aujourd'hui parfaitement connues ; je le crois aussi jusqu'à un certain point. Un Autrichien même peut comprendre qu'un ministre ne doit point planter sa plume au milieu des drapeaux et se mêler de faire la guerre ; qu'il ne faut point opposer un vieillard paralytique à un jeune casse-cou ivre d'orgueil et de succès, etc., etc.; mais quant à ces causes plus intérieures qui tiennent aux préjugés, aux haines,

aux jalousies nationales, elles vont leur train ; et si Votre Excellence est initiée, comme je n'en doute pas, à certaines connaissances, elle a pu voir que, dans ce moment même, avant qu'on ait levé le bras et qu'on soit pleinement d'accord sur rien, elles ont déjà opéré en mal d'une manière qui a pu inquiéter. Il y a beaucoup de véritable force, quoique d'espèce différente, en Russie et en Angleterre ; mais l'on ne peut rien faire sans l'Allemagne qui est pourrie.—*Dio ce la mandi buona.*

Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire passer la lettre ci-jointe au digne Chevalier Sir John Warren, en lui disant de ma part qu'un certain personnage qui devait mourir apoplectique, se porte cependant parfaitement bien, grâce à Dieu, et fait toutes ses fonctions.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux...

102

Mémoire.

Lorsque les lettres adressées aux ministres étrangers arrivent à Saint-Pétersbourg, elles sont décachetées ; on n'en fait même aucun mystère. Tout ce qui peut se lire est copié, et les chiffres même le sont, du moins en grande partie. Toutes les fois surtout que la dépêche est longue, qu'elle est signée par un Souverain, qu'elle coïncide avec quelque grand événement ; mais surtout (ceci est le point capital) lorsqu'on peut croire qu'elle

contient quelque communication à faire au ministère, on n'y manque jamais.

Sur ce principe, il n'est pas douteux que la dépêche du 30 mars n° 14, qui contient une communication officielle marquée par des guillemets, ne soit une des fautes les plus dangereuses qu'il soit possible de commettre contre la sûreté des chiffres.

En effet, si je donnais copie de cette communication, ou spontanément ou sur la demande du ministre, je donnerais le chiffre. A la vérité je connais ce piège, et si j'avais donné copie de cette lettre, j'aurais bouleversé tout le style ; mais comment sait-on que Son Excellence le Comte de Front, par exemple, ne fera pas la communication à M. le Comte Woronzof et que celui-ci ne l'enverra pas à sa Cour ? Il n'y a pas de faute plus capitale, et cependant plus aisée à commettre ; et c'est encore ici où l'on trouve un singulier exemple de cet empire inexplicable de la coutume sur la raison.

103

A Monseigneur de la Fare.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) mai 1805.

MONSEIGNEUR,

Je profite avec empressement du départ de M. le Chevalier de Vernégues pour répliquer sans gêne à vo-

tre lettre du 30 mars. La Providence se moque de nous Monseigneur. Elle a décrété l'*ère des Français*, aux dépens de qui il appartiendra: voilà précisément l'époque de Charlemagne, avec la civilisation, les arts et les sciences de plus ; de ce torrent de boue et de sang qu'on appelle *Révolution Française* est sorti un soldat qui fait tout ce que nous voyons. Ne travaille-t-il que pour le maître légitime ? Je l'espère, mais quelquefois, je vous le confesse, *Pene moti sunt pedes mei.* N'éprouvez-vous jamais, Monseigneur, de ces alternatives inquiétantes ? Lorsque j'éprouve ainsi des tentations contre la foi, je me recommande à tous les croyants, à tous les confesseurs, à tous les martyrs, et dans peu je me remets. Je crains cependant que les Français ne se laissent totalement subjuguer par l'éclat des succès et l'ivresse de la puissance : c'était ainsi que le Romain, foulé aux pieds dans ses propres murs par des monstres qui se succédaient presque sans interruption, se laissait cependant éblouir par ce grand nom d'*Empire Romain*, et se consolait de ce qu'il souffrait chez lui par ce qu'il faisait souffrir aux nations étrangères. Ce sentiment est très fort dans la nature humaine. Je voudrais bien voyager en France pour connaître l'état des esprits ; qui sait si, par une de ces singularités si communes à cette époque, Bonaparte n'a pas plus de partisans en France que dans les pays étrangers, j'entends même parmi les Français émigrés. Quelle incroyable contradiction ! Ceux qui écrivent dans leur écusson : *Pro Rege*, passent la journée à *me parler* de lui, et peut-être est-il aimé et désiré par ceux qui chantent

Domine salvum fac Napoleonem. — Taisons-nous sur cette pauvre nature humaine.

Je vois d'ici la colère dont vous me parlez, et pourvu qu'elle ne soit pas stérile, j'en suis bien aise. Ce titre de Roi d'Italie, est peut-être, ou pour mieux dire, sans contredit, le soufflet le plus cruel qu'on ait donné à la Cour de Vienne. C'est à elle à y prendre garde, mais lorsque je m'élance dans l'avenir, je ne puis m'empêcher de rire en pensant à la manière dont la postérité Française jugera nos opinions du moment. Tout se fait pour la France, et nos petits neveux qui ne s'embarrasseront nullement de nous et de nos souffrances, riront aux éclats des vœux que nous formions contre le *restaurateur de la monarchie française.* Nous serions de jolis garçons, diront-ils très probablement, si les Rois qu'ils ameutaient *contre la France* avaient eu assez d'esprit pour les croire, Paris serait aujourd'hui à l'Empereur d'Allemagne ; comme la passion aveuglait ces gens-là !

Ne croyez-vous pas, Monseigneur, que cet avenir tel que je vous le dépeins, soit au rang des choses possibles et même probables ? Cependant je persiste dans mes espérances pour la famille des Bourbons ; mais je suis porté à croire que tout se fera par les Français. C'est la date qui fait peur : il faut, pour se calmer, lire de temps en temps la fable du *Vieillard et des trois Jouvenceaux.* Plantons sans relâche les bons principes, et laissons faire au temps.

Insere, Daphni, piros, carpent tua poma nepotes.

Savez-vous bien, Monseigneur, qu'au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, mon fils est sur le chemin de Vienne, si même il n'y est pas arrivé ? Quelques lettres égarées, et quelques malentendus inséparables d'un grand éloignement me laissent quelques doutes sur les dates, mais l'arrivée plus ou moins rapprochée est certaine. Permettez, Monseigneur, que je vous recommande ce jeune homme, ou plutôt cet enfant ; faites-lui ressentir, je vous en prie, l'aimable *contre-coup* de l'amitié dont vous honorez son père. Le Roi, voulant faire tout ce qui est en son pouvoir pour me contenter sur ce point, le plus important pour moi, vient de m'attacher mon fils en qualité de *gentilhomme de légation*. Il fera ses premières armes avec moi, et nous laisserons encore faire au temps. C'est un terrible problème, pour un père de famille dans ma position, de savoir ce qu'il doit faire de son fils ; mais tant qu'il y aura une lueur d'espérance pour la Maison de Savoie, je veux que le fils demeure à sa suite comme le père. Il ne faut pas examiner trop scrupuleusement si l'utile est un compagnon inséparable de l'honnête.

Mon fils a vécu jusqu'à présent à côté de son père ou de sa mère. Le voilà qui prend son essor avant seize ans ; j'aurais voulu le retarder, mais les circonstances me forcent la main. Il faut qu'il vienne apprendre avec moi à nager contre le courant. *Fortunam ex aliis.* — Recevez mes sentiments, Monseigneur, comme si mon fils avait déjà éprouvé vos bontés ; et joignez-y les assurances d'un attachement et d'un dévouement qui ne sauraient finir qu'avec moi.

104

A Mme la Baronne de Pont, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 17 (20) mai 1805.

Oui sans doute, Madame la Baronne, je suis bête ; pas assez cependant pour n'avoir pas compris depuis longtemps ce que c'est que *le frère et la sœur ;* vous avez dû le voir par ma lettre du 18 (30) mars, que vous avez certainement reçue depuis longtemps. Ce qui m'avait tenu dans le doute assez longuement, c'est que, n'étant informé de rien et ne m'informant de rien, j'avais pris tout uniment Monsieur et Madame pour deux époux, de manière que *votre frère et votre sœur* étaient pour moi une énigme parfaite. En vous voyant revenir souvent sur ce sujet, je n'ai pu m'empêcher de soupçonner qu'il avait été question de moi dans ces hautes régions. Dans ce cas, ils ont bien de la bonté ou bien de la malice, s'ils ont daigné songer à moi qui ne songeais jamais à eux. J'ai passé comme une hirondelle, sans me percher un instant. Je n'ai rien dit à personne ; j'ai mangé ma soupe au coin de la table, comme un échappé de l'Académie. Que me veut-on, bon Dieu ? Comment y aurait-il de la place pour moi dans ces têtes *remplies de si grandes choses ?* J'ai bien reconnu l'inquiétude de l'ami-

tié dans les avis que vous m'adressez en si bon style ; mais croyez-moi, Madame la Baronne, il n'est plus temps ; à mon âge on ne change pas de caractère, ou, pour mieux dire, on n'en change jamais. J'ai, sur l'article de la prudence, des idées particulières (bonnes ou mauvaises) qui m'ont toujours dirigé. J'ai vu dans ma vie plus d'affaires perdues par la finesse que par l'imprudence. Je contemple sur le grand théâtre du monde, ou sur le théâtre de la société, ces grands héros de la dissimulation : en vérité, je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de leur moralité. Je fais consister *la* prudence, ou *ma* prudence, bien moins dans l'art de cacher ses pensées que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se montrer. Si vous veniez à toucher ma poche par hasard, je n'en serais nullement inquiet, car vous ne sentiriez que mon mouchoir, ma lorgnette et mon portefeuille : si je portais un poignard ou un pistolet de poche, il en serait autrement. — Je tiens donc mes poches nettes, mais je les tourne volontiers. *Ne croyez,* me dites-vous, *à aucun cœur environnant.* Dieu m'en garde, Madame la Baronne ! je n'ai pas besoin d'être averti sur ce point. Mais vous allez en conclure qu'il faut donc me taire scrupuleusement devant *ces cœurs environnants.* Ah ! pas du tout ; je continuerai toujours à dire ce qui me paraît bon et juste, sans me gêner le moins du monde. *C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.* Un des membres les plus distingués de notre diplomatie disait un jour : *Le Comte de Maistre est bien heureux ; il dit ce qu'il veut, et ne dit pas d'imprudence.* Vous ne sauriez

croire combien j'ai été sensible à cet éloge. Vous me dites encore : « *Sachez vous ennuyer, n'apprenez à lire à personne*, etc. » Hélas ! Madame la Baronne, c'est ce qu'on me dit depuis mon enfance, et toujours j'ai fait mon chemin à travers les orages, étonnant beaucoup les spectateurs qui me voyaient dormir tranquille. J'ai dit, j'ai fait des choses, dans ma vie, capables de perdre cinq ou six hommes publics. On s'est fâché ; on a dit tout ce que vous avez pu entendre — et je suis toujours debout, n'ayant, de plus, cessé de monter au milieu des obstacles qui me froissaient. Tout caractère a ses inconvénients. Croyez-vous que je ne sache pas que je bâille quand on m'ennuie ; qu'un certain sourire mécanique dit quelquefois : *Vous dites une bêtise ;* qu'il y a dans ma manière de parler quelque chose d'original, de *vibrante*, comme disent les Italiens, et de tranchant, qui, dans les moments surtout de chaleur ou d'inadvertance, a l'air d'annoncer un certain despotisme d'opinion auquel je n'ai pas plus de droit que tout autre homme, etc.? Je sais tout cela, Madame : chassez le naturel, il revient au galop. Tirons donc parti du nôtre, mais ne cherchons pas à le changer. Ce qui soit dit cependant avec la réserve nécessaire ; car il est toujours bon de se surveiller, et quand on n'éviterait qu'une faute en dix ans, ce serait quelque chose. Si je vous faisais connaître, Madame, mon inconcevable étoile, si je vous faisais sentir la main *cachée* qui me conduit *visiblement*, sans que je m'en mêle, vous approuveriez l'espèce de fatalisme raisonnable que j'ai adopté. Je serais bien fou de m'occuper de mes affaires, puisqu'on les fait sans moi bien mieux

que moi. Je voudrais savoir au reste, Madame la Baronne, si l'on vous a dit le pour et le contre, comme doivent faire tous bons *mémoires*. Puisqu'on a la bonté, à mon grand étonnement, de parler de moi si loin, on pourrait donc vous avoir récité quelques succès assez flatteurs. Je joins ici un petit billet doux dont je vous prie expressément de ne pas donner copie, et je termine par là, mourant déjà de honte d'avoir fait une grande mortelle lettre, toute sur moi.

Je voulais encore vous parler de romans, de littérature, de mes espérances, des vôtres, de ceci, de cela, et d'autres choses encore ; mais il n'y a plus moyen aujourd'hui. Adieu mille fois, Madame la Baronne ; mille tendres remerciements pour l'obligeante sollicitude que vous me témoignez. Ma reconnaissance sur ce point est sans bornes. Souvenez-vous cependant que les avis trop généraux sont à peu près inutiles. Si vous aviez la bonté de me dire : *Dans tel endroit où vous devez passer à telle heure, il y a un serpent*, vous pourriez m'être très utile; mais si vous me dites en général : *N'oubliez pas qu'il y a des serpents dans le monde*, vous me ferez à peine regarder devant moi. Adieu encore. Je vous répète du fond du cœur mes félicitations au sujet de votre aimable fils. Tout à vous, Madame.

105

A Mme la Marquise de Priero.

Saint-Pétersbourg, 29 mai (10 juin) 1805.

Jugez, Madame, si je suis bien aise d'être grondé sur le doute que je vous ai montré à propos de ce que vous me fîtes l'honneur de me dire sur ma fille. Dès que vous avez mis la main sur votre belle conscience, et que vous m'avez dit: *C'est tout de bon*, je me dépêche de croire. Adèle m'écrivait l'autre jour: « Vous ai-je dit que j'ai reçu de Madame *** une lettre pleine d'esprit et d'amabilité? J'ai été étonnée de voir qu'elle savait si bien le français, l'écrivant avec autant de facilité et de *naturalezza* que si c'était sa propre langue. » Elle est fort *invaghita* de vous, Madame la Marquise; et comme c'est un mal de famille, mon frère dit qu'il est trop flatté de votre souvenir pour se contenter d'un remerciement *oblique*. Il dit, qu'un beau matin qu'il s'éveillera en verve, il vous priera d'agréer un remerciement direct aussi bien *dessiné* que possible. Je trouve qu'il fera bien, et je souhaite que vous soyez du même avis.

N'avez-vous jamais ouï parler d'un édit du temps jadis qui débutait ainsi: *Essendosi vieppiù accresciuto il numero dei pazzarelli in questi felicissimi stati?* Votre expression me l'a rappelé. Mais vous dites seulement

felici regioni; vous n'aimez pas les superlatifs, sans doute de peur de vous compromettre.

Toutes les gazettes vous apprendront que M. de Novosiltzof, Chambellan de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, Chevalier de plusieurs ordres, Ministre adjoint de la Justice, est parti hier de ces *heureuses contrées*, pour s'en aller dire à Bonaparte que... — C'est ici où Jeannot dirait : *Comment donc, Monsieur ? Il va lui dire que... Mais savez-vous bien que cela est très sérieux ?* Bref, Madame la Marquise, il me paraît impossible qu'une telle démarche ne produise pas quelque chose... ou rien.

Si vous saviez, Madame, dans quel état m'est arrivée votre lettre ! Ce n'est plus qu'une découpure faite sans pitié par ces marauds du cordon, une lettre mise en pièces,

Et que méconnaîtrait l'œil même de sa mère.

Vous avez grandement raison de vous fâcher contre ce cordon, devenu inutile de toutes les manières. Patience cependant, et résignation parfaite ; car tout cordon vient de Dieu. Que vous dirai-je d'un certain mariage ? Sur mon honneur, j'aimerais mieux celui de ma fille. En tout cas, vous êtes plus à portée que moi de faire l'épithalame. Chantez donc, Madame la Marquise, *Io hymen !* Pour moi je suis affligé d'une éteinte de voix qui me laissera tout au plus la force de vous dire : *Qu'est-ce que vous me chantez-là ?* — Agréez, Madame, etc.

106

A Son Excellence M. de Novosiltzof.

Saint-Pétersbourg, 26 mai (7 juin) 1805.

Les réflexions que j'ai eu l'honneur de vous présenter avant-hier ne vous ayant pas semblé absolument dépourvues de solidité, j'ai cru utile de les fixer sur le papier et de vous les présenter. Si par hasard cet écrit est superflu, vous excuserez aisément les *Pléonasmes* du zèle.

J'ai jugé convenable de plus d'avoir l'honneur de vous présenter les huit tableaux ci-joints, par la raison que j'explique à la fin du Mémoire. Veuillez les agréer pour en faire usage dans l'occasion.

Je me permets de ne point envoyer, à S. E. M. le Prince Czartoryski, une copie de tout ceci, espérant que ces pièces sont communes. Dépourvu de toute espèce d'aide, je me perds absolument les yeux et ne puis suffire aux écritures.

En ma qualité seule d'Européen, Monsieur, je ferais pour l'heureux succès de votre voyage les mêmes vœux que m'inspire plus particulièrement l'importance de votre caractère et de vos talents, pour les intérêts du Roi, mon Maître.

Je suis avec une haute et respectueuse considération, Monsieur.....

107

Mémoire à Son Excellence M. de Novosiltzof.

1805.

Il est certain, quelle qu'en ait été la raison, qu'il y a une personnalité remarquable dans la conduite de Bonaparte à l'égard de S. M. le Roi de Sardaigne. Il la manifesta au moment même de l'accession de ce Prince, en faisant publier officiellement à Paris, immédiatement après l'abdication du Roi Charles-Emmanuel, « que le Roi de Sardaigne, par cet acte, avait expressément délié ses sujets du serment de fidélité, et renoncé (1) solennellement à tous ses États », et de suite il commença cette persécution obstinée qui n'a plus cessé.

La cause de cette haine personnelle est certainement

---

(1) Cette étonnante absurdité, « *Qu'un Souevrain en abdiquant en faveur de son successeur légitime, délie ses sujets du serment de fidélité envers toute sa Maison* », a été depuis répétée sérieusement comme un dogme politique par l'archiviste du Sénat, Cary, dans un ouvrage intitulé *Considérations sur la guerre actuelle et sur les moyens de rétablir la paix*, traduit en allemand et imprimé dans la *Minerve*, janvier 1805 et numéros suivants.

la suite de la persévérance inébranlable de S. M. dans ses alliances. Il paraît même que S. M. a repoussé certaines avances à elle faites de la part de Bonaparte, qui ne lui a jamais pardonné ce dédain. On en peut juger par son discours très connu : *Il a voulu suivre la Russie et l'Angleterre. Qu'elles le remettent maintenant sur son Trône !*

Il se présente sur ce point des réflexions qui s'adressent directement à Bonaparte, et qui pourraient peut-être produire un certain effet sur son esprit, si elles étaient présentées comme elles peuvent l'être par un négociateur tel que celui qui doit les faire valoir.

Le sentiment le plus bas, le plus indigne d'un homme supérieur c'est celui qui nous porterait à punir le mérite qui nous blesse. Le Roi de Sardaigne en se tenant invariablement à ses alliances, a fait ce que lui conseillaient également la morale et la politique. Les événements ne prouvent rien. Aucune intelligence supérieure n'avait révélé au Roi les succès prodigieux du général Bonaparte. Il n'y a rien de plus douteux et de plus précaire que l'existence d'un chef de parti dans les révolutions. Il pourrait y avoir pour lui un poignard ou une balle comme il y en a eu pour tant d'autres héros de la Révolution. Bonaparte se livrerait-il seul à ce qu'il appelle son peuple? Donnerait-il volontiers dans les rues de Paris, le spectacle de l'assurance paternelle dont celles de Pétersbourg sont témoins ? Il s'en garderait bien. Pourquoi donc voudrait-il punir des Princes étrangers de n'avoir pas *cru en lui*, puisqu'il n'y croit par lui-même? Et que serait devenu le Roi de Sardaigne si après avoir fait un pas

vers le Général ou le premier Consul, celui-ci, en tombant par une de ces révolutions particulières qui se sont succédé sans interruption dans la révolution générale, l'avait laissé seul entre des alliés justement irrités, et de nouveaux usurpateurs qui ne se seraient sûrement pas crus plus liés par les promesses de Bonaparte qu'il n'a cru lui-même l'être par le traité solennel et sacré où le gouvernement qui l'a précédé, a promis à S. M. non seulement la garantie des États qui lui restaient, mais *une augmentation de territoire.*

Encore une fois, si Bonaparte compte pour rien les engagements du Gouvernement qui l'a précédé, pourquoi veut-il qu'on ait cru davantage à la bonne foi de celui qui lui succèderait ? Et quelle assurance y avait-il pour la durée de sa vie, à l'époque surtout où il courait toutes les chances révolutionnaires ?

Le Roi a donc fait ce que la prudence politique lui prescrivait. Ses engagements commencèrent longtemps avant qu'il fût question de Napoléon : il les a suivis religieusement. Bonaparte, en prenant cette foi aux traités pour une insulte personnelle, s'acharne au pied de la lettre contre la vertu : aucune idée n'est plus indigne d'un homme qui veut se placer au rang des Souverains.

Il a signé lui-même le Traité de Quérasque : il a accédé à tous les engagements du Gouvernement qui s'allia au Roi sous des conditions que S. M. remplit fidèlement et qui lui promit solennellement une augmentation de territoire à la paix. Toutes les lois de l'honneur le somment donc de se prêter au rétablissement de S. M.

Et l'on peut ajouter que son intérêt est sur ce point parfaitement d'accord avec ses obligations, puisque rien n'est plus propre à l'avancer dans l'opinion. Le respect pour la Souveraineté est le plus important des drames qu'il doit jouer : tant qu'il ne le respectera pas extérieurement, on ne croira pas à la sienne. Tant qu'il mettra en avant des maximes révolutionnaires, on le croira lui-même *puissance révolutionnaire*.

Ces réflexions sont certainement très propres à lui faire impression. A la vérité, elles doivent être indiquées plutôt qu'exprimées, et reculées dans l'ombre (du moins en partie) au lieu d'être mises en avant ; mais il n'est pas moins vrai qu'elles s'adressent directement à Bonaparte ; et quant à la manière de les présenter, le Roi ne saurait être en meilleures mains.

On croit avoir d'assez bonnes raisons de croire que Bonaparte ne s'est dispensé de prononcer définitivement la réunion des duchés de Parme et de Plaisance et peut-être celle de la Ligurie, que pour se ménager un moyen de satisfaire S. M. I. au sujet de S. M. S. Il cèdera probablement sans difficultés sur une partie de la Ligurie, mais il marchandera obstinément sur le reste, et surtout sur la capitale. C'est sur ce grand point que le Roi (au défaut de la restitution de ses États) invoque surtout la puissante influence de S. M. I.

P. S. — Comme il pourra être infiniment question, dans la négociation, de la valeur et de l'importance du Piémont, qu'on a parlé quelquefois un peu légèrement de la force du Roi de Sardaigne, et qu'ici même, il y a

six ou sept ans, on affectait de le représenter comme étant d'une faible importance dans la coalition, tandis qu'on n'oubliait aucune instance à Turin pour l'y retenir, il ne paraît pas à beaucoup près inutile de placer dans le portefeuille de S. E. Monsieur de Novosiltzof, les huit tableaux suivants. Il verra, dans les sept premiers, qu'après cinq campagnes désastreuses, qui nous avaient coûté au delà de 240 millions tournois, le Piémont, abîmé de toutes les manières, fut encore en état de fournir, en moins d'un an, aux demandes de l'armée Austro-Russe, et ensuite à celle des Autrichiens seuls (1), près de 40 millions en argent, en fournitures de toute espèce, outre une immensité d'outils et munitions de guerre, détaillés dans le 8me tableau. M. de Novosiltzof voudra bien encore observer en passant, dans la note de ce huitième tableau, que la citadelle de Turin ayant été armée par les Français aux dépens de l'arsenal du Roi, toutes ces armes se trouvèrent autrichiennes à la reprise de la Citadelle: c'est ainsi que nous perdîmes, entre autres, d'un seul coup, 40,000 fusils, et toutes ces prises faites sur l'allié furent ensuite cédées à l'ennemi après la bataille de Marengo, etc., etc., etc.

---

(1) Mais en proportion un peu différente.

108

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 29 mai (10 juin) 1805.

Je réponds à la hâte, Monsieur le Chevalier, à vos lettres confidentielles des 12 et 14 mai. Je commence par vous gronder de l'équilibre que vous semblez mettre entre ces honnêtes gens de Botany-bay et ceux d'*Ischnusa*. Vous manquez de respect aux premiers. Sérieusement, je vois aujourd'hui l'accomplissement de mes prophéties. Plongé dans ce bourbier pendant trois ans, je vis que la fatale complaisance du Roi, et notre politique tâtonnante, nous conduiraient à la fin dans un gouffre, dont nos faibles mains ne pourraient nous retirer. Il est cependant vrai que si le Roi avait eu la force de n'obéir absolument qu'à sa conscience, et de me donner raison deux ou trois fois en commençant, tout serait allé d'une manière supportable. Mais vous savez comment j'ai été soutenu. Je n'ai tiré de cette fange que ma réputation (je crois du moins) et quelques écus que j'ai mangés ici avec plaisir, ayant été payé par tant de caresses. Ce que je puis vous assurer, Monsieur le Chevalier, en vertu d'une expérience que la vôtre n'a sûrement pas contredite, c'est que je ne connais rien dans l'univers au-dessous des *molentes*. Aucune race humaine n'est plus étrangère à tous les sentiments,

à tous les goûts, à tous les talents qui honorent l'humanité. Ils sont lâches sans obéissance, et rebelles sans courage. Ils ont des études sans science, une jurisprudence sans justice, et un culte sans religion. *De nos arts, de nos lois la beauté les offense.* Le Sarde est plus sauvage que le sauvage, car le sauvage ne connaît pas la lumière, et le Sarde la hait. Il est dépourvu du plus bel attribut de l'homme, la perfectibilité. Chez lui, chaque profession fait aujourd'hui ce qu'elle a fait hier, comme l'hirondelle bâtit son nid, et le castor sa maison. Le Sarde regarde stupidement une pompe aspirante (je l'ai vu) et va épuiser un bassin à force de bras et de sceaux emmanchés. On lui a fait voir l'agriculture du Piémont, de la Savoie, de la Suisse, de Genève : il est retourné chez lui sans savoir greffer un arbre. La faux, la herse, le rateau lui sont inconnus comme le télescope d'Herschell. Il ignore le foin (qu'il devrait cependant manger) comme il ignore les découvertes de Newton ; enfin, Monsieur le Chevalier, je doute beaucoup qu'il soit possible d'en rien faire, du moins on ne peut les traiter qu'à la manière des Romains. Il faut y envoyer un préteur et deux légions, construire des chemins, établir des voitures et la poste, planter force potences, faire le bien sans eux et malgré eux, et les laisser parler sans jamais prêter l'oreille, puisqu'on est sûr de n'entendre qu'une bêtise, une calomnie ou un mensonge. Vous trouverez le portrait flatté, mais songez donc qu'un portrait l'est toujours ; il faut pardonner cette faiblesse à un peintre qui veut faire sa cour à l'original.

109

A M. le Comte de Roburent,

Premier écuyer du Roi à Gaëtta.

29 mai (10) juin 1805.

Monsieur le Comte,

Je ne saurais trop vous remercier des sentiments que vous avez la bonté de me témoigner dans votre obligeante lettre du 16 avril ; mais croyez-moi, Monsieur le Comte, toutes mes expériences sont faites depuis longtemps, et je n'y vois que trop clair. Je veux vous présenter une réflexion qui vous frappera. Supposez que le Roi ait sous la main un mauvais sujet, ce qu'on appelle un drôle, mais dont les services puissent lui être utiles dans ces moments difficiles, comment devrait-il l'employer sans se compromettre, et tirer parti de ses services sans élever sa personne? Précisément, Monsieur le Comte, comme on s'y est pris à mon égard. Vous me direz que je m'effarouche, que S. M. me fait l'honneur de penser avantageusement de moi. Tant qu'il vous plaira, Monsieur le Comte ; en attendant il demeure évident qu'elle a pris à mon égard les mêmes précautions que la sagesse lui aurait dictées contre le dernier des hommes que cette même sagesse lui aurait conseillé d'employer. Ne me parlez pas de l'avenir, je

vous en conjure, rien ne m'afflige et ne m'offense davantage. L'avenir, Monsieur le Comte, n'appartient à personne ; fera-t-on la paix? Il n'y a nulle apparence, et ce serait probablement tant pis pour nous. Fera-t-on la guerre? M. Pitt, qui n'est pas tout à fait un sot, a dit que nul de nous ne la verrait finir ; mais donnons-lui la durée d'une guerre ordinaire ; l'intention de S. M. était donc de me laisser gémir et languir ici tant qu'il plairait aux événements, sans m'accorder la plus légère marque de faveur. Je ne puis vous exprimer ce que me fait éprouver cette idée ; mais ce que je puis bien vous dire, c'est que, lorsqu'une maison est brûlée, on n'a plus besoin de pompes. On ne dit jamais tout, Monsieur le Comte. Je puis seulement vous assurer, et vous pouvez en assurer S. M. si vous en trouvez l'occasion, qu'elle m'a fait tout le mal qu'un Souverain peut faire à son sujet. Le murmure n'est pas permis, mais la tristesse n'est pas défendue. Elle n'est contraire ni au respect ni à l'attachement : au contraire, elle en est la suite.

Quelquefois, dans mes spéculations solitaires, je pense à Victor-Amé II, le premier des hommes dans le premier des arts, celui de connaître et d'employer les hommes, Lui, qui faisait le Comte Maistre de Castelgranne, mon grand oncle, procureur général à 23 ans, le marquis Caissotti premier président à 36, et un notaire de Rivole général des finances. S'il ressuscitait dans ce moment de nullité et de désolation, où il ne s'agit que d'assembler les fidèles, de les animer et de les pousser en l'air comme des fusées à baguettes, que dirait-il s'il voyait la fidélité à terre, martyrisée par les

froideurs et les refus, et condamnée à rougir ? Sûrement il serait longtemps à comprendre ce système. Vous me dites *que S. M. s'est fait une loi pendant qu'elle est dans cet état, etc.* Premièrement, Monsieur le Comte, aucun homme, ni Roi ni particulier ne peut faire un vœu contre lui-même ; d'ailleurs les faits ne s'accordent nullement avec cette maxime meurtrière. Les signes de satisfaction dont vous avez encore la bonté de me parler sont très honorables sans doute, mais très sujets à interprétation. En votre qualité d'homme de Cour, Monsieur le Comte, vous devez avoir la vue assez fine pour faire de certaines distinctions ; un homme *utile* n'est pas toujours un homme *agréable* ; au contraire, il arrive souvent que le même feu, la même force de caractère qui rendent un homme utile, le rendent désagréable. Je suis donc obligé de m'en tenir aux faits, qui seuls ne peuvent tromper. Seul ministre de mon espèce, depuis qu'il y a des ministres, je ne suis rien auprès de mon Maitre, ni courtisan, ni militaire, ni magistrat. Je n'ai ni patrie, ni rang, ni grade. J'étais Sénateur il y a 15 ans, je le suis encore aujourd'hui, ou plutôt je ne suis rien, car une commission n'est pas un emploi : on m'a ôté celui que j'avais (et que je ne pouvais certainement conserver) sans m'en prévenir, chose inouïe dans la monarchie, et sans le remplacer par aucun rang ni titre. S. M. s'est montrée constamment inébranlable dans le système de me refuser les moindres grâces personnelles et héréditaires afin de me bien faire sentir que la personne est anéantie. Je n'en doute pas, et c'est ainsi que S. M. m'a tracé elle-même la triste

route que je dois tenir; je la suivrai avec prudence, honneur et respect. Je ne saurais trop vous répéter au reste que la tristesse n'est que tristesse : loin de me livrer au murmure ou au découragement dans l'exercice de mes fonctions, le Roi m'est témoin que j'ai augmenté de zèle à mesure que j'ai eu de nouvelles raisons d'approfondir ma situation. Ce qui vient de se passer à l'égard de mon fils est un nouveau trait de lumière qui achève de m'ouvrir les yeux. Ailleurs cependant, je ne suis pas si dédaigné. Si le Roi pouvait ou voulait lire dans mon cœur, il y verrait pourquoi cette consolation me touche si peu.

Les détails que vous me donnez sur la Sardaigne me touchent infiniment, sans me surprendre aucunement; à peine j'eus mis le pied dans l'île que j'écrivis : *Tout est perdu*. J'ai fait l'impossible, je me suis exposé aux plus grands dangers pour prévenir des maux aujourd'hui peut-être sans remède. J'ai été abandonné, vous en voyez les suites. Cependant, Monsieur le Comte, ne croyez pas que je sois injuste, j'ai toujours rendu justice dans le fond de mon cœur à S. M. et à son auguste prédécesseur, dans le temps même où l'on me rendait le plus malheureux en Sardaigne, où je tenais tête à la canaille la plus détestable et la plus puissante qui fût jamais; j'ai toujours pensé que j'aurais péri cent fois, sans une certaine protection sourde ; c'était assez pour moi peut-être (ce n'est point à moi à le décider), mais ce n'était pas assez pour l'État. Nos Princes sont trop justes sans doute pour sacrifier un honnête homme ; mais ce n'est pas assez, il faut le

soutenir : sans cela point de gouvernement. Il est très aisé de vouloir le bien, et très difficile de vouloir les moyens du bien. Je ferais dresser les cheveux à S. M. si je lui racontais ce qui est résulté de notre système d'inaction et de timidité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nul honnête homme, s'il n'est entièrement fou, n'essaiera de servir le Roi comme il faut en Sardaigne, après mon exemple. Effrayé moi-même par des événements dont le souvenir me troublera jusqu'au tombeau, j'avais renoncé à toute idée de saine administration.

Lasciate ogni speranza voi ch'entrate !

J'avais pris cette devise pour moi et je la conseillais aux autres, lorsque des ordres inattendus vinrent m'arracher au repos cadavéreux que je m'étais enfin procuré, pour m'exposer à d'autres tempêtes. L'*harmonie*, dont vous me parlez sur la fin de votre lettre, est sans doute une excellente chose : cependant ce n'est qu'une convenance, aujourd'hui comme hier, et la justice est un devoir. Mille choses intéressantes me sont passées dans la tête, sur ce sujet déplorable ; mais de loin, et par écrit, on s'entend mal, et il est aisé d'être indiscret sans le vouloir. Je veux un mal affreux à ces Sardes de n'avoir pas pensé, même spontanément, à secourir S. M.

Conservez-moi votre bienveillance, Monsieur le Comte, et croyez-moi avec les sentiments les plus vifs de reconnaissance et de respect....

110

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 29 mai (10 juin) 1805.

SIRE,

Dans la conversation dont j'ai eu l'honneur de rendre un compte sommaire à Votre Majesté, M. le prince Czartoryski me dit ces paroles remarquables : *Il serait bien singulier qu'on ne fût pas content de régner comme règne le Roi d'Angleterre !* Ce discours, dans la bouche du premier ministre de l'Empereur de Russie, est peut-être une des plus singulières choses qu'on ait pu remarquer à cette singulière époque. Dans ce discours, Votre Majesté voit l'esprit du Maître, et celui des jeunes ministres influents qui l'environnent. Au reste, Votre Majesté peut être parfaitement tranquille sur ce point ; j'ai effacé jusqu'au moindre doute dans l'esprit du Prince, insistant surtout sur cette idée générale, que Votre Majesté était le Prince de l'univers le moins ami des formes despotiques ou illégales, et que d'ailleurs, Elle se ferait un plaisir en toute occasion de s'entendre avec son grand ami, en tout ce qui ne serait pas l'essence et la dignité de l'autorité royale.

Ayant reçu, depuis, la lettre de Votre Majesté du 12 février dernier, j'en fis sur le champ un extrait, et je me

présentai chez le prince Czartoryski auquel j'en fis lecture. Le Prince l'approuva extrêmement, et me dit en propres termes : « On ne peut pas mieux dire ». Lorsque je fus à cet endroit : « sans renoncer néanmoins absolument au droit d'employer aussi des étrangers », il s'écria : « *Ah ! rien n'est plus juste.* » J'avais conservé autant que possible les propres paroles de Votre Majesté. A la fin cependant, je ne jugeai point à propos de parler du gouvernement militaire. En effet, Sire, je pourrai bien, ayant l'honneur de parler ou d'écrire confidentiellement à Votre Majesté, l'entretenir ouvertement d'abus qui ont été poussés beaucoup plus loin qu'Elle ne le sait et qu'Elle ne le croit : mais jamais je ne conviendrai avec un étranger d'aucun défaut dans le gouvernement de Votre Majesté. Il peut se faire (et même la chose est probable) qu'on ait parlé du gouvernement militaire au Prince Czartoryski, principalement en Italie ; mais jamais il ne m'en a dit un mot. J'ai donc cru devoir m'en tenir comme lui aux termes généraux, et voici comment j'ai terminé l'extrait : « S'il s'était glissé çà et là quelques « abus, ils étaient contraires à la loi, et s'étaient intro- « duits à l'insu du Souverain qui les aurait corrigés ; « mais, certainement, le gouvernement Piémontais « n'était pas plus arbitraire que celui des autres pays « monarchiques. »

Le tout a été fort approuvé comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté.

Je passe maintenant aux différents écrits que j'ai cru devoir consacrer au service de Votre Majesté.

D'abord, dans la supposition très plausible d'une né-

gociation, j'ai présenté la Note que Votre Majesté trouvera ci-jointe.

Ensuite j'ai présenté l'important Mémoire du 28 mars (9 avril) que Votre Majesté trouvera de même ci-joint. Il était accompagné de deux petites cartes manuscrites destinées à présenter les différents objets d'indemnité, sans aucun mélange de choses étrangères. J'en promis deux copies plus nettes et plus élégantes, à la charge qu'on me restituerait les autres ; mais il est arrivé que lorsque j'ai eu communiqué les secondes, on a encore gardé les autres ; maintenant je me bats pour rattraper celles-ci ; si j'y réussis, Votre Majesté les recevra encore : ces précautions m'ont paru essentielles. C'est une erreur d'imaginer que les négociateurs aient toutes les choses présentes à l'esprit. Le Prince lui-même m'a témoigné le désir d'avoir quelque chose d'écrit sur nos désirs et sur nos espérances. Il m'a paru que je l'avais satisfait par cette communication.

J'ai communiqué depuis un précis de ce Mémoire, qui ne contient exactement que la valeur en hommes et en revenus de tous les pays qui peuvent servir d'indemnité; et j'y ai ajouté cette réflexion importante et toute naturelle : que les sujets de Votre Majesté étant à peu près les moins imposés de tous les pays monarchiques, puisque les Français et même les Autrichiens en avaient arraché le triple de ce qu'ils payaient jadis, il était bien juste qu'on eût égard à cette modération dans l'évaluation des indemnités ; et que l'on considérât moins ce que les prédécesseurs de Votre Majesté en retiraient effectivement que ce qu'ils en auraient pu retirer.

Enfin, Sire, comme M. de Novosiltzof jouera le grand rôle dans les négociations qui se préparent, j'ai cru devoir me présenter chez lui et lui recommander les affaires de Votre Majesté. Il m'a reçu à merveille et m'a réellement montré les dispositions les plus favorables à notre cause. J'ai vu avec un extrême plaisir que tous les écrits que j'avais remis à la Chancellerie de S. M. lui avaient été transmis, et qu'il les avait lus attentivement ; ils étaient même encore sur son bureau à ce qu'il m'a paru.

Il avait d'abord été décidé qu'il n'irait pas en Italie ; mais il paraît qu'on a changé d'avis, et qu'il se rendra à Milan, pour accélérer les choses. Il n'a pas fait difficulté de m'avouer que le moment lui paraissait très beau, *mais que l'année prochaine il ne sera plus temps* ; ce qu'à Dieu ne plaise, car dans ce cas tout serait perdu. En effet, cette maudite négociation me paraît devoir nécessairement faire perdre cette année ; on est encore tout étourdi, et personne n'a compris encore comment il faut traiter avec Bonaparte. On ne l'aborde qu'avec précaution et terreur, et cependant on ne peut le vaincre que par audace. Votre Majesté verra qu'après avoir laissé perdre les moments les plus heureux, on l'attaquera enfin mal à propos, après lui avoir laissé prendre tous ses avantages.

Dans ma conversation avec M. de Novosiltzof, il me dit entre autres choses : *Mais ce Piémont, M. le Comte, est-ce qu'on y tient toujours ? Je comprends la force des souvenirs ; mais, dans le fait, les circonstances ont totalement changé les choses, et il n'y a plus de raisons de s'attacher au Piémont.* Il entra même dans quelques détails

sur ce point. Je lui répondis : *Monsieur, il peut se faire que les objections que vous me faites se soient présentées à mon esprit ; mais je suis ici pour faire valoir les idées de S. M. et non les miennes ; le Roi préférant le Piémont à tout, j'ai dû le mettre à la tête de toutes nos demandes et j'y persiste.* La discussion ne se prolongea pas plus longuement sur ce point, et nous retombâmes bientôt sur Gênes. Je me flatte que Votre Majesté trouvera que dans le Mémoire, j'ai mis la gradation convenable dans les différents moyens d'indemnité. Pour les revenus et la population, je me suis appuyé surtout de la nouvelle et célèbre géographie de Pinkerton. Votre Majesté trouvera peut-être quelques articles légèrement forcés en sa faveur : à cela il n'y a pas de mal.

Votre Majesté ne m'ayant jamais fait connaître son jugement sur ce que j'ai eu l'honneur de lui dire plus d'une fois au sujet du Piémont, je ne puis connaître bien précisément ses idées à cet égard. Pour mon compte, j'avoue franchement que, de toutes les situations possibles, la plus intolérable pour Votre Majesté, et la plus indigne d'Elle, me semblerait être celle du Piémont. Ce pays sans avant-postes et sans citadelles, est une riche campagne et rien de plus. Turin a perdu pour jamais sa qualité de capitale et ne peut plus être la résidence d'un prince souverain. Où se placerait Votre Majesté ? Et dans ce même pays où ses prédécesseurs ont joui d'une grande dignité, d'une parfaite indépendance, et même d'une certaine existence militaire, comment supporterait-Elle le rôle, non seulement nul et passif, mais tout à fait dépendant qui l'attendrait infailliblement ? J'avoue à Votre

Majesté que je suis extrêmement frappé par ces considérations, et je ne crois pas inutile de les lui rappeler au moins comme une consolation, si comme il est très probable, le Piémont lui échappe définitivement. Au reste, Sire, Votre Majesté a vu que, par écrit et de vive voix, je n'ai jamais défendu que ses propres idées.

Je ne terminerai pas cet article sans faire observer à Votre Majesté, que ce mot *définitivement* que je viens d'employer, n'est point du tout synonyme, dans ma manière de penser, d'*irrévocablement*. Au contraire, Sire, il me paraît probable que le Piémont reviendra un jour à la Maison de Savoie, mais il ne peut plus être que *Province*; par conséquent, il faut chercher dès à présent une capitale qui puisse un jour réunir cette province; dans ce moment, Votre Majesté en cherchant à se rétablir dans le Piémont tel qu'il est, me semblerait travailler directement contre les intérêts de sa Maison.

Elle me fera l'honneur, si Elle le juge à propos, de me dire son avis sur ces idées que je n'ai jamais manifestées à l'extérieur, ne sachant pas si elles étaient du goût de Votre Majesté.

Sur ce que j'ai eu l'honneur de lui dire que la paix serait plus utile à sa *personne*, et la guerre plus utile à sa *maison*, je n'ai aucune raison de changer d'avis; peut-être la paix donnerait-elle à Votre Majesté une position tolérable, en comparaison de la sienne dans ce moment, mais rien n'annonce qu'elle fût capable de la consoler de ses pertes. La guerre prolongerait ses souffrances actuelles et peut-être les augmenterait par le déplacement, mais les espérances augmenteraient infiniment. En gé-

néral, je ne sais pas exprimer à Votre Majesté combien je redoute la négociation. Bonaparte y conservera toute sa hauteur et toute sa prépondérance. Je ne vois pas d'homme capable d'enfoncer son chapeau et de parler sur le ton convenable. Les puissances mêmes doutent encore d'elles-mêmes et ne s'approchent qu'avec crainte ; d'ailleurs l'Angleterre s'est fait, par le traité d'Amiens, un tort dont les suites se font sentir à présent. Elle a tout restitué, au lieu que Bonaparte a les mains garnies pour tenter et contenter tout le monde. Voilà le très grand danger pour nous. Déjà à l'époque de ce malheureux traité d'Amiens, les Français offrirent de contenter Votre Majesté si les Anglais voulaient se départir de Ceylan ; mais l'intérêt de l'Angleterre l'emporta et nous fûmes abandonnés ; aujourd'hui je ne sais si les Anglais espèrent faire la paix en retenant Malte, Ceylan et la Trinité, cette espérance me paraîtrait tout à fait chimérique Il faudra céder quelque chose, si l'on veut que Bonaparte cède de son côté. Qu'arriverait-il donc si ce méchant homme qui nous déteste, mettait de nouveau dans la balance l'intérêt de l'Angleterre et le nôtre, comme la chose serait très aisée ? Je l'ignore, Sire, et voilà pourquoi je disais dernièrement en parlant du Comte de Front: *Qu'il prenne garde à un nouveau traité d'Amiens*. Si Bonaparte veut se livrer à la haine qu'il nous a vouée, il paraît qu'il a un moyen sûr de nous perdre ; ce moyen serait de contenter les grandes puissances, et de nous laisser à terre. S'il offrait d'abandonner Naples et le Hanovre, s'il offrait une ou deux Légations à l'Autriche (que dis-je? Une ville seule), s'il abandonnait une ou deux

Iles à l'Angleterre, etc., qui voudrait alors faire la guerre pour nous ? Et qui la ferait, surtout si l'on nous offrait quelque misère capable de mettre à couvert jusqu'à un certain point l'honneur des protecteurs ? Voilà le véritable danger qui me fait craindre toute négociation. Si la guerre se déclare et qu'on la fasse à Bonaparte, nous avons de brillantes espérances ; si l'on se met de nouveau follement à la faire à la France, j'ose à peine contempler les suites. Espérons qu'enfin on saisira les vrais principes sur lesquels doit se faire cette guerre. Déjà les Anglais avaient commencé à prendre de l'ombrage contre les progrès des Russes ; ici même il a été dit dans la Légation Anglaise quelque chose d'assez marquant sur ce point, et dans le Levant, les agents anglais parlaient de la Russie absolument comme des Français. C'était bien commencer, comme Votre Majesté voit ! Les choses se sont calmées, mais ces jalousies nationales sont un feu qu'il n'est guère possible d'étouffer parfaitement.

Voilà encore l'amiral Nelson qui a laissé échapper la flotte de Toulon : s'il est heureux pour combattre l'ennemi, il n'est pas heureux pour le chercher. Le départ et la réunion des flottes française et espagnole sont des événements remarquables, très capables de produire de grands maux, en mettant dans les mains de Bonaparte de nouveaux gages pour faire la loi dans un traité. D'un autre côté, on ne saurait s'empêcher de voir que cet homme hardi joue la banque dans cette occasion, car il ne laisse pas un vaisseau dans les ports de France, et comme les Anglais peuvent en envoyer un nombre double à la suite des siens, il est possible qu'après même quel-

ques succès de début, les Français et les Espagnols finissent par perdre leur marine. Il ne serait pas sage de s'avancer plus loin dans le pays des conjectures. Les orages du ministère anglais, et la faiblesse de leur diplomatie sont encore des points qui me donnent beaucoup d'inquiétude : ils sont dans la crise la plus terrible, et ils s'amusent à faire une guerre parlementaire ; ils ne peuvent organiser un ministère, et leurs ambassadeurs se prennent aux cheveux avec les ministres de leurs plus puissants alliés. M. Pajet insulte M. de Cobentzel, il se brouille avec M. de Razoumotski et maintenant ils se tournent le dos dans le monde ; a-t-on jamais rien vu d'égal à deux ambassadeurs de Russie et d'Angleterre, qui ne se voient pas dans un moment tel que celui-ci ? Qu'est-ce que M. Pajet fait là ? Quand même Votre Majesté aurait 300,000 hommes de troupes et 200 vaisseaux de ligne, si l'un de ses ministres avait fait une algarade telle que celle qui a eu lieu à Vienne, Votre Majesté ne le laisserait pas deux jours en place. Les Anglais manquent absolument de cette dextérité, de ce liant, de cette souplesse qui font réussir les négociations. Leur politique ressemble à leur galanterie : ils ne savent qu'offrir de l'argent ; il ne gâte rien sans doute, cependant, il vaudrait mieux faire l'amour.

J'imagine que les correspondants de Votre Majesté l'auront fidèlement instruite de tout ce qu'a fait et dit Bonaparte durant son séjour à Turin. Au hasard cependant de lui répéter ce qu'Elle sait déjà, je lui rappellerai ce qu'il a dit pendant un dîner (le même si je ne me trompe où il avait invité deux Piémontais, le marquis

de Baral et le comte de Saluce) : « Je sais, dit-il, qu'il « y a des personnes qui regrettent le Roi et qui espèrent « son retour ; mais elles doivent s'ôter cette idée de la « tête ; l'existence de ce Prince a été pendant longtemps « un véritable miracle ; un Souverain ne peut subsister « entre deux puissances telles que la France et l'Au- « triche. »

Il s'est conduit avec une adresse infinie : il a distribué des emplois, des pensions et des compliments fort à propos. Les 100,000 francs qu'il a distribués à la vénerie aux gens de Votre Majesté ont fait une grande impression. Quoiqu'il soit le plus dur et le plus insensible des hommes, il commence à deviner l'art de caresser, c'est un docte comédien. Je doute cependant qu'il convertisse de si tôt les Piémontais, qui sont, entre autres singularités de caractère, les hommes de l'univers le moins susceptibles d'enthousiasme, surtout d'enthousiasme subit. Je crois qu'ils y regarderont de près avant de crier *vivat* de bonne grâce. On écrit cependant en termes formels *qu'il a gagné beaucoup de partisans*. Quant aux Italiens pris en masse, je crois qu'ils pourraient être aisément séduits par l'idée de jouer un rôle politique après une si longue nullité, et de redevenir nation : je sais que ce système, ou cet espoir, a beaucoup de partisans en Italie. Votre Majesté, qui voit les choses de plus près, en sait plus que moi sur ce sujet.

Depuis très longtemps ma femme m'avait demandé ce qu'elle devait faire dans le cas ou elle serait invitée aux bals que donneraient les généraux Français pendant le carnaval : je lui avais répondu qu'à l'égard des bals qui

se donneraient dans les maisons particulières, il n'y avait nulle raison de se singulariser, mais que si l'on en donnait dans le palais de S. M., il fallait refuser : *D'autant plus*, lui disais-je, *que vous ne risquez pas davantage que telle ou telle famille que vous me nommez et qui a refusé.* Il est arrivé que ces familles ont cédé comme les autres, de manière que ma femme ayant refusé comme je le lui avais dit, s'est trouvée seule. Dès lors Menou qui la voyait dans quelques maisons et qui lui faisait beaucoup de civilités, a cessé de lui parler. Dans cette occasion, personne n'a osé se dispenser du cercle, à ce qu'on mande encore, mais je ne sais ce qu'a fait ma femme. Si j'avais eu le temps de l'avertir, je lui aurais conseillé une démarche qui aurait fait une très jolie et innocente figure dans le *Moniteur*.

Ayant trouvé l'autre jour l'Ambassadeur de Suède seul et à mon aise, je lui parlai du subside ; à peine me laissa-t-il commencer : tout de suite il prit la parole et me parla de cette affaire avec beaucoup d'amertume. Votre Majesté sent à quel point son Maître l'a compromis en lui écrivant la manière de permettre à un homme aussi prudent et même aussi fin de me parler comme il le fit dans le temps ; il a profité du départ de son Secrétaire de légation pour écrire de nouveau sur cette affaire. Il l'aura fait vertement, mais je ne sais s'il en résultera quelque chose en faveur de Votre Majesté ; comme il faut toujours faire la supposition la plus honorable pour un Souverain, surtout pour un Souverain aussi noble que S. M. Suédoise, je suis tenté de croire qu'elle a promis dans un moment d'exaltation généreuse, puis

qu'elle s'est retenue en songeant à ses finances. Il faut cependant attendre encore un peu.

A propos de la mémorable lettre de ce Souverain au Roi de Prusse, j'eus occasion l'autre jour d'entendre les plaintes de l'envoyé de Prusse : « *Le Roi*, me dit-il, *a envoyé promener ce petit Roi qui s'en repentira.* » Je ne répondis rien, d'autant que la matière est un peu trop délicate, mais le fait est que, suivant les apparences, le Roi de Suède *n'ira point se promener, et ne se repentira point.* Il est approuvé ici *in petto*, je l'ai su de deux côtés. L'Ambassadeur me dit : « Parlez-moi *franchement.* » Comme il le voulait, je lui répondis : « Il peut se « faire qu'il y ait eu là un peu d'exaltation chevale- « resque, mais la démarche tient à un principe infini- « ment noble et élevé ! Dans le siècle de la pusillani- « mité et de la bassesse, on a besoin de pareils exem- « ples quand même ils ne seraient pas strictement « conformes aux règles d'une sage politique. Si le fils « de Votre Excellence avait une affaire d'honneur, et « qu'il vint à pousser les choses un peu trop vivement, « vous pourriez l'en reprendre, mais dans le cœur « vous diriez : *le sang est bon*, et vous seriez enchanté. » Puis lui saisissant le bras avec un air d'amitié respectueuse, j'ajoutai : « Croyez-moi, Monsieur l'Ambassa- « sadeur, cette affaire n'empêchera aucun Roi d'épouser « la fille du vôtre. » Il fut extrêmement satisfait de ce discours, et pour m'en récompenser, il m'apprit ce qui s'était passé ici *dans le sanctuaire* (je l'ai su ensuite d'ailleurs), puis il tira de son bureau la minute de la lettre qu'il a écrite à son Maître, en réponse à celle qui

lui communiquait la lettre au Roi de Prusse; elle exprime exactement les mêmes sentiments que Votre Majesté vient de voir dans ma réponse à l'Ambassadeur ; c'est une pièce parfaite pour le sens et l'expression.

J'ai eu, sur les intérêts de Votre Majesté, deux conversations assez animées avec l'envoyé de Prusse: comme il était toujours à cheval sur sa neutralité, et que j'appuyais sur la nécessité de la guerre, il laissa échapper : « Vous voulez donc qu'on fasse la guerre pour le Roi de Sardaigne? » Je me contins sévèrement, mais cependant comme nous sommes sur le pied de la plus grande liaison, je lui fis sentir avec délicatesse qu'il n'y en avait pas infiniment dans ce discours : il m'en fit même des espèces d'excuses. A la manière dont il me parla, je vis qu'il croyait que nous ne voulions pas démordre du Piémont, car il appuya beaucoup sur la nécessité d'accepter des compensations. *D'ailleurs* ajouta-t-il, *ce qui n'est pas possible aujourd'hui peut le devenir à l'avenir.* J'entendis cette phrase avec plaisir, vu qu'elle s'accorde parfaitement avec ma manière de penser sur les temps futurs.

Le grand ton de la Prusse dans ce moment, c'est de faire sonner haut son influence. L'envoyé n'a pas fait difficulté de me dire à plusieurs reprises : « On ne fera la guerre ni la paix sans nous. » Il m'a ajouté : « J'ai la plus ferme espérance que bientôt vous serez content, et qu'il y aura des moyens de tout arranger, etc., etc. » Je crois que la Prusse se flatte beaucoup, et que Bonaparte la méprise, précisément à raison des égards que cette puissance a pour lui. S. M. Prussienne a malheu-

reusement l'obstination de la faiblesse, qui est la pire de toutes, car l'homme faible qui a la conscience de son défaut place la grandeur dans l'opiniâtreté pour se justifier à ses propres yeux ; j'ai vu mille fois ce phénomène dans le monde. Le général Zastrof, qui vient de repartir pour Berlin après avoir été comblé de politesses ici, a paru convaincu de la nécessité de changer les systèmes du Roi son maître pour l'amener aux vues générales et grandes de S. M. I.; mais il nous reste encore deux petits problèmes à résoudre : 1° Le général est-il de bonne foi dans ses protestations ? 2° Quand il le voudrait bien sincèrement, aura-t-il quelque puissance sur l'esprit de son Maître ? Somme toute, Sire, je redoute beaucoup cette négociation, où je vois un danger infini pour vous, par les raisons que j'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Majesté. Tout Corse est implacable, et lorsqu'un orgueil effréné se joint encore à ce caractère naturel, il devient bien dangereux. Dans ce moment de danger, je redouble de soin, surtout à l'égard de M. de Novosiltzof. Depuis que j'ai commencé cette lettre, Sire, j'ai obtenu une nouvelle conférence de lui, dans laquelle j'ai achevé suivant mes forces de mettre les intérêts et les espérances de Votre Majesté dans le jour le plus avantageux. J'ai surtout insisté sur les raisons qui pourraient faire impression sur l'esprit de Bonaparte, et le rendre moins intraitable. Je fus conduit à ces reflexions par la demande qu'il me fit : *D'où venait la haine particulière de Bonaparte pour Votre Majesté.* Je lui répondis que je n'en connaissais pas d'autre que la sage obstination de Votre

Majesté dans ses alliances, et peut-être quelques refus opposés à des avances faites par Bonaparte. S'il y avait quelque chose de plus, Sire, ce serait un grand malheur que M. de Novosiltzof l'apprît de la bouche même de Bonaparte, mais j'espère ne m'être pas trompé.

Comme il me parut que M. de Novoziltzof goûtait les raisons que je lui exposais, je lui demandai la permission de les coucher par écrit, ce que j'ai fait sans retard. Ce Mémoire me paraît réellement contenir les vraies bases d'une négociation concernant Votre Majesté, ou pour mieux dire, il indique, à ce qui me semble, les vrais ressorts qu'il faut toucher pour réussir ; mais n'ayant plus le temps de faire la copie pour les registres je ne puis l'envoyer par ce courrier à Votre Majesté.

M. de Novoziltzof part aujourd'hui ou demain 30 mai (11 juin).

Lundi, 22 mai (3 juin), arrivèrent à l'envoyé de Prusse les passeports demandés pour M. de Novosiltzof. Ils ont été accordés avec empressement, et accompagnés des copies de deux dépêches de M. de Talleyrand, l'une à M. de Hardenberg et l'autre à Laforet, ministre de France à Berlin. Toutes les deux expriment la satisfaction avec laquelle S. M. I. R. a vu les intérêts de l'Europe mis entre les mains de S. M. l'Empereur de Russie, mais celle de Laforet contient une pièce de rhétorique particulière. Talleyrand y fait observer que chaque époque de l'élévation de l'Empereur fut aussi l'époque d'un effort de sa part pour établir la paix, et il termine en disant que, dans ce moment où il vient encore d'être couronné Roi d'Italie, il s'empressera de donner la

paix à l'Europe. — L'Ambassadeur d'Angteterre a dit ici : « Et c'est précisément ce qui l'empêchera ». Nous verrons. En attendant, j'admire la mission de M. de Novosiltzof, la confiance réunie de son propre Maître et de S. M. B. la rendant sans contredit une des plus brillantes qu'il soit possible d'imaginer. Dieu veuille qu'elle soit heureuse en réussissant ou en ne réussissant pas, car elle peut l'être de deux façons. Les nouvelles de mer donneront ou ôteront beaucoup de force au négociateur ; il en sera de même du voyage de S. M. I. qui n'est point encore décidé. Je ne sais point encore où l'on traitera, mais je sais que Bonaparte veut traiter directement avec le négociateur Russe.

L'opinion n'est pas trop pour cette mission, et il me l'a dit lui-même. On dit que l'Empereur s'abaisse en s'avançant ainsi lui-même ; on pourrait dire une infinité de choses sur cet article, je me bornerai à une phrase : *Si M. de Novosiltzof va demander la paix, sa mission est vile. S'il va offrir la paix ou la guerre, elle est noble.* Il faudrait donc savoir ce qu'on a déterminé ici avant de faire partir M. de Novosittzof, et c'est ce que je ne sais pas précisément ; en voyant néanmoins une puissance aussi soupçonneuse que l'Angleterre remettre ses intérêts entre les mains d'une autre, *dont elle se défie visiblement*, j'ai peine à croire qu'elle compte sérieusement sur un traité où le négociateur Russe stipulera pour l'Angleterre. J'incline plutôt à penser qu'elle a envisagé cette négociation comme une parade, et la guerre comme sûre : mais lorsque les deux Cours se sont déterminées, toutes les flottes françaises

et Espagnoles n'étaient pas sorties. Notre sort va se décider dans l'Inde ou dans les Antilles : si nous recevons pendant les négociations la nouvelle d'une bataille d'Aboukir, M. de Novosiltzof aura beau jeu et pourra parler haut. Si le contraire arrive, j'ai grand peur que les Anglais ne courent à Paris pour y traiter à tout prix, et par conséquent nous sacrifier. M. de Novosiltzof aura fait dans cette dernière supposition une assez triste figure ; mais, quoique la crainte soit très fondée, le désespoir ne le serait pas du tout. Il est même très possible que quelques succès de la part des Français soient suivis bientôt de disgrâces éclatantes. Au surplus, Sire, il est encore plus probable que cette négociation n'aboutira à rien ; M. de Novosiltzof me l'a dit sans détour, et le Prince Czartoryski encore plus ouvertement s'il est possible. Il m'a ajouté : *Il y a beaucoup de gâchis*, voulant parler des jalousies qui commencent à brouiller les cartes avant qu'on ait commencé. En effet, Sire, non seulement les Anglais ont conçu sur l'introduction des Russes dans la Méditerranée des craintes qu'ils n'ont pas su dissimuler, mais ce sentiment a gagné même les Bourbons. Qui pourrait le croire? Et cependant rien n'est plus vrai. Beau commencement sans doute ! Le Prince m'a ajouté : *L'Empereur cependant ne se décourage point.* La haine pour l'Angleterre est encore un singulier phénomène du moment, et qui peut infiniment nuire aux succès de la cause qu'ils défendent. J'observe, j'écoute, et je vois avec terreur qu'ils ne sont aimés que d'eux-mêmes. Quelquefois, je voudrais être puissant pour leur dire :

mais, au nom de Dieu, Messieurs, soyez aimables, écoutez un peu le bon sens étranger, ne traitez pas les Cabinets comme vous traitez les filles : au lieu d'offrir de l'argent avec un air rustique, faites l'amour, etc.; mais je ne suis pas fait pour prêcher sur ce ton. J'ai même rompu fort inutilement en leur faveur. Je m'étonne sans cesse que des hommes si supérieurs à plusieurs égards, soient en même temps si remplis de préjugés, et si inhabiles dans l'art de gagner les esprits. Telles sont, Sire, les contradictions de notre pauvre nature ; on les trouve dans les nations comme dans les individus. Londres est le séjour des talents et des préjugés, comme Paris est la patrie de l'esprit et de la bêtise.

Je suis, etc.

P. S. — S. M. le Roi de France a écrit au Roi de Prusse une lettre des plus vives. M. de Blacas même, à son grand étonnement, en ignore la date et le sujet : mais M. le général Zastrof a dit ici : *qu'elle avait agité le Roi son Maître au point de lui ôter le sommeil.* M. de Blacas n'allait plus chez l'envoyé de Prusse ; hier ils se rencontrent à la campagne ; M. le Comte de Goltz aborde lui-même très amicalement l'autre, l'attire dans un tête à tête de promenade, et débute par lui dire : *Vous ne sauriez croire, mon cher Comte, combien je suis fâché que vous nous ayez abandonnés.* Blacas croit qu'il s'agit de lui. Point du tout. *J'entends combien je suis fâché que nous ne possédions plus votre Maître à Varsovie.* Le Comte de Blacas saisit ce texte et lui parla de la conduite de S. M. Prussienne, surtout de l'affaire du

poison avec une liberté évangélique. Et le Comte de Goltz, en revanche, lui fit les protestations les plus tendres : Bientôt S. M. T. C. verrait que le Roi de Prusse était, de tous les Princes, celui qui lui était le plus attaché : *Bonaparte ne pourrait durer* ; la mission de M. de Novosiltzof n'était qu'une cérémonie, la guerre et une seconde coalition étaient certaines : à la vérité on ne pouvait agir ensemble (toujours la crainte, comme Votre Majesté voit), mais chacun devait agir de son côté, et l'on verrait que le Roi son Maître serait le souverain le plus actif de la nouvelle croisade, etc., etc. Le Comte de Blacas tomba des nues, et m'a fait part de cette conversation sous le plus grand secret, en ma qualité de *Jacobin* invariable. Certainement, Sire, cette conversation n'est pas à beaucoup près une conversation indifférente. M. de Blacas m'a dit, qu'au ton de l'envoyé Prussien, on ne pouvait s'empêcher de regarder son Maître comme absolument décidé. Dans ce cas, S. M. I. a fait un chef-d'œuvre, et nous avons beau jeu. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas voulu priver Votre Majesté d'une anecdote aussi importante ; je persiste toujours à désirer la guerre, malgré les inconvénients momentanés qui peuvent en résulter pour Votre Majesté. Il me semble que j'ai montré d'une manière assez claire les dangers de la négociation, et je désire savoir si Votre Majesté approuve ces idées.

M. Stuard, Secrétaire de Légation, et dans le fond tuteur de Milord Gower, a dit à ce même Comte de Blacas, avec un ton moqueur, que la mission de M. de Novosiltzof ne signifiait rien, qu'il croyait beaucoup

opérer, mais qu'il ne ferait que de l'eau claire, etc., etc. Ce propos paraîtra sans doute assez singulier à Votre Majesté dans une pareille bouche.

Je mets de nouveau mon très profond respect aux pieds de Votre Majesté.

111

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 29 juillet (10 août) 1805.

SIRE,

Le départ d'un courrier autrichien me procure l'honneur de répondre aux deux dépêches que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'adresser, le 14 et 19 juin dernier.

Il n'est plus question de M. de Novosiltzof. Au moment où Votre Majesté me faisait l'honneur de m'écrire qu'il ne pouvait tarder d'arriver à Milan, il avait reçu l'ordre de revenir et il avait donné sa note au Cabinet de Berlin. Cette pièce, comme Votre Majesté l'aura vu, ne pouvait guère être plus mal redigée : ici on le traite bien sévèrement, et le parti Woronzof surtout, qu'on pourrait appeler l'opposition, s'en divertit beaucoup : gare les journaux Français ! J'espère que le premier coup d'épée sera plus heureux que le premier coup de plume.

M. de Novosiltzof est cependant un homme d'un mé-

rite très distingué, et il aurait été difficile d'en trouver un plus propre à cette mission ; mais l'art de faire parler un grand Monarque avec le ton qui lui convient est un talent particulier très rare et très important : personne n'est obligé de l'avoir, mais tout homme qui ne l'a pas est obligé de le savoir.

La lettre que le général Larci a remise à Votre Majesté de la part de S. M. I. m'a causé la plus vive satisfaction. Ce plaisir est gâté par tout ce que j'apprends de la Sardaigne ; cette malheureuse île est destinée à donner à Votre Majesté des chagrins de tous les genres. Quant à l'organisation intérieure, Votre Majesté en est réduite aux palliatifs : les circonstances ne permettent rien de plus. Si le temps s'éclaircit une fois, il faudra prendre un parti et le suivre invariablement. Et pour ce qui est des dangers que l'île peut courir dans ce moment, il est sûr qu'il faut s'attendre à tout. Cependant les Français ont d'autres choses à faire dans ce moment, et s'ils rentrent dans la Méditérranée, les Anglais les y suivront. J'ai parlé ici du subside nécessaire à Votre Majesté pour entretenir les troupes, mais on m'a fermé la bouche en me disant qu'il ne fallait pas parler d'argent à Saint-Pétersbourg. Les baïonnettes sont ici, l'or vient d'ailleurs : je vais cependant faire une nouvelle instance.

Il y a bien longtemps, comme Votre Majesté se le rappellera sans doute, que j'ai présenté l'anéantissement politique de Gênes comme un des événements les plus désirables pour l'auguste Maison de Votre Majesté, et dernièrement encore j'ai écrit : *hoc erat in votis*. Au reste

Sire, ce qui s'est passé dans cette ville prouvera tout ou rien, suivant les circonstances. Si la force veut donner Gênes à Votre Majesté, elle dira : « Vous avez dit vous-même que vous tenez l'ancien gouvernement pour légitimement aboli ; que Gênes n'est que le port du Piémont etc. » Dans le cas contraire, Sire, cette même force dira : « Vous vous moquez de nous : est-ce donc qu'il y a quelque chose de libre dans tout cela ? S'il y avait un *Prêteur* pour juger les nations comme il y en avait pour juger les individus, ne dirait-il pas aussi : *Quod vi metuque factum erit ratum non habebo ?* Si vous établissez que tout ce qui s'est fait depuis 15 ans au nom des peuples exprime réellement leurs volontés, nous verrons arriver de belles conséquences, etc. » Tel est le jeu des choses humaines! Néanmoins il demeure toujours vrai que la réunion de Gênes augmente évidemment le nombre des chances possibles favorables à Votre Majesté.

A l'égard de ce qu'elle me fait l'honneur de me dire que le Prince qui recevrait Gênes ne serait pas tenu au maintien des anciennes lois, je la supplie de ne pas s'y fier. Elle aurait contre elle, dans ce cas là, l'esprit général de son siècle et l'esprit particulier de ses grands amis qui, les uns par nature, et les autres par accident, sont fort portés à ce qu'on appelle aujourd'hui *les idées libérales*. Votre Majesté éviterait difficilement une *grande Chartre*. Plût à Dieu que nous en fussions à cette difficulté.

Le système de la Prusse paraît invariable. Sûrement, Sire, le Roi de Prusse n'aime pas plus Bonaparte qu'on ne l'aime ici ou ailleurs, mais il aime la France, dont il

a besoin contre l'Autriche. Il a 300,000 hommes, 50 millions d'écus en réserve et point de dettes. Avec ces forces, il espère maintenir la paix chez lui, laisser fatiguer les autres et finir par donner la loi. M. le comte de Goltz m'a dit mille fois : « Soyez sûr qu'on ne fera jamais rien sans nous. » Ici on a gardé jusqu'à présent beaucoup de mesures envers la Prusse. Je ne suis point encore en état de dire à Votre Majesté ce qu'on a résolu dans le cas où elle s'obstinerait dans le mauvais sens.

On disait l'autre jour devant un des membres les plus instruits de la diplomatie, qu'un personnage de l'ambassade anglaise, que j'ai nommé quelquefois, était prêt de gager qu'on ne se battrait point avant l'hiver. « Gagez seulement, dit l'autre, et gagez tout ce qu'il voudra. » En effet toutes les apparences sont pour la guerre et l'on voit des mouvements qui semblent décisifs. Dans cet état de choses, je ne puis m'empêcher d'être extrêmement en peine pour la personne de Votre Majesté ; j'ai même demandé une audience particulière à M. le prince Czartoryski, pour savoir de lui si les circonstances actuelles n'exigeraient point quelques mesures particulières de la part de Votre Majesté ; il m'a dit que non. Cependant, Sire, au moment où Bonaparte se croira sûr d'être attaqué, il est certain qu'il attaquera lui-même ; il se ruera d'abord sur le royaume de Naples, qui ne se défendra pas une demi-heure; ils fortifieront Naples, Capoue, Gaëtta, etc. Que deviendrait dans ce cas Votre Majesté? Je ne sais pas même si on lui a envoyé une frégate à la place de ce vaisseau qu'Elle a renvoyé. Cette frégate même la mettrait-elle parfaitement à l'abri pen-

dant que la Méditérranée appartient à la France ? Enfin, Sire, M. le prince Czartoryski a sûrement ses raisons pour croire que Votre Majesté n'en a pas pour changer de place ; mais je ne puis me dispenser de lui témoigner mon extrême inquiétude sur ce point.

Je ne saurais qu'ajouter à Votre Majesté sur l'article important de l'indemnité, vu que ce sujet me paraît absolument épuisé. Ayant constamment eu le bonheur de prévenir les intentions de Votre Majesté, c'est une nouvelle raison de n'y plus revenir. Du reste, la décision, suivant ma manière de voir, est encore si éloignée, et cette décision dépend si fort des circonstances, plus mobiles que le vent, que je n'ai jamais pris la plume pour traiter ce sujet, sans un certain sentiment pénible que je ne sais pas nommer. Si l'univers s'ébranle de nouveau (car les quatre parties du monde en seront), il n'est plus possible de prévoir la fin de ce terrible paroxisme. Je n'entends point parler encore d'un manifeste ni d'aucun pas fait vers le Roi de France. Jamais le comte de Blacas n'a pu obtenir la permission de faire imprimer la Déclaration de son maître ni ici ni à Londres. (Elle le sera cependant, ou pour mieux dire elle l'est.) Milord Mulgrave a dit à Londres qu'il faudrait avoir gagné deux batailles avant de publier une telle pièce. Bon homme ! Si j'étais Français, Sire, avec tous les sentiments que Votre Majesté me connaît, je donnerais à Bonaparte tout mon sang et tout celui de mes enfants jusqu'à la dernière goutte pour empêcher le démembrement de la France, et ce que j'ai l'honneur de dire ici à Votre Majesté, je le dirais à S. M. T. C. avec la même

franchise. Or ce même sentiment est dans des millions de cœurs. Si l'on n'y a pas égard, Votre Majesté en verra les suites. Je ne dis pas qu'il faille mettre le Roi de France à la tête des troupes comme il le désirerait: à cet égard, on peut dire qu'il n'est pas temps ; mais on peut très bien convenir par un article secret qu'on ne se bat que pour les Bourbons et contre Bonaparte, et l'on peut protester par un Manifeste qu'on ne veut point toucher aux confins de Lunéville. Cela suffit, car les Français entendent le français ; on peut d'ailleurs favoriser le Roi de mille manières sans se compromettre. Je ne vois pas, Sire, qu'on ait encore entendu raison sur ce point, de manière que je crains fort pour la nouvelle coalition. Ce qui m'inquiète le plus, c'est que je ne vois pas en Europe l'homme qui nous serait nécessaire pour réprimer celui qui la trouble. S'il existait, la conscience universelle le nommerait : tout le monde dirait : « Le voilà ». Comme on a tout de suite senti la supériorité de Bonaparte dans le monde, il en serait de même de celle de l'homme par qui il doit être renversé (s'il doit l'être). Au surplus il est bien possible qu'une femmelette l'expédie, lorsqu'il aura parfaitement reconstruit la Monarchie française ; car sur cet article on doit lui rendre justice, il est unique, et jamais S. M. T. C. n'aurait pu faire ce qu'il a fait. Une voix intérieure, que je ne crois pas tout à fait ignorante, me dit que la chose ira ainsi : nous verrons si elle me trompera.

Je suis avec un très profond respect,

Sire,

de Votre Majesté.....

112

A Mme la Marquise de Priero.

Août 1805.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, Madame la Marquise, votre lettre du 28 mai. J'y réplique un peu tard, comme vous voyez ; mais que voulez-vous ? J'écris quand je puis. D'ailleurs, j'attends les occasions, au moins jusqu'à Vienne, autant qu'il m'est possible. Je ne saurais trop vous remercier, Madame, de toutes les précautions que vous avez bien voulu prendre pour faire arriver ces deux portraits jusqu'à moi. Je me résigne à les recevoir tard, pourvu qu'ils arrivent enfin. Quant au mien, il est probablement ce qu'on appelle flambé. Il est parti d'ici le 4 (16) décembre 1804, par un courrier de cabinet napolitain, qui avait pour instruction, dans le cas où il ne pourrait entrer à Florence, de le remettre à Rome au chargé d'affaires de S. M. Sicilienne. Le courrier, en effet, ne put passer à Florence, à cause de la maudite fièvre jaune ; mais, au lieu de remettre le paquet à Rome, il s'en alla droit à Naples, d'où le *plico* fut renvoyé à Rome. Dès lors, le duc de Serra-Capriola en a demandé compte officiellement, d'autant plus que le portrait était joint à beaucoup de

lettres. Il n'a point encore de réponse, mais il a répliqué ses sommations, et il prétend que le paquet ne peut être perdu. Nous verrons.

Dimanche 13 (25), il m'est arrivé un petit secrétaire, précisément d'aussi bonne famille que moi, et que je n'avais pas vu depuis trois ans. Sa sœur s'appelle Adèle : vous le connaissez donc. Vous voyez d'où vous êtes, Madame la Marquise, les transports de joie qui ont dû accompagner cette entrevue. La joie cependant est bien loin d'être pure (Eh mon Dieu ! y en a-t-il de telle ?). La séparation a fait tant de mal dans l'endroit où elle a eu lieu, que je n'ai pu sentir toute la douceur de la réunion qui s'est faite ici. Enfin, prenons ce qui nous vient. A cette belle époque, il ne faut pas être si difficile.

Mille grâces, Madame la Marquise, pour tous les soins que vous avez bien voulu vous donner *autour* de cette lettre essentielle. J'ai déjà la certitude qu'elle est parvenue. Je vous vois d'ici rire, ma lettre à la main, de cette chose qui devait nécessairement produire *quelque chose* ou *rien*. Avouez qu'il fallait beaucoup de pénétration pour deviner aussi juste !

C'est donc vous, Madame la Marquise, qui avez promené *la Science en jupon* (1) ! Je vous en félicite, et je suis charmé que vous ayez pu, comme moi, examiner de près cette femme célèbre, ou fameuse, qui aurait pu être adorable, et qui a voulu n'être qu'extraordinaire.

---

(1) Mme de Staël.

Il ne faut pas disputer des goûts ; mais, suivant le mien, elle s'est bien trompée. Je trouve que vous la jugez parfaitement bien, excepté dans l'endroit où vous dites que *souvent elle dit des choses qu'elle ne pense pas.* Oh ! pardonnez-moi, Madame la Marquise. Elle dit fort bien ce qu'elle veut dire. Je ne connais pas de tête aussi complètement pervertie ; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque, mais le cœur n'est pas mauvais du tout. A cet égard, on lui a fait tort. Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout, comme vous le dites fort bien, lorsqu'elle ne cherche pas à en avoir. N'ayant étudié ensemble ni en théologie ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir de rire, cependant sans nous brouiller jamais. Son père, qui vivait alors, était parent et ami de gens que j'aime de tout mon cœur, et que, pour tout au monde, je n'aurais pas voulu chagriner. Je laissai donc crier les émigrés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée. On me sut gré de cette modération, de manière qu'il y a toujours eu entre cette famille et moi *paix* et *amitié*, malgré la différence des bannières. Si vous entretenez quelque correspondance avec la *belle* dame, je vous prie de la remercier de son souvenir, et de l'assurer du mien (Ah ! pour cela je ne mens pas) ; ajoutez, si vous voulez, Madame la Marquise, que dans l'exil de Sardaigne, je me souvins, il y a trois ou quatre ans, de nos soirées helvétiques, et que je chargeai ma vieille amie, Madame Hubert, de lui envoyer des assurances formelles. Malheureusement cette lettre se perdit ; mais Ma-

dame Hubert m'écrivit que *c'était égal, parce que ma passion était connue.*

Vous verrez, Madame la Marquise, par le timbre de cette lettre, que j'ai voulu parer aux petits inconvénients qui s'opposent quelquefois à la marche des lettres. En vérité, on devrait bien avoir une considération particulière pour les gens de bien, tels que nous, qui s'écrivent comme les anciens Romains : *Si vous vous portez bien, c'est fort bien ; pour moi, je me porte bien.* Si par hasard vous trouvez *une incluse* sous cette enveloppe, je vous prie de lui donner cours.

Agréez, Madame la Marquise, les nouvelles assurances des sentiments pleins de regret et de dévouement avec lesquels je suis, pour la vie,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

113

A M. le Comte de Rossi,

Ministre de S. M. Sarde à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) août 1805.

Monsieur le Comte,

Que ne vous dois-je pas pour toutes les politesses dont vous avez comblé mon fils à Vienne, et pour la lettre obligeante dont vous l'avez chargé. Non sans

doute, Monsieur le Comte, le temps ni la distance ne peuvent vous effacer de mon souvenir, et sûrement vous en auriez eu des preuves fréquentes, s'il n'était pas impossible à *tous les hommes* mais surtout à moi, *pauvre homme*, d'écrire autant qu'on le désire. Personne n'a hérité plus directement que moi du terrible anathème porté contre notre commun grand papa. C'est une primogéniture formelle. Ayant beaucoup de travail et nul soutien, je me vois forcé de réduire mon petit commerce épistolaire à l'absolu nécessaire. Cependant je me crois tout à fait en bonne fortune, lorsqu'une heureuse occasion me procure une lettre de la part de l'une de ces personnes, en très petit nombre, qui ont toute mon estime et tout mon attachement, à qui je trouve si doux de parler, après un long silence commandé par les événements. Oui sans doute, rien n'est plus assuré, Monsieur le Comte, j'aurais tort de n'en pas convenir : il est peu de malheureux aussi heureux que moi, et c'est quelque chose dans le grand naufrage ! Cependant, avec tant d'épines de moins, il en reste de bien poignantes. Ce n'est pas une petite besogne que celle de maintenir la dignité avec les moyens que je possède (un français dirait : qu'on a mis à ma disposition). D'ailleurs, quoique vous ne soyez qu'un profane garçon, j'espère que vous comprenez à merveille ce que c'est qu'un père qui ne connaît pas sa fille, et qui est soumis à une séparation dont personne ne peut entrevoir la fin. Le petit Secrétaire que vous m'avez envoyé de Vienne est une grande consolation pour moi, comme vous sentez; mais combien cette jouissance est empoi-

sonnée par le chagrin de la mère, qui est bien malade. Il me semble que je lui arrache la peau pour me faire un gant. Enfin, Monsieur le Comte, allons notre train ; sûrs d'être dans le chemin de l'honneur, nous arriverons à l'auberge, ou nous mourrons sur la route, tâchant d'être fiers, même sans argent.

Vous ferez à merveille, Monsieur le Comte, de vous fixer où vous êtes ; mille raisons vous y déterminent, et que feriez-vous de l'autre côté? Bon Dieu ! Quant à moi, je me trouve parfaitement bien. Rien ne me manque ici, excepté ma famille et 20,000 roubles par an. Si je pouvais arranger ces deux *petits articles*, je me trouverais fort joli.

Mon fils m'a donné tous les renseignements que je pouvais désirer sur votre famille. Souvent ma femme m'en avait donné des nouvelles, car elle n'ignore pas l'extrême intérêt que j'y prends. Votre respectable papa surtout m'occupait sans cesse. Le jeune homme se tire toujours d'affaire..... S'il voit venir à lui une bête féroce, il a deux partis à prendre ; il peut la combattre ou grimper sur un arbre ; mais l'honorable vieillesse? Grand Dieu! que je la plains. Mille et mille fois j'ai songé à Monsieur votre père avec toute l'anxiété que le sang pourrait inspirer ; j'ai reçu de lui en toute occasion des marques d'amitié que je n'oublierai jamais ; d'ailleurs c'est un sentiment héréditaire qui m'attache à lui et à tout ce qui lui appartient. Le testament de votre aïeul, Monsieur le Comte, s'est écrit chez moi. Hélas ! Mon père, en l'écrivant, ne se doutait guère des jolies apostilles qu'un *lieutenant corse* devait un jour écrire sur les

marges ; mais brisons là-dessus, il ne faut pas nous attrister avec le passé ; l'avenir suffit bien pour nous tourmenter. Il pourrait être couleur de rose si les fautes nous avaient rendus sages : malheureusement c'est une grande sagesse de ne pas compter sur sa sagesse ; j'incline toujours vers les idées noires, bien résigné néanmoins à me voir attrapé.

Il me paraît, par ce que vous me dites, que vous voyez quelquefois mon ancien collègue, M. le Baron de Montailleur : faites-moi la grâce, je vous en prie, de lui faire mille compliments de ma part, et de le remercier pour moi de toutes les bontés qu'il a eues pour mon fils. J'entends toujours nommer mes anciennes connaissances avec un extrême plaisir. Quant à vous, Monsieur le Comte, j'espère que vous ne douterez jamais de mes sentiments à votre égard. Je vous souhaite toutes sortes de succès à la place où vous êtes, et mes vœux ne cesseront de vous accompagner. Rodolphe veut absolument vous adresser quelques mots directement, je lui donne donc la plume en vous priant d'agréer les assurances les plus sincères de ma reconnaissance, ainsi que la haute estime et le respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être.....

114

A M. le Chevalier de Rossi.

24 août (5 septembre) 1805.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Vous me faites l'honneur de me dire encore, que le *Roi ne pourrait* souscrire à la renonciation du Piémont dans sa totalité ; moi, je vous avoue franchement que je n'entends pas plus cette expression que le jour de mon départ de Rome. Si les choses tournent bien, pourquoi refuserait-on à S. M. l'ancien patrimoine de ses pères ? Dans le cas contraire, il faudra plier sous la nécessité. Pour que la volonté du propriétaire eût alors un effet, il faudrait que S. M. prononçât clairement l'épouvantable alternative « *le Piémont ou rien* » ; mais le Roi ne prononcera jamais ce mot, et quand vous disserteriez sur ce point pendant des siècles, vous en reviendriez toujours à mon axiome primitif et inébranlable « *Plutôt le Piémont que toute autre chose. Plutôt toute autre chose que rien.* »

Lorsqu'on tient un brigand en jugement, on a droit de lui demander tout ce qu'il nous a pris, et encore les dommages et intérêts ; mais si le brigand pouvant se moquer de la justice, des amis puissants consentent à nous indemniser, c'est tout autre chose.

Distinguons soigneusement deux cas, M. le Chevalier, celui d'une négociation avant la guerre et celui d'une négociation après la guerre. Dans le premier cas, il est clair que nous aurions été nécessairement assez maltraités. Celui qui avait les mains garnies et qui pouvait mettre dans l'un des bassins des provinces et même des royaumes, tandis que ses ennemis n'avaient pas seulement une frégate à jeter dans l'autre, il est clair, dis-je, que cet homme aurait fait à peu près la loi et que surtout l'idée de la restitution du Piémont ne pouvait pas entrer dans la tête d'un homme d'Etat ; j'avais donc non seulement *atteint*, mais *passé* de beaucoup toutes les espérances légitimes de S. M. dans ma carte n° 1 jointe au Mémoire du 9 avril remis à M. de Novosiltzof.

Si l'on fait la guerre, comme la chose paraît certaine dans ce moment, il faut encore distinguer deux cas. Si la guerre est décisive contre Bonaparte (ce qui n'est pas impossible dans certaines suppositions), c'est alors que se vérifiera pleinement la devise antique rappelée par le baron de Chambrier dans la lettre que je renvoyai il y a quelque temps : *Mersus profundo pulchrior evenit*. S. M. peut tout attendre de la faveur des circonstances et de la bienveillance de ses amis, et c'est alors seulement que nos Mémoires sur un agrandissement quelconque signifieront quelque chose.

Si la guerre au contraire se fait, comme se sont faites la plupart des guerres modernes, avec des succès balancés, voici ce qui arrivera infailliblement. Lorsque le cri des veuves, et le vide des caisses qui parle bien plus

haut demanderont fortement la paix, les puissances combattantes se rapprocheront par lassitude. Le désir de la paix devenant immense, au moment où après de longs malheurs on commence à la regarder comme possible, on ne demandera pas mieux que de s'entendre. — Alors on commencera à trouver nos prétentions exagérées, et nos arguments légers. On dira qu'il faut que tout le monde cède de ses prétentions : on fera ce qu'on appelle *un clou mal taillé*, puis un beau matin on nous présentera des articles qu'il faudra signer. Telle est la marche éternelle de ces sortes d'affaires. Dans ce moment, M. le Chevalier, les intentions de nos amis vous paraissent excellentes, et réellement je les crois telles ; mais attendez qu'ils soient fatigués ; attendez que la noblesse russe s'ennuie de fournir des hommes, et que les marchands d'Angleterre s'ennuient d'assurer des vaisseaux ; laissez agir alors les femmes, l'or, les courtisans, en un mot toute la mécanique connue, et vous verrez comme ils se refroidiront. Au fond, il faut être juste : que peuvent faire nos amis, s'ils ne sont pas vainqueurs ?

Je crois vous avoir exposé assez nettement les *trois* ou plutôt les *deux* suppositions possibles (car la première paraît exclue). Laquelle des deux se réalisera? C'est lettre close pour l'œil humain. Au reste, c'est exprès que j'ai dit *paraît exclue;* car, ou tout me trompe, ou Bonaparte s'est trompé lui-même sur l'état actuel des choses, particulièrement sur la Russie. Quand il aura une idée nette des forces qui le menacent, il est possible, quoique nullement probable, qu'il cherche à traiter ; mais s'il recule, malheur à lui. S. M. est sûrement dans une situation

critique, mais l'usurpateur n'est pas sur les roses : s'il cède, il risque tout, et s'il résiste, il risque tout. Sa conduite, dans le moment où j'écris, est inexplicable. Il fait de tels préparatifs sur la côte de l'Océan, et surtout au Texel, que les hommes les plus faits pour tout savoir inclinent à croire qu'il médite réellement un coup sur l'Angleterre. Il n'a pas 14,000 hommes dans le Hanovre ; les Russes sont, depuis le 10 de ce mois, sur les terres de l'Empereur d'Autriche — et Bonaparte ne frappe pas? S'il avait la bonté de faire son embarquement pendant qu'on l'attaquerait de tout côté sur le continent, il y a longtemps que la Providence ne nous aurait donné une plus jolie fête.

L'expédition de Poméranie est prête à mettre à la voile, l'embarquement de la cavalerie produit des retards, on murmure çà et là contre M. de Tchitchagof, ministre de la marine, et l'on veut même qu'il ait reçu une *peignée auguste* pour n'avoir pas mis dans les préparatifs toute l'activité possible. Mais comme l'impétuosité de son caractère, ses opinions divergentes, et la manie qu'il a de ne vouloir ni voler ni permettre qu'on vole, lui font une infinité d'ennemis, j'espère qu'on ment sur son compte. Il est frondeur si impitoyable des abus de son pays, ennemi si déclaré de l'Angleterre et de tout ce qu'elle fait, qu'il donne prise à ses nombreux ennemis. Je meurs de peur qu'il ne tienne pas en place, ce serait un grand malheur pour mon frère et par conséquent pour moi ; je suis maintenant assez bien avec lui pour le supplier au premier moment favorable de prendre garde à lui. Pour moi, M. le Chevalier, je crois rendre bonne justice aux

Anglais, en croyant (mais non pas en le disant) qu'ils sont admirables et insupportables. On peut sans être faux, ne montrer publiquement que la moitié de cette opinion. Cacher la vérité et mentir ne sont pas la même chose. Il m'a été dit à la sourdine que les lenteurs des Anglais donnaient beaucoup d'embarras, et ce que vous me dites dans votre n° 33 sur l'embarquement des troupes vient à l'appui de ce reproche. Ce qu'il y a de bon, c'est que tandis qu'ils n'ont rien oublié pour engager dans la querelle, avant qu'il y eût aucun plan de signé (et cela pour exécuter le leur), et tandis qu'Alexandre refusait d'entrer en lice avant qu'on eût arrêté un plan net et précis, ils se plaignaient eux, à Londres, des lenteurs de la Russie, et tournaient en ridicule, ici même, sous les yeux de l'Empereur la mission de M. de Novosiltzof, *qu'ils avaient eux-mêmes demandée*; au point que M. le comte de Front, ne voyant pas sous le tapis, et très justement alarmé par ces beaux discours, m'a écrit, de la meilleure foi du monde, pour me demander si ce n'était point la Russie qui cherchait une médiation pour éloigner les mesures guerrières. La note de M. de Novosiltzof, qui a paru dans l'intervalle, a répondu avant moi.

Au reste ce que les Anglais ont de répréhensible ne doit point nous fermer les yeux sur ce qu'ils ont de bon: ils ont du génie, de l'esprit public et de l'or. Jusqu'à présent, ils ont fait une guerre pitoyable, mais la guerre est un véritable tric-trac ; c'est un jeu mêlé de bonheur et de bonne conduite. Peut-être que jusqu'à ce moment ils sont en droit d'accuser les dés. Déjà ils viennent de faire subir un échec à la flotte combinée, non loin du

Ferrol, et tant qu'on n'est pas instruit de la rentrée de cette flotte, on est en droit d'espérer quelque chose de plus décisif. Il faut attendre l'événement.

En attendant, la conduite vigoureuse et magnanime de S. M. I. force l'approbation universelle. La Prusse même et la Bavière s'empressent de faire chorus. Elles sont bonnes à entendre, je vous assure. L'envoyé Prussien a cependant fait observer au prince Czartoryski que le débarquement en Poméranie *pourrait amener une guerre.* Mais le Prince ayant nettement répondu que *S. M. était toute prête* on en est demeuré là, et je doute que les universités de Prusse opinent pour une rupture avec des voisins tels que les Russes. Le gouvernement d'ici, outre les forces que nous avons pu voir, fait mouvoir des nuées de Cosaques, qui sont par-dessus tout la terreur de la Prusse. Cette puissance pourrait bien, avec son beau système, ne trouver à la fin que haine et déshonneur. Tout se prépare pour le départ de S. M. I. On a donné pour certain que le Sénat s'était opposé à ce départ par un acte qu'on a appelé tour à tour *ukase* et *représentation ;* ensuite on a nié la chose, et lorsqu'on en a parlé au prince Czartoryski il a répondu : *Bah ! Bah ! le Sénat !* Ce qui ne laisse pas que d'être une fort bonne réponse. Pour moi, je crois que la démarche a été fort bien faite, mais qu'on aura imposé silence au Sénat. Ce corps demandait que l'Empereur ne sortît point de ses États, ou qu'il n'en sortît qu'après avoir pris des mesures pour la régence et la succession éventuelle. Je ne sais si le Sénat a eu quelques torts de forme, mais il est certain que ses craintes sont bien fondées. Le général de Such-

telen me disait l'autre jour avec une véritable inquiétude, que lorsque le jeune Empereur sera une fois à cheval, il n'y aura pas moyen de l'empêcher de s'exposer. Si ce bon Prince venait à périr ! On ferme les yeux pour ne pas voir l'horreur des conséquences.

Ou je me trompe fort, M. le Chevalier, ou l'Empereur loge quelque grande idée dans le fond de son cœur ; il veut sûrement se montrer, et aller loin.

Vous avez vu par mes précédentes dépêches, M. le Chevalier, que le Piémont, ou pour mieux dire tout le plateau septentrional de l'Italie, est remis à la disposition des Autrichiens, les Russes ne devant pas avoir un soldat dans cette partie. Le prince Constantin me demanda l'autre jour comment les Piémontais recevraient les Autrichiens. Je lui répondis un *très mal* très bien articulé et je le motivai. Depuis, j'ai vu le général Suchtelen qui part avec S. M. I. et qui est à la tête de tous les plans. J'ai nouvellement traité ce chapitre avec lui. *Etes-vous bien sûr*, lui ai-je dit, lorsque les Autrichiens seront en possession du *Piémont*, *d'avoir les moyens de les en faire sortir ?* L'excellent homme me répondit en propres termes : « *J'ai eu la même inquiétude et j'ai fait la même objection.* » Il m'a promis encore d'en parler au Prince et j'y reviendrai moi-même d'une manière encore plus forte. Au surplus, M. le Chevalier, il est impossible de prévenir tous les inconvénients. Qu'on nous délivre seulement des griffes de l'usurpateur, et je serai content. Lorsque la question n'aura plus lieu qu'entre des Souverains légitimes, nous nous tirerons d'affaire plus ou moins heureusement. Il n'en est pas moins vrai que le

système de faire disparaître la Maison de Savoie du globe, est plus enraciné à Vienne qu'à Paris ; car, d'un côté, c'est le système d'un homme, et de l'autre c'est celui d'un Cabinet. A la vérité, on m'a assuré ici cent fois qu'on avait tout prévu : dans ce cas, on nous aura rendu un grand service.

J'ai touché plus d'une fois l'esprit d'opposition qui règne dans ce pays. Les vertus du Souverain sont grandes, mais elles ne sont pas en harmonie avec le caractère de la nation, et les qualités par lesquelles il paie inévitablement un léger tribut à l'humanité, choquent de front ce même caractère. Des Français, des Italiens, des Espagnols, etc., porteraient ce Prince aux nues : ici il n'est pas à sa place. Cependant il est Empereur par sa naissance, mais son ministre principal ne l'est pas de la même manière. L'opposition contre lui est terrible, et ses ennemis les plus modérés conviendront qu'il s'est conduit parfaitement jusqu'à présent, sans cesser de soutenir qu'*un Polonais ne peut commander des Russes*. Il semble aujourd'hui avoir un aplomb parfait, mais il ne faut qu'un moment pour le perdre. Il ne paraît malheureusement plus douteux que M. de Markof arrive pour rentrer dans les affaires. L'arrivée de cet homme odieux me semble, quoi qu'on en puisse dire, d'un bien mauvais augure. Il faudrait d'ailleurs vous montrer des ressorts invisibles, qui se rattachent à ceux que nous voyons jouer, et qui sont la vraie origine des mouvements ; mais jamais on n'écrit tout.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération.....

115

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 28 août (9 septembre) 1805.

SIRE,

Votre Majesté est très probablement informée que, suivant les lois qui dirigeaient tous ses Etats de terre ferme, lorsqu'un criminel condamné en contumace venait à être arrêté après les délais, il était cependant admis à faire ses défenses.

Nourri dans l'étude et dans l'observation de ces lois, j'ai passé trois ans entiers en Sardaigne, sans savoir que la loi de ce pays était toute différente, et qu'un contumace condamné à mort et arrêté après le terme, doit être exécuté sans délai, et sans lui permettre de parler, quand même il serait en état de prouver son innocence.

Il me serait impossible de dire comment j'ignorais cette loi, mais c'est un fait. Cette ligne cachée dans le dernier édit m'avait échappé, je la connus bientôt d'une manière cruelle. On arrêta un nommé Jean-Baptiste Pala, condamné à mort en contumace pour crime de conjuration. Comme on parla tout de suite d'exécution, je crus que l'on délirait. Ce fut alors qu'on me montra la loi, et j'avoue à Votre Majesté que les cheveux m'en

dressèrent sur la tête, car les témoins étaient de la canaille. Cependant la loi était claire : il ne restait de ressource que dans l'autorité souveraine ou dans son représentant. Je me rendis auprès de S. A. R. l'Auguste frère de Votre Majesté, et comme j'avais de fortes raisons de croire que je ne serais pas reçu (ce qui arriva en effet), je lui fis remettre par le Gentilhomme qui me refusa de sa part, un Mémoire très respectueux et très détaillé, dans lequel j'avais l'honneur de lui montrer les circonstances particulières du cas, le cri public, et le danger où nous nous trouvions de commettre une erreur funeste qui serait irréparable. Les juges disaient : *Poveretto.* Un Evêque ne fit pas de difficulté de dire dans une assemblée que j'avais bien raison en demandant l'intervention de l'autorité du Prince pour arrêter cette exécution. Mais personne n'osa parler où il fallait, et malgré la protestation écrite du chef de la justice (protestation que je conserve soigneusement), J. B. Pala fut pendu et brûlé. Pendant l'agonie de trois jours qui précède les supplices dans ce pays, il ne cessa de protester de son innocence. Il se tournait de temps en temps vers l'autel en s'écriant devant de nombreux spectateurs : « Mon Dieu, si je suis coupable, punissez-moi éternellement. » Jamais, Sire, je ne me consolerai de cet événement. Mais puisque le mal est fait, que Votre Majesté me permette de lui citer cet exemple pour qu'il serve au moins à prévenir d'autres maux. Au moment où je m'y attendais le moins, on a fait parvenir jusqu'à moi une plainte que je ne puis m'empêcher de porter moi-même à Votre Majesté. Elle se rappelle sans doute une pro-

cédure faite il y a cinq ans, plus ou moins, contre un polisson de moine nommé Poda, pour la même cause de conjuration. Plusieurs personnes se trouvèrent impliquées dans cette affaire, sur la dénonciation spontanée et inexplicable de ce moine. Mais d'abord on se trouva arrêté par une singulière question : c'était de savoir si un Souverain pouvait faire juger par ses tribunaux un moine (non prêtre N. B.) coupable de lèse-majesté. On perdit un siècle à discuter cette belle question qui fut enfin décidée pour la négative, à la pluralité d'une ou deux voix. Le Pape s'en mêla, et enfin il fut arrêté que les magistrats s'assembleraient et que, d'après leur avis, on condamnerait les coupables à une peine économique. Je doute que Votre Majesté ait jamais entendu parler d'une absurdité judiciaire de cette force. L'Eglise ne peut être jugée légalement, mais elle peut l'être économiquement. On ne peut condamner un ecclésiastique à six mois de prison s'il est accusé solennellement et s'il a un défenseur; mais il n'y a pas d'inconvénient à l'y condamner pour la vie, pourvu qu'il ne puisse se défendre et qu'il ne soit pas même entendu. Voilà certes un singulier privilège ! Enfin, Sire, on s'assembla, et l'on distribua les années de prison aux accusés suivant qu'on le crut juste. Deux ou trois individus furent trouvés innocents, entre autres un pauvre misérable perruquier que j'eus cependant toutes les peines du monde à tirer de prison. Si je n'avais pas fait instances sur instances, je ne doute pas qu'il n'y fût encore.

Il y avait aussi un certain Delorenzo que Votre Ma-

jesté connaît sûrement de réputation parce qu'il se trouva impliqué dans les troubles de 1796. Il n'y avait pas de preuve contre lui : cependant on lui infligea une peine légère (une année de prison autant que je me le rappelle) à cause de ses fréquentations avec Poda. C'était certainement agir à outrance : car toujours et surtout dans les moments où les esprits sont échauffés, quel homme est sûr de ne pas fréquenter un scélérat sans le savoir ? Delorenzo, longtemps après le jugement, représenta que si malheureusement on se défiait de lui, il était prêt à s'exiler volontairement, et il demanda qu'on daignât lui rendre la liberté, à la charge par lui de quitter la Sardaigne. La demande me parut très juste, le tribunal pensa de même, et j'eus l'honneur d'en informer S. A. R. Monseigneur le Vice-Roi. Cependant, Sire, je viens d'apprendre que ce malheureux, après cinq ans, gémit encore dans l'horrible prison qui en contient 280, sans avoir jamais été entendu, et sans espoir de recouvrer la liberté. Que Votre Majesté me permette de le lui dire, avec la sainte liberté dont je ferai toujours profession, ayant l'honneur de parler à un Prince si ami de la vérité et de la justice, ceci n'est point une injustice ordinaire, une de ces erreurs auxquelles les meilleurs gouvernements ont peine à échapper ; c'est une iniquité monstrueuse qui crie vengeance, et que Votre Majesté ne saurait trop s'empresser de réparer. Ensevelir un homme dans les prisons sans aucun terme fixe, non seulement *sans*, mais *contre* l'avis des magistrats, faire une veuve et des orphelins avec un mari et un père vivant, les réduire à la misère en les

privant des secours de leur chef, les exposer au libertinage et aux crimes qui sont trop souvent la suite d'un tel état, j'avoue à Votre Majesté que je ne puis rien imaginer de plus révoltant. Je sais que cet homme fut accusé dans le temps d'avoir trempé dans les violences de 1796, mais il n'y eût pas de preuves, l'affaire fut terminée par une lettre du ministère de l'Intérieur qui l'assoupit entièrement, et depuis, Delorenzo jouissait paisiblement d'un grade et d'une pension de S. M. C'était donc une affaire finie. D'ailleurs, les jugements arbitraires fondés sur de simples soupçons ne sont jamais permis, et de plus, le supplice de l'incertitude est si terrible pour l'homme, qu'on n'a jamais le droit de l'ajouter à un autre supplice. J'ai vu, Sire, une famille entière de Cagliari perdue par une de ces détentions indéfinies, les enfants privés tout à la fois, et du père qui devait les élever et du tuteur que la loi leur aurait donné si le père était mort, donner dans toutes sortes de travers, la femme vivant en adultère public, et toute la fortune dissipée. Votre Majesté fera un grand acte de justice en ordonnant directement et sans explication que Delorenzo soit élargi. Je sais (à ne pouvoir en louer assez Votre Majesté) qu'elle est extrêmement ennemie des actes arbitraires ; mais dans ce cas, Sire, c'est tout le contraire d'un acte arbitraire que j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté, car c'est l'exécution d'un jugement rendu par vos magistrats suprêmes.

Que Votre Majesté d'ailleurs, si Elle ne se tient pas assez instruite, daigne ordonner qu'on lui envoie le jugement ou l'avis (car cette pièce bizarre n'a point de

nom légal) par lequel nous déterminâmes les années de prison pour chacun des accusés, et qu'Elle ait la bonté d'ordonner que l'avis soit exécuté ponctuellement à l'arrivée même de ses ordres, sans *mais* ni *si*. J'oubliais de lui dire que le moine Poda qui est mort en prison a protesté en recevant la communion, qu'aucun des accusés n'avait trempé dans ses projets. Quoi qu'il en soit, rien n'est plus contraire à la grandeur des Princes que cette espèce de pusillanimité qui leur fait croire que tout homme accusé de crime d'État ne doit plus voir le jour. Les crimes d'État sont comme les autres, ils faut qu'ils soient prouvés. J'ajoute, Sire, que rien n'est plus propre à gâter l'esprit public que ces emprisonnements indéfinis. La mort s'oublie plus que ces détentions cruelles qui pèsent continuellement sur l'imagination. Si l'occasion de remuer se présentait malheureusement, il n'y a nul doute sur le parti que prendraient les frères, les enfants, les amis de ces victimes tourmentées à petit feu. Lorsqu'on exécuta Pala, il fut dit dans le peuple qu'il n'était pas étonnant *que Dieu eût permis la réunion du Piémont le jour même de cette exécution*. Que Votre Majesté prévienne autant qu'il est en Elle ces horribles discours par un acte de justice digne d'Elle : *Facite judicium*. C'est l'auguste devise de son auguste maison qui m'a donné le courage de porter cette affaire à Votre Majesté. Elle jugera sans doute qu'il me serait impossible de lui donner une preuve plus convaincante de la confiance que m'inspirent sa haute sagesse et ses vertus royales et chrétiennes.

Votre Majesté me demandera peut-être comment je me mêle de ces sortes de choses, dans ce moment et à la place où je suis ? Très certainement, Sire, je suis bien éloigné de conserver la moindre relation d'affaires avec la Sardaigne, Dieu m'en préserve ! Mais Votre Majesté sait que le malheur est ingénieux : Delorenzo se trouva sur le vaisseau qui me conduisit en Sardaigne, il m'a vu d'ailleurs comme les autres m'ont vu pendant trois ans. Il sait que j'ai des entrailles : c'est un fort petit mérite, excepté peut-être dans le pays où il y en a si peu. Dans son désespoir il a imaginé de recourir à moi, la charité a fait le reste. Je n'aurais pas la moindre répugnance à détailler à Votre Majesté le moyen très innocent dont il s'est servi pour arriver jusqu'à moi, si je ne craignais pas d'abuser de la bonté de Votre Majesté en allongeant cette dépêche par des détails inutiles.

Je suis, etc.

Sire, de Votre Majesté....

116

A Monseigneur de la Fare.

Saint-Pétersbourg, 29 août (10 septembre) 1805.

Vous avez grandement raison, Monseigneur, de vous tenir ferme sur vos pieds et de refuser de croire au *Corse*. C'est aussi le parti que j'ai pris, malgré *les tentations contre la foi* dont je me suis confessé à vous. Cependant,

je vous avouerai qu'un sentiment invincible et inexplicable me porte à croire que tout se passera d'une manière que nous ne prévoyons point. Cette incertitude me trouble peu : pourvu que l'usurpateur tombe, et que l'infâme canaille dont il s'est entouré trouve enfin le châtiment dû à la bassesse et à l'apostasie, je prendrai aisément mon parti sur tout le reste. Personne, Monseigneur, ne sait ce qui arrivera ; cependant il faut avouer que, pour le coup, on joue sérieusement.

L'excellent Alexandre fait mouvoir 200,000 hommes, il marche lui-même au premier jour, ses flottes soutiennent ses opérations de terre, il réunit les volontés divergentes, il se rend le Godefroy de cette nouvelle croisade. Tout cœur européen doit un hommage d'admiration, de tendresse et de reconnaissance à ce jeune Souverain, l'exemple et le défenseur de tous les autres.

C'est dommage, Monseigneur, que Sir Kaldener n'ait pu ouvrir la scène par un succès décidé qui aurait frappé un grand coup sur l'opinion : maintenant il faut attendre une victoire de terre ; mais je vous avoue que je ne conçois rien à la conduite du Corse. N'est-il pas informé, ou agit-il comme s'il ne l'était pas? Où sont l'activité, la hauteur, la rage qui le caractérisent? Il ne peut certainement pas ignorer ce qui se prépare ; comment n'a-t-il pas encore frappé le premier coup? Qu'attend-t-il donc? S'imaginerait-il par hasard pouvoir jouer à son aise un de ses anciens tours, et paralyser quand il voudra, avec des propositions de paix , les puissances qui s'avancent sur lui? Il se tromperait fort : on connait aujourd'hui le fond de sa gibecière. Je vous avoue, Monseigneur, qu'en

voyant que l'entrée du premier soldat russe sur les terres de l'Empereur d'Autriche n'avait pas été suivie d'une déclaration de guerre de la part de *ce furibond*, j'ai été tenté comme vous de voir dans sa conduite

> ..... cet esprit de vertige et d'erreur,
> De la chute des fous heureux avant-coureur.

Mais comme il nous a prouvé jusqu'à présent qu'il ne savait que trop bien son métier, qu'aucun succès ne nous a donné jusqu'à présent le droit de nous moquer de lui, il est sage de ne pas se presser. Tous les avis de l'intérieur sont bons ; il est permis d'en espérer beaucoup si l'on sait mettre à profit ces dispositions salutaires. Je ne doute pas que l'Empereur de Russie ne se distingue encore sous ce point de vue. Les hommes, même les plus sages, jugent toujours plus ou moins d'après les événements. Tâchons cependant d'être justes, et quels que puissent être les résultats, payons de notre vive admiration les mesures qui les auront précédés.

Je suis désespéré, Monseigneur, que mon fils n'ait pu cultiver à mon gré une connaissance aussi précieuse que la vôtre, mais ce n'est, je vous l'assure, la faute de personne. Un quiproquo de lettres, et des avis contradictoires ont fait qu'il est arrivé à Vienne sans avoir jamais entendu parler de vous.

Sans expérience d'ailleurs, et faisant ses prémices dans le monde, je l'aurais désiré..... *Sinite pueros.*

Agréez ses respects, Monseigneur, et songez quelquefois au papa, comme à l'un des hommes dont l'attachement inaltérable et le tendre dévouement vous sont le plus acquis.

117

A Mme la Baronne de Pont.

Saint-Pétersbourg, 30 août (11 septembre) 1805.

Mille et mille grâces, Madame la Baronne, de l'extrême bonté avec laquelle vous avez reçu, hébergé, choyé mon pauvre petit Rodolphe : en vérité, c'est beaucoup trop ; je crains que ce grand conseiller d'ambassade ne vous ait gênée. Enfin, Madame, vous l'avez voulu. Quand pourrai-je payer cette lettre de change à votre cher Alphonse ? Mon fils est arrivé, tout enchanté de vos politesses. Il me charge de vous renouveler ses plus vifs remerciements. Vous avez été pour lui, Madame, une nouvelle connaissance. Il vous avait beaucoup vue à Lausanne ; mais il y a dix ans, et il n'en avait que six. Comme ils arrivent ! Comme ils nous poussent ! Ou plutôt comme nous passons tous !

Sans doute, Madame la Baronne, il faut nous écrire de temps en temps. Quand on professe les mêmes dogmes, il est doux de répéter ensemble le symbole commun. Votre tirade sur la Suisse est très bonne, je vous assure ; je l'ai fait lire en très bon lieu, et quoique vous ne parussiez pas instruite, en l'écrivant, de certaines *transactions* qui s'opposaient tout à fait à la réunion, votre lettre n'est pas moins pleine de réflexions sages et surtout

pratiques. Il n'y a, dans cette partie du globe qui vous intéresse par dessus tout, que les Suisses et les Piémontais capables d'un grand coup de collier. Reste à savoir si l'on saura se servir d'eux. C'est votre doute et c'est le mien. Rien n'égale, je vous l'assure, l'intérêt que je prends à vos bons Helvétiens, qui, cependant, avaient été trouvés beaucoup au-dessous d'eux-mêmes par les deux gangrènes modernes, l'esprit philosophique et l'esprit de commerce. Ce reproche, au reste, ne tombe nullement sur les montagnards, qui étaient demeurés purs, et qui l'ont bien fait voir. Mais je ne puis vous cacher, Madame, une opinion fort enracinée dans mon esprit : c'est que jamais une république détruite ne peut se relever. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails ; mais réfléchissez-y bien, et vous sentirez que les éléments d'une constitution républicaine (de la vôtre surtout), s'ils étaient une fois dissipés, ne pourraient plus être rassemblés. Je suis bien trompé si vous n'en trouvez pas la preuve dans votre propre cœur, si vous y regardez attentivement. Vous me dites : « Que deviendrons-nous donc? » Ma foi, Madame, je n'en sais rien. En général, cependant, vous obéirez à *un* ou à *plusieurs ;* si c'est un malheur, j'en suis faché. Souvenez-vous, Madame la Baronne, de ma prophétie chérie. Cette immense et terrible révolution fut commencée, avec une fureur qui n'a pas d'exemple, *contre le catholicisme et pour la démocratie. Le résultat sera pour le catholicisme et contre la démocratie.* Si vos petits cantons peuvent faire une exception quant à la république, j'y consens de tout mon cœur. La résistance qu'ils firent en 1798 serait bien

digne de ce prix ; mais, à vous dire la vérité, j'y crois peu : vous m'en direz votre avis, et ensuite nous verrons ce qui arrivera.

J'en étais ici de cette lettre lorsque j'en ai reçu une de Sa Majesté, mon bon Maître, qui accorde au grave Rodolphe quatre cents sequins de pension et la croix de Saint-Maurice, avec dispense d'âge et autres, jusqu'à des temps plus heureux. Cette grâce, dans ce moment, m'a pénétré de joie et de reconnaissance ; je m'empresse de vous en faire part, Madame, eu égard à notre *parenté*.

Adieu, Madame la Baronne ; ne m'oubliez jamais, je vous en prie, sous aucun prétexte, et croyez à mon éternel et respectueux attachement.

118

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) septembre 1805.

Monsieur le Chevalier,

M. le comte de Tolstoï, commandant l'expédition de Poméranie, était parti pour Stockholm où il allait s'aboucher avec le Roi. Un courrier, arrivé de cette dernière ville, l'a fait rappeler. Il a travaillé ici deux jours : après

quoi, il est reparti hier ; mais il ne va plus à Abo, il s'embarque immédiatement; d'où l'on conclut, avec assez d'apparence, qu'il allait pour arranger des choses qui se sont trouvées faites, de manière qu'il va tout droit. Tout semble prêt, excepté le vent qui contrarie toujours. Il n'y a rien d'égal au secret et à la célérité qu'on a mis à tous ces grands mouvements.

Au départ d'un gentilhomme Russe (M. Ogeroski) qui revient en courrier de Berlin, on n'y avait pas la moindre idée d'un soldat Russe en Autriche. La Prusse menaçait lorsqu'elle croyait que ses menaces arrêteraient l'Empereur, mais depuis qu'elle voit qu'on va en avant, elle se tait. On ne voit pas le moindre mouvement chez elle depuis qu'on lui a fait connaître les déterminations du Cabinet. Pour moi j'ai toujours pensé qu'il fallait agir comme s'il n'y avait point de Prusse dans le monde. Ceux qui craignent la guerre avec les Français *éloignés* ne voudront pas se donner un passe-temps avec les Russes *voisins*. J'ai mandé la réponse faite à M. le comte de Goltz lorsqu'il dit que le débarquement en Poméranie pourrait amener une guerre : « *S. M. I. est toute prête.* » — Et lorsqu'il en vint à la vieille chanson : *que S. M. Prussienne ne pourrait pas permettre que le repos de l'Allemagne fût troublé*, etc., etc., on lui a répondu distinctement *qu'on ne voyait pas par quelle autorité le Roi de Prusse avait été constitué l'arbitre de l'Allemagne.*

A Lemberg, la garnison Autrichienne a donné un grand bal aux officiers Russes : ces violons seront entendus de loin. Duroc, comme on vous l'aura mandé de Berlin, fait feu et flammes, mais sans avancer beaucoup

à ce qui semble. Il serait plaisant que les Prussiens finissent par se mettre les Français sur les bras. A Vienne, La Rochefoucauld avait dit *qu'au moment où un soldat Russe mettrait le pied en Autriche, il partirait.* Mais depuis l'événement, il a dit qu'il était autorisé à demeurer. Napoléon se trouve dans un détroit singulier : mille raisons l'engagent à ne pas avoir une guerre continentale. Il voudrait donc employer ses ruses ordinaires, tripoter, traiter, séduire, etc. ; mais pour cela il faut du temps, et cependant le colosse du nord *qui ne pouvait jamais arriver*, arrive.

Voilà Bonaparte qui a déclaré à la Diète Germanique que si l'Autriche armait contre lui, il ne pourrait pas se dispenser d'envoyer une armée au delà du Rhin, *et que tous ceux qui ne seraient pas pour lui seraient contre lui.* Voilà donc la fameuse ligne tracée par la main puissante de la Prusse violée sans cérémonie. Le Landgrave de Hesse en est furieux. Tant mieux ! Ici on commence à chanter sur un autre ton, et X*** disait l'autre jour au comte de Blacas (auquel, pour le dire en passant, il s'est mis à faire mille politesses) : « *Tout ce que je crains, c'est qu'on n'aille pas assez vite et qu'on laisse à ces coquins le temps de faire leurs préparatifs.....* » *Risum teneatis !*

Si tout va mal avec de si grandes et de si sages mesures, ce sera une preuve que l'homme n'y peut rien.

119

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) septembre 1805.

Il est arrivé avant-hier un courrier à l'envoyé de Prusse, qui a eu aussitôt une audience du prince Czartoryski. Il ne paraît pas qu'il ait apporté rien d'important; tout se réduit sans doute à des plaintes sur l'expédition de Poméranie, que ce Cabinet voudrait au moins modifier ; mais le parti est pris, et il n'osera pas remuer. Nous savons une moitié du secret de la Prusse, c'est qu'elle ne veut pas se battre ; bientôt peut-être nous saurons l'autre, c'est qu'elle ne le peut pas. Le vent au reste est complice de la Prusse pour empêcher cette expédition, qui n'a pu encore partir à notre grand regret. Le départ de l'Empereur paraît imminent par les préparatifs qui se font : cependant le jour demeure inconnu. La comtesse de Stadion part aujourd'hui ou demain avec toute sa famille. On dit que les trois Ambassadeurs suivront S. M. I., et que c'est la raison du départ de la Comtesse ; mais sur cela rien de sûr. L'Empereur vient d'ordonner une levée de 4 hommes sur 500, qui peut en produire, dit-on, 300 mille ; dans l'Ukase, qui est fort et pathétique, Alexandre dit qu'il veut agir avec toute sa puissance. Jamais on n'a vu rien de si sage, rien de si

grand, rien qui justifie mieux les plus belles espérances. Je ne suis pas suspect de crédulité : fasse le ciel que la corruption humaine ne démente pas de si magnifiques apparences. Le Roi de France, par une lettre du 6 juillet qu'il m'a fait communiquer, a renvoyé l'Ordre de la Toison d'Or au Roi d'Espagne : la lettre est noble, amicale, et compatissante, l'usurpateur y est nommé *le sieur Bonaparte*. On n'a point donné copie de cette lettre, pas même au Prince Czartoryski.

120

Mémoire à Son Excellence M. le Prince Czartoryski.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) septembre 1805.

Son Excellence Monsieur le Prince Czartoryski ayant bien voulu provoquer les réflexions du ministre soussigné, sur les mesures à prendre à l'égard du Piémont, dans le cas où il pourrait être arraché aux mains de l'usurpateur qui s'en est rendu maître, le susdit ministre s'empresse de répondre aussi laconiquement qu'il lui sera possible et sans détourner les yeux des points qui lui furent présentés en gros dans sa dernière audience du 6 (24) du mois dernier. Il commence par faire observer, comme un fait incontestable, que le peuple Piémontais est le plus belliqueux, pour ne pas dire le seul véritablement belliqueux, de l'Italie; il est de plus

connu par une fidélité obstinée que rien n'a pu séduire ni ébranler ; il n'y a donc rien de si important pour le succès de la cause commune que de mettre à profit l'énergie et la fidélité de ce peuple, d'autant plus qu'il est touché par les Suisses, autre nation intéressante, non moins courageuse et non moins irritée que la Piémontaise, et dont les efforts combinés avec ceux de ses voisins seraient capables de produire les événements les plus décisifs ; or, le soussigné ne le dit qu'à regret, mais il faut le dire pour l'utilité commune, ce zèle, cette énergie seraient parfaitement stériles si les Autrichiens s'emparaient du Piémont. Il serait inutile de revenir sur l'antipathie des deux nations : ce triste sujet n'est que trop connu. Le soussigné aime à se persuader que les opinions ont changé avec les temps et que des procédés contraires de la part des plus puissants procureraient un rapprochement : mais pour les peuples comme pour les individus, l'injure d'hier ne s'oublie point aujourd'hui : il faut du temps, de sorte qu'on perdrait le moment décisif, qui est le premier. Il est donc de la plus haute importance que ce ne soit point les Autrichiens qui entrent en vainqueurs dans le Piémont, ou du moins qu'ils n'y entrent pas seuls.

Les Russes ont la confiance des Piémontais qui ne cessent de les regretter, d'en parler et de les attendre ; la mémoire de Souwarof est vivante parmi eux : ils se plairont à voir les Ordres de leur Souverain sur la poitrine des Russes. C'est donc une main russe qui doit relever le drapeau du Roi.

L'envie manifestée par les Autrichiens de posséder le

Piémont ne peut être fondée que sur deux motifs : celui de le retenir, ou celui d'en tirer parti. Sur le premier article, le soussigné ose se flatter que le Roi son Maître peut s'en reposer entièrement sur les bons et puissants offices de S. M. I., dont l'amitié clairvoyante aura su sans doute prévenir de quelque manière tranchante tous projets d'acquisition dans cette partie de l'Italie.

S'il s'agit d'en tirer parti sous le rapport des finances, le soussigné entend à merveille que les sommes considérables que le Piémont est en état de produire, jusque dans son épuisement actuel, sont un objet fort à la bienséance de celui qui s'emparera de ce pays : mais les convenances ne donnent point de droit. Le plateau septentrional de l'Italie, depuis les Lagunes jusqu'au Tessin, est un assez beau terrain à exploiter sans qu'il faille encore y joindre le Piémont, et il ne serait pas juste de confondre un pays qui a un Souverain incontestable, avec d'autres contrées dont l'ancienne souveraineté a été détruite par des Conventions ou par des Traités.

Le soussigné consigne d'ailleurs ici une prophétie importante sans crainte d'être jamais démenti.

« Quelles que soient les bonnes intentions de S. M. I.
« et son équité connue de tout l'univers, quelle que pré-
« caution qu'elle ait prise d'avance pour s'opposer à
« toute idée d'acquisition illégale, si une fois le Pié-
« mont est possédé militairement par les Autrichiens,
« s'ils y ont établi une fois un gouvernement provisoire
« et qu'ils en aient tiré les revenus, jamais on ne le leur
« ôtera sans guerre ou sans brouilleries. »

Si donc il fallait absolument un gouvernement pro-

visoire en Piémont, on ne voit pas pourquoi ce gouvernement ne pourrait pas être confié aux Russes, d'autant plus qu'il n'est pas sûr, à beaucoup près, que leur présence soit nécessaire dans le Royaume de Naples : mais la nécessité de ce régime provisoire est au moins fort problématique.

Le soussigné fera néanmoins une supposition toute contraire ; il admettra que le régime provisoire soit inévitable et qu'il doive être remis à des mains autrichiennes; il semble au moins que, dans ce cas, trois conditions seraient indispensablement nécessaires pour éviter les plus graves inconvénients.

En premier lieu, il faudrait que l'entrée des Autrichiens fût précédée d'un Manifeste de cette puissance ou de toutes les deux, lequel serait adressé aux Piémontais, et de nature à mettre absolument à couvert les droits incontestables de S. M. Sarde. Il faudrait surtout que le Manifeste, s'il n'était pas publié au nom des deux puissances, fût au moins rédigé avec le concours de la Russie. Autrement le Manifeste ne serait qu'une longue énigme qui embarrasserait tout le monde, excepté ceux qui l'auraient fait.

Il faudrait de plus que la quotité de l'impôt à lever sur le Piémont fut arrêtée par les commissaires des deux puissances, ouïs ceux de S. M. Sarde, qui donneraient sur le champ tous les renseignements nécessaires pour fixer cette quotité d'une manière équitable. Ce pays, qui payait à une puissance paternelle environ vingt-six millions tournois par an, en a rendu plus de quatre-vingts à d'autres maîtres. Le soussigné a prouvé par des pièces

officielles sans réplique qu'en neuf mois de l'année 1799, on a levé sur le Piémont deux cent quarante millions en argent et en denrées ; ces pièces furent remises, il y a peu de mois, entre les mains de Son Excellence Monsieur de Novosiltzof. Il serait bien dur que le Piémont, tourmenté depuis par toutes les inventions du génie fiscal, n'échappât enfin à ce régime oppresseur que pour passer sous une administration à la fois militaire et financière, qui, par sa nature même, ne pourrait jouir qu'en usufruitier passager et indépendant, c'est-à-dire sans prévoyance et sans miséricorde. S. M. Sarde vit dans la confiance que jamais S. M. I. ne permettra un tel ordre de chose, et que si elle ne pouvait, dans la supposition d'une guerre heureuse, rendre le Piémont à son Maître, sans délai, ou s'en charger Elle-même, Elle pourrait toujours au moins empêcher qu'il ne fût traité à discrétion.

Enfin, c'est ici un article de la plus haute importance, en supposant que le Piémont arraché aux Français dût, pour de fortes considérations politiques , demeurer quelque temps sous une domination étrangère, il ne s'ensuit nullement que le Roi légitime dût être parfaitement oublié, et qu'on dût voir encore le scandale de l'année 1799, où le Roi relégué et retenu à Florence par une influence connue, y vivait sans autre espoir que les subsides des Cours amies, tandis que les possesseurs de ses États y levaient, en paix avec le Souverain, des sommes énormes. S. M. sait très bien que, dans les circonstances actuelles, tout le monde doit souffrir plus ou moins et se prêter à la nécessité ; accoutumée à tant de privations,

il lui en coûtera peu de supporter encore celles qui ne seraient que des suites, et même des moyens de sa restauration, mais le Roi est en droit de s'opposer aux arrangements qui le fouleraient sans mesure. Que les revenus du Piémont servent pour quelque temps au soutien de la cause commune, et paient en partie le sang versé pour le conquérir, on ne voit rien là que d'équitable, mais que S. M. Sarde ne soit pas appelée à partage, et qu'on la considère comme si elle n'existait pas, c'est ce qui ne serait pas tolérable. Supposons qu'une administration provisoire lève sur le Piémont 10 millions tournois annuels, il serait de toute équité que S. M. en reçut une partie qui serait fixée d'une manière bien modérée au sixième du revenu total. Elle supporte avec magnanimité sa terrible position: mais cette position devrait finir au moment même où le Piémont cesserait d'être Français. S. M. en appelle à la justice, à la grandeur d'âme de son grand et puissant ami, elle se tient sûre que S. M. I. ne permettra jamais que S. M. Sarde manque de tout, à côté de ses États reconquis.

121

A M. le Chevalier de Rossi.

12 (24) septembre 1805.

S. M. I. est partie le 21, et le même jour, l'escadre de Corfou a mis à la voile. Aujourd'hui probablement

l'expédition de Poméranie partira aussi. Tolstoï est à bord. Point de Régence, point de conseil. Une circulaire du même jour, 21, nous avertit que nous continuons de communiquer directement avec l'Empereur et son Ministre par le canal de M. de Weydemeyer, Conseiller privé attaché au département des Affaires Étrangères. Il y a ici un beau travail préparé au nom du Roi de France, dont on attend un second Manifeste plus conforme aux vues de ce Cabinet. L'Empereur, en partant, a ordonné au prince Czartoryski que le tout me fut communiqué; c'est beaucoup d'honneur, mais c'est un grand danger dans mes rapports avec S. M. T. C.; je m'en tirerai par le grand chemin. Le comte de Blacas part pour Mittau, afin de travailler sur l'esprit de son Maître qui pourrait bien (car l'homme est fait ainsi) résister précisément parce qu'on semble vouloir le conduire. Je n'ai pas encore vu la pièce, mais probablement on y reviendra sur les biens nationaux : à cet égard le Roi sera inflexible. C'est une idée royale sur laquelle je me suis laissé persuader : il a raison, je le prouverai ici.

Une note particulière me renvoie à M. de Tchitchagof pour toutes les affaires relatives à la flotte dans la Méditerranée. Il ne s'agit pas moins que d'établir en Sardaigne le centre des forces Russes. Le Ministre me presse sur le nombre de troupes qu'on peut y répartir ; je me suis avancé jusqu'à huit ou dix mille hommes, tant troupes russes que royales ; mais en protestant toujours que je parlais d'après moi-même, que je pouvais me tromper, et qu'en tous cas les subsistances devraient venir d'ailleurs, en grande partie. Cet ordre de choses

n'aurait aucun des inconvénients qu'on pourrait craindre et les avantages seraient immenses. Le Roi, sans rien perdre et dans sa pleine dignité, pourrait passer ce *rouleau* dont je parlais une fois. Il aurait la main bien libre, même sans la montrer, et si *quelque frère coupe-chou* venait à conjurer contre lui, j'espère qu'il n'y aurait nulle difficulté sur la juridiction.

Le mauvais esprit, l'opposition, les critiques de la guerre vont leur train : le succès décidera la question en très bien ou en très mal.

122

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) septembre 1805.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu hier votre lettre du 30 août et je me hâte d'y répondre dans l'espérance que Milord Gower ne tardera pas à réexpédier son courrier. Votre Excellence a pu voir, par une de mes précédentes lettres, combien, malgré les plus belles espérances, je me défie encore de la pauvre humanité qui est toujours la même, surtout de l'*humanité autrichienne* que j'ai beaucoup étudiée pendant ma vie. Qu'on fasse quelque chose dans ce pays là, uniquement pour le bien, c'est ce que je ne croirai jamais ; mais à

cet égard, la bonne politique exige qu'on ne pousse pas le soupçon trop loin, du moins que le soupçon ne se montre pas et ne gêne nullement les engagements du moment. Finissons d'abord avec le monstre; quand nous l'aurons tué ou estropié, il est infiniment probable qu'il faudra commencer une autre lutte, mais d'un genre tout différent et qui ne sera pas à beaucoup près aussi dangereuse. Ce serait, dans ce moment, une grande imprudence que de vouloir être trop prudent. Le grand art de tromper telle ou telle ambition, qu'il n'y a pas moyen de convertir, est de la forcer, sans paraître y toucher, de travailler au bien général lorsqu'elle croit ne travailler que pour elle. Je ne vois que trop le danger que vous me montrez du bout du doigt. J'ai pris pour l'écarter toutes les mesures qui dépendent de moi, mais j'avoue à Votre Excellence que je ne puis avoir un instant de tranquillité lorsque je considère la contrariété et le choc des éléments qui composent cette nouvelle coalition. J'avoue qu'elle commence sous de meilleures auspices : j'avoue qu'on paraît enfin sentir de grandes vérités, et qu'on semble s'y prendre beaucoup mieux. Cependant, M. le Comte, je vois encore un bel amas de matériaux combustibles, et les deux puissances principales n'ayant pu s'accorder pleinement avant le commencement de la guerre continentale, qui sait ce qui peut résulter d'un tel ordre de choses ? D'ailleurs, M. le Comte, je ne sais pas comment Votre Excellence voit les choses à la place où elle est. Elle se rappelle sans doute ce que j'ai eu l'honneur de lui dire une fois sur les *illusions optiques*. Il est sûr qu'on peut voir différemment et avoir tous les

deux raison : tout dépend de la position. Je souhaite me tromper, mais j'ai de trop bonnes raisons de croire que je ne me trompe pas, et je vous avoue que c'est là ma plus grande crainte. Mais il est plus qu'inutile de se tourmenter d'avance sur un avenir qui se moquera de nous, car il arrivera sûrement des choses auxquelles on ne s'attend nullement.

En réfléchissant sur la note communiquée par le baron de Jacobi, Votre Excellence aura sûrement reconnu une farce diplomatique dans le goût autrichien. Pour celle-là, j'avoue que je ne la blâme point. Bonaparte nous apprend à le battre avec ses propres armes, car ce trait est tout à fait de lui. Il n'y a rien de si curieux à contempler que cette singulière combinaison de circonstances qui force le démon des Tuileries à laisser arriver le grand Colosse pour ainsi dire sur ses bras, avant de pouvoir frapper. On n'avait pas à Berlin même l'idée d'un Russe sur les terres d'Autriche, et Duroc est tombé des nues lorsqu'il a appris ce grand événement. C'est le 10 août que les Russes ont mis le pied dans la Galicie, et dès lors la procession continue sans interruption. S. M. I. elle-même est partie le 9 (21) *pour aller inspecter ses armées* ; ainsi dit la circulaire adressée au Corps diplomatique. Cette démarche peut avoir des suites incalculables. On doit rendre à ce Cabinet la justice de dire qu'il s'est conduit jusqu'à présent d'une manière supérieure, et que surtout il a manœuvré parfaitement pour faire marcher ensemble des volontés discordantes ; mais tout dépend du succès, et si les choses tournent mal, les hommes, à leur ordinaire, n'auront pas l'équité de dire

qu'on avait fait l'impossible pour qu'elles tournassent bien.

MM. le Prince Czartoryski, le Comte Paul de Strogonof et Novosiltzof accompagnent S. M.

Depuis quelques jours j'ai mon fils avec moi ; jusqu'à présent il avait vécu à Turin avec sa mère, que des circonstances cruelles ne m'ont pas permis d'amener avec moi. Le jeune homme a 16 ans, je ne pouvais plus laisser cette colombe à la portée des vautours français. Je voyais arriver la conscription : je l'ai prévenue. La mère (qui pensait cependant comme moi) n'en est pas moins tombée malade quand il a fallu se séparer, et je n'ai plus de nouvelles d'elle. Voilà, M. le Comte, de terribles circonstances ; le Roi, sensible à une position si cruelle, a bien voulu l'alléger en donnant à mon fils la croix de Saint Maurice avec dispense d'âge et 4.000 francs d'appointement, tant qu'il sera auprès de moi. S. M. me l'a attaché en qualité de Gentilhomme de légation, et il fera les fonctions de Secrétaire de légation, c'est tout ce que je pouvais espérer. Je n'aurais même pas songé à demander une faveur aussi étendue. C'est un nouveau motif pour moi de redoubler de zèle, s'il est possible, pour le service d'un si bon maître.

J'ai au moins la consolation de voir que les tristes nuages qui couvraient ici l'horizon à mon arrivée ont totalement disparu, et qu'il est devenu impossible d'imaginer rien au delà des dispositions du grand Alexandre en faveur de S. M.

J'ai l'honneur d'être, etc.

123

Au Roi Victor-Emmanuel.

28 septembre (10 octobre) 1805.

SIRE,

Comment pourrai-je décrire à Votre Majesté l'espèce de palpitation avec laquelle nous attendons je ne dis pas le dénouement, mais l'ouverture du grand drame? Ce qu'il y a de particulier, c'est que si l'ouverture est telle qu'on a lieu de l'espérer, la catastrophe sera prompte et très peu difficile à deviner. Quels vœux ne devons-nous donc pas faire pour que les détestables passions humaines ne viennent pas gâter des plans superbes faits pour sauver l'Europe.

Tout le monde a les yeux ouverts sur le château de Poulavie (qui est déjà fort avancé dâns la Pologne autrichienne). L'envoyé de Prusse parle ici de manière à faire penser qu'il croit au rapprochement désiré. Mais quelque parti que prenne la Prusse, elle ne peut rien faire avec grâce : c'est la juste peine de la *nullité* qui se fait appeler neutralité.

Les préparatifs de l'Angleterre sont inconnus; là comme ailleurs, il paraît que les leçons de deux excellents maîtres, le malheur et le danger, commencent à produire leur effet. La confiance pour la grande expédition qui se prépare n'est point accordée aux extraits

baptistaires, et celui qui sait son métier est assez âgé. Les généraux ont été choisis entre tous les généraux, les soldats entre tous les soldats, et même tous les chevaux parmi tous les chevaux. On embarque une cavalerie très nombreuse. Les Anglais agiront-ils seuls, ou viendront-ils joindre l'expédition de Poméranie? C'est ce que j'ignore, mais ce sera toujours bien ; pour cette fois Bonaparte a quelques soucis. Votre Majesté aura lieu de s'étonner qu'au milieu de ces brillantes apparences, l'esprit public soit tel que j'ai eu l'honneur de le lui faire connaître, mais Votre Majesté ne l'a que trop observé et dans le présent et dans le passé, les passions n'ont point de conscience. Que n'ai-je l'honneur d'être à ses pieds ! Je lui dévoilerais mille choses auxquelles la plume se refuse, malgré la sûreté des courriers. Je suis de l'œil le grand et excellent Alexandre. Que cette tête est chère à l'univers, mais surtout aux sujets de Votre Majesté ! Je me recommande de nouveau à ses bontés en la priant d'agréer l'hommage de mon dévouement à toute épreuve, de ma reconnaissance infinie, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

124

A M. le Chevalier de Rossi.

8 (20) octobre 1805.

Les événements du Danube vous auront sans doute pénétré de regrets et d'inquiétudes. Ici on fut accablé

dans le premier moment; mais l'accablement des uns ayant déplu autant que la joie des autres, il est arrivé un ordre invisible, aux uns d'avoir peur, aux autres d'être gais ; quelques expériences que j'ai faites ne me permettent guère d'en douter : c'est, je vous l'assure, un spectacle fort singulier. Quant aux esprits sages, ils sont retombés dans le même état de discussion où ils étaient il y a six mois ; des succès aussi brillants à l'ouverture de la campagne relèvent prodigieusement le crédit de Bonaparte; s'il peut encore être battu et humilié, si l'accession de la Prusse change l'état de nos affaires, et si nos espérances se réalisent, ce sera uniquement l'ouvrage de l'Empereur de Russie.

Il paraît que l'effort sur l'Italie sera violent, du moins je ne puis douter de la volonté des deux Empereurs sur ce point; mais cet effort est bien retardé, et c'est une question de savoir si l'intelligence et l'impétuosité française ne sauront pas le prévenir en attaquant avant que tout soit prêt; c'est ce que vous m'apprendrez vous-même, Monsieur le Chevalier, car c'est à vous maintenant à me donner les nouvelles.

Les Ambassadeurs ont voulu suivre l'Empereur. D'abord on leur a répondu qu'ils seraient avertis de la frontière ; l'avis est venu, mais pendant ce temps l'Empereur allait plus loin. L'Ambassadeur d'Autriche étant allé à Vienne y verra l'Empereur de Russie à l'Opéra ; les deux autres sont sur la frontière, dans la mauvaise petite ville de Brzesc où ils attendent un nouvel avis ; supposé qu'il arrive, je ne doute pas que ce ne soit encore au moment où l'Empereur aura changé de place.

L'Ambassadeur de Suède, qui n'est parti que longtemps après celui d'Angleterre, et qui a fort bien senti cette tactique, a voulu faire voir au moins qu'il n'aimait pas à jouer aux quatre coins avec un Empereur ; il a donc donné à ses postillons l'ordre commode et très nouveau en Russie d'aller le plus lentement possible, et l'on assure qu'il lui est arrivé fréquemment de ne faire qu'une poste par jour. On se dit en riant que l'Empereur pourrait bien rentrer dans sa capitale sans avoir vu ces Messieurs. Le Corps diplomatique a une manière tout-à-fait commode de faire sa cour au Souverain, c'est de se tenir éloigné : quand nous voulons presser la Cour, on ne nous dit jamais *non ;* mais il arrive ce que vous voyez. Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, nous n'avons plus de nouvelles d'Allemagne depuis celle de la capitulation d'Ulm ; on raisonne à perte de vue sur cette suspension, chacun l'interprète à sa manière; le fait est que les deux colosses qui vont maintenant se heurter se redoutent mutuellement, et ils ont raison. Bonaparte a dit à ses soldats qu'on allait voir si l'infanterie française était la première ou la seconde de l'univers : c'est un grand mot. Les Français et les Russes ont raison de trembler en songeant à la question qu'ils sont sur le point de décider. Ils prennent leurs mesures, ils s'observent, ils se renforcent ; le choc sera épouvantable et probablement décisif : mais pendant que je vous trace ces réflexions inquiétantes, probablement tout est dit.

J'ai l'honneur.....

125

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) octobre 1805.

SIRE,

Désormais, je n'aurai plus l'honneur de donner des nouvelles à Votre Majesté, ce sera elle au contraire qui daignera me les faire parvenir. Le centre des affaires s'est avancé vers Elle, et le théâtre des événements sera encore beaucoup plus près de Votre Majesté que de moi. Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, il est infiniment probable que la scène s'est ouverte : le cœur me bat d'une manière inexprimable. Le premier coup de fusil peut être décisif ; en attendant les nouvelles, je m'amuse avec l'espérance qui est devenue raisonnable. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore beaucoup de choses à craindre, mais je vois que l'opinion change et que l'usurpateur tremble sur son piédestal, c'est là le grand point. Pourvu qu'il tombe, la discussion n'ayant plus lieu qu'entre puissances légitimes, Votre Majesté, en mettant même les choses au pire, se tirera toujours d'affaire. Elle a vu comment j'ai parlé à l'égard du Piémont ; néanmoins, Sire, comme il y a toujours un langage ministériel et un langage confidentiel, j'aurai l'honneur de faire

observer à Votre Majesté, que dans le cas même où il ne lui serait pas possible d'agir dans son propre pays comme elle le désirerait si justement, Elle aurait néanmoins d'assez bonnes raisons pour s'en consoler. Si Elle pouvait commander en Piémont avec l'assentiment et l'assistance loyale de l'Autriche, il n'y aurait rien au monde de plus désirable pour Elle. Mais, Sire, Votre Majesté a trop appris à connaître *les* hommes *et ces* hommes. Si Elle se trouvait condamnée à se revoir tous les jours compromise avec eux, à n'oser vaincre qu'avec leur permission, à se sentir sans cesse accablée de leur lourde supériorité, il vaudrait mieux mille fois qu'Elle fût demeurée à sa place. Tout dépend donc de la manière dont les circonstances permettront aux Russes d'agir en Piémont, ce qui est fort douteux. Si donc les Autrichiens seuls devaient conquérir le Piémont, ce ne serait pas moins un événement fort heureux pour Votre Majesté : on entrerait alors en conversation avec eux pour régler les comptes généraux, et j'ose me flatter que l'ascendant seul d'Alexandre suffirait pour leur faire entendre raison. La conduite de ce grand Prince est au-dessus de tout éloge. Combien Napoléon s'est trompé sur son compte ! Et quelle jouissance pour nous de voir ce maître en politique machiavélique enveloppé lui-même par des filets tendus avec tant d'art, de patience et de secret ! Ma vie est devenue ici à peu près inactive, mais j'ose croire qu'avant le départ de S. M. I. j'ai mis en œuvre toutes les idées qui peuvent intéresser Votre Majesté. Quelques efforts que je fasse, je ne pourrai jamais m'acquitter envers Elle. Je la prie d'agréer la bonne volonté et le dé-

vouement qui n'ont jamais varié avec les événements et qui ne peuvent avoir de bornes que celles de ma vie.

Je suis avec un très profond respect.....

14 (26) octobre 1805.

P. S. — Le Roi de Suède donne douze mille hommes de plus à l'armée de Poméranie, il en va prendre le commandement ; cette armée, depuis la conversion de la Prusse, demeure libre d'entreprendre les plus grandes choses avec les Anglais, s'ils arrivent. J'ai fait connaître les dispositions du Danemark ; ainsi, grâce à la manœuvre du grand Empereur, il ne peut plus y avoir que Dieu contre nous. J'ai fait connaître aussi deux des raisons qui ont déterminé la Prusse, mais la troisième, dont ils ne parleront pas, est peut être la plus décisive : c'est l'invasion de la Bavière par les Autrichiens. Les différents ressorts politiques se combinent pour donner à l'Empereur la confiance universelle ; son rôle, à moins de grands malheurs, doit passer de beaucoup celui de Guillaume d'Orange ; nous allons voir ce que la folie ou la raison dicteront aux Français. Je ne puis changer de place puisque les autres ministres ne remuent pas, et que d'ailleurs je n'en n'aurais pas les moyens, mais il ne faut pas que Votre Majesté néglige, ou par ses écrits ou par ses amis, d'être toujours à côté de l'Empereur. Je la félicite avec transport de la perspective qui vient de s'ouvrir devant Elle.

126

A. M. le Duc de Serra-Capriola.

Vendredi, 20 octobre (1er novembre) 1805.

Puisque vous jugez à propos, Monsieur le Duc, que je fixe sur le papier les idées qui nous ont occupés hier, je vais le faire en aussi peu de mots qu'il me sera possible.

Le Mémoire transmis au Roi de France, digne de toute sorte d'éloges, sous le rapport du talent et de l'enchaînement des idées, n'en contient pas moins des principes qui ont dû affliger ce Prince, et qu'il ne peut adopter dans une nouvelle Déclaration.

Il faut être équitable, Monsieur le Duc, le Roi de France ne peut signer qu'il attend sa couronne du bon plaisir des Français, et que *si la nation française le rappelle au trône* il ne formera d'autre vœu que d'imiter en tout la conduite *de l'infortuné monarque*, etc.

Permettez-moi de vous le dire : Dieu l'en préserve ! Mais sans entrer à cet égard dans des détails qui me mèneraient trop loin, je me bornerai à vous signaler deux erreurs qui me paraissent influer trop sur la politique actuelle.

La première, c'est que le rétablissement du Roi sera

le fruit d'une délibération, et que par conséquent, il s'agit de capter par tous les moyens possibles la volonté de la nation ; la seconde, c'est que le Roi de France est un pauvre homme qui a besoin de tout le monde, et dont personne n'a besoin.

C'est tout le contraire, Monsieur le Duc. Aucune révolution politique, bonne ou mauvaise, ne résulte d'une délibération. Le peuple français n'a rien voulu de ce qui s'est fait, depuis *la nation*, *la loi et le Roi*, jusqu'au *capitaine Empereur*. Il en sera de même du changement que nous attendons. Tout se fera par la force des choses, et la guerre ne doit servir qu'à donner le mouvement.

Quant au Roi de France, il est, dans l'état même où il se trouve maintenant, au rang de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus imposant dans l'univers ; n'étant pas son sujet, je ne suis pas suspect en le disant, mais j'affirme, sans balancer, que les puissances qui le soutiennent ont autant besoin de Lui qu'il a besoin d'Elles. L'Europe n'est renversée depuis quinze ans que parce qu'il n'est pas à sa place. Les Français en renversant le trône se sont déshonorés peut-être pour toujours ; ils y ont perdu tout ce qu'on peut perdre, trois millions de vies, et dans ce moment encore, cinq ou six cent mille hommes sont en armes pour les égorger ; certes, ils paient bien cher leur folie. Au lieu donc de leur parler de la bonté qu'ils auront de rappeler leur Roi (chose physiquement impossible) il serait plus royal, et même plus philosophique de les entretenir du service qu'il leur rendra en revenant à sa place.

Qu'un soldat puisse monter sur le trône de son maître

égorgé, et que le lendemain il règne légitimement, c'est un dogme asiatique qui ne doit jamais paraître en Europe, et S. M. I., qui garde les passages, ne saurait mieux faire que d'employer toute la puissance qu'elle possède pour l'empêcher d'entrer.

Tant que les Cabinets ne croiront pas *publiquement* à la souveraineté *actuelle* du Roi de France, les peuples, si mal conseillés par leurs maîtres, ont droit de n'y pas croire ; pour notre intérêt, Monsieur le Duc, bien plus que pour le sien, ne forçons pas Louis XVIII à parler en suppliant. Il fait le Roi, dit-on : il a grandement raison, n'en déplaise aux universités d'Allemagne.

J'ai critiqué franchement la Déclaration du 2 décembre, mais seulement du côté du style et de la rédaction, et sous ce point de vue elle a infiniment gagné ; quant aux principes, ils sont purs et inattaquables. Mon humble avis serait donc qu'on s'en tînt là, et qu'on se bornât à donner la plus grande vogue à cette pièce qui dit tout. Dans la première, faite en 1796, le Roi promettait déjà l'amnistie générale en exceptant seulement *ceux qui avaient opiné à la mort du Roi*. Il excepta même de l'exception ceux qui avaient apposé une condition au *vœu impie*. Lorsque je quittai la frontière de France en 1798, quatre-vingt-quatre de ces grands coupables avaient péri de mort violente. Plusieurs sont morts depuis cette époque, d'autres ont fait leur paix particulière et secrète avec le Roi. Je ne saurais donc comprendre ce que c'est que cette grande tendresse que je vois dans les Cabinets pour une poignée d'hommes abominables qui ne sauraient influer sur rien.

D'ailleurs le Roi a promis dans la dernière Déclaration une amnistie générale, et il me serait aisé de vous démontrer à quel point il est douteux qu'il ait bien fait; mais enfin le mot est prononcé, on ne voit donc plus la nécessité d'une nouvelle Déclaration.

Comme le Mémoire n'a pu être du goût de S. M. T. C., la nouvelle Déclaration à son tour ne rencontrera probablement pas celui de S. M. I. Le Roi en écrivant contre ses principes et sa conscience ne dira jamais ce qu'on attend de lui ; croyez-en, Monsieur le Duc, un homme qui connaît bien la France. Si le Roi avait écrit précisément dans le sens du Mémoire, il aurait excessivement déplu aux Français de toutes les classes. La personne intéressée est toujours la mieux instruite, et quelles que soient la sagesse, la prudence, la perspicacité de ce Cabinet, difficilement il saura aussi bien que le Roi de France ce qu'il faut dire aux Français.

Voilà cinq pages, Monsieur le Duc : il m'eût été facile de vous en écrire cinquante. Car sur un sujet de cette importance, vers lequel toutes mes pensées se tournent depuis tant d'années, je n'éprouve d'autre difficulté que celle de finir.

Agréez, Monsieur le Duc, l'assurance de mon inviolable attachement.

BILLET D'ACCOMPAGNEMENT.

J'ai l'honneur, Monsieur le Duc, de vous adresser le Mémoire dont nous sommes convenus hier, etc., etc.,

mais voulez-vous que j'ajoute un mot en toute confidence? Le voici.

Les fausses opinions, Monsieur le Duc, ressemblent à la fausse monnaie qui est frappée par des coquins et dépensée en suite par d'honnêtes gens qui la croient bonne.

Le principe de la Souveraineté du peuple est si dangereux que, dans le cas même où il serait vrai, il ne faudrait pas lui permettre de se montrer. Cependant, à force de le répéter, il s'est glissé insensiblement partout, et si le Roi le voyait tout entier dans le Mémoire qu'on lui a envoyé, je ne crois pas qu'il fût possible de lui en faire un crime.

Faites donc en sorte, Monsieur le Duc, qu'on n'agisse point rigoureusement avec S M. Je ne saurais trop vous répéter qu'une seconde Déclaration est inutile. Si l'on en veut absolument une nouvelle sans approuver celle que vous envoyez, il faudrait au moins restreindre les corrections autant que possible, et les présenter au Roi de France en lui réservant la rédaction. Mais je prévois qu'on n'en finira pas.

Quant à moi, Monsieur le Duc, j'ai tout dit. Je vous livre ce Mémoire pour en faire ce qu'il vous plaira, en tout ou en partie ; c'est à mon cher *papa* à tâcher d'arranger les choses avec son esprit droit, aimable et conciliateur, etc.

127

Au Roi Victor-Emmanuel, à Gaëtta.

8 (20) novembre 1805.

SIRE,

J'écrivais à la fin de mon numéro 111, 14 (26) juillet : *L'espérance est bien permise, mais non pas la confiance.* Les derniers malheurs d'Allemagne, auront convaincu Votre Majesté que cette proposition n'était que trop fondée ; son étonnement sur ce point aura été égal au nôtre. Lorsqu'on entend parler de 20,000 hommes et surtout de 5 ou 6,000 Grenadiers faits prisonniers, on croit lire des contes Arabes. Cependant, Sire, quoique le mal soit grand, il ne l'est pas autant que les Français l'ont dit, et il y a de grandes compensations : leur perte en hommes a été énorme, nous sommes débarassés de Mack : ce malheur apprendra peut-être enfin à ne plus faire la guerre en échelette ; mais ce qui est très important, c'est que la grande humiliation qui a stigmatisé au premier pas le front des Autrichiens, abaissera nécessairement leur orgueil, et contribuera puissamment à jeter toute la coalition dans les bras d'Alexandre. Je ne parle point à Votre Majesté des succès de ce Souverain à Berlin, car sur ce sujet je serais nécessairement prévenu. Il a bien su profiter de l'enthousiasme qu'il avait excité : par là tout est dit. Ce que

je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Majesté, c'est que les aventures d'Ulm et de Vertingen n'ont pas fait la plus légère impression sur son esprit. Notre cher Duc avait envoyé un courrier qui est revenu samedi dernier, 4 (16), en neuf jours. Les lettres du Prince ont si peu changé de ton, qu'il n'y parle seulement pas des malheurs du mois dernier. La fermeté et l'assurance sont toujours au comble. Le Duc a été enchanté de ses dépêches. L'Empereur est allé faire une visite à sa sœur, à Weimar, comme si de rien n'était. Il voyage sans éclat et sans escorte, avec deux ou trois calèches. Je ne sais si l'importance sacrée de cette tête auguste, me rend timide outre mesure, ou si réellement mes craintes sont fondées, mais j'avoue à Votre Majesté que mon imagination souffre de voir dans ce moment l'Empereur de Russie traverser de petites Souverainetés comme un simple Gentilhomme. Je redoute le grand chemin et la cuisine. Celui qui craint tout et qui ose tout est capable de tout. Mais j'espère que les hommes choisis qui accompagnent Alexandre sont dignes du dépôt précieux dont ils répondent à l'univers. Les projets du côté de l'Italie sont immenses ; mais les opérations ont été fort retardées, puisque dans ce moment nous ne savons rien. Les grandes menaces de l'Angleterre n'ont rien produit jusqu'à présent, du moins sous le rapport militaire ; elle continue à être purement et simplement le *coffre fort de la coalition ;* c'est beaucoup sans doute, mais sûrement le Comte de Chatham ne se serait pas contenté de ce titre. La nullité militaire de l'Angleterre, même sur son élément, depuis le com-

mencement de cette guerre, est un phénomène dont je ne reviens pas ; ce pays est malheureusement divisé en deux partis dont l'un regarde le couchant et l'autre le levant ; les efforts opposés produisent le repos, du moins c'est ce qui me paraît le plus probable ; car je ne crois pas que cette grande nation ait perdu de son courage ni de son esprit public. C'est toujours un grand malheur que des circonstances aussi critiques concourent avec une fin de règne, moins vigoureuse par l'ordre de la nature.

Les désastres des Autrichiens sur le Danube ont fait ici une sensation extraordinaire. L'esprit public en a été d'abord totalement abattu. Le parti Français qui est très nombreux riait presque au lieu de sourire : mais tout à coup il m'a paru voir un grand changement, du moins dans les discours : les plus grands frondeurs m'ont parlé sur le ton de l'espoir et même de l'assurance. Je soupçonne que le courage et la prudence sont arrivés par la poste.

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté l'honneur qu'on m'avait fait ici en me faisant communiquer un certain Mémoire. Cette pièce a choqué Celui qu'elle concernait au delà de toute expression. Il m'a fait l'honneur de m'écrire que si je me taisais dans cette occasion on dirait : *Dormis, Brute !* Rien de plus honorable sans doute, cependant il faut voir où l'on met le pied. Cette grande question a produit des lettres et des discussions dont j'aurai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté lorsque je connaîtrai le résultat qui viendra de loin. Je vis dans une incertitude pénible au

sujet de Votre Majesté. Je la supplie très humblement, quels que soient les événements, de vouloir bien mettre à profit toutes les occasions sûres pour me tenir au fait de sa situation. Quant à moi, je ne serai plus en état de lui donner des nouvelles, puisque le théâtre des événements s'est approché d'elle. On nous annonce de quinze en quinze jours l'arrivée de l'Empereur, qui laisse parler et va en avant. Il y a longtemps que j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Majesté l'Empereur de Russie ne dit pas son secret, et il fait bien ; mais il en a un, ou je serais fort trompé. Comment ne sentirait-il pas le rôle auquel il est appelé par la voix de l'Europe ? Il le remplira, s'il n'est arrêté par des malheurs inattendus. Le parti qu'a pris la Prusse est uniquement son ouvrage. Quelle fureur il a dû allumer dans le cœur du Corse dont je vois que les opérations fulminantes ont été suspendues par l'accession de la Prusse. Les Autrichiens ont le temps de se reconnaître, les Russes et les Prussiens celui d'arriver, c'est un grand point ; cependant on n'ose pas trop se livrer à l'espoir, après avoir vu arriver tant de miracles de malheur.

Plusieurs personnes prétendent que l'on continue à se mal conduire en Allemagne, que le Général Koutouzof ne devrait point s'obstiner derrière l'Inn ; qu'il aurait dû rebrousser dans la Bohême, joindre les Prussiens et la seconde colonne Russe, pour retomber sur les Français avec des forces écrasantes, etc., etc. Mais pour décider sur ces questions, il faudrait avoir des connaissances topographiques et militaires que je ne possède pas. D'ailleurs comment juger sainement à

cette distance ? Une seule chose est malheureusement certaine : c'est que les Autrichiens, en débutant par des fautes énormes et honteuses, ont rendu de nouveau très problématique ce que l'opinion universelle commençait à regarder comme certain.

Je suis, etc.

128

A Son Excellence M. le Prince Czartoryski.

27 novembre 1805.

Cette lettre sera remise à Votre Excellence par M. le Baron de M..... au sujet duquel, j'eus l'honneur de lui écrire le 8 octobre dernier. Comme elle peut le croire, il souffrait beaucoup ici pendant qu'on se battait en Allemagne, mais tous ses efforts et les miens n'ont pu lui obtenir la permission et les moyens de partir, avant qu'on eût reçu les ordres de S. M. I. Permettez-moi, mon Prince, de recommander cet officier à vos bontés. Les bons offices de Votre Excellence lui seront particulièrement nécessaires pour les six cents roubles d'entrée qu'on a bien voulu lui promettre et pour lesquels nul ordre n'est parvenu ici. Les frais considérables que lui a causé le séjour forcé de Pétersbourg lui rendent ce secours plus nécessaire. Quant à ses talents militaires, j'espère qu'on ne les ignorera pas longtemps, dès qu'il sera mis à portée de les déployer.

Votre Excellence aura été instruite par mille lettres des alarmes que la mission Prussienne vers Bonaparte a causées dans cette ville et des discours amers qu'elle a produits contre la Prusse. Pour moi, mon Prince, tout en prêchant de mon mieux la confiance et l'espoir, j'avoue à Votre Excellence que je n'ai pu me défendre d'être extrêmement effrayé en mon particulier ; car M. le Comte de Haugwitz est très contraire aux intérêts de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, et il lui en a donné plus d'une preuve. J'avais pris la plume pour détailler mes craintes à Votre Excellence, mais je la jetai, voyant que presque tous les écrits arrivent à contre-sens, par la seule distance des lieux et par la nature des événements. Votre Excellence d'ailleurs en sait bien plus que moi sur le caractère, les liaisons et les systèmes des deux négociateurs, et quant au Roi mon Maître, il a toutes les raisons possibles de s'en reposer pleinement sur les sentiments inappréciables de S. M. I. Ce n'est donc que par occasion, mon Prince, que je me laisse entraîner à dire quelques mots à Votre Excellence sur un sujet qui m'a fort agité.

Le cœur se serre, mon Prince, en songeant qu'à la même heure où lord Nelson payait de sa vie une victoire unique dans l'histoire de la marine, on capitulait à Ulm. Nous ne devons pas moins toute notre admiration aux vastes combinaisons d'un plan qui nous aurait sauvés d'emblée si l'intrépidité Russe avait dans le monde beaucoup d'imitateurs.

Pardonnez, mon Prince, ce léger épanchement et daignez agréer, etc., etc.

129

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1805.

Quoique nous soyons placés de manière à ne pouvoir nous donner mutuellement aucune nouvelle, je n'ai pas moins été extrêmement sensible à l'attention obligeante de Votre Excellence, qui a bien voulu joindre à sa dernière lettre du 8 novembre la relation officielle de la grande victoire de Trafalgar, victoire, comme elle le dit très justement, unique dans les annales de la marine, mais, très malheureusement pour nous, incapable de faire équilibre aux désastres du continent.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence, non pas à la vérité aussi souvent que je l'aurais pu, mais très certainement aussi souvent que je l'ai dû : le dégoût, le chagrin, la certitude d'écrire inutilement, ont très souvent retenu ma plume; mais, plus que tout cela, je craignais de chagriner Votre Excellence en lui découvrant trop une manière de voir qui ne s'accordait pas avec la sienne. Dans sa lettre du 17 septembre dernier, elle me parlait avec une espèce de certitude du rétablissesement du gouvernement de Sa Majesté en Piémont, aussitôt que les armes de S. M. I. ou celles de ses alliés, l'auraient reconquis. Pour moi, Monsieur le Comte, j'ai

toujours pensé que le rétablissement de Sa Majesté, séparé de celui de la Maison de Bourbon, était une pure chimère et qu'on pourrait tout au plus obtenir quelque dédommagement plus ou moins misérable. Je croyais d'ailleurs, pour l'intérêt général, et en faisant abstraction de celui de notre Maître, que tout devait se faire *par et pour* le Roi de France, l'Europe ne pouvant être sauvée que par Lui. Je n'ai jamais caché cette opinion qui a fort bien pu déplaire *ici* ou *là*, puisqu'elle se trouvait directement contraire au système adopté par les grands Cabinets : le mien pouvait être faux, sans doute, mais il eût difficilement réussi plus mal. Suivant toutes les apparences, Monsieur le Comte, nous n'avons plus d'espérances ; bien avant l'arrivée de cette lettre, vous aurez reçu la funeste nouvelle de la bataille d'Olmütz perdue par les alliés ou pour mieux dire par les Autrichiens seuls, qui ont lâchement cédé, découvert le flanc des Russes, baissé les armes, et enfin tiré sur leurs alliés. Les Russes n'ont cependant pas reculé ; ils se sont conduits avec leur bravoure ordinaire, sous les yeux de leur Empereur, qui lui-même s'est conduit divinement au milieu de cette scène épouvantable. François de Lorraine, c'est le titre qui lui reste, est allé en personne dans la tente de Bonaparte, pour y recevoir les ordres de ce Tamerlan. Le brave et sensible Empereur de Russie, plein d'horreur et d'indignation, a donné ordre à son armée de rebrousser vers la frontière, et lui-même est arrivé dans cette capitale dans la nuit du 20 au 21 (n. s.). Il paraît que cette bataille a coûté des flots de sang. Nous attendons avec terreur la liste des morts qui

n'est pas encore connue ; c'est bien dommage que le plus humain des Souverains ait débuté dans la carrière des armes d'une manière si désagréable à son cœur ; mais en pleurant sur des monceaux de cadavres, il n'a pleuré du moins ni sur son honneur, ni sur celui de son brave peuple. Les armes Russes se sont montrées dans cette occasion ce qu'elles ont toujours été, et je serai fort étonné, si les Français ne leur rendent pas une justice solennelle, malgré l'insolence ordinaire de leurs relations. Bien des gens s'étonnent que S. M. I. ait quitté son armée aussi brusquement : ils y voient quelques inconvénients. Quant à moi, Monsieur le Comte, je ne veux point disserter sur cet article : je renvoie seulement Votre Excellence aux deux mots que j'ai prononcés plus haut : horreur et indignation. Plus âgé, plus accoutumé à la scélératesse humaine et aux scènes de carnage, il serait demeuré ; tel qu'il est, il est revenu : le blâme qui voudra : *non ego*. Les suites de la bataille d'Olmütz sont incalculables, l'opinion des peuples sur les armes Françaises est portée au comble, l'Empire Germanique est renversé. La Maison qui s'appelait d'Autriche est exclue de l'Italie. Les possessions Germaniques seront morcelées comme il plaira au vainqueur. L'Electeur, pour prix de son vasselage, deviendra Roi aux dépens de ce voisin naguère si puissant, qui n'a cessé de rêver l'acquisition de la Bavière. Le titre de Roi devant être payé, comme il est juste, il le sera par un mariage. Le *Prince Eugène* épousera la princesse Augusta de Bavière, et voilà la nouvelle maison alliée aux maisons souveraines. Il y a d'autres suppositions à

faire ; mais je n'en ai pas la force. Il est bien vrai qu'une bataille pour la Russie n'est rien et que la Prusse est encore intacte : néanmoins le mal est grand, et très difficilement réparable. La Prusse se trouve aujourd'hui, et bien par sa faute, dans un extrême embarras ; c'est elle qui a perdu la bataille d'Olmütz ; si elle avait agi, au lieu de tergiverser bassement, Bernadotte ne serait pas allé faire l'aile droite à Olmütz. Je ne finirais pas sur cet article, mais encore une fois qu'importe? Maintenant que fera la Prusse ? C'est ce que nous verrons bientôt. Dieu veuille que tout tourne de manière à donner à notre Auguste Maître une situation tolérable, jusqu'à ce qu'il arrive des événements plus favorables. En attendant, je suis excessivement en peine des troupes Russes et Anglaises qui sont dans le Hanovre. Si celui qui peut y mettre un prix offrait de les acheter de celui qui peut les vendre, qui sait ce qui arriverait ?

Placé ainsi, entre un passé si triste et un avenir si menaçant, je vous avouerai mon crime, Monsieur le Comte : j'éprouve un certain plaisir à voir tomber la maison d'Autriche ; vous me direz que c'est un plaisir de Démon. Je l'avoue, mais la chose est ainsi ; il est possible de pardonner l'arrogance aux hommes supérieurs, et la sottise aux bonnes gens, mais la stupidité arrogante est insupportable, et quand je me rappelle tout ce que le Roi et ses sujets ont eu à souffrir des Autrichiens, toute ma philosophie m'abandonne.

Au milieu des désastres publics, ma situation individuelle est déplorable : j'ai renversé la boîte de Pandore sans y trouver l'espérance, je m'étourdis avec l'étude,

comme les Levantins avec l'opium. Je félicite Votre Excellence d'avoir trouvé un port ; pour moi, je flotte *senza vele*, *e senza sarte* : mais les intérêts d'un homme sont trop petits pour se mêler aux grands objets du moment. Votre Excellence me permettra de finir tout brusquement cette lamentable épître, en lui renouvelant l'assurance bien sincère du respect infini avec lequel, etc.

P. S. — Après avoir entendu toutes les relations possibles, je crois pouvoir assurer à Votre Excellence que les Russes ont perdu de 8 à 9,000 hommes dans cette malheureuse bataille, et je ne parle même que des morts. Il y aura bien 3,000 prisonniers. Toute l'artillerie est perdue, non dans la bataille, mais dans la retraite ; par la faute, dit-on, d'un pont mal construit, par la malice ou par l'impéritie, et qui s'est affaissé sous le premier canon. LEmpereur d'Allemagne est demeuré immobile, celui de Russie a fait peut-être plus que ne lui permettait l'importance de sa tête. Il a tenté plus d'une fois de rallier et d'animer les Autrichiens , mais fort inutilement. Il a eu le plaisir de les voir se déshabiller, jeter chapeau, armes et bandoulière et tendre les mains aux Français, en demandant grâce. Les vivres manquaient absolument ; depuis deux jours, le soldat Russe n'avait pas mangé. Lorsque la bataille fut résolue contre l'avis du général Koutouzof, l'état-major Russe était absolument nul ; c'est celui d'Autriche qui donnait tous les plans, et les faisait traduire en Russe au moment de l'exécution. Bien entendu que Bonaparte les avait auparavant. Excepté le jeune prince de Broglie, je

ne crois pas qu'il y ait parmi les morts des noms connus de Votre Excellence. Le régiment des Chasseurs-Gardes, furieux de se voir fusillé par les Autrichiens, s'est rué sur le corps qui le traitait si amicalement et l'a mis en pièces ; il manquait aux annales *fétides* de cette inconcevable époque le trait de deux alliés qui s'égorgent sur le champ de bataille. Enfin, Mousieur le Comte, tout est allé aussi mal qu'il était possible de l'imaginer ; il me semble même que je me trompe, car personne ne pouvait imaginer cela.

On m'a fait envisager quelques symptômes favorables du côté de la Prusse, mais j'y crois peu ; je connais le Souverain, les conseillers, et l'esprit général du gouvernement, je n'attends rien de grand de cette boutique. Il y a d'ailleurs une règle générale qui ne trompe jamais. « Ne vous fiez pour aucune raison à un gouvernement qui emploie sciemment des instruments méprisables. » Ce Cabinet me trompera bien s'il fait quelque chose de bon ; au reste, Monsieur le Comte, quoique la conduite de l'Autriche soit inexcusable, elle n'est pas moins très explicable. Cette nation était tombée dans un abattement absolu, l'armée méprisait ses chefs, et ses chefs se haïssaient mutuellement : haines de naissance, haines de nations, haines de Cour. La Cour elle-même divisée dans son propre sein, nul crédit, nulle confiance, nulle énergie ; point d'argent et la famine ; tous les germes possibles de destruction. C'est dans cet état épouvantable qu'une puissance qui ne voulait absolument pas la guerre a été conduite à la faire, par la politique étrangère ; au milieu de ses dé-

sastres, elle se tourne en rugissant contre les nations qu'elle suppose l'avoir entraînée dans l'abîme. *Inde iræ*. — Faites bien attention à ce que les Autrichiens diront de leur côté. Les nations comme les femmes qui s'injurient, apprennent toutes leurs fautes aux spectateurs.

C'est d'après les témoignages les plus multipliés que je vous ai donné la nouvelle des Autrichiens tirant sur les Russes, et des Russes se vengeant comme j'ai eu l'honneur de vous le dire: Il n'y a qu'une voix sur ce point. Cependant je me défie si fort des haines nationales que je voudrais encore douter. Il y a bien assez de mal sans ce comble d'horreur. — Ah! Monsieur le Comte, dans quel gouffre sommes-nous tombés? — L'Empereur ne parle encore nullement de faire la paix. Il paraît que les Français avaient 96,000 hommes, les Russes 48,000, et les Autrichiens 30,000. Je dis *il paraît*, car les gouvernements ne disent jamais la vérité sur les nombres; et au fond ils ont raison. Je ne doute pas que les Français n'aient perdu en morts, autant que les Russes, et peut-être même davantage.

130

A Mme la Comtesse Trissino de Salvi, à Vicence.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) novembre 1805.

Où êtes-vous, Madame la Comtesse, et que faites-vous à cette bruyante époque? Je crains que le bruit du

canon ne vous ait chassée de vos pénates ; je crains que vous n'ayez perdu le repos ; enfin, je crains tout, et je viens vous prier de me tranquilliser ou de m'effrayer davantage, car je veux partager tous vos sentiments. Depuis longtemps on voyait arriver cette nouvelle tempête, et je ne doute pas que vous n'y fussiez préparée ; votre ville est placée de manière à me donner des craintes particulières. J'espère que vous aurez la charité de m'apprendre exactement quelle est votre situation. Pour moi, Madame la Comtesse, je suis toujours le même et toujours à la même place. J'ai à peu près perdu l'espoir de revoir *il bel paese ch' Apennin parte, e'l mar circonda e l' Alpi.* Du moins, si je les revois, je ne serai plus de ce monde. Un beau matin, vous verrez un pauvre vieillard à votre porte, dans une attitude suppliante ; vous direz : « *Qu'est-ce donc que ce bonhomme?* » Et lui vous répondra : « *Une tasse de café, Madame la Comtesse, et même une omelette, pour l'amour de Dieu !* » Je suis bien sûr que vous vous laisserez toucher, mais vous ne le reconnaîtrez plus. Ah ! que Pétersbourg est loin de Vicence, Madame la Comtesse ! Je sens fort bien que j'ai moins de raisons que mille autres de me plaindre de ma situation. Secoué à l'excès par l'infernale Révolution, j'ai trouvé ici la tranquillité la plus honorable et les bontés les plus flatteuses. Cependant, Madame, il y a deux choses dont le souvenir s'efface difficilement, ou ne s'efface point du tout : le soleil et les amis. Voyez encore ma résignation ! Je sacrifierais sans beaucoup de peine le soleil, si mon cœur était tranquille sur l'autre point. A propos de cœur, vous

saurez, Madame la Comtesse, que, depuis deux mois environ, ma rigoureuse solitude a cessé. Mon fils est venu me joindre. On l'a attaché à moi d'une manière flatteuse, et il commence à s'exercer sous les ordres du père, en attendant qu'il puisse voler de ses propres ailes. Ma femme et mes deux filles sont demeurées au milieu de la fumée ; jugez si j'ai souffert ! Mais il n'y avait point de remède :

Du destin qui fait tout tel est l'arrêt cruel !

Pendant quelque temps j'ai cru qu'elles se rapprocheraient de Venise, et dans cette idée je leur avais donné votre adresse, Madame la Comtesse, pour leur procurer le plaisir de faire connaissance avec vous en passant : mais *la dame* a prétendu qu'il valait mieux se tenir tranquille, et elle a donné de fort bonnes raisons. Enfin, Madame, que voulez-vous ? C'est un grand bonheur, à cette époque, de n'être que médiocrement malheureux. Au reste, quelques soucis que me cause ma famille, elle ne peut me distraire de mes amis, parmi lesquels vous tenez une place si distinguée. Je hais l'oubli, Madame la Comtesse, au-delà de toute expression. C'est une honte pour l'espèce humaine que l'attachement et la reconnaissance se mesurent par la distance ; et comment pourrais-je être moins votre ami à Saint-Pétersbourg que je ne le serais à Vérone ou à Brescia ? Je ne trouve pas dans ma mémoire de souvenir plus agréable que celui des politesses dont vous m'avez comblé à Rome. C'est par vous, Madame, que je ne m'y

suis point trouvé étranger. Votre idée se mêle bien justement à celle des chefs-d'œuvre que nous avons visités ensemble ; et lorsque je pense à la villa Borghèse, je vois toujours à côté de chaque statue la figure de mon aimable introductrice. Voulez-vous bien, Madame la Comtesse, me permettre de faire ici mes compliments à Monsieur le Comte et au Docteur Thouvenel, qui, je l'imagine, est toujours votre inséparable? Je me recommande à vos bonnes grâces, Madame, en vous priant d'agréer l'assurance de mon éternel et respectueux attachement.

Si les mouvements militaires amenaient près de vous le régiment des cuirassiers de l'Empereur, je vous préviens que le colonel, M. le Comte du Noyer, Chambellan de Sa Majesté Impériale, est mon oncle. Vous pouvez lui faire mes compliments, et vous adresser à lui si l'occasion s'en présente.

131

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 18 (30 décembre) 1805.

J'avais fait et cacheté le paquet ci-joint, lorsque la lettre de Votre Excellence, du 29 novembre, m'est parvenue par le canal de Son Excellence M. le prince Czar-

toryski, arrivé avant-hier. Je remercie infiniment Votre Excellence de toutes les choses obligeantes qu'elle veut bien m'adresser. En me parlant de l'accession de la Prusse, elle ne savait point encore le dérangement qu'opéreraient dans les affaires les malheurs si peu prévus du mois de décembre. Qu'arrivera-t-il maintenant? Je l'ignore. L'Empereur est toujours semblable à lui-même; il a dit à la Prusse tout ce qu'il devait lui dire, mais cette puissance, étourdie et *désappointée* par la bataille d'Olmütz, saura-t-elle résister aux attaques vigoureuses de *notre ami* Napoléon, qui va lui montrer tout ce qui peut effrayer la faiblesse et tenter l'avidité? Cependant la Prusse doit y penser. Elle est appelée, dans ce moment, à résoudre un terrible problème, car si elle se tournait du côté de la France, le grand voisin du Nord se devrait à lui-même de prendre quelques précautions. Un marchand, obligé de se décider entre un brigand et un gentilhomme, se décidera toujours pour celui qui peut faire le plus de mal dans le moment; c'est l'image naturelle de l'état des choses : nous verrons; mais je vous dirai, Monsieur le Comte, que je compte peu sur une grande détermination, à moins qu'elle ne soit amenée par quelque considération mesquine, alors seulement elle sera possible.

Je ne doute pas plus que Votre Excellence que Sa Majesté Impériale ne se soit très favorablement souvenue de nous dans les propositions portées par M. de Haugwitz, mais je ne sais pas mieux que Votre Excellence ce qu'étaient précisément ces propositions. Pendant que l'illustre ambassadeur trottait vers Talley-

rand, où il avait été envoyé par Bonaparte, qui n'avait pas voulu le voir, ce dernier gagnait la bataille d'Olmütz. C'est une fâcheuse réponse faite aux propositions, mais on pouvait s'y attendre. Votre Excellence sait, sans doute, ce que c'est que M. le Comte de Haugwitz. Avouez, Monsieur le Comte, que la Prusse a mis les intérêts de l'Europe entre bonnes mains! Au reste, ce n'est pas la faute de Sa Majesté Impériale. Lorsqu'on est obligé d'employer certains instruments, il faut les prendre comme ils sont. Lorsque j'ai lu dans la lettre de Votre Excellence qu'elle ne craint ni *Londres ni Berlin*, j'ai cru devoir lire de ma propre autorité, ni *Londres ni Pétersbourg*.

La Prusse, Monsieur le Comte, pouvait passer dans un sens pour un ennemi de notre maître, non qu'elle lui en voulût directement, mais parce qu'une de ses pensées *profondes* était de rassasier l'ambition autrichienne en Italie, aux dépens de qui que ce fût (n'importe), pour la détourner de l'Allemagne. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de Maison d'Autriche, nous allons voir si la Prusse nous aimera davantage. Mille et mille considérations m'ont accoutumé à croire qu'une pensée noble, élevée, généreuse ne peut non plus naître à Berlin qu'un raisin muscat à Arkhangel : Votre Excellence l'a vu dans l'affaire du subside, etc.

Je suis entièrement de l'avis de Votre Excellence sur les lettres ; ce sont de pures conversations, et ceux qui les décachètent sont comme ceux qui écoutent aux portes. Dans la conversation la plus intime, tête à tête avec un ami, je ne dirai jamais rien de faux ni de mauvais,

car j'espère fermement n'être ni faux ni mauvais ; mais si quelqu'un trouve du plaisir à entendre appeler les choses par leur nom, et qu'il vienne écouter à la porte, eh ! mon Dieu ! il est bien le maître. Je vous avoue cependant, Monsieur le Comte, que je ne serais pas extrêmement satisfait de voir mes lettres jetées à la rue, ou perdues dans un cabaret : or, c'est ce qui est arrivé à celle de Votre Excellence, et c'est ce qui m'a fort impatienté.

Au milieu des idées noires qui m'assiègent, je vois pourtant que les malheurs si bien mérités des Autrichiens, fourniront une facilité de plus pour indemniser notre digne Maître. Je ne développerai pas davantage cette idée, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y a pas une nation italienne qui ne reçût avec transport la Maison de Savoie, vu son antique et juste renommée. Le Lion de Saint-Marc deviendrait fou de joie, si on le faisait monter par ce cavalier.

Votre Excellence a su sans doute que le Conseil de l'Ordre militaire de Saint-Georges ayant prié Sa Majesté Impériale, à son retour, de vouloir bien agréer le grand Cordon de l'Ordre, l'Empereur a répondu qu'*il ne l'avait pas mérité encore, mais qu'il acceptait seulement la quatrième classe*, dont il porte en effet la croix à la boutonnière, comme un lieutenant qui aurait enlevé un corps de garde. Il est impossible de montrer plus d'esprit, de tact, et de véritable noblesse. *J'espère que cet officier fera ses pas.*

Toutes les fois que Votre Excellence se sentira pleine d'espérance, je la prie de m'en faire part : quoique pas-

sablement incrédule, je ne suis pas endurci et j'aime la foi. Je ne saurais trop la remercier des choses flatteuses qu'elle veut bien me dire au sujet de mon fils, et je la prie d'agréer de sa part, comme de la mienne, les nouvelles assurances, etc., etc.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE NEUVIÈME VOLUME

		Pages
1	— A Monsieur ***.	1
2	— A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . .	4
3	— A Mlle Thérèse de Maistre, sa sœur	6
4	— A la Même	8
5	— A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . .	10
6	— Au Même.	14
7	— Au Même	17
8	— Au Même.	19
9	— A Mme de Constantin, sa sœur	21
10	— A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . .	23
11	— Au Même.	25
12	— A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard .	30
13	— A la Même	31
14	— A la Même	34
15	— A la Même	38
16	— A la Même	41
17	— A la Même	44
18	— A la Même	46
19	— A M. le Baron Vignet des Etoles.	47
20	— A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard.	51

Pages

21 — A la Même 54
22 — A la Même 55
23 — A M. le Baron Vignet des Etoles 57
24 — Au Même 60
25 — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . . 61
26 — Au Même 63
27 — A M. le Baron Vignet des Etoles. 66
28 — Au Même 69
29 — Au Même 73
30 — Au Même 76
31 — Au Même 78
32 — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . . 80
33 — A M. le Baron Vignet des Etoles. 84
34 — Au Même. 86
35 — Au Même 88
36 — Au Même 91
37 — † A Mlle Adèle de Maistre 92
38 — A la Même 94
39 — A la Même 95
40 — A Son Excellence Sir Thomas Jackson, Ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique près S. M. Sarde 97
41 — A M. le Comte Napione Coconato, de l'Académie nationale, à Turin 103
42 — A Mlle Constance de Maistre 106
43 — † A Mlle Adèle de Maistre 108
44 — A la Même 111
45 — A M. le Chevalier de Rossi, régent de la Secrétairerie d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, à Rome 113
46 — Au Même 120
47 — † A Mlle Adèle de Maistre 122

Pages

48 — Mémoire à consulter sur l'état présent de l'Europe, avec quelques réflexions particulières sur l'Italie . . . . . , 125
49 — A M. le Chevalier de Rossi 156
50 — Au Même 167
51 — Au Même 173
52 — A Mme de Constantin, sa sœur 175
53 — A M. le Chevalier de Rossi 178
54 — Au Même 183
55 — Au Même 185
56 — Au Même 187
57 — Au Même 197
58 — † A Mlle Adèle de Maistre 199
59 — A M. le Chevalier de Rossi 203
60 — Au Même 208
61 — A S. M. Victor-Emmanuel Ier, Roi de Sardaigne. 210
62 — A M. le Chevalier de Rossi 213
63 — Au Même 215
64 — Au Même 219
65 — Au Même 221
66 — Au Même 223
67 — † A Mlle Adèle de Maistre 224
68 — A M. le Comte d'Avaray 229
69 — A M. le Chevalier de Rossi 233
70 — Au Même 245
71 — A M. le Comte d'Avaray, à Riga 261
72 — Au Même 264
73 — Au Roi Louis XVIII 267
74 — Au Roi Victor-Emmanuel 269
75 — Au Même 278
76 — Au Prince Czartoryski 281
77 — A M. le Comte d'Avaray 285

Pages

78 — A M. le Chevalier de Rossi 289
79 — † A Mlle Adèle de Maistre 301
80 — A la Même. 304
81 — Au Roi Victor-Emmanuel 306
82 — A M. le Chevalier de Rossi. 317
83 — Au Roi Victor-Emmanuel 319
84 — A M. le Chevalier de Maistre 330
85 — A M. le Comte de Front, Ministre de Sardaigne à Londres. 336
86 — Au Roi Victor-Emmanuel 342
87 — A M. le Chevalier de Rossi 348
88 — Au Roi Victor-Emmanuel 351
89 — A S. E. M. le Prince Czartoryski 353
90 — A Mme la Marquise de Priero 355
91 — A Monseigneur de la Fare, évêque de Nancy, à Vienne 357
92 — A Mme la Baronne de Pont, à Vienne. . . . 360
93 — A Madame ***. 365
94 — Au *Comte* Xavier de Maistre 367
95 — A Mme la Comtesse Trissino, née Ghillino . . 368
96 — A M. le Chevalier de Rossi. 372
97 — Au Roi Victor-Emmanuel 376
98 — A M. le Chevalier de Rossi. 379
99 — A Mme la Comtesse de Goltz. 383
100 — Au très honorable sir John Borlare Warren, Vice-amiral d'Angleterre, etc., etc. . . . 386
101 — A. M. le Comte de Front 390
102 — Mémoire 393
103 — A Monseigneur de la Fare. 394
104 — A Mme la Baronne de Pont, à Vienne . . . 398
105 — A Mme la Marquise de Priero 402
106 — A Son Excellence M. de Novosiltzof 404

Pages

107 — Mémoire à Son Excellence M. de Novosiltzof . 405
108 — A M. le Chevalier de Rossi 410
109 — A M. le Comte de Roburent, premier écuyer du Roi, à Gaëtta 412
110 — Au Roi Victor-Emmanuel 417
111 — Au Même 436
112 — A Mme la Marquise de Priero 442
113 — A M. le Comte de Rossi, Ministre de S. M. Sarde à Vienne 445
114 — A M. le Chevalier de Rossi 449
115 — Au Roi Victor-Emmanuel 457
116 — A Monseigneur de la Fare 463
117 — A Mme la Baronne de Pont 466
118 — A M. le Chevalier de Rossi. 468
119 — Au Même 471
120 — Mémoire à Son Excellence M. le Prince Czartoryski 472
121 — A M. le Chevalier de Rossi 477
122 — A M. le Comte de Front 479
123 — Au Roi Victor-Emmanuel 483
124 — A M. le Chevalier de Rossi 484
125 — Au Roi Victor-Emmanuel 487
126 — A M. le Duc de Serra-Capriola 490
127 — Au Roi Victor-Emmanuel, à Gaëtta 495
128 — A Son Excellence M. le Prince Czartoryski. . 499
129 — A M. le Comte de Front 501
130 — A Mme la Comtesse Trissino de Salvi, à Vicence 507
131 — A M. le Comte de Front 510

Lyon. — Impr. Vitte et Perrussel, rue Sala 58.

LF
M23/5

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME DIXIÈME

CORRESPONDANCE

II

1806 — 1807



LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1885

542455
31.5.52.

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

132

Mémoire.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1805 (2 janvier 1806).

Après la noble résolution prise par S. M. I. et la sensation qu'elle a faite en Europe où l'on s'est accoutumé en peu de temps à regarder l'Empereur de Russie comme un sauveur, rien ne serait plus dangereux que de le voir se désister brusquement d'une si noble entreprise; il causerait trop de chagrin au bon parti et trop de joie au mauvais, qui malheureusement est très nombreux.

On a perdu une bataille, ou pour mieux dire, on ne l'a pas perdue; mais des circonstances bizarres ont amené quelques inconvénients d'une bataille perdue. Il faut dire *quelques*, parce qu'on n'a perdu que du terrain et que l'opinion est demeurée intacte en faveur des Russes et de leur grand Souverain. L'honneur étant

donc sauvé et la perte en hommes n'étant qu'une goutte de sang pour la Russie, rien n'est perdu, pourvu que l'entreprise soit suivie avec l'activité et la persévérance qui conviennent à la dignité de S. M. I.; mais, dans le cas contraire, les suites seraient terribles dans l'opinion publique.

Cette opinion mérite dans ce moment une attention particulière à cause du parti français qui est très nombreux et très dangereux à Saint-Pétersbourg.

Les bons Russes disent assez communément que le caractère de la nation écarte d'elle l'idée même de la corruption, et que sa fidélité est inébranlable : c'est tout comme si l'on disait qu'une maison est incombustible. A la bonne heure qu'on s'applaudisse de sa construction solide ; mais il ne faut pas moins craindre les incendies et ne jamais badiner avec le feu.

Et quand la nation serait à l'abri de toute espèce de séduction, dans tout ce qui touche à la fidélité et même au zèle de l'allégeance, serait-elle pour cela à l'abri des erreurs, des soupçons, des terreurs paniques, et de mille préjugés qu'on sème sans relâche au milieu d'elle pour gâter l'esprit national.

Un Souverain tel que celui qui gouverne la Russie ne doit rien ignorer, il doit savoir ce que le parti français ose dire dans sa capitale : *Que les Russes viennent d'apprendre à Olmütz que leur valeur ne peut plus tenir devant celle des Français, soutenue par une tactique infiniment supérieure. Que l'armée a fort bien compris que son maître regardait la partie comme perdue ; que le dogme de la Prédestination, qui rendait jadis le soldat russe invincible*

était sur le point de tourner contre la Russie même, vu que le soldat de cette nation commençait à regarder la puissance et les succès de Bonaparte comme le résultat d'un décret divin.

Si quelqu'un regardait ce point comme peu important, il faudrait louer sa confiance beaucoup plus que sa pénétration.

Or, ces insinuations et mille autres plus perfides peut-être nous environnent de toute part, circulent dans toutes les sociétés, remplissent la capitale, et se débordent de la manière la plus funeste dans les papiers étrangers (1).

Ceux qui voient le danger tel qu'il est et où il est, ne comprennent pas comment il n'existe aucune terreur : mais il est bien incontestable, au moins, que ce moment est un des plus décisifs pour S. M. I. et qu'il n'y a rien de plus important pour Elle que de signaler son caractère à la face de l'Europe et d'agir sur l'opinion qui reculera nécessairement si elle n'avance pas.

Voyons donc (en protestant d'abjurer le ton dogmatique) les ressources qui restent à l'Europe, et à l'Empereur de Russie qui jouit du véritable honneur d'en être le centre.

La Prusse fixe la première tous les regards. Deux choses sont essentiellement nécessaires avec elle. Lui

---

(1) On pourrait dire des choses plus frappantes si le zèle honnête qui se rend volontiers *indicateur* pouvait se résoudre à être *délateur*.

montrer une confiance parfaite, et n'en avoir point du tout. Ce serait ne savoir rien en politique que de s'appuyer sur la loyauté personnelle du caractère de son Souverain. Il y a quelquefois des caractères de fer qui mènent tout et sur qui par conséquent on peut appuyer de grandes spéculations. Mais ce n'est point ici le cas; en respectant tout ce qui doit être respecté, il ne faut cependant considérer que trois choses : 1° Les maximes connues du Cabinet; 2° le caractère des hommes influents; 3° (par dessus tout peut-être) la moralité des instruments qu'il emploie.

Cela posé, tout se réduit à deux mots : *peur* et *profit*. En premier lieu, il faut que la Prusse soit persuadée (et il est fort aisé de faire naître cette opinion), qu'au premier mouvement de sa part du côté de la France, l'Empereur commencerait contre sa voisine une guerre à mort, et c'est en effet ce qu'il faudrait faire par tous les moyens *français*. La Prusse est bien moins redoutable comme ennemie que comme neutre. C'est à Berlin qu'on peut attaquer Paris : mais il faudrait s'écarter des routes battues, et faire bien comprendre, en attendant, qu'une nation puissante prenant une fois sur elle de sortir des routes battues du droit public, force les autres de s'en écarter de même, et que si elle ose éteindre les souverainetés et disposer des pays conquis, les nations, ses rivales, sont obligées de l'imiter en vertu de la grande loi du salut public, et de se procurer ainsi des frontières, des hommes et de l'argent pour la combattre avec avantage.

Un contraste brillant donnerait un effet particulier à

ces menaces, lorsque la Prusse verrait se déployer d'un autre côté les sentiments nobles et magnanimes naturels à S. M. I., et toutes les forces de l'Empire s'ébranlant pour la soutenir.

Quant au profit, c'est d'abord à l'Angleterre qu'il appartient de faire agir ce ressort. Il faut acheter la Prusse et ne marchander que médiocrement. Mais l'Angleterre et la Russie, de concert, doivent faire, à ce qui paraît, un pas de plus. Il faut montrer à ce Cabinet un appât dans la supposition du succès. Celui qui paierait cette *prime* (quel qu'il fût) ne pourrait raisonnablement se plaindre. L'amputation en elle-même est un mal ; mais, pour sauver le corps, c'est un bien. Au reste cette mesure est d'autant plus nécessaire qu'il n'est pas possible de douter que, dans le moment présent, Bonaparte, libéral comme tous ceux qui donnent le bien d'autrui, n'ait déjà fait à la Prusse des offres de ce genre.

L'Autriche mérite aussi une grande attention dans l'état où elle est. Certainement elle a eu de grands torts envers la Russie. Mais le fort, envers qui l'on a des torts, a beau jeu pour se faire aimer : il ne faut pas négliger cet avantage. Le caractère russe, naturellement exalté dans le premier moment, s'est déployé d'une manière terrible contre l'Autriche. Les haines nationales ne produisent que du mal. Peut-être que S. M. I., dont l'influence sur les esprits est si rapide et si sûre, ferait une chose digne de sa haute sagesse en réprimant, par quelques mots placés à propos, ce débordement de plaisanteries et de reproches contre l'Autriche. Tout n'est pas perdu de ce côté. L'Empereur est libre encore. Les Archiducs, sur-

tout l'Archiduc Charles, sont pleins de bonnes pensées et pourraient être abordés. Quant aux peuples, il leur arrivera ce qui est arrivé partout : d'abord, les sots, les mécontents et les vauriens s'avancent au-devant des Français, et produisent un certain mouvement qui ressemble à la satisfaction populaire : mais bientôt le joug s'aggrave et tout le monde le déteste. Il y a, pour l'Empereur d'Autriche, un intérêt visible à traiter en commun avec ses deux voisins plutôt que de se tenir seul à la merci du vainqueur. Il est, à la vérité, excessivement effrayé ; mais il faut au moins l'empêcher de faire du mal, quoique à contre-cœur. Les circonstances amèneront ensuite d'autres chances.

Si l'Empereur de Russie est le centre des intérêts de l'Europe, il l'est plus particulièrement des intérêts du Nord. Un des projets favoris de Bonaparte est de fermer la Baltique aux Anglais, et l'exécution de ce premier projet serait bientôt suivie de l'exécution d'un autre, celui d'y dominer lui-même; il ne faut point lui permettre d'approcher, car s'il y parvenait toutes les autres spéculations seraient vaines. La nature ayant placé la Russie si loin de tous les autres centres des affaires européennes, elle ne peut communiquer avec eux que par ses alliés qui sont, pour ainsi dire, des bras ajoutés aux siens. Si la France parvenait à les couper, la Russie se trouverait tout d'un coup séparée de l'Europe, et Talleyrand pourrait se vanter d'avoir accompli son insolente prophétie : « Nous l'avons reléguée dans ses forêts, etc. » En effet, la Russie en se retirant lui cèderait solennellement l'Europe.

Venise serait un point bien important. Là, il aurait été possible d'établir ce qu'on pourrait appeler *un magasin d'hommes* qui aurait constamment menacé les Français. Peut-être sommes-nous malheureusement prévenus, et si l'on n'est pas maître de la côte opposée, comment procurer à cette ville des subsistances et de l'eau fraîche?

Quoi qu'il en soit, il ne faut épargner ni soins, ni dépenses, ni travaux pour mettre Venise et son Territoire hors des mains des Français, et pour empêcher le contact avec la Turquie, lequel est cependant au moment de s'opérer. Si ce malheur s'accomplit, la Turquie, trop faible par elle-même, entrera sur le champ en convulsion. Une escadre Russe ou Anglaise dans l'Adriatique, un Prince guerrier à Venise, les forces turques employées et combinées habilement avec celles des Russes sur le bord opposé, peuvent encore, à ce qui semble, remédier à tout.

Il faut enfin ne jamais perdre de vue que les victoires de Bonaparte n'influent nullement sur le bonheur des Français et ne l'empêchent point d'en être parfaitement haï. On lui fera donc tout le mal possible en le forçant seulement à continuer la guerre. La dilapidation dans ses armées est au comble; cette espèce d'orgie qui enivre et amuse les armées pourra certainement être prolongée par ses nouvelles conquêtes; cependant elle ne peut durer, la nation s'impatiente: au premier revers, il est perdu. En faisant d'abord une guerre de Fabius, en prenant des postes, en le harcelant, en choisissant les moments pour lui causer des pertes infaillibles, on aura fait

tout ce qui est humainement possible pour le renverser par la force.

Mais pour l'embarrasser sérieusement et lui inspirer des terreurs qui produiront au moins une paix plus avantageuse, il faut enfin tourner les yeux sur l'intérieur de la France, et METTRE EN AVANT LE ROI.

Jusqu'à présent ce Prince a été constamment tenu à l'écart. Néanmoins on peut assurer que pour l'esprit, les connaissances, la bonté, la justice, et l'envie générale de bien faire, il n'est inférieur à aucun de ses augustes collègues. Quand on lui reproche des prétentions qui ne sont plus de saison, on ne fait pas attention qu'on lui reproche d'être Roi, c'est-à-dire ce qu'il doit être. Le Gentilhomme illustre, privé de tout par la Révolution, doit-il se couvrir de haillons et demander l'aumône ? Nullement. Tout homme est ce qu'il est, et tout Roi doit se souvenir qu'il est Roi.

On ne fait pas attention, d'ailleurs, que les Français, la plus vaniteuse nation de l'univers, ne voudraient jamais entendre parler d'un Roi humilié ; ils le recevraient peut-être à bras ouverts arrivant la couronne sur la tête avec un air imposant : ils le tueraient, s'il se mettait à genoux devant eux.

Les hommes sont toujours trompés par les mots. Celui de *Monarchie* les trompe comme les autres. Parce qu'il y a une monarchie en Russie, une autre en Suède, une autre en Espagne, etc., ils croient que c'est le même gouvernement et qu'on peut juger de l'un par l'autre. Point du tout. Chaque nation a ses préjugés, ses coutumes, ses maximes, qu'il faut connaître pour agir efficacement

sur les esprits, et personne ne sait mieux que le Roi de France ce qu'il faut dire aux Français: on a constamment voulu le conduire, c'est une erreur, au moins jusqu'à un certain point : il faut le laisser faire. Au pis aller il ne réussira pas ; et, dans ce cas même, il n'aura pas de raison de se croire humilié puisqu'il aura fait comme tous les autres.

Il y a une remarque incontestable à faire en faveur du Roi de France, c'est qu'il n'est environné et servi que par des hommes irréprochables. Le zèle indiscret de quelque agent pourra impatienter dans telle ou telle circonstance, mais c'est déjà beaucoup de n'avoir à se plaindre que des excès du zèle, et si l'on veut des hommes sans défauts, il faut sortir de ce monde. S. M. I. a connu mieux que personne qu'on ne peut s'entendre avec les nations sans transiger avec leurs défauts.

Jusqu'à présent, on a traité avec le Roi de France comme avec un être dangereux qu'il fallait écarter, cacher, inspecter sans relâche; si l'on ne se trompe infiniment, il fallait prendre la route opposée. Il faut l'aborder franchement et s'entendre avec lui. Comme il est plein de tact et de délicatesse, il sentira mieux que personne ce que cette confiance exige de lui. Les premières avances dans ce genre, qui retentiront en un clin d'œil jusqu'à Paris, peuvent y faire naître plus d'inquiétude d'une part, et plus d'espoir de l'autre, que la marche d'une grande armée.

Mais il y a deux grandes vérités dont il est bien essentiel surtout que les Anglais se laissent pénétrer. La première c'est que nulle entreprise conduite en France

par des Anglais ne peut réussir. La seconde c'est qu'il n'y a rien de plus vain et de plus contradictoire que de vouloir soutenir la monarchie par des principes anti-monarchiques.

La première vérité n'a par besoin de preuves ; la haine entre les deux nations est portée au point qu'elle gangrène en un instant les meilleures choses ; à cet égard, il n'y a point de remède. Il est même très essentiel que l'Empereur de Russie se sépare dans l'opinion (du moins jusqu'à un certain point) de la politique anglaise, et qu'il persuade les Français qu'il agit avec des vues de pure bienfaisance universelle, ce qu'on est heureusement déjà très disposé à croire.

L'Angleterre, de son côté, ne ferait peut-être pas mal de faire quelque démarche pour affaiblir l'idée que ses ennemis travaillent sans relâche à faire naître sur sa politique à l'égard de l'Espagne ; par exemple, on peut dire que la guerre n'a lieu réellement qu'entre le Prince de la Paix et l'Angleterre. Si l'Espagne demandait un subside pour entrer dans la coalition, l'Angleterre l'accorderait. Si le Cabinet de Saint-James offrait une certaine restitution de vaisseaux en cas qu'il arrivât telle ou telle chose, au fond ce ne serait qu'un *subside :* mais ceci n'est dit qu'en passant. Venons à la seconde vérité.

Le principe de la Monarchie, comme de toute espèce de commandement, c'est qu'il n'y a qu'une volonté. Veut-on servir le Roi de France? Qu'on le serve comme Roi, ou bien on ne fera rien. Or, voici le grand axiome dont l'oubli à tout perdu. Rien ne doit se faire que par le Roi et pour le Roi. On vient de voir en Angleterre

un agent du Roi, qui l'avait toujours servi avec une fidélité parfaite, chassé de la Grande-Bretagne en vertu de l'Alien-bill, après avoir été conduit par le ressentiment et le soin de sa réputation à révéler des turpitudes inouies. C'est un grand malheur et un grand scandale. On éviterait ces inconvénients graves si l'on était une fois convaincu que si l'on veut que Louis XVIII redevienne Roi, il faut commencer à le tenir pour tel; que tandis qu'on éprouvera une espèce de jouissance en écrivant *le Comte de Lille*, personne n'a droit de s'étonner que l'opinion des peuples ne soit pas plus ferme que celle des Cabinets; que les Royalistes français sont des *sujets* du Roi de France comme les Russes le sont de S. M. I., au pied de la lettre; qu'il serait non seulement indécent, mais politiquement déraisonnable de soutenir ou d'employer un sujet dans les affaires du Roi, indépendamment du Roi, et même contre sa volonté ; qu'en tout ce qui se fera dans l'intérieur de la France, le Roi et le Roi seul doit choisir ses agents et les employer *quand* il voudra, *où* il voudra et *comme* il voudra ; que les Princes de sa Maison à commencer par son auguste frère ne sont que ses premiers sujets ; et que tout agent qui lui déplait doit être sur le champ paralysé, et même écarté si le Roi l'exige. Tant qu'on n'aura pas reconnu ces vérités, il n'y aura point d'ensemble, point d'unité, et l'on n'obtiendra à la fin que ce qu'on a vu jusqu'à présent : discussion ridicule et même trahison.

La crainte de se compromettre serait bien mal fondée. Il n'y a rien de honteux que le crime et la peur ; il faudrait que ces mots fussent écrits sur tous les murs, lus

par tous les yeux, gravés dans tous les cœurs ! Louis XIV a-t-il laissé une réputation équivoque de grandeur pour avoir constamment reconnu, traité, honoré Jacques II en Roi ? Pour lui avoir donné un palais à Saint-Germain ? Pour l'avoir fait asseoir à sa droite ? Pour l'avoir appelé jusqu'à sa mort Sire, Votre Majesté et mon frère ? Ce fut au contraire un des plus beaux traits de son grand caractère, et les Anglais l'honoraient dans le fond de leur cœur pour cette noble constance.

La crainte des fautes que le Roi de France pourrait commettre dans la direction des affaires intérieures serait une objection encore plus faible, s'il est possible ; où est donc l'homme qui a droit d'exiger l'infaillibilité d'un autre ? La Monarchie elle-même repose tout entière sur cette maxime démontrée par l'expérience, *que l'unité de volonté, malgré les erreurs inévitables de la faiblesse humaine, compense dans les affaires tous les inconvénients possibles.*

Enfin, pour ne rien laisser en arrière de ce qui peut être utile à cette époque véritablement critique, il semble que la Russie ne peut se dispenser d'avoir particulièrement l'œil sur les papiers français et de les contredire par quelque écrit destiné à rassainir l'opinion. On imprime à Paris *que l'Europe peut remercier la Russie des exploits du mois d'Octobre* 1805, *puisque c'est elle qui a demandé Mack et exclu l'Archiduc Charles, pour se venger de la défaite de Zurich.* La langue française, qui a des ailes, porte ces belles choses en un instant de Lisbonne à Pétersbourg — et l'on garde le silence ! Il semble que c'est porter l'indifférence beaucoup trop loin. Les papiers an-

glais ne peuvent tenir lieu de celui qu'on indique : ils sont immenses, tardifs, extrêmement chers, et ils n'instruisent que l'Angleterre.

On soumet ces pensées, sans la moindre prétention, au jugement de ceux qui ont autant de zèle et infiniment plus de lumières.

133

A M. le Comte de Front.

28 décembre 1805 (10 janvier 1806).

Les lettres ci-jointes parviendront à Votre Excellence par le canal des Affaires étrangères ; sous l'apparence très confidentielle, elles peuvent être lues par les curieux. Voici maintenant la cruelle vérité, en chiffres.

Nous sommes perdus, Monsieur le Comte, et c'est l'Empereur de Russie qui nous a porté le coup mortel. Ce bon, cet excellent Souverain a eu un mauvais moment : sur l'avis de ses jeunes courtisans, et contre celui de ses généraux et de ses ministres, il a donné la bataille du 2 décembre, et l'a perdue. Le mal est sans remède : il y en eût eu peut-être, s'il eût tenu ferme à la tête de ses armées ; mais en abandonnant la partie et retournant brusquement dans sa capitale, il a tout perdu. Voilà les armes russes tombées dans l'opinion de l'Europe, et les aigles françaises élevées au-dessus de

tout : la perte en hommes était égale de part et d'autre, mais les hommes ne sont rien et les suites sont tout. J'ai eu aujourd'hui l'inexprimable chagrin d'entendre le Prince Czartoryski me déclarer que toute la bonne volonté de l'Empereur deviendrait probablement inutile à notre Maître ; il m'a rapporté que Bonaparte avait dit pour qu'on le répétât : *Je sais que l'Empereur de Russie prend un grand intérêt au Roi de Sardaigne, mais il m'est aussi impossible de le rétablir, que de rétablir la Maison de Bourbon ;* le Prince ne m'a pas caché qu'il désespérait du rétablissement du Roi, surtout en Italie, que cependant Sa Majesté Impériale ferait l'impossible jusqu'à la fin ; tout cela n'est qu'une formule. Quel coup, Monsieur le Comte, et quel désespoir ! La Prusse, de concert avec la Russie, demandait pour nous Gênes et Parme ; l'Autriche, bien revenue à notre égard, demandait même à nous céder Venise. Jamais de plus belles apparences n'ont été suivies d'une catastrophe plus terrible. La Prusse, en rappelant le Comte Haugwitz et envoyant un autre député, fait bien voir qu'elle se sépare de la Russie, et qu'elle s'en tient à son éternelle neutralité. Que pourra l'Angleterre pour nous ? Je l'ignore. Votre Excellence sait tout. Je n'ai ni la force ni le temps d'ajouter un mot : si vous avez quelques aperçus consolants, je vous les demande comme une faveur ; quant à moi, je ne sais plus si je vis.

134

Au Même.

4 (16) janvier 1806.

Dans mon *Post-scriptum* chiffré du 10, Votre Excellence a vu les tristes détails d'une conversation que je ne pouvais lui laisser ignorer ; mais pressé par le temps et distrait par le travail du chiffre, il m'échappa de lui faire connaître une circonstance essentielle. Après les déclarations claires et nettes que Votre Excellence a vues, je m'avisai, ne sachant plus quelles cordes toucher, de demander s'il ne se serait point à propos, dans l'état actuel des choses, d'aborder Bonaparte pour tâcher de l'adoucir un peu à l'égard de notre Maître, ce qui pourrait se faire par le moyen de l'Espagne, ou autrement ; il me répondit sans balancer que ce serait très bien fait, à la charge de ne rien faire sans en instruire l'Empereur, qui devait naturellement avoir toute la confiance de Sa Majesté ; vous méditerez cette idée, Monsieur le Comte, et vous me ferez la grâce de m'en dire votre avis. Je tremble, à vous dire vrai, à la pensée d'un nouveau traité d'Amiens, qui, pour cette fois, serait pour nous sans remède ; jusqu'à présent, nous nous sommes tenus parfaitement passifs sous le bouclier de

la Russie et de l'Angleterre ; peut-être que dans ce moment il serait à propos d'agir un peu par nous-mêmes. Au moyen d'un courrier qui part sous peu de jours, je mets Sa Majesté au fait de tout, afin qu'Elle décide, dans sa sagesse, ce qui lui paraîtra convenable.

La conversation est certainement ce qu'on peut imaginer de plus triste ; cependant je dois dire à Votre Excellence que l'abattement sans égal du personnage en question, exagérait peut-être, à ses propres yeux, l'impuissance dont il me faisait la déclaration officielle. Cet abattement est tel, que Votre Excellence ne peut s'en former une idée, c'est ce qu'on appelle, dans le pays qu'Elle habite, *despondency*, dans toute la force du terme. L'effet de la bataille d'Austerlitz sur l'opinion publique de ce pays est quelque chose de magique : tous les généraux demandent leur démission, l'Empire entier semble paralysé parce qu'on n'a pas gagné une bataille, car tout se réduit là ; on en juge beaucoup plus philosophiquement en Allemagne.

Monsieur Sanchez d'Aguilar, ci-devant Secrétaire d'ambassade et maintenant chargé des affaires d'Autriche, est arrivé avant-hier, et contribuera beaucoup, je l'espère, à rassainir l'opinion ; d'abord, il a complètement tranquillisé les esprits sur la crainte d'une alliance entre l'Autriche et la France : l'Empereur François est inébranlable sur ce point, il a envoyé le général de Meerfeld pour complimenter l'Empereur Alexandre ; enfin, il n'a que de bons sentiments pour la Russie ; il y a même eu un moment où il a penché pour une nouvelle rupture ; mais les Députés des villes lui ont fait

de si grandes supplications, qu'il n'a pas cru devoir recommencer la guerre. La paix de ce malheureux prince ne sera qu'une capitulation, dont le Corse dictera les lois; je regarde comme sûre la perte du Tyrol et de Venise; nous verrons le reste. Malgré ma haine piémontaise contre l'Autriche, et le plaisir un peu satanique dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, je n'en paierais pas moins d'une partie de mon sang le rétablissement de cette puissance dans ses droits et prétentions légitimes, car l'équilibre est nécessaire au monde, et la politique ne se règle pas par des affections. Votre Excellence aura su la fatalité désespérante qui rendait l'Archiduc Ferdinand vainqueur en Bohême, tandis que son illustre frère, l'Archiduc Charles, arrivait avec 60,000 hommes d'excellentes troupes, aux portes de Vienne, trois jours après la bataille d'Austerlitz, et deux jours après l'armistice signé; il y a de quoi s'arracher les cheveux, quand on voit que tant de malheurs ont tenu à..... Je n'ai pas le courage de répéter. Je supplie instamment Votre Excellence de vouloir bien être réservée sur mon compte, jusqu'au scrupule, dans ses communications avec Monsieur le comte de Woronzof; il faut bien que Votre Excellence sache tout, mais je ne voudrais pas avoir l'air, dans l'esprit de M. l'Ambassadeur, d'être auprès d'Elle l'organe des lamentations publiques.

L'Empereur se tient sûr du Roi et de la Reine de Prusse, mais il se défie infiniment du Cabinet. Le Prince Czartoryski est allé jusqu'à me dire : « Il y a du Lombard partout. » Ce Lombard est très certainement tel

que je l'ai dépeint à Votre Excellence, l'un des hommes les plus corrompus d'un pays qui l'est beaucoup. Quant à M. de Haugwitz, les exploits de sa négociation sont tels que nous devions les attendre ; Votre Excellence verra sur tout cela ce qu'Elle est dans le cas de faire ; il paraît surtout bien essentiel que Milord Harrovsby ne nous oublie pas dans ses négociations de Berlin. Ici l'on tient conseil sur conseil : mais en attendant, Bonaparte avance, la Prusse est tiraillée en sens contraires, elle ne sait ni agir ni même vouloir, et il est extrêmement à craindre que le nouvel Attila, la saisissant dans ce moment d'indécision, ne l'effraie par quelque mouvement audacieux, et ne lui fasse signer ce qu'il voudra.

La perte du Piémont était aussi certaine il y a trois ans que dans ce moment, et je n'ai rien oublié pour préparer Sa Majesté à ce sacrifice douloureux, la Maison de Savoie ne pouvant être remise à sa place que par la France ; mais le refus de toute indemnité en Italie fait pâlir, et quoique je me fusse représenté mille fois ce dernier coup comme très possible, cependant il m'a trouvé sans défense, et je manque de force pour le supporter.

135

Au Roi Victor-Emmanuel.

19 (31) Janvier 1806.

SIRE,

C'est avec le plus profond chagrin qu'après avoir été privé si longtemps de la possibilité de correspondre avec Votre Majesté, je puis enfin reprendre la plume, non pour lui annoncer, car elle n'est déjà que trop instruite, mais pour déplorer avec Elle nos derniers malheurs.

C'est encore le génie autrichien qui nous a jetés dans cet abîme : contre toutes les règles de la prudence et de la politique, les Autrichiens voulurent entrer en Bavière au commencement d'octobre. Il était expressément convenu qu'ils ne traverseraient point l'Inn avant l'arrivée des Russes, et dans leur marche timorée, ils ne cessaient eux-mêmes, depuis le commencement des négociations, de demander qu'on n'exigeât d'eux aucun mouvement avant la réunion. L'orgueil, l'avidité, l'ambition aveugle, l'emportèrent sur la politique, sur le bon sens, et même sur la peur. Pour écouler leurs billets de banque, pour avoir le plaisir de posséder cette Bavière tant convoitée, et d'en fouler les habitants suivant le *rit autrichien,* ils entrèrent en Bavière, et ce qu'il y a

de bien étrange, c'est que leur conduite militaire et politique se trouva bientôt en contradiction directe avec les intentions de leur Souverain, manifestées dans sa correspondance particulière avec l'Electeur de Bavière, que Votre Majesté a sans doute lue. C'est une nouvelle preuve, ajoutée à mille et mille autres, de la nullité absolue d'un Souverain bon et loyal, mais dont les volontés, toujours droites et respectables, plient constamment devant l'esprit de son Cabinet et de sa nation. Je passe sur les funestes événements du mois d'octobre, Votre Majesté les connaît trop. L'histoire militaire ne présente rien d'égal. Monsieur le général Koutouzof, arrivé depuis quelque temps à Braunau sur l'Inn, se trouvait exposé par ces incroyables défaites, et il fallut songer à la retraite; il la fit dans le meilleur ordre et dans l'espace de quarante jours environ, toujours harcelé par les Français et toujours combattant. Il arriva enfin à Brünn, où il put se réunir aux premières colonnes russes qui arrivaient. Le général Koutouzof a livré dans cette retraite cinq combats remarquables : le premier sur l'Ems, le 16 octobre; le second à Lambach, le 19; le troisième entre Strenberg et Altesten, le 24; le quatrième à Crems sur le Danube, le 12 novembre; et le cinquième, enfin, le 15 du même mois, sur la route de Crems à Brünn; ces deux derniers furent les plus considérables. A Crems, le général Koutouzof extermina une colonne française qui le mettait dans le plus grand danger, et dans celui du 15, le prince Bagration, enveloppé avec quatre mille cinq cents hommes par trente mille ennemis, et volontairement sacrifié par le général

en chef au salut de l'armée, se fit jour à la baïonnette et rejoignit le général au prix de 1,500 morts. Votre Majesté aura appris l'étonnante anecdocte du général autrichien Nostiz, qui refusa de se battre sur une simple lettre du Maréchal Soult qui lui faisait part d'un prétendu armistice. Précédemment, le prince d'Auesperg, chargé de détruire les ponts de Vienne, se laissait amuser par Murat sur le principal de ces ponts, au milieu des matières combustibles assemblées pour le brûler, et pendant que celui-ci l'entretenait d'armistice et de paix, les Français passaient le Danube plus bas et couraient se jeter entre le prince Bagration et le général Koutouzof. Alors, le corps russe de 4,500 hommes se trouvant totalement enveloppé, Murat proposa au prince Bagration une capitulation honorable ; celui-ci envoya les propositions à son général, qui envoya à son tour l'adjudant de Sa Majesté Impériale, Baron de Wintzingerode, au camp des Français, pour signer la capitulation *sub spe rati*, ce qui fut fait ; et Murat de son côté, réserva l'approbation de son beau-frère Un corps russe, commandé par un compagnon de Souwarof, mettant bas les armes devant l'armée française, était un spectacle trop délicieux pour n'en pas faire jouir le maître de la France. Bonaparte, averti par Murat, accourut donc en grande hâte pour recevoir l'épée du prince Bagration ; mais Koutouzof ayant gagné vingt heures, s'en était servi pour mettre l'armée russe à couvert, et mit la capitulation dans sa poche. Cependant les Français, voyant qu'on n'en finissait pas, avaient donné au prince Bagration un terme péremptoire de quatre heures pour se décider.

Sur ces entrefaites Bonaparte arriva, et furieux de voir ainsi ses espérances frustrées, il fit attaquer avant l'expiration du terme ; mais la valeur des Russes les tira de ce pas difficile. Le comte de Galaté, sujet de Votre Majesté, s'est fort distingué sur l'Ems et à Altesten, où il a été blessé à la tête en chargeant les Français à la baïonnette ; il a échappé à la mort par une de ces combinaisons extraordinaires qui ressemblent à des miracles. L'Empereur l'ayant rencontré à Olmütz, lui toucha la main : Galaté mit un genou en terre pour baiser celle du Souverain contre les usages du pays. L'Empereur le releva et l'embrassa publiquement. On a beaucoup célébré ici ces différents succès de retraite, et même, pour avoir l'honneur de le dire confidemment à Votre Majesté, on s'est donné quelques ridicules en les célébrant trop. La bataille du 2 décembre nous a jetés fort loin des réjouissances : ce malheur a été préparé, comme tous les autres, par le Cabinet d'Autriche. L'Empereur de Russie est la bonté même ; son caractère n'a rien de cette raideur et de cette fière prépondérance qui se met toujours à la première place et fait reculer les autres. D'ailleurs, son extrême prudence lui faisant contempler sans cesse le danger de régenter les Autrichiens, il les laissait faire, de peur de dissoudre la coalition. Ceux-ci, profitant des circonstances pour déployer à leur aise tous les vices nationaux, s'étaient emparés de la conduite de la guerre et faisaient tout à leur gré. *Nous voulons tant de soldats, nous n'en voulons pas davantage, nous les voulons là et pas ailleurs, nous n'en voulons point en Italie, nous ne voulons point de Cosa-*

ques, etc., etc. Ils s'étaient mis en possession de faire tous les plans, qu'ils faisaient traduire en russe et distribuer quelques heures avant qu'on les exécutât. Le général Van-Suchtelen et tout son corps, abîmés de dégoûts et d'amertumes, ne se mêlaient pas plus que moi des plans de campagne. Votre Majesté se formera difficilement une idée de l'esprit détestable qui régnait dans l'armée autrichienne. Le soldat était mécontent de ses officiers, les officiers de leurs généraux, et les généraux divisés entre eux. Tous cependant étaient d'accord sur un seul point : personne ne voulait la guerre. Avant de quitter Vienne, tous les généraux avaient protesté contre la résolution de l'Empereur, et demandé qu'on fît la paix à tout prix aux portes de Vienne. Le peuple, irrité par la masse des impôts, et surtout par le dernier qui égalait le cinquième de tous les capitaux, avait pris la guerre en horreur. L'armée en particulier renfermait tous les germes possibles de dissolution : haines de partis, haines de cœurs, haines de conditions. Rien n'y manquait. Pour réunir et faire marcher ensemble tant d'éléments discordants, que pouvait une seule main, juste à la vérité, infiniment respectable, mais faible, timide et constamment embarrassée dans celle d'une femme? Le premier symptôme de la grande catastrophe se développa à Ulm, où Votre Majesté aura vu, avec le plus grand étonnement, qu'il n'y avait point de général, ou qu'il y en avait deux, ce qui revient au même. L'un avait le droit de s'en aller, et l'autre celui de rester. On voit avec une parfaite évidence, comme si l'on avait lu les commissions émanées des bureaux de Vienne.

que la Cour n'avait pas eu la force de décider clairement entre l'Archiduc Ferdinand et le général Mack, de manière que chacun d'eux avait de bonnes raisons pour se croire le supérieur de l'autre.

Monsieur le Comte de Razoumofski me parait toucher à une disgrâce inévitable, pour avoir commis, dans cette circonstance importante, deux fautes qui ne paraissent réellement pas susceptibles d'excuses. D'abord, il n'a point averti sa Cour des dispositions intérieures de l'Autriche en général, et de l'armée en particulier, et il a fait pis encore, en négligeant de protester solennellement contre le passage de l'Inn, exécuté avant le temps, contre le premier article exprès du Traité d'alliance entre les deux nations.

Je prendrai la liberté d'arrêter ici un instant Votre Majesté, pour lui faire observer une de ces contradictions extraordinaires, qu'on rencontre chez les nations comme chez les individus. S'il y a une Cour au monde jalouse et soupçonneuse en politique, c'est celle de Russie. Elle éclaire tous nos pas, elle décachète toutes nos lettres, elle nous écarte d'elle avec une affectation marquée ; si quelque agent des Affaires étrangères s'avisait de nous faire une visite, il serait irrémissiblement perdu, et cette même Cour souffre que ses ministres vieillissent près des Cours étrangères, qu'ils y deviennent propriétaires, qu'ils s'y marient, que leurs dettes même (ceci est curieux) y soient payées par le Souverain du lieu, enfin qu'ils y soient complètement nationalisés par le fait. M. le Comte de Razoumofski dépensait des millions à Vienne en propriétés foncières, et il avait fini

par construire, à ses frais, un pont sur le Danube. Voilà, il faut l'avouer, un singulier inquisiteur contre la faiblesse, les erreurs et les manœuvres machiavéliques de l'Autriche. Il en est de même, quoique avec moins de danger, dans ce moment à Berlin et à Londres ; je ne sais quand cette Cour voudra ouvrir les yeux sur un système aussi dangereux. Je reviens à Olmütz, dont cette digression m'avait écarté.

Le général Koutouzof, parti avec 50,000 hommes *sur le papier*, c'est-à-dire 45,000 combattants au plus, en avait bien perdu ou laissé en arrière 2,000 au moins, lorsqu'il arriva sur l'Inn. Que Votre Majesté daigne réfléchir sur une retraite de près de 90 lieues de France, pendant quarante jours de souffrances et de combats, et à la détermination prise par le général en chef de sacrifier le Prince Bagration pour sauver le reste de l'armée ; elle se convaincra qu'on n'exagérerait nullement en soutenant que le premier n'avait peut-être pas ramené à Brünn 25 mille combattants effectifs. Quoi qu'il en soit, la réunion des premières colonnes russes appartenant au corps du général Buxhovden, portèrent l'armée à 48 mille hommes. Les Autrichiens en avaient 30 mille ; du moins, c'est ce que j'ai pu savoir de plus certain, car sur cet article, les seuls qui sachent la vérité ne la disent jamais. Ces mêmes assertions, qui fixent ainsi le nombre des alliés, portent celui des Français à 96 mille hommes. Je suis tenté de croire qu'un juge équitable pourrait diminuer ce dernier nombre et augmenter l'autre, de manière à supposer l'égalité ou à peu près. Plusieurs considérations défendaient de livrer une

bataille, surtout la certitude de recevoir sous peu de jours un renfort de 15,000 hommes qui n'étaient plus qu'à quelques marches. Le général Koutouzof ne voulait point la bataille, mais les Autrichiens la voulaient, et la firent vouloir; la famine leur servit par-dessus tout à déterminer les Russes; on en était au point que l'Empereur de Russie partagea une oie avec vingt officiers, et que le soldat russe n'avait pas mangé depuis deux jours, lorsque la bataille fut résolue. Les chevaux, encore plus exténués que les hommes, refusaient le service ou n'avançaient qu'à force de coups. Les Autrichiens déclarèrent aux Russes qu'il fallait prendre les magasins ennemis ou mourir de faim; une autre influence s'en mêla peut-être. Enfin, ce qui est écrit est écrit. La bataille commença le deux décembre vers les six heures du matin, et dura plus de treize heures. Je l'appelle la bataille d'Olmütz, jusqu'à ce qu'il plaise aux Français de lui donner un autre nom. Les Russes combattirent avec leur intrépidité ordinaire; mais, du côté de la science et de l'expérience, tout me porte à croire que la partie était fort inégale et que l'homme qui doit être opposé à Bonaparte n'existe pas plus ici qu'ailleurs, ou ne se montre point encore. J'ai cru comprendre que les Russes, fonçant sur les Français à leur manière, ont été fort désorientés par la manœuvre de ceux-ci, qui disparaissaient à droite et à gauche comme des mouches, découvrant par cette fuite savante des batteries qui foudroyaient les Russes, et retournant ensuite à la charge lorsqu'ils les voyaient en désordre. D'ailleurs, toute la valeur possible devait être inutile, dès que les

Autrichiens la contrariaient au lieu de la seconder. Presque sans résistance, on les vit s'ouvrir devant les Français, céder le terrain de toutes parts, jeter leurs armes, et enfin tirer eux-mêmes sur les Russes. Ceci paraît fabuleux, Sire ; cependant, il n'y a qu'une voix sur la vérité de ce fait ; on ajoute que le régiment des chasseurs de la Garde, indigné de cette infamie, se rua sur le corps autrichien dont il avait souffert la décharge, et le mit en pièces. Des autorités très respectables attestent encore cette circonstance, mais je me défie infiniment des haines nationales, et je crois qu'ici il est permis de douter. Si la chose est vraie, ce sera, je crois, la première fois qu'on aura vu des alliés s'égorger sur le champ de bataille. Personne ne doute ici, que le plan de la bataille n'ait été communiqué à Bonaparte ; je sens qu'on peut et qu'on doit même ici se défier encore des préjugés nationaux ; mais j'ai lu dans la lettre d'un officier étranger, bien informé et nullement suspect, ces propres mots : « On a rarement des preuves directes « d'une trahison, mais il faut avouer que tout s'est « passé précisément comme si il y en avait eu une. » Plusieurs indices viennent à l'appui de ce jugement parfaitement conforme à la voix publique ; il paraît certain qu'on avait résolu, du côté de l'Autriche, de forcer par des revers le brave Empereur à faire la paix. Votre Majesté n'apprendra pas sans une extrême indignation, qu'à la distance de quatre ou cinq lieues, on a trouvé des provisions en abondance pour toute l'armée qui se retirait. Le jeune et vaillant Empereur a fait dans cette grande occasion, non pas seulement tout ce qu'il devait,

mais plus peut-être que ne le permettait sa haute qualité. Il s'est exposé d'une manière qui nous fait encore trembler: une grenade est venue blesser un officier tout près de lui; il s'est jeté à deux ou trois reprises au milieu des Autrichiens, et n'a rien oublié pour les animer et les réunir; mais tous ses efforts ne lui ont valu que de la gloire. Il a eu le chagrin de les voir, en un clin d'œil, jeter armes, chapeaux, bandoulières, et tendre les mains aux Français en demandant *grâce*. Il fallut céder, sans qu'on puisse dire, à parler exactement, que les Russes aient été vaincus. Un très grand mal est la perte de l'artillerie, qui n'a cependant point été l'ouvrage de l'ennemi. Un pont fabriqué par l'impéritie ou par la malveillance (car on veut encore chercher ici du mystère), s'est abimé sous le premier canon et a fait perdre tout le reste. Votre Majesté sent assez qu'en racontant cet événement, les papiers français n'oublieront que le pont. L'Empereur est revenu sur le champ à Pétersbourg, sans s'arrêter nulle part. Que n'a-t-on pas dit, Sire, sur ce retour? Il est certain que par cette démarche l'Empereur pouvait paraitre convenir de sa défaite, abandonner la partie et dégoûter ses troupes. Néanmoins, en oubliant même pour un instant, s'il est possible, le profond respect que j'ai pour sa personne, je n'aurais pas la force de le blâmer. J'avais l'honneur de l'écrire l'autre jour à M. le Comte de Front, et je crois que rien n'est plus vrai: plus âgé, plus accoutumé aux scélératesses des hommes et aux scènes de carnage, l'Empereur serait resté; tel qu'il est, il est revenu. Que Votre Majesté daigne se représenter un Souverain ex-

cessivement bon, humain et compatissant, voyant la guerre pour la première fois, et se trouvant au milieu de ces monceaux de cadavres ; trompé d'ailleurs dans ses espérances les plus douces, et justement irrité par le spectacle de la lâcheté et de la trahison ; je me persuade qu'Elle ne sera nullement surprise de le voir partir dans le premier accès de l'indignation. Avant de s'éloigner cependant, il pourvut à tout en envoyant son propre frère, accompagné du Prince Dolgorouki, à Berlin, et le Comte Paul de Strogonof à Londres. La précaution était surtout nécessaire envers la Prusse, car le Roi commençait à s'alarmer ; il envoyait des aides de camp l'un après l'autre, et s'étonnait surtout qu'on eût fait sans lui paix ou armistice, après les engagements communs pris à Berlin. Il ne doutait pas un moment que l'Empereur de Russie n'eût signé quelque convention avec Bonaparte ; mais il se trompait, celui d'Autriche seul avait souscrit. Ayant totalement perdu courage, il était venu, le jour de la bataille supplier, au pied de la lettre, l'Empereur de Russie de trouver bon qu'il s'accordât à tout prix (lui François second) avec le vainqueur. L'Empereur Alexandre lui dit : « Faites comme vous l'entendrez, mais ne m'y mêlez d'aucune manière. » Bonaparte, ayant exigé que l'infortuné Souverain vint s'aboucher avec lui, François II s'est cru forcé d'obéir. Quelles conditions lui a-t-on dictées ? C'est ce que j'ignore encore au moment où j'ai l'honneur de tracer ces lignes à Votre Majesté. Bonaparte avait une extrême envie de s'aboucher aussi avec l'Empereur Alexandre dès avant la bataille ; il lui avait fait des

avances que j'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Majesté par une communication à part, car je crains que la multitude des objets ne jette de l'embarras dans ma narration. Après le combat, son aide de camp Savary, qui avait été porteur des premières paroles, retourna auprès de l'Empereur pour lui demander une entrevue. L'Empereur ne jugea point à propos d'accepter la proposition ; il dit à Savary qu'il envoyait le Prince Pierre Dolgorouki, auquel *le chef de la nation Française* pouvait parler comme à l'Empereur lui-même. Bonaparte reçut le Prince en plein champ et environné de sa garde ; au moment où le Russe approcha, Napoléon fit un signe *impérial* ou *impératif* qui fit écarter sa garde. On entra en conversation ; le Prince dit que son Maître ne pouvait concevoir quel pouvait être l'objet de l'entrevue proposée.— « C'est la paix, dit Bonaparte. « Je ne conçois pas pourquoi votre Maître ne veut pas « s'entendre avec moi : je ne demande qu'à le voir et à « lui présenter une feuille blanche signée *Napoléon*, sur « laquelle il écrira lui-même les conditions de la paix.» — A ces beaux discours, il mêla cependant quelques grains de jactance ; *il dit que ce serait peut-être au vainqueur à dicter les lois, mais que cependant, etc.* Le Prince Dolgorouki répliqua que les intentions de S. M. I. étant connues, Elle ne voyait pas la nécessité d'une entrevue. Quelques personnes ont vu dans ces démarches de Bonaparte un piège tendu à l'Empereur de Russie, pour l'engager dans quelque démarche précipitée, et se donner au moins le plaisir de faire écrire dans les gazettes Françaises que l'*Empereur de Russie s'était rendu*

chez celui des Français. Je crois bien que l'intention de Bonaparte était de tirer parti de l'entrevue, si elle avait été accordée : rien n'est plus naturel ; mais je crois aussi qu'il eût été moins difficile qu'on ne le croit sur les conditions qu'Alexandre aurait pu proposer, et que surtout il n'aurait fait aucune difficulté sur le *puntiglio*. Je ne doute pas un moment qu'il ne se fût rendu lui-même chez l'Empereur de Russie, ou qu'il n'eût fait volontiers la moitié du chemin. Cette représentation entrait dans ses vues, et sûrement il n'aurait pas été fâché de finir d'une manière sûre et honorable. Mais enfin, l'Empereur n'a pas voulu de cette conversation, ni faire dans cette circonstance d'autres propositions. Il est au reste le Prince le plus fait pour adresser la parole à l'heureux usurpateur. Il n'y a entre eux aucune aigreur de caractère, de circonstance ou de nation. La puissance d'Alexandre, ses vertus personnelles et la loyauté de sa conduite font une grande impression sur l'esprit des Français, et en particulier sur celui de Bonaparte, qui affecte même à son égard des procédés chevaleresques. Savary dit à l'Empereur, après la bataille, les choses les plus délicates, entre autres *que les Français ne l'avaient jamais perdu de vue sur le champ de bataille, qu'il avait changé deux fois de cheval, et qu'à tel moment et à tel endroit il montait un cheval bai* (Vrai ou faux on ne peut rien dire de plus agréable). L'Empereur, ayant trouvé le soir sur son chemin sept officiers Français qu'on menait prisonniers, leur rendit sur le champ la liberté, et Bonaparte, piqué d'honneur, a renvoyé à son tour tous les prisonniers. Le fait est sûr, quant aux

officiers, mais je ne puis encore assurer, si la courtoisie s'est étendue comme on l'assure jusqu'aux soldats. — Tout se réduit aux officiers de la garde.

La bataille d'Olmütz ou d'Austerlitz s'appelle déjà en Allemagne la bataille des Empereurs (Kaiserschlacht). C'est dommage que Celui dont le sort était décidé par ce fameux combat ait fait nombre et rien de plus. Je voudrais être en état d'apprendre à Votre Majesté quelque chose de certain sur les pertes réciproques, mais rien n'est plus difficile. La *Gazette de Berlin*, la mieux placée peut-être pour savoir la vérité, dit formellement que cette bataille a été *la plus sanglante dont l'histoire moderne fasse mention*, et que la perte de part et d'autre, en morts et en blessés, passe trente-six mille hommes. Ce que je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Majesté, c'est qu'aucun homme instruit, dans ce pays, ne m'a supposé le nombre des morts au-dessous de huit à neuf mille hommes; or, ce nombre de morts suppose peut-être le triple de blessés, et de ce dernier nombre un tiers au moins sera perdu pour l'Etat. Il paraît, par les aveux mêmes des prisonniers Français, que la perte de leur côté a été sans comparaison plus forte. Votre Majesté peut juger de la boucherie. Pour la Russie, c'est une goutte de sang, mais les suites politiques de la bataille sont incalculables. Voilà donc cette fameuse Maison d'Autriche renversée, et pour toujours. Après une lutte terrible de trois siècles, le génie de la France l'emporte irrévocablement. Quand même le Roi légitime remonterait sur le trône, il n'aurait pas, je crois, la bonté de replacer sa rivale sur son piédestal.

Qu'arrivera-t-il de l'immense patrimoine de l'Autriche? Comment sera-t-il morcelé, dépecé, aliéné? Je l'ignore : mais c'est une époque à jamais fameuse, et le commencement d'un nouveau droit public en Europe. Je ne vois plus dans cette partie du monde que quatre puissances : la France, la Russie, l'Angleterre, et la Prusse qui jouera entre les deux premières, et toutes proportions gardées, le rôle qui nous appartenait entre la France et l'Autriche. L'Electeur de Bavière, premier vassal de Bonaparte, recevra une couronne idéale, qu'il paiera sur le champ en donnant sa fille à Beauharnais. Ce pas fait, voilà la famille d'un usurpateur unie aux Maisons Souveraines, et bientôt d'autres Princes seront tentés ou forcés. Il serait bien à désirer que quelque événement inattendu vint s'opposer à la suite des conséquences qu'il est permis d'envisager, mais cet événement ne se voit point dans la liste des choses naturelles et ordinaires. S'il existe dans le sein de l'avenir, il n'est pas dans la sphère de la prévoyance humaine. Nombre de gens s'amusent encore avec l'idée de la Prusse, qui est intacte; mais je confesse à Votre Majesté que je compte fort peu sur cette puissance. Le caractère du Souverain, les maximes du Cabinet, et même l'esprit national, semblent interdire l'espérance d'une grande conception. C'est la Prusse qui vient de perdre l'Europe une seconde fois en envoyant ses misérables *orateurs* à Bonaparte, au lieu de faire marcher une armée. Bernadotte, qui s'est vu libre, est allé flanquer son Maître, et l'a fait vaincre. « Nous n'étions pas prêts, disent les Prussiens, il faut du temps » ; fort bien, mais quand on n'a pas

un cheval de trait, il ne faut pas faire continuellement retentir l'Europe de trois cents mille hommes prêts à marcher ; et la Prusse, dans les circonstances actuelles, n'est pas excusable de n'avoir pas eu constamment cinquante mille hommes disponibles à la minute. Au reste, Sire, je n'affirme rien, mais je crois mes craintes fondées. L'Empereur, comme j'avais l'honneur de le dire, n'a rien oublié pour s'attacher la Prusse et pour lui inspirer les sentiments qui l'animent lui-même. Le 26 de ce mois, il a accordé une très longue audience au ministre de cette puissance, auquel il a manifesté surtout sa persuasion intime qu'une paix, du moins une paix sûre avec Bonaparte, était impossible si elle n'était pas obtenue les armes à la main. Il a promis à la Prusse une assistance sans borne et sans délai ; tout cela est à merveille, et bien digne de Sa Majesté Impériale ; mais la grandeur d'âme, chassée de tous les coins de notre malheureux continent, ne se *réfugie* guère dans un Cabinet mené par des *réfugiés*. Il faut cependant que la Prusse prenne garde à elle ; jamais peut-être une puissance ne se trouva engagée dans un pas plus difficile ; placée entre deux puissances formidables, vulnérable de toutes parts, mais surtout par la Pologne, le parti qu'elle prendra peut décider de son existence. Le plus dangereux sera celui de tergiverser, et c'est probablement celui qu'elle choisira. On peut croire que l'unique moyen de la mettre dans la bonne voie et de l'y retenir, est de l'acheter, tout uniment, comme on achète le travail d'un ouvrier ; c'est à l'inépuisable Angleterre qu'il appartient de

faire cette opération, qui est véritablement majeure.

J'avais conduit jusqu'ici cette dépêche, lorsque l'arrivée d'un grand personnage m'a mis à portée d'obtenir de nouvelles connaissances. Je prie donc Votre Majesté de vouloir bien agréer les explications et rectifications suivantes.

1° Ce ne fut point *après*, mais bien avant la bataille, que Bonaparte demanda l'entrevue. Il paraît que le Prince Pierre Dolgorouki n'était pas l'homme le plus propre à la commission qui lui fut confiée, et qu'il cassa un peu trop les vitres, selon l'expression vulgaire (1). Bonaparte en terminant la conversation, qui fut sans doute très vive, dit : *Eh bien..... nous nous battrons. Qu'on m'amène mon cheval !* Il demeure néanmoins toujours certain, à ce qui me paraît, que Savary se présenta de nouveau à l'Empereur après le combat. Dans le courant de la conversation, Bonaparte avait dit au Prince : « Je sais que les Russes et les Anglais ont « débarqué dans le Royaume de Naples : j'envoie trente « mille hommes pour les battre. »

2° Il est très sûr que ce même Prince Dolgorouki a

---

(1) Le Prince s'est justifié depuis, dans une lettre très intéressante imprimée à Berlin, mais que je ne puis envoyer. Je lui ai parlé à lui-même ; il est faux qu'il ait demandé la couronne d'Italie pour Votre Majesté, comme on l'a imprimé à Paris. Le nom même du Piémont n'a jamais été prononcé, mais seulement celui d'indemnité. (19 février.)

(*Note de l'Auteur.*)

contribué infiniment à déterminer cette funeste bataille, et que malheureusement l'ardeur du jeune et vaillant Souverain s'est trop laissée séduire par l'appas d'une brillante victoire. L'Empereur d'Autriche le pressait de son côté en lui disant : *Vos troupes sont excellentes, il faut donner la bataille.* Les officiers Autrichiens soutenaient ce système et préparèrent tout. Le plan fut donné par le chef de leur Etat-major, M. de Weyrotter, qu'on assure être une tête légère ; et le bon général Suchtelen, qui arriva au moment même d'une décision prise sans sa participation, en fut également surpris et attristé. Le Général en chef et les autres officiers supérieurs étaient de même contre la bataille ; et cependant elle fut donnée ! — Pour comble de malheur, on ne savait pas que Bernadotte était arrivé avec son Corps, et que le Général d'Essen, avec le sien, était sur le point de joindre les Russes. Votre Majesté apercevra ici de tristes erreurs ; néanmoins s'il avait été possible de s'entendre, la bataille aurait été décisive en faveur des alliés ; mais elle ne fut pour eux qu'une véritable mêlée. Les ordres furent ou mal donnés ou mal compris, les corps n'arrivèrent point à temps, et l'on se massacra comme des sauvages. C'est un miracle que les Russes s'en soient tirés comme ils l'ont fait. Votre Majesté aura peut-être remarqué que les papiers Prussiens leur donnent constamment la victoire : il peut se faire que, dans ce moment, ce soit un style d'amis.

3° Je puis maintenant assurer Votre Majesté que le Ministère se croit sûr de sept mille morts *seulement*. Ce dernier mot fait pâlir, mais enfin on croyait beaucoup

plus, et la perte des Français passe pour très certainement plus forte (1).

4° Les prisonniers renvoyés se réduisent aux officiers et soldats du régiment aux Gardes. C'est un de ces régiments embarrassants, dont la valeur ne compense pas les prétentions; les parents des officiers ne veulent pas croire qu'il soit permis de les tuer, et je crois qu'on finira par les rappeler dans la capitale, pour se délivrer des hurlements des dames.

5° Les troupes Autrichiennes étaient de la plus mauvaise espèce, composées en grande partie de jeunes recrues sans expérience militaire. C'était une nouvelle faute d'employer de pareils soldats dans une occasion si importante, avant qu'ils fussent aguerris. On ne parle point de leurs pertes particulières. Tout bien examiné, il me paraît que ceux qui portent la totalité des morts à douze mille ne se trompent pas, ou se trompent peu ; en doublant tout au moins, à cause des Français, et ajoutant les blessés, on se forme une idée de cette sanglante journée. L'armistice avec l'Empereur d'Autriche étant impossible ou inutile, tant que celui de Russie tenait la campagne, Bonaparte écrivit une seconde lettre à ce dernier après la bataille : cette lettre, apportée encore par l'aide de camp Savary, n'a point été rendue

---

(1) En dernière analyse, l'armée en rentrant aux frontières avait perdu 15,000 hommes, en tout comptant, ce qui en donne au moins 10,000 pour le champ de bataille d'Austerlitz. (*Note de l'Auteur.*)

publique, mais il est permis de la lire (sauf le style) dans la retraite des troupes Russes, qui commença immédiatement et paisiblement, par la Hongrie.

6° Ce que j'ai dit plus haut sur la chute d'un pont est un de ces contes dont on n'est jamais avare dans les occasions de ce genre. L'artillerie avait été laissée sur les derrières de l'armée, du côté de Wischnau, apparemment comme meuble inutile. Elle n'était pas même attelée, et les Français la prirent paisiblement après la bataille, tandis que les Russes se retiraient sur la droite, du côté de la Hongrie. Il y avait cinquante pièces de canon, dont on n'avait pas même jugé à propos d'essayer l'usage. En un mot, Sire, il me semble qu'on pourrait appeler cette bataille, un grand *suicide*. Lorsqu'on a voulu en demander la relation au général Koutouzof, il a répondu qu'il ne voulait point donner la relation d'une bataille livrée malgré lui, et qu'il fallait s'adresser aux Autrichiens qui l'avaient donnée.

Ces détails sont désespérants, et font bien sentir l'irrévocable destinée qui nous entraîne. Tout arrive contre toutes les lois du bon sens et de la probabilité, et tous les calculs sont déroutés. L'infamie d'Ulm force le brave Archiduc Charles à quitter l'Italie ; cette retraite rendra inutile, et peut-être funeste, le débarquement Anglo-Russe fait à Naples. La bataille d'Austerlitz se perd parce qu'on veut absolument la perdre, et nous achève. Le doigt divin est si profondément marqué dans tous ces événements, que je deviens en un sens fataliste, et que j'ose à peine me servir de ma raison. Si cependant Votre Majesté voulait connaître précisément les espérances qui

me restent, elle les trouverait consignées dans le Mémoire ci-joint en treize feuilles détachées. Il a été rédigé pour notre cher Duc, qui veut s'en servir auprès du ministère ; mais pour ne rien cacher à Votre Majesté, j'ai bien peur que ce Mémoire ne contienne bien plus ce qu'il faudrait faire, que ce qu'on fera. Par une action forte et rapide, soutenue de toutes les forces de la Russie, la Prusse pourrait probablement remonter la machine, mais la Prusse tremble, traite et tâtonne à sa manière ; suivant les apparences, elle nous perdra encore : mais, pour cette fois, elle se perdra avec nous. Il faudrait être bien novice en politique pour avoir un instant de tranquillité tant qu'on verra manœuvrer des Haugwitz et des Lombard ; la politique étroite et perverse de ces gens-là n'est pas faite pour les circonstances que nous voyons, ou pour mieux dire, elle est faite pour les prolonger. J'ai beau regarder dans l'univers, je n'y vois rien qui ressemble à la force, aux talents, à l'espèce d'inspiration qui serait nécessaire pour arrêter le torrent.

J'ai protesté, dans le Mémoire en question, d'abjurer le ton dogmatique : je puis en effet avoir l'honneur d'assurer Votre Majesté que je suis fort éloigné d'accorder à mes petites idées plus de poids qu'elles n'en ont réellement. Je sens combien il est aisé de critiquer ce qu'on fait et difficile de montrer ce qu'il faudrait faire ; mais comme le parti de la morale m'a toujours paru le plus sûr dans toutes les occasions possibles, j'ose croire que dans ce moment il n'y aurait pas de mal d'y revenir, surtout après avoir épuisé toutes les ressources du machiavélisme, sans autre résultat que le déshonneur.

Aucun ministre n'a vu le Prince Czartoryski depuis son retour qui a eu lieu le 27 décembre; il n'a pas même répondu aux lettres par lesquelles nous lui avons demandé audience suivant l'usage. Incessamment, il doit être tenu un grand conseil, dans lequel S. M. I. prendra des résolutions analogues à l'état des affaires: jusque-là nous ne serons point entendus. Votre Majesté jugera aisément des soucis cuisants qui m'obsèdent dans ce moment, à l'égard surtout de sa personne Auguste. Que je suis désireux de savoir ce qu'elle sera devenue au milieu de la nouvelle tempête qui aura sans doute éclaté sur le royaume de Naples ! Je ne sais ce que me dira le Prince, mais, quoique je me tienne sûr que l'Empereur est inébranlable dans ses dispositions envers Votre Majesté, il n'est pas moins vrai que la sphère de nos espérances s'est fort rétrécie à la bataille d'Austerlitz. Je souhaite, bien plus que je ne l'espère, qu'une victoire mémorable remportée par les armes Russo-Prussiennes remonte ses espérances au point où elles étaient il y a deux mois; il serait superflu de dire à Votre Majesté que je n'oublierai rien de ce qui peut recommander ses intérêts à cette Cour; il me semble que, dans ce moment, on pourrait plus aisément spéculer sur ce point sans crainte de choquer l'Autriche: je suivrai cette idée, que j'ai déjà indiquée de loin.

Nous ignorons absolument le parti qu'aura pris l'Autriche après ses malheurs. Nous n'avons même plus entendu parler de l'Archiduc Charles depuis qu'il a eu le bonheur d'atteindre la Hongrie. L'Archiduc Ferdinand, trois jours après la bataille d'Austerlitz, a bravement

attaqué et battu les Bavarois dans la Bohême. Je fixe souvent l'œil sur ce jeune Prince qui me paraît promettre infiniment : sa conduite déterminée à Ulm (quoi qu'il en soit de sa dispute avec Mack, considérée suivant les rigueurs de la discipline), la victoire qu'il a remportée sur les Bavarois, et plus que tout cela peut-être, une certaine confiance qu'il inspire généralement, me semblent permettre de le considérer comme l'une des plus brillantes espérances de son auguste et malheureuse Maison. Si les traités forcés ne paralysent pas ce talent, j'espère qu'il aura d'autres occasions de le déployer pour le salut de l'Europe. Je ne dirai rien à Votre Majesté des ressorts cachés et méprisables qui ont amené la catastrophe autrichienne ; comme ils étaient parfaitement connus tout près de Votre Majesté, et qu'on en avait même à peu près prédit les effets, je pense qu'elle n'ignore rien sur ce sujet déplorable.

Votre Majesté s'apercevra aisément que cette lettre est écrite jour par jour et commencée depuis très longtemps. Il y a trois mois, Sire, que j'attends le départ d'un courrier toujours retardé, et malgré l'impatience que me cause ce retard, je n'ai pas osé en envoyer un de mon chef. J'ai mandé à M. le Chevalier de Rossi le détail de ma conversation du 10, qui fut bien amère pour moi : je me rapporte à cette lettre ; à la fin du mois j'attends une autre audience, sans savoir encore quand elle me sera accordée.

Depuis quelques mois, j'avais songé à Venise pour Votre Majesté. Cet établissement aurait été, sous tous les rapports, supérieur au Piémont même ; mais la chose n'étant

pas proposable directement tant que la Maison d'Autriche possédait, j'avais pris le parti d'en parler dans une lettre à M. le Comte de Front, et de l'acheminer de manière à être sûr qu'elle serait décachetée ici. Il se trouve, par une singularité remarquable, que l'Autriche n'aurait point été éloignée de cette idée, et que l'Empereur François a parlé dans ce sens à celui de Russie ; mais cette idée s'est évaporée comme tant d'autres sur le champ de bataille d'Austerlitz. Il est bon cependant de ne pas la perdre de vue. Je songe dans ce moment à proposer à ce Cabinet, et par son canal à celui d'Angleterre, de procurer à Votre Majesté un établissement quelconque de leur chef, et sans le concours de la France ; par conséquent avant le traité de paix définitif. De cette manière Votre Majesté attendrait ce traité d'une manière plus supportable, et s'il est décidément contre Elle, comme la chose est malheureusement très possible, Elle éviterait au moins le dernier désagrément d'une renonciation formelle au Piémont, puisque ne recevant rien de la France, elle n'aurait rien à stipuler avec cette puissance. J'attends ma nouvelle audience pour être en état d'en dire davantage sur ce point à Votre Majesté. Dans celle du 10, le Prince me répéta beaucoup qu'il fallait tout accepter : c'est aussi l'avis que j'ai eu l'honneur de présenter à Votre Majesté depuis très longtemps. Il ne s'agit plus pour Elle que de conserver la Souveraineté et de la transmettre à ses descendants. Plusieurs raisons font présumer que la puissance inouie que nous avons vue se former sera passagère ; mais ce qui ne dure que trente ou quarante ans s'appelle encore passager dans

l'histoire ; la sagesse exige donc que Votre Majesté mette les choses au pire, et se détermine en conséquence. Je puis aujourd'hui avoir l'honneur de lui répéter sans inconvénient que la restitution du Piémont n'a jamais été possible un seul instant ; depuis les dernières victoires des Français, un établissement sur quelque autre point de l'Italie est devenu peut-être tout aussi impossible. Quand on le lui accorderait, je ne sais pas trop quelle existence aurait Votre Majesté dans un petit pays placé au milieu du royaume d'Italie, ni comment elle supporterait cet insupportable vasselage ; il me paraît, que pour attendre sûrement et décemment un autre ordre de choses, Malte serait le point le plus convenable. Jamais Votre Majesté ne m'a communiqué ses idées sur cet article ; je ferai tout pour le mieux après y avoir bien songé : c'est tout ce que je puis dire à une telle distance.

Après des comédies de toute espèce, la Prusse a fini comme on devait s'y attendre : elle a joué complètement la Russie et n'a travaillé qu'à son profit ; elle voulait prendre possession du Hanovre, elle y est parvenue. Haugwitz s'est servi des pleins pouvoirs qu'il tenait des deux puissances pour signer ce qu'il a voulu. Comme on garde ici un profond silence, il est impossible de savoir encore jusqu'à quel point l'Empereur a été offensé, et ce qui en résultera ; en attendant, les troupes coalisées évacuent le Hanovre et les Prussiens les remplacent. Il est bien dit qu'ils prennent seulement des positions et que l'administration demeure à la régence ; mais je ne suis pas dupe de cette autre comédie, et je re-

garde l'Électorat comme nouvellement perdu pour le Roi d'Angleterre. Avec les meilleures intentions du monde, l'excellent Empereur Alexandre ne s'est pas moins trompé de toutes les manières, et de la façon la plus fatale. Du moment qu'il vit le choix fait à Berlin de MM. de Haugwitz et Lombard, et les égards particuliers qu'on avait pour le général Duroc, il devait entrer en défiance et parler haut ; et après avoir très malheureusement donné la bataille du 2 décembre, il devait voler en Silésie et tenir la Prusse en respect avec une armée formidable ; en revenant ici sur le champ, il a tout perdu. Que fera-t-il maintenant? Je l'ignore absolument. Peut-être ce qu'il aurait de mieux à faire serait de déclarer la guerre à la Prusse. Je ne vois pas pour lui d'autre moyen de demeurer puissance européenne et de pouvoir embarrasser la France : il est peut-être plus probable qu'il demeurera dans une attitude hostile, sans combattre Bonaparte, et sans le reconnaître. Mais cet état peut-il durer? Au moyen de Venise, de l'Istrie et de la Dalmatie, nous verrons bientôt l'heureux conquérant commencer l'exécution de ses vastes plans sur la Grèce et le Levant, inquiéter la Russie sur ses provinces méridionales, et la forcer à combattre chez elle. En général, Sire, depuis la bataille d'Austerlitz, la Russie n'est plus ce qu'elle était; ses armes ont perdu dans l'opinion la haute réputation dont elles jouissaient, et celles de la France, au contraire, passent pour supérieures à toutes. Nul homme ne peut prévoir ce qui arrivera, car Bonaparte n'a plus de rival. Il n'y a plus qu'une révolution intérieure qui puisse renverser ce colosse, et cette révolution même ne paraît plus aussi

probable qu'elle l'était ; il comble de gloire la plus vaniteuse nation de l'univers ; il sait vaincre, il sait punir et il sait récompenser, il est donc bien fort. Cependant, les avis les plus certains nous disent qu'il est généralement haï ; il faudrait être en France pour juger sainement de l'opinion française. Je croirais manquer à mes devoirs envers Votre Majesté, si je lui présentais des espérances trompeuses ; tout n'est pas perdu sans doute, mais tout va infiniment mal. Les malheurs de Votre Majesté n'ont au reste d'autre effet sur moi que celui de m'attacher plus vivement à sa personne et à ses intérêts ; tant qu'il restera une lueur d'espérance et une goutte du sang de son Auguste famille, la dernière goutte du mien lui sera toujours consacrée.

19 (31) janvier 1806.— Aujourd'hui, Sire, j'ai obtenu une nouvelle audience du Prince Czartoryski, laquelle sans avoir été absolument rassurante (car elle ne pouvait l'être), n'a cependant pas été aussi triste que la précédente; j'ai débuté par observer qu'il me paraissait infiniment probable que dans ses négociations avec Bonaparte, le Comte de Haugwitz aurait parlé de nous, et qu'il importait à Votre Majesté de savoir ce qui avait été dit. A cela il m'a été répondu que dans le traité signé avec la Prusse, les deux puissances étaient demeurées d'accord de demander pour Votre Majesté le royaume de Ligurie ou les trois Légations, le tout avec les arrondissements convenables; mais que M. de Haugwitz ayant fait tout autre chose que ce que portaient ses pouvoirs, il ne s'agissait plus de cette première demande, et que très certainement l'Empereur ne savait point si et com-

ment il avait été question de nous dans cette nouvelle négociation.

Je crois, pour avoir l'honneur de le dire en passant à Votre Majesté, que le Comte de Haugwitz avait plus d'un pouvoir dans sa poche, et qu'après la bataille d'Austerlitz, il n'aura pas été difficile au parti Français de ramener S. M. Prussienne dans la route ordinaire de son Cabinet. Les meneurs de Berlin doivent rire de bon cœur en contemplant les cordons et les bijoux laissés dans leur ville par l'Empereur Alexandre. Le *digne* Lombard a reçu pour son compte une bague de 25,000 roubles : il faut avouer qu'il l'a bien gagnée. Et c'est dans ce moment précis qu'on perdait les lettres de change de Votre Majesté.

Pour revenir à mon audience, j'ai demandé, en second lieu, quelles seraient les intentions de S. M. I. relativement à tel ou tel pays qu'on pourrait offrir à Votre Majesté hors de l'Italie ; le Prince m'a répondu que dans ce moment il était impossible à l'Empereur d'avoir des intentions déterminées, puisque les affaires politiques se trouvaient dans un chaos où il était impraticable de discerner aucun objet. Cependant il ne m'a plus paru aussi abattu, et j'ai cru voir clairement que l'Empereur tient bon et ne pense nullement à la paix, ce qui est tout ce que Votre Majesté peut désirer dans l'état actuel des choses ; alors j'ai fait tomber le discours sur Venise, et le Prince m'a confirmé les déclarations faites sur ce point par S. M. l'Empereur d'Autriche. J'ai observé que cet objet ne devait point être perdu de vue, attendu qu'il pourrait en être question, si jamais les Français venaient

à être chassés de l'Istrie et de la Dalmatie ; et saisissant cette occasion, j'ai appuyé fortement sur ces deux provinces, dont la possession rendait inutile pour l'Europe la mémorable bataille de Trafalgar, puisque Bonaparte pouvait faire par terre, au moyen de ses possessions vénitiennes, tout ce qu'il aurait fait par mer, si sa flotte n'avait pas été détruite. Après ce discours, que je n'ai pas cru, à beaucoup près, inutile dans les circonstances présentes, j'en suis venu à Malte pour l'établissement provisoire dont j'avais l'honneur de parler précédemment à votre Majesté. Le Prince ne pouvait être préparé à une proposition de cette espèce : il m'a demandé pourquoi je croyais que les Anglais ne pourraient pas retenir Malte, car j'étais parti de là. Je lui en dis les raisons, en lui ajoutant que les Anglais se faisaient illusion sur ce point, que l'intérêt général de l'Europe ne laisserait jamais cette île entre les mains d'une puissance prépondérante, qu'il serait plus honorable pour l'Angleterre de la *donner* au Roi, que de la *céder* dans un traité définitif ; qu'en attendant, elle en tirerait toujours le même parti pour ses vaisseaux, que Votre Majesté, de son côté, serait décemment placée à l'abri de toute violence et nullement exclue d'une plus ample indemnisation, etc.

Le Prince, qui ne pouvait être préparé, comme je l'ai dit, n'a pu répondre d'une manière décidée, mais il y pensera, et quant à moi, Sire, il me suffit dans ce moment de mettre en avant toutes les idées possibles ; je n'ai pas manqué de dire que cela m'appartenait exclusivement.

Le courrier devant partir incessamment, je terminerai

ici cette dépêche, me réservant de faire connaître, par de petites notes interrompues, à M. le Chevalier de Rossi, tout ce qui pourra lui paraître de quelque importance, jusqu'au moment même du départ.

Il ne me reste qu'à présenter à Votre Majesté le nouvel hommage d'un zèle qui ne pourra que s'enflammer davantage par nos malheurs, et celui du très profond respect avec lequel, etc.

136

A M. le Chevalier de Rossi.

19 (31) janvier 1806.

Monsieur le Chevalier,

Il est bien dur de rompre un si long silence pour n'exprimer que le désespoir. Même après la honteuse calamité d'Ulm, on pouvait tout sauver: mais tout a été perdu à Austerlitz. Je ne puis penser à cette bataille, sans me rappeler une phrase fameuse de Tacite : « Jamais il ne fut plus évident que les dieux, très peu soucieux de notre bonheur, ne le sont que de leur vengeance. » C'est un phénomène, Monsieur le Chevalier, c'est une magie, c'est un miracle. C'est quelque chose qui n'a point de nom, et que l'on conçoit moins à mesure qu'on y réfléchit davantage. Comment le Prince le

plus sage, le plus humain, le plus défiant surtout de ses propres lumières (car c'est ce point qui est le plus étrange) comment, dis-je, un tel Prince s'est-il déterminé à donner une bataille contre l'avis de tous ses généraux, sur l'avis de quelques jeunes courtisans ? C'est cependant ce que nous avons vu. A quelques pas derrière lui, il avait une armée qui venait le joindre, et des vivres à quelques verstes. On ne pouvait que gagner au retard ; mais non, il faut se battre : *Ce que j'ai écrit est écrit.* On se bat, vous savez avec quel succès ! Deux jours après, l'un des Archiducs est vainqueur en Bohème, et l'autre arrive avec soixante mille hommes aux portes de Vienne. Il y a de quoi perdre la tête. Répétons, Monsieur le Chevalier : « *non esse cura diis securitatem nostram, esse ultionem* ». Jamais on ne vit de fatalité plus visible et plus funeste : les suites de cette bataille sont encore plus inconcevables que la bataille même. Si l'Empereur avait tenu bon, au moins sur la frontière, si surtout il avait couru à son armée de Silésie pour raffermir l'opinion et décider la Prusse, on pouvait encore réparer le mal, mais..... N'importe ! Jamais je ne pourrai cesser de l'aimer. Le public a bien rendu justice à ses intentions en le recevant, on peut dire, avec amour. Qu'est-ce qu'une bataille perdue pour la Russie *hors de chez elle* ? Bataille qui n'est pas même perdue, puisque les Français ont perdu douze mille hommes et cinq ou six généraux, tandis que les Russes n'en ont pas perdu un ? Tout cela, Monsieur le Chevalier, est bel et bon dans les temps ordinaires. Mais à cette époque, l'opinion, comme tout le reste, ne ressem-

ble à rien. La bataille d'Austerlitz est une bataille de Cannes et l'on dirait qu'Annibal est aux portes. M. Sanchez d'Aguilar, précédemment Secrétaire d'Ambassade, et maintenant Chargé des affaires d'Autriche, qui est arrivé ici le 3 (n. s.), a été surpris de cette opinion et l'a combattue de toutes ses forces.

137

Au Roi Victor-Emmanuel.

25 janvier (6 février) 1806.

SIRE,

J'espère que dans cette malheureuse circonstance, Votre Majesté voudra bien permettre que je lui présente directement quelques réflexions qui me concernent, et qu'il me serait désagréable de faire passer par la voie ordinaire des bureaux.

Votre Majesté n'a sûrement pas oublié l'extrême répugnance que je montrai pour me rendre à Pétersbourg. Un très grand nombre d'observations m'avaient convaincu que des circonstances extraordinaires, ou la conduite extraordinaire de certains hommes ne paraissaient point à Votre Majesté exiger d'Elle des mesures également éloignées des formes ordinaires. Je connaissais d'ailleurs d'autres choses, et le tout ensemble me

persuadait que Votre Majesté ne se déterminerait jamais à me mettre au niveau de ma place, de manière que mon existence dans ce pays ne serait qu'un long martyre.

Traîné à Naples uniquement par mon cœur, je renouvelai de bouche à Votre Majesté la demande que j'avais faite par écrit: je demandai (et jamais il n'y eut de proposition plus mesurée) d'être *présenté* comme un gentilhomme Sarde, au lieu d'être exposé comme un avocat Piémontais. Votre Majesté était peut-être bien éloignée de sentir les suites de son refus. Je vis la maxime adoptée à mon égard : « Rien pour le C. M. jusqu'à la restauration ». Elle prononçait une espèce de mort civile contre ma famille ; le coup qu'elle lui a porté est irréparable, et la plaie qui s'est faite dans mon cœur ne se refermera jamais. Si donc il m'est échappé dans mes lettres des vivacités, et des traits de mauvaise humeur capables de déplaire à Votre Majesté, comme le Comte de Roburent a bien voulu m'en avertir, je la prie très humblement de vouloir bien les pardonner à l'honneur affligé, et plus encore à la tendresse paternelle : car je proteste à Votre Majesté, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que la moindre condescendance de sa part aurait absolument changé l'état de ma famille.

Le système adopté à mon égard devait avoir toutes sortes de conséquences malheureuses, même pour le service de Votre Majesté. Je me contente de lui en exposer une qui ne concerne que moi : c'est que je suis mis par ce système hors d'état d'avoir l'honneur de servir Votre Majesté hors de ce pays. D'une manière ou d'une autre, j'ai pris ma place ici ; mais Dieu me préserve, Sire, de

porter ailleurs l'existence équivoque que Votre Majesté a cru devoir me laisser. Ce n'est pas que jamais j'aie la force de lui dire *non :* moins à présent que jamais, Sire. Mais comme rien ne pourrait être plus désagréable pour moi, je ne crois pas que Votre Majesté voulût me causer ce dernier chagrin. Elle sent bien d'ailleurs que, comme père, je n'ai plus d'espérance que dans ce pays. Si je m'éloignais, je perdrais mes liaisons, et si les malheurs continuent, que deviendraient mes enfants au milieu du monde?

Depuis les derniers événements, on m'a beaucoup parlé d'entrer au service de S. M. I. et d'y faire entrer mon fils. Quant à moi, Sire, je ne balance pas un moment ; mon serment n'est pas mort à la bataille d'Austerlitz, et tant que je pourrai être utile à Votre Majesté, je demeurerai à mon poste. Pour mon fils même, je ne me déterminerai qu'à la dernière extrémité ; c'est un malheur de prêter un nouveau serment, même lorsqu'on y gagne. Mais il est de toute nécessité, Sire, que Votre Majesté daigne me faire connaître ses intentions à mon égard. Il y a bientôt quatre ans que je vis séparé de ma famille ; l'espoir d'une restauration prochaine rendait cette séparation moins insupportable, quoique cet espoir fût très faible dans mon esprit. Aujourd'hui que nulle prudence humaine ne peut prévoir avec quelque fondement la fin des calamités de l'Europe, il faut bien que je prenne un parti. Un divorce sans fin ne s'accorde avec aucune loi. J'ai un enfant de 13 ans que je ne connais pas! Votre Majesté sent bien qu'un état aussi violent doit finir une fois. Cependant, Sire, il n'y a rien à quoi je ne

me soumette pour éviter l'ombre même de l'indiscrétion. Ma femme et mes deux filles se soumettront à venir par mer, si nos amis les Anglais veulent favoriser ce projet, ce qui me paraît probable ; de plus, loin de presser le voyage dans des circonstances aussi malheureuses, Votre Majesté n'a qu'à fixer le terme ; quel qu'il soit, j'y souscris sans disputer, pourvu qu'il y en ait un. Ici, je prendrai l'appartement le plus modeste, je vivrai de la manière la plus retirée ; en un mot, Sire, je n'oublierai rien pour diminuer ma dépense qui cependant, malgré toutes les économies praticables, passera nécessairement celle que je fais aujourd'hui.

Si, contre mes espérances les plus chères, mes services n'étaient plus utiles à Votre Majesté dans ce pays, j'espère que, dans ce cas, Elle daignerait me recommander à S. M. L'Empereur comme un homme qui l'a servie fidèlement. J'ai toutes les raisons d'espérer que j'obtiendrai un sort passable, mais je suis bien éloigné de croire, Sire, que Votre Majesté doive abandonner en quelque façon la partie, en cessant d'avoir un Ministre ici ; et tant qu'elle me fera l'honneur de me préférer à un autre, ni l'attrait du présent, ni la crainte de l'avenir, ne m'empêcheront de rester à mon poste tant que Votre Majesté le jugera à propos. J'ai cru seulement qu'il était de mon devoir de faire connaître parfaitement à Votre Majesté ma position et mes projets, afin qu'Elle daigne me faire connaître ses intentions à mon égard. J'ai cinquante ans, mes enfants sont grands, je désirerais avoir l'esprit tranquille sur l'établissement que je dois faire ici. J'aurais beaucoup désiré retarder ces tristes réflexions

et ne pas les adresser directement à Votre Majesté, mais les courriers me commandent et j'attends de son extrême bonté qu'elle daignera pardonner quelque chose au désagrément de jeter certains détails dans le canal ordinaire des correspondances officielles.

Je suis le chef d'une famille, Sire, l'une des plus nombreuses de votre ancien Duché de Savoie, et la seule, je pense, de ce pays, qui soit demeurée tout entière au service de Votre Majesté jusqu'au dernier moment, sans exception ni variation. Aujourd'hui même, il n'y a pas un seul individu, parmi ceux qui ont été forcés de rentrer en France, qui soit au service du vainqueur. Votre Majesté est le cinquième Souverain que nous avons l'honneur de servir depuis cent ans, et plusieurs circonstances qui ne sont pas toutes connues de Votre Majesté m'avaient conduit à ce point où un Souverain peut faire tout ce qu'il veut de son sujet. Dans cette position, je ne souhaitais et ne demandais qu'*une grâce indépendante des événements*, évitant toujours de bâtir sur l'avenir qui me paraissait une terre trop mouvante. Tout le reste est nul pour moi. J'ai voulu montrer naïvement à Votre Majesté le sentiment excité dans mon cœur par un refus que l'orgueil toujours aveugle m'avait fait regarder comme impossible, et qui a blessé mortellement ma famille ; mais j'ai l'honneur de protester à Votre Majesté, avec la même naïveté, qu'il n'y a rien dans ce sentiment qui ressemble le moins du monde à la mutinerie ou au ressentiment. Au contraire, Sire, les malheurs de Votre Majesté, en augmentant tous les jours, n'ont d'autre effet sur moi que d'augmenter mon respect, mon dé-

vouement et mon affection sans borne pour sa personne Auguste. J'espère pouvoir lui en donner encore des preuves durables. Si je n'ai pas bien mesuré toutes mes paroles dans mes lettres (je ne me le rappelle aucunement), je réclame de nouveau très humblement son indulgence. C'est le père, Sire, qui a poussé quelques cris : le sujet s'est toujours tu. J'ai d'ailleurs constamment eu deux idées consolantes : la première, que Votre Majesté en refusant de me placer ici comme je le désirais, avait de bonnes raisons dont elle ne doit compte à personne ; la seconde, qu'Elle a pu très légitimement considérer comme une fantaisie et comme une espèce d'enfantillage, des choses qui étaient cependant, dans un sens, la vie ou la mort. Car je regarde comme impossible que Votre Majesté soit informée de certaines choses.

Quand il en serait autrement, mes intérêts particuliers disparaissent absolument, même à mes propres yeux, devant le dévouement inaltérable et le très profond respect avec lequel je suis,

Sire,

de Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet.

138

A M. le Chevalier de Rossi.

2 (14) février 1806.

La veille de la bataille d'Austerlitz, il était question pour l'Empereur d'Autriche d'aller en Silésie s'aboucher avec le Roi de Prusse pour les intérêts communs; le Comte de Cobentzel s'y opposa, et il lui échappa même de dire qu'il y avait des occasions où les princes devaient payer de leur personne; l'Empereur de Russie présent prit cette phrase pour lui : il se piqua, je ne sais si je dois dire d'honneur, et dit qu'il se battrait. M. de Cobentzel, averti de la faute qu'il avait faite, fit l'impossible pour la réparer, mais tout fut inutile ; après la bataille, on pouvait encore tout sauver : la retraite précipitée de l'Empereur a tout perdu. Pourquoi cette retraite ? Il l'avait promise à Bonaparte, dit-on ; mais d'abord il est allé trop vite. Il y avait bien des moyens de rester en place, d'ailleurs, en faisant retirer son armée suivant le malheureux accord. Pourquoi ne pas aller joindre celle de Silésie avec tous les renforts qu'il avait derrière lui ? Je crains bien qu'un homme, à portée de savoir quelque chose, ne m'ait dit la vérité lorsqu'il m'a raconté que le lendemain de la bataille, quelqu'un dont il n'est pas possible de savoir le nom, dit à l'Empereur que s'il ne reve-

nait en toute hâte dans sa capitale, il s'exposait à une révolution immédiate, et à voir passer la couronne sur la tête de l'une des deux Impératrices. Cette supposition explique tout. Ce prince a toujours une pointe dans le cœur, *et vermis ejus non moritur;* des souvenirs malheureux influeront constamment sur ses sentimeuts, et par conséquent sur sa conduite.

Le Comte de Meerfeld, qui est ici sans caractère public, est fort agréé. Nul doute qu'il ne soit venu ici pour renouer des liaisons dont l'effet dépend du temps et des circonstances. Aux premiers jours, nous attendons le Duc de Brunswick : c'est la dernière et peut-être la plus coupable des comédies prussiennes de cette année. Je trouve ce Prince bien bon de consentir à se faire l'envoyé très extraordinaire de M. Lombard ; je persiste à croire qu'on ne peut attaquer Paris qu'à Berlin.

P. S. — Il ne faut point parler du subside pendant qu'on n'en parle pas. Sûrement on ne pense point à le supprimer. L'envoyé et le factotum de l'Ordre de Malte, le commandeur de Maisonneuve, Maître des Cérémonies, et qui m'a servi dans l'affaire de mon fils, ne cesse de me parler de Malte comme d'un objet destiné à S. M. Hier il me disait que la caisse de l'Ordre contient 700,000 roubles, qui seraient sur le champ délivrés à S. M.; je n'en doute pas moi-même. L'année dernière, les ministres firent l'impossible pour mettre la griffe sur cette somme. La probité de l'Empereur fut inébranlable. L'Espagne entrerait probablement en accommodement, et les puissances du Nord se prêteraient aussi et sans difficulté à

mettre un prix à la sureté de la navigation dans la Méditerranée. Je crois que cet arrangement serait le plus noble, le plus sûr, et le moins mauvais de tous les mauvais dédommagements qu'on pourrait offrir à S. M.

Je ne dis rien des renonciations, dont il ne peut être question avant la paix, mais il est indubitable que S. M. ne pourra, dans aucune supposition, obtenir une indemnité quelconque sans renoncer au Piémont et sans reconnaître les Princes que ses alliés reconnaîtront; heureusement toute renonciation est nulle s'il y a lésion dans l'indemnité.

Au dernier bal de l'Impératrice mère, on lui présenta la liste suivant l'usage, où le Maître des Cérémonies avait placé mon fils, et le baron de Silverstorpe, Chargé des affaires de Suède et Chambellan de S. M. Suédoise. L'Impératrice effaça leurs deux noms avec son propre crayon; trois jours après, l'Empereur a admis mon fils (mais non l'autre) en écrivant de sa main à côté de mon nom : *et son fils*. Ce succès est incalculable; un homme de la Cour, qui m'est attaché, me disait : « M. le Comte, cette distinction est monstrueuse », non pour exprimer qu'il y eût là quelque chose contre les règles, mais parce qu'il ne trouvait aucune épithète assez monstrueuse pour expliquer sa pensée.

Le Duc de Brunswick part aujourd'hui ; son séjour a été prolongé par des courriers qu'il a reçus de Berlin et qui ont changé l'état des choses. Haugwitz, qui est à Paris, est allé encore plus grand train qu'à Vienne, et a signé tout ce qu'on a voulu. Lucchesini est venu en poste à Berlin : jugez de l'importance. La Prusse s'étant

livrée à Bonaparte, il la foule aux pieds : rien de plus juste. Il veut prendre Anspach et Bayreuth et donner en place le Hanovre ; mais, en attendant, il veut retenir ce dernier pays et prendre les autres à bon compte. Le duc de Brunswick n'a rien épargné pour persuader ici que les intentions de *sa* Cour sont excellentes et qu'il ne s'agit que d'attendre. Cependant il a fait l'impossible pour engager l'Empereur à reconnaître tout ce qui s'est fait, et à faire sa paix particulière avant que l'Angleterre ne le plante là, ce qui arriverait sûrement. La preuve qu'on ne l'a nullement écouté, c'est que l'Ambassadeur d'Angleterre a eu connaissance de ces belles insinuations ; il n'a pas voulu donner à dîner au Duc qui n'a dîné (quant au Corps diplomatique) que chez M. de Goltz où tous les ministres ont été invités. Il a dit à un étranger qui a sa confiance : « Que dit-on de moi à St-Pétersbourg ? Ne dit-on pas que je me suis chargé d'une triste commission ? Ne dit-on pas je suis déshonoré par ce Cordon de la Légion d'honneur ? Ce n'est pas ma faute. Que pouvais-je faire, etc. » — La Prusse s'est mise dans la situation de ne pouvoir bien faire : probablement elle va nous donner quelques scènes extraordinaires. — Point de paix de ce côté-ci ; très certainement, c'est du côté de la Turquie que la guerre recommencera, si quelque crime de la Prusse n'en ordonne autrement. Malgré tous les efforts de la France, la Turquie a signé son traité avec l'Empereur de Russie qui lui a garanti ses états. Au comble du malheur, il n'y a qu'un bonheur. Point de paix : vos espérances vivent toujours. On est revenu ici du premier étourdissement ; ranimons-nous de notre côté !

S. M. a pu voir, par l'affaire de l'Hermitage, que S. M. I. n'est pas du tout disposée à méconnaitre le ministre de Sardaigne. Patience, courage, espérance, c'est tout ce qu'on peut dire en chiffres.

139

Au Même.

Saint-Pétersbourg 15 (27) février 1806.

Monsieur le Chevalier,

Toutes vos dépêches accumulées jusqu'au 15 janvier passé me sont parvenues à la fois le 22 de ce mois. Peu de jours après, il se présente un courrier : j'en profite avec empressement. Hors de ces cas extraordinaires, j'écrirai peu, et j'enverrai ce que j'écrirai à M. le Chevalier Ganières avec qui vous vous entendrez. Je suis placé trop loin de vous pour diriger moi-même mes lettres avec quelque apparence de sûreté. Les événements, comme il arrive presque toujours, et surtout à cette époque, ont rendu toutes nos dépêches inutiles à leur arrivée, excepté celle du 15 janvier qui contient des questions importantes.

Nul doute, Monsieur le Chevalier, que S. M. I. ne conserve pour notre auguste Maître les mêmes sentiments d'affection et d'intérêt qu'elle a manifestés en

toutes occasions : mais les événements commandent à tous les hommes, et il ne s'agit nullement de savoir ce que l'Empereur de Russie *voudra*, mais de ce qu'il *pourra faire*. Depuis que je suis ici je n'ai cessé d'écrire : *Le vainqueur dictera les lois , les vaincus signeront : les plus beaux projets sont inutiles, il faut vaincre.* Vous avez vu, Monsieur le Chevalier, que je n'ai pas épargné ma plume pour arranger le monde et surtout l'Italie de la manière qui nous convenait le mieux ; mais je puis vous assurer que je n'ai jamais écrit une ligne sans un certain rire amer, plus cruel que les larmes. Mes terreurs n'ont été que trop justifiées ; aujourd'hui, voyons où nous en sommes.

Non seulement, Monsieur le Chevalier, il n'y a de ce côté nulle apparence de paix, mais toutes les apparences sont contraires, et vous savez comment le Roi d'Angleterre a parlé à la rentrée du Parlement. Les Russes, surtout les vrais Russes (car il y en a de deux sortes), sont trop clairvoyants pour ne pas sentir que si la Russie, dans ces circonstances, met purement et simplement l'épée dans le fourreau en reconnaissant tout ce qui s'est fait, elle est à jamais perdue dans l'opinion ; je crois donc qu'on peut regarder comme certain que toutes les idées de ce Cabinet sont tournées vers la guerre. Laissons mûrir ces idées, et consolons-nous encore avec des espérances légitimes ; car, tandis que la paix n'est pas signée avec les deux grands alliés, S. M. peut toujours espérer.

Nous possédons ici depuis plusieurs jours l'auguste Ambassadeur du Conseiller Lombard. Ce dernier trait

de la Prusse est exquis : un Ministre ordinaire ne parle qu'aux Ministres, on l'entend quand on veut et l'on ne se gêne que médiocrement avec lui ; il n'en est pas de même d'un Prince Souverain, qui prend naturellement la place que son rang lui assigne, qui vit avec le Maître, lui parle quand il veut, etc., etc. Au reste, je me flatte que si le Duc de Brunswick est venu *parler Français*, il aura trouvé ici des hommes qui entendent cette langue. Dans aucune supposition il ne doit être cru, car il est nécessairement ou dupe ou trompeur. Ceci est un axiome : je souhaite qu'on l'ait senti.

J'aurais voulu qu'on eût découvert primitivement un autre axiome, c'est que la France ne peut être attaquée qu'à Berlin. L'Empereur de Russie a cru qu'on pouvait faire à Bonaparte une guerre de chevalier ; il s'est trompé noblement, mais il s'est trompé : il fallait l'attaquer avec ses propres armes et commencer par la Prusse. Quelquefois l'action immédiate des Souverains est utile dans les affaires ; mais dix mille fois pour une elle est nuisible, et c'est ce qui est arrivé dans ce cas. Rien de plus noble, rien de plus vrai, rien de plus loyal que les transactions personnelles qui ont eu lieu entre LL. MM. l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse ; mais la volonté du Roi de Prusse est la chose du monde la plus nulle en Prusse. Les meneurs se sont bien gardés de s'opposer de front à l'enthousiasme passager excité par la présence, la grandeur d'âme et les grâces personnelles de l'Empereur Alexandre ; il savent trop bien leur métier. Ils ont laissé passer ce feu de paille, et par la seule mission de Haugwitz *et compagnie*, ils ont annulé tous les

actes de l'Empereur, dégagé Bernadotte, et perdu l'Europe.

J'ai vu la lettre écrite le 25 janvier par S. M. Prussienne au Baron de Jacobi, son Ministre à Hanovre, au sujet de l'occupation de l'Electorat par l'Armée Prussienne ; c'est une pièce curieuse. Le Roi dit que la paix du 28 décembre faite par l'Autriche ne lui laissait (à lui Roi de Prusse) que *trois alternatives* (jamais je n'avais vu cette expression, mais il ne s'agit pas de grammaire) : de faire la guerre pour empêcher les Français de s'emparer de l'Electorat, de leur permettre de s'en emparer tranquillement, ou d'en prendre lui-même possession jusqu'à la paix. — Vous noterez, Monsieur le Chevalier, que la convention signée par le Comte de Haugwitz est du 13 : ainsi, on a fait signer à S. M. Prussienne qu'un événement, arrivé le 28, l'avait forcée d'agir le 13 ! Après cela, on a grand tort à Berlin d'écrire contre les prophéties, et l'on avait bien raison d'écrire dernièrement à Londres dans un papier public (*The weckly messenger*) : *le Cabinet de Berlin est composé de philosophes, et les philosophes font d'étranges choses !* Dans cette même lettre du 25 janvier, S. M. Prussienne ordonne à son ministre de *sommer* les autorités du pays de se conformer au nouvel ordre de choses ; vous jugerez aisément combien ce mot réussira à Londres.

Enfin, Monsieur le Chevalier, la Prusse barre tout. Elle paralyse la Russie, et la rejette en Asie, du moins tant que l'Autriche se trouvera réduite à l'état humiliant où nous la voyons aujourd'hui ; et même quand elle en sortirait, la Prusse serait toujours la maîtresse d'entra-

ver toutes les opérations possibles ; de sorte que c'est par le moyen de cette puissance que la France est invulnérable. Tout au plus on pourrait l'attaquer avantageusement du côté des provinces Illyriennes nouvellement acquises ; de ce côté, il y a de bons coups à faire, et j'imagine qu'on s'en occupera. Vous avez vu, Monsieur, les adieux de l'archiduc Charles à son armée : « *Reposez-vous, mes chers enfants, jusqu'à ce que nous recommencions* ». En effet, il n'y a pas d'autre chose à dire, et il est impossible qu'un tel état de choses dure. La bataille d'Austerlitz n'est pour la Russie qu'un coup frappé sur la tête d'un homme robuste et dont il ne résulte qu'un étourdissement passager, sans aucune lésion dangereuse. Cette bataille si funeste par ses conséquences n'était rien en elle-même ; que nous a-t-il manqué pour qu'il n'en soit résulté aucun mal ? Ce qui manque toujours, M. le Chevalier, un homme, une tête blanche .... à côté de l'Empereur, qui lui dit : « Où allez-vous donc, Sire ? Tout ceci n'est que du bruit, et *pièce pour pièce :* nous recommencerons demain ». L'Empereur, brave comme son épée et personnellement illustré par sa conduite, n'avait besoin que d'être tenu en place. La guerre est un métier comme les autres : avec les meilleures dispositions il faut l'apprendre. Aujourd'hui la Russie doit bien prendre garde à elle, car si elle plie tranquillement, sa réputation d'un siècle est perdue en un mois. Laissez finir l'étourdissement momentané qui a dû résulter de tous les miracles que nous avons vus, et tout recommencera encore une fois, et sans perdre : l'état de paix ne peut être durable en Europe.

Quant aux dédommagements et aux consolations qui peuvent échoir à S. M., il est inutile d'en parler avant l'époque de la paix, puisqu'il n'en pourra être question qu'à cette époque, et que l'étendue de ces indemnisations dépendra uniquement de l'état respectif de force ou de lassitude où se trouveront les puissances belligérantes à cette époque. En attendant, je ne vois aucun inconvénient à passer la main sur le dos du *Tigre*, comme je l'ai déjà mandé avec autorisation.

Que vous dirai-je, M. le Chevalier, sur les malheurs de Naples ? J'en suis désolé, et par la chose en elle-même et par le contre-coup qui frappe S. M. Mais qu'avez-vous dit vous-même de ces Anglais, qui viennent débarquer ici, uniquement pour attirer la foudre sur leur allié, et qui se rembarquent au moment même où ses envoyés vont demander grâce, de peur sans doute de donner trop de poids à ces négociations ? En vérité, cela fait vomir. Ces gens-là sont amis de la *plaine liquide ;* sur terre, rarement ils ont le pied ferme. Le départ des Russes était commandé par celui des Anglais. J'ai vu avec plaisir, par la correspondance de notre cher Duc, que l'opinion publique à Naples mettait une grande différence entre les uns et les autres. La mort de Monsieur Pitt ouvre une nouvelle scène dans le pays qui en a tant vu. Il serait téméraire de faire des prophéties ; cependant je vous dirai que je compte peu sur Monsieur Fox ; ou je me trompe fort ou il ne réussira pas. Le talent d'un orateur des Communes pour la guerre parlementaire n'a rien de commun avec celui de Ministre, et personne ne devient Ministre à son âge. Je ne crois pas, au reste, que le nou-

veau ministère pense à faire la paix : il ne voudra pas avoir l'air de craindre la poudre et d'en savoir moins que les défunts.

Je terminerai cette dépêche par une observation qui se présente subitement à mon esprit et qui vous frappera peut-être : jamais le caractère souverain n'a été plus irréprochable que dans ce moment. Je défie le plus malin démocrate de nommer, parmi tous les Princes de l'Europe, un seul individu qui manque, qui soit seulement soupçonné de manquer de probité ou de courage. — Et cependant l'Europe est menacée, renversée, saccagée, déshonorée par des coquins et des poltrons ! — Singulier phénomène dont l'explication demanderait presque *justum volumen*.

Je n'ai pu connaître qu'à l'arrivée de vos dernières dépêches l'affaire qui vous avait conduit à Naples, quoique j'en eusse quelque pressentiment vague. — *Quod felix faustumque sit !* J'en ai été pénétré de joie ; cependant, avant d'exprimer mes sentiments d'une manière plus régulière, j'attends de connaître l'effet de certains événements qui ne vous étaient point encore connus au moment où vous m'écriviez.

Me permettrez-vous d'*usurper* le reste de cette dépêche pour vous parler de moi? Vous avez probablement appris indirectement que l'état de mon fils était douteux dans ce pays, parce qu'il n'a pas été d'abord invité à l'Ermitage. Il suffit de tenir à une Légation pour être exclu, mais le jeune homme n'a point de titre diplomatique, et il me semblait que le fils, à moins d'un obstacle personnel, devait suivre son père. J'avais fait mes res-

pectueuses remontrances, mais sans trop compter sur le succès, car on m'avait dit à la Cour que tout au plus *on pourrait y avoir égard l'année prochaine*. Cependant, sur ma demande présentée et sans doute appuyée par le Prince Czartoryski, S. M. I. a bien voulu décider sur le champ en ma faveur, ce qui m'a fait un plaisir infini ; je ne puis vous exprimer combien il était désagréable pour moi de me voir séparé de mon fils à la porte de l'Ermitage. Voilà donc une affaire décidée ; c'est un nouveau motif pour moi de ne pas désirer de quitter ce pays: *hic jacet*. Malédiction sur l'Italie et la Savoie, si le Roi n'est pas rétabli d'une manière honorable ! Quant à ma famille, je n'ai plus rien à dire. Certainement S. M. n'exigera jamais que je m'en sépare sans retour : mais sur le temps et la manière, je me soumettrai à toutes ses décisions.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse considération.....

140

Au Roi Victor-Emmanuel.

10 (22) mars 1806.

Sire,

Ma dernière dépêche officielle aura fait connaître à Votre Majesté tout ce qu'il était possible de savoir sur la mission *extraordinaire*, au pied de la lettre, de S. A. S.

le Duc régnant de Brunswick. Je puis aujourd'hui avoir l'honneur de lui confirmer que l'objet de cette mission a été absolument manqué, et que l'illustre envoyé n'a pu faire agréer aucun de ses plans ; au reste la Prusse commence à retirer le fruit de son indigne conduite. Bonaparte la foule aux pieds sans cérémonie ; mais, en l'humiliant, il saura s'en servir, et c'est une nouvelle circonstance digne de toute l'attention des politiques. Il ne lui a donné que 36 heures pour signer tout ce qui avait été arrêté à Vienne entre lui et Haugwitz, à la tête de quoi se trouvait l'alliance offensive et défensive ; et l'humble Cabinet de Berlin a plié comme il fallait s'y attendre. Pourquoi n'a-t-on pas connu plus tôt, de ce côté, et cette timidité et la faiblesse qui en est le principe? Faiblesse très réelle, malgré les apparences purement théâtrales qui paraissent dire le contraire. Pourquoi n'a-t-on pas compris qu'il fallait effrayer au lieu de caresser? Maintenant qu'arrivera-t-il? C'est ce qu'il n'est pas trop aisé de prévoir. La Prusse n'aurait, ce me semble, qu'un moyen de rétablir son honneur et les affaires de l'Europe: ce serait de se jeter brusquement de ce côté après avoir fait les signes les plus contraires. Mais je doute qu'elle le fasse: elle n'a jamais su tromper que les honnêtes gens. Ici tout est suspendu par la suspension de l'Angleterre ; on ne sait quel parti prendra ce nouveau ministère, composé de pièces rapportées, et d'autant plus suspect qu'il n'a pas à beaucoup près, dans sa totalité, l'approbation de S. M. Britannique ; or j'avoue à Votre Majesté que je ne sais rien imaginer de plus monstrueux en politique qu'un ministre par force. En attendant que

les affaires aient pris un certain cours, la réputation de M. Pitt demeure aussi en suspens, du moins en grande partie ; car si le nouveau ministère obtient des succès remarquables, ces succès écraseront infailliblement la mémoire de Pitt. Mais cette mémoire sera portée aux nues si les ministres du moment viennent à faire une fatale oraison funèbre, en pliant sous le poids des circonstances, ce que je crains infiniment pour ne rien déguiser à Votre Majesté.

M. de Meerfeld est toujours ici, et jouit de beaucoup de considération. Je ne doute pas qu'il ne tienne de fort bons discours, et que la puissance qui l'envoie ne soit dans les meilleures dispositions : il ne faut pas une vue bien perçante pour voir qu'il n'y a de salut que dans l'union. Mais après la fatale expérience qu'on vient de faire, il n'est permis d'apercevoir de nouveaux efforts que dans un lointain extrêmement éloigné. Votre Majesté sait peut-être que dans l'état même où se trouvait la monarchie autrichienne il y a quatre mois, Mgr l'Archiduc Charles, excellent juge sur ce point, ne jugeait point qu'il fut encore temps d'attaquer ; les derniers malheurs auront confirmé pour longtemps cette manière de voir.

En attendant la décision de l'Angleterre, on est loin de s'endormir ici ; les troupes de ce côté sont toutes sur la frontière, et dans le meilleur ordre possible. Une armée imposante s'avance sur les frontières de la Turquie ; on à l'œil sur Corfou. Tout cela est à merveille; mais d'un côté on agit, et de l'autre on attend. C'est toujours le grand mal.

Le gouvernement a fait enfin publier, dans la *Gazette de la Cour*, une relation de la bataille d'Austerlitz que les papiers publics porteront sans doute jusqu'à Votre Majesté. Elle n'y verra aucune des exagérations publiées dans le premier moment contre les Autrichiens; cependant le général Koutouzof les charge distinctement de deux fautes, ou pour mieux dire de deux actes de faiblesse, qui ont décidé l'affaire; mais, Sire, il faut écouter tout le monde. M. de Meerfeld a dit, à ce qu'on m'assure (et j'ai tout lieu de croire ce rapport vrai), qu'il était fâché que cette relation forçât le Cabinet de Vienne d'en publier une de son côté ; il y a eu d'ailleurs entre M. de Nostis et le Prince Pierre Dolgorouki des démentis et presque des défis imprimés ; ces discussions publiques et particulières ne valent rien, et m'affligent beaucoup.

Votre Majesté aura lu dans les papiers publics, non seulement le traité de Saint-Pétersbourg du mois d'avril dernier, mais la correspondance officielle du Chevalier Arthur Paget, à Vienne ; malgré tous les retranchements dont la plus grande inconsidération n'aura pu se dispenser, cette publication n'est pas moins quelque chose d'insupportable; quand on signera désormais quelque chose avec ce Cabinet, la main de tout ministre étranger doit trembler : on a beau se retrancher à Londres sur la nature du Gouvernement, il est visible que (dans cette affaire) le ministère qui se retirait n'a pensé qu'à lui.

J'ai l'honneur de répéter à Votre Majesté que, tant que la paix n'est pas faite, ses espérances ne sont pas éteintes ; rien n'égale cependant l'inquiétude où me jette sa situation actuelle. J'ignore si Elle est en Sicile, ou si

Elle a passé en Sardaigne, j'ignore si cette première île est sûre, enfin j'ignore tout. Je me flatte que si Votre Majesté a jugé à propos de se retirer en Sardaigne, Elle aura pris toutes les précautions imaginables pour ne pouvoir y être surprise dans aucune supposition, et pour être toujours à même de se mettre à l'abri à Malte ou ailleurs. Dans ces circonstances funestes, je renouvelle de grand cœur à Votre Majesté ma profession de foi : tant que mes services lui seront agréables dans ce pays, jamais je ne regarderai ailleurs, quel que puisse être l'événement. Dans le cas contraire, Votre Majesté n'entendra certainement pas la moindre plainte de ma part. J'ai toujours regardé un dénouement fatal comme possible, souvent même comme probable, et celui qui ne se détermine dans ses actions que par la certitude du succès m'a toujours paru manquer de bon sens autant que de conscience. Si quelquefois je me suis permis de montrer de la tristesse et de l'impatience, ces mouvements tenaient uniquement à un sentiment plus fort que tous les autres, et qu'il n'est jamais possible de réprimer entièrement. Je voyais sans cesse mes enfants, Sire ; je voulais, pendant qu'il en était temps, obtenir quelque chose pour eux. Aujourd'hui que la Providence a décidé contre nous, au moins pour longtemps, j'oublie toutes ces idées, comme je prie très humblement Votre Majesté de vouloir bien oublier les vivacités qui ont pu échapper à une plume animée. Quant à ma famille, Sire, j'ai l'honneur encore de répéter à Votre Majesté qu'Elle en décidera comme Elle le jugera à propos ; ce n'est pas certainement dans ce premier moment de malheur et d'embarras que je voudrais

adresser à Votre Majesté une demande précise : ce sera comme Elle voudra, et quand Elle voudra ; mais je ne crois pas inutile de lui protester de nouveau que je me croirais le dernier des hommes si la moindre idée de spéculation se présentait à mon esprit. Je n'ai très certainement, Sire, et sur ce qu'il y a de plus sacré, aucun moyen particulier à ma disposition ; je ne puis offrir à Votre Majesté que du temps, et à cet égard qu'Elle commande, j'obéirai.

J'ai eu soin de faire connaître à Votre Majesté les petits ressorts qui ont agi, comme il arrive toujours, et qui ont agi d'une manière décisive sur les grands et funestes événements que nous venons de voir. Il est certain que si l'Empereur n'était pas allé à l'armée, Bonaparte serait aujourd'hui fort embarrassé, et peut-être perdu. Ce Prince et S. M. la Reine de Prusse sont, chacun à leur place, des personnages souverains infiniment respectables ; s'ils se rapprochent, c'est un jeune homme et une femme aimable. La veille de la bataille, à une heure après minuit, le général Koutouzof qui avait cédé par timidité à la volonté de l'Empereur, malheureusement décidé pour la bataille, entra chez le Grand Maréchal Tolstoï et le pria d'user de toute sa faveur auprès du Maître pour empêcher une bataille qui tournerait mal suivant toutes les apparences. Le Grand Maréchal s'impatienta violemment, dit qu'il se mêlait des poulardes et du vin et que c'était au Général à se mêler de la guerre : enfin on se battit ! *Hoc erat in fatis.* Le Prince Pierre, ci-dessus nommé, paraît, tout bien examiné, avoir beaucoup contribué à ces grands événements

en choquant Bonaparte, lorsqu'il échappa à ce dernier de dire qu'il désirait se mettre aux pieds de l'Empereur. Le Prince répondit que son Maître n'exigeait cela de personne, pas même de ses sujets. Tout le monde est d'accord, avec quelques légères variations, sur cette réponse qui est très gauche. A Berlin, il a dit à l'Envoyé de Bavière, qui lui faisait mille avances, qu'en lui parlant il croyait parler au général Bernadotte. Ce jeune homme peut être utile comme ardent promoteur de la guerre, mais il ne s'en tiendra pas là.

141

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) mars 1806.

Monsieur le Comte, j'ai pu quelquefois, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, m'abstenir de vous écrire, ou par dégoût, ou par crainte de vous affliger par mes noirs pressentiments ; mais, dans des circonstances aussi importantes, j'aurais cru manquer à mes devoirs en négligeant de vous faire passer tout ce qui pouvait être parvenu à ma connaissance sur les incroyables événements qui nous ont amenés au comble du malheur. La Russie marche plus que jamais de concert avec l'Angleterre, et l'Autriche même a les meilleures inten-

tions possibles ; mais cette dernière puissance est pour longtemps dans l'absolue impossibilité d'agir, à moins que de nouvelles avanies ne la poussent au désespoir, ce qui pourrait fort bien arriver : restent donc la Russie et l'Angleterre. Dans les temps ordinaires, ce mot de *restent* aurait très justement fait rire ; aujourd'hui, nous n'avons pas ce droit. Il est malheureusement plus que douteux que ces deux puissances formidables aient la force d'amener Bonaparte à des conditions raisonnables. Vous venez de voir, Monsieur le Comte, le triste sort du Roi de Naples. Vous n'aurez pas manqué de vous écrier : « Mais pourquoi ce débarquement, dès « qu'on savait les nouvelles d'Allemagne? Et surtout « pourquoi ce débarquement à Naples, quand il était si « aisé de débarquer ailleurs avec plus d'avantage et sans « compromettre ce malheureux Prince ? » Il n'y a pas moyen de répondre, Monsieur le Comte ; ou bien il en faut revenir à cette force inexplicable qui nous pousse invariablement, depuis quinze ans, à faire tout ce qu'il y a de plus mal imaginé. On avait, pour ce malheureux débarquement, des plans qui ne souffraient pas de réplique ; on n'en a pas moins fait tout le contraire. *Quod scripsi, scripsi.* Mon courage tient difficilement contre cet anathème inconcevable. Ne vient-on pas de voir encore les vaisseaux qui emportaient en Sicile toute la fortune de la Maison Royale renvoyés par les vents entre les mains des Français ? Cette nouvelle passe pour vraie, et ressemble à tout le reste. Enfin, Monsieur le Comte, les bras me tombent. Je suis bien loin cependant de prêcher le désespoir ; mais nous tou-

chons à une grande époque du monde, et il y a bien peu de têtes capables de se tirer de telles circonstances : un Richelieu ou un Ximénès succomberaient peut-être. L'homme d'Etat que l'Angleterre vient de perdre possédait sans contredit des qualités éminentes : il ne s'est pas moins trompé, comme tous les autres, sur la Révolution Française ; il n'y a vu d'abord qu'un moyen d'écraser la France. Passe pour cette première erreur, qu'on lui a reprochée beaucoup trop aigrement, puisqu'il était naturel de voir et d'agir ainsi dans les commencements; mais ensuite il s'est obstiné à faire une guerre Anglaise au lieu d'une guerre Européenne, et jamais il n'a voulu agir ni *par* ni *pour* le Roi de France. Ces erreurs nous ont mis où nous sommes. Je sais tout ce qu'on peut répliquer, en accusant surtout le parti du Roi, généralement très immoral et très peu digne de confiance. J'aurais, de mon côté, beaucoup de choses à répondre ; mais je me reprocherais, comme infiniment ridicule, une dissertation aussi inutile. Le fait est que M. Pitt *n'a rien inventé d'extraordinaire dans une circonstance extraordinaire.* Il a dit aux Anglais : « Bat-« tons-nous tant que nous pourrons. » Il a dit aux autres peuples : « Combien voulez-vous pour vous bat-« tre avec nous? » En tout cela, Monsieur le Comte, je ne vois rien d'original, rien que tout autre homme de sens, obstiné dans ses projets, n'ait pu dire comme lui. Le grand problème, dans cette affaire, était d'imaginer quelque moyen d'empêcher que la haine des deux nations ne nuisit aux plans les plus sages. Daignez me dire, Monsieur le Comte, ce que M. Pitt a inventé pour

cela. Je n'en suis pas moins admirateur sincère de ses grandes qualités ; et s'il n'a pu s'opposer efficacement à la Révolution Française, on peut dire avec justice que, cet événement étant unique dans l'histoire, et le torrent plus fort que tout ce qu'il y a de plus fort, on ne saurait blâmer M. Pitt de n'avoir pas fait ce que d'autres n'auraient pas mieux fait que lui. Il est cependant vrai, et Votre Excellence en conviendra sans doute, que sa réputation d'homme d'État ne peut être irrévocablement fixée que par ses successeurs. S'ils parviennent à porter quelque coup sensible à la France, ce coup ne le sera pas moins pour la mémoire de M. Pitt. S'ils font, au contraire, son oraison funèbre par de grandes fautes ou de grands malheurs, la postérité le laissera à la place que ses amis lui décernent aujourd'hui.

Je suis, comme vous, très étranger aux dogmes de Berlin ; ainsi il est fort inutile de jaser sur une religion dont on ne veut point. Vous voyez, Monsieur le Comte, à quoi aboutit la politique sublime de ce Cabinet. Le voilà enfin sous les pieds de Bonaparte, qui le traite comme vous le savez aussi bien que moi, mais pas plus mal qu'il ne le mérite. C'est une gentille chose que ce traité du 13 octobre ! Et que dites-vous de la lettre du Roi de Prusse à son ministre à Londres, le Baron de Jacobi, dans laquelle le Roi lui dit qu'il s'est vu obligé, lui Frédéric-Guillaume, de prendre un parti décisif le 13, à cause d'un événement arrivé le 28 ! Voilà qui est beau, et surtout nouveau. Malheureusement, Monsieur le Comte, on ne peut rire de ces énormités qui achèvent de nous perdre. — Mon Dieu ! Mon

Dieu ! Je pense à la Maison de Bourbon, à celle de Savoie, lorsque je suis tenté de m'affliger sur moi. Je suis ici dans une situation fort critique, sachant très peu ce que je suis aujourd'hui, et point du tout ce que je serai demain ; mais, au lieu qu'autrefois les moralistes disaient continuellement : *Regardez au-dessous de vous*, ils doivent dirent maintenant : *Regardez au-dessus*.

Agréez, Monsieur le Comte, etc., etc.

142

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 24 mars (5 avril) 1806

Monsieur le Comte, en lisant la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 mars dernier, j'ai cru d'abord que la mienne du 10 janvier avait été supprimée pour satisfaire à quelque mouvement de curiosité ; mais, en y réfléchissant, il m'a paru certain que tout devait être attribué au retard du courrier Russe, et je ne doute pas que Votre Excellence ne tienne en ce moment ma lettre ; j'aurai cependant l'honneur de lui répéter en abrégé ce que j'ai nommé *quelques dessous de cartes*. Quant aux détails sur la bataille d'Austerlitz, ils ne signifieraient plus rien, aujourd'hui que tout est éclairci. La Russie, dans sa relation officielle avoue une perte de douze mille hommes, tant

tués que blessés, dans cette bataille, et je puis certifier à Votre Excellence qu'il ne manquait à l'armée Russe, au moment de son retour, que quinze mille hommes seulement, en comptant toutes les pertes depuis Bronau jusqu'à Austerlitz. La perte des Français est bien plus forte ; mais la perte des hommes n'est rien ; ce sont des circonstances concomitantes qui ont fait tout le mal.

Je suis entièrement de l'avis de Votre Excellence sur la démarche sur la Russie : je regarde comme très possible que Bonaparte l'attaque de nouveau.

Votre Excellence aura sans doute partagé l'indignation universelle au sujet de la conduite de la Prusse. Cependant le mémoire de M. Hardenberg à Milord ***, du 22 décembre dernier, présente le cabinet de Berlin sous un jour moins défavorable, car il paraît de bonne foi dans ce moment. Il est cependant vrai, d'un autre côté, qu'à cette époque le Comte de Haugwitz avait déjà fait son coup à Vienne, et que cette mission fut la cause immédiate de tous les malheurs qui ont suivi. Cependant on voit dans le cabinet plus de lâcheté que de trahison. Quant à MM. de Haugwitz, Lombard et Compagnie, je les abandonne à Votre Excellence, qui ne pourra guère en penser trop mal.

La Prusse est parvenue, malgré les décisions péremptoires de Bonaparte, à secouer l'alliance offensive et défensive, ainsi qu'un autre article très fatigant du Traité de Vienne, qui ne me revient pas dans ce moment. Suivant les apparences, cette futile victoire diplomatique de la Prusse tournera à mal, proposée auprès de Bonaparte : c'est la crainte, c'est l'envie de se

débarrasser qui ont dicté ce conseil, et très certainement la mesure ne servirait à rien. J'ai cependant tout fait connaître à la Cour, où l'on fera ensuite ce qui paraîtra convenable. J'exprimerai difficilement à Votre Excellence le point où le découragement était arrivé, et je lui confesse même qu'il m'a gagné en partie, et que j'espère peu de tout ceci : néanmoins on s'est relevé notablement, et je suis persuadé comme Votre Excellence qu'il n'y a pas la moindre apparence de paix sur le continent. L'Autriche revient tous les jours de son étourdissement, et n'est sûrement pas à se repentir de sa paix précipitée. Dans le premier moment, je crus ici avec tout le monde le trône d'Autriche absolument renversé, et maintenant même, je n'ai point encore pénétré la véritable raison qui l'a fait épargner : probablement Bonaparte, qui sait très bien subordonner ses passions à son intérêt, a voulu faire pont d'or à l'ennemi qui cédait, et ne pas le pousser au désespoir; mais en considérant que l'Autriche est mortellement irritée, qu'elle ne peut pardonner à Bonaparte les pertes qu'elle a faites, qu'elle se prépare sans relâche à tout événement, et que son activité augmente chaque jour pour la cause commune, nous verrons très probablement cette puissance reprendre sa chère neutralité et tout arrêter par son repos.

Nous ne voyons pas encore sur quelle ligne marchera le nouveau ministère anglais. Je ne doute cependant pas qu'il ne poursuive la guerre vigoureusement, de concert avec la Russie, mais j'ai grand peur de l'*Oraison funèbre*.

Notre Auguste Maître n'a plus d'espoir que dans cette union.

Je jette dans un P. S. quelques détails qui pourraient n'être pas bien connus de Votre Excellence. Je la prie de vouloir bien agréer les hommages du jeune Secrétaire et le respect infini avec lequel

J'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — Votre Excellence saura donc, si elle ne le sait déjà, que la perte nous est venue d'où nous attendions le salut. Les deux Empereurs ont voulu faire la guerre en personne ; ils devaient demeurer chez eux : tout est dit dans ces deux mots. Celui de Russie s'est obstiné à donner la bataille contre l'avis de ses généraux, première faute. Après la bataille il s'est retiré subitement, deuxième faute. Mais avant de partir il a écrit quatre lettres fatales qui ont couronné les malheurs de cette campagne : la première à Naples, la deuxième à Berlin, la troisième à Constantinople, et la quatrième à Londres. Dans toutes, il disait qu'il avait perdu la bataille, que son système demeurait invariable, mais que cependant chacun devait prendre les mesures de prudence que les circonstances commandaient. Celle de Naples a perdu ce Royaume, en motivant en grande partie des actes que Votre Excellence ne connaît que trop. Celle de Constantinople a produit la reconnaissance de Bonaparte par le grand Seigneur. Dans celle de Berlin, l'Empereur disait expressément qu'il laissait à Sa Majesté Prussienne l'alternative de se retirer de la coalition, si elle le jugeait convenable, ou de

continuer la guerre, auquel cas S. M. I. l'assisterait avec cent cinquante mille hommes. Il n'en fallait pas tant à la Prusse : il est bien vrai que Haugwitz a passé toutes les bornes. Mais votre Excellence voit toujours l'origine du mal. D'un autre côté, elle a connu l'abattement absolu de l'Empereur d'Allemagne. Si ces deux augustes personnages ne s'étaient pas ébranlés, rien n'aurait été dit, fait, ni écrit de cette manière. C'est le sujet éternel et inutile de nos regrets.

Je renouvelle mon instante prière à Votre Excellence pour qu'elle ne paraisse jamais tenir de moi le moindre détail de ce genre.

143

A M. le Chevalier de Rossi.

29 mars (10 avril) 1806.

Je crains que le Turc n'échappe tout à fait à la Russie pour tomber dans les mains de la France. L'armée qui fait la guerre en Perse, ayant violé le territoire turc en Mingrélie, la Porte en a été excessivement troublée. Cette circonstance, jointe aux autres que j'ai fait connaître, déterminera peut-être ce qu'on appelle un demi-tour à droite.

L'Ambassade du Japon n'a pas réussi. L'Empereur

n'a voulu recevoir ni l'Envoyé ni les présents. M. de Krusenstern, qui commandait l'expédition, s'est rendu à Canton (suivant ses instructions à ce qu'on dit) et a cru pouvoir entrer sans cérémonie, en se fiant apparemment sur l'Ambassade. Les Chinois ont pris la chose on ne peut pas plus mal ; la Cour de Pékin a demandé à celle-ci si elle avouait son officier. Il ne s'agit pas moins, dit-on, que de knout ou de corde. En attendant, l'Ambassade qui traversait le Kobi est revenue sur la frontière à Kiakhta, où elle attend des ordres.

Ce pays sera bientôt attaqué indirectement sur la Baltique, et directement sur la Mer Noire, qu'arrivera-t-il ? Il m'a été dit, en bon lieu, que la gloire militaire de la Russie était passée, et qu'elle était sur le point de perdre quelques provinces : j'en serais plus fâché que surpris. Mon cœur se fend en voyant ce qui s'est passé depuis six mois. Au reste, l'Angleterre tient bon ; un courrier arrivé aujourd'hui a certifié ses intentions, mais elle est furieuse contre la Prusse, et ne veut pas entendre parler de la possession du Hanovre. Peut-être elle l'attaquera par mer et ruinera son commerce : enfin, tout est en l'air.

31 avril. — J'apprends que S. M. Prussienne vient d'être forcée de fermer ses ports aux Anglais. La voilà lancée !

144

Au Roi Victor-Emmanuel.

1er (13) avril 1806.

SIRE,

Il fut un temps où j'attendais avec un extrême empressement le départ des courriers, pour avoir l'honneur de faire connaître à Votre Majesté mes travaux et mes espérances ; aujourd'hui, ces mêmes courriers m'attristent, lorsque je me vois privé de la consolation de pouvoir leur remettre une seule ligne agréable pour Votre Majesté. Il n'y a plus qu'une seule force dans l'univers, toutes les autres semblent paralysées ; il faut six mois à deux grandes puissances pour s'entendre sur le moindre objet, et pendant ce temps l'inondation continue avec tant d'impétuosité qu'on ne sait bientôt plus où seront les rivages. Privé depuis très longtemps des lettres ou des ordres de Votre Majesté, ou, ce qui revient au même, n'en ayant que d'une très ancienne date, je ne sais pas même, officiellement, où se trouve Votre Majesté, et quels sont ses projets et ses dispositions pour l'avenir. La dernière lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir de sa part est datée de Naples, le 2 février dernier; elle m'est parvenue le 27 mars. Je n'y ai lu et ne pouvais y lire que des choses tristes ; il me serait impossible de témoi-

gner à Votre Majesté combien je suis affecté de ses malheurs. Ceux de l'Europe ne sont pas finis, à beaucoup près; de nouvelles convulsions se préparent, sans qu'il soit possible de deviner quelle terre en sera exempte. La Grèce est violemment menacée, et si la main de ses protecteurs se trouvait ou faible ou malheureuse, je ne vois pas pourquoi les Princes titulaires d'Achaïe ne pourraient pas se livrer à quelques projets. Je ne vois pas même pourquoi les protecteurs dont je parle ne s'y livreraient pas eux-mêmes. Je trouvai du plaisir, l'autre jour, à tirer une ligne imaginaire d'Actium aux Thermopyles; ces confins sont beaux, et ce ne serait pas, à mon avis, une malheureuse destinée d'avoir à faire revivre des noms aussi sonores et tant d'autres encore. L'espérance a ses degrés comme l'ambition; à la place d'une chose qui nous échappe, on peut et l'on doit même quelquefois savoir en saisir une autre. Mon imagination se tourne de tous côtés, dans le pays des suppléments et des consolations; car il parait trop certain, Sire, que l'ordre actuel de choses tient pour longtemps. J'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté d'une autre indemnité moins éloignée, et bien moins importante: mais jamais Elle ne m'a fait connaitre ses intentions sur ce point, quoique je l'en eusse suppliée, ce qui fait que je n'oserai plus parler jusqu'à nouvel ordre. Votre Majesté est priée de réfléchir qu'à cette époque tout est possible; les projets, en apparence les plus romanesques et les plus extravagants, peuvent se réaliser demain, de sorte qu'Elle fera très bien de penser à tout et de me donner des instructions sur tout. Observer, espérer et attendre,

c'est tout ce qui nous reste dans ce moment. Votre Majesté connaît assez mon axiome éternel : plutôt le Piémont que quoi que ce soit, à la bonne heure. Mais plutôt quoi que ce soit que rien. Si Dieu a résolu que Votre Majesté ne règne plus, il est le maître sur cela comme sur tout le reste. Mais quels que soient les obstacles, les opinions, les dégoûts, et même les dangers, jamais Votre Majesté *par sa volonté* ne doit cesser de régner. Le zèle que j'ai pour sa personne m'engage de mettre cette idée à ses pieds, et je me flatte qu'Elle ne la désavouera pas.

Je suis pénétré de reconnaissance pour les marques de bonté et d'approbation que Votre Majesté daigne me donner à la fin de sa lettre du 2 février ; je ne négligerai aucune occasion d'y répondre, jusqu'au dernier moment, par le plus entier dévouement. Elle trouvera ci-joint deux feuilles cotées A. B., que je la prie de se faire traduire.

Je suis avec un, etc.....

145

A Mme de Saint-Réal, sa Sœur.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) avril 1806.

Je ne laisse jamais partir un courrier, ma chère amie, sans te donner de mes nouvelles. Je me flatte que tu as reçu mes longues dépêches du 5 (19) novembre ; elles

n'étaient pas couleur de rose : que veux-tu, ma chère? Les lettres sont toujours couleur du temps. Depuis cette lettre et les autres d'une date postérieure que j'y avais jointes, autant qu'il m'en souvient, il ne s'est rien passé d'extraordinaire dans le Nord, et quant à ce qui est arrivé dans le Midi, tu le sais mieux que moi, du moins tu l'as su plus tôt que moi. Je suis tous les jours plus Russe : nul espoir pour moi de changer de place. On meurt fort bien partout ; cependant je t'avoue qu'il n'y a pas d'idée qui ébranle ma philosophie comme celle de mourir ici : je ne m'étais point arrangé pour cela. Si j'avais seulement toute ma famille, je prendrais patience; mais n'avoir ni femme, ni filles, ni frères, ni sœurs, ni cousins, ni cousines, ni beaux-frères, ni compères, ni commères ! — C'est épouvantable. Tu vas me dire : n'as-tu pas un fils et un frère? A l'égard du frère, je t'assure, ma chère amie, que je ne l'ai point autant que je le voudrais ; malgré nos bonnes intentions, il ne nous a pas été possible de nous loger ensemble, et je ne sais pas trop si nous pourrons y parvenir. Le matin, il va chez son Ministre ; moi, je suis attaché à ma table avec mon *poupon*, de manière que nous ne pouvons pas même nous voir tous les jours. Quant à mon fils, il me donne plus de plaisir et de chagrin que je n'en avais. Je crois que tu comprendras cela parfaitement ; j'ai, comme tu sens, un grand plaisir de l'avoir, mais nous nous chagrinons davantage en parlant des autres, qui me manquent encore plus, précisément parce qu'il est là. Il me serait impossible de te dire combien cette situation doit durer, mais *elle me dure bien*. Rien de si monotone que ma vie, ja-

mais je n'ai travaillé autant. Mais pour en revenir aux frères et aux sœurs, nous sommes convenus avec S. E. M. le Directeur du Musée, qu'une maison sans femme est toujours sotte, et je suis sûr que nous avons raison. Il y a une harmonie particulière dans le bruit que fait leur robe en passant aux portes, surtout lorsqu'elles se tournent court, comme la *femme Alexis*. Je ne crois pas qu'il y ait dans ce sentiment rien contre la bonne morale, d'autant qu'il ne s'agit que de sœurs et tout au plus de cousines ; d'ailleurs nous sommes vieux : partant, je me crois en sûreté de conscience sous tous les rapports.

Entre les agréments dont les circonstances actuelles me font jouir, je compte celui d'être privé depuis trois mois des lettres de ma famille : je soupçonne que ma chère moitié se sera dit dans sa sagesse : « Vous verrez « que si je mets ma lettre tout simplement à la poste, « elle n'arrivera pas. Donc, etc. » et en vertu de ce *donc*, elles iront à Pékin où on les retiendra. Or, il faut savoir que toute lettre mise à la poste arrive infailliblement, à moins qu'il ne s'agisse de conjuration, et dans ce cas même on vous la présenterait toujours, pour vous convaincre. Ainsi, dans tous les cas, vous la recevrez.

Adieu, adieu, ma Nane : salue nos amis, surtout Muvena. Parle souvent de moi avec ton Alexis que j'embrasse tendrement, ainsi que toi.

146

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) avril 1806.

Monsieur le Chevalier,

Il y a bien longtemps que nous ne nous sommes rien dit. Je ne vois pas où cette lettre vous trouvera ; cependant comme je suis sûr que vous la recevrez ici ou là, je ne crois pas inutile de vous adresser quelques mots confidentiels, vu qu'il n'est pas impossible que vous soyez dans le cas d'en faire usage auprès de S. M.

Le monde a bien changé, M. le Chevalier, depuis le 2 décembre. Ce qui était possible ne l'est plus ; ce qui était impossible ne l'est plus, et tout cela est vrai à l'égard des personnes comme à l'égard des Empires. Chacun de nous peut dire, comme dans le monologue de Caton : « Qui suis-je? Où suis-je ? Où vais-je?..... » Pour ne parler que de moi, M. le Chevalier, je regarde comme une chose possible que S. M. conçoive sur ma personne deux idées très fondées en apparence, et qui ne le seraient néanmoins aucunement. La première serait que S. M. vint à me regarder comme un poids nécessaire, que sa bonté supporterait sans nécessité pour son service. S'il en était ainsi, je prendrais bien vite mon parti. J'ai les raisons les plus fortes de croire que si je

n'étais plus utile à S. M. j'obtiendrais ici un état, non pas peut-être tel que je l'aurais obtenu si je n'avais pas été systématiquement et impitoyablement abandonné à mon arrivée dans ce pays (*hæret lateri lethalis arundo*), mais néanmoins bien suffisant pour terminer ma vie dans une tranquillité honorable, ce qui est devenu pour moi le *summum bonum*. Mais la seconde idée, qui est également possible, serait bien autrement affligeante pour moi. Le Roi pourrait fort bien imaginer que, ne pouvant plus espérer un établissement, surtout un établissement en terres hors de la Russie, je désire passer au service de S. M. I. Point du tout, M. le Chevalier, point du tout, je l'ai dit et j'ai l'honneur de vous le répéter. Dans les révolutions, chacun doit prendre le chemin tracé par la conscience sans jamais examiner où il aboutit. Dans ce cas, celui que j'ai pris menait à un précipice. Fort bien ! Je ne reprendrais pas moins le même s'il fallait recommencer. Tant que je pourrai être utile au service de S. M., les plus belles espérances du monde ne me donneraient pas même un désir ; et comme il ne m'en coûtera aucune victoire sur moi-même, la bonté délicate de S. M. se trouvera fort à l'aise. Comme il faut être, en fait d'honneur et de procédés, *omnia tuta timens*, je suis bien aise, Monsieur le Chevalier, de vous montrer le fond de mon cœur, afin que vous puissiez parler pour moi en toute sûreté, si jamais vous voyez germer dans l'esprit de S. M. l'une ou l'autre des deux idées que je redoute.

Après cette déclaration, je crois que vous approuverez l'extrême répugnance que je vous ai déjà montrée pour changer de place. Je suis sujet et je suis Ministre : mais

je suis père. Il n'est pas possible, ni même permis d'oublier cette dernière qualité, et je vous avoue que je n'exposerais pas, sans un mortel chagrin, mes enfants à manquer de pain. D'ailleurs, que ferais-je sur le théâtre rétréci où les malheurs publics nous ont confinés ! On m'y gênerait probablement et j'y gênerais les autres. J'attends avec une extrême impatience de connaître les intentions de S. M. sur ma famille ; mais si Elle vous entretient sur ce point, protestez de ma patience comme je l'ai déjà fait. Il me suffit d'une assurance ; et dans le fond, comme il en faut enfin venir là, je crois que les intérêts de S. M. en souffriront peu, vu la suppression d'une maison à Turin et l'économie d'une dame substituée ici à celle d'un *liseur*. Du reste, Monsieur le Chevalier, je ne pense plus au bonheur, comme vous sentez, et si j'étais libre, ce pays serait le dernier où je voudrais me fixer. Il n'est plus question que de l'existence. Croyez que mes angoisses ne m'empêchent point de penser aux vôtres. Faites passer mes hommages à votre excellente moitié, et croyez pour la vie.....

147

A Son Excellence M. le Prince Czartoryski.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) avril 1806.

Le soussigné est chargé par le Roi son Maître de faire connaître officiellement à Son Excellence M. le Prince

Czartoryski l'extrême reconnaissance avec laquelle S. M. Sarde a vu, au milieu des malheurs qui accablent l'Europe, les mesures signalées qui avaient été prises en sa faveur par S. M. I., et qui n'ont été privées de leur effet que par des événements qu'aucune prudence humaine ne pouvait prévoir. Il s'acquitte avec joie d'un devoir si cher, et il saisit cette occasion de recommander de nouveau les intérêts de son Maître à la puissante influence de S. M. I. Les dispositions de l'Angleterre sont dans ce moment parfaitement connues, et tant que deux puissances telles que la Russie et l'Angleterre demeureront unies dans le projet de sauver l'Europe d'un asservissement total, il restera toujours des espérances à S. M. Sarde. Le soussigné prie donc instamment S. M. I. de vouloir bien continuer au Roi son Maître le même intérêt dont il a reçu jusqu'à présent les marques les plus sensibles. Le traité de paix, quel qu'il soit, qui terminera la guerre actuelle ne pourra suivant les apparences donner une assiette stable à l'Europe, mais il pourra du moins lui donner une fausse tranquillité que la lassitude prolongera plus ou moins, et rien ne pourrait arriver de plus déplorable pour la Maison de Savoie que de se voir privée de toute indemnité, pendant un temps qui accoutumerait l'opinion à la regarder comme entièrement dépossédée.

Le soussigné ose donc se flatter que, dans cette occasion décisive, le Roi son Maître se verra puissament soutenu par la généreuse protection de S. M. I. et qu'il n'aura pas moins à se louer de son influence sur les déterminations d'une autre grande puissance qui n'a cessé

jusqu'à présent de concourir au même but avec une égale générosité.

En renouvelant à cet égard ses plus vives instances, le soussigné profite avec empressement de cette occasion pour renouveler à Son Excellence Monsieur le Prince Czartoryski les assurances de sa haute et respectueuse considération.

P. S. — A la lettre ci-jointe qui est ostensible, Votre Excellence me permettra-t-elle d'ajouter un mot particulier à Elle? Il y a dans le monde peu de Mission aussi pénible que la mienne. J'envie à chaque instant le sort de ces Ministres des temps heureux qui viennent offrir des secours ou des alliances, proposer des mariages, ou féliciter sur des événements heureux ; rien de tout cela n'est fait pour moi. Je ne prends la plume, je ne parle que pour solliciter, rien ne brise agréablement pour moi l'embarrassante monotonie de mes fonctions, rien ne fait diversion à mes chagrins. Je succomberais souvent si je ne comptais sur les bontés de S. M. I. et sur la noble délicatesse de Votre Excellence ; ayant continuellement l'œil fixé sur ma situation je serais malheureux bien au delà de mes forces, si je venais à m'en apercevoir de quelque autre manière.

Je prie de nouveau Votre Excellence, etc.

148

Au Roi Victor-Emmanuel.

9 (21) avril 1806.

Sire,

Quoique j'aie eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté il n'y a que trois jours, néanmoins puisqu'il se présente un nouveau courrier, je ne puis le laisser partir sans me mettre de nouveau aux pieds de Votre Majesté.

Le Prince Gagarin, qui est revenu de l'armée du Comte Tolstoï, ne parle qu'avec admiration de S. M. le Roi de Suède : on ne peut, dit-il, s'en former une idée plus fausse qu'en lui prêtant un caractère ardent et téméraire ; nul Prince ne connaît mieux les circonstances du moment et la manière dont il faut se conduire ; il arme sa flotille et se sert religieusement des subsides qu'il a reçus pour se mettre en état de servir de toutes ses forces la cause du monde. Le Danemark n'est pas moins décidé et l'on est extrêmement content ici ; mais sur quoi peut-on compter fermement à cette époque?

La Prusse a fini comme on devait s'y attendre par être complètement asservie. Ceux qui s'imaginent pouvoir n'obéir qu'à demi connaissent bien peu Bonaparte et ses projets ; je crois que cet asservissement de la

Prusse sera dur et terrible, car Bonaparte ne l'aime point : il lui fera payer cher ses balancements, ses demi-résistances, et la note du Comte de Hardenberg. Il me paraît bien difficile que ce pays ne soit pas le théâtre de la guerre et qu'il ne soit par conséquent absolument ruiné ; celui qui se hâtera d'attaquer son ennemi, avec les hommes et l'argent qu'il trouvera dans le pays, aura un avantage immense sur l'autre ; mais j'ai déjà eu l'honneur, dans ma dernière dépêche, de dire à Votre Majesté ce qui paraissait probable sur ce point. Le premier fruit de la nouvelle alliance (car c'en est une, et même le terme est trop doux) a été l'éloignement du Comte de Hardenberg et la réinstallation du Comte de Haugwitz. Votre Majesté voit sans peine que cet arrangement a été commandé à Paris. La Prusse, comme Votre Majesté l'aura peut-être déjà appris, a signalé sa nouvelle dépendance par la reconnaissance de tout ce qui s'est fait à Naples ; notre cher Duc en est profondément irrité et ne s'en cache nullement, il ne voit plus le Ministre de Prusse. Ce pauvre Duc se trouve dans une situation bien déplorable : il est obligé de louer son propre hôtel, pour aller s'ensevelir dans quelque petit coin ; qui sait à quelles extrémités il se trouvera réduit? On nous regarde dans ce moment l'un et l'autre comme deux pendants, mais il n'y a pas égalité de malheur. Je voudrais bien que la Sardaigne rendît à Votre Majesté tout ce que la Sicile vaut à son Maître. Je compte parler encore de cette Sardaigne dans la première audience que j'obtiendrai au premier jour ; qui sait ce qui peut passer dans la tête de Bonaparte au sujet d'une île sans

défense, dernier refuge d'un Souverain qu'il déteste, non à cause des injures qu'il en a reçues, mais à cause de celles qu'il lui a faites ? Il me semble que l'Angleterre et la Russie devraient s'entendre pour la mettre à l'abri.

On m'a donné hier pour très certain l'expulsion du Pape de ses Etats, et sa réclusion (car c'est le terme qu'il faut employer) les uns disent à Venise et les autres à Avignon, Votre Majesté aura su la vérité sur cet article bien longtemps avant nous. Le Pape malheureusement ne sera plaint de personne, mais voilà de nouvelles scènes qui se préparent, et le monde religieux sera peut-être agité autant que le monde politique. Votre Majesté voit dans cet événement le résultat et le prix des complaisances. Bonaparte ne veut traiter que pour dominer, ce qui contribue à me persuader que M. le Comte de Front a raison de penser que la démarche dont j'avais eu l'honneur de parler à Votre Majesté, de concert avec M. le Prince Czartoryski, serait absolument inutile ; il faut donc attendre en paix le miracle dont nous avons besoin. Quelquefois, je l'avoue à Votre Majesté, les forces m'abandonnent, ma situation me déchire, et si S. M. I. me donnait un jardin en Sibérie, avec une maison de bois au milieu, pour y mourir tranquille, je la remercierais à deux genoux : d'autres fois mon courage se ranime, et je ne crois pas être privé de tout droit à l'espérance. Je ne doute pas que Votre Majesté n'éprouve de son côté de semblables alternatives. Il ne me paraît pas que l'humanité soit assez forte pour se tenir inébranlablement au même point, sans éprou-

ver une sorte d'oscillation, si je puis m'exprimer ainsi, entre l'espérance et le désespoir. Je ne hasarderai aucune prophétie sur l'avenir, mes précédentes dépêches ont fait connaître mes craintes à Votre Majesté : certainement l'Europe, même après tous les malheurs qu'elle a essuyés, ne manque point de forces ; mais Votre Majesté se rappelle l'histoire de Scander-Beg : tous les sabres se ressemblent, ce sont les bras qui diffèrent. Si j'avais l'honneur d'être aux pieds de Votre Majesté, je lui soumettrais quelques idées sur une époque évidemment surnaturelle : mais par lettres, le détail serait infini. Ce que je crois pouvoir me permettre de lui dire avec quelque assurance, c'est qu'après de si longues convulsions, on ne se doute peut-être pas encore de ce qui se prépare.

J'ai eu l'honneur, dans le temps, d'informer Votre Majesté de la grande Ambassade de la Chine, et ensuite du contre-temps arrivé à Canton ; mais ce contre-temps, comme il arrive toujours, m'avait été exagéré et même entièrement défiguré dans le premier moment. Il ne s'agit pas du tout de violence du côté des Chinois, même l'office qu'ils ont passé à ce sujet est très poli ; il est vrai que l'entrée d'un vaisseau de guerre dans un de leurs ports, sans avoir été annoncé d'avance, est une chose absolument contraire à leurs usages et à leurs idées. Mais l'explication donnée par cette Cour arrangera tout : on a répondu qu'il n'y avait aucun mystère dans l'entrée du vaisseau, qui s'était rendu de bonne foi à Canton. L'Ambassade en est fort loin par une raison toute différente de celle qu'on a d'abord débitée ;

l'Ambassadeur est M. le Comte de Golovkin, homme d'esprit sans aucune contestation, mais dont le caractère et la moralité ne sont pas en honneur dans ce pays. Arrivée sur les bords de Baykal, l'Ambassade a éprouvé un premier désagrément ; elle était composée de trois cents personnes environ, et il y avait surtout un *détachement* de savants, donnés pour tels, et qui marquait extrêmement. Il aurait fallu ne pas les donner pour tels et les présenter sous une autre dénomination. Ne s'est-on pas d'abord bien expliqué de ce côté, ou les Chinois ont-ils pris de l'ombrage au sujet de ces savants, ou bien seulement ont-ils craint la dépense ? C'est ce que je ne serais pas en état d'apprendre à Votre Majesté. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les Chinois n'ont pas voulu les recevoir, et que même la Cour de Pékin n'a pas borné son opposition à la seule classe des Lettrés, puisque l'Ambassade entière a été réduite à cent vingt personnes environ. Entrée enfin dans le désert de Cobi, après avoir tourné ou traversé le Baykal, elle est arrivée, après une marche de 700 verstes (de 5 à la lieue de France), à Urgur, première ville tartare qu'on trouve avant d'arriver à la Grande Muraille. Là, M. le Comte de Golovkin a rencontré un grand personnage chinois, beau-frère de l'Empereur, qui venait à la rencontre de l'Ambassadeur ; il a été question d'étiquette, et le Chinois a exigé que l'Ambassadeur se prosternerait neuf fois, si je ne me trompe, devant une réunion de trois flambeaux exposés dans la grande salle des cérémonies. Le Comte de Golovkin qui n'a pas trouvé cette cérémonie dans ses protocoles a refusé de s'y soumettre ; le grand

Mandarin a été inflexible, et l'Ambassadeur a cru devoir rompre les conférences et retourner à Kiatka, sur la frontière, pour y attendre de nouveaux ordres. Il aurait bien fait de se jeter à terre en disant : « Je re- « connais bien les bontés de l'Empereur à l'égard d'un « chrétien : c'est sans doute *la Sainte Trinité.* » L'Empereur de Russie a été furieux, et ce n'est pas sans peine qu'en employant les moyens *les plus doux* on est parvenu à le calmer un peu. Les instructions portaient simplement de ménager autant que possible la dignité Impériale, sans oublier néanmoins l'objet principal de la mission, qui était le succès. Il est bien vrai que les Ambassadeurs précédents n'avaient point parlé de cette cérémonie, mais c'est qu'ils n'avaient pas voulu s'en vanter. Lord Makartney même, qui s'est si fort vanté dans sa relation d'avoir évité les prosternations le jour de la présentation, a néanmoins, suivant toutes les apparences, laissé la cérémonie de la *Trinité* dans le tuyau de sa plume. Car M. Huart, qui est son neveu, et qui en sait plus sur ce point que les lecteurs de la relation Anglaise, avertit ici le Comte de Golovkin, en riant, qu'il faudrait saluer les trois bougies. L'Ambassadeur répondit par une rodomontade Russe ; mais s'il l'a répétée à Urgur, elle a fort mal réussi. Maintenant il a traîné à Kiatka l'Ambassade et les présents, avec une augmentation de dépenses énorme, d'autant que le moment est passé, que l'Empereur de la Chine part pour la campagne, et que l'Ambassade ne peut plus avoir lieu avant le mois d'octobre prochain. D'ailleurs se prosterner dans le moment où il le fallait ou retourner

à Urgur pour se prosterner, c'est bien différent. Qui sait encore si l'Empereur de la Chine, impatienté par l'événement de Canton et par celui de Urgur, voudra toujours recevoir l'Ambassade? Voilà un très fort désagrément, et je ne voudrais pas être à la place de M. le Comte de Golovkin. J'aurais dû dire plus tôt à Votre Majesté qu'en arrivant sur la frontière il trouva le médecin de l'Empereur de la Chine qui venait s'informer de la part de son Maître de la santé de Monsieur l'Ambassadeur, et qui se mit à genoux pour lui tâter le pouls, ce n'était pas en agir trop mal. Quoiqu'il y ait aujourd'hui, dans le monde, des choses plus importantes que l'étiquette Chinoise, je crois néanmoins remplir mon devoir en informant Votre Majesté des événements qui intéressent si sensiblement le pays où je réside par ses ordres.

La Prusse, sentant le danger où elle se trouve à l'égard de l'Angleterre, a passé un office à Londres pour conjurer l'orage. Cette pièce, qui passe pour très misérable, aura sans doute fait le sujet d'une dépêche de Son Excellence M. le Comte de Front. Ici l'envoyé de Prusse a présenté une note bien plus extraordinaire ; il a demandé pour son Maître la médiation de cette Cour pour éviter la rupture avec celle d'Angleterre. Au terme où en sont les choses, et après tout ce qui s'est passé, Votre Majesté trouvera sans doute cette démarche, ce qu'elle a paru ici, basse et ridicule. S. M. I. s'est totalement refusée à cette demande.

Pendant que j'écrivais cette dépêche, le bruit s'est répandu en ville que l'Empereur avait accordé à M. le

Duc de Serra Capriola une pension de 2,000 roubles par mois. On parlait d'une manière si affirmative que j'avais quelque envie de croire, vu surtout que Monsieur le Duc jouit d'un grade élevé dans ce pays, par l'ordre Russe de Saint André dont il est revêtu. Ce n'était cependant qu'un conte fondé sur la proposition faite ici par le Duc, et acceptée par le Gouvernement, d'échanger ses appointements avec ceux de M. de Vatícheff, vu l'extrême difficulté de faire parvenir ici les fonds de Naples. L'officier des finances qui est venu apporter de l'argent au Duc, et qui ne s'était seulement pas donné la peine de lire l'Ukase donné sur ce sujet, croyait comme le public et en a fait son compliment à Monsieur le Duc qui lui a répondu : « Monsieur je suis très fâché et très étonné qu'on fasse courir des bruits de ce genre ; si je viens à ne pouvoir plus être utile à Sa Majesté, je sais ce que j'aurai à faire. Mais tant que j'aurai l'honneur d'être à son service, je mériterais de perdre la tête si j'acceptais la moindre somme d'un autre Prince. » Il a fort bien répondu. Je désire vivement qu'il puisse se tenir à flot dans ces circonstances terribles : il déploie beaucoup de courage et de résignation.

Sa Majesté le Roi de Suède, ayant toujours un corps de troupe à Ratzebourg près de Lauenbourg, Sa Majesté le Roi de Prusse a voulu absolument l'en déloger et a fait marcher de ce côté une armée de dix-huit mille hommes, commandée par deux de ses principaux généraux ; en même temps M. d'Alopeus, Ministre Russe auprès de la Cour de Berlin, a écrit une lettre à Monsieur son frère, qui remplit le même poste auprès de Sa

Majesté Suédoise, pour lui signifier les dispositions hostiles de la Cour de Prusse. M. d'Alopeus, Ministre auprès du Roi de Suède, a répondu confidentiellement à son frère, par ordre de ce Souverain, que s'il était attaqué il saurait se défendre, et qu'au premier coup de canon il ordonnerait à sa flotille, qui est prête, de courir sur tous les vaisseaux Prussiens dans la Baltique, et d'attaquer tous les ports de cette puissance dans la même mer; sur cela les Prussiens se sont retirés. Votre Majesté observera que les Suédois n'ont que quatre cents hommes à Ratzebourg, ce qui lui donnera la mesure exacte de la *grande puissance;* au reste, Sire, l'embargo ayant été mis par les Anglais sur les vaisseaux Prussiens, mesure qui semble un préliminaire de la guerre, on comprend difficilement comment la Russie pourra demeurer en paix avec une puissance qui se bat avec l'Angleterre. M. le Comte de Meerfeld n'a pu réprimer ici le premier mouvement qui l'a fait blâmer la conduite de l'Angleterre à l'égard de la Prusse; ce n'est pas sans doute par amour pour cette dernière puissance, mais c'est qu'il voit dans cette mesure une cause de guerre, et que l'Autriche ne craint rien autant. Il n'a pas fait difficulté de me l'avouer, en m'ajoutant que sa Cour était bien *résignée;* ce mot, qui appartient surtout à un supplicié, me frappa beaucoup. Je lui dis de mon côté qu'il fallait cependant se préparer à combattre de nouveau, et ne pas s'imaginer que Bonaparte laissât l'Autriche dans l'attitude d'indépendance où il a cru devoir la laisser par quelques raisons d'une politique passagère : ce qui est évident; il faudra

résister ou servir. Il me parut bien sentir ces vérités incontestables, mais en m'ajoutant toujours qu'il n'y a plus de remèdes. L'abattement de ce côté est arrivé au dernier point; mais un phénomène véritablement inconcevable, c'est que l'orgueil qui devrait au moins expirer sous cet abattement soit constamment le même et, s'il est possible, plus fort et plus entêté. M. de Meerfeld me prouva *clairement* que l'Autriche n'a jamais eu de torts et qu'elle a été constamment abandonnée : ne me trouvant pas assez fort pour le harceler, je le laissai dire. Il y a près d'un siècle qu'on travaille sans relâche, en Europe, à créer des lâches et des traîtres ; les Souverains mêmes, qui étaient les plus intéressés à repousser cette conjuration d'un nouveau genre, ont été les dupes des philosophes et les ont servis de toutes leurs forces. Votre Majesté en voit le résultat. Je sais des choses inconcevables sur Vienne. Cependant si la guerre se rallume, je ne puis m'empêcher de nourrir encore quelques espérances que je fonde sur les deux excellents Princes Charles et Ferdinand ; si on leur donne carte blanche, ils peuvent encore exécuter de grandes choses ; ici on fait des dispositions qui annoncent assez clairement une reprise d'hostilités.

L'Angleterre ne plie point. Voilà le Cap pris, puis un grand succès maritime à Saint-Domingue. Votre Majesté a eu connaissance de la démarche dernièrement faite par Bonaparte auprès du Cabinet de Saint-James pour la paix : il entre dans ses vues de jouer ces sortes de comédies de temps en temps. Aux lettres officielles relatives à cette affaire, M. de Talleyrand avait cru de-

voir en joindre une confidentielle à M. Fox, avec qui il s'était lié particulièrement durant son séjour à Londres ; mais, dans cette lettre, comme dans l'autre, il n'était question que de la paix d'Amiens. Dans une très belle réponse, dont on connaît ici le contenu, M. Fox dit au *digne* Evêque d'Autun qu'il ne faut plus parler de la paix d'Amiens, et que pour une nation telle que l'Angleterre, il ne s'agit que de deux choses : la défense de son honneur et celle de ses alliés.

C'est par les gazettes que j'ai appris l'heureuse arrivée de Votre Majesté à Cagliari; combien il me tarde de savoir comment Elle se trouve dans cette île, et comment Elle aura pu s'y établir ! Quelles extrémités, Sire, et qui pourra assez les déplorer ! J'ai beaucoup de peine moi-même à me défendre de l'abattement. Mais je trouve un bel exemple dans la fermeté de Votre Majesté. S'il est permis, au milieu d'événements aussi désastreux, de concevoir quelques espérances, on les trouverait dans la rapidité même de ces succès qui nous désespèrent, et qui n'auront peut-être que la durée d'un orage comme ils en ont l'impétuosité ; mais je sens que sur des événements de cette nature, sur lesquels l'histoire ne nous apprend rien, il faut se garder de prononcer d'une manière trop décidée. J'espère que M. le Chevalier de Rossi me donnera sur les personnes augustes de Votre Majesté et de Sa Majesté la Reine tous les détails que j'attends avec une grande impatience.

Le régiment aux Gardes ayant reçu l'ordre de se tenir prêt, l'opinion n'en tirera point un augure favorable. Votre Majesté m'entend : les officiers ne se gênent

point pour dire qu'ils partent comme la première fois pour être battus, et l'un des généraux les plus marquants m'a dit clairement, en baissant la voix, ce qui serait nécessaire pour qu'on pût se flatter du succès. Je ne vois aucun moyen possible de faire seulement apercevoir de loin de certaines choses : l'opinion sur ce point, surtout celle de l'armée, n'est que trop décidée et peut-être même va-t-elle trop loin, mais enfin elle est telle. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le Maître, qui croit devoir faire la guerre en personne, la redoute néanmoins extrêmement. Celui qui est immédiatement à côté de lui est redouté plus que la guerre par ceux qui doivent la faire. Le Prince Czartoryski négligé, boudé, persécuté comme Polonais, et rendu en quelque manière responsable des événements, a demandé sa démission ; l'Empereur a résisté, et il paraît que les choses s'arrangent. Cependant le tout ensemble ne vaut rien du tout.

149

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) avril 1806

Monsieur le Chevalier,

. . . . . .

. . . . . Je viens de congédier mon valet de chambre, pour me donner un domestique plus

simple et moins coûteux. Je verrai s'il y a moyen de faire d'autres économies ; et tout mon désir est que Sa Majesté soit bien persuadée d'une vérité qui pourrait fort bien n'être pas entrée pleinement dans son esprit, quoique je l'aie beaucoup répétée : c'est que, dans tout ce que j'ai dit sur ma situation, jamais je n'ai laissé tomber de ma plume la plus légère exagération. J'ai souffert comme je l'ai dit et autant que je l'ai dit, et maintenant encore, comme je le dis. Je n'ai rien, ce qui s'appelle rien ; pas de quoi me faire enterrer, si je venais à mourir : j'excepte la somme qui vient de m'être livrée et qui n'est point à moi, puisqu'elle n'est que la représentation de la subsistance, et qu'à la fin de l'année j'aurai précisément ce que j'avais avant de la recevoir, c'est-à-dire rien. J'ai témoigné, depuis nos derniers malheurs, une grande envie de posséder ma famille. Je n'ai certainement nulle raison de cacher le sentiment qui m'anime, puisqu'il est parfaitement d'accord avec tous les principes. Je ne cacherai pas davantage le tourment que me fait éprouver cette séparation ; il est tel, que je ne puis vous l'exprimer. Mais je suis déterminé encore par une autre considération que vous pouvez fort bien faire connaître à Sa Majesté. Tout homme qui ne met pas sa mort au rang des événements possibles à chaque instant, n'a pas fait de grands progrès dans la philosophie. Grâce à Dieu, je n'en suis pas là. Or, si je venais à mourir, Monsieur le Chevalier, pendant que ma famille est éloignée de moi, elle tomberait dans la plus affreuse indigence. Au contraire, si elle se trouvait ici, bien ou mal, d'une manière ou d'une autre, avec plus ou moins

d'agrément ou de désagrément, elle se tirerait d'affaire. Voilà mon dernier secret : vous voyez, Monsieur, qu'il n'est pas bien machiavélique. Pour éviter l'indiscrétion, tenez, du reste, pour répété tout ce que j'ai dit.

Je ne pourrais vous apprendre, sur les affaires publiques, que ce que Sa Majesté aura sans doute la bonté de vous faire connaître. Cette époque ne ressemble à rien, et l'histoire ne présente aucune donnée, aucune analogie pour aider le jugement. S'il était permis de concevoir des espérances, on les fonderait uniquement sur cette étonnante rapidité des succès, qui semblent n'avoir rien de commun avec sa durée. Mais quand je songe que la postérité dira peut-être : *Cet ouragan ne dura que trente ans*, je ne puis m'empêcher de frémir. Quoique la nature m'ait pourvu d'une assez grande égalité d'humeur, cependant je sens que je commence à plier sous le faix, Je deviens triste et solitaire ; je *ne vais* plus dans le monde, je m'*y traine*, et le plus souvent pour mon fils. Je lis, j'écris, je tâche de m'étourdir, de me fatiguer, s'il est possible. En terminant mes journées monotones, je me jette sur un lit, où le sommeil, que j'invoque, n'est pas toujours complaisant. Je me tourne, je m'agite, en disant comme Ezéchias : *De mane usque ad vesperam finies me.* Alors, des idées poignantes de famille me transpercent. Je crois entendre pleurer à Turin ; je fais mille efforts pour me représenter la figure de cette enfant de douze ans qué je ne connais pas. Je vois cette fille orpheline d'un père vivant ; je me demande si je dois un jour la connaître. Mille noirs fantômes s'agitent dans mes rideaux d'indienne. Enfin, vous êtes père.

Monsieur le Chevalier, vous connaissez ces rêves cruels d'un homme éveillé. Si vous n'étiez pas du métier, je ne permettrais pas à ma plume d'écrire ces jérémiades. Je fais, au reste, les plus grands efforts pour résister au malheur, et ne pas perdre absolument ce qu'on appelle l'*aplomb*. Je pense que vous n'avez pas moins besoin que moi de cette philosophie qui dépend malheureusement bien plus du tempérament que de la raison. J'attends de vos nouvelles avec un extrême empressement. Je ne sais où vous êtes, ni si vous êtes avec le Roi. Enfin, je ne sais rien. Si vous êtes allé en Sardaigne, comment vous serez-vous établi dans ce beau pays? Et que sera-t-il résulté de cet établissement? Que vous êtes à plaindre! Que nous sommes à plaindre! Jamais l'univers n'a vu rien d'égal! Et que devons-nous voir encore? Ah! que nous sommes loin du dernier acte ou de la dernière scène de cette effroyable tragédie!

Adieu mille fois, Monsieur le Chevalier; je n'ai pas le courage de prendre une autre feuille!

150

Au Roi Victor-Emmanuel.

28 avril (10 mai) 1806.

Le Prince est poussé à bout par la malveillance; pour le tourmenter, on l'accuse non seulement de ce qu'il n'a pas fait, mais même de ce qu'ont fait les autres. Les

vertus mêmes de l'Empereur tournent contre l'Europe. Il est frappé des événements, il craint d'amener de nouveaux malheurs, et les amène par ce qu'il les craint ; il n'y a guère d'espoir que dans la France, mais de ce côté il y en a beaucoup. — Dans la première audience donnée à Madrid, à l'Ambassadeur Russe, cet infernal Prince de la Paix a constamment dit : Mes armes, Mes flottes, Mes ministres, et même Mes alliés.

Votre Majesté n'a sûrement pas oublié ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire une fois au sujet d'un pays qui doit nous être si cher : chaque minute ajoute aux tristes probabilités que j'avais accumulées dans cette dépêche. Malheureusement encore, ces sinistres présages se liaient au bouleversement général qui est visible, et qui présente quelques consolations, en ce qu'on n'y voit rien de stable. Je ne souhaite à Votre Majesté que le repos chez elle ; j'espère qu'elle aura pris toutes les précautions possibles pour ne pas y être attaquée, inquiétée. Au fond, la méchanceté seule pourrait l'y chercher, car je ne crois pas que notre île puisse tenter par aucune convenance celui qui agite le monde ; il serait à désirer que dans ce moment, il oubliât entièrement Votre Majesté.

Les Prussiens, s'étant ravisés, sont venus attaquer le Lauenbourg le 23 du mois dernier. La déclaration ci-jointe de S. M. Suédoise, dont M. l'Ambassadeur a bien voulu me confier un exemplaire avant qu'elle soit publique ici, apprendra le reste à Votre Majesté. Nous allons voir ce qui arrivera ; si S. M. I. balance de tirer l'épée contre la Prusse, tout est perdu de ce côté. J'ai grand'peur qu'on n'en fasse rien, ou qu'on se détermine

trop tard. Si l'on permet à Bonaparte de s'emparer des forces de la Prusse (ce qui arrivera incessamment) on peut, *même ici*, s'attendre à tout. Je puis certifier à Votre Majesté que l'un des articles secrets signés à Vienne par Haugwitz est le passage accordé par la Prusse pour une armée Française contre la Russie. Parlant l'autre jour avec le Prince Czartoryski sur ces objets, je lui dis que la Russie s'était seulement trompée de métal avec la Prusse. Vous avez porté, lui dis-je, de l'or à Berlin, c'était du fer qu'il fallait y porter : il est parfaitement de cet avis ; mais sa manière de penser n'est pas décisive, il s'en faut de beaucoup.

L'Ambassadeur Suédois a bien voulu me communiquer ici une lettre de son Maître, du 28 avril, que je voudrais bien pouvoir faire lire à Votre Majesté. Elle confirme pleinement le jugement que j'ai eu l'honneur de lui faire connaître sur la personne de ce monarque ; c'est la lettre d'un Roi sexagénaire extrêmement sage et consommé dans les affaires.

Il n'est pas douteux que d'une manière ou d'une autre, la Russie ne soutienne la Suède, et déjà même cette Cour s'en est expliquée envers celle de Berlin ; mais Votre Majesté ne doit point croire que la Prusse, malgré la démarche qu'elle vient de faire pour obéir à la France, ait envie de guerroyer avec la Suède ; au contraire, elle se meurt de peur, elle envoie courriers sur courriers, tant ici qu'à Copenhague, pour conjurer l'orage, car ses négociants jettent les hauts cris, et tout le peuple est en fermentation ; elle se flatte toujours de l'idée chimérique d'être spectatrice tranquille d'un combat à mort, et de

mettre dans ses poches les montres et les tabatières des morts ; mais il n'en ira pas ainsi, et bientôt Votre Majesté la verra, dans une dépendance absolue de la France, faire partie, comme un petit électeur, du grand Empire fédératif. Quelque chose, qui a été dit ici en très bon lieu, ferait soupçonner que Murat, ou son beau-frère pour lui, porte les yeux sur cette couronne. Tout est possible, Sire, à cette époque merveilleuse. Une *gazette*, arrivée hier par un courrier, nous apporte la nouvelle que le Pape donnait volontairement sa démission. Ce serait le comble du malheur, et une nouvelle preuve que Louis XI vaut mieux que Louis XVI. Je me flatte encore que le Saint-Père n'aura point commis cette faiblesse.

Comptant bientôt sur un nouveau courrier, je ne manquerai pas d'en profiter pour me mettre de nouveau aux pieds de Votre Majesté.

Je suis, etc.

151

A Monseigneur de la Fare,

Evêque de Nancy.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) mai 1806.

Monseigneur,

Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir; puis il agit. Sperabamus! — Ces paroles sont tirées

d'un panégyrique de Saint-André par Bossuet, dont il ne nous reste qu'un fragment. Je vous avoue, Monseigneur, que depuis la bataille d'Austerlitz, j'ai tout oublié excepté ce passage, je vis en répétant avec ce grand homme : *Sperabamus*. Ce n'est pas qu'il n'y ait des choses qui m'embarrassent, comme le sacre et les inconcevables mariages que nous avons vus: il y a dans ces deux choses des signes de durée qui peuvent inquiéter; mais, quant au sacre, on peut n'y voir qu'un crime de plus pour celui qui força, et une faute capitale pour celui qui se laissa forcer ; et quant aux mariages, voyons ce qui s'est passé depuis longtemps en Allemagne, et nous serons autorisés à ne les considérer que comme des peines très justement infligées. Nous savons vous et moi, Monseigneur, que les exploits anti-chrétiens de la Bavière devaient absolument être récompensés d'une manière visible ; et que dites-vous, s'il vous plaît, du voyage de Pie VI à Vienne, des insolences de Kaunitz et de la brochure Autrichienne *Qu'est-ce que le Pape?* Un certain doigt qui écrivait jadis sur une certaine muraille a écrit sur le revers de cette belle page : Qu'est-ce que l'Empereur d'Autriche ? — La foule rirait sans doute de ces observations ; laissons-la rire, Monseigneur, et quant à nous admirons toujours la *haute justice*. On ne cesse de rabâcher, depuis qu'on rabâche dans ce monde, sur le vice heureux et la vertu malheureuse : c'est la grande ritournelle de tous les raisonneurs, et les moralistes les plus graves accordent la proposition pour se jeter uniquement sur les peines et les récompenses de l'autre vie. Je ne veux point effacer, comme vous pensez bien, cette réponse pé-

remptoire : mais croyez, Monseigneur, qu'on se dépêche infiniment trop d'accorder la chose, et que la justice se fait temporellement beaucoup mieux qu'on ne croit. Que les hommes ont la vue courte ! Ils voient un brigand avec ses poches pleines de bijoux qu'il a volés : *Qu'il est riche*, disent-ils, *qu'il est heureux !* Oui, mais l'année prochaine il sera roué. On raisonne tout aussi bien en politique. Si l'on voit Frédéric II voler des provinces, se moquer du droit des gens, écrire contre *l'Infâme*, etc., on ne manque pas de dire : vous voyez à quoi sert la justice ! Tout réussit à ce sublime disciple de Machiavel, qui réfutera ensuite Machiavel pour se divertir. Fort bien, mes frères ! Mais que diriez-vous si l'on vous révélait que dans 50 ans (une seconde de la vie des empires) le nom de Prussien sera une insulte grave, que la Prusse sera haïe et méprisée, même de ses amis (ceci n'est pas tout à fait un calembour) et que ce bel empire finira par..., etc. Il y a longtemps, Monseigneur, que je roule dans ma tête certains dialogues sur la Providence, où je ferais voir assez clairement, je pense, que toutes ces plaintes tant rebattues de l'impunité du crime ne sont que des ignorances ou des sophismes. Malheureusement, je suis atteint d'une fécondité stérile qui ne cesse d'imaginer sans exécuter. En vérité c'est une maladie honteuse. — C'en est peut-être une autre de s'aviser, comme je fais, d'envoyer un sermon à un Evêque. Pardon, Monseigneur : c'est ma plume qui fait de ces étourderies, *calamus scribæ velociter scribentis*. De quoi parler d'ailleurs, dans ce moment, si l'on ne parle pas de la Providence ? — Il faut cependant consacrer au moins la fin de la page à

l'amitié ! Il n'en est pas pour moi de plus précieuse que la vôtre, Monseigneur ; je vous ai suivi de l'œil, je vous ai plaint, je vous ai entendu. Je ne vous dis rien de moi : je suis malade, comme vous, autant que vous. — *Spérabamus.*

Agréez mon éternel attachement.

152

A M. le Chevalier de Rossi.

13 (25) mai 1806.

Je vous fais part, Monsieur le Chevalier, que votre protégé M. Zundler réussit fort bien ici et je vous communiquerai à cet égard, sous le secret, la copie de la lettre que j'écris au Comte de Roburent sur ce sujet.

« Le Général de Suchtelen a mené l'autre jour M. Zundler déjeuner chez un artiste étranger qui quitte Pétersbourg, et qui laisse un appartement de 500 roubles. Le Général lui dit qu'il fallait prendre cet appartement et tous les meubles qu'on ne voulait pas séparer, lesquels coûtaient 3,000 roubles, y compris un beau carrosse et deux chevaux. Zundler se mit à rire : c'est un garçon très modeste qui n'avait pris qu'une petite chambre au bout du monde. Point ! Point ! dit le Général : il faut tout de suite passer le contrat, je suis caution. Et il signa. Zundler, toujours stupéfait, dit : Mais,

Monsieur le Général, et si je venais à mourir? Dans ce cas, reprit l'autre en riant, c'est l'Empereur qui est caution. — Enfin, Monsieur le Comte, le voilà un peu mieux logé, je vous assure, que le Ministre du Roi, et sûrement je ne suis pas envieux ; il rit avec moi de sa bonne fortune, à laquelle il ne s'attendait pas plus que d'être Pape. Je ne sais pas quelles vues l'Empereur a sur cet officier, mais il en a sûrement ; vous pensez bien que le Général de Suchtelen, homme excessivement prudent et réservé, ne s'avancerait pas de cette manière sans de bonnes raisons. Personne n'a réussi si parfaitement que cet officier, ce qui me paraît appuyer beaucoup ce que j'ai dit en sa faveur. »

153

Au Même.

13 (25) mai 1806.

J'ai reçu la lettre dont Sa Majesté la Reine m'a honoré, mais le courrier partant subitement, je ne puis que vous en accuser la réception, me réservant de détailler amplement à Sa Majesté, par ma première lettre, tout ce que j'aurai fait à ce sujet. Je n'ai cependant jusqu'à présent aucune raison de douter de la réussite.

Après l'occupation de Lauenbourg, et la proclamation du Roi de Suède qui vous est déjà connue, ce dernier

écrivit à Pétersbourg pour demander de quelle manière il devait se conduire en cette rencontre ; mais pendant que la réponse qui conseillait une retraite volontaire arrivait d'ici, les Prussiens attaquèrent à Ratzebourg, ce qui amena la déclaration du roi de Suède que vous avez vue. Depuis, le Roi de Prusse a écrit lui-même (sans rancune) à Sa Majesté Suédoise, la priant de trouver quelque manière d'arranger amicalement la chose. Le nouveau Gustave-Adolphe a répondu : « qu'il n'y « avait qu'un seul moyen fort simple, savoir : que Sa « Majesté Prussienne retirât ses troupes de tous les pos- « tes occupés avant la rupture par l'armée Suédoise, et « les remît de nouveau au pouvoir de cette dernière, et « qu'aussitôt il retirait lui-même ses vaisseaux de de- « vant les ports Prussiens ».

On ne sait point encore quel sera le résultat d'une telle réponse, mais la Prusse craint trop pour attaquer la Poméranie, à moins que la France ne l'y force, ce qui est malheureusement très possible.

154

A Mme Huber-Alléon, à Genève.

Saint-Pétersbourg, 15 mai 1806.

Reconnaîtrez-vous cette écriture, Madame ? En tout cas, croyez, sur ma parole, que c'est celle de l'un de vos

plus anciens amis, qui ne vous a plus parlé depuis longtemps, parce qu'il n'a parlé à personne, mais dont les affections sont invariables au milieu de toutes les vicissitudes humaines. J'ai reçu deux ou trois fois de vos nouvelles, par Turin, avec un extrême plaisir. J'ai su que l'enfant de mon cœur vous avait écrit. *C'est toujours moi,* comme dit Pygmalion. Quant au *moi* qui est ici, sa position est telle que vous pouvez l'imaginer. Vous aurez appris sans doute que mon fils était venu embellir ma solitude ; mais vous me comprendrez parfaitement, Madame, *vous qui êtes du métier*, lorsque je vous dirai que le premier effet de cette douce société est de me faire sentir plus vivement la privation de ce qui me manque. Nous ne cessons d'en parler ensemble, et c'est un renouvellement continuel de souvenirs amers et de projets fatigants. Notre vie est d'ailleurs extrêmement douce: vous savez que j'aime le travail; je me livre à ce goût plus que jamais. Il y a des dissipations inévitables qui tiennent à l'état: il en est d'autres qui tiennent à la qualité de père ; car c'est un de mes premiers dogmes, qu'il faut amuser les jeunes gens, afin qu'ils ne s'amusent pas ; cependant, comme mon disciple n'est pas du tout exigeant, et que d'ailleurs je veux aussi, et pour cause, l'accoutumer à une vie occupée, il me reste assez de temps libre pour me livrer à mon goût dominant. Pendant plusieurs mois, j'ai fait une autre économie de temps tout à fait *hideuse :* j'ai interrompu toutes mes correspondances, sans aucune exception que celle de ma femme. C'est abominable ; mais si vous ne m'avez excusé, ce sera bien pire... Mille fois

je me suis dit : *Sûrement elle me gronde, il faudra donc lui écrire.* Point du tout, je n'écris à personne ; il en arrivera tout ce qui plaira à Dieu : mon innocence me suffit.

Tout annonce, Madame, que je ne quitterai plus ce pays. Je le trouvais délicieux lorsque je n'y étais qu'un oiseau de passage : depuis qu'il ne m'est plus permis de regarder ailleurs, il n'a plus pour moi les mêmes agréments. Le *jamais* ne plait *jamais* à l'homme ; mais qu'il est terrible, lorsqu'il tombe sur la patrie, les amis et le printemps ! Les souvenirs dans certaines positions sont épouvantables ; je ne vois au delà que les remords. Si par hasard, Madame, vous avez envie de me gronder sur mon silence, perdez ce projet, je vous en prie ; ou du moins soyez extrêmement brève si vous ne voulez pas me courroucer prodigieusement. — Voilà un de vos compatriotes qui s'en va droit à Genève ; je profite de cette occasion pour sortir de mon tombeau et me rappeler à votre souvenir. Je lui donne cette lettre ouverte, dont il fera ce qu'il jugera convenable. Je veux m'arracher un instant de ma léthargie pour donner signe de vie à mes amis de Genève, et je commence par vous, comme bien juste. Au commencement de la quatrième page, je ne vous ai pas dit un mot de ce que je voulais vous dire ; mais c'est égal, on ne lit rien plus couramment que ce qui n'est pas écrit.

Mon frère adresse à votre excellent fils une longue épître scientifique ; je ne lui envoie pour mon compte que des tendresses ; donnez-moi de ses nouvelles et de

celles de Madame votre belle-fille, à qui je présente mes hommages. Que fait Monsieur votre fils, l'Italien? Assurez-le, je vous prie, de mon constant souvenir. Je ne parle presque plus, mais je n'ai pas encore, perdu la connaissance ; je sens et je pense encore, je connais tout le monde ; de près, je serre la main, et de loin je dis : Tout à vous, pour toujours !

155

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 28 mai (9 juin) 1806.

Monsieur le Chevalier,

Je recommence mes numéros avec l'Ere de Sardaigne. Dieu veuille qu'elle soit plus heureuse que celle qui l'a précédée !

Vous savez depuis longtemps que M. le Comte de Woronzof a été rappelé de Londres. Comme il était devenu totalement Anglais, il avait épousé un parti dans ce pays, chose toujours préjudiciable à un Ministre étranger. Il était *Pitt* à l'excès, et, par contre-coup, ennemi du parti qui règne dans ce moment. Par cette raison, et par d'autres peut-être que j'ignore, il a cessé d'être agréable, non moins ici qu'à Londres, et j'ai eu de bonnes raisons

de craindre quelque *réverbération* contre le digne Comte de Front, à raison de sa grande intimité avec M. de Woronzof. J'ai donc cru devoir prier M. l'Ambassadeur d'Angleterre de vouloir bien servir S. E. dans ses lettres à M. Fox, en faisant savoir à ce Ministre que S. M. Sarde a toute la confiance possible en lui. M. le Prince Czartoryski s'est prêté de la meilleure grâce à me soutenir auprès de l'Ambassadeur, qui m'a assuré depuis s'être acquitté de la promesse qu'il m'avait faite à cet égard.

M. le Comte de Front avait fait naître mes premières craintes, lorsqu'en me témoignant ses regrets sur la mort de M. Pitt et le départ de M. de Woronzof, il me mandait *qu'il n'avait pu obtenir du nouveau ministère que des politesses insignifiantes*. J'ai donc cru devoir lui écrire une lettre, dont vous trouverez ci-jointe une copie, ou pour mieux dire un second original. Je m'y rapporte entièrement. De votre côté, M. le Chevalier, vous ne ferez pas mal, si je ne me trompe, de lui conseiller de la part de S. M. de faire un demi-tour à droite, de bonne grâce. Peut-être l'aura-t-il fait de lui-même, si j'en juge par le Ministre de Naples qui avait les mêmes liaisons. Il a seulement changé de principes, et il chante aujourd'hui les louanges du nouveau ministère, qui mérite réellement l'admiration universelle. Vous voyez vous-même, Monsieur, le vol que prend M. Fox, et comme il est secondé par ses collègues. Il emploie également bien l'or et le fer, et s'il continue, il fera beaucoup de mal à la réputation de son prédécesseur ; il n'y a pas d'autres moyens pour lui de l'attaquer noble-

ment (1). Je craignais avec beaucoup d'autres personnes que les talents de M. Fox ne fussent circonscrits par les murs du Parlement ; mais il annonce tout autre chose. On dit cependant qu'il parle de paix. A supposer que la chose soit vraie, s'il agit de bonne foi, il sera dupe ; mais s'il s'agit seulement de se mettre en règle à l'égard de John Bull, il n'y a rien à dire.

Personne ne sait encore ce que fera la Russie ; mais ses relations amicales avec l'Angleterre subsistent toujours. Ici comme ailleurs, et pas plus qu'ailleurs, il y a des gens qui pensent très mal, heureusement il y en a d'autres que je vénère infiniment (et plût à Dieu qu'il y en eût davantage) qui sont bien propres à soutenir l'honneur de la nation. Parmi les soutiens des bons principes et du nom Russe, j'accorderais une des premières places à M. le Comte Tolstoï, général en chef, ancien gouverneur de la ville de Pétersbourg que j'ai l'avantage de voir assez souvent. Je ne connais pas de meilleur Russe, et c'est auprès de lui que je cherche volontiers du courage. Il connaît mieux que personne les forces de son pays. Il est particulièrement estimé de

---

(1) La Cour d'Angleterre a prié celle-ci de se décider et de dire si elle voulait ou ne voulait pas agir. L'Empereur demeure suspendu. Hélas ! Il a été plus vaincu que son armée à Austerlitz, il en a rapporté une impression indélébile. Il croit qu'il ne lui est plus possible de prendre les armes que pour s'attirer de nouveaux malheurs.

son Maître, et il le mérite bien (1). Je n'ai pas dans ce pays de plus grand plaisir que celui de parler politique avec ce personnage. C'est une faiblesse inséparable de l'humanité, d'aimer les hommes en qui on retrouve ses propres systèmes (2). Il est bien d'accord avec tout le monde (je me trompe, *avec toutes les bonnes têtes*), que la Russie est intacte, et qu'il ne s'agit que d'animer ce grand peuple et de savoir l'employer (3). Voilà un bon

---

(1) Il a eu le courage de lui dire : « Sire, avec votre parade, vous perdrez vous d'abord, ensuite la Russie et l'Europe »; mais l'Empereur n'en va pas moins son train. Il exerce la garde en personne. On a inventé un nouveau tambour qui fait un bruit terrible. Tout le monde rit, mais surtout les officiers, ce qui est un grand mal. Si cette pédanterie militaire absolument contraire au génie Russe dure encore, personne ne peut répondre de l'Armée. Il faut connaître ce peuple. On commence à manquer d'officiers dans les Gardes. Les uns s'en vont, et les autres ne viennent pas.

(2) Ajouter 100,000 hommes aux 500,000 que la Russie a dans ce moment, en jeter la moitié sur la frontière et l'autre sur l'ennemi. Ne s'entendre avec personne, passer sur la Prusse sans autre cérémonie que celle d'un manifeste qui dira : *Sans vous, avec vous, pour vous, contre vous, comme il vous plaira.* C'est ainsi qu'il opine ; et il ajoute : *Si l'on ne me croit pas, je me retire.* Je le conjure de rester quoi qu'il arrive. Je l'aime beaucoup, et je me tiens ferme à cette corde ; il me paraît que j'ai assez bien pris là.

(3) La nation est fort dégoutée, et les officiers disent sans façon, que si l'on recommence on sera battu : mais tout cela peut encore se raccommoder.

Russe : il n'est ni francisé, ni germanisé, il aime son Maître et sa patrie. Cette espèce devient rare. (1)

La grossesse de l'Impératrice, dont on se parlait à l'oreille depuis quelque temps, passe pour certaine dans ce moment. Combien je le désirerais ! Il n'y a rien de si bon, de si aimable, de si obligeant que cette princesse. Ce serait d'ailleurs un événement trés important pour la Russie. J'attends avec un extrême empressement la déclaration officielle. (2)

Vous trouverez dans ce paquet, M. le Chevalier, un ouvrage d'un très grand mérite. Il est tombé ici comme la pluie, et personne n'en connaît l'auteur. On y parle de S. M. d'une manière qui m'a extrêmement plu, c'est-à-dire d'une manière juste et franche qui ne peut irriter personne (3). Je puis vous envoyer cette brochure comme une dépêche puisqu'on y lit à peu près tout ce

---

(1) Le sort de S. M. et peut-être celui de l'Europe, dépend de la solution de ce problême : *L'Empereur laissera-t-il faire ?* Les événements définissent les hommes ! Ah ! qui nous l'aurait dit ? Je ne puis tout dire même en chiffres, mais il y a de quoi s'arracher les cheveux.

(2) Au moment même de cette grossesse, la plus belle dame de Saint-Pétersbourg s'est trouvée incommodée et s'en est allée en Allemagne prendre les eaux. J'espère qu'elle guérira.

(3) L'ouvrage est officiel, et fait ici par le Marquis de la Maisonfort, qui est de mes amis. Il m'a offert un morceau vigoureux pour nous. Je l'ai refusé. Je ne veux point exciter les guêpes. Tout ceci est un secret d'état.

qu'il est possible de dire sur le moment présent. La Russie était naguère l'étoile polaire de l'Europe : aujourd'hui les yeux se tournent du côté de l'Angleterre qui prend la première place dans l'opinion ; mais il ne faut pas s'y tromper: il ne faut qu'un mouvement vigoureux du jeune Empereur pour le remettre à sa place. On le voit toujours dans l'attitude délibérante : rien n'est plus simple. Quel terrible problème à résoudre ! Si l'on retient Cattaro, on peut se brouiller avec l'Autriche: si on le rend, on se brouille avec l'Europe et avec le bon sens. Si l'on recommence la guerre, on peut amener de nouveaux malheurs (si l'on n'adopte pas surtout de nouveaux moyens) ; mais si l'on se tient tranquille, on perd l'amitié et l'assistance de l'Angleterre. D'ailleurs il ne s'agit de rien moins que de l'existence de la Russie. La place qu'elle occupait dans l'opinion est à jamais perdue si elle ne ressaisit pas la victoire. C'est *oui* ou *non*, il n'y a point de milieu. Vous m'avouerez, M. le Chevalier, qu'on ne délibère pas tous les jours sur des questions de cette importance.

Le Comte de Meerfeld est toujours ici ; d'abord il a extrêmement bien pris, mais je suis fort trompé s'il conserve sa faveur : c'est un masque. Il me disait l'autre jour, *qu'il voudrait de tout son cœur voir pendre le Marquis Ghislieri* (qui a rendu Cattaro). Je lui répondis: « *Vous feriez deux beaux coups dans la même année, M. le Comte, si vous coupiez la tête à Ghislieri et si vous la laissiez à Mack.* » Là dessus, il me répondit un de ces demi-mots que la plume ne peut rendre, mais qui voulait dire qu'il n'était pas si mécontent de Mack. Je

ne jugeai pas à propos de le pousser davantage ; mais je vous le répète, il m'a l'air d'un de ces illuminés d'Allemagne que vous connaissez aussi bien et mieux que moi. Il a dit ici à plusieurs personnes, et à moi entre autres, qu'il est très faux que son Maître, comme on l'a cru et dit ici, ait fait la paix malgré l'Empereur de Russie, que c'est au contraire celui-ci qui voulut absolument se retirer, malgré les instances de l'Empereur d'Autriche. Sur des points aussi délicats, on ose à peine faire des questions. Ce qu'il y a de sûr, c'est que trois nations seules sont debout en Europe : l'Angleterre, la Russie et l'Autriche (celle-ci même a bien perdu de son aplomb). Certes, ce n'est pas trop pour sauver le monde ; chacun doit se rappeler ses fautes et oublier celles d'autrui, pour ne travailler qu'au bien commun. Malheureusement, c'est peut-être trop attendre de la nature humaine. Il serait bien à désirer que la Russie et l'Angleterre pussent se passer des autres ; — mais je tourne toujours les yeux vers la France, où j'espère constamment qu'il se passera quelque chose d'extraordinaire. Plusieurs signes permettent de croire que la Révolution n'est pas finie. Je tiens fortement à cette idée consolante. Pour le moment, Monsieur le Chevalier, nous n'avons (je parle de nous en particulier) rien à faire, et rien à espérer que le repos ; je voudrais, s'il était possible, qu'on oubliât à Paris qu'il y a une Maison de Savoie dans l'univers, car S. M. ne pouvant rien obtenir que dans un arrangement général, qu'avons-nous à faire, et quel projet pouvons-nous former? Accablé moi-même par l'accablement d'autrui, j'avais proposé

quelques démarches de rapprochement, comme vous l'aurez vu dans le temps, mais je me suis rendu bien volontiers aux réflexions de Monsieur le Comte de Front qui m'ont paru utiles, et dont j'ai fait part aussi. Ainsi, encore une fois, il n'y a rien à faire qu'a tenir l'œil ouvert, et à éviter, autant qu'il sera possible, toute sorte de brouillerie. Je ne crois pas que S. M. soit jamais requise de reconnaître les Nouveaux Rois et Princes; je ne crois pas même qu'on lui fasse part de ces *augustes* promotions.

Monsieur le Comte de Meerfeld ayant demandé à S. M. I., à la parade, la restitution de Cattaro, en avait extorqué une de ces réponses produites par la surprise ou l'inattention (dont j'ignore cependant les termes); depuis on a examiné la chose politiquement, et je crois qu'on en pense ce qu'il faut en penser, du moins, on n'a pas su se résoudre encore à rendre ce poste aux Français, malgré les instances pressantes de la timidité autrichienne. Pendant ces pourparlers, je suis assuré par une voix qui ne peut, ce semble, me tromper, que Monsieur de Meerfeld a fait imprimer dans les papiers publics *qu'il avait la parole d'honneur de l'Empereur pour l'abandon de Cattaro*. Comment trouvez-vous cette insolence ?

J'ai l'honneur d'être.....

156

Au Même.

29 mai (10 juin).

Ayant soupé hier chez Monsieur l'Amiral de Tchitchagof, Ministre de la Marine, avec qui je suis particulièrement lié, j'ai eu le plaisir d'entendre de lui les choses les plus agréables sur le compte de LL. MM. « Je « regarde, m'a-t-il dit, la demande que vous avez faite, « et dont l'Empereur m'a parlé, comme superflue. La « flotte est aux ordres de S. M. Le Vice-Amiral Siniavin a ordre non seulement d'accorder le vaisseau que « le Roi pourrait demander, mais de défendre la Sardaigne, etc... : au reste, je ferai demain un rapport à « S. M. I. et j'espère pouvoir vous faire connaitre la « réponse avant le départ du courrier. »

Il n'y a rien de si aimable comme vous voyez, et vous pouvez bien assurer S. M. la Reine que si l'Empereur a évité de me donner une réponse de vive voix, c'est uniquement par la raison que j'ai dite. Quand je vois tant de bonté, tant d'attachement pour LL. MM., tant de marques incontestables d'un véritable intérêt, mon cœur se serre de tristesse ; je paierais de mon sang les succès refusés à ce puissant Souverain.

L'officier Spiridion Riso que vous m'avez recom-

mandé de la part de S. M. a obtenu grâce, cependant avec quelque modification. Il avait demandé le retour immédiat à son grade : l'Empereur ne lui a rendu que la faculté de faire ses pas. L'histoire des peaux de bœufs ressemble un peu à celle de cet homme qui s'accusait d'avoir volé un licou, ajoutant par manière de post-scriptum *qu'il y avait une vache attachée au bout.* Il s'agit ici de peaux introduites *contre les lois de la quarantaine*, et, si je ne me trompe, dans le temps de la fièvre jaune. Cependant S. M. l'Empereur n'a pas voulu se refuser à une recommandation aussi puissante.

Tous les sujets du Roi dans ce pays sont éparpillés : MM. Rana et Tesco en Géorgie ; Monsieur de Venanson en Crimée ; Monsieur de Meyran à Moscou où il a passé major dans un nouveau corps de Pionniers. Mon frère est allé à Cronstadt recevoir et expédier une bibliothèque achetée à Copenhague pour 28,000 roubles et destinée à l'Amirauté. C'est celle du fameux Comte de Bernstorff. Mon frère est maintenant membre du Collège de l'Amirauté. Il siège et signe avec les autres. Cet état, avec le grade qu'il a, et la manière dont il est traité par le Ministre sont pour des yeux Russes un phénomène semblable à celui d'une comète qui passerait à une demi-lieue de la terre.

L'heureuse grossesse est sûre.

157

Au Même.

29 mai (10 juin) 1806.

Il n'y a rien de si vrai que ce que j'ai eu l'honneur de vous dire dans mon numéro premier. Le Comte de Meerfeld a réellement fait insérer dans la *Gazette de Hambourg* (qui sera bientôt copiée par toutes les autres) *que S. M. I. lui avait donné sa parole d'honneur, etc.* Vous pensez bien, Monsieur le Chevalier, qu'il n'appartient à personne de demander ce qu'il en est ; mais il appartient à tout homme sensé d'observer que, dans le cas même où le discours serait vrai mot à mot, il serait d'Alexandre Ier et non de l'Empereur. Cette distinction n'est point vaine et scolastique. Pourquoi les Rois disent-ils toujours : *Eu sur ce point l'avis de notre conseil?* Pourquoi font-ils contresigner par un Secrétaire d'Etat? Si ce n'est pour distinguer l'homme, qui peut se tromper, du Souverain qui doit toujours être censé infaillible. Le Pape qui parle en conversation n'a rien de commun avec le Pape qui parle au monde chrétien dans une bulle. L'on peut dire que l'autre s'est trompé comme vous pourriez le dire de moi. Il serait singulier qu'une parole échappée à un Prince, dans un moment d'inattention, le liât contre ses intérêts de

Souverain, et contre ceux de ses peuples. Quoiqu'il en soit, Monsieur d'Oubril est allé à Vienne pour traiter cette affaire avec d'amples pouvoirs, cela même est un mal, et un grand mal : il traitera avec l'Autriche et la France. Que peut être une telle négociation ? Ce qu'on doit désirer c'est qu'elle échoue, car elle ne peut avoir un effet qui ne soit mauvais. Il s'en faut de beaucoup qu'on ait adopté le genre de politique hautaine et décisive qui serait seul capable d'en imposer à Bonaparte et à ses esclaves.

158

Au Chevalier Nicolas de Maistre, son Frère.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) juin 1806.

Mon très cher ami, s'il y a quelque chose d'inhumain dans le monde c'est de rappeler un chagrin cruel que le temps a commencé d'adoucir ; mais ce serait aussi une autre inhumanité à toi, si tu ne voulais pas me permettre de te parler de celui que m'a causé la mort de ton fils. Je chargeais déjà, dans mon cœur, cette innocente créature de tenir auprès de toi la place de deux frères, qui ne peuvent plus te payer que de loin une dette de tendresse dont ils ne pourront jamais s'acquitter. Nous voilà trompés. Je souhaite, si tu le souhaites, que ta bonne amie remplace bientôt cette perte. Agrée

ces lignes lugubres, ou bien pardonne-les. Entre personnes placées aux deux extrémités du monde, les lettres arrivent toujours mal à propos ; mais l'amitié qui écrit ne saurait jamais être tout à fait insupportable à l'amitié qui doit la lire.

Je me porte toujours à merveille, mon cher ami. Quelle bizarrerie ! Jamais climat ne m'a convenu davantage, et cependant je ne me gêne guère pour lui, je t'assure. Il s'en faut de beaucoup que les gens du pays voulussent prendre avec lui les mêmes libertés ; mes dents seules en souffrent un peu : mais il y a une autre raison tirée des registres de *la paroisse de Saint-Léger*. D'ailleurs, comme les naturels sont beaucoup plus maltraités sur ce point, je n'ai pas de motif pour me plaindre. Du reste, je vieillis ici doucement, et je m'en vais par un chemin qui ne me paraît pas plus raboteux que cent autres. Ma vie a sans doute des côtés bien amers. Ce divorce ne finit plus : je ne connais pas mes enfants, du moins tous. L'idée de cette fille orpheline d'un père vivant me *crucifie : tout le reste* est supportable. Malheureusement on ne ferait pas un trop mauvais calembour en appelant ce reste *le reste de tout*. Brisons là-dessus, mon cher ami, d'autant plus qu'il me serait impossible de te dire sur ce chapitre quelque chose que tu ne *saches* et que tu ne sentes pas.

Devine, je t'en prie, quelles sont les deux personnes que nous avons ici, que nous promenons, mon frère et moi, que nous présentons, que nous recommandons ? *Quelinon et Fanny Binet*, mon cher ami. Jeux bizarres de la fortune en mauvaise humeur !

Qui m'aurait dit que ce serait ici où je pourrais enfin payer la dette contractée il y a douze ans dans les prisons de Carouge? Je vois toujours notre chère Thérésine en prison, ou pour mieux dire dans son cachot, avec un enfant de trois jours dans les bras et toujours *une Binet* à la porte. C'est donc ici que je devais rencontrer ces bonnes personnes et leur témoigner ma reconnaissance. Je crois bien que je ne leur ai pas été tout à fait inutile. Aujourd'hui, l'aînée entre chez M. le Comte de Schouwalof, fils de celui que Voltaire a tant célébré et dont tu auras sûrement vu une charmante épître à Ninon. Elle a 4,500 fr. d'appointements. La Comtesse, qui est très bonne, se charge d'ailleurs de Fanny jusqu'à ce qu'elle ait trouvé une place qui ne sera pas, j'espère, moins avantageuse. Je suis, ainsi que mon frère, un grand secours pour elles dans ce pays, comme tu sens. Enfin, mon très cher, je suis tout joyeux de pouvoir leur rendre service. Les frais de poste étant énormes, elles écrivent peu à leurs vieux parents à Genève : charge-toi, je t'en prie, de leur faire connaître ce que je te mande. Nous leur avons évité l'auberge, et comme la voiture est ici l'article écrasant, elles ont toujours eu les nôtres à leurs ordres, de manière que l'attente n'a rien eu de désagréable.

Ton neveu se porte a merveille et n'a point du tout payé l'air. Il étudie courageusement la langue du pays, et déjà il est mon drogman, car pour mon compte je n'y entends rien. Voilà déjà la cinquième langue qui entre dans cette jeune tête. Avoue que c'est un grand bonheur que de pouvoir demander du pain en cinq langues! C'est

ce qu'il nous restera, s'il plaît à Dieu. — *A me sta fresc.* — Puisqu'il s'agit de langues, et que tu es un grand latiniste, je voudrais que tu m'écrivisses une lettre non pas *ad familiares* mais *de familiaribus :* une lettre *soignée*, où tu me raconterais la famille bien en détail. Commence par le cher doyen dont je n'ai pas entendu parler depuis un siècle. Je voudrais voir sa petite écriture, au moins dans une de tes lettres. Parle-moi ensuite de Jenny et de son poupon ; est-elle à Belley, à Bonneville, à Genève ? Mon imagination ne sait plus où la chercher. La bonne Eulalie n'est-elle pas auprès de toi ? Embrasse mon neveu que je connais et qui est, dit-on, un excellent jeune homme. Quant aux autres, je leur donne ma bénédiction de loin. Et la pauvre maman, que fait-elle ? Avec son petit corps souffreteux, sa grande âme, est-elle toujours courageuse et active ? Va voir une fois les La Chavanne à mon intention : s'ils n'y sont pas, laisse un billet avec mon nom. Mille et mille tendresses à ta moitié qui était déjà *ma sœur* longtemps avant que tu lui donnasses ce titre à l'Eglise. Parle de moi chez ma belle maman, et lorsque la fantaisie t'en prendra, écris-moi toujours par tous les temps. Voici la règle générale : si la lettre ne contient aucune conjuration contre l'État, elle arrive, car il n'y a pas de puissance assez insensée pour perdre un demi-écu qu'elle doit lui rendre, et si elle contient quelque chose de criminel, on vous arrête et l'on vous l'exhibe en jugement, de manière qu'on la reçoit toujours. Fais passer mes tendres amitiés à *la Charmille*. Xavier a profité de M. Duval, riche joaillier allant à Genève, pour envoyer une petite bourse.

159

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) juin 1806.

Monsieur le Comte,

Je reçois votre lettre du 18 avril. Il ne faut plus parler de la mienne du 10 janvier ; je la remis ici au Département des Affaires Étrangères et sous le couvert de M. le Comte de Woronzof comme je l'avais pratiqué souvent. Mais, pour cette fois, ces Messieurs m'ont fait l'honneur de vouloir connaître ma manière de penser sur les grands événements dont il était clair que je faisais part à Votre Excellence, et ils ont retenu ma dépêche. J'en ai badiné avec le Prince Czartoryski que j'ai remercié formellement de m'avoir donné le rang d'un Ambassadeur d'importance. Mon système de correspondance portant de chiffrer infiniment peu, ils ont eu tout le plaisir et moi point de chagrin, car toutes les fois que je ne chiffre pas, quelle que soit la liberté apparente du discours, j'écris toujours pour être lu.

LL. MM., ayant sans doute informé Votre Excellence de leur heureuse arrivée en Sardaigne, je passe sur cet article, pour éviter des répétitions inutiles. Au milieu des malheurs qui nous accablent, c'est une consolation pour moi de les voir au moins en repos chez Elles. Je

sens qu'Elles n'y sont pas absolument sans craintes : mais jouissons toujours du présent, en prenant les précautions convenables pour l'avenir.

Je ne suis point du tout étonné, Monsieur le Comte, que Son Excellence M. le Comte de Front regrette beaucoup M. le Comte de Woronzof ; c'est en effet une perte sensible pour lui que celle d'un homme de ce mérite, dont il possédait l'attachement et la confiance. Quant au Ministre de S. M. le Roi de Sardaigne, c'est autre chose, et je puis assurer Votre Excellence qu'il n'a nulle raison de regretter cet Ambassadeur. Vous aurez vu, Monsieur le Comte, par ma dernière dépêche, si elle vous est parvenue, quelle est ma façon de penser. Il faudrait être dépourvu de sens autant que d'esprit, pour contester à Pitt de grands talents, mais de savoir s'il avait ceux dont nous avons besoin dans ce moment, c'est un terrible problème ; et s'il dépendait de moi de le rendre à la vie et aux affaires, comme sujet, comme Ministre du Roi de Sardaigne, comme Européen, comme ami du bon ordre, je balancerais beaucoup. Il était grand financier, profond dans la tactique parlementaire, ferme, désintéressé, etc... : mais il entendait peu la guerre, point du tout la diplomatie, il avait un orgueil exclusif qui ne souffrait aucun talent à côté de lui, et une raideur repoussante qui le rendait peu propre à manier les esprits. Mais, par-dessus tout, il était ennemi déclaré, personnel, irréconciliable de la France, et Votre Excellence peut regarder comme une maxime aussi certaine qu'un axiome de mathématique : *qu'aucun ennemi personnel de la France, comme France, n'est propre à com-*

battre la France à l'époque où nous sommes. Car le point capital est de persuader les Français qu'on n'en veut qu'à Bonaparte ; or, cet art de séparer les Français de leur gouvernement est précisément celui que M. Pitt a le moins possédé. L'exclamation de cet homme célèbre à la première nouvelle du désastre de Quiberon, a retenti dans toute l'Europe : « *Ce sont toujours des Français de moins.* » Votre Excellence me dira peut-être que l'anecdote est fausse : j'y consens, mais on la croit ; et dans plusieurs ordres de choses, ce qu'on croit, et même ce qu'on dit sans le croire produit le même effet que ce qui est, parce que ces sortes de contes sont toujours imaginés et reçus d'après le caractère connu des personnes. Jamais par exemple on n'aurait attribué ce discours à M. Fox. Je ne vois donc, Monsieur le Comte, du moins jusqu'à présent, aucune raison de regretter l'ancien ministère. J'ai eu comme beaucoup d'autres de grands préjugés contre ce brillant orateur; je le craignais comme Ministre, précisément parce qu'il est orateur ; j'entendais parler mal de sa moralité etc... Mais il faut être juste, Monsieur le Comte : le nouveau ministère ne nous a rien fait voir que de grand. C'est la force de Pitt, moins l'aigreur et la morgue ; je ne connais rien de plus beau, rien de plus noble que les proclamations de S. M. Bavaroise et les discours de M. Fox qui s'y rapportent. Vous me dites vous-même, Monsieur le Comte, que la nation est plus que jamais pour la guerre ; on ne saurait faire un plus bel éloge du ministère, qui ne saurait être mauvais, ni même médiocre, quand l'opinion publique est excellente. S'il fait des fautes à l'avenir on le jugera,

mais en attendant, louons ce qu'il fait. Je ne saurais trop répéter à Votre Excellence ce que j'avais l'honneur de lui dire dans ma précédente lettre, que la réputation de M. Pitt est en grande partie conditionnelle. Si ses successeurs font mieux que lui, il faudra qu'il descende beaucoup dans l'opinion. Son parti pourrait lui élever mille statues sans autre effet que de le faire descendre plus bas. Si au contraire le ministère actuel plie, comme j'avais l'honneur de vous le dire, Pitt est aux nues. Il faut donc que sa mémoire ait la bonté de prendre patience : l'avenir seul fixera sa place irrévocable.

Je crois qu'il m'est permis de ne tirer aucun augure funeste de ce que Votre Excellence me fait l'honneur de me dire, que jusqu'à présent le nouveau Ministère s'en est tenu à son égard à des compliments généraux. Monsieur le Comte, faites bien attention aux circonstances. M. le Comte de Woronzof s'était fait Anglais, et il avait épousé un parti : il est simple qu'il tombe avec ce parti, et si Votre Excellence, en qualité d'ami particulier de cet Ambassadeur, éprouve quelque *réverbération* fâcheuse, ce ne sera qu'un inconvénient passager, qu'elle fera cesser quand elle voudra, d'autant plus qu'elle sera puissamment aidée sur ce point. Voilà, Monsieur le Comte, ma manière de voir et de penser exposée avec toute la franchise due au caractère de Votre Excellence. Je ne lui dis rien sur la Prusse et sur la Suède, ne pouvant plus à cet égard prévenir les *gazettes*. Je ne néglige rien pour entretenir ici les heureuses dispositions de S. M. I. en faveur de notre auguste Maître. Je n'éprouve que bonté et condescendance. Dieu veuille qu'à la fin les

choses tournent au gré de nos espérances; mais qui peut voir dans le sombre avenir ? Les circonstances où nous sommes ne ressemblent à rien et ne peuvent être jugées par l'histoire : c'est dans leur caractère unique que je trouve quelques consolations. Le signe révolutionnaire qui les marque permet de croire qu'elles ne seront pas durables. Il n'y a point de miracle permanent: mais que veut dire durable? C'est là l'épouvantable question. Mon cœur serait en paix si le Roi avait au moins une espèce d'*intérim*, une situation tolérable qui lui permît d'attendre paisiblement des temps plus heureux. Je voudrais surtout voir la succession assurée; mais ce qui serait désirable pendant le malheur est précisément ce qui est empêché par le malheur : rien ne m'afflige davantage.

Le Ministère d'ici m'a promis de très bonne grâce de recommander les intérêts de S. M. à celui de Londres ; on fera même auprès de Monsieur l'Ambassadeur certaines démarches dont j'aurai soin d'informer Votre Excellence.

Je la prie d'agréer, etc.

160

Au Même.

11 (23) juin 1806.

L'Empereur vient de justifier les prophéties : Cattaro est rendu. Ce coup lui fera perdre, suivant les apparences,

la confiance des Monténégrins, des Grecs en général, et même des Turcs. Le Prince Czartoryski, déjà fort ébranlé, a succombé à cette occasion. Cette restitution s'étant faite contre son opposition la plus forte, il se retire. La faction qui ne voulait pas être gouvernée par un Polonais consent à l'être par un Livonien : le Général de Budberg lui succède. C'est une idole plantée là pour six mois peut-être ; j'ignore encore quel est l'élu futur. En même temps on ne parle que guerre. Le Maréchal Kaminski est arrivé de Moscou. C'est le compagnon de Souwarof, homme dur, bizarre et despotique, Russe antique (précisément ce qu'il faut). Il avait refusé de faire la dernière campagne, en disant pour raison qu'il était *sourd* et *fou :* aujourd'hui il ne l'est plus ; il a 70 ans, mais il est vert et dispos. Son arrivée est ici comme la sortie de l'étendard de Mahomet à Constantinople. Il demande la nomination de tous les généraux, il conseille à l'Empereur..... Si quelqu'un peut réussir, c'est lui. Accordez, si vous pouvez, tant de disparates. On ne sait que croire.

Nous avons été recommandés fortement au nouveau Ministère ; je prie Votre Excellence de me mander si M. Fox la traite mieux. Je serais bien fâché pour Votre Excellence qu'elle eût à souffrir d'un esprit de parti qui lui est parfaitement étranger ainsi qu'à S. M. C'est à la hâte que je puis tracer ces mots à Votre Excellence : je n'ai aucune nouvelle à lui donner. Je souhaite qu'il n'en soit pas de même de son côté, car si l'on excepte les victoires de l'Angleterre, je ne vois pas qu'on puisse s'attendre à aucune nouvelle agréable dans l'univers.

Je prie Votre Excellence d'agréer.....

161

A M. le Chevalier de Rossi.

22 juin (4 juillet) 1806.

Monsieur le Chevalier,

Quoique la retraite du Prince Czartoryski soit assurée depuis plusieurs jours, cependant nous n'avons point encore reçu la lettre circulaire qui doit en faire part aux Ministres. Je ne sais quelle anicroche a retardé la décision. L'Empereur se défait certainement avec chagrin de ce jeune Ministre pour lequel il avait beaucoup d'inclination, et qui dans le fond, a bien mérité de la Russie et de l'Europe; car ses plans étaient sages, et si tout a mal tourné, ce n'est pas sa faute ; personne ne répond des prodiges. Il passe pour certain que dans l'une des explications qui ont eu lieu entre le Souverain et le Ministre, celui-ci a été pressé de rester en place, mais qu'il s'y est refusé, en disant *que la confiance du Maître ne suffisait plus à celui qui n'avait pas la confiance de la nation*. Je n'y étais pas, mais je ne vois là rien que de très probable, et de très analogue aux circonstances.

M. d'Oubril, comme vous l'aurez appris de Vienne, n'avait pas seulement des pouvoirs pour traiter au sujet de Cattaro, mais il devait encore demander des passe-

ports à M. de la Rochefoucault pour aller plus loin. Cette seconde mission avait pour premier but de traiter de la rançon des prisonniers Russes (au nombre de 6 à 7000) et, *par occasion*, il pouvait encore parler d'autres choses. L'Ambassadeur Français n'a pas cru devoir donner les passeports sans écrire à Paris. (1) Jamais les forces militaires de la Russie ne se sont trouvées sur un pied aussi formidable. L'Empereur a dans ce moment (non pas sur le papier, prenez bien garde) 500,000 hommes soldés. Il vient encore d'augmenter ses chasseurs de 20,000 hommes. En même temps, une deuxième flotte de cinq vaisseaux de ligne et de cinq autres petits vaisseaux armés est sur le point de mettre à la voile pour la Méditerranée. A l'extérieur cependant tout est à la paix, mais il n'est pas aisé de déchiffrer exactement ce qui se passe dans les cœurs. (2)

---

(1) Ces avances pour la paix surprennent beaucoup, comme vous pouvez l'imaginer. C'est, je crois, un des points sur lesquels l'Empereur et son Ministre se sont le plus heurtés. Je crois certain que les propositions ont été les mêmes que celles que l'Empereur a toujours faites. Mais comment réussiront les mêmes propositions après la bataille d'Austerlitz? Et comment les Anglais jugeront-ils cette démarche ?

(2) Je suis porté à croire que les Russes, une fois débarrassés d'un étranger dont ils ne veulent point, essaieront quelque coup à leur manière. Je vous ai parlé d'un personnage important dont je ne puis savoir les idées. Il persiste dans ses plans et il est fort écouté. Malgré les ordres donnés je doute que l'affaire de Cattaro soit terminée. Il est arrivé ici en grand

Nous avons ici un homme que S. M. a connu, M. Pozzo di Borgo, Corse, qui connaît très bien ses compatriotes. Il est fort instruit *des affaires du temps*, comme S. M. l'aura remarqué. Il ne cesse de la louer, et de s'en louer de sorte que nous avons beaucoup jasé (1). Les choses vont très mal, mais elles n'ont pas une apparence stable. Patience et espérance !

162

A M. le Comte de Front.

5 (17) juillet 1806.

Monsieur le Comte,

Je ne puis laisser partir Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre sans profiter de cette occasion pour vous écrire, quoique j'aie peu de choses importantes, et surtout rien d'agréable à vous mander. J'ai eu l'honneur de faire part à Votre Excellence du changement de Ministère. Cet événement nous a beau-

---

secret, et en 28 jours, un archimandrite grec qui est sûrement chargé de commissions importantes de la part des Monténégrins. Nous verrons probablement quelque aventure.

(1) Il croit que tout est perdu. C'est peut-être trop dire, mais il y a bien du mal de fait.

coup alarmés parce que les sentiments du Prince Czartoryski nous étaient parfaitement connus et que ceux de son successeur passaient pour être contraires à nos espérances. Cependant, Monsieur le Comte, il faut attendre. C'est un malheur sans doute que de simples haines personnelles, entées sur des antipathies nationales, aient amené un changement qui doit au moins faire perdre beaucoup de temps ; mais il n'est pas moins vrai que les préparatifs militaires sont si immenses qu'il n'est pas trop possible de croire à la paix. Quant à la manière de faire la guerre, il y a deux partis : les uns veulent qu'on l'attende, et les autres qu'on aille la chercher. Quoique je ne sois pas militaire, le bon sens commun à tous les hommes, appuyé d'ailleurs sur le sentiment d'un grand nombre de personnes instruites, me persuade que le premier parti sera fatal à la Russie. Un concours de circonstances malheureuses l'ont fait descendre du point qu'elle occupait dans l'opinion : elle ne peut y remonter que par des succès. Or, si elle donne du temps à son ennemi, qui ne le perd pas, comme on sait, elle lui donne tout. Quand il aura étendu ses grands bras sur la Baltique et sur la mer Noire, il ne sera plus temps de parer le coup. Il est bien vrai que s'il fait un pas en Turquie, on est bien décidé à marcher tout de suite, mais Bonaparte sait bien son métier. Il n'avancera pas un pied avant d'avoir assuré l'autre, et quand une fois il aura bien pris racine en Dalmatie, qui sait ce qu'il obtiendra de la timidité ottomane ? Les bouches de Cattaro auront sans doute fait faire beaucoup de mauvais sang à Votre Excellence, ainsi qu'à moi. L'Em-

pereur a été inébranlable sur ce point qui a causé ou du moins déterminé la retraite du Prince Czartoryski. Est-ce à cause de la parole extorquée à la parade par le Comte de Meerfeld ? Est-ce peut-être parce que la rétention de ce poste contrariait le système politique adopté par ce Prince ? C'est ce que je ne saurais dire à Votre Excellence, mais l'ordre est parti. Qui sait, au reste, si tout est fini à cet égard ? Les Monténégrins ont député ici un homme de confiance. L'Amiral Siniavin a dû écrire avant d'avoir connaissance de l'ordre, que s'il arrivait, il serait dans le cas de ne pas obéir. En effet, Monsieur le Comte, si la Russie laisse faire les Français en Dalmatie, elle se verra chassée de l'Adriatique et même de ses Iles. Ce qui me paraît heureusement certain, au milieu de toutes les circonstances douloureuses, c'est le ferme propos de cette Cour de ne pas se détacher de celle d'Angleterre, qui est toujours l'exemple et l'espoir de l'Europe. On admire beaucoup de tout côté la marche de M. Fox. Je vous avoue de nouveau que pour ma part j'ai des préjugés contre lui, mais je ne demande pas mieux que d'en revenir totalement. Je désire vivement qu'il continue comme il a commencé, et je désire aussi savoir s'il traite mieux Votre Excellence. L'une des dernières choses qu'ait faites ici le Prince Czartoryski, c'est de prendre quelques mesures avec Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre, pour que le changement du Ministère dans ce dernier pays ne pût nuire.

163

A M. le Chevalier de Rossi.

5 (17) juillet 1806.

Les préparatifs continuent avec une activité incroyable. Le Prince Czartoryski, quoique déplacé, est parfaitement bien vu à la Cour, et parle au conseil plus haut que jamais. M. de Krusemarck, qui avait accompagné ici le Duc de Brunswick, est venu pour traiter l'affaire de son Maître avec le Roi de Suède qui s'obstine toujours pour le Lauenbourg. Après un séjour de quelques jours, il repart sans qu'on ait vu extérieurement autre chose qu'un courrier envoyé au Roi de Suède; il est probablement porteur d'une nouvelle exhortation à la paix. Il sera furieux, mais l'on ne se bat plus pour des villages. Voici deux anecdotes qui ont leur mérite: M. de Krusemarck, arrivant ici, s'est arrêté chez le Ministre de Prusse qui occupe une maison de campagne sur le grand chemin aux portes de la ville. Après dîner, le Ministre l'a pris dans sa voiture et l'a amené en ville, comme un homme de la ville, pour le présenter au Ministre. L'Empereur qui n'a pas vu son nom sur la liste des consignes à la porte de Peterhof, a fait sur le champ arrêter l'officier de garde sans explication préalable. Il s'est justifié ensuite à loisir. Vous serez surpris, M. le Chevalier, que le Maître de 30 millions d'hommes ait le

temps de lire ces listes ; vous le serez bien davantage si je vous dis qu'il trouve celui d'assister chaque jour à la parade, de suivre les soldats en marche et de les exercer lui-même, qu'il a un régiment dont on lui fait chaque jour le rapport comme à un Colonel, que dans ce régiment il a une compagnie, et que le sergent est admis chaque jour au Palais pour lui en faire le rapport. Son extrême attention à la discipline a produit l'autre anecdote que voici :

Le général Kamenski s'étant présenté à lui en uniforme de cavalerie, S. M. I. lui a dit, je ne sais en quels termes, qu'ayant fait ses pas dans l'infanterie, il était obligé (lui Maréchal) de porter l'uniforme de cette arme. A quelques jours de là, le vieillard s'est présenté à pied aux manœuvres de Tschesné : l'Empereur étonné de voir arriver ainsi le *Connétable russe*, lui a demandé pourquoi il n'était pas à cheval. Je demande pardon à Votre Majesté, a dit l'autre, je suis officier d'*infanterie*, je n'ai pas le droit de me présenter à cheval, et jamais il n'y a eu moyen de lui faire abandonner la terre. Enfin, il a joué une fort jolie farce, à la Souwarof, qu'il se plaît un peu à singer.

C'est lui qui aura le commandement général. Il a déjà nommé pour servir sous lui cinq généraux qui sont incontestablement ce qu'il y a de mieux en Russie (1).

---

(1) Il est très vrai qu'il a exclu nommément le grand Duc, qui est dans une extrême colère, à ce qu'on m'assure. Il veut encore, dit-on, augmenter d'un tiers la paie des officiers, ce qui fera une augmentation de 5 millions de roubles par an.

Tout paraît s'acheminer à un nouvel effort. Mais où? Mais quand? Mais comment? Je ne puis rien vous apprendre sur ce point. Il semble que c'est surtout sur la Turquie que l'orage gronde. La reddition de Cattaro n'est point encore effectuée. Suivant un bruit assez accrédité, l'Amiral Siniavin a écrit, longtemps avant l'ordre de céder la place, que si cet ordre lui arrivait, il lui serait impossible d'obéir. En effet, si les Français sont une fois bien établis sur cette côte Illyrienne, non seulement les Russes ne pourront tenir dans l'Adriatique, mais pas même à Corfou. Pendant que cette grande question se traite, voilà M. d'Oubril à Paris, et le Prince Alexandre Kourakin est sur le point de partir pour Vienne où il va remplacer M. le Comte Razoumofski (1). Il est décidé que M. le Comte de Meerfeld nous demeure en qualité d'Ambassadeur, mais avant de déployer son caractère il fera probablement une course à Vienne. Les Ministres qui sont militaires profitent de la parade pour aborder l'Empereur. Ce fut de cette manière qu'il obtint la parole au sujet de Cattaro. Quant à l'insertion dans les papiers publics, je suis de l'avis de ceux qui pensent que M. de Meerfeld n'a pas pris cela sur lui, et que tout est parti de la Cour. C'est un homme de tête qui a vu les grandes affaires et qui en parle bien (2).

---

(1) C'est un très grand seigneur, mais sans aucune espèce de talent quelconque. J'espère qu'il aura un grand vicaire pour tenir tête à La Rochefoucauld.

(2) C'est un des plénipotentiaires de Campo-Formio, et il a beaucoup vécu avec Bonaparte.

18 juillet. — J'ai dit à M. le général de Budberg que la mission de M. d'Oubril devait naturellement me faire battre le cœur, sur quoi il m'a répondu que tout l'univers connaissait les intentions de l'Empereur, qui ne voulait rien pour lui, et n'avait en vue que l'avantage de ses alliés. Tout cela est bel et bon, cependant d'Oubril a certainement des instructions : on dit bien qu'il s'agit de prisonniers, mais cela s'entend. L'Empereur de Russie a fort envie de la paix, et les Anglais le savent bien ; de leur côté aussi ils en ont besoin : l'envoi du Lord Yarmouth le dit assez clairement. Bonaparte, déjà enivré des avances qu'on lui fait, est bien sûr d'avoir la paix quand il voudra. Il n'a qu'à faire des offres quelconques. Dans le moment des plus grandes espérances, j'ai dit franchement que la restitution du Piémont était impossible. Cette restitution et l'existence de Bonaparte s'excluent réciproquement comme le cercle et le triangle. Tout ce qu'on a pu dire ou écrire sur ce point ne signifie rien. J'ai su par le plus grand hasard que M. de Novosiltzof avait dans ses instructions de se contenter du Siennois à la dernière extrémité. C'est le triste oracle du vieux Woronzof qui reparaît, ou, pour mieux dire, qui n'a jamais été révoqué. Il n'entre pas dans l'esprit qu'un Prince qui n'est gêné par aucun devoir, par aucune parole fasse la guerre pour nous. Je ne puis douter de la notion qui m'est parvenue. Voici donc à quoi tout se réduit dans ce moment. Si la paix se fait, Bonaparte offrira ce qu'il voudra et l'on acceptera tout ; si la guerre recommence, nos espérances seront telles qu'elles étaient précédemment, quoique plus avancées dans l'avenir. Il

est bien difficile d'imaginer que la paix se fasse, la forme des choses s'y oppose bien plus que l'inclination des hommes ; mais il y a un système de guerre particulier qui paraît avoir prévalu, c'est celui de l'expectative et Dieu veuille qu'il ne tourne pas très mal. Rien de nouveau sur Cattaro ; nul doute que l'ordre précis de l'évacuer n'ait été donné, mais ne l'a-t-on accompagné d'aucune précaution machiavélique bien permise dans cette occasion ? L'occupation de Raguse n'a-t-elle point amené un ordre contraire de la part de cette Cour ? Cet ordre sera-t-il arrivé à temps ? Ce sont des choses que vous pourrez probablement savoir ou présumer avant moi : ce qu'il y a de sûr, c'est que si l'on a su employer habilement les dispositions des Monténégrins, on a pu rendre vaine la cession de Cattaro.

Dans le moment même où je vous écrivais ces lignes, M. le Chevalier Manfredi entre chez moi et m'apprend que le général Erring, Chef de l'artillerie des vaisseaux, lui dit hier que si lui (Chevalier Manfredi) n'était pas marié, il se serait présenté une belle commission pour lui ; sur la réponse de ce dernier, que le mariage ne gênait d'aucune manière le service militaire, le Général ajouta qu'il s'agissait d'une expédition de barques canonnières pour attaquer des ports et qu'il en parlerait au Ministre : j'ai cru d'abord qu'il s'agissait de la Baltique et de la Prusse, mais il paraît que c'est de l'Italie dont il est question. En attendant que j'éclaircisse la chose, vous voyez déjà que ces dispositions ne sentent pas la paix.

M. de Krusemarck est reparti fort mécontent : il voulait obtenir la *permission* (car c'est le mot) d'attaquer

la Suède, et il voulait encore faire agréer la médiation de sa Cour; il a été repoussé sur ces deux points. Ce qu'il y a de bon, c'est que S. M. I. aura mécontenté les deux partis, car elle a conseillé au Roi de Suède de céder, et celui-ci ne veut pas en entendre parler. Les Anglais favorisent l'obstination de ce jeune Souverain par une raison toute simple, c'est qu'en bloquant tous les ports Prussiens, et bientôt peut-être en les bombardant (car tout est prêt), il fait à merveille les affaires de l'Angleterre, en la dispensant d'avoir une flotte dans la Baltique.

Malgré toutes les précautions prises par la politique russe pour étouffer la voix de l'Autriche, elle a percé de plusieurs côtés, et M. le Comte de Meerfeld, ne s'est fait aucune difficulté de dire à moi, et à cent autres, que son Maître, après la bataille d'Austerlitz, avait supplié l'Empereur Alexandre de ne pas abandonner la partie, ajoutant qu'on se relevait sans difficulté de ce premier étourdissement qui suivait les affaires malheureuses; mais que ce dernier Souverain avait constamment répondu que dans l'état où ses troupes se trouvaient réduites, elles ne pouvaient rendre aucun service. Les Autrichiens ajoutent que l'Empereur François, avant de signer son déplorable traité, dépêcha encore au général Koutouzof pour lui dire que s'il voulait rester, il était prêt, lui (l'Empereur d'Allemagne) à recommencer la guerre, mais que le Général russe avait répondu qu'il s'en garderait bien. Cependant la mode était ici de rejeter tout sur les Autrichiens, et j'ai entendu moi-même dire : *Ce n'est pas ma faute !* D'ailleurs les publications

officielles qui suivirent la malheureuse bataille sont explicites sur ce point ; lorsque deux grands Souverains disent oui et non sur un fait personnel, un silence respectueux est, je crois, le meilleur parti pour nous. Je pense cependant qu'on ne manquerait ni à l'un ni à l'autre en disant qu'à Ulm le tort fut tout d'un côté, à Holitsch tout de l'autre, et qu'à Austerlitz il fut partagé. Comme je vous ai parlé suffisamment des quatre lettres funestes écrites de Holitsch, je n'y reviens plus. Malgré de grands mécontentements mutuels, les deux puissances se rapprochent sensiblement. L'Empereur François sent très bien qu'il est dans les fers, mais comment les briser? Les Français sont à Braunau et l'étranglent pour ainsi dire. Il voudrait bien acquérir un peu plus de mouvement; par malheur son ennemi qui le tient a trop d'esprit pour le lâcher. Il faudra donc que l'Empereur se batte à terre, sauf à lui de faire un effort assez puissant pour se relever. Il ne tombe pas sous le sens que Bonaparte, après avoir abattu toutes les puissances secondaires qui le touchent, laisse l'indépendance à l'Autriche ; il faudra donc qu'elle se batte, ou qu'elle prenne honteusement place dans l'*Empire fédératif:* rien n'annonce la fin des catastrophes, et tout annonce au contraire qu'elles doivent durer. Lisez l'histoire, Monsieur le Chevalier : vous y verrez constamment que les grands talents sont du côté des révolutions et que c'est le bon parti qui se défend ; car les révolutions ne seraient pas possibles si les grands talents s'y opposaient. Or je vous demande si parmi cette foule de capitaines et de politiques qui s'évertuent de notre côté, il en est qu'on puisse mettre

en équilibre avec Bonaparte et sa bande. Si les Rois étaient bien servis, nous verrions bientôt de beaux changements : mais ou le génie n'est pas né, ou il n'est en place nulle part, il faut donc se résigner encore pour longtemps. Ce qui se prépare maintenant dans le monde est un des plus merveilleux spectacles que la Providence ait jamais donnés aux hommes, mais le dévelopement de ce plan est le sujet d'un livre, non d'une lettre : je ne placerai ici qu'une triste observation. Les végétations politiques ressemblent aux végétations réelles : les plus beaux, les plus hauts, les plus solides de tous les arbres sont ceux qui croissent le plus lentement. L'univers entier est en travail.

M. d'Olry, chargé d'affaires de Bavière depuis le départ de l'Envoyé, a été congédié, et déjà même il n'était plus reçu à la Cour. Arrivé à Riga, il y a reçu des dépêches de son Maître pour cette Cour ; là-dessus il s'est arrêté et il a écrit au Ministre de Prusse en lui disant que ces dépêches étaient de nature à décider son retour (de M. d'Olry) : en même temps il lui faisait passer une lettre pour le Prince Czartoryski, mais il s'est bien trompé dans ses espérances, et il a dû continuer sa route. Le mariage de S. A. I. Madame la grande Duchesse Catherine avec l'héritier de Bavière est décidément rompu. C'est une Princesse charmante, et une excellente acquisition pour la Maison Souveraine où elle entrera, avec les qualités de sa mère comme il arrive presque toujours.

Comme vous ne m'avez plus parlé du mariage de S. A. R. je pense que les calamités publiques l'auront suspendu. J'ai prévu ce nouveau malheur ajouté à tant

d'autres. Rien ne m'attriste comme ces mariages nécessaires et impossibles.

La grossesse de S. M. l'Impératrice régnante n'est plus douteuse, elle est même extrêmement visible, et d'ailleurs S. M. reçoit les Ambassadeurs assise. Cependant cette grossesse si précieuse pour la Russie n'est point encore notifiée officiellement. Il y a sur ce point une étiquette dont je ne suis pas bien informé. Le Maréchal Kamenski ayant voulu l'autre jour, dînant à la Cour, boire à la santé de l'*espérance invisible*, on ne voulut point l'accepter, et on le fit taire. Quoi qu'il en soit de l'étiquette, il ne pouvait rien arriver de plus heureux pour la Russie.

Je ne saurais trop vous répéter, Monsieur le Chevalier, que je n'ai pas aperçu le moindre changement dans les dispositions de S. M. I.; si elle est décidément battue et obligée de demander la paix, il est bien sûr que nous serons sacrifiés, et cela doit être. Le Piémont ne peut nous être rendu que par la France, l'indemnité sera proportionnée aux succès, et comme on ne nous doit rien, je ne m'attends guère à des procédés héroïques, généralement étrangers à la politique, et spécialement étrangers à notre siècle qui n'a rien produit de grand, excepté les crimes. Une indemnité seulement décente serait cependant un grand bonheur, vu qu'il y a des signes assez remarquables que l'état actuel des choses n'est pas fixe, et qu'il ne s'agit que de pouvoir attendre. C'est la vérité.

J'ai l'honneur d'être.....

164

A M. le Marquis de la Pierre, à Londres.

Saint-Pétersbourg, 22 juillet (3 août) 1806.

Je ne sais, Monsieur le Marquis, comment je suis destiné au malheur d'être toujours, auprès de vous, ou un triste prophète, ou un triste historien. Vous rappelez-vous combien je vous scandalisai en Suisse, il y a dix ans, lorsque je vous dis que je serais comblé de joie si l'on me promettait le rétablissement des choses dans cinq ans ? Voilà le terme doublé, et les affaires n'ont cessé d'aller de mal en pis ; de manière que nous sommes enfin couchés au fond de l'abime, n'ayant pas même l'espérance pour nous. Je vous assure que j'aurais écrit à vous et à d'autres amis, si le chagrin qui m'obsède ne m'arrachait la plume. Toujours cette lugubre politique se présente à l'esprit, se mêle à toutes les idées et les change en poison. Ce n'est pas la peine, en vérité, d'écrire à ses amis pour leur envoyer un supplément aux lamentations de Jérémie. Cependant, mon cher Marquis, il faut faire un effort sur soi-même, et se tenir debout, s'il est possible, au milieu de la tempête qui nous bat. Quelle vie, grand Dieu ! et que nous sommes nés mal à propos ! Je vous envie (quoique ce soit un péché capital) le bonheur de vivre au milieu de votre

femme et de vos enfants. Je ne sais ni si, ni où, ni quand je pourrai jouir de la même consolation. Ma fille cadette, que je ne connais pas, a douze ans : ne trouvez-vous pas qu'il serait temps de se voir ? Il me paraît cependant probable que cette année doit m'apporter un sort définitif ; mais peut-être aussi la chose n'arrivera pas, précisément parce qu'elle est probable. — Et vous, Monsieur le Marquis, comment vivez-vous dans votre grande île ? Mademoiselle Clémentine, qui aimait tant les tambours, n'est-elle point colonel de quelque corps de volontaires ? J'imagine que vous êtes tous parfaitement Anglais. Êtes-vous tout à fait maîtres de la langue ? Pour moi, quoiqu'elle me soit familière comme la mienne, ou peut s'en faut, lorsque je tiens un livre, je ne parviens point à entendre le discours, quoique j'aie ici de nombreuses occasions d'entendre parler. L'oreille est durcie. Il y a trop longtemps que je me présentai sottement à l'église de Saint-Léger, sur cette magnifique place que vous connaissez, pour me promener ensuite très inutilement dans le monde. J'ai ramé toute ma vie : maintenant les bras me tombent, et je me trouve au beau milieu de la mer Pacifique, ne voyant que le ciel et l'eau, et n'ayant du pain que pour deux jours. L'image n'est pas gaie, mais elle est juste.

Le Roi et la Reine sont en Sardaigne, comme vous savez. Ma dernière lettre de Cagliari, écrite par Sa Majesté la Reine, est du 24 avril, et je n'ai point encore eu de réponse à celles que j'ai écrites au commencement de février. Les circonstances nous condamnent encore à

cette cruelle lenteur des communications. C'est, au pied de la lettre, le dernier supplice. Le Roi a parcouru l'île, et s'occupe beaucoup à mettre l'ordre de tout côté.

Je prie Madame la Marquise de la Pierre d'agréer mes hommages respectueux et ceux de mon fils ; je fais mille vœux pour votre famille. Je ne sais si ce petit peuple doit un jour se revoir. Elevons-le tout entier dans les bons principes, c'est notre affaire : le reste, c'est celle de Sa Majesté la Providence. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher Marquis, et vous prie de compter sur mon éternel et respectueux attachement.

165

A Mme de Saint-Réal, sa Sœur.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet (4 août) 1806.

Quoique je puisse à peine disposer d'une demi-heure pour t'écrire, ma chère amie, cependant je ne veux pas manquer à mon vœu de ne jamais laisser partir un courrier sans te donner signe de vie. Je suis toujours à la même place, je t'assure, sans avoir rien de nouveau à t'apprendre. Pour te donner une idée de la correspondance avec la Sardaigne, il suffit de te dire qu'aujourd'hui 4 août, je n'ai point encore réponse à mes lettres à la Cour, du 19 février. Celles que je t'écris étant toujours et nécessairement incluses dans celles de

la Cour, c'est te dire comment je suis informé de tes gestes. Hier nous avons été à la belle maison Impériale de Péterhoff, sur le bord de la mer, à trois lieues d'ici, pour y célébrer, *selon l'usage antique et solennel*, la fête d'un personnage. Aujourd'hui, c'est le tour de l'Impératrice Mère. Il y a bal masqué et souper pour les trois premiers ordres de l'Etat ; et de plus, l'Empereur donne à dîner aux Ministres et à leurs femmes ou sœurs : ainsi tu peux venir. Rodolphe a débuté à ce premier dîner avec le petit Duc de Serra-Capriola son ami, âgé comme lui de 17 ans. On ne peut pas comprendre ce que c'est qu'une mascarade dans ce pays. D'abord, il n'est pas question de masques. On porte seulement un domino à la vénitiennne et les femmes sont en parure de Cour. On distribue jusqu'à dix ou douze mille billets sans distinction d'Etat. Le valet de chambre y cogne son maître, la fille est à côté de la dame, enfin c'est une galantine de toutes sortes de chairs. Jamais je n'ai été poussant et poussé au collège comme je le suis dans ces occasions. On a cependant la rare bonté de laisser un petit coin de vide pour y loger une table autour de laquelle l'Impératrice Mère remue des cartes avec les Ambassadeurs et les Maréchaux. L'Impératrice régnante et les Grandes Duchesses sont aussi là, et c'est là qu'il faut que les Ministres parviennent pour faire leur cour. Il faut pour arriver être robuste, donner et recevoir de grands coups de poing, et n'avoir surtout aucune pitié, pas même pour les plus honnêtes demoiselles du monde qu'on est obligé de *Calpestare*. L'Impératrice régnante me demanda mon fils. L'Impératrice Mère avait fait le

même honneur au Duc de Serra-Capriola, Ministre de Naples. Les deux Damoiseaux étaient derrière : ils bourrèrent comme il faut pour venir faire leur révérence, mais sans parler, ils n'ont pas encore la parole. En général j'éprouve toujours beaucoup de bonté ici, et je passe les jours (souvent les nuits) à rêver sur la bizarrerie de mon sort. Je n'y vois goutte, ma chère amie : tout ce qui me paraît à peu près certain, c'est que je suis ici avec mon fils.

Le retard des lettres, toujours impatientant, l'est surtout lorsqu'on traite des sujets intéressants. Oh ! ma pauvre Adèle ! Combien tu m'as occupé et tourmenté !

Rodolphe présente ses hommages à son oncle et à toi. Avec quelle impatience nous attendons de vos nouvelles. Aujourd'hui, les nouvelles de Cagliari viennent par Londres. *Stiamo freschi.* Adieu ! ma très chère bonne Nane. Eh ! Bon Dieu ! où es-tu donc ? J'ai beau regarder de tous côtés, je ne te vois point.

166

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet (4 août) 1806.

Monsieur le Chevalier,

Je saisis au vol le départ d'un courrier Autrichien pour vous écrire quelques lignes. Vous avez lu dans

mon dernier numéro ce que je croyais savoir sûrement sur les instructions données à M. de Novosiltzof. Quand certaines personnes disent « J'ai lu », comment faire pour douter? Cependant il fallait douter ; car le Prince Czartoryski me donne sa parole d'honneur qu'il n'en était rien. Il y avait à la vérité, m'a-t-il dit, plusieurs propositions subordonnées, mais la moindre était encore fort bonne : il ne m'a cependant pas caché que, pour le présent, nous étions abandonnés. Lorsqu'Oubril partit pour Vienne, il était public qu'il allait pour l'affaire de Cattaro : l'imagination n'alla pas plus loin; mais dès qu'on sut qu'il avait pris des passeports pour Paris, personne ne douta qu'il ne fût porteur de quelques propositions pour la paix. Je m'alarmai, je demandai une audience à M. de Budberg, ce qui n'était pas sans difficulté vu qu'il venait de m'en accorder une, mais je prétextai des lettres en l'air de Sa Majesté ; la chose se passa fort bien : je dis mes raisons, et je laissai ma note ci-jointe, après la lui avoir lue moi-même d'un bout à l'autre, *cum perpetuo commentario*. Ayant fait ensuite une visite au Comte de Soltikof, personnage d'un mérite distingué qui vient d'être créé *Ministre adjoint des affaires étrangères*, je me crus en droit de douter, d'après ses discours, que le Ministre fut instruit, aussi parfaitement que je l'aurais désiré, des faits qui nous concernent : en conséquence je dressai sur le champ le mémoire ci-joint et je l'adressai à M. de Budberg avec une lettre d'accompagnement. J'ai lieu de croire que la pièce, et peut-être aussi les discours animés dont je l'ai appuyée, ont fait quelque impression,

puisque, contre la coutume, j'ai reçu hier (ce qui ne m'était pas arrivé une seule fois depuis que je suis ici) la réponse officielle écrite que vous trouverez ici. Il me semble, nonobstant ce que m'a dit le Prince, que Sa Majesté ne peut rien désirer au delà, dans les circonstancee actuelles. Sans doute, que l'Empereur ne veut pas se gêner, et qu'il en appelle toujours aux circonstances : mais c'est ce que Sa Majesté ferait de même si elle était dans la même position. Rappelez-vous, Monsieur le Chevalier, un certain geste que je vous ai décrit une fois : c'est bien à présent qu'il est permis de l'employer. Avec les meilleures intentions, de quoi peut-on répondre ? J'ai dit le bien et le mal, selon mon devoir, mais lorsque Sa Majesté aura tout pesé, je suis fort trompé si elle ne pense qu'il n'y a rien d'absolument désespéré, et que mes dernières démarches n'ont pas été totalement inutiles auprès de S. M. I.

Hier Dimanche, la fête ordinaire du nom de l'Impératrice Mère a eu lieu à Péterhof, maison de plaisance superbe à trois lieues de la capitale, sur le bord de la mer. Bal masqué pour tout le monde, souper pour les trois premières classes, et dîner pour le corps diplomatique. Il y avait à ce dîner deux députés de 17 ans : le jeune Duc de Serra-Capriola et mon fils. Le soir pendant que les Ministres faisaient leur cour au jeu de l'Impératrice Mère, celle-ci demanda le petit Duc. Peu de temps après l'Impératrice régnante, assise à côté de sa belle-mère demanda mon fils. Les deux jouvenceaux étaient derrière : on fit place, et ils vinrent faire leur profonde révérence, mais sans parler. On me parle à

moi avec beaucoup de bonté. L'adorable Grande Duchesse Marie, dont je touchais la chaise, m'adressa surtout la parole très souvent. (C'est par erreur que je l'ai nommée Catherine dans mon précédent numéro.) Je vous donne ces détails, Monsieur le Chevalier, comme indicateurs de l'*Aura di corte*, qui ne paraît pas souffler à contre-sens pour Sa Majesté. Du reste, peu importe.

J'ai l'honneur d'être.....

167

Mémoire.

Saint-Pétersbourg.

C'est un grand malheur pour un Prince dépossédé que les faits qui parlent en sa faveur soient anciens, ou qu'ils soient perdus dans la foule des événements, et surtout qu'ils soient obscurcis par des faits récents qui s'emparent nécessairement de l'attention.

C'est le malheur de Sa Majesté le Roi de Sardaigne. Nul Prince n'a mieux jugé la guerre de la Révolution ; nul Prince ne s'est battu de meilleure foi ; nul Prince n'est tombé plus noblement et n'a mieux mérité de l'Europe. Il n'a qu'un seul besoin, c'est qu'on veuille bien se le rappeler.

Au commencement même de cette fatale guerre, les Français, sentant l'importance du Piémont, envoyèrent Sémonville pour tenter le Roi de Sardaigne ; mais il fut

arrêté à Alexandrie, et jamais il ne put continuer sa route.

Les Français ne se dégoûtèrent point, ils firent partir de Paris un second négociateur (Audibert Caille) ; celui-ci passa plusieurs mois sur nos frontières sans pouvoir les franchir.

La manière dont nous avons été traités par l'Autriche est connue par toute l'Europe : la conduite de cette puissance aurait peut-être motivé, dans les principes d'une politique ordinaire, des démarches moins franches de notre part ; cependant, les Français n'ayant cessé de nous faire des offres séduisantes pour nous amener à eux, jamais le Roi n'a manqué de les faire connaître immédiatement à la Cour de Vienne. On sait comment nous en avons été récompensés.

Encore en 1797, la France envoya le sieur Durand en Valais, pour faire de nouvelles propositions au Roi, qui demeura inébranlable. Sémonville avait dit : *Le Roi a bien mal fait : je venais lui offrir la couronne de Lombardie.* Après nos derniers malheurs, en 1798, Carnot président du Directoire, répéta à nos plénipotentiaires : *Une colonne de troupes piémontaises, et la Lombardie est à vous!* Mais les instructions disaient : *Tout, hormis l'alliance.* Le Roi ne pouvait souffrir l'idée de se battre contre ses amis et ses alliés, et jamais il n'eut d'autre conseiller que la morale.

Toulon fut défendu en partie par les troupes de S. M. Sarde qui s'y couvrirent de gloire : les municipaux firent même parvenir au Comte de Foras, commandant de ces troupes, des remerciements solennels qui furent imprimés dans le temps.

Le Roi voulut secourir Lyon en 1796: c'était un coup de partie. Ses troupes entrèrent en Savoie pour marcher sur cette grande et intéressante ville; mais l'Autriche ne donna point de troupes; elle donna *même* un Général. Tout ce qui pourrait se dire sur ce point ne peut être le sujet d'un mémoire aussi court: il suffit d'observer que rien de ce qui était au pouvoir du Roi, pour le salut de l'Europe n'a été négligé.

Lorsque enfin les armées Russes parurent en Italie, personne n'ignore avec quels transports elles furent accueillies par les Piémontais, et quels efforts le Roi fit pour en faciliter le succès.

A cette époque, le Piémont, abîmé par une guerre désastreuse qui lui avait coûté deux cents millions, trouva cependant encore des ressources étonnantes dans son zèle et son dévouement à S. M. l'Empereur de Russie, qu'il regardait comme son libérateur et le meilleur ami de Sa Majesté Sarde. Il suffit de rappeler que depuis le 20 mai jusqu'au 10 décembre 1799 seulement, le Piémont fournit à l'armée Russe-Autrichienne 32,239,274 livres (40 millions tournois) en objets de toute espèce, outre une quantité immense d'artillerie: canons, mortiers, boulets, cordages, madriers, pontons, outils de tout genre (1), etc., etc.

---

(1) Après la retraite du grand Maréchal, tout fut perdu pour le Roi. Eparpillés ou livrés aux Français, 40,000 fusils qui étaient dans la citadelle de Turin eurent le même sort; on en montrait 60,000 dans l'arsenal de Venise, tous de fabrique Piémontaise.

Le soussigné a remis ici, l'année dernière, à S. E. Monsieur le Conseiller privé de Novosiltzof, les copies authentiques des tableaux détaillés de toutes ces dépenses. Certainement Sa Majesté et son peuple fidèle n'ont jamais fait d'effort plus agréable et plus avantageux pour eux ; mais il est nécessaire de rappeler ces faits, de sorte que Sa Majesté ne puisse être considérée, après plusieurs années, sous un point de vue purement passif ; en vérité le Roi ne peut rien aujourd'hui, mais c'est parce qu'il a tout fait lorsqu'il pouvait beaucoup.

Après la bataille de Marengo, S. A. R. Mgr le Duc d'Aoste, actuellement régnant, était à Verceil ; Bonaparte l'engagea à demeurer en Piémont (le Roi Charles-Emmanuel était alors à Florence) et voulut nous détacher de nos amis ; la réponse fut toujours la même, que nous ne pouvions rien faire *sans la Russie et l'Angleterre.* Ce fut alors que l'irascible personnage prononça ces mémorables paroles : « Eh bien ! puisqu'il se fie à la Russie et à l'Angleterre, que la Russie et l'Angleterre le rétablissent. »

De là encore la haine personnelle de Bonaparte contre Sa Majesté, haine qu'il a surtout manifestée à l'avènement de ce Prince.

Tout cela a été dit mille fois, mais tout cela peut n'être pas bien présent. Le nombre des affaires est immense, et les faits voisins éclipsent naturellement les autres. Cependant, que deviendrait Sa Majesté le Roi de Sardaigne, si S. M. I. ne daignait pas se rappeler une conduite aussi soutenue, et des services de cette nature

invariablement rendus jusqu'à extinction totale de force?

Les événements malheureux ne prouvent rien : si l'on eût cru le Roi de Sardaigne depuis 1793, on ne les aurait jamais vus. Que pouvait lui dicter l'héroïsme le plus pur ? C'était de tout refuser d'un côté, et de tout sacrifier de l'autre : c'est ce qu'il a fait. Les demandes qui seront faites pour lui décideront de son sort ; très certainement si S. M. I. demandait pour le Roi un seul village, Bonaparte proposerait d'en séparer quelques maisons. Jamais il ne trouvera que c'est assez peu ; mais sur ce point le soussigné n'a plus rien à dire. En parlant à la bonté, à la justice, à la grandeur d'âme, il suffit de faire connaître les faits.

168

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet (4 août) 1806.

Monsieur le Comte,

Le surlendemain du jour où ma lettre du 5 (17) juillet partit avec M. l'Ambassadeur d'Angleterre, je reçus celle de Votre Excellence du 1er. Il n'y a rien au monde que je sois plus porté à croire que ce qu'elle me fait l'honneur de me dire au sujet de la manière de voir, qui change avec la situation du spectateur. Rien ne me

paraît plus incontestable. Aussi, sur les sujets tels que celui que je traitais dans ma pénultième lettre, je dis ce que je pense, et ce qui me paraît vrai de la place où j'écris, mais sans obstination, et sauf meilleur avis.

Je ne sais si Votre Excellence a feuilleté un livre anglais, rigoureusement anonyme, et qui fit beaucoup de bruit dans le temps. Il parut en 1800, du moins la deuxième édition, sous le titre bizarre de *Pursuits of littérature*. A la page 129, on lit un fort bel éloge de M. Pitt, après quoi l'auteur ajoute :

Is this language of an enemy ? I respect, nay, I would defend him..... but I never can entertain a personal regard or affection for M. Pitt. Je vous avoue, Monsieur le Comte, que j'ai toujours été porté à penser ainsi, et j'ai eu l'occasion de voir les mêmes sentiments dans une foule de cœurs. Quant à ceux de M. Pitt pour nous, je sais par les registres du Parlement, que lorsqu'on lui reprocha dans la Chambre des Communes d'avoir totalement abandonné le Roi de Sardaigne, il répondit froidement : *Nous lui aurions rendu un fort mauvais service de le placer au milieu de ces nouvelles Républiques.* S'il avait pris dans ces derniers temps des sentiments plus avantageux à notre cause, j'en remercie sa mémoire.

Ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence au sujet de M. le Comte de Woronzof ne touche pas du tout l'extrême mérite du personnage, dont personne n'est plus convaincu que moi. Ayant eu de trop bonnes raisons de craindre un contre-coup pour Votre Excellence, je me suis fait un devoir de le lui faire sentir, mais sans m'aviser d'avoir un avis sur le fond des

choses que j'ignore, ni sur les personnes que je vénère. Tout est dit sur ce point.

Lorsque M. d'Oubril partit pour Vienne, on fut persuadé qu'il s'agissait uniquement de l'affaire de Cattaro. Lorsqu'on apprit ensuite qu'il avait demandé des passeports pour Paris, personne ne fut dupe du prétexte de racheter les prisonniers Russes (au nombre de 7,000 au moins), et la mission simultanée partie de Londres ne permit pas de douter que M. d'Oubril n'eût en poche des pouvoirs plus ou moins étendus pour traiter de la paix. Je ne tardai pas d'apprendre que nous étions parfaitement sacrifiés dans ces instructions. Je m'y attendais, et j'y avais préparé Sa Majesté. Si la coalition avait été victorieuse, nous aurions été magnifiquement traités (j'excepte toujours la restitution du Piémont que j'ai présentée depuis longtemps comme chose absolument impossible, même en cas de victoire); mais la coalition ayant été vaincue et même déshonorée, à qui pourrait-il tomber dans l'esprit que nos amis fassent la guerre pour nous ? La Russie d'ailleurs croit ne rien nous devoir, et vraiment elle a bien quelques raisons de penser ainsi. Il y aurait peut être eu des moyens d'intéresser davantage cette puissance, mais il y a longtemps qu'il n'est plus temps, et je crois même que celui qui eût averti à temps n'aurait pas été cru. Allons donc en avant : tout est écrit. Votre Excellence me fera sans doute l'honneur de croire que je n'ai rien négligé pour parer ce dernier coup. On m'a beaucoup assuré, et avec toutes sortes d'honnêtetés, que rien n'annonçait la paix et qu'Oubril n'avait aucun pouvoir pour

conclure. Qu'importe ? D'ailleurs je sais ce que je sais. Il ne nous reste qu'une espérance, c'est que la paix est impossible, et que la force des choses nous mènera toute seule ici où là. Mais que de choses nous devons encore voir, Monsieur le Comte : je n'ai pas la force de m'étendre sur ce sujet.

Agréez.....

169

A Madame de ***

Saint-Pétersbourg, 28 juillet (9 août) 1806.

Salut à la belle veuve ! La voilà libre dans toutes les formes : la voilà maîtresse *de donner* son aimable personne, vendue précédemment si mal à propos. Je suis sûr qu'elle usera sagement de cette liberté, et je souhaite de tout mon cœur qu'elle en use heureusement. Tout est dit : vous allez vous nommer comme il vous plaira. On va vous *suivre* sans relâche, comme on dit dans votre langue Anglaise. J'aime cette expression qui me donne l'idée d'une biche qu'on force. Ecrivez-moi, je vous prie, quand vous serez *aux abois* et nommez-moi le *chasseur*. S'il vous plaît, Madame, avez-vous eu connaissance du joli conte qu'on a fait courir ici sur vous : *que le vaisseau qui vous emportait avait péri corps et biens?* Pas davantage !... J'ai été dans une peine mortelle durant trois jours, sans oser interroger Monsieur votre

père. Ce fut l'Ambassadeur d'Angleterre qui me détrompa. Or, puisque vous êtes vivante et même veuve (ce qui est bien autre), apprenez-moi un peu, je vous en prie, où vous êtes, ce que vous faites, et si vous n'entendez pas nous faire encore une visite. Il me semble que cela serait convenable et dans les règles de la politesse.

Je n'ai rien du tout à vous apprendre sur moi, car vous savez tout il y a longtemps. Je puis vous *répéter* avec un extrême plaisir, mais heureusement je ne puis pas vous *apprendre* que je ne change point d'avis sur les sentiments d'estime et d'amitié que je vous ai voués, et que vous payez par un retour si aimable. C'est une affaire entendue pour toujours, dût ma fringante jeunesse donner de l'ombrage au futur possesseur.

Je feuillette beaucoup vos livres, ma belle dame, non pour me souvenir de vous, mais pour m'en ressouvenir davantage. Vous saurez, à propos de livres, que le Plutarque n'est pas complet : il manque deux volumes. Sur le champ, j'en fis part à Monsieur votre père, lequel me répondit qu'il croyait qu'ils avaient été prêtés par votre pauvre mère, et très honnêtement retenus par l'emprunteur ; j'ajoute, moi, *suivant les usages reçus*. J'en suis fâché : voilà deux volumes de sagesse que je n'ai pas le plaisir de tenir de vous. La sagesse me fait penser aux serrures. Quand voulez-vous donc me faire payer la mienne, qui a mis, grâce à vous, une sûreté extraordinaire chez moi ? Si vous voyez l'estimable commissionnaire, rappelez-moi, je vous prie, à son souvenir et faites-lui mes compliments, après quoi vous le paie-

rez, même malgré lui. Oh ! Que je serai content d'être votre débiteur. Je suis très honnête homme en vérité ; n'ayez pas peur.

Est-ce que votre belle petite sœur veut se rappeler ma vieille figure ? Dans ce cas, je lui présente mes hommages. Agréez, Madame, ceux de mon fils.

Torni, torni, rondinella bella, e non si raggiri sempre circa à monti di Caledonia. Non si digusti col nostro clima. La posso assicurare che in questo momento godiamo di una bellissima primavera felicemente giunta in bel mezzo di Agosto. Sia detto questo di volo per metterla se posso in tentazione. E in tanto coi più ossequiosi sentimenti di stima e di rispettuoso attaccamento ho l'onor di protestarmi di V. S^gra amabilissima, etc., etc.

170

A M. le baron de Pauliani, à Nice.

Saint-Pétersbourg, 28 juillet (9 août) 1806.

Je ne sais, mon cher cousin, si vous reconnaissez cette écriture. Vous la reconnaîtrez sûrement, si elle n'a pas plus changé que le cœur de celui qui la trace : toujours vous m'avez été présent ; mais, au milieu des catastrophes du monde et de celles de ma famille en particulier, vous sentez les raisons qui m'ont fait supprimer plusieurs correspondances. Je mène, depuis quinze ou

seize ans, une vie extrêmement agitée. De votre observatoire vous avez vu *mes phases*. De mon côté, j'ai su combien vous avez été agité sans changer de place : il faut baisser la tête. *Così si vuole là, dove si puó quel che si vuole*. Je ne me rappelle pas le vers, mais la prose est bien raisonnable. Vous m'avez dit souvent, mon cher parent, que lorsque vous me vîtes pour la première fois, peu de temps après mon arrivée dans le monde, je ne savais dire que *Ba!* aujourd'hui, je dis *Ha!* Voilà tout le changement qui s'est opéré en un demi-siècle : avouez que j'ai fait de grands progrès ! Et vous, mon cousin, que faites-vous, et comment vous portez-vous ? Donnez-moi aussi des nouvelles de Madame votre sœur et de son mari. Etes-vous toujours demeuré seul chez vous, comme un anachorète, depuis la mort du digne abbé ? Lorsque je pense à vous, ce qui m'arrive souvent, il me semble que je vous vois faire toujours la même chose : je vous vois partir après dîner de la région de Sainte-Réparata, et vous acheminer du côté de la place Saint-Dominique (qui peut-être a changé de nom). Ecrivez-moi si je me trompe, afin que mon imagination sache toujours où vous prendre. Heureux l'homme qui peut vieillir à côté des mêmes amis ! C'est le bonheur qui m'a été refusé ; si vous l'avez, rien ne vous manque.

Le 3 décembre 1778, sur les huit heures du soir, je pris congé tristement de deux personnes de votre connaissance ; vous étiez avec moi, si vous vous le rappelez, et m'accompagnâtes chez vous. Le 22 décembre 1797, je les revis à Turin ; mais l'aimable Apollonie

était sur le point de changer de nom, et je m'aperçus que dans son cœur, trop occupé, il n'y avait plus de place pour l'amitié. S'appelle-t-elle aujourd'hui *d'Ernest ?* Est-elle heureuse ? Est-elle toujours auprès de Madame sa mère ? Dans ce cas, supposé que vous me répondiez comme je l'espère, priez-la d'écrire de sa main *Poulon* dans votre lettre. Si cependant c'est une indiscrétion, je retire ma demande Ce qui sûrement n'en est pas une, c'est de vous prier d'être auprès de la mère et de la fille l'interprète de mon tendre respect et de mon inaltérable attachement. Je ne vous dis rien de ma famille ; vous savez où elle est, vous savez que je n'ai que mon fils auprès de moi, et que je ne connais pas la cadette de mes filles. Cette séparation, dont je ne vois pas le terme, est une plaie douloureuse. Je souffre pour moi, et je souffre pour la pauvre mère, qui m'a donné souvent de vos nouvelles, et qui m'a fait connaître vos intentions délicates à mon égard. Rien, dans ce genre, ne peut me surprendre de votre part. O Fontaine du Temple ! O grotte de Magnan ! Que vous êtes loin, et dans le temps et dans l'espace !

L'homme n'a que des rêves · il n'est lui-même qu'un rêve. Exceptons cependant, pour nous consoler, l'amitié, la reconnaissance, tous les bons sentiments, tous ceux surtout qui sont faits pour unir les hommes estimables. Madame la Comtesse vous a sans doute appris tout ce que je pourrais vous apprendre moi-même sur moi-même. Tombé comme tant d'autres, je suis plus heureux que d'autres. Je jouis de la plus noble et de la plus généreuse protection, de la liberté la plus par-

faite, de mes livres et de mon fils. *Le reste est un vain songe.* Vous savez ce qui me manque ; à cet égard, je n'ai pas d'espérances fixes, je n'ai peut-être pas même celles qui me seraient dues ; mais je brise sur ce triste sujet. Adieu mille fois, mon très cher et digne parent, adieu. J'aurais bien voulu vous voir encore sur cette abominable terre. — Elle l'est moins à côté des hommes qui vous ressemblent ; mais il y a entre nous un invincible *veto*. Mon cœur, toujours le même pour vous, ne cessera de vous chérir.

171

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) août 1806.

Monsieur le Chevalier,

Le 20 juin, M. d'Oubril a signé un traité définitif avec la France. Le 26 juillet, il est arrivé ici et le lendemain M. Rufin, beau-frère de M. Lesseps, Consul Français à Saint-Pétersbourg, est arrivé apportant la ratification de Bonaparte et les pouvoirs de M. Lesseps pour signer.

Après un grand conseil extraordinaire, le Corps Diplomatique a reçu la note ci-jointe, du 2 (14) août, sur laquelle je n'ai le temps de faire aucune réflexion. On se perd en conjectures. Comment d'Oubril aurait-il osé

faire ce pas sans autorisation ? Comment le gouvernement Français s'y serait-il fié ? Si d'Oubril est sacrifié, à qui l'est-il ? (Notez que sa commission est du précédent Ministère, etc., etc.)

Le traité n'est-il point capable d'amener la paix avec l'Angleterre ? Quel tapage en Europe !

Si l'on traite de nouveau, ce sera ici. Voici mon plan. Si l'on offre à Sa Majesté une indemnité décente, je signerai *sub spe rati.* Dans le cas contraire, nullement; *hæc raptim.*

Je suis avec...

172

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 1806.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu, vingt jours juste après sa date, la lettre de Votre Excellence du 1er août. Il serait inutile de vous parler aujourd'hui de l'inconcevable événement de Paris. C'est la faute de M. d'Oubril, c'est la faute de M. d'Oubril seul : il est congédié, tout est dit. Ce que je pourrais ajouter ne vous apprendrait rien, Monsieur le Comte : ainsi n'en parlons plus.

Voilà donc M. Fox condamné ! Je ne sais s'il faut en être bien aise, car l'un des tourments de cette époque,

c'est de ne pas savoir seulement ce qu'on doit désirer. Ce que je puis vous assurer, d'après l'autorité la plus respectable après celle de l'Empereur lui-même, c'est qu'on n'a ici aucun mécontentement contre M. Fox, ni aucun reproche à lui faire. On sait qu'il était en correspondance avec Talleyrand, mais on se croit sûr qu'il agissait sur des bases respectables, inadmissibles même par la France, et que jamais il n'a pensé à faire une paix séparée. Comment accorder ces notions avec celles que vient de me transmettre Votre Excellence? J'avoue que je n'y comprends rien.

Vous aurez appris avec beaucoup de chagrin la prise de Gaëte et les autres malheurs de l'Italie. Il fallait s'y attendre. Tout fut perdu dans ce pays le jour où l'on retira les troupes Russes et Anglaises; honneur immortel aux deux héros Laici et Craig! Ils ont droit l'un et l'autre de demander une statue (à Bonaparte bien entendu). J'ai vu une proclamation où le dernier général voulait se disculper aux dépens de la Russie, mais je sais de ses nouvelles, des lieux mêmes; soyez sûr qu'il n'a pas droit de se moquer des autres. Enfin, Monsieur le Comte, c'était une lutte à qui ferait plus de mal. Dans tous les temps, les passions humaines ont fait leur métier, c'est-à-dire le mal, mais à cette époque il y a quelque chose de plus particulier et de plus profond qui mérite toute l'attention des observateurs. Faites bien attention, je vous prie, que le Marquis Ghislieri a été mis en jugement et condamné pour avoir remis Cattaro aux Russes, et que Mack vit tranquille. Je vous ajouterai même qu'il jouit d'une certaine protection sourde, qu'il

a vu l'Empereur peu de jours après les exploits d'Ulm, et qu'il écrivait à sa famille en Bohême « *Je suis parfaitement tranquille*, etc... » Le Comte de Meerfeld, qui est ici avec les commissions d'Ambassadeur dans sa poche, me disait un jour *qu'il voudrait voir pendre Ghislieri.* Je lui répondis en riant : *Vraiment*, *Monsieur le Comte*, *il manquerait à vos annales de couper la tête à Ghislieri et de la laisser à Mack.* Sur ce mot *Mack* il se mit à *mâcher* quelque chose (suivant l'expression vulgaire) qu'il n'est pas permis d'écrire, mais qui en vérité, n'était pas fort éloigné d'un éloge. Il y a toujours un diable sous le tapis. Je ne sais pas bien son nom, mais je lui vois remuer la queue. Malgré le concert des deux grandes puissances, je ne m'attends à rien de bon : la Russie ne peut attaquer la France qu'en Turquie ou en Prusse ; si elle prend l'un ou l'autre de ces deux partis ou tous les deux, la France se trouve obligée de lui donner pour ainsi dire une frontière en s'avançant vers elle, et à recevoir les coups avec toute sorte de désavantage ; mais ces partis extrêmes et décisifs s'accordent fort peu avec le caractère de notre excellent Empereur, dont les vertus douces et réservées étaient faites pour des temps de tranquillité. Cependant, Monsieur le Comte, sans ce qu'on appelle à Londres une *exertion* du premier ordre, la Russie ne peut reprendre son opinion. Je vous dirai plus, Monsieur le Comte, dussiez-vous prendre ceci pour un enfantillage : je suis persuadé que le premier pas à faire vers la victoire c'est de reprendre l'habit russe. Le soldat doit être habillé comme il l'était à Pultawa : un Russe poudré, frisé, pommadé, colleté, boutonné, bou-

clé, serré, pantalonné, n'est plus un Russe, c'est un Allemand : or, comment peut-on avoir envie d'être Allemand, Bon Dieu ? Votre Excellence pensera de ceci tout ce qu'elle voudra : mais je suis devenu Russe ici, et je n'aime pas les singeries.

Pour en revenir à ce qui nous intéresse, je dois dire à Votre Excellence que quoiqu'il ne soit pas possible de juger un homme d'état dans un mois, néanmoins le Corps diplomatique, dans tout ce qu'il a vu et éprouvé jusqu'à présent, n'a qu'à se louer infiniment du nouveau Ministre. Il y a beaucoup d'exactitude dans les communications : nous sommes écoutés avec beaucoup de patience, d'attention et de politesse, et l'on nous répond catégoriquement, même par écrit, espèce d'attention à laquelle nous n'étions nullement accoutumés ; mais vous sentez qu'il faut du temps pour se former aux idées nettes d'un système de conduite et d'administration.

Que pourrais-je vous dire de nouveau sur le sort futur de S. M. ? Lorsqu'on dit qu'il dépend absolument des succès qu'on obtiendra, on a tout dit. Si l'indemnité se réduisait à une misère, je ne conseillerais que difficilement à S. M. d'accepter ; mieux lui vaudrait, ce me semble, demeurer tranquille au milieu de ses sauvages de Sardaigne en attendant des temps plus heureux, que de recevoir une misérable guenille de la main d'un détestable usurpateur ; mais si la guerre recommence une fois, nous sommes encore fort éloignés du moment où la question se présentera. Il faudra voir si, dans ces circonstances, il reste encore un atome d'honneur en Allemagne. La dernière heure sonne pour le corps germanique.

La Prusse, sa très ridicule tutrice, pourrait encore mériter ce titre et faire parler d'elle en bien, ce qui étonnerait fort l'Europe. Nous verrons si elle entendra les semonces de la Russie, qui sûrement lui parle dans ce moment.

En récapitulant ce qu'on peut imaginer de plus plausible sur l'état des choses, tout se réduit, je crois, aux points suivants :

1° Le plus honnête de la Russie, c'est le Maître de la Russie ; mais, dans ce moment, le coup d'œil politique doit s'allier aux vertus purement conservatrices, et s'il ne frappe pas un grand coup, il sera frappé lui-même.

2° La France ne peut être vaincue chez elle ; mais elle souffre beaucoup et déteste son Maître. En maintenant une guerre ruineuse pour elle, et agissant en même temps dans l'intérieur, on l'amènera à renverser de ses propres mains l'usurpateur.

3° L'Empereur ne peut rien attendre des autres puissances en commençant, parce qu'elles sont toutes avilies et épouvantées ; mais, au premier succès, elles se tourneront toutes de son côté.

4° C'est une fausse politique d'avoir abandonné le Roi de France. Il faut l'aimer pour nous, si nous ne l'aimons pas pour lui.

5° Les Anglais doivent donner de l'argent, prendre des vaisseaux et désespérer le commerce ; ils n'entendent pas grand chose à tout le reste.

Au milieu de ces mouvements terribles, je ne négligerai jamais, tant que j'occuperai ce poste, de faire valoir par tous les moyens possibles les intérêts de S. M. ;

mais il faut aujourd'hui regarder dans l'avenir et faire toutes les suppositions possibles. LL. MM. le Roi et la Reine des Deux-Siciles se flattent, je n'en doute nullement, que les deux puissances qui demeurent sur pied sont en état de leur rendre le Royaume de Naples. Pas plus que moi, Monsieur le Comte, et tout ce qu'on peut attendre d'une guerre, même heureuse, c'est que Bonaparte reconnaisse le Royaume de Sicile et accorde une indemnité à notre Auguste Maître, ce qui sera tout de suite agréé par les puissances belligérantes, ne fût-ce que pour économiser un subside ; mais alors ce serait une grande question pour le Roi de savoir s'il devrait accepter. Ce serait certainement un très grand malheur de tenir quelque chose de la main de Bonaparte, et si l'indemnité était d'une valeur indécente, comparée à ce que S. M. a perdu, il vaudrait mieux pour Elle vivre noblement dans sa Sardaigne, et lui faire tout le bien qui dépendra des moyens actuels de S. M., en attendant que l'orage soit passé.

Le Prince Czartoryski m'a nié très expressément, depuis sa retraite, que le Roi eût été sacrifié dans les instructions données à M. de Novosiltzof, m'assurant qu'elles contenaient plusieurs propositions subordonnées, mais toutes plus ou moins favorables à S. M. Je ne m'en crois pas moins aussi sûr que si je l'avais vu moi-même que le dernier mot était de se contenter de Sienne, si l'on ne pouvait faire mieux. Quant aux instructions d'Oubril, nul doute que nous n'y fussions complètement sacrifiés, c'est ce qui me fut exprimé par un geste très significatif du même personnage, geste d'ailleurs dont

je n'avais nul besoin pour savoir à quoi m'en tenir. J'avais cru d'abord que les propositions dont il est parlé dans une Note circulaire, que j'ai eu l'honneur de vous transmettre, pourraient avoir quelques suites, mais aujourd'hui les apparences sont toutes contraires ; ainsi nous aurons bien le temps de penser à ce qu'il faudrait faire en pareille occasion.

Le Prince de la Paix commence à s'apercevoir, mais trop tard, en quelles griffes il est tombé ; pour peu que les choses allassent bien, je suis sûr qu'il serait tout prêt à tourner : mais le mal est fait. La plus respectable des nations peut-être est portée sur le bord de l'abîme par le vice qui abîme tout ; tout est pourri, tout se dissout. Du milieu de cette fange, il naîtra peut-être des souverains pour l'Amérique, comme les plantes les plus magnifiques naissent sous le fumier.

J'ai l'honneur.....

173

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) août 1806.

Je profite avec empressement, ma chère amie, de l'occasion de M. le Chevalier Manfredi, qui part sur l'escadre russe et qui touchera en Sardaigne, pour te griffonner quelques lignes. Tu le verras, tu lui parleras ;

il m'a vu, il m'a parlé : c'est une éponge que tu exprimeras à ton aise.

La défiance générale que j'ai pour tout ce qui se pense et se fait en Sardaigne, me fait encore défier (ou me défier) extrêmement de tes chères mines (1), et rien ne me fait faire plus mauvaise mine, car je voudrais bien te voir une fois jeter l'ancre, ma bonne amie ; mais, hélas ! qui peut jeter l'ancre ? J'avance moi-même comme un colin-maillard, les bras tendus en avant, de peur de me cogner la tête, et toutefois sans répondre de rien. Certains côtés de ma position sont favorables, d'autres ne le sont pas. Que ne donnerais-je pas pour te voir une demi-heure ! Je te dévoilerais de beaux mystères. Te rappelles-tu par hasard la servante d'un certain curé de notre connaissance, qui disait sur le tombeau de son cher Maître, trépassé depuis un mois ou deux : *Monsieur le Curé, dites-moi un mot seulement, un seul mot ; je vous dirai comment les choses vont.* Moi je dis à peu près de même : *Ma chère Nane, dis-moi seulement un mot, un seul mot ; dis-moi que tu m'entends, et je te dirai comment les choses vont.* Ah ! Comme elles iraient pour ton frère si..... si elles allaient mieux ! Voilà qui est bien clair, et tu ne peux pas te plaindre que je t'épargne les détails. Tant il y a que, de ce côté, je ne puis être mieux traité que je ne le suis ; mais il faut se mettre à ma place : outre que je ne suis pas chimiste, et que je n'ai même

(1) M. de Saint-Réal avait été nommé inspecteur général des mines.

ni goût ni talent pour cette science, il me serait absolument impossible de faire donner des leçons de ce genre à mon petit Rodolphe. Ce pays est un autre monde, sur lequel on ne peut raisonner quand on ne le connaît pas à fond. Ton neveu apprend le russe pour tâcher de *se combiner* avec la fortune, ce que nul être de sa famille n'a su faire jusqu'à cette heure présente. Quant à l'*oxygène*, je suis son très humble serviteur ; mais j'espère qu'il continuera à se combiner dans la combustion sans que je m'en mêle, et sans qu'on sache ce que c'est que le feu, mieux qu'on ne le savait il y a mille ans. Ah ! Madame la Chimie, allicz-vous, de grâce, à Madame votre sœur la Minéralogie, pour donner une bonne maison à mon cher Alexis, et je vous célébrerai de tout mon cœur, et toute ma vie, et en fort bons termes. Mais si vous me ratez cette affaire, je vous traiterai de *souffleuse*.

Je suis fort content de ton ami Rodolphe, et, ce qui vaut beaucoup mieux, on en est fort content ici. Il est d'une sagesse extraordinaire, et va son train sans que je m'en mêle. Il me suit partout ; et comme il est admis à l'*Ermitage*, son rang est fixé. Quoiqu'il ait crû d'un pouce et demi depuis son arrivée, il n'a pas l'air d'avoir plus de quinze ans ; et quand on lui en donnerait dix-sept, ses manières ne seraient pas moins surprenantes, car elles en ont trente. Comme il n'a jamais vécu avec des enfants, on dirait qu'il ne l'a jamais été. Il est extrêmement prudent, et il opine sur tout, lorsque l'occasion s'en présente, d'une manière adulte qui t'amuserait. Tu penses bien que je n'aide pas mal à le faire valoir. Rien de nouveau sur ma famille ; parle-moi toujours, toi, du

pays que tu habites, et des espérances qu'il peut te donner.

Ton neveu, qui est là, appuyé sur cette même table où j'écris, te présente ses tendres respects. Il déchiffre l'auguste langue illyrienne, et déjà il est en état d'être mon drogman pour les petites affaires courantes. Il fait volontiers toutes sortes d'affaires *aujourd'hui*, excepté cependant l'écriture : il n'écrit guère que *demain*. Je viens de lui lire cette phrase, dont il n'est pas content : il n'a pas voulu me répondre.

Bonjour, mon cœur, bonjour à toi et à ton digne Alexis, qui, de sa vie, n'a fait une meilleure *combinaison* que celle qu'il a opérée avec toi. Je le remercie à tout instant du bonheur qu'il te donne, et je ne doute pas que tu ne le payes comptant. Je ne sais pas finir avec toi Adieu donc, mon cher enfant ; je finis décidément.

174

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 19 (31) août 1806.

Monsieur le Chevalier,

Demain ou après-demain une nouvelle escadre Russe part pour Corfou. Elle est composée de cinq vaisseaux de ligne, trois frégates, et de quelques vaisseaux de moindre

importance. Pendant deux jours l'amiral Tchitchagof devait la commander sans quitter le ministère, et prendre conséquemment le commandement de toutes les forces Russes dans la Méditerranée ; il commençait à faire ses paquets, lorsque tout à coup, et sans savoir pourquoi, le vent a changé, de manière que M. Tchitchagof reste ici et que le commandement reste à M. l'Amiral Siniavin, ce que je crois très avantageux pour les affaires générales, par des raisons qu'il serait long et inutile de vous détailler.

M. le Chevalier Manfredi monte cette flotte, où il est chargé d'un commandement honorable et important; mais comme il doit toucher en Sardaigne, et qu'il aura l'honneur de se présenter au Roi, je ne vous dis rien de plus sur ce point. Il vous apprendra aussi de vive voix, sur l'état du paiement et des affaires, une foule de choses intéressantes qu'il est impossible d'écrire.

Vous avez lu depuis longtemps, dans tous les papiers, l'étrange traité signé à Paris le 20 juillet par le conseiller d'Etat d'Oubril, qui a été sur le champ congédié et renvoyé dans ses terres ; vous sentez bien, Monsieur, qu'on a raisonné à perte de vue sur ce traité. D'Oubril n'était point un homme capable de lutter avec Talleyrand, et il n'est pas étonnant qu'on lui ait fait tourner la tête; je considère de plus qu'Oubril, avant la signature du traité, a eu connaissance du changement arrivé ici dans le Ministère; or, c'est une idée assez plausible d'imaginer qu'il ait fait ce raisonnement : puisque l'ancien Ministère a été congédié pour avoir voulu la guerre, celui qui l'a remplacé veut la paix, et je ferai ma cour en la

signant. Il s'est trompé, et vous avez vu comment il a été solennellement désavoué. Si cependant vous voulez soupçonner que le courage était extrêmement abattu, que le vent était totalement à la paix au moment où il partit d'ici, et que même il entendit quelques paroles secrètes qui ont pu le déterminer, je ne voudrais pas pour cela vous faire brûler. Dès que le traité n'était pas ratifié, il devenait nécessaire que M. d'Oubril fût disgracié ; la promenade de la campagne est ce qu'on peut imaginer de plus léger, et il s'est montré ici, dans la société, de très bonne humeur ; peut-être que l'avenir nous apprendra exactement la vérité.

Il y a quelques preuves que le Prince Czartoryski se mêle encore de beaucoup de choses. D'un autre côté ses ennemis le poussent à outrance, et tâchent de le tuer commodément à terre. à présent qu'il est renversé ; il n'est pas possible de savoir encore à quoi s'en tenir, mais je ne regarde pas comme impossible que le Prince revienne sur l'eau ; je le cultive sans affectation.

Quoi qu'il en soit de l'avenir, je dois vous dire, Monsieur le Chevalier, que jusqu'à présent nous n'avons vu aucune trace de cette médiocrité reprochée à M. le Général de Budberg ; il s'est fait au contraire un changement si notable dans la manière de traiter avec le Corps diplomatique, que nous en sommes tous étonnés ; nous sommes tous admis avec facilité, écoutés avec beaucoup de politesse, et satisfaits catégoriquement et par écrit, lorsque nous écrivons nous-mêmes, chose dont il n'y avait plus d'exemple ici.

Dans la dernière audience que j'ai reçue de lui

mardi dernier, 14, j'ai eu le plaisir d'entendre ces propres mots : « L'Empereur, Monsieur le Comte, m'a « chargé expressément de vous dire qu'il a pleine con- « fiance en toute personne que vous recommandez. » Pareil honneur ne m'était point encore arrivé.

Je sens bien qu'on ne juge pas un homme d'Etat dans deux mois, cependant je ne vois aucune apparence fâcheuse ; je n'ai au surplus rien à vous dire sur les intérêts de Sa Majesté : la réponse écrite de M. de Budberg à mes instances réitérées vous ayant tout dit sur ce sujet.

L'espèce de philosophie qui est à mon usage me portant davantage à reprimer l'espérance qu'à la flatter, vous l'avez vue constamment dominer dans mes lettres. Ainsi, Monsieur, je ne m'autoriserai pas des nouveaux mouvements qu'on fait dans ce moment, pour annoncer de grands succès ; c'est quelque chose cependant, et il faudrait bien se garder de perdre courage.

Le traité de Paris devait avoir des suites funestes, et Bonaparte n'a rien oublié pour en tirer le meilleur parti possible en faisant expédier des courriers de tous côtés. Heureusement l'Angleterre a été avertie avec une célérité extraordinaire, et M. le Comte de Strogonof avait même prévenu l'avis en affirmant courageusement que le traité ne serait pas ratifié, en quoi il s'est parfaitement conduit ; on vient de m'assurer que l'Amiral Siniavin n'a tenu nul compte de l'avis expédié de Paris par M. d'Oubril : c'est pour ce côté là que nous tremblions le plus. Si l'on m'a dit vrai, nous avons évité le plus grand péril.

Au moment où je vous parle, tout est en mouvement ici; le Maréchal Kamenski prend en effet le commandement général, et il se confirme que, dans un grand Conseil, il a déclaré expressément qu'il ne l'acceptait que sous la condition que ni l'Empereur ni le Grand Duc n'iraient à l'armée. L'Empereur néanmoins lui fait très bonne mine.

Son fils, le Général Kamenski, commande en Italie (c'est ainsi qu'on dit). Il aura de vingt à vingt-deux mille hommes sous ses ordres, mais toutes ces mesures excellentes en elles-mêmes sont tardives, ce qui fait que je m'en défie beaucoup. C'est par défaut de moyens qu'on a si mal fini à Raguse, après avoir si bien commencé ; c'est par défaut de moyens qu'on ne peut se fortifier dans ce moment à Cattaro, comme il le faudrait, et c'est encore par défaut de moyens que Corfou même se trouve violemment exposé.

Depuis très longtemps les Vénitiens, ayant perdu l'esprit militaire, avaient fort négligé cette forteresse, qui dans le vrai n'est environnée que de sa réputation ; j'en dis autant à mon grand regret de la brillante expédition de Calabre, que j'admire néanmoins bien sincèrement, car suivant les règles de la probabilité, tout doit finir par l'expulsion des Anglais et la destruction du pays. *Singuli pugnant, universi vincuntur.*

Mais en faisant les plus belles suppositions, j'en reviens toujours à dire que Bonaparte donnera nécessairement la loi, parce que ses immenses avantages le mettent en état d'avoir la paix quand il voudra, en demeurant toujours le maître : d'où il suit qu'il n'y a point de

salut tant que cet homme existera. Tout le mal est venu de ce que toutes les idées nobles, et surtout l'esprit de la souveraineté, étant totalement éteints en Europe, même (ce qui est étrange) chez la plupart des Souverains, on a cru pouvoir regarder les intérêts du Roi de France comme une affaire à part, dont on pouvait faire abstraction dans la grande querelle ; en quoi on a puissamment servi les usurpateurs et surtout Bonaparte. M. le Général de Budberg m'ayant fait l'honneur l'autre jour de m'entretenir longuement sur les circonstances actuelles, je l'ai fort exhorté à la guerre, en lui exposant de quelle manière elle devait être faite pour nuire à Bonaparte, et le conduire à une catastrophe ; la conversation nous ayant menés au Roi de France, je trouvai l'occasion naturelle de réfuter le sophisme de la bassesse et de la poltronnerie qui ne cessent de prêcher aux grandes puissances qu'elles se compromettraient en reconnaissant le Roi de France avant d'avoir eu de grands succès sur la rebellion : on n'a jamais dit à mon avis rien de si vil et de si absurde ; les Rois par cette théorie souscrivent expressément la souveraineté du peuple ; ils avouent en propres termes qu'un Roi détrôné par des rebelles n'est plus Roi. « Avez-« vous vu, dis-je à M. le Général de Budberg, comment « Louis XIV en agit avec Jacques II ? Il l'appela Roi « d'Angleterre, avant d'avoir déclaré la guerre ; il l'ap-« pela de même après la défaite ; il lui fit une Cour ma-« gnifique à Saint-Germain ; il l'appelait Mon Frère et « Votre Majesté ; il lui cédait la droite. Trouvez-vous, « Monsieur le Général, que Louis XIV se soit compromis

« par cette conduite, et qu'il en fasse une moindre figure « dans l'histoire ? » Le Ministre m'entendit sur cet article et sur d'autres avec beaucoup d'attention et de politesse ; je traite toujours avec vigueur les intérêts du Roi de France ; car sans la résurrection de la Maison de Bourbon, je ne vois aucun moyen de salut réel, je ne dis pas pour nous, mais pour l'Europe.

M. le Comte d'Avaray, dont la santé est fort délabrée, est venu ici pour consulter le célèbre Frank. Il n'a point paru à la Cour, pas même vu le Ministre, et partira, je crois, sans avoir quitté son frac. Cette conduite est de fort bon ton et doit être approuvée universellement.

J'oubliais de vous dire que, par un mot qui m'est venu indirectement, je pourrais croire que l'escadre qui part dans ce moment pourrait bien demander à S. M. des chevaux pour la remonte d'un régiment de dragons, ce qui me paraîtrait embarrassant, autant que j'en puis juger d'ici ; car S. M. ne doit pas se compromettre avec les Français. Je désire qu'elle soit avertie à temps pour faire ses réflexions. Je n'ai trouvé aucun moyen de le faire plus tôt, ni de parler de cette affaire ici sans manquer à la prudence.

20 août (1er septembre). — Il se fait un changement notable dans l'esprit public en Prusse ; mais il serait difficile de prévoir s'il sera assez complet pour dicter les mesures convenables aux circonstances. Je ne vous dis rien de l'Autriche : vous avez vu la déclaration faite à Ratisbonne le 1er août. Voilà l'Empire Germanique détruit, et souvenez-vous bien que c'est pour toujours.

Lorsque ces vieilles institutions compliquées, vermoulues pour ainsi dire par le temps, et qui ne subsistent aujourd'hui que parce qu'elles subsistaient hier, viennent à être renversées par quelque coup violent et inattendu, elles ne se relèvent plus. Ainsi, Monsieur le Chevalier, vous voyez que le monde entier est ébranlé, et que tout ce que nous voyons n'est que le préparatif de ce que nous ne voyons pas encore.

Le vertueux François II s'imagine sûrement perdre sa place dans ce moment; le fait est cependant qu'il l'a perdue le jour qu'il eut le malheur d'accepter un titre impérial de la main de Bonaparte. Cette faute avilissante et la médaille qui en perpétue le souvenir peuvent être mises au rang des erreurs les plus funestes. J'ai de bonnes raisons de croire qu'à Vienne comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, il existe une force cachée qui mène les Princes par des fils secrets, et les précipite tous l'un après l'autre. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que les Princes les plus puissants et les plus intéressés ne voient ni le mal ni le remède. C'est ce que les hommes qui ont certaines connaissances aperçoivent très clairement à Vienne, et c'est ce qu'on voit de même ici, quoique d'une manière moins frappante, et parce que la machine tient par son propre poids.

J'ai l'honneur.....

175

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) septembre 1806.

Monsieur le Chevalier,

J'ai l'honneur de vous transmettre le manifeste que S. M. I. vient d'adresser au Sénat et la réponse de ce corps. Il voulait la porter *in pleno*, mais l'Empereur s'est contenté d'une députation. Deux vieillards, le Maréchal Soltikof et le Comte de Strogonof ont été chargés de porter la réponse à S. M. : c'est le dernier qui a parlé.

J'ai fait connaitre l'obstination de S. M. Suédoise à l'égard de ce petit Duché de Lauenbourg, l'approbation donnée par l'Angleterre pour de bonnes raisons, les conseils pacifiques donnés au contraire de ce côté-ci et la persévérance du Roi de Suède, lequel avait dit très sérieusement *que si la Russie l'abandonnait, il se défendrait tout seul.* Dans ce cas comme dans une infinité d'autres, nous avons vu se vérifier le vieil adage « *Audaces fortuna juvat* ». Il a fini par recevoir les avances de la Prusse et par faire ce qu'il a voulu. Le Roi de Prusse fatigué du jeu sur la Baltique, lui a dépêché M. de Krusemarck, qui est à présent le grand courrier diplomatique, pour lui dire qu'il était prêt (lui le Roi de Prusse) a re-

tirer ses troupes de Lauenbourg, à la charge que S. M. Suédoise, de son côté, lèverait le blocus des ports Prussiens. Le Roi de Suède, ne voulant d'abord entendre que la moitié de la proposition, a répondu qu'il allait donc sur le champ envoyer ses troupes à Lauenbourg. M. de Krusemarck a eu beau protester que son Maître ne l'entendait point ainsi, que le gouvernement civil devait lui demeurer, etc., le Roi de Suède n'a rien voulu entendre de tout cela, et a donné ordre à ses troupes, en présence de M. de Krusemarck, de reprendre leur ancienne position. Et tout cela, remarquez bien, sans vouloir répondre sur le débarquement qu'il n'a ordonné qu'après le départ du Prussien, et il en a fait part à *Son Frère*. Voilà donc le Roi d'Angleterre, Electeur, ou, puisqu'il n'y a plus d'Électeurs, Souverain de Lauenbourg, où les procès se jugeront en son nom sous la protection d'une centaine de Suédois. Cet événement me paraît ridiculement heureux pour S. M. Suédoise; mais qui sait si les Anglais goûteront beaucoup cette vaste acquisition qui fait cesser le choc dans la Baltique? Voici, au reste, qui est plus important.

S. M. le Roi de Prusse paraît avoir enfin sérieusement compris ses dangers et ses devoirs. Il s'est établi entre lui et notre grand Empereur une correspondance autographe, dans laquelle ce dernier lui a dit la vérité tout entière, lui faisant entendre sans façon qu'il ne pouvait guère se fier à lui : mais il paraît que tout s'arrange. Les mouvements subits de l'armée Prussienne vous sont connus; mais ce que vous ne pouvez savoir encore, ce me semble, c'est que le Roi a prié formellement l'Em-

pereur de faire entrer ses troupes en Prusse. Alexandre n'a pas jugé à propos d'obtempérer sur le champ. Il a demandé un général prussien pour s'entretenir avec lui, et a nommé Sastrof. Mais ce dernier est occupé je ne sais où : c'est encore Krusemarck qui vient, et qui doit être arrivé au moment où je vous écris. Toutes les troupes russes marchent aux frontières sous le Maréchal Kamenski, qui entrera en Prusse ; il a choisi ses aides-de-camp avec l'applaudissement universel, et nul mouvement quelconque ne peut faire douter *qu'on ait disputé avec lui sur aucune condition.*

Jusqu'ici donc tout va bien de ce côté-là. Une preuve que la Prusse est de bonne foi, c'est la démarche importante qu'elle vient de faire, car elle a demandé nouvellement l'alliance de l'Autriche ; celle-ci a décliné poliment, de crainte de se compromettre, et ne croyant pas pouvoir se fier à sa rivale : c'est bien fait à l'Autriche de se montrer d'abord difficile, mais il ne faudrait pas pousser ce sentiment trop loin. Il me paraît au surplus que lorsqu'on en est venu au point que je viens de vous marquer, un *tiers* tel que l'Empereur de toutes les Russies peut aplanir bien des difficultés. L'aspect des choses n'est pas mauvais, et les espérances pourraient renaître si les grandes puissances voulaient à la fin agir de bonne foi, et comprendre qu'il s'agit uniquement d'amener les Français à renverser eux-mêmes leur *Dieu Moloch*, ce qui ne sera point difficile si l'on manœuvre bien, mais nous avons été si souvent trompés par les plus belles espérances qu'il faut toujours redouter ce mauvais génie qui a constamment tout gâté.

Le 5 (17) de ce mois, M. le Comte de Meerfeld a remis ses lettres de créance en qualité *d'Ambassadeur de Sa Majesté Impériale Apostolique et Royale d'Autriche*. J'ai eu l'honneur de vous entretenir suffisamment du mérite de cet Ambassadeur.

Le général Kamenski, fils du Maréchal, devait commander à Corfou et il emmenait avec lui le Chevalier Davico ; mais tout-à-coup le vent a changé, et il ne part plus. J'en suis bien aise. C'est un très brave homme de sa personne, mais qui n'a pas l'énergie requise pour un tel commandement. On assure qu'il sera confié au général d'Arrep qui serait, je crois, ce qu'il nous faudrait.

Je ne vous dis rien, Monsieur le Chevalier, de l'intérêt que nous inspire la résistance des Calabrais. Dieu veuille qu'elle puisse durer assez pour leur donner le temps de recevoir certains secours.

N. S. P. le Pape fait aussi, à ce que je vois, une admirable résistance dans son genre. Que n'a-t-il eu toujours la même intrépidité ! Au reste, comme certaines apologies que j'ai entendues avec plaisir me persuadent qu'il fut trompé à l'époque de son malheureux voyage, il me paraît que les circonstances actuelles le conduiront nécessairement à dire un petit mot à l'univers sur l'odieux brigandage exercé à son égard.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse considération,

Monsieur le Chevalier,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Je ne puis certainement plus vous apprendre l'entrée des Prussiens en Saxe ; l'Electeur avait refusé sa fille à Bonaparte sans autre raison que : *Je ne veux pas*. Il sait trop que cette injure est du nombre de celles dont on ne parle jamais et qu'on ne pardonne jamais. Il a vu arriver l'orage. Il s'est mis en garde, en quoi il a fait très sagement. Il voit certainement aussi bien que nous le danger qu'il court du côté de ses protecteurs, mais c'est précisement en cela que brille sa prudence. Tout Prince moins clairvoyant et moins décidé aurait péri de peur de périr. L'Electeur de Hesse accède à cette coalition, où l'Empereur de Russie est de nouveau appelé à jouer un grand rôle. Il y a déjà eu des coups de fusils tirés entre la Prusse et la Bavière. Quel spectacle! Tout annonce une nouvelle explosion plus terrible que la précédente. Cependant Kusbeldorff est à Paris. Connaissez-vous l'homme? C'est le plus misérable valet de Talleyrand, et l'un des *Machinistes* dont on doit le plus se défier. Du moment que Bonaparte se croira réellement en danger, il fera des propositions ou tâchera de diviser les Princes. Alors recommencera l'influence de ce vent des Alpes qu'on appelle la *Lombarde*. L'Empereur l'a prédit clairement au Roi de Prusse. J'imagine cependant que, lorsque les plans seront concertés, on ne les rompra pas dans vingt-quatre heures. Il passe pour certain que S. M. Suédoise offre à S. M. Prussienne de la servir de toutes ses forces. C'est ce qui manquait à l'histoire de cette année.

176

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) septembre 1806.

Monsieur le Comte,

Depuis ma dernière lettre, les affaires n'ont point empiré ; au contraire, elles ont un aspect aussi favorable que le permet l'état critique où les dernières fautes ont jeté l'Europe. Je ne puis rien vous apprendre sur la Suède. Grâce à l'inflexible fermeté de son jeune Souverain, voilà le Roi de la Grande-Bretagne *électeur de Lauenbourg:* avec l'Angleterre et le Bengale, c'est quelque chose ! Je ne sais au reste si cet arrangement qui fait cesser le blocus des ports Prussiens sera fort du goût du Cabinet Britannique ; la chose dépend du parti que prendra la Prusse, qui semble tout à fait venir à résipiscence, et se jeter dans les bras de notre excellent Empereur. M. de Krusemarck, qui est devenu le grand courrier diplomatique, arrive ou est arrivé pour concerter les plans. Le Roi de Prusse demande lui-même l'entrée des troupes Russes. Il serait sans doute indigne du caractère de S. M. I. de rien entreprendre, en profitant de l'occasion, contre les droits et l'indépendance de Sa Majesté Prussienne. Mais il ne serait pas moins au-

dessous d'Elle de se laisser tromper par ces Messieurs lorsqu'elle sera entrée chez eux. A la première *Lombarderie*, il faut qu'elle fasse prendre ces vauriens par les deux oreilles, et qu'elle les envoie en Sibérie pour y étudier la morale. Je ne crois pas que S. M. I. envoie ses troupes en Prusse avant de s'être bien expliquée, et d'avoir pris toutes ses mesures. Elle a reçu une belle leçon l'année dernière.

Maintenant, Monsieur le Comte, voici le danger. Nul doute que Bonaparte, s'il voit quelque péril pour lui dans cette nouvelle ligue, ne propose tout de suite des arrangements; or, il faut savoir si l'on est bien pénétré de cette vérité, *que toute paix avec lui est non seulement une illusion, mais une guerre mortelle pour nous, sans aucune chance malheureuse pour lui, à moins qu'il ne fasse telles concessions qui puissent absolument tranquilliser l'Europe*. Mais si l'on se contente de sauver l'honneur momentanément dans une paix platrée, tout est perdu nouvellement. Bonaparte ne peut être vaincu avant d'être méprisé. Il faut commencer par là, et se bien persuader qu'il n'est fort que de notre faiblesse. On ne peut rien faire de pire que de le considérer comme un Souverain et comme un grand homme. Pour le vaincre, il faut aspirer à le faire pendre : il y a bien des choses plus difficiles. Pour réussir, deux choses sont nécessaires : la première, c'est de se décider à une longue guerre, et de bien persuader les Français qu'elle ne se fait qu'à Bonaparte; la seconde, c'est de mettre en train le Roi de France. Avec ces deux précautions, soyez sûr que l'usurpateur tombera, et par les mains des Français. Mais si l'on

donne une bataille à l'entrée de l'hiver pour tout suspendre ensuite, si l'on ne persuade pas les Français qu'on peut faire la guerre trente ans s'il le faut, et qu'ils n'auront jamais la paix tant qu'ils auront Bonaparte, on ne fera que du mal.

La pauvre Espagne est aux abois. Dieu veuille que la fausse nouvelle de la paix n'ait pas fait commettre une faute décisive dans ce pays. Le Portugal pourrait fort bien nuire à l'Europe, comme l'Egypte lui nuisit en 1799. Les Anglais seront distraits de tout par le Portugal.

Il passe pour certain que le Roi de Suède a fait offrir ses services à *son frère de Prusse*. Mon Dieu ! Que je voudrais les voir se battre ensemble contre la France. J'aimerais bien aussi que Bonaparte, dans sa colère, renvoyât l'Aigle Noire au Roi de Prusse, et lui redemandât *son grand honneur*. Gustave alors pourrait reprendre l'Aigle de Prusse, et tout serait à sa place.

M. le Comte de Meerfeld vient de présenter ses lettres de créance en qualité d'Ambassadeur de *S. M. Impériale Royale Apostolique d'Autriche*. Je ne saurais vous dire ni quand ni comment ce titre a été reconnu ici, mais il ne faut pas disputer avec ses amis. Votre Excellence a pu voir quelquefois que je n'ai pas le moindre faible pour les Autrichiens, et nous sommes payés, elle et moi, pour penser ainsi. Je me réserve donc de juger à l'aise le nouvel Ambassadeur. Il a déjà beaucoup *finassé* à la manière Autrichienne dans l'affaire de Cattaro : ces Messieurs ne savent pas agir autrement. Le Comte de Meerfeld a cependant de l'esprit, de la tête et de l'expérience ; nous verrons.

La Prusse a déjà tâté l'Autriche, mais celle-ci a décliné l'appel. Elle n'ose pas se fier à son cher voisin ; c'est un de ces cas où *un tiers*, tel que l'Empereur de Russie, peut beaucoup pour rapprocher les esprits.

La Prusse a fait aussi une démarche auprès de votre Cabinet pour un subside ; mais je pense que l'Angleterre y regardera de près. Ce qu'elle pourrait faire de mieux serait de payer la Prusse, comme les ouvriers, à tant la pièce. Pour une bataille gagnée — tant. — Pour une ville défendue — tant. — On pourrait ajouter : pour un mois de fidélité — tant. Il faut cependant bien se garder de perdre l'assistance de la Prusse par trop de rigueur. Il faut beaucoup de prudence sans doute ; mais enfin il faut payer. — En vérité, si on avait de la sagesse, on pourrait encore faire quelque chose, mais quel terrible *si*.

Agréez, Monsieur le Comte, etc.

177

A M. le Chevalier de Rossi.

22 septembre (4 octobre) 1806.

Monsieur le Chevalier,

Personne n'aurait pu prévoir l'année dernière, après la bataille d'Austerlitz, qu'au mois d'octobre suivant, l'aspect général des choses serait plus favorable qu'il ne

l'était auparavant ; c'est cependant ce qui arrive, et ce grand changement est surtout opéré par celui de la Prusse. Le Roi, voyant enfin l'incendie prêt à l'envelopper, a fait faire à Paris, auprès de Bonaparte, les instances convenables pour la sécurité du nord de l'Allemagne ; mais M. de Kusbelsdorff, successeur de Luchesini, a obtenu pour toute réponse qu'avant d'entrer en négociation avec la Prusse, elle devait préalablement désarmer ; que du reste l'Empereur des Français ne pouvait retirer ses troupes de l'Allemagne, vu qu'il devait tout à la fois tenir en respect les Autrichiens et se préparer à combattre les Russes. Là-dessus le Roi de Prusse a pris son parti. Il en était temps, mais il n'en a pas perdu. Il a mis ses troupes en mouvement avec une célérité extraordinaire, et en même temps il a demandé l'assistance des deux Cours de Saint-Pétersbourg et de Londres. Monsieur l'Ambassadeur de Suède a bien voulu me faire connaître la lettre du Roi de Prusse par laquelle ce Prince fait ses ouvertures au Cabinet de Saint-James. Le Baron de Steddingk la tient directement de son Maître. Cette lettre qui est un chef-d'œuvre de mesure et d'habileté est du 3 décembre dernier. Elle est adressée à M. Balland, Chargé des affaires de Prusse, que je ne connais pas autrement. S. M. Prussienne y dit d'abord que ses intentions ont été méconnues par la Grande Bretagne, qu'elles n'avaient jamais été de s'emparer définitivement du Hanovre et, qu'en prenant possession de cette province, il avait agi d'une manière conforme aux intérêts de l'Allemagne et même de S. M. Britannique ; que cependant il est prêt à sacrifier tout ressentiment

particulier aux grandes vues du bien général, et qu'il ne s'agirait plus que de savoir sur quel pied le Cabinet Britannique serait disposé à former une réunion que les circonstances rendraient indispensable.

Il est clair que ces mots ne sont que la préface d'une demande de subside ; mais S. M. Prussienne ne s'explique pas clairement sur ce point ; Elle demande seulement, en termes clairs, si l'Angleterre ne serait pas disposée à restituer les vaisseaux Prussiens amenés dans ses ports. Cette demande paraît un peu hasardée, car quelle apparence que l'Angleterre, qui a déclaré les vaisseaux de bonne prise, consente à revenir sur ses pas : mais peu importe au monde, pourvu que l'alliance s'opère.

Le Roi de Prusse déclare dans cette lettre qu'il ne pense point du tout à retenir péremptoirement le Hanovre, ce qui n'exclut pas entièrement toute idée d'échange ou d'indemnisation, mais l'article qui est traité avec le plus de dextérité, c'est celui de la Hollande. En trois lignes S. M. Prussienne fait entendre beaucoup de choses : Elle fait entendre qu'en dirigeant de grandes forces sur la Hollande, on pourrait tout à la fois assurer la tranquillité de l'Allemagne et les intérêts de la Grande Bretagne. Je ne doute pas que cette lettre ne fasse impression sur le Cabinet de Londres, car pour cette fois il paraît qu'on parle sérieusement. Au reste, Monsieur le Chevalier, lorsqu'il est question de l'armée de Prusse, vous aurez entendu parler de cent cinquante, de deux cents et même de 300,000 hommes ; ce que je puis vous assurer, c'est que le Roi, qui doit cependant en savoir quelque chose,

dit à l'Angleterre dans cette lettre qu'il a au moment où il écrit, 130,000 hommes en ligne; ce qui prouve au moins que le reste n'est pas prêt.

Quant à la Russie, comme il n'y avait point de rupture, la négociation n'a été ni longue ni difficile. S. M. I. fait entrer en Prusse 60,000 hommes qu'elle tenait prêts sur la frontière et 20,000 autres prennent leur place pour être prêts au premier appel. L'Electeur de Saxe a fourni tout de suite 20,000 hommes, et celui de Hesse 16,000, et tout cela s'appelle la Confédération du Nord opposée à celle du Rhin. Vous entendez bien, Monsieur le Chevalier, que sous ce beau nom la Prusse médite probablement des plans de suprématie que ses voisins devront un jour réprimer par les armes; mais commençons toujours par tuer *le monstre*. Les guerres futures ne seront que guerres d'honnêtes gens.

Si vous embrassez donc d'un coup d'œil la conversion de la Prusse qui paraît sincère, les dispositions vigoureuses de la Russie rendue sage par les fautes passées, la marche de l'opinion publique tant en Allemagne qu'en Italie, et l'habileté des chefs qui vont être employés contre la France, il n'y a pas de doute que les espérances ne soient, comme je vous le disais en commençant, mieux fondées que l'année dernière.

Suivant tous les rapports, l'esprit de l'armée Prussienne est excellent : officiers et soldats brûlent de se distinguer, et ceux-ci disent assez communément qu'ils ne feront pas comme les Russes.

Mais les Russes n'ont point de torts, en général, et les torts mêmes de l'année dernière peuvent, par un

argument contraire ranimer les espérances de celle-ci.

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que M. de Haugwitz figure dans ce moment comme le grand promoteur de la guerre ; il dit, à ce qu'on rapporte, qu'il était pour la paix tant qu'il l'a vue possible, mais que la guerre étant devenue nécessaire, il soutiendra ce parti de toutes ses forces.

J'ai eu l'honneur de vous faire parvenir le Manifeste de l'Empereur, et la réponse du Sénat. Nous avons vu paraitre depuis la traduction officielle de ces deux pièces, et, dans celle de la réponse, les mots d'insolence et de perfidie se lisent en toutes lettres. Le style n'est pas bon et l'on peut s'étonner que le Sénat parle plus haut que le Souverain. Mais ces sortes de convenances sont peu senties dans ce pays. J'aurai même l'honneur de vous faire observer à propos de style, que sous le prétexte que le Français est vulgaire dans ce pays, et peut-être même plus connu dans la bonne compagnie que la langue nationale, il n'y a pas un de ces Messieurs qui s'imagine avoir besoin de conseil dans ce genre, quoiqu'il n'y en ait pas un capable de livrer une page à l'impression : vous l'avez vu l'année dernière dans la note de M. de Novosiltzof.

Mais pour revenir à la politique, que fera Bonaparte ? Les hommes qui connaissent et l'art militaire et les positions géographiques disent qu'il faut absolument commencer par une bataille ; mais j'ai peine à croire qu'il n'essaie pas quelques uns de ses sortilèges machiavéliques : car le danger pour lui n'est pas léger. L'opinion publique est pour les Prussiens, et M. de Meerfeld

lui-même dit ouvertement qu'il gageait pour eux.

Bonaparte a perdu un grand nombre de fauteurs en Allemagne ; l'assassinat juridique du malheureux libraire Palme a fait une sensation prodigieuse sur l'esprit des Allemands. Ici il perd aussi des amis, mais l'esprit n'est pas encore assez guerrier ; je doute d'ailleurs que la Cour ait encore conçu ce que c'est que Bonaparte. L'obstination des Souverains qui ne veulent pas être royalistes est un des plus singuliers phénomènes de cette époque. Pour renverser une idole, on peut sans doute employer le canon, mais il vaut bien mieux cracher dessus.

Hier il est arrivé à la douane de cette ville une cargaison de poteries anglaises dans tous les genres. Les commis ayant voulu pénétrer jusqu'au fond d'une caisse, au grand déplaisir du propriétaire, y ont trouvé des vases d'*ignominie* ornés dans le fond d'un portrait connu de toute l'Europe, avec la légende Française : « Napoléon, Empereur des Français. » Tout de suite les commis en ont référé au chef pour savoir si l'on pouvait permettre l'extraction de cette *vaisselle auguste*. J'espère que les ministres seront consultés, et que la vente sera prohibée comme attentatoire à la *Souveraineté* ; si c'était le Comte de Lille, à la bonne heure. Pour moi, je trouve qu'il y a plus de sagesse au fond de ces vases que sous le crâne de tant de personnages qui se croient des hommes d'état.

Je ne cesserai de prêcher les bons principes, c'est-à-dire la nécessité et la facilité de faire la guerre à la Tyrannie, de l'attaquer à sa source, de séparer sa cause de celle des Français, et de la faire égorger par ses propres

satellites ; si l'auditoire était docile, nous verrions beau jeu dans six mois.

Ce qui me fait plaisir, c'est que l'état des choses est favorable à S. M. Toute guerre combinée de grandes puissances nous est favorable, comme toute paix particulière est mortelle pour nous.

La mort de M. Fox suspendra et même arrêtera suivant les apparences le départ de Milord Douglas dont l'hôtel était loué et tous les équipages arrivés. En attendant les affaires ne languiront point, M. Stuard ayant été accrédité en qualité de Ministre plénipotentiaire.

M. le Comte de Meerfeld se présente jusqu'à présent sous un jour très favorable, mais vous savez qu'il faut du temps pour juger un homme. A son arrivée il n'a fait aucune attention à moi, et je le lui ai rendu parfaitement.

Ce jeu a duré assez longtemps ; insensiblement nous nous sommes rapprochés, les conversations se sont liées, et jamais je ne lui ai parlé que militaire. Outre la partie historique, qui appartient à tout le monde, il y a dans ce grand art un côté philosophique sur lequel j'ai beaucoup médité, de manière que j'avais de l'étoffe pour l'entretenir ; enfin, Monsieur le Chevalier, il m'a cru militaire, et il l'a cru pendant quatre ou cinq mois. Il y a peu de temps que je l'ai détrompé *multo non sine risu*. Dernièrement nous dinions ensemble chez l'Ambassadeur de Suède. Comme Ambassadeur, il devait passer le premier et comme seul Ministre je passais le second ; il me présente le bras très poliment, en me disant : *Voulez-vous être ma dame ?* Sur quoi je passai tout de suite mon bras

dans le sien que je pressai légèrement, et je lui dis: « M. le Comte, je me crois parfaitement appuyé. » Cette galanterie, dont je répondrai sans doute devant Dieu, fut payée d'une autre, et le tout se passa on ne peut plus tendrement. Je ne manquerai pas de lui dire à l'avenir tout ce que j'ai sur le cœur, excepté mon secret.

178

A Mme Huber-Alléon, à Genève.

Saint-Pétersbourg, 26 septembre 1806.

Mille et mille grâces, Monsieur le Comte; vous ne pouviez me faire un plus grand plaisir que celui de m'apporter une lettre de Madame Huber. Il est dur vraiment de ne recevoir que le 25 septembre une lettre du 10 juin; mais enfin ce n'est pas votre faute, et c'est bien ici le cas du proverbe: *Mieux vaut tard que jamais.* Encore une fois, soyez le bienvenu : c'est un véritable présent que vous me faites.

A présent, Madame, que j'ai satisfait aux devoirs de la politesse, je me tourne du côté de l'amitié, à qui j'ai un peu plus de choses à dire. Je commence d'abord par vous remercier de votre exclamation si tendrement et si honorablement injuste: *Ah! mon cher ami, c'est trop!* Oui, sans doute, ce serait trop, beaucoup trop, si j'avais

passé deux ans sans vous écrire ; mais je n'ai point commis ce crime, j'ai seulement suspendu toutes mes correspondances pendant quelques mois, et sans doute il ne faut pas toute votre justice pour m'excuser ; ensuite je me suis réveillé, et j'ai commencé par vous, Madame. Ma dernière lettre est du 13 (25) mai dernier, adressée tout simplement à Madame H. A., à Genève. Faites quelques recherches, peut-être vous la trouverez. Jamais je ne vous ai perdu de vue un seul instant. Vous qui *écoutez* toujours mes pensées, comment pourriez-vous ne pas les *entendre ?* Une fois, vous m'avez rendu justice pleinement contre toutes les apparences. On eut beau vous montrer le livre, vous eûtes la constance de dire : *Non, ce n'est pas vrai.* En disant cela, vous me rendiez justice, et je vous en ai su un gré infini : vous avez été juste à mon égard, et moi, Madame, je serai aussi juste que je dois l'être envers votre justice. (1)

Je ne suis pas étonné que vous n'ayez pu tirer ni pied ni aile de Madame Prudence (combien j'ai ri de ce mot !) à Turin, même à côté d'elle ; il n'y a pas moyen, je ne dis pas de la faire parler sur moi, mais pas seulement de la faire convenir qu'elle a reçu une lettre de moi. Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir aisément, le *sénateur pococurante*, et surtout je me gêne fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au con-

(1) Ce passage a trait à l'*Antidote au Congrès de Rastadt*, faussement attribué à J. de Maistre.

traire, n'affirmera jamais avant midi que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvénient qui arriverait autrement dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. « *Mais*, « *mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que* « *personne ne pense à mal. Moi je sais, on m'a dit, j'ai* « *deviné, je prévois, je t'avertis*, etc. » — « *Mais, ma* « *chère enfant, laisse-moi donc tranquille. Tu perds ta* « *peine, je prévois que je ne prévoirai jamais ; c'est ton* « *affaire.* » Elle est mon supplément, et il arrive de là que lorsque je suis garçon, comme à présent, je souffre ridiculement de me voir obligé à penser à mes affaires ; j'aimerais mieux couper du bois. Au surplus, Madame, j'entends avec un extrême plaisir les louanges qu'on lui donne, et qui me sont revenues de plusieurs côtés, sur la manière dont elle s'acquitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent baiser ses pas ; car, pour moi, je n'ai point le talent de l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le huitième don du Saint-Esprit : c'est celui d'une certaine persécution amoureuse au moyen de laquelle *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au soir pour *faire*, *s'abstenir* et *apprendre*, sans cesser d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle ? Je l'ai toujours vu sans le comprendre ; pour moi, je n'y entends rien. Je suis charmé que vous ayez été si contente de la lettre de mon Adèle. C'est une enfant que j'aime par-delà toute expression ; elle a commencé de la manière la plus extraordinaire. Longtemps elle n'a rien annoncé du tout ; elle dormait, au pied de la lettre, comme un ver à

soie ; elle commença à filer en Sardaigne, et devint papillon à Turin. Je sais bien que, dans une maison où l'*entomologie* est si fort cultivée, on me querellera sur cette comparaison, à cause de l'état de chrysalide qui se trouve là mal à propos. Vous avez raison, Messieurs ; mais la plume a la bride sur le cou, comme disait Madame de Sévigné, et vous êtes trop honnête pour exiger qu'on efface ou qu'on corrige. Pour en revenir donc à mon papillon, j'en suis fou. Elle aime passionnément les belles choses dans tous les genres : elle récite également bien Racine et le Tasse ; elle dessine, elle touche du piano, elle chante fort joliment ; et comme elle a dans la voix des cordes basses qui sortent du diapason féminin, elle a de même dans le caractère certaines qualités *graves* et *fondamentales* qui appartiennent à notre sexe quand il s'en mêle, et qui régentent fort bien tout le reste.

Un des plus grands chagrins de ma position, qui en suppose bien quelques autres, c'est d'être privé de cette enfant. Une seule chose me console, c'est qu'ici toute la bonne volonté et tout le talent de sa mère en fait d'éducation auraient été inutiles par le défaut de maîtres, car un étranger qui a trois enfants ici n'en peut élever aucun (j'entends relativement aux arts agréables), à moins qu'il ne soit Ambassadeur d'Angleterre ou quelque chose de semblable. L'éducation d'une jeune demoiselle coûte dix mille francs ; c'est une chose dont vous n'avez pas d'idée. On manque ainsi de maîtres, parce qu'on ne peut en jouir. Je me suis donc passé de mes enfants pour leur propre avantage : cependant il faut bien que tout ceci finisse ; cette séparation devient tout à fait contre nature.

— Ah ! mon Dieu, que j'aurais besoin d'une de ces soirées que vous avez la bonté de regretter, pour vous mettre au fait de tout; ensuite vous entendriez le moindre geste : mais il n'y a pas moyen ! Allons donc ! Prenons patience. En général, on vous a dit vrai : je suis bien, ou, si vous voulez, point du tout mal. Je me rappelle qu'en quittant mon île *benedetta*, je vous écrivis, en tremblant de tous mes membres :

Vo solcando un mar crudele
Senza vele, senza sarte.

Depuis, j'aurais pu ajouter (mais je n'y ai pas pensé) :

Freme l'onda ! Il ciel s'imbruna,
Cresce il vento, e manca l'arte.

Et maintenant, Madame, il ne tiendrait qu'à moi de chanter avec la plus grande justesse, quand même j'aurais la voix fausse :

Meco solo e l'innocenza
Che mi porta a naufragar.

J'éprouve beaucoup de bontés dans le monde et à la Cour, mais je me tiens chez moi, autant que me le permettent ma position et la nécessité de promener raisonnablement mon jeune compagnon. J'ai force bons livres et j'étudie de toutes mes forces ; car, enfin, il faut bien apprendre quelque chose Quant aux plaisirs suprêmes de l'amitié et de la confiance, néant ! On vous a parlé souvent de l'hospitalité de ce pays, et rien n'est plus vrai

dans un sens : partout l'on dîne et l'on soupe, mais l'étranger n'arrive jamais jusqu'au cœur. Jamais je ne me vois en grande parure, au milieu de toute la pompe asiatique, sans songer à mes bas gris de Lausanne et à cette lanterne avec laquelle j'allais vous voir à *Cour*. Délicieux salon de *Cour !* C'est cela qui me manque ici. Après que j'ai bien fatigué mes chevaux le long de ces belles rues, si je pouvais trouver l'*Amitié* en pantoufles, et raisonner pantoufle avec elle, il ne me manquerait rien. Quand vous avez la bonté de dire, avec le digne ami: « Quels souvenirs ! Quels regrets ! » Prêtez l'oreille, vous entendrez l'écho de la Newa qui répète : « Quels souvenirs ! Quels regrets ! » Je ne sais si vous avez entendu parler d'un fameux écho, qui ne peut être que dans le département du Mont-Blanc; lorsqu'on lui demande : *Comment te portes-tu ?* Il répond : *Très bien !* Le mien n'est pas si habile : il ne change rien à ce que vous dites, surtout à l'accent.

Vous m'avez enchanté, Madame, par tous les détails que vous me donnez sur votre excellente famille. Croissez et multipliez ! Je leur donne de tout mon cœur ma bénédiction de loin ; très probablement, je ne connaîtrai jamais toutes vos acquisitions. Tout peut changer sans doute à cette mobile époque ; mais, suivant toute apparence, ce pays est le mien. Soumettons-nous à n'être plus maîtres que de notre cœur ; conservons chèrement des affections si précieuses !

Vous aurez appris sans doute que *Madame Prudence* avait fait un voyage qui l'a beaucoup rapprochée de vous. Elle m'écrit de Chambéry, où elle a dû passer quelque

temps avec ses deux filles. Adèle est pénétrée des sublimes choses qu'elle a vues : j'espère qu'elle m'en fera une bonne narration.

Mon frère jouit, en effet, d'une existence assez heureuse ; il est directeur du Musée, cabinet de physique, de machines et de cartes, et de la bibliothèque, attachés à l'Amirauté : tout cela réuni sous le nom « Musée »; avec deux mille roubles d'appointements, un logement, son grade militaire, et son ancienneté telle qu'il l'avait à notre service. Il n'y avait nulle raison d'espérer tout cela. Que ne dois-je pas à la bonté du Maître? Quant à mon petit secrétaire, le Roi lui a donné la Croix de Saint-Maurice, avec dispense d'âge. Ici, il a été admis à l'*Ermitage*, qui est ce qu'on pourrait appeler le *Sanctuaire de la Cour ;* de manière que nous ne nous quittons point. Cette faveur est pour moi d'une importance majeure ; mais il serait trop long de vous détailler tout cela par le menu. Je vous dis un peu de tout, et quand vous aurez tout lu, vous ne saurez à peu près rien de ce que j'avais à vous dire. Sur mon honneur, ce n'est pas faute de confiance.

Je ne saurais vous exprimer combien j'ai été touché de l'attention de mon excellent ami le Comte Deodati, qui est venu tout exprès, avec sa moitié, d'Aix à Chambéry pour voir *dame Françoise* et ses deux poulettes. Ce que vous me dites du dérangement de sa santé m'a fait une peine infinie. J'ai chargé ma femme de lui demander une adresse pour écrire de ce côté ; demandez-la-lui aussi, je vous en prie. Je voudrais aussi savoir celle de Madame Rillet-Huber, à qui vous m'obligeriez infiniment

de vouloir bien faire passer mes tendres compliments.

Quant à votre cher François, que pourrais-je lui dire qui ne soit infiniment au dessous de ce que je voudrais lui dire? Mon frère s'unit à moi pour lui adresser mille tendresses. Vous me disiez un jour qu'il avait quitté les sciences pour les dames, chose que j'avais infiniment approuvée dans une lettre que vous n'avez pas reçue ; aujourd'hui, le voilà de nouveau aux genoux des sciences. C'est un libertinage effréné !

Au reste, Madame, je ne puis jaser ni de ceci ni de cela. Il est minuit ; il y a quatre heures que j'écris : c'est une soirée que j'ai passée délicieusement avec vous ; mais il n'y a si bonne compagnie qui ne se quitte. Adieu, mille fois, chère et respectable amie. Souvenez-vous toujours que ni le temps, ni l'espace, ni autre chose au monde, ne peut éteindre ni affaiblir les sentiments que vous m'avez inspirés pour la vie.

179

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 8 octobre 1806.

Au moment où je me croyais tout à fait méprisé et regardé par-dessus l'épaule, voilà une jolie lettre de ma *seconde femme*, qui m'assure qu'il n'en est rien, et

qu'elle me préfère à tous les Messieurs possibles. J'ai bien compris tes ennuis, ma chère enfant ; cependant il est possible de prendre patience toutes les fois qu'on peut marquer dans l'almanach la fin précise du crève-cœur. Ceux qui sont amers, insupportables, ce sont ceux dont on ne voit pas la fin : je ne sais si tu n'en connais pas de ce genre. Ma vie s'écoule tristement. Je regarde les minutes qui tombent l'une après l'autre dans l'éternité : je les compte, je les assemble, j'en fais des heures et des jours, sans éprouver jamais qu'amertume. A mon âge, toutes les illusions sont finies : il ne reste que la famille, et c'est ce qui me manque. Je me traîne dans le monde ; il le faut, surtout pour ton frère. Mais j'y sécherais d'ennui, si je ne m'amusais continuellement avec l'idée charmante de m'en aller à telle heure précise. Je t'assure que je suis devenu un chrétien parfait pour *le monde et ses pompes* : ce n'est plus pour moi qu'une lanterne magique. Au moins si j'y voyais passer ma chère Adèle. — *Et la voici, la voilà !* Mais point du tout !

Je suis on ne peut plus content de tes lettres ; ton oncle, le Comte Xavier de Maistre, ne l'est pas moins ; il t'est infiniment attaché, et ne parle jamais de toi sans un grand intérêt ; il s'ennuie tout comme moi, et à peu près par les mêmes raisons. Le bonheur est comme l'*oiseau vert*, qui se laisse approcher, et puis qui fait un petit saut : je croirais cependant le tenir si vous arriviez. J'avais fait un jugement téméraire sur le compte de ton oncle, qui m'a très gracieusement donné ton portrait. Il faut voir avec quel honneur je l'ai traité. C'est la mode

ici, surtout pour les personnes qui ne portent point de boîte, de monter les portraits dans certains portefeuilles faits exprès, où on leur ménage une petite niche intérieure sur un fond de satin. Ils sont fort bien placés, je t'assure. Voilà donc ton portrait dans mon portefeuille, et le portefeuille dans la poche du frac qui est sur le cœur : ainsi, ma chère Adèle, ton image me baise.

Je n'ai pas quitté un instant le mont Cenis sur la fin du mois dernier, pour accompagner votre voiture et veiller à tous les accidents ; mais j'ai eu peu de peine, vu la beauté des chemins. Vous voilà, j'espère, bien à votre aise dans votre ancienne demeure. Enfin, après des siècles d'attente, j'ai reçu de Madame la Comtesse de M..... une lettre dont l'écriture fait pitié : je crains bien que cette digne femme ne soit irrémissiblement malade ; ce serait grand dommage. Elle m'a mandé qu'en arrivant à Venise, elle avait trouvé sa mère morte depuis quinze jours, et sa maison pillée. Quelle charmante époque pour tout le monde ! Armons-nous de patience pour ce que nous devons voir encore.

Adieu, ma très chère Adèle. Il y a une chose que je déteste dans ton *caractère*, c'est que les lignes sont trop espacées, ce qui rend tes lettres trop courtes. Adieu donc, Adèle.

180

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 18 octobre 1806.

Monsieur le Comte, vous connaissez l'axiome du grand Frédéric : « Il n'y a pas de plus mauvais alliés que les Anglais. » J'y vois beaucoup d'humeur, et même d'ingratitude ; mais il y a aussi un peu de vérité. Vous m'avez toujours paru sûr des intentions générales, surtout de celles de M. Pitt. Votre Excellence a vu et lu ; je n'ai rien à dire : cependant je n'ai jamais pu m'empêcher de trembler en contemplant le traité d'Amiens. Quand on en viendra *au fait et au prendre* et qu'on dira aux Anglais : « Cédez-nous le Cap, ou Ceylan, ou Malte etc., et nous rétablirons le Roi de Sardaigne », croyez-vous, Monsieur le Comte, que la proposition soit acceptée ? Pas plus qu'elle ne le fut à Amiens : du moins je le crains infiniment.

Il serait, je crois, fort inutile de parler de Milord Landerdale qui sûrement aura prévenu à Londres l'arrivée de cette lettre. Ces négociations à part sont, sans contredit, un grand malheur. Il arrive de là que chacune des nations est toujours aux aguets, et toujours en défiance de l'autre ; ce qui n'arriverait pas si elles ne devaient traiter qu'ensemble. C'est grand dommage que M. Fox se soit coiffé de cette idée. Au reste, Monsieur le Comte,

nous devons toujours nous consoler par la même idée, que les circonstances mènent les hommes. Qui nous aurait prédit l'année dernière le parti que prendrait la Prusse? Nous l'aurions pris pour un visionnaire. Cependant voilà la Prusse en mouvement, et voilà déjà un grand succès. Le 14, le Comte de Schullembourg, gouverneur et presque vice-Roi à Berlin, pendant l'absence du Roi, a fait afficher un placard portant: *Aujourd'hui 15, nous recevons du quartier général la nouvelle que le Prince de Hohenlohe a complètement défait hier le Corps du Maréchal Soult.* Cette affiche a tout de suite été portée ici par courrier, et jusqu'à présent nous n'en savons pas plus qu'elle. Les Russes marchent à grandes journées pour se joindre aux Prussiens. Si ces derniers continuent à soutenir le choc, on peut tout espérer. Votre Excellence verra le manifeste du Roi de Prusse qui est fort beau, ainsi que sa proclamation aux soldats. — En Italie, les choses vont toujours parfaitement bien. Le brave Amiral Siniavin ayant reçu carte blanche et de nouvelles forces, on peut se flatter légitimement d'obtenir de plus grands succès ; mais je ne puis cacher à Votre Excellence que la Russie est bien éloignée d'avoir dans ces contrées les forces convenables : les Cabinets comme les hommes ont des *tics*. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu moyen de persuader à celui-ci d'agir vigoureusement en Italie.

La situation de notre Maître s'améliore toujours avec la guerre, et son sort dépend absolument du succès qu'elle aura. Tout ce que nous pouvons dire ou faire est inutile. Dans ce moment, aucune démarche nouvelle ne pourrait être utile ni prudente. Je ne crois pas que Votre

Excellence doive s'alarmer de voir qu'on s'en tient avec elle aux termes généraux. Les Ministres ne peuvent sans imprudence parler sur un autre ton. Si Bonaparte nous bat, que peuvent-ils faire? Cet homme fait toujours peur; quand on osera l'insulter, il tombera; mais tel est l'aveuglement, qu'après avoir vu Louis XVI conduit sur l'échafaud par le crime, on n'ose pas regarder comme possible d'y voir conduire le Corse par la Justice. Cependant on vient déjà de faire un pas, car le manifeste de Prusse contient des personnalités. Voilà le bon chemin, et c'est sur lui qu'il faut frapper.

181

Mémoire.

12 (24) octobre 1806.

Le plus grand malheur qui pourrait arriver à l'Europe, dans ce moment, serait de conduire une guerre générale par des vues particulières. Cette guerre n'est ni Anglaise ni Russe ni Prussienne, etc., elle est Européenne; et quand même encore on la conduirait par des principes généraux, on se tromperait encore, si on la faisait à la France; car c'est une guerre de l'Europe contre Bonaparte.

Si un particulier osait publier un livre dans lequel il soutiendrait ouvertement que la Souveraineté appartient

au peuple, qu'il la donne et qu'il l'ôte à son gré ; qu'il peut déposer et punir ses Maîtres, etc., cet écrivain téméraire serait certainement traduit devant les Tribunaux, et puni capitalement.

Mais les respectables Souverains qui règnent légitimement à cette époque, n'ont peut-être pas assez réfléchi qu'en se hâtant de reconnaître Napoléon et tous ses actes, en prononçant sans difficulté *le Prince Joseph*, *le Prince Louis*, *le Prince Murat*, etc., et en regardant comme une faute grave contre la politique de dire *le Roi de France*, au lieu de *le Comte de Lille*, ils avouent expressément et publient même la vérité de cette même doctrine pour laquelle le sujet serait puni de mort.

Il est bien vrai que souvent la politique commande ; mais il est tout aussi vrai qu'au moins il ne faut pas se presser, et que dans ce genre on a violé les principes politiques les plus sacrés. Jamais on ne l'aura assez répété : il est impossible de porter à Bonaparte un coup plus sensible qu'en montrant qu'on ne croit point à la légitimité de son caractère, et en dirigeant tous les coups sur sa personne.

Si donc on ne se bat que pour obtenir des conditions de paix moins indécentes, on n'aura rien fait, car ce traité confirmera le caractère de Bonaparte et augmentera sa puissance, la paix étant pour lui un état de conquête.

Le problème politique se réduit à ce seul point : *Persuader aux Français qu'on ne fait la guerre qu'à Bonaparte, et qu'ils n'auront jamais la paix avec Bonaparte.* Il faut de plus les persuader qu'on n'en veut point à

leurs frontières, et comme les expressions vagues excitent toujours des soupçons, il serait bon d'assurer positivement les limites fixées à Lunéville.

Si l'on se proposait de les ébranler, ce serait là un cas où il serait bon d'user d'un sage machiavélisme, et d'ajourner l'affaiblissement de la France, qui serait beaucoup plus aisé sous un autre gouvernement.

Mais, dans ce moment, il ne s'agit que de tranquilliser l'honneur français, et peut-être que sous ce rapport le grand Empereur de Russie ne connaît pas toute sa force. Le Gouverneur d'une place Française ne la remettra jamais à un Anglais ni à un Autrichien, quel que soit d'ailleurs son amour pour le Roi et sa haine pour l'usurpateur, parce qu'il craindrait d'agir contre son pays, et d'être à jamais noté dans l'histoire, comme un Français qui a morcelé la France. Mais s'il traitait avec Alexandre, la chose pourrait changer totalement de face. L'opinion universelle ne se trompe jamais ; or il est certain que cette opinion se tourne de tout côté vers l'Empereur de Russie et qu'elle le désigne comme le véritable protecteur de la liberté Européenne. On pourrait montrer une lettre de Rome dans laquelle un homme, qui n'a que du bon sens et la connaissance des idées italiennes, écrit naïvement par la poste, dans une lettre du mois d'août : *Nous mourons ici de chaleur, mais chacun compte sur un vent favorable du Nord.*

Cette opinion indique une grande gloire à S. M. I. et l'on peut même ajouter que cette opinion seule est une grande gloire, car il est certain que toutes les nations ont placé leur confiance dans l'Empereur de Russie,

qu'elles comptent infiniment sur l'élévation de son caractère, et que les malheurs mêmes de l'année dernière n'ont pu altérer ce sentiment.

Si les Français sont une fois convaincus qu'ils ne peuvent jouir de la paix tant qu'ils obéiront à Bonaparte et qu'ils n'ont rien à craindre pour l'intégrité de leur patrie, on peut regarder comme un point à peu près démontré qu'ils renverseront l'usurpateur de leurs propres mains.

Que fit-on l'année dernière pour agir sur l'esprit des Français? Rien du tout. Ils croyaient à Austerlitz se battre pour la France, comme ils l'ont toujours cru, et lorsque les Anglais publièrent le Traité de Saint-Pétersbourg, ce fut une imprudence inutile.

On a posé comme un principe incontestable en politique que le Roi de France devait être compté absolument pour rien, jusqu'à ce qu'on eût remporté de grands avantages sur les Français. Cette erreur funeste est la source première des maux que nous voyons. Comme on ne réussit guère en choquant une idée trop généralement reçue, il serait probablement inutile d'exposer ce qu'il conviendrait de faire à cet égard ; mais pour éviter même l'apparence de l'exagération, c'est assez d'observer qu'on a trop oublié et laissé oublier S. M. le Roi de France. On l'a trop caché aux Français, en servant ainsi la cause de Bonaparte plus qu'il n'aurait osé l'espérer lui-même. Un gentilhomme Français chassé de ses foyers, porte toujours le nom de sa terre, achetée peut-être par son laquais, et personne ne le lui dispute. Comment donc expliquer cette crainte universelle et puérile qui

dispute le nom de *Roi de France* à celui qui n'a point d'autre nom? Des hommes, qui n'ont aucune idée de politique, ont dit aux Souverains qu'ils se compromettraient par la moindre reconnaissance des droits légitimes. Le fait est cependant qu'ils se compromettraient comme Louis XIV se compromit par son admirable conduite à l'égard de Jacques II. Les Souverains vivants peuvent contempler, dans l'histoire, Louis XIV reconnaissant jusqu'à la fin le Roi d'Angleterre en dépit de l'Angleterre ; et Louis XV faisant arrêter le Prétendant à Paris. Ils peuvent choisir entre les deux réputations.

Mais, encore une fois, n'exagérons rien : chaque siècle a une mesure qu'il ne faut pas passer. Contentons-nous d'observer que le Roi de France étant l'arme la plus dangereuse contre Bonaparte, et cette arme étant absolument dans la main de l'Empereur de Russie, il n'y a pas de raison de la négliger ; d'autant plus qu'il y a beaucoup de mécontents en France, et que S. M. I. jouit de la confiance des Français, plus que tout autre Souverain. Le second rôle ne lui convient nulle part. Il paraît donc qu'il serait digne également de sa puissance et de sa sagesse de se mettre à la tête d'un nouvel ordre de choses et de favoriser certaines communications entre S. M. le Roi de France et ses sujets légitimes. Le moindre signe d'insurrection, ou simplement de fermentation intérieure, ôterait 50,000 hommes à l'armée d'Allemagne.

La haine innée de la France contre l'Angleterre a beaucoup nui aux opérations de l'intérieur, d'autant plus que les Anglais ont commis la faute impardonnable

de s'obstiner invariablement à vouloir agir seuls, à leur manière, en écartant soigneusement le Roi et tous les hommes qui avaient sa confiance. Ce système qui heurte le sens commun a réussi comme nous l'avons vu, mais l'Empereur de Russie n'est sujet à aucun de ces désavantages. Personne ne le craint, et tout le monde l'entendra avec confiance lorsqu'il voudra parler. Le moment est certainement venu de commencer les conversations ; il est très possible que quelque général prête l'oreille, et le Roi de France est l'intermédiaire naturel que favorise même cette crainte (quoique parfaitement idéale) de se compromettre.

S. M. I. jouit d'un avantage particulier qui peut-être n'a pas été assez examiné. C'est que sa puissance est le contre-poids naturel de celle de l'Angleterre, aux yeux de l'Europe et surtout de la France. Si quelques Cabinets pouvaient s'alarmer de l'énorme croissance de la puissance Britannique (crainte qui peut nuire extrêmement aux opérations actuelles) ils doivent comprendre et faire comprendre deux choses. Premièrement : que le véritable auteur de cette puissance est Bonaparte qui force l'univers à se rallier autour de l'Angleterre. En second lieu : qu'au moment même où il y aura un gouvernement juste et légitime en France, une alliance et un accord bien combiné entre lui et la Russie suffiront pour remettre l'Angleterre à sa place. Toutes les puissances maritimes ont fini sur terre, et c'est par terre que les flottes anglaises peuvent être battues. Les galères de Venise ne servirent de rien à Agnadel, pas plus que celles de Carthage à Zama. C'est dans l'Inde que

réside essentiellement la puissance de l'Angleterre, c'est en Egypte que se décidera tôt ou tard une grande question, etc., etc.

Il faudrait être bien injuste et bien aveugle pour envier à la Grande-Bretagne le pouvoir et l'influence bien légitimes dus à son génie, à son admirable constitution, et à son esprit public ; mais il n'est pas cependant inutile de faire sentir, surtout aux Français, que s'il y avait de l'excès à cet égard, et des motifs légitimes de s'alarmer, le remède serait dans l'union avec la puissance qui leur tendra les bras, dès que l'état actuel des choses n'y mettra plus d'obstacle.

En récapitulant ces idées, il semble qu'en écartant les projets romanesques tout se réduit aux points suivants :

1° Généraliser les idées trop étroites de la Prusse et la forcer d'adopter un plan général.

2° Diriger toutes les pensées vers une guerre longue et active.

3° Persuader les Français qu'il n'y aura jamais de paix pour eux tant qu'ils seront gouvernés par Bonaparte (vrai ou faux n'importe).

4° Faire savoir aux Français qu'on n'en veut point aux limites de la France et se rapporter à quelque point certain, par exemple au traité de Lunéville.

5° Mettre en mouvement le Roi de France (sans se montrer, si on le juge convenable) et fixer en France un foyer de communication et d'insurrection, en observant, ce qui est de la plus haute importance, de laisser tout faire au Roi.

6° Assoupir toute jalousie et toute crainte contre l'Angleterre, en montrant la nécessité du mal (s'il existe) et l'infaillibilité du remède.

Avec ces précautions, si les circonstances nous manquent (ce qui ne dépend que de la Providence), on n'aura pas au moins le malheur d'avoir manqué aux circonstances.

182

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 29 octobre (10 novembre) 1806.

Ne pouvant plus vous écrire que par des courriers, et ces courriers (du moins ceux dont je puis me servir sûrement) devenant extrêmement rares, on a eu le temps, depuis mon dernier numéro du 22 septembre (4 octobre), de jouer nouvellement et de perdre définitivement l'Europe. Commençons cette triste narration.

L'année dernière, les Autrichiens commençaient la guerre, dans un accès de délire, avant l'arrivée des Russes, et les deux Empereurs vinrent perdre la bataille d'Austerlitz sous les yeux de la Prusse qui les trahit honteusement.

Cette année, la Prusse conduite par son mauvais génie défie la France, ose lui fixer un terme péremptoire, commence la guerre seule, et vient perdre la

Monarchie Prussienne et la cause générale de l'Europe dans les plaines d'Auerstædt.

Je ne vous retracerai point la conduite de la Prusse depuis le Traité de Bâle, toute l'Europe la connaît : il n'y a pas un homme sensé qui n'ait prédit à la Prusse que ce système détestable de tergiversation, de complaisance, de fausseté, et d'isolement la conduisait à une perte infaillible. Elle n'a cru que ses flatteurs, ses philosophes et ses ministres corrompus. Elle est tombée, et quoi qu'on en dise, c'est pour toujours.

Au commencement de septembre, le Roi publia un manifeste, dans lequel il détaille, *minutatim*, la conduite de son Cabinet et celle de la France. Ce manifeste pourrait s'appeler *une bonne mauvaise pièce*. Elle est bien faite, bien déduite, c'est-à-dire qu'elle est matériellement bonne; mais dans le fond, c'est une confession générale, où la Prusse me paraît faire la figure la plus vile. Toutes ses complaisances, exposées chronologiquement, donnent à l'ensemble un air de timidité niaise du plus mauvais effet pour la Prusse. Il n'y a rien de si risible surtout que ses plaintes sur Wesel. Après avoir commis la faute irréparable de céder cette clef de l'Allemagne du côté de la Flandre, le Roi se plaint sérieusement *de ce que Bonaparte prenait pour son compte et fortifiait une ville qui n'avait été cédée qu'au Prince Joachim*. Il fallait en vérité beaucoup d'esprit et de pénétration pour deviner que Bonaparte se servirait de Wesel pour ses fins !

En terminant cette belle pièce, S. M. Prussienne ne fixait pas moins à Bonaparte, de la manière *la plus Romaine*, le terme péremptoire du 8 octobre pour le redres-

sement des torts ; et ce dernier n'ayant répondu que par la marche précipitée de son armée, le Roi de son côté se mit en marche.

Dans les premiers jours d'octobre, son quartier général fut établi à Weimar. Les généraux Rœchel et Brœchel s'étendaient sur Gotha et Eisenach : le Prince de Hohenlohe était à Iéna sur la Saale, ayant avec lui le Maréchal Mollendorff et le Prince Louis-Ferdinand. Le Prince de Brunswick était avec le Roi.

Le premier projet tout-à-fait hardi, et peut-être non moins prudent, était de s'avancer sur Fulde, et de prévenir les Français en pénétrant dans la Franconie. Mais la marche rapide des Français glaça l'armée du Roi et produisit un état d'incertitude qui a causé la défaite ; il y eut à cette époque une dissension assez vive. Quoi qu'il en soit (car je n'ai pas sur ce point des détails parfaitement sûrs) le Prince, qui croyait avoir à combattre 4 ou 5,000 hommes, se trouva bientôt attaqué par toute la colonne de Bernadotte, qui le repoussa avec grande perte, et le mena toujours battant jusqu'à Saalsfeld où il fut tué, et probablement ajusté de deux coups de feu.

Les Prussiens perdirent dans cette occasion 2,000 hommes, et beaucoup de terrain dans l'opinion.

Tout de suite les Français commandés par les généraux Soult et Davoust se mirent à descendre rapidement le côté droit de la Saale, pour couper au Roi la route de Leipsick et de Berlin.

Le Roi fut instruit de ce mouvement, mais il ignorait absolument la force des Français comme le malheureux Prince Louis l'ignorait aussi le 14. En général les Prus-

siens ont été aussi mal servis en espions que les Français l'ont bien été.

Le Roi donc avait résolu de porter son quartier général à Auerstædt, village et lieu de poste à trois ou quatre milles au Nord de Weimar, qui ne se trouve pas sur toutes les cartes. Ce pays plat et découvert lui paraissait propre à l'action de sa cavalerie, sur laquelle il comptait beaucoup. En même temps il avait rappelé à lui le Prince de Hohenlohe et les deux généraux Rœchel et Brœchel. La nuit du 13 au 14, il bivouaqua à Auerstædt, et le matin il se mit en marche pour repousser le corps Français qu'il attendait, et qu'il ne jugeait nullement considérable ; mais c'était une armée peut-être de 80,000 hommes, qui avait traversé la Saale à Kœsen et qui marchait sur l'armée du Roi. Le bruit du tambour qui se prolongeait dans le lointain apprit d'abord qu'on s'était fort trompé, et bientôt un brouillard très favorable aux Français s'étant dissipé, on vit ce qu'il en était ; la bataille commença de grand matin. Tout de suite le bruit du canon, du côté de Iéna, apprit au Roi que le Prince de Hohenlohe était attaqué. Il l'était en effet par l'armée de Bonaparte, de manière que le Prince au lieu de marcher au Roi, se trouvait obligé de faire volte face pour se défendre. Il avait alors sa gauche appuyée à la Saale et son armée s'étendait obliquement en dérivant vers le midi. Le Roi au contraire avait sa droite sur cette même rivière et sa gauche s'étendait vers le nord, en sorte que la position des deux corps pourrait être représentée par un triangle tronqué, dont la petite ouverture était sur la Saale.

Il y avait donc réellement deux armées et deux batailles de part et d'autre, et l'armée prussienne, divisée en deux corps qui se tournaient le dos, se trouvait au milieu de deux armées Françaises. Je n'ai jamais lu ni entendu conter rien qui ressemble à une pareille disposition. Mais d'un côté on voit, même sans être militaire, la précision, la rapidité, la prévoyance et l'audace réfléchie, de l'autre l'ignorance, les doubles volontés, et cette espèce de *trépidation* qui est mortelle à la guerre.

Le combat commença de très grand matin : à cinq heures du soir, la victoire était entièrement décidée pour les Français. Si l'on en croyait les premières nouvelles sur le nombre des morts, on n'aurait rien vu d'égal depuis la bataille de Cannes. On a parlé d'abord de 60,000 hommes. Aucune relation n'a dit moins de 45,000, savoir : 15 du côté des Prussiens, et 30 du côté des Français. Ceux-ci avaient incontestablement l'avantage du nombre ; mais on veut qu'ils aient eu 180,000 hommes tandis que le Roi n'en avait que 100,000. Sur tous ces nombres je suspends mon jugement. Le vaincu ne manque jamais d'exagérer deux choses : la force et la perte de son ennemi. L'Envoyé de Prusse m'a confessé la perte de 20,000 hommes en tout, depuis l'ouverture des hostilités ; le 11, peut-être n'en savait-il pas plus que moi sur ce point. Mais voici un étrange événement : après la bataille, le Maréchal de Mollendorff, au lieu de suivre le Prince de Hohenlohe s'est retiré avec 5,000 hommes sur Erfurt, et s'est allé jeter tout au milieu de l'armée Française qui l'a fait prisonnier avec tout son monde, le Prince d'Orange et deux généraux.

Quelle mouche avait piqué ce vieillard ? C'est ce que je ne saurais vous dire : mais telle est la fin du dernier général de Frédéric. Les plus grands reproches tombent cependant sur le Prince de Brunswick. On l'accuse d'avoir perdu du temps, et d'avoir fait un mouvement rétrograde qui a tout perdu. C'est probablement ce mouvement, dont je vous ai parlé, de Weimar à Auerstædt ; mais entre le Roi et lui, où est le juge ? On est encore assez d'accord que l'artillerie française a été supérieurement servie, et la Prussienne fort mal ; que l'armée du Roi a donné par bataillons, et que les colonnes se sont déployées sous le feu des Français placés en ligne. En un mot, on parle de plusieurs fautes militaires : tout mon étonnement est qu'on n'en ait pas fait davantage, et qu'un seul bataillon se soit sauvé. L'idée qu'un Roi soldat peut lutter avec un Soldat roi est une des plus fatales et des plus folles qui soient jamais passées dans la tête humaine. Le plus faible, le plus timide, le moins imposant des hommes se chargeant d'arrêter Bonaparte ! Je crois voir une feuille de papier opposée à un boulet de 36. On dit, on redit, on assure qu'il a eu deux chevaux tués sous lui : j'honore son courage, comme j'honore ses vertus morales et son caractère auguste ; mais il n'est pas moins vrai que s'il avait été tué, rien que le respect n'aurait empêché d'écrire sur son tombeau : *Ci-git qui mourut follement, au lieu de vivre sagement*. Jugez, Monsieur le Chevalier, de ce qui serait arrivé avec une armée défaite, une jeune Reine, des enfants en bas âge, et l'usurpateur dans sa capitale ! Je reviens. On m'assure que les Prussiens ont sauvé leur

artillerie; Hohenlohe a rejoint le Roi, qui a jeté une garnison de 15,000 hommes dans Magdebourg et se trouve maintenant à Kustrin, derrière l'Oder, avec toute son armée; il a passé de sa personne à Stettin, mais je ne suis pas en état de vous tracer exactement la marche de l'armée d'Auerstædt à Kustrin. Peu importe, à ce qui paraît, dès qu'elle n'a pas été attaquée.

J'admire la bizarrerie qui a placé cette dernière bataille si près de celle de Rosbach. Les temps sont bien changés! Je n'imagine pas de victoire plus grande, plus décisive, plus illustre que celle du 14 octobre : l'immense château de cartes de Frédéric II balayé comme une toile d'araignée; la vieille réputation de cette armée effacée en un clin d'œil; un Prince du sang tué; un autre Prince de ce même sang, quoique étranger, prisonnier avec Mollendorff le dernier compagnon de Frédéric, relique vénérée de la guerre de Sept Ans; un Prince souverain défenseur de cette même cause, Brunswick, battu ou blessé à mort; Bonaparte couchant a Postdam et à Sans-Souci; la Reine, sur le point d'être prise, échappant avec peine par Naumbourg et Weissenfelds! Rien n'égale cette gloire, ni par conséquent notre chagrin. J'avais oublié de vous parler de la blessure du Prince de Brunswick. Une mitraille lui a emporté un œil, emporté le nez à cette hauteur, et même altéré l'autre œil. On dit cependant qu'il ne mourra pas, et même qu'il conservera l'œil touché. A son âge cependant cette blessure est terrible. Il s'est fait porter immédiatement chez lui, c'est-à-dire entre les mains du vainqueur. Il n'y avait pas de meilleur parti à prendre. L'Electeur de Hesse

était entré dans une coalition du Nord, faible équilibre de celle du Rhin ; mais Bonaparte, par sa marche rapide de 10 ou 12 lieues de France par jour, l'a surpris et l'a forcé de signer une neutralité qui a coûté au Roi de Prusse 25 ou 30,000 hommes d'excellentes troupes. Je suis inconsolable du sort de cet excellent Prince l'Electeur de Saxe : le massacre est tombé en grande partie sur ses troupes, mais Bonaparte a semblé affecter des égards envers lui. Il a renvoyé sur le champ les officiers saxons sur leur parole, en leur disant qu'il n'avait rien à démêler avec leur Maître, et qu'il ne faisait la guerre qu'aux Prussiens. Par la position que l'armée Prussienne a prise, la Saxe ainsi que la Marche et la Westphalie se trouvaient abandonnées. Le pauvre Electeur, après avoir fait et défait ses paquets plusieurs fois, a fini par les défaire pour la dernière fois, et par attendre tranquillement le vainqueur. Je ne vois pas même la posibilité de faire autrement : Bonaparte pouvait en user fort bien avec lui. Tout cela est bon en commençant ; il n'en fera pas moins son vassal, et lui prendra, si je ne me trompe beaucoup, son trésor, ses tableaux et sa fille.

Il a fait inhumer le corps du Prince Louis Ferdinand dans l'Eglise de Saalfelds, il a fait embaumer le cœur pour l'envoyer peut-être à la malheureuse mère de ce Prince, et il a renvoyé l'épée au Roi : sur quoi je dis, s'il m'est permis de citer à 52 ans ce que j'ai appris à 10 :

O douleur! O respect ! Oh ! qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi que l'on n'a plus à craindre.

Voilà, Monsieur le Chevalier, tout ce que je puis vous dire sur la partie militaire. Vous voudrez bien vous rappeler qu'il n'est pas du tout aisé de donner bonne relation d'une bataille. Je puis vous assurer que dans les recherches que j'ai faites pour être à même d'envoyer quelque chose de satisfaisant à S. M., j'ai eu lieu de me convaincre que des relations écrites sur les lieux, et par des militaires, contenaient des erreurs incontestables. Il me reste quelques doutes (mais sans conséqnence) sur l'action du 14, ou pour mieux dire sur la véritable faute du Prince Louis-Ferdinand, et sur la position précise du Prince de Hohenlohe. Mais ce que j'ai dit me parait clair, et je ne crois pas avoir commis d'erreurs, du moins de quelque importance. Passons maintenant à la partie politique.

Le 23, nous reçûmes la nouvelle de l'affaire du 14, et de la mort du Prince Louis-Ferdinand, et le 28, un courrier Russe envoyé de Berlin nous apprit la défaite du 14. Sept jours s'écoulent sans qu'il nous arrive rien de la part du Roi de Prusse, de ce Roi nouvel allié de l'Empire de Russie dont les troupes marchaient à grands pas pour aller le secourir. L'opinion, comme vous sentez bien, ne demeure pas longtemps en suspens : on décida de tout côté *que le Roi traitait.*

Le 4 novembre, c'est-à-dire 21 jours après la bataille, nous vimesarriver M. Scheller, aide-de-camp du Prince de Brunswick, dépêché de Kustrin en courrier, le 21 octobre, portant des dépêches pour le Comte de Goltz, Ministre de Prusse, et une lettre de S. M. Prussienne pour l'Empereur. Outre ce que vous avez lu, et ce que

nous ne savons pas, il nous a appris ce que vous allez lire.

Avant la bataille (le 12, si je ne me trompe), Bonaparte répéta la scène de l'année dernière, envoya au Roi un certain Général Montesont, porteur d'une lettre de compliment, c'est-à-dire, suivant les apparences, espion privilégié. Ce Monsieur fut pris dans je ne sais quel village par les avant-postes Prussiens, et mené au Prince de Hohenlohe, qui retint l'homme je ne sais pour quelles raisons, et envoya la lettre. Le Roi la reçut au moment de la bataille et la mit dans sa poche: le soir, il l'ouvrit. Bonaparte disait dans cette lettre : *qu'il s'était rendu à l'appel du ?* ; *que si cependant S. M. Prussienne était disposée à éviter l'effusion du sang humain, il en était encore temps*, etc. Le Roi répondit en substance : *que si après l'événement d'Auerstædt, S. M. était toujours disposée à traiter sur des bases acceptables, elle pouvait les faire connaître ;* à quoi Bonaparte répliqua : *qu'avec les avantages que lui donnait la journée du 14, il croyait que ce n'était pas à lui à faire des propositions ; qu'il attendait celles de S. M. Prussienne.* Là-dessus, le Roi envoya Lucchesini, lequel n'était point encore de retour le 21, au départ de M. Scheller.

Vous voyez ici, Monsieur le Chevalier, l'incurable duplicité de cette puissance. Pendant que les troupes Russes s'avancent à grandes journées, sur les instantes demandes du Roi, il traite seul, et ne dépêche un courrier que lorsqu'il se voit repoussé par le vainqueur ; il le dépêche même avant le retour de Lucchesini, qui peut-être est arrivé une heure après, pour gagner du temps, et se dispenser d'annoncer le résultat.

Le Comte de Goltz, en m'apprenant cet envoi de Lucchesini, m'ajouta qu'il n'avait d'autre but que de gagner du temps, vu que les intentions de Bonaparte, qui étaient connues, n'étaient rien moins que la cession de la Westphalie et des Provinces Polonaises, ce qui n'était sûrement pas acceptable. Il ajouta que je pouvais compter avec certitude sur une seconde bataille; mais comme il avait oublié de s'entendre avec Scheller, celui-ci dit le lendemain qu'on se croyait sûr de pouvoir éviter la bataille. Je vous écris ceci le 10: il y a donc 20 jours que Lucchesini fut envoyé. Un courrier de Kustrin peut venir commodément en 8 ou 10 jours: jugez de ce qu'on doit penser. Observez d'ailleurs que vous voyez toujours les mêmes hommes en avant. Le peuple a menacé Lombard à Berlin au point qu'il a fallu lui donner des gardes. Il s'est retiré à Stettin où la même scène s'est répétée. Ces gardes avaient fait écrire d'abord qu'il avait été arrêté, mais un homme de ce mérite n'a rien à craindre en Prusse.

Dans sa lettre même à S. M. I. le Roi ne parle point clair sur les troupes Russes qui s'avancent. Il y a quelque chose de conditionnel dans cette lettre, et qui laisse apercevoir le cas où ces troupes seraient inutiles. S. M. Prussienne n'a pas voulu parler plus nettement aux Anglais: jamais elle n'a voulu prononcer explicitement la restitution du Hanovre, de manière que le lord Morpeth, qui était venu muni de pouvoirs immenses, s'en est retourné avec ses guinées.

Cependant, le premier corps Russe de 60,000 hommes (sauf les traîneurs), est arrivé le 31 octobre (n. s.) à

Varsovie, d'où il lui faut encore 15 ou 18 jours pour se rendre sur l'Oder. Qu'arrivera-t-il ? Je regarde comme très possible et même comme probable que le Roi, après les avoir demandés et attendus comme ses sauveurs, leur écrive sans façon qu'il n'a plus besoin d'eux. Mais ils sont chez lui, et plus de 150,000 autres s'avancent dans la Pologne Russe. C'est une des plus singulières combinaisons dont on puisse se former l'idée. Tout est possible, même de voir Bonaparte s'emparer des troupes Prussiennes et s'en servir contre les Russes. Si le Roi tient bon derrière l'Oder et qu'il y attende ses amis, il peut encore conserver une existence : mais s'il traite, il est perdu. Bonaparte appelle déja la Reine *Madame de Mecklembourg*. Le manifeste Prussien rappelant nommément l'assassinat du Duc d'Enghien, je ne crois pas que ce soit jamais oublié. Tout me porte à croire que les innombrables prophéties faites sur la Prusse vont s'accomplir incessamment. Cet édifice de boue ne pouvait tenir.

Ici les affaires ne présentent pas un aspect extrêmement favorable. Je vous ai suffisamment parlé du Maréchal Kamenski : je vous ai dit hier quelles conditions il avait mises à l'acceptation du commandement. Il passe aussi pour certain qu'en parlant des jeunes aides de camp, il a prononcé un nom français qui rime parfaitement avec *freluquets*, mais qui est moins élégant. Je n'ajoute pas une foi explicite à ces sortes d'histoires, mais quelle qu'en soit la raison, il paraît que le vieux guerrier a déplu, car il s'est retiré sur ses terres. Aujourd'hui on le dit retiré.

De son côté le Comte Tolstoï, que je vous ai fait suffisamment connaître, s'était retiré à Moscou avec sa famille, ce qui est ici le grand symptôme de mécontentement *actif ou passif*. Il tenait pour la guerre. Tout à coup une lettre du Ministère l'a rappelé. Le Comte a répondu *que si S. M. I. avait besoin de lui, il osait croire qu'Elle lui ferait l'honneur de le lui écrire elle-même*. L'Empereur lui a écrit. Ces sortes de traits caractérisent les époques et les peuples.

M. le Comte Tolstoï est donc arrivé. Sa mission n'était point un secret. Il devait aller résider auprès de l'armée Prussienne en qualité d'Envoyé militaire et politique de S. M. I. Je ne saurais quel autre nom donner à cette commission. Mais on attendait les premiers événements : on les a vus, et le Comte est toujours ici. Son système est tout à la guerre, et repose uniquement sur les forces de la Russie. Certainement ces forces sont immenses, mais il y a trois grandes circonstances contre elle : l'immensité de l'Empire qui les disséminc, l'éloignement de l'arène, et le défaut de talents militaires. C'est ce dernier point qui m'inquiète le plus. Il arrive bien rarement que Scipion soit d'un côté et Annibal de l'autre. Les grands Généraux ressemblent assez à ce qui s'appelle le bonheur au jeu ; il se promène, il est tantôt ici et tantôt là. L'un écrase tout, et l'autre s'arrache les cheveux. Il n'y aurait ni conquête ni perte au jeu si le bonheur se divisait également. Il passe ici pour certain que, immédiatement après les couches de l'Impératrice, qu'on attend à chaque instant., S. M. l'Empereur fera ses dispositions pour aller prendre le commandement de ses troupes sur la

frontière ou ailleurs. J'en suis fâché. Ce moment est moins que jamais celui où il est permis à un Souverain de se compromettre. Il peut se faire qu'il y ait des cas où le monarque doive payer de sa personne ; mais hors de ces cas, si extraordinaires que personne ne peut s'y tromper, il joue trop gros jeu sans raison suffisante.

La Note circulaire ci-jointe vous apprendra où en étaient venues les affaires de Turquie : vous y verrez, Monsieur le Chevalier, l'occupation de la Moldavie et de la Valachie. Mais certainement la faible Turquie n'avait nulle envie de braver la Russie, ou de manquer à ses engagements ; elle obéissait simplement à la force, et au vent d'Austerlitz. Aussi elle s'est hâtée de réparer ses torts et de mettre les choses sur l'ancien pied ; maintenant je dis encore : qu'arrivera-t-il ? Si l'Empereur rappelle ses troupes de ces deux provinces, Bonaparte trouvera probablement moyen de tirer parti de cette modération. L'Empereur aura-t-il le courage d'aller son train, et de frapper sur la Dalmatie ? Nous verrons. Je n'ai pas besoin de vous dire combien cette occupation a dû *occuper* l'Autriche. Je ne pourrais pas vous assurer que ce Cabinet ait pris, à l'égard de celui de Vienne, toutes les précautions nécessaires pour ne pas l'effaroucher.

31 octobre (12 novembre). — J'en étais à cet endroit de ma lettre, lorsque nous avons appris par un courrier expédié à la Cour que la Prusse a disparu dans une seconde bataille donnée à Prentzlow le 29 octobre. Probablement je ne pourrai vous en communiquer les

tristes détails avant de fermer cette lettre, mais le résultat est certain : la Monarchie de Prusse a disparu. C'était une belle fusée lancée par Frédéric : *periit cum sonitu*. Je crois le Roi derrière la Vistule, et voilà la France frontière de la Russie. Incessamment la Pologne sera attaquée, et je crois que le rétablissement de cette puissance, si criminellement détruite, peut être mis au rang des événements les plus problables. Je crois aussi que Constantinople et l'Egypte entrent dans les plans de Bonaparte à qui rien ne résiste. Laissons-le faire.

Après cet événement, quelles espérances nous reste-t-il ? Hélas ! Monsieur le Chevalier, les mêmes précisément que nous avions en 1798 : le rétablissement de la Maison de France et du bon ordre, par les Français. La France a quelque chose à faire dans ce monde dont personne ne peut se mêler : de là vient qu'aucune puissance n'a réussi contre elle. Les succès de Bonaparte ne signifient rien contre le rétablissement des Bourbons. Les puissances paieront cher d'avoir combattu sans principes, et même contre les principes. Celle-ci a été humiliée comme les autres, et, si je ne me trompe, elle le sera encore. J'ai de trop bonnes raisons de le croire. Mais les succès n'immortaliseront pas plus la puissance de Bonaparte que celle du Comité de Salut Public ; c'est ma ferme espérance, c'est mon opinion raisonnable et raisonnée. Il reste un doute mortel sur l'époque. A cet égard l'esprit humain est impuissant, ou, s'il peut pressentir quelque chose, ce n'est pas ce que nous désirerions.

1er (13) novembre. — La bataille a eu lieu en effet à Prentzlow, bourg à 5 ou 6 lieues de Stettin. Elle a duré deux jours, et le troisième même on s'est battu. Les troupes Prussiennes ne se rendirent que lorsqu'elles furent complètement environnées par un nombre infiniment supérieur, et que le soldat se trouvait absolument rendu et dégoûté. Hohenlohe avait 40,000 hommes: la moitié peut-être a péri, le reste a capitulé; mais Bonaparte, dit-on, ne fait pas de prisonniers, peut-être par l'impossibilité de les garder, comme il l'a éprouvé pour le corps de Mollendorff. Bientôt il les prendra par force pour les faire battre contre les Russes. Le massacre, comme vous l'imaginez, est terrible aussi du côté des Français. Un officier fait prisonnier a dit que son régiment seul en avait perdu 14. Mais qu'importe à celui qui les sacrifie? Il a usé de la victoire bien autrement qu'à Vienne où il avait fait le gentilhomme. A Berlin, il a été barbare à l'excès, et n'a rien oublié pour montrer le mépris réuni à la fureur. Il a fait enchaîner les gendarmes pris à la bataille de Prentzlow, et les a fait défiler devant lui dans cet état, le long des rues de Berlin; mais rien n'égale le traitement qu'il a fait subir au Prince de Hatzfeld que la bourgeoisie s'était donné pour Gouverneur provisoire après la fuite des autorités légitimes. Les Français avaient intercepté une lettre par laquelle le Prince de Hatzfeld informait le Roi de la véritable position des Français (crime énorme, comme vous voyez de la part d'un sujet); pour ce crime donc, Bonaparte l'a fait juger par un conseil de guerre, présidé par ce même Hulin qui avait présidé celui qui fit tuer le

malheureux Duc d'Enghien, et il a fait condamner le Prince de Hatzfeld à être fusillé. On a engagé sa femme à faire des soumissions auprès de Bonaparte. Il s'est fait supplier en public, et puis il a fait grâce du haut de sa grandeur. A Prentzlow, il a dit au Prince Auguste fait prisonnier, frère du Prince Louis tué à Saalfelds : *Allez, jeune homme, retournez chez vous*, etc. A Berlin cependant, il est allé faire une visite de condoléance à leur mère, la Princesse Ferdinand. Il a voulu loger dans l'appartement occupé l'année dernière par l'Empereur de Russie : cette affectation est remarquable. Il est allé voir le tombeau de Frédéric II, qui n'a point de monument ; il a dit fort élégamment à ce qu'on rapporte : *Ces cochons n'ont pas su t'élever un monument, je t'en élèverai un, moi*. A Potsdam, il a enlevé la garde-robe de Frédéric, sa canne, son chapeau, ses bottes et autres guenilles, reliques de ce genre. Il a fait habiller ses troupes par les habitants de Berlin ; le reste des exactions n'est pas fixé, et le sera à son retour, à ce qu'il a dit. En attendant, Hulin, que je vous ai nommé, est Gouverneur de Berlin : la bonne ville est en bonnes mains.

Ainsi s'est évanoui en un clin d'œil, comme une bulle de savon soufflée par un enfant, cet empire fondé par tous les vices, sur tous les vices, cet ouvrage de Frédéric II, qui disait en prenant le bien d'autrui, chassant les princes de chez eux, et battant la fausse monnaie : *Beati possidentes*. C'est ce que disent aussi les brigands en comptant l'argent qu'ils ont conquis sur le grand chemin ; mais le lendemain la justice les prend et ils sont pendus. Bonaparte ayant annoncé la détermination

de détrôner absolument le Roi de Prusse, ce prince infortuné se trouvera incessamment réduit aux dernières extrémités. On dit bien que le Roi a été embarqué à Stettin: mais, dans ce moment de terreur et de confusion, qui sait ce qui est arrivé? Si S. M. pouvait obtenir, en attendant mieux, une province seule, où il y eût une ville et trois ou quatre villages, je voudrais qu'elle offrit un subside à S. M. Prussienne.

Ce Prince, au milieu de ces événements terribles, s'est montré tout-à-fait au-dessous des circonstances et de son caractère sacré. L'Envoyé de Prusse dans cette Cour n'a plus même les moyens de cacher cette triste vérité. Le Roi est à Graudenz, sur la Vistule, c'est-à-dire qu'il y était au départ du dernier courrier Russe, le 1er ou 2 novembre (n. s.); il est totalement livré à la faction Française, et il a exilé, autant qu'il peut exiler, les Comtes de Schulembourg et de Hardenberg, qui s'étaient rendus auprès de lui pour voir ce qu'il y aurait à faire dans ce moment. Le Gouverneur de Kustrin, qui est un brave homme, lui avait promis de défendre cette place de la première importance jusqu'au dernier homme; mais, tout à coup, il est arrivé un ordre royal qui enjoignait de la rendre, et 600 hussards Français y sont entrés par la porte.

Il a relégué sa sœur chérie, la Princesse d'Orange, dans une petite ville de Poméranie, et voici pourquoi. Lorsqu'elle était à Stettin avec la Reine, après la bataille du 14, Lombard y vint, après avoir été repoussé à Berlin, comme je vous l'ai dit. Les deux princesses se trouvant inquiétées par ses espionnages, la Reine demanda

au Gouverneur *s'il ne pourrait pas le faire arrêter ?* Celui-ci répondit qu'avec une autorisation aussi respectable il ne balancerait pas un moment. En effet, il fit arrêter Lombard, qui demeura huit jours à la geôle; mais dès que le Roi en fut averti, il envoya un courrier pour rendre la liberté *à son ami Lombard ;* et l'ami Lombard n'a pas plus tôt été rendu auprès du Roi, qu'il a fait exiler la sœur du monarque.

S. M. accordera le degré de compassion qu'elle jugera convenable, au Prince qui s'est le premier séparé de l'Europe à Bâle, qui a reçu à Mayence *les représentants du peuple* encore tout dégouttants du sang de Louis XVI, et qui les a fait manger avec ses Généraux pendant que les Princes français étaient baffoués, qui a reçu comme Ambassadeur l'abominable Siéyès, qui a reconnu le premier le titre Impérial de Bonaparte, qui a reconnu le premier la réunion du Piémont, la réunion de Naples et l'expulsion du Roi légitime, qui a placé le premier sur sa poitrine Royale le Cordon de la Légion d'Honneur, et qui a causé l'année dernière tous les malheurs de l'Europe.

Quant à la Reine, elle est digne de tout l'intérêt imaginable par son courage et par ses malheurs. Elle est désespérée. Comme elle tenait fortement au parti de la guerre, le Roi la maltraite fort; il passe pour certain que Bonaparte exige de lui qu'il la répudie: si le tyran insiste, le Roi cédera.

S. M. l'Empereur se conduit dans cette circonstance avec sa loyauté ordinaire : ses troupes ont ordre de faire la plus grande diligence, et les peuples se prêtent vo-

lontiers à favoriser cette marche. Hier même, 1er novembre (n. s.), S. M. I. dit à l'Envoyé de Prusse qu'Elle croyait que ses troupes s'étaient déjà mesurées avec les Français ; mais je suis fort trompé si les Russes ne sont battus, ce qui pourrait amener des suites étranges. Un généralissime de tête, entrant en Prusse avec un Manifeste convenable, appelant à lui les vrais Prussiens, et faisant des papillottes de tous les ordres contraires émanant d'un Prince séduit et esclave, pourrait faire de très grandes choses : mais nous n'en sommes pas là. La main qui a signé l'ordre de la reddition de Kustrin peut bien signer d'autres choses Une sommation aux Russes de se retirer ne m'étonnerait nullement. Je ne vois d'ailleurs en Russie aucune physionomie militaire qui inspire l'espoir ; l'armée est mécontente et manque de confiance en elle-même ; on a voulu la former, mais la pédanterie militaire, encore plus sotte que celle de l'école, est directement contraire au génie Russe. Elle exclut d'ailleurs le talent militaire, comme le blanc exclut le noir. Enfin, je ne suis pas médiocrement alarmé de voir qu'on adopte le système de garnir les frontières, et de les défendre par un grand déploiement de troupes. Malheur aux guerres de *paravent !* Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un ennemi voisin d'entrer chez nous, c'est d'entrer chez lui. Je crois que dans ce moment le Roi de Prusse, indépendamment de la garnison de Magdebourg qui est de 15,000 hommes, et des autres garnisons, qui se trouvent *surtout* en Silésie, pourrait encore disposer de 50,000 hommes sur la Vistule. Ces 50,000 hommes ont derrière eux au moins 150,000 Russes, et d'autres

fileront sans cesse de ce côté. Tout cela est bel et bon, mais je crains extrêmement que deux ou trois têtes ne rendent cent mille bras inutiles. Je ne puis vous dire combien je souhaite être mauvais prophète. Si cette lettre vous arrive avant que les événements que nous attendons soient connus, prenez, je vous prie, une carte et méditez sur les suites d'une bataille perdue par les Russes sur la Vistule.

Il est très ordinaire ici d'entendre exprimer des craintes sur Saint-Pétersbourg. Or, cette crainte seule est un phénomène, dont la possibilité n'aurait pas été soupçonnée avant cette inconcevable époque. Il y a véritablement quelque chose de surnaturel dans tout ce qui se passe.

J'ai appris avec un extrême plaisir, par une lettre du Comte de Front, du 8 octobre, les excellentes dispositions de l'Angleterre en faveur de S. M. ; c'est bien nous qui devons dire : *God save the King !* De ce côté les dispositions sont tout aussi bonnes, mais tout dépend des événements. J'imagine que Bonaparte, voyant dans ces deux puissances une persévérance sur laquelle il ne comptait nullement, doit être furieux contre S. M. ; je la supplie de prendre garde à Elle dans tous les sens du mot. L'armée de Bonaparte a passé l'Oder à la nage, et au mois de novembre. Voilà le fruit de ses écoles de natation, et de ses manœuvres dans l'eau, qu'il fait exécuter avec armes et bagages, comme une partie de l'exercice ordinaire. De là, il a couru sur la Vistule, qu'il a passée un peu au dessus de Dantzig, près d'une petite ville qu'on appelle, je crois, Mewe. Voici de ses élégances !

Il a dit de l'Electeur de Saxe : *C'est un imbécile qui ne sait pas régner, je le lui apprendrai.* — Et du Duc de Brunswick. — *Je châtierai ce vieux drôle de l'insolence qu'il a eue de me combattre.* Il l'a déclaré déchu de ses états. Tout cela est dans l'ordre. L'homme qui hurle contre la noblesse est à coup sûr un plébéien, et jamais véritable Souverain n'insulta la Souveraineté.

L'intention de Bonaparte est de laisser derrière lui toutes les citadelles, de voler sur Benningsen qui amène la première armée Russe, et de l'écraser avant que la seconde ait pu l'atteindre. Il faut bien compter sur son étoile pour hasarder de telles imprudences.

De ce côté, M. le Comte Tolstoï est parti subitement, dans la nuit du 11 au 12 (n. s.), à la nouvelle des désastres de la Prusse ; il m'a répété ce qu'il m'avait dit auparavant, que les Prussiens ne feraient aucune résistance et que son Maître devait faire la guerre seul, avec toute l'énergie qui appartient à ses immenses moyens. Je crois que le Comte Tolstoï s'en va droit au Roi de Prusse, qui est à Kœnigsberg, car sa mission n'est pas directement militaire ; il fera ce qu'il pourra de ce Prince qui est faible, découragé, et d'ailleurs entièrement livré au parti français. Il paraît, au reste, qu'on a senti ici l'importance des circonstances, et qu'on songe sérieusement à se faire honneur.

Il y a dans la Russie européenne, 18 divisions qui devraient être chacune de 18,000 hommes, mais il ne faut jamais compter sur le complet. L'une de ces divisions est en Finlande, l'autre dans le Gouvernement de Saint-Pétersbourg, cinq sont sur les frontières de la

Turquie, et onze marchent sur les Français. Benningsen a de 60 à 70,000 hommes, et Buxhovden le suit avec plus de 80,000. Le premier a ordre de marcher lentement, et de ne pas livrer bataille, et s'il voit que Bonaparte la cherche, de se replier sur son collègue, qui a ordre d'avancer à fortes journées. Dans l'étendue des provinces que les troupes parcourent, chaque mille hommes doit fournir trois chariots et quatre paires de bœufs, que S. M. paie 100 roubles la paire ; de plus il accepte le service des conducteurs comme service militaire, tant pour l'exemption de la conscription que pour les secours aux veuves et enfants. Il y a de plus deux armées de réserve, dont l'une est composée de toutes les garnisons, excepté celle de Moscou.

Enfin, l'on m'assure que le Maréchal Kamenski, qui a le commandement général, a reçu carte blanche. Il est parti directement de sa campagne et ne paraît point ici. Les conditions qu'il avait mises à son acceptation, et les petites singularités que je vous ai fait connaître, ne sont pas les vraies causes qui l'avaient éloigné : c'était tout au plus le prétexte. J'ai su très certainement que la Prusse l'avait exclu, donnant pour motif *qu'il est trop cruel*, mais dans le fond, pour demeurer maîtresse de l'armée Russe, la traiter comme celle d'un simple allié, et la renvoyer au besoin sans façon. Les Prussiens se sont trouvés bien loin de compte, et l'Empereur, sentant enfin ce qu'il est, a fait dire à S. M. Prussienne que son rôle ne pouvait plus être celui d'un allié, et qu'il agirait comme il lui paraîtrait bon. En conséquence la Pologne Prussienne sera très probablement occupée, dans toute

l'étendue du terme ; en second lieu (et ceci est fort important) les Cosaques, exclus encore par la Prusse, comme ils l'avaient été l'année dernière, vont être lancés sur l'ennemi. Le hetman des Cosaques du Don en mène 25,000, indépendamment de ceux qui sont attachés aux différents corps. Ce chef, qui se nomme Platof, est un homme de résolution, et sa renommée est grande dans son genre.

Voilà donc une guerre vraiment Russe, et il me paraît que ces nouvelles dispositions excluent absolument l'idée d'une guerre de cordon. Cependant les esprits ne sont point du tout rassurés ici. Quand je dis *les esprits*, je n'entends pas les bons esprits. Cependant c'est un très mauvais signe.

Le pauvre Comte de Goltz fait pitié : il est anéanti. Les Français ont intercepté son dernier courrier qui portait au Roi les déterminations les plus secrètes de S. M. I. pour la guerre qui allait commencer. Tout était au clair et Bonaparte aura lu de belles choses sur son compte. Comme il n'a aucune idée de générosité, il est à craindre qu'il ne se venge particulièrement sur ce Ministre dont les terres sont sous sa main.

Le Prince Ypsilanti est ici. Hier 17 (n. s.) il a dîné chez le Général de Budberg avec le Corps diplomatique, je veux dire les Ambassadeurs et les Ministres seuls. C'est un homme de 45 ans, à ce qu'il m'a paru; de beaucoup de mérite, dit-on, et fort instruit ; il s'exprime assez bien en français. Il n'a amené *ici* avec lui que son fils, joli jeune homme de 14 à 15 ans ; mais sa femme,

sa maison et ses trésors qu'on dit considérables sont en Russie. Il a refusé le firman du grand Seigneur qui le rétablissait en Valachie. Au contraire son collègue de Moldavie, le Prince Maurosi, est demeuré en Turquie; il a accepté le firman, et il est revenu prendre sa place. Dans très peu de temps, nous saurons lequel des deux a mieux calculé. Le Prince Ypsilanti a eu, en arrivant, une conférence de deux heures et demie avec l'Empereur. Il lui a démontré, à ce qu'on assure, que le moment était venu de marcher droit à Constantinople, et que ce mouvement déciderait du sort même de la Russie. Vous voyez, Monsieur le Comte, comment toutes les choses s'arrangent pour le bouleversement général du globe. Les murs de Sainte-Sophie, qui n'ont pas oublié le Grec, entendront encore avec plaisir, *Kyrie eleison* ! Nous verrons bien d'autres choses.

Dans la nuit du 14 au 15 (n. s.), à trois heures après minuit, S. M. l'Impératrice est très heureusement accouchée d'Elizabeth Alexandrowna : pas davantage. On souhaitait autre chose, comme vous sentez bien.

Dans ce moment, 7 (19) novembre, on assure que le Maréchal Kamenski arrive ici. Voilà bien du temps perdu. En général, j'espère peu, par les raisons que j'ai eu l'honneur de vous dire, et par d'autres encore qui tiennent à des observations particulières. D'ailleurs quand on battrait Bonaparte sur la Vistule, il lui resterait encore un pays passable. Les Russes le suivraient-ils jusque sur le Rhin? Feraient-ils le siège des places qu'il possède depuis Mantoue jusqu'à Berg op-Zoom?

Aucun changement efficace ne peut s'opérer que par la France ; mais tant qu'elle souffrira Bonaparte, l'Europe sera obligée de le souffrir.

9 (21) novembre. — Avant-hier le Général Phoult est arrivé ici, en courrier, de Graudenz où il a laissé le Roi le 8 (n. s.) ; donc Bonaparte n'avait point encore passé la Vistule, comme je vous l'avais mandé *d'après l'Envoyé de Prusse*, car je ne parle jamais en l'air La vérité est que Bonaparte pousse deux colonnes, l'une sur Dantzig et l'autre sur Posen ; son dessein est de se fortifier sur la Wartha, pour manœuvrer ensuite, comme il jugera convenable. Il a fait dire au Roi de Prusse que dans l'état où les armes Françaises l'avaient réduit, il ne s'agissait pas d'un traité de paix proprement dit, mais qu'après l'arrivée de MM. de Talleyrand et Maret qu'il avait mandés, on entrerait en *pourparlers*. Il a prononcé, dit-on, le nom de l'*Oder*, comme limite des possessions futures du Roi. Je n'en réponds pas, mais je répondrais bien que celui ci serait assez content.

Au dîner dont je vous ai parlé, le Prince Ypsilanti dit au Comte de Goltz après le repas : « *Est-ce vous, Monsieur le Comte, qui étiez au Congrès de Sistova? — Non, mon Prince, c'était le Comte de Goertz. — M le Comte de Haugwitz est-il toujours Ministre de S. M. ? — Oui, mon Prince. — Et M. Lombard? ..* » Puis il s'éloigna sans attendre de réponse. Goltz me dit : « *C'est un coup de poignard pour moi d'entendre parler de Lombard.* » Je lui répondis : « *Mon cher Comte, avouez aujourd'hui que Louis XIV connaissait bien ces Messieurs lorsqu'il les*

chassa : vous les avez reçus, ils ont bien payé le loyer. — Vous n'avez que trop raison. »

Sans doute j'avais raison, mais qu'importe d'avoir raison après coup ?

Ce général Phoult, dont j'avais l'honneur de vous parler tout à l'heure, est le même qui fut envoyé l'année dernière à Vienne, après la bataille d'Austerlitz, sur les pas de Haugwitz, et que ce Ministre expéditif renvoya sans façon en lui disant que tout était fait.

Nul doute que ce Général n'apporte, ou n'ait apporté quelque chose d'intéressant, en bien ou en mal, sur la position et les dispositions du Roi ; mais je n'ai pu rien pénétrer. Il y a ici une relation de la bataille du 29, faite de main de maître ; je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous l'envoyer. C'est en effet l'irrésolution du Roi qui a tout perdu. Le Duc de Brunswick voulait qu'on reculât, et le Maréchal de Mollendorff qu'on marchât en avant. Pour comble de malheur, il s'éleva une question de prééminence pour savoir si la qualité de parent donnait une supériorité à un Feld-Maréchal sur l'autre. Ces fatales discussions durèrent 48 heures. Les officiers Prussiens, malheureusement trop instruits, virent que ce repos les perdait. Ils s'alarmèrent, ils crièrent : *Nous sommes perdus.* L'armée les comprit, elle sentit sa position, et fut battue avant le combat. Bientôt le Roi fut tourné (sans le savoir !!!), par une armée entière. Vous savez le reste. *Hoc erat in fatis.*

La déclaration dont je viens de vous parler, après avoir dit que la nuit du 14 au 15 passa tout ce qu'on peut imaginer en fait de désordre, de confusion, et de

désespoir, ajoute ce trait : *Lucchesini seul avait conservé la tête : il prit des chevaux de poste et se sauva le premier.*

Voici un trait de résolution militaire qui mérite attention. Les Suédois qui se trouvaient, comme je vous l'ai mandé à Lauenbourg (au nombre de 12 ou 15,000 peut-être), se voyant coupés sur Stralsund par les Français, ont marché sur Lubeck où ils sont arrivés dans la nuit du 4. On leur a fermé les portes : ils les ont fait sauter, se sont emparés de tous les vaisseaux qui étaient dans le port, et se sont bravement embarqués (pour Rugen apparemment). Un instant après, un corps de Prussiens sous les ordres, à ce qui me semble, du Général Le Coq, et qui venait de Travenmunde s'est présenté, et sur le champ a été suivi par le corps Français de Bernadotte. Il s'en est suivi un combat dont on ne savait pas encore l'issue lorsque le courrier envoyé par quelques négociants, le 5, est arrivé ici par la Suède. Ce qu'on sait, malheureusement, c'est que les Français ont certainement pillé et peut-être brûlé Lubeck. Ils ont fait en Allemagne beaucoup d'autres exploits que vous apprendrez par les *Gazettes*.

Au milieu de tant d'événements désastreux, S. M. a besoin de toute la force de son âme. Si j'avais l'honneur d'être auprès d'Elle, peut-être qu'en tâchant de lui montrer ce qui s'opère maintenant dans le monde, je pourrais avoir le bonheur de lui donner beaucoup d'espoir ou beaucoup de consolation, mais c'est un sujet infini : j'y reviendrai peut-être, ceci étant tout à fait indépendant de toute variation dans mon sort. Aujourd'hui il faut finir : j'ai assez et peut-être trop écrit ; je

sens moi-même que je sors quelquefois du style officiel par des réflexions qui appartiennent à la morale ou à la politique, mais je vous prie de considérer que je ne fais jamais de brouillon. Rien ne serait plus aisé que d'effacer et de donner des feuilles raturées à un secrétaire, si le temps de la jeunesse n'était pas trop précieux pour la charger de copier cinquante pages : ainsi je vous livre le premier jet. C'est une *effusion* plutôt qu'une *composition*, que vous voudrez bien excuser encore pour cette fois, d'autant plus que la grande et redoutable tragédie qui se joue maintenant dans le monde, absorbe toutes les facultés pensantes et nous entraîne dans les dissertations. Tout homme qui a reçu quelques leçons de la véritable philosophie peut dire aujourd'hui comme Job : « *Plenus sum sermonibus* » et sans doute il est excusable s'il ajoute comme lui : *Loquar et respirabo paululum!*

J'ai l'honneur d'être.....

P. S. — M. le Général de Budberg ayant retardé le départ du courrier Napolitain, je puis ajouter quelques mots à ma dépêche numéro 10. — Le général Phoult, dont j'ai beaucoup parlé, est le même qui se rendit ici, il y a douze ans, pour le partage de la Pologne. Ce rapprochement est singulier. C'est un homme qui entend parfaitement son métier. Il dit ouvertement que la Prusse peut encore disposer de 60,000 hommes de bonnes troupes, et qu'il y aurait encore beaucoup de choses à faire, il a même donné un très bon Mémoire sur ce sujet, mais il ajoute avec la même franchise que le Roi et son conseil lui semblent *invincibles*. Maintenant

il s'agit de savoir quel parti prendra S. M. l'Empereur, et s'il prendra sur lui de se rendre le tuteur forcé de S. M. Prussienne. Le caractère de l'Empereur Alexandre n'est pas du tout porté à ces coups décisifs, et peut-être aussi que son attachement personnel pour la personne du Roi de Prusse nuira à ce qu'il faudrait faire. Nous verrons comment ces éléments contraires se débrouilleront. Les corps des Généraux Buxhovden et Benningsen se sont réunis près de Grodno : les Cosaques s'ébranlent. Ce Platof, que j'ai nommé, n'est que le lieutenant du Chef qui se nomme Goritsch. Le Maréchal Kamenski part demain; plusieurs personnes assurent toujours qu'il n'est réellement envoyé que par l'opinion, *Regina del mondo*, mais que le Maître, en obéissant avec quelque regret à cette puissance, en veut toujours au vieux guerrier pour les traits un peu acérés qu'il a lancés sur les jeunes gens. Appelé par l'Empereur après les désastres de la Prusse, il est arrivé d'*Arool* (plus de 1,000 verstes d'ici) avec la célérité d'un jeune homme ; il s'est jeté en arrivant aux pieds de l'Empereur, l'a félicité sur l'heureux accouchement de l'Impératrice, et l'a supplié au nom de la Russie de vouloir bien lui donner des Princes. Dieu veuille qu'il n'ait pas le sort de tant de vieillards dans cette guerre. Souwarof, son compagnon, fait une belle exception.

Bonaparte ne semble pas extrêmement pressé de passer la Vistule ; il prend ses mesures : il enrôle, il organise, il assure ses derrières, il pille, etc...; ensuite il se battra ou il négociera suivant les circonstances, et sans qu'on puisse le forcer à rien. Le Roi de Prusse conser-

vera peut-être quelques provinces, mais quant à la puissance qui existait il y a deux mois, si je ne me trompe infiniment, c'en est fait.

Le Prince Kourakin part enfin pour Vienne. Il s'est expliqué, dit-on, avec le Comte Razoumoski et lui a déclaré qu'il n'était là que pour obéir, et en attendant. D'un autre côté, la famille et le parti du Comte, qui sont très puissants ici, ont obtenu qu'il ne quitterait point Vienne. Ainsi, *tout va bien*. Le Prince Kourakin est puissamment riche, il compte dépenser à Vienne au moins 200,000 roubles. Une de ses parures complètes vaut sans contredit un de nos patrimoines honnêtes. De savoir ensuite s'il est l'homme qu'il fallait envoyer pour tenir tête à La Rochefoucauld, c'est une autre question. Il reçoit peu, parce qu'il vit chez l'Impératrice Mère. Cependant, je le connais; j'ai mangé chez lui, et j'en reçois toujours des politesses.

Le Maréchal Kamenski a exigé et obtenu tous les droits et privilèges des anciens Maréchaux, qui sont immenses; il peut créer des officiers jusqu'au grade de lieutenant-colonel, il peut choisir ses officiers généraux, les placer, les déplacer à son choix. Il peut destituer et mettre en jugement tout officier quelconque. On lui a donné beaucoup d'aides-de-camp protégés, sur lesquels il n'a fait aucune difficulté. *Autrefois*, a-t-il dit, *je connaissais tous les officiers de l'armée jusqu'aux Majors; aujourd'hui je ne connais pas seulement vos Généraux. Donnez-moi qui vous voudrez : Si je n'en suis pas content je les renverrai.* Il a ajouté : *Je ne connais pas même votre tactique, mais je me battrai à ma manière.* Vous voyez le

vieillard morose, *Laudator temporis acti*, mais vous voyez aussi le guignon Russe contre le *Germanisme*. Kamenski est un homme terrible. Un homme qui a servi sous lui disait l'autre jour : « *Non seulement il est capable de battre un officier, mais de le mordre, s'il n'avait point d'autre arme* ». Du reste, tout le monde est d'accord qu'il n'y a plus de salut que par lui, ce qui me fait craindre qu'il ne meure. S'il arrive sain et sauf sur la Vistule, si on ne le gêne point, et si Bonaparte veut aller en avant, nous serons témoins d'un choc épouvantable. J'ai pensé que S. M. ne serait pas fâchée de recevoir quelques détails sur le compte d'un homme après lequel il n'y a rien.

Je n'ai jamais parlé des affaires d'Italie, vu que S. M. est plus près que moi des événements. L'amiral Siniavin est certainement un très brave homme, mais il manque de forces et non de jaloux. Il passe pour certain qu'il a été assez sévèrement grondé pour de bonnes choses qu'il a faites. Toujours il y a eu ici je ne sais quelle force qui écarte toute idée d'agir sur l'Italie : quand la dernière escadre est partie, un Ministre a fait tout au monde pour y faire envoyer des troupes, sans pouvoir réussir. Des nouvelles de ce pays seraient ici très précieuses. Rien n'arrive. Au moment où j'écris, nous ne savons encore que penser de la mort de Masséna tant annoncée de tous côtés.

183

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) novembre 1806.

Monsieur le Chevalier,

Depuis que j'ai l'avantage de communiquer avec vous, mes lettres n'ont cessé de vous témoigner les sinistres pensées qui m'agitaient sur les dispositions de S. M. à mon égard. Il n'y a certainement dans toute l'histoire diplomatique aucun exemple d'un Ministre traité comme je l'ai été. Le temps est venu, Monsieur le Chevalier, où l'honneur et le devoir me commandent également de sortir d'une carrière qui ne me présente que le double malheur de déplaire et de me perdre.

Certainement, Monsieur, je n'ai pas la tête échauffée : c'est avec le sang froid le plus parfait que je vois ma situation. A Dieu ne plaise que je prononce le mot d'injustice, ou que j'en aie seulement l'idée. S. M. m'a traité sans miséricorde ; mais elle a ses raisons que je respecte profondément, comme je le dois. Je les trouve dans mon caractère ou dans quelque fait dont ma conscience ne sait rien, et je tire précisément de ces raisons la nécessité cruelle de me retirer. On n'est pas traité ainsi sans de grandes raisons, et celui qui a de si grandes raisons contre lui doit s'exécuter de lui-même. Le plan adopté

à mon égard, et suivi avec une constance véritablement terrible, a deux buts très évidents : le premier, de me présenter aux amis de S. M. comme un pis aller ; le second, de prévoir toute élévation de moi ou de ma famille à l'époque de la Restauration. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir cela. S. M. m'a très clairement exclu du nombre de ses sujets : car on ne peut être sujet que par le domicile, par le vasselage ou par les emplois. Je ne le suis d'aucune manière. Reste l'affection : il n'en fut jamais de plus vraie ni de plus trompée.

Du premier moment de mon arrivée, j'ai constamment tenu le même langage. J'ai dit que le grade était tout dans ce pays : un Ministre, sans état auprès de son Maître, était une absurdité politique ; j'ai montré que j'étais tourmenté à la fois de toutes les façons. Je n'ai rien obtenu, je ne dis pas de la bonté, de la générosité, de la justice du Roi, mais de son humanité seule. Cinq ans de plaintes, de représentations, de supplications l'ont constamment trouvé inébranlable, et l'expérience que j'avais faite sur moi-même s'est bientôt répétée sur mon fils : jamais je n'ai pu obtenir un état pour lui. A présent que faire ? Il a 18 ans : puis-je le laisser inutile et sans existence ? Je m'obstinais auprès de cette Maison de Savoie, pour qui j'aurais voulu tout sacrifier ; je n'écoutais pas les avis des amis et des gens sages, ni même ma propre prévoyance, espérant toujours qu'une famille, qui a fait les preuves de la mienne dans la révolution, serait adoptée hautement. Elle serait sauvée aujourd'hui, si S. M. l'avait voulu, sans qu'il lui en eût rien coûté. Quand je pense, Monsieur le Chevalier, qu'on

m'a offert ce vil *** pour Secrétaire de Légation et que peu de temps après j'ai appris qu'il n'était pas possible de donner un grade à mon fils, je comprends que mon imagination ne saurait aller trop loin. Ma famille est perdue, ainsi l'a voulu S. M.; du moins, il faut qu'elle change de Maitre, et qu'elle commence par le premier échelon. — Si le Roi savait ce qu'il m'en coûte, il connaitrait au moins mes sentiments.

Je vous prie donc, Monsieur le Chevalier, de vouloir bien faire agréer à S. M. qu'elle daigne me rappeler ; il me semble que la chose peut se faire de la manière la plus naturelle, en écrivant ici que S. M. ne croit pas devoir rompre de fait un mariage, et que, d'un autre côté, Elle ne peut supporter une augmentation de dépense.

Si Elle daigne me recommander à S. M. I. simplement comme un honnête homme qui l'a servie fidèlement, je serai infiniment sensible à cette faveur, mais je ne prétends pas y avoir aucun droit ; je m'en remets pleinement à sa générosité. S. M. se débarrassera ainsi d'un poids fatigant, et moi j'oublierai, dans ma pauvre solitude, toutes mes anciennes espérances : je suis à charge, mais S. M. m'est témoin que ce n'est pas ma faute. J'étais époux et père en 1802 comme aujourd'hui ; je n'ai jamais été enivré d'une folle ambition : je résistais de toutes mes forces à ce fatal honneur. Je parlais avec candeur du présent ; je prophétisais sur l'avenir, je me craignais moi-même. Ce n'est donc pas moi, Monsieur le Chevalier, qui ai amené cet ordre de choses ! Cependant j'en suis la victime : je m'y soumets comme si je l'avais mérité. Ce que j'éprouve en songeant sans cesse

que le Roi a cette famille sur les bras ressemble à un remords. Ou je connais mal S. M., ou Elle souffre elle-même en voyant qu'Elle ne peut ni me la refuser ni me la rendre. Dans cette malheureuse position, c'est au sujet à prendre son parti. C'est après cinq ans d'un silence mortel (car jamais ce sujet ne s'est trouvé sous votre plume) que je crois ne devoir plus écouter qu'un désespoir qui peut s'appeler raisonnable. Tout a un terme, Monsieur le Chevalier : mes forces ne s'étendent pas au delà.

Assurez, je vous prie, S. M. que si je n'ai pas fait plus d'économies, ce n'est pas non plus ma faute, mais c'est que je n'en sais pas davantage. Toutes mes richesses se réduisent à un service de déjeuner qui vaut 400 roubles : j'en dois la moitié. Du reste, jamais je n'ai pensé à me rembourser de ce qui m'est dû par tant de moyens usités. Je vous répète que je n'ai rien du tout.

Je n'ai aucun moyen de vous exprimer le chagrin que j'éprouve en rompant des liens qui devaient durer autant que moi ; mais l'honneur et le devoir commandent trop impérieusement. Il faut employer les jours qui me restent pour sauver ma famille. Je ne dis pas que je me console jamais d'avoir été si méconnu de S. M., mais certainement il n'y a pas dans mon cœur un seul sentiment que j'eusse intérêt de lui cacher. Mon vœu le plus ardent sera toujours qu'elle soit environnée de sujets, je ne dis pas qui lui soient plus attachés, la chose n'est pas possible, mais qui aient le bonheur de lui être plus agréables.

Il est inutile, je pense, de vous faire observer que

jamais il ne m'est échappé la moindre plainte. Il n'y a pas de jours que je n'entende: « Pourquoi ne faites-vous pas venir Madame? » Il s'est même passé une fois une scène assez comique, une dame ayant entrepris de me quereller, en fort bonne compagnie, et de me prouver que j'en agissais assez peu tendrement à l'égard de ma femme. S. M. peut faire prendre des imformations, Elle apprendra comment je réponds.

Ce que je vous demande en grâce, Monsieur le Chevalier, c'est de ne pas employer de papier pour me convaincre que je me trompe, que S. M. est très contente. Les gens qui souffrent n'aiment pas les railleries : il en résulterait d'abord deux maux considérables : c'est que nous n'ajouterions foi ni l'un ni l'autre à ce que vous auriez écrit.

J'ai l'honneur d'être.....

184

A Mme la Comtesse de la Chavanne (1).

Saint-Pétersbourg, 10 novembre 1806.

Ma très chère tante, toutes les lettres de ma femme, pendant qu'elle était à Chambéry, ne m'ont parlé que des amitiés dont vous l'avez comblée, et des douceurs

(1) Tante maternelle de M. de Maistre.

infinies dont elle a joui chez vous. Ma chère petite Adèle, de son côté, fait chorus, et me conte dans ses lettres, toutes pleines de tendresse et de reconnaissance, comme quoi elle n'était *chez elle* que *chez vous*. Je sais que vous lui avez accordé une hospitalité entière, c'est-à-dire à elle et à ses portefeuilles, et qu'elle a trouvé dans votre maison une maman, des sœurs et des frères. Tout a changé pour moi, ma chère tante, excepté cette famille que rien ne peut changer. Souvent je pense que si une bouffée de ce vent qui m'a tant promené s'avisait de me porter où vous êtes, je vous demanderais un petit coin chez vous, et que je ne voudrais plus en sortir : c'est là où toute ma patrie serait concentrée pour moi ; les autres cœurs me sont étrangers ; mais qu'importe, dès que je ne serai jamais étranger au vôtre et à ceux qui vous environnent? Vous n'avez sûrement pas oublié qu'à l'âge de quatre ou cinq ans je vous épousai formellement, que je vous appelais fort bien *ma femme* envers et contre tous, et que je voulais tuer les téméraires qui auraient osé concevoir des projets sérieux sur votre personne. Si depuis je vous cédai de bonne grâce à ce digne Comte de la Chavanne, de vénérable mémoire, pour sauver la chèvre et le chou, je ne tardai pas à vous déclarer ma mère : ainsi, vous voyez, ma chère tante, que mon cœur a constamment voulu ajouter au titre que la nature m'avait donné auprès de vous, quoique la bonne dame m'eût placé assez près. Chaque jour, je vous l'assure, mon imagination me transporte auprès de vous. C'est une de mes plus douces jouissances de me rappeler les scènes enfantines de mes premières années, où vous

étiez toujours mêlée pour quelque chose. L'âge de la raison amena d'autres plaisirs ; mais je ne me souviens pas d'en avoir goûté de réels hors de cette société que je n'ai jamais remplacée. Tout ce que je vois, ma chère tante, n'est que du bruit. A mon âge, on ne change pas de goût ; je ne m'amuse réellement qu'avec mon petit compagnon : il s'occupe fortement de la langue du pays; il lit, il écrit, il *jacasse* ; nous ne nous quittons jamais. Autant qu'un aussi proche parent en peut juger, il me semble qu'il a bien réussi ; mais je ne sais comment ce que je possède ne sert qu'à me faire rêver davantage à ce qui me manque. Je n'ai pour tout bien que les portraits de *ces trois créatures*, et c'est viande creuse. Savez-vous, ma chère tante, que ces aimables images ont demeuré dix-huit mois en route, et que je les croyais perdues sans ressources? Mais, enfin, les voilà ! Je connais donc ma chère petite Constance et son chat : elle n'est pas aussi bien que sa sœur, mais il faut aussi dire qu'elle a été assez mal *tirée* (voyez, ma tante, si je me rappelle les bons termes) ; je lui trouve l'air spirituel, mais c'est peut-être une *paternalité*.

Voici ce mauvais sujet de Xavier qui veut que je lui rende la plume. Mais, Monsieur, attendez donc : j'ai encore une infinité de choses à dire ; il faut que j'embrasse de tout mon cœur cette excellente Thérèse, qui est tout amour, comme sa patronne, et qu'on ne saurait aimer assez. Je veux aussi faire ma révérence à l'aimable Rosette, et la prier de mettre mon petit cousin sur ses genoux, afin que je puisse le caresser à mon aise ; je la félicite de l'esprit et de l'amabilité de cet enfant,

dont on m'écrit des merveilles. Mais combien je suis fâché des longues souffrances de ce pauvre Joseph ! Je l'embrasse tendrement, ainsi que son frère : il y a toujours quelque chose qui va mal dans ce monde. Envoyez mes caresses, à travers les Alpes, à la grave Marianne ; je baise vos deux mains, ma chère tante, ma bonne maman ; je me recommande tendrement à votre souvenir ; le mien vous poursuit, vous environne, vous assiège. Pour peu qu'il y ait de sorcellerie dans le monde, vous devez me voir quelquefois. Il y a des moments où il me semble que je réussis tout à fait, et que j'entre chez vous. Ah ! ma chère Thérèse, avance-moi donc un fauteuil ; je viens de loin, je suis bien las ; fais-moi donc du vin brûlé, j'ai bien froid. Mais quelle extravagance ! Cet homme est-il fou ? — Ma chère tante, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâmeriez pas. — C'est pour ne pas pleurer.

185

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 10 décembre 1806.

SIRE,

Le départ du Comte Galaté pour Corfou, d'où il se rendra certainement à Cagliari, me fournit l'occasion de pouvoir écrire sans gêne à Votre Majesté.

Elle est sûrement persuadée qu'à la distance où je

suis de son auguste personne, il se présente des occasions où je suis forcé de prendre bien des choses sur moi, vu l'impossibilité d'obtenir les réponses que je désirerais avant de me déterminer.

C'est par cette raison, Sire, que s'il se présentait à moi l'heureuse occasion de placer ici mon fils de quelque manière avantageuse, j'oserais compter sur l'agrément de Votre Majesté, quand même je n'aurais pas eu le temps d'en recevoir l'assurance, car le moment perdu ne se présente plus, et le salut de mon fils ne me permettrait pas de délibérer, d'autant que n'ayant aucun état auprès de Votre Majesté et rien ne présageant la fin des troubles, il se trouverait en peu de temps irrémissiblement perdu. J'avais fait des calculs bien différents, mais Dieu et Votre Majesté en ont ordonné autrement.

Cette même considération de la distance me força l'année dernière, de prendre, quoique très à contre cœur, une licence dont je ne pus me dispenser. Je m'étais permis de représenter plus d'une fois à Votre Majesté que l'habit dont j'avais été revêtu n'avait et ne pouvait avoir aucune considération, et qu'il était tout à fait au dessous d'un Ministre ; cependant, Sire, je prenais patience puisqu'il ne plaisait pas à Votre Majesté d'en ordonner autrement ; mais mon fils étant arrivé avec l'habit de Cour, il en résultait une dissonnance absolument intolérable. Je crus donc pouvoir, sans excès de confiance, compter assez sur les bontés de Votre Majesté, pour prendre le même habit et tout de suite j'eus l'honneur de lui en faire part, en lui présentant mes très humbles excuses et lui demandant son agrément dont j'avoue

que je n'avais pas osé douter. Mais bientôt une lettre de M. le Comte de Roburent commença à m'ouvrir les yeux et le silence ordinaire m'annonça enfin clairement que la répugnance de Votre Majesté pour toutes les concessions possibles, qui auraient pu rendre ma situation moins pénible, s'étendait à un point que je n'avais pas eu le courage de prévoir. Ce dernier désagrément, Sire, m'a été infiniment sensible moins en lui-même que par ce qu'il signifie ; il ne m'est plus permis de me faire la moindre illusion : la défaveur qui pèse sur moi, Sire, n'a ni borne, ni exception, ni remède.

Je considère d'ailleurs, Sire, que je suis devenu, à cause de ma femme et de mes enfants, un poids trop fatigant pour Votre Majesté. Je prévis, il y a cinq ans, que ma famille me perdrait un jour, mais je n'avais ni force, ni choix, ni volonté ; et que pouvait d'ailleurs toute la prévoyance humaine contre un jugement presque surnaturel que rien n'a jamais pu détourner ni adoucir ? Ne pouvant en accuser mes actions, j'en accuse mon caractère ou des circonstances fatales sur lesquelles je ne puis rien. Le silence invariablement ordonné par Votre Majesté sur les moindres articles de mes lettres qui se rapportaient à moi, quoique sans indiscrétion, m'a réduit au désespoir. La guerre a interrompu les communications avec le pays qu'habite ma famille : depuis près de quatre mois, je ne sais pas si elle est vivante. Mon esprit se remplit de terreurs ; je souffre dans mon honneur et dans mes affections les plus sensibles. Voyant d'ailleurs que je ne fais plus qu'embarrasser Votre Majesté, je prends sans murmurer le parti que m'impose la

nécessité. C'est avec un chagrin qui ne m'abandonnera jamais, et ce n'est qu'après un martyre de cinq ans, que je me jette aux pieds de Votre Majesté pour lui renouveler la demande, qui lui a déjà été présentée de ma part, de vouloir bien me rappeler. Je crains que l'humanité seule de Votre Majesté ne me retienne ici. Dès que j'ai eu le malheur de lui déplaire d'une manière irrémissible, qu'Elle daigne m'abandonner à la pitié étrangère. Elle me rend sûrement la justice de croire qu'aucun sentiment condamnable n'influe sur ma détermination. Je dois aussi avoir l'honneur de l'assurer que, parmi ses sujets les plus agréés et les plus favorisés, il n'y en aura jamais qui s'intéresse plus vivement que moi au bonheur et à la gloire de Votre Majesté. J'ai passé depuis longtemps l'âge de la fortune et je ne ferai certainement aucun pas vers elle. Si cependant je rencontrais quelques succès sans les chercher, jamais ils ne me consoleraient d'avoir si mal réussi auprès de Votre Majesté. Ce regret me suivra au tombeau.

Je suis avec un très profond respect, etc.

186

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 1806.

..... La ville est pleine de juifs. Le commerce est exclusivement entre leurs mains, ainsi que les grandes

entreprises. Trois de ces Messieurs chargés des approvisionnements de l'armée sont arrivés ici avec 5,000,000 de roubles en lettres de change Ils ont séduit un jeune homme de 25 ans nommé *Stepanof*, secrétaire de confiance dans la Chancellerie des guerres, présidée par le Comte de Lieven, et ils en ont obtenu le plan de la campagne qui vient de commencer. Mais le juif qui tenait le plan est parti tout seul, apparemment pour en obtenir seul le prix en beaux *Napoléons* sonnants. L'un des deux autres, piqué de ce tour, et mené par le grand machiniste comme toutes les autres marionnettes humaines, s'en est allé droit à la Cour et a dit qu'il voulait parler à l'Empereur. On s'est moqué de lui, il a insisté : l'Empereur lui a envoyé le général Ouwarof, son principal aide de camp, auquel le juif a conté toute l'histoire. L'affaire était sérieuse, le juif a été admis et a de nouveau tout raconté. Tout de suite on a fait partir un courrier avec la célérité russe, et le scélérat porteur de l'inestimable papier a été saisi à Riga et ramené ici. Le procès n'a pas été long. Stepanof est un homme comme il faut, qui a des talents, et qui avait quelquefois l'honneur de voir S. M. I.; l'Empereur lui a fait grâce de la mort, du knout et de la marque. Il ne restait *que* la dégradation et la Sibérie. Vendredi, 5 de ce mois (n. s.), nous avons vu ce misérable traverser la ville à pied, au milieu de deux détachements de fantassins, et suivi immédiatement d'un soldat qui portait l'épée du coupable. Arrivé au lieu des exécutions, on l'a fait monter sur un échafaud, où on lui a fait la lecture de l'Ukase impérial qui lui faisait grâce de la mort et du knout. Il a joint les

mains et les a levées au ciel en criant à haute voix : *Mon Dieu, qu'ai-je fait?* Alors le bourreau, recevant l'épée des mains du soldat, l'a rompue sur la tête du criminel qui tout de suite est descendu dans le fatal *Kitbik* (espèce de traîneau) qui l'emmena pour la vie en Sibérie. La procédure n'a pas établi la somme qu'il a reçue : les uns disent 4,000, les autres 5,000 ducats : (2,000 ou 2,500 louis). Ce qui fait trembler, c'est que ces trois bons Israélites étaient aussi fournisseurs l'année dernière ; et qui peut douter qu'ils n'aient pas fait alors tout ce qu'ils voulaient faire aujourd'hui ?

Les deux Juifs coupables n'ont pas encore subi leur jugement, mais ils n'auront aucune grâce. Ils recevront le knout, ils auront les narines arrachées, seront marqués au front, et du reste envoyés, s'ils survivent au supplice, en Sibérie pour y travailler aux mines, comme Stepanof, pendant leur vie.

La sagesse de l'Empereur n'a pas encore prononcé sur le juif délateur. Il a rendu un grand service, mais par un motif bien méprisable et pour peu que ce coquin soit récompensé, il le sera trop : c'est précisément ce qui fait balancer S. M.

N'as-tu point envie de savoir par hasard, ce que c'est que cet épouvantable supplice du *Knout?* Ce mot ne signifie essentiellement, dans la langue russe, que *fouet*. Dans la main des bourreaux, c'est un fouet particulier, composé d'un manche assez court, d'une première lanière de cuir, et d'une seconde un peu plus longue formée avec la peau extrêmement épaisse d'un certain poisson, bouillie et apprêtée dans l'huile. Le coupable, nu jusqu'a

la ceinture, est attaché sur une planche inclinée. Le bourreau placé derrière à une certaine distance, lève le knout qu'il tient à deux mains, fait une espèce de saut en s'approchant du patient et lui décharge un coup sur le dos en commençant par le haut; il recule et frappe un second coup, précisément à côté, sans jamais se tromper. Chaque coup fait voler en l'air le sang et les chairs, et bientôt le malheureux n'est plus qu'un squelette sanglant, une espèce de dissection vivante,

Triste objet où des dieux triomphe la colère.

On dit qu'un Cosaque a reçu 500 coups et n'est mort que huit jours après ; mais la chose me paraît incroyable. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si le bourreau veut, il peut tuer en très peu de coups. Il y a sur cela une infinité de règles et de nuances. Souvent, les roubles ramollissent les bras de l'exécuteur, et dernièrement nous avons vu un assassin qui avait reçu cent coups, se rhabiller lui-même et monter sans aide sur son traineau. Pour éviter la gangrène après l'exécution, on les frotte avec un tampon imbibé de très forte eau-de-vie. L'idée de ce remède fait grincer les dents. J'oubliais de te dire que d'abord après l'exécution, on les marque sur le front avec un fer composé de mille pointes qui font mille piqures qu'on frotte avec de la poudre à canon réduite en poussière ce qui fait une marque ineffaçable : ensuite on leur arrache les deux narines, avec des tenailles, et peu de jours après ces douces opérations, ils partent pour la Sibérie. Il n'est pas rare d'en voir qui sont en état de

supporter le voyage deux ou trois jours après, et même le lendemain ; d'autres meurent dans le même temps.

L'Impératrice Elisabeth ayant aboli la peine de mort, *on se contente* de ces gentillesses.

Que dis-tu de ma plume qui t'écrit ces élégances? Mais à quoi servirait donc, ma chère petite sœur, d'avoir un frère en Russie si l'on ne savait pas à fond ce que c'est que le knout? Une autre fois je te raconterai ce que c'est qu'un mariage. C'est une cérémonie bien différente, et il y a bien moins de sang. J'en ai vu un l'autre jour que j'ai trouvé fort beau.

Rodolphe, qui griffonne du Russe à côté de moi, te présente ses hommages. Il est dans l'esclavon jusqu'aux oreilles. Hélas ! je ne l'avais pas fait pour cela : mais qui sait si ce ne sera pas pour son bonheur? Il me semble que j'en ai fait un très honnête petit homme. Demande à ton mari ce que veut dire *fortunam ex aliis* (car ceci passe la réception du *Malade imaginaire*). Adieu donc, ma très chère petite sœur ; renouvelle à la Baronne ma *respectueuse servitude*. Prends bien garde à ce que je t'ai dit sur le Docteur de Magdebourg *pendant que je me proteste* ton éternel ami et bon frère.

Xavier bat la campagne. Pour les lettres, il est pire que Rodolphe. Il s'est rejeté dans les paysages à l'huile et il enfante des chefs-d'œuvre : Adieu, bonne Nane. Madame Alexis, *quanto vi amo !*

187

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 28 novembre (10 décembre) 1806.

Je viens d'acquérir une preuve sans réplique de ce que j'avais l'honneur de vous dire, *que S. M. n'ajoute aucune foi à ce que je dis sur ma situation.* Je ne sais qui a fait à M. le Comte de Roburent le fagot *que je faisais venir ma femme et qu'elle était déjà à Vienne.* Celui-ci a *bu* l'histoire sans la moindre difficulté et en a fait compliment à ma sœur. Le Chevalier de Saint-Réal, ayant occasion de jeter un billet dans un de vos paquets, m'a félicité de la meilleure foi du monde *sur l'arrivée de ma femme à Vienne.* — Vous voyez, Monsieur le Chevalier, que pendant que la pauvre dame, pour faire une course absolument indispensable en Savoie, avait besoin des secours de sa mère, on croyait à la Cour que j'avais mille sequins mignons dans mon tiroir pour la faire venir ici. Je vous répète que jamais je ne ferai croire à ma probité. Si quelqu'un disait à S. M. que je suis en correspondance avec Bonaparte, je ne crois point du tout que son premier mouvement fut de hausser les épaules ; elle vous chargerait probablement de prendre des informations secrètes, et si on lui disait que j'ai 10 ou 12 mille roubles en poche, certainement elle le croirait. Jamais

je n'aurai le bonheur de la persuader que je suis incapable de mentir et même d'exagérer, mais tout est dit ; les questions d'argent ne m'intéressent que par le côté qui touche l'honneur : le reste n'est rien. Dès que je n'ai pu obtenir la place que j'ambitionnais dans l'esprit de S. M., je me retire non sans un profond regret, je ne cesserai de le répéter ; mais enfin je me retire. Je me suis jeté aux pieds de S. M. pour en obtenir l'agrément ; je me jette à votre cou, Monsieur le Chevalier, pour vous prier d'arranger cette triste affaire avec S. M. J'y gagnerai au moins de ne plus entendre dire qu'elle est contente de moi : ce sera beaucoup.— Le Roi est content de moi ! Et le Roi a versé sur moi toutes les humiliations qui pouvaient s'accorder strictement avec l'exercice de mes fonctions. Dites moi donc, Monsieur le Chevalier, ce que ferait S. M. si elle était mécontente ? Je me suis dit tout au monde, et plus même que vous ne m'avez dit : c'est bien mon intérêt ; mais j'ai beau faire, toujours je vois dans le fond un secret d'état qui me proscrit. Je vous le dis naïvement. Si quelque personne honorée de la confiance de S. M. me disait en confidence que l'intention du Roi, d'abord après son rétablissement, est de me faire emprisonner, je ne verrais aucune raison d'en douter. Avec ces idées effroyables, que voulez-vous que je fasse ? Si je suis coupable, je dois me retirer par conscience ; si je suis innocent, je dois me retirer par honneur : rien n'est plus évident. Ma situation est une contradiction politique, une espèce de monstre, tel que ma réputation même, si j'en ai une, est un mal. Un jour peut-être, mais trop tard dans tous les sens, S. M. me

fera l'honneur de me croire. En attendant tenez pour sûr que si je n'étais père, il y a longtemps que j'aurais pris un parti qui m'aurait placé dans les *Gazettes*, sans que cependant S. M. eût pu me désapprouver.

Je vais tâcher de placer mon fils de quelque manière au service russe, il a 18 ans et n'a point de rang. L'opinion plus forte que le Souverain, qui repousse tout homme sans grade, va bientôt le travailler, et dans peu il sera perdu. Mon raisonnement est très simple : si le Roi, après son rétablissement, agrée les services de mon fils, il daignera le faire connaître ; s'il ne les agrée pas, le jeune homme vivra ailleurs, comme il pourra. Il sait le Français, le Latin, l'Italien, l'Allemand, et le Russe assez pour faire déjà toutes mes affaires ; il est avancé jusqu'à un certain point dans les Mathématiques et dans l'Histoire. Je voudrais l'employer de quelque manière active, de peur qu'il ne se rouille *dans ce climat humide qui rouille tout*. Du reste, je lui laisse ignorer mes chagrins ; il saura toujours assez tôt sous quelle étoile il est né. Faites, Monsieur le Chevalier, les suppositions les plus favorables pour moi ; imaginez que j'obtienne plus que je ne puis espérer. Le jour où mon fils changera de service sera l'un des plus tristes de ma vie ; au reste je n'ai encore aucune idée fixe.

Répétez, je vous en supplie, à S. M. l'assurance de mon éternel dévouement. Il n'y a dans tout ceci ni détour, ni finesse, ni prétention cachée : je ne veux rien, je ne demande rien. Tout le mal que la puissance de S. M. pouvait me faire est fait ; et je crois (c'est là mon grand malheur) que si Elle avait pu m'en faire davantage

sans se nuire encore davantage, Elle l'aurait fait. Je m'en vais donc, mais c'est un dépit d'amour ; cette expression familière exprime mes vrais sentiments.

Tout à vous, etc.

188

Au Même.

Saint-Pétersbourg, décembre 1806.

Monsieur le Chevalier,

J'ai l'honneur de vous faire part, avec la joie la plus amère, que mon fils est entré au service de S. M. I.; il était sur le point de m'échapper des mains et de tomber à terre ; je l'ai retenu, c'était mon devoir. J'ai tout pesé mûrement; j'ai consulté un petit nombre de bons amis, surtout notre cher Duc ; enfin, j'ai pris mon parti. L'état civil ne présentait qu'une chance lointaine et fort douteuse; et moi, j'avais besoin d'un état subit ; il n'y avait donc que le militaire, et dans le militaire, il n'y avait que la *Troupe sacrée* (les Gardes). J'étais effrayé par la règle à laquelle l'Empereur tient infiniment, qu'il faut commencer par être bas officier. Le Prince Lubomirski, de Pologne, âgé de 24 ans, qui vient de donner 100,000 roubles à une maison de bienfaisance, a cru qu'un don de cette espèce pouvait au moins lui valoir la grâce d'être fait officier d'emblée dans les Gardes; mais l'Em-

pereur a beaucoup resisté ; enfin toute la protection possible s'étant mise en train, l'Empereur a consenti, *à condition que le Prince servirait pour la forme pendant huit jours dans un autre régiment.* Cette petite anecdote vous montre le système du pays. L'Empereur ne veut pas qu'il soit dit qu'on entre officier d'emblée dans ses Gardes. J'ai donc fait ma demande, bien résigné, comme vous pensez, aux huit jours et même aux seize. Trois ou quatre jours après, le Baron de Budberg me prit à part, un jour que je dinais chez lui, et me dit ces propres paroles qui ne doivent jamais sortir de ma mémoire : « L'Empereur, Monsieur le Comte, me charge de vous « dire qu'il agrée non seulement sans difficulté, mais avec « le plus grand plaisir, la demande que vous lui avez « faite. Il accepte votre fils dans le premier corps de sa « Garde (les Chevaliers-Gardes) et le reçoit tout de suite « au grade de Cornette (lieutenant dans l'armée). »

Les Chevaliers-Gardes ne montent la garde que dans l'intérieur du palais ; ils suivent l'Empereur les jours de gala, traversent la salle des Ambassadeurs, et vont dans la pièce intérieure avec les demoiselles et dames d'honneur. Ils sont invités par tour à l'Ermitage. En un mot, c'est un état dans le monde.

Voilà donc, Monsieur le Chevalier, mon fils jeté sur le champ de bataille. Il est en bonne compagnie : mais cependant, qui m'aurait pu faire seulement soupçonner cet arrêt de la toute puissante nécessité? J'avais rêvé bien d'autres choses : peut-être que tout est pour le mieux.

Qui sait où m'auraient conduit mes idées exaltées ? Je

vous répète cependant qu'au milieu de la joie bien naturelle que je dois éprouver, *surgit amari aliquid* ; jamais je ne me consolerai de ce bonheur.

189

A M. le Comte de Roburent,

Premier écuyer du Roi de Sardaigne.

Saint-Pétersbourg, 20 décembre 1806 (1er janvier 1807).

Monsieur le Comte,

Il est impossible qu'en parlant ou en écrivant il n'arrive quelquefois qu'on ne s'entende pas parfaitement. Il est donc indispensable de se dire de temps à autre : *faites-moi la grâce de vous expliquer ;* c'est tout ce que j'avais voulu dire à l'égard de M. Zundler. Vous citez vous-même ce mot de ma lettre à S. M.: *j'attends l'explication*, etc., etc. Or, si j'attendais l'explication, certainement je ne croyais pas positivement ce que vous pensez, car celui qui croit positivement n'a pas besoin d'explication ; une de ces lignes efface l'autre. Soyez donc bien persuadé, Monsieur le Comte, que votre honneur et votre délicatesse ne sont nullement intéressés dans cette petite explication et que je n'ai jamais eu ni pu avoir l'intention de vous désobliger. Tout ce que je vous demande en grâce, c'est de ne jamais transporter à Saint-Pétersbourg des idées de Cagliari ; les latitudes sont trop

différentes, et il faut se prêter à cette grande différence. Tous les officiers Piémontais qui sont ici, ayant la croix, excepté M. Zundler, il me paraissait au moins inutile de faire subir cette humiliation à ce pauvre homme. J'ai donc demandé la croix pour lui de mon propre mouvement ; S. M. ne juge pas à propos de l'accorder : tout est dit. Elle est la Maîtresse de ses grâces, mais je ne crois pas avoir eu tort de présenter la demande. Au surplus, Monsieur le Comte, la fortune de cet officier a bien diminué. Ce pays étant celui des miracles, jamais je n'ai pu deviner la raison de ce qui s'est passé ; ce qu'il y a de sûr c'est que le général Suchtelen, après avoir signé la caution, n'a plus fait mention de rien ; de manière que M. Zundler a jugé prudent de vendre les meubles et de louer l'appartement. Notre ami Galaté vous contera ou vous a conté cela par le menu. Je n'ai pas besoin de vous le recommander ; sans parler de l'amitié que j'ai pour lui, c'est un officier universellement estimé, dont le Gouvernement russe connait et apprécie les sentiments et les services.

J'ai été extrêmement flatté, Monsieur le Comte, de l'inestimable souvenir de S. M. la Reine, que vous avez eu la bonté de me transmettre. Mettez à ses pieds, je vous en supplie, ma très respectueuse reconnaissance ; son esprit, ses grâces, sa bonté, ses connaissances, que j'ai malheureusement admirés trop peu de temps, ne sont cependant pas des choses qu'on puisse oublier. Quand je n'aurais pas l'honneur d'être sujet de sa personne auguste, je ne le serais pas moins de ses qualités. J'ai eu souvent la satisfaction de m'entretenir d'elle avec

un de ses plus grands admirateurs, que la finesse de sa taille rappellera sûrement à S. M., c'est la doyenne des demoiselles d'honneur, la Comtesse Potasof. C'est au demeurant une excellente personne qui m'a bien fait sa cour en me parlant de Gaetta.

Que vous dirai-je, Monsieur le Comte, du pays que vous habitez? Vous voyez ce que j'ai vu ; vous éprouvez ce que j'ai prédit. Le comble du malheur est que S. M., dans sa position, ne peut employer les remèdes convenables. Je vous plains tous infiniment, mais surtout la famille Royale, mais surtout S. M. la Reine. Quel séjour, bon Dieu ! J'espère au moins que vous y vivrez tranquilles (sauf de nouveaux malheurs qu'on ne peut prévoir), car les deux puissances protectrices sont bien d'accord de vous défendre. J'ai fait ici diverses instances et toujours j'ai été bien reçu ; mais si Bonaparte battait les Russes, qu'y aurait-il de sûr en Europe ? Je ne suis pas surpris que l'affaire de M. Bachman vous ait causé bien du chagrin ; mais j'ai tout lieu de croire que vous en serez quitte pour la peur. Charmé de trouver cette occasion de me rappeler à votre souvenir, Monsieur le Comte, je vous prie d'agréer les nouvelles assurances du respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être.....

NOTE JOINTE A LA LETTRE.

Le Maréchal Kamenski, en arrivant à son poste, a écrit que l'armée était fort mal ordonnée, et il s'est brouillé ainsi avec le Comte de Lieven, Ministre des guerres, dans la réalité, et fort ami du Maître. Il a écrit

que les magasins étaient mal fournis et mal organisés, et il s'est brouillé ainsi avec le Prince Wolkonski, Intendant général de l'armée, homme qui sait à peine que deux et deux font quatre, mais dont la femme est amie de cœur du Comte Tolstoï, Grand Maréchal de la Couronne et très influent. Il a écrit que l'artillerie était en fort mauvais état, et il s'est brouillé avec le général Araktcheief, Grand Maître de l'artillerie, instrument terrible de Paul Ier, et qui se souvient de son premier métier, mais qui du reste en sait, sur l'artillerie, moins qu'un ci-devant enseigne de l'École de Turin. Le Maréchal, déjà fort travaillé par certains partis, a trouvé à l'armée en arrivant, au lieu de la toute-puissance qui lui était donnée extérieurement, il a trouvé, dis-je, que le Comte Pierre Tolstoï, dont j'ai souvent parlé dans mes lettres, avait ses poches pleines de blancs-seings impériaux et qu'il en avait même déjà jeté plusieurs *sur la place*. La tête a tourné au vieux guerrier. Il a remis le commandement à M. de Buxhovden, qui était le plus ancien et il a écrit à l'Empereur : « *Je suis vieux, je suis* « *sourd et j'ai mal*..... » S. M. I., qui avait purement et simplement obéi à l'opinion publique en plaçant cet homme, n'a pas été probablement bien fâchée du parti qu'il prenait. Monseigneur le Grand Duc, bien plus aliéné, a dit : *C'est un vieux fou*, et bientôt nous avons vu dans la *Gazette de la Cour : Sur la demande de Monsieur le Maréchal*, etc. Mais le renvoi subit de ce Général, qui était il y a moins d'un mois l'espérance et l'idole de la nation, a fort déplu à une infinité de gens. Ce fut au milieu des balancements causés par toutes ces intrigues,

que Bonaparte attaqua : jamais peut-être il n'avait été dans une plus mauvaise position. Si Buxhovden avait donné, Napoléon était perdu ; son étoile l'a sauvé encore. L'affaire cependant a été plus meurtrière qu'on ne l'avait cru d'abord. Un homme placé pour tout savoir a convenu avec moi qu'on avait perdu 3,000 hommes de ce côté ; mais que les Français ne pouvaient pas en avoir perdu moins de 10,000 : maintenant, le froid, la crainte et la difficulté des subsistances produisent une espèce de repos.

Pozzo del Borgo, qui a beaucoup joui de l'honneur de voir S. M. en Italie, a fait ici une fort belle fortune. Il a été fait Colonel avec une forte pension, et il a été chargé de l'importante commission de porter à l'Empereur François II la lettre autographe par laquelle Alexandre Ier l'exhortait à prendre un parti décisif, commission qui aurait honoré le Russe le plus illustre. C'était une assez singulière idée que celle de confier une négociation de cette espèce à un Corse connu d'avant-hier, et qui est pensionné par d'autres puissances. Il n'a rien fait à Vienne où l'Empereur lui a donné une réponse indifférente. Le Comte de Meerfeld est extrêmement aigri : il n'aime personne ici et on le lui rend bien. La guerre avec la Turquie paraît inévitable, et je ne vois pas qu'ici on ait assez de dextérité pour tranquilliser et conduire une puissance aussi ombrageuse que l'Autriche. D'un autre côté, Bonaparte la comble de caresses et d'espérances.

Tel est l'aspect des choses et le dessous des cartes, au moment où je ferme cette dépêche.

190

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 3 janvier 1807.

Monsieur le Chevalier,

Vos numéros 10 et 11, ainsi que la lettre incluse de S. M., et autres, me sont parvenus le 9 (21) de ce mois. J'avais totalement oublié l'affaire de la Grèce; mais puisque vous en parlez, j'y reviens moi-même.

Mon imagination, en battant continuellement la campagne sur le globe pour y chercher une place à S. M., s'était arrêtée plus d'une fois sur la Grèce. Feuilletant un jour *l'Atlas historique* de M. Le Sage, livre d'une utilité infinie, je tombai sur un morceau intitulé : *Note précieuse sur la Maison de Savoie :* vous la trouverez ci-jointe sur la feuille cotée *A*.

Continuant ma lecture, je trouvai un second passage qui me fit rêver. Qui sait ce que Le Sage a entendu dire à Paris ? Vous lirez encore ce morceau sur la feuille cotée *B*. Cette idée sur la Grèce n'est pas du tout une idée creuse. Vous me faites beaucoup d'objections contre ce projet ; mais ces objections, dont je n'en vois qu'une de véritablement solide, et toutes les autres qu'on pourrait imaginer, tombent devant ce dilemme décisif : « ou « S. M. pourra obtenir d'autres États plus à sa bien-

« séance, et dans ce cas il est inutile de s'occuper des « inconvénients de la Grèce ; ou S. M. se trouvera forcée « par les circonstances de se contenter de la Grèce, et « alors les objections ne sont plus que des difficultés « qu'il faut vaincre. » Si vous le voulez cependant, je dirai un mot sur ces objections.

1° *La langue*. — La langue ne produit qu'une objection momentanée, nulle par conséquent pour la Souveraineté qui est censée éternelle. Le successeur de S. M. parlera Grec. Pour un Prince qui fonde un nouvel Empire, le moment présent n'est rien : j'ajoute cependant que les Vénitiens ayant porté la langue italienne dans les îles et même sur le continent de la Grèce, et l'organe de ces peuples se pliant d'ailleurs avec assez d'aisance à cette langue souple et harmonieuse, on pourrait *nullo negotio* donner à la langue Italienne, dans la Grèce, le même rang dont jouit ici la langue Française.

2° *La religion*. — La religion ne gêne que ceux qui la gênent. Elle ressemble à la poudre : comprimez-la, elle soulèvera les Alpes ; laissez-la brûler au grand air, elle ne produira que de la lumière. Un Prince, qui arrive dans un pays nouveau pour lui, n'a pas droit de toucher à la Religion ; sa conduite est donc des plus aisées, car il n'y a rien de si facile que de ne rien faire. La Maison de Saxe ne vivait-elle pas heureuse et tranquille au milieu d'un peuple protestant ? Il est bien certain que si un Prince voulait chanter du latin et faire la procession du Corps de Dieu dans les rues de *Salonique*, il s'exposerait à tout ; mais il faut avouer aussi qu'il l'aurait bien voulu. Ce qu'il pourrait faire de mieux, ce me semble, serait de

partir de cette vérité assez simple, savoir, que *Dieu sait le Grec*, et maintenir, même pour son usage, le rit Grec. Le peuple qui verrait les mêmes habits et les mêmes cérémonies, et qui entendrait les mêmes mots s'apprivoiserait beaucoup plus vite avec le Catholicisme de l'Eglise royale, et le rit *réuni* deviendrait bientôt *réunissant;* d'ailleurs je ne doute pas que l'opinion ne passât volontiers au Souverain sa chapelle latine, s'il ne pouvait prendre sur lui d'entendre *Kyrios met' hymin* au lieu de *Dominus vobiscum*.

3° *Défaut de citadelles et de marine guerrière.* — Il y a deux vérités bien certaines, Monsieur le Chevalier, et que S. M. dans le cas d'un établissement nouveau ne pourrait perdre de vue sans se faire un tort infini, c'est en premier lieu que de quelque manière que les choses tournent, et dans les suppositions les plus favorables, jamais S. M. ne peut être puissance militaire, et en second lieu qu'il ne lui importera nullement de l'être.

En quelque lieu que S. M. soit placée en Europe, et chez elle-même, elle trouvera *table rase :* tout a péri, et non seulement il faudrait semer de nouveau de bonnes plantes, mais il faudra arracher les mauvaises. L'idée de ce travail, l'idée des peines et des dépenses qu'il coûtera fait tourner la tête. Commençons par l'éducation publique, base de tout, et base non seulement négligée, mais arrachée dans ce fatal XVIIIe siècle. Nous avons malheureusement donné dans ce genre le mauvais exemple, en ôtant l'éducation publique aux Jésuites, sans savoir ni ce que nous faisions ni ce que nous allions faire. Ce serait une assez belle chance que le Roi fut appelé à

rétablir le premier une bonne *pépinière humaine*. Ajoutez les finances ; ajoutez les grandes routes, etc., etc.; si le Roi, avec ces immenses travaux sur les bras, entreprenait d'avoir des soldats, des citadelles et des vaisseaux, il arriverait qu'au lieu de laisser à ses successeurs une constitution et une force militaire, elle ne laisserait ni l'un ni l'autre.

J'ajoute, Monsieur le Chevalier, que S. M. pour être sûre dans cette supposition n'aurait nul besoin d'une armée ; Elle aurait pour allié et pour garant, savez-vous qui? *L'Univers.* — L'univers entier se jetterait sur la puissance qui voudrait dépouiller le Roi. Il ne pourrait acquérir la Grèce qu'en vertu d'un traité solennel signé par tous les Souverains de l'Europe. Il n'y aurait rien de si sacré dans le monde, et l'on crierait *Au Feu !* dans tous les Cabinets si une puissance influente osait montrer la moindre velléité d'ajouter un pays tel que la Grèce à ses antiques possessions. S. M. est donc destinée, si la Providence lui réserve comme nous l'espérons un nouveau trône, à être un *Roi Pasteur* ; à constituer son peuple et à poser toutes les bases de la félicité publique sur lesquelles d'autres bâtiront ensuite. Le temps, dit le proverbe Persan, *est le Père des miracles*. Mais le lot attribué à S. M. serait assez beau.

4° J'aurais quelque peine à vous parler sérieusement *des droits de la Porte*. Sûrement, Monsieur le Chevalier, si vous n'avez pas entendu sonner la dernière heure, c'est que vous n'avez pas prêté l'oreille. Au reste si vous voulez que je traite le *droit* avec le *fait*, je vous dirai que le *Mahométisme ne peut posséder légitimement en*

Europe. Les Turcs ne sont pas des conquérants comme les Francs dans les Gaules, les Normands en Angleterre, les Tartares en Chine, etc., qui se sont acclimatés et bientôt unis et confondus par la foi, par les lois et par les mariages. Les Turcs ne sont qu'une armée de Tartares campée en Europe ; ils sont aussi étrangers aujourd'hui qu'ils l'étaient le 29 mai 1453. Entre l'homme qui fait le signe de la croix et celui qui dit *Allah*, il ne peut y avoir d'autre relation que celle de maître et d'esclave. Tant mieux pour le premier, tant pis pour le second. Les Turcs détestent notre foi, et nous la leur : ils ne veulent pas apprendre nos langues, ni nous la leur ; ils n'épousent point nos filles, ni nous les leurs. Nous ne voulons point de Souverains qui aient le droit de tuer, et nous avons en horreur celui de mettre la main sur eux. Au sortir d'un champ de bataille, nous donnons un bal et nous y invitons nos prisonniers, nous descendons d'un observatoire pour aller à l'Opéra-Comique... Le Turc ne sait pas mieux saisir le violon que le télescope. Nous n'avons rien de commun avec lui. Nous ne voulons ni la polygamie, ni l'ignorance, ni la peste. Comment possèderait-il légitimement une terre qu'il ne sait pas cultiver? La violence *tient*, elle ne *possède* jamais.

En écartant ainsi, *animi gratia*, des objections que je ne crois pas solides, je suis bien éloigné de fermer les yeux sur celle que vous tirez du caractère des peuples, et qui est réellement terrible. Vous savez ce qu'étaient les Grecs sous ce misérable Bas-Empire, et surtout dans les derniers temps. *La fede Greca a chi non è palese?* De cette pâte infâme pétrie durant plus de trois siècles par

des Tartares Mahométans, que sortira-t-il? Je sens qu'il y a de quoi trembler. Si cependant nous en étions là, S. M. ne devrait pas se décourager. Mais il serait superflu d'écrire ici ce que l'on pourrait proposer alors.

Ce que S. M. ne doit jamais perdre de vue c'est Venise. Rien n'est plus beau, et rien n'est plus convenable. Rien de plus naturel sans doute, et rien de plus respectable que l'attachement de S. M. pour ses anciens états; cependant l'inclination patriotique peut tromper un Souverain comme un particulier.

S. M. ne peut mettre d'aucune manière en balance le Piémont et l'Etat de Venise. Le premier pays est beau sans doute ; il est à présent comme autrefois *fecundissimum Italiæ latus;* mais d'abord, si j'en crois le raisonnement et certaines expériences que j'ai faites, la Savoie ne retournera pas à S. M. Or, sans la Savoie, le Piémont n'est rien sous le rapport de la force, que S. M. m'a toujours paru compter pour beaucoup. D'ailleurs le Piémont a un grand inconvénient, c'est qu'il est fait exprès pour entretenir la contradiction qui existait dans la Maison de Savoie entre la noblesse et sa puissance. Par plusieurs raisons physiques et morales trop longues à vous détailler, le Piémont *étreint* son Maître et l'empêche de grandir : c'est un cercle qui embrasse un arbre. Le cercle sera d'or, si vous voulez, mais il n'étrangle pas moins la plante faite pour prendre les plus belles dimensions. Turin est beau aussi ; mais il est petit et ne répond pas à son nom latin ; il n'est pas *Auguste* comme Venise. Venise est le palais d'un grand Seigneur, où il y a des parties négligées, du désordre, du délabrement, des

ordures même çà et là, mais où le sceau de la grandeur est imprimé jusque sur la garde-robe. S. M. entrerait dans une capitale fameuse, elle succèderait à une immense réputation, et de la *Gazette* nous passerions dans l'histoire. Elle retrouverait sa langue et de plus un dialecte délicieux. Elle règnerait sur un peuple doux, spirituel et dont les institutions encore vivantes, quoique immobiles, n'attendent que le souffle d'un Prince assez sage pour leur dire *allez !* au lieu d'imaginer le projet fatal d'en créer d'autres.

Jamais, Monsieur le Chevalier, je ne me repentirai de ma Mission en songeant que lorsque je la commençai, les deux Ministres me signifièrent durement la nécessité d'accepter Sienne, avec la renonciation expresse au Piémont, et qu'une année avant de la terminer, j'ai pu sans offenser les oreilles, et même sans les étonner, proposer l'indemnisation de S. M. sur Venise, et la faire adopter au gouvernement qui, à son tour, la fit agréer à l'Empereur d'Autriche.

C'est assez pour moi, Monsieur le Chevalier, et je garderai ce souvenir sans autre *indemnisation*. Je ne mets dans ma retraite ni éclat, ni ostentation, ni amertume : jusqu'au dernier moment je m'occupe avec plaisir d'idées utiles à S. M. et je continuerai même après que je n'aurai plus l'honneur de lui appartenir. J'ai lu quelque part que les vieilles amitiés doivent être *décousues*, s'il le faut absolument, mais jamais déchirées. Si cette maxime a lieu pour un attachement ordinaire entre deux égaux, elle a plus de force encore à l'égard du sujet, pour ce sentiment de respect et d'amour qui l'a attaché long-

temps à un Souverain. Quoique S. M. m'ait fait subir un traitement sans exemple, Dieu me garde cependant de m'échapper le plus légèrement. Un fils frappé par son père, même cruellement, même sans cause (ce n'est qu'une simple supposition), n'a pas droit de lui manquer d'aucune manière ; mais je ne pense pas qu'il se rende coupable en s'écartant.

Dans ma correspondance, j'ai dit constamment la vérité à S. M. Quelques idées sans doute auront pu ne pas mériter son approbation ; mais si tous les hommes lui disaient comme moi tout ce qu'ils pensent, y en aurait-il beaucoup qui ne lui déplussent en rien ? D'ailleurs de longues études et de longs malheurs semblent m'avoir donné le droit d'opiner avec une certaine confiance : je commence à pouvoir dire « *Mores hominum multorum vidi et urbes* ». Quelques détails auront pu, ça et là, comme je vous disais tout à l'heure, ne pas obtenir l'approbation de S. M., mais j'ose m'assurer que l'ensemble lui aura paru vrai. — Je passe aux nouvelles.

Je vous ai suffisamment fait connaître le Maréchal Kamenski ; je vous ai fait sentir à quel point l'opinion publique était pour lui. Qu'est-il arrivé ? Précisément le contraire de ce qu'on attendait. Il a perdu la tête, ou bien on la lui a fait perdre ; car pour certains tours de main nous ne sommes tous que des enfants en comparaison des Russes. Quoi qu'il en soit, il paraît que le Maréchal a entravé les opérations au lieu de les avancer. Bonaparte avait passé la Vistule à Thorn ou à Plock, et posté son quartier général à Plonsk. Le général Benningsen était campé sur deux lignes à Pultusk. Bona-

parte voulait percer sur Grodno où sont les magasins des Russes. Le 11, le 12, le 13 (23, 24, 25) décembre, il a attaqué ceux-ci sur les ailes avec plus ou moins d'avantage, car le gouvernement est muet sur cet article. J'ai su cependant, d'une manière oblique, que les Français avaient pris cinq canons. Le 14 (26), Bonaparte fit mettre le feu à un village pour que la fumée cachât ses manœuvres aux Russes qui étaient sous le vent, et il prépara une grande attaque à sa manière; mais le général Benningsen, profitant, dit-on, de cette même fumée, a formé brusquement sa seconde ligne en colonne, et se jeta sur le centre des Français, tandis que sa première ligne, brisée et changeant de front, agissait sur les ailes. Les Français furent enfoncés, et, pour la première fois depuis saint Jean-d'Acre, Bonaparte s'est vu repoussé en personne. Les Russes ont poursuivi les Français l'espace de 12 ou 15 verstes; après quoi, chacun a repris son poste. On parle de six et même de 8,000 morts et de 2,000 prisonniers. Dans la relation du général Benningsen, du moins dans celle qui a été publiée, on lit aussi qu'il y a 6,000 morts, *si l'on en croit les prisonniers*, mais lorsqu'on écrit de pareilles choses, on espère sans doute n'être lu que par des femmelettes ; au lieu que le général Benningsen a dit très clairement encore qu'il aurait remporté une victoire plus complète, si le Maréchal ne l'avait pas arrêté. Il est sûr que ce dernier n'a point agi et s'est tenu à Odelinska : mais il est malade. Le général Buxhovden qui se porte bien, était avec son corps à 20 verstes de Pultusk. Maintenant, Monsieur le Chevalier, raisonnez je vous prie en regardant la

carte. Bonaparte passe la Vistule avec un Corps qui ne doit pas être supérieur (du moins de beaucoup) à celui de Benningsen, puisque ce dernier a pu résister et vaincre même. La Vistule, commençant à charrier, pouvait emporter les ponts d'un moment à l'autre. Buxhoveden étant aujourd'hui réuni à son collègue, il y a au moins 100,000 Russes réunis, et si Bonaparte se tient là, avec un tel fossé à dos, il est fou, ou il est inspiré, ou il est d'accord avec quelqu'un, ou l'on nous trompe sur le nombre des troupes de part et d'autre. Enfin il y a là quelque secret redoutable : si dans trois ou quatre jours nous ne recevons pas la nouvelle d'une seconde action favorable aux Russes, je crains tout.

Le Maréchal a écrit à l'Empereur une lettre ridicule et même indécente. Il est attaqué d'une hernie que le cheval rend beaucoup plus grave. Il a fait, dans sa lettre, une description topographique de son incommodité, et même il a laissé tomber de sa plume un monosyllabe étrange dans une lettre écrite à un Empereur. Enfin, la *Gazette* nous a appris sur le champ que *pour cause de santé et sur sa demande* le Maréchal était rappelé. Buxhoveden l'est aussi. Bagration, *mort et enterré*, est subitement ressuscité et s'en est allé à l'armée où il commande avec M. le Comte Tolstoï, sous les ordres de Benningsen ; à celui-ci est dévolu le commandement suprême.

La faveur et la défaveur sont ici comme la fièvre tierce: elles marchent par accès, et c'est une des choses que je contemple avec le plus d'attention. Le général Koutouzof avait accusé le Prince Bagration de s'être

fait célébrer pour des actions où il n'avait pas seulement été présent. Un parti considérable dans l'armée lui disputait tout, même le courage ; enfin il était tout à fait sous la remise. Tout à coup le voilà qui part, et c'est l'homme du jour : ce retour de faveur tient à de grandes choses.

De son côté, Koutouzof est aussi disgracié pour un crime bien singulier, lorsqu'il est imputé par la Toute-Puissance : *pour avoir été courtisan au lieu d'être général, le 1er décembre* 1805. La veille de la bataille d'Austerlitz, résolue par S. M. I., Koutouzof après avoir pris les derniers ordres de l'Empereur, à deux heures du matin, passa dans la chambre du Grand Maréchal Comte Tolstoï (frère du Général) et lui dit : « Monsieur le Comte, l'Empereur veut donner une bataille ; vous devriez bien l'en dissuader, car sûrement nous la perdrons. » Le Maréchal, qui est emporté, sauta aux nues : « *Je ne me mêle*, dit-il, *que des sauces et des rôtis. La guerre est votre affaire : faites-la !* etc... »

La bataille se donna, comme vous savez ; et le Général est aujourd'hui en pénitence pour n'avoir pas osé dire la vérité. Il eut tort en effet : mais, d'un autre côté, les Souverains ne sauraient guère se flatter de posséder des hommes qui ne pensent qu'au bien public et nullement à eux-mêmes.

Il faut prendre la pauvre nature humaine comme elle est : les mouches blanches ne comptent pas.

L'Empereur vient de prendre contre la France une mesure gigantesque. Il a ordonné une levée extraordinaire de 612,000 hommes de milices. La chose ne se fait

point sur le papier : elle est très réelle, et dans le commencement de janvier tout sera prêt. On ne mettra cependant que 200,000 hommes en avant. Le reste demeurera dans les villages et ne sera exercé que deux ou trois fois par semaine. L'Etat n'ayant pas les moyens d'armer cette multitude, cet armement est devenu le sujet d'une immensité de dons patriotiques. La première mise en avant coûte à la noblesse, pour trois mois, 50 millions de roubles. On parle diversement de cette mesure : les uns la critiquent violemment, d'autres s'en moquent, d'autres l'exaltent. Vous trouverez ci-joint l'Ukase traduit en allemand, car je n'ai pas de traduction française. Vous trouverez cependant encore dans ce paquet le préambule et la péroraison traduits en français.

S. M. I. a de plus jugé à propos de prendre une mesure générale contre les Français qui fourmillent dans cet empire. Les uns doivent prêter le serment de naturalisation, les autres celui de *non-communication*. Ceux qui ne sont admis ni à l'un ni à l'autre de ces deux serments doivent quitter l'Empire. Je me réfère à la pièce et à la formule du serment de non-communication. Il est arrivé à cet égard une chose fort plaisante : c'est qu'on n'a pas songé que, pour sortir de Russie, il fallait entrer dans d'autres États. Les Ministres étrangers ont refusé les passeports aux Français qui doivent sortir, et ceux que le Gouvernement avait fait conduire jusque sur la frontière de Suède ont été renvoyés. Il y a apparence qu'on les enverra tous dans une ville de l'intérieur, ou bien peut-être que l'on n'y pensera plus : ce qui est plus probable.

Enfin, Monsieur le Chevalier, le saint Synode s'en est mêlé, et il a publié un mandement adressé à tout le peuple chrétien, qui n'est au fond qu'un *manifeste christianisé*, car c'est l'Empereur qui est Patriarche et les Evêques ne sont que des paysans mitrés. Ce mandement, écrit en esclavon, est fort bien fait; on en a distribué 28,000 exemplaires, à ce qu'on m'assure, et il est fait pour opérer vivement sur l'esprit du peuple. Ce qu'il y a de curieux, c'est que pendant que le gouvernement se gardait, plus que tout au monde, de se prononcer clairement sur Bonaparte, il a fait rompre la glace par le Synode, qui s'exprime sur cet usurpateur de la manière la plus dure. Les premiers mots sont *l'ennemi impie*. Il est dit dans cette pièce « que Bonaparte fut d'abord avec « tous ses complices adorateurs de la Déesse Raison, « qu'ensuite il se fit Mahométan, que tout nouvellement « il avait rétabli le Sanhédrin, le même tribunal qui « avait condamné à mort notre Sauveur Jésus-Christ, et « qu'enfin il se présentait aux frontières pour renverser « dans l'Empire la foi orthodoxe. »

191

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 7 janvier 1807.

J'ai été enchanté de ton enchantement, ma très chère enfant, au sujet de ce piano qui te rend si heureuse;

j'aime à croire qu'il ne manquerait rien à ton bonheur si je pouvais t'entendre. Je regrette bien, ma bonne Adèle, que tu te sois si peu amusée pendant ce carnaval; mais comment aurais-tu pu t'amuser? Il est des devoirs sous lesquels il faut plier de bonne grâce sans faire la moindre grimace; à la manière dont tu t'exprimes, je croirais voir que tu envisages cette présentation du côté de la dépense. Quand j'aurais des millions, il n'en serait ni plus ni moins. Tu conçois parfaitement que, pendant que je suis ici, une présentation dans le pays où tu es vous ferait justement mépriser par ceux mêmes qui en seraient l'objet. Il y a des règles de décence et de délicatesse qui sont approuvées dans tous les pays et par toutes sortes de personnes; et pourvu qu'on n'y joigne aucune bravade (ce qu'il ne faut jamais faire), il est impossible qu'on ait lieu de s'en repentir. On ne hait dans le monde que la passion; la raison froide et l'observation des convenances ne font point d'ennemis. J'en suis une bonne preuve. Souvenez-vous toujours que vous êtes ce que je suis, que vous pensez ce que je pense, que nous avons les mêmes devoirs, et que la chose durera tant qu'il plaira à Dieu. Il ferait beau voir qu'après t'avoir acheté un si bon piano, tu me fisses une dissonance. Allons notre train, ma chère amie; pour moi, je suis fort tranquille de ce côté. Ce qui m'afflige, c'est cette intolérable séparation qui n'a pas de fin; mais cela même est arrangé pour le mieux, sans que nous en sachions rien. Une fois peut-être nous jaserons ensemble de notre singulière destinée, et, en jetant les yeux sur le passé, nous conviendrons probablement que les choses

devaient aller ainsi. En attendant, je te vois toujours inconsolable de ne pas trouver *cette amie* telle que je te la désirerais. Ah! la belle dissertation que je te ferais sur ce chapitre, si j'avais l'honneur de te voir *un peu plus souvent !* Je me contente, quant à présent, de te renouveler mes respectueuses observations sur les goûts exclusifs et sur l'indispensable nécessité de vivre bien avec tous les hommes, même avec toutes les femmes, ce qui est bien plus difficile. Je suis bien aise qu'on ait pris où tu es le goût des belles perruques ; quant à moi, je conserve intrépidement *le noble signe de la vieillesse*, car il me semble que ce serait un mensonge d'orner ma tête de cheveux qui n'auraient pas mon âge. *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.* Voilà un des vers que je me rappelle, quoique je n'en lise plus depuis un siècle. Je suis tout à la prose, et à la prose grave ; si tu étais ici, comme je te ferais écrire ! Je t'apprendrais le *subjonctif.*

Je suis grandement aise que tu comprennes parfaitement et que tu goûtes notre dantesque Alfieri ; il ne faudrait cependant pas l'aimer trop. Sa tête ardente avait été totalement pervertie par la philosophie moderne. Veux-tu voir d'un premier coup d'œil son plus grand défaut? C'est que le résultat de la lecture de tout son théâtre est qu'on n'aime pas l'auteur. Sa dédicace à l'ombre de Charles Ier est insupportable. La première fois que je lus sa *Marie Stuart*, et surtout la dure, inhumaine, abominable prophétie qui s'y trouve, je l'aurais battu. Tâche de te procurer une excellente petite brochure intitulée *Lettera dell' abate Stefano Arteaga a*

monsignor Antonio Guardoqui, intorno al Filippo. Tu apprendras à juger précisément cette pièce que tu as avalée comme une limonade (de quoi je ne te blâme pas du tout) ; aucun juge sage et instruit ne pardonnera à Alfieri d'avoir falsifié l'histoire pour satisfaire l'extravagance et les préjugés stupides du dix-huitième siècle. Tout cela, au reste, ne déroge nullement au mérite d'Alfieri, véritable créateur de la tragédie italienne, et distingué par une foule de grandes qualités littéraires. Il serait sans tache s'il n'avait pas trop appartenu à son siècle, qui a gâté une foule de grands talents. Je l'ai vu deux fois à Florence. La première fois, nous fûmes sur le point de nous heurter ; la seconde, tout alla bien : nous nous rapprochâmes singulièrement ; et si j'avais passé quelques jours de plus à Florence, nous aurions été fort bons amis. J'aime bien qu'on fasse des tragédies sans amour, comme *Athalie*, *Esther*, *Mérope*, *la Mort de César*, mais j'aime mieux l'amour que les passions haineuses, et Alfieri n'en peint pas d'autres. On ne saurait le lire sans grincer des dents ; voilà ce qui me brouille un peu avec ce tragique. Les vers que tu me cites sont très beaux ; mais Philippe II aimait beaucoup sa femme et n'était pas moins bon père. Isabelle mourut dans son lit, d'une fausse couche, plusieurs mois après don Carlos, qui était un monstre dans tous les sens du mot, et qui mourut de même dans son lit et de ses excès. Quand nous lirons l'histoire ensemble, je te montrerai comment les protestants et les philosophes l'ont arrangée. Cherche cette lettre de l'abbé Arteaga.

Quoique je souffre autant que toi de notre cruelle sé-

paration, quelquefois je suis tenté de la trouver bonne, à cause des vicissitudes étranges de ce globe. Tu sais si je voudrais vivre avec vous ! Mais je voudrais *m'asseoir*, et n'avoir plus de changement devant les yeux. Rien n'est stable, ma chère enfant ; encore un peu de patience. O paix ! O douce paix ! — Mais je ne veux pas glisser dans la politique. Adieu donc, Adèle. Le Chevalier-Garde baise les mains de sa bonne mère et embrasse ses deux sœurs, et, tous les deux ensemble, nous serrons sur nos cœurs la veuve et les orphelines. *L'ingrato zio* t'embrasse amoureusement ; il n'est avare que de lettres ; mais sur ce point il a besoin d'absolution, et il est inutile de le prêcher.

192

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 28 décembre 1806 (9 janvier 1807).

Vous allez voir, Messieurs, Mesdames, tout ce que vous allez voir, et ce que vous n'aviez pas vu depuis Saint-Jean-d'Acre ! Bonaparte a été battu, mais d'une manière toute différente de ce qu'on attendait. Il avait passé la Vistule à Torn et à Plock, et son dessein était de percer par un grand coup jusqu'à Grodno, où sont les magasins russes. Il a trouvé sur son chemin le général Benningsen, campé à Pultusk sur la Narew. On s'est battu, les 11, 12, 13 et 14 décembre (v. s.), et il paraît que

d'abord les Russes ont eu quelque désavantage : ils ont perdu même quatre ou cinq pièces de canon. Le 14, Bonaparte observant que les Russes étaient sous le vent, a fait mettre le feu à un village pour en jeter la fumée sur eux et leur dérober les manœuvres qu'il voulait faire pour tourner les ailes. Sous cette même fumée Benningsen a formé sa seconde ligne en colonne et s'est rué sur le centre de l'armée Française, tandis que sa première ligne, s'étant partagée et ayant changé de front, manœuvrait sur les ailes. Les Français, commandés en personne par Bonaparte, ont été enfoncés et repoussés. Les Russes les ont poursuivis l'espace de quinze ou seize verstes, après quoi chacun a repris son poste. On dit que les Français ont perdu de sept à huit mille hommes morts et deux mille prisonniers ; mais je ne compte jamais sur ces nombres. L'affaire quoique très heureuse et très honorable pour M. de Benningsen n'est point décisive. Il faut voir ce qui suivra. Le vieux Maréchal n'a point répondu à l'attente publique : il l'a trompée même, en gênant les opérations. Il est rappelé, ainsi que le général Buxhovden qui n'est pas arrivé à temps dans cette dernière affaire. Le commandement en chef est dévolu au général Benningsen qui vient de se distinguer, et il a sous lui deux généraux que je connais beaucoup : le Comte Tolstoï et le Prince Bagration. *Ed ecco, cara sorella, come vanno le cose.*

En attendant que l'avenir devienne présent, ton neveu Rodolphe, qui avait tant étudié les métamorphoses à Cagliari, en a subi une très importante en entrant au service de la Russie. Les commencements sont ici extré-

mement durs parce qu'il faut être bas officier et vivre au corps de garde. L'Empereur tient extrêmement à ces formes, mais sa bonté a tout aplani.

Je puis bien et même je dois te répéter les propres paroles du Ministre : « L'Empereur, Monsieur le Comte, « me charge de vous dire qu'il vous accorde, non seule- « ment sans difficulté, mais avec grand plaisir, la « demande que je lui ai faite de votre part. Il ne peut « donner un grade supérieur à votre fils, puisqu'il ne « traiterait pas autrement un de ses Chambellans ; mais « vous ne devez pas être en peine d'un jeune homme « qui a pour protecteur Alexandre Ier. »

Les Chevaliers-Gardes ont trois uniformes. Le journalier est vert et assez simple. Le demi-gala qui sert pour les visites de cérémonie, les bals, etc., est écarlate avec des broderies d'argent. Le grand gala, pour la Cour, est blanc de la tête aux pieds, broderies et longues aiguillettes d'argent, casque doré, cimier en crin ; il n'y a rien de si élégant. Lorsque j'ai demandé au Ministre si je pouvais faire l'uniforme : « *Non pas, s'il vous plait, c'est l'affaire de l'Empereur, qui se charge de l'uniforme de votre fils.* » C'est une galanterie qu'il fait quelquefois, et ce *panier galant* est une grande affaire pour moi; l'épée seule coûte 80 roubles, le casque autant, l'écharpe autant, etc. L'Empereur, qui m'a constamment montré beaucoup de bonté, a saisi cette occasion de me faire un présent dont je ne connais point encore l'étendue au moment où je t'écris. A te dire la vérité (car je sais que tu es de mes amies), je prévoyais cette grâce, sans laquelle les dépenses auraient de beaucoup passé mes forces, malgré

les extrémités où je me réduisais de bonne grâce.

Voilà donc, ma chère amie, ton respectable neveu monté sur un fringant coursier à la suite de S. M. I. l'Empereur de toutes les Russies. Il y a une demi-heure sans doute que tu me dis: *Mais pourquoi, mon cher frère?* — Ma chère sœur, c'est qu'il m'a été impossible de faire autrement. Tu t'en fies à moi, n'est ce pas? Pour peu cependant que tu examines la chose, tu comprendras *par ta propre vertu*, que je perdais mon fils en le laissant avancer en âge sans grade et sans état. Il y a d'autres raisons encore; mais tu sais l'histoire de ce subalterne qui disait à un Colonel: « *On n'a pas tiré le canon* « *pour trente-six raisons; la première, c'est qu'il n'y* « *avait pas de poudre.* » Tout de suite le Colonel le dispensa de dire les autres; j'espère que tu me traiteras de même. La raison, au reste, se trouvait dans ce cas parfaitement d'accord avec l'inclination la plus décidée du jeune homme, qui a fort bien jugé les circonstances. J'ai tout pesé, tout examiné: je me suis décidé avec pleine connaissance de cause, *eu sur ce l'avis de mon conseil.*

Qu'est-ce que tu me disais dans ton dernier numéro, petite femme, sur l'*arrangement de mes lettres?* Tu ferais bien mieux de les brûler. Je vois d'ici ton petit appartement: c'est un chaos, une *bourtifaille;* je m'en vais parier que tu n'as pas seulement une cassette bien conditionnée et bien fermante. Une seule de ces feuilles égarées ferait une aventure; crois moi, il n'y a rien de mieux que ce que la Baronne du Noyer appelait le *bureau d'assurance.*

Tu aurais fait une belle œuvre en donnant mes livres au Chevalier Gianotti ! Vive la Géographie ! Tu sens bien que ces livres ne peuvent être remis qu'à des vaisseaux qui repassent le détroit pour venir dans la Baltique. Si cependant ces caisses devaient être ouvertes à la douane de Cagliari, je rétracte les commissions : je ne veux point qu'on fourrage là dedans. Je te répète l'adresse de l'Amiral dont tu peux te prévaloir : *A Son Excellence M. l'Amiral de Tchitchagof, Chevalier de plusieurs ordres, Ministre de la marine.* Ce que je t'ai dit sur les autres commissions demeure intact, et si j'aperçois la plus petite négligence dans l'emballage, j'irai à Cagliari exprès pour te poignarder. Je profiterai de cette favorable occasion pour t'embrasser, car j'ai résolu de ne pas mourir sans avoir encore baisé ton chien de visage. Adieu, petite sœur. Adieu, mon très cher Alexis ; parlez souvent de moi ; je vous le rendrai ici : salue nos bons amis.

193

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1806 (11 janvier 1807).

Il y a en effet beaucoup à craindre. Kamenski a fort mal manœuvré, il a perdu la tête, ou ce qui est plus probable, il avait un faux système dans la tête. Il voulait se retirer jusque sur la frontière de Russie ; il a re-

tenu Buxhovden qui devait donner une main à Benningsen et l'autre à un général Lestock qui commandait les Prussiens du côté de Kœnigsberg. De cela il a résulté d'abord que Benningsen a dû soutenir tout le poids de l'attaque. Pour compléter, le Maréchal recule, de manière que Lestock, se trouvant en l'air, sera très probablement battu, et toute la Prusse royale prise, avec les magasins que le Roi avait préparés pour les Russes. A-t-on jamais vu une malédiction égale ? L'Empereur a bien vite envoyé les dispositions que je vous ai fait connaître ; mais les distances sont énormes, et quand les courriers auraient des ailes, il leur faut plus de temps qu'il n'en faut pour tout perdre. Voyez la figure à laquelle on condamne l'Empereur, dont les troupes reculent, sur ses frontières, devant un ennemi qui vient de Paris.

Je le demande cependant à tout l'univers : que pouvait faire de plus l'Empereur de Russie ? On lui a fait entendre que la *puissance suprême* présente à l'armée pourrait nuire aux affaires : il s'est abstenu d'y aller. L'opinion lui désignait le Maréchal Kamenski : il l'a nommé. Enfin que n'a-t-il pas fait ? Il est impossible de vouloir le bien plus sincèrement. Au reste il ne connaît pas mieux que les autres Souverains la phalange de scélérats qui gâtent les affaires en Europe. Croyez à cette association comme à l'arithmétique : je viens d'en avoir de bonnes preuves pour Vienne ; ici nous n'en manquons pas. En Angleterre même, on avait déjà attaché le *Mineur*. Malheureusement il est presque impossible d'éclairer les Souverains, et celui-ci moins qu'un autre, parce

qu'on a eu l'art de rendre la vérité presque inaccessible. Cependant, pour peu qu'on examine, on voit que ce qui se passe est inexplicable sans une conjuration. Il faudrait ce que les Anglais appellent un *counter-plot :* mais faites comprendre cela ! Laissons donc agir la Providence ; mais je serais inconsolable si elle avait décrété l'humiliation de cet Empire.

Le courrier me presse. J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Chevalier, avec une respectueuse considération.

Votre très humble et très obéissant Serviteur.

194

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 30 janvier (11 février) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Il m'en a coûté infiniment de placer mon fils au service Russe avant d'en avoir obtenu la permission de S. M.; mais, comme je vous l'ai dit, je n'étais pas le maître de délibérer ni d'attendre. Il fallait prendre un parti ou voir tomber mon fils à terre. L'instinct paternel, presque toujours infaillible, m'avait fait désirer un grade militaire en l'air, et c'est en effet ce qu'il me fallait ; après l'incroyable refus que j'essuyai, je me flattai que je pourrais me tirer d'affaire avec les vaines décorations

que j'avais obtenues, mais non demandées ; je ne tardai pas de m'apercevoir que je m'étais infiniment trompé. Nous ne pouvions que nous nuire et même nous perdre l'un par l'autre. Je me suis décidé, après avoir eu cependant l'honneur d'en faire part à S. M. et de lui témoigner le désir que j'avais que son approbation eût pu précéder ma détermination. Malheureusement la chose n'était pas possible ; le vent soufflait favorablement, il fallait déployer la voile, et employer pour mon salut cette même bonté que j'ai si souvent et si efficacement invoquée pour les autres. La grâce a été aussi vite obtenue que demandée. Au fond, il sert S. M. en servant l'Empereur de Russie : il est bien juste que tout le monde *garde* celui qui *garde* tout le monde ; et quels étrangers peuvent être mieux placés à sa porte que les sujets de S. M.? Enfin, mon fils est lancé : quand il sera capitaine, il aura une belle maison, très suffisante même pour un homme marié. Le Colonel a 12,000 livres de Piémont et 15 chevaux ; et, avec un bonheur très ordinaire, il peut être colonel à vingt-cinq ou vingt-six ans ; en attendant il a les entrées chez l'Empereur de Russie. Je ne pouvais pas laisser échapper cette chance, que je regarde comme une consolation d'avoir manqué une place honoraire dans les milices de Sardaigne. Je suis assez peu connu, Monsieur le Chevalier, pour que ce mot de consolation soit pris pour une ironie ; c'est le dernier tort qui me sera fait et je m'y attends. Soyez bien persuadé, je vous en prie, que la manière dont ma personne est envisagée m'était connue deux ou trois mois après mon départ, comme au moment où je vous écris. Que ma

femme fût d'ailleurs emprisonnée, comme d'autres l'ont été ; que ma fille fût demandée en mariage par un mameluck ; que mon fils eût été enrôlé par force, obligé de servir contre sa conscience, contre son père et contre son Roi, et tué à Austerlitz ou à Pultusk par une balle partie du fusil de son oncle (car tout cela était possible), qu'ici même il m'eût embarrassé et humilié ; tout cela, j'en suis très sûr, était parfaitement indifférent, pourvu que d'ailleurs les affaires se fissent et que mes notes fussent approuvées. Un personnage que vous avez sûrement connu a dit jadis : *Nous avons marqué cette famille, elle ne s'élèvera jamais.* A quels redoutables substantifs se rapportent ces pronoms ? C'est un mystère grammatical que je ne veux ni sonder ni affronter ; mais personne ne me blâmera d'avoir peur de faire peur. Je serais le plus stupide des hommes si cette prophétie, si bien commentée en ma faveur pendant cinq ans de suite, avait encore quelques nuages pour moi. Au reste, Monsieur le Chevalier, il y a longtemps que j'ai écrit dans un recueil de maximes à mon usage : *Qui se plaint de n'être pas aimé se plaint de n'être pas aimable.* Aussi vous avez vu que je m'accuse moi-même, et je le fais très sincèrement ; mais de quelque manière que j'envisage la chose, je me vois toujours condamné à quitter le service de S. M., ou comme sujet désagréable, ou comme sujet outragé. Quand le Roi serait rétabli demain, que m'arriverait-il ? En supprimant les suppositions sinistres et trop probables, un homme riche, et qui aurait peut-être acheté sa tranquillité par toutes les complaisances et tous les serments imaginables, viendrait signer mon

ouvrage ; et l'on m'appellerait, moi, par une lettre que je lis d'ici, à la présidence de quelque tribunal. Je refuserais hautement, par mille raisons décisives qui sautent aux yeux, et qui me permettraient même un peu d'humeur. Alors je serais *jubilé*, et toute la question roulerait sur la pension de retraite ; mais je crois que cette question sera bien vite décidée. Je n'ai jamais été que sénateur dans le temps où j'avais l'honneur d'exercer des emplois au service de S. M. (Je conserve soigneusement la lettre par laquelle on me refuse le titre de Président.) Ainsi je crois que si l'on doublait en ma faveur l'ancienne paye de 1200 livres, c'est tout ce qu'une saine politique pourrait permettre à l'égard d'un sujet d'ailleurs aussi vulgaire. Insistez de nouveau, Monsieur le Chevalier, auprès de S. M., pour qu'elle daigne se défaire de moi. C'est un grand chagrin pour moi, comme j'ai eu l'honneur de le dire, de n'avoir plus d'autres grâces à lui demander ; mais je ne suis pour rien dans les circonstances qui m'ont poussé au désespoir, et certes j'ai fait preuve d'une assez belle patience : il faut enfin savoir mettre un terme aux illusions, et se dire qu'on déplait. Excusez mes répétitions. Lorsque vous étiez sur le continent, je pouvais compter les jours, et lorsque je demandais quelque grâce à S. M., j'étais sûr qu'en trois mois, par exemple, je recevrais le refus. Aujourd'hui rien ne finit : un *si* ou un *mais* consume une année. Je suis donc obligé de répéter, et de prévenir toutes les difficultés.

195

A M. le Comte Deodati, à Genève.

Saint-Pétersbourg, 11 février 1807.

Mon très cher Comte, je vous répète ici, en toutes lettres, ce que je vous ai dit, à mots couverts, dans une autre lettre de la même date. Il a fallu me décider à donner un état à mon fils. Le temps s'écoule ; rien ne se décide. Nul homme dans l'univers ne peut se passer d'état et de souverain. Il a fallu prendre mon parti. Je ne sais quel mouvement intérieur, que je n'avais point prévu, a déterminé le jeune homme pour l'état militaire. Une bonté bien flatteuse, et à laquelle je n'avais nul droit, m'a aplani les routes. Le Maître a bien voulu le considérer comme un de ses propres chambellans, et le recevoir en conséquence, en qualité d'officier, dans le premier corps de la Garde à cheval, appelé des *Chevaliers-Gardes*, le dispensant ainsi de l'insupportable préliminaire de bas-officier. Il n'y a que trois grades dans ce corps : Cornette, Lieutenant, et Capitaine. Le capitaine est lieutenant-colonel dans l'armée, et ne sort que pour avoir un régiment, ce qui peut fort bien arriver à vingt-cinq ou vingt-six ans, s'il n'aime mieux attendre dans son corps le commandement d'un escadron. Il ne monte la garde que dans le palais ; il est invité aux fêtes de

l'intérieur, et il a les entrées. C'est un état, dans toute la force du terme. J'ai eu le plaisir d'entendre ces mots : « Ne soyez pas en peine d'un jeune homme qui a pour « protecteur Alexandre Ier. » Mais que tout cela coûte cher, mon digne ami ! Un second trait de bonté l'avait fait placer dans la réserve. Son âge, d'ailleurs (dix-sept ans), justifiait le repos, au moins pour quelque temps ; mais le jeune soldat m'a échappé, et a fait, à mon insu, les démarches les plus vigoureuses pour être employé. On n'a rien voulu décider sans avoir mon avis. J'ai répondu : « Décidez la chose comme il vous plaira, sans supposer seulement que je suis au monde. » En effet, il m'a paru clair que je n'avais le droit de dire ni *oui* ni *non*. Le *conscrit volontaire* l'a emporté. Il est parti ; il s'en va, faisant sept à huit lieues par jour, rencontrer... Ah ! mon cher Comte, je n'ai point d'expression pour dire cela. La pauvre mère ne sait pas le mot de tout ce qui se passe ; et moi je suis ici sans femme, sans enfants, sans amis même, du moins de ceux avec qui l'on pourrait pleurer, si l'on en avait fantaisie. Il a fallu avaler ce breuvage amer, et tenir le calice d'une main ferme. Enfin, mon cher Comte, j'éprouve un triste plaisir à verser dans votre cœur mes épouvantables soucis. Si quelque chose les adoucit, c'est la résolution calme et inébranlable du jeune homme. Dites, dites-moi, je vous en prie, si vous pouvez vous représenter ce Rodolphe de Lausanne criant, l'épée à la main : *Mort et carnage!* dans une mêlée ! Il a le diable au corps, et c'est un de ces diables froids, les plus diables de tous. Il parle français, latin, italien, allemand ; et déjà, le croiriez-vous ? cette diffi-

cile langue du pays assez couramment. Si Dieu me le conserve, il est bien acheminé. Mais je ne vis pas ! Nul ne sait ce que c'est que la guerre, s'il n'y a son fils ! Adieu ; tout à vous.

196

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 26 février 1807.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, mon cher enfant, votre billet d'hier ; et j'ai été encore bien plus agréablement surpris ce matin lorsque j'ai vu entrer chez moi votre jeune camarade, M. de Suchtelen, qui m'apportait de vos nouvelles de vive voix. Malgré la joie que m'aurait causée votre apparition, je trouve cependant que vous avez bien fait de ne pas venir aussi. Ce n'est pas un petit mérite que de savoir se refuser à propos certaines satisfactions. Il faut nous régler sur notre position, qui ne nous permet pas toute sorte de plaisirs. Au reste, cher enfant, vous sentez bien que je ne désire rien tant que de vous procurer tous les agréments qui dépendent de moi : ainsi écrivez-moi en détail tout ce que l'expérience vous aura appris sur les choses qui vous manquent, et d'abord vous l'aurez, car je ne m'appelle pas *Querulus*, et j'ai toujours fait grand cas du vers qui dit :

Le superflu, chose si nécessaire,

autant du moins que le permet la prudence.

Ce matin, j'ai éprouvé un grand serrement de cœur lorsque *Biribi* est entré en courant, et qu'il est sauté sur votre lit où vous n'êtes plus. Il a fort bien compris son erreur, et il a dit très clairement à sa manière : *Je me suis trompé ; où est-il donc ?* Quant à moi, j'ai senti tout ce que vous sentirez si jamais vous exercez ce grand emploi de père. Ecrivez-moi beaucoup, mais peu (vous entendez cela) ; je ne veux ni me priver ni vous lasser. Souvenez-vous que vous êtes toujours devant mes yeux comme mes paupières. Si jamais vous avez une aiguillée de fil, je voudrais bien que vous m'envoyassiez votre mesure exacte. J'avais cela en tête lorsque vous partites, je veux dire la veille. Mais le jour, je n'y pensai plus. Adieu, je vous serre sur mon cœur.

197

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, février 1807.

Il faut, ma chère enfant, que je te fasse une lettre toute sur mon *poupon*. — Je te dis ou je te répète que son admission comme officier dans les Chevaliers-Gardes est une faveur insigne, faveur qui m'embarrasse même quelquefois, quand je songe qu'il y a je ne sais combien de Princes qui sont bas-officiers depuis deux ou trois ans : il est cependant très aisé à la nature humaine de se consoler de ces sortes de malheurs. Pour te donner

une idée de la grâce qui m'a été accordée, je vais te copier le Prikase (ordonnance du jour), 15 (27) janvier, tiré de la *Gazette de la Cour :*

« M. Rawouski, Chambellan actuel de S. M. I. est reçu « en qualité de Cornette dans les hussards de la Garde.

« M. le Comte de Maistre, gentilhomme de la Léga- « tion Sarde, est reçu en qualité de Cornette dans le « corps des Chevaliers-Gardes de la Garde Impériale.

« Le Prince héréditaire de Bade, Général, etc., etc., « est renvoyé du service. »

Ce Prince de Bade est tout uniment le frère de l'Impératrice régnante. Il a accepté de l'emploi au service de Bonaparte : il a déplu. Le voilà renvoyé et mis pêle-mêle avec tous les acceptés et renvoyés de l'Empire : cela ne se voit qu'ici. Au reste, ma chère amie, je ne puis te montrer plus clairement que l'Empereur a traité mon fils comme il traite ses propres Chambellans, puisque je te montre une promotion de Chambellan qui coïncide avec celle de mon cher Rodolphe ; maintenant je te dirai ce qui lui est arrivé. Toute la Garde a reçu l'ordre de marcher. Rodolphe, probablement par une nouvelle bonté de l'Empereur, avait été placé dans un escadron de réserve demeuré ici pour la garde de la ville ; ce jour-là, il montait la garde ; je ne le vis point de tout le jour. Rentré chez moi après minuit, je le trouvai au lit ; je lui dis : « Rodolphe, je viens d'apprendre ton sort. » Il me répondit : « Je l'ai appris aussi, mais j'y ai mis ordre. » En effet, ma chère, il était allé chez les Généraux, prier, supplier, qu'on l'ôtât de cette réserve, qu'il voulait absolument marcher, etc. ; je ne sais ce qu'il dit, ou

ce qu'il ne dit pas. Les supérieurs, comme tu sens, lui répondirent qu'ils ne pouvaient se prêter à son désir sans mon agrément ; et moi je les ai priés de décider la chose comme ils le trouveraient juste et honorable, sans supposer seulement que je fusse au monde. En effet, Dieu me préserve de lui avoir soufflé cette résolution, mais dès qu'il l'a formée de lui-même, Dieu me préserve également de m'y opposer. Je ne pouvais ni donner ni refuser cette permission. D'abord, on me conseillait le parti de la faiblesse ; ensuite, il n'y a eu qu'une voix pour m'approuver. Enfin, ma chère amie, le jeune homme a gagné son procès ; il s'est fait transporter dans le service actif, et le 25 du mois dernier (n. s.), à six heures du matin, il est parti avec son corps pour l'armée. Tout le monde le loue beaucoup. Il est inutile, je crois, de te dire combien cette séparation a été amère ; si quelque chose me console, c'est son courage et sa résolution extraordinaires. Après l'avoir embrassé chez moi, je ne pus résister à la triste envie de descendre au pied de l'escalier pour le voir passer ; quand il m'aperçut, il donna un coup d'éperon et passa au grand trot en me disant d'un ton ferme « Adieu, papa ». Le voilà loin, ma chère, bien monté, bien habillé, bien accompagné. Il a fait confidence à mon valet de chambre, qui est un excellent homme, que si les Gardes ne donnaient pas (ce qui est infiniment probable), il saurait bien se jeter dans quelque autre corps qui ferait la guerre. Voilà comment cette allumette s'est enflammée entre mes mains sans que je m'en sois aucunement mêlé. Dieu le conserve, et suivant les apparences il fera fortune. Dans

son grade actuel, il a un joli appartement de trois pièces qu'il n'a point encore occupé pour ne pas se séparer de moi ; cet appartement est chauffé et éclairé aux frais de l'Empereur, une certaine quantité de bois est fixée pour tel nombre de poêles, et chaque jour le Cornette a deux bougies pour lui et deux chandelles pour ses domestiques. Cet article seul vaut 1200 roubles; l'appointement est compté pour rien, il est à peine de 400 et ne suffit pas pour l'habillement. Je t'ai dit, je crois, qu'il n'y a que trois grades dans ce corps : Cornette, Lieutenant et Capitaine. Le Capitaine est Colonel dans l'armée, il a une maison aux casernes, très suffisante pour un homme marié, et très belle ; ceux qui ont des femmes s'y tiennent. La place vaut de plus 6,000 roubles ; ainsi, ma chère amie, voilà un jeune homme à l'abri ; il se présentera d'ailleurs d'autres chances. Encore une fois, Dieu le conserve ! C'était le refrain de Madame de Sévigné pour son petit fils ; mais, hélas ! Dieu le préserva des boulets et lui envoya la petite vérole qui l'emporta. L'avenir ne nous appartient pas : la Providence *paternelle* ne s'étend pas plus loin que le moment présent. On fait ce qui convient ; on obtient ce qui est honorable et utile *aujourd'hui*, le *demain* n'est pas à nous. Ce que je puis t'assurer, c'est que s'il prenait fantaisie à une princesse ayant 50,000 roubles de rente d'épouser Monsieur le Comte un tel, Chevalier-Garde, on n'en serait pas plus étonné que d'entendre miauler un chat. On dirait « *tant mieux pour lui* », et l'on parlerait d'autres choses.

Comme je sais que tu as un peu d'amitié pour moi, je ne doute pas que tu n'aies été en peine de la dépense.

En effet, ma chère enfant, il faut 8 ou 10,000 livres de notre monnaie pour mettre un Chevalier-Garde à cheval. Là-dessus tu vas me dire *bêtement* : — Eh ! Quels fonds aviez-vous, mon cher frère, lorsque vous avez imaginé de mettre Monsieur votre fils dans ce corps ? — Pas le sou, ma très chère sœur, pas ce qu'on appelle un sou. — Mais vous êtes donc fou, mon cher frère ? — Oui, ma chère sœur, je le suis devenu à force de sagesse. J'ai commencé à comprendre ce pays, ma tête s'est élargie ; j'ai senti que tout est gigantesque à Saint-Pétersbourg, et qu'il ne s'agit que d'être hardi (tu vas voir que je ne l'ai pas été assez). Bientôt je vis que j'avais réussi, puisque l'Empereur, comme je te l'ai mandé, me fit dire qu'il voulait faire l'équipage de mon fils. Voici le beau...! Je commence l'équipage, l'ordre pour le départ arrive, j'achète les chevaux et les armes, je mange mes revenus d'avance. Point de nouvelles ! Une semaine se passe, deux, trois, quatre, je n'entends parler de rien, je commençais à être un peu en peine. Un beau jour, je trouve le Ministre dans je ne sais quel dîner. *A propos*, me dit-il, après m'avoir parlé d'autres choses, *il faut que vous m'envoyiez, Monsieur votre fils, j'ai ordre de l'Empereur de m'entendre avec lui pour son équipage.* Le lendemain j'envoie Rodolphe seul : le Ministre lui dit que l'intention de S. M. I. est de lui rembourser entièrement tous les frais de son équipement. Deux ou trois jours après, je vais remercier. J'avais déjà fait une partie des frais, mais je n'en jugeais pas parfaitement. Je commence par les compliments que tu peux imaginer, on m'en rend de fort beaux. *L'Empereur est fort satisfait de trouver une*

occasion de vous témoigner son estime particulière, etc., etc., etc. ; enfin, il en faut venir à articuler la somme : je dis modestement 2,500 roubles, en ajoutant qu'à vue de pays, j'en dépenserais davantage, le Ministre me répond *qu'il n'y a rien là que de très raisonnable.* Mais quand j'ai fait part de ce beau coup d'épée au Duc de Serra-Capriola, mon ami et mon conseil dans ce pays, il s'est moqué de moi et il m'a dit que j'avais très mal fait, qu'on se moquerait de moi, que cette somme était ridicule pour un Ministre, que je ne pouvais demander moins de 5,000, etc., etc., etc.; enfin, ma chère amie, j'ai fait le Savoyard dans cette occasion ; je suis corrigé de l'Allobrogisme, mais pas tout à fait. Je t'en prie, ne me gronde pas : comment veux-tu que les hommes accoutumés à célébrer *la munificence de S. M.*, lorsqu'ils obtenaient 5 ou 600 francs de pension, s'imaginent de demander 15,000 francs pour l'équipage d'un Cornette ! J'ai bien peur que pour cette faute tu ne m'aimes plus. Le Duc me dit : « *Si l'on fait bien, on doublera la somme que vous avez demandée ; mais comme sous ce règne tout est monté à l'économie, vous n'aurez rien de plus.* » C'est ce qui est arrivé. Je ne suis pas indemnisé à beaucoup près, car il m'en coûte plus de 3,000 roubles ; mais enfin, avec ce présent, je puis me tenir à flot et ne pas faire mauvaise figure. Je paie de tous côtés, je me retranche tout, j'espère que tout ira bien. Ce qui m'a infiniment amusé c'est de voir ces grands seigneurs aux abois pour avoir de l'argent au moment des départs. Voilà, ma bonne amie, tout ce que j'avais à te dire *sur le poupon*. La partie des finances doit demeurer secrète.

198

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, mars 1807.

Monsieur le Chevalier,

La bataille de Pultusk, du 14 (26) décembre, est une des plus remarquables qui aient jamais été livrées. Elle est digne de mille *Te Deum* lorsqu'on pense à ce qu'elle a empêché; mais si l'on vient à considérer ce qu'on pouvait faire, on est tenté de s'arracher les cheveux. Si S. M. est curieuse de suivre militairement tous les détails de cette affaire, elle pourra se donner cette satisfaction en lisant la relation officielle ci-jointe, tirée de la *Gazette de Pétersbourg* (on ne l'imprime qu'en russe et en allemand). Tout se réduit à ceci : si Bonaparte avait percé sur Grodno, on ne peut songer aux conséquences sans frémir : peut-être que la Cour serait partie d'ici. Si Buxhovden avait donné, peut-être que c'en était fait de Bonaparte. Ni l'un ni l'autre n'est arrivé, contentons-nous de ce que nous avons obtenu.

Un mois juste après la bataille de Pultusk, c'est-à-dire le 14 (26) janvier, il y a eu une seconde affaire à *Holomin* et *Lopaczin*. Pour abréger, je vous adresse encore la relation officielle, vous y trouverez aussi celle de quelques autres combats antérieurs et moins essentiels.

Placez-vous, je vous prie, à l'embouchure du Bog dans la Vistule, remontez jusqu'à celle de la Naref dans le Bog, suivez la Naref en remontant jusqu'aux frontières prussiennes ; de là, sautez au Niemen que vous suivrez jusqu'à la mer ; en revenant à l'embouchure du Bog, descendez de même la Vistule jusqu'à la mer. Tout le pays compris dans ces confins est l'*échiquier* sur lequel les armées russe et française jouent maintenant, au pied de la lettre, une partie d'échecs dont l'issue doit être si intéressante.

Benningsen dont le système (très sage et très motivé) était, l'année dernière, d'attaquer la Prusse, avait particulièrement étudié ce terrain, où il résidait en qualité de gouverneur militaire, de manière qu'il ne fait aujourd'hui qu'exécuter ses plans. Le pays est excessivement coupé, boisé et marécageux ; ruiné d'ailleurs, au point que dans plusieurs endroits les habitants se sont retirés. Il paraît que le plan du Général Benningsen est de ne livrer aucune bataille décisive, à moins qu'il n'y soit forcé, ou qu'il n'y trouve un avantage évident. Cette guerre est sans contredit la plus dangereuse pour les Français. Cependant je ne vois encore aucune raison de battre des mains. Je trouve (sauf respect) dans les relations ci-jointes beaucoup de verbiage et beaucoup d'obscurité. J'ai souvent été incliné à croire qu'il y aurait à gagner à faire ces sortes de relations rigoureusement vraies, tant pour le bien que pour le mal ; mais nous sommes fort loin de ce système. Trouvez-moi une seule de ces relations militaires où l'on ne dise pas : *l'Ennemi a tout perdu, notre perte n'est que de tant*. On ne peut

donc croire que les faits visibles et les résultats : or qu'y a-t-il ici d'incontestable? C'est que les Français, à 600 lieues de leur pays, ont osé passer la Vistule au mois de janvier sous les yeux des Russes, qu'ils ont constamment tenu l'offensive, et que les Russes sont manifestement convaincus de ne s'être trouvés en mesure ni en hommes, ni en artillerie. Il faut être juste : les Français jusqu'à présent ont le droit de dire : *Hos effugere est triumphus.*

D'un autre côté il faut convenir que nulle part, même à nombre supérieur, Bonaparte n'a pu faire une trouée, qu'il est fort exposé, et que la perte d'une bataille le jetterait sur l'Oder ou *ailleurs.* Personne ne peut prévoir ce qui arrivera. Qu'est-ce qui sépare dans ce genre le grand homme du fou ? — Le succès. — En attendant je ne vois rien qui m'engage à me défier du système où vous m'avez constamment vu : 1° que les Français, quoique vaincus ailleurs, ne seraient pas moins invincibles chez eux ; 2° qu'il n'y aura jamais de tranquillité en Europe tant que Bonaparte existera ; 3° qu'il existera tant que les Français le trouveront bon. Je n'ai rien négligé pour tourner toutes les pensées contre lui, et du moins je ne puis pas me plaindre qu'on ne m'ait pas écouté avec bonté.

Pour empêcher mon esprit de sommeiller, dans une époque de suspension, je l'exerce sur mille choses ; mais surtout sur les différentes chances que l'état des choses présente pour ou contre la Maison de Savoie. Je recueille dans les bons livres ce qui peut l'intéresser ; je cherche la raison des choses, et je tâche de pénétrer

dans l'avenir. Si le trône était debout, le Roi n'aurait qu'à se contenter ; mais puisqu'il a été renversé, rien n'empêche de faire toutes les suppositions possibles, ou pour se consoler, ou pour entreprendre, ou pour s'amuser ; car, en vérité, l'espérance est bien quelque chose. J'ai l'honneur de vous communiquer ici une de ces excursions philosophiques, ou plutôt philosophico-politiques ; je ne la crois pas tout à fait une rêverie.

On parle plus que jamais du départ de S. M. l'Empereur pour l'armée ; ce qu'il y a de sûr, c'est que les Gardes ont reçu ordre de se tenir prêts. Les discours sur ce départ sont interminables. On dit que l'auguste Maman a prié pour détourner de ce voyage. Enfin que ne dit-on pas ? Les cas où le Souverain doit payer de sa personne sont bien connus. Quand il faut par exemple soulever ou réunir un peuple en faveur du légitime Maître, rien ne peut remplacer sa personne ; hors de ces cas et surtout dans une guerre telle que celle-ci, où il s'agit de combattre un usurpateur forcené, en qui la vengeance céleste a réuni l'autorité royale et la science pratique de la guerre, le Prince qui va lui prêter le collet ne ressemble pas mal à un joueur qui exposerait un million contre un sou. Que ne donnerais-je pas pour voir l'excellent Empereur se consoler d'Austerlitz par une victoire gagnée sous ses yeux ! Mais la chance est terrible. Qui sait si la simple possibilité du départ n'influe pas déjà sur les affaires ? Si Benningsen prévoit de certaines intentions, ou si elles ont été exprimées d'une certaine manière, il n'osera pas vaincre seul. Enfin, Monsieur le Chevalier, je jouis de ce que je vois sans trop me tourmenter sur

l'avenir ; et ce n'est pas une petite consolation, dans nos maux, de voir déjà la baïonnette Russe reprendre son nom avec son impétuosité.

On ne voit point dans ce moment de talent militaire marquant ; mais c'est ce qui arrive toujours après les longues paix. On ne se sera pas battu six mois, que l'opinion universelle (celle des soldats surtout) désignera quelque homme supérieur. Ce talent est aussi marquant, aussi visible, aus i original que celui de poète ou de mathématicien ; seulement les occasions de se déployer ne dépendent pas de lui. Quand un homme a commencé à vaincre de bonne heure, il continuera jusqu'à la fin de sa vie. Mais je ne connais pas, dans l'histoire, de grande réputation militaire qui ait commencé après quarante ans. (Lucullus peut-être ; mais il faut remonter haut.) Benningsen en a 55, et jusqu'à présent il a bien fait la guerre, mais jamais vaincu en son nom ; cependant on l'a vu depuis le commencement de la campagne manœuvrer avec beaucoup d'habileté. A mon avis, son rôle est précisément le contraire de celui que je vous exposais tout à l'heure. Il joue un sou contre un million. S'il est battu, il aura pour collègues les premiers Généraux des autres pays et plusieurs Princes ; s'il est vainqueur du vainqueur de l'Europe, voilà un personnage historique. — Mais il a 55 ans, il est étranger, et par conséquent extrêmement jalousé : pour peu que l'intrigue s'en mêle, je crains beaucoup.

Les Prussiens tiennent encore toutes les citadelles en Silésie (excepté la Capitale). Breslau a été très peu défendu ; Stettin et Magdebourg se sont rendus de la

manière la plus infâme, mais rien n'égale la trahison de Wassembech qui a donné l'armée du Prince de Hohenlohe aux Français comme on donne une boite.

J'en étais ici de ma lettre, lorsque la nouvelle d'une immortelle victoire est venue m'interrompre bien agréablement et mettre fin à l'état cruel de suspension où nous vivions. Au reste, Monsieur le Chevalier, on ne juge d'une victoire que par ses suites; par ce qu'on fera, on jugera l'état où l'on est. Je crois peu à cette grande inégalité de morts. Notez que Benningsen n'a jamais commandé et que les deux principaux lieutenants généraux, le Prince Galitzin et le Comte Osterman n'avaient jamais vu le feu. J'aurais pu supprimer mes premières feuilles, pleines de doutes et d'hypothèses, mais je n'en fais rien, parce que j'ai observé que rien n'amuse tant après les grands événements, comme de connaître ce qu'on espérait et ce qu'on craignait.

199

Au Même.

Saint Pétersbourg, 9 (21) mars 1807.

Monsieur le Chevalier,

Il y a deux sortes de batailles importantes: les unes le sont par ce qu'elles opèrent, et les autres par ce qu'elles empêchent. Celle de Preussisch-Eylau est de la

dernière espèce. Ces sortes de batailles frappent moins l'imagination ; cependant elles ne sont pas moins décisives dans un sens. Il s'agissait de l'honneur et peut-être de l'existence de la Russie. Il s'agissait de voir la capitale de l'Empire honteusement abandonnée, etc. A Pultusk l'étoile de Bonaparte commença à pâlir : elle s'est tout à fait obscurcie à Preussisch-Eylau. Vous savez, Monsieur le Chevalier, qu'on est bien longtemps à savoir les détails d'une grande bataille, et même on ne les connaît jamais complètement. La dernière fois que je vous écrivis, j'étais fort éloigné (et tout le monde l'était autant que moi), d'avoir des notions exactes sur ce grand événement. C'est une bataille vraiment *historique*. Je vous ai parlé de 8,000 morts d'un côté et de 12,000 de l'autre. Doublez, Monsieur le Chevalier, et ce ne sera point encore assez. Je ne doute pas que cette terrible bataille ait coûté 50,000 vies, dont 30,000 à peu près du côté des Français. Ils ont laissé 8,000 cadavres de chevaux : par cet échantillon, jugez du reste. Voici comment les choses se passèrent. En premier lieu, jamais Bonaparte ne s'était montré plus audacieux charlatan que dans cette occasion. Il dit à ses soldats que la bataille qu'il allait livrer était la dernière ; qu'il distribuerait cent millions aux soldats qui allaient la livrer, et qu'il leur accordait le sac de Kœnigsberg pendant quatre heures, *avec ordre cependant de conserver la ville, parce qu'il y voulait passer l'hiver*. Après ces belles promesses, il marcha le 7 février, comme je vous l'ai dit, sur Preussisch-Eylau qui était occupé par les Russes, et la bataille commença. Eylau fut pris par les Français, repris par

les Russes et repris de nouveau par les Français qui s'y rétablirent. On se battit dans les rues, dans les maisons même. Enfin ce beau village composé de 800 maisons fut totalement détruit. Le lendemain, les Français recommencèrent l'action (car c'est toujours eux qui ont attaqué). Benningsen avait rangé son corps d'armée en échelons tournant le dos à Kœnigsberg. Entre ses lignes, il avait une artillerie formidable et sa cavalerie était jetée sur ses deux ailes. Les Français profitèrent pour attaquer d'une neige épaisse que le vent poussait dans les yeux des Russes de manière qu'on fut très près avant de se voir. Il était alors entre quatre et cinq heures du matin. D'abord l'aile gauche des Russes fut forcée de plier, mais le général Benningsen y envoya du secours et le combat se rétablit. Le grand massacre eut lieu depuis les dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi. On fit des merveilles de part et d'autre; mais le champ de bataille demeura aux Russes. Il est très aisé de présenter cette action sous un faux jour. En effet les Français n'ont été ni défaits, ni même vaincus. *Repousser* et *vaincre* ne sont pas du tout des mots synonimes. D'ailleurs Benningsen s'étant retiré, deux jours après la bataille sous Kœnigsberg, et les Français qui avaient quitté le champ de bataille en bon ordre, sans perdre un canon, étant venus l'occuper de nouveau, on ne sait pas trop que penser au premier coup d'œil; mais quand on y regarde de près, on voit que Bonaparte a reçu un coup terrible. Il a commencé la campagne avec 200,000 hommes au moins, il lui en reste à peine 80,000. Il combat les quatre éléments, le fer, et la dé-

sertion qui se fait par bandes. Pour n'avoir pas voulu croire ses Généraux et ses Ministres qui s'opposaient à ce passage extravagant de la Vistule, il s'est mis dans un extrême danger, car il ne peut plus se soutenir sans forcer l'impôt et la conscription, et il ne peut plus forcer l'un et l'autre sans s'exposer à l'excès. Sa fougue barbare et son délire orgueilleux sont nos deux meilleurs alliés. S'il avait voulu se tenir à Berlin et dicter de là ses lois, il aurait disposé de l'Europe. *Quos Jupiter vult perdere prius dementat* : c'est toute notre espérance. Il est devenu furieux comme un sanglier acculé, et il n'y a plus moyen de lui parler. Pendant la bataille, il s'est tenu constamment à Eylau ; cependant il sortait de temps en temps de la maison qu'il avait choisie, pour se rendre à cheval sur le cimetière, qui est un lieu élevé, d'où il jetait les yeux sur le champ de bataille. Durant l'une de ces stations, un boulet qui avait de fort bonnes intentions, mais peu de justesse, est venu briser la tête de son cheval et tuer un ou deux Mameluks qui étaient debout tout à côté. Je m'étais d'abord inscrit en faux contre ce fait, mais comme il est mandé au Ministre de Prusse par l'officier municipal de Preussisch-Eylau, qui a tout vu, je crois pouvoir vous le mander à mon tour. Tenez-le pour aussi sûr que peut l'être un fait, attesté par un témoin oculaire prussien.

Bonaparte a demandé trois fois de suite au général Benningsen un armistice qui lui a été refusé ; enfin il est parti le 28 février, et s'est retiré je ne sais pas trop vous dire de quel côté, au moment où je vous écris. Il a laissé ses malades et 1,500 chevaux à peu près morts de

faim, sur lesquels les Russes en ont trouvé 60 en état de servir : le reste à été tué ou donné aux paysans. Les cadavres d'hommes et de chevaux ont excessivement embarrassé. Le préjugé des Russes défend de brûler ; d'ailleurs où prendre le bois nécessaire ? La terre étant gelée, on ne pouvait l'ouvrir aisément : on a fait ce qu'on a pu ; mais à présent que le dégel est venu, les cadavres fermentent et sortent de la terre. Imaginez, Monsieur le Chevalier, qu'il faut les déterrer dans cet état pour les renterrer. Quelle opération ! On craint la peste. Voilà *les droits de l'homme*, si bien esquissés par les avocats de Paris en 1790 et très heureusement sanctionnés dans la Pologne prussienne et ailleurs. Platof, avec ses cosaques, poursuit les Français et leur fait beaucoup de mal ; mais Bennigsen s'est tenu tranquille à Kœnigsberg et ne s'est ébranlé que le 22 février. On a beaucoup parlé de ce repos, je le crois très motivé. Les enfants mêmes savent dans ce moment que les Russes ont été pris au dépourvu sur tous les points, qu'ils manquaient d'hommes, de magasins, et surtout d'armes (Quelle honte !). Le Roi de Suède a offert 200 pièces de canon et 150,000 fusils qu'on a refusés, probablement par orgueil. Je vous dirai en passant, Monsieur le Chevalier, que l'Empereur s'étant avisé de donner des récompenses, même honorifiques, aux directeurs de certaines caisses qui avaient fait des économies, tout de suite on s'est mis à suivre cette manière commode d'obtenir des grades et des cordons, en économisant sur le nécessaire; on a traité les armes comme le reste, et voilà comment une idée saine du Monarque a tout de suite été tournée

contre lui. L'ordre de ce pays c'est le désordre, et le grand talent de l'homme d'état est de connaître le degré de désordre qui doit être permis. — Je reviens..... Benningsen sait ce qu'il a souffert. Il connaît le nombre de ses soldats que nous ignorons ; il ne veut point donner de bataille sans avoir une armée de réserve derrière lui. Il sait que le temps est un ennemi mortel des Français ; il veut *limer* Bonaparte. Il ne faut pas se presser de blâmer de telles idées ; je ne voudrais pas d'autres preuves du manque d'hommes que le départ de la *Troupe sacrée* et la célérité de sa marche : elle fait cinquante verstes par jour sur des traîneaux et des chariots. Le départ des Gardes était bien, à ce qu'on m'a dit, la plus belle chose qu'il fût possible de voir. Pour moi, j'y étais trop intéressé, je me suis tenu chez moi. Mais on n'a pas parlé d'autre chose : « Les plus beaux hommes de l'Empire, les plus beaux chevaux, les plus beaux habits, les plus belles armes. » L'Empereur a parcouru les rangs, il a dit aux soldats : *Frères* (Brasti) *faites-vous honneur!* Alors il s'est élevé un cri formidable qui a fait grande impression : *Nous ferons tout ce qui sera possible*, *Votre Majesté !* On a bien défendu toute sorte d'équipage, c'est-à-dire que chaque Cornette est réduit à trois chevaux (les autres à proportion) et que les officiers ne peuvent avoir qu'un chariot entre trois. La défense est cependant toujours bonne pour borner le désir russe, qui de sa nature n'a point de bornes. Dans la guerre contre les Suédois, sous Catherine II, on avait oublié de restreindre les équipages. Les officiers aux Gardes embarquèrent, entre autres effets militaires, des perroquets et des ca-

naris en cage. Cette année il n'y a ni perroquets ni canaris, mais les hommes se perfectionnent toujours. Le Comte Jean Potocki a fait porter à sa suite le jour du départ, cinquante coqs d'Inde, cinquante poulardes, quatre-vingts livres pesant de bouillon en tablettes, un énorme flacon de vin de Bordeaux, etc. On dit que les coqs d'Inde étaient vivants, et qu'ils se sont fort distingués, en criant aussi haut que les soldats, apparemment Vive l'Empereur. Enfin, Monsieur le Chevalier, ces enfants gâtés de la fortune peuvent rire à l'aise, grâce au 40,000 cadavres étendus à Pultusk et à Preussisch-Eylau. Le corps des Gardes Semenovsky est particulièrement cher à S M. l'Impératrice Mère parce que son auguste fils en a été Colonel. Les officiers ont eu l'honneur de prendre congé d'Elle en particulier et de lui baiser la main. S. M., en songeant qu'il était possible qu'ils ne revinssent pas tous, a daigné verser quelques larmes. Vous observerez en passant, Monsieur le Chevalier, qu'il n'y a pas une femme à Saint-Pétersbourg, depuis l'Impératrice jusqu'à la couturière, qui puisse se persuader que l'ennemi peut tuer un officier aux Gardes. C'est une indécence qu'elles ne conçoivent pas. Il est parti d'ici 25,000 hommes environ ; on dit que les Gardes camperont à Riga. Si elles continuent leur route, c'est une preuve incontestable que l'Empereur doit partir, et qu'il a de grandes espérances. Qui sait ce qui se prépare ? Il est arrivé ici un personnage mystérieux qui se fait appeler *Mithridate*. Arrivé ici publiquement le 12 février, il s'est rendu chez le Ministre de l'intérieur (le Comte de Kotchubey), et a demandé à voir l'Empereur.

Sur la réponse que la chose n'était pas possible, il lui a écrit une lettre qui a été fort approuvée. Il loge à l'hôtel de la police et ne voit personne. D'un autre côté, je crois être sûr que le général français Ferrier, gravement et sans la moindre raison insulté par Bonaparte, s'est sauvé en Russie. Les époques combinent : ne serait-ce point le même homme ? D'autres assurent que ce Mithridate est tout bonnement le Français qui s'est présenté à Vienne au Comte Razoumofski. Enfin c'est quelqu'un ; mais la preuve claire qu'il y a quelque chose sur le tapis, c'est qu'enfin on commence à jeter les yeux sur le Roi de France. Monsieur le Comte de Blacas est traité absolument comme un Ministre. C'est à lui qu'on s'est adressé pour retenir ou renvoyer les Français, conformément à la loi que je vous ai envoyée. Enfin il a mis le sceau l'autre jour sur les effets d'un certain Chevalier de Watcouville qui est mort, de manière qu'il est reconnu, et son Maître ne l'est pas, ce qui est assez curieux. Il fait réimprimer avec permission la Déclaration du Roi du 2 décembre 1804. On la fera parvenir partout où besoin sera, même aux armées. Mais voici une épouvantable anicroche. Le Ministère veut une nouvelle Déclaration, en quelques lignes, par laquelle le Roi de France *donnera* tous les biens nationaux, comme le Pape a donné les biens ecclésiastiques. Et Sa Majesté n'en fera rien, quand il s'agirait de perdre de nouveau sa couronne. Je me chargerai plutôt de faire comprendre le Binôme de Newton aux dindes du Comte Potocki que de faire comprendre ce scrupule à une tête protestante (ce qui soit dit sans comparaison et sauf respect) Je ne crois pas

que le général de Budberg veuille démordre ; nous verrons ce qui arrivera. Ce qui fait qu'on tient si fort à cette Déclaration du Roi, c'est qu'on ne peut se défaire du préjugé absurde que sa restauration dépend d'une délibération des Français. Il n'y a rien de si faux ni de si fou. J'espère pouvoir joindre à ce paquet quelques exemplaires de l'ancienne Déclaration réduite en miniature. Il n'y a guère dans cette pièce que deux ou trois phrases entièrement de moi. Le reste est le résultat d'une espèce de lutte qui a tout mêlé, tout confondu, et qui a considérablement gâté la pièce, à mon avis. Telle qu'elle est cependant, c'est une bonne chose. Parmi les choses qui m'appartiennent, il y a un mot qui est anecdote. S. M. disait (p. 3) *que ses efforts ont eu constamment pour objet la liberté du peuple et l'indépendance du monarque.* J'ajoutai : « premier élément de cette liberté. » Cette correction fut approuvée *manco male.* A tout prendre, Monsieur le Chevalier, sans adopter dans toute leur étendue les espérances russes, qui vont un peu vite, il est certain que l'état des affaires s'est considérablement amélioré. Ce que nous devons souhaiter par-dessus tout, c'est que Bonaparte s'obstine sur la Vistule (et son caractère inflexible rend cette supposition assez probable). Peut-on comprendre la folie de cet homme, qui vient donner une frontière à la Russie et conduire à ses frais 200,000 Français au delà de la Vistule sous le fer des Russes qui seraient absolument incapables de venir les chercher sur le Rhin ? Nous allons voir ce qu'il fera ; mais tant que les Français consentiront à se faire tuer pour lui, la tragédie ne saurait finir.

L'Autriche est toujours immobile, et en veut peut-être moins à la France qu'à la Russie et à la Prusse. L'Angleterre ne pense qu'à l'Egypte, *comme vous voyez*. La Prusse vient d'être tentée de nouveau. Le général Bertrand est venu offrir au Roi les plus belles conditions (c'est-à-dire la restitution de ses états) s'il voulait faire la paix, et se détacher de la Russie ; mais il a tenu bon. A présent qu'il est à Memel, séparé des mauvaises influences, il est ferme comme un roc, car le courage ne l'abandonne ni jour ni nuit. La part que ses troupes ont prise à la bataille de Preussisch-Eylau est une grande affaire ; si l'on entend les Prussiens, c'est eux, ou peu s'en faut, qui l'ont décidée. Il est bien vrai que le général Lestock, à la tête d'un corps de 15,000 hommes, plus ou moins, se porta le 8 à la droite de l'armée russe et combattit les Français ; mais à quelle heure et avec quel succès ? C'est sur quoi on parle très diversement : les Prussiens parlent de ce mouvement en termes magnifiques, et il ne tient pas à eux qu'on ne croie que le succès de la bataille est en grande partie leur ouvrage ; les Russes au contraire (et je le tiens du Ministre même) prétendent que le général Lestock, en passant de la droite à la gauche, leur jeta Bernadotte sur les bras, qui leur donna beaucoup d'embarras ; qu'il n'arriva qu'à 5 heures du soir, lorsque le gain de la bataille était décidé, et qu'il ne tira que quelques coups de canon. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la vérité est difficile à saisir. L'Empereur qui est particulièrement ami de S. M. le Roi de Prusse, s'est plu à rehausser les services rendus par les Prussiens ; il a embrassé le Comte de Goltz la

première fois qu'il le vit à la Cour après l'arrivée de la nouvelle : ce dernier en pleurait de joie. Tout cela n'empêche pas qu'on ne rie assez haut des *invincibles Prussiens*. Dans la *Gazette de Kœnigsberg*, on ne manque jamais de dire « les armées combinées », ce qui inspire ici assez de pitié pour dispenser de la colère. Mais la vanité prussienne s'était permis précédemment une niaiserie qui passait toute mesure : à la fin de sa Déclaration publiée après avoir refusé les offres de la France, le Roi de Prusse disait : *qu'il était déterminé à demeurer invariablement attaché à son grand ami l'Empereur de Russie, et à vaincre ou périr avec lui.* On a supprimé ce trait dans la *Gazette officielle de Pétersbourg*, point du tout par fatuité, mais par pudeur. Soyons justes cependant : on doit infiniment aux Prussiens, et peut-être tout, car on leur doit *le pain*. S. M. avait rassemblé de grands magasins dans la Prusse royale, Lestock les a défendus. Il a fort bien chamaillé avec 12 ou 15,000 hommes jusqu'à ce que les Russes soient venus manger et vaincre. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'incurie, de l'imprévoyance des Russes : ils pousseront en avant cent, deux cents mille hommes, et s'ils arrivent, ils frapperont un coup terrible, voilà tout ; de savoir ensuite comment ces hommes seront nourris et vêtus, c'est une petite question qui ne les inquiète guère ; et pour vous dire la vérité, ils l'entendent fort peu. Bonaparte le sait bien : de là sa terrible obstination pour arriver à Kœnigsberg ; s'il avait conquis le pain, je n'ose penser à ce qui serait arrivé. Au moment où je vous écris, il serait à Memel, le Roi de France aurait été chassé de Mitau, par son ignoble

rival de..... Je vous répète, Monsieur le Chevalier, que je n'ose pas y penser. Mais quels sentiments on éprouve lorsqu'on est sur les lieux et qu'on voit comme moi à quoi les choses ont tenu, et jusqu'à quel point les intrigues ont exposé le sort de l'Europe. Benningsen est étranger : c'est un grand anathème. *Nec tecum possum vivere, nec sine te.* C'est ce que je vous ai dit, je crois, à propos d'un peuple un peu moins important dans le monde ; mais c'est absolument la même chose ici, les dimensions seules sont différentes. Un certain général Knorring s'est mis en tête de ne pas obéir à Benningsen parce qu'il est plus ancien que lui ; ce Knorring appartient au génie, il fut déjà sur le point l'année dernière de désarçonner le bon général Suchtelen, et n'est connu au demeurant, comme la plupart des intrigants, par aucun service distingué. Les choses ont été portées au point que les deux Généraux étaient sur le point de se couper la gorge et que le jour était pris pour un duel. D'un autre côté, le Comte Pierre Tolstoï, qui était à cette armée, ne pouvait pardonner à un étranger des succès qui allaient retentir dans toute l'Europe. Le baron Benckendorf, beau-frère du Comte de Lieven, arrive tout à coup ici de l'armée, en courrier, quatre ou cinq jours après la bataille, et il est public qu'il n'est point envoyé par le Baron de Benningsen. A Mitau, il commence à déprimer si fort la bataille, qu'il ne tient pas à lui qu'on ne la regarde comme une défaite. Le Roi de France en est effrayé et en écrit ici à son Ministre. Benckendorf arrive dans la capitale, il est regardé publiquement comme un envoyé du Comte Pierre, il parle on ne peut

plus mal et du Général et de la bataille. Enfin, nous avons vu le moment où Benningsen était perdu pour avoir sauvé l'Europe; heureusement l'Empereur a pris la chose du bon côté. On m'a dit que comme le choix de Benningsen appartient exclusivement à S. M. I., Elle a regardé l'attaque faite sur le Général comme une impertinence faite à elle-même. Quoi qu'il en soit, M. de Benckendorf a été fort mal reçu. L'Empereur lui a dit en propres termes: « *Vous vous êtes chargé d'une fort vilaine commission.* » Il l'a renvoyé à l'armée, et l'a rendu porteur du cordon bleu, et du brevet de 12,000 roubles de pension envoyés à Benningsen, ce qui n'a pas empêché Benckendorf de recevoir un grade, au grand étonnement de beaucoup de gens.

Le Comte Tolstoï a été transporté à l'armée d'Essen, où il commande un corps considérable (il était ce qu'on appelle ici *général de jour* auprès de Benningsen). Ce d'Essen est encore un homme excessivement médiocre qui passe aussi pour avoir désobéi à Benningsen; il a cependant remporté (ou plutôt une partie de son armée commandée par un Prince Wolkonski a remporté) le 5 (17) février, un avantage très considérable sur les Français. Les Russes leur ont tué 3,000 hommes, ils ont fait 500 prisonniers, et se sont avancés d'Ostrolenka sur la Naref où l'affaire a eu lieu, jusqu'à Pultusk qu'ils ont pris de force, et où ils se sont établis. Mais jugez de notre étonnement lorsque nous avons vu cette affaire étouffée et passée sous silence dans la *Gazette de Pétersbourg*. Bientôt les *incenditori* ont compris les raisons de ce silence: 1° d'Essen avait déplu antérieure-

ment pour sa conduite militaire ; 2° il a déplu nouvellement pour avoir fait part directement de son succès sans passer par le Général en chef ; 3° le Comte Pierre Tolstoï se trouve violemment compromis dans cette affaire : il est accusé d'avoir désobéi et compromis par là le Prince Wolkonski qui s'est vu exposé à être pris avec 5,000 hommes. Le grand crédit des Tolstoï ne permet pas qu'on parle ouvertement de ces fautes, ils gagnent peu cependant à toutes ces précautions. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, comment vont les choses et comment tout est en l'air : au reste tant qu'il y aura des hommes on fera des fautes ; il n'est pas moins vrai qu'en général la fortune paraît faire un demi-tour à droite. Bonaparte a perdu, au moins 80,000 hommes depuis l'ouverture de la campagne: comment les remplacera-t-il? Son Sénat est bien vil, et les Français sont bien patients ; cependant après avoir demandé et obtenu une conscription anticipée de 80,000 soldats, comment en proposer une nouvelle ? D'ailleurs, en réunissant ce que vous avez lu plus haut à d'autres notions qui me sont parvenues depuis, je me crois sûr qu'il y a de grandes espérances de ce côté, et même des *conversations commencées :* il y en a mille signes. Je n'en voudrais pas d'autre que le *Journal du Nord*, projeté pendant un siècle, toujours suspendu par la crainte, et dont les premiers numéros viennent enfin de paraître. L'auteur devait être le Marquis de Mesmon, ancien brigadier des armées et qui est fort de mes amis ; mais le censeur, le supérieur, l'inspecteur (ou comme il vous plaira de l'appeler) est le Comte Jean Potocki, attaché

aux affaires étrangères pour toutes les affaires de l'Asie, et fort adonné aux sciences. Le *Prospectus* et les premiers numéros sont de lui. Bonaparte n'y est plus que Bonaparte, on s'y moque ouvertement de lui, de sa naissance, de ses princes, etc... On a passablement ri de cette phrase : « Lorsqu'il dit *ma dynastie*, on croit entendre un homme qui plante des glands et qui dit *ma forêt*. » Certainement, Monsieur le Chevalier, on ne se permettrait pas ces traits, si l'on ne croyait pas que le colosse a perdu son aplomb. Je sais d'ailleurs à n'en pas douter qu'une lettre partie de la Vendée, et signée en toutes lettres par l'un des principaux chefs s'est trouvée, on ne sait comment, sur le bureau de S. M. I.; d'abord on voulait répondre par la voie des *gazettes*, mais enfin on n'a rien fait ; je ne sais ce que l'affaire est devenue, mais d'autres personnes ont bien trouvé moyen de faire savoir à celui qui a écrit la lettre qu'elle était parvenue ; ajoutez les démarches faites auprès de S. M. Très Chrétienne et vous ne douterez pas qu'il n'y ait quelque chose d'important sur le tapis. Je n'ai rien négligé dans ma petite sphère pour faire valoir les bons principes, et j'en ai trouvé plus d'une occasion. L'un des personnages les plus influents de l'Empire s'étant entretenu longuement avec moi, et en différentes conférences, sur les affaires du moment, nous convinmes que je jetterais sur le papier les idées principales : je le fis, et dans ce mémoire qui était assez long, je combattis surtout de toutes mes forces le préjugé fatal et indigne *qu'il ne fallait pas reconnaître le Roi de France avant d'avoir obtenu de grands succès, de peur de se compromettre*, maxime digne d'un

prince de Monaco, et qui nous a mis où nous sommes. « Un gentilhomme Français, disais-je dans ce mémoire, « porte toujours le nom de sa terre, achetée peut-être « et possédée par son laquais, et personne ne lui dis- « pute ce nom. Comment donc expliquer cette crainte « universelle et puérile qui dispute le nom de Roi de « France à celui qui n'en a point d'autre? Des hommes « qui n'ont aucune idée de la politique ont dit aux Sou- « verains qu'ils se compromettraient par la moindre « reconnaissance des droits légitimes. Le fait est cepen- « dant qu'ils se compromettraient comme Louis XIV se « compromit par son admirable conduite à l'égard de « Jacques II. Les Souverains vivants peuvent con- « templer dans l'histoire Louis XIV, reconnaissant « jusqu'à la fin le Roi d'Angleterre en dépit de l'Angle- « terre et Louis XV faisant arrêter le Prétendant à « Paris: ils peuvent choisir entre les deux réputations. »

Comme je sais que l'Angleterre est une grande pierre d'achoppement dans les circonstances actuelles, d'autant plus qu'elle semble se conduire tout exprès pour impatienter ses alliés, j'ajoutais dans ce mémoire que si l'énorme agrandissement de la puissance anglaise pouvait effrayer, il fallait bien se garder d'oublier deux choses: 1° Que le véritable auteur de cette puissance était Bonaparte qui forçait l'univers à se rallier autour de l'Angleterre. 2° Qu'au moment où le Roi de France serait sur son trône, une alliance bien combinée entre lui et la Russie suffirait toujours pour tenir l'Angleterre à sa place. Sur les puissances maritimes j'ajoutais cette réflexion :

« Toutes les puissances maritimes ont fini sur terre,
« et c'est par terre seulement que les flottes anglaises
« peuvent être battues ; les galères de Venise ne lui
« servirent de rien à Agnadel, pas plus que celles de
« Carthage à Zama. »

« Il faudrait être bien aveugle et bien injuste pour
« envier à la Grande-Bretagne le pouvoir et l'influence
« bien légitimement dus à son génie, à son admirable
« constitution, et à son esprit public ; mais il n'est cepen-
« dant pas inutile de faire sentir, surtout à des Fran-
« çais, que s'il y avait de l'excès à cet égard...., etc. »

En effet, c'est le principal leurre que l'Empereur de Russie doive montrer à des Français. Ce qui arrivera ensuite importe assez peu au monde ; l'univers entier doit être renversé dans ce bouleversement général. Je vote pour les meilleurs gouvernements, c'est-à-dire *pour ceux qui doivent donner le plus grand bonheur possible au plus grand nombre d'hommes possible.* Que ce soit celui-ci ou celui-là, encore une fois, qu'importe ?

L'Egypte est un théâtre sur lequel il faut ouvrir les yeux. Deux grandes puissances en ont tâté, et l'une ou l'autre l'aura. C'est là que se décidera une grande question : on ne fait pas assez d'attention qu'*il n'y a plus d'Amérique* ; bientôt il n'y aura plus d'Asie : ce qui se prépare est immense, et tout ce que nous avons vu n'est qu'une préparation. — Mais rentrons à Saint-Pétersbourg.

Le 22 février (n. s.) nous avons vu arriver de l'armée du général Benningsen le Prince Bagration, et d'abord après l'avoir vu, l'Empereur a laissé voir une joie extra-

ordinaire. Que venait faire un Général de cette importance? S'il n'était question que de nouvelles, un jeune aide de camp suffisait. Quatre ou cinq jours auparavant M. de Novosiltzof était parti pour une mission secrète. Il devait toucher à Memel, mais il paraît que la mission est pour Kœnigsberg : nouvel indice qu'il se trame quelque chose d'important. Maintenant on dit que M. de Novosiltzof retarde son départ pour retarder celui de l'Empereur, mais je n'en crois rien ; d'ailleurs ce serait fort inutilement, car ce départ a été résolu hier 8 (n. s.). Il y a une opposition terrible contre ce voyage, et l'Impératrice-Mère surtout en est, dit-on, inconsolable. Certainement, Monsieur le Chevalier, on ne manque nullement de respect aux Souverains en observant que les Cours sont des foyers d'intrigues; c'est la nature même des choses, et il est impossible que les passions humaines ne soient pas concentrées et agitées violemment autour de la puissance. Si ce foyer d'intrigues se transporte à l'armée, dans l'instant elle est désorganisée, ou notablement affaiblie. Par bonheur, il arrive communément que ces opérations de Cour ont lieu de part et d'autre, de manière que le tout, en fin de compte, tourne au profit du genre humain ; car c'est un grand bien de faire mal la guerre pourvu que ce soit des deux côtés ; mais si, d'une part, il y a un Souverain légitime avec sa Cour, et de l'autre un casse-cou tout-puissant, un aventurier qui a bien des valets, mais point de Cour, qui ne dépend de personne, qui n'écoute personne, et qui réunit la puissance absolue à l'ivresse des succès, et à cette connaissance pratique des hommes et des choses qui ne

peut appartenir qu'à un particulier, je dis qu'un Souverain qui vient se mesurer en champ clos avec un tel homme est véritablement suicidé. Ces vérités sont simples et je les dirais à l'Empereur même s'il me mettait sur la voie. Mais, d'un autre côté, comment savons-nous que S. M. I. part réellement *pour faire la guerre?* Ne s'agit-il point d'autre chose, et n'y a-t-il pas des occasions où la personne du Souverain est indispensable, et où son nom doit paraître à la tête des armées comme un drapeau? Supposons, par exemple, qu'il y eût un soulèvement général en Italie. Qui doute que S. M. Sarde ne dût monter à cheval dans ses États? Or, qui sait ce que va faire l'Empereur? S'il s'agissait d'écouter certaines propositions, de présenter un Roi détrôné à ses sujets, je le trouverais fort bien placé ; mais nul homme sensé ne lui conseillerait de présenter le collet à Messieurs Masséna, Lannes et Compagnie ; il ne pourrait certainement arriver rien de plus malheureux à lui et à l'Europe. Voilà, Monsieur le Chevalier, la manière dont j'envisage cette affaire, et je ne la crois pas dépourvue de fondement. Pendant qu'on disserte, les 25,000 hommes sortis de cette capitale s'avancent rapidement vers la sanglante arène ; la Garde à pied est menée en poste, il y a 1,700 chevaux sur chaque station, et mon fils me mande que la Garde à cheval fait jusqu'à quarante milles par jour. Jamais l'Empereur ne marche sans la Garde, et réciproquement. Je crois que le départ de la Garde annonce celui de l'Empereur ; il paraît en effet décidé depuis quelques jours. Le 13 mars, M. de Novosiltzof est arrivé de l'armée dont il raconte *monts et merveilles*. Je

suis tenté de croire que sa mission n'a d'autre but que celui de réconcilier les Généraux. En effet il y a *paix et amitié* entre Benningsen et Tolstoï : le premier est toujours immobile, et ne cherche point à donner bataille. Au départ de M. de Novosiltzof, Bonaparte avait sa gauche à Elbing, commandée par Bernadotte, lui-même était à Osterrode, et sa droite fléchissait un peu vers la Narew. Benningsen au contraire avait sa droite à Mulhausen, son quartier général à Heilsberg ; je ne saurais vous dire exactement vers quel point s'étendait sa gauche; dans une telle position le repos est inconcevable. Lorsque le Prince Bagration arriva ici, on tomba des nues de voir un officier de ce grade quitter l'armée ; mais il dit que de quinze jours il n'arriverait rien. Toutes ces circonstances mises ensemble, et réunies aux démarches faites auprès de S. M. le Roi de France, me font penser, ainsi qu'à d'autres, qu'il y a quelque conversation sur le tapis. Tout ceci cependant ne sort point du cercle des conjectures, deux vanités nationales devant travailler également à vous tromper. Voici, Monsieur le Chevalier, l'état exact des choses dans le moment où je vous écris.

A Pultusk la fortune de Bonaparte s'est *arrêtée ;* à Preussisch-Eylau elle a *reculé*, mais sans tourner le dos, (prenez bien garde). Là-dessus on peut dire sans mentir *c'est peu* ou *c'est beaucoup*, suivant qu'on envisage la chose. En attendant que le temps nous dise son secret, je suis invariablement la marche que je me suis tracée dès le moment de mon arrivée. Je me sers de chaque degré de confiance que je puis mériter, pour

soutenir plus librement, et de vive voix et par écrit, les principes qui seuls peuvent faire triompher la cause que je défends, et jamais je n'ai porté un pied en avant sans avoir senti que l'autre appuyait solidement. Il ne tiendrait qu'à moi de faire des livres, mais je suis sobre d'écriture comme il convient, content de savoir que tout ce que j'écris est lu mot à mot. Je me suis mis en possession, je ne sais trop comment, de faire toutes les affaires des officiers piémontais.

L'Empereur d'Autriche, comme nous l'avons vu dans mille occasions, répugne infiniment au rétablissement de Sa Majesté en Piémont, pays qu'il convoite ardemment. Qui sait le parti que nous pourrions tirer de ce désir? C'est une illusion parfaite de s'imaginer que nos Maîtres aient jamais été les gardiens des Alpes. Il y a longtemps que Machiavel a dit la vérité sur ce point. « *Toutes les fois*, dit-il, *que vous voudrez garder les Alpes, vous apprendrez par derrière dans vos stations que les Français ont passé.* » Disons donc, et répétons mille fois dans nos notes, que le Roi était le gardien des Alpes ; mais si nous voulons raisonner politiquement, n'en croyons pas le mot. Toutes les fois que les Français le voudront réellement, ils feront le siège de notre capitale en deux ou trois mois : *on le leur fera lever*, dira-t-on, comme il arriva en 1707. — Et par qui, je vous prie, les Français furent-ils chassés? par le *gardien des Alpes* ou par le Prince Eugène? Lisez seulement la table des matières dans les histoires du temps, vous trouverez : *le Prince Eugène gagne la bataille de Turin, et fait lever le siège de cette ville.* Le Roi est à peine observé, et c'était

cependant un Prince admirable. En un mot, Monsieur le Chevalier, nous serons toujours en tutelle ; on versera notre sang, on dépensera notre or, et l'on commandera chez nous. Ces observations seraient dans un temps de calme la chose la plus déplacée, mais dans ce moment il n'y a pas d'inconvénient d'observer que le diamètre du Piémont n'est point du tout en proportion avec la grandeur et la noblesse de la Maison de Savoie. Si donc l'Empereur (le seul qui puisse garder les Alpes parce qu'il les garderait avec 100,000 hommes dans la plaine) se laissait tenter par cette perspective flatteuse de fermer la porte de l'Italie aux Français et promettait éventuellement de favoriser l'acquisition de l'Etat de Venise, jusqu'à Mantoue *inclusivement*, qu'en penserait S. M. ? J'entends bien qu'il serait plus agréable pour Elle de s'agrandir dans un sens opposé en rentrant dans le Piémont ; j'entends bien aussi qu'en dernière analyse si l'on veut nous donner moins, il faudra prendre patience ; mais toujours est-il vrai qu'il est bon d'examiner d'avance toutes les suppositions et d'être prêt sur tout. Si donc S. M. jugeait à propos de tâter le terrain auprès de l'Ambassadeur d'Autriche, Elle peut donner ses ordres sur ce point ou à moi, ou à mon successeur, si Elle daigne m'en donner un, comme je continue à l'en prier instamment ; mais l'affaire est trop délicate pour que je me permette d'avoir de mon chef une semblable conversation. — Je reviens.

Cette lettre, écrite au fur et à mesure en attendant le départ d'un courrier, sera peut-être terminée vingt jours après celui qui l'aura vu commencer. Nous voici au 16

mars (n. s.); rien de nouveau et toujours la même immobilité. Bonaparte n'a rien oublié pour amener la paix, ou au moins un armistice, auquel les Russes se sont constamment refusés. Le Général Prussien Kleist s'étant rendu auprès de lui pour un échange de prisonniers, il l'a rendu porteur d'offres très insidieuses ; il insiste surtout sur un congrès, où seront admis, avec les siens, les plénipotentiaires de Russie, d'Angleterre, de Suède, de Prusse, de Turquie, mais *non ceux d'Autriche*, cette puissance étant en paix. Quant à S. M., et à S. M. le Roi des Deux-Siciles, on ne suppose pas seulement qu'elles soient au monde. La Prusse ne paraît pas du tout avoir mordu cet hameçon ; cependant, comme sa réputation n'est pas des meilleures, on l'examine de près. L'Empereur exige que toute proposition faite à la Prusse soit communiquée sans délai aux trois Cours de Saint-Pétersbourg, de Londres et de Vienne. Je ne doute pas que S. M. ne s'impatiente avec toute l'Europe contre le repos de l'Autriche ; mais l'équité exige l'aveu que cette crainte n'est pas à beaucoup près dépourvue de motifs. Vous pensez bien, Monsieur le Chevalier, que je ne suis pas disposé à la critique envers un pays où j'éprouve tant de bontés ; mais si vous saviez combien l'on est ici au dessous des grandes et terribles circonstances où l'on se trouve ! Puisque j'en conviens il faut que la chose soit bien vraie. L'Autriche, comme vous sentez, regarde son jeu, et certes elle a raison : ce n'est pas le tout de commencer la guerre, il faut savoir comment on la poursuivra, et comment on la finira. En 1807 on n'a pas oublié 1805 ; après la bataille d'Austerlitz, rien n'était

perdu si les Russes avaient tenu, et tout le monde convient que rien n'était plus aisé. Un malheureux homme, qui avait peur, dit à l'Empereur: *Qui sait ce qui se passe en ce moment à Pétersbourg?* Et le Prince part comme une flèche. L'Empereur François envoie dire au général Koutouzof que s'il veut tenir ferme, lui, l'Empereur recommencera la guerre le lendemain ; le Général répond qu'il ne peut pas s'arrêter un moment. Il emmène l'armée, et le Souverain délaissé est obligé de signer le fatal traité de Presbourg. Vous savez, Monsieur le Chevalier, que je n'ai point de faible pour cette puissance : cependant il faut convenir que de semblables souvenirs peuvent excuser de longs retards. M. de Meerfeld m'embarrassa l'autre jour en me posant en fait, *que la Russie ne pouvait pas défendre l'Autriche, qu'à raison de son éloignement les états de l'Empereur seraient envahis avant que les Russes fussent arrivés*, etc., etc. Cependant il sent bien le danger où se trouve l'Autriche, et il écouta mes raisons assez philosophiquement. Si la liaison qui semble s'établir entre nous me met dans le cas de lui parler, sans sortir des termes généraux, des sentiments de S. M. pour l'Empereur son Maître, et du désir qu'Elle aurait que leurs intérêts réciproques en Italie pussent s'arranger avec l'agrément mutuel des deux hautes parties, je ne sortirai point en cela du cercle de mes instructions ; d'ailleurs en songeant qu'il me faut six mois pour recevoir une réponse de S. M., je vois combien il est nécessaire que je prenne les choses sur moi, du moins jusqu'à un certain point.

M. le Général de Budberg est malade depuis quel-

ques jours, et je ne sais pas trop s'il est bien ferme à sa place. Le Prince Czartoryski a toujours une influence assez visible quoique soigneusement cachée, et je ne puis douter que s'il avait voulu, il aurait déjà repris son poste, mais il ne veut pas forcer l'opinion ; peut-être veut-il la ramener en convainquant, par le temps et l'expérience, qu'il n'y a pas d'autre homme que lui pour cette place ; en effet, je crois qu'on n'a jamais vu une telle disette d'hommes distingués. A qui me dirait : *Qui voulez-vous?* Je ne saurais pas répondre. Si le Prince, avec son nom, sa fortune et les circonstances qui le favorisent, avait dans le cœur le feu d'un Potenkim ou d'un Orloff, il serait Empereur de Russie. Mais rien ne peut l'animer : il est là, droit et froid comme un glaçon de gouttière, et il ne sait ni échauffer les hommes ni leur plaire ; jamais il ne réunissait le corps diplomatique, un dîner pour lui était une rareté, il évitait tous les entretiens, il ne répondait à aucune lettre. Celui-ci, au contraire, qui a été Ambassadeur et qui se rappelle la vieille Cour, affecte de *Catheriner* en tout. Il maintient les anciennes formes : tous les jeudis il nous donne à manger, et nous sommes maîtres de saisir cette occasion de lui parler d'affaires ; il nous écoute avec une extrême politesse, et il répond au moindre de nos billets avec une exactitude infiniment agréable pour nous. Pour ce qu'on appelle *il trattare*, Budberg vaut beaucoup mieux, mais si l'on creuse ensuite et qu'on arrive jusqu'au caractère, c'est autre chose : je crois que le Prince vaut mieux. Il est pétri d'idées modernes, c'est grand dom-

mage. Vous n'aurez pas oublié son discours : *Il me semble qu'on doit être content de régner comme le Roi d'Angleterre.* Les deux autres triumvirs sont de même (Strogonof et Novosiltzof), mais ce dernier passe de la tête ses deux collègues : il a été élevé en Angleterre, il sait la France par cœur, et par-là-dessus il a jeté le poison Allemand à très forte dose ; de manière que, comme il se mêle de tout, je ne doute pas qu'avec de bonnes intentions et un grand attachement à la personne de son Souverain, il fera selon toutes les apparences un très grand mal. Mais comment serions-nous surpris de ces opinions, lorsque nous voyons jusqu'où elles s'élèvent? L'Empereur est têtu ; il parle et agit comme un simple particulier : le Corps diplomatique n'est plus invité aux grands dîners de cérémonie, parce que l'Empereur devrait, dans ce cas, être assis sur un siège élevé et représenter comme un Souverain : il préfère sa chaise, qu'il a bien soin de mettre au niveau des autres, et quand il a dîné il fait ses excuses au Chambellan *de la peine qu'il lui a donnée*, tandis que le Chambellan devrait briguer cet honneur pendant six mois. Nous venons de voir paraître un ukase dans lequel S. M. I. remercie *les enfants de la patrie* des efforts généreux qu'ils ont fait pour elle, en expliquant bien clairement que la reconnaissance du Prince est fondée sur les services rendus à la patrie. Ce mot *patrie* est répété quatre ou cinq fois dans quatre ou cinq lignes, et l'Empereur ressemble à une parenthèse. Certainement la patrie est quelque chose, mais si j'avais l'honneur d'approcher cet aimable Souverain, je me flatte

que je lui ferais comprendre bien clairement, sans lui prêcher le despotisme, qu'il redoute et que personne n'aime, que, dans une monarchie, on ne sert point le Prince en servant la patrie, mais qu'au contraire, on sert la patrie en servant le Prince. C'est une chose bien extraordinaire, Monsieur le Chevalier, mais que je crois certaine : S. M. I., dans le fond de son cœur, estime le Gouvernement républicain, et le croit probablement plus légitime que celui auquel sa naissance l'a appelé. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il aime et caresse beaucoup les Américains qui sont maintenant les seuls républicains de l'univers. Nous avons ici, dans ce moment, un de ces Messieurs nommé Poinset; c'est tout uniment un négociant de Boston, à qui il ne serait pas seulement venu en tête de se présenter dans une bonne maison de Turin. Ici, il mange très souvent à la Cour, où quelqu'un observait l'autre jour que, durant le temps que le Comte de Meerfeld a passé ici comme simple particulier, jamais on ne lui a fait cet honneur. Il paraît que l'éducation de Sa Majesté a laissé des traces ineffaçables ; le système Prussien est venu se greffer là dessus, de manière que l'auréole Royale a disparu, dans le pays qui peut le moins s'en passer. Si l'Empereur pouvait entendre ce qu'on dit de lui pendant qu'il exerce ses soldats sur la place, s'il avait à côté de lui un Bossuet, qui lui dit, comme à Louis XIV à propos de la comédie : *Sire, il y a de grands exemples pour, et de grandes raisons contre*, je dis plus, si quelque écrivain honnête s'exprimait ouvertement, mais sagement, sur ces fausses idées, avec

une certaine liberté respectueuse qui ne peut appartenir ni à la malice ni à l'insolence, et si le livre tombait entre les mains de S. M. I., je ne doute pas qu'Elle ne se résolût à faire l'Empereur, peut-être même Elle croirait l'être. Son cœur est ce qu'on peut imaginer de plus naturellement droit et honnête ; malheureusement ses sujets aiment bien mieux le critiquer que l'instruire. Des hommes comme nous le porteraient aux nues : ici on s'amuse à le jeter à terre. Je vous assure qu'il est plus réellement aimé par les sujets du Roi qui sont ici, que par les siens propres. Pour moi, je ne puis vous dire combien je lui suis attaché, indépendamment de tout motif de reconnaissance personnelle. Vous ne sauriez croire quelles précautions il prend pour n'être pas trompé, et pour ne pas épouser les passions des hommes qu'il emploie. Quand je pense qu'il a été élevé par un maître qui ne lui a enseigné que la philosophie du XVIIIe siècle, et par un père qui ne lui a enseigné que le corps de garde : en songeant à ce qu'il est, j'ai envie quelquefois de lui embrasser les genoux et de le proclamer *Père de la patrie* (puisque patrie il y a).

Le crédit de M. Novosiltzof augmente chaque jour, et celui du Prince Czartoryski n'ayant nullement diminué, je regarde le triumvirat comme rétabli (Paul Strogonof est le troisième, mais c'est Lepidus). Toutes variations trop fréquentes dans le Ministère ont de grands inconvénients, et je ne puis guère douter que le renversement de la Prusse et tous les malheurs de 1805 n'aient été la suite de la retraite du Prince Czar-

toryski ; s'il doit reprendre le timon pour le tenir invariablement, à la bonne heure ! Mais si M. de Budberg est déplacé pour faire place à tout autre qu'au Prince, ce sera un grand mal, car les talents manquent absolument autour du trône.

Nous voici au 21 mars (n. s.), Bonaparte est toujours à Osterrode et Benningsen à Allenstein ; ses ailes s'étendent de part et d'autre sur le Frischaff et sur la Narew. Ils sont au pied de la lettre les uns sur les autres, cependant, point de nouvelle ; les Gardes avancent et l'Empereur ne remue pas. Que signifie ce repos ? Il est aisé d'imaginer qu'on se craint mutuellement, mais je ne puis m'empêcher de soupçonner autre chose : jamais on n'a observé un secret si profond. Je pense même que Novosiltzof fait le malade uniquement pour ne pas se montrer, car je sais que sa maladie ne l'empêche point de travailler, je suis d'autant plus intrigué que je vois la crainte sur plusieurs visages.

J'ai eu l'honneur de vous dire que le Général Benningsen avait 55 ans, c'est une calomnie : il en a 65 à ce qu'on m'assure très positivement ; il est très vrai que sa troisième ou quatrième jeune femme, qu'il aime éperdument, lui a donné un fils le jour de la bataille de Preussisch-Eylau : on m'ajoute qu'il danse fort bien la valse. C'est fort bien. Si son bonheur continue, nous verrons une curieuse chose : il arrivera ici pour être l'idole de la Cour, il sera reçu à bras ouvert par.... L'Impératrice-Mère même devra faire bonne mine. Déjà, dit-on, pour la préparer aux complaisances convenables, on lui a montré une lettre originale où Benningsen di-

sait à un ami : *Si on veut l'enfermer pour le salut de l'Etat, je consens à me laisser enfermer avec lui pour le reste de mes jours.* Il a dit à une personne que je connais particulièrement, et dans le temps où les acteurs se faisaient une espèce de gloire de parler de l'affaire : *La déposition et la réclusion étaient indispensables; mais la mort est une cochonnerie.* C'est fort bien dit ; cependant, il fut un des sept *cochons* qui entrèrent dans la triste chambre, que j'ai pu examiner tout à mon aise avant qu'un ordre tardif l'eût fermée aux curieux. Lorsque Nicolas Zubof, ouvrit les rideaux et dit : « *Il n'y est pas, nous sommes perdus* », Benningsen, qui est extrêmement grand, l'ayant aperçu par dessus un paravent, tapi dans l'âtre d'une cheminée, s'écria: *Le voilà!* Et la scène commença. Il est de plus parfaitement constaté que l'effroi, et peut-être le remords conduisant un des opérateurs vers la porte, Benningsen la ferma en lui disant : « *Monsieur, quand on a fait tant que d'entrer ici, on n'en sort pas avant que tout soit fini.* » Ce qui est parfaitement vrai. Et c'est une preuve qu'il ne faut pas entrer.

Je pense, Monsieur le Chevalier, que dans le moment présent, ces notions que je puis confier à une occasion parfaitement sûre, ne seront pas sans intérêt pour S. M. Un mouvement intérieur, qui est peut-être une illusion, me dit que le sauveur de l'Europe ne doit pas s'appeler Benningsen.

L'entreprise gigantesque des 600,000 hommes de milice a dû nécessairement être modifiée; on s'est contenté de 200,000 hommes dont on a fait des soldats. On a

pris aussi 50,000 hommes parmi les vétérans, et 50,000 parmi les fils de prêtres (c'est une espèce de bétail mitoyen entre l'esclave et l'ingénu). En total, la Russie aura fourni pour l'année 1807 plus de 400,000 soldats ; mais sur tout cela je dis : *ad populum phaleras*, l'apparence surpasse de beaucoup la réalité ; la puissance des nations est en raison directe de la population et inverse de l'étendue du territoire. Que m'importe à moi qui suis dans l'Ingrie le soldat qui est au Kamtchatka ? Je vois que la Russie a toutes les peines du monde à réunir 200,000 hommes sur le même point. Malheur à elle si la France telle qu'elle est la touchait ; je ne serais pas ici Monsieur le Chevalier, et Bonaparte y serait. Il fait la guerre effrontément au delà de la Vistule. La Russie pourrait-elle la faire au delà du Rhin ? *Nemmeno per ombra*. Quand même les Français seraient obligés de reculer, il n'en serait pas moins démontré qu'ils n'ont point d'égaux en Europe. J'espère qu'ils reculeront, je suis sûr qu'ils changeront, mais je doute qu'ils soient humiliés.

Ne sachant si vous lisez les pièces originales, je ferai remarquer à S. M. quelques points saillants du traité de paix entre l'Empereur des Français, Roi d'Italie, *Protecteur de la Confédération du Rhin*, etc., etc... C'est la première fois que j'ai lu ce titre.

Art. III. — S. A. S. E. *prendra le titre de Roi et siègera dans le collège*, ET AU RANG DES ROIS, suivant l'ordre de son introduction.

Art. V. — *L'exercice du culte catholique sera, dans la totalité du royaume de Saxe, pleinement assimilé à*

l'exercice du culte Luthérien ; et les sujets des deux religions jouiront sans restriction des mêmes droits civils et politiques, S. M. l'Empereur et Roi faisant une condition particulière de cet objet.

En 1795, dans toute l'effervescence de la Révolution Française, j'ai écrit ceci dans un ouvrage anonyme qui s'est assez promené en Europe :

« Si l'on veut savoir ce que produira la Révolution « Française, il n'y a qu'à voir dans quel but elle a été « commencée. On verra précisément le contraire : on l'a « dirigée contre le catholicisme et contre la Monarchie, « *elle aboutira à l'exaltation de l'un et de l'autre.* »

L'ouvrage est déjà bien plus avancé qu'on ne croit. Quand aux républiques, il n'y en a plus en Europe ; mais l'autre partie de la prédiction n'est pas moins curieuse. Je prie S. M. d'avoir bien l'œil sur les événements, et d'être assurée que le protestantisme est blessé à mort.

Je ne puis sans doute vous apprendre la cession formelle de l'Espagne faite par le Souverain légitime à l'Hidalgo Godoï. Vous aurez remarqué aussi la jolie équipée de Sir Popham et du Général Baird, qui étant au Cap de Bonne-Espérance ont pris sur eux d'arrêter une frégate du Roi portant de l'argent dans les Indes, et de s'en servir pour aller attaquer la colonie de Buenos-Ayres sans ordre de S. M. Britannique ; s'ils ne sont pas fusillés, il n'y a plus d'Angleterre. Il y a d'ailleurs plusieurs symptômes sinistres dans l'état intérieur de ce pays. Enfin, Monsieur le Chevalier, le monde politique *craque*.

M. le Comte de Meerfeld a offert la médiation de sa Cour pour la paix. Hier on lui a répondu très honnête-

ment qu'on ne voyait point encore les bases d'une telle médiation : il y a toujours beaucoup à craindre de ce côté.

Ci-joint une feuille volante où vous verrez l'état des choses et la situation respective des troupes, le 1er (13) du courant. Les Gardes sont postés le long du Niémen, de Kowno à Grodno.

J'ai l'honneur d'être.....

200

Au Même.

10 (22) mars 1807.

Monsieur le Chevalier,

J'ai eu l'honneur, dans mon dernier numéro, de vous peindre l'opinion publique au sujet du voyage de S. M. I. Cette opinion s'exprimant en certaines occasions d'une manière intolérable (car il y a ici infiniment de mauvais esprit), il a paru un Ukase qui défend sévèrement toutes les conversations politiques : vous savez de reste ce que valent ces sortes de lois. Mais une singularité piquante, c'est de voir Bonaparte publier, ou faire publier de son côté, à Posen, un ordre tout semblable. Vous voyez qu'il y a des aboyeurs de tous côtés.

Le départ de l'Empereur se présente d'abord comme très dangereux sous le rapport militaire ; moi, je vous

avoue, Monsieur le Chevalier, que je le redoute infiniment sous un autre rapport. Je crains une paix *fourrée*. L'Empereur fait la guerre, mais c'est à son corps défendant. Il est, ainsi que son auguste voisin, une preuve de cette vérité qui ressemble à un paradoxe, que les hommes trop adonnés au matériel militaire, n'aiment pas la guerre, ou n'y entendent rien. Dernièrement, il demanda à l'Ambassadeur d'Autriche, à la parade, si l'Empereur, son Maître, était fort exact à exercer ainsi ses troupes. *Jamais il ne s'en mêle*, répondit le Comte de Meerfeld. *Et pourquoi*, reprit l'Empereur? L'Ambassadeur, un peu embarrassé lui répondit : *Sire, C'est que les soldats croiraient qu'on leur fait trop d'honneur*. Ce mot est resté dans la tête de l'Empereur, car il en a parlé depuis.

Il faut aussi mettre en première ligne l'humanité de ce Prince, qui lui fait désirer d'en finir le plus tôt possible ; mais quoi qu'il en soit, ce désir est dans son cœur, et dernièrement encore nous l'avons échappé belle, car lorsque Bonaparte fit proposer par la Prusse son armistice et son Congrès, l'Empereur et son Conseil penchaient tout à fait vers l'acceptation ; c'est le Duc qui a paré le coup. Il a sué sang et eau pendant vingt jours au moins, et il a dit franchement à M. de Nowosiltzof qui vantait la puissance de la Russie : *Monsieur, si vous accordez l'armistice dans ces circonstances, je partirai de Pétersbourg, car il ne nous reste pas dix ans de vie.* Ses liaisons avec les meneurs lui permettent de parler ainsi. Enfin, Monsieur le Chevalier, je ne puis vous exprimer combien il a travaillé et combien on lui doit. Mais je vous en

prie, transportez en idée le Souverain, ainsi contenu par ses Ministres, et les Ministres contenus par l'opinion, transportez-les, dis-je, sur la frontière ; la paix serait faite et nous serions perdus. C'est ce même danger, Monsieur, qui a recommencé. Vainqueur ou vaincu, Bonaparte fera les offres commandées par les circonstances, et la paix sera signée sur un tambour au milieu d'un petit cercle d'hommes faibles et d'illuminés.

Je trouve d'ailleurs un symptôme dangereux dans la réponse, quoique très honnête, de M. de Budberg, que j'ai eu l'honneur de vous adresser ; je lui avais serré le bouton en le priant de me promettre qu'aucune proposition faite pour le Roi mon Maître ne serait agréée avant qu'elle eût été portée à sa connaissance : il a refusé de répondre. Pourquoi ? C'est qu'il veut se réserver la liberté, suivant les circonstances *de signer sur le tambour*. Le Duc a tempêté et l'a saisi au collet ; mais sa Cour ayant plus de crédit que la mienne, je ne puis en avoir autant que lui ; Budberg d'ailleurs est aigre et rancuneux : qui sait ce qui arrivera ? Il faut aller doucement. D'ailleurs j'en reviens toujours à cette idée qui doit complètement tranquilliser S. M. (dans un sens, bien entendu) comme elle me tranquillise moi-même. Si l'Empereur est vaincu, *certainement* le Roi n'a plus d'espérance ; s'il est vainqueur, certainement le Roi sera plus ou moins avantageusement traité. Quant au mode, voici, Monsieur le Chevalier, ce qui m'a toujours paru certain. Ce Cabinet met beaucoup de différence entre le Roi des Deux-Siciles et S. M. notre auguste Maître. Les circonstances ont permis au premier de faire beaucoup

pour la Russie, et cette dernière puissance sent bien que c'est elle qui l'a perdu. Il est donc tout simple qu'elle se laisse presser par le Ministre Napolitain. Avec nous, elle se croit fort à l'aise ; *c'est une affaire de pure générosité : pourquoi se gêner ?* On ne me le dit pas, comme vous sentez ; mais cette pensée est dans le cœur. On est fort bien disposé pour nous, on écoute tout ce que je dis : vous en avez vu de belles preuves ; mais soyez persuadé qu'on se reserve *in petto* le droit de nous dire quand on voudra : « *Nous avons accepté cela pour vous* ». C'est, au reste, précisément ce que nous ferions si la Russie était à notre place et nous à la sienne. Quelle puissance ne veut pas se conserver les coudées franches, autant que la chose est possible ?

Au surplus, Monsieur le Chevalier, quand je dis *la paix se fera*, je n'entends pas sortir du cercle de la possibilité, ou tout au plus de celui de la probabilité. J'entends seulement qu'il y a beaucoup de danger ; d'autant plus que l'Empereur sait le secret de la banque mieux que nous. Les mains ne suffisent plus à signer les billets, et le ducat qui valait à mon arrivée trois roubles et demi, en vaut cinq dans ce moment. Ils ne reposent absolument que sur l'ignorance du peuple : gare au premier moment d'alarme, car il n'y a pas l'ombre d'esprit public pour les soutenir.

S. M. le Roi de Suède continue à se conduire admirablement, il est toujours prêt et toujours le premier partout. J'ai oublié de vous mander dans le temps, et peut-être ignorez-vous encore, un trait de sa façon tout à fait marquant. Après les malheurs de la Prusse, Bour-

rienne qui était à Hambourg, tâcha de trouver dans une maison tierce le chargé d'affaires de Suède (dont le nom m'a échappé) ; il lui parla des sentiments particuliers d'estime que l'*Empereur* avait pour S. M. Suédoise ; enfin, il en vint à lui faire les plus belles propositions de paix et d'agrandissement. Le chargé d'affaires ébloui par de si grands avantages accepta un écrit de Bourrienne et le fit passer à son Maître. Le Roi lui répondit : « Monsieur, au moment où vous recevrez cette lettre, « vous vous rendrez chez le chargé d'affaires Français « et vous lui direz que je vous ai congédié de mon ser- « vice pour avoir osé recevoir et me faire parvenir des « propositions de M. Bonaparte, avec qui je ne veux « avoir rien à faire. » Cette fermeté a rendu un grand service à la cause ; car jugez de ce qui serait arrivé s'il avait ouvert le Sund aux Français.

Aujourd'hui les Anglais l'on prié de faire la police dans la Baltique où ils ne peuvent envoyer une flotte. Tout de suite ses vaisseaux et ses frégates ont mis à la voile. Le Roi de Prusse ayant fait signe qu'il avait besoin de fusils, tout de suite le jeune Souverain en a envoyé 4.000 ; et son frère de Prusse, toute rancune cessante, l'en a remercié très affectueusement ; de ce côté aussi, on a eu besoin d'armes, et sans tarder de même il a envoyé 10,000 fusils à un prix excessivement bas. C'est grand dommage qu'il ne dispose pas de 200,000 hommes.

Je ne sais que vous dire de la Turquie. Vous avez su probablement avant moi que l'Ambassadeur d'Angleterre avait quitté Constantinople et que le Capitan-Pacha était venu jusqu'à Ténédos pour le ramener ; mais

comme l'Anglais exigeait péremptoirement l'admission de toutes les prétentions de la Russie, on n'a rien pu faire. Quoique le Sultan ait donné un manifeste portant déclaration de guerre, l'Empereur ne l'a point imité ; son Amiral porte une simple lettre au Sultan, et cette lettre contient des conditions qu'il faudra admettre, ou se voir bombarder. En attendant on proteste de son amitié constante pour la Porte, et l'on soulève les Grecs de tout côté. Il y a beaucoup de balancements dans cette politique. Le parti catholique est fort à craindre en Dalmatie, vu que les Grecs en le tourmentant le jettent du côté de Bonaparte, qu'il n'aimerait cependant pas naturellement.

Je ne sais si S. M. se rappelle un Marquis Paulucci, de Modène, qui a été Page, Officier aux Gardes et Gentilhomme de bouche chez nous, ayant passé depuis nos malheurs au service de l'Empereur d'Autriche qui l'avait fait Chambellan. A l'époque du traité de Presbourg, il servait en Dalmatie dans l'état civil. Toutes les personnes attachées à ce service devaient être congédiées, et Bonaparte promettait de les employer à grades égaux en Italie. Paulucci en conséquence fut employé dans un grade militaire assez élevé et il servait à Raguse contre les Russes ; mais tout à coup il a demandé sa démission, qu'il a obtenue en termes fort honorables, puis il est venu à Vienne où le Comte de Razoumofski l'a engagé pour la Russie. Il est arrivé ici avec la clef de Chambellan d'Autriche, l'uniforme et la croix de saint Maurice. Il a été reconnu par M. le Comte de Meerfeld, et je n'ai pu de même me dispenser de reconnaître tous ses an-

ciens titres piémontais qui sont incontestables. Cependant je me suis tenu un peu entre *zist et zest*, suivant l'expression vulgaire. Car tous ces hommes qui sautent ainsi d'un parti à l'autre peuvent sans doute être fort utiles, mais cependant il faut les regarder de près. Du reste, je vois clairement qu'il est ici en faveur et qu'on compte sur lui; car il a tout de suite été fait Colonel avec 4,000 roubles de pension, dont 2,000 reversibles à sa femme qui est une allemande, sujette de S. M. I., et 3,000 roubles pour son équipage. C'est un beau traitement comme vous voyez. Il désirait être employé en Dalmatie, et j'ai fait connaître à M. de Budberg combien il serait important pour le service de S. M. I., qu'un gentilhomme italien, catholique et connaissant parfaitement le pays, y fût employé; cependant il a reçu ordre de partir subitement pour la grande armée de Benningsen et il est parti en effet le 19 (31) du mois dernier, le lendemain du départ de M. de Budberg. Peut-être que lorsqu'il sera là, on lui fera prendre un autre chemin, car je ne vois pas à quoi il pourrait servir auprès de Benningsen. Le Marquis Paulucci m'a l'air de ce qu'on appelle une *fine lame*. Son frère commande la marine à Venise Je penche à croire qu'on n'a pas voulu l'acheminer directement d'ici en Dalmatie pour ne pas effaroucher M. de Meerfeld qui goûte peu les projets sur la Dalmatie. Il a aussi beaucoup l'œil sur la Turquie et son système est le *statu quo* rigoureux; le partage même, m'a-t-il dit, se ferait d'une manière qui serait toute contre nous. C'est un singulier spectacle que celui d'un Empire qui a perdu toutes ses bases et qui ne subsiste

plus que par l'opposition mutuelle des ambitions étrangères. Il parait au reste que malgré elles il tombera.

L'Empereur aura vu S. M. Très Chrétienne, et l'aura vue sans M. de Budberg ; mais nous ne savons encore rien de cette grande entrevue. Outre l'anicroche dont je vous ai parlé, il y en a une autre qui n'est pas légère : c'est que M. de Budberg a pris le Comte d'Avaray en grippe et ne veut pas traiter avec lui, et S. M. m'a fait l'honneur de m'écrire à moi-même : *C'était lui*, *c'était moi*, phrase célèbre que Montaigne employait pour exprimer le sentiment qui l'identifiait avec Etienne de la Boétie, son ami. *Stiamo bene!* A vous dire la vérité, je ne sais pas trop comment tout cela s'arrangera : un événement très peu attendu rendra probablement toutes ces spéculations inutiles.

201

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 19 (31) mars 1807.

Monsieur le Chevalier,

Le mardi 12 ou 14 (n. s.) (Tout le monde a remarqué ce jour), le beau-frère de M. de Benningsen est arrivé de l'armée, et tout de suite on a dit : *Bonne nouvelle!* cependant *point de bataille*. On ajoutait cent fagots.

L'Impératrice-Mère ne voulait pas qu'on publiât le 12 une bonne nouvelle ; moins encore une bonne nouvelle venant de Benningsen : on ne devait le savoir que le lendemain, etc., etc. Le lendemain, point de nouvelle ; mais je n'ai pas tardé de deviner la chose, qui depuis m'a été confirmée mot à mot, et n'est plus ignorée de personne.

Le Général de Benningsen se passerait volontiers, comme vous sentez, d'une auguste visite qui le privera des trois quarts de sa tête, et dans le fait aussi du commandement. Mais vous sentez bien qu'on lui a parlé à l'oreille, et qu'on lui a fait connaître des désirs qu'on ne peut guère contredire. Benningsen d'ailleurs est un homme doux, ce qu'on appelle vulgairement *un bon enfant*, absolument incapable d'une opposition mortifiante, même à l'égard de son égal : ajoutez qu'il a peut-être aussi certaines petites choses à faire oublier. Enfin, Monsieur le Chevalier, voyant qu'il se trouve actuellement en force et que l'aspect des choses est favorable, il a écrit à l'Empereur « *Sire, venez ; tout annonce le succès.* Rien ne peut exprimer l'empressement de ce prince. Sur le champ le départ a été ordonné. Sa Majesté n'use point de voiture ordinaire. Elle se jette dans un traîneau ouvert et va jour et nuit, sans s'arrêter nulle part, pas même pour manger. — Mais quel obstacle épouvantable, Monsieur le Chevalier, s'oppose à tant de célérité ? C'est aujourd'hui *vendredi*, et l'on ne doit point partir le vendredi. Ainsi l'ont décidé la science, sans doute, et aussi l'expérience Russes. L'Empereur n'ose pas contredire ce préjugé. Il peut juger

tout seul un procès civil ou criminel, il peut condamner à mort, il peut faire knouter un Prince, il peut faire donner la torture à un confesseur pour lui faire dire le secret d'un pénitent, comme l'a fait Paul Ier. Il peut dire, la messe (Paul Ier était sur le point de la dire), il peut faire en un mot tout ce qui lui plaît de 35 millions d'hommes, qu'il possède comme nous possédons nos troupeaux ; mais il ne peut pas partir le vendredi, et je ne doute pas que les Russes ne rient comme les autres hommes, de la meilleure foi du monde, lorsqu'ils voient dans l'histoire Romaine que les Consuls n'osaient pas livrer une bataille lorsque les poulets sacrés n'avaient pas voulu manger.

Demain donc, Samedi, l'Empereur part. Il sera suivi de MM. de Budberg, Novosiltzof, Lieven, et d'autres que je ne connais point encore, non plus que le moment précis de leur départ. Le Grand Maréchal Comte Tolstoï est, à l'ordinaire, attaché à sa personne, et part dans le traineau de S. M. I. En attendant, les officiers qui ne savent rien de tout ce qui se passe écrivent : *Nous sommes ici dans une inaction parfaite sans savoir pourquoi.* Je crois avoir eu l'honneur de vous écrire, en parlant du Général Benningsen : *S'il prévoit que l'Empereur arrive, il n'osera plus vaincre avant son arrivée.* Voilà où nous en sommes.

Je ne puis vous exprimer, Monsieur le Chevalier, la terreur que ce départ répand ici, sans exception. On a envie de se boucher les oreilles pour ne pas entendre ce qui se dit. Je sens que l'Empereur joue une carte épouvantable sans aucune chance de gloire pour lui, car si

l'on est battu, on dira : *C'est l'Empereur*, et si la bataille est gagnée on dira : *C'est Benningsen.* Outre les personnes que je viens de nommer, j'ai appris que M. le Comte Paul de Strogonof et le Prince Czartoryski sont du voyage, nouveau sujet de critique et de plaisanterie interminables, car ces deux-là ne peuvent venir que comme amis. Je vous peindrai difficilement l'état où je suis : ce cri public m'effraie ! Que va-t-il arriver ? Lorsque vous recevrez cette lettre, il y aura longtemps que la partie sera décidée. Si les dispositions sont réellement bonnes de la part des Russes, si leur supériorité en nombre est certaine, si tout est préparé pour une bataille, si elle se donne immédiatement à l'arrivée de l'Empereur, il me semble qu'il n'y a pas de mal, et que la présence du Souverain peut même être utile ; mais si le dénouement est retardé, et si l'Empereur séjourne, de manière que les éléments de dissolution qu'il emmène avec lui aient le temps de fermenter, soyez sûr, Monsieur le Chevalier, qu'il y a de quoi dissoudre les armées de Tamerlan, si elles étaient là. Cependant, je ne désespère pas autant que le public. Les suppositions que j'ai faites en premier lieu peuvent se réaliser. D'ailleurs, sans être tout à fait fataliste, je le suis cependant dans un sens très raisonnable. Il paraît que le bonheur fait mine d'abandonner Bonaparte. Quoique les Russes n'aient rien oublié pour se perdre, dans cette campagne, et qu'ils se soient vus surtout obligés de la commencer avec 70,000 hommes au plus, contre un ennemi incomparablement plus fort, ils ne se sont pas moins honorablement tirés d'affaire jusqu'à pré-

sent On peut espérer qu'ayant réuni dans ce moment de très grands moyens, ils feront encore mieux. Enfin, nul doute qu'une nouvelle bataille ne soit livrée dans peu de temps, — et quelle bataille !

J'ai eu l'honneur de vous parler plus d'une fois des avances de M. le Comte de Meerfeld. Cette liaison amena l'autre jour, comme je l'avais prévu, une explication à l'égard de Sa Majesté: je touchai très délicatement nos divers sujets de plaintes, et d'une manière dont il ne pouvait absolument pas se choquer. Je touchai surtout, sans appuyer, la cession d'Alexandrie, proposée à Vienne dans le moment le moins convenable. L'Ambassadeur me nia très expressément que sa Cour eût jamais eu la volonté de dépouiller Sa Majesté. « *Ce qui a pu tromper l'opinion sur ce point* (me dit-il), « *c'est le système de M. de Thugut que le Piémont ne* « *pouvait être rendu au Roi, tandis que les Autrichiens* « *étaient obligés de le posséder militairement pour la* « *défense commune, et peut-être,* ajouta-t-il, *aurait-il* « *mieux fait de proclamer tout haut le principe que l'Em-* « *pereur son maître regardait le Roi de Sardaigne comme* « *rétabli, quoique les circonstances obligeassent S. M.* « *Apostolique de demeurer en possession de ce pays et* « *d'en employer encore les moyens statistiques suivant les* « *besoins du moment.* » Dès que M. de Meerfeld en était venu à ce point, il aurait été fort inutile de rappeler des faits désagréables, je m'en abstins. « *Non seulement,* « me dit-il encore, *l'Empereur mon maître n'a jamais* « *songé à dépouiller le vôtre, mais il ne serait point fâché* « *de lui voir posséder la Dalmatie.* » A ce mot, je fis une

petite exclamation : *Oh ! la Dalmatie ! Bien entendu*, reprit-il aussitôt, *sans préjudice de ses autres possessions sur le continent de l'Italie.* Il n'ajouta pas un mot ; et de mon côté je ne jugeai pas à propos de pousser la chose plus loin. C'était assez, ce me semble, de l'avoir mené à ce point. D'un autre côté M. de Budberg s'est enfin déterminé, après tant d'assauts de ma part, à le presser de parler clair. Il lui a dit que ce n'était pas le tout que sa Cour fut d'accord avec celle-ci sur leurs intérêts réciproques, mais qu'il fallait l'être encore sur ceux des alliés ; par exemple, a dit le Général, *sur le Roi de Naples.* « Pour cela, a répondu l'Ambassadeur, « vous ne me ferez sûrement pas croire que vous ayez « des doutes sur les sentiments de l'Empereur à l'é- « gard de son beau-père : je vois bien où vous en vou- « lez venir, il s'agit du Roi de Sardaigne, mais vous « pouvez être sûr, M. le Général.... ..... » et il lui a répété mot à mot ce que vous venez de voir qu'il m'a dit à moi-même. L'Ambassadeur me l'a raconté franchement, et le ministre, que je n'ai point vu encore depuis son rétablissement, l'a répété au Duc *totidem verbis.* Ainsi, Monsieur le Chevalier, il ne reste sur ce point d'autre nuage que celui que nous y avons tous laissé, par des raisons différentes, si je ne me trompe. J'ai dépeint à Monsieur l'Ambassadeur d'Autriche les sentiments de Sa Majesté pour l'Empereur son maître, comme je vous l'ai mandé précédemment, et il m'a promis de les exprimer à son tour dans l'une de ses premières dépêches. Il me semble, Monsieur le Chevalier, que ce point n'est pas tant mal ajusté, et je me flatte

en cultivant cette connaissance, de ne laisser plus à Sa Majesté aucun souci de ce côté, ce qui me paraît important. A l'égard de M. l'Ambassadeur d'Angleterre, je me suis borné à lui faire connaître les différents plans que j'avais proposés avant la malheureuse campagne de 1805 et qui servirent de base aux projets des alliés, de même que ce qui avait été dit par les deux Empereurs au sujet de Venise. S. M. reste libre de me faire savoir de quel côté elle veut que j'appuie, par la manière dont j'ai parlé, c'est pour Elle *res integra*.

17 (29) mars. — Hier S. M. I. se rendit à midi à l'Eglise de Casan, d'où, après les prières usitées en pareille occasion, Elle partit pour l'armée étant en traîneau ouvert. Comme je vous l'ai dit, l'opinion est absolument contraire à ce départ: depuis le premier seigneur jusqu'au cocher public il n'y a qu'une voix. La terreur est générale, et comme tous les sentiments généraux sont contagieux, elle me gagne aussi; cependant ma raison se défend, elle argumente en faveur de l'Empereur très bon et très juste. Je me répète que suivant toutes les apparences il y a quelque espérance sourde *sur*, ou plutôt *sous* le tapis; que peut-être la présence de S. M. I. doit être utile dans une grande occasion, etc. Enfin, je me dis tout ce que je sais, sans pouvoir cependant me tranquilliser parfaitement. Ce qui se passe néanmoins à l'égard de S. M. Très Chrétienne donne beaucoup à penser. J'ai déjà traité ce sujet, mais voici qui est nouveau. L'Empereur a consenti enfin à s'aboucher avec Elle à Mitau, chose que les plus instantes prières du Roi

n'avaient jamais pu obtenir jusqu'à présent. Ce n'est pas tout (ceci est de la plus haute importance). L'Empereur reçoit dans la grande armée du général Benningsen un commissaire de S. M. Très Chrétienne, c'est M. de Rivière, ancien Garde du corps : c'est un homme de 50 ans, sage et très dévoué à son Maître. Il n'a peut-être pas les talents qu'exigeraient des fonctions aussi importantes. Mais le pauvre Roi manque de sujets, et pourvu qu'il rencontre la prudence et le dévouement, c'est assez. Connaissant l'extrême réserve, pour ne rien dire de plus, de cette Cour, j'ai peine à comprendre qu'elle s'avançât ainsi, s'il ne s'était pas passé quelque chose qui donne de l'espoir. Ici on pense que l'Empereur est allé pour voir une bataille et qu'on l'attendait pour la fête, comme on l'attend à l'Opéra pour commencer l'ouverture. Cette idée me déplaît au delà de toute expression. Qu'on donne une bataille pendant que le Souverain fait la guerre et se trouve à l'armée, rien de plus simple; mais qu'on lui écrive : « *Venez, Sire, tout est prêt, faites 800 verstes comme un oiseau, on vous attend pour égorger 40,000 hommes, et l'on ne fera rien sans vous*, c'est ce qui me choque : je ne sais si j'ai tort.

Je ne doute pas qu'en arrivant, l'Empereur ne prenne la main de Benningsen et ne lui dise : *Mon cher Général, je ne suis que votre Lieutenant.* Mais, comme disait Corneille, *de pareils lieutenants ne souffrent point de chefs.* Enfin, Monsieur le Chevalier, Dieu nous assiste ! Quoique je pense certainement à S. M. I. bien moins que ses propres sujets, je ne vous dis pas cependant que je sois absolument *sans fièvre.*

Le 3 (15) de ce mois (mars), les Chevaliers-Gardes étaient à Kreuzbourg sur la Dvina ; ils faisaient jusqu'à 53 verstes par jour (de cinq à la lieue de France) par un froid de 12°, un froid *pointu* et un vent qui arrachait les casques. Mon fils a prouvé nouvellement dans cette occasion un phénomène qu'on n'explique pas trop. C'est que nous supportons le froid mieux que les Russes. Tous les officiers du pays étaient couchés dans des traineaux avec des bonnets de drap et des oreillettes, le jeune Allobroge a tenu ferme à cheval, sans manteau et le casque en tête, avec une gorgerette de métal sur la peau. Il est vrai qu'étant descendu de cheval, il ne lui a plus été possible de remonter seul, à cause des mains seulement, qui n'avaient plus ni mouvement ni sentiment ; cependant il ne lui est arrivé aucun malheur, et ses mains m'ont fort bien écrit le lendemain. Le Général qui les mène (Depreradowitch) ne sait que le Russe et l'Allemand. Trouvant à s'entretenir dans les deux langues avec le petit étranger, je suppose qu'il lui a accordé quelque affection, car il l'a chargé pendant plusieurs jours des fonctions de quartier-maitre, et lui a parlé ensuite très obligeamment à la tête du corps. En lisant le détail de cette marche, je songe en riant à une lettre de la mère qui m'avertit que *le jeune homme est extrêmement frileux et qu'il faut bien me garder de l'exposer au froid pour aucune raison.* La bonne dame est bien obéie, comme vous voyez. Au reste, Monsieur le Chevalier, vous jugerez vous même si une telle célérité annonce que ces Messieurs aillent pour former une réserve.

La veille du départ de l'Empereur, M. le Général de

Budberg a fait passer au Corps diplomatique la note circulaire ci-jointe. Il était en retard avec plusieurs membres du Corps diplomatique, qui n'ont pas vu avec beaucoup de plaisir qu'il partit ainsi sans leur parler. Le 6 février, j'avais présenté ma Note; j'étais sans réponse le 25 mars. Le Duc, bien plus impatienté que moi, a redoublé avec une grande vigueur, et il a forcé la porte. Il en est résulté ce qu'on appelle une explication. Quant à moi, Monsieur le Chevalier, lorsqu'on ne m'accorde pas tout ce que je voudrais, et que j'aurais envie de me fâcher un peu, je vais me rappelant cet homme d'Horace, *parcentis viribus atque extenuantis eas consulto*. Ma position exige des mesures particulières; je me suis donc borné à lancer la petite note, qui m'a valu une réponse très polie et très insuffisante. M. de Budberg ne veut pas qu'on le prenne au corps sur l'espèce et l'étendue des indemnités. Il ne veut rien promettre par ce qu'il n'est pas sûr de pouvoir rien tenir; en vain nous l'avons *bombardé* (comme dit le Duc) pour en obtenir des promesses éventuelles, jamais il n'y a eu moyen d'amener le Cabinet à ce point. Il me semble que le Ministre aurait bien pu au moins me promettre la communication de toute proposition possible de la part de la France. Mais que voulez-vous ? Il faut prendre patience, étant sûr d'ailleurs de bonnes intentions générales.

S. M. I. a déclaré expressément (et rien n'est plus naturel) que si l'Europe l'abandonnait, Elle se verrait obligée de faire les affaires de la Russie seule. En effet, supposons que Benningsen batte à plate couture les Français, qu'en résultera-t-il pour la cause générale?

Rien, ou bien peu de chose. La Russie se tirera glorieusement de la lice, et voilà tout. Voilà pourquoi le Ministère qui voit la possibilité, et même la probabilité de cet événement, craint si fort de s'engager par la moindre promesse envers les alliés. Tout me ramène à cette idée sur laquelle je n'ai jamais varié, que les Français pourront être arrêtés, repoussés, mais jamais humiliés, ni forcés à rien. Les choses changeront, mais le changement s'opèrera par eux. C'est la lance d'Achille, elle seule peut guérir les plaies qu'elle a faites. Il y a, et il doit y avoir beaucoup de mécontentement à Paris. Si Bonaparte s'obstine, il pourrait bien périr : c'est ce que nous devons souhaiter ; mais le sentiment, d'accord avec toutes les lumières de l'Histoire, me dit que l'ordre ne peut être rétabli sans l'apparition de quelque homme extraordinaire dans le bien, plus que Bonaparte ne l'est dans le mal. Je suis forcé de terminer.

J'ai l'honneur d'être.....

202

Au Même.

24 mars (5 avril) 1807.

Je sais comment le Prince Czartoryski va à l'armée. Il a dit à l'Empereur : *D'une manière ou de l'autre, j'ai toujours été attaché à la personne de Votre Majesté; il me*

serait dur de me séparer d'Elle au moment où elle va s'exposer. Qu'Elle me permette de me tenir comme volontaire à côté de son cheval. Annuit omnipotens, et voilà le Prince à cheval. Le triumvirat y est tout entier, et je ne sais pas trop comment le pauvre Budberg pourra se dispenser de crever au milieu de tout cela. Mais je me hâte de parler d'autre chose.

Pour la première fois depuis que je suis ici, Monsieur le Chevalier, j'ai l'extrême plaisir d'apprendre à Sa Majesté que le Cabinet de Saint-Pétersbourg semble se jeter tout à fait dans les bons principes. J'ai eu l'honneur de vous mander l'entrevue future de LL. MM. Impériale et Très Chrétienne. Elle a eu lieu à Mitau, le 18 (30) du mois dernier, et a duré trois heures (de 7 heures du soir à 10). C'est tout ce que le Roi de France désirait ; et comme il a beaucoup d'esprit, qu'il parle supérieurement, et qu'il possède à un degré éminent l'art de manier les esprits, nul doute que cette entrevue ne produise d'excellents effets : j'espère, avant de fermer cette lettre, être en état de vous en donner des nouvelles ; en attendant, vous allez voir à quel point les choses se sont améliorées de ce côté.

Il a paru une histoire fort bien faite de la guerre de la Vendée, dont le Comte de Blacas possédait ici un exemplaire tout apostillé de sa main. Il l'a prêté au Prince Czartoryski. Le livre, et peut-être plus encore les notes ont fait une impression infinie sur l'esprit du (je ne saurais pas trop s'il faut dire *Ministre ou ex-Ministre*). Il en est venu au point de donner un mémoire au maître sur ce point important, et lui et son parti ne pen-

sent plus qu'à une descente dans la Vendée. Ce n'est pas tout : il y a ici un abbé Piatoli, Italien de beaucoup d'esprit, qui était attaché au feu Roi de Pologne et qui a joué un grand rôle dans les affaires de ce pays. Cet abbé a élevé le Prince Czartoryski ; maintenant il est fixé ici auprès de la personne de son ancien élève, et l'Empereur lui a donné un grade, de manière qu'il a une existence civile et honorable dans l'Empire. L'abbé Piatoli est ce qu'on appelle *le Faiseur*, chez le Prince, et il peut beaucoup sur son esprit. Or, le Duc et le Comte de Blacas ont totalement converti l'abbé sur le chapitre du Roi de France et de sa Déclaration, de manière qu'ils l'ont rendu enthousiaste de ce qu'il blâmait auparavant ; ils ont entrepris de le fixer à Mitau, chez la Princesse de Courlande avec laquelle il est fort lié, pendant que le Prince sera à son poste auprès de l'Empereur. Il se trouvera ainsi sous la main du Roi qui en tirera bon parti. Voilà, Monsieur le Chevalier, qui est déjà très bon ; mais comme les bonheurs ainsi que les malheurs n'arrivent jamais seuls, il se trouve que les circonstances que je viens de vous détailler se combinent avec d'excellents rapports venus de l'intérieur à S. M. Très Chrétienne, qui les a tout de suite communiqués. Le mécontentement est extrême en France. On a présenté à S. M. I. la liste nominative de tous les Royalistes qui n'attendent que le moment, province par province et ville par ville. La Vendée surtout est fort bien disposée. L'Empereur a reconnu dans la liste ce personnage principal que je vous ai nommé, et dont il a reçu une lettre dûment signée, il y a quelques mois. Il a appris

de plus qu'un autre chef Vendéen est caché en Allemagne pour attendre les événements. Tout cela, Monsieur le Chevalier, a fait une grande impression, et le Roi de France, comme vous sentez, l'aura puissamment fortifiée. Tout me porte donc à croire qu'on est dans la bonne route et que jamais nos espérances n'ont été mieux fondées. Très probablement on va donner une bataille à laquelle je ne puis songer sans perdre la respiration. Si nous la perdons, je ne doute pas que l'Empereur ne fasse la paix, comme je vous l'ai dit, *impromptu*. Mais s'il la gagne, il est permis de croire que les nouvelles ouvertures qui se présentent enflammeront la plus noble et la plus légitime ambition, et si un proverbe familier peut se trouver dans une dépêche diplomatique, l'*appétit viendra en mangeant*. Si une fois la partie est engagée, si la personne même de Bonaparte est attaquée, et s'il se forme un parti royaliste en France, alors nos espérances n'auront plus de bornes ; dans l'hypothèse contraire, les miennes se réduisent à rien, car tandis que les Français auront la bonté de soutenir le Corse, il me semble qu'il a trop de moyens en main pour ne pas se moquer de nous.

L'Empereur a marché avec une célérité inconcevable; il est allé de Saint-Pétersbourg à Riga (527 verstes) en moins de 30 heures. Le 30 mars (n. s.), il aura couché à Chawel, après l'entrevue de Mitau, et le 31 à Mittel. Dans ce moment, il est à l'armée. Ce moment est un des plus solennels que nous ayons vus depuis longtemps, et quelquefois je ne sais comment l'anxiété me laisse vivre ; mais faites une observation, Monsieur le

Chevalier : combien de fois depuis l'origine de cette épouvantable Révolution et des guerres fatales qu'elles a amenées, avons-nous eu toutes les raisons du monde de dire *acta est fabula* ? Et cependant la pièce continue toujours. Après la bataille de Marengo (sans remonter plus haut) il semblait bien que la toile allait tomber : mais point du tout ; après celle d'Austerlitz au moins, on pouvait bien, ce semble, se retirer : — *Restez, restez, Messieurs.* — Encore un acte. Mais après celle d'Iéna, il n'y a certainement rien. — *Au contraire, c'est le plus beau ; tout ce que vous avez vu depuis 1790, n'est qu'un prologue.* Tant il est vrai, Monsieur le Chevalier, que la sagesse consiste à savoir envisager d'un œil ferme cette époque pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une des plus grandes époques de l'univers ; depuis l'invasion des barbares et le renouvellement de la société en Europe, il ne s'est rien passé d'égal dans le monde ; il faut du temps pour de semblables opérations, et je répugne également à croire que le mal puisse n'avoir pas de fin, ou qu'il puisse finir demain. Dieu préserve les princes de s'occuper de ce qu'ils feront lorsque l'ordre sera rétabli. Dieu en préserve surtout ceux qui doivent agir ; ils ressembleraient à celui qui attendait au bord d'un fleuve, pour le traverser, que toute l'eau fut écoulée : il faut faire aujourd'hui ce qui est utile et juste aujourd'hui, et demain il faudra faire comme aujourd'hui : l'homme ne vit jamais demain, il ne vit qu'aujourd'hui.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Chevalier, etc.

203

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 29 mars (10 avril) 1807.

Dans l'entrevue de Mitau les choses se sont passées à merveille. Je sais cependant que l'Empereur a dit à Sa Majesté Très Chrétienne *qu'il fallait encore un peu attendre*, mais rien n'est plus naturel. Du reste, je les crois d'accord sur tout, et c'est incontestablement un des grands événements de cette époque, quoique ce ne soit pas celui qui fera le plus de bruit. C'est ce que nous prêchons ici depuis longtemps, et je ne suis pas celui qui a parlé le moins haut. L'autre jour, le Comte de Meerfeld entra chez le Duc. Il le trouva en tiers avec le Comte de Blacas et moi. *Voilà*, dit-il, *toute la Maison de Bourbon.* Blacas se leva et lui répondit : Monsieur l'Ambassadeur, sans cette Maison il n'y aura jamais ni paix ni sûreté en Europe. Comme c'était fort bien dit, nous n'ajoutâmes rien.

Tout me confirme, au reste, qu'il se trame quelque chose dont le Général de Budberg lui-même ne sait probablement rien. Je sais à n'en pas douter, quoique sous le plus grand secret, que cet abbé Piatoli, dont je vous ai parlé, est en effet fixé à Mitau *par l'Empereur* qui l'a promis ainsi au Roi. Il y a dans la conduite du

Prince Czartoryski quelque chose de ministériel qui saute aux yeux. Je vous ai nommé précédemment Lepidus; mais entre le Prince Czartoryski et Novosiltzof, je ne vois point encore distinctement *Antoine*.

Les vaisseaux Anglais viennent de transporter à Dantzig trois régiments russes commandés par le Prince Tschabanof, et d'autres troupes, prussiennes. La garnison a déjà fait des sorties heureuses. On est fort tranquille de ce côté, du moins on ne doit craindre que le commandant de la place, le Général Kalkroth, qui est fort suspect, même aux Prussiens. J'espère que les Russes lui en imposeront *en cas de tentation*.

Il y avait à Dantzig un million de sacs de blé; les Anglais les ont embarqués presque totalement, ce qui s'est fait de commun accord pour parer à tout inconvénient, et pour assurer les subsistances du côté de Kœnigsberg. Les Anglais ont aussi recommencé le blocus de tous les fleuves de la Baltique. L'idée du grand débarquement ne tombe point. Plût à Dieu qu'on y eût pensé plus tôt ! Si Bonaparte entendait dans ce moment un coup de tambour dans la Vendée, il est bien clair qu'il serait perdu, mais il a du temps. Que va-t-il faire? Il est bien dangereux pour lui de donner une bataille; il est bien dangereux de l'attendre. Encore une fois, Monsieur le Chevalier, quel moment ! Il n'y a pas moyen de respirer. A l'extérieur, tout va bien pour nous: mais Dieu nous préserve de l'intrigue. Cette puissante alliée de Bonaparte me fait trembler; avec elle, il peut encore se tirer du plus mauvais pas et même nous abîmer.

Je ne vous dis rien, Monsieur le Chevalier, de ce qui

s'est passé le 20 février aux Dardanelles : vous en êtes plus près que moi. Cet événement sera un coup de poignard pour Bonaparte. Admirez, je vous prie, comment cet Empire Turc tombe sous le meilleur de ses Sultans, et comment il est renversé par ceux qui ne veulent pas qu'il tombe ! Que sommes-nous, *pauvres automates ?* Il y a bien des années que j'ai commencé à déchiffrer le grand mouvement qui s'opère aujourd'hui dans le monde, et quelquefois l'admiration s'emparé de moi au point que je *cesse* de sentir ce qu'il me coûte. *La France s'empare pour un temps de l'Europe, et l'Europe s'empare pour toujours du monde :* c'est bientôt dit, mais nous en avons peut-être pour deux siècles ; en attendant il s'agit de respirer, ici ou là, n'importe. Il faut avoir l'œil partout, et regarder comme fausse et mortelle toute idée qui ne se rapporterait qu'à un point du temps ou de l'espace.

204

Au Même, à Cagliari.

Saint-Pétersbourg, 30 mars (11 avril) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Les notions suivantes méritent bien par leur singularité que je leur accorde un supplément.

Bonaparte se trouvant fort embarrassé, et ayant absolument besoin des troupes de Mo..... a demandé un armistice au Roi de Suède. L'officier français chargé de la négociation (il se nomme Coven, ou quelque chose de semblable) a employé les formes les plus modestes et les plus polies, commençant par le motif banal du désir d'épargner le sang humain. M. le général d'Essen, gouverneur de Stralsund, avait d'abord refusé le parlementaire, disant qu'il ne pouvait entendre à rien de contraire à l'honneur de son Souverain, parce qu'il croyait qu'il s'agissait d'une sommation ; mais sur l'assurance expresse qu'il n'était question que d'un armistice, l'officier Français a été admis; il a parlé, comme j'avais l'honneur de vous le dire tout à l'heure, avec une extrême politesse; mais M. d'Essen lui a dit qu'il avait les ordres les plus sévères de n'entrer dans aucune espèce de négociation sans l'agrément du Roi son Maitre. La proposition a donc été envoyée sur le champ à S. M., qui se tient toujours dans une bicoque à Malmoe, pour être plus à portée de faire ses affaires. Du haut de son caractère, Elle a répondu, que quoique la valeur de ses troupes lui rendit un armistice absolument inutile, néanmoins elle voulait bien pour le bonheur de ses sujets Allemands, l'accorder aux conditions suivantes :

1° Les troupes Françaises évacueront sur le champ le territoire Poméranien, sans pouvoir en tirer autre chose que les vivres purement nécessaires.

2° Les prisonniers seront rendus de part et d'autre en masse et sans compter. — *N. B.* Ceci se rapporte aux 1,500 prisonniers de Lubeck.

3° Le chemin de retraite sera tracé aux Français, et ils seront suivis pied à pied par les troupes Suédoises jusque sur la frontière.

4° Si les Français violent de quelque manière que ce soit les articles de l'armistice, il sera compté comme annulé.

5° *L'armistice ne durera que quatre jours !!!*

Qu'en dites-vous, Monsieur le Chevalier? On croit rêver. Nous ne saurons le résultat que dans quelques jours.

En attendant, S. M. Suédoise fait les plus beaux plans : Elle offre de débarquer en Allemagne conjointement avec l'Angleterre, et suivant les apparences Elle finira par faire adopter ce plan. Elle propose de plus que les Anglais se chargent de bloquer jusqu'au Weser, que sa flotte bloquera depuis ce fleuve jusqu'au point déterminé par les Russes qui se chargeront du reste ; et cependant ses vaisseaux tiennent la mer.

S. M. Suédoise ne se gêne pas plus avec ses amis qu'avec ses ennemis. Les vaisseaux qui portaient ici les subsides de l'Angleterre ayant abordé à Gothembourg, le Roi a pris 600,000 roubles sur la somme, et il a écrit à l'Empereur une lettre amicale dans laquelle il lui dit que la Russie lui devant depuis longtemps un million et 600 mille roubles, il s'était contenté, dans le besoin où il se trouvait de la somme qu'il avait retenue.

Vous dire ce que c'est que cet ancien compte, c'est ce qui n'est pas en mon pouvoir : ce qu'on m'assure, en général, c'est qu'il y avait beaucoup d'exagération de la part de la Suède, de manière que le jeune Souve-

rain s'est conduit en tout honneur et toute conscience.

L'Empereur a bien trouvé le procédé un peu étrange, mais il est la bonté même ; d'ailleurs M. de Stedingk a fort bien parlé pour son Maître et représenté que les grandes qualités du Prince doivent faire passer entièrement sur la manière qui lui appartenait quelquefois exclusivement. Trente mille Hollandais, appelés par Bonaparte sur la Vistule, ayant absolument refusé d'obéir, il a fait fusiller huit officiers qui apparemment s'étaient montrés un peu trop négatifs ; l'armée a persisté dans son refus, de manière que l'atrocité du Tyran ne lui aura valu que de la haine et du danger. Les lettres les plus authentiques de l'intérieur de la France annoncent un mécontentement général et terrible, et à tout prendre, Monsieur le Chevalier, la situation des choses me paraît aussi bonne qu'on la peut souhaiter dans le moment où je vous écris.

Depuis quelque temps, la Russie a réglé ses comptes avec l'Autriche, pour toutes les fournitures faites en 1805. L'Empereur s'est reconnu débiteur de trois millions de roubles, qu'il paie à l'Autriche par paiements mensuels de 500,000 roubles. Un tel accord suppose beaucoup d'amitié et d'union entre les deux hautes parties.

Je suis avec la plus haute considération, Monsieur le Chevalier, etc.

205

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) avril 1807.

Monsieur le Comte,

A la bataille de Pultusk, la fortune de Bonaparte s'est arrêtée; à la bataille de Preussisch-Eylau, elle a reculé, mais sans tourner le dos. Voilà tout, Monsieur le Comte: tout le reste est exagération. La bataille de Preussisch-Eylau est une bataille de Cannes pour le massacre, car c'est être bien modeste que de porter à 40,000 seulement le nombre des morts. Quant à l'effet, elle doit être à jamais célèbre par le mal qu'elle a empêché : j'ai coutume de l'appeler une bataille *négative*. Les Français ont attaqué cinq ou six fois de suite comme des furieux ; ils ont perdu un monde infini et n'ont pu vaincre, les Russes les ayant repoussés avec une bravoure admirable: il n'y a rien de plus à dire. Les Français ne sont nullement vaincus, ils sont à leur place, ils n'ont pas perdu un canon et ils en ont pris beaucoup, en un mot il s'agit toujours de les battre. Il est vrai que Bonaparte s'est mis dans la position la plus dangereuse, que l'argent et les hommes lui manquent, qu'il y a beaucoup de mécontentement dans l'intérieur, et que si l'on est sage de l'autre côté il peut recevoir un coup mortel. Je le sou-

haite et je l'espère, mais rien n'est fait encore, et vu l'immense supériorité du talent militaire qui se trouve malheureusement du côté de l'ennemi, je n'ose pas battre des mains avant la fin de la pièce.

Nul homme (excepté ceux qui ne le diront jamais), ne peut savoir comment la perte totale, qui excède certainement 40,000 hommes a été distribuée entre les deux armées. La relation officielle russe avoue 12,000 hommes, mais quel homme sensé peut croire à ces relations? Ce qu'on a droit de croire, c'est que les Français ayant été constamment attaqués et repoussés ont perdu beaucoup plus que les autres.

Lorsqu'on partit pour la malheureuse campagne de 1805, je présentai un Mémoire qui fut assez agréé, dans lequel je raisonnais sur les différents objets d'indemnisations auxquels on pourrait penser pour S. M. J'y joignis deux cartes géographiques manuscrites relatives à différentes suppositions plus ou moins favorables. Ce Mémoire servait de base aux spéculations qu'on fit alors, et que le 2 décembre rendit inutiles. Mais il me vint une autre idée que je ne voulus point fixer sur le papier avant d'avoir tâté le terrain : c'était de donner l'Etat de Venise au Roi. Cette idée que je mis en avant de vive voix fut extrêmement goûtée, même (ce qui étonnera beaucoup Votre Excellence) par l'Empereur d'Autriche qui me paraît ne pas l'avoir encore perdue de vue. Nous en sommes maintenant à nous tâter avec l'Ambassadeur d'Autriche; mais je vais doucement, car je n'ai jamais eu d'instructions précises de S. M. sur ce point. Ce serait à mon avis une des plus belles spécula-

tions que pût faire la Maison de Savoie, du moins si elle ne rentre pas dans ses États. Votre Excellence fera usage de cette idée si elle le juge à propos; car à la distance où nous sommes je suis bien éloigné de prétendre pouvoir lui donner un conseil utile à l'égard d'un Cabinet qu'elle connaît si bien.

Bonaparte voulait, par le canal de la Prusse, obtenir un armistice et amener un congrès pour se moquer de l'Europe : heureusement cette idée a été rejetée. C'est tout ce qu'il y avait de vrai dans les bruits dont Votre Excellence me parle dans sa dernière lettre du 6 mars. Aujourd'hui il met en avant l'Autriche qu'il force à présenter sa médiation ; Dieu sait ce qui arrivera. Il n'y a plus rien du tout à faire pour S. M. ; de mon côté du moins toutes les idées sont épuisées. Si les Souverains qui font la guerre sont vainqueurs, nous serons fort bien traités, car on nous aime. Mais on ne se gênera nullement parce qu'on ne nous doit rien. Quelques efforts que nous ayons faits, jamais la Russie ni l'Angleterre n'ont voulu parler clair, ni se gêner, même d'une manière éventuelle. Elles feront (je ne cesserai de le répéter) ce que nous ferions à leur place si jamais elles ont la volonté et le pouvoir de traiter, sans être ni écrasées ni écrasantes ; elles nous diront tout à coup : *voilà votre lot*, et il faudra prendre patience. Si elles obtenaient des avantages qui les missent à même de dicter la loi, on nous écouterait sans doute, et nos espérances seraient belles. S'il y avait au contraire une seconde bataille d'Austerlitz, elles penseraient à elles et nous laisseraient à terre. Je suis au reste toujours d'avis que la Maison de Savoie ne

peut se rétablir qu'avec celle de Bourbon et qu'il n'y a de salut que par les Français. J'espère qu'ils se déferont eux-mêmes de leur Tyran ; mais s'ils continuent à le supporter, qui le renversera? Je n'y vois goutte, Monsieur le Comte : heureusement cela ne prouve rien. Il arrive constamment ce qui ne doit pas arriver ; bien fou est celui qui s'avise de faire le prophète et qui ne doute de rien.

Toutes les affaires d'Italie dépendent de celles de Pologne. On voit clairement que les Anglais, avant d'agir dans le royaume de Naples, veulent savoir ce qui arrivera sur la Vistule de crainte de faire de grands efforts en pure perte.

M. Stuart vient de partir sans prendre congé de personne, pas même des Impératrices. Il ne laisse ici ni amis ni regrets. Je lui crois cependant beaucoup de bonnes qualités, et je souhaite qu'il réussisse ailleurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, avec un respect infini, etc.

206

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 18 avril 1807.

Mon très cher enfant, je ne puis vous dire si votre dernière lettre de dimanche m'a fait plus de plaisir que de chagrin ; je suis bien content, comme vous l'imaginez

assez, de recevoir de vos nouvelles ; mais quel regret pour moi de voir que vous ne m'accusez la réception d'aucune de mes lettres ! Voilà la quatrième au moins. Souvenez-vous toujours que je ne laisse pas échapper une seule occasion à moi connue pour vous écrire : vous savez bien que je n'ai pas de plus grand plaisir. Je ne veux pas m'appesantir sur votre destinée future : il est inutile de communiquer des *pensées molles*, telles qu'elles naissent involontairement dans le cœur d'un père. Allez bravement votre chemin, mon cher Rodolphe. Vive la conscience et l'honneur ! *Cætera dis permittenda. Avec cela, ou sur cela,* disait cette mère de Sparte. Elle avait raison. Jamais vous ne trouverez dans mes lettres ni craintes ni lamentations : c'est un mauvais ton à l'égard d'un soldat. Tout cela sans préjudice de ce qui se passe dans mon cœur, et dont vous vous doutez sans doute un peu. Certains mouvements intérieurs me disent, comme à vous, que les choses tourneront à bien ; mais je réprime ces espérances *lusinghiere.* J'aurais l'ambition de savoir qu'il y a dans votre équipage un *Almanach* ; ce n'est ni cher ni pesant. Datez vos lettres exactement pour le temps et le lieu ; rien n'est plus aisé, ce me semble. J'ai été extrêmement content de ce que vous me dites sur l'article de l'argent, et comme vous êtes raisonnable, je dois l'être aussi ; je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi ; il faudra seulement, lorsque vous aurez besoin d'argent, m'avertir d'avance, et vous régler sur le nécessaire. J'aime bien qu'en considérant vos collègues, vous puissiez dire : *O quantis non indigeo !* Cependant il faut vivre, rien n'est plus juste.

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis toujours à côté de vous, que je m'occupe sans cesse de votre conservation, de votre santé, de votre avancement.

Ma vie est toujours telle que vous la connaissez, mais beaucoup plus maussade, comme vous pensez bien, depuis votre départ. Mon imagination a passé le Niémen avec vous, et ne cesse de se promener dans ce pays désolé. Vous allez voir une foule de choses tristes. Puisque vous y êtes, profitez-en. Apprenez surtout à connaître le pays, et à le dessiner dans votre tête comme un échiquier. J'ai en idée que cette science est presque tout le militaire. En vérité, je voudrais vous savoir pour quelque temps attaché à un corps de Cosaques, tant j'estime leur génie *topographique*, et leur talent pour arriver toujours où ils veulent, et savoir toujours où ils sont. Tout homme sait tirer un coup de fusil ; mais de savoir où il faut se placer pour le tirer le plus avantageusement possible, c'est une science qui n'est rien moins que vulgaire.

Que vous dirai-je encore ? Soyez toujours assez semblable aux autres pour ne pas leur déplaire, et assez différent pour ne déplaire ni à moi ni à vous. Battez-vous bien, mais ne faites de mal qu'à l'ennemi. Soyez honnête homme et bon enfant. Ne vous détachez point du petit livre latin. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur, mon cher enfant : Dieu vous conserve !

207

A M. le Marquis de la Pierre, à Londres.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) avril 1807.

Vous avez grandement raison, Monsieur le Marquis: pour ceux qui ont couru la même carrière de malheurs, pour les victimes des mêmes principes, il est doux et *récréatif* de se donner de temps en temps quelques signes de vie et de souvenir. Je crois donc tout bonnement que mes lettres vous font à peu près le même plaisir que je reçois des vôtres, et c'est ce qui m'engage à jeter encore celle-ci dans le paquet du digne Comte de Front. En méditant sur celle que vous m'avez écrite en dernier lieu (9 février), il m'a semblé que vous n'aviez pas encore eu le courage de rendre pleine justice à la pauvre nature humaine. N'avez-vous jamais lu une profonde atrocité qui a été dictée par je ne sais qui. *La vie*, a dit ce Monsieur Somebody, *est comme un cercle de gens autour du feu dans une journée d'hiver ; si quelqu'un s'en va, les autres rapprochent leurs chaises et seraient très fâchés si le premier rentrait.* C'est abominable, mais c'est bien vrai : sauf les exceptions que j'honore, voilà la vie, mon cher Marquis, voilà la mort. Et voilà l'émigration, car l'émigration ou l'absence sans terme est une mort: or, les hommes ont un talent mer-

veilleux pour oublier les morts. Si nous rentrions chez nous, croyez que nous ennuierions à peu près tout le monde ; les uns le diraient et les autres non, c'est toute la différence. Notre existence ne serait tolérable pour nous que dans le cas où nous rentrerions avec plein pouvoir. Le plaisir de rebâtir et les jouissances de l'amour-propre nous paieraient amplement tous les désagréments imaginables : mais Dieu sait combien cette supposition est probable ! Quand même nos maîtres seraient vainqueurs, nous ne le serions pas. Ils emploieraient nos plus mortels ennemis et nous laisseraient de côté : c'est ce qu'on a vu dans toutes les Révolutions, et en cela les Rois n'ont point du tout tort. Tenez-vous donc à l'Angleterre, mon cher Marquis, comme je me tiens à la Russie. S'il arrive des miracles, nous verrons. Cette Russie m'appartient de bien plus près depuis le mois de février, car mon fils est entré au service de S. M. I. Il perdait sa jeunesse et n'avait point d'état. D'ailleurs l'opinion, *Regina del mondo*, ne tolère pas ici dans la Société un jeune homme sans uniforme et sans grade. S. M. I. a bien voulu le traiter mieux que je n'avais osé l'espérer, car elle l'a placé dans le régiment des Chevaliers-Gardes, qui est le premier corps de la Garde. Dans ce poste avantageux, j'ai le plaisir de le voir servir son Souverain de la seule manière possible, c'est-à-dire en servant celui qui s'est rendu le généreux protecteur de ce Prince. Ces agréments, mon cher Marquis, sont bien balancés, comme il arrive toujours ; car mon fils est à la guerre et peut-être sur le champ de bataille, au moment où je vous écris. Il

était placé dans la réserve, probablement par un nouveau trait de bonté de S. M. I. ; mais il n'y a pas eu moyen de le retenir : il a fait à mon insu (en quoi il a fort bien fait), les démarches les plus vives pour être mis en activité. Les Supérieurs militaires m'ont consulté : j'ai répondu *que je les priais de décider la chose comme si je n'étais pas au monde.* Enfin il est parti. Je ne pouvais, suivant ma manière de voir, ni conseiller ni empêcher cette résolution ; mais jugez de l'état où je vis ; la mère n'en sait pas le mot et je me garde bien de lui en parler ; depuis le 22 octobre, je n'ai pas un mot d'elle, et je suis sans espoir de m'en rapprocher. Vous voyez, Monsieur le Marquis, que je ne suis pas couché sur des feuilles de roses ; mais je jouis au moins de toute la compensation possible, surtout dans la bonté de S. M. I. Jusqu'à présent je n'avais parlé que pour les sujets du Roi qui sont nombreux ici, et jamais il ne m'est arrivé d'être refusé : mon fils m'a mis dans le cas de parler pour mon compte ; je ne l'ai pas fait en vain comme vous voyez. Cependant, Monsieur le Marquis, le plaisir n'est pas pur, il s'en faut de beaucoup : mieux vaudrait la rue Tupin, que Mme la Marquise de la Pierre aime tant, et même *Macornet*, avec les honneurs *éblouissants* dont j'aurais pu y jouir ; mais nous ne sommes pas consultés par le grand machiniste qui mène tout.

Je vous loue infiniment, Monsieur le Marquis, d'avoir pris maison à Londres. Il faut être chez soi, et je sais bon gré au Colonel qui vous a procuré cet avantage à des conditions honnêtes. Quant à Monsieur votre

frère cadet, il a fait précisément comme le mien, et il a fort bien fait pour son corps et pour son âme. La Révolution n'a pas toujours été aussi amère pour les cadets que pour les aînés. Quand les lettres passeront, il me sera aisé de vous avoir les nouvelles que vous désirez de Turin, mais dans ce moment rien n'arrive de là : il me sera plus aisé à moi d'y faire connaître votre souvenir. Quant à l'état politique des choses et aux grands événements qui ont signalé cette époque, voici ce que je vous dirai. On ne peut pas soutenir avec fondement que les Français aient été vaincus, car des gens qui attaquent toujours et qui restent à leur place sans perdre un seul canon ne sont pas vaincus, mais ils ont été repoussés avec une perte énorme : tous leurs projets sur la Russie sont évanouis ; la fortune de Bonaparte a reculé ; il a baissé infiniment dans l'opinion ; il est infiniment embarrassé ; le mécontentement est extrême en France, etc., etc. Je ne dis pas qu'il perdra, prenez bien garde, mais je puis bien vous assurer qu'il a fort mauvais jeu, ce qui ne me tranquillise pas à beaucoup près.

Il a péri à Preussisch-Eylau, mon cher Marquis, plus de 40,000 hommes : laissez dire ceux qui vous assurent le contraire. Bonaparte a écrit à son Sénat qu'il avait perdu 19,000 hommes et les Russes 7,000. Vous noterez que ceux-ci en avouent 12,000 dans leur relation officielle. Dieu, Satan et une demi douzaine d'hommes savent précisément ce qui a péri de chaque côté ; mais la perte totale de 40,000 hommes est plutôt exagérée en moins. Dix-sept jours après la bataille, il y avait

encore sur la place 12,000 cadavres de chevaux, et 10,000 d'hommes ; 500 paysans travaillaient sans relâche à enterrer. Il paraît que la gelée seule a empêché la peste. La petite ville d'Eylau a été prise et reprise jusqu'à trois fois : les rues étaient couvertes de cadavres. Les Français retranchés dans les maisons tuaient les Russes par les fenêtres ; et ceux-ci à leur tour rompant les portes égorgeaient les Français dans leurs maisons : quel spectacle ! La ville est à peu près détruite. Depuis le jour de cette épouvantable bataille, on se regarde de part et d'autre : les forces sont formidables : l'attente fait trembler : L'Empereur est présent avec toute sa garde. Qu'arrivera-t-il ? Probablement tout le contraire de ce qu'on imagine.

Mon frère est très sensible à votre souvenir, Monsieur le Marquis, et me charge de vous faire mille compliments affectueux ; la destinée qui nous a réunis ici est quelque chose d'étrange : je n'en crois pas mes yeux.

J'ai écrit en Sardaigne pour savoir le prix des vins ; j'aurai l'honneur de vous instruire du résultat, qui se fera un peu attendre. Courage, Monsieur le Marquis, espérez toujours, mais surtout jouissez. Avec une bonne conscience, une bonne santé, une bonne femme, de bons enfants et une bonne maison, on peut parcourir gaiement le chemin de la vie ; et que le diable emporte Bonaparte ! Je n'en sais pas davantage. — Evviva !

Tout à vous et à votre service, Monsieur le Marquis, et mille hommages à Madame la Marquise.

208

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 3 mai 1807.

Enfin, ma très chère Adèle, après un grand siècle, *je sais que tu sais* que ton portrait m'est arrivé. J'avais regret à la perte de cette lettre où je t'exprimais tout le plaisir que m'avait fait cette jolie image. Mais dis-moi un peu, petite vaurienne, petite petite-fille d'Ève, que signifie cette grande crainte que le portrait ne me paraisse moins joli que toi? Est-ce que tu aurais de la vanité, par hasard, ou la prétention d'être jolie? Pas possible! Jamais une demoiselle n'a eu de pareilles idées. Quoi qu'il en soit, le portrait a été trouvé fort joli par moi et par d'autres; permis à vous d'en être fâchée ou bien aise, à votre choix. Je loue infiniment ton goût pour la peinture, et j'approuve fort tout ce que tu me dis sur ce chapitre; mais comme la vie est toujours mêlée d'amertumes, je suis un peu fâché que tu n'aimes pas le paysage. Il faut se soumettre; ton oncle, qui a tant de succès dans ce genre, me tourmente d'une autre manière, en refusant de mettre dans ses paysages des chèvres et des sapins, deux choses que j'aime pardessus tout. A cela près, il est devenu ce qu'on appelle

un grand peintre ; si tu étais ici, mon cher cœur, tu envierais bien son huile, mais je te contrarierais sur ce point.

Je suis fort content de ton jeune ami ; il se porte à merveille et court le monde dans ce moment, ce qui est fort bon à son âge. Dans la première lettre que tu m'écriras, il faudra être un peu bavarde et serrer les lignes, car ces lignes que tu espaces outre mesure seraient une preuve que tu n'es pas ma fille, s'il n'y avait pas une foule de preuves du contraire. Il faudra donc serrer les lignes et me parler un peu de tout, car je ne sais rien de rien. Pour moi, je n'ai rien de nouveau à t'apprendre. Tout ce que tu aimes ici se porte bien, et quant à moi en particulier, je dois te répéter ce que je t'ai dit si souvent : jamais climat ne m'a convenu davantage. Je ne me plains ni des éléments ni des aliments ; l'air serait très bien, si telle et telle bouche le respiraient avec moi. Si jamais tu t'habitues à ne plus me voir, ne manque pas de m'en avertir. Pour moi, j'ai beau m'exercer, je ne profite point ; mais c'est que, dans le fond, *je* ne m'exerce pas, *on* m'exerce. J'embrasse tendrement la *trinité féminine*, que j'aime toujours de tout mon cœur. Un, deux, trois, quatre, cinq, six ans ! Ah ! mon Dieu, c'est terrible ! Adieu, mon Adèle.

209

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, par la voie d'Angleterre, 8 (20) mai 1807.

Monsieur le Chevalier,

Rien de nouveau. L'univers regarde, et personne ne peut deviner ce qui arrivera. Benningsen paraît décidé a ne pas combattre ou à ne combattre qu'avec un avantage décisif. Par la seule suspension, il fait une guerre terrible à Bonaparte: gouverner Paris et la France depuis Thorn n'est pas une chose aisée. L'armée Française fond; le voilà forcé à demander la conscription de l'an 1808; jugez du désespoir des familles. La désertion est extrême parmi les Français du côté de l'Allemagne; de celui-ci elle est moindre parce que l'imagination Française n'est pas encore tranquillisée sur les descriptions terribles de ce pays-ci, dont on ne cesse de l'épouvanter. Peut-être qu'elle sera tranquillisée par la déclaration ci-jointe, qu'on demande depuis quinze ans, et qui vient enfin d'être publiée. Je ne sais de quels moyens on se sert pour la faire arriver aux Français. Bonaparte a quitté son quartier général de Osterrode et s'est un peu rapproché de Thorn, vers un endroit qu'on nomme

Finkenstein (1). Je ne vois pas que Benningsen ait fait un mouvement, mais ses forces sont immenses, et d'un moment à un autre on s'attend à une action qui s'annonce comme une bataille de Cannes. L'Empereur, en arrivant au quartier général de Bartenstein, a fait publier un ordre du jour dans lequel il ordonne que toutes les relations se portent au Général, que tous les ordres en partent comme par le passé, en un mot que tout se passe comme si S. M. I. n'était pas présente ; *on dit* cependant que le général Benningsen l'a suppliée de ne pas s'exposer, *on dit* beaucoup d'autres choses ; mais vous savez ce que sont les *on dit*, ils valent tout au plus la peine d'être recueillis. Ce que je puis vous assurer, c'est que jusqu'à présent, on n'a entendu parler d'aucune intrigue alarmante.

Le 19 du mois dernier, la Russie et la Prusse ont signé une alliance offensive et défensive, et tout de suite la première de ces puissances a invité l'Autriche à y accéder. Les affaires prussiennes sont entre les mains de M. de Hardenberg ; les Haugwitz, les Zastrow, les Lombard, etc., ont disparu : à cet égard tout va bien. Maintenant tous les yeux sont ouverts sur Dantzig. Bonaparte, dit-on, a juré qu'il le prendrait, quand il devrait y périr, et le vieux Kalkreuth qui le défend, a juré de périr sur le rempart avant de se rendre. Les habitants donnent au soldat trois gros par jour de haute paie (environ six sous de Piémont), et ils ont promis de plus

(1) Près du lac de Garder.

à la garnison un millier de florins si le siège est levé : ce sera un siège mémorable. Les Anglais rasant avec des bricks le Kurische et le Frische Haff ont détruit les batteries que les Français y avaient établies et les ont parfaitement nettoyées, de manière que les Prussiens peuvent marcher sur cette espèce de pont au secours de Dantzig. Il vient d'y avoir sous les murs de la place une affaire terrible. Les Prussiens, en arrivant derrière le Vieselsmunde ont tout de suite attaqué les Français ; à l'instant la garnison a fait une sortie, l'affaire a été extrêmement chaude, on a pris des postes importants aux Français et on leur a tué 6,000 hommes. Je ne sais point encore les détails. Malheureusement le jeune Prince Stscherbatof, qui commandait 2,000 Russes dans la place et qui s'était déjà fort distingué, a eu les deux jambes emportées par un boulet. Je dinais hier en nombreuse compagnie avec la Comtesse Schouwalof, sa sœur. Tout le monde savait la nouvelle excepté elle. Quelle amère méditation !

S. M. Suédoise continue à se faire un honneur infini par son activité. Elle est toujours partout la première ; ses vaisseaux ont paru les premiers pour transporter les secours nécessaires à Dantzig et à Stralsund ; ses troupes cependant ont essuyé un échec sous les ordres du Baron d'Armstad qui s'était avancé mal à propos jusqu'à Kurische; on l'a repoussé avec quelques pertes en morts et prisonniers, mais cet événement n'a rien de décisif.

La réponse de S. M. Suédoise à Bonaparte que j'ai eu l'honneur de vous faire connaître dans le temps, n'a

point été remise, vu que dans l'intervalle le Baron d'Essen, gouverneur de Stralsund, fit une sortie très heureuse, renversa les Français, leur prit plusieurs pièces de canon, 1,200 prisonniers et des provisions pour la valeur de 400,000 Rixdales. Il poussa jusqu'à Rostock dont il s'empara, et rétablit la Souveraineté de S. M. Prussienne dans toute la Poméranie prussienne. L'échec du Baron d'Armfeld (je disais mal tout à l'heure), a un peu obscurci ces succès sans les effacer. M. d'Essen n'avait que 6 ou 7,000 hommes. Jugez, Monsieur le Chevalier, de ce qui serait arrivé s'il en avait eu 20,000, comme il les aurait eus si on avait cru ceux qui demandaient à grands cris depuis sept à huit mois qu'on renforçât le Roi de Suède. Maintenant tout s'ébranle de ce côté. Les Anglais doivent arriver s'ils ne sont même déjà arrivés, et le Roi de Prusse donne à son frère de Suède 12,000 hommes, dont la moitié sont déjà partis. S. M. pensera sans doute que c'est un assez singulier spectacle que cette réunion, après ce qui s'est passé.

Comme vous êtes plus près que moi d'Alexandrie, je ne vous dirai rien sur cet article, excepté que ce grand coup de main que tout le monde devait prévoir, produit par l'égoïsme national, n'est cependant pas aussi inutile à la cause générale qu'on pourrait d'abord l'imaginer ; car il est indispensable de s'emparer de ce grenier pour tenir la Méditerranée et pour faire tomber Constantinople.

Quelles suites immenses aura ce grand événement ! Le monde politique étant absolument bouleversé jusque dans ses fondements, ni la génération actuelle ni proba-

blement celle qui lui succèdera, ne pourra voir l'accomplissement de tout ce qui se prépare. Il ne s'ensuit heureusement pas que nous ne puissions obtenir, au moins par intérim, une place plus ou moins commode au milieu des débris. Après un grand tremblement de terre, on dresse des tentes, on s'assied à terre ou sur un Trône, on mange ce qu'on peut, ensuite on bâtit.

J'espère trouver incessamment l'occasion de vous écrire plus longuement aujourd'hui, on ne me donne que quelques instants et je suis forcé de finir, en vous assurant de la respectueuse considération avec laquelle je suis, Monsieur le Chevalier, votre très humble, etc.

210

Au Même.

8 juin 1807.

Monsieur le Chevalier,

Dans mon numéro précédent, je vous disais à peu près, en vous parlant des talents militaires de Bonaparte : *Qui sait ce que produira son mouvement sur Kœnigsberg ?* Il n'a que trop produit. Le 2 (14) mai, Bonaparte a livré une bataille furieuse aux Russes à Friedland, et après une épouvantable mêlée qui a duré 18 heures, les Russes ont été obligés de se retirer. Ils l'ont fait en bon ordre, sans avoir perdu ni canons, ni dra-

peaux, excepté cinq pièces que les Cosaques ont jetées dans la Pregel. On dit qu'il a péri 50,000 hommes dans ce combat. Les Russes ont fait des prodiges, mais ils sont inférieurs par le nombre et par les talents militaires ; ils se sont retirés d'abord à Allebourg sur la Pregel et de là à Tilsit sur le Niémen. Murat est entré à Kœnigsberg le lendemain de la bataille, à la tête d'un corps de cavalerie. Voilà le Roi de Prusse detrôné une seconde fois : il est bien malheureux et il l'est sans remède.

La lettre de l'Empereur annonçant le désastre du 2 à l'Impératrice-Mère arriva samedi 8, au moment où elle partait pour assister au *Te Deum* qu'on chantait à l'Eglise de la Cour, pour la victoire du 29 avril précédent : Elle fut obligée de faire contenance et d'avaler cette couleuvre, mais elle supprima le dîner invité qui devait avoir lieu après, ce qui donna des soupçons, et bientôt le malheur fut écrit sur tous les visages.

On parle fort diversement des suites de la bataille de Friedland ; mais le nom du lieu pourrait bien être un augure, et c'est ce qui me paraît le plus probable. J'ai peur que Masséna n'écrase dans ce moment le Comte Tolstoï, qui est au delà de la Warew, qu'il ne marche ensuite droit sur Grodno, et qu'il n'entame la Russie, ou si vous voulez la Pologne. Le rétablissement de ce Royaume, si iniquement détruit, me paraît au rang des événements les plus probables. L'Autriche s'est conduite à l'égard de la Russie, comme la Prusse se conduisit à son égard, il y a deux ans ; et le salaire sera le même ; je sais toutes les raisons qu'elle a eues d'être

mécontente de la Russie, et je vous les ai exposées moi-même, mais enfin elle n'a pas voulu remuer, et qui sait s'il est temps ?

Quoiqu'il n'arrive précisément que ce que j'attendais, je ne suis pas moins pénétré de chagrin autant que si j'étais surpris. Parmi les idées misérables de ce moment, j'ai rencontré celle de laisser un peu fatiguer les Russes avant de les secourir : cette idée profonde est Autrichienne. — Qu'en dites-vous, Monsieur le Chevalier ? Dans six mois, l'Autriche aura perdu la Pologne, et dans moins d'un an son Souverain sera convoqué à Paris pour assister à l'inauguration du grand Empire ; et il s'y rendra sans tirer l'épée. — Je voudrais rêver ; mais je ne sais qu'une seule supposition humaine qui peut éviter les derniers malheurs, c'est celle d'une résolution désespérée de l'Autriche, avant que la Russie ait été forcée à la paix ; mais, je le répète, en est-il temps ?

Il est plus aisé souvent de conquérir le monde que son premier voisin ; une fois que l'équilibre est rompu, il n'y a plus de raison pour que le mouvement s'arrête. Vous l'avez vu dans toutes les nations conquérantes. Les Français dans ce moment jouent le rôle des Arabes, qui coururent comme un trait de Bagdad à Cordoue, mais le résultat sera bien différent. Quelles que soient mes idées sur ce résultat, je n'en verse pas moins des larmes de sang sur tout ce qui se passe.

Quelle que soit encore votre réponse, que j'attends toujours, sur mes griefs intolérables que je vous ai exposés depuis longtemps, le tout pourrait bien être nul

Prévoyant depuis longtemps que la durée de l'ébranlement actuel surpasserait celle de plusieurs vies humaines, et que pendant le reste de la mienne je ne pouvais plus être utile à S. M. que loin d'Elle, mes demandes, toutes relatives à cet état et toutes raisonnables, ne gênaient aucunement S. M. Elle m'a cependant constamment repoussé et n'a pas même voulu de moi pour sujet. Faites, dites, répondez tout ce que vous voudrez. Dans ce moment, il n'y a pas dans mon cœur de place pour le ressentiment.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, Monsieur le Chevalier,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Dans le Traité offensif et défensif conclu entre la Russie et la Prusse à Bartenstein le 26 avril (7 mai), la Russie s'est montrée inébranlable dans son principe de ne jamais prononcer le nom de restitution, non seulement à notre égard, mais encore à l'égard de S. M. le Roi de Naples. C'est toujours l'ancienne ritournelle des meilleures indemnités qu'il sera possible, etc. Je vous peindrais difficilement l'état du pauvre Duc: il a fulminé, et il en a le droit. Quant à moi, je dois me taire ; j'ai assez parlé et je n'ai pas le droit de me fâcher. Il pourrait d'ailleurs, ainsi que moi, se consoler par une considération : c'est que la politique ne change pas. Lorsque ses règles nous blessent, nous crions, mais le lendemain nous les emploierions nous-mêmes à l'égard des autres. S. M. s'engagerait-elle à faire restituer telle ou telle province à un Prince son ami, sans avoir la moindre as-

surance de ce qu'Elle pourra faire ? Elle s'en garderait bien. Je ne vois donc que de la prudence ordinaire et nulle intention sinistre dans cette conduite. Elle fera ce qu'elle pourra, et qui donc fait davantage? Il ne m'a pas été possible, non plus qu'à beaucoup d'autres, de connaître les propres paroles de ce traité, mais je sais que les Etats de la Prusse y sont garantis tels qu'ils étaient au commencement de la guerre (jamais, jamais, et jamais), on lui promet une influence considérable en Allemagne, en ajoutant, je crois, *de concert avec l'Autriche ;* mais cette dernière puissance n'a pas moins été heurtée et alarmée par cet article entièrement opposé à ses systèmes et à ses préjugés, et qui a déplu de même à l'Angleterre.

Ces deux puissances (l'Autriche et l'Angleterre) sont invitées à accéder au traité ; et dans ce cas, il est encore parlé de nous, je ne sais pas bien dans quels termes : *Les deux puissances pourront dans ce cas s'entremettre pour le meilleur arrangement des affaires de l'Italie, etc.* (Quelque chose de semblable).

Au fond, qu'importe? Tous les discours, toutes les promesses, tous les traités aboutissent à cette inébranlable proposition : *Si nos amis sont victorieux, nous aurons autant et plus qu'ils ne nous ont dit ; si les armes sont douteuses, nous aurons quelque chose ; s'ils sont vaincus, rien.* Une promesse éventuelle est une chimère : jamais nous ne l'obtiendrons, puisque le Roi de Naples qui y a droit ne l'a jamais pu obtenir. S. M. peut être sûre que je n'ai rien oublié de ce qui était possible. J'ai encore eu, il y a deux mois environ, une conversation

avec M. le Comte de Meerfeld sur les intérêts de S. M. Il en revient à sa thèse, *que jamais son maître n'avait pensé à la moindre acquisition, etc.* : là-dessus, je tirai de mon portefeuille la note remise à Vienne, au Lord Minso, et par celui-ci au Comte de Vallaise ; et, sans la lui remettre, je lui en lus ce qu'il fallait. Connaissez-vous cette pièce, Monsieur l'Ambassadeur ? Il ne la connaissait pas : mais comme un Ambassadeur ne doit jamais demeurer muet il me dit : « *Mais il faut pourtant avouer qu'il était important pour S. M. I. d'avoir une position militaire, etc.* » A quoi je répliquai en riant : « *Fort bien, Monsieur l'Ambassadeur, mais dans ce cas il valait mieux demander Turin.* » Tout se passa fort bien et il me répéta ses protestations telles que je vous les ai fait connaître, mais sans nommer aucun pays. — De mon côté je ne nommai rien, et je fis bien, puisque les choses vont si mal. M. le Comte de Meerfeld continue à me traiter très honnêtement, et puisqu'il n'a nul besoin de moi, il semble que je puis croire à sa sincérité.

211

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) juin 1807.

Pendant que je t'écrivais mon billet non numéroté du 8 (20), pour te donner à la hâte la nouvelle de la bataille de Heilsberg du 10 juin, un triste courrier avait

déjà apporté la nouvelle de celle de Friedland donnée le 14, et décisive contre nous. Cette épouvantable bataille a duré 18 heures et l'on ne parle pas moins que de 50,000 morts. Les Français ont attaqué douze fois comme des enragés. Ils ont constamment l'avantage du nombre, Bonaparte recrute dans toute l'Europe ; l'Autriche n'a pas voulu se décider, elle le paiera cher. Les Russes se sont battus comme des lions, et se sont retirés en bon ordre, sans perdre ni canons ni drapeaux ; d'abord ils sont venus à Allebourg sur la Pregel, ensuite à Tilsitt sur le Niémen. Le lendemain de la bataille, 15, Murat est entré à Kœnigsberg ; ainsi voilà le Roi de Prusse définitivement culbuté de son trône. Les suites de la bataille de Friedland n'ont point de bornes. Les lamentations seraient inutiles, et servent seulement à décourager. Tu sais ce que cette Révolution a de plus cruel pour moi, tu le vois dans ton cœur ; ainsi n'en parlons plus. Je n'entends rien à ce qu'on appelle *les affaires ;* je ne suis nullement fin, et je ne vois pas au bout de mon nez: cependant il est toujours arrivé, je ne sais comment, que je me suis tiré d'affaire sans employer dans les cas difficiles d'autre moyen que la bêtise. J'espère que le bonheur m'accompagnera *et que je vivrai jusqu'à la mort*, comme disait Marie Carletti.

Voilà un papier de Xavier pour ton mari. La physique va son train, mais quoique ce soit sa meilleure consolation, cependant elle n'est pas suffisante. Pour lui comme pour moi, les souvenirs de famille sont ineffaçables. L'occupation et quelques amis nous sauvent du découragement absolu.

La garde Impériale a donné dans cette malheureuse affaire du 14, elle a bravement couvert la retraite et a beaucoup souffert. Mais, je ne sais comment, les Chevaliers-Gardes ont encore été tenus en réserve; c'est le régiment de tous les Princes, de tous les aînés, de tous les enfants gâtés. A te dire la vérité, la gloire est belle, mais mon fils est bon. Cependant le moment viendra. Si tu savais quelles nuits je passe ! Adieu, souvent je ne t'écrirai que de petites pages. J'embrasse ton cher ami. Adieu, adieu.

212

A M. le Comte de Blacas, à Mitau.

Saint-Pétersbourg, 16 juin 1807.

Je courais en très bonne compagnie vers le Ladoga, mon très cher Comte, lorsque vous arriviez tristement à Mitau : sans cette course, vous auriez déjà reçu cette lettre. Grand Dieu ! Quel événement chez votre auguste Maître ! Quel vide immense dans sa famille ! L'abbé Edgeworth devait une fois faire une entrée publique à Paris, revêtu de la pourpre romaine. Tous nos projets nous échappent comme des songes, tous les héros disparaissent. J'ai conservé, tant que j'ai pu, l'espoir que les fidèles seraient appelés à rebâtir l'édifice, mais il me semble que de nouveaux ouvriers s'avancent dans la profonde obscurité de l'avenir, et que S. M. la Providence dit : *Ecce nova facio omnia.* Pour moi, je ne

doute nullement de quelque événement extraordinaire ; mais la date est indéchiffrable. En attendant, Monsieur le Comte, je ne me lasse pas d'admirer la divine bizarrerie des événements : le confesseur de Louis XVI, l'héroïque Edgeworth, mourant à Mitau d'une contagion gagnée en confessant, en consolant, en envoyant au ciel des soldats de Bonaparte, à côté de Louis XVIII. Quel spectacle !

J'ai traduit à Madame la Princesse de Tarente l'épitaphe de l'excellent homme que vous regrettez. L'auguste auteur fait honneur à la langue latine en la faisant parler lui-même sur le marbre. Il ne saurait mieux prouver que le *Roi très chrétien est fils aîné de l'Eglise romaine*. Puisse ce titre de *Roi très chrétien* revivre plus brillant que jamais, et ne finir qu'avec cette même Eglise, qui ne peut finir qu'avec le monde !

Il y a bien longtemps, Monsieur le Comte, que je contemple avec une admiration mêlée de terreur et de regret la marche des événements en Europe. Tout se fait *contre les Français*, qui souffrent tout ce qu'on peut souffrir ; mais tout se fait *pour la France*, qui est portée aux nues. Tout agit contre Louis XVIII ; mais tout agit *pour le Roi de France*. Un très grand résultat de tout ce que nous voyons depuis 1789 me paraît au rang des choses les plus certaines ; et peut-être que si jamais j'avais l'honneur de connaître votre auguste Maître autrement que par ses bontés, j'aurais le courage de lui dire ce que j'entrevois dans l'avenir.

La prise de Dantzig est un morceau difficile à digérer. Que voulez-vous, Monsieur le Comte ? Dantzig de-

vait y passer aussi. Toute l'Allemagne septentrionale sera broyée, repétrie et métamorphosée. Rien ne peut rétablir l'Empire germanique ; rien ne peut rétablir la puissance prussienne ; rien ne peut rétablir, etc., etc., peu m'importe, en vérité. Je ne dois rien à toutes les victimes qui ont voulu l'être, et qui m'ont étouffé dans leur sang froid et décoloré. Je ne dois rien qu'à l'Empereur de Russie, tous mes vœux sont pour lui. Je souhaite, autant qu'il est possible à l'homme de souhaiter, qu'il se tire de cette lutte mémorable avec un honneur immortel. Je sais bien que cette profession de foi est aussi la vôtre. .

Mettez-moi, s'il vous plaît, aux pieds de votre auguste Maître, qui a toujours daigné agréer avec bonté mon très profond respect et mon dévouement inaltérable à sa cause, qui est celle des peuples et des Rois, peut-être plus des peuples que des Rois.

Permettez-moi de finir sans compliment, en vous assurant de mon éternel attachement.

213

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 26 jnin (8 juillet) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Il est possible que vous n'ayez pas oublié le passage d'une de mes précédentes lettres sur le Général

Benningsen. J'écrivais sans le savoir une terrible vérité, car la défense était partie ; ce n'était rien encore, quoique ce fut un très grand mal. Dispensez-moi des détails les plus affligeants, je vous ai assez fait sentir ma manière de voir sur cette funeste détermination, qui a eu toutes les suites qu'un homme sensé devait redouter. Pendant quelque temps, on n'a pas vu le mal dans la capitale, et je m'en suis même félicité avec vous ; mais bientôt il a éclaté. Il semble que la prévoyance devrait diminuer le chagrin. Point du tout, Monsieur le Chevalier, je suis aussi abîmé de douleur que si j'avais été surpris.

D'abord après la bataille de Friedland, Bonaparte proposa un armistice au Général Benningsen qui le refusa. La proposition ayant été portée directement à l'Empereur, S. M., pliant sagement sous la force des circonstances, a prêté l'oreille aux propositions du vainqueur, et la trêve a été signée pour un mois, avec stipulation qu'elle ne pourrait être rompue ensuite, qu'après un autre mois d'avertissement. Cinq jours auparavant, un courrier du Grand-Seigneur avait porté la nouvelle à Bonaparte que l'Empire Turc était aux abois, et qu'il ne pouvait plus être sauvé que par la France. L'Empereur de Russie n'en savait rien encore, et ne l'a appris qu'après avoir stipulé la suspension générale des hostilités. Les négociateurs de l'armistice, du côté de la Russie, étaient le Prince Kourakin, qui se trouvait là par hasard, et le Prince Labanof. Bonaparte s'est montré galant et magnifique : son grand but était une entrevue. L'Empereur de Russie, qui l'avait refusée à ses

propres conseillers, a cédé aux raisons que lui a dites Duroc. L'entrevue a eu lieu au milieu du Niémen, à Tilsitt, dans un bateau que Bonaparte pendant la nuit avait fait tapisser de velours violet aux armes de Russie. C'était, je crois, le 6 (18) juin, je puis me tromper de 24 heures. Bonaparte a donné deux ou trois fois à dîner à S. M. I., il avait l'Empereur à sa droite, le Grand-Duc à sa gauche, et Murat était à côté du Grand-Duc. Le Roi de Prusse n'a point été prié à ces dîners, et même pendant trois ou quatre jours Bonaparte n'a pas voulu le recevoir ; enfin, il a été présenté par l'Empereur de Russie, et reçu très froidement ; il passe pour certain que Bonaparte a dit à l'Empereur : « Comment pouvez-vous être ami de cet homme-là? » et qu'il lui a révélé des turpitudes inouïes de *ces bons amis* les Prussiens contre la Russie même, et dans le temps où l'on n'aurait pu le moins du monde s'en douter. Il n'y a rien là que de très probable. Bonaparte a donné une magnifique parade à S. M. I., où les soldats Français ont jeté leurs bonnets en criant : *ourrah !* (c'est le vivat des Russes). Bonaparte a fait les plus belles protestations à S. M. I., et nous ne pouvons pas douter qu'Elle n'ait fait les instances les plus fortes en faveur de notre auguste Maître et de S. M. Sicilienne. Au moment où j'entendis parler de trêve, je crus devoir écrire les deux lettres ci-jointes ; j'ai cru de plus devoir faire connaître ici au Ministère que Bonaparte, malgré mon dévouement public et même solennel au système qu'il a renversé, n'a jamais cherché à me faire de la peine, et a même semblé deux ou trois fois vouloir m'épargner. J'ai montré le

décret par lequel il lui plut, il y a cinq ans, de me déclarer Français contre ma demande expresse, avec permission de servir le Roi de Sardaigne tant qu'il me plairait : décret absolument unique. Le Comte Soltikof, Ministre adjoint, en a été extrêmement surpris. Je lui dis, ce qui est très vrai, que je ne le concevais pas plus aujourd'hui que le jour où il me l'envoya, mais qu'enfin il en résultait que Bonaparte n'avait aucune aversion particulière pour moi, de manière que si je pouvais être utile à S. M. en quelque négociation, j'étais tout prêt. En effet, Monsieur le Chevalier, je ne serais point fâché de voir ce Tamerlan qui ne me fait pas la moindre peur. Je me rappelle qu'à mon passage à Naples en 1802, Alquiers, après avoir entendu très attentivement ce que je lui dis sur les affaires en général et sur S. M. en particulier, me dit avec beaucoup de vivacité : *Monsieur le Comte, qu'allez-vous faire à Pétersbourg ? Allez-vous-en à Paris, dire vos raisons au Premier Consul qui ne les a jamais entendues.* C'est peut-être une illusion, mais il me semble que si je pouvais une fois aborder ce grand renverseur d'Empires, je lui dirais certaines choses dont il se souviendrait. D'ailleurs, il est très essentiel que S. M., quel que soit son apanage territorial, figure en sa qualité de Souverain, et ne se trouve point écrite dans un article comme un simple particulier ; c'est ce que j'ai relevé dans les deux lettres ci-jointes. J'ai cependant expliqué au Comte Soltikof que je ne faisais aucune demande, aucune proposition, me tenant au contraire absolument sous la main de S. M. I., mais que je voulais seulement lui faire connaitre parfaite-

ment ma position, pour l'occasion où il pourrait être utile de la connaître. En effet, dans ces sortes de choses, il ne faut pas se mettre en avant, mais quand l'occasion arrive, il ne faut avoir peur de rien. Enfin, Monsieur le Chevalier, me voilà en règle de toutes les manières ; il arrivera ensuite tout ce qui plaira à Dieu.

Vous pensez bien que dans les circonstances actuelles il eût été absurde de prononcer le nom d'un pays quelconque : au fond, peu importe à S. M.; le meilleur sera celui qui rendra davantage et qui aura une résidence plus belle et plus commode, car toute idée de sûreté, de garantie, de force militaire, de ressource, etc., est une chimère pendant la vie de Bonaparte, et après sa mort tout changera. Jamais vous n'avez répondu aux différentes réflexions que je vous ai adressées sur les divers pays que nous pouvions avoir en vue. Il me paraît avoir démontré à l'évidence que le séjour le plus désagréable pour S. M., tant que durera l'influence actuelle, serait le Piémont. Pour moi, je l'avoue, j'en mourrais, et, comme vous savez, l'homme ne peut s'empêcher de raisonner d'après ses propres idées et ses propres sentiments. Si S. M. en a de tout différents, ce que j'ai dit peut au moins, ce me semble, lui servir de consolation si elle est placée ailleurs, comme la chose paraît sûre. Vous m'êtes témoin, Monsieur le Chevalier, que je vous ai toujours présenté comme deux vérités incontestables : 1° Que Bonaparte ne pouvait être renversé que par les Français ; 2° Que son existence et la restitution du Piémont s'excluaient réciproquement.

Nous voyons donc de grands malheurs, mais des

malheurs parfaitement prévus et qui ne sont pas certainement sans remède. — Pourvu que S. M. soit placée d'une manière tolérable et qui l'ôte absolument de l'état de détresse où elle se trouve, il y aura moyen de vivre. Quant à l'inévitable vasselage à l'égard de la France, nous le supporterons avec toute l'Europe; il peut être long, mais il peut être court : c'est lettre close. Il ne peut au surplus tomber dans la tête de personne que Bonaparte cède un pays quelconque sans une renonciation aux anciens Etats; je signerai donc sans balancer cette renonciation (qui sera toujours intrinsèquement nulle), si la Russie l'exige, et si l'offre qu'on nous fait me paraît décente; si elle ne l'était pas, je pourrais fort bien refuser de signer. Dans tous les cas, la ratification demeurerait toujours libre à S. M.; mais je parle absolument en l'air, car au moment où je vous écris je ne sais ce qu'on a fait ni même si l'on a fait quelque chose. Bonaparte s'est jeté dans les bras de l'Empereur. Il a promis l'impossible, mais quand on en viendra à écrire, Dieu sait les difficultés qui s'élèveront. Je n'ai pas besoin de vous faire observer que toutes les instructions que j'ai reçues sont ce qu'elles ont toujours été, je veux dire parfaitement nulles : *faites ce que vous pourrez*, je n'en ai ni ne puis en avoir d'autres réelles. Cependant partout où il y aura lieu à délibérer, je suis assez instruit des sentiments de S. M. pour ne pas me tromper.

Tout ceci va, suivant les apparences, brouiller la Russie et l'Angleterre. Déjà les vaisseaux Anglais qui étaient à Cronstadt ont été avertis par le consul An-

glais de partir sur leur lest. Précédemment, un malheureux Ukase dont il serait trop long de vous faire l'histoire, les avait extrêmement choqués. Ce qu'il y a d'incroyable, c'est que cette loi est déclarée *irrévocable* dans un pays où tout dépend de la volonté du Prince. L'Ukase a pour but de favoriser les marchands régnicoles, mais ceux-ci mêmes en sont très mécontents : il n'y a qu'une voix contre cette loi, mais il ne me paraît pas que cette désapprobation universelle soit encore connue du Maître.

Bientôt nous allons voir arriver un Ambassadeur Français. Il arrivera suivi d'une légion d'opérateurs qui pénètreront comme l'huile dans toutes les maisons, depuis la fille jusqu'au Ministre; les esprits sont déjà extrêmement tournés de ce côté : nous verrons de belles choses ; mais peut-être nous ne verrons rien, car qui sait même si l'on fera la paix? Je termine ici, et je cachette pour ne pas manquer l'occasion, sauf à vous faire une autre lettre si l'on me laisse le temps.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération...

P. S. — La bataille de Friedland n'a pas été aussi sanglante qu'on l'avait d'abord dit. 10,000 hommes ont cependant péri du côté des Russes, et beaucoup plus suivant les apparences du côté des Français. Le Comte Pierre Tolstoï qui commandait la gauche, et pour mieux dire un corps séparé, avait reçu de Benningsen l'ordre d'attaquer Masséna qui faisait front au Comte Tolstoï; celui-ci refusa d'obéir, et il écrivit ensuite que Masséna faisait mine de l'attaquer ; en effet, il l'amusait avec

8,000 hommes, et pendant ce temps il en envoyait 20,000 à Bonaparte, avec lesquels celui-ci a frappé le coup de Friedland. Tout le parti opposé aux Tolstoï fait feu et flamme, mais cette maison peut se moquer de tout. Benningsen est furieux ; il dit en parlant d'Essen : *Il ne m'a désobéi que sept fois, c'est le meilleur des mauvais généraux qu'on m'a donnés.* L'armée n'a perdu à Friedland ni drapeaux ni canons. Benningsen a demandé, le surlendemain de la bataille, la permission d'attaquer; S. M. I. la lui a refusée. Le Général a insisté, en disant qu'il était sûr d'envelopper Ney avec 20,000 Cosaques. L'Empereur lui a demandé là-dessus pourquoi il ne lui avait pas fait part du plan qui lui paraissait sûr ? A quoi on assure que Benningsen a répliqué d'une manière extrêmement dure et qu'il a encouru une disgrâce complète : voilà ce que l'on dit ; pour moi je ne dis rien, je demeure muet de chagrin et d'étonnement. Essentiellement, le mal que nous voyons n'est rien, mais..... Entendez-moi si vous pouvez, Monsieur le Chevalier, car je n'ai plus rien à dire.

214

A M. le Comte Théodore Golovkin, à Moscou.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1807.

Quelle mauvaise nouvelle vous m'avez fait donner, Monsieur le Comte ! Voilà donc ma pauvre amie, Madame

Huber, partie pour l'autre monde! On peut dire qu'à son âge elle avait fini son bail avec la nature ; mais les amis sont comme les parents : le jour de leur mort, on ne les trouve jamais vieux. Depuis longtemps, je ne lui écrivais jamais sans me dire tristement : *Recevra-t-elle cette lettre?* Elle, de son côté, ne m'écrivait jamais sans me dire impitoyablement : *Mon cher ami, c'est probablement la dernière.* J'avais fini par lui dire que, si elle me répétait encore cette cruelle phrase, je ne lui écrirais plus. Qui sait si elle a reçu la lettre où je disais cela? C'est celle que vous eûtes la bonté d'acheminer vous-même, Monsieur le Comte ; mandez-moi, je vous prie, si cette lettre est arrivée avant sa mort : je veux tout savoir. Est-ce le fils genevois ou le fils romain qui vous a fait part de ce funeste événement? Vous ne sauriez croire à quel point cette pauvre femme m'est présente ; je la vois sans cesse, avec sa grande figure droite, son léger apprêt genevois, sa raison calme, sa finesse naturelle, et son badinage grave. Elle était ardente amie, quoique froide sur tout le reste. Je ne passerai pas de meilleures soirées que celles que j'ai passées chez elle, les pieds sur les chenets, le coude sur la table, pensant tout haut, excitant sa pensée et rasant mille sujets à tire-d'aile, au milieu d'une famille bien digne d'elle. Elle est partie, et jamais je ne la remplacerai. Quand on a passé le milieu de la vie, ces pertes sont irréparables (et je l'ai passé depuis longtemps, très probablement). Séparé sans retour de tout ce qui m'est cher, j'apprends la mort de mes vieux amis ; un jour les jeunes apprendront la mienne. Dans le vrai, je suis mort en 1798 ; les funé-

railles seules sont retardées. Ces idées lugubres ne contrastent pas du tout avec les événements publics, qui ne sont pas, comme vous voyez, couleur de rose. Quelques étrangers ingrats sont peut-être *tristement Russes;* moi, je suis russement triste!

Bonjour, Monsieur le Comte, je ne sais plus tenir la plume; permettez-moi de finir sans compliment, en me recommandant à votre *bonne souvenance.*

P. S. — Je me flatte que vous avez reçu la lettre où je vous remerciais des nouvelles que vous m'aviez données de cette pauvre veuve, dont le mari n'est pas mort.

215

A M. le Chevalier Ganières,

Chargé d'affaires de S. M. à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1807.

Bien longtemps avant l'arrivée de cette lettre, Monsieur le Chevalier, vous aurez reçu la nouvelle de la bataille du 14 juin. Il y aura sur cet événement beaucoup d'exagérations françaises, auxquelles vous ne devez pas croire. Les Russes se sont maintenus, dans cette occasion, au rang des soldats les plus intrépides, et très certainement Bonaparte n'en a jamais combattu de supérieurs; mais il est habile, il est accoutumé à vaincre, il est redouté, il ne se gêne pour rien; il *prend* ce que les

autres *achètent*, il *arrache* ce que les autres *sollicitent :* malgré ces avantages et beaucoup d'autres, je tiens pour sûr qu'il n'aurait pas avancé sans celui du nombre, dont il n'a jamais été possible de le priver. On ne contestera jamais aux Russes l'honneur de s'être noblement et bravement battus pour tout le monde: malheureusement tout le monde n'a pu se réunir pour combattre l'ennemi de tout le monde, qui recrutait dans tout le monde. — Tant pis pour tout le monde. Si ceci est un jeu de mots, j'en serai bien fâché, car il n'y a rien que je déteste comme les jeux de mots. Les Russes, au reste, se sont retirés en fort bon ordre, sans perdre, ainsi qu'on l'assure constamment, ni canons ni drapeaux. Tout est donc à sa place ; mon cœur n'en est pas moins percé et transpercé de douleur de ce que les choses n'ont pas tourné comme nous devions l'espérer. Revenons donc à l'Horace de notre jeunesse : *Levius fit patientia*, etc. Mon fils se portait bien le 15.

J'ai l'honneur d'être.....

216

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 19 juin (1er juillet) 1807.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu, il y a trois ou quatre jours, votre lettre du 2 juin, et je me félicite de trouver sur le champ une oc-

casion pour répondre à Votre Excellence, ce qui est fort rare. Mais commençons d'abord par ce qu'il y a de plus important. La fameuse bataille de Friedland a tout de suite été suivie d'un armistice, du moins personne n'en doute, quoique la nouvelle ne soit pas encore officielle. Dans cet état de choses, j'ai cru qu'il était de mon devoir de recommander les intérêts du Roi notre Maître, en écrivant à M. le général de Budberg une lettre où j'ai mis tout le pathétique que permet la sévérité diplomatique. J'ai agi en cela d'après l'exemple du Duc de Serra-Capriola qui a fait la même démarche pour S. M. le Roi de Naples. J'ai cru encore devoir recommander nos intérêts à Milord Gower qui se rend auprès de S. M. I... Votre Excellence fera de son côté tout ce qu'elle jugera convenable. Ici il n'y a plus rien à faire, la paix est probable, et, en vérité, puisqu'on fait la guerre si malheureusement, c'est peut-être un bien de respirer à tout prix, en attendant d'autres bras ou d'autres têtes. L'union intime avec la Prusse me paraît d'ailleurs devoir nécessairement amener la paix, car vous connaissez assez, Monsieur le Comte, cette puissance, pour sentir qu'elle ne tend qu'à la paix, et Bonaparte qui connaît l'attachement personnel de S. M. I. pour le Roi de Prusse se servira habilement de cette arme, comme vous pouvez l'imaginer. D'ailleurs tout le monde sent sa faiblesse : les Monarques les plus influents, adorables pour leurs vertus, sont cependant les moins faits par la nature pour résister à l'Attila moderne. Le traité du 26 avril (n. s.), offensif et défensif entre la Russie et la Prusse, n'a pu qu'alarmer, comme vous l'imaginez assez, l'Au-

triche et l'Angleterre. La première n'avait pas besoin de ce *calmant* pour s'endormir encore plus profondément ; elle a donc laissé donner la bataille de *Friedland*, regardant pour ainsi dire de sa fenêtre, comme on regarde un spectacle dans la rue. La Russie a beau être puissante ; son étendue, qui frappe sur la carte, est précisément le côté faible de cette puissance : en politique comme en physique, il faut bien moins considérer le volume que la masse. Je dirais d'autres choses à Votre Excellence si j'avais l'honneur de la voir, ce que je désirerais de tout mon cœur. Tout me porte donc à croire que ce mot de *Fried-land* remplira l'augure que porte son nom; du reste Votre Excellence sent assez que cette paix ne sera qu'une trêve et qu'il faudra bientôt recommencer. Déjà Bonaparte a envoyé en Perse le Général Gardane en qualité d'Ambassadeur, accompagné de 500 officiers, il en a beaucoup envoyé aussi à Constantinople. Jamais il ne laissera l'Europe tranquille (mais il faut avouer aussi que l'Europe le mérite bien). Comme il lui importe infiniment d'en finir avec l'Empereur de Russie, il lui offrira probablement des conditions tolérables, surtout à l'égard de la Prusse, sauf à la traiter ensuite comme il jugera à propos. Quant à nous, vous verrez, Monsieur le Comte, qu'il nous offrira encore Sienne ; mais c'est grand dommage qu'il ne veuille pas traiter avec nous directement. Les amis sont bons, mais on parle toujours mieux pour soi. La Pologne sera probablement le théâtre de grands événements. A propos de Pologne, je confierai à Votre Excellence sous le secret, que par la règle *A quelque chose malheur est bon*, il est probable que

nous verrons renaître le titre de Royaume de Pologne sur la tête de l'Empereur, que ce Royaume aura son administration particulière. C'est le siècle des renversements, et par conséquent des réédifications ; car la règle *Corruptio unius generatio alterius* est encore une règle qui a lieu dans le monde politique comme dans le monde physique.

Dans nos instances auprès des nations amies pour l'indemnité que nous attendons, il y aurait de la folie à nommer telle ou telle province : il faut attendre son sort. Nous perdons beaucoup à ne pouvoir parler. Quoi qu'il en pût arriver, je voudrais voir ce Tamerlan : il ne nous mangerait pas peut-être. Je vous assure, Monsieur le Comte, que je serais fort content si le Roi obtenait seulement un établissement décent, qui lui suffit pour subsister, maintenir sa dignité sans le secours d'aucun subside et payer médiocrement trois ou quatre Ministres. Car l'état de l'Europe ne peut subsister, et il ne s'agit que de pouvoir attendre.

De ce que Votre Excellence me dit dans sa dernière lettre, qu'elle n'en a reçu aucune de moi depuis celle du 16 février (n. s.), je conclus que celle du 18 avril a dû être extrêmement retardée. Je l'avais remise à Monsieur l'Ambassadeur ; mais vous sentez, Monsieur le Comte, qu'il faut attendre les courriers.

Sur ce que vous me faites l'honneur de me dire à l'égard du Marquis Douglas, je crois pouvoir assurer Votre Excellence que tous les paragraphes qu'elle a lus dans les *Gazettes d'Angleterre* sont dictés, au moins en grande partie par l'esprit de parti et par le préjugé na-

tional. Milord Douglas a passé sa vie en Italie. Le soleil, les fruits, la musique et les danses de ce pays sont fort de son goût; il parle italien *francamente*, comme vous et moi : il n'en faut pas davantage pour déplaire aux Anglais. Il a reçu les papiers où on le turlupine, et il les a fait courir lui-même de fort bonne grâce. J'avoue que c'est un préjugé contre lui d'avoir été placé par M. Fox. J'avais été séduit comme beaucoup d'autres par la réputation factice de ce Ministre, et par les espérances qu'il avait données en saisissant le timon ; mais je reconnais bien volontiers qu'il n'y a point d'exception à la règle *qu'un homme immoral n'est bon à rien*. Au fond, cependant, il n'est pas impossible qu'un mauvais Ministre choisisse un bon Ambassadeur. Considéré seulement comme chef de maison, Milord Douglas l'emporte de beaucoup sur son *prédécesseur-successeur :* il faudrait les avoir vus l'un et l'autre manœuvrer dans le Cabinet pour savoir ce qu'ils valent dans cette arène. En arrivant ici, Douglas a tout de suite écrasé Stuart, et l'a mis derrière lui comme un consul; celui-ci qui est pétri d'orgueil et qui en vertu du titre de simple Ministre s'était placé sans façon à la tête du Corps diplomatique, est devenu furieux et s'en est allé *insalutato hospite*, comme je l'ai dit à Votre Excellence. Arrivé à Londres, il a trouvé Gower qui l'écrase au contraire, et tout de suite il est revenu sans se débotter : voilà tout le mystère. En général, Monsieur le Comte, les Anglais me paraissent avoir très peu de talent pour la diplomatie ; car l'art de négocier n'est que l'art de capter les esprits, et l'art de capter les esprits n'est que l'art de se gêner. Or, la

nation anglaise est celle qui se gêne le moins. L'Anglais porte constamment avec lui ses goûts, ses tics et ses usages : il fait le tour du monde sans sortir de Londres. Invitez un Anglais à cinq heures, dans un pays où l'on dîne à trois, il arrivera à six et fera attendre trente personnes, sans se douter de la moindre inconvenance. Annoncez-vous chez lui pour une affaire, malheur à vous si vous rencontrez l'heure du thé, ou des œufs, ou du beurre, ou de la promenade à cheval, etc. Ils sont faits ainsi, et souvent, avec leur talent qui est certainement très grand, ils amusent les spectateurs par celui qui leur manque pour manier les esprits.

Je ne puis encore répondre à la feuille de Votre Excellence que je n'ai pu déchiffrer jusqu'à ce moment ; mais je crois que le tout sera annulé par les tristes événements dont j'ai eu l'honneur de lui faire part. Il me serait bien agréable de jaser un peu avec Votre Excellence ; mais il n'est guère probable que je jouisse de cette satisfaction.

Agréez, Monsieur le Comte, les assurances les plus sincères de la haute considération et du respectueux attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

217

A Mme de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 10 juillet 1807.

Ta lettre du 29 octobre 1806, ma très chère petite sœur, m'est arrivée sans délai le 5 juillet 1807. Après

cela, j'espère que tu ne te fâcheras pas contre les courriers, qui font leur devoir à merveille, comme tu vois. Vargas est devenu de l'histoire ancienne. J'ai dû répondre depuis longtemps à cette lettre, qu'il annonce dans la sienne de Livourne. Précédemment, je t'en avais envoyé une autre d'un style un peu différent, et que tu as remise, si tel a été ton bon plaisir. N'en parlons plus : il y a bien d'autres choses à dire !

La bataille de Friedland n'a pas été aussi meurtrière qu'on l'avait dit d'abord. Dix mille hommes environ ont péri de notre côté. Les Français, suivant les apparences, ont perdu beaucoup plus ; mais la perte des hommes n'est rien... *Vaincre, c'est avancer*. Les Français ont avancé, ils ont vaincu, c'est-à-dire ils ont passé : rien de plus ; mais Bonaparte, qui sait très bien ce qu'il en coûte pour vaincre les Russes, s'est hâté de proposer un armistice, qui a été refusé par le Général russe, et accordé par l'Empereur. De ce moment, Bonaparte s'est jeté dans les bras d'Alexandre ; il l'a comblé de marques de déférence, il dit qu'il ne peut rien lui refuser, etc. Je ne me fie pas trop, comme tu sens, à cette belle tendresse. En attendant que nous en sachions davantage, on ne voit pas encore que rien soit signé. Qui sait comment l'on finira, et même si l'on finira ? Il faut toujours se trouver prêt à tout. Quels jours j'ai passés, ma pauvre amie ! Quelle nuit que celle du 21 au 22, que je passai tout entière avec la *certitude* que mon cher Rodolphe avait été tué à Friedland ; seul, du moins sans autre compagnie qu'un fidèle valet de chambre qui pleurait devant moi, me je-

tant comme un fou tantôt d'un sopha sur mon lit, et tantôt de mon lit sur un sopha, pensant à la mère, à toi, à tous, à je ne sais qui enfin ! A neuf heures du matin, mon frère vint m'apprendre que les Chevaliers-Gardes n'avaient pas donné. Tu me diras : « Et où avais-tu donc pris cette *certitude* ? » Je l'avais prise, ma chère, sur le visage de vingt personnes qui m'avaient fui évidemment le jour où la nouvelle arriva : c'était pour ne pas parler de la bataille ; je crus tout autre chose, et je lus sur leurs fronts la mort de Rodolphe comme tu lis ces lignes. Voilà ce que c'est que la puissante imagination paternelle. Enfin, mon cœur, je me rappellerai cette nuit. A la bataille de Heilsberg, les Chevaliers-Gardes ont trotté quelque temps sous les boulets français, mais sans savoir pourquoi, et nul officier n'a été tué. *Ma* trêve est signée ; me voilà tranquille pour quelque temps. Je me trouve bien heureux quand je songe à une dame de ma connaissonce (la comtesse Ogeroffsky), qui a perdu deux fils dans cette infernale bataille. L'un a disparu sans qu'il ait été possible ni aux Russes ni aux Français d'en trouver la moindre trace. L'autre devait suivre ailleurs le Grand-Duc en qualité d'aide de camp ; il voulut se battre. L'aîné de ses frères, qui est colonel (ils étaient trois), lui représenta qu'il devait suivre sa destination, et que c'était désobéir que de se battre. Le jeune homme ne voulut rien entendre, et prit place. A quelques pas de là, il fut blessé et tomba de cheval. Des soldats l'emportaient hors de la mêlée, lorsqu'un boulet de canon le partagea par le milieu et tua un des soldats. Cette

pauvre mère fait compassion. Les premiers noms de la Russie ont combattu là, à pied, en qualité de bas-officiers. Sous ce point de vue, je suis encore fort heureux, ma chère amie ; j'ai fait ce qu'un bon père devait faire ; je pourrai m'en *affliger* sans doute, mais jamais m'en repentir. Un jour, peut-être, tu en sauras davantage.

218

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) juillet 1807.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Après la bataille du 2, un armistice purement militaire fut proposé le lendemain par le Général Benningsen. Bonaparte ne répondit que le 6, directement à l'Empereur, et proposa un armistice politique, si l'on peut s'exprimer ainsi, ayant trait à la paix. L'Empereur accepta, et l'armistice fut signé le surlendemain 9 : c'est dans l'intervalle que se place la proposition d'attaquer, faite par Benningsen et rejetée par l'Empereur : ceci est nécessaire par la rectification des faits.

Depuis plusieurs jours, on annonce l'arrivée de l'Empereur. Lundi dernier, 13, on illumina le soir pour cette arrivée. La perspective de Newsky était couverte de monde, la cathédrale de Casan était éclairée,

et les prêtres passèrent toute la nuit ; mais il ne vint point, tout cela est fait exprès : le fait est que S. M. ne veut point se trouver à la publication de la paix, et feint des empêchements inattendus.

Dans la nuit du 2 au 3 (14-15), le corps diplomatique fut averti *que la Cour se rendrait à l'église cathédrale de Casan, où se ferait la publication de la paix signée avec la France le 27 juin dernier* (9 juillet). Je ne doutai pas que l'Empereur ne fût arrivé, mais pas du tout ; et il ne l'est pas même au moment où j'ai l'honneur de vous écrire. Les Impératrices seules et la petite famille assistèrent à la cérémonie, qui fut longue et assez triste. Après la messe, le Ministre des affaires étrangères lut à haute voix, suivant l'usage, quelques lignes portant « qu'après une guerre obstinée et sanglante, où la valeur de la nation s'était montrée, etc..... la Russie avait conclu une paix honorable, qui reculait même ses frontières. » Rien de plus.

Sans doute que tous les points principaux sont arrêtés, mais je n'ai rien pénétré, et je n'ai trouvé personne qui ait su m'apprendre quelque chose. L'Empereur ayant dépêché son aide-de-camp, le Prince Wolkonski, à Londres, c'est une marque qu'il y a des propositions faites à cette puissance, et sans doute on ne publiera rien avant la réponse. Il me paraît cependant difficile que rien ne s'échappe dans le public.

Tout le monde s'accorde à dire que l'Empereur a parlé chaudement en faveur de ses alliés, et qu'il a obtenu des conditions très honorables.

Je ne suis pas fort éloigné de le croire. Puisque Bo-

naparte peut, sans se nuire, se donner l'air de la grande complaisance envers un grand Souverain, et remplir les papiers Français du bruit de sa générosité, pourquoi se refuserait-il cette parade? Dès que tous les Princes de l'Europe ne peuvent, malheureusement, être dans ce moment que des Gouverneurs de provinces avec titre Royal, je ne vois pas qu'il importe beaucoup à Bonaparte de céder une province de plus ou de moins. Il y a eu à l'occasion de la paix six grands Cordons de la Légion d'Honneur donnés par Bonaparte : l'Empereur, le Grand-Duc, les Princes Kourakin et Labanof, le Général de Budberg, et le Grand Maréchal Comte Tolstoï. Le Général de Benningsen ne l'a point reçu ; il est disgracié comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, et il quitte le service, car il y a eu un pareil nombre de Cordons bleus donnés.

Je n'ai rien négligé absolument, du moins je m'en flatte, de tout ce qui peut être utile à S. M. dans cette occasion. J'ai remis en avant mes mémoires, mes cartes, mes observations, etc. J'ai fait connaître les intentions de l'Empereur d'Autriche, qui m'ont été manifestées par son Ambassadeur ; j'ai tâché d'intéresser de toutes les manières l'unique protecteur qui nous reste ; j'ai agi même auprès de l'Ambassadeur d'Angleterre, et j'ai averti M. de Front sans le moindre délai, quoique cette corde soit bien faible dans ce moment ; ainsi je ne vois pas ce qu'il y avait à faire de plus. Au reste, je crois que ce qui est écrit est écrit. Soyons seulement placés convenablement : les réflexions sur ce qu'il faudra faire seraient totalement anticipées dans ce moment.

Je vous peindrais difficilement, Monsieur le Chevalier, l'état des esprits. Vous pensez bien que la Russie ne s'est jamais trouvée à pareille fête. Voici tout ce que je puis vous dire..... je perdrais du temps si je l'employais à vous exprimer mes sentiments.

Je remarquais l'autre jour, avec le Duc de Serra-Capriola, que nous devrions avoir des pouvoirs plus amples dans cette circonstance. Il a fait avec plus de force encore que moi, car il en a le droit, les démarches nécessaires pour que nous soyons entendus. Je ne sais ce que nos efforts produiront, mais des pouvoirs auraient été à propos.

219

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 juillet (1er août) 1807.

Vous avez vu dans mon précédent numéro, Monsieur le Chevalier, que le bruit public annonçait de bonnes indemnités pour les alliés ; mais ce bruit n'a pas tardé de tomber pour faire place aux présages les plus sinistres. Des personnes les plus instruites assurent que nous avons été, ainsi que le Roi de Naples, totalement abandonnés. L'Empereur se cache évidemment : on ne le voit pas même à la parade. M. de Budberg de son côté est *toujours malade à Riga* (très malade assurément), et l'on ne sait à qui s'adresser. Le Duc a fait feu et

flamme. Pour moi, je me suis contenté d'observer que S. M. étant informée depuis longtemps de la paix par les papiers publics Français, elle devait être dans une peine mortelle sur le résultat, et qu'il était bien dur pour moi de ne pouvoir au moins la préparer à des événements sinistres. J'ai été fort bien reçu par le Comte de Soltikof, Ministre adjoint, qui m'a promis de parler dans ce sens à S. M. I.; mais probablement le courrier partira avant qu'on m'ait fait une réponse. Le silence seul, gardé dans ce moment, est un bien mauvais augure. Je vous ai exposé dans ma précédente lettre une présomption bien faite pour faire croire que les alliés seraient bien traités. Elle est si pressante, que je ne suis pas encore parfaitement détrompé. Si l'Empereur a signé la perte absolue des alliés, comme tout l'assure dans ce moment, il faut qu'il se soit cru absolument perdu. Les troupes mouraient de faim ; l'administration des vivres s'est livrée à des vols et des dilapidations sans exemple. L'Empereur l'a disgraciée en entier, à commencer par le Prince Wolkonski, Intendant Général de l'armée : mais le traité est signé.

Voyant depuis longtemps ce que c'est que cette effroyable Révolution dont nous sommes témoins, je n'ai rien négligé, pendant ma longue mission, pour attirer S. M. hors des routes et des espérances ordinaires. Un homme sur qui S. M. pouvait compter comme sur elle-même, et qui cependant ne déplaisait pas au parti contraire, était un instrument dont j'ose croire qu'il était possible de tirer plus de parti : malheureusement l'épouvantable décret qui pèse sur tant de Princes a tota-

lement fermé les yeux du Roi et m'a rendu à peu près impuissant. J'ai entr'ouvert quelques portes, mais sans succès ; jamais il ne m'a été possible d'établir une correspondance intime telle que l'exigeaient les circonstances. La chose a été portée au point qu'ayant fait part, il y a deux ans, de mon idée sur Venise, je n'ai pas eu de réponse, de manière qu'au moment ou j'ai l'honneur de vous écrire, il ne tient qu'à moi de croire que l'idée la plus heureuse a été désapprouvée. J'ai eu l'honneur, M. le Chevalier, de vous écrire : *Prenez garde, je vous en prie : la politique ne consiste pas à se taire, elle consiste à dire ce qu'il faut.* J'ai cru devoir ajouter : *Je crains que le Roi ne se blesse à travers mon corps.* Point de réponse. J'ai eu l'honneur d'indiquer directement à S. M. quelques vérités frappantes. Point de réponse. Enfin, Monsieur le Chevalier, j'ai là toute ma correspondance officielle qui ne vaut pas cinq sous. Il est impossible d'en tirer une ligne qui suppose une confiance un peu distinguée, et qui ait le moindre rapport aux circonstances sans exemple où se trouve le monde. Pour comble de malheur, le Roi a pensé qu'il était utile à ses affaires d'avilir son Ministre. Je jette les yeux sur le passé avec un effroi que je ne puis vous peindre : jamais je n'ai vu un décret de la Providence si visible et si irrévocable.

Au milieu de toutes les entraves dont un Prince peut environner son Ministre, Dieu m'est témoin que je n'ai rien oublié de tout ce que S. M. m'a laissé faire. Je vous prie, Monsieur le Chevalier, de vouloir bien mettre à ses pieds une observation très importante pour

moi : c'est que malgré les bontés que j'ai éprouvées ici, pour moi et pour les miens, mon ambition, tout à fait sourde à l'intérêt et n'écoutant que l'affection, s'est constamment dirigée vers S. M., de manière qu'il a fallu six ans d'outrages pour m'engager à demander ma retraite. Lorsque mon fils vint me rejoindre, qu'y avait-il de plus simple que de le placer ici de la manière la plus brillante, comme il est dans ce moment ? Et cependant que demandai-je pour lui ? Un grade idéal dans la milice de Sardaigne : je descendis jusque-là. En me plongeant dans cette boue, je ne pouvais avoir d'autre vue que celle de demeurer près des marches du Trône, à mes périls et risques ; ainsi vous voyez que j'ai toujours été conduit par mes affections. J'ai disputé avec moi-même plus d'un an avant de consentir à sauver mon fils.

J'aurais mille autres choses à dire sur ce sujet, mais c'est assez pour ma justification ; je suis arrivé sans tache à la fin de cette carrière malheureuse. Assurez S. M. que jamais il n'est sorti de ma bouche un seul mot de mécontentement ; ses propres sujets n'ont vu que mes embarras pécuniaires, que je compte à peu près pour rien. L'inébranlable décision de S. M. m'ayant détruit jusque dans l'avenir, il ne me reste que ma devise : *Fors l'honneur nul souci.*

J'ai l'honneur d'être...

220

A M. le Comte d'Avaray.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) juillet 1807.

Le Roi, Monsieur le Comte, attache trop de prix aux réflexions qui me furent dictées il y a quelque temps par l'intérêt sans bornes que je ne cesserai de prendre à sa personne ou à sa cause. Si la valeur d'une telle approbation était susceptible de plus et de moins, elle tirerait un nouveau prix du fidèle organe qui me l'a transmise.

Non, sans doute, Monsieur le Comte, je ne m'attendais pas *précisément* à ce qui est arrivé ; je n'aurais pu dire : « *On donnera là une bataille, et il arrivera cela.* » Mais croyez que mes espérances étaient bien timides. Il y a quinze ans que j'étudie la Révolution française. Je me trompe peu sur les grands résultats, et jamais je n'ai trompé mon Maître. Constamment je lui ai dit : « *Tant que les Français supporteront Bonaparte, l'Europe sera forcée de le supporter.* » Il n'est arrivé en dernier lieu que ce qui devait arriver. Supposons, si l'on veut, les forces égales (ce que je suis fort éloigné de croire), il ne s'ensuit pas que les chances fussent égales. Tout Souverain légitime peut, sans désavantage, combattre son égal en champ clos ; mais s'il est question d'un usurpateur, la chose change de face. Le Roi militaire, en vertu

même de son excellence et de sa supériorité intrinsèque, a tout à craindre d'un militaire-Roi (1); car l'or est aisément coupé par le fer. Celui qui se permet tout est terrible! On a beau dire qu'il y a des moyens aisés d'égaliser la partie: d'abord, j'en doute; ensuite, le monde est plein de choses aisées qui sont cependant impossibles. Enfin, c'est un cas particulier, une loi spéciale de la nature, qui ne prouve rien en général, ni contre le Souverain ni contre son peuple. S'il existait un breuvage de consolation à la Chine, je me soumettrais volontiers à l'aller chercher, à pied, pour le présenter à l'Empereur; mais la consolation n'est pas si loin: elle est chez lui. La Russie est à sa place, et son nom est aussi intact que ses frontières. La nation n'a aucune raison de perdre courage ou de s'estimer moins. Elle peut même tirer de grandes instructions de ce qui s'est passé. Elle peut, en réfléchissant sur ce qui lui a manqué dans cette occasion, se mettre aisément au niveau des événements futurs, qui seront grands et mémorables à jamais.

Maintenant, nous allons voir un autre ordre de choses: une *nouvelle guerre*, ou, si vous voulez, une *guerre nouvelle* sera déclarée à l'ordinaire par le traité de paix. La Bible dit fort bien: « *Ils diront: La paix! la paix! Et il n'y aura point de paix.* » Toutes les parties du globe seront pressées. Quelle époque, Monsieur le Comte! Quel champ pour l'homme d'État! Bonaparte fait

(1) Ne prenez ce mot de *Roi* que pour ce qu'il vaut à cette place.

écrire dans ses papiers qu'il est l'*Envoyé de Dieu*. Rien n'est plus vrai, Monsieur le Comte. Bonaparte vient directement du ciel... comme la foudre. — Mais, à propos de ce mot, il me vient en tête de vous faire observer que la foudre, qui brise les murailles, s'arrête devant un rideau de taffetas : belle image de la Révolution ! Contre elle, la véritable résistance était l'antipathie ; mais de tous côtés elle a trouvé des *conducteurs*.

Allons notre train, Monsieur le Comte ! L'Europe est à Bonaparte, mais notre cœur est à nous. L'ordre de choses qui s'avance exige une prudence particulière. Heureusement, on peut être ferme sans être choquant ni embarrassant. L'inclination se gênant peu, elle fournira à l'Empereur de nouvelles occasions de connaître les véritables Russes et de cribler son grain. Pour moi, je ne m'étonne de rien, et je ne vis plus que dans l'avenir.

Avant de connaître la bataille du 14 juin, j'avais écrit sans balancer, à notre ami commun : *Rien ne peut rétablir la puissance de la Prusse*. Vous voyez, Monsieur le Comte, que je ne m'étais pas trompé. Les plus grands observateurs l'avaient prédit. Instruit par eux, il y a longtemps que j'ai prévu et annoncé cette catastrophe. J'ai eu, depuis que je raisonne, une aversion particulière pour Frédéric II, qu'un siècle frénétique s'est hâté de proclamer *grand homme*, mais qui n'était au fond qu'un *grand Prussien*. L'histoire notera ce Prince comme l'un des plus grands ennemis du genre humain qui ait jamais existé. Sa monarchie, héritière imperturbable de son esprit, était devenue un argument contre la Providence

(pour les sots, bien entendu, mais il y en a beaucoup). Aujourd'hui, cet argument s'est tourné en preuve palpable de la justice éternelle. Cet édifice fameux, construit avec du sang, de la boue, de la fausse monnaie et des feuilles de brochures, a croulé en un clin d'œil, et c'en est fait pour toujours. Il a duré moins que l'habit de l'architecte ; car le dernier habit de Frédéric II est à Paris, en fort bon état, et il survivra longtemps à la monarchie prussienne. Lorsqu'on a porté au Sénat l'épée du *grand homme*, le président Fontanes a prononcé un fort beau discours, dont on m'a cité cette phrase :

Grand exemple pour tous les Souverains qui seraient tentés de fonder leurs empires sur des bases aussi fausses !

Entendez-vous, Monsieur le Comte? Tout ce qui se dit là n'est pas faux. La France et la Prusse, telles que nous les avons connues, sont les plus grands sujets qui jamais aient été présentés à la méditation des hommes d'Etat et des philosophes. Si j'avais l'honneur de présider à l'éducation d'un Prince, je croirais avoir bien employé *toute ma vie* en les lui expliquant *toute ma vie.*

On voit, d'un côté, comment les hommes que nous appelons *barbares* ont créé dans la nuit du Moyen Age des institutions qui ont duré quatorze siècles, et n'ont cédé à la fin qu'aux efforts répétés d'une foule innombrable d'enragés, ayant tous les vices de l'univers et l'Enfer pour allié ;

Et comment, de l'autre côté, toute la science, tous les moyens du siècle de la philosophie, mis à la disposition de la Souveraineté éclairée et absolue ont produit un

édifice qui a duré quatorze minutes, pour s'affaisser ignoblement au milieu de la quinzième, comme une citrouille qu'on écrase.

Chaque nation, en se comparant à ces deux modèles, peut se juger aussi certainement qu'un chimiste juge le métal dans la coupelle.

Dans un ouvrage anonyme que vous avez eu la bonté de citer quelquefois, il est dit que *chaque nation, comme chaque individu, est chargée d'une mission :* celle de vos Français, qui a toujours été la même, est bien extraordinaire dans ce moment. Je les vois qui s'avancent vers une gloire immortelle,

Quanta nec est, nec erit, nec visa prioribus annis.

Mais la France ne sait pas ce qu'elle fait : et c'est précisément parce qu'elle ne sait pas ce qu'elle fait, et parce qu'elle n'est pas digne de le savoir, et parce que ce qu'elle fait n'a point d'analogie avec ce qu'elle est, que je me crois bien fondé à croire que les hommes qui agissent dans ce moment du côté de la France ne sont que des météores passagers.

Je ne puis m'empêcher de croire que j'ai deviné ce qui se fait aujourd'hui dans le monde, et le but vers lequel nous marchons ; je tire même de cette persuasion un argument des plus forts contre la probabilité d'une durée qui doit être, pour le Roi, l'idée la plus triste et la plus choquante. Je dis : ce qui s'opère dans ce moment ne peut être exécuté que par une puissance illégitime et par les hommes dignes d'elle ; mais le grand œuvre achevé,

les instruments deviendraient nuisibles, et seraient d'ailleurs, par leur seule existence, une anomalie, un scandale du monde moral. Donc, etc., etc.

C'est ce que j'avais en vue, Monsieur le Comte, lorsque je disais, dans une dernière lettre au Comte de Blacas, que, si j'avais l'honneur d'être connu du Roi autrement que par ses bontés, j'aurais *peut-être le courage* de lui montrer la scène telle que je la vois.

C'est tout ce que je voulais vous dire; en vérité, en traçant ces lignes, je n'avais point l'idée funeste que vous avez cru apercevoir.

Cependant, Monsieur le Comte, comme le Roi est trop grand pour être flatté, non seulement je suis persuadé qu'on ne doit point lui cacher les présages sinistres qui menacent son auguste famille, mais je crois utile de les présenter tels qu'ils sont.

Reculez de trois ans dans le passé. Ecoutez le Corse, qui se dit à lui-même, après avoir jeté ses regards terribles sur toute l'Europe :

« Les branches étrangères ne sont rien pour moi ; les Français n'en voudront point. Il y a telle et telle raison contre elles ; d'ailleurs elles sont sous ma main. Parmi ceux à qui les Français pourraient songer, les uns ne promettent plus rien à la perpétuité de la famille, d'autres portent un nom *funeste*; d'autres enfin, debout au bord du fleuve, y vieilliront comme le voyageur de la fable, attendant que toute l'eau soit passée. Mais je vois là, sur les bords du Rhin, un soldat résolu, plus près du but parce qu'il en est plus loin, et qui pourrait bien me faire des Bourbons avec une demoiselle ; il faut le tuer. » —

Et il le fit. — Dans vingt brochures j'ai lu : « C'est un crime inutile ! » — Badauds !

Vous me direz, Monsieur le Comte : *Mais comment accordez-vous donc vos espérances avec cette sombre perspective?*

Quelqu'un disait jadis à Copernic : « Si le monde était arrangé comme vous le dites, Vénus aurait des phases comme la Lune; elle n'en a pas cependant : qu'avez-vous à dire ? »

Copernic répondit : « Je n'ai rien à répliquer ; *mais Dieu fera la grâce* qu'on trouvera une réponse à cette difficulté. »

En effet, *Dieu fit la grâce* que Galilée inventa les lunettes avec lesquelles on vit les phases ; mais Copernic était mort.

Je réponds comme lui, Monsieur le Comte : *Dieu fera la grâce* que nous sortirons de ce défilé. *Omnis masculus adaperiens vulvam sanctus Domino vocabitur.* Il arrivera cela, ou bien autre chose ; mais enfin il arrivera quelque chose. En pensant au Roi, votre Maître, je dis du fond du cœur, avec un sentiment mêlé de courage et d'espérance : *Serus in cœlum redeat !* Si cependant il est écrit qu'il doit retourner chez lui avant que les affaires de sa famille soient terminées, il pourra dire en partant : *Spem bonam certamque domum reporto.* Je n'en sais pas davantage, je n'affirme ni n'exclus rien.

Ce qui se passe, Monsieur le Comte, me paraît jeter un grand jour sur des questions importantes, notamment sur celle du serment, l'une des plus ardues de la morale. J'ai toujours pensé, je vous l'avoue franchement, que le

sermeut au Souverain de fait est indispensable quant à la masse, et n'a rien de criminel. Quelques individus peuvent blesser, en le prêtant, l'honneur et la délicatesse, sans blesser la *morale* proprement dite. Ce peut être une *bassesse*, sans être un péché.

Il est bien essentiel qu'on croie en France que telle est l'opinion du Roi ; qu'il ne blâme rien de ce que la nécessité exige, et que si les circonstances changeaient, il compterait toujours sur les Français, surtout sur les deux premiers ordres. Je ne sais ce qu'il en est ; mais n'importe, il faut qu'on le croie.

Propager les idées utiles est tout ce que peuvent faire les amis du Roi, dans un moment de repos parfait et indispensable.

Voici, au reste, sur le chapitre de l'espérance, un passage de Bossuet que je veux avoir le plaisir de vous citer. Cet homme est mon grand oracle. Je plie volontiers sous cette trinité de talents qui fait entendre à la fois dans chaque phrase, un logicien, un orateur et un prophète. Voici donc ce qu'il dit dans un fragment de sermon :

Quand Dieu veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir : puis il agit.

Mille fois cette pensée m'est venue en tête en songeant à vos affaires, qui sont celles du monde, sans pouvoir m'empêcher d'ajouter chaque fois, comme le fait immédiatement Bossuet : *Sperabamus.*

Le plus ardent ami de vos maîtres, et le plus grand ennemi de ses ennemis, ne pourrait cependant se dispenser

d'applaudir à la paix. L'Empereur, en la signant, n'a fait qu'obéir à la prudence, à la nécessité, à son amour pour ses peuples. Ceux qui pourraient le blâmer ne savent ce qu'ils disent : même on ne voit pas à l'œil nu une époque future où il puisse être utile de la rompre. Il semble donc que tout est dit. Pas du tout, Monsieur le Comte ; jamais je n'en conviendrai, et c'est le raisonnement le plus calme qui me conduit dans les vastes plaines de l'espérance.

Il n'y a plus de poésie dans le monde, Monsieur le Comte; et comment y en aurait-il (disait si bien Marmontel)? Il n'y a plus de religion ni d'amour; mais si jamais elle renait, la Révolution française formera le plus noble sujet d'un poème épique. Les longues *erreurs* de votre Maître formeront un riche épisode de ce poème. C'est bien lui qui aura vu *les villes et les mœurs de plusieurs peuples*. Il aura vu tomber deux Empires, le lendemain du jour où il en fut repoussé, et je ne crois pas que le poète sorte des bornes légitimes d'un élan poétique, en ajoutant tout de suite: *Tant il était dangereux de l'affliger !* Parvenu au séjour de Mitau, j'imagine que ce poète, pour animer un peu une scène monotone de sa nature, mettra en action quelque personnage vénérable, l'abbé Edgeworth, par exemple ; il en fera un prophète, et l'enverra révéler au Roi cet avenir que nous attendons. L'inspiré dira à votre Maître, en lui touchant les yeux :

> *Adspice ; namque omnem quæ nunc obducta tuenti*
> *Mortales hebetat visus tibi, et humida circum*
> *Caligat, nubem eripiam.*
>
> Én., liv. II, 604.

A peine le Roi aura-t-il recouvré la vue, que l'homme de Dieu continuera :

Nunc age, Borboniam *prolem quæ deinde sequatur*
Gloria, qui maneant illa *de gente nepotes*,
Illustres animas clarum*que in nomen ituras*,
Expediam dictis, et te tua fata docebo.

Én., liv. VI, 756.

Voilà bien du latin, Monsieur le Comte ; en vérité, je crains que cela ne soit par trop pédant. Souffrez donc que, sans autre cérémonie, je vous serre dans mes bras, en Français.

P. S. — Vous avez appris, Monsieur le Comte, de quelle manière l'administration des vivres s'est conduite pendant cette campagne. On peut en parler sans mystère, puisque le Souverain lui-même en a fait le sujet d'un ukase. Songez, je vous prie, à ces braves Russes qui se battent pour vous, pour moi, pour tous les honnêtes gens du monde, et qu'on affame pour gagner de l'argent. En vérité, je doute que le parricide soit au-dessus d'un tel forfait. Mais vous voyez que tout était contre nous : l'avantage naturel d'un usurpateur, le défaut de subsistances, et le nombre. Ne faisons le procès à personne : supposons que d'autres ont eu de fort bonnes raisons pour se tenir tranquilles. La Russie, de son côté, en a eu de fort bonnes pour sortir de l'arène. C'était fort beau à elle de se battre *pour le monde ;* mais *contre le monde*, personne ne peut l'exiger.

Plions donc la tête, Monsieur le Comte, mais sans

laisser éteindre jamais l'espérance. La Revolution française *qui va son train*, ressemble à la lance d'Achille, qui avait la vertu de guérir les plaies qu'elle avait faites. — Amen.

221

A M. le Comte Deodati, à Genève.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) juillet 1807.

J'ai lu avec une extrême reconnaissance, Monsieur le Comte, votre longue et *confortable* lettre du 4 (16) de ce mois. Je vous remercie de tout ce qu'elle contient d'obligeant et de consolant ; mais, pour commencer par ma situation personnelle, tout me dit qu'elle est sans remède. Lorsque les Français entrèrent en Savoie, en 1792, et que je passai les Alpes pour suivre la fortune du Roi, je dis à la compagne fidèle de toutes mes vicissitudes, bonnes ou mauvaises, à côté d'un rocher que je vois encore d'ici : *Ma chère amie, le pas que nous faisons aujourd'hui est irrévocable : il décide de notre sort pour la vie.* Obligé depuis, par une aventure romanesque, de rentrer en Savoie, je vis la Révolution française de plus près, et je l'abhorrai davantage ; je sortis de nouveau, et ce fut pour toujours. De l'autre côté de la frontière, à Lausanne, sur le lac de Genève, je vis confisquer mes biens sans être tenté de rentrer : dès lors, l'espérance m'a souri quelquefois, mais ce n'était qu'un éclair dans la nuit ; ma situation n'a fait qu'empirer. Je me suis vu

successivement frappé en Savoie, en Suisse, en Piémont, à Venise, et enfin en Russie. La journée de Friedland ne m'a plus rien laissé. Patrie, biens, famille, Souverain même, suivant les présages, tout est perdu. Maintenant, Monsieur le Comte, que voulez-vous que je devienne? La fortune est femme, elle n'aime que les jeunes gens. Elle sait que j'ai cinquante-trois ans. Quelle apparence qu'elle veuille m'épouser? Elle n'est pas si bête. Au reste ne croyez pas que je sois couché à terre : je puis vous dire à peu près comme notre vieux Malherbe :

Déjà plus d'une fois de cette même foudre
Je me suis vu perclus;
Et toujours la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Il ne m'en souvient plus est trop dire, sans doute ; mais il ne m'en souvient pas assez pour perdre courage. Il n'y a que deux mots bien réels dans le monde: le remords et la maladie ; le reste est idéal. Je me porte bien, je ne me repens de rien, je puis donc me tenir debout ; s'il fallait recommencer, je ne changerais pas de conduite. Ce qu'il y a de plus amer pour moi, c'est de me voir séparé d'une famille chérie, sans aucun moyen imaginable de l'approcher de moi ou d'aller à elle. Dans cette situation cruelle, l'étude est pour moi ce que l'opium est pour les Orientaux : elle m'étourdit, avec autant d'effet et moins de danger. Je serais plus courageux encore si j'avais pu recevoir des lettres de consolation de notre amie commune ; mais elle s'en est allée. Tout me ramène à ce mélancolique sujet. Par ce que vous me dites du *Gene-*

vois et du *Romain*, je soupçonne que vous n'êtes pas au fait des aventures de ce dernier. Etant, il y a bien des années, à Rome, il se prit d'inclination pour une belle personne de ce pays, et pour l'épouser il se fit catholique. Imaginez l'effet de cette démarche à Genève. Au reste, les idées de Genève ne font rien à la chose. Si M... agit alors par conviction, je l'approuve et le respecte ; s'il se laissa séduire par l'amour, sans nier le tort je le pardonne ; s'il agit avec légèreté et par indifférence, je le méprise profondément. Quoi qu'il en soit, Monsieur le Comte, après bien des années, il a fallu enfin amener la Romaine, et avec elle un petit Romain qui promettait, à ce que m'a dit souvent la grand'maman, tout ce qu'on peut promettre. Elle s'est coiffée de l'enfant, comme vous l'imaginez bien, et s'en est emparée d'une manière exclusive : cela seul suffisait pour choquer la mère. Mais il y avait bien une autre source de *dissapori* ; Madame... était protestante, et d'ailleurs elle avait appartenu à l'ancienne école de Voltaire, dont son mari, de charmante mémoire, était l'ami intime. D'un autre côté, elle avait des amis catholiques qui lui donnaient souvent beaucoup à penser. Il était résulté du tout, à ce qu'il me semble, une assez grande différence sur la plus grande de toutes les questions, ou, pour mieux dire, *la seule* ; car toute question qui finit à la mort de l'homme vaut *à peine la peine* d'être examinée. Jugez comment un tel précepteur plaisait à la mère romaine ! Il doit y avoir eu des scènes terribles. Et rien, à mon avis, ne ressemble à feu M. Damiens au milieu des chevaux tirant en sens contraire, comme un pauvre homme placé

entre sa mère et sa femme, qui le tirent chacune de leur côté. Le pauvre Jeannot, ainsi partagé en deux, s'est trouvé tout entier par la mort de sa mère, et peut-être qu'il a trop fait sentir le plaisir et le prix de l'émancipation. Je vous dis tout ceci à sa décharge, sans prétendre l'excuser tout à fait, car je le crois véritablement un peu faible sur la morale.

Je reçois avec un extrême plaisir, Monsieur le Comte, l'aimable *substitution* que vous me proposez. Prenons date, je vous en prie, et que la chose soit invariable. Il me serait fort agréable de jaser avec vous sur toutes ces choses *qui sont arrivées depuis vingt-cinq ans*. Mais ce serait, à ce qu'il me semble, une affaire de pure conversation, où l'encre n'entre pour rien. Je ne sais malheureusement quand il nous arrivera de nous revoir, car nous paraissons fort immobiles chacun à notre place. En attendant, Monsieur le Comte, j'accepte avec la plus grande reconnaissance l'offre que vous me faites de faire parvenir une lettre à ma femme. J'ai éprouvé que vos correspondances sont très bonnes ; ainsi je vous prie de vouloir bien acheminer la lettre ci-jointe à Madame Valin : c'est le nom de ma femme, et moi je m'appelle Madame de Villeneuve. Tous les décacheteurs, d'ici jusqu'à Turin, ont eu tout le temps possible, depuis six ans, d'apprendre ces deux noms par cœur.

Je reçois avec une égale reconnaissance, et sans aucune restriction, le compliment que vous me faites sur la nomination de mon fils. Permis aux dames lacédémoniennes de regarder d'un œil sec le corps de leurs fils qu'on rapportait sur leurs boucliers. Pour moi, je ne

suis pas si sublime. Plutôt la mort sans doute, et mille fois la mort, je ne dis pas que la plus petite lâcheté, mais que la plus petite grimace antimilitaire! Mais aussi plutôt la vie que la mort, même la plus honorable! Ce n'est pas l'avis de mon fils, et c'est dans l'ordre; mais c'est le mien, et c'est aussi dans l'ordre. Il a voulu faire cette campagne sans y être obligé; pouvant m'y opposer, je ne l'ai pas fait. Mon héroïsme ne va pas plus loin. Je suis content de mon fils et de moi. Au reste, il n'est pas encore de retour. Lorsqu'il avançait vers les canons français, je le voyais aller comme une flèche. Aujourd'hui qu'il revient à moi, c'est une tortue.

Je vous remercie de nouveau, Monsieur le Comte, des *pacta conventa* que vous me proposez. Je les signe de tout mon cœur. Et comme tout *Contrat social* acquiert la sainteté par l'ancienneté, j'aime à croire qu'il aura le temps de gagner, avant ma mort, cette mousse vénérable qui a tant de prix.

Tout à vous, Monsieur le Comte.

222

A M. le Comte d'Avaray, à Mitau.

Saint-Pétersbourg, 30 juillet 1807.

Je ne saurais trop vous remercier, Monsieur le Comte, de votre aimable et éloquente lettre du 29 janvier dernier. Le Roi me fait trop d'honneur, en daignant atta-

cher quelque importance aux réflexions que j'avais adressées au Comte de Blacas : je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, de vouloir bien mettre à ses pieds mes très humbles remerciements. Je vois, au reste, que, dans un endroit de cette lettre, je m'étais mal exprimé ; mais je ne m'étends pas sur ce point. Votre lettre ayant excité mes idées sur divers chapitres, je me suis mis à écrire il y a deux ou trois jours ; voyant ensuite que les pages se multipliaient, je me suis réservé de vous envoyer le reste à mon aise. Si vous y trouvez quelques lignes dignes de votre Maître, vous aurez la bonté de lui en faire hommage.

Voilà, sans doute, un grand changement de choses ; mais il fallait s'y attendre. Je n'ai cessé d'avertir mon Maître de se tenir prêt pour cette finale. La paix était nécessaire ; l'Empereur la devait à la prudence, à la nécessité, à son amour pour son peuple. Il n'a point manqué à l'Europe ; c'est l'Europe qui lui a manqué : depuis seize ans elle nourrit de sa propre main le monstre qui la dévore aujourd'hui. Il y a dans cet aveuglement quelque chose de divin, qui ne peut échapper à aucun œil de bon sens. Nous assistons à une des grandes époques du genre humain. *Une certaine accumulation de vices rend une certaine révolution nécessaire.* Voilà ce que toute l'histoire nous prêche ; nous avons maintenant ce que nous avons bien mérité. L'Europe paie d'anciennes dettes, et nous marchons si clairement vers un certain but, qu'en vérité exposer la chose c'est la démontrer.

Depuis le premier moment de la première coalition, on est toujours parti de ce principe également faux et fatal :

Il faut vaincre avant de reconnaître le Roi. Le véritable principe était : *Pour vaincre, il faut reconnaître le Roi ;* et comme une erreur n'est jamais isolée, on a constamment étayé la première par une seconde, en disant *qu'il ne faut jamais se compromettre*, tandis qu'il faut, au contraire, faire ce qui est bon, juste et noble, sans s'embarrasser de l'avenir ; car jamais la paix, quand elle est devenue nécessaire, n'est empêchée par ce qui s'est fait ou dit auparavant : je m'en rapporte au bon sens et à la mémoire de tout le monde.

Si tous les yeux se sont fermés à des vérités si simples, c'est que la chose était nécessaire. Une grande Révolution était décrétée ; il faut qu'elle s'accomplisse. Lorsqu'une postérité, qui n'est pas fort éloignée, verra ce qui a résulté de la conjuration de tous les vices, elle se prosternera, pleine d'admiration et de reconnaissance.

Je ne suis cependant pas fataliste, Dieu m'en préserve ! *L'homme doit agir comme s'il pouvait tout, et se résigner comme s'il ne pouvait rien.* Voilà, je crois, le fatalisme de la sagesse. Si un homme tombe au milieu d'un fleuve, *certainement* il doit nager, car s'il ne nage pas, il sera *certainement* noyé ; mais il ne s'ensuit pas qu'il aborde où il veut, car le courant conserve toujours ses droits. Nous sommes tous plongés dans le courant, et dans les révolutions il est plus rapide. Nageons donc, Monsieur le Comte ; et si les forces ne nous manquent pas (ce qui n'est pas clair, à beaucoup près), nous irons nous sécher je ne sais où.

Maintenant il faut, comme disent les ascétiques, *posséder nos âmes.* Les circonstances exigent un changement

de ton dans la musique. Toutes ces variations me contentent peu; mais, prêt à tout depuis longtemps, je ne m'étonne plus de rien. Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire dans une autre lettre, *l'Europe est à Bonaparte, mais nos cœurs sont à nous*. C'est là où résident nos principes ; le reste est une force humaine semblable à mille autres. Je ne vous dis rien de mes angoisses ministérielles ; vous les sentez assez. Je ne sais qu'une chose, que je savais le lendemain de mon arrivée, il y a six ans : que *le Roi aura tout ce qui sera au pouvoir de son grand ami*. Qui jamais a pu demander ou espérer davantage? Je dors sur ce coussin, mais je rêve beaucoup.

Mille et mille grâces, Monsieur le Comte, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon fils. Le voilà qui revient sain et sauf, malheureusement à pas de tortue ; et, jusqu'à nouvel ordre, nous n'avons plus qu'à jouir tranquillement des bontés de l'Empereur. J'aurais voulu pousser l'éducation un peu plus loin ; mais l'exercice est venu la couper ; il fera, au reste, comme tous les militaires qui ont reçu de bons principes : après avoir bien battu les buissons, ils se *donnent* ou se *redonnent* à eux-mêmes une certaine éducation, qui en fait, je crois, ce qu'il y a de meilleur dans la société. Quelquefois je me rappelle, au sujet de mon fils, ce mot plaisant d'une dame de Paris, en parlant d'un magistrat : *C'est le premier violon du Parlement*. Je puis louer tout aussi bien mon fils en disant : *C'est le premier latiniste de la Garde impériale*.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de mon éternel et invariable attachement.

223

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) août 1807.

Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, Monsieur le Chevalier, rien de nouveau absolument. Et rien n'ayant été non plus publié du côté de la France, c'est une marque certaine qu'il y a un accord avec les deux grands négociateurs, et que l'explosion est fixée à une certaine époque déterminée. J'incline à croire que le sort de la Turquie a été décidé aux conférences de Tilsitt, et que le grand nœud est là ; peut-être que la Grèce servira à l'indemnisation du Roi de Naples. Quant à nous, ce sera un grand malheur si nous sommes renvoyés à Sienne. Parme et Plaisance vaudraient beaucoup mieux : je ne suis pas sans espérance a cet égard, mais je n'ose rien affirmer. Je voudrais bien entrer dans certains détails ; mais depuis que j'ai vu une frégate anglaise échouer à Cadix, par un temps superbe et se laisser prendre ses paquets, je ne sais plus à quoi on peut se fier. Averti trop tard aujourd'hui, je n'ai pas le temps de chiffrer. Ce que je puis vous dire, c'est que je n'ai rien négligé de ce qui pouvait me rendre ici agréable et utile à S. M. Le vent ne me semble pas mauvais ; hier même un personnage fort instruit me disait : « Je ne sais ce qui se passe, mais vous..... » Il n'y a eu moyen encore

ni pour le Duc ni pour moi d'avoir audience : du reste, fort bonne mine, du moins quant à moi. C'est en vain qu'on se creuse la tête au sujet de cette conduite extraordinaire, chacun l'interprète à sa manière ; mais, pour moi, je ne vois rien encore qui m'oblige à changer l'opinion que je vous ai fait connaître.

Pendant les conférences de Tilsitt qui ont duré quinze jours, l'empereur Alexandre a souvent mangé chez Bonaparte et il y venait sans garde. Ce dernier au contraire *n'a jamais rompu le pain* avec Alexandre et il est toujours venu accompagné d'une garde superbe et nombreuse. Chaque jour, il a passé la soirée chez l'Empereur et jamais il ne s'est présenté en uniforme : un frac tout simple et un chapeau noir à trois cornes. Il y a eu des scènes violentes et personnelles entre Napoléon et le Roi de Prusse. Une fois entre autres, ils ont si fort élevé la voix que l'Empereur de Russie a été obligé d'entrer et de se mettre, au pied de la lettre, entre deux. Le Comte de Goltz, ci-devant envoyé à Pétersbourg et qui a aujourd'hui le portefeuille des affaires étrangères, a eu la rude commission de traiter avec Bonaparte. — Goltz est un homme doux, insinuant et fait exprès pour cette besogne difficile. D'abord il a voulu parler des intérêts et des convenances de son Maître ; mais Bonaparte lui a dit. — « Vous paraissez ignorer, Monsieur, votre rôle et le mien. Je dicte la loi en vainquant : vous la recevez. » Alors Goltz s'est jeté sur la générosité, première qualité des grands hommes. Napoléon lui a répondu : « Vous êtes dans l'erreur, Monsieur : ma première idée c'est la vengeance. Je suis personnellement irrité contre votre

Maître, je le lui ferai sentir. » Enfin comme le Comte de Goltz avait touché l'intérêt de la France qui avait toujours regardé la puissance de la Prusse comme utile à la France, Bonaparte a répliqué qu'il saurait bien trouver un équilibre ailleurs. — En effet le sceptre de l'équilibre (s'il est permis de parler ainsi), passe à la Maison de Saxe. Enfin, Monsieur le Chevalier, il a fallu signer ce que je vous ai déjà fait connaître, et la Prusse, comme puissance influente, n'existe plus.

Le Roi de Suède, n'ayant pas été averti à temps de la suspension d'armes, avait dénoncé, à l'arrivée des Anglais, la fin de celle qu'il avait conclue lui-même. Lorsqu'il a appris les événements, il s'est hâté d'envoyer un officier de confiance au Général Brune pour lui dire que la guerre n'avait plus de but, et qu'il demandait lui-même un armistice. Mais le Français l'a refusé avec hauteur ; il a dit qu'il devait s'emparer de la Poméranie, qu'il avait même ordre de se dépêcher ; que si cependant le Roi voulait recevoir garnison française à Stralsund, il y aurait moyen de s'arranger. Si l'influence de l'Empereur ne tire pas de là le Roi de Suède, ce dernier Prince se trouve dans une position fâcheuse. Il est lui-même à Stralsund et parle de tout cela comme d'une partie de campagne.

Je ne néglige pas une occasion de vous écrire plus ou moins longuement. Il ne faut perdre ni la tête, ni l'espérance. Que n'aurais-je pas à vous dire ? Mais il n'y a pas moyen. Je me borne à vous répéter que malgré les malheurs qui sont arrivés, je ne vois rien encore qui puisse nous ôter l'espérance d'une indemnité ; je ne puis

dire, il est vrai, *nemine contradicente;* mais en respectant toutes les opinions, je ne crois pas qu'il y ait de l'impertinence à dire « *Anch'io son pittore.*»

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération, Monsieur le Chevalier, votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Bonaparte dit un jour brusquement au Roi de Prusse « *Etudiez-vous toujours la tactique?* » Le Roi, en portant la main à son chapeau comme un grenadier qui salue, répondit « *Oui, Sire.* »

224

Au Même, à Cagliari.

Août 1807.

Il eût été à souhaiter, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, que dans une occasion extraordinaire, le Roi eût été à même de prendre quelques mesures extraordinaires; mais ce qui est fait est fait. Protestez à S. M., que nous n'avons rien négligé, le Duc et moi, pour forcer les barrières et pour agir de notre chef. J'ai désiré ardemment en mon particulier d'aborder Tamerlan : je sais ce que je lui aurais dit; mais il n'y a pas eu moyen. Il avait proposé lui-même un congrès, que je désirais comme pouvant être très utile au Roi. Malheureusement l'Empereur s'y est opposé et a voulu trancher seul tous

les nœuds, attendons la lecture du Traité avant de hurler ; mais nous avons déjà été traités assez lestement dans celui de Bartenstein. Dieu veuille que ce ne soit pas une annonce ! Ce traité a fait sauter le Duc aux nues ; il a parlé de la manière la plus forte, et peut-être a-t-il un peu choqué. Dès qu'un mal est fait, il ne faut plus se fâcher. Ne sachant plus comment me faire entendre, j'ai pris le singulier parti d'écrire, à mes amis de Russie absents, de prétendues lettres confidentielles, où j'ai exprimé les sentiments que je croyais les plus propres à verser la faveur sur moi et sur la cause que je défends. Toutes nos lettres sont lues ici : c'est comme si j'avais parlé à ceux que je ne puis aborder, avec l'apparence indispensable d'une extrême liberté. Chaque mot était pesé, et j'ai refait jusqu'à trois ou quatre fois la même page. Le détail n'est pas chiffrable, mais je crois avoir réussi, depuis que j'ai entendu ce mot: *Je crois que vous êtes en faveur*. On fait ce qu'on peut: quel que soit notre lot, je suis content ; car il ne s'agit que de pouvoir attendre et de ne pas vivre de la Sardaigne. Ici les esprits sont très malades: l'orgueil national voit cette paix avec fureur, du moins en général. Les Français ne sont pas reçus dans certaines maisons. L'Empereur s'est exprimé sur cela d'une manière menaçante; mais comme ces maisons vont leur train, on soupçonne que c'est une comédie. La nation, qui ne peut se cacher combien elle est tombée dans l'opinion, est fort mécontente de son Maître: rien ne m'étonnerait. Je dis rien. Ma situation dans le monde à l'égard des Français est excessivement délicate. Je me tirerai de ce pas comme de tant d'autres

par une certaine manière simple et libre qui m'a toujours réussi. Je n'ai pas pu voir encore Savary et sa suite chez lui, mais j'ai passé avec eux deux soirées chez l'Ambassadeur d'Autriche : je voudrais fort que S. M. eût vu cela.

P. S. — Hier au soir, le traité conclu à Tilsitt le 7 juillet dernier entre LL. MM. les Empereurs de France et de Russie, et ratifié le surlendemain, nous a été communiqué officiellement. Il contient 29 articles, et sera connu de S. M. par les papiers publics avant que cette lettre ne vous arrive. Il n'est dans ses articles principaux que la répétition de celui de la Prusse. Cette puissance est remise au point où elle se trouvait en 1772, c'est-à-dire que le traité a jugé comme un tribunal qui ordonne une restitution. L'affaire a traîné et les épices sont fortes, mais l'arrêt est rendu en conscience. Par l'article 14, S. M. I. l'Empereur de Russie reconnaît S. M. le Roi de Naples, Joseph-Napoléon, et S. M. le Roi de Hollande, Louis-Napoléon. La Maison de Saxe, en prenant le vol que je vous ai déjà fait connaître, aura le rare honneur de ne choquer personne, beau privilège de la franchise et de la vertu.

Le mot de Naples nous fait connaître la renonciation à la Sicile de la part de Bonaparte, et nos espérances dans les articles secrets dont l'existence est prouvée.

225

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) août 1807.

Monsieur le Chevalier,

Je m'y suis pris de toutes les façons pour arriver à vous dans cette circonstance mémorable. Il existe à Livourne un Français nommé Arsène Thiébaud, que je connais seulement par les offres multipliées de service qu'il a faites à ma sœur pour notre correspondance. Pendant la guerre, je n'ai pas jugé à propos d'en profiter : mais, depuis la paix, je n'ai pas vu d'inconvénient. J'ai donc écrit à ma sœur par cette voie et j'ai hasardé pour vous un billet chiffré dans cette lettre. Les Français arrivant toujours les premiers partout, je parie que vous recevrez ce billet avant tout le reste.

Nous avions tous prévu que la publication du traité de paix ne nous apprendrait rien, du moins rien de certain sur le sort de LL. MM. Sarde et Sicilienne. J'ai eu l'honneur cependant de vous faire remarquer l'article du traité par lequel l'Empereur de Russie reconnaît S. M. *le Roi de Naples*. C'est une preuve négative mais certaine que Bonaparte s'est désisté des Deux-Siciles : c'est

beaucoup pour lui. Mais, encore une fois, comment imaginer que, voulant s'emparer de l'esprit de l'Empereur Alexandre, il ait voulu lui faire signer son déshonneur? La même présomption milite en notre faveur, mais beaucoup moins, par la raison que l'Empereur nous doit moins, et que dans ces sortes d'occasions, on cherche naturellement à diminuer à ses propres yeux ces fatigantes obligations. C'est un grand malheur que nous n'ayons pu faire nous-mêmes nos propres affaires. Bonaparte est personnellement envenimé contre S. M. Je ne doute pas un instant que S. M. l'Empereur n'ait parlé de très bonne foi contre ces préventions ; mais qu'aura-t-il dit? Et que pouvait-t-il dire ? Le système de nous écarter n'a jamais varié. Le Général de Budberg nous ayant fait part de son arrivée et de la reprise de ses fonctions, je joignis à ma note d'étiquette une lettre, daus laquelle je lui témoignais, dans les termes les plus modérés et les plus insinuants, le désir et le besoin de le voir. Sur le champ je reçois de Monsieur le Général une réponse où il me dit : *Qu'il se fait le plus grand plaisir de reprendre ses relations avec moi et qu'il profitera du premier moment à sa disposition pour satisfaire le désir que je lui témoigne*, etc. Cette réponse est du 9 août, et nous voici à la fin du mois sans que le moment soit arrivé. Le traité nous ayant été communiqué le 18, en accusant la réception de cette belle pièce, j'ai rappelé ma demande, mais sans succès jusqu'à présent (21). Le Duc n'a point encore été reçu, et certainement on commencera par lui. Le Ministre fait entendre ouvertement que la paix n'est pas son ouvrage. Vous n'avez sûrement pas oublié, Mon-

sieur le Chevalier, ce que je vous écrivais il y a plusieurs mois à une certaine époque : *La paix se fera sur un tambour*. Au reste, il est fort aisé de dire : *La paix n'est pas mon ouvrage*, il s'agirait de prouver qu'elle n'était pas nécessaire ; il ne manquait aux Russes que ces quatre petits articles : les hommes, les armes, le pain et le talent. Je crois bien que la paix est un grand mal, mais un grand mal grandement nécessaire, et que l'Empereur s'exposait à tout en la retardant. Pultusk suppose certainement de l'habileté et Preussisch-Eylau de la fermeté ; mais, à tout prendre, ces batailles ne sont que des résistances et non des victoires. Je me rappelle avoir eu l'honneur de vous écrire : *Je me persuade bien difficilement que Bennigsen soit destiné à sauver l'Europe*. » A cinquante ans, on n'a jamais commencé de vaincre, surtout celui qui a vaincu tous les autres. Cette campagne de 1807 me parait être pour les Français le comble de la gloire militaire : je ne sais rien imaginer au delà. Cette même campagne est pour les Russes une époque bien fatale, puisqu'ils ont perdu la place qu'ils occupaient dans l'opinion. Les Français sont venus les battre chez eux, et apprendre leurs secrets. Ce dernier article est sans contredit le plus mauvais, et il me faudrait cent pages pour vous en donner une idée suffisante. Nous venons de voir dans ce genre un épouvantable échantillon. L'administration s'est livrée dans cette dernière campagne à des brigandages dignes des derniers supplices. Le malheureux soldat a été livré à toutes les horreurs de la faim ; plusieurs ont dit que le carnage les consolait comme une distraction. S. M. I.,

par un Ukase solennel, a privé de l'uniforme et dégradé en masse tous les membres de cette administration; mais nous n'avons rien vu de plus: un pendu vaudrait mieux. L'Impératrice Elisabeth, qui connaissait à fond le prix des hommes, abolit la peine de mort: dès lors on a continué; mais je crois que c'est une erreur, malgré les raisons locales qui paraissent plaider pour cette fausse humanité.

Outre ces raisons morales, dont le développement me serait très pénible, il en est une qui ne se présente d'abord que comme un énorme ridicule, mais qui peut être mise au rang de tout ce qu'il y a de plus fatal: c'est le *germanisme* et la pédanterie militaire, qui est partout (mais surtout ici) la mort du militaire. Imaginez, Monsieur le Chevalier, qu'il n'y a pas dans l'univers deux choses aussi différentes qu'un Allemand et un Russe. Celui-ci abhorre tout ce qui s'appelle règle et ordre poussés à un certain degrè. Il faut même transiger avec ce caractère pour gouverner le Russe. Frédéric II tourna la tête à Pierre III qui se mit à l'imiter, comme le singe imite l'homme. Ce malheureux esprit Prussien a perdu deux Empereurs, et il dure toujours. Le Russe avait un habit national et demi-asiatique sous lequel il s'était rendu célèbre. Il portait les cheveux courts, tous ses mouvements étaient fiers. Au lieu de cela, on l'enferme dans un frac, ou pour mieux dire dans un étui, qui ne lui permet pas de remuer. Le pantalon russe est une caricature qui amuse l'Europe. Le soldat est poudré et pommadé, il passe la nuit quelquefois pour être prêt le matin; il est fatigué d'exercices et de minuties de toute

espèce, enfin il n'est plus lui-même, et tous les officiers Russes que j'ai pu consulter m'ont tous dit d'une commune voix que c'en est fait du militaire.

Pierre Ier s'est totalement trompé sur sa nation. Il a cru qu'on fait ce qu'on veut d'un peuple. Il a manqué le sien en le poussant trop vite, et, si je ne me trompe, du mauvais côté. Je vois dans ce moment mille symptômes de dissolution. S'il existe des moyens de restauration, comment les faire connaitre? Si l'on y parvenait, comment se faire croire? Si on y réussissait, comment les mettre à exécution? Donc le tout doit être mis au rang des choses impossibles.

J'en étais là de cette dépêche, lorsqu'à mon grand étonnement j'ai été appelé par le Ministre, aujourd'hui 8 (20) pour demain, je pose donc la plume plein des sentiments que vous pouvez imaginer.

10 (22) août. — Il faut recueillir toutes nos forces, Monsieur le Chevalier. Le Roi, notre cher et auguste Maître, a été abandonné, complètement abandonné : ce qui ne me paraissait pas probable s'est trouvé vrai. Hier j'allai chez le Ministre. Il me sauta au cou : *Oh ! que je suis aise de vous revoir !* Jamais je n'ai éprouvé ni plus de caresses, ni plus de chagrin. Sa physionomie était plombée et dérangée : nous entrâmes en matières. — N'avez-vous donc rien a me dire, Monsieur le Général ? — Rien du tout : vous avez lu sans doute le traité. — Sans doute, Monsieur le Général, j'y ai lu que le Roi de Naples est Roi de Sicile, du moins la chose est déclarée d'une manière tacite. — Eh bien ! le Roi de Sardaigne est Roi de

Sardaigne.— Comment donc, Monsieur? Sienne qui nous avait été offert d'emblée s'est encore trouvée trop au-dessus des forces de l'Empereur de Russie. — Il se tut, puis reprenant la parole, il m'avoua franchement l'état des choses et me dit que l'Empereur avait commencé la guerre pour le salut de ses amis ; mais qu'ayant été abandonné, il l'avait finie pour le sien propre. Je crois en effet que Bonaparte était bien le Maître après la bataille de Friedland de venir à Pétersbourg, il entrait d'abord en Livonie où tous les paysans l'attendaient. L'Empereur a vu un abîme ouvert, il a signé le traité le plus ignominieux. — Qu'allait-il faire à l'armée? J'entends, d'ailleurs, je vois comment toute cette affaire s'est passée. Alexandre aura fait des instances inouies pour le Roi de Naples, croyant qu'il y allait de son honneur. Quant à nous, étant persuadé qu'il ne nous devait rien, il s'est laissé vaincre soi-disant par l'opposition décidée de Bonaparte que j'entends d'ici. Dès qu'il ne nous a pas été possible de parler, il n'y avait plus d'espérances. J'avoue cependant que j'avais peine à me persuader un tel degré d'anéantissement, et je puis vous assurer que je partageais cette illusion avec d'excellents esprits. J'espérais Parme et Plaisance. Pauvre Russie! Tu ne pouvais tomber plus bas. M. de Budberg m'a parlé comme s'il n'y avait plus rien à apprendre; mais je suis bien loin de le croire. L'Empereur lui-même a parlé du mois de septembre comme d'une époque où l'on saurait tout ce qu'il a fait. Sûrement la Turquie a été le sujet d'une grande conversation, ou plutôt d'un ordre dicté par Bonaparte. La Grèce sera probablement donnée à Murat.

La Morée et les Iles appartenant à la France, que devient le Turc ? Un humble vassal qui recevra à genoux les ordres de Paris. Pensez que dans le même moment La Mecque est prise par les insurgés d'Arabie, le tombeau de Mahomet détruit par eux, et qu'ils signifient au Pacha de Damas que les caravanes sont finies parce qu'elles n'ont plus de but. Jugez si j'ai vu trop en grand l'imminente révolution qui s'opère. Pourriez-vous croire, Monsieur le Chevalier, que l'Empereur de Russie ira à Paris rendre une visite à Bonaparte ? C'est cependant de quoi il est fort question. *N'est-ce pas, Monsieur le Comte Tolstoï,* a dit Bonaparte, *que S. M. pourrait venir à Paris en quinze jours ? Je sais de quel train il va chez lui ; certainement il sera tout aussi bien servi chez moi, et quant aux Princes allemands qui sont entre nos deux Empires, ce sont des gens que nous ferons marcher.* Voilà où nous en sommes, Monsieur le Chevalier. Le voyage est regardé comme très certain, et l'Empereur ne s'aperçoit pas que le jour où il entrera à Paris, Bonaparte triomphera de lui au pied de la lettre. Mais cette illusion, qui a sûrement une base, me ramène à mon triste sujet. Bonaparte n'a pas voulu humilier directement l'Empereur, de manière que si celui-ci n'a rien obtenu, il faut nécessairement qu'il ait peu insisté. Que faire ? Se fâcher est inutile et même dangereux. J'ai dit ce que je devais, mais sans choquer : qui sait ce qui peut encore arriver ? Je ne crois pas que le Roi doive désespérer, il s'en faut de beaucoup, mais vous savez, Monsieur le Chevalier, que je vous ai toujours parlé de la restauration de S. M. comme d'un événement extrêmement éloigné. Dans

cette fatale circonstance, voici les motifs de consolation qui se présentent à moi. D'abord, quand S. M. n'aurait obtenu qu'une ville, il n'en aurait pas moins fallu renoncer expressément à ses anciens Etats, et je sais que cette renonciation lui aurait coûté infiniment. En second lieu, les Princes qui tiennent un établissement de Bonaparte le paient si cher qu'on ne peut pas envier leur sort, car toute espèce d'indépendance dont S. M. aurait pu se flatter est au rang des choses absolument impossibles. Enfin, Monsieur le Chevalier, c'est un orage épouvantable : mais quelle en sera la durée ? Dieu le sait. Je ne vous dis aujourd'hui que ce que j'ai répété constamment pendant six ans. Je n'ai pas osé parler encore du subside, je tremble de toucher cette corde et de montrer des doutes sur ce point. Je crois d'ailleurs que S. M. I., d'après ce qui vient de se passer, ne pensera pas de sitôt à faire cette économie. A vous dire la vérité, je soupçonnais que cette considération aurait pu renforcer les instances à Tilsitt ; mais rien ne nous a servis. J'ai écrit à M. le Comte de Front, sans attendre ce triste éclaircissement, pour lui faire connaître que suivant les apparences nous n'avions plus d'espérance que dans l'Angleterre. — Mais que voudra-t-elle et que pourra-t-elle faire pour nous ? Je crois en attendant qu'il ne faut montrer aucun découragement : S. M. n'est pas sacrifiée expressément. Elle est seulement passée sous silence. Il faut donc avoir toujours l'air d'attendre, et laisser faire au temps *qui est le père des miracles* comme dit le proverbe oriental. Qu'arrivera-t-il de moi? Je n'en sais rien, mais dans ce funeste moment, je proteste de nou-

veau solennellement à S. M. que je n'ai jamais spéculé sur l'avenir, ni nourri dans mon cœur aucune idée d'ambition relative à la restauration de S. M. Toute ma prévoyance, toute ma prudence paternelle n'ont jamais eu pour but que le moment présent, que j'ai constamment envisagé non seulement comme possible, mais comme probable, où S. M. ne pouvant plus rien pour moi, je resterais au milieu du monde comme un enfant trouvé dans le coin d'une rue. Voilà pourquoi je réclamais quelques précautions qui auraient entièrement changé mon sort. Si les contradictions que j'ai éprouvées dans mes idées m'ont arraché quelques vivacités, j'espère que S. M. voudra bien les excuser en vue de l'événement. De mon côté, je vous assure, Monsieur le Chevalier, qu'en descendant l'escalier du Ministre, je me suis senti plus attaché au Roi. J'espère aussi que S. M. daignera rendre justice à mon dévouement. Je ne crois avoir rien omis de ce qui pouvait intéresser son service. Que peut-on faire contre les événements tels que ceux que nous voyons? Je perds tout ce qu'un homme peut perdre, S. M. est plus malheureuse que moi, et dans ce moment je ne puis m'occuper que d'Elle.

Je suis avec une respectueuse considération....

226

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) août 1807.

Le courrier ne partant que demain je reprends la plume. Le Duc de Serra-Capriola a présenté avant-hier trois pièces remarquables : 1° Une note au Ministre, dans laquelle il proteste formellement contre l'article 14 du traité de Tilsitt qu'il regarde comme non avenu ; 2° Un procès historique de tout ce qui s'est passé entre sa Cour et celle de Russie depuis le commencement de la Révolution, nommément de toutes les négociations respectivement signées, le tout appuyé de toutes les pièces justificatives ; 3° Une lettre à S. M. I., qui accompagne la pièce précédente. Dans cette lettre assez longue, il dit formellement à S. M. I. *qu'Elle n'avait pas le droit* de signer cet article, après la convention solennelle de 1803 passée avec sa Cour. Rien de mieux rédigé, rien de plus irrésistible que ces trois pièces. Mais à quoi serviront-elles ? On le boude, ou on le craint. Il n'a point encore été reçu, je ne sais ce que produira ce nouvel office. Il y a un triste axiome, fort bien exprimé par Rousseau, et qu'il faut toujours avoir en vue dans ces sortes de cas : *On pardonne quelquefois les injures qu'on a reçues, jamais celles qu'on a faites.* Voilà pourquoi Napoléon nous hait si fort. Quoi qu'il en soit, je n'ai point jugé à propos de

prendre le même ton. Je n'en ai pas le droit et j'aurais gâté inutilement les affaires de S. M.; au lieu qu'il m'a paru qu'on me savait gré de la modération que j'ai mise dans cette affaire, tout en faisant sentir clairement ce que je pensais de ce traité. Le Ministre m'a dit: *Pouvez-vous croire que cela dure?* C'est en effet à quoi il faut penser: vous savez que le traité de Tilsitt est une capitulation déshonorante (à toute bonne fin, en voici un abrégé très exact). Les choses forcées ne durent pas. C'est donc une suspension d'armes et rien de plus: donc il ne faut se brouiller avec personne ; d'autant plus que n'ayant aucun traité avec personne, nous n'avons pas droit de parler haut. J'ai toujours pensé et toujours dit que l'Empereur, se croyant parfaitement libre à notre égard, nous sacrifierait comme une paille dans le premier moment d'embarras ; il peut nous dire en toute vérité: *J'ai fait ce qu'à ma place on vous aurait vu faire.* Il est inutile d'imaginer que la politique se conduise par ce qu'on appelle *les beaux sentiments.* Elle n'a que trois conseillers : *l'intérêt, la raison et la nécessité.* Ce dernier surtout n'est jamais contredit, et je ne sais s'il peut l'être. Reportons-nous, je vous prie, à la nuit terrible de Quérasque. Qu'auraient dit nos négociateurs si quelque prédicateur était venu les haranguer sur la délicatesse, et le devoir de ne rien faire sans la permission de nos alliés contre la foi des traités? Il aurait été bien reçu! La règle est générale pour tous les Cabinets et pour tous les cas : *Nécessité n'a point de loi.* Ainsi la Russie ne nous a point manqué, c'est à elle-même qu'elle a manqué. Imaginez, Monsieur le Chevalier, que c'est,

je ne dis pas le *Souverain*, mais le *propriétaire* de 40 millions d'hommes qui a signé ce traité à la fin de la première campagne, qui l'a signé chez lui, avec un ennemi qui venait le chercher de 7 à 800 lieues, qui l'a signé sans avoir éprouvé une véritable défaite, qui l'a signé à la tête de plus de 60,000 hommes des meilleurs soldats du monde, derrière un grand fleuve sans gués ni ponts, dont la rive était hérissée de batteries, et au milieu de plusieurs parcs d'artillerie volante ; et vous sentirez qu'à la guerre c'est le moral qui fait tout. Partout où il n'y a ni ordre, ni esprit public, ni moralité, il est superflu de compter les hommes. Malheureusement je ne vois pas trop d'espérance, parce qu'il n'y a aucun moyen connu de changer certaines idées. Dès qu'Austerlitz et Friedland ne suffisent pas pour conseiller le repos, que faut-il attendre ? D'ailleurs où est le bras capable de réformer les abus? La nation voit cela, tout comme je vous le dis, et l'on tient d'étranges discours. Je souffre, je vous l'avoue, plus que je ne puis vous l'exprimer, car je ne puis plus être étranger à tout ce qui se fait en Russie.

Les Français continuent à être assez mal reçus ; ils ont donné même *dans le second ordre*, ce qui est mortel ici. J'ai eu le *rare honneur* de souper avec eux par hasard, mais sans leur parler. Ce sont des hommes fort ordinaires, et c'est la réflexion qu'on a occasion de faire toutes les fois qu'on a celle de voir quelqu'un de ces opérateurs, en bas de ses tréteaux, et séparé de la bande; ce qui m'a fait établir depuis longtemps cette maxime : *Rien de plus sublime que l'œuvre qui s'exécute sous nos*

yeux dans l'univers, et rien de si vil que les ouvriers. A cette maxime, qui a de grandes conséquences, j'en joins une seconde qui me paraît également vraie : *Mille raisons prouvent que la nouvelle dynastie ne peut s'établir et se perpétuer; mais d'un autre côté, mille raisons prouvent que la subversion dont nous sommes les malheureux témoins sera très longue.* C'est là-dessus que tout homme d'état doit se régler.

S. M. doit surtout bien s'examiner à cette époque, pour savoir si elle veut marcher invariablement par l'ancienne route, ou en tenter une nouvelle. Certainement c'est un grand problème, et on peut beaucoup parler pour et contre.

J'ai pris la liberté de recommander très humblement à son souvenir une lettre que j'avais eu l'honneur de lui écrire précédemment; mais c'était dans la supposition d'un établissement quelconque stipulé dans les articles secrets de Tilsitt : la tournure des affaires rend la considération moins importante dans le moment, quoiqu'elle le soit toujours infiniment en elle-même.

Que S. M. daigne encore me permettre de lui présenter une vérité que j'ai seulement indiquée précédemment.

Tout ce qu'Elle fera, dans la supposition qu'elle ne sera pas rétablie, n'aura point d'inconvénient, quand même Elle le serait; au contraire, tout ce qu'Elle fera dans la supposition qu'Elle sera rétablie peut être faux et dangereux dans la supposition contraire.

Je suppose que S. M., désespérant de tout, eût envoyé son auguste frère dans ce pays pour y prendre un grand service, se battre avec ceux qui se battaient pour sa

Maison, et former tous les liens possibles avec la Famille Impériale, quel mal serait-il arrivé si, contre ses funestes pressentiments, Elle avait été rétablie le lendemain ? Aucun certainement.

Au contraire si S. M. avait fondé un raisonnement sur tel ou tel état passé ou futur, Elle aurait pu se tromper cruellement à son préjudice. Il en est de même de beaucoup d'autres choses moins importantes. S. M., pour se tirer du présent et préparer l'avenir, a surtout besoin d'oublier le passé. Ce qui est utile *aujourd'hui* au service de S. M. doit être exécuté *aujourd'hui*. Il n'y a, et il ne peut y avoir d'autre règle. C'est ce que mon zèle me porte à lui représenter respectueusement. J'oserais croire qu'il ne serait peut-être pas hors de propos d'écrire dans cette occasion à S. M. I., sans faire des reproches qui nuiraient ; S. M. pourrait bien, ce me semble, réveiller des sentiments qui tôt ou tard peuvent être utiles.

Bonaparte fait bien peu de choses qu'il n'ait annoncées. Il y a quelque temps que, dans une pièce officielle (si je ne me trompe, un message au Sénat), il a dit à peu près *qu'il appartenait aux Français d'arrêter l'influence de la Tiare grecque qui portait partout la barbarie et l'ignorance !*

Dans une autre publication faite à Varsovie, on a dit que *les Polonais devaient se tenir tranquilles, et attendre dans le silence un avenir préparé par la sagesse de S. M. I.*

Il a bien tenu parole sur le premier point, et je crois qu'il la tiendra de même sur le second. Soyons justes,

Monsieur le Chevalier, même à nos dépens. Rien n'est plus juste, divinement, que le rétablissement du Royaume de Pologne, et le plus grand malheur qui pût arriver à l'humanité serait l'avancement et l'influence des Grecs en Europe : j'en suis plus convaincu que vous ne pouvez l'être. Je ne puis songer sans horreur à l'établissement physique de la *Tiare grecque* à Constantinople, si le sceptre qui l'écrase maintenant venait à la soutenir ; au lieu de cela, vous verrez ce qui arrivera.

Et faites bien attention, Monsieur le Chevalier, que rien de tout ce qui s'opère ne pourrait s'opérer par des puissances légitimes. Supposez, par exemple, la Grèce entre les mains de notre auguste Maître : sa justice et sa prudence annuleraient tous ses projets de civilisation. Il ne saurait probablement que devenir au milieu de ces barbares qu'il n'oserait toucher du bout du doigt. — Laissez venir *notre auguste beau frère* : il fera empaler le premier Turc toléré qui oserait faire le plus petit tapage à la Turque ; il pliera des caramels dans les ordonnances du Patriarche de Constantinople ; il fera donner la bastonnade au premier prélat grec qui oserait manquer de respect à un sacristain français ; et ces barbares, qui auraient persécuté, détrôné, assassiné peut-être un monarque légitime, baiseront les pieds d'un Roi d'aventure qui les traitera comme des animaux.

Maintenant, mettez ensemble tant d'événements inouïs dont nous sommes les témoins : voyez cet immense Croissant qui embrassait une moitié du globe, sauter en éclats comme un verre ; voyez la superbe, la fameuse Grèce rendue à l'Europe, à la civilisation, au *latinisme ;*

voyez l'unique puissance capable de s'opposer à ces grands mouvements, humiliée, battue et renfermée chez elle ; voyez l'Egypte renaître sous un sceptre ou sous un autre ; voyez le Pape invité peut-être par Bonaparte à venir faire la Dédicace de sainte Sophie (ne croyez pas que je rêve ou que je plaisante) ; voyez les Princes allemands foulés aux pieds, l'Empire Germanique détruit, le traité de Westphalie déchiré, la Maison de Brandebourg écrasée, celle de Saxe exaltée, l'Angleterre en fermentation, la Maison Royale blessée au cœur, et les symptômes d'une Révolution étonnante, moins aperçus peut-être par ceux qui se trouvent sur les lieux que par ceux qui regardent de loin (*car l'œil ne voit pas ce qui le touche*). Et dites-moi, Monsieur le Chevalier, à quelle époque un homme, qui a le sens commun, peut fixer dans sa pensée le moment du repos.

Les intentions coupables et les crimes de toute espèce se mêlent sans doute à ces grands événements : mais qu'importe? Il ne s'agit que des événements mêmes. Au milieu de cette convulsion épouvantable, il faut baisser la tête, espérer et attendre. La haute sagesse de Sa Majesté lui commande également une résignation et un espoir sans terme ; car, si d'un côté toute Révolution est longue, et longue à mesure qu'elle est vaste, de l'autre, rien de ce qui est fondé par le mal et sur le mal ne peut recevoir la vie et la durée des institutions légitimes.

Quels que soient les événements qui se préparent encore, tant que mes services pourront être utiles et agréables à Sa Majesté, je n'aurai jamais d'autres projets.

J'ai l'honneur d'être.....

P. S. — Le Roi d'Etrurie est passé sous silence dans le traité ! Et cependant l'Empereur avait toujours refusé de le reconnaître. C'est une preuve manifeste que ce pauvre Prince est aussi sacrifié. L'Etrurie sera donnée à Joseph, en compensation de la Sicile qu'il perd.

227

Au Même.

4 septembre 1807.

Monsieur le Chevalier,

Dans la triste audience dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte, le Ministre me dit qu'il avait engagé S. M. I. à écrire à S. M. Peu de jours après j'ai reçu cette lettre que j'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe. Quel triste monument de faiblesse ! On a peine à se persuader, en la lisant, qu'elle part de l'Empereur de Russie. Ce qui s'y trouve de relatif à ma personne aurait un prix inestimable si cet honorable témoignage avait précédé ou suivi un traité avantageux ; mais les circonstances actuelles gâtent tout. L'Empereur, comme vous voyez, m'a fait donner une copie de cette lettre. La cause principale de cette distinction se trouve dans le mot *prudence* que vous lirez dans la lettre, et ce mot de *prudence* veut dire : *Il a fait mieux* qu'un autre. En

effet, vous n'avez pas une idée de la colère excitée par les démarches dont je vous ai rendu compte, de manière qu'on a voulu me faire comprendre qu'on était beaucoup plus content de moi. La chose, d'ailleurs, a été dite à d'autres en termes clairs ; mais si j'avais été à la place de celui qui a déplu, j'aurais probablement déplu, peut-être plus que lui. J'espère que S. M. approuvera le parti de la modération que j'ai cru devoir prendre, ce qui a été fort goûté ici. Je le répète, plus j'examine la chose, moins je comprends à quoi auraient servi les vivacités.

Maintenant il n'y a, jusqu'à nouvel ordre, que deux lignes de conduite à suivre. La première est de tirer tout le parti possible des Anglais, de les intéresser à nous par tous les moyens imaginables. Mais comme cet appui peut se rompre sous notre main, tout comme l'autre, il faudrait peut-être tâcher en même temps de se rapprocher de Bonaparte et de le rendre moins furieux contre nous. Ce projet exige beaucoup de délicatesse pour maintenir surtout la dignité. Avant d'en parler, j'aurais voulu recevoir des instructions de S. M. ; mais à la distance où nous sommes, je suis *plénipotentiaire* par force. Je compte avoir sur cet article une correspondance approfondie avec le Ministère : après quoi je ferai ce qui me semblera utile.

La paix ne deviendra-t-elle point ici, comme il arrive quelquefois, tout à la fois nécessaire et impossible ? J'en ai bien peur. La question se complique tous les jours ; je ne doute pas que dans ce malheureux traité de Tilsitt, on n'ait pas du tout aperçu le piège tendu par

Bonaparte à la Russie, en forçant l'Empereur à souscrire d'avance à tout ce qui serait fait pour la Confédération du Rhin; il s'est réservé le droit de mettre la Russie, quand il le trouvera bon, en guerre avec l'Angleterre. Il n'a qu'à notifier à cette Cour (ce qui arrivera incessamment), que le Hanovre a été réuni au Royaume de Westphalie. L'Ambassadeur d'Angleterre a pressé le Ministre sur ce point; mais le Général de Budberg a répondu qu'il n'était chargé que de communiquer le traité purement et simplement. Il s'est aussi tu sur les Sept-Iles; mais il a ensuite avoué à Monsieur Naranzi, envoyé Sept-Insulaire, qu'elles ont été données à la France. Vous voyez les suites : mais passons à une autre difficulté.

Le Roi de Suède s'était, comme vous savez, renfermé dans Stralsund. Cette ville avait une réputation fort peu méritée; elle pouvait à peine tenir cinq ou six jours. Les Anglais, qui sont arrivés, ont déclaré au Roi qu'ils ne pouvaient pas sacrifier 10,000 Anglais pour reculer de deux jours un événement inévitable, et ils ont mis à la voile. Le Roi a dit: « Hé bien, je défendrai la ville, seul. » Ce qui lui plaisait à dire. On tremblait pour sa personne et pour *son armée*, lorsque nous avons appris que la ville s'était en effet rendue le 17 (n. s.), mais que S. M. avait pu se retirer dans l'île de Rugen avec son armée, qui peut être encore de 13 à 14 mille hommes. Avec cette force et beaucoup d'artillerie qu'il a sauvée aussi, il peut tenir là longtemps.

Les Anglais qui avaient amené un des plus puissants armements qu'on ait jamais vus, et qui ne pouvaient plus agir sur le continent, s'en sont servis pour frapper

un grand coup. Instruits des projets de la France sur le Danemark, ils se sont présentés devant Copenhague et ont offert aux Danois la cruelle alternative de donner leur flotte, ou d'être sur le champ attaqués et bombardés. D'abord ils ont voulu résister, mais ils n'y ont gagné que de faire brûler en partie leur capitale, qui ne saurait être plus mal placée. Les Anglais ont 80 vaisseaux de guerre de toutes grandeurs, 800 de transport, et 15,000 hommes de débarquement. Il n'y en a que sept dans l'île de Seeland ; ainsi la partie n'était égale d'aucune manière. Les Anglais, en débarquant, ont publié un manifeste où ils annoncent qu'ils se présentent comme amis et qu'on n'a rien à craindre d'eux. Ils paient tout argent comptant. Tout cela est bel et bon, mais il n'y a plus de Danemark. Le Prince Royal est dans le Holstein avec ce qu'il appelle aussi *son armée*, car tout le monde a la sienne. Vous voyez que la nécessité et le ressentiment s'unissent pour le donner à la France. Dans les circonstances où nous sommes, *ces armées* de 15, de 20, de 30,000 hommes ne sont rien pour ceux qui les possèdent, et beaucoup pour celui qui les prend. Enfin tout conspire au renversement général.

Nous avons ici le lord Hutchinson, celui qui acheva de gagner la bataille d'Aboukir après la mort d'Abercromby (j'entends celle de terre) comme Sir Collingwood acheva de gagner celle de Trafalgar après la mort de Nelson. Il se trouvait l'autre jour à la campagne, chez l'Ambassadeur d'Autriche, avec Savary. Le Général Hutchinson laissa acheminer, je ne sais comment et fort mal à propos, la conversation sur la campagne d'Egypte;

Savary lui dit en face : « *Si vous avez été vainqueur en Egypte, c'est que vous aviez affaire à cet animal de Menou, et à d'autres misérables qu'il aurait fallu faire tous fusiller. Si l'Empereur avait envoyé une de ses bottes, elle vous aurait chassé d'Egypte.* » Hutchinson ne répondit rien, et durant tout le discours ne manqua jamais de dire *S. M.* et l'*Empereur*. Pour moi, je n'ai pas eu encore l'occasion nécessaire de parler avec ces Messieurs. Je les évite autant qu'il est possible, mais il faudra bien que la chose finisse de quelque manière. Cette situation est très embarrassante.

Etant allé faire mes compliments de condoléance au Ministre de Danemark, je l'ai trouvé profondément affecté : ce que vous imaginez assez. Il m'a conté que les Anglais ont passé le Sund en bons amis, qu'ils ont accepté et rendu le salut : qu'ils ont ensuite acheté des vivres en Danemark et surtout des viandes salées pour une somme énorme, et que c'est après avoir ainsi dégarni l'île de vivres qu'ils ont fait la sommation que vous venez de lire. Il faut avouer que si la politique peut exiger une pareille conduite, elle exige des choses bien révoltantes. Les Danois sont enragés. Ne s'attendant à rien, ils n'étaient prêts sur rien. Cependant ils ne veulent pas céder, et au moment où je vous écris ceci (4 septembre), la ville quoique foudroyée, et défendue seulement par les matelots et les étudiants, tient toujours. Il serait bizarre que les Anglais ne pussent la prendre ; mais peut-on l'imaginer sans les croire les derniers militaires du monde? Ils ont 35,000 hommes au lieu de 15 comme je le croyais. C'est de terre que la ville est bombardée.

Lord Catchart s'intitule, dans son manifeste, *Commandant général* des forces de S. M. Britannique dans le nord des Continents ; et au lieu d'occuper une des mille maisons agréables et somptueuses qui l'environnent, il est campé dans un château du Roi, beaucoup plus simple. L'Envoyé de Danemark trouve ces manières excessivement françaises. Le Prince Royal, qui a été au moment d'être pris avec son Père en traversant le Belt, a donné ordre, en partant, de brûler la flotte, plutôt que de la laisser prendre aux Anglais. Il ne s'agit pas moins que de 30 vaisseaux de guerre. Voilà les extrémités déplorables qui feront de grands ennemis à l'Angleterre. J'oubliais de vous dire que M. Jackson, qui a porté la parole au Prince Royal, l'a fait avec une hauteur inconcevable, et que suivant les propositions qu'il a faites, l'acceptation de la France ne devait point priver les Danois de livrer leur flotte, *qui devait être conservée soigneusement dans un port de S. M. Britannique*.

Les suites de la tragédie qui se joue dans la Baltique sont incalculables. Que faire ? Tous les partis sont mauvais. La plus haute sagesse n'y voit goutte : jamais je n'ai vu les choses dans un état plus désespéré. Cette lettre impériale que j'enferme sous cette enveloppe me brûle les mains : je la vois sans y croire. Grand Dieu ! Qui l'aurait cru ? Enfin tout est dit de ce côté. S. M. répondra comme elle jugera convenable.

Vous trouverez ci-jointe, sur trois faces de papier brouillard, une note verbale dont je n'ai point encore fait usage. La chose dépend des dispositions que je trouverai dans l'esprit du Ministère.

Le Général de Budberg a suspendu aujourd'hui ses fonctions pour cause de santé, et en a fait part au Corps diplomatique qui est renvoyé de nouveau au Comte Soltikof. Pour mon compte j'en suis extrêmement fâché, car j'avais beaucoup d'accès chez le Général. Il est nuit, Monsieur le Chevalier, nuit close ; je ne sais où je suis, je ne sais où je vais, je ne sais ce que je serai demain. Mais je suis à mon poste et je m'y tiendrai.

P. S. — J'ai oublié cette phrase de Savary : *Il y a des ânes dans toutes les nations. Menou était le nôtre, comme Mack chez les Autrichiens* (en se retournant du côté de l'Ambassadeur).

228

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 30 août (11 septembre) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Dans mon numéro précédent, je vous ai donné comme sûre la prise de Stralsund, d'après une nouvelle donnée comme authentique par l'Ambassadeur d'Angleterre. Aujourd'hui on dit qu'il n'en est rien et que le jeune Roi continue à se défendre avec une vigueur sans égale. Conçoit-on qu'à Saint-Pétersbourg on puisse douter si

longtemps de la prise de Stralsund ? C'est cependant ce que nous voyons.

L'un des articles secrets de Tilsitt était l'abandon des Sept-Iles à la France, et *le transport des troupes Françaises dans ces îles, sur les vaisseaux Russes !!!* Les Anglais ont pénétré ce secret, et tout de suite ils sont allés bloquer les îles, comme vous avez dû l'apprendre avant moi. Les Français de leur côté, ont déclaré, à ce qu'on m'assure, qu'avant l'exécution de cet article ils n'évacueront pas Varsovie. On leur suppose encore le projet de demander le passage à l'Empereur, pour aller en Finlande attaquer les Suédois : je ne puis guère douter que la demande n'ait été faite, au moins en conversation.

Depuis quelque temps, des troupes Russes commencent à marcher vers la Finlande. Dès que l'Empereur sera tout à fait Français, les Anglais l'attaqueront, et le Roi de Suède se jettera dans leurs bras avec la détermination qui forme son caractère. On met ouvertement Cronstadt en état de grande défense, et même on élève des batteries à Pétersbourg, ce qui fait extrêmement rire. Aujourd'hui on m'a dit que ce Cabinet a refusé de communiquer à l'Angleterre les articles secrets de Tilsitt, ce qui exclut la médiation, et paraît même conduire à une rupture. La faiblesse qui se trouve ainsi placée entre deux puissances ne peut absolument se tirer de ce mauvais pas : tout ira mal. La nation qui voit l'avilissement où elle a été jetée est excessivement irritée ; j'entends des discours inouis, et je n'entends qu'une bien petite partie de ce qu'on dit ! Vous comprendrez aisément, Monsieur le Chevalier, comment certaines grâces extra-

ordinaires, capables de faire bien des jaloux, peuvent cependant n'être pour certains hommes qu'un véritable pis-aller.

Au milieu d'un tel chaos, que faire ? Je vous ai dit ma pensée générale, mais les détails dépendent des circonstances. L'Empereur n'ayant pu stipuler seulement la sûreté du Roi dans son île, il ne peut plus l'obtenir que de l'Angleterre. J'ai donc averti sans délai Monsieur le Comte de Front, qui d'ailleurs n'a pas besoin d'être averti. Tout ce qu'on peut faire dans ce moment-ci, c'est de travailler contre la paix qui nous poursuit, ce qui me paraît très essentiel dans toutes les suppositions, vu que Bonaparte aura toujours le moyen de nous perdre, s'il le veut, lorsqu'il traitera avec l'Angleterre.

J'ai été parfaitement reçu par le nouveau Ministre qui est un homme d'un grand mérite. Je dis *nouveau Ministre*, car je crois qu'il demeurera en place. Il a fort approuvé mes raisons et la note verbale que je lui ai remise. Je lui ai demandé (puisque je me voyais bien reçu) une audience personnelle de S. M. I., à laquelle je serais fort aise d'expliquer de vive voix ce qu'Elle peut faire encore pour S. M.; vous savez que ces audiences s'obtiennent ici avec une grande difficulté; cependant le Ministre m'a répondu sans hésiter : *Je pourrais vous la promettre sûrement si*..... Je l'ai interrompu — *Oh ! Monsieur le Comte, vous craignez qu'on vous en demande une autre.* — *Vous l'avez dit.* — C'est-à-dire qu'on ne veut pas recevoir N... N...: ce qui me privera de cet avantage. Le Comte de Soltikof m'a cependant dit en me congédiant : *Je vous promets de faire l'impossible pour aplanir cette*

difficulté. Mais je n'y compte nullement, je prendrai une autre voie. Les temps sont bien difficiles de toutes les manières.

Les pièces présentées par le Duc, et dont j'ai rendu compte, étaient des volumes in-folio ; voici ce qu'on lui a répondu :

La Russie abandonnée par ses alliés s'est vue forcée de ne penser qu'à elle, et c'est ce qui a produit le traité de Tilsitt.

Pas un mot, pas une syllabe de plus. Le Duc a cru devoir répliquer longuement. Malgré ma profonde estime pour lui et la très haute idée que j'ai de ses talents diplomatiques, je prends la liberté de croire qu'il a manqué de tact.

Le Roi de Suède ayant appelé le Général Brune à lui, pour raisonner sur l'armistice, il s'en est suivi une conversation fort singulière. Brune (peut-être par crainte) a fait imprimer dans les *Gazettes de Hambourg et d'Altona*, que le Roi de Suède *avait voulu le séduire*. En réponse, S. M. Suédoise a fait imprimer toute la conversation. Je vous l'envoie, Monsieur le Chevalier, traduite de la *Gazette Suédoise de Stockholm :* c'est une pièce extrêmement curieuse. J'ai souligné à la page 4 une étrange réponse qui donne beaucoup à penser.

Tout bien examiné cependant, je voudrais qu'on n'eût rien imprimé de part ni d'autre. Mais la publication de Brune a nécessité celle du Roi, du moins dans les idées de ce Prince.

229

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) septembre 1807.

Hélas! Monsieur le Comte, il ne s'agit nullement de *magnanimité* ni de *dignité*, mais de puissance. L'Empereur a signé pour ne pas voir les Français à Pétersbourg: en conséquence le Roi de Naples et notre Maître ont été abandonnés, purement et simplement, ce qui est tout naturel. L'Empereur a fait ce que nous aurions fait à sa place; il a dit sans détour aux Ministres intéressés: *J'avais commencé la guerre pour le salut de l'Europe, je l'ai terminée pour le mien.* C'est la vérité, Monsieur le Comte, et je ne crois pas que jamais il soit entré dans l'esprit de Votre Excellence qu'on faisait la guerre pour nous. Je n'ai cessé de le répéter à S. M.: « Si nos amis sont « vainqueurs, nous aurons tout ce qui nous est dû, et « même tout ce qui nous convient; s'ils sont vaincus, « ils feront la paix comme ils pourront et ne penseront « seulement pas à nous. » Les Autrichiens, se défiant extrêmement de cette puissance, n'ont pas jugé à propos de remuer. L'Angleterre a mis en mer un armement digne d'elle, mais c'était la pompe après l'incendie. Qui sait même s'il aurait pu changer les événements en arrivant plus tôt? L'Ambassadeur d'Angleterre m'a dit de

fort bonnes raisons pour me prouver le contraire. Dans cet abandon général, que vouliez-vous, Monsieur le Comte, que fît l'Empereur de Russie ayant contre lui le premier homme de guerre et la première nation militaire de l'Univers, et manquant lui-même de tout, car il manquait d'hommes, de pain, d'armes et de talents? Il a fallu passer sous les fourches caudines et nous sacrifier: j'en suis désespéré, comme vous pensez bien; mais je n'en veux point de mal à l'Empereur. Au surplus, Monsieur le Comte, quoique je lui doive infiniment, la reconnaissance ne m'empêche pas de voir que la Russie est perdue dans l'opinion. Que de choses je dirais à Votre Excellence si j'avais l'honneur de la voir! Mais enfin il est inutile de perdre le temps en lamentations superflues: courons au remède. Il n'y en a plus que deux: intéresser autant qu'il sera possible à notre fortune la généreuse Angleterre, et tâcher par tous les moyens d'adoucir la rage diabolique de Bonaparte contre S. M. La chose ne me paraît pas aisée, cependant il faut tenter, et Votre Excellence est trop clairvoyante pour ne pas apercevoir que dans toutes les suppositions possibles, il dépendra toujours de lui de nous perdre. Quel siècle, Monsieur le Comte, quelle affreuse époque! J'ai toujours le Roi devant les yeux, je suis inquiet de toute façon. Je rappelais un jour au digne Chevalier de Rossi le proverbe Piémontais: *Ne mets pas plus de viande au pot que tu n'as de bois pour la faire cuire.* Je crains ces maudits Sardes, précisément à raison du bien qu'on veut leur faire. Il s'en faut de beaucoup qu'on puisse tout entreprendre. Je voudrais encore que Votre Excellence

connût ce singulier peuple. Je l'ai étudié pendant trois ans : je ne connais pas un Sarde capable de comprendre qu'il doit faire en ce moment un effort en faveur de S. M. La Reine est enceinte, comme Votre Excellence le sait. Il est impossible d'imaginer une situation plus malheureuse et plus touchante.

230

A Son Excellence le Comte Nicolas de Roumantzof,

Ministre des affaires étrangères et du commerce.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) septembre 1807.

Monsieur le Comte,

J'aurais infiniment désiré avoir moi-même l'honneur de vous présenter le mémoire ci-joint ; mais Votre Excellence a tant d'affaires, que je prends le parti d'accompagner simplement la pièce de cette lettre, malgré le désavantage de l'écriture sur la conversation.

Votre Excellence trouvera peut-être le mémoire un peu original, mais quand on parle comme les autres, en France on n'est pas entendu. Cette manière m'a réussi pour moi, je veux l'essayer pour mon Maître. Si le succès est possible, il dépend absolument de la manière dont la demande sera présentée d'ici ; mais je ne craindrais rien tant que l'ombre même de l'indiscrétion. Il est indispensable que S. M. I. ait la bonté *de me trahir*

en envoyant la pièce même, et si Elle daigne la faire accompagner de quelques mots d'intérêt en faveur du malheureux Ministre d'un malheureux Souverain, c'est tout ce que j'ose attendre de sa bonté. Plus la communication sera directe et exclusive entre les deux Souverains (puisque enfin il faut dire ainsi), et plus il y aura de chances de succès. Je sais très bien à quoi je m'expose, mais le sort en est jeté ; encore cet effort pour le Roi ! J'aurai l'honneur d'exposer à Votre Excellence, de vive voix, ce que j'en attends dans deux suppositions possibles. Quelle que soit la détermination de S. M. I. je vous supplie, Monsieur le Comte, de vouloir bien m'appeler à vous, pour me la faire connaître directement. L'Empereur, votre auguste Maître, n'a peut-être plus d'autre moyen de satisfaire ses intentions amicales à l'égard du mien ; mais si ce moyen n'est pas possible, je me soumettrai avec la résignation qui ne m'abandonnera jamais.

231

Mémoire à S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) septembre 1807.

Depuis que j'ai l'honneur de résider auprès de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, en qualité d'Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Sardaigne, et que j'ai eu l'occasion d'examiner

de plus près l'état des affaires en Europe, je n'ai cessé d'ambitionner le bonheur de pouvoir entretenir S. M. l'Empereur Napoléon sur les intérêts du Roi mon Maître.

Pendant la guerre il eût été inutile de parler de ce désir, mais depuis le rétablissement de la paix entre les deux Empires, je ne me fais nulle difficulté de le manifester à S. M. I.

Je désirerais vivement obtenir l'agrément d'aller à Paris, pour y dire à S. M. l'Empereur de France certaines choses qui me paraissent convenables; après quoi je serai prêt à repartir sur le champ, si l'on juge à propos d'en ordonner ainsi, car je n'ai point d'autre affaire en France.

Le Roi mon Maître n'a pas la plus légère idée de mon projet ; j'en donne expressément ma parole d'honneur ; mais comme il a mis toute sa confiance en S. M. l'Empereur de toutes les Russies, pourvu qu'Elle ne désapprouve pas mon idée et que je ne sois point repoussé à Paris, c'est assez pour moi : j'irai.

Je n'ignore pas qu'avant la guerre, Monsieur le Marquis de Saint-Marsan, homme infiniment respectable, et si je ne me trompe, même personnellement connu et estimé du même Souverain que je voudrais avoir l'honneur d'aborder aujourd'hui, ne put jamais obtenir l'agrément de se présenter à lui ; mais d'abord il y a des raisons plausibles, très honorables même pour l'Empereur des Français, qui permettent de croire qu'il peut très bien accorder ce que le premier Consul avait refusé.

Il est le maître sans doute de contredire ces raisons,

mais je ne lui aurai pas moins offert, en m'y fiant beaucoup, le plus grand hommage qui dépende d'un particulier.

Ma position d'ailleurs, est bien différente de celle où se trouvait M. le Marquis de Saint-Marsan. Il allait de la part du Roi, prêt à déployer à Paris un caractère diplomatique. Moi, je ne suis (du moins en France) qu'un simple particulier. Arrivé dans ce pays, le droit public ne me défend plus ; je déclare même expressément ne demander aucune sûreté pour ma personne, que je remets sans délibération et sans réserve entre les mains de l'Empereur Napoléon.

Je ne demande que la certitude d'être entendu sans témoins, le reste ne m'occupe point du tout.

Je ne regarde nullement comme impossible que S. M. l'Empereur des Français daigne m'accorder quelques moments, comme il accorderait toute autre faveur. Les hommes à mesure qu'ils sont grands, accordent souvent des grâces sans autre motif que la satisfaction qu'ils y trouvent.

On peut m'objecter que la démarche que je projette sera inutile : en effet elle peut l'être ; mais le contraire est possible aussi. D'ailleurs, je comprendrais difficilement pourquoi S. M. l'Empereur des Français, dont les immenses succès ont néanmoins l'inévitable inconvénient de faire couler tant de larmes, se refuserait à Elle-même le plaisir de rendre un homme heureux, en ne lui accordant qu'une chose inutile.

Tel est le désir, telle est l'espérance que je consigne dans ce mémoire autographe, qui sera déposé entre les

mains augustes de S. M. I. Si mon projet lui paraît convenable, je la supplie très humblement de vouloir bien le faire connaître, mais non de l'appuyer directement ; car S. M. pourrait être refusée, et je sens qu'elle n'est pas faite pour l'être.

Je n'ambitionne donc que l'espèce de sanction qu'elle daignera lui donner en souffrant qu'il se présente sous ses auspices.

Je supplie très humblement Sa Majesté Impériale de vouloir bien agréer avec sa bonté ordinaire l'hommage de mon très profond respect.

232

A M. le Général Savary.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) octobre 1807.

Le Ministre de Sardaigne a l'honneur d'adresser à Son Excellence M. le Général Savary le mémoire dont ils convinrent l'autre jour. Je ne lui donne aucune forme diplomatique afin qu'il en demeure absolument le maître et qu'il présente l'affaire dans la forme qui lui paraîtra la plus convenable, m'en remettant absolument sur ce point à ses bons offices.

Monsieur le Général sentira sans doute que je ne pourrai paraître à Paris qu'avec mes titres, non que je tienne trop à ces sortes de choses en elles-mêmes, mais

parce que, dans ces circonstances, me les contester serait préjuger toutes les questions, et annuler la grâce en l'accordant.

Si mon désir était accueilli et si je recevais un passeport de Paris, il devrait être accordé encore à un seul valet de chambre, Jean-Baptiste Viano, de Turin.

Je ne saurais trop remercier Monsieur le Général de son extrême complaisance à mon égard; je le prie d'agréer ma plus vive reconnaissance pour l'intérêt qu'il a bien voulu m'accorder, et l'assurance de ma haute considération.

233

Mémoire à M. le Général Savary.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) octobre 1807.

Après la longue conversation qui a eu lieu entre M. le Général Savary et moi le mardi 1er (13) de ce mois, il suffit de rappeler ici, sans aucun préambule inutile, que depuis l'instant où le Roi de Sardaigne voulut bien me confier l'honorable commission de le représenter à la Cour de Russie, je n'ai cessé de désirer ardemment la permission d'approcher S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, pour avoir l'honneur de lui soumettre quelques observations tout à fait analogues à ma mission, et qui ne sauraient d'ailleurs, à moins que je ne me trompe

infiniment, déplaire à un aussi grand caractère que le sien.

La guerre suspendait malheureusement tout projet à cet égard : aujourd'hui la paix me permet d'y revenir.

Je ne suis pas sans espoir que S. M. l'Empereur Napoléon accueille avec bonté la fidélité tranquille qui n'a jamais fait de bruit ni mécontenté personne, et qui voudrait enfin couronner ses efforts légitimes par une tentative qui laisserait au moins un souvenir consolant dans l'âme d'un serviteur fidèle. Cinq cents lieues me séparent de S. M. l'Empereur des Français : je parcourrai cet espace sans la moindre vue personnelle, et sans autre espoir que celui de porter à sa connaissance quelques idées que je crois essentielles pour un objet fort supérieur au bien-être imperceptible d'un simple particulier. Ma détermination est une espèce d'hommage dont l'Empereur des Français n'a sûrement nul besoin; ce n'est pas moins le plus grand qu'un particulier puisse lui offrir.

J'ai le bonheur de pouvoir ajouter que le grand Empereur de Russie, auprès duquel j'ai l'honneur de résider depuis six ans, verra avec plaisir que celui des Français daigne m'écouter. M. le Général Savary en a été assuré expressement par Son Excellence le Ministre des Affaires étrangères, en sorte que je ne suis pas sans titres auprès du Souverain que je désirerais avoir l'honneur d'aborder.

Je n'ignore point qu'en 1801, une tentative faite dans les mêmes vues ne fut pas heureuse, mais les temps et les circonstances ne sont plus les mêmes. Il y a des raisons qui permettent, qui ordonnent même de croire

que l'Empereur peut accorder ce que le Premier Consul a refusé. L'expérience seule pourra me détromper de l'instinct qui me conduit dans cette grande occasion.

D'ailleurs, je n'ai point la prétention de déployer à Paris un caractère public ; le Roi, mon Maître, ignore même (je l'assure sur mon honneur) la résolution que j'ai prise ; je n'ai, pour quitter mon poste pendant quelque temps, d'autre autorisation que celle que je tire de l'approbation de S. M. l'Empereur Alexandre, en qui S. M. le Roi de Sardaigne a placé toute sa confiance. La grâce que je demande est donc absolument sans conséquence. Arrivé en France, je n'ai plus de titre : le droit public cesse de me protéger. Je ne suis plus qu'un particulier comme un autre sous la main du gouvernement. Il semble donc que, dans cette circonstance, la politique ne gêne aucunement la bienfaisance. S. M. I. appréciera d'ailleurs mieux que personne le mouvement qui m'entraîne.

On peut voir, je l'avoue, quelque chose d'irrégulier, et même une certaine ombre de témérité dans cette ambition que je manifeste d'avoir l'honneur d'entretenir en personne l'Empereur des Français ; mais j'invoque avec confiance le second coup d'œil. Personne assurément n'a une plus haute idée que moi des Ministres français. La confiance qu'ils ont méritée appelle sans doute celle de tout le monde ; mais l'affaire n'est point du tout diplomatique, et n'étant pas moi-même Ministre en France, je ne vois pas même ce que je pourrais demander aux Ministres.

Il ne faut d'ailleurs qu'une légère portion de la pro-

fonde sagacité qui distingue S. M. I. pour être persuadé que le sentiment qui me conduit ne peut s'appeler audace ni légéreté, qu'un homme qui prend cette détermination y a suffisamment pensé, et qu'il s'en faut de beaucoup que tout ce qu'on peut dire soi-même puisse être dit par un autre. Il y a au contraire, suivant les circonstances, une infinité de choses qui ne peuvent se passer d'une communication immédiate, et que l'intermédiaire le plus respectable dénature nécessairement.

En protestant au reste que jamais il ne m'arrivera de dire ni de redire à aucun homme sans exception, rien de ce que je désirerais dire à S. M. l'Empereur des Français, pas plus que ce qu'elle pourrait avoir la bonté de me répondre sur certains points, je ne fais néanmoins aucune difficulté de faire à M. le Général Savary les trois déclarations suivantes :

1° Si l'Empereur Napoléon à la bonté de m'entendre, j'aurai l'honneur, sans doute, de lui parler de la Maison de Savoie.

2° Je ne prononcerai pas le mot de *restitution*.

3° Je ne ferai aucune demande qui ne serait pas provoquée.

J'ose croire que ces trois déclarations excluent jusqu'à l'apparence de l'inconsidération, et quand même mon désir serait repoussé, j'ose croire encore que S. M. l'Empereur des Français n'y verrait rien qui ne s'accorde parfaitement avec les sentiments qui lui sont dus.

M. le Général Savary qui déjà m'a entendu avec tant de complaisance fera de tout ceci l'usage que lui prescriront le devoir et la générosité.

234

A Son Excellence le Comte Nicolas de Roumantzof.

Saint-Pétersbourg, 26 octobre 1807.

MONSIEUR LE COMTE,

Ensuite de ce que vous me fîtes l'honneur de me dire l'autre jour, je m'abouchai avec M. le Général Savary, lequel, au milieu d'une *détonation* dont Votre Excellence n'a pas d'idée, m'a laissé voir cependant des sentiments généreux et l'envie de m'être utile. Dans un mémoire que je lui ai remis (et qui était indispensable), j'ai dit que Sa Majesté Impériale verrait avec plaisir que je fusse admis et écouté à Paris. J'ai cru pouvoir m'appuyer et m'honorer de cette grande protection, puisque Votre Excellence a eu la bonté de me parler dans ce sens; cependant, Monsieur le Comte, comme le mémoire doit vous être présenté, selon mes intentions conformes à celles de Monsieur le Général, il en sera tout ce qui plaira à Votre Excellence et je retirerai le mémoire si Elle ne juge pas à propos que S. M. I. y soit nommée; mais Elle voudra bien observer que je n'ai pas d'autre soutien dans cette circonstance que l'approbation de S. M. I., manifestée de quelque manière. Je ne puis exprimer à Votre Excellence combien ce voyage m'est pénible, et quelle violence il faut que je me fasse pour

l'entreprendre; mais je voudrais pouvoir me rendre jusqu'à la fin le témoignage que je n'ai rien négligé pour améliorer l'état du Roi. Je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, si vous permettez que le mémoire suive sa route, de vouloir bien m'accorder une audience, d'abord après que M. le Général Savary se sera concerté avec Votre Excellence sur cet objet. Je serai expéditif, suivant ma coutume.

Je la prie d'agréer les nouvelles assurances de la haute et respectueuse considération avec laquelle je suis.....

235

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 20 octobre (1er novembre) 1807.

Dans nos Monarchies européennes où il y a des ordres, de grandes magistratures, des privilèges, en un mot des lois fondamentales diversifiées selon les divers génies des nations, le Roi est présent partout, par ses agents et par sa volonté écrite; tout se fait par lui, sans même qu'il le sache, de manière que dans la supposition même où, par les jeux de la nature, le Souverain n'aurait pas toutes les qualités qu'exige une place aussi sublime, cependant la machine peut aller seule, et jamais l'étendue d'une vie humaine ne suffit pour la disloquer entièrement.

Mais dans les Monarchies asiatiques où le Souverain agit immédiatement, si la volonté suprême est faible ou viciée, il faut ou que l'Etat soit renversé, ou que le chef disparaisse.

Et comme la nature crée toujours des préjugés analogues aux différentes sortes de gouvernements, elle flétrit parmi nous, jusqu'à la dernière génération, tout attentat sur la personne du Souverain, tandis qu'en Asie, l'assassin du père peut se trouver au service du fils. — Il s'ensuit que, dans ces pays, on doit s'attendre à tout, et que rien ne peut surprendre.

Ces réflexions se sont souvent présentées à mon imagination en contemplant les divers gouvernements de la terre, et les jeux sanglants ou ridicules de la fortune qui extravague sans relâche.

Je ne saurais qu'ajouter aux différents rapports que je vous ai faits depuis quelque temps sur l'état des esprits dans le pays que j'habite : rien n'a changé et l'audace des discours va son train. Voici une épigramme qui vous en donnera une idée ; elle a été faite à propos de la grande quantité de cordons que le bon et très bon Empereur a distribués après la guerre.

Que de philosophie au siècle où nous vivons !
Et combien de douceur et de miséricorde !
On donne aujourd'hui des cordons
A ceux qui méritent la corde ;
Et ces mêmes honneurs, autrefois notre espoir,
Avec système offerts à l'infamie,
Forceront tout le monde à servir la patrie
Par la crainte d'en recevoir.

La fièvre est partout : il n'y a pas un peuple sain ! *Non est usque ad unum!* Je suis inconsolable de ce que je vois. Mon inquiétude augmente sur le pays que vous habitez depuis que j'ai lu, dans les papiers Anglais, que la conjuration est réelle, et même *que plusieurs personnes de distinction ont été convaincues et exécutées.*

Ne pouvant pas absolument porter mes chiffres en France, j'ai jugé convenable de vous en faire passer un pour les cas indispensables..... J'ai cru utile de tout prévoir comme si j'étais sûr de mon départ.

J'ai l'honneur d'être.....

P. S. — La Russie s'est toujours rigoureusement abstenue de prononcer le mot de *restitution*, non seulement à l'égard de nous, à qui elle ne doit rien, mais même à l'égard du Roi de Naples envers qui elle a de véritables dettes. Dans le traité de Bartenstein du 26 avril (7 mai) entre elle et la Prusse, toujours fidèle à ce principe, elle en est revenue *aux indemnités telles qu'il sera possible de les procurer*. L'Autriche et l'Angleterre sont invitées à accéder à ce traité, et dans le cas où elles y accéderaient, il est dit encore *qu'elles pourront s'entendre pour procurer à LL. MM., les Rois de Naples et de Sardaigne, les meilleures indemnités* (ou quelque chose de pareil, car il n'a pas été possible encore, ni à moi ni à bien d'autres, de connaître les propres paroles).

Tout cela a fort déplu aux Cours de Vienne et de Londres. Ces notions pourront peut-être servir à Votre Excellence, mais dans ce triste moment, on ne sait pas trop où donner de la tête.

236

A M. le Comte de Vargas, à Cagliari.

Saint-Pétersbourg, 20 octobre (1er novembre) 1807.

MONSIEUR LE COMTE,

Au moment où je reçus votre lettre du 14 juin, j'avais précisément chez moi le docte Comte Jean Potocki, qui m'honore de son amitié et qui a mille bontés pour moi, entre autres celle de me fournir tous les livres qui me passent dans la tête. Il s'empara d'abord de votre lettre pour la montrer aux savants que vous y nommez, et former ensuite la correspondance que vous désirez ; mais ces savants sont, comme le climat, extrêmement froids. D'ailleurs, ils ne connaissent pas cette Académie italique, et je suis dans la même ignorance, à vous parler franchement ; de manière qu'il me paraîtrait à propos, Monsieur le Comte, de la légitimer en envoyant les statuts, le tableau des académiciens, et surtout le diplôme d'institution. Je crois que cela se pratique ainsi, et que vous ne trouverez aucune pointillerie déplacée dans la réserve de ces Messieurs.

Vous auriez bien plus de raison, Monsieur le Comte, de me quereller moi-même sur mon retard à vous répondre ; mais le Comte Potocki, ayant changé d'appar-

tement, a commencé par égarer ma lettre dans le fond d'un portefeuille, dont elle n'est sortie que longtemps après. Ensuite, de grands malheurs et de grandes occupations ont occupé ma tête, au point que j'ai suspendu toutes mes correspondances. J'espère donc, Monsieur le Comte, que vous me pardonnerez, d'autant que je ne suis pas plus coupable envers vous qu'envers mille autres. L'excuse n'est pas trop bonne peut-être, mais je vous dis la vérité.

Pour en venir enfin au sujet principal de votre lettre, j'ai bien peur, Monsieur le Comte, que nous ne soyons pas trop d'accord sur certains principes fondamentaux de l'histoire de l'homme et de son habitation. Moïse a tout dit, Monsieur le Comte : avec lui, on sait tout ce qu'on doit savoir sur ces grands objets ; et, sans lui, on ne sait rien. L'histoire, la tradition, les fables même, et la nature entière, lui rendent témoignage. Le déluge surtout est prouvé de toutes les manières dont ce grand fait peut être prouvé. Lisez le livre du docteur Lardner (*Indian testimonies*) ; lisez celui du fameux Addison et celui du père De Colonia, sur ce même sujet des *témoignages rendus à la révélation par l'antiquité profane ;* lisez les notes de Grotius et le premier livre de son bel ouvrage, *De veritate Rel. christ., etc...* Vous serez surpris et totalement entraîné par l'universalité de cette croyance. On l'a trouvée jusque parmi les sauvages de l'Amérique ; on l'a trouvée en Chine ; on l'a trouvée surtout dans les Indes, où la compagnie savante de Calcutta fouille depuis quelques années avec une constance infatigable la mine la plus riche et la plus nouvelle. Dans

les livres sacrés des Indiens, écrits dans une langue morte depuis plus de deux mille ans, et livrés enfin à la curiosité européenne par les travaux de cette savante compagnie, on trouve avec étonnement Noé, le déluge universel, l'arche, la montagne, la colombe, etc..., comme on les trouve dans Lucien (*de Dea Syria*), qui jamais n'avait ouï parler de la langue sanscrite.

Je vous prie, Monsieur le Comte, Ovide avait-il lu dans la Bible : *Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto ?* Il exprimait l'ancienne et universelle tradition du *genre humain, renouvelé par une famille seule, sauvée miraculeusement d'un naufrage général.*

Mettez d'un côté un livre unique sous tous les rapports, portant tous les caractères de l'inspiration, et de l'autre tout le genre humain de tous les siècles, qui lui rend témoignage par des traditions plus ou moins défigurées, et vous verrez que, sans aller plus loin, jamais fait n'a été plus rigoureusement démontré que celui du déluge.

Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus. Ce passage si connu, employé par un pieux auteur en faveur des dogmes catholiques, n'est pas moins décisif en faveur de ces *dogmes catholiques* dans un autre sens, c'est-à-dire qui ont appartenu *partout et dans tous les temps à l'universalité* de la famille humaine.

Que sera-ce encore, Monsieur le Comte, si, à toutes ces preuves historiques et générales, déjà si décisives par elles-mêmes, nous ajoutons les preuves physiques qui sont éblouissantes ? Au moment où je vous parle, les hommes qui savent admirer peuvent admirer à l'aise le *mammouth* trouvé l'année dernière à l'embouchure de la

Lena, par le soixante-quatorzième degré de latitude. Cet animal était incrusté (notez bien) dans une masse de glace, et *élevé de plusieurs toises au dessus du sol.* Cette glace s'étant mise à diminuer par je ne sais quelle cause physique, on a commencé à voir l'animal depuis cinq ans. — Hélas ! Dans un pays plus fertile en connaisseurs actifs, nous posséderions une merveille qu'on serait venu voir de toutes les parties du monde, comme les musulmans allaient à la Mecque, — un animal antédiluvien entier jusque dans ses moindres parties, et susceptible d'embaumement; on aurait pu tenir dans ses mains un œil qui voyait, un cœur qui battait il y a quatre mille ans ! *Quis talia fando temperet a lacrymis?* Mais lorsqu'il s'est trouvé entièrement dégagé, l'animal a glissé au bord de la mer, et là il est devenu la pâture des ours blancs, et les sauvages ont scié les défenses, qu'il n'a plus été possible de trouver. Tel qu'il est cependant, c'est encore un trésor qui ne peut être déprécié que par l'idée de ce qu'on aurait pu avoir. J'ai soulevé la tête pour ma part. C'était un poids pour deux maîtres et deux laquais. J'ai touché et retouché l'oreille, *encore tapissée de poil.* J'ai tenu sur une table et examiné tout à mon aise le pied et une petite portion de la jambe. La sole, en partie rongée, avait plus d'un pied de diamètre. La peau est parfaitement conservée ; les chairs racornies ont abandonné la peau, et se sont durcies autour de l'os ; cependant l'odeur est encore très forte et très désagréable. Cinq ou six fois de suite, j'ai porté le nez sur cette chair. Jamais l'homme le plus voluptueux n'a humé le plus délicieux parfum de l'Orient avec la suavité du plaisir que m'a

causé l'odeur fétide d'une chair antédiluvienne putréfiée. — Maintenant, Monsieur le Comte, que M. de Buffon vienne nous faire des contes de fées sur le refroidissement du globe ! Si l'on cueillait la pêche et l'ananas sur les bords délicieux du Waigatz ; si les animaux du tropique vivaient dans ces belles contrées, quelle magie a conservé les parties tendres de leurs cadavres, je ne dis pas dans les premières couches de terre meuble, mais au-dessus même de la surface de la terre, comme vous venez de le voir ? La montagne de glace qui entourait le mammouth s'est-elle formée pendant qu'il faisait chaud, ou bien le cadavre s'est-il conservé en attendant qu'il fît froid, etc.?

Je ne puis sortir du déluge avant de vous avoir fait remarquer l'ineffable ridicule de la philosophie moderne, qui s'est d'abord époumonée à nous démontrer l'impossibilité du déluge par le défaut d'eau nécessaire pour la submersion du globe ; mais du moment où elle a eu besoin d'eau pour je ne sais quelle chimère de cristallisation universelle ou pour d'autres idées tout aussi creuses, sur le champ elle nous a accordé une *petite calotte* de trois ou quatre lieues d'épaisseur tout autour du globe. En vérité, c'est bien honnête ! Voyez Buffon, voyez La Mettrie, voyez Deluc et tant d'autres.

Le déluge étant prouvé à l'évidence, sa nouveauté ne l'est pas moins. Je vous invite à lire les lettres géologiques de M. Deluc au professeur Blumenbach. Ce livre, infiniment répréhensible à certains égards, n'ajoute pas moins le poids d'une foule de preuves physiques à celui des preuves morales qui établissent que tout est nouveau

sur la terre, et qu'en particulier la catastrophe qui détruisit jadis l'habitation de l'homme n'est pas plus ancienne que la date assignée par Moïse.

Cela posé, Monsieur le Comte, que deviennent les antiquités égyptiennes, indiennes et chinoises ? Buffon et Bailly avaient sans doute tout le talent nécessaire pour être de vrais philosophes ; cédant à l'influence d'un siècle extravagant, ils ont mieux aimé n'être que des poètes et des romanciers. Il ne faut pas disputer des goûts, mais j'avoue que, roman pour roman, j'aime mieux *Don Quichotte* que les *Epoques de la nature*.

Vous avez sans doute entendu tout le bruit qu'a fait Dupuis avec son calendrier égyptien de douze mille ans. Les Français ayant rapporté de leur expédition d'Égypte un calendrier sculpté sur les murs du temple de Tentyra, on n'a pas manqué d'emboucher la trompette pour annoncer la preuve sans réplique, *la démonstration de la démonstration ;* mais pendant que l'on criait victoire à Paris, les astronomes de Rome et de Londres prouvaient que le monument était nouveau, et postérieur même, peut-être, à la réforme julienne ; et ils ont dit de si bonnes raisons aux Parisiens engoués, que ces Messieurs ont pris le parti de ne point répondre.

Me voilà donc très tranquille, Monsieur le Comte, sur toutes ces antiquités. Si les patriarches ont connu la période de six cents ans avant le déluge, j'en suis bien aise, et je n'y vois nul inconvénient. Ces périodes, pour le dire en passant, ne sont pas une grande merveille. Quand une fois on sait l'astronomie jusqu'à un certain point, il ne faut, pour trouver ces cycles, que de la

patience et du tâtonnement. *Ces connaissances*, me dites-vous, *supposent au moins deux à trois mille ans d'études, etc.* — Non, en vérité, Monsieur le Comte, puisque les nations qui les possédaient étaient si nouvelles. Je ne veux point m'enfoncer dans la question de l'origine des sciences : c'est un sujet trop vaste pour une lettre, et j'aime mieux le passer sous silence que de ne lui consacrer que quelques lignes. D'ailleurs, les faits étant certains, nous pouvons bien ajourner la métaphysique, qui est cependant mon fort.

Le pays sur lequel vous avez fait de si belles spéculations est, je puis vous l'assurer, Monsieur le Comte, le moins propre à vous satisfaire sur les grands objets dont vous me parlez. Ces cités, ces temples, ces monuments, ne sont rien. C'est ce qu'on voit à présent, et rien de plus. L'Asie est ravagée depuis qu'elle est connue. Les villes détruites dont vous parlez sont modernes (du moins par rapport à cette haute antiquité que vous imaginez). Elles sont nommées dans les annales de la Chine, et l'on sait le moment de leur destruction. Les joujoux qui ont occupé Buffon sont encore les mêmes aujourd'hui ; il peut se faire qu'on ait trouvé çà et là quelques bribes du grand pillage de Gengis-Khan : voilà tout.

Quant aux manuscrits, il est vrai qu'il y en a ici, mais pas, que je sache, en langue inconnue. J'en ai vu de chinois, de japonais, de tartares, de thibétains ; jamais on ne m'a dit : *En voilà un dont on ignore la langue.* M. Schubert, très habile astronome, de l'Académie des sciences, et bibliothécaire en chef, me disait un jour, bien sagement, en me les montrant : « *Que nous*

sommes fous d'aller chercher ces guenilles ! Nos moindres livres européens valent mieux. » Il avait grandement raison. Au moment où je vous écris, un Indou musulman a traduit en arabe, sous la direction d'un mathématicien anglais, le livre des *Principes de Newton*. Si jamais les Indous comprennent bien ce livre, ils pâmeront de rire, en voyant les Européens venir leur demander des instructions.

Par quelques passages de votre lettre, je vois que vous regardez comme réel ce fameux peuple inventé par Bailly Je vous prie, Monsieur le Comte, de revenir sur cette question : jamais ce peuple n'a existé. Tout part de la Chaldée, et c'est de là que le feu sacré s'est répandu dans tout l'univers. C'est de quoi je m'assure que vous ne douterez pas, si vous prenez seulement la peine de lire les mémoires de l'Académie de Calcutta et l'histoire de l'Indoustan de Maurice. Il ne s'agit pas moins que de dix ou douze mortels volumes in-4°. Je les ai lus patiemment, la plume à la main, sans pouvoir dire : *Deus nobis hæc otia fecit.* — Au contraire, c'est le diable. On a commencé à traduire le premier volume en français ; mais le traducteur me paraît découragé : ces livres graves, solides, fondamentaux, ne se lisent pas en France. — Maurice n'est pas traduit. Si vous entendez l'anglais, Monsieur le Comte, et que vous ajoutiez à ces lettres celles de *Bryant's Mithology explained*, vous verrez d'abord de quelle école je suis.

237

A M. de Launay,

Ancien conseiller au Parlement.

Saint-Pétersbourg, 1807.

N'ayant point Eusèbe sous la main, je ne puis vérifier le texte cité par M. de Launay ; mais la chose est parfaitement égale. Il faudrait n'avoir aucune connaissance de l'antiquité pour ignorer son génie allégorique. Pourquoi donc donner une existence réelle à des personnages imaginaires qu'elle a créés pour voiler à sa manière des vérités morales, religieuses et astronomiques ? N'ayant pas le temps de donner une forme régulière à ce mémoire sur les deux inscriptions qui m'ont été transmises par M. de Launay, il voudra bien permettre que je le cite lui-même en ajoutant mes réflexions.

Mon père est Chronos, le plus jeune des dieux. Chronos (Χρόνος) est le Temps ou Saturne, le plus vieux tout à la fois et le plus *jeune* des dieux : le plus vieux, par rapport à tout ce que nous voyons ; et le *plus jeune*, par rapport à un ordre supérieur. En passant sur plusieurs idées intermédiaires, je rappellerai seulement les traditions indiennes de la plus haute antiquité, suivant lesquelles l'époque où nous vivons s'appelle *cali-yug*, c'est-à-dire l'*époque du temps ;* car il est bien remarquable que le

mot de *cali* en langue sanscrite est synonyme de *chronos*, et voilà comment Saturne est le *plus jeune des dieux :* rien n'empêche qu'on ne soit très vieux, et cependant le cadet de la famille.

Je suis le roi Osiris. C'est-à-dire le *Soleil*, comme Bacchus et Hercule : il n'y a plus de doute sur ce point. *J'ai porté mes armes par toute la terre.* Sans doute, tout comme *Apollon*, après le déluge, perça *de ses traits le serpent Pithon*, né de la fange de la grande inondation. Rien de si clair pour ceux qui ont vu une rizière du Piémont après l'inondation et la récolte.

Je suis le fils aîné de Chronos. — Et le père de l'immense famille des almanachs.

Je suis le rejeton d'une belle et noble race. Passons sur cette généalogie, qui nous mènerait trop loin : en fait de noblesse, il faut être réservé pour ne choquer personne.

Je suis le parent du jour. Oh ! pour cela il n'y a pas la moindre difficulté. — *Il n'y a point de lieu où je n'aie été.* — D'accord, surtout entre les tropiques.

SECONDE INSCRIPTION.

Je suis Isis. — Qui ne connaît Isis aux nombreuses mamelles ? — C'est la nature, qui est tout et qui nourrit tout ; c'est elle dont la fameuse inscription égyptienne disait, autant qu'il m'en souvient : « *Je suis tout ce qui est, tout ce qui a été, et tout ce qui sera ; nul mortel ne peut soulever le voile qui me couvre, etc.* » C'est l'Isan ou l'Isis des Indiens. — J'ai été instruite par Toüe (Thot ou Thaut); c'est le Buddha du Bengale, le Foë des Chi-

nois, l'Hermès des Grecs, le Mercure des Latins ; c'est le fils de Maja (même aux Indes), le génie de la planète de ce nom et du 4e jour de la semaine de Bénarès à Athènes; c'est le postillon de Jupiter et le bedeau des enfers ; c'est l'inventeur de l'écriture ; c'est *lui qui joua un jour aux échecs avec la Lune, et qui lui gagna la 72e partie de chaque jour* (Plut., *De Iside et Osir.*). En un mot, il n'y a pas de *factotum* de cette force, et je ne doute pas qu'il n'ait appris bien des choses à la reine Isis.

Je suis la fille aînée de Chronos. Je n'ai rien à dire contre cette filiation ; et M. de Saint-Martin, si on voulait l'entendre, en dirait de belles sur cet article.

Je suis la femme du Roi Osiris. — Ce mariage est connu de toute antiquité, et il a cela de particulier que la femme n'est jamais infidèle, et qu'elle conçoit tous les ans.

Vere tument terræ, et genitalia semina poscunt :
Tum pater omnipotens fecundis imbribus æther
Conjugis in gremium lætæ descendit, etc.

VIRG., Géorg., liv. II, 324.

Fidèle amante du Soleil,
De fleurs, de perles couronnée,
La Nature sort du sommeil,
Comme une épouse fortunée
Dont l'amour hâte le réveil.
Vers l'astre bienfaisant du monde
Elle étend ses bras amoureux :
Il brille, et l'éclat de ses feux
La rend plus belle et plus féconde.

BERNIS.

On ne saurait mieux dire en latin et en français ; et voilà le tempérament amoureux de la reine Isis bien mis à découvert.

Ces deux inscriptions n'étaient sûrement pas en langue hiéroglyphique. Si Eusèbe ne le dit pas, qu'en savons-nous? Il est très probable, au reste, que si elles ont réellement existé, elles étaient en caractères hiéroglyphiques, puisque les Egyptiens ne nous en ont pas laissé d'autres sur leurs monuments. — Ni en *cuffite*. — Je ne connais point de langue cuffite, mais seulement un *caractère cuffique* pour la langue arabe. Ce caractère tire sans doute son nom de la ville de Cuffa, et c'est comme qui dirait l'*estrangelo* pour le syriaque. — *Osiris et Isis y parlent (en personne)*. — Précisément comme les héros de l'antiquité parlent *en personne* sur nos théâtres. — *Ces deux personnages* (Isis et Osiris) *sont fort antérieurs à Moïse.* — Antérieurs même à Adam, qui ne fut créé que le sixième jour, lorsque Isis et Osiris étaient déjà en train pour le recevoir.

Je crois, au reste, très peu à toutes ces colonnes et à toutes ces inscriptions, du moins à leur antiquité. On a paru, dans ce siècle, accorder quelque foi à ces monuments pour contredire Moïse. Si un apologiste de la religion citait, en faveur des traditions hébraïques, des colonnes de briques antédiluviennes, portant des inscriptions hiéroglyphiques traduites, on ne sait quand, par un Grec nommé *Agathodémon* (bon génie), ensevelies pendant des siècles dans le fond d'un temple égyptien, et traduites enfin, dans le troisième siècle de notre ère, par un prêtre égyptien et courtisan, dont l'ouvrage

encore ne nous est connu que par un diacre du huitième, on pâmerait de rire. Mais contre Moïse on écoute ces sornettes. Chaque siècle a ses ridicules, qu'il faut laisser passer. Les chicaneurs tombent l'un après l'autre, comme les feuilles d'automne, et Moïse reste.

238

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 20 octobre (1er novembre) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Nous n'avons jamais eu de véritable espoir que dans la France. Tant que la guerre a duré, il n'y avait pas moyen de se tourner de ce côté ; maintenant que la paix est faite et que nous avons été abandonnés complètement, il faut essayer s'il y aurait moyen de se rapprocher du vainqueur et d'en tirer quelque parti. Je sais qu'il passe pour inexorable; mais, puisque tout est perdu, je ne vois plus l'inconvénient d'essayer.

J'ai eu l'honneur de vous parler de M. le Général Savary, qui est ici depuis longtemps sans caractère public, mais cependant chargé de toutes les affaires, et jouissant de toute la confiance de son Maître. Vous pouvez bien penser qu'on n'a pas mis à cette place un *papier mouillé*. Il a fait grande sensation en arrivant ici avec toute sa

bande. Plusieurs personnes ont fait la grimace, cependant ils sont partout, et ceux qui s'étaient obstinés à ne pas les voir, commencent peut-être à s'en repentir, car le Maître a fort désapprouvé cette conduite. Je vous ai mandé combien la position était difficile à cet égard. D'abord, je n'ai point vu le Général, et même je ne lui ai point parlé dans le monde. Nous avons passé plus d'une soirée ensemble ici et là, sans jamais nous dire un mot ; cependant je ne lui ai jamais fait d'impolitesse et toujours j'avais soin de le saluer comme toutes les autres personnes qui étaient là, car jamais je n'ai compris à quoi servait la grossièreté. Je ne sais quelles informations il a prises, mais bientôt j'ai su qu'il ne m'en voulait pas, et qu'il parlait de moi sans aigreur, de manière que je n'ai pas jugé impossible de tirer parti de lui pour les intérêts de S. M. ; après avoir préparé les voies par la note que j'ai eu l'honneur de vous adresser, j'ai fait part au Ministre que j'aurais une grande envie d'aller à Paris, pour y traiter directement les affaires du Roi. Le Ministre a fort approuvé cette idée ; en conséquence j'ai passé une note accompagnée d'un mémoire adressé à S. M. I., et fait pour aller plus loin ; mais, dans les conversations qui ont suivi, j'ai vu que mes intentions à cet égard n'avaient point été remplies, et que tout se bornerait à des recommandations. J'ai demandé si l'Empereur m'autoriserait auprès de S. M. pour une absence qui ne pouvait être permise régulièrement, vu la distance des lieux. Le Ministre m'a répondu affirmativement, en m'ajoutant même qu'il ne voyait pas à cela la moindre difficulté. Bientôt après, comme toutes les affaires se

traitent directement avec M. le Général Savary, qui mange trois ou quatre fois la semaine avec l'Empereur, le Comte de Roumantzof saisit l'occasion de l'un de ces dîners pour dire au Général que S. M. I. verrait avec grand plaisir que l'Empereur des Français voulût bien me recevoir à Paris, et il a parlé très honorablement de moi. Comme je suis d'ailleurs très répandu ici, et que personne ne me veut de mal, il s'est trouvé prévenu en ma faveur avant de m'avoir vu, de manière qu'il a répondu au Ministre de la manière la plus favorable.

Je suis lié intimement ici avec un Chambellan de l'Empereur qui tient une des meilleures maisons de la Capitale, et chez qui le Général français est assez familier ; il a bien voulu prêter sa maison a l'entrevue préliminaire nécessitée par les premières ouvertures. Le moment a été fixé au mardi 1er (13) de ce mois. Après les premières révérences, je lui dis que j'étais extrêmement mortifié de ne pouvoir me rendre chez lui, mais que la chose n'était pas possible, vu l'état de guerre qui subsistait en quelque manière entre nos deux Souverains. En effet, lui dis-je, le vôtre chasse les représentants ou les agents du Roi qu'il refuse expressément de reconnaître pour Souverain. Il me répondit poliment : *C'est vrai.* Il engagea d'abord la conversation sur les émigrés, sur *la justice* et l'indispensable nécessité des confiscations, etc. Car il croyait sans doute que je voulais parler pour moi, et la veille il avait dit à ce Chambellan, *qu'il ne voyait pas quelles espérances je pouvais avoir pour mon Maître ; mais qu'il y en avait de très grandes pour moi.* Il me semble, lui dis-je, mon Général, que nous

perdons du temps, car il ne s'agit nullement de moi dans cette affaire : supposez même que je n'existe pas. Je n'ai rien à demander du tout au Souverain qui a détrôné le mien. Il parut un peu surpris, alors il tomba sur le Piémont : « Pourriez-vous concevoir, Monsieur, l'idée d'une restitution ? » Ce fut encore une tirade terrible. Je le laissai dire, car il ne faut jamais arrêter un Français qui fait *sa pointe*. — Quand il fut las, je lui dis : Mon Général, nous sommes toujours hors de la question, car jamais je ne vous ai dit que je voulusse demander la restitution du Piémont. — *Mais que voulez-vous donc, Monsieur ?* — Je vous le dis bien, Monsieur le Général : parler à votre Empereur. — Mais je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez pas me dire à moi-même...— Oh! je vous demande pardon, il y a des choses qui sont personnelles. — Mais, Monsieur le Comte, quand vous serez à Paris, il faudra bien que vous voyiez M. de Champagny. — Je vous demande pardon, Monsieur le Général, je ne le verrai point, du moins pour lui dire ce que je veux dire. — Cela n'est pas possible, Monsieur, l'Empereur ne vous recevra pas. — Il est bien le Maître, Monsieur le Général, mais je ne partirai pas, car je ne partirai qu'avec la certitude de lui parler. — Il en revenait toujours à sa première question : « Qu'est-ce donc que vous voulez ? » — *Mais enfin, Monsieur,* me disait-il, *la carte géographique est pour tout le monde ; vous n'y pouvez voir autre chose que ce que j'y vois. Voudriez-vous Gênes par hasard? la Toscane? — Piombino?* Il parcourait toute la carte. Pendant ce temps, je demeurais muet, pour ajouter ensuite : Je vous ai dit, Monsieur le Général, qu'il ne

s'agit que de parler tête à tête à votre Empereur, oui ou non. — Je vous exprimerais difficilement l'étonnement du Général, et véritablement il y avait de quoi être étonné. Cette conversation mémorable a duré avec une véhémence incroyable depuis sept heures du soir jusqu'à deux heures du matin. Un seul ami présent mourait de peur que l'un des deux interlocuteurs ne jetât l'autre hors des gonds, mais je m'étais promis à moi-même de ne pas gâter l'affaire, et pourvu que l'un des deux ait fait ce vœu, c'est assez. Je ne vous détaille point cette conversation: il faudrait un volume, et le livre serait trop triste. S'il n'y a point de remède, à quoi bon raconter tout cela? S'il y en a, je le raconterai de vive voix. Ce que je puis vous dire, c'est que je maniai les choses de manière à m'avancer dans la confiance du Général, car en sortant il dit au Chambellan qui l'accompagnait: « Je suis vif, si par hasard j'ai dit quelque chose qui ait pu affliger le Comte de Maistre, dites-lui que j'en suis fâché. » Le résultat a été qu'il se chargerait d'un Mémoire que je lui ai remis peu de jours après. Dans ce Mémoire, je demande de m'en aller à Paris avec la certitude d'être admis à parler à l'Empereur sans aucun intermédiaire. Je proteste expressément que jamais je ne dirai à aucun homme vivant (sans exception quelconque) rien de ce que j'entendrai dire à l'Empereur des Français, pas plus que ce qu'il pourrait avoir la bonté de me répondre sur certains points; que cependant je ne ferais aucune difficulté de faire à M. le Général Savary, à qui le Mémoire est adressé, les trois déclarations suivantes:

1° Je parlerai sans doute de la Maison de Savoie, car

je vais pour cela. 2° Je ne prononcerai pas le mot *Restitution*. 3° Je ne ferai aucune demande qui ne serait pas provoquée.

Que produira cette tentative? Je l'ignore ; mais rien que cette tentative peut servir le Roi, et je ne crois pas qu'elle puisse nuire d'aucune manière. D'abord j'ai donné ma parole d'honneur solennelle que S. M. ignorait tout, ce qui est vrai ; afin que, dans toutes les suppositions possibles, rien ne puisse retomber sur Elle. Si je suis repoussé, je suis ce que je suis, c'est-à-dire rien, car nous sommes dans ce moment totalement à bas. Si je suis appelé, j'ai peine à croire que ce voyage ne produise pas quelque chose de bon, plus ou moins. Une grande difficulté résultera de ma qualité de Français, car suivant la théorie Française (très conséquente, quoique injuste dans son principe), dès que je ne suis pas Sarde, je suis Français ; on se servira de cette circonstance pour me refuser toute sorte de titre, pour me placer peut-être dans une position ridicule qui m'empêchera de partir. Je donnerais aujourd'hui l'un de mes bras pour que l'autre fut Sarde. Mais la prévoyance ayant été inutile, il ne s'agit plus aujourd'hui que de courage. Espérons qu'il ne sera pas annulé par les fatales entraves qui m'ont annulé moi-même.

Si je réussis à Paris, je m'en irai sur le champ en Sardaigne pour rendre compte de tout ; si je n'obtiens rien du tout, ou si peu de chose qu'il ne valût pas la peine de faire le voyage, je m'en irai par Turin pour voir ma femme et mes enfants, que peut-être je ne verrai plus; ensuite je me fixerai pour quelque temps dans une

petite ville de Russie, où l'on peut vivre à bon marché, et je laisserai accumuler de l'argent à Saint-Pétersbourg pour boucher le trou qu'aura fait le voyage. Pendant ce temps, je serai censé absent par congé.

Pour faire face à la dépense, j'y consacre d'abord ce qui me reste ici pour vivre jusqu'en février (à peu près 2,000 roubles). Je prendrai quelque chose sur la somme que je retiens toujours ici d'un semestre à l'autre, et je prierai le Ministre de m'obtenir une lettre de change sur le semestre de mai pour tous les cas imprévus, ce qui ne me sera pas refusé, je l'espère. Je ferai tout pour le mieux, mais il faut prendre un parti. Le Général Savary m'a dit en propres termes : « On ne l'inquiétera point dans la Sardaigne, qu'il s'appelle même Roi s'il le juge à propos, ce sera à son fils ensuite à savoir ce qu'il est. » Voilà une des gentillesses que j'ai entendues ; après cela, Monsieur le Chevalier, il faut savoir se décider. Lorsque vous recevrez cette lettre, je serai à Paris, ou il sera décidé que je n'y puis aller. Dans tous les cas il sera bon de m'envoyer des lettres de recréance conditionnelles, c'est-à-dire qui demeureront entre mes mains pour en faire usage *si* et *lorsque* je le jugerai convenable. Si je ne puis aller, il est plus que probable que je ne pourrai conserver ici mon caractère diplomatique.

Ayant juré de ne pas reconnaître S. M. pour Souverain, et son Ambassadeur commandant ici à la baguette, je ne vois pas comment je me défendrai, environné surtout de toutes ces nouvelles Majestés qui ne cesseront de me coudoyer. Je puis demeurer ici sans caractère avoué, comme le Comte de Blacas, et je n'y serai pas moins

utile à S. M. Quant à la gloriole, ce n'est rien ; c'est un sacrifice dont je ne veux pas même qu'on me sache gré; mon rang est pris dans ce pays, je ne perdrai que l'Ermitage ; mais on m'y a assez vu, et je ne regarde plus cela comme une privation.

Si l'ennemi du Roi voulait m'entendre, j'aurais la confiance de pouvoir l'adoucir beaucoup. Quand je n'obtiendrais de lui que la reconnaissance et l'admission d'un agent quelconque (pourvu que ce ne fût pas moi), j'aurais beaucoup fait. Mais qui sait si après avoir repoussé le Marquis de Saint-Marsan en 1801, il voudra m'admettre aujourd'hui? Qui sait si, pour toute réponse à mon désir d'aller à Paris, il n'exigera pas que je sois rappelé d'ici? Tout cela m'importe fort peu ; aussi j'ai joué cette carte. Bientôt sans doute il faudra que les Anglais traitent ; ils proposeront peut-être quelque chose pour S. M. Il serait bien essentiel qu'elle trouvât de l'autre côté un esprit moins aigri. Enfin, Monsieur le Chevalier, je n'ai vu aucun autre moyen d'être utile au Roi.

Que si S. M. ne veut plus avoir personne ici, je suis encore tout prêt. Je la prie seulement de vouloir bien m'avertir d'avance, afin que je puisse prendre certaines mesures. Cependant, à cet égard, il faut bien s'écouter, car il ne faut pas se brouiller avec les subsides ; c'est ce qui m'a empêché de faire tapage, malgré l'abandon cruel dont nous avons à nous plaindre. D'ailleurs, qui sait si la paix et l'état des choses que nous voyons peuvent durer?

Quand même je partirais (ce qui n'est rien moins que probable), n'ayez aucun souci pour vos lettres et conti-

nuez toujours comme si j'étais ici. Toutes mes précautions sont prises à cet égard.

Nous avons vu la déclaration du Prince Royal de Danemark et la contre-déclaration du Roi d'Angleterre. La première pièce est furieuse, la deuxième est royale; peut-être que, tout bien considéré, les juges impartiaux seront d'avis que l'Angleterre ne pouvait guère se dispenser d'agir ainsi, et qu'elle n'a eu tort que dans la forme ; mais la forme est beaucoup, et c'est un mauvais exemple dans ce temps-ci que de traiter les Princes à la Française.

Du reste, l'Angleterre elle-même demande à traiter, et pourvu que la flotte Danoise soit absolument hors de l'atteinte des Français, elle fera tout ce qu'on voudra pour se rapprocher. On vient de m'assurer en très bon lieu, 9 (21) octobre, qu'elle offre au Danemark le capital *comptant* de la valeur de la flotte et des magasins saisis; c'est, suivant le calcul que nous avons fait, un objet de cent millions tournois. Quels monceaux d'or sont accumulés dans cette île !

Que vous dirai-je du pays où je suis? Il faut y être pour en avoir une idée. Vous pensez bien que la nation sent vivement l'affront de Friedland. Egalement mécontent et effrayé de ce que j'entends et de ce que je n'entends pas, les plus noirs présages viennent m'assiéger. Je crains qu'il n'arrive quelque grand malheur à ce pays. Pour se tirer de l'embarras ou elle se trouve, la Russie a besoin d'un grand effort ; mais je ne sais si rien peut la faire remonter au rang qu'elle avait obtenu dans l'opinion.

Ne considérant plus les événements publics que par rapport au Roi, je quitte la plume, sauf à la reprendre s'il se présente quelque chose d'intéressant avant le départ du courrier.

239

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 octobre (1er novembre) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Pendant la mémorable conversation dont je vous ai parlé, le Général Savary me dit avec un air de réflexion : *Je ne crois pas que vous soyez inconnu à l'Empereur.* Puis il ajouta : « Nous avons d'ailleurs plusieurs Piémontais qui vous connaissent ; Salmatoris, Luzerne, Barol, etc. », ce qui me déplut infiniment. En suivant la nature des choses je ne dois pas avoir de plus grands ennemis. Ne pouvant parer le coup, j'ai tâché de l'esquiver en partie, en dirigeant autant que je l'ai pu les yeux Français sur M. de Barol. Je ne le crois pas capable de me nuire, et j'espère même qu'il accordera à nos anciens rapports de répondre favorablement. Après tout, Monsieur le Chevalier, les affaires et surtout celle-là, sont une partie de tric-trac : il faut sans doute bien jouer la dame, mais si le dé est contraire on perdra. Il

suffit cependant d'avoir bien joué pour n'avoir aucun reproche à se faire.

Mon Mémoire est parti : le vent de l'opinion l'a emporté, accompagné, favorisé plus qu'il n'est permis de vous le dire. Si j'ai vécu jusqu'à présent d'une manière irréprochable, j'en ai recueilli le fruit dans cette occasion d'une manière bien flatteuse ; malheureusement tout s'est borné à la personne, car pour l'objet politique il a été dit expressément *qu'on n'y entrait nullement* : je n'en ai été ni surpris, ni faché. L'Empereur s'est vu forcé de nous abandonner à Tilsitt ; il a dit : *Je reconnaîtrai tout ce que vous ferez, mais je ne m'en mêle point.* Maintenant bien que ses affections n'aient pas changé, gêné par ses engagements, il évite avec soin l'idée de la moindre connivence politique avec moi, voilà tout le mystère ; mais dans le fond il est impossible de favoriser extrêmement la personne, sans favoriser plus ou moins la cause : or je vous répète, Monsieur le Chevalier, qu'il est impossible à moi de vous répéter les termes dans lesquels le Ministre, par ordre de S. M. I., a fait parler de moi à Paris. Au reste sachant combien peu il faut se fier aux paroles que je vous ai rapportées : *on lui laissera sa Sardaigne*, et lisant de plus dans plusieurs *gazettes* des paragraphes sinistres contre ce pays, c'est une nouvelle raison pour moi de hasarder ce voyage, pour obtenir au moins la tranquillité à S. M.

J'en suis ici de ma lettre, lorsque j'apprends à l'improviste la grande nouvelle de la déclaration de guerre faite par S. M. I. à l'Angleterre ; quoique tout le monde vît la difficulté de conserver la neutralité entre les deux

grandes puissances combattantes, néanmoins personne ne s'attendait à cette précipitation. Les Anglais, accoutumés à frapper des coups hâtés, ne s'oublieront certainement pas dans cette occasion. En lisant la déclaration ci-jointe, vous jugerez assez combien il sera aisé de récriminer, mais ils répondront autrement qu'à coups de plume. Chaque année, à l'époque où je vous écris, les capitalistes de Londres versaient ici 15 millions de roubles sur la place en avance aux marchands Russes qui fournissaient des marchandises du pays. Cette somme est ôtée au commerce, qui souffre d'ailleurs de mille autres manières ; le change est totalement à bas, jugez du mécontentement général, surtout dans l'intérieur. Rappelez-vous ce que j'ai eu l'honneur de vous dire sur un certain chapitre, et vous aurez une idée de ce qu'on peut attendre.

Je n'y ai pas encore assez réfléchi, mais il me semble que cette déclaration de guerre ne doit rien changer à mon projet. Si, dans des circonstances aussi difficiles, il m'arrivait de ne pas tout faire comme S. M. l'aurait désiré, Elle voudra bien réfléchir que l'infaillibilité n'appartient à personne, et moins à moi qu'à mille autres. Il faut agir, voilà qui est certain, car les plus beaux discours ne servent à rien. En second lieu, il faut agir par nous-mêmes, puisque nous sommes complètement abandonnés. J'ai donc pensé qu'il n'y avait aucun autre moyen possible que celui que j'ai imaginé pour améliorer le sort de S. M.; si je me trompe, je ne sais qu'y faire.

Pour peu que j'obtienne à Paris, je vous renouvelle la promesse d'aller rendre compte de tout en Sardaigne ;

mais si je n'obtiens rien, j'espère que S. M. voudra bien me dispenser du voyage, et je vous prie, Monsieur le Chevalier, de ne rien oublier pour l'en détourner, si malheureusement cette idée se présentait à Elle. Qu'irais-je faire dans ce pays? Je n'ai pas même un habit pour m'y présenter: je ne me crois nullement fait pour le rôle que j'y jouerais nécessairement, j'y serais d'ailleurs assez mal reçu, et je n'y trouverais que des réminiscences tristes qui me troubleraient sans profit pour personne. Enfin, Monsieur le Chevalier, je vous le confesse sans détour, devant (dans la supposition plus que douteuse de mon voyage à Paris) voir très probablement pour la dernière fois ma femme, et une enfant que je ne connais point encore quoiqu'elle ait treize ans, je préfère à toutes les convenances possibles le plaisir de passer auprès d'elles tous les tristes jours de mon congé présumé. S. M. étant père et époux comme moi, j'ose me flatter qu'Elle comprendra ces sentiments, et ne les condamnera point.

Si je pars, je vous le ferai savoir par la voie la plus courte, et, du moment que vous en serez instruit, vous pourrez écrire à ma femme à Turin ce que vous voudrez me faire savoir, en vous tenant néanmoins aux termes généraux, et évitant le nom de S. M. et celui de la ville d'où vous écrirez. — Par exemple. — *Je serais d'avis, Madame, que Monsieur votre époux fît telle ou telle chose.* Ce que je demanderais en arrivant serait la liberté de ce petit commerce; l'adresse de ma femme est: *A Madame Juste Valin, négociante, à côté de l'Université, Turin.* Si vous avez quelque correspondance à Turin et que vous puissiez envoyer quelqu'un qui parle à ma femme, ce sera

encore mieux. — Tout ceci est fort en l'air, car je ne puis me persuader que Napoléon me laisse aller ; la demande est claire : il s'agit de parler *à lui*, sauf *à lui* de faire de moi tout ce qu'il voudra. Je voudrais l'entendre lorsqu'il lira un écrit aussi peu attendu que le mien. Il y est dit, que *l'homme qui fait une telle démarche y a suffisamment pensé*. Qui sait ? L'audace de l'idée peut la faire réussir. Ce que je puis vous assurer, c'est qu'après avoir joué cette carte formidable, je suis aussi calme que si j'allais à la comédie, — *Jacta est alea !* — Le Roi, comme je vous l'ai suffisamment expliqué, n'est aucunement compromis.

Je n'ai pas cru devoir faire un mystère de ceci à l'Ambassadeur d'Angleterre : il faut conserver cette amitié. Ainsi je lui ai dit, mais sans détail, que ne sachant plus que faire dans une circonstance aussi terrible, je tentais d'aller négocier à Paris, dans l'espoir de pouvoir au moins aplanir les voies aux bons offices de son généreux Souverain, à l'époque de la paix. — J'ai fait part aussi de mon projet à M. le Comte de Front.

Vous trouverez ci-joint deux pièces qui vous prouveront les bonnes intentions de S. M. I., avant les derniers malheurs. A vous dire la vérité, j'en aurais tourné une autrement, parce qu'elle est insultante et compromettra S. M., si elle est connue en France, ce qui me paraît très probable ; mais vous y voyez au moins d'une manière indubitable que l'Empereur n'a cédé qu'à la nécessité. Comme je n'ai rien su de cette affaire, si on me la cite à Paris, j'en tirerai parti en faveur du Roi.

Je regarde comme très possible que le Roi de Suède

nous tombe dessus : déjà les troupes Russes ont filé en Finlande ; je crois cependant que le jeune Roi y pensera à deux fois : je dis *je crois*, mais j'aurais peut-être mieux fait de dire *j'espère*. Il est pourtant vrai qu'avec sa formidable armée de 18 ou 20,000 hommes, il jouerait gros jeu. Les Anglais lui en avaient précédemment offert 20,000 ; mais il a refusé, parce qu'il a de grandes mesures à garder avec sa nation qui est excessivement mécontente.

Il y a ici quelques déserteurs piémontais qui sont fort bien traités, on les habille et on leur donne vingt kopeks par jour ; l'un d'eux, qui est fort bien tourné, est entré au service de mon fils. Il est maître en fait d'armes et tout à fait leste ; mais quoiqu'il ait passé cinq ans de suite en France, il est aussi Piémontais que s'il était sorti hier du faubourg de Ballon. Il nous amuse quelquefois en nous racontant les brigandages systématiques de l'armée Française : la moitié de son gage est de trouver à parler Piémontais. Du reste ces jeunes gens n'ont l'idée de rien et me semblent indifférents à tout.

Je ferai ici toutes les instances nécessaires pour que la nouvelle brouillerie n'empêche nullement le Roi de persister dans son affection pour les deux partis sans être nullement compromis. Le Comte de Front fera de même à Londres ; je ferai de plus tous mes efforts pour que la Russie fasse entendre raison à la France sur l'indispensable nécessité de la neutralité Sarde.

L'Ambassadeur d'Angleterre s'attendait si peu à cette rupture, qu'il venait de louer un hôtel pour 20,000 roubles de loyer : le luxe et les dépenses sont arrivés à un point qui tient de la folie.

La déclaration m'ayant été communiquée dans toutes les formes ordinaires, je ne vois aucun mauvais signe contre nos titres légitimes. Le Duc m'a dit aujourd'hui que nous nous entendrions à l'arrivée des nouvelles.

J'ai l'honneur d'être, etc.....

P. S. — Quand je considère les suites de cette déclaration de guerre, elles me font trembler. Si elle amène un malheur tel que celui que je vous ai indiqué, tout est dit ; mais si ce jeu dure, la première conséquence sera l'inévitable et prompte destruction de l'Empire Turc. Constantinople pris, rien ne peut empêcher les Russes et les Français de passer en Asie, et de marcher en Egypte par la Syrie. Je le disais il y a une année dans un certain mémoire : « Toutes les nations maritimes ont péri par terre ; les galères de Venise ne lui servirent pas plus à Agnadel que celles de Carthage à Zama, etc. »

On a insulté l'Empereur fort mal à propos dans les papiers Anglais. S'il est réellement en colère et si on le laisse faire, il souffrira sans doute ; mais il peut faire du mal à l'Angleterre. Quand même je ne partirais pas, je me trouverais ici Français ou rien : le pas est difficile pour S. M., le mieux est que vous me laissiez faire, car quelle instruction pourriez-vous me donner, au milieu de telles circonstances, qui eût le sens commun en arrivant ? — Cette guerre forcera l'Angleterre à faire la paix à tout prix, de manière que c'en est fait de nous d'un côté comme de l'autre. — Allons donc, si nous pouvons.

Le Général Savary envoie mon Mémoire à Paris et l'appuie de toutes ses forces. Vous me demanderez,

Monsieur le Chevalier, comment un homme tel que je vous l'ai dépeint est capable d'un procédé de cette nature. Cela arrive, comme dit Cicéron, *propter multiplicem hominis voluntatem*. L'homme est un amas de contradictions ou de volontés discordantes ; tout l'art est de pouvoir, de savoir et de vouloir saisir celles qui peuvent nous être utiles. Qu'arrivera-t-il ? Je n'en sais rien. Si Bonaparte dit que non, tout est dit. S'il m'appelle, je ne sais en vérité, vu le caractère de l'homme et ce que je veux lui dire (ce que personne ne saura jamais), je ne sais, dis-je, s'il y a plus d'espérance que de crainte. Mais deux raisons me décident à prendre ce parti : 1° La certitude où je crois être que S. M. n'a pas été seulement nommée à Tilsitt ; le traité présenté par la victoire a été signé par l'effroi, voilà tout ; 2° la certitude encore plus évidente où je suis, que je puis être utile à S. M., et que je ne puis lui nuire, puisque j'ai donné ma parole d'honneur écrite qu'Elle n'avait pas seulement le plus léger soupçon de ma détermination. S'il m'arrivait malheur, je prie S. M. de faire un effort pour faire arriver ici ma femme et mes deux filles. Elles seront naturalisées, et vivront, bien ou mal, avec mon fils et mon frère.

Le premier me fait tourner la tête dans cette circonstance. Un officier aux Gardes serait sifflé et obligé de se retirer, si on ne le voyait dans une voiture à deux chevaux. Je ne sais en vérité comment je m'y prendrai pendant mon absence; mais *jacta est alea :* rien ne peut être utile au Roi qu'une sage témérité. — Jamais on n'a joué plus sagement une si terrible carte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

240

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 8 novembre 1807.

J'ai été enchanté, ma chère Adèle, de ta charmante petite lettre du 28 août. J'ai reçu *con picnissima soddisfazione* les assurances que tu me donnes que le temps et l'absence ne font nul tort à M. ton père dans la mémoire et dans le cœur de sa petite Adèle. Il faut avouer que l'absence, qui est si cruelle, fait rire cependant, à cause des jolies phrases qu'elle introduit dans les lettres. Tu me dis, par exemple : *Quand vous écrirez à Rodolphe, ne manquez pas.....* Tu m'écrivais cela le 28, et dans ce moment je tenais le cher enfant depuis six jours, et je le possédais depuis deux mois quand j'ai reçu ta lettre ; tu en verras la preuve dans cette même dépêche. J'assure ta mère que je suis fort content de ce jeune homme; la guerre ne l'a nullement gâté, ni pour le goût de l'occupation, ni pour des choses plus essentielles. Il a couché trois mois dans l'eau ; tu crois peut-être que c'est une façon de parler : c'est au pied de la lettre. La nuit, les grenouilles leur sautaient sur le visage, comme les puces ailleurs. Il n'a jamais été enrhumé, il a grandi, et se porte à merveille : du reste, je puis t'assurer que tout le monde est ici extrêmement étonné de sa sagesse (ceci est dit en confidence).

Tu es une folle avec ta *peinture à l'huile* ; ton oncle rit beaucoup de ta grandeur d'âme, et te conseille de ne faire que des tableaux d'histoire. Pour moi, je suis d'un avis contraire et plus grossier. Comme je serais très mortifié de te voir danser comme une danseuse de l'Opéra, je ne vois pas pourquoi tu devrais peindre comme un artiste. Toute comparaison cloche, et celle-ci cloche beaucoup ; car il y a bien de la différence entre la danse, etc., etc.: cela s'entend. Mais il y a quelque chose de vrai. Je tiens pour la miniature et pour le paysage. A propos, as-tu appris le latin ? Je m'en douterais quand je t'entends dire, *Cosi francamente : Sinite pueros.* Si tu sais le latin à fond, je te conseille le grec, surtout le *Kyrie eleison.*

Il me semble que ce n'est point encore temps pour toi de lire l'Arioste Il y a des strophes trop choquantes. Tu pourrais le lire avec quelqu'un qui passerait certains endroits. Au reste, ma chère enfant, je m'en tiens à l'épithète *choquantes,* mais je ne dirai pas *dangereuses* , car je suis bien persuadé qu'il n'y a plus rien de *dangereux* pour mon Adèle : mais je ne te conseillerai jamais de regarder dans un bourbier, quand même il ne te ferait certainement aucun mal. Il ne me reste que le temps et le papier nécessaires pour dire une tendresse à cette dame qui est là à côté de toi, qui élève si bien ses poussins, que j'aime de tout mon cœur. Ecris-moi souvent, conte-moi tes occupations. Envoie-moi quelque chose, si tu peux. Embrasse ma Constance. Je n'ai plus de place. Adieu, mon cœur.

241

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 30 octobre (11 novembre) 1807.

Monsieur le Comte,

Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre ayant fait partir son courrier le jour même de la déclaration du 26 octobre (v. s.), je ne fus point en état d'en profiter. Aujourd'hui je profite du départ de Milord Gower lui-même pour prendre en quelque manière congé de Votre Excellence, car je vois trop, de quelque manière que les choses tournent, que notre correspondance sera nulle pendant longtemps. Il paraissait extrêmement difficile et même impossible que la Russie demeurât amie de deux ennemis mutuels, tels que la France et l'Angleterre ; mais personne ne s'attendait à cette précipitation. Dieu veuille que l'extrême licence des papiers Anglais n'y ait pas contribué. L'Empereur y est traité d'une manière épouvantable : ces sortes de personnalités ont des suites terribles. Je sens bien que la liberté de la presse entraine ces inconvénients ; mais peut-être qu'il y aurait remède à tout. Quoi qu'il en soit, Monsieur le Comte, cette guerre est une des plus tristes que l'on puisse imaginer ; les suites de ce côté peuvent être terribles, plus que je ne puis vous l'exprimer ici. Il y a aussi bien des dangers pour l'Angleterre, mais d'un

genre tout différent. Espérons que son bon génie la tirera de là ; mais combien la situation de notre bon Maître empire encore par ce cruel incident ! J'espère bien que, de part et d'autre, on aura la générosité d'envisager la situation du Roi sous son vrai point de vue ; mais c'est toujours un grand chagrin pour lui de voir ses deux grands protecteurs aux prises. J'ai passé ici les offices nécessaires ; vous n'aurez pas manqué, Monsieur le Comte, de faire de même de votre côté. Si je puis trouver des moyens *obliques* de vous faire parvenir quelques lettres, je n'y manquerai pas : mais la chose paraît fort difficile. Je vous prie en grâce de faire de votre côté les efforts qui dépendent de vous pour parvenir jusqu'à moi, quoique je sente fort bien que la chose vous sera peut-être encore plus difficile qu'à moi.

Il est toujours entendu néanmoins que Votre Excellence ne doit point m'écrire, quand même Elle en trouverait l'occasion, avant que je lui aie fait connaître le résultat de la tentative que j'ai faite à Paris. *Je doute fort* que l'on veuille me recevoir ; mais si je suis reçu, *je doute fort* que mon voyage ne soit d'aucune utilité. J'ai envisagé la chose sous tous ses points de vue ; je n'en vois aucun qui puisse nuire, d'autant plus que S. M. est libre de me désavouer dans tous les cas, puisque je pars sans être autorisé par Elle, et que la chose est clairement expliquée à Bonaparte, qui doit me recevoir comme particulier, ou ne pas me recevoir. Je me garde bien de rien préjuger, et s'il fallait absolument deviner, je pencherais plutôt à croire que je n'obtiendrai rien ; mais il y a un certain *complesso* de petites circonstances

qui rendent la supposition contraire très admissible. Le monde est renversé, Monsieur le Comte, et celui qui l'asservit n'a pas quarante ans. Tous nos appuis nous manquent. Que faire? Que devenir? Ce serait un grand bonheur pour S. M. de pouvoir acquérir une situation tolérable. Vous me direz, sans doute: *on lui offrira peu*; je le crois sans en être sûr, mais en 1802, avant tous les malheurs des dernières campagnes, on offrait Sienne à S. M., et le Chancelier de Russie nous conseillait de la part de son Maître *d'accepter, parce qu'autrement le Gouvernement Français qui était quinteux ne nous offrirait plus rien* (j'ai lu la lettre). Nous pourrions donc bien, après de si grands malheurs, accepter peu sans nous déshonorer. Mais sur ce point le Roi fera ce qu'il voudra, car il ne s'agit nullement de *traiter* mais de *parler*. Si je ne suis pas reçu, comme il est infiniment probable, tous les détails sont inutiles; mais si vous apprenez que je suis à Paris, il est très essentiel, Monsieur le Comte, que vous sachiez précisément l'état de la question. J'ai écrit *que je désirais vivement communiquer à l'Empereur des Français quelques idées relatives aux intérêts de mon Souverain, et que s'il voulait m'entendre personnellement, sans l'entremise d'aucun Ministre, j'irais à Paris sans titre, et par conséquent sans défense, me remettant absolument entre ses mains pour faire de ma personne tout ce qui lui plairait.* J'ai donné de plus ma parole d'honneur que le Roi, mon Maître, n'avait pas la moindre idée de ma détermination et que je n'avais pour faire ce voyage d'autre autorisation que celle *qui résultait de l'approbation de S. M. I. en qui S. M. Sarde avait*

toute confiance. Vous voyez, Monsieur le Comte, qu'il n'y a rien là qui puisse compromettre le Roi. Comme Ministre, jamais je n'aurais été admis. Votre Excellence l'a vu par l'exemple du Marquis de Saint-Marsan. Si je suis repoussé, je n'ai pas le teint plus délicat que cet excellent homme. Dans le cas où je verrais jour à quelque indemnité, je m'en irais en Sardaigne pour en instruire S. M.; dans le cas contraire, j'irais à Turin pour y voir ma femme et mes deux filles, la cadette surtout, qui court sa quatorzième année et que je ne connais pas. Je reviendrai ensuite, avec plus de chagrin de quitter ces personnes chéries que je n'aurai eu de plaisir à les voir, car je les aurai vues probablement pour la dernière fois. Je cours ma cinquante quatrième année, les années volent, je ne puis entretenir ici une femme, il faudra revenir sans elle, et quand cela finira-t-il ? Ah ! Monsieur le Comte, quelle triste situation ! Mais pour la trouver tolérable, il faut songer à celle du Roi. Il manquait à ses chagrins comme aux nôtres de voir ses deux grands amis tirer les couteaux.

Adieu donc, Monsieur le Comte, je prends tristement congé de Votre Excellence ; travaillez de votre côté comme moi du mien. Nous allons ressembler à deux matelots qui manœuvrent dans le même vaisseau sans pouvoir s'entendre, ni même, hélas ! sans pouvoir entendre le capitaine. Je ne laisserai pas échapper une occasion possible d'arriver à vous. Agréez, je vous en prie, au moment d'une espèce de séparation qui m'est si pénible, les nouvelles assurances des sentiments pleins d'estime, de respect et d'attachement.....

242

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 26 novembre (8 décembre) 1807.

Monsieur le Chevalier,

Mon Mémoire étant parti seulement le 1er novembre (n. s.), comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, en supposant toute la diligence imaginable je ne pourrais avoir une réponse que dans une vingtaine de jours.

Je vous ai fait connaître les bonnes intentions de S. M. I. envers le Roi notre Maître. Depuis que je vous ai adressé les pièces relatives à l'enrôlement des Piémontais, j'ai vu le Chevalier Davico qui en était chargé; on le croyait mort, mais il n'en était rien : il m'a dit que les Piémontais étaient assez apprivoisés, car lorsqu'il leur parla piémontais aux avant-postes, ils se laissèrent approcher sans difficulté et reçurent l'écrit en mains propres. Le lendemain même, toute cette avant-garde déserta ; lorsque la chance a tourné, il y en avait à peu près 300. Les intentions de S. M. I. ne pouvaient être plus nobles, parce que les Piémontais payés par lui étaient cependant enrôlés au nom de S. M. ; les uniformes n'étaient point Russes, et les casques portaient le chiffre du Roi : malheureusement tout a tourné. Les Français ayant eu copie de ces écrits, Bonaparte a

d'abord ordonné que si l'émigré Piémontais était pris, il serait fusillé sur la place; ensuite il a cassé la division piémontaise (la trente-unième), et je ne doute pas qu'il ne fasse sentir de plus d'une manière son mécontentement aux Piémontais : telle est, Monsieur le Chevalier, l'irrévocable fatalité. Chaque pas fait par les peuples vers leur ancien Souverain ne leur a valu que des calamités capables de les déconcerter à jamais. Je ne doute pas que la rage de Bonaparte contre S. M. n'ait doublé. Il y a longtemps qu'il a dit à M. le Comte Meerfeld *qu'il n'avait pas dans le monde* (lui Bonaparte) *un plus grand ennemi personnel que le Roi de Sardaigne.* Il est ici, dans ce moment, maître comme à Paris ; s'il se mettait en tête de mettre fin brusquement à ma mission, et de forcer l'Empereur à ne plus reconnaître le Roi, je suis persuadé qu'il ne lui en coûterait que la peine de parler. Ce n'est pas que les sentiments de S. M. pour le Roi notre Maître aient aucunement changé. Hier encore, à souper chez l'Impératrice, je fus traité avec beaucoup de bonté. Mais il s'agit bien de sentiment en politique!

Si je suis admis à Paris, il me sera très aisé d'effacer le nouveau grief de l'enrôlement, puisque cette idée est parfaitement étrangère au Roi et à son Ministre, et que d'ailleurs elle était dans toutes les règles d'une guerre légitime; mais j'aurai d'autres choses à dire : le mal est que, selon les apparences, on ne voudra pas m'entendre. Du reste plus j'examine la chose, et moins je me repens du parti que j'ai pris. La Révolution dont nous sommes les témoins est sans contredit une des plus terribles, une des plus vastes, et par conséquent une des plus longues

qui aient affligé l'humanité ; elle me paraît à peine commencée. Dans cet état de choses, que doit faire un Souverain dépossédé? J'ai lu dans une certaine lettre royale: *Je n'accepterai aucune espèce de dédommagement, je mendierai plutôt mon bien.* C'est bientôt dit ; mais si l'auguste personnage qui a écrit ces lignes se trouvait un jour encore plus malheureux que S. M., comme la chose est très possible et même probable, peut-être qu'il changerait de ton. Il y a longtemps que la restitution des Etats de S. M. est devenue impossible ; j'ai eu l'honneur de vous démontrer plus d'une fois que la victoire même ne l'aurait pas rendue possible, à moins d'une victoire *ad internecionem;* mais qui jamais, depuis la bataille de Marengo, a pu rêver une telle victoire? Il est encore plus évident que la restitution du Piémont, sans rien changer d'ailleurs à l'état actuel des choses en Europe, serait le présent le plus fatal qu'on pût faire à S. M. Tout se réduit donc aux indemnités, en attendant un avenir plus heureux qui me semble toujours infaillible. L'Empereur de Russie ne pouvant plus rien dans ce genre, le pouvoir de l'Angleterre pour le même objet étant plus que douteux, et le maître de l'Europe ne voulant pas absolument recevoir un agent diplomatique de S. M., que faire? Si la petite faveur dont je jouis ici peut m'aplanir les chemins, j'en profite sans balancer pour aller plaider la cause de S. M. Au reste, Monsieur le Chevalier, aucun homme dans l'univers ne saura jamais ce que je dirai si je suis admis. Tout ce que je puis avoir l'honneur d'assurer à S. M., c'est que je ne sacrifierai, que je n'exposerai même ni son honneur ni le mien ; si je suis refusé,

comme le ministère d'ici le croit, S. M. voudra bien se contenter de ma bonne volonté.

Vous aurez appris sans doute la manière dont l'Empereur de France traite l'Ambassadeur Russe (le Comte de Tolstoï, de ma connaissance particulière).— « *Murat, combien vous coûte votre hôtel, rue Ceretti?* — 400,000 francs. — *Mais je ne parle pas des quatre murs, j'entends l'hôtel et tout ce qu'il contient, meubles, vaisselle, etc.*—Dans ce cas, c'est un million qu'il me coûte. — *Eh bien, demain on vous payera cette somme : c'est l'hôtel de l'Ambassade Russe, etc., etc.* » Ici nous attendions La Forêt, lorsque nous avons appris que Caulaincourt est en route. Il a 500,000 francs d'appointements, et de plus il faudra bien que l'Empereur lui achète un hôtel : nous allons voir un beau fracas.

Sans compter toutes les secousses possibles que nous ne voyons pas, j'en vois deux presque infaillibles, une en Autriche et l'autre ailleurs. Le change continue à tomber ici rapidement. Déjà S. M. n'aura plus reçu que les deux tiers à peu près du subside qui lui est payé par cette Cour ; je ne sais trop où le mal s'arrêtera. La guerre avec l'Angleterre est absolument anti-nationale ; le mécontentement est général sur cette mesure. Je pense que les Autrichiens ne seront pas plus contents de la guerre que leur Maître vient d'être forcé de déclarer aussi à l'Angleterre, quoiqu'elle ne leur fasse, pas à beaucoup près, autant de mal qu'elle en fait au peuple Russe. Enfin, Monsieur le Chevalier, de quelque côté qu'on se tourne on ne voit que destruction et malheur. Il serait inutile de vous répéter combien je suis touché de la situation

de LL. MM. Les *gazettes* ont beaucoup parlé d'une conjuration en Sardaigne ; sans ajouter foi à tout, j'étais cependant en peine, à cause des plaintes que les Sardes ont fait passer jusqu'à Turin, et dont j'ai été instruit dans le temps: ils n'auront pas manqué d'envenimer tout ce que le Roi aura entrepris pour leur propre bonheur. Je connais bien ce peuple: jamais il ne sera régénéré que par une puissance assez forte pour le braver, et pour faire son bonheur en se moquant de lui, mais ce n'est pas le moment.

P. S. — Je ne sais ce que M. le Comte de Meerfeld a fait à Bonaparte, mais il vient d'être insulté d'une manière épouvantable dans une feuille publique de France (le Publiciste) ; il y est accusé en toutes lettres d'avoir rendu Braunau comme un lâche, d'avoir perdu les affaires par cette faiblesse, et par la seconde faute qu'il fit en allant faire battre et prendre, je ne sais où, 10,000 hommes qu'il avait à sa disposition au lieu de les mener à Austerlitz. Le rédacteur finit par dire que *si l'Empereur avait fait bonne justice il l'aurait fait pendre sur le grand chemin de Vienne.*

Ici le Comte de Meerfeld s'est brouillé avec Savary, parce qu'à un dîner diplomatique la Comtesse prit le bras du Ministre d'Espagne, au lieu de prendre celui du Général. Au fond elle était en règle suivant l'étiquette, mais la force veut toujours la première place. Arrivé dans le salon où il demeurait debout: *Ne voulez-vous pas vous placer, Monsieur le Général*, lui dit la Comtesse, d'un air poliment embarrassé ? Savary répondit du ton

que vous imaginez : *Et où, Madame?* Dès lors il n'y est plus retourné, et je ne doute pas que ce ne soit lui, qui lui ait servi ce plat cruel à Paris. L'Europe est devenue un vilain séjour.

243

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) décembre 1807.

Monsieur le Chevalier,

Il est possible que ma lettre du 8 décembre vous arrive après celle-ci, car elle a pris la voie d'Angleterre qui souvent est très longue. Il suffit que vous en soyez averti.

Le nouvel Ambassadeur de France, Caulaincourt, a dû arriver hier, quoique je n'en aie point l'assurance au moment où je vous écris. Ces Messieurs, je vous l'assure, tous d'accord pour renverser le monde, ne le sont guère entre eux : ils ne s'aiment pas du tout. Tout le monde s'aperçoit que le Général Savary s'attendait à demeurer ici en qualité d'Ambassadeur. Il a dit même en propres termes : *Qu'ayant dit la messe lui-même, il n'était pas fait pour la servir*, et qu'il partirait peu de jours après l'Ambassadeur; il partira au reste si son Maître ne lui ordonne pas de rester. Depuis la grande entrevue dont j'ai eu l'honneur de vous faire part dans le temps, je n'ai vu le

Général qu'une fois et sans lui parler affaire ; mais il m'est revenu qu'il avait parlé de moi avec intérêt. Qu'arrivera-t-il ? Je n'en sais rien. Partirai-je ou ne partirai-je pas ? Tantôt je parie pour avec moi-même et tantôt contre. Je vois la chose quelquefois comme aisée, et quelquefois comme impossible. Je demeure en l'air comme le tombeau de Mahomet ; je passe des jours bien fatigants en attendant la décision.

Je vous parlai, il y a quelques mois, de ce soldat piémontais, qui avait déserté l'armée Française, et s'était présenté à l'Empereur qui l'avait fait entrer dans sa voiture. Ce soldat n'a pas mal calculé ; soit qu'il ait dit des choses intéressantes à l'Empereur, soit que ce Prince ait voulu récompenser en lui le premier mouvement, il en a fait un domestique de confiance, je doute même qu'il porte la livrée, il est logé au Palais, nourri et entretenu, et par dessus le marché il a 500 roubles pour s'amuser. En tout et partout, heureux les heureux ! Ce jeune homme s'appelle Mordiglio, il est bien bâti, mais du reste n'a rien de particulier.

L'Ambassadeur de France est en effet arrivé hier. Il y a eu Cour aujourd'hui ; Caulaincourt n'est pas venu, mais déjà son arrivée a produit un événement. L'Ambassadeur d'Autriche sentant qu'il a perdu son rang a proposé à celui de Suède, et lui a fait approuver, qu'ils se mêleraient aux autres Ministres et ne se tiendraient plus à la tête de la file diplomatique. Je n'ai eu connaissance de ce nouvel arrangement qu'au moment où l'Ambassadeur de Suède est venu se placer après moi. C'est à mon avis une grande faute de M. de Meerfeld, qui lui

vaudra sans aucun fruit, un nouvel article dans les *Gazettes de France*, pareil à celui dont je vous ai fait part. Je l'ai entendu avec pitié citer le traité d'Aix-la-Chapelle. Peut-on dormir à ce point? Comme si l'Empereur des Romains existait! Comme si l'Empereur d'Autriche, né hier au milieu des défaites, pouvait disputer la première place au vainqueur dont il consent à tenir son titre! Je dis bien plus : si par un véritable miracle, un Bourbon remontait aujourd'hui sur le trône de France, demain son Ambassadeur jetterait celui d'Autriche à la seconde place. *Væ victis!* D'ailleurs tous les pouvoirs et tous les rapports ont changé.

Sous deux ou trois fois vingt-quatre heures, il se passera quelque chose de très remarquable à mon égard, car je recevrai ou je ne recevrai pas le billet de notification de la part de l'Ambassadeur de France. Je m'attends à tout, même à l'ordre de rentrer en France comme sujet de l'Empereur des Français. Si ce malheur arrivait, je vous prie de vous rappeler :

1° Qu'au moment de la fameuse *amnistie* accordée à tous les émigrés à la charge de rentrer, de renoncer au service étranger, de prêter serment, etc., je déclarai solennellement par écrit, seul de toute la bande, que je demandais au contraire d'être rayé de la liste comme étranger, *n'étant pas Français, ne voulant pas l'être, ne l'ayant jamais été, et ne pouvant rentrer en France que pour haïr le gouvernement.*

2° Que sur cette étrange déclaration, il plut au gouvernement Français, par des raisons qu'il ne m'a jamais été possible de pénétrer, de me rayer de la liste en me

permettant de demeurer au service de S. M., et me déclarant de plus Français, chose sans exemple et que personne ne pouvait prévoir.

3° Qu'avec ce décret dans mon portefeuille, et averti d'ailleurs plus d'une fois par des personnes qui prennent intérêt à moi, qu'il y avait un projet de me détacher de S. M., j'ai constamment déclaré que le rôle d'étranger à son service me déplaisait au delà de toute expression, et que je ne demandais pas mieux que de devenir Sarde à mes périls et risques. Ainsi, Monsieur le Chevalier, quoi qu'il arrive je suis en règle selon les lois les plus strictes de l'honneur et de la délicatesse. Il est bon que vous ayez constamment ces faits sous les yeux; mais il arrivera probablement tout le contraire de ce que nous imaginons. A mon âge, je dois connaître mon étoile; elle m'a toujours mené par un chemin solitaire dont je n'avais moi-même nulle connaissance; en sorte que j'étais tout surpris d'arriver. Il en sera de même peut-être dans cette occasion si mémorable; ce que je puis vous assurer, c'est que lorsque je me demande si je désire le *oui* ou le *non*, je ne sais pas répondre. Ce qui fera beaucoup contre moi dans cette affaire, c'est le voyage de Bonaparte en Italie, durant lequel ma demande lui parviendra. Il parlera de moi en Piémont, et Dieu sait comment je serai servi! Enfin le dé tourne, bientôt il se reposera.

Il serait inutile, je crois, de vous parler du chagrin avec lequel nous avons appris les lamentables nouvelles d'Espagne. De la mer d'Arkhangel à celle de Cadix, il faut que le grand jugement s'exécute. Les erreurs du

XVIIIe siècle furent grandes, mais elles sont cruellement châtiées. Malheur aux témoins de ces grandes Révolutions.

Vous avez su avant moi que la flotte Russe, forte de treize vaisseaux de ligne, avait tranquillement mouillé à Gibraltar sans se douter de rien. L'Amiral Russel, n'en sachant alors pas plus que les Russes, l'a convoyée même lorsqu'elle est partie. Vous m'allez dire : mais comment n'a-t-on pas su.....? Je vous prie de ne pas achever, car je ne suis pas en état de répondre. Maintenant cette flotte va donner droit dans la Manche comme un poisson entre dans la nasse, et qui sait si elle n'entrera pas à Plymouth en saluant de tous ses feux ? Et si quelque corvette fine voilière vient l'avertir avant qu'elle se soit donnée elle-même, il faudra qu'elle se réfugie dans quelque port d'Espagne ou de France, où elle sera sous la main de celui qui a besoin de vaisseaux plus que de toute autre chose ; dans tous les cas, je la regarde comme perdue pour la Russie. Si l'Amiral Siniavin est attaqué, il est homme à se faire broyer fort inutilement. Le Chevalier Manfredi est embarqué sur cette flotte, ce dont je suis bien fâché. Il a eu la croix de Saint-Georges ainsi que le Comte Galaté, pour leur conduite pendant la campagne lonienne. Mayran a obtenu celle de Saint-Wladimir ; mais je ne sais comment il se tirera d'embarras, si, comme on l'a dit, il a hérité en Piémont; car suivant une nouvelle loi de France, tout Français au service étranger, qui ne l'abandonne pas dans le terme fixé, devient *capite minutus* et perd tous les droits civils.

Si j'ai passé la Suède sous silence dans mes dernières

lettres, c'est qu'en vérité on n'y voit goutte. Tout la menaçait, comme vous sentez, et déjà même de très grands corps de troupes s'étaient avancés dans la Finlande. Cependant rien ne s'ébranle encore, et l'Empereur fait fort bonne mine à l'Ambassadeur de Suède. Le mal est que ce Souverain si applaudi et si *applaudissable* ne réussit cependant pas auprès de sa propre nation. Des quatre ordres de l'Etat, trois sont contre lui, et il n'a dit-on que les paysans.

Le Prince Wolkonski, l'un des plus riches seigneurs de ce pays (du moins par sa femme), ci-devant Intendant Général de l'armée vient d'être destitué ainsi que son sous-ordre le Général Obreskof, à raison des abus énormes qui ont eu lieu dans l'administration des vivres pendant la dernière campagne, et qui ont été la première cause de l'issue funeste qu'elle a eue. Il avait acheté ici un hôtel qu'il avait fort embelli. L'Empereur lui a *fait proposer* de le lui vendre avec les meubles pour l'Ambassadeur de France. Le Prince, dit-on, n'était pas trop de cet avis, mais l'Empereur l'a *prié si poliment* qu'il s'est déterminé à le vendre pour 360,000 roubles. L'Ambassadeur de France ainsi logé a de plus un traitement de 700,000 francs. Celui d'Angleterre avait loué avant son départ un hôtel de 20,000 roubles par an. Ma bicoque, où je n'ose recevoir personne, me coûte au delà de 4,000 francs de notre monnaie. Je ne sais plus où sera le terme de ce *débordement* de dépense. Les forts donnent un spectacle que les faibles paient bien cher.

J'ai l'honneur d'être.....

244

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 23 décembre 1807.

Voici donc, mon petit enfant, quelques ouvrages, ou pour parler plus correctement, deux ouvrages de Monsieur ton oncle pour ton maître, M. Bussolini, qui se plaint beaucoup de ton excessive application. Ce crime n'est pas commun, cependant c'est un crime, contre toi-même à la vérité, et non contre les autres : mais enfin c'est un crime ; il y a longtemps que je t'ai annoncé la punition. Pour revenir à la peinture, tu seras sans doute enchantée de la tête d'après le Guide ; le paysage est aussi joli dans son genre ; mais ce n'est pas du tout dans ce petit champ que se déploie le talent de ton oncle, il faut voir ses grands paysages à l'huile. Tu penses bien, ma chère Adèle, que je voudrais fort t'envoyer le portrait de ton vieux papa, fait de cette main habile ; mais jusqu'à présent il n'y a pas eu moyen ; ce n'est pas qu'il ne dise souvent : *A propos, il faut que je fasse ton portrait !* Mais bientôt une idée vient à la traverse, et les jours passent ainsi. C'est un excellent homme, qu'il faut prendre comme il est ; chez lui, tout dépend de l'inspiration : un jour peut-être il m'enverra réveiller pour faire ce portrait. Si tu lui avais écrit une fois : *Allons donc, mon oncle, envoyez-nous cette image !* Nul doute

qu'il n'eût commencé sur le champ. En attendant, ma très chère, je t'envoie un autre portrait fait à la plume, et que je n'ai pas le front de copier ; je t'envoie l'original ; il est mieux dans tes mains que dans les miennes, car tu le croiras ressemblant, ce que je ne crois pas du tout (1). Ton oncle le commença en 1798, et il l'a heureusement achevé l'année dernière : voilà l'homme. Huit ans pour une ode, c'est honnête. De Moscou, où il était alors, il m'en envoya une première édition, dont le commencement était en contradiction avec la fin, en me disant : *Tu sais que je ne fais jamais ce que je veux ; d'ailleurs, ce n'est qu'une inconséquence de plus.* Cependant, arrivé ici, il remit la pièce sur le métier, et, moyennant la date primitive de 1798, tout va à merveille. Il se moque de lui-même, sur ses lubies, de la meilleure grâce du monde. Un jour, tu me feras une copie de cette pièce, un peu plus élégante : pour moi, je te l'envoie telle quelle : je ne la conserve point.

Ma chère, mon aimable enfant, quand est-ce donc que je te reverrai, que je pourrai t'embrasser et te parler sans encre ? Tu sais, du reste, que tu es ma bien aimée ; ce n'est pas que tu le mérites, mais l'amour est aveugle, et jamais il n'ouvrira les yeux. Pendant que je griffonne ces lignes, on m'apporte une invitation que j'enferme encore sous cette enveloppe pour savoir si je pourrai te tenter. Viens, ma chère enfant, je te mènerai avec moi.

---

(1) Il s'agit d'une ode adressée au Comte Joseph par son frère le Comte Xavier.

Que veux-tu que je fasse, depuis sept heures du soir jusqu'à neuf heures du matin, chez cette noble dame qui m'invite à un bal, divisé par un petit souper de quatre cents couverts? Je traîne ma tristesse sur l'acajou, d'une chambre à l'autre; je n'entends pas la musique. Au milieu des diamants, des perles, des jaspes, du vermeil et du cristal de roche, je ne vois rien, sinon que je ne vous vois pas. Mais si je te voyais danser! Si je pouvais te verser *una gocciolina* de tous ces vins du midi que je trouve fades... comme je serais heureux! Mais il ne faut pas trop s'échauffer la tête. Adieu donc, petite demoiselle de mon cœur. Je t'embrasse sans miséricorde, comme j'en ai bien le droit, ce me semble.

245

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) décembre 1807.

J'ai eu l'honneur de vous faire part de mes craintes au sujet de la position que j'allais avoir dans ce pays. Ces craintes étaient suffisamment justifiées par l'affectation de Bonaparte à rayer le nom de S. M. de tous les almanachs qui lui obéissent, et à chasser les agents du Roi de toutes les villes dont il s'est emparé. Les discours diaboliques du Général Savary, dont je vous ai fait connaître une très légère partie, venaient encore fortifier

ces cruelles présomptions ; cependant elles ne se sont pas vérifiées. Caulaincourt, arrivé ici le 18, nous a donné le 20 ses billets de notification, et le mien porte sur l'adresse : «... envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde ». Il a évité également *Roi de Sardaigne* et *Roi de l'île de Sardaigne*. Comme on disait anciennement *S. M. Sarde*, il n'y a pas de mal. Ensuite de la notification, j'ai fait ma visite comme les autres Ministres, et dans les vingt-quatre heures elle m'a été rendue ; ainsi me voilà d'abord tranquille sur ce point. Le Duc de Serra-Capriola n'a pas reçu la notification ; vous voyez la différence très prononcée : paix d'un côté, et guerre de l'autre. Savary me dit dans cette fameuse conversation, en me parlant de la Sicile : *Nous l'aurons ou par paix ou par guerre.*

La première visite se faisant par billet, la première fois que j'ai rencontré l'Ambassadeur français dans une maison tierce, je ne lui avais point encore parlé. Une personne de sa connaissance me présenta à lui. Il me fit beaucoup de politesses. Il n'a point les formes soldatesques de Savary ; mais de savoir s'il a autant de talent et de franchise, c'est une question à laquelle je ne puis répondre encore. Je suis charmé qu'il ne m'ait pas déclaré la guerre ; car, en vérité, je n'aurais su comment me tenir ici. Quand je pense à tout ce que j'ai dit, fait et écrit depuis seize ans, je trouve les Français fort honnêtes à mon égard. Je vous ai raconté les mesures *profondes* de l'Ambassadeur d'Autriche au sujet du pas. Celui de France a pris tranquillement la première place partout. Hier, il y eut bal et souper chez l'Impératrice-

Mère à l'occasion de la naissance de l'Empereur. Caulaincourt dansa le premier avec les deux Impératrices. Si quelque nation peut prétendre à l'alternative, ce serait l'Angleterre, puisqu'elle seule n'a pas passé sous le joug. Quant aux puissances continentales, je n'imagine pas seulement une objection sérieuse contre la suprématie de la France. Les hommes sont extrêmement conduits par les mots. Celui d'*Empereur des Romains*, qui n'était réellement qu'un son, en imposait néanmoins par une certaine succession imaginaire, et Louis XIV, dans tout son éclat, ne pensa pas à disputer la première place à l'Empereur de son temps, qui lui était cependant extrêmement inférieur en puissance et en noblesse souveraine (s'il est permis de s'exprimer ainsi). On ne sait combien aurait pu durer ce rêve; mais à présent qu'il s'est dissipé, et que l'Empereur des Romains est détruit même grammaticalement, sur quoi reposeraient les prétentions à la première place, et même à l'alternative? Et, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, quand un Bourbon remonterait aujourd'hui sur le trône, demain il prétendrait à la première place, et s'y tiendrait; car la grandeur appartient aux nations, et jamais elles ne reculent. Cette grandeur, qui résulte de quatre éléments, *nombre*, *richesse*, *génie* et *courage*, est concentrée dans la personne du Souverain qui l'*administre*, en quelque façon, et la fait valoir. Mais il n'importe nullement que le Souverain s'appelle Charles ou Philippe, qu'il soit légitime ou illégitime, etc.; et la nation va toujours son train, et jamais on ne la fera reculer, à moins qu'on ne l'affaiblisse dans ses éléments.

Je sais tout ce qu'on peut dire contre Bonaparte : il est *usurpateur*, il est *meurtrier ;* mais faites-y bien attention, il est *usurpateur* moins que Guillaume d'Orange, *meurtrier* moins qu'Élisabeth d'Angleterre. Il faut savoir ce que décidera le temps, que j'appelle *le premier ministre de la Divinité au département des Souverainetés ;* mais en attendant, Monsieur le Chevalier, nous ne sommes pas plus forts que Dieu. Il faut traiter avec celui à qui il lui a plu de donner la puissance. Rien ne prouve que Bonaparte établisse une dynastie ; plusieurs raisons même prouvent le contraire. Mais tout annonce que son règne sera long, et que ses actes tiendront, du moins en grande partie. Il y a dix ans, je crois, que j'eus l'honneur de vous écrire : *S. M. Sicilienne croit que l'Angleterre et la Russie la rétabliront ; pas plus que moi, Monsieur le Chevalier.* Il n'y a de salut que par la France, sous une forme ou sous l'autre ; essayons donc : voilà ce qui m'a déterminé. Le secret a été rigoureusement gardé par le petit nombre de personnes qui le connaissent. J'observe que l'Ambassadeur de France n'ayant mis, à ce qu'il m'a dit lui-même, que dix-huit jours de Paris ici, a pu *avoir* connaissance de cette affaire avant de partir. Cependant il en a parlé ici comme l'ayant apprise du Général Savary, et il en a parlé très favorablement. L'entremetteur que je vous ai nommé, le seul homme existant à Pétersbourg qui ait pu s'en mêler, persiste à croire que je partirai. Le Ministre, comme je me rappelle vous l'avoir dit, pense le contraire, et croit la chose sans remède. Nous verrons. Pour moi, je n'oserais rien affirmer ; si cependant il

fallait absolument gager, je pencherais pour l'affirmative, à cause d'un certain vent favorable qui a soufflé dans cette occasion, et qui n'a point de nom. Je compte aussi beaucoup sur un certain instinct qui pousse l'homme quelquefois, et qui en sait plus que la raison, quoique la raison joue bien aussi son rôle dans ce moment.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE DIXIÈME VOLUME

		Pages
132	— Mémoire	1
133	— A M. le Comte de Front	13
134	— Au Même	15
135	— Au Roi Victor-Emmanuel	19
136	— A M. le Chevalier de Rossi	48
137	— Au Roi Victor-Emmanuel	50
138	— A M. le Chevalier de Rossi	56
139	— Au Même	60
140	— Au Roi Victor-Emmanuel	67
141	— A M. le Comte de Front.	73
142	— Au Même	77
143	— A M. le Chevalier de Rossi.	81
144	— Au Roi Victor-Emmanuel	83
145	— A Mme de Saint-Réal, sa Sœur	85
146	— A M. le Chevalier de Rossi	88
147	— A Son Excellence M. le Prince Czartoryski.	90
148	— Au Roi Victor-Emmanuel	93
149	— A M. le Chevalier de Rossi.	104
150	— Au Roi Victor-Emmanuel	107

Pages

151 — A Monseigneur de la Fare, Evêque de Nancy. 110
152 — A M. le Chevalier de Rossi 113
153 — Au Même 114
154 — A Mme Huber-Alléon, à Genève 115
155 — A M. le Chevalier de Rossi 118
156 — Au Même 126
157 — Au Même 128
158 — Au Chevalier Nicolas de Maistre, son Frère . 129
159 — A M. le Comte de Front 133
160 — Au Même 137
161 — A M. le Chevalier de Rossi. 139
162 — A. M. le Comte de Front 141
163 — A M. le Chevalier de Rossi. 144
164 — A M. le Marquis de la Pierre, à Londres. . . 153
165 — A Mme de Saint-Réal, sa Sœur 155
166 — A M. le Chevalier de Rossi 157
167 — Mémoire 160
168 — A M. le Comte de Front 164
169 — A Madame de ***. 167
170 — A M. le baron de Pauliani, à Nice 169
171 — A M. le Chevalier de Rossi 172
172 — A M. le Comte de Front 173
173 — A Mme de Saint-Réal. 179
174 — A M. le Chevalier de Rossi 182
175 — Au Même 190
176 — A M. le Comte de Front. 195
177 — A M. le Chevalier de Rossi 198
178 — A Mme Huber-Alléon, à Genève 205
179 — † A Mlle Adèle de Maistre 212
180 — A M. le Comte de Front 215
181 — Mémoire 217
182 — A M. le Chevalier de Rossi. 224

Pages

183 — Au Même 256
184 — A Mme la Comtesse de la Chavanne 260
185 — Au Roi Victor-Emmanuel 263
186 — A Mme de Saint-Réal. 266
187 — A M. le Chevalier de Rossi 271
188 — Au Même 274
189 — A M. le Comte de Roburent, premier écuyer du Roi de Sardaigne. 276
190 — A M. le Chevalier de Rossi. 281
191 — † A Mlle Adèle de Maistre 293
192 — A Mme de Saint-Réal. 297
193 — A M. le Chevalier de Rossi 301
194 — Au Même 303
195 — A M. le Comte Deodati, à Genève. 307
196 — † Au Comte Rodolphe 309
197 — A Mme de Saint-Réal. 310
198 — A M. le Chevalier de Rossi. 316
199 — Au Même 321
200 — Au Même 353
201 — Au Même 360
202 — Au Même 370
203 — Au Même 375
204 — Au Même, à Cagliari 377
205 — A M. le Comte de Front. 381
206 — † Au Comte Rodolphe 384
207 — A M. le Marquis de la Pierre, à Londres. . . 387
208 — † A Mlle Adèle de Maistre 392
209 — A M. le Chevalier de Rossi 394
210 — Au Même 398
211 — A Mme de Saint-Réal. 403
212 — A M. le Comte de Blacas, à Mitau. 405
213 — A M. le Chevalier de Rossi 407

Pages

214 — A M. le Comte Théodore Golovkin, à Moscou . 414
215 — A M. le Chevalier Ganières, chargé d'affaires de S. M. à Vienne. 416
216 — A M. le Comte de Front. 417
217 — A Mme de Saint-Réal. 422
218 — A M. le Chevalier de Rossi. 425
219 — Au Même 428
220 — A M. le Comte d'Avaray 432
221 — A M. le Comte Deodati, à Genève. 442
222 — A M. le Comte d'Avaray, à Mitau 446
223 — A M. le Chevalier de Rossi. 450
224 — Au Même, à Cagliari 453
225 — Au Même 456
226 — Au Même 465
227 — Au Même 472
228 — Au Même 478
229 — A M. le Comte de Front 482
230 — A Son Excellence le Comte Nicolas de Roumantzof, Ministre des affaires étrangères et du commerce 484
231 — Mémoire à S. M. l'Empereur de toutes les Russies 485
232 — A M. le Général Savary 488
233 — Mémoire à M. le Général Savary 489
234 — A Son Excellence le Comte Nicolas de Roumantzof 493
235 — A M. le Comte de Front. 494
236 — A M. le Comte de Vargas, à Cagliari. . . . 497
237 — A M. de Launay, ancien conseiller au Parlement 505
238 — A M. le Chevalier de Rossi 509
239 — Au Même 518

Pages

240 — † A Mlle Adèle de Maistre 526
241 — A M. le Comte de Front. 528
242 — A M. le Chevalier de Rossi. 532
243 — Au Même 537
244 — † A Mlle Adèle de Maistre 543
245 — A M. le Chevalier de Rossi. 545

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. Vitte et Perrussel, rue Sala 58.

LP
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME ONZIÈME

CORRESPONDANCE

III

1808 — 1810



542456
31. 5. 52.

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1885

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

246

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) janvier 1808.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Quoique vous m'eussiez averti depuis longtemps que vous attendiez un envoyé anglais à Cagliari, j'ai vu cependant dans les papiers publics, avec un plaisir égal à celui de la surprise, le nom de l'honorable M. Hill et celui de M. Smith, son secrétaire de légation. Cette démarche est bien digne de S. M. Britannique. Quoiqu'Elle se trouve seule en scène dans ce moment, je ne désespère pas que sa protection généreuse ne puisse encore obtenir à S. M. une situation décente, en attendant d'autres

événements dont la date seule me paraît douteuse. Il n'y a rien de si sage que les mesures vigoureuses prises par cette puissance : c'est ainsi qu'elle est ce qu'elle est, et qu'elle peut beaucoup. Lorsqu'il s'agit d'agir terrestrement sur le continent et de s'amalgamer avec les autres puissances, elle n'est plus la même. Voilà donc le monde partagé en terre et en eau et n'ayant plus que deux propriétaires. Jamais on n'a vu un tel état de choses. Il y a cependant entre ces deux pouvoirs une immense différence : c'est que le premier est invulnérable à la force du second, mais le réciproque n'est pas vrai, et c'est à quoi il faut faire grande attention. Je crois avoir eu l'honneur de vous le dire et rien n'est plus vrai, toutes les puissances maritimes ont péri par terre, depuis la bataille de Zama jusqu'à celle d'Agnadel. L'Angleterre peut être attaquée chez elle ou dans l'Inde. Une invasion chez elle paraît chimérique à la raison méditant sur les bases ordinaires ; cependant je ne serais pas parfaitement tranquille sur ce point, vu que, dans les temps de Révolution, rien n'arrive que ce qui ne doit pas arriver ; de manière qu'à chaque instant le bon sens se trouve dérouté. Du côté de l'Inde, le péril est beaucoup plus certain et mérite toute l'attention de l'Angleterre. Le perfectionnement de la navigation, le mélange des nations, la connaissance des langues, l'audace d'une ambition sans frein et l'habitude des entreprises exagérées ont appris à mépriser les distances. La Russie touche à la Perse et la Perse au Mogol : il ne faut s'endormir sur rien.

..... Il faut se rappeler même qu'on attache toujours

un agneau sur le piège qui attend le loup. M. le Comte de Front, qui lira ceci, verra ce qu'il en faut penser. Je suis au reste fort éloigné de croire que rien de ce qui peut passer dans la tête d'un individu puisse échapper à l'œil d'un gouvernement éclairé, qui en sait toujours plus qu'un particulier: cependant mon avis est qu'il faut toujours dire, sauf aux intéressés à faire de chaque notion l'usage convenable.

Je contemple beaucoup ici l'ambassade française qui n'a rien de merveilleux. Le spectacle qui m'a frappé, depuis le commencement de la Révolution, c'est la médiocrité des personnes par qui de si grandes choses s'exécutent. Dès que ces fameux personnages sont isolés et qu'on les voit un à un séparés de la grande machine, je vous assure que personne n'est humilié. Dans ce moment, il y a un homme véritablement extraordinaire qui mène tout; mais, s'il disparaissait, vous verriez crouler l'édifice en un clin d'œil. Je m'amuse beaucoup à considérer Caulaincourt. Il est bien né et il s'en targue, il représente un homme qui fait trembler le monde, il a six ou sept cents mille francs de rente. Il est le premier partout, etc. Je vous assure cependant qu'il a l'air fort commun sous sa broderie, qu'il est raide en compagnie comme s'il avait des fils d'archal dans les jointures, et, qu'au jugement de tout le monde, il a l'air de Ninette à la Cour. Ce phénomène, de la puissance balbutiant devant la véritable dignité, m'a frappé mille et mille fois depuis l'ouverture de la grande tragédie.

Le Général Savary est parti le 28 décembre (n. s.); je ne crois pas du tout qu'avant son arrivée, il soit pris

aucune détermination à mon égard : je suis au demeurant à peu près indifférent sur le succès. Si je pars, je serai très content de pouvoir entreprendre quelque chose pour les intérêts du Roi ; si je reste, je serai très content d'échapper aux dangers de cette entreprise.

S. M. I. avait nommé M. Bibikof, ci-devant Ministre en Bavière, et M. le Comte de Boutourlin, Ministre désigné auprès de Sa Sainteté avant la brouillerie, pour le représenter, savoir : le premier auprès de S. M. le Roi de Naples, et le second auprès de S. M. le Roi de Hollande. Mais l'Empereur voyant que le premier de ces Souverains lui envoyait le Duc de Mondragone et le second l'Amiral....., il a jugé convenable à sa dignité et à l'amitié qui l'unit à S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, d'envoyer de son côté des hommes plus qualifiés. En conséquence le Prince Serge Dolgorouki partira pour Naples, et le Prince Repnin de Moscou pour Utrecht.

Rien de nouveau sur la Suède. Beaucoup de mauvais plaisants disent qu'on attend les ordres de la France. Cette guerre, entreprise sans sujet contre ce Roi gentilhomme, serait extrêmement anti-nationale et probablement réussirait mal. Qui sait cependant si la parade immense qui aura lieu après-demain, n'a pas quelque rapport à cette guerre. Après-demain donc, jour de l'Epiphanie et de la bénédiction des eaux, il y aura à Saint-Pétersbourg plus de 40,000 hommes sous les armes. S. M. I. a pris la peine d'écrire elle-même, sur six pages, le détail de toutes les manœuvres, et aujourd'hui même Elle a parcouru les rues avec son auguste

frère, pour fixer le poste de chaque corps. La ville est divisée en quartiers, chaque quartier est sous l'inspection d'un Général, afin que tout se passe dans l'ordre convenable. Tous les uniformes sont neufs, les broderies, les casques et les panaches sont de la plus grande beauté. Ordinairement, c'était le thermomètre qui décidait de cette cérémonie. Mais cette fois S. M. a déclaré qu'on n'aurait nul égard à l'intensité du froid. L'hiver étant enfin arrivé, après un retard presque miraculeux, nous avons aujourd'hui dix degrés. Qui sait s'il n'y en aura pas 12 à 15 après-demain ? Les parents qui verront leurs enfants sous les armes, à travers les vitres, désireront beaucoup la fin de la cérémonie. Vous noterez, Monsieur le Chevalier, que nul militaire ne peut porter de pelisse ni même de manteau dans ces occasions. Les Ministres, également sans pelisse, font leur cour aux Impératrices sur un grand balcon qui a vue sur la Néva. Les Princesses, comme vous savez, sont enveloppées artistement. Le Corps diplomatique n'est point gêné : celui qui trouve qu'il en a assez rentre dans la salle pour se frotter à un poêle et prendre du café. Je suis, pour mon compte, entièrement façonné à ce climat. Pour revenir au sujet principal, je crains que ce nombreux rassemblement ne finisse par une guerre que tout le monde déteste. — On ne sait rien de certain sur l'Autriche. Les Anglais ont été écartés de Vienne, mais cette première condescendance n'est point précisément une déclaration de guerre. Le Cabinet de Vienne a même eu l'art de décliner habilement la première insinuation, ou, si vous voulez, le premier ordre de la France ; mais

jusqu'à présent nous n'avons pas vu que les complaisances politiques aient un terme.

Tout le monde dit ici, comme je viens de l'écrire, qu'il y aura après-demain au moins 40,000 hommes sous les armes : c'est un article de foi. Cependant quelques incrédules, qui prétendent même avoir le secret des prêtres, soutiennent qu'il n'y en aura réellement que 24,000. Je suis tout prêt à le croire ; car sur le nombre des troupes, sur celui des morts dans les batailles et sur la population des villes et pays, je ne sais pas si on a dit une fois la vérité depuis la création du monde.

M. le Comte de Front vous aura sans doute informé de la manière noble et délicate avec laquelle le Ministre de Russie a été traité à Londres. C'est une bonne leçon à ce Cabinet qui a congédié brusquement et sans audience Milord Gower. Il est vrai qu'il avait fort déplu ici, mais la politique doit toujours agir sans affection et sans autre règle que la raison et la grandeur. Au reste, Monsieur le Chevalier, je vous l'ai dit souvent et rien n'est plus vrai : les Anglais ne savent pas négocier, le caractère national exclut même ce talent. Il a quelque chose d'exclusif de raide et de hautain qui gâte les affaires. Tout traité d'alliance avec eux ne doit avoir que deux articles : 1er Les Anglais feront par mer autant de mal à l'ennemi qu'il sera possible ; 2e Ils nous paieront tant de millions, avec lesquels nous lui ferons par terre autant de mal que nous pourrons. Tout le reste est en l'air et finira mal.

Les nations sont comme les individus, c'est un mélange de bien et de mal, et l'anglaise a d'assez beaux

côtés pour que les autres puissent dire avec quelque mouvement de jalousie : *Non fecit taliter omni nationi.*

Au surplus on n'a exercé aucune violence ni même aucune rigueur contre les Anglais qui sont ici, ni sur leurs propriétés. L'ancien Ambassadeur, Milord Douglas qui est à Moscou et qui s'y trouve à merveille, a écrit, dit-on, à S. M. I. pour obtenir la permission de demeurer où il est. On l'a excessivement turlupiné dans les papiers anglais sur quelques ridicules extérieurs qu'il s'était donnés ici et que nous n'avons pas vus. Son véritable tort est qu'il parle trop bien français et italien, qu'il s'est habitué à notre soleil, à nos dames et à nos mœurs, et qu'il pourrait fort bien ne tenir à l'Angleterre que par son nom. Il est devenu fort amoureux de la belle et riche Comtesse Potocka, célèbre par ses amants et par ses maris, dont le dernier l'a laissée veuve. Esclave grecque par sa naissance, la beauté l'a menée à tout. Nul homme, dit-on, n'a pu conserver le bon sens devant elle. Je l'ai connue âgée de cinquante ans : je ne répondrais pas d'une tête de vingt en sa présence. Douglas veut l'épouser, mais elle ne veut pas *parce qu'une sorcière lui a prédit qu'elle mourrait Impératrice.* — Que de bon sens de part et d'autre ! Mais je ne puis recommencer une autre feuille. Pardon.

247

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 10 janvier 1808.

Ce serait une chose plaisante, M. le Chevalier, si vous aviez commencé quelque négociation au moment où j'ai fait cette démarche auprès de la France. Ma foi, tant pis pour vous! Pourquoi ne me tenez vous pas au fait de ce qui se passe? Au reste, je ne vois pas qu'il puisse arriver le moindre inconvénient de tout ceci. L'Empereur de France rira tout au plus de vous et de moi : ce n'est pas un grand mal. Je penche toujours à croire qu'on a fait une équivoque sur la personne. Ce que je vous demande en grâce, c'est de vouloir bien vous rappeler ce que je me souviens d'avoir eu l'honneur de vous mander une fois. Je vous ai prié, et je vous prie de nouveau très instamment de faire en sorte qu'on ne dispose pas de moi sans m'avertir ; ce serait me rendre désobéissant, sans qu'il y eût de ma faute, et me perdre sans raison. Je consentais volontiers à m'absenter pour quelque temps si j'avais pu ainsi me rendre utile au Roi ; mais que j'aille planter ailleurs mon tabernacle, c'est ce qui n'est pas possible. Vous m'avez coupé en deux : je ne puis laisser ici une moitié de moi-même et conduire l'autre ailleurs. Il faudrait pour cela des préliminaires qui sont ort éloignés des idées de S. M.; d'ailleurs j'ai bâti ici

une maison telle quelle, malgré votre canon qui n'a cessé de tirer sur moi avec toute la poudre et tous les boulets qui vous restaient. A mon âge, voulez-vous que j'aille bâtir ailleurs avec les mêmes dangers ? Non, en vérité, il y a trop à perdre. Je ne crois pas inutile de prendre ces précautions avec vous ; car, telle est la bizarrerie des événements à cette époque, qu'on pourrait fort bien me croire utile ailleurs, au moment où j'y songerais le moins ; et vous êtes trop équitable pour ne pas sentir que je ne suis plus en état de prendre mon parti sur deux pieds. Laissez-moi donc ici tant que je vous serai utile, renvoyez-moi quand je vous ennuierai, même sans m'avertir (de la même manière que mon grade me fut ôté il y a trois ou quatre ans). Je ne puis plus éprouver ni chagrin ni plaisir. Une autre raison me chassera du service du Roi, même malgré vous et malgré moi, c'est la dépense. Tout est hors de prix. J'avais promis de tenir compte sans retard de la somme payée à ma femme : je n'aime pas parler en l'air ni demander de l'argent ; jamais je n'en ai demandé, excepté pour acheter du pain et de la bière en arrivant ; mon fils me dévore, malgré sa sagesse qui fait spectacle ici. J'espère que vous ne me direz pas : *Pourquoi l'avez-vous mis là.*

On m'a donné ici pour certain que S. M. la Reine était enceinte. Ensuite j'ai appris de Milan que la chose était douteuse. Si la chose était vraie, ou si la Princesse nouvellement arrivée devenait enceinte (ce qui revient au même pour la succession), souvenez-vous de cette vérité, que le Prince qui naîtra en Sardaigne, qui sera élevé en Sardaigne et qui aura une nourrice sarde, ne

régnera jamais. La première chose dont un observateur philosophe s'aperçoit en Sardaigne, c'est que la Souveraineté n'appartient point à ce peuple : voilà pourquoi il n'y a jamais eu de *Roi sarde*, quoique toutes les autres îles, depuis la Sicile jusqu'à Ithaque, aient eu leurs Souverains indigènes.

Si le ciel nous donnait un Prince, il faudrait nous garder de l'ancienne éducation piémontaise (fort bonne *in illo tempore*) comme de la mort. Il faut que l'éducation soit tout à fait septentrionale, et il faut surtout que l'enfant royal ait auprès de lui une bonne anglaise qui lui donne sa langue *in succum et sanguinem*. D'abord il n'y a plus que deux langues libres dans le monde, les autres sont *serves*, et puis il y a d'autres raisons pour la langue anglaise : croyez-moi sans autre détail. Tout ceci étant fort délicat, je vous l'écris confidentiellement, sauf à vous, Monsieur le Chevalier, à en faire l'usage que les circonstances suggéreront. *Plurimùm vale.*

248

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 10 janvier 1808.

Mon cher cœur, dans une lettre qui peut-être ne te sera point encore parvenue lorsque tu recevras celle-ci, je te disais que je n'avais pas la moindre espérance de

t'envoyer mon portrait, qui ne se faisait jamais que *demain*. Le même jour j'allai chez Xavier. Tout à coup il me dit, *à propos* de toute autre chose : « *A propos*, il « faut que je fasse ton portrait ; voyons si j'ai des ivoires. « — Non, rien ne me contente ; il faut que je le peigne « sur cette palette qui est forte : je vais la laver. — Fort « bien, allons vite. — A propos, j'ai pensé qu'il fallait « le faire graver, j'ai déjà parlé au graveur. Tu as « beaucoup d'amis : cette gravure est nécessaire. » — Et voilà, ma chère, comment tu auras dans peu de temps ma chienne de figure. Tu auras peine à me reconnaître, tant j'ai vieilli. Je ne suis pas *gris comme un âne*, comme disait notre ami Costa, *mais blanc comme un cygne*. Cela est plus élégant et plus triste. Que veux-tu, ma chère Adèle, il faut obéir au temps.

Son vol impétueux me presse et me poursuit.
Je n'occupe qu'un point de la vaste étendue,
Et mon âme éperdue
Sous mes pas chancelants voit ce point qui s'enfuit.

J'aurais cependant bien mauvaise grâce de me plaindre d'être ainsi poussé par le temps ; ce qui me fâche, c'est de faire le voyage loin de toi, et de ne pouvoir jaser avec toi pendant que la barque vole. Ma plume ressemble un peu (et en cela seul) à celle de Madame de Sévigné : elle a la bride sur le cou. Elle pouvait bien se dispenser, par exemple, de griffonner ces lugubres moralités sur le temps ; mais qui peut arrêter certaines plumes ?

Nos *santés respectives* sont parfaites. Ton frère est toujours à cheval, et me mange *plus d'argent que je ne voudrais ;* mais je ne puis me plaindre, puisqu'il en mange *moins qu'il ne faudrait.* Si l'on te faisait Chevalier-Garde, tu ne serais pas plus sage. L'on me complimente beaucoup sur son éducation ; mais, comme il est de toute justice, j'en renvoie tout l'honneur à ta mère, car je n'ai rien tant en horreur que de posséder le bien d'autrui. — Si tu ne trouves pas dans cette lettre une feuille de sa façon, il ne faut pas lui en vouloir, il allait prendre la plume lorsqu'il a été commandé. *Gloire, tu commandes ; adieu mes amours !* Cette gloire pacifique ne m'ôte pas le sommeil. Je ne me rappelle jamais l'autre sans terreur.

Je t'avais invitée, par écrit, à un souper où tu n'es point venue : je t'attendis en bâillant jusqu'à deux heures du matin. Tu as commis là une grande indignité,

> Et le Caucase affreux, t'engendrant en courroux,
> Te fit le cœur plus froid, plus dur que ses cailloux.

Peut-on finir plus amoureusement ? Mille tendresses à mes trois femmes.

249

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, janvier 1808.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Vous avez vu dans mes précédents numéros que je ne croyais par devoir adhérer jusqu'à nouvel ordre à ce *devoir hebdomadaire* dont vous me parlez dans votre numéro 26. En premier lieu, écrire toutes les semaines par la poste, c'est donner un chiffre (si on ne l'a pas déjà) : tenez la chose pour sûre. D'ailleurs si je vous écrivais chaque semaine, je serais obligé de vous écrire que la Neva coule à Saint-Pétersbourg. Ensuite lorsque je trouverais l'occasion d'un courrier, êtes-vous bien sûr que sans secrétaire ni aide d'aucune espèce, j'aurais la patience, peut-être même le *pouvoir*, de reprendre toutes ces petites lettres et de les refondre péniblement pour en faire des dépêches telles que celles que je vous adresse? N'ayant point de registre, il faudrait prendre les copies à la presse anglaise qui me les rendrait en chiffres. Il faudrait donc traduire : joli travail, comme vous voyez. Conclusion : il n'y a rien de mieux que de me servir, comme je fais, de tous les courriers Anglais, Allemands et Siciliens pour envoyer des dépêches en règle. J'ai pour moi l'exemple de tous les autres Ministres. Aucun

n'écrit par la poste. Je vois par votre dernière lettre que vous avez été longtemps privé des miennes ; c'est un accident, un véritable *casus maris*, inévitable dans notre position.

Vous avez vu, Monsieur le Chevalier, combien j'ai été surpris de lire dans une lettre d'Allemagne : *Il y a un plénipotentiaire Français à Cagliari*. J'en doute encore, quoique le ton général de votre dernière lettre favorise cette supposition. En tous cas j'aurai l'honneur de vous dire sur ce sujet, comme sur celui du testament du Cardinal d'York, que pour les choses qui intéressent essentiellement le Souverain et qui ne peuvent être cachées, il est de toute nécessité d'informer les Ministres résidents près des Cours principales, et même de leur donner quelques instructions éventuelles, sans lesquelles ils sont exposés à répondre et même à agir mal. Vous ne pensez pas sans doute que le testament du Cardinal puisse être ignoré : tous les papiers le publieront, tout le monde en parlera. Alors le Ministre, obligé de répondre comme ne sachant rien, fait tout au moins une figure ridicule ; ce qui est, je vous assure, très peu nécessaire. Tout ceci sauf meilleur avis.

La plupart des officiers piémontais qui sont ici se trouvent dans le plus grand embarras, car ils sont menacés de la confiscation s'ils ne rentrent pas dans un terme de trois mois qui est déjà expiré. Le Chevalier Gianotti, qui avait profité de la paix pour aller voir sa famille, s'est trouvé présent à la promulgation de la loi ; mais en brave homme qu'il est, il a dit qu'il avait prêté serment et il est parti ; mais il s'est fait précéder d'une

lettre qui implorait mes bons offices dans cette circonstance. Il serait inutile de vous expliquer tout ce que j'ai fait, car vous ne connaissez ni les hommes ni les anicroches du moment. Le gouvernement ne montre aucune chaleur pour eux, et même le Ministre des affaires étrangères a répondu tranquillement au plus intéressé de tous (le Baron de Meyran qui vient d'hériter de son frère), *qu'il était bien naturel qu'un Prince cherchât à ramener ses sujets.* Ainsi doit parler la politique qui a beaucoup de cervelle, mais point de front. De savoir ensuite si cette phrase doit être prise au pied de la lettre, c'est une autre question. Le Comte de Roumantzof a le cœur très bon. L'Empereur aime beaucoup les Piémontais. Il peut très bien se faire que le jour même où ce discours a été tenu, on ait agi pour ces officiers.

Messieurs le Comte de Galaté, le Chevalier Manfredi et le Baron de Meyran ont reçu la croix de Saint-Georges. Ce dernier n'était désigné d'abord que pour celle de Saint-Wladimir; mais la chose dépendait en partie du Ministre de la Marine, chez qui je suis reçu avec une bonté qui ressemble à l'amitié ou même à la parenté. Saint-Wladimir s'est métamorphosé en Saint-Georges.

Je vous ai fait connaître la manière délicate avec laquelle il vient de m'obliger grandement dans la personne de mon frère. Je tâcherai de profiter de ses dispositions bienfaisantes pour rendre service aux officiers piémontais qui, je l'espère, en seront quittes pour la peur.

Voilà la flotte russe à Lisbonne. Le 6 de ce mois (n. s.) est arrivé ici un courrier envoyé par l'Amiral Siniavin, par qui nous avons su le départ du Prince Royal de

Portugal pour le Brésil. Je suis grandement aise qu'il ait pris son parti. C'est le seul Prince de l'univers qui gagne en puissance et en richesses en quittant son trône, car il trouvera à Rio-Janeiro, l'or, les perles, les diamants qui font sa richesse ; mais cette richesse sera à lui, ce qui est un peu différent. Voilà le plus grand événement qui soit arrivé sur le globe depuis mille ans. Il me semble qu'il y a plus de deux ans que j'ai eu l'honneur de l'annoncer directement à S. M., ou à vous peut-être, Monsieur le Chevalier. Je disais : — *Ou la Cour d'Espagne, ou celle de Portugal, ou l'une et l'autre peut-être se verront obligées de se transporter en Amérique ; alors la Souveraineté naîtra dans cette partie du monde, et ce sera une..., etc...* Nous y voici. Lorsque jadis le Portugal se révolta contre Philippe II, on répandit en Espagne des billets portant : *Exemplum enim dedi vobis ut quemadmodum ego feci ità et vos faciatis.* C'est aujourd'hui qu'il faudrait répéter cet avis avec des intentions beaucoup meilleures : mais, qui sait s'il en serait temps ? Malheureuse Espagne ! Là et ailleurs, c'est une terrible chose qu'une femme ! Mais la proscription est générale et la Révolution universelle. Je le répète : la France s'empare de l'Europe, et l'Europe s'empare du monde. Choiseul, d'Aranda, Tanucci, Pombal, Kaunitz même, Frédéric II et Joseph II, agissant noblement par eux-mêmes, et sous-aidés par une foule de complices visibles ou invisibles avaient mis toutes les monarchies de l'Europe plus ou moins hors de leur base. Dans cet état, il ne faut qu'une secousse : elle est arrivée, tout a croulé. Celui qui est destiné à faire tout ce qu'on a vu et tout ce qu'on

verra, s'empare des nations pour ainsi dire *vacantes*. Il les réunit dans sa main de fer et les fait marcher vers son but. Je vous avoue au reste, Monsieur le Chevalier, que je n'ai pas reconnu sa profondeur ordinaire dans l'affaire de Portugal. Où est l'utilité, j'entends pour lui, de ce grand changement? Que devient le subside du Portugal? Il y a plus : que deviendra le Potosi dans six mois? Comme on doit rire à Londres du blocus des ports ! Il ne reste *plus* aux Anglais, pour l'écoulement de leurs marchandises, *que* l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, et toute l'Europe contrebandière. Certainement S. M. l'Empereur des Français en sait plus que moi : cependant ces questions ne me paraissent pas bien claires.

Il me semble que l'Angleterre pourrait, si elle voulait, placer tous les Princes malheureux en Amérique. — Et pourquoi pas? Cette idée d'*autre monde* fait peur à l'imagination; dans le fait, ce n'est rien. On se traîne, de Rome ici, à travers des fatigues et des ennuis inconcevables qui durent deux mois : tandis que l'homme qui s'embarque à Cadix avec sa femme, ses enfants, ses domestiques, s'en va, sans la moindre fatigue, coucher à La Havane en quinze jours. Il ne s'agit que de régner, bien si l'on peut, mal s'il est nécessaire, mais il faut régner.

J'ai dans la tête un ouvrage où je développerais les causes et les résultats futurs de cet incroyable renversement, car c'est un sujet où je crois voir assez clair; mais je n'ose rien entreprendre avant de savoir à quoi m'en tenir sur mon départ. Il y a aujourd'hui plusieurs jours que j'aurais pu avoir réponse. Peut-être l'Empereur a-t-il voulu attendre le Général Savary pour se décider;

peut-être le grondera-t-il de m'avoir entendu; peut-être *l'agent envoyé* (si ce n'est pas un rêve) rend ma démarche inutile. Enfin il y a mille peut-être, mais la suspension est bien fatigante pour moi.

L'auguste beau-frère de S. M. ne doute pas de pouvoir revenir à Mitau quand il voudra, mais certaines notions qui me sont parvenues m'en font douter très fort. Je me flatte au moins qu'il ne s'embarquera pas sans avoir la certitude d'être reçu. M. le Comte de Blacas est toujours ici, mais d'une manière très pénible. Il veut absolument se retirer volontairement, mais son Maître s'obstine à le retenir, je ne sais pas trop pourquoi. Nous logeons dans la même maison et nous sommes fort bons amis ; souvent nous sortons ou nous rentrons ensemble dans la même voiture. Nous sommes même entrés ensemble dans une maison où se trouvaient les Français. Blacas ne leur parle jamais, ne les salue jamais, et ne les regarde même jamais : c'est ce qu'il doit faire. Mes devoirs sont différents, mais je n'ai pas voulu imiter certaines personnes, des Français même, qui fuient le Comte de Blacas. Je ne me gêne nullement, et je ne vois pas que j'aie aucunement déplu ni au gouvernement ni à l'Ambassade Française. J'ai même des preuves du contraire. Le Général Savary fut choqué d'abord de la hauteur de Blacas, et il me dit ouvertement : « Cet homme me choque la vue ; j'ai déjà été tenté deux fois de lui servir un plat de mon métier. » — Gardez-vous en bien, lui dis-je, vous ne pourriez faire plus mal. *Le Comte de Blacas est un brave homme qui fait son devoir, et vous ne devez rien faire contre lui.* — Il peut se faire que

je lui aie été utile ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne lui a rien dit. Il est même invité à la Cour ; cependant il n'y va pas, pour ne pas se trouver à côté de *ses amis*. Son très grand bon sens lui dicte une raison de s'en aller qui me paraît décisive. *Si je pars volontairement, je reviendrai quand je voudrai ; si je me fais exclure, je ne pourrai plus revenir quand l'intérêt du Roi l'exigera.* Mais précisément parce que ce départ serait utile à son Maître, je crains que ce Prince n'y consente jamais. L'Anathême n'est pas levé ! C'est la loi du moment.

Je suis extrêmement curieux de savoir si mon savant cousin, le Chevalier Napion, aura suivi la Cour de Portugal ; je sais que le 7 novembre il avait d'autres idées ; mais qui sait ce qui s'est passé jusqu'au 27, à 11 heures du matin, jour du départ ?

La légation Française a donné ici la plus mauvaise idée du Prince Royal de Portugal. Elle l'a tourné en ridicule de plus d'une manière, le présentant entre autres comme un Prince superstitieux, occupé à sonner les cloches et à danser avec des moines. Tout le monde d'ailleurs me semblait d'accord avec eux sur la faiblesse de son caractère, de manière que je mourais de peur qu'il se laissât prendre. Me voilà tranquille. Encore une fois, je ne conçois pas du tout l'Empereur des Français. Je penche à croire qu'il n'a pas cru que le Prince partirait, d'autant plus que sa légation a constamment affirmé ici *qu'il ne partirait pas*. Vous aurez remarqué que l'Infant d'Espagne est parti avec sa famille adoptive : cette circonstance est fort remarquable. Il y a bien trois mois qu'il est arrivé ici, dans la terre d'un négociant de

Londres, un plan écrit en Anglais, portant une division de toute l'Amérique méridionale entre l'Infant et le Prince régent de Portugal. Suivant ce plan, ce dernier devait acquérir le Pérou et régner avec le titre d'Empereur de l'Amérique méridionale; à l'Infant était attribué le Chili, etc...; et l'Angleterre, pour son droit de commission, avait, comme il est de toute justice, la Havane. Il n'y a rien là de fort improbable. Dès qu'une grande puissance force les moyens, sa rivale l'imite sur le champ, et il n'y a plus de droit public.

Je vous ai parlé plus d'une fois de certains présages sinistres qui m'effrayaient au delà de toute expression. Tout à coup, au grand étonnement des spectateurs intelligents, il s'est fait un calme parfait. J'en ai demandé la raison à un homme capable de bien juger. Il m'a répondu très sérieusement..... Cette réponse est caractéristique : on croit voir ces insectes de Virgile qui vont s'exterminer, lorsque tout est apaisé *pulveris exigui jactu*.

Les papiers publics ont extrêmement parlé du remplacement de M. le Comte de Meerfeld par M. le Comte de Bellegarde. Ce serait une assez grande bizarrerie que celle qui amènerait ici un Ambassadeur d'Autriche compatriote du Ministre de S. M. Le premier demanda l'autre jour à l'Ambassadeur de Suède ce papier français dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et où il est (lui, Comte de Meerfeld) si maltraité. L'Ambassadeur de Suède répondit qu'il n'avait pas cette feuille; mais l'Autrichien s'étant bien douté que la *gazette* n'avait été refusée que par politesse, la lui a fait demander par le Duc de Serra-Capriola de la manière la plus pressante. Le Baron de

Stedingk l'a donc envoyée à l'Ambassadeur d'Autriche qui l'a renvoyée accompagnée de six pages de justification. Il y démontre par des pièces authentiques : 1° Qu'il n'était point à Braunau qu'on l'accuse d'avoir mal défendu; 2° Qu'il n'a pas fait un mouvement sans un ordre précis de l'Empereur son Maître. Le Prince Bagration, qui était sur les lieux et qui d'ailleurs fait beaucoup de plaintes sur ce Général, l'absout de même complètement sur les accusations imprimées à Paris. Cependant ces publicités sont fort désagréables. M. de Meerfeld est homme d'esprit, fort bon Autrichien, très bon théoricien, brave comme son épée, mais il a une certaine finesse entortillée qui ne plaît pas, et jamais il n'a été heureux à la guerre. Or, vous savez, Monsieur le Chevalier, ce que disait avant tout Mazarin lorsqu'on lui proposait un général. — *Est-il heureux ?* — Il est assez commun dans le monde de voir des gens qui savent fort bien les jeux et qui s'y ruinent.

S. M. I. vient de faire présent à Monsieur l'Ambassadeur de France, d'un carrosse magnifique qui a coûté 8,000 roubles, attelé de six chevaux de la plus grande beauté. M. le Général de Caulaincourt a donné 100 Napoléons au cocher qui lui a amené la voiture.

Le Roi de France est inscrit cette année dans l'almanach de la Cour de la manière suivante : *Son Altesse Royale Louis Stanislas Xavier, frère de S. M. Louis XVI, Roi de France.* Celui qui a inventé cette phrase mérite bien la croix de Saint-Wladimir qui s'accorde aux talents dans tous les genres.

Ce même Prince avait un cuisinier, homme de confi-

ance comme tout ce qui l'entoure. Cet homme était dans la cuisine un véritable Cerbère, et le meilleur garde du corps de S. M. Si quelqu'un étranger à la maison s'était avisé d'approcher de son feu ou de son potager, il eût été homme à lui jeter un tison dans les jambes. — Il vient de partir et de rentrer en France.

Rien de nouveau sur la Suède ; on se flatte toujours que la continuation de la paix n'est pas au rang des choses impossibles, je souhaite qu'on ne se trompe pas.

Il faudrait enfin, je le sens, vous remercier de tout ce que vous me dites d'obligeant dans ce numéro 26 auquel je réponds, mais je vous prie de m'excuser ; je n'en ai pas la force. Homme sans pain et sans espérance, père sans patrie et sans propriété, époux sans femme, mandataire sans moyens, ministre sans fonctions, gentilhomme sans titre, employé sans grade, etc., etc. — *Occallui*. Je ne suis plus qu'un tronc et ne sens plus rien.

J'ai l'honneur d'être.....

P. S. — On parle publiquement en Suède et en Danemark, et ici universellement, du mariage de S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, avec la grande Duchesse Catherine. Cela ferait un superbe mariage ; mais nous ne comprenons pas comment on aplanirait la difficulté du divorce nécessairement préalable. On dit sur cela que le premier mariage est purement civil, mais je n'en crois rien, et je croirai le divorce quand je le verrai. Je me borne à vous faire connaître les faits sans me répandre en réflexions inutiles. Tous les intéressés sont majeurs et savent ce qu'ils font.

250

Au Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) janvier 1808.

Je ne sais, mon cher Nicolas, si tu as jamais lu ou entendu une description de la cérémonie de la bénédiction des eaux : dans le doute, je t'en envoie une petite narration. Ce ne peut être que du papier perdu, le plus léger des inconvénients.

On bâtit sur la Néva une espèce de pavillon, ou, si tu veux, un temple en rotonde antique, formé par un circuit de colonnes et ouvert de toutes parts. Dans cette enceinte, on fait un trou à la glace, qui met à découvert les eaux de la Néva, et l'on remplit un baquet qu'on bénit, et dont l'eau sert ensuite à baptiser les enfants nouveau-nés qu'on y présente, et à bénir les drapeaux de tous les corps de troupes qui sont à Pétersbourg. La cérémonie faite, on verse l'eau du baquet dans le puits ; et voilà comment toute la Néva se trouve bénite par communication. Jadis on apportait une grande importance à faire baptiser les enfants avec cette eau : on les plongeait immédiatement, suivant le rit grec, dans l'eau de la Néva ; et quelques voyageurs ont raconté sérieusement que, lorsque l'Archevêque laissait échapper de ses mains, pétrifiées par le froid, quelqu'un de ces enfants,

il disait froidement : *Davai drougoi* (Donnez-m'en un autre). C'est un conte fondé, comme il arrive toujours, sur quelques cas particuliers généralisés par la malice. Au surplus, le Gange voit souvent des choses tout aussi extravagantes.

Le matin de l'Épiphanie, le clergé, avec ses plus beaux habits de cérémonie, part du palais d'hiver en procession pour se rendre sur la Néva, et toute la Cour suit à pied. Maintenant les princesses seules et les petits princes se trouvent à cette procession, l'Empereur et le grand Duc Constantin, son frère, étant à cheval à la tête des troupes. La cérémonie dure plus d'une heure, et je n'ai pas encore vu, depuis six ans, que les princesses s'en soient dispensées. A leur retour, elles viennent se placer sur un grand balcon, ou, pour mieux dire, sur une petite terrasse attenante à l'une des grandes salles du palais. C'est là où nous leur faisons notre cour, pendant que les troupes défilent devant elles. Cette seconde procession n'a pas duré hier moins de deux heures mortelles ; et je ne doute pas, en considérant ce temps et l'immense espace que les troupes occupaient, et ayant pris d'ailleurs l'avis des hommes les plus instruits, que nous n'ayons vu défiler trente mille hommes. Toutes ces troupes (d'une beauté incomparable) ont fait, pendant la procession, trois salves divisées par corps, et ont tiré d'une manière détestable. Nos milices auraient été punies pour une pareille lourdise. Ici il ne m'a guère paru qu'on y ait fait la moindre attention. J'ai déjà observé ce phénomène d'autres fois. Un tiers des fusils peut-être a gardé le silence. Les yeux français et autrichiens

ont bien aperçu cette circonstance, qui a été attribuée au défaut des armes ; mais j'en doute beaucoup. Outre l'envie de garder la poudre, il y a une autre cause qui te paraîtra bien étrange, mais dont je ne suis pas moins parfaitement assuré : c'est la peur des recrues qui craignent de tirer !

Pendant cette marche de deux heures, les Impératrices et l'auguste famille n'ont jamais remué. Tu entends bien qu'elles sont enveloppées, de la tête aux pieds, de tout ce qu'il y a de plus chaud et de plus magnifique en fait de pelisses ; cependant c'est une corvée, à cause du visage surtout.

Quant à ceux qui font leur cour, ils ne sont point gênés : ils rentrent dans la salle, se chauffent, boivent du vin, des liqueurs, et mangent toutes les fois qu'ils en ont fantaisie.

Un spectacle précieux était celui de l'Ambassadeur de France, pénétré et transi de froid, rouge comme une crête de coq, et tremblant comme un roseau. Il nous a beaucoup divertis ; mais, en récompense, il a été comblé d'honneurs. Le matin, S. M. I. a envoyé chez lui le Grand Maréchal de la Cour (note bien, je te prie) pour l'inviter à suivre l'Empereur à la parade. En même temps il lui était recommandé de ne point s'inquiéter, et de demeurer tranquille chez lui jusqu'à dix heures. — A dix heures donc, S. M. I. lui a envoyé un cheval pour lui, et trois autres pour les trois aides de camp qu'il voudrait choisir. L'un des élus lui a dit : *Mon général, j'aimerais mieux une bataille que la journée d'aujourd'hui !* — Comment donc ? — *Mais oui ; on se tire des coups de*

fusil, mais au moins cela sert à quelque chose. De son côté, Monseigneur le grand Duc envoya un message fort poli à Monsieur l'Ambassadeur, lui faisant dire qu'*il ne lui envoyait point de chevaux, parce qu'il savait que son frère lui en envoyait ; mais qu'il serait enchanté de pouvoir lui être utile à quelque chose.* M. de Caulaincourt a donc eu le très grand mais très froid honneur d'accompagner S. M. I. à la parade ; et ce fut de là qu'il nous rapporta ces belles couleurs et ce grelottement qui amusa beaucoup le balcon.

Il n'y avait hier que six degrés de froid ; mais il y avait malheureusement du vent, ce qui double l'effet du froid. Les troupes demeurèrent huit heures de suite sous les armes. Parmi cette foule de soldats, aucun peut-être n'avait mangé, et très peu avaient dormi, à cause de la toilette militaire. Ils ont dû beaucoup souffrir ; quelques uns s'évanouirent et tombèrent. Qui sait ce qui se rend aujourd'hui dans les hôpitaux ? C'est de quoi on s'embarrasse fort peu ; ce qu'on ne voit pas ne fait nul effet. Ce qu'on vit malheureusement très distinctement, ce fut le malheur arrivé à un jeune Chevalier-Garde, M. Walouieff. Il montait un jeune cheval qui n'avait pas encore vu ou assez vu le feu. Aux premières décharges, l'animal se cabra et s'emporta d'une manière terrible. Le jeune homme était gelé, privé de mouvement et de tact ; ne pouvant tenir la bride, il fut renversé comme une bûche. Le pied resta pris dans l'étrier, et le cheval se mit à traîner ce malheureux officier sur la grande place d'armes : ce fut un spectacle épouvantable. On arrêta à la fin le cheval, mais le cavalier était bien maltraité. D'a-

bord on le dit mort, comme il arrive toujours ; mais aujourd'hui j'entends dire qu'il est mieux. Au reste, on dit qu'il avait mérité son malheur en buvant beaucoup de liqueurs pour s'échauffer, chose qu'il ne faut jamais faire lorsqu'on est dans le cas de s'exposer au froid ; nous avions souvent l'occasion de faire cette expérience dans les Alpes. Adieu, cher ami ; je joins cette feuille à ma lettre de ce jour pour l'amusement de toi et des nôtres.

251

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 20 janvier (1er février) 1808.

Monsieur le Chevalier,

Vos trois lettres des 15, 16 et 19 novembre, numéros 27, 28 et 29, me sont parvenues ici par la voie de Rome, le 28 du mois dernier. Toutes trois sont des *duplicata* parvenus avant les dépêches originelles. J'ai appris avec un extrême chagrin les nouvelles angoisses de S. M. au sujet des brigandages commis sur les côtes de la Sardaigne. C'est la triste répétition de tout ce que j'ai vu pendant que j'étais régent en Sardaigne. Les armateurs sont toujours un peu *corsaires* de leur nature, et ce n'est pas sans raison que cette noble dénomination a été étendue jusqu'à eux ; mais il est véritablement inconce-

vable que des vaisseaux de Roi se permettent de pareilles violences. Un capitaine de haut bord anglais ne m'a-t-il pas dit, sur son vaisseau, à Cagliari : *Je voudrais bien que la rupture dont on nous parle avec le Danemark se trouvât vraie, je prendrais tout de suite ce beau vaisseau Danois qui est là à côté de moi.* — *Comment donc*, lui dis-je, *vous prendriez un vaisseau ami du Roi au milieu du port ?* Il me répliqua : *Sans doute. Dès que nous sommes amis du Roi, tous nos ennemis sont les siens ; nous lui ferions une politesse en prenant ce vaisseau.* Ne sont-ils pas venus une fois, armes hautes et baïonnette au bout du fusil, prendre *dans la Darse* un vaisseau monté par un Turc qui leur était suspect et l'emmener sans autre forme de procès? J'ai vu tout cela, etc., etc. Il n'y a cependant rien de moins digne d'une grande puissance que d'abuser de l'état ou nous sommes pour nous jeter de semblables affaires sur les bras. Au reste, si les Anglais sont sujets à commettre de certaines fautes, il leur arrive aussi de les réparer magnifiquement, et je me crois fondé dans la persuasion où je suis que Son Excellence M. le Comte de Front aura obtenu de la Cour de Londres, bien informée, les indemnisations que S. M. a certainement droit de réclamer.

En thèse générale, il est incontestable que les Anglais seraient de grandes dupes s'ils n'établissaient pas sur mer le même droit public que leurs ennemis proclament sur le continent ; il n'est pas moins vrai que nous voilà ramenés au xe siècle, et il serait à désirer au moins qu'on voulût bien à Londres prendre quelques mesures pour mettre un auguste et malheureux ami à l'abri de

telles vexations. Conformément à vos intentions, je ne dirai rien ici, quoique les Russes s'en soient mêlés, du moins jusqu'à nouvel ordre. — Comme j'ai tout dit sur Tilsitt et ses suites, je n'y reviens plus. Quand je dis *suites*, j'entends celles que nous avons vues jusqu'à présent, car il s'en faut qu'elles soient épuisées. Elles se développent, au contraire, de la manière la plus effrayante. Hélas, Monsieur le Chevalier, j'ai vu périr la Souveraineté en Savoie, en Piémont, en Suisse ; j'ai vu son triste cadavre à Venise, à Florence, à Parme, etc. Ce hideux spectacle devrait-il encore me poursuivre jusque sous l'étoile polaire? Je ne suis pas sans de très grandes craintes à cet égard. Tout va mal, et très mal, je vous l'assure, et je vois devant mes yeux un avenir bien sombre.

La guerre contre la Suède est à peu près décidée. Déjà les troupes filent vers la Finlande et cela s'appelle *une occupation*. C'est par ce mot (qui n'est qu'un mot) que les Français, qui sont ici tout-puissants, font illusion à l'Empereur, qui est le plus honnête homme de son Empire. Comment ne se trouve-t-il pas un digne conseiller qui ait le courage de démontrer à un si bon Prince l'horrible iniquité et l'infamie d'une telle guerre? Une guerre contre son beau-frère, contre le Chevalier des Rois et le Roi des Chevaliers, qui a refusé noblement, dans les moments les plus critiques, de faire sa paix particulière avec des avantages immenses, pour maintenir ses obligations envers la coalition en général, et envers l'Empereur en particulier, qui s'est empressé au premier signal d'envoyer ses propres armes en Russie

et de dégarnir ses arsenaux en faveur de S. M. I. qui en manquait.— Et, cette année, on tournera ces mêmes armes contre lui ! Cette idée est intolérable. Attendez-vous, Monsieur le Chevalier, à quelque chose d'extraordinaire. La nation abhorre cette guerre, l'armée n'en veut point. Qui sait ce qui arrivera ? Les bontés de S. M. I. m'ont naturalisé dans ce pays. Je vous assure que peu de Russes souffrent dans leur cœur autant que moi. C'est le Général Buxhovden, le *Pultuskien*, qui commande l'armée de Finlande. Il est bien digne de faire une guerre qu'il est décent de mal faire.

Le Baron de Stedingk, Ambassadeur de Suède, est toujours ici, car *il n'y a point de guerre*, comme je vous disais tout à l'heure ; mais il s'attend à partir au premier jour, et, suivant les apparences, il combattra les Russes qu'il a déjà combattus avec avantage sur le même théâtre. Il sera extrêmement et universellement regretté, car c'est un excellent homme : il est vrai cependant que son caractère le portant naturellement aux mesures de prudence et de circonspection, je crois qu'il aurait désiré que son Maître eût filé plus doux. Cette opinion ne lui est pas particulière, à beaucoup près. — Mais vous ne serez probablement pas fâché de connaître la nature des négociations entre les deux Cours. En 1781, l'Impératrice Catherine II proclama la neutralité armée et la liberté de la Baltique. D'autres circonstances, mais surtout la coalition et l'alliance avec l'Angleterre, avaient suspendu ces belles maximes. Aujourd'hui on veut que S. M. le Roi de Suède y revienne. Il répond très sensément des choses qui ne souffrent pas de réplique : « Les circons-

« tances ont totalement changé et je ne puis absolument « me détacher de l'Angleterre. Depuis que le Danemark « n'a plus de flotte, que vous n'en avez plus vous-même « et que les côtes de la Baltique depuis Stralsund jusqu'à « Memel sont occupées par les Français, comment peut- « il être question de la neutralité armée et de la liberté « de la Baltique ? » Concevez-vous qu'on puisse répondre à cela quelque chose de raisonnable ? Cependant la Finlande sera occupée et le Général russe publiera un manifeste dans lequel il protestera qu'il ne s'agit point de guerre, mais seulement d'une mesure de sûreté jusqu'à la paix générale. En attendant, si les Russes peuvent joindre la flottille suédoise qui est de ce côté du golfe à Helsingfords, nul doute qu'ils ne la brûlent *par mesure de sûreté*. J'ai quelques raisons de craindre que l'Ambassadeur n'ait pas cru assez tôt à la guerre. Si les Suédois arrivent à temps, on m'assure qu'ils se battront volontiers contre les Russes, contre lesquels ils sont extrêmement irrités. Quoi qu'il en soit, cette guerre coûte déjà infiniment à la Russie. La Finlande ne produit rien : il faut tout transporter. La défense des côtes nécessite encore des dépenses extraordinaires. Je vous en donnerai un seul exemple d'après lequel vous jugerez des matières. On fait construire à la fois quatre-vingts chaloupes canonnières, à 10,000 roubles l'une. Pour faire face aux dépenses, il n'y a pas d'autre moyen qu'une augmentation illimitée de billets, qui perdent tous les jours davantage, comme vous ne l'aurez que trop vu par le paiement du dernier semestre des subsides. Lorsque j'arrivai ici il y a six ans, 8,000 roubles me valaient à

peu près 20,000 livres de Piémont, aujourd'hui ils ne m'en vaudraient pas 16. Ne sachant plus comment se tirer de cette situation embarrassante, on s'est résolu à établir un nouvel impôt, chose étrange dans ce pays, et qui fera, à ce qu'on dit de toute part, un très mauvais effet. Voici un autre malheur : la peste s'était déclarée à Astrakhan ; on la croyait circonscrite dans ce gouvernement, lorsqu'on a appris qu'elle avait envahi ceux de Rostof et de Tambof, les plus fertiles de l'Empire. Tout de suite on a envoyé des Cosaques pour former un cordon, des gens de l'art pour administrer des remèdes, des Sénateurs pour veiller à tout, etc., etc. En attendant, les grains vont manquer en grande partie, et le sel tout à fait. Les paiements publics sont retardés cette année, ce qu'on n'a jamais vu, et, tandis que la frontière importante se dégarnit, la France a 200,000 hommes à sa disposition dans la Pologne, la Prusse, la Westphalie, etc., etc. Tel est l'état des choses, Monsieur le Chevalier, et certes il n'est pas brillant. Qu'arrivera-t-il ? C'est ce qu'il est impossible de dire. Que ferai-je moi-même ? C'est ce qui ne l'est pas moins. Je suis pénétré de crainte et de regret. Je meurs de peur qu'on ne pousse le bon Empereur dans le précipice. Comment peut-on commander la guerre au Souverain de 30 millions d'hommes, qui peut faire 800 lieues sur ses terres et dont les frontières sont intactes ? Quelle inexplicable fatalité le porte à entreprendre deux guerres antinationales qui jettent son peuple dans l'état le plus violent ? Encore une fois, j'en suis malade, et comme particulier et comme ministre. Je permis à mon fils unique, l'année dernière, puisque

l'honneur et le malheur l'ordonnaient impérieusement, d'aller affronter les saisons et le canon pour la cause de l'Europe. Mais s'il doit être tué, allant pour sa part égorger l'innocence et protéger une épouvantable usurpation, je vous l'avoue, Monsieur le Chevalier, toute ma raison est à bout, et je dis de tout mon cœur comme Job : *Maudit soit le jour où je suis né!* Il y a ici plusieurs Français attachés jusqu'à la dernière extrémité au parti du Roi et qui ont pris du service en Russie, où ils croyaient au moins leur conscience en repos.

Aujourd'hui ils vont trouver sur le champ de bataille, qui? Le corps du Duc de Vienne devant qui on porte le drapeau blanc, qu'on appelle *les Dragons du Roi de France*, et qui ont des fleurs de lis sur leurs casques! Concevez-vous rien d'égal? En vérité, je crois que le genre humain en entier est maudit, tant ce que nous voyons ressemble peu à rien de ce qu'ont vu les temps passés. Vous me faites l'honneur de me dire *que cet état de choses ne vous paraît encore présenter rien de stable.* Pardonnez-moi, Monsieur le Chevalier : il y a quelque chose de stable, c'est l'instabilité. Pour longtemps encore nous ne verrons que des ruines. Il ne s'agit de rien moins que d'une fusion du genre humain. Lorsque les nations, écrasées sous le même marteau, auront perdu ce qu'elles ont d'hétérogène et d'antipathique et qu'elles ne formeront plus qu'un même métal malléable, et préparé pour toutes les formes, l'ouvrier paraîtra et le métal en prendra une. *Sera-t-il Dieu, table ou cuvette?* Nous verrons, ou plutôt on verra! Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'univers marche vers une grande unité qu'il

n'est pas aisé d'apercevoir ni de définir. La fureur des voyages, la fureur des langues, le mélange inouï des hommes opéré par la secousse terrible de la Révolution, des conquêtes sans exemple et d'autres causes encore plus actives quoique moins visibles ne permettent pas de penser autrement.

La lenteur de l'ouvrage étant proportionnée à son importance, c'est ce qui me faisait désirer avec tant d'empressement pour S. M. un état *provisionnel*, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui permît à Lui et à son auguste famille d'attendre paisiblement l'avenir que nous désirons. J'ai été véritablement charmé de voir dans votre numéro 29 que pour obtenir cet état supportable, j'avais fait ce que vous me conseillez d'après les ordres de S. M., du moins en général; car, pour les détails, ils n'étaient pas devinables.

Au demeurant, Monsieur le Chevalier, tout homme est obligé d'entreprendre ce qui lui paraît bon et avantageux ; mais personne n'est obligé de réussir.

Gengis-Khan est arrivé le 2 janvier à Paris. Au premier moment je saurai s'il a dit oui ou non, ou s'il a dit qu'il ne dirait ni oui ni non. L'affaire n'a nullement transpiré ici, de manière que je ne vois pas d'inconvénient dans aucune supposition. Plus je considère la chose, et plus je vois que j'ai pris le bon parti. — Consultez l'Histoire et la Philosophie (j'entends la bonne), vous verrez que le colosse actuel ne peut être ébranlé, et le repos rendu au monde, que par un homme extraordinaire, né tout exprès pour ce grand œuvre. Il sera très certainement jeune : il sera Prince ou il aura la confiance exclusive

d'un grand Prince. Il ne prendra conseil de personne et il aura l'air d'un inspiré. Mais cet homme où est-t-il? Existe-t-il même? On n'en sait rien. Ce qu'on sait bien, c'est que tous les hommes influents qui nous sont connus semblent faits exprès pour perpétuer le mal. L'opinion a perdu le monde. Avant qu'une opinion contraire ait germé, point de salut. Donc il faut prendre les voies conciliatoires et tâcher d'obtenir une situation supportable. Je connais, comme vous l'imaginez assez, les immenses dangers de l'entreprise ; mais ceux qui montent à l'assaut savent bien qu'ils y peuvent périr : cependant ils y montent.

Pendant que j'écrivais cette lettre, on me donne comme une chose certaine que S. M. Suédoise a déjà évacué la Finlande, et qu'Elle a écrit à S. M. I. une lettre où Elle lui dit: « Je ne puis faire aucune résistance; l'année dernière je me suis épuisé pour vous. Vous ne trouverez pas un soldat en Finlande ; je verrai si vous aurez le courage de venir attaquer jusque dans le sein de ses Etats votre plus fidèle allié. » Je ne puis, comme vous sentez, répondre des mots de cette lettre ; mais la lettre en général paraît constante. D'ailleurs, c'est une de ces occasions où ce que l'on dit et ce que l'on peut dire sont absolument la même chose. Le printemps ouvrira une scène bien remarquable. Si les Anglais forcent le Sund, il peut arriver d'étranges choses, surtout si les Suédois poussés à bout agissent de concert avec leurs alliés. Ici on élève des batteries à Catherine-Haff, promenade aux portes de la ville, sur l'embouchure de la Néva.

On prend aussi de grandes mesures à Cronstadt. La

défense de ce port est surtout confiée à M. du Ponton, officier du génie au service de la France, attaché à l'Ambassade et à M. Zundler, sujet de S. M. Le premier a reçu en partant mille sequins pour ses équipages. Le second sera un peu moins payé; cependant il le sera et c'est une bonne commission. Ils sont partis hier dans la même voiture, à la suite de l'Amiral, ministre de la marine. Cet accouplage est bizarre et digne de cette époque où tous les éléments se combattent. Les Suédois, qui ne sont rien moins qu'Anglais dans le cœur, vont combattre avec eux et pour eux, et qui sait si des sujets du Roi ne sont pas destinés à brûler des vaisseaux du Roi d'Angleterre à qui nous devions tout! On a vu les mêmes contradictions en Bavière, et ceci me ramène à ma grande thèse : « *Que dans toutes les Révolutions, il y a des questions de morale insolubles pour la conscience la plus éclairée et la plus délicate.* » Nul doute, par exemple, que Guillaume d'Orange n'ait été un usurpateur, digne de périr sur l'échafaud; nul doute que Georges III ne soit un Souverain légitime digne de l'amour, de l'admiration, des respects de l'univers. Mais à quel moment, entre ces deux points extrêmes, la légitimité a-t-elle commencé? A quel moment le Jacobite est-il devenu coupable? Réponde qui pourra.

Il y a mille questions de ce genre : dans ce moment plusieurs officiers se trouvent placés entre deux serments. Un personnage exalté a conseillé à un jeune homme qui dépend de lui, et qui se trouve dans ce cas, de déserter et de passer en Suède. C'est à merveille : mais si le *fidèle* est arrêté en chemin, qu'on lui déchire

son uniforme, qu'on lui casse son épée à la tête de l'armée et qu'on l'envoie en Sibérie, n'est-ce pas, Monsieur le Chevalier, que cela sera une opération assez désagréable? Le temps seul terminera la question comme il termine tout. J'ai laissé courir ma plume sur ce sujet, pour mettre clairement l'état des choses sous les yeux de S. M.

Je passe maintenant à une simple promotion qui forme ici dans ce moment un très grand événement.

M. le Général Westmitinof était ici Ministre de la guerre et Gouverneur militaire de la ville, deux emplois qui se réunissent assez souvent dans ce pays. Depuis quelque temps, celui de Gouverneur, détaché de l'autre, avait été conféré au Prince Labanof, l'un des plénipotentiaires de Tilsitt. M. le Général Westmitinof n'était donc plus que Ministre de la guerre, c'est-à-dire rien, car il n'était que Ministre nominal et dans le fait toute l'autorité appartenait au Comte de Liéven, qui avait ce qu'on appelle le *petit portefeuille*, et qui faisait tout. M. le Comte de Liéven est aide de camp général et jouit ou jouissait (en vérité, je ne sais comment dire) d'une haute faveur. Madame son épouse est dame de Cour ; Madame sa mère est gouvernante des grandes Duchesses ; enfin cela s'appelait un homme ancré. M. le Général Ouwarof, colonel des Chevaliers-Gardes et inspecteur général de la première division de cavalerie, jouissait aussi d'une grande faveur. Les aides de camp généraux étaient aussi des enfants gâtés du premier ordre, et l'imagination publique était accoutumée à cette oligarchie militaire.

Tout à coup on a vu sortir de dessous terre, sans le moindre signe préliminaire, le Général Araktcheief, Gouverneur de la ville sous Paul Ier, avant le mémorable Pahlen, et depuis quelque temps général de l'artillerie. Sous ce dernier rapport, on en parle diversement; mais, si j'en crois de fort bons juges, il serait fort embarrassé de fondre ou de pointer un canon. Cet homme, dans son ancienne place, fit trembler la Russie. Sur les discours que j'avais ouï de part et d'autre et que je n'avais nul intérêt d'approfondir, je le regardais comme le Séjan du dernier règne. Depuis qu'il est monté sur le piédestal, j'ai pris des informations plus exactes sur son compte. J'ai trouvé qu'il est dur, sévère, inflexible, mais qu'il ne peut s'appeler *méchant*. Il subit auprès de Paul Ier les alternatives ordinaires de faveur et de défaveur comme tous les autres gens en place. Il fut tour à tour chassé et rappelé. Un caprice l'avait exilé à la fin du règne, un autre caprice le ramena à Saint-Pétersbourg où il arriva le 11 mars 1802. L'habile Pahlen profita de cette circonstance bizarre, et fit croire à sa bande, qui avait déjà le bras levé, qu'Araktcheief arrivait pour soutenir l'entreprise, mais rien n'était plus faux. Il n'entra pour rien dans ce coup détestable qu'on n'envisage point, au reste, dans ce pays, avec nos yeux européens, comme je m'en suis convaincu mille fois. Enfin, Monsieur le Chevalier, voilà ce personnage remarquable devenu tout à coup Ministre de la guerre avec une puissance entièrement inconnue sous ce règne. Il s'est fait donner le titre d'inspecteur général de l'armée, dont il a tout de suite commencé à user sans miséricorde. Il a

exigé une garde alternative de tous les régiments qui sont ici, sans distinction. Le Grand Duc Constantin, comme chef de la cavalerie, a voulu s'opposer, mais il a fallu plier. Ce Prince, en considération de ses services, de ses connaissances militaires et de sa naissance distinguée est parvenu heureusement au grade de lieutenant-général ; mais de là à celui de général en chef et d'inspecteur suprême de toute l'armée, il y a bien loin. Aussi M. Araktcheief a dit sans façon à Son Altesse Impériale : *Demain j'irai inspecter vos deux régiments, ayez soin que tout soit en ordre.* Le lendemain le Prince s'est présenté chez son supérieur ; mais celui-ci a tiré sa montre : le temps pressait, il a congédié le Prince, sans l'entendre, ce qui est tout simple.

Pierre III s'était mis, comme vous savez, au service de Frédéric II. Il disait un jour à l'Ambassadeur de Prusse : « Ah ! Monsieur l'Ambassadeur, votre Maître a bien peu reconnu mes services. Pendant toute la guerre que nous lui avons faite, je n'ai jamais manqué de l'avertir de tout ce qu'on décidait dans le conseil de l'Impératrice Elizabeth où j'étais appelé : cependant je ne suis que général major, mais j'espère qu'il m'avancera. » Ce discours fut enregistré ici d'une manière solennelle et vous pouvez y compter comme si vous l'aviez entendu. — Ce sang, quoique filtré à travers Catherine II, est demeuré le même. Je reviens au Ministre. Sur la fin du règne de cette même Impératrice, Paul Ier qui ne pouvait établir son *Corps de Garde* auprès d'Elle, l'avait fixé à Gatchina. Là il avait formé un corps avec tout ce qui lui était tombé sous la main et il l'exerçait soir et matin,

tout à son aise. Ces militaires de Gatchina étaient le plastron des plaisanteries de tout l'Empire. On les appelait les Gachinois ; mais il fallut bien changer de ton le lendemain de la mort de l'Impératrice, où l'on vit ces Messieurs arriver triomphants à Saint-Pétersbourg, souiller les parquets du Palais d'Hiver avec leurs semelles de paysans, et substituer l'odeur de la pipe et de l'écurie à l'ambre de Catherine. En un instant ils furent maîtres de tout. Araktcheief était du nombre, et fut jusqu'à la fin tout ou rien, suivant le caprice du jour. Quelques personnes, comme j'avais l'honneur de vous le dire, m'ont assuré qu'il n'est pas essentiellement méchant, mais vous connaissez le proverbe : *Benedicere de Patre priore.* Partout, et surtout ici, on loue celui qui est craint : pour moi je penche à le croire méchant, et très méchant. Au surplus cela ne prouve rien contre la promotion, car il est plus que probable que, dans ce moment, l'ordre ne peut être établi que par un homme de cette espèce. Il reste à savoir comment S. M. I. s'est déterminée à créer un Visir, car rien n'est plus opposé à son caractère et à ses systèmes. Sa maxime fondamentale était de ne donner à chacun de ses mandataires qu'une portion circonscrite de confiance. Il employait même volontiers, du moins sans répugnance, deux ennemis mortels sans que l'un pût jamais parvenir à déraciner l'autre. D'ou vient donc ce changement soudain? On parle diversement sur ce point ; mais je crois très fort savoir à quoi m'en tenir. D'abord l'Empereur en peut ignorer l'épouvantable désordre qui règne partout chez lui, mais surtout dans l'armée. Il est donc naturel

que, aidé peut-être de quelque conseil français, il ait senti qu'une main de fer était seule capable de réparer le désordre; mais, sans nier cette cause, je crois en apercevoir une plus profonde. Il est impossible que S. M. I. ait ignoré la fermentation que je vous ai suffisamment fait connaître. Il y a des personnes singulièrement attachées à la sienne.

Je ne puis douter d'ailleurs qu'une générosité étrangère lui ait fait parvenir des avis importants. Je trouve tout simple qu'il ait mis à côté de lui un épouvantail du premier ordre ; voilà ce que je pense.

Araktcheief n'a contre lui *que* les Impératrices, le Comte de Liéven, le Général Ouwarof, tous les aides de camp, les Tolstoï, en un mot *tout ce qui compte ici, et tout ce qui tient à tout ce qui compte.* S'il se tient à sa place, il faut qu'il soit bien cramponé et que S. M. I. ait pris de bien fortes délibérations. En attendant il écrase tout. Il a fait disparaître comme un brouillard les influences les plus marquantes. Il adresse de mauvais compliments ; il désarme, il envoie aux arrêts, etc., etc. Un militaire de haut parage me disait, il y a peu d'heures, qu'il croyait que la chose pourrait bien finir par un coup terrible de la part de quelque offensé qui ne saurait pas se posséder. Mais les Russes ont trop de principes pour tuer des Ministres.

Vous ne sauriez croire, Monsieur le Chevalier, combien ce nouvel ordre de choses m'intrigue personnellement. Je n'ai pas mal fait jusqu'ici les affaires de notre chère colonie piémontaise. J'étais surtout très distinctement entendu chez le Comte de Liéven ; maintenant je ne sais

pas trop comment aborder le nouveau Ministre qui ne sait pas un mot de français. Mon fils étant parvenu à parler couramment le Russe, je vais le lui proposer pour drogman : qui sait s'il en voudra? Je ne suis pas médiocrement en peine ; cependant il faut voir.

MM. Rana et Gianotti reviennent de Géorgie passablement mécontents, mais je crois qu'on se prépare à les consoler ici. Le premier est le plus fort dans la langue russe. Cet avantage est grand pour celui qui peut se le procurer.

N'oubliez pas ce que j'ai eu l'honneur de vous dire pour le commerce de Sardaigne ; ce moment me semblerait bien avantageux.

J'ai lu dans les papiers publics que M. le Marquis de Saint-Marsan venait d'accepter la place de conseiller d'Etat à Paris. Je crois qu'il a pris le bon parti : après avoir donné ce qu'on doit à l'attachement et à l'espérance, il n'y a plus qu'une imprudence stérile à choquer l'autorité locale. Qui sait si cet excellent homme ne pourrait pas nous être utile de quelque façon? Je ne doute pas que si Bonaparte l'interrogeait sur mon compte, il ne favorisât de toutes ses forces mon arrivée, qui pourrait bien être ou avoir été contrariée par d'autres. Il y a longtemps que je sens la nécessité des voies conciliatoires que vous m'indiquez dans votre numéro 29, mais je me suis vu obligé de m'adresser d'abord à la source; car pour ce qui est d'échauffer comme vous dites certaines personnes, il n'y faut pas penser, du moins de longtemps ; c'est un dogme du moment de ne rien demander et surtout de ne toucher aucunement les deux

cordes *Naples et Sardaigne*. Voilà pourquoi on s'est abstenu si fort de prendre aucune part directe à mes vues politiques, se contentant d'approuver l'intention de mon voyage et de parler de ma personne en termes qu'il ne m'est pas permis de copier. Le même esprit s'est fait sentir dans l'affaire des officiers piémontais. L'Empereur n'a pas voulu faire une demande de peur qu'on ne lui en fasse deux. Cependant le Ministre s'est avancé jusqu'à leur dire qu'il tenait de S. M. I. *qu'Elle serait fort aise, si on les laissait tranquilles*. Cela signifie sans doute que c'est ce qu'il a dit lui-même à l'Ambassadeur de France. Quand même on refuserait de m'entendre, ce qui me paraît commencer à devenir probable, la démarche que j'ai faite ne serait cependant pas superflue: comme elle a été accompagnée d'une grande faveur de ce côté-ci, qui sait ce qui arrivera? Il peut arriver un moment où il soit bon que mon nom se présente.

Au surplus, Monsieur le Chevalier, les affaires en général sont un jeu.

Qui ne voudrait jouer à l'Hombre qu'avec cinq matadors perdrait rarement toute sa fortune. Quelque chose est soumis à la règle et au calcul ; le reste doit être laissé à ce qu'on appelle hasard.

On a parlé du fameux mariage, à Paris comme ici. Quelqu'un m'a assuré qu'il en a été expressément question à Tilsitt, et que le grand intéressé a répondu : « *Pour cet article, il dépend exclusivement de ma mère.* » Cela peut être vrai : mais qui peut en avoir la certitude? Les Russes n'y voient pas la moindre difficulté du côté du divorce. Accoutumés à un Pape qui porte

l'épée, ils croient qu'on coupe tout avec cet instrument.

La réunion des Eglises est encore un objet dont on a beaucoup parlé, je ne puis vous dire jusqu'où la chose a été portée; mais je ne puis douter qu'il n'ait été question de quelque chose. Dernièrement, M. de Rayneval, premier secrétaire de l'Ambassade française, me dit dans une maison où nous passions la soirée ensemble : « M. Grégoire (*nosti hominem*) me prie instamment de Paris de tâcher de lui trouver ici des renseignements sur ce qui fut fait au commencement du siècle, sous Pierre Ier, pour la réunion des Eglises. Ne sauriez-vous point, Monsieur le Comte, me dire où je pourrais les trouver? » Je lui répondis : « Ecrivez à M. Grégoire qu'il entre chez le premier libraire qu'il trouvera sur sa route en sortant de chez lui et qu'il demande *les Annales politiques, littéraires et religieuses* de M. l'abbé Boulogne; tome 2, vers le milieu du volume, il trouvera la chose parfaitement détaillée. » Il ne poussa pas plus loin la conversation; mais il est bien évident qu'on avait imaginé quelque chose dans le grand magasin des Révolutions. La grande phrase ici est : *Le Pape fera tout ce que Bonaparte voudra.* Je pense bien autrement; je crois qu'il sera inébranlable sur le divorce comme sur d'autres points mis en avant. C'est le sacre qui trompe les observateurs : il n'y a point de conclusions à tirer de ce fait. Les meilleurs apôtres pour la réunion seraient une douzaine de dames de qualité qui la désirent vivement. Aucune affaire de ce monde, sacrée ou profane, grande ou petite, bonne ou mauvaise ne s'est faite sans femme. Il ne me paraît pas au reste que le Saint-Père soit instruit de

certaines précautions qu'il devrait prendre ici. Ce que je puis vous assurer, c'est que la réunion brusque et solennelle, telle qu'on l'a annoncée dans les papiers, serait un moyen sûr de renverser la Russie.

Je vous dois encore un chapitre sur un Ministre extrêmement marquant dans ce moment, c'est l'amiral Tchitchagof, Ministre de la marine. Il est fils de cet autre amiral du même nom qui gagna, sous Catherine II, la grande bataille navale contre les Suédois, et dont le buste en marbre est placé à l'Ermitage. Je ne puis vous dire qu'il vive encore, mais il n'est pas enterré. Il a quatre-vingt-dix ans, et il est sourd et aveugle. Son fils est une des têtes les plus extraordinaires qui existent dans ce pays ; il a été élevé en Angleterre où il a appris surtout à mépriser son pays et tout ce qui s'y fait. Ses discours sont d'une hardiesse qui pourrait porter un autre nom. Comme il a beaucoup d'esprit et d'originalité, ses traits aigus et polis s'enfoncent profondément. Il passe pour être extrêmement Français, mais la chose est certainement moins vraie qu'on ne le croit, car il est certain qu'il a contracté en Angleterre une admiration pour ce pays, qui est très visible pour tous ses amis. Je crois bien qu'il a bon nombre d'idées françaises dans la tête ; cependant il est difficile de savoir précisément à quoi s'en tenir, vu qu'il contredit tout, uniquement pour se divertir ; quelquefois je l'appelle : *Le gentilhomme de l'autre côté*, pour faire rire sa femme qui est Anglaise et qu'il aime passionnément. Ses aventures avec Paul I sont ravissantes. Un jour je lui demandais : « Où étiez-vous, Monsieur l'Amiral, sous le règne précédent ? » Il me

répondit : « Tantôt à Cronstadt, tantôt en prison ». Une fois après une scène épouvantable avec l'Empereur, Paul Ier lui dit *qu'il ne voulait plus de lui et qu'il le congédiait sur le champ*. Sur quoi l'Amiral se déshabilla devant le Maître et sortit de la Cour en chemise. Vous m'avouerez que ce trait est joli et qu'on ne peut guère le voir ailleurs. Comme il ne veut absolument ni voler, ni permettre qu'on vole dans sa sphère, il est détesté. Il peut se faire aussi qu'il ait des torts réels dont je ne suis pas informé ; mais je puis vous assurer, sur le témoignage des officiers piémontais qui ont fait la campagne de Grèce, témoignage bon et désintéressé, que s'il a régné quelque ombre d'ordre sur la flotte, on l'a dû uniquement à la terreur qu'inspirait le nom de Tchitchagof. Depuis plus de trois ans, la voix publique le congédie ici tous les quinze jours, et lui n'a cessé de gagner du terrain en continuant à se moquer de tout. Il n'y a pas fort longtemps que dans un très petit comité, chez un chambellan de ses amis, nous exprimions de très bonne foi notre crainte à son sujet, il nous paraissait impossible que cet homme se tînt à sa place.

Il était alors *ministre adjoint*, ce qui revient assez à ce que nous appelons Régent. Le lendemain nous apprîmes qu'il venait d'être fait Amiral et Ministre en chef avec une augmentation de revenu de 12,000 roubles. L'Empereur sait ce que ce Ministre dit et ce qu'il pense comme celui qui écrit ces lignes. Cependant il le retient et l'élève beaucoup. Mon avis est qu'il compte sur son désintéressement et qu'il croit avoir besoin de sa tête violente. Quoique la maison de l'Amiral soit peut-être

celle de Saint-Pétersbourg où il soit le plus difficile de pénétrer, cependant, Monsieur le Chevalier, sans avoir prévu cette difficulté, sans avoir pris aucun détour, enfin sans savoir comment, je suis entré là comme l'eau entre dans une éponge. J'y suis, non sur le pied de la politesse et de l'hospitalité, mais sur celui de l'amitié. Il en a bien pris aux sujets du Roi, mais surtout à mon frère. On dira ce qu'on voudra de ce personnage extraordinaire, mais je lui dois beaucoup comme Ministre et comme particulier, et jamais il ne me sera permis de l'oublier. L'Empereur vient de lui confier une espèce d'emploi de la plus haute importance. Il l'a chargé de la défense des côtes, et à mis sous ses ordres les gouverneurs militaires de toutes les provinces maritimes. Le voilà en collision directe avec Araktcheief. Je crois voir deux boulets de canon qui se heurtent de front. On regarde comme certain que l'un des deux écrasera l'autre.

Trouvant une occasion parfaitement sûre j'en profite pour vous écrire en toute liberté et pour faire connaître à S. M. les acteurs qui représentent sur le théâtre où je suis placé. Que vous dirais-je d'ailleurs si je ne vous parlais pas de l'Empire? Les grandes nouvelles dans ce moment viennent du midi et vous en êtes plus près que moi.

Il faut toujours avoir l'œil sur l'Inde et si je ne me trompe agir en Perse, autant que j'en puis juger sans avoir pu ouvrir certains portefeuilles.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, Monsieur le Chevalier, votre très humble et très obéissant serviteur.

252

Au Même.

Saint-Pétersbourg, janvier 1808.

Monsieur le Chevalier,

J'ai reçu avant hier, par M. Bustori, votre paquet contenant les numéros 35, 36 et 37, et votre confidentielle du 2 novembre dernier. Que voulez-vous que je vous dise? Il est trop vrai que nous ne nous entendons jamais, et je renonce de bon cœur à vous persuader, comme vous renoncez de votre côté à me persuader moi-même. Vous accusez mes *Lunettes Russes*, et vous ne faites pas attention aux *Lunettes Sardes* que vous portez. Puisque nous en sommes à l'optique, pouvez-vous ignorer, Monsieur le Chevalier, que le verre concave qui rapetisse les objets est précisément aussi menteur que le verre convexe qui les amplifie. La différence qu'il y a entre nous deux c'est que, lorsque je raisonne sur Pétersbourg par les règles de Pétersbourg, je vois et raisonne très juste, au lieu que vous, Monsieur le Chevalier, quand vous me prouvez que telle ou telle chose ne doit pas choquer à Saint-Pétersbourg parce qu'elle paraît bonne et raisonnable à Cagliari, vous me paraissez tout à fait hors des règles de l'optique, et permettez-moi d'ajoûter encore de la *logique*.

Quant au *salpêtre* dont vous me croyez pétri, je vous prierai encore d'observer que nul homme ne passe pour bouillant ou emporté parce qu'il l'a été avec tel homme ou à tel moment. Il faut, pour qu'il mérite sa réputation, qu'il le soit toujours, ou au moins ordinairement. Il y a sept ans que je suis ici, au milieu des circonstances les plus difficiles et des hommes les plus aisés à effaroucher. Par quel enchantement est-il arrivé que mon *salpêtre*, loin de produire la moindre explosion, a paru à tout le monde du *beurre frais*.

Dites, Monsieur le Chevalier, autant de mal qu'il vous plaira de ce qui vous choque dans mon caractère, je me soucie fort peu de vous contredire puisque vous ne critiquez que votre ouvrage.

Je ne veux pas divaguer davantage sur ce sujet, puisque nous n'avons plus de langue commune et que nous ne pouvons nous entendre. D'ailleurs il s'est passé bien des choses depuis votre lettre du 2 novembre, à laquelle je réponds maintenant. Ensuite de très mures réflexions et avec toutes les précautions requises, j'avais tenté avec Bonaparte... Je n'ai pu réussir et j'en suis toujours très fâché. Si vous m'aviez répondu tout simplement : *S. M., bien persuadée que vous ne pouvez rien entreprendre que par un véritable zèle pour son service, désapprouve néanmoins votre idée et souhaite que vous ne l'ayez pas exécutée*, je n'avais certainement rien à dire, car tout Ministre qui prend sur lui d'agir sans autorisation, dans les occasions où il n'a pas le temps de consulter, doit faire entrer dans ses calculs la chance de la désapprobation (ou de la non approbation) ce qui n'est pas tout à

fait la même chose. Mais vous saisissez une plume massive, et vous me répondez comme à un jeune homme qui débuterait dans le monde et qui chercherait une réputation ; je pourrais même ajouter comme à une espèce de mauvais sujet. Vous souhaitez, *pour mon bien*, *que je ne sois pas parti*, et vous m'apprenez même *que S. M. veut bien ne pas donner d'interprétation sinistre à ma démarche.* C'est une extrême clémence, Monsieur le Chevalier, mais qui a tout à fait achevé de m'aliéner. Cette lettre m'a paru un péché capital contre la délicatesse, et contre les égards que tous les Souverains veulent bien avoir pour de vieux serviteurs. *Eh! que me fait à moi cette Troie où je cours?* Etait-ce pour mon plaisir ou pour mon profit, que je voulais aller à Paris? Si j'avais voulu faire ma paix particulière, ou me tourner d'un autre côté, après avoir pris congé respectueusement, je n'aurais pas été plus coupable que les Ducs et Pairs qui ont quitté les flancs de leur ancien Maître pour s'en aller faire leurs affaires, en disant comme on dit ici : *Tout est fini.* Quel motif pouvait donc me déterminer, sinon une volonté ardente d'être utile à S. M., volonté qui est considérée et appréciée par les hommes équitables? Pour être en règle en me retirant, aux yeux du moraliste le plus rigide, je n'avais qu'à lui montrer la lettre où vous m'intimez franchement le divorce, et la séparation éternelle d'avec ma femme et mes enfants, sans ajouter le plus léger compliment, un mot seulement, je ne dis pas de compassion et d'intérêt, mais de simple politesse. Encore une fois, Monsieur le Chevalier, quel motif coupable et suspect pouvait me déterminer? Mais

ces réflexions, qui sautent aux yeux, ne m'épargnèrent pas votre *aimable* lettre du 15 février qui acheva de me décourager. Ne voyant donc plus dans mon cœur qu'une fidélité froide qui ne me contentait plus, quand même S. M. aurait daigné s'en contenter, je me hâtai de me dénoncer moi-même et de vous offrir de me retirer purement et simplement, sans aucune stipulation quelconque, ne voulant jamais rien accepter de S. M. mécontente. Si Elle est entrée dans cette idée, tout est dit : il ne vous reviendra de ma part ni plainte ni clabaudage. Quelque traitement que S. M. m'ait fait souffrir, je sais ce que tout le monde lui doit, ce que je lui dois en particulier, et quels sont les devoirs d'un homme délicat dans ces tristes circonstances ; de votre côté, Monsieur le Chevalier, j'espère que vous ne me forcerez à aucune apologie, ce que je regarderais comme la plus grande des calamités. Je n'ai qu'une chose à vous dire encore dans cette supposition, c'est que je ne trouverai dans mon changement de position d'autre plaisir, ou pour parler plus exactement, d'autre consolation que celle de procurer à mes enfants un Souverain qu'ils n'ont pas, un état, et une propriété quelconque, article que je place avant tous les autres, et sans lequel tous les autres ne sont rien pour moi. Du reste, ce pays est le dernier où je voudrais passer ma vie.

Dans la supposition contraire, c'est-à-dire en supposant que S. M. n'ait pas dédaigné les services d'un mécontent, je les continuerai loyalement comme je l'ai offert : je n'ai pas deux paroles. Si l'offre est sincère, je puis ajouter qu'elle n'est pas moins désintéressée, puis-

que je n'attends, ni ne puis rien attendre, du rétablissement de S. M. (que je désire cependant de toutes les forces de mon cœur). Je n'ai cessé de vous dire, Monsieur le Chevalier, sans équivoque, sans balancement, sans variation, *et nunc et semper*, qu'en calculant mon âge, le nombre et la nature des circonstances où nous sommes, la Restauration est un événement absolument nul pour moi, que je n'espère rien, que je ne demande rien, que je suis prêt même à mettre entre les augustes mains de S. M. une renonciation écrite à toute prétention renvoyée à cette époque ; qu'en conséquence je ne lui demandais en grâce que les moyens aisés, raisonnables, discrets, et absolument en sa puissance de tolérer d'une manière moins douloureuse la position excessivement pénible où il lui a plu de me placer. Elle a jugé à propos de repousser péremptoirement toutes mes demandes ; et sans doute Elle est bien la maîtresse ; mais vous voyez au moins que ma détermination ne présente pas, dans cette seconde supposition, le moindre alliage d'ambition, d'égoïsme ou d'intérêt ; puisqu'au contraire je sacrifie aux lois de la délicatesse, et sans aucun équivalent possible, la seule chose dont je me soucie réellement dans ce monde, l'état.

Si je demeure au service de S. M. vous n'entendrez plus de moi aucune plainte : il faut finir ces interminables querelles. Déjà vous avez pu observer, tout à votre aise, que l'œil le plus fin ne pourrait pas découvrir dans ma correspondance officielle la plus légère trace de mécontentement ; j'espère que chez moi l'homme et le Ministre sont bien séparés, et que l'un n'a jamais épousé

les ressentiments de l'autre. Il faut à l'avenir, si je demeure à ma place, que le premier se taise comme le second. C'est le parti que je prendrai, et il me coûtera d'autant moins que je suis persuadé depuis longtemps que toutes les routes me sont fermées pour arriver au cœur de S. M. En convenant néanmoins que mon devoir est de cacher l'ulcère, il ne s'ensuit pas qu'il doive guérir.

Après vous avoir écrit les lettres amères dictées par la vôtre du 15 février, j'ai vu des difficultés à mon rappel actuel, que je n'avais pas vues d'abord ; mais à cet égard, S. M. ne doit se gêner aucunement : quand elle voudra, comme elle voudra, tout ce qu'elle voudra, et sans que je prétende me faire valoir pour cela, au contraire, je proteste formellement qu'un homme affecté comme vous l'avez vu, n'est pas même susceptible de mérite.

Un mot de votre lettre me ferait regarder mon rappel en *Sardaigne* comme une idée qui s'est présentée entre les autres. Mais, comment donc, Monsieur le Chevalier, le Roi, après m'avoir refusé un état pour mon fils, et m'avoir condamné par le fait à une indigence sans fin pour le soutenir ici, pourrait-il encore me séparer de lui, et nous perdre l'un par l'autre? Cette idée est si cruelle, si étrangère à la grandeur d'âme de l'auguste famille de S. M., et à la sienne propre, que vous me permettrez de ne la pas mettre au rang des choses possibles.

La querelle que vous me faites sur la rareté de mes lettres est si peu fondée, que *je m'attends à des excuses de votre part.* Depuis le 6 décembre 1807 jusqu'au 16 décembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous écrire vingt-

quatre lettres officielles (depuis le numéro 32 jusqu'au 55 inclusivement), dont plusieurs ont 20 pages, et, outre les lettres officielles, une lettre non numérotée, du 9 (21) octobre, adressée par la voie de M. Torlonia; or, dans les circonstances actuelles et vu les immenses difficultés des correspondances, la mienne est une correspondance *très* et même *trop* active; mais j'ai suivi vos intentions : il faut pour cela être bien aux aguets, et n'avoir pas laissé échapper une seule occasion. — Eh bien, Monsieur le Chevalier, qu'en dites-vous ? Faites-moi réparation d'honneur, ou je me fâche. Quant à la forme de mes lettres, c'est une autre affaire. Nous n'aurons sur ce point aucune difficulté, et le tout dépendra de vous. Nous assistons au plus grand et au plus terrible spectacle qui ait jamais été donné aux hommes. Il est bien fait pour exciter les réflexions, et je vois que de forts grands Cabinets recommandent expressément à des Ministres de confiance de laisser courir leur plume, et d'exposer leur manière de penser sur les événements. Il ne tiendrait qu'à moi, Monsieur le Chevalier, de vous prouver matériellement que je ne suis pas sans droit pour dire mon avis sur ces grands événements; mais je n'y ai nul intérêt, et si S. M. s'accommode mieux d'une *gazette* décharnée de ce pays, parlez, Monsieur le Chevalier, il est bien aisé de vous satisfaire.

Voici qui s'adresse particulièrement à vous. Peu d'hommes m'ont inspiré d'abord plus d'estime et de confiance que vous, Monsieur le Chevalier ; je crois que vous ne l'avez pas oublié, je m'applaudis dans le temps d'avoir à correspondre avec vous. Je me rappelle vous

avoir écrit un jour, en riant, que le premier article de mon Décalogue était : *Non tripotaberis*, et je me flatte que vous ne m'avez jamais mis au rang des hommes qui ont la foi sans les œuvres. Je n'ai rien oublié pour me montrer à vous tel que je suis, ami de la vérité, de l'*unité*, de la droiture ; ennemi mortel de toute espèce de détour. Je vous ai toujours témoigné une confiance sans borne. Je voyais avec plaisir deux plumes sur votre bureau, celle du Ministre et celle de l'ami; maintenant j'en vois une qui se dessèche et bâille faute d'exercice. Les deux personnages commencent à se confondre, et comme dans la fable de Salmacis, *neutrumque et utrumque videntur*. Divisez-les de nouveau, je vous en prie, mais d'une manière claire et distincte, en sorte que je ne puisse m'y tromper; vous me ferez le plus sensible plaisir, et pour me le procurer il me semble qu'il vous en coûtera bien peu : renoncez seulement à l'infaillibilité. Est-ce trop exiger? Ne croyez pas surtout que Dieu vous ait condamné à vivre *Bœotum in aere crasso*, qu'on n'ait pas le sens commum dans le reste de l'univers, que je ne me forme pas la moindre idée de ces grands mots de justice, de bonté, d'honneur, de délicatesse, que toutes mes pensées sur ces objets sacrés soient des hérésies, et toutes les vôtres des *canons*. Dites-moi quelque chose qui ressemble à ceci : *Il est vrai, je conviens, il pourrait bien se faire, en effet, j'avoue*, etc., et je vous saute au cou ; je demande bien peu, Monsieur le Chevalier, mais qui sait si je réussirai ? L'Empire de la raison n'est heureusement pas seul dans ce monde ; mais il est bien restreint, et tout le reste est mené par ce que les hommes

appelent hasard, fortune, destin, etc., sans trop savoir ce qu'ils disent. Demandez-vous à vous-même pourquoi je suis parvenu à être si malheureux et si mécontent sous les ordres d'un Souverain si bon, si grand, si généreux, si juste que S. M.? Demandez-vous ensuite comment un Prince brillant de toutes ces qualités a pu se déterminer, se complaire même, à humilier, à chagriner, à pousser à la mutinerie un homme qui lui était aussi ardemment dévoué que moi ; vous ne trouverez pas d'autre réponse sinon que les choses humaines sont maudites et qu'elles ne peuvent aller bien. Donnez-moi du contraire une preuve qui dépend de vous, et croyez-moi en attendant, avec un respectueux attachement, Monsieur le Chevalier, votre, etc.

253

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 30 janvier (11 février) 1808.

Monsieur le Chevalier,

Quoique les armées aient marché en Finlande, la guerre n'a pas commencé et l'Ambassadeur est toujours ici, à la vérité de fort mauvaise humeur, mais enfin il y est. Dans ses notes, *il ne doute pas un moment de la loyauté de S. M. I. et ne croit pas la guerre possible.* Dans son cœur, il n'est pas tout à fait aussi décidé. Des voyageurs arrivés tout nouvellement de Suède disent

qu'ils n'y ont pas vu le moindre préparatif ni la moindre apparence de guerre. Qu'est-ce que cela signifie ? Y aurait-il quelque convention secrète? C'est ce que nombre de personnes croient ou regardent du moins comme probable : pour moi je ne suis pas trop de cet avis. On se divise encore sur la question de savoir si le Roi de Suède se défendra : je pense qu'il vaudrait mieux demander s'il pourra se défendre ; car, s'il en a les moyens, je ne comprends pas comment son caractère lui permettra de se laisser dépouiller sans résistance. J'ignore quelle espèce de secours les Anglais pourront et voudront lui donner. Au reste, Monsieur le Chevalier, il ne peut y avoir qu'une manière de penser sur la loyauté et les nobles sentiments de S. M. Suédoise. Nous assistons, Monsieur le Chevalier, à une longue et terrible maladie de l'esprit humain. Il est impossible d'en connaître les bornes, et bien difficile d'en découvrir le remède.

Nous venons de perdre le Comte de Norona, Ministre d'Espagne qui a été rappelé (je ne dis pas par son Maître). Il emporte l'estime universelle, et laisse en particulier pour moi un grand vide dans la société. Son successeur est le Général *Pardo de Figaroa*, homme extrêmement distingué du côté des talents, et qui en réunit même qui semblent s'exclure mutuellement, car il a dans son pays une grande réputation militaire et il est en même temps grand connaisseur dans les beaux arts, littérateur, jurisconsulte, helléniste même, etc.; mais, si je ne me trompe infiniment, c'est un mauvais sujet du premier ordre. En arrivant il a débuté par refuser de voir le Duc de Serra-Capriola. En vain le Secrétaire de la légation

espagnole (M. d'Anduaga qui est parti avec le Comte de Norona), lui fit les plus grandes instances pour qu'il jetât un billet chez le Duc, Pardo répondit bravement qu'il ne reconnaissait dans le Duc de Serra-Capriola nul caractère diplomatique, vu qu'un simple Infant d'Espagne (Ferdinand IV) n'avait nul droit d'envoyer des Ministres. Il a traité de même le Chevalier *Navarru de Andrade*, chargé d'affaires de Portugal. Ces Messieurs, comme vous l'imaginez assez, sont justement furieux. On s'est mis à l'appeler *Figaro*, en jouant sur son nom, et il est possible que ce baptême de la malice imprime un caractère qui ne s'efface jamais.

Ce que je vous ai dit sur l'Espagne est la vérité même. D'un autre côté, le Général Pardo ne se gêne nullement sur le compte de Caulaincourt: il le traite, à ce qu'on m'assure, de *Général de la Garde qui n'a jamais vu que le feu de la cuisine*. Je suis curieux de voir quelle figure fera un homme qui déplaît à l'Empereur et à la France. En attendant, je me tiendrai avec lui sur le ton de la plus grande réserve. Il paraît que nous nous sommes sentis et peut-être est-il arrivé avec quelques mémoires sur mon compte, car il n'a point cherché à me parler; nous en sommes donc aux froides révérences. C'est aussi ma position à l'égard des Français : je leur parle avec politesse lorsque l'occasion s'en présente, mais je ne cherche point à les voir. Par le moyen de mes amis, j'espère être parvenu à persuader assez bien Caulaincourt que je suis extrêmement gêné par l'incertitude où me tient son Maître qui n'a rien répondu à ma demande et qui se met d'ailleurs dans un état de demi-guerre avec

le mien, en faisant rayer son nom de tous les almanachs qui lui obéissent, de manière que je ne sais si, dans les règles diplomatiques, je puis voir son Ambassadeur. Au moyen de cette manœuvre très innocente, Caulaincourt me croit réellement embarrassé, ce qui m'amuse beaucoup *in petto*, et je reste chez moi, à mon grand contentement; car ces Messieurs, sauf leur respect, sont bien *mauvaise compagnie*. J'en reviens toujours à ce que je vous ai dit sur la médiocrité des personnes.

Il y a au reste ,en France, deux partis qu'on pourrait appeler le parti Bonaparte et le parti Talleyrand : d'accord contre l'Europe, ils se détestent mutuellement. Le premier est plus âpre, plus révolutionnaire; le second est plus agréable dans ses formes. Souvent on dirait qu'ils n'agissent pas d'après les mêmes principes. Savary, par exemple, a fort mal traité ici l'Envoyé d'Espagne : il lui a cherché une querelle ridicule sur je ne sais quel prétendu défaut d'égards dont ce dernier n'était nullement coupable; il s'est continuellement plaint de lui et n'a cessé de lui faire de la peine. Caulaincourt, au contraire, a eu l'air de ne pas savoir un mot de tout ce qui s'est passé et à fort bien traité le Comte de Norona. La même différence de procédés s'est fait apercevoir à l'égard de l'Ambassadeur d'Autriche. Qui sait ce qui a pu produire cette division de parti, qui me semble, en creusant jusqu'au fond, une division de gentilshommes et de bourgeois?

Le Général Araktcheief va son train, et il me semble que les gens sensés, en convenant de ses défauts durs et repoussants, conviennent aussi que cet homme est fait

pour le moment. On ne parle que de ses décisions tranchantes et sévères. Reste à savoir si le malade pourra et voudra soutenir le remède. Je vais tâcher de m'introduire auprès de lui avec mon drogman, pour pouvoir toujours me rendre utile aux officiers piémontais qui sont ici ; car, pour moi, je ne me trouve nullement dans sa sphère.

Les Gardes sont averties de se tenir prêtes pour l'un des premiers jours de la semaine prochaine avec équipages domestiques. Bien des gens pensent cependant que ces corps ne seront employés que comme réserve. Véritablement ils seraient (la cavalerie du moins) très déplacés en Finlande ; mais il y a des gens qui regardent du côté de la Turquie. En attendant, les Français ont fortifié Korono et autres points importants de la frontière polonaise. Mais lorsque l'Empereur, il y a quelque temps, voulut faire mine d'opérer de son côté, on se fâcha terriblement, et on lui demanda s'il avait quelques soupçons.

254

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) février 1808.

Monsieur le Chevalier,

C'est la dernière fois que j'aurai l'honneur de vous écrire par la voie de Londres, c'est-à-dire de la Suède

La guerre est déclarée et la Finlande est occupée presque sans résistance. La déclaration de cette Cour a été remise ici à l'Ambassadeur de Suède, mais on lui a refusé un passe-port pour son courrier, et lorsqu'il a allégué la nécessité de faire connaître cette détermination à sa Cour, on lui a répondu que S. M. I. avait chargé son Ministre à Stockholm de communiquer la déclaration. Nous sommes destinés à voir dans tous les genres des choses fort extraordinaires ! C'est la première fois peut-être qu'on remet à un ambassadeur une déclaration de guerre en lui refusant les moyens de la faire parvenir à son Maître. Qui sait si nous ne devons pas voir bientôt quelque chose de plus singulier encore ? L'Ambassadeur va partir : lui permettra-t-on de passer par la Finlande ? Sur le simple doute proposé l'autre jour (non par moi) dans une grande société, une dame s'écria : *Cela n'est pas possible ; pour qui nous prend-on ?* Pour moi je ne dis rien : encore une fois tout a changé dans le monde.

Je n'ai pas lu la déclaration, mais je sais qu'elle contient précisément les mêmes griefs dont je vous ai fait part préalablement. D'ailleurs dès que la Russie est en guerre avec l'Angleterre et que la Suède refuse de se détacher de cette dernière puissance et de s'unir à ses ennemis pour la forcer de faire la paix, il est clair qu'il faut lui faire la guerre. Je supprime toutes les réflexions ; puisqu'on fait cette guerre, c'est une belle preuve qu'il *faut* la faire.

Le chargé d'affaires de Portugal a voulu de son côté envoyer un courrier à Londres. Il a été refusé de même

et on lui a fermé la bouche par l'exemple de l'Ambassadeur de Suède. Il est obligé d'envoyer par Kœnigsberg, où son courrier frètera un vaisseau : jugez de l'embarras. D'ailleurs cette porte, suivant les apparences, sera bientôt fermée comme les autres, de manière que toute communication sera fermée de ce côté.

Il y a ici une fièvre de bals et de fêtes telle qu'on n'en a jamais vu. On fait danser cinq ou six cents personnes et on leur donne à souper. C'est une bagatelle : la dernière fête donnée par le grand Chambellan, Alexandre Louis Narischkine, lui coûte au delà de 40,000 roubles.

La famille Impériale les ayant presque toutes honorées de sa présence, vous sentez qu'on n'a rien épargné. C'est une élégance, un luxe, une profusion dont rien n'approche. Je m'y traîne par devoir, pour quelques instants, en me rappelant mon Tite-Live : *Inter acrioris belli pericula hæc Romæ gerebantur.*

Au milieu des circonstances, uniques dans l'histoire, il faut surtout avoir l'œil sur l'Empire de Turquie. Sa chute semble ajournée, mais je crois qu'on peut toujours la regarder comme infaillible. La Servie est déjà détachée, le reste suivra. J'ai eu l'honneur de vous faire passer un jour un fragment remarquable, imprimé à Paris, sur les anciennes prétentions de la Maison de Savoie. L'Achaïe, Chypre, etc., n'étaient que des titres. Qui sait ce que ces titres peuvent devenir à cette époque de prodiges ! Il faut avoir l'œil sur tout. A Londres on peut tout dire : ici c'est autre chose ; je ne puis dire en ce moment que ce que je dirais à des Français.

L'embarras et l'ennui de Caulaincourt sont visibles malgré les distinctions dont il est comblé. On regarde comme certain qu'il a grande envie de se retirer, et comme Savary qui s'était retiré avec peine, a suivant les apparences grande envie de revenir, je crois qu'il y parviendra. J'ai eu l'honneur de vous dire que ces deux Messieurs appartiennent à deux sectes différentes. En général, la noblesse qui a donné dans la Révolution *n'a point de grâce*. C'est elle cependant qui a fait la Révolution; car, partout où il y a une aristocratie saine, le trône ne risque rien, et le monde sera agité jusqu'à ce qu'il se soit formé une légitime et solide aristocratie. — Je reviens à la Suède.

Son Excellence M. le Comte de Front aura probablement eu connaissance de l'offre qui a été faite ici par S. M. Suédoise, au nom de l'Angleterre, de laisser la Baltique libre et de n'y pas faire entrer un vaisseau de guerre, si la Russie voulait se désister de la guerre contre la Suède. Puisque cette offre n'a pas été acceptée, vous sentez que la guerre était absolument nécessaire. En refusant à l'Ambassadeur de Suède un passe-port pour son courrier, on lui a dit, dans la réponse écrite, que S. M. I. avait pris la détermination de ne permettre à aucun voyageur....., etc. Ce mot est très probablement un avant-goût du refus qu'on lui prépare, après l'avoir comblé des égards les plus distingués; car il n'a jamais été mieux traité que dans la dernière audience qu'il a eue, il y a deux ou trois jours de S. M. I. Si le passe-port lui est refusé, il est décidé à se démettre solennellement de son titre et à se constituer prisonnier comme

Général Suédois. L'estime universelle et peut-être unique dont il jouit ici depuis si longtemps, donnera à cette démarche beaucoup d'éclat et beaucoup d'influence sur l'opinion.

Il y a eu à Louisia, peu au delà de la frontière de Finlande, deux hommes tués du côté des Russes : du reste il n'y a pas de résistance. On parle d'un manifeste de S. M. Suédoise à ses sujets de Finlande, par lequel il leur déclare que, vu l'impossibilité absolue où Elle se trouve de leur porter du secours, Elle se voit obligée de s'en reposer sur eux-mêmes du soin de leur propre défense. La grande question est de savoir si les Russes peuvent s'emparer de Helsingfords et de la flottille suédoise qui s'y trouve (probablement prise dans les glaces). Je sais que l'endroit est très fort, mais j'ignore si la saison et d'autres circonstances ne favoriseront pas les Russes. Je ne sais si le digne Roi de Suède se tirera de là ; mais je regarde comme très probable que le Danemark achèvera de s'y perdre. Nous verrons comment les Anglais et les Suédois marcheront ensemble.

M. le Comte de Front vous aura sans doute beaucoup parlé de S. M. le Roi de France, qui est à Londres. On a cru assez généralement qu'il était parti d'ici avec l'intention de se rendre en Angleterre, mais rien n'est plus faux. Milord Gower s'était d'abord fâché ici contre M. le Comte de Blacas qu'il accusait de ne l'avoir pas instruit de ce voyage ; mais il a vu la vérité avant de partir. Le Roi de France s'étant décidé en Suède, il en fit part en Angleterre, ensuite il partit lui-même ; mais par un accident de mer, il arriva avant ses dépêches, ce qui fit en

Angleterre un assez mauvais effet, que l'arrivée postérieure du Paquebot n'a pas, je crois, tout à fait effacé. Ce Prince est fait, par ses qualités personnelles, pour conquérir l'estime universelle ; mais sa Cour lui donne beaucoup d'affaires, et probablement plus qu'il ne croit. Tout favori est détesté : c'est une maxime de la Monarchie qui la trouble souvent ; or, M. le Comte d'Avaray est un Français tel qu'il n'en a jamais existé. S. M. m'a fait l'honneur de m'écrire à moi-même : *C'était lui, c'était moi* (expression célèbre dans notre langue, de Montaigne parlant de son ami La Boëtie). En effet, le Roi et son ami ne sont qu'un, c'est un seul esprit, un seul cœur, une seule pensée, et pour tout homme qui les approche ou qui les connaît, il est démontré *que jamais le Roi ne résistera à une seule idée de son ami, et que jamais homme vivant ne pourra faire croire ni même soupçonner au Roi que le Comte d'Avaray a pu se tromper.* Qu'arrive-t-il de là ? Que tout ce qui entoure le Roi, et tout ce qui se mêle de ses affaires a conçu contre l'ami intime une haine forcenée qui nuit beaucoup aux intérêts de S. M. Il faut cependant rendre justice au Comte d'Avaray ; je ne connais pas de dévouement plus pur que le sien. Lui et le Comte de Blacas sont peut-être les seuls Français qui aiment le Roi pour le Roi, sans ambition, sans intérêt et sans limite. Mais s'ils sont égaux du côté des sentiments, ils ne le sont pas du côté des talents. Blacas est né homme d'état et Ambassadeur : je ne lui compare aucun homme de sa bande ! Il est le seul qui défende d'Avaray, comme il défendrait la main ou le pied de son Maître. Il est secondé par l'ange de paix, la céleste Du-

chesse d'Angoulême, qui ne cesse de se jeter entre les combattants, de remontrer, de calmer, de raccommoder, mais sans beaucoup de fruit. Ce qu'il y a de déplorable, c'est que les agents du Roi se permettent de blâmer ses démarches hautement et sans mesure. Ils remplissent même de leurs plaintes les lettres qu'ils écrivent à leurs amis ; il serait difficile d'imaginer rien d'aussi condamnable. En supposant deux hommes, dont l'un possèderait toute la confiance de son Maître tandis que l'autre croirait avoir à s'en plaindre grièvement, si tous les deux se permettaient quelques légères critiques, je pourrais, suivant les circonstances, excuser le premier, jamais le second. Mais les Français n'ont plus de morale, et je ne sais pas même où il en reste.

Voilà donc, Monsieur le Chevalier, ce Prince qui n'a certainement aucun supérieur dans son auguste classe, en esprit naturel, en connaissances acquises, en justice, en clémence, en élévation de sentiments, le voilà, dis-je, desservi par un homme dont il est énivré ; et voilà cet homme, qui affronterait mille morts pour son Maître, destiné à lui nuire continuellement sans que l'un ni l'autre se doute jamais de la vérité. — Pauvre nature humaine ! Qui oserait dire au Roi : « Sire ! Un favori est très bon et très respectable à sa place. Il serait bien étrange que les Princes n'eussent pas le droit d'avoir un ami ; mais s'il paraît à la guerre ou dans les négociations, tout est perdu. C'est une loi du monde comme la chaleur ou la gravité. » Qui oserait même dire au Comte d'Avaray : « Bon sujet, tenez-vous à l'ombre. Il y a souvent plus de gloire à dire : *J'ai eu l'honneur de ne pas*

servir le Roi, qu'à dire : *J'ai eu l'honneur de le servir.* Priez votre Maître de vous donner tort quatre ou cinq fois la semaine sur les points dont vous conviendrez ensemble, afin d'exclure l'idée de votre influence suprême. » Il n'y a pas moyen, Monsieur le Chevalier ; c'est là une de ces nombreuses occasions où l'homme sage doit repousser toute idée d'une perfectibilité idéale et prendre les hommes comme ils sont.

Le mal est que le monde est plein de têtes légères qui pensent mal du Roi, désespèrent de sa cause et se tournent même contre lui à cause de ces petites misères. Ils ne veulent pas voir que les passions humaines sont comme la poudre qui a plus de force à mesure qu'elle est plus resserrée. Il y a quelquefois plus d'agitations, plus d'*impegno* pour élire un gardien entre les quatre murs d'un couvent, qu'il n'y en aurait pour élire l'Avoyer de Berne ou le Doge de Venise. Ils disent : « *Voyez cette petite Cour qui passe la journée à se déchirer et à faire des fautes : jugez de ce qu'elle ferait à Paris.* » Il n'est guère possible de raisonner plus mal. Alors la poudre brûlerait au grand air et ne produirait que de la flamme sans explosion. Le balancement de toutes les influences, les lois, les coutumes, les remontrances et jusqu'aux chansons contribueraient à maintenir l'ordre, l'équilibre et tout, comme auparavant.

Mais le mal est fait, Monsieur le Chevalier ; l'opinion est contre le Roi : du moins il n'y en a plus ou point encore en sa faveur. Les grandes puissances ont eu la fatale et incompréhensible politique de le tenir dans l'ombre et de le regarder comme un proscrit qui de-

mandait l'aumône. Elles n'ont que trop réussi. La France ne le connaît pas. Il était fermement résolu à revenir en Russie, mais je crois que des avis bien motivés le feront changer d'avis. Nulle part il ne peut être mieux qu'en Angleterre, et je ne sais même s'il peut être sûrement en nul autre lieu de l'Europe. Quel spectacle, Monsieur le Chevalier ! A la fin du XVIIe siècle, Louis XIV donne l'hospitalité à Jacques II, chassé par ses sujets ; au commencement du XIXe, Georges III, héritier du spoliateur, la donne à celui de Louis XIV ! On tremble en voyant ces épouvantables vicissitudes. Mais pour en revenir à la politique pratique, il me semble que les Anglais devraient tâter les colonies françaises, pour voir si toutes ou quelques-unes ne seraient point tentées de se détacher de la Métropole pour se donner au Roi de France. L'exemple du Brésil est tentant, et aucun préjugé d'honneur ne pourrait arrêter celui qui serait tenté de se prêter à ce projet. Je me suppose Gouverneur de la Martinique, par exemple : pour aucune raison je ne cèderais l'île à des étrangers, quelle que fût ma haine contre le gouvernement actuel. Mais si on me proposait un Bourbon, la fleur de Lis et l'indépendance, je prêterais l'oreille. Les Colonies souffrent certainement, et il serait aisé de les tourmenter, de les affamer davantage. Dans cet état de choses, supposez qu'on leur offre tout à coup l'émancipation et la liberté ; je vous assure, Monsieur le Chevalier, que cette perspective serait bien séduisante. Supposez maintenant qu'une seule île se détermine. Quel spectacle, et quelle tentation pour les voisins qui verraient ce pavillon libre et le commerce tous les jours plus

florissant ! — Quand le Roi ne voudrait pas y aller, qu'on y établisse un Bourbon quelconque, qui serait reconnu et dont on recevrait les Ministres, ce serait encore un grand coup et un bel épouvantail.

On m'apporte dans ce moment la déclaration de S. M. I. datée du 10 de ce mois. J'ai l'honneur de vous la transmettre avec la note d'accompagnement où vous remarquerez le nom qu'on donne à la guerre. Vous verrez aussi de quelle manière j'ai répondu. Comment penser à exprimer contre ma conscience un vœu direct contre l'Angleterre, la seule puissance qui nous protège, ou contre ses alliés ? Jamais.

J'ai déjà eu quelques conversations avec le nouveau ministre d'Espagne. Il est très bon à connaître, je vous assure, car il est très instruit sur plusieurs points. D'abord nous avons battu les buissons sur la langue grecque, et sur quelques points de science qui ne font de tort à personne. Ensuite, nous avons légèrement dérivé vers la politique. Je le crois au fond très bon Espagnol, mais serviteur du temps et du Prince de la Paix. Il appartient précisément à cette espèce d'hommes dont on peut tirer le plus grand parti. Sous ce rapport, je me lierais volontiers avec lui; mais comme il a mal débuté, ainsi que je vous l'ai dit, je suis obligé de m'observer et de me tenir en arrière.

On dit que les choses ont tourné en Espagne et que la scène sera ensanglantée. J'en suis inconsolable. Cette respectable nation est peut-être (on peut dire est certainement) celle de l'Europe qui a moins mérité ces malheurs. Lorsqu'on envisage l'État de l'Europe depuis le

Tage jusqu'à la Tornéa, la tête tourne comme lorsqu'on regarde dans un gouffre sans fond.

J'en étais ici de ma dépêche lorsque j'ai appris qu'au lieu de passer par Kœnigsberg, elle partirait plus tôt et plus sûrement par une occasion de confiance qui la porterait à Vienne. Je me gêne donc moins pour vous dire le reste. Quoique je ne vous écrive que par des courriers, je les examine encore ; car tous n'ont pas le même degré de sûreté.

Je voulais donc vous dire, Monsieur, que si j'en crois mes propres observations, celles des autres et les indices qui s'élèvent de toutes parts, nous marchons à une catastrophe prochaine et inévitable. Joignez l'action continuelle et absolue de la France aux sentiments intérieurs que je vous ai fait connaître, et voyez ce qui peut arriver. Je puis me trouver dans des embarras dont il n'y a pas d'exemple : c'est bien aujourd'hui que vous ne pouvez pas me donner des instructions : mais dans ce moment la vertu est à côté du danger.

M. le Comte de Tolstoï s'est conduit à Paris avec beaucoup de bon sens et de fermeté. Au lieu de se laisser enivrer par des caresses bruyantes, il s'en est toujours tenu à demander l'exécution de ce qui avait été promis à son maître. Aussi il déplaît, et il se déplaît. Je crois même qu'il a arrêté à Vienne Madame son épouse qui allait le joindre à Paris. Je doute qu'il tienne là. On me donne pour sûr que le Général Hinof (prononcez, Kinof) part pour Paris avec une commission particulière. Celui-là réussira parfaitement. Où sommes-nous et que deviendrons-nous ?

La guerre suspendue entre l'Angleterre et l'Autriche est enfin déclarée ; car les Ambassadeurs étant partis respectivement, nul doute que l'Angleterre n'attaque la première sans attendre davantage. J'ai vu encore, dans les papiers publics, que Bonaparte nous l'avait déclarée formellement, en ordonnant à ses vaisseaux de courir sus à tous les bâtiments venant de Sardaigne et y allant. Dès que nous ne pouvons, ni ne voulons, ni ne devons rompre avec l'Angleterre, cette finale était inévitable. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, ce que nous avons gagné à payer les vaisseaux Français pris sur nos côtes : à présent je puis vous le dire, c'est une mesure de peur, où il y avait tout à perdre et rien à gagner. Le Roi ainsi insulté gardera-t-il chez lui le consul Français ? Il ne nous manque plus que cela. Je n'examine point ce qu'il fallait faire précédemment, tenons-nous-en au moment présent : le reste est superflu. Le Patrimoine de S. M. est perdu (du moins pour un temps que personne n'a droit de fixer), tous nos amis nous ont abandonnés, excepté l'Angleterre : il ne nous reste qu'à nous jeter dans ses bras sans aucune retenue. Vous savez, Monsieur le Chevalier, que je n'ignore pas ses torts et ce qu'on peut dire contre elle : mais elle a de magnifiques côtés, et, encore une fois, que pouvons-nous faire de mieux que de l'intéresser et de l'engager même en nous donnant tout à fait à elle ? La politique poltronne et tâtonnante ne vaut rien du tout, et n'a sauvé personne.

Le Roi de Suède avec sa hauteur, qu'il a peut-être poussée trop loin (je ne décide rien), est encore sur ses

pieds avec toute sa gloire. Qu'est devenu son voisin avec sa belle prudence ? Il n'y a plus qu'une ancre, tenons-nous-y. Monsieur le Comte de Front ne m'ayant plus écrit depuis longtemps (il n'en a pas les moyens), je ne sais plus où nous en sommes avec l'Angleterre, ni ce qu'elle est disposée à faire pour nous. Notre politique, à vous dire le vrai, me semble un peu à bâtons rompus, tandis que les affaires doivent se mener de front. Souvent je me suis abstenu de certaines démarches de crainte d'en croiser d'autres. Enfin, Monsieur le Chevalier, chaque homme et chaque Cabinet se conduit comme il l'entend ; mais voyons ce que peut faire l'Angleterre. J'ai surtout les îles en vue, à cause de la sûreté.

Dernièrement on cita, dans un dîner nombreux, une lettre de Londres où il était dit : « *Tous les Ministres étrangers sont allés voir le Roi de France, excepté celui de S.* » Sur quoi mon voisin me dit : « Cette lettre initiale, Monsieur le Comte, ne signifie pas Suède ». Je ne blâme personne et moins que personne Monsieur le Comte de Front qui sait parfaitement ce qu'il doit faire. Cependant prenez-y garde : rien de ce qui peut faire baisser une Maison Royale dans l'opinion ne peut être conforme à la prudence. Je sens bien que le dilemme est dur ; croyez que j'en sens toute l'amertume. Malheureusement il faut se décider.

Puisque Bonaparte, malgré toute la faveur qui m'a poussé ici, n'a pas voulu me recevoir (car je regarde la chose comme décidée), vous voyez qu'il ne s'embarrasse de personne et qu'il exécute ses plans sans avoir égard à rien. Au reste la tentative, sur ce point n'aura

et ne pouvait avoir aucun inconvénient. J'ai fait, ce que j'ai pu : maintenant je n'ai plus rien à faire jusqu'à nouvel état de choses.

De nouvelles lettres de Londres nous annoncent que le Roi de France y a été fort bien et dignement traité, mais que le Ministère n'a pas voulu traiter avec M. le Comte d'Avaray ; il a réussi comme ici. Au reste il y a dans tout ce qui se passe, mais surtout dans les incroyables succès d'un seul homme, quelque chose de surnaturel qui désoriente le bon sens.

Rien n'a changé dans ma situation. Mêmes formes extérieures, mêmes égards, mêmes invitations, mêmes communications, etc... Mais tout cela sans préjudice de la maxime éternelle, que la puissance est toujours gênée devant celui qu'elle n'a pu défendre.

J'ai l'honneur d'être.....

SUPPLÉMENT

M. d'Arberg, Chambellan de Bonaparte, vient d'arriver pour proposer à S. M. I. une nouvelle entrevue sur la frontière, c'est-à-dire *sur la Vistule* (beau phénomène de cette époque!) *pour y terminer définitivement les affaires de la Prusse, de la Suède et de la Turquie.* Ceci est sûr ; ce qui suit est peut-être une fiction de la malice. On dit que quelqu'un, représentant au Ministre des Affaires étrangères l'extrême danger d'exposer nouvellement un grand Souverain à l'action d'une influence si prépondérante, il avait repondu : *J'y serai;* sur quoi on se sépare en ricanant le vers de Corneille : *Contre tant*

d'ennemis que vous reste-t-il? Moi. Chacun se demande: *Ira-t-il? n'ira-t-il pas?* mais pourquoi n'irait-il pas, si *l'autre* insiste?

L'Ambassadeur de Suède est toujours ici; on lui a envoyé un passe-port *pour Memel*, dans cette saison! Il a fait de nouvelles instances auxquelles on n'avait point encore répondu hier. Je crois qu'il persiste toujours dans la résolution que je vous ai fait connaître. Tous les honnêtes gens sont indignés d'une telle violation du droit public qui, dans le fond peut-être, a pour but de retarder le départ d'un Général.

Vous aurez sûrement appris que Bonaparte, à son passage par Turin, avait conféré une foule de places aux hommes les plus distingués du pays. Il a beaucoup vu et beaucoup consulté le Marquis de Barol, l'homme de son rang et de ma connaissance qui a le plus de lumières et de sagacité! Bonaparte qui, malheureusement pour l'Europe, se connaît en hommes mieux que personne, ne m'étonne point en s'adressant à lui. Je crois bien que sa conduite politique aura été souvent blâmée; mais croyez qu'elle n'a été déterminée que par sa grande pénétration. Il a tout prévu et m'a souvent annoncé à moi-même ce que nous voyons. Il n'est pas vrai, au reste, que dans une révolution (aussi grande surtout que celle dont nous sommes témoins), tout le monde doive se conduire de la même manière. Deux marches diamétralement opposées peuvent être l'une et l'autre parfaitement fondées en raison. Il m'est impossible de douter que Bonaparte ayant très souvent vu le Marquis de Barol, après ma demande faite, il ne lui ait parlé de

moi, et j'ai reçu trop de preuves dans ma vie de son amitié et de sa délicatesse pour douter davantage qu'il n'ait répondu de la manière la plus favorable. Je regarde comme une chose démontrée que le Général Savary s'est absolument réservé cette affaire, et que si le Général de Caulaincourt en sait quelque chose, c'est uniquement par ce que lui en a dit ici (peut-être un peu trop vite) l'ami que j'ai employé. Souvenez-vous de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet des deux partis. Qui sait si Bonaparte ne les connaît pas, et s'il ne les emploie pas volontairement pour les éclaircir l'un par l'autre. Il peut très bien se faire que Savary ait été grondé pour s'être chargé de transmettre ma demande, et que ma tentative ne soit honorée que d'un profond silence. Cependant il faut attendre encore un peu.

Notre cher Duc de Serra-Capriola continue ici à se gêner assez peu. Il dit que l'Empereur est trahi et il a raison. Quant à moi, je m'y prends d'une autre manière; mais si j'étais appuyé comme le Duc, et si la Russie ne payait aucun subside au Roi, je parlerais autrement. Ma situation est extrêmement délicate, car je suis tenu de plaire, ou de ne pas déplaire à des gens de systèmes absolument opposés. La promotion d'Araktcheief m'a totalement désorienté sous un certain rapport. Je vois clairement que le Comte de Roumantzof craint de me recevoir, pour ne pas faire ombrage aux Français. Je ne dois point trop élever la voix, mais cependant je ne veux pas qu'il me prenne pour un aveugle. Je vous adresse ci-jointe la réponse que j'ai faite à la Note par laquelle il a fait part au Corps diplomatique de sa no-

mination au poste de Ministre des Affaires étrangères ; car jusqu'à présent le Général de Budberg était censé absent pour cause de santé. Vous y verrez comment, à travers la phrase la plus polie, je lui ai cependant donné mon coup de patte. Je veux bien qu'il me croie prudent, mais pas imbécile. Quant à la déclaration contre la Suède et la réponse que j'y ai faite, comme il est parfaitement égal à S. M. de lire ces pièces quelques jours plus tôt ou plus tard, je les ai fait passer par l'Angleterre, profitant pour cela de la dernière occasion que j'aurai probablement pour ce pays. J'ai profité de même de tous les courriers qui ont passé par la Finlande pour vous écrire par la voie d'Angleterre, et, pour éviter des répétitions inutiles (et qui me seraient d'ailleurs impossibles), j'ai envoyé à M. le Comte de Front mes lettres officielles à cachet volant, avec prière de vous les faire tenir incessamment. J'ai profité d'occasions parfaitement sûres pour faire connaître un peu plus particulièrement, à lui comme à vous, le théâtre où je me promène tristement au milieu des difficultés de tout genre. Je suis comblé dans le monde de marques de bonté et de considération. Il y en a même qui m'étonnent comme, par exemple, de m'être vu invité à dîner à brûle-pourpoint par la Comtesse Alexandre Soltikof, femme du Ministre-adjoint des Affaires étrangères. — *Comment donc, Madame la Comtesse,* lui dis-je en riant, *vous fréquentez les lépreux ! — Monsieur, les règles ne sont pas faites pour vous.* — M'inchino. Vous connaissez sans doute les lois sévères qui écartent ici le Corps diplomatique de tout le district des affaires étrangères, et

vous pensez bien que la Comtesse n'a pas fait ce pas sans autorisation. — Allons donc dîner chez le Comte Alexandre Soltikof, Ministre-adjoint des Affaires étrangères !

255

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) mars 1808.

Monsieur le Chevalier,

J'avais résolu *ab initio* d'avoir l'honneur de vous envoyer le mémoire que j'ai fait passer en France, ou lorsqu'il serait décidé que j'irais ou lorsqu'il le serait qu'on ne voulait pas m'entendre. Cette dernière supposition paraît réalisée, du moins tacitement, quoique je ne voulusse pas répondre que ce mémoire n'aura *jamais* aucun effet. Quoi qu'il en soit, le voilà. Il n'est connu ici que de trois personnes : de M. de Laval, Chambellan actuel de S. M. I., qui a été l'entremetteur dans cette affaire et le seul homme de Saint-Pétersbourg qui par une certaine réunion de circonstances pouvait m'être utile ; de M. le Comte Alexandre de Soltikof, ministre-adjoint des Affaires étrangères, et de mon frère. Tous trois l'ont approuvé en général, mais le premier trouve que je n'ai pas assez loué Bonaparte. Le second, au contraire, prétend qu'il y est assez, et même *assez finement* loué. Mais

ni l'un ni l'autre n'ont remarqué la dernière phrase que mon frère a trouvée hardie et même un peu téméraire. Sa perspicacité sur ce point m'a surpris, car il a vu très clairement le combat qui s'éleva dans ma conscience entre la haine et la politique. Je conviens qu'il en est résulté quelque chose de légèrement ambigu, et par conséquent de hardi ; mais je n'ai nul regret à cette tournure. Ce que j'avais à dire exigeait de certaines précautions d'un genre tout contraire à ce qu'on pourrait imaginer ; et, à tout prendre, je crois que j'ai dit ce que je devais dire.

Je ne vous envoie qu'un brouillard, mais je vous ai fait connaître depuis longtemps mon insurmontable répugnance pour les copies : j'espère que vous me pardonnerez.

SUPPLÉMENT.

Vous n'avez pas oublié, Monsieur le Chevalier, ce discours qui me fut tenu à table et que j'ai eu l'honneur de vous rapporter : — *Cette lettre initiale* S *ne signifie sûrement pas Suède.* Jugez du plaisir avec lequel j'ai appris que contre toutes les probabilités imaginables, la lettre signifiait précisement *Suède* et qu'en effet le Ministre de cette puissance n'est pas allé voir le Roi de France. Personne n'en comprend la raison, mais peu m'importe. Il me suffit que ce trait de rare prudence ne soit pas sur notre compte ; on n'aurait pas manqué de le tourner en ridicule.

Je crois la nouvelle entrevue décidée. D'abord l'Empereur avait dit *non ;* mais on a insisté, et le départ paraît

décidé. Les suites de la nouvelle entrevue font trembler.

On m'assure dans ce moment que Davoust marche sur la Moldavie et *qu'il se dirige sur la Perse.* J'imagine que la Turquie se trouvera sur la route. Il est assez probable que l'Autriche aura reçu des offres à ce sujet, et que Bonaparte s'en servira en grande partie pour ranimer la Pologne. Je ne crois pas que la Russie ait autre chose que la Valachie et la Moldavie : vous verrez qu'on lui prendra sa portion de la Pologne et même la Courlande et la Livonie. Je ne doute pas que le projet décidé de Bonaparte ne soit d'en faire une puissance asiatique. La postérité en contemplant l'humiliation de ce grand pouvoir en jugera bien autrement que nous qui en souffrons. A présent que je vois clair dans certaines choses ; je suis forcé de convenir avec moi-même, contre moi-même, qu'une influence Russe en Europe serait un fléau terrible.

L'Espagne est conquise et le Portugal réuni. Quel spectacle ! Et quand on songe que le renversement ou l'abaissement de tant de trônes, et l'établissement d'une monarchie universelle ne sont point encore la *Révolution* mais seulement *les moyens de la Révolution*, on peut juger de son importance. Au milieu des ruines, je songe toujours aux Iles et à la Grèce. Le Roi serait bien mieux à Famagouste ou à Candie qu'à Cagliari. Si le voyage s'exécute, j'en parlerai à tout hasard. De votre côté, Monsieur le Chevalier, traitez ce chapitre avec l'Angleterre. L'Ambassadeur de Suède est encore ici, mais sur le point de partir. Je doute beaucoup que son Maître puisse être sauvé : je crois voir une loi générale contre lui.

256

Au Même.

6 (18) mars 1808.

Monsieur le Chevalier,

M. l'Ambassadeur de Suède étant sur son départ, je lui remets cette lettre qui vous parviendra, quand il plaira à Dieu, par la voie d'Angleterre. Le Ministre Comte de Roumantzof a répondu à ses nouvelles instances par une lettre extrêmement honorable qui porte en substance : Si vous voulez demeurer à Saint-Pétersbourg, vous y serez traité avec toute la considération qui vous est due ; si vous préférez, avant votre départ, un séjour hors de la capitale, l'Empereur vous offre son château de Tsarskoe-Selo. Si vous laissez votre famille, elle sera sous sa protection spéciale ; si vous désirez un vaisseau de S. M. I., il est à vos ordres ; si vous préférez en demander un à votre Maitre, je me charge de faire passer une dépêche. Quant au passage par la Finlande, l'Empereur ne peut changer ses dispositions, etc.

Véritablement, il y a bien quelque délicatesse à faire passer un Général tel que M. de Steddingk au travers de l'armée Russe. Enfin, Monsieur le Chevalier, il s'en va par Baltic-Port, à quelques lieues ouest de Revel. Il a

écrit à S. M. I. pour lui demander un vaisseau, et dans sa dépêche, qu'il a envoyée à cachet volant au Ministre, il détaille toute la négociation et lui communique les pièces; je sais qu'elles ont toutes été communiquées à l'Ambassadeur de France; sur l'article de Tsarskoe-Selo, il a répondu *que ce séjour lui rappelerait des idées trop pénibles* (Catherine II et la haute faveur qu'elle lui accordait). Voilà donc qui est entendu.

Je vous écris ceci à huit jours de l'Equinoxe, par 21 degrés de froid. Jugez de l'état de l'armée en Finlande où le froid est beaucoup plus aigu. Le Général Ministre Araktcheief, qui est allé la visiter, se loue beaucoup de l'état où il l'a trouvée. Il dit surtout qu'il n'y avait que cent hommes dans les hôpitaux. *Credat Judæus Apella, non ego.* Plus d'une personne ont rencontré des convois de soldats revenant avec des membres gelés : je plains ces soldats au delà de toute expression. Jusqu'à Sveaborg on est allé grand train; c'était ce qu'on appelle *enfoncer des portes ouvertes.* Mais il a fallu s''arrêter, et je ne sais trop ce qui arrivera ; on y a trouvé six mille hommes de garnison et mille bouches à feu. Vous allez sans doute vous écrier : *Cela n'est pas possible!* Je l'ai dit tout comme vous, Monsieur le Chevalier; cependant, comme on ne varie pas sur ce point, j'en conclus seulement que les forces sont très considérables et fort supérieures à ce qu'on croyait. On parle d'un assaut à la Souvarof : mais Souvarof est mort, la chose est incontestable ; d'ailleurs Sveaborg est bâti (vis-à-vis Helsingfords) sur quatre ou cinq rochers à plus de trois verstes du rivage : aller là, découvert

jusqu'au soulier, c'est un jeu à perdre 15,000 hommes, et quand ils arriveraient, qui leur promet qu'ils ne trouveront pas la glace rompue au pied des remparts ? Enfin c'est une entreprise des plus chanceuses. On dit que les Suédois et même les Finlandais sont furieux, qu'il y a beaucoup d'enthousiasme, etc.; mais les nouvelles de l'armée sont si soigneusement étouffées qu'il est difficile de savoir à quoi s'en tenir. Avis à vous, Monsieur le Chevalier, lorsque vous lirez des nouvelles à 700 lieues.

Le Général Russe Buxhovden a publié une proclamation aux Finlandais datée de Friderichsham le 6 (18) février. On la cache très soigneusement, cependant elle est connue : on y déclare la Finlande unie pour toujours comme province Russe (en vérité je serais plus porté à croire qu'en fin de compte l'Ingrie reviendra à la Suède). On promet aux Finlandais le rétablissement de leurs anciens privilèges, et l'on convoque les Etats-Généraux à Abo ; vous voyez que cette marche est tout à fait gallicane.

Malgré toutes les précautions imaginables, on ne peut nous empêcher de savoir que tout va assez mal en Finlande. Les généraux (outre le chef) sont : Sprengporten, Bagration et Suchtelen. Le premier est un traitre, envoyé là comme Suédois pour agir sur les esprits (mesure également fausse et dangereuse), le Prince Bagration, à qui des circonstances heureuses avaient fait une espèce de réputation, n'en est pas moins un homme excessivement médiocre, pour ne rien dire de plus. Suchtelen, chef du génie, est un homme doux et savant, mais timide

et sans nerf, je ne puis dire d'ailleurs ce qu'il vaut comme militaire ; mais tous sont brouillés. Déjà un corps de 500 hommes, poussé en avant mal à propos par le Prince Bagration, et commandé par le Colonel Borosdin, a été surpris et écharpé par les Finlandais. Il en est résulté une scène violente entre ces deux Messieurs ; on n'a rien oublié pour étouffer cet événement, cependant il est connu. Tenez pour sûr, Monsieur le Chevalier, que tout finira mal : laissez venir le beau temps, les Suédois et les *guinées*.

Vous aurez peut-être lu cette phrase dans les papiers publics : « Les troupes Russes qui sont en Italie s'étaient mises en route pour retourner chez elles ; *mais un ordre de S. M. l'Empereur Napoléon les a retenues jusqu'à nouvel ordre.* » Vous ne sauriez croire combien ce trait a offensé la nation. Il y en a qui sont moins connus et qui sont bien plus terribles. L'Empereur voulait aller en Finlande : Caulaincourt l'a su, il a dit au Ministre qu'il se disposait à suivre S. M. Le Ministre lui a répondu que ce n'était qu'une simple course pour voir l'armée. « N'importe, a repris Caulaincourt, je suis ici pour être auprès de l'Empereur, et quand il ne serait absent que deux jours, je veux le suivre. » L'Empereur a supprimé son voyage. Je pense que ce trait suffira pour vous faire savoir où nous en sommes.

Sur l'esprit public, l'aigreur, le mécontentement et les bruits sinistres, vous savez tout. Les actions de l'Impératrice Mère commencent à baisser, et celles de l'Impératrice régnante gagnent en proportion. Regardez la mappemonde, Monsieur le Chevalier, voyez la place

qu'y occupe la Russie, calculez ses moyens, rappelez-vous sa réputation d'hier, et comprenez si vous pouvez l'état où elle se trouve. Quelles études et quelles découvertes je fais sur la politique ! Mais qu'elles me coûtent cher !

Le Marquis Douglas est toujours ici, prisonnier à l'auberge de *par la goutte mais non de par le gouvernement* dont il n'a eu qu'à se louer depuis la déclaration de la guerre. Les espions de Caulaincourt notent, dit-on, les noms de ceux qui vont le voir. Si l'on se met à avoir peur d'eux, il doit mourir d'ennui. On assure toujours (et même je l'ai ouï assurer par un de ses compatriotes) qu'il voulait épouser la Comtesse Potocka et que cette dame l'en avait dissuadé elle-même et lui avait conseillé de retourner sans délai en Angleterre. M. le Comte de Front vous aura assez mis au fait de tout ce qui se dit à Londres, dans le temps, contre cet Ambassadeur ; mais toutes ces plaisanteries n'avaient point de fondement réel, et pour moi je crois qu'il était plus fait pour ce pays que son taciturne successeur. Un Anglais tout à fait Anglais, et surtout qui n'a pas voyagé, ne sera jamais bon en Russie (quel que soit d'ailleurs son mérite) que pour la simple représentation. Le mérite même peut nuire s'il n'est pas environné de certaines formes.

M. Zundler est revenu de sa course sur la côte jusqu'à Riga. Ce qu'il a vu formerait un roman, ou pour mieux dire une comédie. Il me paraît qu'on a été très content de lui. Il ne fera aucun mauvais usage de ce qu'il a vu. Mais que dire de cet officier Français (M. du Ponton) qui était à la tête de l'expédition ? Je ne puis

croire qu'un gouvernement éminemment ombrageux par nature puisse oublier les premières règles de la prudence, au point de déceler ainsi tous les endroits faibles de la cuirasse à des hommes incapables d'aucun sentiment généreux et avec qui d'ailleurs on peut être brouillé dans six mois. M. Zundler va résider à Cronstadt.

Voilà l'auguste famille de France partagée en deux, sans que nous puissions savoir *si, quand et comment* les deux parties pourront se rejoindre. On continue d'affirmer ici en général que le Roi a été *mal reçu*, mais il y a beaucoup à rabattre de cette assertion, du moins à ce qu'il paraît. Que ne donnerais-je pas pour que le Comte de Blacas eût suivi son maître à Londres, avec sa pleine confiance. Le trait le plus marqué de son grand caractère est de n'avoir ni haine ni jalousie contre le Comte d'Avaray. Il y a eu à Londres de terribles tripots dont M. le Comte de Front vous aura informé mieux que je ne pourrais le faire. Dans cette Cour, malheureusement si mutilée et si rétrécie, on aperçoit de grandes vérités, plus clairement peut-être qu'on ne les verrait dans un grand Empire.

Tous les hommes aiment la monarchie. Tous sont portés à bien penser du Roi et à le croire juste. Tous sont bien aise qu'il y ait un homme au-dessus de tous les autres, auquel on puisse appeler des erreurs de tous les autres. L'indépendance des jugements du Roi étant donc un bien commun, comme l'air, dès qu'un homme passe pour les diriger, on se met à le détester de toute part comme un monopoleur qui prend pour lui ce qui appartient à tout le monde. Telle est l'origine de cette

haine contre les favoris dont j'avais l'honneur de vous parler dans mon précédent numéro, et quoiqu'elle paraisse au premier coup d'œil naître du bas et méprisable sentiment de l'envie, cependant elle est fondée, comme vous voyez, en raison et en délicatesse. Elle suppose même nécessairement la supériorité morale du Souverain sur tous les autres hommes.

Il serait à désirer que ces réflexions parvinssent jusqu'à S. M. Très Chrétienne, ses affaires en iraient mieux. Je m'étendis un peu sur ce point dans mon dernier numéro, parce que je croyais qu'il serait lu par Son Excellence M. le Comte de Front, qui peut-être aurait trouvé l'occasion d'en faire usage, du moins en partie ; mais la dépêche a dû prendre une autre route, et le Comte de Blacas ayant attaché plus d'importance que je ne croyais à mes idées sur les Iles, j'en ai formé un mémoire à part que je lui ai remis.

257

A M. le Général Pardo.

Ministre d'Espagne.

Saint-Pétersbourg, 20 mars (1er avril) 1808.

Monsieur le Général,

Je viens de lire avec un plaisir infini votre *Examen analytique du tableau de la Transfiguration*, qui est, dans

le vrai, un traité complet sur la peinture antique et moderne. Cet ouvrage réunit tous les genres de mérites: logique saine, observations fines, analyses déliées, érudition choisie, toujours prise aux sources mêmes, et jamais dans les dictionnaires ou dans les tables de matières, bon ton d'ailleurs, style de bonne compagnie, et grâce castillane revenue de Paris. Rien n'y manque, à mon avis ; et le titre même a un grand mérite, en ce qu'il ne promet qu'une très légère partie de ce que vous donnez.

Tout de suite j'ai fait passer cet excellent livre à mon digne ami, M. le Comte de Blacas, qui ne s'amusera peut-être pas autant que moi avec les passages de Platon et d'Aristote, mais qui est bien plus digne, en revanche, de rendre à l'auteur toute la justice qui lui est due en qualité de connaisseur.

S'il vous était jamais possible, Monsieur le Général, lorsque le livre sera retourné dans vos mains, de vous en séparer de nouveau pour quelques jours en ma faveur, je trouverais peut-être le courage de vous présenter quelques doutes qui flottent depuis longtemps dans ma tête sur le beau en général, et sur d'autres objets moins abstraits. En attendant, Monsieur le Général, me permettrez-vous d'arrêter votre attention sur un passage de Quintilien extrêmement précieux, mais que vous ne paraissez pas avoir traduit avec le même bonheur qui vous l'a fait trouver, — page 127 : *Nec pictura in qua nihil circumlitum est eminet : ideoque artifices, etiam quum plura in eadem tabula opera contulerunt, spatiis distinguunt, ne umbræ in corpora cadant.* Vous traduisez : *Ni*

tampoco sobresale una pittura quando esta circumdada de obscuridad, etc. Si je ne me trompe infiniment, Monsieur le Général, c'est tout le contraire. Quintilien veut dire qu'*une figure n'a point de saillie lorsqu'elle n'est pas* ENCADRÉE *dans l'ombre. Et voilà pourquoi*, ajoute-t-il, *les anciens artistes, lors même que leurs tableaux contiennent plusieurs figures, ne les groupent jamais; ils les isolent constamment, de peur que l'une ne tombe dans l'ombre de l'autre et n'en soit éclipsée.* Voilà, Monsieur le Général (avec un peu de paraphrase), le véritable sens du passage. Vous me demanderez peut-être pourquoi je m'avise de traduire *anciens artistes?* A cause de *contulerunt*, qui me paraît se rapporter assez clairement au temps passé. Vous n'avez pas droit, ce me semble, de traduire *introduycen*, il fallait dire *introduycieren* (je barbarise peut-être, mais vous m'entendez). Quand l'expression *contulerunt* ne ferait naître qu'un doute, je vous tiens pour obligé *en conscience* de le laisser subsister.

Pour ce qui est des conséquences qu'on a droit de tirer de ce passage sur la manière des anciens peintres, nous en parlerons, j'espère, une autre fois. Mais, quoi qu'il en soit, je crois comme vous, et peut-être plus que vous (car je ne suis point obligé d'être modeste pour vous), que vous avez indiqué un passage décisif.

Afin de payer faiblement, mais au moins en monnaie qui ait cours chez vous, le plaisir que vous m'avez procuré, j'ai l'honneur de vous adresser le premier volume de la philosophie de Stay. Je ne connais pas de plus grand effort de latinité moderne. Voyez, je vous prie, sans aller plus loin (Préf., p. xviij), comme il a exprimé les

deux règles : que *la vitesse est comme les temps divisés par l'espace :* et que *les solides semblables sont comme les cubes de leurs côtés homologues.*

Agréez, je vous prie, l'assurance de la haute considération...

258

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) avril 1808.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Depuis votre numéro 29 du 19 novembre, arrivé ici le 28 janvier, je n'ai rien reçu de vous.

Aucune nouvelle de Finlande : Sveaborg tient toujours. On assure généralement, mais personne n'a pu en avoir la certitude, que le gouverneur a promis de se rendre s'il n'était pas secouru le 1er mai. Si la promesse est vraie, elle est nulle ; car il est presque impossible que les glaces tiennent jusqu'à cette époque. — Voici au reste un petit abrégé de toute cette affaire de Suède.

Lorsque l'Empereur fit remettre ici à l'Ambassadeur de Suède la déclaration de guerre que j'ai eu l'honneur de vous transmettre, l'Ambassadeur demanda tout de suite un passe-port pour envoyer un courrier à son Maître ; mais le passe-port lui fut refusé en disant *que l'Empereur se chargeait de faire passer lui-même cette*

déclaration. Le courrier Russe partit donc et s'en alla jusqu'à Abo, en semant chemin faisant le manifeste aux Finlandais. Les glaces brisées empêchèrent le courrier de s'embarquer. Il fut donc obligé de revenir sur ses pas ; mais il fut arrêté et dévalisé par les Suédois. Depuis l'on a dit publiquement à Stockholm et ici qu'il avait été pendu, mais c'est un conte ; il est vrai cependant qu'on n'en a plus entendu parler : ce qui signifie seulement qu'il est dans quelque prison, ou qu'on l'a rendu aux Russes qui n'en parlent plus.

Cependant le Roi de Suède, informé par le télégraphe d'Abo qu'une armée Russe était entrée en Finlande sans déclaration de guerre et qu'elle distribuait le mànifeste que vous avez vu, crut devoir mettre la main sur la légation Russe et sur ses papiers (dont il ne s'est cependant pas emparé) ; en même temps son Ministre écrivit au Général russe en Finlande une lettre où il lui disait que se voyant ainsi attaqué sans raison, et ne voyant arriver ni son Ambassadeur ni dépêches de sa part, il avait lieu de croire à quelque violence commise sur M. de Steddingk, ce qui l'avait obligé de prendre ses précautions en arrêtant M. Alopes ; on s'est bien gardé de faire connaître cette dépêche au public. En réponse, le Général Russe remit cette lettre de l'Ambassadeur de Suède dont le Ministre des Affaires étrangères s'était chargé et dont je vous ai suffisamment entretenu.

Il résulte de tout ce détail que le Roi de Suède a parfaitement raison. Vous avez vu tous les hurlements Français dans les papiers publics ; mais ce n'est que du bruit. Les enfants seuls croient que le Roi s'est exposé

par ce coup d'éclat. A quoi s'est-il exposé ? A-t-il un ennemi de plus ? Ceux qu'il a sont-ils devenus plus puissants ? C'est une maxime prouvée par toutes les pages de l'histoire que, dans les grandes secousses politiques, les puissances secondaires ne peuvent se sauver que par les coups de tête et les mesures exagérées. Je ne sais ce qui arrivera, mais je suis bien sûr que si Napoléon avait à choisir une alliance de mariage dans toutes les familles royales de l'Europe, il choisirait celle de Suède. En attendant, le Danemark paraît absolument anéanti. Vous aurez vu dans toutes les *gazettes* la fable de l'entrée des Français dans la Séeland : Bernadotte seul était à Copenhague et il a jugé à propos de partir incessamment et de revenir sur le continent en faisant un très grand tour. Je ne voudrais pas répondre de la personne même du Roi s'il s'obstine dans sa capitale où rien n'est stable. Voici une des idées qui peut vous faire comprendre l'état des têtes : enfermer Marie dans un couvent, chasser tous les Princes, et donner l'Empire au fils, sous la Régence d'Elisabeth , en lui faisant épouser une grande-duchesse.

L'effervescence que je vous ai fait connaître s'est considérablement calmée, du moins dans les discours ; mais, je vous le répète, on ne peut compter sur rien. Des gens infiniment au fait des affaires pensent que la paix avec l'Angleterre est infaillible avant le mois de septembre d'une manière ou d'une autre, comme quelqu'un me disait l'autre jour. Alors la France nous tombera dessus : autre perspective terrible.

Tous les yeux dans ce moment sont tournés sur l'Es-

pagne... Si loin du théâtre, je n'ai pas assez de données pour juger sainement ce grand mouvement, qui n'aura peut-être pour résultat que la punition de la plus coupable des femmes, celle de son complice, et la fondation d'un nouvel Empire au Mexique ; c'est une de mes prophéties favorites, comme vous l'aurez vu plus d'une fois. Le Pape nous occupe aussi beaucoup. Permettez que je finisse en latin. *Numquam atrocioribus cladibus magisve justis judiciis approbatum est non esse cura diis securitatem nostram, esse ultionem.*

J'ai l'honneur d'être, etc.

SUPPLÉMENT

Avril 1808. — S. M. le Roi de France s'étant fixé en Angleterre, toute sa famille doit le suivre. Le Comte de Blacas a donc demandé une frégate à l'Empereur qui s'y est prêté de la manière la plus aimable ; et M. le Comte de Roumanzof a dit au Comte de Blacas qu'il n'avait plus qu'à s'adresser au Ministre de la marine pour l'exécution. Il croyait donc la chose faite, mais lorsqu'il s'est présenté à l'Amiral Tchitchagof, il a essuyé un refus tranchant : *Les frégates nous sont nécessaires, la chose n'est pas possible.* Rien n'a pu le tirer de là. Le Comte de Blacas a cru qu'ayant la parole d'honneur de l'Empereur il était sûr ; mais il s'est trompé, tout a échoué devant l'opposition de l'Amiral. Le pauvre Comte de Blacas a dit les choses les plus vives au Ministre des Affaires étrangères. Le tout en vain. Il a donc fallu s'adresser au *grand Chevalier*, et demander une

frégate au roi de Suède. — A vous dire la vérité, j'en suis fâché pour S. M. I.; il est dur pour Elle d'en être réduite là.

Quoique dans un sens *il n'y ait plus d'espérance*, c'est-à-dire qu'il n'y ait aucune force capable de faire plier la France, il faut cependant se garder de donner à cette vérité une extension qui la convertirait en fausseté. Rien ne peut vaincre la France, mais la France peut fort bien se vaincre elle-même. Mille raisons démontrent que rien n'a pu empêcher Napoléon de poursuivre l'exécution de ses projets ; mille raisons démontrent que..... Quant aux dates, j'ai toujours dit que c'est lettre close pour l'esprit humain.

J'ai eu l'honneur de vous dire aussi plus d'une fois que, ni ici ni là, on ne découvre l'homme dont le monde a besoin ; mais qui est-ce qui connaissait Napoléon avant qu'il eût pris son vol ? Et voyez ce qu'il a fait en dix ou douze ans. Il est possible sans doute que le grand homme qui doit suivre l'homme extraordinaire ne soit pas né ; mais il est possible aussi qu'il ait 25 ans ; ainsi on ne peut rien affirmer.

Je ne sais ce qui arrivera, ou ce qui est arrivé en Espagne, mais de nul pays du monde il ne pourrait partir des choses plus extraordinaires, si ce fruit est mûr.

L'Ambassadeur d'Autriche dans ses billets d'invitation ne me donne plus le titre de Ministre. Il traite le Duc de même. Nous n'avons encore pris aucun parti à cet égard.

259

Au Même.

Saint-Pétersbourg, avril 1808.

Vous connaissez sans doute, Monsieur le Chevalier, la thèse soutenue en Angleterre par tous les gens sages. Ils disent que Jacques II ne fut nullement déposé mais qu'il abdiqua par sa fuite. Il n'en est rien cependant, mais on ne peut se dispenser d'applaudir à un sophisme qui dispense de soutenir qu'un peuple peut avoir le droit de déposer son Souverain, proposition qu'il ne faudrait pas soutenir quand même elle serait vraie, ce qui n'est pas.

Mais ce qui fut sophisme en Angleterre pourrait bien être raisonnement en Espagne, où l'état des choses est tout différent, unique même, à ce qu'il me semble. Les Espagnols n'ont certainement pas chassé leur Maître, ils n'ont pas pris parti entre l'un et l'autre ; ils se sont déclarés prêts à se sacrifier pour l'autorité légitime. Dans ce moment terrible de dangers et de malheurs, le Roi (quel qu'il soit) abandonne ses sujets et va se remettre volontairement entre les mains du mortel ennemi de sa famille. *Quid juris ?* Si, dans cette hypothèse, le Conseil de Castille, les Grands du royaume, ou les Cortès déclaraient le trône vacant et l'offraient à un autre

Prince, je crois, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, *qu'il serait bien donné.* Il ne manquerait pour ramener le moyen âge qui, sur certains articles avait plus de bon sens que nous, que de consulter le Pape sur la validité du changement ; car je nie que, dans certains cas, il y ait aucun moyen de faire mieux.

Il reste un jeune Prince en Espagne ; mais pour lui donner la couronne, il faudrait de même prononcer une déchéance. Qu'arriverait-il d'ailleurs si on lui opposait des difficultés qui sont connues de l'univers et écrites sur son visage ?

Nous parlions l'autre jour de l'Espagne, Monsieur le Comte de M..... et moi : *S'ils se ressouvenaient de leurs anciens Maîtres*, me dit-il, *et s'ils appelaient l'Archiduc Charles, par exemple, je répondrais bien que jamais les Français n'entreraient en Espagne.*

Je pensai bien que l'Archiduc ne se ferait pas presser, mais je n'aperçus pas d'autres idées au Comte de M.....

Tout ceci n'aura peut-être pas le sens commun lorsque vous le lirez, mais à une grande distance des événements on est obligé de raisonner hypothétiquement ; et en me renfermant dans le cercle des possibles, je crois qu'au moment et au lieu où je vis, ce n'est pas un paradoxe de croire *que le trône d'Espagne, suivant la tournure que prendront les affaires, peut vaquer légalement.*

J'ai beaucoup parlé de l'Espagne avec le Général Pardo. Il pense que les Espagnols répugnent infiniment à la scission de l'Amérique, et que, pour maintenir l'union, ils préféreront obéir à tout Souverain quelconque : c'est fort bien quant aux Espagnols ; mais les Améri-

cains que pensent-ils ? C'est là la question. Résisteront-ils à la tentation d'être libres et grands sans être coupables ? Suivant les règles, cette couronne appartiendrait à S. M. le Roi des deux Siciles. *Se poi non si sente*, un autre Prince pourrait se mettre sur les rangs. — Mais à quoi bon jeter l'œil dans ces profondeurs ? On n'y voit goutte.

P. S. — Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai lu la lettre de Napoléon au Prince des Asturies. C'est une pièce diabolique, et qui a ceci de particulier que le poison résulte de la publicité ; car si l'on suppose qu'un courrier ait porté la lettre au Prince et qu'elle soit demeurée confidentielle, je ne crois pas que Louis XIV eût pu écrire mieux ; mais du moment où la pièce est livrée à l'impression, la plus pure raison se change en atrocité. Le passage sur la Reine est écrit (puisqu'il devait avoir le grand jour) avec la griffe de Satan.

260

Au Même.

Saint-Pétersbourg, mai 1808.

Monsieur le Chevalier,

J'ai promis, dans un de mes précédents numéros, de vous donner *pleine satisfaction* sur une tentative qui

vous a paru si étrange. Je m'acquitte aujourd'hui de ma parole, en vous priant néanmoins, avant tout, de ne donner à tout ce que vous allez lire que le nom d'*éclaircissement*; car, pour les *apologies*, je les abandonne volontiers à ceux qui en ont besoin.

Les Etats du Roi sont conquis, et possédés par un homme rare, extraordinaire, etc. (Je lui donnerai volontiers toutes les épithètes qu'on voudra, excepté celle de *grand*, laquelle suppose une moralité qui lui manque). Cet homme est surtout remarquable, ainsi que tous ses collègues qui figurent dans l'histoire, par une volonté invincible. Avant d'agir, il réfléchit; mais dès qu'il a pris son parti, jamais on ne l'a vu reculer. C'est un instrument visiblement choisi par la Providence pour opérer l'une des plus grandes Révolutions qu'on ait vues sur la terre.

Dans les vastes projets qui remplissent cette tête, l'Italie occupe l'un des premiers rangs. Il y tient d'une manière inflexible; et le Piémont, qui est la clef de ce beau pays, est aussi la province qu'il a serrée le plus fortement dans ses bras de fer. Il s'en est occupé sans relâche; il y a tout détruit et tout changé. Il l'a, pour ainsi dire, *pétrie* pour l'amalgamer avec la France, et il se plaît à dire qu'*il faudrait trois siècles pour rétablir ce qui existait*.

On peut dire que, depuis la bataille de Marengo, la restitution du Piémont a cessé d'être possible. Cependant on pouvait encore se flatter; mais, depuis celle d'Austerlitz, aucun homme usant de sa raison n'a pu conserver d'espérance. Tout se réduit donc *dans ce moment*,

pour S. M., à une indemnité plus ou moins disproportionnée. Pour l'obtenir, nous comptions sur deux amis puissants : l'un a disparu comme un brouillard (du moins pour quelque temps) ; que fera l'autre ? Je n'en sais rien. Un prophète qui était Roi a dit : *Ne vous fiez pas aux Rois* (*Nolite confidere in principibus*). Certainement, Monsieur le Chevalier, ce grand et saint personnage n'a pas voulu déprimer un ordre auguste dont il était membre lui-même ; il a voulu seulement exprimer une vérité toute simple : c'est que tous les actes des Souverains étant nécessairement soumis à la raison d'État, laquelle obéit à son tour aux agitations éventuelles du monde politique et moral, faire dépendre sa sûreté et son salut des dispositions constantes d'une Cour quelconque, c'est au pied de la lettre, se coucher, pour dormir à l'aise, sur l'aile d'un moulin à vent.

Outre ces observations générales, j'en ai de particulières à l'Angleterre. Les gouvernements mixtes forment toujours des alliés équivoques. Je n'entends point manquer de respect à ce gouvernement, je le vénère, au contraire, et l'admire infiniment (à sa place néanmoins, et non ailleurs) ; mais il est cependant vrai que ces sortes de gouvernements rendent les alliances bien précaires. Il faut accorder une foule de volontés. L'opinion tient le sceptre. La guerre et la paix sont déclarées souvent à la Bourse avant de l'être à Saint-James, et nul Ministre ne peut résister à la volonté de la nation bien exprimée. Le Roi, d'ailleurs, touche à la fin de sa noble carrière. A sa place, nous voyons arriver un élève de Fox, sur lequel je compte fort peu. Même dans toute la

vigueur du règne actuel et du ministère passé, je vois Pitt, accusé de nous avoir abandonnés, dire en plein parlement: « *Nous aurions rendu un fort mauvais service au Roi de Sardaigne en le plaçant en contact avec ces républiques incendiaires d'Italie.* » Je vois S. M. mise dans la balance, au traité d'Amiens, avec l'île de Ceylan, et complètement sacrifiée sans balancer. Je lis enfin les lettres anciennes du digne Comte de Front, où il ne cesse de me répéter que, *si les deux puissances n'agissent pas de concert, il a bien peu d'espérance.* Aujourd'hui que non seulement elles n'agissent pas de concert, mais en sens contraire, que pourra et que voudra l'Angleterre ? C'est ce que j'ignore. Ajoutons que la haine mortelle que Napoléon a vouée à cette puissance retombe sur nous, et que, du moment où il nous a vus sous sa tutelle seule, il était de toute évidence qu'il allait tomber sur nous, quand ce ne serait que pour étouffer sur le champ la petite faveur qu'allait prendre notre pavillon, et prévenir l'utilité dont il pourrait être aux Anglais pour leurs spéculations dans la Méditerranée. En attendant, sa haine épouvantable se déploie de toutes les manières contre S. M. Il refuse de la reconnaître pour Souverain ; il fait disparaître son nom de tous les calendriers qui lui obéissent, etc.

Et lorsque, avec cet homme qui tient l'Europe dans sa main, on en viendra enfin à une paix finale (supposé cependant qu'elle soit possible), s'il vient à s'obstiner irrémissiblement, et à faire des offres acceptables à l'Angleterre sans vouloir entendre parler de nous, fera-t-elle la guerre pour le Roi?

Au moment où je m'occupais le plus fortement de ces tristes idées, il arrive ici un favori de Napoléon. Cet homme se prend de quelque intérêt pour moi, sans savoir pourquoi, car je ne lui avais pas même fait une visite. De plus, il est présenté dans une maison avec laquelle je suis fort lié ; et le chef de cette maison, qui est un Français naturalisé dans ce pays, et Chambellan de S. M. I., est un homme délié, qui est fait exprès pour conduire une affaire, et qui me veut d'ailleurs beaucoup de bien. Je réfléchis sur tout cela, et je me demande s'il n'y aurait pas moyen de tirer parti des circonstances en faveur de S. M. Les hommes extraordinaires ont tous des moments extraordinaires ; il ne s'agit que de savoir les saisir. Les raisons les plus fortes m'engagent à croire que, si je pouvais aborder Napoléon, j'aurais des moyens d'adoucir le lion, et de le rendre plus traitable à l'égard de la Maison de Savoie. Je laisse mûrir cette idée, et plus je l'examine, plus elle me paraît plausible. Je commence par les moyens de l'exécuter, et, à cet égard, il n'y a ni doute ni difficulté. Le Chambellan, M. de Laval, dont il est inutile que je vous parle plus longuement, était, comme je vous le disais tout à l'heure, *fait exprès*. Il s'agissait donc uniquement d'écarter de cette entreprise tous les inconvénients possibles, et de prendre garde avant tout de ne pas choquer Napoléon. Pour cela je commence par dresser un mémoire, écrit avec cette espèce de coquetterie qui est nécessaire toutes les fois qu'on aborde l'autorité, surtout l'autorité nouvelle et ombrageuse, sans bassesse cependant, et même, si je ne me trompe, avec quelque dignité. Vous en jugerez vous-

même, puisque je vous ai envoyé la pièce. Au surplus, Monsieur le Chevalier, j'avais peu de craintes sur Bonaparte. La première qualité de l'homme né pour mener et asservir les hommes, c'est de connaître les hommes. Sans cette qualité, il ne serait pas ce qu'il est. Je serais bien heureux si S. M. me déchiffrait comme lui. Il a vu, dans la tentative que j'ai faite, un élan de zèle ; et comme la fidélité lui plaît depuis qu'il règne, en refusant de m'écouter il ne m'a cependant fait aucun mal. Le Souverain légitime, intéressé dans l'affaire, peut se tromper sur ce point ; mais l'usurpateur est infaillible.

Tout paraissant sûr de ce côté, et m'étant assuré d'ailleurs de l'approbation de cette Cour, et même de la protection que les circonstances permettaient, il fallait penser à l'Angleterre, prévenir tout mécontentement de sa part, et prendre garde surtout de lui fournir un moyen d'échapper à ses engagements en nous disant : *Puisque vous agissèz sans moi, vous n'avez pas besoin de moi.* Je me rends donc chez l'Ambassadeur d'Angleterre, qui était sur le point de partir, et je lui fais part de mon projet en lui expliquant que l'idée appartenait uniquement à moi, et le priant d'en parler dans ce sens en Angleterre, si je venais à partir, ce qui était douteux. Il ne me fit qu'une seule objection : *Ne vaudrait-il point mieux peut-être attendre ce qu'on pourra faire pour le Roi à la paix générale ?* Je lui répondis : *Milord, Votre Excellence pourrait-elle m'assurer que l'Angleterre, dans un traité de paix, insistera sur l'indemnisation du Roi ?* — Il se tut. Je continuai sans insister.— *Je voudrais tâcher, Milord, d'adoucir cet homme, et de lui faire adopter des idées plus*

modérées, afin qu'il soit plus traitable lorsque la générosité de S. M. Britannique, de qui nous attendons tout, lui proposera des indemnisations pour nous. Il me remercia de ma confiance, et n'insista plus de son côté sur l'objection. Je lui remis une lettre pour M. le Comte de Front, dans laquelle j'instruisais ce dernier de tout ce qui s'était passé, l'autorisant à déclarer, dans le cas où je partirais, que S. M. ignorait cette démarche, faite absolument à mes périls et risques.

Et la même déclaration était insérée dans le mémoire sur mon expresse parole d'honneur, et certainement on y croira. Ainsi, Monsieur le Chevalier, nul inconvénient possible pour S. M. : tout est prévu. Cependant, pour abonder, je déclare par écrit, dans ma lettre d'accompagnement au Général Savary, que, si mes qualités ne sont pas exprimées dans mon passe-port, je ne partirai point. En effet, il ne me convenait nullement de montrer un écrit qui aurait supposé que S. M. n'est pas ce qu'elle est. Enfin, comme une certaine supposition, absolument hors de la sphère des probabilités, n'était cependant pas tout à fait hors de celle des possibles, je priai S. M. de vouloir bien se rappeler une lettre que j'avais eu l'honneur de lui écrire une fois ; et, de mon côté, j'avais pris mes mesures pour n'être embarrassé dans aucune supposition.

Tout étant donc scrupuleusement prévu, et la consultation préliminaire étant impossible, je me déterminai. Maintenant, Monsieur le Chevalier, raisonnons. Que pouvait-il arriver ? Ou Napoléon me recevait, ou non. Dans le dernier cas, il n'y a ni bien ni mal de fait : ce

n'est rien, et tout reste à sa place. Dans le premier je vous avoue que j'avais de grandes espérances. Pour ôter les épines du passage, j'avais exclu le mot *restitution;* quelle puissance de l'Europe oserait le prononcer? Mais je savais quelles cordes je devais toucher, et il ne s'agissait pour moi que d'arriver. Quand je n'aurais fait qu'amortir la haine et l'infatigable persécution qui nous font tant de mal, j'aurais beaucoup fait. Le nom de S. M. rétabli dans toutes les listes royales, ses Ministres admis à Paris et reconnus partout, son pavillon respecté, le commerce de ses sujets libre, etc., c'était beaucoup; mais vous entendez assez que, si j'avais trouvé les chemins ouverts, j'aurais entrepris d'autres choses. Je comptais commencer la conversation à peu près de cette manière : *Ce que j'ai à vous demander avant tout, c'est que vous ne cherchiez point à m'effrayer, car vous pourriez me faire perdre le fil de mes idées, et fort inutilement, puisque je suis entre vos mains. Vous m'avez appelé, je suis venu; j'ai votre parole. Faites-moi fusiller demain, si vous voulez, mais écoutez-moi aujourd'hui.*

Quant à l'épilogue que j'avais également projeté, je puis aussi vous le faire connaître. je comptais dire à peu près : *Il me reste, Sire, une chose à vous déclarer : c'est que jamais homme vivant ne saura un mot de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, pas même le Roi mon Maître; et je ne dis point ceci pour vous, car que vous importe? Vous avez un bon moyen de me faire taire, puisque vous me tenez. Je le dis à cause de moi, afin que vous ne me croyiez pas capable de publier cette conversation. Pas du tout, Sire! Regardez tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire comme*

des pensées qui se sont élevées d'elles-mêmes dans votre cœur. Maintenant je suis en règle ; si vous ne voulez pas me croire, vous êtes bien le maître de faire tout ce qui vous plaira de ma personne, elle est ici. — En effet, si Napoléon m'avait cru assez fou pour me vanter de ce que j'avais dit dans cette occasion, il ne devait plus me laisser voir le jour ; et il n'y avait nulle raison de m'exposer à ce danger sans utilité pour S. M.

Voilà, Monsieur le Chevalier, ce que j'avais à vous dire sur ce point. Il en résulte, avec l'évidence la plus complète : 1° que la tentative que j'ai faite a été calculée avec toute la prudence imaginable ; 2° qu'elle pouvait être d'une utilité immense à S. M. ; 3° qu'elle ne pouvait lui faire aucun mal ; 4° que toutes les chances favorables étaient pour Elle ; 5° et tous les dangers pour moi.

Que Bonaparte et sa race doivent tomber, c'est ce qui me paraît infaillible ; mais quelle sera l'époque de cette chute ? C'est ce que personne ne sait. Or, comme cette suspension peut détruire la Maison de Savoie de deux manières et sans retour, pour écarter ce danger autant que la chose est possible, que fallait-il faire ? Ce que j'ai fait : il n'y a pas deux réponses.

Comment donc cette idée a-t-elle été si mal accueillie à Cagliari ? Je crois que vous m'en dites la raison sans le savoir, dans la première ligne chiffrée de votre lettre du 15 février, où vous me dites que la mienne *est un monument de la plus grande surprise.* Voilà le mot, Monsieur le Chevalier : le cabinet est surpris, tout est perdu. En vain le monde croule, Dieu nous garde d'une idée imprévue ! Et c'est ce qui me persuade encore davantage

que je ne suis pas votre homme ; car je puis bien vous promettre de faire les affaires de S. M. aussi bien qu'un autre, mais je ne puis vous promettre de ne jamais vous surprendre. C'est un inconvénient de caractère auquel je ne vois pas trop de remède. Depuis six mortelles années, mon infatigable plume n'a cessé d'écrire chaque semaine que, *S. M. comptant absolument sur la puissance ainsi que sur la loyauté de son grand ami, et ne voulant pas faire un pas sans son approbation*, etc. : c'est cela qui ne surprend pas ! Dieu veuille bénir les armes de M. de Front plus que les miennes ! Quand j'ai vu qu'elles se brisaient dans mes mains, j'ai fait un effort pour voir si je pourrais *rompre la carte;* l'ennemi n'a pas voulu m'entendre : si vous y songez bien, vous verrez que c'est une preuve certaine que j'avais bien pensé. Il a jugé à propos, au reste, de garder un silence absolu sur cette démarche ; car je n'ai nulle preuve qu'il en ait écrit à son Ambassadeur ici, et je suis sûr qu'il n'en a pas parlé au Comte Tolstoï à Paris.

Au surplus, Monsieur le Chevalier, sans me permettre des communications imprudentes, je ne m'en suis pas cependant tout à fait fié à moi-même. J'ai discuté la chose, par exemple, avec l'ami qui était confident nécessaire et dont j'estime la dextérité, avec le Ministre des Affaires étrangères, avec le Ministre adjoint, l'un des hommes les plus sages de ce pays, avec le Prince Czartoryski qui est d'un autre parti. Pas un ne m'a fait la moindre objection contre le projet, et presque tous l'ont jugé très utile, si je pouvais l'exécuter. Or, permettez-moi de vous le dire, Monsieur le Chevalier, lorsqu'une idée née dans

une tête saine qui surmonte un cœur droit a de plus été examinée attentivement et approuvée par quatre ou cinq hommes de poids, elle ne saurait plus être absurde ni condamnable; elle peut être simplement désapprouvée, mais c'est bien différent. Tout Ministre qui agit de son chef, dans ces occasions rares où il ne lui est pas possible de consulter, sait bien que son Maître peut dire oui ou non ; mais lorsque vous me dites que *S. M., sans donner de sinistres interprétations à mes démarches*, etc., c'est précisément comme si vous aviez écrit au Maréchal Souwarof: *Le Roi, Monsieur le Maréchal, sans croire que vous êtes un poltron, pense néanmoins*, etc. Je n'en dis pas davantage sur ce point, vu qu'il est aisé de s'échauffer en écrivant comme en parlant.

C'est un principe incontestable en diplomatie, et sans lequel même il n'y a point de diplomatie, qu'un Ministre peut signer *sub spe rati* tout ce qui lui paraît utile à son Maître, et qui ne peut souffrir délai. Si nous avions été admis, le duc et moi, à Tilsitt, n'aurait-il pas fallu signer? Et si, dans ce moment même, Napoléon exigeait sur la frontière une négociation soudaine sur les intérêts du Roi, menaçant de ne plus écouter au delà du court délai qu'il fixerait, faudrait-il répondre, votre lettre à la main, que je ne puis entamer aucune négociation, à moins que mon Gouvernement ne m'en ait prescrit d'avance tous les détails? Impossible, Monsieur le Chevalier. Tant que je serai Ministre, je ferai le Ministre. Si les propositions me paraissaient blesser les intérêts de Sa Majesté, je refuserais de signer ; mais si je les trouvais bonnes ou tolérables, je signerais *sub spe rati*, et Sa Majesté ferait

ensuite ce qui lui paraîtrait convenable. — Mais il y a plus, dans ce cas. Permettez-moi de vous demander dans quel endroit de mes dépêches vous avez trouvé le mot ou l'idée de *négociation?* Il n'y a pas d'idée que j'aie exclue plus exactement. Tout se réduit à la demande d'une simple conversation *comme simple particulier.* Jamais je n'ai dit un mot de plus. Si j'avais pu arriver, je serais allé, sans avoir écrit un mot, dire à Sa Majesté : *Voilà, Sire, ce qui m'a été dit; Votre Majesté en fera l'usage qu'elle jugera à propos.*

Si cela s'appelle une *négociation,* j'entends bien mal le sens des mots. J'en reviens donc toujours à la *surprise:* il n'y a que cela.

Une circonstance bien remarquable, c'est que, pendant que mon mémoire marchait à sa destination, vous approuviez mot à mot ma conduite dans votre numéro 29 du 19 novembre ; de manière que ce fut, suivant mon usage, avec une parfaite bonne foi que, dans ma réponse à cette lettre (médiate ou immédiate, il ne m'en souvient plus), je me félicitai d'avoir rencontré précisément votre idée. En effet, vous me dites dans cette lettre: *Nous tâcherons, avec l'adresse convenable, d'amener le rapprochement que vous conseillez* (ne vous fâchez pas, je vous prie, si je vous dis en passant que, dans ce genre, toute adresse est maladresse). Vous continuez : *Mais Sa Majesté pense que vous pourriez y contribuer vous-même, au moins indirectement* (c'est ce que j'ai tâché de faire), *par l'entremise du Ministère de Russie lui-même* (c'est ce que j'ai fait) *ou par quelque personne en liaison avec le négociateur* (c'est encore ce que j'ai fait) ; il est vrai que vous

ajoutez, *sans vous compromettre*. Mais vous savez de reste que ces formules de bureau n'ont absolument point de sens, et signifient au fond : *Dites et ne dites pas, faites et ne faites pas.* D'ailleurs, Sa Majesté n'était nullement compromise dans aucune supposition possible, et moi-même je ne l'étais point comme Ministre. A la rigueur, je pouvais l'être personnellement, car on était maître sans doute de m'emprisonner ou même de m'étrangler à Paris ; mais tout cela, sauf l'intérêt de bonté, ne fait rien du tout à Sa Majesté.

Il y a une expression dans votre lettre, Monsieur le Chevalier, qui vous a paru sûrement très simple, mais qui m'inspire à moi les réflexions les plus profondes et les plus tristes. *Ce qui peut arriver de plus heureux pour vous*, me dites-vous, *c'est que*, etc.

Je suis charmé de savoir ce qui peut m'arriver de plus heureux, mais vous m'obligerez beaucoup de m'apprendre ce qui pourrait m'arriver de malheureux. Entrez, je vous prie, avec vous-même dans cette triste analyse, examinez l'un après l'autre tous les côtés par où il est possible de blesser et de punir un homme. Vous verrez que tout est fait et qu'il n'y a plus moyen de tuer un cadavre ni de frapper sur le rien. Il me vient même une idée extravagante dont je veux vous faire part. Si je trahissais S. M. (belle supposition comme vous voyez), quel est le tribunal qui me jugerait? Je n'en vois aucun de compétent. Je ne tiens plus au monde que par mes enfants, et à mes fonctions que par la conscience. Tous les autres liens sont coupés. Je crois que nous aurons tous vécu avant que ce grand tremblement de terre ait cessé. Je

suis bien sûr au moins que je serai hors de combat avant l'époque du repos. J'arriverai donc insensiblement au moment où je ne serai plus bon à personne, et je mourrai sans état et sans patrie, sans avoir même connu tous mes enfants. Je ne vois dans l'avenir aucune supposition heureuse, aucune amélioration possible sur la ligne où je suis placé. Servez-vous donc de moi tant qu'il vous plaira, je ne révoque aucune parole; mais ne me grondez ni me menacez jamais, car cela me rend malade.

Mais ceci, Monsieur le Chevalier, me ramène toujours au soupçon trop légitime que je pourrais bien n'être point fait du tout pour le service de S. M. J'ai passablement réussi dans ce pays; mais qu'est-ce que cela prouve? J'ai réussi de même auprès des hommes de toutes les couleurs avec qui la Révolution m'a confronté; jamais avec nos Princes, du moins comme je l'aurais voulu. Elevé dans le fond d'une petite province, livré de bonne heure à des études graves et épineuses, vivant au milieu de ma famille, de mes livres et de mes amis, membre d'ailleurs d'un ordre fort peu agréé, peut-être n'étais-je bon que pour la vie patriarcale où j'ai trouvé autant de bonheur qu'un homme en peut goûter sur la terre. La Révolution en a ordonné autrement. Après quelques expériences malheureuses, je m'étais arrangé pour terminer paisiblement ma carrière en Sardaigne: me regardant comme mort, ce pays me plaisait assez comme tombeau. Point du tout, il a fallu venir représenter sur ce grand théâtre. Le Roi sait avec quelle répugnance je suis venu. Il était clair qu'on allait me martyriser dans le temps présent, en me promettant *locum refrigerii* dans

un temps fabuleux ; jamais je n'ai demandé que le genre de secours qui dépendait du Roi, pour vivre *aujourd'hui* d'une manière tolérable ; toujours je me suis moqué de *demain*. Je ne suis pas assez sot pour ignorer mon âge et l'art d'évaluer les probabilités. De savoir si S. M. ne m'a point traité avec trop de rigueur, c'est une question réservée à Elle. Personne ne juge le Roi, mais je suis bien le maître de me juger moi-même. Une fois que la tête est échauffée et le cœur ulcéré, on se donne tous les jours des torts, et je suis prêt à me reconnaître tous ceux que vous voudrez. Un homme qui se croit humilié ne vaut rien, il est toujours aigre, toujours fatigant ; et comment ne déplairais-je pas à S. M. puisque je me déplais à moi-même ? Telles sont les réflexions qui m'agitent et que je soumets de nouveau au profond discernement de S. M. Jugera-t-elle à propos de me rappeler ? J'admirerai en cela sa sagesse et ne me plaindrai nullement, comme je ne me suis jamais plaint par le passé, hors de mes lettres. Voudra-t-elle au contraire employer toujours mes services ? Elle peut compter jusqu'à la fin sur la même fidélité et sur le même zèle, quel que soit d'ailleurs le mécontentement que je me suis bien gardé de cacher. Tout ce que je crains c'est d'être employé par humanité. Il n'y a rien que je ne préfère à ce malheur. Maintenant que vous en savez autant que moi, je suis tranquille. Il me suffit de vous ajouter que si j'avais eu connaissance, à l'époque où je me suis décidé, de la singulière découverte que je vous ai fait connaître, jamais je n'aurais tenté de faire ce voyage ; mais je l'ignorais absolument comme vous l'avez vu par la date des lettres. Cette découverte

au reste me paraît une pure curiosité qui ne sortira jamais du portefeuille qui la recèle, à moins qu'il ne soit permis de s'en amuser, époque dont je crois n'ignorer que la date.

261

Au Même

Saint-Pétersbourg, mai 1808.

Où je me trompe fort, ou l'entreprise qui vous a si fort alarmé est du nombre de ces choses qui paraissent grandes de loin à l'œil de l'imagination, mais qui sont très petites lorsque la raison vient à les examiner de près. A la vérité le succès n'était pas probable ; mais le danger était nul : ainsi pourquoi ne pas essayer ? J'avoue cependant que, si au lieu de me blâmer en général, vous me montriez un inconvénient que je n'ai ni aperçu ni prévu, je n'aurais rien à dire ; mais vous ne m'indiquez rien de tel. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, l'état des choses ; les trônes mêmes semblent coalisés avec celui qui les veut détruire. Ce que nous voyons ne s'est jamais vu, et peut-être ne se verra jamais. Que faut-il faire dans de pareilles circonstances ? C'est un terrible problème. Rien n'est plus commode, sans doute, que de ne pas remuer, et d'attendre le résultat de la guerre et de la bonne volonté de notre unique allié ; mais ne nous y fions pas. Nous en savons assez pour con-

naître le danger que nous courons. Si M. le Marquis de Saint-Marsan avait été admis à Paris en 1802, il aurait rempli les vues de S. M. qui le désirait. Si l'année dernière, nous avions pu, M. le Duc de Serra-Capriola et moi, être admis à Tilsitt, pour dire nos raisons, certainement nous y serions allés. Si donc j'avais pu pénétrer seul jusqu'à ce terrible homme, je ne savais y voir aucun inconvénient, et je me suis décidé sur un raisonnement qui me paraît sans réplique: ..... ou il m'appellera, et dans ce cas, c'est certainement parce qu'il a conçu quelque idée avantageuse, car il n'y a pas moyen de croire qu'il me fasse faire 5 à 600 lieues pour me dire qu'il n'a rien à me dire. Il est capable de tout excepté d'une absurdité. Vous me parlez de *négociation :* faites attention que je l'ai sévèrement exclue. Il ne s'agissait que d'une simple conversation dont il pouvait résulter beaucoup d'avantages et nul inconvénient. La chose, au reste, n'ayant pu avoir lieu, je me borne à désirer que S. M. ne regrette jamais que je n'aie pu partir. Il me semble que j'avais tout prévu.

Après tout, Monsieur le Chevalier, j'en reviens toujours à ce que je vous ai souvent dit. Je me défie beaucoup de moi-même et je n'ai jamais cru posséder les qualités nécessaires pour contenter S. M. dans ce poste. Je suis venu avec une extrême répugnance, et jamais je n'ai été tranquille un seul instant. La confiance est nécessaire dans un moment aussi difficile. Je puis vous assurer que le chagrin de me retirer sera mille fois moindre pour moi que celui d'embarrasser Sa Majesté; ainsi je suis toujours prêt à me retirer sans fracas et

sans murmure, au premier signal que vous me ferez, d'autant plus que je n'ai jamais pu me guérir du soupçon d'être odieux.

J'ose espérer que S. M., de son côté, n'accompagnerait cette détermination d'aucune circonstance capable de me la rendre plus désagréable, puisque je n'ai point demandé cette place, que je l'ai toujours redoutée, et que d'ailleurs je me crois sûr de n'avoir aucunement démérité.

262

Au Même.

Saint-Pétersbourg, mai 1808.

Vous aurez une idée du Ministère actuel, si je vous dis que le Ministre des Affaires étrangères (qui l'est aussi du Commerce) a fait imprimer dans la gazette de Saint-Pétersbourg un ukase portant règlement pour le commerce entre la Russie et l'île de Gothland. Imaginez l'effet que produira à Stokholm l'ineffable ridicule d'une telle loi. Je vous assure, Monsieur le Chevalier, que nos affaires ici vont très mal et de toutes les manières. Voilà la division du Général Barclay de Tolly qui arrive de Vitebsk pour se rendre en Finlande. Qui jamais à ouï dire que l'Empereur de Russie, pour renforcer une armée qui est aux portes de la capitale, doit appeler des soldats de 1200 verstes? L'armée se fond

en Finlande et en Turquie : c'est ce que veut Bonaparte. L'Autriche seule peut lui donner quelques alarmes par les efforts admirables qu'elles a faits pour se remettre, et par son attitude imposante, dont vous êtes sans doute informé. La vitalité de cet Empire est véritablement admirable ; mais la force physique ne peut se passer de la force morale ; tant que vous verrez l'Autriche tremblante et sans confiance dans ses propres forces, tant que vous entendrez ses Princes et ses Généraux dire : « *Nous ne sommes pas en état de faire la guerre* », il est clair qu'en effet on ne saurait la faire. Il n'est pas douteux que si les grandes puissances s'entendaient, on pourrait résister et se sauver ; mais comment s'entendre ? Où est le patriotisme ? Où est le génie ? Où sont les nobles déterminations ? Le fameux proverbe : *Quos Jupiter vult perdere, prius dementat*, est vrai des nations comme des individus. En attendant, Napoléon avance à pas de géant. Avec les calices et les encensoirs d'Espagne, il aura, si on le laisse faire, un surcroît de force avec lequel il découpera l'Autriche et en fera quatre ou cinq petites souverainetés dans la Ligue Rhénane. Je doute que cette œuvre l'occupe plus de six mois. Je crois la nation Espagnole (même abandonnée par ses maîtres) très capable d'un mouvement qui occuperait au moins beaucoup Napoléon, et donnerait un beau champ aux entreprises du Nord. Mais vous nous verrez regarder l'exécution de l'Espagne, comme elle nous regardait il y a deux ans, et tout ira de même jusqu'à ce qu'une maladie, un poignard, ou un grand homme vienne enfin changer la scène. Je dis *changer*, car la

tragédie ne finirait pas. Les successeurs d'Alexandre ensanglantaient beaucoup le monde ; mais je crois que nous ferions pire après la mort de Bonaparte.

En attendant, c'est une consolation de savoir que la Révolution dure toujours. Napoléon établit partout des Royaumes, comme Robespierre établissait partout des Républiques. L'un ne sera pas plus stable que l'autre ; mais tous les yeux sont encore fermés et c'est là le mal, car les choses ne peuvent changer sans que les hommes changent. Si j'avais l'honneur de parler à S. M., j'en dirais davantage.

263

Au Même.

Saint-Pétersbourg, mai 1808.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Dans une lettre du 25 avril dernier écrite à M. Rolle, j'ai eu l'honneur de vous donner les nouvelles, comme on peut les donner par la poste. La prise de Sveaborg est une des merveilles de cette époque. C'est un véritable Gibraltar rendu sans coup férir. On ne manque pas de dire dans le public que cette forteresse a coûté cent et même deux cent mille ducats, et quelques plaisants amers ont dit que pour ce haut fait d'armes, il aurait fallu donner le grand cordon de Saint Wladimir à M. Goloubtzof

(trésorier de l'Empire). Qui sait cependant si le Gouverneur, M. de Cronstedt, n'a pas perdu la tête ? Il y avait dans la forteresse beaucoup de Finois et même beaucoup de Finoises. C'était déjà une grande faute. Il a admis deux fois des parlementaires dans la place ; seconde faute capitale. On ne sait comment ces gens ont intrigué pour obtenir de cet homme la capitulation qui a livré la place. Elle portait que *si les secours n'arrivaient pas le 21 août, etc...* Là-dessus on dit que le Gouverneur avait cru stipuler à jeu sûr parce qu'il n'était pas probable que les glaces tinssent encore à cette époque. Mais il n'y a rien de si connu et de si fréquent que les exemples du contraire; et comment veut-on qu'un officier suédois les ignore ? D'ailleurs il y a une observation décisive contre lui, à ce qui me semble du moins. S'il a fait son devoir, pourquoi ne se rend-il pas auprès du Roi? Les uns disent qu'il vient ici ; d'autres, qu'il se retire sur les terres de sa femme en Finlande, mais personne ne dit qu'il retourne en Suède.

Je vous ai fait savoir dans la même lettre la prise de l'île de Gottland. Cette expédition imaginée par l'amiral Tchitchagof a été blâmée par le bon sens universel, qui en a vu le résultat. En effet, l'Empereur, instruit par une autre voie (probablement le Ministre des guerres), s'était déterminé à rappeler les 14 ou 18,000 hommes qui avaient pris possession de l'île ; mais c'était trop tard. Le courrier arrivé dans le port de Window y a reçu la nouvelle que les Suédois, avec cinq vaisseaux de ligne et 5,000 hommes de débarquement, étaient venus reprendre l'île et faire prisonniers les Russes sans la moindre résistance. Qui sait comment les choses se sont passées ? Le Roi de

Suède, qui est excessivement irrité, aura peut-être mis dans la chose un peu de *Fourches Caudines*. On ignore encore les détails.

L'Amiral, qui avait déjà un parti terrible contre lui, achève de se perdre dans l'esprit public par cette opération militairement ridicule. Araktcheief, que je vous ai suffisamment fait connaître, en profitera sans doute pour le renverser. Il a dit, à ce qu'on m'assure, *que l'un ou l'autre devait disparaître*, et je crois qu'à la fin, malgré l'inexplicable empire du Ministre de la Marine sur l'esprit de S. M. I., celui des Guerres finira par l'emporter. En attendant, je continue d'être fort bien, même sur le pied de l'amitié chez cet inexplicable Amiral. Sa femme est Anglaise ; elle a de l'esprit, du sens, de l'instruction, de la morale surtout, et c'est une excellente épouse comme toutes les Anglaises, quand elles s'en mêlent. Comme il l'aime éperdument, je lui fais ma cour avec assez d'assiduité. Elle reçoit les mercredis. C'est une assemblée générale où tout le monde va, même ceux qui voudraient étrangler son mari. Mais j'y soupe de plus tous les dimanches ; c'est le jour de la Bible, où les Anglaises ne reçoivent que les parents ou les amis : souvent je me suis trouvé tête à tête lorsque le Ministre est absent. Elle a l'air d'une colombe, et je ne connais rien de si fin, de si décidé et de si difficile à saisir.

C'est dans sa maison seule (excepté les grands diners diplomatiques) où je me trouve à table avec l'Ambassadeur de France. Il me parle poliment et sans affectation. Je lui réponds de même ; je ne le flatte ni ne lui manque. Un Secrétaire de son ambassade, ayant été présenté il y

a un mois à peu près, je ne reçus point les billets ordinaires, de manière que je pris cela pour une déclaration de guerre ; mais c'était un oubli, ou les maximes ont changé, car je viens de recevoir son billet avec le nouveau titre de *Duc de Vicence*, à l'occasion d'une autre présentation. J'ai rendu le billet comme de raison, mais je ne vais point faire de visite proprement dite, et il ne m'invite pas à dîner : voilà où nous en sommes. Il ne me paraît pas au reste que son Maître cherche à me faire de la peine, car rien ne lui serait plus aisé à cette époque d'asservissement.

Je reviens à la guerre.

Les Russes, en s'emparant de la Finlande, sont allés en avant à leur manière, et ils ont fait une pointe telle qu'ils ont remporté un avantage dans un endroit où peut-être des hommes ne se sont jamais battus, entre Tornéo et Uleaborg ; mais bientôt la chance a tourné, le Général Bulatof a été battu du côté de Polava, lui-même a été blessé à mort et fait prisonnier : on assure qu'il a péri. Bientôt on a parlé d'un second échec, qui paraît certain quoiqu'on étouffe cette nouvelle, et l'on assure que les Russes ont reculé jusqu'à Wasa. Cette guerre est maudite sous tous les rapports, elle est immorale, elle est avilissante : les Russes la font à contre-cœur. J'en suis inconsolable.

Nous n'avons pas moins assisté le 27 avril (9 mai) au *Te Deum chanté pour la prise de Sveaborg et la conquête définitive de toute la Finlande.* Ensuite il y eut une grande parade militaire autour de la statue de Pierre Ier, par un vent froid et violent qui tourmenta beaucoup tout le

monde, surtout les dames. La pauvre Impératrice régnante était là, et fixait tous les yeux : on aurait bien pu, à ce qui me semble, l'exempter de ce martyre. Pendant la longue cérémonie, sa fille se mourait d'une dentition pénible accompagnée de convulsions. La nuit du 29 au 30 fut très mauvaise ; à cinq heures du matin, on alla réveiller l'Empereur ; à sept heures, l'enfant qui était dans les bras de sa mère se jeta sur son épaule et ne remua plus. L'Impératrice crut que l'enfant se reposait; un instant après, elle porta la main sur la tête de la petite, qu'elle sentit couverte d'une sueur froide. — *Ah! ma chère Lise, tu me quittes !* Elle était morte.

Quoique le cadavre fut assez défiguré, l'auguste mère ne l'a presque pas quitté jusqu'au moment des obsèques, et la nuit même qui les a précédées, elle l'a passée tout entière à côté de ces tristes restes. Le matin à 8 heures, elle était à genoux et presque prosternée au pied du lit. Elle savait que c'était le moment : sans se laisser avertir, elle se leva et partit comme un trait.

Est-ce fatalité ? Est-ce étourderie, ou hasard, ou tout ce que vous voudrez ? Une voiture contenant deux charmantes petites filles se trouva sur le chemin du convoi ; et la mère de ces enfants s'est trouvée comme les autres autour de la chapelle ardente. Il aurait mieux valu que tout cela ne fût pas arrivé.

Vous ne sauriez croire combien ce malheureux événement a donné de cœurs à l'Impératrice ou échauffé ceux qui lui appartenaient déjà. Elle est bien malheureuse et bien aimable.

Le chirurgien de l'Empereur (un Anglais nommé

Wiley) le consolait en lui disant qu'il était jeune ainsi que l'Impératrice, et qu'il devait espérer d'autres enfants. L'Empereur répondit : *Non*, *mon cher ami*, *Dieu n'aime pas mes enfants.* Quel bonheur s'il avait tenu ce discours à quelque tête vénérable, blanche en dehors, et sage en dedans !

J'ai l'honneur de vous faire part de l'ordre qui a dépouillé ici tous les Français de l'ancien régime de la cocarde blanche et de la croix de saint Louis. Caulaincourt s'était plaint à l'Ambassadeur d'Autriche d'avoir vu M. le Comte de Blacas dans un grand dîner diplomatique donné par le Comte de Meerfeld. Il alla même jusqu'à lui dire qu'il ne pouvait plus se trouver chez lui si le Comte de Blacas s'y trouvait ; sur quoi l'Ambassadeur d'Autriche répondit bravement (à ce qu'il m'a dit) que M. l'Ambassadeur de France était maître de se conduire comme il le jugerait convenable. Tout de suite Caulaincourt a fait sa demande et avant qu'on eût pu recevoir une réponse de Paris, ce qui a été remarqué, l'ordre de quitter la cocarde fut donné. Par où vous voyez qu'on s'est déterminé sur la simple réquisition du *Duc de Vicence*. Un officier de police appela le Comte de Blacas chez le Gouverneur militaire de la ville qui lui communiqua l'ordre ; car le Comte de Roumantzof, qui l'estime beaucoup, n'osa pas, au pied de la lettre, se charger de cette commission. Le Comte de Blacas, de retour, écrivit sur le champ au Comte de Roumantzof une lettre extrêmement belle et énergique, et il y renferma sa cocarde en lui disant *qu'il la déposait entre les mains de l'Empereur jusqu'à ce que les vrais Français la vinssent*

reprendre etc., etc... Quoique toute la lettre soit semée de traits les plus forts, il n'a point déplu du tout ; car malgré tout ce que nous voyons, on aime et lui, et sa cause, et son Maître. Peu de jours après, l'ordre de quitter la croix de saint Louis a paru de la manière que je vous ai fait connaître, et M. de Meerfeld ayant déplu à Paris, Napoléon a fait demander officiellement son rappel à Vienne. La Cour, sans faire la moindre opposition, a répondu *qu'il était déjà rappelé*. Il partira dans le mois emmenant sa femme qui est fort avancée dans sa tardive grossesse. Il est assez peu aimé ici, et il doit beaucoup à sa femme qui l'est universellement. Il a beaucoup d'esprit et d'habileté, mais il ne peut inspirer la confiance. J'ai par bonheur fort bien réussi auprès de lui, et nous nous séparerons fort bons amis. Un jour, dans un bal, un spectateur disait à un autre en lui montrant Madame de Meerfeld : « *Voyez-vous là-bas cette petite femme ? C'est elle qui a perdu l'Europe*.— Comment donc? — C'est que c'est elle qui avec ses parents, ses amis, ses intrigues, et toute son influence, est venue à bout de faire nommer et envoyer ici l'Ambassadeur qui a rompu la coalition. » Ce n'était peut-être pas si mal dit. Une autre femme bien plus jeune et plus belle, chez qui le lord Gower allait beaucoup, a peut-être fait encore plus de mal. Mais le monde est ainsi fait, et personne ne doit s'en étonner.

Immédiatement après l'ordre de quitter la Cocarde et la Croix, le Comte de Blacas a demandé ses passe-ports; mais en même temps il a reçu des dépêches de son Maître qui renouvellent l'ordre de tenir ferme tant qu'il sera possible, et Madame la Duchesse d'Angoulême lui manis-

feste le même désir. Il part donc pour Mitau prêt à revenir, peut-être dans deux mois. Mais je doute, s'il revient, que Bonaparte le laisse tranquille. Je ne saurais vous dire pourquoi S. M. Louis XVIII tient si fort à cette résidence. Peut-être croit-il, avec tout le monde, que l'état actuel est forcé, et qu'il faut s'attendre à un grand changement dans cette Cour. Peut-être a-t-il des raisons particulières que nous ne connaissons pas.

Notre cher ami le Duc est devenu simple particulier. Il tenait toute prête une Note par laquelle il déclarait se démettre de ses fonctions, et au moment où il reçut celle du Ministre qui lui interdisait la Cour, il envoya la sienne de manière qu'elles avaient l'air de s'être croisées. Ensuite il fit part au Corps diplomatique, par une lettre circulaire, qu'il avait cessé ses fonctions. Chacun s'est empressé de lui répondre de la manière la plus flatteuse: je vous envoie ma réponse. L'Empereur lui a fait écrire une lettre particulière, laquelle le déclare parfaitement libre de demeurer à Saint-Pétersbourg tant qu'il voudra; mais la lettre est écrite sottement. Je ne sais ce qu'ordonnera son Maître; s'il venait à supprimer ses appointements, il serait à terre. Il vend sa maison de campagne et son hôtel en ville. Il gagnera beaucoup à la vente de ces objets ; cependant c'est un triste spectacle.

Je ne sais quand la Maison de France partira : le moment dépend de la frégate que doit envoyer le Roi de Suède.

Le refus fait ici d'une frégate est une dureté (pour ne rien dire de plus) dont l'Amiral ne se disculpera jamais. Le Comte de Roumantzof ayant assuré le Comte de Bla-

cas que les nouveaux événements ne pouvaient nuire à la continuation du subside, ce dernier en a demandé l'assurance par écrit, *vu que la frégate pour partir ayant été refusée après une parole d'honneur donnée par S. M. I., une simple parole ne pouvait le rassurer contre une opposition du Ministre des finances, semblable à celle du Ministre de la marine.* Rien de plus sincère comme vous voyez. — On a donné l'assurance par écrit.

Ce qui s'est passé en Espagne nous doit dégoûter à jamais de l'art des conjectures. Qui jamais aurait pu prévoir cet inconcevable spectacle? Des hommes du premier rang, des Grands d'Espagne amenant en France entre les mains de Bonaparte une branche entière des Bourbons ! Il y a de quoi pétrifier. Et ces Princes qui se livrent ainsi pourraient aller au Mexique avec cinquante vaisseaux de ligne pour y régner sur 12 ou 14 millions d'hommes, habitant le plus beau pays de l'univers ! L'Envoyé d'Espagne parle sur ces grands événements avec beaucoup de raison et comme un bon Espagnol. C'est dommage qu'il se soit annoncé en arrivant comme une créature du Prince de la Paix, ce début lui a fait tort. Du reste il est très instruit et très bon à entendre, surtout sur l'Amérique qu'il connaît parfaitement.

Pendant que j'écrivais cette lettre, on m'a assuré que le Gouverneur de Sveaborg n'a point de torts : que la garnison manquait totalement de vivres, et que depuis plusieurs jours, elle était réduite à la demi-ration. Dans ce cas, on pourrait donner tort à S. M. Suédoise, mais Elle se défendra en disant qu'Elle ne pouvait pas croire à la guerre. En effet, il paraît qu'Elle y a cru très tard ;

de manière qu'il est très possible qu'Elle n'ait pas fait approvisionner la place. Au surplus, il faut toujours attendre le parti que prendra M. de Cronstedt.

Les Russes, en s'emparant de l'île de Gottland, ont été fort aidés par un Ministre du saint Evangile qui a conseillé et prêché la soumission et la non-résistance. Je ne sais ce qui s'est passé entre lui et les Russes : ce qu'il y a de sûr, c'est que les Suédois en arrivant l'ont fait pendre.

264

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 28 mai (9 Juin) 1808).

Monsieur le Chevalier,

Après vous avoir exposé dans un détail suffisant les motifs qui m'avaient déterminé à tenter quelque chose auprès de Napoléon, il m'a paru que ces motifs, reposant essentiellement sur l'extrême danger de notre situation, il y en avait peut-être à montrer ce tableau dans son entier. Le tout se trouvant d'ailleurs mêlé avec une foule de choses qui me sont particulières, j'ai jugé à propos d'en faire un numéro particulier et de le soumettre absolument à votre prudence et à votre amitié! Gardez-le, si vous voulez, comme une lettre confidentielle, ou communiquez le si vous le jugez à-propos : vous en êtes absolument le maître.

A la distance où nous sommes, une correspondance est quelque chose de bien singulier. Tous les objets se voyant de part et d'autre sous des formes si différentes, les jugements diffèrent nécessairement dans la même proportion. Pendant que vous m'adressez des querelles de Cagliari, je suis ici environné de gens qui me conseillent tout ce qui serait nécessaire pour n'en plus entendre. Un Ministre étranger me dit à brûle-pourpoint dans une assemblée. « Est-ce que votre Roi n'a pas un morceau de terre à vous donner dans sa Sardaigne ? » Un personnage marquant, qui s'intéresse à moi, me dit à la Cour : « Vous n'avez que votre Roi dans la tête, pensez un peu à vous. » Tous me conseillent, *à présent que tout est fini*, d'être père et mari et de songer à un établissement. Je pourrais vous nommer vingt Français, Hollandais, etc., qui ont perdu biens et patrie par la même raison qui me les a fait perdre, et qui ont retrouvé l'un et l'autre dans ce pays. Mon fils et mon frère sont des exemples qui dispensent de tous les autres. Vous me connaissez assez, j'espère, pour croire que dans les choses qui intéressent l'honneur et la conscience, je ne me déterminerai jamais par ces sortes de spéculations ; mais il est vrai cependant que lorsque des preuves de mécontentement m'arrivent au moment où je sacrifie de nouveau dans la plus calme délibération, l'*état*, c'est-à-dire *tout*, je ne puis m'empêcher de rire de la bizarrerie des choses humaines. Peu de jours avant l'arrivée de votre numéro du 15 février, un des hommes qui s'intéressent le plus à moi, et qui porte un des premiers noms de son pays, me disait encore : « Donnez-nous seulement la per-

mission d'agir, nous parlerons tous à la fois, toutes les voix arriveront ensemble à l'Empereur. » On est allé jusqu'à nommer d'avance l'établissement qui pourrait me convenir. A tout cela je n'ai répondu que ce que je répondrai toujours : *Tant qu'il y aura une Maison de Savoie et qu'elle voudra employer mes services, je ne changerai jamais.* Je ne prétends point me pavaner de ces sentiments, je crois au contraire que celui qui se vante d'un mérite l'efface ; mais du moment où je ne suis pas agréé, ces sentiments deviennent une pure folie. Parlez, je me retire et tout est dit. Quand un prêtre dit la messe, quand un militaire défend une redoute, quand un magistrat décide du tien et du mien, etc., il importe fort peu de savoir le degré de faveur dont il jouit; il n'en est pas de même d'un Ministre : plaire, si je ne me trompe, est pour lui, non un bonheur, mais un devoir.

Soyez persuadé, Monsieur le Chevalier, que le Roi s'est totalement trompé sur moi, jamais je ne vous l'aurai assez dit, et jamais il ne sera possible à ma franchise de vous détailler toutes les conséquences de cette erreur. Le système de soupçon, de crainte, d'humiliation, de proscription même, adopté à mon égard, ne s'accorde pas avec un poste aussi lumineux que celui où l'on m'a placé. Il fallait me donner plus de marques extérieures de confiance. Que suis-je dans ce moment ? En vérité je n'en sais rien. C'est un théorème inébranlable de la Révolution *que tout habitant des départements réunis demeure Français s'il n'est émigré.* Or à l'époque où les émigrés furent effacés en masse, à la charge de rentrer, de prêter serment, etc., moi je demandai d'être effacé comme

étranger, *n'ayant jamais été Français, ne l'étant pas, et ne voulant pas l'être, et ne pouvant même rentrer en France que pour y haïr le Gouvernement qui m'avait dépouillé;* là-dessus je fus rayé purement et simplement, sans obligation de rentrer ou de prêter serment (chose qui demeure à jamais inexplicable) et cependant, *je fus maintenu dans tous les droits de citoyen Français*, ce qui fit croire bonnement à votre prédécesseur que j'avais demandé d'être fait citoyen Français. En même temps je m'étais tourné du côté de S. M., et je lui demandais, puisqu'il ne lui restait plus que la Sardaigne, d'être fait gentilhomme Sarde : cette demande ne réussit pas. Je ne puis prêter, comme tant d'autres qui ont vu venir la tempête, le serment Russe puisque j'ai l'honneur d'être encore au service du Roi. Je suis donc Français de par le Roi, allié sur ce point avec la loi Française; et qui empêche Napoléon de m'appeler en France, comme mon prédécesseur, et même d'exiger de l'Empereur qu'il ne me reconnaisse plus? Il est bien le maître! A tout cela sans doute il n'y a plus de remède; mais vous voyez quel être je suis et comment j'ai été protégé et adopté par mon Souverain! Jusque dans ses grâces même, il y a toujours eu un côté mortifiant (pour ne rien dire de plus) très aisé à sentir; c'est ce qui m'a fait perdre vingt fois le courage, et m'a engagé à prier si souvent S. M. de ne pas se laisser gêner par sa bonté, et de me congédier. Je puis sans doute m'être échauffé la tête et avoir écrit des choses trop fortes, et je serai toujours le premier à l'avouer; mais, dans le principe, la raison et la politique sont pour moi. Vous direz ce qui vous plaira comme Ministre, mais vous savez bien

que ce qui me nuit auprès de S. M. est invincible (homme, femme, maxime ou tout ce qui vous plaira, qu'importe?) C'est à vous de voir si un tel homme est bien celui qui convient à S. M.

Je ne me suis pas trop flatté que S. M. agrée jamais mon projet de voyage en Piémont; mais celui de me cacher quelque temps en province me paraît tout à fait plausible. Toute ma famille a ses peines, ses embarras, ses besoins, qu'on n'est pas tenu d'articuler. Il m'importerait beaucoup d'avoir par devers moi une petite somme disponible. Une expérience de six ans me détrompe absolument de la possibilité de remplacer jamais celle que j'ai consumée en arrivant ici. Il faudrait être le dernier des hommes pour songer à faire une demande à S. M. Qu'y a-t-il de plus simple que de me retirer quelque temps en province dans la terre d'une maison amie? Je suis pressé très amicalement sur ce point, et vous savez qu'en peu de temps j'aurai accumulé aisément 3 ou 4,000 roubles. Ma présence devient-elle nécessaire ici, il ne faut que le temps de la poste pour me faire accourir. Cette idée me semble raisonnable; cependant je vous ai dit que je la soumettais encore sans discussion au jugement de S. M., si Elle me retient dans ce poste. Ainsi je suis en règle.

Je vous prie, Monsieur le Chevalier, de bien assurer S. M. que dans la demande que je fais de m'éloigner de la capitale pendant quelque temps, il n'y a ni caprice ni bouderie. C'est l'absolue nécessité qui m'y force; quel ennui, Grand Dieu! que celui d'ennuyer! Mais je ne sais qu'y faire, sur mon honneur.

265

† *Au Comte Rodolphe.*

29 mai 1808.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, mon très cher enfant, votre lettre de Saint-Michel, du 19 mai. Je commençais à m'impatienter ; car vous savez que celui qui demeure trouve toujours le temps plus long que celui qui court le monde. Vous avez pris le bon parti que je vous ai toujours recommandé, celui d'écrire quatre lignes par jour, où vous pouvez et quand vous pouvez, en attendant le bon plaisir d'un courrier. Mais il faut mettre la date du jour où vous terminez, ou en mettre deux. Je suis bien aise que vous ayez tout de suite été mis en activité, et j'espère que cette campagne vous sera fort utile. Vous faites la guerre dans un pays extrêmement difficile, et vous avez d'excellentes cartes sous la main ; profitez-en pour vous faire *un œil géographique* : c'est là tout le militaire. Je ne parle pas de la valeur, celui qui n'en a pas doit filer ; mais vous ne sauriez croire combien je suis entiché de ce coup d'œil *géographique*, et même *topographique* ; ou je me trompe fort, ou c'est lui qui fait les généraux. J'aime fort que vous n'ayez peur de rien, quand il le faut ; mais j'ai peur qu'il n'y ait de la témérité stérile à nager en Finlande avant la naissance des feuilles. Vous ferez bien, au reste, de vous exercer à la natation lorsque l'occasion s'en présentera. — J'ai bien ri du dialogue entre les deux militaires, et j'ai trouvé

assez plaisant que vous ayez été *l'Ambassadeur* de cette affaire ; j'espère que les choses se calmeront. La pauvre Marquise se meurait de peur que la *collision* de ces deux têtes ne produisît quelque fâcheuse tempête ; mais je vois que le jeune homme s'y est fort bien pris. D'ailleurs, il est aisé au supérieur d'être philosophe.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien je désire vous revoir, puisque vous ne pouvez revenir que par une raison heureuse pour vous ; mais, dans ce moment, je n'ose me livrer à aucune espérance. *L'heure n'est pas bonne.* Vous saurez, mon cher ami, que j'ai pris le parti d'aller passer quinze jours ou trois semaines à la campagne, pour y vivre en parfaite solitude et jouir à mon aise de ma mauvaise humeur. C'est le Comte de Tzernicheff qui m'a déterminé. Ainsi, si vous arrivez ici, ne soyez pas surpris de ne pas me trouver ; tout de suite je serai en ville. C'est un saut, comme vous savez : ma petite *villegiatura* ne gêne point le cours des lettres.

Point de nouvelles politiques, *excepté* que le Roi d'Espagne a *cédé* ce royaume à l'Empereur de France, ce qu'on ne saurait trop approuver ; car pourquoi verser du sang inutilement ? *Céder* est toujours mieux. Je vous recommande de toutes mes forces l'orthographe, mon cher enfant. Ceci n'est pas pédanterie paternelle : la connaissance du latin me rend ces fautes inexplicables. Bien entendu que si jamais vous gagnez des batailles, je n'en parle plus, car le Maréchal de Villars et cent autres ne savaient pas écrire ; je parle, *en attendant*. Adieu, mon cher enfant ; vous savez si je m'occupe uniquement de vous. *Vale, Rodolphule mi suavissime.*

266

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) juin 1808.

Je ne sais plus que vous dire de la guerre de Suède. Les Anglais sont enfin entrés dans la Baltique avec seize vaisseaux de ligne, et tout l'accompagnement ordinaire; mais on n'entend parler encore d'aucun fait d'armes. En Finlande on paraît en repos, du moins nous n'avons pas la moindre nouvelle militaire depuis plus de vingt jours; mais nous savons qu'il y a beaucoup de divisions et de mécontentements dans l'armée. Quoiqu'il soit prouvé que le Général Buxhovden ne fait que du mal, il est toujours en place, j'ignore par quel sortilège.....

Cette guerre ne pouvant se faire qu'avec de l'or, le Gouvernement est obligé de l'acheter à tout prix, ce qui contribue prodigieusement à la chute des billets. Du moment qu'une nation, qui a du papier monnaie, ne peut plus payer à bureau ouvert, elle est en état de banqueroute. La force et l'esprit public peuvent encore lui permettre de faire contenance pendant quelque temps; mais à la fin il faut qu'elle y passe; la détresse est extrême et a rendu l'Empereur intraitable sur toutes les affaires d'argent, de manière que, quoique j'aie eu le bonheur de décider le personnage que je vous ai nommé à

faire son affaire de celle des vaisseaux, et à la proposer avec tous les arrangements que j'ai indiqués comme plus propres à la faire réussir, je n'ose point du tout compter sur le succès.

Il est inutile, je pense, de vous parler de la sensation qu'ont fait ici les dernières nouvelles reçues d'Espagne ou plutôt de Bayonne : à la vue de pareils événements, on demeure muet. L'Envoyé d'Espagne venait de recevoir ses nouvelles lettres de créance, avec une lettre autographe du Roi Charles IV, qui faisait part de son abdication à S. M. I. — Il avait même déjà demandé audience pour présenter ces deux pièces, lorsqu'il a reçu la nouvelle de tout ce qui s'était passé. Depuis le renversement de l'Empire romain, on n'a rien vu d'égal à ce qui se passe aujourd'hui dans le monde.

Toutes les races royales sont attaquées à la fois : en verrons-nous réellement de nouvelles? Je ne crois pas ; ce sont les familles qui règnent, ce ne sont pas les individus. Observez bien l'histoire, Monsieur le Chevalier ; vous verrez qu'un Souverain est une plante dont personne n'a jamais vu la graine. Le premier qu'on voit à la tête d'une race est toujours un homme distingué de quelque manière, et souvent même demi-mythologique. Mais jamais on n'a vu un simple particulier, pas même César, pas même Thamasp-Kouli-Kan, devenir Souverain et produire une dynastie. La souveraineté ne s'est jamais formée brusquement : elle croît en silence. *Crescit occulto velut arbor ævo*, et, dès qu'elle se montre, on la reconnaît à des caractères assez marqués. Aujourd'hui je vois bien un individu visiblement revêtu d'une mis-

sion extraordinaire ; mais, je vous le répète, il ne s'agit point d'*individus*, il s'agit de *familles*. Napoléon peut être incontestablement *sacré* sans que sa famille le soit, et Louis XVIII peut être incontestablement *retranché* sans que sa famille le soit : d'ailleurs le bien le moins prévu naît souvent des maux les plus terribles. Par exemple, il peut être très utile qu'une branche des Bourbons soit amenée en France et y séjourne. Il peut être utile et infiniment utile que des Princes de cette famille s'y marient *mal*, dans le sens vulgaire du mot ; mais c'est un sujet inépuisable : je me borne à dire que je ne vois pas le moindre symptôme de nouvelles familles souveraines, et qu'il y a même une infinité de signes contraires.

L'Impératrice Elisabeth est à Tsarskoe-Selo, non pour y *dissiper*, mais pour y *promener* sa tristesse. Elle était, l'autre jour, seule avec la princesse Amélie, sa sœur, dans les jardins d'une maison de campagne où je vais beaucoup, à sept heures du matin ! Les uns étaient au lit dans la maison, et les autres se gardèrent bien de sortir. Pauvre femme ! Elle excite bien justement une compassion universelle.

Le pauvre Ambassadeur de Suède est toujours à Revel : il devient infiniment probable qu'il a déplu et que son Maître le laisse là pour lui témoigner son déplaisir. Le génie excessivement doux et prudent de ce Ministre convient peu à celui de son Maître, qui aurait voulu, si je ne me trompe, un éclat dans cette circonstance. Vous n'avez peut-être pas oublié ce que j'eus l'honneur de vous mander dans le temps : *qu'il était sur le point de se*

déclarer prisonnier, etc. C'etait l'avis qui lui avait été donné par une bonne tête, et il paraissait l'avoir agréé ; mais ensuite, comme on le laissa partir tranquillement pour Revel, après l'avoir accablé de compliments, il n'a pas cru devoir faire un éclat. D'autres disent qu'il est accusé par le Roi de n'avoir pas averti assez tôt du danger.

S. M. Suédoise a flétri tous les officiers qui ont capitulé à Sveaborg : on ajoute *et leurs familles ;* mais je crois que c'est une caricature inventée pour critiquer. Une famille, dont un membre est dégradé, n'a pas besoin qu'on prononce rien contre elle.

267

Au Même.

Septembre 1808.

Monsieur le Chevalier,

Je m'entretenais l'autre jour avec le Comte Alexandre Soltikof, Ministre-adjoint des Affaires étrangères, au sujet de quelques déserteurs Piémontais dont les intérêts ont exigé mon intervention, lorsque ce Ministre fit dériver insensiblement la conversation sur le Piémont. Il me fit beaucoup de questions sur ce pays auxquelles je satisfis sur le champ, mais d'une manière succincte.

Revenu chez moi, il me vint en tête que peut-être cette conversation avait quelque but, de manière qu'ayant eu occasion d'écrire de nouveau à M. le Comte de Soltikof pour un autre objet, je crus devoir ajouter en *Post Scriptum*: « *V. E. me fit l'autre jour quelques questions géographiques; si elle désirait de plus grands détails sur ce sujet, il ne lui en coûterait qu'une demi-heure de son temps.* »

Deux ou trois jours après, je fus de nouveau appelé, et à peine j'étais assis : « *Vous avez cru,* me dit-il, *que j'avais quelque vue.* » — « *Mais oui, en vérité, Monsieur le Comte, je l'ai cru.* » Et en même temps je tirai de ma poche une carte géographique que j'étalai sur la table. Tout de suite il y jeta les yeux, et la conversation commença comme s'il n'y avait eu aucune autre affaire sur le tapis, et comme si nous en étions à l'année 1804. Je lui montrai les confins de ce beau pays, je lui parlai de ses forteresses, de ses productions, de sa population relative, double de celle de la France dans ses beaux jours, etc. Il me dit: « *Ce pays contenait trois millions d'hommes.* » Je ne crus pas commettre un grand crime en lui disant: *Oui.* Ce discours nous conduisit à parler de l'indemnisation de S. M., de sa situation, de la guerre actuelle, et du *Grand fléau de l'univers*. Tout cela fut traité amplement, mais je ne vous le répète point ici : il suffit de me rapporter à la pièce ci-jointe. Toutes les fois que j'ai de ces conversations politiques, ma coutume est de les fixer sur le papier et de les envoyer au Ministre, tantôt sous la forme de Notes régulières, tantôt sous celle de simples lettres. Plusieurs

raisons m'ont engagé dans ce cas à choisir celle d'une lettre, et même d'une lettre familière.

Je pense, comme je l'ai dit dans cette lettre, que l'Empereur de Russie a fait ce qu'il devait en faisant la paix. Sans généraux, sans pain, sans argent, que pouvait-il faire? — Ce qu'il a fait.— Son tort, ou son erreur pour parler plus respectueusement, fut de quitter son Palais. Mais, sur ce point, c'est aux autres Souverains à le condamner s'ils le jugent à propos ; moi, je ne m'en mêle pas.

Lorsque le Ministre m'annonça que nous étions abandonnés, je lui répondis que « *je n'avais aucune plainte à faire contre S. M. I., mais que je plaignais infiniment l'Empereur de Russie obligé d'abandonner ses alliés* ». Ensuite je me suis tu, et l'on m'a fait sentir que ma réserve était fort agréée. Cependant, Monsieur le Chevalier, s'il ne faut pas faire du tapage inutilement, il ne faut pas non plus qu'on nous prenne pour des *simpliciotti*. De manière qu'ayant trouvé l'occasion de renouveler les protestations et les sentiments que j'ai toujours manifestés, je l'ai saisie avec empressement. Les paroles volent, les ministres changent, ils ne savent ce qui a été dit et écrit, il est bon de rafraîchir certaines idées. Au reste, il m'est impossible de deviner celle qui a passé dans la tête du Comte Soltikof lorsqu'il m'a remis sur ce chapitre, et je n'aurais pu faire à ce sujet que des questions déplacées : peut-être il ne voulait que s'instruire lui-même.

Lorsque vous recevrez cette lettre, l'Europe aura retenti de la trop fameuse entrevue d'Erfurt. Il n'y a eu,

je puis vous le certifier, dans toute la Russie, qu'une voix contre ce voyage. L'Impératrice-mère a fait l'impossible pour l'empêcher. Le Grand-Duc même s'y est opposé ; mais personne n'a fait plus d'efforts que la Grande-Duchesse Marie (Weimar). L'Empereur est demeuré inébranlable; c'était un engagement conditionnel, pris à Tilsitt. Il a dit: « *Je lui ai donné ma parole quand il était heureux, je ne puis la retirer aujourd'hui qu'il est dans le malheur* ». Par où vous voyez, Monsieur le Chevalier, combien S. M. I. tient à sa parole, et quelle idée Elle se forme des affaires d'Espagne. Je crois pouvoir vous donner comme certain que l'Empereur a donné sa parole d'honneur à son Auguste mère qu'il n'attaquerait jamais l'Autriche ; cependant je sais aussi, à n'en pas douter, qu'on fait des dispositions pour faire marcher des troupes sur la frontière Autrichienne. Sans doute il sera question des plus grands objets dans cette entrevue ; n'ayant plus de moyens de communiquer directement avec vous, j'ai fait savoir à M. le Chevalier de Ganières ce que les gens sensés pensaient ici sur les suites probables de ce voyage. La Pologne, la Prusse, l'Autriche, la Turquie sont mises sur le tapis ; mais ce qui est douloureux *par-dessus tout*, c'est que ce voyage est *par-dessus tout* une conjuration contre l'immortelle Espagne, et une sanction des malheurs de l'Europe. Encore une fois, je me tais sur les voyages aux armées. Le feu de la jeunesse, la séduction de la gloire militaire, la plus brillante de toutes, les illusions de l'espérance, et d'autres circonstances encore doivent être prises en considération. Mais cette entrevue, grand

Dieu ! cette entrevue dont le premier et infaillible effet sera d'achever la Russie dans l'opinion, quel mauvais génie l'a conseillée ? Quelques bons Russes (même en assez grand nombre) ont envisagé la chose du côté du danger personnel de S. M. I.; s'il y en avait réellement, je serais aussi inquiet qu'un autre, car toutes sortes de raisons m'intéressent à sa personne Auguste. Mais nous pouvons être tous bien tranquilles sur ce point : mettre la main sur un Souverain légitime, pour se jeter sur les bras une nation indignée, est un pas d'école qu'on ne fait pas deux fois en une année. Le danger est tout autre, mais il est bien grand.

N'aurez-vous point été surpris, de ce que sur votre simple expression, *faites sentir au ministère*, etc., j'aie tout de suite formé une demande régulière et directe ? Dans ce cas, rappelez-vous ce que j'ai eu l'honneur de vous dire si souvent, que tous ces termes de la diplomatie ordinaire, *faites sentir*, *tâchez de découvrir*, *observez sans affectation*, etc., sont à peu près nuls dans ce pays. Il y a une barrière insurmontable entre le Souverain et les Ministres étrangers ; il y en a une, quoique moins haute, entre ceux-ci et le Ministre des Affaires étrangères (et vous concevez que la prudence dans ce moment la hausse de vingt pieds pour moi) ; les insinuations, les tâtonnements sont presque impossibles : dès qu'on veut quelque chose, il faut demander audience par écrit, arriver, dire ce qu'on veut, *ore rotundo*, et donner sa note. La langue Française dispense du Drogman : sans quoi ce serait exactement comme à Constantinople. Je vis bien quelque balance-

ment dans vos expressions, mais je vis aussi que, dans ce cas, il fallait ajouter ma volonté à la vôtre, autrement j'aurais perdu cette carte pour S. M. L'interruption totale de la correspondance avec l'Angleterre (du moins d'elle à nous) me laisse ignorer si S. M. a été indemnisée à Londres. Je le souhaite et je l'espère.

268

A M. le Comte de Soltikof.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) septembre 1808.

Monsieur le Comte,

Les conversations intéressantes gagnent souvent à être fixées sur le papier. J'ai eu l'honneur de vous entretenir hier du Piémont, de sa situation géographique, de sa population et de ses avantages de tout genre. Pour la perte de ce pays, la Maison de Savoie est bien plus difficile à indemniser que toute autre; car il ne suffira dans aucun temps de lui dire : *Prenez !* Elle n'acceptera jamais que ce qui lui appartient ou ce qui lui sera cédé légitimement; en attendant, elle souffrira, pleine des plus justes espérances, dans une situation malheureuse à la vérité, mais qui ne manque pas de grandeur. Avant tout, Elle a demandé son bien qui lui a été enlevé, non seulement sans raison, mais sans

prétexte. Que si les circonstances s'y opposaient constamment, je crois qu'elle aurait plus volontiers accepté ses indemnisations sur les anciennes Républiques (Gênes ou Venise) que sur tout autre pays, parce que les terres de ces Républiques n'appartenaient réellement à personne au moment où les gouvernements disparurent, et qu'au moyen d'un petit nombre de précautions, S. M. le Roi de Sardaigne aurait plus aisément accordé ses intérêts avec sa délicatesse.

J'ai eu l'honneur de plus de dire à Votre Excellence que Bonaparte, par la manière dont il a traité les alliés et les amis de votre Auguste Maître, lui a manqué essentiellement, et la chose me paraît incontestable. Après la justice, un Souverain n'a rien de plus cher que sa puissance, et il ne fait jamais une figure plus sublime que lorsqu'il est en état de protéger et d'exalter ses amis. Il s'ensuit qu'en les écrasant (autant qu'il est en lui, j'entends) le maître actuel de la France outrageait directement S. M. Impériale. Votre Excellence se sera sans doute aperçue que jamais il ne m'est échappé la plus légère plainte sur le délaissement de S. M. et ce n'est point par prudence que je me suis tu, c'est par conviction, car j'ai toujours pensé que tout Souverain doit penser à lui avant tout, que S. M. I. avait fait ce qu'elle devait à Elle-même et à son peuple, et que toute plainte sur ce point était injuste et déplacée ; mais ce n'est pas moins un grand malheur, et tout mon ressentiment a dû se tourner contre l'homme qui n'en aime aucun, et qui publiait brutalement dans l'univers l'impuissance momentanée d'un grand Prince, en lui faisant de belles décla-

rations de tendresse. En tout cela je ne mets nulle passion : j'ai offert d'aller lui parler tranquillement, à mes périls et risques ; il n'a pas voulu m'entendre : à la bonne heure ! Que Votre Excellence me permette de lui rappeler la petite anecdote si connue d'un Ministre-Cardinal qui disait à un jeune abbé de qualité : *M. l'Abbé, pendant que je vivrai, vous n'aurez jamais un Evêché.* L'abbé lui répondit très respectueusement. *Eh ! bien, Monseigneur, j'attendrai.* — La maison de Savoie fera de même : *elle attendra.*

Si cette lettre n'est qu'un simple discours d'homme à homme, elle ne peut être placée en des mains que j'estime plus que les vôtres, Monsieur le Comte ! S'il en était autrement, j'ai toujours tâché de ne rien écrire que je pusse avoir intérêt de cacher.

269

A Mlle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 24 octobre (5 novembre) 1808.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, ma chère enfant, ta dernière lettre non datée. Je l'ai trouvée pleine de bons sentiments et de bonnes résolutions. Je suis entièrement de ton avis : celui qui *veut* une chose en vient à bout ; mais la chose la plus difficile dans le monde, c'est de *vouloir*. Personne ne peut savoir quelle est la force de

la volonté, *même dans les arts*. Je veux te conter l'histoire du célèbre Harrisson, de Londres. Il était, au commencement du dernier siècle, jeune garçon charpentier au fond d'une province, lorsque le Parlement proposa le prix de 10,000 livres sterling (10,000 louis) pour celui qui inventerait une montre à équation pour le problême des longitudes (si jamais j'ai l'honneur de te voir, je t'expliquerai cela). Harrisson se dit à lui-même : « *Je veux gagner ce prix.* » Il jeta la scie et le rabot, vint à Londres, se fit garçon horloger, TRAVAILLA QUARANTE ANS, et gagna le prix. Qu'en dis-tu, ma chère Constance? Cela s'appelle-t-il *vouloir ?*

J'aime le latin pour le moins autant que l'allemand ; mais je persiste à croire que c'est un peu tard. A ton âge, je savais Virgile *et compagnie* par cœur, et il y avait alors environ cinq ans que je m'en mêlais. On a voulu inventer des *méthodes faciles*, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler. Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre, en France, comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons. Voltaire a dit, à ce que tu me dis (car, pour moi, je n'en sais rien : jamais je ne l'ai tout lu, et il y a trente ans que je n'en ai pas lu une ligne), que *les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes, etc.;* c'est un compliment fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des

cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire. *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre.* Elles n'ont fait ni l'Iliade, ni l'Énéide, ni la Jérusalem délivrée, ni Phèdre, ni Athalie, ni Rodogune, ni le Misanthrope, ni Tartufe, ni le Joueur, ni le Panthéon, ni l'église de Saint-Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le Persée, ni le Livre des Principes, ni le Discours sur l'Histoire universelle, ni Télémaque. Elles n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc.; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme, et une honnête femme.* Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. Quant à la science, c'est une chose très dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science. Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage !) : aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes, et aux femmes, qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître ; car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger ; car la femme ne peut être savante impunément

qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer. Sur ce point, mon cher enfant, je ne te crois pas forte ; ta tête est vive, ton caractère décidé : je ne te crois pas capable de te mordre les lèvres lorsque tu es tentée de faire une petite parade littéraire. Tu ne saurais croire combien je me suis fait d'ennemis, jadis, pour avoir voulu en savoir plus que mes bons Allobroges. J'étais cependant bien réellement homme, puisque depuis j'ai épousé ta mère. Juge de ce qu'il en est d'une petite demoiselle qui s'avise de monter sur le trépied pour rendre des oracles ! Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très rare ; au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très commun. Le meilleur remède contre les inconvénients de la science chez les femmes, c'est précisément le *taconage* (1), dont tu ris. Il faut même y mettre de l'affectation avec toutes les commères possibles. Le fameux Haller était un jour, à Lausanne, assis à côté d'une respectable dame de Berne, très bien apparentée, au demeurant *cocasse* du premier ordre. La conversation tomba sur les gâteaux, article principal de la constitution de ce pays. La dame lui dit qu'elle savait faire quatorze espèces de gâteaux. Haller lui en demanda le détail et l'explication. Il écouta patiemment jusqu'au bout, sans la moindre distraction, et sans le moindre air de berner la Bernoise. La *sénatrice*

(1) Mot piémontais, qui signifie *ravaudage*.

fut si enchantée de la *science* et de la courtoisie de Haller, qu'à la première élection elle mit en train tous ses cousins, toute sa clique, toute son influence, et lui fit avoir un emploi que jamais il n'aurait eu sans le beurre et les œufs, et le sucre, et la pâte d'amande, etc... Or donc, ma très chère enfant, si Haller parlait de gâteaux, pourquoi ne parlerais-tu pas de bas et de chaussons? Pourquoi même n'en ferais-tu pas, pour avoir part à quelque *élection?* Car les *taconeuses* influent beaucoup sur les élections. Je connais ici une dame qui dépense cinquante mille francs par an pour sa toilette, quoiqu'elle soit grand'mère, comme je pourrais être aussi grand-père, si quelqu'un avait voulu m'aider. Elle est fort aimable et m'aime beaucoup, n'en déplaise à ta mère, de manière qu'il ne m'arrive jamais de passer six mois sans la voir. Tout bien considéré, elle s'est mise à tricoter. Il est vrai que, dès qu'elle a fait un bas, elle le jette par la fenêtre et s'amuse à le voir ramasser. Je lui dis un jour que je serais bien flatté si elle avait la bonté de me faire des bas; sur quoi elle me demanda combien j'en voulais. Je lui répliquai que je ne voulais point être indiscret, et que je me contenterais d'*un*. Grands éclats de rire, et j'ai sa parole d'honneur qu'elle me fera *un* bas. Veux-tu que je te l'envoie, ma chère Constance? Il t'inspirera peut-être l'envie de tricoter, en attendant que ta mère te passe cinquante mille francs pour ta toilette.

Au reste, j'avoue que, si vous êtes destinées l'une et l'autre à ne pas vous marier, comme il paraît que la Providence l'a décidé, l'*instruction* (je ne dis pas la *science*) peut vous être plus utile qu'à d'autres; mais il

faut prendre toutes les précautions possibles pour qu'elle ne vous nuise pas. Il faut surtout vous taire, et ne jamais citer, jusqu'à ce que vous soyez *duègnes*.

Voilà, mon très cher enfant, une lettre toute de morale. J'espère qne mon petit sermon pourtant ne t'aura pas fait bâiller. Au premier jour, j'écrirai à ta mère. Embrasse ma chère Adèle, et ne doute jamais du très profond respect avec lequel je suis, pour la vie, ton bon père.

Quand tu m'écris en allemand, tu fais fort bien de m'écrire en lettres latines. Ces caractères tudesques n'ont pu encore entrer dans mes yeux, ni, par malheur, la prononciation dans mes oreilles.

270

A la Même.

Saint-Pétersbourg, 1808.

Tu me demandes donc, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes *d'où vient qu'elles sont condamnées à la médiocrité ?* Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité ; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place, et ne pas affecter d'autres perfections que

celles qui lui appartiennent. Je possède ici un chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie ; si la fantaisie lui prenait de se faire seller et brider pour me porter à la campagne, je serais aussi peu content de lui que je le serais du cheval anglais de ton frère, s'il imaginait de sauter sur mes genoux ou de prendre le café avec moi. L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux. C'est le chien et le cheval. Permis aux poètes de dire :

Le donne son venute in excellenza
Di ciascun arte ove hanno posto cura.

Je t'ai fait voir ce que cela vaut. Si une belle dame m'avait demandé, il y a vingt ans : « Ne croyez-vous pas, Monsieur, qu'une dame pourrait être un grand général comme un homme ? », je n'aurais pas manqué de lui répondre : « Sans doute, Madame. Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, comme j'y suis moi-même ; personne n'oserait tirer et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins. » Si elle m'avait dit : « Qui m'empêche d'en savoir en astronomie autant que Newton ? », je lui aurais répondu tout aussi sincèrement : « Rien du tout, ma divine beauté. Prenez le télescope : les astres tiendront à grand honneur d'être lorgnés par vos beaux yeux, et ils s'empresseront de vous dire tous leurs secrets. » Voilà comment on parle aux femmes, en vers et même en prose ; mais celle qui prend cela pour argent comptant est bien sotte.

Comme tu te trompes, mon cher enfant, en me parlant du *mérite un peu vulgaire de faire des enfants !* Faire des enfants, ce n'est que de la peine ; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligations à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu de faire ton frère ? Mais *faire ton frère*, ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans son berceau ; c'est en faire un brave jeune homme, qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon. Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager, et d'élever ses enfants, c'est-à-dire *de faire des hommes* : voilà le grand accouchement, qui n'a pas été maudit comme l'autre. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs ; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand demanda en mariage une fille de Louis XIV. La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

Quand tu parles de l'éducation des femmes qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève les femmes,

bientôt les hommes prendraient la première place, et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme ; mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe.

Adieu, petit *singe*. Je t'aime presque autant que *Biribi*, qui a cependant une réputation immense à Saint-Pétersbourg.

Voilà M. *la Tulipe* qui rentre, et qui vous dit mille tendresses.

271

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 30 octobre (11 novembre) 1808.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Richelieu disait qu'il n'arrive jamais ni tout le bien ni tout le mal qu'on attend. Nous éprouvons la vérité de cette maxime à propos du voyage de S. M. I. J'en ai tremblé, la Russie en a tremblé, l'Europe en a tremblé. Or, non seulement il est sûr que ce voyage n'a pas produit tout le mal qu'on en attendait, mais il pourrait fort bien se faire qu'il ait produit un effet tout opposé. D'abord il est incontestable que l'Empereur a résisté à toutes les vues principales de Bonaparte. Il n'a voulu entendre parler ni de la guerre contre l'Autriche, ni du royaume de Pologne, ni du royaume de Thrace, ni de beaucoup d'autres choses peut-être que j'ignore.

Tout se réduit à ce qu'il paraît :

1° A des engagements éventuels en cas de guerre.

2° A l'envoi du Comte Nicolas Roumantzof à Londres, pour faire au nom des deux puissances des propositions de paix.

Quant au premier article, il a été stipulé, je crois, qu'en cas de guerre avec l'Autriche, la Saxe serait alliée de la France, et que la Russie enverrait aussi des troupes *pour en imposer*. Quoi qu'il en soit, ces accords éventuels ne gênent jamais, et par conséquent doivent peu effrayer. On en fait ce qu'on veut. A l'égard du second article, vous concevez du premier coup d'œil les deux vues de Bonaparte. Il veut d'abord éblouir les conscrits en leur montrant la paix au bout de la première marche ; et 2°, lorsque l'affaire aura manqué (comme il n'en doute pas), il veut être en état de crier dans tous ses papiers : « Vous voyez ! Les Anglais ne veulent pas la paix, je la leur ai offerte de concert avec mon grand allié, etc... » On débite déjà la réponse du Cabinet anglais à la demande des passe-ports ; mais elle ne peut être connue. On dit seulement ce qui doit être suivant toutes les apparences : « Si M. le Comte Roumantzof vient pour traiter de la paix particulière avec son Souverain, il est le bien venu, point de difficultés. S'il vient pour traiter de la paix générale, il ne peut être reçu. » En effet, la proposition seule est une absurdité politique au premier chef. Qui peut seulement soupçonner que les Anglais veuillent, je ne dis pas abandonner l'Espagne, mais lui donner seulement le plus léger soupçon, la plus légère inquiétude ? Ainsi cette belle ambassade n'est qu'une farce, et per-

sonne ne le sait mieux que celui qui la fait jouer. Revenons à S. M. I. Elle n'avait vu Bonaparte que dans deux moments très fâcheux pour Elle, après la bataille d'Austerlitz et après celle de Friedland. Alors Elle était abattue, vaincue (bien plus dans sa tête que sur le champ de bataille). Elle n'avait vu Bonaparte que comme un homme écrasant, qui la laissait à peine respirer. Aujourd'hui c'est tout autre chose. L'Empereur a vu Napoléon tout à son aise, et, pendant dix-huit jours, il a pour ainsi dire tourné autour de lui ; il a pu le juger par lui-même. D'ailleurs il est arrivé à Erfurt bien préparé par tout ce qu'il avait entendu ici de la part de sa mère, de sa sœur, la Grande Duchesse de Weimar, etc. Je crois de plus certain qu'il a appris à Kœnigsberg, de son bon ami, des choses que ses Ministres ne lui avaient pas fait connaître. Enfin il a trouvé à Erfurt son Ambassadeur à Paris, le Comte Tolstoï, qui pouvait être pour lui *instar omnium*. Ce Ministre s'est infiniment distingué à Paris, où il a fort bien soutenu l'honneur de son Maître et de sa nation, sans que jamais aucune cajolerie imaginable ait pu en faire une dupe. Napoléon lui a joué le tour de le faire manquer de chevaux sur la route, de manière qu'il avait déjà travaillé le Maître pendant deux ou trois jours, lorsque le serviteur furieux est arrivé ; mais la bonne cause n'y a rien perdu. Il y a eu des scènes assez violentes. Il a dit à son frère, le grand Maréchal, que *s'il rencontrait jamais le Comte de Roumantzof tête à tête, il ne pourrait s'empêcher de lui donner un coup de poing dans le visage*, « de manière, a dit le Maréchal, que j'ai évité autant qu'il m'a été possible qu'ils se

trouvassent ensemble. » Le Grand Maréchal est bien un des plus misérables humains que vous puissiez connaître. Il s'entend en soupes et en sauces : du reste, il n'a pas une idée. L'Empereur en pense certainement comme le public. Il le plaisante même dans l'occasion, il le lutine, il lui fait des niches, et se moque de lui en termes assez forts ; n'importe, il ne peut s'en passer, et cet homme a une telle puissance d'habitude, il est devenu, par un exercice de chaque minute, si profond dans la tactique de l'intrigue, qu'il serait difficile d'avoir à la Cour un ami plus utile, un ennemi plus dangereux. Lorsque l'Empereur voyage, c'est toujours lui qui l'accompagne. Cette fois tout est allé à merveille jusqu'à la Vistule ; mais là l'Empereur a trouvé Son Excellence ***, Grand cordon de l'honneur à cinq pointes, Maréchal de l'Empire, etc. L'Empereur, pour prendre dans sa calèche ce grand personnage, a été obligé de déplacer le Comte Tolstoï, qui a trotté jusqu'à Leipsick dans un chariot découvert où il n'a guère été dorloté. On a ri ici de ce petit malheur qui heureusement n'a pas eu de suite pour la santé du voyageur. Vous n'avez pas idée des caresses qu'on a faites à Erfurt au Grand Maréchal. On a été avec lui aux petits soins. La salle des conférences était décorée d'une superbe tenture des Gobelins. La veille du départ, le général Duroc dit à Tolstoï : « *Monsieur le Maréchal, l'Empereur me charge de vous présenter cette tapisserie de sa part ; vous voudrez bien en décorer chez vous une chambre qui s'appellera la Chambre d'Erfurt ; votre Maître la verra quelquefois, et il se rappelera celle-ci qui a entendu de grands débats, et d'où cependant l'on est sorti*

bons amis. » Vous connaissez du reste la compagnie d'Erfurt, deux Empereurs et quatre Rois (*l'un buono, e l'altro cattivo*, comme disait ce bon homme en parlant de deux crucifix), vingt-quatre princes souverains et d'autres princes de la troisième grandeur (*quorum non est numerus*). Il y a eu des chasses et des fêtes de toute espèce. Une de ces fêtes mérite d'être remarquée ; le Prince régnant de Weimar a donné un déjeuner à Napoléon sur le champ de bataille d'Iéna, et dans un temple *à la Victoire*, bâti à grands frais. Ce Prince était général au service du Roi humilié et presque anéanti sur cette place. Voyez, je vous prie, ce que sont devenus ces Princes Allemands ! Il y a eu suivant l'usage du moment des échanges de Cordons. L'Empereur Alexandre a donné Saint-André à Talleyrand, à Berthier et à Lannes (avec des plaques de 35,000 roubles). Napoléon a donné son Grand Honneur à Roumantzof, au Comte Pierre Tolstoï, et, si je ne me trompe, au Grand Maréchal. Le second ne pouvait refuser, quoiqu'il en eût bonne envie ; car comment un sujet pourrait-il refuser un Ordre porté par son Maître ? Cependant il a fait le *ritrosetto;* il a dit, au lieu de remercier sur le champ, qu'il ne pouvait accepter sans la permission de son Maître, il s'est fait presque ordonner; enfin il a fait ce qu'il a pu. Après quoi il s'en est allé, en maugréant, joindre sa femme à Vienne où il l'avait constamment retenue, pour se rendre de là à l'armée de Turquie auprès du Maréchal prince Prozorowski. C'est lui sans contredit, qui a fait la bonne figure en cette occasion. Mais croyez qu'il a laissé nombre de pointes dans le cœur de son Maître, dont le

plus grand visible désavantage, dans ce moment, est d'avoir consenti à se charger des affaires de Napoléon, en envoyant le Comte Nicolas de Rome à Londres. Les amateurs des arts doivent désirer qu'il arrive, vu qu'il nous procurera incessamment bon nombre de caricatures : mais tout cela ne passe pas le ridicule. Dès que l'Empereur a résisté aux principaux projets, il me semble aussi que les principales craintes doivent se dissiper.

Il y avait à Erfurt une table pour les Empereurs et les Rois, une deuxième pour les Princes régnants, et une troisième pour les autres Princes. On m'a donné pour très sûr que le Prince Constantin se voyant placé à la troisième allait se retirer, lorsqu'un geste de son auguste frère l'a retenu. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son couvert n'a point été mis à la première table : il y a paru comme invité. Napoléon n'a invité aucun des quatre aides de camp généraux qui dînent ici de droit avec l'Empereur. Il a invité le Prince Alexandre Galitzin, procureur général du Synode. C'est encore un homme (et même un jeune homme) fort mince. Mais c'est aussi un enfant gâté de l'habitude, il est toujours là. Il se plaignait un jour à l'Empereur de ce qu'il n'était jamais de ses voyages : l'Empereur lui promit qu'il serait du premier, qui a été celui d'Erfurt, et voilà comment le procureur général du Synode a été à Erfurt. Napoléon a demandé ce que c'était que ce Synode ? On lui a expliqué qu'après la destruction du Patriarcat une assemblée d'Evêques avait été substituée au Patriarche (précisément comme le corps des Maréchaux de France représentait le Connétable) et que l'Empereur avait dans ce collège un député laïque

nommé *Procureur général*, qui le représentait là comme protecteur de l'Eglise (c'est-à-dire maître absolu). Napoléon a fort approuvé l'abaissement du clergé, qu'il faut toujours tenir, à ce qu'il dit, dans la dépendance; mais il a un peu badiné sur le procureur général amené à Erfurt. Il a dit: *Est-ce votre confesseur peut-être....?* L'Empereur a répondu : *Sur ces sortes de choses, on ne rit pas.* Les aides de camp généraux ont reçu en présents de fort belles armes, des pistolets et des sabres de la fabrique de Versailles. Par eux surtout on a appris nombre d'anecdotes curieuses. Pourriez-vous croire, par exemple, ce qui est cependant très sûr, que les soldats sous les armes et même quelques officiers traitent Napoléon de *général.* Le Prince Troubetzkoy, l'un de ces Messieurs, assistait avec les autres à une grande cérémonie militaire où l'on distribuait des récompenses. Napoléon demanda à l'un des soldats candidats : *Et toi, pourquoi demandes-tu l'étoile, où l'as-tu méritée?* Le soldat répondit : *Général, c'est à tel endroit, où vous étiez bloqué.* Le Prince Troubetzkoy m'a dit qu'il avait entendu vingt bêtises de ce genre.

On s'est dit à Erfurt beaucoup de choses que nous ne savons pas, mais qui nous serons dites une fois, suivant les apparences, au moins par les événements. Tenez dès à présent pour très certain que les premiers serviteurs de Napoléon ne peuvent pas le souffrir, et qu'ils ne peuvent se souffrir mutuellement. Voici un fait particulier qui m'a été donné comme également certain, et que les circonstances rendent seules très probable. Talleyrand, Berthier et Lannes ont dit au Grand Maréchal,

ou lui ont fait entendre, qu'ils étaient passablement ennuyés de leur cher Maître, et que si jamais il leur convenait de faire demi-tour à droite, ils seraient bien flattés de pouvoir passer sous le sceptre d'Alexandre. Un illustre boudeur, de qui je tiens le fait, ricanait beaucoup de ce qu'il appelait *une des plus grandes mystifications possibles*. Je lui dis : « Mais, Monsieur le Comte, êtes-vous bien sûr de ne pas vous mystifier vous-même? Qui vous a dit que ces trois Messieurs ne parlaient pas sérieusement? — Allons donc, allons donc ! » Je n'en sais rien : sûrement on a vu beaucoup de mécontentement, et les idées qu'on a acquises là germeront un jour.

Le Prince Kourakin passe, comme vous l'aurez appris, à l'Ambassade de Paris ; avant de partir, il a fait faire son portrait en pied; c'est le centième, je crois, car l'une de ses plus grandes jouissances est de multiplier sa ressemblance. Dans cette dernière *édition de lui-même* on voit sur sa table une liasse de papiers sur laquelle on lit *Tilsitt*, et le Grand Cordon de la Légion d'Honneur voltige sur les paperasses. L'Empereur lui a payé 150,000 roubles de dettes : il a 10,000 paysans !

J'oubliais de vous dire que Bonaparte, après s'être rendu médiateur forcé entre la Turquie et la Russie, et s'être engagé à donner la Valachie et la Moldavie à l'Empereur, finit par laisser faire ce dernier sans s'en mêler. il ne veut que brouiller et compromettre la Russie avec l'Autriche, ce qui peut arriver très aisément à cause de ces deux provinces ; car le nouveau Visir, Mustapha Barinctar (porte-étendard), est une excellente tête qui ne veut pas absolument entendre parler de cette

cession, et l'Autriche de son côté y répugne excessivement, de sorte que si une guerre éclate, ce sera par cette raison ; mais il est permis de concevoir de meilleures espérances. L'envoi du Prince de Schwartzenberg ici est un bon signe ; celui du Comte de Stakelberg (le même qui a résidé à Turin près de Sa Majesté) à Vienne, en est un autre aussi. Je ne sais si le Cabinet de Vienne a bien compris encore la manière de traiter avec celui-ci ; l'essentiel est de n'avoir jamais l'air de forcer. Si vous voulez qu'un Russe accepte une chose, il ne faut pas la lui mettre dans la main, il faut la jeter à terre, la louer sans la regarder et passer. Quand il est seul, il la ramasse. Quoi que son orgueil en puisse dire, il a la conscience de son infériorité à l'égard des nations plus avancées. Il suit de là que dès qu'on veut lui persuader une chose trop vivement, il croit qu'on veut lui mettre le pied sur la gorge et il résiste. J'ai toutes les raisons de croire que l'Empereur a été envoyé à Erfurt par l'Impératrice mère, qui a voulu à toute force l'empêcher d'y aller.

Il y a des qualités qui semblent s'exclure et que cependant on rencontre tous les jours réunies, telles par exemple que l'indifférence et la jalousie, le faste et l'avarice, la faiblesse et l'obstination. L'homme faible sent très bien ce qu'il est, car la conscience est infaillible. Pour se faire donc illusion, et pour la faire aux autres, il s'obstine de sang-froid et hors de propos. Il est capable de résister à son père, à sa mère, à ses meilleurs amis, à son Souverain, à Dieu même, je crois, s'il se présentait, et le lendemain il se laisse mener par son laquais.

L'inhumaine guerre de Suède continue toujours. A la grande quantité de troupes qu'on y envoie, et encore par quelque chose qui m'a été dit, on pourrait croire à l'incroyable projet d'une invasion formelle de la Suède par les îles d'Aland, dès que la gelée aura formé le plancher. Cela s'appelle jouer 60,000 hommes et son honneur à croix ou pile. J'attends de plus grands éclaircissements. En attendant, les Suédois ont gagné une véritable bataille sur les Russes, en leur tuant, le 16 (28) octobre dernier, le Prince Michel Dolgorouki, aide de camp général, lieutenant-général à 27 ans, etc., etc.; c'est une mort à la Turenne. Après une affaire où les Suédois avaient été obligés de se retirer, on ne tirait plus. Un courrier apporte un paquet au Général Toutchkof; le Prince Michel dit: *Il doit y avoir des lettres pour moi.* Il s'avance vers le courrier qui était éloigné de quelques pas. A moitié chemin, un boulet parti d'un canon de retraite *unique*, arrive et le partage en deux. Il était bon fils, bon frère, bon militaire, bon ami, et bon Russe. C'est une grande perte, universellement sentie, et c'est Caulaincourt qui a tué ce brave homme. Blessé par l'inflexibilité du Prince Michel, il a voulu qu'on l'écartât. L'Empereur ne sachant que faire l'a envoyé en Finlande, et pour éviter les objections, il lui fit donner à dix heures du matin l'ordre de partir le soir.

Le Prince Michel Dolgorouki partit avec une extrême répugnance, et il a été tué. L'Empereur est bien touché, mais le Prince est mort. On apporte ses restes de Finlande, pour les inhumer honorablement à côté de ceux du Prince Pierre, son frère, mort de même à 27 ans, et

dont je vous ai beaucoup parlé dans le temps. Il y aura donc deux *fêtes* dans la même semaine, les funérailles du Prince Michel, et le bal que toute la Garde donne à S. M. I. pour son heureuse arrivée; il y aura danse, souper de 400 couverts au moins, comédie, ballet. Le dernier officier est taxé à cent roubles, et la fête en coûtera soixante mille.

L'Eglise de Newski sera pleine comme la salle du bal. Comédie, exécution, bal, enterrement, farce sottisière, oraison funèbre, etc.! Pourvu qu'on s'agite, qu'on s'assemble et qu'on parle, tout est bon pour cet enfant qu'on appelle *homme*, et qui n'a à l'égard du véritable enfant que l'innocence de moins.

Ma situation est toujours la même. Caulaincourt me regarde comme un animal curieux, et ne me dit rien. Je le regarde comme un animal malfaisant, et je ne lui dis rien. Un salut de part et d'autre lorsque nous nous rencontrons n'est pas une grande dépense. Sa légation, ses entours, me veulent plutôt du bien que du mal, mais ce ne sont point eux qui décident, et je ne les vois pas plus que leur chef. Le Général Pardo, envoyé *del Rey fantastico*, comme on dit en Espagne, est bon à voir pour ses rares connaissances, son bon esprit et sa bonhomie même, mais vous sentez qu'on n'est amis que *jusqu'aux autels*. Je ne vais pas chez lui, mais nous avons quelquefois une certaine correspondance littéraire et il m'appelle dans ses billets, *mon respectable ami :* ce qui est fort drôle. Il allait de temps en temps chez le Duc, et même il y a pleuré; mais depuis qu'il a présenté ses lettres de créance, je crois que toute correspondance

sera rompue. Il pourrait encore tout raccommoder. Le Duc de Mondragone est arrivé et a de même présenté ses lettres de créance. Il s'intitule *Envoyé de S. M. le Roi des Deux-Siciles*, et la Cour a eu encore la faiblesse de lui passer ce titre. Au fond peu importe. L'Envoyé de Hollande, M. Sixt, est un original dont il est superflu que je vous entretienne. Il a dit lui-même à un personnage de son pays, de qui je le tiens, *qu'une place de 10,000 sequins valait bien la peine qu'on fît quelque chose.* Voilà le motif déterminant et l'*allégeance* de ces Messieurs. Mes liaisons sont toujours telles que je vous les ai décrites, les meilleures et les plus solides que je puisse désirer. Je ne sais pas trop comment Caulaincourt me les pardonne et comment je n'ai point encore été l'objet de quelque motion. J'évite autant que je puis de le choquer et même de le rencontrer. Je ne cesse de lui adresser dans mon cœur le vers si connu : *Honorez-moi, Monsieur, de votre indifférence.* Mais sûrement je n'en suis pas là. Qui sait ce qui me soutient ? Peut-être le Maître, qui m'a toujours honoré de beaucoup de bontés. La seule chose que je sache, c'est que je suis sur mes pieds. Il y a même trois ministères où je suis reçu, et où je puis parler assez à mon aise, quoiqu'en style différent, les Affaires étrangères, la Marine et l'Intérieur.

L'Espagne continue d'être le sujet de toutes les attentions, de toutes les admirations, et de toutes les conversations ; le mois de mai 1808 occupera beaucoup la postérité : aujourd'hui on ne le voit pas encore bien distinctement. Au moment où je vous écris, nous en sommes ici aux victoires remportées dans les environs

de Vittoria, à la fin de septembre. La sagesse de ce peuple est aussi remarquable que sa valeur : comme je sais cependant que les idées nouvelles ont fait d'assez grands progrès dans les hautes classes en Espagne, j'ai regardé avec le microscope tous les actes publics de cette grande époque ; deux seulement m'ont donné à penser. Le premier est la proclamation de M. de Morlas à Cadix, pour éviter les vengeances populaires ; il y est dit : « Souvenez-vous que le Souverain même n'a pas droit de punir un homme qui n'est pas légalement condamné. » C'est en effet un dogme Européen que j'ai rencontré dans toutes les têtes ; mais je me suis aperçu, il y a déjà bien longtemps, qu'il y a dans la politique des choses vraies et saintes qui cependant ne doivent reposer que dans la conscience universelle, et qu'on pourrait aisément tourner en mal si on les écrivait. En me supposant par impossible arbitre d'une question de ce genre, je ne conseillerais ni au peuple d'écrire la maxime, ni au Prince de s'en écarter.

Ma seconde animadversion roule sur l'ordre de succession décrété par l'assemblée générale des Cortès. Passons sur une triste exclusion que je vous ai annoncée, il y a bien longtemps. On peut la motiver en disant que la plus déplorable nécessité est cependant une nécessité, mais je vous avoue que je ne verrai jamais sans trembler le droit attribué à une nation de troubler un ordre de succession fixé par les lois fondamentales, par les usages et par les traités. Pourquoi, par exemple, l'admission du Prince héréditaire de Naples au préjudice de son père ? Pourquoi celle de la Maison de Bavière au préju-

dice de la Maison de Savoie ? — Mais peut-être nous sommes mal informés. Je sais que S. M. Sicilienne a fait protester publiquement de ses droits en Espagne. S. M. ne serait-elle pas dans le cas de faire protester aussi de quelque manière pour ses droits éventuels, en conformité des traités d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle ? Sur tout cela je ne décide rien.

On dit en ce moment qu'une haute et excellente dame a sensiblement changé de ton et d'humeur, qu'elle a plus d'action et d'influence ; qu'une belle dame, qui ne devrait pas l'aimer, n'en parle que sur le ton de l'admiration, qu'elle la nomme ange et divinité terrestre. On ajoute que cette divinité commence à se tourmenter moins de ce qu'elle a perdu, et que sa consolation existe déjà ; il ne peut y avoir qu'une voix en Russie pour lui souhaiter tout ce qu'elle mérite.

Je ne vois plus rien d'important à vous communiquer par ce courrier : l'aspect des affaires est fort beau, grâce à l'énorme faute commise contre l'Espagne, et au parti qu'une excellente nation en a tiré. L'immobilité de l'Autriche et l'asservissement de la Russie sont tristes sans doute, mais laissons faire au temps : l'inévitable force des choses ramènera la guerre. Pendant qu'Attila est sur pied, S. M. n'a ni espérance ni intérêt de rentrer dans ses états : dès qu'il sera mort ou humilié, tous les droits seront mis en avant, soit pour une restitution, soit pour une compensation, et dans ce cas je crois vous avoir passablement développé le bien et le mal, le pour et le contre de toutes les suppositions.

272

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) novembre 1808.

Monsieur le Chevalier,

Je fermai mon paquet avant de pouvoir vous faire part du mariage de Son Altesse Impériale, Madame la Grande-Duchesse Catherine, avec le Prince George, cadet de la Maison de Holstein Oldenbourg. Aujourd'hui il ne reste aucun doute sur ce mariage, quoiqu'il ne soit point officiellement notifié. La naissance de l'Epoux ne saurait être plus respectable puisqu'il est *Holstein* comme l'Empereur. Sous les autres rapports le mariage est inégal, mais il n'en est pas moins sage et digne de la Princesse qui n'a pas moins de sagesse que d'amabilité. En premier lieu, toute Princesse dont la famille jouit de la terrible amitié de Bonaparte fait fort bien de se marier même un peu au-dessous de ses espérances légitimes ; car qui sait toutes les idées qui peuvent passer dans cette rare tête? D'ailleurs, Madame la Grande-Duchesse doit avoir l'esprit frappé du malheureux sort de ses sœurs aînées, mariées en pays étrangers et mortes à la fleur de leur âge. Il n'est pas étonnant que son premier vœu soit de ne pas abandonner ses parents et sa chère Russie, car le Prince s'établit ici et vous jugez bien qu'il y jouira du

sort le plus brillant. Enfin je crois que la Princesse, qui possède un cœur digne de son rang, se soucie fort peu d'entrer dans la Ligue du Rhin, en épousant quelque Prince soumis à la *grande domination*. Voilà ce que j'imagine, et je ne crois pas me tromper. Rien n'égale la bonté et les grâces de Madame la Grande-Duchesse. Si j'étais peintre, je vous enverrais un de ses yeux, vous verriez combien la bonne nature y a renfermé d'esprit et de bonté. A l'égard du Prince, les demoiselles de ce pays ne le trouvent pas assez aimable pour son auguste Epouse ; mais comme il est difficile de l'être assez pour elle, on pourrait être de l'avis des demoiselles sans manquer de respect au Prince. Dans deux ou trois conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui, il m'a paru plein de sens et d'instruction. Il s'est déjà fait connaître dans son Gouvernement général de Revel, il s'applique de toutes ses forces à la langue Russe, et l'on voit réellement qu'il se fait une affaire capitale de réussir dans sa nouvelle patrie. Quel sort que le sien comparé à celui de tant de Princes ! A ce prix, il est bien heureux d'être cadet. Avant-hier il y eut cour et gala à l'occasion de la naissance de Son Altesse Impériale Monseigneur le Grand-Duc Michel. Caulaincourt, venant de recevoir la nouvelle de la mort de son père, n'y parut point. En cela le hasard le servit bien, car les nouvelles d'Espagne faisaient chuchoter tout le monde, et je crois même que la Légation française s'en est aperçue. Nous n'avons cependant (j'entends le public) rien d'officiel, mais en réunissant plusieurs circonstances, et surtout en *écoutant le silence*, il me paraît infiniment probable que du 18

au 22 octobre, les Espagnols ont dû remporter quelque avantage signalé. Les gens sages s'abstiennent, comme vous sentez, de traiter ce chapitre d'une manière publique, mais chacun ayant ses confidents et ses petits comités, dans le fait on ne parle pas d'autre chose. Jamais nation n'a donné un plus grand spectacle au monde. Je ne puis vous cacher que dans ce moment les Ministres opposés à la puissance dominante sont à peu près passés sous silence, mais je trouve qu'il faut peu s'inquiéter de ces démonstrations extérieures qui sont tout simplement les suites d'un système adopté, et dont le Souverain ne doit compte à personne. Qui mieux que lui connaît sa situation, et ce qui convient le plus au moment présent? La politique a ses règles et ses formules extérieures, qui n'ont rien de commun avec les sentiments intérieurs. Jamais je ne pourrai obtenir de moi de croire que notre bon Empereur, qui ne voudrait pas faire pleurer un enfant sans raison, soit réellement l'ami d'un homme capable, si sa passion le lui demandait, d'exterminer un peuple entier comme un homme, et un homme comme une mouche. Mais, encore une fois, s'il a jugé à propos, en considérant surtout les talents militaires dont il peut disposer dans ce moment, de prendre conseil du temps, pourquoi ne nous recommanderions-nous pas aussi à la même protection? En attendant les changements que nous en espérons, je me montre aussi peu que les circonstances le permettent. Je vous avoue même que si je pouvais, sans commettre une indécence et sans avoir l'air de quitter la partie, m'abstenir de la Cour, je m'en abstiendrais: mais la chose n'est pas possible. Heureu-

sement les galas et les fêtes de Cour sont ici assez rares pour qu'en y paraissant on n'ait l'air de braver personne.

A propos vous avez lu le fameux discours du 25 octobre. Je ne veux point l'envisager politiquement (une autre fois nous en parlerons sous ce rapport) ; je ne l'envisage ici que du côté du style. Quelle bouffissure ! On croit entendre un acteur jouant l'Empereur : jamais vous n'avez rien lu de moins souverain. J'ai eu l'honneur de vous le dire constamment: *avec toute sa puissance*, *cet homme n'entend rien à la souveraineté*. Vous avez vu d'ailleurs comme il est discret avec ses amis. Si vous lisez le *Moniteur*, vous en aurez vu d'autres exemples.— Allez, allez, mon cher, vous arriverez.

273

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) décembre 1808.

Monsieur le Chevalier,

Si mon numéro treize vous est parvenu, vous aurez compris de reste qu'il était destiné à la poste, et par conséquent écrit pour être lu. Le fond cependant en est vrai, et je n'ai rien à rétracter. Je pourrais seulement vous dire plus rondement que le Prince d'Oldenbourg n'est pas aimable ; mais il est bien sensé, et il fait un

coup de grande politique. Il a vu que les circonstances rendaient difficile le mariage de la Grande-Duchesse Catherine, il a profité du moment et il s'est mis sur les rangs, offrant de s'établir en Russie. Le Prince a consenti avec empressement. Il attrape une femme véritablement charmante, une dot immense et un grand état ; et si jamais la ligne masculine vient à défaillir dans la branche aînée de sa famille, rien ne l'empêche, comme rien n'empêchera ses enfants, d'aller régner chez eux. Ainsi je crois qu'il a fort bien calculé. Le mariage est déclaré dans ce moment, et, suivant les coutumes du pays, les deux *promis* (c'est le mot reçu) ne se quittent plus de tout le jour. Les Russes au reste ne sont pas fort admirateurs de ce mariage, et j'ai entendu dans le grand monde des lazzis assez forts sur ce point.

Ma situation est toujours ici un grand phénomène, jouissant toujours de ma qualité et de tous mes droits de Ministre, sans être inquiété par les Français, et sans employer à leur égard d'autre précaution que celle de ne pas les insulter, ce qui serait une folie très inutile. L'Ambassadeur de France ne me parle pas, généralement parlant, et l'occasion d'ailleurs s'en présente peu, car j'évite autant qu'il est possible de me trouver dans les maisons qu'il fréquente. Une circonstance assez plaisante c'est que la Princesse Wissemsky, belle-mère du Duc, a donné à plein collier dans la France. On l'appelait en badinant *la belle-mère du Corps diplomatique*, parce que le Duc y trainait les Ministres qui venaient assez communément y passer les soirées. J'étais un des plus assidus. Aujourd'hui que Caulaincourt et compagnie se

sont emparés de cet hôtel, le Duc a été forcé de déguerpir, et tous les gens de son système l'ont suivi. Il a ouvert sa maison le soir, et il a toujours beaucoup de monde.

Je n'ai point rompu du tout avec les Ministres des Princes légitimes, serviteurs de la France. Je vois, quoique rarement, le Baron de Blumm envoyé de Danemark, le Chevalier de Bray envoyé de Bavière, et le Comte d'Emisiedel envoyé de Saxe. Ce dernier surtout ne fait aucune difficulté : l'opinion fait en sa faveur la même exception qu'elle fait en faveur de son Maître. Cette Maison de Saxe est sacrée, même pour Bonaparte. Personne ne lui en veut. Quant à Monsieur le Duc de Mondragone, Ministre de Joseph Bonaparte jusque sur la frontière, et de là Ministre de Murat, je ne le vois point du tout. Il choque ici universellement; il s'aperçoit lui-même combien son rôle, surtout de la part d'un homme de son nom, est révoltant, et combien la faveur dont jouit ici le Duc répand de défaveur sur lui (Mondragone). Mais le Ministre le plus singulier dans ce moment, et qui forme véritablement un spectacle à lui seul, c'est le Général Pardo, Ministre d'Espagne; du côté des talents, c'est un homme des plus marquants, il en réunit même qui s'excluent ordinairement, car il est excellent militaire, et savant de premier ordre. Avant son arrivée, j'en demandai des nouvelles à son digne prédécesseur le Comte de Norona, qui me répondit : « *Vous pouvez vous y fier pour le grec* » (en effet, il est grand helléniste). En arrivant, il débuta par une faute grave en refusant de faire la visite d'étiquette au Duc, ce qui déplut univer-

sellement. Créature du Prince de la Paix, il avait apporté des lettres de créance de Charles IV ; mais avant de les présenter il apprit avec nous les événements d'Aranjuez et il reçut d'autres lettres de Ferdinand VII : puis, d'abord, d'autres de Joseph-Napoléon. Une dame de ce pays, qui a beaucoup d'esprit (la Comtesse de Strogonof), disait sur ce sujet qu'à la place du Général Pardo elle aurait présenté les trois lettres de créance en priant de vouloir bien choisir celle qui serait la plus agréable.

Malheureusement il n'a pas été aussi sage ; il a présenté les dernières, ce qui a été regardé comme une apostasie formelle. Malgré cette faute, il intéresse beaucoup de gens par ses connaissances et son caractère, qui n'est pas du tout mauvais. Le Baron de Binder, chargé d'affaires d'Autriche, qui était lié avec lui à Berlin, le reconnaît toujours pour ami et le fréquente assidûment. Comment s'est-il laissé tomber dans cette trappe? Je ne saurais trop vous le dire. Il a tergiversé, attendu, en quoi il a très mal fait ; puis il s'est trouvé si bien enveloppé par l'Ambassadeur de France et par une foule de petites circonstances sans nom, qu'il ne lui a pas été possible de reculer. Dans les compagnies où nous nous trouvons ensemble, il me recherche ; il est même revenu chez moi, quoique je n'aie plus été chez lui depuis la première visite qui était de règle. Il a cherché à voir le Duc et il a pleuré chez lui. Lorsque nous nous rencontrons, nous commençons par Homère ; mais nous finissons toujours par l'Espagne. Il est aussi Espagnol que le Général Castanos. Quelquefois je m'amuse à lui

montrer les doutes que j'ai, et même ceux que je n'ai pas sur les succès de cette *sainte insurrection* (pour le coup l'expression est juste). Alors il s'échauffe, il s'étonne que je puisse douter, et me prouve par toutes sortes de raisons morales, politiques et militaires, que les Espagnols doivent l'emporter. Qui l'entendrait, devinerait peu qu'il entend le Ministre de Don Joseph-Napoléon. Voilà encore un beau chapitre des contradictions humaines!

Le jour de la fête du Grand-Duc Michel, 8 (20) novembre, il y eut cour et gala.

L'Empereur *me passa à peu près sous silence*, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire : en présence des *maîtres* il n'ose pas être poli; mais l'Impératrice m'honora d'une fort jolie conversation : *Comment vous portez-vous, Monsieur le Comte? Il y a longtemps que je ne vous ai pas vu. Qu'avez-vous fait cet été?* etc., etc..... Puis tout à coup : *Comment se porte le Duc?* — Très bien, Madame; cette année la goutte lui a fait grâce de sa visite ordinaire. — *Ah! J'en suis charmée, c'est un digne homme.* Et la voilà qui m'entreprend un bel éloge du Duc, auquel je répondis fort bien, comme vous sentez, et vous noterez que j'étais à côté de Mondragone, qui en perdit la parole à ce que je crois, car l'Empereur étant venu à lui, d'abord il ne sut au pied de la lettre ce qu'il disait.

Peu de jours après, au bal donné à S. M. I. par la Garde (bal extravagant et même scandaleux dont je vous ai parlé, qui a coûté 60,000 roubles, et qui n'a abouti qu'à glacer et ennuyer beaucoup de monde),

l'Impératrice régnante s'approcha de moi à son tour, et finit comme sa belle-mère par me demander des nouvelles du Duc. Elle me dit avec sa douce voix angélique: *Il vit beaucoup chez lui dans ce moment.* — Madame, il n'y sera jamais seul, il a de nombreux amis. — *Sans doute, c'est la plus belle et la plus douce consolation qu'il puisse désirer dans les circonstances où il se trouve*, etc. — Tout cela, Elle me le disait à côté de Pardo. Ces deux conversations ont fait grande sensation à Saint-Pétersbourg.

Nous attendons Leurs Majestés Prussiennes pour le 22 (3 janvier). Je vous fais grâce des mille et un discours que l'ont tient sur la beauté et les grâces de la Reine, sur l'hommage que leur rend l'Empereur, etc., pour en venir à ce qu'il y a de sérieux dans cette affaire. Je ne doute pas que S. M. la Reine ne soit le premier mobile du voyage. De savoir ensuite si quelque influence étrangère n'a point déterminé la Reine à déterminer le Roi, c'est une autre question. En tout cas, je ne crois pas qu'on eût droit de blâmer celui qui aurait conçu cette idée. Au reste la reconnaissance est belle et bonne, mais je ne vois pas, et personne ne verra, comment il est nécessaire de venir de Kœnigsberg à Pétersbourg, pour témoigner sa reconnaissance à un ami qu'on a vu il y a deux ou trois mois. Jugez d'ailleurs comme le cœur tendre qui palpite aujourd'hui à Burgos croira à cette reconnaissance ! Il soupçonnera ce que tout homme d'état soupçonne : qu'une aimable Souveraine *inviperita*, comme elle a toutes les raisons possibles de l'être, et connaissant peut-être ses forces, vient les essayer pour

convertir un homme. Le seul soupçon, qui est inévitable sur ce point, suffira pour rendre ce voyage excessivement désagréable à Napoléon, et déjà son Ambassadeur ici ne s'en est pas gêné : il a témoigné sa désapprobation de la manière la plus explicite et la moins cachée. S'il n'a pas empêché le voyage, comme il l'aurait certainement pu, c'est par la raison que je vous ai dite. Les préparatifs pour recevoir ces hôtes augustes sont immenses et excèdent déjà deux millions de roubles ; tout cela est fort désapprouvé. Les spectacles militaires seront pompeux : l'Empereur a rassemblé dans cette résidence 30,000 hommes, que je plaindrai beaucoup le 6 janvier, jour de la bénédiction des eaux, opération spirituelle et spirituelle opération, que j'ai eu l'honneur de vous décrire amplement. Nous verrons ce qui résultera de ce voyage. Dans l'histoire encore plus que dans la fable, Mars est mené aux lisières par une autre divinité un peu moins féroce ; souvent il en résulte de grands maux, mais il faut être juste aussi : souvent il arrive tout le contraire. Voici qui vous étonnera beaucoup : la favorite est furieuse du voyage dont je vous parle ; mais par des renseignements que je crois sûrs, la femme en est fort contente. Il me paraît que cette joie ne peut être que politique, c'est-à-dire que l'incomparable Dame ayant pris son parti sur un certain point, ne voit plus dans l'événement en question qu'un moyen d'arracher le Maître à un parti qu'elle abhorre. Mais ce Maître paraît encore bien attaché à ce parti, du moins par système. Nous avions tous infiniment redouté le voyage d'Erfurt par des raisons que l'événement a montrées ensuite

comme mal fondées ; mais peut-être que personne n'a vu le véritable danger et le véritable malheur, les mauvais conseils, et l'envie d'imiter. — Je l'entends d'ici. — *Commandez vous-même, laisser bavarder les Ministres, etc.* Au fond, Monsieur le Chevalier, je dis Ministres, mais où sont les Ministres ? Où sont les têtes dans tous les genres. C'est là dans ce moment la plaie profonde de la Russie. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le principal intéressé, qui sonde très bien cette plaie, et qui appuie toute sa politique sur la disette du génie, ne redoute rien tant que le génie, et ne veut ni le chercher absent, ni le souffrir présent. Un Ministre des plus distingués, et qui n'est plus en place, me demandait un jour un nom pour cette maladie ! Je lui proposai *spiritophobie*, qu'il accepta en riant.

C'est pendant un accès de cette terrible maladie qu'on a pris une résolution qui vous fera horreur ; celle de l'invasion définitive, et de la destruction de la Suède. Les Français partent de Dantzick, abordent en Danemarck au nombre de 15,000, et pénétrent en Suède par le Sund. Les Russes de leur côté traverseront la Baltique par les îles d'Aland : voilà le projet soumis à l'examen de quatre Généraux. Tous quatre ont été contraires : cependant on n'en persiste pas moins, car un grand Prince doit régner par lui-même, cela vient d'Erfurt. Reste à savoir si le succès est possible. Quelques personnes sensées à qui j'en ai parlé tiennent pour la négative, et veulent que toute cette entreprise ne soit qu'un épouvantail pour forcer le Roi de Suède à faire la paix. Ce sentiment est soutenu par de bonnes raisons. Le passage

sur Aland n'est pas praticable une fois en dix ans (j'entends pour l'artillerie), les Anglais sont dans le Cattégat; mais qui sait si le froid de cette année ne sera pas tel qu'il le faut pour rendre possible ce nouveau crime? Qui sait si les glaces permettront aux Anglais d'agir dans le Sund et dans les deux Belts? Qui sait? Rappelez-vous la conquête de la Hollande sur les glaces : tout est possible. Les deux grands promoteurs de cette expédition sont l'Ambassadeur de France et le Ministre de Danemark. Je comprends fort bien le premier, il n'y a rien de plus clair ; mais qui pourrait comprendre l'inconcevable aveuglement de S. M. I. qui cherche à amener les Français à Stockholm, c'est-à-dire à Pétersbourg? Quand à S. M. le Roi de Danemark, c'est un autre aveuglement qui ne peut être expliqué que par la passion, qui explique tout. Je crains beaucoup aussi que de ce côté il n'y ait une personnalité.

L'Empereur n'aime pas le Roi de Suède. Il y a des oppositions de caractère entre ces deux Princes. Il y a peut-être d'autres choses.

Parmi les erreurs du cœur humain, celle-ci surtout est remarquable : quand un homme sait qu'il a choqué grièvement l'opinion, au lieu de rétrograder il s'obstine. Je crains fort que nous n'en soyons là. L'Empereur sait qu'il déplaît universellement, et il a à ses côtés des conseillers qui lui disent *qu'il doit braver l'opinion!* Funeste conseil dont les suites sont incalculables! Quelqu'un même qui jouit de sa familiarité lui a fait la confidence *qu'on l'accusait de manquer de caractère.* Cette confidence est la plus grande bêtise ou le plus grand crime

qu'on puisse commettre. Elle suffit pour rendre invariables les plans les plus désastreux.

Ajoutez à cela, Monsieur le Chevalier, le mépris de sa propre nation qui est enfoncé dans le cœur de S. M. Impériale, et vous verrez qu'il n'est guère possible d'imaginer un état de choses plus périlleux.

Pour en sortir, beaucoup de gens ne voient que *le remède asiatique*. J'en ai pâli plus d'une fois ; j'ai cru que nous y touchions, des personnes qui avaient encore plus de moyens que moi d'être instruites le croyaient aussi ; mais j'aurais dû croire un oracle qui ne m'a jamais trompé, et toutes les fois que je lui en ai parlé il s'est mis à rire, et m'a constamment dit : *N'en croyez rien, c'est impossible*. La raison, qu'il ne m'a pas dite, mais que j'ai parfaitement devinée, n'est pas honorable pour les Russes. Il ne les croit pas capables de commettre un crime pour l'état, mais seulement pour leurs intérêts individuels. Il ne pardonne pas à sa nation le crime inutile du 11 mars 1801, car il sait, ce que je ne sais que depuis quelque temps et ce que S. M. ignore peut-être encore, que le premier auteur du complot avait proposé de faire déclarer l'état de démence (il aurait pu dire rage) et d'agir légalement, si ce mot peut paraître au milieu de ces horreurs. De parricides polissons s'emparèrent du projet et l'exécutèrent à leur manière. Il m'ajouta une phrase qui me fit grande impression de la part d'un homme qui assurément n'est pas dévot : *Ce règne est maudit, il a commencé*....., *etc.* Il n'a que trop raison. Au surplus, en adoptant l'observation dont je vous faisais part tout à l'heure, je ne voudrais jurer de rien, car les

levées forcées, les impôts et d'autres circonstances encore pourraient bien amener les choses *aux intérêts personnels*. Pour moi, Monsieur le Chevalier, sans trop particulariser mes prophéties, je ne doute pas un moment que l'invasion de la Finlande, et tout ce qui se prépare encore de ce côté, ne soit la source d'une grande catastrophe pour la Russie. On dit quelquefois que les usurpations réussissent : il n'y a rien de si faux. Voyez comment les *hautes parties co-partageantes* se sont trouvées du partage de la Pologne, comment la France s'est trouvée de la protection donnée à l'insurrection américaine, et le bel oiseau qu'elle a rapporté de Corse lorsqu'il lui plut de conquérir cette magnifique île ! Vous verrez ce que le Tyrol coûtera à la Bavière, etc. Gardons ce qui est à nous, ou n'acceptons que ce qui nous est donné.

Ceci me rappelle le fameux discours tenu par Bonaparte à son Sénat, le 28 octobre dernier. Il y disait entre autres belles choses : *qu'il s'était déterminé, de concert avec son grand ami, à faire quelques sacrifices.* Il m'est venu en pensée que ces mots pouvaient fort bien se rapporter aux puissances dépossédées, et m'expliquer la question qui me fut faite par M. le Comte Soltikof et dont j'ai eu l'honneur de vous faire part. Quoi qu'il en soit, je crois avoir répondu comme je le devais. La Maison de Savoie ne s'est jamais enrichie des dépouilles de personne, et ne veut pas, je pense, commencer aujourd'hui. Si elle peut s'arranger avec des Souverains légitimes, c'est autre chose.

Je crois être sûr qu'il est arrivé nouvellement un

Colonel hanovrien porteur d'une lettre d'Angleterre, et qu'on lui a dit pour toute répouse qu'il pouvait porter la lettre à Paris, vu qu'on ne traitait aucune question que de concert avec la France. Le parti est pris, on n'en démordra pas. J'ignore si cette obstination déterminera l'Angleterre, justement impatientée, à quelque mesure plus vigoureuse, ou si elle persistera dans son système de modération, qui a mérité les louanges de tout le monde. Tout a un terme. Le Prince Alexandre Kourakin, nouvel Ambassadeur à Paris, est tout à fait mal avec le Comte Nicolas Roumantzof, Ministre des Affaires étrangères, qui s'y est rendu après les conférences d'Erfurt. Quoique le premier ne soit pas un génie, et qu'il ait même quelques ridicules de grandeur qui ne font mal à personne, il n'a pas moins un sens droit et un cœur russe. Quand il a vu les choses de près, il a été totalement dégrisé, au lieu que le Comte Roumantzof, qui est l'auteur du nouveau système, demeure intrépide et va son train ; de manière que le Prince et lui écrivent blanc et noir à l'Empereur, par le même courrier. Je crois au reste que cette ambassade amènera inévitablement le Prince Kourakin au poste de Chancelier de l'Empire. Pour mon compte, j'en serai charmé. J'ai eu l'honneur de vous raconter quelques anecdotes d'Erfurt qui auront intéressé S. M. En voici deux encore qui ont bien leur prix. Le Comte Pierre Tolstoï, alors Ambassadeur, dit au Comte Nicolas, son frère, grand Maréchal de la Cour, dont je vous ai beaucoup parlé: *Faites en sorte que je ne me trouve pas à portée du Comte Roumantzof, car je serais très capable de lui donner un coup*

de poing sur le visage.— Et dans une autre occasion : — *Ecoutez, mon frère : l'Empereur fait bâtir beaucoup d'Eglises; conseillez-lui d'en faire bâtir une à Notre-Dame del Soccorso d'Espagne, car si elle ne se déclare pas pour lui, son Empire est perdu.*

Combien cette Espagne nous agite ! Tous les honnêtes gens du monde en sont malades. On nous avait débité ici des victoires imaginaires, racontées avec tant de détails par des lettres anglaises, que tout le monde était persuadé. Mais il s'est trouvé en fin de compte que ces lettres étaient des manœuvres de banque, fort communes dans tous les pays commerçants. Aujourd'hui nous connaissons l'entrée de Napoléon en Espagne, et nous avons lu ses dix premiers bulletins. J'entends bien qu'il n'y faut pas croire, mais à ne considérer que les dates et les lieux, ils sont inquiétants. J'ai entendu des militaires soutenir, la carte à la main, que les Généraux espagnols ont déjà fait de grandes fautes. Cependant je suspends mon jugement. S'il y a un salut actuel, il est là. Dans ce moment, nos yeux doivent se tourner principalement sur l'Autriche. Je commence par vous dire que je ne cache nullement ses dangers qui sont immenses ; son système défensif et expectant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est doublement périlleux; d'abord parce qu'il use l'enthousiasme des peuples et qu'il les accoutume à se défier d'eux-mêmes, et en second lieu parce que ce système ruine l'Autriche. L'état militaire moderne est tout à fait forcé. Nous avons le dénombrement des troupes romaines sous Auguste : elles égalent à peine celles de l'Empereur François II. Qu'arrivera-t-il donc si l'on vient encore à

forcer un état forcé, comme il arrive aujourd'hui dans ce grand et beau pays. Il arrivera ce qui arrive toujours en pareil cas, qu'on tombe au moment où il faudrait marcher. Si Bonaparte revenait vainqueur d'Espagne, sa réputation, son ombre seule, renverserait l'Autriche.

Voilà le mauvais côté, voici le bon. Rien n'est plus douteux que la victoire sur l'Espagne. Il y a même des raisons particulières, les moins connues quoique les meilleures, qui m'entraînent invinciblement à croire qu'il doit sortir quelque chose d'extraordinaire de ce pays. Or si le mauvais génie de Bonaparte s'endort un moment, le monde est renversé en sens contraire et l'Autriche est à la tête de tout, parce qu'alors les trésors de l'Angleterre devenus libres seront à son service, et qu'ainsi elle ne manquera de rien puisque tout le reste est prêt. Rien ne nous était plus contraire que cette Cour. Elle nous a donné mille preuves terribles de ses intentions à notre égard, et c'est moi-même qui ai découvert la dernière et la plus décisive, puisque j'ai su à n'en pas douter qu'aux conférences de Lunéville, un plénipotentiaire français ayant dit: *Il faudra ensuite placer le Roi de Sardaigne*, l'un des plénipotentiaires autrichiens répondit: *Et quelle nécessité y a-t-il qu'il y ait un Roi de Sardaigne?* Mais voyez, Monsieur le Chevalier, les inconcevables vicissitudes de la politique! Les femmes, qui font la moitié des affaires de ce monde, ont changé notre position du blanc au noir. Une femme livrait une grande Cour aux influences subalternes soudoyées par la France. Un mariage heureux pour tout le monde a mis à sa place une excellente Princesse, rendue

plus excellente encore s'il est possible, par l'excellent conseil qui est à ses côtés. Rien ne touche Sa Majesté de plus près, rien donc n'est plus propre à fondre l'ancienne glace et à produire de nouveaux sentiments. Vienne est devenu pour nous la vraie place des négociations. Quels que soient mes préjugés d'homme, ils n'ont point influé sur ma conduite ministérielle. J'ai attaché beaucoup d'importance à me tenir parfaitement bien avec la Légation autrichienne, et je crois que j'y ai réussi. Nous pouvons tirer grand parti de la position actuelle des choses, d'autant plus qu'il y a sûrement ici une vue, et là probablement une autre vue, laquelle, quand même on la supposerait altérée par un léger alliage d'égoïsme éventuel, ne laisserait pas dans ce moment de favoriser puissamment la première, et de jeter beaucoup d'huile sur tous les ressorts d'une négociation. C'est ce qui me fait croire que Sa Majesté pourrait fort bien s'aboucher sérieusement avec une puissance devenue beaucoup plus abordable, et convenir conditionnellement de certaines choses, quand ce ne serait que verbalement. L'Italie, dans ce moment, est devenue extrêmement souple et se prête à beaucoup de projets. Il faudrait seulement en exclure tout démembrement quelconque du Piémont ; car il vaudrait mieux, sans comparaison, que le trône changeât de place. Les Etats de S. M. formaient un tout, dont la perfection résultait de l'ensemble et du juste rapport des parties. Mais comme tout Etat, ainsi que toute chose humaine a ses inconvénients, il arrivait chez nous que la Maison régnante était plus grande que ses Etats.

Si donc une couronne royale posée sur le Piémont débordait sensiblement, quelle apparence de morceler les anciens Etats de S. M. et de mettre sa nouvelle possession en contraste avec un grand nom? *Ou rien, ou davantage.* Si l'on diminue de moitié le diamètre d'un tuyau, un homme sans études croira qu'il en sortira la moitié moins d'eau, et cependant il en sortira quatre fois moins. Il arrive quelque chose de semblable en politique. Un Etat peut être constitué de manière que si l'on en retranche un quart, le Souverain au lieu d'être d'un quart plus faible, le soit quatre fois. J'entre dans ces détails parce que j'ai vu que ces idées de morcellement et de possession partielle se sont quelquefois présentées à l'esprit. S. M. doit se tenir ferme, et ne jamais perdre de vue que tout ce que nous voyons n'est qu'une scène de théâtre, une tragédie, au pied de la lettre. Les Empereurs, les Rois, les Princes, leurs confidents et confidentes ne sont que des masques, et rien n'est réel, excepté les crimes.

Vous me direz peut-être, Monsieur le Chevalier, que toutes les pensées que je vous présente sont connues de S. M., peut-être même qu'elle en a d'autres. A la bonne heure : mais je pense que tout Ministre est tenu d'exposer ce qui lui semble vrai et utile. Il appartient ensuite à S. M. de cribler le grain.

274

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) décembre 1808.

Nous fûmes étrangement *désappointés* et *attristés*, il y a deux mois, lorsque nous vîmes la capitulation accordée aux Français en Portugal ; les fanfares dont toute l'Angleterre avait retenti pour ces deux escarmouches de Zambueica et de Vimeira prêtaient réellement au ridicule ; lorsque les Anglais voient deux ou trois mille cadavres étendus *super aridam*, ils croient d'abord que c'est la bataille de Cannes. Sur mer, c'est autre chose : ils ne trouvent grand que ce qui est grand.

Maintenant je suis excessivement curieux de savoir ce que feront ces Anglais en Espagne. Les Espagnols se montrent fidèles jusqu'au scrupule à l'engagement qu'ils ont pris de ne jamais donner de bataille ; ils se rendent et paraissent même abandonner la capitale pour faire la même guerre qu'ils firent jadis aux Maures. Or, les Anglais consentiront-ils à se diviser en petits corps, à s'amalgamer avec les Espagnols, si différents de religion, de langue, de mœurs, de préjugés, à s'enfoncer avec eux dans les défilés de la Sierra Morena, et à faire avec eux et sous leurs ordres, et pendant un temps dont on ne prévoit pas la fin, une guerre de Miquelets? Cela peut être, mais j'en doute. Ce qui n'est pas douteux, c'est que

l'aveugle ambition de Bonaparte ayant rompu l'union politique entre la France et l'Espagne, union si utile à la première puissance et si contraire à la Grande-Bretagne, l'intérêt visible de celle-ci est d'écarter à jamais la Maison de Bourbon, qui rétablirait sur le champ cette union, et qui arracherait des mains de l'Angleterre la superbe et inespérée conquête qu'elle vient de faire. Cette idée est toute simple et ne porte aucune teinture de blâme ; il est bien juste que chacun pense à ses affaires et les fasse le mieux qu'il peut. *The world to the wise.* Vous avez sans doute entendu Fox dire en plein Parlement *que jamais il ne s'intéresserait pour une Maison qui avait fait tant de mal à l'Angleterre.* Au fond, c'était une grande absurdité ; car ce n'était pas comme *Capet* qu'un Roi de France était ennemi de l'Angleterre, mais comme Roi d'un peuple naturellement *rival* de son voisin (car rival vient de rive). *Littora littoribus contraria!* Mais le préjugé ne raisonne pas, et le préjugé national est le plus fort de tous ou au moins le second. Jugez donc de ce qu'il en doit être à présent que le jugé s'appuie sur un motif évident. Faites, s'il vous plaît, une observation qui me semble frappante. La province d'Aragon, avant de savoir la détermination des autres, et pleine encore de souvenirs autrichiens, appelle l'Archiduc Charles. Tout de suite les Anglais sont devant Trieste et offrent de transporter le Prince. Le Cabinet de Vienne est trop cauteleux pour accepter une proposition qui pourrait avoir trois conséquences terribles :

Premièrement, rupture avec la France, et guerre soudaine.

Deuxièmement, *scorno* insupportable pour le Prince si les provinces mises ou remises à l'unisson prenaient toutes un autre parti, ce qui est arrivé en effet.

Troisièmement, guerre civile en Espagne si les provinces avaient persisté respectivement, et perte inévitable de la Monarchie. Or, puisque ces conséquences, très visibles pour les Anglais, ne les empêchaient pas de faire cette démarche, jugez de l'envie qu'ils avaient de transporter la couronne d'Espagne; et comment, je vous prie, la chose pouvait-elle être autrement? Il suit de là une chose assez bizarre et cependant incontestable, *c'est que le meilleur ami du Roi* doit aujourd'hui craindre plus que tout au monde l'événement que S. M. doit désirer plus que tout au monde: je veux dire le rétablissement de la Maison de Bourbon, qui emporterait la résurrection subite de la Maison de Savoie. Certainement celle de Bourbon ne saurait être ni placée plus sûrement ni traitée plus honorablement qu'elle ne l'est en Angleterre; cependant je la croirais plus près de France si elle était en Amérique. Au demeurant, vous savez que la politique à cette époque est devenue purement hypothétique. Un raisonnement est bon *aujourd'hui* et d'après telles circonstances réelles ou présumées, mais une bataille ou tout autre événement change tout en un clin d'œil.

Ce qui piquerait extrêmement ma curiosité et ce que l'interruption de toute correspondance ne m'a point encore permis de savoir, ce serait les termes où nous en sommes à présent avec l'Angleterre, et quelles sont précisément ses intentions. Je vois, par d'anciennes lettres

de Son Excellence M. le Comte de Front, qu'à l'époque de la paix d'Amiens, le Ministère de Londres lui soutint que S. M. avait renoncé à la garantie de l'Angleterre. J'ai sous les yeux la note par laquelle ce Ministre réfuta pleinement cette assertion. Je vois par d'autres lettres la déclaration formelle, à lui faite et répétée, que si la Russie n'agissait pas de concert, l'Angleterre ne pouvait rien pour S. M. Or, à présent qu'au lieu d'agir de concert avec l'Anglererre, la Russie est devenue son ennemie, professe-t-on toujours les mêmes dogmes à Londres ? Voilà ce que je voudrais savoir, pour donner une base plus solide à mes raisonnements.

Il n'est pas vrai au reste que l'Angleterre *même seule* ne puisse rien faire pour nous. Si elle avait voulu abandonner Ceylan, à Amiens, le Roi n'aurait-il pas été imdemnisé? Je fais toujours abstraction d'une opposition formelle de la part du *Dœmonium meridianum*, qui me paraît toujours invincible. Il faut qu'il soit adouci ou tué.

Ayant fini pour aujourd'hui sur la politique, je reprends quelques objets particuliers.

S. M. I. a jugé à propos d'ordonner qu'il serait élevé un monument public, en bronze ou en marbre, à la mémoire du Prince Pajorskoï, et d'une espèce de boucher nommé Minin, qui, dans les premières années du XVIIe siècle, sauvèrent la Russie du joug étranger d'une manière véritablement merveilleuse.

Les plans pour ce monument ont afflué chez le Prince Alexis Kourakin, Ministre de l'intérieur. Un beau matin la Princesse, chez qui j'avais soupé la veille, m'envoya un rouleau immense de ces plans, en me demandant

mon avis par un billet. Je vis d'abord d'où venait la commission, et où elle devait aboutir, mais je n'en fis pas le moindre semblant. Après m'être mis en état de répondre pertinemment, je fis passer à Madame la Princesse un avis, dans le fond très motivé, mais dans la forme entièrement destiné à une dame. Quelque temps après, il y avait un dîner de 60 couverts chez le Comte de Strogonof, le jour de sa fête. Le vieux Comte, qui est président de l'Académie des beaux-arts, nous dit après dîner : « *Messieurs, S. M. I. a jugé à propos d'élever un tel monument, on lui a présenté une foule de projets, mais voilà celui qu'Elle a préféré, et qu'Elle vient de m'adresser* », et je vis sortir de son tiroir celui que j'avais préféré. Ainsi S. M. saura, *ad perpetuam rei memoriam*, que c'est son Ministre qui a décidé le choix du monument pour MM. Pajorskoï et Minin, hommes fameux, dont je n'ai su les noms que cette année.

Monsieur le Chevalier Rana, Major du génie, est le premier Officier piémontais qui se voit forcé de quitter le service Russe. Le Ministre des Guerres, que je vous ai fait connaître, lui a envoyé un congé tout sec, sans aucune gratification pour son retour. Ce digne officier se trouve victime de la haine de Monsieur le Comte Araktcheief pour les étrangers. Sans trop m'embarrasser de la fougue de ce rude personnage, j'ai cru, en suivant toujours le même plan de conduite, devoir faire une démarche directe en faveur du Chevalier Rana (qui l'ignore), auprès de S. M. I. par la voie du Ministre des Affaires étrangères, seul Ministre avec qui nous puissions traiter.

Vous trouverez ci-joints, Monsieur le Chevalier, le mémoire que j'ai présenté pour lui, et la lettre dont je l'ai accompagné. Dans une conversation qui a suivi, j'ai dit franchement à Monsieur le Comte Soltikof, après lui avoir développé toute l'affaire, *que je ne croyais conforme ni à la grandeur ni à la bonté* de S. M. I. de laisser partir un tel Officier sans aucun secours.

J'ai été parfaitement reçu, et j'ai tout lieu de m'attendre à une gratification que j'ai fort bien demandée, en disant que je ne la demandais pas. J'ai l'honneur de vous adresser ces pièces, d'abord afin que S. M. soit instruite de la conduite de ces Messieurs, qui est irréprochable sous tous les rapports, et encore afin qu'Elle voie que j'ai conservé ici mon franc parler, et que l'influence du moment n'a point vicié mon style diplomatique et confidentiel. Il est vrai que dans le monde je ne me permets aucune espèce de bavardage, mais je me permets encore moins des révérences et des flatteries. Toute la Légation française, le chef excepté, me traite avec une politesse marquée. Quand à l'Ambassadeur, il me regarde avec des yeux singuliers qui semblent avoir reçu des ordres. Savary, plus féroce peut-être, ou du moins plus fougueux, avait cependant un air moins antipathique; il me montrait même un certain penchant ou quelque chose qui ressemblait à cela. Lorsqu'il me faisait des politesses, il avait pour moi l'air d'un tigre qui joue de la queue.

Je suis menacé d'un très grand malheur. Mon fils a atteint et même passé l'âge de la conscription. Aux yeux de la loi française *si sage et si équitable*, il est Français ainsi que tout ce qui est né en France, ou dans un dé-

partement réuni. On me mande qu'il sera certainement appelé, ce qui m'importe fort peu : mais les pères et mères sont responsables, et que deviendra ma femme que je n'ai jamais pu tirer des griffes de ces Messieurs ? Je n'ai jamais rien éprouvé de si inquiétant. — Mais je ne sais à quoi je pense de vous entretenir de pareilles sornettes.

275

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 19 janvier 1809.

Monsieur le Chevalier,

Voici ce qu'on ajoute sur l'expédition de Finlande. Celle qui doit avoir lieu sur les îles d'Aland ne s'étendra pas plus loin et n'aura pas d'autre but que de s'emparer de ces îles. On croit jouer à coup sûr, vu l'immense supériorité des forces ; mais on pourrait bien se tromper. La seconde, qui est la principale, partira d'un point beaucoup plus élevé, et peu distant, à ce que j'imagine, d'Aliaborg. Plusieurs personnes fort instruites croient qu'elle n'est point destinée à la conquête de la Suède, mais à une simple occupation de la Dalécarlie, qui forcerait, dit-on, le Roi à la paix en lui coupant les vivres. On cite à ce sujet un exemple ancien, mais vous savez à quel point on est trompé aujourd'hui par ces sortes de

raisonnements. Quant aux Français, des gens fort au fait des choses m'assurent qu'ils s'en tiendront aux menaces, et que le débarquement de leur part est impossible : je le souhaite de tout mon cœur. En attendant le dénouement, il est impossible de se faire une idée des maux que fait cette guerre. La Finlande est ruinée au point que les pommes de terre même y sont portées d'ici. On a demandé aux *Isvochis* (cochers publics) de Saint-Pétersbourg, 8,000 chevaux pour le service de cette armée de Finlande. Chaque cheval porte trois sacs de trois puds chacun (*la Pud* égale 40 livres Françaises à peu près), un de ces sacs est pour l'animal, et les deux autres pour les hommes. La consommation de cette armée exige par mois 600 sacs de farine de 9 puds chacun. Les Isvochis se sont mutinés et plusieurs ont été arrêtés; mais ensuite ils ont été relâchés sur les représentations de l'Isvochi de l'Empereur (celui qui le mène en traîneau), qui a très bien su représenter les raisons de ses collègues. Je ne sais quels changements on fera aux premiers ordres, mais j'espère que vu les immenses difficultés de l'entreprise, S. M. Suédoise échappera encore à ce danger. On ne peut penser sans frémir à l'immense destruction d'hommes occasionnée par cette injuste guerre. Les dépenses sont sans doute un moindre mal; cependant il est très grand dans un moment surtout où toutes les ressources manquent à la fois. Le commerce est à bas. Aucune manufacture ne va, excepté celle des billets qui n'a plus de bornes, comme il arrive à tous les états qui se ruinent, et qui n'ont plus que la funeste ressource du papier monnaie. Je vois périr graduelle-

ment le subside de S. M. à mon grand regret. Déjà la moitié à peu près a disparu. Irons-nous jusqu'au zéro? C'est ce que je crains beaucoup.

Le 26 décembre (v. s.) seconde fête de Noël, LL. MM. le Roi et la Reine de Prusse sont arrivés dans cette capitale. On leur a fait une réception magnifique et pleine de toutes les délicatesses de l'amitié. Plus de 30,000 hommes étaient sous les armes. Les Chevaliers-Gardes se sont divisés en deux corps, l'un est allé attendre les augustes voyageurs à la porte de Peterhof, l'autre a attendu à la porte du Palais. Le Roi de Prusse est monté à cheval en entrant dans la ville, et il est arrivé au Palais au milieu des Chevaliers-Gardes. L'Empereur et le Grand-Duc étaient aussi à cheval. Ce dernier, qui s'était réservé le haut commandement, fut très aimable ce jour-là. Il permit à la Cavalerie d'aller au trot, ce qui est une grande affaire dans les froids aigus ; il permit encore à l'infanterie d'avoir le manteau, et il fit allumer sur la place du Palais de grands feux ou tout le monde se chauffa alternativement. Il n'y avait que 10 degrés de froid, ce qui n'est qu'un badinage. Comme il faut cependant que le caractère se montre de temps en temps, un pauvre diable de cocher de la Cour s'étant trouvé hors de la place où il devait être, le Grand-Duc le rossa à grands coups de plat de sabre, et bien sur la livrée de l'Empereur, à la grande édification des nombreux spectateurs.

On avait demandé à un architecte italien nommé Rusca, ce qu'il voulait pour mettre en état le Palais destiné à LL. MM. Prussiennes. Il dit 40,000 roubles

en deux ou trois mois de travail. Quand on lui annonça que l'ouvrage devait être fait et parfait en quelques jours, il demanda 100,000 roubles qui furent alloués sur le champ. Mille ouvriers ont travaillé sans relâche, 500 pendant le jour, et 500 de nuit. Les meubles, les bronzes, les décorations de toute espèce ont été achetés à foison comme s'il n'y avait point de meubles chez l'Empereur de Russie. Les fêtes se succèdent rapidement: bals, spectacles à l'Ermitage, concerts, etc. Caulaincourt, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, s'est peu gêné pour désapprouver ce voyage; depuis la date de ma dernière lettre, il s'est permis d'autres choses. Ma plume se prête difficilement à vous rendre le discours qu'il a tenu chez la Princesse Dolgorouki, mais il me paraît absolument nécessaire de vous faire connaître ce mot. Il a donc dit sans façon : *Il n'y a point de mystère à ce voyage, la Reine de Prusse vient coucher avec l'Empereur*. Voilà ce qu'il a dit, non pas comme vous sentez à haute voix et à toute la compagnie, mais aux hommes à qui il parlait : je ne sais pas assez le français pour donner à une telle horreur le nom qu'elle mérite.

Ma situation dans ce pays est devenue une espèce de spectacle. S. M. étant en guerre avec la France, comment puis-je me soutenir ici? La chose est si peu probable que certaines personnes croient que j'ai cessé mes fonctions, et j'ai reçu une lettre de Vienne dont l'adresse portait bonnement: « ci-devant Ministre de S. M. Sarde ». Mon attachement au Duc de Serra-Capriola est connu. Je le vois tous les jours, c'est une intimité de sept ans. Je suis fort lié avec les plus grands ennemis du parti

français : je vois beaucoup le Comte Strogonof et sa belle-fille, la Princesse Galitzin-Waldemar mère de cette dernière, le Comte Grégoire Orlof, etc., etc. Ces maisons ont levé le masque au point qu'elles ne reçoivent pas l'Ambassadeur de France. Je ne cache d'ailleurs nullement ma manière de penser (je ne m'abstiens que de l'insulte qui est toujours une sottise), cependant cela ne me nuit aucunement auprès de la Légation française. Tous me font des politesses, quoique sans aucune avance de ma part, pas même celle d'un billet de visite.

L'Ambassadeur naturellement ne peut pas me parler, cependant il est arrivé l'autre jour une chose marquante. J'avais manqué deux fois de suite à l'assemblée ordinaire du mercredi, chez le Ministre de la Marine. Caulaincourt, lui dit : *Je ne vois pas le Comte de Maistre : est-il malade ?* Et il s'exprima en termes très honorables. Ce discours a paru extraordinaire, d'autant plus que jamais je ne lui adresse la parole.

Le jour de l'an, à la Cour, M. Lesseps, l'un des principaux membres de la Légation, s'approcha de moi et me dit : « *Monsieur le Comte, je vous souhaite de tout mon cœur une heureuse année.* » — Je lui répondis avec un sourire triste : « Monsieur ! Je n'accepte point le compliment ; il y a longtemps que je me suis arrangé pour ne plus voir d'années heureuses. »

Une chose que je ne dois pas non plus vous laisser ignorer, c'est que les Français et leurs alliés (ou esclaves, comme il vous plaira) ne cherchent aucunement à me faire de la peine à la Cour. Au contraire, ils me laissent prendre l'alternative et semblent quelquefois me l'offrir.

J'en use librement, mais sans affectation. Croyez-vous, Monsieur le Chevalier, que tous ces Messieurs se conduisissent ainsi à mon égard s'ils n'avaient point d'instructions? Pour moi j'en doute. Le Général Pardo a fait un pas plus hardi que tous les autres : il me vint voir il y a peu de temps. Je lui restituai la visite, j'arrivai par hasard au moment où il venait d'apprendre la prise de Madrid. « Eh! bien, lui dis-je, Monsieur le Général, point de nouvelles? » — *Hélas!* me répondit-il, *il n'y en a que trop*: *Madrid est pris,* et il me montra le *Moniteur.* Il m'ajouta : *Il n'y a plus moyen de vivre en Europe, je m'en vais en Amérique.* Comment trouvez-vous ce discours de la part de l'Envoyé de Joseph? — Je lui répondis : *Vous avez bien raison, Monsieur le Général. Que voulez-vous faire ici? Quelques personnes qui vous connaissent auront pitié de vous, mais tout le reste vous blâmera et se moquera de vous. Tirez-vous de là et allez-vous-en en Amérique.*

Avouez que cela paraît fabuleux. Quel dommage que cet homme se soit laissé entraîner à présenter les lettres de créance de Joseph! On disait précédemment dans l'armée d'Espagne : « *Quand Pardo a parlé, il n'y a plus besoin de conseil de guerre.* » Il appartient à une famille qui a la Grandesse : il avait épousé la fille du dernier Vice-Roi du Mexique, et le voilà qui donne à Joseph un bras. *Quo graves Galli melius perirent!* Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que l'homme? Et qu'est-ce que l'homme?

Le Duc de Mondragone, autre phénomène du même genre (Grand d'Espagne, Ambassadeur de Murat) n'a

pas d'abord fait plus d'attention à moi que je n'en faisais à lui. Il ne m'a pas envoyé son billet : en un mot il me traitait absolument sur le pied de guerre, et, quant à moi, je ne le regardais pas seulement dans le monde. Mais après quelque temps, il s'est mis à m'adresser la parole, et le jour de l'an, il m'a envoyé son billet, que je lui ai restitué.

Le Chevalier de Bray, Envoyé de Bavière, universellement suspecté comme âme damnée de la France, me fait toutes sortes d'avances et m'a prié à dîner. Avec lui je ne suis nullement gêné, puisqu'il représente une puissance légitime ; mais la considération est la même, car Bavière et France sont synonymes ; ce qui me fait croire toujours plus qu'il y a à mon égard un système général dicté par la France.

Quand je songe que Napoléon a tenu entre ses mains, et que la plupart de ses Généraux ont acheté à Milan la cinquième édition des *Considérations de la France* (que je n'avouais pas à la vérité, mais que tout le monde m'attribuait), qu'il a saisi une lettre de S. M. le Roi de France qui me remerciait de ce livre, et me priait de le faire circuler en France par tous les moyens possibles, croyant aussi que j'en étais l'auteur ; quand je pense qu'à l'occasion de la fameuse loi de 1802 sur les émigrés, et sur ma demande claire et précise d'être rayé de la liste comme étranger : *n'ayant jamais été Français, ne l'étant pas, et ne voulant jamais l'être, j'ai été rayé de la liste des Emigrés, et autorisé à rentrer en France sans obligation de prêter serment, et sans obligation de quitter le service du Roi ;* quand j'ajoute à cela tout ce qui se

passe à présent, je tombe dans un étonnement qui tient de la stupeur. Je vous expose les faits, mais sans y rien comprendre. Je ne doute pas au reste que la tentative que j'ai faite l'année dernière pour lui parler en faveur de S. M. ne lui ait été agréable. S'il en avait été autrement, il me l'aurait assez fait sentir ici où il est Maître. Il y a au reste, à l'égard de ce fameux personnage, deux erreurs dont il faut se garder également : l'une est de croire sa puissance légitime et sa dynastie établie, ce qui n'est propre qu'à décourager tout le monde, surtout les Princes, et à établir dans le monde des principes faux et dangereux ; l'autre est de le regarder comme un aventurier coupable, auquel il n'est pas permis de parler. Ces deux opinions sont également fausses, et la dernière l'est peut-être plus que l'autre. Celui qui a dit *que la première qualité d'un Politique était de savoir changer d'avis* a dit une grande vérité. Le temps est un grand élément dans la politique. Un usurpateur, qu'on arrête aujourd'hui pour le pendre demain, ne peut être comparé à un homme extraordinaire, qui possède les trois quarts de l'Europe, qui s'est fait reconnaître par tous les Souverains, qui a mêlé son sang à celui de trois ou quatre Maisons souveraines, et qui a pris plus de capitales en quinze ans, que les plus grands capitaines n'ont pris de villes dans leur vie. Un tel homme sort des rangs. C'est un grand et terrible instrument entre les mains de la Providence, qui s'en sert pour renverser ceci ou cela. Tout ce qu'elle a déplacé n'est pas proscrit. J'avais l'honneur d'écrire l'année dernière à l'auguste beau-frère de S. M. « *Bonaparte vient de s'intituler En-*

voyé de Dieu..... Jamais on n'a rien dit de plus vrai, il est parti du ciel comme la foudre. » En effet, la foudre en vient tout comme la rosée. Si donc on trouvait quelque moyen d'adoucir cet homme, ou d'en tirer quelque parti, on faisait très mal de laisser échapper l'occasion.

Quant à ce que j'ai ouï dire si souvent: *qu'on ne peut être sûr de rien avec lui, qu'il est aisé de se compromettre*, etc., etc., ce sont d'assez pauvres raisons, mais comme il ne s'agit pas de cela dans ce moment, je passe à d'autres objets, ou pour mieux dire je reviens à celui que je traitais tout à l'heure, en vous disant que, vérification faite, j'ai vu que mon fils ayant commencé sa dix-neuvième année, se trouve, depuis près d'un an, en Savoie, sur le tableau de conscription. Il en coûte aujourd'hui 10,000 francs pour remplacer un conscrit, et les parents répondent. — On pourrait confisquer les meubles de ma femme, et peut-être l'arrêter. Sa mère est une vieille dame cacochyme qui peut manquer d'un moment à l'autre.... Alors mes enfants perdraient la dernière chemise de leur garde-robe. Si dans une situation aussi pénible l'intérêt général peut servir de consolation, on m'en témoigne beaucoup de tout côté. Au reste que puis-je faire? Je ressemble à un homme garrotté dans un magasin à poudre, où son ennemi menace de mettre le feu à tout instant; qu'a-t-il de mieux à faire que de ne pas se tourmenter inutilement, et d'attendre paisiblement le salut ou l'explosion. Ce qui mérite ici l'attention de S. M., c'est la suspension des décrets, qui sont impitoyables en France. Si mon fils

était épargné, ce serait une merveille tout aussi grande et tout aussi inexplicable que le décret de 1803 qui me concernait.

La conduite de l'Empereur à mon égard se ressent tout à fait de l'état des choses. Il passe à la Cour à côté de moi comme une goutte d'eau sur de la toile cirée. *Il glisse.* J'attrape obliquement : « *Comment ça va-t-il ? — Très bien, Sire* (c'est un grand mensonge). Qu'est-ce que cela me fait ? Je connais sa manière de penser. Les Impératrices au contraire, n'ayant pas les mêmes raisons de se gêner, sont extrêmement et visiblement bonnes à mon égard. Avant-hier, au bal de S. M. l'Impératrice-Mère, Elle me rencontra avant le souper, me parla et me demanda de mes nouvelles, et ensuite : — *Comment se porte Monsieur votre fils ?* — Votre Majesté Impériale est trop bonne, etc., etc. — *Comment n'est-il pas ici ? Je serais bien aise de faire sa connaissance.* — Madame, il monte la garde chez Votre Majesté même. — *Il me semble qu'il joue toujours de malheur quand il y a des plaisirs.* — Madame, quand il y a des plaisirs ordinaires, il demeure volontiers chez lui, parce qu'il est dans l'âge de l'instruction, mais il ne manquera jamais volontairement une fête chez Votre Majesté Impériale.— *Je sais que ce sont vos sentiments*, etc., etc. — Vous voyez, Monsieur le Chevalier, que les choses se passent assez bien.

Hier, premier jour de l'an, la Cour a successivement reçu les nouveaux Ministres, cérémonie qui a offert de grandes difficultés, dont on s'est fort mal tiré. L'Ambassadeur a refusé d'être présenté avec les autres. Il

était aisé de sortir d'embarras : les Envoyés extraordinaires ayant le droit d'être reçus dans le Cabinet, il n'y avait qu'à nous recevoir tous en particulier. C'est ce qu'on n'a pas su faire, de manière qu'ayant été convoqués tous à l'ordinaire, l'Ambassadeur de France fut appelé seul, et ensuite LL. MM. Impériales sortirent pour nous recevoir dans le salon. Ce qu'il y a de bon, c'est que d'abord après devait avoir lieu le bal dans l'intérieur des appartements de l'Empereur, bal où nous ne sommes point invités, non plus qu'aux assemblées *ordinaires* de l'Ermitage. Nous nous retirâmes donc à l'heure du bal, et Caulaincourt resta, lui qui est de tout et partout. Il faut dire à notre gloire que le Corps diplomatique fit assez mauvaise figure ; dans les règles, il aurait fallu s'en aller ; mais qu'est-ce que le Corps diplomatique en ce moment? Fort mauvaise compagnie, je vous assure. On ne voit avec plaisir que le Ministre de Saxe (le Comte d'Einsiedeln) et moi. *Celui de Saxe est bien Roi de nouvelle fabrique*, mais son Maître est estimé *inter natos mulierum;* personne ne lui en veut. Tout le reste est serf. Que voulez-vous faire ? Quant à moi, je regarde tout cela comme une comédie. Tout ce qui se fait par force et contre l'opinion publique ne touche point l'honneur et laisse chômer à sa place.

Le 1er de ce mois (13) ont été célébrées les fiançailles de Son Altesse Impériale Madame la Grande-Duchesse Paulowna avec son A. S. M. le Prince Frédéric Georges de Holstein-Oldenbourg. Cette fête a été belle et touchante. Le Prince Epoux ferait bien de s'appeler *Félix* : les plus grandes choses en politique ne se font pas par

délibération, elles se font comme on dit *par hasard*, et les suites sont immenses. Le Prince d'Oldenbourg, en venant créer les Princes Russes en Russie, ne sait peut-être pas ce qu'il fait ; je serais bien en état de le lui dire. C'est au demeurant un Prince sensé et instruit, plein de bonnes vues et de bons sentiments. Sa femme est charmante et plus que charmante, car elle est raisonnable, spirituelle, et très instruite.

En entrant dans l'église, le jour de la cérémonie, l'Ambassadeur de France fut heurté par un officier, ce qui n'est pas surprenant dans une foule. Caulaincourt se tournant dit à l'officier : « . . . . . , *je n'aime pas qu'on me heurte ainsi.* » Si jamais la voix de quelque laquais ivre est parvenue de loin jusqu'à l'oreille de S. M., Elle peut remplir le vide que je laisse ici comme Elle jugera convenable. Est-il possible ! Dans l'église du Palais ! Au milieu de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable ! A-t-on jamais entendu rien d'égal ?

Pour vous finir le chapitre de ce grand personnage, vous saurez, Monsieur le Chevalier, que le jour de l'arrivée de la Cour de Prusse, il a refusé d'illuminer son hôtel, ce qui est une insulte bien caractérisée faite à S. M. Impériale encore plus qu'à LL. MM. Prussiennes. — Je croyais avoir fini sur lui, mais je me trompais. Au bal paré qui eut lieu à la Cour le soir des fiançailles, il déclara sa prétention de danser, comme Duc français, avant les Princes Guillaume et Auguste de Prusse qui ont accompagné les Souverains ; c'est une prétention décidée de Napoléon qui a eu effet à Erfurt, où les Ducs

de sa création ont pris le pas sur tous les Princes du sang Allemands qui se trouvaient là. Ici pourtant l'Empereur a résisté et Caulaincourt a refusé de danser ; il a joué négligemment avec l'Impératrice-mère, en disant *qu'il avait mal au pied.*

Vous sentez bien, Monsieur le Chevalier, que lorsque Caulaincourt se permet toutes ces insolences, il est bien sûr des intentions de son Maître ; ainsi je ne voudrais pas répondre que ce voyage n'eût des suites fâcheuses pour la Cour de Prusse.

Le jour où nous avons été présentés, la Reine m'a parlé d'une manière assez naturelle. Il n'en a pas été de même du Roi, qui n'a pu m'articuler une syllabe ; je n'en suis pas surpris : voilà le second Souverain dont l'embarras m'a fait méditer.

La Reine a trouvé dans son appartement une sultane avec douze châles de Turquie. On parle aussi d'une robe brodée en perles, mais je n'ai pas de certitude à cet égard. Je ne puis douter que la Reine ne me connaisse, car la Comtesse de Goltz, qui est retournée à Kœnigsberg et qui est de sa société, lui a lu quelques-unes de mes lettres ; mais elle a évité toute conversation sous les yeux de Caulaincourt, qui serait le premier à rire de cette timidité s'il en était instruit.

Le 3 il y a eu bal et souper chez S. M. l'Impératrice-mère où le Corps diplomatique a été invité à l'ordinaire, car Elle n'aime point ces fêtes de *Divan* où l'on n'invite aucun *chrétien*. Rien n'égale la magnificence de ces assemblées, du souper surtout qui est une chose unique ; 500 personnes (toutes des quatre premières classes) sont

invitées. Le repas est servi sur un grand nombre de tables rondes pouvant tenir 18 ou 20 personnes, et si elles ne suffisent pas, sur d'autres tables longues disposées le long des murs. Une des tables rondes placée au milieu du Salon est occupée par la Famille impériale, les Dames du Portrait, les Maréchaux et les Ambassadeurs. Une autre, qui est tout près, l'est par les Ministres étrangers, leurs femmes et leurs filles, s'il y en a; rien de plus beau que le service et l'illumination, tous les fruits et toutes les fleurs se trouvent sur ces tables, car l'été du soleil n'a que trois ou quatre mois; mais l'été des poêles ne finit pas. On estime que ces soirées coûtent à peu près 50,000 francs.

Les militaires sont les moins amusés dans cette circonstance, car on ne les laisse guère tranquilles. L'autre jour l'Empereur et le Roi de Prusse exercèrent un régiment d'infanterie dans le Manège du Palais. L'Empereur faisait le Colonel et son hôte royal le Chef, et tous les officiers de la garnison étaient spectateurs. Le 3, les deux Monarques sont allés au Palais de la Tauride où ils ont exercé, dans la grande place des Casernes, le régiment des Chevaliers-Gardes à pied et à cheval par douze degrés de froid et sans manteaux. A sept heures du matin, on était à cheval (j'entends le régiment). Après l'exercice, l'Empereur, le Roi, les Princes et tous les officiers sont montés chez le Colonel (le Général Deprevadowitch) où ils ont tous déjeuné ensemble en bons camarades. On prépare une fête superbe à la Tauride, où il y aura bal masqué, souper et feu d'artifice. 600 personnes seront invitées, et j'en rendrai compte. En attendant, le rouble

qui vaut intrinsèquement 3 francs de Piémont, ne vaut dans ce moment que 35 sous de France, et la mesure de farine qui valait deux roubles et demi, est montée à dix-neuf.

276

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) février 1809.

Permettez, Monsieur le Chevalier, que je vous renouvelle mes instances les plus amicales pour que si jamais vous appreniez le projet de me rappeler en Sardaigne, vous ayez la bonté de parer le coup de toutes vos forces. Ce serait au pied de la lettre jeter mon fils par la fenêtre. Je serais obligé de me coucher à terre, de disputer, de ne pas partir. Ce serait une désobéissance, une indécence du premier ordre.

Dès que je me suis mis depuis longtemps entièrement entre les mains de S. M. pour ce qui concerne ma personne, je crois que je suis en règle; étendre la proscription à ma famille serait trop, à ce que j'ose croire. Quelque défavorablement disposé que puisse être S. M. en ma faveur, il me semble, Monsieur le Chevalier, qu'il ne vous sera pas difficile de la ramener à des sentiments de bonté par deux considérations bien simples. La première c'est que tous mes torts sont de papier;

brulez mes lettres, que reste-t-il ? Rien. Le service du Roi s'est toujours fait d'une manière irréprochable. Ainsi tout se réduit à des piques, à des irritations bien ou mal fondées. La seconde réflexion, c'est que dans toutes les affaires d'orgueil et de point d'honneur, il ne dépend de personne de se régler par l'opinion du Souverain, quoiqu'on ne puisse imaginer rien d'aussi respectable. Permettez que je vous propose un exemple bien simple, celui d'un duelliste. Supposez que le Roi eût l'extrême bonté d'entrer en discussion avec un de ses sujets prêt à se battre pour une injure reçue, qu'il lui dit : Vous êtes fou de croire qu'il dépende d'un autre fou de vous priver de votre honneur, c'est moi qui suis le grand juge de l'honneur, je vous tiens pour un homme d'honneur, je vengerai d'une manière terrible l'outrage qu'on vous a fait, etc.... Qu'y aurait-il de plus incontestablement vrai que ce discours ? Cependant il ne ferait aucun effet, parce qu'il ne s'agirait dans cette affaire que de l'opinion de l'offensé et de celle du public. C'est à peu près la même chose pour moi, Monsieur le Chevalier. Quand vous me dites : « Soyez persuadé que vous êtes dans l'erreur ; que S. M. n'a aucune aversion pour vous, etc..... », vous parlez d'or, et j'avoue même que je ne puis, sans manquer à toutes les convenances, contredire un homme comme vous sur un fait. Mais hélas, Monsieur le Chevalier, ce n'est point du tout de quoi il s'agit. Si je suis traité comme si cette aversion existait, si je le pense, ou si d'autres le pensent, l'opinion va son train, et la manière de voir de S. M., que personne ne respecte aussi profondément que moi, me

devient cependant parfaitement inutile. Présentez les choses sous ce point de vue, et vous obtiendrez, j'espère, de S. M. au moins qu'elle épargne ma famille dont la perte serait la suite infaillible de mon rappel en Sardaigne. Pour ce qui est de ma personne, rien ne m'occupe moins : lorsque dans une Révolution où l'on a suivi le parti du Souverain on finit par lui déplaire, c'est une véritable mort qui rend indifférent à tout. Vous me direz sans doute : *C'est votre faute.* Eh ! mon Dieu qui vous dit que non ?

Encore un mot sur les lettres, je vous en prie. Si les miennes renferment, par ci par là, quelques traits qui déplaisent à S. M., assurez-la, je vous prie, que je ne sais pas moi-même que ces choses y sont. Je m'amuse quelquefois à voir ici les registres ou plutôt les matériaux des registres. Ce sont d'épouvantables barbouillages dont le pauvre secrétaire tirait des dépêches comme il pouvait, pendant que le Ministre jouait dans le monde. Moi, je n'ai pas de secrétaire, je ne puis écrire par la poste, je ne puis envoyer de courrier ; lorsqu'un Ministre me fait la politesse de m'offrir une place dans sa malle, je m'enferme chez moi et j'écris à perte d'haleine dix, vingt, trente et quelquefois jusqu'à quarante pages, à vous, Monsieur le Chevalier, et à d'autres dans l'occasion, et sans que je puisse me permettre une correction. Or, je suis sûr que S. M. ne trouvera nulle part un homme pourvu ou affligé d'une imagination vive, qui puisse écrire vingt pages de suite *sans rature* sur des objets intéressants, et sans qu'il y ait rien à retrancher de sa lettre ni rien à y ajouter. Moi-même, je suis le

premier à dire : *Je voudrais ôter cette phrase, corriger celle-là, en ajouter une autre qui m'a échappé,* etc..... Mais il n'y a pas moyen : il faut cacheter, et je ne sais si S. M. a toujours daigné réfléchir à cette position particulière.

Agréez, Monsieur le Chevalier, etc.

P. S. — En jetant les yeux sur mon registre d'expédition, je vois une lettre du 30 octobre (11 novembre) *envoyée par Rome*, et qui par conséquent ne vous sera pas parvenue. Je vois par la note qu'elle roulait sur la parenté bizarre dont je vous fis part dans le temps ; je crois donc devoir vous répéter la substance de cette lettre autant que ma mémoire peut me la représenter.

N'ayant presque plus de correspondance avec ma famille en Savoie, je n'ai su qu'après une longue attente que la découverte avait été faite par un ancien ami français, marié en Savoie, qui n'est pas capable de faire la moindre imprudence. Cependant comme il y a trois maisons au même degré et qu'il pourrait se trouver quelque imprudent qui eût parlé, je crus dans le temps devoir confier la chose à vous d'abord, et ensuite au Comte de Blacas qui était alors ici. Au fond la chose ne signifie rien quant à moi, mais, sur ces sortes de choses, il faut être *omnia tuta timens.*

277

Au Même.

Saint-Pétersbourg 3 (15) février 1809).

Monsieur le Chevalier,

Pendant tout le séjour de LL. MM. le Roi et la Reine de Prusse, qui a été de vingt jours, tous les genres de plaisir se sont succédé sans relâche, et l'Empereur n'a rien épargné de ce que l'amitié la plus ingénieuse pouvait imaginer. Bals, spectacles, soupers, feux d'artifice, manœuvres militaires, rien en un mot n'a été omis, et je crois, à vous dire la vérité, qu'à la fin tout le monde était las, et que les forces humaines étaient à bout. Tant de plaisirs ont pensé finir d'une manière si épouvantable que je ne puis y songer sans frémir. Il y a ici de fort grands édifices (les uns en pierre, les autres en bois), de vastes halles qui servent à exercer les soldats lorsque le mauvais temps ne permet pas de les exercer en plein air. On les appelle *Exercice-house*. Quoiqu'il y ait quatre poêles dans ces grandes salles, cependant ils ne haussent la température extérieure que de 5 degrés : ainsi quand on a 20 degrés dehors, le soldat jouit de 15 dans ces *Exercice-house* ; mais le vent et la neige de moins sont deux articles importants. Le 15 (27) du mois dernier, par un froid atroce, on devait

exercer le régiment des Gardes Ismaïlowski dans une de ces halles bâties depuis peu de temps sur la route de Poserhof. L'édifice était de bois, mais bâti de gros matériaux, en forme de murs bastionnés. L'exercice devait avoir lieu à 9 heures du matin ; à 7 heures il croula de fond en comble sous un poids énorme de neige glacée. Deux heures plus tard, l'Empereur, le Grand-Duc son frère, le Roi et les deux Princes de Prusse et toute leur suite y auraient péri avec 1500 hommes ; cela fait horreur. Voici maintenant un trait caractéristique du caractère de ce pays ; à peine on a parlé de cette *petite* aventure, et dans aucune assemblée il ne m'est arrivé d'en entendre dire un mot, à moins que je n'en aie parlé le premier. Tel est ce peuple, et si le malheur était arrivé, je suis persuadé que, passé le premier moment, on n'aurait parlé que des fêtes du nouveau couronnement.

La Cour est partie le 18 (30) ; il y a eu de part et d'autre de fort beaux présents, et quoique celle de Prusse, dans les tristes circonstances où elle se trouve n'ait pu égaler l'autre, elle a cependant fait les choses à merveille. Les présents faits à la Reine sont magnifiques. Elle a trouvé sur sa toilette six châles Turcs de la plus grande beauté. On parle aussi d'une toilette d'or, mais je n'ai pu avoir de certitude à ce sujet. Comme à la mascarade du 13 (25) toutes les Dames devaient être habillées à la Russe, l'Empereur a saisi cette occasion pour présenter à la Reine une magnifique robe Russe brodée en perles. On l'a d'abord évaluée à 150,000 roubles, mais il y a dans ce pays un génie amplificateur dont je me défie infiniment. Il a beaucoup été question

de la beauté de cette Souveraine, et véritablement elle peut encore s'appeler belle, après neuf couches. Elle est enceinte. On l'a beaucoup comparée à l'Impératrice régnante. La Reine est peut-être plus belle femme, mais l'Impératrice est plus belle Souveraine. Entre nous, j'ai trouvé la première habillée un peu hardiment. Elles ont contracté une grande amitié. La Reine, dit-on, ne parle de l'Impératrice qu'avec enthousiasme. Elle a raison.

Ni le Roi ni la Reine de Prusse n'ont cherché à me parler. De mon côté, je n'ai point cherché du tout à voir cette Cour, qui était de dix ou douze personnes. Ne pouvant recevoir de visites, je n'aime pas en faire. D'ailleurs, vous sentez que dans ce moment il ne peut y avoir rien de commun entre nous. Un de mes chagrins est que S. M. ne soit pas rétablie pour offrir un subside à S. M. Prussienne. Le point de finance était fixé il y a longtemps entre les deux Souverains. La Prusse demandait à la Russie 17 millions de roubles pour les avances de la dernière campagne. Avant de partir pour Erfurt, l'Empereur avait signé pour 13. Je crois qu'on aura un peu discuté sur la portion payable dans le moment. On m'assure que le Roi a emporté 4 millions. Il a aussi beaucoup été question de politique ; sans savoir précisément ce qui a été dit, je puis cependant vous assurer que la Prusse a beaucoup insisté pour le repos ; c'est tout ce qu'elle a demandé. Du reste sa vanité blessée ressemble un peu à la magnanimité. Elle a grande envie de prendre une revanche, et je la crois bien résignée à confier ses places de Silésie à son ancienne rivale.

Que fera l'Empereur de Russie si l'Autriche éclate, comme il paraît assez certain ? Je vous ai mandé la belle défense qu'il a faite à Erfurt ; cependant il a bien fallu signer quelque chose éventuellement. Qu'est-ce que cette chose? Voilà la question. Tout le monde convient qu'on a stipulé pour le cas ou la Bavière ou la Saxe seraient attaquées. La Saxe n'embarrassera guère. Mais comme le premier coup de pistolet, si la guerre recommence, doit se tirer sur le royaume de M. de Mongelas, il y aura sûrement une réquisition, et dans ce cas, il faudra dire oui ou non. Je penche à croire qu'il pourra y avoir de belles démonstrations militaires, mais que l'Empereur, supposé même qu'il se mette en mouvement, ne prêtera pas le collet de bonne foi. Qui peut croire qu'un Souverain légitime soit réellement ami de Napoléon ? Autant vaudrait soutenir que les pigeons aiment les éperviers. Comment d'ailleurs, dans cette supposition, me passerait-on mon style diplomatique ? Vous en avez vu des échantillons. Extérieurement, à la vérité, je ne me permets aucune bravade, rien ne serait plus déplacé ; mais dans mes rêves et dans le tête-à-tête, je n'ai jamais changé de ton. Voici un autre signe que je vous propose Lorsque la loi sur les confiscations est arrivée, le gouvernement s'est bien gardé de manifester un avis, mais nous n'avons pas vu moins clairement qu'il désapprouvait ceux qui voulaient rentrer, et qu'il approuvait fort ceux qui sortaient. M. le Comte Araktcheief ayant pris de travers l'affaire du pauvre Chevalier Rana, j'ai eu une peine infinie à la raccommoder. Enfin j'ai obtenu 200 ducats, que l'Empereur m'a envoyés directement,

pour faire sentir que c'était une pure libéralité. Je suis parvenu, non sans peine, à lui faire lire que j'étais incapable de signer un mensonge ni même une simple exagération, et il a compris à la fin que ce digne officier ne se retirait ni par dégoût du service Russe, ni par amour des Français. Enfin j'ai obtenu ces deux cents ducats.

Il pourrait arriver telle combinaison politique qui placerait les sujets du Roi dans le plus grand embarras : car chaque souveraineté a ses prétentions, ce qui est bien juste, et je n'en connais pas de plus jalouse que celle-ci. Il n'y a qu'un service agréable et sans inconvénient, Monsieur le Chevalier, c'est celui de son propre Souverain, et malheur à tous ceux que la nécessité contraint à en prendre un autre ! Qu'y avait-il de plus beau et de plus agréable que la situation des sujets du Roi, demandés par l'Empereur, et envoyés par le Roi ? Voyez ce que tout cela est devenu. Cette époque est affreuse.

L'expédition sur les îles d'Aland aura lieu, suivant les apparences, mais il paraît que celle sur la Suède, si solennellement décrétée et arrêtée, n'aura pas lieu. Toute puissance a des bornes : la saine politique enseigne de demeurer toujours fort en deçà de ces bornes. C'est ce qu'on n'a pas fait. Qu'est-il arrivé ? Qu'on a dit *non*. Deux généraux, Kamenski et Knorring ont refusé le commandement. Je ne saurais pas trop vous dire jusqu'à quel degré s'est étendue l'opposition. Je la crois générale, mais plus ou moins silencieuse, des chefs en bas. Une guerre contre la nature n'est pas raisonnable, mais si l'on ajoute encore contre la conscience universelle, quel

nom donner à cette entreprise ? Le militaire en général abhorre cette guerre.

Le jour de la fête de la Tauride 7 (19), Caulaincourt eut la prétention de convoquer tout le Corps diplomatique chez lui, et de partir en corps. M. de Binder, Chargé d'affaires d'Autriche, s'y refusa, ajoutant fort à propos que si l'on était parti de chez M. Wiggers, il n'y aurait trouvé aucune difficulté (ce M. Wiggers est un bon vieillard chargé ici des affaires des Villes Anséatiques depuis six mille ans). Caulaincourt se contenta donc de mener ce qu'il appelle *ses Ministres*. A la fête qu'il a donnée lui-même le 15 (27), chacun de *ses Ministres* était chargé de faire les honneurs d'une table. Il y avait 100 couverts, et tout alla à merveille. Il y avait sur la table de la Cour sept poires magnifiques, venues d'une serre de Moscou, qui avaient coûté 700 roubles. On a beaucoup parlé de ces poires dont l'histoire est plaisante. Il y en avait dix dans une serre de l'Empereur, à Moscou. Le Grand Maréchal, toujours empressé de faire sa cour, les offrit à l'Ambassadeur de France pour sa fête. Pendant qu'il faisait cette offre, un drôle les volait à Moscou ; il a été pris et fait soldat, mais les poires étaient vendues et portées à Saint-Pétersbourg. Trois étaient pourries ; les sept autres ont été achetées à cent roubles la pièce.

Toute la terre était à cette fête, excepté le Duc et moi. A propos du Duc, son Maître lui a conservé ses appointements comme s'il était en plein exercice, et il a donné à son fils une commanderie de 18,000 ducats napolitains. Il faut convenir que s'il n'est pas reconnu

par cette Cour, il l'est bien par la sienne. Il a loué son hôtel à l'Ambassadeur d'Autriche pour 12,000 roubles. Sa femme en a 12 ou 15 de revenu, Avec ces avantages, il est fort bien et commence à payer ses dettes. On prend beaucoup d'intérêt à lui et il est toujours le même dans l'opinion.

Caulaincourt est d'une humeur épouvantable. Il appartient au parti Talleyrand, qui a toujours beaucoup désapprouvé la guerre d'Espagne. Jugez ce qu'il en pense dans ce moment. Malgré tous les bulletins dont on nous assassine, il paraît cependant que la merveille s'opérera. J'en juge plutôt sur des considérations morales que sur des notions certaines, qu'on nous cache par tous les moyens possibles.

Le moment est bien arrivé de parler aux Français, car il y a bien des mécontents, et il faut aller à la racine. Il m'est impossible de me figurer seulement le repos tant qu'un *certain homme* sera à sa place. Nous surtout, comment pourrions-nous exister ? C'est ce que je ne sais pas comprendre.

Le 31 du mois dernier (12 courant) le Prince de Schwarzenberg a eu ses audiences de présentation. On en dit mille biens, mais il y a un grand mal dans tous ces changements d'Ambassadeurs. Tout pays doit être étudié, et celui-ci plus que tout autre. Ils partent toujours au moment où ils pourraient être utiles, lorsqu'ils ont *achevé leurs études*. L'Ambassadeur d'Autriche est revêtu d'une mission bien importante. Nous verrons comment tout cela tournera. Personne ici ne doute d'une nouvelle explosion, et l'on en parle diversement. Il me semble

que tout dépendra en grande partie du *quand* et du *comment*. Si l'Autriche, sans attendre que Napoléon ait eu le temps de prendre ses mesures, s'élance sur la Bavière et sur le Tyrol, si elle s'unit à la Prusse, brise l'association du Rhin, et se sert des Princes bien ou mal intentionnés, *suivant l'art*, il y a de très grandes espérances. Mais si l'Autriche balance, si elle attend le premier coup, et si elle commence en Italie, tout nous présage de nouveaux malheurs. Espérons que tout ira bien. La perspective est certainement belle, et les chances en faveur de S. M. n'ont pas encore présenté d'aussi belles apparences. Quand même nous serions trompés encore une fois, il ne faudrait désespérer de rien. Je ne crois pas que sans les Français nous puissions jamais nous rétablir parfaitement, mais ils y viendront tôt ou tard. Qui sait, Monsieur le Chevalier, si nous n'obtiendrons pas une fois, en vertu de belles et bonnes signatures légitimes, ce que des brigands nous promirent traitreusement il y a dix ans: — augmentation de territoire à la paix générale? La girouette politique a tout à fait tourné pour nous ; de nouveaux liens se sont formés ; nous n'éprouverons plus, suivant les apparences, cette cruelle opposition qui nous étouffait en Italie ; les barrières qui nous environnaient n'existent plus ; rien ne s'oppose à un accroissement tout à fait conforme à la nature. Encore une fois, qui sait? Aucune idée, je vous l'avoue, ne me choque davantage que celle de la Maison de Savoie rétablie seulement, après cette affreuse lutte, dans le Piémont démantelé. Depuis des siècles les Alpes sont accoutumées à porter la couronne de Savoie ; mon

imagination ne peut s'accoutumer à la voir reculer. Que si on lui prépare dans la plaine une base plus vaste et plus digne d'elle, à la bonne heure : ce sera une consolation ; mais permettez-moi cependant de vous dire, en ma qualité d'Allobroge, que toute consolation suppose un malheur.

278

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) février 1809.

SIRE,

Le 31 du mois dernier, M. le Prince de Schwarzenberg, Ambassadeur d'Autriche, a eu sa première audience dans laquelle il a remis ses lettres de créance. Votre Majesté imagine assez aisément quel a été le sujet de la conversation, qui a été très longue, et pendant laquelle Caulaincourt a envoyé deux ou trois messages au Palais pour voir si l'on en finissait enfin. Une autre fois, j'aurai l'honneur d'entrer dans de plus grands détails sur cette audience. Le Prince paraît un homme d'un très grand mérite et fait exprès pour cette mission. Il est bien informé du caractère de la nation et de celui du Souverain, mais il ne peut effacer les conventions d'Erfurt. Votre Majesté a vu par mes dépêches et par celles de M. le Chevalier Ganières que le Cabinet de Vienne ne parais-

sait pas avoir envisagé ces conférences d'Erfurt sous un aspect aussi sinistre que nous les avions d'abord envisagées ici. L'Empereur a sans doute résisté et même violemment résisté à plusieurs demandes de Napoléon ; mais il n'a pas moins fallu signer certaines conventions éventuelles, et quoique personne ne les ait lues, nous savons néanmoins à peu près ce qu'elles sont, et personne ne peut nier qu'elles ne soient d'une nature très dangereuse. Un Officier français nommé Duponton qui a déjà séjourné ici très longtemps, qui a inspecté les ouvrages de Cronstadt et que l'Empereur a comblé de présents, vient d'arriver de nouveau. Son Maître l'a dépêché de Valladolid : il est chargé de demander où est l'armée d'observation stipulée à Erfurt, et de demander même à la voir. Déjà quelques corps se sont ébranlés et marchent sur les frontières de la Gallicie. Si Napoléon venait à souffrir quelque grand échec qui l'empêchât d'être redoutable, peut-être que l'Empereur échapperait à ses engagements. Je dis *peut-être*, Sire, car il se fait une certaine chevalerie à sa mode, et je ne voudrais répondre de rien, même dans cette supposition. Si au contraire, comme il est très possible, le succès couronnait encore les armes françaises, nul doute, Sire, que Napoléon n'entraînât l'Empereur de Russie dans son tourbillon, et ne l'obligeât à combattre pour la France. Sans être en état de prévoir exactement les événements, ce qui me parait impossible, on voit cependant en gros qu'ils peuvent être de nature à m'embarrasser beaucoup, ainsi que les autres sujets de Votre Majesté qui sont ici au service Russe, et c'est ce qui me

détermine principalement à prendre la liberté d'adresser directement cette lettre à Votre Majesté.

Pour commencer par Messieurs les Officiers piémontais, il peut se faire qu'ils se trouvent dans le cas de demander leur démission ; cependant, Sire, avec un homme tel qu'Araktcheief, je ne voudrais pas répondre de quelque violence diabolique. Il faudra se conduire avec beaucoup de prudence. Votre Majesté ferait peut-être une chose digne d'elle en recommandant ces Officiers à S. M. l'Empereur d'Autriche, pour le cas où ils devraient et pourraient quitter ce pays. Quatre ou cinq Officiers sont un poids absolument imperceptible pour une puissance telle que l'Autriche.

Quant à moi, Sire, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'instruire d'avance Votre Majesté du parti que j'ai pris. Quand même la Russie combattrait l'Autriche, comme étant, elle Russie, alliée de la France, je demeurerais en place, car je n'ai pas le droit de mettre fin à une mission que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me confier, sans en avoir reçu l'ordre exprès de sa part, dès qu'il ne s'agit pas de l'un de ces cas où les règles diplomatiques parlent toutes seules.

Mais s'il y avait des mouvements en Italie, si la guerre se portait de ce côté, si le nom de Votre Majesté était prononcé chez elle ou ailleurs, et si les armes autrichiennes agissaient ouvertement pour Elle, alors la Russie serait censée combattre Votre Majesté, et je croirais devoir suspendre officiellement mes fonctions sans attendre que l'Ambassadeur de France me chassât par une Note. Ensuite je quitterais le grand monde et je

vivrais tranquillement avec un petit nombre d'amis. J'aurais sur ce point un beau modèle dans la personne de M. le Duc de Serra-Capriola, qui est resté ici avec l'approbation de son Maître et de tout le monde. Je n'ai aucun moyen de voyager, et je ne saurais d'ailleurs où aller. J'ai consumé ici tout ce que je possédais, ma femme s'est trouvée réduite aux mêmes extrémités, de manière que nous ne serions pas en état de faire 50 lieues pour nous rapprocher. Je me tranquilliserai donc en attendant de nouveaux ordres de Votre Majesté; mais je la supplie de ne pas croire que j'aie aucun attachement particulier pour ce pays, malgré les bontés qu'on m'y a fait éprouver. Mes habitudes et mes affections sont fort étrangères à Saint-Pétersbourg.

Il me serait au reste impossible d'exprimer à Votre Majesté le profond regret que j'éprouve en voyant combien je l'ai mécontentée dans cette mission. Mes fâcheux pressentiments se sont trop vérifiés. Sans pouvoir prévoir les horribles tourments auxquels je serais condamné dans ce pays, je prévoyais cependant en gros que j'aurais beaucoup à souffrir. Comme je n'ai jamais été ambitieux, que je n'ai jamais demandé ni espéré cette place, et que je ne suis ici que par obéissance, j'espère que la Providence qui m'y a conduit malgré moi, m'en tirera de quelque manière honorable que je ne puis prévoir.

Peut-être que dans ce moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, je n'ai plus celui d'être son Ministre ni peut-être même son sujet. N'importe, Sire, il faut toujours agir et parler suivant les devoirs du

moment. Mon unique consolation, si Votre Majesté m'a séparé d'elle, sera de penser que tous mes torts se réduisent à des cris de douleur qui sont assez naturels à l'homme et par conséquent dignes de compassion. Du reste, Votre Majesté a été, j'ose le croire, bien servie ici, ses sujets bien soutenus, et la dignité de son nom maintenue autant qu'il était possible; du moins je ne vois pas, en m'examinant avec toute la sévérité possible, que j'aie quelque chose à me rapprocher sous ce rapport. Quelles que soient les déterminations de Votre Majesté, je ferai jusqu'à mon dernier soupir les vœux les plus ardents pour elle et pour son auguste Maison.

279

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 18 février (2 mars) 1809.

Monsieur le Chevalier,

Il y a quelque temps que M. Alopeus, ci-devant Ministre en Suède, et comblé de faveurs à son retour, s'est rendu à Abo. Bientôt après le Ministre des guerres s'est rendu en Finlande, et enfin S. M. I. se propose de faire le même voyage, et son départ aura lieu incessamment. L'avis unanime est qu'il s'agit d'une révolution en Suède, et que l'Empereur ne va que pour recevoir

les députés qui viendront se présenter à lui en Finlande.

Dernièrement j'ai vu le Comte Paul de Strogonof, revenu par congé de l'armée de Finlande. Il ne fit pas difficulté de me dire, lorsque je lui parlai de cette invàsion qui paraissait chimérique : *Qu'en effet elle l'était militairement, mais que malheureusement cette guerre ne pouvait se faire que par les moyens révolutionnaires, et que cela était bien triste.* Voilà qui est clair. D'ailleurs M. Alopeus est évidemment un instrument révolutionnaire. Je vous ai fait connaître ce qu'il a fait à Stockholm et le singulier diplôme que ses services lui ont mérité. Je demandai au Comte Paul de Strogonof, dans cette même conversation, s'il y avait des germes de révolution dans ce pays. Il me répondit : *Qu'il y en avait, que le peuple regardait le Roi comme une mauvaise tête, qui attirait sur la nation tous les maux d'une guerre interminable par son obstination à ne vouloir pas reconnaître l'Empereur de France.* Ces idées sont assez dans le caractère du peuple, mais je ne saurais vous assurer si en effet celui de Suède en est là, pour son malheur. Je suis de même hors d'état de vous dire si S. M. Suédoise a quelques torts (j'entends d'imprudence et d'obstination), car pour sa vertu et sa grandeur d'âme, qui pourrait en douter? On en parle fort diversement : M. Alopeus en particulier s'exprime sur son compte avec beaucoup de mépris. Il le peint comme le plus obstiné des hommes, croyant que son opinion est la règle de la vérité, et inaccessible à tout conseil. Mais quel juge que M. Alopeus ! Enfin, Monsieur le Chevalier, je n'en sais pas davantage.

Ce qui paraît sûr, c'est que S. M. le Roi de Suède vient de quitter ses Etats et de partir pour l'Angleterre. Mais on explique ce voyage de deux manières différentes. Les uns disent qu'il a abandonné la partie et qu'il ne pense qu'à sauver sa personne ; les autres (et ce sentiment me paraît infiniment plus probable) assurent qu'il est parti pour aller, en Angleterre, hâter les secours avec lesquels il compte agir au printemps, et qu'il a laissé un conseil de régence fort bien organisé.

Que vous dirai-je, Monsieur le Chevalier, sur une telle guerre ? Il est impossible d'imaginer rien d'aussi révoltant. Heureusement aucun sujet du Roi n'y a été appelé. Voilà donc quatre guerres bien comptées sur les bras de l'Empereur de Russie : Angleterre, Suède, Turquie, et Perse. Bientôt, suivant les apparences, il aura la cinquième, car vous verrez qu'il se trouvera conduit à rompre avec l'Autriche. Il a déclaré à l'Ambassadeur *qu'il avait des engagements et qu'il les tiendrait.* Cet Ambassadeur est certainement un homme fait pour la circonstance, et la voix publique lui rend le témoignage le plus honorable, mais il ne peut faire l'impossible, c'est-à-dire persuader à l'Empereur qu'il s'est trompé, et qu'il devrait agir autrement. Ah ! Monsieur le Chevalier, que le temps est sombre ! Le mécontentement est arrivé à un point qu'on ne peut décrire. La mesure de blé qui coûtait trois roubles et demi est montée à vingt-cinq. On manque de tout. Je recevrais comme un bienfait trois aunes de drap bleu pour me faire un frac. Qu'arrivera-t-il au Printemps, lorsque nous serons pressés vivement et sur la mer Noire, et sur la Caspienne, et sur la Bal-

tique ? Rappelez-vous diverses choses que j'ai eu occasion de vous dire précédemment. Je crains fort que le mois de mai ne soit à jamais et tristement célèbre.

La nouvelle de la prise de la Corogna nous a pénétrés de regret. A la vérité nous n'avons pas tardé à nous apercevoir que les Français avaient beaucoup brodé les circonstances, mais le mal ne laisse pas que d'être considérable. Sur cela je ne puis m'empêcher de répéter ce que je disais à l'occasion de la prise de Madrid : ou les Français sont fous, ou les Espagnols manquent absolument de forces. Comment des gens qui entendent la guerre seraient-ils capables de courir des Pyrénées à la Corogna, s'il y avait au delà de l'Ebre une armée capable de s'avancer vers le Nord et leur couper la retraite ? Je n'y vois rien : cependant je ne puis renoncer à l'espérance que les Espagnols réussiront.

La guerre que va commencer l'Autriche ne me fait pas moins palpiter le cœur. Quelle gloire d'un côté et quel danger de l'autre ! Bonaparte l'a si bien mise à découvert par ses victoires et ses traités de paix ; il s'est procuré de tels points d'appui, et sa rapidité ordinaire contraste si fort avec le système de précaution et de lenteur qui paraît aussi naturel à cette puissance, qu'on ne saurait s'empêcher de concevoir de fortes craintes. D'un autre côté, on assure que l'esprit public a totalement changé en Autriche, que tout le monde veut la guerre, que les Princes sont parfaitement d'accord, et que leurs grands talents seront employés ; voilà bien des raisons d'espérer. Voilà encore une de ces crises épouvantables qui laissent à peine la force de respirer.

280

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) avril 1809.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Je me rappelle avoir eu l'honneur de vous dire dans une de mes lettres, en vous parlant de la Suède : *Elle semble avoir contre elle une loi générale*. La loi en effet existait et vient de se montrer ; la Suède est révolutionnée. Il n'y avait malheureusement qu'une voix contre l'infortuné Monarque : tout son peuple sans exception était contre lui, et ce qu'il y a de bien extraordinaire, c'est que l'insurrection a commencé par l'armée ; celle de Norvège a levé l'étendard par un manifeste. Le Roi, sans doute au fait de la fermentation, avait fait embarquer de grandes richesses (les fonds même de la Banque, à ce qu'on dit) sur une frégate prête à mettre à la voile. Quatre généraux, MM. de Wachmeister, d'Alderentz, Klankel, et un autre dont j'ignore le nom, se présentèrent chez le Roi (13 mars, n. s.), et lui demandèrent, au nom de la nation, si son intention était de partir : « De quoi « vous aviez-vous, leur dit le Roi, de vous présenter « chez moi en surtout ? — *Sire*, répliqua Wachmeister, « *il ne s'agit pas de ces misères ; il s'agit de savoir si* « *Votre Majesté pense ou ne pense pas à quitter son*

« *pays* ? » Alors le Roi tira l'épée, mais tous se jetèrent sur lui et le désarmèrent : de ce moment, il n'y eut plus de Roi. Le fils fut installé sous la Régence du Duc de Sudermanie.

J'ai eu l'honneur de vous faire connaître le projet formé pour l'envahissement de la Suède, presque au moment où il fut conçu ; je vous ai fait connaître depuis l'opposition que l'opinion avait formée contre ce projet, et enfin l'invincible détermination de S. M. I., plus forte encore que l'opinion : en conséquence le Général en chef Knorring s'empara des îles d'Aland ; le Général-major Barclay de Tolly traversa le golfe à Wasa et se rendit à Umea ; et le Général-major, aide-de-camp général, de Schouwalof, pénétra jusqu'à Tornéo. Au même moment 13 (25) mars, l'Empereur se rendait à Abo, où il avait été précédé par M. Alopeus, et par le Ministre des guerres, Comte Aracktcheief. A Uméa et à Tornéo, les Russes ne trouvèrent aucune résistance, les soldats jetèrent les armes en disant qu'ils ne voulaient plus de guerre. Vis-à-vis d'Aland, un Officier russe, à la tête de 400 hommes de cavalerie, arriva sur la côte de Suède. Chevaux et hommes étaient sur les dents, et on les aurait mis en pièces avec la moitié de ce monde bien chaussée et bien nourrie ; mais l'Officier manœuvra de manière à se faire prendre pour l'avant-garde de l'armée, et sept heures après son arrivée il était comme à Stockholm. Tout de suite on parlementa : le Russe demanda des quartiers qui lui furent accordés. Mais on ne tarda pas à découvrir la vérité ; cependant il n'y eut point de combat, puisqu'on ne voulait plus de guerre. Au contraire les Suédois

envoyèrent des Députés à l'Empereur. Il est heureux que dans cette occasion les Russes aient osé trop peu, car s'ils avaient marché en force sur Stockholm, ils y seraient. Mais du moment que les intentions des Suèdois furent connues, le Général Knorring rappela toutes les troupes qui étaient passées en Suède. On m'assure qu'il le fit sans autorisation de S. M. I., mais la chose est un peu difficile à croire. L'Empereur n'ayant plus rien à faire en Finlande est revenu dans sa capitale le Jeudi-saint 25 mars (6 avril). On a d'abord dit que le Roi de Suède avait été tué, mais cette triste nouvelle ne s'est point confirmée: aujourd'hui on dit qu'il n'a point été détrôné, qu'on lui a seulement dicté des conditions, etc. Tout cela à mon avis n'a pas de sens commun : un Roi sur qui on a mis la main, un Roi profané n'existe plus comme Roi, et celui qui lui demande son épée est aussi coupable que celui qui le tue. Quel épouvantable sujet de réflexion ! Ce qui se passe dans ce moment rendrait à jamais les hommes sages, si l'histoire et les exemples servaient à quelque chose, ce que je n'ai jamais cru. Si les Suédois étaient abandonnés à eux-mêmes, le résultat unique serait la paix, et le renversement du renversement opéré en 1779. Mais il faut regarder plus loin. Les Russes en poussant à bout sans la détruire une nation ennemie de la Russie, autant qu'amie de la France, forcent les Suédois à se jeter dans les bras de Napoléon. La Suède devenant donc ainsi une dépendance et presque une province de la France, Napoléon est intéressé à la soutenir contre la Russie, qu'il veut, comme vous sentez bien, étouffer en l'embrassant: c'est lui

d'ailleurs qui doit fournir les indemnisations en Poméranie. Laissons-le donc s'emparer de cette affaire, et ne doutons pas qu'il ne la termine *équitablement*. Les quatre conditions imposées à la Suède sont : la cession formelle de la Finlande, la reconnaissance de l'Empereur Napoléon, la déclaration de guerre aux Anglais, et la confiscation de toutes les propriétés anglaises en Suède. Vous observerez en passant, Monsieur le Chevalier, que l'Empereur ne les a point confisquées chez lui. Nul doute que la catastrophe de Suède ne soit la suite immédiate de la guerre désespérée que la Russie lui a faite. Je supprime toutes les réflexions : que pourrais-je vous dire qui ne soit pas dans votre cœur ? La vengeance n'est pas loin, et je doute que dans ce cas elle arrive *pede claudo*. Aucun sujet de S. M. n'a été employé à cette expédition qui me pénètre de douleur. Les Généraux Barclay de Tolly et Schouwalof, qui n'étaient encore que Majors-généraux, ont été faits Généraux en chef, ce qui excite un mécontentement terrible. Quoique l'Officier doive obéir et qu'il ne soit pas plus coupable dans une guerre injuste que le fusil qu'il porte, cependant l'opinion publique en veut à ceux qui ont conseillé dans cette occasion, et qui ont montré trop d'empressement ; il me semble qu'elle n'a pas tort. Je ne vous dis rien de l'état de l'Impératrice régnante : accoutumée à se vaincre, elle prend beaucoup sur elle, cependant la tristesse perce.

Le désordre s'accroît ici de jour en jour, on manque de tout ; on dit cependant que le changement arrivé en Suède fera tomber le prix de certains articles, et véritablement le sucre et le café ont diminué de prix : néan-

moins la cherté générale n'a point diminué, et le malaise se soutient. Je puis vous assurer qu'en moins de sept semaines, j'ai dépensé 2,000 roubles, avec l'impossibilité de pouvoir en assigner cinq de dépenses de fantaisie. Une des premières dames de ce pays me disait hier qu'elle s'en va à Moscou *pour vivre*; une bouteille de vin de Champagne ou de Bordeaux coûte jusqu'à huit roubles. Je ne bois chez moi que d'assez mauvaise bière et à la fin du repas un petit verre de Porto comme nous buvons les liqueurs. Dans les plus riches maisons même, je bois avec une extrême prudence, car on commence à sentir le frelatage; je me sers aujourd'hui avec grand avantage de la singularité de mon tempérament qui exige si peu de boisson que je pourrais presque m'en passer.

M. le Prince de Schwarzenberg continue à réussir ici: j'éprouve de sa part beaucoup de politesses auxquelles je réponds comme je le dois. Il a loué un fort bel hôtel, il achète de beaux chevaux, et cependant je ne vois pas qu'il soit ce qu'on appelle *planté:* il s'attend toujours à ce que la conversation d'Erfurt le fasse partir subitement. On se rassura beaucoup dans le temps à Vienne sur cette fameuse entrevue, et je me laissai même rassurer jusqu'à un certain point; mais peut-être que nos premières terreurs n'étaient que trop fondées. Sûrement la ruine du Roi de Suède a été décrétée là, et de plus on a stipulé une diversion sur l'Autriche en cas de rupture avec la France; je crains bien qu'il ne tienne *religieusement sa parole.*

Nous avons tous l'oreille au guet pour attendre le

premier coup de canon tiré en Autriche. Quel ami de l'ordre pourrait voir sans palpitations agiter ce cornet dont il doit sortir un dé qui ne porte que deux points *Mort* ou *Vie?*

Au milieu de ces anxiétés, je ne vois pas sans plaisir le bonheur de Napoléon compromis enfin avec la jeunesse. Lorsque le Duc de Guise, à l'âge de 19 ans, frappa si sensiblement Charles V à Metz, ce grand Empereur dit: « *On voit bien que la fortune est femme, elle n'aime que les jeunes gens.* » On recueillerait par milliers dans l'histoire ces fortunes de jeunes gens. Qui sait si quelqu'un de ces braves Archiducs n'est pas destiné à quelque faveur insigne? Nous verrons bientôt: il serait inutile de se perdre en conjectures, qui se balancent de la manière la plus fatigante pour l'esprit.

P. S. — Je lis dans l'instant le seul exemplaire qui soit ici du manifeste de l'armée Suédoise. L'unique copiste que je possède étant appelé à la garde, je ne puis envoyer cette pièce par ce courrier ce qui me fâche beaucoup: elle ne contient rien d'insultant ni même de léger contre S. M. Suédoise, seulement des plaintes générales sur l'extrême détresse de la nation causée par une fausse politique et l'indispensable nécessité d'un changement. Lorsque S. M. lira cette pièce, je suis fort surpris si elle ne lui trouve pas l'air d'un manifeste fait par des jeunes gens dans une partie de cabaret: il y règne un ton excessivement avantageux; ils protestent de ne vouloir pas céder un pouce de terrain, ils louent à perte de vue *le grand homme de Paris*, mais sans

rompre *avec leur allié le Roi d'Angleterre*. Je ne puis voir encore tous les détails, mais, en gros, S. M. I. s'est jeté sur les bras une très fâcheuse affaire. Knorring est disgrâcié pour n'avoir pas marché sur Stockholm. Il répond : *Où était le pain?* On lui réplique : *vous en auriez trouvé à Stockholm où nous avons des intelligences*, et Knorring dit : *Vous ne m'en aviez rien dit.* Voici ce qui est bien fait : le Général en chef n'était pas du secret ; voilà ce qui s'appelle de la prudence. Alopeus est retourné à Stockholm : suivant ce qu'on écrira de Paris, je ne voudrais pas être à sa place.

Le Roi est toujours dans un château, appelé je crois Gripsholm, où il est bien traité. On assure qu'il n'est point déposé formellement et que la Régence n'est que provisoire. Je vous ai dit ce que j'en pense.

281

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) avril 1809.

Monsieur le Chevalier,

Monsieur le Comte Nicolas de Roumantzof, de retour de Paris, arriva ici le 1er (13) de mars. Vous connaissez parfaitement l'objet de son voyage, et vous savez aussi ce qu'il a produit : ainsi tout est dit sur ce point. On l'a comblé d'honneurs, de caresses, de présents, ce n'est pas

l'embarras. Le Prince Schwartzenberg l'a déjà vu quelquefois. Cet Ambassadeur est fort agréé ici, mais qui sait s'il y pourra tenir ? La première fois qu'il a paru à la Cour avec l'Ambassadeur de France, il lui céda le pas sans difficulté, vu qu'il prétend seulement l'alternative et que l'autre était plus ancien ; mais la seconde fois (la seconde fête de Pâques, 20 mars, 10 avril), Caulaincourt ayant déclaré qu'il ne céderait le pas en aucune occasion, le Prince a répondu, *que comme il ne voulait point commettre d'indécence chez l'Empereur, il ne s'y rendrait jamais que lorsqu'il saurait que M. de Caulaincourt n'y vient pas ;* en conséquence il a été malade. Rien n'est plus désirable que de voir régner entre les Princes *la liberté et l'égalité* qui sont si mauvaises parmi les sujets. Malheureusement je les crois également chimériques de part et d'autre et le Souverain légitime qui montera sûrement un jour sur le trône de Napoléon ne sera pas plus traitable que lui sur le pas.

La Suède et son malheureux Souverain attirent maintenant tous les regards. Ce qui m'étonne et m'irrite, c'est que la pitié n'est ni grande ni générale envers le Roi. On dit assez communément *qu'un Souverain qui déplaît généralement à son peuple a tort.* Je ne sais si cette maxime, en la supposant vraie, ne pourrait pas souffrir des exceptions dans ces moments de factions et de partis où tous les esprits sont ébranlés. D'ailleurs, quand il y aurait des reproches fondés contre ce Prince, comment peut-on s'en occuper dans ce moment où l'on ne doit penser qu'à ses vertus et à ses malheurs ? Le digne Baron de Steddingk m'a dit souvent *qu'il ne connaissait pas*

d'homme auquel l'épithète de vertueux convint plus parfaitement. Maintenant nous allons voir un des spectacles politiques les plus curieux qu'il soit possible d'imaginer. Deux éléments agiront puissamment dans cette circonstance : la haine pour la Russie, et l'inclination pour la France, habitude enracinée qui n'a pu être effacée en Suède par les torts et l'illégitimité du Gouvernement actuel. Dans le manifeste de l'armée suédoise, que je vous ai fait connaître, on lit un passage qui montre la volonté de demeurer en paix avec l'Angleterre, et même de maintenir l'alliance. Mais autant il pourrait être avantageux à la Suède d'être entièrement dans les bras de l'Angleterre, d'être possédée par elle et défendue par elle, autant il serait fatal de vouloir tenir la balance entre les deux nations. D'ailleurs cette vieille inclination dont je vous parlais tout à l'heure décidera la chose, et je suis persuadé que *** jouera un rôle dans cette affaire.

Les deux grandes nations rivales, la française et l'anglaise, ont un singulier privilège en Europe, qu'elles doivent à leur supériorité. C'est que ces deux nations sont les seules qui fassent deux véritables partis, et qui s'agrègent les autres hommes par l'opinion, comme s'il s'agissait de deux religions. On dit *cet homme est anglais*, cet *homme est français*, comme on dit il est catholique ou protestant ; et par une conséquence naturelle à l'esprit de parti, il n'y a de part et d'autre ni justice ni modération. Si vous dites à un Français qu'on travaille mieux les instruments de mathématiques à Londres qu'à Paris, il vous suspectera tout de suite, et les Anglais de leur côté ne manqueront pas d'appeler *Jacobins* tous ceux

qui ne les aiment pas. Toujours par la même raison, dès qu'un homme un peu connu dans le monde est suspect ou odieux à l'une des nations, il devient tout de suite cher à l'autre. Vous n'aurez pas besoin de regarder de bien près pour voir les maux graves qui résultent de ce préjugé. Souvent il est permis d'en rire, mais souvent aussi rien n'est plus sérieux. Le personnage que je vous ai nommé ayant été soupçonné par les Anglais, je veux dire soupçonné de ne pas les aimer, il n'en faut pas davantage pour le rendre précieux à l'autre parti, ou pour le faire mettre en avant par sa propre nation qui n'aime pas l'Angleterre. Voilà un beau champ ouvert à la politique de part et d'autre. Si les Anglais ne peuvent se maintenir en Suède, je pense qu'ils tâcheront au moins de s'établir dans quelque île de la Baltique, autrement leur croisière dans cette mer me paraîtrait bien difficile et bien précaire. Ce qui me paraît inconcevable, c'est que l'Empereur de Russie, par l'inconcevable guerre qu'il a faite à son beau-frère, s'est fait à lui-même un tort infini. Ayant amplement traité ce sujet dans mon numéro précédent, portant la même date que celui-ci, je n'aurai pas l'honneur de vous en dire davantage.

Ces Messieurs qui sont venus de Sardaigne m'ont dit que l'Angleterre ne payait plus de subside à S. M. Dois-je croire cette mauvaise nouvelle ? J'ai été encore plus vivement affecté en voyant que dans le discours fait à son Parlement, S. M. Britannique, en parlant de tous les Princes, ses amis et alliés, dont elle se croit obligée de défendre les intérêts, ne nomme point S. M. J'espère que cet oubli n'est qu'apparent et extérieur. Au reste,

la Politique est, et sera toujours la même. Jamais elle ne veut s'embarrasser. Heureusement le bien, tôt ou tard, se fera de lui-même.

Vous savez, Monsieur le Chevalier, que mes idées sur les affaires publiques ont toujours été assez noires, du moins quant à la date de la régénération; car pour ce qui est de la régénération elle-même, j'y crois comme aux mathématiques. Quand je veux me donner du courage et argumenter contre moi-même, je lis les relations d'Autriche pleines de feu et d'espérance.

Nul espoir pour nous tant que Napoléon sera à sa place, et nul salut que par la France: c'est ce que j'ai toujours cru. Mais nous pourrions avoir tous raison; car on est bien autorisé à croire ou à espérer que les Français las du joug le jetteront à terre; alors il n'y aura plus que des guerres ordinaires entre Princes, et ce sera déjà un si grand pas, que tout le monde pourra dormir tranquille.

Ma situation ici est toujours la même. Je n'approche de la Cour que les jours de gala. Je porte jusqu'au scrupule la circonspection nécessaire pour ne choquer personne, j'évite autant qu'il est possible de me trouver avec les Français; l'Ambassadeur ne me cherche pas, en quoi il me fait grand plaisir, mais il me laisse tranquille et c'est tout ce que je lui demande. Je crois vous avoir mandé que le jour de l'an il m'avait envoyé un billet de visite: tout bien considéré, je ne le rendis point, vu que j'étais autorisé à croire qu'il y avait eu là une erreur de laquais, et que le faible ne doit point faire d'avance surtout contre la force toute seule. Les Envoyés de la

Ligue du Rhin me traitent fort bien. Avec mes occupations intérieures et la bienveillance qu'on m'accorde ici je passe le temps d'une manière sortable, malgré les difficultés et les peines toujours renaissantes qui résultent de ma position et des circonstances terribles qui m'environnent.

Je voudrais bien pouvoir vous donner une pleine assurance sur les véritables dispositions intérieures de l'Empereur, mais, pour vous parler clair, je crois qu'il n'est pas lui-même bien d'accord avec lui-même : il se déterminera sur ce qui arrivera. Les premiers succès des Autrichiens, qu'on peut regarder comme probables, influeront sur les déterminations. Tout politique, comme tout joueur, aime *voir venir*. Les troupes stipulées marchent bien vers la frontière de l'Autriche, mais elles viennent de loin : encore une fois, on ne peut rien dire de certain ; mais il faut toujours supposer qu'il tiendra parole à Napoléon, et agira en conséquence. Au reste, Monsieur le Chevalier, nul être humain ne peut deviner, ni même soupçonner les suites de cette première impulsion une fois donnée. Si l'on pouvait rire à la vue des ruisseaux de sang qui vont couler sur les quatre parties du monde, on rirait sans doute en lisant dans les deux beaux discours officiels de Paris *que la guerre est désormais impossible*. C'est malheureusement la fin de la guerre dont on n'aperçoit pas la possibilité. Le Cardinal de Richelieu s'était fait modestement représenter dans son cabinet, debout sur le globe terrestre, avec la devise *Hoc stante cuncta moventur*. Le plus hardi de tous les plaisants écrivit au-dessous : *Ergo cadente omnia quies-*

cent. Substituez a la figure du Cardinal celle de Napoléon ; je ne crois pas que de votre vie vous ayez lu rien d'aussi juste. Sans cette chute point de repos.

Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, je crois que M. le Chevalier Rana est bien près de Turin. Sa maladie bien constatée, et mes infatigables remontrances ont arrangé cette affaire, mais je n'avais point encore trouvé autant de difficultés. Les autres sujets du Roi demeurent tristement tranquilles. Je ne vois pas que leur délicatesse se trouve nullement compromise ; il ne faudra, j'espère, que de la prudence : nulle souveraineté n'aime les bouderies, ni les partis à la main, surtout de la part des militaires. Il faut surtout se garder d'Araktcheief, véritable Séjan, inexorable, intraitable, inabordable.

La manufacture des billets va son train. L'hiver extrêmement prolongé a favorisé le traînage qui est ici une véritable navigation. Il en a résulté 50,000 sacs de blé pour cette capitale au delà de ce qu'on attendait. La jeune Comtesse Orlof, fille unique et héritière du fameux Comte Alexis, (encore demoiselle) a livré au gouvernement pour un million de roubles de blé, à huit roubles la mesure au lieu de 22 ou 24. Tout cela opère quelque chose. C'est un beau présent et c'est un bien rare bonheur d'être en état de le faire. Cette pauvre demoiselle qui a 23 ans, et qui est assez jolie, ne se presse point de se marier, je ne sais pourquoi, et jamais son père ne l'a gênée sur ce point. Dès qu'elle aura pris son parti, je ne crois pas qu'on la fasse attendre.

Au premier jour, le mariage de la Grande-Duchesse

Catherine qui va faire de grands Princes russes au moyen d'un petit Prince allemand. On dit qu'elle a beaucoup de sang-froid et qu'elle sait très bien ce qu'elle fait. Tout de suite on va donner à son époux un grand Gouvernement, même, dit-on, celui de Moscou. Pour moi, je n'ai rien à dire.

282

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) avril 1809.

Monsieur le Chevalier,

Ce que j'ai eu l'honneur de vous mander sur le grand événement de Suède est vrai, à quelques petites circonstances près qui auront été rectifiées par les gazettes, ainsi je n'y reviens plus. C'est un grand malheur et un exemple fatal pour les peuples : on continue toujours à blâmer le Roi, à lui reprocher certains actes de despotisme dans la manière de Paul Ier, et une obstination qui repoussait toute espèce de conseils. Nous aurions peut-être aussi le droit de dire notre mot, à cause de ce qui se passa il y a cinq ou six ans au sujet du subside si légèrement promis et rétracté : mais je suis bien persuadé que S. M. ne se le rappelle pas dans ce moment.

L'Empereur, ami en général des idées d'égalité, vient de statuer.

I. Que les places de Chambellans, et de Gentilshommes de la Chambre ne donneront plus de grade dans l'état.

II. Que ceux qui se trouvent actuellement en exercice devront, dans le terme de deux mois, opter un service quelconque, passé lequel terme, s'ils n'avaient pas pris leur parti, ils ne seraient plus rien dans l'état.

Sous Paul Ier il n'y avait point de Gentilshommes de la Chambre : l'Empereur Alexandre en a 70. Il y a de plus 40 Chambellans, plus ou moins. Plusieurs à la vérité, surtout parmi les Chambellans, ont des places civiles ou militaires, mais un plus grand nombre n'a que son grade de Cour : il faut prendre un parti. En général l'ukase déplait fort, quoique l'esprit qui l'a dicté soit essentiellement un esprit de justice. Au reste ces sortes de lois ne sont jamais bien jugées que par l'effet, c'est-à-dire par le temps.

S. M. I. obéissant encore à une idée moderne, a voulu diminuer le nombre des fêtes ; elle s'est adressée pour cela au métropolite Ambroise, homme fort médiocre, et qui donnerait je crois les quatre Evangiles pour un dîner chez l'Empereur. Ambroise n'y a vu aucune difficulté, et pour donner une preuve de son zèle, il a commencé par les deux fêtes de saint Nicolas, saint, comme vous savez, de la première distinction dans ce pays. Le peuple à ce qu'on m'assure ne salue plus l'Archevêque.

Une ordonnance nouvelle veut que tous les dons, tou-

tes les offrandes faites aux églises dans tout l'Empire, et qui sont considérables, soient mises sous la main du Synode central, séant à Pétersbourg, *pour y être employés en bonnes œuvres* (et qui pourrait en douter ?). On m'assure encore, en très bonne maison, qu'un fonds préparé dans une paroisse voisine pour bâtir l'église en pierre, a pris comme le reste le chemin de Pétersbourg, par la raison *que l'église en bois était bien suffisante.*

Enfin, le jour de Pâques, la garnison a paradé tout le matin sans que les soldats aient pu s'embrasser dans la rue, aller à l'église, et s'enivrer, trois choses rigoureusement nécessaires ce jour-là. Que de fautes, grand Dieu ! et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elles procèdent presque toutes de quelque bon principe gâté dans son application ou dans son exécution. Si l'Empereur pouvait passer quelques soirées dans le monde, rien de tout cela n'arriverait.

Plusieurs Russes sont infectés de la philosophie allemande ; un homme surtout, qui s'élève à tout et qui n'aurait pu partir de plus bas puisqu'il est fils de prêtre (popewitch), M. Spéranski, est un grand partisan de Kant, comme je m'en suis aperçu dans une conversation : il influe beaucoup sur les affaires. Ces gens perdront l'Empereur comme ils en ont perdu tant d'autres. Dans l'état actuel des esprits, la moindre commotion causerait des maux incalculables : il y a déjà un mal de fait, un mal immense, et qui peut-être est sans remède ; c'est la destruction de l'armée. Il y a bien des machines bleues, mais il n'y a plus de *soldats Russes.*

L'opinion, qui fait tout, est morte. C'est une pitié d'entendre parler sur ce point les grands personnages, les vieux Seigneurs qui ont vu l'antique gloire. La manière dont l'armée est conduite ne suppose pas la plus légère connaissance du caractère national. On dirait que le prince qui la tient dans sa main est arrivé hier du centre de l'Afrique. Un jour j'ai entendu sur ce point un mot bien spirituel et bien terrible. Quelqu'un me disait: « Est-il possible qu'un Empereur de Russie veuille être caporal ? » Je répondis négligemment : « Chacun a son goût, c'est le sien, il mourra ainsi. » On me répliqua : « *Dites, Monsieur : il en mourra.* » Il faut en entendre bien d'autres, mais je ne puis m'y habituer.

Les espérances au sujet de l'Autriche ont d'abord été assez faibles ici, à cause de la distance et du défaut de relations exactes ; d'ailleurs le passé décourageait sur l'avenir ; aujourd'hui cependant que les pièces authentiques nous sont parvenues, on ne peut s'empêcher de remarquer l'incroyable changement qui s'est fait dans les esprits. Depuis surtout qu'on a vu la pause de l'archiduc Charles, on ne dira plus qu'il ne veut pas la guerre : l'opinion ayant changé, tout a changé. On ne peut plus raisonner l'avenir par le passé. Au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, nous n'avons point encore connaissance des hostilités commencées, Dieu veuille qu'on ne perde point de temps avec celui qui n'en perd point. Je compte toujours infiniment sur les Français : ils ont trop d'intelligence pour ne pas abhorrer ce qui se fait, et surtout la guerre d'Espagne, l'un

des plus grands forfaits politiques dont on ait connaissance. Il n'y a pas une maison qui ne soit en deuil (et qui ne le mérite bien, il faut l'avouer), mais à la fin on s'impatiente, et il ne faut qu'un instant. L'Espagne nous a tenus dans des peines mortelles, et dans ce moment même nous savons peu de chose. Le discours du Roi d'Angleterre, la relation précédente du général Anglais, et plus que tout cela encore cet immortel siège de Saragosse, terminé sans que les Espagnols aient pu venir au secours de la ville, tout cela, dis-je, n'était pas rassurant. D'un autre côté on voit des choses qui rassurent ; et certainement jamais l'*heureux Sylla* n'a fait une plus grande faute contre lui-même que de commencer cette guerre. Un Espagnol, personnellement connu de lui, crut devoir lui faire remettre dans le temps un mémoire destiné à lui prouver qu'il ne fallait pas jouer cette carte, qu'il rencontrerait bien plus de difficultés qu'il ne se l'imaginait. Il s'en moqua. C'est ce qui arrive à tous les hommes qui ont été gâtés par le succès ; ils méprisent tous les autres et ne croient qu'eux-mêmes, jusqu'au jour où ils s'aperçoivent, mais trop tard pour eux, qu'il n'y a point de privilège exclusif pour le bon sens, et qu'ils ne savaient pas tout à fait tout. Je sens qu'il faut être sobre de prophéties dans un moment où tout arrive en dépit des probabilités. Il paraît cependant que Bonaparte est dans un embarras réel. Pourvu que ses ennemis ne s'accordent pas avec ses amis pour l'en tirer.

Hier nous avons assisté à des obsèques remarquables dans l'église de saint Alexandre Newsky, qui est le

Panthéon Russe : celles de l'amiral Tchitchagof, père de l'amiral ministre de la Marine. La destinée de ce personnage est peut-être unique : malgré ses talents, son excellent caractère, son désintéressement parfait, la Cour n'avait fait nulle attention à lui jusqu'à 65 ans. Tout à coup, à cette époque reculée de la vie, où jamais homme n'a fait fortune, il fut connu, employé, récompensé, célébré. Enfin, il obtint tout, argent et distinctions. Il avait les cinq premiers Ordres de l'Etat, et surtout le grand cordon de saint Georges, distinction unique de l'Empire depuis la mort d'Alexis Orlof. Ces Ordres reposaient auprès du lit de parade, sur des coussins de velours cramoisi, ornés de franges d'or. Le poêle était de même, il n'est pas noir ici ; je ne sais pourquoi. L'Amiral, et son frère qui est retiré du service, suivirent le cercueil à pied, suivant l'usage, depuis les dernières maisons de Wasili Ostrof jusqu'à l'église de Newsky. Cette traite de près de trois milles d'Italie, faite surtout dans la neige et la fange, est une terrible corvée pour l'âme et pour le corps. Le cercueil est couvert dans le char, mais lorsqu'il est sur le lit de parade on le découvre, et le corps paraît parfaitement découvert jusqu'à la poitrine. C'est là où j'ai fait connaissance du vieil amiral, âgé de 86 ans, infirme, aveugle depuis plusieurs années ; je ne l'avais jamais vu. Il portait l'ancien habit de Catherine, qui a été vu avec plaisir.

Vers la fin de la cérémonie, les enfants, les parents, les amis, et les domestiques même viennent se prosterner sur les gradins du cercueil, puis ils baisent la main

du défunt, après quoi on replace le couvercle : on appelle cela *prendre congé* ; c'est une lugubre et triste cérémonie. L'Amiral-ministre tint contenance, quoiqu'il fût affecté et qu'il pleurât même beaucoup ; mais son frère cadet cria haut lorsqu'on ferma le cercueil.

Le buste de l'Amiral défunt est placé à l'Ermitage avec ceux des Répnin, des Roumantzof, etc. Un jour, que l'Amiral d'aujourd'hui s'y trouvait avec quelques descendants de ces Messieurs, il leur dit en regardant les bustes : *Il faut avouer que nous ne vaudrons jamais nos pères! Que sommes-nous en comparaison d'eux? Des bêtes.* Le diable d'homme sait bien que ce n'est pas comme *bête* qu'on le critique.

La veille des obsèques, une grande dame me dit à souper : — Vous verrez sans doute l'Amiral demain. — Sans doute, Madame. — Oh! Je vous en prie, dites-lui de ma part que je suis bien fâchée qu'il ne soit pas mort au lieu de son père. — C'est la même qui lui disait un jour, en riant de tout son cœur : « *Mon cher Amiral, j'ai dans la tête que vous serez pendu un jour.* » Je ne sais où cet homme a pris ses systèmes. Ce qui m'a souvent fait soupçonner qu'ils sont dans sa bouche plus que dans son cœur, c'est qu'il ne règle pas ses affections sur ses systèmes, ce qui arrive néanmoins toujours aux hommes persuadés.

283

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) avril 1809.

Je crains que cette lettre ne soit la dernière que j'aie l'honneur de vous écrire. Avant-hier, au milieu des politesses les plus recherchées, les fonctions du Prince de Schwarzenberg ont été suspendues. L'Empereur lui avait dit il y a quelque temps: *La postérité me jugera*, et dernièrement un Chambellan du Roi de Suède, prisonnier de guerre, lui ayant dit franchement, à ce qu'on assure: *C'est Votre Majesté qui a tout fait*, il a répondu encore: *J'ai des preuves en mains sur lesquelles la postérité me jugera*. Il est bien vrai que les Souverains, en cela semblables aux pères de famille, ont le malheur quelquefois d'avoir des restrictions parce qu'ils ne peuvent pas dire leurs raisons; mais, dans ce cas, il faut être bien indulgent pour croire pleinement le père de famille sur sa parole.

On fait mille contes sur la Suède, dont je vous fais grâce parce qu'il n'y a rien de sûr, et parce que M. le Comte de Front est mieux placé pour vous apprendre la vérité. Je ne puis croire que les Suédois ne paient pas cher cet attentat. Les Anglais feront probablement quelque grand coup: il est a désirer qu'ils s'opposent à

ce que ce peuple tombe entre les mains de la France par esprit de vengeance contre la Russie.

Guerre contre le Turc, guerre contre la Perse, guerre contre la Suède, guerre contre l'Autriche : voilà l'état de ce pays. Comment y tenir ? La trésorerie est aux abois.

Je voudrais vous détailler ce que j'ai fait pour mettre à couvert l'honneur des sujets du Roi : mais qu'il me suffise de vous dire que j'y ai pensé ; ce n'est pas un petit chapitre.

On nous cache les nouvelles, mais nous voyons en gros un grand ébranlement. Dieu sait ce qui arrivera ! Il n'y a que deux suppositions favorables à faire : ou Bonaparte reculera, ou il périra. Dans le premier cas, ce qui pourrait arriver de plus malheureux à S. M. serait d'être en contact avec lui. Sa couronne, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, demeurerait en l'air, et sa dignité serait compromise ; il faudrait interposer une grande puissance, *ad semper*, car rien ne tiendra. Dans le cas contraire, nos espérances seraient immenses ; je prie S. M. de ne perdre de vue ni Gênes d'un côté des Alpes, ni la Suisse de l'autre, outre ce qui lui appartient de droit. Les titres ne font rien : Elle les a tous puisqu'Elle est Roi ; le reste n'importe pas. Elle pourrait être Doge, Avoyer héréditaire de Gênes et de Suisse, comme Elle était Duc de Savoie et Comte de Nice. C'est toujours la royauté sous différents noms, et rien n'empêche d'amuser les oreilles de nouveaux sujets. Qu'elle daigne faire chercher les papiers qui concernent la Suisse.

Voilà la Martinique prise : c'est un grand coup. Vous rappelez-vous mon Mémoire pour y établir le Roi de France. J'entends bien qu'on n'en fera rien : 1° pour ne pas le reconnaître, 2° pour ne pas perdre ce gage à la paix. Mais je réponds : 1° qu'il ne serait nullement nécessaire de le reconnaître comme Roi de France en le plaçant là, 2° que le contre-coup qui en résulterait contre Bonaparte surpasserait en avantages tous les gages possibles. Je finis tristement, sans savoir si, et quand, je pourrai vous écrire.

284

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 19 avril (1er mai) 1809.

Monsieur le Chevalier,

J'ai obtenu un délai, j'en profite.

Vendredi dernier 16 (28), j'ai obtenu une audience de M. le Comte Nicolas de Roumantzof. Je lui ai exposé, dans les formes les plus délicates et les plus respectueuses envers S. M. I., la situation des sujets du Roi qui se trouvent au service de l'Empereur. J'ai protesté de leur respect, de leur obéissance, de leur dévouement : néanmoins j'ai rappelé les situations des choses lorsqu'ils sont arrivés dans ce pays ; j'ai rappelé surtout leur

serment de sujet qui n'a point été anéanti par celui de militaire, et j'ai déclaré l'espérance où j'étais que S. M. I., guidée par ses sentiments ordinaires de grandeur d'âme et de générosité, daignerait dans cette circonstance ne pas les employer d'une manière contraire à leur conscience et à leur honneur. Passant ensuite à mon fils, je lui ai fait voir que cette seule qualité exigeait de lui et de moi une délicatesse particulière, et que j'espérais n'être point désapprouvé de S. M. I. en lui demandant pour mon fils une suspension de service illimitée (Cela se fait ici en certaines circonstances ; on met l'officier sur le pied de semestre, et cet état dure tant qu'il plaît à l'Empereur). — « C'est, lui dis-je, Monsieur le Comte, c'est la dernière goutte de mon sang, c'est mon fils unique, je n'ai rien de plus cher au monde, et je ne puis en avoir d'autres, comme vous voyez : cependant je l'ai exposé à tout pour le service de S. M. I.; une fois même, contre mon inclination, en lui permettant de suivre pendant quelque temps l'état général en Finlande. Mais il y a des bornes à tout, Monsieur le Comte. Vous connaissez les principes, les liaisons, et les intérêts ; il n'y a pas moyen qu'une guerre avec l'Autriche trouve mon fils au service actuel de la Russie. » Il me dit en riant beaucoup : « Mais, qu'est-ce que vous vous mettez donc dans la tête ? *Il n'y aura rien, il n'y aura rien.* » (C'était sa phrase). — Oh ! sans doute, Monsieur le Comte, il n'y aura rien ; mais vous savez que souvent on est obligé de faire des suppositions, vu qu'au moment où les événements arrivent, il n'est plus temps de parler, etc., etc.— Il me traite à merveille, et me donne même des assu-

rances personnelles de la bienveillance de l'Empereur, qui d'ailleurs peut se passer de preuves, puisque je suis ici.

Hier 18 (30) je n'avais point encore de réponse. C'était le jour du mariage de la Grande-Duchesse ; je me trouvai à l'église à côté du Comte de Roumantzof : il ne me dit rien. Je commençai à mal augurer. Je dînai chez l'Ambassadeur d'Autriche. Il me dit : — Je sais que vous pouvez vous trouver fort embarrassé ; si vous désirez que Monsieur votre fils passe à notre service, je vous offre tout de suite de le prendre avec son grade dans le régiment de cavalerie dont je suis propriétaire.— Je fus très flatté de cette proposition totalement spontanée de sa part, car vous pensez bien, Monsieur le Chevalier, que je n'aurais jamais pris sur moi (à peine connu du Prince), de lui faire une ouverture de cette espèce. Il a beaucoup vu mon fils chez le Duc; ses aides-de-camp l'ont pris en affection. Sa petite instruction, sa jeune réputation, peut-être aussi ses malheurs ont intéressé. Il mit le comble à ce procédé en m'ajoutant : — Bien entendu que cette place ne sera qu'une station décente, et que si son Maître le rappelait, il partirait au premier moment, non seulement sans désapprobation, mais avec pleine approbation.

En quittant le Prince, je me rendis au grand bal de Cour : je rencontrai le Comte de Roumantzof.—L'affaire, me dit-il, ne peut réussir : l'Empereur ne veut pas en entendre parler. — Il me fit même entendre que la proposition lui avait déplu. — De sorte, lui dis-je, Monsieur le Comte, qu'il faut absolument que.... — il me coupa la

parole.— Il n'y aura rien, me dit-il, il n'y aura rien.— Comment donc, Monsieur le Comte, il n'y aura rien? — Non, il n'y aura rien, *et quand même il y aurait quelque chose pour le reste du genre humain, il n'y aurait rien pour vous.* — Et il s'éloigna sans attendre ma réplique. Il est peut-être flatteur pour moi d'avoir obtenu, dans l'espace de six heures, deux témoignages de considération tels que je viens de vous les raconter de deux personnages aussi opposés de principes; mais je n'en suis pas moins dans le plus grand embarras. Le jeune homme ne pensant qu'à se battre contre les Français, et animé d'ailleurs par les offres de M. le Prince de Schwarzenberg, ne peut tenir en place; et moi-même, Monsieur le Chevalier, qui ai regardé comme une espèce de flétrissure son entrée au service de Russie, quoiqu'il y soit entré dans toutes les règles de l'honneur et de la manière la plus brillante, jugez de ce que je pense dans ce moment, où j'apprends par des lettres d'Allemagne que S. M. se rend sur le Continent! Je suis donc décidé à sauter le pas avec quelques précautions et toutes les formes délicates qui dépendent de moi; mais je déplairai, et cette faveur secrète, qui me soutient, venant à cesser, je serai suspendu. Les congés ne se donnant qu'au mois d'octobre, suivant la loi générale, je suis persuadé que l'Empereur refusera de déroger et que mon fils aura beaucoup à souffrir à sa place: cependant je persisterai. Je plains aussi beaucoup les autres sujets du Roi; l'Empereur ne veut pas entendre parler de démission. Pendant ma dernière audience, le Comte de Roumantzof, à propos des malheurs qui m'accablent, me dit

avec exclamation : Ah ! Mon Dieu, Monsieur le Comte, y a-t-il donc des hommes heureux en ce moment ? — Sur quoi je lui répondis rondement : *Sans doute, Monsieur le Comte, les coquins.* — Il me répliqua avec une merveilleuse philosophie : *Pas même, Monsieur le Comte, pas même ! Ils savent bien qu'il n'y a point de stabilité pour eux.* Cette réponse m'a paru tout à fait remarquable. Mais revenons aux officiers piémontais. Toute demande faite avec rassemblement déplaît justement dans la Monarchie, et si ce rassemblement est militaire, c'est un véritable délit. Je ne sais trop comment on se tirera de là, d'autant plus que lorsqu'ils verront la démission de mon fils, et celle de Galaté qui est aussi fort impatienté, ils voudront en faire autant. Je les crois cependant parfaitement en règle par la démarche officielle que j'ai faite. Je cours personnellement de grands dangers ; car si j'étais renvoyé, comment m'en irai-je ? Si je suis obligé de quitter ma place, je roule dans un abîme sans fond, et quand les officiers mêmes demanderaient et obtiendraient leur congé, la distance des lieux compliquerait la difficulté. Il n'y aurait que deux moyens de se rendre en Allemagne ou en Italie ; ou une souscription (c'est-à-dire en bon français une *quête*, qu'on m'a déjà proposée) ou une avance sur les fonds de S. M. ; car une demande à l'Empereur serait le comble du ridicule et de la gaucherie. Je prends sur moi d'assurer ces Messieurs que S. M. ne doute pas de leurs sentiments, et qu'elle est parfaitement satisfaite d'eux : une lettre de sa part ferait meilleur effet, et peut-être aussi qu'une autre lettre à S. M. I. ne serait pas déplacée ;

mais sur ce point je n'ai qu'à me rapporter à ce que S. M. jugera convenable dans sa sagesse. Vous serez sans doute surpris de la manière de penser de S. M. I.; mais partez toujours, Monsieur le Chevalier, d'un fait incontestable. Dès qu'il s'agit d'autorité et de gouvernement, on ne persuade jamais la Souveraineté ; dites ce que vous voudrez, elle croit ce qu'elle croit, c'est son droit; de manière que, sur ce point, les Souverains se doivent une condescendance mutuelle. Si ceci était une critique, je ne me la permettrais certainement pas ; mais je suis persuadé que les gouvernements ne peuvent marcher autrement. Il ne tiendrait qu'à moi de faire un beau Mémoire pour établir qu'on en agit mal avec les sujets de S. M. Ce Mémoire serait une démonstration pour Elle comme pour son humble serviteur qui écrit ceci. Au Palais-d'Hiver ce serait une absurdité, sentant même un peu la Sibérie. L'Empereur a mis cela dans sa tête (dont rien ne sort). A ses côtés est Araktcheief, plus dur, plus impitoyable qu'un crocodile : le danger est extrême. Je cours personnellement celui de ne pas faire ce qui me semble mon devoir, ou de mettre fin à cette mission contre les intérêts et les intentions de S. M., ou de me trouver avec mon fils à l'hôpital (mais sans figure). Néanmoins je ne perds pas la tête : au moyen du remède de Mithridate, dont je fais usage depuis sept ans, j'espère que nul chagrin ne peut me tuer.

Hier se sont faites les noces, *in splendoribus sanctorum*. La Cour était, au pied de la lettre, *habillée de diamants*. — Notez bien ceci : — Le Prince d'Oldenbourg a reçu le titre d'Altesse Impériale, ce qui est tout à fait

français. Il y aura probablement bien d'autres preuves moins agréables pour le Prince, *qu'il n'a pas épousé* mais *qu'il est épousé*. Un ancien a dit : *Uxori nolo nubere meæ*. Il a pensé autrement : nous verrons s'il a eu raison.

J'oubliais de vous dire, Monsieur le Chevalier, que j'ai déjà été châtié de ma première tentative, car l'Empereur nous ayant passé en revue à la Cour, suivant l'usage, immédiatement après ma conversation avec le Comte de Roumantzof, il passa devant moi sans m'adresser la parole. C'est un coup de verge paternel.

Comme je vous ai souvent parlé de dépenses et d'embarras, il m'est venu en tête de vous copier une feuille de mon livre de compte ; ce n'est pas comme vous sentez pour faire une demande, rien n'est plus éloigné de ma pensée, mais c'est pour vous mettre parfaitement au fait de ma dépense dans ce pays. Je puis vous assurer d'ailleurs que quand il me tomberait du ciel 8 ou 10 mille roubles, je me garderais bien de rien changer, car il faut faire, comme on dit, *vie qui dure*, et ne se donner aucun ton qu'on ne puisse soutenir. Une foule de dépenses ne peuvent guère se calculer, mais la plus écrasante dans ce moment est celle de la garde-robe. Il n'y a plus de drap, ni français ni anglais, celui que nous avons coûte de 22 à 23 roubles l'archine (le ras, à peu près) et nos habits ne peuvent guère se présenter trois mois. Tous les prix sont fous, et même fort au-dessus de la proportion de l'or au papier, car on n'a plus pour une somme réelle ce qu'on avait pour la même somme il y a un an. Au milieu de cette détresse universelle, le luxe

va son train ; vin, chevaux, équipages, bals, feux d'artifice, etc., etc., Un traiteur français est allé s'établir au village de Novoiderevonie, où campent les Chevaliers-Gardes. Il a loué trois maisons et il donne à manger à ces Messieurs pour trois roubles par tête, *sans le vin. C'est pour rien !* Il a sur sa table un beau volume in-folio intitulé *Crédit de campagne*. Il y a des bas officiers qui ont 8,000 roubles de pension, et des officiers qui n'ont rien, tous dépensent également. Il y a peu de jours qu'un Cornette, qui touche mon fils dans le régiment, donna un dîner de 400 roubles, sans en avoir un dans sa poche. *Dépenser* c'est l'unique affaire, *payer* n'est rien, personne n'y pense : on ne paie que les demoiselles de Saint-Pétersbourg qui sont invitées à ces festins philosophiques. Au milieu de ces extravagances, il y a un spectacle qui mérite attention, c'est celui d'une petite phalange de jeunes gens étrangers, qui par suite d'une bonne éducation, et de la séparation absolue de la corruption générale, qu'ils doivent aux circonstances, marchent sagement, ne s'amusent qu'entre eux ou dans la meilleure compagnie, et n'ont que du dégoût pour les excès dont ils sont témoins. Je m'amuse souvent avec le Duc à contempler cette jeunesse. Qui sait ce que tout cela deviendra ?

285

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) mai 1809.

SIRE,

Le Prince de Schwarzenberg est congédié. D'abord le Comte de Roumantzof lui avait intimé qu'il serait bon qu'il demandât ses passe-ports ; mais le Prince répondit, comme il le devait, qu'il ne pouvait faire cette demande sans l'avis de sa Cour, ni surtout avant le retour du courrier qu'il avait fait partir depuis plusieurs jours avec l'aveu du gouvernement. Sur cette déclaration, on lui a envoyé ses passe-ports accompagnés d'une lettre fort polie, et il part jeudi prochain 13 (25) : ceci est encore un acte pur et simple d'obéissance. Caulaincourt qui ne veut point ici de nouvelliste tel que le Prince de Schwarzenberg, n'a point eu de repos jusqu'à ce qu'il l'ait fait partir.

L'opinion de S. M. I. est inébranlable : *Rien ne peut renverser Napoléon, et si je me brouille avec lui, la Russie est perdue.* Tout part de là, Sire. Il a été extrêmement mécontent de l'Angleterre dans la dernière coalition. Il s'est vu humilié ; les conférences de Tilsitt et d'Erfurt ont achevé l'ouvrage : maintenant il est inébranlable. Je crois cependant que le fond de son cœur est ce qu'il

doit être suivant la nature des choses ; car je me représenterais plutôt un cercle carré qu'un Souverain ami de Bonaparte. Lorsque Caulaincourt lui porta la nouvelle du fatal événement d'Eckmuhl, du 26 avril dernier, l'Empereur l'embrassa et le Grand-Maréchal Tolstoï donna 200 roubles d'étrennes au valet de chambre de l'Ambassadeur qui lui avait porté cette même nouvelle. Cependant, Sire, je crois savoir certainement que l'Empereur, qui l'avait déjà apprise, en avait été très douloureusement affecté. Son obstination dans le système politique qu'il a embrassé est, je ne dirai pas justement, mais extrêmement raisonnée ; il y est confirmé d'ailleurs par certaines choses qui l'ont choqué. Je ne crois pas que rien le puisse faire revenir, excepté peut-être de grands succès de la part de l'Autriche. En attendant, il est malheureux sur tous les points. Les Russes viennent d'être repoussés aux lignes de Braïloff : les Turcs leur ont tué de quatre à cinq mille hommes ; en Perse, les choses ne vont pas mieux. Les Anglais avaient passé une note au Divan, tout à fait franche et loyale, par laquelle ils déclaraient aux Turcs que, bien loin de s'opposer à leur paix avec la Russie, ils la regardaient au contraire comme un moyen d'améliorer la leur : en réponse à cette pièce, qui fut communiquée ici dans le mois de mars, la Russie demanda le renvoi de l'Ambassadeur d'Angleterre. L'Autriche, de son côté, s'est avancée ici jusqu'à se prêter à l'acquisition de la Valachie et de la Moldavie, ce qui était un grand effort de sa part : tout a été inutile.

Du côté de la Suède, on ne dit rien ; cependant on se

croit sûr que le Comte Schouwalof a été repoussé et même tué à Tornéo. J'ai balancé longtemps si je mettrais Votre Majesté parfaitement au fait des affaires de ce royaume, car il y a des choses bien difficiles à écrire : cependant, Sire, il me semble que mon devoir est d'instruire Votre Majesté même des horreurs qui influent sur la politique.

La naissance de l'infortuné Roi de Suède n'est plus un mystère pour personne. Tout le monde sait ou croit savoir que Gustave III, certain par une expérience très longue de ne pouvoir avoir d'enfants, et ayant la faiblesse d'en vouloir absolument un, s'adressa au Comte de Monckh qui était fort bien avec la Reine, et que le Roi actuel est le fruit de cet étrange traité.

C'est un Roi philosophe, Sire, (Gustave) qui écrivait à Voltaire le 10 janvier 1772. « *Je prie tous les jours l'Etre des êtres pour la prolongation d'une vie si utile au perfectionnement de la raison et de la véritable philosophie.* » Voilà, Sire, où nous en étions venus ! Voilà la véritable théorie et la pratique parfaitement d'accord. Je poursuis.

Un Anglais de ma connaissance particulière, et incapable d'en imposer, me racontait il y a près de deux ans que se trouvant à Gothenbourg assis à une table très nombreuse, on se mit à parler de la naissance du Roi sans se gêner le moins du monde, comme d'une nouvelle de *gazette*, de manière que ce bon Anglais ne pouvait en revenir.

Malheureusement ce Prince, plein d'ailleurs de grandes et excellentes qualités, n'a pas ce liant et cette dextérité

qui auraient été nécessaires pour faire oublier un grand anathème.

Enfin, Sire, non seulement les Suédois ont rejeté sa personne, mais ils ne veulent plus de sa descendance. Aussi Votre Majesté aura observé que, dans toutes ses proclamations, le Duc de Sudermanie parle toujours en son nom comme régent provisoire, sans jamais articuler le nom du Roi mineur, ce qui ne serait pas convenable sans cette triste explication. Il est faux que le Roi ait été tué, comme l'assurait un bruit que j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté. Il est seulement gardé par des forces considérables, pour éviter un coup de main de la part d'un parti contraire: il a offert lui-même d'abdiquer solennellement, et de s'en aller en Amérique avec toute sa famille, moyennant un traitement fixe de 400,000 *doubles talents* (j'ignore ce que c'est que cette monnaie). Cette proposition sera portée à la Diète qui est sur le point de s'assembler, et qui sera nombreuse et orageuse ; il y aura dit-on plus de 1,500 personnes.

Le député Suédois qui est venu ici, et que j'ai eu le soin de faire connaître à Votre Majesté, était chargé d'offrir la couronne à S. M. I. pour la maison de Holstein, qui est la sienne ; mais l'Empereur, comme je l'ai dit, n'a pas voulu l'entendre, et ce député s'en est allé fort mécontent. Je n'aurais rien à dire sur cette délicatesse de la Cour, si elle n'était pas une inconséquence; d'ailleurs, si les choses s'exécutent suivant les appparences, et si le trône demeure vacant, on pourra se repentir d'avoir repoussé les premiers mots.

En supposant vrai ce que j'ai dû révéler à Votre Ma-

jesté, comme en effet personne n'en doute, j'ai peine à croire que la nation Suédoise s'en tire sans secousse. Nous allons voir bientôt un spectacle intéressant, c'est celui des efforts que feront trois grandes puissances pour s'emparer de la Diète : la France, la Russie et l'Angleterre. Peut-être que l'influence demeurera à celle-ci.

J'en dis autant de la guerre. Si je m'avisais d'en parler à Votre Majesté, peut-être lui dirais-je des choses absolument en l'air, faute de données. Tout ce qui me paraît clair, c'est que dans le cas où elle se prolongerait beaucoup, ce ne sera pas probablement un mal, car le temps est le grand ennemi de Napoléon ; il le sent bien lui-même, puisqu'il n'oublie rien pour finir toutes ses guerres dans une journée. Suivant les apparences, une guerre de Fabius, si elle était possible, l'abîmerait.

M. le Marquis de Saint-Marsan jouit à Berlin de la réputation qu'il avait à Turin il y a vingt ans : tout le monde fait ses éloges. Je ne puis me mettre en tête qu'une seule de ses idées ait changé ; mais comme j'ignore absolument quelle est la manière de penser de Votre Majesté sur ses anciens sujets qui servent Napoléon, je m'abstiens de tout raisonnement ; je serais seulement très curieux de savoir ce qu'Elle pense en particulier de M. de Saint-Marsan. Qui sait ce qui peut arriver et quelles conversations peuvent avoir lieu ? En partant de Turin, il s'était chargé d'une caisse remplie des dessins de ma fille aînée. Elle m'a été apportée ici par un valet de chambre du Marquis, qu'il a dépêché en courrier à Caulaincourt. Celui-ci m'a envoyé la caisse en me fai-

sant dire que je pouvais envoyer la réponse à l'hôtel de France.

Peu de jours après, un Français, nommé de La Chataigneraie (de la famille de ce La Chataigneraie qui périt de la main de Jarnac dans le dernier duel légal) qui est attaché à l'ambassade française, venant de Berlin ici en courrier, m'a apporté trois ou quatre vieux bouquins que l'abbé Pansoio avait remis pour moi chez le Marquis. Ce jeune homme est monté et m'a apporté lui-même ce paquet ; il m'a fait une assez longue visite et m'a parlé à peu près à cœur ouvert et comme un homme fort ennuyé. Il fallait rendre cette visite sans déroger à mon système de fierté ; j'ai donc fait arrêter à la porte de l'Ambassadeur de France. J'appelle le suisse qui est venu à la portière. « *Mon cher ami, donnez ce billet à M. de La Chataigneraie, et dites-lui que j'aurais été charmé de le voir.* » Et puis, fouette cocher ! Je ne crois pas ces petits détails absolument indignes de Votre Majesté, parce qu'ils lui donnent une idée plus nette que tous les discours possibles de mon existence dans ce pays.

Je ne comprends pas du tout, Sire, comment je suis encore debout ; et je comprends encore moins comment, si Votre Majesté paraît en armes sur le continent, mes fonctions ne seront pas suspendues sur la demande de la France. Cependant Votre Majesté se rappelle le discours du Ministre : *Quand il y aurait quelque chose avec tout le reste du genre humain, il n'y aurait jamais rien contre vous.* J'attends en paix le dénouement. MM. les officiers piémontais, après avoir fait leurs réflexions,

ont trouvé que j'avais raison et se sont tranquillisés. Si mes fonctions venaient à être suspendues et l'état de guerre déclaré entre Votre Majesté et cette Cour, la demande de la démission en masse serait motivée et honorable. En attendant, je me garde bien de faire des actes romanesques, d'exposer un subside, et de jeter sur les bras de Votre Majesté, avant le temps, cinq ou six officiers dont elle serait peut-être embarrassée.

A l'égard de mon fils, Votre Majesté sait déjà que j'ai été boudé de la manière la plus visible, pour avoir demandé qu'il fût mis dans l'état de semestre. J'ai laissé passer quelques jours : après quoi j'ai demandé qu'il soit ôté de ce corps des Chevaliers-Gardes et mis simplement à la suite de S. M. I. Cette destination lui conserverait les entrées de l'Ermitage en le mettant à l'abri de toute guerre qui me choquerait. Je n'ai point encore de réponse, mais je me crois sûr de n'avoir point déplu. Aucunes nouvelles des armées depuis plus de dix jours, ce que je regarde comme un très bon signe. On parle publiquement de courriers interceptés ou supprimés : après le départ du Prince de Schwarzenberg, je ne vois plus de moyens d'écrire. Je supplie donc Votre Majesté de ne m'imputer aucun silence.

286

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) mai 1809.

SIRE,

Le départ de l'Ambassadeur d'Autriche ayant été retardé de deux jours, je profite de ce retard pour ajouter quelques lignes à mes précédentes dépêches, et je le fais avec d'autant plus de plaisir que j'ignore si j'aurai de longtemps l'honneur de communiquer avec Votre Majesté. Le Prince, avant de partir, a eu une longue conférence avec le Maréchal Tolstoï, chez lui, c'est-à-dire à la Cour. Votre Majesté entend assez que durant ces conversations, personne ne sait qui entre par la porte du fond. Le Grand-Maréchal a rendu la visite le lendemain, et il a apporté des lettres de la Cour pour celle d'Autriche.

On raconte beaucoup d'anecdoctes relatives à celle que j'ai eu l'honneur de raconter à Votre Majesté (et que peut-être Elle connaissait depuis longtemps). Je n'en souille pas ces pages puisqu'elles n'ajoutent rien à la chose.

Nous verrons si l'on aura dans la Diète l'audace d'appuyer une exclusion sur un fait tout à fait contraire à la présomption de droit, et à la possession lé-

gitime. Au reste, Sire, en rendant hommage aux principes du droit public qui forment la sûreté des nations, je n'en crois pas moins (quand même Votre Majesté me croirait un peu illuminé) que les familles souveraines ne sont point faites par les hommes, qu'elles naissent telles, et que si le crime veut transporter leur nom sur un front étranger, c'est une mascarade qui dure peu. Dans le cas particulier cependant, je ne préjuge rien, parce que je ne sais rien.

Votre Majesté a-t-elle ouï parler de la terrible vision qui fit tant de bruit en Suède et partout ? La nuit du du 16 au 17 décembre 1687, Charles XI, étant un peu malade, avait vis-à-vis de ses fenêtres celles d'une grande salle qui servait à l'assemblée de la noblesse. Il crut y voir de la lumière ; le Comte de Bielke et un autre seigneur qui veillaient à ses côtés lui dirent que c'était une illusion d'optique causée par le reflet des rayons de la lune sur les vitres. Mais le Roi, ayant vu trois ou quatre fois de suite la lumière, et croyant même voir des gens passer et repasser dans cette salle, voulut absolument s'en assurer par lui-même. Il se rendit donc à la porte de la salle appartenant au palais : il ouvrit, et en ouvrant il la vit tout illuminée ; tous les sièges étaient occupés par des personnages inconnus ; un jeune Roi de 15 à 16 ans, était assis sur un trône élevé : à ses pieds était une table environnée de quelques personnes qui écrivaient, et, dans un coin, des bourreaux exécutaient une grande quantité de jeunes gens. Le sang coulait dans la salle au point que le Roi se recula pour n'en être pas souillé. Il eut assez de courage pour de-

mander au jeune couronné si ce spectacle épouvantable le menaçait lui (Charles XI). Le fantôme répondit que non, et que tout cela se rapportait au cinquième successeur. Voilà ce qui a été constamment raconté par le Roi et par les Seigneurs qui l'accompagnaient, ce qui a été publié, imprimé dans le temps, et constamment cru en Suède. Il y a fort longtemps qu'on m'a raconté la chose comme notoire. Votre Majesté sait que la Suède est le pays des revenants, des apparitions, des miracles. Elle croira ce qu'elle jugera à propos : il est toujours vrai que dans les circonstances actuelles cette sorcellerie est piquante.

Pour le *Te Deum* dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté, Caulaincourt fit demander au Général des Jésuites les jeunes chantres de notre église : il n'y avait pas moyen de refuser. On en mit quatre sur un drosky (petit chariot découvert fort en usage dans ce pays) ; au détour d'une rue, le conducteur poussa le cheval pour précéder une voiture qu'il trouva sur son chemin. Il toucha une borne et fit culbuter le drosky. L'un de ces enfants fut jeté sous la roue du carosse, qui lui brisa la tête et le tua sur le champ. C'était un excellent enfant de 14 ans, fort aimé des R. P. Jésuites, qui le regrettent beaucoup. Votre Majesté ne saurait croire quelle impression a fait sur le public ce malheureux événement. *Ces gens ne savent rien faire, pas même chanter un Te Deum, sans tuer quelqu'un.* C'est le discours universel.

Mais pendant qu'on chantait le *Te Deum*, une nouvelle arrive en l'air, portant que le brave Archiduc Charles,

après avoir côtoyé pendant quelques jours Napoléon sur la rive gauche du Danube, avait repassé le fleuve à Lintz et remporté sur ce nouvel Attila une nouvelle bataille de Châlons. L'opinion étant générale contre les Français, cette nouvelle a été reçue avec beaucoup d'anxiété ; mais tout le monde dit : *Doit-on croire ?* Pour moi, je la crois vraie, sauf exagération fondée sur un discours qui a échappé à l'Empereur. L'Ambassadeur qui est encore ici refuse d'accepter les compliments, parce qu'il n'a pas de courrier ; mais j'ai de bonnes raisons de croire que ce courrier est arrêté et qu'il n'arrivera qu'après le départ de l'Ambassadeur, à moins qu'on ne soit convenu autrement dans la visite dont j'ai parlé plus haut. Si nous ne sommes pas trompés, comme je le crois, voilà le grand Archiduc aux nues, sans préjudice de la gloire primordiale et immortelle due à la noble Espagne, sans laquelle l'entreprise de l'Autriche n'aurait pas été au nombre des choses possibles.

Cet événement aura très probablement des suites innombrables en Allemagne, par contre-coup en Italie. Si je me trompe heureusement sur les dates, et si les choses tournent à souhait, je conjure Votre Majesté de ne pas trop restreindre ses prétentions, et surtout de ne pas se laisser couper en deux ; mais tout dépend de la vie d'Attila.

287

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1809.

J'ai juré, ma chère enfant, que ma première lettre serait pour toi ; je m'acquitte de mon vœu, quoique j'aie des dettes envers ta mère et ta sœur. Je te remercie de m'avoir fait connaître l'irrévérence commise contre la mémoire de notre célèbre Alfieri par le Marquis de Barol ; sûrement il aura beaucoup déplu aux nombreux partisans du poète, et surtout à son respectable ami l'abbé de Caluso. Cependant, je t'avoue que je n'ai pas trouvé un grand *sproposito* dans l'exclamation que tu me rapportes : *Misericordia !* A propos des comédies posthumes, la première qualité d'un comique, c'est d'être *bonhomme*. Le plaisant et l'ironique n'ont rien de commun avec le comique. Voilà pourquoi Voltaire n'a jamais pu faire une comédie ; il fait rire les lèvres, mais le rire du cœur, celui qu'on appelle le *bon rire*, ne peut être éprouvé ni excité que par les bonnes gens. Or donc, ma chère Adèle, quoique Alfieri n'ait point été méchant (il y aurait beaucoup d'injustice à lui donner ce titre), cependant il avait une certaine dureté et une aigreur de caractère qui ne me paraissent point s'accorder avec le talent qui a produit *l'Avare* et *les Femmes savantes*.

Toutes les fois qu'il ouvrait les lèvres, je croyais en voir partir un jet de bile, et je me détournais pour n'en être pas taché. Je suis donc fort trompé, si ses comédies sont bonnes ; peut-être ce seront des *sarcasmodies* : nous verrons. Il faut que tu saches que j'ai vu deux fois ce personnage. La première fois, nous nous choquâmes un peu ; il me dit des extravagances sur la langue française, qui est la mienne plus peut-être que l'italienne n'était la sienne. J'écrivis à l'abbé de Caluso : *Il a raison de ne pas aimer cette langue ; aucune ne lui fait plus de mal.* L'abbé ne s'en fâcha pas. La seconde fois que je vis Alfieri, nous nous convînmes beaucoup plus ; je me rappelle, entre autres, une certaine soirée où je m'avançai tout à fait dans son esprit. Je l'entrepris sur la politique, sur la liberté, etc., etc. Je lui dis : *Gageons, Monsieur le Comte, que vous ne savez pas quel est le plus grand avantage de la Monarchie héréditaire, et à quoi elle sert principalement dans le monde ?* Il me demanda ma pensée ; je lui fis une réponse originale et perçante, que je te dirai un jour. Il me dit, en regardant le feu (je le vois encore) : « Je crois que vous avez raison. » Bref, je suis persuadé que si j'avais séjourné à Florence, nous aurions fini par nous entendre ; mais je devais partir le lendemain, et pour ne plus le revoir. Quant à son mausolée, laisse faire la Comtesse d'Albani. Je voudrais bien, au reste, voir le fond du cœur de cette adorable femme. Qui sait si tout ce beau marbre ne la met pas un peu plus à son aise ? Quand une fois on a pris un certain parti, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de le soutenir ; mais Alfieri, avec toute sa tendresse, était si

despote, qu'il a dû, si je ne me trompe infiniment, rendre la vie assez dure à la dame de ses pensées. J'ai été une fois fort scandalisé d'une de ses réponses à cette excellente femme. Elle cita un livre, pendant le déjeuner, au milieu d'un cercle d'amis. Alfieri lui dit, et même d'un ton fort sec : *Vous n'avez pas lu ce livre, Madame.* Elle fut un peu étourdie d'une telle brutalité, et lui dit avec beaucoup de douceur qu'elle l'avait sûrement lu ; mais le bourru répliqua : *Non, Madame, vous ne l'avez pas lu,* avec encore plus de dureté, et même avec je ne sais quel signe de mépris. Je jugeai par cet échantillon que le tête-à-tête devait être souvent orageux. Parmi les œuvres posthumes d'Alfieri, on a publié fort mal à propos les Mémoires de sa vie, pleins de turpitudes à la manière de Jean-Jacques, du moins à ce qu'on mande de France, car je ne les ai point encore lus. Donne-toi bien de garde de regarder seulement ce livre.

Tu m'avais demandé quatre vers pour le portrait de ta mère ; tu m'auras soupçonné de *pococuranza :* point du tout ; mais c'est que je me rappelle le proverbe espagnol, qui dit qu'*il faut être bien sot pour ne pas savoir faire deux vers, et bien fou pour en faire quatre.* Tout homme qui n'est pas né poète doit faire profit de cette sentence. Ce n'est pas qu'à force de me frotter la cervelle, il ne me fût possible peut-être d'en tirer quelque chose de tolérable ; mais d'abord, en fait de poésie, le tolérable est intolérable ; d'ailleurs le temps est si précieux qu'il ne faut l'employer qu'à ce qu'on fait bien. Je me suis recommandé à Redi pour écrire quelque chose de

supérieur au *tolérable*, sur le revers du portrait de ta mère, que j'ai ici :

Santi costumi, e per virtù baldanza ;
Baldanza umile ed innocenza accorta,
E fuor che in ben oprar nulla fidanza.

Qu'en dis-tu ? Il me semble que cet italien est assez bon. Si tu m'en crois, tu feras comme moi : feuillette tes livres, jusqu'à ce que tu aies trouvé quelque chose qui te contente.

Adieu, chère enfant ; il me semble sentir encore au fond du cœur quelque reste d'une vieille tendresse, mais c'est si peu que rien. Ton frère marche toujours extrêmement droit, et nous faisons une très bonne vie ; mais je l'avertis toujours de n'avoir point d'orgueil, et de ne pas s'imaginer qu'il puisse remplacer les femmes, qui valent bien mieux, comme tout le monde en demeure d'accord.

288

A Mlle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 11 août 1809.

A toi, petite amie ! Il y a mille ans que je te dois une réponse, et je ne sais comment il ne m'a jamais été possible de payer ma dette. La première chose que je dois

te dire, c'est que j'ai été extrêmement content d'apprendre combien tu avais été toi-même contente de ma petite pacotille, et de ce qu'elle contenait de particulier pour toi. Il faudrait, pour mon bonheur, qu'il me fût possible de faire partir souvent de ces boîtes ; mais que je suis loin d'en avoir *les moyens !* Un de ces moyens vient encore d'être entravé, car l'on ne reçoit plus ici à la poste les lettres pour l'Italie : il faut que je fasse passer ce numéro et le précédent par la France : nouvel embarras et nouveau guignon. Les vôtres m'arrivent toujours avec une exactitude et une prestesse admirables.

J'ai vu par ta dernière lettre, ma chère enfant, que tu es toujours un peu en colère contre mon impertinente diatribe sur les femmes savantes ; il faudra cependant bien que nous fassions la paix, au moins avant Pâques ; et la chose me paraît d'autant plus aisée, qu'il me paraît certain que tu ne m'as pas bien compris. Je n'ai jamais dit que les femmes soient des singes : je te jure, sur ce qu'il y a de plus sacré, que je les ai toujours trouvées incomparablement plus belles, plus aimables et plus utiles que les singes. J'ai dit seulement, et je ne m'en dédis pas, que les femmes qui veulent faire les hommes ne sont que des singes : or, c'est vouloir faire l'homme que de vouloir être savante. Je trouve que l'Esprit-Saint a montré beaucoup d'esprit dans ce portrait, qui te semble, comme le mien, un peu triste. J'honore beaucoup cette demoiselle dont tu me parles, qui a entrepris un poème épique ; mais Dieu me préserve d'être son mari ! J'aurais trop peur de la voir accoucher chez

moi de quelque tragédie, ou même de quelque farce ; car une fois que le talent est en train, il ne s'arrête pas aisément. Dès que ce poème épique sera achevé, ne manque pas de m'avertir ; je le ferai relier avec la *Colombiade* de Madame Du Bocage. J'ai beaucoup goûté l'injure que tu adressais à M. Buzzolini, — *donna barbuta*. C'est précisément celle que j'adresserais à toutes ces *entrepreneuses* de grandes choses : il me semble toujours qu'elles ont de la barbe. N'as-tu jamais entendu réciter l'épitaphe de la fameuse marquise du Châtelet, par Voltaire ? En tout cas, la voici :

L'univers a perdu la sublime Émilie ;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
Ne s'étaient réservé que l'immortalité.

Or, cette femme incomparable, à qui *les dieux* (puisque les dieux il y a) avaient *tout* donné excepté l'immortalité, avait traduit Newton : c'est-à-dire que le chef-d'œuvre des femmes, dans les sciences, est de comprendre ce que font les hommes. Si j'étais femme, je me dépiterais de cet éloge. Au reste, ma chère Constance, l'Italie pourrait fort bien ne pas se contenter de cet éloge, et dire à la France : *Bon pour vous ;* car Mademoiselle Agnesi s'est élevée fort au-dessus de Madame du Châtelet, et, je crois même, de tout ce que nous connaissons de femmes savantes. Elle a eu, il y a un an ou deux, l'honneur d'être traduite et imprimée magnifiquement à Londres, avec des éloges qui auraient contenté

qualsisia ente barbuto. Tu vois que je suis de bonne foi, puisque je te fournis le plus bel argument pour ta thèse. Mais sais-tu ce que fit cette Mademoiselle Agnesi de docte mémoire, à la fleur de son âge, avec de la beauté et une réputation immense ? Elle jeta un beau matin plume et papier ; elle renonça à l'algèbre et *à ses pompes*, et elle se précipita dans un couvent, où elle n'a plus dit que l'office jusqu'à sa mort. Si jamais tu es comme elle professeur public de mathématiques sublimes dans quelque université d'Italie, je te prie en grâce, ma chère Constance, de ne pas me faire cette équipée avant que je t'aie bien vue et embrassée.

Ce qu'il y a de mieux dans ta lettre et de plus *décisif*, c'est ton observation sur les matériaux de la création humaine. A le bien prendre, il n'y a que l'homme qui soit vraiment *cendre et poussière*. Si on voulait même lui dire ses vérités en face, il serait *boue ;* au lieu que la femme fut faite d'un limon déjà préparé, et élevé à la dignité de *côte*. — *Corpo di Bacco ! Questo vuol dir molto !* Au reste, mon cher enfant, tu n'en diras jamais assez à mon gré sur la noblesse des femmes (même bourgeoises) ; il ne doit y avoir pour un homme rien de plus excellent qu'une femme ; tout comme pour une femme, etc... Mais c'est précisément en vertu de cette haute idée que j'ai de ces *côtes sublimes*, que je me fâche sérieusement lorsque j'en vois qui veulent devenir *limon primitif*. — Il me semble que la question est tout à fait éclaircie.

Ton petit frère se porte à merveille, mais il n'est pas avec moi dans ce moment ; *il est au vert*. Son régiment

campe dans un petit village à quatre ou cinq verstes d'ici (une fois pour toutes, tu sauras qu'il y a cinq verstes à la lieue de France). Nous nous voyons souvent ici ou dans les maisons de campagne, où nous nous donnons rendez-vous pour dîner, lorsqu'il ne monte pas la garde. La vie dans cette saison est extrêmement agitée ; on ne fait, au pied de la lettre, que courir d'une campagne à l'autre.

Le 3 de ce mois, nous avons eu la fête ordinaire de Peterhoff (Palais de l'Empereur, à trente verstes de la ville) : dîner, promenade au travers des jardins dans les voitures de la Cour, illumination magnifique, souper, feu d'artifice, enfin tout. Mais pour manger, ma chère enfant, il faut avoir appétit : dès que j'entends un violon, je suis pris d'un serrement de cœur qui me pousse dans ma voiture, et il faut que je m'en aille ; c'est ce que je fis d'abord après dîner. Cependant, comme je m'étais arrêté dans le voisinage, nous nous rapprochâmes le soir avec quelques dames pour voir le *bouquet*. C'est un faisceau de trente mille fusées partant sans interruption, éclatant toutes à la même hauteur, avec des feux de différentes couleurs et un *crescendo* tout à fait merveilleux. Malheureusement j'avais beau regarder de tout côté, je ne vous voyais pas là : c'est le poison de tous les plaisirs !

Voilà, ma chère Constance, la petite *cicalata* que je te devais depuis longtemps. Embrasse ma bonne Adèle pour mon compte, et fais mes compliments à ceux qui ont la gigantesque bonté de se rappeler de moi. Adieu, petite enfant. Dans un an, plus ou moins, si nous sommes

encore séparés, je veux que tu m'envoies un second portrait de toi, et tu écriras derrière :

Ich bin ein Savoyisch Mædchen !
Mein Aug'ist blau und sanft mein Blick.
Ich' habe ein Herz
Das edle ist und Stolz und gut.

Mais il faut que la mère signe. Je suis persuadé qu'elle lit Klopstock tout le jour ; ainsi ces vers lui sont connus. Il ne manquera que son approbation, qui ne manquera pas. Adieu.

289

A M. le Chevalier de Rossi.

Août 1809.

Monsieur le Chevalier,

Depuis la suspension des communications entre la Russie et l'Autriche, je n'ai plus le moyen d'arriver à vous par le continent. Je profite donc avec beaucoup de joie d'une occasion sûre pour l'Angleterre qui me donne l'assurance de faire parvenir ce paquet entre les mains de S. E. M. le Comte de Front.

Mes derniers numéros : 64 (12 mai), 65 (25 mai), et 66 du 28, ont été adressés directement à S. M. et remis à M. le Prince de Schwarzenberg, parti le 18 (30) du

même mois. J'avais pris ce parti sur les nouvelles répétées qui me faisaient craindre l'arrivée de S. M. sur le continent. J'espère que, d'une manière ou d'une autre, ces lettres seront parvenues, et que S. M. ne se sera point exposée avant de connaître la tournure que prendraient les choses.

Vous savez que rien n'est contagieux comme l'enthousiasme. Je me prêtais volontiers à celui de l'Autriche qui ne pouvait être plus noble, et plusieurs raisons pouvaient le faire envisager comme fondé. Il nous arriva depuis de bonnes fausses nouvelles revêtues de tant de signes de vérité qu'on ne pouvait, pour ainsi dire, s'y refuser sans avoir l'air d'un oiseau de mauvais augure. Une victoire décisive de l'Archiduc Charles nous fut racontée comme Evangile. Mais, hélas ! tout a fini suivant les principes de mon antique incrédulité. Combien on s'était fait illusion, Monsieur le Chevalier, et combien cette lutte était inégale. D'un côté, vue d'aigle, immense célérité et cependant célérité réfléchie, unité d'action, volonté de fer, autorité du nom et des victoires passées. De l'autre, division des forces, immobilité, expectative éternelle, etc. A-t-on jamais vu, dans l'histoire militaire, qu'un général à la tête d'une puissante armée permette à son ennemi, tout au plus égal en nombre, de passer tranquillement un grand fleuve sous ses yeux sans lui tirer un coup de fusil, et qu'il s'amuse pendant ce temps à se retrancher jusqu'aux dents pour se laisser tourner le lendemain ? Enfin, Monsieur le Chevalier, tirons le rideau sur les fautes et admirons les bonnes intentions. L'Autriche a combattu et succombé noblement.

Elle combattait pour nous et pour le monde. *Hic jacet !* C'est le dernier et le plus fatal des événements de cette épouvantable époque, et quoique je fasse bien volontiers, dans ma petite sphère, le sacrifice de mon existence particulière à l'infaillible et sublime résultat de tant de malheurs, ce résultat étant plus ou moins éloigné, je ne prends pas moins tout l'intérêt imaginable aux souffrances actuelles de l'humanité, et surtout à ce que ces événements ont de malheureux pour S. M. Si quelque chose peut la consoler (quoique assurément d'une manière bien triste) c'est l'assurance que la victoire même n'aurait pu changer notre sort. Si Napoléon avait eu le dessous, ce qu'il aurait fait saute aux yeux. Il aurait fait sur le champ à l'Autriche des offres éblouissantes précédées d'un beau préambule philosophique sur l'effusion du sang humain ; alors, l'honneur étant à couvert et le grand guerrier ayant formellement reculé devant l'Autriche, qui pouvait croire, hors de l'âge de l'enfance, qu'elle eût refusé, et qu'elle eût continué à se battre pour d'autres ?

Au moment où je vous écris, nous ignorons encore les conditions de la paix, mais celles de l'armistice ne sont que trop décisives. Rien ne saurait plus empêcher Bonaparte de s'en aller à Constantinople, et lorsqu'il y sera établi, ce ne sera que pour rêver à ce qu'il fera contre l'Inde. Ou je me trompe fort, ou la chose qui lui tient le plus au cœur est celle dont il parle le moins : c'est l'Egypte. Jamais il ne rétrograde. L'Angleterre lui arracha cette proie. Il ne dit rien parce que ses machines ne sont pas prêtes, mais je crois que l'Egypte est

son idée favorite. A présent on ne manquera pas de crier beaucoup contre l'Empereur de Russie ; cependant l'Autriche n'a pas droit de le regarder comme ennemi ; car malgré les traités ils ne lui a fait nul mal d'ennemi. S'il ne l'a pas servie comme alliée, c'est une autre question. Il en appelle à la postérité qui le jugera. Cette raison n'est pas toujours bonne, mais elle n'est pas non plus toujours mauvaise. Souvent les Princes ont des raisons qu'ils ne peuvent dire, et si l'Empereur disait seulement à ses critiques : *Je n'ai autour de moi aucun talent capable de se mesurer avec Napoléon, mais je le sais au moins, et c'est beaucoup,* je ne sais pas trop ce qu'on lui répondrait. C'est en effet une des raisons qui déterminent sa conduite. Je ne prétends pas tout excuser, comme vous sentez, mais je blâme aussi le blâme effréné des Souverains, qui sont fort à plaindre. Que faire contre l'ouragan qui entraîne tout ? On peut démontrer (mais non pas dans une lettre) que tous les hommes, chacun à sa manière, ont voulu la Révolution. A présent le mal est fait : il faut courber la tête et se tirer comme on peut de dessous les débris. S. M. se trouvant dans une île, est au moins à l'abri de certains coups qui pourraient menacer d'autres princes. Les jeunes gens peuvent s'adapter à ces tristes temps, mais pour nous, qui en avons vu de meilleurs, il n'y a plus de bonheur. Les spéculations sur l'avenir sont inutiles, douloureuses, et même dangereuses. Ce qui est bon et juste aujourd'hui nous suffit ; il n'y a plus de *demain*, à cause de la bizarrerie des événements qui déroutent constamment toute la prévoyance humaine

et qui deviendront tous les jours plus extraordinaires.

Je ne puis guère douter que S. M. n'ait été le sujet de quelque accord particulier entre *les deux amis d'Erfurt*. L'Empereur ne voulant pas mettre fin à cette Légation aura dit quelques mots auxquels l'autre aura répondu: *Fort bien*, etc.; au fond S. M. I. doit beaucoup à la justice de la cause de S. M., à d'anciennes liaisons, et aux promesses paternelles. Souvent aussi j'ai eu lieu de me convaincre que l'Empereur n'a point envie de me chagriner. De tout cela résulte ma situation dans ce pays, qui est un véritable spectacle. Les Français ne m'inquiètent point, et moi je ne les vois point du tout. Notre cher Duc me disait souvent : *Mon cher ami, nous serons tous suspendus*. Cela peut être ; cependant je suis encore sur mes pieds.

Dans ce moment, M. le Comte Nicolas de Roumantzof est à Friderichsham où il s'est abouché avec M. le Comte de Steddingk plénipotentiaire de Suède. La Russie (c'est-à-dire la France) est invariable sur les trois conditions préliminaires : 1° Cession formelle de la Finlande ; 2° Reconnaissance de tout ce qui s'est fait dans le monde ; 3° Clôture des ports (au moins de ceux de la Baltique). La deuxième condition n'en est pas une dans ce moment, mais la première et la troisième sont bien dures. L'on assure cependant que ces pauvres Suédois sont résignés à tout. Le malheureux Gustave n'avait pas compris que les Anglais le désapprouvaient au fond, comme ils l'ont avoué depuis, et qu'ils ne pouvaient lui donner qu'une demi-assistance ; il lui en a coûté cher. Maintenant, que peut faire ce peuple

compromis avec un autre qui lui est si supérieur ? Il faut bien qu'il plie. Si les Suédois étaient un peu soutenus dans ce moment, ils prendraient le Comte Schouwalof en Bothnie, comme on prend un oiseau sous le filet. Mais ils sont seuls, et, si je ne me trompe infiniment, ils ne sont pas à la fin de leurs malheurs.

Après les grandes calamités, on est fort sujet à dire *si*, quoique fort inutilement. A présent l'on dit : si les Anglais n'étaient pas arrivés à Cux-Haven, avec leurs pompes, le lendemain de l'incendie, si leurs forces avaient pu se combiner avec Schill, avec le Prince de Brunswick, avec tous les mécontents, etc., etc. Sans examiner la justice et la justesse de tous ces *Si*, ce qui serait long et inutile, j'aurai seulement l'honneur de vous faire observer qu'on ne doit jamais demander à un Gouvernement ce qui est contre sa nature et son caractère. Celui d'Angleterre a des qualités que ne peut posséder une monarchie simple, et celle-ci en a (nommément la célérité) qui ne peuvent appartenir à l'autre. Tant pis pour ceux qui se fient à l'Angleterre, pour une expédition de terre, comme à toute autre puissance.

Je vois des choses dans cette Angleterre qui m'inquiètent bien plus que ses lenteurs : c'est l'incroyable licence qu'on s'y permet contre la famille royale. J'ai eu l'honneur de vous en faire remarquer dans le temps des exemples extraordinaires ; mais la bruyante affaire de Mme Clarke avec S. A. R. Mgr le Duc d'York en a fourni de nouveaux et d'un genre véritablement inouï. Dans une lettre signée *Valerius*, et imprimée dans un journal intitulé l'*Inquisiteur*, et adressée sans façon au

Prince même, j'ai lu en substance ce que vous allez lire vous-même :

« L'humble Ministre des Schérifs (le Bourreau), lorsqu'il attache un criminel au pilori, use envers lui de quelque compassion, il lui permet de s'affubler d'une grosse perruque, de couvrir ses yeux d'un vaste chapeau, etc. Mais à votre égard, Monseigneur, les exécuteurs de la haute justice nationale n'ont pas eu la moindre indulgence ; ils ont exposé V. A. R. telle qu'elle est, etc., etc. »

Est-il possible, Monsieur le Chevalier ! Je connais les fautes qui ont été commises et je sais ce qu'on doit accorder à l'esprit du Gouvernement ; mais il y a des bornes à tout et une pareille licence les passe toutes. De pareils symptômes annoncent la mort, et on aura beau parler de l'excellence du Gouvernement, de l'esprit public, de l'attachement au Roi, etc. Tout cela ne signifie rien. Il n'y a rien de si tranquille qu'un magasin à poudre une minute avant qu'il saute.

Je vous répète ce qu'on m'a répété : que l'Angleterre ne payait plus de subside à S. M. J'en suis extrêmement fâché. Ici au moins, si l'on a eu d'autres torts, on n'a pas eu celui-là. On conserve le subside, comme on le conserve à S. M. Louis XVIII. C'est dommage que la chute des billets l'ait si fort diminué. Depuis longtemps le rouble se soutient à 30 ou 32 sous de France. C'est, comme vous voyez, Monsieur le Chevalier, la moitié de sa valeur lorsque j'arrivai ici. Irons-nous jusqu'à la banqueroute ? C'est une grande question, parce que la guerre en est une autre. On m'a donné pour très cer-

tain qu'on a supprimé à la poste un numéro du *Moniteur* portant en propres termes ; *S. M. l'Empereur et Roi, se voyant si faiblement secondé par S. M. l'Empereur de Russie, a jugé à propos de se déclarer Roi de Pologne, et de déclarer vice-Roi le Prince Poniatowski, malgré toutes les grimaces diplomatiques qui étaient de règle.*

Déjà nous savons que les Aigles Françaises sont plantées en Galicie, et que les Polonais sont extrêmement exaltés. Jugez du parti que Napoléon tirera de cette nation vaine, remuante et immorale ! Il est vrai que dans ce cas, l'équité exige qu'on excuse cette nation. Je ne sais même si son ressentiment a besoin d'excuse.

Si la France nous fait la guerre, je n'ose pas contempler les suites. Toute cette puissance que vous voyez n'est qu'apparente. Le peuple ouvrira les bras à ce qu'il appellera *son libérateur*, et l'état tombera sans résistance. Ce qui me rassure, c'est mon grand oracle dans les mauvaises choses, et qui ne m'a jamais trompé ; il m'assure que Bonaparte *ne veut point de ce pays*. Vous n'avez pas oublié qu'une fois je crus que nous touchions à un très grand malheur. Les motifs les plus plausibles motivaient ma crainte, et je vous en fis part. Je voulus lui en parler, il se mit à rire et il eut raison.....

Enfin, après une longue résistance de la part de S. M. I., l'Amiral Tchitchagof se retire. Il n'a pas cependant reçu sa démission, mais seulement un congé pour cause de santé. Il en profite pour s'en aller droit à

Paris avec sa femme et ses enfants. Il part dans le mois prochain, et pour se préparer à ce voyage, il a vendu tout ce qu'il possédait, terres, maisons, meubles, et jusqu'à ses livres; on m'assure qu'il a mis 500,000 roubles à la Banque. La chose en elle-même est très louable; mais il a de plus des raisons, que personne ne comprend, pour prouver qu'il n'y a nul danger dans la chute des billets. Quoique l'idée paraisse extravagante, je ne puis m'empêcher de me laisser un peu rassurer par son assurance. Des raisons politiques m'ont engagé d'aller passer deux jours chez lui, peu avant la fête annuelle de Péterhof qui a lieu le 22 juillet (3 août): l'existence de quelques sujets du Roi dépend de lui, et je voudrais ne pas me fermer la porte de ce Département. L'Amiral occupe le palais que Catherine III avait fait bâtir dans le jardin Anglais de Péterhof et qu'elle n'a jamais habité. L'Empereur le lui prête pendant l'été. Je n'avais pas d'autre occasion de lui parler à mon aise. J'ai trouvé qu'il avait pensé à tout, même à m'introduire auprès de son successeur. Durant une de nos longues conversations je lui dis : « M. l'Amiral, dites-moi, que pensez-vous de la mort « de Monsieur votre père, qui vient de s'éteindre dans « une extrême vieillesse, après de longs et honorables « services, chargé de toutes les distinctions imagina- « bles? Nous sommes tous nés sous différents Gou- « vernements pour les servir comme nous pouvons, et « tels qu'ils sont. Si nous quittons tous notre patrie « pour aller chercher ailleurs des Gouvernements qui « soient plus de notre goût, cela fera une terrible pro-

« menade dans le monde. » Il me laissa parler, car je suis en possssion de lui dire tout ce qui me passe dans la tête, mais il me répondit laconiquement : « Chacun a ses idées. » A cela il n'y a rien à répliquer.

Dernièrement il fut question dans le Conseil des Ministres, qui est ici le Divan, de demander à l'Empereur deux audiences de plus par semaine, pour le mettre plus au fait de certaines choses. L'avis passait ; l'Amiral s'opposa et prit la plume. Il motiva son opposition dans le registre des délibérations, où il détailla tout ce que les Ministres avaient à faire, jour par jour. Il finissait par dire « que si l'on voulait ajouter à ce travail « deux audiences de plus par semaine, il fallait préala- « blement faire à S. M. la même demande qui fut « faite un jour à l'Empereur de la Chine par un « sage Mandarin : qu'il plût à S. M. d'allonger le « jour ». Et il signa. — Le secrétaire faisant le rapport de la séance à l'Empereur, balbutiait. — « Donnez ! donnez ! dit S. M. I., et Elle prit le registre où Elle lut ce bel avis. Elle en fut fort contente, et les choses sont restées sur l'ancien pied.

Enfin le voilà bientôt lancé à Paris avec sa chère Anglaise. Ce personnage, par son esprit et son caractère, peut avoir beaucoup d'influence sur beaucoup d'affaires ; je suis infiniment curieux de voir comment il sera reçu et apprécié ; je suis bien sûr au moins qu'il ne nous fera point de mal.

Mon espoir du moment est que Napoléon se servira des Russes pour exécuter ses desseins en Turquie et en Grèce, au lieu de tomber sur eux. Il y aura toujours du

mal, mais enfin on respirera ici, et c'est beaucoup que de gagner du temps. Il est à désirer d'ailleurs qu'il use, ou qu'il emploie au moins, ses forces sur un Gouvernement qui en vérité méritera, s'il succombe, bien peu de regrets.

C'est la noble et valeureuse Espagne qui en doit beaucoup exciter ; car comment imaginer qu'elle puisse se soutenir après les événements qui ont accablé l'Allemagne? Une chose vraiment étonnante, c'est que d'aussi grands malheurs n'ont point rassemblé les hommes ni corrigé aucun préjugé national. Dans cette dernière lutte d'Allemagne, la haine des petites puissances contre l'Autriche a toujours été la même. Le hasard m'a fait lire une lettre écrite par un Allemand très distingué à son frère qui est ici. Il lui parlait à cœur ouvert et ne croyait point être lu. Il lui disait en propres termes : *L'Allemagne s'est vue sur le point d'être mise sous le joug* ; et cela signifiait que, sans la bataille de Ratisbonne, c'en était fait de la liberté d'Allemagne. J'espère que vous aurez peu vu de preuve aussi frappante de l'*incurabilité* des préjugés. Comment l'Autriche pouvait-elle avoir des ennemis dans cette conjoncture? Et quel préjugé, quelle haine particulière n'aurait pas dû céder à l'intérêt commun ? Cependant aucun ennemi ne s'est détaché et tous votaient pour la France.

Un grand malheur, au milieu du renversement général, c'est que l'admiration étant la plus grande des séductions pour l'homme, tous ceux qui n'auront pas des principes immuables de morale se mettront à la suite du char triomphal ; car la foule se détermine toujours

d'après les succès, tandis que précisément ce qu'il y a d'extraordinaire dans ces succès devrait confirmer tout le monde dans les bons principes.

MM. les officiers Piémontais ont lieu de se féliciter extrêmement de n'avoir pas fait l'imprudence de demander leur démission. Leur situation est cependant fort désagréable, car ils ne sont point promus. Dernièrement M. le Général Suchtelen les donna en liste pour une promotion. La réponse fut *que S. M. I. jugeait à propos de suspendre pour le moment leur promotion.* Vous voyez le grand principe : *Les Piémontais sont sujets de Napoléon.* En conséquence on n'ose pas avoir l'air d'y faire attention. Je ne doute pas qu'une fois S. M. I. ne prenne leur situation en considération : en attendant, elle est fort désagréable, car les années s'écoulent et d'autres officiers passent avant eux. Ils regretteront toute leur vie d'être venus ici, et en effet je ne connais pas d'hommes plus déplacés. N'ayant pu avoir le bonheur de les empêcher d'arriver, j'ai combattu du moins de toutes mes forces, et avec quelque succès jusqu'à présent, pour rendre leur situation moins pénible. Dans ce moment, mon existence à moi-même étant un miracle, et ayant contre moi l'influence du sauvage Aracktcheief qui ne peut pas souffrir les étrangers, mon action se trouve fort restreinte par la prudence qui doit présider à toutes mes démarches. Si je pouvais au moins recevoir ces Messieurs chez moi, les distraire, les amuser, etc. : mais vous savez ce qu'il en est.

Quoique l'Amiral Tchitchagof ne parte que par congé,

ce n'est qu'une forme, comme vous sentez, et au bout d'un certain temps le congé se convertira en démission. Il a fort bien dirigé le choix de S. M. I. sur son remplaçant, qui peut-être deviendra son successeur. Il l'a fait tomber sur le Marquis de Traversay, ancien officier de la marine Française, qui passa au service de la Russie. Il commande aujourd'hui dans la mer Noire. C'est un très honnête homme, habile dans son métier, de mœurs simples. Qui sait s'il voudra de cette dignité? Je n'en voudrais pas répondre. Pour mon compte, je le désire infiniment; car la langue Française, que je parle couramment, me donnerait beaucoup d'accès auprès de ce nouveau Ministre.

Je ne vous ai point parlé du Pape, parce que vous êtes plus près de lui que moi: aujourd'hui cependant je laisse tomber de ma plume les réflexions suivantes.

Le 29 mai 1805, dans la célèbre question de l'émancipation des catholiques, qui fit tant de bruit en Angleterre, le Lord Limerick dit *que le Pape n'était qu'une misérable Marionnette* (*a miserable Pupet*) *dans la main de Bonaparte*, *et que la première fois que l'usurpateur lui demanderait une bulle pour soulever l'Irlande*, *il ne la ferait pas attendre une minute.* Lord Carleson dit à peu près la même chose.

Or maintenant, je voudrais demander à ces Messieurs, non pas ce qu'ils pensent aujourd'hui du Pape, mais ce qu'ils pensent d'eux-mêmes.

Je veux encore vous prier de faire attention, et grande attention, à la lettre circulaire de Bonaparte aux Evêques de France, datée du camp de Znaïm, le 13 juillet dernier,

à propos de la bataille de Wagram ; c'est une œuvre purement janséniste. Il n'y a pas le moindre doute sur ce point, pour ceux du moins qui connaissent Paris, la France, les systèmes, les livres, les hommes, etc. Je crois connaître tous les *serpents d'Europe*, mais je n'en connais point de plus subtil. Les bons Princes auraient résisté aux maximes modernes par vertu, et les mauvais par politique. Le Jansénisme les a trompés également, et, en leur disant quelques mots à l'oreille, il les a fait marcher de concert vers son but. C'est un beau tour de force que celui de s'emparer de l'esprit du Tyran le plus terrible et de le tourner contre le Pape, contre son intérêt évident et contre ses premiers mouvements qui étaient tout contraires. Les Français, qui aiment à rire de tout, parlaient des Jansénistes et des Molinistes comme des Gluckistes et des Piccinistes, mais c'est un peu plus sérieux, et Fénelon, en mourant, a donné une leçon qui pourra être utile au XIXe siècle puisque le XVIIIe siècle n'en a point voulu. — Nous avons su par la France (ce qui est fort remarquable) l'excommunication de Napoléon ; mais nous n'avons pu avoir le décret, tant on fait bonne garde. Cette excommunication est encore un monument fort extraordinaire, et qui fera bien parler les hommes dans tous les sens. Il aura de grandes suites, mais suivant les apparences bien différentes de celles qu'on attend. Il ne peut y avoir qu'une voix sur les atrocités exercées sur le Pape. Quand je songe à tout ce qui doit encore arriver en Europe et dans le monde, il me semble que la révolution commence. Il y a dans les excès de cet homme quelque chose qui console, car quel homme

pourrait ignorer l'histoire, la politique et la véritable philosophie, au point de croire, de soupçonner même, que cette fausse souveraineté puisse durer ? Il est vrai que quand elle devrait finir demain, elle aurait encore trop duré ; il est vrai encore que pendant qu'elle dure, il est bien douloureux d'avoir à traiter avec elle comme si elle était légitime autant que forte ; mais c'est toujours une consolation de savoir que ce n'est qu'un météore terrible, et sur ce point je n'ai pas plus de doutes que sur les mathématiques.

Plusieurs personnes, comme vous l'imaginez, disent que le Pape, en sacrant Napoléon, a mérité le traitement qu'il éprouve. D'un autre côté les janissaires du Saint-Père qui sont ici, avancent plusieurs raisons pour établir qu'il n'eut point de torts à cette époque et qu'il ne se détermina que sur d'excellents motifs. Pour moi, j'y consens. Il me choqua étrangement par ce sacre, mais quand il aurait eu quelque tort de s'y prêter, sa conduite dans ces derniers temps a été si pure et si intrépide que personne n'aurait droit de rappeler l'époque du sacre.

Dans ce moment on nous donne comme officielles les nouvelles suivantes : que S. M. l'Empereur d'Autriche a écarté du commandement l'Archiduc Charles, son frère, et qu'il s'est mis lui-même à la tête de ses armées ; que sans les manœuvres de MM. les Généraux Saint-Julien, Nugent et Grünn qui avaient rendu l'armistice indispensable, S. M. I. aurait refusé de l'approuver ; que l'Archiduc Jean, d'accord avec l'Archiduc Palatin, avait déclaré à Pera que tous les Archiducs devaient donner leur démission ; qu'enfin S. M. I. avait chargé ses Mi-

nistres, dans toutes les Cours, de déclarer qu'Elle ne signerait jamais une paix qui n'aurait pas pour base l'indépendance absolue de ses états. Voilà de grandes nouvelles. Je souhaite que cette noble résolution soit suivie du succès qu'elle mérite et qu'à côté du *Hic jacet*, on puisse écrire : *Resurrexit*. L'Europe entière, de quelque système qu'elle soit, devrait prendre le deuil pour la chute de cette grande Maison, mais quand elle se tirerait encore de ce terrible pas, où en serions-nous en particulier, nous, premières victimes de cette abominable révolution ? Toujours au même point. Ce n'est pas une paix qu'il nous faut, c'est une *victoire* de destruction qui permette de dicter des lois : ce qui ne se voit pas trop dans le cercle des possibles. Il faut donc toujours faire d'autres hypothèses de salut. Au milieu du renversement universel, on peut toujours jeter les yeux sur de meilleurs moments. Mais je m'arrête, de peur que vous ne m'accusiez de tomber dans la dissertation, à quoi je suis vraiment un peu trop enclin.

Lorsque M. le Comte Nicolas de Roumantzoff est arrivé à son rendez-vous, M. le Baron de Steddingk n'y était point encore arrivé et même il n'a dû y arriver que cinq ou six jours plus tard. Il est venu par mer à bord d'une frégate. Un des articles que portait le Comte Nicolas était l'établissement de la couronne sur la tête du fils du dernier Roi. *Tarde nimis pietas !* Il fallait laisser le père à sa place. Avant le départ du Plénipotentiaire, les Suédois avaient nommé le successeur de ce Roi interimal dans la personne du Prince Charles de *Sleswig-Holstein Sonderbourg-Augustenbourg*, Prince inconnu à moi et aux

personnes à qui j'en ai parlé. Ainsi, dans cette affaire, la Russie n'aura ni honneur ni profit, puisqu'elle a ôté la couronne au propriétaire, et l'a refusée pour elle, sans pouvoir la donner à qui elle voulait.

Cette obstination d'un peuple entier à détrôner la race est une affreuse circonstance. J'ai tout dit sur ce triste sujet dans mes dépêches à S. M. Ainsi je m'en éloigne volontiers.

Hier, je me suis trouvé à la campagne avec un Espagnol, le Général Pardo, lequel m'a assuré très sérieusement que jamais Napoléon ne viendrait à bout de l'Espagne, quand même il demeurerait complètement vainqueur en Allemagne. Rien n'assure comme l'assurance ; l'homme est fait ainsi. J'ai pris un plaisir singulier à entendre parler cet homme. On nous affirme que les immenses préparatifs que font les Anglais sont destinés entièrement à l'Espagne. Il n'y a pas d'expressions capables de louer assez la manière dont ils ont servi cette cause, et surtout l'art avec lequel ils ont su obliger l'orgueil national à ménager celui des Espagnols, pour le bien commun. Le résultat n'a pas été tel qu'on l'aurait désiré, mais ce qui est bien est bien, indépendamment des événements. L'effort dépend de l'homme, le succès n'en dépend pas.

P. S. — Pendant que j'écrivais ces feuilles, j'ai eu connaissance d'une lettre écrite de Londres par un homme de mérite qui dit en propres termes : « Les cheveux me dressent quand je vois la manière dont la Famille Royale est traitée dans ce moment. » Je n'ai donc pas tout à fait rêvé, dans mes réflexions sur ce sujet.

290

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) septembre 1809.

Monsieur le Chevalier,

La guerre continue en Suède ainsi que les négociations, et en vérité c'est le Baron de Steddingk qui a tout l'honneur ; car, pendant les négociations, il y a eu plusieurs faits d'armes très peu favorables aux Russes ; personne ne comprend rien à cette obstination. On crie beaucoup contre le Comte de Roumantzof, et la guerre dure toujours. Hier, même, j'ai entendu assurer que les négociations étaient rompues ; mais tout le monde étant à la campagne, j'ai moins de moyens de savoir à point nommé ce qui se passe, que dans toute autre saison.

Nous venons de perdre deux Maréchaux d'une manière fort différente. Le Maréchal Kamenski a été tué dans ses terres par un de ses paysans qui lui a fendu la tête d'un coup de hache dans une forêt. On a dit d'abord qu'il s'était attiré ce malheur par son incroyable dureté, le lendemain on a dit tout le contraire, et le surlendemain on n'en a plus parlé, et jamais on ne saura la vérité ; c'est le cachet invariable du pays.

L'autre, Feld-maréchal (le Prince Prozorowski), est

mort sinon au lit d'honneur, au moins dans un lit honorable, sur la rive droite du Danube, où il s'est fait porter pour avoir le plaisir de mourir sur les terres turques (non loin d'Isatchi). Il est mort de vieillesse et d'inanition, après avoir écrit à l'Empereur et à sa famille et disposé ses affaires avec beaucoup de sang-froid et de sagesse. C'était ce qu'on appelle un digne homme, bon Russe, bon sujet de l'Empereur, du reste homme médiocre et nullement fait pour ces horribles temps. C'est le Prince Bagration qui lui succède. Ses talents comme Général en chef sont un problème ; dans ce genre, il n'a point encore fait ses preuves ; mais c'est un de ces hommes qui avancent. Il est dans la vigueur de l'âge, et l'armée l'aime beaucoup : peut-être qu'il réussira. Nous verrons s'il contredira la tradition assez extraordinaire, invariable en Asie depuis mille ans, *que le Croissant doit être brisé par les Français.*

L'émission prodigieuse d'or, nécessitée par les guerres étrangères, et l'interruption du commerce occasionnée par celle d'Angleterre, augmentent chaque jour le mal intérieur, je dirai presque la phtisie politique qui nous ronge. Il n'y a plus de bornes à la fabrication du papier et par conséquent à sa dégradation. Le rouble est tombé à 28 ou 29 sous tournois (partez de la valeur primitive de 72) ; celui qui a dix roubles, celui qui en a 10 mille, celui qui en a 400 mille regardent dans leurs tiroirs avec inquiétude et ne savent pas s'ils ne seront point tous égaux dans trois ou quatre mois. Le papier monnaie est un ulcère : quand il n'y a plus que lui, il n'y a plus rien. La Pologne me parait aussi avoir une apparence bien

effrayante. Le Prince Galitzin a planté lui-même les Aigles Françaises: c'est une triste fonction. Ses troupes sont disséminées dans la Gallicie, et la désertion est forte. Vous sentez d'ailleurs que l'exemple ne saurait être plus mauvais pour les Russes ; un certain régiment étant sur le point d'entrer à Lemberg, toute la musique déserta, et, lorsque le corps entra, il défila devant tous ces musiciens en habit polonais qui se moquaient des Russes ; il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus détestable. Pendant longtemps j'ai cru que le peuple, les marchands surtout étaient contraires aux Français; j'ai même recueilli en ce genre des traits assez frappants. Mais je commence à croire que je pourrais bien avoir été trompé, et qu'il y a beaucoup d'hypocrisie dans certaines démonstrations favorables qu'on m'avait fait observer. L'esprit général du siècle tourne entièrement à l'indépendance ; la fréquentation des étrangers, la lecture des livres pernicieux, et l'imprudence du Gouvernement, qui a favorisé de toutes ses forces une instruction dangereuse, auront probablement leur effet naturel. Ce qu'il y a de sûr, c'est que de riches marchands serfs (car c'est là où est le danger), ont tenu d'étranges propos à mes domestiques. Le propriétaire de ma maison, qui est de cette classe, exprimait l'autre jour à mon valet de chambre l'admiration que lui causait la lecture de l'Histoire romaine qu'il lit malheureusement en Russe. *Prékrass ! Prékrass !* lui disait-il avec le ton d'une profonde admiration. (C'est bien beau ! C'est bien beau !). Il se croyait déjà un Consul plébéien, sans songer le moins du monde aux esclaves que les Romains

avaient en grand nombre et qui n'étaient que des bêtes de somme.

L'Empereur a dans le fond du cœur un sentiment inextinguible de mépris pour la constitution de son Empire, et ce sentiment favorise puissamment l'esprit d'innovation : je lui suppose quelques intentions d'établir un bras intermédiaire, *un tiers-état*. Je crois aussi qu'il n'est pas du tout ami de la grande théorie des grades, et qu'il aurait envie d'innover dans ce genre. Cela fait trembler, d'autant plus qu'il n'y a ici aucun principe moral qui puisse servir de supplément et de correctif aux lois. L'Empereur est extrêmement humain et bon : il n'aime choquer ni attrister personne, il est capable de pardonner des injures personnelles dont il a la preuve en main ; il n'aime pas le faste, peut-être même ne l'aime-t-il pas assez ; il est cependant ami des dépenses utiles, bienfaisant, magnifique même dans l'occasion, singulièrement ami de la probité qui marche sur la ligne droite sans intriguer, et plein de grandes maximes de justice universelle ; mais lorsqu'on en vient à l'application de ses maximes, et qu'il s'agit d'opérer, il n'est pas heureux. Il y a une malédiction générale sur toutes les affaires, au point que je ne saurais pas vous dire ce qui va bien. On l'accuse d'être défiant, et en effet il l'est à l'excès, mais ceux qui font cette accusation devraient penser que le Prince qui est méfiant au milieu d'hommes qui méritent sa confiance, a certainement grand tort ; mais que, dans le cas contraire, il a bien raison : or les gens qui se plaignent devraient mettre la main sur la conscience et se demander s'ils méritent

la confiance de l'Empereur. Voici une anecdote peu connue et qui mérite certainement toute l'attention de Sa Majesté.

Un gentilhomme du Gouvernement de Karkof, simple particulier, s'est mis à écrire à S. M. I. des lettres où il la prêche sans façon sur les abus de l'administration, l'avertissant que tout peut encore se réparer, mais que si S. M. s'endort, elle peut s'attendre à tout, même à des calamités personnelles qu'il n'a nullement déguisées. On a reçu quelques-unes de ses lettres, après quoi il fut averti de ne plus écrire; mais le *Nathan* de province est venu dans la capitale, d'où il a adressé au Souverain une lettre encore plus longue et plus détaillée que les précédentes: il l'avertit entre autres, *de ne pas insister sur les objets de religion et de morale. Frédéric II, Joseph II, et Catherine II ont perdu le monde.* Rien n'est plus vrai: mais vous m'avouerez, Monsieur le Chevalier, *que dans le pays du despotisme*, c'est une assez singulière pièce qu'une lettre de cette espèce. Vous me demanderez sans doute ce qu'il en est arrivé. — Il en est arrivé qu'on met au net des extraits de cette immense lettre pour les mettre sous les yeux de l'Empereur, et qu'en attendant l'autre est ici fort tranquille.

Il n'y a pas de pays où l'on rencontre plus de disparates. Celui qui dirait que l'on y trouve l'extrême servitude aurait raison, et celui qui dirait que l'on y trouve l'extrême liberté aurait raison aussi.

J'ai souvent dit (et je crois que c'est une vérité capitale), que ce ne sont point les coups de sabre une fois donnés qui chagrinent et impatientent les hommes, mais

bien les coups d'épingle répétés: or, ici, il n'y a point de coups d'épingle. Le Russe, qui déteste les minuties et les petites observances, même les règles un peu strictes, traite les autres comme il aime à être traité. Jamais, dans les actions communes de la vie, on ne trouve l'autorité sur son chemin. Faites ce que vous voudrez est la loi fondamentale, la loi universelle de la Russie; on pourrait dire même, sans exagération, qu'on y exagère la liberté. L'Amiral est parti le jeudi 14, il était gai à l'excès; en embrassant mon frère, il lui dit: *Portez cela à votre frère.* Sa femme pleurait. *Ne vous y trompez pas,* dit-il, *elle pleure de joie en quittant le pays de l'esclavage.* — Mon frère lui répondit: *Monsieur l'Amiral, vous pourrez vous trouver plus mal ailleurs.*

Vous savez qu'un étranger en arrivant dans un pays est un aveugle qu'on conduit par la main. J'ai été présenté là, d'abord par le Duc, et plus particulièrement ensuite par l'Ambassadeur de Rome. J'ai su tirer parti de cette connaissance pour les sujets du Roi, je lui ai dit constamment ses vérités, et jamais je ne me suis brouillé ni avec lui ni avec ses nombreux ennemis; c'est un tour de force de ma mission, mais franchement je suis bien aise qu'il finisse. Vous ai-je dit une saillie originale de cette étrange tête. — *Les deux personnes qui m'aiment le plus à Saint-Pétersbourg, ce sont les deux Maistre, cependant ils ne peuvent pas me souffrir.* C'est la vérité très bien exprimée. On lui prête des vues sinistres en rapport avec la France. Je ne croirai jamais cela avant la preuve. Ce que je ne puis lui pardonner, c'est d'avoir laissé croire l'Empereur à une affection qui

n'existe pas. C'est à mon avis une espèce de crime de lèse majesté, du moins lorsqu'on travaille à faire naître cette croyance, comme je suis en droit de le croire par quelque chose qui me revient dans ce moment. Je suis porté à croire que si la vue de la France ne le guérit pas, elle achèvera de le pervertir.

Dans la dernière *Gazette de la Cour*, il a paru un article si singulier que je dois vous le faire connaître. Il y est dit que des malveillants s'avisent de tenir les discours les plus répréhensibles, comme par exemple que le *Prince Bagration a été tué*, *qu'il est question d'un affranchissement général*, etc., etc., que le Gouvernement sait d'où viennent ces discours, et que s'ils continuent, leurs auteurs seront nommés et livrés au ridicule dans la *gazette* même. Il paraît que cette invention appartient à M. le Comte Araktcheief qui s'est mis sur le pied de répondre dans la *gazette* aux demandes qui lui déplaisent. Cette forme est toute neuve et cela s'appelle se distinguer.

La fête de saint Napoléon et celle de saint Alexandre ont amené de grandes fêtes chez l'Ambassadeur de France. L'Empereur a loué pour Caulaincourt deux ou trois maisons de campagne dans deux beaux quartiers, route de Péterhof et Kamini Ostrof, afin qu'il puisse varier son séjour et s'amuser où il veut. Dans la fête qu'il a donnée à Kamini Ostrof, pour la fête de l'Empereur Alexandre, il y a eu surtout un beau feu d'artifice, car dans ce moment il ne s'agit que de feux d'artifice. Le Comte Araktcheief qui jadis a été artificier de Paul Ier à Gatschina, a conservé son goût pour la

pyrotechnie : il a établi une manufacture de feux d'artifice dans les ateliers de l'artillerie ; il a composé lui-même un livre in-folio, avec figures, où l'on peut lire, et voir la figure, l'effet et le prix de chaque pièce. On a donné privilège exclusif à ce nouvel établissement, qui ruine les pauvres Italiens qui vivaient de ce métier ; chacun voit ce qui lui convient et envoie acheter un feu d'artifice comme un pâté. On ne peut plus s'assembler à la campagne sans feux : c'est une mode, une manie comme tout le reste, et c'est une dépense de 4 ou 500 roubles à ajouter à celle de tous ces rassemblements. L'autre jour, on comptait 17 de ces feux dans les petites îles autour de la ville, et pour mon compte, j'en vis trois à la fois. Au milieu de tout ce fracas, qui comme vous vous imaginez bien ne m'amuse guère, je ne cesse de songer au bonheur de ce pays en dépit des abus et des erreurs dont on parle tant. Puisse au moins cet état durer longtemps, mais.....

Quoique Madame Narischkin n'ait point invité l'Ambassadeur de France à sa fête, il l'a cependant invitée à la sienne où il y avait, dit-on, cent personnes (c'est peu ici) ; elle était même destinée à y faire spectacle.

Le Grand-Duc Constantin dansait avec de longs éperons comme il convient à un tacticien. Or, il est arrivé que dans le moment d'une charge décisive, il a pris Marie Antonia de flanc, et a si fort engagé ses éperons dans la traîne que malgré la plus belle défense, les deux combattants sont tombés ensemble sur le champ de bataille, de la manière la plus pittoresque. Cette évolu-

tion, qui a réuni l'approbation des militaires les plus instruits, a été aussi la seule chose qui ait plu dans cette fête, qui a été froide. L'opinion est invincible.

Puisque cette belle dame se trouve encore sous ma plume, je dois vous dire que vous seriez très fort dans l'erreur si vous l'envisagiez comme la plupart des femmes qui ont figuré dans ce haut rang. Elle n'est ni intrigante, ni malfaisante, ni vindicative : ce n'est point une Pompadour, ce n'est point une Montespan, c'est plutôt une La Vallière, hormis qu'elle n'est pas boiteuse, et que jamais elle ne se fera carmélite. Cette justice que je lui rends n'empêche pas que je ne la blâme, comme de raison, autant que je vénère son auguste, malheureuse, excellente rivale.

Le Prince Czartoryski est arrivé : il est descendu à la campagne chez le Comte de Strogonof, où il loge quoi qu'il ait une maison en ville. Cette campagne au reste est très près d'ici. Le Maitre l'a parfaitement reçu et lui a même accordé la distinction de dîner tête-à-tête avec lui le lendemain de son arrivée. Je me suis hâté de le voir, et il m'a reçu avec amitié. Je suis porté à croire que l'Empereur le regrette toujours ; il n'aurait même tenu qu'au Prince de rentrer au Ministère, mais il sent bien que ce n'est pas le moment ; plusieurs personnes croient qu'il doit se faire un changement dans le système politique.

Dimanche dernier, 5 septembre (n. s.), il y eut une fête superbe chez la favorite à la campagne : bal, feu d'artifice magnifique sur la rivière, et souper de 200 couverts. Nous ne fûmes pas peu surpris de n'y voir ni

l'Ambassadeur de France ni aucun Français. Tous les appartements étaient ouverts et illuminés. Dans le cabinet de la belle dame, décoré avec la plus somptueuse élégance, nous vîmes au-dessus du sopha, devinez quoi ? Le portrait du Prince de Schwartzenberg. Tout le monde se touchait du coude. — Allez voir ! Allez ! — Depuis plus d'une année, je n'allais plus dans cette maison et j'ai su qu'on m'en a loué comme d'un trait de politique, parce qu'on a cru que je m'étais retiré pour n'avoir pas l'air d'intriguer et de m'attacher à cette ancre pour me tenir ferme; certes on me faisait beaucoup d'honneur : je n'entends rien du tout à cette tactique. Je n'allais plus par indolence, et aussi parce que quelque chose m'avait déplu là ; mais cette fois j'ai été invité en personne par le maitre de la maison. Je lui ai dit en riant : *Mais, Monsieur, il faudra que vous ayez la bonté de me présenter de nouveau à Madame, comme un homme qui arrive* : ce qui fournit la matière à un badinage aimable lorsque j'entrai. La belle Marie Antonia recevait son monde avec sa robe blanche et ses cheveux noirs, sans diamants, sans perles, sans fleurs ; elle sait fort bien qu'elle n'a pas besoin de tout cela. *Le negligenze sue sano artifici.* Le temps semble glisser sur cette femme comme l'eau sur la toile cirée ; chaque jour on la trouve plus belle. Je comprends que la sagesse pourrait éviter ce filet, mais je ne comprends guère comment elle pourrait en sortir ; elle a d'ailleurs, à ce qui paraît, complètement deviné le secret de sa position : *Ne faites pas attention aux distractions ;* moyennant cela je la crois invincible, ou si vous aimez mieux, inébranlable.

On s'était imaginé certaines choses, mais tout s'en est allé en fumée.

Aucun Ministre de *famille* ou de la *confédération* n'avait été invité, j'en excepte le Comte de Schenk, Ministre de Wurtemberg ; mais celui-là est connu pour être un très mauvais *confrère* et pour avoir été plus d'une fois grondé comme tel par l'Ambassadeur de France. Il était même en quelque façon le héros de la fête, car c'était lui qui avait prié Madame Narischkin d'agréer un feu d'artifice sur la rivière : tout le reste avait été ajouté par le mari.

Au moment où j'écris, nous en sommes, quant aux nouvelles politiques, à la prise de l'île de Walcheren, c'est-à-dire à la reddition de Flessingue. Les Anglais pourront-ils maintenant remonter l'Escaut, ou marcher par terre sur Anvers, malgré les Français qui me paraissent avoir eu trop de temps pour accourir, c'est ce qui me paraît certain dans ce moment. Au reste, mettons les choses au pire : supposons que les Anglais ne puissent d'aucune manière arriver à Anvers ni brûler la flotte ; qui pourra les déloger de l'île de Welcheren, dès que les canaux qui la ceignent du côté de terre ne gèlent pas, comme je m'en suis assuré, et alors à quoi serviront aux Français, et le chemin d'Anvers, et la flotte qui n'y sera que pour y pourrir ? Ce sera donc toujours un grand coup bien imaginé et bien frappé. Il est vrai que cet événement n'aboutit, avec tant d'autres, qu'à partager le monde entre la France et l'Angleterre ; mais dans l'état des choses, c'est un grand bonheur pour une nation d'échapper de quelque manière que ce soit à la

tyrannie générale. Le temps amènera d'autres combinaisons.

Si les communications étaient ouvertes, c'est vous, Monsieur le Chevalier, qui nous donneriez des nouvelles d'Espagne, dont nous ne savons presque rien. Rien ne nous arrive que par la France, et depuis qu'on s'y est permis de falsifier le discours du Roi d'Angleterre au Parlement, que peut-on croire? J'ai quelque idée de vous avoir exprimé l'étonnement et le chagrin commun sur ce discours, mais la vérité a percé par une ouverture extrêmement étroite. Quelle effronterie de la part de ces gens de Paris !

Il vient de paraître un Ukase terrible contre les Polonais habitants de la Pologne Russe qui ont passé *de l'autre côté;* leurs biens sont confisqués, même à ce qu'on m'assure sans monition préalable. Voilà, comme j'avais l'honneur de vous le dire tout à l'heure, un petit disparate. Quant aux gens du peuple, ils seront, s'ils viennent à être pris, faits soldats ou envoyés en Sibérie. N'ayant pu encore lire la loi, je n'en dirai pas davantage. Vous voyez le contre-coup ; ce n'est pas le moment de faire du bruit, mais ce moment arrivera. Quant à moi, Monsieur le Chevalier, je me garde bien de faire des pronostics, mais je me tiens prêt à tout.

L'Amiral Tchitchagof est parti : son caractère est un problème, comme vous l'avez vu dans plusieurs de mes lettres, et son existence en est un autre. Il n'a point sa démission du tout: il part Ministre de la marine, et l'Empereur lui a conservé 10,000 roubles d'appointements ; c'est peu dans ce moment, cependant c'est

quelque chose; et lorsque S. M. eut signé l'autre jour, l'acquisition d'une maison pour le Ministre de la marine, dont l'Amiral n'avait point voulu, parce qu'il la trouvait trop petite, Elle lui dit : *J'espère qu'à votre retour vous ne la trouverez pas trop petite.* Ne croyez pas que l'Empereur ignore le mépris colérique de l'Amiral pour sa patrie et pour ce qui s'y fait ; mais ce qui vous paraîtra fort étrange, et qui est cependant très vrai, il ne lui en veut point de mal, parce qu'il croit qu'il a raison, et de plus parce qu'il croit en être aimé ; cela, par exemple, c'est une autre question.

Vous savez que l'Amiral a toujours fort aimé et employé mon frère dans ce pays. Lorsqu'il fut fait lieutenant-colonel *extra ordinem*, suivant les usages de ce pays, j'eus l'honneur de vous en faire part. Jamais nous n'avions seulement songé, ni lui ni moi, à cette faveur entièrement inattendue ; mais son rang et ses emplois paraissent tenir au Ministre, de manière qu'il se croyait à peu près obligé de se retirer avec lui. Le Marquis de Traversay est arrivé, et dans la première audience qu'il a eue comme Ministre (ou suppléant), mon frère a été fait Colonel. Comme nous n'avons jamais parlé que pour les autres, et qu'il ne nous est jamais arrivé, je ne dis pas de faire une demande, mais de prononcer le mot de *grade* chez le Ministre, nous sommes l'un et l'autre parfaitement en règle, ce qui ne m'empêche pas de sentir vivement, et de partager le chagrin de ceux que mes instances actives, jusqu'à l'imprudence, n'ont pu rendre aussi heureux. Pendant que j'écrivais cette lettre, la paix a été signée à Frédericksham, entre la Russie

et la Suède. La nouvelle en est arrivée le 19 et tout de suite on ordonna un *Te Deum*, et une grande parade pour le lendemain matin : il me serait difficile de vous peindre ce que j'ai éprouvé pendant cette cérémonie, où je n'ai pu ôter les yeux de dessus la pauvre Impératrice régnante.

Les conditions sont extrêmement dures pour la Suède. La Finlande est cédée entièrement jusqu'à Tornéo exclusivement. De plus, les îles d'Aland sont cédées avec liberté de les fortifier. Voilà encore une nation chassée du globe ; mais il faudrait être bien aveugle pour ne pas sentir qu'un amas d'iniquités telles que nous les voyons malheureusement de nos jours, sont faites pour jeter de tous côtés des germes intarissables de malheurs et de révolutions.

Le Baron de Steddingk très affaibli, très malade, se traînant à peine, a signé ce traité avec un autre Suédois du parti de la révolution. Il a fait l'impossible auprès du Roi destitué, et auprès du nouveau, pour se tirer des affaires, jamais il n'a pu réussir. Il vient résider ici quelques mois. On le blâme assez généralement d'avoir cédé, mais dans les moments de révolution, il est aisé aux gens qui sont assis au bord de la mer, de blâmer la manœuvre des navigateurs qui combattent les vents et les flots. S'ils étaient à leur place, ils changeraient un peu de note. Je n'ai pas vu encore ce pauvre homme, qui doit être arrivé, s'il n'est pas mort en chemin. Il n'a pas même pu se rendre dans la salle des conférences pour signer la paix : il l'a signée dans sa chambre. En arrivant à Saint-Pétersbourg, le Comte Nicolas de Rou-

mantzof a été fait Chancellier de l'Empire. C'est le *nec plus ultra* de la grandeur russe dans l'ordre civil, *Conseiller privé actuel de la première classe*. Les égaux de ce personnage, quant au grade, sont les Ambassadeurs étrangers, les Maréchaux et les dames du portrait : tout ce monde soupe, à l'Ermitage, à la table ronde de la Famille impériale..... A côté de celle-là est une autre table ronde destinée aux Ministres du second ordre, femmes, filles, sœurs et personnages étrangers présentés ; à toutes les autres tables qui garnissent la salle (pour 400 personnes au moins) on se place pêle-mêle ; *hæc incidenter*.

On s'exerce toujours sur le Comte Nicolas, qui va son train : à la tête d'une fortune immense et revêtu de la première dignité de l'Etat, il peut laisser dire ; cette circonstance lui vaudra encore des sommes énormes : bientôt on va exposer au public la bibliothèque des livres choisis dont Napoléon lui a fait présent. On dit que son voyage à Paris coûte plus de 300,000 roubles à l'Empereur. Au reste ce Ministre, non plus que tout autre, n'a pas dû voyager à ses frais ; mais s'il l'avait dû faire, il l'aurait fait. Par sa fortune et par son caractère, il est bien au-dessus de toute sorte de spéculations d'argent : sur l'article du désintéressement il est au-dessus même du soupçon ; quant à sa conduite politique, elle sera jugée comme tant d'autres, d'après l'événement. Je me rappelle l'époque de 1799, où j'étais accusé à Turin de correspondance avec le chef de la maison de Bourbon (Nefas !), où le Ministre écrivait à un personnage qui s'intéressait à moi : *Le Gouvernement a la preuve*

que, etc... quoique certainement il n'eût la preuve de rien, puisque jamais je n'avais adressé une ligne à cette auguste et malheureuse Cour. Quand je vois toutes ces belles choses au fond de mon portefeuille, je sens que rien ne ressemble à l'histoire ancienne comme l'histoire moderne, et j'y puise au moins une profonde indulgence pour tout ce qui se fait. Si nous étions demeurés à notre place, le Ministre m'aurait dit : *Eh bien! Monsieur le théoriste, où est votre système que notre sort dépendait de celui des Bourbons ?* Si la Russie succombe à la calamité universelle, on lapidera le Comte Roumantzof ; si elle s'en tire, il se moquera des critiques. Ainsi est le monde. La souveraineté n'a qu'une loi, *sa conservation* : aucune ne se laisse prêcher sur les moyens. Tous les jours on dit que les pères de famille ne doivent pas être jugés trop sévèrement dans leur conduite à l'égard de leurs enfants parce qu'ils savent des choses qu'ils ne peuvent dire ; il me semble que les princes ont bien droit au moins à la même indulgence. Pour moi sans être de la famille, je vois cependant assez de choses pour comprendre trop bien les raisons du père de famille.

Au reste, M. le Chevalier, comme la politique ne hait personne, elle n'aime personne ; il ne faut point être la dupe de l'amitié du moment, on en a bien vu finir d'autres ; la force des choses amènera nécessairement de grands changements ; croyez-vous peut-être que l'Empereur de Russie ne connaisse pas bien son monde, ou ne sache pas ce qu'il doit attendre un jour du *grand ami de Paris?* Un médecin Italien, attaché à l'Ambas-

sade de France en Perse, a fait connaître à l'Empereur le traité formel par lequel Napoléon s'engage à faire restituer à la Perse tout ce que la Russie lui a pris, et *notamment la Géorgie*, dès que la seconde puissance se trouvera en possession de la Valachie et de la Moldavie, et cela moyenant la cession éventuellement faite à la France de l'île de Socotora, près du détroit de Bab-el-Mandeb, et ce traité (remarquez bien) est postérieur à celui de Tilsitt. J'espère bien que les guinées ne dérangeront pas cette belle politique ; mais voyez, je vous prie, le bon ami !

Lorsque un homme a les deux mains embarrassées, on est libre de lui donner un soufflet impunément. C'est cet axiome qui servit de base à la politique de Napoléon à l'égard de la Russie : il avait occupé les bras de l'Empereur en Finlande et en Turquie, et pendant ce temps il demeurait maître de le frapper en face ; mais tout à coup, les Suédois, se voyant absolument abandonnés par la seule puissance qui pût les soutenir, ont plié la tête tristement et signé ce qu'on a voulu, après s'être suédoisement défendus autant qu'ils l'ont pu. Tenez pour sûr, M. le Chevalier, que si Napoléon l'avait pu, il aurait envoyé des troupes aux Suédois : malgré le masque diplomatique, il a paru assez clairement que cette paix de Suède a fort déplu à l'Ambassadeur de France. Maintenant voilà la Turquie qui parle aussi de paix. Le Prince Bagration paraît se conduire à merveille, il traite ses troupes à la Souvarof, il les amuse, il visite le soldat dans sa tente, il fait chanter des *Te Deum* sur les anciennes redoutes, bâties par

les mains Russes... D'un moment à l'autre on s'attend à la reddition d'Ismaïl. Les Turcs sont tout à fait affamés, divisés même, et ne sachant plus comment se défendre... Voilà ce qu'on assure et déjà même on a voulu envoyer au Prince Bagration un jeune Prince, Paul Gagarin, attaché aux Affaires étrangères, pour l'aider dans la partie des négociations ; mais tout à coup cette commission fut suspendue. La Russie ne veut point aller à Constantinople ; qu'on lui cède la Valachie, la Moldavie, et les forteresses sur le Danube, Ismaïl, etc., *elle ne veut rien de plus :* si donc les Turcs en passent par là, la paix est faite, et voilà tout d'un coup deux sources de dépenses intarissables entièrement fermées, et l'Empereur à la tête de deux cent mille hommes disponibles. Ce n'est certainement pas ce que veut Napoléon : il se tait dans ce moment parce qu'il a des affaires sur les bras, en Espagne, en Autriche et en Hollande ; mais laissez-le terminer ici ou là et vous le verrez tout de suite commencer avec les Russes. La Pologne est la pomme de discorde qui allumera la guerre de ce côté ; alors l'Autriche et la Prusse, si elles subsistent de quelque manière, regarderont comme la Russie vient de regarder pendant qu'on les égorgeait. Quelle terrible leçon que celle du partage de la Pologne ! Mais si vous voulez voir à quoi cela sert, regardez la Finlande. Vous avez beaucoup ouï dire, ainsi que moi et tout le monde, que l'histoire est la *conseillère fidèle par excellence :* dans ce cas, elle m'a bien l'air d'un conseiller d'Etat *unweislich.* Attendons-nous encore et toujours aux plus grands événements, et persistons

pour notre consolation dans la foi que la Révolution dure toujours.

Le Baron de Steddingk est arrivé le 14 (26); il a vu tête à tête l'Impératrice qui a beaucoup pleuré. Nous nous sommes revus et embrassés d'une manière bien triste : il m'a dit à peu près ce que je prévoyais sur l'espèce de violence qui l'a ramené ici. Rarement on peut résister au flot populaire : il le peut lui-même, à ce que je pense, moins qu'un autre, car son caractère est doux et il n'a pas la raideur *populares vincentem strepitus*. Il a rectifié mes idées sur plusieurs points; il m'a dit par exemple qu'une certaine objection grave, quoique bien connue de tous les Suédois, n'a cependant influé en rien sur la catastrophe, amenée uniquement par l'*insuportabilité* du malheureux souverain : j'exprime par ce mot le fatal concert de tous les Ordres. Je ne finirais pas si je vous racontais tous les détails sur ce point, mais voici qui est étrange. Les principaux meneurs n'avaient pas mis le Baron de Steddingk dans le secret, eu égard à son attachement notoire pour le Roi; mais il eut pleine connaissance de l'orage qui s'approchait, et six jours avant l'explosion il instruisit le Roi du danger qu'il courait, en le conjurant de ne pas perdre un moment. Savez-vous ce qui en résulta ? Le Roi prit la chose de travers et soupçonna le Baron lui-même d'être l'auteur du complot, et ne prit aucune mesure. Observez, je vous prie, une chose extrêmement remarquable : c'est qu'en réfléchissant sur la lugubre histoire des conjurations, il n'en est pas une de celles qui ont réussi qui n'ait fait dire : *Comment a-t-elle pu*

réussir? Et au contraire pas une de celles qui ont manqué qui n'ait fait dire : *Comment a-t-elle pu manquer* ? Plusieurs Princes qui ont succombé ont été avertis : rien de plus commun depuis César jusqu'à Paul Ier. Heureusement du moins il n'y a pas de sang dans ce dernier malheur ; il n'y a pas eu le moindre outrage. Le Roi connaissait la force de l'opinion qui s'élevait contre lui, il était fort occupé d'abdiquer, il en parlait souvent au Baron de Steddingk. *Me conseillez-vous,* lui dit-il plus d'une fois, *de faire cette démarche ?* — Je crois, Sire, lui dit l'autre, que pour sortir des embarras où vous êtes, il n'y a pas de meilleur moyen ; en mettant la couronne sur la tête de votre fils, vous parerez à tous les inconvénients.— Mais il ne se décida pas et le moment vint. On a pour sa personne les plus grands égards : le cérémonial à son égard est toujours le même, et il tient sa Cour avec la même raideur. Sa femme même ne peut s'asseoir devant lui sans permission. Si un officier se présente avec un pli à son gant ou un bouton mal arrangé il lui dit : *Cela est contre l'uniforme.* S'il voit par la fenêtre une sentinelle qui lui paraisse ne pas faire son devoir, il la reprend comme autrefois. Il n'est point malheureux du tout, c'est un fait que je ne tiens pas seulement de M. Steddingk, mais qui est public. Il lit continuellement la Bible, et il s'occupe surtout infiniment de l'Apocalypse. Il a donné toute son attention à un commentaire allemand publié sur ce livre, il a cru y voir que Bonaparte est évidemment désigné dans ce livre, et que lui (Roi de Suède) est destiné à l'arrêter. Je viens moi-même de terminer,

à la sueur de mon front, la lecture d'un commentaire allemand sur l'Apocalypse, qui est un mortel in-8°. M. de Steddingk croit que c'est le même, mais j'en doute. Un assez grand nombre de théologiens Anglais et Allemands ont cherché la Révolution française dans l'Apocalypse.

M. de Steddingk a rectifié quelques unes de mes idées sur la paix : il est certain que Bonaparte l'a voulue, non que cette conquête de la Finlande ne l'ait beaucoup choqué, mais parce que il en a besoin dans ce moment pour retenir la Russie dans ses liens, et pour lui demander bientôt le prix de cette conquête. Je voudrais bien entendre ce qu'il dira aux Ambassadeurs Suédois à Paris.

C'est la rivière de Tornéo qui sert de limite aux deux puissances (du moins jusqu'à une certaine hauteur), de manière que la ville même reste aux Russes. L'Empereur acquiert par ce dernier traité 10,000 lieues carrées de pays, 4,000 îles, îlots, ports, criques, et un million de sujets. L'acquisition des îles d'Aland est aussi importante pour lui que mortifiante pour la Suède. Ces îles occupent 2,700 embarcations de toutes mesures. Voyez d'ailleurs combien la capitale gagne par cette conquête, à laquelle il ne manque rien que la légitimité. Le traité ferme tous les ports aux Anglais : c'est le dernier coup à la Suède ; mais comme celui de Gothembourg demeure ouvert au sel et aux marchandises coloniales, c'est déjà une exception favorable à la dure loi, et j'espère d'ailleurs que le commerce interlope ira son train. Au surplus, Monsieur le Chevalier,

la France et l'Angleterre conseillant la paix à la Suède par des raisons différentes, il ne lui restait qu'à signer. Elle a cependant eu cent mille hommes payés pendant la guerre; mais les choses étaient si bien arrangées, que jamais plus de dix mille n'ont été employés à la fois. Avec tous ses malheurs politiques, la nation demeure de plus entachée d'un grand crime; car, à supposer même que le Roi eût rendu indispensable la mesure prise à son égard (cas qui doit toujours être regardé comme idéal), de quel droit l'étendait-on à sa lignée? Il est vrai cependant, car il faut tout dire, que le protestantisme ayant établi, prêché, consacré la souveraineté du peuple, et le plus puissant des Princes protestants ayant déclaré de la manière la plus solennelle que sa conscience ne lui permettait pas de déroger aux dogmes de ce culte, il est évident qu'un Souverain protestant n'a pas le droit de se plaindre, si le Souverain primitif se fait justice. On prête au Roi de Suède le dessein de se retirer parmi les Hernhutes ou en Suisse. Il se porte fort bien et ne montre aucune faiblesse. A chaque instant il se félicite *de l'heureux événement qui l'a dépouillé*, *ainsi que ses enfants*, *du poids de la royauté*. La Reine sa femme lui montre beaucoup d'attachement, et si elle ne professe pas cette même philosophie, qui est fort extraordinaire, au moins il n'y paraît pas. Il y a beaucoup d'exemples de cet héroïsme parmi les femmes. Ils sont parfaitement libres dans le château qu'ils habitent, mais ils ne sortent pas.

Tous les yeux sont tournés ici sur la Hollande. Les nouvelles nous arrivent tard. Je penche à croire que

les Anglais s'en tiendront à l'acquisition de Walcheren, qui est fort importante et aura de grandes suites. Quant à l'expédition de terre, ils ne feront rien, ou je serais bien trompé. Manque-t-il aux Français de l'intelligence, du courage et de l'activité? Ne sont-ils pas grands mathématiciens et grands commerçants? Et cependant ils sont toujours écrasés sur mer; il en est de même des Anglais sur terre, malgré toute la bravoure et tout le talent imaginables. L'immensité des armées qu'on fait mouvoir dans ce moment, et la longue expérience des Français achèvent de rompre tout équilibre. N'importe; les Anglais avec leur or, leurs flottes et leur politique font passer de mauvaises nuits à Napoléon, et j'aurais bien voulu entendre derrière une tapisserie les interjections sonores que lui aura inspirées la conquête de l'île de Walcheren.

Cette lettre devait s'embarquer à Fiume, mais je trouve une occasion sûre par la Suède et l'Angleterre : je finis donc brusquement.

20 septembre (2 octobre). — Voici, Monsieur le Chevalier, des circonstances qu'on ne peut jamais savoir dans le premier moment. Le Roi de Suède venait droit à Pétersbourg, s'il n'avait point trouvé d'empêchement en route, ce qui aurait fait un coup de théâtre unique : mais les autorités de Polengen n'ont pas cru, en le laissant entrer, avoir le droit de lui donner des chevaux. Le Roi écrivit à son beau-frère. La lettre arriva donc ici jeudi 8 (20) septembre, le Chancelier n'en eut connaissance que le lendemain, et l'Ambassadeur de France que

le lundi suivant 11 (23); je ne sais s'il aura trouvé que c'était tard. L'Empereur, comme j'ai eu l'bonneur de vous le dire, répondit sur le champ et sans consulter personne; le jeudi après dîner, il entra chez sa femme qu'il trouva avec l'Impératrice mère et une dame ou deux qui avaient dîné là. *Il y a une grande nouvelle* dit-il en entrant; puis tirant une lettre d'une poche placée dans la doublure de son habit, non loin de sa cravate, il la présenta à l'Impératrice en lui disant : *Connaissez-vous cette écriture?* L'Impératrice répondit : *Sans doute je la connais, et je puis à peine en croire mes yeux : mais qu'avez-vous répondu?* L'Empereur alors répéta la substance de sa lettre écrite dans les termes les plus dévoués et même les plus tendres : *Qu'il se regardait comme très heureux*, etc..... *Que S. M. était la maîtresse*, etc. Il ajouta même des offres et des conseils à l'égard de la famille. Il a fait plus, Monsieur le Chevalier, car il a permis à sa femme d'écrire elle-même au Roi de Suède pour l'engager à faire venir sa famille en Russie, lui promettant asile et amitié. Nous verrons ce que ces lettres produiront. Je ne crois pas que le Roi se rende dans cette capitale, car son idée est de se rendre sur la flotte Anglaise, et quand il a une fois adopté une idée, il la suit imperturbablement, sans tenir compte d'aucun conseil quelconque. Sa lettre à l'Empereur est très simple, très noble, et ne porte pas le moindre signe d'une tête dérangée, ou même exaltée.

« *Monsieur mon beau-frère et cousin, des circonstances majeures m'obligent à me rendre sur la flotte anglaise, et*

n'ayant pu m'embarquer dans aucun port prussien, j'attends de votre généreosité, etc. » J'imagine donc qu'il se sera rendu immédiatement à Revel ou à Riga pour s'y embarquer sur une frégate russe, qui sera mise sur le champ à sa disposition. L'Amiral anglais a-t-il le pouvoir de le recevoir à bord avant d'écrire à sa Cour, et cette Cour croira-t-elle pouvoir se servir de ce Prince d'une manière qui s'accorde avec la politique de son propre cabinet? Ce sont des questions sur lesquelles il ne m'est pas même permis de conjecturer, n'ayant pas de données nécessaires. Il paraît que ce Prince a sincèrement et pour toujours renoncé au trône : il a dit, il a écrit *qu'il n'était pas fait pour sa nation.* Il n'a même protesté à Berlin, à ce qu'on m'assure, qu'au nom de son fils. Cela étant, on ne conçoit pas comment il n'a pas amené ce fils qui réellement serait une arme terrible, présenté à Stockholm sur une flotte anglaise; car il n'y a pas de doute que la Maison régnante n'ait un grand parti en Suède. On n'en veut précisément qu'à la personne du malheureux Roi qui est plein de vertus morales, mais qui a malheureusement des idées fausses sur les choses les plus importantes. Je vous ai fait passer sur ses systèmes religieux des détails qui auront probablement paru intéressants à S. M. Je dois vous ajouter sur ce même chapitre qu'il est allé visiter dans le Comté de Mansfeld, la chambre de Luther, et qu'il a écrit son nom sur la muraille à côté, dit-on, de celui de Pierre le Grand. Dans le XVIe siècle, ce pèlerinage aurait pu s'appeler fanatisme, enthousiasme, etc. En 1810, il me semble que cela s'appelle tout simplement..... Je laisse ici une

place vide afin que vous y placiez, d'ordre de S. M., le mot qui lui paraîtra juste.

Vous saurez, Monsieur le Chevalier, que S. M. le Roi de Suède, loin de penser à mettre à couvert sa femme et son fils, s'en est au contraire séparé très volontairement. La Reine l'avait suivi jusqu'à Altenbourg où Elle l'attendait. De Polengen il lui expédia un valet de chambre chargé d'une lettre, qui la renvoyait à Carlsruhe et de quatre-vingts louis, *n'ayant rien de plus*, disait-il, *à lui envoyer*. La Reine s'est évanouie. Les uns disent qu'Elle est retournée à Carlsruhe, d'autres qu'Elle s'est arrêtée à Weimar. Nous verrons l'effet que produiront les lettres parties d'ici. Il me semble que la Reine ne ferait pas mal, dans ces circonstances, d'agir de son chef pour sa sûreté, ou du moins pour celle de son fils qui court un très grand risque sous la main des Français. Pour juger sainement de la conduite du Roi sur le point unique de son départ pour la flotte anglaise, il faudrait connaître ses rapports avec le Cabinet anglais et les vues de ce Cabinet. Je proteste donc de nouveau n'avoir aucun système sur ce point.

Les détails que j'ai l'honneur de vous donner sur ce qui s'est passé ici sont parfaitement sûrs : je les dois comme vous pensez bien à des liaisons particulières, et ils m'ont été donnés sous le secret. Tout ceci demeurera donc, s'il vous plaît, entre nous et Son Excellence M. le Comte de Front qui lira ceci.

Caulaincourt parle de toute cette aventure avec une indifférence parfaite (du moins à l'extérieur). *C'est un être si nul*, dit-il, en parlant du Roi de Suède, *que tout*

ce qu'il fait est indifférent. C'est bien ainsi qu'il faut parler diplomatiquement, mais le dessous des cartes est ignoré. Quelques personnes nient que la conversation vive avec l'Empereur ait eu le beau-frère pour sujet. Je ne donne pour certain que ce qui est tel pour moi.

Voici quelques détails de plus sur la bataille du 26 août. Le Comte Kamenski était devant Choumla, d'où il n'a jamais été possible de déloger le Grand-Visir. L'ancien Pacha de la Servie, débouchant de la Roumélie avec quarante mille hommes, marchait sur Choumla pour en faire lever le siége et mettre Kamenski entre deux feux. Celui-ci, qui a vu venir l'orage, s'est retiré sur Silistria où il a pris de nouvelles troupes et de là il a marché sur le Pacha qu'il a battu et tué.

Ce mouvement est véritablement d'un grand Général, mais la position de Choumla n'est pas moins abandonnée. Le 26 août (7 septembre), les Turcs s'étaient enfermés au milieu d'un triple camp retranché. Le premier et le deuxième furent emportés de vive force, mais, comme vous sentez, avec une grande perte du côté des Russes. *Il y avait* (dit une lettre de très bonne main) *trois rangs de cadavres l'un sur l'autre.* On était d'avis de ne pas attaquer le troisième, mais le Comte Kamenski a ordonné l'attaque, et il a eu raison, car les Turcs ne jugeant pas à propos de s'y exposer se sont rendus.

Je viens de lire les lettres de la Junte d'Espagne à S. M. et au Duc d'Orléans, et la réponse de ce dernier. Tout cela est parfait, mais n'ôte pas les difficultés dont je vous parlais. Le choix de ce Prince et sa destination en Catalogne me font croire qu'on a des vues sur un

ancien parti, qui n'est pas tout à fait mort. *Quod deus bene vertat.* Je souhaite que ce Prince rencontre ce moyen (unique) de faire tout oublier.

Je suis....

291

A M. le Comte de ***.

Saint-Pétersbourg, 2 octobre 1809.

Mon cher Comte, tous les yeux sont ouverts sur l'Espagne. Il y a bien longtemps qu'un plus grand spectacle n'a été donné aux hommes ; quel sera le dénoûment? C'est ce que tout ce qui possède un cœur attend avec une anxiété qui ne peut s'exprimer. J'ai toujours dit que, si l'on pouvait attendre une résistance efficace, elle partirait de la nation qui n'a pas lu nos brochures. Mais, sans jeter nos regards dans l'avenir, voyons dans ce moment que les nations les plus puissantes n'ont pu jusqu'à présent porter à Bonaparte un coup aussi sensible que celui qu'il reçoit de la sainte insurrection d'Espagne (pour ce coup, on peut l'appeler *le plus saint des devoirs*). Je me plais à contempler ce qu'il a perdu d'un seul coup : cinquante vaisseaux de guerre qui étaient à ses ordres se sont tournés contre lui, la différence est de cent ; cinq des siens ont été pris à Cadix, la différence est de dix. Vingt-quatre vaisseaux anglais, employés à bloquer les ports espagnols, deviennent

libres, et ne perdront pas leur temps. Les ports espagnols ne seront plus ouverts qu'à ses ennemis. Il perd une mine inépuisable de conscrits qu'il aurait jetés sur l'Autriche ; il perd l'or de l'Amérique, qui n'était plus que pour lui. Mais la perte qui passe toutes les autres, la perte réellement incalculable, c'est celle de l'opinion. Des généraux battus, des armées prisonnières, des *Fourches Caudines*, voilà, voilà la plaie sensible. Nous sommes ici à vingt degrés de ces événements ; d'ailleurs les nouvelles sont arrêtées par tous les moyens possibles, de manière qu'elles nous arrivent très tard. Au moment où j'écris ces lignes, nous en sommes à la nouvelle des deux batailles de Zambueica et Vimiera en Portugal, et le sort même de Junot ne nous est pas connu. Ces deux affaires sont belles, et sont les seules, avec celle d'Aboukir, où les Anglais aient complètement réussi sur terre, parce qu'ils ont agi *par eux et pour eux*. Le Portugal est une province anglaise ; ils l'ont bien défendu, parce qu'ils ont agi à leur manière, sans autre conseil que leur génie et leur courage. Quant à l'Espagne, je persisterai toujours à désirer que les deux nations ne se mêlent pas. Elles ne sont point homogènes. En faisant les retranchements que le bon sens exige sur les rapports officiels au sujet des morts et de celui des combattants, ces deux batailles ne sont pas moins de la plus haute importance : ce n'est pas le nombre d'hommes qui décide de l'effet des batailles, ce sont les circonstances ; souvent cent mille hommes se sont choqués sans aucun effet. A Culloden, douze mille hommes détrônèrent une famille et en couronnèrent une autre. J'espère

beaucoup des deux combats du 17 et du 22 août, si, comme je le souhaite, ils ont été suivis de la prise de Junot, etc.; mais je ne suis pas sans alarme sur ce point, à cause de cette suspension que je vois dans les papiers anglais.

Je ne veux point contester les talents de Bonaparte, ils ne sont que trop incontestables. Cependant, il faut convenir qu'il a fait cette année, trois choses dignes d'un enfant enragé : je veux parler de sa conduite à l'égard de la Toscane, du Pape, et de l'Espagne. Il était maître absolu dans ce pays, il y régnait par la famille régnante ; il enlève cette famille auguste, et, par ce beau coup, il met la nation dans l'état de nature, au pied de la lettre, c'est-à-dire dans la seule position qui puisse résister à un usurpateur de génie menant une révolution à sa suite. On n'a jamais fait une plus grande faute.

Maintenant, Monsieur le Comte, nous allons voir (*si l'Espagne se soutient*) un des plus grands et des plus singuliers spectacles qu'on ait jamais vus : une grande et auguste nation accoutumée à la Monarchie, constituée par la force invincible des circonstances en république, et agissant toujours au nom d'un Roi nominal, sans qu'il soit possible de prévoir la fin d'un tel état. Au moment où j'écris, il y a une véritable convention nationale en Espagne. Qu'arrivera-t-il de ce singulier état de choses ? Dieu le sait. Ce qu'on peut très légitimement penser, c'est que le peuple proprement dit étant moins corrompu, moins sophistiqué qu'il ne l'était dans nos pays, sera plus aisément retenu ; qu'il pliera sous l'autorité du clergé, surtout de l'épiscopat espagnol, qui est

au rang de tout ce qu'il y a de plus respectable dans l'univers; et qu'il ne troublera point la besogne des grandes perruques. Cependant, comme toutes les classes en général, et les plus hautes surtout, sont irritées à l'excès du plat et insolent despotisme du Prince de la Paix, et que, parmi ces dernières, les idées philosophiques n'ont pas laissé que de faire de grands progrès, il y a tout à parier qu'on voudra profiter de l'occasion pour remédier à beaucoup de choses. S'ils ne veulent que *rajeunir* l'Espagne, *peut-être* auront-ils quelque succès ; mais s'ils veulent la *refaire*, gare! On peut attendre de la sagesse de ce peuple (le plus législateur qui ait existé dans les temps modernes) que, s'il avance trop, il ressemblera au moins à un fleuve qui déborde sans abandonner la direction de son lit et de son courant naturel, au lieu que les Français furent, du premier moment, un peuple extravasé.

Mais tout cela, Monsieur le Comte, est dans la supposition où l'Espagne pourra résister : le pourra-t-elle? C'est la grande question. Plusieurs experts, plusieurs militaires, sont pour la négative, d'autant plus qu'ils croient les forteresses des Pyrénées entre les mains des Français. Il est vrai qu'en comptant les hommes, et comparant sur la carte les moyens respectifs, on est tenté de perdre courage. Mais dès qu'il s'agit d'enthousiasme, il ne s'agit plus d'arithmétique. L'opinion peut être comparée à la vapeur : pour la former, il faut du feu ; mais quand une fois elle est formée, elle soulèverait des Pyrénées. Alors les hommes ne se comptent plus à la manière ordinaire, ils ne s'ajoutent plus, ils se

multiplient les uns par les autres : trois et trois font neuf, cela s'est toujours vu. Quel rapport existe-t-il entre un Espagnol exalté, combattant pour sa foi, pour son existence politique, pour l'honneur national et personnel, pour sa femme et ses enfants, et l'*automate bleu*, comme disait Voltaire, qui tire devant lui pour dix sous, sans savoir pourquoi on se bat? D'ailleurs, Bonaparte va voir un nouveau jeu, c'est-à-dire *une guerre à ses dépens*. Il est aisé de prononcer 200 mille hommes; mais ils coûtent 200 millions par an, et il faut leur fournir 200 mille livres de pain par jour au delà des Pyrénées. Enfin, il y a une considération qui les passe toutes : c'est que l'insurrection espagnole suspend sur la tête de Bonaparte l'épée de Damoclès, et qu'il n'y a pas un moment où le crin ne puisse être coupé. Des événements aussi mortifiants et aussi peu attendus l'ont rendu furieux comme un sanglier acculé. Il insulte, il dégrade ses Généraux; ce que nous devons souhaiter le plus, c'est qu'il en fasse fusiller quelqu'un. Ceux qui disent, *la nation française est abattue et incapable d'un effort*, sont bien peu réfléchis. Il ne s'agit plus de révolutions nationales, elles ne peuvent avoir lieu que chez les nations, et non chez les troupeaux, tels que sont devenus les Français. Pour se défaire de Caligula ou de Domitien, fallait-il des armées? Un prétorien de mauvaise humeur suffisait. C'est ce qui arrivera suivant les apparences. Ainsi, mon cher Comte, je me crois fondé à regarder le succès des Espagnols non seulement comme possible, mais comme probable. Si, par malheur, il en était autrement, il arriverait une autre révolution. Tout ce qui a

un nom en Espagne, tout ce qui s'est mêlé de cette grande entreprise fuirait en Amérique sur *tous* les vaisseaux espagnols et sur les vaisseaux auxiliaires, et la grande séparation serait faite pour toujours. Il y aurait donc, d'une manière ou d'une autre, un grand changement dans le système politique.

Les opinions humaines étant sans contredit l'objet le plus digne des réflexions de l'homme d'État, je crois devoir appeler votre attention, mon cher Comte, sur l'étrange manière dont l'insurrection espagnole a été envisagée en Angleterre par une grande partie de la nation. Les wighs, les puritains, les partisans de la réforme parlementaire, les philosophes à la mode, toute la gent écrivante, etc., ont vu, dans cette insurrection, non l'effort d'une nation qui défend son indépendance contre un usurpateur étranger, mais celui d'une nation qui revendique sa liberté contre le despotisme de son propre Souverain ; et c'est sous ce point de vue que ce grand mouvement leur paraît juste et admirable. *Que demandent les Espagnols ?* ont-ils dit, *leur liberté*, *leurs droits*, *une représentation nationale*, etc. Leur ancien gouvernement, il faut l'avouer, n'était qu'un despotisme parfait ; ils ne demandent que ce que nous demandons. Ils sont donc nos frères, etc.

Vous voyez la théorie invariable des Anglais, que partout où il n'y a pas une Chambre des Pairs et des Communes (c'est-à-dire dans tout le monde, l'Angleterre exceptée), il ne peut y avoir que tyrans et esclaves. Blackstone, leur grand jurisconsulte, a mis formellement sur la même ligne l'*ancien Gouvernement de France et*

celui de Turquie. Les mots que j'ai soulignés plus haut se lisent dans une foule de papiers publics ; ils ont été répétés dans toutes ces assemblées délibérantes (meetings) qui précèdent les adresses dans ce pays. Lorsque j'ai commencé à m'occuper de cette affaire, je ne concevais pas pourquoi les catholiques étaient suspectés à ce sujet, ni comment on pouvait les soupçonner de ne pas approuver ce qui se passe en Espagne; mais, ensuite, j'ai compris. C'est que la révolte, suivant le dogme catholique, n'étant jamais permise, quel que soit l'abus d'autorité de la part du Gouvernement, et l'Insurrection Espagnole étant faite pour la liberté et la réparation des abus, les catholiques devenaient suspects, de manière que dans quelques endroits ils ont été obligés de faire des déclarations. J'ai sous les yeux, entre autres, celles du *Queen's county*. En Irlande, les catholiques *Free holders* y déclarent qu'*ils adhèrent de cœur et d'âme à tout ce qui se fait en Espagne, etc.* Mais rien n'égale ce qui s'est passé à Londres. Vous avez sûrement admiré l'adresse, véritablement admirable, de la Cité de Londres à S. M. Britannique au sujet des affaires d'Espagne ; mais croyez-vous que toute cette chaleur soit zèle ou affection ? Point du tout, Monsieur le Comte.— Le grand motif d'approbation était le droit à l'insurrection attribué au peuple, et sanctionné tacitement par le Roi, au moyen de l'assistance qu'il donne à l'Espagne. Dans la délibération qui précède l'adresse, un des *aldermens* dit en propres termes : « *Le jour où nous nous assemblons,* « *le 14 juillet, est un jour solennel, puisqu'il est l'anni-* « *versaire de la prise de la Bastille.* (Belle époque,

« comme vous voyez !). *Pour moi, je ne mets aucune « différence entre le peuple français, revendiquant ses « droits sacrés, et le peuple espagnol combattant aujour- « d'hui pour sa liberté et son indépendance* ». Ainsi, Monsieur le Comte, une révolte insensée et sacrilège, commise contre tout ce qu'il y a de plus saint dans l'univers, couronnée par un énorme parricide, et qui a couvert l'Europe de larmes et de sang, est mise à Londres en 1808, dans le conseil général de la Cité, et sous le règne de Georges III, en parallèle parfait avec le noble mouvement d'une illustre nation, pleine de religion, de loyauté et de courage, qui se dévoue pour son Roi et n'agit qu'en son nom. J'ai lu quelques pages dans ma vie, mais je ne me rappelle pas avoir vu une telle prostitution de la raison humaine. Les nations sont, comme les individus, un assemblage de contradictions. Londres est le séjour des connaissances les plus profondes et des plus incroyables préjugés, comme Paris est la patrie de l'esprit proprement dit et des plus grands badauds de l'univers. Je suis porté à croire qu'on n'a fait nulle attention à Londres aux choses que je vous fais remarquer, par la raison que je me rappelle vous avoir dite un jour, que *l'œil ne voit point ce qui le touche*. Mais tout se trouvera une fois. Si ces idées se propagent en Espagne, ce sera un grand malheur ; mais j'espère, par les raisons que j'ai eu l'honneur de vous dire, que les esprits demeureront plus calmes qu'on n'aurait droit de l'attendre en tout autre pays. Cependant il y a lieu de croire que les Espagnols, trop impatientés par le dernier état de choses, présenteront une

Charte à signer. — Mais à qui? — Un Prince qui est descendu volontairement du trône n'y remonte guère ; quelque chose ou quelqu'un s'y oppose toujours. D'ailleurs Bonaparte ne lâchera point sa proie. Et qu'arrivera-t-il, Bon Dieu! pendant cette suspension si extraordinaire? On ne peut compter, dans les règles de la probabilité, sur la restauration ni même sur la conservation des augustes exilés. A qui appartiendra ce sceptre? L'offrira-t-on conditionnellement à quelqu'un? — Relégué sous le pôle, privé de nouvelles, et ne raisonnant que sur des hypothèses, je verse ces idées sur le papier pour me désennuyer moi-même, et au risque de vous ennuyer. Au moment où vous les recevrez, le temps aura peut-être décidé si elles sont justes ou non, du moins en partie.

En attendant, je m'applaudis d'avoir toujours de nouvelles raisons de vous assurer que la révolution dure toujours, qu'il n'y a point d'exclusion, point d'établissement fixe, et que personne n'a le droit de dire : *C'est fini*. On l'a dit après la bataille de Marengo, on l'a dit après la bataille d'Austerlitz, on l'a dit après celle de Friedland ; mais, malgré toutes les apparences possibles, toujours on s'est trompé. Qui aurait pu prévoir les événements d'Espagne? Toujours il sortira quelque chose de dessous terre, qui prolongera les convulsions, et l'on ne cessera de se massacrer jusqu'à ce que la Maison de Bourbon soit à sa place. Lorsqu'on arrache une Maison royale de la sienne, le vide qu'elle laisse se remplit tout de suite de sang humain ; mais le vide laissé par la Maison de France est un gouffre, et quel sang n'y a pas

coulé depuis Calcutta jusqu'à Tornéo ! Cependant, l'opinion n'est point pour elle. Il n'est pas rare d'entendre dire aux Français : *On supporte surtout Bonaparte, parce qu'on ne sait que mettre à sa place.* D'autres disent que *Henri IV se serait bien conduit différemment à la place de Louis XVI;* (comme s'il y avait une manufacture où l'on fît des Henri IV pour l'instant du besoin !) Toutes les apparences sont contre cette grande Maison : de tous les Princes qui la composent, les uns n'ont point d'enfants, et les autres n'en peuvent avoir. D'autres sont prisonniers, deux sont morts dans une année. Celui qui avait deviné que, pour une fois, et sans conséquence pour d'autres temps, un Prince de cette Maison pouvait bien demander des Bourbons à quelque noble et grande demoiselle, a été pris et tué (précisément par cette raison, suivant les apparences) ; d'autres attendent des Princesses imaginaires qui n'arriveront jamais. Tout semble donc annoncer la fin de cette grande Maison : n'importe, je persiste à croire qu'elle reviendra sur l'eau. Sans doute elle devait quelque chose à l'inévitable justice, mais je crois qu'elle a payé. S'il en est autrement, la meilleure vue ne peut apercevoir dans l'avenir les traités qui mettront fin aux malheurs que nous voyons. Les pères des Plénipotentiaires qui doivent signer ces traités ne sont pas nés.

La cause du genre humain se décide aujourd'hui en Espagne, et tous les yeux doivent se tourner vers cette nation. *Elle n'a pas voulu souffrir un illustre usurpateur au moment où elle souffrait tout de ses Maîtres.* Voilà le mot que l'histoire écrira en lettres d'or, et qui met ce

peuple au-dessus de tous les autres, quel que soit l'événement final, qui dépend de la Providence, et qu'elle rendra peut-être conforme à nos vœux, malgré toutes les probabilités contraires. Il paraît que l'Angleterre n'épargne aucun effort pour la soutenir ; rien n'est plus sage, et rien n'est plus glorieux. L'état où je vis ici, en attendant les nouvelles, pourrait s'appeler *travail* comme les douleurs d'une femme. Que verrons-nous paraître ?

292

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, novembre 1809.

Monsieur le Chevalier,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie du traité avec la Suède, qui vient de nous être communiqué. C'est la mort de ce dernier pays, comme vous verrez, ou comme vous l'aurez déjà vu dans les *gazettes*, lorsque ce paquet arrivera. Vous verrez ma réponse dans le brouillon : ils l'entendront comme ils voudront. Je ne puis louer un brigandage.

J'ai été ravi d'apprendre que tous mes numéros vous soient parvenus excepté les 41, 47 et 49. Ces trois numéros sont précisément les trois que j'avais fait parvenir à M. Torlonia, par le canal de M. Rall. Ils ne conte-

naient rien d'important. L'un de ces numéros contenait l'avis donné dans mon premier moment de joie, lorsque j'obtins le remboursement des 95,000 L., ne voulant pas vous faire attendre un instant ; mais cet avis fut bientôt rendu inutile par les dépêches suivantes. Voici sur ce remboursement une anecdote qui en vaut bien une autre. Un grand personnage me demanda un jour : « Qu'avez-vous fait de cet argent? » Je lui répondis avec quelque étonnement : « Comment, *ce que j'en ai fait?* Et que pouvais-je donc en faire? Je l'ai envoyé dans le jour même à sa destination jusqu'au dernier copeck. » Il me répliqua avec un sérieux parfait : « *Vous avez bien mal fait, il fallait le garder.* » J'espère que ce trait est bon Je ne sais comment il était sorti de ma tête. J'ai dans ce genre une collection précieuse, et je puis me vanter d'avoir beaucoup appris dans ce genre de belles choses.

Monsieur le Comte Nicolas de Roumantzof, qui avait toujours vécu en garçon, vient d'ouvrir sa maison de Chancelier par un grand dîner qu'il a donné le 6 (18) de ce mois aux Ministres, aux grands de la couronne, aux membres du Conseil privé et au Corps diplomatique : nous étions cinquante. Rien ne peut surpasser la magnificence de ce repas où nous avons vu paraître la porcelaine donnée à Paris ; chaque assiette porte dans le fond l'image de quelque grand personnage de l'antiquité, d'après les pierres antiques du *musée Napoléon.* Il a reçu de plus une bibliothèque composée de livres imprimés et reliés magnifiquement, mais nous ne les avons pas vus. Il m'a proposé d'aller un matin les feuilleter : je m'en prévaudrai une fois. Bientôt il y aura chez

lui un bal et un souper magnifiques où l'on assure que la Cour assistera. Des amateurs qui savent le prix de tout prétendent que le dîner a coûté 3,000 roubles ; comme le Chancelier en a 300,000 de rente, et qu'il est garçon, il n'a nulle raison de se gêner.

La nouvelle du jour est la retraite de S. M. l'Impératrice-mère à Gatschina. Elle annonce devoir y passer deux ans sans désemparer. On dit que le Duc d'Oldenbourg père lui a représenté que les deux jeunes Grands-Ducs, Nicolas et Michel, ne seraient plus que deux soldats si on les laissait à Saint-Pétersbourg, et qu'il fallait absolument les tirer du corps de garde. Je ne crois pas le mot de cela. Le Duc d'Oldenbourg qui connaît les maximes et les goûts de l'Empereur ne se serait pas hasardé, je crois, à les contredire, au moment où son fils épousait une Princesse russe, et était déclaré *Altesse Impériale*. Il y a là quelque chose de plus profond. La résolution de l'Impératrice tient indubitablement à des mécontentements qui seront mis au jour insensiblement. Je crois en attendant ne rien hasarder en vous disant que *la mère* voulait avoir un parti, et n'en aura jamais : au lieu que *la belle fille* qui pourrait en avoir un, n'en veut point. Celle-ci est seule avec sa conscience : elle est en bonne compagnie. Malheureusement elle manque d'une certaine flexibilité indispensable aux femmes qui ont besoin de fixer des époux distraits. Sa noble fierté ne veut point faire d'avances. Elle croit même que les avances sont des indécences : elle se trompe ; d'ailleurs elle est parfaite. L'Impératrice-mère semble jouer une carte terrible. Elle s'expose au repentir, même au re-

pentir infructueux. Elle s'expose à être laissée où elle aura voulu aller. Je comprends d'ailleurs fort bien que la jeune Grande-Duchesse Anne sera heureuse et tranquille à côté de sa mère (quoique j'aille peut-être un peu trop vite, en disant: je comprends); mais je ne réponds pas du tout des deux Grands-Ducs. Ils n'ont pas seulement vu la parade, ils ont vu le spectacle de l'Ermitage, et les danseuses surtout. Comment s'accommoderont-ils de la retraite de Gatschina? Nous verrons cela.

Dernièrement le Grand-Duc Constantin est allé voir sa sœur dans son Gouvernement à Twer. Avant de partir, il est allé, l'écharpe autour du corps, demander à M. le Comte Araktcheief un congé de vingt jours (c'est la permission ordinaire pour les Officiers); il serait difficile d'avoir une idée plus profonde de la discipline militaire et de la Monarchie. Nous sommes perdus, Monsieur le Chevalier, si cette caporalerie révolutionnaire prend racine à côté des trônes les plus élevés. Il faut voir le résultat pour la dignité.

L'amitié est toujours à l'extérieur : on n'est pas plus tendre entre cette Cour et celle des Tuileries; mais qu'est-ce qui se passe sous le tapis? C'est une autre question. L'armée de Moldavie est fort belle, fort bien entretenue, et très animée. Celle de Pologne s'accroît tous les jours, toute celle de Finlande, la Garde exceptée, s'y rend encore. Quelle position, Monsieur le Chevalier, pour commander la paix, si l'Empereur le voulait! Je ne sais quelles sont ses intentions secrètes; mais je serais porté à croire, avec beaucoup de gens, que le système politique commence à s'altérer. Je ne dispute nullement

à S. M. I. le droit de faire tout ce qu'Elle a fait pour se conserver : en politique comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, nécessité n'a point de loi. Nous serions-nous laissé accuser d'immoralité en 1798? Ou Louis XIV était-il un misérable lorsqu'il signait un traité avec Cromwell, et qu'il lui accordait l'alternative? Je respecte le bon sens de ceux qui font ces objections; mais, d'un autre côté, lorsqu'on peut briser les fers de la nécessité, on fait fort bien, et comment l'Empereur de Russie pourrait-il ne pas voir le danger épouvantable de laisser grandir sans mesure *le colosse*, et de se le donner pour voisin? Quand on dit qu'Il est absolument dans la main de Napoléon, c'est beaucoup trop dire, incontestablement. Il y a au contraire des froideurs considérables entre eux, par la liberté qu'a prise l'Empereur de contrarier notablement les idées de l'autre sur plusieurs points. Le traité même avec la Suède a fort déplu à l'Ambassadeur de France, et par conséquent à son Maître, *attendu que les Russes se sont écartés des bases fixées par la France*. J'ai souligné, dans l'article III, deux dispositions où la Suède est évidemment favorisée, et qui auront fort déplu ; car vous entendez de reste que le sel et les marchandises coloniales sont un article considérable, et que d'ailleurs tout passera sous cette dénomination. Vous sentez bien aussi que, suivant les intentions bénignes de la France, il ne s'agissait pas de modifier *en faveur*, mais bien *contre* la Suède, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Mais ce qui a certainement irrité Napoléon par-dessus tout, c'est la mesure observée par l'Empereur à l'égard

de l'Autriche. D'abord, pendant la guerre, il ne l'a touchée que du bout du doigt, et j'ai déjà eu l'honneur de vous expliquer ce point. Tout nouvellement encore, l'Empereur a refusé de détruire le Gouvernement autrichien en Gallicie, par la raison que le simple détenteur n'était point conquérant, et ne pouvait par conséquent toucher au Gouvernement. Vous jugez, Monsieur le Chevalier, comment cette jurisprudence aura réussi à Paris. Il est bien essentiel dans cette circonstance d'écarter toute passion, et de se souvenir que tout le monde ayant eu tort dans cette grande lutte, tout le monde est tenu à l'indulgence. Où étaient les Prussiens le jour d'Austerlitz? Où étaient les Autrichiens le jour de Pultusk, de Preussisch-Eylau et de Friedland? Mais disent ces puissances: *Nous n'étions pas prêtes alors.* Ah! vous n'étiez pas prêtes? — Eh bien! L'Empereur de Russie n'est pas prêt aujourd'hui. — Le raisonnement est le même, et il faut nécessairement l'admettre ou le rejeter de part et d'autre.

Pendant que j'écrivais cette lettre, nous avons appris que le Prince Bagration a battu le Grand-Visir en Bulgarie, qu'il lui a tué 2,000 hommes, qu'il a fait 4,000 prisonniers, parmi lesquels il y a un Pacha, et qu'il a enlevé le grand drapeau du Visir que le Chambellan de Bekendorf vient d'apporter à Saint-Pétersbourg, 7 (19) octobre. Voilà l'honneur des armes russes et l'honneur national qui remontent, et sûrement ces exploits ne seront pas parfaitement agréés à Paris. On voit tous les éléments d'une nouvelle brouillerie.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Cheva-

lier, à quel point le cœur nous bat en contemplant l'Autriche. Qu'une tête grande et élevée agisse dans ce moment, c'est ce qui paraît incontestable : il ne paraît pas moins certain que Napoléon trouve qu'il vaut la peine d'y penser, autrement il aurait attaqué depuis longtemps. Dans ce moment, on nous donne pour certaine la mort de l'Archiduc Charles, et l'on ne manque pas d'ajouter, avec bonté « *Il aurait bien dû mourir plus tôt* ». Il y a bien longtemps que j'avais entendu parler de lui comme d'un homme entièrement au-dessous des circonstances ; mais, à vous dire la vérité, j'attribuais ce discours à l'esprit moderne qui en veut aux Princes, et jamais je n'en ai fait usage, même dans mes lettres officielles. Aujourd'hui, on pourrait croire que le discours en question était fondé ; cependant comme je n'ai pas entendu les raisons qu'on pourrait mettre en avant pour sa défense, je suis tout prêt à entendre ce qu'il dira, ou ce que diront ses amis.

Je suis porté à croire, Monsieur le Chevalier, que la détermination finale de la Russie dépend en grande partie de celle de l'Autriche. Si elle plie humblement le genou (hélas ! nous ne sommes plus dans les siècles d'héroïsme) vous verrez la Russie la frapper à terre pour échapper elle-même à la colère du *Tigre*. Mais si l'Autriche fait encore un grand effort, je ne puis me persuader que l'Empereur de Russie se dégrade au point de le traverser. Non, je ne puis le croire avant de le voir.

Lorsque le thermomètre de l'espérance était en Autriche à 80 degrés, le Chevalier Ganière m'écrivit une lettre toute rayonnante d'espoir et de joie. En réponse, je

lui écrivis : « *Vous avez une petite caisse de vieux livres à moi : je vous prie de la déposer chez un banquier, à l'adresse de M. le Baron Rall, pour le cas où vous serez obligé de quitter Vienne.* » Il ne fallait pas être prophète pour concevoir ces craintes, lorsque nous vîmes six armées commandées par six Archiducs. Si une génération humaine produit à la fois six grands généraux, tels qu'il nous les faudrait dans ce moment, dans un Empire de 25 millions d'habitants, c'est une époque dans l'histoire ; et cela s'appelle *un siècle*. Mais si une seule famille les produit dans le même moment, c'est un miracle auprès duquel tous ceux de la Bible ne sont rien. Personne, je vous l'assure, ne me surpasse en respect pour cette auguste Maison, je puis même dire en reconnaissance (malgré d'anciennes rancunes), car je lui en dois, en ma qualité d'Européen ; mais ce respect ne saurait m'empêcher de voir des choses évidentes. Si la lutte recommence, j'espère que le commandement tombera au moins à la jeunesse. Pourquoi ne se fierait-on pas à elle ? Est-il possible de faire plus mal que ce que nous avons vu ? Si l'Autriche s'obstine à ne vouloir être qu'une *muraille*, la France qui est un *bélier* finira par la renverser. Il faut qu'elle change de maximes. Ne désespérons de rien ! Voyons les fautes, puisqu'elles sont visibles, mais voyons-les sans aigreur. Le bon moment ne paraît pas proche ; mais rien ne nous le montre comme impossible. Nous voyons même par ce qui vient de se passer que ce n'est pas la force qui nous manque, mais le talent ou, pour mieux dire, l'espèce de talent nécessaire dans cette circonstance. Je vois la chose avec une clarté qui

tient de l'intuition, et je m'exerce cependant à la résignation plus qu'à l'espérance.

Voilà encore l'expédition de Hollande qui est devenue un grand sujet de tristesse. On ne peut pas dire cependant qu'elle ait été inutile, tant que les Anglais tiendront l'île de Walcheren.

M. le Comte de Front me dit qu'il n'envoie pas mes lettres *par la poste* à M. le Chevalier de Rossi, vu que les frais seraient trop considérables, et qu'il attend des vaisseaux marchands. Voilà une découverte pour moi. Je n'avais pas le moindre soupçon qu'il y eût une poste de Londres à Cagliari. Je croyais fermement que S. M. Britannique entretenait une correspondance avec tous ses Ministres par des *avisos* réguliers, et qu'ils ne payaient pas de port, et je croyais de plus que les dépêches du Comte de Front partaient par cette voie. Je me suis bien vite empressé de lui répondre qu'il m'avait fait le plus grand plaisir en retenant mes dépêches, auxquelles je n'attachais aucune espèce d'importance, qu'il pouvait même les brûler s'il le jugeait à propos. En effet, je n'écris que par coutume et par obéissance; mais je n'accorde presque aucune utilité aux lettres. Je ne dis pas que, dans les circonstances ordinaires, la description du théâtre où je vis ne pût intéresser S. M., mais dans ce moment les lettres ne valent pas l'ennui qu'elles donnent et quelquefois même le danger qui en résulte, comme vous le voyez dans le cas présent, où les lettres non chiffrées ont été livrées à la poste d'Angleterre par quelque manœuvre mercantile que je ne croyais pas possible. Ces lettres au reste, écrites dans le mois

de janvier, sont arrivées à M. de Front au mois de mai, et il me dit le 1er de juin, qu'il les fera partir par quelque vaisseau marchand. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, que ce sera, au pied de la lettre, l'*Histoire ancienne*. Rien n'est si fade qu'une lettre ancienne. Pour intéresser, il faut qu'elle soit fraiche ou antique. Je crois aussi, à tout prendre, que l'excellent Comte de Front n'est pas fort amusé de cette correspondance. Ainsi j'espère que par toutes ces raisons S. M. trouvera bon que j'écrive moins jusqu'à ce que le passage soit ouvert par l'Autriche. J'aurais dû vous dire plutôt que ce paquet sera porté par M. Radi, secrétaire du Duc, qui va en Sicile pour les affaires de ce dernier. L'occasion est parfaitement sûre et comme il doit retourner, vous pourrez en profiter pour me faire parvenir tout ce que vous jugerez à propos.

Je corrige ma nouvelle de Turquie donnée dans cette lettre : c'est un Pacha qui a été battu, et non le Visir, et c'est l'étendard du Pacha qui a été pris.

Il y a apparence que M. de Steddingk demeurera ici, quoiqa'il n'ait point encore de caractère. Le Général Van-Suchtelen se rend à Stockholm sur le même pied. Il y sera vu de très mauvais œil, car c'est lui qui a pris Sveaborg et il passe pour y avoir employé les moyens les moins délicats. Le Baron de Steddingk a fait cette objection et *on* l'a trouvée très fondée. *Mais la nomination était faite !!* Il part.

Dans une conversation plus intime, le Baron de Steddingk m'a confessé que la raison principale contre le Roi n'avait pas été employée directement ; mais qu'elle

avait cependant eu sur cette triste catastrophe un effet très déterminant, en ce que le Roi était persuadé que c'était la dernière arme, et qu'on allait en faire usage ouvertement, s'il n'avait pas cédé.

Les meilleurs amis de M. de Steddingk le blâment d'avoir signé ce traité, mais ils lui pardonnent en faveur de la naïveté avec laquelle il se condamne lui-même. Une dame marquante de ce pays, Madame Zagresky, sœur de Razoumosky, amie intime du Baron de Steddingk lui disait le lendemain de son arrivée : *Eh ! Mon cher Ambassadeur, comment n'avez-vous pas eu la force de vous tirer de ce mauvais pas ?* — L'autre répondit en lui tendant les bras : — *Ah ! Ma chère amie, c'est que je suis faible.*—Personne n'a droit d'ajouter rien à cela.

J'ai eu l'honneur de vous dire que la promotion de mon frère avait excité quelque jalousie parmi nos compatriotes. C'est sans doute une étrange idée que celle de se fâcher, dans l'état général, d'une promotion faite dans les départements de l'Amirauté. Cette colère a fort mal réussi auprès des personnes qui en ont eu connaissance, car il n'y a rien de plus connu que mon zèle pour ces Officiers, et les bureaux sont pleins de mes Mémoires en leur faveur. Et qui me forçait de me donner cette peine? Du moment que ces Messieurs avaient revêtu l'uniforme russe, je n'avais plus rien à dire ; c'est moi qui me suis mis volontairement en avant, et qui ai obtenu insensiblement de S. M. I. la permission d'être leur procureur. J'ai fait pour eux l'imaginable et l'inimaginable ; il m'est arrivé même d'aller jusqu'à l'imprudence, et je ne sais pas trop si je puis ajouter *exclusivement*. Je ne sais com-

ment on peut l'oublier, ou si l'on prétend que je refuse les grâces de l'Empereur qui viennent me chercher. Qu'il me soit permis d'ajouter, Monsieur le Chevalier, que lorsqu'on s'est vu réduit à l'extrémité de peindre pour vivre, sans perdre sa place dans la plus haute société, lorsqu'on est tout à la fois militaire, physicien, chimiste, écrivain brillant, dessinateur du premier ordre, etc., on peut bien obtenir quelque chose. Celui qui envoie des chansons aux dames et des Mémoires à l'Académie des sciences sortira nécessairement des rangs. Enfin le cap des Tempêtes est doublé, et nous sommes plantés dans ce pays assez bien pour qu'il ne soit pas du tout sûr de nous attaquer sans raison. Au reste, comme tous n'ont pas pensé, parlé ou écrit dans cette occasion de la même manière, et que d'ailleurs je déteste les accusations et les personnalités, je m'en tiens à cette page générale que la prudence rend nécessaire à tout événement. J'ajouterai seulement qu'une vengeance me paraissant tout à fait indispensable, j'ai profité d'une occasion où j'ai rencontré le Grand-Maréchal chez sa femme, à la campagne (car je ne le recherche plus directement pour quelques bonnes raisons de politique), j'en ai profité, dis-je, pour recommander de nouveau et très chaudement Messieurs les Officiers piémontais à la bonté de S. M. I. Ensuite j'ai répété la même recommandation à M. le Comte de Roumantzof. L'un et l'autre m'ont paru fort surpris de la mauvaise humeur de ces Messieurs. « La coutume invariable du pays, m'ont-ils dit, est que l'Empereur avance les Officiers pour raison de services distingués et sans égard à l'ancienneté : jamais l'Empereur

ne se départira de cette règle, et toujours l'Officier qui se bat, passera avant celui qui se repose. » — Je répliquai : — J'admets volontiers cette règle contre le jeune petit Maître qui fait l'amour pendant qu'on se bat ; mais je crois qu'elle ne vaut pas contre le vieux militaire qui a fait ses preuves, contre le Comte de Galaté, par exemple, qui s'est bien battu, qui a été blessé, qui est triste et malade, etc., etc. — Ces deux grands personnages ne m'ont pas paru aussi convaincus que je l'aurais désiré, mais j'ai fait tout ce qui dépendait de moi.

En quittant M. le Comte de Roumantzof, après l'avoir prié de mettre mes remerciements aux pieds de S. M. I., j'ajoutai : Je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien donner à S. M. I. ma parole d'honneur, qui n'a trompé personne jusqu'ici, que jamais nous n'avons prononcé, ni mon frère ni moi, le mot de *grade* chez son Ministre, et que nous n'y avons même jamais pensé, puisque nous étions persuadés l'un et l'autre qu'il y avait dans ce moment contre les sujets de S. M. une petite loi de suspension que nous respections autant que nous le devions.

C'est la vérité pure, mais il faut la répéter ; car il y a des personnes qui ne peuvent se résoudre à croire à la franchise.

Je dois au reste ne plus croire à cette proscription momentanée, puisque M. Zundler vient d'être fait Major. J'espère que lorsqu'une certaine petite rancune sera évaporée, les autres seront aussi avancés. La promotion de mon fils au grade de lieutenant s'avance aussi rapidement ; alors il sera capitaine dans l'armée, et son pre-

mier pas sera celui de Lieutenant-colonel. Jugez si j'attends ce moment! Quelques événements ont fait nommer avantageusement ce jeune homme ; mais tandis que nous conduisions ici une barque avec quelque bonheur, mon nom y est arrivé par une voie dont je ne me doutais guère. Le Baron de Strogonof, neveu du Comte et du Prince Boldzerki, qui a couru tout lemonde pour rattraper la santé qui n'en a pas voulu entendre parler, est revenu de ses voyages depuis quelque temps. Il a laissé beaucoup d'amis à Genève, dont l'un lui écrit: « *Il ne s'agit plus ici de différences de religion, ni de préjugés de naissance : nous possédons un abbé dont l'éloquence nous ravit, tout le monde y court,* etc.» C'est mon frère, ancien Grand-Vicaire de Tarentaise, qui fait un fracas inouï à Genève. Il m'est arrivé nombre de lettres dans ce sens, mais celle du Baron Strogonof est fort citée et ne gâte rien à notre attitude. Quelle bizarrerie! Il y a plus de protestants que de catholiques dans l'église qui appartient à Genève ; les ministres mêmes sont fort assidus, mais l'auditeur le plus curieux est Madame de Staël qui n'a jamais quitté mon frère, ni à l'église ni dans le monde. Elle lui dit un jour après avoir entendu un sermon sur l'enfer : « Monsieur l'Abbé, j'ai entendu votre sermon sur l'enfer, vous m'en avez entièrement dégoûtée. » C'est dommage que la gloriole de famille soit fort gâtée par le sentiment de ce qu'elle nous coûte.

Vous ai-je dit, Monsieur le Chevalier, que les Officiers russes prisonniers en Angleterre sont enfin arrivés? M. le Chevalier Manfredi est du nombre. J'espère que cette longue et pénible campagne lui sera fort avanta-

geuse, et pour l'argent et pour les grades ; il a perdu l'Amiral Tchitchagof auprès duquel je l'avais fort bien établi, mais il a gagné totalement, à ce qu'il me semble, l'estime de l'Amiral Siniavin, qui ne lui sera pas peut-être moins utile, et il a gagné de plus la langue russe autant qu'il faut pour entendre et se faire entendre. C'est assez, mais c'est la condition *sine qua non*, du moins pour le service militaire.

Voici l'ordre des docteurs en langue Russe parmi les sujets de S. M., suivant l'ordre de la science. Mon fils, Venanson, Manfredi, et mon frère. Zundler commence à pouvoir commander l'exercice. Les autres n'en savent pas plus que moi : c'est-à-dire rien. Cependant que faire sans la langue ? On peut se faire tuer à sa place, mais on ne peut faire un pas dans le chemin de la fortune.

J'ai eu l'honneur, je crois, de vous dire que M. Zundler avait obtenu la croix militaire de Saint-Wladimir. Aujourd'hui le voilà Major, ce qui lui donne, par an, 400 roubles de plus, dont il avait grand besoin. Je crois qu'il obtiendra encore quelque gratification. Il est un peu lent, et ses discours sont faits en spirale, mais il est fort sur son métier, très appliqué, et d'une probité *a null' altra seconda*. Il a été chargé de dresser des batteries à Cronstadt, dont on a été fort content.

La règle capitale pour un étranger, dans ce pays, étant d'oublier le sien, je n'ai rien négligé pour faire dégorger à ces Messieurs l'air natal. J'ai réussi *cosi cosi*. Quelques-uns cependant commencent à comprendre la Russie. Je vous amuserais beaucoup, Monsieur le Chevalier, et peut-être même j'amuserais S. M. en vous racontant

l'histoire du Chevalier Manfredi qui pensa se perdre au début pour s'être cru chez lui. Il s'agissait de donner son avis raisonné, au Ministre de la marine, sur un instrument de mathématique présenté par un Officier danois. Manfredi, qui jugea l'instrument mauvais, fit cependant un rapport normand pour ne choquer ni l'Officier ni ses protecteurs ; puis il vint me dire *d'un ton solennel : li, li*, avec le geste que je me rappelle avoir essayé de vous décrire. — Je m'écriai : *Qu'avez-vous fait, mon cher, vous venez de vous couper le cou.* — Je me pressai d'aller chez le Ministre, il était furieux. — *M. le Chevalier Manfredi, croit-il que je l'ai choisi pour m'apprendre à douter ? Je sais bien douter sans lui, etc.* — Le reste est encore plus plaisant, mais je serais trop long. Cette affaire s'arrangea, et M. Manfredi est devenu fort agréable à l'Amiral. Je l'ai revu avec beaucoup de plaisir, et j'espère que la protection de M. l'Amiral Siniavin remplacera celle du Ministre.

M. Michaud, qui n'est jamais venu ici, mais qui est employé en Moldavie, a été Major en même temps que M. Zundler. Je pense que ces détails sur les différents sujets de S. M. qui sont en Russie, ne sauraient être indifférents à sa bonté. C'est la raison qui m'engage à leur donner place dans ma lettre. J'ai d'ailleurs si rarement occasion d'écrire que je dois épuiser tous les sujets.

Le Marquis Paulucci de Modène, dont j'ai eu l'honneur de vous parler ci-devant, a voulu aussi faire l'Italien dans ce pays, non par habitude et par ingénuité comme ces autres Messieurs, mais pour intriguer et finasser

suivant l'art. L'Empereur l'a envoyé en Perse et lui a fait signifier avant son départ qu'il avait déplu. Ainsi il n'a pas eu le tourment du doute. Il est cependant assez bien dans l'armée de Perse et je crois que tout s'arrangera. Je n'ai pu vérifier précisément son tort.

Pendant que j'écrivais cette lettre nous avons reçu la nouvelle de la paix d'Autriche. Ce n'est pas aussi mal que nous avons pu le croire au mois de juin, et que Bonaparte lui-même s'en est flatté à cette époque. Mais c'est encore trop mal ; c'est surtout un grand malheur que la Maison d'Autriche n'ait pu recouvrer et retenir le Tyrol. Ce que je crains par-dessus tout, c'est quelque article secret qui restreigne la liberté de l'Autriche quant à l'armement. Si elle échappe à ce malheur humiliant, elle demeure encore une puissance respectable, en pied, et c'est beaucoup. Si elle avait pu continuer la guerre, c'eût été un grand coup ; mais il faut se soumettre à la loi, puisque les grands Princes ont constamment le bandeau sur les yeux. Il faut aussi reconnaître une force majeure qui nous entraine ; car, en vérité, ce que nous voyons est tout à fait surhumain.

Maintenant nous allons voir comment Bonaparte se conduira avec ce pays. Voici ses griefs réunis : 1° l'Empereur a évidemment épargné l'Autriche pendant la guerre (comme je vous ai fait connaître la vérité sur ce point, je n'y reviens pas). 2° Ukase terrible contre les Polonais, et qui est exécuté sans miséricorde. 3° J'ai su, par un canal très respectable, que l'Empereur a écrit directement à Bonaparte pour lui demander l'extradition des Polonais transfuges. 4° Traité de Frédericksham aux

endroits marqués. 5° Maintien du Gouvernement autrichien en Gallicie. Il me semble que ces symptômes réunis ne sont pas équivoques. Quel dommage qu'il n'ait pu y avoir une réunion plus décidée ! Pour se former une idée claire de l'état des choses, il faut savoir toutes les circonstances de la paix, et s'il n'y a point surtout des compensations encore cachées, aux dépens de qui il appartiendra. Si Bonaparte continue à flagorner la Russie, malgré les griefs évidents qu'il a contre elle, ce sera une marque que cette paix ne laisse pas Bonaparte dans une situation aussi belle qu'on le croirait : mais il faut voir.

Des papiers publics Anglais et Français, que j'ai pu comparer par hasard, m'ont beaucoup chagriné ; car ils m'ont paru prouver, en premier lieu, qu'il est impossible aux Anglais de se maintenir dans l'île de Walcheren, ce qui réduit l'expédition à un ridicule immense, acheté par quarante millions. Et en second lieu, il m'a paru voir que les Espagnols, qui défendent bien une ville comme les Turcs, ne sont pas à beaucoup près aussi brillants en rase campagne ; et qu'il y a entre eux et leurs alliés des dissensions qu'il n'est plus possible de cacher. Cet aperçu m'a fâché mortellement ; d'autant plus que Bonaparte, libre sur le Danube, va retomber sur ces pauvres Espagnols avec une nouvelle force. Je ne puis cependant encore me résoudre à désespérer tout à fait de ce bon peuple.

Je fus invité il y a peu de temps, à un petit dîner très intime : M...., qui était à mes côtés, me dit en particulier : « *Je suis inconsolable que vous n'ayez pu exécuter*

votre projet de l'année dernière. » S'il avait pu voir le dessous des cartes, il aurait été fort étonné. Au reste, Monsieur le Chevalier, au milieu de tant de malheurs et d'espérances trompées, vos propres réflexions vous auront assez démontré, sans que je m'en mêle, des choses qu'il serait par conséquent fort inutile de vous répéter. Je crois cependant, Monsieur le Chevalier, devoir dans un moment tel que celui-ci, vous transmettre un petit abrégé en dix articles, des principes sur lesquels je me suis constamment réglé dans ma mission. Je n'y mets, je vous assure, ni orgueil ni obstination ; mais j'ose m'assurer que S. M. y verra autant de raison que dans beaucoup d'autres systèmes. Je sens qu'il faut beaucoup se défier de soi-même ; mais d'un autre côté, l'homme se trompe peu lorsqu'il juge contre son désir. Vous voudrez bien encore, j'espère, observer que tout ce que je sais des affaires de S. M. c'est qu'Elle est hors de sa place, et que le cri de la justice l'y rappelle. Au delà de ce profond secret, je n'en sais pas plus que mon valet de chambre. Lors donc que j'ai suivi en conscience mes propres idées, je suis parfaitement en règle, quand même je me trouverais matériellement en contradiction avec vous. Ce raisonnement me paraît décisif; d'ailleurs il me semble que les faits raisonnent sur ce point mieux que le raisonnement. Je serais extrêmement satisfait si S. M. en jugeait de même.

M. le Comte de Roumantzof vient de rétablir les dîners diplomatiques. Cela vaut la peine d'être dit, car cet usage, qnoique fatigant pour nous, fait néanmoins disparaître en partie l'inconvénient dont j'ai eu l'honneur

de vous parler. C'est un grand moyen de parler sans audience solennelle. Le premier de ces repas a eu lieu le 16 (28) de ce mois. Je suis toujours traité par le Chancelier avec une politesse distinguée. Je prie S. M. de n'être nullement en peine des petites pointilleries que je vous ai fait connaître à propos du retard des promotions et de la distinction accordée à mon frère. Si quelques personnes ont été désapprouvées, elles l'ont bien voulu, mais tout cela s'oubliera et n'aura point de suite, parce qu'au lieu de *relever la balle*, comme on dit vulgairement, je l'ai tout à fait amortie par ma conduite. Je suis même porté à croire que ceux qui ont eu des torts n'en sont pas à se repentir, et de mon côté, j'ai tout oublié. J'aurais même passé tout à fait ces choses sous silence, si la réserve n'avait pas ses bornes, comme toutes les autres choses. Chacun ayant sa plume dans ce monde, je crois devoir prendre quelques précautions éventuelles pour fixer vos idées, si jamais la chose devenait nécessaire, mais Sa Majesté ne doit dans aucun cas craindre ni scène désagréable, ni diminution de zèle de ma part.

Une lettre de Napoléon à S. M. I. occupe fort les esprits dans ce moment. Puisqu'elle est devenue publique, vous sentez bien que c'est parce que le Maître l'a voulu ainsi. Elle est longue et je manque de copiste; mais vous pouvez compter sur l'exactitude des articles suivants quant au sens, et même à très peu près quant aux expressions, car je l'ai lue deux ou trois fois très attentivement.

Schœnbrunn, 10 octobre (n. s.)

1° Monsieur mon Frère, le Duc de Vicence vient de m'apprendre que Votre Majesté vient de conclure la paix avec la Suède, etc. *Votre Majesté veut-elle bien permettre* que je lui fasse part à mon tour que je suis sur le point d'en signer une, etc.

2° Je suis sûr de faire une chose agréable à Votre Majesté en lui apprenant que la plus grande partie de la Gallicie demeure à l'Autriche. J'ai ménagé aussi les intérêts de Votre Majesté, autant qu'Elle aurait pu le faire Elle-même, et sans manquer néanmoins à ce que me prescrivait l'honneur.

3° L'Autriche ne cède que le Saltzbourg, quelque chose sur l'Inn, *et, en Italie, ce qui m'est absolument nécessaire pour mes communications avec la Dalmatie,* en sorte qu'on peut dire que l'Autriche demeure dans son intégrité.

4° J'ai voulu faire encore cet essai, en usant à son égard d'une modération à laquelle elle ne devait pas s'attendre.

5° Le Duché de Varsovie ne peut se passer des bonnes grâces de Votre Majesté, et elle peut être sûre que jamais, et dans aucune hypothèse, *je ne donnerai aucune protection à ses sujets.*

6° Rien n'égale la légèreté et l'inconséquence de ce Cabinet ; il vient encore de sacrifier 22 à 30,000 hommes dans le plus détestable pays de l'univers ; autant valait les jeter dans l'eau.

7° En Espagne, le Lord Wolseley avec 30,000 hommes de troupes a osé se mesurer avec l'armée du Roi presque égale en nombre, ayant d'ailleurs sur ses flancs 90 bataillons, et 45 ou 50 escadrons ennemis. Il serait difficile d'imaginer.....

8° L'Amérique anglaise parait vouloir se ranger à notre système.

Les commentaires sur cette lettre ne tarissent pas. Dans le 1er article, il a oublié qu'il est Empereur. Le 2me est énigmatique. Le 3me ferait croire qu'il ne s'empare pas de toute la Carniole ; cependant on ne doute pas que Trieste et Fiume ne soient cédés. Mais je ne veux point prévenir inutilement toutes les réflexions qui se présentent d'elles-mêmes à la lecture de cette lettre ; j'observe seulement qu'elle a été livrée au public, suivant toutes les apparences, à cause de l'article 5me qui tranche toutes les espérances polonaises. On nous assure que le Prince Poniatowsky, pour ses bons et loyaux services, est envoyé en Espagne avec sa troupe. L'univers est plein de gens qui n'entendent rien à la chronologie. Ils croient que ce qui plaisait à Napoléon, il y a deux ou quinze ans, lui plaît encore aujourd'hui. Pauvres imbéciles ! Le plus grand connaisseur et le plus grand ami de la fidélité, c'est un usurpateur. Au reste, Monsieur le Chevalier, si S. M. veut croire à cette protestation, Elle est bien la maitresse ; mais il pourrait fort bien lui arriver, un jour, comme aux Polonais. En attendant, on respire en Russie, et les apparences sont passables. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce Souverain s'applaudira beau-

coup dans le fond du cœur, et se flattera d'avoir conduit sa barque avec une dextérité peu commune. « J'ai laissé dire, dira-t-il, mais j'ai acquis la Finlande que Catherine II convoita en vain pendant quarante ans ; j'ai acquis la Moldavie et la Valachie, je viens d'acquérir 400,000 sujets en Gallicie ; j'ai éteint les espérances des Polonais mécontents ; *mon influence a sauvé l'Autriche, etc.* Cela ne vaut-il pas mieux que d'avoir amené les Français à Saint-Pétersbourg, ou excité une révolte chez moi ? » Nul doute qu'il ne s'applaudisse beaucoup et qu'il ne s'affermisse dans son système de se conduire par lui-même.

Précédemment, il avait écrit à l'Empereur d'Autriche pour l'exhorter à la paix, en lui déclarant que si elle ne se faisait pas, il ne pourrait refuser à son Allié d'unir toutes ses forces aux siennes ; et copie de cette lettre a été communiquée au Cabinet Français. Mais tout cela est extérieur : je voudrais voir le dessous des cartes.

Nous savons à présent comment la paix s'est faite. Les plénipotentiaires d'Altenbourg ne voulaient pas signer Alors le parti de l'Archiduc Charles a fait un dernier effort sur l'esprit de l'Empereur, qui a cédé. Des pleins pouvoirs ont été donnés au Prince Jean de Lichtenstein, qui est toujours le grand orateur de la paix, et il est allé la signer seul à Vienne.

Je m'attendais à tout, et cependant je suis surpris comme si je ne m'étais attendu à rien. Je ressemble un peu à ces malades qui disent à tout le monde : Je mourrai, et qui pâlissent ensuite quand on leur dit : *Vous*

mourez. Quand je pense à cette armée immense divisée en six corps, à cette attaque faite sur l'Italie avant d'avoir brûlé une amorce en Allemagne, à cette incroyable lettre de l'Archiduc Jean à Marmont, il me semble que j'ai rêvé. Tirons au moins quelque consolation de tant de malheurs, en voyant ce qu'on n'aura jamais assez dit, que ce n'est point la force qui a manqué. Je me console aussi infiniment en comparant l'état actuel de l'Autriche à celui que l'Europe a pu craindre, et auquel même elle a pu croire pendant quelque temps. Après la proscription prononcée de tant de manières, et si expressément, après ce mot de *Princes de la Maison de Lorraine, tant de fois répété,* après les noms français donnés aux îles de Vienne, etc., ce n'est pas un léger bonheur que celui de se voir à la tête de 19 millions de sujets. (Pourvu, je vous le répète, qu'il n'y ait point d'article secret). Et c'est, en vérité, une grande consolation pour tout homme sans passion qui n'aime et ne demande que l'ordre. L'Autriche est sur pied, la Russie est sur pied, l'Angleterre est sur pied, l'Espagne n'est pas conquise. Acceptons tout cela *ad refocillandam animam,* jusqu'à ce qu'arrive enfin le moment du génie et de l'unité.

Nous verrons bientôt ici une Ambassade Persane. On voulait d'abord ne pas la recevoir à cause des frais immenses (car les orientaux nous défrayant chez eux, il faut les traiter de même); mais l'Empereur s'est décidé à l'accepter. Elle vient demander la paix: voilà encore une gloire. *Jam Parthi responsa petunt.* Il y aura nécessairement des cérémonies et des fêtes qui amuseront tous

les yeux. Le spectacle de ces grands Empires est extrêmement amusant. Ou farce, ou drame, ou tragédie, on y joue toujours quelque chose.

Lors du premier partage de la Pologne, il y a près de 40 ans, des *Rebelles polonais* (semblables en tout aux *Rebelles espagnols* de nos jours) furent transportés en Sibérie, et vous serez sans doute bien surpris d'apprendre que, jusqu'à présent, on n'a pas seulement songé à leur fournir aucun secours religieux. Le Gouverneur actuel de la Sibérie a senti cette inconcevable barbarie. Comme il est venu ici pour traiter directement des affaires de son Gouvernement avec S. M. I., il a mis cet article au nombre de ses demandes, et il a obtenu de l'Empereur trois établissements de prêtres catholiques, l'un à Tobolsk, l'autre à Tomsk, et le troisième à Irkoutsk, sur la frontière de Chine, dans une étendue de près de 7,000 verstes ; mais tout cela a été projeté avec une parcimonie et une ignorance de nos lois qui passent l'imagination. Le Gouverneur général est fort lié avec un personnage distingué de cette ville, membre du Sénat dirigeant, dont je suis aussi devenu le grand ami. Les Missionnaires ont été demandés au Général des Jésuites, et tout de suite vingt sujets du Collège de Polock se sont présentés, quoique ce soit à peu près se dévouer au supplice. Mais l'arrangement de cette affaire souffre une infinité de difficultés. Le Général a demandé de s'aboucher avec le Gouverneur général, en présence de cet ami dont je vous parlais, et de moi. J'ai cru devoir me retirer en ma qualité d'étranger : mais le Gouverneur a voulu au contraire que j'assiste à la conférence ; ainsi nous allons

traiter cette affaire à nous quatre. Je trouve assez plaisant qu'un sujet de S. M. vienne de Chambéry à Saint-Pétersbourg pour influer peut-être sur un établissement qui doit avoir lieu sur la frontière de la Chine. Un des effets de la révolution (qui deviendra lui-même une grande cause), c'est d'avoir mêlé tous les hommes, toutes les religions, toutes les langues, toutes les opinions, et d'avoir rapproché une foule de têtes, qui, suivant le cours ordinaire des choses, ne devaient jamais se rencontrer.

On vient de me faire présent d'une copie de la fameuse lettre ; vous la trouverez ci-jointe. Comme les Anglais riront de l'*Anarchie complète*, et des journaux qu'Il envoie à *son ami*, qui sans doute n'a pas le moyen de se les procurer. Je n'ajouterai qu'un mot sur le mérite intrinsèque de cette lettre autographe, c'est qu'on n'y remarque pas l'ombre d'un Souverain. Dans un billet de Louis XIV, écrit par son secrétaire particulier Rose, chaque syllabe est d'un Roi ; ici il n'y en a pas une qui en donne l'idée. Au reste, Monsieur le Chevalier, on m'assure de bonne part, et je suis tout prêt à le croire, qu'on commence ici à se repentir d'avoir publié cette lettre. En effet, il me paraît certain que cette publicité déplaira également à l'Autriche et à celui qui a écrit la lettre. Pour ne parler que de celui-ci, jugez comment ses pensées et son style seront traités en Angleterre. Qui sait comment il prendra la chose ? On dit que les deux paix ont été faites par deux lettres. Aux conférences de Frédericksham, le Comte de Roumantzof montra au Baron de Steddingk la copie d'une lettre écrite au Roi Charles XIII, et communiquée à l'Empereur de Russie,

par laquelle Napoléon déclarait à S. M. Suédoise qu'il ne pouvait l'assister d'aucune manière et qu'il l'exhortait à finir incessamment avec l'Empereur de Russie, en lui cédant les îles d'Aland et tout ce qu'il exigerait. Le Baron de Steddingk craignit d'abord une supercherie; mais bientôt un courrier Suédois lui apporta la copie authentique de cette même lettre: sur quoi, il signa tout. On dit même que la paix avec l'Autriche a été déterminée par la lettre de l'Empereur de Russie communiquée à Napoléon. Cela peut être et n'être pas; à cause du doute que je vous ai fait connaître, mais en faisant abstraction de cette lettre, personne ne saurait s'étonner du parti pris par l'Empereur François. Les espérances avaient été trompées en Hollande, trompées en Pologne, trompées en Italie; ses Généraux étaient divisés, sa propre famille ne l'était pas moins; son caractère ne le porte pas aux grandes résolutions. Que peut faire d'ailleurs un Souverain héritier de deux philosophes?

Lorsque Champagny a remis le traité à M. de Metternich, il lui a dit devant plusieurs personnes: « Monsieur, vous devez ce traité aux bons offices de l'Empereur de Russie. Pour cette fois encore, l'Empereur, mon Maître, vous a pardonné; mais si vous vous avisez jamais de recommencer la guerre, il vous détruira sans retour ». Quelles paroles! *Maestro! Il senso lor m'è duro.* Je vois par le traité que cette grande Maison perd beaucoup plus que ne l'indique la lettre du 10 octobre. Le chemin vers Constantinople est clairement tracé dans ce traité. Qu'allons-nous voir? Le Croissant tombera, suivant les apparences: mais quelles suites inimaginables!

293

Mémoire.

En exceptant quelques erreurs inévitables et passagères, fondées sur de fausses nouvelles, et peut-être aussi quelques jugements précipités, non moins inévitables dans une position restreinte qui ne permet pas même d'acheter les *gazettes*, toute ma correspondance a roulé pendant sept ans sur certains principes généraux, que je prie S. M. de vouloir bien considérer un instant, dans l'abrégé extrêmement succint que j'ai l'honneur de mettre sous ses yeux.

1° S'il y a quelque chose de malheureusement évident, c'est l'immense base de la révolution actuelle, qui n'a d'autres bornes que le monde.

2° Cette révolution ne peut point finir par un retour à l'ancien état des choses, qui paraît impossible, mais par une rectification de l'état où nous sommes tombés ; tout comme la révolution immense causée par l'invasion des Barbares dans l'Empire romain ne finit point par l'expulsion de ces Barbares, mais par leur civilisation et leur établissement définitif, qui créa le système féodal de l'Europe.

3° La durée des révolutions étant proportionnée à la masse des éléments mis en fermentation, et à la gran-

deur de l'effet qui doit en résulter ; rien malheureusement ne nous annonce la fin de celle que nous voyons ; d'autant plus que l'on n'aperçoit en Europe aucun jeune talent capable de s'opposer au torrent. Cet article est important, car l'homme qui n'a pas vaincu à trente ans ne vaincra jamais ; je veux dire qu'il pourra conduire des bataillons avec plus ou moins de succès dans une guerre ordinaire, mais jamais il ne fera une de ces guerres qui changent la face du monde.

4° Mille et mille raisons historiques, politiques, morales, métaphysiques même, se réunissent pour faire croire que rien ne peut faire reculer la France, et que le repos ne peut être rendu au monde que par elle.

5° Bonaparte n'est qu'un immense zéro, une nullité toute puissante. Rien ne lui résiste, mais son action est purement destructrice, et ne fait que balayer la place pour les architectes futurs.

6° La restitution des Etats de S. M. pendant la vie de cet homme extraordinaire ne doit pas être mise au rang des choses possibles.

7° La Maison de Savoie est trop grande pour un petit Etat : son ancien patrimoine même n'était pas en proportion exacte avec la dignité du Souverain (je ne dis point ceci parce que le Roi le lira, mais parce que je le pense). Heureusement ses Etats étaient si parfaitement situés, et leurs différentes parties se trouvaient entre elles dans une si parfaite harmonie, qu'ils pouvaient être rangés au rang des souverainetés les plus précieuses de l'Europe. Mais si l'on vient à les morceler, la puissance qui naît de l'ensemble disparaît, ou du moins elle diminue, non

point en raison de la diminution physique et territoriale, mais dans une proportion beaucoup plus grande.

8° Donc il vaudrait mieux pour la Maison de Savoie posséder de plus grands Etats, et même hors de l'Italie, que de jouir seulement d'une partie des siens, et ce qu'elle doit chercher par-dessus tout, c'est l'indépendance.

9° Un beau coup serait de décider Bonaparte à quelque cession qui s'accorderait d'abord avec la morale, qui est avant tout, et ensuite avec les intérêts et les vues des puissances légitimes, en sorte que, dans aucune supposition possible, S. M. ne se trouvât compromise.

10° Appliquant enfin quelques-uns de ces aperçus généraux à ma situation particulière, je demandais avec empressement à S. M. une marque quelconque de sa protection actuelle, n'ôtant jamais les yeux de dessus mon extrait baptistère, et faisant cession de grand cœur de tous mes honneurs futurs à ceux qui ont le bonheur de compter davantage sur l'avenir.

Il peut sans doute y avoir de l'erreur dans ce système général, mais si S. M. daigne l'examiner attentivement, peut-être qu'Elle n'y en trouvera pas plus que dans tout autre système. Il paraîtra même assez difficile d'évaluer cette erreur, si l'on réfléchit que dans l'art de conjecturer, l'événement contraire, considéré seul, ne prouve rien contre la légitimité du raisonnement, précisément comme dans le jeu la perte de la partie ne prouve nullement que celui qui a perdu ait mal joué.

294

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) novembre 1809.

J'ai eu l'honneur de vous dire quelque chose sur mon frère dans ma longue dépêche, mais comme on a jalousé son titre autant que son grade, je ne crois pas inutile de faire un article sur ce point. Vous en ferez usage, *s'il y échoit;* car ma manière de ne jamais me plaindre de personne, n'étant pas à l'usage de tout le monde, et ne sachant ni ce qu'on vous écrit ni ce que vous croyez, je crois devoir prendre quelques précautions éventuelles.

Au moment où mon frère arriva ici, plusieurs personnes et des sujets même de S. M. l'avertirent de prendre garde à la manière dont s'annoncerait son nom, qu'il n'y avait ici aucun titre de noblesse pour les cadets, vu que les titres sont communs à tous les membres d'une famille de l'un et de l'autre sexe, et que s'il n'était pas Comte, il ne serait qu'*un Gospodin* (un monsû de Piémont). Mon frère avait, comme on dit, *la tête dans un sac* en arrivant dans un pays si différent du sien ; il est d'ailleurs *poco-curante* au suprême degré. Il ne fit nulle attention à la chose. — Ecrivons, dit-il, comme vous voudrez. — Et il n'y pensa plus par la raison que vous allez voir.

Tous les officiers qui avaient voyagé avec mon frère lui avaient conseillé de profiter du grand talent qu'il avait reçu de la nature, et d'imiter tant de Français qui avaient pris ce parti, ou d'autres analogues ; il leur répondait en riant : « Je veux voir auparavant si je suis officier ou peintre ». Arrivé ici, il vit que prétendre vivre à Saint-Pétersbourg avec le grade de capitaine et l'appointement de ce grade, c'est absolument vouloir danser une valse avec un poids de mille livres sur la tête. A cette époque, il apprit que la cadette de mes sœurs, que nous aimons tous, mais qu'il aime particulièrement, était demeurée sur le grand chemin avec son mari et cinq enfants, sans avoir pu arracher à la révolution un journal de terre. Ce motif le décida plus que tous les autres ; il était d'ailleurs loin de sa patrie, sans ressources d'aucune espèce, il n'embarrassait personne puisqu'il n'avait aucun parent ici. Les circonstances et l'exemple justifiaient assez sa conduite. Il prit philosophiquement son parti, il demanda sa démission, vint à Moscou et se déclara artiste forcé : en un clin d'œil il fut riche, et prit sa part de la manière la plus noble dans le devoir sacré que nous nous sommes imposé à l'égard de ma sœur.

Tout allait fort bien, Monsieur le Chevalier ; mais lorsque j'appris, à Cagliari, la résolution de mon frère, il apprenait à Moscou que j'étais Ministre à Saint-Pétersbourg. On imaginerait difficilement quelque chose de plus bizarre : notre crainte commune était de nous gêner mutuellement. Pour comble d'agrément, S. M. me présente d'une main timide, qui voulait dire : *Je vous fais mes*

excuses de vous présenter cet homme Je débute dans un galetas, sans équipage et sans meubles. Les uns disent : *Est-il Ministre?* Et les autres : *Est-il Roi?* Jamais un homme délicat, jamais un sujet fidèle ne s'est trouvé dans une position plus difficile. Nous avons su nous en tirer, Monsieur le Chevalier ; certes on n'a pas droit de nous jalouser, car les moyens que nous avons employés sont bien exclusivement à nous.

M. l'Amiral Tchitchagof, qui avait au moins le mérite d'aimer et de rechercher les hommes marquants, m'offrit de placer mon frère sans le connaître ; car il était retourné à Moscou après avoir passé quelque temps avec moi ; (j'ajoute sans que je le lui eusse demandé, car jamais cette idée ne me serait venue dans l'esprit). Il lui donna deux emplois pour pouvoir doubler ses appointements ; bientôt il en fabriqua un troisième, dans la pleine puissance d'un Ministre russe, en lui disant : *C'est pour votre voiture.* Mais c'est ma sœur qui en a retiré tout l'avantage, et si vous étiez dans ce pays, Monsieur le Chevalier, vous sauriez ce que vaut cet héroïsme.

Vous observerez, Monsieur, que mon frère ne s'était donné aucun titre dans le monde, et qu'il ne l'avait nullement réclamé en rentrant au service ; mais on trouva cette note parfaitement oubliée et ensevelie depuis dix ans. Tout de suite, et sans la moindre discussion, mon frère se trouva titré de *Comte*, et vous ajouterez qu'il aurait jeté deux mille roubles dans la rivière pour qu'il n'en fût plus question après mon arrivée dans ce pays.

J'aurais vu, je vous l'avoue, avec beaucoup de plaisir que S. M. eût daigné s'occuper de mon frère : j'ajoute

avec la même franchise que la bonne et saine politique devrait peut-être s'interposer dans ces sortes d'embarras où de bons et fidèles sujets se trouvent jetés malgré eux, sans aucune faute d'imprudence ou d'ambition. Mais, si j'avais fait un essai dans ce genre, qu'aurais-je obtenu ? une mortification. Jamais, Monsieur le Chevalier, nous n'obtiendrons rien de S. M. : un des hommes de notre pays le plus fait pour savoir tous les secrets, dit un jour dans un moment de confiance : *Nous avons marqué cette famille, jamais elle n'avancera.* Il avait alors à peu près l'âge que j'ai aujourd'hui, mais j'étais jeune : le beau vase où il avait déposé ce secret pencha vers moi, et le secret en sortit, comme il est tout simple ; j'ai toujours eu cette révélation devant les yeux, et j'obtiendrais peut-être un sourire de bienveillance de la part de S. M., si je vous expliquais ici la manière dont nous avions pris cet oracle dans ma famille, et le plan de conduite que nous avions adopté ; mais il ne s'agit point de cela. Il me suffit de vous expliquer pourquoi S. M. n'a jamais entendu parler de mon frère, et comment il porte ici un titre qu'il n'aurait pas chez le Roi. Au fond, Monsieur le Chevalier, lorsque le Roi de France donnait jadis un titre à l'un de ses sujets en lui adressant la parole, il était de maxime que personne ne lui disputait plus ce titre ; il serait singulier que l'Empereur de Russie n'eût pas le droit d'appliquer à un étranger, qui le sert et qui n'a plus de patrie, le droit public de son propre empire ; mais je ne veux pas me servir de cet avantage : la chose s'est passée comme je viens de vous le raconter. Les sottises vont loin quand elles prennent des ailes de

papier ! Qui sait ce qui peut vous en revenir ? On peut (car tout est possible), nous prêter le projet de séparer nos intérêts de ceux de S. M. et de nous procurer des distinctions indépendantes de sa volonté ; aujourd'hui nous le pourrions sans crime, mais jamais nous n'y avons pensé. Nous avons prouvé de mille manières, et aux dépens de ce que nous avons de plus cher, que nous le préférons à tout, que nous aimons mieux, dans le naufrage universel, flotter à ses côtés sur un bris de navire, que dormir sur l'édredon dans un vaisseau de cent pièces cinglant promptement toutes voiles dehors. Tout a été inutile : moi-même je n'ai, si vous l'observez bien, rien obtenu jamais de S. M. Je tiens d'Elle extérieurement deux marques insignes de sa bonté et de sa confiance : mon titre d'Envoyé extraordinaire et mon Ordre, mais vous savez à qui je dois l'un et l'autre. Toutes les fois que je me montrerai seul, que personne ne parlera pour moi, et que les circonstances n'exigeront rien de S. M., je serai sûr de n'en rien obtenir. Mon frère de son côté à été insulté (absent, comme vous sentez bien) à côté du Roi et chez le Roi d'une manière horrible. Je l'ai fait savoir : S. M. n'a pas daigné me donner le plus léger signe d'y avoir fait attention. Jugez, Monsieur le Chevalier, comment j'aurais été reçu si j'avais fait quelque demande pour lui : que dire à tout cela ? Ce que nous avons toujours dit : Vive le Roi ! — Nous ne cesserons pas un instant de l'aimer, de le préférer, de l'exalter, de le servir quand nous le pourrons ; mais personne ne doit s'étonner de nous voir tomber par force dans les bras de la compassion étrangère, et

jouir sans effort, comme sans impertinence, des avantages d'une bienveillance qui nous a constamment accompagnés dans tous les pays du monde, un seul excepté.

Hæc te ignorare nolui. Ceci n'étant ni une plainte ni une demande, je n'attends aucune réponse ; c'est une simple précaution que je crois devoir prendre dans un moment solennel, et où il m'importe de ne laisser dans l'esprit de notre bon et auguste Maître aucun soupçon sur l'étendue de notre dévouement, et sur les principes qui ont constamment réglé notre conduite. Le reste est dans le sablier du temps.

Je livre entièrement ces pages à votre amitié et à votre prudence : faites en usage ou supprimez-les, comme vous l'estimerez convenable. Tout à vous, Monsieur le Chevalier.

295

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 29 novembre (11 décembre) 1809.

SIRE,

Malgré les ordres envoyés au Prince Bagration, il n'a pas moins fallu repasser le Danube. Ce Général a représenté à l'Empereur qu'il ne pouvait tenir en place, sans exposer l'armée russe à une perte certaine. Je suis ici

intimement lié avec l'un des personnages les plus estimables que renferme cette capitale, c'est le Sénateur et Conseiller privé actuel de Tamara, qui a été très longtemps Ministre de Russie à la Porte, sous Paul Ier. Il connaît à fond ce pays et m'a dit souvent que, dans ses derniers moments, sa défense serait terrible et tout autre qu'on ne le croit. Une autre personne non moins instruite, mais appartenant à l'ordre militaire, m'assure que sans un débarquement on ne peut venir à bout de Constantinople, et ce débarquement, Sire, ne pouvant s'exécuter par la mer Noire, je ne doute pas que Napoléon ne spécule de ce côté sur la flotte russe, et qu'il ne choisisse pour son instrument particulier l'Amiral Tchitchagof qui se trouve dans ce moment à Paris. Déjà nous savons qu'il a obtenu des audiences particulières : Bonaparte lui tournera aisément la tête et s'en servira habilement pour ses fins. Si je ne me trompe, nous verrons partir d'ici quelques officiers russes, pour aller à Paris, concerter un plan contre la Turquie qui ne peut guère être envahie du côté du Balkan, et qui ne peut l'être que difficilement par la Croatie et la Bosnie. Néanmoins il est probable que Constantinople tombera.

Votre Majesté n'a pas idée de toutes les horreurs que l'on a dites de l'inconcevable Amiral depuis son départ : cependant il est toujours Ministre, et sa faveur auprès de l'Empereur est toujours la même. Bien des gens soutiennent que, dans moins d'une année, il sera ici avec la même existence, au moins, qu'il avait en partant. Rien n'est plus possible, surtout si le Maître le veut ainsi, et rien ne pique ma curiosité comme de voir le rôle que va

jouer cet homme extraordinaire. Pour mon compte, c'est-à-dire pour le compte de Votre Majesté, je dors en paix de ce côté, puisqu'il ne me fera jamais que du bien ; je l'avais totalement apprivoisé et je ne sais trop comment.

Par une suite du bonheur que j'ai eu de ne choquer personne, je viens de jouir d'un agrément qui a fait un spectacle diplomatique, et dont je dois informer Votre Majesté. M. le Comte de Saint-Julien, arrivé ici comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté dans mon dernier numéro, a dû choisir un membre du Corps diplomatique pour le présenter à Saint-Pétersbourg. Les premières réflexions ont restreint le choix entre le Baron de Schalten, Ministre de Prusse, et moi ; mais les dernières m'ont donné la préférence. Voici les considérations qui ont déterminé M. de Saint-Julien, et qui ont surtout été pressées par notre ami le Duc de Serra-Capriola. 1° Il ne convient point à un agent de l'Empereur d'Autriche de choisir son présentateur parmi les Ministres des puissances absolument dépendantes de la France. 2° Je suis Ministre d'une Cour liée intimement par le sang avec celle d'Autriche. 3° M. le Baron de Schalten ne fréquente pas toutes les maisons de Pétersbourg, entre autres deux des plus marquantes, celles du Comte de Strogonof et celle de la Princesse Galitzin-Waldemar, dame du portrait, mère de la jeune Comtesse de Strogonof : au contraire le Ministre de Votre Majesté est partout. En conséquence, Sire, M. le Comte de Saint-Julien est venu chez moi me prier, dans les formes, de le présenter dans toutes les maisons, ce que j'ai fait avec

beaucoup de plaisir, non cependant sans quelque crainte que ce choix ne parût aux Français une bravade capable de nuire à M. de Saint-Julien; mais c'était son affaire, et comme ils n'ont aucune colère contre moi, ils n'ont rien dit. Tout s'est passé à merveille ; un Ministre autrichien (quoique non avoué) présenté dans cette ville et dans ces circonstances, sous les yeux d'une ambassade française, par le Ministre de Votre Majesté, est un spectacle qui a dû exciter quelque étonnement parmi les spectateurs. Je renvoie très respectueusement à Votre Majesté tout ce qu'il peut avoir de flatteur pour moi.

Nous sommes toujours ici dans la crise d'une banqueroute. Pour faire compter à ma femme mille livres en Piémont, il m'en a coûté ici mille roubles. Tout le monde se regarde et personne ne sait où nous serons conduits.

La lettre apportée par le Comte de Saint-Julien est tout à fait fraternelle. L'Empereur d'Autriche se met entre les mains de celui de Russie, et le prie de prendre lui-même les 400,000 hommes où il voudra. Le porteur a été fort bien reçu, et d'abord il avait été conclu que l'affaire se terminerait ici ; mais, depuis le départ de l'Empereur, le Chancelier de l'Empire se montre plus difficile et M. de Saint-Julien a su que le Prince Galitzin, qui commande en Russie, avait reçu l'ordre de demeurer. Ce qui oblige le premier à faire partir sur le champ un courrier.

L'Empereur est parti hier vers une heure après-midi pour Twer, où réside la Grande-Duchesse Catherine, sa sœur, et de là il se rendra à Moscou, et à Thula où est

la grande manufacture d'armes. Qui sait si ce voyage n'a pas pour but, au moins en partie, de se délivrer ici des fatigues de la délicatesse?

La Grande-Duchesse Catherine se lève à 6 heures du matin, fait la ménagère dans sa maison, reçoit à dîner ceux qu'elle juge à propos, les congédie après dîner, examine les comptes de sa maison, enseigne le Russe à son mari, soupe tête à tête et se couche à dix heures. C'est ce qu'on appelle, en style familier, une fine mouche; mais elle a bien du monde contre elle, entre autres tous les amis de sa belle-sœur, qu'elle a le malheur de ne pas aimer.

Je puis avoir l'honneur de donner à Votre Majesté, comme très prochaine, une révolution entière dans le Ministère. On y reconnait déjà quelques formes françaises; presque en même temps, on compte sur l'apparition du code civil, enfanté avec douleur depuis quelques années, et qui est enfin sur le point de voir le jour. Il contient sur les successions quelques dispositions favorables aux femmes, qui choqueront, à ce qu'on m'assure, les idées russes et pourront causer du trouble. J'aurai soin de tenir Votre Majesté au fait de tout. Il ne me reste aujourd'hui que le temps de mettre à ses pieds le très profond respect avec lequel je suis, etc.

P. S. — La nouvelle de Bessarabie ne m'avait pas été donnée d'une manière parfaitement exacte. C'est la cavalerie seulement que le Prince Bagration a renvoyée sur la rive gauche du Danube, par l'impossibilité absolue de la faire subsister de l'autre côté; mais l'infanterie

a reçu l'ordre d'avancer. — Avancer contre les Turcs sans cavalerie ! C'est une entreprise hasardeuse. A la vérité on a conservé plusieurs régiments de Cosaques ; mais il y a toujours beaucoup de dangers.

Peu de jours après M. le Comte de Saint-Julien, nous avons vu arriver en courrier le Marquis Scarampi, sujet de Votre Majesté, Officier de S. M. l'Empereur d'Autriche, expédié par le Maréchal de Bellegarde. J'ai été ravi de voir ici un sujet de Votre Majesté ; et tout de suite nous avons fait, mon frère et moi, ce qui dépendait de nous pour lui rendre agréable le séjour de cette grande ville : il commençait à y prendre beaucoup de goût, et Madame la Princesse Tcherkaski, dont la maison est tout à fait celle de mon frère, nous avait tous priés à un dîner d'amis qui devait être fort agréable, lorsque le Comte de Saint-Julien s'est trouvé dans le cas d'expédier subitement un courrier. Celui qu'il attendait de Vienne, d'un moment à l'autre, n'était point arrivé. Le Marquis est obligé de repartir à son grand regret ; il aurait envie d'être attaché à la Légation autrichienne, mais je doute qu'il sache le Français assez parfaitement pour une ville où les Anglais seuls ont droit de faire des solécismes. Nous sommes bien contents de lui, et j'espère aussi qu'il n'est pas mécontent de nous.

296

A Mme la Baronne de Morand, née de Costa, sa belle-sœur.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) décembre 1809.

Vous venez de me donner une belle preuve, ma très aimable sœur, de la sagesse de la maxime avancée par feu Madame de la Sablière, que *lorsqu'on est assailli par une tentation, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de succomber*. Combien j'aurais été malheureux, si vous n'aviez pas succombé à celle de m'écrire !

J'aurais perdu l'occasion de me disculper auprès de vous d'un très grand crime, celui de vous oublier ; c'est un reproche que je n'ai jamais mérité, et que je ne mériterai jamais, vous pouvez en être bien sûre ; votre image vénérée est au premier rang de ces fantômes aimables que mon imagination évoque sous le pôle pour me rendre heureux, autant que je puis l'être, par les souvenirs, hélas ! J'ai perdu pour toujours la douce société qui a fait le charme de mes belles années. Le tremblement de terre a creusé un fossé immense entre elle et moi. Mais vous ne sauriez croire, Madame, combien le temps et la distance opèrent peu sur ma mémoire. Il y a peu de temps que j'ai longuement parlé de vous et de tout ce qui vous appartient avec un Européen qui vous a

vue je ne sais où. Il m'a dit formellement que vous étiez toujours belle: ce que c'est que l'habitude! J'ai pris un vif intérêt au mariage de la charmante Flavie. Si je ne vous ai jamais écrit, c'est qu'il n'est pas possible d'écrire à toutes les personnes qui nous intéressent; c'est que Sa Majesté le Hasard décide d'une infinité de choses; enfin, Madame, le cœur n'est pour rien dans tout cela. Il a sa mémoire, comme vous savez, et vous ne pouvez jamais en être effacée. Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de votre famille que je serre sur mon cœur, comme si je la connaissais. Je conçois parfaitement l'inactivité de votre cher Edouard et l'inutilité de ses talents, mais je conçois peu Alphonse à Valladolid. Bon Dieu!

Cependant, je suis bien ici, moi! Pourquoi un autre ne serait-il pas à Valladolid. Ce raisonnement me paraît fort, et j'ai bien peur de m'être étonné comme un nigaud; peu m'importe au fond, car le titre que je crains le moins dans le monde, c'est celui de nigaud. Ceux qui vous ont dit que mon Rodolphe est *un très beau garçon* sont des calomniateurs; mais il est vrai qu'il ressemble assez à un très beau portrait, ce qui n'est pas du tout la même chose. Tel qu'il est pour la figure, il est au moins *très bon garçon*, et je puis même vous le dire fort estimé ici. Il a fait deux campagnes, l'une dans l'eau, et l'autre dans la glace; il n'en a point été enrhumé, et les balles qui se sont promenées autour de lui au point d'emporter le fourreau de son sabre, me l'ont cependant laissé tout entier. Il se met à vos genoux, ainsi que mon frère, qui est infiniment sensible à votre souvenir. Il a ici un état

fort agréable ; il est Colonel, Membre honoraire du département de l'Amirauté, et directeur du Musée. Ce dernier titre renferme toute la partie scientifique, bibliothèque, plans, machines, etc. Mon petit Rodolphe est Chevalier-Garde ; c'est un service extrêmement brillant, mais fort coûteux, ou pour mieux dire, écrasant dans ma position ; il le sera moins à mesure que le jeune homme avancera en grade : il n'y en a que trois dans ce Corps : Cornette, Lieutenant et Capitaine. Ce dernier est Colonel dans l'armée. Lorsque mon fils y entra, il y a trois ans, il était vingt-troisième Cornette ; aujourd'hui il est le troisième : j'attends des remuements avec impatience.

Vous plaît-il savoir quelque chose de moi ? Je vous dirai ce que j'ai dit à tant de personnes. Je suis aussi heureux qu'on peut l'être quand on est malheureux. On me comble de bontés. Je jouis d'une infinité d'agréments. Mais..... mais regarder au midi ! Cette séparation terrible est si bien confirmée par les circonstances que je ne vois, de longtemps du moins, aucun moyen imaginable d'y mettre fin. Cela est cruel, plaignez-moi, et tout sera dit J'ai été ravi de ce que vous me dites de mes filles : je compte bien, à vous dire la vérité, sur quelques exagérations de l'amitié, mais j'espère aussi qu'il y a du vrai dans votre relation.

Bonne Clémentine, est-ce bien vrai ? Ne me faites pas d'histoires.

Embrassez tendrement de ma part le frère Joseph : il n'y a, je crois, point de mal à cela ! Invitez-moi de temps en temps à vos soirées de Confignon. Mes oreilles tinte-

ront sûrement. Il me semble que la terre de Coufignon a fait tort à celle de Saint-Giraud; il en résulte que mon imagination ne sait où vous chercher, car je n'ai jamais vu votre séjour d'à présent : je ne puis me flatter de vous y voir jamais. Si cependant je voyageais encore sur ces belles plages, comment vous prouverais-je que je suis votre beau-frère? Vous ne me reconnaîtriez plus. Je suis vieux comme un violon de Crémone. Le plus sûr, je crois, serait de me présenter à pied, et de demander l'hospitalité, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. Vous diriez sûrement : *Faites entrer ce pauvre homme. Mais voyez donc, mon cher ami, il prononce précisément comme notre beau-frère le Scythe.* — Bonjour, excellente Clémentine, je vous remercie de nouveau de votre aimable lettre. Ne doutez jamais de mon tendre et éternel attachement.

JOSEPH.

Si je puis être utile à Monsieur Termain, il est bien recommandé. N'écrivez-vous pas à votre excellent frère? Parlez-lui de moi. Je ne sais pourquoi je ne lui écris pas. Lui, de son côté, ne me dit mot. Le sacré baptême et l'auguste mariage sont entrés je ne sais combien de fois chez lui sans qu'il m'ait invité. Pensez si je serais allé ! — Dieu le bénisse et tout ce qui l'intéresse ; il sera toujours pour moi au premier rang de tout ce que j'aime et de tout ce que j'estime le plus dans l'univers.

297

† *A la Reine Marie-Thérèse d'Este,*
Reine de Sardaigne.

Saint-Pétersbourg, décembre 1809.

MADAME,

Londres et Trieste m'étant fermés, il ne me reste d'autre voie que celle de Constantinople pour faire arriver une lettre en Sardaigne. Dans cette position embarrassante, j'ai pensé que je ne pouvais rien imaginer de mieux que de faire parvenir cette lettre sous le couvert de Votre Majesté, entre les mains de son auguste sœur l'Impératrice d'Autriche. J'y trouve moi-même l'occasion très flatteuse de me mettre aux pieds de Votre Majesté, et de lui présenter directement l'hommage de mon très respectueux dévouement.

Ce n'est point sans une profonde douleur, Madame, que nous avons vu s'évanouir un nouvel espoir, en apparence si fondé : cependant, au milieu de si grands malheurs, on peut encore féliciter Votre Majesté de ce que les choses ne sont pas allées aussi mal qu'on a pu le craindre légitimement. François Ier disait : *Tout est perdu, fors l'honneur ;* François II a sauvé, avec l'honneur, dix-huit millions de sujets fidèles, et ses armées n'ont succombé qu'à la magie, heureusement passagère, qui entraîne tout.

Je suis mortellement fâché de voir Votre Majesté confinée d'une manière si peu digne d'Elle; mais d'un autre côté, Elle est indépendante, et n'est point exposée à faire le voyage de Paris. A cette consolation, qui est certainement très grande, Elle en joint une autre encore plus chère à son cœur, faite pour adoucir tous les chagrins : la réputation de son auguste fille, Madame Béatrix, s'étend déjà de tous côtés; son esprit, ses grâces, sa bonté, sa pénétration, ont fait l'admiration de tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher. En prêtant une oreille avide aux louanges les plus désintéressées, je me suis souvent rappelé avec un extrême intérêt le temps où j'amusais son aimable enfance, lorsque, avec ma vue basse, je rencontrais sa poupée suspendue dans l'embrasure d'une porte. C'était hier, à ce qu'il me semble; aujourd'hui elle pourrait commander à des hommes, et même les instruire. J'exprimerais difficilement à Votre Majesté la part que je prends au plus grand bonheur dont Elle puisse jouir.

Je n'ai point l'honneur d'être personnellement assez connu de Votre Majesté, pour me permettre d'ajouter d'autres considérations sur un état de choses que je ne crois point sans remède, malgré l'aspect lugubre qu'il présente dans ce moment. Je me borne donc à supplier Votre Majesté de vouloir bien agréer, avec sa bonté ordinaire, l'intérêt sans bornes que je ne cesserai de prendre aux moindres événements liés de quelque manière à son sort et à son bonheur, et le très profond respect, etc.

298

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, décembre 1809.

SIRE,

L'Empereur a été reçu à Moscou avec des transports de joie véritablement attendrissants. Parti d'ici le 10 (vieux style) après midi, il était arrivé le lendemain à Twer à dix heures du soir. La distance est de 460 verstes ; voilà ce qu'on peut faire dans un traîneau découvert qui ne portait que lui et son Grand Maréchal. Le lundi 16, il est arrivé à Moscou, où il est entré à cheval absolument seul, n'ayant pas même un domestique à sa suite. Il a marché, depuis la porte de la ville jusqu'au Palais et à l'Eglise du Kremlin (ancienne résidence des Czars), au milieu de deux cent mille hommes qui serraient son cheval. A peine l'Empereur pouvait avancer. On se jetait sur lui, au pied de la lettre. On baisait sa botte, les harnais, la tête de son cheval. On lui prodiguait une foule d'expressions tendres reçues dans la langue russe : *papa*, *bel empereur*, *ange*, etc. C'est au milieu de ce cortège et de ces acclamations qu'il est arrivé, en pleurant de joie. Son séjour n'a plus été qu'une succession de réjouissances. La noblesse et les marchands lui ont donné des bals. Il en a donné un

à son tour, et il a bien voulu, en dérogeant à son premier projet, passer à Moscou le jour de sa naissance ; de sorte que c'est l'Impératrice qui a fait les honneurs, et qui a donné aux trois premières classes de l'Empire, le bal et le souper d'usage ce jour-là. L'Empereur s'étant rendu au théâtre, on y joua une pièce russe qui avait beaucoup de rapport à la circonstance. Mais comme S. M. n'aime point qu'on la loue en face, on avait cru devoir supprimer un couplet qui se rapportait trop directement à Elle ; mais l'assemblée a demandé le couplet à grands cris, et a forcé l'artiste de le chanter. Enfin, rien n'a manqué au triomphe paternel de S. M. I. Les fêtes ont fini par un grand bal masqué donné par l'Empereur, à la suite duquel il a dû partir, dans la nuit du 25 au 26 (nouveau style). On lui a donné un spectacle d'un genre singulier, et qui n'appartient qu'à ce pays. L'immense ville de Moscou renferme des étangs qui peuvent s'appeler lacs. On a choisi l'un des plus grands, dont on a ôté la moitié de la glace, qu'on a emportée sur des chariots. Sur cette moitié dégagée, on a établi une infinité de chaloupes illuminées. et sur l'autre partie une foule d'enfants du peuple, couverts de lumières, patinaient en tous sens. On dit que cette double illumination mobile formait un coup d'œil admirable. L'Empereur a dit qu'il se repentait de n'avoir pas vu assez son bon peuple de Moscou, mais qu'à l'avenir ses visites seraient plus fréquentes. C'est ce que nous verrons.

Ce voyage, Sire, a l'air d'un impromptu ou d'un à-propos ; mais pour moi, je le crois médité d'avance et

fait dans des vues profondes. Si je ne me trompe beaucoup, l'Empereur a voulu parler à de certaines personnes qu'il ne voulait pas faire venir ici. Il a eu une longue conférence avec le Comte de Rostopchin, fort connu de Votre Majesté; si ce personnage rentre dans les affaires, ce qui me paraît probable, il en amènera sûrement d'autres à sa suite.

L'Ambassadeur de France a vu ce voyage de Moscou avec beaucoup de déplaisir. J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté la déclaration expresse par lui faite à l'Empereur, « qu'il avait ordre de son Maître de ne jamais s'éloigner pendant vingt-quatre heures de S. M. I. » Cependant l'Empereur lui a échappé, en ne parlant d'abord que de la visite à sa sœur, et sans doute encore par d'autres mesures que j'ignore. J'ai lieu de croire qu'il y a eu quelques Notes d'échangées avant son départ; mais enfin il est parti seul. Qui sait si Caulaincourt échappera à une tempête de Paris, pour n'avoir pas su accompagner l'Empereur à Moscou? Ce qu'on pourrait dire ici, c'est que le Prince Kourakin n'est pas de toutes les courses qui se font en France ou hors de France: mais on peut douter que ce raisonnement fût trouvé bon.

Me trouvant le 24 au bal donné par S. M. l'Impératrice, je causais avant le souper, à côté d'une table de jeu, avec deux personnages graves de l'antique roche de Russie, très instruits et très attachés à leur pays; je leur parlai de la douce et brillante réception faite à S. M. I. par les habitants de Moscou. A mon grand étonnement, je ne les trouvai point aussi chauds que je

l'aurais imaginé sur une scène qui me paraissait si attendrissante. Eux, au contraire, auraient voulu qu'elle n'eût pas eu lieu. Ils prétendaient que ces voyages font toujours plus de mal que de bien, parce qu'ils arrêtent le mouvement des affaires, et qu'ils les accumulent d'une manière qui embarrasse ensuite excessivement le Souverain. Ils me dirent d'autres raisons qui ne me persuadèrent guère ; mais les opinions des hommes sont étranges et dans leur espèce et dans leur variété.

Le change se soutient au point que j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté. Elle se trompera très peu en prenant, tous frais faits, les roubles de Russie pour des livres de Piémont. Je voudrais être sûr que le mal n'empirera pas. Le besoin d'argent est extrême ; cependant le luxe va son train sans s'inquiéter de rien, quoique ses extravagances et son incurie suprême mènent ce pays à une révolution inévitable. La noblesse jette l'argent, mais cet argent tombe dans la main des gens d'affaires, qui n'ont plus qu'à couper leur barbe et à se procurer des grades pour être maîtres de la Russie. La ville de Pétersbourg appartiendra bientôt tout entière au commerce. En général, l'appauvrissement et l'affaiblissement moral de la noblesse sont les véritables causes de la révolution que nous voyons. Cette révolution se répétera ici, mais avec des circonstances particulières ; je puis avoir l'honneur d'assurer Votre Majesté, que la Russie présente à l'œil de l'observateur le sujet d'une foule de réflexions intéressantes, car elle ramène le moyen âge sous nos yeux, et nous fait voir en réalité ce que nous n'avions vu que dans l'histoire. Mais cette

révolution, qui peut s'appeler naturelle, se combinant avec celle de notre siècle, qui est abominable, les choses se sont compliquées d'une manière qui exige une extrême attention.

Le sort de S. M. le Roi de Suède déposé est enfin décidé. Il part avec toute sa famille sur une belle frégate, *l'Eurydice*, qui le porte à Stralsund. Son départ a été décidé au moment même où l'on a appris de Paris que le Roi ne serait point inquiété en Suisse, où il veut se rendre. Le traitement que lui font les Etats est de soixante mille rixdallers par an ; mais il a cinq millions de notre monnaie à lui, et sa mère lui en laissera dix, de manière qu'il sera un très grand seigneur. Je ne sais même si cette fortune ne sera pas trop grande en Suisse. J'aurai, au surplus, l'honneur d'avouer à Votre Majesté que cette détermination d'aller se mettre sous la main de Napoléon, après tout ce qui s'est passé, me paraît confirmer notablement le système de ceux qui ont prétendu qu'il y avait dans cette tête, d'ailleurs si respectable, quelque fibre un peu hors de place. Je ne puis concevoir une telle confiance. Je suis porté à croire que ce Prince est attiré en Suisse par des illuminés qu'il espère y trouver. Toujours, et surtout dans ces derniers temps, il s'est fort occupé des idées de ces sortes d'hommes. Au château de G..., il ne lisait que la *Bible* et un commentaire allemand sur l'Apocalypse, intitulé *Die Siegsgeschichte, der christlichen Religion in einer gemeinnützigen Erklærung der Offenbarung Johannis ;* in-8°, Nuremberg, 1799 (date que Votre Majesté est priée de retenir). Ce livre, composé par un certain

Young qui ne s'est pas nommé, n'est que l'explication d'un autre composé en 1745 par le Docteur Bengel ; et il a pour but de prouver que tout ce que nous voyons aujourd'hui est prédit mot pour mot dans l'Apocalypse, mais que surtout la destruction de l'Église romaine était l'une des prédictions principales contenues dans ce livre. Votre Majesté sera peut-être curieuse de connaître le passage de ce livre où l'auteur prédit la destruction de la papauté pour l'année courante 1809, d'après ses calculs apocalyptiques. Le voici mot à mot :

« *Im Jahr* 1143 *wurde Pabst Celestin der zweite ganz* « *allein und ohne Wiederspruch von den Cardinalen ge-* « *wœlt, die Stadt Rom war nun auch unterjocht :* 666 « (nombre de la Bête, Ap., XIV, 18) *zu* 1143, *macht* « 1809, *Was dann geschieht das wird die Zeit lehren,* « p. 406 ».

Mes calculs sont un peu différents, mais je me contente de narrer les faits à Votre Majesté. Non seulement le Roi de Suède s'est pénétré de ce livre, mais il y a vu, à ce qu'on m'assure, qu'il devait jouer un rôle dans la grande révolution qui se prépare. Qui sait s'il ne se rend pas en Suisse pour être plus près du théâtre où il doit monter ?

Quelques personnes de ma connaissance sont fort ébranlées par ces livres allemands, d'autant plus que les auteurs s'appuient sur des calculs astronomiques extrêmement curieux. Ces personnes m'ont prié de leur donner mon avis à cet égard ; mais je ne sais si mes devoirs de plus d'un genre m'en laisseront le temps. Je suis parvenu seul, dans ma solitude de Savoie, à lire cinq

langues en courant; mais pour deux autres, le grec et l'allemand, je m'y suis pris trop tard, de manière que je n'ai pu acquérir la même aisance. Il faut réfléchir et lire lentement, ce qui fait que je n'entreprends pas la lecture d'un gros livre allemand sans une certaine répugnance; pour répondre, il en faudrait lire plusieurs. J'essayerai cependant. J'ai pensé que ces détails pourraient peut-être intéresser Votre Majesté; si je me trompe, je la prie de m'excuser.

S. M. I. ayant bien voulu donner encore à son fidèle peuple de Moscou le jour de sa naissance (12/24), son séjour a fini par un bal masqué qu'Elle a donné à toute la ville ce jour-là. A deux heures du matin du 13, Elle est montée dans son traîneau; et le 15, à dix heures du soir, Elle était dans son Palais de Saint-Pétersbourg, après s'être détournée pour aller voir sa maman à Gatschina, visite qui lui a pris environ deux heures. L'Empereur a donc pu dire: *J'étais hier à Moscou*, et il a parcouru sept cent quatre-vingts verstes (plus de cent cinquante lieues de vingt-cinq au degré) en quarante-deux heures. Je crois qu'il n'y a pas d'exemples d'une pareille célérité. On parlait du voyage de l'Impératrice Élisabeth et de celui d'un Prince Dolgorouki en cinquante-deux heures. Tout cela disparaît. Un nombre infini de chevaux étaient prêts sur toutes les stations. Plus de vingt traîneaux ont accompagné l'Empereur jusqu'ici. En plusieurs endroits, les conducteurs n'ont pas voulu dételer, et ont doublé les stations malgré les instances de l'Empereur. A Moscou, il ne lui a pas été possible de rien dépenser: la noblesse et le commerce

ont fourni à tout avec une profusion et une magnificence sans égales. Enfin, Sire, jamais on n'a vu de réception plus filiale et plus attendrissante. L'Empereur en a été extrêmement touché. Il a dit qu'il se repentait d'avoir si peu vu sa ville de Moscou, et il a pris l'engagement de la voir tous les ans : on m'assure même qu'il a promis d'y passer chaque année ce même jour solennel de sa naissance. Il a ordonné qu'il y aurait toujours un appartement arrangé au Kremlin, et une grande livrée prête, comme si S. M. était présente. Si j'avais eu l'honneur de conseiller S. M. I., j'aurais pris la liberté d'élever quelques doutes sur la convenance de l'engagement perpétuel. Il arrive des choses si extraordinaires dans le monde, et la girouette populaire est si mobile, qu'il vaut mieux, je crois, n'être jamais gêné. Du reste, il me semble que cette visite est bien touchante, et qu'elle montre bien à ce grand Souverain le parti qu'il peut tirer de son peuple.

Votre Majesté apprendra, sans doute avec étonnement, que je n'ai pu lire que le 26 de ce mois (n. s.) la bulle du pape du 10 juin, qui excommunie Napoléon ; et même je ne l'ai lue qu'en français, dans un papier public imprimé à Londres, tant on fait ici bonne garde. Voici une des grandes époques du monde. Il ne paraît pas que ce clergé, qui montait si courageusement sur l'échafaud il n'y a que deux jours, ait fait seulement mine de résister dans ce moment : je ne sais comment il a conçu cette affaire. Peut-être qu'il s'est appuyé d'une maxime gallicane, que *nulle bulle n'a de force, si elle n'a obtenu le* Pareatis *dans l'État.* Je ne sais si Votre Majesté a

fait attention à une chose bien remarquable : la résurrection de la franc-maçonnerie dans toute la France, et l'ouverture d'une loge à Rome au moment même où l'on s'emparait de la personne du Pape (circonstance rappelée dans la bulle). Votre Majesté pense bien que le plus soupçonneux et le plus jaloux des hommes ne permettrait pas, dans ses États, la réunion de trois ou quatre personnes, s'il ne savait ce qui se passe, et s'il ne l'approuvait pas. Ainsi, toutes ces loges ne peuvent être que des instruments approuvés. Il est chef d'une grande société *qui le mène*, mais il faut aussi que Votre Majesté remarque une chose non moins importante : c'est qu'il ne cherche point à détruire officiellement (s'il m'est permis d'employer cette expression) la religion catholique : au contraire, sa prétention est de la maintenir dans tout son extérieur, et de se dire lui-même catholique, de manière qu'il n'admet légalement aucune autre religion ; or, cette prétention, qui semble une pure comédie (et qui l'est en effet par rapport à lui), jointe à l'abaissement du Pape, à la réunion de la Hollande, qui ne saurait tarder, et à d'autres changements qui ont et auront lieu en Allemagne, produira un résultat entièrement différent de celui qu'on pourrait imaginer. Je ne nie pas cependant qu'il ne faille s'attendre à de grandes secousses ; et en réfléchissant, par exemple, à ce que j'ai entendu dire à Venise au Cardinal Maury, qui joue maintenant un rôle dans cette nouvelle Église, je suis porté à croire qu'il sera question du mariage des prêtres. Personne ne peut prévoir jusqu'où s'étendra l'ébranlement ; mais quoique le bon sens n'aperçoive aucun remède

hors de la France, il y en a cependant dans la France et dans la nature des choses. Cette époque ne ressemble à aucune, et personne ne doit se laisser éblouir.

Je ne sais si Votre Majesté connaît la vie de Souwarof, écrite en France par un M. Lavergne, Officier de cavalerie. C'est un livre composé sur d'excellents mémoires, et tout le monde lui rend justice ici. Il a été sévèrement défendu à Paris, j'ignore pour quelles raisons. Votre Majesté y lira l'anecdote suivante, qu'on a commentée ici, devant moi, en fort bonne compagnie. Après la malheureuse affaire de Zurich, dont les causes ont tant fait parler, Mylord Minto partit de Vienne et vint à Augsbourg, où se trouvait alors le Maréchal, pour le prier de s'arreter. Souwarof lui répondit qu'il ne le pouvait sans ordre de son Maître, et il dépêcha un courrier. Paul 1er lui manda « qu'il eût à demander officiel-« lement à l'Autriche si elle voulait rétablir le Roi de « Sardaigne et la République de Venise ; et qu'à ce « prix, non seulement, lui, Souwarof, resterait, mais « qu'une nouvelle armée serait envoyée sans délai ». L'Autriche refusa, et Souwarof partit. On rend justice ici à la vérité de ce fait. Les temps ont bien changé, mais le mal est fait. Depuis que les temps, et surtout les conversations de M. le Comte de Saint-Julien, nous ont parfaitement mis au fait des derniers malheurs, on juge mieux de l'inévitable arrêt qui écrase l'Europe dans ce moment. Quand on songe à cette invasion de l'Italie, faite contre toutes les règles du sens commun ; quand on voit surtout que les Autrichiens rendus à Ratisbonne, ne savaient pas où était Bonaparte, qui les touchait de

la main, et qu'une armée inactive de quarante mille hommes, placée sur la gauche du Danube, entendait le bruit du canon sans pouvoir remuer et sans savoir de quoi il s'agissait, on est tenté d'abord de se livrer à la colère et au sarcasme ; mais il me semble que tout bon esprit doit bientôt se calmer, et reconnaître que tous ces événements sortent du cercle ordinaire des choses. Wagram est la répétition de Marengo. C'est le vainqueur qui rend les armes.

J'ai achevé paisiblement ma tournée avec M. le Comte de Saint-Julien, sans qu'il me soit venu aucun signe de désapprobation, même de la part de l'Hôtel de France. Je n'aurais demandé ni même désiré cela ; mais puisque la chose s'est présentée d'elle-même, je m'y suis prêté tout simplement. On appelle ici des *organes*, les personnages diplomatiques qui ne déploient pas de caractère. Ce badinage est fondé sur une expression employée dans les lettres de créance du Baron de Steddingk. M. de Saint-Julien étant aussi un *organe*, il y avait concurrence à l'Ermitage pour le pas ; mais quoique le Suédois soit supérieur à l'autre à plusieurs égards, cependant on lui a fait entendre poliment qu'il fallait céder. On ne lui a pas expliqué bien clairement la raison, mais c'est à cause du titre impérial qui appartient au Souverain de M. de Saint-Julien. L'Empereur de Russie entre dans le système de Paris, qui voudrait repousser les Rois à la seconde place et en faire exactement d'anciens Electeurs, à présent que les Empereurs se touchent immédiatement depuis le Japon jusqu'en France. On nous assure dans ce moment qu'*il* se fait prêter serment de fidélité par tous

les Rois qu'il a réunis à Paris. Il n'y a aucun projet imaginable au-dessus de son ambition. J'ai su, par l'Angleterre, qu'un Ministre, je ne sais lequel, lui ayant représenté que le Roi Charles IV manquait de tout dans sa retraite, il avait répondu brusquement : « *Eh bien ! « Qu'il entende deux messes au lieu d'une.* » Les papiers anglais ont parlé ouvertement d'un certain accident d'épilepsie souffert à Vienne, de deux cautères faits par Corvisart et fermés à Paris, contre les instances de ce médecin et d'un autre, et d'un projet de régence éventuelle dont on avait parlé à Paris. Tout n'est pas faux dans ces rapports ; mais ce que je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Majesté, c'est que, lorsque Napoléon partit pour l'Espagne, malgré le sentiment contraire de tout ce qui l'environnait, les véritables faiseurs, Talleyrand, Fouché, etc., établirent formellement, non pas une régence, mais une succession éventuelle sur la tête de Joseph, se proposant, *en cas de malheur*, de faire le lendemain la paix avec l'Espagne ; et Napoléon en ayant eu vent à son retour, ils le lui avouèrent franchement, et finirent par lui faire agréer leur politique. On voit, au travers de cette puissance formidable, les éléments d'un changement inévitable. Ce qui trompe, c'est qu'on les cherche hors de la France, tandis qu'il ne faut les chercher que dans son sein. La prépondérance de la France est inévitable, mais elle peut être changée et modifiée ; et très certainement, Sire, cette prépondérance est appelée à faire beaucoup plus de bien qu'elle n'a fait de mal. Puisse cet heureux changement ne pas se faire attendre !

J'ignore, Sire, si l'influence de Paris a déterminé l'Empereur, déjà porté naturellement aux idées de réforme; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'une nouvelle loi, qu'on pourrait appeler constitutionnelle, vient de bouleverser entièrement le pays, et d'en faire un Empire entièrement nouveau. Cette loi, qui est une brochure, sera bientôt imprimée en allemand et en français; et par la première occasion j'aurai l'honneur de la faire parvenir à Votre Majesté. Je puis, en attendant, essayer de lui en donner une idée générale.

La Russie est gouvernée, sous la suprématie de l'Empereur, par un conseil d'État composé de quarante membres (plus ou moins, car le nombre précis ne m'est pas encore connu), divisé en quatre sections: 1° lois; 2° guerre; 3° affaires civiles et ecclésiastiques; 4° économie de l'Empire. Chaque section est régie par un président, qui ne peut être Ministre. Chaque section a son secrétaire, qui a le titre de *secrétaire d'État*, et tous les quatre sont les aides, ou, pour s'exprimer plus exactement, les substituts d'un haut secrétaire qui est *secrétaire d'Empire* (c'est le *Maret* de Russie): cette place devient la plus importante de l'État. Les Ministres correspondent avec les sections pour tous les ordres et établissements nouveaux, et avec l'Empereur pour la partie exécutive seulement; de manière que tous les ukases qui seront des *de motu proprio*, ou qui statueront sur des objets nouveaux, ne seront plus contresignés par les Ministres, mais par le secrétaire général (*et plus bas, Maret, Duc de Bassano*).

Le secrétaire d'Empire est un M. Speranski. C'est une

de ces fortunes qu'on ne voit que dans ce pays-ci. Il est *popowitch* (fils de prêtre), c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus bas. Il a de l'esprit, de la tête, des connaissances, et surtout une grande connaissance de sa langue, ce qui n'est pas extrêmement commun en Russie. Dans une seule conversation que j'ai eue avec lui, j'ai vu qu'il était sectateur de Kant. Chez le Grand Maréchal, et surtout devant la femme de ce personnage, il vante les Jésuites et leur éducation ; mais dans le Cabinet de l'Empereur, je suis porté à croire, avec des gens bien instruits, qu'il exécute les ordres de la *grande secte* qui achève d'expédier les Souverainetés.

Lorsque, dans une affaire importante, il y aura division entre une section et le Ministre qui en dépend, l'affaire sera portée au *Plenum*, qui sera présidé par l'Empereur, et en son absence par le Chancelier de l'Empire.

Le premier département du Sénat, qui était administratif, se trouve supprimé par le nouvel arrangement, et c'est une révolution formelle : malgré le discrédit et l'affaiblissement de ce corps, enfant malheureux de Pierre Ier, qu'on appelle *Grand*, il n'était pas néanmoins totalement inutile, et dernièrement encore il a sauvé, par sa constante opposition, le Gouverneur de Saratof, injustement accusé. Le Sénat, composé de vieillards qui avaient fini leur carrière et qui n'attendaient rien de la Cour, avait ainsi une sorte d'indépendance modérée qui lui permettait d'arrêter quelquefois, et jusqu'à un certain point, le mouvement d'ouragan naturel à cette sorte de Gouvernement. Aujourd'hui l'opposition, étant transportée dans le Conseil d'État, disparaît entièrement ; de

manière qu'il n'y aura plus de contrepoids, je dis de simple avertissement et de retardement, tel qu'il peut exister dans une Monarchie qui ne doit point admettre le *veto*.

L'antipathie que Votre Majesté observera dans toutes les monarchies entre la Cour et la magistrature est bonne et utile, comme tout ce qui existe généralement. Partout Votre Majesté entendra la magistrature accuser la Cour de corruption et de despotisme aveugle; et partout Elle entendra la Cour accuser la magistrature de pédantisme et de démocratie. Ces reproches, Sire, feraient rire Dieu, si Dieu riait. Lorsqu'il créa ces deux éléments, *Il vit qu'ils étaient bons*, comme le feu et l'eau, l'un et l'autre parfaits en eux-mêmes, et cependant d'une nature si opposée, que, s'ils viennent à se mêler, il faut nécessairement que l'un détruise l'autre et demeure seul. Heureusement Dieu est au-dessus du feu et de l'eau, comme le Souverain est au-dessus de ses deux principaux agents, *les armes et les lois*, dont il ne peut détruire l'un sans être lui-même détruit par l'autre. Il me semble donc que S. M. I. tente une expérience fort dangereuse; mais ce que nous appelons la *nature* a souvent des moyens cachés de corriger les fautes des hommes. Je ne crois pas plus à cette nouvelle Constitution qu'à toutes les autres, qui me paraissent depuis longtemps de purs enfantillages. Je me suis amusé à écrire cette année une dissertation pour établir que les hommes ne peuvent créer ce qu'ils appellent des lois constitutionnelles ou fondamentales, et que par cela même qu'elles sont écrites, elles sont nulles. J'ai rassemblé une foule de raisons

philosophiques, religieuses, et expérimentales ou historiques. Le tout a singulièrement frappé un très petit nombre de bons esprits que j'en ai rendus juges. Si j'avais eu des copistes, j'aurais eu l'honneur d'en faire hommage à Votre Majesté.

On annonce, au Sénat ainsi mutilé, une nouvelle organisation et de grands privilèges. Je ne manquerai pas d'informer de tout Votre Majesté.

Je viens encore, Sire, d'obtenir dernièrement un succès assez marqué. Il existe à Genève, ville où l'on a beaucoup de bonté pour moi, une dame C..., Russe d'origine, et fille d'un ancien ami de Pierre Ier, et en cette qualité elle jouissait d'une pension de cent ducats que le feu Comte de Woronsof avait demandée pour elle, lorsque ses voyages l'avaient conduit, il y a longtemps, à Genève. Cette pauvre dame, devenue octogénaire, et portant un des meilleurs noms de Genève, a été complètement ruinée par la subversion de la France, de manière que sa pension était devenue pour elle un objet essentiel. Malheureusement, une mesure générale d'économie l'avait fait supprimer avec mille autres, il y a trois ans, sans que les efforts de Madame C.... et de ses amis aient jamais pu lui obtenir seulement une réponse. Dernièrement, il passa dans la tête d'un excellent ami que j'ai dans ce pays de demander à Madame C... une nouvelle lettre pour S. M. I., qu'il m'a envoyée avec prière de lui donner cours et de l'appuyer. J'ai senti, au premier coup d'œil, le singulier solécisme d'une demande partant, à cette époque, de l'une des principales villes de France et présentée par le Ministre de Votre Majesté. J'ai beau-

coup délibéré, mais des raisons très puissantes m'ont enfin déterminé à donner cours à la lettre de Madame de C..., accompagnée d'une autre de moi, qui est, je crois, la chose que j'ai le plus travaillée dans ma vie. Cette lettre fut reçue de la manière la plus aimable; mais ensuite je n'entendis parler de rien pendant plus d'un mois; de sorte que j'écrivis à Genève qu'il me restait peu d'espérance, et que je n'osais pas insister. J'ai eu le plaisir de me tromper : la pension a été rétablie, et le Chancelier de l'Empire m'en a fait part lui-même à la Cour.

Puisque je me trouve ici, Sire, il est naturel que je sois flatté de ces petits succès ; mais je supplie toujours Votre Majesté de vouloir se rappeler que tous les succès possibles en Russie ne me rendront jamais moins son sujet. Malgré les espérances légitimes que j'aurais dans ce pays, malgré les plaintes, bien ou mal fondées, qui sont parvenues souvent et trop souvent à Votre Majesté, malgré l'amertume de ma situation sous le rapport de mes affections les plus chères, jamais je ne préférerai rien au service de Votre Majesté ; car je ne lui ai pas prêté serment à condition qu'Elle serait heureuse et que je serais content. Le serment n'a point de condition, et n'en aura jamais. Mon grand désir serait qu'Elle pût voir cette Légation de près. Elle verrait dans l'intérieur des choses dures, et qui ne m'ont réellement affecté que dans les commencements, où elles avaient plus d'une suite grave : mais, dans le monde et à la Cour, Elle serait assez contente. Trois choses ont manqué à cette Légation : en premier lieu, cette espèce de courage qui naît du sentiment de la faveur et de la confiance. J'ai soupiré plus

d'une fois, Sire, en lisant, dans les premiers temps de mon séjour ici, ces longues instructions où je voyais percer clairement la crainte que je ne me permisse ici des démarches hasardées. C'est certainement le contraire que Votre Majesté aurait pu craindre légitimement. Aussi l'homme qui a dans ce pays le plus de génie et d'expérience disait, en parlant de moi : « Il a une trop grande idée de sa faiblesse. » En second lieu, il me manque une maison et une existence indépendante. Sous ce double rapport, j'ai dû lutter contre des désavantages immenses. Enfin, Sire, il m'a manqué un secrétaire. et même deux. Je suis bien au-dessous de ma besogne dans le monde et dans le cabinet; ma correspondance, en particulier, souffre notablement de ce défaut de secrétaire. Mon défaut est une surabondance d'idées, dont je ne suis pas maître pendant que le torrent coule, mais que je réprime aisément lorsque je puis revenir sur mon ouvrage, ce qui ne m'est pas permis.

Votre Majesté voit que ces inconvénients dépendent uniquement du malheur des circonstances, et de l'espèce d'économie qu'Elle a cru devoir mettre, dans sa sagesse, à la confiance dont Elle m'honorait.

Votre Majesté aura vu avec indignation, dans les papiers publics, les insultes atroces que *cet homme* s'est permises contre les Princes Autrichiens. La Russie sera peut-être incessamment traitée de même. Déjà nous avons lu dans la *Gazette de Hambourg* une relation exagérée de l'affaire de Silistria, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté, et qui se réduit à une simple *repoussade*, s'il est permis d'employer cette expres-

sion. Le Comte Cassini, que Votre Majesté a vu à Rome, a été arrêté à Florence, je ne sais sous quel prétexte. On s'est fâché ici ; mais Bonaparte a répondu qu'il prendrait toujours ses sujets partout où il les trouverait, et qu'il ne reconnaîtrait jamais aucun agent étranger né dans les *départements réunis*. Je ne sais comment j'ai pu échapper jusqu'à présent à quelque persécution.

D'autres articles, datés de Varsovie, annoncent ouvertement la résurrection de la Pologne, après les protestations que j'ai eu l'honneur de faire lire à Votre Majesté. Ainsi, l'idée même du repos ne saurait entrer dans une tête raisonnable tant que Napoléon existera. Le voilà qui vient encore de donner un nouveau spectacle à l'Europe avec son divorce, après avoir fait écrire dans ses lois (Votre Majesté voudra bien l'observer) que le divorce ne pourrait jamais être proposé dans la Famille Impériale, sous aucun prétexte quelconque. Les rédacteurs de cette étrange procédure en ont fait tout ce qu'il était possible. On ne peut s'empêcher d'admirer l'art infini avec lequel ils ont su donner à ce brigandage le ton de la nécessité et de la dignité. A cette exclamation du grand homme : *Dieu sait ce qu'il en a coûté à mon cœur !* je ne puis exprimer ce que le mien a ressenti. Je n'ai jamais rien lu d'égal. La précaution de faire parler son beau-fils dans le sens du divorce, et de lui faire prêter le même jour le serment de Sénateur, est encore une recherche bien digne de ce terrible génie. Votre Majesté aura pu remarquer deux choses dans ce long procès-verbal. La première, c'est que le Prince Archichancelier (Cambacérès) est chargé, dans l'audience

du Cabinet, de poursuivre l'exécution de cette affaire *par-devant qui de droit*. Cette expression, qui appartient à l'ancienne magistrature, désigne l'Église ou la puissance ecclésiastique, suivant cet ancien système très faux et très sot d'envisager les deux puissances comme deux ennemies qui ne devaient pas même se connaître, au lieu de les aboucher paisiblement ensemble et de les coordonner pour le bien général, ce qui aurait pu se faire en quinze jours de conférences pacifiques entre des gens sensés.

Cette expression prouve donc que Bonaparte ne veut point s'en tenir aux décrets du Sénat, et qu'il veut une dissolution ecclésiastique. Or, comme c'est un homme qui pense à tout, il est assez probable qu'il s'est assuré de quelques misérables dans l'ordre ecclésiastique, ce qui produirait de nouvelles tempêtes. La seconde chose à observer, c'est qu'il est dit, dans le procès-verbal, que *le résultat du scrutin a donné pour le divorce le nombre de voix prescrit par la loi constitutionnelle*; ce qui prouve, au moins, qu'il n'y a pas eu d'unanimité. Le nombre des opposants demeure un mystère.

D'abord après le divorce, on a nommé de tous côtés toutes les Princesses nubiles de l'Europe. On a beaucoup parlé d'une Princesse d'Autriche, et de la Princesse Saxonne, fille du Duc Maximilien, et même de la Grande-Duchesse Anne, qui entre dans sa seizième année. Mais je ne sais comment toutes les voix se réunissaient sur la Princesse de Saxe, lorsque l'Ambassadeur de France a démenti ce bruit, ajoutant que le choix n'était pas fait, et qu'on ne savait pas même s'il tomberait sur une

Princesse. J'ai peine à croire cependant que les premières vues ne soient pas tombées sur une Princesse ; et le Roi de Saxe étant parti de Paris d'assez mauvaise humeur, et le premier de tous, il est assez probable que sa nièce avait été nommée. Il était doux pour le nouveau Souverain d'appartenir tout à coup à toute la Maison de Bourbon, et d'être le neveu, à la mode de Bretagne, du Duc d'Angoulême.

Un tel fléau sera certainement *passager* : malheureusement ce mot n'a point de sens précis, et le sens est beaucoup pour ceux qui souffrent. C'est cependant une grande consolation de savoir certainement, comme je crois le savoir, que cet homme ou sa race ne pourront durer. Il est vrai que je pense assez tristement sur la durée de ce que nous voyons ; mais je puis bien me tromper sur ce point, et je le désire de tout mon cœur.

Le malheureux Roi de Suède a été fort bien reçu à Stralsund par le peuple, mais fort mal par le Commandant français, qui n'a pas voulu le laisser avancer ayant d'avoir reçu des ordres de Paris. On vient de m'apprendre que les Etats n'avaient pas voulu absolument lui permettre de se rendre en Amérique. Si le Roi n'a pas eu le choix, la détermination pour la Suisse n'aurait rien de condamnable ; mais les Etats le sont beaucoup, s'ils ont ainsi exposé le Prince qu'ils ont détrôné.

Ne trouvant plus rien sous ma plume qui mérite d'être présenté à Votre Majesté, d'autant plus que tout aura vieilli lorsque ces feuilles parviendront entre ses mains, je finis en mettant à ses pieds le très profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté, etc.

299

A M. l'Amiral Tchitchagof.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) janvier 1810.

Monsieur l'Amiral,

J'ai reçu avec un extrême plaisir votre charmante épître du 20 décembre dernier. Je commençais à craindre que la mienne ne vous ayant plus trouvé à Francfort n'eût fait fausse route, ou qu'elle se fût tenue en panne, ou qu'elle se fût amusée à courir des bordées ridicules. Me voilà tranquille sur tous ces malheurs. Elle a mouillé aux Tuileries et vous la tenez. Aujourd'hui, je dîne chez vous, mais vous n'y serez pas. Quelle idée avez-vous eu d'aller dîner ailleurs ? Je ne change sur rien, comme vous savez. Mes systèmes ne sont pas plus variables que mes affections ; ainsi je ne m'accoutume point à ne pas vous trouver chez vous, et toujours je suis tenté de vous laisser des billets, avec la magnifique devise : *Pour faire visite*. Revenez, M. l'Amiral, revenez, pour épargner mes billets. Puisque, tôt ou tard, vous devez me donner raison, pourquoi ne pas me croire tout de suite ? Quelque parti que vous preniez, vous ne devez pas craindre que je vous oublie. J'ai dans l'idée qu'une fois ou l'autre je sommeillerai encore dans un de vos fauteuils, et que, dans les

entr'actes, nous disputerons moins. Voltaire a dit : *Etes-vous disputeurs, mes amis? Voyagez.* Or, à cette époque que j'entrevois dans l'avenir, nous aurons l'un et l'autre beaucoup voyagé, de manière que nous disputerons peu et je dormirai davantage. Quoi que vous en disiez, M. l'Amiral, je ne suis pas tranquille sur la moitié de vous-même. Il me paraît qu'elle n'est pas bien couchée et qu'elle a froid. Croyez-moi encore, enveloppez-la bien et ramenez-la-nous ; ou bien je vous conseille de vous écarter un peu des règles, et de brusquer le divorce (que j'ai trouvé au reste parfaitement fondé). Quand elle aura la bride sur le cou, il faudra bien qu'elle aille ici ou là, et certainement elle choisira la place la plus convenable à sa santé. Dès qu'elle aura pris poste, vous lui courrez après, et, comme je vous connais, M. l'Amiral, vous l'épouserez de nouveau. Je n'ai jamais fait l'expérience, mais je n'imagine rien de plus exquis, que le plaisir d'épouser sa femme. Ce conseil, que je crois bon, est cependant toujours subordonné à celui de revenir dans ce grand pays où il y a, comme ailleurs, de l'air, de l'eau, du feu, du vin, des amis, des dames ; en un mot, tous les éléments. Je suis grandement fâché que vous n'ayez pas assisté à la grande organisation qui s'opère dans ce moment. Une place vous était due parmi les *pères de la patrie.* Votre demi-successeur est assis là; il est né gentilhomme français, dans les Antilles. C'est un saut assez singulier. Il passe généralement pour un homme également actif et honnête; il regrette sans doute, et tous les jours il regrettera davantage, la tranquillité de Nico-

laief ; mais l'homme doit-il (c'est-à-dire peut-il) faire ce qui lui plaît ? Souvent je me rappelle le mot qui fut dit à Philadelphie, dans un bal, à une jeune demoiselle qui s'amusait à jaser avec un jeune homme, au lieu d'aller prendre sa place marquée dans une contredanse. Je ne sais quel maître de cérémonies, usité dans ce pays, lui dit de l'air le plus sévère : « *Mademoiselle! Croyez-vous être ici pour vous amuser?* » Il en est du monde précisément comme du bal. *Nous n'y sommes point pour nous amuser*, mais pour danser, suivant notre talent, l'un le menuet, l'autre la valse, etc. Nous avons beau dire : Je suis fatigué, je suis mal accompagné, mon *Partner* est un lourdeau, l'orchestre joue faux, etc. Tout cela ne signifie rien : il faut danser, sans autre excuse valable que celle de ne pas savoir danser. Vous ne sauriez croire, M. l'Amiral, combien je suis fâché d'être beaucoup plus âgé que vous; car, peut-être, lorsque vous serez de mon avis sur tout ce qui arrivera certainement une fois, moi je radoterai ; mais j'espère que vous direz à mon fils : « *Feu Monsieur votre père qui se porte à merveille, grâce à Dieu, avait bien raison lorsqu'il me disait....., etc.*

Sur les *Te Deum*, jamais nous ne disputerons : ils ont véritablement grand besoin de pardon. Je disputerai encore moins sur le système de Copernic que vous me citez fort à propos, quoique vous vous trompiez beaucoup dans l'argument que vous tirez de la grandeur respective des corps : c'est un sophisme moderne qu'il faut abandonner. La matière seule n'est rien et n'a aucune valeur, aucune dignité quelconque. Le plus infime

insecte est mille fois plus admirable que l'anneau de Saturne, et si une intelligence animait un grain de sable dans l'espace, il n'y aurait rien d'étonnant de voir tourner tous les corps célestes autour de ce grain de sable, en supposant ces corps inanimés et dépourvus d'habitants. Heureusement il y a d'autres raisons, pas meilleures cependant que celles qui me furent dites jadis par un horloger de mon pays. « Je me suis con-« vaincu, me dit-il, que c'est la terre qui tourne et non « le soleil, par une raison bien simple, c'est qu'il est « absurde de vouloir faire tourner le feu autour du « rôti. » Il n'y a rien à répliquer, comme vous voyez, et j'espère que vous me remercierez.

Mon frère est toujours où vous l'avez mis, et il est charmé d'être confondu avec moi dans votre cœur et dans vos pages ; il me charge très expressément de vous offrir ses hommages. Nous voulons être confondus auprès de Madame, que nous honorons et chérissons fort, quoique vous nourrissiez contre elle des projets sinistres. C'est encore un point sur lequel vous nous trouverez toujours prêts à disputer, *au risque de vous choquer*. Nous vous remercions ensemble de ce que vous avez la bonté de nous appeler souvent à vos conversations, et nous espérons un peu que Madame Tchitchagof, voyant que nous tenons si fortement son parti, daignera nous accorder quelques phrases de plus. C'est un grand plaisir pour moi que celui de parler de vous avec mes amis, ce qui m'arrivera aujourd'hui à dîner. J'ai parlé aussi quelquefois avec d'autres personnes, comme je dois et comme je pense, mais toujours en

désirant que vous soyez ici. Au reste, M. l'Amiral, soyez ici ou soyez là, de loin ou de près, ma reconnaissance et mon attachement vous suivront fidèlement, et j'espère que vous n'en doutez pas. Je prie Madame votre épouse d'agréer mes tendres et respectueux compliments : je fais mille vœux pour sa santé et pour celle de ses aimables enfants. Tout à vous, Monsieur l'Amiral : je vous embrasse de tout mon cœur.

300

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 5 mars 1810.

SIRE,

C'est avec un véritable chagrin que j'ai l'honneur de faire part à Votre Majesté de l'abolition définitive de l'ancien et respectable Ordre de Malte. Soutenu dans ce pays par un élan chevaleresque de Paul Ier, il vient de succomber sous l'effort réuni de l'avidité, de l'ignorance et de l'illuminisme. Par un premier Ukase, adressé au Maréchal Soltikof, l'Empereur l'avait supprimé. Le Maréchal, premier officier de l'Ordre, adressa au nom du conseil des représentations à S. M. I. sur l'abolition projetée. Peu de jours après l'Empereur a envoyé au Conseil de l'Ordre un nouvel Ukase qui l'abolit de fait, et qui est de plus une véritable dérision, puisqu'il y est

dit que l'Ordre doit rester *in statu quo*, quoiqu'il soit réellement aboli, et que tout se réduise, dans le second Ukase, à quelques dispositions indispensables sur l'intérêt pécuniaire des commandeurs et officiers de l'Ordre, actuellement en place. Paul Ier avait mis une ardeur inconcevable à la conservation et à l'illustration de cet Ordre. Il lui donna un magnifique hôtel, où il fit bâtir deux belles églises pour les deux communions. Les actes qu'il publia sur ce sujet sont tout ce que la puissance souveraine peut imaginer pour perpétuer l'exécution de ses volontés. Malheureusement le pouvoir qui règne ici est le plus faible de tous, puisqu'il ne peut se faire obéir que pendant un règne seul, et que ces sortes de règne ne sont que de 12 ou 15 ans, l'un comportant l'autre. Parmi nous, au contraire, les règnes moyens étaient de 20 ou même de 22 ans. J'ose douter que S. M. soit informée de cela; Elle peut vérifier la vérité de ce que j'ai l'honneur de lui dire dans sa propre dynastie, l'une des plus respectables de l'Europe. Les règnes les plus courts sont les Mahométans et les plus longs sont les Catholiques. Je reviens à l'Ordre de Malte : le fils renverse ce que le père a construit, il fait disparaître le trône paternel élevé dans le sanctuaire même de l'église catholique, et l'inscription gravée sur le marbre qui devait annoncer ce grand établissement à la dernière postérité. Malte était une institution vraiment européenne, elle établissait une véritable fraternité entre la noblesse des différents pays. Les protestants même y tenaient par un côté, et l'Empereur de Russie y avait réuni les Grecs. Tout cela dis-

paraît. J'exprimerais difficilement à Votre Majesté combien je suis choqué de cette destruction. Le fils, avec tout le respect que je lui dois, pouvait bien laisser un peu plus refroidir la cendre du père.

Les finances de l'Ordre étaient administrées par le commandeur Ervelange de Witri, gentilhomme flamand, actuellement jésuite à Polock. Aujourd'hui, elles étaient confiées au commandeur de Maisonneuve qui est Français. Ces deux Messieurs en moins de dix ans ont épargné 1,500,000 roubles. L'année dernière l'Ordre fit présent à l'Empereur de 500,000 roubles pour des hôpitaux et autres œuvres pies. Le million restait sous sa main et à ses ordres. Mais il fallait détruire ! Cette administration est un beau phénomène et pouvait servir d'exemple dans ce pays, dont l'unique loi fondamentale est la dilapidation universelle.

Une clause du dernier Ukase porte que S. M. I. se réserve de statuer sur les Commanderies de famille. Votre Majesté trouverait sans doute extrêmement plaisant que le Gouvernement s'en emparât. Ainsi a péri, Sire, la dernière des grandes institutions européennes. La dilapidation des biens consacrés par la sage générosité de nos anciens à des vues religieuses et politiques, exécutée dans toute l'Europe au nom de la Souveraineté qu'ils appuyaient, est pour moi un des spectacles les plus déchirants. Je sens bien que lorsque tout finit c'est afin que tout recommence ; mais il est bien douloureux de vivre dans un de ces tristes intervalles.

Cette destruction est le premier chef-d'œuvre du nouveau Conseil, et les deux promoteurs de l'œuvre sont le

Comte Zawadowski, Ministre de l'instruction publique, et le Comte Kotchubey, ancien vice-chancelier, ancien Ministre de l'intérieur, et maintenant simple membre du conseil, sous la domination de Spéranski, jadis son secrétaire.

Zawadowski est en fait de science, ce que nous nommons un *infarinato*, mais profondément pénétré des systèmes modernes de la philosophie allemande. Kotchubey (ancien Ministre à Constantinople, avant mon ami de cœur, Famara, dont il est parent) est un honnête homme, mais esprit médiocre et plein de préjugés dangereux. Je le connais beaucoup, ou pour mieux dire je connais beaucoup sa maison, qui renferme un conseil de dames plus utile à mes vues que celui de l'Empereur.

Je parlais dernièrement sur les affaires publiques avec un homme d'un grand mérite. Il me disait avec un air pénétré et l'œil fixé à terre : *Nous avons beaucoup parlé ce matin de notre Maître avec M...; véritablement, c'est l'homme de la Providence... pour nous perdre.* Cela est triste à entendre. Il y a beaucoup à craindre, et lorsque je prends la liberté de montrer à Votre Majesté l'envie de ne plus sortir d'ici, je n'obéis certainement ni au plaisir ni à l'intérêt. Si Votre Majesté passait ici quelques jours, Elle sentirait Elle-même ce qu'il n'y a aucun moyen d'exprimer par l'écriture, ni même par la parole, une certaine force indéfinissable qui pousse l'état dans l'abîme. Nous, Sire, plongés dans la lumière et fournis de tous les moyens imaginables, avons-nous su nous préserver du délire universel ? Et quel homme pourrait se flatter de n'avoir contribué

pour rien à cette révolution, qui a fait justice enfin comme il devait arriver ? Il n'est donc pas fort étonnant qu'un Prince scythe, élevé par un illuminé de Genève, se soit égaré. D'ailleurs, quand il appellerait la vérité de toutes ses forces, qui la lui dirait ? C'est encore ici où il faudrait que Votre Majesté fût témoin.

Je compte sur un nouveau Ministère. La faveur du Comte Rostopchin paraît, comme je l'avais prévu, ramener celle de son ami intime le Comte Golovin. Celui-ci, d'abord après son arrivée, étant allé remercier l'Empereur pour la place de Demoiselle d'honneur donnée à sa fille, a tout de suite été invité à dîner, et je crois qu'il a eu aussi une entrevue dans le cabinet, dont j'espère savoir quelque chose. La voix publique lui donne déjà le Ministère de l'intérieur ; mais je n'ai encore aucune donnée certaine sur ce point, et même je soupçonne qu'il s'est un peu trop pressé de se croire au haut de la roue. Je puis cependant me trouver sans miracle lié tout à coup avec les hommes les plus influents.

La favorite et le Grand Veneur son mari partent le printemps prochain pour la Suisse, à ce qu'on vient de m'assurer très positivement.

Le frère du Grand Veneur, le Grand Chambellan Narischkin, avait emprunté, il y a bien des années, 60,000 roubles du général Labat, français, père de la demoiselle qui a épousé le chevalier Manfredi. Après une longue attente, et des efforts inutiles pour être payé au moins des intérêts, il a écrit une lettre à l'Empereur qui a fait saisir une terre, ou pour mieux dire un village au Grand Chambellan, jusqu'au plein paiement des

intérêts. Quand je dis *qu'il a fait saisir*, je n'entends pas qu'on se soit passé de l'intervention matérielle des tribunaux ; mais sans cette lettre à l'Empereur, qui n'a ici rien que de très ordinaire, et sans le renvoi au tribunal de la part de S. M., on ne saurait avoir justice d'un homme puissant.

L'Impératrice mère va passer huit jours à Twer avec sa fille, la Princesse d'Oldembourg, qui est décidément enceinte. On dit que l'on voudrait l'engager à faire ses couches ici, mais qu'elle veut les faire à Twer. On assure encore qu'elle s'est mêlée, au moins comme entremetteuse, à Moscou, de la résurrection du Comte Rostopchin. — Ces nouvelles sont grandes ici.

Pendant que j'avais l'honneur d'écrire cette lettre à Votre Majesté, nous avons reçu les nouvelles de France du 19 février, qui nous ont appris la grande organisation religieuse de l'Empire, c'est-à-dire de l'Europe. Voilà le Pape condamné à signer les quatre propositions de 1682 et tout ce qu'il a plu au Jansénisme de décréter.

Depuis l'abbé de Saint-Cyran jusqu'à l'abbé de B..., tous ces sectaires, les plus subtiles qui aient existé, ont eu l'art de se présenter aux Souverains comme des hommes d'Etat utiles pour les préserver des entreprises de Rome (qui n'entreprenait rien), tandis qu'ils ne travaillaient qu'à donner aux peuples contre les Rois les mêmes droits qu'ils attribuaient aux églises particulières contre les Papes. *Le Concile est au-dessus du Pape* (seconde proposition), donc *les Etats généraux sont au-dessus du Roi :* il n'y a pas l'ombre de doute sur cette conclusion. Le plus fameux de ces sectaires, Pascal,

n'a-t-il pas écrit, dans ces mêmes *Pensées* qu'on présente à la jeunesse comme l'Evangile : *Ce qui est condamné à Rome et dans le conseil du Roi est approuvé dans le ciel.* Belle maxime, comme Votre Majesté voit, et qui mène loin ! Ce qui est inconcevable, c'est que le plus méchant, le plus soupçonneux, le plus absolu des hommes ait donné dans le même piège où l'on avait fait tomber des Princes inattentifs, tranquillisés et même un peu affaiblis par une longue possession de la Souveraineté ! Les avocats Jansénistes, devenus Comtes de l'Empire au Sénat conservateur, ont su éblouir Napoléon et se servir de sa puissance même pour détruire les bases. Aujourd'hui ils ne peuvent rien contre lui qui est fort, mais qu'est-ce qu'un homme ? *Flos Campi.* Le Presbytérianisme, établi et soutenu par un soldat tout-puissant, est une des grandes époques de cette époque. Les suites en seront incalculables. En tout cela, je ne vois rien qui ne confirme les idées principales que j'ai eu l'honneur d'indiquer souvent à Votre Majesté : *Révolution politique*, simple préface de la *Révolution morale et religieuse ; Abolition du Protestantisme*, etc., etc...; mais souvent je mets la main sur les yeux pour ne pas voir l'avenir. Ce que je désire seulement, c'est que ce mémorable mariage devienne utile à Votre Majesté, et que ses augustes parents puissent ou veuillent la servir efficacement dans cette occasion. Quelques provinces sur le continent pour maintenir sa dignité, et la Sardaigne pour maintenir sa liberté, c'est tout ce qu'Elle doit désirer en attendant de nouveaux changements ; car la chute de tout ce qui se fait est infaillible.

J'oubliais d'avoir l'honneur de dire à Votre Majesté que lorsque les quatre propositions de 1682 sont arrivées ici, converties en lois fondamentales de la catholicité, je n'ai pas rencontré ici un seul homme du pays qui sût, 1° qu'elles furent l'effet d'une pure vengeance de Cour, 2° qu'elles ne furent signées que par 34 évêques (sur 118), 3° que le grand nom de Fénelon ne s'y trouve point, 4° que les Evêques de France au nombre de 84 en demandèrent pardon au Pape, 5° que le Pape en mourant conjura Louis XIV de retirer sa déclaration, 6° que Louis XIV lui répondit par une lettre qui ne fut lue que par le successeur : Qu'il avait donné les ordres nécessaires pour que sa déclaration, *à quoi la politique l'avait obligé*, n'eût aucun effet.

Sachant à fond toute cette histoire, j'ai été à même de redresser bien des idées ; mais le mal est fait, et ne saurait plus être corrigé que par lui-même.

301

Au Même.

26 février (10 mars) 1810.

SIRE,

Il y a plus de deux siècles qu'on ne prononce jamais le nom de l'Autriche sans répéter le fameux mot : *Tu felix Austria nube.* Sur la question de savoir si la vérité

de l'axiome se vérifie encore dans cette circonstance, tous les politiques ne seraient pas d'accord. Personne au moins ne dira que cette puissance ne sait pas prendre son parti. Le grand spectacle qu'elle donne au monde termine, au moins jusqu'au moment où nous vivons, cette longue suite de bonheurs qui n'ont cessé de marquer la carrière de Napoléon. Cet homme miraculeux, devant qui la fortune de César disparaît, finit par épouser la fille de l'Empereur d'Autriche ! La chose étant décidée, je n'ai rien à dire, et même je crois devoir dorénavant changer de style en m'exprimant sur le compte de ce personnage qui doit être à présent traité comme un autre Souverain. N'ayant en vue dès ce moment que l'intérêt de Votre Majesté, je ne parlerai du grand mariage que sous ce rapport.

Je serai fort trompé, Sire, si ce grand événement n'influe pas sensiblement sur l'état de quelques Princes. Voilà Napoléon petit-fils, par affinité, d'un Souverain qu'il a détrôné. La même rage qui l'animait contre ce Prince, et plus encore contre son auguste épouse, durera-t-elle toujours ? On a droit d'en douter, on peut même légitimement penser qu'après avoir obtenu tout ce que peut désirer l'ambitieux le plus effréné dans un accès de fièvre, il sera saisi d'un autre genre d'ambition tout nouveau pour lui : celui de traiter la souveraineté comme elle doit l'être. Cette idée est probable en elle-même ; cependant, Sire, je ne voudrais rien assurer à cause d'une manière de voir particulière que j'ai sur ce grand personnage. Quoi qu'il en soit, il ne reste plus de doute sur le grand axiome : *plus de salut que par la France,*

dont Votre Majesté m'est témoin que j'ai soutenu l'incontestable vérité longtemps avant que les malheurs de l'Autriche l'eussent si tristement démontrée. Plus d'une fois j'ai observé dans mes lettres officielles que la moitié au moins de tout le bien et de tout le mal qui se fait dans le monde est l'ouvrage des femmes. Elles ont été sur le point (que Votre Majesté me permette de lui parler de ses affaires comme si j'en étais instruit officiellement) elles ont été, dis-je, sur le point de lui être utiles et fort utiles d'une manière, aujourd'hui elles peuvent l'être d'une autre.

Votre Majesté pourrait même, si rien n'est changé à cet égard, profiter d'une certaine ambition qui est assez naturelle, sauf à se moquer d'elle ensuite si Dieu y consent. La marche de la politique est clairement tracée. Tout a changé dans le monde : il faut régler ses opérations par les circonstances.

L'Ambassadeur de France avait sans doute fait ici quelques ouvertures relatives à la Grande-Duchesse Anne, on les a repoussées uniquement par la raison qu'une Princesse russe ne pouvait changer de religion ; mais avant que le courrier chargé de cette réponse ait pu arriver à Paris, on a reçu ici la nouvelle du mariage autrichien, de manière que l'heureux dominateur pourra rire à l'aise des scrupules grecs. Cette nouvelle a jeté dans les esprits une terreur universelle : en effet, je ne vois pas de coup plus terrible pour la Russie. Elle a mal fait la guerre, elle a mal fait la paix, elle a mécontenté tout le monde, elle a ruiné son commerce, maintenant la voilà devenue frontière de France ayant contre elle

une alliance naturelle qui se convertira bientôt en alliance politique offensive et défensive, et qui la réduit à rien. Les Souverains sont toujours accusés des malheurs publics. La thèse en général peut être fondée en raison jusqu'à un certain point; mais, Sire, on est souvent bien injuste à leur égard en refusant de tenir compte du caractère des nations qu'ils commandent. Votre Majesté est dans le cas de se livrer à ces sortes de réflexions plus que tout autre Prince. Il ne lui tombera pas seulement dans l'esprit que, malgré ses excellentes intentions et ses travaux infatigables, elle puisse faire des Sardes ce qu'elle ferait des Piémontais et des Savoyards. Si jamais j'avais l'honneur de me voir encore aux pieds de Votre Majesté (bonheur sur lequel je compte peu), j'aurais l'honneur de lui découvrir en plein le principe destructeur qui travaille ce pays, et qui le mène graduellement dans l'abîme du néant dont il ne peut se tirer que par une révolution. Mais je crains d'aborder ces grands détails dans une lettre; une pensée amène l'autre, il faut tout dire ou ne rien dire. Certainement, Sire, l'Empereur ignore les choses les plus importantes, et il doit ce malheur à l'éducation qu'il a reçue et qui sera un reproche éternel à la mémoire de Catherine! Mais certainement aussi l'abaissement de la Russie est l'effet immédiat de l'incapacité absolue et de la profonde corruption de la noblesse russe, et ce malheureux état est lui-même la suite des fausses mesures adoptées au commencement du demi-dernier siècle par l'Empereur Pierre le Fort, qu'on appelle Pierre le Grand. Alexandre Ier sent parfaitement cette faiblesse quoiqu'il en ignore les causes. Il

se défie de ses agents, ceux-ci s'en aperçoivent et lui reprochent cette même défiance dont ils sont la cause. Si donc l'Empereur s'est jeté dans les bras de la France, c'est qu'il a cru que le salut de l'Empire l'exigeait impérieusement ; et je ne sais pas pourquoi on peut lui reprocher ce système, tant que la voix publique ne sait pas lui indiquer un seul homme capable d'en soutenir un autre.

Le fameux Conseil dont j'ai eu l'honneur d'expliquer à Votre Majesté la composition et les attributions est en plein exercice, mais sans avoir obtenu la confiance publique; au contraire on en pense fort mal. On n'a point encore réformé le Sénat qui ne vaut pas mieux que le Conseil : je crois cependant que si l'on y touche, on fera mal. La plus grande folie de ce siècle est celle des constitutions. Les hommes se sont mis en tête qu'ils peuvent faire une constitution comme on fait une machine. Les Français pour leur compte en ont fait sept ou huit en moins de vingt ans, c'est bien raisonnable; mais tout a fini par un despotisme de fer, à la place de l'admirable et douce monarchie dont ils jouissaient. Votre Majesté aura peut-être lu dans les papiers publics la constitution des Suédois, c'est le dernier enfantillage de ce genre. Celui qu'on vient de faire en Russie n'ayant point encore été imprimé en Français, je n'ai pu le transmettre à Votre Majesté.

Le célèbre Amiral dont j'ai tant parlé dans mes dépêches joue comme je l'avais prévu un rôle distingué à Paris. L'Empereur le goûte infiniment et plus d'une fois il a déjeuné en tiers avec Lui et l'Impératrice douairière.

Ici on l'a attaqué d'une manière terrible: forfaiture, trahison, dilapidation, les mots les plus durs ont été prononcés, et même directement à l'Empereur ; mais je crois que les accusateurs seront dupes, et que l'inconcevable faveur dont il jouit n'est pas du tout ébranlée ; je sais, à n'en pas douter, que l'Ambassadeur Français, il y a très peu de jours, l'a fait assurer que l'Empereur était toujours le même à son égard. Il m'avait demandé en partant des lettres de recommandations pour Genève. Je lui en donnai en effet, mais qui sait si ce n'était point une comédie? Ce qu'il y a de sûr c'est qu'après avoir demeuré à Francfort dans une attitude de délibération, il est allé droit à Paris. Je lui avais écrit à Francfort une lettre qui est allée le chercher à Paris. Il m'a répondu par une lettre à sa manière, pétillante d'esprit et d'originalité ! Je répliquerai sans me presser. Au reste, Sire, ce que j'écris peut toujours être imprimé sans le moindre inconvénient, à Paris, à Saint-Pétersbourg et à Cagliari ! A ceux qui s'étonnent de cette manière franche et assurée, je réponds par une comparaison qui me parait juste. Je dis que si j'avais un poignard ou un pistolet dans ma poche, je ne voudrais pas qu'on m'approchât, moins encore qu'on vînt s'asseoir a côté de moi et me tâter ; mais que comme je suis sûr qu'on n'y découvrira que mon mouchoir et mes tablettes, je suis toujours prêt à tourner mes poches devant les curieux. Je m'applaudis beaucoup d'avoir su cultiver l'amitié de l'Amiral Tchitchagof sans me brouiller avec ses ennemis. Je suis très porté à croire qu'il finira par être Ambassadeur à Paris à la place du Prince Kourakin qui gémit

loin des parquets de Saint-Pétersbourg, et qui sait ce qui peut arriver ?

A propos de lettres et de correspondance Votre Majesté sera sans doute divertie d'apprendre que le Comte de Lieven, partant d'ici pour la mission de Berlin, a mis beaucoup d'importance à se procurer une lettre de recommandation pour le Marquis de Saint-Marsan. La maison du Comte de Lieven, qui jouit ici d'une haute faveur, est une de celles où j'étais le mieux traité, tant par lui que par sa femme : je n'ai presque pas délibéré pour lui donner la lettre qu'il me demandait, quand ce n'aurait été que pour la beauté du fait ; j'espère en joindre ici une copie pour Votre Majesté. L'abbé Pansoia me mandait dans sa dernière lettre que le Marquis de Saint-Marsan, qu'il appelle l'Ami, est adoré à Berlin; je le crois en effet ami de tous les honnêtes gens.

Depuis que j'ai lu le discours du Roi d'Angleterre à l'ouverture de la nouvelle session, et la dernière proclamation de la Junte de Séville, j'ai perdu toute espérance. Il m'en a beaucoup coûté de renoncer à l'espoir de voir triompher cette brave nation. C'était une belle cause, mais les forces qui la défendent n'ont point de proportion avec celles qui l'attaquent, et les talents sont dans la même disproportion : il faut plier la tête sous un ascendant qui tient du miracle. Comme les hommes sont toujours dans les extrêmes, bientôt ils vont soutenir que l'Archiduchesse Louise *est bénie entre toutes les femmes*. Je ne nie point les avantages présents et sensibles que la Maison d'Autriche trouvera dans cette alliance : toutefois, Sire, il ne faut pas se presser de

juger, ce que nous voyons étant un miracle évident qu'on ne peut juger par aucun événement passé; personne ne sait comment il finira, et je crois avoir des principes assez sûrs pour me croire le droit de conserver certaines idées, que Votre Majesté aura vues souvent percer dans mes lettres. Il me paraît cependant infiniment probable qu'on va s'apercevoir dans ce moment d'un certain adoucissement général, et que les formes révolutionnaires seront au moins suspendues. Déjà j'ai vu dans un papier français, l'auguste épouse de Votre Majesté appelée *la Reine de Sardaigne* au lieu de *la Reine de l'île de Sardaigne*. Il faut être bien attentif et profiter du moment. Qui sait quels moments doivent suivre?

Ne sachant pas quels sont les papiers publics que Votre Majesté reçoit en Sardaigne, j'aurai l'honneur de lui faire observer que tous à la fois ont donné à Napoléon toutes les Princesses qui pourraient lui convenir. Tandis qu'on écrivait de Paris comme une chose toute nouvelle : *Bientôt vous nous enverrez une belle princesse, etc.*, le journal de Paris fixait tous les yeux sur la Princesse Saxonne fille du Prince Maximilien, et les journaux anglais imprimaient des lettres de Paris où l'on disait : *Il n'y a plus de doute sur le choix d'une Impératrice : l'Empereur est décidé pour l'héritière de la Sardaigne* ; et le journaliste ajoutait : *Il y a dans ce mariage quelque chose qui amuse sa malice, il est bien aise, quoique dans ce moment la chose ne signifie rien, de réunir sur sa tête les droits des Stuarts.* Il ajoutait : encore. *C'est là que commenceront les refus.* Votre Majesté voit

par ce texte ce qu'on pense d'Elle à Londres. Au reste la chaîne des refus n'a pas été longue, puisqu'elle a commencé et s'est arrêté ici. Un Chambellan livonien me disait l'autre jour sans façon : *Mais je ne crois pas qu'il ait jamais eu envie d'une Princesse russe.* Je crois qu'il a raison. La secte religieuse de ce pays, non moins orgueilleuse que sotte, ayant constamment forcé les Empereurs de Russie d'épouser certaines Princesses dont les consciences étaient à bon marché, il en est résulté que ces grands Souverains n'ont point de parents parmi les grandes Maisons souveraines, et n'en déplaise à la carte géographique et aux circonstances actuelles, l'Auguste fille de Votre Majesté appartenant à tout ce qu'il y a de plus grand dans le monde, était bien, pour l'Empereur de France, une alliance plus avantageuse que celle d'une Grande-Duchesse. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le courrier Russe qui a porté le refus à Paris ne sera arrivé qu'après la déclaration du mariage Autrichien ce qui démontre que Napoléon a conclu avant la réponse de cette Cour. Ce grand mariage donne à l'Empereur de France de tels parents, qu'un homme sage, quels que soient ses systèmes et ses pronostics, doit mesurer ses discours et régler sa plume. La postérité dira ce qu'elle voudra et sera sûre de ne pas se tromper.

J'espère que S. M. aura lu la nouvelle loi Française *sur* ou pour mieux dire *contre* l'Imprimerie. Le génie qui a vu l'abus de la science mérite certainement l'approbation de tous les penseurs, mais la loi ne réprime que les attaques faites *contre les droits du Souverain et*

l'intérêt de l'Etat. Ce que tous les hommes ont placé avant tout est passé sous silence. Il n'y a plus de doute sur la guerre systématique déclarée au Christianisme par l'homme le plus puissant qui ait jamais existé sur la terre. Qu'arrivera-t-il, Sire ? Grande et terrible question qui ouvre un champ immense aux spéculations les plus profondes et les plus intéressantes.

Pour revenir à la Russie, le change se tient depuis longtemps stationnaire entre 26 et 28 sous tournois pour le rouble. Les denrées et les marchandises de première nécessité sont hors de prix sans que le luxe veuille rabattre la moindre de ses extravagances. Votre Majesté apprendra sans doute avec étonnement que huit marchands du peuple, dont quelques-uns, suivant les apparences, étaient serfs, ont dépensé il y a peu de jours 450 roubles dans une seule séance à la taverne, et qu'ils ont bu, entre autres, dix-neuf bouteilles de vin de champagne à 10 roubles la bouteille. Si Votre Majesté songe que ce délire n'est qu'une miniature de celui des grands, elle jugera ce que c'est que ce peuple qui ne calcule rien, qui ne prévoit rien, et dont les moindres fantaisies sont des accès passionnés qui veulent se satisfaire à tout prix.

Le Gouvernement, comme il arrive toujours, n'ayant pas été plus sage que les particuliers, il a fallu enfin sonder le *déficit* et chercher un remède autre que celui des billets, espèce de remède qui tue le malade après l'avoir amusé un moment. On a donc mis sur toute la nation un impôt de quarante-deux millions de roubles. L'ukase n'étant point encore traduit, je ne saurais pas

expliquer clairement à Votre Majesté comment l'impôt est assis, mais il semble qu'en dernière analyse tout retombera sur le peuple, puisque le Noble est toujours maître de s'indemniser. Il demande aujourd'hui dix roubles à son paysan, demain il lui en demandera quinze : rien ne le gêne. L'Empereur, dans ce même ukase, engage sa parole qu'on ne fera plus de billets. Mais personne ne croit que les quarante-deux millions suffisent pour combler le gouffre, si la guerre continue avec l'Angleterre et avec la Turquie, contre le vœu national et par une espèce d'engagement qu'on ne sait pas trop définir. Il paraît que la maladie a fait des maux épouvantables dans l'armée de Bessarabie et de Moldavie. Le Prince Bagration, après avoir été comblé de faveurs et porté aux nues, a été disgracié pour ce qu'il n'a pu faire. C'est le Général Kamenski qui lui succède (fils aîné de ce Maréchal dont j'ai fait connaître à Votre Majesté la fin extraordinaire). On dit que la Valachie et la Moldavie sont absolument ravagées et ruinées par l'armée Russe, dont l'ancienne discipline n'existe plus. L'Empereur et son frère ne s'occupent cependant que de l'armée ; mais toujours on voit le militaire périr sous les règnes trop amis des formes militaires ; il faut un œil fin pour distinguer le véritable esprit militaire, la chose la plus précieuse dans tous les gouvernements, de ses formes extérieures qui n'en sont que l'apparence. C'est une chose que je sens mieux que je ne saurais l'exprimer. L'anecdote suivante pourra peut-être amuser Votre Majesté. Le Grand-Duc disait à l'Ambassadeur de France en lui parlant des choses qui l'occupent

uniquement : *Vous ne faites guère attention à cela, vous autres. — Non, Monseigneur, nous ne prenons garde qu'a l'essentiel ; le reste n'est que pour les yeux. — Cependant vous avez gagné un grand nombre de batailles. — Monseigneur, V. A. I. devrait dire à cause de cela.* Et un jour que le corps diplomatique était assemblé à la Cour, un Secrétaire de la Légation nous dit, sans se gêner le moins du monde : *Monseigneur le Grand-Duc n'aime point du tout la guerre. Ce n'est pas qu'il manque de courage, mais c'est qu'à la guerre il ne peut pas faire l'exercice.*

Si les deux guerres que l'on fait actuellement contre le sens commun se font par une obéissance aveugle envers la France, il me semble que cette soumission n'aura bientôt plus de motif, car, si je ne me trompe beaucoup, il y aura bientôt une scission entre les deux puissances, du moins une scission de cœur, en attendant que celle-ci produise quelque effet à l'extérieur. Déjà l'on donne pour sûr que l'Ambassadeur de France part, sous le prétexte que le grand mariage exige la présence de toutes les grandes charges de l'Empire. On sent vivement ici (et comment ne pas le sentir), l'insulte de cette demande d'une Grande-Duchesse, suivie bientôt par le choix d'une autre, fait avant l'arrivée de la réponse. Votre Majesté voit d'ailleurs ce qui doit suivre de l'alliance étroite de la France avec l'Autriche qui est si mécontente de la Russie. Mais les événements n'ayant presque jamais été tels qu'ils se présentaient à la prudence de tout le monde, je crois devoir m'abstenir de trop spéculer sur les temps futurs.

M. le Comte Rostopchin, dont j'avais eu l'honneur d'annoncer l'arrivée à Votre Majesté, est en effet arrivé le neuf (21) de ce mois. Il s'est montré tout de suite environné d'une grande faveur, qui est sentie autant qu'il la sent. Rien n'égale son aplomb, son air aisé et tranchant, son allure triomphante ; il a visiblement négligé l'Ambassadeur de France, auquel il ne s'est pas même fait présenter à la Cour. Il y a eu au reste des entrevues, des explications, des embrassades, et même, à ce qu'on dit, *des pleurs*. Tout cela est bien touchant ! Je n'ai pas besoin de dire à Votre Majesté que tout le monde s'incline devant le nouvel arrivé. L'Empereur lui demandait l'autre jour : « *Comment vous portez-vous, Rostopchin ? — Fort bien, Sire, mais j'ai mal là* (en portant le doigt sur sa joue). — *Et comment donc ? — Sire, c'est que tout le monde me baise.* — Il a beaucoup d'esprit et de malice, avec un certain *phébus* qui fait ressembler son esprit à un rasoir frotté d'huile.

Il est d'origine tartare. Un jour on lui demandait pourquoi sa maison n'était pas décorée du titre de Prince comme d'autres maisons de même origine. Il répondit : « Je vous dirai, lorsque les Tartares vinrent en Russie, les uns arrivèrent l'hiver et les autres l'été. Les premiers reçurent une pelisse et les autres furent faits Princes. Mes premiers ancêtres arrivèrent l'hiver. »

Il loge ici chez son ami intime le Comte Golovin, où je passe ma vie ; de sorte que je le vois presque tous les jours. Sa femme est sœur de la Princesse Alexis Galitzin, chez qui je suis aussi reçu à merveille. Au printemps elle reviendra ici ; quant à lui, il s'en retourne

pour revenir l'année prochaine. Je crois en attendant qu'il est d'accord sur bien des choses avec le maître. Je ne doute guère de sa rentrée dans les affaires et de la résurrection de Golovin. J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté ce qu'il y aurait d'avantageux pour *moi* dans cet événement ; mais, pour *moi*, qu'est-ce que *moi ?* Rien du tout, Sire, et Dieu veuille que Votre Majesté en soit assez persuadée. Deux forces travaillent sans relâche depuis huit ans pour me faire Russe ou Français : ni l'une ni l'autre n'ont pu réussir encore. Toujours je demeure sujet de Votre Majesté, et tous mes succès, quelque flatteurs qu'ils soient en eux-mêmes, laissent, s'ils sont séparés du bien-être de Votre Majesté, un vide cruel dans mon cœur ; il me semble quelquefois que j'ai tort d'être ici.

Votre Majesté est maintenant parfaitement instruite de tout ce qui concerne ses sujets dans ce pays. Il est malheureusement certain qu'une défaveur inexprimable est tombée sur eux, ou sur quelques-uns d'eux, depuis quelque temps. Je n'ai rien négligé pour la prévenir et ensuite pour la guérir ; mais sur ce point l'anathème primordial qui ne devait nuire qu'à moi, leur nuit aussi. Ils se sont aperçus les premiers d'une triste vérité, de manière que je n'ai pas eu sur eux l'ascendant nécessaire pour leur être utile autant que que je l'aurais voulu ; cependant je n'ai pas mal soufflé dans leurs voiles. Votre Majesté a vu par mes précédentes dépêches que j'ai eu à me plaindre de quelques-uns, mais ces petites misères humaines ne m'irritent point. Durant la petite tempête excitée par une distinction qu'on

ne pouvait reprocher qu'à ma mère, il échappa à l'un de ces Messieurs de dire en conversation, *que s'il s'était adressé à moi lorsqu'il entra au service Russe, c'était uniquement une politesse qu'il avait cru devoir au Ministre du Roi ; mais que cependant il ne devait rien qu'au Général d'Anrep qui s'était chargé de sa demande.* Le lendemain ce discours me fut rapporté, comme il arrive toujours. Je n'en fis pas le moindre semblant ; mais un jour que cet Officier me faisait visite, je fis tomber le discours sur son entrée au service Russe et je lui dis négligemment : « Je crois que j'ai encore la note que je présentai à cette occasion ; peut-être vous serez bien aise de la lire. » Je la tirai d'un portefeuille et la lui remis. Les premiers mots étaient : Le Général d'Anrep étant mort sans avoir fait passer à S. M. I. la demande de M. N....., le soussigné croit qu'il est de son devoir, etc. Je ne me permis pas d'autre vengeance, pas même celle de faire savoir que j'étais instruit du discours. Aujourd'hui il est content, et j'espère n'y avoir pas peu contribué. Il a fait sa paix ainsi que d'autres. Quant à moi, Sire, je ne puis dire que je l'ai faite, puisque je n'ai jamais fait la guerre.

Il ne me reste à désirer, Sire, que de pouvoir un jour servir encore Votre Majesté. La tournure que prennent les événements permet certainement de regarder la chose comme possible ; car, d'une manière ou d'une autre, tout est possible par la France, et rien sans elle. Que de vœux je fais pour votre Majesté ! Que de regrets de ne l'avoir pas contentée davantage ! Mais heureusement tout se réduit à des pointilleries d'honneur, et

même, je puis le dire, de tendresse ; et si par hasard elle jugeait que j'ai pu me livrer quelquefois à la sensibilité, à un point qui n'est pas permis, je n'entreprendrai nullement de m'excuser ; mais je la supplierai de vouloir bien aussi se rappeler, qu'indépendamment d'une suite inouïe de mortifications, j'ai été offensé deux fois officiellement. La première, lorsque, pour une chose qui m'était absolument étrangère et où son Ministre n'avait pas compris le mot, on m'écrivit : *Personne ne peut servir deux Maîtres.* La seconde, lorsque m'étant exposé à tout pour servir Votre Majesté de la seule manière possible, on m'a écrit encore : *Sa Majesté sans donner d'interprétation sinistre à vos intentions, etc.*, ce qui m'a paru être la même chose que d'écrire à une honnête femme : *Sans croire que vous êtes une courtisane.*

Je ne rappelle ces choses qu'afin que, si Votre Majesté adhère à l'offre que j'ai mise plus d'une fois à ses pieds de me retirer purement et simplement, je ne laisse au moins dans son esprit aucun souvenir contraire à ma délicatesse ; car, certainement, personne ne l'a aimée et servie avec plus de zèle que moi. Dans la supposition contraire, je la supplie, je la conjure de vouloir me tranquilliser sur la crainte que j'ai qu'Elle ne me retienne ici par bonté et pour mon seul intérêt, car cette idée ne me laisse aucun repos.

Je suis, etc.

302

† *A Mlle Adèle de Maistre.*

Saint-Pétersbourg, 13 mars 1810.

Ton carnaval a passé, ma très chère enfant : il y a douze jours que tu jeûnes, et moi j'en suis au mardi gras. Je veux donc faire comme tout le monde, et me procurer aujourd'hui quelque plaisir remarquable. Je m'arrange en conséquence devant mon pupitre pour répondre ce qu'on appelle une lettre à ton billet du 1er janvier. Il ne tiendrait qu'à moi de commencer par une querelle ; car, en examinant les dates de mon inexorable registre, je vois toujours de votre côté *un grand mépris des lois*. Jamais je n'ai dit, Mesdames, que je voulais recevoir une lettre de vous tous les quinze jours ; j'ai dit que je voulais et entendais *que vous m'écrivissiez* tous les quinze jours, ce qui est bien différent. Je n'exige point que vous m'apportiez vos lettres, il y aurait de l'indiscrétion ; écrivez seulement, le reste dépend des puissances et surtout des postillons. Mais j'oubliais que je ne veux pas quereller aujourd'hui. J'aime tout dans ton billet, ma chère Adèle, excepté le mot *probablement*, que tu as placé indignement, presque à la première phrase. *Je lui remettrai probablement* ; et pourquoi *probablement* ? On ne trouve pas tous les jours

des gens de bonne volonté qui s'en aillent droit de Turin à Saint-Pétersbourg ; et quand on les rencontre, il faut les charger *certainement* de la pacotille destinée à votre bon papa. Voilà, ma très chère, ce qui me déplaît dans *ta dépêche* : le reste est à merveille. Tu fais bien d'*adorer* la peinture, il faut bien adorer quelque chose. Ce n'est pas que je me trouve tout à fait en harmonie avec tes idées sublimes. Je voudrais que ton talent fût un peu plus *femme*. J'honore beaucoup tes grandes entreprises : cependant c'est à elles que je dois le malheur de ne point voir encore sur ma muraille *i sospirati quadri*, que j'appelle depuis si longtemps. Je n'ai pas reçu un morceau de papier que je puisse mettre sous glace. Ah! si je pouvais te jeter dans le paysage, quand même tu ne ferais pas mieux que Claude Lorrain ou Ruysdael, je t'assure que j'en prendrais mon parti. Je comprends fort bien tes dégoûts, quoique je ne sois point artiste : ton oncle est sujet plus que personne à cette maladie ; mais, dans les intervalles des paroxysmes, il enfante de jolies choses : j'espère que tu feras de même. Si j'étais auprès de toi, je saurais bien te faire marcher droit, mais ta mère est trop bonne, je suis persuadé qu'elle ne te bat jamais : sans cela il n'y a point d'éducation. Quel est ce peintre français dont tu veux m'envoyer *les pensées extravagantes ?* J'imagine que tu ne veux pas parler des triumvirs du grand siècle : Lebrun, Lesueur, le Poussin. Ces trois-là en valent bien d'autres. Le troisième surtout (à la vérité tout à fait *italianisé*) est mon héros ; il n'y a pas de peinture que je comprenne mieux. Quant aux

artistes français modernes, je te les livre. Alfieri a une tirade à mourir de rire sur les nations qui *se font admirer à coups de canon.* Il met à l'ordinaire beaucoup d'exagération dans ses idées, mais tout n'est pas faux. Voltaire disait sans façon au roi de Prusse : *Un poète est toujours fort bon à la tête de cent mille hommes.* En suivant cette idée, je trouve que, lorsque huit cent mille hommes armés s'écrient ensemble qu'ils possèdent les plus grands artistes du monde, chacun fait bien de répondre : *Vous avez raison.* Cette époque, d'ailleurs si brillante, n'est cependant pas favorable ni à la poésie ni aux beaux-arts. Je t'expliquerai ma pensée la première fois que j'aurai l'honneur de te voir ; c'est dommage, au reste, car la poésie et les arts d'imitation auraient beau jeu dans ce moment.

Tu fais bien, ma chère enfant, de te jeter dans la bonne philosophie, et surtout de lire saint Augustin, qui fut sans contredit l'un des plus beaux génies de l'antiquité. Il a de grands rapports avec Platon. Il avait autant d'esprit et de connaissances que Cicéron : vraiment il n'écrit pas comme Marcus Tullius, mais ce fut la faute de son siècle. D'ailleurs que t'importe? Tu n'es pas appelée à le lire dans sa langue. Une demoiselle ne doit jamais salir ses yeux ; mais si tu pouvais lire les confessions de Rousseau après celles de saint Augustin, tu sentirais mieux, par le contraste, ce que c'est que l'espèce philosophique.

Adieu, cher enfant de mon cœur! Je t'ai parlé quelquefois de ma correspondance, c'est une chose qui ne peut s'exprimer: je gémis, je succombe sous le faix.

Ah ! si tu étais ici pour m'aider. Au reste, mon cher enfant, tiens pour sûr que, de toutes mes correspondances, il n'y en a point dont j'aie autant d'envie de me débarrasser que de la tienne.

303

A M. le Chevalier de Rossi.

13 (25) mars 1810.

Monsieur le Chevalier,

Quoique dans mes trois précédents numéros que j'ai eu l'honneur d'adresser directement à S. M., j'aie dit à peu près tout ce qui se présentait à mon esprit dans les circonstances actuelles, cependant, puisque l'occasion qui doit emporter ce paquet se trouve encore retardée, je profite de ce délai pour continuer la conversation avec vous.

J'ai raconté l'extinction définitive de l'Ordre de Malte, mais peut-être que S. M. ne sera pas fâchée de connaître la cause la plus déterminante de cette extinction.

Le feu Prince Beloselski avait épousé en seconde noce Mademoiselle Kasinski, très riche héritière, mais d'une famille fort au-dessous de celle du Prince ; ce n'est cependant point un nom méprisable. Le père avait le titre de général, et la famille prétend être en droit de prouver 400 ans de noblesse. Je ne discute point cette préten-

tion, d'autant plus qu'il faudrait disserter longuement sur ce mot de *noblesse* qui n'a point ici le même sens que nous lui attribuons.

Mais enfin vous pouvez aisément vous former une idée de Madame la Princesse Beloselski portant par son mariage un des premiers noms de l'Empire, femme d'un grand de la Cour, maîtresse de cent mille roubles de rente, d'un grand hôtel et d'un état magnifique. J'ajoute, ce qui ne gâte rien, que la Princesse est une des plus dignes et des plus respectables dames qu'on puisse connaître.

L'Empereur, sans doute sur la demande du Prince, demande au Grand-Maître de Malte le Grand Cordon de l'Ordre pour la Princesse, et tout de suite le Grand-Maître l'envoie.

L'Empereur en fit part lui-même à la Princesse, il lui dit même que cette décoration lui siérait à merveille, qu'il la préférait beaucoup à celle de sainte Catherine dont le ruban était de mauvais goût. Le lendemain de ce discours qui eut lieu à la Cour, il envoya le Cordon à la Princesse qui s'en décora sur le champ.

Là-dessus le Comte Litta, Grand-Bailli de l'Ordre, ordonna à sa femme de quitter cette même décoration, et huit jours après il ordonna de la reprendre pour faire sa cour.

Il faut être sage sans doute autant qu'on peut, mais quand on ne l'est pas, il faudrait au moins faire des sottises de la même couleur. Ce qui est véritablement triste, c'est d'être audacieux aujourd'hui et poule mouillée huit jours après.

Le Comte Litta s'entendait parfaitement avec le Commandeur de Maisonneuve, Ministre et Administrateur de l'Ordre. Celui-ci présenta une longue Note à l'Empereur pour lui démontrer que la concession n'était pas valide, et que le Grand-Maître actuel (Caracciolo) n'avait pas été reconnu par le Pape. Vous noterez, Monsieur le Chevalier, que S. S. ayant été en effet empêchée par la France de reconnaître le Grand-Maître, on était convenu ici de recevoir ses *Blancs-seings* que le Conseil remplissait, et tout se passait comme si rien n'avait manqué à l'installation du Grand-Maître. Le Commandeur de Maisonneuve, ayant lui-même présenté une foule de ces Blancs-seings, était particulièrement ridicule en se permettant de présenter cette Note, qui choqua excessivement l'Empereur. Il était déjà assez mal disposé; il n'en fallut pas davantage pour le déterminer. Dès lors il a toujours dit: « Qu'on ne m'en parle plus »; et enfin il a frappé le dernier coup.

Il est inutile, je pense, de vous parler du profond ressentiment de la Maison Beloselski. Le Prince, peu de temps avant sa mort, dit au Commandeur de Maisonneuve, à la Cour : « Monsieur le Commandeur, l'Ordre de Malte est mort, et c'est vous qui l'avez assassiné. » Le Prince n'en voulait pas moins au Comte Litta qui, par une bizarrerie singulière, lui a succédé dans la place de Grand-Echanson. J'ai bien entendu plaisanter, dans le temps, sur ce cordon noir, obtenu par la Princesse Beloselski, mais il y a une foule de choses dans le monde dont il est permis de rire, et que cependant il faut laisser aller, et nul homme sensé n'approuvera

l'opposition faite par ces Messieurs. La Comtesse Litta qui a le portrait, et qui est par conséquent tout ce qu'on peut être, n'est cependant pas d'une pâte meilleure que celle de la Princesse. Aussi le mari Beloselski n'a pas cessé de crier que les Kasinski valaient bien les Enghellant (c'est le nom de Madame Litta). Je ne sais ce qu'il en est, mais qu'importe, dans un pays où l'homme fait la femme, et où le Souverain fait l'homme? Le Duc de Mecklembourg-Schwerin disait un jour à Paul Ier, en parlant de je ne sais quel Russe de distinction : « C'est un des plus grands seigneurs de votre pays. » L'Empereur répondit: « Qu'appelez-vous, Monsieur, Grand-Seigneur ? *Il n'y a de grand Seigneur, chez moi, que l'homme auquel je parle* » ; et après un moment de silence il ajouta : « *Et encore, pendant que je lui parle* ». Voilà qui est clair et qui me paraît dispenser de toute étiquette. Il fallait d'ailleurs faire attention au moment où nous vivons. Certes il s'agit bien peu aujourd'hui de la légitimité du Grand-Maître et de la rigueur des preuves. Je crois voir des malheureux embarqués dans un vaisseau troué, et qui délibèrent, en se battant même, pendant qu'il se remplit, pour savoir qui a droit de boucher le trou.

Vous voyez, Monsieur le Chevalier, comment vont les choses. Je suis mortellement fâché de vous le répéter, mais il n'y a qu'un avis sur l'*inévitabilité* d'une catastrophe quelconque. Qu'arrivera-t-il? je l'ignore. Que ferai-je dans cette supposition? je ne l'ignore pas moins : je prendrai conseil des circonstances, et j'espère que S. M. daignera tout approuver. Le fameux Conseil n'a

pas eu un instant l'assentiment du public. Il radote dans son berceau et tout le monde s'en moque. La postérité croira que nous étions fous (et sans doute elle ne se trompera pas) avec notre fureur constitutionnelle : malgré l'expérience la plus terrible, bien peu de gens sont convertis. Tous les jours je me rappelle les prophéties de l'inconcevable et clairvoyant Amiral. Depuis que je le connais, il n'a cessé de me dire : « La reconnaissance et « les apparences vous séduisent. D'ailleurs vous ne « pouvez regarder de près ; soyez sûr qu'il n'y a point « d'espérance, et que tout est perdu. »

Au milieu des retranchements qui s'opèrent de tout côté, même d'une manière cruelle, que deviendront les subsides ? Je n'ai pas entendu prononcer un seul mot sinistre, mais mon imagination se porte de tout côté.

En vertu des comptes réglés entre les deux puissances, après la malheureuse campagne de 1805, la Russie se reconnut débitrice de huit millions de florins envers l'Autriche. Maintenant, elle vient de lui déclarer officiellement qu'elle se croit libre de ses engagements en vertu du traité de Vienne. Belle logique comme vous voyez, et belle occasion pour choquer l'Autriche.

Je regarde comme certaines des propositions quelconques faites à S. M. le Roi des Deux-Siciles ; car si l'Empereur d'Autriche avait pu céder sa fille sans stipuler quelque chose en faveur de son beau-père, il ne serait plus permis de raisonner. Qui sait si la bonne humeur du moment, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ne s'étendra pas jusqu'à nous ? ou si l'extrême faveur de la Maison d'Autriche ne pourra pas étendre son influence

jusqu'à nous? Je sais que S. M. le Roi de Naples a déclaré que, sous aucun prétexte, elle ne veut *le bien d'autrui*. Rien de mieux pensé, et je crois que la Maison de Savoie ne se laissera jamais vaincre en délicatesse et en grandeur d'âme; mais il faut expliquer ces mots: *Bien d'autrui*. J'ai toujours pensé qu'une république, détruite jusque dans ses fondements et depuis plusieurs années, peut s'appeler *Res pro derelicta* parce qu'il est impossible de la rétablir, et qu'ainsi S. M. pourrait être indemnisée sans blesser le moins du monde les lois de la morale et de la délicatesse, *aux dépens* ou, pour mieux dire, *au moyen* des anciens territoires de Gênes ou de Venise. Il me semble encore que tout pays, tel que la Toscane, par exemple, sur lequel S. M. pourrait s'entendre de gré à gré avec le propriétaire légitime, serait encore un objet légitime d'indemnisation.

La brouillerie de l'Empereur Napoléon avec sa famille, avec celle de sa première femme, et avec tous les princes alliés de l'une et de l'autre, me paraît au rang des événements les plus probables. Les nouveaux parents, par la seule force des choses, chassent les anciens et les humilient. Représentez-vous les sentiments d'Eugène Beauharnais, obligé de prêter le serment de Sénateur et de proclamer lui-même à la tribune le divorce de sa mère. Représentez-vous ceux du Roi de Bavière qui se trouve avoir marié sa fille à un Sénateur. Voyez le Roi de Hollande *rappelé* comme un Ministre, la Reine de Naples déclarée Grande-Maîtresse de la nouvelle Impératrice, etc., etc. Quel immense foyer de discorde et de ressentiments amers! Si la que-

relle s'engage, elle peut très certainement tourner au profit des princes légitimes dépossédés. Sans examiner d'autres conséquences, qui sont placées trop loin de nous pour pouvoir en juger sagement, voici quelques points qui me paraissent infiniment probables :

1. La Silésie a été en grande partie le prix de la Princesse.

2. Le surplus des indemnités a été stipulé aux dépens du Turc.

3. L'Empereur de France ne peut oublier ni Saint-Jean-d'Acre ni l'Egypte, et bientôt l'orage se tournera de ce côté.

4. Il a déja nommé dans son cœur le Gouverneur de Bassora, etc.

L'Autriche *mêlée* pour ainsi dire à la France la privera peut-être de cette acrimonie révolutionnaire qui l'a rendue le fléau et l'effroi de toutes les souverainetés. Profitons de cet adoucissement, s'il est possible : le reste est lettre close. L'univers est dans un état qui est un véritable miracle. Il arrivera des choses encore plus étonnantes que celles que nous avons vues. Tout ce que nous devons souhaiter pour S. M., *c'est la faculté d'attendre sûrement et honorablement.*

On a déjà parlé infiniment de la grossesse future. Mais tous les mariages n'amènent pas des grossesses, et toutes les grossesses n'amènent pas des enfants, et tous les enfants ne sont pas des mâles, et tous les mâles ne vivent pas. Si l'Empereur de France ne change pas de système, il est condamné par une théorie qui paraît inconcevable en elle-même, et qui semble acquérir le

degré de la certitude par une expérience qui jusqu'ici n'a jamais manqué. S'il vient à changer de système et de conduite, comme ce sera un autre homme, on n'en peut rien dire avant de l'avoir vu.

Je suis fort en peine de Monsieur le Chevalier Ganières dont je n'ai plus de nouvelles. Le bon abbé Pansoia se remet, à ce qu'il me dit dans sa dernière lettre, où il me prie instamment, si j'en trouve l'occasion, de le mettre aux pieds de S. M., puisqu'il est privé de tout moyen de communication avec la Sardaigne. Il m'écrivait un jour qu'il ne songeait pas sans terreur à la situation où il se trouverait, si le secours que S. M. veut bien lui accorder venait à lui manquer dans ses derniers jours. Je l'ai beaucoup rassuré quant à S. M. dont la bonté nous est assez connue. Mais si le subside venait à finir, ce serait une calamité à laquelle je ne verrais pas de remède.

Mon fils me coûte 4,000 roubles, quelquefois moins, quelquefois plus ; ainsi il faut compter sur 4,000 jusqu'à un certain avancement. Il vit cependant ici d'une manière qui surprend tout le monde, et vous n'en serez pas surpris vous-même, lorsque vous saurez que l'établissement d'un officier Chevalier-Garde, est ici de 8,000 roubles par an, outre le carosse à quatre chevaux. On n'a pas l'idée d'un luxe aussi extravagant. Mon fils ayant la permission de loger avec moi (en général les officiers logent aux casernes) nous courons souvent le monde dans la même voiture. Pour les moments où il est obligé de m'abandonner il a un traîneau à deux chevaux. Il est devenu, presque en arrivant et à ma

grande satisfaction, l'ami inséparable du jeune Duc Nicolas de Serra-Capriola qui est du même âge que lui et excellent jeune homme. Son père ayant désiré qu'il fit un cours de philosophie après avoir achevé ses études préliminaires, la même envie a saisi mon fils qui avait déjà fait de plus grands préparatifs. Le R. P. général des Jésuites leur a donné un professeur d'un grand mérite, le P. Rosaven, français, qui s'est soumis avec une rare complaisance à leur donner une leçon en particulier. Le Baron de Damas, capitaine de la Garde, et le jeune prince Pierre Galitzin, fils de la princesse Alexis, prêt à prendre le même service, se sont joints à nos deux jeunes gens, et je puis vous assurer, Monsieur le Chevalier, que ces quatre candidats de la philosophie, dont trois officiers de la Garde, sont un phénomène des plus curieux à Saint-Pétersbourg. Le mien a saisi cette étude avec passion. Il fut un temps où peut-être je ne m'y serais pas prêté : mais la manière dont il a fait la guerre donne beaucoup de grâce à l'étude : je le laisse aller. Le Duc me dit quelquefois en riant : « *Mon cher ami, nos enfants sont plus sages que nous.* » En effet, il s'est formé chez lui un groupe de jeunes gens, presque tous du même âge, dont la conduite contraste singulièrement avec l'incroyable *dissolutezza* de la jeunesse de ce pays.

Je terminais l'autre jour la soirée, c'est-à-dire que je commençais le matin, avec le Comte et la Comtesse Golovin et le Comte Rostopchin : celui-ci était de belle humeur. On vint à parler de chiffre, je ne sais pas trop comment. Il me conta en riant comment le nôtre avait

été trahi sous son ministère. Ce fut un moyen d'une lettre déchiffrée entre lignes qui tomba entre ses mains de la manière la plus comique. *Ce Ministre*, m'a-t-il dit, *était nouveau dans le métier*. Je me rappelle, Monsieur le Chevalier, avoir eu l'honneur de vous entretenir une fois de l'abus grossier de ces déchiffrements entre lignes. Dieu veuille amener bientôt le temps où ces réflexions seront de quelque utilité. En attendant, j'ai brûlé ici un fagot de lettres toutes parfaitement inutiles et toutes déchiffrées entre lignes. Chiffrer peu, varier les expressions, ne déchiffrer jamais entre lignes, changer de temps en temps les chiffres, je crois que ce sont les lois fondamentales. Le chiffre qu'on nous à pris est celui de M. le Comte de Front, et il me semble même que vous aviez cessé de vous y fier, ainsi que lui, etc., etc.

A mesure que les jours s'écoulent, mes inquiétudes et mes terreurs augmentent. La nation n'a plus ni *foi*, ni *espérance*, ni *amour*. J'ai vu mourir la Savoie, le Piémont, la Suisse; j'ai vu le cadavre de Venise; faut-il encore voir la mort d'un Empire? Je ne puis vous dire ce que j'éprouve. Il paraît que le plus intéressé de tous s'attend à tout, puisqu'il a dit à quelqu'un (je crois en être sûr) : *Je vois bien que tout ceci finira par ma mort; il faut prendre patience.*

S'il arrive une catastrophe, c'est une grande question de savoir si elle sera orientale ou occidentale. Dans le premier cas, un homme arrive, frappe un autre qui tient une manivelle, la saisit lui-même, et la tourne comme auparavant. Dans le second, la machine est brisée. Quoique le premier cas soit bien moins funeste,

je serais le dernier des hommes, Monsieur le Chevalier, si l'idée de cette catastrophe ne me glaçait pas d'horreur. Sans doute que, dans ce genre, la qualité des personnes n'excuse rien; cependant lorsque le sang est versé, pour le tarir, s'il n'y a pas justice, il y a au moins consolation. Mais le meilleur des hommes!... C'est épouvantable. Je ne sais ce qui arrivera: le danger ne saurait être plus grand.

Si vous entendez dire : « *Il est mieux que jamais, il est parfaitement bien avec tel ou tel,* » n'en soyez point surpris; et si vous entendez dire : « *Il a vendu ses meubles, il est parti sur un chariot découvert, il est à la campagne chez un ami qui le nourrit* », n'en soyez point surpris. Pour moi, je suis sûr de ne l'être d'aucune manière. J'ai tout mis au pire dans ma tête depuis vingt ans, et maintenant encore j'ai le noir pressentiment que je ne dois plus revoir ma femme ni mes enfants. S'il arrive quelque chose de mieux, *apponam lucro.*

Quelque sensible que puisse être l'Empereur Napoléon, je ne crois pas cependant que la tendresse lui fasse oublier la politique, ni qu'il rende à l'Autriche ce qu'on appelle la *Puissance.* Il y aura des douceurs, et la Silésie, par exemple, pourrait bien revenir à son ancien maître; mais les chariots qui emportent les millions imposés sur l'Autriche vont leur train, et la suprématie de la France marchera de même. Voyons s'il y a moyen de tirer quelque parti de cet état qui durera certainement très longtemps. Ces idées ne me quittent pas. Mais quand je songe qu'il s'écoulera peut-être trois mois

avant que ces pages vous parviennent, et que vous n'avez aucun moyen physique de me répondre, je suis tenté de jeter la plume et de brûler ce paquet. A-t-on jamais vu une situation semblable ! Qui sait ce qui sera arrivé quand cette lettre sera sous les yeux de S. M.? Aujourd'hui encore, j'ai appris une chose qui m'a extrêmement chagriné. Des soldats de l'un des premiers régiments de l'Etat ont dit qu'ils désireraient beaucoup une campagne pour déserter ce corps. Ils ne se plaignent cependant que de l'exercice qui ne les laisse pas respirer. Comprenez, si vous le pouvez, Monsieur le Chevalier, qu'on mette une couronne en l'air... pour l'exercice. Je ne crois pas trop qu'à la place où vous êtes vous puissiez vous former une idée de cette immense petitesse. L'anecdote suivante vous aidera à comprendre cela. Les Pâques s'ouvrent ici avec le Carême, et l'on alloue à chaque bataillon d'un régiment une semaine de loisir pour remplir ce devoir de religion. Cet acte exige de certaines préparations, des jeûnes rigoureux, des prières longues et fréquentes, etc. Les gens mariés sont tenus de plus à certaines précautions. Le peuple tient infiniment à ces saintes formalités, et l'on ne saurait l'y troubler sans le blesser grièvement dans sa conscience. Or, il est arrivé que la fureur de l'exercice étant plus forte que toute autre considération, un bataillon d'un régiment fixé à Saint-Pétersbourg a été exercé sans miséricorde, soir et matin, pendant toute la semaine de Pâques sans que le soldat ait eu une minute pour penser à lui. Mais comme il était dans l'ordre qu'un tel jour le bataillon devait communier, on est venu le prendre à la fin de la

semaine, et on l'a mené en masse faire ses Pâques comme on l'aurait mené sur l'ennemi. Personne n'y pensait : l'un avait déjeûné, l'autre était ivre, l'autre, que sais-je? Il n'a pas moins fallu aller. Je vous demande encore, Monsieur le Chevalier, si l'on peut se former l'idée d'une pareille démence ! Les suites sont terribles, je ne dis pas seulement sous le rapport de la morale, mais sous celui de la politique. Le militaire est devenu une plaie terrible dans l'Etat. L'Empereur, en lui donnant une attention exclusive, a commencé à beaucoup appauvrir l'état civil. Il a porté ensuite le mal au comble en établissant une disparité considérable entre les grades correspondants des deux états, et par d'autres imprudences encore, de manière qu'il manque, et qu'il manquera tous les jours davantage de Ministres, de Magistrats, d'Administrateurs, etc. Tout état devant être gouverné *con senno e con la mano*, il arrive ici que la main est hydropique et la tête phtisique. Ce qu'il y a d'inconcevable, c'est que le cœur de l'armée n'est point pour son chef suprême. Encore une fois : *God save the King !* Je n'y vois plus goutte.

Je croyais vous faire une espèce de *post-scriptum*. voilà une grande lettre.

Depuis l'abolition de l'Ordre de Malte, l'Impératrice régnante a paru à la Cour avec le Grand Cordon de cet Ordre.

P. S. — Les économies s'opérant dans l'instant où je vous écris, d'une manière rude (quoique inutile à ce qu'il paraît), je regarde la suppression du subside comme

une chose possible, et d'ailleurs, elle peut s'opérer d'une manière toute naturelle par la chute des billets qui tombent graduellement sans aucun mouvement rétrograde.

Dans cette supposition, les trois Légations de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg tomberaient à la fois ; et pour ne parler que de moi dans ce moment, vous voyez, Monsieur le Chevalier, 1° que je ne pourrais partir, car je ne suis pas rappelé, et d'ailleurs, je n'aurais pas le moyen de changer de place ; 2° qu'il ne me serait pas moins impossible de prendre du service ici, d'abord par la même raison, puisque je serais toujours au service de S. M., que je ne quitterai jamais avant d'avoir été congédié par Elle, et encore parce que je n'ai nulle ambition dans ce genre. Que faire donc, Monsieur le Chevalier, dans cette circonstance très possible (car tôt ou tard ce subside doit finir) ? J'espère que vu notre éloignement immense et les circonstances où se trouve S. M., vous imaginerez peu de situation plus difficile et plus cruelle. Au reste, je plie volontiers la tête sous les calamités qui résultent uniquement de la force des choses, sans que la volonté humaine y entre pour rien, quoique je sois *très* et *trop* sujet à m'impatienter contre les autres. Je me dispose à tout. L'unique supposition qui me fait une horreur telle que je n'ose pas l'envisager, c'est celle d'être rappelé avec mon fils par l'Empereur de France, étant demeuré, malgré tous mes efforts contraires, purement et simplement Français. Singulière position et que je crois unique dans l'univers. Le seul pays où j'ai le droit de cité, et ma patrie, c'est celui

où je ne veux pas aller et qui obéit à l'ennemi mortel de mon Maître. Le pays où je n'ai ni droit ni volonté de vivre, c'est le seul qui obéisse à mon Maître. Le seul prince d'Europe, qui balançât un moment de me naturaliser, c'est mon Maître.

Cose non dette mai in prosa e in versi?

A présent, Monsieur le Chevalier, supposez que Napoléon me rappelle et qu'Alexandre me dise : « *Je ne puis retenir les sujets d'autrui.* » Que faire? Vous n'en savez rien, ni moi non plus, je vous le jure; mais je me flatte que je ne serai pas mis à une épreuve dont la seule idée me fait tourner la tête. J'ai voulu seulement vous en parler afin que vous ne puissiez dans aucun cas être surpris de rien. Quelles amertumes, bon Dieu! Mais la France en verse à flots sur l'univers : chacun doit avoir son lot. Je me tranquillise avec la maxime du cardinal de Richelieu : *Qu'il n'arrive jamais ni tout le bien, ni tout le mal qu'on attend.* Je vais cependant (quoique insensiblement) un peu moins dans le monde; mon fils ayant réussi plus que je n'aurais osé l'espérer, il a moins besoin de moi. Je m'enferme, je lis, je compose même, pour endormir mes inquiétudes qui sont grandes et amères. M. le Comte de Saint-Julien n'a pas d'abord réussi parfaitement en arrivant : il avait le rôle difficile de soutenir le grand nom d'une grande puissance écrasée; mais, insensiblement, il a pris de l'aplomb, et le grand mariage, comme vous sentez, n'a rien gâté. La question maintenant est de savoir s'il de-

meurera ici comme Ambassadeur. Il est attaché à un Archiduc, fort bien traité et très à son aise dans cette Cour : il a fort envie d'y retourner; du moins il énonce cette envie d'une manière très naturelle. Le fait est que s'il demeure comme Ambassadeur, il ne veut pas se charger de cette représentation à moins de 25,000 ducats; et en effet il n'y a plus moyen d'être Ambassadeur ici à moins. Le Prince Kourakin en a 40,000 à Paris; M. de Caulainconrt a 700,000 fr. ici, sans compter un hôtel superbe que lui fournit l'Empereur. L'Envoyé de Bavière, qui est français (le Chevalier de Bray) n'a pas voulu venir à moins de 50,000 florins d'Allemagne par an, outre une somme immense pour son voyage et son établissement. Celui de Hollande a 40,000 ducats. Au milieu de ce luxe épouvantable, je ne trouve pas que M. de Saint-Julien soit excessif, s'il doit supporter le titre d'Ambassadeur. Il est vrai que son Maître a une vaisselle ici, ce qui est un grand article.

Si vous voulez voir dans toute sa pompe l'inconvénient des *Mezzi termini* en politique, surtout dans un moment de révolution, vous n'avez qu'à venir ici. L'Empereur ayant honte d'écraser l'Autriche, qui défendait si légitimement elle-même et l'Europe, donna des ordres secrets au Prince Galitzin qui commandait en Pologne, et il déplut à Napoléon qui le sut aussi bien que nous. Ensuite, de peur de déplaire à ce dernier, il écrivit à l'Empereur d'Autriche la fameuse lettre dont j'ai eu l'honneur de faire part, et il se brouilla avec l'Autriche; il a fait le même chef-d'œuvre à l'égard des deux partis

de la Suède. Enfin, je finis : le courrier Autrichien part demain. J'espère que vous aurez quelque compassion de moi. Mais qui sait comment tout finira?

J'ai l'honneur.....

304

A M. l'Amiral Tchitchagof.

Saint-Pétersbourg, 22 mars (3 avril) 1810.

MONSIEUR L'AMIRAL,

Je ne veux point attendre une de vos lettres pour répliquer. Je trouve une occasion, j'en profite. Quand même je vous croiserais en chemin, le mal sera léger. Hier, pour la dernière fois, j'ai mis le pied dans votre maison paternelle. J'ai été voir l'excellent Basile Vasiliewitch qui venait de la vendre, et qui était sur le point de partir. Je l'ai embrassé tristement, en lui souhaitant toute sorte de bonheur. Toutes les choses qu'on fait pour la dernière fois sont tristes : or il est bien certain que je ne rentrerai plus dans cette maison. Il m'a promis de me donner de ses nouvelles, mais qui sait *si* et *quand* je le reverrai. Dieu sait combien nous avons parlé de vous et de tout ce qui peut vous intéresser. Je me suis rappelé tant de discours que j'ai tenus avec vous sur le papier-monnaie. Vous me prouviez, en riant, que c'était de l'or en barre. Aujourd'hui mon incrédulité, qui n'a

jamais trop cru aux lingots de papier, devient encore plus impertinente et je ne cesse de penser à vous. Je vais souvent dans la maison que vous occupiez, et quoiqu'elle soit habitée aujourd'hui par de fort aimables et excellentes gens dont je reçois beaucoup de politesses amicales, j'y trouve cependant beaucoup de souvenirs tristes, et toutes ces idées s'engrainant l'une à l'autre comme des grains de chapelet, il se trouve qu'à la fin j'en ai fait une fatigante collection. Quelquefois je pense que si je me déguisais en *Feld-Jœyer*, je pourrais fort bien obtenir une commission de courrier et aller vous faire visite sans le moindre inconvénient ; mais bientôt je me dégoûte en pensant combien je possède peu les talents d'un postillon. Un aveugle n'est bon ni à pied ni à cheval : assis, tout au plus, il peut faire sa figure. Ce que je fais souvent, c'est de penser au plaisir que j'aurais, si j'allais vous surprendre dans ce *renommé village de Paris situé sur le ruisseau de Seine* comme disait *notre ami Voltaire*. Du pied de l'escalier, je commencerais à crier : *C'est moi! C'est moi!* Et votre adorable moitié, qui a les nerfs délicats, crierait à son tour. — *Shut the door! Lock it up!* C'est un fou qui veut entrer par force ! En vérité, je m'amuse souvent à penser à cette entrevue.

Quoique je vous aie dit dans ma dernière lettre, revenez, Monsieur l'Amiral, revenez ! Il est bien entendu que si vous pouvez revenir en restant, j'y consens de tout mon cœur, même à mes dépens, puisque je ne vous verrai pas ; mais il peut y avoir des occasions où l'on doit sacrifier ses inclinations.

J'ai fait déjà une certaine connaissance avec votre

successeur, ou pour mieux dire, car il faut être clair, avec votre *lieutenant*. Il me traite et m'écoute, dans l'occasion, avec beaucoup de politesse ; cependant ce n'est pas tout à fait la même chose, *upon my honour*. Saveli Saveliewitch est plus désappointé que moi, car il a perdu son appartement ; et pour comble de malheur, il y a un ukase fondamental de Pierre Ier, qui défend de coucher à côté des livres ou autres collections de ce genre ; de sorte qu'il faut se loger ailleurs, car l'on ne peut rien faire contre une loi fondamentale. La Surintendance de la Chancellerie pour les langues étrangères étant devenue un *Sine cura*, comme on dit à Londres, qui sait ce qu'il en arrivera (quoiqu'on n'ait prononcé encore aucun mot alarmant) ? Somme toute, le *Brat* me paraît un peu et même beaucoup en l'air. Son humeur en a beaucoup souffert ; déjà mélancolique par caractère, plus qu'on ne le croirait au premier coup d'œil, il l'est devenu beaucoup plus par ce point de vue sinistre, accompagné de plusieurs autres. Quant à moi, Monsieur l'Amiral, j'ai toujours cette égalité d'humeur que vous connaissez et qui ne se vend dans aucune boutique. Ce n'est pas que je ne voie tout ce que voient mon frère ou d'autres ; mais j'ai pour maxime que lorsqu'on est condamné à être fusillé, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'aller de bonne grâce au piquet, autrement les spectateurs se moquent de vous et l'on n'en est pas moins fusillé. — *All is over with me*. Je ne dois plus voir mes enfants : ce n'est donc plus vivre ; c'est tout au plus n'être pas enterré. Je ne vis plus que par mes souvenirs, par les lettres que je reçois et par celles que j'écris ; et par

l'étude qui va son train, comme si j'étais au collège. J'ai entendu lire, du moins en partie, une charmante lettre de votre façon, où vous donnez un fort bel aperçu du *renommé village*. Madame de Tchitchagof commence-t-elle à comprendre qu'on y puisse vivre? Je désire de toutes les forces de mon cœur que le climat soit favorable à sa santé, mais ce qui me comblerait de joie (ceci entre nous, comme vous sentez), c'est que vous rapportassiez de ce pays un empêchement décisif à ce divorce dont vous me parliez dans votre dernière lettre ; je vous en prie, faites cela. Vous allez voir des fêtes qui me semblent devoir mettre toutes les imaginations en jeu. Quel bruit ! Quelle splendeur ! Je vous prie, Monsieur l'Amiral, de me raconter tout cela dans une longue lettre ou bien de vive voix, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui ne saurait tarder. — Je bouffonne avec ma plume, et ma tête est pleine d'idées sinistres. Cependant il serait possible que nous vissions une ère nouvelle à certains égards. Qui sait ce que peu produire tel ou tel événement. Tout dans l'univers est dans une fluctuation continuelle,

Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Je me tiens donc prêt et résigné à tous les événements imaginables ; s'il arrive quelque chose de mieux que tout ce que j'ai supposé possible, *corocho !* Mais, dans aucune supposition, je ne puis être surpris.

Madame de Tchitchagof veut-elle bien agréer mes

tendres hommages? Il me semble que l'expérience du Soleil va commencer. Hâtez-vous, je vous en prie, de m'en apprendre le résultat. Pour célébrer ici l'heureuse entrée du Soleil dans la constellation du Bélier, nous avons eu 18° de froid ; j'espère que vous aurez eu quelque chose de moins. J'ignore vos projets. Peut-être que vous vous approcherez encore du bel astre. Faites comme il vous plaira, mais raccommodez, s'il vous plaît, cette santé physique dont votre santé morale dépend en grande partie. Quelquefois, en prenant le thé, rappelez-moi à votre mémoire. Supposez, si vous voulez, que je dors et que je vous dis des demi-phrases en coq-à-l'âne ; pourvu que vous pensiez à moi, peu m'importe que vous vous en moquiez tant soit peu. Agréez, Monsieur et Madame, les respects de mon fils, et croyez-moi, pour la vie, votre très dévoué serviteur et ami.

305

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 20 avril (2 mai) 1810.

Monsieur le Chevalier,

J'ai décrit du mieux qu'il m'a été possible la situation politique de ce pays. Elle me semble avoir empiré considérablement par le mariage, qui ne paraît plus

douteux, de la fille de Lucien Bonaparte avec le Prince héréditaire de Suède (Holstein-Augustenbourg). Voyez je vous prie, Monsieur le Chevalier, comme tout plie devant l'homme extraordinaire, comme il se moque de tout. Il y a en Suède une loi fondamentale qui exige que toute reine soit Luthérienne. Je n'ai pas encore parlé à M. de Steddingk, mais je ne doute pas que la nouvelle reine n'ait sa belle chapelle à Stockholm, en dépit de la loi fondamentale. C'est encore Napoléon qui règnera en Suède, et qui peut douter que la restitution forcée de la Finlande n'ait été le sujet d'un article secret du contrat de mariage. Il me paraît voir ici beaucoup de souci sur certain visage. J'ai eu l'honneur de vous faire connaître, dans le temps, que le trône de Suède avait été offert à l'Empereur pour sa sœur et son beau-frère le Prince d'Oldenbourg, mais l'Empereur répondit qu'il ne pouvait rien faire contre le Souverain légitime (qu'il avait détrôné). Voilà comment on a le tort et le ridicule : il faut être honnête homme ou brigand de grand chemin. Mais chacun a son goût. Il y a sur ce règne une incroyable malédiction qui rend inutile de fort bonnes qualités. On a déjà parlé sourdement des biens ecclésiastiques du clergé catholique ; je n'en voudrais pas répondre, comme je ne voudrais pas répondre que le dernier édit de l'Empereur d'Autriche, qui hypothèque sagement neuf cent millions de papillottes sur les biens du clergé, n'encourage ici la même mesure. Quoi qu'il en soit, la grande secte a enfin obtenu la signature de l'excellent Prince François II (ou Ier) qui lui manquait. Maintenant la liste est complète, et il est décidé que

des propriétaires peuvent être dépossédés en toute justice pourvu qu'ils soient habillés de noir. Ils sont célibataires, dit-on. Eh ! qui s'est jamais avisé de soutenir que la Souveraineté a droit de s'emparer des biens de tout sujet qui n'a point de femme? Il faut toujours en revenir à l'habit noir. Le texte suivant de Frédéric II, qui se trouve sous ma plume, amusera peut-être Sa Majesté : « Le Pape et les moines finiront sans doute ; mais leur chute ne sera pas l'ouvrage de la raison. Ils périront à mesure que les finances des grands potentats se dérangeront. On commencera en France...; cet exemple sera imité, et le nombre des *Cucullati* sera réduit à peu de chose en Autriche ; le même besoin d'argent donnera l'idée d'avoir recours à la conquête facile des Etats du Saint-Siège... et l'on fera une grosse pension au Saint-Père. » (Lettre de Frédéric II à Voltaire, du 1er juillet 1777.) Le reste n'est pas moins curieux. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, qu'il ne s'est trompé que sur le nom de l'exécuteur. Peu d'années après, il ajoutait : « La cognée est mise à la racine de l'arbre. D'une part, les philosophes s'élèvent contre les absurdités d'une superstition révélée ; d'une autre, les abus de la dissipation forceront les princes à s'emparer des biens de ces reclus, les suppôts et les trompettes du fanatisme. Cet édifice sapé par ses fondements va s'écrouler, etc. » Lettre au même). Mais voici le beau ; quand il eut sous la main des biens ecclésiastiques, il fut arrêté par l'instinct royal, qui était grand malgré les épouvantables erreurs de son esprit, et il écrivait à d'Alembert pendant le plus fort accès de Joseph II : « L'Empereur

poursuit sans relâche son système de sécularisation ; moi, je laisse les choses comme elles sont : le droit de propriété sur lequel repose la société est sacré pour moi. » (*OEuvres de Frédéric I*, livre II, p. 124.) — Ces citations me paraissent piquantes dans les circonstances actuelles. S. M. entendra bientôt parler de l'établissement d'un Patriarche pour chaque nation, et d'un concile *œcuménique* convoqué en France et en toute liberté. Deux événements encore prédits par Frédéric II dans la première lettre que j'ai citée. — « Mais qu'arrivera-t-il ?... Les puissances catholiques ne voudront pas reconnaître un *vicaire de Jésus* subordonné à *main impériale* (il se doutait peu du nom de cette main). Chacun alors créera un Patriarche chez soi. On assemblera des conciles nationaux. Petit à petit, chacun s'écartera de l'unité de l'Eglise, et l'on finira par avoir dans son royaume sa religion comme sa langue à part. » (Voltaire, l. LXXXVII, p. 271.) Au reste il est certain qu'il a vu tout ce qu'on pouvait voir avec la tache qu'il avait dans l'œil, et il paraîtra toujours extraordinaire que tandis que la grande secte a pu faire tomber dans ses filets tous les Princes catholiques avec ces deux phrases magiques : *Prenez garde à vos finances* et *Prenez garde à votre puissance*, un franc penseur tel que Frédéric II, appuyé seulement sur son instinct de Roi, se soit moqué de ces innovations et n'ait pas voulu les imiter. Le primat d'Allemagne a déjà publié un écrit relatif au futur concile et à la réunion de toutes les communions chrétiennes. Je ne doute pas que Napoléon n'y convoque les bipèdes mitrés de ce pays et ne les force d'aller

parler latin à Paris : cela sera excessivement curieux. Les choses en sont venues au point où il serait dangereux d'arrêter cet homme ; et pour moi, Monsieur le Chevalier, si je pouvais lui donner la mort par un seul acte de ma volonté, je m'en garderais bien. J'aurais peur de mêler mon ignorance humaine à des plans qui sont trop vastes pour qu'il soit permis au fils d'un homme et d'une femme de se jeter au travers. Je n'en demeure pas moins ferme sur les principes que j'ai constamment eu l'honneur de vous manifester, que cet homme miraculeux n'exerce qu'une force purement négative, et qu'il n'a d'autre puissance que celle de la foudre. Il est ce qu'il doit être et il ne peut durer. Nous savons parfaitement aujourd'hui comment s'est décidé le mariage. Talleyrand dit au Prince de Schwarzenberg : « Nous sommes sûrs de la Grande-Duchesse de Russie. C'est à vous de voir ce que vous avez à faire : d'abord après le mariage, il faut vous tomber dessus. » Le Prince a fait partir son courrier, et l'Empereur s'est décidé en moins de deux heures (peut-être deux heures et demie). Tout le monde se répète à l'oreille un jugement du Prince de Ligne sur ce mariage : *Il vaut mieux qu'il arrive malheur à une archiduchesse qu'à la monarchie.* Je ne me vante pas d'être assez heureux pour vous rapporter les mêmes mots tels qu'ils ont été prononcés ; mais vous pouvez y faire les changements que vous jugez convenables, pourvu que vous n'altériez pas le sens.

Au reste, Monsieur le Chevalier, quoique je ne doute nullement de l'extrême sensibilité de l'Empereur Napo-

léon et de sa rare tendresse pour son auguste épouse, je crois néanmoins que la politique sera toujours au-dessus de la tendresse, et que jamais il n'accordera à l'Autriche une puissance capable de lui donner seulement l'idée de l'équilibre à l'égard de la France. Je brûle d'envie de savoir quels sont les projets de S. M. relatifs à ce grand événement, et s'il ne présente aucune perspective favorable pour nous.

Nous avons lu dans le *Journal de Paris* un article qui donne à penser, sur l'expédition de l'Inde, qui est présentée comme très possible *avec le concours des deux puissances* (la France et la Russie). Jamais cet homme ne se reposera que lorsqu'il se reposera tout à fait. Le cardinal de Richelieu s'était fait peindre debout sur le globe avec l'inscription : « *Hoc stante cuncta moventur.* » Une main hardie écrivit sous cette modeste inscription : « *Ergo cadente omnia quiescent.* » La conclusion n'était pas juste, et de nos jours elle le serait encore moins, si la chose arrivait trop tôt. Si j'étais garçon, et si je n'étais pas sujet du Roi, je me moquerais fort de tous ces bouleversements qui ne seraient pour moi qu'un grand et magnifique spectacle ; mais quand je pense à S. M. et à mes enfants, ma philosophie plie, et les agréments dont je jouis ici perdent presque toute leur douceur. Les parents de S. M. ne pourront-ils rien absolument pour Elle, et n'auront-ils pas même le courage d'essayer ? Mais je me défends tout blasphème et même toute mauvaise pensée avant d'être instruit, quoique je sois déjà fort irrité d'une certaine chose.

J'ai l'honneur d'être, etc.

306

A M. l'Amiral Tchitchagof.

Saint-Pétersbourg, 6 mai (n. s.) 1810.

Votre lettre du 8 avril, Monsieur l'Amiral, m'est parvenue avant-hier. Je vois qu'à la date de cette longue et aimable épître vous n'aviez point encore reçu la mienne du 3 avril dernier; mais j'espère que depuis longtemps elle vous sera parvenue. Elle vous aura prouvé que je n'ai point attendu vos douces semonces pour songer à vous écrire. Pour vous répondre par ordre, j'approuve d'abord infiniment votre équation conjugale : *Je = Nous*. Ainsi, dans tout ce que vous pourrez me dire d'obligeant, je sous-entendrai un *facteur* caché qui change le singulier en pluriel. C'est bien mon intérêt d'ailleurs de l'entendre ainsi ; vos lettres, déjà si agréables en elles-mêmes, le deviennent encore davantage par cette supposition. On a beau être sévère et *même un peu sauvage*, comme vous, comme moi, comme feu Hippolyte, une femme cependant ne gâte rien. Un autre avantage de ce *facteur*, c'est que je n'ai jamais l'envie de me battre avec lui. Nos ancêtres se brouillèrent pour certaines questions de quelque importance, sans nous consulter (notez bien ce point capital). Cet article excepté, nous sommes d'accord sur tout : au lieu, qu'entre vous et moi, il y a guerre per-

sonnelle et combats terribles, qui feraient pâlir les plus intrépides, si les combatttants n'avaient pas toujours fini par s'embrasser. Je crois cependant que, plus d'une fois, il m'est arrivé dans nos querelles de n'être pas entendu parfaitement. J'en vois encore un exemple dans mon *insecte* auquel je ne veux sûrement point faire plus d'honneur qu'il en mérite. Toute ma métaphysique porte sur ce principe inébranlable : que tout a été fait *par* et *pour* l'intelligence. La matière même, à proprement parler, n'existe pas indépendamment de l'intelligence. Essayez, Monsieur l'Amiral, de vous former l'idée du monde matériel, sans intelligence, jamais vous n'y parviendrez. J'ajoute que la vie seule est encore un infiniment grand, comparée à la matière brute qui n'est rien, et qu'un *insecte* est mille fois plus admirable que l'anneau de Saturne. Je ne prétends pas cependant faire tourner le monde autour d'un insecte, mais je dis que s'il n'y avait que lui et la matière brute dans l'univers, il n'y aurait pas la moindre raison de lui refuser cet honneur. En vérité, Monsieur l'Amiral, il me semble que cela est très clair et très plausible.

Il serait inutile, je crois, de vous dire combien j'ai été charmé d'apprendre que le changement de climat agit merveilleusement sur la santé de Madame votre épouse. Tirez tout le parti possible de cette influence : sur cet article, nous ne disputerons pas. Voyez même quel poids j'accorde à cette considération. S'il faut pour que Mme de Tchitchagof se porte bien *toujours*, qu'elle vive *toujours* hors de votre patrie, soyez *toujours* absent : je n'ai rien à dire. Je crois, en thèse générale,

que tout homme est tenu de servir son souverain et son pays tels qu'ils sont ; mais s'il doit s'éloigner pour sauver sa vie et *à plus forte raison* celle de sa femme, pour moi, je l'absous de tout mon cœur. Je suis bien aise que vous ayez approuvé ma comparaison du bal : vous m'échappez cependant, à votre ordinaire : car, dans l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, la Polynésie et l'Australie, vous n'avez point d'égal pour la riposte ; cependant, comme disait Dacier et ensuite Voltaire : *ma remarque subsiste*. Je répète que j'admets *l'exception de la femme*... Sornettes que tout cela. Voilà donc un cas *irréductible* sur lequel nous ne pourrons jamais nous accorder. Je doute qu'il en soit de même du suivant, si vous me donnez du moins, comme je l'espère, un moment d'audience. Vous croyez que les circonstances finiront par nous réunir ; moi, je n'en crois rien, et voici mes raisons.

L'homme porte en lui deux juges plus ou moins intègres : la conscience, et le goût, qui est aussi une espèce de conscience, surtout si on le prend comme je le fais ici dans son acception la plus étendue, car le goût n'est que la *conscience du beau*, comme la conscience n'est que le *goût du bon*. A ne consulter d'abord que cette conscience secondaire, elle m'apprend qu'à mon âge tout changement est ridicule et mal interprété par l'opinion. Vous-même, Monsieur l'Amiral, qui m'accordez beaucoup d'amitié et qui êtes fâché de voir que je me perds (ce qui est vrai dans un sens), vous seriez le premier à trouver que je n'ai point de grâce dans ma nouvelle carrière et que je marche mal.

Mais, pour m'élever un peu plus haut, je n'ai pas de ces bras souples toujours prêts à s'étendre pour un nouveau serment. J'en ai prêté un à Dieu dans l'église catholique, j'en ai prêté un autre à mon Souverain en naissant dans ses Etats. Je l'ai confirmé librement comme Vassal, comme Magistrat, et comme Ministre. Tout est dit : je n'y ai mis aucune condition. Je n'ai point dit : *à condition que vous serez heureux* : *à condition que tout ira bien pour vous et pour moi*, etc. Je n'ai rien dit de tout cela, et c'est une abomination d'ajouter des clauses de son chef à des actes clos et signés. Maintenant, si ce Souverain me rejette, je tâcherai de me procurer une existence tolérable sous les lois d'un autre ; mais s'il croit toujours avoir besoin de moi, lui dirai-je : *Non ?* Jamais, Monsieur l'Amiral, jamais. On me dira comme on me l'a déjà dit : *Mais, c'est le chemin de l'hôpital.* Premièrement, je n'en sais rien ; car dans ce monde, tout pervers qu'il est, la compassion n'est pas cependant absolument éteinte. Mais mettons la chose au pire. Quand je mourrais dans un galetas, croyez-vous que ce grand événement influât sur l'année tropique ou sur l'année sidérale ? Un homme n'est rien. Il n'importe nullement qu'il meure ou qu'il crève, mais ce qui importe beaucoup, c'est qu'il n'y ait pas un vilain de plus dans le monde, car il y en a déjà beaucoup trop. Si de ces considérations majeures, tirées du devoir et du sentiment des convenances, nous descendons à quelque chose de plus grossier, que ferai-je sans or dans un système où l'or est tout, puisque les puissances morales sont détruites et qu'il s'agit de les refaire ? Un homme qui

porte un de ces noms historiques capables de jeter de l'éclat sur un nouvel ordre de choses, fait bien (si d'ailleurs il n'est retenu par rien) de se vendre et même de se faire marchander ; moi, j'ai la noblesse qui distingue la personne qui la possède, mais nullement celle qui peut illustrer le corps ou le parti auquel elle appartient. Je n'ai donc rien à offrir à un nouveau système ; car pour les talents, je vous assure que je les donnerais pour un billet bleu, au change de 120 centimes. Tout ceci, Monsieur l'Amiral, n'est dit que d'une manière très subordonnée et pour prouver que j'ai raison sous tous les rapports, car je ne crois pas que ces considérations d'intérêt doivent influer daus ces sortes de cas sur les décisions d'un honnête homme.

Qu'en dites-vous, Monsieur l'Amiral? Il me semble que cette logique n'est pas extrêmement sotte, et je voudrais avoir le plaisir de vous l'entendre avouer. Toute la question se réduit donc pour moi à savoir dans quel pays je dois fixer ma demeure ; mais il me semble que cette question n'en est pas une, et la moindre réflexion me démontre que nulle part je ne serais mieux ni même aussi bien qu'ici. Il y a longtemps que vous m'avez écrit sur la liste de ceux qui aiment le *Blondin*. Nul sentiment n'a plus d'empire sur moi que celui de la reconnaissance ; et qu'est-ce que je ne *lui* dois pas ? Il m'a protégé *certainement* plus que je ne le mérite et *probablement* plus que je ne le sais. Cependant, à peine je suis connu de lui. Les circonstances le gênent, il est embarrassé avec moi, je le sens, et si les convenances le permettaient, je disparaîtrais tout à fait de chez *lui*. Si

quelquefois il m'adresse un mot à la volée, autre embarras. Je n'ai pas l'ouïe fine, il parle bas, la crainte de ne pas l'entendre fait que je ne l'entends pas. Il me parle *choux*, je lui réponds *navets*. D'où vient donc, je vous prie, la bienveillance dont il m'honore et dont je ne puis avoir un meilleur témoin que vous-même, car souvent vous m'en avez assuré? Ma probité seule (et c'est le seul compliment que j'accepte) a pu me valoir ce bonheur. Or, dites-moi, je vous en prie, est-ce donc une légère qualité que ce tact qui reconnaît la probité et lui rend justice, même dans la personne d'un étranger qui n'a jamais pu rien mériter de lui? Je suis persuadé que sur ce point vous pensez comme moi. Je serais donc un écervelé d'abandonner cette protection, pour aller dans d'autres pays présenter ma jeunesse. A qui?... Ma foi! je n'en sais rien. Je n'ai jamais eu, depuis le grand tremblement de terre, qu'une seule ambition réelle, celle d'influer sur le bien-être de celui à qui je suis attaché. Pour satisfaire cette ambition, je me suis exposé comme vous le savez. Je n'ai pu réussir; je ne demande plus aux hommes que l'oubli, et comme c'est la chose qu'ils accordent le plus volontiers, j'ose croire que sur cet article au moins je ne serai pas éconduit.

J'ai cru devoir à votre amitié, Monsieur l'Amiral, cet exposé de ma conduite. J'espère que si vous réfléchissez bien, vous l'approuverez complètement; il est vrai que ce système me conduit à une véritable mort civile, et me prive pour jamais de ma femme et de mes enfants; c'est la plus épouvantable amertume qui puisse m'affliger: mais à cela point de remède honnête. Quand on est

condamné à mort, ce qu'on a de mieux à faire, sans doute, c'est de marcher ferme au lieu de l'exécution, autrement les spectateurs se moquent de vous et l'on n'en fait pas moins le saut dans l'autre monde. J'ai voulu profiter d'une occasion sûre pour jaser un peu avec vous à cœur ouvert, afin que vous ne me croyiez pas un homme romanesque. Maintenant je passerai à d'autres objets.

J'ai été ravi de savoir que vous faites apprendre le latin à Mademoiselle votre fille : cette langue est à peu près le seul ou du moins le meilleur vaisseau sur lequel les habitants de l'Asie puissent aborder en Europe ; mais qu'il est difficile de savoir les langues antiques au point où elles peuvent influer moralement sur vous, c'est-à-dire, jusqu'au point où elles pénètrent dans la moelle des os et se convertissent dans nous *in succum et sanguinem !* (Mlle Julie vous expliquera ces deux mots). A propos de latin, je puis vous assurer, Monsieur l'Amiral, qu'on ne le sait presque plus au pays où vous êtes. J'en juge par les échantillons que je vois dans les papiers publics, mais surtout par les inscriptions mises sur le fronton du Palais du Corps Législatif à l'occasion du grand mariage : *Napoleo Magnus*, etc. Je n'ai lu rien d'aussi fade, d'aussi peu latin, d'aussi étranger au style lapidaire. Il y a même des lignes qui font rire l'oreille, comme : *Ad pacem orbis celeriter gradiens* (marchant à grands pas vers la paix du monde) — et d'autres encore. — Mandez-moi, je vous prie, quand je pourrai adresser un *poulet* latin à Mlle Julie : je n'y manquerai pas.

Il y a un article de votre lettre sur lequel je n'ai

nulle envie de disputer : c'est celui où vous parlez du plaisir que vous goûtez tous les matins *au milieu des anges*, loin des sales teneurs de sales écritoires, de tous les autres animaux de ce genre. Il faut en convenir, c'est le plaisir par excellence. Je conçois à merveille que les *anges* semblent vous appartenir davantage. Au reste, mon très cher Amiral, voici la fin de toute cette vie patriarcale ; c'est que Dieu vous bénira dans le pays des miracles et de la galanterie, de manière qu'un beau matin vous mettrez le latin à sa place, et toutes vos raisons pour le faire apprendre à vos filles, tombant ainsi à terre, Mlle Julie n'aura plus de raisons de faire entrer cette chienne de langue dans sa tête.

Je vous remercie des nouvelles que vous me donnez de la Lune : je ne suis nullement étonné qu'on y ait vu une femme ; il y en a partout. Mais si l'on y a vu une femme, tenez pour sûr qu'il y avait aussi un homme. Si on ne l'a pas découvert, c'est qu'il était derrière. Je remercie affectueusement celle qui vous tient compagnie sur la terre de ses bonnes intentions à mon égard ; je recevrai sa prose avec toute la reconnaissance imaginable ; cependant je ne veux pas qu'elle fatigue ses yeux déjà trop occupés. J'espère que cette lettre ne vous paraîtra pas faite en dix minutes. J'oublie volontiers le laconisme quand je vous écris ; le fait est cependant que ma correspondance est augmentée au point que j'en perds la tête. J'ai fait votre commission au frère Xavier, qui aura sans doute le plaisir de vous obéir, mais non que je sache par ce courrier, car il n'en a pas connaissance et je ne sais où le prendre. Bonjour,

Monsieur et Madame ; rappelez-vous, je vous en prie, que je ne cesse de vous faire des visites. A votre tour, parlez quelquefois de moi le matin avec les *anges*. C'est l'heure des pères et des amis. C'est la mienne.

Yours.

307

† *A M. le Comte de Schulembourg.*

Saint-Pétersbourg, 9 mai 1810.

J'ai chargé très souvent notre cher Duc, Monsieur le Comte, de vous témoigner combien j'étais sensible au souvenir obligeant dont vous n'avez cessé de me donner des preuves dans toutes les lettres que vous lui avez écrites depuis notre séparation ; mais je ne puis résister à l'envie de vous témoigner ma reconnaissance en *main propre*, comme dit Jeannot. Oui, mon très cher Comte, je place au premier rang des agréments de ma vie les sentiments que j'ai pu vous inspirer, et que vous m'avez attestés si souvent et d'une manière si aimable. Plus d'une fois j'ai pensé qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous faire venir ici, si je l'avais bien résolu ; sauf à vous de repartir le lendemain de votre arrivée, si vous le jugiez convenable. La veille de votre départ, nous étions ensemble en voiture. Vous pensâtes à je ne sais quelle jolie anecdote sur le compte, si je ne me trompe, de Madame A.... *Contez-moi donc cela*, vous dis-je, *je*

vous en prie. Vous me répondîtes en propres termes : *Je vous promets de ne pas partir sans vous le dire.* Là-dessus, nous nous séparâmes, et je ne vous ai plus revu. *Und so,* s'il me plaisait de vous sommer dans les formes de venir ici me *raconter* cette histoire (car il n'a jamais été question d'écriture entre nous), ou vous n'êtes pas gentilhomme, ou vous seriez obligé de venir ; mais comme le chemin est long et le temps détestable, car il a neigé hier de très bonne grâce, je ne veux pas agir avec vous en toute rigueur. Je dois vous avouer cependant que, plus d'une fois, j'ai été tenté, tant il m'en coûte de renoncer tout à fait au plaisir de vous revoir. Mais puisque le nom de Madame A..... s'est trouvé sous ma plume, je veux vous conter un succès qui me couvre de gloire, si je ne me trompe infiniment. Il est impossible que vous ayez oublié la magnifique histoire du *poisson*, que je trouvai un jour au fond de ma mémoire, et qui obtint de vous un cri d'admiration. La belle dame que je vous ai nommée voulut, comme vous savez, toute grimace cessante, la tenir de ma bouche même. Or voici ce qui est arrivé, mon cher Comte. Une dame, qui était présente, manda cette histoire à Vienne, et, de Vienne on a écrit *mirabilia.* Ce n'est pas tout : une autre dame l'a racontée ici à une amie anglaise, et celle-ci l'a mandée à une amie de Londres. Au moment où cette dernière reçut la lettre, elle écrivait elle-même à une amie de Calcutta. Elle jugea à propos d'orner sa lettre de mon anecdote allobroge ; et, deux ans après, on a écrit de Calcutta à Londres : *Miracle ! Il n'y a rien de si beau : votre anecdote a fait la joie des Grandes-Indes.* — Et ces

applaudissements flatteurs me sont revenus de Londres. Je vous demande si l'on peut se figurer une gloire plus pure, et s'il devrait y en avoir de plus étonnante. Mais peut-être que vous n'en aurez point ouï parler, tandis que tout le monde s'entretient de la bataille de Wagram et de cent misères de cette espèce, tant les hommes ont peu de tact et de connaissance du vrai beau ! — Voulez-vous par hasard, Monsieur le Comte, que je vous dise quelque chose de moi ? Eh ! mon Dieu, que vous dirai-je? Ne savez-vous pas tout ? Je dis quelquefois *que je serais heureux si je n'étais pas malheureux*, et ce mauvais calembour explique assez bien ma situation. Je suis fort bien ici, je vous assure ; on me comble de bontés. Dans ma longue et amère carrière, je n'ai choqué *ni celui-ci, ni celui-là*, et mon existence même, comme vous le sentez assez, est un phénomène. Il y a quelque douceur dans cette situation. Mais... mais... Ah ! Mon cher Comte ! Vous n'êtes pas marié ; vous avez un Souverain, une patrie et des biens. J'en suis charmé, et je vous en félicite. Pour moi, je suis accablé de tous les maux, excepté la maladie et les remords. Il est vrai que ces deux exceptions sont grandes, et capables seules de faire couler des flots d'ambroisie dans la coupe amère que je dois avaler jusqu'à la lie. J'espère, avec ce secours, ne jamais faire la grimace. Vous ajouterez beaucoup aux compensations qui me sont accordées, mon très cher Comte, si vous me conservez, comme je l'espère, cette bonne amitié dont vous m'avez donné tant de preuves, et qui m'est si chère. Ne doutez pas, à votre tour, de toute celle que je conserve pour vous. Je vous ai suivi de l'œil

dans vos longues promenades, et, puisque je ne vois pas dans la région des probabilités l'occasion de vous revoir encore, il m'est doux au moins de pouvoir être sûr que je ne suis point oublié d'un homme tel que vous. Adieu mille fois, cher et aimable Comte ; je vous embrasse avec une certaine tendresse triste, que vous devez comprendre à merveille.

308

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 25 mai (6 juin) 1810.

SIRE,

Nous recevons dans ce moment la nouvelle de la convocation du Concile de Paris, avec la lettre menaçante de Napoléon, qui a cassé la glace et menace ouvertement de déposer le Pape. Voilà un autre ordre de choses, et qui sait ce que nous verrons ? Il me paraît impossible que, d'un côté ou d'un autre, il ne s'élève pas quelque opposition, quelque protestation sublime. Quoi qu'il en soit, Votre Majesté assiste avec nous à l'une des plus grandes expériences qui puissent avoir lieu sur ce sujet. Jamais aucun Souverain n'a mis la main sur un pape quelconque (avec ou sans raison, c'est ce que je n'examine point), et n'a pu se vanter ensuite d'un règne long et heureux. Henri IV a souffert tout ce que peut souffrir un homme et un prince. Son fils dénaturé mourut de la

peste à quarante-quatre ans, après un règne fort agité. Frédéric Ier mourut à trente-huit ans dans le Cydnus. Frédéric II fut empoisonné par son fils après s'être vu déposé. Philippe-le-Bel mourut d'une chute de cheval, à quarante-sept ans. Ma plume se refuse aux exemples moins anciens. Cela ne prouve rien, dira-t-on : à la bonne heure ! Tout ce que je demande, c'est qu'il en arrive autant à un autre, *quand même cela ne prouverait rien ;* et c'est ce que nous verrons.

En attendant, Votre Majesté voit combien nous sommes malades. Tous les principes sont attaqués à la fois ; et, qu'Elle daigne m'en croire, les bons sont bons, mais personne n'est converti.

309

A M. l'Amiral Tchitchagof.

Saint-Pétersbourg, 27 juillet (8 août) 1810.

MONSIEUR L'AMIRAL,

Je suis enchanté que nos deux dernières lettres se soient croisées ; vous aurez vu par mon exactitude spontanée que je n'ai pas besoin de sommation, pour vous adresser des lettres que vous avez la bonté de désirer. J'ai ri de bon cœur (d'un rire de joie) en voyant ma prophétie sur Madame votre épouse si ponctuelle-

ment accomplie. De mon côté, c'est un miracle, car toute prophétie est un miracle ; de votre côté, c'est un événement terrestre tel qu'on en voit beaucoup dans le monde. Je dois au reste, sans aller plus loin, vous présenter ici une réflexion importante. S'il y a quelque chose d'évident dans le monde, c'est la loi des compensations. La bonne nature ne permet jamais de grands maux sur la terre sans y porter remède : vous voyez par exemple que l'invention de la vaccine, qui diminue sensiblement la mortalité, est venue se placer à l'époque où nos crimes et nos extravagances l'avaient augmentée sans mesure. Mais elle ne se borne pas à cela. L'espèce masculine étant moissonnée de nos jours partout, et surtout en France, comme l'herbe des champs, soyez persuadé, Monsieur l'Amiral, que cette force conservatrice, = X, qui pense à tout, ne manquera pas, ou plutôt n'a pas manqué de faire souffler sur la France un certain vent prolifique *saturé* d'atomes masculins. Or, comme le monde est conduit par des règles générales, les dames Russes, Anglaises, etc., etc., qui voyagent en France et qui avalent ces atômes, en retireront le profit tout comme s'ils avaient été faits pour elles, en sorte qu'il y a mille à parier contre un que, sous peu de temps, vous serez père d'un joli petit *Gars*. — A présent que j'ai suffisamment parlé de *naissance*, parlons de mort. Au moment même où j'entendis parler pour la première fois de l'épouvantable événement du 20 juin, je pensai à vous — (non ! à Madame votre épouse) — et ensuite à vous. Certainement vous ne vous en fâcherez pas. Comment avez-vous échappé heureusement

à cette fatale invitation ? Ou si vous étiez de la fête, comment vous en êtes vous tirés si lestement, car dans aucune relation je n'ai rencontré votre nom, ce qui me donne le droit, ce me semble, *to take for granted*, ou que vous n'étiez pas de la fête, ou qu'il ne vous est rien arrivé. Malgré cette démonstration négative, j'attends encore avec empressement une assurance directe de votre part. J'espère que l'état de votre chère Elisabeth, autant que vos systèmes philosophiques, vous auront retenus chez vous. — Quel triste animal que l'homme ! Il ne peut se passer de ses semblables, et cependant, il n'y a pas de grands rassemblements d'hommes sans danger physique ou moral, — excepté à l'Eglise, — et voilà pourqnoi il s'y ennuie. — Mais revenons à votre sage solitude qui probablement vous aura préservés ; vous ne sauriez croire combien je l'ai approuvée. Puisque vous n'êtes pas ici et que sur ce point vous êtes inflexible, vous ne sauriez être mieux que dans une retraite patriarcale. — Mais quoi ? Point de voiture ! Tant mieux encore : cela vous va très bien, je vous assure. J'ai vu Monsieur votre frère qui a passé ici comme une hirondelle, au point qu'il ne m'a pas été possible de le voir chez lui. Il m'a dit qu'il allait vous joindre. C'est fort bien fait, puisqu'il pense comme vous.— J'admire les têtes humaines et comment il y a dans chacune d'elles quelque chose qui est inexplicable pour une autre. Moi j'aurais cru que votre attachement au Maître vous aurait ramené ici malgré *ceci et cela* qui pouvait vous déplaire. Vous, de votre côté, vous auriez cru que mon attachement à la patrie m'y aurait

ramené de même malgré *ceci et cela* qui pouvait aussi me choquer. — Point du tout : nous sommes tous les deux et nous demeurons inflexibles sur le *ceci et cela*. Au reste, il y a des replis si cachés dans le cœur de l'homme que, même entre amis, il y a des choses qui demeurent toujours invisibles à l'œil d'un autre. Par exemple, Monsieur l'Amiral, ce qui vous écarte de ce pays n'est point, du moins exclusivement, tout ce que vous m'avez dit. Je vois le motif principal dans votre cœur comme je vois le soleil, et cependant je ne sais pas ce que c'est. Il n'y a rien pour moi de si évident ni de si inconnu, du moins hors d'un certain sens général. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite toute sorte de bonheur possible sur la mer de la vie, quel que soit le Rhumb que vous teniez.

Au moment où vous lirez cette lettre, Monsieur l'Amiral, mon frère aura traversé le Caucase et sera sur les frontières de la Perse. Vous allez dire d'abord : *Est-il possible?* Mais en y réfléchissant, vous trouverez que rien n'est plus raisonnable. Mon frère était demeuré militaire, mais il occupait un emploi civil : c'était une existence ambiguë et pour ainsi dire *bâtarde*, dont l'assaisonnement, qui la rendait douce, a disparu avec votre personne. Il avait perdu le logement, ce qui est un grand article dans votre dévorante capitale, et il ne lui restait plus guère d'espérance pour un avancement militaire. Certainement, nous n'avons, lui et moi, qu'à nous louer des procédés de M. le Marquis de Traversay. — Mais sa politesse même pouvait se trouver embarrassée dans un moment de réforme et d'économie.

D'ailleurs vous êtes parti, ce n'est plus cela. Quel que soit le sort de mon frère, nous n'oublierons jamais, ni lui ni moi, que c'est à vous qu'il doit un état dans ce pays, et que les deux grades qu'il a obtenus sont votre ouvrage.

La Néva de ses flots ira grossir la Loire
Avant que ce bienfait sorte de ma mémoire.

Mais j'admire comment ma plume, courant toute seule, oubliait de vous apprendre le nouveau placement de mon frère; en vertu d'une nouvelle grâce de *mon* bon Empereur, il a passé comme Colonel dans l'Etat-Major Général à la suite de S. M. I. Nous avions d'abord pensé à la Moldavie, mais j'ai peur que la saison des Cordons et des *Te Deum* ne soit passée. Le fleuve d'or et de farine qui coule de la capitale vers la frontière, dans les guerres lointaines suit une loi toute différente de celle que suivent les fleuves proprement dits. Plus il s'éloigne de sa source, moins il est riche et profond, et plus il est sujet à tarir. Il faut d'ailleurs considérer d'un côté : la fièvre tierce, la faction de cour et d'armée, etc., et de l'autre : l'obstination turque, l'orgueil national, le principe religieux, le Balkan, le Visir qui peut tout, etc.; enfin, il nous a paru, en conseil de famille, que la paix était au moins probable, et que par conséquent un étranger qui ne cherche que des coups et de la réputation, ne doit pas se présenter dans une armée à la fin de la campagne, au risque de n'entendre plus que le bruit des plumes criaillant sur

le papier (*chorocho ou ni chorocho*). En Géorgie, c'est autre chose. Le théâtre est éloigné, la guerre qu'on y fait n'a ni commencement ni fin. On arrive et l'on part quand on veut. Ce qui a achevé de nous déterminer, c'est le départ pour cette armée du Marquis Paulucci, qui est revêtu là d'un commandement considérable, et qui a offert à mon frère de le demander comme Officier de confiance. Voilà l'histoire. Le départ ayant été extrêmement précipité, mon frère n'a pu remplir aucun devoir, et pas même celui qu'il avait le plus à cœur : de vous informer de sa nouvelle destination ; de manière que je me suis chargé de l'acquitter auprès de vous.

Précédemment vous m'aviez flatté d'une lettre de Madame votre épouse ; aujourd'hui je m'y oppose formellement. Je ne veux point qu'elle appuie sa pauvre petite poitrine sur une table, pour mes beaux yeux. Je la prie d'agréer mes hommages et les vœux que je fais *pour sa bonne conduite*. J'ai dans l'idée qu'elle se couvrira de gloire. Je ne vous dis plus rien de moi, Monsieur l'Amiral. C'est l'éternelle monotonie qui me conduira à ma dernière heure. Mes malheurs sont amers et sans remède ; mais nulle part dans l'univers je ne pourrais trouver les deux palliatifs que m'a fournis ce pays, et surtout son Maitre ; j'en jouis avec reconnaissance, sans me permettre de spéculer sur l'avenir qui ne peut plus changer pour moi. Vous avez cru devoir fuir la terre paternelle, mais votre femme et vos enfants vous accompagnent ; moi, j'ai été chassé de ma patrie, et jamais je ne reverrai ce que vous possédez.

Ah ! c'est épouvantable. — Je vous embrasse de tout mon cœur, Monsieur l'Amiral, en vous répétant, je ne sais pas trop pourquoi, car rien n'est moins nécessaire, que je suis pour la vie,

Votre très humble serviteur et bon ami.

310

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) août 1810.

Monsieur le Chevalier,

D'après ce que vous me faites l'honneur de me dire, il me semble que nous ne voyons pas le danger du moment précisément sous le même point de vue. Vous me parlez de paix, de guerre, de renonciation, etc. Jamais, Monsieur le Chevalier, il ne sera question de rien de tout cela tant que l'influence du moment durera. *L'Ennemi* ne veut ni paix ni guerre avec nous ; il n'accepterait pas même une renonciation de la part de S. M., car ce serait la reconnaître, chose qu'il ne fera jamais librement. Il ne veut pas qu'on parle de nous, il ne veut pas que nous paraissions dans aucun traité comme partie agissante ou intéressée ; il ne veut pas qu'on nous nomme même dans les almanachs qui dépendent de lui. Voyant qu'il ne peut atteindre matériellement S. M., il a

imaginé la méthode d'extinction, c'est ainsi que je l'appelle. Il veut nous exclure graduellement de toute transaction politique, surtout du traité de paix définitif qu'il a en vue, mais qui heureusement ou malheureusement (qui le sait?) ne paraît pas trop possible. Pendant les conférences de Lunéville, le système français n'étant pas encore formé, et les Plénipotentiaires de cette nation ayant parlé des droits du Roi de Sardaigne, un des Plénipotentiaires autrichiens répondit rondement : *Et quelle nécessité y a-t-il qu'il y ait un Roi de Sardaigne?* Il n'est pas étonnant que Napoléon ait suivi d'aussi bons conseils, et c'est de ce côté que doit se tourner notre politique. J'ai toujours pensé et toujours dit que nous ne devons nullement nous inquiéter de renonciations dont nous serions très heureux qu'il fût question ; car dans ce cas les droits de S. M. seraient reconnus, et il ne serait pas difficile de prendre un parti sage. C'est à son existence même qu'on en veut, et c'est cette existence qu'il faut mettre à couvert par tous les moyens possibles. Je me suis toujours appuyé sur la règle : *Fais ce que ton ennemi craint.* Il veut nous effacer, il faut paraître. Ce qu'on peut imaginer de plus contraire à nos intérêts, c'est l'opinion que S. M. fait dépendre ses droits de la restauration, car il en résulterait que si elle n'a pas lieu, ses droits demeurent suspendus, et pourquoi donner cette consolation à notre ennemi? Il n'en veut qu'à la souveraineté : nous le comblons de joie en avouant que dans la situation où se trouve S. M., Elle ne peut faire telle ou telle chose. C'est tout ce qu'il demande. Lorsque le Prince Beloselski demanda l'ordre

de S. M., lorsque le Prince Gagarin demanda une autre distinction qui aurait été bientôt à la mode parmi plusieurs personnages de la Cour, le refus me glaça, toujours par la même raison, car quel motif donner à ces Messieurs ? *Le Roi ne juge pas à propos*, est une raison excellente dans l'État, et il serait plaisant qu'on s'avisât de demander compte des déterminations souveraines ! Mais à l'égard de l'étranger et dans les circonstances actuelles, la réponse est nulle, et de quelque belle phrase ministérielle que je l'enveloppe, tout le monde la prendra pour une déclaration tout à fait dans le sens de Napoléon. Il aime bien mieux cela que la cession expresse d'une province dont il croit n'avoir nul besoin. Dans les premiers temps de la Révolution Française, je m'y suis trompé comme les autres ; mais il y a longtemps que je me suis fait une idée nette, que j'ai eu le plaisir de voir adopter par un grand nombre de bons esprits. Je me tiens aussi sûr d'un changement de choses que je suis incertain de l'époque, il faut donc calculer toutes les démarches, tous les refus, toutes les concessions, et jusqu'à la moindre lettre, comme si nous ne devions jamais voir cette époque. Vous me direz peut-être, Monsieur le Chevalier, que S. M. tranquille chez elle où elle exerce tous ses droits doit peu s'embarrasser de l'opinion étrangère. Je suis bien d'un autre avis ; je pense que le véritable danger est là, et qu'il exige même certaines mesures à l'égard de la Russie et de l'Angleterre ; mais comme mes idées ne font pas trop fortune là où vous êtes, je m'abstiens de m'enfoncer dans ces détails, mais je vous répète que le danger est où je vous le montre. *Napoléon veut nous*

éteindre graduellement dans toutes les Cours et nous exclure du dernier traité, afin qu'ensuite, comptant sur l'égoïsme et l'indifférence des gouvernements, il puisse, quand il le jugera convenable, venir s'emparer de la Sardaigne avec quelques barques. Voilà son plan et il ne faut jamais le perdre de vue. Il y aura bien, me direz-vous, des moyens de l'empêcher. Je l'espère bien tout comme vous, mais je ne hais rien tant que cette pusillanimité masquée en respect, qui se croit obligée de cacher le danger. Rien de plus sot : car, montrer le danger, c'est le diminuer.

S. M. est encore représentée dans la plus grande Cour du continent : mais, ne vous y trompez pas ! Malgré toutes mes précautions (que j'ai poussées à l'excès), l'opinion me sépare tous les jours davantage de S. M. et je deviens un pensionnaire de l'Empereur. Tel que je suis, c'est un phénomène dont je jouis avec paix et reconnaissance, en me rappelant néanmoins toujours que tout phénomène est passager. A cet égard toute spéculation est inutile : ma position est étrange, je ressemble à un hémiplégique vivant d'un côté et mort de l'autre. Qui me verrait ici sans savoir mon histoire devrait me croire très heureux ; mais le revers de la médaille est terrible. Si j'ai l'honneur de continuer mon service, je ne serai pas plus riche demain qu'hier ; si S. M. me remplace, je le serai encore moins ; ainsi, dans toutes les suppositions, point de moyen de revoir jamais mes enfants ni ma femme. Je ne le leur dis pas, au contraire, je les berce d'espérances, mais au fond du cœur, je n'ai malheureusement plus de doute sur ce point. Il n'y a rien de plus absurde en théorie

que les pressentiments, mais l'expérience semble quelquefois les soutenir. Lorsque j'embrassai ma famille sur le pont à Cagliari, je fis tout à fait l'enfant, au point qu'on dut se moquer de moi. J'éprouvai quelque chose de si extraordinaire que j'écrivis dans un journal : « Que signifie donc un sentiment si inconnu, si terrible, et que me présage-t-il? » Je retrouvai l'autre jour par hasard ce journal qui était sorti de ma mémoire. Je ne pouvais soupçonner ma destination, mais c'était des adieux éternels. Ajoutez le chagrin de tenir ma place non du choix, mais des alarmes de S. M., et de n'avoir cessé de lui déplaire ici, sans espoir de remède ni de fin, et vous sentirez que si d'un côté j'ai de grandes jouissances dans ce pays, l'autre côté de la balance est terriblement chargé.

311

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 août (1er septembre) 1810.

Monsieur le Chevalier,

Il y a longtemps que je n'ai causé avec vous; je veux vous raconter aujourd'hui une tentation à laquelle j'ai résisté, comme saint Antoine.

Les francs-maçons continuent ici *a furia*, comme tout ce qu'on fait dans ce pays. J'ai été invité à me rendre

dans l'une de ces nouvelles loges ; mais malgré l'extrême envie que j'ai de savoir ce qui se fait là, je m'y suis refusé, toutes réflexions faites, par plusieurs raisons dont je me contente de vous rapporter les deux principales. En premier lieu, j'ai su que l'Empereur ne s'est prêté qu'à regret à permettre ces assemblées ; mais il a cédé à l'invincible répugnance qu'il ressent de gêner la liberté individuelle de ses sujets, et de les empêcher de s'arranger comme ils l'entendent. C'est un des traits les plus marquants de son caractère ; et si l'Empereur a eu quelque répugnance sur ce point, et s'il a envoyé des hommes de confiance pour servir d'inspecteurs, il m'a paru que je serais déplacé là, à moins que je fusse moi-même un inspecteur, ce qui ne peut être, vu ma qualité. En second lieu, j'ai eu l'occasion de me convaincre que plusieurs (et plusieurs personnes de mérite) pensaient mal de cette association, et la regardaient comme une machine révolutionnaire ; or, il m'a paru encore évident qu'on ne doit pas faire une chose non nécessaire, lorsqu'elle alarme les honnêtes gens. Il m'en coûte beaucoup, je vous l'avoue, de ne pouvoir examiner de près ce qui se passe là. Il y a ici un Français, nommé Mussard, qui a donné dans la révolution de son pays, et qui est fort connu par un poème très énergique, intitulé *la Libertéide*. Cet homme est orateur de la loge où l'on a reçu M. Balaschof, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, et tout nouvellement Ministre de la police générale. Le frère Mussard lui a dit, entre autres choses : *Frère Balaschof, vous êtes aujourd'hui revêtu d'un grand pouvoir, la faveur vous environne; mais qui*

sait si, bientôt disgracié et retiré dans le fond d'une terre éloignée, vous ne bénirez pas l'instant où vous fûtes reçu maçon? Je ne sais ce qu'a répondu le frère ministre. Mais tout cela, du moins en ce moment, est bien petit en comparaison de la scène que viennent de nous donner les frères suédois. Ce fut le 15 (27) de ce mois que M. Steddingk reçut, par un courrier expédié de Stockholm, l'étonnante nouvelle de l'élection de Bernadotte au trône de Suède, faite par la nation assemblée, *plenis votis*. Les prétendants, comme vous savez, étaient : le roi de Danemark, le prince d'Augustenbourg, son beau-frère, et frère du prince héréditaire dernier mort, et le prince de Ponte Corvo (Bernadotte). Je crois, à vous dire la vérité, que, du moment où le dernier s'est mis sur les rangs, il était sûr d'être nommé ; et j'ignore encore la raison qui l'a fait préférer. Tout se conduit avec une dextérité merveilleuse. Le roi de Danemark a joué un rôle bien misérable dans ce triste drame : le Cabinet français l'a mis en avant avec une apparence de bonne foi parfaite, parce qu'il savait bien que le roi serait rejeté ; et, en effet, il l'a été d'une commune voix, et toutes se sont arrêtées sur le prince d'Augustenbourg, qu'on a pressé de se décider. Mais c'est ici que la politique française était aux aguets. Le prince a répondu qu'étant sujet et beau-frère, il ne pouvait accepter sans être émancipé par S. M. Danoise. Mais le roi, dûment influencé, s'est obstiné, et pendant ce temps on a fait le coup à Stockholm. C'est l'armée qui affranchit Gustave de la Constitution, en 1792 ; c'est l'armée qui détrôna son fils, l'année dernière ; c'est encore l'armée qui vient

de lui donner ce successeur. Cent cinquante jeunes gens ont fait l'affaire dans la Diète ; le reste s'était retiré. Le cheval me semble l'emblème frappant de l'armée : il obéit volontiers à l'écuyer habile qui l'a dompté ; il méprise, au contraire, et jette à terre celui qui veut le monter sans s'y connaître. Ce fut le malheur du dernier roi de Suède, il voulut *monter le cheval ;* il fallait le laisser dans l'écurie, ou le confier à un habile écuyer. Il humilia, il tourmenta l'armée ; il employa avec une égale inhabileté la bride et l'éperon. Il finit par la punir des fautes qu'il lui avait fait commettre. Ce funeste ridicule a rendu inutiles pour lui de grandes qualités et de véritables vertus. L'armée a juré haine éternelle à lui et à sa race. Ce qui l'a déterminée dans ce cas, c'est encore une suite du même sentiment : C'est pour se laver de son malheur et pour reprendre son rang, et, peut-être plus que tout, pour se venger de la Russie. Le peuple n'a pas été moins chaud pour cette élection ; mais devinez ce qui l'enflamme le plus ? C'est que le fils de Bernadotte, né il y a douze ans, s'appelle Oscar. Or, Oscar est fils d'Ossian, fils de Fingal ; c'est un des héros de la mythologie, c'est un heureux augure. Cette circonstance bizarre a fait un effet étonnant. La diète a exigé qu'avant de mettre le pied en Suède, il abjurât le catholicisme et embrassât le luthérianisme. L'ambassadeur de France a dit qu'*il ne croyait pas que la chose souffrit de difficultés*. Je suis porté à croire le contraire ; non qu'il s'agisse ici de conscience, comme vous sentez bien, mais il s'agit d'orgueil. Nous verrons ce qu'ordonnera le grand moteur de Paris ;

je croirai à ce changement quand il sera effectué.

La monarchie européenne m'a toujours paru, en fait de gouvernement, le plus haut point de perfection que notre pauvre nature puisse atteindre; elle est morte, et me paraît encore plus belle, comme le corps humain est bien plus admirable étendu et dépecé sur la table anatomique que dans les belles attitudes de la vie. Voilà un soldat élu de sang-froid par les représentants d'une nation ; c'est un événement plus triste peut-être que le meurtre du roi de France. Nous marchons droit au *droit romain* sous les Empereurs. Je tue, tu tues, il tue, nous tuons, vous tuez... Je serai tué, tu seras tué, etc..: en un mot, tout le verbe. La guerre est déclarée distinctement à toutes les races royales ; et Napoléon a dit un grand mot lorsqu'il a dit qu'*il voulait que sa dynastie fût la plus ancienne de l'Europe*. Vous en verrez bientôt une autre attaquée, et les généraux d'Alexandre rois avant sa mort. Les anciens baignèrent dans le sang l'Europe et l'Asie ; que feront les modernes ? Je ne puis me détacher de mon idée fixe et consolante, que tout ce que nous voyons n'est qu'un avant-propos terrible, et que nous verrons un jour des événements aussi extraordinaires dans le bien que ceux que nous voyons aujourd'hui dans le mal. Mais, en attendant, la génération sera sacrifiée.

J'ai le cœur aussi serré que si je ne m'étais attendu à rien. Il nous manquait un *sergent-roi* élu dans les règles, une guerre d'existence déclarée aux anciennes races royales, et le pouvoir militaire, débarrassé de tout contre-poids moral, déchaîné dans le monde politique. Nous verrons tout cela. Je me flatte encore que cet état,

étranger à l'Europe depuis si longtemps, ne pourra s'y enraciner de nouveau. Il y a une manière également solide et consolante d'envisager tout ce qui se passe, mais qui est plutôt l'objet d'un livre que d'une lettre. Une idée appelle l'autre ; il faut tout dire, ou rien. Vive le roi Oscar ! Il a son rôle à jouer comme les autres.

312

A Mme Tchitchagof.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) septembre 1810.

MADAME,

Lorsque je vous priais, dans ma dernière lettre, de ne point appuyer votre pauvre petite poitrine sur une table, pour me procurer le plaisir de lire une de vos lettres, la vôtre, du 24 juillet, était déjà arrivée, mais je ne le savais pas. Recevez donc mes remerciements, Madame, puisque vous avez bien voulu prendre une peine si agréable pour moi. Ne dites pas de mal, je vous en prie, de votre *anglais-français*. Je voudrais bien, je vous l'assure, pouvoir me parer d'un *Français-anglais* aussi parfait. Ecrivez d'ailleurs, Madame, aussi mal que vous écrivez bien ; le style le plus barbare me paraîtra toujours fort agréable, lorsqu'il m'apportera l'assurance d'un souvenir et d'un attachement si précieux pour moi. Hélas ! Non : je ne

puis plus *dormir ni m'éveiller* chez vous, mais c'est quelque chose, et même c'est beaucoup que d'avoir l'honneur d'être désiré, et j'y compte, puisque vous avez la bonté de m'en assurer en termes si aimables. Jugez, Madame, si vous êtes payée de retour. Souvent je m'amuse à rêver que la barrière de fer, qui nous sépare, tombe tout à coup, et que j'arrive incognito à la porte de votre numéro XIX. Un rêve est un rêve ; cependant c'est quelque chose de plus que rien. — Je ne sais pourquoi, Madame, il vous plaît de *vous* accuser seule (en soulignant) d'avoir dérangé le beau projet de la Suisse, ni pourquoi vous consentez à être étranglée seule, pour un crime où vous avez nécessairement un complice. S'il fallait absolument punir quelqu'un, ma main tomberait plutôt sur ce mauvais sujet d'Amiral ; cependant, Madame, je ne vous déclarerais pas innocente, mais je vous ferais grâce. J'espère que vous trouverez, dans ce jugement, de la conscience et de la galanterie. C'est de quoi se pique tout homme comme il faut, qui a appris le français il y a plus de vingt ans. Quant aux modernes, je n'en réponds plus. — Mes idées antiques vous répondent de la pleine approbation que j'ai donnée à votre système sur la *Bible*. Vous faites à merveille de l'étudier chez vous, et puisque vous vous êtes fait une idée quelconque des Patriarches de l'ancienne Loi, d'après ce que nous en a raconté Moïse, il vaut cent fois mieux pour vous, garder ces idées, que les réformer d'après les vers de M. Legouvé et compagnie. Cela ferait dans votre tête une confusion à n'en pas finir. Si j'étais à Paris, Madame, soyez bien sûre que je vous

tiendrais compagnie pour tout ce qui concerne la Terre Sainte.

Il me serait impossible de vous exprimer combien j'ai été flatté de la pleine approbation que votre Seigneur et Maître a bien voulu donner à la logique que j'ai déployée pour lui rendre raison de ma conduite. L'homme qui dit : *Vous avez raison*, fait toujours preuve d'un bon esprit et d'un caractère élevé ; il y a cependant un tour de force encore plus merveilleux, c'est celui de dire : *Vous avez raison*, à celui qui contredit notre conduite et nos propres systèmes. Quelques phrases, que m'a adressées votre *Lord* sur la *Patrie* et le *Pays*, m'ont engagé à lui offrir l'occasion de s'élever encore à mes yeux, en prononçant ces trois grands mots, *vous avez raison*, contre lui-même. Puisqu'il me fait la grâce de ne pas mépriser ma logique, je puis l'assurer (et ce n'est pas vous au moins qui me démentirez) que j'en ai mis autant que j'ai pu dans la petite dissertation ci-jointe, que je vous prie de lui remettre avec *votre main blanche* (Mylady Warren ne m'entend pas). Il y reconnaîtra au moins le langage le moins équivoque de l'amitié, de manière que ma logique se tient sûre d'être approuvée d'une manière ou d'une autre.

Mon frère est arrivé à Tiflis en vingt-deux jours, et tout de suite il est reparti pour le camp de *Larm*, qui est planté à cinquante verstes au delà de cette capitale de la Géorgie. Je n'ai pas manqué de lui faire savoir l'intérêt que vous voulez bien lui accorder, et certainement, il y sera très sensible. Je ne vous dis plus rien sur son compte, ayant épuisé ce sujet dans ma précédente

lettre. J'espère, Madame, que vous appuierez ma dissertation auprès de Monsieur l'Amiral, et que vous voudrez bien, pour rendre l'accent de la raison plus pénétrant, y joindre celui de la tendresse. Regardez bien le monde, et vous verrez que l'obstination sur ce point pourrait bientôt faire couler des larmes intarissables et inutiles. Je suis d'autant plus fort sur mes principes, que je ne crois point du tout aux prétextes qui paraissent motiver une résolution aussi étrange. Un Saint, peut-être, pourrait quitter sa patrie, à cause des vices qu'il y remarquerait ; mais *le Saint* resterait par pénitence. Souvent nous appelons *Force, Elévation, Grandeur d'âme*, ce qui dans le fond n'est que faiblesse ; car toute passion contentée est une faiblesse. Un honnête homme n'a que deux passions, l'orgueil et l'amour. Chez vous, Madame, et grâce à vous, *le petit drôle* ne fait pas un de ses brigandages ordinaires. Il est sage, il est modeste, il lit la *Bible* et les XXXIX articles, il se lève et il se couche aux heures convenables, il soupe chez lui, jamais on ne le rencontre chez le Restaurateur: enfin on pourrait le canoniser. Reste l'orgueil ; c'est lui qui fabrique tous ces fantômes, toutes ces illusions qui pourront à la fin devenir si fatales. *L'homme sage doit travailler toute sa vie à se rendre plus fort que lui-même.* Si vous approuvez cette maxime (je dis *vous* au pluriel), je vous dirai de quel livre je l'ai tirée. En attendant, je soutiens que Voltaire n'aurait pu dire mieux, et que toute la sagesse est dans cette phrase. Me pardonnerez-vous de m'aviser ainsi de vous envoyer des sermons? Obtenez-moi seulement le pardon de votre ami : j'ai besoin d'entremise pour une

si forte impertinence; quant au vôtre, Madame, je vous le demande directement, car je suis plein de confiance que vous ne me le refuserez pas.

Votre bon frère est ici depuis quelques jours. Je l'ai vu deux fois, et Dieu sait si nous avons parlé amoureusement de vous! Son imagination n'est pas couleur de rose — non plus que la mienne. Il vous dira tout ce que nous avons dit. Ainsi, je ne répète rien. Je lui remettrai à son départ une triste lentille bien concave, dont Monsieur l'Amiral voudra bien se servir pour aider les yeux de son ami aveugle (je ne dis pas : *aveugle ami;* prenez bien garde). — Mais voilà peut-être l'orgueil ! Ah ! le coquin : il se fourre partout. Heureusement il y a une bonne manière d'en faire justice ; c'est de le faire juger par celui d'un autre. — Mais c'est assez radoter ; il faut finir, non pas certes par lassitude, mais comme disait Madame de Sévigné, *parce qu'il faut que tout finisse.* Vous avez grand tort, Madame, d'invoquer les tours de force de ma mémoire, pour que je me ressouvienne de vous. Elle laisserait plutôt échapper deux ou trois langues et vingt auteurs classiques qu'un souvenir qui lui est si cher. Elle a pour vous toute la fraîcheur de son *antique jeunesse*, et je lui ai entendu dire, qu'elle se ressouvient de vous précisément comme de ses livres, *parce qu'elle vous a étudiée.* Sur cela, Madame, j'imagine que je suis chez vous, qu'il est minuit et qu'il faut chercher mon chapeau (que je perds toujours). Agréez, Madame, l'assurance la plus sincère du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis pour la vie,

Votre très humble serviteur et dévoué ami.

313

A M. l'Amiral Tchitchagof.

DISSERTATION SUR LE MOT : *PATRIE.*

Un même objet pouvant être considéré sous différents rapports, il est tout simple qu'il ait plusieurs noms, et c'est ce qui a lieu dans toutes les langues. — Lorsqu'on considère, par exemple, un certain lieu de l'univers, par rapport seulement à sa position géographique et à sa nature physique, on l'appelle *pays*. On dit : c'est un beau *pays*, c'est un triste *pays*, il a parcouru beaucoup de *pays*, etc., etc. Mais lorsqu'on vient à considérer cette même région dans son rapport avec l'homme qui la possède et qui a droit d'y habiter, et encore dans les rapports, d'un côté, de puissance et de protection, et de l'autre, d'obéissance et de services qui unissent le sujet et le Souverain quelconque, alors elle s'appelle *Patrie*. Mais c'est toujours la même chose, et il est impossible d'avoir un *Pays* sans une *Patrie*, ni une *Patrie* sans un *Pays*. — Lorsque Rousseau a dit : *Dieu garde de mal ceux qui croient avoir une patrie et qui n'ont qu'un pays*, il a dit une de ces sottises qui lui sont extrêmement familières, où la fausseté des paroles est couverte par une vaine perfection de style dont un homme attentif ne sera jamais la dupe. Mais que Monsieur l'Amiral me

permette de répéter ce que j'ai dit il y a longtemps : *Les fausses maximes ressemblent à la fausse monnaie, qui d'abord est frappée par un coquin, et qui est dépensée ensuite par les honnêtes gens qui ne la connaissent pas.* Lors donc que « l'aimable ami » me parle de l'*universalité de cette distinction*, et des conséquences qu'on en tire, je n'ai rien à répondre sinon que j'en appelle à mon creuset, et que chacun a le droit d'en faire autant. — Il a plu à l'Auteur de toutes choses de diviser les hommes en familles qu'on appelle : *Nations*. Le caractère, les opinions, et surtout les langues, constituent l'unité des nations dans l'ordre moral ; et, dans l'ordre physique même, elles sont dessinées par des caractères éminemment distinctifs. On voit au premier coup d'œil que tous les nez tartares doivent habiter ensemble, et que l'œil d'une Chinoise n'est pas fait pour s'ouvrir à côté de celui d'une Italienne. — Si les nations sont ainsi divisées et distinguées, leurs habitations le sont aussi. Les mers, les lacs, les montagnes, les fleuves, etc., forment de véritables *appartements*, destinés à des familles plus ou moins nombreuses. — Voyez sur la carte l'Espagne, la France...., etc. Personne ne peut douter que ces grands plateaux n'aient été dessinés et circonscrits exprès pour contenir de grandes nations, et c'est en effet ce qu'on a toujours vu. — Il est encore bien essentiel d'observer, qu'outre l'élément d'attraction qui forme l'unité nationale et qui résulte de la communauté de langue, de caractère, etc., cette unité est encore prodigieusement renforcée par l'élément de répulsion qui sépare les diverses nations. — En effet, c'est une vérité désa-

gréable ; mais enfin, c'est une vérité : *Les nations ne s'aiment pas.* — Mais que dis-je, *les nations!* Ce sont les *hommes* qui ne s'aiment pas. N'entend-t-on pas dire tous les jours : — « Je suis las des vices et des ridicules des hommes ; je m'éloigne du monde autant que je puis, je me renferme dans ma famille. » — Que voulez-vous dire, Monsieur ? Est-ce que vous n'êtes pas un *homme* par hasard ? Est-ce que votre famille n'est pas composée d'*hommes* ? Le fait est que vous venez chercher chez vous des défauts qui sont les vôtres, ou, du moins, auxquels vous êtes accoutumé, et votre voisin qui fait tout comme vous, vous fuit comme vous le fuyez. — Transportez cette triste observation aux nations considérées comme unités morales, vous retrouverez la même vérité cruelle : *les nations ne s'aiment pas.* — Observez une chose singulière. Le nom de toute nation est une injure chez une autre. L'Anglais dit : *French-dog ;* le Turc plus généralement : *Chien de chrétien ;* le Français : *Plat rosbiff, Lourdeau d'Allemand, Traître d'Italien,* etc., etc., et Dieu sait si on le lui rend ! — Il suit de cette observation, non seulement vraie mais *trop vraie,* que le plus imprudent des hommes est celui qui abandonne sa patrie, où il a des droits et jouit de l'*attraction* commune, pour s'en aller chez une nation étrangère s'exposer à la *répulsion,* sans aucun droit pour y résister. — A cette considération, qui est décisive, se joint celle de la morale, qui l'est encore davange, s'il est possible. — Tout gouvernement jure à tout enfant qui naît sous ses ordres : protection, défense et justice ; et réciproquement l'enfant promet : obéissance,

secours et fidélité jusqu'à la mort. — Anéantissez ce principe, il n'y a plus de société. — Une des intentions les plus visibles de la création, c'est que tous les pays soient habités ; il y a donc un charme général attaché à ce mot de Patrie, et ce charme est plus vif, peut-être, sous la hutte du Groenlandais et du Hottentot, que sous les lambris de l'Ermitage ou des Tuileries. — Et ce sentiment étant nécessaire, naturel et sacré, la conscience de tous les hommes l'a sanctionné puissamment, en réprouvant tout homme qui abdique sa patrie. — Il dira ce qu'il voudra, il s'excusera comme il l'entendra ; jamais il n'effacera cet anathème, et toujours on pensera mal de lui. — Qu'y avait-il de plus excusable, de plus louable même, au moins en apparence, que l'émigration des Protestants français à la Révocation de l'Edit de Nantes ? Et cependant, dans les pays mêmes où ils ont été accueillis, ils font toujours une certaine caste, séparée du reste de la nation, et je vois toujours un *R* majuscule sur leurs fronts. — L'étranger ne doit jamais être que voyageur ; du moment où il se fixe, sa position devient fausse et désagréable. Cela est si vrai, que ce mot d'*étranger* a été pris pour synonyme de *déplacé*, et l'on dit à un homme : « *Vous êtes étranger ici* », pour lui dire : « *Vous ne devriez pas y être* ». — Une exception incontestable à la règle générale est le cas de révolution ; en effet, lorsque la Souveraineté, à laquelle j'ai prêté serment, est détruite, je suis libre d'en chercher une autre. C'est exactement le cas d'un mariage dissous par la mort de l'un des conjoints ; l'autre a sans doute le droit de se remarier, et cependant il faut bien y songer, même

dans ce cas avoué par la conscience, avant de quitter sa patrie, et nous avons vu de beaux exemples des fautes qu'on peut commettre dans ce genre. — Mais, hors de cette supposition, rien ne peut excuser l'abandon de la Patrie. Les défauts du gouvernement seraient le plus mauvais des motifs, car chacun est obligé de servir et de défendre celui qui est établi chez lui, tel qu'il est. — Otez ce principe, l'univers sera plein de promeneurs qui voyageront pour chercher un gouvernement qui leur convienne. Exposer une pareille idée c'est la réfuter. Il y a partout du bien et du mal, et partout où l'on est sage, on peut vivre tranquillement.

For forms of government let fools contest !
Whatever is best administred, is best.

On me dira : « Vous tenez ce discours sous Alexandre ; l'auriez-vous tenu sous un autre? » — En premier lieu, je réponds *oui*, sans balancer, — mais j'ajoute : la même forme de gouvernement n'a-t-elle pas produit Fabius, Scipion, les Gracques et les Triumvirs ? Montrez-moi un pays où il n'y ait pas eu d'horribles abus. — La nécessité d'aimer sa patrie et de la servir est si évidente, que l'étranger même, qui devrait être indifférent, ne pardonne pas à l'homme qui parle mal de la sienne. — C'est autre chose encore dans le pays critiqué. — Que l'orgueil national irrité s'élève avec force contre l'homme qui déchire sa patrie, l'amitié qui entend, qu'a-t-elle à répondre? Si elle disait : *Il a raison*, elle ferait beaucoup de tort à elle et nul bien à l'autre.

Elle doit répondre : « *C'est un homme d'esprit et de mérite qui a tort comme vous, Monsieur et Madame, qui avez aussi de l'esprit et du mérite, et qui, une fois le jour, vous trompez sûrement sur quelque chose.* » — Or, qu'est-ce qu'un sentiment sur lequel l'amitié, même courageuse, doit passer condamnation ? — Donc, après qu'un homme distingué de toutes manières a suffisamment changé d'air, qu'il a mangé assez de pêches et de raisins, et que sa femme a fait un garçon, *il doit revenir dans sa patrie. Ce qu'il fallait démontrer.*

314

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) septembre 1810.

Monsieur le Chevalier,

A peine mon dernier numéro était-il parti qu'un événement tout à fait extraordinaire est venu nous surprendre. Le Roi de Suède dépossédé, après plusieurs promenades en Europe, dont on a parlé diversement, et dont les papiers publics vous auront suffisamment instruit est arrivé à Polangen, frontière de Russie (quelques milles au-dessus de Memel), et de là il a écrit à son Auguste Frère pour lui demander la permission de se rendre dans sa capitale. L'Empereur dans cette occasion

s'est conduit en véritable gentilhomme; il n'a pas balancé un instant, n'a consulté personne, et a répondu sur le champ à son beau-frère qu'il serait le bienvenu, et que si son intention était de se rendre en Angleterre, ses vaisseaux (de lui Empereur) étaient à ses ordres. Tout de suite le général Comte Ogerosky, Aide-de-camp général, est parti pour la frontière, d'où il amènera Gustave à Saint-Pétersbourg. Qui l'aurait dit ? C'est le mot qu'on ne cesse de répéter dans cet étrange siècle. Immédiatement après cette résolution, l'Ambassadeur de France a eu une très longue et très vive conférence avec l'Empereur : les uns disent *trois heures, les autres plusieurs heures* ; enfin elle a été très longue et l'Empereur en la terminant était si fatigué qu'il a refusé de s'occuper d'aucune affaire. Je ne sais, Monsieur le Chevalier, si je pourrai, avant de fermer cette lettre, vous informer des circonstances de l'entrevue : que ne donnerais-je pas pour en avoir été le témoin ! La conduite de S. M. I. dans cette occasion est pleine de grandeur et de délicatesse : elle console de tant d'horreurs qu'on voit de tout côté. Dans les règles même de la politesse à l'égard de la France, elle est même honnête, car pourquoi un Souverain ne recevrait-il pas son beau-frère qui n'est plus Roi? Mais comme les choses ne se mènent pas par la raison ni par l'honneur, je ne doute point que cette entrevue n'épaississe le nuage qui commençait déjà à être assez sombre entre la France et la Russie. Je ne sais par où Bernadotte se rendra à Stokholm : il serait plaisant qu'il demandât le passage ! On dit qu'il s'y rendra par mer, qu'il ne risque rien, vu que les Suédois ne sont

point en guerre avec l'Angleterre, et qu'il montera un vaisseau suédois. Malgré cette belle théorie, je voudrais bien que le vaisseau qui lui fera faire le saut du Belt et du Sund passât très près d'un vaisseau anglais. Au reste j'en reviens toujours à dire que cette affaire ne peut se terminer tranquillement. Les gens sages et âgés qui seuls peuvent s'appeler *la nation* ne sont pas les auteurs de cette élection : 150 jeunes militaires ont tout fait. Bernadotte ira-t-il seul ? Alors on en fera tout ce qu'on voudra. Se fera-t-il accompagner ? Dans ce cas, par où passeront les troupes ? Il est impossible que tout cela se passe tranquillement. Quoique je prenne certainement autant de part qu'un autre aux maux de l'humanité, néanmoins je ne vois qu'avec un chagrin médiocre toutes les calamités qui suivent les entreprises des peuples pour déplacer, replacer, juger, échanger leurs Souverains. La masse du peuple ne lit pas, ou ne comprend pas, ou comprend mal. Il n'y a donc rien de mieux que l'expérience qui apprend à tout le monde ce qu'il en coûte aux nations qui entreprennent de mettre leurs Souverains en justice.

Le 16 (30) du mois dernier, la Grande-Duchesse Catherine est accouchée d'un fils à Paulonski ; il a été baptisé dans l'église luthérienne. L'Empereur actuel a publié il y a peu d'années une loi qui ordonne que lorsqu'une femme russe épouse un étranger, elle donne sa religion à tous les enfants qui naissent de ce mariage sans égard à celle du mari. Cela rappelle un peu la définition des lois célèbres depuis vingt-deux siècles : ce sont des toiles d'araignées qui arrêtent les mouches et

que les oiseaux déchirent. Cette jeune Princesse est en grande faveur auprès du frère qui la comble de richesses et d'agréments de toute espèce. Elle a beaucoup d'instruction et beaucoup d'esprit : une partie de la nation lui prête même trop d'esprit. L'autre jour je m'entretenais avec un personnage de ce pays qui me parle et à qui je parle librement : je lui dis : *Voulez-vous que je vous dise ma manière de penser ? Je crois que ce baptême luthérien a été imaginé pour rendre le nouveau-né inhabile à certain emploi.* Il me répondit avec un geste de la main qui signifiait le mépris : « Eh ! mon Dieu, vous raisonnez toujours sur ce pays comme s'il y avait de la logique. » Voilà comment sont les Russes : il leur échappe de ces traits sur leur pays. Cependant l'étranger, s'il est sage, ne doit pas faire chorus ; jamais je ne m'écarte de cette règle ; je loue toujours le pays quand un Russe le critique devant moi. Un Espagnol d'un rare talent qui est ici extrêmement payé, extrêmement employé, et extrêmement jalousé, s'emporta un jour devant moi au point de dire à un personnage des plus distingués de ce pays : *Monsieur le Comte, si les Quatre Evangélistes étaient Russes, je ne les croirais pas.* Le Russe ne répondit point et ne donna pas même le moindre signe de désapprobation, mais un instant après il se tourna vers mon fils qui parle russe et lui dit : « Que voulez-vous répondre à un *durrach* (sot animal, fatuo), qui parle d'un pays dont il n'a pas la moindre idée. » Il se trompait fort, mais enfin ils sont faits comme cela.

La guerre d'Angleterre nous laisse absolument ignorer les affaires d'Espagne (du moins pendant très longtemps).

Le Duc d'Angoulême travaillait depuis deux ans pour se rendre dans ce pays, mais au moment de partir il s'est vu retenir avec des formes assez dures ; les Espagnols de leur côté avaient repoussé le Prince héréditaire de Naples.

Admirez cette défaveur qui poursuit les Bourbons de première ligne, et la faveur au contraire qui pousse les d'Orléans. Celui qui est en Espagne, quelque soit son mérite, que j'honore fort, a cependant quatre choses contre lui : 1° les mœurs de son aïeule, si publiques qu'elle avait perdu tout droit au respect dû à son rang ; 2° la déclaration de *Philippe Égalité* sur sa naissance dûment et solennellement enregistrée à Paris ; 3° le double parricide commis par ce Prince et comme Français, et comme Prince du sang ; 4° la propre déclaration du Duc d'Orléans actuel au commencement de la Révolution Française. J'efface de tout mon cœur ce dernier article, mais le repentir ne peut rien sur les autres, et je m'attends à quelque article de Paris où ces trois chapitres seront traités en style du jour. Il faut avouer cependant que s'il y a une route pour remonter à sa place, c'est bien celle qu'il a prise ; mais je ne sais si aucune considération d'estime, de respect, de compassion, etc., peut tenir contre ce principe européen : *Que tout homme qui porte la main sur le Roi n'existe plus, et perd même son nom.* Je voudrais voir dans un Parlement national ou dans des États généraux un Souverain entreprendre de rétablir une famille régicide, et la nation soutenir que la chose n'est pas possible. Aucune singularité ne pourrait nous étonner à cette époque.

Je n'ai jamais eu l'honneur de vous entretenir sur la position de la Famille de France en Angleterre, et sur quelques faits qui la concernent, tels que la bruyante aventure entre le Comte d'Avaray et le Comte de Puisieux. M. le Comte de Front qui est sur les lieux ne vous aura rien laissé désirer sur ce point. Ce qui m'appartient comme à tout le monde, c'est de déplorer le sort, je ne dis pas de la France, mais de l'Europe, dans l'anéantissement de cette grande Maison; car il n'y a rien de si certain. *Point de Bourbons, point de repos.* La puissance de Napoléon repose sur deux bases : le souvenir de Robespierre et l'oubli des Bourbons; ce dernier est la faute de l'Europe. A l'époque de la révolution, les Français étaient le seul peuple de cette partie du monde qui fût gouverné par un Prince de sa propre nation. Tous les autres étaient gouvernés par des familles étrangères. Cet honneur national, et l'attachement naturel quoique fort affaibli, auraient pu agir sur les Français, et les déterminer à quelque chose ; mais dès qu'ils n'ont pas un point de vue fixe, il faudrait qu'ils eussent perdu l'esprit s'ils se débarrassaient d'un homme qui flatte au moins la vanité nationale, sans savoir ce qu'ils auraient ensuite : il y aurait bien un moyen de causer à ce terrible homme une douleur mortelle, de lui ôter le sommeil et de préparer sa chute ; mais ce qui serait possible dans un siècle de Chevalerie ne l'est pas dans un siècle de marchands.

Les Polonais se retirent d'ici peu à peu. Le Prince Czartoryski a commencé. Le Comte Séverin et son frère Jean Potocki l'ont suivi; je suis fort lié avec le second ;

le premier était Sénateur et fort employé dans les affaires, il venait même de recevoir le Cordon de saint Alexandre. Il faut avouer que la position de ces Messieurs est fort difficile : ici est leur serment (écrit à la vérité sur des boulets de canons), là sont leurs biens et leur existence. La fermentation est extrême en Pologne. L'Empereur fait élever trois forteresses sur les frontières, l'une à Kiew, l'autre à Dunabourg, et la troisième non loin de Mohilew ; mais ces forteresses *in promptu* ne servent qu'à insulter les nations qu'on redoute, sans donner beaucoup de force à celle qui craint : il fallait les bâtir en 1772. Tout annonce que l'incendie recommencera de ce côté, et c'est une perspective déplorable. Plus d'une voix a dit ici qu'il fallait dévaster cette partie de la Pologne, en faire un désert, un véritable steppe entre la Russie et les peuples conduits et agités par la France. Les Polonais savent que ces discours ont été tenus dans le Conseil même, et vous jugez assez de leur sentiment. Ce n'est pas du tout un peuple estimable et dans ce cas comme dans les autres il sera dupe, mais il faut avouer aussi qu'il a été traité bien injustement, et que son ressentiment est légitime. L'avenir me serre le cœur aussi bien que le présent. Les divisions et les réunions forcées des nations ne sont pas seulement de grands crimes, ce sont encore de grandes absurdités : dès que la main de fer qui mène tout sera raidie par la mort ou affaiblie par la vieillesse, tout son ouvrage se brisera, et l'Europe redeviendra un volcan : je voudrais bien que S. M. pût lire la *Vie du Général Souwarof* par M. de la Vergne, c'est un ouvrage bien sage, quoique

français, et qui a eu l'honneur d'être défendu à Paris et à Saint-Pétersbourg. S. M. y verrait des idées bien saines sur les folies de ce siècle, et de beaux détails militaires.

L'apparition du Comte Rostopchin, et sa faveur, dont je fis part dans le temps, n'ont rien produit de ce qu'on attendait. Tout est à sa place, à commencer par les Golovins. Je suis toujours à merveille dans cette société et dans celle de la Princesse Alexis Galitzin, belle-sœur du Comte ; mais je me garde extrêmement de toute coterie exclusive, quoique je distingue fort plusieurs personnes. Je viens d'ajouter ici une liaison importante à celles que j'avais déjà : c'est celle du Comte Alexis Razoumowski, qui est venu de Moscou pour occuper le Ministère de l'instruction publique. Je lui ai beaucoup parlé sur ce pays, même par écrit, et diverses circonstances m'ont mis à même d'aller lui faire visite quand je veux, ce qui n'est pas commun dans ce pays entre Ministre étranger et Ministre du pays. Comme je vous ai souvent décrit ma position dans cette ville, je ne m'étends pas davantage sur ce sujet.

Pendant que j'écrivais ceci, j'apprends que Polangen étant déjà sur les terres Russes, les autorités du lieu avaient d'abord fait des difficultés pour recevoir l'illustre voyageur ; mais que du moment où il se fut nommé, on le laissa entrer. Les Ministres et le Chancelier même, dit-on, ayant fait quelques réflexions critiques sur cette condescendance, l'Empereur a répondu : *Ils ont bien fait puisqu'il s'était nommé : un Roi n'a jamais besoin de passe-port.* Sur quoi j'ai entendu dire : Le

Roi de Suède demandait dans sa lettre, ou le passage en Angleterre ou l'asile en Russie ; l'Empereur laisse le choix à son beau-frère, en lui montrant cependant, à ce qu'on m'assure, de l'inclination pour le second parti. Bien des gens blâment le Roi Gustave d'être venu seul à Polangen, en laissant ainsi sa femme et ses enfants en Prusse, sous la main de la France. J'aime à croire que tout est prêt, et que du moment où il a su qu'il serait reçu, sa famille aura dû suivre : s'il a négligé de prendre cette mesure, il aura fait une grande faute, car de l'autre côté on est leste, et Caulaincourt a sur le champ fait partir un courrier. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce courrier, pour arrêter la Reine et ses enfants, ne sera pas obligé d'aller jusqu'à Paris. J'oubliais de vous dire que le Roi, ayant fait ses efforts pour s'embarquer dans les ports de Prusse, s'est vu constamment repoussé.

315

Au Même.

Saint-Pétersbourg, octobre 1810.

Monsieur le Chevalier,

J'ai eu l'honneur de faire connaître la destination de l'aide de camp de S. M. I. Comte Ogerosky auprès de S. M. le Roi de Suède. Il l'a rencontré à Riga, où il a passé avec lui environ trois semaines, pendant lesquelles

le Roi ne lui a parlé que de l'Apocalypse. Il faudrait que vous connussiez le théologien Ogerosky pour juger du plaisir que lui ont causé ces savantes dissertations : il a présenté au Roi de la part de son Auguste beau-frère 5,000 ducats qu'il a refusés. Pendant le séjour du Comte Ogerosky, le Roi a souvent changé de projet : tantôt il voulait se rendre en Angleterre, tantôt à Constantinople, ce qui vous paraîtra fort étrange. Ogerosky lui a dit : *Sire, je suis ici pour faire tout ce que vous voudrez, mais il faut que Votre Majesté ait la bonté de vouloir quelque chose.* Il n'a rien voulu ; il s'est fixé dans une terre appartenant au duc de Wurtemberg, à quelque 25 lieues de Riga. Il est là et l'on ne sait ce qu'il fera. Il a chargé le Comte Ogerosky de deux ou trois dépêches pour sa mère, son oncle, etc., qui ont été remises ici au Comte de Steddingk. Il a parlé de ce dernier au Comte Ogerosky, beaucoup et très honorablement. Ce dernier lui dit : *Mais, Sire, vous devriez lui écrire.* — *Je le ferais volontiers,* dit le Roi, *mais il est Ministre, je crains de le gêner.* Les dépêches qu'il a envoyées sont cachetées avec un sceau maçonique qui porte dans l'écusson une épée et une croix d'égale grandeur et qui signifie apparemment l'alliance de la Religion et de la Chevalerie. Au-dessus on voit une autre petite croix plus significative qui désigne clairement l'espèce de Maçonnerie à laquelle il appartient.

L'écusson me paraît de fantaisie. Du moins, dans les longues recherches que j'ai faites sur ces sectes modernes, je n'ai rien vu de semblable. Il est surmonté d'un simple casque orné de trois panaches. Vous en serez

fort étonné, Monsieur le Chevalier, mais M. le Comte de Steddingk croit que Napoléon n'est point le premier moteur de la nomination de Bernadotte. Un jeune militaire de 25 ans (le baron de Mornes) avait fait connaissance avec lui pendant la guerre de Poméranie : il a demandé d'être envoyé comme courrier à Paris, et lui a fait l'ouverture de son chef. De retour à Stockholm, il a échauffé les esprits et les a déterminés : il a même été emprisonné pour cela, mais sans doute, sous un autre prétexte. Quelle audace ! Quelle folie ! Quelle preuve inconcevable que les nations en corps sont devenues folles ! Encore une fois il me paraît impossible que de grands et très grands maux ne naissent de cette nomination extravagante. Dans un sens, ces maux seront un bien, car le plus grand de tous les maux serait l'établissement tranquille de ces races ignobles, mais malheur aux contemporains ; un état beaucoup meilleur nous coûtera cher. On nous dit à présent que le nouveau Roi mènera avec lui 25,000 hommes. Et par quel chemin ? Et quel singulier spectacle que celui d'un Roi de 50 ans qui ne sait pas la langue de son pays (et qui par conséquent ne la saura jamais) ! Au reste, comme il ne s'agit dans ce moment que de détruire, ce qu'il y a de plus mauvais est bon pour cela, et je ne voudrais pas répondre que ce Bernadotte ne jouisse du bonheur de son *Patron*, mais ce sera un bonheur de la même façon. *Transivi et ecce non erat.* Ce qui m'inquiète fort, c'est la traduction de ce *Transivi*. Il me semble bien que cela veut dire *j'ai passé;* mais que veut dire *j'ai passé?* Voilà la question. Si j'étais garçon, et si le Roi n'était pas si

cruellement intéressé dans ce grand renversement, le tout ne me paraîtrait qu'un beau spectacle. Mais le billet d'entrée est trop cher.

M. le Chevalier Italinski, ancien Ministre à Constantinople, était ici depuis quelque temps. M. d'Alopeus, galopant vers Naples pour y remplacer M. de Bibikof, a été rappelé pour aller négocier avec le Visir ; mais pendant qu'il revenait, M. Italinski a eu un de ces moments de bonheur qui arrivent ici comme des apoplexies : il est devenu extrêmement à la mode, et tout de suite, il a été nommé Ministre, il est même sur son départ. M. d'Alopeus, étant arrivé, s'est trouvé *Conseiller privé*, et je viens de recevoir sa carte en cette qualité, ce qui exclut tout *attachement* au tourbillon diplomatique. On dit qu'il sera fait gouverneur d'Abo ; assurément il a des droits particuliers sur la Finlande.

Fera-t-on, ne fera-t-on pas la paix ? C'est la question générale. Elle ne sera pas facile à faire. Les Turcs sont extrêmement animés. Ils sont battus, mais point du tout vaincus. On n'enjambe pas trop le Balkan (l'ancien Hémus) ; ni les croisés, ni les nations barbares qui tombèrent sous Constantinople ne prirent ce chemin. Qu'a-t-on fait ? Où mèneront ces citadelles conquises sur le Danube? Je suis tenté de croire que tout finira par un morcellement de la Moldavie, pour satisfaire l'honneur ou ruiner une province. Napoléon nous comble de caresses dans les lettres et dans les gazettes. On est ici aux anges, ou l'on fait semblant ; mais il faudrait bien enfin finir une guerre inique autant qu'impolitique, et prendre garde à soi.

En Perse, rien n'a remué encore; il y a 20,000 hommes de troupes superbes. Mon frère m'écrit du camp de Zappi, entre Tiflis et Erivan : il est beaucoup plus près de l'ancienne Babylone que de Saint-Pétersbourg. Bon Dieu ! qui nous l'aurait dit?

316

A Mlle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 18 décembre 1810.

J'ai reçu avec un extrême plaisir, ma chère enfant, ta lettre du 4 novembre dernier, jointe à celle de ta mère. Je ne sais cependant si je m'exprime bien exactement, car au lieu d'un extrême plaisir, je devrais dire *douloureux* plaisir. J'ai été attendri jusqu'aux larmes par la fin de ta lettre, qui a touché la fibre la plus sensible de mon cœur. Je crois, en effet, qu'il ne me serait pas impossible de te faire venir ici toute seule, malgré les embarras de l'accompagnement indispensable ; mais, enfin, supposant que je parvienne à surmonter cette difficulté, tu serais ici pour toujours ; car tu comprends bien que ces deux ans dont tu parles sont un rêve. Et comment ferais-tu goûter cette préférence à tes deux compagnes, et même au public? La raison que tu dis serait excellente si nous étions à soixante lieues l'un de l'autre: à huit cents lieues, elle ne vaut plus rien, et j'en sèche. Parmi toutes les idées qui me déchirent, celle de

ne pas te connaître, celle de ne te connaître peut-être jamais, est la plus cruelle. Je t'ai grondée quelquefois, mais tu n'es pas moins l'objet continuel de mes pensées. Mille fois j'ai parlé à ta mère du plaisir que j'aurais de former ton esprit, de t'occuper pour ton profit et pour le mien ; car tu pourrais m'être fort utile, *col senno e colla mano*. Je n'ai pas de rêve plus charmant ; et quoique je ne sépare point ta sœur de toi dans les châteaux en Espagne que je bâtis sans cesse, cependant il y a toujours quelque chose de particulier pour toi, par la raison que tu dis : parce que je ne te connais pas. Tu crois peut-être, chère enfant, que je prends mon parti sur cette abominable séparation ! Jamais, jamais et jamais ! Chaque jour, en rentrant chez moi, je trouve ma maison aussi désolée que si vous m'aviez quitté hier ; dans le monde, la même idée me suit et ne m'abandonne presque pas. Je ne puis surtout entendre un clavecin sans me sentir attristé : je le dis, lorsqu'il y a là quelqu'un pour m'entendre, ce qui n'arrive pas souvent, surtout dans les compagnies nombreuses. Je traite rarement ce triste sujet avec vous ; mais ne t'y trompe pas, ma chère Constance, non plus que tes compagnes : c'est la suite d'un système que je me suis fait sur ce sujet. A quoi bon vous attrister sans raison et sans profit ? Mais je n'ai cessé de parler ailleurs, plus peut-être qu'il n'aurait fallu. La plus grande faute que puisse faire un homme, c'est de broncher à la fin de sa carrière, ou même de revenir sur ses pas. Je te le répète, mon cher enfant : quoique je ne parle pas toujours de cette triste séparation, j'y pense toujours. Tu peux bien

te fier sur ma tendresse ; et je puis aussi t'assurer que l'idée de partir de ce monde, sans te connaître, est une des plus épouvantables qui puissent se présenter à mon imagination. Je ne te connais pas ; mais je t'aime comme si je te connaissais. Il y a même, je t'assure, je ne sais quel charme secret qui naît de cette dure destinée qui m'a toujours séparé de toi : c'est la tendresse multipliée par la compassion. Tout en te querellant, j'ai cependant toujours tenu ton parti, et toujours bien pensé de toi. Je ne te gronde point dans cette lettre sur ta *gloriomanie* : c'est une maladie comme la fièvre jaune ou la pleurésie ; il faut attendre ce que pourront la nature et les remèdes. D'ailleurs, je ne veux point te faire chagrin en répondant à une lettre qui m'a fait tant de plaisir. Quoiqu'il y ait un peu, et même plus qu'un peu de ta folie ordinaire, il y a cependant un amendement considérable. Elle est d'ailleurs beaucoup mieux écrite, dans les deux sens du mot. Je suis bien aise que tu deviennes grammairienne. N'oublie pas les étymologies, et souviens-toi surtout que Babylone vient de *babil*. Je suis bien aise que tu aies découvert une des plus grandes peines du mariage, celle de dire aux enfants : *Taisez-vous*. Mais si toutes les demoiselles s'étaient arrêtées devant ces difficultés, combien de demoiselles ne parleraient pas ! Au reste, mon enfant, comme il y a peu de choses qui écartent les hommes autant que la science, tu prends le bon chemin pour n'être jamais obligée d'imposer silence à personne. Le latin n'est pas des choses qui me choqueraient le plus, mais c'est une longue entreprise.

Hier, on a célébré chez la Comtesse... la fête de sainte Barbe, fort à la mode ici, et qui est la patronne de la dame. Il y a eu bal, souper et spectacle. Ton frère, seul acteur de son sexe, a eu tous les honneurs, car il était, comme Molière, auteur et acteur. C'était une nouvelle édition de sa *Cléopâtre*. Il s'est tué en chantant un vaudeville ; puis, au grand contentement de tout le monde, il s'est relevé pour chanter à la Comtesse les couplets ci-joints, qui ont été applaudis à tout rompre. Je n'ai pas répondu à la moitié de ta lettre ; mais « *plus de quatre pages je ne puis écrire ce soir* ». Je t'embrasse tendrement, ma très chère Constance ; je te serre sur mon cœur, où tu occupes une des premières places. Le reste, à l'ordinaire prochain.

317

Au Chevalier de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) décembre 1810.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Je viens, mon cher ami, de voir mon fils passer alternativement de deux nuits l'une au quartier pendant vingt jours. Son exactitude obstinée, et d'autres raisons encore tirées de la sagacité du jeune homme, ont touché le cœur du Grand-Duc, qui l'a remarqué. L'autre jour, à l'exercice, il le montra aux

Généraux qui l'environnaient, en leur disant : *Que dites-vous de notre petit Italien ?* Puis il lui dit à lui-même : *Comment avez-vous si bien appris le russe ? — Monseigneur, il n'y a rien d'étonnant, puisque je sers la Russie depuis quatre ans.* Le Grand-Duc continua à le montrer à ses officiers. Peu de jours après, il en parla à table sur un tel ton, que le Prince Serge Dolgorouki, qui dînait là, lui dit : *Monseigneur, voulez-vous permettre que je répète au père du jeune homme, qui est de mes amis, ce que V. A. I. vient de dire ? — Volontiers,* dit le Grand-Duc. — Le Prince Dolgorouki m'a donc rendu ce discours. Je pourrais tirer grand parti de cette belle inclination, mais il faut aller doucement. Je me rappelle un vers fameux sur le théâtre français : *Honorez-moi, Monsieur, de votre indifférence.* J'ai dit au Prince que je le priais de témoigner à S. A. I. ma profonde reconnaissance, et de l'assurer que, dans d'autres circonstances, je lui aurais demandé la permission d'aller le remercier moi-même. — *Basta cosi.* — Au milieu des privations les plus fatigantes, je trouve une grande consolation dans le chemin que tient Rodolphe ; des dames tout à fait collet-monté l'admettent même dans la société de leurs filles : il vient de faire grande figure dans une fête de famille chez la Comtesse..., qui s'appelle Barbe (nom fort à la mode ici). Comme il fallait un spectacle sans amour, Rodolphe a traduit en vers français, et totalement purifié, une inconcevable farce du théâtre allemand de Kotzebue, intitulée *Antoine et Cléopâtre.* A la fin, il a chanté à la Comtesse des couplets assez bien tournés, qui étaient uniquement des jeux de mots sur ce mot de

Barbe. Lorsqu'il a dit en finissant : *Sans approfondir, — chacun doit choisir — une Barbe sans barbe*, — le salon a retenti d'applaudissements. Si j'étais plus près de toi et de meilleure humeur, je te conterais d'autres succès de société ; mais le moyen de remplir ainsi des pages dans les circonstances actuelles ? Ce que je puis te dire en général (car ce n'est point à moi qu'il appartient de tout dire), c'est qu'il n'y a peut-être rien de plus extraordinaire que ma situation, et *ma situation*, la figure que je fais, et la *figure que je fais*. Voici le second hiver que je passe sans pelisse ; c'est précisément comme de n'avoir point de chemise à Cagliari : au sortir de la Cour ou de chez le Chancelier de l'Empire, au milieu de toute la pompe asiatique, un fort vilain laquais me jette sur les épaules un manteau de boutique. Le service d'un seul laquais étant réputé impossible ici, à raison du climat et de la fatigue, pour en avoir un second j'ai pris un voleur qui allait tomber dans les mains de la justice : je lui ai proposé de devenir honnête homme, à l'ombre de mon privilège de Ministre ; depuis quelques mois cela va. Le traiteur qui me nourrissait ou qui m'empoisonnait ayant changé d'habitation, je ne puis l'atteindre ; j'ai pris le parti de partager la soupe de mon valet de chambre. Le défaut de domestiques, dans ce pays et dans ma position, est un des plus singuliers supplices qu'il soit possible d'imaginer, et dont tu ne peux te former l'idée à la place où tu es. Cependant, mon cher ami, je ne vois point que je sois méprisé, au contraire ; mais ce qui m'amuse excessivement, c'est quand on vient se recommander à moi, ce qui arrive assez souvent.

Une dame excessivement marquante dans ce pays est la Comtesse Potocka, qui a quatre-vingt mille paysans et deux cent mille sequins de revenus : elle avoue trente-neuf ans comme un assassin convient d'une rixe ; cependant elle est encore très séduisante. La tête du Comte de Saint-Julien, Ministre d'Autriche, n'a pas tenu contre cette sirène ; elle part (j'entends la tête), quoiqu'elle ne soit guère plus jeune que la mienne. Je suis fort bien dans cette Cour, et j'y parle assez haut. La Comtesse veut faire bâtir une ville en Crimée, sur un terrain charmant qui lui appartient. Le Duc de Richelieu est grand promoteur de cette entreprise. Le programme est imprimé, et la mode est de s'inscrire pour bâtir à *Sophiopolis* (la Comtesse s'appelle Sophie). L'autre jour, elle me demanda, à table, devant beaucoup de monde, si je ne voulais pas aussi une maison à *Sophiopolis?* Je lui répondis : — Oui, Madame; mais je veux qu'elle soit sur quatre roues, comme celles de certaines nations nomades. — Et pourquoi donc? — Comment, pourquoi? La chose saute aux yeux : si je vais à Sophiopolis, c'est pour vos beaux yeux, c'est parce que vous êtes charmante; mais vous n'aurez pas demeuré là huit jours, que vous en partirez pour aller vous faire adorer ailleurs ; et ceux qui auront bâti à chaux et à sable seront dupes, au lieu que moi je vous suivrai sur mes quatre roues. — Elle riait à gorge déployée. Ensuite on demanda si les habitants s'appelleraient *Sophiens*, ou *Sophéens ;* moi, je dis *Sophistes*. — Nouveaux éclats de rire. — Le Comte de Saint-Julien et le Prince Gagarin ont imaginé un anneau que tout associé devra porter en

signe d'association : la bague doit porter extérieurement une devise grecque, parce que la ville est grecque et la dame grecque (elle est née à Constantinople), et une devise française dans l'intérieur. Le Comte de Saint-Julien est venu chez moi pour ces deux devises ; je lui ai donné pour la première : Σεσοφισμένον κοινόν (*Sesophisménon koinon*), mot à mot, *Association des Sophistisés ;* mais comme *Sophie,* en grec, signifie *sagesse*, *Sesophisménos*, au passif, signifie également *pénétré par la sagesse*, *instruit par la sagesse*, ou *possédé par Sophie ;* comme qui dirait, *Ensophié*, dans le sens d'ensorcelé. Ce double sens m'a paru piquant. Quand à la devise intérieure, qui doit *toucher la chair*, j'ai donné : *Dans sa cité, tout cœur noble est esclave.* Le Comte de Saint-Julien a été fort content ; et pendant que je t'écris, des artistes anglais gravent ces anneaux. Pendant que la terre tremble sous nos pieds et que la foudre gronde sur la tête, voilà ce que l'on fait ici.

Le Comte de Saint-Julien avait d'abord assez mal réussi ici : on trouvait qu'il parlait trop ; mais, en y regardant de près, on a trouvé que c'était de la franchise militaire ; en effet, il paraît être un loyal personnage. D'ailleurs l'Empereur, qui a besoin de l'Autriche ou qui la craint, ayant caressé son Ministre, il est devenu sur-le-champ à la mode d'en faire autant : il est fort bien vu. L'Empereur lui a laissé le droit d'aller à l'Ermitage, ce qui a fort choqué les autres Ministres, qui en vont faire des relations très sérieuses à leurs Cours ; il a même été question de remontrances formelles. Saint-Julien a un aide de camp, jeune Flamand, nommé le Baron de Ma-

réchal, qui est aussi admis à l'Ermitage. L'autre jour, le Comte me dit : *Je vais prendre Maréchal pour le mener à l'Ermitage.* — *Y va-t-il?* lui dis-je, comme si je n'en savais rien. — *Oui, il y va comme...* et il balança un moment pour trouver le mot. Pendant qu'il délibérait, je lui répondis vite : *Oui, comme un bouton de votre habit.* Nous sommes toujours fort bons amis, je le mène partout ; souvent il vient le soir me chercher pour aller avec moi dans le monde. Ses brillants laquais montent mon escalier en tâtonnant, et nous descendons précédés d'un paysan qui porte *luminare minus ut præesset nocti.* Je suis persuadé qu'ils font sur moi des chansons en patois autrichien. Pauvres gens ! Je suis bien aise qu'ils s'amusent.

M. de Saint-Julien, qui a sa dose de l'humilité nationale, est assez vivement fâché de n'être pas Ambassadeur : il a pour se consoler vingt mille sequins d'appointements, mais jamais l'Autriche ne peut avoir d'Ambassadeur où la France en a un. Au reste, c'est l'Autriche qui dit *jamais*, ce n'est pas moi. Il y a près de trois cents ans que l'un des fondateurs de la langue dont je me sers ici se moquait des politiques rêveurs,

> De qui le cerveau s'alambique
> A chercher l'an climatérique
> De l'éternelle fleur de lis.

A ce mot d'*éternelle*, je réponds de tout mon cœur *Amen*, suivant la coutume de mon Église ; mais, quoi qu'il en soit de la *fleur de lis*, la suprématie de la France est éternelle autant que les choses humaines peuvent

l'être. Toute idée d'égalité est un rêve, du moins pour des siècles ; et toute idée de supériorité me paraît plus qu'un rêve. Nous sommes fondés à croire que cette inévitable suprématie produira une fois plus de bien qu'elle n'a causé de mal, et c'est beaucoup dire.

318

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) décembre 1810.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

J'éprouve une grande satisfaction en songeant que cette lettre vous sera remise par un envoyé extraordinaire de S. M. I. auprès de notre auguste Maître. Pendant longtemps j'ai cru que nous avions encore perdu cette partie. J'ai parlé deux fois au Chancelier de l'Empire avec la mesure et les précautions qui conviennent à ma situation. Il m'a écouté avec sa politesse ordinaire. Quant à l'Empereur, vous connaissez assez ses sentiments. Je n'ai pas l'orgueil de croire que mes instances aient pu influer sur la décision ; d'ailleurs qu'importe, pourvu qu'elle soit telle que nous la désirons et que l'exige la dignité de S. M. Autant que j'en puis juger, j'espère qu'Elle trouvera dans M. le Comte de Mocenigo tout ce qu'elle peut désirer. C'est un homme doux, poli,

ennemi de l'intrigue, et nullement exigeant, à ce qui me semble. Vous trouverez dans son extérieur un peu de *charge italienne*. Mais tout cela n'est rien ; il me paraît dans ces circonstances fait tout exprès pour nous, et S. M. perfectionnera encore ses bonnes dispositions à notre égard par le traitement aimable qu'Elle lui fera éprouver. Je ne l'ai vu que très rarement, et seulement en maison étrangère, avant la signature de l'Ukase ; mais depuis cette signature, il n'y a plus d'obstacle. Son arrivée en Sardaigne souffrira certainement de grandes difficultés, et j'espère qu'avant que vous receviez cette lettre, il vous en parviendra une autre de moi où je vous parle des moyens qui me paraissent être au pouvoir du Roi pour diminuer ces difficultés.

Un nouvel ordre de choses se prépare, Monsieur le Chevalier, et j'ai bien peur que l'année 1811 ne soit encore plus fameuse que celles qui l'ont précédée. A cette expression *j'ai bien peur*, vous allez dire : *il est toujours le même*. Hélas! oui, je suis toujours le même, et je n'attends encore que de nouveaux malheurs pour le monde et pour la Russie en particulier. Mais il faut expliquer les choses *ab ovo*. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier (n. s.), et pendant un bal magnifique que donnait l'Ambassadeur français, le Gouverneur militaire accompagné de quelques agents de la police se rendit chez le Général Hitrof (prononcez Khitrof), se saisit de tous ses papiers et de sa personne, pendant que sa femme dansait chez l'Ambassadeur. Elle est fille du Général Koutouzof (d'Austerlitz). Hitrof a été mené d'abord à la citadelle de cette ville, de là à celle de Schlusselbourg,

d'où l'on assure qu'il a filé vers la Sibérie; mais comme ces sortes de choses sont tenues fort secrètes par le gouvernement, je n'affirme rien sur le lieu où il a été définitivement transporté. Il était extrêmement lié avec l'Ambassadeur, et même ami de la maison. Nul doute qu'il n'ait trahi l'Empereur et qu'on n'en ait trouvé les preuves les plus convaincantes dans ses papiers; mais comment, et jusqu'à quel point? C'est ce que je ne me permettrai point de déterminer. Je vous ferai remarquer ici, en passant, le vice de cette jurisprudence prétendue philanthropique qui a supprimé la peine de mort. Celui qui a trahi son Prince doit être mis à mort, et s'il est gentilhomme et militaire, c'est grand dommage qu'on ne puisse pas le ressusciter pour l'exécuter une seconde fois. L'exil ou la prison ne punissent jamais convenablement ces sortes de crimes. La pitié et surtout la protection s'en mêlent. Les hommes intriguent, les dames pleurent, et le coupable revient. *Morte moriatur*, tant pis pour lui. Un tel crime n'a point d'excuse, à raison surtout du sang-froid, de la longue délibération et de la détestable persévérance qui l'accompagnent nécessairement. Caulaincourt, à ce que m'assurent des gens fort instruits, a fort mal pris cette affaire. Il est certain qu'à l'examiner attentivement le coup frappé sur Hitrof renferme *virtuellement* (comme on dit au collège), une accusation d'espionnage contre l'Ambassadeur et une déclaration de guerre ou au moins d'inimitié contre le Maître. Il faudrait savoir ce qui s'est passé a cet égard entre Caulaincourt et l'Empereur, ou si ce dernier a pris le parti du silence à l'égard du premier : mais je ne dis

que ce que je sais. Je croirais au reste que cet événement est plutôt le *signe* que la cause du refroidissement; quoiqu'il soit vrai aussi qu'après avoir été *signe*, il a pu à son tour devenir *cause*.

Vous avez vu dans les papiers publics la réunion des Villes Anséatiques et même du Duché d'Oldenbourg. Le Maître de cette dernière principauté a répondu en véritable, sinon en grand Souverain, qu'il ne sortirait jamais de chez lui que par force, qu'il ne voulait aucune indemnisation formée du bien d'autrui, et de plus il paraît certain qu'il a prié son puissant parent l'Empereur de Russie de n'intervenir d'aucune manière dans cette affaire.

Vous ne sauriez croire quel effet a produit ici cette réunion des petits Etats Allemands. Je n'ai pas besoin de vous dire en particulier comment la Cour de Twer en a été affectée. Mais bientôt l'Empereur de Russie a été requis de reconnaître la réunion, d'admettre dans ses états le *système* continental à l'égard des marchandises anglaises, de fermer ses ports aux neutres, et de ne faire aucune paix avec la Turquie sans la forcer à se déclarer contre les Anglais. Il y a peu de jours que la réponse à ces demandes est partie. Quant aux nouvelles réunions sur la Baltique, on m'assure qu'on a répondu par un silence absolu, et pour ce qui est de la navigation dans la Baltique, que les mesures prises par le passé étaient suffisantes. Sur la destruction des marchandises anglaises, refus péremptoire. Je suis moins informé au sujet de cette funeste guerre de Turquie; mais il aura été aisé de répondre d'une manière évasive. Un autre

sujet terrible de refroidissement se joint aux précédents. Depuis longtemps la baisse du change effrayait le gouvernement, et certes, ce n'était pas sans raison. On a consulté les négociants, mais sans songer à ce que j'imagine, que le commerce ne conseille jamais qu'en sa faveur. Il a beaucoup insisté sur l'excès des importations, sur les exportations et il a présenté cet excès comme la cause de la baisse du change, ce qui est très faux. Le commerçant qui est extrêmement habile pour ses propres intérêts, et pour les spéculations pratiques qui l'occupent, est en même temps ce qu'il y a de plus égoïste et de plus sot dans toutes les grandes spéculations politiques. Il n'y a pas d'état qu'il faille plus soigneusement écarter des conseils. Dans ce cas, il voulait établir un monopole en sa faveur : il a donc tâché d'écarter la concurrence étrangère. Il voulait en particulier le monopole du sucre, il l'a obtenu. Je sais à ce sujet des anecdotes charmantes, mais il faut me restreindre. Enfin S. M. I. a publié le 19 décembre dernier (v. s.) un nouveau tarif d'importation et d'exportation, et dans le préambule Elle adopte le principe : *Que la baisse du change a pour cause l'extraction du numéraire, causée par l'importation excessive*. Je le répète, rien n'est plus faux. Cette cause est présentée uniquement pour cacher les véritables, qui ne sont pas difficiles à connaître. On cherche des mystères où il n'y en a point. Je ne crois pas du tout qu'une nation puisse acheter plus qu'elle ne veut. C'est un paradoxe, je l'avoue, mais c'est un paradoxe comme tant d'autres qui se trouvent à la fin être de grandes vérités. Un peuple peut être passif à l'égard d'un autre,

mais c'est parce qu'il se trouve actif à l'égard d'un troisième. Il peut être passif aujourd'hui, mais c'est parce qu'il était actif hier. Somme faite des temps et des marchés, il faut qu'il y ait équilibre. Dire qu'une nation peut habituellement acheter plus qu'elle ne veut, c'est dire que le corps animal pourrait habituellement perdre par la transpiration insensible plus qu'il n'acquiert par la nutrition. J'aurais voulu avoir été appelé à défendre cette opinion au Conseil. Quoi qu'il en soit, le commerce a ce qu'il veut. Il vendra ses derniers fonds de boutique à des prix immodérés. Toutes les valeurs augmenteront, tous les consommateurs souffriront pour former quelques fortunes indécentes, et le change ira son train jusqu'au néant.

Qu'est-ce qu'un billet de banque? Une lettre de change payable à vue sur le trésor public : dès que le débiteur ne peut plus payer, il a fait banqueroute. Mais comme dans ce cas, il n'y a pas de tribunal devant qui il puisse être cité, que le respect d'ailleurs et l'attachement endorment les créanciers dont l'intérêt commun est même de soutenir le crédit public, personne ne s'empresse de protester la lettre. Mais lorsque enfin la conscience universelle a senti l'impossibilité de payer et que l'excès de l'émission interdit même l'espérance, le billet est frappé tout à coup d'un certain discrédit qui a l'air d'un arrêt prononcé par le bon sens national. Il tombe par une dégradation insensible et marche invariablement vers le zéro, sans qu'aucune mesure imaginable puisse l'arrêter. Nous l'avons vu chez nous, nous l'avons vu en France, nous l'avons vu en Autriche, nous le voyons

ici, on le verra partout. Revenons au tarif. Certainement l'Empereur de France en sera cruellement piqué, car ses marchandises sont fortement grevées. Vous connaissez l'étendue et la vivacité de son ressentiment. Une explosion sur cet article seul est inévitable. Au reste, Monsieur le Chevalier, ces sortes de brouilleries ressemblent aux duels. La véritable cause qui engage deux hommes à se couper la gorge n'est presque jamais celle qu'on laisse voir. Le refroidissement des deux Empereurs date de loin, et s'est formé peu à peu, par mille circonstances que le public ne connaît pas. Alexandre est trop instruit pour ignorer ce que l'autre pense et ce qu'il prépare ; d'ailleurs, ce sont de ces choses qui n'ont pas besoin de preuves. Napoléon ne peut, dans son système, laisser volontairement debout une puissance telle que la Russie. Il faut absolument qu'il l'attaque et qu'il essaie de l'ébranler. Aussi tous les hommes instruits, et surtout les militaires les plus distingués, ne doutent plus de la guerre avec la France. Or si la guerre a lieu, comme je le crois inévitable, c'est mon devoir exprès de déclarer à S. M. que j'ai toutes les raisons imaginables de m'attendre à de grands revers. Je vais à mon très grand et profond regret, puisque j'en trouve l'occasion commode, vous déclarer les motifs de mes justes craintes.

1° Pour prendre les choses d'aussi haut qu'il est possible, je dois vous rappeler que deux grands événements du moyen-âge, le déplorable schisme de la pauvre église grecque, et l'invasion des Tartares, ont soustrait les Russes à l'influence de la grande civilisation Euro-

péenne qui partait de Rome. Ce caractère européen résultant du mélange de la Chevalerie avec le Christianisme n'a jamais traversé la Dwina. Les Russes ont de très bonnes qualités ; ils ne sont nullement cruels, ils sont hospitaliers, généreux, vaillants, souples, imitateurs, ingénieux, entreprenants, etc.; mais, à côté de ces traits lumineux, il y a de fortes ombres. Une certaine infidélité qui dans le peuple s'appelle vol, quoique improprement, et que dans les classes supérieures vous nommerez comme il vous plaira, pénètre plus ou moins dans toutes les classes, et porte dans toutes les branches de l'administration un esprit de gaspillage et de mauvaise foi dont vous n'avez pas d'idée. J'honore et j'aime honorer les nombreuses exceptions ; mais je parle en général. On ne sait à qui se fier. Achetez un diamant il a une paille ; achetez une allumette, il y manque le soufre. Le Souverain le sent, et l'on sent qu'il le sent. A force d'être trompé, il s'est enfin arrêté au seul système qui lui a paru capable de lui procurer quelque sûreté. C'est de distribuer sa confiance comme ses trésors à tous plus ou moins, suivant leurs places et leurs mérites, mais à personne exclusivement. S'il a dix Ministres, il partage sa confiance en dix portions. Jamais il n'y aura de premier Ministre dans la force du terme. L'Empereur possède même un talent merveilleux pour voir venir de loin tout homme qui voudrait le dominer et pour rendre inutiles tous ses efforts. Je ne sais trop si un Ximenès ou un Richelieu pourrait en venir à bout. Mille fois j'ai entendu accuser l'Empereur d'être soupçonneux et même dissimulé ; mais toujours je leur ai répondu : *Messieurs, c'est*

votre faute; ne le trompez pas, il cessera de vous soupçonner. J'absous donc de tout mon cœur S. M. I. du reproche qu'on lui fait. Je crois même que dans des temps ordinaires le système serait bon et réussirait fort bien. Malheureusement il s'oppose diamétralement aux besoins du moment, où la Russie ne pourrait être sauvée que par un immense pouvoir remis à un seul homme, sans le contrarier ni s'en défier; or, c'est ce que l'Empereur ne fera jamais. Il sera donc battu. Je plains infiniment l'Empereur, car son tact juste et expérimenté l'a persuadé qu'il n'a aucun personnage distingué sur qui il puisse se reposer. L'opinion publique ne lui désigne aucun général. En 1805, on s'était engoué du Maréchal Kamenski : tout de suite il ratifie, contre sa propre inclination, cette décision de la voix publique. Il me semble qu'on n'a pas assez remarqué cette belle condescendance. Mais bientôt l'on vit que l'Empereur avait raison, et que Kamenski n'était qu'une espèce de mauvais fou, infiniment au-dessous des circonstances. Aujourd'hui, il n'y a point d'opinion publique. Je le répète tristement : on sera battu.

2° Mais voici le grand problème de la Monarchie. Expliquez-le moi, Monsieur le Chevalier, *et eris mihi magnus Apollo.*

Comment se fait-il que la Monarchie étant et devant être militaire, il y a cependant une antipathie naturelle, invincible, fondamentale entre la Cour et l'armée, telle que si la Cour paraît à l'armée, tout est perdu, et que jamais un homme de Cour n'a pu gagner une bataille? Sans raisonner sur les causes, contentons-nous du fait

qui est incontestable. Ce serait même une excellente politique à un Souverain qui voudrait donner plus de force à un Général, d'avoir l'air extérieurement de le livrer aux petites tribulations de Cour ; tout de suite l'armée redouble de confiance et d'attachement pour lui. Catinat et Souvarof sont des exemples remarquables de ce que je dis. Le genre de philosophie que je professe m'éloigne de toute aigreur ; même je me sens porté à voir dans les choses le bon côté autant qu'il m'est possible. L'influence de la Cour sur l'armée rend ordinairement ces guerres moins féroces, elle est d'ailleurs parfaitement innocente lorsqu'elle est exercée de part et d'autre, car la guerre est un grand mal, et c'est un grand bien que de mal faire le mal. Cependant, même dans les temps ordinaires, si cette influence ne s'exerce que d'un côté, l'autre est aussi sûr de vaincre que je serais sûr, si je jouais aux échecs avec vous, de vous gagner, à forces égales, si vous me donniez la tour.

Mais dans les circonstances présentes, où des forces immenses se trouvent réunies dans les mains d'un monarque soldat, s'il trouve des Cours dans les armées, il les renversera toutes comme des quilles.

Si vous aviez envie de ne pas me croire sur cet article, croyez au moins la Providence. Elle peut bien mériter cette distinction. Voulant sauver une Monarchie (à ce qui paraît du moins) par des moyens purement humains, qu'a-t-elle fait? Elle a écarté la Cour. Jamais un Prince légitime, même à talents égaux, ne tiendra contre un usurpateur ; son infériorité sur ce point ne doit pas l'étonner. Cette infériorité résulte de sa supé-

riorité même. Il me semble que je vous l'ai dit une autre fois : *L'or ne saurait couper le fer;* c'est cela. Tout Souverain est un être ordonnateur et régulateur; il est né pour l'ordre, et il ne comprend que l'ordre. Dans un chaos tel que celui que nous voyons, il est hors de sa sphère et ne peut se sauver par les moyens ordinaires. Ces vérités étant aussi claires que des axiomes de mathématiques, que fera l'excellent Empereur s'il est attaqué, comme tout l'annonce ? Viendra-t-il à l'armée? Au moment où il mettra le pied dans le camp, la tête de ses Généraux se partagera sur le champ en deux parties : l'une sera destinée uniquement à l'Empereur pour veiller sur sa personne, pour savoir ce qu'il veut, ce qu'il pense, ce qu'il aime, et ce qu'il craint. L'autre moitié de la tête se divisera encore en deux : l'une sera consacrée à la guerre d'intrigues, de manière qu'il ne restera plus qu'un quart de tête contre un ennemi qui sûrement aura toute la sienne.

L'Empereur restera-t-il à Saint-Pétersbourg ? Il y aura deux foyers d'intrigues. L'un à l'armée par les officiers à la mode, et l'autre dans la capitale par leurs parents et amis. Nous venons d'en voir un exemple dans la guerre de Moldavie. Le Prince Troubetzkoy et le Comte de Strogonof se sont pris aux cheveux avec le Général Kamenski. Ils sont revenus, et l'on assure même que le Général les a renvoyés. Leur parti s'occupe ici de toutes ses forces à *défaire* la réputation de Kamenski. Celui-ci est je crois bien défendu par le caractère de l'Empereur, qui ne croit pas aisément, et qui a beaucoup de sagacité pour se démêler de ces sortes d'intrigues.

Mais les arrivants sont ici fort à leur aise et personne ne sait s'ils ont tort ou raison. Peut-être que le caractère national et les circonstances exigent cette conduite de la part du Maître ; mais ce n'est pas ainsi qu'on peut faire la guerre heureusement à Napoléon. Il faut bien une autre force et une autre énergie.

Les Anglais sont plaisants ! Ils impriment dans leurs papiers que *puisque les Rois ne veulent pas* ou ne savent pas sauver les peuples, c'est aux peuples à se sauver par eux-mêmes. Beau système en vérité ! Faire de la révolte un moyen de défense, c'est une idée lumineuse. Dieu seul a droit de congédier les Souverains comme il l'a fait en Espagne.

Tout ce qu'un Prince bien avisé pourrait faire en ce moment serait de se mettre à quelques égards, et jusqu'à un certain point, en état de révolution ; de créer un commandement militaire unique et terrible, sans restriction d'aucune espèce, et d'imiter encore un peu les formes révolutionnaires dans la théorie des récompenses et des punitions. En ajoutant à ces deux précautions celle de ne confier aucun commandement important à des Officiers attachés à la Cour, ou de les retenir non pas dans une obéissance, mais dans une servitude parfaite à l'égard de l'autorité première, il y aurait moyen de compter sur une résistance honorable et même heureuse. Mais de pareilles dispositions nous paraissent-elles probables ? Pas trop je crois. Donc, etc.

3° La troisième raison qui m'ôte l'espoir est d'une espèce qui embarrasse fort ma plume. Souvent j'ai eu occasion de vous parler du Grand-Duc. C'est le frère de

l'Empereur. Que voulez-vous que je vous dise? Je me plais à reconnaître en lui beaucoup d'esprit naturel, et des mouvements de générosité qui ressemblent à des éclairs dans la nuit. Loin d'avoir à m'en plaindre, j'ai au contraire à m'en louer dans la personne de mon fils, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. Je voudrais pouvoir en dire encore plus de bien. Mais.....! mais.....! Encore une fois, que voulez-vous que je vous dise? Le pouvoir laissé à ce Prince de faire tout ce qu'il veut est un phénomène que la Russie contemple sans savoir l'expliquer. Tout nouvellement encore, il vient d'obtenir une puissance nouvelle sur la Garde, puissance plus funeste que deux ou trois batailles perdues. On ne comprend ni celui qui fait ni celui qui laisse faire. Quoi qu'il en soit, soyez sûr que le caractère de ce Prince et sa manière de traiter les hommes, joints à l'incapacité militaire, compagne inséparable de la *caporalerie*, est une des plus douces et des plus solides espérances de Napoléon, et qu'en face de toute armée où il trouvera le Grand-Duc, il aura beau jeu.

4° Je vous ai détaillé trois motifs de crainte assez plausibles. Il en reste un quatrième plus fort que tous les autres et dont le développement exigerait un livre. Voyons si je pourrai être bref sans vous laisser ignorer rien d'essentiel.

La nation Russe est, je crois, la seule dont l'éducation n'ait pas commencé dans les temples. Depuis les Egyptiens jusqu'à nous, partout les enfants ont été élevés par les prêtres. Ici, l'homme qui ne peut rien faire seul, a voulu faire l'homme qui est la chose la plus difficile à faire.

L'ouvrage a totalement manqué ; rien n'égale le malheur des Russes. Leur civilisation au lieu de s'opérer graduellement comme la nôtre, s'est opérée brusquement à l'époque de la plus profonde corruption de l'esprit humain, et, pour comble de malheur, les circonstances ont mis le Russe en contact avec une nation qui était tout à la fois l'organe le plus actif et la plus déplorable victime de cette corruption. Toutes les pourritures de la Régence passèrent d'emblée dans cette infortunée Russie, qui a commencé par où les autres finissent, par la corruption. Je n'ai aucune expression pour vous peindre l'ascendant de la France dans ce pays. Le génie Français monte le génie Russe, au pied de la lettre, comme l'homme monte le cheval. Contre une telle influence, il n'y avait de remède général que dans l'esprit religieux. Malheureusement ce remède est nul ici, car la religion est nulle partout où ses Ministres sont nuls. Vous entendez parler de la *religion grecque* : je vous assure qu'il n'y en a point. Elle consiste à l'extérieur en signes de croix à l'envers et en révérences, et dans l'intérieur en une haine machinale et irraisonnée contre l'Eglise romaine. L'indifférence religieuse des Russes se manifeste par les symptômes les plus singuliers. C'est encore, par exemple, le seul peuple de l'univers où l'on ne s'informe point de la croyance des instituteurs de la jeunesse. Il est très ordinaire de voir ici, dans la même maison, une bonne anglicane et un précepteur catholique. Si les Turcs enseignaient la musique ou la danse ou les mathématiques, les Russes auraient des précepteurs Turcs. Il y a une loi ici qui défend au

sujet protestant de S. M. I. de se faire catholique, ou plutôt qui défend aux prêtres catholiques de recevoir des protestants ; mais si un sujet catholique de l'Empereur veut se faire protestant, il n'y a nulle défense qui l'en empêche. C'est-à-dire qu'il est défendu d'adopter les dogmes du Souverain (car nous sommes d'accord sur tous les points, excepté celui du Pape), et qu'il est permis de les abdiquer. Ce degré d'inconséquence, presque incroyable, vous prouve ce que je disais tout à l'heure, *qu'il n'y a en effet d'autre religion ici que l'antipathie contre l'Eglise latine*. Mais si vous êtes curieux d'anecdotes, en voici une qui vous intéressera.

Il y a quelque temps qu'il nous tomba des nues un hongrois nommé Fessler, extrêmement protégé par M, Spéranski (je vous ai suffisamment fait connaître ce personnage) qui voulait en faire un professeur de langue hébraïque et d'antiquités ecclésiastiques du Séminaire de Newsky, nouvellement organisé, qui doit être la pépinière des ecclésiastiques. Fessler, à peine arrivé, a fait naître une infinité de discours et de soupçons graves. On a dit qu'il avait été capucin, qu'il avait apostasié, qu'il s'était fait protestant pour se marier, etc., etc. Un parti assez nombreux niait tout cela et vantait cet homme comme un personnage également religieux et savant. Avant d'entrer en fonctions, Fessler publia un prospectus latin des leçons qu'il comptait donner à Newsky. Sur ce prospectus, le clergé s'alarma et à mon avis nullement à tort, car je suis parvenu à lire ce prospectus, et quoiqu'il renferme des pages estimables, et qu'il n'en renferme aucune qu'il ne soit pos-

sible de publier (car ces Messieurs se gardent bien de parler clair), il est cependant vrai que la pièce dans son ensemble, et dans plus d'un passage particulier, prête infiniment au soupçon. Enfin le métropolite s'est jeté en travers, et a refusé Fessler d'une manière si péremptoire que Spéranski a été obligé de plier. Il en a été furieux au point qu'il a juré la perte de l'archevêque, à ce que m'a dit du moins un grand partisan de Fessler. Celui-ci a été consolé par une gratification, même, je crois, par une pension, et par la permission de faire un établissement dans les terres, ce qui vous paraîtra fort étrange. Mais écoutez le reste.

Peu de temps après, Spéranski fit proposer au Général des Jésuites de lui donner un professeur de théologie pour le séminaire de Newski. Ce religieux est un homme simple, éminemment pieux et prudent, bon homme d'ailleurs et n'entendant rien à de certains complots. Il me fit part de cette incroyable proposition. Je lui dis: « Mon R. P., prenez garde qu'on ne vous tende quelque piège; répondez que sur ce point comme sur tous les autres vous êtes toujours aux ordres du gouvernement, mais que vous ne pouvez dans ce cas accepter sans l'assentiment du clergé. » C'est ce qu'il a fait et il s'en est bien trouvé, car le sacré Synode ne voulait point un tel professeur, et l'on ne m'ôtera jamais de la tête que le projet était de pousser le Père général à quelque fausse démarche et de rendre sur sa joue le soufflet donné sur celle de Fessler. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que tandis que le gouvernement croit que l'archevêque a refusé ce dernier comme illuminé, moi je penche beau-

coup à croire qu'il l'a refusé comme catholique; car Fessler s'est donné pour tel, et a fait baptiser dans l'église catholique un enfant que sa femme lui a donné ici. Mais devinez, Monsieur le Chevalier, ce qui est arrivé de tout ce grand conflit? On a proposé au Synode un professeur allemand et *protestant* nommé Horn, qui a été accepté sans difficulté. Imaginez, si vous pouvez, un tel degré d'extravagance et tout à la fois d'indécence; vous n'y réussirez pas. Si quelqu'un proposait à S. M. un calviniste pour professeur de théologie dans l'université de Cagliari, elle le ferait sûrement enfermer comme fou : c'est précisément la même chose, et personne ici n'est scandalisé, car cela n'influe nullement sur le prix des modes et du vin de Champagne.

Les esprits étant ainsi disposés, vous pensez que l'illuminisme allemand avait beau jeu, et il en a profité, d'autant plus que dans ce moment on ne pense qu'à organiser l'instruction publique sur un plan radicalement faux et qui achèvera de perdre cette nation. Les gymnases et les universités des provinces sont des cloaques d'où il ne peut sortir que des ennemis forcenés de toute morale, de toute croyance, de toute subordination. Je connais des hommes chargés de l'éducation de la jeunesse (et quelle jeunesse!) que nos aïeux auraient fait pendre, et que nous aurions encore chassés ignominieusement, malgré la faiblesse et l'indifférence modernes. Le Russe en est venu au point de ne regarder, même pour ses propres enfants, qu'à la science et aux agréments, et nullement à la morale. Dites aux Russes qu'un professeur de physique ou de

langue grecque ne croit pas en Dieu, ils vous diront : Qu'est-ce que cela fait ? Il ne s'agit que de physique et de langue grecque. — Ils ne savent pas que le caractère principal de l'impiété est un prosélytisme plus ardent sans comparaison que celui de la religion. Ils ignorent cette maxime si gaiement vraie, écrite à Paris : *Que les incrédules ressemblent aux ivrognes qui ont la fureur de faire boire tout le monde.* Telle est la plaie la plus profonde de l'Empire de Russie, plaie qui s'élargit et s'envenime tous les jours par l'influence toujours croissante que les Allemands obtiennent sur l'éducation publique et particulière. L'Empereur, malgré les préjugés terribles de son éducation (dont la postérité n'absoudra jamais la mémoire de Catherine), est sur ce point comme sur d'autres au-dessus de sa nation. Il va doucement, il tâtonne, il se défie de lui-même, et plus d'une fois j'ai eu lieu de croire qu'il est capable d'agir contre ses préjugés. Il ne sait rien sur les plus importantes questions, mais je me chargerais bien plus volontiers de lui faire comprendre certaines choses qu'à certains personnages qui l'environnent, et qui ont deux fois son âge sans avoir la moitié de sa raison.

Mais toutes ces considérations me laissent peu d'espoir, si la Russie est attaquée sérieusement. Elle a trop d'ennemis dans son sein. Il arrivera à l'Empereur ce qui est arrivé à tous les autres Souverains. Les instruments qu'il emploiera se briseront dans ses mains, ses secrets seront éventés, tout ira mal comme par miracle ; et puis l'on dira : *Comment cela s'est-il fait ? Qui l'aurait dit ? On n'y comprend rien.*

On a établi ici un comité secret d'inquisiteurs d'état, auxquels on a dit comme aux anciens consuls Romains : *Videant consules ne respublica detrimentum capiat.* C'est une bonne mesure que personne ne saurait blâmer. Tatistchef, que vous connaissez un peu, vient d'être adjoint à ce comité. La Franc-Maçonnerie, dont je vous ai suffisamment entretenu, ne me paraît nullement prendre une couleur menaçante. Le gouvernement semble s'être fort bien tiré de là par l'inquisition et le ridicule ; cependant je ne voudrais répondre de rien. Mais les véritables coupables, dans le genre qu'on redoute, ne se présentent pas à l'œil comme des francs-maçons vulgaires, et ne sauraient être attaqués de la même manière. En récapitulant tout ce que je viens de dire, et considérant à la fois : le système de l'Empereur, qui s'oppose à l'organisation d'un grand pouvoir militaire ; l'influence de la Cour sur l'armée ; l'influence bien terrible dont j'ai fait un article à part ; l'absence du principe religieux, qui a permis à l'immoralité moderne d'attaquer et de vicier dans son principe le caractère national ; enfin la quantité de scélérats étrangers que le prétexte de l'éducation publique accumule dans ce pays, vous ne douterez pas de la légitimité de mes craintes. Ajoutez encore le défaut d'argent, l'affaiblissement moral de l'armée, dont l'antique esprit a bien dégénéré, le mécontentement particulier des Prétoriens, et plus que tout encore la haine de toutes les nations environnantes qui ont été aliénées entièrement, vos craintes augmenteront encore. Il ne faut pas croire cependant que le gouvernement s'oublie ; au contraire, il

rassemble de grandes forces et beaucoup d'artillerie en Pologne. Tout cela se fait en grand silence. Mais il est d'autres mesures plus visibles, comme celles des citadelles qu'on bâtit sur la frontière et dans les positions les plus avantageuses. Les Jésuites y ont perdu leur établissement de Dunabourg : c'est un objet de plus d'un million. Cette mesure ne me paraît pas d'une sagesse aussi évidente que les autres, car la construction des citadelles absorbera nécessairement des sommes immenses qui seraient fort bien employées ailleurs, et avant que la première muraille soit sèche la question sera décidée. Mais je puis me tromper.

Il est arrivé de Londres un Mémoire adressé au lord Welesley par un officier Prussien (réel ou prétendu) et qui a été mis, je n'en puis douter, sous les yeux de l'Empereur. Il roule en premier lieu sur les forces de l'Empire russe, et l'on y affirme que ces forces sont en grande partie illusoires; qu'il ne peut jamais rassembler plus de 150,000 hommes sur le même point, à cause de l'immensité de ses frontières, que d'ailleurs il manque d'armes, qu'il n'a point de commissariats et ne sait pas nourrir ses troupes.

Le Mémoire montre ensuite tous les projets de Napoléon contre la Russie, il le montre rassemblant toutes ses troupes à Varsovie pour marcher de là, tout à la fois sur Moscou par Mohilev et sur Pétersbourg par Riga, en jetant l'Empereur à Casan. La partie la plus faible du mémoire est celle où il propose pour s'opposer au torrent certaines manœuvres anglaises qui sont des rêves, et que les Anglais n'exécuteront certainement jamais.

Au reste, il me semble que l'auteur du Mémoire se trompe fort en s'imaginant que Napoléon aille s'enfoncer comme un fou dans ces pays immenses, pour être ensuite coupé et exterminé (car c'est là la dernière espérance de l'Auteur). Napoléon sait trop son métier pour faire des fautes que je ne ferais pas, moi, pacifique philosophe. Il rassemblera et poussera en avant une nuée d'Allemands, il organisera les Polonais après les avoir soulevés, il se fortifiera sur tous les points possibles, il s'emparera des citadelles élevées contre lui, il appellera à la liberté tous les habitants de Courlande et de Livonie, il pillera d'une main pour récompenser de l'autre; et soyez sûr que si jamais il en était là, il nous donnerait de belles affaires ; mais nous n'y sommes pas et la Russie ne se laissera pas avaler comme une huitre. Je crois que les victimes en définitive seront les Polonais.

Il me prend envie de pleurer, comme une femme, quand je songe au rôle qui etait offert à la Russie et qu'elle a laissé échapper ; elle pouvait balancer et peut-être surpasser la gloire de l'Angleterre et de l'Espagne ; elle pouvait être le centre du commerce du continent, devenir le soutien, l'espoir, le refuge de toute la probité qui respire en Europe, s'enrichir et s'immortaliser. Au lieu de cela, elle abdique toute idée sublime ; elle trompe, elle se ruine, elle s'humilie et s'environne d'ennemis forcenés. Monsieur le Chevalier, croyez-moi si vous voulez, mais je donnerais la moitié du sang qui coule dans mes veines, et qui est cependant bien utile à mes enfants, pour mettre l'Empereur de Russie à sa

place et défaire ce qui s'est fait. Tous les jours je suis convaincu davantage de la grande vérité *qu'il n'y a point d'autre politique que la morale.* Souvent on ne comprend pas un misérable qui s'expose à la potence pour un écu. Il n'y a pourtant rien de si aisé à comprendre. C'est que l'écu est *là* au lieu que la potence est *loin.* Petits et grands, nous ressemblons tous à ce noble modèle. Quand le Roi de France s'emparait de la Corse, la petite île était *là* et Napoléon qu'il en rapporta si heureusement était *loin,* mais cependant il y était. Songez au partage de la Pologne, à la guerre d'Amérique, etc., etc. Toujours vous verrez le même aveuglement et le même résultat. Qui de nous n'a pas entendu dire cent fois en parlant de Frédéric II : *Tout lui réussit.* En effet tout a bien réussi !

Ou je me trompe fort, ou cette année 1814 sera fameuse. S'il arrivait ici de grands malheurs, qui sont très possibles, je ne puis prendre conseil, comme vous le sentez bien ; mais mon parti est pris de fuir jusqu'au Kamtchatka chercher une puissance à laquelle je ne prêterai serment que lorsqu'elle aura pris le monde. Alors, s'il n'y a pas de moyen pour passer dans la lune, je lui obéirai. Il serait inulile de vous parler de mes angoisses, et de ce que je dois souffrir comme père si le volcan s'allume. Mon fils à la guerre, et le reste de ma famille sous la main de l'ennemi ! Que pourrait-on imaginer de plus sensible ! Mais je sens que tout cela est étranger au service du Roi.

Il est écrit que dans cette révolution on se trompe sur tout. Bernadotte nous a tous trompés. Il réussit

fort bien en Suède et même auprès de la noblesse du pays, ce qui est inconcevable. Il n'est pas plus embarrassé de son rôle que je le suis d'écrire cette lettre. J'en ai vu une de lui entre les mains du Comte de Steddingk; c'est absolument le style de Louis XIV et de son fameux secrétaire particulier, Rose. Je l'ai trouvée fort plaisante en la comparant à une autre lettre autographe du Roi de Suède écrite sur quatre pages, avec toute l'effusion de l'amitié, et sans qu'il soit possible d'imaginer que c'est un Roi qui écrit à un particulier. *Mais l'autre tient son rang.* Vous aurez vu dans les papiers publics son abjuration. Pour se tirer d'affaire, il a supposé être né protestant, car il y en a beaucoup dans sa province ; mais rien n'est plus faux. Au reste, l'homme qui prête par force un faux serment hait nécessairement la puissance qui le lui a demandé. Ainsi ce n'est plus la foi des Holstein et des Wasa, c'est celle d'un menteur ambitieux qui change son honneur contre une couronne, et qui s'en vengera au moins par l'indifférence. Tout croule en Europe.

Bernadotte (ou le Prince héréditaire) serait peut-être le seul général qu'on pourrait opposer avec avantage à son ancien Maître, et je ne crois pas que, sans la conquête de la Finlande, il eût été fort difficile de l'amener là. Même, malgré ce mur de séparation, il me semble que les deux puissances ne se traitent pas dans ce moment avec aigreur. Le Danemarck me paraît violemment menacé dans cette circonstance, où les amis se trouvent plus exposés que les ennemis. Je plains surtout le digne Roi de Saxe ; il a refusé de réunir les ter-

res des Princes de sa famille, et il a consacré une somme très considérable au paiement des marchandises anglaises qu'il a fallu brûler. Ces belles actions ont fort déplu. Dans la refonte générale de l'Allemagne, qui sûrement est décrétée, il paraît que la Bavière et la Saxe sont les premières désignées. Mais quant au nord en général, il me semble que l'Espagne doit influer infiniment sur la date des événements. Succombera-t-elle ou ne succombera-t-elle pas? S'obstinera-t-elle ou ne s'obstinera-t-elle pas? De ces questions dépendent, je crois, la guerre contre la Russie.

La guerre continue sur la frontière de Perse. Je vous ai mandé l'expédition du Marquis Paulucci. Je suis personnellement fort intéressé dans cette guerre, comme vous savez, à cause de mon frère. On lui a fait l'honneur de lui confier l'avant garde d'une petite armée, ou pour mieux dire, d'un corps qui a marché vers le Kuban contre je ne sais quel *Check-ali-khan* qui remuait de ce côté. Tout est allé à merveille. Retiré ensuite à Derbens (Pylæ-Caspiæ), mon frère a appris que l'armée se préparait à faire le siège d'Alkalsick sur le Cur (l'ancien Cyrus, long. 66°, lat. 40°, à peu près). Il partit subitement de Derbens, fit 900 verstes à cheval en neuf jours (25 de nos lieues par jour), et le 22 novembre (n. s.) il m'écrivait de Suram, près d'Alkalsick, le singulier billet suivant: « J'arrive à temps, si la ville n'est pas prise aujourd'hui, ce que je ne crois pas. Si l'on donne l'assaut, tu entendras parler de moi, et je ferai en sorte que l'on me loue comme le soldat de César, vif ou mort. Dans ce dernier cas voici mes dernières volontés.....

Les chevaux sont prêts : adieu, mon cher ami ». L'assaut était en effet préparé, à ce que je crois, mais il n'a pas eu lieu. Six jours après la date de ce billet. celui qui l'avait écrit reçut deux coups de feu à l'attaque d'une batterie. L'un, qui a touché l'épaule, n'a pas fait grand mal, mais l'autre qui a percé le bras droit de part en part me tient fort en peine ; l'os n'est pas cassé : mais je vois, qu'après trois jours, l'inflammation n'avait pas diminué, et qu'on craignait une lésion du périoste. Le Général en chef a demandé pour lui la croix de Saint-Wladimir au cou. C'est une *distinction distinguée* qui s'accorde rarement aux Colonels : mais j'y compte peu. Je crois voir que l'Empereur est mécontent de ce qui s'est fait, et dans ces sortes de cas il accorde peu de récompenses. On a bien laissé couler dans le public, avec une imprudence simulée, un certain bruit de peste qui a forcé de lever en hâte le siège d'Alkalsick ; mais le fait est qu'on a manqué cette ville et qu'on est revenu à Tiflis. Les militaires désapprouvent beaucoup cette guerre ; ils disent qu'il y a en Georgie trop de troupes pour se défendre, et pas assez pour attaquer les Persans. S. M. I. avait daigné me parler de mon frère d'une manière très honorable. Je suis fort tranquille ; rien n'est perdu. Je crois au surplus que S. M. ne sera pas fâchée d'apprendre que, dans toutes les occasions, ses sujets se sont passablement montrés dans ce pays.

La guerre de Turquie va son train. Le cri de la nation est comme vous l'imaginez assez : *Paix avec la Turquie.* Malheureusement elle n'est pas aisée à faire. Les Turcs présentent comme proposition fondamentale l'abandon

de la Moldavie et de la Valachie. Mais ces deux principautés sont réunies : voilà l'effet de cette démarche française. Lorsque M. d'Italinski est arrivé pour traiter, les Plénipotentiaires turcs s'étaient retirés. Il paraît qu'une nouvelle campagne est décidée, ce qui fâche beaucoup tout le monde. Cette guerre coûte cent mille roubles par jour, et je pense qu'elle a bien mis aussi cent mille hommes sous terre ou hors de combat. Dix-neuf généraux y ont péri, dont trois seulement par le fer ennemi.

L'opinion publique en veut beaucoup au Chancelier, à qui elle reproche le système de servitude à l'égard de la France, et les guerres qui ont ruiné inutilement l'Empire. Quant à la guerre de Turquie, il n'en est ni ne peut en être l'auteur. Je vous ai appris dans le temps de quelle singulière manière elle fut déclarée. Depuis, M. de Budberg a confessé en termes clairs qu'il avait conseillé cette guerre afin que l'Empereur, maître des deux principautés, eût des gages dans les mains pour traiter avec ses ennemis. Voilà qui est clair. Or, je ne vois pas pourquoi on voudrait mêler le Chancelier dans cette jurisprudence de cosaque, et même de cosaque aveugle. Sur la conquête de la Finlande, et sur le refus de faire la paix l'année dernière avec les Turcs, en prenant le Pruth pour limite, il est plus difficile de l'excuser : cependant il est difficile dans ces sortes de choses de faire exactement la part du Maître et celle du Ministre. Celui-ci ne peut, ni en honneur ni en conscience, dire qu'on se conduit mal et contre ses intentions. Qui peut savoir ce qui se passe tête à tête entre lui et son

Maître? Qui pourra tirer la ligne entre le conseil et l'obéissance? Le Comte de Roumantzof est-il Empereur de l'Empereur? Pour moi, je crois que personne n'a rien à dire contre le Ministre, jusqu'à ce que le Maître le disgracie et l'accuse de l'avoir mal conseillé. Et quant aux révérences trop profondes faites à la France, la politique étant quelquefois obligée d'être ridicule, je trouve que le Ministre qui se charge de la partie pénible de cette comédie éternelle décharge d'autant son Maître et mérite récompense. Vous trouverez peut-être de la partialité dans ce jugement. J'avoue que je suis suspect, car je n'ai jamais éprouvé de la part du Chancelier que des traits de bienveillance et de politesse exquise; cependant je crois être juste en refusant de faire chorus avec la *Bête à plusieurs têtes* en distinguant ce qui est mal de ce qui est excusable ou douteux, et en laissant à chacun ce qui lui appartient. S. M. en jugera.

Il me semble, Monsieur le Chevalier, que d'après tout ce que je viens de vous dire, vous pouvez vous former une idée assez nette des craintes qui m'agitent. Ces craintes sont partagées par une grande partie de la nation qui est fort découragée; mais je vous cacherais une partie de la vérité, si je ne vous disais pas qu'un parti considérable s'est jeté dans le système opposé et ne doute de rien. *L'Empereur n'a rien à craindre, les hommes ne lui manquent pas, l'argent ne lui manquera pas davantage. S'il n'y en a pas dans ses coffres en roubles, il y en a en vaisselle dans toutes les maisons de sa noblesse, etc.* J'ai entendu tout cela de mes propres oreilles avec beaucoup d'autres belles choses. Dans ces

sortes de cas, il faut être modeste, car l'événement trompe souvent les calculs en apparence les mieux fondés. Ici les jugements sur les personnes et sur les choses sont passionnés et extrêmes. Un ouvrier, un artiste, un comédien, un ministre, un médecin, un musicien, etc., tout est jugé également et sans miséricorde, et toujours suivant les coteries. Vous connaissez probablement le vers : *Le Cygne d'un logis est Coq-d'Inde dans l'autre.* Voilà précisément la devise du public de cette grande capitale. Vous ne sauriez croire combien un étranger est dérouté par ces jugements. Il n'y a point d'opinion publique, il ne sait que croire. Je l'éprouve surtout dans ce moment. Une des grandes peines de l'Empereur est certainement le défaut de talents militaires, du moins de grands talents. Si l'opinion lui désignait un Général, sûrement il le nommerait ; mais elle garde le silence, et, ce qui est pire, elle dit blanc et noir. Moi, qui vois des hommes de toutes les couleurs, souvent je leur demande : Quel Général voulez-vous ? — Personne ne se réunit. Je vous dis le pour et le contre ; mais je vous avoue que je penche vers les suppositions tristes. Personne ne rend plus de justice que moi à la valeur russe, mais la première classe est légère, gâtée et affaiblie, et partout c'est elle qui mène tout. Vous pensez bien si j'ai envie de me tromper !

A la manière dont l'on traite ici l'Envoyé d'Autriche, on voit assez clairement que les deux Cours comprennent qu'il conviendrait, toute rancune cessante, de songer à faire leur salut ensemble. D'un autre côté, on parle d'une manière assez affirmative de la proposition

faite par Napoléon, d'un échange des provinces maritimes sur l'Adriatique avec la Gallicie pour arrondir la Pologne, et séparer tout à fait la Russie et l'Autriche. On ajoute que cette dernière puissance est tentée; n'étant pas instruit sur ce fait (quoique probable en lui-même), je n'affirme rien. Quoi qu'il en soit, il me parait qu'on ne saurait attendre aucune grande résolution de la part de cette Cour de Vienne qui a trop souffert et qui est trop écrasée. Ce serait au reste un très grand bien que de l'empêcher de faire quelque grand mal.

En faisant la supposition la plus avantageuse pour nous, la Russie, en cas d'attaque, pourra repousser le terrible homme, et l'humilier en l'obligeant de se retirer : ce sera un très beau coup pour la Russie, et je le souhaite de tout mon cœur ; mais qu'est-ce que cela fera au reste du monde ? Napoléon en sera-t-il moins possesseur du plus vaste et du plus puissant Empire de l'Europe ? Il en faudra toujours revenir à mon éternel axiome : *Sans la France, point de salut.* Mais il y a toujours beaucoup d'espérance de ce côté. Si je me trompe, si les anciennes dynasties sont condamnées, si la vigueur féroce d'une nouvelle race mêlée à une douceur antique peut former un véritable Souverain, comme le cuivre mêlé à l'étain peut faire une cloche ou un canon, que ni l'un ni l'autre n'auraient pu faire séparément, alors je ferme les yeux pour ne plus voir. Je n'abandonnerai cependant mes idées qu'à la dernière extrémité.

Tout le fracas, tous les succès que je vois ne me découragent pas. On dira : Où est la force capable de renverser ce colosse ? Je réponds : Elle est dans un souper

de Paris où trois ou quatre personnes seraient d'accord.

Je vous quitte sur cet augure, en vous renouvelant l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.....

SUPPLÉMENT.

J'ai beaucoup cherché à deviner s'il y avait eu entre S. M. I. et l'Ambassadeur de France quelque explication plus ou moins violente au sujet de tout ce qui se passe. Je n'ai pu obtenir rien de certain ; mais il est infiniment probable qu'on s'est expliqué plus ou moins vivement. Ce Caulaincourt, au reste, n'est pas du tout un homme mauvais ; il est créature de Napoléon, il lui a prêté serment, il lui doit tout, il faut bien qu'il lui obéisse ; mais il déplore sûrement les excès de son Maître, et je sais certainement que, parlant un jour avec une femme dont il est amoureux, il lui échappa de dire après avoir reçu une certaine lettre de Paris : « *Il y a des moments où un honnête homme voudrait mourir.* » Je ne le crois d'ailleurs nullement insensible à la manière dont l'Empereur l'a traité ; personnellement je ne puis m'en plaindre. Il est vrai que j'ai eu soin de ne pas compromettre S. M. par des démarches ni même par des discours déplacés ; n'importe, il aurait pu aisément me faire de la peine. En tout, je n'en voudrais pas un autre.

On m'assure qu'il a tardé d'envoyer le tarif pour voir s'il pourrait obtenir quelques adoucissements. Mais le Conseil, comme le Maître, tiennent fortement à cette mesure, où il entre beaucoup d'orgueil national. Si cepen-

dant ils croient appuyer sur cette mesure la réintégration du billet, je crois qu'ils se trompent fort en cela ; mais en portant pour le moment un coup sensible au commerce de Lyon, ce sera peut-être un bien : nous verrons. Le billet est à 16 s. de France (le pair est 72). Ce n'est pas la mort, mais c'est bien l'agonie. Au reste, ces banqueroutes dont on parle tant ne sont pas, je crois, tout ce qu'on imagine.—Jeudi passé, 26 janv. (7 févr.), il a paru un manifeste fort intéressant de S. M. I., par lequel rendant compte, comme Elle s'y était engagée, de l'état de ses finances, Elle déclare que ses économies ont produit cent millions de roubles en augmentation de revenus, *même en supprimant la capitation d'un demi-rouble.* Je ne vois pas qu'on doute le moins du monde de la vérité de cette assertion qui est bien consolante.

Tous les Ministres ont paru à leur tour devant le Comité des Finances présidé par M. Morwinof, et tous ont proposé ou accepté des retranchements, ce qui a produit de très grandes économies. M. de Gourief, Ministre des finances, a refusé de paraître. Il s'agissait de rendre compte de l'administration des domaines, et surtout de celle qu'on nomme ici le Cabinet (c'est un très grand objet qui passe, je crois, neuf millions de revenu). Le Ministre prétendait que cet article, pouvant être appelé en quelque façon l'*argent de poche* de l'Empereur, ne devait de compte à personne. L'Empereur lui a donné tort ; il a fait au conseil *Una bellissima diceria* dans laquelle il a dit que les domaines étant destinés pour l'entretien de la Maison régnante, à la décharge du trésor public, il ne pouvait pas apparemment les administrer

lui-même, et que loin de les soustraire à l'inspection du Conseil, il avait au contraire un intérêt particulier à cette reddition de comptes. Vous ne sauriez croire combien il est *citoyen*. Dans ce cas, il a évidemment raison. Par quelle vaine idée d'indépendance livrerait-il ses domaines au brigandage qui serait la suite de l'exception à la règle générale ? Il sait assez qu'il est Maître, et par conséquent maître de se laisser voler ; mais ce privilège-là, il suffit de l'avoir ; il n'est pas tout à fait nécessaire d'en user. On a donné pendant quelques jours pour certaine la retraite de M. de Gourief. Ce serait un très grand mal par trois raisons : 1° parce qu'un Prince *qui sait son métier* ne doit jamais laisser tomber l'ombre de disgrâce sur le sujet qui a soutenu sa prérogative *même à l'excès;* 2° parce que M. de Gourief est un homme irréprochable qui sert bien son Maître ; 3° enfin parce que tout changement de Ministre, s'il n'est pas rigoureusement nécessité par des malversations, est un grand mal. Voyez tous les règnes qui brillent dans l'histoire ; toujours vous verrez à côté du Prince un Ministre immobile, qui vieillit et meurt à côté de lui, depuis le Cardinal d'Amboise jusqu'à Bogino. Le trésorier de l'Empire, depuis la dernière formation, était M. de Kampen-Hausen ; il est fort contre-pointé avec M. de Gourief, et c'est sur les mémoires qu'il a fournis que ce dernier a été appelé à l'ordre. Mais il ne peut nullement lui être comparé pour le caractère et ce qu'on appelle l'*existence*. Il ne vient pas moins d'être fait Contrôleur général. Voilà encore une nouvelle place, et le trésor de l'Empire changé d'administrateur. C'est cependant l'administra-

tion qui devrait le moins changer, mais ici tout change ; c'est encore un des traits les plus marquants et les moins explicables de cette grande nation. Le changement est pour elle un besoin, une passion, un délire ; les meubles, les habits, les décorations, les maisons, les modes, les lois, les institutions, tout est dans une variation continuelle. Il n'y a pas dans cette capitale une seule maison qui loge la troisième génération. Les terres changent de propriétaires comme les chevaux, etc., etc.

A côté de cela, il est curieux de voir cette inconcevable nation française revenir graduellement à toutes ses anciennes institutions, même aux plus petites. Vous avez vu rétablir les Parlements sous le nom de *Cours impériales*. Depuis on a rétabli la corporation des avocats, y compris le bâtonnier (notez bien ce nom). Mais rien n'égale l'abolition de l'uniforme hors de service, et le rétablissement de ce qu'on appelait les *quatre saisons*. Le Roi de France était jadis vêtu en Prêtre le jour du sacre, en militaire au moment où il faisait reconnaître un officier de sa garde, et en magistrat dans ses lits de justice. Du reste il ne portait l'habit de personne, pas même en deuil. Si ce bourreau de Napoléon a suivi ces idées, il en sait autant et plus que nous ; j'en suis fâché. S'il n'a obéi qu'aux cris des manufactures de Lyon, *meno male*.

Je voudrais, Monsieur le Chevalier, vous faire lire une dissertation *sur la vertu des habits*. En attendant, observez, je vous prie, qu'aucun des changements qui s'opèrent en France n'auraient pu être opérés par un Bourbon. Il me semble entendre les frondeurs : *Voilà*

bien les Princes ! Ils ne peuvent changer d'idées. Ils ne sauraient vivre sans fiefs, sans majorats, et enfin sans dentelles et sans broderies. On ne s'avise pas de parler de celui qui *rebrode sa nation.* Je dis mal : *La Nation.* Laissons-le donc faire, jusqu'à ce qu'il ait tout refait, excepté deux choses. Alors il faut bien espérer qu'il arrivera un événement extraordinaire. Il y a encore une chose que j'oubliais, et qui n'a pas besoin d'un autre homme, c'est le gibet substitué à la guillotine.

Des renseignements, que j'ai lieu de croire aussi sûrs qu'on peut les avoir dans ce genre, portent à plus de 300,000 hommes les forces qui sont prêtes en Pologne, outre un corps de réserve de près de 40,000. Les forces ne manquent pas. C'est uniquement le côté moral qui me fait peur : je vous ai tout dit pour et contre. Dieu veuille que j'aie raison sur le pour, et tort sur le contre. S. M. sait ce que je dois à l'Empereur Alexandre. Je m'étais arrangé pour finir ma vie à côté de son trône puisque j'ai perdu ma place à côté de celui que je sers. S'il arrive malheur à ce Prince, je cesserai d'exister.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

341

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE ONZIÈME VOLUME

		Pages
246	— A M. le Chevalier de Rossi.	1
247	— Au Même	8
248	— † A Mlle Adèle de Maistre	10
249	— A M. le Chevalier de Rossi.	13
250	— Au Chevalier de Maistre	23
251	— A M. le Chevalier de Rossi	27
252	— Au Même	48
253	— Au Même	56
254	— Au Même	60
255	— Au Même	77
256	— Au Même	80
257	— A M. le Général Pardo, Ministre d'Espagne. .	86
258	— A M. le Chevalier de Rossi	89
259	— Au Même	94
260	— Au Même	96
261	— Au Même	111
262	— Au Même	113
263	— Au Même	115
264	— Au Même	124
265	— † Au Comte Rodolphe	129

Pages

266 — A M. le Chevalier de Rossi. 131
267 — Au Même 134
268 — A M. le Comte de Soltikof 139
269 — † A Mlle Constance de Maistre. 141
270 — A la Même. 146
271 — A M. le Chevalier de Rossi 149
272 — Au Même 163
273 — Au Même 166
274 — Au Même 182
275 — Au Même 188
276 — Au Même 202
277 — Au Même 206
278 — Au Roi Victor-Emmanuel 214
279 — A M. le Chevalier de Rossi 218
280 — Au Même 222
281 — Au Même 228
282 — Au Même 235
283 — Au Même 242
284 — Au Même 244
285 — Au Roi Victor-Emmanuel 252
286 — Au Même 259
287 — † A Mlle Adèle de Maistre 263
288 — † A Mlle Constance de Maistre. 266
289 — A M. le Chevalier de Rossi. 271
290 — Au Même 288
291 — A M. le Comte de *** 315
292 — A M. le Chevalier de Rossi 325
293 — Mémoire 352
294 — A M. le Chevalier de Rossi. 355
295 — Au Roi Victor-Emmanuel 360
296 — A Mme la Baronne de Morand, née de Costa, sa belle-sœur 366

Pages

297 — † A la Reine Marie Thérèse d'Este, Reine de Sardaigne 370
298 — Au Roi Victor-Emmanuel 372
299 — A M. l'Amiral Tchitchagof. 393
300 — Au Roi Victor-Emmanuel 397
301 — Au Même 404
302 — † A Mlle Adèle de Maistre 420
303 — A M. le Chevalier de Rossi 423
304 — A M. l'Amiral Tchitchagof. 439
305 — A M. le Chevalier de Rossi 443
306 — A M. l'Amiral Tchitchagof 449
307 — A M. le Comte de Schulembourg 457
308 — Au Roi Victor-Emmanuel 460
309 — A M. l'Amiral Tchitchagof. 461
310 — A M. le Chevalier de Rossi 467
311 — Au Même 471
312 — A Mme Tchitchagof 476
313 — A M. l'Amiral Tchitchagof. — Dissertation sur le mot : *Patrie*. 481
314 — A M. le Chevalier de Rossi 486
315 — Au Même 494
316 — A Mlle Constance de Maistre 498
317 — Au Chevalier de Maistre. 501
318 — A M. le Chevalier de Rossi. 507

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. VITTE & PERRUSSEL, rue Sala, 58.

LF
M23.5

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME DOUZIÈME

CORRESPONDANCE

IV

1811 — 1814



542457
31.5.52

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1886

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

319

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) février 1811.

SIRE,

Votre Majesté sera peut-être surprise du ton dogmatique qui règne dans ma dépêche des 15 et 16 février (n. s.) adressée directement à Votre Majesté, quoique écrite en apparence pour son Secrétaire d'Etat ; mais son étonnement cessera lorsqu'Elle saura que cette dépêche a été écrite pour être lue. Il s'y trouve des lignes qui peuvent faire gagner des batailles, et il ne faut rien négliger de ce qui peut éclairer de grands Princes. On m'a déjà pris ici quelques lettres de ce genre où j'avais l'air de m'expliquer avec une liberté tout à fait confidentielle, mais le résultat est toujours : *Il est attaché à moi, à ma gloire, à mon pays.* Celle où je rendais

compte des fautes qui avaient fait perdre la bataille d'Austerlitz fut ouverte et même supprimée. J'ai toujours eu lieu de croire qu'elle avait extrêmement plu ; il est vrai qu'il faut connaître parfaitement le terrain et les personnes.

J'ai remis au Comte de Mocenigo une autre lettre en lui disant qu'il avait un serment à l'égard de S. M. I. et que je ne lui demandais nullement de soustraire ma lettre. Il m'a avoué sans détour qu'il était obligé de la présenter. Mais il ignorait absolument qu'il était porteur du n° 2, inséré dans celle du Duc qu'il a adressée à sa Souveraine. Nous apprendrons l'un et l'autre avec plaisir si l'on aura osé violer le couvert de deux Souverains. Je supplie donc très humblement Votre Majesté de vouloir me faire apprendre ce qu'il en est. Le n° 1, adressé à Elle, est enveloppé dans une feuille du journal de Paris dûment collée, et portant d'un côté en petites capitales *décembre* 1810. J'ai d'ailleurs répandu dans l'intérieur des feuillets un peu de sable bleu qui sera tombé si l'on a ouvert le paquet. Le n° 2, à Monsieur le Chevalier de Rossi est simplement collé dans une feuille de la *Gazette Allemande* de cette ville. Il sera donc aisé à Votre Majesté de savoir ce qu'il en est. Je lui ai dit au reste, dans ce n° 1, la vérité parfaite sur l'état de ce pays et sur ce qu'on peut craindre ou espérer. Les erreurs d'un Prince aussi puissant sont bien fatales à l'Europe et à Votre Majesté en particulier. Heureux si, par tous les moyens possibles, nous parvenions à les écarter ! Pour que ma lettre eût du poids, j'ai dû nécessairement l'écrire comme si j'étais

sûr qu'elle ne serait pas lue, mais peut-être qu'en effet elle ne l'a pas été.

La nomination de M. le Comte de Mocenigo, et plus encore peut-être la manière dont m'a parlé à la Cour S. M. I., ont été fort remarquées, surtout par l'Ambassadeur de France. En mettant ce jour-là le pied à la Cour, je m'aperçus que le vent avait changé ; au reste, Sire, je puis avoir l'honneur d'assurer Votre Majesté que même dans les temps de rigueurs, jamais je n'ai eu la moindre raison de douter de la bienveillance de S. M. I. J'ai lieu de croire qu'Elle a fort approuvé le parti que j'avais pris de m'éclipser autant que possible, et de ne jamais surtout me mettre en avant pour lui parler. Un jour, je dis même au chancelier : « Monsieur le Comte, je vous prie de dire à S. M. I. que, dans mon opinion, il n'y a point d'homme qu'Elle voie plus directement que celui qui est derrière. » Les Français continuent à me traiter à merveille. Le premier Secrétaire de l'Ambassade est même venu en personne m'apporter un livre qu'on lui avait adressé de Paris pour moi, et il m'a offert ses services pour tout ce qui pourrait m'être agréable dans ce genre. J'ai restitué la visite par billet, sans demander s'il y était, mais en personne ; c'est un *mezzo termine* qui accorde ce qu'on doit avec ce qu'on se doit. Je ne crois pas que d'aucune manière il me convienne d'entrer chez l'Ambassadeur de France.

Quant au Ministre d'Autriche, il continue à me traiter avec beaucoup d'amitié et j'y réponds comme je le dois. On continue à l'accuser de parler trop ; mais si

cela est vrai, ce que je ne décide point, ce défaut n'est que l'excès d'une bonne qualité, je veux dire d'une franchise militaire et chevaleresque qui est bien préférable à la morgue marquée de M. de Stadion et à la morgue sombre de M. de Meerfeld. La Cour le traite toujours parfaitement, et rien ne me paraît plus remarquable. Non seulement il a l'Ermitage, dont le Corps diplomatique ne jouit, comme Votre Majesté le sait, que les jours de soupers et d'invitation, mais il mange de plus avec l'Empereur, ce qui le sort absolument de la ligne des Ministres du second ordre et le place à côté de l'Ambassadeur de France.

Votre Majesté trouvera ci-joint un petit tableau des forces militaires de la Russie. Je me crois très certain qu'elle paie 600,000 hommes et que 450,000 au moins sont en activité. Le jeune Comte de Scheremetef, pupille de 10 à 11 ans, a fourni pour son compte 900 hommes à la dernière levée du mois d'octobre, sur le pied de 3 hommes sur 500. Le jour de sa majorité, il n'aura plus de dettes et ses tuteurs lui remettront 150,000 paysans et vingt millions de roubles d'argent dans ses coffres, pour s'amuser. Je suis persuadé qu'il y a de l'exagération, mais on l'assure, et par l'exagération même Votre Majesté peut juger de la fortune.

Nous n'avons rien appris encore de l'effet produit à Paris par le tarif et par les autres circonstances du moment. Napoléon concentre son mécontentement, mais il y a tout lieu de croire qu'il n'en sera que plus terrible. Une lettre de poids annonce qu'il médite un grand coup de ces côtés. Ce moment est bien solennel.

La Suède continue à nous tromper : il n'y a qu'une voix dans ce pays-là pour célébrer le caractère, les talents, et le succès complet du Prince-Royal. Napoléon ayant demandé 20,000 matelots à la Suède, ils ont été refusés et l'on donne pour très certain, dans ce moment, que tous les biens de Bernadotte ont été confisqués en France. Une lettre de Suède dit expressément en parlant de lui : *Il n'est point du tout Français.* Tout cela s'accorde assez avec quelques idées que j'ai eu l'honneur d'exposer à Votre Majesté d'une manière purement hypothétique ; cependant il convient toujours de suspendre son jugement.

Une grande et importante nouveauté militaire vient de s'établir. Le plomb manquait tout à fait au gouvernement, qui se trouvait extrêmement embarrassé. Un parfumeur anglais (Votre Majesté est priée d'observer cette singularité) nommé *Gresson*, homme d'un génie inventif, a imaginé des balles de fusils en fer fondu. Il les a fait faire de forme ovoïde pour en augmenter le poids sans grossir le calibre, et leur a donné le poli de la glace la plus parfaite. Expérience faite, la balle s'est trouvée non pas seulement égale, mais supérieure à celle de plomb. On a établi à une distance convenable des cadres de bois dressés verticalement l'un derrière l'autre. La balle de plomb en a percé deux et s'est arrêtée sur le troisième, celle de fer en a percé trois et ne s'est arrêtée que sur le quatrième. L'Empereur a donné 50,000 roubles à l'inventeur, et lui a remis de plus une dette de 25,000 qu'il avait à la banque. Toutes les usines de l'Empire vomissent des balles qui coû-

tent à peine le tiers des autres et dont la matière est une des richesses de la Russie. Un pud (40 livres) de ces balles ne revient qu'à 8 roubles, c'est-à-dire dans ce moment à 6 ou 7 livres tournois. On m'assure que l'Empereur a eu quelques scrupules sur la déclaration que lui a faite son premier chirurgien que les blessures faites par ces balles seraient bien plus terribles. Mais quand la *loi suprême* de la conservation a parlé, tous les scrupules se taisent. Le fer aura donc comme autrefois l'honneur exclusif de tuer les hommes et l'expression *périr par le fer* reprendra toute sa justesse, car toutes les nations s'empresseront de tuer à bon marché. Mais que de souffrances et que de cris de plus dans le monde!

Un mathématicien étranger me faisait observer hier qu'un cône, ou pour simplifier la chose un triangle traîné dans l'eau du côté de la pointe, éprouve plus de résistance que s'il avançait en présentant la base. Je n'entre point dans l'explication, mais le fait explique le phénomène de la plus grande force de la balle de fer à poids égal. Elle s'enfonce dans le canon par le gros côté et se tourne en sortant, comme un volant sous la raquette.

On parle plus que jamais de l'épouvantable projet de faire un désert de la Pologne, si la guerre se déclare. L'Empereur est fort opposé à ce projet ; mais si la nécessité parlait, qui sait ce qui arriverait? Ou, pour mieux dire, qui ne le sait pas ?

320

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) avril 1811.

Monsieur le Chevalier,

Après avoir fermé et réuni mes paquets de février dernier, j'eus l'occasion de voir tête à tête le Chancelier de l'Empire. Dès qu'il m'aperçut, il me dit : — Eh bien, Monsieur le Comte, M. le Comte de Mocenigo est parti. — Oui, Monsieur, il est parti lundi dernier. (Je lui parlais le 10 (22 février). — Mais savez-vous bien que je vous veux un peu de mal à ce sujet ? — *Est-il possible, Monsieur le Comte? De quoi s'agit-il donc?* — Oui, en vérité, je suis fâché contre vous. Pendant longtemps je vous ai cherché un défaut (bel embarras comme vous voyez) ; aujourd'hui je l'ai trouvé : je ne puis vous pardonner d'avoir douté que le Comte de Mocenigo partit. — Je vis tout de suite que suivant mes intentions, il avait décacheté mon n° 2, adressé à vous, Monsieur le Chevalier. — Je repris la parole. — J'ai pu avoir de l'inquiétude sur ce point, Monsieur le Comte, mais je ne crois pas que l'*inquiétude* soit précisément le *doute*. Au surplus, j'avouerai franchemont à votre Excellence que je ne serais pas fâché de lui déplaire un peu ;

je n'éprouve chez elle que politesses et bontés ; c'est une monotonie insupportable. Je voudrais lui déplaire un peu pour varier, et même je voudrais qu'elle me fît obtenir quelque disgrâce : par exemple, les arrêts en Russie. —Tout cela se passa à merveille. Je fus ce qu'on appelle *comblé*. Le soir de ce même jour, il y avait bal et souper chez lui. Il fallait en vérité une lunette d'approche pour se voir d'un bout de la table à l'autre, où il y avait plus de cent couverts. Le Chancelier se trouvait par hasard placé à l'une des extrémités et moi à l'autre, à côté du Ministre d'Autriche. Sur la fin du repas, un beau valet de chambre brodé arrive à M. de Saint-Julien et lui dit en lui présentant je ne sais quel vin précieux : — Son Excellence, Monsieur le Comte, vous prie de boire ce vin ; elle est bien fâchée d'être placée si loin et de ne pouvoir s'occuper de vous. — Cela fut fort remarqué ; mais quelques minutes après, voilà un autre valet de chambre qui vient à moi avec un autre vin qui venait, je crois, de Babylone ou de Persépolis. Je répondis en élevant la voix autant que le bon ton le permettait. — Dites à Monsieur le Chancelier que j'avais jeté ma serviette depuis longtemps, mais que je ne sais pas le refuser, — et je bus. Voilà comment je fus payé de ma lettre qui avait tout a fait réussi comme j'en étais sûr. Je pense aussi que S. M. approuvera cette manière (la seule décente) de demander le paiement du subside en argent. Elle n'a pas réussi, mais ce n'est pas ma faute.

Je serais curieux de savoir s'ils ont pris la peine d'envelopper de nouveau ce n° 2 dans une feuille collée de

la *Gazette Allemande* de Saint-Pétersbourg. Quant au n° 1, je n'ai aucune preuve qu'il ait été touché. Le couvert de S. M. et celui de S. M. la Reine de Naples paraissent les avoir arrêtés. J'en suis bien fâché, mais c'est une partie remise.

Nous sommes toujours ici dans cette redoutable tranquillité qui précède les tempêtes. L'Empereur a fait remettre à Paris une Note où il se plaignait fortement des dernières opérations sur la Baltique. Je ne sais ce qu'a dit Champagny au Prince Kourakin, mais enfin il persuada ce dernier de retirer sa Note, ce qui a fort déplu ici. L'Empereur a renvoyé le même officier aux gardes (Tchernitchef), qui est devenu le postillon éternel entre Paris et Saint-Pétersbourg, avec une nouvelle Note et une dépêche autographe de huit pages dont personne n'a connaissance, pas même le Chancelier. On ne doute pas que ce nouveau message ne porte une nouvelle et forte désapprobation de tout ce qui s'est fait en dernier lieu en Allemagne, et nommément de l'occupation du duché d'Oldenbourg. Qu'est-ce que tout cela produira? Dieu le sait; mais personne ne doute de la guerre, et il ne paraît pas que le gros de la nation la craigne.

Depuis un moins environ, Caulaincourt a été rappelé. Il a beaucoup dit qu'il l'a été sur ses longues et pressantes instances : croyez-le, si vous voulez. On a varié sur la cause de ce rappel. Les uns disent qu'il est dû à l'affaire de Hitrof que j'ai suffisamment détaillée; d'autres disent que son Maître lui reproche de n'avoir pas fait connaître ni assez tôt ni suffisamment les

immenses préparatifs faits en Pologne. D'autres enfin disent qu'il est trop acclimaté ici, où il est retenu par une forte passion, ce qui suffit pour alarmer l'esprit sombre et ombrageux de Napoléon.

Le même courrier qui apporta son rappel nous apporta aussi la nomination du général Lauriston, son successeur, qui devait, suivant ce qu'on dit d'abord, suivre incessamment le courrier; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir qu'il y avait du balancement sur ce point. Napoléon attendait le retour de Tchernitchef dont le message nous tient encore en suspens dans ce moment. Le Prince Kourakin, de son côté, avait reçu *la permission* d'aller prendre les eaux ; et dans ce moment on me donne pour très sûr qu'il est rappelé. Caulaincourt a donné depuis longtemps son souper de congé et a fermé sa porte, puis il l'a rouverte et l'on a annoncé un bal et un feu d'artifice ; mais bientôt on a dit que l'état des glaces ne permettait pas de l'asseoir sur la Neva; le fait est que, son intention étant d'y avoir la famille impériale, il a tâté le terrain, et que ne trouvant pas les esprits disposés, il a renvoyé la fête. Vous voyez, Monsieur le Chevalier, comme tout est en l'air. Je crois avoir au surplus suffisamment exposé à S. M. l'état politique et moral de ce pays. Je n'ai pas aujourd'hui moins de raisons de craindre que je n'en avais lorsque j'écrivais mes deux derniers numéros. Quelques militaires mêmes ont augmenté ces craintes. Ce n'est pas que la Russie manque de moyens physiques de toute espèce ; mais la guerre est toute morale, la victoire est dans les yeux, dans l'opinion, dans l'i-

magination, dans je ne sais quoi qui n'a pas de nom. D'ailleurs le chef-d'œuvre d'une force étrangère sera dans ce moment de repousser la France ; mais nulle ne peut lui donner la loi. Mais que fera-t-elle? La chose en est venue au point que le Français le mieux pensant ne saurait quel parti prendre, quand même il pourrait renverser le pouvoir actuel ; car lorsqu'on se détermine à renverser ce qui existe, il faut savoir ce qu'on mettra à la place. Que gagna-t-on jadis à Rome en tuant César ? Je ne sais quel instinct plus fort et peut-être meilleur que la raison m'a dit depuis le commencement de cette épouvantable tragédie : *Si les Bourbons sont perdus, tout est perdu.* Le fameux accouchement du 20 mars complique encore la question. Voyez, je vous prie, combien il faut s'écouter avant de croire. Des notions les plus certaines en apparence et dont je ne vous ai donné qu'un petit échantillon dans l'une de mes précédentes lettres m'autorisaient à regarder cet événement comme impossible : nous venons de le voir cependant. Plusieurs personnes s'obstinent, à la vérité, à n'y voir qu'un grand tour de passe-passe, mais la chose ne me parait pas trop possible ; d'ailleurs, qu'importe ? Comment détourner maintenant les yeux des Français de ce point de réunion ? La science humaine n'y voit goutte. Il faut donc se consoler avec les considérations morales qui semblent condamner tout ce que nous voyons à quelque catastrophe inattendue. L'Espagne a été fort utile au monde et peut l'être encore ; cependant je recommence à concevoir de grandes craintes sur ce pays. L'infériorité militaire de ce peuple à l'égard

des Français est frappante. D'ailleurs, c'est un étrange phénomène, qu'après trois ans de révolution, l'Espagne n'ait encore produit aucun de ces hommes qui priment dans ces temps orageux. — On ne voit pas un génie. Où se tiennent-ils donc ? Qu'est-ce qui les gêne ? Le Prince de la Paix n'est pas là pour les emprisonner. Enfin nous sommes trop loin pour y voir clair. Je me borne à rendre justice à la belle campagne faite à la *Fabius* par le lord Wellington qui paraît extrêmement digne de commander des armées et plus nombreuses et plus exercées.

Le Ministre d'Autriche, Comte de Saint-Julien, continue à jouir ici de la même faveur. En arrivant, il a tenu un instant l'opinion suspendue sur son compte, parce qu'on trouvait qu'il parlait trop ; mais on n'a pas tardé à donner le nom de franchise à ce qui avait paru d'abord ressembler à de l'indiscrétion. C'est un homme extrêmement bon et franc, tout propre aux circonstances présentes. Il a des audiences particulières de l'Empereur, et l'on voit assez qu'il s'agit des plus grandes affaires. Je n'ai rien à vous dire sur les pensées de Vienne qui sont certainement parfaitement connues de S. M. Je ne doute pas qu'on y ait les meilleurs principes ; toute la question se réduit à savoir si l'on est à temps de prendre quelques mesures avantageuses. M. le Comte de Saint-Julien continue de me traiter avec des égards tout particuliers. J'y réponds comme je le dois. Il vient chez moi et nous allons assez souvent ensemble dans le monde. Je l'ai engagé à faire venir comme courrier le marquis de Scasampi, dont j'ai eu l'honneur de

parler une fois, et qui est fort embarrassé de sa figure à cause du fatal article secret qui oblige S. M. l'Empereur d'Autriche à renvoyer tous les Piémontais qui sont à son service. C'est une cruelle extrémité et qui met bien à découvert le génie de Napoléon, qui le porte à chercher tout ce qui peut humilier et avilir les Souverains ; je ne crois pas en effet qu'il y ait rien de plus cruel que cette loi imposée à l'Empereur d'Autriche. Mais croyez-vous, Monsieur le Chevalier, qu'il y aurait de l'impertinence à remarquer que ce Prince me semble avoir bien peu vendu sa fille? Il me semble que, pour un tel morceau, Napoléon aurait accordé bien des choses si l'on avait marchandé. — (C'est bien le moins.)

Si la guerre se déclare, comme la chose paraît certaine, on m'assure que l'Empereur veut commander ses armées en personne ; mais il a la main trop douce pour empoigner celle de Napoléon ; ce qui fait trembler, c'est le frère. On dit à cela : *Il n'y a pas de remède ; qui pourrait prendre sur soi de parler à l'Empereur?* Pourquoi ne pourrait-on pas lui parler ? Je sais à n'en pas douter qu'il a dit, en parlant d'un Ministre renvoyé : *Cet homme ne m'a jamais contredit.* Il n'est donc pas aussi inaccessible à la vérité que voudraient peut-être le faire croire certaines gens qui ont plus peur de perdre leurs places et leurs pensions que de voir leur Maître humilié ou l'Etat en danger.

Le change baisse toujours ; bientôt S. M. ne recevra plus rien. Je ne sais si cette comédie ne lassera point la délicatesse de l'Empereur. J'aurais bien désiré pouvoir m'écarter quelque temps pour faire quelque économie ;

mais comme il me paraît, par le silence de S. M. sur ce point, qu'Elle n'approuve pas mes représentations à ce sujet, je n'en parlerai plus, quoique la chose me parût naturelle après neuf ans de résidence stricte, au point que je n'ai pas vu Moscou.

La guerre de Turquie est assoupie plutôt que terminée. Les négociations vont très lentement; mais le nombre des troupes a diminué au point que toute guerre active paraît suspendue. Les préparatifs en Pologne vont leur train et sont immenses. J'ai fait l'impossible pour envoyer à S. M. une de ces nouvelles balles que j'ai eu l'honneur de lui décrire. Il n'y a pas eu moyen. *On ne les verra que lorsqu'elles sortiront des fusils russes*. C'est ce qui m'a été dit par quelqu'un qui avait cependant grande envie de m'obliger. J'ai dit qu'on les enchasse dans le fusil par le gros bout, et je l'ai dit sur la foi d'un grand ingénieur très au fait de ces sortes de choses : cependant c'était une erreur. On a bien essayé cette manière, mais le coup en est affaibli au point que la balle perce une planche de moins sur quatre. On l'enfonce par le petit côté. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette invention, et ce qu'on n'a point encore deviné, c'est le poli de la balle qui égale celui de la glace, sans aucune trace du moule ni de la communication extérieure pour la fusion du métal. On dirait que la balle a été créée dans cet état; c'est un œuf parfait.

Sur la frontière de Perse, il paraît aussi qu'on se tranquillise. J'ai eu l'honneur de vous raconter la promenade de mon frère qui fit au commencement de l'hi-

ver 900 verstes en neuf jours *à cheval* pour se trouver à l'assaut d'Alkalsick. A la manière dont sa tête était montée, j'aurais eu le malheur de le perdre si l'assaut avait eu lieu. Je l'ai conservé par un moyen qui de sa nature n'est pas conservateur ; par la peste, qui s'est déclarée à Alkalsick et qui a défendu l'assaut. Le 31 décembre dernier, mon frère reçut à l'attaque d'une batterie deux coups de feu dont l'un perça le bras droit de part en part. Pendant près d'un mois, nous avons pu craindre pour ce bras, mais il en a été quitte pour des douleurs atroces et nous pour la peur. S. M. I. me fit l'honneur de me dire à la Cour devant le corps diplomatique : *Il n'est pas possible à un officier de se conduire mieux*. Depuis, Elle a bien voulu lui envoyer la croix de Saint-Wladimir au cou. Cet ordre est censé un ordre de Général. Il n'est donné aux colonels que par exception. On le donne même à des Généraux qui ont le grand ordre de Sainte-Anne. La même promotion l'a porté au Gouverneur général de la Géorgie ; et mon frère ayant été dispensé d'ailleurs de tous les autres grades préliminaires de Saint-Georges et de Saint-Wladimir, qu'il n'avait pas, nous devons de vives actions de grâces à S. M. I.

Il y a maintenant en Russie deux sujets de S. M. très marquants. Ce sont MM. les deux frères Michaud, dont l'aîné surtout a surpassé rapidement tous les autres Piémontais en succès et en réputation. Il n'a pas quitté le Général Kamenski pendant toute la guerre de Moldavie, et l'on se dit assez ouvertement que c'est à lui qu'on doit tout ce qui s'est fait de bon. Etant arrivé à

l'armée simple capitaine, il a obtenu, en moins d'une année, la croix de Saint-Georges de la quatrième classe, celle de Saint-Wladimir *idem* à la boutonnière, l'épée d'or, le rang de colonel et 2,000 roubles de gratification. Je ne connais pas d'homme sur lequel tous les autres soient plus d'accord. Valeur, habileté, caractère, on lui accorde tout.

Dans le cas très probable où l'on ferait la guerre, c'est une chose évidente, même pour un homme qui n'est pas militaire, qu'il faudrait la commencer de notre côté, voler sur la Vistule, et même sur l'Oder, désarmer les Polonais, les enrégimenter par force, etc. Mais je crains bien qu'on fasse tout le contraire, et qu'on ne reçoive le premier coup au lieu de le donner. En général, Monsieur le Chevalier, à la manière dont on la commencera, vous pourrez juger du succès de la guerre.

On assure que Napoléon a 60,000 hommes du côté de Hambourg, et autant dans le Duché de Varsovie. L'exactitude sur cet article est bien difficile à obtenir. L'Empereur a certainement plus de 400,000 hommes sous les armes, et plus de 200,000 en Pologne. Les Généraux manquent. Du moins il n'y en a pas que l'opinion publique désigne sans balancer. Cependant, Monsieur le Chevalier, comme on paraît à la fin avoir découvert que les hommes ne peuvent vivre sans manger, et qu'à cet égard on a pris de très grandes mesures, soyez persuadé que, malgré toutes les fautes et toutes les bévues imaginables, 200,000 Russes qui ont mangé sont de terribles gens. Je ne regarde point comme une chose impossible que l'homme malheureusement très habile

qui en a tâté à Pultusk et à Preussisch-Eylau n'évite encore la guerre pour quelque temps ; mais n'ayant ni aide, ni argent, ni loisir, parce que je n'ai point d'aide, il me manque beaucoup d'instructions.

La Suède ne fait rien et fait un semblant d'amitié avec cette Cour ; mais c'est une comédie, et, comme l'on dit, le sommeil du tigre. M. de Steddingk est toujours ici sur le même pied, vivant chez lui comme auparavant, recevant ses amis comme auparavant ; rien n'a changé. On me donne pour sûr que le dernier Roi de Suède s'est brouillé avec le Gouvernement en Angleterre, et qu'il revient dans la Baltique. — *Dans la Baltique !* On ajoute que son projet est de commander l'armée russe contre la France. J'imagine que quelque mauvais plaisant a inventé cela. Je crains beaucoup que ce malheureux Prince, à force de s'agiter, ne tombe enfin dans les serres des vautours. Qui pourrait ne pas plaindre la vertu, surtout la vertu couronnée, lors même qu'elle s'est extrêmement trompée ? Il n'a connu ni son siècle, ni sa nation, ni la France, ni ses voisins, ni lui surtout. Cependant, à une meilleure époque, il eût régné glorieusement. Et qui sait si, dans ce moment, les génies des temps passés qu'on aime à citer ne seraient pas aussi embarrassés que d'autres ?

Nous ne savons ici ce qu'est devenu le Pape. Probablement il est à Besançon ; mais nous savons très bien qu'il a condamné le mariage et que c'est la cause de la nouvelle tempête qu'il essuie. Maintenant il s'agit d'amener des ordinations sans lui, et c'est à quoi travaillent de concert le Jansénisme d'un côté et la faiblesse de

l'autre. Le Cardinal Maury, que j'ai eu l'occasion de mépriser tout à mon aise à Venise, joue dans tout cela un assez vilain rôle. Vous aurez vu les adresses de quelques Evêques piémontais. C'est la postérité ecclésiastique de ce polisson de Berta, qui fut longtemps parmi nous une espèce d'homme d'état. Si l'ordre se rétablissait, nous ne manquerions pas d'expérience pour l'assurer. *Quod Deus bene vertat!*

321

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 1811.

Mon numéro 5 étant cacheté et remis, l'occasion qui devait s'en charger a manqué, de manière qu'il est entre mes mains. M. le Chevalier Navara de Andrade, Chargé d'affaires de la Cour de Portugal, qui va à Londres pour de là s'en aller au Brésil, veut bien se charger de ce paquet, et du précédent que je laisse aller, Sire, uniquement pour donner à Votre Majesté une preuve de mon exactitude soutenue ; car je sens trop que ces lettres si prodigieusement retardées ne signifient rien.

M. le Chevalier Navara emporte l'estime universelle dont il jouira partout où il sera connu. Il est remplacé par M. le Chevalier Bezerra, qui a le titre d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire : il est mari

d'une Anglaise catholique, riche à ce qu'on dit, et beaucoup plus âgée que lui ; elle a, dit-on, plus de 50 ans : je ne l'ai pas encore vue.

Jusqu'à présent, M. Bezerra se présente d'une manière très avantageuse : je ne doute pas qu'il n'apporte des commissions essentielles de la Cour de Londres, et sans doute que le Comte de Front en aura parlé à Votre Majesté. Mais si ces commissions ont quelque effet, ce ne sera pas de sitôt qu'on pourra s'en apercevoir. On tient fort au parti pris, mais la force des choses entraîne tout le monde.

Etant dernièrement chez le Chancelier, je lui fis les compliments du Comte de Blacas, dont l'arrivée de M. Bezerra m'a valu une lettre après un bien long silence. Je lui dis en badinant : « C'est bien singulier, Monsieur le Comte, qu'étant, le Comte de Blacas et moi, les deux hommes sans contredit, auxquels le fanatisme était le plus permis contre votre système, nous ayons cependant toujours été vos orateurs. » Il répondit fort bien et avec de grandes marques d'estime pour M. de Blacas. J'engageai le discours autant que ma position le permettait, et je lui dis, entre autres, que je ne me flattais plus de voir le rétablissement de l'ordre ; que ce serait l'affaire d'une autre génération. Il ne fut point du tout de cet avis, et il me dit au contraire qu'il ne croyait pas qu'il fallût prétendre à une longue longévité pour voir le rétablissement que tout le monde désire (Votre Majesté voudra bien remarquer que le Chancelier a précisément mon âge). Il ajouta ensuite que son Maître avait adopté un plan parfaitement calculé pour sauver

l'Empire, mais.... Il se mit à articuler moins clairement, assez néanmoins pour me faire entendre qu'il s'agissait du reste de l'Europe. Deux ou trois jours après, j'ai écrit dans une de ces lettres destinées à être mises au net pour la collection générale : *je crains fort qu'on ait trouvé* un remède sûr pour guérir en quarante jours une maladie qui doit nous tuer en trente-neuf. En effet, Sire, c'est le jeu qu'on joue : mais, je ne saurais trop le répéter, c'est fort mal à propos qu'on s'imagine que l'Empereur est séduit ou qu'il y a une véritable amitié entre lui et *notre ami ;* certes, il le connaît à merveille, et il lui souhaite autant de bonheur que nous ; mais il a été vaincu à Austerlitz, à Friedland et surtout à Erfurt. Il s'est laissé pénétrer par une idée de supériorité à laquelle il n'y a plus de remède ; d'ailleurs il croit n'avoir aucun talent militaire, dans ses Etats, capable de se mesurer avec ceux qu'on peut lui opposer.

Voilà, Sire, tout le secret de sa conduite ; au reste, il n'oublie rien pour se mettre en mesure. A Dunabourg, il y a 1005 pièces d'artillerie sur les fortifications qui ont pris la place de la maison des jésuites. Elles sont fort belles, mais faites en terre ; c'est l'inconvénient de tous ces ouvrages de circonstance : il les faut faire deux fois et rarement ils sont utiles. Quant aux hommes, aux armes, aux munitions, rien ne manque.

Les négociations avec les Turcs n'avancent pas, les Russes possèdent toutes les places prises l'année dernière ; mais ils ont été obligés d'envoyer une partie de leurs troupes où le danger leur paraît plus pressant. Le Visir a cru pouvoir profiter de cet affaiblissement, et il

est venu le 2 juillet, attaquer le Général Koutouzof en avant de Routchouk. L'engagement a été chaud, et n'a pas duré moins de cinq heures, et tout s'est terminé à l'avantage des Russes. La relation officielle, pour laquelle nous chanterons incessamment le *Te Deum*, donne 2,000 morts aux Musulmans et 500 aux Russes, cela va sans dire ; mais Votre Majesté sait assez ce qu'il faut croire de ces chiffres. Jamais, Sire, je n'arrête mes yeux sur ces listes de morts sans songer au fameux Souvarof à qui son secrétaire présentait la relation d'une bataille où rien ne manquait, excepté le nombre des morts qui était resté en blanc. — Combien mettrons-nous de morts, Monsieur le Maréchal, du côté des Turcs ? — *Ah !* disait le bon Général, *ce sont les ennemis de la Russie, il ne faut pas les épargner :* — *Tant.* — Fort bien, Monsieur le Maréchal. Et du côté des Russes ? — *Ah ! Ce sont des frères, il faut aller doucement :* — *Tant.* — Voilà, Sire, comment les morts sont comptés, mais pas toujours avec autant d'esprit.

Je crois que l'affaire en question est une tuerie, sans autre effet que de prouver aux Turcs, que, même avec une supériorité immense, il ne leur est pas aisé d'enfoncer les Russes ; mais c'est quelque chose.... L'Empereur a dit plus d'une fois *qu'il était sûr de la paix avec les Turcs*. Je le souhaite, mais je ne la vois pas arriver, et certainement elle est fort contrariée d'un autre côté, comme Votre Majesté le sait assez. Celle de Perse durera autant que l'autre, et c'est encore un autre ulcère de la Russie. Celle-ci me rappelle une fête dont Votre Majesté a été l'objet ; Elle ne se douterait guère d'avoir

été célébrée par delà le Caucase. Ces sortes de relations perdent beaucoup de leur prix à mon avis par la transcription. Que Votre Majesté me permette de joindre ici, en original, dûment piquée et parfumée, la lettre de mon frère du 20 mai (1er juin), dans laquelle il décrit cette fête. J'en ai été aussi touché que lui, quoique la scène soit précisément aussi éloignée de moi que je le suis de Turin

La filiation des idées me conduit à parler à Votre Majesté de la singulière fortune du Marquis Paulucci dont j'ai eu l'honneur de l'entretenir quelquefois. Il est arrivé ici il y a quatre ans, plus ou moins, n'ayant point encore le brevet de Colonel qui lui avait été promis à Vienne. Il est aujourd'hui Chevalier de Saint-Wladimir et de Saint-Georges, Grand-Croix de Sainte-Anne, Lieutenant général, Gouverneur général de la Géorgie, et Général en chef de l'armée qui s'y trouve. On a vu peu d'avancements de ce genre. J'avais d'abord pressenti cette fortune et toujours j'ai conseillé à Messieurs les Officiers piémontais de ne pas tirer l'épée avec lui. La dernière promotion de Gouverneur général a étourdi les Russes. Parmi ceux qui étaient appelés à cette place les uns ont dit que non, sans façon, suivant les usages du pays ; les autres ont fait leurs conditions, toujours suivant l'usage, et l'Empereur les a trouvés trop exigeants. Les autres enfin paraissaient au Maître tout à fait incapables. Paulucci était-là, il était venu pour ne plus retourner, S. M. I. l'en avait assuré. Tout à coup, il a été nommé : à présent il dit que c'est malgré lui, qu'il en est très fâché, etc.; Dieu le sait. Le Général Tor-

mazof, qui était le père du pays et de l'armée, revient pour cause de santé après les instances les plus réitérées. Mon frère perdra beaucoup à ce changement, car il était fort bien avec ce digne Tormazof. Paulucci est redouté à l'excès. Il est vrai qu'il est passablement ambitieux, hautain, soupçonneux, et qu'avant tout il veut faire ses affaires. Mais il est vrai qu'il a beaucoup de talent civil et militaire, et qu'en l'examinant de près on ne le trouve pas aussi dangereux qu'il est terrible. Pour moi, j'ai toujours vécu avec lui sur le pied de paix et quoique nous ayons eu quelques prises, cependant il est entendu que nous sommes amis, et quelquefois il nous a rendu service. Si je ne me trompe, l'Empereur lui suppose de grands talents militaires, et il l'avance rapidement pour pouvoir l'employer ailleurs si le cas y échoit. L'événement dira si je me suis trompé.

M. de Steddingk est parti sur une corvette de guerre qui est venue pour le prendre. Il a été fait sous le nouveau règne Comte et Maréchal. Votre Majesté sait que le premier titre est plus qu'un simple titre de noblesse : il désigne (en Suède) le rang personnel. Son goût le porterait au repos et il espère ne plus servir, mais je crois qu'il se trompe lui-même, et qu'il ne sera point libre de faire ce qu'il voudra. Il ne dit pas, je crois, combien il est fâché de partir, et, de mon côté, je ne prévois rien de bon pour lui dans sa patrie ; il va joindre la faiblesse de l'âge à celle du caractère, il sera regardé comme un ami de l'ancienne France. Qui sait ce qui peut arriver ? Jamais je ne croirai que les Suédois soient au bout de leurs aventures, et je ne sais

même si l'ami de l'humanité n'est pas obligé de leur souhaiter de grands malheurs, car il ne faut pas que les peuples s'accoutument à croire qu'on peut changer de Souverain sans conséquence, la première fois qu'on y pense. Sûrement ils paieront chèrement l'expérience. Le pauvre Maréchal, tyrannisé par le Gouvernement, par ses amis et par les circonstances, l'est encore par sa femme, très aimable personne, depuis qu'il l'a épousée. Un jour, il me faisait entendre à mots couverts qu'il n'était guère maître chez lui. Tandis qu'il cherchait ses mots, je lui dis : Monsieur le Maréchal, j'ai connu jadis un gentilhomme piémontais qui avait bâti une fort belle maison à Turin ; cependant il y avait quelques fautes dans la façade. Un de ses amis lui dit un jour : *Dites-moi franchement, mon cher Comte, à quel ordre appartient cette façade?* — Hélas ! reprit l'autre en joignant les épaules de l'air le plus pitoyable, *c'est l'ordre de ma femme.*—Je crus, Sire, que le Maréchal allait étouffer de rire. Il m'a dit dès lors plus d'une fois : J'emporte beaucoup de souvenirs de vous, mais je n'oublierai surtout de ma vie le sixième ordre d'architecture. — Je le lui ai appris en Piémontais (*Ordin' d'mia foumna*). Je crains beaucoup qu'entre la femme et le gouvernement il ne soit entraîné je ne sais où.

Par une lettre que j'ai reçue enfin d'Angleterre, j'ai vu que dans ce pays, où on l'appelait jacobin parce qu'il était tout dévoué à la Cour de France, il était accusé de quelques fautes pendant la dernière révolution de son pays ; mais je confesse à Votre Majesté que je ne puis entendre de sang-froid les étrangers ni les absents juger

ainsi les hommes obligés de vivre dans les pays révolutionnés. Il est aisé de ne commettre aucune faute dans les pays où l'on n'est pas. Quant à ceux (et c'est toujours le grand nombre) qui sont obligés d'affronter les tempêtes, le grand homme est celui qui fait peu de fautes. J'eus l'honneur dans le temps de faire connaître à Votre Majesté l'injure que lui fit son Maître en le soupçonnant d'être du complot dont il venait l'avertir ; mais je ne savais pas tout. Le Roi en lui disant : *Vous ne valez pas mieux que les autres*, lui donna un soufflet. On prouverait difficilement qu'un tel soufflet est plus déshonorant que celui d'un père ; cependant le Comte de Steddingk s'évanouit. Le Roi lui a fait depuis toutes sortes de réparations, et lorsqu'il a mis le pied en Russie, il lui a écrit : mais tout cela est bien triste. Le pauvre Maréchal me peignait un jour d'une manière très vive l'inconcevable puissance qu'exerce une assemblée en délire sur les têtes les plus saines (si on ne l'a vu, on ne saurait en avoir aucune idée). Lorsqu'un coupable orateur proposa dans la salle des Etats, la destitution de Gustave et de toute sa race, et qu'une majorité furieuse criait *oui ! oui !* avec un accent infernal, aucun individu, même du clergé, n'osa se lever et dire non ! Les opposants gardèrent un morne silence, lui comme les autres, et il avait l'air d'être fort étonné de lui-même. Qu'arriva-t-il ? Les meneurs firent imprimer le décret et ils écrivirent à la suite : *noms des membres qui étaient présents à cette session*, sans aucune distinction ni explication. Il s'agissait de bien moins au fameux serment du Jeu de Paume ; et cependant tout

le monde plia, clergé, noblesse, tiers état, militaires, magistrats, excepté un seul homme du tiers état (Guillhermy) qui osa monter sur une chaise et crier de toutes ses forces : *non, non, nous sommes perdus !* L'histoire se rappellera ce nom.

On vient d'établir en Suède un nouvel ordre maçonnique qui se nomme l'ordre de Charles XIII. Il est composé de trente personnes dont trois sont des évêques. La distinction est une croix, mais d'une forme particulière que je n'ai point encore vue. Il manquait cela à la collection des folies de notre siècle : voilà un Roi qui crée un ordre maçonnique, et le Roi destitué qui cachette avec un sceau maçonnique, et signe en maçon. On croit lire des fables; du reste le nouveau Prince royal doit beaucoup au susdit ordre, car il est sûr que les maçons ont extrêmement influé sur cette étrange nomination. On croit dans le monde qu'elle fut l'œuvre de Napoléon. Il n'en savait pas le mot et Bernadotte ne s'attendait nullement à la liberté qui lui fut accordée. J'ai su certainement que, lorsqu'il prit congé de son Maître, il lui dit : « Sire, j'espère que Votre Majesté voudra bien se rappeler qu'en mettant le pied en Suède, je cesse d'être Français, et que je ne suis plus que Suédois. » Alors Napoléon, s'approchant de lui et le saisissant de ses deux doigts par l'une de ses nageoires (Backenbart), dit en lui secouant légèrement la tête : *Il faudrait être bien..... pour croire que la Suède puisse se séparer de la France.* Votre Majesté voit ce geste de soldat. Il paraît en effet que la force des choses travaille dans ce sens.

Dernièrement on a inséré dans la *Gazette de Berlin*, un article sur la Suède où l'on lit : « S. A. R. le Prince héréditaire a reçu la communion des mains de l'archevêque d'Upsal ; pendant ce temps l'office catholique était célébré dans l'hôtel de la Princesse son épouse qui est de cette religion. L'archevêque espère cependant la rapprocher des dogmes de la religion nationale. » Ensuite on lit dans une note : « On a dit que le Prince était protestant, mais rien n'est plus faux ; il y a des preuves convaincantes du contraire. Il est vrai que sa mère était protestante, *et c'est peut-être ce qui lui a permis de dire avec vérité qu'il avait été élevé dans la connaissance de ces dogmes.*

On a laissé réimprimer cet article dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg*. Tout se réduit, comme voit Votre Majesté, à une pure comédie, et la foi de Rome est fort mal assurée politiquement. La Princesse royale est retournée en France. Le Prince Oscar, dont on a tant parlé, n'est rien du tout, et un Suédois de la première qualité m'a dit en propres termes que l'ordre actuel n'était qu'un *interim :* là, comme ailleurs, tout est en l'air.

Le Baron d'Armfeld, dont les terres sont en Finlande et qui a passé au service de S. M. I., a été rayé à Stockholm de la liste des Seigneurs du royaume. On a regardé cela comme une affection colérique. Il est inutile de dire combien il est consolé ici et dans sa personne et dans sa famille. Il est venu ici faire sa cour, et le jour qu'il prit congé de l'Empereur pour retourner dans ses terres, l'Empereur lui dit : *Nous nous reverrons.*

De retour à son hôtel garni, le Baron trouva une boîte à son adresse contenant *le portrait* pour sa femme ; c'est le plus haut degré d'élévation. Trois demoiselles Finlandaises, dont l'une est fille d'un archevêque, ont été faites demoiselles d'honneur. Tout cela est dans les principes d'une sage politique. C'est ce que je puis avoir de plus intéressant à présenter à Votre Majesté sur un pays qui sûrement fera encore beaucoup parler de lui.

Lauriston continue sur le pied que j'ai eu l'honneur de décrire à Votre Majesté. Il n'a rien du tout de commun avec son prédécesseur dont je doute qu'il ait les appointements ; point de fracas, point de hauteur, point de despotisme extérieur et apparent sur la Cour. L'Empereur est émancipé. Sous ce point de vue tout le monde convient que Napoléon a fait une faute en se livrant au premier mouvement qui a rappelé Caulaincourt. On dit Lauriston fort attaché à sa femme, mais elle n'est point encore arrivée et l'on remarque fort ce retard. En général il paraît qu'un nouvel incendie est inévitable.

L'Empereur paraît sur le point de partir pour un voyage annoncé depuis longtemps : il doit voir la frontière de Pologne. Marie Antonia part de son côté pour la Crimée, ce qui faisait croire que les tournées du Maître se termineraient là ; mais je n'ai pas compris encore ce que signifie le voyage de la belle dame, dont la liaison n'a jamais été si intime. C'est le mariage le plus édifiant. Pendant son séjour dans cette ville, le Duc a joui de la plus haute faveur, et a obtenu tout ce qu'il a

voulu pour sa ville et pour ses amis. Il était un jour avec le Maître, depuis six heures du soir, lorsqu'à dix heures la belle dame arriva ; l'Empereur fit apporter un petit souper, et le Duc eut l'honneur de souper en tiers dans le cabinet interne : c'est une rare distinction. Le duc de Richelieu est encore une de ces fortunes étrangères communes dans ce pays, mais devant laquelle tout le monde se tait. Il est, à Odessa, plus que le Roi : honoré plus qu'on ne peut l'expliquer, comme fondateur comme protecteur, comme grand Seigneur. Ce qui achève de l'honorer c'est sa très médiocre fortune. Nous avons été souvent en relation à cause des officiers piémontais, dont la faveur ne laisse pas que de faire un spectacle dans l'armée russe. Dernièrement il m'a aidé de fort bonne grâce à sauver le pauvre chevalier Zino qui a été sur le point d'être renvoyé de l'Etat général, où véritablement il n'a que faire, dans l'armée où il serait mort de chagrin. Dans la refonte générale de l'Etat général, le colonel Pierre Wolkouski, colonel de ce corps, voulait surtout éliminer tous ceux que l'âge et leurs études ne qualifiaient pas pour ce corps. Venanson est aussi placé à Odessa, mais il est commensal du Duc et le suit dans tous ses voyages : il a gagné beaucoup d'argent et d'avancement à cette position avantageuse qu'il mérite d'ailleurs à tous égards ; il sait la langue du pays, c'est un point indispensable dans le service militaire.

Le général Depreradowitch, colonel du régiment des Chevaliers Gardes, a choisi mon fils pour son aide de camp. Je ne m'en suis mêlé que pour remercier. Bientôt

il va faire avec lui une course de 500 verstes pour l'inspection d'un régiment. Je gagne très peu d'argent à cette distinction, mais le jeune homme y gagne beaucoup de temps, car il est tiré de la liste des Gardes.

M. le Chevalier Baybesti continue à jouir d'une grande réputation bien méritée. Il a le malheur de présider un tribunal qui n'a pas pour lui l'opinion publique, a beaucoup près, car c'est celui des prises qui ruinent le pays : mais c'est la faute des lois et non la sienne. Tout le monde rend justice à sa science et à sa probité. Avec quatre mille roubles d'appointements, il ne peut voir personne. et sa femme est enfermée comme une religieuse. Point de voiture, point de société d'aucune espèce, pas plus que dans un cachot. Ce pays est terrible sous ce rapport : mais les ressources sont immenses. Pendant que j'écrivais ceci, j'ai appris que l'Empereur a donné une vaisselle au marquis Paulucci. C'est ainsi, Sire, que les choses vont dans ce pays, le plus propre de tous ceux qui existent sur le globe pour gâter toutes les têtes. Les hommes sages deviennent exagérés, et les exagérés y deviennent fous ; tout est énorme, gigantesque, hors de toutes proportions, la tête tourne, au pied de la lettre et le sang le plus sujet à se gâter ici, c'est le sang italien. Le dernier Ambassadeur de Rome m'a souvent entretenu de ce phénomène. L'anglais, au contraire, est celui qui se défend le mieux contre l'influence : mais le Maître des Russes, c'est le français. Le génie français monte le russe comme l'homme monte le cheval : c'est encore un des phénomènes les plus extraordinaires. Le russe se débat quelquefois contre cet empire, mais inu-

tilement, il y retombe toujours, la langue surtout le domine : le Français est, ici, tout aussi nécessaire qu'à Paris, on le sait sans comparaison mieux que le Russe. La langue qui a le moins de faveur, c'est l'Italien. L'Empereur a même un préjugé contre cette langue. Les Russes la souffrent dans la musique parce que c'est la mode, et que l'opinion de l'Europe leur en impose, mais dans le fond ils n'y comprennent rien, et quoiqu'ils ne veuillent pas en convenir, ils préfèrent beaucoup la musique française. C'est un grand désavantage des officiers Piémontais dans ce pays de ne pas savoir le français, du moins comme il faudrait le savoir. Les Anglais seuls ont droit de faire des solécismes en Français. En général, Sire, ce pays est livré aux étrangers, et ne peut plus se tirer de leurs mains à moins d'une révolution. La faute en est à Pierre qu'on appelle *le grand* et qui fut l'assassin de sa nation ; il lui a manqué de respect, il l'a insultée, il lui a appris à se mépriser elle-même (belle œuvre de législateur). Il lui a ôté ses habits, ses mœurs, son caractère, sa constitution, sa religion : il l'a livrée aux charlatans étrangers et à des variations éternelles. En un mot Sire, il n'y a plus de remède, excepté le grand, qui guérit comme le sublimé corrosif.

J'ai eu l'honneur de faire connaître dans le temps à Votre Majesté la nouvelle *constitution politique* de la Russie. Le Sénat était demeuré en l'air, et l'opinion des meneurs était contre lui. Tout à coup le vent a tourné, et l'on a décidé : 1° que deux nouveaux Sénats seraient établis, l'un à Casan, l'autre à Kiev ; 2° que dans celui de Saint-Pétersbourg il y aurait une haute chambre, où

siègeraient tous les Ministres, et qui prendrait connaissance des objets politiques. En gros, je voyais que ce nouveau Conseil abolirait l'autre, et qu'une grande nation se trouverait ainsi constituée deux fois en moins d'une année, ce qui ne laissait pas que d'être assez curieux ; mais il serait inutile d'entrer ici dans de plus grands détails, car il paraît qu'au moment de la signature, le bon sens de l'Empereur s'est effrayé. Il a renvoyé l'affaire au mois de septembre. Qu'arrivera-t-il ? C'est ce qu'on ne sait point encore. La première mesure ne me paraît avoir rien de mauvais en elle-même, c'est une répétition de ce qui arriva en France lorsque le Parlement de Paris ne pouvant plus suffire aux affaires, on en donna successivement aux provinces. Mais la seconde est fort chanceuse ; je crains fort qu'il n'y ait anguille sous roche et que la puissance inconnue qui mène tout en Europe ne veuille pousser l'Empereur à quelque démarche limitante dont il ne puisse plus revenir. Elle est extrêmement favorisée (cette puissance) par le caractère de l'Empereur, qui semble lui-même douter de sa souveraineté : il se tient à sa place parce qu'il y est ; mais, dans son cœur, il n'aime et n'estime que l'égalité. Votre Majesté n'ignore pas que Louis XIV ne se trouvait pas à beaucoup près assez puissant, et qu'il dit un jour devant toute sa Cour : *Je ne connais pas de meilleur gouvernement que celui du Sophi de Perse.* Sur quoi le Maréchal d'Estrées lui dit : *Sire, j'en ai vu étrangler trois de mon vivant.* Ici, Sire, nous voyons une nouvelle preuve que l'homme ne peut se contenter de rien, car l'Empereur jeté à l'extrémité opposée se trouve trop

puissant et voudrait qu'on le débarrassât d'une partie de son autorité. Je suis très sûr que, dans le fond de son cœur, il n'aime réellement que son *grand ami* le Président des États-Unis. Son éducation l'a imbibé d'idées républicaines, et c'est peut-être un des plus grands phénomènes qui existe dans le monde : il préside encore à ces grands dîners d'étiquette où les cinq premières classes de l'état sant admises, mais il y est sans habits royaux, sans trône, sans couronne, et sans dais. Il fait ses excuses au Chambellan qui le sert *de la peine qu'il lui a donnée*, tandis que les Chambellans devraient intriguer six mois pour avoir l'honneur de le servir dans ces occasions. Tout signe extérieur de respect qui sort des formes ordinaires, un baise-main par exemple, lui fait à peu près horreur. La Princesse Beloselski l'entretenant un jour dans sa voiture, il avait la main appuyée sur la portière. La bonne qui portait le petit enfant de la Princesse l'approcha de la voiture, et l'enfant baisa la main de l'Empereur. Le Prince la retira brusquement avec une espèce d'effroi. Il y a peu de temps que le graveur de la Cour lui ayant présenté le type des nouvelles monnaies portant son effigie, l'Empereur le réprouva en disant : *Cette monnaie n'est pas à moi, elle est à mon peuple.* Etranges paroles et que Votre Majesté trouvera bien plus singulières si Elle pense qu'elles appartiennent à un pays où la *Gazette de la Cour* écrit : *S. M. l'Empereur a daigné communier un tel jour.* Jamais, dans la conversation, il n'arrivera à l'Empereur de parler *des droits de la Souveraineté* ou de *l'honneur de sa couronne.* Il dit : *Le poste que j'occupe, la nation dont j'ai*

l'honneur d'être le chef..... Je suis au reste très persuadé que si ce Prince commandait à une nation qui eût la fibre délicate du midi, cette crainte perpétuelle qu'il montre de trop peser sur l'homme serait sentie vivement, qu'on l'en paierait par des sentiments portés jusqu'à l'enthousiasme, que lui, de son côté, flatté par des démonstrations sur lesquelles il ne pourrait se méprendre, se laisserait adorer tranquillement et qu'il serait porté aux nues. Mais il est déplacé, il n'est point Russe du tout : ses sujets le jugent sans miséricorde, et lui ne se fie point à eux, il s'appuie volontiers sur la fidélité des étrangers ; les bontés dont il m'honore n'ont point d'autre source. Il me croit honnête homme, pas davantage : il récompense magnifiquement la fidélité. Le Baron d'Hogger, ancien Ministre de Hollande, qui a tout perdu pour n'avoir pas voulu obéir au nouvel ordre de choses, a reçu de lui une terre, et dans ce moment il est Gouverneur de Courlande. Les Russes ne sont pas contents de ce Prince, ce sont de plaisants sauvages. Qu'ils le servent comme nous servons les nôtres, ils en seront contents.

Ce qui m'attriste infiniment c'est de voir que l'éloignement entre les deux augustes époux se *perfectionne* au point que je ne vois pas trop d'espérance pour un rapprochement si désirable. En rendant toute la justice possible à la vertu, aux grâces, à l'instruction, à la bonté, enfin, Sire, à toutes les bonnes qualités de l'excellente Impératrice, il me paraît cependant impossible de nier qu'elle n'ait mis dans sa conduite une certaine inflexibilité qui lui a nui infiniment. Sans doute que ce senti-

ment a été purifié plus ou moins. Mais comment ? Mais quand ? Mais jusqu'à quel point ? Personne, personne ne le sait, personne ne peut juger ces torts entre époux. Eux-mêmes ne seraient pas en état de dire de quel côté se trouve le premier tort En attendant, la *Maîtresse* est là avec sa bonté, sa beauté, son adresse, ses grâces, la puissance de l'habitude, et celle d'un lien très coupable sans doute, très malheureux, mais très naturel et qui ne se trouve pas d'un autre côté. Puisque le mal est fait, et sans remède, observons que cette inclination ne coûte pas un rouble à l'état, qu'elle n'a pas la moindre influence politique, au point que le soupçon même demeure muet, et que le mari est pour le moins aussi content que la femme. Je ne l'aurai jamais assez répété à Votre Majesté : c'est mal, c'est très mal, c'est déplorable ; mais cependant lorsque Louis XIV arrachait de force la femme d'un grand seigneur, Officier général, c'était plus mal encore. C'est tout dire : *C'est mieux que très mal.* Le parti contraire à l'Impératrice ne manque pas de profiter de sa défaveur. La Grande-Duchesse s'élève à mesure que sa malheureuse belle-sœur descend Je crois savoir sûrement que son aventureux époux sera Gouverneur général de Moscou ; il serait difficile d'imaginer rien de plus imprudent. Le Palais de Malte offert à la Grande-Duchesse Catherine ne lui a pas convenu, il a fallu donner celui d'Anniskhof, que je vois de mes fenêtres, et où était logé le *Cabinet de l'Empereur.* C'est un Ministère particulier, qui garde certaines richesses particulières de l'Empereur, et qui administre dix millions de revenus. Pour changer la destination de ce

Palais, et le mettre en état de recevoir l'auguste Princesse, on a dépensé une somme énorme. Un terrain en friche, qui se trouve sur le derrière, sera infailliblement changé en jardin anglais, dès que cette dépense pourra se faire décemment. Lorsque Votre Majesté songera que ce même Souverain, qui craint d'avoir des enfants de sa femme à cause de quelques événements possibles, place cependant à la tête des affaires, au sein de la capitale, des intrigues, un gouverneur et une gouvernante auxquels il a donné le droit de créer des Princes russes, Votre Majesté verra ici un nouvel exemple des inconcevables contradictions qui peuvent se trouver dans l'homme.

Le change s'est relevé sensiblement, quoiqu'il soit encore très bas. Je ne l'avais pas prévu en écrivant mon dernier numéro. On attribue cette hausse au grand nombre de vaisseaux américains qui sont arrivés (on n'en compte pas moins de 200), qui dans le fond ne sont que des commissionnaires anglais. Le Gouvernement croit toujours qu'il est maître des Anglais, et que du moment qu'il voudra se tourner de leur côté, ils feront tout pour lui. Il pourrait bien se tromper : cependant les facilités données aux neutres ont fait du bien. L'emprunt de 20 millions gagne 25 0/0. Le Comte Pahlen, Ministre plénipotentiaire à Washington (nominativement, mais à Philadelphie par le fait) vient à Rio-Janeiro dans la même qualité et *avec toute sa légation*. Je ne suis point encore en état de dire à Votre Majesté ce que signifie cette circonstance. M. Adams, Ministre des États-Unis près cette Cour, est fort tranquille et fort bien vu.

Il doit se retirer à la vérité, mais tout à son aise, après les couches de sa femme, et seulement, à ce qu'il semble, parce qu'il est appelé à de grandes places dans son pays.

Différentes nouvelles qui nous sont arrivées d'Espagne ne calment pas à beaucoup près mes perplexités sur ce pays, qui semble devenir ce qu'il était sous les Maures. Il appartient à deux nations à la fois, dont ni l'une ni l'autre n'est assez forte pour chasser sa rivale. Si cette nouvelle lutte devait durer 600 ans, comme la première, cette perspective ne serait pas consolante. D'un autre côté, on peut craindre qu'elle soit beaucoup plus courte. On ne voit pas un seul grand homme capable de réunir la nation par un grand talent militaire : de la résistance, à la vérité, de la constance, mais pas une victoire éclatante. Madrid occupé, Cadix bloquée, cela est triste. Les Espagnols ne laissèrent pas seulement débarquer l'héritier de Naples qui venait s'offrir pour combattre avec eux : ensuite, après avoir demandé eux-mêmes le Duc d'Orléans, ils l'ont renvoyé. Enfin ils viennent de déclarer *que jamais ils ne reconnaîtront ni ne recevront leur légitime Souverain Ferdinand VII*, à moins qu'il ne leur soit présenté par leurs Alliés, en Espagne, et au milieu d'une armée espagnole. Si je ne voyais en tout cela que des précautions contre certaines opérations françaises, et le désir de soustraire des Princes à une guerre d'un genre particulier, à laquelle ils ne doivent point être exposés, je n'y verrais rien que de louable ; mais j'ai bien peur d'être en droit d'avoir peur, d'abord pour les principes, et ensuite pour les Maîtres. Je souhaite

vivement me voir trompé dans cette occasion par la grande connaissance que j'ai acquise de l'esprit du siècle et, en particulier, des divers sentiments qui agitent les Espagnols.

La lettre qui me fut écrite par le Secrétaire d'Etat de Votre Majesté le 4 septembre 1810, n° 49, m'est parvenue seulement le 29 juin dernier, et le duplicata m'était parvenu quelques jours auparavant. Les bras tombent absolument, et l'on se sent saisi de tristesse à l'aspect d'un tel ordre de choses. Cette dépêche raconte l'arrivée de Lucien Bonaparte en Sardaigne. Dans le temps, elle m'eût appris la vérité au moins sur un fait ; aujourd'hui, elle ne signifie plus rien.

Je proteste à Votre Majesté que je n'écris que par obéissance, et que j'appuie principalement sur les détails qui peuvent lui faire mieux connaître le théâtre où Elle a daigné me placer, et les acteurs qui s'y promènent, parce qu'au moins il reste quelque chose de tout cela ; autrement je n'oserais pas écrire, lorsque je songerais au mérite d'une lettre qui a un an de date.

Votre Majesté saura à cette heure, et même sans doute depuis longtemps, que M. le Comte de Mocenigo n'a pas pu passer ; la France lui a refusé ses passeports *comme à un sujet ;* beaucoup de gens l'avaient prévu. Dans une lettre que je lui ai écrite dernièrement, je l'ai exhorté à prendre la voie de la Turquie ; mais il faut qu'il fasse venir sa femme de Padoue à Vienne, et qui sait si la France lui donnera des passeports? Ce gouvernement commande à Vienne, et il est capable de tout. Malgré tous les discours du Chancelier, j'ai eu la preuve à peu

près certaine que Mocenigo est parti malgré celui-là, car lorsque la chose fut décidée, il s'approcha du Comte à l'audience, et lui dit, à côté d'une personne qui me l'a redit : *Monsieur, l'Empereur m'a ordonné de vous expédier;* puis il fit un demi-tour à gauche, et s'éloigna sans ajouter un mot ni attendre la réponse.

J'apprends que la nouvelle organisation du Sénat est sûre, et que bientôt elle sera déclarée. J'en ai beaucoup parlé avec un grand personnage qui m'accorde plus d'intimité qu'un étranger, et surtout qu'un Ministre étranger n'aurait droit d'en attendre. Je ne vois dans tout cela qu'une nouvelle manœuvre du Secrétaire de l'Empire, Speranski, dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté. Suivant la nouvelle organisation, toutes les affaires se traiteront dans cette *Chambre haute*, qui sera le Comité des Ministres ; de manière que le rapport appartiendra au Secrétaire général, et que chaque Ministre approchera rarement de l'Empereur. Qu'est-ce que ce Speranski? Sire, c'est une grande question. Il est homme d'esprit, grand travailleur, écrivain élégant, sur tous ces points il n'y a pas de doute ; mais il est fils de prêtre, ce qui constitue ici la dernière Classe des hommes libres, et c'est dans cette Classe que les novateurs se trouvent le plus naturellement. Il a accompagné l'Empereur à Erfurt ; là, il s'est abouché avec Talleyrand, et quelques personnes croient qu'il est demeuré en correspondance avec lui. On voit percer les idées modernes, et surtout le goût des lois constitutionnelles, dans tous les actes de son administration : il a été le protecteur ardent de ce Fessler dont j'ai eu l'honneur

de parler à Votre Majesté. J'avoue que je me défie infiniment du Secrétaire général. Ce même personnage, dont je parlais tout à l'heure, me disait que depuis deux ans il ne reconnaît plus l'Empereur, *tant il est devenu philosophe*. Ce mot m'a frappé. Votre Majesté ne doit pas douter un instant de l'existence d'une grande et formidable secte qui a juré depuis longtemps le renversement de tous les trônes ; et c'est des princes même dont elle se sert, avec une habileté infernale, pour les renverser. Voici la marche, Sire, qui a toujours été invariable et très efficace. Le christianisme, ayant épousé la souveraineté en Europe, point de succès si l'on n'amène pas un divorce entre ces deux puissances. Nous ne pouvons pas attaquer directement la souveraineté qui nous ferait pendre : commençons donc par la religion et faisons-la mépriser ; mais la chose n'étant pas possible tant qu'elle est défendue par un sacerdoce riche et influent, il faut avant tout l'avilir et l'appauvrir. Ce sacerdoce, prêchant sans relâche l'origine divine de la souveraineté, l'obéissance passive, l'inviolabilité des Souverains, etc., *il est le complice naturel du despotisme :* comment faire pour le rendre suspect ? Il faut le présenter comme un ennemi, et pour cela citer sans cesse de vieux combats entre les Papes et les Rois. Il n'aurait pas été difficile de s'apercevoir que le sacerdoce a bien attaqué quelquefois les Souverains, *mais jamais la souveraineté* Boniface VIII aurait excommunié les Français, s'ils avaient voulu se révolter contre leur Roi ; il ne prétendait agir qu'en vertu d'un droit divin, de manière que l'erreur même soutenait la

vérité, en avouant à la face des peuples que nulle puissance humaine n'avait ce droit. Mais Voltaire, Sire, qui usait sa plume à proclamer *les droits sacrés des Rois et les attentats des Papes* écrivait avec la même plume :

> O sagesse du ciel, je te crois très profonde,
> Mais à quels plats tyrans as-tu livré le monde !

Et dans une prose non moins édifiante : *Les fidèles sujets qui combattent pour ces Messieurs-là* (Votre Majesté entend) *sont de terribles imbéciles. Gardez-moi ce secret avec les Rois et avec les prêtres.*

Le Roi Très Chrétien, dans ses propres États a laissé la secte dogmatiser et s'étendre pendant un siècle ; il s'en est bien trouvé et il l'a voulu. La première monarchie du monde, mise en l'air, est tombée par son propre poids, comme je tomberais si le fauteuil qui me soutient venait à s'anéantir sous moi. Au moins si elle avait pu tomber seule ! Mais c'est aujourd'hui qu'on sent ce que c'est que la France. On ne le savait guère lorsqu'elle était possédée par des Souverains légitimes et que les défauts mêmes de ses Maîtres tournaient au profit du monde.

Je pourrais encore avoir l'honneur de dire des choses bien curieuses à Votre Majesté ; mais je ne sais si je l'ennuie, et cette crainte m'empêche d'entrer dans de plus grands détails : il me suffit de lui dire que je vois ici tout ce que nous avons vu ailleurs, c'est-à-dire une *force cachée qui trompe la souveraineté et la force de s'égorger de ses propres mains*. De savoir ensuite si cette

secte est réellement organisée, si elle forme une société proprement dite qui a ses lois et ses supérieurs, ou si elle résulte seulement de l'accord naturel d'une foule d'hommes qui veulent tous la même chose, c'est sur quoi je n'ai pu me procurer une certitude; mais l'action est incontestable, quoique l'agent ne soit pas encore entièrement connu. Le talent de cette secte pour enchanter les gouvernements est un des plus terribles et des plus extraordinaires phénomènes qu'on ait vus dans le monde. A la prière d'un ami commun, j'ai complètement analysé et déchiffré un mémoire diabolique, écrit en latin avec un art infini, et que les Russes n'entendaient guère. C'était un plan d'études excessivement insidieux. J'ai été extrêmement remercié; mais le même Ministre, qui m'avait fait demander cet ouvrage, m'a déjà avoué plus d'une fois qu'il est entraîné comme les autres, que tout marche à un bouleversement général, et que celui qui doit y perdre le plus est précisément celui qui le hâte.

Il paraît que la secte a été fort mécontente de Napoléon lorsqu'il s'est fait Empereur; mais elle lui pardonne tout, parce qu'elle en a besoin pour son grand œuvre qui est dans ce moment l'anéantissement du Pape. Cela fait, on pourra bien briser l'instrument.

Un grand spectacle de cette époque est le Concile de Paris, qui ne montre jusqu'à présent ni l'intrépidité qu'on avait droit d'attendre de lui, ni la lâcheté que se promettait le Maître. La base du nouvel édifice que veut élever Napoléon dans ce moment est la célèbre Déclaration du Clergé de France en 1682, que les conju-

rés ont présentée dans toutes les Cours catholiques comme le Palladium de l'autorité royale, et qui est au fond tout ce qu'on peut imaginer de plus méprisable et de plus dangereux. Comme je doute fort que les renseignements nécessaires sur cette fameuse pièce aient pu se faire une route jusqu'à Votre Majesté, et que dans ce moment il en est beaucoup question dans le monde, je crois faire une chose agréable à Votre Majesté en joignant ici sur une feuille à part de courtes réflexions sur cette Déclaration tant célébrée. Je ne les crois susceptibles d'aucune objection fondée.

Il y a dans ce moment des négociations très actives entre la Russie et l'Autriche. Malgré ses nouveaux liens, j'espère que cette dernière y voit clair ; mais j'espère peu de cette politique qui me paraît n'en savoir pas plus que par le passé. Les circonstances où nous sommes ne ressemblent à rien de ce qu'on a vu jusqu'ici ; nous ne saurions nous en tirer par les voies ordinaires. Si jamais il paraît un homme qui soit le véritable antagoniste du mal, en un clin d'œil tous les yeux se tourneront sur lui. En attendant, le mariage fait par l'*ennemi de l'ordre* semble lui donner beaucoup de consistance. Voilà encore sa compagne enceinte. Elle est heureuse, Sire, et amoureuse. De tous les spectacles qui nous déchirent depuis vingt ans, c'est le plus triste à mon avis. Cependant, je ne croirai jamais à cette nouvelle souveraineté, et si elle doit durer encore pendant un certain nombre de ces moments que les hommes appellent années, ce qui est très possible, je léguerai à mes enfants l'espérance de la voir tomber.

322

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 mai (3 juin) 1811.

SIRE,

Dans la dernière dépêche du 26 avril, ou peut-être dans la précédente à M. le Chevalier Rossi, j'ai présenté comme une chose probable peut-être, et au moins très possible, que Napoléon ne crût pas prudent de tirer l'épée: c'est ce qui est arrivé. Au moment où personne ne doutait plus de la guerre, et où la mèche s'approchait du canon, tout s'est calmé en un clin d'œil, et l'on s'est remis à s'embrasser. J'ai eu l'honneur de détailler à Votre Majesté toutes les grimaces faites à Paris au sujet de la Note qui cependant était une pièce assez faible. J'ai pris la liberté de la trouver même un peu indigne du grand Souverain qui la donnait. Pas la moindre hauteur, à peine de la dignité, pas la moindre demande de restitution, ni la moindre menace en cas de refus. Seulement une protestation vague des droits éventuels de la famille impériale à la succession d'Oldenbourg; en sorte que S. M. I. à l'air de parler pour Elle plutôt que pour le Prince dépossédé, et la pièce finit par la protestation la plus solennelle du désir constant qui anime l'Empereur de vivre en parfaite amitié avec celui des Français.

Il y a déjà longtemps que ce Cabinet a cessé de bien écrire (Votre Majesté n'a pas oublié la Note de M. Novosiltzof). Il me semble cependant qu'avec 500,000 hommes, il serait aisé d'avoir un beau style.

Le 7 (19) mai, Caulaincourt est parti. Il a pleuré, dit-on, chez la Princesse Wiazemski, et il a pleuré chez la belle Narishkin (*Maria Antonia*) ; du moins celle-ci l'a assuré. Charmant pleureur ! Je crois en effet qu'il est parti avec chagrin, la guerre qui était sur le point d'éclater devait lui rendre ce séjour pénible, à moins qu'il ne fût un monstre, ce que je ne crois pas. La bonne harmonie qui s'est rétablie subitement aura rendu pour lui le départ beaucoup plus amer. Qui sait d'ailleurs ce qui est dans ce cœur, ce qu'il pense de son Maître et ce qu'il craint de lui ? Ce que je puis avoir l'honneur d'assurer à Votre Majesté, c'est, qu'une fois, il a dit a une femme après avoir reçu certaine dépêche: « *Il y a des moments où un honnête homme voudrait être mort.* » Il dépensait ici douze cent mille francs. Il était le premier et constamment caressé, à la Cour, etc. — Tout cela valait mieux sans doute que d'aller tenir le cheval de Napoléon, ou peut-être mourir d'une balle catalane. L'Empereur lui a fait remettre une plaque en brillants de l'ordre de Saint-André de la plus grande beauté ; ensuite il lui a remis lui-même une superbe boîte en lui disant : « *Je voulais que vous eussiez un portrait ressemblant de moi : ceci est le présent d'un ami.* » On évalue ces deux objets à 90,000 roubles. Mais partout on exagère, *et même ici.* Je crois qu'on se trompera peu en se tenant à 50,000. Son successeur, Lauriston, est

un homme tout différent. Il n'a ni le même ton ni le même caractère, et sûrement il n'aura point le même empire sur le Souverain. Il a débuté par une grande faute; car, se trouvant à la parade et l'Empereur lui faisant remarquer je ne sais quelle passe de la contre-danse militaire, Lauriston répondit : « Ce sont des bagatelles auxquelles nous ne faisons nulle attention en France. » On m'assure qu'à la parade suivante, S. M. I. ne lui adressa pas la parole. J'aurai l'honneur, de peur de l'oublier, de dire ici à Votre Majesté que le Ministre des guerres, ayant parlé au Docteur Wheley, anglais, chirurgien de confiance de l'Empereur, de l'énorme quantité de malades accumulés dans les hôpitaux militaires, à raison de la fatigue excessive, et de la mauvaise nourriture qui tient à l'impossibilité où se trouvent les soldats de gagner quelque chose pour avoir de la viande, le chirurgien a fait un rapport à l'Empereur qui a valu trois jours par semaine aux soldats (mais aux fantassins seulement); c'est un objet, pour le soldat, de quatre roubles par semaine.

J'ai eu souvent l'honneur de faire observer à Votre Majesté qu'il n'y avait malheureusement plus de force extérieure capable de faire la loi à Napoléon, mais je n'ai pas moins constamment ajouté que l'intérieur même de la France ne nous laisserait jamais sans espérance. Je trouve que dans ce moment le contre-coup de la guerre d'Espagne l'expose prodigieusement. Il s'est brouillé avec tous ses Généraux ; veut-il faire commander ses armées par ses Conseillers d'Etat ?

Je songe souvent à combien peu de chose tient cette

puissance formidable qui fait trembler l'Europe ! L'autre jour, dans un très petit comité, un Ministre étranger, sujet de Napoléon, nous dit en propres termes : « *Il n'y a plus d'autre remède que de le faire enfermer comme fou* » Il n'y a rien là d'impossible, Sire, mais ce mot *d'enfermer* est une pure illusion ; on ne met jamais la main sur un tel personnage que pour le tuer tout au plus tard le lendemain. Enfin, Sire, quoique ses prodigieux succès fassent nécessairement entrer des doutes dans tous les esprits, cependant il faut s'en tenir aux principes qui défendent de regarder cet homme comme un Souverain chef d'une race. Cependant combien de Souverains légitimes et puissants auront peut-être envié sa puissance dans leur cœur ! C'est tout comme s'ils avaient envié la force physique des porte-faix. Celle de Napoléon n'est point du tout royale, elle est révolutionnaire, et voilà pourquoi, Sire, les Princes, qui par état et par nature sont étrangers à cette force, ne doivent pas se compromettre personnellement avec elle ; mais c'est une gloire pour eux au lieu d'une humiliation, et les plus ignorants des hommes sont ceux qui prennent pour un mal l'inconvénient du bien.

Au reste, Sire, si les Princes qui ont les forces nécessaires en main, ne veulent pas se laisser instruire sur la manière de les employer dans ce cas extraordinaire, la Providence se passera d'eux, parce que toute force désordonnée se mine elle-même, et déjà il me semble qu'on peut apercevoir quelques symptômes de la prostration des forces qui suit la fièvre.

Les Espagnols se couvrent de gloire, mais il me

semble qu'en décrétant la constitution de l'Angleterre, ils n'ont pas fait preuve d'une grande sagesse. Cette constitution ne peut être transplantée. Il faut sans doute l'admirer, mais la laisser où elle est. Les peuples du continent de l'Europe n'ont pas d'autre intérêt que celui du maintien de la Monarchie européenne ou chrétienne (c'est la même chose) telle qu'elle existait depuis longtemps. A travers toutes les folies des hommes dans l'ordre politique, Votre Majesté verra toujours surnager un principe divin. A force de dire aux Rois chrétiens *Nolite judicare*, ils se sont départis avec bonté et sans violence de cet épouvantable droit. Aucun Prince chrétien ne dit : *Prenez ce champ : pendez cette homme.* A force de dire aux peuples : *Per me Reges regnant*, ce même principe nous avait persuadé que l'autorité royale ne vient point des hommes, que Dieu en est l'auteur, que le Souverain est inviolable, que personne ne peut le juger pour aucune raison, et que tout homme qui y touche est infâme, lui et toute sa race. Tout Prince ou tout sujet chrétien qui veut davantage se trompe beaucoup. Jamais cette Monarchie n'a existé, jamais elle n'existera hors du christianisme. C'est une merveille que nos extravagances ont presque fait disparaître. On a tué la religion politique avec l'autre. Je supplie Votre Majesté de vouloir bien examiner les pays où les Souverains se sont réservé le droit de punir immédiatement. Votre Majesté verra toujours à côté celui de les assassiner ; et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la Providence n'y laisse point naître le préjugé sacré qui flétrit parmi nous les régicides et leurs familles. Ici par exemple le prin-

cipe chrétien n'a pu pénétrer la pâte asiatique parce qu'il y est faible et défiguré. Aussi nous voyons les acteurs du 11 mars 1801 en possession de tous leurs droits civils, et l'Empereur même en a présenté un au bal de sa mère, qui faisait la grimace.

Je suis charmé, Sire, que cette profession de foi politique se trouve sous ma plume. Quand je serais maître moi-même de constituer les États, je ne dirais pas à une nation assemblée un mot de plus que je ne dis ici à Votre Majesté, et je crains fort que les Espagnols ne donnent dans quelques exagérations. Il y a deux partis bien visibles dans ce pays, et si jamais ils sont débarrassés de la crainte extérieure, j'ai bien peur qu'ils ne se choquent. Je leur souhaite de tout mon cœur sagesse et bonheur, ce qui est au fond la même chose.

Votre Majesté trouvera dans le paquet ci-joint à peu près la banqueroute, puisque le rouble ne vaut plus que 12 ou 13 sous. Le subside est totalement dévoré ! J'ai l'honneur de répéter à Votre Majesté l'offre de me retirer et l'instante prière qu'elle veuille bien ne rien faire à mon égard par bonté, ne voulant jamais lui être à charge inutilement. Je suis toujours chagrin d'avoir déplu ici à Votre Majesté, et l'une de mes plus grandes peines est de savoir si jamais Elle a bien voulu envisager ma situation sous son vrai point de vue. Lorsque je partis de la Sardaigne, sachant que j'allais avoir contre moi un préjugé qui ne pouvait être pressenti par Votre Majesté, j'eus l'honneur de lui proposer, ou à son auguste frère (ce qui était la même chose) une alternative qui me paraissait tout ce que la modération pouvait

imaginer de plus plausible. Quand l'impertinence est punie, elle a ce qu'elle mérite, mais lorsque le bon sens modeste se voit compromis de vive force, et par autorité royale, il est bien malheureux. Que ne donnerais-je pas pour connaître sur ce point le sentiment intérieur de Votre Majesté, mais je ne dois pas l'espérer. C'est ce qui m'a fait insister invariablement pour qu'Elle ait la bonté de se défaire de moi. Ce sera pour aller labourer quelque champ en Crimée, car il n'y a pas de service que je préfère au sien. Votre Majesté sait que chaque homme a une idée dominante qui le détermine ; la crainte de mourir sans terre et sans patrie est telle, chez moi, que toutes les autres idées cèdent à celle-là ; c'est la vérité, Sire, et en la joignant à un autre déplaisir dont j'ai eu l'honneur de lui parler, Elle sait tout sur moi.

J'ai vu d'assez près, Sire, une assez belle destinée *morale* ; mais des yeux toujours ouverts me considéraient. D'ailleurs le vent a changé ; comme je ne cherchais rien, je ne regrette rien. Que n'aurais-je pas donné encore pour une conversation avec Votre Majesté, et qui sait ce qui peut encore arriver ? Je ne réponds pas du tout de la durée de cette bonace que nous voyons. J'ai tout lieu de croire que l'Empereur est tout à fait détrompé sur le compte de Napoléon. Un rien peut rallumer l'incendie. Quelque peine que je me sois donnée, il m'a été impossible de deviner la véritable cause de ces deux mouvements en avant et en arrière qui se sont succédé dans cette Cour avec une rapidité éblouissante. Quoique le système amical se soit renforcé, cependant le Chancelier me semble branler sur son piédestal. Le Duc de

Richelieu qui est à bien juste titre l'âme et l'idole d'Odessa, dont il peut passer pour le véritable fondateur, avait demandé la clôture du port de cette ville, dans l'idée d'affamer Constantinople. Il en était résulté un contre-coup épouvantable pour le commerce, et la ruine des provinces Polonaises. Il est venu ici, et il a demandé la révocation de cet ordre, en disant à l'Empereur que c'était lui (Duc de Richelieu) qui avait tort dans cette affaire ; qu'il n'avait fait de sa vie une plus grande faute, et qu'il voudrait que sa main se fût desséchée lorsqu'il écrivait pour obtenir une mesure aussi funeste. Il le dit lui-même à qui veut l'entendre. L'Empereur a rouvert le port par un simple rescrit (Votre Majesté est priée d'observer ceci), mais non par un ukase, et sans en parler au Chancelier.

Je supplie Votre Majesté d'agréer avec sa bonté ordinaire l'hommage du très profond respect et du dévouement sans bornes avec lequel je suis.....

323

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) août 1811.

Monsieur le Chevalier,

J'ai eu l'honneur d'annoncer, dans ma dernière lettre à S. M., les nouvelles lois constitutionnelles de la Russie.

Quoique ces lois ne soient point encore publiées aujourd'hui, je sais cependant qu'elles ont passé au Conseil, et l'on peut s'en faire une idée assez juste.

Il est impossible de se tromper aujourd'hui sur les intentions de Sa Majesté Impériale. Elle est lasse de sa puissance telle qu'Elle l'a reçue de ses prédécesseurs; et sa jeunesse lui permettant de grandes entreprises, Elle veut réellement constituer son peuple et l'élever au niveau européen. Par la loi organisatrice du Conseil d'État, que j'ai envoyée dans le temps, les attributions du Sénat étaient demeurées indécises ; aujourd'hui le sort du Sénat est fixé, et la nouvelle loi complète l'organisation générale de l'Empire.

Il y aura deux nouveaux Sénats : l'un à Kiev, et l'autre à Cazan. Ces quatre corps seront purement *corps judiciaires*, et se nommeront ainsi : la moitié des Sénateurs seront nommés par les provinces (ceci est remarquable). Chaque Sénat aura un président, dont la place sera très importante. Tout ceci se rapporte assez à nos usages. Il n'y avait d'abord qu'un Parlement en France : il fallut les multiplier à mesure que les affaires se multiplièrent ; la même chose, proportion gardée, est arrivée parmi nous ; et, suivant les apparences, nos Souverains, sans les malheurs de cette époque, auraient été conduits à l'établissement d'un quatrième Sénat : ce point ne présente donc au premier coup d'œil rien de répréhensible. — Mais voici l'article délicat.

Au Sénat judiciaire de Saint-Pétersbourg est jointe une première chambre (ou premier département), composée de tous les Ministres et de certains personnages du Con-

seil et du Sénat, qui retiendra le titre et aura véritablement les droits de *Sénat dirigeant*. Là se traiteront toutes les affaires ministérielles, de manière que cette section du Sénat sera véritablement le Ministre de l'Empereur, et que les Ministres ne seront, dans le fond, que les satellites du Sénat.

Au moyen de ce nouvel établissement, le Conseil d'État exerce le pouvoir législatif de l'Empereur, le Sénat dirigeant ou la Haute Chambre exerce son pouvoir exécutif, et le Sénat proprement dit exerce son pouvoir judiciaire.

Voilà donc les *trois pouvoirs*, si fameux de nos jours, soigneusement établis, distingués et circonscrits, du moins sur le papier ; mais je ne vois pas que la France et l'Europe aient jusqu'à présent de grandes obligations à Montesquieu pour avoir le premier tracé avec tant de prétention cette *carte géographique des pouvoirs*.

Lorsque Pierre le Grand établit le Sénat, il n'admit point l'appel au Souverain, mais seulement la *plainte* (ce qui vient à peu près à la *supplication italienne*) ; et il prononça la peine de mort contre celui qui, ayant porté sa plainte au Souverain, serait jugé l'avoir fait sans raison. Cette loi exagérée, et par conséquent nulle, n'a jamais fait mourir personne. Elle n'a produit qu'un véritable appel et une source interminable de chicanes ; car il avait enfin passé en maxime qu'une affaire contentieuse n'était réellement et irrévocablement décidée que par un ukase.

S'il y a une idée folle dans le monde, c'est celle de vouloir changer le Souverain en juge ; car s'il juge, il

n'a plus le temps de gouverner ; et s'il gouverne, il n'a plus le temps de juger, encore moins d'apprendre tout ce qu'il faudra savoir pour juger. L'appel au Souverain entraîne d'ailleurs de grands inconvénients, dont le moindre peut-être est de faire juger le grand nombre par le petit.

L'Empereur, frappé sans doute de ces inconvénients, a voulu se dépouiller légalement de ce droit, qui passait pour un apanage de l'*autocratie;* et il sera décidé par la nouvelle loi, que les jugements du Sénat rendus en troisième ressort, ne seront plus sujets à l'appel. Même je sais que la loi soumise aux discussions du Conseil portant que ces jugements seront censés rendus à l'avenir *avec l'autorité du gouvernement* (c'était la force de l'expression russe), un membre a trouvé l'expression inexacte, et a proposé (ce qui a été adopté) d'y substituer celle d'*autorité autocrate*. Mais je suis fort curieux de savoir si les traductions françaises porteront *autorité autocrate* ou *autorité impériale;* car ce mot d'*autocrate* est encore un de ces termes magiques qui ont beaucoup d'effet. En lui-même, il signifie : *Celui qui commande et n'est jamais commandé*, *celui dont la volonté fait plier toutes les autres*. Mais ce privilège appartient à la souveraineté en général. Cependant, l'usage et l'opinion universelle ont attaché à ce mot d'*autocratie* je ne sais quelle idée vague d'arbitraire et d'indépendance qui ne se trouve pas ailleurs.

De quelque façon qu'on se soit exprimé, je crains qu'il n'y ait ici une petite ignorance ou une singulière confession ; car si le Sénat ne jugeait pas précédemment

au nom et en vertu de l'autorité souveraine, quel était le pouvoir qu'il exerçait ? Et si, dans l'*autorité autocrate*, il y a quelque chose de plus que dans l'*autorité souveraine*, quel est donc ce nouveau pouvoir attribué au Sénat ? Ce n'est rien, ou c'est le droit de juger arbitrairement ; ce qui ne laisserait pas d'être assez joli.

Tous les pouvoirs résident dans le Souverain, et ne peuvent partir que de lui : même il les exercerait tous, si les limites de la force humaine le permettaient. Mais puisqu'elles s'y opposent, il est entendu au moins que tout se fait au nom du Souverain, et que tous ses officiers civils et militaires n'existent, ne parlent et n'agissent que par lui et pour lui. Telle est la véritable idée de la Monarchie.

On pourrait donc croire, au premier coup d'œil, que Sa Majesté Impériale ne fait en tout cela que se rapprocher des idées généralement reçues en Europe, et que les applaudissements qu'on lui doit pour ses nobles intentions ne doivent être mêlés d'aucune crainte. Je vous avoue cependant, Monsieur le Chevalier, que j'en ai beaucoup, et je les motive par les réflexions suivantes :

1° Il n'y a rien de si vrai que cette maxime de la jurisprudence romaine : *Expressa nocent, non expressa non nocent.* Il y a une grande quantité de choses vraies et justes, et qui cependant ne doivent point être dites, et encore moins écrites. Voulez-vous un exemple dans les petites choses ? Si l'on me demandait : *Un père de famille a-t-il le droit de décacheter les lettres de son fils ?* Je répondrais : *Sans doute !* Et je croirais blesser l'auto-

rité paternelle si je répondais autrement. Mais si vous veniez à me demander *in concreto*, comme on dit dans l'école : *Me conseillez-vous d'ouvrir cette lettre de mon fils, qui m'est suspecte ?* Je vous répondrais : *Papa, gardez-vous-en bien, car vous y auriez immensément à perdre, et très peu ou rien à gagner.* Voulez-vous maintenant un exemple dans les choses les plus graves? Je le trouve précisément dans ce droit de juger, surtout au criminel : nos Rois ne jugent pas. Fort bien. J'emploierai volontiers l'expression de Pascal : « Les Rois ayant bien voulu *se départir...*, etc. » Il n'y a pas de mal du tout que les peuples tiennent ce privilège à titre de bienfait, et qu'ils le payent par celui de l'inviolabilité absolue, le plus grand que des hommes puissent accorder à un homme. Mais, dira-t-on, puisque cet état de choses est si bon, assurez-le-vous donc par une loi. Oh ! c'est une autre affaire ; je n'en suis plus, je me retire. L'inviolabilité n'est-elle pas bonne et sacrée ? Et cependant, quel peuple ou quel homme a jamais imaginé de faire une loi qui permette expressément au Prince de faire impunément tout ce qu'il voudra? Le Souverain même repousserait cette loi, dont il se tiendrait justement offensé. J'en reviens donc à mon adage : *Expressa nocent, non expressa non nocent.* Que l'Empereur de Russie craigne le funeste droit de troubler les propriétés, et de mêler son nom à des bévues et même à des crimes ; qu'il prenne des mesures avec lui-même : en cela, je ne trouve que des sujets d'admiration ; mais qu'il fasse une loi pour arriver à ce but, c'est une autre question, et je me borne à souhaiter qu'il réussisse.

2° *Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite.* De longues réflexions, et une longue expérience, payée bien cher, m'ont convaincu de cette vérité comme d'une proposition de mathématiques. Toute loi est donc inutile, et même funeste (quelque excellente qu'elle puisse être en elle-même), si la nation n'est pas digne de la loi et faite pour la loi.

Jadis le Czar de Géorgie sortait tous les matins *à cheval* pour rendre la justice : il parcourait lentement les rues de Tiflis. Les plaideurs arrivaient, et disaient leurs raisons. Le Czar donnait et faisait donner des coups de bâton à celui qui avait tort ou trop tort. Un Géorgien disait dernièrement, le plus sérieusement du monde, à mon frère, qui me l'a écrit : *Eh bien ! Monsieur, on a remarqué que ces Princes se trompaient très rarement.* Ils regrettent donc très sincèrement cette vieille justice de rue ; et quant à la nouvelle que les Russes leur ont portée, qui procède par forme, par délais, par écriture, ils ne peuvent pas la tolérer, ils en sont malades ; et qui leur rapporterait la *bâtonomie* leur ferait un plaisir infini. Il y a chez nos vieilles nations d'Europe mille finesses que je crois très fort au-dessus des Russes, du moins tels que je les connais dans ce moment. Le recours direct au Souverain (ou la plainte) est une idée enracinée dans le plus profond de leurs cœurs ; et même, pour l'honneur de la souveraineté, elle est plus ou moins naturelle à tous les hommes. Je ne crois pas que l'opinion publique puisse être violée sur ce point. Il n'était pas malaisé, ce semble, de trouver le moyen qui aurait tout sauvé, en donnant seulement à la *plainte*, lorsqu'elle

aurait été admise, la force de renvoyer la cause au *plenum* (ou Chambres assemblées, suivant notre style).

3° Mais, en passant sur toutes ces difficultés, il en reste une qui est la plus grande de toutes, et qui rentre un peu dans la précédente. Supposons ces lois aussi excellentes qu'on le voudra, où est la sanction? Et qui empêchera un autre Prince, ou le même, d'établir tout le contraire? Paul Ier n'avait-il pas établi la Loi Salique de la manière du monde la plus solennelle? Le lendemain, son fils l'a révoquée. J'ai été conduit, par mes réflexions sur ce sujet intéressant, à la découverte, que je crois incontestable, qu'aucune loi véritablement fondamentale et constitutionnelle ne peut être écrite, et que si elle est écrite, elle est nulle. Vous prendriez peut-être ceci pour un paradoxe, Monsieur le Chevalier, c'est cependant une vérité, et je l'ai appuyée, dans un écrit *ad hoc*, de tant de preuves logiques et historiques, que j'ai entièrement convaincu de fort bons esprits; mais tout cela est dans mon portefeuille (1).

Prenez la loi constitutionnelle la plus simple, par exemple celle de la succession à la couronne; je vous le demande: qui l'avait établie en France et parmi nous? Ce n'est pas le peuple: il n'y en a pas la moindre trace. Ce n'est pas non plus le Roi: il n'a cessé de la reconnaître et de lui rendre hommage, mais ce n'est pas lui qui l'a fondée; car s'il en était l'auteur, il aurait par là même le droit de l'abroger. Mais si elle n'a été établie

(1) *L'essai sur le principe générateur des Constitutions politiques,* qui a été publié depuis. (Tome Ier, p. 223.)

ni par le Souverain ni par le peuple, par qui l'a-t-elle été? Etc., etc.

Je me défie donc de toute loi constitutionnelle *écrite*.

Voici un autre danger. Lorsque le pouvoir politique ou représentant était disséminé dans les Sénats, ce pouvoir (très faible ou très modéré) avait le double avantage d'être moins visible, moins marquant, et par conséquent moins exposé à déplaire au Souverain, et de présenter, d'un côté, infiniment moins de prise à l'autorité égarée qui aurait voulu le détruire.

Mais à présent que tout ce pouvoir sera concentré dans une seule Chambre, qui nous promet qu'un Prince, tel qu'il y en a quelques-uns dans l'histoire de Russie, ne dira pas un jour : *Je suis bien aise que l'un de mes prédécesseurs ait renfermé tout le venin de la vipère dans la tête ; apportez-moi un couteau !* Alors, voilà des gens bien constitués !

Je me tranquillise beaucoup par ma maxime : *Toute nation a le gouvernement qu'elle mérite.* Tout me porte à croire que le Russe n'est pas susceptible d'un gouvernement organisé comme les nôtres, et que les essais philosophiques de Sa Majesté Impériale n'aboutiront qu'à replacer son peuple où il l'a trouvé, ce qui ne sera pas au fond un fort grand mal. Mais si la nation, venant à comprendre nos perfides nouveautés et à y prendre goût, concevait l'idée de résister à toute révocation ou altération de ce qu'elle appellerait *ses privilèges constitutionnels ;* si quelque Pougatschef d'Université venait à se mettre à la tête d'un parti ; si une fois le peuple était ébranlé, et commençait, au lieu des expéditions asia-

tiques, une révolution à l'européenne, je n'ai point d'expression pour vous dire ce qu'on pourrait craindre.

. . . . . *Bella, horrida bella !*
Et multo Nevam *spumantem sanguine cerno.*

Une chose est évidente, c'est que l'Empereur de Russie a honte de sa puissance et qu'il désire la légitimer en la soumettant à des lois. A Dieu ne plaise que je refuse à ses intentions le tribut de respect qui leur est dû : cependant il faut avouer qu'il badine avec le feu.

Les personnes les plus au fait des choses pensent que la guerre doit éclater de nouveau avant la fin de l'année. — Pas sitôt, à ce qu'il me semble ; mais, plus tôt ou plus tard, la guerre me paraît inévitable. Est-ce bien ? Est-ce mal ? Je n'en sais rien, mais j'ai assez parlé là-dessus. *Salutem ex inimicis nostris*, ou bien il n'y en a point. Pendant les conférences célèbres de l'Ile des Faisans, les Plénipotentiaires espagnols écrivaient à Madrid qu'ils étaient fort pressés par ceux de la France, et le Ministre espagnol répondait : *Ennuyez-les.* C'était bien dit ! L'idée de faire plier la France par une attaque décidée est une extravagance ; mais on peut fort bien l'*ennuyer*, et l'amener à faire justice elle-même. La guerre est déclarée directement à toute la souveraineté d'Europe, qui est toute déplacée et abaissée dans ce moment. Si la chose est sans remède, c'est une petite aventure de cinq ou six siècles, autant qu'il en a fallu pour l'établissement des monarchies actuelles à la place de l'Empire romain dûment pulvérisé et *balayé*, — autant qu'il en a fallu pour chasser totalement les Maures de

l'Espagne. Si nos anciennes et augustes races se relèvent, et surtout si les Bourbons, qui sont la clef de la voûte européenne, reprennent leur place, *bene erit*. Pour faire bien, il n'y a donc qu'à faire le contraire de ce qu'on a fait Il y a d'ailleurs, dans la révolution actuelle, quelque chose de particulier et de radical hors de toutes les règles générales, et qui ordonne au véritable observateur de s'attendre à des choses qu'on ne devrait point prévoir dans d'autres circonstances. Non seulement la souveraineté européenne est attaquée moralement par une puissance terrible qui ne dort jamais, mais elle s'est blessée elle-même matériellement. Un évêque l'a dit une fois au Roi de France ; mais les pompes arrivent trop souvent après l'incendie.

Si les hommes comprenaient la Révolution *aujourd'hui*, elle finirait *demain*.

324

† *A M. le Comte de Schulembourg.*

Saint-Pétersbourg, 26 septembre 1811.

Je n'aime pas trop, mon très cher et aimable Comte, ce qu'on appelle le *commercium epistolicum* ; rarement on a de part et d'autre le temps de s'y livrer : cette régularité, d'ailleurs, peut fatiguer, et de mauvais plaisants seraient capables de l'appeler le *devoir amical*. Cependant, Monsieur le Comte, il ne faut pas donner dans les extrémités ; et, par exemple, s'il m'arrive de répliquer

le 26 septembre 1811 à une *chère vôtre* du 20 juin 1810. Je ne crois pas qu'il y ait là de l'excès, ni que vous puissiez me trouver indiscret. Ce qui m'a mis en train, c'est l'aimable commission que m'a faite de votre part le Général de Warsdorff. J'attache, je vous l'assure, une très grande importance à votre souvenir ; et j'ai été si enchanté d'en recevoir les assurances, que j'ai exécuté sur-le-champ le projet qui était en permanence dans ma tête, depuis un temps infini, de vous décocher une de mes épîtres. Qu'est-ce donc que vous faites, cher Comte, et comment tuez-vous ce chien de temps qui nous tue? Comment vous trouvez-vous du séjour de Vienne ? On dit que les étrangers y vivent à merveille, et que les dames les trouvent extrêmement savoureux. Peut-on compter sur ces relations ? Pinkerton n'en disant rien dans sa géographie, je m'en rapporterai volontiers à vous. Quant à moi, que vous dirai-je? Je suis toujours ce que vous avez vu, c'est-à-dire un grand pédant chez moi, et, dans le monde, aussi peu pédant qu'il m'est possible, lisant toujours du grec et du latin, et tâchant de ne pas oublier le français. Quant à l'allemand, je le lis toujours, comme vous avez vu, avec le bout du doigt, et essayant de disséquer les mots pour en connaître les éléments. Je suis surtout plein d'admiration pour certains monosyllabes magiques, jetés malicieusement au bout de la phrase, et qui modifient d'une manière tout à fait inattendue le verbe initial sur lequel on avait eu la bonhomie de compter. Quoi qu'il en soit, je ne désespère point d'avoir une idée claire de vos particules avant l'âge de quatre-vingts ans.

J'ai fort goûté ce projet d'Académie dont vous me parliez dans votre dernière lettre ; mais, hélas ! je ne dois plus faire de ces projets charmants. Mon sort est décidé : l'aimable espérance n'est plus faite pour moi. Son prisme charmant ne s'interpose plus entre mon œil et les objets. Je les vois tels qu'ils sont, couleur de sang et de fumée. Il y a dix ans que ma femme est veuve ; il y a dix ans que mes filles sont orphelines ; et cependant je vis, — à ce qu'on dit ; — mais on dit tant de choses fausses ! — Jamais cet état ne changera pour moi. Une fois, peut-être, j'aurai habité trente ou quarante ans sur la terre avec une fille que je ne connaîtrai pas. — Ah ! Napoléon, *mon cher ami*, que je te dois de bonheur ! Viens, que je t'embrasse ! — Que faire, mon très cher Comte ? Quel parti prendre ? Il n'y en a qu'un : faire bonne contenance et aller son train vers la place du supplice, avec quelque amis qui vous consolent en chemin. C'est sous cette charmante image que je me représente ma situation. Je mets toujours les livres au nombre de ces amis consolateurs ; mais l'honneur que je rends aux morts ne m'empêche pas d'apprécier les vivants, parmi lesquels vous tenez un rang si distingué, mon bon et aimable ami. Je me rappelle assez confusément ce que j'appelais à vingt-cinq ans *une conquête* ; mais j'ai une idée très claire de ce que ce mot signifie aujourd'hui pour moi. C'est l'acquisition d'un cœur noble et sensible comme le vôtre, mon cher Comte : il est de mon sexe, à la vérité ; mais je vous assure que cela ne gâte rien, et je puis bien voler une expression à Madame de Sévigné, pour vous assurer que je ne cesserai jamais

d'aimer votre amitié. Probablement vous ne me reverrez plus, le métier que nous faisons faisant diverger les hommes d'une étrange manière. N'importe; je compte sur votre souvenir comme si je vivais à côté de vous, et moi je vous jure, foi d'Allobroge, que, etc... — Vous savez le reste.

Je vois que ce *poisson* dont vous vous êtes emparé vous trouble la conscience; mais je vous le donne, mon frère, je vous le donne. Vivez en paix, et présentez-le partout comme si vous l'aviez pêché vous-même. Je sais bien une autre histoire presque aussi jolie; mais je ne sais comment mes humeurs ne se trouvent pas assez en équilibre pour que je vous la conte. En vous écrivant, j'ai senti la tristesse qui montait sur la gaieté comme l'huile sur l'eau; il faut la laisser tranquille. Bonjour mon cher Comte, bonjour; ne m'oubliez pas. Je vous remercie, du fond de mon cœur, du tendre intérêt que vous m'accordez. Je vous embrasse mille fois.

325

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 31 octobre (12 novembre) 1811.

Sire,

Le 27 septembre (9 octobre), la Cour de Catherine II a pris fin par la mort du Comte Alexandre Strogonof,

Grand-Chambellan, Cordon bleu, Président de l'Académie des beaux-arts, etc., etc., mort à l'âge de 77 ans, après une courte maladie. Il laisse à peu près 600,000 roubles de rente et trois millions de dettes, des tableaux, des médailles, des curiosités de toute espèce, un mobilier inappréciable. Outre les invitations extraordinaires, il avait chaque dimanche quarante à cinquante personnes à table. Catherine II disait au Comte de Falkenstein, en lui présentant le Comte de Strogonof : *Monsieur le Comte, je vous présente le Comte de Strogonof, qui fait depuis quarante ans tout ce qu'il peut pour se ruiner sans pouvoir y réussir.* A la fin cependant il commençait à réussir, et il laisse beaucoup d'embarras à son fils unique, d'abord Sénateur, puis adjoint du Ministre de l'intérieur, puis Capitaine de Cosaques, puis, Colonel des Grenadiers du Corps, puis Aide-de-camp de S. M. I., et tout cela avant 36 ans. Je supplie très humblement Votre Majesté de se représenter un Président ou un Avocat général se montrant tout à coup à Elle, en uniforme de hussards, le sabre au poing. Ici, personne n'est surpris de ce spectacle, et si l'Eglise était de bonne compagnie, ils se feraient évêques pour se distraire.

J'étais reçu de la manière la plus aimable chez le Comte de Strogonof. Depuis que je suis ici, Sire, jamais il ne me vit entrer chez lui, sans une exclamation d'amitié : « Ah ! Mon cher ami ! » Et il m'embrassait de tout son cœur. Catherine, qui le connaissait, l'avait admis dans sa société la plus intime ; mais elle savait qu'il y a loin d'un homme aimable et même d'un homme aimé, à un homme d'Etat ; jamais elle ne lui permit de

mettre le pied dans les affaires. Vers le milieu du siècle dernier, il avait vécu longtemps à Paris où il avait fait une grande figure ; il y vécut longtemps dans la société des philosophes, dont il faisait de fort bons contes.

Il était grand protecteur des arts et des jeunes gens qui s'y consacraient, mais avec un grand fanatisme russe pour les talents nationaux ; du moins fanatisme extérieur, car, dans le fond, je crois qu'il savait fort bien à quoi s'en tenir. Son tic, sa passion, l'objet principal de ses pensées habituelles était l'église cathédrale de Notre-Dame de Casan, qu'on élève ici à grands frais depuis dix ans, au lieu d'une bicoque bâtie par Pierre Ier et dont tout village un peu huppé de Piémont aurait eu honte. L'Empereur actuel est le Salomon de ce temple, mais le David fut Paul Ier. Lorsqu'on lui demanda son goût et ses ordres, il répondit, à ce qu'on m'a assuré : « *Je veux un peu de Saint-Pierre et un peu de Sainte-Marie Majeure de Rome.* » Il serait difficile d'avoir plus de goût. On lui présenta plusieurs plans, et même il en signa un que je connais. Mais l'intrigue s'en mêla : le Comte de Strogonof se mit en avant avec un jeune architecte nommé Voranikin qui était attaché à sa personne et qui passe publiquement pour être son fils ; il écarta, je ne sais comment, les plans étrangers, et Voranikin fut chargé de l'ouvrage sous la direction de son protecteur, quoiqu'il n'eût jamais bâti une maison. Quel homme, et quel fou oserait, parmi nous, débuter par une basilique ? Ici encore, cela n'étonne point. Le Russe entreprend tout et ne s'embarrasse de rien. Le plan ayant été une fois arrêté, et l'exécution

commencée, Alexandre, par respect pour la mémoire de son père, n'a voulu entendre à aucune objection et l'ouvrage a été achevé. Le Comte de Strogonof y mettait un *impegno* inouï, il appelait cet ouvrage : *mon église*, et en effet elle était bien à lui. Un jour qu'il avait l'honneur d'avoir l'Empereur à dîner chez lui, il lui dit dans un moment d'enthousiasme : « Enfin, Sire, nous n'avons plus besoin de talents étrangers ; nous les possédons tous. » L'Empereur répondit : *Cela étant, donnez-moi du vin de Madère*, et il présenta son verre. Ce Prince se moque le plus sincèrement du monde de toutes ces sottises nationales, et c'est peut-être un mal qu'il ne soit pas assez Russe.

L'église, au reste, est un assemblage de solécismes contre l'architecture, et d'ailleurs elle est beaucoup trop petite pour une capitale telle que Saint-Pétersbourg ; mais elle frappe par la beauté des matériaux qui n'ont rien d'égal, et par quelques détails qui font honneur au talent russe.

Le jour que le pauvre Comte de Strogonof attendait depuis dix ans, arriva enfin le 15 (27) du mois de septembre dernier. Une pompeuse dédicace y rassembla un monde infini ; la Cour y vint. Le Comte de Strogonof présenta les clefs à l'Empereur qui lui remit le diplôme de Conseiller privé actuel de première classe. C'est le plus haut grade dans le civil, égal à celui des Maréchaux et très rare. Ordinairement le Chancelier seul en est revêtu. Alors il y en eut trois : le Comte de Roumantzof, le Prince Alexis Kourakin, à Paris, et le Comte de Strogonof ; mais ce dernier devait peu durer. Trois ou

quatre jours après la cérémonie, des coliques vinrent se joindre à une hernie qui le tourmentait habituellement, et d'abord on craignit pour sa vie. Il n'avait point de chambre à coucher dans son vaste hôtel, ni même de lit fixe. Il couchait à la manière des anciens Russes, sur un divan ou sur un petit lit de camp, qu'il faisait dresser ici ou là, suivant sa fantaisie. De la chambre où il s'était d'abord couché dans sa dernière maladie, il se fit transporter dans une chaise à roulettes jusque dans sa galerie de tableaux, attenante à sa bibliothèque ; c'est une pièce immense, magnifiquement décorée, et où il recevait habituellement ; en arrivant, il alla visiter un tableau qu'un de ses jeunes gens copiait, et il en dit son avis. Sa conversation était toujours la même. Il se faisait lire diverses choses, un jour entre autres le voyage d'Anacharsis. Le 26 octobre, il pria le gouverneur de son fils, qui est Français, et un de ses amis nommé Morawief de lui chanter quelque chose. Ils s'approchèrent d'un clavecin et chantèrent une romance à deux voix. Ils ne furent pas peu surpris de s'entendre applaudir par le malade, qui battait des mains comme en pleine santé. Peu de moments après, il appela M. Morawief, et lui serra la main en lui disant : *Nei giorni tuoi felici ricordati di mè.* Puis il dit à son secrétaire de confiance : *Ne me quittez pas, car demain est un grand jour pour moi, il faut que vous soyez toujours près, pour envoyer chercher les prêtres lorsque je vous le dirai.* De grand matin, le 27, il les envoya chercher ; ils arrivèrent, il se mit sur son séant, et lut lui-même toutes les prières des mourants. Il reçut les sacrements ; il fit

appeler son fils et sa belle-fille, les bénit, les embrassa tendrement et les congédia expressément, voulant être dès ce moment tout à lui-même. A une heure après-midi, il passa tranquillement. Cette mort a paru superbe et peu s'en faut qu'on ait canonisé le saint homme. Madame de Narischkin, sa nièce, femme du Grand-Maître des Cérémonies, me disait avec un sang-froid admirable : *Ah! Quelle mort, Monsieur le Comte, on peut bien dire qu'il est mort comme il a vécu.* Votre Majesté remarquera qu'à son âge il entretenait une pauvre petite fille allemande que tout le monde connaît. Voilà encore, Sire, comment sont faits les Russes. Ils croient que le geste d'un Pope efface les péchés comme le savon efface les souillures matérielles, par une opération purement mécanique, qu'en tout cela le *linge sale* est purement passif, et qu'il lui suffit de laisser faire. Il n'y a de viril chez le Russe que la baïonnette : tout le reste est enfant.

Les funérailles du Comte Strogonof ont coûté 30,000 roubles. Il est demeuré exposé pendant six jours dans une chapelle ardente qu'on avait dressée au milieu de son grand salon à manger, où il m'avait dit tant de folies. Presque tous les jours, je me suis rendu à l'office qu'on célébrait soir et matin devant le corps. Je devais cette attention à la manière dont je suis traité dans cette maison.

La coutume est, dans ce pays, que le jour des funérailles on se rend chez le mort et on l'accompagne jusqu'au lieu de la sépulture. On suit généralement en voiture ; la politesse est de suivre à pied et chapeau bas,

mais les parents seuls et les amis particuliers s'imposent cette corvée. Les proches parents et les fils, s'il y en a, sont à la tête de ce triste cortège. De l'Hôtel Strogonof au couvent de Newski, où sont les sépultures de la noblesse, il y a trois ou quatre verstes. C'est une promenade d'une heure et demie, au pas de procession, le long de la Grande Perspective de Newski. Quoique le temps fût assez mauvais, il y avait certainement plus de cinquante personnes à pied ; j'étais du nombre, et je ne pouvais pas m'en dispenser ; car lorsque je me présentai, le soir de la mort, chez la Princesse Galitzin Waldemar, belle-mère du fils, chez qui il s'était retiré avec sa femme, croyant y laisser seulement mon billet d'étiquette, je fus reçu, à mon grand étonnement, et le Comte Grégoire Orlof, qui était chargé de toutes les cérémonies comme proche parent, me dit que j'étais excepté à la porte, *n'étant point considéré comme étranger ;* ce qui est une grande déclaration russe, Sire ; car malgré l'hospitalit dont Votre Majesté entend parler (et qui est réellement grande), le Russe a cependant toujours une certaine crainte de l'étranger, et dans toutes les occasions où il est extrêmement gai ou extrêmement triste, il ne le reçoit plus.

Contre la coutume générale, le service funèbre ne s'est point fait dans l'Eglise de Newski, mais dans celle de Casan ; le Comte l'avait demandé, et l'Empereur (qui est le Pape) y a consenti. La nouvelle Eglise étant sur le chemin de l'autre, le convoi n'a point été détourné. Pendant le service, le mort est exposé à découvert, et dans ses plus beaux habits, sur une estrade élevée de

plusieurs gradins. Quatre piliers portent au-dessus un magnifique poèle en velours cramoisi chargé d'ornements en or, car l'église grecque n'emploie point de couleurs lugubres dans les funérailles, et je me chargerais volontiers de justifier cette coutume. Après le service et avant que le corps soit couvert pour être emporté à la sépulture, les parents, à commencer par les plus proches, et ensuite les amis montent à l'estrade, et vont baiser la main ou la poitrine du mort, cela s'apppelle *prendre congé*, et c'est une cérémonie extrêmement touchante ; après quoi on couvre le cercueil et tout est dit. J'ai donc été avec un très petit nombre de personnes *prendre congé* du pauvre Comte. Je ne crois pas que semblable chose soit jamais arrivée à un Ministre étranger ; le Comte Litta a rendu le même devoir au mort ; mais il est Russe, mari d'une Russe et Grand-Maître de la Cour : c'est bien différent. Ma règle sur ce point, Sire, est de ne jamais précéder l'opinion, mais de la suivre toujours.

Je ne crois pas que jamais les obsèques d'un particulier aient été honorées d'une telle foule. Toute l'immense Perspective de Newski était couverte de monde, et quelques personnes m'ont dit qu'il y en avait moins aux funérailles de Catherine II. Il était bon, populaire, et il faisait une grande dépense. En lui finit ce qu'on appelle la *vieille Cour* et l'antique représentation russe. Son nom cependant n'appartient point aux anciennes souches, et il ne soutiendrait pas nos preuves ordinaires ; mais dans ce pays, deux mots font tout : *Terres et Grades*. Ajoutons de grandes alliances et l'usage

magnifique d'une fortune immense : il n'y manquait rien.

L'Empereur et l'Impératrice régnante sont venus, pendant l'exposition, saluer le corps et assister aux prières, mais non pas ensemble.

L'Empereur n'est venu qu'au moment même où le convoi allait partir; l'Impératrice avait précédé de deux ou trois jours. Cette simple visite n'a rien d'extraordinaire ici; mais, si je ne me trompe beaucoup, la famille espérait que l'Empereur accompagnerait le cercueil jusqu'à l'Eglise de Casan, en quoi elle s'est trompée. On peut avoir plus d'un avis sur ce point; mais, pour moi, je crois que l'Empereur a refusé cet honneur à un homme qui n'était *que* grand seigneur. Ses idées qui me sont parfaitement connues, et ce qu'il a fait dans d'autres occasions, ne me laissent presque aucun doute à cet égard.

On a débité, depuis, qu'au moment où le cercueil descendait l'escalier de l'Hôtel Strogonof, on avait vu une poule blanche qui s'était jetée sur le lit funèbre, et que cette poule était l'âme du Comte, qu'elle avait reparu ensuite au cimetière de Newski, mais que tout à coup elle s'était changée en un grand et magnifique papillon, qui avait même voltigé beaucoup autour de ma tête, au point que j'avais été obligé de le chasser. On m'a demandé dans le monde si cela était vrai, en riant, comme Votre Majesté l'imagine assez, mais peut-être en croyant un peu, car il y a encore beaucoup de superstition dans ce pays. J'ai répondu que j'étais sûr de n'avoir pas vu de poule, mais qu'à l'égard des papillons je n'affirmais rien, à cause de l'extrême facilité de pren-

dre une chose pour l'autre au milieu de tant de dames.

Ces détails appartenant aux mœurs et coutumes du pays où Votre Majesté m'a envoyé et aussi un peu à la considération qu'on m'y accorde, je ne les ai pas crus au-dessous de Votre Majesté puisque j'ai l'honneur de l'y représenter.

En parlant, il y a quelque temps, avec un personnage du Conseil qui voit très particulièrement S. M. I., je lui dis sur ce pays des choses qui le frappèrent ; il me pria de les écrire et de les lui donner. J'ai écrit un Mémoire assez considérable dans lequel j'envisage la Russie sous le triple rapport de la religion, de la science et de la liberté ; mais je ne l'ai point encore communiqué. Pendant que je l'écrivais, on a mis sur le tapis une question bien intéressante pour la Russie. L'existence des Jésuites est, ici comme ailleurs, un objet d'horreur pour les illuminés. Un fameux révolutionnaire français a déclaré que la Révolution française n'était pas possible tant que cet ordre subsisterait, et rien en effet n'était plus vrai. Une des bizarreries des plus singulières de l'univers ayant porté et continué cet Ordre ici, les *renverseurs* n'ont pas manqué de l'attaquer. D'abord ils ont employé l'arme qui a réussi ailleurs ; ils les ont présentés comme dangereux pour le gouvernement. L'Empereur était d'abord assez imbu de ces idées ; mais certains hommes d'Etat lui ayant soutenu que la Souveraineté, au contraire, n'avait pas dans ce moment d'armes plus fortes pour se défendre, il s'est défait de ses premières idées, ou du moins elles ont perdu presque toute leur force. Alors les illuminés

s'y sont pris autrement, mais d'une manière très-adroite; ils ont tenté de soumettre les écoles des Jésuites à la direction des Universités ; ils suivent cette idée avec une constance imperturbable. L'Empereur se trouvait gêné par le texte de ces lois (à ce qu'il croyait du moins) qui donnent la suprématie de l'enseignement aux nouvelles Universités. Il disait donc au Ministre de l'enseignement public : *Protégez-les* (les Jésuites), mais il n'osait pas décider la question ; de manière que les Universités, profitant de ce silence, revenaient toujours à la charge, et leurs députés se présentaient constamment pour visiter les écoles, influer sur l'enseignement, changer les livres, etc,

Après une longue lutte, les Jésuites ont demandé qu'on leur donnât aussi à eux, ou qu'on leur rendit une de ces Universités telles qu'ils en avaient jadis en Pologne. Cette demande était agitée depuis longtemps, lorsque enfin l'Empereur l'a renvoyée au comité des Ministres. Dans ce moment, j'ai dit à ce personnage dont j'avais l'honneur de parler à Votre Majesté : *Voulez-vous que je détache du grand Mémoire que j'écris quelques idées qui se rapportent à la question présente?* Il accepta avec grand plaisir ; bientôt je les lui communiquai, et, peu de jours après, il me demanda la permission de les communiquer à son tour à l'Empereur. Je lui fis les objections convenables sur ce qu'il ne me convenait pas de me mêler des affaires du pays, etc. Mais il répondit à tout en me disant qu'il en faisait son affaire personnelle. En effet il en a parlé à S. M. I. qui a voulu lire le Mémoire. Alors le Ministre a dit : « Sire,

il n'a travaillé que pour moi et à ma prière, il ne voudrait pas avoir l'air de se mêler de ce qui ne le concerne pas. » — *Il ne doit pas craindre*, a dit l'Empereur : *je sais qu'il pense bien et que d'ailleurs il nous est attaché* (jamais *moi*, toujours *nous*). De cette façon, Sire, j'opterai dans le comité des Ministres. Si j'avais des secrétaires, je n'aurais pas manqué d'envoyer à Votre Majesté les copies de différents ouvrages que j'ai été dans le cas de faire ici : mais ce double travail passe de bien loin mes forces. Pour tenir au monde et aux affaires, je ne crois pas que je dorme quatre heures sur les vingt-quatre. Tantôt il me semble que je fais beaucoup, et tantôt il me semble que je ne fais rien. J'ai des moments bien agréables, puisque rien ne l'est davantage que la bienveillance universelle ; mais j'en ai de si amers qu'il me semble quelquefois que mon cœur va se fendre.

Il est des instants où il me semble qu'il fallait absolument que je vinsse ici ; ensuite je me réfute moi-même, et il me semble que je suis bien convaincu ; mais il arrive de nouvelles choses et la première idée revient. Quand je songe à l'inconcevable destinée qui m'a envoyé ici, peut-être contre l'inclination de Votre Majesté (qui sait, Sire ?), mais certainement contre la mienne, quand je me rappelle l'épouvantable état où je me suis trouvé ici, sans aucune expérience des grandes villes et du caractère national, sans une lettre de recommandation, au sein du dénuement le plus désespérant, montré à deux cent mille regards comme un être *jeté* et même *exposé*, mon sang se glace encore après

dix ans ; mais quand je songe que je me suis tiré de cet abîme d'embarras et d'humiliation sans m'avilir, et même sans manquer le moins du monde à Votre Majesté, il me semble voir quelque chose de miraculeux dans mon sort. Aujourd'hui encore je n'y comprends rien, j'avance sans savoir comment ; je n'ai qu'à me louer de tout le monde, et j'espère de mon côté que personne ne se plaint de moi. En défendant ici les Jésuites, je ne sais pas du tout ce que Votre Majesté en pense ; mais précisément parce que je n'en sais rien, il me semble que rien ne m'empêche de soutenir en conscience, et très loin de chez Elle, les amis et les instituteurs de ma jeunesse. Je ne manquerai pas de faire connaître l'événement à Votre Majesté : la question se traite en ce moment.

Je suis avec le plus profond respect, Sire, etc.

326

Au Même.

28 janvier (9 février) 1812.

Sire,

Le collège des Jésuites de Polock vient d'être érigé en Académie avec tous les privilèges des Universités de l'Empire, dans une indépendance absolue de ces dernières ; c'est une assez belle victoire remportée sur le

mauvais principe, car je ne connais pas d'institution plus monarchique et plus forte que celle des Jésuites. La conservation de cet Ordre célèbre à Saint-Pétersbourg, à Londres et à Baltimore, dans l'Amérique protestante, est un singulier phénomène ; il me rappelle la lettre de Frédéric II à Voltaire, du 18 novembre 1777 (*Œuvres de Voltaire*, in-8°, tom. 89, p. 248) : « *Ganganelli me laisse mes chers Jésuites : j'en conserverai la précieuse graine pour en fournir à ceux qui voudront cultiver chez eux une plante si rare.* » A la fin, cependant, Paris lui arracha la permission de laisser publier la bulle accordée à la même influence. Je doute cependant que l'Empereur ait agi en cela sans avoir à surmonter quelques répugnances de jeunesse et d'éducation, mais il est très capable d'agir par raison contre ses inclinations. Il l'est même de surmonter une répugnance personnelle, et c'est un très beau côté de ce caractère.

Il paraît, Sire, que nous touchons à une rupture. Les préparatifs sont immenses. Sa Majesté Impériale paye en ce moment 900,000 hommes, et près de 600,000 sont en activité. C'est trop pour les forces de l'Empire ; mais comment se tirer de là ? Louis XIV avait déjà mis toutes les nations dans un état exagéré ; Napoléon a porté le mal au comble en faisant battre les nations au lieu des armées. Qui ne ferait pas comme les autres serait victime. Que faire, Sire ? Il faudrait des économies cruelles ; mais par où commencer ? C'est encore un autre problème bien difficile. Ces états forcés ne finissent guère que par des révolutions qui en sont la suite.

Les fonds extraordinaires disponibles pour le service

de l'année 1812, ou, en d'autres termes, *le déficit* me paraît excéder 100 millions de roubles. Il faudrait donc de nouveaux impôts, puisqu'on a promis de ne plus faire de billets. Mais cette promesse, comme tant d'autres, dépend en dernier ressort de *Sa Majesté la Nécessité*. Il y a eu beaucoup de débats dans le Conseil au sujet de ces impôts. L'Amiral, avec qui je suis fort lié et dont j'ai eu l'honneur de parler souvent à Votre Majesté, passe pour avoir fait de grandes difficultés contre les nouveaux impôts. Je lui ai dit franchement que, si l'on avait dit vrai, il serait sorti de son rôle, vu qu'ayant l'honneur d'être attaché à la personne de l'Empereur d'une manière si honorable, il devait ne jamais discuter en public, et réserver ses bons avis pour le tête-à-tête. Il a regardé son feu sans me répondre, et c'est ce qu'il devait faire ; mais je crois bien que cela veut dire : *Vous avez raison*. J'en reviens toujours, Sire, à mon fatal : *Que faire ?*

Je ne me répandrai point en prophéties inutiles sur la guerre qui se prépare, j'ai assez eu l'honneur de répéter à Votre Majesté les raisons qui m'épouvantent, et je ne les ai pas toutes dites. Ce qui se passe en Espagne prouve bien la vérité de ce que j'ai tant répété dans mes dépêches : *Que les excès des hommes ne se corrigent que par des excès contraires, et qu'il n'y a rien qui puisse tirer un gouvernement légitime et régulier agissant par les règles ordinaires, qui puisse, dis-je, le tirer du tourbillon révolutionnaire et le sauver par lui-même.*

Il n'est pas possible d'imaginer seulement que Sa Majesté Catholique aurait pu livrer soixante-cinq com-

bats et perdre chez elle dix batailles rangées sans perdre courage. Il y a plus de deux ans qu'Elle aurait signé une alliance avec la France et épousé une *Princesse française*. Les têtes exaltées qui agissent aujourd'hui en Espagne, et qui ne pensent non plus à rétablir la monarchie telle qu'elle était qu'à se faire Turcs (chose que j'ai eu l'honneur aussi d'annoncer à Votre Majesté dès l'origine), donnent dans des excès qui sont cependant *bons*, comme le sublimé corrosif est *bon* pour chasser un autre venin terrible. La guerre participe à cette loi générale. Il faut, pour réussir, qu'elle se fasse dans ce moment d'une manière révolutionnaire ; j'entends, Sire, jusqu'à un certain point, et autant qu'il le faut pour jouer à égalité. Tant qu'il y aura d'ailleurs un certain nom dans l'armée, ou tant qu'il influencera l'armée russe, aucun observateur ne pourra présager des succès à Sa Majesté Impériale. Mais à cela il n'y a pas de remède. Sa Majesté étant instruite de tout cela, je n'ajoute rien. Il y a deux chances pour nous : 1° Que les Français, las de cette effusion de sang interminable, se défassent du guerrier pour se défaire de la guerre ; 2° que la perte d'une bataille tue le charme qui fait sa force.

Mais ces présomptions sont très faibles tant qu'on ne fera la guerre qu'à la France au lieu de la faire à Napoléon personnellement.

Tous les yeux sont tournés sur l'Autriche ; tout le monde dit : Que fera-t-elle ? S'il fallait absolument répondre, je dirais : *Ce qu'elle ne croit pas*. Votre Majesté s'impatientera peut-être de ces présages sinistres qui ne

m'ont jamais abandonné. Je finis donc en l'assurant que si le *grand Napoléon* doit établir une dynastie légitime et durable, je renonce de tout mon cœur à ma qualité d'être raisonnable. Mais je ne vois encore aucun signe de changement heureux.

Je supplie Votre Majesté d'agréer le très profond respect, etc.

P. S. — Les lettres parties de la Secrétairerie d'Etat de Votre Majesté, le 20 juillet 1810 me sont arrivées il y a trois jours. Cela est désespérant.

327

Au Même.

2 (14) février 1812.

SIRE,

Mon numéro précédent pouvant absolument être lu ici, je n'y ai inséré que ce que j'aurais voulu faire lire. Je prends la liberté d'ajouter ici quelques mots. Votre Majesté a sans doute reçu le Mémoire que j'ai eu l'honneur de lui adresser et qui roulait sur le projet d'une Académie ou Université catholique à Polock. L'Empereur se l'étant fait lire mot à mot l'approuva, et quelque temps après, il s'approcha de moi à la Cour et me dit : « *Vous m'avez fait lire quelque chose qui m'a fait beau-*

coup de plaisir. » Précédemment il avait dit au Ministre : « *Dites-lui qu'il écrive le reste* » (ce qui est annoncé dans le Mémoire). Je l'ai fait, Sire, et c'est un ouvrage considérable, intitulé : *Quatre chapitres sur la Russie*. 1° la liberté ; 2° la science ; 3° la religion ; 4° l'illuminisme. Deux de ces chapitres ont été copiés par un prêtre de toute confiance, et les deux autres l'ont été par le Ministre lui-même (le Prince Alexandre Galitzin) ; ils ne sont point encore réunis. Si je pouvais disposer d'un copiste, je me ferais un devoir bien précieux d'en présenter une copie à Votre Majesté, mais l'ouvrage passe mes forces, et d'ailleurs comment trouverais-je une occasion ? En attendant, ma position ici n'est pas commune : je suis fort accueilli par le Maître, quoique d'une manière très cachée. La France ne me fait point de mal, et peut-être ne m'en veut point. Je ne vois cependant ni elle ni les siens. D'un autre côté, l'Empereur connaissant et ayant même lu ma déclaration *que tant que la Maison de Savoie serait nommée en Europe* (ce qui, je l'espère, Sire, aura toujours lieu) *et qu'elle jugerait à propos de se servir de moi, jamais je n'aurais à demander à l'Empereur que sa précieuse estime et la permission de mourir chez lui*, il ne saurait même avoir l'idée de quelque projet ambitieux de ma part ; ainsi, de ce côté, je suis fort tranquille.

Votre Majesté a sans doute reçu dans le temps les lettres où j'ai eu l'honneur de l'informer de cette somme d'environ 400 louis qui lui fut restituée en Savoie. Comme on croyait toucher à la guerre, je fis venir ici cet argent, et Votre Majesté aura sans doute compris pour-

quoi j'attendais une lettre d'Elle avant de l'envoyer à Rome. La lettre de M. le Chevalier de Rossi, du 20 juillet 1810, arrivée seulement il y a quelques jours, ne me laissant aucun doute, j'expédierai la somme par le premier envoi, qui aura lieu dans deux mois. Votre Majesté m'a refusé la satisfaction de me faire savoir si Elle a approuvé la liberté que j'avais prise de détacher 500 francs de cette somme pour l'église catholique de Genève, suivant la demande contenue dans la lettre du curé, que j'eus aussi l'honneur de transmettre dans le temps à Votre Majesté. Je dois donc croire que j'ai mal fait ; c'est ce qui m'arrive toujours, et je ne cesserai de déplorer très inutilement cette malédiction.

On parle publiquement dans ce moment d'une déclaration hostile de la Suède contre la France. M. le Comte de Front la fera probablement connaître avant moi à Votre Majesté. Le *Prince royal* peut faire beaucoup de mal à la France. La paix avec la Turquie semble s'éloigner toujours ; on n'y comprend rien. Il paraît (malgré le secret le plus profond) que la Servie forme la grande difficulté. Mais c'est Napoléon qui attise le feu et anime l'orgueil ottoman. Cette guerre immorale coûte cher à la Russie, et l'opinion universelle la réprouve. Je ne crois pas que tout espoir de paix soit encore perdu. Il me semble avoir eu l'honneur de dire plus d'une fois à Votre Majesté que depuis la bataille de Marengo jusqu'à celle de Friedland on n'a cessé de dire *c'est fini;* cependant ce n'est jamais fini, et si en ce moment la Russie, l'Angleterre, la Suède, la Turquie et la Prusse se réunissaient, elles donneraient encore beaucoup à faire à

Napoléon, d'autant qu'une seule bataille bien perdue pourrait le perdre. Il est vrai qu'on ne met à cela aucune véritable science; mais lorsque Votre Majesté est mécontente de certains Cabinets, Elle doit penser qu'une révolution serait impossible si chacun faisait ce qu'il doit pour l'empêcher ; ce serait le *oui* et le *non*. Ce qui s'opère en ce moment dans l'univers exige d'ailleurs beaucoup de temps, mais il faut toujours se tenir aux principes et attendre le moment de la sagesse qui sera celui du changement. Mon désir ardent serait que, de quelque manière, Votre Majesté trouvât une position même temporaire plus digne d'Elle. Si la guerre commence, Elle pourra aisément prévoir comment elle finira en voyant sur quels principes on l'aura commencée, quels hommes seront employés, et surtout de quelle manière en aura concentré le pouvoir militaire.

Je fais les vœux les plus ardents pour que les événements soient tels que nous les désirons, et je mets de nouveau aux pieds de Votre Majesté l'hommage du très profond respect avec lequel je suis, etc.

ADDITION A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

3 (15) février 1812. — Il ne paraît pas, Sire, qu'on puisse douter de la guerre. Je n'ai pas lu la déclaration de la Suède, mais un ami vient de me la réciter d'après un Ministre qui la tenait du Chancelier même. Elle porte en propres termes l'*intimation à l'Empereur de France d'évacuer la Poméranie dans un espace de temps assez court, à défaut de quoi le Roi de Suède fer-*

mera tous ses ports aux Français, confisquera toutes les propriétés françaises et déclarera nulles toutes les dettes contractées par la Suède envers les villes et pays possédés par Napoléon. Votre Majesté admirera ici l'incroyable bizarrerie des événements : un Roi légitime perd son trône pour s'être obstiné à soutenir, contre toutes les règles de la prudence, une guerre contre la France, et son successeur (quel successeur !) la déclare lui-même. Mais il a la Russie pour lui, et la Suède est une île lorsque la Russie est pour elle. Si l'homme appelé à cette place, en Suède, d'une manière aussi inconcevable passe jamais sur le continent pour y combattre son ancien Maître, celui-ci n'aura pas de plus grand et de plus dangereux ennemi. Je ne sais, Sire, ce que fera cet homme, mais je sais bien qu'il a ce qu'il faut pour faire beaucoup, car il faut cependant une assez forte dose de mérite pour avoir conquis l'opinion comme il l'a fait en Suède. S'il venait à faire *une bonne trouée de sergent*, les Souverains pourraient s'y jeter et passer, comme dans les mains du brodeur une aiguille de fer fait passer un fil d'or qui demeure en place, tandis que le chétif instrument devient inutile. Je souhaite que la comparaison soit exacte jusqu'au bout, car il ne peut pas être bon et il n'est nullement probable que ce personnage commence une race royale en Suède.

Le Danemark risque beaucoup, car il me paraît difficile que la Norwège ne soit pas conquise pour remplacer la Finlande.

Cette cruelle suspension avec la Turquie ne serait-elle point le résultat de nouvelles combinaisons ? Qui sait ce

que la Russie et l'Angleterre ont pu lui proposer et lui offrir ? Je l'aurais imaginé ; d'autres, à plus forte raison, ont pu le voir. Voici encore un moment bien solennel.

Je mets de nouveau mon très profond respect aux pieds de Votre Majesté.

328

Au Même.

5 (17) février 1812.

SIRE,

Je viens de lire la fameuse déclaration, faite seulement à M. de Cabre, Chargé d'affaires de France à Stockholm, par le Ministre des Affaires Etrangères, le 1er de ce mois, (n. s.). L'ayant fait appeler chez lui, ce Ministre lui a dit que si l'occupation de la Poméranie n'était qu'un malentendu, il serait sur le champ expliqué et réparé ; mais que si elle était hostile (ce qui a été formellement reconnu et déclaré par la France) elle donnerait à la Suède des avantages qu'elle n'avait pas osé espérer : « 1° Les engagements onéreux qu'elle « avait contractés envers la France cessaient dès ce « moment ; 2° le commerce de la Suède regagnait son « ancienne étendue ; 3° les dettes de la couronne de « Suède, toutes contractées avec les sujets de l'Empire « français ACTUEL, se trouveraient éteintes ; 4° la flotte « Anglaise n'empêcherait plus nos bâtiments armés de

« faire justice des pirates sous pavillon français ; 3° les « offres avantageuses faites à la Suède et rejetées hau- « tement par la loyauté du Roi ne manqueront pas « d'être acceptées. » Le Suède, ajouta le Ministre, attendait avec tranquillité d'être tirée de l'incertitude où elle se trouvait et *qui l'inquiétait d'autant moins qu'elle ne pouvait durer que peu de jours.* M. de Cabre, interrogé s'il avait des instructions, ayant répondu négativement, Votre Majesté voit que la rupture est presque déclarée. Tout ceci a été remis au Baron de Nicolaï, Chargé d'affaires de Sa Majesté à Stockholm, et tout de suite le Comte de Lowenhielm, Aide de camp général et Chambellan du Roi, a été dépêché ici, avec des lettres du Roi et du Prince Royal pour Sa Majesté Impériale. On voit clairement que les deux Cours agissent de concert, et c'est encore une de ces choses, Sire, qui font presque repentir d'avoir pensé, et qui en dégoûtent pour l'avenir.

L'inconcevable étoile de Napoléon a voulu que, dans ce moment précis où l'opinion a tant besoin de secours, la nouvelle du désastre de Valence arrive à point nommé pour hausser ses actions. J'en ai été étourdi, mais non découragé. L'esprit qui exalte cette nation la soutiendra encore, j'ose l'espérer, surtout si elle apprend que la guerre s'est rallumée dans le Nord, ce qui paraît inévitable. Les exagérations qu'on a pu reprocher aux Espagnols, loin d'être un mal, sont un bien au moins relatif, et quoique l'esprit révolutionnaire les domine jusqu'à un point assez considérable, il laisse cependant toujours apercevoir un certain élément moral et logi-

que, bien étranger au délire français. Que Dieu les bénisse donc! Les exagérations, les erreurs finiront, la vérité et le bon droit demeureront en place.

Napoléon a décerné les honneurs de la médiation à Sa Majesté le Roi de Prusse. Un officier général est arrivé ici pour en faire connaître les conditions, dont la première est la clôture absolue de tous les ports de Sa Majesté Impériale. On ne saurait rien imaginer de si insultant, et je doute que l'Empereur plie, à moins que les nouvelles d'Espagne ne le découragent, ce que je ne crois pas. En attendant, Sire, ce pays souffre à l'excès. Il est misérable au sein des richesses. Rien ne se vend. On avait déjà été obligé de suspendre pour une année, en Livonie, tout payement de dettes, mesure désespérée accordée au manque absolu de numéraire, et qui vient d'être continuée encore pour une année. Au milieu de cette détresse tombera, demain ou après demain, comme une bombe, le nouvel impôt extraordinaire de 100 millions de roubles. Le préambule déplaira fort, en ce qu'il motive l'impôt sur le désir d'éteindre la dette de l'Etat, tandis que le véritable motif est connu de tout le monde. Il peut se faire que la guerre, en ouvrant les ports, donne au peuple quelque consolation et la force de soutenir cet impôt, qui sera en grande partie rendu inutile pour le Souverain, puisqu'il payera tout plus cher, depuis la chandelle qui brûle dans ses cuisines jusqu'au panache qui flotte sur son chapeau. Tel est l'état des choses, Sire, au moment où je livre cette dépêche.

M. le Comte de Front m'a souvent témoigné que mes

lettres coûtent beaucoup à Votre Majesté ; je ne sais pas trop comment faire, car Elle m'a fait entendre plus d'une fois de son côté qu'Elle veut que j'écrive, et je n'ai plus d'autre voie que celle d'Angleterre. J'ai proposé à M. le Comte de Front la voie de Sicile, comme plus économique, et je l'ai autorisé aussi à brûler mes lettres toutes les fois que je ne les lui adresserais point comme essentielles. Je prie Votre Majesté de l'y autoriser aussi, en attendant qu'Elle m'ait fait savoir de ne pas écrire par cette voie, si telle est sa volonté. C'est bien sincèrement, Sire, que je n'attache nulle importance à mes lettres, et c'est avec la même sincérité que je désire que Votre Majesté en juge de même et me dispense d'écrire. Il n'y a certainement ici aucune manière de parler, car Votre Majesté sait assez que pour aucune raison je n'emploie les détours. Mais jusqu'à ce qu'Elle m'ait fait parvenir ses ordres sur ce point, il me semble que mon obligation d'écrire subsiste toujours.

Je suis, etc.

329

A. M. le Chevalier de Rossi.

19 février (2 mars) 1812.

Monsieur le Chevalier,

Je vous prie de vouloir bien faire part à Sa Majesté du prochain mariage de mon frère, Colonel dans l'Etat

général de l'armée à la suite de Sa Majesté Impériale, avec Mlle Zagriatsky, Demoiselle d'honneur de Leurs Majestés Impériales. C'est une personne du plus grand mérite et de la plus grande distinction. Sa Majesté Impériale a daigné donner à ce mariage une approbation qui ajoute beaucoup à la satisfaction de ma famille. Le Grand Maréchal de la Cour est venu voir Mlle Zagriatsky dans l'appartement qu'elle occupe au palais, et lui a fait part qu'en témoignage de l'approbation que l'Empereur donnait à ce mariage, il daignait convertir pour elle en pension viagère la somme de 3,000 roubles que les demoiselles d'honneur reçoivent annuellement pour leur entretien, et qu'on nomme *argent de table*. Il lui a promis de plus qu'à la première occasion Sa Majesté Impériale daignerait encore approcher mon frère de sa personne en le nommant son aide de camp. Enfin, Monsieur le Chevalier, il a couronné ses bontés et mis le comble à notre joie en décidant que les garçons qui pourraient provenir de ce mariage seront élevés dans la religion catholique, bienfait insigne que je place au-dessus de tous les autres et sans lequel ce mariage, s'il s'était fait, n'aurait été pour nous qu'une source de désagréments. Tout mon chagrin est de ne pouvoir suspendre la célébration jusqu'au moment où nous aurions pu recevoir l'approbation de Sa Majesté. Mais vous voyez l'état des choses : vos lettres de la fin de juillet 1810 me sont parvenues en 1812 : des circonstances inouïes forcent la main à chaque instant et se moquent de nos inclinations. Ayant très peu de temps et beaucoup d'affaires, je vous prie, Monsieur le Che-

valier, de prendre lecture de la lettre ci-jointe adressée à ma sœur, pour les détails que je ne puis répéter. Après en avoir fait usage, même auprès de Sa Majesté si vous le jugez convenable (du moins pour les ukases, car tout le reste me paraît trop petit pour Elle), vous voudrez bien la cacheter et lui donner cours.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération, etc.

P. S. — Tout est à la guerre. Mon fils vient de recevoir l'ordre de partir comme aide de camp de division, avant même que son corps ait été averti. Les régiments, les trains, l'artillerie, etc., partent de jour en jour. Point de paix encore avec la Turquie, mais aussi point de guerre. Qui sait s'il n'y a pas une liaison mystérieuse entre cette paix et la guerre avec la France ? La Suède marche toujours droit. Le Chambellan suédois, Comte de Lovenhielm, est toujours ici. Le Général Van Suchtelen, qui a résidé plus d'une année à Stockholm sans titre, repart, à ce qu'on m'assure, avec titre public. Il a une haute idée de Bernadotte. Je demande en grâce à Sa Majesté une réponse aussi hâtive qu'il sera possible, c'est-à-dire par l'Angleterre : elle m'est, comme vous voyez, indispensable.

330

Au Même.

21 février (4 mars) 1812.

Après différents signes de faveur dont j'ai fait part, enfin le Grand Maréchal m'a proposé le 14 de ce mois, en très grand secret, de la part de S. M. I., d'être pendant la guerre, qui paraît inévitable, le rédacteur de tous les écrits officiels qui émaneront de lui directement (publics ou privés), ne devant avoir pour cela de rapport qu'avec sa personne même, ou avec le Chancelier. J'ai répondu : 1° Que je ne pouvais accepter qu'à la charge d'instruire de tout S. M., et sans aucun délai ; 2° Que cependant, comme il s'agissait d'un Prince ami, agissant contre l'ennemi commun, je croyais pouvoir commencer sans scrupule ; 3° Que n'ayant pu de ma vie écrire une ligne française qui n'ait été reconnue sur le champ, je ne pouvais laisser ma famille exposée, pendant que je tiendrais la plume pour le plus formidable ennemi de l'ennemi. Sur tout cela, approbation complète. Voitures, argent, passeports, recommandations, tout est mis à mes ordres. Cependant je serai discret. L'Empereur a désiré que je sois moins éloigné de lui. *Per il dato caso*, j'ai présenté le projet déjà annoncé, mais toujours retardé par ma paresse, d'aller à Polock

pour voir ce grand établissement, et en particulier un Jésuite Italien de mes amis. Cette idée a été saisie avidement. Incessamment j'aurai un tête-à-tête avec le Maître, dans un certain appartement. L'Empereur ne veut pas que cette lettre, même chiffrée, passe par le continent : il sait ce que valent ces hiéroglyphes.

On m'a regardé dix ans avant de faire ce pas.

ADDITION A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

. . . . . Dans une lettre relative au mariage de mon frère, et dont S. M. I. a pu entendre la lecture, j'ai trouvé l'occasion d'insérer la protestation *que mon ambition personnelle était de mourir chez Elle*, ce qui est vrai, mais *tel que je suis*, ce qui est vrai aussi tant que la Maison de Savoie jugera à propos de se servir de moi, sans qu'aucune raison de fortune ou autre puisse me faire désirer un autre service. Je n'appartiens plus malheureusement à aucune nation qui appartienne à S. M., mais je ne lui suis pas moins attaché et dévoué, et malgré la reconnaissance que je dois à l'Empereur, à laquelle un cœur humain ne suffit pas, si le Roi me donnait une commission mortelle pour les intérêts de la Russie, je l'exécuterais sans balancer. J'absous de tout mon cœur les Princes qui croient que tout se fait par intérêt. On leur fait faire à cet égard des expériences si tristes et si multipliées que ce n'est pas merveille s'ils généralisent la règle ; cependant, il y a des exceptions, grâce à Dieu, et j'en proteste par ce courrier. Je n'ajoute qu'un mot. Si je dois à S. M. une fidélité sans bornes

et parfaitement exclusive, à laquelle je ne dérogerai jamais, je dois à l'autre côté la plus scrupuleuse délicatesse. Ainsi, Monsieur le Chevalier, *je n'insérerai jamais dans mes dépêches officielles, aucune phrase qui me viendra de ce côté et qui ne sera pas publique. Les Princes, quoique amis, n'aiment pas être transcrits.* Il est cependant très remarquable, Monsieur le Chevalier, que ceci ne m'a point été dit. Cette idée s'est présentée à moi d'elle-même. Il me semble que mon plan de conduite, tel que j'ai l'honneur de vous l'exposer, s'accorde avec la conscience, avec la prudence et avec la reconnaissance. Si S. M. y voyait des inconvénients que je n'aperçois pas, Elle n'a qu'à dire un mot. Encore une fois, je suis son Ministre, toujours son Ministre, et rien que son Ministre; en tout le reste, je ne suis qu'un rédacteur confidentiel, *pour le bien commun.*

331

Relation.

1812.

Le 5 (17) mars, dans l'appartement du Grand Maréchal à la Cour, depuis 8 heures du soir jusqu'à 9 heures 3/4, je me suis entretenu avec le personnage intéressant dont il est question dans le numéro précédent. Je lui ai parlé à cœur ouvert de la guerre qui se prépare. Il se croit sûr que l'Empereur sera battu d'abord, mais

qu'il tiendra ferme. La première persuasion est dangereuse, et je voudrais que l'Empereur se tînt moins sûr d'être battu. J'ai dit à la personne que l'unique faiblesse à craindre dans cette occasion est celle qui résulte de la force qui présidera à cette guerre, et c'est sur quoi nous dissertâmes longuement. La guerre en Europe était devenue de nos jours un véritable duel entre deux gentilshommes, et la douceur remarquable qu'elle avait acquise était due à l'action de la souveraineté qui elle-même est la plus douce qu'on ait jamais vue dans le monde. Il y a cependant deux grandes observations à faire : 1° Il y a une antipathie naturelle entre les gens de Cour et les gens de guerre, peut-être plus forte que celle qui avait lieu entre ceux-ci et les gens de robe. Cette dernière d'ailleurs s'exhale en épigrammes et ne fait que du bien. Il n'en est pas de même de l'autre qui a causé de très grands maux, et qui pourrait être mortelle dans un moment où la guerre est mortelle. L'homme de Cour est également respectable et nécessaire, mais à sa place, comme le prêtre dans l'église ; mais sur le champ de bataille (j'entends comme chef), j'aimerais à peu près autant voir un évêque à la tête d'une contredanse. L'histoire est décisive sur ce point : jamais les gens de Cour n'ont réussi à la guerre. 2° L'intrigue pourrait être appelée l'*ombre de la puissance* : jamais elle ne l'abandonne. Au moment où le Souverain arrivera dans le camp, les généraux s'occuperont de lui beaucoup plus que de l'ennemi ; on se disputera sa faveur ou l'on craindra pour sa personne. Les avis se choqueront : personne n'osera contredire les siens, etc., etc. Dans les

temps ordinaires, ce n'est rien, vu que dans nos guerres il ne s'agissait jamais du salut. Aujourd'hui, c'est tout différent : il y a tout à craindre. L'unité militaire nécessaire aux grands succès se trouvera brisée ou son action retardée. De l'autre côté, cette unité existera dans toute sa force, car un usurpateur ne peut être tel que par une immense force d'esprit, capable d'étouffer les intrigues et de faire marcher toutes les volontés ensemble. La partie ne me semble donc pas égale. Je ne présente que la substance de notre conversation, qui fut longue et détaillée. Je trouvai avec plaisir l'occasion d'approfondir cette question avec un homme distingué qui connaît à fond la Cour et l'Empereur, et qui est d'ailleurs particulièrement attaché à la personne du Souverain. — Voici comment il défend les mesures actuelles. Il n'y a point en Russie de général capable de mettre dans sa tête l'immense armée qui est sur le point d'agir ; il n'y en a même point qui en ait la prétention. L'Empereur au moins aura le poids de son nom ; il me parla au reste sur cette question avec beaucoup de philosophie : quant à cette raison que je viens de rapporter, elle est bonne pour l'excuse et pour la consolation, en cas de malheur, mais elle ne vaut rien pour l'espérance. Nous parlâmes ensuite de l'objet principal de mon dernier numéro. Je lui dis : « Sire, observez, je vous en supplie, une chose très essentielle. Je ne copierai sans aucun doute aucune pièce : je l'ai promis même spontanément ; mais, pour le fond des choses, je ne puis vous promettre aucun secret envers le Roi mon Maître, autrement je ne serais plus son Ministre, je serais le vôtre. Si donc V. M. I.

venait à m'employer à quelque chose qu'Elle voulût tenir secrète, sans exception, je lui deviendrais suspect, car jamais je n'aurai ni ne puis avoir de secret pour le Roi de Sardaigne. » Il me répondit : « Jamais je ne vous demanderai rien qui puisse blesser le plus légèrement votre délicatesse. » Cela dit, tout est dit. S. M. I. est avertie et je demeure libre. Depuis, avec le Grand Maréchal, je lui exposais une de mes craintes (j'en ai plus d'une), celle d'avoir l'air de faire la besogne du Chancelier et par conséquent de lui déplaire. Il me dit : « Cet homme devrait être à vos genoux. » Je me mis à rire. Je ne voyais pas trop comment un tel homme pouvait être à mes genoux. Le Grand Maréchal me dit : « C'est que son œuvre, qu'il n'est pas en état de faire, sera faite par un homme qui ne peut le supplanter. » — *O altitudo !* — Je lui dis : « Je me prosterne devant cette raison ; je ne l'aurais pas imaginée en mille ans. » Le 17 (v. s.), j'ai vu le Chancelier qui m'a reçu à merveille ; nous avons toujours été sur le pied d'un accord parfait. Il m'a dit les choses les plus obligeantes ; puis il m'ajouta : « J'ai souvent parlé à l'Empereur du projet de vous *acquérir* (expression très inexacte et que je répète seulement pour être vrai) ; mais toujours il m'a répondu : *Il ne voudra pas.* » — S. M. I., lui répondis-je, a parfaitement rendu mes sentiments, et jamais je n'en aurai d'autres. — Oh ! me dit le Chancelier, cela s'entend par toutes les manières convenables, c'est-à-dire en vous demandant à S. M. le Roi de Sardaigne. — Au contraire, Monsieur le Comte, c'est justement ce qu'il ne faut pas faire, et ce qui ne se fera jamais de mon gré.

Je n'imagine seulement pas qu'un Prince pût proposer à un autre de lui céder un sujet, sans la demande ou au moins sans le consentement de ce dernier. — Cependant comme il faut être *omnia tuta timens*, je saisis cette occasion de protester solennellement contre tout mot dans ce sens qui pourrait parvenir à S. M., mot qui se trouverait dit non seulement contre mon consentement, mais contre ma conscience. Je ne crois pas même inutile d'ajouter ceci : Si j'étais ce qu'on appelle un enfant gâté, en représentant à S. M. que je lui suis inutile, et lui demandant la permission de suivre d'autres drapeaux, je ne serais qu'un drôle ordinaire, tel que l'univers en est plein. Mais ayant été traité d'une manière qui n'est suivant ma façon de penser et de sentir (la seule dont il s'agisse ici) qu'un supplice sans fin et sans remède, puisque la bonté de S. M. ne s'en doute seulement pas, je me croirais le plus vil et le plus infâme des hommes, si, pour aucune tentation quelconque, je pouvais seulement songer à quitter son service. Tout ceci est dit avec la clause, tant de fois répétée, que S. M. demeure non seulement libre souverainement (ce qui va sans dire), mais souverainement libre à mon égard et à mon propre jugement, que je me crois seul obligé, que je ne m'attribue aucun mérite quelconque, du moins aucun mérite qui n'ait été plus que payé, et qu'au moindre signal je suis prêt à me retirer, avec tristesse certainement, mais sans plainte, et surtout sans récompense quelconque, condition *sine qua non* de ma retraite. Ma protestation est pure, puisque je ne sais nullement ce que S. M. I. ferait pour moi, et que j'ai déjà eu lieu

d'admirer de près l'effet de plusieurs protestations Russes. D'ailleurs j'ai fait cette protestation à des époques où elle pouvait me conduire aisément à avoir faim : ainsi S. M. ne me prendra pas pour un charlatan.

Je ne cache pas l'extrême plaisir que j'ai de voir ma famille. Cette séparation commençait à devenir indécente et par conséquent insupportable. Quelques personnes même ont cru ou soupçonné que je me passais volontiers de ces Dames, en quoi elles me connaissaient fort bien. Je me suis donc jeté dans la première porte honorable qui s'est ouverte devant moi ; mais tout n'est pas plaisir dans cette affaire et je vois bien le danger, Si la barque chavirait, si le vent changeait, si..., etc., etc. Une seule chose me tranquillise, c'est que je n'ai point recherché cette faveur. Je n'ai jamais fait un pas vers elle, c'est elle qui est venue me chercher, je n'y ai pas seulement songé. Je crois pouvoir me livrer en paix à cette force secrète qui m'a privé de toute finesse et de toute habileté dans les affaires de la vie, mais qui m'en a consolé en me conduisant elle-même par la main, et par des chemins où des hommes plus habiles que moi se seraient cassé le cou mille fois.

Je serai à Polock le 1er mai (13, n. s.) A cette même époque un Feld-Jager de la Cour, parlant français, arrivera à Vienne chez le Comte de Stackelberg, Ministre de l'Empereur, pour y attendre ma famille qu'il accompagnera jusqu'à Polock, comme je crois l'avoir dit. Aucun bienfait de S. M. I. n'est plus important pour moi et plus délicat que celui-là ; car, ne pouvant sortir moi-même, et mon fils ainsi que mon frère étant à la guerre,

que seraient devenues ces pauvres Dames, et à quel saint les aurais-je recommandées à travers un pays et des langues inconnus ? Le Feld-Jager sera déguisé sous un habit bourgeois, à ce que m'a dit le Grand Maréchal, afin que d'autres Ministres ne puissent pas avoir une prétention de ce genre ; mais il sera sûrement reconnu, et je pense que cette faveur fera une certaine sensation à Vienne. Si l'on n'y fait aucune attention, tant mieux. J'ai mandé à ma femme de passer vite, de se montrer peu, et surtout de ne pas se faire présenter. Le Ministre de S. M. près cette Cour doit faire très peu parler de lui dans ce moment à Vienne, et il ne faut pas surtout gêner la Cour, qui me paraît absolument aux fers, comme je le crois par plusieurs indices.

332

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 10 avril 1812.

Si chacun de vos numéros n'est pas payé par un des miens, ce ne sera jamais ma faute, mon cher Rodolphe ; car je suis très exact, et il ne m'en coûte pas pour l'être, comme vous savez. Tout ce qui peut vous arriver de plus fâcheux dans ce genre, c'est de recevoir des billets lorsque vous attendez des lettres. Aujourd'hui, par exemple, je serai par force très laconique, car j'ai vingt pages au moins à écrire : *Nella gran città che signo-*

reggia il mediterraneo, sans comprendre les billets du matin qui vont leur train. Mais, s'il plaît à Dieu, j'aurai bientôt deux Ministres d'Etat au département des billets ; je veux les installer sans le moindre retard. — Je suis bien aise, en attendant, que mes lettres vous amusent autant qu'une bataille. — C'est beaucoup ; je n'ai rien à dire contre cette comparaison : quant à moi, cependant, il faut que j'en cherche quelque autre quand je voudrai exprimer le même plaisir. Ne croyez jamais que je ne vous écris pas, mais seulement que mes lettres ne vous parviennent pas, ce qui est possible. Ecrivez vous-même à votre aise, quand vous pouvez, et même quand vous voulez, toujours pour vous obéir, jamais pour m'obéir. Adieu, cher enfant. Aujourd'hui rien de plus : *Jubeo te valere plurimum.* J'espère que vous n'ignorez pas vos devoirs sur l'article de l'obéissance. Revenez, mon cher enfant, revenez bien portant, et toutes mes plaies seront fermées.

333

A M. le Chevalier de Rossi.

9 (21) avril 1812.

Monsieur le Chevalier,

Mon frère tenait la plume pour vous remercier des lettres patentes que vous avez eu la bonté de m'adresser

pour lui, lorsqu'un départ précipité plus qu'il ne le croyait l'a privé du plaisir de remplir une foule de devoirs. Il a été bien sensible à vos bons offices sur ce sujet, et je me suis chargé, au moment même de son départ, de vous transmettre ses remerciements. Voulez-vous bien aussi mettre sa reconnaissance aux pieds de Sa Majesté ?

Il n'a pu se marier avant de partir, ce qui nous a extrêmement fâché. A cela point de remède jusqu'au retour, qui aura lieu Dieu sait quand.

— En réfléchissant sur certaines choses, vous direz souvent : *Qu'est-ce qui lui manque ?* — Il me manque, Monsieur le Chevalier, de pouvoir me défaire des préjugés de naissance qui tiennent aux langues, préjugés qui vous donnent des accès de véritable rage en certaines occasions où d'autres hommes pourraient fort bien éclater de rire. Je ne les blâme pas, pourvu qu'ils me traitent de même.

Il ne me reste, Monsieur le Chevalier, qu'à vous embrasser de tout mon cœur.

334

Au Même.

9 (21) avril 1812.

Le 17 (29) mars, à sept heures du soir, le grand et tout-puissant Speransky, Secrétaire Général de l'Empire, et dans le fait premier Ministre, peut-être même

Ministre unique, se présenta chez l'Empereur et crut entrer de plain-pied comme à l'ordinaire. Quelqu'un qui était là lui dit : *Monsieur, vous ne pouvez pas entrer, il faut vous faire annoncer.* Speransky montra, dit-on, beaucoup d'étonnement. On l'annonça, il entra. Le prince Alexandre Galitzin, Ministre des cultes, était aussi venu pour faire son rapport; huit heures sonnent, neuf, dix; Speransky ne sortait point; le Prince ne savait comment expliquer cette longue séance. Vers les onze heures enfin, il sortit. Le Prince, qui ne se doutait de rien, lui cria de la cheminée où il était, au moment même où l'on ouvrait la porte de l'Empereur : « *Ah! M. Speransky, combien vous m'avez fait attendre aujourd'hui!* » Il ne répondit rien. Le Prince s'approcha et vit qu'il était agité et hors de lui, au point qu'il fut obligé de l'aider à mettre ses papiers dans son portefeuille. Speransky s'approcha ensuite d'une glace, se remit, s'essuya les yeux qui étaient mouillés ; il prit ensuite la main du Prince et lui dit : « *Adieu, Prince!* » avec un ton qui voulait dire *pour toujours!* Il descendit librement et fit arrêter chez Magnesky, premier officier de sa Chancellerie, son bras droit et son ami intime : on lui dit qu'il venait d'être enlevé et que tout était cacheté chez lui. — Quoi! déjà, dit Speransky. — Et il se fit conduire chez lui. Il y trouva le général Balachoff, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg et Ministre de la police générale de l'Empire, déjà occupé à saisir et à cacheter tous les papiers, et qui déjà avait envoyé de là un paquet cacheté à l'Empereur, pendant le terrible tête-à-tête. Le scellement dura jusqu'à trois heures du

matin. Une kibitka (voiture de voyage simple, robuste, à l'usage de la jeunesse et des gens économes) l'attendait à sa porte ; il y monta avec un officier de police, et fouette cocher pour Nijni-Novogorod, beau Gouvernement sur le Volga, à 250 lieues (plus ou moins) au sud-est de la capitale, où Speransky a des terres et dont le Gouverneur est ou était son ami. On l'a rencontré en chemin, ayant sur son habit les deux plaques de Sainte-Anne et de Saint-Alexandre Newsky. Son grade de Conseiller privé et ses appointements paraissent subsister; il est veuf d'une demoiselle Stevens qui lui a laissé une fille, et sa belle-mère demeurait aussi chez lui. L'Empereur les a fait assurer de sa bienveillance et de sa protection, leur a permis de suivre l'exilé et leur a fait même remettre une somme de 6,000 roubles, à ce qu'on dit, pour leur voyage. Le même traitement a eu lieu pour Mme Magnesky, et même l'Empereur lui a fait remettre une voiture de 2,000 roubles.

Le matin même, il n'y eut qu'un cri dans toute la ville, je ne dis pas de *lèse-majesté*, car on ne sait ici ce que c'est que cela, et partout où ne règnent pas les vrais principes, il ne peut y avoir que des crimes de *lèse-empire* ou de *tue-puissance;* mais il n'y eut qu'un cri de trahison, de secrets révélés, etc., etc. Enfin, je ne sais ce qu'on n'a pas dit. Malgré le secret du tête-à-tête, certaines choses ont transpiré ; je crois savoir sûrement que l'Empereur a montré des papiers terribles à Speransky ; qu'il lui a dit : « *Parlez clair, point de sophismes, je désire que vous puissiez vous défendre;* qu'ensuite il lui a donné le choix d'être jugé ou de

s'exiler volontairement où il voudrait, et que Speransky a accepté le parti le plus prudent, ce qui est une confession expresse. Tout l'Empire va retentir de cette aventure; à deux cents verstes d'ici, on a déjà dit qu'il y avait eu quarante personnes knoutées : mais ceux mêmes qui le méritaient ne l'ont pas été. On se perd en conjectures : à quoi s'en tenir dans un pays où la procédure criminelle n'est pas née et n'est encore tout simplement qu'une branche de la police ? Un très mauvais sujet étranger disait un jour devant moi et d'autres : « Bientôt nous saurons à quoi nous en tenir, car si l'Empereur ne fait pas juger Speransky, *le tout n'est qu'un tripot de Cour.* » Voilà le genre de soupçons et d'impertinences que produit l'oubli des règles. Un pays où l'instruction d'un crime de haute trahison est commencée par un gouverneur militaire et se termine dans un tête-à-tête entre le Souverain et le coupable, me paraît plus éloigné de la véritable civilisation que celui des Iroquois. L'Empereur a été suffisamment averti par l'expérience étrangère du danger des systèmes modernes et de la philosophie germanique : Speransky et Magnesky en étaient pénétrés, mais dans un genre différent. Le premier était mauvais politiquement, novateur, *constituant* jusque dans la moelle des os, et grand ennemi de toute distinction héréditaire ; le conseil d'Etat, calqué à la vitre sur celui de France, était son ouvrage, et toute cette belle Constitution projetée, dont j'ai eu l'honneur de rendre un compte détaillé à Sa Majesté, était aussi de son invention ; mais l'Empereur quoique porté à ces sortes de nouveautés, sentit cepen-

dant trembler sa main, et ne voulut pas signer. *Inde iræ !* Speransky voulait lui forcer la main, se faire un parti dans l'Etat, etc. ; je crois que, dans plusieurs écrits, il aura très résolûment parlé de l'Empereur. Voilà, si je ne me trompe, l'espèce de son crime (peccadille, comme vous le voyez !) Mais de savoir ensuite si, pour parvenir à ses fins, il avait réellement des correspondances avec Paris, c'est ce que je croirai lorsque l'Empereur ou ses tribunaux auront parlé. J'ose penser cependant que le crime, restreint même comme je le disais tout à l'heure, est d'un genre qui se refuse absolument à la grâce.

Magnesky est un illuminé dans toute la force du terme, et j'ai de bonnes raisons pour le croire capable de tout ; cependant il paraît difficile qu'il soit *plus* et *autrement* coupable que son chef. La chute de Speransky a plu généralement à la noblesse qu'il ne pouvait souffrir, et même à la masse du peuple, à cause des nouveaux impôts qu'on met à sa charge et qui sont terribles. On demande assez généralement : Qu'est-ce donc que cet homme voulait ? Il était Conseiller privé, Secrétaire de l'Empire, Chevalier de Saint-Alexandre, premier Ministre par le fait, confident de l'Empereur chez qui et avec qui il dînait quand il voulait, etc. Ceux qui font ces questions ignorent absolument le caractère de cet esprit moderne qui travaille l'Europe dans ce moment. Tant qu'il y aura une église et un trône debout, rien ne pourra le satisfaire. Avec une habileté véritablement satanique, il s'est servi des Souverains mêmes pour les égorger, et je pourrais en quelques li-

gnes vous tracer le tableau actuel de l'Europe avec une épouvantable vérité ; mais à quoi cela servirait-il ? Dieu veuille que cet Empire échappe au sort qui le menace. Il représente les Parthes du temps des Romains. Ailleurs il n'y a plus d'équilibre (j'entends sur le continent) ; s'il tombe, on ose à peine réfléchir à l'état des choses. Ceci me conduit à vous parler de la guerre, et d'une situation générale qui doit faire trembler tout homme qui pense.

Depuis les temps des anciennes émigrations, on n'a pas vu 500,000 hommes armés s'avancer de part et d'autre pour s'égorger. La Russie a 600,000 hommes actifs sous les armes ; la France ne voudra pas demeurer en arrière. Vous le voyez, Monsieur le Chevalier, par la levée des gardes nationales, qui fournira 100,000 hommes de plus à l'armée et mettra la France entière en pleurs. Quel épouvantable effort de part et d'autre ! Voici la distribution des forces de la Russie.

En première ligne, aux frontières de la Russie, se trouve l'armée commandée par le Ministre de la guerre, le général Barclay de Tolly. Là sera l'Empereur ; elle est de dix divisions qui forment cinq Corps. La seconde armée est commandée par le prince Bagration ; elle est de quatre divisions formant quatre Corps aux frontières du duché de Varsovie. Il y a une armée d'observation qui est commandée par le général Tormassof ; elle consiste en huit divisions qui sont derrière la Galicie. Deux armées de six divisions chacune sont destinées à former la réserve, l'une de l'armée du général Barclay de Tolly, et l'autre de celle du Prince Bagration. En troisième

ligne, il y a deux Corps formés par les 120,000 recrues de la nouvelle armée, et qui seront augmentés de la nouvelle recrue de 2 hommes sur 500 qui vient d'être ordonnée et fournira environ 90,000 hommes. Ceux-ci sont destinés à compléter, selon le besoin, les armées combattantes.

Il faut compter pour chaque division 13,000 hommes bien complets, y compris l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie pesante, légère et volante, et les Cosaques. Le tout forme donc le total énorme de 640,000 hommes.

On ne compte pas dans ces armées les Cosaques non enrégimentés et les autres peuplades qu'on a fait avancer.

Avec l'Empereur, partent M. le Baron d'Arenfeldt, Suédois finlandais qui a passé au service de la Russie depuis la conquête de la Finlande et qui est à présent en grande faveur, et le marquis Paulucci, qui est revenu de Géorgie pour occuper le magnifique poste de Quartier-maître général de l'armée de l'Empereur.

Le premier est venu chez moi de la part de l'Empereur me demander ce que je pensais du deuxième. J'ai répondu directement, et par écrit. L'Empereur a eu la délicatesse de n'employer aucun Français (de *fait* ou de *droit*) sans s'être informé directement ou indirectement si cette guerre ne lui causait aucune peine. Le Grand-Duc Constantin, trouvant mon fils à la Cour, lui fit la question. — *Monseigneur, qu'est-ce que cela fait? Tout officier est fait pour être fusillé ; qu'on le soit sur le champ de bataille ou sur une place publique, qu'importe? Il n'y a que les petits esprits qui fassent attention à ces différences.* Le Grand-Duc le serra par le milieu du corps en

lui disant: *Chut! Chut!* Et lui montra le Ministre de France. Tout cela est fort bien dit, mais je ne vis plus. Outre les Généraux en chef attachés au quartier général, il y a aussi de simples adjudants de Sa Majesté Impériale et d'autres officiers. Mon frère est du nombre. Il était attaché à l'armée du Prince Bagration. Lorsque le Prince Wolkonsky lui lut les noms des officiers de l'Etat général, l'Empereur dit, lorsqu'on vint à mon frère: « *Celui-là part avec nous.* » C'est tout ce qu'on en sait, car il n'est pas nommé adjudant. Il est parti le 11 de ce mois (n. s.). Mon fils l'avait précédé le 29 mars précédent (n. s.). Saint-Pétersbourg est désert. En ce temps-là, malheur aux femmes, aux pères et mères, etc. Qui ne frémirait au moment de la dernière lutte? L'année 1812 s'appelera problablement, à plus juste titre que l'année 1666, *annus mirabilis*.

Au milieu des préparatifs immenses qui se font de part et d'autre, c'est un étrange spectacle que celui des deux Ambassadeurs, tranquilles à Paris et à Saint-Pétersbourg, comblés de caresses et faisant des illuminations.

Samedi passé, 30 mars (11 avril), celui de la France a dîné encore avec l'Empereur *pour la dernière fois, parce qu'il part.* Cela se dit sans façon. Lauriston parle déjà de sa maison de campagne pour le mois prochain, et comme il joue la comédie sans être fin, il dit, l'autre jour, *qu'il en voulait acheter une.* Dans aucun papier public de France, on ne dit un mot de la guerre avec la Russie, ni une parole contre cette puissance. C'est que Napoléon n'est pas prêt; dès qu'il le sera, il commen-

cera avec un fracas extraordinaire. Il vient de frapper un grand coup préparatoire par l'alliance offensive et défensive conclue avec l'Autriche et signée à Paris. Un certain dîner, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Sa Majesté, était la ridicule préface de ce lamentable livre. La Prusse venait d'être détruite sans retour ; l'Autriche suit. Une maison renversée par un tremblement de terre frappe les sens plus qu'une maison démolie à la main, quoique ce soit la même chose ; de faibles yeux y seront cependant trompés encore pendant quelque temps. — Je suis oppressé en voyant l'ensemble des choses. — Tout homme sensé doit excuser un Souverain qui refuse de dire : « *Je suis moins qu'un autre.* » Cependant il y a entre les Maisons souveraines la même coordination qu'entre les maisons nobles. Toutes sont nobles, mais plus ou moins ; les autres sont toutes souveraines, mais plus ou moins. Je n'entends parler que de cette dignité, de cette noblesse, de cette *majesté*, en un mot qui résulte de la Souveraineté ; car la Souveraineté elle-même, strictement dite, n'est susceptible ni de plus ni de moins. La chose, de part ni d'autre, ne dépend point de la richesse ni de la puissance ; car le Roi est plus noble que l'Empereur de Russie ; cependant ils ne sont pas tout à fait égaux sur la mappemonde. Si le chef de la sublime Maison d'Autriche, si le successeur de quarante-deux Empereurs n'a pas cru qu'il y avait quelqu'un de plus grand que lui, encore une fois, qui pourrait s'en étonner ? Rien n'était plus vrai cependant, et non seulement la Maison de France passait tout, mais par un de ces liens impérieux auxquels les hommes

n'entendent rien, de son sort dépendait celui de toutes les Maisons royales du continent. Mille fois dans ma vie j'ai songé à cette lettre d'un Pape à je ne sais quel Mérovingien du VIIe siècle : « *Vous qui êtes autant élevé au-dessus des autres Princes que ceux-ci sont élevés au-dessus des particuliers, etc.* » Alors cependant la France n'était pas ce qu'elle est. A quoi tient cette opinion constante? Ce n'est pas à la Maison régnante, puisque la France obéissait alors à une autre dynastie; le climat de France ne vaut pas mieux que celui d'Italie ou d'Espagne ; il n'y a ni plus de génie, ni plus de goût, ni plus de science qu'ailleurs ; il y a même plus de légèreté et de folie. Les Princes de cette Maison quoique infiniment respectables, comme les autres, n'ont cependant rien qui puisse humilier ceux-ci. A quoi donc tient cette suprématie? Il en est de même de la langue : il n'y a pas de petit grimaud de collège en Allemagne ou en Italie qui n'ait pas fait sa petite dissertation sur la *pauvreté de la langue française ;* c'est comme si l'on écrivait sur la faiblesse d'un levier qui arrache des chênes.

Cependant il n'est pas aisé de dire ce que c'est que cette supériorité; la puissance seule ne suffit pas pour expliquer la chose. Mais j'ai peur de disserter. J'en reviens à dire que la chute de la Maison de Bourbon est le plus terrible événement de l'histoire moderne, et que les Souverains eux-mêmes, je le dis avec le respect qui leur est dû, ne l'ont que très peu senti. Celui qui peut voir de sang-froid l'une des plus grandes et des plus respectables puissances du monde enveloppée dans le filet général est bien sot ou bien insensible. Il ne manquait

plus à l'Autriche que de servir d'instrument à l'asservissement général ; c'est ce qu'elle va faire, d'abord par les 30,000 hommes stipulés, et ensuite par tout le reste. Que fera l'Empereur de Russie contre l'Europe qu'on va lui jeter sur les bras ? Il y a deux espérances : la France, avant tout, si elle est mécontente, et l'Allemagne, si elle veut faire un demi-tour à droite et se souvenir d'elle-même. — Mais qu'attendre d'un pays systématiquement corrompu depuis quatre-vingts ou cent ans ? Le grand Empereur de Russie, comme vous savez, Monsieur le Chevalier, n'a pas été heureux jusqu'à présent, de manière qu'on ne saurait s'empêcher d'être inquiet. On m'annonce dans ce moment une nouvelle conférence secrète ; je n'oublierai rien, suivant mes forces, pour l'animer, pour lui ouvrir les yeux sur le moral de la guerre, sujet dont je me suis occupé avec quelque succès, du moins à ce qu'il me paraît, et que pour l'ordinaire on ne comprend pas trop.

La Suède marche fort bien, et, comme j'avais, je crois, l'honneur de vous le dire dans ma précédente dépêche, elle dégoûte de raisonner. L'Empereur envoya il y a quelque temps le Général Suchtelen, qui avait résidé longtemps à Stockholm, pour y porter ses dernières résolutions, et il lui ordonna de ne rien négliger pour traverser le golfe. Le vieux général s'est conduit en jeune homme ; arrivé aux îles d'Aland, il a trouvé que la glace commençait à céder, il a donc mis un bateau sur deux patins, et il s'est mis dedans avec son aide-de-camp et son portefeuille, et il s'est lancé dans ce bel équipage flottant ou glissant, suivant l'occasion ; il est arrivé heu-

reusement, tout le reste de sa suite ayant fait le tour par Tornéo. Son courrier est arrivé le 2 (14) de ce mois, apportant, je crois, la ratification de l'alliance : du moins on est d'accord sur tout. Le Prince Régent de Suède à répondu à l'Empereur qui lui offrait de l'aider dans la conquête de la Norvège : « Je la prendrai quand je voudrai (modeste, comme vous savez!) ; mais dans ce moment il faut frapper de grands coups, tomber sur le Danemark, marcher en Allemagne. » Cette diversion peut être infiniment utile. J'ai dit à l'Empereur : « Prenez garde, Sire ; maintenant que vous tenez Bernadotte dans vos mains, brouillez-le si bien avec... — Oh ! laissez-moi faire. » Il est certain que cet article est, sans contredit, ce que l'on devait désirer le plus ; mais, comme vous savez, Monsieur le Chevalier, les meilleurs raisonnements sont trompés à cette époque ; cependant, lorsqu'il a bien raisonné, l'homme est en règle : le reste est hors de lui et de sa sphère.

Pendant que je vous écris ceci, on me dit que M. de Saint-Julien nie l'alliance offensive et défensive. Je crois que c'est une forme diplomatique, car la nouvelle me paraît certaine. Observez la puissance funeste de cet *Antéchrist :* en tuant, il avilit toujours. Voilà la Maison Apostolique liguée avec lui pour l'extinction de l'ordre, de la civilisation et du culte. Cette idée m'assomme, et je désire ardemment, sans l'espérer beaucoup, qu'elle puisse échapper à ce comble de malheur.

J'ai tâché, Monsieur le Chevalier, de vous exposer aussi fidèlement qu'il m'a été possible l'état des choses dans ce moment terrible, et l'inconcevable bizarrerie qui

veut que le Ministre de Sa Majesté entre en ces grandes affaires dans les conseils les plus intimes. Je n'ai plus qu'une chose à vous dire : c'est sans ambition que j'obéis au désir de Sa Majesté Impériale, et le sentiment qui me détermine à ne pas refuser est la crainte de choquer l'Empereur. Ce sentiment est chez moi porté au comble ; car, encore une fois, en voyant ce qui pourrait arriver, je pâlis quelquefois, mais je crois que plusieurs hommes ont un *démon* comme Socrate. — Il faut le suivre.

Le Prince Koslowsky est arrivé et m'a remis tout ce que vous lui aviez confié à mon adresse. Je lui ai trouvé de la bonté, de l'esprit, des connaissances, surtout celle des faits politiques et des personnages diplomatiques, à un point qui n'est pas fort commun. Tout cela n'est pas la sagesse, comme je m'en suis aperçu d'abord, indépendamment même de mes lettres de Sardaigne. Je pense cependant, Monsieur le Chevalier, que vous pourriez fort bien avoir vu les défauts de la nation plutôt que ceux de l'individu. Il a parlé parfaitement de la Cour qu'il venait de quitter et s'est prêté fort bien à quelques projets sur le subside.

Malheureusement je ne puis plus voir (excepté en maison tierce) le Prince Koslowsky ; il avait dispense pour me voir et me recevoir ; maintenant tout est fini. Presque en arrivant il a été fait Chambellan, et peu de temps après chef d'expédition dans la Chancellerie du Comte de Romanzoff. Ce nom rend à peu près celui de nos *premiers officiers :* leur travail est distribué par région à cause de l'immensité de la correspondance ; l'un a la France, l'autre l'Asie, etc., et chacun dans sa classe

s'appelle *chef d'expédition*. M. Gervais avait la France : c'était un Russe d'origine française, il avait du talent et a joui à une certaine époque d'une assez grande influence ; ami particulier de Spéransky, il est tombé par contre-coup, mais sans flétrissure. Sa place a été donnée à Koslowsky avec 6,000 roubles d'appointement. Sauf respect, l'emploi et lui ne sont nullement faits l'un pour l'autre. J'avais oublié de vous dire qu'on a trouvé chez Spéransky tous les chiffres, même le chiffre particulier du Chancelier, une copie *en clair* de la correspondance de Paris, et un détail exact de ce qu'il y a de plus secret dans les Secrétaireries du Ministre de l'intérieur et de celui des finances. Beck, *chef du chiffre*, a donc été arrêté, mais il a montré les ordres de Spéransky et a dit qu'il avait cru obéir à des ordres légitimes. Cette raison n'est pas trop bonne en jugement, mais il y a encore ici trop peu de *jugement* pour qu'il y ait un *jugement*. Il aurait pu dire une meilleure raison ; du moins une autre raison : *Si j'avais refusé, Speransky m'aurait coupé le cou.* Toute cette affaire me paraît ne pouvoir faire qu'un très mauvais effet. Je voudrais qu'on eût toujours aussi bien parlé à Paris que dans ce moment où un *fameux* magistrat disait dans une *fameuse* circonstance : *La justice est la bienfaisance des Rois.* A Dieu ne plaise que je veuille gêner l'exercice légitime du droit sublime de grâce, mais il y a des crimes qui me paraissent s'y refuser entièrement ; la grâce d'un parricide, d'un régicide, etc., me paraît un pur scandale, et j'ai déjà entendu fort mal parler de cette bonté de l'Empereur.

Quelques soldats ont dit : « A quoi ne peut-on pas s'attendre de la part d'un popewitch (fils de prêtre) ! » L'abjection de cet Ordre est telle qu'un serf se croit au-dessus d'un popewitch, et il envoie ce titre comme une injure. Mais des paysans entièrement endoctrinés ont dit : *Ils ont perdu cet homme à la Cour, parce qu'il voulait nous rendre libres.* Il est fâcheux qu'une potence soit un meuble nécessaire d'administration publique : cependant rien n'est plus vrai.

Ma première lettre rendra compte du subside qui n'est point encore rentré.

J'oubliais de vous faire observer que le résultat de ces préparatifs immenses pourra fort bien être le repos, car les deux chefs s'effraieront mutuellement ; mais si cet accord avait lieu, ce serait au moyen de quelque autre accord diabolique. D'un côté on reconnaîtrait le titre d'*Empereur d'Occident*, avec tout ce qui s'ensuit, et de l'autre, qu'est-ce qui empêche ces deux Messieurs de se partager l'Europe ? Je ne crois pas du tout que l'Empereur de Russie ait la moindre volonté d'acquérir ; mais s'il ne peut éviter une guerre à mort sans acquérir, ni faire une paix sûre sans acquérir, je ne réponds de rien, et je ne puis me persuader que Napoléon ne lui fasse pas des propositions, après qu'il a vu que le projet de faire peur n'a pas réussi.

Il m'est impossible, Monsieur le Chevalier, de mettre de l'ordre dans mes dépêches écrites toujours sans brouillard et sans correction possible. Ainsi, il faut me pardonner les bâtons rompus.

L'alliance dont j'ai eu l'honneur de vous parler a été

signée à Paris, le 14 mars dernier, par M. le Prince de Schwarzenberg. Le lendemain, les deux parties contractantes ont fait parvenir le traité à Stockholm aux représentants des deux puissances près cette Cour, et toutes les deux l'ont requise, au nom de leurs commettants, d'*adhérer à cette alliance pour mettre un frein à l'ambition de la Russie, qui ne pourra résister à cette coalition.* En même temps les deux puissances lui offrent *la éva pour confins.*

Le 17 du même mois, une dépêche de la Cour de Vienne chargeait le Comte de Saint-Julien de mille belles choses pour celle de Saint-Pétersbourg.

La Suède (c'est-à-dire le nouveau Prince) a répondu par deux Notes superbes, dont la substance, quant à la déclaration des sentiments, se réduit à ceci : « *Si l'Empereur de Russie était armé contre les libertés de l'Europe, je m'armerais avec vous contre lui ; mais comme il ne combat au contraire que pour ses Etats et même pour sa capitale, je m'allie avec lui contre vous.*

Vous entendez, d'où vous êtes, Monsieur le Chevalier, le cri d'indignation qui s'est élevé ici, et celui qui sera parti de Londres ne fera pas moins d'impression sur vos oreilles. Voilà donc la fin des négociations ! Saint-Julien a les oreilles fort basses, et ose à peine parler. Je lui ai dit souvent : « *Monsieur le Comte, on vous fera faire tout ce qu'on voudra.* » Toujours il me répondit : « *Nous sommes trop forts pour qu'on puisse nous forcer.* » C'est l'emphase pannonienne que vous connaissez assez. Ce ministre est un peu léger, mais loyal, et c'est pour cette raison qu'il a été mis ici,

parce qu'un honnête homme est tout à la fois plus aisé à tromper et plus propre par conséquent à tromper les autres ; on voit clairement qu'il n'a été envoyé ici que pour amuser la Cour de Russie, et que celle-ci était peut-être moins trompée que lui. Repassez dans votre esprit, Monsieur le Chevalier, la conduite de cette puissance depuis le traité de Pilnitz jusqu'à celui de Paris, du 14 mars dernier. Sa Majesté, qui est la raison même, sentira assez qu'il n'y a aucune classe d'hommes qui ne soit exposée à certains préjugés relatifs à sa position particulière. Or, un préjugé qu'on rencontre assez souvent dans les plus hautes régions, c'est celui qui confond une *Maison* avec un *Cabinet*, quoique rien ne soit plus différent. Si ce préjugé n'est pas absolument étouffé, la raison ne peut se faire entendre. Toutes les *Maisons* sont également respectables et je suis à genoux devant elles, quelles que soient leurs dimensions ; mais quant aux *Cabinets*, c'est autre chose, je me réserve la liberté d'en juger sans la moindre gêne. Il y a douze ans environ que l'excellent Empereur François II ou Ier, disait à un sujet distingué de Sa Majesté : « *Comment a-t-on pu croire que je voulais m'approprier quelques possessions du roi de Sardaigne? Qui? moi?* — Certaines personnes auront pu rire avec irrévérence de cette phrase ; mais, pour moi, je ne suis pas si méchant, ni si impertinent, ni si injuste. Je crois à la bonne foi qui la prononçait comme je crois vous écrire ; mais c'est la *Maison* qui disait cela ; qu'est-ce que cela fait au *Cabinet*, qui est plus fort que la Maison, qui la mène et qui la flétrira même s'il y trouve son

profit ? C'est avec les Maisons qae subsistent les alliances, les parentés, les amitiés, la justice, la reconnaissance et la bonne foi. Les Cabinets n'ont ni foi, ni loi, ni honneur, ni délicatesse, ni parents, ni amis : rien n'empêche de les voir et de les juger tels qu'ils sont. Voyez le principe établi dès l'an 1789 et qui a tout mené par rapport à nous : *Le roi de Sardaigne, placé entre nous et la France, était invulnérable à cause de l'équilibre ; maintenant qu'il aurait horreur de s'allier avec une horde de régicides, il est à nous ; nous en ferons à notre plaisir.* — Autre principe non moins lumineux. — *Tout ce qu'on prend sur l'ennemi est à nous, même le bien de l'ami ; en conséquence ne défendons le Piémont qu'autant qu'il faut pour agacer les Français, puis nous le reprendrons sur eux.* — QUI ? MOI ?

Et lorsqu'un Ministre étranger de ma connaissance particulière et fort attaché à nos augustes Maîtres disait à M. Gherardini : « *Mais à quoi pensez-vous donc de défendre aussi mal ce pays !* » Le Ministre de famille répondait : — *Laissez, laissez les faire, mon cher ! Lorsqu'ils auront conquis, nous tomberons dessus et nous reprendrons tout* (pour nous).

Par une suite du même principe, on volait Bologne au Chef de la Chrétienté qui n'est en guerre avec personne et qui est véritablement le *Prince de la paix.* Mais Bologne avait été pris la veille par les Français, donc, etc. Cela saute aux yeux.

Et lorsque les Vénitiens écrivent à l'Archiduc : « *Monseigneur, B... s'est trop avancé, il est perdu si vous*

voulez : nous sommes derrière lui avec toutes les forces de l'Etat. Voulez-vous agir de concert ? L'Europe est sauvée. Ce Prince envoie la dépêche au Cabinet, et le Cabinet l'envoie à B..., en lui disant : « *Voilà ce qu'on projette contre vous ; voulez-vous partager avec nous la République ?* » Et l'on fait un Traité où l'on dit : « *La République Française consent que l'Empereur prenne Venise et son territoire* (art. 1er), *et l'Empereur consent que la République prenne le reste* (art. 2). *Pulito !*

Vous parlerai-je de l'épouvantable énigme du 23 mai 1794, chef-d'œuvre de politique délicate, de vues profondes et d'élégante clarté ? — QUI ? MOI ?

Et lorsqu'on demande à Sa Majesté, pour le loyer d'une prison en Toscane, Alexandrie et ses environs, avec des confins dont l'énonciation pouvait fort bien bien englober le Japon ?

Et lorsque Souvarof, debout encore à Augsbourg avec les restes de son armée disséminée mais invaincue, et son immense réputation, disait au *Cabinet :* « Voulez-vous replacer le roi de Sardaigne ? Voilà la dépêche de mon Maître qui non seulement me permet de m'arrêter, mais qui s'engage d'envoyer sur-le-champ une seconde armée. » — NON. — Est-ce la Maison ou le Cabinet qui prononçait si distinctement ce consciencieux monosyllabe ?

Et lorsqu'un plénipotentiaire français (tenez ceci pour aussi sûr que si vous l'aviez ouï) disait aux Conférences de Lunéville : « *Il faudra cependant penser à placer le roi de Sardaigne de quelque manière* », et qu'un

plénipotentiaire du *Cabinet* répondait. « *Et quelle nécessité qu'il y ait un roi de Sardaigne ?* » Dieu nous préserve de soupçonner que la Maison entre pour quelque chose dans cette pensée aimable. — QUI ? MOI ?

Je ne dis rien du grand Joseph II, car ceci deviendrait personnel et je ne permets point à la critique ni même à l'indignation de violer le respect.

Mais que dirons-nous du Pape dépouillé d'abord sur la terre ferme, puis amené à Venise par le *Cabinet apostolique*, sous le prétexte plausible de la plus auguste hospitalité, puis requis là de livrer ses Etats ; boudé ensuite et exclu des terres de l'Empire parce qu'il avait pris la liberté de se refuser à cette *proposition catholique ?*

Et que dirons-nous enfin de cette alliance signée à Paris contre l'unique puissance qui demeure debout sur le continent, c'est-à-dire contre l'unique espérance du monde, alliance méditée et conclue dans le plus profond silence, pendant que cette Cour était cajolée et trompée par un homme fait exprès, envoyé exprès, et trompé exprès.

N'est-ce pas, Monsieur le Chevalier, que ce petit tableau, quoique simple miniature, ne laisse pas que d'être joli ? Mais songez donc que tout cela n'est rien, que je ne vous cite que les *jeux* du Cabinet et que je n'ai pas entamé ses exploits. J'espère donc qu'après avoir établi solidement ma distinction fondamentale entre la *Maison* et le *Cabinet*, fondée sur les règles les plus pures de l'architecture, et après avoir protesté de mon sincère et

profond respect pour la Maison, Sa Majesté daignera ne point se fâcher, quelles que soient ses liaisons avec elle, si, lorsque je rencontre le Cabinet sur ma route, il m'arrive de lui donner quelques coups de ma plume pointue. — J'aurai soin de l'essuyer.

Et Sa Majesté sera moins surprise de ces petits accès de mauvaise humeur si Elle veut bien réfléchir que, dans la situation même des choses et malgré toutes les raisons de confiance qu'Elle peut avoir dans ce moment, le Cabinet sacrifierait sans balancer la dernière goutte du sang de Savoie pour pouvoir prendre une ville : après quoi la Maison dirait : « *Qui? moi?* » de la meilleure foi du monde. Cela paraît un paradoxe, et néanmoins rien n'est plus vrai. Je parle à charge et à décharge.

M. le Comte de Saint-Julien a bien senti le rôle que sa Cour lui a fait jouer dans cette circonstance ; mais il dit que ce rôle est honorable, et dans un sens il a raison. On s'exerce beaucoup sur le Prince de Schwarzenberg, et même on m'a dit dans la Légation autrichienne *qu'il avait pris sur lui en homme léger cette dépêche à Stockholm*. Je me suis mis à rire. « Je vais, m'a-t-on dit, vous en donner la preuve. » J'interrompis le raisonneur : « Vous allez me faire observer, lui dis-je, que M. le Prince de Schwarzenberg dit, dans cette dépêche suédoise, *suivant le traité que j'ai signé hier*, et qu'un Ministre ne s'avise pas de citer un traité qui n'est pas ratifié. — Précisément. — Eh bien ! Monsieur, précisément cela ne signifie qu'une chose, c'est que le Ministre avait dans ses instructions antérieures : *Dès*

que le traité sera signé, vous ferez telle démarche sans attendre la ratification ; car le Prince de Schwarzenberg sera tout ce que vous voudrez, mais il n'est pas fou.» Il y a encore un autre traité du mois de février que j'ignore encore. Celui dont je vous parle a été conclu avec tant de secret, que, le 30 mars, le Prince Kourakin l'ignorait parfaitement, car il a expédié en courrier un Chambellan (M. Divoff) qui n'a pas apporté un signe sur cet article. — Même ignorance à Vienne, quoique M. de Stackelberg allât tous les matins chez M. de Metternich en chapeau rond.

Aujourd'hui vers les onze heures du matin, l'Empereur part enfin pour l'armée ; il s'élance de l'église de Casan, où il va faire ses prières et assister à un court service destiné à cette sorte de circonstance. La foule est immense, et la cérémonie, toujours attendrissante, le sera aujourd'hui plus que jamais. — Quand il redescendra à la porte de cette même église, qu'aurons-nous vu ? — Ce doute oppresse, au pied de la lettre.

Hier nouvelle conférence avec l'Empereur, mais cette fois dans son Cabinet intérieur. Que ne donnerais-je pas pour pouvoir vous en rendre un compte circonstancié ! Mais le temps me manque absolument. Ces sortes de choses ne me troublent, ne m'agitent même d'aucune manière, tant je sens, tant je vois, tant je touche, pour ainsi dire, cette force cachée dont nous ne sommes tous que des instruments. Quelquefois je suis tenté de dire : « *Que vous plaît-il ?* » Et d'attendre la réponse Cette conversation pourrait cependant avoir de bien grandes

suites. En me congédiant, il m'a embrassé affectueusement. Que voulez-vous que je vous dise, Monsieur le Chevalier? Je crois que vous me dispensez de toute description et de toute réflexion. Comment ferais-je d'ailleurs? Je ne sais pas assez le français.

Il me dit en finissant: « Que pourrai-je faire pour vous auprès de votre Maître? — Rien du tout, Sire, à moins que, dans quelque relation future, vous ne jugiez à propos de lui répéter purement et simplement ce que j'ai eu l'honneur de vous dire fréquemment: que jamais je ne changerai de service tant que le mien lui conviendra. » *Et hic finis.*

Les balles de fer dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Votre Majesté assez longuement ont tout à coup été enveloppées d'un singulier mystère; on ne sait si on les cache ou si on a découvert quelque inconvénient imprévu, mais on n'en parle pas, et à grand peine j'en ai pu voir une. Peu importe à l'inventeur qui a fait sa fortune.

Je suis avec une haute considération, etc.

P. S. — M. le Prince Koslowsky m'a prié souvent et instamment de le mettre aux pieds de Leurs Majestés, de les assurer de sa reconnaissance sans bornes, de son dévouement parfait, etc.

335

† *A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.*

Saint-Pétersbourg, 20 avril (2 mai) 1814.

Monsieur,

Quand on écrit comme vous, il faut s'attendre à quelques lettres indiscrètes. Je ne sais si celle-ci vous paraîtra telle ; mais j'aime mieux courir le hasard de vous en écrire une de ce genre que de me refuser le plaisir de vous remercier de la mention honorable que vous avez bien voulu faire de moi dans votre excellent livre de la *Législation primitive* (t. I, Disc. prélim., p. 123). C'est un peu tard, sans doute, mais c'est aussi tôt que je l'ai pu ; car votre livre ne m'est point parvenu, et, du reste, je me doutais peu que celui que vous avez la bonté d'appeler *célèbre* fût seulement connu à Paris. Je l'avais parfaitement oublié ; mais vous me l'avez rappelé, et, sur votre parole, je suis capable de le relire. J'ai fait connaissance avec vous, Monsieur, dans les journaux ; rien n'empêche même que je ne vous cite la phrase qui commença *ad invaghirmi* de votre personne et de votre manière. C'est un charmant coup de sangle donné en passant à Montesquieu (*comme l'a dit plaisamment dans l'Esprit des Lois l'auteur des Lettres*

Persanes). Je n'ai rien lu de plus exquis, et certainement cette phrase ne peut être oubliée que par un sot. J'ai lu depuis, votre *Divorce* et votre *Législation*, qui m'ont donné la plus haute idée de vos talents et de votre caractère. Je m'arrête, Monsieur, ne voulant point vous enfumer d'un encens inconnu, ni me permettre de jaser dans une première lettre. Que ne puis-je, Monsieur, vous consulter sur une entreprise considérable dont quelques parcelles seulement, arrachées de la masse par les circonstances, vous sont parvenues sous le titre de *Considérations sur la France!* Que j'aimerais vous entendre sur de singuliers chapitres! Malheureusement je ne dois, suivant les apparences, jamais vous connaître. Agréez au moins que je ne vous laisse point ignorer l'impression que vos écrits ont faite sur moi. Si vous avez la bonté de trouver le plus léger plaisir à écrire mon nom dans vos tablettes, parmi ceux des personnes qui vous honorent le plus, je serai, de mon côté, extrêmement flatté si vous me donnez un jour la permission de croire que j'ai pu vous intéresser.

Je suis, avec la plus haute considération, Monsieur,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

Le Comte DE MAISTRE,

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi de Sardaigne, près S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

336

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 27 avril (9 mai) 1812.

Monsieur le Chevalier,

En fermant mon dernier paquet, je vous fis part d'une conversation que j'avais eue avec M. de R..... (1) et que *sa liaison intime* avec l'Empereur rend plus particulièrement intéressante, mais je n'avais plus le temps d'entrer dans aucun détail. Aujourd'hui j'esquisserai rapidement cette conversation qui eut lieu, comme je crois vous l'avoir dit, le lundi 8 (20) avril.

— *Que pensez-vous des Jésuites ?*

— Nul doute sur ce point. Non seulement je les crois utiles, mais nécessaires à cette époque, car vous avez dans ce pays, comme ailleurs, une grande secte à combattre ; or une secte ne peut être combattue avantageusement que par un corps. Tout individu est trop faible, et le véritable ennemi de l'exécrable illuminé, c'est le Jésuite. Ceux qui possèdent l'antidote seraient bien aveugles s'ils le rejetaient pendant que le poison coule à

(1) L'Empereur de Russie.

flots autour d'eux. Toutes les accusations vagues d'intrigues politiques ne signifient rien. Elles ne sont mises en avant que par des gens qui ne savent pas gouverner ou qui ne veulent pas qu'on gouverne. Je m'en fie à Frédéric II : « *Ce n'est pas le père Le Tellier qui avait tort, c'est Louis XIV ; j'aurais bien su me servir des Jésuites et les empêcher de cabaler.* » Je veux croire, sans examiner jusqu'à quel point, que les Jésuites ont eu quelques-uns des défauts qui tiennent aux grands succès ; mais qui s'arrête devant les inconvénients ne doit pas se mêler de gouverner, car il n'y a rien dans le monde qui n'ait des inconvénients, à commencer par la Souveraineté même, que sûrement vous ne voudriez pas supprimer, ni moi non plus. Les conjurés ont dit leur secret, puisqu'ils ont prononcé à Paris très solennellement que *la Révolution était impossible tant que les Jésuites subsisteraient*. Ils ont dit aux Princes : « *Les Jésuites sont une puissance* », et les Princes sont tombés malheureusement dans ce piège. Mais le fait est que sans *puissance* dans l'Etat, sans corps, sans société, sans institutions fortes, bien organisées, et sans esprit de corps, le Souverain ne peut pas gouverner, puisqu'il n'a qu'une tête et deux bras. Il se tuera de peine et de travail, il se mêlera de tout, il aura à peine le temps de dormir, et tout ira mal. Pour le soutien, pour l'avancement, pour la défense de la religion, pour l'éducation chrétienne et scientifique de la jeunesse, il faut un corps, et je n'en connais pas de meilleur que celui-là. N'est-ce pas la génération de vipères, formée depuis qu'on leur a ôté l'enseignement, qui a perdu la Souveraineté européenne.

Les conjurés l'ont poignardée en se moquant d'elle, après lui avoir persuadé de jeter elle-même sa cuirasse : je ne connais rien de si déplorable.

— *Il faut que vous sachiez que dernièrement...*

— Je sais, Monsieur, ce que vous m'allez dire. Dernièrement un certain personnage étant chez le Général Balachoff, Ministre de la police, se mit à faire les éloges des Jésuites, et dit entre autres choses : « On pourrait en tirer un grand parti, car l'un d'eux est venu me proposer d'empoisonner Bonaparte. » Je sais de plus que ce rapport parvenu à Sa Majesté Impériale, l'a fort troublée, et je sais ce qu'Elle a fait pour savoir si ces Messieurs en effet, etc. Mais je vous le demande, Monsieur, comment ne vit-on pas du premier coup d'œil, et indépendamment de toute considération, que tout homme qui vient dire qu'on lui a dit une telle chose, est par cela même digne de la corde, s'il ne sait pas nommer la personne (et c'est ici le cas)? D'ailleurs le personnage en question étant Magnesky, déclaré quelques jours plus tard coupable de haute trahison, vous voyez, Monsieur, par quels scélérats les Jésuites sont haïs, et quelles manœuvres exécrables sont employées contre eux.

— *Croyez-vous qu'ils fussent disposés à travailler sur l'opinion, en Pologne, dans le bon sens ?*

— Ils y sont très disposés, et ils s'y emploieront de toutes leurs forces ; je vais d'abord les voir sur les lieux et je les échaufferai de toutes mes forces, mais je crois inutilement. Leur enseignement est l'enseignement catholique (sur le point que vous avez en vue) : le soleil est moins connu.

— *Quels présages faites-vous sur la guerre ?*

— L'Empereur n'a qu'une chose à craindre, c'est la faiblesse qui naît de la puissance même. Il amènera à l'armée une Cour, c'est-à-dire l'intrigue, les passions et la multiplicité des pouvoirs. Un usurpateur ne peut être tel qu'en vertu d'une volonté de fer et d'une force d'esprit qui tient du miracle. Il étouffe donc les factions et force toutes les volontés à marcher ensemble. Il a d'ailleurs, pour réussir, deux moyens qui manquent à l'Empereur : il sait faire disparaître les millions et les hommes. (Il se mit à rire.)

Plusieurs Princes ont vu ou pourraient voir dans le désavantage qu'ils ont contre un usurpateur une preuve de leur infériorité. Il n'y aurait pas d'idée plus fausse et plus funeste. Je me rappelle avoir eu l'honneur de dire au Roi, mon Maître : *L'or ne peut couper le fer ; est-ce parce qu'il vaut moins ? Au contraire, c'est parce qu'il vaut plus.*

M. de R..... me fit l'honneur de m'interrompre pour s'écrier : « *Ah ! que cela est bien dit !* »

— Il n'y a au moins rien de si vrai ; nul homme ne peut tout, et il n'y a point de grandeur, point de dignité qui n'entraîne quelque inconvénient. L'Empereur ne saurait donc dissimuler les désavantages qu'il a sous ce rapport.

— *Quelles précautions croiriez-vous qu'on dût prendre pour rétablir l'équilibre ?*

— Si j'avais l'honneur de conseiller ce grand Prince, j'oserais lui conseiller de se rapprocher un peu des formes dures et expéditives de l'ennemi, autant que la chose

est possible sans altérer entièrement celles de son excellent gouvernement. Il faudrait malheureusement punir plus souvent et plus sévèrement. Il faudrait récompenser aussi plus souvent et d'une façon plus lumineuse. Il faudrait dans les opérations militaires éviter les délibérations et surtout les conseils de guerre. *Qui assemble les hommes les émeut*, disait le Cardinal de Retz, et qui les émeut allume les passions et éteint la sagesse. Deux *puissances* de ce monde ont le droit de contredire sans choquer : la Beauté et la Souveraineté.—Il se prit encore à rire. — Lorsque ces deux puissances contredisent, cela veut dire seulement *il me semble que j'ai raison ;* entre deux particuliers, cela veut dire *il me semble que vous avez tort*. Assemblez les hommes, tout de suite ils se disputeront ; des passions plus sourdes mais non moins dangereuses que l'orgueil s'en mêleront. Il me semble que Sa Majesté Impériale ferait à merveille de consulter ses bonnes têtes, mais à part ; ou, s'il est nécessaire de les rassembler ou de les consulter, qu'Elle leur donne seulement voix consultative, et Elle se décidera ensuite Elle-même avec un seul homme qu'Elle jugera digne de sa confiance, et qu'Elle soutiendra toujours *quand même il aurait tort*. C'est là le grand précepte : s'il arrive qu'il se trompe, c'est à lui seul de se corriger. Ceci n'est un paradoxe qu'en apparence. Il y a bien d'autres précautions à prendre, mais celle qui doit précéder toutes les autres, c'est de travailler en France à côté de *lui ;* il faut flatter les Français, *surtout les nobles*, en agissant de telle et telle manière que j'expliquerai et ne cessant pas un instant de leur présenter un Prince.

— *Et si l'on en venait là, qui croiriez-vous que l'on pourrait proposer?*

— Comment un Souverain héréditaire pourrait-il douter?

Ceci, Monsieur le Chevalier, est à la fois éminemment plaisant et éminemment triste; le côté plaisant n'a pas besoin d'explication. Quant au côté triste, il faut remarquer que les opinions générales dans ces sortes de cas sont quelquefois des erreurs, mais quelquefois aussi elles expriment un acte de la volonté divine qui a dit: *C'est fait.* C'est ainsi qu'au commencement de la Révolution, la persuasion de la canaille, quoiqu'elle ne parût pas avoir le sens commun, m'effrayait souvent. Je craignais que cette *foi à la Révolution* ne fût une preuve qu'elle était décrétée; car, sans cette foi, la Révolution n'aurait pu aller en avant, vu que chaque révolutionnaire aurait craint de s'exposer; — mais jamais ils n'ont balancé. N'en serait-il point de même dans ce moment, à l'égard de ce préjugé terrible qui regarde la restauration de la Maison de Bourbon comme n'étant seulement pas possible, et qui n'appartient pas même comme l'autre à la canaille, mais qui s'élève jusque dans les régions où ne devrait pas atteindre une aussi déplorable hérésie? Il faudrait avoir l'œil bien fin, Monsieur le Chevalier, pour distinguer la vérité entre ces deux suppositions; si la seconde est la vraie, tout est dit. Je reviens aux questions de M. de R.....

— *Croyez-vous pouvoir vous former quelque idée des résultats?*

— Je ne suis pas prophète, mais j'espère fermement que Sa Majesté Impériale peut s'attendre à des succès sans la moindre présomption, et je l'espère par des raisons qui me feraient passer auprès de beaucoup de gens pour un grand fanatique ; mais, dans ce genre, je ne suis pas timide.

Ainsi je doute, *Monsieur*, que les gens qui ont appris l'histoire à l'Empereur lui aient fait observer que, depuis l'établissement du Christianisme, tous les Princes propagateurs de cette religion ont eu des règnes longs et honorables ; quelques-uns commirent des fautes, des crimes même, n'importe : il y a autour de leur tête certains rayons qui ne s'obscurciront jamais. Il n'y a rien de si grand que les noms de Constantin, de Théodose, d'Alfred, de Charlemagne, de Jean, d'Emmanuel de Portugal, de saint Louis, de Louis XIV, etc., et je ne m'étonne pas que Bacon et Leibnitz aient sévèrement reproché aux Princes de leur temps d'être si faibles sur cet article. Tous les Princes au contraire qui ont attaqué cette religion, et ceux en particulier qui ont mis la main sur le Pape, ont tous été ou malheureux ou ridicules, ou l'un et l'autre, depuis les premiers persécuteurs jusqu'à Joseph II de folle mémoire. Il peut se faire seulement qu'un Prince de cette espèce meure tranquille en apparence, lorsque l'anathème qu'il s'est attiré menace non seulement sa personne, mais ses Etats et tout ce qu'il a fait, et qu'il doit se lier à quelque grande catastrophe qui n'est pas mûre encore. Ce fut le cas de Frédéric II ; il eût été bien heureux d'être foudroyé à trente ans ; mais la Prusse ne devait pas en être quitte à si bon

marché, et c'est elle-même qui devait périr comme complice de son Maître. Qu'on fasse profit de ces vérités, ou qu'on les tourne en ridicule, c'est égal, elles n'en subsistent pas moins, et je vous les dis, *Monsieur*, sans m'informer aucunement de la manière que vous les envisagerez. Mais comme *votre Maître* vient de se signaler par l'organisation des missions en Silésie, en Géorgie, en Crimée, à Odessa, etc., sans être prophète, encore une fois, je me crois autorisé à lui présager des succès ; car pourquoi y aurait-il contre lui une exception à une loi générale? L'Empereur est d'ailleurs particulièrement admirable dans cette circonstance, car je sais très bien quels préjugés il a eu à vaincre sur ce point, et certainement de pareilles résolutions ne peuvent partir que d'un cœur bien droit et d'un esprit de justice. Ainsi donc j'en reviens toujours à dire que, sans pouvoir pénétrer de certains mystères, je suis porté à croire que tôt ou tard le cœur droit et l'esprit de justice auront *leur effet*, c'est-à-dire une récompense.

— *Et de ce grand diable d'homme, que pensez-vous ?*

— Je vous l'ai dit, *Monsieur*, toute proportion gardée, en vous parlant du Roi de Prusse Frédéric II, il ne peut y avoir de doute que sur la date.

Je ne crois pas, Monsieur le Chevalier, avoir oublié aucun trait important de cette conversation, d'autant plus intéressante que, vu *la liaison intime* des personnes que je vous ai fait connaître, elle sera infailliblement portée à Sa Majesté Impériale.

Jamais je n'avais parlé en tête-à-tête à M. de R....., et souvent même il n'a tenu qu'à moi de croire que jamais

je ne lui parlerais. Au bout de dix ans, je me suis senti serré entre ses bras, comme je vous l'ai dit. Je souhaite que ce sentiment se soutienne et qu'il me soit utile auprès de *son Maître*.

J'ai fait une nouvelle tentative au sujet du subside (indirecte cependant), mais encore une fois sans succès, du moins actuel.

M. de Saint-Julien est toujours ici, et fort bien traité. On parle toujours de la grande alliance. On compare beaucoup ce que l'Autriche vient de faire contre la Russie à ce que la Russie fit contre l'Autriche dans la dernière guerre ; mais c'est bien différent. L'Empereur de Russie était maître chez lui et parfaitement libre de donner les commissions qu'il jugeait à propos à un général tel que le feu Prince Galitzin, qui en effet ne fit que jouer la comédie, quoi qu'en aient dit les Autrichiens. Aujourd'hui, au contraire, les troupes autrichiennes tomberont entre les mains de Napoléon qui en fera ce qu'il voudra. C'est un peu différent. On nous dit à présent que Sa Majesté Impériale a refusé de ratifier, que les Archiducs ont déclaré qu'ils ne commanderaient jamais l'armée stipulée, etc. (Ceci est plaisant. Qu'importe à Napoléon ?) Je ne sais ce qu'il en est. M. le Prince de Schwarzenberg peut fort bien s'être sacrifié au besoin du moment, et avoir fait une bévue apparente en priant son Maître de le désavouer ; souvent c'est le devoir d'un Ministre d'en agir ainsi, étant bien sûr qu'un Maître juste en tiendra compte ou à lui ou à ses héritiers ; mais comme je ne sais rien sur ce fait, je ne dis rien. Au surplus chaque Cabinet est régi par un certain esprit particulier

qui va ou qui tend toujours à ses fins et qui n'a rien d'absolument commun avec la morale ni avec aucune affection humaine. Si quelque Cabinet paraît, à telle ou telle époque, plus juste qu'un autre, c'est que des circonstances connues ou inconnues l'empêchent d'agir. Il est juste comme l'eunuque est chaste. A cet égard, il faut en prendre son parti, et tout ce qu'on reproche à celui d'Autriche dans cette occasion me paraît une véritable peccadille, comparé à d'autres gentillesses dont je vous esquissais l'autre jour l'intéressant catalogue. — A propos de probité, voici un tour de la bonne espèce que Sa Majesté doit connaître.

L'Amiral Tchitchagoff, rentré au Conseil et attaché à la personne de l'Empereur avec tous les honneurs de la guerre, a eu, il y a quelque temps, une entrevue extrêmement tendre avec son Maître. L'Empereur lui a dit : « *Je sais ce que vous avez dit de moi, mais j'attribue tout à un bon motif.* » Enfin, Monsieur le Chevalier, un beau jour, Monsieur l'Amiral a été nommé plénipotentiaire pour la paix avec les Turcs, qui demeure toujours suspendue. Cette nomination était tenue extrêmement secrète. On a su cependant que l'Amiral a eu une scène terrible avec le Chancelier, et que, dans le cours de cette conversation *tendre*, le mot de *trahison* lui a échappé; on croit du moins savoir cela. Le Chancelier a laissé manquer l'Amiral de certains papiers, et comme il est parti d'ici le premier, il a envoyé de Vilna un ordre qui arrêtait Kutusoff avec de nouvelles instructions relatives à ses pouvoirs primitifs, et un avertissement portant que, *s'il ne signait sur-le-champ la paix, elle allait être*

signée incessamment par l'Amiral Tchitchagoff, qui était sur les talons du courrier. Ici tout Ambassadeur ordinaire ou extraordinaire, tout envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire, Ministre chargé d'affaires, résident ou tout autre honnête homme de cette classe, est tenu de dire comme le valet espagnol : « *Comment donc, Monseigneur! Je ne ferais pas mieux, moi qui m'en pique.* » Là-dessus, savez-vous, Monsieur le Chevalier, à quoi s'amuse M. le Général Kutusoff, au lieu de faire la paix? Il passe les jours et les nuits avec une Valaque dont il est ensorcelé et qui passe publiquement pour être aux gages de la Porte. Vous saurez qu'il a soixante-dix ans et qu'il a eu la tempe percée par un coup de feu qui lui a emporté l'œil et en a fait un des plus charmants hommes qu'on puisse connaître. — Il me paraît impossible que cette affaire n'ait pas de suite. L'Amiral est capable de rester à Vilna et de traiter le Chancelier comme un laquais en présence de l'Empereur, et peut-être de le renverser. Il faut connaître l'homme.

N'est-ce pas une chose terrible et bien humiliante pour notre pauvre nature que l'histoire de la politique ne soit qu'un amas de noirceurs et d'iniquités?

L'Empereur a été reçu à Vilna avec un enthousiasme extraordinaire. Il a pris une attitude très respectable. Le résultat de la guerre est la famine, mais de ce côté-ci l'on est beaucoup mieux approvisionné que du côté des Français; de là la tranquillité apparente de Napoléon. Plusieurs personnes très bien informées croient encore à la possibilité de la paix.

Jamais je n'ai eu l'honneur de vous parler de la Si-

cile, dont vous êtes plus près que moi ; le Duc parle ici fort bien du changement arrivé, du vicariat passager ; on lui répond avec le même sérieux qu'il y met. Le Roi, qui avait déjà fait tant de choses pour lui, a eu la bonté délicate, avant de céder les rênes, de faire le fils du Duc Gentilhomme de la Chambre en exercice, ce qui est beaucoup à cette Cour. Le Duc l'a bien servi, mais il est brillamment reconnu. — *Je confesserai ceux qui me confesseront.*

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Sa Majesté, et recevez l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — Je compte partir demain dans la nuit pour le service de l'Empereur, qui m'appelle à Polock.

337

† *Au Comte Rodolphe.*

Polock, 7 juin 1812.

Non, non, je n'ai rien reçu de Vilna. Je vous avais écrit très expressément, mon cher enfant, de m'écrire ici, sous l'adresse du R. P. Angiolini, si vous doutiez encore de mon arrivée : jugez combien j'ai été fâché de ne rien trouver de vous en arrivant ! Le 29 seulement, votre lettre du 16 avril, d'Oruga, m'est arrivée par

Pétersbourg, et celle d'Opsa, du 22 mai, arrive aujourd'hui. Entre ces deux époques du 16 avril et du 22 mai, je vois que vous m'avez écrit deux fois : ce sont ces deux lettres que je n'ai point reçues encore; je les regrette beaucoup. M. Kalitcheff, porteur de votre billet et de cette réponse, m'a fait venir l'eau à la bouche en me disant qu'il était venu acheter ici de l'avoine : il me semble que vous avez bien peu de crédit auprès de votre chef si vous ne pouvez pas vous faire commander aussi pour acheter quelque chose, ne fût-ce qu'un manche de fouet. Pourquoi ne me dites-vous pas au moins que vous êtes fâché de n'être pas à la place de cet officier? Vous l'avez oublié; dites-le moi par une autre occasion. Vous dites que vous devenez mélancolique; je vous assure qu'il ne tient qu'à moi de l'être. Je ne me rappelle aucune époque de ma vie où j'aie été plus seul, plus isolé, plus séparé de tout être vivant et de tout *réconfort*. Je passe des journées entières dans mon fauteuil, et je le quitte pour me mettre au lit. Les Jésuites ont fait pour moi l'impossible, il n'y a pas de politesse imaginable qu'ils ne m'aient faite ; sans eux, je n'aurais pu demeurer ici. Ils m'ont meublé complètement ; leur bibliothèque et leur société me sont d'un grand secours ; mais je n'abuse pas de la seconde ; ce ne sont pas des *perdeurs de temps*. Je suis charmé que votre latin vous ait servi si à propos à Oruga, et je ne doute pas que le R. P. n'ait écrit dans ses annales : *Aujourd'hui j'ai confessé en latin un Chevalier-Garde.*

Toujours point de nouvelles de votre mère : je n'y conçois rien, ou pour mieux dire je conçois bien que

les dames ne sachent guère comment il faut se retourner dans certaines occasions. J'ai bien compassion de ces pauvres femmes, lorsqu'elles lisent les bulletins français ; je ne leur écris que deux mots : *Un tel jour, on se portait bien.* Je ne m'accoutume point à cette vie. J'ai vu l'instant de la réunion, mais ce n'était qu'un éclair qui a rendu la nuit plus épaisse. Je me console en pensant à l'étoile de ma famille, qui la mène sans lui permettre jamais de s'en mêler. *Je n'ai jamais eu ce que je voulais ;* voilà qui devrait désespérer, si je n'étais forcé d'ajouter avec reconnaissance, *mais toujours j'ai eu ce qu'il me fallait.* Cependant, *væ soli !* Adieu, mon cher enfant ; continuez à marcher *dans les voies de la justice et du courage.* Pour vous seul je me passe de vous, je ne dis pas sans peine, mais sans plainte. Je ne cesse de m'occuper de vous : si vous quittez ce monde, je pars aussi, je ne veux plus baguenauder. Adieu encore ; venez acheter de l'avoine, nous dirons le reste.

338

Au Roi Victor-Emmanuel.

Polock, 27 mai (8 juin) 1812.

SIRE,

Tout est constamment dans un repos inconcevable, et malheureusement, ma position, tant qu'elle durera, ne me permettra guère de suivre les affaires avec quelque

succès. Je vis ici comme dans un désert, et sans les RR. PP. Jésuites, dont je respecte pourtant les occupations, il n'y aurait pas ici une personne à qui il me fût possible de dire une parole. Le séjour n'aurait pas même été possible pour moi physiquement sans ces messieurs qui m'ont accablé de politesses ; ils m'ont à peu près meublé, car il n'y a rien ici. Jusqu'ici je n'ai eu l'occasion de me livrer à aucune occupation intéressante, et le terme de mon séjour dans ce lieu ne se présente point encore à moi sous aucun rapport. Je croyais, sur les rapports les plus certains en apparence, que les femmes pouvaient sortir de France sans difficulté ; j'étais dans l'erreur. Ma femme n'a pu obtenir ni même demander un passeport à Turin, vu qu'on venait d'en refuser un dans un cas tout à fait semblable. La première lettre que j'ai reçue ici d'elle m'a accablé, car elle m'ôtait à peu près toute espérance. Une seconde m'apprend qu'elle a écrit à Paris et qu'il n'y a rien de désespéré. Pour moi, Sire, je crains beaucoup l'étoile qui me poursuit, et j'ai bien peur de n'avoir fait qu'un beau rêve. Si je perds même l'espérance à cet égard, je ne vois plus qu'un malheur égal : ce serait d'aller rejoindre ma famille où elle est ; mais, en évitant ce malheur, ce qui dépend de moi, je ne cesserais pas pour cela d'être l'un des hommes les plus malheureux du monde, en me voyant ainsi mort pour mes enfants si longtemps avant mes obsèques. J'aurai l'honneur de faire connaître en détail à Votre Majesté, comme je le dois, tout ce qui s'est passé à cet égard du côté de l'Empereur, mais je ne le puis avant d'être de retour.

Au moment où la nouvelle de l'alliance arriva à Saint-Pétersbourg, on la regarda d'abord comme une déclaration de guerre; mais, du côté de la Cour, on n'a pu voir qu'un aplomb parfait et une dignité froide parfaitement silencieuse, quoique la Légation autrichienne se crût déjà sur la route de Vienne. Cependant, quand je suis parti, j'ai pu déjà observer un changement chez ces messieurs. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'ont essuyé (du moins extérieurement) aucun signe de froideur, et, lorsque j'ai pris congé du Comte de Saint-Julien, et qu'on s'est dit, comme c'était naturel : « *Nous reverrons-nous ?* » il me dit : « *La chose est plus probable qu'elle ne l'était il y a quinze jours* », ce qui m'a paru remarquable. En général, pour juger cette puissance dans la nouvelle circonstance qui se présente, il faut voir non ce qu'elle *a promis*, mais ce qu'elle *fera*. Je crois ne devoir blâmer en politique que ce qui est véritablement inique en soi. Si quelque puissance, par exemple, voulait détrôner Votre Majesté pour s'emparer de ses Etats, rien ne pourrait m'empêcher de donner à ce projet le nom qu'il mérite; quant à ce qu'on ne fait que pour se sauver, il me semble que toutes les puissances peuvent se le pardonner mutuellement; car, sur ce point, elles ne sont réellement pas libres.

Votre Majesté sait qu'il n'y a plus de Prusse. L'infortuné Souverain a, depuis quelque temps, à peu près abandonné la partie. Il a livré sa capitale aux Français et il s'est retiré en Silésie : rien n'est plus digne d'une respectueuse compassion. Une personne qui entend fort bien ces sortes de choses me disait un jour que ce Prince

avait fait une très grande faute de se livrer au plaisir d'entretenir une armée. Cette idée est probablement juste. Le Prince qui ne peut avoir que 30,000 hommes, à côté d'un ennemi tel que Napoléon, qui en a 600,000, ferait bien de n'en avoir que 300 pour sa police. Les Prussiens se sont vantés d'en avoir 100,000 ; on est venu les prendre. Le Roi, pour comble de malheur, n'a pu se déterminer à rien de décisif : s'il avait pris le parti de marcher avec toute son armée sur la frontière de Russie, je crois que l'union se serait faite. Mais les deux Princes n'ont pu s'entendre. Cette malheureuse Prusse est un champ de désolation qui fait pitié. Tout est détruit, tout est pris. Les paysans ont tué leur bétail et les officiers se sont brûlé la cervelle. Au milieu de si grands malheurs, Votre Majesté est encore fort heureuse qu'il n'y ait pas du moins prise sur Elle. Mon chagrin est, comme j'ai eu l'honneur de le lui dire déjà, que ses affaires soient entrelacées, s'il est permis de s'expliquer ainsi, avec celles du monde, et qu'il n'y ait pas jour à quelque intérim en sa faveur. Un autre chagrin que j'ai, c'est de ne pouvoir parler de ses affaires avec personne : l'égoïsme est partout, c'est la loi du monde ; je voudrais de tout mon cœur que le subside pût être porté au niveau du change, ce qui le quadruplerait, ainsi que celui de l'auguste beau-frère de Votre Majesté ; mais, dans ce moment, cette augmentation a effrayé. Cependant, si le change tombait encore, et beaucoup, pourrait-on avec dignité l'accepter ?... Je m'arrête, Sire. J'ai fait les signes convenables, mais sans indiscrétion, car j'aurais choqué, sans profit pour Votre Majesté. Il suffit

qu'Elle sache que jamais je n'ai perdu cet objet de vue.

La misère et la disette sont extrêmes sur cette frontière comme au delà. On ne peut concevoir comment ces immenses armées vivent. S. M. l'Empereur a bien un avantage par son attitude, mais qu'arrivera-t-il et que produira la faim ? C'est ce que je ne puis dire. Point de nouvelles de la Turquie ni de l'ouverture des ports. C'est le mystère des mystères et tout le bon sens humain s'y perd.

Je me recommande de nouveau aux bontés de Votre Majesté, en la priant d'agréer, etc.

P. S. — Il paraît qu'on ne peut guère douter, dans ce moment, des plans de Napoléon. Il espère que l'Empereur se consumera lui-même ; il compte sur la continuation de la clôture des ports, sur la chute absolue du commerce qui en est la suite, sur la chute absolue des billets qui sera *la suite de la suite*, sur la disette, les maladies, les désertions, etc., etc. Après quoi, il attaquera. La récolte de cette année influera peut-être beaucoup sur les événements. L'année dernière, elle a été nulle ; cette année, on ignore encore ce qu'elle sera : la végétation est retardée au point qu'au moment où j'écris, il n'y a pas encore ici, à Polock, un brin d'herbe dans les jardins. Les impôts, en 1812, paraissent avoir été portés au maximum. Cet état peut-il durer ? C'est ce que je n'oserais nier ni affirmer. Beaucoup de gens, surtout dans les pays étrangers, disent : Pourquoi se consumer inutilement ? Pourquoi ne pas attaquer ? Ces idées

se présentent, en effet, assez naturellement ; cependant, croit-on que l'Empereur ne soit pas aussi affamé de gloire que tout autre prince jeune et puissant? Il connaît son monde et ses affaires ; s'il ne veut point commencer, je ne prendrai point sur moi de le blâmer.

Peu de temps avant mon départ, l'ambassadeur de France envoya assurer une jeune épouse de ma connaissance, dont le mari avait joint l'armée, qu'elle pouvait parfaitement se tranquilliser et qu'il n'y aurait point de guerre. Il y a beaucoup d'intention dans ce message, car cela veut dire : il n'y aura point de guerre parce que mon maître ne le veut pas. Cet ambassadeur est précisément l'antipode du précédent. Nul orgueil, nulle violence, nulle action sur l'esprit des hommes. L'autre avait tout cela. On criait beaucoup à la faiblesse, à la bassesse, sur le ton d'amitié dont le premier jouissait à la Cour, et sur la manière dont le traitait le Chancelier ; mais, à mon avis, c'était là ce qu'on appelle en français UNE BÊTISE, car ce traitement était précisément dans les règles de la plus savante politique : il avait pour but de lui faire perdre son crédit à Paris, et, en effet, c'est ce qui est arrivé.

Je me suis séparé en fort bon ami du ministre d'Autriche, et le fameux dîner dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à Sa Majesté n'a pas amené le moindre nuage ; cependant, en y regardant de près, il m'a toujours paru certain que le ministre de Votre Majesté est pour quelque chose dans ses instructions, et qu'il n'a pas cessé de s'observer. Encore une fois, je fais abstraction des liaisons de famille et de ce qu'on appelle la

Maison. J'ai assez fait mes protestations à ce sujet, mais le *Cabinet* va son train et ne nous aime pas.

L'Empereur m'a demandé le plan d'un édit pour le rétablissement du royaume de Pologne et d'un manifeste pour l'annoncer ; je l'ai fait. Je ne vois pas cependant que, pour le moment, il faille s'attendre à aucun résultat.

339

Au Même.

Polock, 22 juin (4 juillet) 1812.

SIRE,

Le 12 juin (n. s.) je suis parti pour Wittebsk, résidence de Son Altesse Royale Mgr le Prince Alexandre de Wurtemberg, oncle de Sa Majesté Impériale et Gouverneur général de la Russie Blanche. J'ai cru qu'il était de mon devoir, puisque je devais séjourner si longtemps dans l'étendue de son gouvernement, d'aller lui faire ma cour. J'ai été reçu avec une extrême bonté : il ne m'a presque pas été possible de sortir de son hôtel pendant mon séjour, qui a été très court, car le lendemain j'étais rendu à mon poste, éloigné de Wittebsk de 120 verstes.

Le 22 (n. s.), seconde fête de la Pentecôte, le Prince est venu à son tour à Polock, où il a honoré de sa présence et de toute son attention l'inauguration de la

nouvelle Académie ou Université confiée aux Révérends Pères Jésuites, et dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Majesté. Le diplôme de Sa Majesté Impériale fut porté en procession par l'évêque de Minsk, qui officiait, d'une salle basse de l'Académie jusqu'à l'église, à travers la grande place. Ce diplôme est un petit livre de format in-folio et de cinq feuillets seulement; il a coûté 2,000 roubles. Celui du lycée de Czarsko-Celo en a coûté 5,000; mais les Révérends Pères sont économes.

La cérémonie de l'inauguration commença par une grand'messe, à laquelle Monsieur le Prince, qui est protestant, assista avec une décence remarquable. Je ne quittai pas ses côtés pendant cette longue cérémonie, qui me parut très propre à exercer une tête philosophique. Lorsque la Cour Très Chrétienne, la Cour Catholique et la Cour Très-Fidèle crurent devoir commander à Clément XIV un bref fameux, qui aurait dit aux uns et aux autres qu'une telle chose se passerait dans un tel pays? Incroyable bizarrerie des événements humains! Et qui sait encore ce qui arrivera ici? Car rien n'est plus incertain, comme Votre Majesté le verra bientôt.

Rien n'égale la politesse recherchée, la bienveillance et l'instruction de ce Prince; mais je doute que la Russie Blanche en jouisse longtemps.

La guerre a commencé à la fin de juin; l'Empereur était à Vilna et Napoléon à Varsovie. Il y a eu d'abord une foule d'envoyés de part et d'autre, et (Votre Majesté pourrait-elle le croire?) l'Empereur s'attendait encore à une déclaration formelle et à des formes an-

ciennes. Personne, à cet égard, ne veut se corriger ni s'instruire. Au surplus, comme Sa Majesté Impériale ne voulait pas absolument commencer, il n'y a pas grand mal. Napoléon est donc parti de Varsovie avec 400,000 hommes ; il s'est avancé rapidement jusqu'à Covno, où il a passé le Niémen à gué, la nuit (j'ignore la date précise), et, le 25 juin, il est entré à Vilna, vingt-quatre heures après que l'Empereur en était parti, emportant avec lui tout ce qui pouvait être emporté, jusqu'aux instruments de physique et de mathématiques de l'Université. Par ce mouvement, les Français se jetaient entre l'armée de l'Empereur et celle du Prince Bagration, dont j'ai eu l'honneur de marquer la position à Votre Majesté. Il y a même des militaires qui soutiennent que la réunion n'est plus possible ; mais j'espère qu'ils se trompent. A l'ouverture de la campagne, nous avons vu se déployer un plan auquel personne ne s'attendait ; c'est celui de harasser Bonaparte et de lui faire une guerre espagnole, sans livrer bataille. La Pologne est abandonnée systématiquement. Les Russes, en se retirant devant les Français, détruisent ou emmènent tout ; ils ne laissent pas un cheval, une vache, un mouton, une volaille. Les Français arrivent, de leur côté, comme des bêtes féroces et affamées ; ils vont sans souliers, sans habits, sans paye et sans pain, enfin avec leur fusil, qui est toujours excellent et qu'ils déposent en arrivant pour se répandre dans toutes les habitations et y saisir tout ce qui a pu échapper à la plus savante destruction. Le principal auteur du système russe est un officier prussien nommé Pruhl, espèce de professeur de tactique ancienne, et qui

s'est fort avancé dans la confiance de l'Empereur ; il s'est immortalisé par la prédiction qu'il a faite à Saint-Pétersbourg au commencement de la guerre d'Espagne, *que les Espagnols ne pouvaient pas résister une année*. Au reste, Sire, il peut très bien se faire qu'une de ces vieilles machines militaires, qui n'ont guère plus d'esprit qu'un canon, se trompent dans les occasions où il faut surtout apprécier ce côté moral de la guerre dont la connaissance profonde distingue surtout le véritable général, mais il ne s'ensuit pas que dans certaines occasions ordinaires où il ne s'agit que du matériel, une telle machine ne puisse avoir parfaitement raison. Et dans ce cas, par exemple, je ne voudrais pas me presser de condamner le plan qu'on a choisi ; on m'assure déjà que les Français sont furieux, parce qu'ils s'étaient flattés de finir la guerre en deux mois, et par une seule bataille. L'armée de Napoléon n'a guère qu'un cinquième de Français, le reste est composé d'Allemands, de Polonais, d'Italiens, de Piémontais et d'Espagnols.

On se forme aisément une idée du patriotisme de ces gens-là. Lorsque deux prisonniers de guerre espagnols ont entendu dire (ceci est parfaitement imaginé) que l'Empereur les enverrait chez eux, ils ont dit que si les autres savaient cela, ils déserteraient tous. L'armée française, suivant tous les avis, est réduite à la plus terrible disette. Deux officiers qui sont allés de Vilna à Covno porter quelques paroles à l'ennemi ont observé, en comptant chacun de leur côté, dans un espace de quelques milles, huit cents cadavres de chevaux français. De ce côté, au contraire, tout va bien sous ce rapport :

chevaux et hommes, tout est dans l'état le plus florissant. Certainement, Sire, si Napoléon s'avance, il se met dans un bien grand péril; car s'il se voyait obligé de faire une retraite comme celle de Masséna en Portugal, il n'en serait pas quitte à si bon marché, quoique cela ait coûté bien cher à l'autre. Comment se retirer dans une plaine immense, devant une formidable cavalerie toute fraîche? Je ne me permets donc de rien dire sur le plan en général. J'y vois bien le danger de décourager le soldat, qui n'aime pas à reculer toujours; mais on a soin de lui faire comprendre qu'il recule parce qu'il le veut bien. Jusqu'à présent, l'esprit est fort bon, la tenue excellente, et toutes les fois qu'il y a eu des rencontres inévitables d'avant-postes, les Russes ont eu le dessus. Le quartier général de l'Empereur sera dans deux ou trois jours sur la rive droite de la Duna, vers l'embouchure de la Drissa, à soixante verstes de moi. Je ne sais si l'Empereur voudra ou pourra défendre la Duna. Il a dit, à ce qu'on m'assure: « *Je le mènerai, s'il veut, jusqu'au Volga.* » Je ne doute pas que Napoléon ne fasse l'impossible pour amener une bataille décisive; mais si l'Empereur recule encore, le suivra-t-il? Si Votre Majesté jette les yeux sur la carte, Elle verra qu'il aurait alors le Prince Bagration sur les épaules avec des forces énormes. Ceci passe ma conception.

Napoléon, en entrant en Russie (ou dans la Pologne russe), a fait imprimer une adresse à ses troupes, dans laquelle, après avoir accusé la Russie de tous les torts qu'il a lui-même, il termine en leur disant *qu'il va, en très peu de temps, éteindre pour jamais l'influence que*

la Russie s'est arrogée sans raison en Europe depuis cinquante ans.

Le Général Balachoff, Gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, était allé à Covno s'aboucher par ordre de l'Empereur, avec Napoléon. Celui-ci lui dit entre autres choses curieuses : « Qu'est-ce que votre Empereur fait à la tête de ses armées? Qu'il demeure tranquille dans sa capitale, pour gouverner ses Etats ; *quant à moi, c'est différent ; je fais mon métier.* » Je crois bien qu'il avait raison ; mais, si quelque chose pouvait m'en faire douter, ce serait précisément son assertion.

Il ajouta : « Il fait là une guerre qui déplaît à tout le monde, à ses amis mêmes, aux Anglais, *et même à ses troupes.* » Balachoff prit la parole : « Ah ! pour cela, Sire, je demande pardon à Votre Majesté : les Russes font la guerre de grand cœur et ne demandent qu'à en venir aux mains avec vous. » Il ne répliqua rien.

Par ce que j'ai eu l'honneur de dire à Votre Majesté jusqu'ici, Elle voit que le sort de la Russie Blanche même est fort douteux et que les Français pourraient bien faire une visite à la nouvelle Académie et casser une glace fondue hier. C'est le siècle des destructions, et c'est déjà un grand et terrible phénomène que le spectacle des Français combattant en Russie. — Je me tiens prêt à tout événement pour n'être pas surpris quoi qu'il arrive.

Le général Benningsen, qui avait livré les batailles de Pultusk et de Preussich-Eylau et qui vivait sur ses terres, est rentré au service et se trouve à la suite de l'Empereur. Le général d'Armfelt, Suédois, dont les terres sont

en Finlande et qui, par cette raison, a passé au service de Sa Majesté Impériale, est aussi à sa suite avec le titre d'adjudant général. Le marquis Paulucci est Quartier-maître général de l'armée même de l'Empereur. Il pousse sa carrière inouïe toujours avec le même bonheur, et la manière audacieuse et écrasante qu'il a adoptée lui a réussi parfaitement jusqu'à ce moment. Je connais de lui des traits d'audace qui paraîtraient fabuleux à Votre Majesté, et qui sont cependant très certains. S'il a des succès, il élèvera le ton. Je n'ai jamais rien connu d'égal à ce caractère. Je ne sais quelle est son opinion sur le plan de guerre adopté, mais une personne qui vient de l'armée m'assure qu'il est blâmé par le général Benningsen.

La paix est faite avec les Turcs, elle a été ratifiée par le vizir; mais la ratification du Sultan n'est point encore arrivée au moment où j'écris. Le général Andréossy étant allé à Constantinople, qui sait ce qui arrivera encore? On sait que, par cette paix, la Russie s'avance jusqu'au Pruth et qu'elle restitue le reste de la Moldavie et toute la Valachie. On sait de plus que l'indépendance de la Servie est assurée *sous la protection de la Russie*. L'honneur de cette dernière puissance est donc parfaitement à couvert. On nous a débité de plus que la Turquie s'engageait à maintenir sur sa frontière une armée de 100,000 hommes pour surveiller l'Autriche; je croirai à cet article lorsqu'il sera imprimé dans la *Gazette de la Cour*. J'ignore encore si c'est l'amiral Tchichagoff qui a fait la paix, ou s'il l'a trouvée signée. Sa Majesté Impériale l'a revêtu d'un grand pouvoir de

terre et de mer, car l'armée et la flotte de la mer Noire sont à ses ordres, et il est Gouverneur des provinces *circum-Danubiennes* sans que je connaisse encore les limites de ce gouvernement.

A Vienne, quoiqu'on n'aime point la Russie (il s'en faut infiniment), on fait néanmoins dans ce moment des vœux pour elle. Le prince de Schwarzenberg, est, je crois, le seul Autrichien parfaitement francisé; on a opéré cette conversion à Paris où l'on s'y entend. C'est lui, je pense, qui commande les troupes autrichiennes qui sont dans le Grand-Duché de Varsovie, et peut-être est-il destiné à entrer en Russie. La manière dont cette puissance alliée de la France agira dans cette occasion sera un spectacle très intéressant. Sa Majesté l'Empereur d'Autriche a cédé et cédera peut-être encore sur des points bien importants, mais il y allait de son existence; combien de choses il a faites, pendant son règne, contre ses intentions les plus formelles ! Ce sera une distinction bien triste pour notre siècle, Sire, que les plus grandes vertus des Souverains y soient rendues inutiles aux peuples, d'abord par un esprit coupable qui a pénétré dans les Cabinets et contrarié ces vertus, et ensuite par cette terrible Révolution qui a tout anéanti, surtout le pouvoir de faire le bien.

Jusqu'à présent, Sire, on ne s'aperçoit point encore qu'aucun général ait pris un ascendant qui soit victorieux de tous les autres. L'Empereur se croit décidément inférieur aux Français du côté des talents, et c'est par cette raison qu'il a imaginé de limer leur force au lieu de la rompre. Je ne dis pas que ce plan soit le

meilleur, car la guerre n'est pas mon métier, mais je dis seulement que si Sa Majesté Impériale fait exécuter invariablement ce plan par tous ses généraux, tous considérés comme de simples aides de camp, il y aura du moins une véritable unité, un ensemble militaire, et que cela vaudra mieux que des moitiés ou des quarts de plan mêlés et pour ainsi dire cousus ensemble.

Il arrive rarement, Sire, que dans des circonstances telles que celles où nous nous trouvons, et dans un lieu surtout aussi perdu que celui où je me trouve dans ce moment, on puisse écrire une lettre entière sans avoir quelque chose à corriger; on m'assure, par exemple, pendant que j'écris celle-ci, et je crois l'avis très sûr, que les Russes n'ont rien enlevé de l'Université de Vilna, et qu'il est faux que les Français souffrent de la disette autant qu'on le dit. Le fait est que Napoléon, qui sait son métier, recueille ses forces, et que lorsque toutes ses colonnes seront prêtes, il donnera un des plus grands coups de collier qu'il ait jamais donnés de sa vie, et qui le portera peut-être sur la Duna. Sa Majesté peut attacher ses yeux sur cette rivière qui sera sûrement célèbre d'une manière ou d'une autre dans l'histoire.

La nécessité de demander des passeports à Paris, même pour se rendre dans un pays allié, ayant conduit ma femme jusqu'à la déclaration de guerre, je regarde cette affaire comme manquée, et de plus je crois qu'elle l'est pour toujours, car il y a des moments qui ne se répètent guère dans la vie; j'ai subi pendant la mienne peu de coups aussi sensibles.

Je me rappelle avoir eu l'honneur d'écrire à Votre

Majesté que mes occupations philosophiques dans ce pays et ma correspondance occuperaient beaucoup un et même deux Secrétaires : j'ai répété la même chose à M. le Chevalier de Rossi, de particulier à particulier. Une lettre de ma sœur me ferait soupçonner que cela a été pris pour une demande détournée pour avoir un Secrétaire. Je me hâte, Sire, de repousser une telle interprétation. Je manquerais tout à fait de délicatesse et presque de sens commun si je demandais un Secrétaire à Votre Majesté ; Elle sait assez, d'ailleurs, que je ne demande rien obliquement. J'ai constamment eu l'honneur de lui adresser directement toutes mes demandes sur ce qui a pu m'être nécessaire depuis dix ans ; j'ai constamment été refusé, même dans les choses parfaitement indifférentes et dont le refus paraissait une preuve certaine de mécontentement ; mais j'ai pensé aussi que ces demandes directes avaient peut être quelque chose qui pouvait ne pas paraître assez respectueux et qui, par conséquent, serait très condamnable ; d'un autre côté, Sire, cette nécessité de n'aborder les princes que d'une manière indirecte amène les intrigues, les cabales, les manœuvres de toute espèce qui trompent et tourmentent les Souverains à mesure qu'ils sont bons et justes comme Votre Majesté, de manière qu'il y a beaucoup de pour et de contre. Le fait est, Sire, que non seulement je n'ai point pensé à demander un Secrétaire à Votre Majesté, mais qu'un Secrétaire dans ce moment serait un fléau pour moi.

340

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 5 (17) juillet 1812.

Le 26 juin, mon cher enfant, en partant de Polock, je vous écrivis une courte et triste épître qui aurait dû être marquée n° 9 ; mais je n'avais guère la tête aux numéros. J'ai fait un très heureux voyage, sans me coucher, et vivant je ne sais de quoi. En arrivant ici, j'ai trouvé la solitude affreuse dans une grande maison, et jamais je n'ai mieux senti le *væ soli !* Le jour même de mon départ de Polock, V... s'est fait congédier sur le champ et sans retour. Ce valet de chambre, du moins dans ce moment, m'a causé des embarras inouïs ; mais je les ai surmontés. Il me parla devant deux étrangers d'un ton qui n'était pas tolérable ; j'étais de mauvaise humeur, je le chassai sur le champ, après l'avoir libéralement récompensé. Voilà qui est fini. Je voudrais bien me passer d'un domestique de ce genre, mais il n'y a pas, je crois, moyen : mon ménage est établi Venez donc quand vous voudrez et sans invitation. Sûrement mon départ subit vous aura étonné, et sans doute fâché. A présent, vous pouvez *diviser la motion*, et n'être qu'étonné.

Je suis parti avec l'assurance que les dames ne viendront pas. Qui sait cependant encore ce qui arrivera ? Le diable, qui se mêle sans relâche des affaires des honnêtes gens, pourrait bien faire une des siennes, et me les envoyer à Vienne après le départ de la Légation russe. *Quod Deus avertat !* Depuis le 17 mai je n'ai rien reçu d'elles, mais toutes mes lettres sont à Polock.

J'imagine que vous n'avez pas envie que je vous parle de la guerre. Je crois que le *grand diable* a manqué complètement son premier coup, et qu'il dispose aujourd'hui toutes ses pièces pour en frapper un second à sa manière. *En ce temps-là, malheur aux pères !* Cependant, mon cher ami, ou *avec cela* ou *sur cela*, Dieu me préserve de vous donner des conseils lâches ! Je n'ai pas sur le cœur le poids que j'y sentais lorsque vous tiriez sur les Suédois : aujourd'hui, vous faites une guerre juste et presque sainte. Vous combattez pour tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, on peut dire même pour la société civile. Allez donc, mon cher ami, et revenez ou emmenez-moi avec vous.

Hier, j'allai à Camini-Ostrof, chez la Grande Maréchale. On apporta un paquet à la Princesse Lubomirska, et elle y trouva quoi ? *La ci-jointe*, que je vous avais envoyée, il y a un siècle, de Polock, sous l'adresse de votre général, et qui revient ici je ne sais comment. Je vous l'envoie uniquement pour mon honneur, et pour vous prouver que j'ai toujours fait mon *devoir* envers vous. Faites le vôtre aussi, comme vous pourrez, laconiquement, comme la Dame de Sparte.

Dans ce moment (sept heures du soir), je pars pour G....., où je n'ai point encore été. Envoyez-moi toujours toutes les lettres que vous voudrez ; je me ferai un véritable plaisir de vous être utile.

Je suis mal dans cette grande maison, faute de gens pour l'habiter ; au pied de la lettre, il n'y a pas sûreté. Je m'échauffe la tête pour un homme de confiance, et je ne sais pas trop si je réussirai. On vous dit mille choses tendres de chez le Duc. Cette lettre, dont vous me parlâtes une fois à Polock, y arriva longtemps après votre départ, sous mon couvert ; je l'expédiai moi-même avec une lettre d'accompagnement, et, lorsque le Duc N... prenait la plume pour vous écrire, j'entrai. Bonjour, mon très cher enfant ; je vous serre sur mon cœur. Si je vous voyais, je vous dirais peut-être quelques mots de plus. *Macte animo.*

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

Adieu, adieu.

341

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) juillet 1812.

SIRE,

J'avais préparé les feuilles ci-jointes à Polock, où je croyais faire un assez long séjour ; mais je me trompais

fort. Votre Majesté aura la bonté de se rappeler ce que j'ai eu l'honneur de lui dire : que j'avais mis pour condition expresse *que dans les services que je croirais pouvoir rendre, je ne pouvais avoir aucun secret pour Votre Majesté.* Je partis pour Polock avec cette déclaration, et dans les lettres écrites de cette ville à Votre Majesté et non chiffrées, j'affectais de témoigner de l'inquiétude à raison de l'ignorance absolue où je devais être longtemps des sentiments de Votre Majesté; ils ont lu tout cela, car ils lisent tout. Pendant cinq semaines, on ne m'a pas donné signe de vie, et je crois que tout ce temps a été employé à lire mes lettres actives et passives. Alors j'ai reçu une lettre fort obligeante (le 14 mai), par laquelle on me demandait, entre autres choses, si je n'avais pas besoin de papiers publics dans ma solitude, etc. En répliquant à cette lettre, je fis part qu'on me conseillait beaucoup de changer de place, mais que je ne remuerais point sans un avis officiel. Je passai encore quelque temps en pleine inaction, et finalement, le 7 juillet, un courrier m'apporta une lettre écrite la veille à Milachova, par laquelle on m'avertissait qu'il était temps de partir, et qu'*à la réception de la lettre*, je ferais bien de m'acheminer vers la capitale. La lettre était courte, froide, et même un peu gênée. Je crus y voir un reproche, et même une déclaration formelle qu'on ne voulait point d'un confident qui en avait un autre. L'adresse surtout me frappa ; elle portait : *A son Excellence, etc., ministre de Sa Majesté le Roi Sarde.* Or cela était nouveau ; car, dans tous les Offices possibles, j'ai toujours lu : *Sa Majesté le Roi de Sardaigne*, ou plus communément *Sa*

Majesté Sarde. A la vérité, la lettre ne partait pas d'une main ministérielle, mais elle était écrite par l'un des principaux personnages de la Cour, et si les hommes de cet ordre sont inférieurs aux autres en connaissances acquises, ils les surpassent certainement par le tact et le sentiment des convenances ; ainsi je devais croire qu'il y avait de l'intention dans cette adresse et qu'elle signifiait : *Vous êtes bien fou*, etc. Cependant, comme il n'y avait rien de clair, je ne pouvais pas non plus me fâcher. Je répondis le 8 juillet par une lettre courte, que je couvris seulement d'un léger vernis de tristesse, et je partis. Arrivé ici le 1er (13) de ce mois, je crus devoir répondre un peu plus longuement, le 16, en partant de ce principe qui me paraissait incontestable : *qu'on avait pris de l'ombrage, et que je ne pouvais en imaginer d'autre cause que ma correspondance avec Votre Majesté*. Dans le courant de la lettre, j'ai amené cette phrase ou ces phrases : « Vous me paraissez croire, monsieur le Comte, que je n'ai pas une idée nette de l'état des choses. Votre Excellence est très fort dans l'erreur ; je sais très bien que, sur la ligne que je suis, je ne puis attendre qu'une vieillesse déplorable, des privations de tout genre et une mort funeste loin de tout ce qui pourrait m'entourer ; et je sais que, d'un autre côté, je devrais rencontrer tout ce qui peut flatter l'ambition de l'homme. » (Il faut bien leur parler ainsi, mais Votre Majesté verra plus bas que j'en doute un peu) « Mais, dites-moi, je vous prie ; si la Providence, qui en est bien la maîtresse, avait frappé sur votre puissant Maître et l'avait réduit au Kamtchatka, *on ne manquerait pas de*

l'appeler l'empereur Kamschadale; car c'est la mode. je ne sais pas pourquoi, de tirer sur les Souverains malheureux. Cependant, monsieur le Comte, vous laisseriez dire, et vous augmenteriez de zèle et d'exactitude, etc. » A peine avais-je achevé cette lettre, que j'en ai reçu une autre, écrite *par ordre*, en réplique à la mienne du 8, pleine de telles marques d'estime et d'approbation, qu'en vérité, Sire, il ne m'est pas permis de les copier. Qu'est-ce que signifie tout cela? C'est ce qu'il ne m'est pas possible de déchiffrer à fond. Je crois qu'il y entre de la délicatesse. La mienne m'avait décidé à ne pas révoquer mes offres de retraite, au risque d'empêcher ma femme de me rejoindre, mais une autre délicatesse a peut-être fait craindre de m'exposer. Je n'ai vu d'ailleurs paraître aucune pièce de ma façon, et il paraît qu'on a d'autres choses à faire. Pour mes intérêts, cette tournure est meilleure. Quoi qu'il en soit, il me suffit de m'être tenu invariablement attaché à deux principes incontestables: 1° étant Ministre d'une puissance amie, il n'y avait nulle raison de refuser mes services dans les choses qui regardaient l'intérêt commun; 2° point de secret à l'égard de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, mais seulement la promesse de ne communiquer aucune pièce, étant sûr que cette réserve serait approuvée par le Roi lui-même. D'ailleurs, tout demeurait conditionnel jusqu'à sa réponse.

Quoique ma longue lettre du 16 août eût pu sembler parfaitement inutile après celle qui est venue me chercher ici, je l'ai cependant envoyée en disant dans une autre *que je n'étais pas fâché qu'on*

vit clairement ce qui s'était passé dans mon cœur. Je verrai comment on aura pris l'*Empereur Kamtchadale.* Au reste, Sire, peut-être qu'une politique un peu hardie aurait conseillé de promettre le secret invariablement *pour toutes les choses indifférentes au service de Votre Majesté.* Car la confiance accordée à un étranger par le gouvernement de l'univers le plus soupçonneux, après celui de Pékin, est une chose unique, et il fallait peut-être pousser cette bonne fortune ; mais je n'ai point de confiance. Votre Majesté m'aurait très probablement désapprouvé, et, ce qui est pire pour moi, Elle n'aurait pas répondu. Je m'en suis donc tenu au certain. J'oserai croire que, dans cette occasion, il serait à propos que Votre Majesté daignât m'écrire quelque chose d'ostensible et d'agréable à Sa Majesté Impériale, sur la confiance qu'Elle m'a accordée, et, de plus, quelques mots chiffrés qui me feraient connaître plus particulièrement les sentiments de Votre Majesté, afin que je m'y conforme, s'il y a lieu, dans les temps à venir. Cette idée, au reste, est soumise entièrement à la profonde sagesse de Votre Majesté.

Dans ces circonstances assez extraordinaires, mon chagrin constant est toujours que je ne suis pas fait pour Votre Majesté. J'ai très peu l'honneur d'être connu d'Elle, je n'ai jamais eu celui de l'approcher que d'une manière très fugitive. Elle ne me connaît guère que par des lettres écrites le plus souvent dans une situation d'esprit si violente que je n'en avais nulle idée, et que je l'aurais ignorée toute ma vie sans mes relations ministérielles. Je suis donc non seulement *peu* mais *mal*

connu de Votre Majesté. Elle sait d'ailleurs que les préjugés tiennent aux langues. Tout ce qui parle français tient au delà de toute expression à de certaines formes qui nous tiennent lieu de tout, tandis qu'au delà des Alpes, tout ce qui peut s'appeler *caresse* paraît contraire à la dignité. Qu'y faire, Sire? Un habitant du Sénégal pourrait tout promettre à Votre Majesté, même de donner sa vie, mais non de changer de couleur. Je sens en moi ce préjugé gaulois et je ne puis le chasser. Le défaut absolu de protection extérieure qui, à la fin, est devenu solennel, m'afflige moins que l'inexplicable silence et la politique sombre dont je suis l'objet. Je suis traité à peu près comme un conjuré; on n'ose plus m'écrire, et le système général a été perfectionné au point qu'il est défendu enfin de m'accuser la réception de l'argent que j'envoie, même pour des causes extraordinaires. Je me rappelle toute ma correspondance de dix ans; je n'y vois pas un mot de confiance ni de douce approbation. Je ne crois pas, Sire, que jamais je puisse devenir agréable, et souvent il m'est arrivé de faire ce raisonnement qui me paraît incontestablement juste : « *Si le sujet trouve insupportable pour son tempérament moral tel ou tel principe adopté à son égard, le maître a bien plus le droit de trouver insupportable l'homme qui s'avise de trouver cela insupportable.* » C'est ce qui m'a constamment fait désespérer, Sire, d'obtenir aucun succès auprès de Votre Majesté, et je n'ai cessé de croire que j'avais le malheur de lui déplaire. Or, une saine politique paraissant exiger ou qu'Elle cesse d'employer l'homme qu'Elle craint, ou qu'Elle cesse de craindre l'homme qu'Elle emploie, mal-

gré mon extrême penchant pour le second parti, j'ai été le premier à débarrasser Votre Majesté de tous les liens que lui imposerait sa bonté, tant je crains de lui être à charge, et de la fatiguer ici sans que peut-être Elle veuille me le dire. Il ne tiendrait qu'à moi, Sire, de manger l'argent de Votre Majesté tranquillement, sans m'inquiéter de ses sentiments ; mais ce parti est peu conforme à la délicatesse, et je n'ai cessé de souffrir en songeant que je n'étais pas l'homme qui convenait à Votre Majesté. Au reste, Sire, je parle en cela non seulement *sans* intérêt, mais, de plus, *contre* mes intérêts ; car, malgré les preuves multipliées de bonté et d'estime que j'ai reçues dans ce pays, il n'est pas démontré qu'à mon âge et ne sachant pas la langue du pays, je fisse une fort belle figure à ce service ; ainsi je m'en réfère uniquement aux convenances de Votre Majesté, que je dois avoir en vue, comme ministre, avant les miennes.

Voici maintenant, Sire, comment les choses se sont passées quant à l'argent.

Le Grand Maréchal m'ayant demandé quelle somme m'était nécessaire pour commencer mon établissement, j'aurais dû répondre 50,000 roubles, et, suivant les idées et les usages du pays, il n'y avait pas la moindre difficulté ; mais je suis toujours le même ; je répondis : 5 *ou* 6,000 *roubles pour mes voitures*. Le Grand Maréchal ne répliqua rien, mais le Maître se mit à rire, et le surlendemain il me fit remettre, dans un paquet simplement cacheté à mon adresse, 20,000 roubles dont voici la distribution :

Deux voitures.	5,700
Châles et autres parures nécessaires	2,000
Meubles	3,000
En remplacement de l'argent de Genève, dû à Votre Majesté, et dont je m'étais servi pour l'équipement de mon fils et autres embarras	8,000
Voyages à Polock, Vittebsk, et retour (à peu près)	1,200
Total	19,900

J'ai tremblé plus d'une fois, Sire, en voyant dans quel embarras j'aurais été jeté si ma femme était arrivée, car son voyage m'aurait coûté 12,000 roubles (le rouble et le franc sont toujours synonymes). Maintenant je ne suis pas plus riche, mais je suis mieux fourni ; j'espère, d'ailleurs, pouvoir vendre la voiture des dames et les Châles.

Je n'ai plus d'espérance d'avoir ma famille, et mon frère n'a voulu demander ni un retard ni un congé pour se marier. Il y avait deux ou trois fois plus de temps qu'il ne fallait ; mais les supérieurs n'ayant pas offert le retard, il n'a pas voulu le demander. Seulement, avant de partir, on a fait, dans la chapelle de la princesse Chakaskoï, tante de la demoiselle, certaines fiançailles qui sont irrévocables suivant les lois du pays. Telle est notre situation dans le moment présent.

Mademoiselle Zagriatski tenant à tout dans ce pays, si le mariage s'effectue, j'aurai là une espèce de famille.

Je tâcherai ensuite de faire venir la mienne quand et comme je pourrai. Je compte de plus céder tout ce que j'ai, à mon fils, puisque son caractère est heureusement tel que je n'ai rien à redouter de cet acte. Avec mes petites économies et les secours de mes amis, j'ai le projet de lui faire acheter quelque petite ferme, environnée d'un désert, en Crimée ou dans quelque autre gouvernement éloigné : le temps et le commerce pourront améliorer cette possession. Moi, je demeurerai nu dans le monde, toujours attaché à la personne de Votre Majesté, et mon fils, en sa qualité d'officier au service de Sa Majesté Impériale, pouvant acquérir sans naturalisation, il sera lui-même attaché et détaché le moins possible. C'est ce qui me paraît le plus décent et le plus praticable, dans les circonstances affreuses où nous sommes, pour tenir à ce globe par quelque point, et laisser à nos enfants un coin où ils puissent dormir chez eux. Mon ambition a fini par se borner là, et, comme Votre Majesté le voit, elle n'est pas indiscrète.

Pendant que j'écris ces feuilles, le temps continuant à s'obscurcir de plus en plus, je ne sais pas trop ce qui arrivera si Sa Majesté Impériale s'obstine à commander ses troupes. Tout est possible, même une fuite en Angleterre, si elle est praticable. Cependant, il ne faut pas se presser de croire à ces extrémités.

342

A M. le Comte de Front.

. . . . . 1812.

Monsieur le Comte,

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 mars dernier m'est arrivée à Polock, dans la Russie Blanche, où j'ai passé les mois de mai et juin. C'est aussi de Polock que j'ai eu l'honneur de lui adresser à la hâte ma dernière dépêche à Sa Majesté.

Je ne saurais trop vous remercier, monsieur le Comte, des nouvelles que vous me donnez de la Sardaigne ; je voudrais qu'elles fussent meilleures sur l'article des subsistances premières dont la disette frappe d'une manière si sensible sur les revenus de Sa Majesté.

Beau sujet de méditation ! L'un des pays les plus fertiles de l'univers est l'un des plus sujets aux disettes ; il est couvert de bétail et l'on manque de laitage, etc., etc. C'est l'effet de sa législation et de ses préjugés. J'ai étudié pendant trois ans ce malheureux pays ; tous ses vices sont ses lois et toutes ses lois sont ses vices. Il ne peut être régénéré et mis en valeur que par une puissance opulente, savante et entreprenante. Ce serait, par exemple, une œuvre anglaise.

Je suis bien aise, comme vous sentez, Monsieur le

Comte, que Sa Majesté soit là, puisqu'Elle y trouve au moins l'indépendance, qui est seule un avantage inestimable ; mais tout le reste manque, et, pour le moment, je ne vois pas de remède.

Les papiers anglais, dont nous étions privés depuis longtemps, m'ont procuré tout à coup, depuis que les circonstances ont changé, une lecture des plus intéressantes ; j'y ai vu avec la plus grande surprise tous les détails du crime exécrable commis sur M. Perceval. On nous avait d'abord donné l'assassin comme un catholique fanatique, qui avait voulu punir, sur la personne de M. Perceval, l'obstination de ce ministre contre le bill d'émancipation ; j'ai vu avec plaisir qu'il n'en était rien. D'après le procès de ce malheureux Billingham, que j'ai lu fort attentivement, il me semble qu'il y avait bien quelque chose d'un peu dérangé dans cette tête. Au reste, Monsieur le Comte, comme le bien dans ce monde naît souvent du mal, cette mort pourrait bien en fournir un nouvel exemple.

Je passe aux nouvelles de ce pays, qui intéressent tout le genre humain ; vous avez déjà entendu des choses très tristes, mais sans répéter tout ce que j'ai eu l'honneur de dire à Sa Majesté sur cette époque extraordinaire, je me contente d'adresser à Votre Excellence un aperçu général.

L'Empereur de Russie, Monsieur le Comte, a exposé son existence et celle de l'Empire, et même il n'est point, à beaucoup près, hors de danger, pour s'être compromis personnellement avec Napoléon. Ce n'est pas sans une grande raison que les Souverains ne

traitent point leurs affaires personnellement (sauf des cas très rares, et plus rarement encore heureux pour les peuples) ; il n'est pas bon du tout qu'on puisse tâter pour ainsi dire un Souverain, le circonvenir, le tromper, le compromettre, etc. Il vaut beaucoup mieux que tout se passe entre les ministres. Si nous faisons bien, l'honneur est au Prince de qui nous tenons la puissance et les institutions ; si nous nous trompons, on nous redresse ou on nous désavoue. L'Empereur, pour son très grand malheur, s'est écarté deux fois de cette règle, à Tilsitt et à Erfurth ; le *Dœmonium Meridianum* a fait un tel effet sur son esprit, il a imprimé une telle idée de science, de puissance et de supériorité militaire, qu'il n'y a plus moyen d'effacer ni même d'affaiblir cette impression puissante, fortifiée d'ailleurs par les scènes malheureuses d'Austerlitz et de Friedland, où ce grand et excellent Prince alla chercher des désagréments uniquement dûs à sa présence. Malheureusement ces deux défaites n'ont pu arracher de son esprit le préjugé fatal qu'un Souverain doit faire la guerre en personne, et, cette fois encore, il a voulu tenter fortune. Alors, Monsieur le Comte, qu'est-il arrivé? Ce qui arrive toujours. Dès que le système du maître est connu, il se trouve tout de suite un homme qui bâtit sur ce système un plan de faveur et de fortune pour lui-même. Un prussien de mauvais augure, un certain général Pruhl, la tête pleine de vieille tactique et de vains souvenirs, est venu, comme tant d'autres, chercher fortune ici, et ce MAÇON a été pris pour un *architecte*. Il s'est emparé de l'esprit du Maître et lui a proposé un plan purement

défensif, selon lequel on reculerait constamment devant Napoléon en l'attirant dans le cœur du pays et en le minant peu à peu, sans jamais livrer de bataille décisive, système qu'il a appuyé de l'exemple de l'Espagne, mais sans aucun fondement. D'un autre côté, Monsieur le Chancelier, n'abandonnant jamais ses projets de négociation, favorisait encore les systèmes de lenteur. Napoléon avait beau jeu, comme vous voyez. Il en a profité pour exécuter le plan qu'il avait conçu depuis longtemps de marcher droit sur Moscou. La Russie et la Pologne appelaient l'Empereur de Russie à agir ; toujours il a dit : « Je ne veux pas être l'agresseur. » Belle maxime, en vérité, avec un adversaire aussi consciencieux ! Celui-ci est donc arrivé tranquillement jusqu'aux bords du Niémen. Là, il a amusé l'Empereur et son Chancelier par de vaines négociations, puis il a traversé ce fleuve sans coup férir, et, le 25 juin, il est entré à Vilna, chassant devant lui l'Empereur, qui à peine eut le temps de plier sa vaisselle. Son projet était, par ce mouvement brusque, de couper plusieurs Corps et de s'emparer des magasins. En cela il ne réussit point du tout ; tous les généraux firent leur devoir (quoique très éparpillés); tous se réunirent auprès de l'Empereur, à Sventziany, et tous les magasins furent sauvés ; mais le prince Bagration, qui était sur la droite, entre Litovsky et Kobrin (gouvernement de Grodno), avec une armée considérable, de quatre-vingt mille hommes au moins, se trouvait absolument séparé de la grande armée. L'Empereur et celui-ci se retirèrent tranquillement par Sventziany, Viksy, Opra, etc., sur Drissa où l'attendait un camp fortifié

dans lequel le système prussien plaçait beaucoup de confiance. Vous trouverez Drissa, monsieur le Comte, à l'embouchure de la petite rivière de ce nom dans la Dwina, gouvernement de Wittebsk ; là, Monsieur le Comte, l'Empereur et l'Empire, très probablement perdus, ont été sauvés par un Italien, que nous pouvons même appeler Piémontais, puisqu'il a été Page, Officier de la Garde, et Gentilhomme de bouche à la Cour de Turin ; il porte d'ailleurs l'Ordre de Saint-Maurice et n'a quitté le service du Roi qu'à l'époque de nos malheurs. Il serait trop long de faire à Votre Excellence l'histoire un peu romanesque de ce gentilhomme, le Marquis Paulucci, de Modène ; il est venu ici il y a cinq ou six ans, et il me donna en arrivant beaucoup de soucis, à raison des peines terribles que lui causèrent quelques officiers Piémontais qui sont ici. Je les avertis bien qu'ils touchaient une fusée à baguette prête à partir, mais ils n'y firent pas assez attention. J'ai tout calmé. La fusée partit en effet comme je l'avais prévu : rien n'égale la rapidité et l'éclat de la fortune militaire du Marquis Paulucci. Colonel en arrivant, nous l'avons vu en un clin d'œil Lieutenant-général, Chevalier des Ordres de Sainte-Anne, de Saint-Wladimir et de Saint-Georges dans les classes distinguées, Gouverneur général de la Géorgie, Général en chef dans cette province, enfin Adjudant général de Sa Majesté Impériale et Quartier-Maître général de la grande armée commandée par l'Empereur. Arrivé en cette qualité à Vilna, il débuta par dire au Général en chef Barclay de Tolly qu'il ne pouvait en conscience (lui Général en chef) exé-

cuter un plan absurde et fatal, et qu'il était obligé *par l'honneur* de donner sa démission ou de changer de plan. La proposition ne fut pas goûtée par cet homme timide, qui peut-être ne désapprouvait pas le plan, et qui est d'ailleurs totalement au-dessous de sa position. Le Marquis n'en parla que plus haut, et il dit en particulier à l'Empereur *qu'il n'y avait qu'une alternative pour celui qui lui avait conseillé le camp de Drissa : la maison jaune* (Bedlam) *ou le gibet.* En effet, ce camp était commandé en arrière, sur la rive droite de la Dwina, par des hauteurs qui permettaient d'approcher du camp à deux cents pas sans être vu. C'était une répétition d'Ulm. Paulucci se détermina de plus à dire franchement à l'Empereur qu'il « s'obstinait à faire un métier qui lui était parfaitement étranger, qu'il ferait mieux de s'en aller à Moscou échauffer les esprits, etc. » Quant au général Pfuhl, il le traita comme un misérable. Enfin, Monsieur le Comte, le prince Pierre Wolkonsky, chef de l'état-major, ayant voulu lui faire une de ses petites niches d'usage (car la jalousie nationale s'en mêlait) en lui refusant des cartes, le Marquis Paulucci lui dit de la manière la plus aimable : « *Je trouve plaisant que vous me refusiez des cartes, j'en ai besoin, je les veux ; elles vous sont d'ailleurs fort inutiles, puisque vous ne les comprenez pas. Souvenez-vous que je suis votre supérieur. Si vous me manquez de respect, pour réponse, je vous passerai mon épée au travers du corps.* » On ne peut rien dire de plus doux, comme vous voyez.

Il faut rappeler ici que ce système de reculade déplaît éminemment à l'armée, au point que deux régiments,

même près de Vilna, refusèrent de marcher. Il ne fallut rien de moins que l'autorité, la présence et les discours mêmes de l'Empereur pour les déterminer, et encore eut-il le plaisir ou le chagrin d'entendre : « *On te trahit, on te dit des absurdités, nous ne sommes pas faits pour reculer.* » (Le russe tutoie comme le latin.)

Vous sentez donc, monsieur le Comte, que l'opposition violente et publique du Marquis Paulucci pouvait compromettre l'autorité ; du moins l'Empereur le craignit, et il ne vit pas d'autre moyen d'apaiser les choses, dans le moment, que celui d'écarter le Marquis. Il lui donna donc une commission imaginaire à Novogorod. Paulucci partit sans prendre congé, mais avec les honneurs de la guerre. Les généraux les plus distingués vinrent le voir et le remercier, et l'Empereur lui fit remettre un présent de 30,000 roubles, car c'est un usage en Russie de donner de l'argent, comme ailleurs des boîtes et des diamants.

Paulucci parti, l'Empereur assembla quelques généraux choisis, et leur demanda ce qu'ils pensaient des idées du Marquis ; tous répondirent : « *Il a raison, Sire.* — Mais pourquoi donc, ne me l'avez-vous pas dit plus tôt ? — *Sire, on n'osait pas.* — Alors, cependant, un de ces Messieurs, encouragé, prit la parole et dit : « *Sire, votre seule présence paralyse 50,000 hommes, car il n'en faut pas moins pour garder votre personne.* » Là-dessus l'Empereur partit à Polock, 6 (18) juin, et s'en alla à Moscou.

Voilà, Monsieur le Comte, le récit exact d'un changement qui influera *peut-être* en bien sur le sort de

l'Europe. J'expliquerai ce *peut-être*. L'Empereur a excité à Moscou un enthousiasme tel que les plus beaux moments des républiques (toujours très courts) en présentent peu de pareils. Dans l'assemblée de la noblesse, on lui a donné *la Russie*, au pied de la lettre. Les voix se confondaient : « *Prenez ! prenez tout !* » On fondait en larmes; enfin, Monsieur le Comte, il n'y a rien d'égal. Le commerce lui a donné 10 millions de roubles et lui en a prêté 50 à 6 %. La noblesse lui a donné le dixième homme ; un seul marchand, nommé Balakoff, 2 millions ; la Comtesse Orloff, fille du fameux Alexis, et demoiselle encore, à peu près autant, etc. Un don distingué est celui du Comte Momonoff, fils du plus aimé et du plus célèbre des favoris de Catherine II. Il a donné 800,000 roubles *en argent* (2,400,000 roubles courants) et tous ses diamants valant 300,000 roubles. Admirez, Monsieur le Comte, comment toutes ces richesses remontent à leur source. Pour vous le dire en passant, le père du Comte Momonoff, au comble de la faveur et tendrement aimé, s'avisa de tromper solennellement l'Impératrice, qui le surprit un jour aux genoux de la jeune princesse Tsherbatoff ; elle se vengea *impérialement*, car le lendemain elle les maria et les combla de faveurs. Voilà comme certains personnages peuvent faire sortir le sublime de ce qui ne l'est pas du tout, comme les roses naissent du fumier.

L'Empereur, en revenant ici, a trouvé Paulucci à Novogorod et l'a ramené dans sa capitale. Il le voit tous les jours et lui a pardonné ses grands coups de collier. Si ce Prince a des égaux sur ce point, il n'a certaine-

ment point de supérieur. Sa patience, sa philosophie, son désir de connaître la vérité, sa disposition à tout pardonner, même ce qui a pu le choquer personnellement, sont au-dessus de tout éloge. Il est moins admirable peut-être dans l'exécution ; mais la faute en est à ceux qui, à force de le tromper, l'ont rendu irrévocablement soupçonneux et irrésolu. J'ignore encore si le Marquis Paulucci restera auprès du Maître comme conseiller intime, ou s'il sera renvoyé à l'armée. Il n'y aurait point de question si l'Empereur, comme c'est la mode de le dire à la Cour, devait retourner incessamment à l'armée ; mais j'en doute. S'il y retourne, il faut s'attendre aux plus grands malheurs, car il n'existe pas d'homme moins opposable à Napoléon. Je reviens à la guerre.

Lorsque le plan purement défensif commença à être connu, j'étais enfoncé à Polock, sans société et sans correspondance, attendant avec une grande anxiété ma femme et mes filles, qui n'ont pu sortir de chez elles. Je ne conçus d'abord qu'une crainte vague, et je n'ai vu le danger dans toute son étendue que lorsque je suis rentré dans le monde, au commencement de ce mois.

Le Général en chef Barclay de Tolly est un très honnête homme, mais pas davantage, et c'est, dans la grande arène, un athlète ridicule opposé à Napoléon. Il s'est accusé lui-même publiquement lorsque, dans un de ses manifestes, il a parlé *des troupes de Sa Majesté Impériale, disséminées sur un espace de plus de 800 verstes.* Pourquoi donc les avait-il placées ainsi ? C'est le premier pas qui, dans toutes les guerres, décèle le génie.

Il sait où il faut frapper, et c'est là qu'il porte toutes ses forces, comme un boulet énorme avec lequel il écrase d'un seul coup. La médiocrité, au contraire, qui ne sait où frapper, imagine de frapper partout; elle divise son boulet en menue dragée, elle le jette de tous côtés et ne blesse personne. Lorsque Joseph II imagina de faire aux Turcs, pour s'amuser, cette fameuse guerre où il se fit tant d'honneur, il en dessina le plan avec le Maréchal Lascy, puis il le montra au Maréchal Loudon et lui demanda son avis ; le vieux guerrier, après avoir contemplé ce beau système de cordon, dit à son maître : « *Sire, il est excellent contre la peste.* »

Joseph II n'alla pas moins son train, et réussit comme vous savez. Nous devons craindre précisément le même sort, Monsieur le Comte, car c'est la crainte et le tâtonnement qui combattent la science et l'audace. Pendant que le Prince Bagration parcourait un arc immense pour se réunir à la grande armée de l'Empereur dans le gouvernement de Smolensk, et pendant que cette grande armée campait le long de la Dwina, en reculant toujours devant les Français pour atteindre le même point, Napoléon parcourait la corde de cet arc et marchait tranquillement sur Smolensk par la grande route de la poste. Les armées russes, en annonçant par leur manœuvre et par les bulletins officiels qu'elles se croyaient incapables de rien opérer avant leur réunion, donnaient encore à l'usurpateur le secret du gouvernement. C'est encore la peur qui dit, à la tête de deux armées de 100,000 hommes chacune : « *Je suis coupé* »; au contraire, le vrai génie militaire dit, et il a raison :

« *J'ai mis l'ennemi entre deux feux* ». Enfin, Monsieur le Comte, ce plan de retraite et d'effroi, absolument contraire aux circonstances et au génie russe, a été adopté et suivi imperturbablement. Jetez les yeux sur l'espace contenu entre la Dwina et le Dniéper ; c'est dans cette *Mésopotamie* que la question va se décider. Les Français occupent d'un côté Polock, Vittebsk; de l'autre, Minsk, Arsk et Mohilew. Le 11 et le 13 de ce mois (23 et 25), il y a eu déjà deux combats; le premier à Ostrowo, sur la Dwina, à vingt-cinq mille verstes au-dessous de Vittebsk. Les Russes étaient commandés par un excellent officier, le Comte Tolstoï Ostermann ; le combat a duré de six heures du matin jusqu'a onze heures du soir. Le bulletin dit seulement : *Le Comte Ostermann a rencontré les Français, et, après un combat acharné de dix-sept heures, il a conservé son poste.* Nous serons plusieurs jours encore avant de savoir la *vraie vérité*. Pour moi, je crois que les Russes ont eu le dessous, et, de plus, qu'on a commis quelque faute à l'égard du Comte Ostermann, qu'il n'a pas été soutenu à temps, etc. Cependant, il n'a point été défait, et je ne crois pas qu'il commande plus de 8,000 hommes. L'autre combat a été décidément favorable aux Russes, comme toutes les affaires particulières qui ont eu lieu jusqu'à présent. Le combat du 13 s'est donné à Baschkowka, sur le Dniéper, un peu au-dessous de Mohilew. Le major général Rasesky commandait les Russes. On s'est battu pendant neuf heures, et les Français ont fini par se jeter en désespérés sur les canons des Russes. Alors le général Rasesky a pris à ses côtés

ses deux fils, l'un âgé de seize ans, l'autre de dix-huit, et, dans cette noble attitude, un drapeau à la main, il a marché aux Français en criant : « *Baïonnettes !* » Les Russes se sont précipités sur l'ennemi, l'ont repoussé, rompu, poursuivi pendant sept verstes, et lui ont tué 5,000 hommes ; les Russes n'en ont perdu que 600. Il peut se faire à la rigueur qu'il y ait de part et d'autre une erreur d'un ou deux, mais enfin c'est une victoire. A la faveur de ces deux combats, les deux armées se sont réunies dans les environs de Smolensk. Elles ont au centre le redoutable Platow, avec ses Cosaques et une foule d'autres troupes légères : c'est un Corps de 50,000 hommes devant lequel rien n'a tenu jusqu'à présent. Napoléon, par ces deux combats, a voulu tâter la grande armée des Russes, et savoir de quel bois ils se chauffent. Je ne sais ce qu'il pense, mais, si je ne me trompe, il doit avoir quelques soucis, car il aura vu qu'il a de terribles hommes à combattre. Tout le monde s'attend maintenant à une *bataille de Smolensk*. Ce sera, suivant les apparences, pour l'un ou l'autre parti, une bataille de Cannes, et je vous avoue que je ne puis y songer sans pâlir. Nous verrons ce que la froide médiocrité de Barclay, aidée par le vieil esprit de Benningsen et par l'impétueuse simplicité du prince Bagration saura opérer. Malheur à l'Europe si nous perdons cette carte ! Les Français me semblent décidément inférieurs en cavalerie, mais je compte surtout sur la baïonnette russe et sur le *Stopaï* (En avant !) de Souvarof.

Maintenant, Monsieur le Comte, rapprochons-nous de la Baltique ; Napoléon, en traversant la *Mésopotamie*

pour s'avancer sur Moscou, avait laissé les deux Maréchaux Oudinot et Macdonald pour effrayer la Courlande et la Livonie, prendre Mittau, Riga, etc., et marcher enfin sur Saint-Pétersbourg, car ses vues étaient grandes. Oudinot avait passé la Dwina à Vittebsk peut-être, ou à Polock, et le général russe Wittgenstein, qui l'observait, ayant eu avis que Macdonald traversait le fleuve de son côté, à Iacobstadt, n'a pas voulu leur permettre de se joindre sur la route de Pskov, dont la direction vous paraîtra intéressante, si vous prenez la peine de l'examiner. Il s'est jeté sur Oudinot et lui a livré bataille à Kliastitzy, village à quelques verstes au-dessus de Polotzk, sur la rive droite de la Dwina. La bataille a duré trois jours (17, 18 et 19 de ce mois, ou 29, 30 et 31). Les Français ont été totalement défaits. On leur a fait trois mille prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers ; on leur a pris tous les caissons de poudre, tous les chariots et tous les équipages, nommément ceux des Généraux et du Maréchal, deux canons, etc. Enfin, Monsieur le Comte, c'est une fort belle affaire, pour laquelle on a chanté un beau *Te Deum*, et bien propre à rassurer cette grande capitale où l'on commençait à faire ses paquets. Le général Wittgenstein dit en terminant sa relation : *Maintenant je marcherai à Macdonald.* Quant à Oudinot, il s'est retiré sur Polock et je ne sais où il aura rejoint l'armée française. Je doute beaucoup que le brave général Wittgenstein ait pu rejoindre Macdonald qui aura probablement repassé la Dwina du moment où il aura su le malheur de son collègue. Il est arrivé une chose burlesque à propos du butin considé-

rable fait à Kliastitzy ; les soldats, maîtres d'une infinité de valises qu'ils n'avaient pas eu le temps d'ouvrir, se sont mis à les vendre à la taille ; on donnait, par exemple, 100 roubles d'une valise assez grosse, et 50 d'une autre à peu près à moitié plus petite. Parmi celles qui brillaient le moins par la masse, il s'en est trouvé une pleine de dentelles. Vous voyez, Monsieur le Comte, que les Français croyaient les vendre à Saint-Pétersbourg. Cette persuasion est la moitié de la victoire, et c'est un grand art que celui de l'inspirer.

La victoire du Comte de Witgenstein tranquillise la capitale qui commençait à s'effrayer extrêmement. Mais les grands coups sont dirigés sur Moscou ; je ne suis point tranquille du tout de ce côté. L'affaire du Comte Ostermann a été, en somme, très malheureuse. Je ne vois là aucun talent capable de balancer celui de Napoléon, qui se bat tout à la fois sur la Dwina et sur le Tage. Je n'ose pas penser aux suites d'une bataille perdue à Smolensk. Il faut avouer, d'un autre côté, que le *grand homme* joue une terrible carte : s'il venait à perdre lui-même cette bataille, son caractère, qui ne recule jamais, voudrait en perdre une seconde, et alors que lui arriverait-il, ayant une armée furieuse et les Cosaques sur les bras ? C'est une des suppositions les plus réjouissantes que l'on puisse faire ; mais nos propres fautes peut-être le tireront de là. Partout où il n'y a pas de véritable commandement, on ne peut compter sur des succès que comme on compte sur des miracles. Il est possible qu'à la fin on adopte une idée que j'ai eue depuis longtemps et qui devient à la mode,

c'est de créer Kutusoff Maréchal, pour éteindre toutes les autorités, et de lui donner Paulucci pour Quartier-Maître général. Ces deux personnages s'entendent fort bien, et Kutusoff est excellent, *pourvu que l'Empereur ne soit pas à l'armée* ; car autrement, ce n'est plus qu'un courtisan qui fait sa cour au lieu de faire la guerre, et qui perd toutes ses forces. Cette sorte de caractère est particulièrement dangereuse en Russie où l'action du prince sur les esprits est tout autre que dans les autres pays.

Dans un sens, Monsieur le Comte, on peut dire que tous les hommes sont les mêmes ; mais, dans un sens tout aussi vrai, on peut dire aussi qu'ils sont tous différents. Le respect pour l'autorité, par exemple, se trouve partout, puisqu'il est nécessaire, obligatoire, fondamental, et que sans lui, le monde politique ne pourrait pas tourner, mais partout il a une physionomie particulière. Ici, par exemple, il est muet. C'est son antique caractère qui n'est point encore effacé, à beaucoup près. Si, par impossible, il prenait fantaisie à un Empereur de Russie de brûler Saint-Pétersbourg, personne ne lui dirait que cette opération aurait cependant quelques inconvénients, qu'on n'a pas besoin de tant de chaleur même dans un pays froid, qu'elle pourrait faire éclater les vitres, effrayer les dames, noircir les tapisseries, etc.; pas le mot de tout cela ; tout au plus on pourrait tuer le Souverain (ce qui n'est point contraire au respect, comme tout le monde sait) ; mais il ne faudrait pas parler. Jugez, Monsieur le Comte, de l'effet merveilleux qu'un tel caractère produit à la guerre. Vous venez de voir

l'Empire exposé au dernier danger (dont il n'est pas, à beaucoup près, délivré), sans que, pendant près de deux mois, un seul officier russe ait osé dire à son Maître : *Vous périssez !* Ils l'auraient laissé courir à Drissa si un Italien n'était pas venu de Modène pour l'en empêcher. Votre Excellence aura ouï dire, comme tout le monde, que le brave Kutusoff avait perdu la bataille d'Austerlitz : pas plus que vous et moi, Monsieur le Comte ; il ne la *perdit* point, il la *laissa perdre*. L'Empereur se décida à la donner contre toutes les règles de l'art, suivant le Général. Celui-ci alla donc, au cœur de la nuit qui précéda, trouver le Grand Maréchal de la Cour, Comte Tolstoï, et lui dit : « Monsieur le Comte, vous qui avez l'oreille de l'Empereur, empêchez-le, de grâce, de donner la bataille, *car certainement nous la perdrons.* » Le Grand Maréchal l'envoya à peu près promener. « Je me mêle, lui dit-il, du riz et des poulardes, mêlez-vous de la guerre. » Mais l'un et l'autre se gardèrent bien d'ouvrir les yeux à l'Empereur. Ils étaient trop *bons sujets* pour cela. Ils ne dirent mot, et tout alla à merveille, comme Votre Excellence sait. Le 26 juillet (6 août), jour du *Te Deum* pour la victoire de Kliastitzy, tous les hommes à la Cour ont été pour le Marquis Paulucci. Les plus grands personnages l'ont environné, fêté, complimenté comme le sauveur de la Russie ; il n'y a eu qu'une voix. Après la cérémonie, je l'ai pris dans ma voiture pour le mener à la campagne chez un ami commun ; je n'ai cessé de lui prêcher la modération pendant toute la route, pour lui faire comprendre qu'à présent qu'il a vaincu, il lui convient d'être *bon*

enfant, etc. Il convient de tout, mais personne ne change de caractère. Qui sait, d'ailleurs, s'il n'est pas précisément ce qu'il faut être dans cette occasion ? Quelques personnes lui reprochaient d'avoir quitté l'armée et son emploi avec tant de solennité, d'avoir dit et écrit même : « *Vous lirez dans les gazettes que je suis malade, mais je me porte bien ; je quitte mon emploi parce que je ne puis, en conscience ni en honneur, faire exécuter un plan de campagne mortel pour la Russie et pour son maître.* » Mais il se défend fort bien sur cet article ; il dit qu'il fallait être absolument, dans ce cas, écrasant ou écrasé ; qu'il avait trop de monde contre lui ; que, s'il était resté, la jalousie nationale aurait rejeté sur lui toutes les fautes ; qu'on l'aurait fait passer pour un sot et même pour un traître. Il n'y a rien à répondre à cela.

J'amuserais beaucoup Votre Excellence avec ses réponses. Le duc d'Oldenbourg, beau-frère de l'Empereur, qui était ici un écolier allemand passablement gauche avant d'être une Altesse Royale, voulut le contrarier au camp sur je ne sais quel point de tactique. Paulucci lui répondit : « Monseigneur, vous êtes général en chef, mais sans exercice ; moi je suis en exercice, mais sans talent ; nous ne pouvons guère parler art militaire ensemble. » — Le Grand-Duc lui envoya, peu de temps avant son départ, un officier, pour lui dire que Son Altesse Impériale serait charmée de faire connaissance avec lui ; qu'elle le priait donc de venir, *à moins qu'il ne préférât lui donner une heure.* Votre Excellence voit ici les idées soldatesques et le syllogisme germa-

nique apporté de Berlin : *Je suis le premier prince du sang, mais je suis officier; tout officier doit aller chez le Quartier-Maître général; donc, etc.* Paulucci répondit divinement à l'officier : « *Allez dire à Son Altesse Impériale qu'elle se ..... de moi, que je suis fait pour aller chez elle.* » Tout se passa à merveille. Si votre Excellence connaissait le terrain, elle saurait qu'il était impossible de répondre mieux.

Quoique j'aie eu avec M. le Marquis Paulucci de fortes prises, même des prises de famille, cependant nous sommes sur le pied invariable de l'amitié, et voici pourquoi. Il avait déplu à Sa Majesté Impériale, il était envoyé en Géorgie comme un homme disgrâcié ; de ce moment, tout le monde lui tourne le dos, suivant les nobles usages reçus seulement en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique. La chose fut portée au point que sa femme étant fort malade à cette époque, personne n'envoya une fois demander de ses nouvelles ; j'avais pitié de cette pauvre dame, infiniment respectable sous tous les rapports, si malheureuse et si délaissée. J'allais la voir assez souvent et je la consolais de mon mieux. Paulucci, après une courte éclipse, est revenu couvert de gloire. Il a cassé le cou à ceux qui avaient voulu le lui casser, et il a pris le vol que vous voyez. Je dois lui rendre justice : jamais il n'a oublié mon procédé à l'égard de sa femme. Je suis demeuré en possession du privilège de lui dire ses vérités en riant ; je le vois beaucoup, mais pas plus qu'auparavant, et c'est en quoi je diffère des autres.

J'ai cru devoir faire connaître en détail un personnage

qui nous appartient en quelque manière et qui joue un rôle si marquant à une époque qui sera à jamais célèbre en bien et en mal. Vous recevrez par ce courrier une très longue dépêche pour Sa Majesté, qui contient déjà d'amples détails. Je l'ai fermée il y a quelques jours de peur d'être surpris par le courrier, mais je me suis réservé d'ajouter, dans une autre dépêche à Votre Excellence, tout ce qui se présenterait à moi jusqu'au moment du départ. Cette lettre appartient donc à Sa Majesté, et je vous prie, monsieur le Comte, d'en faire usage auprès d'Elle, en original ou en extrait, comme vous jugerez convenable. Cette occasion n'est pas une de celles où il soit permis d'épargner le papier. Le cœur me bat au point de m'ôter la respiration : l'on joue une partie de bassette ; à droite, à gauche, *roi* ou *valet* ; le monde regarde, et il s'agit du monde. Il y a de quoi étouffer. Je souffre comme Européen, je souffre comme sujet dévoué de Sa Majesté, je souffre comme père de famille, je souffre comme bon et reconnaissant serviteur de l'Empereur de Russie, qui est, après mon propre Maître, ce que je dois avoir de plus cher au monde. L'honneur que le Roi m'a fait de me placer sur ce grand théâtre et de m'y confier ses intérêts, honneur que j'apprécie autant que je le dois, serait cependant devenu par les circonstances un poids sous lequel j'aurais succombé sans l'inappréciable protection qui a rendu ce séjour si agréable pour moi. Que ne lui doit pas toute ma famille? Souvent je me suis demandé comment j'avais pu mériter tant de bontés ; je ne sais pas répondre, mais je sais bien les reconnaître. Personne

donc, monsieur le Comte, ne fait des vœux plus ardents pour l'Empereur de Russie, et personne ne tremble plus mortellement dans la crainte d'un malheur. Il s'est trompé sur des points importants : mais qui donc ne s'est point trompé ? D'ailleurs, quelles foudres a-t-il donc lancées sur le Marquis Paulucci, qui a eu le courage de lui dire en face les vérités les plus hardies ? L'Empereur lui a dit : « *Je vous pardonne de m'avoir exposé à une sédition ; je vois à présent combien j'ai été trompé. Si je n'étais pas Empereur, je voudrais être votre ami.* » Que diront à cela les muets qui le laissaient marcher à Drissa sans oser lui parler ? Un tel *tyran* mérite bien qu'on l'aime un peu pour lui-même.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Vendredi 26 juillet (7 août). — Nous avons tous les détails des affaires du 11 et du 12 (23 et 24) juin. Ce sont en quelque façon des sacrifices faits au salut public ; le Général en chef a fait attaquer les Français des deux côtés pour les étonner et les contenir, tandis que les deux grandes armées se rejoignaient à Smolensk : les attaques ont été faites avec des forces très inégales, mais cependant avec une intrépidité, une obstination et un succès presque inespérés. Le Comte Ostermann n'avait pas 10,000 hommes ; les Français en avaient 40,000 au moins. La cavalerie était commandée par Murat (le Roi de Naples), qui passe pour un grand officier dans ce genre, et l'infanterie par Jérôme dont l'aide de camp a

été pris. Ce dernier a dit : « *Si vous aviez pris le surtout bleu qui était à côté de moi, vous auriez pris le Vice-Roi d'Italie.* » Les Russes ont attaqué à la baïonnette et mis en pièces la cavalerie Hollandaise ; on dit que c'est un fait d'armes des plus curieux : l'on voyait d'une hauteur les Russes arracher les cavaliers de leur selle et les renverser. Le carnage a été terrrible de part et d'autre, mais beaucoup plus du côté des Français. On accuse le Comte Ostermann d'avoir un peu trop sacrifié d'hommes ; il a repoussé l'ennemi pendant plusieurs verstes et ne s'est retiré que lorsqu'il a été rappelé par le Général.

A la gauche, la batterie dont j'ai eu l'honneur de vous parler était de vingt canons ; comme elle faisait un dégat affreux parmi les Français, ils ont fait une attaque désespérée sur la batterie, et s'en sont emparés. C'est alors que Rasesky a pris ses deux fils à ses côtés, et que, tenant un drapeau à la main, il a marché aux Français, en invoquant Dieu à haute voix. Les Russes ont repris la batterie, etc.

Pendant ces opérations les deux armées se rejoignaient enfin, et je puis vous assurer, Monsieur le Comte, que Barclay de Tolly, Bagration et Platow ont dîné ensemble à Smolensk, dimanche dernier, 21 juillet (2 août) ; le premier est à la droite, le second à la gauche ; au centre, comme une espèce de réserve, se trouve toute la Garde, et Platow avec toutes les troupes légères, est en avant. Il n'y a pas dans cette armée moins de 180,000 hommes effectifs. Nous allons voir de terribles scènes.

Enfin le 16 (28) de ce mois le Général Tormasoff a

rencontré et attaqué près de Kobrin (gouvernement de Grodno, à quarante-sept verstes de la frontière par Brezesc-Litowsky) une division du contingent saxon, forte de 4,000 hommes, et tout a été pris ou tué, depuis le tambour jusqu'au général Clingel, qui passera l'été en Russie. Mon frère était là, mais je n'en ai eu aucune nouvelle.

Le Prince de Schwarzenberg, avec ses Autrichiens, est à Minsk ; jusqu'à présent ils ont agi tout à fait *gentlemenlike*, mais tout dépend du succès. Si nous sommes battus, ils nous donneront le dernier coup ; si nous sommes vainqueurs, il arrivera une autre chose. Personne n'a le droit de s'étonner ou de se fâcher de cela : c'est la règle.

On dit que dans l'affaire du 16, les Saxons se sont fort bien défendus, qu'ils ont perdu le quart de leur monde, et je le crois ; cependant serait-il extrêmement absurde de croire ou de soupçonner que ces respectables et infortunés Princes, obligés d'envoyer leurs sujets à la boucherie par les ordres de ce funeste despote, aient pu dire à l'oreille de quelques officiers de confiance : *Ecoutez, si vous trouvez l'occasion naturelle, etc.* Il me semble, Monsieur le Comte, qu'on a vu dans le monde des choses bien plus extraordinaires.

L'Empereur a donné sur le champ au Comte de Wittgenstein la Croix de Saint-George au cou (2e classe) et 12,000 roubles de pension reversible à sa femme, qui a reçu de son côté le Cordon de Sainte-Catherine de la deuxième classe. La paix avec les Turcs est signée, ratifiée, mais non publiée. Les articles connus sont très

honorables pour la Russie. Napoléon, en parlant de cette paix au Général Balachoff, lui dit : « *Elle n'est pas possible* (DE LA MANIÈRE DONT ELLE EST FAITE) ; *au reste, je méprise les Turcs comme les Suédois.* »

Je dois vous faire observer en finissant, Monsieur le Comte, que cette grande expédition de Napoléon ne présente aucune idée, aucune conception militaire qui lui soit propre. Plusieurs tacticiens, Lloyd entre autres, qui est Anglais et a beaucoup de réputation, ont dit expressément que la Russie ne peut être attaquée avantageusement que de ce côté, qu'il faut marcher droit sur Moscou par Minsk et Smolensk ; ceux qui ont examiné en particulier l'histoire de Pierre Ier et de Charles XII ont tous reproché à ce dernier de n'avoir pas suivi cette route au lieu de tourner sur l'Ukraine, où il alla se perdre à Pultawa. Je vous répète, Monsieur le Comte, que Napoléon a marché à Smolensk comme vous marchez dans votre chambre, en mettant un pied devant l'autre, et sans avoir trouvé le moindre empêchement. L'armée ne participe nullement des terreurs du citadin ; elle est pleine de bonne volonté et même de joie.

Il faut prendre congé, Monsieur le Comte, et de Sa Majesté et de Votre Excellence ; on ferme les paquets, il faut fermer le mien.

Je suis avec respect, etc.

343

A Sa Majesté Impériale.

Saint-Pétersbourg, 27 juillet (8 août) 1812.

SIRE,

Si les circonstances m'avaient permis de me livrer au travail qui m'avait été proposé de la part de Votre Majesté Impériale, je me proposais de recueillir après quelque temps tous les brouillards, mémoires, notes, extraits, etc., relatifs à ces ouvrages, et de présenter le tout à Votre Majesté Impériale ; car, si d'un côté de pareils monuments sont honorables dans une famille, ils peuvent de l'autre compromettre l'autorité et je crois qu'on n'a droit de retenir que ce qui a été donné.

Je prie donc Votre Majesté Impériale d'agréer que j'aie l'honneur de lui présenter les brouillards des deux pièces seules que j'avais esquissées pour Elle, ayant de plus celui de l'assurer qu'il ne me reste pas une ligne relative à cette affaire, qui peut-être n'est pas finie.

Votre Majesté Impériale veut-Elle permettre que je saisisse cette occasion de la féliciter sur l'excellent esprit, l'amour filial, et l'enthousiasme dont ses peuples viennent de lui donner des preuves si touchantes ? Tout n'est pas allé d'abord comme on le désirait, mais ce n'est qu'une suite des circonstances, pas assez méditées peut-

être, qui combattent dans ce moment contre tous les Princes et bien plus particulièrement contre l'Empereur de Russie. Je ne puis arracher de mon cœur l'espérance que le succès final sera pour Votre Majesté Impériale et la rendra chère à tous les hommes présents et futurs.

344

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) août 1812.

Monsieur le Comte,

Depuis ma lettre du 8 août (n. s.), il ne s'est rien passé de décisif, néanmoins le vent est pour nous. Il est impossible de savoir précisément où est Napoléon ; mais je ne crois pas que nous puissions nous tromper beaucoup en le supposant à Borisoff ou dans les environs (gouvernement de Minsk, sur la Bérésina). Je le crois furieux de la jonction des armées. Votre Excellence, en examinant la carte, ne comprendra pas comment Davoust, marchant sur une ligne droite sans être troublé, n'a pas occupé le poste important et presque décisif de Smolensk avant les Russes qui parcouraient de part et d'autre une ligne courbe : c'est cependant ce qui est arrivé. C'est une misère, Monsieur le Comte, d'avoir à écrire ici des nouvelles militaires, à cause du caractère général du

gouvernement qui le porte constamment à tout cacher. Depuis le commencement des hostilités, jamais il ne lui est arrivé une seule fois de nommer soit Napoléon, soit l'endroit où il se trouve. Les meilleurs militaires croyaient la réunion impossible ; il me paraît que l'honneur principal est dû au Général Platow (l'hetmann des Cosaques), qui a rendu des services signalés dans cette guerre. Il s'est jeté devant Smolensk, entre les deux armées russes qui arrivaient ; ce mouvement a donné de l'inquiétude a Davoust, qui a pris des positions et a perdu du temps. Les généraux Ostermann et Rasesky ont livré les combats que j'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence. Les Russes sont animés à l'excès. Robustes, infatigables, hommes et chevaux ont supporté des fatigues inouïes. Mon fils m'écrit de Smolensk, le 20 juillet (1er août) : « Nous avons été de Po-
« lock à Wittebsk à marches forcées ; à Wittebsk, on
« s'est battu trois jours de suite, et nous avons été
« presque continuellement à cheval ; de Wittebsk à
« Smolensk, nous sommes venus dans une seule marche,
« c'est-à-dire que nous avons marché deux jours et une
« nuit en ne nous arrêtant que pour nourrir nos che-
« vaux. Il m'est arrivé le 14 ce qui ne m'était pas encore
« arrivé depuis que je sers : c'est de marcher vingt-quatre
« heures juste, à cheval, sans boire, ni manger, ni
« dormir. » Vous voyez, Monsieur le Comte, comme on y va. Le lendemain le même jeune homme m'écrivait : « Quels hommes ! Quels chevaux ! Quel courage ! Je
« commence à croire le grand miracle possible. Je ne
« serais point étonné *si tout ceci finissait par une opé-*

« *ration à la Charles-Martel.* » Ce fragment vous représente l'opinion générale. Il n'y a pas à l'armée l'ombre de la crainte, ni même de la défiance ; tous ne demandent que le combat, et personne ne doute du succès. Les Français manquent de tout, et leur cavalerie surtout est pitoyable. Il paraît certain que Napoléon a reculé et que les nôtres l'ont suivi ; mais jusqu'où ? C'est ce que je n'ai pu éclaircir précisément. Votre Excellence entend de reste que l'homme consommé dans le métier tâche d'amener les Russes dans quelque endroit qui lui convient ; mais j'espère qu'ils seront, comme on disait en Piémont, *tout autres que fous*, et qu'ils se garderont bien de perdre leurs avantages. Les gentilshommes français qui se trouvaient au siège de La Rochelle, en 1625, écrivaient à leurs amis : « *Nous sommes si fous que nous prendrons La Rochelle* », phrase qui est demeurée proverbiale dans la langue française ; il me semble qu'on pourrait bien écrire aujourd'hui quelque chose de pareil de l'armée russe. Le succès même ne pourra justifier les fautes qu'on a faites ; car celui qui jouerait sa fortune au jeu de l'hombre, avec spadille sec, n'aurait pas moins joué follement, quand même il prendrait huit matadors au talon, et cependant il ferait la vole ; c'est ce qui pourrait fort bien arriver au jeu de cinq cent mille *hombres* qu'on joue dans ce moment.

Napoléon a fait une proclamation à ses soldats, dans laquelle il leur dit : « *Soldats! La campagne est finie ! J'ai conquis la Pologne, etc.* » Ceci est charmant et donne les meilleures espérances. En attendant, Tormasoff fait son chemin, et l'Amiral Tchitchagoff, devenu Général

en chef, accourt avec sa tête de feu et l'armée de Moldavie, et sûrement il fera parler de lui s'il en trouve l'occasion. L'Empereur est tout à fait *high-spirited*. On sait qu'il est sur le point de partir pour s'aboucher à Revel avec le Prince régent de Suède; il faut voir maintenant sur quel point se fera le fameux débarquement. Si le *Prince royal* a l'ambition d'aller se prendre aux cheveux avec Victor, qui est à Stralsund, tout pourrait bien s'en aller en fumée. Je sais qu'il est conduit par l'idée d'avoir un grand parti en Allemagne, mais ces sortes de projets sont fort chanceux. Si au contraire il débarque à Memel ou à Libau, il ne s'agit plus d'un soulèvement en Allemagne; mais, en marchant droit sur la grande scène, il peut en un clin d'œil amener le dénouement. Je ne décide rien, Monsieur le Comte : il y a des raisons pour et contre. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir.

Le Comte de Wittgenstein soutient sa réputation. Oudinot ayant repassé la Dwina avec des renforts considérables de Bavarois, de Wurtembergeois, etc., le Général russe l'a de nouveau atteint et battu le 30 du mois dernier (11 de ce mois); il ne lui a fait que 300 prisonniers à peu près, mais il a pris beaucoup d'équipages et tué beaucoup de monde. Un régiment français de cuirassiers, entre autres, a été complètement écrasé par l'artillerie russe. Je tremble pour cette pauvre ville de Polock, si elle est abandonnée par les Français ensuite de ce combat, comme il y a beaucoup d'apparence. Quoi qu'il en soit, voilà les meilleures troupes et le meilleur général français battus coup sur coup par le Comte de

Wittgenstein, auquel la capitale doit incontestablement un buste avec l'inscription *Genio salvatori;* car il n'y a pas le moindre doute, Monsieur le Comte, que sans les opérations de ce général, les Français seraient à Saint-Pétersbourg au moment où j'ai l'honneur de vous écrire. Toutes les richesses du palais ne sont pas moins emballées, et tout n'est pas moins prêt pour le transport de la Cour à Casan ; mais Wittgenstein est renforcé ; l'embouchure de la Dwina se couvre de chaloupes canonnières anglaises et russes, un camp se forme à Narva, Kutusoff est chargé de toute cette partie; — Oudinot a été battu deux fois, et les Russes s'accoutument à mépriser les armes françaises. Il me paraît que le danger a tout à fait disparu. Je ne blâme cependant aucune mesure de précaution, et c'est déjà assez d'honneur pour Bonaparte d'avoir forcé l'Empereur de Russie à faire ses paquets.

Il est cependant sûr, Monsieur le Comte, que jamais Napoléon ne s'est trouvé en si mauvaise posture. Je crains son *diable gardien* qui l'a constamment tiré des plus mauvais pas ; mais si ce diable dort, ou s'il est congédié, nous avons de grandes espérances. Jamais l'esprit public ne s'est montré d'une manière plus admirable. Tous les hommes et tout l'argent tombent dans les mains de l'Empereur ; ce ne sont pas des mots et des simagrées : rien n'est plus réel. A son passage à Smolensk, on lui a présenté 20,000 hommes habillés, armés et prêts à partir : cela s'appelle un présent.

Enfin, Monsieur le Comte, Napoléon a été trompé sur tous les points. Il a cru faire peur à l'Empereur qu'il a

trop étudié à Tilsitt et à Erfurt, et le faire reculer sans coup férir, — il s'est trompé ; il a cru en traversant le Niémen pendant les négociations, couper quelques Corps et s'emparer de quelques magasins, — il s'est trompé ; il a cru terminer la guerre par une bataille, — il s'est trompé; il a cru empêcher la jonction des deux armées, — il s'est trompé ; il a cru soulever le peuple par ses manifestes, — il ne l'a soulevé que contre lui ; il a cru que la paix avec les Turcs, faite surtout comme elle l'a été, était impossible, — il s'est trompé. Mais, sur aucun article il ne s'est trompé autant que sur le caractère et les dispositions de la nation. C'est ici surtout, Monsieur le Comte, qu'il faut venir, pour apprendre à ne pas se presser de juger les peuples. Tous les livres sont pleins du despotisme et de l'esclavage russes. Je puis vous assurer cependant que nulle part l'homme n'est plus libre et ne fait plus ce qu'il veut. Les extrêmes se touchent, de manière que le gouvernement arbitraire amène plusieurs formes républicaines.

Tout cela se combine d'une manière que l'on ne comprend bien que lorsqu'on l'a vu. La théorie des grades produit une aristocratie qui tempère celle de la naissance, et désarme l'orgueil des nouvelles races qui a renversé les États parmi nous. L'homme nouveau qui peut parvenir à tout, en vivant et en obtenant des grades, n'a aucun intérêt à troubler l'État. L'esclavage a beaucoup de compensations et n'exclut point l'enthousiasme national. Bonaparte a cru avoir affaire à des bourgeois de France ou d'Italie, tels que nous en avons connu ; il s'est trompé au delà de toute expression. Je ne veux

point vous faire un livre, Monsieur le Comte ; mais je vous assure qu'il n'y a vu goutte et que tout le monde est contre lui. Le véritable ennemi de la Russie, c'est le gouvernement, c'est l'Empereur lui-même, qui s'est laissé séduire par les idées modernes et surtout par la philosophie allemande, qui est le poison de la Russie. Il fallait l'admirer sans doute lorsqu'il consentait à se dépouiller d'une partie de son autorité pour donner plus de liberté à ses peuples ; mais ses idées constitutionnelles ne le conduisaient pas moins à sa perte, et j'espère enfin qu'on a fait parvenir assez de lumières jusqu'à lui pour qu'il ne tente plus rien dans ce genre, surtout depuis l'aventure de Spéransky, contée dans les papiers anglais d'une manière qui m'a fait pâmer de rire.

Le Marquis Paulucci, dont j'ai beaucoup parlé à Votre Excellence, n'est point encore employé. Je crois qu'il a sauvé l'Etat en déterminant l'Empereur à quitter l'armée; mais, après un si grand éclat, je doute qu'il soit employé de sitôt ; il garde ici une très bonne contenance. J'admire encore ici l'Empereur, qui a eu la force de sacrifier ses plus chères inclinations au service de l'Etat ; mais je doute que l'orgueil national eût consenti sans peine à donner au Marquis Paulucci l'honneur du conseil et celui de l'exécution. Lui, au contraire, aurait bien voulu s'illustrer à la fois *col senno e con la mano ;* mais je crois qu'on ne le veut pas, et il faudra bien qu'il en passe par là.

Les 30,000 auxiliaires Autrichiens étant de fort mauvaise humeur de venir se battre ici pour les Français, et cette mauvaise humeur ressemblant même, dit-on, à

une sédition, le Prince de Schwarzenberg, qui les commande, a jugé à propos de leur adresser une proclamation où il leur dit *qu'ils viennent combattre non pour les Français, mais de leur propre chef et contre la Russie.* Cette pièce arrivée à Prague, a, dit-on, fort déplu à la Cour. Des personnes venant de Vienne, et qui ont bien étudié ce terrain, assurent que le Prince de Schwarzenberg a été totalement séduit à Paris, et qu'il exprime ses sentiments réels, quoiqu'il ait été comblé ici, étant ennemi, de toutes les bontés qui auraient pu environner un ami. A cela je ne sais que dire sur ces mesures nécessairement soumises à une politique profonde il faut retenir son jugement; ce que je sais très sûrement, c'est que la proclamation, si elle n'est point convenue entre les intéressés, est tout à fait étrangère à la Cour de Vienne, dont le sort est d'être menée par un ministère qui ne lui ressemble nullement.

Je me crois sûr que M. le Comte de Metternich a surtout été déterminé dans toutes ses mesures par cette idée principale, *que la paix entre la Turquie et la Russie était impossible ;* il s'est trompé comme le grand personnage qui a dit lui-même, à Vilna, au Général Balachoff : « *La paix est impossible, en supposant la cession jusqu'au Pruth. — Au reste,* ajouta-t-il, *je méprise beaucoup les Turcs ainsi que les Suédois.* » Il a ses raisons.

M. le Comte de Saint-Julien a été comblé ici jusqu'à la fin de toutes sortes de distinctions et d'attentions; le Secrétaire de la Légation, le Chevalier de Berk, a demeuré après lui tant qu'il a voulu ; je ne sais même s'il est parti. Enfin, le Baron de Maréchal, jeune officier flamand au service de

l'Autriche, et attaché à la Légation, est demeuré dans cette ville; vous sentez bien, Monsieur le Comte, qu'il est nécessairement agréé et que ce symptôme n'est pas hostile. Jamais je ne douterai de l'intention des Princes autrichiens; jamais on ne me fera croire qu'ils puissent être alliés sincères dans cette occasion; si donc le Prince de Schwarzenberg a *détonné*, c'est son affaire.

N'ayant point de Secrétaire, point de secours d'aucune espèce, pas même des *gazettes étrangères*, ni le temps de faire des brouillards, parce que je ne dispose nullement des occasions, je rassemble avec peine et scrupule mes matériaux, et mes lettres sont des espèces d'*effusions* qui excluent la correction. Un homme d'esprit disait : « *Je n'ai pas le temps de les faire plus courtes* »; je puis ajouter : « *Je n'ai pas le temps de les faire meilleures.* » Ne pouvant me répéter, je prie Votre Excellence de bien vouloir faire de celle-ci, comme de la précédente, l'usage qu'elle trouvera convenable auprès de la Cour. Charmé d'avoir au moins des choses agréables à lui mander, ce qui ne m'est pas arrivé, je crois, depuis que je suis ici, je renouvelle à Votre Excellence l'assurance de la considération particulière, etc.

P. S. — Une nouvelle lettre de mon fils, écrite de Smolensk le 24 juillet, ne me parle d'aucun mouvement.

345

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) septembre 1812.

Monsieur le Comte,

Je continue à donner des nouvelles à Votre Excellence, car celles que j'adresserais cachetées à Cagliari vous seraient inutiles à Londres, et il dépendra toujours de vous, monsieur le Comte, d'en faire l'usage que vous jugerez convenable, en tout ou en partie. Dans ma dernière dépêche, j'ai laissé l'armée russe à Smolensk ; personne ne croyait qu'elle dût abandonner ce poste : on se trompait fort. Le 14 août, un corps de 4,000 hommes d'infanterie russe, posté à Krasnoï, fut enveloppé par 25,000 Français. Votre Excellence trouvera Krasnoï à quelques 50 verstes sud-ouest de Smolensk. Quatre escadrons qui flanquaient cette infanterie furent hachés jusqu'au dernier homme ; mais les 4,000 hommes d'infanterie, commandés par le brave général Neverofskoï se firent jour à la baïonnette et se retirèrent à Smolensk, qui n'a qu'une simple muraille antique. Alors commença une attaque terrible qui dura trois jours, et dans laquelle les Français, à ce qu'on assure, n'ont pas perdu moins de 20,000 hommes. L'ordre du jour, de la part de Bonaparte, était : *On prendra cette bicoque ou*

toute l'armée y périra. Le 6, le général Barclay de Tolly, se croyant tourné par Elnia, ordonna l'évacuation de Smolensk. Le général Doctoroff, qui commandait dans la ville, fit répondre que rien ne pressait et qu'il répondait de la place pour dix jours. Barclay répliqua par une lettre tranchante où il était même question de la *rigueur des ordonnances*. Doctoroff obéit, comme de raison; mais, avant de partir, il se rendit à la cathédrale, en fit enlever une image de la sainte Vierge, fameuse dans ce pays, et même il fit chanter un *Te Deum* en action de grâces de ce qu'il avait pu la soustraire à l'impie rapacité de l'ennemi. Vous saurez, monsieur le Comte, que le culte des images est une grande affaire dans l'Eglise grecque ; il a même une certaine couleur idolâtrique qui peut choquer un œil catholique ; l'enlèvement de l'image a donc extrêmement réussi. On eut, de plus, le temps d'enlever ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville, et tout le monde sortit. Les Français avaient brûlé les faubourgs, les Russes en partant brûlèrent la ville. Ainsi, Monsieur le Comte, il ne reste plus que le *cadavre* de Smolensk, comme dit Cicéron. Cet événement a fait un tort infini à M. Barclay de Tolly, d'autant plus que Smolensk n'est pas seulement une ville (sous ce rapport, ce n'est rien), c'est de plus un plateau élevé et une bonne situation militaire. En effet, Smolensk pris, l'armée russe se vit obligée de sauter Dorogoboug, et l'on n'eut plus d'autre occupation à Saint-Pétersbourg que celle de compter les verstes de Smolensk à Moscou par la grande route.

Pendant que ces choses se passaient, les yeux, dans la

capitale, se tournaient vers le général Kutusoff, que l'opinion appelait au commandement général. Kutusoff est un homme de soixante-dix ans au moins, gros et pesant, plein d'esprit d'ailleurs, et fin à l'excès ; il est homme de Cour, même : très bonne chose à sa place, mais qui lui a nui quelquefois à celle qu'il occupe. Il est défiguré par une blessure épouvantable : une balle lui perça jadis la tête obliquement et sortit par la cavité de l'œil. Le globe est déplacé, et l'autre œil même a beaucoup souffert, par la relation connue des deux organes ; il voit peu, il se tient difficilement à cheval, il ne peut veiller, etc. Malgré cet affaiblissement physique, il n'était pas moins extrêmement attaché à une Moldave, qui a beaucoup fait parler pendant la guerre de Turquie. On disait que cette personne était aux gages de la Porte ; mais j'ai toujours regardé ce soupçon comme un rêve de la malice humaine, car il a fort bien fait son devoir dans cette négociation, qui a tourné même bien mieux qu'on ne l'espérait. Ce qu'il y a de sûr, cependant, c'est que l'Empereur, par cette raison ou par d'autres, ne le goûtait pas extrêmement ; il peut se faire que la complaisance trop habile du général lui ait déplu, car l'Empereur est fait ainsi. Je crois savoir qu'en s'exprimant sur le compte d'un ministre, il dit, avec une grimace de dédain : « *Cet homme ne m'a jamais contredit.* » Ce trait est caractéristique. Quoi qu'il en soit, l'Empereur était peu porté pour Kutusoff, et, comme il sentait cependant l'opinion qui l'appelait au commandement, il le créa tout à coup *Prince de l'Empire ;* personne ne balança sur cette grâce et chacun dit de concert : « C'est pour ne pas le faire

Maréchal ». Mais l'opinion allant son train parvint bientôt à ce point auquel l'Empereur ne résiste guère ; une autre belle cause s'est jointe, dit-on, à la première, et le public lui en a su gré. Sa Majesté Impériale décerna donc le commandement général au Prince Kutusoff, à la satisfaction universelle ; car il faut avouer que, malgré ces désavantages physiques, on ne voit rien de mieux. Huit jours auparavant, j'avais entendu dire : « *Que voulez-vous faire d'un général aveugle ?* » Après le choix, je fis l'objection de la vue au même personnage, qui me répondit : « *Ah ! mon Dieu, il y voit assez* »

L'ukase qui décerne le commandement au Prince Kutusoff est du 20 août. Les premières lignes blessaient assez sensiblement le général Barclay, ce qui surprit beaucoup ; mais il paraît que l'Empereur, instruit alors de l'affaire de Smolensk, aurait voulu témoigner son déplaisir en disant *que son armée n'avait pas agi avec toute l'activité possible et qu'il ne voulait point examiner les causes de cette lenteur.*

Dès que le Prince fut nommé, un de ses amis l'avertit de ne point faire la petite bouche, de demander du pouvoir et de s'en servir. « Laissez-moi faire, » dit-il ; et, en effet, il a tout obtenu, et, dans ce moment, on peut le regarder comme *l'empereur de l'armée russe.* On m'assure (mais je ne l'assure point) que Sa Majesté l'Empereur, en lui disant : « *Le Souverain et la Patrie vous décernent cet honneur* », rougit comme une demoiselle à qui on lirait *Joconde.* Ce que je crois pouvoir assurer, c'est que le cœur n'était pas de la partie et qu'il s'est

fait une grande violence. Dans la nuit du 20 au 21 août, le Prince partit pour la grande armée, où il n'arriva que le 29 au matin, à cause de la nécessité où il se trouve de dormir chaque nuit. En route, il rencontra le Grand-Duc Constantin qui revenait lui-même de l'armée et avec lequel il eut une longue conversation. Il passe pour certain que le Grand-Duc lui ayant dit qu'il comptait pousser jusqu'à Abo, où son auguste frère se trouvait alors, le Prince Kutusoff lui répondit : « *Monseigneur, je vous conseille, comme chef de l'armée, de ne point aller à Abo.* » Cela paraîtra peut-être étrange à Votre Excellence ; cependant rien n'est plus possible, et vous le comprendrez parfaitement, Monsieur le Comte, si je vous dis que, pendant toute la campagne, l'Empereur, jusqu'au jour de son départ, a constamment fait placer le général Barclay à sa droite, donnant toujours à table la gauche au Grand-Duc son frère, *attendu que celui-ci n'est que simple général, tandis que l'autre était général en chef* C'est une suite des principes germaniques, ou, pour mieux dire, prussiens, portés à l'excès, qui ont interposé un uniforme entre le majesté des princes et l'œil des peuples, et produit ainsi une éclipse qu'il faut bien faire finir ; car, si l'on n'y met ordre, les peuples ne verront plus dans un roi qu'un grand officier. Il faut sans doute que l'état militaire soit le premier Ordre de l'Etat, mais il ne faut pas qu'il avance pour ainsi dire sur le caractère royal ; le prince du sang, en sa qualité seule de prince du sang, doit dépasser de la tête toute dignité concédée ; du moins cela me paraît clair. Je reviens. Le Grand-Duc arriva dans la capitale la nuit

du 25 au 26 ; à huit heures du matin, il alla voir son Auguste Mère, puis il se renferma chez lui et ne voulut voir personne de tout le jour ; mais bientôt il parla tout haut et ne se gêna nullement. Il dit de tout côté qu'il n'y avait pas moyen de demeurer à l'armée pour y voir tout ce qu'on y voyait ; que tout allait on ne peut pas plus mal, et qu'il fallait absolument se résoudre à la paix. Ces discours ont fait la sensation la plus désagréable. Depuis quelques jours, il est dans sa terre de Strelna, à 25 verstes de la capitale, et l'on n'entend plus parler de lui. Je ne finirais pas si je racontais à Votre Excellence tout ce que l'on a dit sur ce retour de l'armée. Il faut savoir d'abord que ce prince avait changé tout à coup de caractère à l'armée, au point de surprendre tout le monde. Toutes les lettres ne parlaient que de cette métamorphose ; il n'était question que de la politesse, de l'aménité et de la prévenance du Grand-Duc ; il était devenu ce qu'on appelle *aimable;* or, je puis vous assurer, Monsieur le Comte, sans aucun détail, qu'il serait difficile de revenir de plus loin. Là-dessus il m'a été dit à la Cour qu'il avait été rappelé *comme trop poli* ; je ne sais qu'en dire. D'autres m'assurent que le prince Kutusoff, en acceptant le commandement, a mis pour condition *que Sa Majesté Impériale ne retournerait point à l'armée et que le Grand-Duc son frère en partirait,* disant pour raison, à l'égard de ce dernier, *qu'il ne pouvait* (lui Kutusoff) *le récompenser s'il faisait bien, ni le punir s'il faisait mal.* C'est fort bien dit, mais je me défie fort de tous ces discours tenus tête à tête et *versés* ensuite dans le public. Qui les répète ? Est-ce le prince ?

Non. Est-ce le sujet? Non. Quoi qu'il en soit, le Grand-Duc est ici, et parle lui-même comme ne devant plus revoir l'armée.

Tous les militaires que j'ai pu consulter étaient d'avis que la première chose que ferait le Prince Kutusoff en arrivant serait de reculer encore, et c'est en effet ce qui est arrivé. De Dorogoboug, l'armée russe s'est portée sur Wiasma, et de là sur Mojaïsk, où le quartier général était fixé à l'époque de mes dernières nouvelles (5 septembre). Votre Excellence verra que bientôt on entendra de Moscou tirer le canon. D'abord après la prise de Smolensk, le Comte Rostopchin, gouverneur de Moscou, signifiait aux habitants que tous ceux qui le jugeaient à propos pouvaient partir : tout ce qui pouvait remuer s'en est allé. Je n'entends cependant parler que de la portion faible de la société ; car non seulement les hommes sont demeurés, mais ils se sont engagés à ne laisser entrer Napoléon à Moscou qu'après qu'il aura passé sur leur corps, et à brûler cette grande ville comme Smolensk, si on ne peut la défendre.

Après l'affaire de Kobrin, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte à votre Excellence, le corps principal des Saxons, commandé par le général Régnier, s'étant joint aux Autrichiens commandés par le prince de Schwarzenberg, il y a eu entre ces deux armées réunies et celle du général Tormasoff un combat assez sérieux qui a duré depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit, le 12 août, près du village de Gorodeczna, que je ne trouve point sur ma carte, mais qui ne doit pas être fort éloigné de Proujany (gouvernement de Grodno). Le bulletin,

assez entortillé, suivant l'usage invariable du pays, donne tout l'avantage au général russe ; il a tué ou blessé 5,000 hommes à l'ennemi, tandis que sa perte ne s'élève pas au-dessus de 1,500. Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est que le Général Tormasoff, coupé de la grande armée par la grande manœuvre primitive de Napoléon, n'a pu être arrêté dans sa marche (ou dans sa retraite) par l'armée réunie des Autrichiens et des Saxons, et qu'il achèvera probablement le miracle de la réunion de tous les Corps russes, sans que les Français aient pu en intercepter un seul. Napoléon comptait sérieusement sur la capture du Prince Bagration, et même il a disgracié et renvoyé Jérôme, son frère, qu'il avait chargé de cette petite besogne, et qui ne s'en est pas acquitté à la satisfaction du Maitre. En attendant, le Général Miloradowitch a mené 30,000 hommes à la grande armée ; les milices de Moscou sont arrivées aussi ; le Prince Kutusoff, en tout comptant, a été joint par 60,000 hommes au moins ; l'Amiral Tchitchagoff, devenu général en chef par une de ces métamorphoses qu'on ne voit qu'en Russie, amène l'armée de Moldavie, forte de 50,000 hommes superbes. Il doit avoir passé Kiev ; les troupes du Duc de Richelieu sont à Tchernigov ; tout cela marche sur Moscou avec un esprit excellent et la rage dans le cœur.

Napoléon perd évidemment la tête en s'avançant ainsi qu'il le fait : il ne peut plus être sauvé, ce me semble, que par son étoile ; mais, quand on se fie aux étoiles, à la fin on est dupe. Il est évident qu'il a compté sur une paix brusque. Tout en faisant sonner la trompette dans

toute l'Europe, il est sûrement fort en peine, et ses espérances déçues l'ont jeté dans un état qui tient quelquefois de la fureur. Pendant l'une des attaques faites sur Smolensk, il a fait descendre de cheval et fusiller devant lui un colonel polonais qui n'avait pas avancé avec son Corps. Voilà l'hiver qui s'avance, les feux sont allumés de tout côté. Les Français ne sont pas chaussés, tàndis que la chaussure est la partie la plus soignée de l'habillement russe. Je ne sais en vérité comment ce furieux se tirera de là. Le Général Wittgenstein, qui continue à s'illustrer sur la Dwina, et qu'on pourrait appeler le Wellington de ces contrées, mande que les Français désertent à son camp par bandes de cinquante, et qu'ils se plaignent surtout du manque de chaussure, et cela à la fin d'août ! Jugez, Monsieur le Comte, des mois suivants ! La raison dit que Napoléon ne se tirera pas d'ici. Cependant je suis encore inquiété par je ne sais quel instinct qui me dit que sa dernière heure n'est pas arrivée, et qu'il ne doit pas finir par des mains russes. Tout peut être vrai : la guerre russe peut impatienter les Français, et ceux-ci peuvent en finir très facilement. Les gens les plus instruits pensent qu'une bataille générale est inévitable, qu'elle se donne peut-être au moment où j'ai l'honneur de vous écrire, et que peut-être encore elle doit coûter 100,000 vies. Si cette bataille était perdue par les Russes, les suites en seraient incalculables. On a beau dire : *Nous reculerions jusqu'à Astrakhan, etc.* Tout cela est fort aisé à dire ; mais qui sait ce qui arriverait? Ici déjà, tout le monde a fait ses paquets, à commencer par la Cour qui a tout emballé. Le couvent

des Demoiselles, les jeunes filles de l'institut de Sainte-Catherine (500 demoiselles en tout) ont reçu l'ordre de se tenir prêtes.

J'ai emballé tous les papiers essentiels et brûlé tout le reste. On m'a offert une place sur une espèce de goélette chargée de bronzes, de tableaux, d'argenterie, etc., qui doit s'en aller dans l'intérieur, en cas de malheur, par les lacs et les rivières qui s'y trouvent : j'en ai profité ; ma petite pacotille fera là une figure singulière, mais enfin elle sera à l'abri. Quant à moi, si je suis obligé de partir, je m'en irai au loin dans le Nord ; Sa Majesté en sera avertie par le canal de Votre Excellence. S'il arrivait ce grand malheur d'une bataille perdue, nous pourrions en redouter d'autres d'un autre genre, Votre Excellence n'a pas idée de la témérité des discours que nous entendons et l'étranger n'entend pas la centième partie de ce qui se dit. Lorsque je vois d'un côté ce profond et silencieux respect, que j'ai tâché de vous décrire, et de l'autre tout ce qu'on a osé dans ce pays, je comprends moins que jamais les contradictions humaines; ne doutez pas, Monsieur le Comte, que Napoléon n'ait spéculé sur ce point. Un succès couvrira tout ; mais si nous étions malheureux, je ne répondrais de rien ; il pourrait fort bien y avoir une secousse dans l'Etat.

La mode du jour est de tomber à bras raccourci sur Barclay de Tolly. Quand une nation est humiliée et piquée, elle cherche toujours ce qu'on appelle *une bête à guignon*, et la charge de tout. Personne cependant ne peut contester la bravoure personnelle de cet homme, son mérite comme général de division, ni sa parfaite

probité lorsqu'il a été gouverneur de province, notamment en Finlande. Mais il y a loin de là au talent nécessaire pour commander 200,000 hommes. — Et qui nous dit que Kutusoff le possède, ce talent ? Le Général Barclay avait le choix de demeurer à l'armée ou de venir reprendre le portefeuille des guerres ; il a préféré conserver un commandement principal, et le portefeuille demeure à son suppléteur, le Prince Kouchagoff. Le Baron de Benningsen demeure, à ce qu'on dit, Quartier-maître général, ce qui exclut le Marquis Paulucci, que le Prince Kutusoff voulait appeler à ce poste ; mais peut-être que tout s'arrangera. Je vous assure, Monsieur le Comte, que ce Benningsen me choque l'œil, et me choquait bien davantage encore lorsque l'Empereur était à l'armée. Cependant personne n'est révolté ici de ce spectacle, et personne même n'y fait attention, tant il est vrai que nous ne sommes plus ici en Europe, ou que, du moins, nous sommes au milieu d'une race asiatique qui s'est avancée en Europe. Pour moi, c'est un spectacle intolérable que celui d'un homme qui a porté la main sur son Maître et qui est en possession de tous les droits de la société. L'Empereur vient de lui nommer un fils, et je n'ai pas rencontré une personne qui s'avisât de s'en étonner. Faites entrer cela dans nos têtes. — Jamais ! Jamais !

J'ai eu l'honneur de vous parler, je crois, de la proclamation de M. le Prince de Schwarzenberg. Il est très vrai qu'elle contenait l'expression de *perfides alliés*, ce qui a été fort désapprouvé par la Cour de Vienne. Il faut la plaindre et la plaindre beaucoup ; nulle Cour ne

ressemble moins à ses Ministres. Le Prince de Schwarzenberg passe pour avoir été totalement séduit par les caresses de Napoléon, à Paris. Je conçois parfaitement comment on est obligé de traiter avec lui, de par l'ordre souverain des circonstances : Louis XIV traita avec Cromwell, lui accorda l'alternative et porta son deuil : mais se laisser *séduire* par Napoléon et se mettre réellement de son parti, c'est un peu fort. Sur le fond de l'alliance, je crois fermement à ceci, que je tiens d'une très bonne source ; c'est que jamais la Cour de Vienne, c'est-à-dire le Comte de Metternich ne l'aurait conclue s'il n'avait pas été persuadé que la paix avec la Turquie était impossible. Il pouvait bien la croire telle, puisque Napoléon le croyait lui-même et le disait tout haut. Sébastiani, après la paix signée, était si fortement persuadé qu'elle ne l'était pas, il l'assura si fortement à un parlementaire russe qui était venu de son côté, il répéta avec tant de fermeté qu'il y engageait sa tête, que le parlementaire, de retour au camp, donna des inquiétudes à l'Empereur lui-même. Depuis, Napoléon a intrigué encore à Constantinople au point de retarder le départ de l'Amiral Tchitchagoff ; mais tout est fini heureusement et le traité imprimé nous a été communiqué aujourd'hui (9 septembre). Je suis porté à croire que M. de Metternich et sa Cour se repentent maintenant, en voyant surtout les succès éclatants de l'illustre Wellington ; mais l'alliance est faite. A cet égard, il faut de l'indulgence : un homme qui se noie et qui saisit une planche ne s'informe pas si elle est sale ; c'est assez qu'il ne soutienne pas qu'elle est propre.

M. le Prince de Schwarzenberg est fort mal dans l'opinion de ce pays, et je crois que celle du sien ne le traite guère mieux. Ces temps sont malheureux : chacun a besoin d'indulgence, et personne n'en accorde. Je ne vous dis rien, Monsieur le Comte, de l'entrevue d'Abo ; vous en savez sur ce point autant que moi. Tout le monde chante les louanges du *Prince royal*, il ne doit pas moins faire trembler les penseurs plus que ne ferait Robespierre ; car les monstres font du mal dans le moment, et ils passent sans conséquence : mais que les peuples, ennuyés de leurs Souverains, puissent en changer comme de bas ou de chemise, congédier l'un, en appeler un autre (même personnellement estimable), et que tout cela se passe tranquillement, comme une aventure ordinaire de la vie, c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus triste. Pour moi, j'espère toujours que ce mauvais exemple ne réussira pas.

En écrivant ceci, j'apprends que l'Amiral Tchitchagoff est arrivé le 25 août (j'emploie toujours le style vrai) avec sa belle armée, à Daubno ; après douze ou quinze jours de marche, il aura joint Tormasoff entre Pinsk et Minsk.

Regardez, je vous prie, la carte, et demandez-vous militairement, Monsieur le Comte, comment il est possible que *notre ami* se tire de là sans éprouver quelque grand désastre ? S'il échappe sain et sauf, ce sera le plus beau miracle de *sa belle vie;* mais je l'attends aux premières neiges. Tchitchagoff et Tormasoff ont à eux deux au moins 80,000 hommes.

Il nous vient de votre pays, Monsieur le Comte, de

grandes approbations du plan adopté par l'Empereur ; rien n'est plus aisé à dire de loin ; mais voyez, je vous prie, les conséquences : huit provinces, 7 millions d'hommes et 40 millions de roubles de revenus perdus, l'opinion publique pervertie, le meurtre, les incendies, les profanations, les excès de tout genre marchant de front de Vilna à Moscou, de vastes pays ruinés pour vingt ans peut-être, les plus grandes fortunes ébranlées, la réputation publique violemment exposée, le sort de la capitale dépendant des victoires de Wittgenstein, etc. etc. Ce sont là de grands objets à prendre en considération. On ne voit que fortunes renversées. Deux dames de ma connaissance, Mesdames les Princesses Dolgoroucky et Alexis Galitzin, ont à elles seules 20,000 paysans sur la route des Français. Examinez tous les pays saccagés, songez aux mesures forcées, à l'impôt porté au comble, à la plus grande partie des paysans changés en soldats et armés, etc., vous verrez, Monsieur le Comte, qu'il serait difficile de jouer une carte plus terrible. Napoléon lui-même a peur du mal qu'il a fait ; un parlementaire russe, étant allé dernièrement à l'armée Française pour demander des nouvelles d'un Officier supérieur fait prisonnier, il a été chargé d'une lettre de Berthier par laquelle ce dernier proteste *de la constante amitié de son Maître pour Sa Majesté Impériale* et propose *de rétablir les gouvernements russes, dans les provinces occupées.* Il ne sait que faire lui-même des paysans qui, se trouvant tout à coup délivrés de leurs gouverneurs et de leurs seigneurs, sont entrés dans une espèce d'anarchie telle, qu'ils ont fini par se sauver

dans les bois comme des animaux sauvages. Vous entendez assez, Monsieur le Comte, que la proposition de Napoléon revient à ceci : *Ayez soin des paysans à mon profit;* mais vous ne voyez pas moins l'état des choses.

Le Marquis Paulucci, dont j'ai entretenu longuement Votre Excellence, est toujours ici, et n'est point employé. Il a cela de commun avec tous les aides de camp de Sa Majesté Impériale du premier et du deuxième rang, que le Général Barclay a mis de côté. Le cri général est dans ce moment : *Point de Cour à l'armée, et point de chefs étrangers!* Sur la première proposition, je dirais volontiers comme au collège : *distinguo.* Quand l'orage sera passé, que nos Maîtres se battent en personne s'ils le jugent à propos ; les biens et les maux se balancent ; ils y porteront de l'humanité, de la modération, de la chevalerie, surtout un respect mutuel pour la Souveraineté ; ils ne feront point de guerres sans miséricorde, et tout finira comme autrefois par quelques villages pris ou cédés et par des mariages ; mais dans l'état présent des choses et des esprits, lorsque je vois un de nos princes venir se colleter en personne *avec ce furibond*, j'ai envie de prendre le deuil. L'Empereur a malheureusement bien d'autres idées, car je suis convaincu par des preuves certaines *qu'il se croit inutile à son peuple parce qu'il se sent peu capable de commander les armées;* c'est là un grand chagrin pour lui ; c'est cependant tout comme s'il pleurait de n'être pas astronome. Le premier de tous les talents est celui de régner ; c'en est un qui les emploie tous et qui les

surpasse tous. Philippe II et Louis XIV n'étaient pas, je crois, des automates ; mais bientôt nous allons voir que le Roi d'Angleterre devra commander ses flottes en personne, sous peine d'être déclaré *inutile*. Que ne donnerais-je pas pour être appelé à consoler l'Empereur, si j'en avais les moyens ! Certainement il est digne de l'admiration universelle pour l'effort qu'il a fait sur lui-même en obéissant ainsi à l'opinion publique, mais heureux l'homme qui pourra lui faire comprendre combien le talent du Souverain, qui emploie les hommes et les met à leur place, est suffisant par lui-même et indépendant de toute autre qualité.

L'Empereur, qui se défie beaucoup des autres, se défie aussi de lui-même. Il aurait besoin d'un véritable ami, d'un *Ministre au département du courage*, qui le soutînt, l'aimât, et souvent même le consolât, car souvent il en a besoin. Je ne sais où est cet homme.

L'espèce d'antipathie qui règne entre la Cour et l'armée a produit dernièrement ici une singulière explosion. Le Général Barclay de Tolly a écarté — j'ai presque dit *chassé* — tous les aides de camp de Sa Majesté Impériale, tant de la première que la deuxième classe ; avec quelques-uns il s'est un peu gêné, dit-on ; il en a même envoyé aux équipages. Comment a-t-il fait ? je n'en sais rien. Bref, ils sont ici en grand nombre, et je vous assure, Monsieur le Comte, que ces Messieurs, en se promenant ici sur les quais pendant qu'on s'égorge aux portes de Moscou, font une assez triste figure. Pourquoi l'Empereur ne les a-t-il pas tous renvoyés ? C'est ce que je ne comprends guère. Dans

tous les pays il y a de certaines finesses de Gouvernement que les étrangers entendent peu.

Ce qui est fort remarquable, c'est que le Prince Kutusoff, quoique revêtu de la plus haute puissance militaire, n'a rien changé, en général, à cet arrangement. Cependant, avant de partir pour l'armée, il avait dit au Marquis Paulucci qu'il était déterminé à l'employer comme Quartier-maître général de l'armée, et que même, comme il avait carte blanche, il était déterminé à l'appeler une fois en route; il n'en a rien fait néanmoins, et le Marquis est ici comme les autres adjudants. Là-dessus encore on peut faire plus d'une question : le Prince a-t-il voulu tromper M. Paulucci? A-t-il tenu ces discours pour lui donner le change? A-t-il été arrêté lui-même par quelque ordre secret ou par une opinion invincible? Je penche pour cette dernière supposition. Les Russes sont la nation de l'univers la plus envieuse du mérite étranger; ils ont rendu justice tant bien que mal au Marquis Paulucci, toujours cependant *con qualche ritrosia*, et quelqu'un même est allé jusqu'à dire : « *Nous aimons mieux être vaincus par les Français que sauvés par un Italien;* » ce qui est très beau et très raisonnable, comme Votre Excellence le voit. Le Marquis est cependant fort bien à la Cour; il y a peu de jours que l'Empereur le prit dans sa calèche et l'emmena dîner chez sa mère, à la Tauride. Si pourtant *Sa Majesté l'Opinion* veut le chasser, elle y réussira fort bien; mais il ressuscitera ensuite par un autre mécanisme particulier à ce pays, et qu'il ne s'agit pas d'expliquer dans ce moment.

14 Septembre. — Je croyais, Monsieur le Comte, terminer ici ma dépêche, lorsque les plus grandes nouvelles m'obligent de reprendre la plume.

Avant de partir de la capitale la nuit du 20 au 21 août, le prince Kutusoff dit à sa femme : « *Nous nous reverrons heureux, ou jamais* » ; il se prosterna sur le parquet et se recommanda à Dieu en pleurant. Ceci, Monsieur le Comte, vous paraîtra s'accorder peu avec d'autres endroits de ma lettre ; mais ces sortes de disparates sont fort communs dans ce pays, et je pourrais vous en raconter de plus singuliers. Il arriva à l'armée le 29, et tout de suite il lui donna une nouvelle disposition, qui fut très agréable aux Russes, parce qu'elle se trouvait plus conforme à leurs anciens usages. Prenez une carte, Monsieur le Comte, cherchez le bourg de Mojaïsk, à quatre-vingt-dix-neuf verstes au sud-ouest de Moscou, à la pointe d'un angle assez aigu que forme la Moskowa ; à dix verstes plus haut, sur la rive droite de cette rivière, se trouve le village de Borodino, trop insignifiant pour être désigné sur les cartes, mais qui vient d'acquérir un renom immortel.

Le Prince avait en face ce village, et devant lui encore un ruisseau qui se décharge dans la Moskowa: sa droite était adossée à cette rivière, qui donne son nom à l'ancienne capitale de l'Empire ; à l'égard de sa gauche, il disait lui-même à Sa Majesté Impériale, dans sa relation du 3 septembre : *Elle est un peu en l'air mais l'art peut la soutenir.* En effet, il la flanqua par quelques fortifications d'usage ; cette gauche était commandée par le Général en chef Prince Bagration ; der-

rière lui étaient les généraux Touczkoff et Comte de Strogonoff, plus bas encore les milices de Moscou ; enfin le prince Kutusoff avait caché dans les bois, et toujours du même côté, une grande quantité de troupes et d'artillerie ; le centre occupait les hauteurs en face du ruisseau ; le Prince avait derrière lui une profonde colonne de sept Corps, entre autres toute la Garde. A la droite étaient les chasseurs.

Le 3 septembre, le Prince parcourut l'armée; il fit porter dans les rangs l'image miraculeuse de Smolensk, il dit aux soldats : « *Frères* (c'est le mot russe), *il n'y a plus que vous entre l'ennemi et la sainte ville* (Moscou). » On s'écria de tout côté : « *Nous mourrons tous où tu nous a placés.* » Pendant cette espèce de revue, un aigle plana sur la tête du Prince ; il ôta son chapeau et le salua : sur quoi tout ce qui l'entourait cria *hurrah !* Le 5 septembre, la gauche fut attaquée, comme on s'y attendait ; le combat fut déjà long et acharné, mais le Prince Bagration en sortit vainqueur et prit même seize pièces de canon ; le lendemain se passa en escarmouches où l'on ne fit que se tâter ; mais le 7 était le jour fixé par la Providence pour une des plus mémorables batailles qui se soient jamais livrées. Les Français vinrent fondre sur la gauche et sur le centre, et rencontrèrent les Russes qui venaient à eux. La gauche des Français, comme vous le sentez assez, et la droite des Russes ne demeurèrent pas oisives, et il résulta de là des attaques obliques et un certain pêle-mêle dont nous n'aurons pas de sitôt une idée juste.

Le combat, c'est-à-dire la boucherie, commença à

quatre heures du matin et ne cessa de sévir que vers la nuit; 1500 pièces d'artillerie tiraient du côté des Russes. Cela vous paraîtra exagéré, mais lorsque j'ai voulu dire *huit cents* à l'homme le plus à portée de savoir cela, il m'a dit en riant : *doublez*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'artillerie était formidable et qu'elle a été servie avec une terrible précision. Napoléon avait dit, avec l'inébranlable obstination de son caractère : « *Ou toute mon armée y périra, ou je tournerai cette gauche*, » et les Russes de leur côté avaient dit : *Nous y périrons tous, ou tu ne passeras pas.* » Ceux-ci ont gagné leur formidable pari au prix de trente mille vies, car ils n'avouent pas un moindre nombre de morts, en soutenant que l'ennemi ne saurait en avoir perdu moins du double. On s'est battu corps à corps ; la même batterie a été prise et reprise jusqu'à cinq fois, mais à la fin la valeur russe l'a emporté ; ils ont repoussé les Français à douze verstes et leur ont pris trente canons. Sept généraux russes ont été blessés, mais la Russie même l'a été dans la personne du Prince Bagration ; une balle s'est logée profondément dans l'os de sa jambe : on l'a transporté à Moscou, d'où il écrit lui-même : « *Je ne sais s'il faudra me couper la jambe.* » Quand on pourrait la sauver, l'armée n'en serait pas moins privée de lui pour toute la campagne, et c'est un grand malheur: c'est un compagnon de Souvarof, il a beaucoup d'expérience et il est l'idole des soldats ; vingt-deux officiers du régiment des chasseurs de la Garde ont été tués ou blessés; on a fait peu de prisonniers sur les Français, l'acharnement n'ayant rien épargné. Je pense,

Monsieur le Comte, que vous lirez avec intérêt la courte lettre qu'un homme d'esprit a écrite à son ami pendant la bataille ; la voici : « Lundi 26 (v. s.). Avant hier une affaire de héros, hier une escamourche insignifiante ; aujourd'hui, combat de héros : la terre tremble à dix-huit verstes. Les Français ont été attaqués sur leur flanc droit, étant en marche sur notre gauche et attaquant en outre notre centre. J'espère en Dieu et en nos braves, et que demain nous recevrons l'ordre d'avancer ; mais tout ceci, les détails de l'armée vous l'apprendront bien mieux. Quant à moi, je vous raconterai que le premier jour où le prince Kutusoff a reconnu la position, un aigle a plané sur sa tête, Il le salua et la troupe dorée cria: *Hurrah !* Quand les Romains combattent, il faut citer les augures. » Signé Ansted (de Strasbourg), personnage employé à la diplomatie de l'armée.

Vous pensez bien, Monsieur le Comte, qu'on ne saurait encore avoir rien de certain sur le nombre des morts; mais pour se former une idée de cette bataille, il suffit de citer les expressions de ceux qui l'ont vue ou qui en étaient près. L'un dit, comme vous voyez: *la terre tremblait à dix-huit verstes ;* un officier qui a combattu dit que *Preussich-Eylau fut un jeu d'enfants comparé à Borodino*. Un officier général d'un grand mérite et de ma connaissance particulière mande en propres termes: « *Ceux qui ont vu cette bataille ont une idée de l'enfer.* »

La nuit du 10 au 11 septembre fut terrible pour l'Empereur, et pour nombre d'autres personnes, que le premier courrier du Prince Kutusoff avait instruits de la bataille commencée, et qui ignoraient le succès. Enfin le

11 au matin, jour de la fête de l'Empereur (heureux hasard!), le courrier triomphant arriva. Tout de suite on nous invita à un *Te Deum*, mais plusieurs ne furent pas avertis à temps. L'Empereur a fait le Prince Kutusoff Maréchal, et lui a donné 100,000 roubles ; sa femme a reçu le portrait, c'est de part et d'autre le *nec plus ultra* des honneurs. L'Empereur a donné de plus 100,000 roubles au Prince Bagration et 5 roubles à chaque soldat qui a combattu à Borodino.

Cette bataille, Monsieur le Comte, ne saurait être assez célébrée; elle a été livrée avec une valeur au-dessus de tout éloge, contre l'ennemi du genre humain et pour tout ce qui reste dans l'univers de religion, d'indépendance et de civilisation. Tout homme, et surtout tout Européen, doit de vives actions de grâce à ceux qui l'ont gagnée. Cependant, si Votre Excellence me demande où nous en sommes, je me garderai bien de répondre autrement que par ces mots : *Je n'en sais rien.*

L'opinione, regina del mondo, est reine surtout à la guerre, et surtout encore depuis que les armes à feu ont égalisé les hommes,

> Et qu'un plomb dans un tube enchâssé par des sots,
> Comme un soldat obscur va tuer le héros.

Peu de batailles sont perdues physiquement. Vous tirez, je tire : quel avantage y a-t-il entre nous ? D'ailleurs, qui peut connaître le nombre des morts ? Les batailles se perdent presque toujours moralement ; le véritable vainqueur comme le véritable vaincu, c'est

celui qui croit l'être. Les bataillons qui avancent, savent-ils qu'il y a moins de morts de leur côté? Ceux qui reculent, savent-ils qu'ils en ont davantage? La bataille d'Austerlitz, donnée en Moravie, fut perdue quatre jours après à Ujhely, en Hongrie, sur quatre feuilles de papier ; celles de Pultusk et de Preussich-Eylau furent bien gagnées matériellement dans toute la force du terme ; des causes purement morales annulèrent ces victoires complètement. Et précédemment, à Marengo, n'avait-on pas eu l'ineffable talent *de perdre une bataille gagnée?* Il faudrait donc savoir, avant tout, quel sentiment la bataille de Borodino a laissé dans les cœurs des deux partis. Le Russe a-t-il dit dans le sien : « *Le Français ne peut me résister* » ? Celui-ci a-t-il dit : « *C'est vrai* » ?

Voilà la question ; mais le temps seul peut la résoudre. Si le découragement s'approche seulement du cœur des Français, ils sont perdus ; s'ils tiennent bon et s'ils peuvent avancer, nous pouvons encore voir d'étranges malheurs. Les événements nous ont révélé un grand et terrible secret, celui de l'infériorité du nombre de notre côté ; elle est grande, Monsieur le Comte, et Dieu veuille qu'elle diminue. Cependant l'Empereur payait au mois de janvier 942,000 hommes. Où sont-ils ?

J'en parle souvent à des Russes fort instruits, et qui cependant ne savent pas répondre. Le Grand-Duc a dit ouvertement, et même il a répété : « *A quoi nous sert cette grande victoire? A n'avoir plus d'armée !* » Ce discours est étrange dans cette bouche. Le Prince Kutusoff n'a pourtant employé qu'un bataillon de chaque régiment ;

il lui reste plusieurs Corps intacts, entre autres la Garde, et la plus grande partie des miliciens de Moscou, dont les compagnons ont déjà fait des merveilles.

Dans l'espoir d'adresser bientôt à Votre Excellence un heureux supplément, je la prie d'agréer la haute et respectueuse considération avec laquelle je suis, etc.

ADDITION A LA DÉPÊCHE DU 2 (14) SEPTEMBRE.

J'ai l'honneur, Monsieur le Comte, d'envoyer à Votre Excellence une dépêche adressée à Sa Majesté, et qui ne contient aucune nouvelle. Ainsi, vous dépêcerez comme il vous plaira ma relation pour en faire usage à Cagliari.

Vous trouverez ci-jointes deux pièces : 1° le plan de la bataille de Borodino (je me rappelle que lorsque j'adressai à Sa Majesté le plan de celle de Pultusk, Elle l'agréa fort. Ainsi, Monsieur le Comte, je pense que Votre Excellence fera bien de faire passer celui-ci); 2° le bulletin officiel de cette même bataille, publié hier en français. Vraiment on y peut trouver une apologie de Barclay de Tolly et même du Chancelier qui ne manquera pas de dire que *ce n'est pas le moment de reconnaître son infériorité*, etc. On ne manquera pas de réponses; mais, enfin, il y aura de quoi argumenter.

Le Prince Kutusoff a beaucoup reculé encore, ce qui a été fort désapprouvé par plusieurs officiers distingués de son armée même. Cependant il a écrit à une fille qu'il a mariée à Moscou : « *Je vous défends de sortir sous peine de malédiction, et je vous engage ma tête que l'ennemi n'entrera point à Moscou.* » — Ainsi soit-il, Mon-

sieur le Comte, c'est tout ce qu'on peut dire. Tout dépend de la prochaine bataille, qui se donne peut-être pendant que j'ai l'honneur de vous écrire. Elle sera vraisemblablement plus terrible encore que l'autre, et si l'ennemi met le pied à Moscou, attendez-vous, Monsieur le Comte, à quelque scène antique dans le genre de Sagonte ou de Numance.

Un officier présent à Borodino m'assurait hier qu'à la fin de la bataille les Français manquaient tout à fait de munitions, et qu'ils lançaient des pierres. On leur laissera le temps de faire venir des boulets. Jamais on ne les attaque : l'à-propos est donc toujours pour eux. En vérité, tout ceci est une magie. Leurs magasins sont à Kœnigsberg, ils arrivent par le Niémen à Kovno, et de là par des charriots vers Moscou, sans que jamais aucune force russe ait pu encore rompre cette échelle de huit cents verstes. Quand finira donc ce sortilège ?

Le Maréchal a commandé 10,000 hommes de milices pour enterrer les morts ; voilà la vérité enterrée avec eux : elle y pourrira à son aise et jamais on ne saura rien ; de part et d'autre on dira : la perte de l'ennemi est immense et la nôtre est sensible.

Je puis donner à Votre Excellence un échantillon de cette *perte sensible*. Le Comte Woronsoff commandait à lui seul 8,000 grenadiers d'élite ; il en a ramené 3 ou 400, et il écrit lui-même *ma défunte division*. Je crois bien que les Français n'ont pas été mieux traités ; mais Napoléon sacrifie une foule d'étrangers. Quand est-ce donc que ce fléau du genre humain s'arrêtera ? Voici, Monsieur le Comte, les troupes qu'il a derrière lui :

Tormasoff s'avance avec	25,000	hommes.
Sacken à Gitomir.	25,000	—
Tchitchagoff, qui vient se joindre au 1er	40,000	—
Ignatieff à Bobrovich (gouvernement de Minsk)	15,000	—
Hertel à Mosyr (même gouvernement)	20,000	—
Wittgenstein sur la Dwina (Polock-Vittebsk)	25,000	—
Essen à Riga	20,000	—
Troupes du débarquement de Finlande.	20,000	—

Ajoutez une foule de milices et de recrues qui pleuvent. Cela se conçoit-il ? Il y a du miracle dans toute cette machine. Je suis forcé de cacheter sans pouvoir apprendre à Votre Excellence le dénouement de la grande tragédie, et sans savoir même décider mes pressentiments. Je crois bien certain qu'un *tel homme* doit périr, mais quand ?

P. S. du 3 (15) septembre 1812. — *Ordre du jour de Bonaparte, le 8 septembre :*

« Soldats de toutes les nations ! Cette bataille est de toutes celles que j'ai données la seule que je n'aie pas gagnée ; il faut laver cet outrage dans le sang des Russes. »

Cette pièce passe pour authentique.

On donne pour sûr l'ordre non officiel de laisser entrer les vaisseaux anglais, mais tout cela va fort len-

tement, et je crois que le Cabinet anglais est fort mécontent de celui-ci.

Le Prince Kutusoff écrit à sa femme : « Je ne suis pas vaincu : j'ai gagné une bataille sur Bonaparte. » Je crois la première partie de ce billet plus sûre que la seconde. Le Prince Kudaschoff, qui est attaché au Maréchal, écrit au bas du billet l'apostille suivante : « *Incessamment une seconde affaire, dans laquelle le diable emportera l'un ou l'autre.* » Voilà la vérité, et il faut trembler. Tenez pour sûr, Monsieur le Comte, que l'existence même de la Russie se joue en ce moment *à pair ou non.*

J'ai été blessé moi-même, Monsieur le Comte, à la bataille de Borodino. Sachant que le régiment des Chevaliers-Gardes n'avait pas donné, et que d'ailleurs le Général dont mon fils est aide de camp était malade, je ne croyais avoir couru aucun danger ; je me trompais. Le jeune homme, pour pouvoir assister à l'action, s'est attaché à un autre général (le Prince Dimitri Vladimirowitch Galitzin), et il a demeuré pendant douze heures de suite au milieu de ce feu infernal sans être touché ; mais, à la fin, une grenade est venue tuer un soldat à côté de lui, briser la tête de son cheval en éclatant et le toucher lui-même au genou d'une manière qui l'a privé sur le champ de tout sentiment de ce côté. On l'a emporté. Cependant les gens de l'art disent qu'il en sera quitte pour être quelque temps hors de combat, et il me l'écrit lui-même. Ce sont de terribles moments.

Le Chancelier, inébranlable dans ses systèmes, fait très peu de cas de cette bataille ; il en parle légèrement ainsi

que le Grand-Duc, et tient toujours de même que ce Prince au système de la paix. Le Grand-Duc répète à qui veut l'entendre que cette prétendue victoire n'est que la destruction de l'armée, qu'il est impossible de s'en procurer une seconde, etc. La haine contre le Chancelier est au comble ; au grand dîner qu'il a donné le jour de la fête de l'Empereur, les principaux personnages de l'Etat se sont excusés ; il rit de tout cela et va son train. Je n'ai pas un doute sur ce qui le rend inébranlable dans sa place ; c'est que l'Empereur a toujours dans le fond de son cœur le sentiment de son infériorité et la nécessité possible de la paix ; en conséquence, il conserve le Chancelier comme l'instrument le plus convenable à employer dans cette occasion suprême. Voilà, je crois, tout le mystère. — Tout dépend de la première bataille, et encore une fois, c'est un coup de dé : si elle est équivoque, elle pourrait bien amener une paix plus ou moins ignoble. — Dieu nous en garde !

346

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 3 (15) septembre 1812.

Ah ! que je suis aise d'avoir été trompé ! Cher et très cher enfant, tout le monde me disait et j'avais même la certitude que votre Corps n'avait pas donné, et que votre

Général était malade. Cependant, je ne pouvais être tranquille ; vous appellerez cela comme vous voudrez. Quoique votre billet du 27 ne me soit arrivé que dans ce moment, la date vous met cependant bien en règle, et je vous remercie de n'avoir pas perdu un moment pour m'instruire. Je n'ai pas besoin de vous dire combien nous avons été affectés, troublés, déchirés par cette terrible scène de Borodino. Au moins, nous sauvera-t-elle ? C'est le grand secret de la Providence. Deux choses sont sûres : que, seule, elle ne décide rien, mais qu'elle aura singulièrement favorisé le succès d'une seconde, qui est indispensable, et qui peut-être a eu lieu dans ce moment. Si celle-ci était malheureuse ?... Mais je ne veux pas penser à cela, étant aujourd'hui tout entier à la joie que me donne votre *salvation*. Je n'essaie pas seulement de vous exprimer ce que j'ai senti dans cette occasion ; je souhaite que vous le sentiez un jour, et que vous vous rappeliez alors cette lettre. Je prends bien part au sort cruel, quoique très honorable, de votre amie *Blondine*. A cet égard, je vous répète ce que vous devriez ne jamais oublier. Je n'ai plus d'argent à moi ; il est à votre mère et à vos sœurs, et ensuite à vous, ou, pour mieux dire, il est à vous pour elles. Ainsi, faites comme s'il était dans votre tiroir ; tirez sur moi pour la somme dont vous avez besoin, s'il faut tout de suite remplacer ce cheval. Je ne sais comment vous avez pu vous accrocher au Prince Dimitri : quand vous serez mieux, vous me le direz ; et vous me direz aussi ce que vous avez fait pendant cette infernale bataille. Se peut-il que vous soyez demeuré là, sans remuer, pendant douze heures ?

Voilà un homme dont je voudrais vous voir aide de camp. Quant à l'autre, je vous ai déjà répondu : j'ai fait la démarche, vous voyant mécontent et ne sachant comment vous tirer de là ; mais je ne remue plus. Je vois que T..... a beaucoup d'ennemis, et il les mérite bien un peu. J'ai peur d'être allé trop vite. Enfin, je vous ai dit que j'étais un irrésolu de la première classe ; prenez-moi donc pour ce que je suis, et ne vous fâchez pas trop contre moi. Ayez bien soin de vous et de moi ; soignez-vous, et ne vous donnez d'autre fatigue que celle de m'écrire : sur ce point, j'ai le cœur dur. Vous êtes cependant un aimable garçon, et je ne suis pas étonné que la Princesse de T..... vous aime tant : elle a pleuré, en écoutant votre aventure. Adieu, mon très cher enfant ; j'écris ceci sans délai chez l'aimable dame, de peur de manquer l'occasion. Adieu, adieu.

347

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) septembre 1812.

Sire,

Votre Majesté aura vu par mes dernières dépêches que S. M. I. a bien eu d'autres affaires sur les bras que la guerre de plume à laquelle j'étais destiné. J'ai pu soupçonner que le Chancelier avait croisé cette idée,

mais ce n'est qu'un soupçon. Si l'on ne me demande aucun travail, les choses iront parfaitement à mon gré, car je n'aime ni affaires ni entreprises nouvelles; je tendais les bras à ma famille : dès qu'il est décidé que je ne dois plus la revoir, tout me devient indifférent.

Je n'ai pas vu la moindre difficulté, Sire, à écrire confidentiellement des pièces diplomatiques pour S. M. I., en guerre avec l'ennemi commun. Il me paraît même que si j'avais refusé, de crainte de n'avoir pas l'approbation de Votre Majesté, je l'aurais fort compromise envers l'Empereur. Cependant, plusieurs mois se sont écoulés sans que j'aie reçu de réponse. Si ce silence dure, ce sera une désapprobation expresse qui rendra ma position très difficile. Un anathème primitif n'a cessé de m'accompagner dans cette carrière : malgré mon attachement porté jusqu'à l'enthousiasme pour la personne et la cause de Votre Majesté, j'ai mal réussi en tout, et cela devait être. Mon fils exclu, et en quelque manière chassé de son service contre mon ambition la plus expresse, m'a jeté dans des dépenses au-dessus de mes forces : il a fallu me prévaloir des bontés de S. M. I. Attiré d'un côté, repoussé de l'autre, je me suis tenu en garde contre ce double mouvement par une confiance sans bornes, puisque je puis assurer devant Dieu que je n'ai jamais rien dit, écrit, fait, ni pensé même, que je n'aie fait connaître à Votre Majesté ; mais tout est allé fort mal. Je confesse naïvement que, dans le principe, je comptais sur une approbation visible : c'est la faiblesse commune de tous ceux qui, dans les révolutions, ont suivi la droite route. Au lieu de cela, Sire, je suis devenu spectacle

dans le sens contraire; mon sang s'est échauffé: tout caractère continuellement humilié et contrarié se gâte à la fin; on devient aigre, mutin, impertinent; c'est ce qui m'est arrivé. Tout homme qui déplaît a tort, sans excuse ni explication; il a tort et il doit se retirer. Je renouvelle donc à Votre Majesté, quoique avec un chagrin inexprimable, mes ferventes prières pour qu'Elle daigne me rappeler. J'espère qu'Elle ne sera point arrêtée par l'espèce de faveur dont Elle me voit jouir ici. Je n'en ai pas d'autre, Sire, que celle dont je jouirais auprès d'Elle, si, pendant quinze jours seulement, Elle daignait m'essayer au lieu de me craindre. S. M. I. me croit un fort honnête homme, très attaché à Votre Majesté, et qui ne ment jamais: voilà toute ma faveur. M'appuyer de S. M. I. pour gêner le plus légèrement Votre Majesté serait une bassesse si horrible que, malgré l'extrême défaveur qui m'accompagne constamment, je ne crois pas qu'Elle ait pu seulement m'en soupçonner. Votre Majesté a vu que, pendant dix ans, il ne m'est pas venu dans la tête, une seule fois, d'essayer la protection de S. M. I. pour obtenir de Votre Majesté la moindre petite grâce. C'était cependant une idée assez naturelle, mais je l'aurais trouvée coupable, et j'ai poussé la délicatesse jusqu'à rompre tout commerce de lettres avec le Ministre Russe malgré son invitation expresse; je ne sais si Votre Majesté l'aura remarqué. Dans ce moment, j'agirai avec la même fidélité, je prendrai tout sur moi, et Votre Majesté ne me rappellera que lorsqu'Elle en aura fait agréer un autre. Devenu enfin sexagénaire et ne sachant pas la langue du pays, je ne puis être soupçonné

d'agir pour mes intérêts. Tous les désagréments imaginables environneront au contraire ma retraite ou du moins pourront l'environner. Mais quand je devrais mourir dans un grenier, ce qui est très possible, ce malheur serait moindre que celui de servir Votre Majesté contre son gré, ce qui arriverait si la politique gênait le plus légèrement ses inclinations. Je renouvelle donc mes protestations d'agir avec une bonne foi parfaite et dont Votre Majesté peut se prévaloir sans le moindre inconvénient. S'il y a d'autres difficultés, que Votre Majesté daigne me les communiquer ; je les aplanirai de mon mieux.

348

A M. le Comte de Front.

11 (23) septembre 1812.

C'est avec un chagrin inexprimable, Monsieur le Comte, qu'à la longue lettre que vous recevrez par le Ministre des Deux-Siciles, je dois ajouter ce triste *post-scriptum* pour vous dire que Moscou est pris. Les Français y sont entrés le 3 (15) à trois heures après midi, le Maréchal Kutusoff s'étant retiré sur la route de Riazan. On donne de cela, comme vous pensez bien, d'excellentes raisons ; mais la raison n'en dit pas moins que, sauf miracle, il n'y a plus de Russie. Que voulez-vous, Monsieur le Comte ? Cette guerre a été mal commencée ; on n'a

rien oublié pour le faire comprendre, le bon sens étranger même s'en est mêlé: tout a été inutile. A Drissa, le mal pouvait encore être réparé; mais l'orgueil national écarta le Marquis Paulucci. Quoique l'armée soit intacte, il faut s'attendre à tout, *même dans plus d'un genre*, et il n'y a plus de remède que dans l'un de ces événements que l'on appelle fortuits, et que personne n'a le droit d'attendre.

La nouvelle de la prise de Moscou a été apportée ici par le Chevalier Michaud, de Nice, sujet du Roi, excellent officier et fort estimé à l'armée ; il est plein de courage et d'espérance, et m'a fort bien expliqué les choses : toujours nous avons été trompés sur le nombre. On nous avait fait croire (et Votre Excellence l'aura vu dans ma lettre) que le Maréchal Kutusoff n'avait employé à peu près que ses seconds bataillons. Il a employé au contraire jusqu'au dernier homme, tandis que Napoléon avait toute sa réserve fraîche, et en particulier toute sa Garde. Là-dessus, le Maréchal se croyant dans l'impuissance d'accepter une seconde bataille avant d'avoir reçu des renforts, recula rapidement vers Moscou, mais *la foudre* le suivit. Napoléon ne perdit pas une minute; il accourut sur-le-champ, dans l'espérance que pour sauver la capitale, le Maréchal accepterait une bataille désavantageuse. C'est là-dessus qu'on a délibéré : on s'est déterminé à quitter Moscou , mais non sans opposition ; quelques officiers ont protesté. Le général Miloradowitch chargé de couvrir la retraite a été enveloppé par les Français, commandés par le *Vice-Roi d'Italie*. Miloradowitch lui a fait dire par un parlementaire que l'intention de Sa

Majesté Impériale n'étant point de soumettre sa capitale aux horreurs de la guerre, il était prêt à la lui remettre par capitulation ; que, dans le cas contraire, il allait l'embraser et se jeter sur lui pour se faire tuer avec le dernier de ses soldats. Le Vice-Roi accepta le parti de la sûreté et de l'humanité.

Maintenant il est clair que Napoléon a fait une grande faute militaire, que sa position est plus mauvaise et qu'il a manqué son coup. Le Maréchal a reçu de grands renforts et en reçoit journellement. Tormasoff et Tchitchagoff arrivent sur Smolensk et Vittgenstein approche par Weliki-Louki et Wittebsk. Les Français sont pris en flanc et courent les plus grands dangers, etc., etc.— Oui, sans doute, si les miliciens étaient de vieux soldats, s'il y avait égalité de talent, si tout le monde faisait son devoir, si les Autrichiens ne retardaient pas Tormasoff, si la peur ne s'emparait pas des esprits, etc., etc.

Voilà bien des *si*, Monsieur le Comte : c'est un terrible problème sur lequel nul homme sage n'est tranquille. Depuis vingt ans, je vois les empires tomber les uns sur les autres sans se douter seulement de ce qu'il faudrait faire pour se sauver. J'ai vu les apparences toujours trompeuses et le bon sens ordinaire toujours trompé. Je suis donc timide, et je dois l'être.

L'Empereur tient bon et ne veut pas qu'on parle de paix. On attend la première bataille. Si elle est malheureuse, tout le monde partira.

349

A M. le Chevalier de Rossi.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) octobre 1812.

Monsieur le Chevalier,

Les Légations que Sa Majesté juge à propos de maintenir étant un objet essentiel pour sa dignité, je ne l'ai jamais perdu de vue et je n'ai rien négligé soit pour me rendre agréable ici, soit pour procurer à Sa Majesté un Ministre Russe telle qu'Elle pouvait le désirer. Il me paraissait que le Comte de Mocenigo remplissait toutes les conditions ; mais lui, de son côté, quoique très décidé à aller s'il le fallait, nourrissait cependant dans son cœur le désir d'obtenir une autre Légation, celle de Palerme, qui était l'objet de tous ses vœux, et que cependant il n'aurait jamais obtenue, si les circonstances, comme il arrive souvent, ne l'avaient pas servi mieux que toutes les protections imaginables. J'ai eu l'honneur de vous mander dans le temps les avantages rapides du prince Kuslowsky, devenu tout à coup Chambellan et Chef d'expédition avec un présent de 30,000 roubles pour payer ses dettes. Il a certainement de bonnes qualités ; mais cette légèreté, que vous m'avez fait connaître dans le temps, n'a pas tardé à se montrer ici ; il est allé trop souvent

dans une certaine maison, et non seulement la porte s'est fermée, mais il a été décidé qu'il fallait quitter la capitale. Il m'a dit lui-même : « *Je n'ai pas su mener ma barque et me tenir à Saint-Pétersbourg comme il convenait.* » Il ne m'en a pas dit la cause, comme vous sentez bien, mais je l'ai apprise d'ailleurs. Je crois de plus qu'il a commis quelques indiscrétions dans son emploi même ; je n'entends parler de rien d'essentiel, mais seulement de ces sortes de choses qui n'ont point de nom et qui sont néanmoins essentielles, surtout auprès du Gouvernement le plus taciturne et le plus soupçonneux de la terre. La Légation de Palerme a été le *châtiment* infligé au jeune diplomate. Le Duc de Serra-Capriola, ayant eu connaissance de cette destination, a fait une opposition des plus violentes, pour deux raisons : c'est-à-dire parce qu'il ne voulait pas celui-là, et parce qu'il en voulait un autre, car il portait de toutes ses forces le Comte Pouschkin, qui a déjà résidé à Naples et qui est agréable à cette Cour. On dit qu'il ne sait pas écrire, mais c'est à mon avis un fort petit inconvénient. Je ne sais comment a parlé le Duc, mais j'ai lieu de croire qu'il a déplu à l'Empereur, qui a voulu lui donner une demi-mortification en lui ôtant Kuslowsky pour lui en donner un autre qui probablement ne lui déplaisait pas moins. En conséquence, il a résolu d'envoyer Mocenigo à Palerme et Kuslowsky en Sardaigne. Il ne m'était pas même permis de soupçonner ce changement, puisque le Chancelier de l'Empire venait de m'assurer le 7 (19) février (j'ai eu l'honneur d'en rendre compte), que M. le Comte de Mocenigo était

sur le point de se rendre à sa destination. Cependant, le bruit étant parvenu jusqu'à moi en prenant beaucoup de consistance, il fallait bien parler ou se taire ; je n'ignorais pas combien le prince Kuslowsky déplaisait à Sa Majesté, mais comment faire ? Refuser un Ministre dans la position où nous sommes n'était pas sans inconvénient et mon zèle pouvait aisément devenir risible. Le Duc, qui me paraît cependant avoir déplu à l'Empereur, a bien des droits que je n'ai pas. Il est véritablement Ministre, très solennellement agréé, et protégé sans équivoque aucune ; moi, je suis Ministre de nom, mais dans le fond un simple particulier masqué en Ministre, et résistant comme je puis aux circonstances, qui m'attaquent au lieu de me défendre. Le pas était glissant ; néanmoins j'ai cru devoir passer la Note du 14 (26) que vous trouverez ci-jointe, et dans laquelle je repousse Kuslowsky sans le nommer. Le 22 j'ai reçu une réponse où Monsieur le Chancelier me notifie officiellement la destination du prince Kuslowsky sans plus parler de ma Note du 14 que si je ne l'avais pas écrite ; et moi j'ai répliqué par un Office qui n'est pas long et qui vous paraîtra d'un genre assez singulier. Il ne faut être nigaud ni insolent. Sa Majesté décidera si j'ai réussi. J'ai d'assez fortes raisons de soupçonner que le Chancelier a supprimé auprès de l'Empereur ma Note du 14 ; j'ai de plus des moyens de le savoir dans quelques jours et de faire parvenir ma Note directement ; mais cette petite manœuvre étant un peu contraire à ce précepte dont je vous ai parlé souvent, *non tripotaberis*, je n'ai point

encore pris de parti sur ce point. Le personnage qui remettra la pièce et qui est instruit de toute cette affaire, me disait, en blâmant le Chancelier qu'il ne peut souffrir : *Si le prince K... déplaît à votre Maître, ce sera l'affaire d'une lettre qu'il écrira au mien.* Mais nous n'en sommes pas là encore. Kuslowsky, par suite de sa destination, est venu me voir; nous avons longtemps jasé sur ceci et sur cela. Il m'a dit ouvertement. « *Est-ce que la personne ne serait pas agréable ?* » Je lui ai répondu : « Mon Prince, il est possible que la personne étant fort agréable, la nomination ne le soit point du tout. Elle est désagréable pour vous, pour moi, et pour Sa Majesté. Pour vous, parce qu'elle vous donne l'air d'un pis-aller ; pour moi, parce que le Chancelier m'a compromis auprès de ma Cour, en vous nommant auprès d'elle après m'avoir fait écrire que le Comte de Mocenigo était sur son départ ; pour le Roi enfin, puisqu'on déroge à son égard aux procédés diplomatiques, en lui changeant un Ministre dans la main sans le faire pressentir aucunement, pas même par la voie de de son Ministre. Au reste, mon Prince, permettez-moi de vous parler franchement puisque vous me dites vous-même que les portes sont fermées et que vous êtes venu pour cela ; n'avez-vous point eu quelque reproche à vous faire en Sardaigne? Comment avez-vous tenu la balance entre la France et l'Angleterre ? Je vous avais écrit moi-même : *Prenez bien garde, Prince. Attachez-vous à la France sans attachement ; éloignez-vous de l'Angleterre sans éloignement !* Avez-vous bien suivi cette règle ? — Oh ! c'étaient des circonstances

particulières. — Ah ! mon Prince, il y a toujours des *circonstances particulières, etc.* » — Enfin, Monsieur le Chevalier, je lui fis un assez beau sermon que le Duc lui a répété deux jours après. Ce dernier, avec son influence, a nui à lui et à moi ; je le lui ai dit, mais sans me fâcher, car il ne faut pas se brouiller avec un tel ami ; il n'a fait d'ailleurs que ce que j'aurais fait à sa place : ainsi nous sommes tous en règle.

La haine et la jalousie étant portées au comble dans ce moment, on s'est mis à se déchaîner contre le Comte de Mocenigo avec une rage dont vous n'avez pas l'idée. On l'accuse d'être né à Zanthe, d'être sujet français, d'avoir tout son bien en Italie sous la patte de Napopoléon, etc. La première accusation n'a pas le sens commun ; il n'y a pas de loi connue qui défende de naître a Zanthe : je suis bien né à Chambéry, moi qui vous parle, preuve que, dans ce genre, on se permet tout. D'ailleurs Zanthe est aux Anglais dans ce moment, cette domination n'est pas suspecte. Enfin, M. de Mocenigo n'est point propriétaire à Zanthe et ne l'est point en Italie. Avec tout cela, il y a apparence que M. de Mocenigo sera nul à Palerme, comme Kuslowsky le sera peut-être à Cagliari, malgré les bons avis qu'il a reçus. Je crois, au reste, que vous pourrez beaucoup sur ce dernier : il a les défauts que vous connaissez, mais je le crois bon, sensible à l'honneur et aux caresses ; l'homme étant quelque chose, il faut faire quelque chose pour lui. Par un certain côté, Sa Majesté doit être contente ; on lui envoie un Chambellan, homme de grande distinction, — à qui la fortune manque, mais

aujourd'hui il est bien payé : — il a 5,000 roubles d'argent pour son voyage et 8,500 d'appointement (le rouble d'argent vaut 3 livres piémontaises) ; il aura encore, suivant les apparences, quelque allocation extraordinaire pour son établissement. Il montre beaucoup de respect et d'attachement pour la Cour, et toujours il s'est exprimé dans ce sens. Il passe par l'Angleterre et part au premier jour. Dans ce moment il n'est encore que *Conseiller de Cour*, grade fort au-dessous du titre d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire ; mais *il fallait qu'il partît ;* et l'Empereur, pour tout ce qui l'offense personnellement, ne punit qu'avec des titres et des pensions. D'ailleurs, on ne sait dans nos pays ce que c'est que *les grades*, et mal m'en a pris en particulier, car c'est la tyrannie des grades qui promène mon fils d'une boucherie à l'autre. Peut-être au fond tout est pour le bien. Je viens d'être fort heureux pour la troisième fois ; il s'est trouvé pendant douze heures au milieu de l'épouvantable massacre de Borodino sans être touché ; à la fin une grenade est venue casser la tête de son cheval, tuer un dragon d'ordonnance à côté de lui, et le frapper lui-même au genou. Il en a été quitte pour une paralysie momentanée et pour boiter pendant quelques jours. En vérité, c'est un miracle : on ne conçoit pas comment ces mêmes éclats qui ont pu percer de part en part la tête d'un cheval (car c'est ainsi que la chose s'est passée) ont été si modestes envers ce genou de vingt-trois ans. Je remercie du passé en tremblant pour l'avenir. Cette coquine de grenade me coûte 2,000 roubles ; mais je me console en songeant combien

une bière ou même une jambe de bois serait plus chère.

Peu de temps après le départ de Son Altesse Impériale pour Cagliari, M. le Comte de Metternich avertit l'envoyé autrichien près cette Cour, afin qu'à son tour il notifiât au Ministère russe que Son Altesse Impériale l'Archiduc, *allait faire connaissance avec sa nièce.* La lettre du 8 février 1811 me fut communiquée ici en original; ainsi, vous voyez, Monsieur le Chevalier, qu'on a été instruit ici de bonne heure. Depuis longtemps le Chancelier avait fait des questions au Duc sur la célébration de ce mariage, et le prince Kuslowsky me demandait souvent : « *N'avez-vous point de nouvelles de chez vous ?* » Je disais toujours ce qu'il fallait dire : « Non. » Enfin, le 7 (19) du mois passé, il me passa lui-même un billet du matin dans lequel il me donnait les détails les plus circonstanciés sur la cérémonie, les fêtes, les promotions, y compris la vôtre, Monsieur le Chevalier, etc. etc. Je crois que c'est Ciarella qui l'avait instruit ; ces diables de négociants précédent toujours tout le monde.

Nous sommes toujours ici un pied en l'air ; tout ce qui a quelque valeur est emballé, toutes les écuries sont pleines de chevaux. Mes petits paquets sont faits et ont déjà leur direction déterminée. C'est à présent qu'on peut se repentir à l'aise d'avoir dépensé inutilement ou perdu de l'argent. Depuis vingt ans, j'ai assisté aux funérailles de plusieurs Souverainetés ; rien ne m'a frappé comme ce que je vois dans ce moment, car je n'ai jamais vu trembler rien d'aussi grand ; et d'ailleurs, on pouvait reculer jusqu'ici, mais, dans ce mo-

ment, il n'y a derrière nous que le Spitzberg. Pour moi, Monsieur le Chevalier, si j'étais pressé, je m'échapperais *par la tangente*, et je m'en irais en Angleterre ; mais je suis fort éloigné, je vous l'assure, de croire les choses aussi désespérées. Napoléon a cru signer la paix à Moscou : il s'est trompé ; la Russie tient bon, son armée augmente tous les jours ; des armées moindres, mais cependant considérables, se jettent sur la ligne d'opération des Français ; l'hiver impitoyable s'avance. Dès lors, la position de Napoléon devient très dangereuse, et suivant toutes les règles de la probabilité, on doit gager contre lui. Je sais bien qu'un aussi grand *joueur de gobelets* doit infailliblement, dans un moment tel que celui-ci, tirer du fond de sa gibecière quelque tour extraordinaire. Aussi je n'affirme rien ; mais je dis qu'il est dans le plus grand danger.

On a brûlé depuis un mois, à Saint-Pétersbourg, plus de papier qu'il n'en faudrait pour faire rôtir tout le bétail de l'Ukraine ; j'ai brûlé en mon particulier tout ce qui pouvait l'être, et cependant je suis encore fort embarrassé, mais non pas pour moi-même, puisque je ne conserve pas une ligne de ma façon. Quand on est à son aise et à sa place, il est bon d'avoir un Secrétaire et même deux ; mais lorsqu'on est gêné comme je le suis, et comme je dois l'être, un Secrétaire n'est qu'un plomb attaché au pied d'un nageur. J'aime mieux me passer de registre et n'être chargé que de ma personne, déjà trop pesante. Je vous peindrais difficilement l'état de mon esprit. Seul, au milieu d'un appartement dont le vide m'épouvante en me rappelant sans

cesse celles qui devaient l'occuper, je me dis qu'il y a des moments qui ne se répètent jamais dans la vie. Pour ces personnes, le moment de ma mort n'est pas douteux comme il l'est pour les autres ; il est fixe comme il le sera dans cent ans : c'est le 13 février 1803. Ensuite, mon imagination va chercher mon fils unique au milieu d'une guerre enragée. De là, je passe à mon frère ; il faut bien aller de temps en temps chez la princesse Chakaskoï : j'y trouve ma nièce mourant de peur et de chagrin. De tout côté je vois des barques et des fourgons chargés ; j'entends parler la peur, le ressentiment et quelquefois la malveillance ; je vois plus d'un symptôme terrible. En vérité, Monsieur le Chevalier, tout cela n'est pas couleur de rose. Je ne refuse point de reconnaître les grandes et nombreuses consolations dont je jouis, mais je n'ai pas celle que je désirerais le plus. Dans votre n° 54 vous me dites : « *Sa Majesté approuve le contenu de votre dernière dépêche ;* » c'est un peu laconique : je m'attendais à quelques mots chiffrés. Une idée m'est venue, mais très tard, car je ne suis nullement fin ni prévoyant : *si par hasard le Roi ne m'avait pas approuvé, il ne me l'aurait pas dit ;* cette idée fait que, tout bien considéré, je suis bien aise que mes travaux avec l'Empereur n'aient point eu de suite. Je ne sais si, de son côté, Sa Majesté Impériale a compris la crainte que j'ai montrée ouvertement de m'avancer d'une ligne hors de ma place ; j'en doute. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le thermomètre de la faveur est toujours pour moi : ce thermomètre est la maison du grand personnage qui a toujours été le seul inter-

médiaire ; il est aussi difficile d'entrer dans cette maison que dans Gibraltar, quand on n'est pas de la garnison. A la campagne, il y a dans le grand chemin un domestique planté comme un poteau à la tête de l'avenue, et chargé de dire aux voitures qui arrivent : *Ni primaï* (on ne reçoit pas). Un soir, je ne fus pas reçu ; le lendemain, une demoiselle d'honneur d'un mérite particulier, et qu'on sait être de mes amies, fut chargée de me dire *que les ordres n'étaient point pour moi, que j'avais tort de ne pas me faire annoncer, et que même on avait quelque chose à me dire de la part de..., etc.* J'y retournai, je fus reçu à merveille, comme je le suis toujours, mais on ne me dit pas le mot *de la part de...*, etc., et je me gardai bien de faire une question, car il n'y a rien dont un Russe vous sache meilleur gré que de ne pas l'interroger lorsqu'il n'a pas envie de parler. Il m'a été dit à peu près clairement que les projets de travail étaient suspendus par les circonstances, mais que les engagements subsistaient toujours : nous verrons. Cependant, je vous avoue que je préfère une *faveur sans exercice*, dans la crainte d'avoir l'air de trop pencher du côté russe, quoique j'aie dit expressément qu'il fallait, en se servant de moi, n'oublier jamais que si le Roi me donnait, par impossible, une commission mortelle pour les intérêts de Sa Majesté Impériale, je l'exécuterais sans balancer : ce qui est vrai. Mais rien ne peut arracher de ma tête l'idée fatale que je ne suis point l'homme qui convient à Sa Majesté, de quelque manière que je m'y prenne. Quelquefois, dans mes rêves poétiques, j'imagine que la na-

ture me portait jadis, dans son tablier, de Nice en France, qu'elle fît un faux pas sur les Alpes (bien excusable de la part d'une femme âgée), et que je tombai platement à Chambéry. Il fallait pousser jusqu'à Paris, ou du moins s'arrêter à Turin où je me serais formé; mais l'irréparable sottise est faite depuis le 1er avril 1754. Je reconnais moi-même, dans moi-même, je ne sais *quel élément gaulois* qui ne me met pas en harmonie avec notre Cabinet, que je respecte d'ailleurs autant que je le dois ; car le mot *différent* n'est pas, grâce à Dieu, synonyme de *mauvais*, ni même de *moins bon*. Mais croiriez-vous, Monsieur le Chevalier, que les hommes se conviennent par les principes? Nullement : c'est par l'honneur et les préjugés. C'est ce qui m'a fait désirer et demander même de me retirer, car j'ai toujours été persuadé de déplaire. Vous m'avez adressé souvent contre cette idée de fort beaux arguments : mais la faveur est comme la réputation des femmes, *ce qu'on croit et ce qui est, c'est la même chose*. Voilà encore votre aimable post-scriptum du 6 juillet, dans lequel vous me dites, *enixis verbis*, que S. M. a bien voulu vous ordonner de me dire qu'*Elle avait lu ma dépêche du 21 avril et la précédente avec beaucoup d'intérêt, et qu'Elle entend que je continue à vous envoyer mes rapports avec la même exactitude.*

Que puis-je dire à cela, sinon vous prier avant tout de mettre aux pieds de Sa Majesté mes plus vifs et humbles remerciements? Je *continuerai* ensuite, comme par le passé surtout, dans la juste confiance et la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Chevalier, etc.

P. S. — La *bonne tête* du prince Kuslowsky a jugé à propos de raconter la conversation qu'il a eue avec moi tête à tête; le public, qui est toujours bon, a jugé à propos de son côté de supprimer mon préambule poli, et au lieu de dire: « *La personne pourrait être très agréable et la nomination très désagréable* », a dit tout uniment: « *Votre nomination, mon cher Prince, ne peut qu'être très désagréable pour vous, pour moi, et pour Sa Majesté, etc.* »; et comme mes phrases, lorsque je les ai un peu soignées, font assez vite le tour de la ville, Kuslowsky a mis en circulation ce beau compliment qui amuse tout le monde, à commencer par moi. — J'ai vu depuis le Chancelier; il ne m'a rien dit, ni moi à lui.

Voici la copie de ma note au Chancelier :

Note à Son Excellence M. le Chancelier de l'Empire.

« 14 (26) septembre.

« Son Excellence, M. le Chancelier de l'Empire, a eu la bonté d'assurer le soussigné, le 7 de ce mois, que M. le Comte de Mocenigo était sur le point de se rendre à sa destination, en Sardaigne ; et, tout de suite, le Ministre soussigné se hâta d'en faire part à sa Cour. Aujourd'hui il entend assurer que cette destination a changé ; et quoique tous les bruits et tous les rapports ne doivent pas être accueillis, il en est cependant qui ne peuvent être passés sous silence. Il espère donc que Son Excellence, M. le Chancelier de l'Empire, voudra bien permettre que le soussigné lui témoigne ses très

vives inquiétudes sur ce point. Un changement dans cette Légation ne serait indifférent ni à Sa Majesté le Roi de Sardaigne, ni au soussigné qui a dû suivre cette affaire avec les mesures convenables et faire part du résultat, et il espère de l'amitié de Sa Majesté Impériale pour le Roi son Maître, plus précieuse pour lui, s'il est possible, dans ces moments difficiles, et des bons offices de Son Excellence M. le Chancelier de l'Empire, que les déterminations prises ne changeront point, ou que le soussigné éviterait au moins le chagrin de n'être nullement pressenti. Il profite, etc. »

350

Au Même.

Octobre 1812.

Monsieur le Chevalier,

J'ai reçu avec un extrême plaisir votre lettre confidentielle du 1er juillet. J'en avais besoin, car depuis longtemps nous ne nous étions rien dit à l'oreille. Votre peinture de la Sardaigne est de Rembrandt, noire et vraie. Est-il possible qu'au commencement du XIXe siècle on en soit encore aux taxes et aux ventes forcées? En vérité cette atmosphère est pestilentielle : c'est une espèce d'intempérie morale qui attaque tous les tempéraments. Prenez garde à vous, Monsieur le Chevalier ; si vous

continuez à la respirer, vous m'écrirez une fois que deux et deux font cinq, ou qu'on s'y est conduit très délicatement à mon égard.

Comme j'ai ri de votre science de 1737! Et de mon profond successeur! Savez-vous bien que si j'étais là, je serais entre vous deux une moyenne proportionnelle, car je suis né en 1753. Je serais donc, ne vous déplaise, un peu moins ignorant que vous, mais beaucoup plus que mon successeur.

Consolez-vous, Monsieur le Chevalier, vous êtes, comme tant d'illustres martyrs, *damnatus ad bestias!* — Je m'étonne de ce que vous me dites sur les *boutiquiers*. Je dis comme vous: *Contra stipulam ostendis potentiam tuam et contra folium quod vento rapitur*. Est-il possible qu'ils spéculent sur les *Cagliaresi* comme sur les roupies? — N'avez-vous point encore pensé au vin? Il me semble qu'il pourrait faire merveille ici, et qu'à la fin les Sardes apprendraient l'usage de la boussole, comme ils apprirent celui de la herse une année avant mon départ. — Quant à la pompe, ils n'en voulurent point; ils aimèrent mieux étancher les salines avec des seaux emmanchés.

De nos arts, de nos lois la beauté les offense.

Ce vers est de Voltaire; je me suis rappelé tout aussi bien l'épigramme de sa façon que vous appliquez fort à propos à votre promotion. Au reste, quand justice se fait, c'est toujours bien fait: le motif peut faire rire sans nuire à la chose. Je vous félicite autant que vous avez

envie d'être félicité. Votre collègue aura beau citer Arlequin, Pantalon, etc.; comme nous sommes tous de la même bande, il n'y a pas de quoi rire. En général, quant aux promotions, vous ne sauriez croire, ou plutôt vous savez très bien à quel point les grands pays gâtent sur cet article. Les gens qui se battent à Cagliari pour être colonel ou brigadier, ou pour 300 livres de pension jouent pour nous une espèce de farce assez semblable à celle que jouent les hommes en général sous l'œil des intelligences supérieures.

Ces originalités du pays que vous habitez m'amuseront toujours. Qui sait si quelque mémoire sarde se souvient encore de moi? Je crois que non, car ce peuple n'aime rien ; j'ai constamment remarqué que l'approbation est quelque chose d'antipathique pour le caractère sarde. Je serai donc pénétré d'une reconnaissance étonnante et étonnée, si quelqu'un de ce pays se rappelle de moi assez pour me préférer un peu à mon délicieux successeur.

Je ne compte que sur la grande tête de Murena, qui fera fort bien d'écrire à son disciple avant qu'*il* radote tout à fait (je compte sur vous pour faire accorder le pronom). Les égards *européens* que j'avais pour sa qualité d'instituteur excitaient chez lui une reconnaissance qui à son tour excitait la mienne. Répétez lui mes compliments, et assurez-le que Rodolphe n'oublie point le latin : il a le droit de s'intituler *premier latiniste de la Garde impériale*, comme ce certain magistrat français qui fut déclaré par une dame *premier violon du Parlement.*

Mes dépêches envoyées avant mon départ pour Polock vous auront appris ma singulière destinée dans ce pays; un quart d'heure avant la première ouverture, je ne m'en doutais non plus que vous ; mais tout est allé bien autrement que je n'aurais cru, les événements politiques, qui ont tout croisé, ayant arrêté ma famille. Cependant il en reste toujours quelques agréments. Ce qu'il y a d'horrible pour moi, c'est l'idée d'être obligé de fuir :

« O ciel, faut-il s'attendre à ce dernier malheur? »

Si nous tenons, ce qui est fort douteux, il peut se faire que je ne demeure pas tout à fait nul ; mais comme je le dis dans ma dépêche officielle, je ne désire rien dans ce genre, vu que, suivant les apparences, et malgré toutes mes précautions, j'inspirerais quelques alarmes là où vous êtes. Je n'avais d'autre ambition décidée que celle de revoir ma famille ; cette espérance étant trompée, tout le reste ne signifie rien pour moi. Je dois cependant vous dire une chose que j'ai oubliée encore et qui n'est point un secret, c'est qu'ayant dit en conversant avec le personnage qui a tout mené : « Je remercie le ciel d'avoir retenu ces trois dames ; qu'en ferais-je, bon Dieu ! dans ces circonstances ? » — Il me répondit sans balancer : « Pourquoi donc ? On aurait bien arrangé tout cela » ; — preuve qu'on y avait pensé. Mais à moins d'un nouveau miracle, c'est une affaire manquée pour toujours. Plus d'une fois j'ai prié Sa Majesté de me renvoyer ; vous ferez bien, Monsieur le Chevalier, de favoriser cette idée si l'on vous en parle. J'ai quelques succès

ici qui peuvent engager le Roi à m'y laisser ; mais, dans le fond du cœur, je ne lui suis point agréable, j'en suis persuadé : je ne réussis pas auprès des Princes de la Maison de Savoie, et surtout en Sardaigne. Je n'ai rien de particulier à vous dire, Monsieur le Chevalier, sur le grand mariage dont vous me donnez la nouvelle officielle. Une dame m'en donna de Vienne la première nouvelle, il y a trois ans. Depuis, toutes les circonstances me sont parvenues de tous les côtés imaginables, la Secrétairerie du Roi exceptée, ce qui m'avertit de changer de discours, *car il ne faut pas se mêler des affaires d'autrui*. Je ne puis cependant m'empêcher de vous présenter une observation qui me paraît assez piquante. Un plan est parfaitement dessiné pour succéder à tous les droits de cette grande Maison de Savoie, et au moment même où on l'achève, voilà une charmante grossesse qui met tout en l'air. C'est une niche de la fortune.

Je l'ai dit mille fois : après quelques années de séjour ici, nous ne valons plus rien pour notre pays. La vertu et l'esprit sont cependant les mêmes dans tous les pays, et sous ce point de vue votre joli lutin de sept ans vous rend aussi heureux que vous le seriez ici ; je suis ravi que son amabilité l'attache à l'ange que vous avez marié: c'est une bonne connaissance. Quant à Monsieur votre fils, je conçois vos peines paternelles ; que faire là où vous êtes ? Et quelle carrière pour un jeune homme ? Espérons qu'il se présentera quelque *trou* par où il pourra passer. Le mien me donne beaucoup de consolation, puisqu'à son âge il a déjà trois réputations : une au bal (c'est l'essentiel), la deuxième dans le Cabinet et la

troisième sur le champ de bataille. Dites à l'abbé Murena qu'il serait charmé de le voir lire un classique en fumant, et que je ne doute pas, au reste, que ses saintes prières ne l'aient gardé à Kopis, à Gunstadt et à Borodino (ou Mojaïsk).

On a d'abord dit que cette dernière bataille avait coûté la vie à 90,000 hommes, mais c'est pure calomnie; on sait aujourd'hui qu'il n'est mort sur la place *que* 50,000 hommes et qu'on a porté à Moscou à peine 32,000 blessés; ce n'est rien, comme vous voyez. Mon fils m'écrivait le lendemain matin, de Borodino même: « *Nous avons eu hier une affaire assez vive*, » expression qui a beaucoup amusé notre société; sur l'article du courage et du sang froid, il est fort plaisant. Mais en voilà assez sur *nos poupons*, quoique ce soit une chose délicieuse entre pères que de jaser sur ce petit peuple. — Comme vous m'auriez fait plaisir de m'apprendre quelque chose de particulier sur la Sicile! Mais je sens l'inconvénient de *l'arabe*. A propos d'arabe, si j'avais quelque chose à communiquer à M. de Front, en arabe, comment ferais-je? Depuis la triste mort de ce pauvre Ganières, il n'y a plus de langage commun entre nous; mais ce qui me fâche beaucoup, c'est que vous ne m'ayez rien dit en arabe, en persan ou en américain, même en chinois si vous l'aviez voulu, sur les auteurs de la Constitution espagnole. Je n'ai pu la lire encore, ainsi je n'ai rien à vous dire sur l'édition in-16; mais par ce que m'en ont dit les Espagnols eux-mêmes, je vois que c'est une œuvre falote, quand même on l'imprimerait in-folio. Au reste, il faut les laisser faire; là comme ailleurs les

médecins et les avocats feront leurs beaux essais, mais la nature des choses les ramènera dans la grande route du possible : c'est déjà beaucoup qu'ils se soient abstenus des exagérations françaises. Et l'on parle des erreurs et des superstitions du moyen-âge ! Je n'ai pu comprendre cette phrase: *Le successeur de Dom Gemiliano Deida est toujours au niveau du portier des Capucins, etc.* Celui qui reste croit que celui qui s'est éloigné conserve comme lui les connaissances qui l'environnent ; c'est une illusion très naturelle, mais c'en est une. Je ne sais plus ce que c'est que Deida, encore moins ce que c'est que son successeur.

Voici quelle serait mon ambition à l'égard de la caisse qui est chez ma sœur ; Sa Majesté ne pourrait-elle pas proposer à quelque marin anglais de bonne humeur de me la porter à Londres, et son Ministre ne pourrait-il pas être chargé de la faire sceller et déposer à Londres, en *transit*, en attendant qu'il pût me l'expédier ici ? Ces livres me sont inutiles à Cagliari où je ne reparaîtrai jamais : ici ils m'amuseraient. Si quelque navigateur négociant voulait se charger de la chose, ce serait encore mieux, pourvu que le prix du transport ne fût pas extravagant, mais j'ignore absolument ce point ; je sacrifierais volontiers une ou deux demi-douzaines de ducats, mais pas davantage. Qu'importe un poids à fond de cale ? C'est une plume. Après toutes ces explications, Monsieur le Chevalier, si cette négociation est trop ennuyeuse, n'en parlons plus : je me passerai de mes livres comme je m'en passe depuis dix ans.

Je vous félicite sur votre bibliothèque · si jamais vous

la transportez, elle vous coûtera peu. Les deux livres que vous me nommez sont remplis de choses incontestables, et par conséquent très précieux. Pour moi, j'ai au moins le plaisir, qui n'est pas mince, d'avoir de fort beaux livres à moi et aux autres ; malgré les immenses distractions de la société, je travaille beaucoup, et j'ai pu mettre au net ce qu'on peut appeler des *œuvres ;* mais tout est emballé et acheminé vers le nord, c'est-à-dire vers le *Nord du Nord.*

J'ai toujours oublié de vous faire une histoire d'habit. Celui que j'avais apporté ici me plaisait peu, entre autres motifs parce qu'il me coûtait 70 ducats, et qu'un seul habit ne pouvait me faire une année, vu que le blanc dominait trop, suivant le dessin qu'on m'avait donné. Lorsque mon fils arriva, le Roi lui accorda l'habit de Cour qui était celui de l'Etat général. Je priai le Roi de trouver bon que je profitasse de l'occasion pour me servir du même, vu l'énorme éloignement ; je ne soupçonnai pas même qu'il pût y avoir des raisons pour refuser au père ce qu'on accordait au fils. Je me trompais : plutôt à un enfant et même à un laquais qu'à moi, la règle est générale contre *ce cher* Ministre ; il me serait cependant aussi difficile de changer d'habit que de peau. Mais je crois que je l'ai un peu estropié ; j'ignore s'il y a grand et petit uniforme ; j'ignore la couleur de la doublure ; j'ignore s'il y a des épaulettes. Si vous pouviez m'envoyer une description succincte, avec le dessin en petit d'une seule boutonnière, vous me feriez plaisir. Je ne verrai plus, au reste, la patrie de cet habit : ainsi l'on peut bien continuer à se tenir en paix comme par le passé.

Il ne me reste qu'à vous prier de continuer toujours à me griffonner de temps en temps quelques lignes confidentielles. Ce que vous saurez de piquant sur l'Espagne et sur la Suède me plaira toujours beaucoup. Je vous plains infiniment, Monsieur le Chevalier ; je juge votre situation comme si je logeais sur votre rocher, et je me trouverais heureux lorsque je songe à vous, si je ne songeais pas en même temps à l'épée qui pend sur ma tête.

Districtus ensis cui super albida
Cervice pendet, etc.

J'espère que vous me permettrez cette petite variante. — Adieu mille fois, Monsieur le Chevalier. Je vous remercie des sentiments que vous me témoignez, et je vous prie de me les continuer ; comptez à votre tour sur mon invariable et respectueux attachement.

351

A M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) octobre 1812.

Monsieur le Comte,

Cette lettre vous sera remise par le Prince Kuslowsky, qui retourne en Sardaigne en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Impé-

riale près de notre auguste Maître. C'est un homme personnellement distingué, rempli de connaissances, et particulièrement attaché à la personne de Sa Majesté, près de laquelle il a résidé déjà, comme Votre Excellence ne l'ignore pas, en qualité de Chargé d'affaires. Tous ces titres réunis doivent le rendre extrêmement agréable à la Cour ; cependant, quoique la personne ne puisse être mieux choisie, il y a eu dans les formes quelque chose qui a pu me chagriner et qui peut-être déplaira à Sa Majesté ; mais cette affaire exigeant de longs détails, comme je n'ai aujourd'hui que très peu de temps, je me rapporte à une dépêche plus circonstanciée et qui parviendra, je l'espère, dans peu de temps à Votre Excellence. Je ne lui dirai ici qu'un seul mot : j'ai eu malheureusement à me plaindre de Monsieur le Chancelier. Au milieu du déchaînement universel dont il est l'objet, non seulement il ne m'est jamais arrivé de faire chorus, mais quelquefois je l'ai défendu, et il est impossible qu'il ne l'ait pas su ; cependant, Monsieur le Comte, je dois vous dire que, dans cette affaire, il a employé à mon égard des formes brusques, sans aucun de ces adoucissements que sa politesse exquise trouve aisément pour peu qu'elle les cherche.

D'après la théorie que Votre Excellence a pu voir dans mes dernières dépêches sur les batailles gagnées et perdues, elle ne doit pas douter de ma manière de penser sur celle de Borodino (ou de Mojaïsk) ; *vaincre, c'est avancer;* par conséquent, *reculer, c'est être vaincu.* Moscou est pris, tout est dit. La conservation du champ de bataille pendant quelques instants et le nombre des morts

sont des fadaises ; il ne faut considérer que les résultats. Non seulement les Français s'attribuent la victoire dans les bulletins officiels (ce qui ne prouve rien du tout), mais dans leur correspondance particulière ils tiennent le même langage sans la moindre affectation : leur correspondance interceptée nous a fait connaître plusieurs de leurs lettres. J'ai remarqué surtout celle de l'intendant de l'armée, Daru, à ce bon sujet de Talleyrand; il lui dit de la manière du monde la plus naturelle : « La victoire ne s'est décidée pour nous que vers les dix heures. » Mais, encore une fois, tout cela ne signifie rien. *Où sont-ils?* Voilà la question. Qu'ont-ils fait ? Dieu le sait, ou du moins ceux qui le savent ne le diront jamais.

Je ne contesterai jamais en public les talents du Maréchal Kutusoff; mais, ici, je puis bien dire à Votre Excellence que ces talents n'ayant été essayés ou du moins n'ayant brillé que contre les Turcs, et se trouvant d'ailleurs fort affaiblis par l'âge, ils ne sont pas du tout en équilibre avec ceux du génie infernal à qui il tient tête. L'Empereur ne se souciait pas du tout de ce Général, et je vous avoue, Monsieur le Comte, que j'accorde beaucoup, sur beaucoup de sujets, à l'instinct des Souverains. Dans la guerre de 1806, l'opinion força l'Empereur à lui accorder le Maréchal Kaminski : qu'arriva-t-il ? Votre Excellence ne s'en souvient que trop. J'ai eu l'honneur de vous le dire, j'aurais fort désiré que le Marquis Paulucci eût accompagné le Maréchal en qualité d'aide de camp : l'un portant l'autre, ils auraient fait merveilles. Kutusoff lui faisait ici beaucoup d'amitiés, et alla jusqu'à

lui dire avant de partir : *Je vous appellerai incessamment : j'ai déjà dit à l'Empereur que j'avais besoin de vous, et je vous appellerai de la route, car j'ai tous les pouvoirs.* La Princesse Kutusoff dit même plus d'une fois au Marquis : « Quand partez-vous ? » Au point que ce dernier, quoique très fin, prit d'abord tout cela pour argent comptant ; mais jamais il n'a été question de lui. On a pu croire, ici et là, que son éloignement était l'effet de quelque grand calcul politique ; mais, pour moi, j'ai toutes les raisons de croire que le Maréchal, en obéissant à son caractère très connu, s'est moqué du Marquis et n'a jamais pensé un instant à l'employer. Il laisserait plutôt périr la Russie que de s'aider d'un étranger, jeune et entreprenant, à qui l'opinion pourrait attribuer les succès, du moins en partie.

Cependant, Monsieur le Comte, malgré toutes les fautes faites et à faire, Napoléon est fort mal placé. Imaginez un homme au sommet d'une échelle de cent échelons, et tout le long de cette échelle des hommes placés à droite et à gauche avec des cognées et des massues, prêts à briser la machine : c'est l'image naturelle de la situation où se trouve Napoléon. L'armée de Moldavie s'est mise en marche de Kusk en Volhinie le 13 (25) septembre ; elle marche sur Mohilew, peut-être sur Borissoff ; elle a 450 verstes (plus ou moins) à parcourir. En lui donnant 25 verstes par jour, vous voyez, Monsieur le Comte, qu'elle doit, sauf malheur, être dans ce moment assez près de sa destination. Le Comte de Wittgenstein a commencé de son côté la guerre active ; il a dû passer la Dwina depuis cinq ou six jours, et il

s'avance vers le même point. Le Général Hertel, dont je vous ai fait connaître la situation et les forces, coopérera de son côté au grand mouvement destiné à couper Napoléon.

Le Maréchal a son Quartier général sur les frontières du gouvernement de Kalouga : sa gauche s'étend vers Mojaïsk, et je le crois, d'après l'avis des gens de l'art, fort bien placé pour donner la main aux forces qui arrivent et à celles qui existent déjà sur la ligne d'opération des Français. Les Russes ont reçu des renforts immenses; ils sont fort bien disposés, d'une bravoure à toute épreuve (sur ce point il n'y a rien à dire), et de plus extrêmement irrités. Qu'arrivera-t-il ? Ceci devient tout à fait sérieux pour Napoléon. Il vient, d'après quelques mouvements d'un intérêt secondaire et dont il est inutile que je vous entretienne, de retirer subitement tous ses postes avancés et de se concentrer à Moscou.

C'est une voix commune qu'il s'agit d'une bataille générale ou d'une retraite. Je croirais plutôt à la première supposition; la retraite pure et simple ne s'accorde guère avec l'orgueil inflexible du personnage. On se battra donc, et probablement au moment où je vous écris, on s'est battu. Sûrement, Monsieur le Comte, il donnerait beaucoup d'argent pour n'avoir pas entrepris la guerre : il a cru dicter la paix à Moscou, il s'y est jeté, et c'est une faute terrible qu'il payera cher. Si les Russes se conduisent à peu près bien, savez-vous ce que je crains encore? C'est que le Maréchal n'ait pas la *force* de gagner la bataille; car, comme j'avais l'honneur de vous le

dire, ce n'est pas le jour d'une bataille qu'on la gagne, c'est le lendemain et quelquefois deux ou trois jours après. Si Bonaparte gagne la bataille, il pourra nous menacer ici ; mais pourquoi la gagnerait-il ? Est-ce que notre plomb, notre fer ne tue pas comme le sien ? Est-ce que les officiers russes ne savent pas dire : *Feu !* Je crains moins pour le salut que pour l'honneur ; je crains que nous ne nous sauvions *platement*. Voilà ma grande crainte. Si les Russes écrasent l'insecte sur la piqûre, elle est guérie ; s'ils ne font que le chasser ou lui casser une jambe, la prise de Moscou laisse une cicatrice notable. Je ne cesserai d'espérer ! Que ne donnerais-je pas, que n'entreprendrais-je pas pour procurer à l'Empereur le plus doux des triomphes, celui qui le rendrait le bienfaiteur et l'idole du genre humain !

Regardez Borissoff sur la carte, Monsieur le Comte, (sur la Bérésina, gouvernement de Minsk). C'est là le *grand coin* au jeu de tric-trac, que les Français ont pris d'emblée et que les Russes ont laissé prendre par une faute inexcusable ; c'est là que Napoléon mettra le pied, s'il est obligé de reculer, et c'est de là que nous le débusquerons difficilement. Si vous apprenez que les Russes s'en sont emparés, vous apprendrez une grande nouvelle. Mais, quoi qu'il arrive, et même dans les suppositions les plus heureuses, qui pourrait se flatter de toucher aux jours de repos ? Je n'ose ni ne veux jeter les yeux sur l'avenir.

Quelles leçons, Monsieur le Comte ! Quels exemples, si tous les exemples n'étaient pas perdus ! A la place de tous ces grands Ministres qui, depuis vingt ans, jouent

au plus rusé sur la scène du monde, imaginez des Frères Capucins qui auraient enseigné à soigner son bien et à respecter celui des autres. L'univers serait en paix, et tout Souverain maître chez lui. Qu'a produit le lamentable partage de la Pologne? C'est la chemise du Centaure : tous ceux qui l'ont revêtue en sont brûlés. Qu'est-ce que le puissant Roi de France a gagné à l'acquisition d'une petite île imperceptible, couverte de sauvages? Il y a trouvé Bonaparte qu'il a amené à Paris. Qu'a-t-il gagné à soutenir la rébellion des Anglo-Américains? Ses officiers en ont rapporté la *Révolution*. Quel est le résultat final du machiavélisme intrépide de Frédéric II? Son empire a duré moins que son habit, que tout le monde peut voir à Paris, etc., etc., etc.

Mais nous avons trop vécu, vous et moi, Monsieur le Comte, pour croire à une vaine amélioration de l'espèce humaine. Tous les exemples sont inutiles, et toujours on volera autour des échafauds.

Transmettez, je vous prie, cette dépêche à la Cour, en annonçant celle qui la précède et qui se fera peu attendre.

P. S. — Le 8 (20) septembre, près du village de Tchergowizza, le Général Comte de Lambert a battu un Corps d'Autrichiens et lui a pris trois drapeaux appartenant au régiment, jadis célèbre, d'Orelli. On assure que ces drapeaux ont été brodés par les mains de l'Impératrice Marie-Thérèse. L'Empereur les renvoie à Vienne, comme des drapeaux amis et égarés qu'il a trouvés hors de la route : ce trait est d'un véritable gentilhomme. Vous

entendrez beaucoup comparer, Monsieur le Comte, la conduite que tient l'Autriche dans ce moment avec celle que tint la Russie dans la dernière guerre. Je ne dis pas que notre Empereur ait fait alors une figure digne de lui : mais, cependant, quelle différence ! 1° Il avait averti, il avait dit d'avance : « *Si vous combattez, etc.* » 2° il amenait chez l'Empereur d'Autriche un Prince comme lui : L'Autriche nous amène l'enfer (je vous conterai les horreurs de Moscou). 3° L'Empereur de Russie faisait la guerre avec une répugnance manifeste, je dirai presque avec une honte honorable. L'Autriche a cherché publiquement des ennemis à la Russie, et dans une Note à jamais déshonorante, elle a invité la Suède à concourir à la destruction de la Russie, qui est dans ce moment l'unique espoir du monde. Ces différences sont frappantes.

Je ne vous dis rien de la Suède. Elle nous a mis habilement dans notre tort et s'est moquée de nous en prenant notre argent. J'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence et je ne m'en dédis point. Bernadotte est plus dangereux pour le monde que Robespierre : mais tel est l'aveuglement de notre siècle que les Princes mêmes ne s'en aperçoivent pas.

352

Relation pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel.

8 (20) octobre 1812.

Ce n'est point une illusion : l'étoile de Bonaparte pâlit. Parmi les dépêches saisies sur les courriers qu'on a interceptés, on a trouvé des lettres de lui adressées à ses malheureux vassaux les Rois de Bavière et de Saxe et à son frère Jérome, par lesquelles il demande, en style très pressant, un double contingent (qu'il n'aura jamais). Mais rien n'égale l'importance de la dépêche du Général de Wrède à son Maître, le Roi de Bavière. Il lui dit que Napoléon les a trompés sur tous les points ; qu'ils n'ont trouvé à Moscou ni paix ni pain ; que les Bavarois sont nus et meurent de faim ; qu'ils ont été écrasés à Borodino ; *que de toute la Garde il ne reste que deux officiers*, etc.; enfin la dépêche est extrêmement amère. Une certaine délicatesse pourra empêcher la publication de cette pièce, parce qu'elle ferait tomber la tête du Général de Wrède, mais on fera bien mal si on ne l'envoie pas au Roi de Bavière. — Voici qui est plus important et plus décisif.— Napoléon a parlé trois fois de paix et d'armistice, et enfin il a envoyé le Général Lauriston, précédemment ambassadeur ici, pour demander la paix

et avant tout l'armistice. Lauriston est venu au quartier général du Prince Kutusoff qui l'a reçu en présence de plusieurs officiers, *et notamment des Anglais* qui sont dans son armée, et il lui a déclaré qu'il ne pouvait être question ni de paix ni d'armistice tant que les Français auraient un pied sur les terres de l'Empire. Lauriston a demandé si l'on ne pouvait pas au moins recevoir une lettre pour Sa Majesté Impériale. Le Maréchal a répondu *qu'on pouvait la recevoir ouverte ; mais que si le mot de paix y était prononcé, il ne pouvait l'envoyer, et que telles étaient ses instructions.* Voilà qui est clair, et les apparences deviennent tout à coup excellentes. L'enlèvement des courriers (au nombre déjà de quatre ou cinq) montre combien la ligne des opérations françaises est resserrée et pour ainsi dire assiégée. Mais que sera-ce lorsque les armées de Wittgenstein et de Tchitchagoff auront marché par la droite et par la gauche sur le point décisif? L'Amiral Tchitchagoff trompe beaucoup de monde ; il est l'idole de son armée et se comporte à merveille. Son projet était de se jeter sur le Grand-Duché de Varsovie ; le projet était bel et bon, mais il ne s'accordait pas avec le plan général du Prince Kutusoff. La dernière dépêche de l'Amiral finissait par ces mots : « *Je poursuivrai le Prince de Schwarzenberg jusqu'aux enfers.* » Là-dessus on cria d'abord à la tête de l'Amiral ; mais comme dans l'intervalle il avait connu les intentions du général en chef, il avait fait connaître dans sa dépêche suivante qu'il s'empresse de remplir les intentions du Maréchal en marchant rapidement sur Minsk ; il a bien fallu se taire. Nous sommes aux grands

coups. Le courage revient au galop : on retient tous les ballots, et même je crois qu'on les défait. Un mot échappé à un Prince me fait croire que l'Empereur est sur le point de partir pour Nijni-Novogorod, où se trouve accumulée la grande émigration de Moscou. Plus d'une raison me paraît décider ce voyage ; mais si l'Empereur va se placer sur les derrières de l'armée, c'est, je crois, qu'on se tient sûr du succès. On ne doit pas sans doute se presser trop de chanter victoire ; mais, en réunissant tous les symptômes qui se présentent dans ce moment, il y a vingt ans que je n'ai rien écrit avec autant de plaisir que ce bulletin.

12 (24) octobre. — M. le Général Comte de Wittgenstein continue à s'illustrer. Les Français s'étaient retranchés à Polock, petite ville sur la Dwina, dont ils avaient fait un point d'appui et un dépôt considérable. Le Général de Wittgenstein, dont l'armée a été portée à un chiffre digne de ses talents (50,000 hommes au moins), et qui a commencé sur-le-champ la guerre offensive, a débuté par l'attaque de Polock. L'attaque a duré deux jours, 7 (19) et 8 (20), et a été sanglante. Polock a été pris à la baïonnette, avec un très grand carnage des Français, qui ont cependant manœuvré assez bien pour sauver leur artillerie et brûler leurs ponts. Le bulletin avoue 5,000 hommes du côté des Russes tués ou mis hors de combat, et il ne manque pas de mettre de l'autre côté un nombre *au moins triple*. J'ai dit assez souvent ce que je pense de ces chansons ; mais ce qui n'en est pas une, c'est que les Français ont repassé la

Dwina, que le Général Wittgenstein a tout de suite rétabli les ponts et qu'il va poursuivre sa pointe. Il mande qu'il se croit sûr de s'emparer de l'artillerie française. Les milices de Saint-Pétersbourg, qui n'avaient jamais vu le feu, ont fait des prodiges dans cette affaire, où l'on a fait 2,000 prisonniers et couvert les rues de cadavres.

Le 7 (19), le général de Wintzingerode est entré à Moscou, a livré dans la ville même un combat assez vif, et s'est retiré après avoir fait 500 prisonniers. Il y en a plus de 40,000 (je dis 40,000, après m'être bien informé) dont on ne sait que faire ; il y a telle petite ville où l'on a placé 3,500 prisonniers et 50 soldats pour les garder. Afin de parer aux inconvénients, on les envoie en Sibérie ; une dame de ma connaissance, arrivée depuis trois ou quatre jours, a rencontré 200 Piémontais en route pour Irkoutsk ; on en avait pitié, à ce qu'elle m'a dit, et les femmes surtout leur apportaient beaucoup de secours; mais ces malheureux, à demi-nus, doivent nécessairement mourir de froid avant d'avoir parcouru la moitié de la route (5,000 verstes). Cela fait horreur !

Le Chancelier, en butte à une haine dont il y a peu d'exemples, n'en va pas moins son train et se maintient contre vents et marées. Il gêne l'ambassadeur d'Angleterre, maintient le tarif, et entrave le commerce. On se demande d'où vient cette force inconcevable ; j'en vois trois raisons : 1° crainte toujours subsistante au fond du cœur de Sa Majesté Impériale, qui lui fait envisager le Chancelier comme un instrument nécessaire; 2° crainte

de paraître obéir au peuple ; 3° difficulté de remplacer l'homme. Ces trois raisons sont bonnes ; cependant, il y a, si je ne me trompe, quelque chose de plus profond encore, et que nous ne pouvons pénétrer.

Une réflexion importante qui n'échappera pas à Sa Majesté, c'est que si Napoléon périt, il périra par tout ce qui devait le sauver; car les Russes ont commis toutes les fautes qu'on peut commettre à la guerre, et le Chancelier veut absolument la paix ; mais, sans ces fautes et sans l'espoir très justement placé par lui dans le Chancelier de l'Empire, jamais Napoléon ne se serait mis *dans le sac*, dont il ne sortira que si Dieu le veut absolument.

Outre la tentative faite auprès du prince Kutusoff, et une autre essayée aux postes avancés par le beau-frère Murat, Napoléon a écrit une lettre à l'Empereur, qui n'a point fait de réponse.

On a intercepté les lettres au Sénat, à l'*ami* Savary et à l'Archiduchesse Marie-Louise ; ce sont des pièces curieuses. L'Empereur n'a point laissé transpirer la dernière : je lui en sais gré.

14 (26) octobre. — Cela est écrit, mais on m'a récité la lettre, et demain je la lirai, en secret toutefois.

353

Note pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel.

10 (22) octobre.

(Sa Majesté est priée de ne lire ceci qu'après les dépêches officielles.)

Le Prince Kuslowski emmène en qualité de *Secrétaire de Légation* M. Potemkin, ci-devant employé au Département des Affaires étrangères et frère d'un Colonel de ce nom qui a de la réputation. Il est de la famille du fameux Prince de ce nom, mais sans être proche parent; il n'est point dans le monde et n'est que Conseiller de Cour.

Quoique j'aie envoyé plus d'une fois le tableau des grades russes, je ne crois pas inutile de les répéter ici (du moins les premiers), car si l'on n'a pas continuellement ce tableau sous les yeux, on n'entend rien à la Russie.

CIVIL. Classes ou Tschins.	MILITAIRE.
1. Conseiller privé actuel de 1re clas.	Feld-Maréchal.
2. Conseiller privé actuel. . . .	Général en chef.
3. Conseiller privé	Lieutenant-général.
4. Conseiller d'Etat actuel . . .	Général-Major.
5. Conseiller d'Etat	Brigadier.
6. Conseiller de Collège. . . .	Colonel.
7. Conseiller de Cour.	Lieutenant-Colonel.
8. Assesseur de Collège. . . .	Major.
9. Conseiller titulaire ou honoraire.	Capitaine.

Il y en a encore cinq autres que je néglige parce qu'ils tombent dans les infiniments petits et parce qu'on les trouverait, s'il était nécessaire, dans mes précédentes dépêches. Il n'y a en ce moment que deux hommes dans l'Etat qui aient le premier grade en civil : le Chancelier et le Prince Kourakin (Alexandre), ci-devant Ambassadeur en France. Le Prince Kuslowski n'est que Conseiller de Cour, c'est-à-dire qu'il a le même grade que son Secrétaire de Légation : c'est une monstruosité dans les idées russes, puisqu'il devrait être au moins Conseiller d'Etat.

Il faut savoir qu'anciennement (c'est-à-dire hier) le Chambellan appartenait de droit à la cinquième classe. Speransky, qui voulait saper la Cour ou du moins la dignité de la Cour, s'y prit comme on s'y prend toujours : il offrit une idée pour en faire adopter une autre. Il représenta qu'il n'était pas juste qu'un jeune homme, devenu Chambellan, obtint d'emblée un grade désiré par de vieux serviteurs blanchis dans le service, etc. L'Empereur donna dans cette idée. Il devint à la mode de turlupiner les Chambellans : les demoiselles même apprirent à dire *que cet habit n'était pas décent*; enfin le Grand-Duc Constantin, professeur public de morale et d'élégance, articula distinctement que les *Chambellans étaient des cochons*. Ces belles théories amenèrent l'Ukase de l'Empereur, que j'annonçai dans le temps, et qui prive le Chambellan de tout grade *comme Chambellan*. Tous ces messieurs furent donc obligés de s'attacher aux différentes administrations, l'un à la Marine, l'autre aux Affaires Étrangères, etc.; ils pouvaient aussi

entrer dans le militaire, mais avec une diminution de grade telle qu'elle anéantissait tout équilibre entre les deux Ordres. Cette disposition a dégradé la Cour dans l'opinion et jeté la haute noblesse dans l'écurie; c'est ce qu'on voulait : mais je n'entre ici dans aucun détail politique.

Kuslowski ayant été fait Chambellan, il n'a manqué de dire ici, à quelqu'un qui me l'a redit, qu'il était *Chambellan ancien*, c'est-à-dire *Conseiller d'Etat;* mais rien n'est plus faux. A moi, qu'il suppose un peu plus instruit, il a dit que dans peu de temps un ukase que l'on prépare anéantirait toute cette hiérarchie des grades. Je crois bien qu'au fond du cœur l'Empereur s'en soucie peu; mais quand on renverse quelque chose, il faut savoir ce qu'on mettra à la place, et je pense qu'avant de se décider sur ce point, il y songera plus d'une fois. En attendant, le Prince Kuslowski est Conseiller de Cour, c'est-à-dire *rien;* c'est ce qu'il faut que la Cour sache, en cas qu'il se donne des airs. Dans le vrai, la personne du Prince est plus honorable que celle de M. le Comte de Mocenigo pour Sa Majesté, parce qu'il est Russe, grand seigneur russe (dans nos idées au moins, car ici c'est la fortune et le grade qui font l'homme) et Chambellan; cependant s'il s'avisait de faire le géant, comme il y est très porté, il serait bon de pouvoir le mortifier un peu en lui faisant entendre qu'on sait très bien ce que c'est qu'un Conseiller de Cour.

14 (26) octobre. — Le sort du Marquis Paulucci, longtemps ambigu, vient d'être décidé de la manière la

plus brillante : il a été fait hier Gouverneur militaire de Riga et des deux provinces de Courlande et de Livonie. Il sait l'allemand, sa femme est Courlandaise, et il succède à un sot : c'est tout ce qu'il peut désirer de plus heureux. Il a le plus beau champ pour exercer ses talents civils et militaires (car il en a des deux genres), et pour se moquer en paix de la jalousie russe. C'est une espèce de Piémontais, comme je l'ai expliqué, et dans ce moment nous pouvons bien l'adopter. Nous le prêchons beaucoup, le Duc et moi, pour qu'il soit doux comme un mouton. Il n'y a rien de si aisé que d'être modeste quand on a vaincu.

354

Relation pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel.

27 octobre (8 novembre) 1812.

C'est, à ce qu'il me semble, dans les plaines de Smolensk, que se décide peut-être, dans ce moment, le procès du genre humain contre le plus fameux, le plus terrible et le *plus heureux brigand* qui ait peut-être jamais existé. Je passe sur les détails qu'on apprend dans les Gazettes, pour courir aux résultats.

Le comte de Wittgenstein soutient et accroît chaque jour l'immense réputation qu'il s'est acquise dans cette campagne : il ne passait que pour un très honnête homme, et pour ce qu'on appelle un homme de société ;

il était de plus un grand général, et ce talent c'est développé subitement. On l'appelle le *sauveur de Pskoff:* il est bien le sauveur de Pétersbourg. Qui donc aurait pu sauver la Capitale, si le torrent avait pu lui-même pénétrer dans Pskoff? Le comte de Wittgenstein a beaucoup de ressemblance avec lord Wellington ; il est comme lui d'un excellent caractère, ennemi de toute espèce de violence , ami du peuple, défenseur de tous ceux qui n'en ont point; en un mot, c'est le seul homme dont je n'aie jamais entendu dire de mal ici, et c'est un véritable prodige dans une ville qui a pour devise éternelle : *Le cygne d'un logis est coq-d'Inde dans l'autre.*

J'ai fait connaître dans ma dépêche du 7 (19) du mois, à Son Excellence le Comte de Front, la prise de Polock par le comte de Wittgenstein. Sans perdre un instant, il passa la Dwina et marcha sur Lepel. Gouvion Saint-Cyr avait été blessé à Polock, le général Legrand commandait à sa place, et Victor, averti du danger, était accouru à son secours, de Smolensk, avec une partie des renforts qu'il avait amenés à Bonaparte ; mais le 19 (31), Wittgenstein les a battus l'un et l'autre complètement, près de Doghitchy ; il leur a même pris de l'artillerie, et, continuant sa marche rapide et triomphante, il a chassé les Français de Senno (gouvernement de Mohilew), où il s'est logé. J'ai vu une lettre qu'il a écrite de là à sa femme; il y a une expression remarquable : *Je me réjouis,* dit-il, *d'apprendre que le Maréchal-Prince Kutusoff a pris enfin l'offensive.* Il n'était pas, en effet, grand admirateur des opérations de la

Grande-Armée. Il ajoute : *J'espère donner bientôt la main à Tchitchagoff, qui ne saurait plus être bien loin; en attendant, j'envoie 2,000 hommes pour s'emparer de Wittebsk.* Ce ton sied à merveille à qui peut le soutenir. L'Intendant français de cette dernière ville écrivait le 22, à son collègue de Vilna, une lettre qui a été interceptée, et que j'ai lue en original ; elle est écrite avec esprit, et montre parfaitement l'état des choses. Après quelques lamentations sur le défaut des subsistances, et la position embarrassante des Intendants, il dit à son ami : *L'Empereur des Français m'a placé à la tête de douze districts; mais l'Empereur de Russie en administre huit par lui ou par ses généraux, et le Comte de Wittgenstein, que BIEN VOUS CONNAISSEZ, se mêle encore de l'administration des quatre autres, au point qu'il ne se passe pas de semaine où ses Cosaques ne viennent déjeuner dans les faubourgs de Wittebsk.*

J'ai dit que l'amiral Tchitchagoff, devenu général en chef, conduisait la superbe armée de Moldavie sur le lieu *del gran conflitto*. On a parlé diversement de sa marche, mais je ne puis dans ce moment m'étendre sur ce sujet ; je me borne à dire que l'Empereur, d'abord mécontent de lui, paraît totalement apaisé par les dernières dépêches de l'Amiral qui, dans le moment où j'écris, doit être réuni à Wittgenstein. Voilà les postes de la Bérésina tournés ou occupés, et voilà le grand chemin sur Vilna coupé sans retour.

J'ai fait connaître aussi la défaite de Murat. Quoique les troupes qu'il commandait aient été plutôt éparpillées que vaincues, et que cette affaire n'ait été qu'un jeu

pour les Russes, qui n'y ont pas perdu 500 hommes ; cependant elle a eu de grandes suites, car les troupes battues ont été entièrement découragées, et Murat ni son Corps n'ont plus paru. Cette tentative ayant si mal réussi à Napoléon, il a voulu essayer en personne avec sa *Garde sacrée* ; car enfin il fallait prendre un parti. Il a donc fait le 12 (n. s.) une attaque désespérée sur Malojaroslavetz, pour pénétrer dans le gouvernement de Kalouga, l'un des plus riches et des plus fertiles de ces contrées. Cette attaque, à laquelle on dit qu'il était, fut exécutée par sa Garde, ce qui seul suppose environ 30,000 hommes. Napoléon a eu en tête le général Doctoroff, qui s'est supérieurement défendu. Le combat a été acharné, au point que cette pauvre petite ville de Malojaroslavetz a été prise et reprise jusqu'à huit fois ; enfin, elle est demeurée aux Russes, mais incendiée, car Bonaparte brûle tout en se retirant; il a brûlé encore Borovsk. Exclu ainsi du gouvernement de Kalouga et rejeté sur la route de Mojaïsk, sa position devenait beaucoup plus difficile, car cette route est détestable et ne traverse plus qu'un désert. Quoi qu'on puisse dire de la conduite passée du Maréchal, il paraît sûr du moins que dans cette occasion il n'a manqué ni à lui-même ni à la Russie : il a jeté à la fois tous les Cosaques sur l'armée française, à gauche et en queue ; il a ordonné au général Miloradowitch qui commande dans les environs de Moscou, et à la garnison même de cette ville, de marcher en avant ; lui-même s'est ébranlé et veut, s'il est possible, prévenir Napoléon sur Wiasma (gouvernement de Smolensk). C'est le 21 (2 novembre) de ce

mois que le grand coup a été frappé, le même jour précisément où Wittgenstein acquérait tant de gloire sur la Bérésina. Les Français, mourant de faim et de froid, manquant de tout et surtout de fourrage, ont été attaqués avec un avantage qui semble décisif. Les Cosaques ont commencé un massacre horrible; ils disent une excellente raison, savoir : *qu'ils ne sont pas venus de si loin et n'ont pas interrompu leurs affaires pour faire grâce;* en conséquence, ils tuent tout. Bonaparte a laissé en se retirant 500 chevaux qui ne pouvaient plus marcher, et qu'il n'a pas seulement eu le temps de tuer. Il brûle et détruit tout, même ses caissons qu'il fait sauter ; et la nuit, à ce que disent expressément ses relations, toute son artillerie avance aux lanternes ; enfin, on croit voir un désespoir complet et une déroute des mieux caractérisées. C'est dans cet état que le dernier courrier, arrivé hier, a laissé les choses ; on ne peut décrire celui des esprits dans l'attente de l'immortel événement qu'on a droit d'attendre.

Plusieurs bons esprits observent cependant que tout n'est pas fini, qu'un homme qui a 80,000 hommes ne peut être enveloppé, qu'en sacrifiant la moitié de son armée il peut sauver l'autre, qu'il peut se former encore en Pologne, créer une autre armée et recommencer au printemps. — Je n'en sais rien. — S'il manque d'artillerie, de poudre et de chevaux, tous les sacrifices possibles pourront bien ne pas le sauver. D'ailleurs, le grand danger est, pour lui, d'être égorgé par les Français : cette chance même me paraît la plus probable. Au reste, je ne fais point le prophète : *vedremo.* Si une

intelligence supérieure avait dit à l'Empereur de Russie : — Voulez-vous perdre douze provinces, sept millions de sujets, quatre-vingts millions de roubles de revenus, et votre capitale qui sera brûlée? A ce prix, je vous donnerai Bonaparte et son armée. — Il aurait dit et il aurait dû dire : « *Ma foi ! c'est trop cher* » ; mais la Providence a fait le marché pour lui ; du moins la chose est possible et même probable. Un colonel de la garde m'écrit de la Grande-Armée, le 15 (27) de ce mois : — « *On dit que vous êtes effrayé à Saint-Pétersbourg. Fiez-vous à ma loyauté ; jamais le grand homme n'a été plus près de devenir plus petit, et j'espère que cette fois il ne nous échappera pas, comme nous avons eu la bonté de le permettre d'autres fois.* » On ne saurait ajouter à cela qu'*ainsi soit-il.*

Pour se former une idée nette de l'état des choses dans le moment où j'écris, il faut prendre une carte géographique et examiner le point de *Wiasma* (gouvernement de Smolensk), sur lequel marchent également les Russes et les Français. Kutusoff a sur sa droite, entre lui et les Français, le général Miloradowitch avec une division si nombreuse qu'elle excède le tiers de l'armée, et les Cosaques ensuite sont encore sur la gauche et sur l'arrière-garde des Français. C'est avec ce cortège que ceux-ci marchent sur Wiasma.

Il est assez naturel de demander : « Mais pourquoi donc cet accompagnement et tous ces délais? Si les Français sont si affaiblis, si les Cosaques seuls suffisent pour les mettre en déroute et prendre leur artillerie, s'ils manquent de pain, de fourrages, de vête-

ments, etc., etc., pourquoi donc, au lieu de toutes ces processions, ne pas leur tomber dessus directement et les écraser d'un seul coup? » — A cela je n'ai point de réponse : c'est le grand problème du moment. La réputation du Maréchal ne ressemble point à celle du Comte de Wittgenstein, qui n'a point d'opposant; la première est, pour ainsi dire, suspendue et ne peut se passer des événements futurs. S'il prend Bonaparte, ou le réduit au moins à un état d'ignominie qui amène sa perte, le Prince Kutusoff sera immortel, quel qu'ait été son mérite réel dans ce grand événement; mais s'il laisse échapper *le monstre* avec une portion considérable de son armée, si Bonaparte peut s'établir en Pologne, recruter à son aise et recommencer au printemps, le Maréchal est à jamais ridicule. Il faut donc attendre.

En attendant, on parle diversement sur le compte du Maréchal Kutusoff. La passion s'en mêle, ici comme ailleurs, et plus qu'ailleurs; car, dans l'univers entier, je ne crois pas qu'il y ait un seul endroit où les jugements soient aussi exagérés et aussi passionnés que dans cette belle capitale. Pour moi, qui suis également étranger au pays et à ses passions, je ne connais, à la charge du Prince Kutusoff, que deux reproches auxquels je ne vois pas de réponse : 1° *Dans son premier bulletin qui suivit la prise de Moscou, il dit que ce malheur était une suite inévitable de la reddition de Smolensk;* je passe sur ce que ce trait avait de cruel pour son infortuné prédécesseur, le général Barclay de Tolly, et je veux croire que la publicité de cette assertion était nécessaire; pour-

quoi donc le Maréchal, au moment même où il apprit l'événement de Smolensk, c'est-à-dire en arrivant à l'armée, n'écrivit-il pas à Moscou pour qu'on prît les mesures convenables, au lieu de laisser dormir cette malheureuse ville, au lieu de laisser dire, au lieu de dire lui-même que *le dernier Russe se laisserait égorger avant qu'on entrât dans Moscou*, au lieu d'écrire lui-même à sa fille (madame Tolstoï) : *je vous défends de sortir de Moscou, je vous donne ma malédiction si vous en sortez?* — 2° Lorsqu'il arriva aux portes de Moscou, le gouverneur, M. le Comte de Rostopchin, vint s'aboucher avec lui d'assez bon matin ; il le quitta à midi, et porta dans la ville l'assurance que le Maréchal la défendrait de toutes ses forces, et le soir, à sept heures, celui-ci, par un billet, lui fit part *qu'il abandonnait Moscou.* J'ai beau me tourner et me retourner de tout côté, je ne sais pas voir de réponse à ces deux reproches ; ils seront cependant complètement effacés par une victoire décisive que nous attendons de minute en minute.

Le Comte Rostopchin est un des hommes les plus fougueux qui existent. Il s'était donné des soins infinis pour exalter les esprits à Moscou, et même, pour y réussir, il avait joué plusieurs de ces farces populaires, excellentes quand le succès les justifie, ridicules dans le cas contraire. Compromis à ce point, il est furieux, et l'on m'assure, de bonne part, que dans un billet *aimable* qui répondait à celui du Maréchal, il disait amicalement : « *Vous venez de vouer votre nom à une infamie éternelle.* » Tous ses amis de la capitale, les

Golovin surtout, s'exercent sans pitié sur le Maréchal ; *Il n'a rien fait que reculer pendant son commandement de vingt-six jours* ; *il a vu détruire Moscou et tout le Gouvernement de ce nom ; il vient encore de faire brûler trois districts* (Medyn, Malojaroslavetz et Borovsk), etc., etc. D'un autre côté, tous les ennemis de Rostopchin, qui ne sont pas en petit nombre, s'écrient : « *Quel général! Quelle science! Quelle admirable campagne! Il mine l'ennemi, il l'extermine en détail, il épargne le sang, etc., etc.* » Pour le spectateur étranger, c'est une tragédie bouffonne ou une lamentable comédie.

Pour revenir à Napoléon, s'il se jetait sur Bieloï (gouvernement de Smolensk), si de là il traversait la Dwina pour entrer dans le gouvernement de Pskoff, non encore épuisé, s'il gagnait ainsi quelques marches sur le Maréchal et forçait le Comte de Wittgenstein à repasser la Dwina, etc., je crois bien qu'enfin il y périrait, mais il pourrait encore nous faire bien peur. Je ne suis pas militaire et je ne sais ce que le désespoir peut inspirer dans ce moment à un homme tel que Bonaparte ; mais je ne sais quelle connaissance intérieure me dit toujours qu'il doit périr par les Français.

Je n'ai parlé qu'en général de la prise de Moscou, mais c'est un article qui serait digne d'une dissertation dans les formes. Les trois quarts de la ville à peu près sont brulés, et de plus, Bonaparte, en partant, a fait sauter le Kremlin. *Kremlin* est, à ce qu'on m'assure, un mot tartare qui signifie *château, forteresse ;* c'est l'*Acropolis*, le *Pergama*, le *Capitole* des Russes. Les mines n'ont épargné que la Cathédrale et une grande tour

nommée Ivan-Veliki (Jean le Grand). Malgré tout ce qu'on avait emporté de Moscou, la perte dans tous les genres est incalculable, et Napoléon a dit avec raison dans l'un de ses bulletins qu'elle doit être évaluée à *plusieurs milliards*. La perte en édifices seule fait tourner la tête. Ajoutez les meubles de toute espèce, les tentures précieuses, les statues, les livres, les tableaux, etc., etc.; il y a de quoi fondre en larmes. Pour ne parler que de mes connaissances particulières, la maison du Comte Alexis Razumowsky valait, avec ce qu'elle contenait, quatre millions de roubles; son établissement botanique surpassait tout ce qu'on connaît dans ce genre en Europe; dans son salon principal, les accoudoirs des fenêtres étaient en lapis-lazuli; le catalogue seul de ses éditions du xve siècle formait un volume assez considérable. La bibliothèque du Comte Boutourlin valait un million; il y a moins de deux ans qu'il m'en envoya le catalogue: c'est un gros in-octavo imprimé à Paris. La bibliothèque du Prince Galitzin, celle de M. Metlief ne valaient pas moins et ont disparu de même. Le portefeuille d'estampes d'un jeune homme de ma connaissance valait 80,000 roubles: il a disparu encore. Ces exemples se sont répétés par milliers; on imagine aisément ce que devait être une ville immense, séjour de la plus riche noblesse de l'univers, accumulée là depuis des siècles.

Il faut songer maintenant que cette *lave* française qui a brûlé Moscou, s'est promenée sur douze provinces et qu'elle y a tari l'impôt qui est entièrement payé par la noblesse. J'ai l'honneur d'être ici particulièrement lié

avec Madame la Princesse Alexis Galitzin. Elle avait 13,000 paysans dans le gouvernement de Smolensk, c'est-à-dire près de 30,000 ducats de rente : en un clin d'œil tout cela a disparu; son château a été détruit de fond en comble, ses meubles ont été détruits ou pillés, ses paysans dispersés, ses villages mêmes et ses forêts incendiés, avec des gardes apostées pour qu'on n'éteignît pas le feu. Cette femme d'une éminente vertu, veuve et chargée de cinq enfants dont quatre garçons au service, supporte cet horrible coup avec une résignation religieuse véritablement adorable, et en général la noblesse russe à fait preuve, dans cette occasion, d'une très grande élévation de sentiments ; mais le mal n'existe pas moins. Il faut maintenant rassembler les paysans, rebâtir les villages, acheter des bestiaux, des grains, etc. La Princesse me disait que, pour son compte seul, il lui faudrait 800,000 roubles pour recommencer à jouir : où les prendre?

Examinons maintenant la destruction de Moscou sous le rapport politique et moral. Pour toute nation, mais surtout pour toute nation grande, ancienne et fameuse, la capitale est nécessairement un objet sacré, environné de grands souvenirs, et comme une espèce de creuset où s'élaborent toutes les idées nationales. En détruisant Paris, on détruirait la France, car toute la France est à Paris. Moscou, dans ce genre, passait peut-être toutes les autres capitales. L'unité politique, l'unité religieuse résidaient dans ses murs ; la langue même l'attestait, puisqu'on disait en russe : *Notre mère Moscou*, à peu près comme nous disons : *Notre mère l'Eglise ;* et Bona-

parte même, dans l'une de ses publications, l'appelle *la ville sainte ;* là se trouvait ce fameux Kremlin, le Capitole russe, comme je le disais tout à l'heure : cette enceinte renferme les tombeaux des anciens Czars, l'antique Cathédrale, et surtout *les images des Saints*, car toute la religion grecque est dans ces images. En comparaison de ces images l'Eucharistie n'est rien, et personne ne peut savoir ce que c'est qu'une image dans une fête russe, à moins qu'il n'ait été à Cagliari le jour de l'Assomption.

Il arrivait même, par une bizarrerie tout à fait remarquable, que l'éloignement de la Cour rendait pour les Russes Moscou plus vénérable, en ce que l'esprit national était renforcé par les boudeurs qui s'accumulaient dans cette ville, et soustrait presque entièrement à l'influence de la Cour, qui, dans ce pays, est souvent ennemie de cet esprit national. Qu'est-ce que Pétersbourg en comparaison de Moscou ? Une grande maison de plaisance, *pas plus* et même *moins* russe que parisienne, où tous les vices dansent sur les genoux de la frivolité.

La Russie, dans ce moment, n'a plus de centre. Qu'arrivera-t-il? Quel parti prendra cette noblesse? Aura-t-elle le courage des Anglais de 1666 ? Viendra-t-elle, sur les cendres de Moscou, dire « nous la ferons plus belle » ? Se distribuera-t-elle dans les villes de province ? Viendra-t-elle s'accumuler ici ? Voilà de grands problèmes.

Ce n'est pas tout. Ce peuple armé, qui s'est montré d'une manière si brillante, rentrera-t-il paisiblement

dans son premier état? Posera-t-il les armes comme il posait la bêche et le râteau? Ces paysans, éparpillés et affamés dans les bois, changés en véritables guérillas et ne sachant plus que tuer, redeviendront-ils des serfs dociles? Autre problème non moins intéressant.

355

Relation pour le Même.

28 octobre (9 novembre) 1812.

Il paraît que Napoléon en faisant attaquer avec tant de vigueur sur Malojaroslavetz, voulait tromper les Russes et même son armée; car, dans ce moment-là, il avait déjà commencé sa retraite. Le Maréchal court de sa personne avec le gros de son armée à Smolensk, où il espère le prévenir; mais le général Miloradowitch l'a déjà atteint et combattu près de Wiasma: il lui a tué ou pris 5,000 hommes, il a pris de plus plusieurs canons (on disait 50 dans le premier moment), l'imprimerie de l'armée, et le dépôt des cartes, où se trouve avec toutes les cartes françaises, le dépôt russe pris à Smolensk. Il paraît, quoiqu'on le nie, que ceci est une affaire d'arrière-garde. Napoléon, en voiture avec Murat et Berthier, file en avant au milieu de sa Garde de 25,000 hommes. Le Maréchal a envoyé des exprès aux

Généraux Wittgenstein, Tchitchagoff, Hertel, Sacken, pour les avertir de l'état des choses et leur ordonner de faire, chacun de leur côté, toute la diligence imaginable. Que fera le sanglier ainsi acculé? C'est ce que chacun se demande: il tâchera au moins de mordre les chiens. Il se jettera peut-être sur Mohilew. Si le Maréchal le laisse échapper seulement avec 25 ou 30,000 hommes, s'il ne le poursuit pas partout où il ira et si l'on a d'ailleurs la lâche complaisance de le laisser se remonter à son aise pour recommencer au printemps, certainement la Russie ne pourra pas répéter les efforts que nous venons de voir.

Entretenons de meilleures espérances et récapitulons les événements de cette campagne à jamais mémorable. Napoléon a cru effrayer l'Empereur de Russie par de simples menaces et sans tirer l'épée ; il a cru lui faire perdre la tête en commençant brusquement la guerre pendant qu'on négociait ; il a cru terminer cette guerre par une seule bataille ; il a cru s'emparer de plusieurs Corps disséminés de l'armée russe ; il a cru qu'on lui livrerait une bataille pour sauver Moscou; il a cru qu'en y entrant il dicterait la paix ; il a cru y trouver deux cents millions en entrant ; il a cru que tous les paysans courraient à la liberté ; il a cru enfin, et par-dessus tout, qu'avec le Chancelier il était sûr de la paix. — Rien de tout cela n'est arrivé, et rien ne l'a rendu furieux comme de n'avoir pas trouvé à Moscou un seul homme distingué, une seule autorité, une seule bourse sur laquelle il ait pu asseoir une imposition de dix roubles. L'homme le plus marquant qu'il ait trouvé à

Moscou est un directeur d'une maison d'Enfants-Trouvés, qui ne crut pas en conscience pouvoir abandonner ces enfants. Bonaparte le fit venir, lui parla et l'envoya même ici faire des commissions inutiles. On ne sait point encore précisément ce qui a été brûlé par les Français ; l'intérêt du gouvernement est de tout mettre sur leur compte, mais en tout cas, ce ne sont pas les Russes qui ont fait sauter le Kremlin, et brûlé le palais de l'Empereur à l'endroit nommé Pétrosky, aux portes de Moscou ; Napoléon y logeait lui-même, et il a commis l'infamie d'y faire mettre le feu en le quittant ; l'Impératrice Elisabeth a dit sur cela, avec une élégante énergie : « *Je suis bien aise qu'il ait brûlé ce qu'il avait souillé.* »

En fait de sacrilèges et de lubricités on conte des choses épouvantables, mais je me flatte qu'il y aura beaucoup d'exagération. On disait, par exemple, qu'à Polock, de malheureuses femmes refugiées au collège des Jésuites, dans une chapelle souterraine qui renferme le corps d'un martyr fort honoré dans ce pays, n'avaient pas été protégées par la sainteté du lieu contre la brutalité française ; heureusement rien n'est plus faux. A l'entrée des Français, un grand nombre de femmes (on dit 300) se réfugièrent dans l'église de ces Pères, et s'y établirent sans vouloir en sortir pendant plusieurs jours ; on les nourrit même aux frais du collège, et les Français ne leur firent souffrir aucune violence. C'est une chose assez bizarre qu'en général les établissements de ces Pères aient été passablement respectés : à Mohilew, à Orcha, à Wittebsk, à Polock, on a pillé sans doute,

mais on n'a ni détruit ni brûlé. A Polock, il est arrivé quelque chose d'assez singulier : toutes les autres églises ont été converties en hôpitaux, celle des Jésuites seule a été épargnée, et les prêtres des autres églises y venaient célébrer. La mortalité étant devenue horrible, ces Pères avaient établi quatre directeurs, deux Français et deux Allemands, chargés d'administrer aux malades les secours spirituels. Un très grand nombre en ont profité, et surtout plusieurs Allemands dont quelques-uns ont été faits prisonniers depuis. Tous les malades venaient mourir à Polock ; le nombre des morts s'est élevé jusqu'à cent par jour. Quelques-uns de ces Pères ont gagné les pestes d'hôpitaux et ont été extrêmement malades ; d'autres sont morts, et à Orcha nommément, il en est mort un à peu près de faim. Oudinot, qui logeait au collège de Polock, s'est conduit comme un ancien Maréchal : il a dit a ces Messieurs : « *Vous avez parfaitement bien fait d'écarter tout ce que vous avez pu. Je voudrais bien pouvoir remettre toutes choses à leur place.* » Il s'est rendu à la bibliothèque, il a examiné les livres, mais sans rien toucher. Gouvion Saint-Cyr qui lui a succédé a commencé au contraire comme un brigand ; mais le Comte de Wittgenstein, qui est venu le relever, a tout fait rentrer dans l'ordre.

Durant cette année 1812, à jamais fameuse, les Russes ont acquis un genre de gloire pur et incontestable, qui ne souffre ni *si* ni *mais* ; c'est celle d'un esprit public unique, d'un dévouement sans bornes, d'une fidélité inébranlable. Quant au mérite militaire, il me paraît se

borner au courage le plus admirable ; mais sous le rapport de la science militaire, de la hardiesse des plans, de l'ensemble, de la vigueur, de la célérité des mouvements et de l'accord parfait des nombreux agents de ce jeu terrible, ils n'ont rien de commun avec les Français, la seule nation continentale de l'univers qui se batte chez toutes les autres, et jamais chez elle. Les Russes ne manquent pas de dire déjà *qu'ils ont vaincu ceux qui ont vaincu l'Europe;* mais premièrement, il faudrait ajouter : *y compris nous ;* et d'ailleurs, les Français ne sont vaincus, dans le vrai, que par les éléments ; qu'on leur rende le pain, le foin et les vêtements, et nous ne ferions pas mal de partir de Saint-Pétersbourg.

Quant au courage proprement dit et considéré indépendamment de toute science militaire, je doute que le soldat russe ait des égaux, et je suis bien sûr au moins qu'il n'a point de supérieurs. Je ne vois pas même que, dans cette guerre, le soldat français ait jamais tenu devant lui dans les affaires particulières.

Si Napoléon était pris vivant, ce serait un insigne malheur, à cause des impressions d'Erfurt et de Tilsitt qui subsistent toujours ; mais s'il était soumis à la *sage jurisprudence* des Cosaques, alors nous verrions naître sur-le-champ une autre résolution qui peut faire le sujet d'une autre relation.

29 octobre (10 novembre). — Le 21 octobre seulement (2 novembre) a commencé l'attaque sur les Français par le général Orloff-Denisoff, qui leur a fait beaucoup de mal ; mais c'est le lendemain 22 que la grande

attaque a eu lieu de la part du général Miloradovitch. Ce général a eu à combattre Beauharnais, Murat, Ney, Davoust et Poniatowsky. Les Français ont perdu 8,000 hommes tués et 3,500 faits prisonniers ; on leur a tué le général Pelletier, personnage important, chef de l'artillerie ; outre l'imprimerie et le dépôt des cartes, on leur a pris toute la Chancellerie d'Etat, avec le premier Commis du Secrétaire d'Empire, Maret (Bassano). Ce qu'on a pris aux Français, et ce qu'on les a obligés de brûler, est immense. Les Cosaques sont demeurés possesseurs de quarante fourgons *richement chargés ;* Dieu sait ce qu'ils contiennent, mais personne n'y met la main ; telle est la loi : tout ce que les Cosaques prennent est à eux, et personne ne s'en mêle. Ils ont ensuite un dépôt dans les bois qui n'est connu que d'eux seuls, et où tout le butin est rassemblé ; de là ces richesses s'acheminent vers le Don, et tout se distribue suivant leurs usages ; à ce prix, le gouvernement ne se mêle ni de leur nourriture, ni de celle de leurs chevaux. La sagacité de ces hommes pour se tirer des pas les plus difficiles, même en pays inconnu, passe l'imagination.

L'Empereur a répandu ses grâces sur tous les officiers qui ont figuré dans cette campagne fameuse, à Borodino ou ailleurs. Mon fils a reçu la croix de Saint-Vladimir avec la rosette (qui en fait une décoration militaire), et il a été présenté pour le grade de capitaine en second. Il n'y a plus de grade intermédiaire dans le Corps des Chevaliers-Gardes, après celui de capitaine ; parvenus à ce grade, ils deviennent colonels dans l'armée, s'ils veulent un régiment, ou colonels aux Gardes,

s'ils préfèrent commander un escadron dans le Corps. C'est un fort bel état.

J'oubliais de dire que le combat du 22 a eu lieu près de Wiasma. Les Russes sont entrés dans la ville, où le combat a continué ; à la tête se trouvait le régiment de Pernan, tambours battants, enseignes déployées, et portant devant lui le grand drapeau de Saint-Georges qu'il mérita à Heilsberg, où il perdit 1,200 hommes. On marchait sur les cadavres. Les Russes sont arrivés à temps pour sauver 300 prisonniers, leurs camarades, enfermés dans une église où l'on avait mis le feu. Alors les Cosaques se sont mis à la poursuite des Français sur la route de Smolensk. Un officier anglais, qui est dans cet armée, écrit ici à l'ambassadeur : « *Sur une étendue de douze verstes au delà de Wiasma, on ne rencontre que des cadavres, des corbeaux et des Cosaques.* » Le nombre des prisonniers français s'élève dans ce moment de 60 à 62,000. — Cependant, on crie contre le Maréchal, parce que Bonaparte, qui marche comme une flèche, arrive le premier à Smolensk. Il ne m'appartient pas de décider sur ce point, mais il m'appartient très fort de savoir qu'il y a 8 à 900 verstes de Smolensk à la frontière, et que trois généraux russes viennent à sa rencontre avec plus de 100,000 hommes. Qui sait ce qui arrivera encore?

356

Note pour M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) novembre 1812.

J'ai fait connaître l'affaire de Wiasma, dans laquelle les Cosaques ont massacré les Français jusque sur les toits des maisons, où quelques-uns s'étaient réfugiés. Leur Hetman Platow, aujourd'hui Comte, a une aversion particulière contre Bonaparte; à Tilsitt, il fallut toute l'autorité de l'Empereur pour lui faire accepter une boîte *impériale;* aujourd'hui, il est fort à l'aise, et il faut convenir que c'est surtout à lui et à ses gens que la défaite des Français est due. On avait voulu les astreindre à un service nouveau et à une tactique tout à fait étrangère à cette nation ; maintenant qu'on les a pleinement rendus à eux-mêmes, l'on a tout lieu de s'en féliciter.

Il paraît que la question entre les Français et les Russes a définitivement été décidée le 29 octobre (10 novembre) à Dorrogoboug (quatre-vingt verstes environ de Smolensk). Platow, avec ses Cosaques, deux régiments de chasseurs et son artillerie volante, a complètement défait le Corps commandé par le Vice-Roi Eugène de Beauharnais, dont la Vice-Royauté me semble proche parente du Duché d'Abrantès. Il lui a fait au

delà de 3,000 prisonniers, et lui a pris 62 pièces de canon et plusieurs drapeaux. Platow a, pour ainsi dire, *fendu* ce Corps, au point qu'il a passé la nuit du 29 au 30 entre les deux portions de l'armée divisée par son attaque.

Le même jour, ou peut-être la veille, il y a eu une autre affaire à Elnia (même gouvernement de Smolensk), dans laquelle le Maréchal ou l'un de ses Lieutenants a battu les Français et leur a pris 13 canons.

Les papiers de la Chancellerie d'Etat, saisis comme je l'ai dit, établissent que les Français avaient, au 1er octobre, 52,000 malades ; le nombre des prisonniers s'élève en ce moment à 70,000, et la campagne ne saurait leur avoir coûté moins de 100,000 hommes, en morts, et 200 canons ; ce qui reste, peut-être 90,000 hommes en tout, depuis Vilna jusqu'à Smolensk, n'a plus de pain ni de vêtements. Nous avons eu douze degrés de froid. Chaque soldat russe a ses bottes chaudes, ses gants et sa pelisse. *Le froid seul devrait décider la cause ;* mais je crois que toutes les affaires dont j'ai rendu compte ont rompu l'équilibre d'une manière telle, qu'il n'y a plus moyen de le rétablir. Tous les yeux se tournent donc vers Napoléon. Où est-il ? On n'en sait rien dans le moment ou j'écris. On dit qu'il s'est arrêté à Smolensk ; mais, dans ce cas, il serait aveugle ou aveuglé, ce qui n'est pas la même chose, quoique l'effet soit le même. S'il fait cette faute, il est pris ; mais quand il l'aurait évitée, il faut songer que Wittgenstein est à Wittebsk, à Senno, et probablement à Borissoff, et que Tchitchagoff arrive par Minsk. Soit

qu'il cotoie la Dwina, soit qu'il se jette à la gauche sur Mohilew, le danger pour lui est immense, et si sa personne n'est pas prise, il évitera difficilement quelque grande défaite, éclatante et définitive.

Les courriers se succèdent d'heure en heure, mais celui qui doit emporter cette relation partant dans le jour, je suis obligé d'en profiter à la hâte, pour ne pas laisser ignorer de si grands événements. Je ne sais pas tout encore dans ce moment, mais tout ce que je dis est sûr.

357

Note pour le Même.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) novembre 1812.

Il serait inutile de s'appesantir sur cette foule d'affaires particulières qui ont lieu depuis que Bonaparte est en retraite. La plus remarquable est celle du 27 octobre (8 novembre), dans laquelle le Général Platow a pris 62 pièces de canon aux Français. Des relations telles que celles que j'envoie ne peuvent guère marquer que les résultats. Depuis l'affaire de Wiasma du 22 octobre (v. s.), on a fait 10,000 prisonniers sur les Français. Le major de Beckendorf ayant eu le bonheur d'intercepter deux lettres du Vice-Roi d'Italie à Berthier, l'Empereur les a fait imprimer ; je les joins à cette relation, afin qu'elles amusent au moins en passant Son

Excellence M. le Comte de Front. On y voit une véritable *agonie militaire*, et, en effet, la défaite du Vice-Roi date du lendemain. Le combat eut lieu sur la grande route de Smolensk, près du village de Sapritino entre Dorrogoboug et Duchowschtina ; les Français y perdirent 3,000 prisonniers, 62 canons et une grande quantité d'hommes tués par les Cosaques qui ne firent pas de quartier. Platow, à la fin de son dernier bulletin, parle comme se tenant à peu près sûr de prendre le beau-fils Eugène: mais, s'il n'échappe pas, ce sera un homme embarrassant; il vaudrait mieux qu'il fût tué. D'un autre côté, le Comte de Wittgenstein vient de battre encore les Maréchaux Saint-Cyr et Victor : j'en reçois la nouvelle en écrivant ceci ; mais les détails ne nous parviendront que demain. Avant ce dernier coup, la route n'était pas fermée, puisqu'un renfort de 2,000 hommes de la Garde a pu arriver de Vilna jusqu'à une distance assez médiocre de Smolensk ; mais là, il a été enveloppé par le Général Comte Orloff-Denisoff, et obligé de mettre bas les armes avec soixante-neuf officiers. La cause de ces désastres accumulés et de tous ceux qui suivront se trouve dans l'inflexible obstination de Bonaparte qui n'a jamais écouté un seul avis ; ces sortes de caractères font merveille pendant qu'ils ont le vent en poupe; mais s'il vient à tourner, leur nature intraitable amène d'incalculables désastres. Ses généraux lui avaient dit: « Sire, vous ne pouvez sauver l'armée qu'en sacrifiant l'artillerie. » Jamais il n'y a eu moyen de le persuader ; il perdra l'armée et l'artillerie. Tout ce qui suit est incontestable: il a commencé la guerre avec 390,000

hommes et une artillerie immense. Avant de commencer, les préparatifs seuls lui coûtaient 200 millions ; au moment où j'écris, les Russes tiennent 70,000 prisonniers, 246 pièces d'artillerie bien comptées, et il faut de plus tenir compte de celles qui ont été précipitées ou enterrées : la lettre du Vice-Roi montre que le nombre en est grand. Celui des hommes morts par le fer, les maladies et l'intempérie, ne peut s'élever à moins de 100,000 hommes.

Je ne crois pas qu'il reste à Napoléon, de Vilna à Smolensk, plus de 80,000 hommes, ni que dans cette dernière ville il en ait plus de 50,000 autour de lui. Quant à l'artillerie, il est difficile de savoir ce qu'il en reste ; on me soutenait qu'à la bataille de Borodino, il y avait 2,000 pièces de chaque côté ; quoique je ne sois pas militaire, cela me paraissait absurde. Cependant je ne savais que répondre aux personnes qui me l'affirmaient ; maintenant je vois beaucoup moins encore ce qu'on peut objecter aux bulletins français qui nous annoncent 500 pièces de chaque côté. Je regarde comme certain qu'en s'avançant sur Moscou, Napoléon avait laissé en arrière toutes ses pièces de position, ou à peu près ; tout cela sera revenu à Smolensk. Depuis ses malheurs, il a perdu au moins 300 pièces de canon ; je crois que si on lui en accorde autant de tout calibre, et sur toute la route jusqu'à Vilna, c'est encore beaucoup. Mais que faire de pièces de position dans une retraite précipitée ? Et d'ailleurs, où sont les chevaux ? La lettre du Vice-Roi prouve qu'il en a perdu 1,220 dans deux jours ! L'état des Français ne peut s'exprimer : on en

raconte des choses qui ressemblent au siège de Jérusalem. Ils passent universellement pour avoir mangé de la chair humaine. On assure qu'on les a vus faire rôtir un homme ; toutes les relations au moins, tant écrites que de vive voix, s'accordent pour affirmer qu'on a vu des Français, couchés sur une charogne de cheval, la dévorer à belles dents. Voici encore qui est sûr : on a fait prisonnier un soldat vétéran portant sur sa manche des *chevrons brisés*, marques d'un service ancien et distingué, et qui a fait toutes les campagnes de Bonaparte, y compris celle d'Egypte ; depuis plusieurs jours il n'avait vécu que d'un peu de chair morte, et depuis deux ou trois, il n'avait rien mangé du tout. Il a été présenté à M. Demidoff, homme puissamment riche, qui a levé un régiment à ses frais et qui sert comme volontaire. Un dîner élégant était servi ; il a dit au Français prisonnier qu'il pouvait s'asseoir et manger. A la vue de cette vaisselle, de ces vins, de ces mets délicats, le pauvre soldat a été saisi d'un tremblement subit et universel, tel que certainement il n'en avait jamais éprouvé devant l'ennemi ; — c'est un singulier effet de la faim ; — ensuite, il a dit : « *Est-il possible qu'un officier russe me fasse l'honneur de m'inviter à ce bon repas, après toutes les horreurs que nous avons commises dans les Etats de son Empereur ?* » J'ai interrogé une foule de témoins oculaires sur l'état moral de cette foule de prisonniers, dont on ne sait que faire : on m'a répondu diversement. Les uns m'ont dit qu'ils étaient toujours fort impertinents, et que surtout ils ne demandaient jamais rien ; d'autres m'ont dit le contraire. Une dame de ma con-

naissance ayant offert un billet bleu (cinq roubles) à l'un de ces prisonniers, il a répondu : « *Madame, je l'accepte et je vous remercie infiniment ; si jamais vous venez en France, mes parents s'empresseront de vous les restituer.* » Mais un exemple n'est qu'un exemple. D'ailleurs il pourrait se faire, grâce à la conscription, que cet homme fût d'une étoffe plus ou moins distinguée. Un point sur lequel on s'accorde assez, c'est qu'ils ne se plaignent pas de leur Maître. L'un d'eux disait : « Il est trop ambitieux » ; le jugement n'est pas sévère.

Il est bien prouvé maintenant que Moscou, du moins en très grande partie, n'a été brûlé que par les Russes ; il y a même des doutes sur le palais de Pétrosky ; le seul crime *direct* de ce genre qui demeure incontestablement à la charge de Napoléon, c'est la destruction du Kremlin. Au reste, si les Russes ont brûlé leur capitale de désespoir, le crime ne retombe pas moins indirectement sur le féroce envahisseur.

Il est impossible de savoir où se trouve ce moderne Attila. On aime à croire qu'il s'est arrêté à Smolensk ; dans ce cas, il est pris. Il peut bien encore faire cette faute après toutes celles qu'il a commises. Celle de la profanation des églises est du genre le plus grossier : dès qu'on arrivait dans un village, l'église était convertie en écurie ou en boucherie ; on égorgeait quelque animal et l'on pendait les entrailles sur les images des Saints. Il faut avoir perdu le sens commun pour agir ainsi, et cette conduite, indépendamment du crime, est encore l'excès du ridicule de la part d'un homme qui a eu tant de bontés pour la religion mahométane.

Monseigneur le Grand-Duc est parti pour l'armée il y a deux jours, et il passe pour certain que l'Empereur le suivra de près ; on veut apparemment le rendre témoin de quelque triomphe. Et il y a moins d'un mois et demi que nous fûmes avertis, officiellement, de faire nos paquets après que l'Empereur aura fait les siens !

Que dire? Que penser? Dans l'attente de ce qui peut arriver, on à peine à respirer. Je suis obligé de finir, mais d'autres dépêches se feront peu attendre. Je laisse toujours M. le Comte de Front parfaitement libre, en lui renouvelant mes hommages, de supprimer dans mes dépêches tout ce qu'il croirait superflu ou peu nécessaire.

358

Note pour le Même.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) novembre 1812.

Les événements continuent à se moquer de toute la logique humaine. Tous nos calculs politiques sont démentis, toutes nos fautes ont tourné en notre faveur, et ce qui paraissait impossible est arrivé. Il y a moins de deux mois qu'une adresse imprimée de Sa Majesté Impériale nous avertit officiellement *que le sort des armées était douteux et que nous ferions bien de songer prudemment à nos affaires*, et aujourd'hui il s'agit de savoir si l'on prendra Napoléon vif ou mort, et la question n'est

pas du tout décidée. On croit rêver : cependant rien n'est si vrai. Le 2 (14) de ce mois, le Comte de Wittgenstein posté au village de Tshasniki, entre Bileika et Lepel (gouvernement de Minsk) fut attaqué par les Maréchaux Gouvion-Saint-Cyr et Victor, commandant ensemble 40,000 hommes ; on craignait beaucoup pour le Général russe qui se trouvait, comme on dit, *en l'air*, et qui n'avait guère que 30,000 hommes, presque sans artillerie, ce qui faisait pousser les hauts cris contre l'Amiral Tchitchagoff. Cependant le Comte de Wittgenstein s'est tiré de ce mauvais pas avec son bonheur et son habileté ordinaires : il a repoussé et même battu les Français, qui se sont retirés en fort mauvais état sur Senno. Mais je suis forcé d'écrire un petit épisode sur l'Amiral Tchitchagoff.

Dans plusieurs dépêches j'ai fait connaître ce personnage extraordinaire : il serait inutile d'y revenir. Conduit chez lui par l'Ambassadeur de Rome, j'y allai d'abord comme tous les étrangers qui vont sans savoir où ils vont. Si j'avais connu cette maison, je l'aurais redoutée ; mais je ne sais comment je me trouvai là à mon aise sans préparatifs, et ami aussitôt que connu. Toujours je lui suis demeuré fidèle, tout en lui disant ses vérités ; et lui, de son côté, m'a donné de grandes preuves d'attachement. J'ai raconté l'abdication publique qu'il fit de sa patrie en vendant ses terres, sa maison, ses meubles, et en se retirant en France avec sa femme, — qui était Anglaise et qui m'a rappelé mille fois l'idée de ce Français, qui comparait les Anglaises au mont Vésuve, couvert de neige à l'extérieur et brûlant dans

ses entrailles. — Il a perdu cette femme à Paris, où il lui est arrivé ce que je lui avais prédit tant de fois : *Qu'il n'y passerait pas six mois avant de haïr mortellement le maître et les esclaves.* La licence effrénée de ses sarcasmes contre son pays ne lui a jamais fait perdre la confiance de l'Empereur, sur l'esprit de qui il a toujours eu un empire marqué. Revenu avec le corps embaumé de sa femme, il a trouvé l'accueil le plus aimable de la part de l'Empereur et des Impératrices, qui lui ont montré le plus vif intérêt. Son désespoir si profond l'avait même réconcilié avec des personnes qui ne pouvaient pas le voir.

On ne savait ce que l'Empereur voulait faire de lui, lorsque tout à coup on le vit nommé Général en chef de l'armée de Moldavie et Plénipotentiaire avec carte blanche pour la paix; en arrivant, il trouva qu'elle venait d'être conclue d'une manière très honorable par le Général (aujourd'hui Prince) Kutusoff. Tchitchagoff écrivit sur-le-champ à l'Empereur qu'il avait signé parce que les Turcs l'avaient exigé pour leur sûreté, mais qu'il n'y entrait pour rien et que tout l'honneur était à M. Kutusoff. L'Empereur dit en montrant cette lettre à la Cour : « *On parle beaucoup contre l'Amiral Tchitchagoff ; voilà cependant comment il se conduit!* » Il est en effet particulièrement honnête homme.

Tous les yeux se fixèrent sur lui lorsqu'on le vit chargé de conduire la superbe armée de Moldavie sur Minsk, et d'abord on fut peu surpris de le voir retardé par les intrigues françaises à Constantinople, par le débordement du Pruth, et peut-être encore par M. le

Chancelier, qui était aussi un peu *débordé*. Mais lorsqu'il a été débarrassé de toutes ces entraves, on n'a pa vu sans un profond étonnement (pour ne rien dire de plus) que M. l'Amiral avait résolu, dans son conseil privé, de s'emparer, avant tout, du Grand-Duché. Il écrivait lui-même à l'Empereur : « *Je poursuivrai le prince de Schwarzenberg jusqu'aux enfers.* » L'Empereur lui répondit de ne pas aller si loin, et de se conformer au plan arrêté par le général en chef; l'Amiral réplique que ces plans lui ayant été communiqués, il n'avait rien tant à cœur que de s'y conformer, et qu'il marchait sur Minsk. Cependant il n'arrivait point, et les brocards pleuvaient sur lui de tout côté; l'un disait : *L'amiral est en panne ;* l'autre : *Il est à l'ancre ;* un troisième : *Il a le vent contraire*, etc., et l'on appuyait sur le ridicule de confier une armée à un amiral. Pendant ce temps, celui-ci ayant été instruit que Napoléon avait ordonné une levée en masse dans toute la Pologne, étouffait ce projet dans le berceau, et ne permettait pas à un seul Polonais de remuer; de plus, il envoyait le jeune colonel Czernicheff, à la tête d'un régiment de Cosaques, faire des excursions jusqu'aux portes de Varsovie, qui en a tremblé, s'emparer d'une foule de postes et brûler tous les magasins français, de bouche et de guerre, sur les routes de Varsovie à Vienne et à Smolensk; ensuite, l'Amiral a marché sur Minsk, où il est arrivé le 6 (18) de ce mois, et la jonction s'est opérée avec Wittgenstein, dont le courrier, arrivé hier, a fait une sensation extraordinaire. Tout est fini par ce mouvement; les Français sont environnés comme des oiseaux dans un

filet : on ne voit pour eux aucun moyen de salut. Ce n'est pas tout : au moment où l'Amiral est arrivé à sa destination, ce même colonel Czernicheff s'est mis à battre le pays avec une hardiesse et une habileté peu communes ; il a traversé quatre fois la Dwina à la nage, — dans cette saison ; — il s'est approché des Français, il s'est pour ainsi dire mêlé avec eux ; enfin, par un trait de bonheur digne de son courage, il a enlevé trois courriers de Cabinet, l'un de Paris à Smolensk, et deux de Smolensk à Paris, ainsi que des voitures qui menaient à Paris cinq prisonniers russes, parmi lesquels se trouvaient le général Baron de Wintzingerode et le jeune Léon Narischkin.

Il faut savoir que le général Wintzingerode, étant entré à Moscou le 10 (22) octobre, veille de l'occupation définitive, s'était avancé imprudemment avec M. Narischkin vers les Français, en agitant son mouchoir en l'air comme pour demander à parlementer, et croyant apparemment avoir affaire à *l'ancien régime ;* il fut pris par les Français et conduit au général, qui lui déclara que ne s'étant pas fait précéder (lui Wintzingerode) par un trompette ou par un subalterne, il était prisonnier suivant les lois militaires. Le pauvre général étant Westphalien, et même, à ce qu'on dit, nommément proscrit, il était dans le cas d'être fusillé, et, d'un moment à l'autre, on en attendait la triste nouvelle ; sa femme faisait pitié. Quant au jeune Narischkin, il n'était pas dans le même cas ; cependant sa captivité était bien triste, et comme il est fils de l'un des premiers seigneurs de l'Etat, elle avait excité un grand intérêt. Lorsqu'on sut

hier que ces deux messieurs, au lieu d'être fusillés ou de filer vers Paris, apportaient des dépêches confidentielles de Napoléon, ce fut, au pied de la lettre, une fête publique. On dit que les trois malles contiennent des secrets de la plus haute importance. Les uns assurent que le Vice-Roi d'Italie est pris, d'autres que Napoléon s'est empoisonné dans un accès d'épilepsie, etc. — Je ne sais rien sûrement, mais il paraît certain qu'il s'est passé quelque chose de considérable à l'armée, et qu'on ne veut point le dire encore. Dans ce moment, un courrier de l'Amiral, qui a passé par l'armée du prince Kutusoff, apporte la nouvelle que du 1er au 4 (13-16), l'armée de ce dernier a pris 12 canons, 4,000 prisonniers et 4 généraux. Ce soir, on attend un autre courrier du Maréchal ; mais je suis obligé de fermer ma dépêche ; l'Ambassadeur d'Angleterre, qui veut bien s'en charger et qui sera instruit jusqu'au dernier moment, ajoutera peut-être quelque chose d'important que Son Excellence M. le Comte de Front pourra ajouter à cette relation.

Un grand personnage de la Cour me disait, il n'y a que deux jours : « *On aurait rendu bonne justice à l'Amiral, il y a un mois, en lui faisant couper la tête ; mais aujourd'hui, il faut convenir qu'il a fait tout ce qui nous convenait.* » Mon intérêt particulier est bien qu'il conserve tout son crédit, puisqu'il vient de demander mon fils pour aide de camp au prince Kutusoff, qui l'a envoyé sur-le-champ.

Le Maréchal vient d'écrire à la Princesse sa femme une longue lettre en russe, comme il écrit toujours

(remarquez ceci), et dans laquelle, prenant tout à coup la parole en français, il lui dit : « *La Fortune, qui est femme, avait eu un caprice pour Napoléon qu'elle a comblé de ses faveurs ; mais enfin elle en a eu honte, et s'est tournée du côté d'un vieux général qui a toujours adoré le sexe de cette déesse, et qui, toute sa vie, a été l'esclave de quelque femme ; elle a rejeté l'autre en disant : « Fi, le vilain !* »

Il a soixante-et-dix ans, et ne peut se tenir à cheval. Il va cependant grand train sur un *drosky*, espèce de petit chariot découvert particulier à ce pays.

Le feu dictateur César disait dans sa guerre des Gaules : « *Les Gaulois croient qu'il y a quelque chose de divin dans la femme.* » Je crois que ce caractère ne s'est jamais parfaitement effacé chez leurs descendants, et que de là vient l'espèce d'affinité qui se remarque entre leur langue et toute l'espèce féminine de l'univers ; toutes les fois qu'on parle *aux* femmes, ou *des* femmes, celui qui sait le français pense en français. Voilà comment j'explique l'admirable *sfogo* du pétillant Maréchal.

Je puis enfin avoir l'honneur d'apprendre à Sa Majesté, avec une certitude parfaite, que l'incendie de Moscou est entièrement l'ouvrage des Russes, et n'est dû qu'à la politique terrible et profonde qui avait résolu que l'ennemi, s'il entrait à Moscou, ne pourrait s'y nourrir ni s'y enrichir. Dans une campagne très proche de la Capitale, on fabriquait depuis plusieurs jours toutes sortes d'artifices incendiaires, et l'on disait au bon peuple qu'on préparait un ballon pour détruire d'un seul coup toute l'armée française. M. le Comte

Rostopchin, avant de partir, fit ouvrir les prisons et emmener les pompes, ce qui est assez clair ; ce qui ne l'est pas moins, c'est que sa maison a été épargnée, et que sa bibliothèque même n'a pas perdu un livre. Voilà qui n'est pas équivoque. En y réfléchissant, on voit qu'il ne convenait nullement à Napoléon de brûler cette superbe ville, et en réalité il a fait ce qu'il a pu pour la sauver ; mais tout a été inutile, les incendiaires observant trop bien les ordres reçus, et le vent à son tour ne servant que trop les incendiaires. La ville a brûlé constamment du 3 au 7, et de 10,000 maisons (parmi lesquelles 800 hôtels) il ne reste qu'un peu plus de 2000. Napoléon a fait exécuter à mort, je ne sais de quelle manière, une grande quantité de Russes dont il a fait suspendre les cadavres, portant l'inscription : *incendiaires* ; il a fait exécuter aussi un grand nombre de ses soldats ; mais le tout a été vain. Je doute que depuis l'incendie de Rome, sous Néron, l'œil humain ait rien vu de pareil. Ceux qui en ont été témoins ne trouvent aucune expression pour le décrire. Il me suffira de dire qu'à la distance de quatre-vingt-quatre verstes on apercevait distinctement cette espèce de splendeur livide que les nuées réfléchissent dans les grands incendies, et qu'un naturaliste allemand, attaché au Comte Alexis Razoumowsky, lui écrit qu'à une distance de quinze verstes, il lisait aisément au cœur de la nuit, à la triste lueur de cet embrasement. Je répète que la perte en richesses de toute espèce se refuse à tout calcul ; mais la Russie et peut-être le monde ont été sauvés par ce grand sacrifice. Le Comte de Rostopchin, avant de quit-

ter la ville, a fait venir devant lui deux détenus : l'un Russe, dont le nom m'échappe en ce moment, était convaincu d'avoir traduit en russe une proclamation française qui annonçait l'arrivée de Napoléon : celui-ci l'avait comblé de bontés, dans un collége de Paris où ce marchand avait été élevé. — Le *grand comédien* sait bien ce qu'il fait, comme on voit. — L'autre était un nommé Mouton, Français, convaincu d'avoir tenu des propos séditieux. Rostopchin a dit au premier : « *Vous êtes un scélérat abominable, un traître indigne même d'être puni par le knout et la Sibérie, comme la patrie punit les traîtres ; je vous livre à la vengeance du peuple.* » Aussitôt la foule, avertie ou non (Dieu le sait !), a percé ce malheureux de mille coups, et a traîné par les pieds dans toutes les rues son cadavre sanglant. Le Gouverneur, d'autre part, dit à Mouton : « *Vous êtes coupable, mais je vous pardonne ; allez chez les vôtres leur dire comment nous traitons ici les traîtres.* » Ce second jugement avait visiblement pour but d'adoucir les Français ; le premier est une infamie au premier chef, aussi éloigné de l'état de civilisation que le lit de Procuste ou le taureau de Phalaris. Le Comte de Rostopchin est beau-frère de la Princesse Alexis Galitzin et ami intime des Golovin ; mais, quoique je sois très assidu dans ces deux maisons, où je suis comblé d'amitiés, j'observe cependant que depuis plus d'un mois on ne m'y nomme plus ce personnage, qui est en effet inexcusable sous ce rapport.

Mon aimable compatriote, saint François de Sales, défendant quelque part de dire *même du diable* plus de

mal qu'il ne faut, je dois dire que Napoléon a fait ce qu'il a pu pour éviter le comble du malheur. Il est allé lui-même dans les hôpitaux, il a parlé aux blessés russes et a fait ce qu'il a pu pour alléger de si grands malheurs ; mais il pouvait peu, et il a été peu obéi. Quant au pillage, outre qu'il était puissamment favorisé par l'incendie, Napoléon ne pouvait l'empêcher, car c'était la grande proie dont il avait leurré son armée, et il n'avait plus d'autres moyens de prévenir une révolte plus que commencée. La destruction du Kremlin est purement son ouvrage. L'explosion fut épouvantable ; un mot suffit : elle détacha la cloche du Veliki-Ivan, qui tomba. Le clocher lui-même est demeuré sur pied, ainsi que la Cathédrale, mais c'est uniquement parce que les mines ne partirent pas, soit qu'elles eussent quelque défaut, soit que les Cosaques, par une heureuse témérité, aient pu couper les boyaux de communication, comme on me l'a assuré, sans me persuader beaucoup.

Les Français, en entrant, envoyèrent une sauvegarde de cinq hommes à l'église catholique de Saint-Louis ; c'est la seule qui ait été épargnée, et elle a servi d'asile à beaucoup d'hommes et de choses. Tout le clergé russe avait disparu, excepté un seul pope qui était demeuré en place, et qui vint demander au curé catholique s'il lui conseillait de célébrer. Celui-ci l'y exhorta beaucoup. Le pope alla demander la permission — et il l'obtint — de célébrer librement, comme il l'entendrait. Il pria pour son Empereur, et le jour de la naissance de ce prince, au milieu des flammes, il chanta le *Te*

Deum; ce trait est beau, mais il est unique. Il prouve, après mille autres, que le courage de la conscience a de grands droits toujours et partout.

Il peut être intéressant d'observer que, dans une armée de 400,000 hommes, il n'y a jamais eu un seul ministre de la religion, ni aucun signe de culte quelconque, ce qui, je crois, ne s'est jamais vu, même chez les peuples païens. A Moscou, aucun Français n'a paru dans l'église pendant les six semaines du règne français, excepté (ceci est remarquable) cinq ou six officiers appartenant à des Maisons de l'ancienne noblesse de France. Le reste ne paraît avoir aucune idée quelconque de religion; quelques-uns, à ce qu'on m'a rapporté, ont dit : « *Qu'est-ce que Dieu? Que voulez-vous dire?* » Et ce qu'il y a d'extrêmement singulier, c'est qu'ils paraissent encore tenir au baptême, on ne sait pas trop pourquoi. Tous les enfants nés pendant ces six semaines ont été portés à l'église et baptisés.

Je sortirais du style des relations et je prendrais celui de la poésie, si j'entreprenais de décrire les cinq ou six premiers jours. Toutes les caves enfoncées à la fois; une innombrable quantité de brigands déchaînés et furieux; le sang coulant dans les rues avec le vin et l'eau-de-vie; les deux partis s'entr'égorgeant au milieu des flammes; des malheureux brûlés dans leurs maisons; les autres fuyant sans savoir où ils allaient, et dépouillés dans les rues des lambeaux qu'ils emportaient pour se couvrir, etc., etc. Aucune langue ne peut rendre ce spectacle ni même en approcher. Malheur mille fois à l'homme exécrable qui a causé ces effroyables malheurs

s'il ne les a pas voulus expressément! Au reste, le bélier immolé était sans prix, mais il paraît qu'Isaac est sauvé!

De tout côté on se demande : « Où est Napoléon? » On a voulu dire qu'il avait échappé, mais rien ne le prouve, et tout fait croire le contraire. Depuis l'arrivée de l'Amiral à Minsk, un seul homme passerait difficilement. Le moment solennel de la vengeance divine est-il arrivé? Il m'en coûte beaucoup de fermer ce paquet sans pouvoir répondre; mais je l'ai toujours annoncée comme certaine et inévitable, la date seule me tenait en suspens. Quoi qu'il doive arriver, je crois de mon devoir de laisser un peu courir ma plume, et de ne rien laisser ignorer sur l'un des plus grands événements du monde.

Voilà la vérité à l'égard de Moscou : Sa Majesté peut y compter comme si Elle avait été temoin de tout; je la tiens de l'autorité la plus irrécusable et sous le sceau du plus grand secret, car ici il faut dire que *les Français ont tout fait*, quoique les gens sensés ne me semblent guère les dupes de cette jonglerie politique.

Napoléon a donné 6000 roubles à un Russe, qui a eu la lâcheté d'accepter, pour détacher la croix fixée sur le faîte de Véliki-Ivan, et qui a été portée à Paris comme un trophée. On m'a assuré, de plus, qu'à quelques pas de la tour, cet homme si lâchement courageux a été dépouillé par les brigands, qui ne lui ont pas laissé un kopeck.

359

Note pour le Même.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) novembre 1812.

Je voudrais qu'une hirondelle se chargeât de porter cette relation à Son Excellence M. le Comte de Front. Bonaparte jouait une partie contre le genre humain. Il l'a perdue sans retour, le 5 et le 6 de ce mois (17-18) entre Krasnoï et Orcha, mais beaucoup plus près de Krasnoï. Le Maréchal Prince Kutusoff a précédé Bonaparte sur la route d'Orcha et l'a forcé de livrer deux combats qui ont été décisifs pour les Russes. Le premier a été beaucoup plus acharné et plus sanglant que le second; Napoléon y combattait en personne, avec ses deux Maréchaux Davoust et Ney, et n'a rien oublié pour animer ses troupes. Mais le moment de la justice était arrivé. Les deux combats ne laissent plus désirer que la prise d'un seul homme. Les Russes ont fait 20,000 prisonniers, et ils ont pris 200 pièces de canon, un butin immense, tout l'équipage des Maréchaux, même leurs bâtons de commandement, et, à ce qu'on assure, toutes les richesses qu'ils avaient accumulées pour leur propre compte. De ces 20,000 prisonniers, 8,500 ont mis bas les armes le second jour; Napoléon est blessé, mais non point pris encore; le reste de

l'armée française s'est éparpillé dans les bois, et tout ce qui échappera à la pique des Cosaques périra de faim ou de froid. On dit que Napoléon a passé la nuit du 5 au 6 au milieu d'un bataillon carré ; mais de ce moment on n'en a plus entendu parler; il s'est réservé sans doute les meilleurs chevaux et les hommes les plus fidèles pour éviter le sort qui l'attend ; mais si l'on songe qu'au départ du courrier, le 6 (18), Platow avec ses Cosaques avait déjà pris position à Doubrowna, à quinze ou seize verstes d'Orcha, que tous les paysans sont en armes, que Bonaparte a le Dniéper devant lui, et encore Wittgenstein et Tchitchagoff, que les Russes occupent Babinowitch et que l'armée victorieuse avance sans relâche, en vérité l'on ne comprend pas trop comment la grande proie pourra s'échapper.

Les extrémités auxquelles les Français étaient réduits ne peuvent se décrire. Il est très vrai qu'ils ont mangé de la chair humaine; on en a trouvé dans la poche de plusieurs prisonniers. Le Général Korff a vu trois Français qui faisaient rôtir un homme ; il l'a mandé ici dans une lettre authentique que tout le monde peut lire, et l'Empereur lui-même l'a confirmé.

Ce grand acte de la tragédie est donc terminé : bientôt nous en allons voir un autre. Une secousse à Paris est inévitable et bientôt une révolution dans tout le continent. C'est tout ce que je puis écrire à la hâte en courant à la Cathédrale pour le plus juste des *Te Deum*.

Ney est mort. Il y a douze généraux pris. On fait monter le nombre des morts à 40,000.

360

Note pour le Même.

Saint-Pétersbourg, 24 novembre (6 décembre) 1812.

On a parlé diversement de certaines manœuvres du Feld-Maréchal Prince Kutusoff, aujourd'hui Prince de Smolensk. On lui a reproché, par exemple, et assez aigrement de s'être porté obliquement sur Borosk (gouvernement de Kalouga) après le combat de Malojaroslawetz, dont j'ai rendu compte, au lieu de marcher droit sur Krasnoï (gouvernement de Smolensk) pour y prévenir Napoléon. Le Maréchal répond qu'il savait à n'en pas douter que l'intention de Napoléon était de forcer sur Kalouga et qu'il lui aurait laissé le champ libre s'il ne s'était pas porté sur Borosk. On réplique à cela : mais je crois inutile d'entrer dans ces détails, je raconte ce qui s'est fait; d'autres diront ce qu'il fallait faire. Après l'affaire de Wiasma, sur laquelle je ne reviens plus, le Prince partit le 17 novembre (je n'emploierai pour plus de commodité que le nouveau style), dans le dessein de couper l'ennemi sur Krasnoï, ce qui me paraît s'accorder peu avec ce qu'il dit lui-même (car je ne fais qu'analyser les bulletins officiels), que le Général Miloradowitch, caché avec son corps près du village de Merlino *laissa l'ennemi* s'approcher de Krasnoï.

Quoi qu'il en soit, ce Général, commandant deux régiments d'infanterie et un de cavalerie, et le Lieutenant-Général Prince Dimitri Galitzin, commandant la troisième division des cuirassiers, joignirent les Français et les forcèrent d'accepter le combat. Pendant ce temps le corps de l'armée tournait Krasnoï et manœuvrait pour couper l'ennemi sur Doubrowna. Napoléon, qui avait avec lui le *Vice-Roi*, le Maréchal Davoust et une partie de sa Garde, forma ses troupes en colonnes profondes pour se tirer de ce mauvais pas; il tomba sur l'avant-garde commandée par le Général Rosen, mais il fut repoussé avec grande perte. Les Français se trouvaient en ce moment entourés par les Généraux Miloradowitch, Galitzin, Tormasoff, Borosdin et Rosen. Ils tentèrent sur les batteries du Prince Galitzin une attaque désespérée, mais qui fut plus malheureuse encore et plus meurtrière que la première ; alors ils prirent le parti de fuir vers les forêts qui se trouvent à cinq verstes de Krasnoï, du côté du Dniéper. Ils perdirent dans cette affaire deux généraux, cinquante-huit officiers de l'Etat-Major, 9,170 hommes faits prisonniers, soixante-dix canons, trois drapeaux, trois étendards et un bâton de Maréchal, que nous avons vu suspendu aux murs de la Cathédrale.

Pendant ce combat, Napoléon qui n'en avait pas attendu la fin s'était rendu à travers les forêts à Liady, sur le Dniéper; vers minuit il s'achemina sur Doubrowna avec tant de précipitation qu'il *oublia* derrière lui le Maréchal Ney avec 30,000 hommes coupés par les opérations du 17.

Le 18, à trois heures du matin, Ney, marchant de Smolensk sur Krasnoï, s'approcha assez près des Russes sans être découvert, à cause d'un brouillard dont il profita, et il attaqua les batteries russes pour se faire jour. Là il y eut un grand carnage du côté des Français qui ne purent percer. D'autres colonnes qui venaient au secours de celle de Ney, furent prévenues et écharpées par le Général-Major Paskewitch, commandant un Corps de troupe où se trouvaient entre autres les hulans de la Garde et les grenadiers de Polock. L'ennemi n'ayant plus alors d'autre parti à prendre que celui de passer le Dniéper à Syrocorani, le Général Konownitzin par ordre du Feld-Maréchal, ordonna au Colonel Tzernozuboff de se porter sur ce passage et d'observer les mouvements de l'ennemi. Le Colonel s'acquitta parfaitement de sa commission, et les Français s'étant présentés au déclin du jour pour tenter le passage, il les attaqua vigoureusement, les battit et leur prit dix canons qu'il tourna même contre eux ; ils perdirent un grand nombre d'hommes tués ou noyés. Alors ils tâchèrent d'éviter leur sort en s'enfonçant dans les bois, mais ils furent coupés par le Général Korff commandant la cavalerie. A cinq heures du soir, toutes les colonnes, sans artillerie (notez ceci) firent encore un dernier effort sur une batterie russe de vingt-quatre canons qui les abîma. Alors seulement ils envoyèrent des parlementaires pour demander quartier, et tout le Corps mit bas les armes à minuit.

12,000 prisonniers, 27 canons, etc., furent le prix de cette victoire. Du 15 au 19 les Français ont perdu huit

généraux, 300 officiers supérieurs ou de l'Etat-Major, 21,170 hommes faits prisonniers, 209 canons, etc.

Napoléon, suivant tous les rapports, se portant sur Borissoff, toutes les dispositions du Feld-Maréchal prince Kutusoff se dirigèrent à l'empêcher de passer ou à le battre au passage de la Bérésina : il envoya les généraux Miloradowitch et l'hetman Platow pour le couper sur la droite; il renforça considérablement le Comte de Wittgenstein, et si Napoléon passait la Bérésina, il chargea l'amiral Tchitchagoff, qui était arrivé le 21 à Borissoff, de se tenir sur la droite de la rivière, d'attaquer les Français de front à leur passage et de tirer parti surtout des défilés scabreux de Zembin ; en même temps, le gros de l'armée marcha sur le bourg de Berezino pour empêcher les Français de se porter sur Igoumen, où ils auraient trouvé de grands moyens de subsistance.

Le 25, le Comte de Wittgenstein était à Varan et les Cosaques étaient à Krupthy (grand chemin d'Orcha à Borissoff), gouvernement de Mohilew, à quarante verstes de Borissoff. Il se mit à la poursuite des maréchaux Victor et Oudinot, mais sans pouvoir les empêcher de joindre Napoléon ; seulement le 27 au soir, il apprit que ce dernier passait déjà la rivière à Veselow et à Studianka et que Victor formait son arrière-garde. Là-dessus il accourut en hâte et manœuvra assez bien pour couper cette arrière-garde, commandée par Victor; il la battit, et lui envoya un parlementaire pour lui proposer de se rendre en évitant une effusion inutile de sang, vu qu'elle était environnée de toute part et que Borissoff,

surtout, était occupé par Platow. A minuit, deux parlementaires vinrent annoncer qu'on se rendait, mais Victor s'était retiré. Le général de division Partouneaux, le brigadier-général Villier, 1 chef d'Etat-Major, 2 colonels et 40 officiers se rendirent avec 800 soldats, et le matin du 28, à sept heures du matin, le reste du Corps en fit autant, savoir : les généraux Camus et Blaimont, 3 colonels, 15 lieutenants-colonels, 184 officiers supérieurs et 7,000 hommes. On ne prit que 3 canons, ce qui montre combien les Français en avaient peu conservé.

On a dit ici que Napoléon se fâchant contre Victor, qui s'était laissé couper, ce dernier lui répondit : « *Sire, essayez vous-même et vous verrez quel diable d'homme est ce Wittgenstein.* » En effet, Napoléon en voulut tâter le même jour. Le 28, il attaqua ce brave général, qui justifia bien la phrase de Victor; mais, sur ce combat, je manque de détails en écrivant ceci. Wittgenstein à son tour attaqua Napoléon le lendemain 29, au passage de la Bérésina, à Studianka, et lui fit beaucoup de mal. Celui-ci, cependant, passa la rivière sur les ponts qu'il avait fait jeter et qu'il brûla sur-le-champ ; mais pour pouvoir s'échapper, il fallait abandonner sur la rive gauche 500 voitures de toute espèce, prises à Moscou, et tout le butin qu'elles contenaient. L'argenterie des églises a tout de suite été renvoyée au gouverneur de Moscou ; tout le reste a été livré aux soldats. Le Comte de Wittgenstein écrivait à sa femme, le soir même du 29 (j'ai lu cette lettre en original) : « Vous ne pouvez, ma chère amie, vous former une idée de ce spectacle. Une

étendue de cinq verstes était couverte de voitures. Rien ne ressemblait plus à une foire où tout le monde se sert : l'un prenait une berline, l'autre une calèche, etc. » On dit que l'armée, depuis l'affaire de Wiasma, s'est partagé 8 millions de roubles ; on dit que les Cosaques vendaient une voiture pour 25 roubles, qu'un autre a payé un dîner avec un fil de perles, etc. ; enfin, que ne dit-on pas ?

Mais, enfin, voilà Napoléon au delà de la Bérésina : il l'a passée le 29 novembre. Aujourd'hui, 6 décembre, nous avons chanté le *Te Deum pour la victoire de Studianka.* — M. le Comte de Wittgenstein écrit, non pas à la vérité dans un bulletin, mais dans une lettre du 29 : « *J'entends le canon de l'autre côté de la Bérésina.* » Qu'est-il donc arrivé de ce côté ? Les questions se succèdent et les brocards pleuvent de nouveau sur l'amiral Tchitchagoff ; cependant il faut attendre, car l'hetman (aujourd'hui Comte) Platow, qui est aussi de l'autre côté, n'a pas davantage donné de ses nouvelles. M. le Comte de Wittgenstein écrit encore à sa femme : « Je passe sur-le-champ la rivière ; tout ce qui reste périra par le feu, le froid ou la misère ; *je ne les laisserai pas reposer un instant, ni jour ni nuit.* » Comme il a constamment tenu parole, il faut le croire encore cette fois. Une fort belle action, et bien honorable en même temps pour le Comte de Wittgenstein, c'est celle du général Miloradowitch, qui a demandé à l'Empereur la permission de servir sous les ordres du premier, quoique beaucoup moins ancien. Il n'y a eu depuis le premier moment de la guerre qu'une voix sur le Comte de Witt-

genstein, l'un des plus beaux caractères militaires qui se soient présentés depuis longtemps, puisqu'il réunit à tous les talents de son état un caractère excellent et une moralité parfaite.

Ce que les Français ont souffert dans cette campagne ne peut s'exprimer. Il est bien constant qu'ils ont vécu de charogne, mais je n'ai pas voulu ajouter, sans en être bien sûr, qu'ils en étaient venus à manger de la chair humaine : aujourd'hui, je ne sais plus comment pouvoir en douter. Le général Korff a mandé ici qu'il avait vu trois hommes en faire rôtir un autre. Ce qui est étonnant, c'est l'inébranlable fidélité de ces gens-là : nous ne voyons pas qu'un seul général ait, comme on dit, *tourné casaque* ; les simples soldats même, faits prisonniers, sont très modérés sur le compte de Napoléon ; ils lui reprochent l'ambition, mais sans outrages, et sans récriminations. C'est une étrange nation, qui fait depuis deux cents ans, par un instinct aveugle, tout ce que la plus profonde sagesse dicterait aux plus grands philosophes : c'est-à-dire *d'être fidèle à son gouvernement quel qu'il soit, et de répandre tout son sang pour lui, sans jamais lui demander compte de ses pouvoirs*. Combien d'hommes auront dit : « Que les Français sont fous ! » Il n'y a de fous cependant que ceux qui les traitent de fous ; l'avenir le prouvera. Contentons-nous dans ce moment d'admirer le coup que vient de frapper la Providence, en aveuglant ce Napoléon au point qu'il s'est coupé la gorge, au pied de la lettre, comme un véritable suicide. Cet homme qui de sa vie n'a tenu un conseil de guerre, et qui se vante hautement de n'avoir jamais pris

conseil de personne, en a tenu trois dans cette campagne, pour les contredire de front. A Smolensk, ses généraux lui ont dit : « *Fixez-vous ici, Sire, passez-y l'hiver et la Russie est perdue.* — Non : je veux entrer à Moscou. » Fort bien ; il y va, il y passe six semaines ; nouveau conseil de guerre : « Que faut-il faire ? — *Sire ! il faut jeter vos canons et vous retirer en toute hâte.* — Non : je veux les conserver. » Voilà toute l'histoire de cette campagne, et voilà comment il s'est perdu lui-même ; le reste est l'affaire des quatre éléments. Il laisse plus de 150,000 prisonniers et 800 pièces d'artillerie. On va élever à Moscou un monument qui sera construit avec ses canons ; — trois architectes de Sa Majesté Impériale concourent pour le dessin : MM. Garenghi, italien, Thomond, français, et Waranskin, russe. — Il n'y a pas de doute que Sa Majesté Impériale, depuis son entrée dans sa capitale, a formé un plan de campagne et a ordonné au Maréchal de l'exécuter ; celui-ci, dans un de ses rapports à l'Empereur, dit expressément : « *Le plan envoyé par Votre Majesté Impériale a été suivi* » ; et l'Empereur a laissé imprimer cette phrase ; je sais, de plus, qu'en recevant les dernières dépêches il a dit : « *Le plan est manqué.* » Heureusement il a un bon allié qui combat ou qui a combattu Napoléon : c'est Napoléon. Nous allons voir de nouvelles scènes, et, je crois, même des commotions en France ; mais pour aujourd'hui, je suis obligé de finir.

361

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) décembre 1812.

SIRE,

S. M. I. ne s'étant plus adressée à moi pour le genre d'afiaires dont j'eus l'honneur d'informer sans délai Votre Majesté dès qu'il en fut question, je regarde le tout comme non avenu. La chose ayant été conduite de ma part avec une réserve superstitieuse et sans aucune confidence quelconque, Votre Majesté seule exceptée, l'Empereur n'a pu être mécontent que de la confiance illimitée que j'ai voulu entretenir, comme je le croyais de mon devoir, à l'égard de Votre Majesté. Du reste, ai-je été pris simplement pour un bon homme qui laisserait échapper une belle occasion, ou bien a-t-on été réellement fâché contre moi? C'est ce que j'ignore. Je pencherais cependant pour la première supposition, puisqu'on a toujours beaucoup de bontés pour moi : il peut se faire que Votre Majesté le sache mieux que moi, puisque S. M. I. lui a écrit. Quoi qu'il en soit, j'ai l'honneur de lui protester, dans toute la sincérité de mon âme, que je suis très aise de la tournure qu'a prise cette affaire, car malgré les considérations très fortes

qui autorisaient mon consentement conditionnel, je ne pouvais étouffer la crainte de déplaire à Votre Majesté. Elle a eu à la vérité la bonté de me faire écrire *qu'Elle m'approuvait;* mais, Sire, que Votre Majesté me permette de le lui dire, la véritable approbation est moins laconique, et possède un certain accent sur lequel on ne se trompe guère. Ainsi je persiste à me féliciter de ce que l'affaire n'a point eu de suite.

Ma femme avait enfin obtenu la faculté de partir, et si elle était arrivée il aurait bien fallu qu'on y pourvût, puisqu'on s'était engagé ; mais je me suis hâté de poignarder les trois personnes en leur apprenant qu'elles ne devaient plus songer à ce voyage. Je n'ai pu me faire illusion : dès que je n'étais pas employé, la délicatesse s'opposait à cette réunion tant et si vainement désirée. Reçu toujours avec toute sorte de bontés chez le Grand Maréchal, il se moqua de moi lorsque je lui dis que, sûrement, j'ai mécontenté l'Empereur ; je ne me fie néanmoins que médiocrement à toutes ces belles assurances.

Voici un moment, Sire, bien important pour Votre Majesté. Il me paraît que les négociations devraient être reprises à cette Cour, mais je n'ose pas ouvrir la bouche ; car, de soupçons en soupçons, j'en suis venu enfin à craindre, si ce n'est pas à croire, que si je m'avisais d'entamer une conversation sur les intérêts de Votre Majesté avec le ministère de ce pays ou avec l'Ambassadeur d'Angleterre, ils ne pussent avoir de bonnes raisons officielles de me regarder en riant, ce que je fais connaître ingénuement à Votre Majesté, suivant ma ré-

gle constante de ne lui laisser ignorer aucune de mes pensées : je crois cependant devoir joindre ici un Mémoire succinct dans lequel Votre Majesté verra la manière dont j'envisage l'état des choses par rapport à ses intérêts dont je n'ai jamais cessé de m'occuper. Si je recevais de Votre Majesté des instructions diamétralement contraires, il est superflu de dire (car j'ose me flatter qu'Elle n'en doute pas) qu'elles seraient exécutées avec la même exactitude et la même chaleur que si j'avais eu le bonheur de rencontrer toutes ses pensées : mais, jusqu'alors, je ne saurais trop que dire. Il peut se faire, Sire, que ce soit un mal, mais c'est un mal inévitable dans ma position, qui ne permet pas un seul acte de confiance ; en ne cessant de réitérer l'offre de me retirer en silence et sans pension, quoi qu'il en puisse arriver, même dans un moment tel que celui où je pourrais avoir excité de ce côté quelque froideur contre moi, j'ose me croire parfaitement en règle envers Dieu et Votre Majesté. Je la prie instamment de n'écouter aucun scrupule de bonté. Il importe peu que je meure dans un grenier, mais il importe beaucoup que Votre Majesté soit servie selon son cœur auprès d'une Cour qui va, si toutes les apparences ne nous trompent pas, déployer une si grande influence.

Je suis de Votre Majesté, etc.

362

Mémoire sur la situation et les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne, à cette époque.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) décembre 1812.

Qui si convien lassar ogni sospetto.
(DANTE).

On a souvent félicité la Maison de Savoie sur son heureuse position entre deux puissances du premier ordre dont la jalousie mutuelle lui servait de rempart ; mais l'on n'a pas exposé les inconvénients de cette situation.

En premier lieu, cette auguste Maison se jetant alternativement d'un côté ou de l'autre, suivant son intérêt du moment, déclarait ainsi à ses deux puissants voisins qu'elle ne préférait ni l'un ni l'autre, et, par un juste retour, ni l'un ni l'autre ne lui accordait une préférence réelle ; chacun d'eux voulait bien la défendre contre l'autre, mais sans beaucoup s'embarrasser ni d'elle ni de sa gloire, et c'est une question de savoir si elle n'aurait pas avancé davantage ses intérêts en s'attachant exclusivement à l'une de ces deux puissances, comme la Suède par exemple s'était attachée à la France ; mais laissons cette question.

En second lieu, il pourrait bien y avoir plus d'appa-

rence que de réalité dans cette prétendue balance de position dont on a tant parlé; car rien n'est plus douteux que l'avantage qui en résultait, au lieu que l'inconvénient qu'elle produisait est visible et incontestable. *La Maison de Savoie, resserrée entre deux souverainetés formidables qui la touchaient immédiatement et qu'elle ne pouvait faire reculer, se trouvait ainsi condamnée à une médiocrité de puissance dont sa dignité avait droit de s'impatienter.*

Voilà le mal sur lequel il était fort inutile de raisonner lorsqu'il n'y avait pas de remède, mais dont il faut s'occuper sans relâche dans un moment de bouleversement universel.

Il y a dans la Maison de Savoie, une force, une dignité, et s'il est permis de s'exprimer ainsi, une noblesse particulière qui n'ont cessé de s'élever et qui justifiaient de sa part les plus vastes espérances, jusqu'au moment où elle se vit resserrée entre deux rochers, sans autre espoir que celui d'un tremblement de terre, qui est arrivé.

La même franchise, qui reconnaît une dignité particulière dans la Maison de Savoie, doit reconnaître aussi que sa puissance n'était pas proportionnée à cette dignité, et que tout l'appelait à de plus vastes possessions.

Tant que Bonaparte était régnant et victorieux, il n'y avait pour nous aucun espoir raisonnable de rétablissement; mais, dans ce moment où son impétuosité téméraire l'a porté sur le bord du précipice, toutes les espérances renaissent. Dans deux mois peut-être, l'Eu-

rope sera bouleversée. Napoléon peut être tué ou pris (ce qui revient au même), et quand il échapperait seul, ce qui est peut-être la supposition la plus probable au moment où l'on écrit ceci, il serait encore mort dans un autre sens ; car tout usurpateur a besoin de la victoire. Dépouillé des rayons qui entouraient sa tête, humilié, flétri par la perte d'une armée de 400,000 hommes, de 800 pièces de canon, etc., les Français voudront-ils encore de lui ? Rien n'est plus douteux. S'il n'est pas repoussé ou même tué dans cette occasion, il ne le devra qu'à la politique aveugle et paresseuse qui ne se hâtera pas de faire savoir aux Français qu'on n'en veut point à eux, mais à leur Tyran. Il peut se faire que dans la crainte d'être attaqués et malmenés chez eux, ils se décident à conserver un grand Capitaine, quoi qu'il doive leur en coûter d'ailleurs ; c'est ce qu'il faut éviter par de sages mesures. En attendant, une révolution quelconque en France étant un événement infiniment probable, il est clair que la Maison de Savoie, comme les autres puissances, doit prendre les mesures qui lui conviennent.

Quel est son intérêt, clair, évident, incontestable ? *C'est d'empêcher que la France et l'Autriche ne la touchent chacune de son côté*. Tout ce qui tendra à ce but sera bon ; tout ce qui s'en écartera sera mauvais. Il ne s'agit donc que de chercher les moyens de remplir ce grand but.

Après tout ce que la France a fait souffrir à nous et à l'Europe, le sentiment qui nous en écarterait serait assez naturel ; cependant ce sentiment serait trompeur, et

l'axiome prêché depuis dix ans semble plus vrai que jamais : *Point de salut que par la France.*

Lorsqu'on examine les Français un à un, lorsqu'on réfléchit sur les inconcevables extravagances dont leur histoire est remplie, on se demande à quoi tient donc cette espèce de suprématie qu'ils exercent sur les autres peuples. Cependant, il est impossible de la nier : par leurs armes et par leur langue, ils dominent en Europe. C'est un fait qu'il faut prendre comme il est, et en tirer parti, puisqu'il n'y a pas le moindre signe qu'il doive changer.

Ils ont surtout deux privilèges bien extraordinaires, celui d'entrer chez les autres quand ils le veulent et de ne laisser entrer personne chez eux, et celui d'être destinés par la Providence à frapper d'une manière plus ou moins décisive toutes les puissances qui menacent l'indépendance des autres. Ils ont arrêté Attila ; ils ont arrêté les Sarrasins en Europe, ils sont allés depuis attaquer le Croissant, chez lui, en Asie et en Afrique, ils ont fondé un Empire français à Constantinople et un autre à Jérusalem, ils ont fait dans tout l'Orient une telle impression sur les esprits qu'on y appelle tous les Européens *Francs*, et que le Tasse lui-même appelle constamment l'Armée chrétienne *il popolo franco*. Quelle puissance que celle de l'Autriche sous Charles V ! Elle semblait marcher droit à la monarchie universelle. La France n'était plus son égale à beaucoup près. Cependant, dans une lutte d'abord inégale, sous François Ier, elle arrêta d'abord sa rivale ; bientôt, avec son Richelieu, elle reprit la supériorité. Au commencement du

XVIIIe siècle, quoique totalement épuisée d'hommes et de trésors, et humiliée même par de grandes défaites, elle parvint à la couper en deux : enfin, au commencement de notre siècle, elle a brisé l'équilibre au point de nous faire douter s'il pourra jamais être rétabli. Une réflexion seule peut nous tranquilliser; c'est que le Français, excellent pour conquérir, n'a pas à beaucoup près le même talent pour retenir, et qu'il a toujours laissé échapper ses conquêtes lointaines avec autant de facilité qu'il se les était procurées; mais de là à l'espérance de l'humilier et de le dépouiller, il y a loin.

Il n'y a pas de siècle où l'on ne se soit flatté d'écraser ou de morceler la France. Quelles espérances n'avait-on pas conçues à cet égard au commencement du dernier siècle ? Tout annonçait qu'on était sur le point de réussir, et plusieurs Français, même parmi les plus sages, commençaient à perdre courage; cependant tout changea en un clin d'œil. Le Trône d'Espagne resta aux Bourbons, et le territoire français demeura notablement augmenté.

Dans ce moment où nous voyons la France épuisée d'hommes et d'argent, où Bonaparte a perdu en cinq mois 500,000 hommes, mille pièces d'artillerie, et sa réputation, il est naturel de spéculer de nouveau sur l'affaiblissement de la France et d'espérer que c'en est fait de sa prééminence; on sera trompé aujourd'hui comme on le fut alors, sur ce point, au commencement de ce siècle. Tant pis pour les puissances voisines qui auront appuyé des plans sur cette vaine espérance.

Cette considération paraît être de la plus haute im-

portance pour la Maison de Savoie, qui doit regarder dans ce moment comme un point capital de sa politique d'avoir l'œil sur le changement, probablement prochain, qui doit s'opérer en France, et d'aborder sur-le-champ la Souveraineté de ce pays, sous quelque forme qu'elle se présente, pour en tirer tout le parti possible, du moins si cela se peut ; car si le gouvernement n'était ni plus moral ni plus raisonnable que le gouvernement actuel, certainement il n'y aurait rien à faire.

La mort naturelle ou politique (l'une et l'autre sont possibles et peut-être inséparables) amènera nécessairement la paix ; car tout le monde la veut, en France, excepté *lui*. Or il n'y aura point de paix sans qu'elle cède quelque chose ; et comme elle a acquis immensément, elle pourra beaucoup céder sans regret et sans honte.

Le Piémont est certainement une belle proie, mais comme on ne saurait tout conserver, et que, suivant toutes les apparences, le nouveau gouvernement (quand même on le supposerait encore illégitime) ne pourra ni ne voudra même fouler aux pieds toutes les lois de la justice, il est de même infiniment probable qu'il ne s'obstinera point à perpétuer la domination française en Italie, et qu'il ne s'attachera de toutes ses forces qu'à la rive gauche du Rhin. On voit déjà que, depuis très longtemps, la France avait renoncé à se procurer des possessions en Italie ; elle a envahi ce beau pays dans un accès de fièvre ; mais, l'accès fini, il est probable qu'elle reprendra ses anciens systèmes. Ainsi toute la difficulté pourrait, de son côté, se borner à la Savoie. Sans doute

que rien ne doit être négligé pour reprendre ce pays qui par lui-même n'est qu'un zéro, mais qui, réuni à un autre, peut en décupler la valeur. On peut même espérer que la France ne tiendra pas extrêmement à cette province.

Examinons maintenant les intérêts et les prétentions de la Maison d'Autriche. Ses prétentions sur l'Italie entière (sans parler d'autres) sont universellement connues, et comme ces prétentions tenaient à un titre fraîchement éteint, elles peuvent aisément revivre. Elle a les droits les plus légitimes sur la Lombardie, et, tout à l'heure encore, elle possédait l'Etat vénitien qu'elle pourra fort bien réclamer avec. La Toscane lui appartient encore indirectement, et même elle avait cru pouvoir s'approprier quelques provinces du Saint-Père. Rendons-lui par la pensée toutes ces provinces : voilà cette puissance maîtresse absolue sur tout le plateau septentrional de l'Italie, et la France ayant acquis de son côté des forces prodigieuses, la Maison de Savoie, au lieu d'être *gênée*, sera *étouffée* entre ces deux masses.

Si nous passons ensuite des prétentions aux intentions des deux puissances à notre égard, nous les trouverons bien différentes. Répétons qu'on ne doit point juger de la France par ce que nous voyons depuis vingt ans ; ce serait juger un homme sensé par ce qu'il a fait durant un accès de fièvre chaude. La France, dans son état naturel, ne voulait pas nous faire de mal, puisque nous ne possédions rien de ce qu'elle convoitait ; et probablement cet état de choses doit recommencer.

Il en est tout autrement de l'Autriche, et rien ne l'a mieux prouvé que cette même période de vingt ans qui vient de s'écouler. La bonne foi de notre Cabinet et la dépendance absolue où le jetaient sa morale et sa délicatesse auraient pu le recommander à la justice et à la générosité de celui de Vienne : cependant il n'en fut rien. Le projet de nous conquérir fut constamment et ouvertement suivi ; et longtemps même après que les plus grands malheurs auraient dû fournir les plus grandes leçons, un Ministre autrichien (le Comte de Kevenhüller) déclarait encore à très haute voix, et au milieu même des Etats de S. M., que jamais l'Empereur son Maître ne permettrait à l'ancien Souverain d'y rentrer.

Celui-là serait bien aveugle, qui croirait pouvoir avancer que les circonstances heureuses du moment ont changé cet esprit. Si quelque Ministre de S. M., ayant l'honneur de la conseiller en 1789, lui avait dit qu'Elle ne pouvait rien craindre de la Maison d'Autriche, à cause du mariage d'Emmanuel-Philibert avec Marguerite d'Autriche, il n'aurait certainement rien dit de plus ridicule que l'assertion qui précède ; car, d'abord, la raison d'état regarde toujours devant elle et jamais à côté : elle agit sans les Princes et malgré les Princes. D'ailleurs, elle est immortelle, au lieu que les affections sont passagères.

Celui qui écrit ceci a l'assurance que jamais l'auguste Empereur François n'a eu l'intention de faire le moindre tort à S. M. le Roi de Sardaigne, et quand il n'aurait pas cette assurance par le témoignage le plus authen-

tique, il gagerait sa vie et même son honneur que la chose est ainsi, sans autre preuve que la connaissance des personnes. Et, cependant, on sait comment les choses se sont passées.

Par la nature même des choses, l'Autriche sera toujours portée par une tendance invincible à s'avancer sur la Maison de Savoie, et, pour arriver à ce but, elle profitera de toutes les occasions. Or, cette tendance étant naturelle, et par conséquent nécessaire et éternelle, nul homme sage ne s'avisera de mettre dans l'autre bassin de la balance de beaux et nobles sentiments, sans doute infiniment respectables en eux-mêmes, mais passagers comme l'homme, et nuls pour la politique.

C'est ici le lieu de déclarer que si la Maison de Savoie, après huit siècles d'une souveraineté transmise de père en fils par une succession rare et peut-être unique dans l'histoire, devait enfin expirer, du moins dans sa ligne masculine, ce Mémoire est déclaré nul et comme non avenu par celui même qui l'écrit; il s'occupe uniquement du cas où la Providence daignerait nous accorder ce qu'elle nous a permis d'espérer dans cette supposition dont il s'occupe exclusivement.

L'intérêt le plus évident de la Maison de Savoie (intérêt qu'elle partage avec toute l'Italie), c'est sans doute que la Maison d'Autriche ne possède plus rien dans ces contrées, sauf à l'indemniser d'une manière digne d'elle en Allemagne, ce qui paraît aisé, eu égard à la foule de petites Souverainetés qui ont expiré dans ce pays. Il n'y a dans cette première proposition rien de contraire au respect infini dû à la Maison d'Autriche, l'une des plus

grandes et des plus excellentes de l'univers ; on dit seulement (et c'est un fait incontestable) que ses possessions en Italie n'étaient avantageuses ni à elle ni à l'Italie, et qu'elles nuisaient infiniment à la Maison de Savoie, quelles que puissent être les relations de sang et d'amitié entre ces deux augustes familles.

Le dernier agent de S. M. à Vienne fit beaucoup rire la diplomatie lorsqu'il se flatta *d'avoir enfin persuadé cette Cour d'abdiquer ses anciens systèmes à l'égard de la nôtre.* Cet homme, de fidèle et estimable mémoire, ne voulait pas se rappeler que la raison d'état n'abdique rien et ne peut rien abdiquer ; en certaines occasions, elle a l'air de sommeiller, mais toujours elle sait ce qu'elle fait et personne ne doit se flatter de la convertir.

Que si, dans la restauration générale qu'il est permis d'espérer, la Maison d'Autriche doit reprendre sa place parmi les puissances d'Italie, la Maison de Savoie doit au moins faire l'impossible pour éviter le contact dont on a parlé plus haut.

La supposition où S. M. rentrerait simplement en possession du Piémont, sans indemnités ni augmentation de forces, est insupportable pour l'imagination d'un de ses bons sujets. Si l'Autriche, d'un côté, peut arriver en quelques marches sous les murs d'Alexandrie ; et si, de l'autre, le moins léger des généraux français peut, d'un seul élan, sauter de la plaine du Mont-Cenis au milieu de la place Saint-Charles, cette position serait si triste, qu'il vaut mieux la regarder comme impossible, pour ne s'occuper que de celles que réclament également la di-

gnité et les mérites de S. M., la sûreté de l'Italie, et l'équilibre général.

On peut faire à cet égard deux suppositions qui méritent d'être examinées à part : on peut supposer que S. M. sera replacée ou dans la partie orientale, ou dans la partie occidentale du plateau septentrional de l'Italie, c'est-à-dire dans le Piémont, avec les augmentations convenables, ou à Venise, comme il en fut question il y a quelques années.

Dans la première supposition, il n'y a pas d'autres augmentations possibles que Gênes et Milan. Certainement, ces acquisitions seraient superbes ; mais elles entraîneraient aussi d'assez grands inconvénients.

1° Il serait extrêmement difficile d'amalgamer les trois peuples, qui ne s'aiment point et sont même décidément antipathiques, et nul d'eux ne possède la supériorité qui serait nécessaire pour imposer silence aux prétentions des deux autres, de manière que les deux peuples déclarés sujets ne le pardonneront jamais au troisième, et ce serait un état permanent de guerre, et de guerre sourde, très fatigant pour le gouvernement.

2° Où placerait-on le Trône ? Turin serait trop exposé pour le retenir, et l'imagination d'ailleurs se prête peu à la supposition qui ferait de Turin la métropole de Milan et de Gênes. Cependant, si Turin le cède de beaucoup à ces deux dernières villes, la Ligurie et la Lombardie sont au-dessous du Piémont. Il résulterait de ces différents équilibres, et de plusieurs autres circonstances que je passe pour abréger, un défaut perpétuel d'unité et d'accord.

La supposition de Venise est différente. L'idée de cette acquisition est éblouissante. A l'époque de 1805, elle fut proposée ici, mais d'une manière entièrement subordonnée, dans le cas où il ne serait pas possible de faire autrement, et comme une simple idée particulière placée sans prétention à la suite des demandes officielles mises en avant auprès de cette Cour, et qui furent depuis pleinement approuvées par S. M. (1).

Les malheurs trop connus de cette époque rejetèrent bien loin toute idée de restauration et d'indemnité. Le Ministre de S. M. I. dit à celui de S. M. le Roi de Sardaigne que ses idées sur l'Etat de Venise étaient fort plausibles, et que même, s'il avait pu en être question, S. M. l'Empereur d'Autriche s'y serait prêté volontiers. Les chances de la politique étant incalculables dans ce moment, il ne lui paraît pas inutile de s'occuper à tout événement des avantages de cette acquisition, quoiqu'il n'ait jamais donné aucune suite à ses idées, vu que les intentions de S. M. sur ce point ne lui étaient pas connues.

1° Il y a parmi les villes une véritable noblesse, comme il y en a une pour les personnes. Venise est à cet égard au premier rang. Peu de villes sont environnées de plus de gloire et de plus grands souvenirs. Ce serait une assez brillante résurrection pour la Maison de Savoie que l'acquisition de ce pays, et la Croix Blan-

(1) J'envoyai même une carte transcrite relative à ces demandes.

che soutenue par le Lion de Saint-Marc ferait une assez belle figure dans le monde. Il n'y aurait sûrement pas moyen de renouveler d'une manière plus éclatante la fameuse devise d'Emmanuel-Philibert : *Mersus profundo pulchrior evenit* (Horace).

2° S. M. deviendrait puissance maritime, et qui sait ce que pourrait enfanter cette nouvelle position ? Il n'est pas inutile d'observer à cet égard que, dans la supposition d'un bouleversement général et d'une nouvelle organisation générale, il ne serait pas du tout impossible, en cédant au delà de l'Adige (et même sans céder, si les intérêts de l'Europe étaient compris d'une manière assez large), de parvenir à la *mer inférieure* par le Modénois, et de donn r de là la main à la Sardaigne.

3° Les titres de Roi de Chypre, de Duc d'Achaïe et de Morée ne peuvent occuper que du papier dans l'état actuel des choses ; mais si le vain héritage des Lusignan venait à se réunir au titre un peu plus substantiel d'une ancienne possession, sur la tête d'un Prince substitué aux droits des anciens possesseurs, et siégeant à leur place près de la Grèce et à l'époque de décadence où se trouve actuellement l'Empire Ottoman, on ne sait pas trop ce qui pourrait arriver.

Le plaisir de régner sur d'anciens sujets est digne sans doute d'un grand et bon Prince, cependant il faut ajouter *cæteris paribus :* car si la Souveraineté doit s'agrandir, il n'y aurait pas trop à balancer. Pour le cas (qui est très possible) où la Maison de Savoie refuserait par attachement pour nous la Couronne d'Espagne, qui

lui est dévolue conditionnellement par les traités, cette tendresse réussirait sans doute très mal dans le monde politique.

Quant à l'inconvénient de régner sur des peuples étrangers et inconnus, il est nul. On serait même tenté de croire qu'il y a quelque raison (quoique parfaitement inconnue) qui favorise cet état de choses en Europe. En effet, au moment de cette Révolution, qui sera à jamais une époque fameuse, tous les Souverains régnant dans cette partie du monde (le seul Roi de France excepté) étaient originairement étrangers chez eux. Il y a même une nation fameuse chez qui les races régnantes disparaissent dès qu'elles commencent à se naturaliser, et personne ne sait si, dans ce moment, elle n'est pas prête à nous donner un nouvel exemple de ce genre.

Au reste, tout écrit politique doit, par essence, réveiller toutes les idées possibles et les mettre en évidence : le jugement appartient ensuite aux grands intéressés.

Il y aurait bien d'autres choses à dire, mais il faut être court. Celui qui écrit ceci n'ignore point qu'il a été présenté comme *un ennemi de la Maison d'Autriche*. S'il en est ainsi, cette puissance est bien malheureuse d'avoir un ennemi aussi formidable ; mais puisqu'on est forcé plus d'une fois de répondre sérieusement à des choses qui le méritent très peu, il dira que très certainement il est grand ennemi de la Maison d'Autriche, si Leurs Excellences Messieurs tels et tels *sont la Maison d'Autriche ;* mais il en doute un peu, et il espère que son auguste Maître pense de même. Il ajoute tranquillement

que si le respect dû aux Maisons souveraines s'opposait à la respectueuse mais libre discussion des droits, des prétentions et des griefs de chaque Souverain, il n'y aurait plus de politique. Sans s'arrêter donc plus longtemps sur cette futile et ridicule accusation, il résumera aussi brièvement qu'il lui sera possible tout ce qu'il lui semble pouvoir être dit sur cet important sujet, en observant :

1° Que le Piémont séparé de la Savoie et du Comté de Nice (c'est-à-dire des Alpes et privé de ses citadelles), au lieu d'être une immense place forte ne sera plus qu'un beau jardin.

2° Que la Maison de Savoie, mise en contact avec la France et avec l'Autriche, non seulement se trouvera fort au-dessous du point où elle était avant la Révolution, mais qu'elle sera pour toujours fixée à ce point de médiocrité, sans espoir d'en sortir jamais.

3° Que la France, dans l'ancien état de choses, ou dans tout autre état analogue, n'avait, n'aura et ne peut avoir qu'un seul intérêt à notre égard : celui d'empêcher que nous ne fussions conquis par sa rivale.

4° Que l'Autriche, au contraire, en a eu, en aura, et doit en avoir nécessairement deux : celui d'empêcher que la France ne nous engloutisse, et celui de nous conquérir elle-même, projet constamment manifesté par les faits.

5° Que toutes les forces de notre politique doivent donc se tourner à empêcher, s'il est possible, ce fatal contact ; et par-dessus tout, s'il est possible encore, à renverser par la base le système des souverainetés

étrangères, source (éternelle) de prétentions outrées, de plans chimériques, de haines, d'animosités, de souffrances nationales et de catastrophes sanglantes.

6° Que le moment présent semble appeler les négociations les plus actives auprès des Cours amies de Londres et de Saint-Pétersbourg; et que, dans ce moment même, on a de justes raisons de se flatter que l'Autriche, de son côté, ne se jettera point au travers de nos espérances, que la raison, l'affection et l'intérêt réciproque présideront à tous nos arrangements.

7° Que ce serait cependant une grande et funeste erreur d'imaginer que, sans contre-poids, il puisse y avoir rien de solide en politique, et qu'il est de la plus haute importance d'avoir l'œil sur la France, car tout annonce qu'en sortant de ce bain de sang où ses crimes et ses folies l'ont très justement plongée, elle marchera à grands pas vers le plus haut point de pouvoir et d'influence qu'elle ait jamais atteint, de manière qu'il ne sera utile à personne, et à nul de ses voisins surtout, de l'avoir pour ennemie.

8° Que dans les premières négociations mêmes, qui auront lieu entre les autres puissances européennes et la France (de quelque manière qu'elle soit gouvernée), il est fort à désirer qu'elle penche pour nous.

9° Enfin, que l'extinction d'une branche des Bourbons à Parme est une circonstance non moins favorable pour nous, car cette acquisition voisine était encore un terrible *Remora* pour le vaisseau *le Royal-Savoie*.

363

Note pour M. le Comte de Front.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) décembre 1812.

J'ai laissé Napoléon de l'autre côté de la Bérésina. Pour traverser cette rivière, il lui en a coûté des milliers d'hommes et presque tout le butin de Moscou. A peine eut-il mis le pied sur la rive droite qu'il ordonna de rompre le pont. On lui montra tout ce qu'il laissait derrière lui, il répondit : « Que m'importent ces crapauds ! Qu'ils se tirent d'affaire comme ils voudront. » Il est charmant. Ici s'élèvent de grands cris contre l'Amiral Tchitchagoff qui, venant de Minsk, où on l'accusait déjà d'être arrivé trop tard, aurait pu, dit-on, arrêter et prendre Napoléon. Comme il a beaucoup d'ennemis, que ses malheurs domestiques et les faveurs de l'Empereur avaient un peu assoupis, ils se sont réveillés à cette occasion et l'ont extrêmement maltraité. Il a bien échappé à Sa Majesté de dire en très petit comité : « *Le plan est manqué* » ; mais il n'a point fait tomber sa critique sur l'Amiral en particulier, et jamais il ne lui a donné aucun signe de mécontentement, soit que réellement il n'ait pas tort, soit qu'il exerce toujours la même influence sur l'esprit de l'Empereur, soit que le Maître veuille soutenir son ouvrage. Autant que j'en

puis juger, je crois bien que les troupes russes n'ont point de supérieures dans le monde pour la valeur et l'impétuosité de l'attaque. Quant à ce qu'on appelle « manœuvre », je les crois un peu en arrière, et je doute que Napoléon démentit cette opinion.

Enfin, Napoléon passa la Bérésina près de la petite ville de Studianka, le 29 novembre (toujours nouveau style), et il continue sa marche sur Vilna, toujours suivi et harcelé par les troupes russes. Pour aller droit aux résultats, je dirai seulement que dans son chemin de la Bérésina à Vilna inclusivement, l'ennemi perdit encore près de 30,000 hommes et 400 pièces de canon. Il paraît certain que Napoléon n'est point entré à Vilna, mais seulement dans ses faubourgs. Du reste on s'accorde peu sur la route précise qu'il a tenue et sur les précautions qu'il a prises pour sauver sa personne. On s'accorde assez à dire qu'en s'éloignant de Vilna il n'avait parmi ses affidés que son beau-fils le Vice-Roi, Murat et Berthier, qu'il était vêtu d'un simple frac sans aucune distinction ; qu'Eugène au contraire était en grande tenue, et que toute sa suite se réduisait à quinze lanciers polonais et quatorze gardes napolitains. Je ne réponds d'aucun de ces détails, et, dans les grands événements, il ne faut s'attacher qu'aux masses et aux grands résultats. Les Français ne croyaient pas à beaucoup près que les Russes fondraient sur Vilna avec tant de célérité; ils ont été trompés à cet égard, au point qu'ils prirent l'avant-garde des Russes pour l'arrière-garde française (qui n'existait plus), et qu'un aide de camp de Davoust, envoyé pour la reconnaître, fut extrêmement

surpris de se trouver prisonnier. Cette extrême célérité a produit un grand bien : c'est que les Français n'eurent le temps de commettre aucun désordre et ne purent brûler aucun magasin. Les Russes ont trouvé à Vilna des provisions immenses de tous les genres. La poursuite a continué jusqu'à Kovno, sur le Niémen, et dans cet intervalle ils ont encore fait 5 à 6,000 prisonniers et pris 22 canons, *parce qu'il n'y en avait pas* 23, comme on l'a dit ici à la Cour. Grodno est occupé : les Russes marchent sur Varsovie et Kœnigsberg, et comme on ne sait point encore quel parti aura pris Napoléon, ce qu'il aura fait des 1,500 hommes à peu près nus et affamés qui ont passé le Niémen avec lui, et quelle sera la résolution des nations qu'il doit traverser, il faut s'arrêter ici. Le 25 juin dernier, il est entré en Russie avec 480,000 hommes : plus de 100,000 sont venus le joindre ; il a brûlé ou fait brûler l'ancienne capitale après avoir parcouru en triomphateur l'immense espace qui la sépare de la frontière ; il a effrayé la Russie et l'Europe ; il a forcé le chef de l'Empire à nous avertir qu'il ne se croyait pas sûr à Saint-Pétersbourg, et à préparer publiquement le transport de tout ce qu'il y avait de plus précieux ; il avait amené des femmes, des enfants, des ouvriers de toute espèce pour fonder une colonie française; il avait remis son entrée publique à Saint-Pétersbourg au printemps prochain ; il s'en tenait sûr, etc.; et le 10 décembre de la même année, c'est-à-dire trois mois après son entrée à Moscou, il est sorti de Vilna comme un bandit subalterne, sans argent et sans soldats. Il s'est trompé sur tout, et cependant il a fort bien

raisonné. Voilà le grand phénomène qu'on n'aura jamais assez admiré. Dans les malheureuses conférences d'Erfürth et de Tilsitt, il s'était convaincu, avec trop de raison, de son ascendant sur l'Empereur. Il disait avant de commencer cette dernière guerre : « C'est un enfant, je le ferai pleurer en larmes de sang. » Il l'a répété dans une lettre qui est tombée en original entre les mains de l'Empereur. C'est lui qui a pleuré en larmes de sang congelé : mais qui le lui aurait dit? Voici donc la suite de ses pensées : 1° Mon génie écrase celui d'Alexandre : il n'osera pas me résister. 2° Je romprai les négociations par une attaque brusque, et je lui ferai perdre la tête. 3° Je couperai un ou plusieurs de ses Corps disséminés avec tant d'imprudence sur un espace de plus de huit cents verstes, et je les enlèverai avec leurs magasins. 4° Je livre une grande bataille qui termine la guerre avec un prince aussi timide. 5° J'appellerai tous les paysans à la liberté, et l'insurrection sera générale. 6° Le Prince Bagration étant coupé de Barclay de Tolly, jamais ils ne pourront se réunir, car, en Russie comme ailleurs, pour se rendre d'un point à l'autre, la ligne droite est la plus courte. 7° Les Russes, pour sauver leur capitale, livreront une bataille qu'ils perdront sûrement, eu égard à leur infériorité incontestable, surtout en cavalerie. 8° Moscou qui renferme un peuple, et ce peuple qui renferme la plus nombreuse et la plus opulente noblesse de l'univers, me fournira seul assez de trésors pour achever la conquête de la Russie et de l'Europe. 9° Si tout me manquait enfin, le Chancelier est à moi et je ferais la paix. Chacune de ces propositions est plausible; réu-

nies, elles semblent rigoureusement démonstratives, et cependant toutes l'ont trompé. L'Empereur a dit : « Je me rappelle un de ses discours d'Erfurth : *A la guerre, c'est l'obstination qui fait tout, c'est par elle que j'ai vaincu;* je lui prouverai que je me rappelle ses propres leçons. » La noblesse et le peuple se sont également sacrifiés. Les noms d'*impôts*, de *contributions*, de *subventions*, etc., sont trop faibles ; celui de *partage* même ne suffit pas ; on a donné sans bornes comme sans murmures. Mais c'est Moscou qui a perdu Napoléon; s'il avait suivi le conseil de ses généraux, de ne pas y entrer et de voler sur le Maréchal à Kalouga, c'en était fait de la Russie ou de son honneur, suivant toutes les apparences, vu l'infériorité notoire du Maréchal et la désorganisation de son armée qui était telle, qu'après la bataille de Borodino, il y avait 17,000 maraudeurs sur lesquels il fallut enfin faire feu, et que, dans une lettre confidentielle dont j'ai eu connaissance, Kutusoff écrivait : « Mon armée me donne plus d'embarras que l'ennemi. » Mais Napoléon voulut entrer à Moscou. Trois motifs purent le déterminer : l'orgueil, l'espoir du pillage, et celui de la paix, qu'il croyait pouvoir acheter là plus commodément ; — mais tout devait le tromper. Rien ne le surprit d'abord autant que l'absence de toute autorité. Il passa trois jours à attendre des députations qui ne se présentaient point. Son étonnement était extrême. — Mais où sont donc les autorités ? — Il n'y en a point. — Le gouverneur ? — Il est parti après avoir ouvert les prisons et emmené les pompes. — Et le Sénat ? — Il a disparu de même. —

Mais les officiers subalternes, civils et militaires, le clergé, les chefs de quartiers, etc. ? — Tout est loin. — Enfin, l'homme le plus marquant de Moscou se trouva être le directeur de je ne sais quelle maison d'orphelins, qui n'avait pas voulu quitter ces pauvres enfants. On alla chercher cet homme, on l'habilla et on le présenta à Napoléon. Ce fut sous cette brillante escorte qu'il entra dans la grande capitale. Cet abandon total rendait excessivement difficile toute communication avec le peuple environnant, dont il ne pouvait absolument se passer : il voulut bien envoyer des députés dans les villages voisins pour avertir les paysans que tout était tranquille, qu'ils pouvaient amener leurs denrées, que tout serait payé exactement, etc. ; mais les paysans massacrèrent les députés, quoique Russes, et n'apportèrent rien. En même temps les flammes s'allumèrent. Il faut l'avouer, ces flammes ont brûlé la fortune de Napoléon. Richelieu, conseillé par Machiavel, n'aurait pu inventer rien de plus décisif que cette épouvantable mesure. Dans son dépit, Napoléon fit juger par une commission militaire vingt malheureux qu'il appelait incendiaires, et il en fit exécuter huit ou dix qui n'avaient fait qu'exécuter des ordres légitimes. Cependant il s'obstina encore dans la capitale détruite. Il s'amusa à loger dans le Kremlin et a y faire des Bulletins. Qu'est-ce qui se passait dans cette tête infernale ? C'est ce qu'on ne saura jamais peut-être, du moins parfaitement. Quelques personnes pensent que le Maréchal Prince de Smolensk, qu'on n'appelle point en vain *le vieux renard*, a joué Napoléon, ce qui n'est pas un petit honneur ;

qu'il est faux que le premier ait répondu à celui-ci d'une manière aussi tranchante et aussi hautaine qu'on le disait universellement, et que je l'ai écrit moi-même ; qu'il répondait, au contraire, *qu'il ne pouvait*, lui, Kutusoff, *rien prendre sur lui, suivant les ordres qu'il avait reçus ; que tout ce qu'il pouvait faire, c'était d'envoyer à Pétersbourg, ET EN ATTENDANT DE NE RIEN ENTREPRENDRE* (voilà le renard !). Je n'ai pas de peine à me prêter à cette supposition. Quoi qu'il en soit, Napoléon passa trente huit-jours à Moscou, et pendant ce temps le Maréchal organisa parfaitement son armée, se procura 60,000 hommes d'excellentes recrues, en plaça derrière lui un nombre pareil (dont même il n'a pas eu besoin), et se procura une ambulance de 30,000 chevaux. De ce moment l'équilibre fut rompu, et jamais Napoléon n'a pu le rétablir, quoiqu'il ait trouvé 50,000 hommes sur sa route, à Orcha. Il paraît sûr qu'ayant enfin mesuré de l'œil le précipice qui s'ouvrait sous ses pas, il avait pris la résolution d'abandonner sa ligne d'opérations, devenue plus que chanceuse par les manœuvres décisives du Comte de Wittgenstein sur Polock et sur Wittebsk, et de se jeter sur les gouvernements riches et plantureux de Toula et de Kalouga. De là l'attaque du 24 octobre sur Malojaroslawetz (gouvernement de Moscou), dont on n'a pas assez parlé, parce qu'on n'a pas vu d'abord que c'était le plus haut point d'une parabole qui allait rebrousser. On nous dit même que c'était *une fausse attaque ;* mais quand on fait une fausse attaque, on ne revient pas huit fois à la charge. Enfin, il fallut reculer, et ce moment commence une suite de

calamités que je crois sans exemple. Pour trouver quelque chose de semblable, on remonte jusqu'à la défaite des Sarrasins par Charles Martel, à celle des Huns par Mérovée et Aétius, à celle des Cimbres et des Teutons par Marius ; on s'élève jusqu'à Cambyse, mais sans trouver de comparaison parfaite. En cinq mois, ou pour mieux dire en trois, nous avons vu disparaître un demi-million d'hommes, 1,500 pièces d'artillerie, 6,000 officiers, tous les bagages, tous les équipages, des trésors immenses, tout ce que les Français emportaient et tout ce qu'ils avaient apporté. On m'a nommé un régiment de Cosaques, de 500 hommes environ, dont chaque soldat a pour sa part 84 ducats. On a donné des berlines pour 50 roubles, et des montres de Bréguet pour 25. Mais les souffrances de l'homme passent toute imagination et ne laissent, même à l'égard du plus féroce ennemi, de place que pour la pitié. Les hommes les plus irréligieux sont frappés de cette épouvantable catastrophe à la suite d'une guerre qui a pris plaisir à faire des révoltants sacrifices un chapitre de sa tactique; et pour moi, je crois que jamais Dieu n'a dit aux hommes d'une voix plus haute et plus distincte : *C'EST MOI*. Les Français ont fait les plus grands et les derniers efforts de bravoure et de patience, ils ne se sont surtout jamais révolté (chose incroyable !) ; mais que peut l'homme contre le fer, la faim et le froid réunis ? Il a fallu périr et rendre les armes par milliers. 300,000 hommes sont morts ; 200,000 sont prisonniers et répandus jusque sur la frontière de Sibérie ; 1,000 canons sont au pouvoir des Russes et vont former un monument

pyramidal à Moscou ; plus de 500 autres ont été enfouis ou précipités dans les rivières par les Français eux-mêmes. Ceux qui ont vu le spectacle de près ne savent comment s'exprimer. L'un écrit : « *J'ai fait deux cents verstes sur des cadavres.* » L'autre : « *Nous sommes entrés à Vilna à travers un défilé de cadavres,* etc. » Je suis persuadé que Sa Majesté lira avec intérêt une lettre qui lui tiendra lieu de toutes ; elle est de mon frère Xavier, et je la choisis parce qu'elle part d'un témoin oculaire et d'une plume étrangère à l'ombre même de l'exagération.

« Vilna, 9 (21) décembre. — Je ne puis te donner une idée de la route que j'ai faite. Les cadavres des Français obstruent le chemin qui, depuis Moscou jusqu'à la frontière (environ huit cents verstes), a l'air d'un champ de bataille continu. Lorsqu'on approche des villages, pour la plupart brûlés, le spectacle devient plus effrayant. Là, les corps sont entassés, et, dans plusieurs endroits où les malheureux s'étaient rassemblés dans les maisons, ils y ont brûlé sans avoir la force d'en sortir. J'ai vu des maisons où plus de 50 cadavres étaient rassemblés, et parmi eux trois ou quatre hommes encore vivants, dépouillés jusqu'à la chemise, par quinze degrés de froid. L'un d'eux me dit : « Monsieur, « tirez-moi d'ici ou tuez moi ; je m'appelle Normand de « Flageac, je suis officier comme vous. » Il n'était pas en mon pouvoir de le secourir. On lui fit donner des habits, mais il n'y avait aucun moyen de le sauver ; il fallut le laisser dans cet horrible lieu. Un Comte Ber-

zetti, de Turin, s'est dit mon parent, et m'a fait demander des secours. Je lui ai envoyé aussitôt et mon cheval et un Cosaque pour l'amener, mais le dépôt des prisonniers était parti : je ne sais ce qu'il est devenu. (Je le fais chercher de tout côté). De tout côté et dans tous les chemins, on rencontre de ces malheureux qui se traînent encore, mourant de faim et de froid ; leur grand nombre fait qu'on ne peut pas toujours les recueillir à temps, et ils meurent pour la plupart en se rendant aux dépôts. Je n'en voyais pas un sans songer a cet homme infernal qui les a conduits à cet excès de malheur. »

La lettre touche la circonstance la plus affreuse, c'est l'impossibilité de porter des secours. Qu'on imagine un désert où l'on ne voit que de la neige, des corbeaux, des loups et des cadavres ; voilà la scène depuis Moscou jusqu'à la frontière, et l'humanité n'y peut rien. Le prisonnier meurt de froid et de faim, et il est tué par la chaleur et par les aliments. Monseigneur le Grand-Duc Constantin a fait conduire lui-même quelques-uns de ces malheureux dans ses propres cuisines, donnant ordre qu'on en eût tout le soin possible : aux premières cuillerées de soupe, ils sont morts. Vivant, depuis deux mois et plus, de nourritures abominables, de charognes d'animaux et même d'hommes (car il n'y a point de doute sur ce point), ils exhalent, pour la plupart, une odeur si fétide, que trois ou quatre de ces malheureux suffisent pour rendre une maison inabordable. L'immense quantité de cadavres a justement attiré l'attention du gouvernement : à Moscou, où chaque maison

a son puits, comme à Turin, chaque puits était encombré de cadavres français. On a ordonné qu'on achèverait de les combler avec des matériaux et qu'ils seraient irrévocablement fermés, sauf à en ouvrir d'autres. Les commissaires du gouvernement ont compté, à Borodino et dans les environs, 42,000 cadavres de chevaux, et quand on songe que tout cela n'est rien en comparaison des cadavres humains, on pâlit. Le gouvernement a pris le parti de les brûler : mais il faut des forêts et beaucoup de temps. Déjà, de plusieurs côtés, se sont manifestées des maladies assez malignes, tandis que la peste continue ses ravages à Odessa. Dieu nous soit en aide !

L'Empereur qui est arrivé à Vilna le 22 décembre (n. s.), mande qu'il n'oubliera de sa vie l'horrible spectacle dont il a été témoin. Tout de suite, il a chargé le général Comte de Saint-Priest, officier français du plus grand mérite (au service de la Russie), de l'inspection générale sur tous les prisonniers, afin qu'on leur fasse le moins de mal et le plus de bien possible. Les premiers pourront être sauvés, mais pour tous ceux qui ont été faits depuis deux mois, j'en doute. Il y en a en tout au moins 200,000. Qui sait si 20 ou 30,000 seulement reverront leurs foyers ?

Plusieurs noms très distingués se trouvent dans cette funeste barque. Le Comte Alfred de Noailles, aide de camp *du Prince de Neufchâtel* (Berthier), a été tué sur la Bérésina. On a trouvé sur lui le portrait de sa femme. Je l'ai vu. Le sang de l'infortuné jeune homme a pénétré dans la boite et formé un hideux croissant au bas du portrait. Il avait vingt-sept ans et sa femme en a

vingt. Pendant qu'il était tué sous les drapeaux de Bonaparte, son frère cadet (le Comte Alexis) s'échappait de France et se rendait ici, pour passer de là en Angleterre et tâcher de servir de quelque manière son Maître Louis XVIII. — *L'un sera pris et l'autre sera laissé.*

Sa Majesté Impériale a donné à Vilna mille preuves de bonté et de magnificence. Le Prince de Smolensk a reçu le Grand Cordon de Saint-Georges, qui est *le nec plus ultra* des honneurs militaires. Il a dit aux seigneurs polonais : « Messieurs, j'ai tout oublié ; passons l'éponge sur tout ce qui s'est passé ; j'espère qu'à l'avenir..... » On raconte diversement la fin de cette phrase ; mais, comme les Souverains obligés de dire ces sortes de choses les disent mieux que les autres hommes, on leur doit de ne pas les répéter, à moins qu'on ne les ait entendues ou qu'on en soit très sûr.

Où est Napoléon, et que va-t-il faire ? C'est ce que tout le monde demande sans savoir répondre. L'un dit qu'il va à Vienne, l'autre à Dresde, l'autre à Paris, tout droit. Il n'y a rien de sûr encore. Quelques personnes croient qu'il pourra refaire une armée ; mais la chose paraît impossible. Qui voudra le suivre après cette épouvantable catastrophe ? La France et l'Allemagne sont en deuil. Je ne considère qu'un seul objet, celui des officiers : tout bien examiné, il en a perdu à peu près 8,000. C'est toute la science et toute l'expérience française. Comment remplir cette terrible lacune ? etc. — Enfin, nous verrons.

Voilà un beau champ ouvert à la diplomatie, si elle

est sage. L'Empereur a dit à Vilna : « Messieurs, nous avons vaincu ; maintenant, il faut prouver que nous sommes dignes de la victoire. »— Je le désire et l'espère de tout mon cœur.

Que fera l'Autriche ? L'Empereur sera-t-il *père ou Souverain ?* Que feront les Français ? Je vois un parti républicain qui n'est pas mort, un parti constitutionnel de quelques ambitieux qui s'empareront du *poupon* pour régner par une Régence, un parti royaliste, etc. Que fera l'Angleterre, qui craint la Russie en se servant d'elle, et qui a pour intérêt d'empêcher que les deux couronnes de France et d'Espagne n'appartiennent à la même famille ? Que fera l'Espagne, qui, en quatre ans de révolution, n'a pas encore produit un véritable talent dans l'ordre militaire comme dans le civil, et dont la Constitution n'est qu'une œuvre d'avocats ?

Il serait téméraire de prophétiser sur des événements qui seront décidés par tant d'intérêts et de passions combinées et mises en jeu. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que la Révolution continuera comme elle a continué jusqu'ici, c'est-à-dire sans que les étrangers puissent s'en mêler efficacement ; que les Français souffriront beaucoup, comme il est extrêmement juste, mais qu'ils rétabliront les Bourbons en France et en Espagne, et le Pape à Rome, et qu'en acceptant d'eux ou en leur arrachant par la victoire de grandes possessions, on ne les privera pas, cependant, d'une grande augmentation de territoire.

Je dis, comme le Préteur romain : *Paret.* L'avenir jugera ces conjectures.

364

Mémoire à S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

20 mars (1er avril) 1813.

L'usurpateur a perdu la Pologne, l'Allemagne lui a échappé jusqu'à l'Elbe, et peut-être qu'au moment où l'on trace ces lignes, l'insurrection spontanée des Allemands l'aura jeté sur le Rhin. L'Espagne lui coûte immensément au lieu de lui rendre ; de manière qu'il ne lui reste plus que l'Italie, et c'est sur ce malheureux pays que va tomber tout le poids des exactions et des conscriptions.

Il eût été infiniment à désirer que l'Italie pût être le théâtre d'une insurrection nationale produite par un noyau Russe, ce qui aurait évité de grandes difficultés et de grands problèmes ; mais les Russes ne peuvent être partout, et la politique fait ce qu'elle peut lorsque les moyens lui manquent pour faire ce qu'elle veut.

Il n'échappera pas du moins à la profonde sagesse de S. M. I. que si la même puissance, déjà forte par elle-même, réunissait en Italie toutes les terres sur lesquelles elle peut former des prétentions, c'est-à-dire tout ce qu'elle possédait de droit, directement ou indirectement, et tout ce que la révolution lui avait donné passagèrement, il en résulterait une telle rupture d'équilibre que

l'Italie, l'Europe et l'Empereur de Russie en particulier devraient le redouter.

Il ne faut pas oublier que S. M. I. confine avec le Roi de Sardaigne ; car *toute puissance touche celle qui touche celui qui la touche*. L'Autriche, par exemple, touche d'un côté la Russie et de l'autre le Piémont ; donc la Russie et le Piémont se touchent. Le Roi de Sardaigne, ami reconnaissant, ami politique, ami nécessaire de l'Empereur de Russie, est une main avec laquelle ce dernier Souverain peut agir sur le Pô comme sur la Duna. Faites disparaître cette main : l'Italie se retire, et l'Empereur de Russie ne peut plus l'atteindre. Il y a longtemps que la politique proclamait la nécessité de soutenir, d'augmenter même la puissance du gardien des Alpes ; mais la chose n'était pas aisée. Aujourd'hui elle l'est devenue infiniment ; car, d'abord, les Duchés de Parme et de Plaisance sur lesquels la Maison de Savoie avait déjà des droits éventuels, peuvent être appelés vacants, et se présentent d'eux-mêmes à l'imagination ; mais Gênes est un objet bien autrement important et plus convenable pour servir tout à la fois et d'indemnisation et d'agrandissement à la Maison de Savoie. Il faut que cette ville appartienne nécessairement à quelque Souverain, car elle ne peut plus voir renaître son ancien gouvernement. Les monarchies détruites se relèvent aisément avec quelques variations de caractères, parce que la monarchie est simple et même naturelle ; mais la République est trop compliquée : c'est une machine telle qu'une montre ou autre assemblage de ce genre ; une fois brisée, tout est dit.

A qui donnera-t-on Gênes (volontairement)? A la France? Il ne paraît pas qu'on en ait envie. A l'Autriche? Encore moins. A qui donc? A son voisin, qui en tirera le plus grand parti pour lui, pour l'Italie et pour l'équilibre de l'Europe. Sans ce nouvel arrangement, jamais l'Italie ne sera défendue contre la France. Tous les efforts faits sur les Alpes et dans les plaines du Piémont seront inutiles, et toujours l'Italie sera envahie par le territoire génois comme il est arrivé dans la dernière guerre d'Italie. Si l'on suppose, au contraire, Gênes réunie avec le Piémont, sous la main d'une même puissance militaire, c'est une porte à jamais fermée pour la France, et l'on sait combien ces sortes de barrières contribuent à la tranquillité universelle. Gênes vivifierait la Sardaigne qui, à son tour, réagirait sur le continent, et l'Empereur de Russie y gagnerait, en particulier, d'occuper une place centrale dans le grand congrès Européen, et d'être au pied de la lettre *présent* en Italie comme chez lui. Cet avantage, qui sûrement n'est pas léger, ne saurait lui être acquis par d'autres suppositions.

Il y a donc tout lieu d'espérer que S. M. I., dans un arrangement général des choses, où sa puissance, ses succès et son caractère lui promettent tant d'influence, se rappellera efficacement un ancien allié, un ami héréditaire, qui assista les plans de Souvarof en Italie avec tout son cœur et toutes ses forces ; une Maison enfin, si fidèle à ses engagements, si constante dans ses attachements, si noble parmi les Maisons souveraines.

S. M. I. trouvera d'autant plus de facilité dans l'exé-

cution des plans que son amitié pourrait lui dicter en faveur de son allié, que les oppositions auxquelles Elle aurait pu s'attendre à d'autres époques ont totalement disparu.

Le soussigné a tout lieu de croire que S. M. I. R. A., bien éloignée des idées qu'on a pu prêter jadis légitimement à quelques-uns de ses agents, n'écoutera dans ce moment que sa grandeur d'âme naturelle, et qu'Elle se prêterait avec plaisir à toute espèce de plan favorable à la sûreté et même à l'agrandissement de la Maison de Savoie.

365

A l'Empereur Alexandre.

Saint-Pétersbourg, 20 mars (1er avril) 1813.

SIRE,

Le Roi, mon Maître, avec sa lettre autographe du 20 janvier dernier, m'a transmis celle qui est ci-jointe, pour Votre Majesté Impériale. Il me charge d'avoir l'honneur de la lui remettre, et de lui porter de vive voix, comme à son bon protecteur, ses vives et sincères félicitations sur les événements dont nous sommes témoins, et qui environnent Votre Majesté Impériale de tant de gloire. Le Roi ignorait la glorieuse absence qui me prive de l'honneur de m'acquitter de ma commission. Je prends donc la liberté, Sire, d'adresser sa lettre directement à

Votre Majesté Impériale, l'assurant qu'on ne peut rien ajouter à la vivacité des expressions par lesquelles S. M. le Roi de Sardaigne fait connaître à son Ministre toute la part qu'Elle a prise aux brillants succès des armes russes.

Le Roi, dans cette même lettre, me comble d'une joie tardive et inutile en me faisant connaître qu'il approuvait complètement le consentement que j'avais donné l'année dernière à rendre à Votre Majesté Impériale les services qui auraient pu dépendre de moi ; S. M. me dit qu'Elle les tenait pour rendus à Elle-même ; que tous ses sujets, militaires ou autres, la servaient en servant Votre Majesté Impériale et qu'elle les regardait comme très heureux toutes les fois qu'ils en trouvent les occasions.

C'est malheureusement trop tard, Sire. Lorsque je contemplais de sang-froid, l'année dernière, l'immense disproportion des puissances, l'idée que j'aurais l'air peut-être de me tourner du côté de la fortune me fit trembler, et sans doute que Votre Majesté Impériale aura pu s'en apercevoir. Je m'exposais ainsi à un reproche bien fondé, en reculant après avoir accepté ; mais, Sire, je fus ébloui dans le premier moment par deux sentiments qui me privèrent de toute réflexion : je ne parlerai point du premier puisqu'il ne concerne que moi ; quant au second, Sire, je le dirai avec une sincérité d'enfant : c'est le transport de joie qui s'empara de moi lorsque j'entrevis la possibilité de servir Votre Majesté Impériale, et la certitude d'avoir mérité sa confiance. Mes sentiments pour son auguste personne,

dont Elle n'a certainement nul besoin, lui sont cependant très connus, et lui certifient assez l'entraînement auquel j'obéis à la première proposition.

S'il y a eu, Sire, dans mes craintes, dans mes balancements postérieurs, et peut-être aussi dans l'effusion de confiance sans borne que j'employai pour prévenir dans l'esprit du Roi jusqu'au plus léger soupçon que je craignais de mourir pauvre à sa suite, s'il y a quelque chose qui ait pu mécontenter Votre Majesté Impériale, je la prie de me pardonner. Elle a bien pardonné dans sa vie d'autres choses que des scrupules de fidélité. Dans un moment extraordinaire, où les Ministres étrangers ne savent où poser le pied, j'ose me flatter que Votre Majesté daignera permettre à mon zèle de placer sous cette enveloppe un Mémoire succinct qui ne me paraît pas totalement inutile ; Elle mettra enfin le comble à ses bontés pour moi si Elle me permet de mettre à ses pieds mes très humbles et vives félicitations sur la gloire sans égale qui l'environne à jamais. Dans les temps les plus nébuleux, un instinct invincible m'enhardit à l'annoncer deux fois à Votre Majesté. Le comble du bonheur pour moi, c'est de ne m'être pas trompé.

L'Europe entière applaudit à Votre Majesté Impériale, mais elle est bien loin de savoir encore tout ce qu'elle lui doit : un jour, qui n'est pas loin, personne n'ignorera ses sacrifices, ses philosophiques bontés pour ce terrible enfant qu'on appelle opinion, et la manière dont Elle a tenu dans sa main les talents et les passions.

Puisse Votre Majesté Impériale être consolée des mauvais jours qu'Elle a vus, par une suite invariable de bénédictions telles qu'Elle les éprouve aujourd'hui! C'est le vœu ardent d'un cœur totalement dévoué à Votre Majesté Impériale, et qui ne le serait pas moins quand même j'aurais eu le malheur de lui déplaire, idée aussi amère pour moi que peut l'être un chagrin sans remords.

Je suis, etc.

366

A Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) juin 1813.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire, Ministre Plénipotentiaire de S. M. le Roi de Sardaigne, se croit obligé de soumettre à Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire quelques réflexions relatives à l'état actuel des choses.

Il est fort éloigné de partager les jugements précipités produits de toute part par la nouvelle inattendue de l'armistice. On l'a conclu parce qu'il était nécessaire ou convenable; mais comme les puissances du second ordre peuvent aisément trouver l'inévitable sanction de leur perte dans les événements que la trêve laisse en-

visager comme possibles, il est naturel qu'elles s'en occupent avec une certaine anxiété.

Le Ministre soussigné ne se fait aucune illusion sur la défaveur qui pèse sur elles à cette époque de bouleversement général ; sans doute, c'est une position désagréable pour ces puissances, que celle de ne pouvoir reconnaître par aucune coopération actuelle la protection qu'elles attendent des Souverains plus puissants et plus heureux ; et nulle réflexion relative à cette position ne peut lui échapper.

Il n'en est pas moins vrai que ces mêmes puissances sont le lien le plus solide de la paix, autant qu'elle peut subsister entre les hommes, et que leur conservation est au premier rang de tout ce qu'il y a de plus important dans le monde.

Ce n'est point en vain que l'Europe était divisée entre différentes puissances, égales par le caractère (puisque la souveraineté n'admet ni le plus ni le moins) quoique inégales par la force. Rien n'est plus utile pour les peuples, comme pour les Souverains mêmes, que l'interposition de moindres puissances entre celles qui ne peuvent guère se toucher sans inconvénient.

Si, dans une Note purement diplomatique, il était permis de jeter des idées qui la feraient ressembler à une dissertation, on prouverait encore qu'il existe en Europe une cause cachée qui menace la durée des Familles Souveraines en général ; mais il est bien sûr au moins que l'extinction de ces Familles est le but public et avoué de la politique de Napoléon. Il s'ensuit que les grands Souverains ne peuvent rien faire de plus digne

d'eux que de contredire par tous les moyens de la force et de la sagesse réunies, toute action visible ou invisible tendant à l'extinction de ces Familles précieuses.

Si de ces considérations générales il fallait descendre aux détails politiques, on demanderait s'il est égal, par exemple, à sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, que la partie la plus forte, la plus fertile et la plus guerrière de l'Italie soit possédée par la France, par l'Autriche, ou par son propriétaire légitime? La seconde supposition augmente sensiblement l'influence de Sa Majesté Impériale ; la première l'affaiblit d'autant.

Au reste, le soussigné, en invoquant à la fois et le raisonnement et l'intérêt général et particulier, ne cesse cependant de tourner les yeux sur la précieuse amitié de Sa Majesté Impériale, sur laquelle le Roi, son Maître, s'est constamment appuyé, et qu'il invoque plus fortement que jamais à cette époque remarquable.

Napoléon offre un Congrès : c'est peut-être un des plus grands pas qu'il ait faits en arrière. Aucun usurpateur, aucun tyran ne fut jamais plus pénétré que lui de l'éternelle et fatale maxime *divide et impera* (divise pour régner); toujours il a eu en horreur le mot de *Congrès*, comme tout ce qui tend à l'union, à l'ordre, et à toute organisation politique ; il a tâché au contraire sans relâche, et jusqu'à ce moment il a trop réussi, d'éviter tout accord entre les puissances, de les attaquer l'une après l'autre avec la plume et l'épée, et d'en éblouir constamment une pour en égorger une autre.

Il a donc considérablement dérogé à ses maximes les

plus chères en proposant lui-même un Congrès ; et il a fait en arrière un autre pas non moins remarquable en admettant dans ce Congrès jusqu'aux *Ambassadeurs des insurgents*, deux mots qu'on n'avait jamais vus réunis dans l'histoire diplomatique. Le Danemark, l'Amérique unie, l'Espagne *Napoléonne et les autres Princes Alliés* sont admis *de la part de la France*, et comme des vassaux à la suite des Plénipotentiaires de leur suzerain ; cependant il ne repousse point (sans les nommer néanmoins) les *alliés des puissances qui la combattent.*

Le soussigné espère donc que, dans ce cas, Sa Majesté Impériale se resouviendra de son grand et bon ami le Roi de Sardaigne, et qu'Elle voudra bien insister sur l'appel indispensable des Ministres de ce Prince.

Il est possible sans doute, peut-être même probable, qu'il n'y ait point de Congrès et que la guerre recommence ; mais le contraire est possible aussi ; et, dans l'état actuel des choses, l'esprit d'équité qui accompagne toutes les pensées de Sa Majesté Impériale accueillera sans doute des raisonnements purement hypothétiques, les seuls que permettent les circonstances.

D'ailleurs, si le Congrès proposé n'a pas lieu dans ce moment, il faut absolument qu'il ait lieu à une autre époque, tout devant finir tôt au tard (si la souveraineté européenne subsiste) par une de ces grandes assemblées, fameuse à jamais et qui fera oublier celle de Westphalie ; de manière que les raisonnements employés ici par le soussigné ne seront jamais superflus.

Il se sert donc de toute la confiance qu'il tire de la plus évidente logique et du caractère élevé de Sa Majesté

Impériale pour lui recommander de nouveau dans cette circonstance importante les intérêts du Roi son Maître, et il ne doute point que dans les temps à venir l'excellente mémoire et l'énergique amitié de la Maison de Savoie ne trouvent l'occasion de soutenir auprès de Sa Majesté Impériale et de son auguste Maison un caractère de huit siècles.

Le soussigné, en priant Son Excellence le Chancelier de l'Empire de vouloir bien donner à cette Note le cours ordinaire, saisit avec un extrême empressement cette occasion de lui renouveler l'hommage de sa très haute considération.

367

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 24 juin 1813.

J'ai reçu avec un plaisir inexprimable votre première lettre de Riga. Elle était accompagnée d'une autre lettre du Marquis, pleine de politesses et de choses agréables sur votre compte. En voyant la date de la vôtre, j'ai douté de l'exactitude ; du 27 après-midi au 29 à la même heure, cette célérité me paraît extraordinaire, d'autant que vous aviez passé quelques heures à Strelna, comme je l'ai appris depuis. S'il n'y a pas d'erreur, cela s'appelle marcher.

J'ai bien peur, mon cher enfant, que vos remontrances

sur *la table* et sur *l'écritoire* soient fort inutiles, et même que je ne m'enfonce davantage *dans mes vices ;* car les circonstances amènent la mauvaise humeur, et la mauvaise humeur augmente l'amour de la retraite. Voilà déjà un samedi dont il n'est plus question : les Laval partent pour l'Angleterre, les Tamara ont substitué le mardi au vendredi, et ce mardi coïncidant avec celui de la Princesse Beloselski, ce *synchronisme*, en m'obligeant d'opter, m'ôtera encore un jour de campagne ; j'ai le malheur d'en être bien aise. Vous voyez comment vont les choses. La force qui mène tout se moque de nos calculs. Je ne vous dis rien de l'armistice ; tous ces raisonnements sont inutiles, quelquefois impertinents, toujours dangereux. Vous êtes sur les lieux , vous verrez les choses mieux que moi. Ce qu'il y a malheureusement d'inconcevable, c'est que l'armistice, et la paix, qui suivant les apparences en sera nécessairement la suite, achèveront la perte des puissances du second ordre. Je me dis bien que tout peut changer encore ; mais pour cela il faudra beaucoup de temps, et il n'en reste beaucoup ni au Roi ni à moi. Peut-être est-ce là une raison de consolation, si l'on entend bien la chose ; mais toujours est-il vrai que tout nous ramène au *cabinet* et à *l'écritoire*. L'Amiral est parti pour Oranienbaum, où il occupe seul la maison de son collègue Gray ; il m'a beaucoup pressé d'aller passer quelques jours avec lui, et vous commande de vous bien porter.

Hier, le corps du Maréchal est entré dans la capitale, pour prendre place dans la cathédrale de Casan, où les obsèques auront lieu demain. L'entrée s'est faite avec

toute la magnificence possible. Le char funèbre était traîné par le peuple. C'était une espèce de carré de trois cents personnes qui se relayaient. On a fait tout ce qu'on pouvait faire ; cependant je n'ai pas trouvé dans toute cette cérémonie une véritable dignité. Dans le cérémonial français, le mot de *héros* était répété deux fois, une fois dans le corps de la pièce, et à la fin, qui se termine par *les mânes du héros*. Je ne sais si l'original russe finit par cette élégance poétique et chrétienne. Quoi qu'il en soit, mon cher ami, voilà le défunt, n'en déplaise à M. le Général de Benningsen, déclaré *héros* par le Grand-Maître des Cérémonies, véritable juge de ces sortes de choses. *Omnis mundus histrioniam exercet.*

Bonjour, mon très cher enfant ; vous savez si je vous aime, si j'ai besoin de vous, si je m'occupe de vous : tout cela va sans dire. A la nouvelle de l'armistice, quelques idées grossières se sont emparées de moi : *Pendant quelque temps il ne risque rien. — Je suis faible, il est vrai ; un père peut bien l'être.* Sur cela, bonjour encore.

368

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 juillet 1813.

Voilà, mon féal ami, une lettre que je vous recommande pour le Chevalier Manfredi. Mon dernier numéro

étant du 6, vous sentez que j'ai peu de nouvelles à vous donner; j'en ai une cependant, et même très importante, puisque votre oncle a été fait général. Vous le savez, au moment où j'écris; mais nous l'avons su avant vous: Sophie ne veut cependant pas le croire, parce que la signature de S. M. I. n'est point encore arrivée. Pour moi, j'y compte, et me voilà satisfait. Maintenant, il ne faut plus penser qu'à vous; mais... *mais je m'embarrasse fort peu de vous:* ainsi je dors sur les deux oreilles.

Je n'ai jamais cru à vos bons pressentiments sur le plaisir de nous revoir. Non, certes, la partie n'est pas finie; la paix ne me paraît pas possible. Comment imaginer que l'Autriche laisse échapper cette occasion de s'émanciper, et de dissoudre la Ligue du Rhin? Et comment imaginer que *l'autre* recule? La guerre éclatera donc encore; mes angoisses vont recommencer aussi: mais je ne veux point vous parler de toutes ces couardises paternelles. Je veux cependant vous dire encore que je me rappelle volontiers vos pensées pleines d'espérance sur le succès de cette campagne. Ma confiance moindre tient peut-être à l'âge. — Vous êtes une fusée qui monte, et moi je suis une baguette qui retombe. — Mais j'oubliais que je ne voulais rien vous dire, pas même que je vous aime de tout mon cœur.

369

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 23 juillet (4 août) 1813.

Hier, mon cher Rodolphe, est arrivé votre n° 5 du 1er juillet, avec les portraits. Le travail du vôtre est admirable, et la ressemblance assez frappante ; je ne sais cependant si mon frère s'est parfaitement tiré de votre auguste nez : dans la silhouette au crayon noir, la ressemblance me paraît encore plus frappante ; mais, sur ce point, il y a beaucoup d'arbitraire. En général, c'est un ouvrage superbe, que j'ai tout de suite encadré et placé au-dessus de mon portrait dessiné par Vogel, que vous voyez à côté de la fenêtre. Là, vous aurez soin de moi. Votre nouveau portrait n'est accompagné que d'une simple date, mais le premier porte un vers d'Homère :

Καὶ ποτὲ τις εἴπῃσι · Πατρὸς δ' ὅγε πολλὸν ἀμείνων (1).

(Il., VI 479.)

---

(1) *Et olim quis dicat : Patre vero hic multo fortior !*

(Heyne, trad. litt.)

N'est-ce pas qu'il est bien trouvé? J'espère que personne n'aura jamais rien à dire.

Votre oncle vous dira la jolie vie que j'ai menée cette semaine avec sa femme. Ce qui m'a fait véritablement plaisir, c'est qu'il m'a paru que cette attention de ma part lui était agréable : je m'attache tous les jours à cette femme, qui est pleine de raison et de bons sentiments. Elle m'a lu votre conversation avec le Pannonien, qui m'a extrêmement amusé. Il ne peut, au reste, être plus honnête homme que ceux qui l'envoient. Du moment où j'ai vu cette puissance en jeu, j'ai dit et écrit ce que vous me dites : *qu'elle profiterait de l'occasion pour reprendre la prépondérance, et que c'était là tout ce qu'elle voulait.* Cependant *on* paraît content d'elle, et je ne sais pas trop comprendre comment on pourra éviter une nouvelle guerre, malgré la prolongation de l'armistice. J'ai vu votre ancien chef, qui est toujours le même : il voit tout en noir, comme vous savez ; quand j'ai parlé quelque temps avec lui, je sens que mon imagination se noircit. J'espère cependant qu'il s'exagère certaines choses à lui-même; mais ce qui m'effraie particulièrement, c'est qu'il a toujours deviné ! Mandez-moi (et n'oubliez pas ceci) combien de temps doit durer encore votre position équivoque, et si le défaut de titre décidé ne vous nuira point. Comment faut-il vous écrire? On ne peut dire *aide de camp*, et encore moins, ce me semble, *attaché*.

Je vous sais bon gré, mon très cher enfant, de ne pas savoir vous amuser pleinement sans moi, et de me le dire en latin de Cicéron, qu'il ne faut point oublier. Je

compte que votre séjour en Allemagne vous rendra fort sur les *déclinaisons*, voir même sur les conjugaisons, au point de pouvoir vous entretenir couramment avec tous les maîtres de poste de Germanie. Soyez fort exact et fort attentif auprès de Madame de W...., et ne négligez rien aussi pour contenter le Général d'Auvrai. J'ai trouvé extrêmement plaisant qu'après avoir desservi l'oncle, il emploie le neveu. Au reste, mon frère venant d'être fait général, il me semble que tout est dit.

Nous avons, en effet, perdu notre procès (de quatre voix) en Angleterre; mais quand je dis *perdu*, ce mot doit être expliqué. Le bill n'a point été *négativé*, seulement la question est renvoyée. Mais les catholiques ne lâcheront point prise. Je voudrais que vous pussiez suivre les papiers. Vous y verriez leurs espérances et le nom de leurs persécuteurs. Plus tôt ou plus tard, nous verrons le bill tant désiré, et ce sera *une Ère*.

Les nouvelles d'Espagne sont extravagantes. Avant-hier, à Tsarsko-Selo, il passait pour certain que les Français avaient été obligés de brûler leurs propres magasins à Bayonne. On ne parle pas moins, dans ce moment, que d'une promenade à Bordeaux.

Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi Madame de Sévigné. Nous ne parlons pas du talent, qui est *invariable*, mais du caractère. Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais bien que c'est une mode de condamner Madame de Grignan: mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère

(dans tout ce qu'il y a de plus essentiel) me paraît prouvée à l'évidence.

Je ne vois pas de difficulté que vous lisiez *Émile*, si vous en avez la fantaisie. C'est un ouvrage de collège, qui a beaucoup plus de volume que de masse, et qui ne renferme presque rien de véritablement utile. Vous verrez de quels ouvrages on s'infatuait dans le siècle extravagant qui vient de finir (à ce qu'on dit du moins, car pour moi je n'en crois rien). Le morceau le plus remarquable de cet ouvrage qui a fait tant de bruit, est la *Profession de foi du vicaire savoyard*; ce qu'elle renferme de bon et de mauvais se trouve partout, mais non pas en si beau style. Après cette lecture, il serait bon de lire les lettres sur le déisme (*le Déisme réfuté par lui-même*). C'est par ce livre que l'excellent abbé Bergier commença sa noble carrière ; et j'ai ouï dire que Rousseau lui-même fut frappé de la force des raisonnements autant que du ton constant de modération qui règne dans cet ouvrage. En effet, il n'y a jamais répondu, et même, que je sache, n'a jamais nommé Bergier.

Il y a une phrase sur moi, dans je ne sais plus quelle de vos lettres, qui m'a fait trembler. C'est celle où vous dites *absence et présence*. Cette idée s'est déjà présentée à moi comme une très fâcheuse possibilité. Qu'on me laisse tranquille : je ne veux plus que végéter.

Je ferai votre commission à Mademoiselle Valouieff, qui est à Tsarsko-Selo. Si vous sentez dans votre plume quelque jolie phrase pour Madame S..., laissez-la tomber. Bonjour, cher enfant. Portez-vous bien, et allez votre train sur cette planète.

Je vous envoie l'estampille de vos livres pour savoir si vous en êtes content, et une lettre pour votre chef, que je dois remercier, etc.

Adieu donc, l'enfant !

370

A Son Excellence M. le Prince Gortchakof.
Ministre des guerres, etc.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) septembre 1813.

Mon Prince,

Un très honnête père de famille dont le nom m'est parfaitement connu et qui habite une petite ville appelée *Thonon*, en Savoie, sur les bords du lac de Genève, M. Quisard, homme de loi, autant que je me le rappelle, avait un fils entraîné comme les autres à cette mémorable campagne de 1812, heureusement funeste, en dernière analyse, pour le mauvais parti. Ce jeune homme qui se nomme Joseph Quisard, du département du Léman, capitaine au 8e régiment de hussards a été blessé, fait prisonnier, et mené à Wilna. Là, il a trouvé dans cette ville, pour son bonheur, un jeune médecin de sa ville, nommé Dessaix, prisonnier de même, qui s'est attaché à sa personne et en a eu tous les soins imaginables. De Wilna, ils ont trouvé les moyens de faire connaître leur situation à Thonon, en Savoie ; alors,

M. Quisard, le père, a déterré dans un château du Lyonnais un Marquis Costa, homme d'un rare mérite, et mon ami d'enfance, qui tâche d'oublier dans cette retraite, auprès d'un beau-frère, les malheurs de son pays et les siens. Il lui a fait parvenir une lettre pour moi, dans laquelle il me prie, sans compliment, de demander à Sa Majesté Impériale la liberté de son fils et du jeune médecin, *lequel*, me dit-il avec une charmante simplicité, *est un jeune homme de beaucoup de talent, qui s'est distingué dans tous ses examens, et dont on ne peut se passer chez lui*, sans compter le motif de reconnaissance, et il prie le Marquis Costa de me faire parvenir cette lettre en l'appuyant de sa recommandation auprès de moi. Celui-ci rend le témoignage le plus avantageux au père et au fils : il me dit *que le premier est un excellent homme qui a tenu dans les temps les plus difficiles une conduite irréprochable, et qui jouit dans son département de la bienveillance et de la considération générales* ; et, quant au fils, il me cite des attestations authentiques qui le présentent *comme un très bon officier, également aimé et estimé pour sa bravoure et pour sa conduite.*

Dans une petite lettre du père au fils, insérée dans la mienne, et décachetée, j'ai lu ces mots véritablement singuliers : *Soyez sûr, mon fils, que si cette demande parvient à sa destination, elle réussira.* J'avoue néanmoins à Votre Excellence que je la trouve indiscrète, et même un peu ridicule, car elle n'est fondée sur rien, et se trouve en opposition avec les règles connues. Je sais bien que Sa Majesté Impériale ne fait pas la guerre aux médecins ; mais il en est autrement des militaires. Ce-

pendant, mon Prince, je ne veux pas me permettre de supprimer une demande quelconque adressée par mon canal à Sa Majesté, d'autant plus que je suis sûr de ne pouvoir déplaire à l'Empereur de Russie et que peut-être même j'aurai le bonheur de le faire sourire, en lui montrant ce qu'une probité simple et honnête pense de lui dans un petit coin du monde, à 800 lieues de ses États.

C'est ce qui m'engage, mon Prince, à vous adresser cette petite narration dont vous ferez l'usage que vous jugerez convenable.

Je suis, etc.

371

A Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire.

Saint-Pétersbourg, 8 octobre 1813.

Le soussigné, dans une dépêche qu'il a reçue du Roi son Maître, écrite de Cagliari le 28 juin dernier (n. s.), a reçu l'ordre de transmettre à Sa Majesté Impériale le vif désir qu'aurait le Roi d'obtenir, dans une circonstance bien importante pour lui, un nouveau témoignage de l'amitié et de la protection éclairée de l'Empereur de toutes les Russies.

Le Roi, après avoir exprimé vivement à son Ministre sa reconnaissance pour les expressions pleines d'amitié

et d'intérêt employées par Sa Majesté Impériale dans quelques lettres à Sa Majesté le Roi de Sardaigne, témoigne combien il serait important pour lui que le Chevalier de Saint-Martin d'Aglié, son Chargé d'affaires à Londres, fût recommandé à l'Ambassadeur Russe comme le Ministre d'un Souverain ami de Sa Majesté Impériale.

Avant même que la tournure heureuse des affaires amène une discussion approfondie des droits respectifs des Princes d'Italie, il se présentera une circonstance préliminaire bien essentielle pour S. M. le Roi de Sardaigne. Une grande Cour a tâché, dans quelques occasions, d'écarter les Plénipotentiaires de S. M. ; il faut tout prévoir. Un Congrès, plus ou moins retardé, doit nécessairement terminer ces longues convulsions : il est bien important pour S. M. que son plénipotentiaire y soit admis et même appelé. Elle a sans doute toutes sortes de raisons de s'attendre à des sentiments tout à fait différents de ceux qu'on a pu apercevoir ou soupçonner jadis; mais comme toutes les probabilités possibles sont souvent démenties en politique, il faut prévoir le cas où le désir et le droit du Roi seraient contrariés à Londres par une influence étrangère ; et, dans ce cas, les bons offices de Sa Majesté Impériale pourraient être de la plus grande utilité pour S. M. le Roi de Sardaigne, quand même ils ne seraient employés que de cette manière purement amicale qui ne saurait gêner aucune spéculation diplomatique.

L'Europe entière sait combien la Cour de Turin a eu à se plaindre dans la terrible guerre qui l'a si injuste-

ment déplacée. Toutes les forteresses du Piémont, et Turin même, furent dépouillés d'une immense quantité d'effets précieux de tout genre : artillerie, munitions de guerre, armes de toute espèce, machines, cordages, etc. Tout disparut en un clin d'œil, et, pour comble de malheur, les bonnes dispositions des sujets fidèles de S. M. ayant été systématiquement annulées, le Piémont fut cédé par un trait de plume à l'ennemi de l'Europe. En retraçant ces souvenirs, on est bien éloigné d'y mettre la plus légère aigreur. S. M. le Roi de Sardaigne se plaît au contraire à ne voir dans certains faits désagréables que des erreurs (s'il est permis de s'exprimer ainsi) purement instrumentales, absolument étrangères à la véritable source de la véritable politique d'un grand Empire, et parfaitement effacées par les relations les plus douces et les plus intimes. Cependant, il n'est pas inutile, à beaucoup près, que les faits soient connus ; et si les circonstances l'exigeaient il n'est pas douteux que Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Russie ne pût en tirer le plus grand parti dans certaines conférences qu'on envisage comme possibles, en présentant ces faits non comme des reproches, ce qui serait diamétralement opposé aux intentions de S. M., mais simplement comme des souvenirs propres à donner du courage à la justice et quelques mouvements salutaires à la générosité.

Il peut bien se faire aussi qu'on parle des indemnisations du Roi de Sardaigne, et Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur, instruit par le Ministre de S. M., serait à même de dire, sur ce point, tout ce qui lui

paraîtrait conforme à ses instructions et utile au Roi.

Il pourrait encore être question dans ces conférences de certaines mesures à prendre en Italie, suivant les circonstances, qui semblent enfin plus favorables. Personne n'ignore que le Piémont est la partie la plus belliqueuse de l'Italie. Plus d'une fois, et dans ces derniers temps encore, les vieux régiments Piémontais ont fait témoigner au Roi leur désir ardent de voir de nouveau flotter son étendard. S. M. s'est même vue dans le cas de réprimer un zèle que les circonstances ne favorisaient pas. En ajoutant (ce qui ne me paraîtrait pas difficile) à ces Piémontais, des Lombards et des Suisses à titre d'auxiliaires, on donnerait une armée au Roi, ce qui serait sans contredit une des mesures les plus décisives dans cette partie de l'Europe. Tout cela peut être présenté à Londres, comme ici, mais jamais de la part du Ministre de S. M. avec ce même ascendant que lui fournirait l'appui de l'Ambassadeur Russe.

Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire est instamment supplié de vouloir bien considérer que S. M. le Roi de Sardaigne ne demande aucune recommandation particulière sur tel ou tel objet ; Elle se renferme dans les termes les plus généraux ; Elle désire seulement que son Ministre soit entendu à Londres, avec bonté, par l'Ambassadeur de Sa Majesté Impériale ; qu'il en reçoive tel appui qu'Elle jugera à propos pour le cas d'un Congrès ; tel appui encore et tels bons conseils qu'Elle jugerait de même convenables pour la suite des événements, sans aucune détermination spé-

cifique, que Sa Majesté Sarde envisage elle-même comme impossible dans ce moment, et en évitant jusqu'à l'ombre de tout ce qui pourrait gêner ou compromettre l'Empereur de Russie.

Tout ce qui, dans ce moment, est ébranlé en Europe s'appuie sur Sa Majesté Impériale ; les embarras accidentels qui pourraient en résulter seraient le prix d'une gloire immense, qui ne saurait néanmoins faire tort à la reconnaissance. Si les efforts véritablement extraordinaires de S. M. le Roi de Sardaigne au commencement de cette guerre fatale n'eussent pas été enfin rendus inutiles par un aveuglement déplorable, l'amitié de ce Souverain pour l'Empereur de Russie sans être plus vive ni plus sincère, ce qui n'est pas possible, eût produit peut-être d'autres résultats extérieurs ; mais enfin, après avoir fait tout ce qui dépendait de lui, le Roi s'est jeté dans les bras de Sa Majesté Impériale et n'a jamais cessé de compter sur Elle. Son Ministre soussigné, qui s'estime heureux d'être l'organe de la reconnaissance du Roi son Maître, pour tant de témoignages d'amitié et de protection, prie Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire de vouloir bien encore lui faire connaître, dans le temps, si ce désir, soumis à toutes les restrictions de la prudence et de la délicatesse, peut être suivi de quelque effet consolant, au milieu des circonstances pénibles qui pressent S. M. le Roi.

Le soussigné s'empresse, etc.

372

Mémoire sur la position de la Maison de Savoie en octobre 1813, et sur les mesures qu'elle doit prendre à cette époque.

Saint-Pétersbourg, 19 (31) octobre 1813.

Dans la situation où se trouve actuellement l'Europe, au milieu de l'ébranlement universel de la plus grande partie des Souverainetés, et du renversement absolu de quelques-unes, il est essentiel que chaque puissance se fasse une idée nette de sa position.

Tout Cabinet a son *esprit*, qui est dans la politique ce que le *caractère* est pour l'individu. Avec de grands efforts, il pourra quelquefois s'en écarter un peu ; mais bientôt il y revient.

Le Cabinet de Turin s'est toujours fait connaître par une prudence consommée ; mais, quoique la prudence puisse appartenir à tout le monde, la sienne avait cependant une physionomie particulière qui la distinguait des autres. Dans sa clairvoyante perspicacité, elle semblait, en traitant les affaires de tout genre, s'occuper des inconvénients plus que des avantages. *Afin que* n'était que sa seconde pensée : *de peur que* était la première. Ce trait distinctif était si bien senti, que la gaieté de nos voisins, en deçà des monts, nous appelait quel-

quefois « *des mais* », badinage réfléchi qui ne manquait pas de sel ! Tout ce qui était bruyant, décidé, extrême, et irrévocable surtout, déplaisait à notre Cabinet ; au contraire, tous les termes moyens, tous les accommodements habiles, toutes les suspensions, toutes les mesures provisoires, et particulièrement tout ce qui permettait de revenir sur ses pas, était son affaire.

Par une suite du même principe, il n'employait guère avec plaisir que les hommes dont le caractère se trouvait en harmonie avec le sien. Tout génie audacieux ou entreprenant était dans ses mains comme une arme à feu dans les mains d'une dame : il fatiguait et il effrayait.

Ce caractère, à la fois cause et effet, en valait bien un autre, et, dans ses beaux jours surtout, il a été justement distingué en Europe ; il s'accommodait merveilleusement à notre position géographique, à nos forces et au génie national. De temps immémorial, il avait épousé la dignité sans jamais s'en être séparé un seul instant ; mais comme il n'y a rien dans les choses humaines qui n'ait ses inconvénients, il avait celui d'isoler la puissance, de s'opposer aux alliances de cœur et à toute amitié généreuse et héroïque, telle qu'on en aurait besoin dans les grands malheurs.

L'audace donne des amis et des ennemis ; l'extrême réserve, la timidité ne donnent ni l'un ni l'autre, et voilà pour nous le danger du moment, qui doit être franchement et entièrement exposé. Cacher ce danger ou l'atténuer mal à propos, ce ne serait pas *servir* mais *desservir* le Roi.

Nous ne pouvons avoir d'amis décidés parce que nous n'avons pris aucun parti décidé : c'est tout le mystère. Mais pour donner aux idées tout le développement nécessaire, on joint ici les plans de quatre partis décidés, relatifs à quatre grandes puissances, et tels qu'ils ont pu reposer dans plusieurs têtes politiques. On peut les regarder, si l'on veut, comme quatre discours tenus dans un Conseil d'Etat par quatre Ministres différents, ou par le même Ministre proposant le choix à son Souverain.

PREMIÈRE SUPPOSITION.

Parti décidé à l'égard de l'Autriche.

« Au milieu de cette tempête épouvantable, nous ne « pouvons nous défendre seuls ; que l'Autriche prenne « donc nos villes, nos trésors, nos troupes, qu'elle « prenne tout, en respectant seulement un caractère « sacré. A-t-elle envie de quelqu'une de nos provinces ? « Entrons en conversation. S. M. pourrait aller elle- « même à Vienne pour en parler et traiter des équiva- « lents, etc., etc. »

VIENNENT LES *MAIS.*

« *Mais* vous n'y songez pas : *mais* l'Autriche abusera « de la bonne foi du Roi : *mais* elle prendra tout et « perdra tout, etc. »

RÉPONSE.

C'est précisément ce que vous lui verrez faire incessamment ; mais alors, elle agira sans nous et contre nous,

sans justice, sans pitié, sans délicatesse, sans profit ni pour nous, ni pour elle, ni pour l'Europe. Cet événement paraît infaillible. Dans l'autre supposition, il peut se faire que nous ne tombions pas, et, si nous tombons, nous aurons laissé au moins un germe infaillible de résurrection dans l'attachement, dans la confiance, dans la reconnaissance d'une grande puissance, ou dans la pudeur au moins, qui, jusqu'à un certain point, remplace quelquefois ces sentiments. En cas d'abandon ou de déloyauté de sa part, nous aurons le droit de pousser un cri jusqu'aux nues, et le cri de l'Europe, encore plus haut et plus pénétrant, nous fera justice tôt ou tard.

SECONDE SUPPOSITION.

Parti décidé à l'égard de l'Angleterre.

« Que S. M. dise aux Anglais: Amenez des troupes « en Sardaigne. Payez les vôtres ; payez les miennes ; « fortifiez Cagliari, prenez les îles de la Madeleine ; « vendez, achetez tout ce que vous voudrez en Sardaigne ; « attaquez même la Corse, si vous voulez, etc. »

MAIS !

« *Mais* vous ne connaissez pas les Anglais: *mais* ils « pervertiront les Sardes ; *mais* ils leur feront une cons- « titution comme aux Siciliens ; *mais* ils attireront les « armes des Français ; *mais* ils détrôneront le Roi. »

RÉPONSE.

Tant mieux ! Pervertir la perversité, c'est la convertir.

Ne vous opposez à rien ; laissez faire les Anglais, afin que tout le mal vienne d'eux. La Sardaigne n'est rien qu'un mot, la chose est en Piémont ; si son Souverain ne conservait que cette île, son rang lui échapperait par la force des choses. Si elle peut servir, en lui échappant, à lui donner un droit rigide et incontestable sur la justice et la générosité anglaises, c'est une fortune de la perdre. Ils seraient bien loin d'être ce qu'ils sont, s'ils n'étaient pas en état de nous rendre, en fin de cause, mieux que la Sardaigne.

TROISIÈME SUPPOSITION.

Parti décidé à l'égard de la Russie.

« Princes ! Allez en Russie ! Combattez à la tête de « ceux qui combattent pour vous. Portez en Russie vos « titres et votre rang, que personne ne vous dispute « dans ce pays ami ; donnez les Ordres de votre Maison, « portez ceux de l'Empereur ; allez à la Messe accom- « pagnés du Ministre de votre Maison et de vingt Gen- « tilshommes, ses sujets ; soyez grands Seigneurs, « Généraux et Gouverneurs de Provinces, faites la « cour aux Grandes-Duchesses et devenez leurs maris ; « mêlez irrévocablement vos intérêts à ceux de cette « puissante monarchie : *votre force retiendra Rhodes.* »

MAIS !

« *Mais* les Princes d'une Maison régnante ne peuvent « en servir une autre : *mais* la religion s'oppose à tout « mariage de ce genre, etc. »

RÉPONSE.

Emmanuel-Philibert, qui était Souverain, ne s'est fait nul tort dans l'histoire en gagnant la bataille de Saint-Quentin pour Philippe II ; mais sans discuter cette question de haute étiquette, il suffit d'observer que, dans les temps de révolution, la pire des erreurs est d'imaginer qu'il faut s'en tenir strictement aux anciennes maximes, et que la tempête la plus terrible n'exige pas d'autres manœuvres que le calme plat. La veritable mort de la dignité, c'est l'oubli : tout ce qui le prévient est bon. Quant à la religion, c'est un désagrément ; mais comment se tirer du pas où nous sommes sans désagrément d'aucune espèce ? Ce serait une idée chimérique. Le Palatin de Hongrie, appartenant à une si haute Maison, a bien passé sur cet inconvénient en épousant une Grande-Duchesse. Vous obtiendrez aisément la religion catholique pour les enfants ; alors qu'importe ? etc.

QUATRIÈME SUPPOSITION.

Parti décidé à l'égard de la France.

Manifeste de S. M. le Roi de Sardaigne, qui déclare dans les termes convenables, après l'exposition la plus sonore de la pureté de ses vues primitives, que « ne pou-
« vant plus trouver à la suite de ses alliés qu'une perte
« assurée, il est forcé d'accepter les offres et l'alliance
« de la France. En conséquence, il y aura paix, amitié
« et alliance offensive et défensive, etc. »

Le Roi ajoutera 50,000 hommes à l'armée française, s'emparera de l'Italie et marchera sur Vienne. Il serait inutile de détailler ici les suites possibles d'une telle résolution : elles sont immenses.

MAIS !

« *Mais* quels cris en Europe contre le Roi ! *Mais* « comment accorder quelque confiance à un gouverne- « ment révolutionnaire plus mobile que les girouettes « qu'il a fait tomber ? *Mais* comment le plus moral de « tous les Souverains pourra-t-il se rallier à la mau- « vaise cause? *Mais* quelle figure fera le Roi de Sar- « daigne à côté des assassins de Louis XVI ? »

RÉPONSE.

Pure poésie ! Voici la vérité en prose. Le gouvernement le plus *mobile* a toujours en lui quelque chose d'*immobile*, c'est l'intérêt ; or l'intérêt de tous les gouvernements est d'avoir des alliés fidèles. Vous verrez que des Souverains plus décidés que nous s'allieront à la France, et demeureront en place ; ils auront beaucoup à souffrir sans doute ; mais croyez-vous donc que nos Maîtres n'auront rien à souffrir, et vaut-il mieux voir brûler sa maison que d'y loger passagèrement mauvaise compagnie ? Cette alliance qui vous fait peur et que vous feriez aujourd'hui non seulement avec une grande utilité, mais avec cet éclat qui environne toujours, quoi qu'on en dise, toutes les grandes résolutions, vous la ferez ensuite, mais pour votre perte, et pour être foulé aux pieds par ces scélérats, contre qui vous pourriez agir une

fois avec avantage en tournant contre eux la force même que vous tiendriez d'eux. Savez-vous quel sera le premier de nos alliés en cas de brouillerie avec la France? Ce sera l'Empereur d'Autriche. Le Roi, qui l'aura dépouillé de quelques provinces, pourra cependant le voir avec beaucoup de profit pour le bien commun et lui dire, tête à tête, ce qu'un Souverain seul a le droit de dire :

« Vos Ministres, Sire, se jouaient de vous et de moi. « Votre Majesté s'en apercevra quand Elle jugera à « propos ; mais quant à moi, j'avais de fort bonnes « raisons pour ne pas tarder d'y mettre ordre. Je n'ai « pu me tirer de leurs mains qu'en me jetant dans celles « de la France, mais dans le fond je déteste ses Maîtres. « Pourriez-vous croire que je veuille nuire à un grand « et excellent Souverain, mon parent et mon ami, tel que « vous, Sire? *Qui? Moi?* » On n'a pas sans doute oublié le « *Qui? Moi?* »

Quant à la *mauvaise cause*, il n'y en a jamais eu en France pour l'état militaire. S'il y avait un drapeau et un parti royal, alors plus de doute. Tout ce qui serait d'un côté devrait s'appeler *bon*, et tout ce qui serait de l'autre *mauvais ;* mais on ne voit nulle part un drapeau royal élevé contre la France. On se bat bien contre elle, mais point du tout pour son Roi : au contraire, on le méconnaît et on le rejette de toute part. L'armée de Condé ne prouve rien ; car l'emploi de cette armée n'est au fond qu'un machiavélisme raffiné qui veut se servir de la noblesse française pour dépecer la France. Ce drapeau d'ailleurs n'étant point principal, et ne prouvant ni ne

pouvant rien par lui-même puisqu'il reçoit la loi des autres, est parfaitement nul. Dans cet état de choses, que devaient faire les militaires français? Il fallait sans doute laisser entrer cinq ou six cent mille plénipotentiaires Russes, Autrichiens et Anglais qui seraient venus faire sacrer le Roi à Reims après avoir fait leurs dévotions à Notre-Dame de Paris, et se seraient retirés ensuite pieusement, sans oser seulement remuer une seule limite de la France! Il est impossible de traiter ce sujet sérieusement.

Donc, les militaires français font leur devoir. La France est attaquée, ils la défendent, ils ont raison; la maxime suivante est aussi sûre qu'une proposition d'Euclide.

Tant que le Roi est à sa place, il est lui seul la Patrie; au moment même où il disparaît, la Patrie est tout, et c'est elle qu'il faut défendre à tout prix pour la rendre au Roi.

Une fois que l'épée est tirée, on va trop loin, sans doute, et les Français peuvent devenir par leurs conquêtes les ennemis du genre humain: alors ce sera un devoir sacré de leur résister; mais les traités faits avec eux par le passé seront précisément ce qui pourra mettre différentes puissances à même de leur résister. Si le Roi possédait une fois (et c'est une suite admissible de la supposition actuelle), s'il possédait La Brunette, Exiles, Fénestrelles, Turin, Gênes, Alexandrie, Coni, Demont, Mantoue, etc., nous verrions ce qu'il ferait alors, et si ses Ministres seraient entendus avec politesse dans les Cours étrangères.

Quant à la qualité des gouvernants, c'est encore un objet nul par deux raisons :

1° Parce qu'en traitant avec un peuple, il faut nécessairement traiter avec ses Maîtres ou ses représentants quels qu'ils soient.

2° Parce que le danger ne permet ni le choix ni la délibération. Si le pied glissait à S. M. sur le bord d'un abîme, et qu'il ne se trouvât à sa portée d'autre secours que la main de l'exécuteur, il devrait la saisir.

Dans tout ce qui vient d'être écrit relativement aux quatre suppositions faites, il n'y a rien de dogmatique. Celui qui écrit ce Mémoire s'est mêlé tard de la politique, et il se sent d'ailleurs des talents très bornés ; un homme qui en aurait davantage ferait d'autres plans et les ferait meilleurs. Quant à lui, il se borne à montrer, par de simples aperçus, comment on aurait pu attaquer le problème vital, c'est-à-dire *trouver le moyen, au milieu du chaos général, de nous attacher une grande puissance quelconque.* Du reste, il se garde bien de dire : ceci est bien, cela est mal, il fallait faire autrement.

Il connaît au contraire la difficulté des temps. Le Gouvernement qui a pris le parti de n'en prendre aucun a eu ses raisons que l'auteur de ce Mémoire trouve bonnes et valables, qu'il croirait devoir respecter quand même il serait étranger à ce gouvernement et qu'il ne lui devrait aucun respect. Sur ces grandes et dangereuses questions, il est toujours prêt à douter. Tout ce qu'il croit pouvoir affirmer *velut ex tripode*, c'est qu'on ne saurait à la fois admettre un principe et refuser la conséquence. En vous gardant de toute mesure décidée,

en conservant au milieu du mouvement révolutionnaire, avec une imperturbable constance, le principe régulateur de notre ancien gouvernement, en prévenant par l'immobilité des Princes toute relation, et par conséquent toute amitié personnelle, nous avons incontestablement trouvé le moyen de ne choquer personne ; mais c'est, tout aussi infailliblement, celui de n'avoir aucun ami décidé dans les grands comices européens. Rien, dans la route que nous avons tenue, ne saurait motiver l'espoir d'une assistance énergique. De quelque côté que nous l'attendions, c'est, au pied de la lettre, attendre un lot dans une loterie où nous n'avons mis aucun billet.

Un Politique, tel qu'il peut s'en trouver sans doute dans cette génération bizarre, pourrait fort bien ne point regarder comme un paradoxe que si nous pouvions acheter la haine mortelle d'une puissance prépondérante, il faudrait faire cette emplette dans l'espoir assez fondé d'y trouver au moins, par contre-coup, l'amitié des ennemis de cette puissance.

Ce qui paraît sûr, c'est que S. M. ne doit s'appuyer que très légèrement sur quelques expressions flatteuses employées dans certaines lettres qu'Elle a pu recevoir de ce pays. Des expressions ne sont pas des sentiments : la courtoisie, qui est de droit entre tous les hommes bien nés, l'est surtout parmi les Souverains ; mais la politique va son train.

L'époque de la chaleur et de l'espérance vit cependant naître il y a douze ans cette phrase glaciale : *L'Empereur et le premier Consul se réservent de s'entendre sur*

les indemnités du Roi de Sardaigne, autant que les circonstances le permettront. Dès lors nous n'avons pu faire un pas en avant. Le principe sur lequel le Ministre de S. M. a constamment trouvé la politique de l'Empereur invariable, *c'est de ne jamais écrire un mot qui pût l'engager à rien envers les Princes italiens.*

M. le Duc de Serra-Capriola a des avantages considérables sur le Ministre du Roi, il est ici depuis 30 ans, il a de grands appointements et une maison ouverte, il porte le premier Ordre de Russie, il est mari d'une demoiselle du pays qui lui a donné une foule de relations; il jouit d'ailleurs, et dans sa personne et dans celle de ses enfants, d'une certaine protection particulière, mise en dehors comme la broderie d'un habit, et qui donne beaucoup de bonne grâce et d'aplomb à celui qui en est habillé: cependant il n'a pas été plus heureux qu'un autre.

Le Duc frappe du pied de temps en temps; l'autre a senti, en arrivant ici, qu'il ne fallait pas sortir de la voie des insinuations pénétrantes, des protestations d'attachement, d'espoir, de confiance, etc. Tout cela est enveloppé dans quelques jolies phrases, quand le Saint-Esprit les inspire. Il est écouté constamment avec bonté; mais de réponse écrite, jamais. Un jour qu'il voulut insinuer doucement que d'autres Ministres étaient plus heureux (parce qu'en effet il avait quelques raisons de le soupçonner) le Chancelier lui répondit vivement: « Personne, Monsieur le Comte, personne! Nommez, je vous prie, le Ministre mieux traité! » Celui de Sa Majesté laissa tomber le discours; mais le Chan-

celier ne s'est pas trop gêné pour dire ouvertement *que tous ces Princes d'Italie n'étaient d'aucun secours à la cause générale.*

Sans être aussi tranchant avec le Ministre de Sa Majesté, il s'est contenté de lui dire que le moment n'est point encore venu de s'occuper des intérêts de ces Princes, proposition que nous pouvons trouver nous-mêmes plausible et modérée.

Il paraît incontestable que pour mener à fin une entreprise immortelle qui, deux ou trois fois déjà a été sur le point de périr entre ses mains depuis six mois, l'Empereur de Russie n'a pas d'autre moyen que d'abandonner extérieurement les Princes d'Italie, aux yeux de l'Autriche, en se réservant *in petto*, comme de raison, de régler certains comptes avec celle-ci à la fin du procès.

Si l'Empereur de Russie montrait la moindre envie de se mêler de l'Italie et de faire la part de ses Princes, il serait sur-le-champ abandonné par l'Autriche qui la veut toute, ou qui en veut disposer à son gré. Si l'on pouvait voir dans ce moment certains rêves, on trouverait qu'ils le disputent à ceux de Bonaparte.

Le Chevalier de Saint-Ambroise, venu à Cagliari pour tout autre objet, fit, il est vrai, à S. M., en l'année 1809, certaines déclarations favorables et consolantes. Mais qui sait si l'on peut compter sur ces assurances, quoique sûrement très sincères dans leur source ?

A peu près vers la même époque, le Nonce de Sa Sainteté à Vienne ayant l'honneur d'entretenir S. M. Impériale, apprit, de sa bouche même, qu'Elle était résolue de faire une certaine chose qui devait être sin-

gulièrement agréable au Saint-Père. Le Nonce, qui avait eu son audience le matin, se rendit dans la soirée du même jour chez le feu Comte de Cobentzel pour lui parler de cette affaire qu'il croyait chose faite. Le Ministre le reçut comme s'il lui avait parlé de brûler Vienne. *Mais*, dit le Nonce tout surpris, *Sa Majesté Impériale m'a dit qu'Elle le voulait absolument.* — « *Fort bien*, répliqua le Comte de Cobentzel, *mais nous ne voulons pas et la chose ne se fera pas.* » En effet, elle ne s'est pas faite. Il y a bien d'autres exemples, même assez près de S. M., qui prouvent à quel point les sentiments les plus purs et les plus élevés demeurent étrangers à tout ce qui se fait.

Dernièrement encore n'avons-nous pas lu à la tête de la pièce diplomatique la plus importante (le Manifeste de l'Autriche), *que pendant tout le cours de cette longue guerre Sa Majesté Impériale n'a jamais eu la moindre idée d'agrandissement.* — De tout temps la puissance a eu le droit de tout dire : réservons-nous au moins celui de ne rien croire.

On serait tenté d'imaginer que S. M. n'a qu'un moyen de n'être *jamais* trompée de ce côté, c'est de croire *toujours* qu'on la trompe.

Pendant les conférences de Lunéville, un Commissaire Français dit à l'un des Plénipotentiaires Autrichiens, à la suite d'un long discours sur l'Italie : *Il nous reste à trouver la place du Roi de Sardaigne.* A quoi l'Autrichien répondit vivement : *Et quelle nécessité y a-t-il qu'il y ait un Roi de Sardaigne ? — TUM VERÆ VOCES !* C'est dans ces moments d'abandon qu'il

faut saisir les secrets. Voilà celui de l'Autriche : tout le reste est compliment. S. M. fut instruite dans le temps de cette anecdote piquante, que le plus grand des hasards fit connaître à son Ministre avec une parfaite certitude.

Il n'est pas inutile d'observer ici que les déclarations tardives portées à Cagliari en 1809 coïncidèrent, comme il a été dit plus haut, avec certains arrangements projetés, de manière que cette Ambassade de conscience, quoique très précieuse et très utile sous un certain rapport, pourrait fort bien cependant n'avoir été au fond qu'une mascarade de l'ambition.

Cette ambition, qui n'a jamais eu de bornes, doit être habilement caressée par l'Empereur Alexandre, qui ne peut choquer, ni même refroidir une puissance dont il ne peut se passer pour achever le Grand-Œuvre.

La lettre du mois de mai dernier, n° 5, ne s'accorde donc nullement avec les dogmes politiques de la Russie; au point que le Ministre de S. M. a pu bien légitimement douter s'il convenait de présenter à Sa Majesté Impériale une demande telle que celle de faire recommander M. le Chevalier d'Aglié à l'Ambassadeur Russe à Londres. Il faut être ici, il faut avoir sondé le terrain depuis longtemps, pour comprendre combien le pas était glissant.

Cependant, pour éviter jusqu'à l'apparence même de négliger les intérêts de S. M., ou pour mieux dire, de ne pas les soutenir avec tout le zèle possible, son Ministre, après s'être bien écouté, a *prononcé* le plus doucement possible la Note ci-jointe, qui est partie pour le

quartier général le jour même où elle a été signée. S. M. en jugera, et quoique son Ministre soit très accoutumé à ses bontés, il y compterait encore davantage, si Elle pouvait juger, sur les lieux mêmes, de la difficulté de cet ouvrage. Cette Note ne pourra nuire, au moins à ce qui semble, et pourra au moins contribuer sans inconvénient à tenir S. M. toujours présente au souvenir de l'Empereur de Russie.

Cependant, malgré la demande timidement pressante qui la termine, le Ministre qui l'a écrite serait tout à la fois bien surpris et bien charmé s'il obtenait une réponse quelconque, un peu moins qu'absolument évasive.

Après avoir mis dans tout son jour le mauvais côté de notre situation, il est encore plus essentiel d'examiner quelles sont nos espérances réelles, et quelles mesures conviennent dans la circonstance actuelle.

1° Il y a dans la protection un certain plaisir qui tient à l'amour-propre ; on aime *conserver* comme on aime *créer*. L'Empereur de Russie attachera très probablement quelque gloire à nous soutenir, et à justifier aux yeux de l'Europe la confiance d'un excellent Prince qui s'est publiquement jeté dans ses bras depuis le commencement de ses malheurs.

On ne peut trop savoir ce que vaut cette considération ; cependant elle vaut certainement quelque chose, et peut-être plus qu'on ne le croirait au premier coup d'œil.

2° La justice évidente de notre cause n'empêchera certainement pas qu'on ne nous sacrifie à quelque grand intérêt, s'il y échoit ; cependant cette justice fera une

grande impression. La grandeur de la Maison de Savoie, le traitement indigne qu'elle a souffert, le rôle important qu'elle a joué et celui auquel elle peut encore être appelée, etc., sont des considérations dont un Ministre habile pourra tirer grand parti dans un Congrès général. L'homme n'est, à proprement parler, ni juste ni injuste; il est alternativement l'un ou l'autre, suivant qu'il est pris ou laissé par ses passions. Il paraît bien difficile d'imaginer quelque intérêt général capable de tourner toutes les grandes puissances contre nous ; les droits du Roi sont trop sacrés, trop évidents pour être méconnus par la conscience universelle. Nous n'avons à redouter, suivant toutes les apparences, qu'une justice partielle.

3° La jalousie mutuelle des Princes nous favorisera extrêmement ; on pourra fort bien nous céder telle ou telle province, non pas précisément afin que nous l'ayons, mais afin que d'autres ne l'aient pas : ceci est important et s'entend bien.

4° L'avantage particulier pour S. M. l'Empereur de Russie, et pour le Roi de Prusse encore, d'avoir des alliés naturels en Italie, ajoute une très forte considération aux précédentes ; le Ministre de S. M. a toujours fort appuyé sur ce point, en parlant néanmoins toujours de la Maison d'Autriche avec la mesure convenable, comme S. M. l'aura vu dans les Notes qui lui ont été transmises ; mais sur ce point Elle ne saurait se faire d'illusion : Elle n'a pas de protection plus puissante que la jalousie contre cette Maison.

Une raison froide, qui repousse toute espèce de chi-

mères, ne trouvera pas d'autres bases à nos espérances. Nous pouvons avoir dans le Congrès général des arbitres équitables, ou bien même des arbitres mal intentionnés, dont les passions nous serviront mieux que leurs vertus; mais, d'amis et d'alliés véritables, nous ne pouvons guère en attendre. Heureusement, S. M. doit beaucoup moins compter sur toutes ces protections égoïstes et équivoques que sur le mouvement général des choses, qui semble amener un meilleur ordre, non seulement indépendamment des hommes, mais malgré eux.

Ce Mémoire entier est écrit dans la supposition que ce Congrès aura lieu ; car si les trois Souverains coalisés dans ce moment, après avoir repoussé l'usurpateur entre certaines limites, venaient à faire une paix particulière où l'Italie serait sacrifiée, notre barque serait jetée plus loin du bord que jamais: il serait inutile de raisonner d'avance sur cette triste supposition.

Après avoir détaillé nos espérances il faut ajouter quelques mots sur les moyens de faire valoir ces espérances.

I

Un Congrès à jamais fameux doit, suivant les apparences, mettre fin aux longues souffrances de l'Europe ; mais la date de cette assemblée, qui doit être si mémorable, est encore bien douteuse, et peut-être bien plus éloignée qu'on ne le croit. Pour y paraître dignement, il faudra une grande réunion de qualités ; et c'est à quoi il est bon de penser d'avance. Cette même réserve, des-

sinée au commencement de ce Mémoire, s'oppose notablement à l'esprit de préparation qui est cependant de première nécessité ; car il doit y avoir dans tout Etat une véritable manufacture d'hommes, où ils soient préparés pour tous les emplois et pour toutes les occasions. Les serviteurs du Roi de la vieille roche sont peu nombreux et déclinent sensiblement : lorsque la grande heure sonnera, sera-t-il temps de penser aux sujets convenables? Non sans doute. Au moment où l'on déclare la guerre, il faut que les armes soient prêtes. Si les précautions ne sont pas prises à temps, S. M. se trouvera dépourvue : à celui-ci il manquera une qualité, à celui-là une autre ; Elle se trouvera violemmemt exposée à se voir servie, dans l'occasion la plus importante et la plus décisive pour Elle, par la caducité, ou par la timidité, ou par l'ignorance, ou par toutes les trois ensemble.

II

Celui qui écrit ce Mémoire a sans doute de violents préjugés contre la politique autrichienne : il ne demande pas mieux que de se tromper ; mais, dans toute supposition, il paraît que l'intérêt de S. M. exige qu'Elle ait dans ce moment un homme de confiance auprès de S. M. l'Empereur d'Autriche, ou pour découvrir les sentiments, ou pour les encourager, ou pour les conjurer. Lorsqu'on approchera du Rhin, *que fera l'Autriche ?* C'est le grand et terrible problème du moment. Elle a protesté de toute façon de son amitié pour Napoléon, et de la disposition où elle était de faire sa paix dès qu'il se résoudrait d'ac-

cepter les termes qu'elle proposait; il a donc bien fait de se battre ; car, s'il est vainqueur, il donnera la loi, et s'il a du dessous, il sera toujours à temps d'accepter les conditions. Qui pourrait se fier au grand-père du Roi de Rome et, peut-être encore, d'un frère de ce funeste enfant, déjà annoncé dans les correspondances secrètes ? — Sur cela on ne sait que dire : c'est un des secrets de la Providence.

Le même agent, ou un autre, pourrait encore être accrédité auprès de S. M. le Roi de Prusse, qui a toujours montré de l'amitié pour le Roi, et qui pourrait bien, au moins (quoiqu'il n'osât pas ici parler au Ministre de S. M.), dire quelques mots en notre faveur dès qu'il ne pourra plus y voir l'ombre d'un danger pour lui.

Ce Souverain, on ne sait pourquoi, n'a point été appelé au traité d'alliance offensive et défensive, signé à Vienne le 28 août (9 septembre) dernier, entre les deux Empereurs. Le préambule de ce traité annonce vaguement le projet de rétablir l'équilibre en Europe, mais sans aucune explication (ce qui n'aurait pas même été possible). Il y a sans doute une foule d'articles secrets qui nous touchent de près ; mais tout ira autrement que les hautes parties contractantes ne l'imaginent. Il n'en résulte pas moins la convenance d'agir directement auprès des Cours de Vienne et de Berlin.

III

La France peut très bien subir une nouvelle révolution imprévue et peut-être provisoire. Bonaparte recule

ou semble reculer ; il plie sous le poids d'une entreprise gigantesque, mais avec sa supériorité ordinaire. On nous fait des contes ridicules sur son armée ; mais un état très circonstancié, publié dans un papier anglais avec tous les détails imaginables, la porte à 570,000 hommes en comptant, à la vérité, 60,000 hommes en Italie et 30,000 Bavarois (qui ont tourné contre lui). Ce calcul ne paraîtra point exagéré à celui qui observe que ceux qui assurent employer 400,000 hommes ne manquent jamais de terminer toutes leurs relations par la formule banale, *malgré la supériorité du nombre.* Bonaparte perdra donc tant qu'on voudra ; mais, à moins de quelque coup de tête qui le perdra entièrement, il restera en France avec des forces très considérables : si donc cet homme doit périr, ce sera par des mains françaises. Or, si cela arrivait, toute autorité qui se montrerait en France à la place de la sienne serait la maîtresse d'être raisonnable et modérée ; ce serait son intérêt même, et comme elle n'aurait encore fait aucun mal, chacun pourrait l'aborder sans scrupule ; c'est ce qu'il faudrait faire sur-le-champ et sans demander conseil à personne, si nous y trouvions notre compte ; car, sans un équilibre, on se moquera toujours de nous. Pour soulever un grand poids, ce n'est pas le tout que d'avoir un excellent levier : il faut un point d'appui, sans lequel autant vaut une chènevotte, qui a l'avantage au moins de ne pas fatiguer le porteur.

Que si Bonaparte demeure à sa place, notre rétablissement en Piémont ne saurait être mis, par aucune tête saine, au rang des choses possibles.

IV

Quand même Bonaparte tomberait, ou quand même il se verrait forcé de céder toute l'Italie (supposition extrêmement douteuse), le Roi, notre Maître, devrait toujours se garder d'être moins Roi que Piémontais. Si on ne lui donne que le Piémont tel qu'il est, il faudra sans doute prendre patience, et si on le lui rend avec de *très grands accroissements*, l'inclination pourra se trouver d'accord avec la politique ; mais si cette supposition ne se réalise pas, S. M. doit oublier absolument le Piémont et chercher par tous les moyens possibles à se jeter ailleurs. Le Piémont, dépouillé de ses deux appendices, le Duché de Savoie et le Comté de Nice (deux zéros qui centuplaient la valeur du chiffre qui les précédait), et privé d'ailleurs de ses citadelles, n'est plus qu'une grande terre dont le possesseur n'est plus qu'un grand seigneur. Dans cette lamentable supposition, c'en est fait politiquement de la Maison de Savoie, quand même la divine Providence nous la conserverait naturellement (*quod votis omnibus et expetendum et expectandum*). La mort politique, l'anéantissement moral est pour elle le contact simultané de la France et de l'Autriche. *Ecartons-nous d'elles ou qu'elles s'écartent de nous*, voilà le grand principe ; et pour l'atteindre, la France, suivant les circonstances, peut encore nous être utile.

V

En supposant que, par une raison ou par une autre, l'Autriche ait conçu d'autres sentiments pour nous, et qu'elle se prête en faveur de S. M. à des projets d'agrandissement, la même raison pourrait fort bien tourner les autres puissances contre nous ; on ne fera peut-être certaine objection expressément ni au Roi ni à ses Ministres : cependant elle existe. S. M. sera donc dans le cas de donner les instructions les plus précises à ses Ministres afin qu'ils puissent la prévenir, ou y répondre, si elle vient à se montrer, de la manière qui paraîtra la plus convenable à S. M.

Il reste à observer que les instructions données jusqu'à ce moment aux Ministres de S. M. paraissent, s'il est permis de le dire, peu d'accord avec leur titre ; car ce n'est point instruire un Ministre que de lui réciter ce qu'il sait déjà et même ce qu'il ne peut ignorer. Soit que les puissances nous abandonnent, soit qu'elles s'accordent à nous donner moins que nous n'avons droit d'attendre, soit enfin qu'elles rendent pleine justice à S. M. le Roi de Sardaigne, en renouvelant la fameuse devise *Mersus profundo pulchrior evenit*, il n'y a dans tous ces cas pas la moindre difficulté. Quel Ministre, ou même quel menu Secrétaire n'aurait pas assez d'esprit pour remercier ou prendre patience ? La véritable, ou peut-être l'unique difficulté se trouve dans les alternatives et dans les équivalents qui pourraient nous être proposés ; car, encore une fois, tout le reste est clair. Les instructions

doivent tomber principalement sur ce point, et doivent être pour ainsi dire graduées, et subordonnées aux événements et à la possibilité. *Qui peut nombrer les innombrables chances de l'avenir au milieu des innombrables chances de l'avenir ?*

Il n'y a pas de supposition qui ne doive se présenter à l'esprit d'un homme d'Etat.

De tout ce qui a été dit il résulte assez clairement, si l'on ne se trompe beaucoup, que nous ne sommes pas en droit d'attendre aucun effort énergique en notre faveur de la part d'aucune des puissances prépondérantes, et qu'il ne nous arrive en cela que ce qui est arrivé, arrive et arrivera, dans les siècles des siècles, à tous les neutres et à tous les prudents possibles ; que la Russie, quand même elle serait disposée en notre faveur à l'un de ces efforts dont nous aurions besoin, serait obligée de se masquer totalement jusqu'à une époque plus ou moins éloignée, pour l'intérêt même de la Maison de Savoie et de la cause commune ; que l'Empereur nous donne des gages assez forts de ses dispositions favorables en comblant de bontés le Ministre de S. M., en recevant favorablement toutes ses Notes, et en envoyant auprès du Roi un Ministre de rang égal avec un Secrétaire de Légation ; que d'ailleurs la justice de notre cause, la jalousie et l'intérêt des autres puissances, et, plus que tout peut-être, la force des choses qui marchent toutes seules, peuvent nous rassurer suffisamment sur une certaine froideur qui exclut sans doute l'admiration et la reconnaissance, mais nullement l'estime et la bienveillance.

Si ce Mémoire n'est pas dicté jusqu'à la dernière syllabe par la vérité même, il l'est au moins par le zèle le plus filial et par la plus candide sincérité : il ne cèle rien comme il n'imagine rien ; il peut servir au moins à convaincre S. M. que sa position a été envisagée ici sous tous les points de vue possibles. Heureux mille fois le Ministre qui a tracé ces lignes si ses efforts devaient être bientôt couronnés par le succès, et si la force cachée qui entraîne tout depuis vingt-quatre ans, n'a pas résolu de se jouer encore de tous les calculs de notre imperceptible prudence.

373

† *Au Comte Rodolphe.*

Saint-Pétersbourg, 7 novembre 1813.

Je suis désolé, mon cher enfant : je jette la plume de désespoir, je ne sais plus à qui m'adresser. Depuis votre lettre de Waldenbourg, du 27 juillet, pas un mot de vous. Peut-on supporter cela? — Et depuis la bataille de Leipzick, pas un mot encore. C'est le dernier supplice. J'accuse les circonstances autant qu'il est possible, mais je commence à craindre que vous n'ayez un peu tort. Si vous avez passé plus de deux jours sans m'écrire après la bataille du 18, certainement je vous punirai grièvement, et je le connaîtrai à la date de vos lettres : ce que je ne crains point de vous dire ici ; car si vous

étiez capable d'antidater une lettre, je ne vous croirais plus légitime, et j'en écrirais à Madame votre mère. — Mais jamais je ne vous croirai capable de cela, même pour éviter la plus forte gronderie.

Le Prince Lubomirski a écrit ici à sa femme qu'il devait passer la nuit du 22 dans le même logement avec vous et M. Gourief ; voilà comment je sais *directement* que vous vivez. Je ne vous aime pas assez mal pour ne pas désirer que vous ayez assisté à cette immortelle journée ; je n'ai pas manqué de faire savoir aussitôt à votre mère que vous étiez bien portant le 19 octobre. Le jeune militaire qui a vu les deux campagnes de 1812 et 1813 n'a plus rien à voir. Mettez bien ces grands spectacles dans votre tête. Devenez surtout *géographe militaire*. La connaissance du théâtre de la guerre est le point capital dans votre métier. Faites-vous à vous-même de certaines notes au moyen desquelles vous puissiez écrire sans danger tel fait ou tel discours sur lesquels vous ne voudriez pas vous fier à votre mémoire ; mais, au milieu du tourbillon où vous êtes, peu ou point d'écritures claires.

L'astre dont vous êtes devenu le satellite me paraît pâlir assez sensiblement : n'importe, il faut aller votre train, et vous confier dans cette grande loi du pays qui veut que tout homme ait des phases comme la lune. On dit à la comédie : *Le cygne d'un logis est coq d'Inde dans l'autre* : je voudrais parodier ainsi ce vers, pour en faire la devise de l'Empire : *Le cygne d'aujourd'hui est coq d'Inde demain*. Non seulement cette hausse et cette baisse n'est pas un mal, mais c'est un grand bien, et une

véritable loi constitutionnelle sans laquelle les affaires ne pourraient marcher : c'est ce que j'ai découvert un jour, après une longue méditation. Le feu Maréchal, qui sentait cette loi et qui voulait dérouter ses ennemis, a pris le parti de mourir au moment de son apothéose : c'est ce qu'on pourrait appeler faire une malice à la malice, ce qui peut se faire sans malice.

Je crois vous avoir dit que j'ai passé trois jours avec l'Amiral. Dieu sait si nous avons disputé ! Mais puisque je suis en train de parodies aujourd'hui, il faut que je vous dise celle que je lui ai faite de ce vers si connu :

O ciel, que de vertus vous me faites haïr !

Voici ma parodie :

O ciel, que de talents vous rendez inutiles !

Personne n'écoute la vérité mieux que lui, mais ensuite il ne fait qu'à sa tête. Il rend, au surplus, bonne et pleine justice au Gossoudar ; mais il ne veut pas se laisser persuader que *Monsieur de Russie* en a agi à son égard en véritable homme d'État : c'est cependant ce qui est vrai comme deux et deux font quatre. Rappelez-vous cette liste qu'on avait faite un soir, à Pétersbourg, de tous les grands personnages qui aimaient l'Empereur. Il y avait je ne sais combien d'Excellences, et le rédacteur terminait par *S. E. le Ministre de Sardaigne et le cocher Eliah.* Aujourd'hui je triompherais quand même je n'aurais pas Eliah pour moi, car il me semble qu'Alexandre a la tête dans les nues. Vous verrez qu'il reviendra beau-

coup plus Souverain. Ah ! c'est une belle année, et qui lui était bien due pour compenser l'autre. Quand je pense à tout ce qu'il a dû souffrir l'année dernière... Mais n'en parlons plus : ce n'est plus qu'un rêve affreux.

Bonjour, l'enfant de mon cœur. Je ne sais pas bien si je vous aime réellement. — Je crois que oui. — Mais tout le monde peut se tromper.

374

Mémoire sur les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne et de l'Italie en général.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) décembre 1813.

C'est un grand malheur pou un Prince privé de ses Etats par une grande révolution, que les faits qui parlent en sa faveur soient anciens, qu'ils soient perdus dans la foule des événements, et surtout qu'ils soient obscurcis par des faits récents qui s'emparent exclusivement de l'attention universelle.

Ce malheur est celui de S. M. le Roi de Sardaigne. Nul Prince n'a mieux jugé la guerre de la Révolution ; nul Prince ne s'est battu de meilleure foi, et n'a mieux mérité de l'Europe, tant qu'il a pu la servir. Il n'a qu'un seul besoin, c'est qu'on veuille bien se le rappeler.

Au commencement même de cette fatale guerre, les

Français, sentant l'importance du Piémont, envoyèrent Sémonville pour tenter le Roi de Sardaigne ; mais l'envoyé révolutionnaire fut arrêté à Alexandrie, et, malgré ses instances, jamais il ne put continuer sa route.

Les Français ne se dégoûtèrent point : ils firent partir de Paris un second négociateur (Audibert Caille), et celui-ci passa encore plusieurs mois sur nos frontières sans pouvoir jamais les franchir.

Il n'est pas d'homme d'Etat en Europe qui n'ait eu connaissance des nuages qui s'élevèrent à cette époque entre la Maison de Savoie et sa puissante voisine. S. M. ne se les rappelle plus, et les regarde plutôt comme des malentendus ministériels devenus absolument étrangers à deux Maisons unies par tant de liens : il n'est pas moins vrai que, dans les règles d'une politique ordinaire les plans adoptés à l'égard de la Cour de Turin auraient motivé de sa part des démarches moins franches ; cependant, les Français n'ayant cessé de lui faire les propositions les plus séduisantes pour l'attirer à eux, jamais Elle n'y prêta l'oreille, et toujours Elle les fit connaître à celle de Vienne.

Encore en 1797, la France envoya le sieur Durand en Valais, pour faire de nouvelles propositions au Roi, qui demeura inébranlable.

Sémonville avait dit : *Le Roi a bien mal fait ; je venais lui offrir la couronne de Lombardie.* Après nos derniers malheurs en 1798, Carnot, président du Directoire, répéta aux Plénipotentiaires Piémontais à Paris : *Une colonne de troupes Piémontaises, et la Lombardie est à vous.* L'offre était tentante à cette époque ; mais les ins-

tructions disaient: *Tout, hormis l'Alliance;* on s'y refusa encore.

Toulon avait été défendu en partie par les troupes de Sa Majesté Sarde, qui s'y distinguèrent infiniment. Les Municipaux de cette ville firent même parvenir au Comte de Foras, commandant de ces troupes, des remerciements solennels qui furent imprimés dans le temps.

Le Roi voulut secourir Lyon en 1796: c'était un coup de partie. Ses troupes entrèrent en Savoie, prêtes à marcher sur cette grande et intéressante ville. Tout ce qui pourrait se dire sur ce point ne saurait trouver place ici: il suffit d'observer que rien de ce qui était au pouvoir du Roi, pour le salut de l'Europe, ne fut négligé.

Lorsque enfin les armes Russes parurent en Italie, personne n'ignore avec quels transports elles furent accueillies par les Piémontais, et quels efforts fit le Roi pour en favoriser le succès. A cette époque, le Piémont, abîmé par une guerre désastreuse qui lui avait coûté deux cents millions, trouva cependant encore des ressources étonnantes dans son zèle pour la cause commune et dans son dévouement pour S. M. l'Empereur de Russie qu'il regardait comme un libérateur: il suffit de rappeler que, depuis le 29 mai jusqu'au 10 décembre 1799 seulement, ce pays fournit à l'armée Russe-Autrichienne, commandée par le Maréchal Souvaroff, 32,239,874 liv. de Piémont (près de quarante millions tournois) en objets et denrées de toute espèce, outre une immense quantité d'artillerie, canons, mortiers, bombes,

boulets, cordages, madriers, pontons, outils de tout genre, etc., etc. Les tableaux détaillés de toutes ces dépenses pourraient être présentés dans l'instant. Certainement S. M. ni son peuple fidèle n'ont jamais dépensé d'une manière plus agréable pour eux; mais toujours il est nécessaire de rappeler ces faits, de peur que S. M. le Roi de Sardaigne ne paraisse, après plusieurs années, sous un point de vue trop exclusivement passif, tandis que, s'il ne peut rien aujourd'hui, c'est parce qu'il a beaucoup fait lorsqu'il le pouvait.

Après la bataille de Marengo, S. A. R. le Duc d'Aoste, actuellement régnant, se trouvant à Verceil, Bonaparte l'engagea à demeurer en Piémont (le Roi Charles-Emmanuel était alors à Florence), et voulut nous détacher de nos amis. La réponse fut toujours la même: *que nous ne pouvions nous détacher de la Russie et de l'Angleterre.* Ce fut alors que l'irascible personnage prononça ces mémorables paroles : *Eh ! bien ; puisqu'il se fie à la Russie et à l'Angleterre, que la Russie et l'Angleterre le rétablissent.* De là encore la haine personnelle de Bonaparte envers Sa Majesté Sarde, haine qu'il a surtout manifestée de la manière la plus marquée à l'avènement de ce Prince.

Tout cela a été dit mille fois ; et tout cela peut néanmoins n'être pas bien présent à tous les esprits ; le nombre des affaires est immense, les événements se pressent et s'emparent de l'attention universelle. Quel serait le sort de S. M. le Roi de Sardaigne si les grands Cabinets ne se rappelaient pas une conduite aussi distinguée?

Que des puissances beaucoup plus capables de résister aient cependant tenu une conduite toute différente, qu'elles aient fait à ce qu'elles croyaient le salut public les sacrifices les plus douloureux, c'est ce qu'on ne se permettra point de blâmer. Chaque Prince, indépendant à l'égard de tous les autres, se conduit comme il l'entend ; et il importe même que dans les écrits et les discours publics tous soient traités avec modération, vu que toutes les attaques violentes dans ce genre ont pour effet inévitable d'affaiblir dans l'opinion générale l'idée et l'ascendant de la Souveraineté, qui doit être considérée comme solidaire, quoiqu'elle soit exercée par différents propriétaires et sous différentes conditions.

Le Roi de Sardaigne s'est défendu contre l'ennemi commun tant qu'il l'a pu et au milieu des circonstances les plus embarrassantes. Réduit à lui-même, il ne pouvait plus résister : on l'a donc pris, mais il ne s'est pas donné, et c'est une justice de remarquer que, même en cédant à la force, il a montré un attachement invariable à ses maximes et à ses amis, et que, par-dessus tout, il s'est montré constamment inébranlable dans son aversion pour toute espèce d'agrandissement révolutionnaire aux dépens des puissances légitimes.

On se dispense de détailler ici toutes les circonstances qui rendaient la tentation plus forte pour le Roi de Sardaigne que pour tout autre Prince, et les différentes considérations qui lui auraient fourni non seulement des prétextes mais des excuses du genre le plus plausible. Ce détail aurait ses difficultés, et serait d'ailleurs parfaitement inutile pour tout homme d'Etat qui lira ceci.

Encore une fois, on ne blâme personne ; mais cette conduite du Roi de Sardaigne est bien digne de fixer les regards d'un Cabinet aussi éclairé que celui d'Angleterre ; et ce serait le comble du malheur que l'inaction forcée qui a été pendant quelques années l'inévitable suite de sa résistance primitive, vînt à rendre ce Souverain moins cher à ses alliés et moins présent à leur pensée.

Il serait superflu d'observer que tout ce qui s'est passé depuis la conquête du Piémont jusqu'à la fuite du Roi, fut absolument forcé, et par conséquent nul et comme non avenu. La Cour se trouva purement passive; cependant l'Angleterre n'ignora jamais que, même dans cet état désespéré, les affections n'avaient pu changer.

Le discours qui a ouvert dernièrement la nouvelle session du parlement d'Angleterre, et qui a si justement mérité les applaudissements de l'Europe entière, a été suivi dans la Chambre des Pairs par un autre discours tout à fait digne de celui qui était parti du Trône, et qui a roulé en grande partie sur la haute importance du rétablissement de l'équilibre. C'est en effet de ce côté que doivent se tourner toutes les pensées des hommes d'Etat.

Depuis le commencement de la Révolution, les orateurs français de cette triste époque n'ont cessé de répandre le ridicule sur cet équilibre qui occupait si fort l'ancienne diplomatie. Ils avaient leurs raisons, sans doute, pour combattre de toutes les manières un système qui avait à leurs yeux le tort de s'opposer de front à la monarchie universelle ; mais quoique la perfection n'appar-

tienne point à l'humanité, il est cependant sûr que ce beau système de l'équilibre existait en Europe jusqu'à un point très remarquable, et que tous nos soins doivent tendre à le rétablir.

Des Princes, à peu près égaux par la naissance mais très inégalement traités par ce qu'on appelle *la Fortune*, s'étaient partagé l'Europe et la gouvernaient de la manière qui a toujours paru la plus convenable à la nature humaine. La monarchie moderne, déjà adoucie par le principe chrétien qui adoucit tout, l'était encore par une foule d'institutions secondaires que les siècles avaient consolidées. Presque partout un seul homme commandait, mais nulle part de la même manière ; chaque monarchie différait de l'autre par le titre de la souveraineté, par l'étendue du territoire, et par le tempérament particulier du principe gouvernant ; de manière que l'observateur, également frappé par l'unité et par la diversité de ces différentes monarchies, se disait à chaque pas :

. . . . . *Facies non omnibus una ;*
Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.

Elles étaient *sœurs* en effet, puisque toutes, après qu'on avait épuisé la critique, méritaient cependant ce même éloge : *Qu'il était extrêmement aisé à un homme sage d'y vivre tranquille.*

Personne ne pourra raisonnablement douter que les caractères particuliers et distinctifs de ces diverses souverainetés n'eussent des causes très profondes quoique souvent invisibles. Les peuples tiennent à ces formes

nationales au point qu'ils se trouvent malheureux et même insultés, lorsqu'ils les voient détruites ou contrariées.

Il s'ensuit que ce qu'on peut faire de plus mal, c'est de changer les souverainetés, parce qu'on ne peut le faire sans tourmenter les nations, et c'est le grand crime de la révolution française, qui n'a cessé, dans sa brutale ignorance, de se croire en état de bâtir des Etats avec des hommes, comme on bâtit des maisons avec des pierres.

Bonaparte a fait ses Monarchies précisément comme Robespierre construisait ses Républiques, avec un compas, une règle et une carte géographique ; c'est l'excès de l'ignorance encore plus que de l'injustice.

Puisqu'il paraît donc que la Providence, juste mais non inexorable, est sur le point de jeter son *fléau*, et de permettre à la raison humaine de rebâtir l'édifice social, cette raison n'a rien de mieux à faire que de rétablir les choses sur l'ancien pied, autant qu'il sera possible.

Dans toutes les grandes révolutions, de très bonnes têtes, qui détestent l'esprit révolutionnaire, en sont néanmoins plus ou moins pénétrées sans le savoir. Ainsi il est assez ordinaire d'entendre dire, parmi les hommes les plus contraires en général aux énormités françaises: *Qu'a-t-on besoin de ce Prince? Qu'a-t-on besoin de cette Souveraineté ?*

C'est de cet esprit révolutionnaire, agissant incognito, qu'est née cette autre belle maxime si commode à l'inique paresse de l'égoïsme : *Qu'il ne faut que de grandes puissances*. L'effet de toutes ces maximes, si elles étaient

malheureusement adoptées, serait de ravaler les Souverains légitimes jusqu'au rôle de Bonaparte, et de forcer les peuples à demander *où est la différence*.

Les nations étant, les unes à l'égard des autres, dans l'état si faussement appelé *de nature*, c'est-à-dire dans l'état d'indépendance, toujours elles se sont battues et toujours elles se battront ; comme les individus se battraient tous les jours, s'ils n'avaient pas au-dessus de leurs têtes des Tribunaux et une force publique qui terminent leurs différends.

Aucun genre de gouvernement, aucune dimension des puissances ne peut garantir l'humanité du fléau de la guerre et de la soif des conquêtes. L'humanité n'a rien à gagner ni au morcellement ni à l'accumulation des Souverainetés. Si la guerre peut être restreinte, c'est par des moyens dont les Cabinets s'occupent peu.

Ecoutez l'ambition, même la plus puissante : elle ne manquera pas de prouver qu'elle doit le devenir encore davantage. Ecoutez la raison et la justice : elles diront que ce n'est pas du tout la grandeur qu'il faut agrandir ; que chacun doit demeurer à sa place ; que les propriétés nationales doivent être respectées comme les autres ; que les hommes en savent moins que la nature ; que les grandes nations mises en contact ne manquent jamais de se heurter, et qu'il est bon qu'il y ait entre elles de moindres puissances, capables seulement d'effrayer *l'une et l'autre* en menaçant de se donner *à l'une ou à l'autre*.

Il est faux d'ailleurs, et très faux, que les succès immenses des Français aient été produits par l'inertie ou

la faiblesse des puissances secondaires, mais nous ne voulons par le prouver.

Supposons plutôt, et admettons comme un principe reconnu, *qu'il ne faut que de grandes puissances ;* il serait curieux de connaître la conséquence de ce principe. Les grandes puissances diront, elles (nous le supposons seulement) : *Donc, il faut engloutir les autres.* Celles-ci répondront : *Donc, il faut que nous devenions grandes ;* et cette logique nous paraîtrait, sauf respect, tout aussi bonne que l'autre.

Il semble donc que tout Européen sage doit les applaudissements les plus sincères à ce qui a été dit dernièrement au Parlement d'Angleterre sur la nécessité sacrée de rétablir l'équilibre en Europe, et rien n'est plus honorable pour S. M. le Roi de Sardaigne que d'être le Prince le plus intéressé au système de l'équité.

Dans les comices mémorables qui, plus tôt ou plus tard, auront lieu pour l'organisation générale des Souverainetés ébranlées ou renversées, l'Angleterre doit jouer l'un des premiers rôles ; il est dû à sa persévérance, à sa puissance, à ses lumières ; et, si une expression familière était permise, nous dirions qu'on pourrait la déclarer le Chair-man des comices Européens.

Or, rien ne serait plus digne de cette haute distinction que de la voir, à cette époque solennelle, reconnaître et appuyer efficacement une vérité du premier ordre, savoir : *Qu'aucune nation n'est destinée par la nature à être sujette d'une autre.*

La Souveraineté du peuple, qui est un système également faux et dangereux, se vérifie néanmoins dans un

certain sens, lorsque deux nations différentes par le caractère, par la langue, la religion, etc., et d'inégale puissance se trouvent réunies sous la même Souveraineté ; alors la plus faible ne croit pas obéir au Souverain mais à la nation du Souverain, et il en naît les plus grands inconvénients pour le bonheur des hommes et la tranquillité des Etats.

Cette considération serait bien digne d'occuper les grandes puissances qui doivent, suivant les apparences, fixer bientôt le sort de tant de nations. La politique est sans doute trop souvent forcée de faire plier les principes ; mais rien n'empêche de les avoir toujours présents, pour s'y conformer autant que les circonstances le permettent, et sans toucher à ce que les siècles ont établi.

La malheureuse Italie a bien des droits surtout à cette justice universelle dont elle attend une assiette tranquille. Morcelée et paralysée par les circonstances, elle ne peut rien par elle-même. Que deviendraient ses Princes, si la justice ne leur suffisait pas?

Quatre Souverains surtout se partagent l'attention de la politique. S. M. le Roi des Deux-Siciles se montre le premier, ses droits dans la grande cause sont aussi lumineux que ses mérites.

Le Pape se présente ensuite, et, si l'on ne se trompe encore beaucoup, les événements de la Révolution française ont prouvé, même aux yeux des puissances protestantes les plus éclairées, telles que l'Angleterre, que la puissance temporelle du Souverain Pontife est une pièce nécessaire du grand édifice européen.

Mais le sort de l'Italie dépend entièrement du plateau septentrional de cette belle partie de l'Europe. D'autres puissances ayant disparu, on ne voit bien distinctement dans ces provinces que la Maison d'Autriche et la Maison de Savoie. Ces deux puissances étant unies par tous les liens du sang et de l'amitié, on servirait très mal les intentions de la seconde si l'on se permettait contre la première des arguments exagérés. Rien n'empêche cependant d'observer, avec toute la modération convenable, que si la Maison d'Autriche joint à ses anciennes possessions italiennes toutes celles dont la Révolution française l'avait investie pendant quelque temps, l'Italie se trouve politiquement anéantie dans toute la force du terme.

Le Roi de Sardaigne a perdu les Alpes. La Savoie et le Comté de Nice, quié taient peu de chose en eux-mêmes, communiquaient néanmoins une valeur immense au Piémont, dont ils écartaient les Français. Ceux-ci étant maîtres des Alpes, et les forteresses du Roi étant détruites, le Piémont n'est plus qu'une riche campagne sans existence militaire. Pressé entre la France et l'Autriche, qu'on suppose maîtresse de la Lombardie, le Roi de Sardaigne doit nécessairement disparaître. Alors cet immense et riche plateau se trouvant en contact avec les provinces Illyriennes et Allemandes verra renaître une puissance énorme dont le poids écrasera le reste de l'Italie. D'anciennes prétentions se renouvelleront, et la complaisance qui aura favorisé cet état de choses fera verser un jour des torrents de sang pour en écarter les conséquences. On tournait jadis en ridicule le très inno-

cent mariage du Doge de Venise avec la Mer Adriatique ; mais si l'Angleterre favorise, sans contre-poids, les nouvelles *noces* qui se préparent, elles seront plus sérieuses que les précédentes, et nous doutons également, ou que l'Europe en remercie la Grande-Bretagne, ou que le Parlement en remercie le Cabinet.

Un mot nouveau, *union et concert*, prononcé dans le discours mémorable cité plus haut, a pu justement alarmer les Princes italiens ; mais peut-être qu'on l'a mal interprété ; et S. M. le Roi de Sardaigne ne cessera de compter sur la protection d'une puissance dont les intérêts se trouvent d'ailleurs si évidemment d'accord avec ceux de ce Prince.

L'ancien Machiavelisme a dit : *diviser pour régner*. Une politique non moins clairvoyante, mais beaucoup plus douce et plus morale, pourrait dire : *diviser pour commercer*. On ne voit pas quel intérêt aurait l'Angleterre de créer en Italie une puissance unique commensurable à la sienne, et d'y acquérir un seul collègue au lieu de plusieurs amis et de quelques protégés.

Le Piémontais est accoutumé depuis des siècles à regarder l'Angleterre comme une puissance amie et alliée. Le Souverain du Piémont est appelé par toutes les raisons possibles de convenance et de justice, non seulement à reprendre la place qui lui appartient, mais à se voir mis à même de soutenir efficacement ce titre de *Gardien des Alpes* que l'opinion universelle lui avait décerné.

Lui seul défendait véritablement l'Italie, puisqu'il n'en fermait les portes que pour la laisser libre. L'anéan-

tir politiquement pour en écarter les Français, c'est sacrifier la durée au moment, c'est ouvrir une source intarissable de souffrances pour guérir un fléau passager, c'est, en un mot, vouloir attrister les générations futures sans obtenir même des droits à la reconnaissance de celle qui existe.

Par une combinaison de choses qui présente des chances très heureuses, quelques Etats d'Italie peuvent être regardés aujourd'hui comme vacants. De ce nombre sont les Républiques, qui, une fois renversées, ne se relèvent guère. La Toscane, Parme et Plaisance, etc., pourront, avec Gênes et Venise, donner lieu à des arrangements qui ne choqueront nullement les règles de la justice. La Lombardie semble devoir être assujétie à une alternative inévitable. A ne considérer seulement que Gênes (et toujours en supposant qu'elle ne puisse se relever), on voit au premier coup d'œil que l'union du Piémont et de la Ligurie formerait un Etat tel que la politique la plus éclairée peut le désirer dans cette partie du monde ; ni trop fort ni trop faible, respectable sans être alarmant, et surtout éminemment propre, dans ses justes dimensions, à fermer à jamais aux Français les portes de l'Italie, puisque c'est toujours par Gênes qu'ils ont envahi ce magnifique pays, comme on l'a vu encore dans la dernière guerre.

Le golfe de Gênes deviendrait bien plus commode pour les vaisseaux anglais dans cette supposition que dans toute autre.

Il serait extrêmement inutile d'entrer ici dans aucun détail, et quand on ferait même abstraction des républi-

ques, d'autres indemnisations se présentent à une politique juste et éclairée.

Le Roi de Sardaigne, attentif à ses intérêts, comme il est bien juste, ne demande cependant et n'attend rien de ce qui, au jugement de l'Europe, ne serait pas trouvé avant tout juste en soi-même, et de plus évidemment nécessaire à l'existence politique de l'Italie et à l'équilibre universel.

Que s'il s'élevait contre lui quelque opposition particulière, on ne demanderait pas mieux que de la connaître et d'y répondre. Bien entendu que les procès des Nations ressemblent à ceux des particuliers : les parties intéressées ne jugent pas, elles sont jugées.

Dans cette solennelle et décisive occasion, S. M. le Roi de Sardaigne comptera jusqu'au dernier moment sur une grande et généreuse puissance dont il a constamment éprouvé les bons offices. Elle partage avec la Russie l'honneur d'avoir sauvé l'Europe.

Le Roi, qui a été l'une des plus grandes et des plus intéressantes victimes du désastre général, espère dans un rétablissement tel que l'attendent la politique et la justice réunies ; appuyé d'ailleurs sur l'amitié autant que sur la sagesse des puissances qui donnent le branle au mouvement restaurateur, jamais il ne craindra que ses droits puissent être ni méconnus ni écartés.

375

A Mlle Constance de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 20 avril 1814.

Je ne sais, ma chère Constance, par quelle voie ta lettre m'est venue : partie le 13 février, elle est arrivée le 5 avril ; c'est beaucoup par le temps qui court. Mais quelle bizarrerie dans les circonstances ! Au moment où je lisais vos transports de joie sur l'heureuse santé de Rodolphe, moi j'étais sur les charbons ardents, croyant, par certains signes mal interprétés, que je l'avais perdu et qu'on me le cachait encore. J'étais enfermé chez moi, sans vouloir recevoir personne ni aller dans le monde. Enfin, on me déclare qu'il a été légèrement blessé ; mais, bientôt après, je reçois de lui une lettre de quatre pages, postérieure à la date de cette affaire, et dans laquelle il n'est pas question de blessure. Jusqu'à présent tout va à merveille ; mais le plus battu de tous dans cette guerre, c'est moi, ma chère amie ; je suis abîmé, écrasé, abêti par cette affreuse solitude à laquelle je suis condamné. Pendant les jours où j'ai pu craindre, représente-toi ma situation, n'ayant pour témoins de mes angoisses que des valets, qui peut-être supputaient ce qu'ils gagneraient à ma mort. Toujours vous m'êtes nécessaires, toujours je pense à vous ; mais dans ces moments, et surtout lorsque je me cou-

chais, lorsqu'on éteignait les bougies et que je me disais : « En voilà jusqu'au jour », avec la pensée de mon pauvre Rodolphe, avec la certitude de ne pouvoir fermer l'œil, et sans avoir un être à qui parler ; alors je vous désirais avec une telle force, qu'il me semblait quelquefois que vous alliez m'apparaître. Heureusement ces terribles heures n'ont pas duré ; mais je n'ose pas me croire aussi près que tu l'imagines de cette bienheureuse réunion vers laquelle mes regards sont fixés depuis si longtemps . . . . . .

. . . . . .

Au reste, mon cher cœur, quand même tout ira comme nous le désirons, il y aura encore bien des épines à arracher ; mais il me semble, pourvu que vous soyez avec moi, que nous saurons nous en tirer *adhuc modicum* (n'est-ce pas que tu sais le latin ?), *adhuc modicum*, et nous y verrons à peu près clair. J'aime à penser que cette lettre sera surannée lorsqu'elle t'arrivera ; tu diras : Fi ! Qu'est-ce que ce vieux radoteur nous dit là ? C'est la guerre de Troie, ou peu s'en faut.

Si par hasard tu rencontres dans le monde Madame de Le Nôtre (1), tu lui diras de ma part que je la trouve une petite folle parfaite, dans ce qu'elle me dit au sujet d'une certaine somme qu'elle prétend être à moi ; car c'est, au contraire, tout ce qui est ici qui est à elle. Je lui ai dit pourquoi ces fonds seraient mieux ici. Du reste, je suis totalement *exproprié*. J'attends Rodolphe pour lui céder le grand maniement des affaires, moyen-

(1) Madame de Maistre.

nant une pension alimentaire et un vêtement honnête : ce qui me paraît juste. Venez, venez, tous vos emplois sont fixés : Fançoise est Ministre de l'intérieur et trésorier général ; Rodolphe, Ministre au département des affaires étrangères et payeur en chef ; Adèle, secrétaire en chef pour la politique ; et toi pour la philosophie et la littérature, avec des appointements égaux, et communauté de fonctions pour le besoin. Moi, je serai le Souverain, avec l'obligation de ne rien faire et la permission de radoter. Si ces conditions sont de votre goût, écrivez : *Accordé ;* dans le cas contraire, allez vous promener.

Ce que tu me dis des mariages m'a fort amusé. Pour ce qui te concerne en particulier, ma chère enfant, les figuiers sont faits pour porter des figues ; cependant, j'accepte avec beaucoup de plaisir toutes les choses aimables que tu me dis sur notre *inséparabilité !* Je suis transporté de l'idée de te voir, de te connaître, et de jouir de tes soins tant que je me promènerai sur cette petite *boule.* Cependant, je ne suis point égoïste ; et si quelque honnête homme, tourné comme je l'imagine, vient te demander à moi en parlant bien poliment, je suis prêt à te céder, à condition que tu viendras de temps en temps cultiver ta nouvelle connaissance : ce qui, je pense, ne souffrira pas de difficulté.

Adieu, ma très chère Constance ; je te serre sur mon vieux cœur autant que je puis sans t'étouffer. Rien n'égale la joyeuse tendresse avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Mademoiselle,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

376

A Son Excellence M. le Sénateur de Weydmeyer.

Saint-Pétersbourg, 19 avril (1er mai) 1814.

Le soussigné, etc..., en contemplant dans les papiers publics avec une profonde satisfaction cette suite d'événements admirables qui ont porté l'Empereur de Russie au comble de la gloire la plus pure comme la plus méritée, fait trêve un instant à l'enthousiasme et à la reconnaissance pour exprimer le mouvement d'inquiétude qui s'est élevé dans son cœur, en réfléchissant au nouveau danger qui vient menacer le Roi de Sardaigne, par la réunion inique de ses Etats à la malheureuse France.

S. M. Très Chrétienne, en remontant sur son trône, est menacée d'une nouvelle constitution. Après la plus funeste expérience, après cinq constitutions données, dans moins de 20 ans, à un peuple infortuné qui n'y a gagné que le ridicule, le malheur et la tyrannie, la fièvre du XVIIIe siècle manifeste encore un redoublement, et au lieu de la première constitution monarchique de l'univers, de nouveaux charlatans préparent de nouveaux essais que le Roi de France devra sanctionner. Le soussigné ne contemple qu'avec la plus sincère admiration l'adhésion de S. M. Impériale à toutes les

demandes que les circonstances rendaient inévitables ; il applaudit du fond de son cœur à l'Empereur Alexandre dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il ne fait pas, dans tout ce qu'il laisse faire, dans tout ce qu'il prévient, dans tout ce qu'il prévoit, dans tout en un mot; mais il demande la permission de faire observer que les Etats de S. M. étant totalement étrangers à la France, il n'y a, ce semble, aucune raison politique de les mêler dans les transactions de la France, pour chagriner également et inutilement le Roi de Sardaigne, et le Roi de France qui est bien éloigné de vouloir communiquer ses embarras à son auguste beau-frère. Il n'y avait pas de pays en Europe mieux organisé que les Etats de S. M. le Roi de Sardaigne. Religion, police, justice, finances, lois criminelles surtout, il n'y avait pas une branche de l'administration qui n'eût mérité l'approbation et souvent l'admiration des connaisseurs. Nous n'avons donc nul besoin de *Constitution*, et rien ne saurait être plus avantageux que de remettre S. M. à sa place purement et simplement. Un petit nombre de mécontents, de nobles infidèles, de brouillons inconvertissables, de *voleurs* nommés acquéreurs, etc., feront sans doute leur possible pour s'identifier avec la France, pour faire publier à Turin, à Chambéry et à Nice les décrets préliminaires de Paris, et pour s'en servir contre le Roi ; mais le soussigné espère que ce sophisme grossier sera aisément découvert et repoussé par S. M. Sarde. La France (ou ce qu'on appelle ainsi) stipule avec Louis XVIII. Le soussigné n'a rien à dire: ce qui se fait doit se faire, et ceux qui blâment méritent le mépris universel ; mais il n'y a

pas de raisons d'étendre à d'autres pays le déluge de maux qui suivra *nécessairement* cet arrangement *nécessaire*; il y en a d'autant moins que les États du Roi ne sont pas dans la même situation que la France: le Piémont, qui en forme sans comparaison la plus grande partie, n'a point d'émigrés; à Nice et en Savoie, un petit nombre de maisons nobles a souffert, mais quelle protection des Souverains légitimes doivent-ils (s'ils peuvent l'éviter) à des spoliateurs odieux, déjà remboursés plusieurs fois par les revenus? Peut-on craindre d'ailleurs que S. M., renommée surtout par une prudence consommée, vienne frapper sur les propriétés avec un bras pesant et inexpérimenté? Si l'on pouvait craindre quelque chose de sa part, ce serait l'excès de la réserve et de la bonté. Pleine de réflexions, d'instructions et de bons conseils, Elle fera sans le moindre doute le plus grand bien et le moindre mal possible (la seule chose qui soit donnée à l'homme), tandis que les entrepreneurs de constitutions feraient précisément le contraire.

Le soussigné consent même à faire toutes les suppositions possibles, même les plus superflues: il suppose que S. M. I. se croit dans le cas de proposer à son ami quelques vues d'amélioration, ou quelques mesures de garantie (que le soussigné ne saurait cependant deviner); il serait toujours bien fatal de compromettre l'autorité royale, et de la faire, pour ainsi dire, plaider avec ses sujets, tandis que les simples communications secrètes de l'amitié suffiraient amplement pour remplir les vues nécessairement sages de S. M. I.

Le soussigné ne sait donc voir aucun motif plausible de nous mêler avec la France, et il supplie instamment S. M. I. de vouloir bien employer son influence sans bornes pour éviter des actes funestes pour nous, étrangers à la France, stériles pour l'Europe, et pour que tout se passe chez le Roi avec sagesse et silence, entre les agents accrédités des Souverains. Peut-être que cette Note sera annulée de quelque manière par la rapidité des événements, mais le soussigné n'est pas maître du temps, il est seulement maître de n'en point perdre, et c'est ce qu'il fait en priant Son Excellence M. le Sénateur de Weydmeyer de vouloir bien faire parvenir cette Note incessamment à sa haute destination.

En joignant à cette communication le tribut de sa tendre admiration pour le Souverain qui réfléchit un si grand éclat sur l'Empire de Russie, le soussigné saisit encore cette occasion de renouveler etc.

377

A Mme de Constantin, sa Sœur.

Saint-Pétersbourg, 25 avril (7 mai) 1814.

Sans doute, ma très chère amie, ta lettre m'est parvenue, comme elles parviendront toutes, sans difficulté, depuis l'heureuse époque qui a ramené sur la terre tout le bonheur qui peut appartenir à la terre. Les angoisses

maternelles et conjugales que tu me décris dans cette lettre du 2 mars (arrivée le 3 mai, n. s.) m'ont fait frémir; mais toute cette terreur se tournait subitement en joie délicieuse, lorsque je pensais qu'au moment où je lisais les justes lamentations de ma chère Thérésine, elle avait lu elle-même depuis longtemps la proclamation du Comte de Budna donnée à Chambéry le 4 avril, et un certain décret du Sénat de France qui a bien son prix. Qui l'aurait dit, ma chère enfant? Dieu s'est joué des conseils humains, et je suis tout à fait de l'avis d'une dame qui disait l'autre jour *qu'elle était tout à fait contente de Lui.* Pour moi, je l'avoue, je n'ai jamais cru un instant à la durée du *monstre*, ni surtout à celle de sa famille qu'il appelait *dynastie*; mais je ne croyais pas du tout sa chute aussi prochaine. Il a eu au reste le plaisir de s'égorger lui-même; ainsi, le patient est précisément aussi noble que le bourreau.

J'espère, ma chère amie, que tu n'auras pas perdu un moment pour me faire parvenir des nouvelles de ton fils, si Dieu te l'a conservé comme je l'espère. J'ai vu une lettre de notre ami *Savoie* à Rodolphe, où il lui dit: *Tu as quatre cousins germains en face de toi.* Cela ne fait-il pas trembler? Sûrement ils se sont battus en Champagne. Mille et mille profondes actions de grâces à la Providence qui a mis fin à cette *guerre civile du genre humain.* Ce Rodolphe, dont je te parlais tout à l'heure, aura sûrement donné de ses nouvelles depuis la proclamation de la paix universelle. La Garde Impériale, dont il fait partie, est cantonnée à Paris; mais je vois par quelques passages de ses lettres qu'il méditait une course

vers le *Mont-Blanc*, pour voir sa mère et ses sœurs. J'approuve beaucoup le désir et le projet, cependant je n'ai pas envie que ce voyage se prolonge, car sa présence à Paris est essentielle : c'est ce que je te charge de lui faire savoir si tu lui parles avant moi. N'ai-je pas été bien heureux, ma chère amie, de conserver ce cher enfant à travers tant de dangers? Je suis bien plus heureux que tant d'autres qui pleurent. Tu es surprise de ne m'avoir pas vu rapproché des contrées que tu habites ; et qui donc m'autorisait à changer de place? Je n'en avais ni le droit ni le désir ; maintenant je désirerais sans doute vous revoir tous, mais ce serait pour revenir ensuite à la place où je suis. Il ne peut plus être question pour moi d'un nouvel établissement dans ma patrie : *Zaïre, il n'est plus temps!* — Tout est changé. Je me suis attaché à la Russie, et surtout à son Souverain. Tu vois dans les *gazettes* ce qu'il est pour moi, je le savais auparavant. Il m'a accueilli et protégé dans mon désastre, il a pris mon fils à son service ; Rodolphe est un véritable Russe ; il sait la langue du pays ; ses habitudes, ses amitiés, ses espérances sont ici ; sauf le bon plaisir du Roi, je n'ai point envie de changer de place ; dans peu de temps, je saurai à quoi m'en tenir sur mon sort.

Mon frère n'a point été de toutes ces fêtes de Paris. Après le siège de Dantzig où il a assisté, il a été cantonné dans un village de Pologne qu'on appelle *Kalvari*, près de la petite ville de Kowno, sur le Niémen ; sa femme est allée l'y rejoindre. et c'est là où ils sont heureux comme deux amoureux de vingt ans (je veux

dire âgés de vingt ans) en attendant qu'on sache ce que l'Empereur ordonnera d'une brigade que notre frère commande. Je lui fais passer sans délai la lettre que tu m'as adressée pour lui. Le 3 (15) septembre 1813, j'ai écrit une lettre en commun à toi et à M. de Buttet; cette lettre était mise sous le couvert de ma femme, mais je ne sais si elle vous est parvenue; d'après ce que tu me dis, je croirais que non, et par le temps qui courait alors, je n'en serais pas surpris.

Tu me dis, mon cher cœur, qu'en décembre dernier *tout le monde* se portait bien chez moi excepté *la pauvre femme*. Tu me caches la maladie d'Eulalie et certains étouffements qui ont beaucoup fait souffrir Jenni. Oh! mon Dieu, qu'est devenue la petite république *une et indivisible*, et la bibliothèque, et la chambre voisine, et les arbres de la Porte de la Reine. Hélas! nous ne demandions que de vivre, de penser et de mourir ensemble, — et nous voilà divisés et jetés sur la surface du globe comme une poignée de sable. — Adieu mille fois, ma très chère Thérésine, je ne veux pas suivre ce triste chapitre. Je vous porterai tous sans cesse dans mon cœur; distribue à la famille mes tendres embrassements, et commence par ton ami Constant. Je ne crois pas que le jeune Buttet doive dans ce moment tourner les yeux sur ce pays. Le changement qui vient de s'opérer dans le monde amène d'autres combinaisons : adieu encore, bonne et chère sœur.

378

A M. le Comte de Blacas,

Grand-Maître de la garde-robe de S. M. Très Chrétienne, à Paris (1).

22 mai 1814.

Vous ne sauriez croire, mon cher Comte, quelles grandes choses j'attends de ce grand et excellent Prince. Vous me trouverez peut-être un peu pédant, mais je ne puis m'empêcher de rappeler à votre mémoire, à votre droiture, à votre bon sens (que j'ai toujours infiniment estimé), à votre religion surtout, tout ce que je vous ai écrit avec tant de chaleur et d'intérêt.

Vous êtes à même maintenant de donner de bons conseils au Prince qui les aime le mieux. La France a fait des maux énormes au monde : c'est au Roi de les guérir ; du moins je l'espère, et ce sera le plus beau rôle de l'univers. Rappelez-vous souvent cette chaîne de raisonnements : « Point de morale publique ni de caractère « national sans religion, point de religion Européenne « sans le christianisme, point de véritable christianisme

---

(1) Cette lettre fut la dernière d'une très longue correspondance, et la seule dont j'ai pu retenir une copie. J'en ai transporté quelques passages dans mon ouvrage sur le *Pape*.

(*Note de l'Auteur.*)

« sans le catholicisme, point de catholicisme sans le « Pape, point de Pape sans la suprématie qui lui ap- « partient. » D'autres nations ont cru pouvoir se passer de la grande pièce, mais elles y reviendront : d'ailleurs le Roi de France ne veut pas de la suprématie Anglicane qui est une véritable papauté, capable, quoique illégitime, de conserver une certaine forme au christianisme qu'on ne trouve plus dans les autres pays protestants. Il y avait en France de grands et funestes préjugés contre le Saint-Siège, et ces préjugés dataient de loin. D'abord le calvinisme est né chez vous. La France eut la force de vomir le poison, mais le tempérament national en demeura néanmoins notablement affecté ; les grandes révolutions laissent toujours quelque chose après elles, vous ne le voyez que trop dans ce moment. C'est à cette rancune calviniste qu'on doit toutes les oppositions faites en France contre le Concile de Trente ; quant à la discipline, des avocats et des médecins furibonds forcèrent alors la main au clergé et à la noblesse, comme de nos jours et avec autant de raison. Les Parlements (*tuteurs des Rois*) s'emparèrent ensuite de tous ces dogmes demi-protestants ; ils en firent leur code chéri, parce qu'ils y trouvaient une espèce de gloire, et ils se permirent dans ce genre les exagérations les plus condamnables. Les Rois laissaient faire, parce qu'on leur disait que tout se faisait pour le maintien de leur autorité, tandis que tout se faisait pour la diminuer ; et maintenant, en effet, il n'y a plus d'autorité royale ; tout se réduit à la force, c'est-à-dire despotisme d'un côté et rébellion de l'autre, mais le sceau divin est

effacé, le lien mystérieux est rompu. Je ne veux pas vous fatiguer par de longs détails, qui seraient cependant bien précieux : forcé de me restreindre dans un sujet immense, je vous présenterai seulement une réflexion bien importante ; c'est que *les Papes, lors même qu'ils se sont colletés avec quelques Souverains, n'ont jamais attaqué la Souveraineté.* Au contraire, il serait aisé de vous prouver que tout ce qu'ils ont fait contre les *Souverains,* tendait à rendre la *Souveraineté* plus inviolable pour les peuples. C'est le contraire des philosophes modernes, qui font de profondes révérences au *Souverain* dont ils attendent des pensions, tout en sapant *la Souveraineté* que leur orgueil ne peut souffrir. Si le Pape, de nos jours, n'avait été déplacé par l'opinion, une de ses Bulles aurait prévenu la Révolution Française, le déshonneur d'une grande nation, le malheur de vingt autres, la destruction de tous les principes, le renversement de la religion, et douze millions de morts violentes. Ne croyez pas, je vous prie, que je sois exagéré ; j'ai présidé pendant trois ans un tribunal suprême, dans un pays d'obédience ; je puis me flatter d'avoir tenu la balance ferme, et lorsque les prêtres voulaient sortir de leur cercle, je savais fort bien les y faire rentrer avec la même équité ; je vois qu'en France tous les principes étaient pervertis dans un sens contraire. Le ferment calviniste, l'orgueil parlementaire et le jansénisme coalisés vous avaient mis dans un état dont vous ne jugiez pas vous-mêmes, parce que *l'œil ne voit pas ce qui le touche,* mais qui était tout à fait anticatholique, et qui aurait produit un schisme si les Papes n'avaient pas été

plus prudents que vous. Ne voulez-vous pas m'en croire, cher Comte ? Croyez-en les protestants, qui traduisaient *Fleury et compagnie*, disant dans les préfaces : *Cet homme est tout à fait à nous ;* croyez-en tous les philosophes du XVIIIe siècle, qui l'appelaient *le sage ;* croyez-en Voltaire qui disait : *Celui-ci est presque philosophe ;* croyez-en Gibbon qui écrivait : *l'Eglise gallicane, placée entre la protestante et la catholique, reçoit les coups des deux partis.* Vous pensez bien, M. le Comte, que je ne prends pas tout ceci à la lettre, mais ce texte n'en est pas moins instructif ; vous ne pouvez pas vous dispenser de prendre en considération, et en grande considération, tout ce que je vous ai dit sur ce sujet ; je ne crois pas que vous trouviez nulle part plus de connaissance intrinsèque de la chose (il me semble que je puis le dire sans présomption), et ensuite plus d'impartialité, et plus d'attachement à votre parti, joint à un attachement raisonné et invariable pour le Souverain Pontife qui est la pierre angulaire. Le Sacre, et le Concordat ont produit une aigreur qui me ferait trembler dans ce moment, si la haute sagesse de votre Maître ne me rassurait. Cependant, mon cher Comte, je ne crois pas inutile de vous prier, de vous supplier, de vous conjurer d'aider encore cette sagesse par vos bons conseils, qui peuvent beaucoup dans ce moment : vous auriez rendu un grand service à l'Etat, à la Religion, et à l'Eglise gallicane en particulier, si vous pouviez seulement parvenir à faire envisager sous son vrai point de vue cette fatale Déclaration de 1682, qui fut, en vérité, un solécisme monstrueux contre la logique, contre la politique, et contre

le catholicisme. Le plus fier, le plus absolu des Souverains se laissa cependant toucher par la pénétrante remontrance d'un Pape mourant ; il promit de ne donner aucune suite à des choses *à quoi les circonstances l'avaient obligé*. Animé ensuite par un reste d'aigreur, et par les mauvais conseils de la magistrature, il refusa au Pape d'empêcher qu'on ne soutînt les quatre propositions dans les écoles de France, comme une simple thèse qui admettait le pour et le contre. Soit ! tenons-nous-en là, sans examiner si cette liberté est meilleure que le silence : mais que les parlements aient droit, non seulement *sans* l'aveu, mais *contre* l'aveu exprès du Souverain, de convertir en lois de l'Etat, et de faire jurer comme telles, par tout le sacerdoce gallican, des propositions que le Pape et tout le reste de l'Eglise catholique jugent absurdes et anticatholiques, c'est, en conscience, un *monstre* que le XVIIIe siècle seul a pu enfanter, nourrir et aimer. Grondez-moi donc si vous le voulez, Monsieur le Comte, je reviens à la charge au risque de vous ennuyer, mais sûr de vous donner une grande preuve d'amitié en vous mettant en garde contre les dangers qui environnent votre Maître. Les parlements étaient chez vous *le parti de l'opposition:* aucun gouvernement ne peut s'en passer, c'est une vérité de premier ordre. Or, comme l'essence de l'opposition est de s'opposer à tout pour empêcher certaines choses, il s'ensuit que le gouvernement ne doit prendre ce pouvoir que pour *avertisseur* et point du tout pour *régulateur*. Je vous parle d'un Ordre auquel j'ai appartenu, comme j'en parlerais si j'étais Amiral, ou Grand Maître de l'artil-

lerie, car Dieu m'est témoin que je n'ai pas de passion dans ce genre.

Le Roi doit donc se méfier de cet esprit parlementaire qui n'est point mort en France, et qui le conseillera mal. Il a de plus contre lui les mécréants de toutes les classes, phalange innombrable, parfaitement d'accord avec Bellarmin *sur un seul point* (le Pape et le christianisme, c'est la même chose), et par conséquent acharnée sur l'un pour tuer l'autre. Enfin il a contre lui tout le parti janséniste, nullement éteint, comme on le dit souvent mal à propos, et mille fois plus dangereux que le protestantisme, car les protestants sont des ennemis avoués, qui attaquent en plein jour, et suivant les lois de la guerre, une forteresse que nous défendons ; au lieu que les Jansénistes sont une portion de la garnison révoltée qui nous assassine par derrière pendant que nous faisons notre devoir sur la brèche. Il n'y a rien de si mauvais, de si subtil, de si dangereux, même politiquement. Le parti janséniste a servi en second dans la révolution, comme le valet du bourreau ; il aurait agi en chef s'il l'avait pu. Votre cher Maître aura un autre ennemi à vaincre, c'est lui-même ; mais c'est là où je l'attends, et je compte sur la victoire : alors il n'y aura rien de plus grand que lui. Il aura sans doute des ressentiments à vaincre, et de grands préjugés à contrarier ; tant mieux pour lui. Toute véritable gloire est achetée, et il n'en aura jamais assez à mon gré. Rien de personnel, rien d'accidentel ne peut se montrer dans cette occasion solennelle. Toute idée doit être grande comme le Roi de France : la moindre opposition fausse serait

la boîte de Pandore. Dieu veuille qu'il soit conseillé, aidé, secondé d'une manière digne de lui. Je voudrais surtout qu'on lui montrât avec la dernière évidence, comment une jurisprudence fausse et exagérée avait mis les deux puissances, parmi vous, dans une position réciproque tout à fait fausse aussi, et tout à fait indigne d'elles ; c'était deux ennemies toujours aux aguets pour s'attaquer, tandis que par nature elles sont amies intimes, et s'embrasseront toujours lorsque des brouillons ne se mettront pas entre deux. Qui osera attaquer l'Église défendue par la Souveraineté ? Qui osera attaquer la Souveraineté défendue par l'Église ? Personne, mon cher Comte, personne ; mais les coquins qui le savaient bien, et qui nous ont mis où nous en sommes, ont fait jouer pendant le dernier siècle une machine grossière qui leur a cependant parfaitement réussi, au grand étonnement du bon sens. Ils ont dit aux peuples : *Gardez-vous de l'Église, c'est l'amie, la complice éternelle du despotisme;* ils ont dit aux Souverains : *Sires, gardez-vous de l'Église, c'est la plus mortelle ennemie du pouvoir.*

Ainsi nos sophistes enragés sont parvenus à faire haïr l'Église comme amie du despotisme, et comme ennemie de la Souveraineté. Tous les nuages disparaîtront si le Roi fait examiner et traiter les questions par des gentilshommes (n'importe de quel habit) et non par des avocats et des ergoteurs de collège. Je pourrais vous donner mille exemples des effroyables misères de l'ancienne jurisprudence ; en voici un que le Grand Maître de la garde-robe saisira aussi bien (et peut-être beaucoup mieux) qu'un Conseiller de la Grand'Chambre.

La question de savoir à qui appartient un bénéfice dépendait du juge ecclésiastique (c'est ce qu'on appelait *le pétitoire*) ; mais la question de savoir qui doit être maintenu *aujourd'hui* en possession, en attendant de savoir quel est le véritable Maître, appartient au juge laïque (c'est ce qu'on nomme *le possessoire*).

Fort bien, disaient les Parlements, *mais nous ne voulons pas que dans aucune occasion on traite le pétitoire avant le possessoire, ni après que le possessoire est décidé.* Qu'en dites-vous, Monsieur le Comte? Pour moi, je trouve que S. M. Très Chrétienne est un peu trop grande pour descendre à de tels tours de passe-passe, et qu'Elle les ignorait parfaitement ; sans quoi Elle aurait dit : *Je veux que mes Cours connaissent de ces sortes de causes.* Que le Roi de France envoie à Rome un de ces cœurs purs, étrangers à toute haine et à toute duplicité, un de ces fronts sereins qui appellent la confiance : on décidera avec le Pape, sur un carré de papier, des questions qui feraient barbouiller des in-quarto à Paris. Le Pape était défiant parce qu'on se défiait de lui : il ne sera *que père* lorsqu'on ne sera *que fils.*

L'Église catholique est une ellipse qui a deux foyers, Rome et Paris ; dans l'une est saint Pierre, dans l'autre Charlemagne. Le Roi de France abdiquerait la plus haute prérogative s'il cessait d'être le *fils aîné ;* mais comment le serait-il *toujours,* si son royaume est *toujours* l'arsenal où se forgent tous les traits lancés contre le Saint-Siège? Peut-être je vous ferai lire un jour des choses qui vous étonneront ; vous verrez que la grandeur de la couronne de France m'était *connue* mieux

qu'à vous (je ne dis pas mieux *sentie*, ce qui serait impossible). Le Roi de France pouvait beaucoup ; s'il avait voulu donner main forte à la vérité, il l'aurait fait régner en Europe ; au lieu de cela, elle a été soufflетée chez lui. Si elle n'y a pas été tuée, c'est parce qu'elle est immortelle ; mais, certes, ce n'a pas été faute de bonne volonté de la part des Français. Le chef de la détestable coalition a blasphémé tranquillement en France pendant un siècle ; il s'est intitulé impunément *gentilhomme ordinaire de la chambre de S. M. Très Chrétienne* (la place de l'auteur d'Athalie), et il a été couronné en public, dans la capitale, après avoir fait imprimer vingt ou trente fois en France :

> Le créateur pendu publiquement,
> Ressuscita depuis secrètement.

Pour qu'il n'y manquât rien, le *baronnage* du Roi de France s'était coalisé avec le philosophisme, et il le faisait dîner avec lui, au lieu de lui donner des coups de pied, comme il aurait dû.

Vous avez vu le résultat, Monsieur le Comte : il a été terrible, épouvantable, et cependant heureux en un sens, puisque la fin, entièrement miraculeuse, se trouve si différente de tout ce qu'on avait raison de craindre ; maintenant il faut tout refaire, surtout il faut rétablir les Ordres enseignants, et christianiser l'éducation : rien ne doit être fait que par Rome. Y aurait-il par hasard quelque ressentiment dans le cœur du Roi ? C'est un grand bonheur, car le plaisir de l'oublier est le plus

grand, et le plus digne de ce cœur. Bonaparte, infaillible sur le mal, porta subitement la main sur la Déclaration de 1682, et il en fit une loi d'état ; malheur, et mille fois malheur au Roi de France, si son auguste et sainte main venait à signer la même pièce. De *loi* elle était devenue *thèse*, *de par le Roi*. De *thèse*, elle était redevenue *loi*, *de par je ne sais qui*. Si l'excellent Roi ne veut pas faire mieux, qu'il s'en tienne à la thèse sans disputer, sans se compromettre, sans révoquer ; quand le silence suffit, on peut ne pas parler.

Si j'avais l'honneur d'approcher votre Maître, je me jetterais à ses genoux pour lui demander cette grâce, plus essentielle encore à lui qu'à l'Église. — Mais je n'aurai pas ce bonheur, je suis ennuyé, dégoûté ; les années arrivent : je m'arrange pour mourir ici. En attendant, je n'ai pu m'empêcher de vous adresser cette longue *diceria*, que vous me pardonnerez, j'espère, car vous m'avez promis expressément de ne pas m'en vouloir pour notre *rixe* au sujet du Saint-Siège : il me semble que mon cœur est transparent tout à fait, et que vous ne pouvez y voir une seule fibre capable de vous mécontenter si vous la considérez bien ; mais vous avez trop de tact pour ne pas sentir que je crois remplir un devoir en vous présentant des réflexions qui me paraissent, dans ce moment, de la plus haute importance, et que tout part d'un cœur entièrement dévoué à vous, et à ce que vous aimez.

Votre très humble serviteur et dévoué ami.

379

A M. le Vicomte de Bonald.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) juillet 1814.

MONSIEUR,

J'ai fort bien reçu dans le temps la lettre aimable que vous eûtes la bonté de m'adresser en réponse à celle que l'estime et l'admiration m'avait dictée pour vous. Maintenant que les chemins sont ouverts, par un miracle qui vaut le passage de la mer Rouge, ne voulez-vous pas permettre, Monsieur, que je me rappelle à votre souvenir et que je vous demande de vos nouvelles? Quand prétendez-vous donc nous faire lire quelque chose de vous? J'entends quelque chose de nouveau, car il ne me suffit pas de lire ce que vous avez écrit jusqu'à présent. Pour vous donner l'exemple, Monsieur, je prends la liberté de vous adresser un opuscule que je viens de dédier au siècle des constitutions. Le sujet ne laisse pas que d'être vaste, et vous verrez que j'ai trouvé sous ma plume des questions assez importantes. Je souhaite bien vivement, je vous l'assure, que dans ma manière d'envisager *certaines choses, — certaines choses* vous paraissent neuves. Croyez-vous, Monsieur, que ce petit ouvrage valût la peine d'être réimprimé à Paris. Comme vous m'avez fait l'honneur jadis d'être mon éditeur, je serais bien

flatté si, dans des temps plus heureux, vous m'accordiez le même honneur ; mais je voudrais que la chose en valût la peine. Dans l'opuscule ci-joint, un seul point pourrait déplaire : c'est ce que je dis sur la Déclaration du clergé de France, de 1682. Car les Français, sans trop savoir comment, se sont coiffés de cette guenille anticatholique, antilogique et antipolitique. En tous cas, on arrangerait tout avec une note où l'on rejetterait le blasphème sur l'ignorance d'un étranger.

Que pensez-vous, je vous prie, de la *veuve indienne ?* La croyez-vous toujours *brûlée avec son époux*, ou seulement *flambée* et un peu noircie ? Je disais en 1796 : « Elle ne peut souffrir qu'une éclipse. Aujourd'hui elle « doit courber la tête et se résigner : un jour, elle doit « embrasser de bonne grâce *des enfants qu'en son sein « elle n'a point portés.* » N'est-ce pas cela ? Je vous prie en grâce, Monsieur, de n'avoir point peur de moi ; l'estime, et, vous me permettrez de le dire, l'attachement qui naît de la reconnaissance, me font désirer de recevoir de temps en temps quelques signes de vie de votre part ; mais je ne suis point *écriveur*, et vous ne courez pas le moindre risque d'être assommé de ma main.

Je suis avec la plus haute considération, Monsieur.....

P. S. — J'ai un grand ouvrage par les mains, Monsieur : il s'agirait, *entre autres petites choses*, d'ôter le sceptre de la philosophie rationnelle aux Anglais et de le rendre à notre langue. Mais que peut un Allobroge isolé ? Il y a précisément dans cet ouvrage un morceau qui me

semble piquant sur *l'influence des nations dans la fortune des livres*. Si j'étais à côté de vous, j'irais volontiers demander à M. Firmin Didot s'il voudrait m'aider. — Antoine Pluchart ne peut rien. Je tiens cependant mes voiles prêtes, afin que s'il m'arrive jamais d'entendre quelque bruit favorable dans les airs, je puisse sur-le-champ *dare lintea ventis*.

Vous verrez, en parcourant ma brochure, la seule et douce correction qu'ait exigée de moi une censure demi-protestante. Si cependant l'opuscule était réimprimé, il faudrait rétablir la leçon primitive.

Je voudrais bien qu'on me chicanât chez vous sur la hideuse secte. *Plenus sum sermonibus*, comme Job ; il me semble que je passerais une charrue toute neuve sur la fameuse place.

380

A Son Excellence M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) août 1814.

Le soussigné, après avoir pris la liberté de présenter à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode quelques réflexions sur le traité du 30 mai dernier, dans son rapport avec S. M. le Roi de Sardaigne, achève de satisfaire au devoir attaché à ses fonctions, en lui représentant d'abord que le Roi, son Maître, dans la position où il

se trouve actuellement, est absolument privé de sa liberté, et dans l'impossibilité absolue de concourir à aucune des vues qu'un intérêt commun pourrait faire envisager, suivant les circonstances, comme infiniment sages et utiles.

L'Empereur de Russie, si éloigné de l'Italie, la touche néanmoins par le Roi de Sardaigne ; mais si ce bras est paralysé, il devient inutile à l'Empereur. Toutes les forteresses du Roi ont disparu : il ne lui reste qu'Alexandrie; mais cette forteresse, dessinée suivant les idées gigantesque de Bonaparte, demande une armée pour garnison, et n'est pas d'ailleurs achevée. En supposant donc de nouveaux mouvements en Europe, tels que la prudence ordonne de les imaginer, même sans apparence, quelle force intrinsèque resterait dans ces premiers moments à S. M. le Roi de Sardaigne? Il est clair qu'il se trouverait purement passif, et qu'il serait entraîné sans résistance, même possible, par le premier qui se présenterait en force pour lui donner la loi. La possession provisionnelle de Gênes serait l'unique moyen de parer à cet immense inconvénient. Attendre la décision du Congrès, ce n'est point du tout prévenir le mal, car personne ne sait, ni si, ni où, ni comment finira ce Congrès ; et quand même quelque homme d'Etat se ferait sur tous ces points un système détaillé de prévision et de prévoyance, il ne se croirait probablement pas permis de l'exposer en détail. Rien ne serait donc plus important qu'un point d'appui accordé au Roi de Sardaigne. Pourquoi Gênes ne serait-il pas possédé provisionnellement comme le sont par exemple Bologne et

Ferrare, dont le Souverain est très connu, très respectable, et de plus présent? Il y aurait bien moins d'inconvénients à Gênes, dont la possession ferait la sûreté du Roi de Sardaigne et de ses amis, sans nuire à personne. Quant aux moyens, il ne peut y en avoir que de deux espèces: faire, ou laisser faire ; les *Amis puissants* peuvent choisir. Au reste, le soussigné déclare ne parler en tout ceci qu'en vertu de ses lettres de créance, et sans aucune instruction particulière.

Le soussigné saisit encore cette occasion de relever certains bruits qui sont parvenus jusqu'à lui, au sujet des principes de gouvernement adoptés par S. M. le Roi de Sardaigne depuis son rétablissement. On s'est permis de dire qu'il n'avait pas assez d'égard aux circonstances du moment, et qu'il se souvenait trop de l'ancien état de choses. Mais le soussigné peut avoir l'honneur d'assurer S. M. I. que ces bruits partent uniquement de l'esprit exagérateur et des prétentions outrées qui sont le caractère distinctif des temps de révolution. Parce que la prudence exige que la justice ferme les yeux sur tout ce qui s'est passé, on va nous prouver que les révolutionnaires, les voleurs en chef, les ennemis personnels de S. M. et de son auguste famille doivent tous être faits Généraux, Gentilshommes de la Chambre, Evêques ou Présidents, à l'exclusion de tous ses amis les plus dévoués et les mieux éprouvés ; il lui sera défendu de se rappeler la date des brevets accordés jadis à ses fidèles qui ont langui dans l'obscurité, qui se sont refusés à tout emploi, à tout espoir de fortune, dans l'attente d'un meilleur moment ; et ceux qui (aussi innocemment qu'on

le voudra, car le soussigné ne dispute point sur cet article) ont porté le fer, le feu, le pillage, l'incendie et le sacrilège depuis le Caire jusqu'à Moscou, ne devront pas même avoir les autres pour concurrents, et leur ancienneté ne sera pas seulement sacrée mais exclusive. Telles sont les prétentions de ces temps de délire. Nous savons bien cependant que l'enfant prodigue doit être reçu à bras ouverts (du moins lorsqu'il arrive librement); mais nulle part il n'est écrit que, pour lui, le frère qui est demeuré à la maison doive être déshérité.

Le soussigné espère donc que S. M. I., si des bruits absurdes sont parvenus jusqu'à Elle, saura bien les mépriser et n'en croire que des faits qui sont incontestables. On ne prouvera pas que S. M. le Roi de Sardaigne ait, l'on ne dit pas *confisqué* (Elle ignore ce mot), mais seulement séquestré une toise de terrain au préjudice des plus scandaleux ennemis de sa personne; ce qu'Elle aurait pu faire néanmoins avec prudence et modération, car il y a des bornes à tout, et la sagesse qu'on vante justement chez les Princes français ne les a pas empêchés d'écarter des hommes dont l'aspect était tout à fait intolérable.

S. M. n'a donné d'effet rétroactif à aucune loi, Elle n'a pas fait un seul pas qui n'ait été dirigé par la circonspection la plus scrupuleuse, et quant à la distribution des emplois, les principes de S. M. sont si publics et si lumineux qu'il n'y a pas moyen de les obscurcir. Il suffit de nommer son plénipotentiaire au Congrès, et le fils de ce Ministre aujourd'hui capitaine de cavalerie et aide-de-camp de S. M., pour être bien convaincu qu'Elle est

absolument étrangère à tous les préjugés qu'on lui prête. Il est vrai qu'un tel Ministre méritera et possédera toujours la confiance de tous les gouvernements et de tous les régimes, mais son existence actuelle ne sert pas moins à réfuter tous les vains reproches faits au gouvernement de S. M.

La troupe des Gardes du Corps du Roi n'étant point encore organisée, il s'est entouré d'une jeunesse qui servait presque toute en France dans le militaire ou dans la Cour, et le service de ces jeunes gens étant terminé, ils ont reçu l'assurance d'être tous avantageusement placés dans l'armée.

Tels sont les faits qu'il faut croire; les bruits contraires partent de trois sources : de quelques discours imprudents tenus par les serviteurs de S. M., et qui sont heureusement aussi nuls qu'inévitables ; d'une foule de discours beaucoup moins innocents, tenus ou par des amis fanatiques du gouvernement qui vient de finir, ou par certains voisins qui ont leurs raisons pour décréditer le gouvernement de S. M., dans un moment où la politique, d'accord avec la justice, appelle quelques arrangements nouveaux.

Les relations, dans les temps tels que ceux-ci, méritent peu de foi, parce qu'elles ne présentent le plus souvent que la passion observant la passion : tous les hommes d'ailleurs ne veulent pas observer, et parmi ceux qui observent, tous ne savent pas voir, et parmi ceux qui voient, tous ne sont pas faits pour raconter.

Le soussigné appelant donc toujours des discours qui ne signifient rien aux faits qui ne trompent jamais, re-

commande de nouveau le Roi, son Maître, à la puissante amitié de S. M. I., dans un moment où il a un si grand besoin de son influence pour corriger le mal qui est fait et pour prévenir celui qui s'avance.

Il profite avec empressement, etc.

381

Note verbale à Son Excellence M. le Conseiller privé, Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 22 août 1814.

Au moment où s'annonce de toute part l'ouverture d'un Congrès qui doit décider les plus grands intérêts de l'Europe, le Ministre de S. M. le Roi de Sardaigne croirait manquer à son devoir s'il n'arrêtait pas un instant la vue pénétrante de S. M. I. sur quelques observations qui intéressent sensiblement le Souverain qu'il a l'honneur de représenter auprès d'Elle.

Aucun homme sensé et ami de l'équité ne put s'interdire un grand mouvement de surprise lorsque, par la lecture du Traité de Paris du 30 mai dernier, il apprit:

Que les puissances alliées assuraient à S. M. Très Chrétienne la possession d'une partie des biens de son beau-frère et ceux du Souverain Pontife.

Si quelque Souverain avait combattu pour la Révolu-

tion, on concevrait jusqu'à un certain point la sévérité ou le ressentiment qui lui demanderait compte de cette erreur ; mais qu'un Souverain tel que le Roi de Sardaigne, ennemi et victime illustre de la Révolution, ami des alliés, et non pas seulement connu mais fameux par ses principes, qu'un tel Souverain, dit-on, se voie dépouillé d'un trait de plume, et sans avoir été jamais ni menacé ni entendu, d'une propriété sacrée, d'un héritage de neuf cents ans, et du titre de sa famille, c'est une idée excessivement pénible.

Plus on examine le Traité du 30 mai, et plus il semble permis d'y voir l'envie de terminer, et l'on ne sait quoi de provisoire, qui semble attendre et demander même un plus ample informé de la raison politique.

Le Ministre Piémontais remplirait bien mal les intentions du Roi son Maître, il se reconnaîtrait coupable même, s'il se permettait de donner à ces réflexions la plus légère couleur satirique. Personne n'est plus pénétré que lui de la tyrannie des circonstances sur les puissances les mieux intentionnées, personne n'a une plus haute idée de la justice éclairée de S. M. I., et personne n'en espère davantage.

S. M. le Roi de Sardaigne a d'ailleurs une telle confiance dans son grand et puissant ami, qu'Elle a dérogé, d'après ce sentiment, aux lois les plus vulgaires du droit des gens. Elle n'a pas protesté contre la perte de la Savoie, ne pouvant, malgré toutes les convenances apparentes, tolérer l'idée de protester contre un acte de l'Empereur de Russie.

Mais cette confiance sans bornes n'empêche point,

elle permet au contraire expressément qu'avec tout le respect possible, le Ministre de ce Prince fasse sentir les inconvénients immenses du Traité par rapport au Duché de Savoie.

En premier lieu, les nations sont quelque chose dans le monde : il n'est pas permis de les compter pour rien, de les affliger dans leurs convenances, dans leurs affections, dans leurs intérêts les plus chers. Le soussigné se fait un plaisir particulier de rappeler ces maximes en présence d'un Souverain tel que S. M. l'Empereur de Russie, le plus grand ami des peuples, le plus religieux observateur de leurs privilèges, le plus ami de l'homme en un mot, dans tous les sens du terme.

Or, le Traité du 30 mai anéantit complètement la Savoie, il divise l'indivisible ; il partage en trois portions une malheureuse nation de 400,000 hommes, une par la langue, une par la religion, une par le caractère, une par l'habitude invétérée, une enfin par les limites naturelles.

La Savoie est divisée par la plume d'un Secrétaire qui se promène sur une carte géographique, en oubliant seulement de consulter la nature, et les hommes sont partagés et adjugés par tête comme les troupeaux.

Le vignoble fameux de la Savoie est à Montmélian et presque tous les propriétaires sont dans la capitale ; ceux-ci sont devenus Français par le Traité du 30 mai, et, pour faire leurs vendanges, ils devront aller en Piémont. Ils pourront s'y rendre en poste dans une heure, par une grande route royale, sans trouver devant eux un fossé, un ruisseau, une colline, un roc seulement

qui annonce la moindre division naturelle. On changera de souveraineté en changeant de village; une triple ligne de douanes, d'employés, de gardes, etc., découpera cet infortuné pays ; un tiers sera républicain : les habitants s'imbiberont d'idées analogues à leur gouvernement ; un autre tiers, adossé aux Alpes, demeurera étranger à la France, à la Suisse et à Genève, et ses habitants seront obligés d'aller demander justice au delà des Alpes, dans une langue inconnue, etc., etc.

Il serait superflu, en présentant cette esquisse rapide de l'accompagner d'aucune réflexion.

Venant maintenant à la politique respective des Souverains, il fait observer qu'il y a presque toujours, dans ce qui est, une raison secrète dont on ne s'aperçoit que lorsqu'on a voulu changer l'état des choses. Ce n'est pas sans une puissante raison que le Duché de Savoie et le Comté de Nice appartenaient à un Prince italien. Ces deux avant-postes formaient toute la sûreté de l'Italie. Nuls par eux-mêmes, ils acquéraient de leur dépendance politique une importance considérable. Le Ministre qui trace ces lignes se souvient d'avoir comparé plus d'une fois les deux pays à *deux zéros qui centuplent la valeur du chiffre auxquels ils sont attachés*. Ce vide entre la France et l'Italie proprement dite était nécessaire à la sûreté de ce dernier pays. Ce serait bien mal connaître l'action des grandes puissances, mais surtout celle de la France, la plus active de toutes, d'imaginer qu'elle se tienne tranquille en Savoie, au milieu de la division si malheureusement tracée le 30 mai dernier. Elle se rappellera l'axiome de Mazarin que les autres puissances

paraissent avoir *tout à fait oublié : sans la Lorraine et la Savoie, vous ne serez jamais Roi.* Elle aspirera, s'il est permis de s'exprimer ainsi, les deux portions qui ne lui appartiennent pas ; elle n'aura pas de tranquillité qu'elle ne les ait englouties. En un clin d'œil elle arrivera aux Alpes ; avec ses citadelles, son artillerie et ses ingénieurs, du haut de ces monts, elle pourra voir la citadelle de Turin, et comptera le petit nombre de marches qui l'en séparent ; en un mot, il n'y aura plus d'Italie.

Les Rois de Sardaigne, comme Ducs de Savoie, ont des droits incontestables sur la république de Genève. Ces droits ont toujours été comprimés par la force ; mais la force ne saurait altérer les droits en les empêchant de se déployer ; et, dans ce moment de renversement général, il n'eût pas été surprenant que la politique élevée s'en fut occupée. Au lieu de cela, Genève reçoit une portion de la Savoie, sans autre motif imaginable que celui des convenances ; mais l'imprudente république paiera cher un seul pouce de terrain acquis sur la Savoie ; un atome suffira pour commencer la querelle, et l'on peut d'ailleurs s'en fier à la France du soin de faire valoir les droits des anciens Ducs de Savoie. Genève aurait du se prosterner devant les alliés pour se faire toucher de tous les côtés possibles par la Savoie, sujette de son maître légitime. La France le lui apprendra incessamment.

Quand même l'amitié des puissances, éclairée par la plus sage politique, donnerait Gênes et la Ligurie à S. M. le Roi de Sardaigne (supposition que son Ministre

se croit en droit de mettre au rang des choses possibles) on n'aurait rien fait encore, ni pour le Roi ni pour l'Italie, si l'on entame ce Prince de quelque autre côté des Alpes. En supposant, par exemple, que le Comté de Nice lui fût ôté (ce que l'on a pu entendre dire entre mille discours), les Français laisseraient Gênes à droite et entreraient sur la gauche. Or, il importe peu à la sûreté du Roi et à celle de l'Italie que ce beau pays soit accessible par un côté ou par l'autre; toujours les puissances n'auront rien fait (1).

Si elles ont réellement et sagement résolu d'établir une forte puissance entre la France et ce qu'on appelle plus particulièrement l'Italie, il ne faut point renverser l'ancien système, il faut le compléter ; autrement l'occasion est perdue. C'est ce qu'il est permis d'avancer avec la plus grande confiance, tout en protestant de la reconnaissance sans bornes de S. M. le Roi de Sardaigne pour les indemnités qui sans doute étaient déjà présentes à l'esprit de S. M. I. lorsqu'on signait le Traité du 30 mai dernier.

L'opinion politique et militaire, en France, se portant avec une force extraordinaire du côté des Pays-Bas, peut-être que si cette opinion avait paru alarmante pour le repos futur de l'Europe, on eût pu lui accorder quelque chose de ce côté ; mais l'on ne se permettra aucun développement à cet égard.

---

(1) On invoque particulièrement sur ce point le témoignage de tous les militaires qui ont fait la guerre des Alpes.

Il est encore un point important sur lequel il serait bien à désirer qu'on pût et qu'on daignât revenir, au moins d'une manière indirecte et secrète, ce qui paraîtrait également aisé et convenable. Ce point est celui des biens nationaux acquis chez le Roi de Sardaigne par des spéculateurs français. Que ces acquisitions soient confirmées en France, cela se conçoit ; mais que les Augustes Alliés aient cru devoir accorder leur protection spéciale, même dans les pays étrangers à la France, au plus odieux brigandage qui ait jamais souillé l'histoire, c'est ce qui paraît nécessairement supposer quelque force invincible contre laquelle il serait toujours permis de revenir.

L'émigré Français sortait de son pays en désobéissant au nouveau gouvernement qu'il regardait justement comme illégitime. Ce gouvernement, l'ayant néanmoins emporté, se vengeait sur ce qu'il appellait les rebelles : *rien de plus simple*, c'est la légalité de l'illégalité. Mais qu'est-ce que cette supposition a de commun avec les habitants de Savoie ou de Nice, parfaitement étrangers à la France, appelés par leur devoir auprès de leur Souverain, et passant, au moment d'une invasion hostile, d'une province conquise dans une autre qui ne l'est pas?

On veut étendre les lois portées contre les émigrés français à des hommes qui ne sont pas Français ; on les proscrit pour être sortis d'un pays où ils n'étaient pas. L'absurdité le dispute ici à l'iniquité. Des brigands français, couverts de tous les crimes, arrivent en Savoie et à Nice ; ils achètent les biens d'une noblesse fidèle avec des assignats perdant 80 pour °/₀, de manière qu'au

moment où l'on écrit ceci, ils ont déjà retiré vingt ou trente fois le capital qu'ils déboursèrent pour acquérir ces biens. Il y a plus : il fut prouvé en 1796, et même jusqu'à la démonstration, qu'à l'égard des prétendus émigrés de Savoie et de Nice, il n'y eut jamais de loi française proprement dite, ou du moins que la loi de la Convention Nationale, qui les assimila aux émigrés Français, en supposait une précédente qui n'existait pas, en sorte que la confiscation serait nulle, même au tribunal des brigands ; et néanmoins, telle est la faveur accordée à la plus odieuse spoliation, qu'elle est consacrée, même hors de la France, par l'accord des puissances alliées. Des noms augustes sanctionnent les décrets du Comité de Salut Public ; dans une affaire de cette importance, ni le Roi ni ses sujets dépouillés ne sont entendus, et la proscription est achevée sans que la politique ait daigné provoquer la voix des intéressés ou seulement lui prêter l'oreille, quoiqu'il fût néanmoins bien évident que, parmi les hautes parties contractantes, l'une avait le plus grand intérêt de cacher la vérité, et les autres nul moyen de la connaître si elles ne daignaient l'appeler à elles et lui ôter sa timidité ordinaire.

Il serait long d'en expliquer la cause, mais il est cependant sûr que, de nos jours, la compassion semble particulièrement réservée pour le crime. L'assassin qui marche au supplice excite la pitié universelle. Bon nombre de gens même prouveront que la justice n'a pas droit de le frapper. Quant aux victimes innocentes qu'il a frappées lui-même, personne n'y pense.

Il se passe quelque chose de semblable dans l'affaire qui fait le sujet de cette Note.

Des familles nobles ruinées de fond en comble pour la plus noble des causes, des familles auxquelles on ne saurait même opposer les fantômes de lois et de justice qu'on a employés contre les émigrés Français, de telles familles réduites à l'excès du malheur, et pour ainsi dire retranchées du monde, excitent peu d'intérêt, et leurs voix ne trouvent aucun moyen d'arriver jusqu'au pouvoir.

Mais le spoliateur français s'assied à côté des Souverains, on lui permet de disserter, et lorsqu'il invoque *les lois sacrées de la propriété*, on l'écoute sans rire. Des puissances des plus respectables ne plient pas seulement de bonne grâce devant les convenances françaises, elles consentent de plus à protéger les spoliateurs hors de la France même, et défendent à la Souveraineté étrangère de les inquiéter et de rendre justice chez elle.

Le soussigné se hâte de répéter qu'un tableau n'est point une critique et qu'il ne contient pas même une demande ; il proteste solennellement de la parfaite confiance du Roi son Maître en S. M. l'Empereur de toutes les Russies. Le Roi ne condamne rien ; il ne se plaint de rien ; il croit que S. M. I. fera à toutes les puissances de l'Europe et à la Maison de Savoie en particulier, tout le bien qui dépendra d'Elle, et d'avance Elle en est remerciée ; mais, dans aucune supposition quelconque, il ne peut être inutile que le véritable état des choses soit parfaitement connu de l'Empereur de Russie et de ses

Ministres, au moyen de ces connaissances qui sont des faits qu'on ne devine pas. S. M. et ses sujets se reposent dans les mains en qui ils ont mis toute leur confiance, et sans exprimer aucune demande particulière, ils sont sûrs d'obtenir tout ce qui ne sera pas impossible à la puissante amitié de S. M. I.

382

A Mme Nicolas de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) octobre 1814.

Au moment où je t'écris, ma très chère sœur-cousine, je suis le plus heureux et le plus grand Seigneur d'Europe : ma famille est sur le point de tomber dans mes bras et mon Souverain est ressuscité. Il est bien vrai que je puis sans miracle mourir de faim incessamment, mais c'est un très petit inconvénient ; et cela s'appellera toujours *mourir au lit d'honneur*. L'établissement de ma maison m'a jeté dans de telles dépenses que la tête m'en tourne. *Ah ! ma pauvre, ça fait frémir !* Si tu me voyais acheter des draps, des serviettes, des rideaux, etc., tu aurais certainement bien compassion de moi, ou bien tu n'as plus ce cousin de cœur que je t'ai vu autrefois. Dieu sait quelles bénédictions tu auras données à ma femme et à mes enfants, à leur passage dans la ville

natale. Comment as-tu trouvé mes enfants ? N'est-ce pas que mon Rodolphe est un brigand très passable ? Hélas ! Il a plu à Sa Majesté la Providence de séparer les inséparables ; mais elle n'ordonne pas qu'ils s'oublient. Oh ! aimable *Catafourre*, quand je t'oublierai, je m'oublierai moi-même. — Il y a un peu de poésie ici ; mais c'est que l'enthousiasme me prend toutes les fois que je pense à ce que j'aimerai toujours et que je ne reverrai plus. — Mon cœur se serre en même temps ; mais il est inutile de penser à toutes ces choses, ou du moins de trop se fixer sur ces idées. Chacun a son sort, tel est le nôtre : il me suffit de n'avoir pas gâté les affaires de la famille ; mais tandis qu'il restera sur ce pauvre globe deux descendants de ces trois excellentes dames qui nous attendent, comment pourraient-ils cesser de s'aimer et de se désirer ? Comme je t'aime, ma chère sœur, comme je te désire du fond de mon cœur ! Souvent je te fais visite, mais je ne sais pas me tirer de ton logement. Je me suis gâté tout à fait ; les Allées de Chambéry me font peur. Je tremble de trouver au milieu de ces formidables détroits des voleurs ou des spectres ; lorsque enfin j'ai pris mon parti, nouvel embarras, je ne sais plus à quelle porte frapper ; es-tu dans cet appartement où j'ai si souvent vu le *Kinkin Perrin*, et qui a cette belle vue sur la rivière ? Ou bien es-tu de l'autre côté, sur la grande rue ? Explique-moi tout cela, je t'en prie ; dis-moi où tu reçois, où tu boudes, où tu dors, afin que je ne tâtonne plus. *Marthe ! Marthe ! tu as choisi la meilleure part*, celle de vivre tranquille à

côté *de ton homme*. Pour ton vieux cousin, c'est un *couratier*, n'en parlons plus. Qu'est-ce que tout ceci deviendra? Je veux être un chien si j'en sais un mot. Adieu, ma très chère cousine pour le moins. Je t'embrasse, comme dans les temps anciens, avec un cœur de dix-huit ans. Salue de ma part Nicolas, si tu le vois quelque part, et l'excellente Fanchette, et *Tutti quanti*. Un mot en particulier aux bons La Chavanne et à tout ce que j'aime (tu ne saurais te tromper, c'est ce que tu aimes aussi).

Tout à toi.

383

A M. Sontag,

Surintendant de l'Eglise de Livonie, à Riga.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) octobre 1814.

MONSIEUR,

Je ne fus pas médiocrement amusé, il y a quelques jours, lorsque je lus dans une de vos feuilles que l'auteur de l'*Essai sur les Institutions humaines*, qui est de ma connaissance particulière, *n'avait ni esprit ni caractère*. Tout de suite j'écrivis à M. le Marquis Pauluci, pour avoir la feuille précédente, à laquelle se rapportait celle que je venais de lire. Il me l'a envoyée, en effet;

mais je crois voir dans sa lettre d'accompagnement qu'il vous a un peu grondé sur la manière dont vous avez jugé à propos de parler d'un homme qui ne vous était pas connu. Dans ce cas, Monsieur, il appartient *à mon esprit et à mon caractère*, tels qu'ils sont, de vous faire savoir que je n'entre pour rien dans ce petit désagrément, si c'en est un. En écrivant au Marquis, je ne lui demandai point le nom du journaliste, non par délibération, encore moins par dédain, mais réellement parce que je n'y pensai pas. Je priai de plus très expressément votre digne gouverneur de ne pas dire, sur ce point, un seul mot qui ressemblât seulement à la désapprobation. S'il a cru devoir se conduire autrement, il a eu ses raisons sans doute ; mais je ne les pressentais nullement. Non seulement, Monsieur, vous ne m'avez pas fâché, mais vous m'avez fait beaucoup de plaisir ; et vous m'en auriez fait bien davantage si vous aviez pris un ton encore plus différent du mien. J'ai d'excellentes raisons pour sentir ainsi.

Je saisis cette occasion, Monsieur, pour vous offrir mes services auprès de Monsieur le Gouverneur, si par hasard ils pouvaient vous être utiles, et pour vous assurer en même temps de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

384

A Son Excellence M. le Comte Jean Potocki,

A Chmielnick, gouvernement de Podolie.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) octobre 1814.

Je commence, mon très cher et excellent ami, à vous remercier de votre nouvel ouvrage, ou, pour mieux dire, de la continuation de votre ouvrage sur la chronologie. Rien de plus sage, en vérité, de mieux raisonné et de mieux ordonné. Je suis persuadé que je goûterais davantage encore votre méthode si je connaissais mieux les autres chronographes ; mais, comme je vous l'ai dit souvent, je ne suis pas fort sur leur *science*, *du moins sur les difficultés ;* car, de savoir, par exemple, que le siège de Troie et celui de Saragosse ne forment pas un synchronisme parfait, c'est, je crois, ce qui ne fait pas un grand honneur à un lettré. Au surplus, mon cher Comte, la science est un grand pique-nique où chacun fournit son plat. Que tout plat soit bon, c'est un devoir *pro viribus ;* mais que tout plat puisse être fourni par tout convive, pas du tout : celui qui a des œufs fait une omelette. Je me suis plus d'une fois amusé à penser que la nature nous avait placés, vous et moi, à cette grande table, assez loin l'un de l'autre, mais que cependant nous ne nous entendions pas mal. Je prends un très

grand plaisir à vos succès dans la science des temps, et je vois que, de votre coté, vous vous accoutumez à ma métaphysique. Votre approbation m'a fait un plaisir proportionné au cas que je fais de vous. Cependant, mon cher Comte, je vous renvoie à ce que j'ai dit de l'amitié dans la préface de l'Opuscule. En lui attribuant toute la probité imaginable, toujours elle est suspecte ; et plus elle est vieille plus elle radote, ce qui est dans l'ordre. Après cela, vous pensez bien que la vôtre n'est pas, à beaucoup près, au-dessus du soupçon ; ainsi, *il touche à moi*, comme on dit en Italie, de faire toutes les défalcations nécessaires. Fiez-vous-en à la vanité humaine, pour que le résidu demeure un peu plus qu'inperceptible.

Entendons-nous, Monsieur le Comte, sur le mot de *Théosophie*. Si, par ce mot, vous entendez purement et simplement *religion* ou *christianisme*, nous sommes d'accord ; et, si je n'ai le malheur de me tromper beaucoup, c'est dans ce sens que vous le prenez. En partant de cette supposition, je ne saurais trop vous féliciter, cher ami, du mouvement que vous faites vers moi ; et si je puis y contribuer un peu, *sublimi feriam sidera vertice*. On se plaît à jeter le doute sur ce grand sujet, parce que les passions y trouvent leur compte ; mais, croyez-moi, mon cher ami, entre Dieu et l'homme il n'y a que l'orgueil. Abaissez courageusement cette cataracte maudite, et la lumière entrant tout à coup, suivant sa nature, dira : *C'était votre faute*.

Quand à la *Théosophie* prise dans le sens moderne et vulgaire, c'est encore une production bâtarde de l'or-

gueil, un révolté du second ordre, qui voudrait transiger avec la conscience, et croire, non pas à l'autorité, mais à lui-même : en cela, il est plus coupable que s'il n'y voyait goutte. Malebranche a dit : « *Toute société divine suppose nécessairement l'infaillibilité* » ; et c'est un des grands mots qui aient été dits dans le monde : *intelligenti pauca.*

A l'égard de la *mythologie*, entendons-nous encore. Sans doute, toute religion *pousse*, comme je l'ai dit, une mythologie ; mais n'oubliez pas, très cher Comte, ce que j'ajoute immédiatement, que *celle de la religion chrétienne est toujours chaste, toujours utile, et souvent sublime*, sans que, par un privilège particulier, il soit jamais possible de la confondre avec la religion même (page 49). Le manuscrit de mon Opuscule contenait deux exemples de cette mythologie, que j'ai supprimés par un sage conseil du goût, de peur que la note perdît sa proportion avec l'ouvrage. Ecoutez, que je vous cite un de ces exemples ; il est tiré de je ne sais quel livre ascétique dont le nom m'a échappé.

« Un Saint, dont le nom m'échappe de même, eut une vision pendant laquelle il vit Satan debout devant le trône de Dieu ; et, ayant prêté l'oreille, il entendit l'esprit malin qui disait : « *Pourquoi m'as-tu* « *damné, moi qui ne t'ai offensé qu'une fois, tandis que* « *tu sauves des milliers d'hommes qui t'ont offensé tant* « *de fois?* » Dieu lui répondit : « M'as-tu demandé « pardon UNE FOIS ? »

Voilà la mythologie chrétienne ! C'est la vérité dramatique, qui a sa valeur et son effet indépendamment

de la vérité littérale, et qui n'y gagnerait même rien. Que le Saint *ait* ou *n'ait pas* entendu le mot sublime que je viens de vous citer, qu'importe ? Le grand point est de savoir que *le pardon n'est refusé qu'à celui qui ne l'a pas demandé*. Saint Augustin a dit, d'une manière non moins sublime : « Dieu te fait-il peur ? Cache-toi dans ses bras. (*Vis fugere a Deo ? Fuge ad Deum.*) » Pour vous, mon cher Comte, c'est *peut-être* aussi bien ; mais, pour la foule, il s'en faut de beaucoup. Je dis *peut-être*, car, soit dit entre nous, tout le monde est peuple sur ce point, et je ne connais personne que l'instruction dramatique ne frappe plus que les belles maximes de morale et de métaphysique.

Voilà, cher ami, ma pensée sur la mythologie ; et Dieu me préserve de croire ou de dire qu'il puisse y avoir entre nous des *conciliations*, si par malheur vous entendiez ce mot dans un autre sens ! Dans le christianisme, toute l'histoire est dogmatique, et tout dogme est historique. Il n'y a rien de vague : tout est fixe, arrêté, circonscrit, invariable, mis en rapport évident avec la nature humaine et l'histoire de l'univers.

Que *si vous ne pensez pas de tout point comme moi* sur tous les autres points, c'est un avertissement pour moi de me tenir en garde contre mes opinions, puisqu'il en est qui sont désapprouvées par un homme de votre mérite. Sur un point seul, c'est tant pis pour vous ; car il ne s'agit plus de moi, mais de la vérité même, qui m'est arrivée par le seul canal possible et imaginable, celui de l'autorité, nul homme n'ayant droit de commander à la croyance d'un autre, et toute

croyance commune étant absurde, contradictoire, et métaphysiquement impossible, si elle ne repose sur une autorité visible et infaillible.

Feu mon ami Platon dit que *le beau est ce qui plaît au patricien honnête homme ;* c'est un mot superbe, et qui suppose les plus profondes réflexions. Cherchez ailleurs une meilleure définition du beau, vous ne la trouverez pas. Suivant cette définition, un bon livre est celui qui intéresse la bonne compagnie. En vous prenant, mon cher Comte, pour son représentant, si vous êtes content je le suis, sans examiner si, sur tel ou tel point de détail, nous ne sommes pas bien parfaitement d'accord, ce qui ne signifie rien.

Je voudrais bien que vous relussiez dans ce moment mes *Considérations sur la France*, où, par un insigne bonheur, tout s'est trouvé prophétique, jusqu'au nom des deux villes qui ont les premières reconnu le Roi, Lyon et Bordeaux ; malheureusement je ne puis plus offrir ce livre : pendant qu'on le réimprime en France et qu'on le lit de tout côté, moi-même je ne l'ai plus. Cet ouvrage, au reste, et celui que vous venez de lire, ne sont que des pièces détachées d'un autre ouvrage très considérable, qui s'agrandit tous les jours, sans que malheureusement je puisse voir ou entrevoir la possibilité de le publier. *Videant posteri.* Vous ririez, mon cher Comte, si vous pouviez voir les fluctuations de mon esprit sur ce sujet. Tantôt il me semble que l'ouvrage serait infiniment utile à *cette classe d'esprits* dont vous me parlez à la fin de votre lettre, tantôt je dis, *Domine, non sum dignus*, et toute confiance m'a-

bandonne. Le bras déjà levé sur des idoles vénérées, je m'arrête tout à coup pour discuter avec moi sur les illusions de l'orgueil, et sur la ligne qui sépare le courage de la témérité; en sorte qu'au bout d'un assez long temps je me trouve plus fatigué que Moïse, sans avoir frappé Amalec. Voilà, cher ami, une peinture *synoptique* de mon âme, si mieux vous n'aimez *miniature*, qui est plus commode. Adieu mille fois. *Je vous ordonne*, à la romaine, *de vous bien porter*, et de ne jamais m'oublier, même pour cause de *chronologie* (prenez bien garde à ceci) ; ensuite, *quand tout sera fini, venez nous voir.*

Vale, meque admodum diligentem vicissim diligas.

385

A M. le Marquis de Saint-Marsan, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) octobre 1814.

MONSIEUR LE MARQUIS,

Mille grâces de votre lettre du 11, et de la pièce intéressante qu'elle accompagnait! A l'instance faite par la France et l'Espagne, il faut répondre, comme à la messe : *Dignum et justum est.* Vous avez ôté un poids de dessus mon cœur, en me laissant apercevoir seule-

ment la possibilité que justice soit rendue à S. M. le Roi de Saxe. Un roi détrôné par une délibération, par un jugement formel de ses collègues ! C'est une idée mille fois plus terrible que tout ce qu'on a jamais débité à la tribune des Jacobins, car les Jacobins faisaient leur métier ; mais lorsque les principes les plus sacrés sont attaqués par leurs défenseurs naturels, il faut prendre le deuil... Quel crime est donc reproché au Roi de Saxe ? — *D'avoir tenu à Bonaparte, ou d'être revenu à lui ?* En vérité, Monsieur le Marquis, on perd la parole lorsqu'on entend de pareilles choses. C'est bien ici qu'il faudra s'écrier : *Qui donc osera jeter la première pierre ?* Je n'examine point si le Roi de Saxe raisonna bien ou mal après les batailles de Lutzen et de Bautzen ; je mets tout au pire, et je suppose qu'il eut tort. Personne n'a droit de lui demander compte de sa conduite. Si la Souveraineté est *amenable* devant quelque tribunal, elle n'existe plus. Si les Rois ont le droit de juger les Rois, à plus forte raison ce droit appartient aux peuples. Pourquoi pas ? D'ailleurs, la chose revient au même ; car, puisque *tout* juge légitime peut *toujours* être invoqué par *toute* partie lésée, si les Rois sont juges légitimes d'un autre Roi, *tout* peuple a droit d'invoquer tout Souverain contre celui dont ce peuple aura à se plaindre. Alors nous verrons de belles choses ?

Ce fut un grand et magnifique spectacle, un spectacle sublime, admirable à l'excès, et pas assez admiré peut-être, que celui qui nous fut présenté en 1782, lorsque la France, la Savoie et la Suisse vinrent mettre à la

raison une petite république en convulsion, calmèrent ses impertinentes tempêtes, puis se retirèrent sans toucher à son territoire, ni à son indépendance, sans égratigner ses fortifications, et sans lui donner d'autre ordre que d'être heureuse. Si l'on considère la supériorité des trois puissances réunies sur celle de Genève, et même celle de la France sur les deux autres alliés, on trouvera difficilement dans l'histoire un plus magnifique hommage rendu aux principes. Aujourd'hui, nous pourrions voir un Souverain vénérable par l'âge et par la conduite, célèbre par ses vertus domestiques et religieuses, chéri et regretté de son peuple, nous pourrions le voir, dis-je, après un règne paternel de plus d'un demi-siècle, jugé et déposé par ses frères et contre le vœu exprès de ses sujets, pour s'être trompé sur une question de morale et de politique, la plus délicate et la plus importante ! Ce serait, il faut l'avouer, un spectacle un peu différent.

J'ai supposé le Souverain coupable ; maintenant je fais un pas de plus, et je suppose le tribunal compétent. Vollà donc un Roi coupable d'un crime horrible, *celui de n'avoir pas pensé comme les autres.* Qu'en ferons-nous ? Nous donnerons ses Etats à une autre famille : ceci est nouveau. Parce qu'un père de famille se conduit mal et parce que le Sénat l'interdit, il faut transporter ses biens à des étrangers, au préjudice de ses héritiers naturels ! C'est une superbe jurisprudence ! Je serais désolé, Monsieur le Marquis, si l'assemblée la plus auguste, qu'on pourrait appeler un *Sénat de Rois*, venait à juger comme une loge de francs-maçons suédois.

C'est dans ce moment, plus que jamais, que l'esprit des peuples, totalement corrompu par vingt-cinq ans de brigandage, a besoin d'être rassaini par la noble et sainte politique des Souverains. Qu'on ne nous parle plus de Rois détrônés, de partages de convenance, et pas même de *grands* et de *petits* Souverains : la Souveraineté n'est ni *grande* ni *petite;* elle est ce qu'elle est. On nous parlera sans doute de nécessité politique, d'engagements irrévocables, etc. Je n'entre point dans tous ces détails. Personne ne respecte plus que moi les juges futurs du Roi de Saxe, et le plus influent surtout. Pour vous, qui connaissez mes sentiments, comme sujet, comme Ministre du Roi de Sardaigne, et comme particulier, je me borne à désirer de toutes les forces de mon cœur que la Providence, qui a couronné l'Empereur de Russie de tant de gloires, lui accorde encore celle de pouvoir écarter le plus grand des scandales politiques.

Il est inutile de vous dire combien je souffre dans l'attente de ce qui sera décidé pour les intérêts de mon Maître. La réception obligeante dont vous avez la bonté de me faire part m'a causé un extrême plaisir. La courtoisie souveraine a cependant ses lois, que tout le monde est tenu de connaître. J'attends les moyens, ou l'occasion, de jaser un peu plus longuement avec vous sur de si chers intérêts. Si le Congrès ne s'attache pas fortement aux grands principes, il ne fera que *semer les dents du dragon*, et ce sera à recommencer, à la vérité sur un ton moins atroce.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Marquis, avec les sentiments d'une haute considération, etc.

386

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) décembre 1814.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre n° 1 avec une extrême satisfaction ; je suis fâché seulement que le plaisir qu'elle m'a procuré se trouve si fort gâté par le tableau plus que triste que vous m'y faites de l'état des choses en France. J'ai beaucoup médité sur ce tableau, qui ébranle fort l'espérance, mais sans pouvoir l'éteindre. J'ai sur ce point des idées toutes semblables aux vôtres ; je vois le mal comme vous le voyez ; mon œil plonge avec terreur dans ce profond cloaque. Cependant un instinct invincible me dit que nous verrons sortir de là quelque chose de merveilleux, comme un superbe œillet s'élance du fumier qui couvrait son germe. Ce qui fait qu'on se trompe souvent sur les changements qu'on désire, sans les croire possibles, c'est qu'on ignore la théorie des forces morales. Le monde physique n'est qu'une image, ou, si vous voulez, une répétition du monde spirituel : et l'on peut étudier l'un dans l'autre alternativement. De l'eau, autant qu'il en pourrait entrer dans le dé d'une petite fille, si elle est réduite en vapeur, fait cre-

ver une bombe. Le même phénomène arrive dans l'ordre spirituel : une pensée, une opinion, un assentiment simple de l'esprit, ne sont que ce qu'ils sont ; mais si un degré de chaleur suffisant les fait passer à l'état de vapeur, alors ces principes tranquilles deviennent enthousiasme, fanatisme, passion en un mot (bonne ou mauvaise), et, sous cette nouvelle forme, ils peuvent soulever les montagnes. Ne vous laissez pas décourager par la froideur que vous voyez autour de vous ; il n'y a rien de si tranquille qu'un magasin à poudre une demi-seconde avant qu'il saute. Il ne faut que du feu (*ferte citi flammas*), et c'est nous qui l'avons. Sur ce point comme sur tant d'autres, Monsieur, je suis complètement de votre avis : *Hors de l'Eglise, point de salut !* Cet axiome, transporté dans la politique, est d'une haute vérité. La France était la France, *parce que les Evêques l'avaient faite*, comme l'a dit le *christianissime* Gibbon. La postérité mettra dans la balance le xe et le XVIIIe siècles, et je crois que le premier l'emportera pour le bon sens, pour le caractère, et même, dans un certain sens, pour la science ; car c'est une déplorable erreur de croire que les sciences naturelles sont tout. Que m'importe qu'on sache l'algèbre et la chimie ? Si l'on ignore tout en morale, en politique, en religion, toujours je pourrai dire : *Imminutæ sunt veritates a filiis hominum*. Pour juger un siècle, il ne suffit pas de connaître ce qu'il sait ; il faut encore tenir compte de ce qu'il ignore. Le nôtre, dès qu'il sort d'$a+b$, ne sait plus ce qu'il dit. La puissance de la France parait cependant dans ce qu'elle a fait de mal, autant que dans ce qu'elle

avait fait de bien ; mais toute l'histoire atteste que les nations meurent comme les individus. Les Grecs et les Romains n'existent pas plus que Socrate et Scipion. Jusqu'à présent les nations ont été *tuées* par la conquête, c'est-à-dire par voie de *pénétration ;* mais il se présente ici une grande question. — *Une nation peut-elle mourir sur son propre sol sans transplantation ni pénétration, uniquement par voie de putréfaction, en laissant parvenir la corruption jusqu'au point central, et jusqu'aux principes originaux et constitutifs qui la font ce qu'elle est ?* C'est un grand et redoutable problème. Si vous en êtes là, il n'y a plus de Français, même en France ; *Rome n'est plus dans Rome,* et tout est perdu. Mais je ne puis me résoudre à faire cette supposition. Je vois parfaitement ce qui vous choque et vous afflige ; mais j'appelle à mon secours une de mes maximes favorites, qui est d'un grand usage dans la pratique : *L'œil ne voit pas ce qui le touche.* Qui sait si vous n'êtes pas dans ce cas, et si l'état déplorable qui vous arrache des larmes est cependant autre chose que l'inévitable nuance qui doit séparer l'état actuel de celui que nous attendons ? Nous verrons ; ou bien nous ne verrons pas, car j'ai soixante ans ainsi que vous, et si le remède est *chronique* comme la maladie, nous pourrons bien ne pas voir l'effet. En tout cas, nous dirons en mourant : *Spem bonam certamque domum reporto.* Je n'y renoncerai jamais.

Je ne vous dis rien de la politique, elle ressemble à tout le reste : les noms seuls ont changé, les principes

sont les mêmes. Il faut prier, écrire, et prendre patience. Je suis enchanté que mon dernier opuscule ne vous ait pas déplu; et vous avez encore ajouté à ma satisfaction, en m'apprenant que j'avais obtenu de plus l'approbation de Mgr l'évêque d'Alais et de M. de Fontanes. Je vous prie expressément, Monsieur, de vouloir bien me présenter à eux dans les formes. Ah! que je voudrais leur parler *en main propre*, comme dit Jeannot! Mais je vois qu'il faut renoncer à ce plaisir comme à tant d'autres. J'ai vu un instant la possibilité de voir Paris; maintenant, il n'en est plus question: *A visiter Paris, je ne dois plus prétendre.* Cependant, il y aurait de bonnes choses à faire dans cette capitale. Criez de toutes vos forces : *Ubi sapiens? ubi scriba? ubi conquisitor hujus sæculi?* — Vingt hommes suffiraient, s'ils étaient bien d'accord; mais parmi ce qu'il y a de meilleur chez vous, et même parmi le *sel de la terre*, il y a bien des erreurs. L'Eglise gallicane, si respectable d'ailleurs, en était venue néanmoins insensiblement, par des causes qui datent de loin et qui vaudraient bien la peine d'être analysées, à se croire non pas *catholique*, mais l'*Eglise catholique*. Il était devenu bien difficile de faire entrer dans la meilleure tête française, même mitrée, que l'Eglise gallicane n'était qu'une province de la monarchie catholique; et qu'une assemblée provinciale du Dauphiné ou du Languedoc, statuant sur la prérogative du Roi de France, ne représenterait que faiblement l'absurdité d'un Synode italien ou français statuant sur celle du Pape. Gibbon a dit quelque part : *L'Eglise gallicane, placée à une égale distance des protes-*

tants et des catholiques, reçoit les coups des deux partis. Vous me faites bien l'honneur sans doute de croire que je sais faire justice de l'exagération qui se trouve dans ce passage ; il ne contient pas moins une grande leçon pour des gens qui allaient beaucoup trop loin parmi vous. Le tort que vos écrivains (j'entends même les bons) ont fait à l'esprit d'unité est incalculable. Voyez Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques (car il n'y a rien de si dangereux que les *bons mauvais* livres, c'est-à-dire les mauvais livres faits par d'excellents hommes aveuglés), avec son historiette ecclésiastique, faite comme on fait les châssis, en collant des feuilles de papier bout à bout, il s'est emparé de toutes les têtes ; et tout bachelier sevré d'avant-hier, qui a glissé sur cette superficie, croit en savoir autant que le cardinal Orsi.

Je relis maintenant à mes enfants l'excellente *Histoire de Fénelon*, composée par votre illustre ami ; c'est un ouvrage dicté par le talent le plus pur, par la plus sévère impartialité, par la plus haute sagesse (1). Fleury,

---

(1) J. de Maistre n'avait pas encore lu l'*Histoire de Bossuet*, qui parut plus tard, et qu'il attendait avec impatience, comme il le témoigne en plusieurs endroits de ses lettres, mais qui a dû tromper son attente.

Un pieux et savant sulpicien, M. Gosselin, vient de donner une édition de l'*Histoire de Fénelon* avec des remarques et des additions qui en font un ouvrage tout neuf, et que J. de Maistre eût loué avec plus de plaisir encore et plus d'estime.

cependant, est loué dans le premier volume *effusis laudibus*, sans la moindre restriction, tant le préjugé national est terrible ! D'Alembert disait toujours, *le sage Fleury ;* Voltaire disait : *Il est presque philosophe ;* il a obtenu le triste honneur d'être traduit, approuvé et commenté par les protestants, qui ont dit *ore rotundo : Il est des nôtres.* Par quelle magie arrive-t-il qu'un écrivain ecclésiastique soit approuvé par les athées, par les protestants, et par les évêques de France ? Il faut qu'il soit bien *parfait.*

Le Concordat est venu encore ajouter un nouveau mal à l'ancien. C'était encore une jolie idée que celle de vouloir enfermer l'Eglise catholique et la France dans un salon, et dans un pays encore où les appartements sont notoirement étroits ! — C'est de ce côté que je crains infiniment, je vous l'avoue. Il est aisé de disserter sur l'obéissance, mais la pratiquer ne l'est pas autant ; il est aisé de s'écrier : *Puisse ma langue s'attacher à mon palais, si jamais je t'oublie, ô sainte Eglise romaine !* Mais si l'on veut ensuite forcer la main du Pape pour écraser un rival, si le Souverain Pontife refuse d'aller aussi vite que la passion, on lui écrira fort bien : *Sa Majesté saura ce qu'Elle aura à faire.* — Charmant post-scriptum au sermon sur l'unité !

Quand les choses sont établies, elles vont bien ou mal ; mais lorsqu'il s'agit de rétablir, tout est glacé, et l'on ne fera rien, si l'on refuse d'employer toute la vigueur du principe constituant ; car tout principe constituant est créateur, et notre principe à nous, c'est l'unité. Qu'aucune Eglise particulière ne s'avise donc de dire,

Nous tenons que, etc., etc. ; car toute la grande famille lui répondra : *Qu'est-ce donc que vous dites? Nous* est un solécisme ; dites, si vous voulez : *Je, je, je*, etc. Mais *nous vous avertissons* que cette quantité, élevée à telle puissance que vous voudrez, n'égalera jamais *Nous*.

Tout ceci, Monsieur, est dit sans préjudice des hautes prérogatives de l'Eglise gallicane, que personne ne connaît et ne révère plus que moi : reste à savoir si elle est morte, et dans ce cas (sur lequel je ne décide rien) si elle peut renaître. — Il y a encore une terrible question préliminaire, celle dont je vous parlais tout à l'heure : — *La France est-elle morte?* — Dans quel gouffre nous sommes tombés ! et quelle force nous en retirera ?

Cui dabit partes scelus expiandi
Jehovah ! Tandem venias, precamur,
Nube candentes humeros amictus,
Christe Redemptor !

Sans vanité, Monsieur, ces vers sont aussi bons que ceux d'Horace. Je m'en tiens, au reste, à cette prière jaculatoire, ne voyant, comme vous, nulle espérance hors du point central. Vous êtes effrayé avec raison des efforts que le mauvais principe fait de son côté contre le bon ; mais celui-ci se défend d'une manière tout à fait consolante, et je serais tenté de croire que vous ne connaissez pas ses conquêtes. Le protestantisme en masse est évidemment ébranlé ; il cesse d'être *enragé*, et par conséquent d'*être ;* car le protestantisme n'est qu'une rage de l'orgueil qui *proteste* par nature.

D'un autre côté, les grandes prophéties s'accomplissent. *Japhet prend évidemment possession des tentes de Sem.* Nous verrons, nous verrons. — Mais, pour que la France joue, dans les mémorables révolutions qui se préparent, le rôle qui lui appartient, il faut qu'elle s'examine et qu'elle s'épure ; autrement *elle ne sera pas du Congrès.* Laissez-moi vous dire une bêtise qui n'est pas tout à fait bête : je crains les scélérats en France moins que les honnêtes gens. — Il faut que ceux-ci permettent aux chimistes étrangers d'analyser sous leurs yeux la terre gallicane, d'y montrer un élément protestant (aussi petit qu'on voudra, mais il y est), car le monstre est né chez vous, et toute grande révolution laisse quelque chose après elle ; — un élément janséniste mêlé avec l'autre par voie d'affinité ; — un élément parlementaire rendu très mauvais par la sublimation ; enfin un élément philosophique, qui n'a pas besoin, je crois, d'être décrit. — Voyez par quel *départ* préliminaire vous pouvez obtenir la *terre vierge !* — Au réste, Monsieur, je ne demande rien de surhumain, et je sais bien que l'or à 23 carats plus $\frac{31}{32}$ s'appelle partout *or pur ;* mais je vous répète que, tandis qu'un homme tel que vous, par exemple, regardera la Déclaration de 1682, je ne dis pas comme une loi fondamentale, mais seulement comme une chose médiocrement mauvaise, il n'y a plus d'espérance de salut, car nous ne pouvons nous sauver que par l'ensemble et l'unité dans l'universalité.— Mais en voilà assez et même trop sur ce sujet ; toutes ces pensées étaient dans le tuyau de ma plume : elles sont tombées en vertu de la seule loi de gravité.

Je suis ravi que mon opuscule ne vous ait pas déplu. C'était, à mon avis, une bien bonne idée que celle de l'imprimer à la suite des *Considérations*, supposé qu'on leur fasse l'honneur de les réimprimer. Je vous répète, avec la plus grande sincérité, que j'avais à peu près perdu ce livre de vue, et que votre première lettre seule m'apprit qu'on avait bien voulu y faire attention en France.

J'ai sauté de joie en lisant ce que vous me dites sur l'opuscule de Leibnitz. Il y a plus de vingt ans qu'une dame suisse de mes amies, qui vient de mourir catholique à Vienne, me dit en propres termes : « *Si les gardes de « la bibliothèque publique de Hanovre sont d'honnêtes « gens, ils peuvent montrer la preuve que Leibnitz croyait « à la présence réelle.* » Cette phrase n'était jamais sortie de ma tête. Je tâchai, il y a trois ou quatre ans, de profiter du despotisme français pour tirer le manuscrit précieux de l'ombre, mais je ne pus réussir. Aujourd'hui vous m'apprenez que vous en êtes le maître, — qu'on le traduit, — qu'on l'imprime ; — vous me faites tout le plaisir possible. Quels superbes arguments pour nous, Monsieur, que Grotius et Leibnitz mourant catholiques, et Haller désespéré ! — Je brûle d'envie d'avoir cet autre ouvrage (1). Je voudrais aussi avoir la *Vie de*

(1) Le manuscrit de Leibnitz, *Systema theologicum*, a été publié en 1846, en latin et en français, par M. l'abbé Lacroix. Il en existe également une traduction faite par M. Albert de Broglie.

Bossuet, dès qu'elle fera son entrée dans le monde ; je voudrais cet ouvrage sur l'Angleterre dont vous me faites un si bel éloge ; je voudrais même avoir quelques exemplaires de mon *Essai* et de mes *Considérations*, si on les réimprime. Permettez, Monsieur, que je joigne ici une lettre de créance de quelques louis pour me faire cette pacotille. Usez-en, en tout ou en partie, suivant les circonstances ; entre nous autres, gens *battus de l'oiseau*, point de compliments. J'ai soixante ans, et je suis ruiné ; voilà deux conformités importantes avec vous. — Grâce à Dieu, il en est d'autres encore. Je ne saurais vous dire tout le plaisir que j'éprouvais, en vous lisant, de me trouver d'accord avec vous sur tant de points. Il en est, comme celui de l'Angleterre par exemple, sur lesquels nous serions bientôt d'accord. Je serai enchanté de voir le grand ouvrage philosophique que vous m'annoncez (1) ; sûrement il sera digne de son auteur. Le mien touche à sa fin ; mais je ne vois pas jour à la publication. Ici, d'abord, impossible ; mon rang me défend la souscription, et la fortune l'impression à mes frais. Un ouvrage sérieux ne peut compter ici, n'eût-il que cent pages, que sur cent cinquante acheteurs, y compris dix lecteurs et deux *intellecteurs ;* partant, point d'impressions aux frais des libraires. D'ailleurs, mon ouvrage, qui est tout dirigé à l'honneur de la France, ne peut se faire jour s'il n'est soutenu par la France, et dans ce moment elle a bien d'autres

(1) Les *Recherches philosophiques*.

choses a faire. L'influence des nations sur la fortune des livres serait le sujet d'un bel ouvrage. Je crois avoir eu l'honneur de vous le dire, je voudrais rendre à notre langue le sceptre de la philosophie rationnelle ; mais le *commencement de la sagesse* en philosophie, c'est le mépris des idées anglaises : et comment renverser des faux dieux défendus par sept cents vaisseaux, si l'on n'est pas soutenu par l'*impegno* et le prosélytisme français ? — Je suspends donc mon attaque ; mais je me tiens prêt. Je verrai ce que j'aurai à faire, quand je verrai ce que vous ferez.

Présentez, je vous prie, mes hommages à MM. de Bausset et de Fontanes ; je suis tout à fait glorieux de ne leur être ni tout à fait inconnu ni tout à fait indifférent. Dites au premier, je vous prie encore, que, si j'allais à Paris, un de mes premiers soins serait d'aller lui demander sa bénédiction, dût-il me gronder un peu sur *le Fleury*. Quand donc nous donnera-t-il enfin son Bossuet? Je pâmai de rire un jour, seul dans mon cabinet, en lisant je ne sais quel article, dans je ne sais quel journal, où l'on démontrait à Mgr l'ancien Evêque d'Alais qu'il ne pouvait composer cette vie de Bossuet. Cela ressemble un peu à la *Réponse au silence de M. de la Motte*.

Je voudrais encore, Monsieur, vous demander deux choses, malgré la honte que j'ai de commencer la neuvième page. Quel mauvais génie supprima, dans le temps, une préface de votre main qui devait précéder la Vie de Jésus-Christ par le P. de Ligny, et qui était annoncée dans les journaux? Fut-elle peut-

être trouvée indécente par le gouvernement corse (1)?

J'ai lu dernièrement, dans le *Journal des Débats* (4 octobre), un morceau intitulé : *Ce que nous étions au mois de Mars, et ce que nous sommes au mois d'Octobre,* où j'ai cru vous reconnaître à l'endroit où *l'homme d'Elbe* est peint *emportant sa vie et ses millions;* à l'endroit encore où il est question de ces hommes *qui ont tout sauvé, fors l'honneur* (2). Il m'a semblé que ces phrases s'appelaient *Bonald :* votre dernière lettre m'en a fait douter ; qu'en est-il ? Je souhaite m'être trompé, car il y a honneur et bonheur, pour votre patrie, à posséder plus d'un homme dont le style puisse être pris pour le vôtre.

Ne cessez jamais de croire à la profonde estime et au respectueux attachement avec lesquels je suis pour la vie, Monsieur le Vicomte, etc.

---

(1) Ce n'est point par le gouvernement corse que cette préface fut trouvée *indécente*, mais par l'auteur de la Vie de Fénelon et de celle de Bossuet, qui blâma un chapitre dans lequel M. de Bonald établissait la nécessité du médiateur. La doctrine de M. de Bonald était inattaquable : elle n'était autre que la doctrine de saint Thomas; mais la prévention gallicane embarrassait l'esprit de M. de Bausset. Cette critique, sans faire changer d'opinion M. de Bonald, l'empêcha cependant de donner la préface qui devait être à la tête de la belle édition de la *Vie de Jésus-Christ*, donnée par l'abbé de Sambucy. Ce discours a été publié après la mort de M. de Bonald, chez Le Clère. Malheureusement, on l'a corrigé d'après les observations de M. de Bausset.

(2) Cet article n'était point de M. de Bonald.

387

Au Roi Victor-Emmanuel.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) décembre 1814.

SIRE,

Je crois remplir le plus strict des devoirs en arrêtant l'œil paternel de Votre Majesté sur la situation de ses sujets au service de la Russie. Elle a appris par une de mes précédentes lettres ce qui a été dit à Vienne à leur sujet. Aujourd'hui voilà une lettre de M. le Chevalier de Revel, par laquelle il informe le Comte de Venauson *que non seulement il ne peut être placé au service de Votre Majesté, mais que les circonstances ne permettent pas seulement d'en parler*. D'un autre côté, la dernière lettre de M. le Comte de Vallaise, à moi adressée, contient une réponse toute pleine de bonté faite de la part de Votre Majesté à MM. le Comte de Galaté et le Chevalier Rayberti. Je ne sais que dire, ni comment expliquer la chose : ce qui se présente de plus probable à mon esprit, c'est que tous les mots paternels viennent de Votre Majesté et tout le reste d'ailleurs. Je vois assez qu'Elle marche entre deux considérations opposées qu'il est également nécessaire et difficile d'accorder : d'un côté, la loi la plus impérieuse exige que Votre Majesté emploie ses ennemis, ceux qui avaient vendu leur sang à Bonaparte pour La détrôner ; la sagesse l'ordonne

ainsi, et tout homme sensé doit approuver; mais d'un autre côté, Sire, ceux qui ont constamment exposé leur vie pour Votre Majesté et qui l'ont servie de leur tête et de leur sang, depuis Borodino jusqu'à Montmartre, doivent être bien mortifiés de se voir repoussés de peur de déranger les grades du parti contraire. Peut-être serait-il bon, Sire, que je fusse autorisé à les consoler, au moins, par quelques bonnes paroles conformes sûrement aux pensées bienfaisantes de Votre Majesté. Je ne m'avancerai pas davantage sur un sujet aussi délicat, mais j'ai cru devoir informer directement la haute sagesse de Votre Majesté.

Je La supplie encore très humblement de vouloir bien se faire lire ce que j'ai l'honneur d'écrire à M. le Comte de Vallaise, sur ma position qui est bien cruelle. Si quelque chose n'est pas bien en règle dans ces lettres, je supplie Votre Majesté de vouloir bien le rectifier par sa grande bonté ; car, à la grande distance où je suis, plusieurs inconvenances légères peuvent m'échapper. Je ne La trompe certainement sur rien, et tout le monde me trouvera bien malheureux. Si Elle juge à propos de m'écarter de cette place, je me recommande à Elle, et je ne me plaindrai pas ; mais de mon propre mouvement, Sire, jamais je ne choisirai un autre Souverain, quoi qu'il puisse arriver dans ce monde.

Votre Majesté verra à quoi je suis condamné ici, si rien ne change dans ma situation. Jamais je ne désespèrerai de sa justice ni de sa bonté.

Je suis, avec la plus inaltérable fidélité et le plus profond respect.....

388

A M. le Comte de Vallaise.

Ministre des affaires étrangères de S. M. le Roi de Sardaigne.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) décembre 1814.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu hier le n° 7 de Votre Excellence, écrit le 10 octobre dernier, par lequel elle m'accuse la réception de tous les miens jusqu'au huitième, du 27 août. Pour vous dire la vérité, Monsieur le Comte, j'ai été ce qu'on appelle vulgairement attrapé, en voyant que vous ne me disiez rien de mes notes du 19 avril (1er mai) et du 10 (22) août, dont j'ai eu l'honneur de vous transmettre des copies : ce sont des pièces essentielles dont il m'importe de connaître le jugement que S. M. aura daigné porter. Monsieur le Marquis de San Marsano a bien voulu m'envoyer de Vienne la carte de la Savoie, gravée à Londres, et accompagnée d'une explication intéressante, partie sans doute de quelque agent du Roi dans cette ville. Il me semble, M. le Comte, que j'ai prévenu toutes les raisons exposées dans cette Note, que je les ai prévenues, dis-je, dans la seconde de mes Notes susénoncées, avec toute l'étendue et la vigueur que demandait le sujet. Votre Excellence voudra bien remarquer

d'ailleurs qu'elle est appropriée au caractère de l'Empereur de Russie, qui veut être maître chez lui, avec raison, mais qui aime les lois, les constitutions même, si je ne me trompe (du moins s'il en jugeait une raisonnable), et qui entend citer volontiers les droits des peuples. Il est vrai, au fond, que les peuples ont des droits, mais non celui de les faire valoir, ou d'en punir la violation par la force; comme un fils a certainement le *droit* de n'être pas maltraité injustement par son père, sans que pour cela il s'ensuive que si son père lui donne un soufflet, uniquement pour se divertir, il ait *droit* de le restituer. Je serai donc charmé, Monsieur le Comte, de savoir ce que vous aurez pensé de tout ce petit travail.

Au moment ou S. M. Très-Chrétienne rentra dans sa capitale, on regarda ici comme certain que nous allions être jetés dans les épines d'une constitution, et véritablement toutes les apparences favorisaient cette opinion. Sur-le-champ, je tâchai de parer le coup par une Note aussi forte et aussi raisonnée qu'il me fut possible, que je remis ici pour être transmise à S. M. I., et en même temps j'eus l'honneur de soumettre à S. M. quelques idées dont il me paraît qu'Elle pouvait faire usage pour se tirer de ce pas sans inconvénient. Je voudrais bien savoir encore si tout cela est parvenu, car je vois qu'on m'a escamoté plusieurs paquets; d'ailleurs, quoique le danger soit passé, je ne sais trop s'il est passé pleinement et pour toujours : l'esprit du siècle est terrible, et ce sera un grand miracle s'il n'entreprend et n'obtient rien.

Les espérances que nous avons dans ce moment m'engagent à vous présenter les réflexions suivantes.

Chaque nation a son caractère particulier, qui se mêle à son gouvernement et le modifie ; on croit que le même nom exprime le même gouvernement : c'est une erreur grossière, et souvent terrible. La France était une monarchie, le Piémont est une monarchie ; on aurait cependant fait extravaguer les deux nations, si l'on avait entrepris de gouverner chacune d'elles avec les principes de l'autre.

J'en dis autant de Genève, de Gênes, de Venise, et de Berne, etc., etc.

Il semblerait bien naturel que, lorsqu'une Souveraineté vient à s'unir à une autre, la dominante s'empressât de s'informer du génie particulier et des préjugés de l'autre, pour l'amalgamer à elle doucement, et pour se conformer au caractère de la nouvelle sujette, autant que la sûreté commune le permet. Point du tout, Monsieur le Comte, c'est tout le contraire qui arrive : la nation dominante se fait une gloire particulière de choquer toutes les opinions, toutes les coutumes, tous les préjugés de la nation dominée : c'est ainsi que nous avons vu le gouvernement Autrichien défendre brusquement le masque à Venise, et organiser une police minutieuse et désespérante de passeports, dans un pays dont une loi fondamentale était de se passer absolument de passeports. Je pourrais avoir l'honneur de vous citer mille exemples de ce genre.

Ces considérations me font redouter la réunion de Gênes, non moins, ou peu s'en faut, que le malheur de

ne pas l'obtenir : pour agrandir le Roi sans danger *ci vuol altro*, il s'agit ici, non seulement de caractères, mais de gouvernements différents. Qui se chargera de l'amagalme ? Quel homme d'Etat sera chargé de plier deux orgueils ennemis, et les forcera de marcher ensemble sans se battre ? Aucune demi-mesure ne pourra réussir : extrême force ou extrême habileté, point de milieu. Il faut que les Génois gagnent à leur réunion ou qu'ils soient tués civilement ; mais, dans ce cas, n'auront-ils point d'amis ? Mon humble avis serait de ne transporter d'abord à Gênes aucune forme, aucune maximé piémontaise, excepté la grande forme de l'obéissance, sur laquelle nulle nation ne dispute, et de faire connaître certainement cette résolution à Gênes et ailleurs. J'ai de bonnes raisons de vous dire ceci.

389

A M. le Comte de Bray, à Dorpat.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) décembre 1814.

Vous avez beau jeu, mon très cher Comte, en me présentant l'apologie d'un homme qui n'en a nul besoin auprès de moi. Jamais je n'ai eu le moindre ressentiment contre M. Sontag, et mon indifférence sur la critique contenue dans la feuille de Riga était telle, qu'en écrivant au marquis Pauluci pour avoir la précédente, il ne

me vint pas seulement en tête de demander le nom de l'auteur. Je ne l'appris que par la réponse du Marquis ; et comme je crus voir dans sa lettre un mécontentement assez fort, je répliquai à sa lettre pour le prier de saisir la première occasion d'obliger M. Sontag et de lui dire que je le lui avais recommandé. J'ai écrit à M. Sontag dans le même sens ; tout est dit, je pense. Mais lorsque vous lirez l'opuscule en question, mon cher et aimable collègue, j'ose croire que vous serez persuadé de deux choses : d'abord que ce n'est point une de ces œuvres légères qu'on puisse juger ni même examiner sur le revers d'une feuille volante ; et, de plus, que M. Sontag *a chanté faux*, au pied de la lettre, en répondant sur ce ton à quelques pages écrites avec une politesse recherchée, et même *avec amour* (c'est une de mes expressions). Je suis bien loin cependant de lui en vouloir pour ce défaut de tact : dans tout le reste, il en aurait autant et peut-être plus que moi ; mais, sur ce point seul, il faut qu'il paie l'inévitable tribut. L'erreur n'est jamais calme : à la verité seule est donnée la *chaleur sans aigreur*, grand phénomène pas assez remarqué. Voilà pourquoi j'ai écrit à M. Sontag que, *pour de fort bonnes raisons à moi connues, je voudrais qu'il eût pris un ton encore plus différent du mien.*

Au reste, Monsieur le Comte, dans l'état de choses, et au milieu des flots de lumière répandus sur l'Europe, il n'y a plus que deux systèmes religieux possibles : le catholicisme et le déisme ; entre ces deux extrêmes, il n'y a plus de place tenable. Un protestant, s'il existait, serait un être risible. Mais il n'y a plus de protestant

dans le sens primitif du mot, et, sous ce point de vue, M. Sontag ne l'est pas plus que moi. Lorsqu'une chose mobile et changeante de sa nature a reçu un nom, ce nom subsiste pendant que la chose change, et longtemps après on conclut, sans réflexion, du nom à la chose. Un protestant de nos jours est un homme qui dit, comme La Fontaine : J'ai lu votre Nouveau Testament, c'est un assez bon livre. Il lui reste cette idée vague, qu'*il y a dans le christianisme quelque chose de divin;* mais lorsqu'on en vient au détail, personne n'est d'accord, excepté *sur les grandes bases*, comme ils disent, c'est-à-dire : *je crois en Dieu et en son Fils quelconque ;* et c'est ce que je disais tout à l'heure. Vous me parlez de zèle, mon cher Comte : il n'y a, il n'y aura, il n'y *a eu*, il ne peut y avoir de *zèle* hors de la vérité. Dans toutes les communions séparées, on prend la haine contre nous pour le *zèle* qui est tout amour, au point qu'il cesserait d'être s'il pouvait haïr : c'est la haine masquée en amour.

Il peut se faire que je n'aie pas bien compris M. Sontag, mais ce n'est pas ma faute ; je me suis battu dix fois avec sa syntaxe, sans pouvoir en venir à bout. Trois docteurs allemands, après avoir balancé (notez bien ceci), se fixèrent enfin au sens que j'ai cru le vrai. Je suis bien mortifié de ne pouvoir ni comprendre ni même lire parfaitement la lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser en réponse. Je regrette fort de ne lui avoir pas écrit en latin, il m'aurait répondu de même, et nous nous serions entendus au moyen de la langue *universelle*. Assurez-le, je vous en prie, de ma parfaite estime, et de la vérité de tous les sentiments que je lui ai expri-

més dans ma lettre. Si j'avais le bonheur d'être connu de lui, il verrait que, parmi les hommes convaincus, il serait difficile d'en trouver un plus libre de préjugés que moi. J'ai beaucoup d'amis parmi les protestants ; et maintenant que leur système croule, ils me deviennent plus chers. Il ne me faut pas d'autre attestation que la vôtre pour me convaincre que, si j'avais l'avantage de connaître M. Sontag, il augmenterait infailliblement le nombre de ces amis. Je viens d'obliger Platon (qui l'eût jamais cru ?) à déposer, de la manière la plus évidente, contre le protestantisme ; bientôt nous allons voir un phénomène bien autrement frappant. Le plus grand des protestants, et peut-être, dans un certain sens, le plus grand des hommes, va sortir de son tombeau, et confesser à la face de l'univers, par un témoignage autographe, qu'il est mort catholique. Voilà bien de quoi faire rêver les dissidents. Au surplus, Monsieur le Comte, *Spiritus ubit vult spirat.*

J'attends avec beaucoup d'empressement, le moment de vous revoir. Je pense comme vous sur l'amalgame qu'on prépare ; mais il serait inutile de raisonner ici sur ce point ; nous en parlerons à l'aise, ainsi que de beaucoup d'autres choses.

A propos, ne me grondez pas de ce que je ne vous envoie pas l'opuscule qui m'a valu une lettre de vous. On l'a tiré à peu d'exemplaires, et j'ai donné tous ceux que j'avais ; mais il vient d'être réimprimé à Paris : j'espère que bientôt nous l'aurons. Suivant les apparences, je n'imprimerai plus ici. Pluchard m'a appris, à mon grand étonnement, qu'un imprimeur de cette capitale qui pu-

blie un ouvrage philosophique, même court, ne peut compter que sur cent cinquante acheteurs environ. J'entends bien que les ouvrages se prêtent ; cependant, c'est peu pour une aussi grande ville. Le Russe n'a point encore tourné sa pénétration du côté de notre vieille philosophie européenne : il ne s'en soucie pas et n'y comprend rien (sauf toujours les exceptions). Mais l'on ne peut rien savoir encore sur ce peuple dans l'ordre des sciences, l'esprit russe n'ayant point jusqu'ici pris de parti décidé. *Videant posteri !* Dans ce moment, il paraît s'occuper chaudement et sagement de sa langue et de sa littérature.

Mille hommages respectueux, je vous prie, à Madame la Comtesse ; j'embrasse de tout mon cœur Monsieur son époux, en le priant d'agréer l'assurance la plus sincère de la haute considération et de l'invariable attachement que je lui ai voués.

390

A Mme la Princesse de Galitzin.

Saint-Pétersbourg, 14 décembre 1814.

J'aimerais autant, Madame la Princesse, tirer une hirondelle au vol (même sans lunettes), que vous suivre dans tous les tours et détours de votre infatigable esprit, tant vous êtes habile à choquer, à caresser, à gâter, à

corriger, à projeter, à oublier, à plaire, à impatienter, etc., etc... Enfin, Madame la Princesse, c'est à faire tourner la tête. Faites-moi savoir officiellement, je vous en prie, si c'est votre bon plaisir qu'on vous aime purement et simplement, ou si vous préférez qu'on tourne autour de vous, en vous examinant comme une rareté. Il est très vrai, Madame, que votre valet de chambre est venu chez moi, comme chez d'autres qui vous célèbrent déjà dignement; mais qu'il soit venu de son chef, c'est ce que je ne croirai pas trop, à moins d'un ordre bien précis de votre part; car, de ma vie, je n'ai rien su refuser à une dame, même l'impossible. Il faut que vous sachiez, Madame la Princesse, que, jeudi dernier, lorsque je vous demandai, en vous quittant, si vous seriez chez vous le dimanche suivant, je m'aperçus très bien que vous étiez déjà parfaitement résolue à ne pas me recevoir; car vous délibérâtes formellement avec vous-même plus d'une mortelle seconde, sans exagération, avant de me répondre : *Sans doute*. Ainsi, Madame la princesse, votre domestique n'a rien à se reprocher, et n'a fait, avec votre permission, qu'exécuter samedi l'ordre donné dans votre conseil deux jours auparavant. Je vous dis tout ceci uniquement pour n'avoir pas l'air d'un nigaud, et sans me fâcher *comme plusieurs autres*, qui sont bien les maîtres de se fâcher que vous ne soyez triste que pour eux. Pour moi, Madame la Princesse, j'ai pris l'inébranlable résolution de ne me fâcher avec vous pour rien au monde, dussiez-vous m'inviter pour une soirée solennelle à Kiev, et vous trouver à point nommé, le même jour, à Rome.

Résolu de plus, Madame la Princesse, à vous aimer, même malgré vous, je serai cependant enchanté de savoir (toujours officiellement) si vous y consentez ; car ce sera un grand plaisir de plus.

Vous voyez, Madame la Princesse, que si demain je n'ai pas l'honneur de vous faire ma cour, ce ne sera par aucune raison profonde, mais uniquement parce que ma famille me retiendra, ou par quelque autre motif de ce genre.

Daignez, Madame la Princesse, agréer l'assurance la plus sincère de mon respectueux attachement.

391

A M. l'Amiral Tchitchagof, à Londres.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) décembre 1814.

Qu'est-ce donc que vous faites, mon très cher Amiral ? Qu'est-ce que vous devenez ? Et que projetez-vous ? Tout ce qui vous aime ici, ou tout ce qui vous connaît (j'emploie volontiers les synonymes), attendait de vous quelque signe de vie ; mais ceci passe mesure. Je romps le silence, et je suis convenu avec Madame de Swetchin, la meilleure des amies, que je vous gronderai pour elle et pour moi. Ce qu'il y a de bien singulier, c'est que votre excellent frère, soit ignorance réelle ou discrétion,

prétend n'en savoir pas plus que nous sur votre compte, et ne peut rien nous apprendre sur tout ce qui nous intéressait à votre sujet. Êtes-vous Anglais ? Je n'en crois rien, malgré l'attrait de la famille. Je conçois bien qu'elle vous retient, et je conçois encore que ce lien se fortifie chaque jour, à mesure que vos aimables filles acquièrent des idées et des grâces nouvelles : cependant j'ai peine à croire que nous vous ayons perdu pour toujours. Il n'y a rien que je conçoive mieux que le *charme du désespoir*. C'est ce qui vous retient en Angleterre ; mille souvenirs tendres et déchirants vous attachent à cette terre, où votre bonheur naquit pour durer si peu.

Moi qui ne suis qu'un ami, je suis cependant visité souvent par l'ombre de votre chère Élisabeth. Elle m'apparaît toujours entre vous et moi ; je crois la voir, l'entendre, et lui tenir quelques-uns de ces discours dont elle avait la bonté d'écrire de temps en temps quelques mots dans ce journal que vous feuilletez le jour, et qui vous garde la nuit. Combien ce même souvenir doit être horriblement doux pour l'époux qui l'a perdue, qui se promène sur cette même terre où son cœur rencontra le sien, où il entendit, pour la première fois, ce *oui* sérieux, dont le suivant n'est qu'une répétition légalisée, et que l'homme le plus heureux n'entend qu'une fois dans sa vie ! Je voudrais que les objets qui vous environnent, et qui ne vous parlent que de votre perte, vous apprissent à pleurer : vous auriez fait un grand pas vers la consolation, je veux dire vers la douleur sage. Dieu vous a frappé, mon cher ami, très justement comme juge, et très amoureusement comme père ; il vous a dit : *C'est*

moi! Répondez-lui : *Je vous connais*, et venez pleurer avec nous, quand vous aurez assez pleuré ailleurs. Depuis le 11 (23) octobre, je suis réuni à ma femme et à mes enfants, et je loge dans la dernière maison que vous avez habitée. Je passe une partie de ma vie dans ce même cabinet où nous avons si souvent parlé raison. Le bureau de ma femme occupe la place de votre chaise longue. J'ai beaucoup embelli cet appartement, mais je n'ai pu trouver encore un moyen de l'agrandir, et cette malheureuse impuissance m'oblige de le quitter. Venez, Monsieur l'Amiral, venez nous voir : je n'aurai point honte d'être heureux devant vous, bien persuadé que vous n'aurez pas vous-même besoin de me pardonner. Au reste, si vous veniez contempler mon ménage, il serait bientôt pour vous une nouvelle preuve que *la fortune vend ce qu'on croit qu'elle donne*. Tant de bonheur ne pouvait m'être donné *gratis*. Cette résurrection générale, qui a relevé tant de monde, m'enfonce plus profondément dans l'abîme. Ma malheureuse patrie est dépecée et perdue (1). Je demeure au milieu du monde sans biens, et même, dans un certain sens, sans Souverain. Étranger à la France, étranger à la Savoie, étranger au Piémont, j'ignore mon sort futur. Je n'ai demandé qu'à ne pas changer de place, malgré les épines déchirantes sur lesquelles on m'a couché ; j'ignore ce qui arrivera, mais celui qui a fait mes affaires jusqu'à présent voudra

(1) Ceci se rapporte au traité de 1814, par lequel la Savoie avait été cédée à la France.

bien, j'espère, s'en charger encore jusqu'à la fin. Malgré mon envie de ne pas quitter ce pays, je ne sais quel instinct terrible me menace, dans le fond de mon être, de changer encore de place. Je dis *terrible*, car je me défie de moi à l'excès, et je ne puis souffrir l'idée d'entreprendre quelque chose de nouveau et de changer de théâtre. J'aime la Russie, *parce qu'il n'y a point d'abus*, comme nous en sommes convenus souvent; de plus, parce que j'y ai d'excellents amis, et qu'enfin l'habitude a rivé tous les clous qui m'y attachent. J'espère que vous m'approuverez ; dans le cas contraire, venez me dire que j'ai tort. En attendant, donnez-moi de vos nouvelles et de celles de votre aimable famille. Votre charmante fille cadette parle-t-elle anglais, aujourd'hui, avec cette même élégance qui m'enchantait dans son français enfantin ? Enfin, parlez-moi beaucoup de vous et de tout ce qui vous intéresse ; mais ne m'envoyez point de vinaigre : je veux une lettre toute à l'huile d'olive.

Adieu mille fois, bon et malheureux ami. Votre petit ami Rodolphe vous salue tendrement, et moi je vous serre dans mes bras, Monsieur l'Amiral, en vous assurant très inutilement, à ce que j'espère, de mon tendre et éternel attachement.

392

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, décembre 1814.

MONSIEUR LE COMTE,

Vous ne doutez pas de l'immense intérêt que doit m'inspirer tout agrandissement obtenu par S. M. Si donc l'importante acquisition de Gênes doit être stable à jamais, si elle ne doit être achetée par aucune cession dangereuse, si elle est faite sans conditions, ou sans conditions périlleuses, si les conditions n'ont point de garants, si la garantie, en cas qu'elle existe, n'autorise personne à se mêler de nos affaires, si les deux nations, comme deux drogues amies, s'amalgament et se pénètrent sans effervescence, si nous échappons à cette bizarre règle de l'arithmétique politique en vertu de laquelle un et un, au lieu de faire deux, ne font souvent que la moitié d'un, etc., etc., ma joie sera pure et sans mesure. Jusqu'à ce qu'un avenir prochain ait prononcé sur tous ces doutes, je n'éprouve qu'une certaine joie alarmée, née de mon attachement à S. M., combiné avec certaines connaissances que j'ai des choses.

Le 7 (19) de ce mois, j'ai eu l'honneur d'expédier à Votre Excellence, avec toutes les précautions possibles,

un gros paquet contenant mon n° 13, une dépêche adressée à S. M. et diverses autres pièces. Je souhaite qu'il parvienne sain et sauf entre les mains de M. le Marquis de Saint-Marsan qui profitera de la première occasion. Ce n° 13 contient la réponse détaillée aux différentes questions que vous m'avez adressées dans la vôtre.

Comme vous m'aviez montré quelques doutes sur la somme qui m'était nécessaire ici, j'ai pris le parti, bien malgré moi, de vous adresser ma liste, écrite sur-le-champ et au courant de la plume, de toutes mes dépenses *forcées*; vous y verrez qu'elles excèdent 40,000 roubles. Là-dessus S. M. se décidera. Si Elle demeure inflexible à mon égard, une scène est inévitable: elle serait moins cruelle si le Roi avait la bonté de me faire parler clair. Que veut S. M.? Je suis prêt. Ordonne-t-elle que je quitte la cour et la ville, que je ferme ma maison, que je passe de la bicoque que j'occupe dans une boutique? Elle sera obéie; mais qu'Elle daigne parler. Ce qui m'est impossible, c'est de demeurer tel que je suis, sans savoir ce que je suis, obligé d'être Ministre sans l'être, ne sachant ni ce que je dois dire, ni ce que je dois cacher; passant déjà peut-être pour impoli et pour ridicule, quand je ne suis que glacé de crainte et de douleur. — Enfin, Monsieur le Comte, il en sera ce qu'il plaira au Roi; mais, en vérité, je ne sais comment ni pourquoi j'ai pu avoir le malheur de lui déplaire à ce point. Il y a bientôt treize ans que, me trouvant dans son antichambre, à Rome, on me dit en propres termes: « *Ne doutez pas que du moment où le Roi sera remis à sa place, il ne*

fasse pour vous tout ce qui pourra vous être agréable. »
Un rire amer et prophétique s'avança sur mes lèvres sans ma permission ; et maintenant je vois combien ce mouvement machinal était juste. Quelle preuve me manque-t-il aujourd'hui pour connaître ma position ? Toute ma famille était sous la main du Roi à l'époque de son heureux retour : elle pouvait être traitée au moins comme tant d'autres. Certes, nous ne sommes pas difficiles, et nous avons assez de tact pour savoir attacher un prix immense à la moindre grâce spontanée ; mon fils surtout, revenu à son père et à S. M. I. sans la moindre marque extérieure de bienveillance, est un de ces signes que chacun est tenu de comprendre. Dès que j'aperçus la possibilité d'une réunion, je me hâtai d'écrire à ma femme : *Gardez-vous de partir avant d'être assurée des intentions de S. M.* Ma lettre arriva trop tard : c'est une de celles que vous m'avez renvoyées, Monsieur le Comte. Ma femme, précisément, commit la même faute que j'avais commise en 1803, celle de partir de confiance : maintenant il ne me reste qu'un poids immense sur les bras, et le désespoir. Quand je me vois après tant de travaux, de peines, de privations, réduit et fixé à l'état où m'a jeté votre lettre du 25 juin, j'éprouve quelque chose que je ne puis décrire. Ma femme s'accuse mal à propos, et me dit : « *C'est moi qui vous ai perdu* », comme si elle pouvait répondre d'un événement aussi inconcevable ! J'étais décidé d'ailleurs à la faire venir, même en me perdant, quand il aurait été bien constaté que S. M. me refusait tout. Il y a un terme à tout. Treize ans de séparation servent à tous les

devoirs de sujet; il en est d'autres qui partent de tout aussi haut, et qui réclament aussi leurs droits. Quoi qu'il pût m'arriver, je devais enfin me réunir à ma femme et à mes enfants.

Les Rois et les Ministres, continuellement trompés, doivent nécessairement se tenir sur leurs gardes : il résulte cependant un très grand mal de cette habitude soupçonneuse; c'est que s'ils rencontrent par hasard la probité, ils la traitent de même. Un homme ordinaire dit : *Il me faut* 60,000 *livres*. Le Roi hausse les épaules et dit : 40,000 *suffisent*. C'est à merveille; mais si l'homme délicat arrive, et dit dans la même situation : *Sur mon honneur, j'ai besoin de* 40,000 *livres*, direz-vous 20,000 *suffisent?* Voilà, Monsieur le Comte, l'erreur qui produit les fripons. La masse des hommes est faible; elle dit : *Puisque la vérité est punie, envoyons-leur ce qui réussit.*

Pour moi, Monsieur le Comte, je n'ai jamais trompé personne; je n'ai jamais menti, ni même exagéré. J'ai dit : « *Mon appointement ne suffit pas* » ; c'est la vérité pure et nul homme instruit ne la contestera. Je pouvais demander beaucoup plus; je me suis borné encore à la somme la plus modeste et sûrement insuffisante. J'avais non seulement *autant* mais *plus* de droit que tout autre Ministre à une somme pour mon établissement, égale à une année de mon appointement (surtout très insuffisant) ; mais à Dieu ne plaise que je parle de *droit* à mon Maître. Veut-il déroger contre moi seul à une coutume générale? Je n'insiste pas ; je me contente d'un reste de subside qui est ici à portée, qui n'oblige le Roi à aucun

déboursement, et qui égale à peine les deux tiers de la somme que tout autre homme obtiendrait sans difficulté ; ici encore je suis parfaitement en règle. — Enfin, Monsieur le Comte, je représente avec une pleine confiance, et sans sortir aucunement des bornes du respect, que je ne saurais être forcé, dans les règles de l'équité, à m'établir ici, et à y transporter ma famille à mes frais. Il m'en coûterait en deux fois près de 40,000 fr. ; cette somme est sacrée : elle se compose des tristes restes de mes biens vendus, et des économies que j'ai faites en me soumettant pendant treize ans à la vie la plus dure et la plus mortifiante ; si je suis obligé de me priver de cette somme à la décharge de la caisse royale, et qu'en même temps S. M. m'assigne un traitement absolument et évidemment disproportionné avec mon état, que voulez-vous que je devienne, Monsieur le Comte, et que voulez-vous que deviennent mes enfants ? Ma situation est devenue des plus difficiles qu'il soit possible d'imaginer. J'ai besoin d'une certaine somme toujours prête, pour pouvoir, suivant les circonstances, jeter l'ancre ici où là. Mes projets, Monsieur le Comte, sont très purs et très raisonnables, mais tous sont impossibles si je suis privé de tous moyens. M'ôter une somme aussi considérable pour moi, c'est au pied de la lettre, m'ôter l'existence. Plus j'examine cette affaire, Monsieur le Comte, et moins je la conçois ; la justice, l'équité, la raison, la dignité même de S. M. et la grandeur de son auguste Maison, parlent si haut en faveur d'une prétention incontestable, que pour expliquer l'opposition que j'éprouve, il faut absolument que je recoure ou à

quelque mystère inconnu qui doit bientôt s'expliquer, ou à cette malédiction encore plus inconnue qui s'acharne sur moi depuis treize ans sans me laisser un instant de relâche.

Si S. M. a quelques vues sur moi, je la prie, je la supplie, je la conjure en grâce de me les faire connaître. Je repousse comme un crime le soupçon qu'Elle ait permis à ma famille de me rejoindre, si Elle avait voulu me faire changer de place. Faudrait-il encore briser un établissement nouveau et vendre tout ce que j'ai acheté? Je ne dirai jamais à S. M.: *je n'en veux plus;* mais dès qu'Elle ne voudra plus de moi je suis prêt: je ne veux pas plus la gêner que la trahir. L'idée que je la sers malgré Elle ne me laisse pas un instant de repos.

FIN DU TOME DOUZIÈME.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE DOUZIÈME VOLUME

		Pages
319	— Au Roi Victor-Emmanuel	1
320	— A M. le Chevalier de Rossi	7
321	— Au Roi Victor-Emmanuel	18
322	— Au Même	44
323	— A M. le Chevalier de Rossi.	51
324	— A M. le Comte de Schulembourg.	61
325	— Au Roi Victor-Emmanuel	64
326	— Au Même	76
327	— Au Même	80
328	— Au Même	85
329	— A M. le Chevalier de Rossi	88
330	— Au Même	91
331	— Relation	93
332	— † Au Comte Rodolphe	99
333	— A M. le Chevalier de Rossi	100
334	— Au Même	101
335	— † A M. le Vicomte de Bonald, à Paris	124
336	— A M. le Chevalier de Rossi.	126
337	— † Au Comte Rodolphe	137

Pages

338 — Au Roi Victor-Emmanuel 139
339 — Au Même 145
340 — † Au Comte Rodolphe 155
341 — Au Roi Victor-Emmanuel 157
342 — A M. le Comte de Front. 166
343 — A Sa Majesté Impériale 189
344 — A M. le Comte de Front 190
345 — Au Même 199
346 — † Au Comte Rodolphe 226
347 — Au Roi Victor-Emmanuel 228
348 — A M. le Comte de Front. 231
349 — A M. le Chevalier de Rossi 234
350 — Au Même 246
351 — A M. le Comte de Front 254
352 — Relation pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel . 262
353 — Note pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel. . 267
354 — Relation pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel . 270
355 — Relation pour le Même. 282
356 — Note pour M. le Comte de Front 289
357 — Note pour le Même 291
358 — Note pour le Même 296
359 — Note pour le Même 308
360 — Note pour le Même 310
361 — Au Roi Victor-Emmanuel 318
362 — Mémoire sur la situation et les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne, à cette époque . . . 321
363 — Note pour M. le Comte de Front. 337
364 — Mémoire à S. M. l'Empereur de toutes les Russies 350
365 — A l'Empereur Alexandre 353
366 — A Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire. 356

Pages

367 — † Au Comte Rodolphe 360
368 — Au Même 362
369 — Au Même 364
370 — A Son Excellence M. le Prince Gortchakof, Ministre des guerres, etc. 368
371 — A Son Excellence Monsieur le Chancelier de l'Empire 370
372 — Mémoire sur la position de la Maison de Savoie en octobre 1813, et sur les mesures qu'elle doit prendre à cette époque. 375
373 — † Au Comte Rodolphe 399
374 — Mémoire sur les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne et de l'Italie en général. . . . 402
375 — † A Mlle Constance de Maistre. 417
376 — A Son Excellence M. le Sénateur de Weydmeyer 420
377 — A Mme de Constantin, sa Sœur 423
378 — A M. le Comte de Blacas, Grand-Maître de la garde-robe de S. M. Très Chrétienne, à Paris 427
379 — A M. le Vicomte de Bonald 437
380 — A Son Excellence M. le Comte de Nesselrode. 439
381 — Note verbale à Son Excellence M. le Conseiller privé, Comte de Nesselrode. 444
382 — A Mme Nicolas de Maistre 453
383 — A M. Sontag, Surintendant de l'Eglise de Livonie, à Riga 455
384 — A Son Excellence M. le Comte Jean Potocki, à Chmielnick, gouvernement de Podolie . . 457
385 — A M. le Marquis de Saint-Marsan, à Vienne . 462
386 — A M. le Vicomte de Bonald, à Paris. 466
387 — Au Roi Victor-Emmanuel 478

Pages

388 — A M. le Comte de Vallaise, Ministre des affaires étrangères de S. M. le Roi de Sardaigne. . 480
389 — A M. le Comte de Bray, à Dorpat 483
390 — A Mme la Princesse de Galitzin 487
391 — A M. l'Amiral Tchitchagof, à Londres . . . 489
392 — A M. le Comte de Vallaise 493

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. VITTE & PERRUSSEL, rue Sala, 58.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME TREIZIÈME

CORRESPONDANCE

V

1815 — 1816



542458
31.5.52.

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1886

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

393

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1814 (3 janvier 1815).

Je dirai peu de chose sur la Note du 22 août. Vous avez vu par une de mes lettres, Monsieur le Comte, que je la croyais, de bonne foi, conforme au caractère de S. M. I. qui aime fort entendre les raisons de tout le monde, et qui se montre, constamment, bon et religieux observateur des privilèges nationaux, comme on le voit surtout par le traitement paternel qu'il fait éprouver aux Finlandais. Comment donc trouverait-il mauvais qu'une nation égorgée dise respectueusement *vous me faites mal?* Si cependant l'Empereur a écrit au Roi que ma Note lui avait déplu, je n'ai rien à dire ; mais pour peu que le témoignage soit oblique, je n'en crois rien. En

tout cas, l'inébranlable vérité demeure sur sa base ; le style seul a pu déplaire, à ce que vous me faites l'honneur de me dire ; mais le style est à moi, et j'en répondrai seul. Le Roi est à couvert : c'est assez.....!

O malheureuse Savoie ! Et pour comble de désespoir, il faut ajouter : O malheureuse Maison de Savoie ! — On te donne des Liguriens pour des Allobroges. — *Vane Ligur !* — Virgile déjà était de mon avis sur cette affaire.

Il y a sans doute des ignorants à Turin, comme ailleurs (moins qu'ailleurs cependant, comme je l'ai toujours cru) ; il y en aura donc quelques-uns qui pourront dire, en parlant de la Savoie : *A ne fa forse*. Mais combien ils se tromperont ! La perte de ce pays, déjà bien malheureuse pour nous, le sera mille fois plus pour vous, Messieurs. En votre qualité seule de Piémontais, Monsieur le Comte, prenez le deuil....

Mais non, ne le prenez pas : car tout est en l'air. Ce qui se prépare sera non pas, heureusement, aussi terrible, mais tout aussi bizarre que ce que nous avons vu. Un avenir qui se fera peu attendre montrera aux hommes combien la nature en sait plus que le Congrès sur la constitution des Empires.— En attendant, je suis bien aise que la Savoie se soit montrée d'une manière digne de sa noblesse de huit siècles, et son malheur m'attache encore plus au Piémont. Mais il ne faut point rêver. L'état actuel est, comme je l'ai dit, une chimère, un état forcé, passager comme l'éclair ; la bonté d'un côté, et la fidélité de l'autre se font illusion, mais nul observateur ne s'y trompera : en un clin d'œil, si rien ne change,

les Savoyards seront étrangers au delà des Alpes comme des Chinois. Je vous peindrais difficilement la douleur que me cause cette cruelle amputation : je ne veux point la voir de près. Je ne veux point entendre les cris d'un patient injuste envers moi parce que son bon sens ne peut croire à la possibilité de ce qui s'est passé. Je vous le répète, Monsieur le Comte, et du fond de mon cœur : *plutôt la mort !* Vous sentez bien que ce n'est pas pour mon plaisir que j'ai envie de demeurer ici, puisque les nouvelles dispositions qui me regardent n'ont fait que me faire passer d'un supplice à un autre. Ainsi, Votre Excellence voit que mes déterminations sont fondées uniquement sur la froide raison. Si le Roi veut me déplacer, je demande seulement de n'être pas assommé par une de ces lettres qui arrivent tout à coup et ne vous laissent pas respirer. Je prie S. M. de me faire connaître ses volontés, et les desseins de bonté qu'Elle pourrait avoir encore dans une aussi cruelle conjoncture.

Je passe au chapitre des petites choses.

Le reste du subside de 19,000 à 20,000 roubles environ reste toujours intact : c'est tout ce que je demande en grâce, et S. M. verra aisément combien je suis modéré et combien ma situation est pénible. J'ai beaucoup délibéré déjà pour me soustraire aux formalités de la Cour : mais c'était une publicité. Le pouvais-je sans avoir une réponse décisive ? J'ai donc laissé aller son train la présentation ordinaire. Depuis que S. M. est à sa place, je ne puis plus vivre comme je vivais. — Oui ou non ? — Si S. M. demeure inexorable, je disparaîtrai avec toute

la décence possible, et tout le respect que S. M. peut attendre d'un Ministre que toutes les rigueurs imaginables n'empêcheront jamais de prouver par sa conduite que, si la fidélité a besoin de quelques caresses pour être heureuse, elle n'en a jamais besoin pour faire son devoir.

Je suis avec respect, Monsieur le Comte...

394

A M. le Comte de Blacas.

Saint-Pétersbourg, 27 décembre 1814 (8 janvier 1815).

J'ai reçu, Monsieur le Comte, votre lettre du 10 novembre dernier, où vous me faites une querelle bien aimable sur le manque de foi. J'avoue que j'étais, non pas inquiété, mais passablement attristé par votre silence, qui remontait à une époque très antérieure à l'hégire du Corse. Je vous assure, cependant, que s'il y avait des machines acoustiques capables de perfectionner l'ouïe autant que nos instruments optiques ont perfectionné la vue, vous auriez été assez souvent bien content de votre ami. Bon Dieu ! Quelle tempête ! On commence cependant à me féliciter sur mon *inébranlabilité ;* mais je ne veux point peser sur tout ce qu'il y a de personnel dans cette affaire. Vous ne pouvez douter, et c'est assez pour moi, des sentiments de profonde estime et de véritable

attachement dont j'ai constamment fait profession pour vous, et du prix que j'attachais au retour que vous m'accordez. L'une et l'autre fortune sont de purs accidents tout à fait étrangers à ces sentiments. Toujours, mon cher Comte, vous avez été en butte à une très grande opposition; mais toujours j'ai rendu, malgré les sots, et toujours je rendrai, malgré les méchants, justice complète à votre caractère.

J'ai appris de vous, avec le plaisir le plus sensible, que vous alliez être père; mais bientôt les papiers publics m'ont appris le malheur essuyé par Madame la Comtesse de Blacas. Quel horrible accident! Je ne saurais vous exprimer à quel point j'en ai été effrayé. On ajoute, à la vérité, qu'elle s'est tirée de là avec un bonheur inouï; cependant, je ne serai parfaitement tranquille que lorsque vous m'aurez parfaitement tranquillisé. Je me recommande à vous ensuite pour être instruit *sonica* de l'heureuse arrivée du poupon.

Vous n'avez donc point oublié le nom de mon fils! Je n'épluche point les énigmes de l'amitié: le mot, quel qu'il soit, ne peut être désagréable . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Sans doute, c'est un grand malheur que je ne me sois pas trouvé sur votre route, jamais je ne m'en consolerai; je ne suis pas même consolé que mon fils n'ait pu vous féliciter en personne sur la *résurrection des morts*. — Puisse-t-elle être jointe, comme dans le Symbole, avec la *communion des saints!* Mais, jusqu'à présent, j'en vois une d'une tout autre espèce. — Le jeune homme

anrait bien pu demeurer à Paris pour vous attendre. — Je me trompe : sans lui et sans son voyage, je n'aurais peut-être jamais vu ma femme et mes deux filles, qu'il m'a ramenées. A présent, *nous avons le bonheur d'être malheureux ensemble.* C'est déjà beaucoup, sans doute, mais j'aurais pu me flatter de quelque chose de plus. Ce voyage et mon établissement m'ont jeté absolument à terre ; des événements entièrement miraculeux m'ont rendu tout à la fois étranger à la France, à la Savoie et au Piémont. Ma patrie appartient à votre Maître ; ma personne et ma foi sont au Roi, tant qu'il daignera s'en servir. Mais vous savez, Monsieur le Comte, ce qu'est, dans une capitale déjà peu fraternelle, l'homme appartenant à une province séparée. Je vous dirais ce que mon œil aperçoit de plus dans l'avenir, si je voulais commencer le chapitre de la politique : mais Dieu m'en préserve ! . . . . . .

. . . . . .

— Pour moi, je me traîne comme je peux vers le terme, appliquant sur mes blessures tout le baume dont je puis disposer. — Voici les ingrédients : bienveillance publique, amitié, étude, bonheur domestique. Songez, je vous en prie, que vous êtes pour beaucoup dans le second article, et que si vous veniez à diminuer la dose, vous m'entendriez crier sur-le-champ.

M. le Comte de B... a dû vous porter une lettre de moi. Je ne vous parlerai plus autrement, mon bien cher Comte ; je suis comme Lusignan :

A visiter Paris je ne dois plus prétendre.

Le vent souffle où il veut, à ce que dit l'Évangile ; il lui a plu de souffler ainsi.

Adieu mille fois, mon très cher Comte ; je souhaite au Français, au père et au Ministre que renferme votre gilet, toutes les espèces de bonheur que peuvent désirer ces trois messieurs.

Quand je dis que je ne tiens plus à aucun pays, cela s'entend *dans le moment présent*, car l'état actuel de ma patrie n'est pas durable. Ou elle appartiendra toute à votre Maître par quelque moyen possible, c'est-à-dire juste, ou elle reviendra toute à son Maître antique. Il serait bien ridicule à moi de vous expliquer ce qui me paraît plus probable. — Un papier public me dit, dans ce moment, qu'il s'agit pour vous d'une nouvelle élévation. Ainsi soit-il. Tenez-vous bien !

395

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) janvier 1815.

Monsieur le Comte,

Je tiens de M. le Duc de Serra-Capriola, le plus ancien des Ministres étrangers, et le plus au fait des usages, que la Cour de Russie faisait un présent en argent à chaque Ministre étranger qui arrivait. Ce présent

était gradué suivant le titre diplomatique du Ministre. C'était un usage oriental, qui atteste, ainsi que beaucoup d'autres, l'origine Asiatique de la nation ; mais il a été aboli depuis un assez grand nombre d'années, et converti en une franchise accordée *une fois pour toutes* aux Ministres étrangers. Nous étions en usage de traiter de cette franchise avec des négociants qui nous en donnaient une certaine somme.

La maxime est donc de rendre libre de tout droit les objets qui doivent servir directement au premier établissement d'un Ministre, moyennant demande de sa part, faite par une Note passée au Chancelier de l'Empire. Le Souverain, sur le rapport qui lui en est fait, accorde la franchise, et dispense de la visite, *par égard simple*, *et non par droit*.

Passé cette première concession, tout ce que le Ministre fait venir en Russie est sujet à la visite, aux droits et à la confiscation ; mais, sur ce point comme sur tous les autres de ce genre, il n'y a rien de si noble que le gouvernement Russe. Pourvu qu'on ne le brave point, et qu'il soit bien sûr qu'il n'y a pas connivence avec des marchands, l'Empereur sur la demande d'un Ministre étranger, accordera volontiers des exemptions de ce genre, mais uniquement en vertu de son bon plaisir.

Dans les premières années de mon séjour ici, je me rappelle avoir fait usage de ce privilège pour une misère dont je ne me souviens plus ; mais comme je n'avais point de maison, et que je suis censé en monter une dans ce moment, je ne balancerai pas, lorsque S. M. I. sera

de retour, à lui demander l'entrée libre de quelques petits articles qui sont ici d'un prix extravagant, et je compte bien sur ses bontés à cet égard, mais nullement sur sa justice. Il a bien voulu exempter l'équipage de ma femme de toute visite lorsqu'elle est entrée en Russie, et l'on ne s'est pas mal moqué de moi, lorsque j'ai dit, ce qui est vrai, que je n'en ai tiré d'autre parti que d'éviter à ma femme les longueurs et les ennuis de la visite.

Une ou deux fois encore, j'ai reçu des livres, à la vérité en très petite quantité, ce qui ne fait rien à la chose; sur ma demande, il a été ordonné sur-le-champ de me les livrer sans examen ni explication : en ceci il pouvait y avoir quelque chose de personnel ; car l'Empereur et ses Ministres savent assez que des livres dangereux n'entreront jamais nulle part sous mon adresse.

Il vient d'être statué en Espagne que les Ministres étrangers n'ont que six mois pour faire entrer en franchise les effets destinés à leur établissement. Cette loi ne peut que confirmer la Russie dans ses usages, qui me paraissent dictés par une grandeur sage ; car si, d'un côté, il est absurde de prétendre qu'un Ministre étranger fasse entrer tout ce qui lui passera dans la tête, pendant tout le temps de sa mission, de l'autre il est digne d'une grande puissance de se montrer facile sur des demandes rares et modérées.

Les Douanes de la Russie sont une sorte d'apocalypse qui n'est bien entendue que des officiers de ce département, et des négociants qui traitent avec eux : un profane n'y voit goutte. C'est un des grands revenus de

l'Etat ; mais c'est aussi le théâtre d'une foule d'abus organisés et presque reconnus, qui donnent lieu à une foule de discours, tantôt philosophiques, tantôt plaisants, mais toujours inutiles.

Dans ce moment, par exemple, on raconte que les Douaniers ont arrêté sur la frontière le bras du Comte Osterman, détaché à Culm, et qui arrivait dans la capitale pour se faire enterrer au cimetière de Newsky. Ils disaient pour raison que les bras humains n'étaient pas dans le tarif. C'est une distraction impardonnable du génie des Finances.

On ajoute qu'ils ont saisi comme marchandise prohibée une boîte prussienne, pleine de Croix de Mérite militaire qui venaient chercher des boutonnières Russes. Mon fils, qui a pris Paris, *comme tout le monde sait*, (aidé, il faut l'avouer, par l'Empereur de Russie), y était pour sa part. En attendant qu'on ait décidé la question de savoir si le Mérite prussien est ou n'est pas prohibé en Russie, j'ai été obligé d'acheter la croix, le diplôme étant arrivé, comme papier non prohibé.

Ce qui paraît très sûr, c'est qu'on a saisi à la Douane un paquet de billets de visite adressés à Lord Walpole, Ministre d'Angleterre ; celui-ci a eu à ce sujet une prise terrible avec le général Obreskof, personnage qui vous étonnerait fort si vous le voyiez. Il porte sur sa poitrine plus d'Ordres que jamais madone d'Italie ou d'Espagne n'a porté d'*ex-voto ;* et l'on est tout surpris, lorsqu'on demande ce qu'il est, d'apprendre qu'il est *chef des Douanes*. Milord Walpole a menacé d'envoyer un courrier à l'Empereur ; l'affaire s'est arrangée et c'est grand

dommage : il eût été plaisant de voir un courrier diplomatique traverser une partie considérable du globe pour des billets de visite ; et le Ministre eût peut-être appris que le bruit de ses courriers n'ôte point le sommeil à l'Empereur de Russie. — Venons aux passeports.

Personne ne peut entrer ni sortir de Russie sans un passeport Russe. Le passeport donné dans l'Empire à un étranger quelconque par son Ministre, ne lui sert que pour en avoir un du gouvernement Russe. Le *visa* n'a été adopté que rarement, et par manière d'exception. Les courriers étrangers sont obligés de même de se procurer ou le passeport, ou le *visa*. Quant aux frais, il faut rappeler les coutumes du pays.

Tout homme qui veut voyager en Russie avec des chevaux de loyer ou les siens propres, n'a d'autre formalité à remplir que de se faire inscrire trois fois de suite dans la *Gazette officielle*, après quoi personne ne se mêle de lui. S'il veut prendre la poste dans l'Empire, il n'a besoin que du *Poderejno* (ce qui signifie *papier de route*) ; ce papier porte l'ordre de fournir au porteur tant de chevaux de poste, et le Gouvernement prélève un Kopek par cheval pour chaque station de poste. Pour avoir ce passeport, on écrit une lettre au Gouverneur militaire qui l'envoie avec une simple apostille à l'Office des postes.

S'il s'agit de sortir de Russie, il faut avec le *Poderejno* (soit qu'il s'agisse d'un étranger ou d'un indigène) un passeport qu'on demande au Chancelier de l'Empire, et qui s'accorde *gratis*.

Enfin, Monsieur le Comte, je dois vous faire observer que le voyageur n'a point droit, à raison de ce qu'il paie pour le *Poderejno*, de dire qu'on le lui fait payer ; car chaque cheval devant quatre Kopeks par station, au Gouvernement, le voyageur, après qu'il a avancé en partant ce Kopek pour toute la route, n'en paie plus que trois aux postes. C'est une fiction, si vous voulez, mais elle suffit pour empêcher une puissance étrangère de faire payer son passeport à un Russe, en lui objectant qu'un sujet de cette puissance paierait le *Poderejno* en Russie.

Quant à moi, Monsieur le Comte, je n'ai que des actions de grâces à rendre au Gouvernement, pour la manière pleine de bonté avec laquelle j'ai été traité pendant ma longue et infortunée mission. Ecrasé de dégoûts, de privations, d'amertumes de tout genre, la protection seule de l'Empereur m'a permis de vivre. Ma profonde reconnaissance sur ce point ne peut s'exprimer ; elle est telle que je ne m'en croirais pas dispensé quand même je viendrais à lui déplaire tout à fait, ce qu'à Dieu ne plaise.

Durant ma mission, j'ai toujours joui de toutes les franchises, prérogatives et distinctions attachées à la qualité de Ministre, et j'ai dû y être d'autant plus sensible, qu'on ne croyait nullement au rétablissement de S. M., comme je m'en suis aperçu tant de fois. Moi-même, Monsieur le Comte, je n'y croyais que dépendamment de celui de la Maison de Bourbon ; ayant toujours dit d'une manière plus ou moins claire, suivant les temps et les personnes : *Point de Maison de Bourbon, point de*

Maison de Savoie. Il est vrai que je croyais à la résurrection Française, mais par des raisons à moi particulières, et qui ne m'empêchaient pas de trembler sur la date. Vous savez d'ailleurs, Monsieur le Comte, comme on croyait dans le monde au rétablissement des Bourbons !

Si je sortais du cercle purement ministériel, j'aurais peut-être d'autres choses à vous dire sur ma position passée dans ce pays ; mais ces détails ne peuvent trouver place dans cette lettre, qui suffit, je pense, pour satisfaire à vos questions.

Le seul point sur lequel j'aurais quelques *plaintes*, ou si le terme est trop fort, quelques *observations* à faire, c'est celui des domestiques. Les miens sont obligés de présenter leurs passeports chaque mois au bureau *général* de la police, comme s'ils étaient placés ailleurs ; les inconvénients qui résultent de là sont immenses : je ne les détaille pas, parce que je n'ai point encore assez vérifié ce qui se passe chez les autres Ministres, et parce que l'Empereur n'étant point ici, le moment n'est pas convenable pour présenter sur cet objet des réflexions toutes simples qui ne souffriront pas la moindre difficulté, à ce que j'espère, dès qu'on voudra s'entendre.

Si j'entretenais Votre Excellence de certains morceaux insérés dans le *Moniteur*, et dans le *Journal des Débats*, j'aurais l'air de faire les dépêches de M. le Marquis Alfieri. Ces différentes pièces, qui ne peuvent avoir échappé à aucun œil, ouvrent devant nous un nouvel horizon. La paix que les Anglais viennent de conclure à Gand avec tant de générosité, après les conditions plus

que dures qu'ils avaient proposées, prouve bien qu'ils ne veulent pas être distraits. Je m'abstiens de toutes réflexions sur ce point, ayant déjà eu l'honneur de m'expliquer sur quelques articles, sans savoir si j'ai rencontré vos idées.

Je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, de vouloir bien expédier cette affaire de M. le Chevalier de Camerana: il est ici, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, dans l'état le plus affreux, et ne pouvant pas même sortir faute d'habits. Sur ce que vous m'avez dit, je ne puis plus faire d'avances. Si je perdais celles que j'ai faites, je vous demande, Monsieur le Comte, ce que doit faire un Ministre qui trouve un Gentilhomme de son pays dans l'état où était réduit M. de Camerana? Faut-il lui dire: « *Attendez, je vous prie, que j'écrive à 600 lieues, à travers trois ou quatre armées, pour savoir si je puis en sûreté vous fournir du pain, des habits et du feu?* »

Qu'est-ce donc que cette famille de Camerana, Monsieur le Comte? Délibère-t-elle toujours, pour savoir à quoi elle est tenue en jugement? Certes le pauvre Philippe s'en serait trouvé mal, si j'avais été aussi habile en jurisprudence! Rien ne me choque dans le monde comme ces hommes qui ne savent jamais venir au secours d'un autre à moins d'y être condamnés par le Sénat, et qui laisseraient mourir de faim leur propre frère, si le testament du père ne les oblige pas à fournir les aliments. Un coupeur de bourse, marchant au pilori entre quatre sbires, me dégoûte moins que ces créatures pétrifiées. J'attends de vos bons offices, Monsieur le Comte, une décision quelconque.

Mais ce que je vous demande avant tout, et par-dessus tout, Monsieur le Comte, c'est une décision prompte et décisive sur ma situation dans ce pays. — Voici ma position — je suis logé ridiculement. Après la présentation qui est une affaire de forme, je compte m'abstenir de la Cour, et même des grandes assemblées. Pour n'être pas tout à fait hors du monde, je reçois une fois la semaine, et le soir seulement, mes parents et quelques amis qui viennent passer la soirée. Cette attitude d'expectative me tiendra à flot jusqu'à une réponse décisive, mais elle ne peut durer. Les dépenses m'entraînent malgré toutes les économies imaginables. Mon sang se fige quand je pense à ce que deviendraient mes enfants, si je venais à mourir dans l'état désespérant où m'ont jeté les dispositions prises à mon égard. Je ne sais même si je pourrai le supporter physiquement. Naturellement sujet aux insomnies, le Traité de Paris et votre lettre du 25 juin ont achevé de me priver du sommeil. Je ne sais comment je vis. Qu'est-ce que veut S. M.? Elle sera obéie, sans retard et sans plainte. Veut-elle que je quitte cette capitale pour quelque temps ? Je partirai sur-le-champ ; c'est ce que j'ai demandé. Veut-elle que je quitte absolument le monde ? Je m'enfermerai. Enfin, je ferai tout ce qu'Elle voudra, pourvu qu'Elle ne me condamne pas à faire l'impossible, c'est-à-dire à faire le Ministre avec l'appointement qu'elle m'a fixé ! Ne me faites pas languir, je vous en prie, d'autant que cette suspension achève de me perdre en me forçant de prendre des mesures fausses.

Il a été dit à Turin, à ce qui m'est revenu, *que le voyage*

de ma femme avait été déterminé par mes filles qui avaient envie de se promener. Voilà, Monsieur le Comte, un discours bien inhumain, et non moins déraisonnable. J'ai écrit à ma femme de bien se garder de partir avant d'avoir réglé mes intérêts. Je lui ai dit ensuite que s'il n'y avait pas moyen de toucher S. M., j'entendais qu'elle partît de même, et qu'il en arriverait tout ce qu'il plairait à Dieu. Ces lettres mises sous votre couvert, Monsieur le Comte, se sont égarées : je ne les trouve point parmi celles qui me sont revenues. Tendrement attaché à ma famille qui me le rend bien, et ne trouvant loin d'elle aucun véritable plaisir, j'ai cependant passé ici dix ans entiers sans prononcer son nom : alors je dis un mot qui me valut une tendresse après laquelle je n'ai plus rien dit. Au bout de treize ans, je me crois en règle ; aucune autorité ne saurait dissoudre un mariage. Si le Roi avait daigné me dire : « *Attendez encore un, deux, trois ans* », je crois que je me serais soumis sans rien dire, tant je me sens peu de talent pour lui dire *non* sur rien. — Mais pas un mot ! Pas un seul mot ! Quel parti prendre ? On m'aurait tranquillement laissé achever ma vie, comme les treize ans qui viennent de passer. Je n'ai donc fait que ce que j'ai dû faire, et puisque S. M. a laissé partir ma famille, qu'Elle était bien la Maîtresse de retenir d'un seul signe, puisqu'Elle m'a fait l'honneur même, si je ne me trompe, d'approuver sa résolution, je me tiens parfaitement tranquille. Au reste, Monsieur le Comte, vous me rendrez la justice de croire, que ce n'est pas pour satisfaire le plaisir ou l'ambition que je suis ici ; puisque S. M. me défend les jouissances et que je me défends les

désirs. Elle daignera me rendre le témoignage que durant ces treize ans si pénibles, je n'ai jamais tenu qu'un langage: *Que si S. M. daigne m'accorder, dans la situation difficile où je me trouve, les adoucissements qui dépendent d'Elle et qui ne lui coûtent rien, à sa restauration (pour laquelle je donnerais cependant ma vie), je n'attends rien.* — Je me rappelle avoir écrit ces propres mots.

Quoique j'aime beaucoup Turin, quoique j'aie toujours fort bien vécu avec les Piémontais, que je considère infiniment, et quoique je prononce même assez joliment *Sana* et *Ranà;* cependant, Monsieur le Comte, je ne vais point vers vous *in statu quo.* Malheur à l'homme né dans un pays séparé qui va s'établir dans le pays dominant, où il n'a ni état, ni famille, ni propriété. Jamais il n'y prendra racine : il n'y sera que *posé*, comme on *pose* une assiette sur une table pour s'en servir un instant, et la renvoyer ensuite après l'avoir salie. Ainsi va le monde, et celui qui compte sur une exception est un sot. — Je ne suis pas moins pénétré d'une tendre et éternelle reconnaissance pour tout caractère ami et généreux qui aurait pu rêver une telle exception en ma faveur.

Ci-joint, Monsieur le Comte, ma quittance pour les 12,000 Livres revenues de Vienne, et retenues à compte du semestre échu au premier de ce mois.

M. le Baron Rall demeure à une lieue de moi ; et je n'ai pu jusqu'à présent obtenir de lui le compte général demandé par vos questions sur le subside, sur mes appointements, etc., etc. Je n'ai pas droit de le presser

pour une pièce de pure surérogation, qu'il ne doit point, et pour un sujet sur lequel nous ne pouvons avoir aucun doute. Je ferai seulement remarquer à Votre Excellence une erreur de plume qui m'est échappée : en lui écrivant sur le subside, j'ai dit *72,000 roubles*, il fallait dire *75,000*.

L'Empereur écrit à l'Impératrice sa mère que les affaires, quant à lui, sont terminées, et que bientôt nous le verrons ; du moins l'on dit ainsi. Ces sortes de lettres n'étant jamais écrites ni publiées, ou seulement citées que par la prudence, il convient aussi que la prudence écoute. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Russie a grand besoin de son Maître. Je ne puis connaître l'intérieur de l'Empire par moi-même, mais tout le monde s'accorde à dire que toutes les parties souffrent de l'absence de l'Empereur. Le change est toujours immobile, c'est-à-dire à 20 L. tournois, à peu près, pour le rouble ; il ne paraît pas non plus qu'il y ait aucun changement dans le tarif. Il est impossible que S. M. I. n'ait pas des projets pour remonter cette immense machine ; mais le tonnerre guerrier grondant de nouveau, quelle influence aura-t-il sur ce point ? C'est ce que l'avenir décidera.

Vous avez lu la proclamation de Son Altesse Impériale Mgr l'Archiduc Constantin, faite à Varsovie le 11 décembre dernier, et vous avez lu la lettre de l'officier russe insérée dans le *Moniteur* du 20. Vous aurez vu bien des choses dans cette dernière pièce ; ce qu'on y lit le plus clairement, c'est ce qui n'est pas écrit. Plusieurs personnes ont été tenues en suspens par la contradiction, du moins apparente, qui se trouve entre ces deux

pièces : vous en jugerez comme il vous plaira ; je me contente d'observer que la conduite politique de l'Empereur depuis Kalisch jusqu'à Vienne est une des plus savantes dont on ait connaissance. Quelle vue perçante ! Quel aplomb ! Et quelle profondeur ! Bonaparte s'est très certainement perdu à Erfurt et à Tilsitt en s'imaginant qu'il y avait déchiffré l'Empereur de Russie : c'est là qu'il a péri, Monsieur le Comte, n'en doutez pas ; car ce fut l'Empereur qui le comprit, et qui, en le comprenant sans en être compris, le battit d'avance sur son propre terrain.

On pourrait espérer, d'après ce que nous avons lu, que la Saxe est sauvée avec son Souverain légitime. La proscription de ce Souverain était une de ces choses qu'on pouvait blâmer respectueusement avant qu'elle fût faite, et sur laquelle il convenait de se taire, si elle avait eu lieu : s'il n'en est rien, on peut je pense applaudir sans gêne. La gloire de S. M. I. est vraiment une affaire pour moi ; je désire qu'elle sorte pure et resplendissante du milieu de ces énormes difficultés.

L'opinion russe est excessivement exaltée contre la formation de la Pologne en monarchie séparée. Ils tiennent au delà de toute expression à ce que ce pays ne soit qu'une province russe ; ils craignent au delà de toute expression de voir à côté d'eux, et sous le même sceptre, une nation qui pourrait se vanter de plus grands privilèges qu'eux, et d'une supériorité qui leur serait insupportable. Ne sachant quelles sont sur ce point les idées et les déterminations de l'Empereur, je n'ajoute rien.

Dans ce moment je reçois l'Acte qui nous donne définitivement Gênes. Quelques vides évidents semblent annoncer des articles secrets. Je me rapporte à tous les *si* de mon numéro précédent, sans préjudice de la joie du moment, et de mes félicitations les plus sincères que je vous supplie de mettre aux pieds de S. M. Voilà la devise d'Emmanuel-Philibert qui semble surnager, comme son emblème : *Mersus profundo Pulchrior evenit.* Faites-moi la grâce, Monsieur le Comte, de m'envoyer une petite planche de cuivre portant les nouvelles armes de S. M. pour être placées à la tête des passeports, etc., etc. Ce présent, qui n'est rien à Turin, me sera fort agréable ici, aimant bien mieux recevoir de vous l'Ecusson *bello e fatto*, que de m'exposer à le faire estropier ici.

Avec quel plaisir je le ferai imprimer pour la première fois ! Tout ceci, Monsieur le Comte, dans le cas où cette petite demande ne vous gênera nullement ; dans le cas contraire, envoyez-moi, je vous prie, un dessin bien clair.

L'Empereur s'est moqué savamment de l'Autriche et même de l'Angleterre ; jamais il n'a pardonné à la première les manœuvres de Kalisch. Metternich avait dit : *il est battu ; profitons de la circonstance pour le mettre au sac, et gober l'Italie.* Alexandre a répondu : *Faites !* Je vous laisserai commander ostensiblement les armées combinées ; je vous laisserai dire que c'est vous qui avez tout fait. Permis encore au Ministre anglais de le dire au Parlement. Mais lorsque vous croirez me tenir, vous verrez tout-à-coup que j'étais d'accord avec la France, et que vous n'êtes que des dindons que j'ai menés en

cage en leur disant : *Oh ! Que vous êtes beaux !* Quel coup de lumière que cette lettre du *Moniteur* ! Et que cet officier russe parle bien français ! Je tiens pour très probable que la Savoie peut revenir au Roi par la Belgique, ou par les départements du Rhin, ce qui influerait sur la grandeur du Roi d'une manière incalculable. Si ces aperçus sont justes, notre conduite est tracée.

Si la Pologne était érigée en royaume séparé, il y aurait un vrai danger pour S. M. I., tant l'exaspération sur ce point est terrible.

Lorsque, au moment même où l'on nous exhortait à nous résigner sur les indispensables et interminables longueurs du Congrès, j'ai entendu dire tout-à-coup : *Tout est fini*, je me suis rappelé l'époque de 1791, où nous entendîmes de même crier subitement dans Paris : *La Constitution est faite*, au moment où personne au monde ne s'y attendait. Cela voulait dire que l'Assemblée dite Constituante jugeant enfin la situation où elle s'était mise, et les grands opérateurs ayant déjà obtenu ce qu'ils voulaient, tout le monde se retirait brusquement, après s'être acquitté aux yeux des hommes, par cette constitution qui n'eut pas le temps de sécher chez l'imprimeur avant d'être annulée, et laissant à l'avenir le soin d'arranger les difficultés. Je suis, je vous l'assure, Monsieur le Comte, l'homme le moins disposé à critiquer légèrement et seulement pour critiquer ; mais je ne puis m'empêcher de voir ce qui est impossible. Assembler tous les Princes allemands sous un sceptre qui les comprime sans les blesser, et les forcer de marcher ensemble sans altérer les différentes souverainetés, c'est un problème

supérieur à celui de la pierre philosophale, et à celui de la quadrature du cercle. J'honore beaucoup les intentions de ceux qui ont entrepris de le résoudre, faute de connaître les vrais principes, et les vraies racines des constitutions ; mais ce n'est pas moins une idée chimérique, et de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne trouvera jamais qu'un seul Prince allemand véritablement docile au chef de l'association germanique, — c'est le Roi de Bohême.

Un beau pas fait vers une unité germanique quelconque, c'est l'égalité (si elle est vraie) accordée aux trois religions. Ce pas pourra nous mener à d'autres.

P. S. — Je croyais être obligé de livrer cette lettre à la poste ; mais voilà une occasion sûre qui se présente. J'en profite pour vous dire, en supplément à vos questions, que j'ai bien été traité extérieurement et ministériellement comme tous les autres Ministres, mais que, dans le fait, il est impossible qu'une mission montée comme la mienne, et surtout pendant si longtemps, jouisse de la considération qui lui était due naturellement : c'est un prodige que j'aie pu sauver la considération personnelle. Tenez pour sûr avant tout, Monsieur le Comte, que sans Secrétaire la chose ne peut aller décemment, ni même régulièrement. Il faut que le Ministre écrive tout de sa main et, de plus, il faut qu'il aille partout en personne ; deux choses qui suffiraient seules pour faire un envoyé *très extraordinaire*. Il faudra quelquefois voir trois ou quatre subalternes demeurant aux quatre coins du monde. S'ils prennent le café ou s'ils lisent une brochure, ils me

feront dire qu'ils n'y sont pas, sauf à moi de revenir chercher l'heure de leur commodité. Cela seul fait descendre le Ministre au-dessous de son rang, et même on ne se gênera pas pour se moquer de son Maître. Pour moi, Monsieur le Comte, jamais ma faible conception n'a pu se tirer de ce dilemme. *Pourquoi employer celui qu'on méprise, ou pourquoi mépriser celui qu'on emploie?*

Toujours on m'a renvoyé au rétablissement, dont personne n'avait l'assurance. Le rétablissement miraculeux arrive, et que m'apporte-t-il?

Le défaut de Secrétaire gâte aussi la correspondance; car d'abord il entrave infiniment l'usage du chiffre; d'ailleurs on ne peut ni penser, ni réfléchir, ni corriger, et enfin comme rien n'est écrit, on ne se rappelle rien. Les frais de poste mis à la charge d'un Ministre nuisent encore considérablement à l'exactitude de la correspondance, lorsqu'il est réduit au plus strict et dur nécessaire, et que les frais sont énormes comme ici.

L'Empereur ne m'a jamais reçu comme Ministre : il a reçu mes Notes avec une bonté constante, surtout tout ce que j'ai écrit sur Gênes ; très souvent il a eu la bonté de rendre justice à mon zèle pour les intérêts de S. M., mais sans m'admettre jamais à une conversation ministérielle sur cet article. En public je n'ai jamais eu rien à désirer : ma conduite pendant le règne de Napoléon m'a paru avoir toute son approbation. Le Duc de Serra-Capriola n'a pas été traité mieux que moi sur l'article de l'Italie que l'Empereur a toujours retenu au fond de son cœur, sans qu'il y ait jamais eu moyen d'obtenir une réponse parlée ou écrite. Comme particulier, l'Empereur

m'a reçu et même appelé; j'ai rendu compte de la plus intéressante des conversations, et non seulement on ne m'en a rien dit, mais encore mes plus instantes prières n'ont pu obtenir qu'on m'accusât la réception de ma lettre. — Enfin, j'ai fait mon devoir. On n'a point encore assez d'opinion fixe sur cette fameuse lettre du *Moniteur*. Quoiqu'elle ait paru en anglais, cependant la prétendue traduction porte tous les caractères d'originalité française: une alliance avec la France me paraît probable. J'incline aussi à croire que *l'amputation* de la Savoie n'est qu'une comédie politique et non durable, dans le cas contraire, *Genova la superba* sera une superbe apparence, plutôt qu'un dédommagement réel. — Excusez, Monsieur le Comte, pour cette fois le défaut de cérémonial.

396

A M. le Comte de Bray, en Livonie.

16 (28) janvier 1815.

J'écris quand je puis, mon très cher Comte, et non quand je veux ; c'est ce qui fait que je réplique si tard à votre aimable réplique du 4 (nouveau style). Mille et mille grâces à M. Sontag, qui m'a valu cette intéressante correspondance. *Comme ici-bas tout s'enfile !* Cette affaire n'était point une affaire, pour moi du moins, je n'avais pas même pensé à demander le nom de l'auteur

de l'article, et certainement il n'y avait en cela de ma part ni indifférence ni dédain ; et voilà qu'une circonstance amenant l'autre, le tout est devenu une espèce de négociation. Je suis bien mortifié de ne pouvoir lire M. Sontag, et de ne vouloir point m'adresser à un interprète ; j'aurais rempli un devoir de politesse bien cher à mon cœur en lui écrivant de nouveau, mais il n'y a pas moyen. Je ne puis déchiffrer l'écriture manuscrite allemande, qui fait peur à mes yeux, au pied de la lettre. Acquittez-moi, je vous prie, auprès de cet homme estimable, et veuillez l'assurer que, si jamais il m'arrive de voir Riga, j'aurai certainement le plaisir de l'embrasser de très bon cœur, et de rire avec lui de toute cette affaire de gazette.

Au reste, mon très cher et aimable Comte, si vous m'avez lu, comme je l'espère, au moment où je vous écris, vous aurez vu que le protestantisme n'entre qu'incidemment dans mon ouvrage, et que je me suis exprimé sur cet article avec la politesse d'un homme du monde, et même, je l'ose dire, avec une affection religieuse qui a touché plusieurs personnes de ce parti.

Mais il faudrait qu'un *surintendant* fût bien maître de lui, bien affranchi de tout préjugé, pour entendre de sang-froid Platon opiner contre le protestantisme d'une manière si originale et si lumineuse. Plus vous méditerez ce passage, et plus votre bon esprit en sera frappé.

Vous aurez vu de plus, mon cher Comte, je n'en doute nullement, que M. Sontag s'est beaucoup trop pressé d'écrire, et que çà et là il ne m'a pas entendu du tout.

Il me fait dire : *Nous chantons nos symboles, donc ils sont vrais* ; cela s'appellerait justement une bêtise ; mais ce n'est pas ce que j'ai dit : *Nos symboles sont vrais, et voilà pourquoi nous les chantons ; car l'amour seul peut chanter, et il y a toujours de l'amour dans la foi. Un symbole n'est point un ordre à la raison, c'est une confession de l'amour*, etc. Vous voyez, Monsieur le Comte, qu'on peut sans doute écrire contre tout cela, mais pas du tout *stans pede in uno*, et sans y regarder de près.

Un article tout à fait étranger à la théologie, et sur lequel M. Sontag ne s'est pas seulement douté de ma pensée, c'est de la vénalité des charges dans l'ancienne France, article sur lequel les *scioli* (1) sont insupportables à entendre. Je dis qu'il ne s'agit point de *vénalité*, mais *d'hérédité*, et que, l'hérédité admise, la vénalité n'est qu'un avantage pour le gouvernement, tout à fait étranger au fond de la question. Dites-moi, je vous prie, si une telle question, présentée sous ce point de vue, doit être rangée par numéro dans la classe des absurdités qui ne valent pas la peine d'être réfutées? Mais, encore une fois, tout ceci est dit sans une ombre de chaleur, et seulement pour vous convaincre que l'excellent esprit de M. Sontag, un peu offusqué par une certaine pique de parti infiniment excusable, ne m'avait pas saisi, à beaucoup près, dans une première lecture rapide.

---

(1) Mot italien qu'on ne pourrait rendre en français : *savantin* ou *savanticule*.

Il n'y a rien de si vrai et de si frappant que ce que vous me dites sur le protestantisme. Je lirai certainement avec un extrême plaisir l'ouvrage que vous m'annoncez sur ce sujet, et qui, je l'espère, ne sera pas écrit en lettres allemandes.

L'Europe entière est dans une fermentation qui nous conduit à une révolution religieuse à jamais mémorable et dont la révolution politique dont nous avons été les témoins ne fut que l'épouvantable préface. — Pour nettoyer la place, il fallait des furieux; vous allez maintenant voir arriver l'architecte.

En vous disant que l'illustre mort près de ressusciter pour faire sa profession de foi fut jadis le plus grand homme du protestantisme, et peut-être le plus grand des hommes dans l'ordre des sciences, je croyais vous l'avoir nommé. Ce n'est pas Newton. — Au reste, mon cher Comte, laissons-le arriver tranquillement. Il y a plus de vingt ans que j'avais connaissance de ce grand et magnifique témoignage, et je connaissais, de plus, le coin de la terre où il était enfoui. Dans un moment qui semblait rendre la chose extrêmement facile, je tâchai de saisir la pièce, mais sans succès. Un Français, plus heureux que moi, a pu l'atteindre lorsque les circonstances étaient devenues contraires. Maintenant elle est sous presse déjà, si elle n'est publique : malheureusement elle sera publiée en français, et non dans l'original latin, qu'on aurait dû au moins imprimer en regard. Suivant ce qu'on m'écrit de Paris, c'est l'autographe même du grand et très grand homme qui est parvenu à Paris.

Je viens aux sociétés secrètes. Laissons-les faire, Monsieur le Comte. Tout cela vient à nous, mais par une spirale résultant d'une invincible attraction vers le centre et de l'action continuelle de l'orgueil (très forte sans être égale), qui les écarte autant qu'elle peut de la ligne droite. Ces sociétés, au reste, sont détestables chez nous, parce qu'elles attaquent notre principe fondamental de l'autorité ; mais chez toutes les nations séparées, je les tiens pour infiniment utiles, parce qu'elles maintiennent la fibre religieuse de l'homme dans toute sa fraîcheur, et qu'elles tiennent l'esprit en garde contre le *riénisme* protestant. — J'espère que nous dirons le reste de vive voix.

Il n'y a rien de si joli et de si vrai que ce que vous me dites sur la différence de rassembler et de réunir les gens. L'abbé Girard aurait pu en faire un bel article. C'est encore un point que je réserve pour la conversation.

Vous faites bien de ne pas prendre votre vol devers la capitale avant que le père de famille ne soit de retour. En attendant, *vivez doucement*, comme vous dites ; car rien n'est plus *doux* que de *vivre doucement*, et ce bonheur suprême n'est pas accordé à tout le monde. J'espère que, lorsque vous serez de retour, nous reprendrons nos anciennes habitudes et nos conversations philosophiques. En attendant, mon cher Comte, je vous embrasse de tout mon cœur, en vous priant d'agréer les assurances les plus sincères de mon attachement et de ma haute considération.

397

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier (2 février) 1815.

Monsieur le Comte,

Dans mon dernier numéro du 7 (19) qui aurait dû porter le chiffre 15, j'ai eu l'honneur de répondre assez exactement aux différentes questions que Votre Excellence m'avait adressées au sujet du traitement que j'ai reçu ici. — Il restait l'article des domestiques, et voici ce que j'ai à vous dire sur ce point.

Tout Russe qui n'est pas au service de l'Empereur (civil ou militaire) ne peut demeurer nulle part sans un passe-port qui l'y autorise. En vertu de ce passe-port, on lui donne un certain billet de résidence, qui doit se renouveler chaque mois dans un bureau fixé pour cet objet. Suivant les principes rigoureux du droit public, la maison d'un Ministre est censée territoire de son Maître : on n'aurait donc pas plus le droit de demander le domestique du Ministre de Sardaigne à la Police que si ce domestique était à Turin ou à Cagliari. Cependant il n'en va point ainsi : il faut que mes domestiques se présentent comme les autres ; pour cela il faut que je leur rende chaque mois leurs passe-ports, et c'est un inconvénient immense ; car pendant que le domestique est

possesseur de son passe-port, il est maître de sa personne, il peut faire un mauvais coup, changer de place, etc., il peut me dire d'ailleurs que l'officier de police ne l'a pas expédié et je ne puis savoir la vérité, d'autant plus qu'il est sévèrement défendu aux officiers de police de communiquer avec les Ministres. — M. le Général de Gorgoli, Grand-Maître de la police, dont j'ai toujours eu à me louer infiniment, est convenu avec mon fils, que j'ai envoyé vers lui pour avoir quelques explications sur ce point, il est convenu dis-je : 1° Que je lui enverrais les passe-ports de mes gens et qu'il me les renverrait *visés*, sans qu'ils passent par leurs mains ; 2° Que je lui enverrais directement leurs signalements, ce qui les dispenserait de se présenter à la police. Cet arrangement améliore déjà beaucoup la chose ; cependant ce n'est point encore ce qu'il faut. J'attends l'Empereur, sans lequel rien ne se termine ici. J'ai demandé à l'Ambassadeur de France ce qu'il en était à l'égard de ses gens : il m'a dit qu'il n'en savait rien, ce sont ses sous-ordres qui sont chargés de ces petits détails. Je verrai la chose à fond et j'aurai l'honneur de vous en instruire. Ces sortes d'explications et de négociations sont au nombre des choses les plus insupportables pour un Ministre isolé, obligé de faire tout par lui-même : partout, mais surtout ici, il est nécessairement ridicule, et la dignité même du Maître s'en trouve blessée. Vous me direz, Monsieur le Comte, que le Roi est fort au-dessus d'une impertinente plaisanterie : à la bonne heure ; mais moi, je suis au-dessous, et je ne puis m'habituer à entendre certaines choses. Au reste, Monsieur le Comte, Votre Excellence sait que je ne pré-

tends point lutter contre les circonstances, ni me plaindre d'aucune disposition générale ; mais il est bon que vous connaissiez l'état des choses.

Tandis qu'on se croyait sûr de posséder l'Empereur incessamment, on a reçu la nouvelle *qu'il ne pourrait partir de quelques mois*, et le Cabinet a reçu l'ordre de lui envoyer 33,000 ducats d'or, qui sont partis sur-le-champ, dans une fort jolie caisse.

L'Empereur, dans une lettre qu'on cite, dit que sa présence sera encore nécessaire pendant longtemps pour éviter une guerre. Certaines publications faites dans les *gazettes* permettraient de regarder cette guerre comme inévitable. Rien n'a changé dans la manière de voir de la part de plusieurs hommes assez clairvoyants, manière que je vous ai fait connaître dans mon dernier numéro, sous forme plaisante couvrant un fond très sérieux.

L'homme le plus fait pour connaître certains secrets ne doute pas qu'il n'y ait ici une pente vers le côté que je vous ai indiqué, le reste demeure au jugement de S. M. — Trois puissances se sont élevées à un degré qui fait peur à l'imagination : l'Angleterre, la Russie et l'Autriche ; celle-ci est inconcevable : du fond de l'abîme, elle se trouve dans les nues ! C'est bien mal à propos qu'on lui refuse l'esprit ; il faut en avoir infiniment pour retirer un tel enjeu après avoir exposé moins que tous les autres. Sa prépondérance en Italie nous presse excessivement, et l'Italie est le prix de la Pologne. Dans ce moment, je crois ce dernier royaume rétabli ; le mécontentement de la Russie ne se peut exprimer : on ne dit pas, ou l'on ne dit guère la vraie raison.

La Pologne avait des lois, et l'Empereur les aime. Cette disposition naturelle sera favorisée par une foule de Polonais extrêmement imbus des idées modernes, tels par exemple que le Prince Czartoryski, les Potocki et cent autres. La Pologne aura donc des lois constitutionnelles, il y aura de plus une Garde polonaise, comme il y a une Garde hongroise à Vienne, etc., etc. Tout cela est insupportable à l'orgueil russe, ce qui se conçoit à merveille. La Pologne ainsi constituée sera un exemple, une tentation et un objet d'envie pour la Russie. Ajoutez, Monsieur le Comte, que S. M. I., si l'on en croit l'opinion publique et toutes les apparences qui l'ont formée, nourrit dans son cœur le projet de constituer son pays, en commençant par l'abolition de l'esclavage ; ajoutez encore que la Pologne une fois réunie et organisée, peut fort bien concevoir plus tôt ou plus tard le projet de perfectionner son existence, en quoi elle ne manquera pas d'appui, et vous conviendrez que la mauvaise humeur des Russes n'est point du tout en l'air.

J'apprends par les *gazettes* que nous avons des troupes anglaises alliées dans Gênes, tandis que nos *alliés* autrichiens sont encore dans le Piémont qu'ils dévorent. Tout cela étant encore fort obscur, je ne puis me séparer de mes alarmes. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la *puissance* de Gênes soit jointe à la nôtre, car cette puissance tenait en grande partie à sa constitution politique. Venise, qui a rempli le monde de ses actes et de sa puissance, n'a plus que ses gondoles: son territoire seul est réellement ajouté à l'Autriche ; la même chose nous arrivera. Il faut aussi la considérer comme citadelle ; mais

le point capital est la Savoie. Croyez-vous, Monsieur le Comte, que cette nation *grimpante* puisse s'arrêter à Montmélian? Vous appelez en Piémont les Français *cravots*. Vous verrez, vous verrez la justesse de l'étymologie. S'ils conservent la Savoie, ils l'auront toute; s'ils l'ont toute, ils ont les Alpes; s'ils ont les Alpes, ils sont les Seigneurs suzerains du Piémont, et ils sont Maîtres du Piémont; Gênes n'est rien. Machiavel s'est moqué il y a trois siècles du projet de garder les Alpes. Pendant que vous les garderez (dit-il) *la poste viendra vous apprendre par derrière que les Français sont en Italie.* Si cependant nous tenions à la fois toute la chaîne de Genève à Gênes, la phrase de « fermer les Alpes » aurait au moins un sens; mais si nous sommes ouverts du côté de la Savoie, je ne sais plus ce que cette même phrase signifie. Permettez-moi de vous copier les mots d'un militaire: vous verrez que mes craintes ne se reposent pas sur des théories de Cabinet. — *La Savoie est indivisible et ne peut rester dans l'état où elle est. Ce qui reste au Roi n'a plus de centre, c'est un domaine dont on a fait disparaître les bâtiments. Les Français ne sont pas contents; ils veulent aller jusqu'au milieu du mont Cenis, et ils appellent cela aller jusqu'aux Alpes: ils ne veulent pas voir que la Savoie et les Alpes sont une même chose, et qu'aller jusqu'au sommet des Alpes, c'est aller au delà. Si les Français vont jusqu'au mont Cenis, le nom de gardien des Alpes n'a plus de sens,* etc., etc. (Lettre d'un militaire, 12 décembre 1814.)

Il n'y a donc rien de plus certain que ce que j'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence. *Le Piémont est*

plus intéressé que nous à la restitution de la Savoie. Qu'avons-nous à perdre politiquement par l'union de la Savoie à la France? Une goutte d'eau tombant dans l'Océan en fait partie comme toutes les autres; et comme il n'est composé que de gouttes, aucune n'a droit de trouver l'autre petite. Cette cruelle séparation n'est pour nous qu'une immense douleur (hélas c'est bien assez), mais pour vous, Messieurs, c'est une immense calamité. Je suis ravi, au reste, que les Savoyards n'aient point été séduits par cette idée si séduisante pour les peuples, de l'union à une grande puissance avec une grande fidélité, ils ont demandé la conservation de leur petitesse fidèle. Ils sont allés se plaindre à Londres, ils sont allés se plaindre à Vienne ; je me suis plaint ici avec quelque danger pour moi, suivant que vous m'avez fait l'honneur de me dire, ce qui me transporte de joie puisque S. M. n'en peut souffrir. Nos regrets sont suffisamment prouvés, nous sommes en règle envers l'Europe et la postérité. Il y aurait de ma part une grande fatuité à croire que j'aurais pu empêcher ce malheur ; mais l'opinion qui le croit, et dont je ne puis douter, est honorable pour moi : je l'accepte comme consolation, puisqu'il ne me reste que cela.

Je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, de vouloir bien m'accorder vos bons offices les plus constants auprès de S. M. pour qu'Elle daigne mettre fin sans délai à la situation intolérable où je me trouve : je ferai tout ce qu'Elle voudra, excepté l'impossible. Quelquefois, je l'avoue à Votre Excellence, je suis tenté de croire que la bonté de S. M. me réserve quelque surprise agréable,

tant il me serait impossible de concevoir un jugement de destruction prononcé contre une famille qui ne l'a pas mérité, à ce que j'entends dire du moins.

Je profite de cette occasion, qui est sûre, pour faire connaître à Votre Excellence trois choses qui me concernent (ne croyant pas pouvoir m'en dispenser).

1° Il m'est arrivé quelquefois dans le cours de ma vie (quoique très rarement) de permettre à quelques fragments de mes nombreux manuscrits de faire un tour chez l'imprimeur pour voir le grand air, lorsque je croyais la chose convenable, mais toujours sous le voile invariable de l'anonyme. Cependant on m'écrit de Savoie qu'il paraît dans ces contrées un opuscule philosophique de 200 pages environ, intitulé : *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*. Je ne suis point étranger à la *publication* de de l'ouvrage ; mais je n'entre pour rien dans la *publicité ;* elle ne peut être que la suite ou d'un abus de confiance, que je ne puis supposer dans l'illustre Editeur, M. le Vicomte de Bonald, ou d'un inconcevable malentendu que j'éclaircirai incessamment. Si j'avais jugé à propos de me nommer, Votre Excellence sent assez que le premier exemplaire eût été pour elle ; mais l'anonyme n'est tenu à rien qu'à une responsabilité rigoureuse, s'il écrit quelque chose de mauvais, ce qui est de toute justice.

2° J'ai eu l'honneur d'informer S. M., dans le temps, que je m'étais trouvé engagé, sans trop savoir comment, dans une longue correspondance sur les matières ecclésiastiques avec la Cour de France, alors en Angleterre.

Je suis amèrement fâché de n'avoir pu retenir une copie de tout ce que j'ai écrit : ce serait un volume intéressant; mais ici, le défaut de secrétaire de confiance m'a nui encore. J'ai bien redemandé mes lettres sur ma parole d'honneur de les restituer en original; mais elles sont tombées dans une *cassette auguste* qu'on ne peut forcer, ni même solliciter deux fois. Comme il n'y a point de Nonce ici, et que je m'étais trouvé en quelque correspondance avec celui de Vienne (Severoli), j'ai cru devoir l'instruire des efforts que j'avais faits pour le bien commun de l'Eglise et de l'Etat, et de l'heureux succès qui m'était annoncé par une lettre finale.

Je joignais à ma lettre l'extrait de la dernière, que j'avais écrite en dernier lieu et qui récapitulait toute la question. A vous dire la vérité, je me défiais beaucoup de ce Prélat Severoli que plusieurs indices me présentaient comme un esprit petit et entortillé; mais enfin, il représente le Saint Père et cela me suffisait. A mon grand étonnement, il ne m'a point répondu. Une main ecclésiastique avait copié la pièce; d'autres yeux du même ordre l'avaient examinée et fort approuvée; un ecclésiastique français du plus grand mérite me faisait même l'honneur de croire que la tranquillité des choses entre les deux puissances était en grande partie le fruit de ma correspondance. Pourquoi donc le Nonce ne m'a-t-il pas répondu? C'est ce que j'ignore. Mais comme il aurait pu me répondre depuis trois mois, même après avoir reçu lui-même réponse de Rome, je ne veux pas tarder plus longtemps d'en faire part.

3° On m'a mandé plus d'une fois qu'à Turin, et même

à Paris, il a été dit qu'à la suite d'une grande maladie que j'avais faite, l'esprit m'avait totalement baissé. Voici la base de cette narration. Depuis une demi-douzaine d'années, plus ou moins, j'ai été sujet à des accidents de sommeil entièrement inexplicables qui me surprenaient souvent dans le monde, et dont je riais le premier ; ce n'était qu'un éclair, et, ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce sommeil n'avait rien de commun avec celui de la nuit. Par nature, je dors très peu : trois heures sur les vingt-quatre et même moins me suffisent, et la moindre inquiétude m'en prive. Dans l'état douloureux où m'ont jeté les déterminations prises à mon égard, il m'est arrivé de passer deux et même trois nuits sans dormir. D'où venait donc ce sommeil subit et passager d'une minute ou deux ? C'est ce que je n'ai jamais compris. Depuis plusieurs mois, *ces coups de sommeil* (car je ne sais pas dire autrement) ont fort diminué, et j'ai tout lieu d'espérer que bientôt j'en serai entièrement délivré. Souvent je disais en riant : *Bientôt on écrira au Roi que je suis apoplectique*, mais je vois que mes protecteurs ont mieux aimé dire *radoteur*. Si jamais je le suis, Votre Excellence qui lit mes lettres en sera avertie la première ; et S. M., en attendant, me rendra le sommeil si Elle le juge convenable.

On parle infiniment de la cession de la Sardaigne à l'Angleterre. Si c'est pour un second pays qui nous serait donné, à la bonne heure ; mais si c'est comme prix de Gênes, j'en serais fâché. En général, je ne cesserai de craindre jusqu'à ce que j'y voie plus clair. J'avais fait une liste des lacunes que je voyais dans les articles du

Congrès à l'égard de Gênes, mais ce détail serait trop long. En général, je ne crois point qu'on doive s'endormir sur le danger des constitutions: à moins de précautions très habilement prises, toutes les nations environnantes auront bientôt le gouvernement de la France. La haine justement inspirée par ses crimes et ses extravagances a aisément fermé les yeux sur ses prérogatives ; mais toujours elles existent, et son influence, surtout dans les points de contact, sera toujours immense. Voyez, Monsieur le Comte, comme elle nous mena durant la Révolution. Elle supprime la gabelle, nous la supprimons; elle abolit la dîme, nous l'abolissons ; elle supprime la noblesse et les primogénitures, nous l'imitons ; elle prend les biens de l'Eglise, nous les prenons. Votre Excellence me dira: *on avait peur.* — Mais *on aura peur* aussi, quoique d'une autre manière: ainsi, il faut avoir l'œil ouvert d'avance.

On ne parle plus du grand mariage qu'on avait donné pour sûr entre un Prince français et la Grande-Duchesse Anne. Si ce mariage manquait décidément, je ne verrais pas d'idée plus juste et plus grande que celle d'attacher à cette grande puissance la branche de Carignan. Si la religion semblait une difficulté, je me chargerais bien volontiers de démontrer que ces sortes de mariages sont devenus indispensables. Au reste, Monsieur le Comte, mon devoir est de vous dire ce qui me passe dans la tête, surtout ce que je regarde comme avantageux aux intérêts de S. M. ; mais rien ne sortira jamais de ma bouche, comme vous le sentez assez.

Je sais d'ailleurs que les choses qui paraissent le plus

raisonnables dans ce genre, à des yeux étrangers, peuvent être tout le contraire à ceux des hauts intéressés : la chose dite, je n'y pense plus.

J'aurais dû expliquer tout à l'heure à Votre Excellence que ma lettre au Nonce ne contenait aucune dissertation, ni la moindre trace du désir de me mêler de ce qui ne me concerne pas. Ce n'était qu'une simple communication. Je lui disais : *Telle chose s'est passée ici : si cette notice peut être utile au saint Siège et à l'Eglise, Votre Excellence peut en faire usage.*

Je ne puis finir sans me jeter de nouveau aux pieds de S. M. pour la supplier de ne pas m'abandonner dans l'extrême malheur où je suis tombé. Qui sait si Elle me regarde encore comme son sujet ? En tout cas, je n'ai pas le moindre tort d'ambition ni d'intrigue. J'ose espérer que S. M. se laissera toucher et ne livrera point un ancien serviteur à la fin la plus cruelle.

Je suis avec respect....

398

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) février 1815.

Un courrier arrivé avant-hier soir a porté à S. M. l'Impératrice Mère la nouvelle que tout était terminé au Congrès, et que sous peu de temps l'Empereur serait ici.

Nous verrons donc incessamment ce grand résultat tant attendu. Il serait inutile (de deux ou trois manières), de répéter ce qui me paraissait probable sur cette fin de Congrès. J'espère que l'auguste assemblée aura pourvu à la transportation absolument nécessaire de Napoléon : il est bon de l'anéantir moralement. Néanmoins ce personnage extraordinaire n'en aura pas moins changé le monde. Il a fait des Rois, des Altesses royales, des Grands-Ducs, etc., etc., une noblesse enfin, et je ne vois pas que personne pense à se défaire des titres qu'on tient de lui, comme ignobles ou illégitimes. Je n'ai jamais rencontré ce dégoût nulle part. Fera-t-on descendre de leur rang la Duchesse de Saint-Leu, et le Duc son fils? Le Prince Eugène de Beauharnais? Le petit-fils de l'Empereur d'Autriche sera-t-il un bourgeois, de quelque manière qu'il soit entré dans le monde? Le neveu de l'Empereur de Russie (par M. Jérome), s'il arrive à Saint-Pétersbourg, logera-t-il à l'auberge? — Ajoutez les immenses richesses de cette famille, qui se cachent encore, mais qui se montreront à mesure que la sécurité s'établira. Ces gens-là achèteront des provinces, et ces richesses jointes à la parenté des Souverains, placeront l'odieuse famille à la tête de tout. C'est un point de vue assez mortifiant; mais j'ai examiné la chose de tous les côtés sans savoir trouver de quoi douter. Voyez Murat! Il descendra de son trône sans doute ; mais il demeurera le plus grand seigneur d'Europe; et s'il se présente à la Cour de l'Empereur d'Autriche, ce Prince lui demandera-t-il des *preuves*, après avoir reçu ses Ambassadeurs et traité avec lui d'égal à égal? On en peut dire autant de

Bernadotte qui certainement ne régnera pas, mais qui demeurera en possession du plus grand et du plus brillant état. Ce tableau fatigue l'imagination : cependant l'esprit ne sait pas trop comment le réfuter.

399

A M. le Comte de Blacas, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) février 1815.

Monsieur le Comte,

Au mois de juillet dernier, j'eus l'honneur de vous adresser un opuscule qui reposait depuis cinq ans dans mon portefeuille, et que j'en laissai sortir dans un moment d'impatience contre la rage constitutionnelle de mon siècle. Le même paquet contenait un second exemplaire pour M. de Bonald auquel vous eûtes la bonté de donner cours, car je reçus réponse dans le temps. Je disais à M. de Bonald : « Si vous croyez utile de faire « réimprimer l'ouvrage, je vous laisse parfaitement libre « sur ce point. » Et je n'y pensai plus. Votre silence, Monsieur le Comte, ne me donna pas la plus légère alarme, car je n'attache pas une grande importance à mes productions, et je crois de plus que les ministres ont bien d'autres choses à faire que de disserter sur la philosophie.

Tout à coup, un voyageur m'apporte une édition parisienne de mon ouvrage, portant en toutes lettres mon nom et mes qualités, ce qui m'a choqué d'abord au delà de toute expression. Si c'était l'intention de ceux qui se sont permis cette violation du droit des gens, ils ont parfaitement réussi. Mais je suis tombé des nues en recevant peu de temps après, sur une feuille séparée une espèce d'avis de votre censure, laquelle tout en permettant l'impression de l'ouvrage, en parle cependant de la manière la plus méprisante et la plus colérique, en le présentant surtout comme une attaque dirigée contre la Constitution française. Il faut avouer, Monsieur le Comte, que si j'ai eu le malheur d'écrire quelque chose contre les idées de Votre Maître, je puis bien dire comme les enfants : *Je ne l'ai pas fait exprès.* Je suis un peu connu dans le monde pour n'avoir nulle répugnance aux succès de la grande Maison, et il me semble en avoir toujours parlé et écrit d'une manière qui doit me rendre l'ami de ses amis. Vous me direz peut-être : *Comment n'avez-vous pas prévu qu'on argumenterait de votre livre contre la constitution actuelle?* A cela, Monsieur le Comte, je n'ai rien à répondre, sinon que, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, cette idée ne s'est pas présentée à mon esprit. N'ai-je pas dit *que toute liberté légitime venait des Rois?* N'ai-je pas dit que *lorsque des Institutions sont naturelles chez une nation elles peuvent être reconnues, affermies et expliquées par l'écriture?* De quoi donc peut se plaindre le Français le plus pointilleux, puisque tous conviennent que la constitution actuelle n'est que le développement écrit des anciens droits non écrits. Sur ma parole, Monsieur le

Comte, lorsque j'écrivais les pages VII, VIII et IX de ma préface, et tant d'autres encore, je songeais à tout autre chose qu'à déplaire au Roi de France.

Mais supposons encore que j'aie pu me donner quelques torts d'imprévoyance dans cette occasion, voici un problème complètement insoluble pour moi : Vous qui êtes si bien placé pour juger des moindres convenances, vous qui avez toujours été si bon pour moi, vous à qui j'avais montré une confiance si parfaite en vous adressant le premier exemplaire qui paraissait en France, comment n'avez-vous pas eu la bonté de mettre le pied sur cet opuscule, et de l'écraser sans bruit ? Pouviez-vous douter de mes intentions ? Enfin, je n'y comprends rien. J'ai bien fait une supposition qui expliquerait et l'*impression*, et le *nom exprimé*, et votre *laisser faire*, et l'amertume de la censure, etc. ; mais je ne sais si je puis m'arrêter à cette idée ; d'ailleurs, il resterait à expliquer pourquoi je lis à la tête d'une édition toute nouvelle de mes *Considérations* faite à Paris, une lettre qui me fut écrite par feu M. le Duc d'Avaray en 1796 ou 97, et dont le brouillon ne peut guère être sorti que de vos portefeuilles ! Bon Dieu ! Que signifie donc ce décret de publicité prononcé chez vous contre moi ? Deux lignes tranquillisantes seraient bien précieuses pour moi ; je les recevrais même avec plaisir (si le mot *plaisir* peut s'employer ici) quand même elles seraient mauvaises ; car elles m'apprendraient au moins précisément ce qu'il en est, en supprimant les amplifications cruelles de l'imagination.

Mais je sais ce que vous êtes, je connais vos devoirs, je ne demande rien. Croyez seulement, Monsieur le

Comte, que rien ne pouvait m'arriver de si pénible et de si inattendu, que d'avoir écrit quelque chose de contraire au système auquel vous tenez, et que je défendrais jusqu'à la mort si j'avais la même patrie que vous. Si l'occasion s'en présente, rendez-moi justice, je vous en supplie.

En lisant dans vos papiers la description de la pompe funèbre du *Roi martyr*, une ligne excessivement remarquable ne m'a pas échappé ; c'est le nom d'un ecclésiastique auquel je désirerais fortement être rappelé, écrit d'une manière qui m'a véritablement inondé de joie. Votre Maître, Monsieur le Comte, jouit d'une gloire unique, d'une gloire condensée, qui fait équilibre dans un mois à d'autres gloires de vingt ans : cependant elle peut encore augmenter sans mesure par ce que j'entrevois, par ce que je vois même. Croyez que s'il accomplit le grand œuvre, il sort de la brillante ligne de ses collègues les plus resplendissants, comme un énorme solitaire du milieu de l'entourage le plus précieux. — Je lui souhaite de tout mon cœur ce magnifique triomphe. Je me ranime un peu pour vous exprimer ce vœu. Je n'en succombe pas moins sous un faisceau de malheurs, dont celui que je vous exprime dans cette lettre ne sera pas le moindre, s'il est réel. Il ne me reste précisément que la force de vous dire que sous tous les points de vue imaginables, je serai, jusqu'à la fin,

Toujours le même.

400

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) février 1815.

Monsieur le Vicomte,

Je ne trouve aucune expression pour vous peindre le chagrin que j'ai éprouvé en voyant mon nom et mes qualités écrites en toutes lettres à la tête de l'édition faite à Paris du dernier opuscule que j'eus l'honneur de vous adresser au mois de juillet dernier.

En vertu de quelle loi se permet-on à Paris de nommer un auteur anonyme, vivant, sans sa permission ? Ce n'est pas tout, Monsieur. Je comptais sur quelques lignes de vous, que vous m'aviez fait espérer, et au lieu de cette introduction qui m'eût été chère, voilà un jugement de la censure, écrit du style le plus amer, qui m'annonce de la manière la plus claire que j'ai déplu au gouvernement. — Comme si je voulais déplaire au gouvernement, moi, qui l'ai loué, exalté, défendu, célébré, lorsqu'il n'y avait rien du tout à gagner à prendre ce parti ! Moi, qui ai toujours regardé vos Maîtres, comme les chefs de la grande famille européenne ! Je ne supporte pas l'idée d'avoir écrit une ligne contraire à celles du Roi de France. Je vois ici une énigme indéchiffrable pour moi. Comment des hommes tels que vous, Monsieur, tels que

M. de Fontanes, et M. de Beausset, ne se sont-ils pas aperçu de ce qui pouvait déplaire dans mon ouvrage? Et comment vous en particulier, Monsieur, qui aviez tous mes pouvoirs, n'avez-vous pas eu la bonté d'étouffer l'ouvrage? D'un autre côté on me mande de chez moi que certains journaux, tels que la *Gazette de France* par exemple (du 20 novembre), avaient parlé très favorablement de l'ouvrage. Qu'est-ce que cela signifie? Je voudrais bien que vous me fissiez connaître cette feuille, imprimée, s'il est possible, ou copiée à la main, quant à cet article seulement. Vous me demanderez peut-être comment je n'ai pas soupçonné que *l'Essai sur le principe générateur*, etc., pouvait être pris pour une prophétie contre une certaine constitution écrite? Nullement, Monsieur, je vous l'assure. L'ouvrage était écrit depuis cinq ans : je l'ai jeté dans le monde sans aucune idée particulière, et tenant toujours à mes deux principes si clairement énoncés et développés : 1° Que toute liberté légitime, parmi nous du moins, est un don des Rois. 2° Que si telle ou telle loi est naturelle à une nation, on peut, en cas de doute ou de combat, l'expliquer ou la consacrer par écrit sans inconvénient, mais non sans danger. Enfin ce sera une sottise, si vous voulez; mais, je vous en prie, Monsieur, permettez-moi de vous prendre encore une fois au collet : pourquoi m'avez-vous exposé au malheur de déplaire à votre bon maître? Peut-être que vous rirez de ce qui me chagrine à ce point, et que vous voyez les choses sous un point de vue tout différent. Dans ce cas, vous aurez, sans doute, la bonté de me tranquilliser; mais je ne crois pas m'être trompé : Le jugement

de la censure (écrit de bonne ou mauvaise foi, n'importe) me semble décisif. D'ailleurs, comment auriez-vous supprimé le petit préambule que vous m'aviez promis, si vous n'aviez pas senti quelque opposition ? C'est là cette énigme fatigante pour mon cœur encore plus que pour mon esprit, dont j'avais l'honneur de vous parler tout à l'heure, et sur laquelle je vous demande instamment un mot d'explication.

On m'a montré ici une édition toute fraîche (1814) de mes *Considérations*, où l'on a supprimé le dernier chapitre. Je me suis de même demandé pourquoi, sans pouvoir le deviner. A la tête de cette édition, je lis encore une lettre confidentielle de M. le Duc d'Avaray qui me fut écrite en 1796 ou 97. Où a-t-on pris cette lettre et de quel droit la publie-t-on ? En vérité, Monsieur le Vicomte, vous êtes terribles à Paris pour publier ce qui n'est pas public ! Au moins si en publiant les lettres qui *offrent*, on publiait celles qui *refusent*, on serait moins impatienté ; mais les publicateurs n'y regardent pas de si près. J'aurais bien voulu voir une nouvelle édition des *Considérations* conforme aux corrections que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'aurais bien voulu aussi les voir précédées d'une page tombée de votre plume, à la place de l'insignifiante préface de feu Mallet-du-Pan ; mais je suis totalement dégoûté, et je ne veux plus m'exposer à choquer ce que j'aime et respecte par-dessus tout.

J'ai lu vos belles réflexions sur la noblesse, ou plutôt j'en ai lu quelques extraits qui m'ont suffi pour connaître à quel point vous avez creusé le sujet. Nombre de gens n'ont pas manqué de dire : *C'est trop métaphysique ;*

car c'est le grand mot de la légèreté contre les écrivains *pivotants*. Allez votre train, et laissez-les dire.

J'ai été bien mécontent de la critique de M. Dussault dans *le Journal des Débats*. Un homme d'esprit disait ici qu'il vous avait taquiné ; il disait bien. Rien n'est plus mal fait que de picoter un homme de votre mérite sur des idées qui font leur effet en silence lorsqu'on ne les contredit pas, tandis que le frottement produit la chaleur, et quelquefois la flamme, suivant la règle ordinaire. Au reste l'éternelle devise de la vérité, c'est : *Nubila vincet*, à la fin elle perce. Je désire beaucoup, mais beaucoup, voir ce nouvel ouvrage. Ne me faites pas languir. J'attends la pacotille que j'ai réclamée, en vous demandant nouvellement pardon de mon indiscrétion. Si vous aviez quelques relations dans la Maison de Noailles, Monsieur l'Ambassadeur recevrait volontiers vos lettres : il est très bon pour moi.

Votre, etc.

401

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 29 mars (10 avril) 1815.

Monsieur le Comte,

Il serait superflu de parler à Votre Excellence des affaires de France ; lorsque cette lettre vous parviendra, le grand procès sera décidé : il y a longtemps que j'ai

dit et écrit sur Bonaparte : « *Ses vices nous sauverons de ses talents* ». Les nouvelles dans ce moment sont fort mauvaises. Toutes les lettres nous donnent pour certaine l'entrée de ce *Dæmonium meridianum* à Paris, le 21. Cependant, je crois que son grand coup de tête n'aboutira qu'à nous débarrasser de lui ; je souhaite de tout mon cœur ne pas me tromper.

Si cet *enragé* parvenait à reprendre sa place, la peste noire aurait moins fait de mal au monde que ce que nous éprouverions.

402

A M. le Comte de Rossi,

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne.

RÉFLEXIONS SUR LE MOMENT.

Saint-Pétersbourg, 29 mars (10 avril) 1815.

J'avais fermé et envoyé mon paquet d'aujourd'hui, lorsque la confirmation des fatales nouvelles de France nous est arrivée. Le retour de Bonaparte est tout aussi miraculeux que sa chute : les suites seront épouvantables ; mais il faut bien se garder de désespérer. La guerre va recommencer avec une nouvelle fureur. Il faut que les Alliés se hâtent d'entrer, et ne laissent pas à l'usurpateur le temps de respirer. Il faut, malheureusement aussi, que la guerre se fasse avec plus de dureté que la

précédente. Rien ne réussira si l'Empereur de Russie n'est pas généralissime, et si on ne lui défère pas une dictature fondée sur la persuasion et la conviction universelles. Point de succès sans unité, et point d'unité sans ce Prince ; cependant, quand même on le revêtirait de toute la confiance nécessaire, il y aurait toujours de grands dangers.

1° L'union des Alliés sera constamment menacée. Ils auront contre eux leurs intérêts, leurs passions réciproques, et les artifices de Bonaparte, qui aura plus d'un moyen de les tenter en détail.

2° L'Archiduchesse Marie-Louise et son fils seront très embarrassants dans cette occasion. Il faudrait que l'Empereur d'Allemagne eût le courage de s'en priver, et de les mettre (surtout le jeune enfant) hors de sa puissance.

3° Le mécontentement des peuples, qui est porté au comble, est le dernier et le plus grand des dangers. C'est une *anse* terrible que la main de Bonaparte cherchera à saisir par tous les moyens possibles.

La grande prétention de notre siècle est de se croire fort supérieur à tous les autres ; et le fait est cependant qu'il est fort au-dessous : il est toujours en contradiction avec le bon sens ancien. Ce bon sens avait persuadé à tous les hommes que les Princes ne doivent traiter que par des intermédiaires ; et en effet l'on peut prouver que les Princes, même excellents, réussiront moins bien par eux-mêmes que par l'organe de Ministres, même médiocres. Mais, sans se jeter dans les raisonnements, on peut s'en tenir aux faits.

Jamais, peut-être, il n'exista de meilleurs Princes, plus humains, plus accessibles, plus raisonnables, que les Princes rassemblés au Congrès. Cependant, quel est le résultat ? Le mécontentement universel. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les plus grands de ces Princes se sont laissé visiblement pénétrer par les idées philosophiques et politiques du siècle ; et cependant jamais les nations n'ont été plus méprisées, foulées aux pieds d'une manière plus irritante pour elles.

Voici les trois maximes qui ont présidé aux destinées de l'Europe : 1° la Souveraineté doit être estimée, non par son caractère essentiel, mais par sa puissance physique, contre la maxime antique, universelle, invariable, qui demandait toujours à chaque Prince : *Qui êtes-vous ?* et non : *Que pouvez-vous ?* En conséquence, les puissances qui se sont déclarées ou même faites tout à coup *grandes*, ont pris la plume, et décidé du sort des autres, rendues simples spectatrices : il devait en résulter nécessairement quelques inconvénients moraux trop longs à détailler, et de plus, de la part de tous ceux qui n'y ont pas gagné, un mécontentement qui sera toujours tout prêt à se montrer.

2° Les Souverains légitimes ont sanctionné publiquement la maxime des divisions, morcellements et adjudications de Souverainetés pour de simples raisons de convenance. C'est précisément la maxime de Bonaparte ; et c'est une semence éternelle de guerres et de haines, tant qu'il y aura une conscience parmi les hommes.

3° Il est de même passé en maxime, que *l'on peut pri-*

ver une nation, malgré elle, de son légitime Souverain. — Voici la première conséquence directe et inévitable : *Donc on le peut, à plus forte raison, si la nation le demande.* — Mais si elle peut *faire juger* son Souverain, pourquoi ne pourrait-elle pas *le juger?* Tout cela est bien mauvais et bien dangereux ; on sait d'ailleurs que le plus grand supplice pour une nation, c'est d'être commandée par une autre. Quelquefois les circonstances imposent ce malheur ; mais c'est toujours un état infiniment dangereux, et que la saine politique et la justice même doivent éviter, autant qu'il est possible.

Il y a donc beaucoup d'éléments incendiaires en Europe, et notre grand ennemi en profitera sûrement, s'il n'est pas écrasé subitement ; et il ne le sera pas si l'Empereur de Russie n'est pas déclaré *dictateur européen.*

Outre les dangers généraux, il y en a de particuliers à chaque nation. Pour ne parler que de celle que je vois, et qui est incontestablement la première sous le rapport militaire, que n'a-t-elle pas souffert depuis trois ou quatre ans ! Quelles dépenses n'a-t-elle pas faites en hommes et en argent ! Toutes les nations ont besoin de leur Souverain, mais la nation russe plus que toutes les autres ; cependant elle est veuve depuis plus de deux ans : jamais cela ne s'est vu. Si elle marche droit, c'est parce qu'elle n'est ni sanguinaire ni turbulente. Malheur à nous si elle était saisie d'un de ces transports au cerveau qui ont attaqué des nations non pas plus raisonnables, mais plus raisonneuses ! Qui sait ce qu'elle peut supporter encore en hommes et en argent? Dieu le sait sûrement, et l'Empereur peut-être.

Il y a une chose que Dieu sait tout seul : c'est la force physique et morale de l'armée française, et l'effort dont elle est capable.

L'homme par lui-même n'est rien : c'est un ballon qui n'est par lui-même qu'un vaste chiffon, dont la grandeur, la beauté et la puissance dépendent uniquement du *gaz* qui le remplit ; ce gaz se nomme *religion*, *liberté*, *orgueil*, *colère*, etc. ; en un mot, tout dépend du sentiment moral qui enflamme l'homme, et qui augmente ses forces sans mesure.

Ce sentiment redoutable ex te dans l'armée française, et il a été créé par le Traité de Paris ; une province en Flandre l'aurait peut-être prévenu. On dira sans doute qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, et que tous les jours la politique est obligée de faire *moins mal*, au lieu de faire *bien*. — Rien n'est plus vrai : aussi l'on se garde bien de critiquer : on dit seulement ce qui est, sans aller au delà.

On sait que jamais une armée ne se détache du Souverain qui l'a fait vaincre : ici, il y a un grand sentiment et un grand mouvement de plus ; l'armée française a réuni dans sa pensée l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, et celle de sa gloire à l'idée de Bonaparte. Ce sentiment, dans les têtes françaises, peut soulever des montagnes. Le caractère du chef doit donner encore beaucoup de crainte : on parle beaucoup de son talent militaire, et pas assez de sa puissance sur les esprits, qui est le premier élément militaire, s'il n'est pas tout ; on en a vu des preuves qui commandent l'étonnement et l'effroi. Quel Souverain légitime en Europe se flatterait

de conserver l'attachement et même l'admiration et l'enthousiasme de son armée, après la retraite de Moscou ? Comment, parmi tous ces hommes mourant dans les tourments du froid, de la nudité et de la faim, ne s'en est-il pas trouvé un qui ait dit un mot contre sa légitimité? Un officier français nommé *Rapatel*, attaché au général Moreau, et depuis à la personne de S. A. I., parlait un jour à un groupe de prisonniers, et tâchait de leur faire comprendre l'extravagance de leur chef; le plus *téméraire* de tous répondit : « Il est vrai qu'il est un peu *ambitionnaire*. » C'est le plus grand blasphème dont ait connaissance celui qui écrit ceci.

Le caractère de Bonaparte et la puissance qui en résulte deviendront mille fois plus terribles, s'il a le cruel esprit de jouer l'*Auguste*, comme on peut le soupçonner très légitimement. *Déjà il a dit qu'il avait fait des fautes*, et *qu'il les réparerait*. S'il s'avisait de rappeler les émigrés rentrés avec le Roi, de leur donner des pensions ; de vanter la fidélité partout où elle se trouvera ; de faire réparation au Pape, et de le soutenir dans ses fonctions et dans ses États, etc., le danger serait porté au comble.

Les 800,000 soldats alliés, dont on nous parle, sont très respectables sans doute ; mais c'est une armée *mosaïque*. C'est le *dragon à plusieurs têtes*, et notre ennemi est le *dragon à plusieurs queues*. Qui sait si les Alliés auront la sagesse de créer la tête unique ? D'ailleurs, la première de ces puissances est bien éloignée, *e già molto spossata* : lorsqu'on songe au chemin que doit faire un soldat de Tobolsk pour aller se battre en France, on ne peut se défendre d'un peu d'inquiétude.

Les désavantages de Bonaparte sont le défaut évident de cavalerie et d'artillerie ; d'ailleurs, s'il n'emploie pas ses anciens Maréchaux, il manquera de Généraux ; et s'il les emploie, comment pourra-t-il s'y fier ? Comment le plus soupçonneux des hommes ne les humiliera-t-il pas par quelques regards de travers, et comment ne pourra-t-on pas en profiter ? J'ai peine à croire qu'il ne s'élève pas quelque caractère militaire en faveur de la Maison Royale.

Plusieurs diront : « *Qu'importent les Bourbons ?* Laissons faire les Français ; ne nous mêlons pas de la question. » Cette idée est anglaise surtout. Cependant elle ne paraît pas juste ; il faut au contraire tenir cette famille toujours en vue, aussi près de la France qu'il sera possible, et lui montrer toujours la même considération.

Une idée qui se présente encore assez naturellement, c'est celle de détruire la France ; mais plusieurs raisons font douter que la chose soit possible. D'ailleurs, une extrême rigueur empêche la guerre civile, et nécessite une réunion terrible. La maison qui renferme des laboureurs et des artisans vomit des soldats, si on la brûle. Il faut donc que la rigueur soit assez forte pour effrayer et pour fatiguer, mais pas assez pour désespérer. Nous verrons encore de grands malheurs. La France sera baignée dans le sang, et le mérite bien. L'armée qui a replacé Bonaparte sera détruite. Il peut se faire qu'il fasse quelque conquête, qu'on sera même obligé de ratifier ; mais à la fin il tombera, et la famille royale reprendra sa place. Ces propositions sont, à la vérité, tout à fait paradoxales : le temps dira si elles sont folles ou prophétiques.

Au milieu de ces nouvelles convulsions, notre situation particulière est bien cruelle. Comment la puissance ne serait-elle pas déplacée, ébranlée ou dominée? Il est bien à désirer que la première tête ne soit pas obligée de quitter le continent. Du reste, il faut s'attacher à un grand système, et le suivre d'une manière passive; c'est tout ce qu'une sage réserve permet d'énoncer.

On a tâché, dans les pages précédentes, de tenir la balance juste entre la crainte et l'espérance ; mais qui peut prévoir les événements qui, d'un moment à l'autre, peuvent changer subitement la face des affaires?

Deux choses paraissent particulièrement remarquables à cette époque : 1° la conservation de Bonaparte et même les égards pour sa personne, malgré tous les conseils de la sagesse et de la politique ; 2° la conservation du Roi et de sa famille, malgré tous les conseils de la scélératesse. Au milieu de la défection générale, comment n'a-t-il pas été touché? — Tout va sans l'homme et malgré l'homme. — Bonaparte est venu accomplir son rôle, et le Roi, on peut n'en pas douter, reviendra accomplir le sien. On le dit, à la vérité, frappé d'un accident d'apoplexie ; mais *le Roi ne meurt pas*.

Pendant que ceci s'écrivait, la nouvelle est arrivée que S. M. I. s'était déclarée *Roi de Pologne*, et S. M. I. R. A., *Roi d'Italie*, et S. M. Prussienne, *Roi de Saxe*. Les grandes résolutions sont commandées par les grands dangers ; s'il en résulte, par la suite, des conséquences malheureuses, elles doivent être mises à la charge de ceux qui ont rendu ces révolutions nécessaires. (Ceci n'est qu'un bruit : 14 avril).

Tous les officiers qui sont ici ont reçu l'ordre de partir dans trois jours ; les officiers même des milices volontaires sont compris dans cet ordre. La Garde sera embarquée ; je ne sais où elle doit prendre terre, peut-être à Dantzig ; on dit qu'elle demeurera en réserve. La guerre se fera avec une rapidité et une vigueur inconcevables.

La faveur qui semble environner Bonaparte ne doit point étonner ; nous jugeons, sans nous en apercevoir, les Français d'après nous-mêmes : il n'y a pas d'idée plus fausse. Depuis vingt-cinq ans, le Français est privé de ses maîtres légitimes. Il faut ajouter au moins dix ou douze ans ; car, avant cet âge, l'homme ne se connaît pas. Tout ce qui a moins de quarante ans en France, c'est-à-dire toute l'armée et la moitié de la nation, ne connaissent les Bourbons que comme les Héraclides ou les Ptolémées. Depuis 1789, nulle instruction morale et religieuse, nulle noblesse, nul sacerdoce, nulle grandeur morale d'aucune espèce : la guerre, et rien que la guerre. Depuis quinze ans les Français sont élevés dans la *crainte* et l'*amour* de Bonaparte ; il n'y a pas un soldat français qui ne puisse dire :

> Je ne connais que lui, sa gloire, sa puissance.
> Vivre sous ce grand homme est ma seule espérance :
> Le reste est un vain songe.

Dans les Collèges, dans les Académies, au théâtre, à l'Eglise comme au corps de garde, il n'a entendu parler que de Bonaparte. Chez lui, il a vu les Ambassadeurs étrangers et tous les signes de la fraternité souveraine ; hors

de chez lui, il a vu les Ministres de son Maître reconnus, caressés, fêtés, et presque adorés ; il a vu en même temps le nom du Roi de France soigneusement étouffé, et les moindres hommages rendus à sa légitimité, comme les moindres doutes manifestés sur celle de Bonaparte, mis au nombre des crimes dignes de la défaveur solennelle du Souverain. Ajoutons la grande considération attestée par toute l'histoire et par la nature de l'homme, que *jamais une armée* ne se détache du capitaine qui l'a fait vaincre ; et l'on verra que l'attachement de l'armée française n'a rien que de naturel et d'excusable. C'est la fidélité proprement dite : l'objet est faux, mais le sentiment est bon. Ce sentiment se serait rectifié par le temps ; mais puisque Bonaparte a reparu, il faut que l'armée disparaisse. Il faut dissoudre cette *fidélité infidèle*. Les vertus et la sagesse du Roi ne seront pas inutiles ; elles agiront sourdement, mais continuellement, sur tous les esprits ; il faut seulement bien se garder d'éclipser le Roi. Cette faute n'a que trop duré.

Ce sera un beau spectacle que Wellington aux prises avec Bonaparte : dans l'Inde, où il a commencé sa belle carrière, il désirait déjà cette bonne fortune, et il en a parlé comme de l'objet de sa plus ardente ambition. — Les voilà en présence.

Quoi qu'il arrive, et quelques succès (possibles) que puisse avoir Bonaparte, personne ne doit douter du rétablissement de la Maison de France, — et tout ce que nous voyons n'est qu'une opération de chirurgie nécessaire à la France.

2 (14) avril. — J'envoie ces réflexions pour remplir un devoir attaché à ma place, mais sans oublier que les événements rendent souvent inutiles ou fausses ces sortes de spéculations, en moins de temps que la poste n'en met à les transporter. Par le peu de nouvelles qui sont parvenues ici depuis le 29 mars, je ne vois pas qu'il y ait aucune raison de changer d'avis : le Roi ne sera pas même *rétabli*, puisqu'il n'est pas sorti de France ; il est sorti de Paris, il y rentrera. Les alliés semblent d'accord. Bonaparte, je l'espère et le crois même, ne sera rentré que pour périr. Il ne semble pas même (sauf de nouveaux miracles) qu'on doive redouter ces succès du moment, qui s'étaient d'abord présentés à moi comme possibles.

Bonaparte chasse les émigrés, et plaisante le Roi sur ses vingt ans de règne. Tant mieux! Il n'est pas Souverain.

Il est vrai que, dans une foule de lettres, on se moque, de tous les coins de l'Europe, sur le beau résultat de tant de travaux politiques ; mais, enfin, tout ce qu'on y a mis d'humain n'empêchera pas le grand résultat, et la Souveraineté demeurera plus forte qu'auparavant.

Monsieur le Comte est prié de transmettre ces réflexions, qui serviront seulement à prouver ce qu'on pensait ici le 14 avril.

Quand je dis *on*, je me garde fort des généralités ; car les salons ont prononcé la destruction des Bourbons *in secula seculorum*.

403

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 6 (18 avril) 1815.

Monsieur le Comte,

Je ne reviendrai pas sur les faits racontés dans la lettre de Votre Excellence. Tout cela est vieux, et Votre Excellence a su tout le reste bien avant moi.

Bonaparte a dit à Lyon que, dans la *supposition même où il ne serait pas rentré, une nouvelle révolution était inévitable*; il a très bien dit. L'état des choses était un amalgame forcé qui ne pouvait subsister, il fallait nécessairement que l'un des deux partis fût assez écrasé pour ne plus balancer l'autre; et c'est ce qui résultera de l'apparition de Bonaparte. L'attachement de l'armée pour lui est la chose du monde la plus simple et la plus naturelle : c'est la suite inévitable du Traité de Paris, qui a créé nécessairement un fanatisme militaire en faveur de Bonaparte. Dans le vrai, cependant, c'est lui qui a fait conquérir la France; c'est lui qui a mené les Alliés à Paris; mais la foule, et surtout le soldat, n'est pas capable de ces sortes d'analyses. Bonaparte leur dit : Vous voyez où vous en êtes ! Mes aigles vous menaient au bout du monde; les lys vous avilissent; vos Bourbons sont comptés pour rien; vous voyez qu'on

leur refuse ce qu'on m'accordait sans difficulté après la retraite de Moscou et la bataille de Leipsick, etc. — Ajoutez, Monsieur le Comte, la Légion d'honneur, les récompenses de tout genre, les 400 millions promis, le goût et l'espoir de la licence, etc.; c'est plus qu'il ne faut pour créer l'enthousiasme militaire, et croyez que le même sentiment habite beaucoup de cœurs *laïques*.

Maintenant, Monsieur le Comte, comme Caton terminait tous ses discours par le fameux mot : *il faut détruire Carthage*, tout homme d'Etat européen doit terminer les siens en disant : il faut détruire *Bonaparte*. Le pourra-t-on? je l'espère; et j'en serais sûr, si je l'étais de l'accord des puissances. Ce qui arrivera en France est lettre close. Si ce pays est vaincu et détruit absolument, qui peut prévoir le résultat? S'il résiste, le danger sera d'un autre genre : dans ce cas, il faudra probablement lui faire des offres capables d'anéantir le grand argument que Napoléon adresse à l'orgueil national. Ce qu'il y a de plus probable, après avoir tout bien examiné et balancé, c'est que le retour de Bonaparte est un événement extrêmement avantageux, et nécessaire même *dans l'ordre général* qui pouvait seul donner aux choses l'assiette convenable; mais que l'Europe et la France paieront cher cette nouvelle secousse!

Il y aurait mille autres choses à dire sur ce terrible sujet; mais à quoi bon? La corruption qui nous attaque n'a rien d'égal : elle a commencé pour la France à la Régence; ses philosophes ont continué et redoublé; les Souverains et les hommes puissants, ont été complices. La Révolution est arrivée par là-dessus, c'est une véri-

table putréfaction. Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'elle nous a gagnés, et que nous lui ressemblons tous plus ou moins, quant à la morale politique. Le remède s'avance, mais il fait pâlir.

Je me réjouis infiniment d'apprendre, par la lettre de Votre Excellence, que les Etats de Sa Majesté jouissent de la plus profonde tranquillité; mais, croyez-moi, Monsieur le Comte, si nous venons à nous toucher, le nom, l'ombre de Bonaparte nous tourmentera; il a de nombreux partisans chez nous : ceux qui l'aiment, ceux qui l'admirent, et ceux qui le craignent forment partout une phalange redoutable. Nous serons bien heureux si nous ne sommes conquis ni par nos ennemis, ni par nos amis.

404

A M. le Marquis de Saint-Marsan.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) avril 1815.

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu la dernière lettre que Votre Excellence a bien voulu m'adresser le 16 mars dernier; elle accompagnait la dépêche et le paquet partis de Gênes le 8, la lettre pour ma femme, et trois autres pour MM. Michaud, Gianotti et Rayberti : le tout a été remis à son adresse.

Tous les yeux sont ouverts sur la France ; quant à moi, Monsieur le Marquis, je persiste dans le jugement un peu paradoxal que j'ai porté dans le premier moment : « Que l'arrivée de Bonaparte en France est un événement avantageux », j'entends *dans l'ordre général.* Il n'arrive rien d'extraordinaire ; l'armée est pour lui, il n'y a rien de si naturel. Jamais une armée ne se détache de celui qui l'a fait vaincre. Qu'est-ce qu'un Bourbon pour une oreille française née depuis 30 ou 35 ans ? Un Pélopide ou un Héraclide. Parmi les non militaires même, une foule d'hommes sont à lui ; j'ai ouï dire mille fois : *Personne ne peut aimer cet homme.* C'est une grande erreur ; sans doute qu'on ne peut pas l'*aimer*, si l'on veut que ce mot signifie la tendresse, qui n'est certainement pas à son usage dans le sens passif ni actif ; mais on peut très fort lui être *attaché* par un sentiment très fort, qui n'a point de nom particulier, mais qui est composé de crainte, d'espérance, d'enga gement et d'admiration ; le tout délayé dans l'égoïsme, pour mêler les drogues. Ainsi, je ne suis point étonné du parti qui tient pour lui ; le soldat en particulier n'est pas capable d'un certain raisonnement ; il ne voit pas que l'extravagante obstination de son maître fut la véritable cause de toutes les calamités de la France en 1813 ; il s'en tient au Traité de Paris, et l'œil fixé sur cette pièce, il attache l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, comme celle de sa gloire à l'idée de Bonaparte. Pour rompre ce charme, il n'y a qu'un remède ; il faut qu'il soit avili militairement, ce qui pourra arriver aisément, si l'on se conduit bien ; car Bonaparte

n'est plus ce qu'il était : il s'est jeté dans les bras des Républicains qui lui forceront la main. Les soldats, qui sentiront leur force, deviendront des brigands, la nation se tournera contre eux et les verra détruire avec plaisir comme des bêtes fauves. — Bonaparte, dans son île aurait toujours échauffé les esprits. D'ailleurs, l'état des choses, tel qu'il était en France, ne pouvait subsister, et aurait produit de lui-même une révolution. Il vaut mieux que Bonaparte soit revenu, et qu'on en finisse avec lui de quelque manière ; après cette nouvelle secousse, chacun sera connu et mis à sa place. Personne ne sera assez insensé pour exiger du Roi de France qu'il emploie de certains hommes, et ceux qui l'auront servi dans cette occasion ne pourront être désagréables à personne. Ce qui inquiète, dans ce moment, c'est la profonde et très notoire corruption de la France : je ne doute que lorsque j'y pense. Cependant, comme tout n'est pas mauvais, que d'ailleurs la corruption morale aiguise au lieu d'étouffer la voix de l'intérêt, et que l'intérêt le plus évident des Français appelle dans ce moment le Roi, et repousse l'étranger, je me flatte que l'ordre et la justice seront servis, dans ce cas, par l'égoïsme. — Bonaparte ne peut être sauvé que par nos fautes ; nous lui avons donné le droit d'y compter, mais lui de son côté en a fait de si fortes, que nous avons bien aussi quelques droits *de nous reposer sur son assistance ;* après tout, il pourra arriver des choses qui dérouteront toutes nos spéculations ; mais, sans prétendre exclure aucune faute ni aucun malheur intermédiaire, toujours je me tiendrai sûr d'une finale avantageuse.

Vous pensez bien, Monsieur le Marquis, que l'Italie fixe particulièrement mes regards, mais je ne me sens pas bien à mon aise pour vous en parler. Vous voyez que Bonaparte ne se qualifie point encore de *Roi d'Italie;* il caresse quelqu'un, mais je crois qu'il y aura trop de sagesse de ce côté pour se laisser prendre au piège qu'il présentera. Il est bien essentiel surtout, pour l'opinion générale, *qu'on ne lui rende rien* de ce qu'on a séparé *de lui;* plût à Dieu même qu'il ne fût pas possible de le lui rendre.

Votre Excellence sait qu'il y a des mouvements qui déplacent des choses, et d'autres qui les remettent à leur place; qui sait ce qui arrivera de la Savoie si la guerre fait encore trembler l'Europe? Quelle inconcevable fatalité poursuit donc ce malheureux pays? Et quel crime a-t-il commis pour être haché? Le pays entier pourrait fort bien être pendu en breloque à la montre de l'Empereur de Russie. Faut-il encore le pulvériser? Dieu me préserve de jamais voir ces brisures.

On nous annonce l'arrivée du Pape à Vienne. Je suis tout à fait curieux de savoir si le Sénat auguste des Souverains européens comprendra une fois combien ce personnage est nécessaire au monde. Savez-vous ce qui arrivera, Monsieur le Marquis? Les protestants replaceront une fois le Pape; ils verront avant nous l'indispensable nécessité de son existence et de son indépendance dans le système européen; je voudrais, mais je ne puis dire beaucoup d'autres choses à Votre Excellence.

405

A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer.

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M. à Berlin.

Saint-Pétersbourg, avril 1815

J'ai eu d'autres preuves, aussi remarquables que celles que vous me donnez, que le Ministère français, du moins M. de Jancourt, a toujours écrit jusqu'au dernier momoment, comme s'il n'avait été question de rien. Je sens fort bien que dans ces sortes de cas il ne faut jamais effrayer l'opinion, comme dans une salle de spectacle où se manifeste un incendie, il ne faut jamais crier : *Au feu ! Sortez !* Ce qui n'aboutit qu'à faire étouffer les gens à la porte. Cependant il peut se faire qu'à Paris, il y ait eu de l'exagération dans la réticence ministérielle ; mais je vois avec plaisir qu'il n'est arrivé malheur à personne. Au fond, il n'y avait rien à craindre. La politique de Bonaparte ne lui demandait aucune brutalité dans cette occasion. Voilà sans doute, Monsieur le Comte, un grand malheur *dans le moment et au premier coup d'œil ;* mais tout me porte à croire que, dans l'ordre général, le retour de Bonaparte est fort avantageux aux affaires. L'amalgame forcé qui existait ne pouvait subsister : le Roi n'était pas Roi, les sujets n'étaient pas sujets. Il n'appellera plus des drôles, *mon cousin,* et ceux qui seront de-

meurés de son côté après cette épuration, ne choqueront aucune opinion. Au surplus, Monsieur le Comte, il ne faut se presser de juger ni la nation ni les individus ; il y a bien des masques autour de Bonaparte, et tel homme qu'il honore de sa confiance pourrait bien lui couper le cou. Il a aussi des amis, ou, pour mieux dire, des gens qui tiennent pour lui, et cela n'est pas étonnant, pas plus que l'armée qui fait purement et simplement son métier : elle tient à son serment, à ses coutumes, à ses vices, à ses espérances et à son admiration. On s'étonne d'elle, et moi je m'étonne de cet étonnement. Nous jugeons d'après nos idées, d'après notre attachement pour la Maison de Bourbon ; sentiments tout à fait inconnus du soldat français, qui n'est plus qu'un sauvage, et même d'une mauvaise espèce.

Le Roi doit se dire que ces soldats sont fidèles par nature (ce qui est vrai) et qu'une fois cette fidélité sera toute pour lui, ce qui n'est pas plus douteux. Malgré la brutalité et le faux dévouement de l'armée, malgré la corruption générale et l'égoïsme désespérant qui est sur le tout, la grande opération ne s'en achèvera pas moins, et la Monarchie se rétablira plus forte qu'auparavant. Quant à nous, Monsieur le Comte, il peut se faire que nous ayons encore à souffrir (le contraire est possible aussi), mais je crois que la fin nous sera de même favorable, et je ne regarde pas du tout comme impossible que cette secousse ne rende la Savoie à S. M. D'ailleurs quel état ne vaut pas mieux que celui où nous sommes ? Le sublimé corrosif même est *bon* lorsqu'il chasse un autre venin. Que le diable nous possède, s'il est néces-

saire, pourvu qu'en montant sur ses cornes, nous puissions arriver au paradis de l'indépendance.

Italia ! Italia ! Je vois tout ce qu'on peut craindre de ce côté. Courage, Messieurs, prenez patience, — *alla virtu latina* — *ô nulla manca, o sol la disciplina* — nous verrons. — Si ce polisson de Murat ne fait du mal qu'à ceux qui l'ont mérité, *amen !* Je ne crois pas qu'avec ses Napolitains seuls il puisse aller loin ; mais supposons que ce levain, de lui-même aigre et immangeable, vint à faire soulever toute la pâte, alors, Monsieur le Comte, il faudrait la faire cuire pour manger du pain. Vous dites bien ; *que Dieu protège la bonne cause !* Mais si Dieu parlait aux hommes comme autrefois, il répondrait : *Où est la bonne cause ?* Je vois partout les mêmes principes : que m'importent les noms ? Mais parlons maintenant des petites choses : jamais je n'ai moins désespéré des grandes.

Un négociant de votre ville nommé *Perrotoni*, chargé de brûler des papiers que vous aviez laissés chez lui, me porta (il y a deux ans, plus ou moins) 46 écus en frais. Je fus révolté de cette indiscrétion ; mais comme il ne m'avait point spécifié la cause, je le dis à son commissionnaire ici qui me parlait de cette affaire. Je veux qu'il écrive en toutes lettres : *Pour avoir brûlé des papiers dans ma cheminée avec une allumette ou une chandelle de dix sous, je demande environ* 280 *francs*, et qu'il signe ; c'est par paresse que je ne lui ai plus écrit, mais j'ai jugé convenable de vous en instruire, si par hasard ce *curateur catholique* vous parlait de cet incendie.

406

A Mme la Comtesse de Laval.

Saint-Pétersbourg, 19 avril (1er mai) 1815.

Voilà qui est fini, Madame la Comtesse; je ne vous laisserai plus aller à Paris, dès que vous souffrez de tels scandales, je ne dis pas à *votre barbe*, cela ne serait pas exact, mais au moins sous vos yeux. Je conçois la tristesse qui a dû vous percer et vous transpercer à cette funeste époque. La mienne est beaucoup moindre, Madame; car je suis bien persuadé que l'arrivée de Bonaparte en France sera, en définitive, très avantageuse à l'ensemble des choses. Il y aura (peut-être, même) de grands maux individuels et préliminaires ; l'immense corruption que vous me peignez si vivement exige encore, suivant les apparences, quelques remèdes violents; mais à la fin tout s'arrangera, au grand étonnement de ces hommes d'État

De qui le cerveau s'alambique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

On s'*alambiquait* du temps de Malherbe tout comme à présent, et avec autant de raison. Les protestants avaient

divisé le royaume en départements, tout comme il l'est aujourd'hui. Ils avaient des places de sûreté : La Rochelle surtout, d'où ils communiquaient en pleine liberté avec les *frères* d'Angleterre, etc. Tout alla comme vous savez, Madame. Assurément, je ne veux pas comparer les époques en tout : cependant tout finira de même, quoique nous ayons le Cardinal de Bayaune au lieu de Richelieu.

Je suis aussi beaucoup plus indulgent à l'égard de la nation et de l'armée ; aucune nation de l'univers n'a subi une épreuve de corruption égale ni comparable à celle que la France a essuyée. Partez de la Régence ; reposez-vous sur l'enseignement philosophique d'un demi-siècle ; arrivez à l'aimable révolution de vingt-cinq ou trente ans, et demandez-vous, Madame la Comtesse, ce que serait toute autre nation placée dans la même circonstance. Je m'étonne qu'il y ait une fibre saine dans tous ces cœurs français. On l'a jugée trop tôt, d'ailleurs, sous le rapport de la non-résistance. On se représente une nation comme *une personne*, qui s'assied, qui se lève, qui se bat, etc. Ce n'est pas cela, Madame ; il faut donner à vingt-cinq millions de volontés le temps de se reconnaître, de se décider, de s'unir, etc. Qui sait ce qu'elles feront ? Quant à l'armée, je vous ferai la question que j'adresse ici à beaucoup de monde : Croyez-vous, Madame, que, si un homme s'attachait jusqu'à la mort à une coureuse, on s'avisât de le traiter de volage ? Il me semble, au contraire, qu'il n'y aurait qu'une voix pour dire : *Voilà de la constance bien mal placée*. C'est tout à fait la même chose, Madame : l'armée française

est fidèle par essence. Elle ne sait ce que c'est que ces Bourbons qui nous sont si chers, et si justement chers.

> Je ne connais que lui, sa gloire, sa puissance.
> Vivre sous *Bonaparte* est ma seule espérance :
> Le reste est un vain songe.

Elle suit l'homme qui la fait vaincre. Ce sentiment est inné dans l'esprit du soldat : toutes les pages de l'histoire en font foi. Au lieu de nous étonner de cette fidélité, il faudrait nous frapper la poitrine pour l'avoir créée en grande partie. Ce sont nos basses adorations qui ont produit en partie le prestige qui environne le faux dieu. Ajoutez, Madame la Comtesse, que le Traité de Paris accoupla malheureusement dans la tête de tout soldat français l'idée de ses revers à celle des Bourbons, comme celle de ses triomphes à celle de Bonaparte. Le Traité sera la justice même, tant qu'il vous plaira : ce n'est pas de quoi il s'agit. Maintenant, il s'agit de légitimer cette fausse fidélité ; c'est mon libertin de tout à l'heure qu'il faut marier à une honnête femme.— Dieu préserve qu'il change de caractère ! Il suffit qu'il change de mœurs. — Je crois toujours, Madame, que tout ira bien *à la fin ;* mais de savoir ce qui arrivera avant le retour du Roi, c'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir. — Les Français pourraient fort bien dispenser les Alliés d'un nouvel effort : c'est ce qu'ils feront, s'ils ont le sens commun. Quant à moi, Madame, il se pourrait fort bien que cette nouvelle secousse rendît ma situation encore plus dure. Je crains d'être frappé de nouveau, mais non d'être dé-

figuré, car la fortune ne peut plus frapper que sur une cicatrice.

Vous êtes attendue, Madame, par toute ma famille, à bras ouverts. Je leur ai parlé de vous et de tout ce qui vous appartient, comme vous pouvez l'imaginer. Venez vite, Madame la Comtesse: à quelque chose malheur est bon. Je vous croyais capable *de tout*, en fait de voyage. Mais l'excellent Corse est arrivé : crac ! Vous voilà à Chrestowsky. Mille amitiés des plus tendres à Monsieur le Comte, et mettez-moi, je vous prie, aux genoux de cette grave Catache, notre maîtresse à tous sur le participe passif. Quant à Madame sa mère, il me semble bien aussi que je l'aime un peu.

407

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 28 avril (10 mai) 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, n° 17, avec l'incluse de M. le Marquis Massimini, du 27 février. Je ne manquerai pas de faire toutes les démarches qu'elle exige, dès que S. M. I. sera de retour chez elle, et même, en attendant, je pourrai préparer les voies par quelques discours préliminaires. Mais quand est-ce

donc que la Russie, veuve depuis si longtemps, reverra enfin son époux ? Des circonstances, uniques dans l'histoire, retarderont beaucoup ce moment : la Russie souffre certainement beaucoup, cependant elle est tranquille, et cet état montre une de ces compensations qui méritent d'être pesées bien attentivement. C'est la servitude d'une partie du peuple qui rend cet Etat paisible ; si chaque individu y était maître de ses actions, je ne crois pas que la tranquillité fût possible à l'époque actuelle. J'espère que l'Empereur de Russie nous rapportera une gloire encore plus grande que celle de 1813 : ayant acquis une si grande expérience des hommes et des choses, et une si grande confiance de la part des nations étrangères, il a tout ce qu'il faut pour achever l'œuvre, en se montrant toujours le lien commun de la coalition. Si Votre Excellence y regarde bien, elle verra d'ailleurs que le procès est plus particulièrement entre lui et Napoléon : la gloire de l'un doit demeurer entre les mains de l'autre.

Je puis me tromper, Monsieur le Comte, autant et plus qu'un autre, mais je me sens fortement porté à croire que tout ceci sera pour le mieux ; il pourra nous en coûter plus ou moins, je dis à *nous* en général, et à *nous* en particulier ; mais à la fin nous y gagnerons, et, par exemple, ce n'est point une chose impossible que cette nouvelle secousse rende à la fin la Savoie à son maître. Personne ne peut savoir ce qui arrivera, car personne ne connaît la mesure exacte des esprits qui règnent en France, et la manière dont les Alliés sauront en tirer parti, en supposant même les intentions

pures et l'accord parfait. L'armée française est fidèle sans doute, mais personne encore ne sait si elle est fidèle au Bonaparte qui existe, ou à un autre qui est un fantôme, c'est-à-dire à celui qui foulait les nations étrangères et payait ses soldats avec leur or. C'est à celui-là que le soldat français comparait Louis XVIII, mais quand il verra que les moyens de l'Empereur Corse exigent la même parcimonie que ceux du Roi, qui sait ce qui arrivera ? Je vois d'ailleurs, dans l'intérieur, des signes de division palpables, et, du côté du maître, un défaut sensible de cette force entraînante qui le distinguait. Malgré tous les signes favorables pour nous, les coalitions sont si fragiles de leur nature, les grandes nations réunies pour se défendre chez elles sont si terribles, la corruption générale est d'ailleurs si profonde, et les Cabinets, même les plus sages, sont si aveuglés sur ce qu'il faudrait faire pour rétablir le principe moral, à peu près anéanti en Europe, que nul homme sage ne saurait être sans crainte. Mais quand même Napoléon obtiendrait des succès, ils aboutiraient à sauver la France, mais non lui-même.

Je me réjouis fort, Monsieur le Comte, de la grande hospitalité que Sa Majesté a le bonheur de donner chez Elle. Le sort du Saint-Père est étrange, il paraît et disparaît avec le Roi Très-Chrétien; il est bien à désirer que les Souverains viennent à reconnaître l'importance, *même politique*, de ce grand personnage en Europe. Qui sait si les puissances *séparées* ne nous précéderont pas sur ce point ? J'ai entendu, il y a près de vingt ans, le fameux Avoyer de Berne, Steiger, parler sur ce sujet

d'une manière qui aurait dû être entendue de toute l'Europe, et il n'y a pas encore longtemps qu'un personnage ministériel anglais disait, dans une très bonne compagnie de cette partie du monde, que « tout homme « qui parle d'ôter un pouce de terrain au Pape, devrait « être pendu ». Pour moi, je consens volontiers, pour éviter le carnage, qu'on change *pendu* en *sifflé*.

Je sens vivement tout ce que les circonstances actuelles ont de fâcheux pour Sa Majesté ; cependant elle est chez elle, et j'espère que l'événement final nous consolera de tout.

408

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 mai (3 juin) 1815.

Monsieur le Comte,

L'occasion qui s'est chargée de mon numéro précédent ayant retardé son départ, je puis ajouter quelques mots ; et d'abord j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de son n° 18 qui m'arrive dans ce moment. Il contient un tableau bien triste de notre situation au moment où vous écriviez (17 avril), heureusement les choses ont pris dès lors un aspect tout différent. Je ne change point d'avis. Bonaparte est revenu très heureu-

sement sur le continent. Le premier effet de *ce grand coup d'état* est la chute de Murat, et le rétablissement d'un Trône légitime ; le reste suivra. Déjà Bonaparte n'existe plus : ce que nous voyons n'est pas lui, c'est une effigie empaillée, et cette effigie même périra. Les Jacobins se sont montrés de nouveau. Tant mieux ! L'effet de cette nouvelle explosion sera d'en détruire une partie, d'en rassainir une autre, et de contenir la troisième.

Le malheur de Monseigneur le Duc d'Angoulême est grand sans doute ; mais pourvu que ce Prince n'ait rien signé de contraire à son nom, le mal n'est pas européen. D'ailleurs, ils n'oseront pas, j'espère, commettre un forfait sur sa personne : les temps du Duc d'Enghien sont bien loin de nous.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce grand sujet ; mais j'ai tout dit en 1796 ; je n'y reviens plus.

Voilà donc la Savoie nouvellement morcelée ! Quelle incroyable destinée s'acharne sur ce malheureux pays ! On l'avait *coupé*, maintenant on le *hache*. A leur aise, je ne le verrai plus.

409

A Mme la Princesse Michel Galitzin.

Saint-Pétersbourg, jeudi 3 juin 1815.

Je veux être pendu, Madame la Princesse, et même condamné à ne jamais entendre votre chanson ; si je me

rappelle vous avoir demandé de la chair de mouton ; mais c'est égal. Elle n'est pas moins sans prix pour moi, puisqu'elle me prouve que vous avez la bonté de penser à moi. La *menace* de votre *déjeuner* est charmante, mais je vous en prie, Madame la Princesse, faites-nous signe, non pour les compliments (j'en jure par tout ce qu'il y a de plus sacré), mais parce que nous sommes des *citoyens actifs*, debout de grand matin, ponctuels dans tous nos actes, et très capables de chanter les *grâces* au moment ou vous arriveriez pour dire *Benedicite*. Il y aurait de quoi se poignarder. Du reste je vous promets une *fortune de Pot faite exprès*, ce qui est mille fois plus délicieux que la *fortune du Pot ordinaire*.

Quel dommage, Madame la Princesse, que vous ne puissiez apporter votre tête ce soir. J'espérais toujours qu'en la portant bien doucement, il ne lui serait pas mésarivé ; mais enfin, il faut se soumettre, et quand on manque votre tête, celle que vous avez faite est la meilleure consolation.

Est-il possible, Madame la Princesse, que vous ayez assez peu de morale pour m'accuser d'être distrait ? Bientôt vous direz que j'ai la vue basse. O *temps ! O mœurs !* Enfin, patience : je ne veux pas me fâcher davantage de peur d'impatienter Monsieur votre laquais, dont la maîtresse est peut-être la seule personne aussi aimable que vous, Madame la Princesse.

410

Au T. R. P. d'Ervelange-Vitry,
De la Compagnie de Jésus, à Odessa.

Saint-Pétersbourg, 27 mai (5 juin) 1815.

Mon très cher et révérend Père,

Très certainement nous sommes brouillés, et, comme je ne sais pas pourquoi, c'est à vous à me le dire ; et je vous en somme en vertu de la sainte obéissance dont je me suis fait céder le droit par le très révérend Père Général. J'écris au R. P. de Vitry, je lui écris de nouveau ; je lui envoie même une petite production, précisément dans le genre qu'il désirait : et non seulement il ne me répond pas, mais pendant une année entière il ne donne pas signe de vie. Certainement, quelqu'un lui a dit que j'étais jacobin ou janséniste. Parlez, mon cher Père; dites l'un ou l'autre : *Quidquid dixeris argumentabor.* Si par hasard vous me haïssez, je vous avertis qu'il ne faut pas vous attendre au réciproque ; car je ne cesse de vous désirer ici, ce qui n'est pas un signe de haine. Depuis que *mon ami l'Italien* est parti de Polock pour la voûte éthérée, il me manque de temps en temps, entre sept et neuf heures du matin, suivant la saison, une tasse de café philosophique ou théologique. Je songe souvent que vous pourriez fort bien me la donner, et la commu-

nauté de langue de plus ne gâterait rien. A présent que vous avez planté, d'autres pourraient arroser, pendant que vous viendriez ici jaser avec vos amis sur l'agriculture. C'est un sujet inépuisable, et que la plume seule traite mal. L'état de la *vigne* n'a peut-être jamais été si extraordinaire. J'ai continuellement l'œil sur ses ouvriers. L'antique phalange, déjà affaiblie par celui qui affaiblit tout, est sur le point de disparaître entièrement. Où sont les successeurs, et qui recevra le manteau d'Élie? C'est la grande question. Je vois bien du zèle, de l'assiduité, et un esprit de conservation digne de toutes sortes de louanges ; mais j'ai beau regarder, je ne vois nulle part la flamme créatrice. Je me console avec mes propres maximes ; je me dis : Souviens-toi donc de ce que tu as dit, que *rien de grand n'a de grands commencements.* Il est donc bien vrai que nous ne voyons point de *flamme ;* mais qui nous dit qu'une légère fumée, imperceptible à tous les yeux (ou presque tous), n'annonce pas un incendie divin pour la génération qui arrive? Un homme tel que Werner, par exemple, n'est-il pas digne d'une très grande attention? Il y a bien d'autres signes : *sed de his coram.* Et voilà pourquoi je vous demande cette *tasse de café* que vous ne me refuserez pas, si vous n'êtes plus avare qu'Harpagon.

Vous avez, sans doute, accordé le plus grand intérêt à l'aventure du jeune Prince Galitzin, qui a tant occupé les cercles de la capitale. Devant tout homme sans préjugés, l'accusation tombait d'elle-même ; car comment imaginer que des hommes ayant des têtes sur leurs épaules eussent été capables d'une telle imprudence?

Mais où sont les hommes sans préjugés? *Rara avis in terris*, même en Russie. C'est la profonde sagesse de l'Empereur qui a sauvé vos collègues, et nous tous, d'un très grand désagrément. Je ne puis assez admirer sa prudence et son équité dans ces sortes de cas. Au reste, mon très cher Père, je crois savoir à n'en pas douter, et sans l'avoir cherché, que le jouvenceau est inébranlable. C'est une chose très extraordinaire. Vous aurez entendu souvent ce beau raisonnement: *Si on ne lui avait pas parlé, comment aurait-il changé?* Sans doute qu'on lui a parlé; mais qui? *Ubi vult spirat.* C'est le quatre ou cinquième exemple incontestable de ce genre dont j'ai connaissance.

La politique est un autre sujet inépuisable, et d'autant plus inépuisable qu'il se lie au précédent, et ne peut plus à mon avis, en être séparé. La France est encore sous l'anathème, au point qu'elle m'a fait douter si elle n'était pas morte. Cependant, je crois toujours qu'elle est réservée à quelque grand rôle. J'ai dit: *Je crois;* peut-être j'aurais mieux dit: *J'aime à croire.* Comme vous voudrez. Il est vrai cependant qu'il y a de bonnes raisons de croire ainsi; mais, d'une manière ou d'une autre, il arrivera de grands changements. Les Souverainetés même commencent à réfléchir: il en est temps. J'ai l'œil sur l'Angleterre. Soyez sûr que de ce pays partira, un jour, *quelque fusée à la Congrève* qui nous donnera une belle illumination. Donnez-moi des nouvelles du petit carré de la grande vigne qui est tombé sous votre bêche. Le terrain est-il bon, et les broussailles n'étouffent-elles point les ceps?

Jadis, dans les moments de danger, vous me mettiez *sur la patène ;* mais comment ferez-vous aujourd'hui, mon cher et révérend Père? Je tiendrai beaucoup de place avec toute ma famille. Si le diamètre de votre disque sacré ne suffit pas, nous consentons, père, mère, sœurs, à demeurer à terre, pourvu que vous éleviez bien haut votre pauvre Chevalier Garde, qui est sur le point de repartir. Vous l'avez gardé, avec vos alliés, de Smolensk à Montmartre; ne vous lassez pas aujourd'hui, mon révérend Père, dussiez-vous, comme Moïse, vous faire soutenir les bras. Je ne regarde pas, au reste, comme démontré qu'il y ait une guerre ; Bonaparte, pour sa *joyeuse entrée*, a débuté par couper le cou à son auguste beau-frère : vous verrez qu'il se perdra lui-même. Les jacobins le saliront en le touchant, et dès qu'il sera ridicule, il ne sera plus. *Quod felix faustumque sit !* Sur cela, mon cher et révérend Père, je prends congé de vous, en vous assurant que vous ne sortirez jamais de mon cœur.

Votre, etc.

P. S. — Cette lettre vous sera remise (1) en main propre par un Anglais, M. John Williamson, homme qui m'est fort recommandé ici, et qui me paraît un fort honnête homme.

---

(1) Au moment où j'écrivais ceci, l'excellent homme n'était plus.

411

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence, avec mon numéro précédent, la relation d'un fait extraordinaire arrivé à l'Institut des Jésuites, et qui peut avoir de grandes suites. On assure aujourd'hui qu'il est arrivé une lettre de S. M. I. qui répond à celle du Ministre au département des Cultes; mais, si la lettre existe, le contenu n'en a point transpiré. Quelques personnes assurent cependant qu'il a traité l'affaire de *baliverne :* nous verrons.

Les esprits se sont notablement tranquillisés ; cependant une foule de gens disent toujours : *Qui peut avoir séduit ce jeune homme ?* Ces gens-là n'ont ni la force ni l'esprit de se répondre : « *C'est la vérité* », qui est la plus grande *séductrice* de l'univers, et qui n'a besoin ni de Jésuites ni de Dominicains. — Je suis porté à croire que l'Empereur étouffera cette grande petite affaire qui n'aurait pas du faire d'éclat.

On me remet dans ce moment un journal de Londres (*l'Ambigu*, 20 janvier 1815, n° 425) dans lequel un journaliste français rend compte de l'ouvrage, très mal à propos publié à Paris sous mon nom.

L'auteur de ce journal, M. Peltier, qui a tant fait de bruit dans le monde, m'adresse beaucoup de gentillesses ; mais je me suis pâmé de rire à l'endroit où il me fait l'honneur de dire *que la France m'a conquis* puisque Chambéry, ma patrie, appartient à la France, et que j'ai devancé le Traité de Paris, etc.— On voit bien que Votre Excellence n'a pas communiqué à M. Peltier les éloges brillants que j'ai faits de ce Traité ; s'il tient, je pourrai m'arracher les cheveux, mais non me frapper la poitrine.

Votre Excellence sera peut-être surprise de voir que, dans mes lettres, je me considère comme étranger ; mais qu'elle y regarde de près, elle verra que je n'ai pas tort. Je sais bien que j'ai l'honneur de servir le Roi, et même dans un poste qui serait des plus brillants si toutes les choses étaient à leurs places ; mais un cœur délicat ne s'en tient pas à l'écorce, et dès qu'il gêne, il est gêné. La Maison de Savoie sait bien ce qu'elle se doit : si donc elle me traite avec cette rigueur, puis-je croire que je lui appartienne encore ? Cette pensée désolante que je n'aurais pas, si j'avais pu braver le remords, ressemble cependant au remords : c'est un ver qui ne meurt point.

J'ai toujours l'œil sur l'Italie, mais à quoi servirait tout ce que je pourrais dire à Votre Excellence sur ce que je crains, sur ce que j'espère et sur ce que je soupçonne ? Je n'ai plus de mission pour en parler.

Certaines choses qu'on a publiées sur mon compte, d'abord en France et ensuite en Angleterre, m'engagent à vous faire une déclaration, Monsieur le Comte : vous pourriez croire sans miracle qu'une longue suite de souffrances et de mortifications pourraient m'engager à regar-

der ici ou là ; en quoi Votre Excellence serait cependant dans une très grande erreur ; car je suis persuadé que, *pour aucune raison imaginable, un Ministre ne peut entrer en correspondance avec un autre Prince que le sien, ni seulement le pressentir sans se rendre coupable.* Ainsi il le serait, s'il disait seulement : *Dans le cas ou mon maître me rejetterait, voudriez-vous*, etc., etc. — Cette démarche serait une infidélité. Rien, rien, absolument rien, — et si quelque Prince lui faisait une ouverture, il serait obligé de le déclarer sur-le-champ. Tenez-vous cela pour dit, Monsieur le Comte, je vous en prie : on peut écrire ce qu'on voudra, je n'y entre pour rien. Je sens bien que c'est le moyen de mourir un jour dans un galetas ; mais c'est encore une chose dont je ne dois point du tout m'embarrasser, c'est l'affaire d'autrui.

Je suis avec respect.....

412

A Mme de Swetchine, à Strelna.

Saint-Pétersbourg, 1815.

Fotre Excellence, ch'ai tit un pon mot (1). Les esprits ont un grand inconvénient : il n'y a pas moyen de les

(1) *Votre Excellence, j'ai dit un bon mot.* Badinage sur la prononciation allemande d'un maître de langues, qui avait fait précéder de cette phrase le récit d'une platitude.

saisir. Pendant votre séjour ici, vous fûtes vue (ou entrevue) par quelqu'un de ma famille ; mais comme vous étiez dans le plâtre et dans les affaires, je pensai que vous pourriez sans miracle avoir envie de ne voir personne, et que si vous aviez une demi-douzaine de quarts d'heure à perdre, vous me l'auriez probablement fait savoir : c'est ce qui m'empêcha de vous chercher chez vous. J'ai su, depuis, que vous aviez beaucoup vécu avec l'aimable sœur à qui j'ai eu l'honneur de faire ma cour avant-hier dans l'île. Elle m'a dit qu'elle se disposait à vous rendre votre visite ; c'est fort bien fait à elle. Je vous suis des yeux dans votre solitude, Madame ; je vous accompagne dans vos longues promenades. J'espère qu'à votre retour vous nous ferez présent d'un petit traité sur la solitude, dont vous avez examiné le fort et le faible tout à votre aise. *Quand j'étais dans mon jeune âge*, on m'a fait étudier : « *Jamais moins seul que lorsque j'étais seul* », ce que dit Cicéron d'un très grand homme ; mais voilà Fénelon qui me dit d'un autre côté : *On n'est jamais moins seul que lorsqu'on est avec soi ;* — et c'est pour me dire qu'il faut se défier d'une aussi mauvaise compagnie. On ne sait auquel entendre. Il pourrait se faire qu'ils eussent raison tous deux. *Votre Excellence, métidez ce suchet au milieu de fos pouleaux ;* et vous nous direz deux mots.

J'ai tâché de mener les affaires de France aussi bien qu'il m'a été possible ; cependant j'ai bien peur de n'avoir pas réussi parfaitement, et de vous laisser plusieurs choses à désirer : je recommande surtout ceci à vos réflexions. *Ils* déclarent tous solennellement qu'ils ne font la guerre qu'à *lui ;* puis, lorsqu'ils sont arrivés à la porte

de la capitale, ils traitent sans dire un mot de *lui*. *Expliquera, ma foi, les Princes qui pourra !* N'allez pas croire, Madame, je vous en prie, qu'on puisse mettre *Prince* partout où il y a *femme*, sans rien déranger ; l'à-propos est ici sans conséquence. Il ne paraît pas douteux au reste, que les puissances aient pris des résolutions préliminaires sur le grand homme ; ainsi il faut attendre le résultat. Mais quand on l'étranglerait, lui et les siens, aurions-nous fini ? Bah ! le pauvre Roi de France a de terribles affaires sur les bras, dont malheureusement la bonté ne peut se tirer. Il y aurait maintenant une belle chose à faire, mais qui ne pourrait guère entrer dans un billet.

Hier, Madame, si les oreilles vous ont tinté vers les neuf heures du soir, c'est que je disais du mal de vous chez l'Ambassadeur de France, qui est aussi venu chercher la solitude sur les bords de votre belle Néva, vis-à-vis Kaminiostroff, dans une maison de bois assez bien arrangée pour qu'on puisse y marcher sans enfoncer. Nous avons traité plusieurs sujets moins agréables que vous, Madame.

Je me recommande à votre souvenir ; quant au mien, il vous est tout à fait dévoué : vingt-deux verstes l'embarrassent bien moins qu'elles ne m'embarrassent moi-même ; ainsi, lorsqu'il se présente, je vous prie de ne pas faire dire : *Nie prinimaiet* (1).

Agréez, Madame, les hommages tout à fait distingués, etc., etc.

---

(1) Madame ne reçoit pas.

413

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) juin 1815.

Monsieur le Comte,

Je reçois le n° 19 de Votre Excellence (10 mai) : mille et mille grâces des détails intéressants qu'il contient. J'espère que c'en est fait de Murat ; sa perte est le premier service que nous a rendu Bonaparte, mais je me flatte que bientôt il nous en rendra un plus essentiel.

Ayant été choisi par S. M. pour faire à tous ses sujets qui sont ici, la déclaration deux fois répétée dont on a beaucoup parlé depuis deux ans environ, il est tout simple, Monsieur le Comte, qu'ils s'adressent à moi pour faire passer les demandes et les raisonnements qu'ils croient devoir mettre en avant dans cette occasion ; si je m'y refusais purement et simplement, ils me soupçonneraient sur-le-champ et prendraient même de la haine pour moi. Voici qui étonnera Votre Excellence : en faisant connaître ici, à ces Messieurs, les intentions paternelles de S. M., dans les propres termes qui m'étaient dictés, je crus pouvoir ajouter de mon chef que je leur conseillais cependant de ne pas se presser, et surtout de ne pas agir ensemble, de peur de se donner l'air de méconnaître tout

ce qu'ils devaient à un si grand Souverain, qui nous avait traités avec une si grande bonté. Ce simple conseil, déjà ancien, a fait imaginer à quelqu'un *que j'étais l'auteur du système qui repousse aujourd'hui les sujets du Roi.* C'est une singulière idée, comme Votre Excellence le voit! Cependant elle existe, et Dieu sait le chemin qu'elle aura pu faire dans certaines têtes. Je dois donc prendre garde à moi. Du reste, lorsqu'un sujet du Roi me prie de transmettre un mémoire, je crois fermement que je ne pourrais le refuser, ni l'envoyer à d'autres qu'à Votre Excellence, sauf à elle à le transmettre ensuite à qui de droit. En lui adressant celui d'une personne particulièrement estimable, j'ai protesté et je proteste encore de ne me mêler aucunement de la raison d'état sur ce point. Je ne suis pas suspect, car j'ai toujours pensé que celui qui, dans les temps de révolution, est sorti de son pays par haine pour le nouvel ordre de choses, ne doit point y reparaître à la restauration : le temps vient ensuite, il ne faut pas se presser.

J'ai pris le précepte pour moi, comme Votre Excellence l'a vu ; car malgré la constante défaveur qui a pesé sur moi, et la vie terrible que je dois mener ici, toujours mortifié par les comparaisons les plus fatigantes, je n'ai cessé de remercier S. M. de la bonté qu'Elle a de vouloir bien me conserver mon poste, ne désirant rien tant que de n'en pas changer. Je dois beaucoup, je dois infiniment à S. M. I. La protection qu'Elle m'a accordée a fait naître dans mon cœur une reconnaissance que je ne puis exprimer. Je dois beaucoup aussi à la société de cette capitale, dont la bienveillance me rend la vie aussi douce

qu'elle peut être dans ma position. Je m'arrange donc ici, Monsieur le Comte, et je suis bien éloigné de m'attribuer le rôle de protecteur dans un certain genre, ou de vouloir passer les bornes de mes fonctions.

414

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) juin 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Certaines conversations sur le commerce m'ont ramené sur le chapitre des vins. Je m'étonne, Monsieur le Comte, que nous n'entreprenions rien dans ce genre. Quand nos vins se gâteraient en chemin et se vendraient ici comme vinaigre, il me semble qu'il y aurait à gagner. Le Roi étant aujourd'hui maître de Gênes, nous aurions toutes les facilités possibles pour faire un essai dans ce genre. Il faudrait embarquer des vins de Sardaigne principalement, des vins de Nice, et même des vins de Piémont. J'ai souvent ouï dire qu'il n'y a pas de bons vins en Piémont. Il faut donc que j'aie d'autres organes que ceux qui parlent ainsi, car j'ai vu servir avec prétention je ne sais combien de vins, qui me paraissent fort au-dessous d'un *Nebieul* de bonne qualité. Il semble qu'en Sardaigne le *Canonao* devrait être préféré. Quant à Nice,

il y en a trop peu. Si le canton de Belette qui est grand comme cette feuille de papier était grand comme la Bourgogne, le vin qu'il nous donne éclipserait les vins les plus précieux sur les meilleures tables. — Mais tout ceci serait l'affaire des négociants. Les droits sont à peu près de quatre-vingts roubles (environ 75 francs dans ce moment) pour 240 bouteilles, mais s'il s'agissait d'un essai dans ce genre, je ne doute pas que le gouvernement n'accordât beaucoup de facilités. Les Russes ont intérêt que le vin soit mis au rabais dans leurs ports. Tout négociant qui leur en porte leur rend service. Nous les aimons d'ailleurs, et ils le savent ; ainsi je crois que, par toutes sortes de raisons, nous serions favorisés.

Les huiles de Sardaigne et de Nice me semblent aussi un objet qui devrait être pris en considération.

J'ai reçu de Berlin une estampe, de grandeur médiocre, dont j'ai sur-le-champ orné mon cabinet ; mais l'autre, de plus grand format, est demeurée en arrière.

Dimanche dernier, 10 (22), on a lu dans l'Eglise catholique, en Polonais, le manifeste sur la guerre, que S. M. I. adresse à son peuple. Il ne contient que les considérations générales sur un objet de cette nature. Pour la Pologne, l'Empereur n'a point parlé à la nation ; seulement il a transmis la signification par lui faite, au Seigneur Polonais qui, par la place qu'il occupe, devait recevoir cette notification.

J'ai eu l'honneur d'informer déjà Votre Excellence de l'opinion russe excessivement contraire à la reconnaissance, même partielle, de la Pologne. Les deux mobiles les plus puissants sur le cœur humain se réunissent

contre cette résurrection : l'orgueil national et l'intérêt. Chaque nation a ses idées sur lesquelles il n'est guère facile d'argumenter. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans cette affaire, ceux qui fâchent les autres sont fâchés aussi parce qu'ils espéraient davantage. Tout ceci exigerait de grands détails.

Nous avons ici un personnage fort ennuyé. C'est l'Ambassadeur de Perse, qui ne peut s'acquitter de sa commission, et qui attend depuis un siècle le retour de l'Empereur. Sir Gore Ouseley, Ambassadeur Britannique en Perse, attendait aussi l'Empereur ici, et c'était une grande consolation pour le Persan, vu que Sir Gore entend et parle parfaitement le persan, et d'autres langues orientales, et qu'il avait d'ailleurs particulièrement connu en Perse l'Ambassadeur Persan ; mais il n'a pu prolonger son séjour ; il vient de partir pour Londres avec sa femme. Le Persan entend l'anglais, et le parle passablement; cependant on ne va pas chez lui, et en général il est fort négligé. Il se plaint beaucoup à ce qu'on me dit, et il y a même, dit-on encore, des difficultés d'étiquette avec Monsieur le Conseiller-privé de Weydmeyer, chef du département de l'extérieur en *l'absence du Chancelier qui est ici.* M. de Weydmeyer est la politesse même; mais avant de faire un pas, il délibère quelquefois plus longtemps que ne le voudraient ceux qui ont besoin de sa décision ; il a d'ailleurs, comme de raison, ses droits et ses prétentions.

On se représente difficilement ce que c'est que la Russie séparée de son Maître.

Le Chancelier possède ici ce que tant d'hommes d'état

désirent ou font semblant de désirer : *otium cum dignitate*. Il donne de beaux diners où l'on est invité *en frac*. Je n'ai jamais voulu mêler ma voix aux cris poussés contre lui à une certaine époque, par la raison toute simple que je ne l'ai jamais cru Empereur de Russie. Chaque Souverain sait ce qu'il a à faire. Le Ministre qui suit leurs idées n'a pas tort. Je vois même certaines circonstances où il y a de l'héroïsme proprement dit à sacrifier ses systèmes et ses inclinations. J'entendais dire du temps de Caulaincourt : *Il faudrait donner sa démission plutôt que de caresser cet homme ;* c'est bientôt dit, mais il serait inutile de disserter sur cela. L'Empereur d'ailleurs a bien fait voir, en 1812 et 1813, que lorsque le moment était venu, il savait faire autre chose que des compliments.

L'absence du Chancelier et d'autres raisons avaient fait que l'Ambassadeur de France, M. le Comte de Noailles ne l'avait point encore vu. Ce dernier me pria l'autre jour d'y aller avec lui. Il n'y était pas. Depuis il nous a invités ensemble.

M. de Noailles fait des dispositions qui annoncent son départ, c'est-à-dire son rappel, comme je l'interprète ; il n'y a point de Ministre espagnol ; l'Ambassadeur d'Angleterre, les Ministres de Suède, de Danemark, de Wurtemberg sont ou seront incessament rendus au quartier général ; et Milord Walpole, faisant aussi mine de se retirer, j'ai l'espoir d'être incessamment le plus riche Ministre étranger dans cette grande et brillante capitale.

Beaucoup de gens doutent de la guerre. L'état actuel

des choses suppose nécessairement des conversations très intéressantes entre les Alliés et l'intérieur de la France. Que produiront-elles ? C'est ce qu'il est impossible de deviner. On peut seulement dire, en général, *quelque chose de très bizarre*. Il me paraît impossible que certains individus ne cherchent pas à s'illustrer par le rétablissement de l'ordre, et le renversement du pouvoir usurpateur. J'ai l'œil sur les Maréchaux, sur Fouché, sur Lucien, surtout ; c'est une singulière circonstance que celle du rassemblement de tous les Bonaparte en France, il n'y a rien de si probable qu'une assemblée de famille où tous seraient d'accord d'interdire le chef, et de le lui proposer même, amicalement, sous peine d'agir.

J'ignore les inconvénients intermédiaires qui nous menacent encore, mais il me paraît évident que nous marchons vers le mieux. Le Jacobinisme, dont on nous menace beaucoup, ne signifie pas grand chose. C'est un monstre sans doute, mais c'est un monstre stérile. Il fera du mal encore ; tant mieux peut-être : en tuant, il se tuera. Le véritable danger est dans les fausses dynasties. Jusqu'à présent les Souverains ont paru moins royalistes que les royalistes, ils n'ont pas fait beaucoup pour la *souveraineté*, sans aucune autre considération. Si l'on vient à croire *que celui qui commande est Souverain*, ce sera un très grand malheur.

Cependant ce dogme fatal, prêché d'un côté depuis plus de 20 ans, a pu sembler avoué de l'autre. Dieu veuille, dans ce moment, que tout le monde marche droit. Ainsi que nous, et plus que nous probablement, Votre Excel-

lence aura beaucoup ouï parler du Duc d'Orléans : je disais un jour en riant, qu'il pourrait être comme *Jansénius*, chef d'une hérésie sans en être ; car, tandis qu'il dira *non*, il demeure étranger à la secte. Jamais je ne croirai à cette apostasie avant de la voir. En attendant, je crains plus une autre chose. Si la guerre a lieu, on doit souhaiter une espèce de dictature ou d'unité, qui n'est guère possible parfaitement ; mais peut-être qu'on peut en approcher. Après tout, nous ne devons pas nous effrayer. Quel moment plus sinistre que celui du mouvement de Murat coïncidant avec l'arrivée de Bonaparte ? Que n'avait-on pas droit de craindre ? Et que serait-il arrivé si.....? Et cependant, Monsieur le Comte, c'était le salut de l'Italie, et comme je le crois, celui du reste de l'Europe.

Revenant au premier sujet que j'ai traité, je voudrais fort avoir un état des marchandises nationales les plus faites pour obtenir ici la préférence. Je pensais : les organsins crus, les draps de soie, les velours, les chocolats, etc. Je prie Votre Excellence de m'instruire un peu particulièrement sur ce point, et surtout de s'occuper des vins.

Le change est toujours le même, c'est-à-dire très bas ; le ducat vaut treize roubles (le pair est trois). L'immense quantité d'officiers qui rejoignent sont une nouvelle plaie pour leurs familles, et pour l'Etat ; car il faut du comptant. Déjà l'on ne paie plus au Cabinet de S. M. I. en ducats (même pour les pensions établies en ducats) ; mais on paie religieusement en assignations au cours. On n'a pas droit de se plaindre. Aux maux résultant

des chaînes imposées au commerce, et des besoins de la guerre, il s'en joint beaucoup d'autres, suites inévitables de mille manœuvres, de mille monopoles, etc., etc., qui tiennent au dérangement d'une machine qui est privée de son grand ressort. Les prix de toutes choses croissent sans mesure ; on ne sait plus comment vivre, et cet état de chose me rappelle le mot d'une dame genevoise, d'un grand esprit, et qui n'existe plus. On lui disait dans un moment des plus difficiles : *Mais, mon Dieu, Madame, comment faites-vous donc pour vivre?* Elle répondit avec le plus beau sang-froid : *Mais on ne vit pas.*

Je prie Votre Excellence de permettre que je lui rappelle le petit dessin des armes de S. M., si mieux elle n'aimait me faire présent du cuivre même, ce qui me serait infiniment agréable.

On vient de donner une Garde d'honneur à l'Ambassadeur de Perse comme à un Prince : c'est une étiquette orientale qui ne tire point à conséquence pour les Ambassadeurs baptisés. Suivant ces même usages orientaux, il est logé et défrayé par l'Empereur : sa table coûte 25,000 roubles par mois. Il faut voir comment certains individus chargés de cette grande direction savent en tirer parti : c'est un spectacle amusant. Ce n'est pas seulement dans l'Eglise latine qu'on dit : *ad utilitatem quoque nostram.*

415

A M. le Comte de Castelalfer, à Berlin.

Saint-Pétersbourg, 22 juin (4 juillet) 1815.

Monsieur le Comte,

Autant que mes connaissances courtes et mes longues réflexions peuvent me servir, je me crois sûr que la finale de ce que nous voyons sera la restauration de la Monarchie française sur une base plus solide que celle qu'on nous a montrée pendant dix mois. Mais que devons-nous voir en attendant? C'est là le grand et terrible problème. Il fallait exterminer politiquement la France lorsqu'on le pouvait (si cependant on l'a pu réellement, ce qui ne me paraît pas absolument clair), ou bien il fallait l'agrandir assez pour contenter l'orgueil national, et pas assez pour compromettre l'Europe. Peut-être même que, dans ce moment encore, la présentation faite aux Français du Roi légitime, leur apportant ce surcroit désiré, serait un coup de profonde politique. On dira : *Mais ne faut-il pas mieux profiter des circonstances, et dicter des lois à la France avec nos* 600,000 *hommes?* Sur cette supposition posée en fait, il n'y a pas de doute. *Il faut commander si on peut :* mais qui sait ce qui arrivera? Quelque succès de la part de la France ne me paraît pas au rang des choses impossibles, et quel serait

l'effet d'un seul succès un peu brillant? Qui peut d'ailleurs calculer tous les éléments physiques et surtout moraux d'une telle guerre? Les Souverains ont assisté au Congrès, ou pour mieux dire, ils l'ont formé; et jamais peut-être (il faut être juste) de meilleurs Souverains n'ont été réunis dans de meilleures vues. Malheureusement *les nations n'ont point été convoquées*, et par une bizarrerie singulière, jamais peut-être encore, une grande disposition politique n'a eu un plus grand nombre d'ennemis. Si un homme habile trouvait le moyen d'*enrôler ce mécontentement* (s'il est permis de s'exprimer ainsi), il produirait certainement un grand effet. Ces considérations et beaucoup d'autres ne me permettent pas d'être parfaitement tranquille, ce qui ne m'empêche point de contempler, avec un très grand degré de confiance, les moyens immenses réunis contre Bonaparte, et de me flatter d'un succès rapide, fondé sur les restes du bon sens et de l'honneur français.

Les *conversations* dont vous me parliez dans votre dernière lettre ont aussi beaucoup occupé mon attention. De ce côté il y a réellement un grand danger. Si l'on réfléchit sur l'état de la France, on demeure convaincu qu'elle doit être livrée à une infinité de projets bons ou mauvais; que plusieurs propositions doivent être faites aux alliés du bon côté, pour éviter la guerre et se défaire de Bonaparte; que plusieurs individus marquants et influents doivent aussi spéculer pour leur compte, et voir le parti qu'ils pourraient tirer des circonstances pour leur fortune et pour leur honneur.

Le parti régnant, de son côté, n'oublie rien en fait de

négociations, ce qui complique encore la question et doit nous rendre extrêmement sobres de prophéties, du moins pour les premiers temps que nous allons voir. Le Jacobinisme est ce que je crains le moins; il peut faire du mal, mais un mal utile : en tuant il se tuera, et jamais il ne pourra rien produire de stable.

Si j'étais assis à côté de vous, Monsieur le Comte, je pourrais vous en dire davantage sur plusieurs événements possibles ou probables ; mais sur le papier, qu'est-ce que tout cela signifierait? La grande quantité de chênes que l'on abat de tout côté pour la marine rend la noix de galle et par conséquent l'encre extrêmement chère ; il faut être économe. Permettez donc que je prenne congé de vous, en vous renouvelant de tout mon cœur l'assurance du parfait dévouement et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

416

A M. le Marquis de Saint-Marsan.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) juillet 1815.

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu votre lettre d'adieu, n° 19, du 2 juin dernier, avec les pièces intéressantes qu'elle accompagnait. Je trouve que Votre Excellence n'a qu'à s'applaudir de sa

mission, dont le résultat ne saurait être plus avantageux. Les conventions militaires font un peu crier dans le moment ; mais toute douleur passagère, et qui ne laisse ni contusion, ni cicatrice, ni amputation, est comptée à peu près pour rien dans les *opérations* politiques.

Je n'ai pas vu sans un extrême plaisir l'amélioration, ou, pour mieux dire, le changement total de l'article qui concerne la Savoie. Celui qui s'est opéré dans les affaires générales achève de me donner la plus forte espérance qu'elle reviendra tout entière à son antique maître. Quand il en sera question, on exhumera peut-être de quelque portefeuille une certaine note verbale sacrilège, dont vous aurez sans doute ouï parler, Monsieur le Marquis, et l'on dira : *Il avait cependant bien raison !* Malheureuses nations ! Elles ne sont rien, et personne ne parle pour elles, quoiqu'il soit notoire qu'elles sont faites avec des hommes : il faut bien cependant que quelqu'un se mette sur la brèche.

Je me réjouis fort que ma lettre du 13 (25) avril ait obtenu l'approbation de Votre Excellence, à laquelle j'attache beaucoup de prix. Nos spéculations, au reste, sont presque toutes déroutées par les événements, qui ont à cette époque quelque chose de miraculeux. Voilà, je pense, la grande pièce finie. Si j'étais Français, j'aurais envie de piler dans un mortier le forcené qui a mis la France où elle est ; il pouvait être Duc, Connétable, mari légitime et paisible de quelque Princesse, bienfaiteur, sauveur, créateur, et premier citoyen du premier Empire ; il pouvait encore être usurpateur heureux, et se faire tolérer par l'Europe après l'avoir

éblouie, étourdie. — Au lieu de cela il perd tout, en forçant tout : il met la France à la merci de ses ennemis, qui font semblant de n'être que ceux de Napoléon; il l'humilie, il l'anéantit, il la dépouille de tout, il la laisse sans argent, sans armes, sans caractère et sans mœurs; il se fait saisir au collet comme un voleur de grand chemin, et il n'échappe enfin à la corde qu'en *montrant son lit.* — Il est le vilain des héros, et le héros des vilains. — Je ne sais au reste ce qui arrivera de lui : au moment où j'écris à Votre Excellence je ne connais encore que les événements du 22 juin, et qui sait ce que des mains françaises auront pu faire dès lors ? Ce détestable homme nous fera encore beaucoup de mal après qu'il n'existera plus (d'une manière ou d'une autre), car il a mis les choses *in un tal sbilancio*, accru encore par ceux qui n'ont pu faire mieux, qu'on ne voit plus, dans une horrible perspective, qu'une série de guerres sans fin.

J'admire, je vénère de tout mon cœur la droiture qui remet Louis XVIII à sa place : je craignais quelque solécisme dans ce genre. Bonaparte, en nommant le Duc d'Orléans lui a porté un coup qui ne peut être réparé que par une mesure vigoureuse et authentique de la part de ce Prince. S'il se tait, il souscrit expressément à la déclaration faite par son père à la municipalité de Paris, et il sort de la Maison de Bourbon ; mais sans doute il prouvera qu'il en est.

La France étant absolument envahie, et sans aucun moyen de résistance, le Roi ferait bien, ou du moins serait parfaitement le Maitre de déposséder sans aucun danger les acquéreurs des biens nationaux, et je crois

(sauf respect) que le Roi ferait bien d'en faire autant chez lui. Je crois que la Souveraineté se doit tout à elle-même, et doit se préférer à tout; aussi, tant que je verrai pour elle la moindre apparence de se compromettre, jamais je ne parlerai de la restitution de ces biens, quoique j'y sois intéressé ; mais dès qu'elle sera possible, je la conseillerai ; car c'est un très mauvais et très funeste exemple que le succès d'un crime aussi *large ;* mais vous verrez, Monsieur le Marquis, et sur ce point, et sur beaucoup d'autres, beaucoup de difficultés en France. Le Roi a fait une Constitution, il l'a jurée, et il y tien dans sa conscience. Quand même ellé ne devrait pas tenir, je n'en admirerais pas moins le Roi qui a fait certainement ce qu'on pouvait imaginer de mieux en si peu de temps. Mais si certaines gens, en assez grand nombre, n'en voulaient point, qu'arriverait-il? Nous verrons encore des choses fort curieuses, mais commençons par nous débarrasser parfaitement de l'*auguste maison.* Si nous venons ensuite à nous battre entre nous, ce sera au moins une guerre d'honnêtes gens. — *Meno male.*

Il me semble que le Roi est en Savoie : pour moi, je crois que s'il reprend sa Croix blanche, on la lui laissera. Quant à la France, de quelque façon qu'on la traite (une seule exceptée), elle produira encore de grandes secousses dans le monde. — Mais c'est assez politiquer.

417

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) juillet 1815.

Au moment où j'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 10 juin dernier, n° 21, nous savions déjà ici par les papiers publics, les nouvelles du 29. Ce retard de vos lettres sur les *gazettes* n'a jamais varié. J'ai l'honneur de vous en faire l'observation, Monsieur le Comte, afin que si vous croyez convenable que je sois informé plus tôt de ce qui se passe chez nous, vous puissiez prendre des mesures sur ce point. Je n'y mets du reste aucune prétention personnelle.

Presque au moment où nous recevions la nouvelle de la fameuse bataille du 18, le Ministre d'Angleterre recevait, par je ne sais quel vaisseau, celle de la capture de Napoléon *arrêté à Paris par les Maréchaux Macdonald et Oudinot au nom du Roi*. La nouvelle fut d'abord acceptée comme vraie, mais je vois qu'il n'en est rien. L'Européen, en général, semble pouvoir se réjouir sans restriction du succès de cette grande bataille. Quant au Français en particulier, même bon et pur royaliste, il n'en est pas de même; car sa patrie est fort menacée, ainsi que la Maison régnante. Bonaparte et ceux qui l'ont rappelé ont commis le plus grand crime imaginable contre

l'état, puisqu'ils l'ont anéanti politiquement; d'un autre côté ils y perdront la vie ou le pouvoir, et voilà déjà l'armée coupable en grande partie exterminée; mais j'ai peur que le Roi n'ait perdu dans l'opinion. Son manifeste n'a plu à personne, du moins ici; cependant comme je ne l'ai point encore lu, je ne puis avoir un avis. Néanmoins d'après ce qu'on m'en a dit, quand je me rappelle certaines choses dont j'eus l'honneur de faire dans le temps un exposé à S. M., quand je songe que S. M. Très-Chrétienne était inébranlable sur l'article des biens confisqués, et *principalement sur ceux de l'Eglise*, et qu'Elle exposait ses droits plutôt que de fléchir sur ce point, j'ai peine à comprendre le changement qui s'est opéré dans ses idées. Je tiens pour une maxime certaine que la Souveraineté *peut* et *doit* même se préférer à tout: ainsi, pendant qu'elle pourrait se compromettre en attaquant les ventes nationales, elle ne doit point y toucher, et les victimes sont tenues de se taire délicatement et noblement. Mais du moment où le Souverain pourra attaquer ces ventes ou du moins étouffer la parole expresse qu'il aurait donnée sur ce point, il est permis de croire qu'il ne saurait mieux faire. Les engagements du Roi sont rompus par la révolte. La France est conquise, personne ne peut résister. Quelle nécessité pour le Roi de France, qui peut faire sans crainte tout ce qu'il jugera convenable, de répéter avec une espèce de zèle la sanction solennelle de ces coupables ventes, au grand désespoir d'un si grand nombre de Français fidèles. Tant que ces ventes subsisteront, elles seront une exhortation perpétuelle à la révolte, et comme une assurance

anticipée donnée par les Souverains. Elles diront : *Faites toujours, il faudra bien que les Souverains ratifient.* Le contraire arrivera si elles tombent, ou seulement si elles demeurent en l'air : on ne cessera de dire : *Vous voyez ce qui arriva alors; prenons garde.* Un autre mal énorme résulte de la sanction permanente accordée à ce brigandage, c'est qu'elle abaisse dans l'opinion le caractère souverain : soit qu'on pleure sur l'impuissance des Rois dans cette occasion, soit qu'on s'en irrite ou qu'on la tourne en dérision, il aura toujours beaucoup à perdre en amour et en respect, quoiqu'il ne puisse y avoir ni trop d'amour ni trop de respect.

Par mes conseils et par mon exemple, j'ai toujours prêché non seulement le silence respectueux sur ce point, mais l'approbation expresse. Si les circonstances changeaient, ce serait le cas de faire observer que jamais la Révolution française ne sera véritablement tuée que par la restitution des biens au moins redoutée ; si l'on pense autrement, je serai le premier à me soumettre sans l'ombre de rancune, mais en attendant je désirerais que les Princes coalisés ne fussent pas étrangers à ces réflexions, dût-on perdre de vue pour une heure ou deux la liberté des nègres.

Votre Excellence aura observé que dans la poursuite qui suivit la défaite de Napoléon, le général Morand ayant demandé un armistice au général Prussien de Guesnau, celui-ci répondit que la condition préliminaire d'un tel armistice était la remise des forteresses et *de la personne de Bonaparte.* Mais lorsque les chefs eux-mêmes, Wellington et Blücher, sont arrivés aux

portes de Paris, et qu'ils étaient bien les Maîtres de dicter les conditions, ils n'ont pas dit un mot de Bonaparte. Ainsi les Alliés (et les Anglais surtout) déclarent solennellemeмt *qu'ils ne font la guerre qu'à sa personne*, et lorsque enfin *sa personne* est tombée sous leurs mains, ils n'en parlent plus ! C'est un beau sujet de réflexions, et un bel avertissement de regarder attentivement le jeu qui se joue dans ce moment.

Le renvoi de MM. de Talleyrand et de Blacas annonce aussi de grands changements ; mais je ne suis pas assez instruit de certaines choses pour en prévoir d'autres. Tout ce que je désire pour le moment, c'est que l'Empereur de Russie ait une grande influence dans tout ce qui va arriver ; car indépendamment même de ses intentions qui ne sont pas douteuses, sa gloire est toute dans le bien.

Le nouveau titre de la Souveraineté polonaise est fixé, c'est celui de Tsar : l'Empereur s'intitule Tsar *de Casan*, *d'Astrakhan*, *de Pologne*, *de Sibérie*, *et de Tauride*. Cependant les Polonais disent et écrivent dans leur langue *Roi* et *Royaume*, et on les laisse dire. Ils parlent même ouvertement de leur constitution. Je n'ai aucune notion sur le nombre de provinces qui composeront cette souveraineté. L'opinion russe, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, a beaucoup de rancune contre ce Royaume de Pologne. D'abord l'intérêt spéculait sur les terres de ce pays, et en second lieu l'orgueil national se trouve humilié par cette *constitution* qui semble les mettre, dans leurs idées, au-dessous des Polonais ; ils saisissent cette occasion de faire des obser-

vations sévères sur le caractère et les mœurs des Polonais, qui prêtent en effet infiniment à la critique. L'article seul des divorces fait honte et pitié ; tant que cet abus subsistera, la nation Polonaise sera méprisable. L'Empereur tient dans sa main un grand moyen de réprimer ce désordre qui a de grandes suites politiques ; mais tout ceci n'étant pour nous qu'un objet purement historique, je m'arrête.

Je suis ravi de voir le Duché de Savoie, conquis par qui que ce soit, mais il est fort à désirer que le Roi le tienne d'une manière réelle ou fictive ; s'il le possède une fois ce sera une grande raison pour le lui laisser ; le partage de la Savoie choquant également la justice et la raison, qui à la fin doivent surnager.

Je ne saurais trop remercier Votre Excellence de tous les *détails domestiques* qu'elle a bien voulu m'adresser. Si elle veut avoir la bonté de continuer, je la prie de se hâter, autrement ils ne m'apprendront rien.

Dans une de mes précédentes dépêches, vous aurez vu, Monsieur le Comte, mes réflexions sur l'objet du commerce. Je devais être instruit de ce qui s'était fait à Vienne ; car si Monsieur de Saint-Marsan a réussi auprès du Maître, *qu'ai-je à dire ?* Et s'il n'a pas réussi, *qu'ai-je à dire ?* Cependant, Monsieur le Comte, je n'ai pas d'autre volonté que celle de S. M. : je ferai ce que vous me dites, même inutilement.

Je suis charmé que S. M. ait envoyé des résidents militaires aux Grands Quartiers. Je suis ami des deux noms, mais après une si longue absence, je ne puis plus connaître les personnes.

Dans ce moment on m'assure que Bonaparte n'est point du tout épargné et qu'on a pris toutes les mesures pour se saisir de sa personne. Je le désire vivement. Combien on voit encore de guerres dans l'avenir !

418

Note à Son Excellence M. de Gourief.

Ministre des Finances et du Commerce.

Saint-Pétersbourg, 24 juillet (5 août) 1815.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Le Roi de Sardaigne, a l'honneur de faire connaître à Son Excellence M. de Gourief, Ministre des Finances et du Commerce, qu'au moment où la tranquillité semble enfin heureusement rétablie en Europe, les négociants piémontais ont naturellement tourné les yeux sur un pays dont la position, l'étendue et les richesses ouvrent un champ avantageux à leurs spéculations commerciales, et le soussigné a reçu l'ordre de présenter au Ministère russe quelques réflexions relatives à ces espérances afin qu'elles puissent être soumises au jugement de S. M. I. lorsqu'Elle sera rendue à l'empressement de ses sujets.

Le soussigné n'ignore point qu'en général, le système prohibitif est admis par toutes les nations, car il n'en

est pas qui ne défende ses productions naturelles et son industrie contre celles des autres nations ; mais entre le système si célèbre dans ce siècle, de la liberté universelle, et celui d'une prohibition stricte qui n'admettrait aucune exception quelconque, il y a une infinité de nuances, et c'est dans l'étendue de ces gradations que chaque nation peut favoriser jusqu'à un certain point, chez elle, le commerce des autres.

Si d'un côté la liberté absolue n'a été jusqu'ici qu'une hypothèse philosophique, on peut dire de l'autre que la prohibition absolue présente un état de choses pour le moins aussi idéal ; et l'on pourrait ajouter qu'il ne serait guère possible d'en approcher de trop près sans produire deux grands maux ; celui d'engourdir l'industrie nationale et de la livrer à une paresse fatale, en la délivrant de toute rivalité ; et celui d'exciter une contrebande terrible, également contraire à la morale publique et aux intérêts de l'état.

Il paraît donc que les négociants sujets de S. M. le Roi de Sardaigne, en espérant quelques douceurs en Russie pour l'introduction de leurs étoffes de soie, ne se trouveraient point en contradiction avec les règlements prohibitifs par lesquels la Russie jugerait à propos de défendre sa propre industrie en général.

Les soies du Piémont égalent celles de l'Asie et surpassent celles du reste de l'Europe. Il y a donc de ce côté, un avantage naturel qui lui permet de fournir ce qu'il y a de meilleur à moindre prix ; il y a même des articles dans ce genre, tels que les velours de Turin et de Gênes, dont il ne paraît pas qu'aucune nation puisse disputer la

supériorité à ces deux états qui n'en font plus qu'un, et sous ce double point de vue, ils pourraient déjà mériter quelque distinction en Russie.

Les relations amicales entre les nations sont encore un objet qui peut être pris en considération. Les Piémontais, depuis la guerre d'Italie, ont contracté envers la nation Russe un attachement qui s'est accru chaque jour par les liens les plus étroits d'amitié et de reconnaissance qui attachent leur Souverain à S. M. l'Empereur de toutes les Russies, il est donc sûr que les relations commerciales entre les deux peuples marcheraient avec une aisance particulière, également avantageuse aux deux nations.

Le soussigné prie donc Son Excellence Monsieur le Ministre des finances de vouloir bien accueillir cette demande pour la mettre sous les yeux de S. M. I. lorsque le moment en sera arrivé ; il n'insiste dans cette Note que sur le principe général d'une préférence quelconque accordée aux étoffes de soie, par la diminution des droits imposés sur ces sortes d'étoffes en général, et suffisante pour mettre le commerce Piémontais à même de soutenir la concurrence dans les marchés de Russie, n'ayant rien à dire d'ailleurs sur les bornes précises de la préférence espérée.

Le soussigné, en s'acquittant de son devoir saisit avec empressement, etc.

419

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 27 juillet (8 août) 1815.

Monsieur le Comte,

Le 22 juillet (3 août) nous étions assemblés dans l'Eglise de Casan pour le *Te Deum* chanté pour l'heureuse entrée de S. M. I. à Paris. Au milieu de la cérémonie un léger murmure se fit ententre, et nous vîmes entrer dans le cercle le Comte de Schouwalof, Aide-de-camp Général de S. M. l'Empereur, en équipage de voyageur : dans l'instant on répéta de tout côté « *Il est pris, il est pris, il est pris* ». Le grand Maréchal de la Couronne (Comte Tolstoï) s'approcha de l'Impératrice, et lui dit quelques mots qui développèrent sur son visage la joie la plus visible. Elle appella à Elle l'Ambassadeur de France et lui communiqua la nouvelle de la capture de Bonaparte devant l'île de Ré. Jamais nouvelle n'arriva plus à propos ; et même on prit la liberté de croire que le tout était arrangé d'avance (ce qui au fond n'aurait pu être blâmé de personne). Mais S. M. l'Impératrice nous ayant attesté hier de sa propre bouche, *l'heureux hasard*, nous pouvons l'en croire. Enfin, Monsieur le Comte, il est permis de penser que nous

avons vu le dernier acte. Ce n'est pas que l'état des choses actuel ne puisse produire une infinité de difficultés et de guerres même, mais ce seront des malheurs d'un autre genre, et nous aurions déjà beaucoup gagné. On parle diversement de la résolution prise par les Souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. Avant le Traité de Paris, je n'aurais pas voulu le juger, car il n'y avait point de loi ; et celui qui condamne sans loi, *tue* au lieu de *faire mourir;* mais, dans ce moment, où serait le doute ? Bonaparte est un révolté comme un autre; il est entré à main armée dans les états d'un Prince légitime reconnu par l'Europe entière. C'est un criminel de lèse-Majesté purement et simplement ; et tout le reste pourrait être examiné par occasion. L'idée mise en avant, surtout en Angleterre, de le faire juger par des Députés de tous les Souverains d'Europe, a quelque chose de séduisant: ce serait le plus grand et le plus imposant des jugements qu'on eût jamais vus dans le monde. On pourrait y développer les plus beaux principes du droit des gens, et de quelque façon que la chose tournât, ce serait un grand monument dans l'histoire.

On ne peut s'empêcher d'admirer, dans tout ce qui se passe, la précision de la justice invisible. La France s'est rendue coupable par la révolte et par l'orgueil effréné, elle est menée à l'excès de la servitude et de l'avilissement. Elle est venue insulter tous les Souverains et toutes les nations dans leurs Capitales ; les Souverains et leurs nations en corps s'emparent deux fois de

suite de sa capitale. Bonaparte avait particulièrement foulé et insulté la Prusse ; c'est la Prusse qui lui donne le coup de grâce ; il était allé à Berlin prendre l'épée et le chapeau de Frédéric II, et il les avait envoyés brutalement à Paris. Les Prussiens lui prennent son chapeau et son épée à Jemmapes, et les envoient justement à Berlin. Enfin, cette maudite famille voulait s'emparer de tous les Trônes, et toute la famille est dispersée comme prisonnière parmi toutes les nations de l'Europe, etc. Cette sorte d'*Appuntino* est véritablement singulière.

Les actes du nouveau Congrès, et ce qui arrivera en France sont lettres closes pour nous. J'ai un grand paradoxe dans l'esprit, Monsieur le Comte, et tout paradoxe n'est pas une erreur ; c'est que dans ce moment *le plus grand soin des Princes doit être de se garder de l'esprit révolutionnaire*. Je prie Votre Excellence de ne pas rire. L'esprit révolutionnaire *s'habille en esprit philosophique*, et sous ce masque il est très séduisant. Comme, dans les commencements de la révolution, des nobles du premier ordre, pour se distinguer par le mépris des préjugés, se laissèrent entraîner par des scélérats ou par des fous qui les perdirent et les déshonorèrent, il serait très possible, très aisé même dans ce moment, que les meilleurs Souverains fussent séduits par la gloire apparente de dominer ces préjugés que l'opinion commune attache à leur haute qualité, et de se montrer au monde comme des Princes philosophes, c'est-à-dire des Princes dupes d'une secte terrible qui ne leur applaudit que pour les perdre.

Pourquoi cacherai-je à Votre Excellence que je suis extrêmement alarmé d'un certain penchant vers les idées, et *même* vers les hommes révolutionnaires. Qui sait si le Roi de France n'est pas plus à l'aise vis-à-vis de « *Monsieur tel ou tel* », que je ne le serais moi-même, qui ne suis cependant qu'un atome devant le Roi de France? Je ne vois pas que les crimes les plus infâmes, l'apostasie la plus odieuse inspirent cette sorte de *Ribrezzo* qui serait cependant bien naturel. *Il faut dissimuler*, dira-t-on, *de peur de tout perdre*. Fort bien ; mais c'est que malheureusement on ne dissimule plus, puisqu'il n'y a plus rien à dissimuler. Je crois que le nouveau Congrès devrait particulièrement s'occuper des moyens d'éteindre l'esprit révolutionnaire. Faites valoir ces idées de votre côté, Monsieur le Comte : vous rendrez un grand service au monde.

Le problème qu'on agite de tout côté est celui-ci : — *Trouver les moyens de rétablir l'ordre en touchant le moins possible les Révolutionnaires et leurs actes.* — Tandis que le problème au contraire devait être celui-ci : — *Trouver les moyens d'écraser les Révolutionnaires et leurs actes, autant qu'il est possible, sans exposer les Souverainetés légitimes.*

Si le parti révolutionnaire se tire d'ici sain et sauf sans avoir rien perdu de tout le fruit de la Révolution, la partie de la Souveraineté est perdue. A Dieu ne plaise que je m'oppose au perfectionnement des gouvernements ; mais si les Souverains veulent faire quelques concessions à leurs peuples, qu'ils les accordent à la raison éclairée et morale de leurs sujets fidèles, non

à l'impunité et aux vues ambitieuses des coupables. Je ne sais, au reste, à quoi nous mène cette manie constitutionnelle. *On fourre* de tout côté le gouvernement Anglais, qui n'est bon que chez lui. La nation la plus imposée est celle qui s'impose elle-même. La Monarchie Européenne, c'est-à-dire Chrétienne, va toute seule; l'ignorance seule peut la défigurer, et il s'agit bien moins de la corriger que de la faire comprendre.

En relisant la lettre de Votre Excellence du 3 avril dernier (n° 17), j'ai vu ce que j'avais complètement oublié, qu'elle me prescrivait d'attendre le retour de S. M. I. Cependant, comme elle insiste depuis sur la marche contraire, je pense qu'elle a eu de bonnes raisons de changer ; ainsi je vais en avant, suivant sa dernière dépêche.

En disant à Votre Excellence, dans mon précédent numéro que je serais obligé de me retirer, cela s'entend toujours, *sauf le service de Sa Majesté*, qui ira son train. Mais vous sentez bien, Monsieur le Comte, que, les choses ne changeant pas, je ne puis affronter les dépenses qui suivront nécessairement un événement prochain. Je serais un père véritablement coupable.

Aujourd'hui, 7 août, Monsieur le Comte, point de nouvelle encore d'aucun paiement : mais tout ce que je pourrais dire sur ce point serait fort inutile ; je gagerais seulement volontiers que de tous les Ministres *du dedans ou du dehors*, il n'y en a pas un seul à qui la caisse royale doive un écu, (moi excepté). Cette distinction m'est bien due, et toute distinction est flatteuse; mais

qui sait? Peut-être qu'il y a d'autres paiements suspendus, et, dans ce cas, j'estime fort heureux ceux à qui ce sacrifice est possible.

Hier, S. M. l'Impératrice m'a fait l'honneur de m'inviter à dîner et à passer la journée chez Elle à Paulowski. C'était un *extraordinaire*, car le Corps diplomatique ne va guère à Paulowski. Ce n'a pas été sans peine que j'ai pu être prêt en moins de vingt-quatre heures, car l'étiquette exige des préparatifs considérables. Les Dames dînent en robes traînantes, et le soir il faut un ajustement tout différent pour la promenade. L'Impératrice a eu la bonté de me faire préparer un appartement très commode pour la toilette des dames ; conformément à la règle ancienne, aucune Classe au dessous des Ministres n'a été invitée ; de manière qu'il n'y avait que l'Ambassadeur de France, le Ministre d'Angleterre, et celui de S. M. — A trois heures, l'Impératrice a tenu cercle : ensuite on a dîné. La table était un grand fer à cheval ; le haut était occupé par S. M., par S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Anne, la Princesse de Wurtemberg (fille), et le Duc d'Oldembourg ; à la même table, vis-à-vis ces augustes personnages, étaient placés les Ministres étrangers. Je crois qu'il y avait quatre-vingts ou cent personnes. Après le café, on se retira, et à six heures et demie, les Dames revinrent en robes rondes et en chapeaux, pour la promenade, qui se fit dans les *lignes* de la Cour. Dans la première, l'Impératrice fit monter avec Elle et ses Dames, l'Ambassadeur de France ; dans la seconde, on plaça ma femme et ses filles, une dame et une demoiselle d'honneur, les Mi-

nistres d'Angleterre et de Sardaigne, le Prince Labonof-Costof, et le Comte Araktcheief. Les autres *lignes* vinrent pêle-mêle. Nous fûmes menés jusqu'à ce qu'on appelle le Pavillon des Roses, endroit charmant créé en un coup de baguette par S. M. I., et remarquable surtout par sa singulière décoration, qui est l'ouvrage d'un artiste Italien (le sieur Gonzague); il a représenté dans les arbres, à quelque distance du pavillon, un village, une auberge, une Eglise, une colonnade, etc., avec une telle vérité qu'on ne peut en croire ses yeux, — ou, pour mieux dire, qu'on est obligé de les croire. — Nous revînmes dans le même ordre. Le jardin de S. M. était garni de lis dans tous les carreaux. Toutes ces tiges *étaient crues dans la journée.* Elle dit à M. le Comte de Noailles : *Vous voyez, Monsieur le Comte, que nous aimons beaucoup les Lis.* On soupa de bonne heure, mais à des tables rondes, comme Votre Excellence s'en souvient. En me retirant le soir, je ne fus pas peu surpris d'apprendre que mes gens auxquels j'avais pourvu comme de raison, avaient été splendidement traités par ordre de S. M. I. J'étais à Saint-Pétersbourg vers les deux heures. On ne peut, au reste, rien ajouter à l'élégance des appartements et des tables, au luxe des fruits, à l'exactitude, à la prestesse du service, mais surtout aux grâces de S. M. l'Impératrice, dont la *souveraine politesse* ne nuit point du tout à la *politesse souveraine.* A souper, Elle ne s'est point assise : Elle fait le tour des tables, Elle parle à tout le monde et défend qu'on se lève : c'est une forme dont il vous souviendra de même, suivant les apparences. Après souper, l'Am-

bassadeur de France a pris congé : il profite du *beau temps* pour s'en aller à Paris chercher sa femme. Qui sait s'il reviendra ? Rien ne paraît stable encore. Par la lettre du Roi de France au Comte de Blacas, on voit qu'on a forcé la main à ce Prince sur le compte de plus d'un sujet en qui il avait confiance. Je vous peindrais difficilement, Monsieur le Comte, la profonde et respectueuse compassion dont j'ai été pénétré, en lisant au commencement de cette lettre : *Pour le repos du peu de jours qui me restent*, etc. — Malheureux Prince ! Il n'a pas, comme le dernier de ses sujets, le droit de choisir un ami avec qui il puisse rire, et surtout pleurer. Une autre fois peut-être j'aurai l'honneur de vous parler de M. le Comte de Blacas.

Un cri épouvantable s'est élevé d'un certain côté contre les deux hommes qui flanquent aujourd'hui S. M. Très-Chrétienne. L'un des deux est assez connu de Votre Excellence ; mais, quant à l'autre, peut-être ne connaît-elle pas l'anecdote suivante. Pendant que je résidais en Suisse, il y a dix-huit ou dix-neuf ans, dans le moment le plus terrible de la Révolution, quatre ou cinq votants à la mort du Roi Louis XVI, bourrelés par leur conscience, recoururent au Roi, alors dénué de toute espérance, et lui demandèrent grâce comme s'il avait été sur son Trône. Le Roi fit grâce dans les formes. Je le sus, mais sans connaître les noms, et j'ai appris depuis moins d'une année que Fouché était du nombre ; c'est à lui que se rapporte une phrase mystérieuse d'un ouvrage de M. de Châteaubriand approuvé par le Roi : « *Quand on se conduit ainsi, on sort du cercle*

des coupables, pour entrer dans celui des infortunés. » J'ai toujours attendu quelque chose de cet homme, et je le préfère beaucoup à l'autre, qui a violé de plus grands devoirs, et qui me paraît sans contredit l'homme le plus coupable de la Révolution. A tout prendre cependant il faut convenir que S. M. Très-Chrétienne figure tristement au milieu de ces deux acolytes. Elle est bien à plaindre, car personne n'est content, tous les partis ne voyant dans ce qui arrive que l'humiliation de la France ; et ce sentiment absorbe tous les autres. Autant que j'en puis juger, loin de tous les portefeuilles, il me semble que nous pourrions bien toucher à une faute fort commune parmi les hommes, celle de ne pas avoir le courage de se demander ce qu'on veut, et d'agir ainsi par des demi-moyens, sans savoir ce qu'on veut, et sans vouloir ce qu'on fait.

Ne sachant pas si certains papiers anglais arrivent à Turin, je joins ici un article téméraire tiré du *Morning Chronicle*. Votre Excellence pensera peut-être que l'auteur se trompe de deux manières ; car la face de l'Empereur de Russie est certainement la plus agréable aux Français; et les Russes, vivants et dispos, qu'il peut envoyer partout, pourront fort bien avoir plus d'influence que les cadavres de Waterloo.

420

A Mme Swetchine.

31 juillet (12 août) 1815.

Comment vous peindre, Madame, l'impression que m'a faite l'état que vous me décrivez ? Que je voudrais être votre voisin ! Un ami véritable est, au pied de la lettre, un conducteur qui *soutire* les peines, — surtout les peines de ce genre. Si vous saviez comme je vois clair dans votre pauvre cœur ! Vous me rappelez l'arrêt que j'ai porté contre lui ; je ne le rétracte pas. L'entreprise que vous avez formée est un crime : j'espère que vous m'entendez sur ce mot *crime*. Pauvre excellente femme ! Vous voulez donc jeter dans les bassins de votre balance, d'un côté, Bossuet, Bellarmin et Malebranche, de l'autre, Clarke, Abbadie et Scherlock ! — Et vous les pèserez sans doute ! — Mais, pour les peser, il faut les soulever : belle entreprise pour votre élégante main ! C'est là le *crime*. Jamais, Madame, vous n'arriverez par le chemin que vous avez pris. Vous vous écraserez de fatigue ; vous gémirez, mais sans onction et consolation ; vous serez en proie à je ne sais quelle rage sèche qui rongera l'une après l'autre toutes les fibres de votre cœur, sans pouvoir jamais vous débarrasser ni de votre conscience ni de votre orgueil. Ce Scherlock, que je vous nommais tout à l'heure, a prononcé ce mot remarquable : *Never a man was reason'd out of his reli-*

gion; ce que j'ai traduit ainsi, après en avoir à peu près désespéré : *Jamais homme ne fut chassé de sa religion par des arguments.* De quelque manière qu'on dise, rien n'est plus vrai. La conversion est une *illumination soudaine*, comme dit Bossuet. Nous avons une foule d'exemples de ce genre, même dans les hommes supérieurs les plus capables de raisonner. Le dernier est celui de Werner, qui se vit frappé d'un *coup de catholicisme* en voyant sortir le Saint-Sacrement de l'Eglise de Saint-Étienne. Le pendant exact est dans ma mémoire depuis longtemps ; mais, quoi qu'il en puisse être, et soit que l'heureux changement s'opère subitement ou par secousses, toujours il commence par le cœur, où le syllogisme est étranger. *Never a man was reason'd out of his religion !* Et jusqu'à ce que l'orgueil soit complètement détrôné, il n'y a rien de fait.

En revenant sur cette balance dont je vous parlais tout à l'heure, vous pourriez fort bien me dire que je ne parle point à vous, en vous citant les protestants; mais je ne saurais trop vous répéter, Madame, que très certainement vous êtes protestante, car le protestantisme n'est autre chose que l'*orgueil protestant contre l'unité*. Or, quoique les sectes diffèrent entre elles, cependant par rapport à *nous* elles sont toutes égales, puisqu'elles ne sont pas *nous*. Dès qu'une branche est coupée, elle n'appartient plus à l'arbre ; celle qui est verte encore, celle même qui n'a pas touché terre, diffèrent sans doute de celle qui a fait du charbon depuis dix ans; mais, pour l'arbre, c'est égal : elles ne sont plus *lui*, ni *à lui*, ni *de lui*.

Votre cœur, si bien fait, si doux, si tendre, recèle cependant une haine violente, amère, originelle et presque mécanique contre toute autorité (1). Le raisonnement pourra quelquefois transiger avec vous ; mais le premier mouvement est toujours : *Comment donc!* etc.; c'est pourquoi je vous ai souvent dit, en badinant sérieusement, que *vous étiez née protestante*. Je me rappelle un moment où il vous échappa un mouvement de véritable indignation à propos de la défense de lire tel ou tel livre. Cependant, pourquoi l'*Autorité* n'aurait-elle pas droit de mettre à la porte des libraires la même sentinelle qu'elle place à celle des pharmaciens? Et pourquoi Mademoiselle N... aurait-elle plus de droit de demander *Jeanne* à Rospini qu'une once de sublimé à Gipsen? Je m'amusais dans un coin à voir votre colère. Soyez sûre, Madame, que c'est une disposition habituelle qui vous trompe et vous cache à vous-même. Vous croyez n'être pas convaincue; vous l'êtes depuis longtemps autant que moi. Vous croyez chercher la vérité : cela n'est pas vrai du tout. Vous cherchez le doute, et ce que vous prenez pour le doute est le remords ; ou, pour mieux dire, c'est *un* remords. Vous disputez avec votre conscience : elle vous pince, c'est son métier.

Ce doute même qui vous tiraille est seul une grande preuve contre vous. *Le doute n'habite point la cité de Dieu.* C'est un beau mot de saint Augustin (ou de quel-

(1) Ceci, qui est écrit à grande course de plume, est trop général. Entendez : l'*autorité qui veut dominer les opinions*, etc. (Note mise sur la lettre même).

que autre) : comment le doute et la vérité pourraient-ils habiter ensemble ? C'est une contradiction dans les termes. Nous ne pouvons, hélas ! que trop avoir le remords du crime ; mais le *remords de l'erreur*, qui est le doute, nous ne l'avons ni ne pouvons l'avoir. *Hors de la Cité*, au contraire, le doute est chez lui, et ce doute est un don, puisqu'il avertit de rentrer.

Vous lisez maintenant Fleury, condamné par le Souverain Pontife, pour savoir exactement à quoi vous en tenir sur le Souverain Pontife ; c'est fort bien fait, Madame : mais quand vous aurez achevé, je vous conseille de lire la réfutation de Fleury, par le docteur Marchetti ; ensuite vous lirez *Febronius contre le Siège de Rome*, et d'abord après (en votre qualité de juge qui entend les deux parties) l'*Anti-Febronius* de l'abbé Zaccaria. Il n'y a que huit volumes in-8° : ce n'est pas une affaire. Puis, si vous m'en croyez, Madame, vous apprendrez le grec, pour savoir précisément ce que signifie cette fameuse *Hégémonie* que saint Irénée attribuait à l'Église romaine dans le IIIe siècle, d'après l'ancienne tradition ; pour savoir enfin si ce mot signifie la *primauté de l'Église romaine*, ou la *suprématie* de l'Église romaine, ou la *principauté* de l'Église romaine, ou la *juridiction* de l'Église romaine, etc. Le célèbre Cardinal Orsi, ayant entrepris une réfutation de Fleury, y trouva tant d'erreurs, qu'il se détermina à écrire une nouvelle histoire ecclésiastique, croyant que l'unique réfutation d'une mauvaise histoire était une bonne histoire. Il entreprit donc une nouvelle histoire, et il mourut au vingtième volume in-4°, qui n'achève pas le VIe siècle.

Croyez-moi, Madame, lisez encore cela ; autrement vous ne serez jamais tranquille, etc.

Je vous disais, tout à l'heure, *croyez-moi*, en souriant ; maintenant, Madame, je vous dis très sérieusement : *Croyez-moi !* Lisez le sermon de Bourdaloue sur la paix chrétienne : vous y lirez ce beau passage de saint Thomas : *Raisonner, c'est chercher; et chercher toujours, c'est n'être jamais content;* car le doute sur la première des questions, c'est la fièvre de l'âme, comme *la foi est la santé de l'âme*, à ce que dit saint Augustin (cette fois j'en suis sûr ; ci-devant, je citais Huet). Philarète a dit cent pauvretés ; ce n'est pas ce qu'on attendait, et ce n'est pas, en particulier, ce qu'attendait l'aimable dame à qui j'écris ; mais il ne faut pas en vouloir au bon archimandrite : quand il serait le premier homme de l'univers, il aurait pu mieux écrire, mais jamais mieux raisonner. On dirait de lui : *Vainqueur par son talent, vaincu par son sujet;* il serait *drôle* vraiment qu'on pût dire la *vérité contre la vérité.*

Si vous persistez dans votre malheureuse et inutile étude, je vous recommande instamment les réflexions suivantes :

1° Le Pape a cinq caractères : il est, 1° Evêque de Rome, 2° Archevêque de sa province métropolitaine, 3° Primat d'Italie, 4° Patriarche d'Occident, 5° Souverain Pontife. Il n'a donc que la cinquième qualité dans l'étendue des autres Patriarcats, et il n'y a pas plus affaire qu'un Archevêque chez son suffragant. De là la rareté des actes, la possibilité qu'il n'y en ait aucun pendant longtemps, etc

2° Je me flatte d'avoir démontré jusqu'à l'évidence qu'aucune grande institution ne peut résulter d'aucun monument écrit. Ainsi, tout se réduit à ce que j'ai appelé *usurpation légitime ;* le Souverain agit, l'obéissance est générale, tranquille et constante ; l'opposition, s'il y en a, est particulière, turbulente et passagère ; enfin, la Souveraineté s'assied, et sur son trône est écrit : *Je possède, parce que je possède :* c'est un mot de la loi romaine.

3° Lorsque vos gens parlent des *premiers siècles* de l'Église, ils n'ont point d'idée claire. Si nous devions vivre mille ans, les quatre-vingts ans qui sont aujourd'hui le *maximum* commun seraient *nos premières années.* Qu'est-ce donc qu'on entend par les *premiers siècles* d'une Église qui doit durer autant que le monde ? etc., etc. Suivez cette idée.

L'opuscule de Philarète est composé de douze feuilles d'impression. Je n'en possède que sept en Français ; et je me serais encore adressé à vous, Madame, pour une feuille ou deux, *n'étaient* vos occupations, votre mal d'yeux, et ce nuage qui a passé dans ma tête. Les reproches que vous adressez à ce religieux sont, au fond, de véritables louanges ; ils prouvent qu'il est honnête homme et bon logicien. *Il ébranle les bases,* dites-vous, c'est-à-dire qu'il est protestant dès la seconde page. En cela, il raisonne juste ; car c'est la même chose de n'être pas catholique ou d'être protestant. *D'autres prélats,* dites-vous, *l'auraient désavoué ;* tant pis pour eux, car ils seraient de mauvais raisonneurs, sans être de meilleurs chrétiens. Entre les différentes Églises orientales,

il n'y a plus d'unité visible. Tous sont d'accord sur ce point: l'Église russe, qui s'appelle *grecque*, n'est pas plus Grecque qu'Arménienne ou Copte. Où est donc l'Eglise, puisqu'il n'y a point de chef commun ? — *Dans l'Écriture sainte et dans la tradition légitime.* — Voilà le protestantisme. En un mot, Madame, la question se réduit, entre nous, à savoir : 1° s'il peut y avoir un Empire de Russie sans Empereur de Russie ; 2° si Pougatschef était révolté contre Catherine II, ou Catherine II contre Pougatschef. — Mais il est impossible qu'à la fin vous ne soyez pas conduite par votre excellent esprit à cette grande et *évidentissime* VÉRITÉ, que *hors de notre système il est impossible de défendre le christianisme.* Votre Église, la première, n'est-elle pas un objet de pitié? Otez-lui les *catholicisants*, les *protestantisants*, les *illuminés*, qui sont les *rascolnicks* des salons, et les *rascolnicks*, qui sont les *illuminés* du peuple, que lui reste-t-il ? — Madame la Princesse Galitzin Waldemar !

Ma plume, secouée par la profonde affection que j'ai pour vous, Madame, a laissé tomber ces laconiques pensées. Recevez-les du moins comme une preuve de mes sentiments, qui ne varieront jamais. J'aurais bien pu attendre le moment de vous voir, qui n'est pas loin, à ce que vous me dites ; mais qui sait si je n'aurais pas dit plus mal ? D'ailleurs, puisque vous devez me battre ce jour-là, je suis bien aise de vous quereller un peu, par une espèce de vengeance anticipée qui est le comble de la prudence.

421

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) août 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai appris avec une profonde satisfaction le succès obtenu par nos troupes sous le commandement de M. le Général d'Andezeno, et je prie en grâce Votre Excellence de vouloir bien mettre aux pieds de S. M. mes vives et très humbles félicitations pour un fait d'armes qui fait tant d'honneur à ses troupes. Du reste il en sera toujours ainsi, lorsque l'occasion se présentera. Depuis le Guier jusqu'au Tessin, l'esprit national ne s'est jamais démenti. Cicéron disait : *Avec toutes les nations du monde nous combattons pour la gloire, avec les Gaulois pour le salut.* Nous descendons de ces gens-là. Le filet de sang romain, qui appartient en particulier au Piémont, ne gâte rien. — Tout de suite j'ai fait insérer la lettre du Général et tout le détail de l'affaire dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg*.

Votre Excellence trouvera ci-jointe une copie de la Note que j'ai présentée ici au sujet du commerce des étoffes de soie. J'ai tâché de renfermer en très peu de paroles tout ce qu'il est possible de dire sur ce sujet. Je n'ai pas été peu gêné par la crainte de me trouver en

contradiction avec M. le Marquis de Saint-Marsan. Votre Excellence me prescrivait d'ailleurs expressément, dans sa première lettre d'*attendre le retour de S. M. I.* Cependant, comme dans sa seconde dépêche sur ce sujet elle me parle en sens contraire, avec pleine connaissance de cause, c'est une marque qu'elle a changé d'avis pour de bonnes raisons, de manière que j'ai cru devoir aller en avant, malgré le danger de me trouver compromis (ce qui serait cependant fort désagréable) si toutes mes raisons avaient déjà été rejetées à Vienne par S. M. I.

Les esprits sont partagés ici sur la question de la liberté du commerce; on m'assure que le Comte de Kotchubey est le seul dans le Conseil d'État, qui tienne pour ce système. J'ai déjà dit à Votre Excellence que l'engagement et l'orgueil national entrent pour beaucoup dans l'examen de la question. Pour mon compte, je penche pour le système de la liberté par deux raisons principales, l'une de théorie, et l'autre de pratique. La première est que je ne crois point qu'il soit possible à une nation d'acheter plus qu'elle ne vend. La seconde est que je n'ai jamais vu qu'un gouvernement quelconque se soit mêlé directement du commerce des grains et en ait défendu la sortie sans produire immédiatement la famine ou la cherté. Pourquoi n'en serait-il pas de même des autres objets? S'il laisse faire, on fera toujours mieux que lui. Mais toutes ces théories ne signifient rien; chaque gouvernement à ses maximes, et jusqu'à ce que deux gouvernements puissants soient convenus d'une expérience, qui ne pourrait nuire et qui

pourrait faire un bien immense, on disputera toujours sur cette grande thèse.

Le Comte de Noailles, Ambassadeur de France, est parti le 10 de ce mois (n. s.) pour Paris, où il va chercher sa femme, et l'amener ici. M. de Talleyrand, son oncle, lui a écrit : « Madame de Noailles veut vous aller joindre, pourquoi ne la viendriez-vous pas chercher ? On veut absolument voir du mystère là-dedans. — On veut que le Comte de Noailles ne soit pas du goût de S. M. I. et que ce voyage ne soit qu'un rappel gazé. Je ne crois point du tout que l'Empereur juge un homme sur une ou deux entrevues, et il n'y a rien de si certain que le projet de l'Ambassadeur de revenir dans peu de jours, et d'amener sa femme. Cependant, je ne voudrais répondre de rien par le temps qui court, où les Souverains sont obligés de faire une foule de choses dont ils ne peuvent dire les raisons. Voici au reste, Monsieur le Comte, une petite anecdote désagréable au sujet de M. le Comte de Noailles.

Le jour de la fête de Paulowski, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte (6 n. s.), Monsieur l'Ambassadeur s'approcha de l'Impératrice après souper et lui demanda ses ordres pour Paris, sans autre préliminaire. L'Impératrice fut si surprise qu'elle ne comprit pas d'abord, et lui demanda s'il envoyait un courrier. *Non*, *Madame*, dit-il, *c'est moi.* Vous sentez, Monsieur le Comte, qu'on n'a pas légèrement drapé une manière aussi leste de prendre congé d'une Impératrice ; mais peu de personnes auront eu la bonté de concevoir et de proposer l'excuse convenable ; *c'est que Monsieur l'Ambassadeur ignorait*

l'étiquette. Les gens qui ont vécu hors de France depuis vingt-cinq ans se représentent peu le changement opéré dans les esprits par la Révolution ; les idées les plus simples pour nous sont aujourd'hui fort étrangères à nombre de Français dont le nom semblerait assurer le contraire. Pour moi, Monsieur le Comte, j'ai toujours reconnu dans M. le Comte de Noailles beaucoup de sens, de bonté, de droiture, de morale, de religion et d'instruction même ; c'est dommage qu'il ne sache pas comment on prend congé.

L'opinion est ici tout à fait contraire à la manière dont les Prussiens se conduisent à Paris : l'idée surtout de détruire les monuments a paru tout à fait sauvage. Si Blücher ne manquait pas *de tact* ou de conseillers, il aurait fait écrire sur le pont d'Iéna : *Les Prussiens ont passé sur ce pont, et ne l'ont pas détruit. Juin* 1815. — Il est bien juste que les Français souffrent ce qu'ils ont fait souffrir ; mais il y a des bornes à tout, et des puissances légitimes ne doivent pas appuyer la main comme des brigands révolutionnaires. Dans toutes les affaires, il faut savoir ce qu'on veut faire. Voulait-on détruire la France ? Il fallait le faire. Commander chez *lui*, à côté *de lui*, c'est l'avilir aux yeux de la nation, et c'est tout le contraire qu'il fallait faire. C'est un terrible et difficile problème ; le Roi lui-même semble avoir adopté des idées étranges, telles (par exemple) que celle d'une *commission militaire* pour juger des traîtres au premier chef ! Qui a jamais entendu parler de quelque chose de semblable (j'entends dans une monarchie légitime) ? On dirait que c'est Bonaparte qui fait juger le Duc

d'Enghien. Enfin, Monsieur le Comte, rien n'est stable, et tout nous annonce encore des événements extraordinaires, et même quelque homme extraordinaire que j'ai toujours attendu.

P. S. — Au moment de fermer cette lettre, j'apprends, ou l'on nous assure, que Bonaparte sera jugé, et qu'on ne lui avait donné aucune parole; je le souhaite de tout mon cœur. Dans ce moment, il faut recommander la Souveraineté aux Souverains, puisqu'ils ont replacé le Roi de France. Le comble du malheur serait qu'ils gâtassent ce chef-d'œuvre de la sagesse et de la justice, en le faisant mépriser. La nation Française a joint l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, comme elle avait joint celle de sa puissance et de ses succès à l'idée de Bonaparte. Ne serait-il plus temps d'effacer ce sophisme?

422

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 août (1er septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Je connaissais depuis plusieurs jours, et par toutes les gazettes, l'Edit de S. M. qui éloigne tous les Français de ses états. Je n'ai rien à dire sur la Note de M. le Marquis d'Osmond qui me paraît régulière ou excu-

sable, quelles que soient les excellentes raisons qui ont déterminé S. M.; car il est naturel qu'un Ambassadeur défende les intérêts de son Maître; mais quant à la Note du Prince Kozlowski, je ne puis la concevoir, à moins d'une instruction préliminaire qui me paraît impossible.

Ce Ministre n'a point répondu à deux lettres que je lui ai écrites, d'où je crois devoir conclure qu'il en a reçu la défense; car il est trop poli pour manquer à ce point aux premières lois de la courtoisie. Dans ce cas cet ordre serait personnel, puisque son prédécesseur, M. le Chevalier de Lisakewitch, m'avait prié lui-même de lui écrire *pour tout ce qui pourrait m'être agréable.* Je me gardai bien même dans mes plus mauvais moments, de mettre sur les bras du gouvernement un si terrible intercesseur; mais, plus d'une fois, nous nous sommes écrit pour ce qu'on appelle la pluie et le beau temps.

A la Note que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence au sujet de nos relations commerciales avec ce grand pays, j'ai reçu la réponse que je joins ici. Il serait difficile de répondre d'une manière plus aimable. J'ai toute sorte de raisons, comme vous le voyez, Monsieur le Comte, d'être attaché à un pays où l'on me traite avec tant de bonté. Je souhaite de tout mon cœur que l'affaire se termine d'une manière conforme à mes désirs. Toute la difficulté est dans les mots soulignés. Il est impossible de vous décrire l'état violent où nous sommes réduits par le système prohibitif, soutenu ici avec un *Impegno* extraordinaire, et qui a plusieurs

causes. J'ignore si la question a été pleinement discutée en présence de S. M. I., et j'ignore aussi si elle a quelques idées arrêtées sur ce point. En attendant, les prix de toutes choses montent sans mesure, et il n'y a plus moyen de vivre. — C'est un singulier projet que celui d'enrichir une nation en appauvrissant les individus qui la composent.

Je prie Votre Excellence de supposer qu'un négociant se présente à S. M., et lui dise : « Sire, je supplie Votre Majesté, de vouloir bien ordonner que le droit de fabriquer ou de vendre un tel objet me sera exclusivement dévolu ; j'en hausserai un peu le prix, au préjudice insensible des acheteurs ; mais Votre Majesté aura le plaisir de voir une immense fortune s'élever à côté d'elle : en très peu de temps j'aurai un château, etc. »

Certainement, Monsieur le Comte, si S. M. ne répondait pas par un soufflet, c'est que les Rois n'en donnent point ; mais, à la place de ce négociant effronté, supposez un homme d'un tout autre plumage, qui allègue l'*intérêt sacré de l'état*, *la nécessité de favoriser l'industrie nationale*, etc. La chose change tout à fait de face, et le Souverain pourra être trompé, quoique le second, dans le fond, fasse les commissions du premier.

J'ignore absolument quel est le sentiment du Ministre des finances sur cette grande question. Ce sont de ces choses qu'on ne pourrait demander sans une grande indiscrétion. Mais comme M. de Gourief est très accessible, et qu'il m'a traité avec beaucoup de

politesse, je ne négligerai aucune occasion de faire valoir un projet utile aux deux nations.

Dans l'état où est la France, l'homme le plus hardi ne saurait s'aviser de faire des prophéties. Je crains beaucoup que de la faute primitive de n'être pas parti d'un point fixe, il ne résulte un de ces états de choses où il est impossible de faire bien. De la même main, le Roi est rétabli et avili. On ordonne à ses peuples de le vénérer, et on le met et on le retient à terre. — Il n'y a plus même moyen de faire autrement ; car les Alliés doivent penser à eux. Suivant les apparences, tout doit finir par une grande explosion fatale à la France, ou fatale à d'autres. La Famille royale n'est point assise. Un certain *je ne sais quoi* annonce que rien n'est fini. C'est un grand phénomène que le mal que Napoléon a pu faire dans quatre mois, et c'est un autre grand phénomène que la délicatesse avec laquelle la Souveraineté Européenne touche la Révolution, qui n'en veut qu'à cette Souveraineté. On fouille dans le fond des poches de milliers d'honnêtes gens pour habiller des Prussiens en drap fin ; mais les usurpateurs en chefs, les brigands, les fléaux de l'Europe, emportent les diamants et la vaisselle des Souverains, et ils sont escortés par les troupes de ces mêmes Souverains. Ceux-ci sont Maîtres en France, et ils laissent porter des titres (ceci est plaisant) donnés dans leurs propres états par Bonaparte. Le Prince d'Eckmukl, le Duc de Raguse, le Duc de Dantzick, etc., ne choquent point l'oreille des Princes alliés, et si le Duc de la Moskowa, n'avait pas certaine petite peccadille sur la conscience,

il pourrait encore se faire annoncer chez l'Empereur de Russie. Le Roi de France veut-il que Fouché soit Duc ? Qu'il le fasse Duc ; mais qu'il ne reconnaisse pas le *Duc d'Otrante.* Il y aurait bien des choses à dire qui s'élèvent plus haut ; mais pour en venir au point cardinal, la Constitution d'Angleterre ne pouvant reconnaître un prisonnier d'Etat, où est notre sûreté à l'égard de Bonaparte ? Je sais que le Major Bernardi, accusé de crime d'Etat a été retenu en prison pendant quarante ans *sans jugement ;* mais pour cela il a fallu un Bill de tolérance accordé aux Ministres et renouvelé sous trois Souverains. Qui nous assure d'un pareil Bill ? Une majorité de mauvaise humeur dans la Chambre des Communes, n'a qu'à réclamer l'*habeas corpus* en faveur de Napoléon, que lui répondra-t-on ? J'ai toujours reconnu d'ailleurs en Angleterre une certaine admiration pour Bonaparte. J'en ai marqué plusieurs exemples frappants, même dans les hautes classes. Une certaine politique peut enfin se faire entendre ; tout à l'heure je lisais dans un papier anglais : « Est-il donc indifférent pour nous de nous attacher un homme qui a les *connaissances* et les *prétentions* de Bonaparte, etc. » — Cela va loin, comme voit Votre Excellence. Je ne sais si elle est informée que plusieurs Théologiens Protestants et même Catholiques (tels que le Père Lambert François) ont voulu prouver que tous les événements dont nous sommes les témoins, ont été prédits. Un de ces écrivains (Latley Frère, à Londres) vient d'établir, à ce qu'il croit, par des passages combinés de Daniel, et de saint Jean dans l'Apocalypse, que Bonaparte, dans moins de deux ou trois

ans, doit reparaître sur la scène du monde, avec une grande augmentation de puissance, et qu'il établira probablement son trône à Rome. J'ai pris des mesures pour avoir ce livre.

Si le Docteur Frère à raison, les Alliés ont très bien fait de ne pas faire fusiller Bonaparte ; les balles ne lui auraient point fait de mal : comment pourrait-on fusiller une prophétie?

Il y a de belles choses à faire encore de la part de celui-là. D'un autre côté, on ne se gêne pas pour dire que, cette fois, ce n'est pas à lui à commander. — Nous verrons : tout est en l'air.

Pardon mille fois, Monsieur le Comte ; ayant commencé cette lettre sans relire la vôtre, je ne me rappelais pas la censure que vous passez sur la Note du Marquis d'Osmond : je m'y rends de tout mon cœur, mais je ne puis récrire.

423

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 24 août (5 septembre) 1815

Monsieur le Comte,

Je viens seulement de recevoir l'antique *Palmaverde ;* je ne puis exprimer à Votre Excellence à quel point j'ai été réjoui par ce nouveau *Ressuscité*, qui m'a rendu

un instant ma jeunesse ; mais il faut que j'avoue une petite faiblesse à Votre Excellence. Mon amour-propre a été un peu offensé de voir dans la liste des Chevaliers Grand-Croix, mon nom tout sec, comme si j'étais un étranger, chargé par accident d'une commission honorable. Je suis cependant notoirement Sénateur depuis trente ans ; ainsi, je réclame, pour la prochaine édition qui s'avance, *il già Senatore*.

On nous donne d'excellentes espérances pour la Savoie : Dieu veuille qu'elles ne nous trompent point et ne nous bercent pas même trop longtemps. Ce pays pourrait bien encore se trouver à côté d'un volcan ; mais il a l'expérience de plus ; et de l'autre côté on sera, je l'espère, un peu dégoûté de se mêler des affaires d'autrui. Si le Duché de Savoie revient tout entier à son Maître légitime, avec le privilège de la neutralité universellement reconnu, le règne de S. M. commencé au milieu des tempêtes, et environné des apparences les plus sinistres, finira cependant, à moins de quelque contre-miracle, par être l'un des plus heureux de son antique dynastie; car qu'y a-t-il de plus brillant que d'acquérir Gênes et de fermer la Savoie? Votre Excellence aurait-elle la bonté de m'apprendre sur quoi est fondée l'opposition de l'Espagne faite au Congrès contre l'acquisition de Gênes : manquant des livres nécessaires, je n'ai pu découvrir la source.

Il n'y a qu'une voix sur l'honneur que se sont fait les troupes de S. M. J'aurais bien voulu recevoir plus tôt de Votre Excellence ces détails, ainsi que tout ce qui a rapport à l'ordre de S. M. pour l'expulsion des

Français. Lorsqu'on m'interroge je ne sais rien par la correspondance, et lorsque vos lettres arrivent, on ne peut plus reprendre le discours. Ne serait-il pas à propos que Votre Excellence m'eût fait tenir des pouvoirs conditionnels sur l'affaire relative à l'ancienne lettre de M. le Marquis de Massimini? M. le Commandeur de Saldanha-Gama, Envoyé de Portugal, arrivé hier, m'a envoyé aujourd'hui le paquet qui attendait, dans les mains de M. le Comte de Castelalfer, une occasion plus commode que la poste.

Les papiers anglais sont pleins des témoignages trop évidents de l'impression profonde que Bonaparte a faite sur les esprits. Je pillerais M. le Comte d'Aglié si j'entrais sur ce point dans de trop grands détails. Je ferai seulement remarquer à Votre Excellence une faute relative à ce que je lui disais sur le grand défaut de ne pas savoir ce qu'on veut faire. Lorsque Bonaparte a dû passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, le Capitaine Anglais lui a dit : « Général, quand voulez-vous que nous montions à bord? — Bonaparte s'est courroucé de ce mot de *Général;* puis il a dit : « Demain, à dix heures. » — Voilà ce qu'on appelle une faute dans toutes les règles. — Il fallait lui dire : *Sire*, quand Votre Majesté, veut-Elle monter sur le *Northumberland?* — Ou bien : *Général,* nous partons demain à dix heures : tenez-vous prêt.

L'immense faveur accordée par une immensité d'hommes à ce personnage fameux, les partisans qu'il a laissés, les espérances qu'il entretient, la chute de Sa Majesté Très-Chrétienne dans l'opinion, les idées révo-

lutionnaires vivantes et visibles de tout côté, l'immoralité générale, et tant d'autres circonstances inutiles à rappeler, combinées avec la rage de la France, et le mécontentement extrême de tant d'autres peuples, m'inspirent encore le plus grand effroi sur l'avenir. Au milieu de ces craintes, je suis enchanté des bonnes nouvelles que me donne Votre Excellence de l'excellent esprit qui règne chez le Roi : ses sujets ont, ce me semble, la gloire d'avoir avalé le venin général moins que les autres nations, et d'en avoir été infiniment moins malades.

Le retour de la Savoie nous est arrivé de plusieurs côtés, mais tout à fait gâté par la cession de Nice. Voudrait-on, en fermant une porte aux usurpateurs futurs, en ouvrir une autre tout aussi commode ? Je me tais sur ce point, n'ayant aucune base pour pouvoir poser le pied.

424

A M. le Comte de Rossi,

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 25 août (6 septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Voilà deux belles lettres de vous, auxquelles je dois une réponse. Je comptais sur une occasion pour jaser un peu avec vous ; mais elle m'a manqué. Écrivons

toujours : il faudra bien que ma lettre aille vous chercher de quelque manière.

Je me hâte de vous remercier des deux *Palmaverde* (1) : d'honneur, ils ont été pour moi une véritable apparition. A l'élégance de l'impression, à la correction du style et des épreuves, à la finesse des prédictions, au charme inimitable des vers, et jusqu'à la nature du maroquin qui l'habille, j'ai vu que nous n'avons changé sur rien, et j'en ai conclu l'imperturbable fidélité de notre bon peuple. — Le diable m'emporte si je plaisante ! Certes, on n'est pas si sage en d'autres pays. La nouvelle jurisprudence que vous me décrivez est unique, et telle, que la postérité qui nous jugera nous prendra pour des fous. Le respect pour la personne et la propriété des brigands en chef et des spoliateurs de l'Europe est déjà fort joli en lui-même ; mais il devient encore plus *savoureux*, lorsqu'on le compare *alla poca o nulla attendenza* accordée à tous les malheureux détroussés, peuples ou individus. Il ne manquerait plus qu'une dérogation solennelle à l'ordre de la succession souveraine. On a parlé ici, comme chez vous, de cet énorme solécisme ; mais j'espère qu'il n'aura pas lieu. Bien peu de gens, Monsieur le Comte, savent ce que c'est que la Monarchie. — Dans votre jeunesse, peut-être vous avez chanté : — *Tous les goûts sont dans la nature. — Le meilleur est celui qu'on a.* — La maxime n'est peut-être pas extrêmement édifiante ; mais je l'ai

(1) L'Almanach de Turin.

tout à fait régularisée, et presque sanctifiée, par le changement d'un seul monosyllabe. — *Tous les Rois sont dans la nature.* — *Le meilleur est celui qu'on a.* — Tout homme sensé doit défendre (même sans vertu et pour son propre intérêt) le Roi *qu'il a* et la famille souveraine *qu'il a*. Je ne sais si je dois rire ou pleurer lorsque j'entends parler d'*un changement de dynastie.* Pour avoir un ange, je serais tenté d'une petite révolution ; mais pour mettre un homme à la place d'un autre, il faut avoir le diable au corps. Coupez-vous la gorge vingt ans, messieurs les fous ; versez des torrents de sang pour avoir Germanicus et Agrippine, dignes de régner, et, pour vous récompenser, ils vous feront présent de Caligula. Voilà un beau coup vraiment ! En huit ou dix générations, toutes les bonnes et toutes les mauvaises qualités de la nature humaine paraissent et se compensent, en sorte que tout changement forcé de dynastie est non seulement un crime, mais une bêtise.

Je suis très porté à croire ce que vous me dites de ce grand personnage *qui croit qu'on prend les vautours, et même les condors, comme les mouches, avec du miel.* C'est un des grands phénomènes de notre époque que certaines idées aient pu se loger dans de certaines têtes ; mais l'équité exige aussi d'avouer que les erreurs de la bonté sont plus respectables que les erreurs opposées. Au reste, Monsieur le Comte, les affaires sont aujourd'hui dans un tel état, que je ne voudrais répondre de rien, pas même du retour de Bonaparte. Si vous lisez les papiers anglais, vous aurez été effrayé de l'intérêt qu'il inspire dans le pays d'Albion, et des belles dissertations

des jurisconsultes anglais pour établir qu'on n'a pas le droit de retenir *ce digne homme* en prison. On peut être surpris, au premier coup d'œil, du sentiment universel d'admiration que les Anglais ont montré dans cette occasion ; mais, si vous y regardez de près, vous reconnaîtrez que ce sentiment (dût-il avoir de mauvaises suites) honore les Anglais. Les peuples, comme les individus, sont admirateurs à mesure qu'ils sont supérieurs. La médiocrité refuse toujours d'admirer et souvent d'approuver : c'est le caractère distinctif d'un peuple illustre, que nous avons l'un et l'autre beaucoup connu.

Hier, j'ai fait connaissance avec M. le Commandeur de Saldanha-Gama et avec Madame son épouse. — Je regrette bien que vous ne soyez point là pour confronter *le feu des Alpes avec la glace du Brésil.*

Je crois bien, comme vous le dites, que l'Ambassadeur de Perse ne connaît pas *ad unguem* toutes les dynasties de l'Europe. Je crois qu'il s'ennuie passablement. Il parle et écrit l'anglais d'une manière tolérable, de manière que je me serais fait présenter chez lui si je parlais cette langue ; malheureusement je la sais assez joliment *by the eyes*, mais point du tout *by the ear*, l'ayant apprise dans une petite ville, comme tout le peu que je sais, de moi-même. On fait un charmant conte bleu sur le compte de cette Excellence. On dit qu'elle a reçu une lettre fulminante de S. M. Persane, qui accuse son Ambassadeur de lui faire des histoires à dormir debout, et que ce n'est point à elle qu'on fera croire qu'un Souverain peut vivre hors de chez lui ; sur quoi l'Ambassadeur a été obligé de prouver à son auguste

Maître (ce qui n'aura pas été extrêmement difficile) que l'Empereur de Russie était cependant très bien à Paris. La constance de l'Ambassadeur à attendre S. M. I. semble montrer qu'il a des choses importantes à dire. Deux beaux éléphants sont arrivés à pied pour être présentés à l'Empereur; un troisième, qui était du voyage, est mort dans je ne sais quelle auberge. Il y a d'autres présents magnifiques, à ce qu'on dit.

On voit très peu cet Ambassadeur persan ; on ne le cherche point, et il ne se présente (jusqu'à présent) dans aucune assemblée. S'il savait le français, il y aurait foule chez lui ; les Anglais seuls le consolent un peu. Sa maison coûte 25,000 roubles par mois à l'Empereur.

Que vous dirai-je d'un autre chapitre un peu plus triste, celui de ma malheureuse patrie? Vous m'avez tout dit vous-même : c'est un pays anéanti, et sa perte entraîne la mienne. J'ai été longtemps à savoir la vérité sur ce point ; je croyais qu'il s'agissait d'une volonté générale et sans engagement ; je pense maintenant, pour me consoler dans mon extrême malheur, que la volonté particulière a mis des choses importantes dans l'autre bassin de la balance; qu'il est naturel que chacun aime son ouvrage ; que la raison, la nature, la justice, feront tôt ou tard quelque chose pour nous, et qu'en attendant, il faut remercier du bien sans trop s'irriter du mal. Trois députés de cet infortuné pays sont encore allés à Paris, pour tâcher d'émouvoir les *entrailles alliées ;* mon frère est du nombre des députés. *Dominus det eis intellectum !* Mais j'ai bien peur que vous n'ayez raison,

et que le mal ne soit sans remède. Au reste, tout est en l'air, l'Europe entière branle, un nouvel équilibre se prépare. Combien nous coûtera-t-il encore ? Dieu le sait ! Ce n'est plus notre affaire, Monsieur le Comte ; il faut dire, comme au Sénat : — *Soit montré à nos enfants !* Ma famille, mes amis et mes livres suffisent aux jours qui me restent et je les terminerais gaiement, si cette famille ne me donnait pas d'affreux soucis pour l'avenir. Jeté à sept cents lieues de mon Maître, dépouillé deux fois de tout ce que je possédais, privé de tout espoir d'économie, puisque à peine je puis vivre, je m'étourdis sur l'avenir, qui s'approche cependant et que mes enfants devront subir. Il peut se faire que cette vivacité dont vous me parlez m'ait nui quelquefois, et véritablement je reconnais de bon cœur que j'ai très peu le talent d'attendre. Cependant, si j'avais le plaisir de vivre quelque temps avec vous sous le même toit, vous ne seriez pas peu surpris de reconnaître en moi le roi des paresseux, ennemi de toute affaire, ami du cabinet, de la chaise longue, et doux, même jusqu'à la faiblesse inclusivement ! Car je ne fais point de compliments avec moi-même. *Nuper me in littore vidi.*

Vous me surprenez en m'apprenant la suspension de mon beau-frère, le Chevalier de Saint-Réal. Après les pendus, je ne vois rien de si malheureux qu'un suspendu. Je me mets fort à sa place : je vois le pour et le contre ; néanmoins je le croyais décidé. Pauvre excellente sœur ! Est-il possible que je ne doive plus la voir ? Et que fera-t-elle, dans cette Laponie brûlante, de son aimable petit enfant si bien élevée, si intéressante, à ce

qu'on me dit de plus d'un côté? Mais voilà trop de discours. Adieu mille fois, Monsieur le Comte: croyez, je vous en prie, aux sentiments les plus affectueux et au profond dévouement que vous a voués pour la vie,

Votre, etc.

425

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 31 août (12 septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Voici comment on a raconté dans les papiers anglais, les dispositions prises par S. M. pour écarter les Français.

« Quatre ou cinq mille de ces malheureux ont été « expulsés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs « Lyonnais appelés en Piémont pour le perfectionne- « ment des manufactures de soie: on a parlé de bonté à « Turin, parce qu'on avait soustrait environ 150 indi- « vidus à la rigueur de la loi. L'Ambassadeur de France « a présenté sur ce point une Note violente. Plusieurs « Ministres étrangers se sont rendus médiateurs entre « les deux parties, qui ont porté la cause au tribunal « des Princes alliés, à Paris: on attend leur décision « avec empressement. »

Ici, j'ai entendu dire chez le Duc de Polignac : « C'est un fagot ». J'attends avec empressement que Votre Excellence m'apprenne s'il y a eu réellement d'autres interventions que celle de l'Ambassadeur de France, et si l'on aurait osé porter la question à Paris ? Je ne comprends pas pourquoi S. M. ne serait pas maîtresse chez elle. Quant au Marquis d'Osmond, je ne suis pas étonné qu'il ait gardé le silence pendant l'absence de son Maître, vu qu'il ne se croyait, dans le fond, aucune existence politique durant ce temps. — Je ne conçois pas trop celle qu'il a aujourd'hui. La plénitude du jugement tombe sur la France. On doit plaindre les honnêtes gens qu'elle renferme, et surtout le Roi, qui paraît ne pouvoir plus être qu'un passage à un autre ordre de choses. — Je sens combien il est dangereux de juger de loin. Cependant sauf le respect infini dû à ceux qui agissent, je suis entraîné à croire qu'il eût été plus à propos de tenir le Roi écarté, et que, puisqu'on a la puissance en main, il faudrait s'en servir pour exterminer *l'exterminatrice*.

L'Empereur est attendu comme on attend la pluie après un été d'Afrique ; mais sa présence n'est pas moins nécessaire ailleurs qu'ici. Qui n'a pas vécu en Russie ne peut savoir ce que c'est que l'Empereur de Russie pour la Russie ; son nom est *une Constitution*, et qui sait si, pour elle, il y en a une meilleure ? La Pologne compte toujours sur la sienne, et le Russe ne supporte pas cette idée. Votre Excellence comprendra sans doute que ce sentiment est tout à fait dans la nature ; car la Constitution semblerait accorder une

supériorité à la Pologne sur la Russie. Il ne s'agit pas même de savoir si le sentiment dont j'ai l'honneur de vous parler est fondé ou ne l'est pas; il suffit qu'il soit Russe et invariable : tel est l'état des esprits. On m'assure dans ce moment que la Pologne vient de recevoir ses armoiries, qui sont l'Aigle de Russie, et *sur le tout* (comme on dit en style héraldique) l'Aigle de Pologne; or, ces armoiries sont purement et simplement celles des Provinces, qui portent toutes leur écusson particulier sur celui de Russie. Tels sont les faits publics, l'avenir nous dira le reste. Les Polonais devraient avant tout apprendre à se marier; ils ignorent qu'un peuple qui se joue du mariage est *inconstitutionable.*

M. le Commandeur de Saldanha-Gama, après avoir résidé au Congrès, pour Sa Majesté Très Fidèle, est arrivé ici avec Madame son épouse, en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. C'est un véritable Ministre, ce me semble, en dehors et en dedans, et qui m'a été particulièrement recommandé par M. le Comte de Rossi; mais je ne puis rien pour lui, pas même le recevoir. Il m'a dit que le retour de M. le Chevalier Navarra à Saint-Pétersbourg n'était rien moins qu'impossible, ce que je comprends peu. Je serais enchanté de le revoir, mais fâché qu'on l'enlève à Turin, car c'est un excellent homme.

426

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 31 août (12 septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Votre Excellence en sait probablement plus que moi sur le retour de S. M. I. Le public, en général, est invariable dans la croyance qu'Elle ira en Italie ; tandis que des personnes faites pour être très instruites assurent que ce bruit n'a pas le moindre fondement. On s'impatiente fort de l'absence du Souverain ; mais je serais curieux de savoir comment ces mêmes hommes, si grands admirateurs de Pierre Ier dans les chantiers de Saardam, refuseraient les mêmes sentiments à l'Empereur Alexandre Ier, occupé à des choses beaucoup plus essentielles que celles de couper des planches et de planter des clous. Je ne sais si je me trompe, mais il semble que l'Empereur a dû nécessairement rencontrer sur sa route une foule d'idées européennes qui ne seraient pas venues le chercher chez lui ; et il *importe* qu'elles appartiennent à un souverain aussi *important*.

Vous observerez, Monsieur le Comte, que, dans tout autre pays, ce que nous voyons aujourd'hui en Russie ne serait pas possible. On dit que la tranquillité parfaite du peuple, dans cette circonstance, fait beaucoup

d'honneur à son caractère. Personne assurément n'a moins d'envie que moi de disputer sur les bonnes qualités du peuple russe, qui est naturellement bon, obéissant, hospitalier, nullement sanguinaire, etc., etc.; cependant, je crois absolument impossible qu'une société quelconque de quarante millions d'hommes *libres* puisse se passer de son Souverain pendant plus de deux ans. Il y aurait trop de volontés en mouvement. C'est la dépendance du plus grand nombre qui rend le phénomène possible. Il y a plus : je crois que le souverain lui-même ne pourrait pas tenir dans sa main, quelque forte, quelque habile qu'elle fût, un tel faisceau d'hommes *libres*. J'ai écrit sur ce point, pour mon instruction propre jusqu'à présent, et j'ai été conduit à croire que celui qui demande l'affranchissement des serfs en Russie demande la division de l'empire.

La servitude d'ailleurs n'est pas ici ce qu'on croit ailleurs ; elle a des inconvénients comme toutes les choses humaines, mais il y a aussi de grands avantages et de grandes compensations qui doivent être mises dans la balance.

Je ne puis vous exprimer l'intérêt avec lequel je contemple la Russie dans ce moment. On se trompe, dans ce pays, lorsqu'on écrit : *1815;* il faudrait écrire : *1515;* car nous sommes dans le seizième siècle. La science arrive et s'apprête à faire son premier exploit, celui de prendre la religion au collet. Les conquêtes de l'esprit protestant sur tous les membres du clergé qui savent le français ou le latin sont incroyables : et ce qu'il y a de singulier, c'est que les Russes s'en aperçoivent

bien moins que les étrangers. Le mouvement religieux qui agite l'Europe dans ce moment arrive aussi jusqu'ici, et fait peur à beaucoup de gens. On parle beaucoup de l'*Église grecque ;* il n'y en a plus, Monsieur le Comte, hors de la Grèce. L'Église russe n'est pas plus grecque que syriaque ou arménienne : c'est une Église isolée, sous une suprématie civile, précisément comme celle d'Angleterre. Si le patriarche de C. P. s'avisait de donner un ordre ici, il passerait pour un fou, et le serait en effet. Dans cet état de choses, la *Société biblique* est venue jeter ses filets en Russie : vous me feriez grand plaisir de m'apprendre si elle est connue en Piémont ou dans le voisinage. Née à Londres, elle a pour but de *traduire les saintes Écritures dans toutes les langues de l'univers*, et d'en propager la lecture dans toutes les boutiques sans aucune explication ; système diamétralement opposé au nôtre. Cette Société a dépensé l'année dernière 42,000 livres sterling. Une colonie s'étant présentée ici, tout de suite elle a été acceptée ; car le Russe est avide de nouveautés, plus que le Français, avec lequel il a plusieurs rapports de caractère. Au nombre des membres très respectables de cette Société se trouvent les deux Archevêques russe et catholique : ils sont là comme deux courtisans, parce qu'ils ont imaginé qu'elle était agréée par le Maître ; mais, dans le vrai, ils y font une assez mauvaise figure. Le Ministre des cultes avait proposé au général des Jésuites d'être de cette Société, mais il s'y est respectueusement refusé. Il paraît évident que la *Société biblique* n'est qu'une machine Socinienne établie pour renverser toute auto-

rité ecclésiastique. L'Église anglicane s'est alarmée, et des Évêques même ont cru devoir attaquer la Société par des mandements solennels. J'ai lu des livres anglais fort intéressants sur ce sujet. Ici on ne se doute pas du danger. Le catholicisme joue aussi un rôle dans ce mouvement général. On lui reproche son prosélytisme naturel, sans trop raisonner sur l'essence et les conséquences de ce caractère. Les Jésuites sont examinés avec une sévérité dont vous n'avez pas d'idée. Le prince Alexandre Galitzin, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, est fort alarmé : ce Ministre est un très bon sujet de l'Empereur, d'un caractère très estimable, et nullement méchant ; mais il est bien loin d'avoir les connaissances nécessaires à sa place, et il ne peut se douter de ce qui se prépare en Europe. L'Empereur de Russie, d'ailleurs, va se trouver à la tête de dix millions de catholiques : c'est la puissance de trois ou quatre têtes couronnées d'Europe. Comment un ministre de la communion russe pourra-t-il être intermédiaire entre une telle masse de catholiques et le Souverain ? Un organe de la même croyance est absolument indispensable ; autrement tout ira mal, et déjà nous en avons la preuve : non que le Ministre ne soit un très honnête homme, mais parce que de certaines idées, que nous ne l'empêchons point de trouver très justes par rapport à lui, sont cependant très fausses et très dangereuses par rapport à nous.

Je suis curieux de savoir comment la sagesse de l'Empereur, éclairée par tout ce qu'il a vu, démêlera ces différents intérêts ; mais je vous répète que jamais pays n'a prêté plus que la Russie dans ce moment, aux

spéculations d'un observateur initié dans certaines questiens de droit et de fait.

Après un si long séjour dans ce pays, les bontés que j'y ai éprouvées m'ont en quelque sorte naturalisé, de manière que je prends un extrême intérêt à tout ce qui concerne la Russie. Les étrangers lui ont fait bien du mal, lui ont vendu des poisons, l'ont calomniée, séduite ou insultée. Je voudrais bien faire tout le contraire selon mon pouvoir, et je suis persuadé qu'on pourrait lui dire de fort bonnes choses par écrit, avec respect et amour.

427

A Son Excellence M. le Marquis de Saint-Marsan,
Ministre de la Guerre.

Saint-Pétersbourg, septembre 1815.

Monsieur le Marquis,

Quoique vous ayez quitté la route où je suis engagé, je ne voudrais pas cependant vous devenir totalement étranger. Ainsi, je vous prie de ne pas trouver mauvais que, de temps à autre, je me rappelle à votre souvenir.

Ce qui s'est passé depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence justifie bien la colère qui me transportait à cette époque contre cet *enragé* de Napoléon. Quand je vois ce qu'il pouvait faire de la France, et ce qu'il en a fait!... Mais je ne veux

pas recommencer à le maudire : qu'il vogue à son aise vers Sainte-Hélène ! Malheureusement, Monsieur le Marquis, sa personne seule est partie, et ses maximes nous restent. Son génie pouvait au moins commander aux démons qu'il avait produits, et les obliger à ne faire que le mal dont il avait besoin : maintenant, les démons restent, et personne n'a la force de les enrégimenter. Dieu sait ce qu'ils feront encore ! Il n'y a plus de repos en Europe, Monsieur, du moins pour nous ; c'est l'affaire de nos enfants. Au milieu de la fermentation générale, je désirerais bien vivement que mes compatriotes, plus proprement dits, recueillissent le fruit de vos sages négociations, et qu'ils pussent être tous séparés de la France ; il vaut un peu mieux être au bord du volcan que d'être dedans. Mais qui sait encore ce qu'il en sera ? Si mes vœux se trouvaient remplis, la Savoie ne saurait trop estimer ce qu'elle devrait à Votre Excellence. . . . . .

. . . . . .

428

A M. le Marquis Clermont Mont-Saint-Jean,

A Hermé-Château, près de Paris.

Septembre 1815.

Il est temps, mon cher Marquis, de répondre à votre lettre du 30 janvier. Elle arriva précisément au moment

de l'affreuse catastrophe, comme vous l'aurez aisément deviné. Il me fut donc impossible de vous répondre, mais votre commission fut exécutée sur-le-champ, et probablement le séjour de Sa Majesté Impériale en France vous aura fourni les moyens de vous en assurer directement. Depuis la seconde Restauration (que Dieu veuille protéger!), j'ai balancé quelque temps avant de vous écrire ; mais, enfin, je cède à mon inclination, et, sous la protection de l'ambassade de France, je lance ma feuille.

Comment pourrai-je vous exprimer une très légère partie du plaisir que me fit votre lettre si aimable et inattendue ? Je me crus de nouveau transporté au *Verney*, dans cette maison que vous eûtes à peine le temps de meubler avant l'épouvantable inondation. Sans doute, Monsieur le Marquis, *j'ai toujours partagé vos principes et vos sentiments*. En vous lisant, il m'a semblé que je vous rencontrais à l'auberge et que je vous sautais au cou. N'est-ce pas aux rues basses de Genève, l'an de grâce 1794, que j'ai eu l'honneur de vous voir pour la dernière fois ? Quatre ou cinq ans après, si je ne me trompe, une de vos lettres est encore venue me chercher à Venise ; dès lors, pas le moindre signe de vie réciproque. Le tourbillon révolutionnaire nous a fait pirouetter chacun de notre côté, et maintenant nous voilà posés, l'un à Paris, l'autre à Pétersbourg ; heureusement nous savons écrire, et je ne saurais trop vous remercier de m'en avoir donné une preuve si agréable pour moi.

Vous me demandez de mes nouvelles, Monsieur le

Marquis ; je suis tenté de vous répondre comme Zaïre : *Hélas ! sais-je ce que je suis ?* Certainement mon sort a de fort beaux côtés. Je jouis ici d'une bienveillance qui est pour moi le plus grand des biens. La protection du Maître et les égards des sujets m'ont si bien naturalisé, que je n'ai plus d'autre crainte que celle de changer de place. Je n'ai plus de patrie là où je ne trouverais plus que des biens confisqués et des amis enterrés. D'ailleurs, vous avez trop de tact, trop de connaissance des hommes et des choses, pour ne pas sentir l'effet du Traité de Paris par rapport à moi. Je me défends de jeter les yeux sur le midi de l'Europe, où je n'ai plus rien à faire. Je trouve ici bonne mine de tout côté, grande et excellente compagnie, Cour magnifique, livres, loisir, liberté parfaite, et plus de considération que je n'en mérite. — En voilà assez pour redouter un changement de route. — Mais, pour en revenir à Zaïre, vous saurez, Monsieur le Marquis, que les embarras immenses du gouvernement influent sur bien des choses, et que, malgré la forme très légitime de mes commissions, je suis constamment tenté de m'écrier : *Hélas ! sais-je ce que je suis* ? Nous sommes devenus de beaucoup plus grands seigneurs sur la carte ; mais cette grandeur ne sera réalisée que dans cinquante ou soixante ans, époque où j'ai bien peur (vous le croirez si vous voulez) de n'avoir plus besoin de rien. En attendant, nos amis nous dévorent, et j'en souffre cruellement.

Je vous remercie bien sincèrement, Monsieur le Marquis, des nouvelles que vous me donnez de votre

famille. Il me semble voir encore ces trois marmots au coin de votre feu. A présent, vous me parlez de leurs grades et de leurs enfants. Ah ! comme nous sommes poussés ! mais c'est la règle. — *Ainsi, sur la plaine liquide, les flots sont poussés par les flots.*

Vous me demandez mon histoire, Monsieur le Marquis ; la voici en deux mots : *J'ai constamment obtenu ce que je ne demandais pas.* Je fus fait Régent en Sardaigne en 1799, non seulement sans l'avoir demandé, mais sans y penser. Trois ans après, autre accident d'apoplexie : — *Partez, Monsieur, pour Saint-Pétersbourg.* — Comme il vous plaira, Sire. — Voilà, Monsieur le Marquis, comment j'ai passé treize ans *sans boire ni manger.* La restauration de mon cher Maître étant arrivée au bout de ce temps, j'ai fait venir ma femme et mes deux filles, écoutant un peu plus en cela la tendresse que la prudence glaciale. Notre séparation m'avait coûté plus que le sacrifice de ma fortune ; il n'y avait plus moyen d'y tenir. Quant à mon fils unique, je n'ai pu le laisser en Piémont : il allait être en prise à la conscription. Je l'appelai à moi, et Sa Majesté Impériale voulut bien le faire officier d'emblée dans son magnifique régiment de *Chevaliers-gardes,* que vous aurez pu voir à Paris. Il a été de toutes les fêtes, depuis Borodino jusqu'à Montmartre, en passant par Leipsick, et il ne m'en a coûté que la tête d'un cheval, qui, à la vérité, est mort. Dans ce moment, le jeune homme attend d'instant à autre son brevet de capitaine, ce qui lui donnera le rang de lieutenant-colonel. Il a vingt-cinq ans ; c'est passable. Mon frère, que vous avez pu voir

encore officier au régiment de la marine, a épousé ici mademoiselle Zagriajski, demoiselle d'honneur de LL. MM. les Impératrices, aimable et excellente personne appartenant à une famille du premier ordre, et qui le rend extrêmement heureux. La fortune est passable dans ce moment, et doit être très bonne un jour. De toutes les manières, il me semble que je prends racine dans le pays.

Voilà, Monsieur le Marquis, l'histoire que vous m'avez demandée. Je vous remercie de m'avoir raconté la vôtre. Vous m'avez rendu bonne justice en croyant qu'elle m'intéresserait beaucoup.

Ma plume tremble en s'approchant d'un sujet que je n'ai point encore touché : l'*état actuel de la France*. Il faudrait être Jérémie, pour pleurer et prophétiser sur elle. Dites à M. l'abbé Roman, Monsieur le Marquis, en le remerciant de son souvenir, que les nations meurent comme les individus, et qu'il n'y a point de preuves que la vôtre ne soit pas morte ; mais que si la *palingénésie* est possible (ce que je crois ou espère encore), elle ne l'est que par l'Église. La Révolution française est satanique ; si la contre-révolution n'est pas divine, elle est nulle. — Mais où sont les éléments de cette contre-révolution? Bonaparte est à Sainte-Hélène ; c'est dommage que son catéchisme soit dans tous les conseils. Ne croyez pas d'ailleurs, Monsieur le Marquis, que l'ordre vénérable ait pu respirer pendant quinze ans une atmosphère empestée sans en être le plus légèrement incommodé. Sur les échafauds, il était sublime et invincible ; le danger s'est trouvé dans les antichambres

de *Julien*. — D'ailleurs, comment recruter...? etc. — J'ai reçu, comme une pure cajolerie de votre part, ce que vous me faisiez l'honneur de me dire *de la part de vos collègues*. Comment pourrais-je être connu d'eux et les intéresser ? Je n'attache point cette importance à mes petites pensées ; mais je garderai la collection que vous avez bien voulu m'adresser, comme un monument précieux de votre amitié. J'avais préparé (vaille que vaille) une œuvre toute nouvelle, et qui aurait fait un peu plus de bruit que l'autre ; mais l'unique théâtre où je pouvais parler est fermé. Où les Prussiens représentent, je n'ai rien à dire. *Domine, salvum fac regem!* Conservez-moi votre amitié, Monsieur le Marquis. Que n'avais-je point encore à vous dire sur une foule de sujets importants, dont quelques-uns même m'intéressent personnellement ! Mais le temps me manque avec le papier. Croyez, je vous prie, Monsieur le Marquis, à l'affectueux dévouement à la haute considération, etc.

429

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) septembre 1815.

Votre Excellence aura appris, bien avant moi, que nos derniers Députés Allobroges comptaient, de la meilleure foi du monde, en se rendant à Paris, sur les bons

offices de S. M. I. J'ai cru moi-même, pendant très longtemps, que l'Empereur de Russie n'avait donné qu'une adhésion de complaisance au partage de la Savoie, et que cet arrangement était pour lui quelque chose de parfaitement indifférent. J'ai écrit dans cette supposition, et vous voyez ici, Monsieur le Comte, combien il est essentiel que les Ministres près des grandes Cours soient instruits à temps ; car j'aurais écrit d'une manière toute différente, si j'avais su alors ce que je sais aujourd'hui. Qui sait, cependant, si ce n'est pas un bien que j'aie dit la vérité et toute la vérité, et rien que la vérité? Quoi qu'il en soit, je ne puis me persuader que les efforts d'un peuple pour se tenir attaché à son Souverain, puissent déplaire à un autre. Comment pourrait-il blâmer dans une nation ce qu'il admirerait, ce qu'il aimerait, ce qu'il récompenserait dans la sienne? Je ne puis le comprendre. Ainsi, quoique la politique ait défendu à S. M. l'Empereur de recevoir nos Députés, j'espère qu'il ne les en estimera pas moins ; et c'est à quoi je tiens beaucoup. Je comptais infiniment, je l'avoue à Votre Excellence, sur le dernier engagement pris à Vienne, et qui était le *correspectif* des cessions faites par S. M. à la République de Genève. Cette promesse devant être accomplie, j'aurais cru que l'accomplissement en aurait pu coïncider avantageusement avec un nouvel effort de fidélité filiale ; mais de loin on juge fort mal. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'informer sans délai de ce qui pourrait être fait en exécution de la promesse de Vienne.

La France est morte dans ce moment ; toute la ques-

tion se réduit à savoir si elle ressuscitera; il serait imprudent de disserter sur l'avenir. La justice, de sa nature, produit la paix, comme l'injustice, de sa nature, produit la guerre; pourquoi l'homme satisfait se battrait-il quand même il le pourrait, et pourquoi l'homme injurié ne se battrait-il pas s'il en a le pouvoir. La probabilité du repos doit donc être estimée infailliblement par le nombre des contents et des mécontents. Bonaparte est tombé, mais ses maximes sont vivantes. On ne saurait répondre de rien.

Quand je songe que le résultat des plus grands efforts des puissances, parfaitement libres de faire ce qu'elles veulent, est la ruine définitive et absolue de l'innocence ou de la simple faiblesse d'un côté, et de l'autre le triomphe, l'absolution générale, l'enrichissement sanctionné des plus vils brigands, des traîtres les plus scandaleux qui aient jamais déshonoré la terre, — quand je pense à ce qu'on a fait et à ce qu'on pouvait faire, j'ai envie de pleurer comme une femme.

Mais peut-être que je me presse trop de me désespérer. Il y a des choses qui ne peuvent se faire subitement. La justice *boite*, à ce que disent les anciens, mais à la fin elle arrive. Déjà j'apprends (toujours par les Gazettes) que S. M. a mis la main sur certains biens *sacrés*, suivant le nouveau dictionnaire. En tout, il ne s'agit que de commencer. Quand les Rois seront bien assis et que certains conseils auront pu arriver, j'espère que nous verrons beau jeu.

Une partie principale du devoir d'un Ministre consiste à envoyer des relations sur l'état politique et moral

du pays où il réside. N'ayant jamais été approuvé sur cet article, je suis très sobre de ces sortes de rapports. Cependant, de très puissantes raisons m'obligent d'envoyer de temps à autre des morceaux de ce genre. Votre Excellence, quand même je l'ennuierais un peu, voudra donc bien prendre patience.

430

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1815.

Monsieur le Comte,

Nous venons de recevoir la triste nouvelle d'un incendie qui a détruit de fond en comble l'intéressante ville de Casan. Quinze cents maisons et dix-huit églises ont été la proie des flammes. On a de fortes raisons de croire que cette calamité n'a point été l'effet du hasard, et déjà plusieurs personnes ont été arrêtées. J'ai ouï dire qu'on soupçonnait des miliciens mécontents de n'avoir pas trouvé la liberté à leur retour. D'autres m'ont dit qu'on soupçonnait les Rascolniks, espèce de schismatiques qui sont, parmi le peuple, à peu près ce que les illuminés d'une certaine espèce sont parmi la bonne compagnie. L'État en contient déjà plus de trois millions, divisés en 40 sectes, les unes absurdes, les autres coupables, mais toutes fanatiques et obstinées à l'excès.

Le Protestantisme d'un côté et le double Rascolnisme de l'autre sont deux limes sourdes qui scient la religion du pays, l'une de bas en haut et l'autre de haut en bas. Elles ne peuvent tarder à se rencontrer. Je ne vois pas au reste, ce que les Rascolniks peuvent gagner à brûler des villes, ni de quoi ils ont à se plaindre, car le gouvernement, qui s'en occupe beaucoup, comme vous le sentez assez, Monsieur le Comte, n'a cependant adopté jusqu'à présent aucune mesure de rigueur contre eux : en quoi on ne peut qu'applaudir à sa prudence. Ce qu'il y a de tristement plaisant, c'est de voir la *Société biblique* propagée et soutenue dans un pays où l'interprétation extravagante de quelques textes de l'Écriture sainte, en langue vulgaire, a produit la folle et dangereuse nation des Rascolniks.

Il n'y a que trois jours qu'un incendie terrible, quoique partiel, a fait ici bien des malheureux. Un seul négociant y a perdu pour cent mille roubles de sucre. Je n'entends pas dire que, dans ce cas, on soupçonne le crime, mais il est certain que la Russie renferme des bandes d'incendiaires. Sans compter Moscou, qui a brûlé comme Hercule, voilà déjà la troisième ville qui brûle depuis quelque temps, Tamboff, Saratoff et Kieff. Je ne sais quel démon pousse ces forcenés.

Dieu veuille rassembler bientôt tous les Russes, et Dieu veuille aussi que le contact des pestiférés ne leur ait fait aucun mal. Les éloges qu'on fait et d'eux et de leur Souverain, en France et de tout côté, me font un extrême plaisir ; mais l'œil du *Père de famille* est bien nécessaire ici. Je ne crois pas que cette grande nation

puisse demeurer encore longtemps dans l'état où elle est. Ce qu'on a fait, ce qu'on fera, ce qu'on doit faire, ce qu'on peut faire, sont trois chapitres inépuisables pour la réflexion. Jamais je n'envisage ce sujet sans une espèce de tremblement, où il entre beaucoup de tendresse.

431

Au Même.

Saint-Pétersbourg, octobre 1815.

Monsieur le Comte,

On parle beaucoup ici de la Convention religieuse signée à Paris, le 14 (26) du mois dernier, entre LL. MM. les Empereurs de Russie et d'Autriche, et S. M. le Roi de Prusse. Par cette Convention à jamais célèbre, les trois Souverains se reconnaissent comme frères et comme chefs de trois grandes familles chrétiennes qui n'en font qu'une. Vous apprendrez avec le plus grand étonnement qu'on y lit en toutes lettres : *Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur*, *Verbe éternel*, *Splendeur du Père*, *Trésor d'amour*... La pièce n'est pas encore imprimée ; mais elle a été lue à Gatchina devant toute la société de Sa Majesté l'Impératrice Mère, qui l'a reçue de son Auguste fils. J'ai demandé à l'un des auditeurs si la Convention contient quelque chose de dispositif :

par exemple, si les Souverains se promettent de donner main-forte à la religion, etc. Point du tout ; la pièce est purement ce que nous appelons, dans les tribunaux, déclaratoire. C'est une espèce de profession de foi, qui n'est contresignée d'ailleurs (ce qui est remarquable) par aucun ministre. Le rédacteur, comme je m'en crois sûr, n'est pas moins que l'Empereur de Russie, qui écrit, comme vous savez, avec autant de facilité que d'élégance. Du moins il a signé le dernier, ce qui paraît prouver que c'est lui qui a tenu la plume, quand il n'y aurait pas une preuve encore plus décisive.

Des expressions empruntées des Symboles, de la Liturgie, des Mystiques même, et transportées *toutes chaudes* dans la diplomatie, ne manqueront pas de faire éclater de rire toute la *religieuse* Europe ; mais pendant que certaines personnes rient, d'autres peuvent penser et écrire.

Une grande révolution religieuse est inévitable en Europe, et déjà même elle est fort avancée : c'est ce que n'ignore aucun des hommes qui s'occupent de certaines recherches. La déclaration dont j'ai l'honneur de vous parler est une phase de cette révolution. Bientôt, sans doute, elle deviendra inutile, mais, dans ce moment, elle ne l'est pas : elle est, au contraire, très significative, et produira un grand effet. Il faut observer que l'esprit qui l'a dictée n'est ni catholique, ni grec, ni protestant ; c'est un esprit particulier que j'étudie depuis trente ans, mais dont le portrait tiendrait trop de place ; il me suffira de dire qu'il est aussi bon, dans les Communions séparées, que mauvais chez nous. C'est

lui qui doit fondre les métaux ; ensuite, on jettera la statue. Je n'ai rien à dire sur l'à-propos des expressions, à leur place et dans ce moment.

Ce fut l'intérêt de la Souveraineté mal entendu qui fit la révolution au seizième siècle. On nia les dogmes de l'Eglise pour lui voler ses biens. Aujourd'hui, ce même intérêt bien entendu produira une révolution contraire. Il faudrait que les Souverains protestants eussent perdu le sens, pour ne pas apercevoir l'insigne folie qu'ils font de soutenir une religion qui pose en maxime le jugement particulier et la souveraineté du peuple, contre une autre religion qui soutient (indépendamment des preuves dont elle est environnée) que, *contre notre légitime souverain, fût-il même un Néron, nous n'avons d'autre droit que celui de nous laisser couper la tête, en disant respectueusement la vérité.*

Les Princes changèrent donc de religion dans le seizième siècle pour avoir de l'argent, et ils en changeront dans le dix-neuvième pour conserver leurs trônes (s'ils sont à temps). Il n'y a rien de si aisé que de trouver vrais des dogmes qui s'accordent avec nos intérêts les plus chers.

S. M. le Roi de Prusse s'est aperçu enfin de la dissolution morale de son pays. Il n'y a plus de peuple chez lui : il n'y a qu'une armée et qu'une démocratie militaire. Il s'est donc jeté avec plaisir dans cette fraternité religieuse, car il sent son besoin principal ; et, dans ces sortes de cas, l'esprit royal précède toujours celui du peuple.

Je ne connais point assez l'auguste souverain de l'Au-

triche pour savoir quelle espèce de part il a prise dans l'association chrétienne ; mais la partie principale est sans contredit S. M. l'empereur de Russie. Ce Prince, depuis quelques années, s'est beaucoup occupé de religion, et la modération et la rectitude de ses idées sur ce point sont à mes yeux au rang des prodiges, parce qu'elles lui appartiennent exclusivement, et que l'éducation qu'il a reçue poussait son esprit de tout autre côté. Si je ne me trompe, il ne faudra pas moins que toute son habileté pour exercer chez lui la suprématie religieuse qui lui appartient, avec la dextérité qu'exigent les circonstances.

En fait de religion, le Russe ne sait rien. L'ignorance absolue de la langue latine le rend étranger à toutes les sources de la controverse. Il a beaucoup d'esprit ; mais le plus grand esprit ne sait que ce qu'il a appris, et le Russe n'a point encore regardé de ce côté (je parle des laïques). Maintenant que l'aurore de la science commence à poindre, elle produit son effet ordinaire, celui d'ébranler la religion du pays ; car nulle secte ne peut tenir devant la science. Le clergé vulgaire et non instruit n'est rien, et ne peut rien ; ceux qui ont de l'esprit, et qui savent le latin et le français, sont tous plus ou moins protestants. On le nie dans le monde, ou parce qu'on l'ignore, ou parce qu'on ne s'en soucie pas, ou parce qu'on aime mieux le nier que d'y mettre ordre ; mais rien n'est plus incontestable. Cependant, l'immense mouvement rétrograde qui a lieu en Angleterre et en Allemagne envoie ici quelques ondulations. De grandes conversions ont frappé les yeux. Enfin, un grand nom-

bre de personnes, dans la haute classe, ont passé à la religion catholique, du moins on le croit, et c'est assez pour exciter de l'autre côté un violent dépit. *Le Ministre des Cultes*, prince Alexandre Galitzin, surveille les Jésuites avec une sévérité colérique qui peut amuser les spectateurs ; et l'on espère obtenir de Sa Majesté Impériale, à son arrivée, quelques mesures de rigueur. — Mais comment ? et contre qui ? Frappera-t-on sur des catholiques *présumés* et du premier ordre, tandis qu'on n'ose pas toucher du bout du doigt des *polissons* de Rascolniks, visibles comme le soleil.

C'est dans cet état des esprits que S. M. I. arrive, avec sa Convention chrétienne, dont l'application montrera l'esprit. Ne l'ayant pas lue, je ne serais pas en état de donner un avis sur ce point. Je la crois favorable, en général, à la tolérance, même à ce qu'on appelle *tolérance théologique ;* mais de savoir quelle extension S. M. I. entend donner à ce mot, dans sa sagesse, c'est ce qu'il me serait impossible de vous dire.

Un phénomène très remarquable, c'est que les personnes qui redoutent et qui haïssent le plus le catholicisme, dans ce pays, n'ont cependant ni crainte ni aversion pour le protestantisme ; preuve évidente que, dans toute cette affaire, la raison et la religion ne sont pour rien ; car, pour peu que ces *deux dames* fussent consultées, on ne préférerait pas le système qui renverse presque tous les dogmes nationaux, à celui qui les maintient tous en proposant seulement d'y en ajouter un.

En attendant d'autres événements, on peut tenir pour

certain que l'épouvantable révolution dont nous venons d'être les témoins n'est que la préface d'une autre. Il faut être en garde contre les nouveautés, en rétablissant surtout l'éducation religieuse, et la rendant pleinement au sacerdoce. Tous les peuples de l'univers ont confié les jeunes gens aux prêtres. Comment le bon sens éternel du genre humain aurait-il pu se tromper ? Le rétablissement des Jésuites est donc de la plus haute importance. Si l'on veut et si l'on peut établir une autre Société plus utile pour le but proposé, je n'empêche. Jamais je n'ai disputé sur les mots ni sur les habits ; mais je dis que nous avons besoin d'une *Société amie*, contre les *Sociétés ennemies*. Les Princes qui ne voudront pas croire cette vérité, ni se rappeler (ce qui est passablement clair) que les hommes ne se font qu'avec des enfants, s'en repentiront un jour cruellement, mais trop tard.

P. S. — Un autre auditeur m'assure que, dans la Convention, leurs augustes alliés s'engagent, de plus, à maintenir les droits légitimes *des peuples et des rois*. Je lui ai demandé si les peuples sont nommés ainsi les premiers? Après y avoir pensé, il m'a répondu, en riant ou en souriant : *Je ne saurais vous le dire*.

432

Au Prince Korlowski,

Ministre de S. M. l'Empereur de Russie, à Turin.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1815.

J'ai reçu, mon très cher prince, votre lettre du 16 (28) juillet dernier ; n'ayez pas peur que *je vous refuse l'absolution*, quand même je pourrais dire, comme feu M. Dacier : *Ma remarque subsiste.* Sur l'article des lettres, c'est fort bien fait de dire de part et d'autre : *Veniam petimus, dabimusque vicissim.* Il est des moments où il est réellement impossible d'écrire, et sans qu'il soit possible de dire pourquoi.

Je crois qu'il est permis de parler maintenant de Bonaparte comme s'il était mort ; mais, si je commençais, je ne finirais pas. J'ai dit une fois : *Ses vices nous ont sauvés de ses talents.* Je m'en tiens là.

Malheureusement, en montant sur *le Bellérophon* (qui, pour la seconde fois, a vaincu *la Chimère*), il n'est pas mort tout entier ; son esprit nous reste. Cet esprit est un mixte composé de son propre venin et de celui de ses prédécesseurs ; et ce venin subtil se glisse de tout côté. Mille raisons, trop longues à détailler, me prouvent que nous touchons à une révolution morale et religieuse, sans laquelle le chaos ne peut faire place à la création. La main de la Providence se fait sentir visi-

blement, comme vous le dites, mon Prince ; nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici elle n'a fait que nettoyer la place ; mais nos enfants s'écrieront, avec une respectueuse admiration : *Fecit nobis magna qui potens est.* Il est impossible que vous n'ayez pas ouï nommer un livre ancien, intitulé *Gesta Dei per Francos.* C'est une histoire des Croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle, toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les Français. Ils ont été à cette époque ridicules, fous, atroces, etc., tant qu'il vous plaira ; mais ils n'ont pas moins été choisis pour être les instruments de l'une des plus grandes révolutions qui se soient faites dans le monde ; et je ne puis douter qu'un jour (qui n'est pas loin peut-être) ils n'indemnisent richement le monde de tout le mal qu'ils lui ont fait ; car le prosélytisme est leur élément, leur talent, leur mission même ; et toujours ils agiteront l'Europe, en bien ou en mal. Il se peut faire sans doute que la France souffre encore de grandes convulsions,

> Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
> Et de ses propres mains déchire ses entrailles ;

mais, à la fin, tout finira comme je vous le dis. Votre grand pays, mêlé à cette énorme secousse, sur le point d'être victime, est devenu rapidement *sauvé* et *sauveur.* Que deviendra-t-il ? Dieu le sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne saurait demeurer où il en est. Il a eu sa part de la commotion générale ; l'invasion d'abord n'a

pas laissé que de modifier d'une manière assez sensible l'esprit de vos paysans ; mais les soldats *francisés* sont bien d'autres *inoculateurs*. Dieu vous garde ! — Vous me parlez de la science et des universités ? — Quel chapitre, cher Prince ! On vient de soutenir une thèse, à Wilna, où l'on dit que *Dieu est le calorique par excellence* (*per perfectionem*) ; que l'esprit humain est un calorique diminué, le soleil un calorique organisant, la plante un calorique organisé, etc. Un prêtre catholique *apostat*, qui a déjà fait mourir deux femmes de chagrin, et qui est à présent l'heureux possesseur de la troisième, *est professeur de philosophie morale* dans l'une de vos universités ; l'enseignement est planté chez vous à rebours, et il vous mène à la corruption avant de vous mener à la science. La principale cause de ce mal est que vos hommes d'Etat ont les yeux totalement fermés sur le protestantisme. Ils ne connaissent pas ce serpent, et le prennent tout au plus pour une anguille. Je ne crois pas que l'enseignement germanique convienne du tout à votre tempérament ; c'est l'esprit philosophique moderne, *perfectionné* par je ne sais quel amour du bizarre qui s'approche beaucoup de l'extravagance. Si l'on s'en tient à la science seule séparée de la morale, j'entends dire que le gymnase de Saint-Pétersbourg a produit de fort bons sujets. Une lettre sur ces grands objets ne vaut jamais rien. *Il faudrait une année, et je n'ai qu'un moment.* Encore moins pourrais-je vous parler pertinemment de votre code, sur lequel vous me demandez mon avis. Le prince Alexandre Soltikof le soutient : c'est une autorité très respectable pour moi.

D'un autre côté, M. Trochinsky, qu'on m'assure être un excellent Russe, plein de bon sens et de connaissances locales, est entièrement contraire à ce code. Entre deux autorités de ce poids, un étranger (qui d'ailleurs n'a lu ni pu lire le code) aurait mauvaise grâce de prendre parti. Ce que je puis vous assurer, c'est que la masse de la nation ne s'en embarrasse pas plus que de ce qui se fait au Japon ; persoune ne le désire, personne n'en parle, et cependaut il coûte cent mille roubles par an à votre Maître, et depuis plusieurs années. — Encore une fois, un étranger ne doit pas être trop décisif sur ce point. En général, cependant, je penche à croire que vous n'avez pas assez préparé le peuple pour le code, avant de faire le code pour le peuple. J'en veux beaucoup à votre Pierre Ier, qui me paraît avoir commis à votre égard la plus grande des fautes, celle de manquer de respect à sa nation ; jamais je n'ai lu que Numa ait fait couper la toge des Romains, qu'il les ait traités de barbares, etc. Les décemvirs allèrent bien chercher des lois en Grèce, mais ils n'amenèrent pas des Grecs à Rome pour leur en faire. Maintenant l'orgueil national se réveille et s'indigne ; mais Pierre vous a mis avec l'étranger dans une fausse position : *Nec tecum possum vivere, nec sine te*. C'est votre devise. Je ne crois pas qu'il y ait dans ce moment, pour un bon observateur, un plus grand et plus beau champ que votre pays, mon cher Prince. Ce que vous avez de bon est évident. Vous êtes bons, humains, hospitaliers, spirituels, intrépides, entreprenants, heureux imitateurs, nullement pédants, ennemis de toute gêne, préférant une bataille rangée à

un exercice, etc., etc. A ce beau corps sont attachées deux fistules qui l'appauvrissent : l'instabilité et l'infidélité. Tout change chez vous, mon Prince : les lois comme les rubans, les opinions comme les gilets, les systèmes de tout genre comme les modes ; on vend sa maison comme son cheval : rien n'est constant que l'inconstance, et rien n'est respecté parce que rien n'est ancien : voilà le premier mal. Le second n'est pas moins grave. Je ne sais quel esprit de mauvaise foi et de tromperie circule dans toutes les veines de l'État. Le vol de brigandage est plus rare chez vous qu'ailleurs, parce que vous n'êtes pas moins doux que vaillants ; mais le vol d'infidélité est en permanence. Achetez un diamant, il y a une paille ; achetez une allumette, le soufre y manque. — Cet esprit, parcourant du haut en bas les canaux de l'administration, fait des ravages immenses. C'est contre ces deux ennemis que doit se tourner toute la sagesse et la force de vos législateurs. Je parlerais jusqu'à demain sur ce sujet : *sed de his coram.* Ce que je puis vous dire, c'est que je prends à vous et à tout ce qui vous intéresse un intérêt sans bornes ; car vos Russes m'ayant traité avec beaucoup de bonté, j'ai laissé prendre mon cœur, et n'ai plus envie de les quitter. *On veut m'avoir*, me dites-vous. Comment s'appelle *On ?* Je me suis toujours défié de ce personnage, qui a mille noms et mille masques, et ne s'en sert que pour tromper. Il est trop tard pour changer de carrière. Le malheur, d'ailleurs, semble s'être attaché à mes dernières années, et *sa rage insatiable ne me laisse aucun repos.* L'indifférence, le dégoût, la lassitude, le décou-

ragement, suivent les maux aigus ; ne tenez donc aucun discours relatif à mon rappel. Le Roi sait bien que je suis sujet. En attendant, je ne désire que de pouvoir vivre chez vous.

Combien j'ai approuvé votre idée de jurisprudence ! Vous êtes dans la bonne ville pour cela. Turin a toujours possédé d'excellents jurisconsultes. Mais savez-vous ce que je vous conseille? Quand vous serez bien maître du texte des *Institutes*, prenez-moi un commentateur pratique, par exemple Schneidwinus (connu en Italie sous le nom d'*Oinotomus*) ; laissez là l'élégance et l'éruditon des Heineccius, des Vinnius, etc. Voyez les formules de tous les contrats, de toutes les requêtes, de tous les testaments ; voyez comment nous *introduisons* une action, et ce que c'est qu'une *action*, etc. La jurisprudence est, comme la médecine, toute pratique. Savez-vous que notre procédure criminelle est un chef-d'œuvre, une *moyenne proportionnelle*, très habilement tirée, entre la procédure anglaise (bien moins bonne qu'on ne croit) et l'ancienne française? Voici encore ce que je vous conseille : faites-vous prêter une procédure criminelle faite par un sénateur dans quelque cas grave et difficile, et lisez-là *da capo a fondo :* il n'y a que cela pour savoir. Adieu mille fois, cher prince ; n'allez pas m'oublier : gardez-vous-en bien ! *Niekhorocho* (1). Croyez, je vous prie, aux sentiments, etc.

---

(1) Ce n'est pas bien (formule usitée de désapprobation).

433

A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer,

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près S. M. Prussienne, à Berlin.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) novembre 1815.

Monsieur le Comte,

Je reçois dans ce moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 24 octobre dernier, et je ne saurais trop vous remercier de l'attention obligeante que vous avez eue de m'informer sans délai de la bonne nouvelle que venait de vous donner un personnage officiel. Vous avez, au reste, fort bien deviné, Monsieur le Comte, que je devais déjà en être instruit, personne n'ayant pu prévenir mon correspondant de Paris.

Comment vous peindre mes sentiments, Monsieur le Comte, lorsque j'ai été instruit de la distinction flatteuse accordée à mon frère (1) par Sa Majesté Impériale? Ce sont de ces traits qui n'appartiennent qu'à

---

(1) Le chevalier Nicolas de Maistre, l'un des députés de la Savoie envoyés à Paris pour demander à l'empereur Alexandre que ce pays fût rendu à ses anciens maîtres.

lui. J'ai bien senti le *reflet*, comme vous l'imaginez assez. Je vous assure, Monsieur le Comte, que je n'ai pas assez d'un cœur pour reconnaître les bontés de ce grand prince. Sans cette protection inestimable, que serais-je devenu pendant les années affreuses qui viennent de s'écouler ? La prudence m'aurait conseillé de me jeter dans la Néva. Comme Européen, comme sujet du Roi, comme ministre et comme particulier, je lui rendrai sans cesse toutes les actions de grâces que je lui dois.

J'envie à mon frère les sensations qu'il a dû éprouver en rentrant à Chambéry ; mais avouez, Monsieur le Comte, que nos quatre députés n'ont pas été tout à fait des poltrons dans cette occasion, et qu'ils ont joué gaiement une terrible carte. S'ils ne l'avaient pas gagnée, ils n'avaient qu'à vendre leurs biens et à sortir de leur pays, car la place n'était plus tenable. Enfin, tout est allé à souhait : n'en parlons plus.

Je vous dois maintenant d'autres remercîments, Monsieur le Comte, pour votre précédente lettre, qui m'a été remise par M. le Comte de Rostopchin, avec l'intéressante brochure que vous y avez jointe. L'Europe est surchargée, oppressée, écrasée dans ce moment par une bande inconcevable de *philosophâtres* sans morale, sans religion, et même sans raison, déchaînés contre toute espèce de subordination, et ne demandant qu'à renverser toute espèce de puissance *pour se mettre à sa place ;* car, dans le fond, il ne s'agit que de cela. C'est malheureusement la Souveraineté aveuglée qui a enfanté ces Messieurs. Mais j'espère qu'à la fin elle

verra ce qu'elle a fait, et qu'elle y mettra ordre. Rien n'est plus aisé dès qu'on le voudra sérieusement. Il y a, au reste, Monsieur le Comte, dans cette immense révolution, des choses accidentelles que le raisonnement humain ne peut saisir parfaitement ; mais il y a aussi une marche générale qui se fait sentir à tous les hommes qui ont été à même de se procurer certaines connaissances. *Tout à la fin tournera pour le mieux.* J'ai fait là un vers sans m'en apercevoir ; mais, en prose ou en vers, la chose me paraît certaine.

Quant à nous en particulier, nous avons moins à craindre que d'autres, parce que le Piémontais, par nature, n'aime pas les nouveautés et ne se laisse pas aisément séduire ; il a, de plus, trop de bon sens pour ne pas sentir que son indépendance nationale tient à l'inamovibilité du trône. De l'autre côté des Alpes, nous sommes peu nombreux ; et d'ailleurs, vous venez de voir que l'immense et bonne majorité est pour le Roi. Je me garderai bien cependant de répondre de tous les cœurs, ni en deçà ni au delà, et tous ne diront pas leur secret ; mais il arrivera à ces messieurs ce qui arrive aux poltrons dans un assaut ; il faut bien qu'ils montent avec les autres, ensuite ils disent : « *Nous avons pris la ville. — Diable ! il faisait chaud.* » Et on leur donne des croix *pro virtute bellica.* Qu'est-ce que cela fait encore ? La ville en est-elle moins prise ?

Agréez, je vous en prie, Monsieur le Comte, l'assurance du sincère dévouement et de la respectueuse considération, etc., etc.

434

A M. le Comte de Noailles.

Saint-Pétersbourg, 6 novembre (n. s.) 1815.

Je n'ai cessé, Monsieur le Comte, depuis le 9 août dernier, d'avoir très mauvaise idée de vous. J'avais même quelque envie de vous déclarer suspect, et tout ce qui s'est passé depuis votre départ n'affaiblissait pas cette mauvaise opinion : cependant, vous me paraissez, dans votre aimable lettre du 18 octobre, très sérieusement décidé à ne pas nous trahir. Tout de suite j'en ai fait le rapport *à l'aimable*, *à la spirituelle*, *à l'excellente voisine*, et nous n'avons pas balancé un moment à vous effacer du rôle des suspects ; mais c'est à condition que vous tiendrez incessamment votre parole, et que vous ne laisserez aux chevaux de l'Empereur qu'un délai honnête pour reprendre des forces à chaque station, avant de les atteler à votre voiture. Après nous avoir accoutumés à vous, il y a de la malice — j'écris mal, il faut dire *il y aurait* de la malice, — et beaucoup de malice à nous planter là.

Votre lettre est courte, Monsieur l'Ambassadeur ; la mienne le sera aussi. Quand je vous aurai dit, sans pouvoir l'exprimer à mon gré, combien j'ai été sensible à votre souvenir, j'aurai tout dit. Le moyen

de commencer aucun chapitre intéressant ? Que dire quand tout est dit ? Venez donc, Monsieur le Comte, venez, et nous reprendrons au coin du feu nos conversations philosophiques. Soit que vous gémissiez ou que vous espériez, toujours je vous comprendrai. J'ai beaucoup pensé et beaucoup griffonné depuis votre départ, mais toujours incognito, *fors pour la voisine*, qui me récompense amplement des efforts que j'ai faits pour rendre les hauts lieux de la philosophie accessibles même à des pieds habillés de soie. Vous ne sauriez croire, Monsieur le Comte, combien je prends de plaisir à contempler la rectitude et la pénétration de cet esprit femme. S'il y en avait seulement deux ou trois cents comme elle (je dis bien peu) à Saint-Pétersbourg, toutes les autres capitales devraient lui céder. Je ne sais comment je me suis trouvé conduit à lutter mortellement avec le feu Chancelier Bacon. Nous avons *boxé* comme deux *forts* de Fleet-Street ; et s'il m'a arraché quelques cheveux, je pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. Absolument, Madame de Swetchine a voulu assister au combat et juger les coups ; je ne puis me lasser d'admirer sa patience et sa pénétration. — Au reste, Monsieur l'Ambassadeur, je n'écris plus que pour le portefeuille, et je ne pense plus que pour quelques amis. — La tribune où je pouvais prendre la parole est fermée ou renversée. — St !

Madame de Swetchine est extrêmement sensible à votre souvenir ; souvent elle me parle de vous avec le plus grand intérêt. C'est parler devant un écho animé. Quoique nous disions précisément les mêmes choses,

vous distinguerez cependant les voix, si vous prêtez l'oreille, les timbres étant différents.

Madame de Maistre est bien sensible aussi à votre souvenir, Monsieur l'Ambassadeur, et me charge de mille compliments pour vous. Je n'ai point encore le droit de me présenter à Madame la Comtesse de Noailles, mais j'espère qu'un jour, qui n'est pas loin, j'aurai le bonheur de lui être présenté par vous-même ; et comme il est très possible qu'elle ait quelque partialité pour vous, j'en profiterai, comme tout ambitieux, pour lui devenir *acceptable*.

Quoi qu'il arrive de nous, Monsieur le Comte, je vous prie de m'écrire et de me tenir toujours écrit, dans votre *album*, au nombre des hommes qui prennent le plus d'intérêt à vous, et qui désirent le plus de n'en être pas oubliés. Agréez, je vous en prie, l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la très haute considération, etc., etc.

435

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 30 novembre (12 décembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Aujourd'hui, 12 décembre, la grande âme est enfin rentrée dans son grand corps. L'Empereur est arrivé

vers les onze heures du soir. Après une station à l'église de Casan, il s'est rendu chez l'Impératrice, son Auguste épouse; tous les deux sont allés ensemble chez S. M. l'Impératrice Mère, et sont revenus encore ensemble. L'Empereur, qui ne s'était couché qu'à deux heures, était avant huit dans son traîneau ; il a vu la maison d'exercice (1), la parade, etc. Il est allé voir chez lui le Maréchal Soltikof, chef du Conseil d'État, qui se trouvait un peu malade ; il a reçu le métropolite à dix heures ; et enfin, Monsieur le Comte, tout a repris son cours avec une précision parfaite. S. M. Impériale a repris les rênes, déjà un peu flottantes, avec beaucoup de grâce et de vigueur ; je ne doute pas qu'Elle ne soit arrivée avec la tête pleine d'idées et d'expérience, et que la Russie ne doive beaucoup gagner à la brillante absence de son maître. Il faut être, à mon avis, bien aveuglé par le préjugé et l'esprit de parti, pour admirer Pierre Ier ajustant des planches en Hollande, et refuser en même temps son admiration aux campagnes d'Alexandre Ier, faites pour l'intérêt de l'Europe, et si glorieuses pour le nom russe. Il ne faut pas croire cependant qu'il n'y ait qu'une voix sur tout cela ; ici, comme ailleurs, il y a un esprit détracteur qui refuse d'admirer, et qui blâme même, ce que les autres admirent. Cet esprit est partout; mais ici l'opposition a un caractère et des causes particulières qui méritent d'être développés.

---

(1) Vaste hangar couvert, pour exercer les troupes en hiver.

C'est une chose bien extraordinaire qu'en Europe, si l'on excepte le roi de France, aucun souverain n'est de sa nation. Il y a même une nation fameuse chez laquelle chaque race étrangère disparaît dès qu'elle s'est acclimatée : c'est l'Angleterre. On l'a vue successivement gouvernée par des Allemands, par des Danois, par des Normands, par des Écossais, encore par des Allemands ; et vous voyez que cette dernière ligne fait ouvertement mine de disparaître.

En Russie, comme ailleurs, la Maison régnante est étrangère. Lorsque Philippe V monta sur le trône d'Espagne, on le trouvait *Français*, et je ne doute pas que, dans le xve siècle, les Piémontais d'alors ne trouvassent le duc Louis un peu étranger ; mais personne aujourd'hui ne s'aviserait de dire que Ferdinand VII n'est pas Espagnol, ou que Sa Majesté n'est pas Piémontaise, parce que l'amagalme est complet. Il n'en est pas de même en Russie : l'opération n'est pas achevée. Les bons Russes même ignorent une circonstance particulière : c'est que ce n'est point ici à la Maison régnante de se fondre dans la nation, mais que celle-ci, au contraire, doit se laisser attirer par la Maison Impériale.

Voilà comment il est possible qu'un excellent souverain russe soit, quelque temps encore, moins apprécié par ses propres sujets que par les étrangers, parce qu'il n'est pas encore assez *imbibé* (s'il est permis de s'exprimer ainsi) des idées particulières, des créances, des opinions, des manières et des préjugés du pays.

Dans ce moment, c'est un spectacle assez curieux de lire, sur le front de tous les grands personnages de

l'État, l'agitation de la crainte et celle de l'espérance. *Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.* On nomme celui à qui l'Empereur a parlé le premier ; on sait qu'il a parlé à un autre à huit heures trois minutes ; on sait le nombre juste des syllabes qu'il lui a adressées, et quelle mine il avait en les laissant tomber.

Ce qu'on voit toujours et partout ne fait pas une grande impression ; mais les moments tels que celui que la Russie voit dans ce moment sont très rares, et il vaut la peine de tout observer. J'ai pensé que des reflexions sur l'état actuel de l'empire peuvent vous intéresser.

L'Empereur s'est arrêté quelques jours à Varsovie ; il serait inutile de dire qu'on s'est épuisé à son égard en démonstrations de respect, de joie et d'attachement. Les Polonais avaient érigé un arc de triomphe d'excellent goût. Sur une face on lisait ce vers d'Horace :

Hic ames dici pater atque princeps.

Sur l'autre, on lisait l'hémistiche et le vers suivant de Virgile :

Expectate, veni.....
Sacra suosque tibi commendat Troja Penates !

Il serait difficile d'imaginer rien de plus heureux et de plus *significatif* que ces deux inscriptions, la seconde surtout. Plaise à Dieu que le grand Empereur prenne les Polonais au mot sur la première parole du vers ; qu'il rétablisse, qu'il ressuscite (car il ne s'agit plus de conserver) la religion des Polonais ; qu'un heureux gé-

nie lui découvre les moyens d'y parvenir, et les noms véritables des obstacles qui s'y opposent ! Déjà le génie contraire a soufflé du côté de la Pologne, et son haleine s'est fait sentir au point de ternir le Corps Épiscopal.

Quoi qu'on en dise, personne ne connaît exactement l'existence politique de la Pologne. Sur le point intéressant de la constitution de cet Etat, je crois avoir fait connaître assez clairement l'état précis de la question, et les préjugés russes et polonais ; l'Empereur les connaît parfaitement. Les préjugés ressemblent à des tumeurs enflammées ; il faut les toucher doucement, pour éviter les meurtrissures : c'est ce que fait l'Empereur ; et c'est à cette précaution, si je ne me trompe infiniment, qu'on doit l'état équivoque qui se laisse apercevoir encore.

Le temps nous apprendra quels emplois le Russe pourra obtenir en Pologne, et réciproquement ce qu'il en sera des emplois de Cour ; s'il y aura *appel* des tribunaux polonais aux tribunaux russes, ou simplement *supplication ;* et s'il y aura une Chancellerie, ou un Tribunal Suprême Polonais, séant auprès du souverain, etc...

Au surplus, la séparation peut être plus ou moins tranchante, et l'amalgame nuancé de différentes manières ; ainsi il faut attendre.

Pendant son séjour à Varsovie, Sa Majesté a rétabli et donné l'ordre polonais de l'Aigle-Blanc.

Le préjugé russe contre la Pologne et contre son existence politique séparée est porté jusqu'à l'excès : l'imagination ne peut aller trop loin sur ce sujet. Les

bonnes têtes même disent ici : *Tout doit tendre à confondre les deux nations ;* mais il ne faudrait pas voir dans ces termes une formule d'égalité. Cette expression signifie, non que la Russie doit être *en partie polonaise*, mais que la Pologne doit être *entièrement russifiée*. Laissons faire à Leurs Majestés le Temps et l'Empereur.

Maintenant, les plus grands objets vont occuper l'attention de Sa Majesté Impériale. L'armée, le papier-monnaie, l'état civil, le tarif, les lois, la religion, fixent tous les yeux observateurs. Hier, l'Empereur se coucha à trois heures du matin, se leva à six, et alla visiter tous les hôpitaux militaires. Un esprit aussi actif serait fort inutile, s'il ne commandait pas à un corps de fer pour exécuter ses commissions.

436

A Son Excellence Monseigneur Severoli,

Archevêque de Raguse, Nonce à Vienne.

1er (13) décembre 1815.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu, le 7 de ce mois, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 20 septembre dernier, ainsi que les paquets qu'elle y avait joints ; et j'ai été ravi d'apprendre par cette lettre le succès flatteur de la communication que j'eus l'honneur

de lui faire l'année dernière. Depuis que je médite sur la religion, j'ai toujours eu en vue ce passage de Bellarmin, non moins avoué par la raison que par la religion : *Savez-vous de quoi il s'agit, lorsqu'on dispute sur le Saint-Siége ? Il s'agit du christianisme.* Rien n'est plus vrai, et je crois qu'en ce moment les hommes sensés de tous les pays (et les protestants même) doivent diriger leurs efforts, chacun dans leur sphère particulière, vers le rétablissement du Saint-Siége dans tous ses droits légitimes. Je me croirais même en état de faire comprendre à une société d'athées qu'ils ont, sur ce point, le même intérêt que nous ; car, puisqu'il est assez bien prouvé par l'histoire qu'il faut une religion aux peuples, et que le *sermon sur la montagne* sera toujours regardé comme un code de morale *passable*, il importe de maintenir la religion qui a publié ce code. Si ses dogmes sont des fables, il faut au moins qu'il y ait *unité de fables*, ce qui n'aura jamais lieu sans l'*unité de doctrine et d'autorité*, laquelle à son tour devient impossible sans la suprématie du Souverain-Pontife.

Si j'étais athée et souverain, Monseigneur, je déclarerais le Pape infaillible par édit public, pour l'établissement et la sûreté de la paix dans mes États. En effet, il peut y avoir quelques raisons de se battre, de s'égorger même, pour des vérités ; mais pour des fables, il n'y aurait pas de plus grande duperie.

Je suis donc enchanté que Votre Excellence n'ait pas trouvé tout à fait inutile la vive remontrance que j'avais adressée sur ce point important à un puissant

ami qui a disparu depuis, mais, soyez-en bien sûr, Monseigneur, pour reparaître incessament. L'approbation de Votre Excellence me fait regretter vivement la perte des premières lettres, dont je n'ai pu retenir copie. La dernière n'était qu'une espèce d'épilogue de toute la correspondance. J'ai fait de fortes et inutiles instances pour la ravoir, sur ma parole d'honneur de la restituer *en original ;* elle était tombée dans un portefeuille auguste, d'où il n'y avait pas moyen de la tirer.

Je ne pus cependant croire mes efforts absolument inutiles de ce côté, lorsque je vis, dans la description de la pompe funèbre de Louis XVI, l'ancien évêque de Nancy désigné simplement par le titre d'*abbé de la Fare*. Je ne pouvais cependant douter que cet évêque, excellent homme d'ailleurs, et que je connais particulièrement, ne fût un des *remontrants* les plus décidés.

Dans toute ma correspondance, je n'ai jamais perdu de vue le double but de renverser de fond en comble la Déclaration de 1682, et de prouver que les Évêques français *remontrants* se trompaient tout à fait sur le Concordat, surtout en regardant comme *simple* une question *double*.

Car il ne s'agissait pas de savoir simplement si le Saint-Père n'avait fait précisément que ce qu'il devait faire en leur demandant leur démission ; mais de savoir de plus si, en supposant même qu'il se fût laissé tromper par son propre zèle en accordant trop à l'usurpateur (ce que je ne m'avise point du tout de soutenir), il pouvait néanmoins appartenir à une douzaine

d'Évêques français de juger le Souverain Pontife, et s'il ne valait pas mieux obéir que résister.

C'était là une grande question préliminaire ; mais on se gardait bien de la traiter. Je ne suis point étonné, Monseigneur, de l'anecdote que vous m'apprenez sur un Évêque français. Si vous êtes curieux de savoir à quel point l'esprit moderne avait pénétré dans l'épiscopat français, lisez, je vous en prie, l'*Histoire*, ou, pour mieux dire, le *Panégyrique de Bossuet*, par M. de Bausset ; le chapitre de la Déclaration de 1682 vous semblera écrit par un parlementaire effréné.

Personne n'est plus pénétré que je ne le suis de tout ce que la religion et les lettres doivent à l'illustre Bossuet ; mais il faut aussi avoir le courage de convenir qu'il a eu des torts incontestables. Il aurait dû mourir après avoir prononcé le sermon *sur l'unité*, comme Scipion l'Africain aurait dû mourir après la bataille de Zama : il y a, dans la vie de *certains* grands hommes, *certains* moments après lesquels ils n'ont plus rien à faire dans ce monde.

Pour dire toute la vérité à l'oreille de Votre Excellence, il me semble que, dans cette *exposition* même si vantée, l'article du Saint-Père est d'une maigreur qui tient du *marasme*. Il serait encore aisé de prouver que la conduite de ce grand homme, pendant les dernières années de sa vie, a eu des suites très fâcheuses.

L'Église gallicane me semble avoir été, pendant tout le XVIIIe siècle, dans un état de véritable schisme à l'égard du Saint-Siège. Plus d'une fois le Souverain Pontife aurait pu lui dire, comme le préteur romain à la

femme divorcée : *Conditione tua utere; res tuas tibi habeto.* La prudence ne le permettait pas, mais le droit y était.

Cependant, Monseigneur, il ne faut pas se cacher la vérité. Cette Église, si impatientante parfois, était cependant l'un des instruments les plus puissants de la Souveraineté catholique. Il y a dans la puissance des Français, il y a dans leur caractère, il y a dans leur langue surtout, une certaine force prosélytique qui passe l'imagination. La nation entière n'est qu'une vaste *propagande.* Dieu veuille amener bientôt le moment où elle ne *propagera* que ce que nous aimons !

Comme le dit très bien Votre Excellence, rien n'est stable encore, et même l'on voit de tout côté les semences de nouveaux malheurs. Profitons au moins d'un moment de calme pour éclairer les esprits, et surtout pour rendre l'éducation au sacerdoce. Mais comment aura-t-on un sacerdoce sans prêtres (le problème est joli) ? Comment aura-t-on des prêtres sans les nourrir ? Comment rendra-t-on à l'Ordre son ancienne dignité, en le condamnant à la faim et à la soif ?

La Révolution française est *satanique* dans son principe ; elle ne peut être véritablement finie, tuée, exterminée, que par le principe contraire, qu'il faut seulement délier (c'est tout ce que l'homme peut faire) ; ensuite il agira tout seul.

Les Parlements de France avaient porté un coup mortel aux deux puissances, en les mettant l'une à l'égard de l'autre dans une fausse position. Ils en avaient fait deux ennemies toujours aux aguets, et toujours

prêtes à se précipiter l'une sur l'autre ; tandis que, par nature, ce sont deux sœurs qui doivent marcher ensemble vers le même but, en se donnant la main.

. . . . . *Alterius sic*
Altera sentit opem res et conjurat amice.

On reprochait à la politique romaine je ne sais quel caractère sournois, timide, tortueux, tergiversateur. Sans examiner *si* et *jusqu'à quel point* on pouvait avoir raison, je dis que ce caractère quelconque était notre ouvrage: c'est en rectifiant notre politique que nous perfectionnerons la vôtre.

Il faut absolument tuer l'esprit du XVIIIe siècle ; mais comment nous y prendrons-nous, Monseigneur? Nous aurions besoin d'apôtres, et nous ne trouvons que des conjurés. L'erreur a pénétré jusque dans les Cabinets des Souverains, et quelquefois même encore plus haut. Souvent on est tenté de s'écrier: *Ubi sapiens? Ubi scriba?* Mais surtout, Monseigneur: *Ubi conquisitor hujus seculi?* Bien peu de gens connaissent à fond ce malheureux XVIIIe siècle, dont l'esprit enivre encore les meilleures têtes. Cependant, ne perdons pas courage. L'erreur, en vertu d'une règle divine et invariable, s'égorge toujours elle-même. Voici ce qui arrivera infailliblement, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Les Princes, dans le XVIe siècle, établirent le Protestantisme pour voler l'Église ; dans le XIXe, ils rétabliront l'Église pour raffermir leurs trônes, mis en l'air par les principes protestants.

Je remercie Votre Excellence de l'excellente brochure

dont elle m'a envoyé plusieurs exemplaires. Je sais cet ouvrage par cœur depuis longtemps ; mais je suis bien aise de le posséder, séparé des œuvres de son illustre auteur. J'en ai fait usage sur-le-champ. Cette lettre de Fénelon est écrite avec une extrême sagesse ; et, depuis la page 28, elle est d'une vérité qui fait peur. Je me suis reconnu à cette page 28, me rappelant très bien que les mêmes idées m'avaient jadis fatigué.

Je n'ai pu m'empêcher de sourire à cet endroit de la lettre de Votre Excellence où elle me parle de la *piété du Prince Alexandre Galitzin*, grand partisan et chef temporel de la Société biblique, où je vois figurer avec chagrin l'Archevêque catholique. Quant à l'Archevêque russe, *ipse viderit*. Le Général des Jésuites fut invité des premiers à prendre place dans cette Société ; heureusement il eut l'art de reculer avec prudence et respect.

Je prends la liberté, puisque j'en trouve l'heureuse occasion, de mettre sous les yeux de Votre Excellence un opuscule (1) qui reposait depuis longtemps en manuscrit dans mon portefeuille, avant que je lui permisse de s'échapper, en l'année 1814, sous le voile de l'anonyme, dans un accès de colère né de la fièvre constitutionnelle qui travaille l'Europe. Je désire que mes pensées soient du goût de Votre Excellence, et qu'elle prenne nommément quelque plaisir à voir Platon, mon philosophe favori, colleter le Protestantisme avec tant de vigueur. On a lu cet écrit avec quelque bonté à

---

(1) L'*Essai sur le principe générateur*.

Paris, à Londres, et tout nouvellement encore en Allemagne. Ici, il a été moins compris, l'esprit philosophique n'ayant point encore obtenu en Russie le droit de cité, malgré le nombre déjà considérable d'individus éclairés qu'elle possède.

J'ai préparé des choses bien plus importantes ; mais toujours je me suis vu contrarié par les circonstances, et je ne vois point jour du tout à la publication. Il ne me reste qu'à remercier Votre Excellence de la déclaration très solide et véritablement épiscopale qu'elle a bien voulu m'adresser. Il eût été à désirer que ces sortes de protestations eussent été plus hâtives, plus générales et plus connues. Je retiendrai celle de Votre Excellence comme un modèle précieux de sagesse ecclésiastique.

Je me flattais peu, Monseigneur, que ma dépêche au Comte de N..., dont j'avais cru devoir adresser une copie à Votre Excellence, pût mériter l'honneur d'être présentée au Saint-Père ; mais puisque Votre Excellence a pris la chose sur elle, je suis charmé qu'il y ait lu mes sentiments. Je me croirai très heureux, Monseigneur, si vous pouvez encore trouver et saisir l'occasion de mettre et ma personne, et mes écrits, et mon zèle, et tout ce que je possède de forces, aux pieds de Sa Sainteté, dont je suis le très fidèle sujet philosophique, politique et théologique, en ce sens que je crois la raison, la politique et la religion également intéressées à la rappeler au plein et libre exercice de ses sublimes fonctions, et à dégager une bonne fois le sacerdoce des chaînes injustes dont nous l'avions très imprudemment chargé. Un nouveau champ est ouvert à la politique

sage et religieuse du Souverain Pontife, et peut-être sommes-nous en état, nous autres gens du monde, de lui présenter quelques armes, d'autant plus utiles qu'elles auraient été forgées dans le camp des révoltés. Longtemps j'ai soupiré pour le séjour de Rome, où il me semblait que j'aurais pu m'occuper d'une manière à la fois conforme à mes études, à mes inclinations, et à l'intérêt général. *Dis aliter visum.* Je me console en pensant que je n'ai peut-être pas été inutile ici.

Ne parlons point d'excuses, Monseigneur, je vous le demande en grâce : le retard d'une réponse en matière importante peut causer quelques mouvements d'inquiétude dont on ne se souvient plus au premier mot d'explication. Agréez, je vous en prie, les assurances les plus sincères de ma reconnaissance pour toutes les choses aimables que vous daignez m'adresser, et celle des sentiments les plus invariables de vénération et de respect avec lesquels je suis, etc.

P. S. — Je connais la belle protestation des Evêques de la Belgique, et je suis sur le point d'en écrire à l'un de ces Evêques, que je connais particulièrement, pour me procurer certaines instructions dont j'ai besoin. Dire, en général, que *c'est un malheur pour un pays catholique de recevoir chez lui la religion protestante*, c'est dire une vérité si triviale, que ce n'est pas la peine de s'en occuper ; mais de savoir si deux pays professant séparément les deux religions, et se trouvant réunis sous le même sceptre, *le pays catholique doit refuser la tolérance que l'autre lui demande, en offrant la réciprocité*,

c'est un grand et un très grand problème, Monseigneur. La raison de douter est que les sectes n'ont de force contagieuse que dans leurs commencements et durant le paroxysme révolutionnaire, passé lequel elles ne font plus de conquêtes. Le Catholicisme au contraire, est *toujours* conquérant, sans *jamais* s'adresser aux passions ; et c'est un de ses caractères les plus distinctifs et les plus frappants. Qu'arrivera-t-il donc, Monseigneur, si les deux religions franchissent à la fois leur frontière commune dans le nouveau royaume? Pour une douzaine de misérables que le Protestantisme nous prendra dans les Pays-Bas, et dont les motifs honteux déshonoreront le changement, même aux yeux de leurs ridicules apôtres, cent personnes peut-être, distinguées par le rang, le caractère et les vertus, passeront dans notre camp en Hollande. Au reste, je ne décide rien.

Recevez, Monseigneur, etc.

437

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) décembre 1815.

Monsieur le Comte,

M. le Chevalier de Souza, Ministre de Portugal, auprès de S. M., au moment de la Révolution, et depuis Ambassadeur à Londres, où il était fort agréable au

Gouvernement, fut rappelé par le Prince Régent, et destiné à Rome avec la même qualité ; mais il ne jugea pas à propos de partir, ni de remettre l'Ambassade. Cependant son successeur remit ses lettres de créance, et il y eut deux Ambassadeurs, qui donnaient l'un et l'autre des passeports. Cette conduite a valu à M. le Chevalier de Souza, le billet doux suivant que je traduis mot à mot du *Courrier Brésilien*, qui s'imprime à Londres, en Portugais.

« Son Altesse Royale, par une suite de sa profonde « et inépuisable bonté et clémence, veut bien retenir le « châtiment, prompt et exemplaire, bien mérité par « Votre Excellence, pour un attentat dont jamais on « n'avait vu d'exemple, et qui emporte une désobéis- « sance directe à ses ordres royaux. Elle a bien voulu « par un effet de son invariable bonté permettre que « Votre Excellence se rende à son ancienne destination, « lui donnant ainsi le moyen unique de mériter de « nouveau cette même considération dont elle jouissait « par le passé. »

« Elle vous ordonne ensuite, Monsieur, que sans le « moindre délai, Votre Excellence se rende sur le Con- « tinent, et de là à Rome, dans le temps rigoureuse- « ment nécessaire, par la ligne la plus droite, et sans « perdre un jour sur la route. »

Cette pièce a été envoyée par copie à Londres, mais sans date, à ce journaliste qui est, dit-on, un homme de tête ; il l'a imprimée dans son numéro du 15 octobre dernier. Après cette lettre, M. le Chevalier de Souza ayant été, ou s'étant fait citer par un tribunal

anglais, pour rendre témoignage dans je ne sais quel procès, se tient à Londres en vertu de ce décret et refuse de partir. Pensant que cette anecdote « *Nunca antes vista* », comme dit très justement le billet royal, pourrait intéresser la curiosité de Votre Excellence, j'ai cru devoir lui en faire part.

Le 10 (22) de ce mois, Son Altesse Royale Mgr le Prince héréditaire d'Orange est arrivé : on peut dire que dans ce moment S. M. l'Impératrice Mère *est bénie entre toutes les femmes.* Rien ne manque à son cœur. Le premier mariage que nous verrons sera celui de Son Altesse Impériale, Madame la Grande-Duchesse Catherine, veuve du Prince Georges d'Oldenbourg, avec le Prince héréditaire de Wurtemberg. L'opinion fixe ce mariage aux premiers jours de janvier. Viendra ensuite celui du Prince d'Orange avec l'excellente Grande-Duchesse Anne. Quant à celui de Son Altesse Impériale Mgr le Grand-Duc Nicolas, on dit que la jeunesse de la Princesse de Prusse retardera le mariage de quelques mois.

Hier, le jour de la naissance de S. M. I. a été célébré avec une magnificence particulière : il y a eu Gala à la Cour, et le soir bal et souper de 800 couverts, à ce que tout le monde m'a dit; mais quel étranger peut compter cela ? Je crois cependant qu'en disant 600, c'est exagérer certainement en moins. L'exactitude, la prestesse, la ponctualité du service, sans l'ombre même du plus petit désordre, ne cessent d'exciter toute mon admiration, au milieu d'une telle foule. S. M. I. avait fait dire à l'Ambassadeur de Perse que si l'étiquette de

sa Cour lui permettait de paraître à la Cour avant son entrée publique, il en était le Maître, il a profité de la permission pour assister à la fête. C'est un étrange spectacle pour un asiatique que ce mélange des deux sexes, et cette foule de jeunes femmes et demoiselles habillées si richement et si *économiquement*, saisies au corps par des jeunes gens, et pirouettant dans une vaste salle comme des toupies. J'ai beaucoup examiné ce personnage oriental qui m'a paru un homme du peuple bien habillé ; mais je puis me tromper. Bientôt, dit-on, nous verrons son entrée publique ; il a amené en Russie trois éléphants, dont un est mort en chemin, par un trait de prudence ; car ce pays n'est pas du tout celui des éléphants. On fait à ceux qui sont ici des espèces de chaussures pour qu'ils puissent faire ainsi leur entrée, et poser le pied à terre impunément : chacune de ces *bottes* coûte, dit-on, cent roubles. J'ai été, comme beaucoup d'autres, faire visite à ces animaux, dont l'étonnante intelligence contraste d'une façon singulière avec la grossièreté de leur figure : ils mangent à la main et se laissent caresser comme des chiens.

L'Ambassadeur de Perse a mangé à la table Impériale comme les autres Ambassadeurs. S. M. I. ne s'est point mise à table, et s'est retirée avant minuit. S. M. l'Impératrice Mère, qui était censée donner la fête, a tourné autour des tables de la manière que Votre Excellence connaît.

La table diplomatique était fort nombreuse. Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre y fournissait trois jeunes demoiselles. Il y avait de plus Madame la Duchesse de

Serra-Capriola, Mademoiselle sa fille (bientôt Comtesse Apraxin), Madame de Saldanha, ma femme et mes deux filles. Les hommes étaient très nombreux, à raison d'une foule de Chambellans, Généraux, etc., qui ont suivi les Princes étrangers.

On a soupé dans une salle qui ne s'ouvre que dans les grandes occasions ; les tables étaient environnées d'orangers en belle et pleine verdure.

Les Légations de Hollande et de Wurtemberg sont formées ; au premier jour on attend celle de Bavière. Tout cela est sur le meilleur pied.

M. le Commandeur de Saldanha a voulu d'abord, en arrivant, mettre en exécution le règlement fait à Vienne au sujet du rang des Ministres : je lui ai dit que je n'avais reçu aucun ordre de ma Cour, ni aucune notification officielle sur le règlement en question ; cependant il a persisté, et m'a constamment cédé le pas. Au fond, ce règlement est la sagesse même ; car la prétendue alternative n'était qu'un mot. Le plus puissant s'avançait toujours , et chaque Ministre était continuellement exposé à se donner un ridicule de prétention envers les autres, ou un tort de négligence envers son Maître. L'ordre chronologique prévient tout inconvénient et met tout le mondê à son aise.

Votre Excellence ne m'ayant rien répondu à ce que j'eus l'honneur de lui mander dans une de mes précédentes lettres au sujet d'une certaine *réciprocité pour les marchandises russes, je regarde, d'après quelques mots dits par le Ministre du commerce, l'affaire comme perdue.*

Je ne sais comment j'ai pu oublier de faire connaître à Votre Excellence que j'ai passé l'office nécessaire par rapport à ce malheureux sujet de S. M. détenu à Thompsk ; mais l'extrême éloignement du lieu ne permet pas d'attendre une réponse avant trois ou quatre mois.

Je viens de lire dans un papier anglais « que nos « commissaires pour la fixation des limites avec Genève « n'ont pas voulu terminer dès qu'ils ont vu la restitu- « tion de la Savoie ; et qu'ils ont d'ailleurs exigé, en « faveur des prêtres Savoyards, pour le terrain cédé à « Genève, des privilèges si exagérés, au delà de ce qui « avait été fixé au Congrès, *et si conformes aux maximes* « *ultramontaines*, que les Prêtres en devenaient *absolu-* « *ment indépendants du Gouvernement* ». — Qui jamais a entendu parler de maximes ultramontaines en Savoie ? Et en Italie même, qui jamais a entendu dire *qu'un Prêtre est indépendant du Souverain ?* Je voudrais bien connaître l'honnête homme qui écrit à Londres ces criminelles sottises.

Le tourbillon des affaires suspend encore ce qui me regarde ; mais bientôt j'espère m'éclairer. Que Votre Excellence ne croie pas que je ne réfléchis point assez sur la situation de S. M., et que je ne sais pas me dire tout ce que je dois me dire. Qu'elle daigne au contraire s'assurer sur mon honneur, et sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que le poste n'est plus tenable. Je me croirais le plus vil des hommes si je me permettais de l'embarrasser volontairement, dans un moment tel que celui-ci. Je me serais prêté, et de grand cœur, à tout ce

qui aurait été possible ; mais toute la bonne volonté imaginable ne peut aller au delà. Croyez-le bien, Monsieur le Comte : la nature humaine est poussée à bout.

438

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) décembre 1815.

Monsieur le Comte,

Que Votre Excellence se moque de la nature humaine tant qu'il lui plaira, j'ai été inondé de joie en recevant enfin une lettre piémontaise où l'on me parle français sur l'Autriche. La froideur et même la désapprobation avec laquelle fut reçu, dans le commencement de ma mission, le Mémoire confidentiel le plus logique et le plus pénétrant sur ce grand sujet, et le silence invariable gardé sur tout ce que j'ai pu écrire depuis, dans le même sens, m'avaient à la fin réduit moi-même au silence, croyant qu'il y avait peut-être quelque loi qui défendait aux Ministres de S. M. de s'occuper de ses intérêts. Enfin, la dépêche (n° 35), de Votre Excellence est arrivée ; je l'aurai constamment devant les yeux, et ne cesserai d'en suivre l'esprit dans toutes mes démarches. Il y a par rapport à nous un axiome politique de la plus haute évidence. ***Point de France, point de Maison***

de Savoie. Je vois aussi bien qu'un autre tout le mal qui est de ce côté ; mais ce mal est passager et accidentel ; de l'autre il est inné et invariable. Pendant toute cette horrible Révolution, l'antique serpent a dit vilainement : « Ils sont trop honnêtes pour s'allier à des « scélérats ; profitons du moment pour les anéantir. » Maintenant que les choses ont changé, il siffle sur un autre ton : « La France étant annulée, conti- « nuons, etc. » — Il est bien difficile de garder le sang-froid en contemplant ce beau sujet ; mais aujourd'hui je dois être laconique par force. Je me borne donc en attendant que j'aie pu tout lire, à vous assurer que je ne négligerai aucun des objets que Votre Excellence me recommande, et surtout celui qui se rapporte au *Gladiateur mourant*, ou combattant (je ne me le rappelle plus dans ce moment).

J'ai trouvé dans les pièces annexées aux dépêches de Votre Excellence une bonne réponse à la question que je lui adressais dans mon dernier numéro au sujet de certaines impertinences imprimées dans les papiers anglais. Je serais désolé si S. M. était lésée d'une manière aussi sensible. Et pourquoi ?

En traitant les affaires de Cour et d'étiquette, j'ai oublié de dire à Votre Excellence, qu'ayant cru de mon devoir de demander à Leurs Altesses Impériales Messeigneurs les Grands-Ducs Michel et Nicolas une audience particulière pour les féliciter sur leur heureux retour, ces deux aimables Princes ont bien voulu me recevoir le 10 de ce mois (n. s.), avec toute la grâce et toute la bonté imaginables.

Leurs Majestés les Impératrices ne sont point en usage de recevoir des présentations les jours de fête (à la Cour), et d'ailleurs elles ne les reçoivent que le matin. Cependant, Monsieur le Comte, dimanche dernier 12 (24), S. M. l'Impératrice Régnante eut l'extrême bonté de donner audience à ma femme et à mes filles à sept heures du soir, afin qu'elles pussent assister d'abord après au bal et au souper. J'ai ignoré pendant trois ou quatre jours ce trait recherché de grâce et de complaisance, n'étant pas instruit de l'étiquette des présentations pour les dames.

Ayant passé une Note à M. de Weydemeyer, relative à cette présentation, la réponse m'arriva au nom du Comte de Nesselrode. Voilà comment j'ai appris qu'il avait repris ses fonctions, sans qu'aucune Note circulaire ait été passée au Corps diplomatique. Il y a des gens qui veulent toujours regarder le portefeuille des Affaires étrangères comme pendant. Nous devons craindre Nesselrode comme Autrichien damné : le vent ne semble pas souffler pour lui.

Votre Excellence me dit fort bien : *Dans les circonstances présentes, prenez garde à ceci, ayez soin de cela.* Elle a plus que raison ; mais croit-elle qu'un Ministre sans Secrétaire et sans escalier, n'osant pas même recevoir une visite, ait les mouvements libres?

Il y a des choses qu'on n'exprime guère, mais qui heureusement sont parfaitement senties.

439

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1815 (2 janvier 1816).

Monsieur le Comte,

Je m'arrache un instant au tumulte de la journée pour vous faire part d'un événement qui retentira dans toute l'Europe. Ce matin, M. le Général de Wiarmitinof, Gouverneur de la ville et de la province de Saint-Pétersbourg, est venu, en vertu d'un ukase impérial, arrêter tous les Jésuites. Des Gardes sont placés dans leur Cour, dans le corridor de leur maison, et jusqu'à la porte de chaque religieux. Ce soir, ils doivent être enlevés (du moins tout l'annonce); on assure que la proscription s'étend à l'Ordre entier, même en Pologne. On accuse ceux de la capitale d'avoir fait des conversions, et d'avoir dit en chaire qu'*il ne peut y avoir qu'une religion vraie et sûre pour le salut.* Il paraît incontestable que plusieurs personnes du premier rang avaient passé à l'Église catholique; mais les Jésuites avaient opéré ces conversions comme ils ont fait lever le soleil ce matin. Il y a quarante ans qu'ils sont ici; par quelle merveille n'auraient-ils pas converti un seul Russe jusqu'en l'année 1815? Ces conversions ne sont qu'une loi du monde qui s'exécute d'elle-même. et qui est placée bien

plus haut que l'homme. Dès que la science paraît dans un pays non catholique, tout de suite la société se divise : la masse roule au déisme, tandis qu'une certaine tribu s'approche de nous. Dans tous les pays protestants, il ne reste plus un seul protestant éclairé ; tous sont *sociniens*, excepté cette foule plus ou moins nombreuse d'hommes qui donnent dans ce moment un si grand spectacle au monde.

Je ne crois donc point que les Jésuites soient les auteurs du changement qui s'est fait ici dans certains esprits ; ils peuvent s'en être réjouis et l'avoir approuvé, mais pas davantage. Le premier mouvement part de bien plus loin ; mais toutes ces considérations sont vaines : l'arrêt sera exécuté sur-le-champ. Suivant l'usage, ces Pères ne pourront présenter aucune défense en leur faveur : aucun de leurs amis n'a pu les voir ni leur apporter aucun secours. Au mois de janvier ils partiront, à ce qu'on m'assure encore, sur des traîneaux de poste découverts : auront-ils des pelisses ? Auront-ils le temps de faire aucun préparatif ? Dieu sait si tout ce qui est vieux, ou délicat, ne mourra pas en chemin ! Mais j'attends beaucoup de l'humanité de l'Empereur, de sorte qu'avant demain je ne me tiens sûr de rien.

Je regarde le culte catholique comme suspendu et même comme supprimé. On ne manquera pas de dire que nous aurons d'autres Ministres ; mais je vois déjà ce qui arrivera.

Les suites de cet événement sont immenses, et bien autres qu'on ne le croit. Il y a longtemps que le philo-

sophisme n'aura pas remporté une si grande victoire sur la religion. Je regrette beaucoup ces Messieurs, qui ont élevé ma jeunesse, à qui je dois de n'avoir point été un orateur de l'Assemblée constituante, qui étaient ici des gens très exemplaires, d'excellents sujets de l'Empereur, et même, dans un sens, de puissants gardiens de l'Église grecque; paradoxe apparent, qui ne sera cependant qu'une vérité ordinaire dès que le temps m'aura permis de l'expliquer. Les Jésuites iront ailleurs prier pour l'Empereur; nous devons souhaiter ardemment qu'ils soient exaucés.

Ce mémorable événement renforce les raisons qui m'excluent de ce pays, où j'avais formé tant de liens. Avec une famille surtout, on ne peut se passer d'une liberté absolue de culte, et le nôtre est supprimé de fait. L'échauffement des esprits, et l'extravagance des soupçons étaient tels au sujet de ces conversions, que j'ai été soupçonné moi-même d'en avoir opéré dans la plus haute société. Cette belle imagination m'aide à juger les accusations portées contre les Jésuites. L'idée même d'attaquer la croyance d'un Russe ne peut se présenter à mon esprit, et mon caractère de Ministre me semble s'opposer à de pareilles entreprises; mais il est vrai que j'ai pu m'apercevoir ici, comme jadis je l'avais aperçu en pays protestant, qu'il s'est fait de grands changements dans les esprits.

440

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1815 (5 janvier 1816).

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence l'ukase de S. M. I. qui a supprimé le Collège des Jésuites de Saint-Pétersbourg. Les personnes même qui le liront avec le plus de chagrin y trouveront de quoi louer l'Empereur. Il était en colère contre l'Ordre, chaque ligne le prouve; et néanmoins, au lieu de l'expulser de ses Etats, il s'est borné à lui interdire les deux capitales : c'est un devoir de rendre justice à cette modération.

Si votre Excellence observe que S. M. I. est peut-être le Prince qui a eu les plus terribles préventions contre l'Ordre des Jésuites, et qu'il a laissé ces Pères tranquilles ici pendant quatorze ans, uniquement par défiance de lui-même, et par déférence pour les opinions d'autrui, Votre Excellence trouvera probablement, tout comme moi, que même dans cette brusque exécution, on peut découvrir le calme et la bonté. La forme cependant est fort blâmée ici, même par les Russes, à qui le fond ne déplait pas. En effet, on ne voit paraître dans cette affaire ni Ministre, ni Magistrat d'aucune espèce, ni

accusateur, ni défenseur, ni, en un mot, aucune communication quelconque entre l'autorité qui frappe et le sujet frappé. Tout se passe militairement, et ces religieux, après avoir été enfermés chacun dans sa chambre avec une garde à leur porte, sont partis sans avoir pu même prendre congé d'aucun de leurs amis. D'un autre côté, il faut observer que chaque gouvernement à ses formes. De tous temps, les Empereurs de Russie ont exercé cette plénitude de pouvoir. Je suis aussi éloigné de condamner cette jurisprudence que de l'envier. Tout peuple a le gouvernement dont il a besoin.

En second lieu, il peut bien se faire que l'Empereur, par cet ukase, parti du Palais comme la foudre part de la nue, ait voulu calmer une foule de têtes échauffées en leur donnant cette satisfaction sans aucun préjudice sensible pour l'humanité, car ces Messieurs n'ont point été maltraités dans leurs personnes. Ils ont été pourvus de pelisses et de bottes chaudes d'une bonne qualité, et embarqués dans des *Kibitkes*, voitures couvertes, quoique non fermées, et où l'on peut s'arranger passablement.

Il peut se faire enfin que S. M. I. ait voulu éviter une scène qui aurait eu lieu infailliblement, si les Pères Jésuites avaient pu voir leurs amis. Ils sont partis dans la nuit du 22 au 23 décembre, à trois heures du matin, sans avoir vu une seule personne de leur connaissance.

Il est bien vrai qu'après avoir tout pesé équitablement, il reste une certaine opposition entre la forme et le fond ; car la forme semble appartenir à un crime de Lèse-Majesté, et le fond est la conversion présumée *de*

quelques enfants et de quelques femmelettes; de sorte qu'on pourra demander : N'est-ce que cela ? Mais cet inconvénient était inséparable du système adopté.

L'ukase a été rédigé par M. l'Amiral Schischkof, bon vieillard, simple, pieux, connu par une assez grande érudition, et par une connaissance approfondie de sa langue, mais cependant nullement fait pour prêter sa plume à un Empereur de Russie. Il manque tout à fait de ce laconisme, de cette *philosophie du style* (si je puis m'exprimer ainsi), et de ce tact délicat qui met chaque chose à sa place. C'est lui qui a transporté dans les actes diplomatiques et ministériels ces textes de l'Ecriture qui ont si peu satisfait l'oreille européenne. Le vin de Tokai est excellent sans doute : cependant on n'en met point dans une soupe.

Une disposition très sage de l'ukase, c'est celle qui appelle un autre ordre religieux à l'administration de l'Eglise catholique. Des séculiers desservants en auraient fait ce qu'elle était auparavant, un véritable brigandage. Ce sont des Dominicains qui viendront remplacer les Jésuites. J'ai demandé ce que c'était que ces Dominicains? On m'a répondu : « *Ce sont des paysans Polonais* ». Mais on est toujours prêt à penser et à parler mal. Ce qu'il y a de malheureusement sûr, c'est que l'Eglise Catholique (de dix mille âmes au moins) reçoit un coup mortel. Le soulagement actif des malheureux *sans distinction de culte* est surtout un département sacré, à peu près supprimé. Je suis persuadé que l'Empereur le sait et qu'il en gémit ; mais il obéit, comme il est bien naturel, à la raison d'État. Il a vu dans l'histoire

les guerres de religion ; il a raison de les craindre. — Voici cependant une grande vérité bien peu aperçue. Les querelles de religion deviennent sanglantes lorsque les hommes passent du *plus* au *moins :* ce qui est bien juste ; mais lorsqu'ils remontent du *moins* au *plus*, jamais ce retour *n'a fait*, *ne fera*, ni ne peut *faire* verser une seule goutte de sang ; car pour se battre, il faut être deux, et comment le Souverain se battra-t-il avec des hommes dont le premier dogme est de ne jamais attaquer la Souveraineté? Il en fera des *martyrs* tant qu'il voudra, jamais des *révoltés.*

L'Eglise Russe reçoit à son tour un coup mortel par l'ukase du 20 décembre. Son clergé n'a point d'existence, point de force, point de considération ; il ne sait rien, il ne dit rien, et il ne peut rien. Jamais incrédule ne songea à livrer un combat à l'Eglise Orientale, et jamais celle-ci n'a rien fait pour défendre ses propres dogmes. Le Protestantisme, le Socinianisme, l'Illuminisme (qui est venu à bout de se faire entendre très haut) attaquent tous ensemble et plus fortement que jamais la foi commune. Nous sommes plantés comme les grands sapins des Alpes, qui arrêtent les *lavanges.* Si l'on nous arrache, en un clin d'œil la broussaille sera couverte : ainsi les *Jésuites gardaient l'Eglise Russe.*

Votre Excellence lira dans le décret « que la Compagnie de Jésus fut abolie par une *Bulle* ». Cela n'est pas exact. Elle a été *rétablie* par une *Bulle ;* mais elle fut *abolie* par un *Bref* qui ne supposait pas le Pape conseillé. Vous lirez ensuite, Monsieur le Comte : « *quelques femmes d'un esprit faible et inconséquent* ». Le texte russe

dit : « Quelques personnes du sexe le plus faible », et la *Gazette officielle de Saint-Pétersbourg* (édition allemande) répète : *Einigen Personen des schwachern weiblichen Ceschlechts*. Je ne sais comment on s'est permis une traduction qui servira cependant de texte à toute l'Europe. Ce qu'il y a de bon, c'est que les Dames que ce texte frappe, et que tout le monde connaît parfaitement, sont bien ce qu'on peut imaginer de plus distingué en vertu, en esprit, et même en connaissances, sans parler du rang, qui est cependant quelque chose. Mille badauds en Europe croiront cependant, sur la traduction française, qu'il s'agit ici de quelques vendeuses de pommes.

Enfin vous lirez à la fin du décret : « *que nous avons fait venir* ». C'est encore une fausse traduction, et même une absurdité, car elle fait dire à l'Empereur : « *jusqu'à l'arrivée des gens qui sont arrivés* ». C'est véritablement manquer de respect au texte impérial, qui dit simplement : « *jusqu'à l'arrivée d'autres religieux* », etc.

Il me semble que Votre Excellence, en faisant imprimer l'ukase dans la *Gazette officielle de Turin*, sans aucune réflexion, comme cela se doit, ferait bien de rétablir le texte, en deux notes mises au bas de la page. Nous devons cette attention à une pièce émanée de S. M. I.

Je n'ai point trouvé dans le dernier paquet de Votre Excellence ce recueil de poésies qu'elle m'annonçait, mais je n'ai pas moins été infiniment sensible à l'attention dont m'a honoré le Corps de Ville. Je l'en aurais même remercié directement, si je ne craignais pas de me

donner trop d'importance, et si je savais à qui écrire ; mais Votre Excellence me ferait le plus sensible plaisir si elle avait la bonté de faire connaître mes sentiments à cet illustre Corps, de la manière qu'elle jugera convenable.

Aujourd'hui je verrai M. le Comte de Nesselrode, mais sans pouvoir rendre compte de ma conversation.

Je suis, etc.

441

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 31 décembre 1815 (12 janvier 1816).

MONSIEUR LE COMTE,

On s'était tu profondément sur la célèbre Déclaration du 14 (26) septembre, souscrite à Paris par les trois Souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, et même il semblait qu'on ne voulait plus en parler ; mais tout à coup elle a été imprimée officiellement en Russe et en Français, et dans ce moment elle est sous mes yeux. Elle ne porte aucun titre, et si Votre Excellence y réfléchit, elle verra qu'il était difficile de lui en donner un qui en expliquât parfaitement l'esprit et le but. Une vieille Dame d'honneur, de ce pays, a trouvé la pièce *trop mystique*. Mandez-moi, je vous prie, Monsieur le Comte, ce qu'en pensent les dames de Turin, et, par un

autre courrier, quel jugement en ont porté nos théologiens.

Par l'article 11, les trois Souverains se déclarent *Membres d'une même nation chrétienne composée de trois branches.* Nous venons de voir cependant que si l'un de ces *frères* voulait professer la foi de l'autre, il en résulterait quelques petits inconvénients, de manière que l'unité de la triple famille n'est pas si constatée qu'elle n'ait besoin encore de certains éclaircissements. C'est dans ce même article que se trouvent les mémorables paroles que j'ai citées dans un de mes précédents numéros avec assez d'exactitude, sur la foi de deux ou trois auditeurs respectables. Ces paroles contrastent de la manière la plus piquante avec l'irréligion ou l'indifférence religieuse de notre siècle. Je ne puis arracher mes yeux de la fin de cette pièce où Votre Excellence lira : *Pour copie conforme, Alexandre.* Voilà certes un Secrétaire de bonne maison ; il y a dans toute cette affaire un côté touchant et respectable, qui doit être apprécié et vénéré indépendamment de toute question qu'on pourrait élever sur le véritable esprit qui a dicté la Convention chrétienne, et qui est aujourd'hui assez puissant pour se faire obéir par des Souverains. Il est vrai qu'il ne travaille que pour une autre puissance, mais *il ne s'en doute pas.*

A la fin de notre conférence, M. le Comte de Nesselrode me dit un mot de la part de l'Empereur sur la question du jour, mais d'une manière très succincte et très polie. Je vis que les bruits que j'ai fait connaître à Votre Excellence dans mon dernier numéro étaient en

effet parvenus jusqu'à S. M. I. Je saisis avec un extrême empressement cette occasion pour prier M. le Comte de Nesselrode de vouloir bien porter à S. M. I. *ma parole d'honneur que je n'avais jamais attaqué la foi d'aucun de ses sujets* (ce qui est très vrai) ajoutant néanmoins : *que si par hasard quelqu'un d'eux m'avait fait certaines confidences, la probité et la conscience m'auraient défendu de lui dire qu'il avait tort.* J'accompagnai ces déclarations des plus chaudes et des plus véritables protestations de mon tendre et respectueux dévouement pour la personne de l'Empereur : sur cet article je suis éloquent, car je parle de l'abondance de mon cœur. J'ai tout lieu d'espérer que mes paroles seront arrivées à lui dans toute leur sincère énergie.

Au reste, Monsieur le Comte, toute la charge est tombée sur les Jésuites, comme il était bien naturel de s'y attendre. Le fait est cependant qu'ils ne sont qu'un petit accident dans un mouvement immense qui ne peut être connu de ceux qui ont agi ; car il était physiquement impossible, dans cette occasion, que la vérité arrivât où nous l'aurions désiré. Ce qu'il y a de sûr, c'est que parmi tous les hommes que l'ukase à chagrinés, je suis peut-être le plus philosophe ; *j'en* suis fâché, mais *je ne m'en* fâche pas.

Ce que je puis aussi avoir l'honneur d'assurer à Votre Excellence, c'est qu'au milieu des ennemis nombreux qui attaquent dans ce moment la Religion Russe (il ne s'agit plus de la Grecque), et qui sont tous, pris à part, plus forts qu'elle, il est aussi impossible de la

conserver que de conserver une statue de cire dans le cratère d'un volcan.

Nous venons de voir l'entrée publique, et ensuite la présentation du Mirza Aboul Hassan-Khan, Ambassadeur extraordinaire du Roi de Perse, près S. M. I. L'entrée n'a rien eu de magnifique, ou du moins ce qui l'était appartenait à l'Empereur : c'était la troupe. Les éléphants étaient bottés, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence. Cependant ils étaient de fort mauvaise humeur et marchaient mal, quoique le froid ne fût pas fort aigu. La présentation n'a point eu la splendeur ordinaire. L'Empereur, qui n'aime pas ces sortes de cérémonies, n'ayant pas voulu monter sur son trône et attendre le Mirza dans toute la pompe impériale, l'a donc attendu dans un cabinet voisin. L'Ambassadeur a passé et c'est tout ce que nous avons vu. Les présents sont trois Eléphants (dont un est mort); douze chevaux entiers, très beaux ; des tapis de pieds, une vingtaine de châles, des perles et des émeraudes de grand prix à ce qu'on m'assure, et des boîtes contenant je ne sais quoi que personne n'a vu.

Il y a un programme imprimé de toutes les cérémonies ; si je ne l'envoie pas à Votre Excellence, non plus que la Convention de Paris, c'est que les frais de poste m'assassinent, avec tout le reste. J'espère que les papiérs publics vous fourniront au moins la seconde pièce.

Votre Excellence trouvera ci-joint un tableau du Corps diplomatique, tel qu'il est dans ce moment ; mais je ne sais comment j'oubliais de lui faire part des

brillantes fiançailles de S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Catherine, veuve du Prince d'Oldenbourg avec S. A. R. Mgr le Prince Royal de Wurtemberg : on les a célébrées le 9 de ce mois (n. s.) dans la chapelle du Palais-d'Hiver, et le soir, il y a eu grand bal dans la salle de Saint-Georges, ce qu'on n'avait point vu depuis le règne de l'Impératrice Catherine II. Le lendemain 10, à midi, les Ministres étrangers et leurs femmes ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Grande-Duchesse, dans son beau palais d'Amiskof. Elle était accompagnée de son futur époux, et fut avec nous ce qu'elle est toujours, infiniment aimable. Les noces auront lieu, dit-on, dans le mois.

L'aveuglement de Turin me fait trembler. Contre la force qui nous menace il n'y a de salut qu'ici, et on laisse tomber cette Légation dans la boue. On me dit : Faites, dites, insinuez, etc. Mais comment? Qu'on ne se fasse point d'illusion : qui n'est pas à sa place, n'est plus rien. Nesselrode ne m'a pas pardonné encore d'avoir pu être à la sienne ; il me craint visiblement. Il ne nous est pas du tout favorable pour les deux affaires de Genève et de Lucedio. Son premier mot a été : Ah ! Monsieur le Comte ! — Il ne reçoit au reste aucun signe de faveur. Le Chancelier est arrivé, et se tient chez lui. Le Général Autrichien (voyez le tableau) m'a parlé avec emphase du bonheur du Roi et de nos avantages politiques. Le Roi l'a assuré, m'a-t-il dit, que la Sardaigne contenait 500,000 âmes, et qu'elle lui rendait dix millions. L'impertinence pannonienne est celle que je supporte le moins. Pour dire tout ce qui devrait

être dit, il faudrait chiffrer dix pages, ce qui est physiquement impossible sans aide. J'attends, et je demande toujours avec ardeur la fin de ma Légation ou de mon oppression, nulle créature humaine ne pouvant supporter l'insupportable parallèle où je suis exposé.

Je me piquerai toujours, Monsieur le Comte, de n'être ni exigeant ni difficile ; mais il y a mesure à tout. S. M. sait, et Votre Excellence le sait aussi, que je ne demandais qu'à terminer ici ma carrière et ma vie ; mais les circonstances ont changé. Ce qui était possible pendant nos malheurs ne l'est plus depuis l'heureux rétablissement de S. M., les choses même ont changé de nom. Encore une fois, je ne suis point indiscret : j'en appelle au temps et à mon successeur. J'ai souri en lisant dans la dernière dépêche de Votre Excellence, la mention qu'elle y fait *de mon esprit.* — Monsieur le Comte, je n'ai point d'esprit, puisque j'ai pu espérer d'être soutenu ici ; et quand j'en aurais, comment meubler une maison ou faire seulement une berline avec de l'esprit? Il faut bien d'autres choses. Mais revenons bien vite au sérieux. Je conjure instamment Votre Excellence de faire attention aux circonstances et à tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire avec une vérité scrupuleuse. S'il arrive quelque inconvénient, je ne réponds de rien.

Je suis, etc.

442

Au R. P. Général de la Compagnie de Jésus,
A Polock.

Saint-Pétersbourg, 1816.

Mon très cher et très révérend Père,

Je n'ai point d'expressions pour vous témoigner toute la part que j'ai prise à votre malheur, qui est en même temps celui de vos amis et de toute notre Église. Au moment même où les ordres de Sa Majesté Impériale à votre égard me furent connus, le 21 décembre dernier, je fis toutes les démarches nécessaires pour découvrir s'il y avait quelque moyen possible, c'est-à-dire permis, de vous approcher et de vous apporter les consolations qui auraient dépendu de moi. M'étant assuré du contraire, je me tins parfaitement tranquille, comme il convenait à toute personne sage, surtout à un Ministre étranger. Vous me rendrez, au reste, je n'en doute nullement, la justice de croire que je n'ai cessé de m'occuper de vous *et de votre famille*, et de partager les angoisses communes. Maintenant que le coup est porté, il ne vous reste qu'à vous consoler, en considérant que votre Société a toujours été distinguée par un grand caractère, qu'elle partage honorablement avec la religion même, que vous servez avec tant de zèle et d'intelligence.

Toujours combattue, elle avance toujours. Il faut encore vous consoler, en songeant que le décret même qui vous interdit les deux Capitales est la pièce la plus honorable que vous puissiez présenter à vos contemporains et à la postérité. Tout Prince défend sa religion contre toute attaque étrangère ; rien n'est plus naturel. L'Empereur de Russie a craint votre prosélytisme ; mais, quoique irrité contre vous, il n'exprime rien de plus que cette crainte : d'où il résulte à l'évidence que, pendant quarante ans, vous n'avez pas commis une seule faute, ni comme sujets, ni comme prêtres, ni comme instituteurs ; cer cette faute vous eût été certainement reprochée dans cette occasion. L'honneur de votre Ordre sort donc intact de cette affaire ; car, pour ce qui est de votre prosélytisme, amis et ennemis diront en Europe : *C'est un bataillon renvoyé pour cause de valeur ;* et toujours vous aurez pour vous la plus grande des consolations,

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

Il ne vous reste, mon très révérend Père, qu'à prier pour l'Empereur, même pour ceux qui l'ont conseillé, et à faire ailleurs le bien que vous ne pouvez plus faire ici. Le moindre mot amer, même dans les pays étrangers, serait infiniment au-dessous de votre caractère. J'ai toujours présente l'éloquente lettre de votre Père La Neuville, après la grande catastrophe de 1762. « *Prenez garde!* disait-il à ses collègues ; *pas un mot de reproche ou d'aigreur ; respect profond pour toutes les autorités*, etc., etc. » Il avait grandement raison, et je suis

persuadé que vous pensez comme lui. J'ai demandé à quelques Russes, sages et instruits, comment ils pouvaient s'expliquer à eux-mêmes que, pendant quarante ans, on ne vous eût pas seulement soupçonnés d'avoir converti une seule servante russe, et par quelle étonnante merveille il arrive aujourd'hui qu'une foule de personnes, également distinguées par l'esprit et par la moralité, aient fait tout à coup ce mouvement de *conversion* vers la grande unité ? Tous ont reconnu le phénomène ; mais quant à l'explication, elle ne peut être comprise universellement. Tous les esprits religieux, à quelque société chrétienne qu'ils appartiennent, sentent dans ce moment le besoin de l'unité, sans laquelle toute religion s'en va en fumée. C'est déjà un grand pas ; mais que cette unité ne puisse s'opérer que par nous, c'est une vérité qui, tout incontestable qu'elle est, ne peut cependant être admise sans une longue et terrible résistance, puisqu'elle choque tous les genres d'orgueil et tous les préjugés imaginables. Pendant cette lutte, quelques personnes, et même quelques familles, pourront prendre les devants ; et si le char de la Vérité, avançant au milieu des obstacles, vient à passer près de quelque révérend Père jésuite, je crois bien qu'il ne se dispensera guère de se mettre à la suite et de pousser. Voilà, je crois, tout le mystère, mon très révérend Père ; du moins, c'est ainsi que je le conçois. L'opinion s'est trompée, en vous regardant comme cause première.

Témoignez, je vous en prie, à tous vos collègues la part extrême que j'ai prise à leur affliction. On m'assure que vous avez été fort bien traités et gardés sur la route.

A cela j'ai reconnu la main de l'Empereur, qui sait, par un art de sa propre invention, s'appuyer sur les hommes sans les blesser. Mille compliments particuliers aux RR. PP. Pietroboni, Rozaven et Jourdan. Mon fils me charge de vous présenter ses hommages, et toute ma famille se joint à moi pour vous assurer que nos vœux, notre estime et notre attachement vous suivront, de quelque côté que la Providence dirige vos pas. Agréez en particulier l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la respectueuse considération avec laquelle je suis,

Mon très révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Vous trouverez ci-joints les titres de quelques livres que je tenais de vous ou du P. Jourdan, etc.

442

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, janvier 1816.

Votre Excellence m'a fait tout le plaisir possible en m'apprenant que j'avais rencontré les idées de Sa Majesté sur la fameuse *Convention chrétienne* de Paris ; et puisque le Roi me fait l'honneur de désirer de plus amples détails sur ce point, voici ce que je dois ajouter. Votre Excellence a beaucoup ouï parler d'illumi-

nés ; mais qu'elle prenne bien garde qu'il n'y a pas de mot dont on abuse davantage. On s'est accoutumé à ranger sous ce nom tous les gens qui professent des doctrines secrètes ; de sorte qu'on en était venu à donner le même nom aux disciples de Weisshaupt en Bavière, qui avaient pour but de leur association l'extinction générale du Christianisme et de la Monarchie, et aux disciples de Saint-Martin, qui sont des chrétiens exaltés.

Pour fixer les idées, il suffit que Votre Excellence sache qu'il existe maintenant en Europe une innombrable quantité d'hommes qui ont imaginé que le Christianisme recèle des mystères ineffables, nullement inaccessibles à l'homme ; et c'est ce que les Allemands appellent le *Christianisme transcendantal.*

Ils croient que le Christianisme était dans son origine une véritable initiation, mais que les prêtres laissèrent bientôt échapper ces divins secrets, de manière qu'il n'y a plus dans ce moment de véritable sacerdoce. La haine ou le mépris de toute hiérarchie est un caractère général de tous ces illuminés, au point que Saint-Martin, avec toute la piété dont ses livres sont remplis, est cependant mort sans appeler un prêtre.

Ils croient la préexistence des âmes et la fin des peines de l'enfer, deux dogmes fameux d'Origène : je n'en dirai pas davantage à Votre Excellence. Ceci n'étant point une dissertation, je me borne à lui dire que je suis si fort pénétré des livres et des discours de ces hommes-là, qu'il ne leur est pas possible de placer dans un écrit quelconque une syllabe que je ne reconnaisse.

C'est cet illuminisme qui a dicté la Convention de Paris, et surtout les phrases extraordinaires de l'article qui a retenti dans toute l'Europe. Quelqu'un observait l'autre jour, en riant, qu'on avait fait tort au Saint-Esprit en ne l'y nommant pas, et que c'était un passe-droit. Mais il ne s'agit pas de rire : les illuminés de ce genre pullulent à Saint-Pétersbourg et à Moscou ; j'en connais un nombre infini. Et il ne faut pas croire que tout ce qu'ils disent et écrivent soit mauvais ; ils ont au contraire plusieurs idées très saines, et, ce qui étonnera peut-être Votre Excellence, ils se rapprochent de nous de deux manières : d'abord, leur propre clergé n'a plus d'influence sur leur esprit, ils le méprisent profondément, et par conséquent ils ne l'écoutent plus ; s'ils ne croient pas le nôtre, au moins ils ne le méprisent point, et même ils ont été jusqu'à convenir que nos prêtres avaient mieux retenu l'esprit primitif ; en second lieu, les mystiques catholiques ayant beaucoup d'analogie avec les idées que les illuminés se forment du culte intérieur, ceux-ci se sont jetés tête baissée dans cette classe d'auteurs. Ils ne lisent que sainte Thérèse, saint François de Sales, Fénelon, madame Guyon, etc.; or, il est impossible qu'ils se pénètrent de pareils écrits sans se rapprocher notablement de nous ; et j'ai su qu'un grand ennemi de la religion catholique disait, il y a peu de temps : *Ce qui me fâche, c'est que tout cet illuminisme finira par le catholicisme.*

Si, d'un côté, ils nous touchent par les mystiques, de l'autre, ils se rapprochent des chrétiens relâchés, ou

pour mieux dire des déistes allemands, qui ont inventé ou ramené la distinction de la religiosité et de la religion. Par la première, ils entendent certains dogmes fondamentaux qui font l'essence de la religion ; et par la seconde, les dogmes particuliers de chaque communion, qui n'ont rien d'essentiel. La première est l'homme, et la seconde est son habit, dont vous seriez bien le maître de changer, Monsieur le Comte, sans cesser d'être vous-même.

Je suis parfaitement informé des machines que ces gens-là ont fait jouer pour s'approcher de l'auguste auteur de la Convention, et pour s'emparer de son esprit. Les femmes y sont entrées, comme elles entrent partout.

Votre Excellence a observé que la Convention n'a point de titre ; j'ajoute qu'elle ne peut point en avoir, et voici pourquoi : parce que les grands et excellents personnages qui l'ont souscrite ne connaissaient pas dans toute leur étendue les vues de ceux qui l'ont dictée, et parce que ceux-ci se gardaient bien de vouloir s'expliquer clairement. Si l'esprit qui a produit cette pièce extraordinaire avait parlé clair, nous lirions en tête : « Convention par laquelle tel ou tel prince déclare *que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion, et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien.* »

Méditez bien la pièce, Monsieur le Comte, et vous verrez. Si elle n'a pas ce sens-là, elle n'en a point.

Ces idées de dogmes fondamentaux et non fondamentaux, d'église universelle et de Christianisme général, ne sont point nouvelles ; elles ont été inventées il y a

bientôt deux siècles par les protestants, qui ne savaient plus comment se défendre contre nous lorsque nous leur demandions où était l'église. Elles furent pulvérisées dans le temps par nos grands docteurs du XVIIe siècle ; mais les Russes, qui sont parfaitement étrangers à nos controverses, les prennent pour des découvertes.

Je comprends qu'un souverain catholique s'effarouche à l'idée de souscrire à cette pièce ; cependant il y avait moyen de tranquilliser de trop justes scrupules.

La pièce est absolument énigmatique dans l'endroit où elle déclare que les rois ne règnent que par l'autorité divine, et j'espère qu'il n'y a pas de difficulté ; et quant à ce que les trois monarques se déclarent pères de trois nations qui ne font qu'une famille, c'est encore une chose qui peut s'interpréter en bien. A la vérité, il y a une idée de Christianisme universel, enveloppée dans ces expressions ; mais précisément parce qu'elle est enveloppée et nullement mise en dehors, il est permis de ne pas l'apercevoir : et tout au plus, si un Souverain catholique, par la plus juste déférence personnelle ou par une autre raison, croyait devoir souscrire, il me semble qu'il éviterait toute difficulté en accompagnant sa signature d'une protestation que personne ne pourrait blâmer, comme, par exemple : *sans préjudice de notre parfaite soumission à tout dogme catholique, sans exception ni restriction.*

Une chose piquerait sans doute la curiosité de Votre Excellence : ce serait de savoir si les dogmes des illuminés, en s'approchant de l'auguste rédacteur de la Convention, ont obtenu son assentiment, et s'il a vu ce

qu'on voulait obtenir de lui. Sur cela je n'ai rien à dire: je ne dis que ce que je sais. Ce que je crois savoir, par une foule de relations combinées, c'est que jamais aucun savant catholique ne s'est approché de lui ; de manière que j'ignore si jamais notre système lui a été exposé dans toute sa plénitude philosophique et religieuse.

Je crois devoir ajouter une chose singulière: c'est que le décret prononcé contre les Jésuites est le meilleur antidote contre toute conséquence dangereuse qu'on voudrait tirer de la Convention de Paris. En effet, dans la même semaine où, par la publication de la Convention, les Autrichiens, les Prussiens et les Russes sont déclarés chrétiens d'une même famille, les Jésuites n'en sont pas moins foudroyés pour avoir voulu proposer à quelques Russes d'embrasser la religion des Autrichiens, ce qui nous éloigne un peu de l'*Église universelle* et du *Christianisme transcendantal*. Il est dit, dans le décret du 21 décembre, que, depuis plusieurs siècles, l'empire de Russie repose sur la religion grecque comme sur un roc *inébranlable*. Je ne veux pas demander ce que c'est qu'une base inébranlable qui peut être ébranlée par trois ou quatre Jésuites qui la touchent du bout du doigt ; je dis seulement que si jamais, en vertu de la souscription d'un prince catholique quelconque, on venait à lui demander quelque acte de tolérance contraire à ses principes, il prouverait sur-le-champ, par le décret rendu contre les Jésuites, que tout prince souscripteur de la Convention a tout le droit possible de défendre *sa religion*, n'en déplaise *à la religiosité*.

444

A Son Excellence M. le Comte de Vallaise,

Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, Ministre et premier Secrétaire d'Etat au département des Affaires-Etrangères.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) janvier 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai obtenu enfin la promesse d'une audience pour le premier moment de liberté. Rien de plus important pour S. M.; d'abord, après, je ferai retraite. Le Comte Capo-d'Istria vient d'arriver, et il est descendu immédiatement à l'hôtel des Affaires-Etrangères où son logement était préparé. C'est un augure brillant: il est ami intime d'une maison avec laquelle je suis moi-même très lié; j'ai beaucoup de moyens de l'aborder, et je le préfère infiniment au Comte de Nesselrode, qui n'a ici ni confiance ni autorité. L'Empereur n'a, dans le vrai, aucun Ministre; il ne s'est occupé encore d'aucune affaire, le militaire excepté. Il paie dans ce moment un million cent et quelques milliers de soldats. Un personnage lui ayant représenté l'inévitable nécessité de diminuer ce nombre, il a répondu : *Qu'on ne m'en parle pas, je veux au contraire l'augmenter chaque année.* Je soupçonne cependant qu'il faudra s'arrêter. J'ai eu une conversation avec le Général de Stagenteisch

(je ne le désignerai plus que par la lettre initiale de son nom). Nous avons beaucoup parlé du bonheur qu'avait le Roi de toucher un Prince à la fois si ami et si puissant : rien de si tendre. Il a été amené ici par la crainte que leur inspire le Grand Duc Constantin, qui met toute la Pologne à cheval.

La Turquie est toujours menacée. Les îles Ioniennes ne seraient-elles point le prix accordé aux Anglais pour laisser faire ? L'Ambassade Persane pourrait bien aussi être une comédie anglaise, qui veut amuser la Russie en attendant que la Perse ait une armée.

Hier, nous avons vu la belle cérémonie de la bénénédiction des eaux. Le Clergé était nombreux et magnifiquement vêtu. Il y avait 38,000 hommes de superbes troupes sous les armes, entre autres 5,000 hommes de la plus belle cavalerie imaginable, rangés sous nos yeux en cinq masses serrées, dans une place dont ils n'occupaient qu'une petite partie : c'est la garnison de Saint-Pétersbourg et des environs seulement. Quand on pense que Pierre Ier n'avait que 30,000 hommes dans tout son Empire, et que l'Empereur Auguste menait le monde connu avec moins de 400,000 hommes, on se demande où nous sommes conduits par cette augmentation de la force militaire. Je pourrai une fois dire quelques mots à Votre Excellence sur ce point intéressant.

Je vous peindrais difficilement l'état du pays : c'est une armée immense, des paysans, et un général couronné ! Plus de noblesse, plus d'état civil. Dans l'intérieur, anarchie absolue. J'entends des détails inconce-

vables. Etant à table à côté d'un grand personnage à qui je pouvais parler, je lui dis : « C'est un grand problème de savoir à quoi nous mène cette armée démesurée. » Il me répondit : « Hélas, Monsieur, ce n'est plus un problème ; les revenus de l'Etat sont de 400 millions, et l'armée les coûte. » Tous les grands propriétaires sont ruinés par les efforts qu'ils ont faits. Enfin, il y a un Dieu pour tous les pays ; mais le Dieu Russe a beaucoup à faire.

J'ai vu M. le Comte Capo-d'Istria qui m'a abordé le premier à la Cour, et m'a parlé longtemps avec beaucoup de politesse et d'intérêt. Il m'a promis de m'accorder un long entretien : point encore d'audience, quoique promise. Les fêtes m'assassinent en prenant beaucoup de temps à l'Empereur : il n'a encore vu aucun Ministre ; on vient d'ouvrir les paquets civils envoyés à l'Empereur en Octobre 1814, et les paquets militaires envoyés en mai dernier. Après-demain, jeudi, je commencerai à refuser la Cour.

Mercredi 12 (24) ont été célébrées les noces de S. A. I. Mme la Grande Duchesse Catherine Paulowna, veuve du Prince Georges de Holstein-Oldenbourg, avec S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg. La cérémonie a été faite d'abord suivant le rit grec, dans la chapelle de l'Empereur, et ensuite selon le rit luthérien, dans la salle dite de *Marbre blanc* où l'on avait élevé une table nommée *Autel*. Le feu Prince d'Oldenbourg s'était contenté de faire célébrer le mariage chez lui ; mais le nouvel époux a exigé, à cette solennité, la présence de toute la Cour et du Corps diplomatique.

L'Auguste épouse a d'abord, en sa qualité de Grande

Duchesse, un million effectif, c'est-à-dire environ quatre millions tournois ; de plus S. M. I. lui donne, pour le Palais d'Anniskhof qu'elle restitue et pour une terre qu'elle devait recevoir dans le gouvernement de Twer, deux millions de roubles en assignations de la banque : total six millions tournois. Enfin elle a 60,000 paysans détachés du domaine de la Couronne pour son premier mariage. Elle partage ces paysans en deux portions égales dont elle laisse une à ses deux fils. Telle est la richesse des Princesses Russes. Je ne vois pas qu'il y ait rien de semblable en Europe, pas même à Wurtemberg.

Le jeune Prince Galitzin qui a commencé la grande affaire Catholique dont j'ai rendu un compte détaillé dans le temps, a été mandé par l'Empereur, de la maison des Pages où il fut placé en sortant de celle des Jésuites. L'Empereur l'a interrogé en personne. Le jeune homme de 16 ans a répondu qu'il était le sujet dévoué de son maître jusqu'à la mort, mais qu'il demeurerait jusqu'au tombeau inébranlable dans sa foi ; c'est ce que vient de m'assurer sur son honneur un homme très intéressé à la chose.

Nous avons déjà vu arriver trois Dominicains, de ceux désignés pour desservir ici l'Eglise catholique : l'un d'eux est Evêque désigné. Je ne sais ce que cela signifie. En attendant les choses ont extrêmement changé pour nous en mal ; mais ce ne sera qu'après un certain temps qu'il sera possible de porter un jugement sain. L'appel d'un Ordre religieux à la place d'un autre est un trait de haute sagesse : il faut attendre le résultat.

Les Jésuites sont arrivés le 28 à Polock (en six

jours) ; ils ont été accompagnés et gardés sur la route par un Colonel, et parfaitement bien traités. Cette précaution, qui appartient tout entière à S. M. I., est digne de toute sorte de louanges et me fortifie encore dans mon premier aperçu dont j'ai eu l'honneur de vous faire part. *Les personnes même les plus attristées par la sévérité de l'ordre ne peuvent, si elles sont équitables, refuser d'y reconnaître un côté brillant de justice et de modération.*

Je faisais observer l'autre jour, dans une maison Russe, qu'à nulle époque de l'histoire de Russie, la chose n'aurait passé aussi doucement. *Pierre Ier*, disais-je, *aurait fait décapiter les Jésuites ; de nos jours encore, l'Empereur Paul Ier les aurait envoyés en Sibérie, etc.*; *même lorsqu'on est fâché, il faut être juste.*

L'affaire n'en a pas moins ses côtés tristes, que j'ai eu l'honneur de faire remarquer à Votre Excellence. Un grand malheur pour les Catholiques en général, c'est qu'ils ne sont ni représentés ni défendus auprès de l'Empereur. Lorsque le Ministère fut organisé ici, sous l'influence de Speranski, d'après le système Français, il y eut *un Ministre des cultes* comme à Paris. Ce titre n'est pas agréable à l'oreille parce qu'il rappelle des idées tristes, et parce qu'il fut inventé par ce détestable Bonaparte qui ne l'employait que pour niveler les cultes et les avilir tous l'un par l'autre en les confondant. D'ailleurs S. M. I. a maintenant dix millions de sujets Catholiques. C'est la puissance de trois ou quatre têtes couronnées. Peut-on concevoir qu'une telle masse d'hommes n'ait point de représentant auprès de son

Souverain, et que la moindre de ses demandes ne puisse parvenir à lui que par le canal d'un homme publiquement ennemi de cette religion et profondément étranger à tout ce qu'il faudrait savoir pour nous juger et nous conduire ? Ces idées sont si simples et si évidentes qu'il est impossible que, tôt ou tard, elles ne se présentent pas d'elles-mêmes à l'esprit droit et impartial de S. M. I.

Ajoutez un Archevêque plus qu'octogénaire, jadis Protestant et officier de cavalerie, et qui devrait bien l'être encore, et Votre Excellence jugera où nous en sommes.

445

Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode.

22 janvier (3 février) 1816.

La réclamation du Prince Borghèse contre le séquestre jeté par la Chambre des Comptes de Turin sur la terre de Lucedio, ayant eu le bonheur d'être appuyée par une Note du 5 février dernier, signée par les Ministres de Russie, d'Autriche, de France et de Prusse, S. M. le Roi de Sardaigne pénétré d'étonnement à la vue d'une protection à laquelle il s'attendait si peu, a chargé son Ministre à Saint-Pétersbourg de faire un dernier effort auprès du Ministère de S. M. I. pour

mettre dans tout son jour une question qui est décidée au moment même où elle est comprise.

Le Ministre soussigné se trouve, en commençant, sensiblement affligé par une espèce de reproche qu'il trouve sur sa route, comme si le Roi son Maître, en disputant la terre de Lucedio au Prince Borghèse, se montrait peu sensible à ce que les Puissances alliées ont fait pour lui. Le soussigné commencera donc par dissiper cette ombre qui pourrait comme tant d'autres être prise pour une réalité.

En premier lieu, les Puissances alliées, en favorisant la saine politique et la balance Européenne daus la personne du Roi de Sardaigne, n'ont jamais entendu qu'il serait obligé de renoncer en retour à quelqu'un de ses droits, ni à quelqu'une de ses propriétés incontestables. Ce qu'il a dû céder est écrit ; il a rempli religieusement tous ses engagements : le reste est sacré, et il a droit de le défendre.

En second lieu, si le Prince Borghèse était un bienfaiteur des Puissances qui lui ont accordé leur protection, si c'était à titre de reconnaissance qu'on demande à S. M. la terre de Lucedio, et si le refus du Roi pouvait embarrasser ou chagriner de quelque manière ces différentes Cours, alors on comprendrait l'objection, et S. M. devrait y répondre ; mais heureusement rien de tout cela n'a lieu dans le cas présent. Le Prince Borghèse, membre adoptif de la famille Bonaparte, se présente pour faire lever le séquestre jeté sur la terre de Lucedio ; l'équitable Providence l'oblige de paraître devant les tribunaux et d'attendre paisiblement leur dé-

cision au lieu des voies moins fastidieuses dont il aurait pu faire usage il y a peu de temps. Le Roi de Sardaigne, dans aucun cas, mais surtout dans l'état déplorable où la guerre a laissé ses Etats, n'est obligé de lui faire un présent de trois millions, il n'est pas même permis de soupçonner que les Puissances alliées lui accordent aucun autre intérêt que celui de la justice que les Princes légitimes ne refusent à personne, et puisque S. M. le Roi de Sardaigne est privée dans ce cas du droit inhérent à la Souveraineté, de décider elle-même de la justice des demandes qu'on lui adresse, il est clair au moins qu'elle doit être admise à détruire l'unique intérêt que peut inspirer le Prince Borghèse; il est clair que les raisons du Roi doivent être jetées dans la balance, et pesées sans faveur ni défaveur. Le Ministre soussigné sera sans doute trouvé modeste en établissant cet équilibre parfait.

Le Roi de Sardaigne ne se montre donc nullement difficultueux ; il ne refuse rien aux Cours alliées, qui n'ont rien à perdre ni à gagner dans cette affaire : la question est exclusivement entre lui et le Prince Borghèse.

Le Ministre soussigné s'est fait un devoir de n'aborder la question principale qu'après avoir dissipé ce nuage qui l'attristait.

Les Ministres signataires de la note du 5 février dernier croient que le Cabinet du Roi s'est trompé en regardant comme un procès entre particuliers une question de pure politique *et déjà décidée.*

Le Ministre soussigné ose croire au contraire, et sans

déroger à ce qu'il doit à de telles autorités, que ces Ministres, trompés dans ce cas de la seule manière dont ils pouvaient l'être, c'est-à-dire par l'apparence de la justice et par leur amour pour elle, se sont fait illusion, et d'une manière si évidente, qu'ils en conviendraient eux-mêmes avec la noblesse qui leur est naturelle, si une fois la question était présentée à leurs excellents esprits sous son véritable point de vue.

Car il est de la plus haute évidence que la question dont il s'agit *est un procès et n'est qu'un procès*, et il n'est pas moins incontestable, qu'elle n'est nullement *décidée*.

On semble supposer que S. M. le Roi de Sardaigne veut ébranler le principe *de la garantie des biens nationaux acquis à titres onéreux ;* or, loin d'avoir jamais rien dit dans ce sens, il déclare au contraire très expressément, qu'il prend cette décision pour une loi, mais il prétend, et il prouve sans réplique que l'affaire de Lucedio est étrangère à la loi, qui n'y a jamais pensé. Voilà le procès. Ainsi s'évanouissent d'elles-mêmes toutes réflexions sur les dangers *d'ébranler les propriétés, d'amener des troubles, des réactions,* etc., etc. Rien de tout cela n'est proposé, ni même possible dans ce cas. La question de Lucedio est isolée ; de quelque manière qu'on la décide, elle ne peut avoir de suite. C'est une question de droit que des malheurs uniques dans l'histoire obligent de traiter d'égal à égal, mais qui doit mourir dans l'endroit où elle est née, sans laisser de trace après elle.

La jurisprudence proprement dite se mêle souvent

aux questions politiques ; de là vient que le Parlement d'Angleterre mande souvent les grands juges pour l'éclaircissement de certaines questions qui embarrassent la représentation nationale ; de là vient encore que, dans les traités fameux, tels que celui de Westphalie, par exemple, et d'autres plus modernes, il y avait des magistrats célèbres, de grands jurisconsultes toujours prêts à éclairer la religion des négociateurs.

Lorsque le soussigné se rappelle ce que c'est qu'un Tribunal suprême dans les Etats du Roi son Maître, par quelles études immenses sont préparés les hommes destinés à y prendre place, et lorsque ensuite, averti par le mot de *Cavillation* qu'on lit dans la Note du 5 février, il voit sous quel point de vue les Ministres signataires ont envisagé le sentiment approfondi de l'un de ces Corps, il a bien lieu de regretter les formes anciennes pour les intérêts du Roi son Maître.

Nul homme ne possède tous les talents, et nul talent n'a droit d'en dédaigner un autre. Si d'un côté le savant, l'homme qui a pâli sur les livres est sujet en regardant de trop près, à manquer l'ensemble ; de l'autre, l'homme doué des plus brillantes qualités naturelles mais peu ou nullement exercé aux études épineuses, pourra très bien s'il vient à tomber sur une question de droit public ou privé, se laisser égarer par les apparences et prendre l'analyse pour la chicane.

Le Ministre soussigné se flatte d'avoir prouvé jusqu'à l'évidence : 1° que le Roi son Maître, qui ne se laissera jamais surpasser en reconnaissance envers ses grands amis, n'a nul besoin de cette vertu dans la circonstance

dont il s'agit, puisqu'il ne refuse rien à ses amis, et qu'il ne doit rien, à ce qu'il espère, au Prince Borghèse, à qui les Puissances alliées ne doivent que justice; 2° que la question dont il s'agit est précisément le contraire de ce qu'on a cru, c'est-à-dire *une pure question de jurisprudence* et de plus une question isolée, qui n'ébranle aucun principe et n'entraîne aucune conséquence.

Ces préliminaires ainsi éclaircis, la question se trouve dépouillée de tout ce qui n'était pas elle, et ne souffre plus de difficulté. Trois raisons démontrent que leurs Excellences de la Chambre des Comptes de S. M. ont agi dans toutes les règles de la justice en jetant le séquestre sur la terre de Lucedio.

§ I.

C'est une règle invariablement adoptée par tous les publicistes, par tous les jurisconsultes, et consacrée par le bon sens de toutes les nations, que dans les lois et les traités, tout ce qui est humain, doux, favorable doit être interprété *en plus*; et que tout ce qui est au contraire dur, sévère et pénible doit l'être *en moins* (1).

Et comme les exemples sont toujours plus clairs que les maximes, si quelque loi ordonnait par exemple, *que tout homme entrant dans un tel lieu serait puni d'une*

---

(1) C'est ce que le laconisme latin avait gravé dans toutes nos têtes sous cette forme proverbiale : *odia restringenda, favores ampliandi.*

certaine peine, si une femme y entrait, son défenseur pourrait être écouté, suivant les circonstances, lorsqu'il dirait que la loi ne la concerne pas.

Et si, au contraire, une autre loi promettait une certaine récompense à *tout homme qui rendrait un certain service à l'Etat*, la femme qui le rendrait ne serait point absurde en demandant la récompense.

Sur ce principe qui ne saurait être contesté, l'article XXVIIe du Traité de Paris ayant sanctionné les aliénations de biens nationaux faits à titre onéreux *dans les départements des Alpes*, l'article frappe sans doute le Duché de Savoie et le Comté de Nice, mais *le département du Pô* (partie du Piémont) échappe à la disposition, d'autant plus que les départements Piémontais étaient pour ainsi dire moins Français que ceux des Alpes, qui étaient de première conquête et plus amalgamés à la France.

Tout le monde sait qu'il n'y avait point d'émigrés en Piémont, parce qu'au moment de la réunion, les lois contre les émigrés n'existaient plus. Nous sommes donc autorisés à croire que l'article XXVIIe ne s'étendait point dans l'esprit des rédacteurs aux départements Piémontais.

D'ailleurs il ne les a pas nommés, ce qui nous suffit, et l'on raisonnerait tout à fait mal, si l'on appelait ce raisonnement une subtilité, car c'est précisément cette subtilité qui est non seulement permise, mais recommandée lorsqu'il s'agit de restreindre un cas odieux.

S'il se présente donc un moyen plausible d'arracher un seul homme, un seul arpent de terre à la proscription

générale qui est le plus grand mal nécessaire qu'on ait vu dans le monde, on peut dire que c'est un bonheur, une heureuse fortune, une espèce de victoire remportée sur l'usurpation par la Souveraineté Européenne, et dont il faut la féliciter.

§ II.

Il a été décidé à l'égard de S. S. et de S. M. I. R. A. que toutes les acquisitions faites *nullement*, c'est-à-dire contre les lois existant à l'époque des aliénations, n'étaient point sujettes à la disposition du Traité de Paris. Il serait en effet bien singulier, que les Souverains sanctionnassent même ce que l'usurpation a fait contre ses propres lois (1).

Il n'y a certainement nulle raison capable de priver S. M. Sarde de la même disposition, et cette nouvelle considération ramène encore la terre de Lucedio à ses Maîtres.

Nulle aliénation des biens de l'Etat n'était valide en France sans le concours de l'autorité législative qui n'appartenait point à Bonaparte (2). S'il s'est joué de

---

(1) Voir l'acte du Congrès de Vienne du 9 juin 1815, à l'article 103e, relatif aux Légations, et le Manifeste de S. M. l'Empereur d'Autriche publié dans le royaume Lombardo-Vénitien, 11 mai, même année.

(2) Voir la loi du 29 novembre 1790 qui a sanctionné ce principe, et la Constitution de l'an III.

cette loi fondamentale comme de toutes les autres, le droit n'en demeure pas moins incontestable.

Ainsi, l'acquisition de la terre de Lucedio est nulle aujourd'hui en Piémont, parce qu'elle l'était aussi *alors* en France : ce raisonnement ne souffre pas de réplique.

§ III.

La terre de Lucedio appartenant à la Caisse d'amortissement du Piémont, Bonaparte sentait bien qu'il n'avait pas droit de l'en détacher, du moins sans équivalent. Il s'engagea donc, par un traité solennel, à *remplacer cette terre par une autre d'égale valeur en France.* Que peut-on imaginer de plus clair et de plus sacré que cette obligation (1).

Et cependant l'on veut maintenant que la terre de Lucedio soit légitimement aliénée sans équivalent. On

---

(1) Le domaine de Lucedio sera racheté de la Caisse d'amortissement pour la valeur intégrale à laquelle il a été donné à cette caisse, il lui sera fourni en échange, des biens nationaux d'une pareille valeur situés en France. (Décret de Fontainebleau, du 27 septembre 1809, art. IV.)

Il y a plus : par un décret précédent, pas plus ancien que le 30 mai 1806, Bonaparte avait ordonné que la terre de Lucedio et tous les autres biens nationaux seraient vendus pour l'acquittement de la dette nationale. Ainsi, par le décret du 27 septembre 1807, il violait tout à la fois et la loi Constitutionnelle et ses propres décrets.

veut que le Piémont soit chargé en particulier de payer les statues du Prince Borghèse. Si Bonaparte avait acheté cette terre pour en faire présent à son beau-frère, personne ne s'aviserait de soutenir qu'elle fût acquise si le prix n'en avait pas été payé ; mais parce que le prix a été stipulé *en terre*, et que *la vente* devient *échange*, on veut que le changement de nom change l'essence des choses, et qu'on puisse acheter sans payer.

Il est bien essentiel d'observer (ceci est le point central, le point lumineux de la question) que le décret du 27 septembre 1815, se résout en deux obligations très distinctes, l'une entre le Prince Borghèse qui vend des statues et Bonaparte qui les achète ; l'autre entre le Piémont qui cède une terre à Bonaparte et ce même Bonaparte qui lui en promet une autre en échange. Ces deux conventions sont si distinctes, si indépendantes l'une de l'autre que l'une pourrait être valide et l'autre nulle ; que l'une pourrait être postérieure à l'autre de vingt ans, et qu'enfin l'une des parties contractantes dans la seconde pourrait ignorer absolument la première.

En effet, les administrateurs de la Caisse d'amortissement pourraient être supposés n'avoir aucune connaissance (dans le sens légal) de la destination de la terre de Lucedio. Un Maître dont les volontés ne supportaient aucune contradiction la leur demande ; ils la cèdent sans s'informer de ce qu'il en veut faire. A la place de cette terre il leur en promet une autre en France de la même valeur ; ils acceptent sans explications ni murmures

(qui d'ailleurs eussent été fort inutiles). Voilà donc un contrat parfait, obligatoire de part et d'autre. Ainsi, toute la question se réduit à savoir *si celui qui s'est emparé d'une terre* sous la promesse de la remplacer par une autre, a droit, sous le *règne de la justice rétablie, de retenir la première sans livrer la seconde.*

La question ainsi posée et circonscrite (et c'est ainsi qu'elle doit l'être) n'est pas difficile à décider; et c'est ce que disait tout à l'heure le Ministre soussigné, que du moment où le problème est compris, il est résolu.

Le Roi de Sardaigne est donc parfaitement étranger à toute cette affaire des statues achetées; il a droit de refuser même d'en entendre parler; et quelques questions de droit qu'elle puisse faire naître dans un autre pays, il est heureusement dispensé de s'en occuper. Il sait, et il ne veut pas en savoir davantage, *qu'une puissance* qui n'existe plus enleva une terre en 1807, à la Caisse des amortissements, en lui promettant un équivalent en France. Aujourd'hui la Chambre des Comptes de S. M. revendique la terre, parce que l'équivalent n'a pas été payé; jamais on ne vit de question sur laquelle il soit moins permis au bon sens averti d'hésiter un instant.

Après avoir mis la justice à sa place, il ne sera peut-être pas inutile de montrer encore que la faveur se trouve du même côté. On doit incontestablement un intérêt immense aux Souverains légitimes et à leurs sujets fidèles, ruinés, foulés, tourmentés de toutes les manières pendant cette longue et cruelle révolution.

Quant aux partisans de la puissance qui est tombée, il ne faut pas sans doute abuser de la victoire à leur égard ; mais s'ils viennent, par la seule action des lois, à perdre quelque partie des fortunes colossales acquises autour de ce trône éphémère, il faut avouer aussi que la pitié a d'autres choses à faire dans le monde que de s'occuper d'eux. Le jour où le Prince Borghèse se décida à faire partie de la Maison Bonaparte, il dut en prévoir toutes les chances possibles ; il ne pouvait ignorer que si Napoléon venait à tomber de ce trône qu'il avait élevé si haut, il n'y avait plus de malheurs possibles auxquels ses partisans ne dussent s'attendre. Une foule de circonstances toutes honorables à l'humanité, mais, par-dessus tout, le caractère élevé des augustes Souverains qui ont préparé et achevé cette grande chute, ont rendu ces malheurs infiniment moindres qu'on aurait dû s'y attendre : au lieu donc de parler avec un certain intérêt des *trois* millions que le Prince Borghèse *pourra* perdre dans cette occasion, on pourrait admirer qu'il en conserve *neuf*.

Il s'est déterminé à se défaire de la plus belle collection qui ait jamais honoré la demeure d'un particulier ; il a privé Rome de l'un de ses plus beaux ornements ; l'Europe, invitée par une inscription fameuse, n'affluera plus chez lui ; il s'est mis en possession d'une terre superbe, solennellement et exclusivement consacrée au paiement des dettes de l'État, sans s'informer si le prix non moins solennellement promis par l'acquéreur en avait été payé. Pour agir ainsi, il a eu ses raisons que le soussigné n'examine point ; il dit seule-

ment qu'en tout cela il ne voit rien qui, sous le rapport seul de la faveur, puisse être mis en équilibre avec un Souverain qui demande purement et simplement justice.

Le Ministre soussigné espère n'avoir rien oublié pour mettre, suivant ses forces, la question dans tout son jour, tant sous le rapport de la rigoureuse justice que sous celui de la faveur la plus légitime. Il ne lui reste donc qu'à supplier instamment S. M. I., chargée par la Providence du noble rôle d'employer une puissance formidable à la réparation des plus grands maux, de vouloir bien faire passer incessamment à son Ministre près la Cour de Turin ses ordres les plus précis, pour qu'il retire sans délai au Prince Borghèse une protection qui afflige profondément S. M. le Roi de Sardaigne et qui n'ayant été accordée qu'à la justice présumée, est maintenant invoquée avec une pleine confiance par la justice démontrée.

S. M. le Roi de Sardaigne espère de plus que S. M. I. voudra bien encore éclairer la religion des Cours alliées sur un point particulier qui jamais n'a pu être pris en considération par des négociateurs, afin qu'elles aient aussi la bonté de transmettre à leurs Ministres respectifs à Turin les mêmes instructions que le Ministre soussigné sollicite de la haute sagesse et de la justice éclairée de S. M. I.

Il à l'honneur de renouveler à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode les assurances, etc.

446

A M. le Comte de Blacas, à Naples.

Saint-Pétersbourg, 27 janvier (8 février) 1816.

Non, sans doute, mon très cher Comte, je ne puis vous oublier ; mais vous bouder un peu, pourquoi pas ? L'amitié est soupçonneuse, et ce *défaut* lui fait honneur. Depuis que vous étiez sur votre piédestal, je croyais voir en vous un certain changement. Je savais assez à quoi vous obligeait votre position, et je ne vous demandais pas des pages ; mais le mouvement de la musique n'a rien de commun avec la longueur des pièces. Un *allegro*, un *largo*, un *prestissimo*, peuvent avoir dix mesures ou mille, sans cesser d'être chacun ce qu'ils sont ; je sentais je ne sais quoi de gêné qui me peinait. Lorsque vous arrivâtes en France, ce fut une fête dans le milieu de mon cœur ; il me semble même que ma première lettre était tout à fait sur le ton triomphal. Ensuite je me mis en tête, je ne sais comment, que d'une manière ou d'une autre il dépendait de vous de m'amener à Paris. Il me semblait qu'un coup d'œil quelconque, arrivé du côté où vous étiez, n'excédait pas les espérances légitimes d'un cœur élevé sans être présomptueux. Mais chaque homme étant naturellement disposé à s'estimer trop, je ne refuse pas de me faire la

leçon sur ce point ; ce qui m'étonna, et ce qui m'étonne encore, c'est la réponse à un mot que je vous adressai. Deux lignes entortillées, à la manière de la feue prêtresse de Delphes ; et depuis, silence profond.

. . . . . .

Maintenant, je suis bien aise que votre lettre de Naples soit venue donner un coup d'épingle à ce cœur. Cela fait *Pssst*, et puis tout est dit. Au reste, Monsieur le Comte, sans préjudice de la petite bouderie, je n'ai pas cessé un moment de m'occuper de vous et de rompre des lances pour vous ; car le déchaînement d'ici ressemblait à celui de France. La correspondance de M. de C..... me fit mal au cœur, et je vous sais gré de n'y avoir pas répondu. Une chose que j'ai vue depuis, et qui m'a fait grand plaisir, c'est la correspondance de M. de F....., dont malheureusement je n'ai lu que la première partie. Elle fait honneur à lui et à vous, Monsieur le Comte. Quant à votre *sainte Charte*, je trouve qu'elle fait aussi beaucoup d'honneur au Roi, mais point du tout à la nation. Toutes ces têtes folles étant grosses de Chartes et d'idées libérales, le Roi a fait ce qu'il a pu. Il a tiré fort bon parti de la constitution anglaise, et il l'a ajustée à votre taille, comme les confesseurs donnent l'absolution, *in quantum possum et tu indiges*. En vérité, je ne vois pas qu'il eût été possible de mieux faire. Quant aux Français qui tendent la main aux Anglais, et vont *gueuser* une constitution chez eux, comme on demande une soupe lorsqu'il n'y a point de pain à la maison, ce sont de pauvres gens. Je n'en combattrais pas moins jusqu'à la mort pour la

Charte, si j'avais l'honneur de siéger dans l'une ou dans l'autre de vos deux Chambres, quoique je sois très certain qu'elle ne peut durer, parce qu'une chose peut être très bonne aujourd'hui, quoiqu'elle ne doive plus l'être dans cinquante ans ou demain, et parce qu'il n'y a dans ce moment d'autre loi, d'autre salut, d'autre constitution que de marcher avec le Roi, dût-il même se tromper en quelque chose. Si cette doctrine n'est pas la vôtre, Monsieur le Comte, j'espère au moins que vous ne me ferez pas brûler pour la mienne. Vous m'apprenez de Naples, le 14 décembre, qu'on a imprimé quelque chose de moi à Paris. Bien obligé; car, pour moi, je n'en sais rien. J'ai donné l'ouvrage à quelqu'un, qui l'a donné à quelqu'un, qui l'a donné à un troisième, qui l'a donné à un imprimeur. Dieu sait ce qui arrivera à mon pauvre opuscule à travers toutes ces cascades ! C'est l'ouvrage de Plutarque, intitulé *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*. C'est le chef-d'œuvre de la morale et de la philosophie antiques. Vous serez ravi des belles choses que vous y trouverez. Le tout est devenu un joli petit livre, par la manière dont j'ai arrangé tout cela. Je pense que vous commencez à comprendre, cher Comte, pourquoi je ne vous l'ai pas envoyé. Si par hasard il paraît, achetez-en vite un exemplaire, et recevez-le de ma part, je vous en prie. Je n'en sais pas davantage.

A moins que vous n'en jugiez tout à fait autrement, Monsieur le Comte, je vous aime mieux à Vienne, au moins pour quelque temps encore. L'eau n'est pas assez claire pour un poisson de votre espèce. Tant que la de-

vise latine des monnaies n'est pas rétablie, tant que la potence n'a pas repris sa place, au préjudice de la guillotine, et tandis que cet *honnête homme* que vous ne pouviez supporter à vos côtés ne sera ni jugé, ni honni, ni chassé, vous êtes toujours en révolution.

Après vous avoir longtemps parlé de vous, Monsieur le Comte, parce que vous êtes véritablement le sujet de la lettre, je suis fâché de n'avoir pas de fort bonnes choses à vous dire de moi. Vous savez que, pendant que j'étais votre voisin, *je ne cessais de mourir de faim ;* ce petit malheur s'est très peu adouci. J'ai été, comme d'autres fidèles, complètement *pipé* par les événements, et je ne sais, en vérité, ce qui arrivera de moi ; l'âge avance, et je ne vois devant moi qu'un assez sombre avenir. Parlons d'autres choses. Dites-moi, je vous prie, par quel hasard, par quelle fortune, par quel zigzag de circonstances je puis avoir le bonheur d'être connu de Madame la Comtesse de Blacas. A-t-elle été en Écosse (car ceci à l'air d'une seconde vue)? Quoi qu'il en soit, mettez-moi à ses pieds, je vous en prie, Monsieur le Comte, et témoignez-lui le grand désir que j'ai d'être connu d'elle d'une manière moins surnaturelle.

Je ne vous dis rien de la France :

> . . . . . Cette image cruelle
> Sera pour moi de pleurs une source éternelle.

Éternelle, c'est-à-dire comme moi ; car, à la fin, il faudra bien que quelque *nouveau miracle* la tire de là. C'est encore un point sur lequel je voudrais bien vous parler. On voit à présent ce qu'on ne voulait pas voir, et comment

les badauds sont les victimes. Mais je ne veux pas me lancer, mon très cher Comte ; ne m'oubliez pas, je vous en prie; aimez-moi toujours, faites-moi savoir où vous êtes. Votre dernière lettre m'a fait vomir un peu de fiel sucré que j'avais sur le cœur ; vous ne sauriez croire combien je m'en porte mieux. Mais ne m'en faites plus faire ; ne m'envoyez plus de phrases ministérielles. A quoi cela peut-il servir? Adieu, Monsieur le Comte; ne doutez jamais ni de ma tendresse, ni du besoin que j'ai de la vôtre.

447

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) février 1816.

Les affaires de Bavière ont fait beaucoup de bruit. Le Comte de Bray, français, est ici l'Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Bavière. Nous étions déjà fort amis lorsque nous étions ennemis, maintenant nous le sommes encore davantage. Il m'a raconté toute la querelle, et comme le Comte Capo-d'Istria ne s'est point gêné pour lui raconter notre affaire, il m'en a parlé. Il m'a fait observer, ce qui est très vrai, que nos deux Souverains avaient de grands rapports de position, et qu'une coalition des puissances du second ordre contre l'Autriche pourrait bien une fois devenir nécessaire ; que les Rois de Sardaigne, de Bavière, de Wurtemberg, etc., donneraient beaucoup à faire à l'Autriche. Tout cela

est bel et bon, si nous avons de notre côté une grande puissance ; mais tandis que la France n'aura pas repris sa place et que les *quatre directeurs* se tiendront ensemble, il n'y a plus d'équilibre ni de liberté politique en Europe. A M. de Bray et à deux autres ministres amis, je me suis contenté de dire vaguement qu'il pouvait y avoir eu des demandes de conversation, mais qu'il n'y avait rien d'écrit ni d'officiel contre nos intérêts ; c'est le secret de la comédie. Nous avons ici le général Stagenteisch envoyé Autrichien par *interim :* il est fort bien traité à la Cour, et l'Impératrice régnante a dansé avec lui, honneur qui n'est point accordé aux Envoyés extraordinaires. M. le Comte de Bray a parlé franchement des affaires de son Maître avec lui, et il en a été fort content. Cependant comme Votre Excellence ne me donne aucune latitude sur ce point, je n'ai pas jugé à propos de l'entretenir sur nos affaires, d'autant plus que je n'en vois pas trop l'utilité; je fais d'ailleurs peu de visites, de peur d'en recevoir. Mon système de vie a nécessairement et totalement changé. Votre Excellence aurait ri de la surprise naïve du courrier quand il a vu mon habitation, et pas une âme autour de moi pour m'aider ; il n'a vu cela nulle part.

2 (14) février 1816. — Le 8 de ce mois (n. s.), M. le Chevalier Michaud, Aide de camp général de S. M. I., est parti comme envoyé de l'Empereur, pour aller à Stuttgard féliciter S. M. le Roi de Wurtemberg; il passe par Berlin, porteur de présents pour la Princesse de Prusse de la part de son époux futur, le grand Duc

Nicolas. L'Empereur lui a donné pour son voyage une calèche de la Cour, et mille ducats. Quels présents d'ailleurs! Quelle réception! C'est une belle commission. Bientôt le Comte Ogeroski, autre Aide de camp général, partira pour la Haye ou Bruxelles, où il va remplir la même commission. Je ne saurais pas trop dire à Votre Excellence comment les Russes prendront ces deux commissions : les étrangers leur crèvent les yeux. Ogeroski ne l'est pas, à parler exactement, puisqu'il est Polonais ; cependant ce n'est pas un Russe ; l'Empereur s'est entretenu deux heures de suite avec le Chevalier Michaud avant de le congédier.

P. S. — A ma grande satisfaction j'ai déterré mon petit chiffre dûment caché par moi au fond d'une armoire.

448

Au Prince Korlowski.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) février 1816.

J'ai reçu presque à la fois, mon très cher Prince, vos deux lettres des 30 novembre et 7 janvier dernier, et j'y réponds à la hâte sans trop savoir combien je pourrai écrire de lignes, tant j'ai d'ouvrage sur les bras, *sans un seul Israélite* pour les soutenir. Je me réjouis fort que vous persévériez dans vos études de jurisprudence ; mais prenez garde, je vous prie, qu'il y a loin de la loi

des Douze Tables aux *basiliques* du Bas-Empire. La loi que vous me citez n'est pas de Justinien ; si je ne me trompe, elle est des deux *poupons* Arcadius et Honorius ; et quoique je ne l'aie pas lue depuis trente ans au moins, je crois me rappeler cette phrase charmante : *Adeo ut sit illis vita supplicium et mors solatium.* Mais ce n'est pas là du tout le droit romain. Cherchez les Pandectes de Pothier (*Pandectæ Justinianæ in ordinem congestæ*, 3 vol. in-fol.), livre unique par l'immensité et la perfection du travail. Les préfaces qui précèdent la partie criminelle vous en apprendront suffisamment. Mais comme la procédure civile et criminelle des Romains mérite fort une étude particulière, entre plusieurs livres qui pourront vous éclairer sur ce point, vous pouvez choisir *Sigonius* (*De judiciis*), et *Julius Pollectus* (*De foro romano*). Vous serez surpris de la grande analogie de la procédure romaine et de l'anglaise. La ressemblance est telle, qu'elle a fourni la matière d'un in-4° intéressant que j'ai feuilleté jadis dans la bibliothèque publique de Lausanne, mais dont le titre m'a échappé.

Au reste, mon Prince, sur la jurisprudence, et surtout sur la jurisprudence criminelle, je ne me fie nullement aux philosophes. C'est une science toute pratique qu'on n'apprend que dans les tribunaux. A mon âge, je suis encore à trouver un homme d'esprit, quoique parfaitement raisonnable sur d'autres choses, qui ait pu me parler raison sur ces matières. Je suis bien fâché de différer énormément avec vous sur un objet capital : je veux dire, *la peine de mort*. Non seulement je crois qu'il ne faut pas l'abolir, mais je crois que toute nation qui

l'abolit se condamne, autant qu'il est en elle, à la seconde place. Les nations du premier ordre ont toujours condamné et, si je ne me trompe, condamneront toujours à mort. Il peut bien se faire qu'un jour où l'autre, lorsque je ne me promènerai plus sur ce globe, vous disiez, en lisant certaines choses : — Ah ! voilà donc ce qu'il voulait me dire le 14 février 1816 ! Mais, pour aujourd'hui, *basta così*.

Je ne nie pas cependant que l'abolition de la peine de mort ne soit un bien chez vous, sous un point de vue relatif, c'est-à-dire qu'elle s'oppose à un autre grand mal ; mais toujours cette abolition sera ou *signe* ou *cause* d'infériorité. Ainsi, mon Prince, je ne puis vous adresser un compliment sur ce point.

Vous avez grandement raison ! Jamais on n'a écrit sur la Russie avec amour. L'idée que vous me proposez m'a souvent passé dans la tête. Cet ouvrage serait très intéressant ; mais il ne peut être écrit en Russie. Je ne m'aviserai point de vous parler de votre littérature, car je ne sais pas votre langue, ce qui me fâche beaucoup. Je crois voir ou entrevoir que la suppression du théâtre français favorise beaucoup le vôtre, et qu'en général la langue et la poésie se perfectionnent sensiblement. Je n'ai ouï citer avec éloge aucun ouvrage de jurisprudence et de philosophie. Sur ces deux points d'ailleurs, comme encore sur celui de la religion, vous êtes livrés, pieds et poings liés, aux Allemands. Les hommes influents étant à cet égard ou complices ou trompés, je n'y vois pas de remède. La science vous mène droit à un changement infaillible. Toute votre noblesse est mili-

taire, elle l'est dès l'enfance ; et le service exigeant une grande application des forces physiques, et presque tout le temps de l'officier, il s'ensuit que le militaire (sauf les armes spéciales) est ignorant par essence, c'est-à-dire nécessairement. Pendant ce temps, cette même noblesse se ruine et par ses folles dépenses et par la fatale mollesse des lois, qui ne savent pas la forcer à payer ses dettes. Le *second ordre* accourt donc, et s'empare *de toutes les richesses et de toutes les lumières*. Ergo, etc. J'espère, mon Prince, que vous ne me direz pas, comme Molière : *Votre Ergo n'est qu'un sot*.

Sur le Clergé je suis tout à fait de votre avis. J'ai parlé souvent à de très bons esprits de votre pays sur ce sujet intéressant. Entre un Pope et un tuyau d'orgue, je ne vois pas trop de différence : tous les deux chantent, et voilà tout. Souvent j'ai demandé à vos gens instruits leur avis sur la manière de civiliser le clergé, de l'introduire dans la société, d'effacer cette défaveur qui l'accompagne plus que jamais, et d'en tirer parti pour l'éducation, la morale publique, etc... Tous partagent mon désir, mais sans me donner aucune espérance. Vous voudriez rapprocher votre clergé de Bossuet et de Fénelon ; ainsi soit-il. Mais ce n'est pas à moi à vous apprendre que nous venons de faire un mouvement en sens contraire assez frappant.

Quant à la *Société biblique*, comment n'avez-vous pas encore découvert que c'est une machine protestante, ou, pour mieux dire, socinienne, qui fait grand' peur à l'Eglise Anglicane même, et dont elle voudrait bien se débarrasser ? Sur ce point, comme sur tant d'autres,

vous êtes les dupes des étrangers. On parle des *succès prodigieux de la Société biblique*. Quel enfantillage ! Est-ce donc qu'en multipliant les traductions de la Bible on multiplie les chrétiens ?

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget . . . . . .

Si l'on établissait une société pour acheter et brûler toutes les traductions de la Bible en langues vulgaires, je serais violemment tenté d'en être. — Mais il me semble que je vous contredis sur bien des sujets ; c'est de l'impertinence *mera e preta* : en tout cas, vous me pardonnerez ; j'aime mieux battre un peu la campagne avec vous que de ne vous rien dire.

Vous m'exhortez à n'être pas triste ; le conseil est bon, et vaut bien celui-ci : *N'ayez pas la fièvre*. Dans ce dernier cas, je pourrais vous dire : *Donnez-moi du quinquina*. Dans le premier, je ne sais que vous dire : Où est le spécifique ?

Agréez, etc.

449

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) février 1816.

J'ai fait tous mes efforts, Monsieur le Comte, pour lire dans la lettre dont S. M. a daigné m'honorer, tout ce que Votre Excellence y a lu ; mais quelque attention

que j'y aie apportée, et malgré mon inclination qui me portait assez à lire comme Elle, je n'ai su lire que *Non*. J'espère que c'est moi qui ne sais pas lire, et que Votre Excellence sera bientôt dans le cas de se moquer de moi. Je recevrai ses épigrammes avec un extrême plaisir dès que S. M. daignera faire quelque chose pour moi. En attendant, Monsieur le Comte, au moment où votre courrier m'a apporté le reste de mes appointements en louis que j'ai été obligé de vendre au poids, je restituais 6,000 roubles à Madame la Princesse Beloselski à qui je les devais depuis longtemps. J'ai manqué trois fois de suite la Cour. Cependant ces mariages et toutes les fêtes qu'ils ont amenées m'ont écrasé. J'ai expliqué tout cela au Comte Capo-d'Istria qui comprend fort bien ma position, mais je n'ai rien écrit encore et j'y répugne beaucoup. La clôture de ma maison n'est pas un spectacle fort agréable ; j'ai quitté une foule de connaissances, je m'enferme, je m'anéantis, mais cependant il faut une décision. Au lieu des *embarras des finances*, *et du chagrin de S. M. de ne pouvoir améliorer mon sort*, et autres phrases de bureau directement contraires à la bonne foi, et qui n'ont pas plus de sens pour Votre Excellence que pour moi, je la prie de répondre à ceci : *Mes biens étant confisqués par nos anciens ennemis, mes économies par mon propre Maître, et mon appointement étant tout au plus suffisant pour les deux tiers de l'année, que faut-il faire?* Et que feriez-vous, Monsieur le Comte ? Voilà la question, le reste ne signifie rien.

Mon fils complique ma position d'une manière intolérable. Ma première ambition était que, malgré les plus

sombres apparences, il ne quittât jamais le service du Roi; mais comme un grade m'était absolument nécessaire, et pour soutenir mon fils dans la société, et pour assurer ses espérances dans l'avenir, je recourus à S. M., et croyant prévenir toute difficulté à force de modestie, je me mis dans la poussière, je descendis au-dessous de rien, en écrivant *que je me contenterais d'un grade honoraire dans quelque corps national de Sardaigne, si S. M. ne voulait rien faire de plus.*

Quel ne fut pas mon étonnement en lisant dans la réponse, on ne peut pas plus laconique : *La chose est impossible ! Un Souverain, pendant la Révolution, ne peut pas donner un grade au fils de son Ministre près son plus puissant ami, qui a suivi le sort de la Monarchie et tout perdu !*

Voilà ce qu'il fallut lire, Monsieur le Comte, alors il n'y eut plus à délibérer, je me tournai du côté de S. M. I. qui trouva possible de faire mon fils Officier d'emblée dans ses Chevaliers-Gardes. En combattant pour l'Empereur de Russie, il combattait pour son Maître, il était à sa place. Maintenant que le trône est relevé, que fait-il au service étranger ? Je n'en sais rien, en vérité. J'inclinais pour moi, à mourir ici, non que je ne préfère à tout mon Roi et ma patrie, mais parce que avec une certaine vivacité qui est toute dans ma plume, je ne possède pas moins une grande paresse d'esprit, une crainte étonnante des hommes, une horreur pour les combats de l'envie et de la jalousie, une ineptie d'enfant dans la tactique du monde. Cependant comme dans ces sortes de choses ceux qui s'en vont doivent prendre

conseil de ceux qui viennent, j'ai souvent interrogé mon fils sur ses déterminations, et toujours je l'ai trouvé inébranlable dans le projet de rentrer au service de son Maître aussi vite qu'il sera possible. Depuis son voyage en Piémont surtout, il n'a cessé de me tourmenter : son jeune cœur n'a point encore reçu autant de blessures que le mien. Il est plein de confiance, et d'ailleurs il est sur la bonne route, je ne puis le détourner. Peut-être que la carrière diplomatique fournirait à S. M. le moyen de nous contenter l'un et l'autre, et d'arranger d'un seul coup deux sorts inséparables ; car nous ne pourrons plus demeurer ici ou changer de place qu'ensemble.

S. M. le Roi des Deux-Siciles a nommé le fils du Duc de Serra-Capriola, Ministre adjoint à son père (j'entends avec le simple titre de Ministre) : c'est une bien noble, et délicate récompense et faite pour embellir la vieillesse paternelle. Le jeune Serra-Capriola a une année de moins que mon fils, et n'a jamais servi. Tout de suite le cerveau de mon jeune homme a fermenté, et peu de jours après il m'a apporté une supplique qu'il veut avoir l'honneur de présenter à S. M. pour obtenir la même faveur. Je la laisse aller quand ce ne serait que pour montrer à Votre Excellence le style du Chevalier-Garde. Je me serais fait conscience d'y ajouter une syllabe. D'ailleurs rien n'est si différent que son style et le mien. Je ne crois pas qu'il soit possible de posséder à un plus haut point le style des affaires ; et en général, par son caractère moral comme par ses connaissances, il est né pour la carrière diplomatique ; il parle latin, français, italien, allemand et russe ; il traduit couramment l'an-

glais. Ici, il serait d'une très grande utilité à S. M. Ces avantages étant extérieurs et palpables, un père même peut les énoncer ; quant aux qualités de l'esprit, et à la conduite morale, il ne m'appartient point de parler, S. M. peut se procurer des informations. Je doute, au reste, qu'il y ait pour tenir ensemble le père et le fils d'autre chemin que celui de la diplomatie. Le temps est venu où mon fils doit rentrer absolument au service de son Maître : quant à moi je ne suis plus qu'un objet secondaire, dont je prie S. M. de vouloir bien ne s'occuper qu'en second. Si Elle daigne attacher la carrière de mon fils à la mienne, c'est tout ce que je désire : d'une manière ou d'une autre, tout est égal. La seule chose qui me soit impossible, c'est de rester ici dans l'état où je suis : les dépenses augmentent tous les jours avec la plus effrayante rapidité. Tous les Souverains, excepté le nôtre, ayant mis leurs Ministres au niveau de leur dignité, ma situation devient une espèce de personnalité, et une espèce de proclamation de mon Maître contre moi. Je termine bien malheureusement quarante-deux ans de services et treize ans de martyre. Que S. M. daigne y mettre fin. Rien ne m'attache plus ici depuis les événements du mois de décembre : à proprement parler, il n'y a plus de culte catholique ; on nous a donné, comme on l'avait prédit, des paysans Polonais pour succéder aux Jésuites. Dernièrement on a forcé un Polonais de prêcher en italien : c'est une véritable comédie. La force cachée qui veut détruire le culte catholique s'y prend de la meilleure manière en avilissant le ministère : en un clin-d'œil tout a changé. J'ai peu vu de spectacle à la fois si

curieux et si triste. Les Jésuites trompés par le nombre et la qualité des conversions, ont cru avoir ce qu'on appelle *ville gagnée*, ils sont allés un peu trop vite, l'orgueil national s'en est mêlé, la catastrophe est arrivée. C'est une plaie mortelle pour une Eglise de 10,000 habitants au moins. Un Catholique ne peut plus mourir ici décemment; néanmoins si S. M. jugeait à propos de m'adjoindre mon fils et d'augmenter raisonnablement mes appointements, je me traînerais encore ici quelque temps, mais fort à contre-cœur, et uniquement pour mettre mon fils en carrière. Dans le cas contraire, je la prie en grâce de vouloir bien nous rappeler l'un et l'autre, chacun à notre manière. Pour faire toutes les dispositions possibles, j'ajoute que si S. M. en donnant ici un titre diplomatique à mon fils, jugeait à propos de ne pas le rappeler en même temps que moi, et de le laisser attaché à un autre Envoyé extraordinaire, je n'aurais point de répugnance à le laisser ici mériter pendant quelque temps les grâces du Roi. Il ne peut être ni Secrétaire de Légation, ni Chargé d'affaires, ces deux titres étant au-dessous de son rang : celui de *Ministre* pur et simple, séparé de toute épithète augmentative, n'a rien d'exagéré. Un simple citoyen Hollandais appartenant au commerce en jouit ici au nom du Roi des Pays-Bas. Au reste, Monsieur le Comte, ceci n'est que pour dire tout; ma famille est dans la main de S. M., qui peut la retenir ou la laisser tomber, mais il n'y a plus qu'un moment. Si par hasard il convient au Roi que je me retire tout à fait, dans le cas où mon fils pourrait y gagner quelque chose, je suis tout prêt.

450

A M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) février 1816.

Après les différentes transactions du Congrès de Vienne, relatives aux États de S. M. le Roi de Sardaigne; après le protocole du 3 novembre dernier, et la paix du 20, par laquelle S. M. achetait au prix de 6,600,000 francs l'intégrité de son propre territoire, Elle pouvait se flatter raisonnablement d'avoir acheté en même temps la tranquillité, et l'assurance de n'être plus inquiétée pour aucune cession territoriale. Néanmoins, à son très grand étonnement, le Prince de Staremberg, Envoyé d'Autriche à Turin, vient de demander tout-à-coup à S. M. la cession de cette partie du haut Novarais qui comprend la route du Simplon. Quoiqu'il n'ait point tracé distinctement la ligne précise qui termine les désirs de sa Cour, il paraît sûr néanmoins qu'elle est la même qui fut déjà l'objet d'une discussion à Vienne, et qui est tracée dans une carte manuscrite que le Ministre soussigné est en état de mettre sous les yeux du Ministère de S. M. I.

Le terrain que nous enlèverait cette ligne, avec les villes d'Arona et de Domo-d'Ossola, peut contenir 80,000 âmes environ ; mais la population cédée est un objet qui disparaît devant les inconvénients politiques

qu'entraînerait la cession demandée, et qui a jeté S. M. dans une consternation, dont Elle ne peut être tirée que par l'influence puissante de l'Empereur de Russie.

On n'exagère point en disant que la cession du haut Novarrais ébranle dans ses fondements tout l'édifice politique des Etats de S. M.

Une puissance du second ordre, en contact avec une grande puissance, ne peut trouver la stabilité nécessaire que dans les confins naturels. Du moment où notre ligne qui rampe le long du Lac Majeur pour s'élever dans les montagnes, se retirera dans les plaines, qu'elle traversera d'une manière purement géométrique, sans aucun appui, le Piémont est ouvert. Il y a entre le haut et le bas Novarrais une relation indispensable d'agriculture, de moyens et de subsistances de toute espèce. Du moment où ces deux pays seront divisés, une partie appelera l'autre, mais on peut bien penser que la plus grande influence sera du côté de la puissance prépondérante. Une certaine défiance générale s'emparera des habitants du bas Novarrais; ils cesseront de se croire sujets inamovibles de leur Souverain, et tout le Piémont d'ailleurs sentira ce coup, ne regardant plus son puissant voisin que comme une masse énorme qui une fois détachée n'a plus besoin que du temps pour arriver aux Alpes. Si l'on veut bien observer que, dans le même temps où le haut Novarrais nous était demandé contre la foi des traités, la destruction des fortifications de la ville d'Alexandrie par les mains des Autrichiens, et aux frais de S. M., n'avait pu les déterminer encore à céder la Citadelle, malgré l'exemple des Anglais qui venaient

d'évacuer Gênes, il sera aisé de pressentir les projets qui nous attaquent du côté du Simplon.

C'était si bien l'intention des hautes puissances réunies au Congrès, que la partie du Simplon qui se trouve dans les Etats du Roi ne changeât pas de maître, qu'en considérant ce passage du Simplon comme un débouché pour les marchandises de Gênes, elles mirent cet avantage dans la balance lorsqu'elles agitèrent les intérêts de la République de Genève.

D'ailleurs le Roi ayant manifesté à Paris, par l'organe de ses Ministres, son invincible aversion pour la cession du haut Novarrais, et le désistement de l'Autriche ayant été mis à prix, accepté et consenti par toutes les puissances, si des traités aussi solennels peuvent être mis en question, il n'y aura plus rien de sacré ni de certain dans l'univers.

On n'a pas manqué, comme il arrive toujours dans ces sortes de cas, d'appuyer la nouvelle demande sur des prétextes frivoles. On dit que nous ne sommes point en état de maintenir la route du Simplon, on dit que notre ligne de défense se trouvera trop étendue relativement à nos forces militaires, etc. On a répondu victorieusement à toutes ces objections, car notre ligne de défense se trouve au contraire plus rétrécie par l'acquisition de Gênes, et les superbes travaux qui distinguent les Etats du Roi en fait de chemins royaux, digues, canaux, ponts et autres ouvrages semblables prouvent assez ce que nous pouvons exécuter dans ce genre. Nous avons acquis d'ailleurs des bras et des revenus, et lorsque nous serons sortis de l'inertie forcée où nous

retiennent encore les efforts presque incroyables que nous venons de faire, nous saurons bien remonter notre patrie à l'état de splendeur qui lui est naturel.

La situation où nous a laissés le passage des troupes, et la manière dont nous avons été traités, seraient plutôt le sujet d'une conversation ministérielle que d'une Note détaillée.

Un traité d'alliance qui nous est proposé jette le Roi dans de nouveaux embarras. La pénétration de S. M. I. n'a pas besoin d'être éclaircie sur les suites possibles de cette transaction politique.

Pendant que nous sommes pressés de toutes manières au delà des Alpes, le Roi est encore attaqué du côté de Genève par de nouvelles prétentions auxquelles on n'avait nul droit de s'attendre. On veut rendre ce qu'il avait cédé, on veut lui prendre ce qu'il doit absolument retenir; on veut gêner ses communications, et lui donner de ces limites, si fort à la mode, qui se font au crayon sur la carte, en dépit de la nature et des éléments. On lui demande de retirer ses douanes de la frontière, sans vouloir observer qu'il en résulte une ligne de douane démesurément grande par rapport à l'étendue du pays, qui à raison surtout des accidents du terrain dans un pays montagneux, déchaîne la contrebande et tarit le revenu des douanes. On lui cite l'exemple de la France qui a retiré ses douanes dans le pays de Gex, comme si l'Europe pouvait adresser aux sujets du Roi les mêmes plaintes qu'elle adresse justement à la France, et leur demander les mêmes indemnisations; comme si la grandeur respective des deux Etats ne devait pas être

prise en considération dans ces sortes de questions, et comme si, encore, il n'y avait pas certaines délicatesses de souveraineté que tous les Princes sont convenus de respecter, S. M. le Roi de Sardaigne ne pouvant visiblement, sans se déplacer, accorder à la République de Genève certains avantages sur lui.

Les Barbaresques augmentant tous les jours d'audace et de puissance, et menaçant sans interruption les propriétés, la liberté, l'honneur et la vie de tous ses sujets Sardes, dont plusieurs déjà sont tombés victimes de ces barbares à l'attaque faite sur Antioche dans le printemps dernier, sont venus encore déchirer le cœur paternel de S. M., et pour comble de malheur, comme Elle se trouvait dans ses Etats du Piémont sur le point de revendiquer au nom des lois et des tribunaux, suivant l'usage, une terre de trois millions possédée sans raison par le Prince Borghèse, les Ministres de quatre puissances respectables ont pris parti contre Elle pour le beau-frère de Bonaparte, et parmi leurs noms Elle a le chagrin de trouver celui du Ministre de S. M. I.

Il serait difficile d'imaginer une masse plus pesante d'embarras et de désagréments. Le dernier article a fait le sujet d'une Note particulière dans laquelle le Ministre soussigné n'a rien oublié pour jeter sur le sujet toute la clarté possible, puisque c'est une question où il ne s'agit que de voir, mais où il est aisé de ne pas voir.

Il ne se permet point les mêmes détails sur les autres objets qui se présentent et s'expliquent d'eux-mêmes ; il craindrait d'ailleurs de se rendre indiscret en se livrant par écrit à de trop longues explications. Le Roi,

son Maître, se jette avec une confiance nouvelle, et toute particulière dans les bras de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. Ce n'est point même seulement comme Roi de Sardaigne qu'il lui parle, quoique sous ce rapport il n'ait que des actions de grâces à lui rendre, c'est comme Prince italien, c'est comme Membre de la Souveraineté européenne, c'est comme défenseur de la justice générale et de la foi des traités. Sans un nouvel effort immortel de l'Empereur de Russie, il n'y a plus d'équilibre, il n'y a plus de balance politique, l'Italie disparaît; tous les Princes Italiens ne seront que des vassaux, et bientôt rien. Le Roi de Sardaigne est menacé le premier, ce qui est tout simple, puisque le grand plan projeté depuis si ongtemps n'a pas, en Italie, d'ennemi plus constant et plus imposant que lui; mais le ravage ne s'arrêtera pas, et le flot qui menace dans ce moment le Midi reviendra ensuite sur le Nord. Le Ministre soussigné prie et supplie et conjure S. M. I., avec tout le zèle dont il est susceptible, de vouloir bien s'occuper, dans sa sagesse, de ces grandes considérations, et de se prêter encore à la gloire qui l'attend, en appuyant de sa puissante protection l'indépendance des couronnes, sans laquelle il n'y a plus de liberté politique; qu'Elle daigne surtout soutenir son ami le plus dévoué, le Roi de Sardaigne, contre la nouvelle et désespérante demande qui menace l'intégrité, c'est-à-dire l'existence de ses Etats; qu'Elle daigne encore l'aider à écarter toute autre demande embarrassante qui aurait dans très peu de temps l'effet d'une invasion.

S. M. espère encore que S. M. I. voudra bien mettre

fin aux difficultés toujours renaissantes élevées par les Génevois, tandis que tout était clair, et qu'il ne s'agissait que d'exécuter les traités.

S. M. I. en comblant ainsi les vœux du Roi de Sardaigne, n'agira point seulement pour un ami, pour un allié, pour un Prince qui lui est tout dévoué, Elle agira pour l'Italie, pour l'Europe, pour l'équilibre général, et sa profonde sagesse préviendra des maux infinis.

Si quelques explications préliminaires étaient indispensables pour éclairer la religion de S. M. I., le Ministre soussigné répète qu'il s'est rendu aussi bref qu'il a été possible, uniquement pour éviter l'indiscrétion et l'amas fatigant des écritures, mais qu'il est prêt, sur tous les points, à s'aboucher avec le Ministre de S. M. I. pour lui donner tous les renseignements possibles, et il espère ne pas laisser subsister le moindre doute dans son esprit sur les intentions franches et loyales de S. M., qui a pu quelquefois être représentée comme un Prince difficile par ceux qui ne lui demandaient peu que pour obtenir tout. Elle fera certainement toutes les offres compatibles avec la dignité et la sûreté de sa couronne.

Le Ministre soussigné en mettant ainsi les dernières espérances du Roi, son Maître, sous les yeux de S. M. I. se sent agité d'une inquiétude qu'il est impossible d'exprimer. Il a fait son devoir, il croit n'avoir rien oublié. S'il est destiné encore à se voir aujourd'hui frustré dans sa plus douce attente, tous les malheurs qui l'ont accablé depuis 25 ans, lui paraîtront bien légers auprès du dernier.

Il a l'honneur de renouveler à Son Excellence l'assurance de sa haute considération.

451

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) février 1816.

Je reviens de ma dernière conférence : il serait difficile d'obtenir un succès plus complet que celui que j'ai l'extrême bonheur d'annoncer à Votre Excellence. La réponse de l'Empereur à S. M. m'a été lue. D'abord tout était pour le mieux, mais lorsqu'on est arrivé à cette phrase : *Les dispositions conciliantes de Votre Majesté fortifient encore mon espoir tant à l'égard des objets de discussion avec la Cour d'Autriche que pour ce qui concerne les intérêts et démarcation définitive de l'Etat de Genève*, je me suis récrié ! Cette phrase m'attriste, ai-je dit, elle emporte une idée de transaction, en supposant un procès et la nécessité de céder quelque chose. — M. le Comte Capo-d'Istria, là-dessus, m'a fait remarquer que le commencement de la lettre était clair, et que ces mots qui m'avaient troublé se rapportaient uniquement aux offres faites par S. M. pour la protection du commerce autrichien, etc. Alors je lui ai dit : Eh ! bien, Monsieur le Comte, puisque vous pensez ainsi, dites-le. Après une petite discussion, il a été convenu, que quoique la minute fût arrêtée, néanmoins il serait proposé à S. M. I. de faire disparaître cette phrase.

A l'égard de Lucedio, on a bien senti la difficulté de

se rétracter ; cependant on m'a dit rondement qu'on s'était trompé et que mes raisons ne souffraient pas de réplique. On envoie aux quatre puissances des extraits de ma Note, et S. M. a tant de faveur dans cette occasion, que c'est Monsieur le Chevalier de Rayberti qui a été choisi pour faire ces extraits, et comme nous pouvons nous voir librement en vertu d'une dispense formelle de la loi la plus sacrée en Russie, je pourrai m'entendre avec lui pour toute cette rédaction. Je me fais un devoir de vous dire qu'il m'a été fort utile dans cette grande occasion par son intimité avec M. le Comte Capo-d'Istria et par son zèle pour S. M. Quand même il aurait été sur le point de partir, j'aurais pris sur moi, sans balancer, de le retenir, mais il n'est pas libre encore et la cause en est bien honorable pour lui ; c'est que S. M. I. qui l'estime beaucoup, ne s'en défera pas aisément, et devra être prise en tournant. La chose en est au point que M. le Comte Capo-d'Istria lui a dit : « Si vous vouliez un congé de trois ans *avec conservation de paie*, je me ferais fort de vous le faire obtenir. » Mais Rayberti veut s'en aller, et c'est encore le Comte Capo-d'Istria qui s'est chargé de la négociation.

S. M. I. ne pouvant dire crûment : *Mon Ministre s'est trompé*, a l'air de nous remettre en procès ; mais nous devons tenir bon : vous verrez le Prince Korlowski changer de ton, et le Roi gardera la terre.

Le croiriez-vous, Monsieur le Comte? S. M. I. m'a fait communiquer les originaux des adhésions données par S. M. Très Chrétienne, et par S. A. R. le Prince Régent à la Convention Chrétienne du 14 (26) septembre. En

voilà une copie authentique, telle qu'elle m'a été livrée, mais j'ai lu les originaux, et parfaitement reconnu le caractère de S. M. Très Chrétienne, qui a bien voulu m'honorer de deux lettres de sa main. S. M. pourra choisir entre plusieurs formules : pour moi je persiste dans mon humble avis. Il y a dans la vie comme dans la politique, certains moments où il faut savoir passer sur certaines difficultés.

La Citadelle d'Alexandrie ne pouvait faire le sujet d'une demande formelle, puisqu'il n'y a point de demande formelle. Cependant j'ai demandé et obtenu que la juste réquisition de S. M. sera, *si besoin est*, appuyée par les Ministres de l'Empereur. Ce Prince commence à s'apercevoir de la *jurisprudence anglaise*. L'aveugle et très éclairée complaisance de l'*Angleterre* pour l'Autriche, menace ouvertement les libertés de l'Europe. J'ai dit sur ce point tout ce qu'il fallait dire, je crois que dans mes conversations ministérielles, je vous ai à peu près débarrassés du Prince Korlowski. Le système d'opposition qu'il a embrassé à l'égard de notre gouvernement est véritablement intolérable. En écrivant ceci, je reçois la lettre de Votre Excellence, du 10 janvier, n° 47, et la contre-note qu'elle contient. J'ai prévenu tout le contenu de la lettre ; quant à la Note, je trouverai moyen de la faire lire, en cas que le Prince Korlowski ne se fût pas pressé de l'envoyer. Nous sommes en relation, mais toujours sur son pays ; il me décoche ses maximes philosophiques que je vais toujours *rintuzzando ;* aujourd'hui c'est sur la peine de mort que je le contrarie.

452

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) février 1816.

Aujourd'hui seulement j'ai reçu la réponse à mes Notes, datée d'hier, avec la réponse de S. M. I. à la lettre du Roi notre Maître.

Il s'est passé à cet égard quelque chose que je crois unique dans les anecdotes diplomatiques. M. le Comte de Nesselrode étant en possession de l'exercice extérieur du Ministère des Affaires étrangères, est l'organe naturel des communications ministérielles ; il n'est pas censé connaître rien de ce qui se passe par une autre voie. Il m'a donc écrit ce matin : *Le Secrétaire d'Etat, Comte de Nesselrode, a l'honneur de faire passer à Monsieur le Comte de M.....*, etc., *une lettre à l'adresse de M. le Prince Korlowski*, etc., etc., *et le prie de vouloir bien l'acheminer par le courrier*, etc.

Et sous la même enveloppe se trouvaient la lettre de S. M. I., et la réponse à mes Notes (deux petits articles dont il ne valait pas la peine de parler).

Et moi je n'ai pas manqué de lui répondre sur-le-champ : *Le Ministre de S.....*, etc., *a reçu la lettre adressée à M. le Prince Korlowski*, etc. — *Il ne manquera pas de l'acheminer par la voie de son courrier et il profite de cette occasion*, etc.

De sorte qu'à l'égard de ces deux pièces *insignifiantes*, il n'y a nulle preuve écrite qu'elles aient été envoyées ni reçues. Tel est le résultat de l'étrange état des choses. On ne sait qui est Ministre : les deux Secrétaires d'Etat sont en relation ensemble, leurs deux bureaux se touchent. On voit bien que l'Empereur penche pour Capo-d'Istria, et d'ailleurs tout le monde penche pour ce dernier, car il *contente*, et l'autre *mécontente* tout le monde. L'Empereur est sur le point de parcourir son Empire où tout va horriblement mal. Il est probable qu'il ne changera rien, avant de partir, dans le Département des Affaires étrangères, et que Nesselrode demeurera toujours dans la même attitude insupportable.

Je puis avoir le plaisir d'envoyer à Votre Excellence mes deux Notes : l'une a été copiée chez moi ; l'autre l'a été par M. le Chevalier Rayberti qui a bien voulu me prêter encore sa plume dans cette occasion. Quant à la réponse aux Notes et aux autres pièces, je suis forcé de les envoyer en original. Si Votre Excellence juge, comme je le crois moi-même, que des pièces de cette importance doivent se trouver dans les archives de cette Légation, elle voudra bien les renvoyer par la première occasion sûre.

La réponse à la Note me paraît un modèle de style ministériel. Elle fait honneur à M. le Comte Capo-d'Istria : 1° Le Simplon est une affaire entendue ; 2° l'alliance de même : vous verrez qu'on n'insistera plus ; 3° pour Lucedio, nous sommes mis en procès réglé, et il faut observer même que le Prince Borghèse est toujours nommé avant la Chambre des Comptes. Mais la préfé-

rence donnée aux créatures de Bonaparte, et à tous ceux qui l'ont servi est de tous les pays. Sur le fond de la chose, l'Empereur s'est trouvé embarrassé, et les autres puissances signataires le seront de même. Les Ministres sont allés trop vite. Mais comment dire à présent : *Nous nous sommes trompés ?* Je suis persuadé que Korlowski sera peigné pour s'être trop pressé. J'ai fait sentir combien il était désagréable pour nous, précisément à raison de notre dévouement pour l'Empereur, de voir toujours son Ministre tourné contre nous, même, dans plusieurs cas, avant ses instructions. Il a échappé à M. le Comte Capo-d'Istria, quoique j'eusse parlé très délicatement, de me dire : *Nous vous donnerons un autre Ministre.* Ce *Nous* est remarquable. Enfin, Monsieur le Comte, l'Empereur n'a su comment se tirer d'affaire autrement que par un nouvel examen ; mais il m'a été dit clairement : *Vous avez raison, on ne peut répliquer à ce que vous avez dit ;* et ma Note a été prise d'un bout à l'autre pour la base de l'instruction envoyée aux trois autres Cours. Je sais certainement qu'on n'y a changé que quelques mots. Qu'est-ce que nous pouvons désirer de plus ? Il serait sans doute fort heureux que la Chambre des Comptes jugeât au lieu de plaider ; mais qu'y faire ? *C'est la liberté de l'Europe.*

4° L'Article de Genève, seul, n'est peut-être pas tout ce que S. M. aurait désiré ; la fin de la réponse, écrite avec une extrême mesure, fait assez sentir l'inclination Impériale pour sa chère république. J'ai marché sur cet article toujours *Guardingo* au dernier point, par la raison que j'ai dite et pour obéir à mes instructions qui

m'enjoignent de ne rien conclure. Mais j'ai fait sentir aussi vivement que je l'ai pu, l'impossibilité *souveraine* où se trouvait S. M. de céder sur Chêne, sur le chemin de Salève et sur le reculement des douanes ; enfin, j'ai dit tout ce que j'ai pu sans compromettre le Roi.

Je me suis cependant cru obligé, pour en revenir à Lucedio, d'écrire au Comte Capo-d'Istria la lettre dont copie est ci-jointe. J'ai peur qu'on n'achemine S. M. à quelque attitude qui ne lui conviendrait pas. En tout cas la lettre ne peut faire de mal, et, pourvu que nous tenions la terre, on pourra se consoler des formes.

Au reste, Monsieur le Comte, il est inutile de se faire illusion, il n'y a plus que quatre puissances, et si la *quadruple alliance* dure, nous ne serons plus que des vassaux. Pour peu qu'on ait l'œil juste, on s'aperçoit déjà de certaines choses qui sont de fort mauvais augure. C'est une chose horrible que les politiques les plus sages se trouvent conduits à désirer de nouveaux troubles : cependant on en est là.

Voici un petit chapitre d'étiquette qui se place ici de lui-même. Il y a une grande différence partout, mais surtout à la Cour de Russie, entre les Ambassadeurs et les Envoyés extraordinaires ; ceux-ci ne sont point invités à l'Hermitage, ils ne dansent point avec les Princesses. L'Empereur ne danse point avec leurs femmes, etc., — fort bien s'il n'y avait point d'exceptions ; mais l'Envoyé de Hollande, et même le Ministre (qui appartient ou qui appartenait comme je l'ai dit à la classe des négociants), sont invités et dînent à la Cour, parce qu'ils sont aujourd'hui Ministres de famille.

Würtemberg a le même privilège par la même raison. Le simple Envoyé Extraordinaire d'Autriche *était invité par ce qu'il représentait une grande puissance.* La Duchesse de Serra-Capriola est prise par l'Empereur *parce qu'elle est russe* (elle n'a cependant emporté ce grand point que cette année, par je ne sais quelle machine qu'elle a fait jouer). Monsieur le Comte, il n'y a plus que l'Envoyé de Portugal (le Commandeur de Saldanha) et *Mon Excellence,* qui se trouvent réduits à l'étiquette rigoureuse. — Le Portugais et Madame son épouse sont extrêmement outrés de ces choquantes exceptions. Quant à moi, je supporte assez philosophiquement les désagréments qui se rapportent au titre et non à la personne. D'ailleurs, dans la situation où me retient si sagement votre *sublime* politique, je m'étonne moins des honneurs qu'on me refuse que de ceux qu'on m'accorde. — Cependant il faut que S. M. soit instruite. — Portugal et Bavière viennent de louer des appartements de 20,000 roubles. Bientôt le Ministre de Sardaigne sera une espèce d'acteur qui *représentera un représentant.* Dans cet état, si on le traite, même à peu près comme un personnage réel, de quoi peut-il se plaindre?

Incessamment S. M. partira pour faire une tournée dans ses Etats où tout va fort mal. Il y a dans ce moment vingt-deux Gouverneurs de Provinces mis en jugement. Aucun Ministre de S. M. I. n'a encore travaillé avec Elle. C'est le Comte Araktcheief qui fait, sans aucun titre, les fonctions de premier Ministre. Il envoie prendre les portefeuilles des autres Ministres qui lui

sont apportés par les chefs de Département (premiers officiers), et il fait ses rapports. L'autre jour, un de ces Messieurs lui demanda s'il devait lui-même parler de l'affaire à son chef. Araktcheief lui répondit négligemment : *Comme vous voudrez.* Il était jadis ce qu'on appelait un *Gatchinois*, c'est-à-dire un de ces militaires dont l'Empereur Paul se servait à Gatchina pour ses exercices militaires, qui étaient l'objet de la haine et des risées universelles; il était de plus artificier, artilleur, et maître de mathématiques. C'est un homme de beaucoup d'esprit naturel, qui ne sait pas le Français. Aujourd'hui il est chef de l'artillerie, et il est parvenu à tout, en refusant tout.

Votre Excellence serait dans une grande erreur si elle croyait que l'Empereur jouit dans son pays de la même faveur qui l'a toujours accompagné ailleurs. La nation au contraire est fort mécontente, et j'ai l'honneur d'adresser, par ce courrier, une pièce qui augmentera fort le mécontentement. C'est la Constitution ou Charte constitutionnelle de la Pologne : j'ai expliqué pourquoi le Russe l'aura en exécration, je n'y reviens plus. Je me dispense encore de toute observation sur cette pièce, le temps me manque. Votre Excellence voit comment l'Empereur a joué sa nation ; il s'est déclaré *Czar de Pologne*, comme il l'est de Casan ou d'Astrakhan ; il a mis ce titre parmi tous les autres, et l'a fait enregistrer au Sénat. Puis, tout à coup, le voilà *Roi de Pologne.* Voilà les Polonais, que les Russes regardent comme des *Ilotes*, déclarés dignes d'une constitution libre, qui leur est refusée à eux-mêmes. Voilà des militaires polonais

payés deux fois plus que les Russes, etc., etc. — *Quod Deus bene vertat.*

Une armée de plus d'un million d'hommes coûte par an plus de 200 millions de roubles, c'est-à-dire à peu près les deux tiers des revenus de l'Etat. L'Etat *civil* est à peu près anéanti. Qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. Lorsque nous fûmes tous soldats dans le moyen âge, qu'arriva-t-il? Le régime féodal se forma, et coupa le cou à la Monarchie. Nous pourrions être conduits à quelque chose de semblable par l'augmentation démesurée de l'état militaire, si les véritables politiques ne sont pas avertis par le passé de jeter les yeux sur l'avenir. Mais ce sujet est trop grand pour une lettre. Il y a un mot bien remarquable dans la Convention Chrétienne du 26 septembre, et qui n'a pas été remarqué par les Souverains mêmes qui l'ont signée. « *Nos sujets et Armée.* » Qu'est-ce que cela veut dire, Monsieur le Comte? Est-ce que par hasard les militaires ne sont pas sujets, ou que tous les sujets sont soldats? Le militaire doit être *la première profession de l'État*, et rien de plus. S'il devient *Ordre*, et qu'on puisse dire l'*Armée*, comme on dit le *Clergé* ou la *Noblesse*, il n'y a plus de Monarchie.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, Monsieur le Comte, sur l'état de la Russie, et sur la politique extérieure; mais je ne puis suffire à un plus long travail. Votre Excellence trouvera ici tout ce que m'ont permis mes forces physiques, aidées même, discrètement, dans l'intérieur de ma famille. Une incommodité survenue fort mal à propos, et les fêtes multipliées

de la Cour, qui ont rendu plusieurs journées nulles pour moi, m'ont beaucoup contrarié. Je ne veux pas retarder le courrier un seul instant de trop, de peur de tenir S. M. en peine. J'ai été assisté avec beaucoup de zèle et d'intelligence par M. le Chevalier Rayberti qui jadis a été l'instituteur, et qui est demeuré l'ami du Comte Capo-d'Istria. Quand même il aurait dû partir, je l'aurais retenu dans cette occasion importante, où il est bien juste qu'une partie du succès lui soit attribuée. Le Comte s'est chargé de terminer l'affaire de son congé ; mais il faut aller doucement, car l'Empereur l'estime beaucoup.

Puisse S. M. être contente de ce que j'ai fait dans cette occasion ayant tous les vents contre moi, et rendre mon sort un peu supportable, de quelque manière que ce soit.

453

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) février 1816.

Monsieur le Comte,

Votre courrier est arrivé à Saint-Pétersbourg, le 29 janvier (n. s.) vers les neuf heures du soir. J'étais attaqué dans ce moment d'un rhume violent qui me tenait la tête et la poitrine. Je parcourus rapidement, pendant la nuit, l'immense expédition dont il était porteur ; le

matin du 30, je pris la plume et ne la quittai de tout le jour que pour prendre un léger repas. Le soir, la tête s'embarrassa, les yeux refusèrent service, et la fièvre survint. Ce même jour cependant, 30, j'écrivis à M. le Comte de Nesselrode pour lui annoncer la lettre autographe de S. M., et demander la grâce essentielle de la présenter en personne. Le 2 février, je dictai de mon lit la lettre que j'adressai à Votre Excellence, au sujet des *illuminés*, et de la Convention chrétienne. Le 3, je présentai une Note sur l'affaire de Lucedio. Le 5, j'écrivis au Ministre des Finances et du Commerce pour lui demander une conférence sur les franchises que nous désirons, et le même jour encore, je passai une Note sur l'affaire du Simplon, et sur tous les autres griefs de S. M. Nos plaintes n'ont pas moins de sept chapitres distincts.

1° Le Simplon ; 2° Lucedio ; 3° Alliance ; 4° Genève ; 5° Citadelle d'Alexandrie ; 6° Barbaresques ; 7° Commerce.

A ces différentes affaires se rapportaient 143 pages in-folio de votre dernière expédition, et 126 de la précédente, apportées par le courrier russe. Un seul homme sans aide, et qui même ne se porte pas bien, est obligé de mettre tout cela dans sa tête, de faire marcher toutes les affaires de front, et de ne rien oublier, d'écrire, de parler, de faire des visites, de donner des Mémoires, des Notes, des explications, etc., etc. Quand on est deux, une mémoire aide l'autre : mais, dans ma position, il y a de quoi trembler. J'ai besoin d'un papier, d'ailleurs : où est-il ? au fond d'un coffre ; et depuis

quand? depuis six mois, un an, deux ans, etc., etc. Ne pouvant déployer aucun papier, je n'ai rien sous les yeux, tout est enfermé et amoncelé. Je suis seul; ajoutez les chagrins, les soucis cuisants qui me dévorent jour et nuit. Quelle mémoire, quelle tête humaine pourrait y tenir? M. le Comte Castelalfer m'envoie, il y a deux ans, je ne sais quel chiffre, dont jamais on ne s'est servi avec moi; tout-à-coup il vient de m'écrire une lettre écrite avec ce chiffre. Où est-il? Je n'en sais rien; je l'enfermai soigneusement comme de raison, lorsque je l'ai reçu; mais il m'a été impossible d'en trouver la moindre trace dans ma mémoire. Voilà à quoi je suis exposé. — Je reprends ma narration.

Ma conférence avec M. de Gourief, Ministre du Commerce, étant fixée au susdit jour, 5, je préparai de bonne heure une Note verbale, uniquement pour fixer ses idées, et lui rappeler la Note du 13 août envoyée à Turin. Je fus très bien reçu, à l'ordinaire, mais toujours avec la réserve que *rien n'est décidé encore*, que les volontés de l'Empereur ne sont pas connues, etc. J'ai l'honneur de répéter à Votre Excellence que je crois cette affaire perdue, par la raison que ces sortes de choses exigent la réciprocité. Comme Votre Excellence, n'a pas répondu à cette observation, que je fis passer dans le temps, je n'ai pas cru devoir rien offrir distinctement. J'espère avoir bientôt des moyens de savoir si l'on peut s'attendre à quelque chose de bien. J'ai livré les échantillons d'étoffes et de rubans, je ne sais ce qu'en penseront les experts.

Ce même jour encore, 5, je reçus de M. le Comte de

Nesselrode, l'avis que S. M. I. me recevrait le lendemain, 6, à midi. Tout était préparé : j'avais donné mes Notes, et, dans une conversation simple que je m'étais procurée avec M. le Comte Capo-d'Istria, j'avais préparé déjà mon ordre de bataille et tout était en règle.

Vous observerez, Monsieur le Comte, que j'avais déjà demandé une audience, de mon chef, pour mes propres affaires, et que je ne pouvais m'en dispenser, comme vous le verrez. J'avais arrangé cette immensité de papiers, en livre, dont les pages étaient numérotées au crayon avec des espèces de tables ou de rappels pour retrouver mes pièces au besoin. Cependant je n'ai pu jouir d'un moment de tranquillité d'esprit. Ecrire, en détail surtout, c'était chose impossible physiquement et ridicule politiquement, parce que c'était le moyen sûr de n'être pas lu. J'avais donc fait deux Notes. Dans la première, je traitais à fond l'affaire de Lucedio, parce que j'avais de grands obstacles sur mon chemin. On m'avait dit, moitié en grimaces et moitié en paroles : *Comment le Roi a-t-il le courage de disputer la terre de Lucedio à ceux qui lui ont rendu la Savoie et donné un Royaume ? Est-il juste que le Prince Borghèse perde trois millions !* — J'ai donc divisé mon sermon en deux points : la *faveur* et la *justice*. Dans l'un, je n'ai rien oublié pour jeter toute la défaveur sur le Prince Borghèse ; dans l'autre, j'ai fait l'impossible pour mettre un véritable *procès* à la portée de tout le monde, pour chercher ce que j'appelle le *point central*, le point *lumineux de la question*, et pour rendre la vérité non pas seulement claire, mais resplendissante.

J'ai parlé avec une certaine emphase de la dignité et de la science des tribunaux suprêmes de S. M., et les Ministres signataires de la note du 5 janvier s'étant avisés de traiter notre Cabinet de chicaneur, et nommant *cavillation* l'avis de la Chambre des Comptes, j'ai tâché de repousser ce reproche avec tout le respect possible. Enfin, Monsieur le Comte, j'ai travaillé cette Note avec toute l'attention possible. Par une lettre de M. le Comte de Castelalfer, reçue pendant que j'écrivais celle-ci, j'ai vu que le Prince de Hardenberg regarde cette affaire de Lucedio comme une espèce de *gueuserie* fort au-dessous de la grande politique, et qu'il nous conseille *de nous arranger*. Et comment *s'arranger* ? Il ajoute qu'on ne se donnera pas la *peine de lire nos dissertations*. Mais si les nouveaux juges des Rois veulent les juger, il faut bien qu'il les entendent. J'ai bien senti, au reste, la difficulté de faire lire un véritable procès, aussi je l'ai éclairci et brillanté autant que j'ai pu.

Ma seconde Note était d'un genre tout opposé, pathétique et toute dirigée à faire comprendre que l'espérance du Roi et de l'Italie était toute en l'Empereur de Russie. J'y montrais la crainte de trop écrire et d'abuser du temps précieux du Ministre, exprimant en même temps mon désir de pouvoir m'expliquer sur tant d'objets dans une conférence telle que S. M. I. daignait la prescrire.

C'est avec tous ces préliminaires que je me présentai à l'audience de l'Empereur, le 6 février à midi.

Ce n'est pas une chose fort aisée que de conserver dans ces sortes d'occasions, tout le sang-froid dont a

besoin. L'Empereur s'avance avec trente-six millions d'hommes dans ses poches (on les voit distinctement), il vous serre corps à corps, et même, comme il n'a pas l'ouïe fine, il approche sa tête de la vôtre. Son œil interroge, le soupçon est assis sur son sourcil et la puissance lui sort par les pores.

« Eh ! bien, vous avez une lettre pour moi ! — Oui, Sire, j'ai l'honneur de la présenter à Votre Majesté Impériale. » La conversation s'engagea sur l'objet principal, le Simplon et le haut Novarais, et je n'eus qu'à me louer des sentiments de l'Empereur sur ce point. Je dis tout ce que je pus articuler dans ces moments si courts, touchant rapidement la position de S. M. : les suites de la demande qu'on lui adresse, le genre d'ambition qui nous presse, la nécessité de s'y opposer, etc., etc. Enfin, j'eus le plaisir d'entendre S. M. I. me dire : *Oui, cela est juste, nous arrangerons cela*, ou quelque autre mot plus décisif encore que je ne me rappelle pas. L'Empereur voulait dire *qu'il nous débarrasserait de cette demande.* Ce point terminé, je fis observer à S. M. I. que les autres objets à traiter étant nombreux, il me donnerait une très grande marque de bonté s'il voulait bien m'aboucher avec l'un de ses Secrétaires d'État avec lequel je pourrais entrer dans tous les détails nécessaires. J'indiquai assez clairement celui que je préférais, comme plus instruit de ces sortes de choses, et j'eus l'inexprimable plaisir de voir que l'Empereur agréait cette idée. *Oui*, dit-il, *je vous adresserai au Comte Capo-d'Istria*, etc. C'est tout ce que je désirais, car c'est le seul à qui je puisse parler, et c'est le seul qui puisse et

veuille m'entendre. — Dès que cet article fut terminé, l'Empereur passa lui-même à la grande question catholique pour laquelle j'avais demandé audience longtemps avant l'arrivée du courrier. Je lui exprimai tout le chagrin que m'avaient causé les soupçons qu'il avait pu concevoir sur moi, et je lui répétai ce que j'avais dit déjà à M. le Comte de Nesselrode et que je mandai sur-le-champ à Votre Excellence. — « Je proteste à Votre « Majesté Impériale que je n'ai jamais attaqué la foi « d'aucun de ses sujets ; mais si quelques confidences « se sont présentées à moi par hasard, l'honneur et la « conscience ne me permettent pas de dire, *vous avez* « *tort.* »

Je vis qu'en effet j'avais été bien servi auprès de lui. *J'ai eu lieu de croire*, me dit l'Empereur, *d'après de bons renseignements, que réellement vous souteniez ces Messieurs* (les Jésuites). Que voulait dire l'Empereur avec cette expression de *soutenir*? C'est ce que je ne puis dire à Votre Excellence : elle annonce une idée *de Club, d'association, de système quelconque*, etc., etc., toutes choses qui sont à mille lieues de ma pensée et de mon caractère. Je fais mon chemin dans ce monde comme un mulet des Alpes, en marchant droit devant moi, et sans rien voir à côté. Un enfant un peu lutin me tromperait. — Nous tombâmes sur la religion. — L'Empereur me dit en parlant des différentes communions chrétiennes. — *Il y a dans le Christianisme quelque chose de plus grand que tout cela* (et en même temps il élevait la main et la promenait en rond, comme s'il avait bâti le Dôme de l'Eglise universelle). C'est précisément, et mot à mot ce que j'ai

eu l'honneur de dire à Votre Excellence. *Voilà l'essentiel. Commençons par attaquer l'incrédulité*; *c'est là le grand mal dont il faut s'occuper. Pratiquons l'Evangile, c'est un assez grand point. Je crois bien que toutes les Communions se réuniront un jour, je le tiens pour sûr; mais le moment n'est pas venu. Quant à ceux qui changent de Religion, j'avoue que je ne puis les estimer* (et il accompagnait cette décision de quelques mines sensibles de mépris).

Si j'avais été Empereur pendant deux minutes, je me serais procuré la satisfaction de lui demander *commemt il était possible que toutes les Communions se réunissent un jour, chaque chrétien devant invariablement garder la sienne ?*

Mais je n'avais pas le droit d'argumenter. Cette conversation sur la Religion m'ayant fourni l'occasion de faire une question sur la convention religieuse de Paris, cette question amena un éclaircissement curieux; j'en ai fait un article à part, à cause de son importance, et il fera corps dans cette dépêche.

Voyant que l'audience tirait à sa fin, je dis à S. M. I. — *Sire ! je prie V. M. I. de faire attention que la partie n'est pas du tout tenable ici, avec le soupçon seul de lui déplaire. Je serai le premier à écrire à Turin.....* Il s'était un peu éloigné de moi, et n'ayant pas entendu parfaitement, il comprit que j'avais dit : *Je crains que Votre Majesté n'ait écrit à Turin.* Il revint sur moi avec vivacité, en me disant : *Jamais, jamais je n'ai écrit un mot à Turin dans ce sens. Vous savez combien je vous ai toujours estimé, et c'est précisément à raison de cette es-*

time, que j'ai voulu m'expliquer franchement avec vous. Maintenant tout est fini, et les choses reprennent leur ancien pied. Là-dessus il me saisit la main et me la secoua à l'anglaise avec beaucoup de bonté.

Ainsi finit cette époque remarquable de mon séjour dans cette capitale. J'oubliais de dire à Votre Excellence que vers la fin de l'audience je fis part à S. M. I. de la résolution que je croyais devoir prendre, de m'éloigner entièrement de la Cour et du monde. — *A cause de vos embarras pécuniaires,* me dit-il. — Oui Sire ! Je suis absolument abîmé et dans ce moment S. M., malgré toute sa bonté n'est pas à même...— Il coupa le discours en tournant sur le talon: « *Non, non,* dit-il, *il ne faut pas perdre courage,* ou *il ne faut pas se hâter* » (je ne sais pas trop lequel, car dans ce moment je n'étais pas tout à fait en possession de ma tête); ce qu'il me parut entendre clairement, c'est ceci : *Ces sortes de choses sont passagères.* — A cette manière de parler et à son envie de terminer, je vous l'avoue, Monsieur le Comte, je me trouvai tout à fait incliné à croire que le sieur Christophe Lombardi lui avait apporté des instructions. Je me mis à rire de moi-même intérieurement, malgré tout mon malheur, en me voyant ainsi jeté par quelques mots hors de tous mes calculs.

Le lendemain 7, j'écrivis à M. le Comte Capo-d'Istria pour lui faire part de la décision de S. M. I., et lui demander son heure, qui fut fixée au lendemain, 8 ; je me rendis donc chez lui à l'heure marquée, avec un énorme portefeuille, et il m'entendit sur tous les points d'une manière entièrement satisfaisante : 1° Sur le Simplon et

le Novarais, j'ai entièrement persuadé, du moins on m'a tout promis ; 2° sur l'affaire de Lucedio, le Comte Capo-d'Istria me dit loyalement, que jamais il ne s'était douté de la question, et que nous avions évidemment raison. Comme il me parla d'envoyer des instructions sur ce point aux Cours alliées, je saisis le moment et lui dis : *Monsieur le Comte, si je retranchais de ma Note quelques traits un peu vifs sur le parti qui n'a pas encore cessé de nous tourmenter, ce serait une pièce présentable de tout côté. Voulez-vous que je vous en envoie une nouvelle édition? Si elle peut vous servir sous cette nouvelle forme vous la retiendrez, et vous me rendrez l'autre.* Il y consentit, c'était encore un point bien avantageux. 3° L'alliance offerte fut amplement discutée, et déjà j'en avais parlé, quoique rapidement, à S. M. I. (Votre Excellence sent assez que je n'oubliai rien). Bref, il me promit *qu'on enverrait des instructions aux différents Ministres, nommément à Vienne afin de nous débarrasser de l'alliance, sans montrer que nous eussions invoqué l'Empereur sur ce point.* Je n'avais pas pensé moi-même à cette dernière précaution ; ainsi elle appartient tout entière à M. le Comte Capo-d'Istria, si S. M. la croit importante. 4° Genève est le point qui m'embarrassait le plus. Que n'aurais-je pas donné d'une carte semblable à celle que Votre Excellence m'a envoyée pour le Simplon que nous savons tous par cœur. Je ne sais ce que c'est que le pont Bochet, le chemin des Princes, celui de Salève, etc.; pas la moindre connaissance de toute cette topographie.

Pas moyen d'avoir une carte satisfaisante. Celle

même de Borgonio ne m'a servi de rien. J'ai pris garde au moins de ne gêner le Roi sur rien. Ces grands Seigneurs ne cessent de nous traiter comme des vétilleurs. J'ai beaucoup appuyé sur les délicatesses de la Souveraineté qu'on ne mesure point du tout à la toise. J'ai dit que jamais nous ne pouvions céder Chêne, qu'il était intolérable de vouloir nous forcer de partager des montagnes avec Genève d'égal à égal et par la crête; que le reculement des Douanes était encore plus intolérable, qu'il amenait les contrebandiers sur la place de Chambéry, etc. Je dis une infinité de choses, mais toujours sans promettre rien, d'autant que je n'ai pas compris un mot aux offres de S. M. pour le désenclavement de Jussy, par défaut de carte. J'ai tâché au contraire d'éloigner toute décision. J'ai dit qu'on verrait, que les mémoires respectifs étant arrivés ici, S. M. I. verrait, etc. *Non*, *non*, s'est écrié alors le Comte Capo-d'Istria, *finissez tout à Turin; j'écrirai à Rougemont que je connais*, *je lui dirai de ne pas chicaner*, etc.; 5° Les Barbaresques sont le point où j'ai eu le moins de satisfaction, non par défaut de bonne volonté, mais parce qu'on ne sait que faire. L'influence de la Porte sur les Régences étant devenue si parfaitement nulle que les grandes puissances ne peuvent l'invoquer sans se compromettre.

Le nouveau malheur d'Alghero me fournira l'occasion de reprendre le sujet.

Le 9 et le 10 (toujours n. s.), Cour, fiançailles de la Grande-Duchesse Anne, félicitations, etc. Je me sers de mon rhume pour travailler, et le 11, j'ai envoyé ma

Note (seconde édition) qui a été préférée et acceptée ; elle ne diffère de la première en rien d'essentiel. Celle-ci m'a été rendue aujourd'hui 12. Telle a été la distribution de mon temps et des affaires depuis l'arrivée du courrier. Votre Excellence entend de reste que ce que j'ai fait passe de beaucoup les forces d'un homme seul, même bien portant, pour le travail seul de l'écriture. Mon fils, appelé au secours, ne m'a pas même suffi, à cause de la tyrannie du service Russe ; il a fallu employer les demoiselles, et, quelles que sages et réservées qu'elles soient, je n'ai pu m'empêcher de gémir d'un tel ridicule ; mais un ridicule de plus de ce côté n'est qu'un grain de sable jeté sur les plaines d'Afrique, il n'y paraît pas.

Ce matin (j'écris ceci le 12), M. le Comte Capo-d'Istria m'a fait savoir, en acceptant ma Note, que sous trois jours il aurait une nouvelle conférence, dans laquelle il me ferait connaître les décisions prises au sujet de mes Notes. Jusqu'à cette époque, je n'ose point chanter victoire ; cependant il s'est répandu, dans le haut rang de la société un bruit général *que les affaires de Sardaigne allaient à merveille*.

CONVENTION CHRÉTIENNE

du 14 (26) septembre 1815.

Je suis à même de donner aujourd'hui des notions essentielles sur cette pièce mémorable.

Pendant ma conversation avec S. M. I., j'amenai l'occasion de lui dire naturellement : « Votre Majesté Impé-

« riale aurait-elle l'extrême bonté de me permettre de « lui demander s'il y a quelque chose, dans cette Con- « vention Chrétienne de Paris qui tende à une fusion de « toutes les communions, de manière que chaque Sou- « verain ne puisse plus défendre exclusivement la « sienne.....? Mon maître pourrait m'interroger sur ce « sujet. »

« Pas du tout ! Pas du tout (avec vivacité)! Au contraire! Chaque Souverain demeure invariablement attaché à sa religion particulière. Vous le voyez bien, puisque des trois Souverains qui l'ont signée, l'Empereur d'Autriche est catholique, le Roi de Prusse, protestant, et moi grec. — Le Roi de France qui est catholique m'a donné une copie de la Convention signée, et même écrite de sa main. Elle est là (en montrant ses papiers), je puis vous la faire voir. »

J'avais une extrême envie de lui dire : Votre Majesté Impériale me ferait grand plaisir, mais je n'osai pas, et Elle ne se dérangea pas.

J'ai vu depuis le Comte Capo-d'Istria, et je remis la question sur le tapis, car elle m'inquiète beaucoup, vu les ordres que m'a fait passer S. M., d'écarter l'adhésion s'il est possible. « Croyez-vous, lui dis-je, que l'adhésion soit proposée au Roi de Sardaigne ? » — N'en doutez pas, me répliqua le Comte. Elle vous sera proposée, la chose est inévitable. — Alors, je lui dis : Mais vous sentez cependant, Monsieur le Comte, que dans une matière de cette délicatesse, tout Souverain doit consulter deux choses, sa conscience et son peuple. Le Roi a ses maximes, dont il ne peut s'écarter, et la nation n'y tient

pas moins fortement que lui. Qu'arriverait-il, je vous prie, si l'on venait seulement à soupçonner que S. M. pense à établir chez elle une indifférence religieuse? Quel mécontentement! Quels murmures! — J'appuyai un peu pour faire plus d'effet. — « Il ne s'agit nullement de cela », me dit le Comte Capo-d'Istria, *tout comme l'Empereur;* mais toujours il en revenait à me dire que certainement le Roi serait invité.

« Il serait cependant de toute justice, repris-je alors, que S. M. fût admise au moins à n'interposer son adhésion qu'après avoir mis sa religion à couvert par toutes les protestations qui lui paraîtraient convenables..... — « Il est parfaitement le maître, dit alors le Comte Capo-d'Istria, d'écrire tout ce qu'il voudra. »

Le Roi de France aussi a beaucoup écrit (notez bien ceci, Monsieur le Comte). Mais rien n'égale l'acte d'adhésion donné par le Prince Régent d'Angleterre. Comme il ne peut rien faire sans le Parlement, il a entortillé sa déclaration de la manière la plus curieuse. J'ai la plus grande envie de pouvoir connaître cette pièce intéressante, ainsi que l'acte de S. M. Très-Chrétienne. Je n'en désespère pas, et si je puis y parvenir, je ne manquerai pas de transmettre les notions que j'aurai pu acquérir.

Maintenant, Monsieur le Comte, S. M. en sait assez pour se décider. Empêcher que la proposition ne lui soit faite, c'est une chose impossible, à moins d'un grand changement dans les idées, qui n'est nullement probable. Votre Excellence à vu par mes lettres précédentes, et surtout par la dernière écrite de mon lit, que je rends

bonne justice à la Convention ; j'ose même croire, Monsieur le Comte, que vous ne recevrez pas une seule instruction de quelque valeur, sur ce point important, qui ne s'accorde avec mes lettres, parce que c'est un objet que je connais à fond. Nul doute que l'Empereur de Russie, lui seul, n'ait mené les *Deux Autres;* et nul doute encore que lui-même n'ait été conduit par les illuminés que je vous ai suffisamment fait connaître. L'Eglise universelle est une idée protestante. Poussés à bout par nos Docteurs qui leur disaient : *Depuis que vous avez rompu le lien de l'unité, où est l'Eglise? montrez-nous à quels signes on peut la reconnaître ;* les Protestants ne sachant plus que répondre finirent pas dire : « *Elle est partout ! l'Eglise n'est que la réunion de tous les Chrétiens qui professent les dogmes fondamentaux.* » Et de là naquit la grande dispute des *Dogmes fondamentaux et non fondamentaux.* Cette idée, enfouie dans la poussière des Bibliothèques, reparaît aujourd'hui comme une nouveauté. Elle accommode fort l'orgueil humain, parce qu'elle l'affranchit de toute autorité. Les illuminés s'en sont emparés et la font beaucoup valoir. Les principaux chefs de ce parti sont bien connus ici, et parmi eux se trouve le Prince Alexandre Galitzin, Ministre des Cultes. La Baronne Krudner, allemande, est celle qui a le plus influé sur l'esprit de l'Empereur : elle l'a suivi en France, elle a eu plusieurs communications avec lui, et, quoique protestante, elle a constamment suivi le *rit grec*, ce qui a beaucoup plu à l'Empereur. Votre Excellence se tromperait infiniment, si elle croyait que tout est mauvais dans cet illuminisme; il produit au contraire

trois grands biens : 1° Il prépare tous les hommes au Catholicisme, en éteignant les haines de sectes. En effet dès qu'elles sont toutes indifférentes, pourquoi se haïr ? 2° Il maintient le cœur humain dans un état religieux, et le préserve du *Riénisme moderne*. 3° En favorisant la tolérance universelle, il favorise notre parti, parce que notre système est le seul prosélytique. Si le Roi donnait des passeports et pleine liberté à des Popes de venir prêcher la religion grecque à Turin, les enfants leur jetteraient des pommes. Qu'on laisse faire nos Missionnaires ici ; dans peu d'années, ils auront renversé la religion du pays.

Après avoir bien et mûrement considéré la chose, je crois, Monsieur le Comte, que S. M. peut signer, et que même Elle ferait sagement d'envoyer son adhésion à l'Empereur *avec les explications nécessaires*. Nous attendons tout de l'Empereur. Comment lui dire *non* sur un point qui n'a rien de visiblement mauvais, et où d'ailleurs on se peut mettre à couvert ? Comment peut-on demander toujours, et refuser toujours ? Permettez-moi de supposer que le Roi signe de la manière suivante :

Nous, etc., *pénétré des principes de religion et de charité universels qui ont dirigé les Souverains, auteurs de cette Convention ; persuadé comme eux que toute puissance vient de Dieu, et que nous ne sommes que les faibles instruments dont il lui plaît de se servir pour gouverner les hommes, Nous déclarons ne voir en eux que des frères divisés en différentes familles, et, protestant de plus solennellement qu'il n'y a point, suivant notre pensée, d'autre*

politique que la morale, ni d'autre morale que celle de l'Evangile que Dieu même nous a dictée par son fils unique, nôtre Sauveur, Nous déclarons adhérer de cœur aux sentiments religieux des trois Souverains, et comme Membre de la grande famille chrétienne, et comme fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dont Nous professons la Doctrine dans toute son intégrité.....

Je le demande à Votre Excellence, que peut-il arriver de mal? Rien. Si la pièce demeure dans le portefeuille de l'Empereur, elle est comme non avenue : si on l'imprime, tous les gens d'esprit diront : *Diable! Il s'est joliment moqué des trois Mages.* Et en effet, tous les grands mots y sont, et le tout ensemble ne signifie rien, excepté *que le Roi est catholique.*

Si j'ai pris la liberté de présenter mes idées, c'est uniquement pour montrer comment je conçois la chose : car, du reste, je n'ai pas la prétention de dicter des formules.

Si S. M. ne prend pas ce parti, il est à craindre qu'Elle déplaise fort à l'Empereur, ce qui serait déjà un grand mal ; et de plus qu'Elle ne se voie forcée de faire tard et de mauvaise grâce, ce qu'Elle aurait pu faire de bonne heure et sans inconvénient. De plus en prévenant l'Empereur, Elle écrira tout ce qu'Elle voudra, et l'on s'en contentera. Si, au contraire, le Roi se laisse serrer par les Ministres de l'Empereur, on le gênera beaucoup.

Enfin, Monsieur le Comte, le Roi en signant la Convention de Paris, s'en fera un bouclier pour parer la proposition d'une nouvelle alliance ; car, après s'être

allié *en J. C. notre Sauveur, Verbe du Très-Haut et Parole de vie*, pourquoi, et à quel propos s'allier en *Metternich?*

Je soumets humblement cet avis à la haute sagesse de S. M., déclarant que je ne vois guère de moyen imaginable pour empêcher la proposition.

454

Au Même.

Février 1816.

Monsieur le Comte,

Je calcule que lorsque cette lettre arrivera à Turin, le sieur Lombard vous aura remis depuis 12 ou 14 jours ma grande expédition du 11 (23). Je n'ai rien vu dès lors qui ne s'accorde avec ce que j'ai eu l'honneur de vous mander touchant nos affaires.

Malgré l'importante assurance *que tout était fini et que les choses reprenaient leur ancien pied*, je ne voudrais pas jurer qu'il n'y eût encore un peu de mécontentement sur le tapis. Si Votre Excellence considère que les changements les plus marquants se sont opérés dans le cercle de mes connaissances les plus intimes, et que d'ailleurs on me suppose assez généralement quelques connaissances particulières *dans le genre qui fait peur aujourd'hui*, elle ne sera point surprise que je me sois trouvé en butte à quelques soupçons : cependant je ne

suis l'auteur de rien. Si je l'étais, je l'aurais fait connaître à S. M. Et pourquoi pas? Partout je cherche la vertu éclairée, et partout la vertu éclairée cherche la vérité; voilà tout le mystère; mais le soupçon ne raisonne pas ainsi.

Pendant longtemps, tous mes vœux ont été de finir mes jours ici. Je m'étais extrêmement attaché à S. M. I. et tout à fait habitué à ce pays où j'avais formé des liens multipliés. Mon dévouement et ma reconnaissance envers l'Empereur sont bien toujours les mêmes; mais le mois de Décembre dernier a tout à fait changé ma situation. Le simple soupçon produit une inquiétude, un malaise qui gâte la vie dans tous les pays du monde; mais surtout ici, il ne faut pas qu'il y ait le moindre nuage entre le Maître et un Ministre étranger. Je crois voir que les Catholiques, du moins ceux de cette époque, et qui avaient des liaisons même de simple estime avec les Jésuites, sont devenus pour lui une espèce de caste suspecte. Toutes les choses de ce monde ont des inconvénients : la Souveraineté même, qui est la plus précieuse de toutes, doit subir les siens.

La lutte des conversations est au-dessous d'elle : d'un côté, sa grandeur défend à son égard non seulement la dispute, mais la discussion même; de l'autre, elle ne peut, j'oserais même dire qu'elle ne *doit pas lire*, puisque son temps appartient aux peuples. Qui donc la détrompera sur des matières que l'erreur et les passions ont embrouillées à l'envi? Pour moi, je l'espère peu. Ainsi les soupçons subsisteront, et c'en est assez pour que j'insiste respectueusement sur mon rappel, appuyé

d'ailleurs sur l'impossibilité absolue où je suis de continuer mon séjour ici sur le pied où je me trouve. Je puis bien vous jurer, devant Dieu, que si l'alternative m'était offerte ou d'indemniser mes enfants de tout ce qu'ils viennent de perdre, à la charge de demeurer moi-même enfermé dans une citadelle pour le reste de mes jours, ou de continuer mon séjour ici avec les moyens qui me sont accordés, je ne balancerais pas un instant, et que je me croirais même le plus lâche et le plus vil des hommes, si je pouvais délibérer de sacrifier à ces malheureux enfants les restes d'une vie livrée aux plus cuisantes amertumes ; mais ce n'est pas de quoi il s'agit. Pour écarter de ce que j'ai dit jusqu'à l'ombre d'exagération, que je déteste, voici ce que je dois ajouter.

L'Envoyé de Portugal a cent mille livres de Piémont; celui de Bavière, 80,000, outre de grands avantages, et celui de Wurtemberg, 80,000 roubles ; celui-ci a dit à son Maître : Votre Majesté entend-elle que je tienne maison, car ce serait alors un autre compte. Le Roi a répondu : « Je ne m'informe point de ce que vous faites de mon argent. » Il vit donc seul, en garçon.

Je dis tout ceci pour démontrer non la *dureté*, (car qu'est-ce que cela fait?) mais l'absurdité de ma position.

Certaines personnes en Europe ont cru que la Convention de Paris avait trait à une ligue contre le Turc : c'est une étrange idée. Il me semble que sur ce sujet il ne peut y avoir deux manières de voir. Extérieurement, on en parlera avec les égards dus à trois grands noms ; mais dans les communications confidentielles, on en rira comme d'une folle mysticité. Sur les adhésions des autres

Princes, l'opinion ne se trompera point : elle y verra des actes de pure courtoisie, et rien de plus. J'ai tout mis dans la balance, comme Votre Excellence l'aura vu, et du reste je n'ai rien découvert sur cet article au delà de ce que j'ai fait connaître.

Je suis, etc.

455

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 25 février (8 mars) 1816.

Monsieur le Comte,

Jamais un jeune étourdi du grand monde n'a désiré le Carnaval autant que j'ai désiré le Carême. Enfin il est arrivé, et toutes les fêtes ont cessé. Une superbe partie de traîneaux, précédée la veille par une fête magnifique à la Tauride, ont terminé ce brillant et bruyant Carnaval. Le 29 février (n. s.), 3,000 personnes furent invitées au Palais de la Tauride où il y avait feu d'artifice, bal et souper. Les précautions les plus exactes avaient été prises pour éviter tous les inconvénients qui auraient pu résulter de la foule des voitures, et de l'effroi des chevaux, s'ils avaient été laissés trop près du feu.

Les fenêtres du Palais, ayant vue sur la Néva, étaient distribuées aux différentes personnes invitées. Le Corps

diplomatique avait pour lui une chambre à trois grandes croisées, d'où nous avons vu les feux assez bien à travers un double vitrage. Cependant nous avons été assez gênés parce qu'on avait donné un peu et même beaucoup d'extension à ce nom de *Corps diplomatique* en invitant les Consuls, leurs femmes et leurs filles, ce qui remplissait la chambre.

A 8 heures, le feu commença par un obélisque en feu vert, flanqué de chaque côté de quatre palmiers de même espèce, que Votre Excellence se rappellera probablement: c'est un feu particulier aux Russes, qui le tiennent, m'a-t-on dit, des Chinois. Un temple en feu bleu est encore, si je ne me trompe, une chose qu'on ne peut voir ailleurs ; il était accompagné avec beaucoup de goût par des feux très bien distribués. Le reste était beau sans être extraordinaire ; des tourbillons d'une épaise fumée ont beaucoup nui à la beauté du spectacle. J'ignore si cet inconvénient est nécessaire, ou s'il pouvait être diminué par l'art.

La fin a été superbe ; 40,000 fusées, partant les unes après les autres, ont entretenu à une certaine hauteur dans les airs une détonation et des éclairs continuels pendant près d'un quart d'heure : dans ce genre encore les artistes Russes sont extrêmement distingués.

Après le feu, on a passé dans la grande pièce du bal. Je crois que cette salle de la Tauride ne peut avoir moins de 200 pieds de long ; elle était éclairée par 12,000 bougies et 6,000 lampions. Le jardin, qui est à côté, n'était pas moins richement éclairé. J'ai promené quelques instants ma tristesse dans ces allées où le pied

s'appuie réellement sur la terre, où l'on marche au milieu des orangers et des fleurs naturelles nourries dans des pots enfoncés dans les plates-bandes. On oublie de temps en temps qu'on a un toit et un plafond sur la tête. C'est une plaisanterie de l'art, de la plus grande magnificence et du meilleur goût.

On a soupé à onze heures. On a beaucoup varié sur le nombre des invités: au coup d'œil, il m'a paru qu'il n'y avait pas plus de 4 à 500 personnes. Le nom de chacun était écrit sur son billet. S. M. I. a mis justement beaucoup de sévérité sur ce point, pour éviter la confusion et parce que le Palais de Tauride, quoique très beau, ne prête pas cependant, comme le Palais d'Hiver, à d'immenses invitations. — A une heure, on s'est retiré.

Le surlendemain, grande partie de traîneaux; le nombre était de quarante à cinquante, et de la plus grande magnificence, comme Votre Excellence peut aisément l'imaginer. Je n'ai pas vu cette course, ne sortant jamais si je ne suis traîné par une invitation. J'ai ouï dire qu'il y avait au moins quinze attelages de 10,000 roubles : j'y consens. On ne s'est promené que dans la ville; au retour, vers midi, il y a eu grand déjeuner chez l'Empereur. Deux bals particuliers, l'un chez le Comte Osterman, l'autre chez le Comte de Laval, Maître des cérémonies, ont terminé l'avant-dernière journée du Carnaval. La dernière (samedi 2) a été le *Sabbat des plaisirs* : on s'est tenu tranquille.

456

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 29 février 1816.

Monsieur le Comte,

Je suis ravi que les relations que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, aient eu le bonheur de plaire à S. M. Le temps et les occasions me manquent pour satisfaire plus amplement sa juste curiosité. Je croyais pouvoir parler à mon aise par le retour du courrier de Cabinet ; mais quand je vis l'immense dépêche relative seulement aux affaires dont il venait de me charger, je pensai que mon devoir était de cacheter et de ne pas m'exposer à vous faire attendre une seule minute des dépêches d'une telle importance.

Sans doute, Monsieur le Comte, la Russie présente dans ce moment un spectacle bien intéressant ; son Maître en connaît bien tous les maux, et voudrait bien y remédier. En général, on voit depuis son retour beaucoup plus de sévérité dans l'administration, et, s'il est permis de le dire, un peu de mauvaise humeur contre les *instruments* qui trompent la main de l'*ouvrier*.

Nous venons d'être les témoins d'un spectacle qui a beaucoup occupé les étrangers, et qui néanmoins n'est point étonnant ici. Trois Amiraux et quatre ou cinq Officiers généraux, déjà âgés et hors de service, ont été

faits Sénateurs, par manière de ce qu'on appelle en Piémontais *jubilation*. Le chef de ces Messieurs, l'Amiral *Fate*, anglais, représentant au Ministre de la Justice son âge (de lui Fate), sa surdité, son inexpérience absolue dans les matières de jurisprudence, etc., le Ministre lui a répondu : *Il ne s'agit point ici de science : S. M. I. compte sur votre zèle, sur votre probité et votre bon sens.* Sur quoi l'Amiral a répliqué : *Dans ce cas, Monsieur, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher l'Empereur de vous confier une escadre.* Je ne l'ai pas entendu ; mais voilà ce qu'on dit.

Un nouvel Ukase prive de leurs appointements tous les officiers généraux, non actuellement employés ; c'est une économie, dit-on, de 500,000 roubles, évidemment juste en principe, mais qui fera, dit-on, beaucoup de malheureux, parce que dans le nombre de ces officiers, il y en a beaucoup qui n'ont que leur paye. Ce sont de ces choses dont un étranger ne peut guère juger, faute de connaissances suffisantes.

Mais un ukase d'une tout autre importance encore, c'est celui qui concerne les fermiers de l'eau-de-vie (otcoupschiks), ces gens-là contractant des obligations immenses envers l'Etat, ont besoin de sûretés proportionnées qu'ils ne peuvent fournir, quelque riches qu'ils soient. Qu'ont-ils donc imaginé ? Ils s'adressent a un seigneur de terre et ils lui disent : *Vous avez*, par exemple, *mille paysans qui vous rendent vingt mille roubles ; consentez que je les hypothèque à la Couronne, et au lieu de 20,000 roubles, que vous rendait votre terre, je vous en donnerai 30,000.* Le seigneur fait ses réflexions ; il connaît la richesse, l'industrie, la probité du

fermier, il consent. Cette manière n'est peut-être pas la plus noble d'augmenter ses revenus ; cependant elle est reçue, et la plus grande partie, où une grande partie de la noblesse a ses terres engagées de cette manière.

Or, comme ces fermiers de la Couronne, ou par le malheur des temps, ou par les manœuvres de la protection, ou par la négligence *endémique* qui se mêle à tout, se trouvaient en arrière d'une somme énorme (sur laquelle j'ai entendu varier de 35 à 50 millions), l'ukase de S. M. I. ordonne qu'elle soit rentrée dans un terme péremptoire de quatre mois. Votre Excellence voit le coup et le contre-coup. Il me paraît que beaucoup de personnes seront inquiétées ou inquiètes ; mais c'est encore la justice même.

L'esprit public et le Ministère sont toujours dans l'état que j'ai décrit : nul Ministre n'a repris ses fonctions ordinaires et régulières. La même suprématie est accordée au Comte Araktcheief ; s'il était permis de conjecturer, je ne serais pas éloigné de croire que S. M. I. fait avec elle-même, et sans se gêner par des lois préliminaires, l'essai d'une nouvelle organisation qui supposerait un premier Ministre. Les Affaires étrangères sont encore dans le même état. M. le Comte de Nesselrode a pris place au conseil d'Etat. M. le Comte Capo-d'Istria et lui ont leurs bureaux à l'Hôtel des Affaires étrangères ; ils ont un escalier intérieur de communication et se rendent ensemble à l'audience de S. M. I.

Mais le grand sujet de méditation universelle est l'état militaire. Je ne le crois pas au-dessous d'un million d'hommes ; et quoique la Russie ait à cet égard des

moyens qui n'appartiennent pas à d'autres puissances, néanmoins c'est une dépense énorme, et que la force des choses doit encore augmenter infiniment, si rien ne change quant au nombre, puisque le militaire ne peut plus vivre physiquement. Un jeune Colonel disait, il y a peu de jours : *J'ai 1,200 roubles d'appointements, mes épaulettes m'en coutent 200, et pour faire le beau dans le monde et à la Cour, il m'en faut une demi-douzaine dans l'année : ainsi mon compte est clair.* Ce qui n'est pas si gai, c'est que j'ai eu connaissance de certains officiers, parmi ceux qui vivent de leur paye, qui ne sortent pas de peur d'user leur uniforme; hors le temps du service, ils demeurent chez eux comme des Pères de la Trappe, enveloppés dans un *Chinel* (manteau militaire). Encore une fois, Monsieur le Comte, la Russie a des moyens qui ne sont pas ailleurs; n'importe, rien ne pique ma curiosité comme de voir ce qui arrivera.

En général, Votre Excellence voit sans doute que l'augmentation sans bornes de l'état militaire doit maintenant fixer l'attention de tous les véritables hommes d'état. Quand on songe que l'Empereur Auguste menait le monde connu avec 400,000 hommes, on ne sait que croire de ce qu'on voit. Une réflexion m'attriste beaucoup : c'est que l'histoire ne présente pas, je crois, un seul exemple d'un abus général et profond qui ait été corrigé par des réflexions, par des lois, en un mot, par la sagesse humaine. Ils ne le sont jamais que par des révolutions, ou brusques ou insensibles, qui amènent un autre ordre de choses. Il y a en particulier, dans la force militaire, quelque chose d'enivrant qui ne

permet guère à l'autorité de se restreindre elle-même ; de sorte que j'attends peu du calcul. Qu'arriva-t-il, dans le moyen âge, quand nous fûmes tous soldats ? le régime féodal, qui coupa le cou à l'autorité royale. Il arrivera maintenant, quoi ? Personne ne le sait ; mais ce sera quelque chose dont on ne s'apercevra que lorsqu'il n'y aura plus moyen de l'empêcher. On peut cependant le prévenir à ce que j'imagine, et comme l'établissement de l'état civil forma la véritable monarchie en civilisant la force, l'histoire, c'est-à-dire l'espérience, nous enseigne donc qu'un fort état civil est le grand préservatif de la monarchie. De ce côté la Russie a un grand désavantage : l'état civil n'est rien. Votre Excellence sait assez ce que c'est qu'un clergé marié et salarié. La noblesse proprement dite est presque anéantie par la théorie des grades. Il n'y a pas encore de véritable magistrature ; les grades civils et militaires, parallèles sous Pierre Ier, sont à présent à une distance immense ; l'état civil, d'ailleurs immense par le nombre et n'étant pas payé, se paie lui-même, comme il arrive toujours. Tel est l'état des choses, et c'est un vaste champ pour l'activité de S. M. I. Elle voit bien les maux, surtout l'esprit d'infidélité et de dilapidation qu'Elle cherche à réprimer de toutes ses forces, Dieu veuille bénir ses efforts. Je finis par où j'ai commencé : la Russie est un grand spectacle que je ne contemplerai jamais sans amour ni sans terreur.

Je suis, etc.

P. S. — Après-demain, Son Altesse Impériale Madame la Princesse royale de Wurtemberg part, avec le Prince son époux, pour Stuttgard.

457

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 21 mars (2 avril) 1816.

Monsieur le Comte,

Avant-hier, 19 (31) mars, l'anniversaire glorieux de l'entrée à Paris nous a procuré un spectacle magnifique. Quarante mille hommes environ de la Garde Impériale ont paradé sur la place du Palais et dans les rues adjacentes. Elles ont fait différentes évolutions et assisté au *Te Deum*, chanté par le haut Clergé de Saint-Pétersbourg, sur une terrasse postiche, appuyée en un clin d'œil sur le fronton du Palais et communiquant avec l'intérieur.

Trente mille hommes d'une superbe infanterie, divisés en carrés *denses*, couvraient la place ; la cavalerie était dans les rues. L'Empereur est arrivé entre onze heures et midi, entouré des Princes ses frères, et de ses aides-de-camp. Tout de suite le *houra* s'est fait entendre ; ensuite il a salué l'armée (on peut bien dire *l'armée*) par le cri ordinaire : *Zdarovôi Rabeati !* (*Salvete, pueri*), et trente mille bouches ont répondu : *Zdravie gelaiem vache velitchesvo !* (*Salutem optamus vestræ majestati*). Il faisait assez froid, mais le temps était superbe, et les rayons du

soleil, éclairant comme à plaisir ce magnifique spectacle rappelaient le Tasse à ma vieille mémoire.

Abiti, fregi, imprese, arme e colori
D'oro e di ferro, al sol, lampi e fulgori.

L'Empereur est descendu de cheval, et s'est rendu sur la terrasse avec les Impératrices et quelques grands de la Cour. Les prêtres ont commencé le *Te Deum* et toute l'armée s'est découverte. Le *Te Deum* achevé, l'Empereur est remonté à cheval, les troupes ont exécuté de très beaux développements, et ont défilé ensuite en très bel ordre, suivies de la plus belle cavalerie du monde, qui a débouché des rues voisines, dans l'ordre suivant :

1° Les Chevaliers-Gardes ; 2° la Garde à cheval ; 3° les Dragons de la Garde ; 4° les Hussards de la Garde ; 5° les Uhlans de la Garde ; 6° les Cosaques de la Garde ; 7° l'Artillerie à cheval Ce dernier Corps était superbe : il y avait des chevaux de train dignes de porter de jolies dames sur la colline de Turin.

Ces sept Corps devraient former à eux seuls 7,000 hommes, mais il y a toujours quelque chose à défalquer de ces sortes de nombres, à cause des déficits physiques et d'une certaine exagération qui tient à la gloire nationale, et qu'il est bien difficile d'éviter absolument. Des militaires, même étrangers, m'ont cependant assuré que le total pouvait être porté à 38,000 hommes, sans crainte d'erreur.

Cette grande matinée militaire a été suivie d'un repas splendide, de 880 couverts, que l'Empereur a donné à tous les officiers de sa Garde qui entrèrent à Paris avec

lui, et à un petit nombre d'autres personnes : aides-de-camp, généraux, étrangers distingués, etc., etc. Le couvert occupait les trois grandes salles, celle de Saint-Georges, la voisine, dite la Salle Blanche, et celle des Dames d'honneur; je les traversai le matin vers les onze heures en me rendant à mon poste. Le dessert était déjà servi à la manière Russe. Les fruits de toute espèce et notamment les raisins et les oranges couvraient toutes les tables. Le service tout à fait approprié à la circonstance est l'ouvrage d'une fabrique russe. C'est une faïence perfectionnée assez semblable à ce que nous appelons *terre d'Angleterre de Wedgwood ;* chaque assiette porte dans le fond la représentation d'un Ordre de Russie, et la bordure est le ruban de l'Ordre. Un ruban de la même espèce entortille chaque manche de couteau. Chaque convive avait devant lui les trois verres d'usage, en cristal taillé à facettes, et uniformes. On a servi à tout le monde de la soupe à la tortue, du sterlet, du pâté aux truffes, etc. On n'a pas trouvé un plat froid, et personne n'a attendu une assiette.

S. M. l'Empereur a porté trois santés : 1° A la victorieuse armée Russe ; 2° A la valeureuse Garde Impériale de Russie ; 3° Aux Armées Alliées réunies. Les trois santés (qui se boivent toujours avec du champagne) étaient écrites sur de petits bulletins imprimés que l'Empereur a fait distribuer aux convives. Je joins ici celui de mon fils. Je l'accompagne d'une traduction de l'écriture en lettres latines, et d'une traduction du sens en langue française, écrite mot à mot. Le Russe se traduit en latin avec une facilité merveilleuse ; mais en

français, on ne peut écrire le *mot à mot* qu'en estropiant la langue.

Le Corps diplomatique et les dames même, contre l'usage, ont été invités à cette fête du matin. Nous l'avons contemplée à l'aise de cet endroit du Palais d'Hiver qu'on appelle la *Lanterne*, et qui a vue sur la place, non loin du grand avancement qui portait le clergé.

L'Ambassadeur d'Angleterre, qui avait suivi S. M. I. à cheval, a dîné avec Elle, ainsi que Monsieur son fils, qui est son aide-de-camp, et qui est considéré comme un bouton de l'habit de son père. Du reste, aucun Ministre n'a été invité, excepté le Comte de Vinzingerode, Ministre de Wurtemberg. En l'année 1814, son Maître lui donna de l'argent, et lui dit : *Allez!* Il *alla* donc, et ses chevaux le conduisirent à Paris où il entra avec l'Empereur qui se l'est rappelé. Vivent les puissances du premier ordre ! Leurs Ministres ont de grands succès.

Il n'aurait pas paru étrange que les autres Ministres, au nombre seulement de trois ou quatre, eussent été invités à ce banquet si européen ; mais ce n'est pas l'usage. Entre quelques éléments asiatiques qu'on remarque dans ce pays, j'en ai toujours distingué un qui repousse plus ou moins les Ministres étrangers. Celui qui est brillant, éclatant, dépensant ; celui qu'on craint ou dont on a besoin ; celui qui se trouve mêlé à quelque négociation agréable de paix, de mariage, etc., obtiendra sans doute, ici comme ailleurs, quelques distinctions ; mais le Ministre, comme Ministre, est peu caressé. Sou-

vent même, il ne tient qu'à lui de s'apercevoir qu'on se passe volontiers de lui. Le public, qui copie ici la Cour comme le pantographe copie les dessins, suit les mêmes idées. Je me rappelle que le feu Prince Beloselski, ayant donné chez lui une fête que la Cour honora de sa présence, et voulant lui donner une preuve de sa profonde attention pour tout ce qui pouvait lui être agréable, imagina d'inviter tout ce qui pouvait s'appeler à Pétersbourg *bonne compagnie, excepté les représentants de tous les Souverains d'Europe*, et pour aiguiser encore cette élégance, il excepta de l'exception le Duc Serra-Capriola, *parce qu'il était mari d'une Russe*. Cette ineptie orientale parut fort naturelle et personne n'y fit attention. Votre Excellence connaît ma manière de penser à cet égard. Chaque nation à ses usages qu'il faut respecter. Tout ce qui part d'une loi générale, et qui n'a rien de personnel, *doit* ou *peut* être supporté sans peine. S'il nous arrive quelquefois d'être ici un peu trop *trascurati*, nous avons aussi à d'autres égards de très grands agréments, et jamais je n'aurais pensé à changer de place, si tout ne devait pas finir, et si des circonstances invincibles ne m'avaient forcé de changer d'avis : d'autres cependant sont moins philosophes.

J'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, dans un de mes précédents numéros, d'une lettre que j'avais écrite d'ici au Nonce du Pape à Vienne, et qui était demeurée sans réponse. J'ai su depuis que j'en recevrais une ; j'aurai soin d'en rendre compte.

Je vois par l'avant-dernier numéro de Votre Excellence, que je me suis trompé dans la numération des

miens. Ce ne sera pas la dernière fois, car je n'ai jamais pu obtenir de moi de ne pas brouiller les chiffres de temps en temps. Je vois cependant avec plaisir que rien ne s'est égaré.

Je suis, etc.

458

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 28 mars (9 avril) 1816.

Monsieur le Comte,

Le tarif tant désiré, quoique signé, n'a point encore paru. Les uns disent que c'est parce que l'Empereur le soumet encore à de nouvelles réflexions ; d'autres veulent que la suspension ait pour but d'empêcher qu'il n'arrive à la fois trop de vaisseaux étrangers qui pourraient ébranler une foule de maisons de commerce. On veut donc laisser passer la saison des expéditions étrangères. Cet aperçu est plausible, cependant je n'affirme rien. En attendant, le change tombe encore contre l'espérance générale. Le rouble ne vaut plus que 19 s. tournois : je l'ai trouvé en arrivant ici, l'an 1803, à 66 et 68 (3 liv. 6 ou 8 s.). J'avais l'honneur de faire observer dernièrement à Votre Excellence que l'histoire ne présentait pas trop d'exemple d'un abus général guéri autrement que par une révolution quelconque. Aujour-

d'hui j'ajoute, avec quelque tristesse, que le papier-monnaie, une fois attaqué dans l'opinion jusqu'à un certain point, ne remonte guère par des mesures législatives : il s'éteint graduellement, et meurt de phtisie, Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence combien je désire me tromper dans ce cas. De puissantes têtes, dans la classe du commerce, m'ont cependant assuré qu'il n'y avait rien à craindre pour la solidité du papier russe ; mais je crois peu aux négociants qui ne parlent jamais ni pour l'instruction de celui qui les consulte, ni pour le bien général, mais toujours pour leurs vues particulières.

Il est arrivé à la loi sur les fermiers, dont j'ai rendu compte, ce qui arrive partout après la promulgation d'une loi importante. Le législateur, quelque sage, quelque prudent qu'il soit, ne saurait à beaucoup près prévenir toutes les conséquences. Un grand nombre de maisons sont atteintes; j'ai peine à me persuader que le gouvernement n'en vienne pas à une espèce de transaction avec les nombreux intéressés. Quelqu'un m'a fait envisager un danger qui n'est point du tout imaginaire ; c'est que le péril des cautions n'en fasse hausser le prix, comme les lois contre l'usure n'aboutissent qu'à la rendre plus dangereuse, parce que les usuriers font payer le danger. Il y aura probablement quelque modification dans la loi.

La société en général est devenue triste. Des étrangers qui sont revenus après deux ou trois ans d'absence ne la reconnaissent plus. On ne compte pas moins de 23 maisons distinguées prêtes à partir pour les pays étran-

gers; je perdrai en mon particulier ce que j'aime et ce que je respecte le plus. Tout concourt à me détacher de cette ville. L'espèce de tristesse dont je parle a plusieurs causes qu'il serait trop long d'analyser; mais je ne doute pas que les efforts immenses faits en 1812, et les suites de ces efforts n'aient obligé une foule de Russes à restreindre leur dépense et à ne plus ouvrir les deux battants.

Le R. P. Général des Jésuites, plusieurs mois avant que son ordre fût exclu d'ici, avait demandé à S. M. I. la permission de se rendre à Rome, suivant l'usage établi pour tous les Généraux d'ordre. Il a insisté de nouveau depuis l'événement du mois de décembre; mais il n'a point encore obtenu de passeport. Il voulait de plus envoyer les Pères qui étaient ici, en France, en Amérique, etc. Il a été refusé encore, du moins tacitement; on en ignore la raison, et j'ignore aussi si cette prohibition durera.

La veille de la fête militaire que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y eut, chez un restaurateur, un pique-nique de cinquante Aides-de-camp généraux, et autres Généraux, à 200 roubles par tête. Trois Ministres étrangers militaires furent invités, Angleterre, Autriche, et Russie. Le Baron de Steigentesch, pour l'Autriche, n'est pas proprement Ministre, mais c'est égal; j'ai expliqué cela. Milord Cathcart, en portant la santé de l'Empereur, à l'anglaise, énonça franchement l'opinion que sans doute toutes les nations coalisées avaient fait leur devoir *mais que l'Empereur de Russie n'en était pas moins le véritable sauveur de l'Europe*, ce qui paraît incontes-

table de deux ou trois manières. Je ne sais trop au reste comment le discours de l'Ambassadeur d'Angleterre s'accorde avec un autre un peu plus solennel tenu au Parlement de la même nation par le Lord Castelreagh, à son arrivée. Quoi qu'il en soit, l'équitable postérité ne balancera pas. Ce qu'il y a de particulier dans cette fameuse coalition, c'est que chaque partie a droit de s'attribuer une influence principale. Qu'aurait-on fait sans l'honorable initiative de l'Espagne qui dévora 400,000 hommes et des trésors immenses à Bonaparte? Qu'aurait-on fait sans l'or et le fer de l'Angleterre? Qu'aurait-on fait après les batailles de Lutzen et de Bautzen sans l'accession de l'Autriche? La Prusse a bien droit aussi de se nommer. Mais surtout et avant tout, qu'aurait-on fait sans l'inébranlable courage, l'admirable persévérance, les résolutions décisives et l'excessive habileté de l'Empereur qui a fait marcher ensemble tant d'éléments discordants, chez les autres comme chez lui? Pour moi, j'ai toujours été ravi de ses opérations. Reste à savoir comment il se tirera de l'intérieur, qui présente beaucoup d'épines. Nul honnête homme ne doit louer d'avance. Tenons-nous-en donc aux espérances et aux vœux sincères.

Presque au moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, on vient d'inhumer une femme remarquable dans son état, Madame Cramer, Allemande, femme d'un négociant de la même nation. Elle est morte d'un coup qu'elle s'est donné dans la tête en tombant d'un traîneau, et qui est devenu subitement mortel contre les premières apparences. Je n'allais pas chez elle, mais je

la rencontrais volontiers. C'était une femme d'un grand mérite qui passait sa journée à faire de bonnes actions, et qui était l'instrument le plus actif de la société des dames charitables. L'Empereur l'honorait d'une estime bien flatteuse et venait quelquefois passer la soirée chez elle ; il est venu la voir dans sa dernière maladie, et l'on m'a assuré qu'il était demeuré assez tard chez elle, pour voir si elle ne le reconnaîtrait point ; mais elle n'a plus repris ses sens. Ce n'est pas une chose sans exemple que S. M. I. fasse à d'autres maisons du même ordre l'honneur de venir y passer quelques moments de la soirée. Etouffé par les affaires, il vient respirer dans un ménage ; fatigué des masques, il cherche des visages. Plus d'une fois on a demandé pourquoi il n'accordait pas la même faveur à des maisons russes de la même classe, ou au moins à des maisons du premier ordre ; mais ces deux questions sont extrêmement et visiblement sottes. Pour mon compte particulier, Monsieur le Comte, j'avoue que je ne vois pas sans un grand intérêt l'Empereur de toutes les Russies, dans l'âge de toutes les jouissances, et à qui il serait si aisé d'effacer de temps en temps une lettre de ses titres, prendre le thé sans façon entre une honnête femme et son mari.

Je suis, etc.

459

A M. le Marquis Henri de Costa.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) avril 1816.

Comment vous peindre, mon très cher et excellent ami, le plaisir que m'a fait votre délicieuse épître du 26 février dernier, apportée en trente-cinq jours par le Comte de Venanson? Ce plaisir eût été parfait, si vous ne m'annonciez pas le projet de *vous en aller planter vos arbres à Beauregard*. Est-il possible, mon cher ami? Quand j'aurais, comme disent les poètes, *une langue de fer*, je ne pourrais vous exprimer à quel point ce projet me *désappointe*. J'ai eu deux amis dans ma vie (c'est un nombre prodigieux), le bon Salteur, et vous. Quoiqu'il ne vous égalât ni en élévation de tête ni en chaleur d'entrailles, c'était cependant un excellent homme que je ne cesserai de regretter; mais vous me restiez, et je m'étais arrangé pour radoter auprès de vous, voire même avec vous, si nous étions condamnés à cette triste conformité. Depuis que mon retour est au rang des choses probables, je n'ai cessé de vous contempler comme un point fixe devant mes yeux, de penser à ce que je vous dirais, à ce que vous me diriez, au plaisir inexprimable de renouer une liaison jadis si douce et si intime, aux réflexions sans fin que nous ferions sur tout ce qui

s'est passé dans le monde depuis notre séparation à Châtillon ! — Le croiriez-vous ? J'ai pensé plus d'une fois à m'enfermer avec vous, sous clef, pour vous faire encore, de ma propre main ministérielle, du café aussi bon que celui dont sans doute il vous souvient, et que nous prenions dans mon galetas, près de la *Madone des Anges*, l'an de grâce 1798. Mais vous avez cassé ma cruche, et me voilà plus capot que Perrette. Vous vous en allez à *Beauregard !* Quel nerf vous avez pincé dans mon cœur, cher et digne ami, avec ce mot de *Beauregard !* Vous m'avez fait rebrousser de trente ans vers l'âge des jouissances et des enchantements. C'est là que j'ai passé quelques jours de ma vie, si pleins, si heureux; c'est là que je composai, en 1784, ce discours *sénatorial* dont je possède encore une copie écrite de la main de l'infortuné Lavini, et suivie de vos animadversions, très soigneusement reliées à la fin de l'ouvrage. Savez-vous bien, mon cher ami, que si je m'avisais de passer huit jours à Beauregard, à moins d'être bien entouré, bien soutenu, bien choyé, j'étoufferais infailliblement. Quelles personnes, bon Dieu ! Quelles soirées ! Quelles conversations ! Et vous, cher ami, comment ferez-vous ? Croyez-moi, n'y allez pas, à moins que vous ne soyez aussi bien défendu. Il faut surtout avoir des femmes, à présent qu'il en est entré de si aimables chez vous, qui puissent vous *papoter* et roucouler tout le long du jour autour de vos oreilles. J'aurais lu avec un profond chagrin ce que vous me dites sur votre accident, si votre lettre ne vous réfutait pas d'une manière si aimable. Pour moi, j'ai joui jusqu'à présent d'une santé insolente;

mais ce sont précisément ces tempéraments qui sont le plus sujets à s'abîmer brusquement. Ils ressemblent à ces terres riveraines, minées en dessous par l'*onde fugitive*, couvertes d'herbes et de fleurs ; rien ne les distingue des autres : puis, tout à coup, *plouf !*

Pas n'est besoin, *je pense*, *de vous dire* à quel point j'ai applaudi à votre noble entreprise littéraire. J'attends beaucoup de vous dans ce genre. C'est mon affaire de me procurer le livre dès qu'il paraîtra : la vôtre est de remettre à Mademoiselle d'Oncieu un petit carré de beau papier, enfermé dans une enveloppe à mon adresse, sur lequel vous écrirez deux lignes témoignant que le livre vient de vous, et que je puisse coller sur le revers de la couverture. J'espère que vous ne me ferez aucune *sotte* difficulté, la chose, à la distance où nous sommes, ne pouvant pas aller autrement. Au reste, Monsieur le Marquis, il pourrait bien se faire que j'allasse moi-même chercher votre livre ; car, suivant toutes les apparences, je suis sur le point de me *repatrier ;* du moins j'en ai fait la demande expresse, et j'insisterai. Mon projet, comme vous l'avez vu sans doute, était de terminer ici ma carrière ; mais les choses ont changé, et, par mille raisons longues à raconter, la place n'est plus tenable. Je ne vois pas trop même comment je me relèverai du coup que j'ai reçu dans les tristes lambeaux de ma fortune !... Mais parlons d'autre chose. Je vous remercie d'avoir constamment pensé à moi ; ne perdez jamais cette habitude, je vous en prie. — Mon frère, qui est maintenant à Abo, en Finlande, sera bien joyeux de votre souvenir. Je suis charmé que vous ayez goûté son

Lépreux, dont je suis grand partisan. Je vais sur-le-champ écrire à ce bon Xavier pour lui faire connaître votre souvenir et votre approbation. Ma femme, mon fils, mes filles se lèvent en masse pour vous saluer tendrement. Le second est capitaine en pied dans le premier régiment de l'Empire (les Chevaliers-Gardes); mais, comme je vous disais, l'édifice que je bâtissais est renversé, et il faut recommencer par la première pierre.

Sans mes deux filles, je prierais ma femme de se faire religieuse, pour me laisser la liberté de me faire moine. Vous me recommandez de prier Dieu pour vous. La règle serait de vous répondre : *C'est bien à vous de prier pour moi;* mais il me semble que les compliments ne sont pas de mise en si grave sujet. J'aime donc mieux vous répondre que je ferai, quoique indigne, tout ce qui dépendra de moi, en vous priant, en style diplomatique *de m'accorder la réciproque, et même plus s'il y échoit.* Témoignez mon souvenir à vos chers enfants : je les porte tous dans mon cœur. J'ai pris une part infinie à leurs succès, et sur l'heureux *Crescite et multiplicamini* prononcé au milieu de votre famille par la divine Providence. Il lui a plus d'envoyer une partie de ma famille à Gênes. *Ce sont là de ses coups!* Qui sait ce qu'elle fera encore de moi? Mon fils est Lieutenant-colonel : je veux me proposer comme tambour dans le régiment où il se trouvera. J'ai de l'oreille, et les bras encore très dispos; c'est le seul emploi pour lequel je me sente des dispositions décidées. Adieu mille fois, cher et digne ami, le compagnon, le consolateur de ma jeunesse, l'*animateur* de mes efforts, et l'objet constant de ma tendresse.

J'espère vous voir encore, et vous *rabâcher* mille choses peu connues. Voyez-vous le Marquis de Barol, l'abbé de Caluso? S'ils sont de votre connaissance, rappelez-moi à eux, je vous en prie. Dites à ce dernier que je me suis senti constamment pauvre depuis qu'il ne m'a plus été possible de le piller.

Tout à vous, excellent ami ; je vous serre dans mes bras.

460

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) avril 1816.

Monsieur le Comte,

Nous voilà donc enfin maîtres chez nous; j'en félicite du fond de mon cœur et S. M. et ses sujets, et moi en particulier. C'est dommage que les *occupants* nous aient si terriblement *occupés*, que notre *occupation* n'occupe plus que le terrain. Heureusement le Piémont n'a pas cessé d'être ce qu'il était du temps de Tacite, *fecundissimum Italiæ latus ;* c'est à quoi il faut penser pour se consoler. Le Piémont est un tout qui ne peut être appauvri, ni même augmenté sans devenir province. Il est ce qu'il est, et, tel qu'il est, la pauvreté ne peut lui faire que des visites très passagères. *Non ci piglieranno l'aria*, disait un Pape à ceux qui se plaignaient à lui

des achats prodigieux de curiosités que les étrangers faisaient en Italie ; nous pouvons dire à notre tour, en pensant à tous les dévastateurs Français, Autrichiens ou autres : *Non ci piglieranno la terra.* Nous avons été bien maltraités sans doute ; mais quand on n'a besoin que de temps pour se remettre, tout n'est pas perdu.

Le jour de Pâques, 9 (21) de ce mois, nous a fait voir une parade encore plus brillante, s'il est possible, que celle dont j'ai fait passer la description; 40,000 hommes ont paru sous les armes dans la plus belle tenue. La nuit presque entière s'est passée en préparatifs ; à neuf heures, les troupes étaient sur la place. S. M. I. n'est sortie qu'à midi et quart, et les troupes n'ont été rendues dans les casernes que vers les trois heures après midi. On m'a assuré que plusieurs soldats n'avaient pas mangé depuis la veille ; mais je ne sais si l'on m'a dit vrai ; en tout cas, il en résulterait ce qui n'a déjà plus besoin d'être prouvé, que le soldat Russe est tout à la fois le plus agissant et le plus endurant qu'on connaisse. C'est le caractère particulier de ce soldat : il est *actif* et *passif* : le meilleur pour souffrir, le meilleur pour agir ; susceptible de l'obéissance mécanique et de l'impétuosité fulminante.

Pendant les évolutions de la parade, je ne sais quel corps a manqué le temps prescrit par le tambour : les uns disent que cette terrasse improvisée dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence avait éteint le son du tambour battant du côté opposé ; d'autres prétendent qu'elle a produit un écho capable de tromper l'oreille ; d'autres enfin veulent que le soldat par dé-

plaisir ou par lassitude l'ait fait exprès. Quoi qu'il en soit, S. M. I. a mis aux arrêts trois Colonels, et ordonné que le Général Potemkim serait réprimandé au *Pricase;* mais il est arrivé dans ce cas ce qui arrive toujours dans ces sortes d'occasions. L'Empereur, après avoir donné ce qu'il a cru devoir à la discipline militaire, s'est livré pour le reste à sa bonté naturelle, il a fait bonne mine à ces Messieurs, les a consolés, et n'a point fait imprimer la réprimande *au Pricase.*

Ce *Pricase* est le grand moteur de l'armée Russe : c'est une conversation permanente entre le Général-Empereur et son armée. Là on sait chaque jour ce qui lui a plu, ce qui lui a déplu ; ce qu'il a dit, ce qu'il a statué ; c'est encore une espèce d'écho qui répète sa voix, qui est entendu et le rend présent à chaque bataillon, de la Finlande au Kamtschatka.

Un événement, plus important que la plus belle des parades, est l'arrivée de Czerni Georges, le fameux chef des Serviens qui est ici depuis huit jours.

J'espère que dans ce moment Votre Excellence aura eu le temps de prendre une connaissance suffisante de la nouvelle constitution de la Pologne. On m'assure qu'elle est en partie calquée sur la fameuse de 1791 ; mais comme je n'ai pu les comparer, je n'affirme rien. Celle-ci partait, dit-on, dans l'article premier, de la souveraineté du peuple, comme d'un point fondamental explicitement déclaré. La nouvelle ne parle pas aussi solennellement, néanmoins elle reconnaît incontestablement la souveraineté du peuple dans l'article trente-unième où il est dit *que le peuple est représenté par le*

Roi. J'ai dit pourquoi cette Constitution est odieuse aux Russes ; je n'y reviens plus. Au reste, Monsieur le Comte, toutes ces Constitutions, considérées en elles-mêmes et dans leur but avoué, ne sont que de vains essais, car c'est un axiome capital, aussi sûr qu'un axiome de mathématique, que toute nation a le gouvernement qu'elle mérite : ainsi tout ce qu'on fait pour une nation, avant de l'avoir améliorée, ne signifie rien, et n'a point d'effet ou ne produit que du mal. Mais si l'on considère ces Constitutions comme des mesures politiques propres à calmer, à diriger, à satisfaire, à distraire, à tromper même (car souvent il le faut), l'imagination des peuples, ce sont des pièces qui peuvent mériter toute sorte de louanges.

S. M. I. vient de donner à M. le Chevalier Michaud une nouvelle preuve de bonté bien remarquable. Elle lui a accordé un logement dans son Palais, et une voiture aux frais de la Couronne. Ce don par lui-même et par ses conséquences vaut 10,000 francs par an. Le Général Michaud, ne pouvant plus tenir à son poste, a tout uniment présenté à l'Empereur une lettre où il lui exposait l'indispensable nécessité où il se trouvait de soumettre cette demande ou de quitter sa place. S. M. I. a répondu : *Volontiers, mon cher Général,* et le lendemain la chose a été faite. — Quelle grâce ! Et quelle magnificence ! Je voudrais bien que le Comte de Galaté eût été traité aussi bien, toute proportion gardée. Pour lui être utile, j'ai pris sur moi de *sortir un peu de la ligne* (car le Ministre pouvait fort bien refuser de m'entendre), en demandant son passeport aux Affaires étrangères. J'ai

tourné ma lettre ostensible de manière à ce que, sans aucune demande ou recommandation expresse qui aurait pu être envisagée comme un véritable *sproposito*, je dis cependant tout ce qui pouvait intéresser S. M. I. en faveur d'un bon officier. Après cela, je ne puis rien. Votre Excellence observera cependant que S. M. I., lorsqu'Elle a dû signer l'ukase, a senti la dureté du congé sans uniforme, et a bien voulu supprimer cette clause véritablement surprenante ; ce trait spontané de justice et de bonté me semble accuser hautement le Prince Wolkonski ; car, puisque l'Empereur de son propre mouvement a daigné corriger sa première décision, n'est-il pas évident qu'il ne l'aurait pas prononcée si le Ministre avait fait son devoir.

L'Empereur a fait manquer la Messe le jour de Pâques à 40,000 Chrétiens Russes ou Catholiques pour une parade. C'est un commentaire sur la Convention Chrétienne de Paris. Le Grand-Duc Constantin a pris cent Polonais de la plus grande taille, leur a donné l'uniforme de la Garde, et les a envoyés en présent, par la poste, à son auguste frère ; c'est un commentaire sur la Charte constitutionnelle de Pologne. L'Impératrice Catherine, le jour de Pâques, relevait même la garde ordinaire de son Palais. Tout se perfectionne."

461

A Mme Anastasie de Bonar.

Saint-Pétersbourg, 23 avril (5 mai) 1816.

MADAME ET RESPECTABLE AMIE,

En voyant la date de cette lettre, vous allez vous écrier : Ah ! le monstre ! Est-il permis de répondre le 5 mai à une lettre du 20 décembre (reçue le 23 janvier). A cela, Madame, point de réponse et point d'excuse, et cependant je veux que vous me pardonniez, même la prétention de ne pas vous expliquer pourquoi j'ai interrompu cette aimable correspondance, et je demande l'absolution sans me confesser. Vous trouverez cette prétention contraire à la foi catholique que je professe ; mais, dans ce maudit siècle, il n'y a plus de religion.

Que votre seigneur et maître a bien fait, Madame, de vous promener un peu avec lui sur le continent pour dissiper des images aussi funèbres que celles qui vous assiégeaient sans interruption auprès de vos pénates. Je n'avais certainement pas commis l'extrême indiscrétion de vous demander le détail d'un malheur affreux ; c'est tout autre chose que je vous avais demandé. Je voulais savoir de vous en confidence, si c'était en effet, comme on l'avait dit, le démon du fanatisme qui avait enfanté ce forfait, et si vous l'aviez caché par quelques égards

dont j'ignorais la cause. Voilà, Madame, ce que j'avais demandé, et comme je m'étais exprimé à mots couverts, vous n'entendîtes pas ma lettre, et j'ai dû à ce malentendu une narration que je n'aurais pas osé demander et qui m'a intéressé au delà de toute expression. Mais tirons le rideau sur ces affreux tableaux, et ne parlons plus que de la charmante amie qui veut bien encore se souvenir de moi. Il n'y a rien de si aimable que cette narration que vous me faites de votre voyage : quelle singulière enfilade de circonstances inattendues, qui vous mènent tout doucement de Hanovre à Naples, sans jamais savoir aujourd'hui ce que vous ferez demain. Je vous félicite de tout mon cœur, bonne et aimable amie, d'avoir vu tant de belles choses, tant de spectacles magnifiques de la nature et de l'art. Votre cœur et votre esprit sont faits pour sentir ces beautés. Un plaisir, inexprimable eût été pour moi de les contempler avec vous ; mais tout est dit : jamais je ne vous reverrai, Madame, et jamais je ne vous oublierai. Il y a des souvenirs étouffants, et ce n'est pas sans peine que je tiens la plume. Vous avez vu le Duc de Serra-Capriola bien vieilli, bien défait, bien changé ; peut-être que vous ne me reconnaîtriez pas moi-même, si je vous apparaissais subitement. Voyez-moi toujours tel que j'étais lorsque j'entrais chez vous, et que j'avais le bonheur de vous consoler de l'injustice, et quelquefois de l'atrocité humaine ; — et moi je vous verrai toujours comme vous étiez lorsque mon frère dessinait votre profil chez la Princesse Kourakin, et que tout le monde disait : Ah ! ! — Croyez, Madame, que vous serez toujours au rang

de mes plus doux souvenirs. Si quelquefois l'intérêt de l'amitié a pu rendre moins amères pour vous certaines cruautés du sort, si le cas que j'ai toujours fait de votre personne a pu n'être pas absolument indifférent à votre excellent époux, je m'en féliciterai sans cesse. Je voudrais bien embrasser ces quatre jolis chérubins dont vous me parlez. — *Ah ! Que d'égratignures !* — Mais je ne sais pas comment cette antique folie est tombée de ma plume. Voilà comment je suis. Au milieu des pensées graves et mélancoliques, quelques éclairs de ma gaieté naturelle viennent encore sillonner la nue, et j'espère que vous sourirez aussi. J'ai peu de choses à vous dire sur moi. Depuis le mois d'octobre 1814, je possède ma famille; ma femme, mon fils, mes deux filles sont à côté de moi. Mon fils a miraculeusement échappé aux boulets et aux balles depuis Borodino jusqu'à Montmartre. J'ai *vu* cet enfant si désiré que je ne connaissais pas. — J'ai revu cette Adèle chérie dont vous avez vu le portrait qui n'est déjà plus le sien, quoiqu'elle soit jeune encore, mais son âme est bien la même, comme la mienne, comme la vôtre, Madame ; je me garde bien d'en douter. Heureusement, il y a dans nous quelque chose qui ne vieillit point.

Avez-vous toujours mon livre? Gardez-le bien. Les Français l'ont réimprimé deux ou trois fois de suite, sans qu'il m'ait été possible d'en posséder un exemplaire. — D'autres choses encore sont tombées de ma plume, mais je ne puis vous aborder. Il vous serait bien plus facile qu'à moi de faire demander à Paris l'*Essai sur le principe générateur des institutions humaines*, où

ces étourdis de Français ont affiché mon nom sans permission de ma part. J'aurais bien voulu voir Paris avec vous, et j'aurais désiré encore plus vivement entrer avec vous à Saint-Pierre de Rome. Je vous aurais serré la main, et qui sait si nous ne serions pas tombés à genoux ensemble. — Ah ! Maudit XVIe siècle ! Mais je ne le hais plus autant depuis que j'ai été obligé de lui retirer une partie de ma haine pour en faire présent à son fils le XVIIIe.

Je n'ai point cherché encore Madame Pitt, car depuis que je me suis marié, je suis devenu beaucoup plus casanier, et depuis quelques mois, je suis devenu encore plus sauvage. Cependant je crois qu'à la fin je ferai un effort et que je lui demanderai, *en mémoire de vous*, de faire connaissance avec elle, puisqu'elle vous intéresse si fort. Je ne sais trop, Madame, si je demeurerai encore longtemps ici. Depuis votre départ bien des choses ont changé : je suis sur le point de perdre une quantité de maisons amies qui s'en vont courir le monde ; j'en ai quitté d'autres par amour de la solitude, et par dégoût des choses. Mille amitiés, je vous en prie, à Monsieur votre époux. Je vous recommande vivement l'un à l'autre en vous assurant du plaisir que vous me ferez si vous exécutez soigneusement cette commission.

Dites de ma part à votre charmante petite fille que je ne lui sais pas le moindre gré d'être si jolie. La belle difficulté ! — Mais je crois, en vérité, que je m'acheminais à être galant. Quel scandale à mon âge !

Belle dame, ne soyez pas rancuneuse, je vous en prie. N'allez point me priver de vos lettres parce que moi

même je vous ai fait attendre la mienne. Au contraire, supposez noblement que je n'ai pas tort, et traitez-moi en conséquence. De quelque côté que je tourne mes pas, le couvert de *M. le Baron Rall, banquier de la Cour*, me transmettra toujours vos lettres. Je conserve toujours dans mes papiers une dissertation anglaise, enfantée par un Evêque, et copiée de votre main. — Adieu mille fois, excellente Anastasie : pour l'amour de Dieu, ne m'oubliez pas.

P. S. — Vous dites donc, Madame, qu'en pirouettant au travers de l'Europe, vous avez rencontré plusieurs personnes qui ne m'ont pas oublié. Dès que je saurai leurs noms, je ne manquerai pas de leur écrire pour les remercier ; en attendant je leur dis comme le vieux cantique de l'Enfant prodigue,

Vous avez en vérité
Beaucoup de la bonté.

462

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 25 avril (7 mai) 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu le 23 avril (5 mai, n. s.), votre lettre du 3 avril. Elle m'est arrivée par la voie de Paris, avec la

décoration en diamants de l'Ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare pour M. le Comte de Capo-d'Istria. Hier je la lui ai remise, et jamais commission ne fut faite avec plus de plaisir ; il aime obliger tout le monde, tout le monde réciproquement doit s'intéresser à lui. Comme Ministre et comme particulier, je ne l'aborde jamais qu'avec plaisir. Votre Excellence voit dans ces lignes le sentiment de tout le Corps diplomatique. Bien servir son Maître et se rendre agréable à tous, ce n'est pas un petit mérite.

Par les numéros des lettres, je vois qu'il y en a deux de Votre Excellence en route pour moi, retard qui ne m'étonne point du tout.

J'ai appris avec la plus grande joie que nous sommes enfin maîtres d'Alexandrie : il en était temps. Il faut rendre justice à Messieurs les détenteurs, ils tiennent bien ce qu'ils tiennent. Frédéric II, qui voulait parler latin, disait, comme on sait : *Beati pozedentes !* Mais cet axiome est de toutes les langues et se trouve partout.

Votre Excellence a lu sans doute, ou parcouru, l'ouvrage de M. de Pradt sur le Congrès de Vienne ; je lui recommande le chapitre XIXe du second volume, *sur l'Italie :* ce qui lui plaira et ce qui lui déplaira mérite une égale attention. Il me faudrait une autre occasion pour parler à Votre Excellence de nous et de l'Italie. Si je devais demeurer ici, j'aurais voulu avoir un détail exact sur notre traité avec Genève, voir la ligne que nous avons tracée, et savoir ce que nous cédons ; mais, suivant les apparences, je n'aurai plus d'occupation ici.

J'ai dit à Votre Excellence d'assez bonnes raisons pour changer de place. Tout supplice doit finir : mais, quant au mal déjà fait, qui le réparera? Ayant offert à S. M. de me retirer purement et simplement et sans me plaindre, si tel est son bon plaisir, j'espère que dans le cas où Elle se déciderait ainsi, Elle voudrait bien me dispenser de paraître à Turin. Il ne manque pas de village dans ses états où j'irai m'enterrer paisiblement. Ce que je crains par-dessus tout, c'est une suspension ou une destination ambiguë. Les blessures faites au père ne peuvent guère se guérir que sur le fils ; car pour moi, Monsieur le Comte, je vous avoue franchement qu'une expérience de deux ans a fini par me faire regarder la justice comme un pur rêve. Votre Excellence est bien la maîtresse de me contredire ; elle peut le faire en conscience pour cette fois.

Pourrais-je lui demander, sans indiscrétion, pourquoi à la page 127e du Palmaverde qu'elle a bien voulu m'adresser, je vois les noms des Grands Officiers de l'Ordre de Savoie, sans aucun nom de Chevalier ? Auriez-vous vu par hasard dans le berceau de ce poupon l'inévitable épitaphe d'un vieillard vénérable? — Tout ceci, je le répète, sauf indiscrétion.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir dans le n° 55 de Votre Excellence, qu'elle a pris ainsi que S. M., quelque intérêt à la petite *Dottorata* que j'ai envoyée sur les *Illuminés*. Je ne crois pas du tout, comme le dit fort bien Votre Excellence, *que nous sortions tout à fait de notre sujet*, en traitant celui-là ; rien de ce qui touche à la vitalité des Empires n'est indifférent au département

confié à Votre Excellence. Je la prie et je prie aussi S. M. de vouloir bien se rappeler que dans tout ce que j'ai dit, je n'ai point parlé en l'air, que je dis ce que je sais à fond, ce que j'ai vu, ce que j'ai lu ; que j'ai copié de ma main les papiers secrets et les instructions fondamentales de ces sociétés secrètes. Conjointement avec un ami précieux que je ne cesserai de regretter (le feu Comte Salteur), j'ai fait les recherches les plus laborieuses pour savoir à quoi m'en tenir sur ce grand chapitre ; et j'y ai gagné au moins de savoir de quoi je parle. S. M., lorsque ce sujet se présentera à son esprit, doit bien se garder de deux choses : 1° De confondre les Illuminés avec les Francs-Maçons ; 2° de n'attacher qu'un seul et même sens à ce mot *d'illuminé*, puisque l'abus du langage l'applique à des systèmes entièrement différents. L'effet de l'illuminisme, tel que je l'ai fait connaître sur la Russie, n'est et ne peut être que celui que j'ai dit, c'est-à-dire de ronger de son côté la religion nationale déjà limée puissamment de trois autres côtés par le Protestantisme, par le Catholicisme et par le Rascolnisme. Ce dernier parti, déjà innombrable, vient de recevoir un grand aliment (au moins préparé) par la détermination de la *Société biblique* de publier une traduction de la *Bible* en russe vulgaire. Cette traduction créera de nouveaux Rascolniks par milliers ; mais rien ne peut détromper les Russes des folies étrangères ; ils ne se défient que de notre sagesse : c'est un *fatum* inexplicable. Ils auraient cependant un argument bien clair, bien facile, bien lumineux pour se détromper de la Société Biblique s'ils n'étaient pas condamnés, je ne sais

pourquoi, à n'en écouter aucun. Ils nous accusent sans cesse de prosélytisme ; à la bonne heure ! C'est un vice que nous partageons avec les mathématiciens, qui se font entendre partout, comme on sait. Or, puisqu'on nous accorde ce talent, même à un dégré éminent, qu'on nous croie au moins sur les moyens de l'exercer, et puisque nous condamnons la communication illimitée des Ecritures saintes en langues vulgaires, comme pestilentielle pour la Religion, qu'on proscrive donc sans autre examen ce que nous proscrivons sous ce rapport. — Point du tout, Monsieur le Comte; ils continueront à convenir intrépidement que nous sommes de très grands peintres, tout en niant que nous sachions broyer les couleurs.

Il y a des illuminés dans toute l'Europe. J'en ai connu et laissé beaucoup en Piémont; mais S. M. doit peu s'en embarrasser. Le Piémontais est trop instruit, trop calme, trop fin surtout et trop *Guardingo*, pour donner en nombre considérable dans ces billevesées aériennes. Le Roi peut se tenir sûr de n'avoir jamais chez lui que de bons chrétiens, et de robustes mécréants. Pour de ceux-ci, j'en ai connu de même de la plus haute taille.

Voici une anecdote qui tombe de ma plume. Il m'arriva jadis de passer une journée entière avec le fameux Saint-Martin, qui passait en Savoie pour se rendre en Italie. Quelqu'un lui ayant demandé depuis *ce qu'il pensait de moi*, il répondit : *C'est une excellente terre, mais qui n'a pas reçu le premier coup de bêche.* Je ne sache pas que dès lors, personne m'ait *labouré* ; mais je ne suis pas moins enchanté de savoir comment ces Messieurs

labourent. Au reste, Monsieur le Comte, quoique je ne sois qu'une *friche*, cependant le bon Saint-Martin a eu la bonté de se souvenir de moi et de m'envoyer des compliments de loin.

Un grand nombre de bons esprits croyaient pouvoir prédire que l'éloignement des Jésuites n'arrêterait nullement la propagation des nouvelles idées : c'est en effet ce qui arrive, et d'une manière surprenante. Dernièrement une femme bien née, mais d'un esprit et d'une instruction très ordinaires, et fanatique jusqu'à la fureur pour son parti, s'est tournée brusquement du côté de Saint-Pierre. Quelqu'un, russe ainsi qu'elle, qui avait droit de lui parler, lui ayant demandé quelle était donc la cause d'un changement aussi extraordinaire, elle a répondu : *Les bêtises que m'a dites mon Pope à ma dernière confession de Pâques*. Ceci est très singulier, et très remarquable. Votre Excellence y verra une nouvelle preuve de ce que j'eus l'honneur de lui dire au premier moment, *que les Jésuites avaient sans doute profité (peut-être avec quelque imprudence de la part de tel ou tel individu) du mouvement opéré dans les esprits, mais qu'ils n'en étaient ni ne pouvaient en être les auteurs.*

Tel est, Monsieur le Comte, le supplément que je devais à ma lettre sur les *Illuminés :* je n'ai pu le faire ni plus long ni plus court.

Je suis, etc.

463

A M. le Vicomte de Bonald,

De l'Académie française, membre de la Chambre des Députés, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) mai 1816.

Voilà ce que c'est que d'être législateur ! On méprise tous les hommes qui n'ont point de Constitution, et il n'y a plus moyen de tirer de lui pied ni aile Si je ne me trompe, Monsieur le Comte, vous me deviez une réponse au moment de votre dernière hégire : j'avoue qu'il faudrait être bien injuste pour exiger quelque chose de vous à une telle époque ; mais à présent que toutes les choses sont à leur place, et que l'homme le plus difficile n'a plus rien à désirer, rien n'empêche, je pense, que je ne vienne vous attaquer de nouveau, et continuer, au moins de loin en loin, une correspondance à laquelle j'attache tant de prix. Il m'est impossible, Monsieur, de vous exprimer l'intérêt avec lequel je vous ai suivi dans les comices nationaux, où vous dites de si bonnes choses ; je suis fâché seulement que vos anciennes erreurs prenant de temps en temps le dessus, il vous soit échappé quelques blasphèmes qui ont scandalisé le ci-devant Archevêque de Malines. Ceci, Monsieur le Vicomte, me paraît très sérieux ; et si vous m'en croyez, vous recourrez au Roi pour être réhabilité.

Quel plaisir je trouverais à jaser avec vous sur l'état actuel des choses ! Quel fonds inépuisable de réflexions et d'instructions ! Il y a de quoi trembler, sans doute ; mais, si je ne me trompe aussi, les principes français ne sont pas étouffés, et la vérité conservera sa devise éternelle : *Nubila vincit*. Après la maladie horrible qui vous a travaillés pendant vingt-cinq ans, il ne serait pas raisonnable d'attendre une guérison subite ; c'est assez qu'il y ait des germes de restauration qui se développent graduellement : c'est un spectable qui m'occupe presque exclusivement, que celui d'Oromaze et d'Arimane se battant dans votre assemblée. Il n'y a ni prêtre ni évêque, à ce que je vois ; mais, en revanche, il s'y trouve des protestants. Cela me rappelle une facétie digne de Brunet, si elle n'est de lui : « Votre future n'a « pas d'esprit, mais en revanche elle est très laide. »

J'ai pris beaucoup de part à votre promotion littéraire ; seulement je voudrais pouvoir vous appeler l'un des Quarante. Je ne puis souffrir le mot d'Institut national à la place de celui d'Académie : c'est Garguille au lieu de Bonald ; mais c'est encore un point sur lequel j'espère avoir un jour pleine satisfaction, car il me semble voir un penchant, un *nisus* caché vers les anciennes formes et les anciennes dénominations : et c'est tout ce qu'on peut souhaiter.

Je me rappelle que vous eûtes la bonté de m'adresser il y a deux ans, un tableau de la France qui faisait plus d'honneur au peintre qu'au modèle. Reprenez vos pinceaux, je vous en prie, et envoyez-moi, de grâce, un nouveau cadre qui me fasse voir votre patrie comme

vous la voyez ; du moins si les couleurs doivent être moins sombres, car si vous n'avez pas d'espérances, je ne vous demande rien.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, nous avons chassé les Jésuites de cette grande capitale ; en même temps Sa Majesté l'Empereur de Chine les a redemandés. Recevez-les en France ; il y aura moyen de se consoler de ce qui est arrivé ici. *Savoir, c'est savoir par les causes,* disait la vieille école. Je vous amuserais beaucoup si je pouvais vous développer de vive voix toutes celles qui ont amené une catastrophe si fatale à l'Église catholique : il vous suffira de savoir, Monsieur, que le mouvement des esprits vers notre croyance était devenu si rapide, et les conversions si marquantes par le nombre et la qualité des personnes, que le fanatisme et l'autorité ont été alarmés à la fois. Il faut avouer aussi que, du côté des apôtres, le zèle a été parfois un peu précipité ; il a manqué, dans cette occasion, à la cause de la vérité ce qui manque si souvent, *une grande tête à la tête des têtes.* Ce que nous avons vu n'est pas moins infiniment intéressant ; car il est bien vrai que les Jésuites tâchaient de profiter du mouvement des esprits, mais il n'est pas vrai du tout qu'ils l'eussent produit. Le branle est donné de plus haut, et ne s'arrêtera point, quoiqu'il ne soit plus aidé par tant de bras vigoureux.

Dans peu vous verrez à Paris une dame russe, Madame de Swetchin, femme d'un ancien gouverneur général, et peut-être encore Madame sa sœur. Toutes les deux sont très bonnes à connaître ; mais la première est une amie que je prends la liberté de vous recommander

très particulièrement. Vous n'aurez jamais vu plus de morale, d'esprit et d'instruction réunis à tant de bonté. Elle vous estime infiniment, car elle vous a beaucoup lu ; et comme elle sait que nous sommes en correspondance, elle m'a demandé une lettre pour vous. Je ne manquerai pas de la lui donner : mais je suis bien aise, puisque j'en trouve l'occasion, de vous prévenir à son sujet : je ne manquerai pas de vous intéresser en vous disant à l'oreille que cette excellente personne est une de celles qui, sur la plus importante des questions, n'ont point du tout *perdu leur latin*.

Je me recommande de tout mon cœur à votre souvenir dans les interstices de vos grandes occupations. Agréez, je vous en prie, l'assurance de l'estime sans bornes et de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Vicomte, etc.

464

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) mai 1816.

Monsieur le Comte,

Lorsque deux opinions se combattent avec chaleur dans un cabinet, le parti qu'on prend n'a, pour l'ordinaire, point de caractère décidé : aucun des partis ne voulant céder, chacun y met du sien ; et voilà pourquoi

les choses qui sont faites par un homme de tête valent mieux que celles qui sont faites par des Corps. Le *Tarif* tant attendu est une preuve de cette vérité. Les uns étant furieux pour la prohibition, et les autres furieux pour la liberté, il en est résulté une loi qui n'établit ni l'un ni l'autre état. Le Change n'en a point été affecté. Il faut savoir, ou pour mieux dire il *faudrait* savoir quelle est, dans cette grande affaire, la part de la raison et de la saine politique, et quelle est celle de l'engagement de l'orgueil personnel et national, etc. Dieu, le Diable, et les Banquiers savent ce qu'il en est. Il faut aussi savoir ce que l'ouverture de la navigation nous révèlera sur les avantages et les désavantages de la loi; comment et jusqu'à quel point elle sera commentée par la contrebande, etc. Sur tout cela, il faut attendre l'expérience. Je n'ai reçu au reste, aucune réponse aux Offices passés de vive voix et par écrit au sujet de nos intérêts commerciaux.

Votre Excellence se rappelle sans doute qu'en lui annonçant l'éloignement des anciens desservants de l'Eglise catholique, je lui annonçai en même temps que le coup me paraissait tomber sur le culte même. C'est ce qui se vérifie malheureusement d'une manière si extraordinaire qu'elle mérite à tous égards d'être développée à Votre Excellence et à S. M.

Le dernier Général des Jésuites, le P. Gruber, Allemand, homme véritablement extraordinaire, théologien, médecin, chimiste, mécanicien, opticien, etc., homme d'Etat de plus et fait pour être le Ministre d'un grand Prince, obtint de la munificence de l'Empereur Paul Ier

une somme de 9,000 roubles que ce Prince avait bien voulu destiner à l'établissement de l'Eglise catholique. Le Père Gruber, que j'ai connu très particulièrement, reçut cette somme *au nom de l'Eglise*, *comme propriété de l'Eglise*, et il en acheta un terrain autour de l'église, agissant toujours comme simple administrateur. Ensuite il conçut le projet hardi de bâtir sur ce terrain une maison qui serait une propriété de l'Eglise. Tout de suite les capitaux affluèrent à cause de l'estime qu'on avait pour le Général , et de la confiance parfaite qu'inspiraient de tels administrateurs. Il bâtit donc une maison de 450,000 roubles, et il établit un ordre invariable au moyen duquel on payait chaque année 15,000 roubles de la dette capitale et les intérêts du restant. Au mois de décembre dernier, la dette était réduite à 220,000 roubles. Tout allait à merveille et personne ne se plaignait. Aujourd'hui qu'arrive-t-il ? Le Prince Alexandre Galitzin, *Ministre des cultes* (titre comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence qui me donne des convulsions), profite de l'occasion pour anéantir l'église catholique. Il entreprend de l'identifier avec les Jésuites, quoique ces deux objets soient absolument séparés, et il met en avant la thèse extraordinaire, *que la maison appartient aux Jésuites, et qu'elle doit être séquestrée et vendue pour le paiement des dettes.* Votre Excellence croira rêver en lisant ceci ; cependant c'est la vérité. L'affaire a été portée au comité des Ministres qui ont signé tous, excepté deux, M. le Comte Alexis Razoumoski, et M. de Mourawief (la postérité se souviendra de leurs noms). Ceux-ci ont protesté et n'ont

pas voulu signer ; mais l'affaire a passé et à moins de ce qu'on appelle *un coup de la grâce* sur l'esprit de l'Empereur, nous allons voir consacrer la maxime : *Qu'en Russie on vend les biens d'un débiteur malgré le créancier.* Les syndics crient : Qu'est-ce donc que vous voulez ? Nous sommes ici pour répondre : tout ira comme par le passé, etc. Les créanciers crient de leur côté : Pourquoi donc vous mêlez-vous de nos affaires ? Nous sommes parfaitement contents, on nous paie fort bien, nous n'avons rien à demander , etc. Tout cela est inutile. L'Archevêque catholique, qui devrait se jeter en travers, est le malheureux complice de cette manœuvre, et tout le monde sait qu'il a envie de se loger dans la maison de l'église. En attendant, on suspend les loyers en vertu du séquestre et l'on éteint ainsi 24,000 roubles de rente. Ce revenu éteint augmentant la dette, on vendra pour payer ; les revenus étant éteints, les desservants ne seront plus que des salariés, c'est-à-dire des valets sans état, sans consistance et sans considération, amovibles suivant le caprice d'un supérieur ou faible, ou corrompu, ou intimidé, ou tout cela à la fois. — Et le culte catholique sera détruit : c'est ce qu'on veut, et ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur le Comte. Un des principaux membres du comité a dit ouvertement dans une assemblée, *qu'il n'y avait rien de plus juste que ce séquestre fondé sur un ancien ukase qui ordonne que les biens des exilés soient séquestrés.* Comme si les lois de l'ancienne tyrannie étaient faites pour S. M. I. actuellement régnante ! Comme si un homme à qui on interdit une ou deux villes était exilé ! Comme si encore un *exilé*

était banni! Comme si enfin les biens de l'Eglise catholique appartenaient aux Jésuites! *On confisque les biens d'une pupille pour payer les dettes de son tuteur qui n'a point de dettes.* L'univers n'a jamais rien vu d'égal. Nous sommes tous consternés, mais sans moyens pour nous faire entendre. On devra faire dans cette occasion comme dans tant d'autres; avant que le mal soit consommé, il faudra faire ce qu'on pourra pour faire parvenir la vérité. Quand il n'y aura plus de remède, chacun de son côté devra faire respecter l'autorité autant qu'il est en lui. J'évite, en attendant, avec beaucoup d'attention tout discours sur ce triste sujet; mais je suis profondément affligé. Lorsque Votre Excellence lira dans les papiers étrangers de beaux morceaux sur la *tolérance* dont on se pique ici, Elle saura à quoi s'en tenir. La tolérance qui confisque n'a pas trop le droit de se vanter.

L'Ambassadeur de Perse a eu son audience de congé jeudi dernier 11 (23) de ce mois. Elle a eu lieu avec les mêmes cérémonies qui avaient marqué sa présentation. Pendant son séjour, qui a été fort long, il n'a cessé de répéter, à ce qu'on assure, que, s'il ne réussissait pas, il lui en coûterait la tête. Dans ce cas il peut se préparer à l'opération, car il n'a rien obtenu. L'Ambassadeur d'Angleterre a fait partir sur-le-champ un courrier pour apprendre cette nouvelle à Londres; mais on ne lira pas dans sa lettre les mêmes choses que dans toutes les lettres anglaises parties à la même époque. Une autre fois, j'aurai l'honneur d'expliquer cela plus clairement à Votre Excellence.

J'ai parlé avec cet Ambassadeur des affaires de S. M. et il s'est exprimé de manière à me faire comprendre qu'il avait lu mes dernières Notes. En m'adressant quelques compliments en syllabes détachées sur la manière dont j'avais raisonné sur ces affaires, il m'ajouta en riant dans sa cravate : *Que malheureusement ce n'était pas le tout que d'avoir raison.* Je saisis vite le badinage. — Comment donc, Monsieur l'Ambassadeur, ce n'est rien que d'avoir raison, il faut que les puissances nous la donnent, etc. Je ne me tiendrai sûr en effet (j'entends quant à l'affaire de Lucedio) que lorsque Votre Excellence m'apprendra le succès définitif. La force n'est pas trop disposée à dire : *J'ai tort.* J'ai parlé aussi de nos affaires avec le Baron de Stagenteitch. Il m'a témoigné combien il avait été surpris de n'être instruit de tout ce qui s'est passé que par le Ministère russe. Il m'a dit ensuite : *que le chemin du Simplon n'était d'aucune importance pour l'Autriche, que si elle avait recherché un traité d'alliance, c'était pour notre avantage bien plus que pour le sien, puisqu'elle n'avait rien à y gagner : que l'Autriche était la seule puissance qui n'eût rien gagné aux nouveaux arrangements ; que les Finances du Roi, notre Maître, étaient dans l'état le plus florissant, qu'il en avait été lui-même le témoin à Turin,* etc.

A toutes ces vérités du premier ordre, je n'ai pas jugé à propos d'opposer aucune dénégation formelle, ni même aucune argumentation approfondie, tout étant heureusement terminé ; j'ai beaucoup insisté sur la satisfaction que nous faisait éprouver une issue aussi favorable. La seule chose que je me sois permis de lui

dire sur le fond de la question, c'est qu'il me paraissait tout à fait impossible qu'une puissance insistât fortement sur une alliance où elle ne trouverait absolument aucun avantage.

J'ai été ravi d'apprendre notre paix éternelle avec son Altesse le Bey d'Alger qui sans doute sera suivie d'une paix semblable avec l'autre Altesse de Tunis. *Combien cela nous coûte-t-il ?*

L'Angleterre ne pouvait faire un plus noble usage de sa puissance, et je lui sais un gré infini de nous avoir rendu cet important service.

Quant à la délivrance des captifs, *moyennant rançon*, il me semble que les Révérends Pères de la Merci auraient fait tout aussi bien.

Les nouvelles de France sont inquiétantes. Toujours ce pays agitera l'Europe en bien ou en mal. Qui sait ce que nous verrons encore ? Les Anglais font bien mal de tant parler de Bonaparte, et de le tenir pour ainsi dire présent à tous les yeux. On expose son buste dans les diners d'apparat. On sait ce qu'il fait, ce qu'il dit, les impertinences qu'il se permet, les progrès qu'il fait dans la langue anglaise, etc. Tandis qu'il faudrait le faire oublier parfaitement. La Révolution n'est pas finie, Monsieur le Comte ; les principes révolutionnaires sont montés bien haut. On croit que les peuples peuvent faire des Princes, ou que des Princes, au moins, peuvent en faire d'autres, *sans femmes*. Voilà l'opinion terrible qu'il faut déraciner : la première, qui est la souveraineté du peuple, a malheureusement de grandes apparences de vérité en sa faveur. Cependant ce n'est pas seule-

ment une erreur, mais une bêtise. La seconde est peut-être encore plus dangereuse. Il est bien à désirer qu'on en revienne aux anciennes idées suivant lesquelles pour faire un Prince, il faut qu'un Prince et une Princesse viennent dans l'église promettre de nous en donner; toute autre manufacture doit être fermée et déclarée nulle. Mais si de notre côté nous prêchons les bons principes, les droits irrévocables de la légitimité, et le droit sacré de la succession, il faut, de leur côté, que les Princes prennent garde à eux et prêtent l'oreille aux penseurs qui savent un peu comment le monde va. Ils jouent maintenant un jeu à perdre toutes les familles souveraines d'Europe l'une après l'autre : c'est sur quoi j'aurai probablement l'honneur d'adresser quelques idées à Votre Excellence par une autre voie. Je passe à une considération d'un genre bien différent. Si un Prince dit ou laisse dire *qu'un tel autre n'est pas fait pour régner*, comment sait-il que ses peuples ne tiennent pas les mêmes discours sur lui dans le même moment? *Le Prince le plus fait pour régner, c'est celui qui règne, et qui a droit de régner.* Jamais il ne faut s'écarter de cette maxime. L'esprit des peuples est fort gâté sur ce point; mais il faut avouer aussi que les Cabinets y ont contribué, en ce qu'ils n'ont plus peur de certaines idées qui auraient révolté nos grands pères. Toute l'Allemagne est en fermentation, l'Angleterre même n'est pas toute sage à beaucoup près; il est inutile de parler de la France : vous voyez l'Italie. En vérité il n'y a pas de quoi se tenir tranquille.

L'Etat politique de ce grand pays, les rapports moraux

du Prince et de ses sujets, les finances, le papier monnaie, l'importance de l'état militaire, la nullité du civil, le progrès des idées étrangères, le caractère du clergé, la science qui arrive et la religion qui s'en va, etc.. etc., seraient le sujet de fort belles et intéressantes observations, mais qui appartiendraient moins à une dépêche qu'à une relation de la Russie. Ici je me borne à des vœux pour l'Empereur à qui nous devons tout.

465

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 23 mai (4 juin) 1816.

Monsieur le Comte,

On donne pour certain le voyage très prochain de S. M. I. à Moscou, et l'on affirme avec la même confiance qu'Elle y passera une partie de l'hiver prochain. Si Elle juge à propos de donner cette consolation à des sujets qui ont tant et si fidèlement souffert, chacun doit applaudir à cette résolution. En attendant, S. A. I. Mgr le Grand-Duc Nicolas parcourt les vastes états de son auguste frère, et poussera jusqu'en Crimée; il reviendra ensuite dans cette brillante Capitale avant de prendre son vol vers Berlin.

On parle infiniment d'une nouvelle organisation de l'état militaire: l'idée générale, autant qu'on peut la

saisir dans une conversation, serait d'employer une partie des troupes aux travaux publics que l'Empereur exécute aujourd'hui par des ouvriers salariés, serfs de la Couronne ; et d'en réunir une autre partie en colonies pour cultiver et habiter les terres incultes de cette même Couronne. Par la première mesure, l'Empereur, même en augmentant la paie du soldat, doit gagner encore infiniment. La seconde mesure, pour qu'il soit permis d'en discourir, exige des détails que je ne connais point encore. Les Romains exécutèrent jadis quelque chose de semblable ; mais les soldats étaient stables dans les colonies et n'étaient chargés que de les défendre contre les Barbares. Sans femmes, sans ce qu'on appelle *le ménage*, point de colonies. Il paraît qu'ici l'Empereur veut tenir les soldats sous sa main, et ne leur confier la bêche qu'à la charge de reprendre l'épée au premier signal ; il a sans doute ses raisons et ses moyens : il faut les connaître avant de les discuter.

Un plan de ce genre, modifié suivant les circonstances de toute espèce qui devraient être prises en considération, pourrait être de la plus haute utilité en Sardaigne. Mille fois cette idée m'a passé dans la tête ; mais, pour être entrepreneur, il faut être entreprenant.

D'une manière ou d'une autre, il me paraît impossible que l'état militaire ne nous mène pas à quelque grande révolution ; et cela par deux raisons : l'une intrinsèque, parce que l'état militaire dès qu'il passe certaines bornes, retombe sur le Souverain et le détrône en tout ou en partie, subitement ou par nuances ; l'autre indirecte, parce que le nombre des soldats augmenté par delà

toutes les bornes de la raison et de la politique, harasse tous les gouvernements, les ruine, et les amène à ce point de détresse qui amène nécessairement des commotions.

Pierre Ier avait 30,000 hommes dans ses plus belles années, et il en laissa 35,000. Catherine II en laissa 65,000. Aujourd'hui son petit-fils en a plus d'un million. Cette progression peut servir d'exemple pour d'autres pays. Je ne voudrais pas cependant juger ce pays par les nôtres. On a bientôt dit : *C'est une monarchie :* les mêmes mots ne signifient pas toujours les mêmes choses. L'Empereur peut faire sans le moindre danger, chez lui, des choses qui partout ailleurs seraient fort dangereuses. D'ailleurs, Monsieur le Comte, comme je crois avoir eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, je n'ai jamais vu dans l'histoire qu'un vice politique général se corrige par la sagesse humaine : c'est la Providence qui s'en charge et qui l'exécute par des moyens ordinairement amers.

Il y a bien longtemps que j'eus l'honneur de parler à S. M. d'une nouvelle invention qui avait été reçue ici, au premier abord, avec un extrême empressement. Elle appartenait à un Anglais qui était, je crois, confiturier, ou du moins d'une profession entièrement étrangère à l'art militaire, il s'agissait de balles de fer substituées aux balles de plomb. Elles étaient de figure ovoïde et d'un poli qui le disputait à la glace la plus parfaite. L'inventeur fut richement récompensé ; mais tout à coup, sans que j'aie jamais su pourquoi, l'invention fut étouffée et toutes les expériences supprimées. L'inventeur se plaignit ; mais on lui ferma la bouche en lui

disant : *De quoi vous plaignez-vous? N'êtes-vous pas bien récompensé*, etc. L'homme du monde le plus fait pour juger de ces sortes de choses me parla dans le temps avec admiration sur cette découverte ; il m'expliqua qu'on enchâssait la balle par le gros côté ; qu'elle devait donc se tourner en sortant, mais qu'elle allait très droit, et que l'effet en était beaucoup plus fort et plus dangereux que celui de notre balle ordinaire. Un autre homme très porté à critiquer tout, et surtout ce qui se fait ici, me parla de la même invention avec le dernier mépris, en me disant qu'on n'avait oublié que la rouille qui annulait la chose. Dès lors je n'y avait plus pensé, lorsque tout à coup j'apprends que les balles de fer reviennent sur l'eau, et qu'il y a un Comité nommé pour les examiner. J'aurais fort désiré vous en envoyer une, mais il n'y a pas eu moyen.

Au reste, Monsieur le Comte, toute nouvelle invention, tout perfectionnement dans l'art militaire est un malheur pur et simple, puisqu'il augmente les maux de l'humanité, sans augmenter ni la puissance ni la sûreté d'aucune nation en particulier ; d'autant que ces inventions deviennent communes en un clin d'œil. Quand nous n'aurions ni bombes, ni canons ; quand le cheval refuserait de nous servir à la guerre, en serions-nous moins puissants, moins maîtres chez nous? Nullement, et l'argent économisé servirait à d'autres choses. Je ne fais donc aucun vœu pour le succès des balles en fer dont l'effet sera épouvantable, et nous laissera néanmoins tous au même point de puissance respective où nous nous trouvons.

S. M. I. n'a rien décidé encore sur les biens de l'Eglise catholique. Deux gentilshommes Polonais, M. le Comte Severin Potocki, et M. le Comte Olinski, Sénateurs et Membres du Comité, ont parlé dans cette affaire avec beaucoup de force, de logique et de dignité. Je les connais particulièrement l'un et l'autre; mais depuis que cet étrange procès est sur le tapis, j'ai affecté de ne pas les voir, pour éviter toute idée de coalition. L'Empereur, à ce qu'on m'assure a dit : *C'est précisément parce que cette religion n'est pas la mienne que je ne dois pas me presser de décider*. Si ce propos n'est pas de lui, il en est digne. Au reste, c'est déjà une énormité qu'un enfant enragé, chef et moteur de cette attaque, puisse faire mettre en question un droit dont l'évidence éblouit. Et qui sait encore ce qui arrivera ?

466

A M. le Duc de Doudeauville

Pair de France, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 26 mai (7 juin) 1816.

Avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre, Monsieur le Duc ! De quels charmants souvenirs vous avez rempli mon esprit ! Les temps où j'eus le bonheur de faire connaissance avec vous étaient bien durs ; ceux où je pus cultiver cette connaissance à mon aise ne l'étaient pas moins ; et cependant nous y avons trouvé bien des dou-

ceurs. La vie des exilés ressemble un peu à celle des guerriers; on finit par y trouver des charmes. Les hasards, les dangers, les surprises, les aventures amusent la tête et même le cœur. L'émigration m'a fourni des tableaux qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire tant que j'en aurai une. Parmi ces tableaux, permettez-moi de vous rappeler celui de M. le Duc de Doudeauville entrant chez un pauvre fébricitant avec une certaine bouteille à la main. — Bon Dieu ! Est-ce hier, Monsieur le Duc? Est-ce avant-hier? Hélas ! Non ; c'est en 1798. Cependant il m'en souvient comme d'hier. Combien il m'eût été doux de pouvoir me rapprocher de vous depuis que la scène a changé ! Toutes mes inclinations m'auraient porté vers les *rives* que vous habitez ; mais je ne sais quelle main de fer m'a constamment retenu à mille lieues de vous, dans un pays dont je croyais enfin être devenu citoyen pour toujours, car je m'y étais tout à fait accoutumé, acclimaté et *acoquiné ;* mais voilà cependant quelques signes de retour que j'aperçois dans ce moment ! Si jamais je me trouve à Turin, je me croirai à Paris. Ne doutez pas, Monsieur le Duc, que je n'aille un beau matin vous demander à déjeuner ; et nous verrons si vous avez encore une bouteille de vin à mon service. Mais, je vous en prie, Monsieur le Duc, point de miel dedans, ni de quinquina. Ensuite nous parlerons de tout ce que vous voudrez, et surtout de ce *rocher* dont votre lettre fait une mention très honorable. Hélas ! Monsieur le Duc, il y a danger partout. Quoi qu'il en soit, Dieu m'ayant refusé le plaisir du choix, je me souviens de l'antique maxime qui nous avertit de suivre la

chaîne qui nous tire, autrement on est meurtri et traîné! Il vaut mieux marcher. Dieu m'a conservé mon fils au milieu de cette épouvantable traînée de sang qui a mouillé la terre depuis Moscou jusqu'à Paris. — Je l'en remercie. Quant à moi, Monsieur le Duc, il m'importe fort peu de terminer ma vie ici ou là.

Je partage de tout mon cœur vos espérances françaises. Ce système, comme vous avez pu le voir, Monsieur le Duc, n'est pas neuf chez moi. Il y a mille apparences contre vous ; cependant je crois que tout ira bien, et que vous finirez par prêcher le genre humain. Vous lui devez une propagande d'un nouveau genre pour vous absoudre auprès de lui de celle de 1790, et vous êtes de trop honnêtes gens pour ne pas vous acquitter fidèlement. — Comme j'ai ri de ces braves *gens qui prennent à gauche, tout en s'asseyant à droite!* On ne saurait mieux dire. Il y aura mille anicroches de ce genre ; cependant il arrivera au Roi ce qui arriva à César : *Il viendra, il verra, et il vaincra.* La seule différence (et malheureusement elle n'est pas mince), c'est qu'il fera tout cela en beaucoup de temps ; à cela, il n'y a pas de remède. Depuis Celui qui disait : *Surge et ambula*, on ne guérit plus subitement des maux affreux de vingt-cinq ans. Pendant que j'ai l'honneur de vous écrire, j'entends encore parler de troubles assez sérieux, de drapeau tricolore, et de villes sommées au nom de l'Empereur ; c'est tant mieux. Toute insurrection qui ne réussit pas décourage plus ou moins l'esprit qui l'a produite, et renforce le gouvernement. Je traite souvent ces grandes questions avec le *porteur de votre lettre*, qui a mille

bontés pour moi. Je retrouve toujours avec plaisir ces échantillons de la vieille France qui aident si fort mes espérances ; vous me fournîtes jadis les mêmes arguments, Monsieur le Duc, et si j'avais le bonheur de vous voir maintenant, vous les renforceriez encore ; mais, hélas ! il faut se contenter de vos lettres, qui sont bien tout aussi concluantes, mais non pas si douces pour moi. Conservez-moi toujours, Monsieur le Duc, des sentiments auxquels vous m'avez accoutumé, et qui sont devenus pour moi une propriété tout à fait chère. Je tournerais la feuille peut-être, si j'avais pu disposer d'une certaine occasion qui m'a manqué. Je m'en fie donc à cette vieille commissionnaire qu'on appelle la poste, pour vous assurer de mon éternel dévouement. Ma femme est bien sensible à votre souvenir, et me charge de vous faire ses compliments. Agréez mes hommages, Monsieur le Duc, et ma très haute considération.

467

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) juin 1816.

Monsieur le Comte,

Le départ du Marquis Paulucci me fournit l'occasion de dire à Votre Excellence quelques mots que je n'aurais pas envie de confier ici à la poste.

Il y a six mois que ce personnage remarquable avait obtenu un congé, Madame sa mère l'attendait à Modène avec un extrême empressement, son frère avait pris un appartement à Vienne pour l'attendre; et puis d'un jour à l'autre, et tant qu'on a traité au Conseil d'Etat les affaires de Courlande et de Livonie, S. M. I. l'a retenu ici, à l'auberge, avec une espèce de Chancellerie, et ne l'a congédié que depuis deux jours. Ce petit séjour à Saint-Pétersbourg lui coûte 24,000 roubles dont l'Empereur n'a pas parlé : il est devenu, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monsieur le Comte, extrêmement sévère sur tous les points.

Le Marquis Paulucci est Général, Adjudant-Général de l'Empereur, Chevalier de Saint-Alexandre-Newsky (on ne parle pas des ordres inférieurs), Gouverneur général de Livonie et de Courlande; il y a peu de fortune aussi belle et aussi rapide : il faut ajouter *aussi méritée ;* car personne ne peut lui refuser des talents administratifs peu communs, et l'une des plus fortes têtes qu'on puisse connaître. Il n'y a qu'une voix sur son compte dans ses gouvernements ; au point qu'un Gentilhomme Courlandais me disait il y a peu de temps : *Je ne suis pas suspect, car je ne l'aime pas, mais je suis forcé de l'avouer, jamais nous n'avons été si bien gouvernés.* Il est possible en effet de ne pas l'aimer, parce qu'il a des manières un peu hautes ; mais chacun a sa manière, et je doute qu'il y en ait une autre pour le rôle dont il est chargé. Il est adoré dans ses provinces ; à la Cour, au contraire, il a des ennemis nombreux et terribles. En prenant congé de l'Empereur, il lui a dit

comme le Maréchal de Villars : *Sire, je vous laisse au milieu de mes ennemis*. L'Empereur lui a répondu : « Oui, vous en avez beaucoup ; ils vous accusent d'être *grossier* (en propres termes), *fier* et *entêté*. » — « Oui, Sire », a repris le Marquis, « je suis *grossier* avec les voleurs que « j'appelle de leur nom, *fier* avec ceux qui voudraient « m'humilier, et *entêté*, parce que je soutiens ce qui « me paraît vrai et utile à Votre Majesté Impériale au « lieu de passer ma vie a deviner votre sentiment, « pour dire ensuite : *Comme il plaira à Votre Majesté « Impériale.* »

Le Marquis Paulucci n'a pas moins de prétentions dans l'ordre militaire que dans le civil ; mais il n'a pu déployer ses talents militaires qu'en Géorgie contre les Persans qu'il a fort bien battus et contenus. Dans les grandes campagnes de 1813 et 14, l'Empereur ne l'a pas employé, probablement parce que ne pouvant encore l'employer comme général en chef, il craignait de le compromettre avec d'autres : bien en a pris à la Courlande, à la Livonie et à l'Esthonie qu'il a merveilleusement gouvernées. Il a plus de deux millions et demi de subordonnés : Justice, Police, Finances, Commerce, Militaire, enfin il se mêle de tout plus ou moins. Nous n'avons chez nous (et ce n'est pas un malheur) aucune idée de semblable autorité.

Pendant la disgrâce solennelle qui l'envoya en Géorgie, on n'osait pas même demander des nouvelles de sa femme qui venait de faire une couche très malheureuse. Pour moi, je n'en rabattis pas une visite, et j'augmentai même de soin envers cette pauvre délaissée. Jamais il

n'a oublié ce procédé, de manière que malgré quelques prises que nous avons eues ensemble, nous sommes toujours demeurés amis, comme je crois avoir déjà eu l'honneur de le mander à Votre Excellence ; il s'est encore extrêmement serré à moi pendant ce dernier séjour dans la capitale, quoique ce séjour ait coïncidé avec *la petite tempête* catholique, ou anticatholique.

Quelques personnes pensent qu'on profitera de son absence pour le détruire. D'autres croient (et je penche pour cet avis) qu'il retournera encore plus ferme sur ses pieds. Pendant la disgrâce que je citais tout à l'heure à Votre Excellence, il se fit estimer en Géorgie au point que les Princes de ce pays demandèrent en corps à l'Empereur de le continuer dans ce gouvernement, ce qui n'eut cependant pas lieu ; et, à son retour, il cassa très joliment le cou à celui qui avait voulu le lui casser. Il avait en effet parfaitement raison.

Comme il est très possible que le Marquis Paulucci passe à Turin, j'ai voulu, Monsieur le Comte, vous le faire connaître un peu particulièrement. Vous trouverez peut-être qu'il parle trop haut, et qu'il dit trop souvent *Moi :* ce n'est pas moins un homme du premier ordre, et fort bon à connaître. Si Votre Excellence l'interroge sur ce pays, personne n'est en état de la satisfaire plus parfaitement.

Il m'arrive une chose tout à fait bizarre : j'ai annoncé à Votre Excellence que j'avais reçu de M. le Comte Capo-d'Istria une lettre de remerciements que je croyais remettre au premier de ces Messieurs qui partirait ; rien ne pressant à cet égard. Au moment où j'ai cru la

prendre pour l'enfermer dans celle-ci, je ne l'ai plus trouvée, et toutes mes recherches ont été inutiles. La ridicule petitesse de mon appartement m'oblige à des soins minutieux à l'égard des papiers; j'enferme tout, j'empaquette tout; je mets tout l'un sur l'autre. Il arrive de là que je perds souvent en cachant, et que trop souvent il faut renverser mille choses pour en trouver une. Je ne puis deviner ce qu'il en est de cette lettre ; peut-être est-elle sous mes yeux. Si je ne la trouve pas, je prie Votre Excellence de la tenir pour reçue ; car la chose serait sans remède.

A mon grand étonnement, les trois ou quatre derniers courriers ne m'ont rien apporté de Votre Excellence; j'étais cependant bien empressé de savoir à quoi m'en tenir. En attendant une décision si importante pour moi, je m'amuse à méditer le règlement que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser ; il peut être regardé comme la preuve arithmétique de tout ce que j'ai eu l'honneur de lui mander si inutilement depuis deux ans. L'appointement des Ministres étant calculé sur le nécessaire physique, vous n'avez pas cru pouvoir fixer celui du Ministre de Russie au-dessous de 50,000 francs ; c'est encore une erreur très considérable, en y ajoutant la charge de Secrétaire ; mais enfin vous voyez, Monsieur le Comte, que mes lettres vous ont dit la vérité, et qu'il est impossible que je n'aie pas consumé de mon propre bien, précisément autant que j'ai dit.

Maintenant, Monsieur le Comte, Votre Excellence met un certain point d'honneur ministériel (que j'ose

croire mal entendu) à me nier tout, à me contester les choses les plus évidentes. N'importe! La vérité est ce qu'elle est, devant Dieu, et Votre Excellence n'en demeure pas moins obligée devant lui à représenter à S. M. que je n'ai ni exagéré, ni même *pu* exagérer, en répétant les preuves à la main, que pendant deux ans la Maison de Savoie a été représentée ici, pour la moitié environ, aux frais d'un père de famille qui, etc., etc.

Enfin, Monsieur le Comte, Votre Excellence fixant à 26,000 L., les frais du Ministre pour son établissement et son voyage, je demande encore à sa conscience et à sa justice pourquoi j'ai dû me contenter de treize?

En général les commissions diplomatiques ne sont faites que pour les grandes fortunes, si l'on excepte les puissances d'un ordre supérieur. Votre Excellence a sans doute eu de fort bonnes raisons pour faire imprimer un règlement où nous sommes placés au-dessous de ce qu'il y a de plus mince en Europe. Je lui ai fait connaître les appointements de tous les Ministres; quant aux Secrétaires de Légation, je laisse à part les grandes puissances pour lui dire seulement que celui de Bavière à 8,000 roubles.

Un homme maltraité par la fortune ne peut donc servir S. M., à cette place, à moins qu'Elle daignât faire quelque chose pour lui; mais c'est tout le contraire de nos maximes qui accablent l'homme accablé. Mon fils, qui semblait pouvoir faciliter les choses, devient inutile, toujours en vertu de la maxime qui refuse de prendre en considération aucune des circonstances particulières qui peuvent distinguer une personne ou une famille

d'une autre. Que faire donc, Monsieur le Comte? Ce que j'ai fait : se mettre entre les mains de S. M. et la prier de faire ce qu'Elle voudra. Je n'insiste que sur le grade militaire de mon fils, qui est de première nécessité comme de première justice. L'avenir ne tardera pas à fournir à Votre Excellence un terrible commentaire sur la vérité de tout ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire.

P. S. — Permettez-moi de faire observer à Votre Excellence qu'il n'y a, et même qu'il n'y a eu ici aucun cachet de la Légation ; j'ai dû placer le mien sur la valise d'un courrier de Cabinet.

468

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) juin 1816.

Monsieur le Comte,

Le 1er (13) de ce mois, nous avons vu de magnifiques funérailles ; celles du Maréchal Prince Soltikof, mort à 80 et quelques années ; il cachait son âge, mais il ne pouvait nier d'avoir servi comme Colonel dans la guerre de Sept Ans. Depuis, il s'était jeté dans l'état civil, ou pour mieux dire, dans les occupations civiles ; car l'état de Maréchal était bien sur son cercueil. Il avait eu

l'honneur d'élever S. M. I., et son auguste frère Mgr le Grand-Duc Constantin. L'Empereur a répandu les plus grands honneurs sur les derniers moments et sur les obsèques du Maréchal. Il l'a visité souvent pendant sa dernière maladie, et les adieux, le jour même de la mort, ont été, dit-on, fort touchants. S. M. I. ayant suivi le convoi à pied, tout le monde, comme Votre Excellence le sent assez, a fait de même, mais on s'est arrêté à Casan. La promenade depuis la demeure du Maréchal jusqu'au Couvent de Newsky eût été par trop longue. Le corps est déposé dans un caveau de l'Eglise de Casan jusqu'à l'hiver ; à cette époque il sera transporté dans une des terres du Prince pour être inhumé à côté de celui de la Maréchale, suivant les intentions du défunt.

Le Maréchal avait présidé le Conseil d'Etat pendant l'absence de S. M. I. qui le créa Prince à son retour. C'était un homme de bon conseil, fort au fait des maximes du pays, et entendant bien les affaires. Ces bonnes qualités étaient un peu ternies par une tendresse incroyable pour le *métal jaune*. Il y a sur ce point des anecdotes charmantes. Il laisse 30,000 paysans et nécessairement un argent comptant immense ; ses revenus et sa manière de vivre ne permettent guère d'en douter. Il laisse trois fils mariés, dont deux ont des enfants ; l'aîné (le Prince Alexandre) est, sous tous les rapports, l'un des hommes les plus estimables et les plus marquants du pays.

Cette mort a été précédée de quelques jours par une mort un peu différente. Un jeune Chevalier-Garde, d'une origine Hollandaise, nommé *Van Loo*, s'est tué

d'un coup de pistolet en disant à un camarade de chambre : « *Adieu, mon cher, saluez nos amis.* » L'amour, dit-on, avait chargé le pistolet, d'autres disent autrement. Le pauvre jeune homme tirait au cœur, mais la balle a passé au-dessous, et il a vécu encore un jour. Il a été visité dans ses derniers moments par le docteur Whelay, chirurgien de S. M. I., homme d'une grande habileté, mais dur comme ses outils, et *anatomiste* (c'est-à-dire découpeur) dans toute la force du terme. Il proposerait volontiers à un homme de lui couper la tête pour le guérir de la migraine. A côté du lit du moribond, il dit à quelques Chevaliers-Gardes : *Messieurs ! Quand vous voudrez vous tuer, souvenez-vous de tirer dans la bouche : vous m'éviterez la peine de venir vous voir.* Ce conseil est un prodige de désintéressement.

Pendant que j'écris à Votre Excellence, on donne une fête superbe à Paulowski pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Waterloo. Elle est dédiée, comme vous le sentez assez, au Prince d'Orange, et à son auguste épouse. Bal, souper, musique instrumentale et vocale, cantates, couplets analogues à la fête, décorations magnifiques, tout a été employé pour rendre cette fête admirable. Au grand étonnement de tout le monde, les Ministres étrangers n'ont pas été invités, quoique nous l'eussions été à la fête dédiée au même endroit, à S. M. I. par son auguste Mère. Rien n'est mené ici par des règles invariables et universelles, la volonté et le sentiment actuel du Maître ont toujours plus ou moins d'influence. Or, comme j'ai eu l'honneur de le dire déjà à Votre Excellence, nous ne sommes pas gâtés dans ce

moment. Un Ministre étranger peut être agréable comme militaire, comme représentant une Cour particulièrement amie ou parente ; mais, comme Ministre seulement, j'ai vu cent fois qu'on se passe très aisément de lui. L'Ambassadeur d'Angleterre qui jouit d'une grande faveur et qui est considéré ici comme un Aide-de-camp général de S. M. I., est invité à la fête ; mais celui de France ne l'a pas été. La Cour a considéré sans doute que le nom de *Waterloo* ne pouvait être agréable à une oreille française, de quelque manière qu'elle soit constituée. Je comprends cette délicatesse ; cependant c'est un de ces cas où il est pénible d'être invité, et pénible de ne l'être pas. Pour moi, Monsieur le Comte, j'ai été ravi de l'exclusion des Envoyés extraordinaires, car tout aussi bien j'étais résolu à me déclarer malade.

La grande affaire de l'église catholique vient d'être jugée contre elle. L'Archevêque, séduit comme on le sait et par qui l'on sait, a représenté lui-même *que la maison appartenait aux Jésuites, et qu'il était à propos de la vendre pour le paiement des dettes, et l'emploi du surplus en œuvres pies. Mais on a pris la maison et l'on s'est moqué de ses œuvres pies.* Voici donc ce qu'on a décidé. — *La maison est aux Jésuites ; les Jésuites sont bannis, leurs biens ont été pris par toutes les puissances catholiques où ils ont été détruits. Donc, leur maison de Saint-Pétersbourg appartient à l'Etat ; et quant aux créanciers qui ont prêté de l'argent pour bâtir, ils doivent avoir leur recours sur les Jésuites de Pologne, au montant de* 230,000 *roubles.*

Par ce que j'ai eu l'honneur d'écrire précédemment à Votre Excellence, elle a vu que l'hôtel appartient aux Jésuites comme à elle ou à moi ; le doute même n'est pas permis sur ce point au bon sens le plus médiocrement instruit, et je ne doute pas que quelque voyageur écrivain, ou quelque auteur politique ne s'empare de ce texte pour insulter la Russie dans quelque ouvrage comme il y en a tant. Je prie Votre Excellence de se représenter la situation des capitalistes prêteurs ; ils ont employé leur argent de bonne foi, en esprit de religion et de bienfaisance, pour donner une propriété considérable à leur Eglise, et voilà que cette Eglise en est dépouillée, et qu'ils sont placés dans l'alternative violente, ou de perdre leurs capitaux ou de les demander à des hommes qu'ils aiment, et contre qui ils sont persuadés, dans leur conscience, de n'avoir pas le moindre droit.

Cette position est difficile et cruelle. — L'Archevêque demeure dans la boue, couvert, comme il arrive toujours, du mépris de ceux même qui l'ont employé. Au reste, Monsieur le Comte, Votre Excellence se rappelle sans doute ce que j'ai eu l'honneur de lui dire. Tant que l'autorité suprême délibère, on doit tâcher de lui montrer la vérité, même avec quelque danger : quand elle a pris son parti, il faut se taire et la faire respecter. Parmi toutes les belles choses dites par Bossuet, une des plus belles est celle-ci : N'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime que d'en souffrir tout sans murmurer ?

469

A M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) juin 1816.

Monsieur le Comte,

Pendant mon séjour à Livourne en 1798, dans l'attente d'un vaisseau pour la Sardaigne où j'étais appelé, un heureux hasard me procura la connaissance du Très Révérend Père *Francesco-Antonio Pellegrini*, Général des Frères de la Charité ou de Saint-Jean-de-Dieu, connu en Italie sous le nom de *Benfratelli* (bon frère). Il était alors chassé de Rome comme tous les religieux, et je pus étudier à mon aise, dans la maison de son Ordre, à Livourne, tous les détails de cette merveilleuse institution.

Rétabli aujourd'hui à Rome où se réunissent tous les Généraux d'Ordre, il s'est rappelé notre ancienne connaissance, et m'a fait passer une supplique à S. M. I. pour le rétablissement de son Ordre en Pologne, en me priant de vouloir bien la faire parvenir à sa haute destination. Votre Excellence sait que Sa Sainteté n'ayant ni ambassadeur ni autre agent diplomatique ici, les suppliques ou autres affaires qui viennent de ce côté sont adressées communément à moi ou au Ministre de

Naples. Indépendamment d'ailleurs de cette considération, je n'aurais nulle difficulté d'acheminer simplement une demande venant d'un côté si respectable. Je joins donc ici la supplique en langue italienne avec la traduction française également signée par le Général de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu.

Je n'ai rien à dire sur le fond de la demande qui m'est étrangère.

Cependant comme Votre Excellence pourrait désirer d'être en état d'apprendre à S. M. I., si par hasard Elle n'en était pas exactement informée, ce que c'est que cet Ordre des *Frères de la Charité*, j'aurai l'honneur de vous dire en peu de mots, Monsieur le Comte, que c'est un Ordre d'hommes absolument dévoués, en vertu de leur vœu, au service des pauvres malades et à l'administration des hôpitaux. Ils s'appliquent tous à la médecine, à la chirurgie et à la pharmacie, et font à cet égard les études nécessaires. Ils ne sont pas Prêtres, et ne peuvent l'être, afin de pouvoir pratiquer tous les traitements et toutes les opérations que le Sacerdoce leur interdirait. (Il y a seulement un prêtre pour chaque maison, qui fait le service divin). Dès qu'on leur a remis un hôpital, l'Etat n'a plus besoin de s'en occuper. Ils sont pour cet objet ce que les Ordres enseignants sont pour l'éducation; ils obéissent à un vœu particulier, ils font d'ailleurs les trois vœux monastiques et suivent la règle de saint Augustin. Pendant un mois à Livourne et pendant trois ans en Sardaigne, j'ai vu de près les travaux de cet Ordre : je puis assurer Votre Excellence que je n'ai pas connaissance d'une institution plus digne de la

protection souveraine. Mes fonctions dans ce cas se bornant à ce simple témoignage dont je me fais un devoir sacré, je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis...

470

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 20 juin (2 juillet) 1816.

Monsieur le Comte,

Les lettres de Votre Excellence n°s 64 et 65, l'une et l'autre du 22 mai, me sont parvenues avec les pièces qu'elles accompagnaient, avant-hier 17 (29), vers les trois heures après midi. Elles m'ont apporté une affaire de *montagne* et une affaire de *plaine*, avec une recommandation expresse de ne pas me laisser précéder, surtout *dans la plaine*. A minuit du même jour, le premier ouvrage était terminé. Le matin du 18, je demandai une conférence de très bonne heure, qui me fut accordée pour les onze heures, et le soir, le second ouvrage était terminé et mis au net, de sorte que, si j'ai été prévenu, il faut qu'on se soit levé de très bon matin. Dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la réception de votre lettre jusqu'au dernier coup de plume le 18 au soir, il me semble bien que j'ai un peu mangé, mais je n'ai

ni dormi ni changé de place, excepté pour la conférence du 17. Tout a été écrit et copié de ma main avec les lettres convenables d'accompagnement et d'explication. Vous aurez connaissance de toutes ces petites œuvres, Monsieur le Comte, quand il plaira à Dieu. Je ne suis pas sûr d'avoir bien fait, mais seulement d'avoir fait ce que je pouvais, et aussi vite que je pouvais. Quant à l'inquiétude et même à la mauvaise humeur que vous remarquerez, j'espère que Votre Excellence n'en sera ni fâchée ni étonnée. On répète assez souvent *que les opinions sont libres ;* on pourrait dire avec autant de vérité *qu'elles ne le sont pas*, car il ne dépend de personne de penser ceci ou cela. Mon devoir est de faire connaître à Votre Excellence la manière dont un certain objet s'est présenté à moi : me suis-je trompé ? Tant mieux et mille fois tant mieux ! C'est tout ce que je souhaite.

Il paraît certain que S. M. I. visitera incessamment sa bonne capitale de Moscou : ce sera une grande joie pour tous les habitants. On parle diversement sur la *force rebâtissante*. Les uns disent que l'ouvrage avance beaucoup ; d'autres disent que les grands propriétaires n'ont pas encore remis la main à l'œuvre, j'en ai moi-même longtemps désespéré. Aujourd'hui je ne suis plus si ferme dans mon opinion. Il semble que l'esprit public a besoin de cette capitale ; et ce que l'esprit public entreprend s'exécute toujours, surtout chez les nations puissantes.

471

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 juin (4 juillet) 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les deux Notes que j'ai données ici, touchant les affaires du Mont-Napoléon, et du jugement de Lucedio. Votre Excellence verra que pour communiquer les observations de nos commissaires, il a fallu les traduire. La langue italienne jouit ici d'une défaveur inconcevable. Le Maître ne la sait pas, et ne l'aime pas : tout est dit ; elle n'a pas droit de paraître. Il vaut bien mieux parler Chinois : on est reçu, au moins, comme objet de curiosité.

L'affaire de Lucedio est une de celles qui m'ont fait le plus réfléchir sur les jugements humains. Je ne vois du côté de Votre Excellence pas le moindre signe de doute, pas la moindre apparence de crainte d'avoir pris un mauvais parti. Ici, c'est tout le contraire. Le premier coup d'œil me révolte ; la réflexion confirme ce jugement, et le premier mouvement du Secrétaire d'Etat est une exclamation : *Mais votre Ministre veut donc donner Lucedio au Prince Borghèse!* Cependant, je ne l'avais pas prévenu par le moindre signe de désapprobation.

Que faire dans ces sortes de cas, Monsieur le Comte? Se pardonner mutuellement et gémir sur l'incertitude des jugements humains. Pour peu que Votre Excellence m'eût paru alarmée, je me serais mis ouvertement en travers, et j'aurais manœuvré pour faire changer *le lieu du Tribunal;* mais comme S. M. me paraît parfaitement décidée, et que Votre Excellence de son côté ne me laisse apercevoir aucune inquiétude, j'ai pensé qu'il y aurait de la témérité à demander directement une suspension et je me suis contenté de mettre la chose dans l'ombre, comme Votre Excellence le verra. En présentant ma Note j'ai demandé une conférence comme elle verra à la fin de cette pièce. La conférence m'a été promise, mais point accordée encore, ce qui me fâche beaucoup. Si le Secrétaire d'Etat me proposait l'idée d'écrire au Prince Korlowski avant de prendre une décision, je ne croirais pas devoir m'y opposer. Que peut-il nous arriver de pire que d'être jugés sous les yeux du Roi de France, garant du Prince Borghèse? Vous verrez d'ailleurs comme nous serons menés par les jurisconsultes français, qui sûrement imprimeront leurs Mémoires. Votre Excellence me parle d'un *Parere* des jurisconsultes anglais. Il y a sans doute en Angleterre de *bons jurisconsultes Anglais*, mais point du tout de *bons jurisconsultes*. D'ailleurs, qui lira cela? Je m'étonne que le Prince Korlowski ne soit jamais qu'un *suivant* de quelque acteur principal, et qu'il soit toujours hors de son rôle, qui serait de nous soutenir en tout et partout, sauf l'avis contraire de sa Cour. J'ai beau examiner cette affaire, je n'y vois qu'un tour de passe-passe exécuté par M. le Prince de Stahrenberg

que Votre Excellence m'a parfaitement fait connaître. Il craint le Tribunal de l'Empereur, et il craint l'avocat de S. M. : voilà tout le mystère. Que les arbitres soient loin de S. M. I. et loin de moi, voilà tout ce qu'il demande. Ici on a bien parlé de moi, comme M. le Baron de Binder en a parlé ailleurs. Celui à qui on a parlé a répondu : « *Il a présenté ici une lettre de son Maître qui a plaidé sa cause en quatre pages : voilà ce qu'il a fait de plus volcanique.* » J'avoue à Votre Excellence que je ne serais pas fâché de voir traîner toute cette affaire en longueur, pour que vous eussiez le temps de faire vos réflexions. Je ne puis savoir encore ce qu'on me dira ; mais il me paraît probable que puisque vous avez accepté purement et simplement, on laissera aller la chose par la route tracée. C'est dans cette pensée qu'après avoir jeté incidemment quelques phrases que je devais aux circonstances, je me suis borné à demander, en finissant, une vigoureuse protection à Paris. Il faut bien prendre garde aux arbitres : M. le Comte Pozzo del Borgo est ici l'homme essentiel. De son côté, nous sommes entre bonnes mains. Il me paraît aussi que Votre Excellence insistera avec beaucoup de raison *sur le nombre de sept.*

Après avoir donné les regrets convenables à un état de choses où les Souverains sont jugés hors de chez eux par leurs égaux en souveraineté, il ne me reste qu'à prier Votre Excellence de juger ce que j'ai fait d'après la difficulté de ma position. Placé entre la crainte de nuire à S. M. ou de contredire ses idées, j'ai été, je l'avoue à Votre Excellence, fort embarassé de moi-même.

Mais je me flatte que tout ira bien ; et que nous aurons pris ici des craintes pour des réalités. J'en reviens toujours à la pauvre humanité, et à ces illusions optiques qui font voir à des yeux sains le même objet sous des formes tout à fait différentes.

Je suis, etc., etc.

472

Note à Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1816.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Le Roi de Sardaigne a l'honneur de faire connaître à Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria, Secrétaire de S. M. I. au Département des Affaires étrangères, qui voulut bien il y a quelque temps accorder tant d'attention à la question élevée en Piémont au sujet de l'ancienne abbaye de Lucedio, que cette affaire vient de prendre une tournure inattendue par la proposition faite à S. M. le Roi de Sardaigne, et par Elle acceptée, pour la décision finale de cette importante discussion.

Le 8 mai dernier, Son Excellence M. le Prince de Stahremberg, Ministre d'Autriche, passa une Note à Son Excellence M. le Comte de Vallaise, Ministre et premier Secrétaire d'Etat de S. M. au département des Affaires étrangères, dans laquelle ce premier lui propose de por-

ter la décision de l'affaire de Lucedio à l'arbitrage péremptoire des Ministres des quatre Cours alliées, résidant à Paris. Il appuyait cette proposition *sur ce que ces quatre Ministres se trouvaient par leur situation plus à portée de vérifier les données que contient le mémoire du Ministère des finances* (en Piémont), *et de prononcer sur le véritable sens de l'article* XXVIIe *du Traité de Paris, et sur ce qu'ils sont de plus nécessairement plus au fait des transactions auxquelles on doit se référer.*

M. le Prince de Stahremberg déclare dans cette Note qu'il la donne tant en son nom qu'en celui de ses *trois collègues, M. le Prince Korlowski, Ministre de Russie, de M. le Comte de Truchus, Ministre de Prusse, et de M. Perey, Chargé d'affaires d'Angleterre, et qu'il est autorisé par ses collègues à prier M. le Comte de Vallaise de regarder cette Note comme si elle avait été signée par eux.*

Enfin, il ajoute que *ce mode aura l'avantage de lui éviter, ainsi qu'à ses collègues, le désagrément de revenir de nouveau sur le même sujet.*

Huit jours après la rémission de cette Note, c'est-à-dire le 16 mai, le Ministre des Affaires étrangères déclara à M. le Prince de Stahremberg que S. M. accédait à cette proposition. Il proteste dans sa réponse de la pleine confiance du Roi dans la haute sagesse des Représentants de ses Alliés, et il se borne à observer en acceptant la proposition *avec empressement* « que pour « suivre les règles ordinaires qui établissent les arbi- « tres en nombre impair, il paraît de toute nécessité que « dans ce cas ils soient portés au nombre de cinq ou de « sept. »

Si la Note en question n'avait été présentée que par un seul Ministre d'une seule puissance alliée, le soussigné se permettrait d'être surpris de l'acceptation pure et simple faite par le Roi, son Maître ; car il voit bien quelques raisons contre l'établissement de ce tribunal d'arbitres à Paris. Comme il ne voit aucun balancement dans la détermination de S. M., il ne se permet point de détailler ces raisons ; mais elles ne peuvent échapper aux yeux exercés qui liront cette Note.

Mais celle du Prince de Stahremberg ayant été donnée au nom des quatre puissances et celui du Ministre de Russie étant à la tête, le soussigné ne s'étonne plus de l'adhésion pure et simple du Roi, son Maître. S. M. l'Empereur est bien sûrement devenu la boussole d'une Cour qui a tant de raison de lui être dévouée. Un si grand ami, à qui S. M. le Roi de Sardaigne à tant d'obligations, doit sans doute lui inspirer une confiance aveugle. Partout où il voit son nom, il ne peut plus craindre, surtout s'il a pu penser que le Prince Korlowski ne se déterminait pas sans instructions.

C'est ce qui est cause que le soussigné ne se permet pas le moindre signe d'alarme, ni aucune demande de délai ou d'autres semblables auxquelles il ne se croit point autorisé. Il se borne, suivant ses instructions, à supplier S. M. I. de vouloir bien, dans ce moment décisif pour une question importante, continuer au Roi, son Maître, cette même assistance de justice, de soutien et d'impartialité qui signalèrent il y a quatre mois les conseils de S. M. I. au commencement de cette affaire. Il la prie de faire passer à son Ministre à Paris, les mêmes instruc-

tions qu'Elle avait adressées à ses Ministres à Berlin, à Vienne et à Turin, en recommandant au premier de porter sur cette affaire le coup d'œil et le tact qui le distinguent.

Mais surtout il espère que dans le choix d'un ou de deux arbitres qu'il est rigoureusement nécessaire d'ajouter aux quatre déjà présentés et acceptés, S. M. le Roi de Sardaigne aura de nouveau à se louer du concours puissant et éclairé de son grand et puissant ami pour parer à tout inconvénient par l'organe de son Ministre à Paris.

Le soussigné joint ici une copie certifiée des deux Notes qui sont l'objet de celle-ci, et comme il pourrait être utile d'éclaircir de vive voix quelques points sur lesquels cet Office malgré l'attention de celui qui l'écrit, pourrait laisser quelques doutes, il lui serait infiniment agréable de les éclaircir de vive voix avec Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria auquel il a l'honneur de demander pour cet effet une courte conférence.

Il profite en attendant, etc.

473

Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1816.

Il était difficile qu'un Traité tel que celui de Vienne, signé le 9 juin 1815, qui intéresse un si grand nombre

de puissances et qui statue sur un si grand nombre d'objets, ne laissât subsister aucun doute sur aucun article.

Le XCVII^e^ qui statue sur le *Mont-Napoléon* de Milan, a fait naître une difficulté considérable entre les Commissaires de S. M. I. R. A., réunis à Milan aux termes du dit article *pour s'entendre sur cet objet*, et les Commissaires de S. M. le Roi de Sardaigne.

La première partie de cet article veut *que les biens-fonds et autres immeubles appartenant au Mont-Napoléon et situés dans un des pays qui, ayant fait partie du ci-devant Royaume d'Italie, ont passé depuis sous la domination de différents Princes d'Italie, de même que les capitaux appartenant aux établissements et placés duns ces différents pays lui restent affectés pour remplir ses engagements.*

La seconde partie du même article porte : *que les redevances non fondées et non liquidées, telles que celles dérivant de l'arriéré de ses charges ou de tout autre accroissement, seront réparties sur les territoires dont se composait le ci-devant Royaume d'Italie, et que cette répartition sera assise sur les bases réunies de la population et du revenu.*

Messieurs les Commissaires Autrichiens ont manifesté l'opinion *que la dette fondée devait encore être supportée proportionnellement par tous les Princes d'Italie dont les Etats actuels ont fait portion du ci-devant Royaume d'Italie.*

Les Commissaires de S. M. pensent au contraire qu'on ne saurait embrasser ce sentiment sans faire violence à l'esprit et à la lettre même du Traité.

Le soussigné est chargé de faire connaître au Ministère de S. M. I. pour le département des Affaires étrangères les observations faites à Messieurs les Commissaires Autrichiens par ceux de S. M., et de le prier de vouloir bien faire connaître au soussigné sa manière de penser sur la question, nommément sur la divergence des opinions au sujet de la Dette inscrite et non inscrite.

Il paraît qu'on a dit tout ce qu'il est possible d'imaginer en faveur du système contraire aux Princes Italiens lorsqu'on a dit que l'article XCVII^e^, en statuant nommément sur la Dette non liquidée, ne dit rien de l'autre et ne dispense point ces Princes de la payer proportionnellement.

Mais cette difficulté est purement matérielle et le doute qu'elle produit ne soutient pas un examen réfléchi.

C'est une maxime vulgaire de toutes les jurisprudences du monde que *deux ou plusieurs choses étant données, celui qui statue sur l'une de ces choses exclut l'autre ou les autres.*

Ainsi, par exemple, dans les Antilles ou sur le Continent de l'Amérique, une loi ne pourrait statuer *sur les Noirs ou sur les Blancs* sans exclure l'autre espèce, quand même le Souverain ne l'aurait pas nommée.

Et comme il y a des Dettes fondées et des Dettes non fondées, il est pareillement impossible qu'une loi ou un traité statue sur l'une de ces espèces sans exclure l'autre.

Cette distinction des dettes n'a rien d'arbitraire, elle dépend de la nature des choses, non des caprices de la

volonté humaine, et cette distinction s'applique à l'administration d'une fortune particulière comme à celle du plus grand Etat. Le père de famille qui a besoin d'un capital pour une entreprise considérable, et qui ne doit rembourser que dans un temps plus ou moins éloigné, est obligé *de fonder* la dette : il emprunte légalement ; il fournit des hypothèques, un officier du Prince légalise l'acte de son obligation et les registres publics la conservent.

Mais, pour d'autres dettes moins importantes, les créanciers n'ont que sa parole. Le nombre infini des dépenses journalières ne suppose ni ne permet même des solennités légales. Tous les jours voient naître de ces dettes et tous les jours en voient s'éteindre.

Les plus solides de ces dettes *non fondées* reposent sur de simples billets, sur de simples annotations dans un livre de comptes, etc. Les créanciers qui ont prêté de cette manière se sont reposés sur la fortune et sur l'honneur du débiteur.

Et les tribunaux qui prononcent dans les causes qu'on nomme *de concours* font parfaitement cette distinction, puisque après avoir arrangé toutes les dettes *fondées* suivant leurs dates, ils renvoient en masse toutes les autres, *non fondées*, pour être payées sans privilège sur les fonds, *s'il en reste*.

Il en est de même des Etats. Prenons pour exemple l'Angleterre. Une dette est chez elle *fondée*, *inscrite*, *liquidée*, *consolidée* (car tous ces mots sont synonymes), lorsque cette dette est inscrite au bilan général de l'État et qu'on lui a assigné une hypothèque. Elle est au con-

traire *flottante* ou *non fondée*, avant toutes ces solennités et l'on ignore jusqu'alors si elle ne sera point payée, en tout ou en partie, sur les revenus de l'Etat ou par quelque revirement. On ne connaît point l'étendue de cette dette puisqu'elle n'est pas *inscrite*, et ceux qui en ont fourni les fonds ont suivi la foi du gouvernement dont ils attendent ou le remboursement ou l'inscription.

Cela posé, les Hautes Puissances contractantes ayant statué dans l'article XCVII^e^, que la Dette *non fondée* et *non liquidée* serait répartie entre tous les Princes désignés, il s'ensuit invinciblement que la Dette *fondée* et *liquidée* est exclue de cette disposition, précisément comme dans la supposition qui a commencé ce raisonnement (d'une population mi-partie de Blancs et de Noirs) le Souverain ne peut statuer nominativement sur l'une des espèces sans exclure l'autre.

A quoi se rapporterait d'ailleurs la première partie de l'article en question, dans laquelle les Souverains *rendent au Mont-Napoléon tous ses biens* à la charge de remplir *ses engagements ?* — Quels engagements ? Ce ne peut être la Dette flottante ou *non fondée*, puisque les Souverains statuent ensuite sur ce point. Il s'agit donc de la *Dette fondée*, ou de rien.

Que la puissance prépondérante dans le nord de l'Italie, considérée même simplement comme puissance italienne, et qui possède nommément la riche et magnifique capitale où le Mont-Napoléon est fondé, que cette puissance, dit-on, ait été chargée d'un poids plus considérable dans la distribution des charges, il n'y aurait

là rien que de très conforme aux règles de la justice.

Tout corps moral, tout établissement, comme tout particulier doit payer ses dettes : c'est une vérité triviale. Sans l'article XCVII^e^, qui s'aviserait de faire une demande aux Princes Italiens, pour qui, dans ce fait le Roi de Sardaigne porte la parole? Les hautes parties contractantes voyaient *la dette inscrite*, et *voyaient* aussi la valeur des propriétés de tout genre assurées au *Mont-Napoléon*. Les Souverains ont pu donc balancer l'une par l'autre, et c'est l'objet de la première partie de l'article. Quant à la dette *qu'ils ne voyaient pas*, l'esprit d'équité qui les animait leur conseilla de n'en pas grever de même le Mont-Napoléon, dont le Traité diminuait si fort les relations, l'influence et les moyens, et, pour distribuer les charges équitablement, ils jetèrent la partie de la Dette non inscrite, sur tous les Princes, héritiers inégaux du royaume éphémère. Ces Princes n'étaient pas présents pour réfléchir et représenter; et l'on sait que toute obligation imposée sur l'absent non ouï, doit être entendue avec la plus sévère restriction ; d'autant plus encore, que celle des quatre puissances principales qui nécessite aujourd'hui cette discussion, signa avec les autres, et ne se crut point lésée. Au surplus il paraît que les Princes Italiens sont dispensés de discuter la proportion arithmétique des charges. Il leur suffit de savoir et de représenter qu'ils ne sont pas nommés dans la première partie de l'article XCVII^e^ qui ne statue que sur les obligations imposées *au Mont* comme un correctif des propriétés qu'on lui assure, et que dans la seconde partie de cet article ils ne sont chargés que

de la Dette *non fondée* sur laquelle S. M. le Roi de Sardaigne n'élève aucune difficulté.

Le Ministre soussigné joint ici une traduction certifiée des observations présentées à Messieurs les Commissaires Autrichiens par ceux du Roi son Maître, et il attend avec un extrême empressement l'avis du Ministre de S. M. I. sur une question qu'il ose croire, sans comparaison, plus importante que difficile.

Il profite avec empressement, etc.

Lettre d'accompagnement qui transmet la Note précédente.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence une Note relative à une nouvelle difficulté qui vient de s'élever en Italie entre les Commissaires Autrichiens et ceux de S. M. le Roi, mon Maître, assemblés à Milan en exécution de l'article XCVII[e] du traité de Vienne. S. M. attend avec beaucoup d'empressement l'opinion du Ministre de S. M. I. sur cette question que je recommande vivement à la justice et à la sagacité de Votre Excellence.

Je la prie aussi de vouloir bien m'accorder un instant d'audience et j'aurai l'honneur à cette occasion de lui remettre la traduction (d'ailleurs superflue) annoncée dans la Note ci-jointe et qui ne s'est pas trouvée prête dans ce moment.

Je suis avec une haute considération...

474

A Mlle de Tortouval.

Saint-Pétersbourg, 24 juin (6 juillet) 1816.

MADEMOISELLE,

Cette lettre vous sera remise par une dame russe qui s'en va passer quelque temps à Paris, et qui a besoin de connaissances dans cette grande ville. On la nomme ici Madame Swetchine, et il se peut que vous en ayez entendu parler. En tout cas, Mademoiselle, comme je me flatte de n'être pas entièrement effacé de votre souvenir, je puis vous assurer que vous pouvez la recevoir sans crainte ; qu'il n'y a rien ici contre elle qui puisse la rendre suspecte à Paris, et que, dans un moment de conjuration surtout (si par hasard le cas se présentait), il n'y a pas la moindre chose à craindre d'elle. Une fois tranquille sur son caractère, vous pourrez l'écouter tranquillement ; et parmi tous les discours qui auront lieu entre les deux dames, j'espère, Mademoiselle, qu'il y aura une petite place pour moi, et que l'excellente amie voudra bien vous parler de toutes les mentions honorables que nous avons faites de vous. Je passe rarement sur cette grande place, que vous n'avez pas oubliée, sans me rappeler certains mercredis et certains

dîners où j'avais tant de plaisir de vous entendre parler *aimablement* raison. Hélas ! Ce temps est déjà bien loin. Où est ce bon Comte de Steddingk ? Et cette petite Thérèse qui faisait des poupées et qui en fait encore, mais de plus parfaites ? Toute la scène a changé, et la grande amie vous dira que je pense aussi à lui enlever un acteur. Au reste, Mademoiselle, quelques changements qui s'opèrent dans les décorations, nous sommes toujours devant le monde ; et tandis que nous y serons, je ne pourrai jamais oublier cette réunion si peu commune de grâces, d'esprit et de vertu, qui m'ont si fort intéressé ici. De mon chef, je n'aurais point pris la liberté de vous adresser une épître; mais, en la remettant à la grande amie qui a bien voulu m'encourager à l'écrire, je suis persuadé que vous ne me trouverez point trop impertinent.

Auriez-vous par hasard la bonté, Mademoiselle, de vous rappeler un certain billet où je vous donnai ma parole d'honneur que le gouvernement d'alors, si bien assis et si foudroyant, ne durerait cependant pas plus que ceux qui l'avaient précédé? Pour moi, je me le rappelle comme d'hier. Vous voyez, Mademoiselle, que je suis homme de parole ; c'est avec la même *probité* que je vous prie d'agréer l'assurance de la profonde estime et de la respectueuse considération qui ne cesseront de vivre dans le cœur de votre très humble et très obéissant serviteur.

475

A M. le Vicomte de Bonald.

Saint-Pétersbourg, 24 juin (6 juillet) 1816.

Monsieur le Vicomte,

Cette lettre vous sera rendue par Madame Swetchine née de Somoïnof, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler. Elle a grande envie de vous connaître, Monsieur le Vicomte, ce qui arrive à tous ceux qui vous ont lu. Comme elle n'ignore point que j'ai eu le bonheur de me trouver en correspondance avec vous, elle m'a demandé cette lettre que je m'empresse de lui donner. Vous me remercierez sûrement, Monsieur, de vous avoir procuré une connaissance si intéressante. Il est difficile de trouver plus d'esprit et d'instruction réunis à plus de bonté! Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, Monsieur, il me semble que les témoignages d'estime que j'ai reçus de vous, et vos lettres aimables me donnent le droit de vous recommander une excellente amie, dont le départ laisse dans toute sa société un vide sur lequel il faut prendre son parti, puisqu'il n'y a pas moyen de le remplir.

Quoique l'aimable et docte dame appartienne par sa naissance au Rit grec, cependant vous ne la trouverez

pas fanatique contre le nôtre, et vous serez charmé de converser avec elle sur ce point comme sur tous les autres.

Je ne sais pas quand cette lettre vous sera remise, car l'excellente dame qui l'emporte s'en va faire un tour en Allemagne avant de prendre son vol *devers* Lutèce. Je vous prie en grâce, quand une fois elle sera parmi vous, de répondre avec toute votre attention et tout votre talent à tous ses points d'interrogations, et de vouloir bien encore l'aider dans la recherche des livres qu'elle pourrait avoir envie de se procurer.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis, Monsieur le Vicomte, etc.

476

A Son Excellence Monseigneur Severoli,
Archevêque de Raguse, Nonce de Sa Sainteté, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 1816.

MONSEIGNEUR,

C'en est fait de l'Église catholique à Saint-Pétersbourg. Cette Église si belle, si bien ordonnée, si florissante, a disparu en un instant. Le fatal pressentiment exprimé dans le post-scriptum de ma dernière lettre n'était que trop bien fondé : la foudre éclata vingt jours après. Ce qu'il y a de désolant, c'est de voir qu'il eût

été extrêmement aisé de prévenir ce mal : plusieurs raisons l'ont amené. D'abord l'ordre des Jésuites était devenu polonais. Les Italiens, les Français, les Allemands, ne comptaient plus, ou ne comptaient pas assez. Or, la nation polonaise est malheureusement déchue ; et quoique les Jésuites polonais valent infiniment mieux que leurs concitoyens laïques, cependant il ne faut pas chercher parmi eux des Berthier, des Neuville, des Boscovich, des Bettinelli, etc., etc. En second lieu, le R. P. Général, que je connais et révère beaucoup, excellent sous le rapport de la sainteté, se trouvait cependant, sous le rapport de la politique, de la pénétration et de la force d'esprit, au-dessous des circonstances, qui demandaient la tête d'un Grüber ou d'un Aquaviva. Il y a bien eu aussi quelques imprudences faites dans les conversions, qu'on a menées trop vite et trop publiquement. Enfin, ces Messieurs se sont laissé transporter *par le zèle de la maison, qui les dévorait,* mais qui, par cette raison même, les a éblouis sur le danger, en leur persuadant que le moment était venu, et que rien ne pouvait arrêter l'impulsion donnée. Véritablement c'était un spectacle admirable que la multiplicité et la rapidité de ces conversions opérées principalement dans le premier Ordre de la société, et il était impossible que le gouvernement ne s'alarmât pas ; je crois cependant qu'il n'aurait pas frappé sitôt, s'il n'avait été poussé, animé, exaspéré par un parti puissant, irrité jusqu'à la rage ; et cette rage a créé malheureusement une véritable raison d'État contre nos chers Jésuites. Moi-même, Monseigneur, je me suis trouvé enveloppé dans l'orage par plusieurs raisons.

D'abord, j'étais lié d'amitié avec quelques-unes des personnes les plus marquantes de la nouvelle Église, longtemps avant les derniers événements ; et lorsque le moment du danger est arrivé, j'aurais trouvé indigne de leur fermer ma porte. En second lieu, le Prince Alexandre Galitzin, *Ministre des cultes* et prodigieusement irrité contre nous, s'était mis, je ne sais pourquoi, à me regarder comme l'arc-boutant du *fanatisme*. Je ne me suis jamais gêné d'ailleurs pour faire entendre que je ne voyais aucun milieu logique entre le catholicisme et le déisme. Enfin, Monseigneur, l'Empereur a cru devoir charger un de ses Ministres de me parler des soupçons qui étaient arrivés jusqu'à lui. J'ai prié ce Ministre d'assurer S. M. I. *que jamais je n'avais changé la foi d'aucun de ses sujets ; mais que si quelques-uns d'eux m'avaient fait par hasard quelques confidences, ni l'honneur ni la conscience ne m'auraient permis de leur dire qu'ils avaient tort.* Les circonstances m'ont conduit bientôt après à répéter cette déclaration de vive voix à S. M. I. même. La chose s'est fort bien passée : cependant, je ne voudrais pas répondre qu'il ne restât, au moins pour quelque temps, encore un peu de rancune dans le cœur impérial. J'ai bien connu qu'on lui a fait des contes, mais je m'en inquiète peu. Il ne faut pas, comme dit une *fable très vraie*, s'amuser à tuer les cigales : il faut attendre paisiblement l'hiver.

Dans le jugement porté contre les Jésuites, Votre Excellence aura aperçu des choses dures ; mais plusieurs choses aussi font honneur à l'Empereur. Il n'a point sévi contre les personnes ; il n'a point chassé ces pères

de tous ses États : il les a fait soigneusement et à grands frais habiller, nourrir et escorter. Et si vous songez, Monseigneur, que, de tous les Souverains du monde, c'est celui qui a été environné des plus terribles ennemis du catholicisme, du christianisme même en général et des Jésuites en particulier, vous serez étonné que, dans cette occasion, il ne se soit passé rien de terrible.

Si j'avais l'honneur de voir Votre Excellence, j'aurais celui de lui montrer la racine de tout le mal ; je lui expliquerais ce que c'est que l'*illuminisme*, système que j'ai étudié à fond. Elle verrait comment on se trompe tous les jours et à chaque minute, en rangeant sous ce nom des systèmes diamétralement différents ; elle verrait encore comment l'illuminisme que j'ai en vue a pu s'insinuer auprès d'un Souverain devenu très religieux, et dicter l'inconcevable Convention du 26 septembre dernier. Malheureusement le temps et les forces me manquent, surtout le temps. D'ailleurs, à l'égard des Jésuites, le mal est fait : cette intéressante colonie est blessée à mort. Je ne doute pas que l'Empereur, avec la modération et la délicatesse qui le caractérisent, n'ait fait certaines communications au Saint-Père sur ce qu'il a fait ou voulait faire. Votre Éminence aura vu dans les papiers publics l'ukase du 21 décembre (2 janvier). Quel style ! Quelle manière ! Quel accord entre les prémisses et la conséquence ! Quelle charmante citation de saint Paul ! etc. Tout cela est risible; mais ce que Votre Excellence ne peut voir, si elle n'en est avertie, c'est un véritable *faux* qui se trouve dans la traduction française, qui est cependant officielle. Le texte russe dit : *Quelques*

personnes du sexe le plus faible; il a plu au traducteur de dire : *Quelques femmes d'un esprit faible et inconséquent;* et cette belle traduction sera prise pour texte dans toute l'Europe.

Ces *femmelettes*, au reste, sont des dames du premier rang et du plus grand mérite, et toutes à peu près en savent plus que la plupart des hommes de ce pays. Maintenant, Monseigneur, je toucherai rapidement quelques points qui intéressent sensiblement la *sollicitude universelle.*

1° Un Nonce dans ce pays, si la chose est possible; j'ai eu l'honneur d'en parler il y a longtemps à Votre Excellence. Ce personnage n'est pas aisé à trouver, *Rara avis in terris.* Il faut qu'il soit prêtre et homme du monde. Il faut qu'il sache très bien le français. Par une inconcevable bizarrerie la langue italienne n'est ici ni connue ni appréciée. L'Empereur ne l'entend pas, l'Empereur ne l'aime pas : tout est dit.

2° Il faut prendre garde à ce que la proscription des Jésuites ne s'étende pas plus loin, et surtout sauver les missions du Caucase, de la Sibérie, etc., ce qui sera bien difficile.

3° L'état de la Pologne est déplorable, et les meneurs sont antichrétiens du premier ordre : je crois qu'il serait très aisé aux ennemis du Saint-Siège d'en détacher la Pologne. Un évêque polonais, mort seulement l'année dernière, disait, peu de temps avant sa mort, *que, dans certains moments difficiles, il fallait se prêter aux circonstances, et qu'à l'époque où il parlait, il croyait qu'on pouvait se passer de Rome.* Le danger est

bien plus grand du côté de l'Archevêque de Mohilev, Siestrencewicz, jadis protestant, puis officier hussard, et enfin évêque. C'est lui qui disait un jour à la Cour, en voyant passer l'Empereur : *Voilà mon pape !* Un gentilhomme russe, qui entendit ce discours et qui me le répéta, en était tout scandalisé. Il est maintenant plus qu'octogénaire : mais quel sera son successeur ? Rien n'est plus digne d'occuper d'avance toute la sollicitude de Sa Sainteté, dont la suprématie n'a pas dans ce moment, je ne dis pas de plus faible défenseur, mais de plus grand ennemi secret que l'Archevêque de Mohilev. J'abrége ce chapitre.

4° L'Empereur a ordonné, avec beaucoup de sagesse, que l'Eglise catholique de Saint-Pétersbourg serait administrée par un Ordre monastique, et le choix est tombé sur les Dominicains ; mais ce qui nous est arrivé est de la médiocrité la plus affligeante, et la force cachée qui travaille contre nous sait bien que du mépris des docteurs au mépris de la doctrine il n'y a qu'un pas. En conséquence, elle s'est chargée de nous donner des Ministres ou mauvais ou ridicules. Dernièrement on a fait prêcher un Polonais en italien, etc., etc. Il faut saisir cette *anse* qui nous est présentée, et tâcher de tirer parti de l'Ordre de Saint-Dominique pour introduire ici de dignes ouvriers. La prédication et la *catéchèse* avaient lieu ici en quatre langues, en français, en italien, en allemand et en polonais. Cette instruction doit subsister ; et c'est une raison d'introduire ici des étrangers, sans détour, sans mystère, et avec la permission du gouvernement : en un mot, à visage découvert.

5° L'Empereur de Russie a plus de dix millions de sujets catholiques. Il n'y a pas d'idée plus révoltante que celle de priver une telle masse d'hommes de tout organe de la même religion auprès du Souverain. *Au procureur général de l'Empereur près le Saint-Synode a succédé un Ministre des cultes*, institution de Bonaparte, qui se plaisait à confondre tous les cultes, pour les avilir tous les uns par les autres. Je ne sais comment le sage Empereur a conservé cette institution transplantée par le fameux *Speranski*, et qui aurait dû tomber avec lui; mais, puisqu'elle existe encore, comment ose-t-on parler de *tolérance* à notre égard, tandis que la moindre de nos demandes doit passer par le canal d'un homme étranger à notre langue religieuse, à nos dogmes, à nos sentiments, à nos usages, et qui se déclare d'ailleurs publiquement notre ennemi? Autant vaudrait dire qu'on *tolère* les juifs, en les obligeant d'entendre la messe et de manger du porc. Il me paraît impossible que, d'une manière ou d'une autre, le Saint-Père ne puisse faire arriver jusqu'à l'Empereur des idées d'une évidence aussi frappante, et ceci nous ramène à l'absolue nécessité d'un représentant quelconque du Saint-Siège dans cette capitale, Nonce, Ministre, Résident, etc., n'importe, pourvu que jamais il ne soit Polonais, du moins de longtemps.

6° Il n'y a bientôt plus de mariage en Pologne; les femmes n'y sont plus qu'une espèce de marchandise qui est sur le marché comme les autres; elles sont prises, quittées, vendues, troquées comme des négresses dans les anciennes colonies. Le Corps épiscopal en étant venu

à conniver publiquement à ce hideux brigandage, l'abus est au comble, et c'est peut-être par ce côté que le Saint-Père pourra commencer une conversation importante avec l'Empereur qui est accessible à toute sorte d'idée saine de bon ordre et de morale.

J'ai dérobé quelques moments, Monseigneur, à de très grandes occupations, pour adresser à la hâte à Votre Excellence cette relation et ces courtes réflexions, présumant qu'elle ne les trouvera peut-être pas tout à fait inutiles. Je saisis avec empressement cette occasion de me rappeler à son souvenir, et de lui renouveler l'assurance de la haute et respectueuse considération, etc.

477

Au R. P. Brzozowski,
Général des Jésuites, à Polosk.

Saint-Pétersbourg, 28 juin (10 juillet) 1816.

Mon très révérend Père,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir les essais de votre académie, qui m'ont été remis de votre part. Le sujet que vous avez choisi sera blâmé par vos ennemis; cependant ils seront fâchés que vous l'ayez traité, et ce sera une preuve que vous avez bien fait : c'est un trait de christianisme élégant d'avoir loué l'Empereur, dans un moment où il frappe sur vous un coup si terrible ;

et vous avez le plaisir, d'ailleurs, de louer sans être flatteur, ce qui ne vous conviendrait pas du tout. Devant tous les juges du monde, il n'y a rien de si parfaitement beau que la marche politique et militaire de l'Empereur pendant cette mémorable époque qui brillera à jamais dans l'histoire : si l'on considère les difficultés de tout genre qu'il avait à vaincre, la dextérité avec laquelle il a su manier les esprits, le courage personnel dont il a fait preuve, ses résolutions militaires dans les moments décisifs, la protection qu'il a accordée aux Princes légitimes, enfin (quoique ce ne soit peut-être pas ce qu'on regarde le plus) la profonde sagesse avec laquelle il a su arrêter l'exagération et conserver ce qui ne devait pas périr, c'est ce que la postérité, toujours équitable, ne cessera de célébrer. Vous avez donc parfaitement bien fait de donner de l'encens à des actions qui en sont véritablement dignes ; mais il faudrait bien se garder d'en faire une coutume, et de créer, pour ainsi dire, *un cycle de louanges*. Dans un moment où ce grand Prince vous traite si rudement, il y a de l'esprit et du bon ton à le louer franchement sur ce qu'il a fait de véritablement beau. Tenez-vous-en là : les éloges périodiques ne valent rien.

La latinité de vos orateurs n'est pas encore celle de Maffei, de Petau, de Nocetti, etc. ; mais elle a son prix, et tout se perfectionne.

Il serait inutile, mon Très Révérend Père, de vous parler de l'immense chagrin que m'a causé ce qui vient de se passer. *Cor regis in manu Domini*, dit très bien le texte de l'Écriture, qu'on lit dans l'Église de Casan :

mais *tantôt il le fait vouloir*, *et tantôt il le laisse vouloir*. Cette fois le *cœur* n'a point été assisté. Servons les puissances en les respectant, et surtout dans ces sortes de cas. Bossuet a dit merveilleusement : *N'est ce pas servir l'autorité, que d'en souffrir tout sans murmurer ?*

J'ai eu l'honneur de vous expédier, il y a quelques jours, cinq ou six volumes qui me sont devenus inutiles et qui pourront ne pas l'être pour vous ; mais je ne crois pas trop que vous les receviez avant la fin du mois. Je les ai mis sous l'adresse alternative des RR. PP. Rozaven et Pietroboni. Saluez de tout mon cœur, je vous en prie, mon Très Révérend Père, ces deux excellents amis, et dites-leur que la même pacotille contient une lettre pour chacun d'eux. Le jugement qui vous concerne m'a profondément affligé, comme vous n'en doutez pas ; mais la confiscation de vos livres en particulier, lorsqu'on me l'apprit, m'ôta la parole. *Si impetrai !* (ceci s'adresse au P. Pietroboni), je ne m'attendais pas du tout à une telle décision, qui disparaît cependant devant le reste. Ma femme et toute ma famille vous font mille amitiés. Souvent nous parlons de vous et de ces deux Pères, et toujours avec le plus vif intérêt. Je ne sais, mon Très Révérend Père, *ni si, ni quand, ni où* je vous reverrai. Quoi qu'en ait décidé le grand *autocrate*, l'absence n'influera jamais sur mes sentiments.

Vale ad multos annos, Reverendissime Pater, meique in momento magni momenti, scilicet in missæ *Memento*, memento !

Je suis, avec un respectueux attachement, mon Très Révérend Père, etc.

478

A. M. le Marquis Henri de Costa.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) juillet 1816.

Vous avez cacheté votre dernière lettre, mon cher et digne ami, avant de pouvoir me dire votre avis sur mon dernier ouvrage que vous teniez ; et moi, je suis obligé de cacheter celle-ci sans avoir pu, malgré mes plus grands efforts, aller au delà de votre premier volume : heureusement, il me suffit pour juger parfaitement de l'ouvrage. Juste mesure, simplicité élégante, liberté honnête, choix heureux et sage disposition des matériaux, c'est ce que j'admirerais dans votre œuvre, quand même elle serait partie d'une main indifférente. Vous avez fait un vrai présent à vos compatriotes, qui disent, comme tous leurs contemporains : *Les longs ouvrages nous font peur* . .

. . . . . .

Enfin, mon cher ami, je vous rends grâces de tout mon cœur, *et je sais ce que je vous dois,* au pied de la lettre. Vous aurez dû plaire infiniment à mon docte cousin le Comte Napion, que j'ai vu jadis fort courroucé de l'insolente proposition qu'*on ne pouvait faire lire une histoire de Piémont.* Je ne doute pas qu'après avoir lu vos deux derniers volumes, je n'aie de nouveaux éloges à vous adresser. J'ai pâmé de rire de ce que vous me dites des *magnats.* Quant à Son Altesse Sérénissime Monsieur le public, je suis bien aise qu'il en use bien avec vous,

et qu'il vous donne des preuves de son approbation. Il est impossible, au reste, que cet ouvrage ne plaise pas. J'ai particulièrement remarqué, distingué et approuvé l'art avec lequel vous avez su, sans la moindre affectation, encadrer çà et là les meilleurs noms du pays. Au reste, il n'y a que justice. Vous m'avez rappelé, par le contraste, les platitudes du bon Grillet.

Je n'ai pas trouvé dans l'épître dédicatoire votre perfection et votre élégance ordinaires. Je remarque aussi que vous permettez, çà et là, au Marquis Costa l'usage de l'adjectif accolé au pronom, de cette manière : *celles résultant*, au lieu de *celles qui résultent ;* ce qui est contraire au dogme français. Je ne dis pas que ce soit tout à fait une hérésie, mais c'est un schisme. Je vous dis ceci uniquement pour vous donner, par mes critiques, une pleine confiance à mes éloges ; et comme je ne doute pas d'une seconde édition, je me réserve de vous envoyer une liste de mes animadversions, si j'en trouve le sujet en avançant.

A votre tour, mon digne ami, je vous somme de m'envoyer une dissertation *hypercritique* sur *les Délais de la justice divine.* Je ne me rappelle pas avoir jamais rien travaillé avec autant de soin : j'ai écrit trois fois ce beau traité de ma propre main ; il a été lu ligne par ligne sur le grec par un habile helléniste, qui ne m'a fait qu'une observation dont vous pouvez juger sans savoir la langue. Il s'agit de savoir si la mère carthaginoise, obligée de voir brûler son fils, était exposée à perdre tout à la fois *et ce fils et le prix de ce fils*, ou bien à perdre *et son fils et l'honneur*, en supposant seulement que le même mot

grec τιμή (timé) signifie *prix* et *honneur*. Vous êtes en état de dire votre avis.

Je n'ai point encore vu mon ouvrage ; Dieu sait comment on aura imprimé, à huit cents lieues de moi, le grec et le latin ! Le bourreau de libraire a mis encore mon nom, contre ma défense la plus expresse. Les *Considérations sur la France* m'ayant mis à la mode dans ce pays, mon nom peut aider au débit ; la bonne foi, la parole d'honneur, ne signifient rien.— *L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.* — Mes portefeuilles recèlent dans ce moment des ouvrages considérables, — ce qu'on appelle *des ouvrages ;* mais qu'est-ce que cela vaut ? Et comment pourront-ils paraître ? C'est ce que j'ignore : la chose dépend en grande partie du sort qui m'attend.

Il vous souvient, mon cher ami, de ma devise si philosophique, *Inimicis juvantibus*. Pour cette fois, je vous l'avoue, je crains que les aquilons ne l'emportent ; la balance aujourd'hui penche tout à fait du côté de Bissy, mais peut-être qu'il en sera tout autrement. . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Adieu mille fois, cher et excellent ami ; ma femme et mes enfants vous disent mille tendresses. — Voilà une lettre pour cette aimable Clémentine, que je chérirai toute ma vie. Pauvre mère ! Ah ! Que de chagrins ! Je les partage de tout mon cœur : dites-le-lui, je vous en prie. Ce coup est bien perçant après tant d'autres. — Henri, je vous remercie encore de votre livre, et je vous serre dans mes bras.

479

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) juillet 1816.

Votre Excellence pourrait-elle croire que M. le Chevalier Michaud puiné, aide-de-camp de S. M. I., n'a pas cru, de l'avis de l'Aide-de-camp général, son frère, pouvoir, comme étant de la suite de l'Empereur, se charger d'aucune lettre pour Votre Excellence? Le scrupule a été poussé à ce point, et c'est ce qui a retardé pour elle l'arrivée de cette dépêche et des deux paquets collés que je remets à M. le Comte de Venanson.

Vous trouverez dans ces deux paquets, Monsieur le Comte, les deux Notes relatives à Lucedio et au Mont-Napoléon, et de plus un Mémoire sur les chiffres, que je recommande à la grande attention de Votre Excellence et qui répond à la circulaire adressée par elle à tous les Ministres chez l'étranger.

La Note sur le Mont-Napoléon a quelque ressemblance de forme avec celle que je donnai primitivement sur Lucedio, et qui eut le bonheur de réussir assez. Dans la seconde ci-jointe sur le même sujet, j'avais jeté quelques mots capables de fournir à S. M. I. l'occasion de suspendre la décision et de la transporter ailleurs, si elle le jugeait utile à S. M. Je suppose donc dans ma Note,

comme une chose au moins possible, que S. M. a suivi dans cette affaire le mouvement donné par le Prince Korlowski, etc. On a bien senti cette tournure, et même le Prince Korlowski sera grondé pour s'être laissé mener ; mais on ne veut rien changer à ce qui est fait. *Si la question était vierge, à la bonne heure; mais dès que le Roi a consenti, il y a aussi des ménagements à garder avec*, etc. Votre Excellence entend. — Il a donc fallu se borner à recommander l'affaire à Paris, c'est ce que j'ai fait de toutes mes forces ; mais j'ai grand peur que nous y soyons étouffés par les gens de loi français. Je n'ai d'espérance que dans M. Pozzo del Borgo qui a beaucoup d'ascendant ; malheureusement il n'est pas moins attaché à S. M. Très-Chrétienne qu'à notre auguste Maître. Enfin, c'est un coup de dé. Je m'étonne beaucoup de la conduite du Prince Korlowski qui se laisse continuellement mener par les autres, comme s'il n'y avait point de tête sur ses épaules. Ministre d'une puissance protectrice, son devoir serait de nous soutenir en tout ce qui n'est pas contraire à ses instructions ; au lieu de cela, je le vois toujours à la suite des autres et de plus sans demander aucune instruction dans les cas douteux ; il sera certainement bien grondé, mais le mal est fait.

Votre Excellence me fait l'honneur de me dire dans l'une de ses dépêches : — *S. M. a bien senti qu'Elle ne parviendrait pas à faire juger l'affaire par la Chambre des Comptes*. Je crains fort que Votre Excellence n'ait pris le change ici; car l'intention de cette Cour n'était pas de rendre la Chambre des Comptes *juge*, mais *partie*,

de la faire plaider pour le Roi ; mais l'Empereur n'avait point désigné le Tribunal. Quoique je visse très bien qu'on n'avait pas à beaucoup près une idée nette de nos manières de procéder, cependant je croyais qu'en gagnant du temps on gagnait tout. Je ne doute pas un instant que M. le Prince de Stahremberg n'ait voulu empêcher que la cause ne fût portée ici, ni surtout plaidée par moi ; en la portant à Paris, il a tout gagné puisqu'il l'a placée loin de cette Cour et de l'avocat du Roi dont il voulait le moins, et de plus dans l'endroit où, par toutes sortes de raisons, nous sommes les plus faibles.

D'ailleurs, Monsieur le Comte, je suis loin de vouloir prêcher les coups de tête; mais croyez aussi que la force d'un bon et légitime Souverain est considérable auprès des autres, et qu'ils y pensent plus d'une fois avant d'employer la violence contre lui. Quand le Roi aurait dit : *Je suis Roi et Maître chez moi, je ne puis être jugé, ou pour mieux dire mon domaine ne peut être jugé que chez moi*, etc. Que serait-il arrivé? Aurait-on déclaré la guerre à S. M. pour la terre de Lucedio?

L'Electeur de Hesse a fait quelque chose de plus tranchant que tout ce que je dis ici. En rentrant chez lui, il a déclaré nul *sans distinction* tout ce qui s'était fait chez lui pendant la révolution, *sans excepter même les mariages qu'on est obligé de réintégrer*. Malgré cette exagération, personne ne s'est mêlé de ses affaires. Que S. M. tienne donc ferme : chicanez à Paris s'il y échoit. Prenez garde aux *surarbitres*. On nous conseille ici le Duc de Wellington, comme vous l'aurez vu déjà; j'ai tout lieu

de croire que cette Cour nous servira bien. Dans les papiers que Votre Excellence m'adresse, je vois qu'on insiste principalement sur la nullité d'une aliénation faite par Napoléon sans les formalités nécessaires. Cette idée est *la plus commode*, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; mais c'est précisément sur ce point que les Jurisconsultes français auront plus beau jeu pour nous chicaner, et pour étourdir leurs juges. L'article principal est celui qui m'a fait dire dans ma Note: *C'est ici le point central, le point lumineux ;* mais il n'est pas aisé à saisir parfaitement, et plusieurs personnes pourront dire: *Ceci est une subtilité qui ne signifie pas grand' chose.* Enfin, Monsieur le Comte, les esprits sont différents, ainsi que les manières de voir, et j'en reviens à dire : *C'est un coup de dé.* Je serais inconsolable si cette belle terre de Lucedio nous échappait.

Je ne juge pas à propos d'entrer inutilement dans de grands détails sur l'intérieur de ce pays. Quelques lignes que j'ai adressées à Votre Excellence lui suffiront, avec les commentaires que lui donnera M. le Comte de Venanson, porteur des paquets ci-joints.

Malgré tout ce qu'on nous écrit de sinistre sur la France, je persiste à croire que le gouvernement s'y est raffermi par la dernière secousse. Cependant il faut toujours prendre garde à soi, d'autant que l'Allemagne se trouve dans une fermentation morale qui fait trembler. Si le volcan venait à se rallumer, il est très certain que notre grand but serait de nous défendre nous-mêmes et d'éviter les *tuteurs* et alliés forcés. J'ai parfaitement compris l'importance de ce point, sur lequel je revien-

drai dès que j'aurai obtenu quelques mots satisfaisants.

En songeant à cette incroyable générosité des Anglais dans l'affaire des Barbaresques, je crains toujours qu'il y ait anguille sous roche. Ce beau désintéressement n'est point du tout dans leur genre. L'Affaire de Bone est la première sur laquelle les dépêches officielles aient prévenu pour moi les *gazettes*. Toute déplorable qu'elle soit en elle-même, elle peut être fort bonne pour l'humanité en général; car elle exige des Anglais, et sous peine de déshonneur, un effort terrible propre à nous tranquilliser à jamais.

J'ai reçu et remis sans le moindre délai l'adhésion de S. M. au Traité de Paris du 14 (26) septembre, de même que la lettre à S. M. I. qui l'accompagnait. J'ai été ravi de ces deux pièces qui ont éminemment le ton requis. J'espère que Votre Excellence me rend bien justice dans ce moment, et qu'elle est bien convaincue de deux choses : savoir qu'il n'y avait pas moyen d'empêcher la proposition, et que d'ailleurs elle ne fait peur que de loin. J'espère que Votre Excellence a reçu le beau jugement Portugais que j'ai eu l'honneur de lui adresser sur ce sujet.

J'étais extrêmement fâché de ne pouvoir suivre l'affaire de M. R....., avec une certaine espérance de succès. Je m'abouchai un jour sur ce point avec M. le Chevalier Rayberti auquel je n'avais pas pensé, et dont la position, jointe à d'autres circonstances, paraissait nous ouvrir une fort belle perspective. Je donnai donc ma Note avec toutes les précautions requises. Qu'est-il arrivé? Seule entre toutes les affaires de ce genre elle

n'a point été remise à M. le Chevalier Rayberti, et jamais ses efforts ni les miens n'ont pu parvenir à savoir le chemin que l'affaire à pris, ni seulement à en entendre parler. Au reste, Monsieur le Comte, comme on ne m'a point dit *non*, je continuerai à faire de temps en temps les instances convenables.

Votre Excellence a déjà reçu deux ou trois fois l'expression de mon chagrin sur cette lettre perdue. J'entends parler de la lettre de remercîment de M. le Comte Capo-d'Istria à Votre Excellence. Il n'y a coin ni recoin, tiroir ni portefeuille que je n'aie fureté cinq ou six fois de suite : point de nouvelle. Tout-à-coup je me suis demandé si dans un accès de distraction je n'aurais point été capable de l'envoyer à Votre Excellence dans quelque paquet sans me le rappeler. Combien je désirerais avoir deviné !

Immédiatement après M. le Comte de Venanson, mon fils a obtenu sa démission. Je me mets parfaitement à la place de S. M., et je sens combien ce qui est très juste peut cependant être embarrassant dans certaines circonstances ; j'ai donc retardé mes démarches autant qu'il a été possible ; mais croyez, Monsieur le Comte, qu'il n'y avait plus moyen de retarder davantage. Maintenant je supplie de nouveau S. M. de vouloir bien satisfaire ma juste impatience sur ce point capital.

Pour terminer par la politique, je n'ai pu répondre par la poste à ce que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me dire dans l'une de ses précédentes lettres au sujet de la ligue italique, et sur les justes prétentions de S. M.

comme Prince italien. Pour avoir l'honneur de lui parler franchement, j'ose croire que par toutes les raisons possibles nous ne devons point nous exposer à un tel *cimento ;* la distinction *comme Empereur*, ou *comme Prince italien* ne réussira pas. Celui qui peut venir toujours sur ses terres depuis Milan jusqu'à Brsesk, frontière de Russie, ne laissera jamais de liberté dans la Diète. Le Roi de Naples même nous dira : *J'ai sept millions de sujets, cent millions de revenus,* etc. *Je m'appelle Bourbon.* — Je sais bien en quoi nous le surpassons ; mais, en maintenant même l'équilibre, nous n'emporterons pas la supériorité.En tout état de cause, je ne vois pas ce que nous pouvons gagner à cette ligue.

L'Empereur de Russie s'est montré le sauveur de l'Europe, et de nous en particulier, en sauvant la France et par conséquent l'équilibre général. Malheur à nous et à bien d'autres, si l'Empereur ne pouvait pas maintenir l'attitude qu'il tient aujourd'hui. Véritablement l'arc est bien tendu. Il a 1,200,000 soldats, et il fait des levées. L'armée lui coûte plus d'un million par jour et les revenus ne passent pas 400. L'armée est extrêmement mécontente. Elle est harassée et meurt de faim. Une grande partie de la noblesse est ruinée et irritée à l'excès par la loi des hypothèques que j'ai amplement expliquée à Votre Excellence. J'espère que l'Empereur a de fort bonnes raisons pour agir comme il le fait, et je le crois fort dispensé de me les dire. — C'est ici où je puis dire, au pied de la lettre : *le porteur dira le reste.*

Je suis avec, etc.

P. S. — Au moment où harassé par une expédition immense, je livrais le passeport à M. le Comte de Venanson, voilà les deux Notes qui m'arrivent en réponse aux deux miennes. Vous n'y lirez que les conversations que j'ai eu l'honneur de rapporter à Votre Excellence. Je profite d'une jeune main pour les faire transcrire à la hâte, et les joindre à ce paquet.

Votre Excellence y trouvera un certain air de sévérité dont je me suis aperçu au premier mot que je prononçai. Qu'elle se garde cependant de perdre courage : il faut parler ferme même sur Lucedio. Quant au Mont-Napoléon, les cartes me paraissent certainement pour nous. J'ai vu certains papiers ; *on croit* que nous avons raison.

Observez, Monsieur le Comte, que les réponses sont du Comte de Nesselrode, quoique les Notes eussent été adressées au Comte Capo-d'Istria, après que le premier m'avait déclaré que S. M. I. lui avait accordé la permission d'aller à la campagne *pour quelques semaines*. Peut-être que le plus soupçonneux des Princes a cru entrevoir quelque faveur pour nous de la part du Comte Capo-d'Istria, et qu'il a voulu me dérouter.

Je n'ai plus la force de tenir la plume : je renouvelle à Votre Excellence, etc.

480

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juillet 1816.

Monsieur le Comte,

Samedi 14 de ce mois (26), les négociants de Saint-Pétersbourg ont eu l'honneur de donner un magnifique dîner à S. M. I. et à son auguste famille, dans la grande salle de la nouvelle Bourse dont on a fait l'ouverture, et pour ainsi dire la dédicace. Le Corps diplomatique y a été invité pendant deux jours, c'est-à-dire qu'il était *sur la liste des invités;* il y a séjourné pendant 48 heures, au bout desquelles le Ministre des Finances et du Commerce a signifié aux ordonnateurs de la fête que les Ministres n'y assisteraient pas.

On a dit que S. M. I. observant que M. Harris (dont j'ai eu l'honneur de vous faire l'histoire), ne pouvait y paraître, Elle avait jugé qu'il était plus court de n'inviter personne. Mais Votre Excellence sent assez que S. M. I., quelles que soient ses bontés pour un simple Chargé d'affaires, ne lui donnera jamais assez d'importance pour exclure d'une fête tous les Ambassadeurs et Ministres d'Europe. Il a pu servir d'à-propos, mais le fait est que les Ministres embarrassaient, et que, sauf les exceptions individuelles, on se passe volontiers d'eux. Un de ces

Ministres étrangers disait en parlant de cette exclusion : *On a bien raison! Si j'étais Empereur de Russie, je n'aimerais point le Corps diplomatique.* Le Ministre de Sardaigne dit qu'il est tout à fait de cet avis.

Le dîner était de 300 couverts, savoir : 180 négociants et 120 personnes de la Cour ou de la suite. S. M. l'Empereur, LL. MM. les deux Impératrices, S. A. I. le Grand Duc Constantin, S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Marie, Duchesse de Weymar et le Prince son époux, trois Dames d'honneur, trois Demoiselles d'honneur, des Grands, des Ministres, des Conseillers du premier ordre, etc. On s'est mis à table à deux heures juste, suivant le nouvel ordre établi par S. M. I., et le festin a été très court, car l'Empereur n'a pas de temps à perdre. La grande salle, très belle par elle-même, était encore embellie par une profusion de fleurs, d'orangers, d'arbustes, et décorée de plus par les Pavillons de toutes les nations. Une autre salle était destinée à recevoir la Cour à son arrivée, et une troisième contenait une chapelle où l'on a chanté un *Te Deum*. Le Métropolite de Saint-Pétersbourg, seul de sa robe, était de ce dîner.

Le repas a coûté 46,000 roubles, savoir 18,000 remis au sieur Riquetti, cuisinier de S. M. I., pour ce qu'on appelle proprement dit le *dîner ;* 18,000 pour le dessert, et 10,000 pour les vins. Les fonds excédaient 60,000 roubles, mais il faut compter la musique, les décorations, le service, etc.

Rien ne manquait à la splendeur de ce repas, et il y avait surtout une telle profusion de fruits qu'elle a paru sans exemple. On a remarqué aussi un sterlet de 500

roubles, On peut douter que hors de Londres et de Saint-Pétersbourg, on puisse voir des fêtes de ce genre. Tout sujet de S. M. prendrait, cependant, volontiers l'entreprise de donner à Turin une fête semblable pour la moitié du prix. Le sterlet seul embarrasserait un peu, mais l'on peut croire qu'un rube de truffes blanches le compenserait avantageusement.

On a su qu'à Paris le fameux Robert, sur l'ordre de S. M. I., lui prépara du soir au matin un repas de 60 couverts pour 6,000 francs, en se chargeant de tous les préparatifs, ce qui surprit fort l'Empereur.

Malgré ces belles fêtes qui se montrent de temps à autre, Saint-Pétersbourg n'est plus ce qu'on a vu dans les temps passés. Une certaine atmosphère de tristesse l'enveloppe au point que des étrangers qui n'ont pas vu depuis dix ans cette belle capitale ne la reconnaissent plus. On oublie surtout le nom de *Maison ouverte*.

Dans une conférence particulière relative à la lettre de Votre Excellence, je n'ai rien oublié pour remplir parfaitement les vues de S. M., et j'ai été entendu comme je le désirais. Je n'ai rien écrit cependant, la chose n'étant point nécessaire.

Avant-hier, S. M. I. a bien voulu recevoir, dans son cabinet, M. le Chevalier Rayberti, qui a pris congé d'Elle; il a été admis ensuite à l'audience de LL. MM. les Impératrices, et il a été traité avec une telle bonté et une telle distinction, qu'il a pensé étouffer de reconnaissance, au pied de la lettre. S. M. l'Empereur a eu la bonté de lui dire au milieu de mille choses aimables *qu'il était fâché d'avoir connu trop tard ses talents*.

Je ne sais quand il partira : sa femme ne peut encore soutenir le voyage, et la frégate doit mettre à la voile sous peu de jours.

Le *Journal des Débats* se trouve sûrement dans les bureaux de Votre Excellence, et d'ailleurs il arrive à foison à Turin. Elle trouvera dans le n° 11 du 20 juin un passage qui se rapporte à la question des Dettes fondées et non fondées.

Votre Excellence est priée d'effacer de la liste diplomatique que j'ai eu l'honneur de lui faire passer il y a quelque temps le nom du Comte de Vinzingerode, Ministre de Wurtemberg : il est appelé à Stuttgard au Ministère des Affaires internes ; il laisse ici, M. Schaul, son Secrétaire de Légation.

Nous venons de perdre le pauvre Général Manfredi, mort à Wittebsck où il était placé fort honorablement ; c'est le quatrième des officiers Piémontais envoyés ici par S. M. ou qu'Elle a daigné avouer, et qui ont péri en Russie, dans cet ordre : MM. Wayra, Zundeler, Zino et Manfredi. Ce dernier était remarquable par ses talents et l'extrême obligeance de son caractère; il est fort regretté, sa femme est désespérée : il est mort au moment où il était sur le point de recevoir une *Arende* de la bienfaisante main de S. M. I.

M. le Comte de Nesselrode prend toujours les bains, cependant il reçoit des Notes, et il y répond ; mais le Comte Capo-d'Istria en reçoit aussi, et il va seul à l'audience : c'est une inconcevable situation de choses.

Je ne trouve point dans les conversations ministérielles ce vernis de froideur que Votre Excellence aura

pu observer ainsi que moi dans les deux Notes qui ont répondu aux deux miennes, et que j'ai eu l'honneur de lui adresser. On me rassure au contraire, et l'on me promet toute assistance à Paris. D'une manière ou d'une autre, S. M. ne doit jamais se départir de Lucedio, et quant à l'argent même, il faut aller doucement et beaucoup disputer. J'avoue cependant à Votre Excellence que j'ai été bien en colère quand j'ai vu surtout ce malentendu sur les pensées de l'Empereur, et l'exclamation ministérielle : « *Vous voulez donc donner Lucedio !* » J'ai craint un nouveau coup de Jarnac.

Je n'ai rien de nouveau à dire à Votre Excellence sur l'état et l'esprit de l'armée, sur celui des finances, sur de grands mécontentemeuts, etc. Je souhaite de tout mon cœur que tout aille bien : ce vœu est fondé sur la reconnaissance autant que sur l'intérêt.

Je suis pour ainsi dire *suspendu* en attendant que Votre Excellence m'ait éclairci sur cette lettre de remerciement à moi remise par M. le Comte Capo-d'Istria. Je m'y perds, mais je me moquerais délicieusement de moi-même, si la lettre était entre les mains de Votre Excellence.

Votre Excellence voudrait-elle me faire la grâce de me faire connaître la vie ou la mort de MM. Bernardino Ottani, Maître de chapelle, et Philippe Colla, ancien joailler de S. M., et, si le premier était mort, de me faire connaître ses héritiers.

Quelques mots encore si Elle veut bien le permettre sur mes intérêts.

En ouvrant le *Palmaverde* au hasard, j'ai rencontré le

nom de M. Valentino-Pilo à la tête du Sénat de Nice. J'en suis très aise, car je l'aimais beaucoup en Sardaigne. Cependant, comme il était *juge* de l'audience royale pendant que j'en étais le *président*, c'est une chose assez curieuse qu'après que j'ai eu l'honneur dès lors de représenter pendant quatorze ans S. M. auprès de l'Empereur de toutes les Russies, Votre Excellence me propose aujourd'hui de prendre place dans la hiérarchie civile après ce magistrat (que je considère d'ailleurs infiniment). Un Envoyé extraordinaire près la Cour de Russie serait-il par hasard inférieur à un juge de Cagliari ? En vérité Votre Excellence doit me pardonner un peu de surprise. Au reste, Monsieur le Comte, j'ai toujours pensé qu'en fait d'emplois, il ne faut jamais rien forcer : les choses doivent aller d'elles-mêmes ou ne pas aller du tout. Je ne veux ni fatiguer S. M., ni embarrasser sa bonté. Je la prie seulement de vouloir bien la tourner du côté de mon fils qui a servi son Maître comme il a pu le servir, et qui n'a perdu son temps d'aucune manière. Il y a deux exemples ici de Ministres adjoints, dont l'un a précédemment appartenu au négoce, et l'autre quoique très respectable ne saurait néanmoins citer les mêmes services que mon fils ; ainsi, cette grâce ne présenterait rien d'extraordinaire. S. M. daignerait-elle m'adjoindre ainsi mon fils ? J'accepterais cette faveur avec une reconnaissance infinie parce qu'elle joint ma vieille carrière à celle de mon fils, et que j'ai le cœur tranquille sur le point qui doit m'intéresser par-dessus tout. Il n'y a contre cette grâce, qui me rendrait si heureux, aucune objection valable, excepté la volonté contraire de S. M. à laquelle

je suis soumis comme je le dois. Si cette volonté est contre moi, il resterait le titre de *Secrétaire de Légation*, mais Votre Excellence sentira parfaitement que c'est une inconvenance parfaite. Heureusement peu importe à S. M. puisqu'Elle sera servie avec la même exactitude sans titre diplomatique, avec le seul grade militaire que je réclame instamment; car si dans l'une et l'autre supposition il peut convenir au service de S. M. que je continue mon séjour ici encore pour quelque temps, je ne m'y refuse point, et quant à mon sort personnel et futur, je ne puis que répéter à Votre Excellence ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire : Tout ce que S. M. voudra, excepté le ridicule.

Je suis, etc.

481

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 25 juillet (6 août) 1816.

Monsieur le Comte,

Samedi 22 de ce mois (3 août), la fête de S. M. l'Impératrice-Mère a été célébrée à Peterhof avec l'élégance et la somptuosité ordinaires. La table diplomatique devait être tenue à dîner par M. le Comte Capo-d'Istria en l'absence de M. le Comte de Nesselrode, mais S. M. l'Empereur ayant fait l'honneur au premier de l'inviter

à sa table, la nôtre a été tenue par le Grand-Maître et deux maîtres des cérémonies; il y avait trente-cinq couverts, sur quoi huit dames. L'Ambassadrice d'Angleterre et ses trois filles, la Duchesse de Serra-Capriola, ma femme et mes deux filles.

Les Chargés d'affaires ont été admis : il paraît que cette exception est devenue une loi.

Le bal a commencé vers les huit heures du soir: c'est ce qu'on appelle une mascarade, c'est-à-dire un bal général et sans étiquette ; quoique la mascarade se réduise au simple *domino;* il y avait 6,000 billets de distribués.

Je dois me souvenir particulièrement de ce bal à cause des bontés que j'y ai éprouvées. S. M. l'Impératrice-Mère a bien voulu m'appeler à Elle et me parler avec beaucoup de faveur. S. M. l'Impératrice régnante a bien voulu encore parler à ma femme et à mes filles, et les faire asseoir à ses côtés sur les sièges des Dames d'honneur. On a beaucoup remarqué cette bonté dont mes amis m'ont fait compliment, et à laquelle j'ai été, comme Votre Excellence le pense assez, aussi sensible que je devais l'être. C'est un équilibre arrangé d'avance par une habile main.

A souper, il s'est passé quelque chose de nouveau et qui mérite attention. Le matin, l'Ambassadeur de France demanda à un Maître des cérémonies quelle était l'étiquette du souper? Celui-ci répondit *que ce jour-là il n'y avait point d'étiquette, que l'Empereur était censé souper en famille et que les Ambassadeurs soupaient avec les Ministres et la Cour.* L'Ambassadeur remercia comme

un homme qu'on a instruit de ce qu'il ne sait pas. Le soir nous observâmes, en nous mettant à table, qu'il y avait deux chaises tournées pour les Ambassadeurs. Le Grand-Maître des cérémonies ne cessait de demander où ils étaient, et pourquoi on ne les voyait point encore. Il était même en peine d'eux, au point de nous amuser, et il finit par se lever pour aller les chercher ; preuve évidente qu'il avait des ordres , et qu'il craignait quelque reproche.

Mais les Ambassadeurs ne parurent point, et le lendemain seulement j'ai su qu'ils avaient soupé à la table de l'Empereur. Je vous entends, Monsieur le Comte, qui me demandez si l'Empereur les avait donc invités sur-le-champ, sans aucun avertissement préalable, ni à eux ni à l'Office des Cérémonies, ou si l'Ambassadeur d'Angleterre, après avoir endoctriné celui de France, était allé avec lui s'asseoir de confiance à la table de l'Empereur ? — Je ne sais que répondre à Votre Excellence.

Cette fête si brillante a fini d'une manière bien triste. Une foule innombrable de chaloupes avaient amené un grand nombre de spectateurs à Peterhof, tirés principalement de la classe des marchands, hommes, femmes et enfants. Tout ce monde s'est rembarqué le soir ; les chaloupes conduites par des matelots presque tous ivres ont été assaillies pendant la nuit par un coup de vent terrible, qui en a fait chavirer plusieurs. La police ne voulant convenir ici ni des crimes ni des malheurs (de quoi je ne la blâme point), il est difficile de connaître au juste le nombre des morts, qu'on élève jusqu'à 200. On m'a cité un étranger qui vivait ici avec sa femme et

trois enfants en bas âge, il les a laissés à un ami pour aller voir la fête, et le soir ils étaient orphelins. Une famille de marchands a péri totalement, père, mère, enfants et domestiques. Pendant ce temps, je dormais dans ma voiture sans me douter de ce qui se passait sur ma gauche ; c'est un événement déchirant.

Le départ de l'Empereur pour Moscou et Pétersbourg est fixé, dit-on, au 8 du mois prochain ; il emmène le Prince Pierre Wolkonski pour les affaires militaires, et M. le Comte Capo-d'Istria pour les étrangères. M. le Comte de Nesselrode jouit toujours du congé qu'il a obtenu pour remettre sa santé; deux ou trois Aides-de-camp compléteront peut-être la suite.

M. le Comte Tolstoï, Grand-Maréchal de la Cour part, en très mauvais état de santé, pour la rétablir, s'il est possible, en pays étrangers. L'Empereur l'a comblé de bontés de tous genres, et lui a donné entre autres cent mille roubles pour son voyage; mais pour certaines blessures il n'y a point de topique. Ses fonctions seront exercées par le Prince Pierre Wolkonski qui devient ainsi tout.

M. le Comte Rostopchin et toute sa famille devaient passer l'hiver à Turin; mais ensuite ses projets ont changé : il est parti seul pour les eaux de Carlsbad ; il pourrait bien se faire qu'ensuite il poussât jusqu'à Turin. Il est inutile que je parle à Votre Excellence de ce personnage si connu.

M. le Comte Kotchubey part aussi dans ce moment avec Madame son épouse et ses enfants pour l'Allemagne, la Suisse et l'Italie: son absence sera longue. Ses enfants,

après avoir montré tous les signes de la santé, meurent presque tous vers l'âge de sept à huit ans. Les parents vont essayer si le soleil étranger pourra influer en bien sur ces jeunes tempéraments. M. le Comte de Kotchubey m'a prié expressément de vous le nommer, Monsieur le Comte, car il doit voir Turin. Un tel personnage se recommande de lui-même; cependant je prie Votre Excellence de lui faire connaître que je me suis acquitté de la commission.

La Cour n'a point pris le deuil pour la mort de S. M. la Reine de Portugal, officiellement notifiée depuis longtemps.

Je crois devoir faire connaître à Votre Excellence que le banquier chez qui Votre Excellence avait fait déposer une somme de 400 livres, suivant ce qu'elle me fit l'honneur de me dire une fois, a nié de l'avoir reçue lorsque je l'ai fait demander chez lui. C'est une misère ; mais comme il peut y avoir de quelque côté malentendu ou inexactitude, il me paraît utile que Votre Excellence soit informée.

Soit que S. M. daigne disposer de moi pour un emploi ou pour une retraite, je la supplie de vouloir bien ne point perdre de vue la grande distance, le climat, et de plus l'équipage et la suite dont je suis chargé. Toutes ces circonstances exigent de sa bonté un avertissement très antérieur quant à l'époque du départ et que ce départ même soit fixé de manière que je ne sois point obligé d'affronter la mauvaise saison. S. M. daignera aussi, j'ose l'espérer, se rappeler que mon fils est à peu près prisonnier ici jusqu'à ce qu'Elle ait bien voulu lui

donner un état. C'est sur lui principalement que se tournent toutes mes sollicitudes. Quant à moi, Monsieur le Comte, je répète à Votre Excellence que ce que je craindrais le plus serait de vaincre une répugnance de S. M. Si mes services ne lui étaient pas parfaitement agréables, comme il me paraît que j'aurais pu le conclure de l'offre qui m'a été faite, je préférerais l'obscurité.

482

A Mme de Buttet, sa sœur.

Saint-Pétersbourg, 29 juillet (10 août) 1816.

Il ne sera pas dit, ma très chère Jenni, que M. Marie-Antoine Thevenet, que j'ai eu le bonheur de tirer d'un très vilain séjour, s'en retourne dans la bonne ville de Bonneville, sans que je lui donne quelques lignes pour toi. Je le charge de plus expressément de te montrer son passeport, afin que tu aies toutes sortes de preuves de mon existence au mois d'août 1816. Je ne crois pas avoir jamais écrit dans le *ci-devant*, et ensuite dans le *ci-après* Duché de Savoie sans avoir envoyé de tendres amitiés à ma chère Jenni. Il est impossible d'écrire à tous. Il faut bien que quelqu'un se charge de distribuer les compliments, mais aujourd'hui l'occasion est si belle que je veux absolument t'écrire en *main propre*. Ah ! ma chère amie, qu'est devenue notre petite république que nous avons crue si longtemps *une et indivisible ;*

comme la voilà éparpillée ! Imagine-toi que j'ai appris il y a deux mois *par une lettre de Sardaigne* ce qui s'était passé à Bordeaux à l'égard du Doyen, lorsqu'il y prêchait ! Voilà où j'en suis. Une autre grande bizarrerie, c'est celle qui a réuni la maison de mon frère et celle de Saint-Réal, à Gênes. Je commence a entrevoir de mon côté la possibilité de se revoir, et même bientôt ; mais sera-ce pour l'avantage de ma famille. Dieu le sait ! Je me suis beaucoup informé de ton fils qui est, à ce que tout le monde me dit, un excellent enfant doué de plus de beaucoup de talent. Avec quel plaisir j'embrasserai tout ce monde qui est né depuis moi ! Tous ces jeunes gens me prendront, avec mes cheveux blancs, pour le prophète Elie qui revient à la fin du monde.

Le climat de ce pays a fort convenu à mes trois femmes. Constance se trouve même beaucoup mieux qu'à Turin, ce qui m'a fort surpris. Quant à moi je suis tout à fait acclimaté, et je n'aurais jamais songé a changer de place, si d'autres considérations ne me rappelaient du côté des Alpes. Et toi, ma chère paresseuse, que deviens-tu après cette longue et épouvantable secousse ? Es-tu toujours plantée au pied des glaciers ? Viens-tu quelquefois habiter Bissy ? Nicolas me l'a offert de la manière la plus aimable ; mais je ne sais si je serai dans le cas de profiter de cette offre, mon sort est encore trop en l'air ; il faudra bien cependant que tout s'éclaircisse. Je ne tiens plus à cette machine ronde que pour mes enfants. Je vais donc examinant ce qui pourrait leur être plus ou moins utile : quant à moi, je n'ai plus envie de rien, que d'un repos honorable. J'ai assez écrit mon

nom et celui des autres. M. Thevenet te contera comment on se trouve dans ce pays lorsque, par quelque circonstance malencontreuse, on est en butte à certains soupçons. Griffonne-moi quelques mots, je t'en prie, sur toute la famille cisalpine. Où est ce scélérat de Doyen qui n'écrit jamais ? Où est Marthe ? Que fait-elle et comment se porte-t-elle ? Si par hasard elle était à côté de toi dans Villebonne, je lui enjoins d'écrire une ligne de sa main afin qu'elle me fasse aussi *conster* de son existence. Une de mes grandes curiosités est de savoir si nous nous reconnaîtrons lorsque nous nous verrons. Je compte écrire mon nom sur ma poitrine, afin que tu ne te trompes pas, et toi, mon cher cœur, comment me prouveras-tu que tu es *la belle Jenni ?* Pour moi, je m'en moque, car je n'ai jamais été le *beau Joson.* Nous ne serons au reste étonnés qu'un petit moment, et, dès que nous nous serons donné les preuves convenables que nous sommes *Nous*, j'espère que tout ira comme si nous avions vécu et vieilli ensemble. Je te peindrais difficilement, ma toute chère amie, les palpitations qui s'élèvent dans mon cœur à cette grande époque. Changer d'état est une terrible affaire à tout âge ; au mien, elle est pire que terrible. Au reste, je ne suis point encore sur mon départ, et je ne puis te dire le moment, même par à peu près. Comme je vais trouver tout trop petit ! J'en ai peur d'avance. Tu ne saurais croire comme on se gâte dans ces pays où tout est immense. Les portes et les pensions me paraîtront extrêmement petites. L'unique chose qui me console, c'est la certitude de trouver des œufs frais aussi gros que ceux de Russie. Quel singulier rêve

nous avons fait ! Mon sort est un tel assemblage de discordances et de contradictions qu'en repassant sur tout ce qui m'est arrivé il me semble lire, l'*Oiseau bleu* ou le *Petit Poucet*. Une seule chose n'a jamais varié, c'est l'esprit de famille et le souvenir de nos jeunes années; mon cœur sur ce point est d'une fraîcheur qui demande ton approbation. Qui sait si nous devons encore trouver une image de cette antique vie patriarcale ? Il en sera tout ce qui plaira à Dieu ; mais de près ou de loin, ma bonne Jenni, je serai toujours ce même frère que tu as aimé, et qui ne t'a jamais *désaimé* un instant. Mon fils et mes femmes te disent mille choses tendres, et moi je serre ta grosse personne (à ce qu'on me dit) dans mes vieux bras, et je te serre sur mon cœur qui est tout à toi. J'embrasse ton *serrurier* Eloi, tout comme si je le connaissais.

483

A Mme Swetchine.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) août 1816.

Voilà deux lettres, excellente Sophie, qui m'ont été remises par le Consul d'Angleterre de la part de lord Walpole. A ces deux lettres étaient jointes un certain livre sur les prophéties que vous aviez bien voulu demander pour moi, comme il vous en souvient probablement, et deux pamphlets assez volumineux comme tels.

Ce sont des poèmes de lord Byron sur les batailles de Talavera et de Trafalgar. Ceci, Madame, vous appartient particulièrement, ainsi qu'un numéro de je ne sais quel papier public, où l'on dit des vérités assez dures à ce poète-lord ; mais comment faire? Vous courez le monde, et chaque jour vous éloigne de nous : il n'y a pas moyen de vous faire parvenir cela.

Quant au livre sur les prophéties, je n'ai pu encore qu'y jeter un coup d'œil très rapide, et j'ai pu voir seulement : 1° qu'il adopte le système des millénaires, que je n'explique point à une personne aussi instruite que vous ; 2° qu'il adopte un autre système, purement anglais, et que vous avez admiré déjà dans le livre de M. Buchanan sur les missions asiatiques, savoir, que le pur christianisme a été déshonoré par deux apostasies : celle de Mahomet en Orient, et celle du pape en Occident. *The full duration of popery being of* 1290 *years, and that of mohometan power about* 1240. Or, comme (d'après l'auteur) ces deux apostasies ont commencé ensemble ou à peu près vers le VIe siècle, vous voyez, Madame, que le commencement du règne de mille ans ne saurait être fort éloigné.

L'auteur de ce dernier livre est M. James Hastley Frere ; mais on voit, par son livre, que cette opinion est à la mode à Londres parmi les *grands* théologiens. Là-dessus, Madame, il faut dire comme le cordonnier de Paris: *Voilà cependant l'état où je serai dimanche!* — Nous avons tous notre dimanche, mais celui de ces Messieurs est terrible.

Depuis votre départ, Madame, nous avons eu deux

fois de vos nouvelles par Madame la Princesse Alexis Galitzin ; nous savons que vous étiez en bonne santé, et c'est beaucoup. Lorsque vous serez assise dans quelque bonne ville, vous nous donnerez d'autres détails. Si Madame la Princesse ne brûlait pas impitoyablement toutes ses lettres, je la prierais d'en poser une sur un fauteuil vide, dans toutes nos réunions ; car, après vous, il n'y a rien de plus *vous* que votre pensée. Cependant, ce serait encore *viande creuse*. Votre absence, Madame, laisse un grand vide dans notre société. Il m'en coûtera bien moins de disparaître à mon tour, en songeant que vous n'y êtes plus. Ce grand moment, au reste, n'est point fixé. Voilà l'Empereur qui part pour trois ou quatre mois ; pendant ce temps, je ne pourrais donner mes lettres de récréance, quand même elles seraient sur ma table. Je suis bien loin d'ailleurs d'être encore d'accord avec certaines personnes sur certains articles, de sorte que, *quoique le principe soit décrété*, la rédaction ne l'est pas. Le croiriez-vous, Madame ? Je ne me tiens point encore sûr de ce qui arrivera, tant je connais mon étoile, qui m'a constamment fait atteindre ce que je ne désirais pas, en m'écartant de ce que je demandais ; mais je dois dire, *à sa décharge*, qu'elle a toujours agi pour mon bien. En 1803, par exemple, je puis vous assurer sur mon honneur que je n'avais pas la moindre envie de vous connaître (ceci est grossier) ; et cependant l'*étoile* avait résolu alors de me faire présent d'une amitié faite pour donner à la fois orgueil et bonheur. Conservez-la-moi bien, bonne et respectable amie : savoir tout ce qu'elle vaut, n'est-ce pas un peu la mériter ?

Je griffonne maintenant, et même j'ai fort avancé le second livre de cet ouvrage dont le premier vous a été lu ; il me semble que *cela vient*, mais un départ rompra tout.

J'ai fait l'effort d'aller à la fête de Peterhof, pour la faire voir aux dames, qui en ont été frappées. Elles ont été traitées supérieurement par les *deux grandes dames du logis*, ce qui a été fort remarqué. *C'était*, à ce qu'il m'a paru, *un équilibre arrangé d'avance par une habile main*. La fête a fini bien tristement. Un coup de vent furieux a fait chavirer plusieurs barques qui revenaient à Saint-Pétersbourg chargées de monde. On varie sur l'étendue du mal, comme vous le sentez bien ; mais il est grand. La police dit *pas cinquante*, et le public dit *quatre cents*. Je ne crois ni la police ni le public ; mais en passant au milieu, c'est encore un terrible événement.

La fille cadette de la Princesse Lubomirska est morte il y a deux jours, après vingt-huit heures de convulsions produites par la dentition : la maman est enceinte, et le grand-papa fort malade : le bon Empereur fait merveilles dans cette maison. Bon Dieu, le vilain monde ! Je ne suis pas étonné qu'on ait envie du règne de mille ans.

Toute ma famille, Madame, du moins la partie coiffée, vous envoie mille tendresses ; Rodolphe vous fait sa profonde révérence.— Et moi, Madame, que vous dirai-je donc à la fin d'une lettre ? *Que j'ai l'honneur d'être*, etc. — Ma foi, non !

484

A la Même.

Saint-Pétersbourg, 17 (21) août 1816.

Je suis chargé, Madame, par votre bonne amie, Madame la Comtesse Razoumofski d'une triste commission auprès de vous ; celle de vous faire part de la mort de sa bonne maman, la pauvre Baronne de Maltzen, que nous avons accompagnée aujourd'hui à la *demeure éternelle*. Elle est morte lundi 14 (26), vers les cinq heures du matin, entre les bras de sa fille et de sa fidèle Carisé. Madame Viollier, qui occupe dans ce moment une petite maison de campagne sur la route de Catherinehof, tout près de la porte de Peterhof, a très à propos enlevé cette pauvre Comtesse, et l'a emmenée avec elle. Je vais la voir. La Princesse Stcherbatof fait merveille de son côté. Enfin nous faisons ce que nous pouvons ; mais combien vous nous manquez, et combien vous avez été regrettée dans cette triste occasion par la malheureuse *veuve*, car c'est son titre.

Madame de Maltzen a pris des remèdes qui la brûlaient. En les prenant elle disait : « *Vous me tuez.* » Après sa mort le médecin a décidé *qu'elle avait des abcès dans la poitrine et qu'il n'en savait rien*. Là-dessus la pauvre Comtesse s'arrache les cheveux et prétend qu'elle est coupable de n'avoir pas empêché l'usage de

ces remèdes. Jugez comment elle pouvait se battre avec Stoffrein. O Médecine! Nous allons voir incessamment un autre de ses chefs-d'œuvre. Le Grand Maréchal part aujourd'hui ou demain dans un état déplorable. Il ne s'agit pas moins que d'une dissolution d'entrailles. Dévoré par une affreuse diarrhée, il part accompagné de sa fille *enceinte*, de son fils et d'un médecin ; il doit mourir dans quelque auberge prochaine. Vous êtes peut-être assez simple, Madame, pour dire niaisement : Eh! pourquoi part-il ? Ah ! vous n'y comprenez rien. *Il a reçu 100,000 roubles de l'Empereur pour son voyage, il doit partir :* ce qui est évident.

Pour en revenir à votre triste amie, elle aurait grande envie de revenir incessamment en ville, *et de se loger près de l'Eglise.*

Hier, avant de nous séparer, son dernier mot fut : *N'est-ce pas que vous lui écrirez!* Vous êtes bien persuadée, Madame, que ma parole ne se fit pas presser. Dès que votre amie aura repris un peu de force et de sangfroid, vous verrez arriver une grande lettre d'elle.

Je n'ai rien du tout à vous apprendre sur moi, Madame, excepté que, suivant toutes les apparences, je passerai encore l'hiver chez vous.

Le sort qui m'attend sous un autre ciel serait plutôt le sujet d'une conversation que d'une lettre. D'une manière ou d'une autre, j'espère me trouver encore une fois sur votre route, et en attendant, je ne cesserai de vous regretter.

Le Comte de Wintzingerode est sur le point de partir, son successeur est arrivé : c'est le Comte de Beroldingen.

Le Chevalier de Lebzeltern est arrivé avec de grands appointements et de grands préparatifs de représentation. Le Général de Steingentesch est parti, et M. Provart monte en voiture ; voilà toutes les phases du Corps diplomatique.

Vous devriez bien, Madame, demander la place du Prince Korlowski à Turin. Vous pesez moins que lui, mais vous avez bien autant de poids, et quoique votre esprit soit *faible* et *inconséquent*, nos esprits s'accommoderont fort bien du vôtre. Croyez-moi, bonne Sophie, mettez-vous en avant.

On m'a dit que vous ne vouliez plus vous tremper dans l'eau, et que vous arriviez toute sèche à Paris. C'est fort bien fait à vous, Madame; j'espère que l'air, la terre, et le feu vous traiteront assez bien à Paris, pour que vous n'ayez plus besoin des *eaux*. Quant à l'eau, c'est autre chose. Je n'ai pas assez d'autorité pour vous l'interdire, quoique je vous aie souvent chicané sur le trop.

On m'a dit aussi que vous aviez rencontré une certaine dame de votre connaissance intime (1), publiquement logée avec un aimable homme, et que vous deviez faire tous les trois, pendant quelques jours, un délicieux ménage. Je vous en félicite de tout mon cœur, et je vous prie de faire arriver mes hommages à cet excellent couple, à quelque distance qu'il se trouve de vous, quand cette lettre vous parviendra.

Vous ne sauriez croire, Madame, combien j'ai d'obli-

(1) Madame la Princesse Gagarin, sœur de Madame Swetchine...; elle venait de rejoindre son mari.

gation à cette bonne Princesse (1) qui ne m'a jamais laissé manquer de vos nouvelles. Chaque mercredi et chaque samedi, je suis aux enquêtes. Je ne sais si vous êtes déjà brulée (2) lorsque j'arrive, mais quand elle m'a dit : *Vous êtes nommé*, *Monsieur le Comte*, tout est dit. Heureusement c'est beaucoup.

Je baise respectueusement les deux mains de Sophie, et me recommande à son souvenir dans les siècles des siècles.

485

A M. le Chevalier de Saint-Réal, son beau-frère,
A Gênes.

SUR LES JÉSUITES.

Saint-Pétersbourg, septembre 1816.

Tu me parles dans presque toutes tes lettres des Jésuites, mon cher ami, et toujours assez ridiculement ; je veux, une fois pour toutes, te dire ma pensée sur ce point.

Sans doute j'aime les Jésuites, que j'ai toujours regardés comme une des plus puissantes institutions religieuses, un des plus admirables instruments d'instruc-

---

(1) Madame la Princesse Alexis Galitzin.

(2) Badinage fondé sur le tic de Madame la Princesse de brûler toutes les lettres qu'elle recevait immédiatement après les avoir lues.

tion et de civilisation qui aient existé dans l'univers. Parle à un ennemi des Jésuites, au premier que tu trouveras sous ta main ; demande-lui s'il a fréquenté ces Messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc.; il te répondra : *Non*, et peut-être : *Dieu m'en préserve !* Et si tu lui cites leurs amis, il ne manquera pas de te dire qu'ils sont amis, et qu'il ne faut pas les croire parce qu'ils sont suspects ; *en sorte que les Jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas*. C'est un magnifique théorème qui mérite d'être encadré.

Il n'y a rien de si niais, mon très spirituel ami, que ce tu dis après tant d'autres, que, *puisque les Jésuites étaient détruits, il ne fallait pas les rétablir :* c'est-à-dire, par la même raison, que, *puisque le Roi était tombé de son trône, il ne fallait pas l'y replacer*. Par quelle raison, par quelle loi, par quelle convenance, une excellente chose, une fois abattue, ne doit-elle plus être relevée ? Tu me diras : *C'est une question de savoir si la chose est excellente*. Fort bien, mon cher ami ; c'est ce que les jacobins disaient de la royauté ; et dès qu'il sera prouvé que les Jésuites ne valent rien, il sera prouvé aussi qu'il ne fallait pas les rétablir. Nous attendrons donc la démonstration.

Je te donnerai une règle sûre et facile pour juger les *hommes* ainsi que les *corps*. Cette règle est infaillible : tu n'as qu'à voir par qui ils sont aimés, et par qui ils sont haïs. Du côté des Jésuites, je te nommerai tout ce que le monde a produit de plus excellent dans l'ordre de la sainteté, de la science et de la politique. — Et

quels sont leurs ennemis ? Tous les ennemis de Dieu, tous les ennemis de l'Église, tous les ennemis de l'État. — Tu me diras : Est-ce qu'il n'y a pas de fort honnêtes gens parmi leurs ennemis ? Hélas ! oui, mon cher ami ; mais ces honnêtes gens se trouvent sur ce point en très mauvaise compagnie, ce qui n'arrive pas aux amis de cette société. Cependant, malgré la très juste affection que je leur porte, si j'étais Ministre je n'irais point trop vite. J'aurais toujours devant les yeux deux axiomes. Le premier est de Cicéron : *N'entreprends jamais dans l'État plus que tu ne peux persuader.* L'autre est de moi, indigne : *Quand tu baignes un fou, ne t'embarrasse pas de ses cris.* Il faut prêter l'oreille à ces deux maximes, et les balancer l'une par l'autre. Je crois bien que Gênes se plaint ! J'ignore cette *manière* dont tu me parles, mais je gagerais qu'il s'agit de quelque fabrique de boutons ou de lacets, supprimée peut-être pour y substituer d'*inutiles moines !!* Tel est le siècle ! Un corps enseignant, prêchant, catéchisant, civilisant, instituant, etc., ne vaut pas pour lui une échoppe de quincaillerie ; il donnerait la régénération d'une âme humaine pour une aune de taffetas. Qu'un Souverain vienne à jeter quelques gouttes d'eau rose sur cette boue, elle ne manque pas de crier : *Vous me salissez !* Il faut la laisser dire et verser double dose, à moins qu'il n'y ait un très grand danger.

Enfin, mon cher ami, je n'aime rien tant que les esprits de famille : mon grand-père aimait les Jésuites, mon père les aimait, ma sublime mère les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera, si le Roi lui permet d'en avoir un.

486

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) septembre 1816.

Monsieur le Comte,

Le voyage de S. M. I. à Moscou ne pouvait être plus heureusement imaginé. La présence de ce grand Prince au milieu de la véritable capitale y a produit un enthousiasme de tendresse. Il s'est mêlé au bon peuple, et de part et d'autre on a dit et entendu des choses charmantes. L'Empereur a fait à sa noblesse assemblée ce qu'on appelle en style classique une *allocution;* il lui a dit : *que parmi tous les peuples qu'il avait visités, il n'en avait vu aucun comparable au sien.* Il a promis de passer une année entière avec eux (l'année prochaine à ce qu'on dit) et de plus, chaque année, deux mois. Il est parti de Moscou le 31 août (n. s.), ne voulant pas s'y trouver le 3 septembre, jour à jamais funeste. Un bon Russe me disait ici : *Si l'Empereur demandait dans ce moment à la noblesse de Moscou les neuf dixièmes de son bien, elle les donnerait en pleurant de joie.* Je doute qu'il exagère.

Ce serait, je pense, manquer de respect à un Prince également clairvoyant et impénétrable, que de scruter ses pensées au sujet de deux capitales ; mais certainement il en a de très profondes et bien différentes peut-être de ce qu'on imagine : les jeunes gens verront.

Si Votre Excellence veut voir une belle preuve de l'imperturbable et savante marche de ce Prince, Elle n'a qu'à contempler l'établissement de la Pologne. Regardez bien, Monsieur le Comte, lisez tout, et vous verrez qu'il a marché invariablement à son but en se moquant de toutes les erreurs, de tous les orgueils, et de tous les partis, et il n'a pas fini.

Votre Excellence a vu peut-être que S. M. I. avait fait vœu de bâtir à Moscou une magnifique Eglise dédiée au Sauveur pour reconnaître les bienfaits de la Providence dans les années qui viennent de s'écoulér. Il a donc commencé l'accomplissement de son vœu en désignant la place, et même, à ce qu'on dit, en approuvant le plan.

On conte sur ce plan des choses folles que je donne à Votre Excellence comme on me les a données. On dit donc qu'il a été fait par un très jeune homme russe, qui a travaillé sans relâche et par une espèce d'inspiration à ce projet colossal. L'Eglise doit coûter 40 millions et 18 ans de travaux. Saint-Pierre de Rome comparé à la nouvelle basilique ne sera qu'une chapelle. Il suffit de dire que la corniche seule qui surmonte l'établissement contiendra deux rangs de galeries, etc. Le projet ainsi présenté semble être le fruit d'un accès de folie. Aussi je ne suis que le simple écho de ce que j'entends dire ; cependant il est possible que l'impétuosité nationale ait conçu réellement quelque chose d'exagéré. Le Génie russe est, dans tout ce qu'il entreprend, et dans les arts surtout, tel qu'on le voit sur le champ de bataille ; il va en avant et ne doute de rien. Il y en a ici un exemple remarquable dans la cathédrale de Casan. Je craindrais

beaucoup pour mon compte que ce nouveau projet fût remis entièrement à un jeune talent isolé de tout conseil étranger, italien surtout; mais, comme j'avais l'honneur de l'écrire à Votre Excellence, je ne puis rien dire encore de parfaitement certain.

Pendant que les architectes s'occupent de basiliques, S. M. I., architecte plus sublime, pense à *bâtir* des colonies, des hommes, et surtout des soldats. Le projet des *Municipes* ou colonies militaires n'est plus une simple théorie. Il est déjà essayé et à fort bien réussi.

Chaque régiment étant composé de trois bataillons, on en choisit un (de 6 ou 700 hommes à peu près) auquel on donne des terres de la couronne pour s'établir, *e tous sont mariés*; ils bâtissent des maisons toutes alignées et bâties sur un plan général pour tout l'Empire. Chaque maison doit avoir deux chambres disponibles pour loger deux soldats des deux autres bataillons, qui passeront ou qui séjourneront comme dans nos garnisons. Tout enfant mâle sortant de cette manufacture naît soldat, ce qui n'est point nouveau en Russie, où tout enfant de soldat naît soldat. — Dans ce nouvel établissement, le soldat se fournira de tout excepté de drap pour l'habit proprement dit.

La première colonie d'essai a été placée dans le gouvernement de Wittebsk. Elle a fourni, dit-on, dans le cours de cette année, 144 enfants mâles, et du blé au montant de 80,000 roubles. On ne dit rien des frais.

Votre Excellence comprend que ce nouvel ordre de choses tend à créer un peuple de soldats, et la plus grande armée possible au plus bas prix possible. Il en

résultera de plus l'anéantissement définitif de l'Ordre civil, surtout si cette institution est renforcée par une autre non moins essentielle dont je viens seulement d'entendre parler. L'Empereur envoie un bataillon dans une terre habitée du gouvernement de Novogorod (je parle toujours des terres de la Couronne), et l'amalgame aux habitants du lieu, en statuant que la nouvelle colonie est séparée du gouvernement général de l'Empire et ne sera plus gouvernée que par son chef militaire. Un homme des plus respectables m'assure avoir lu l'Ukase dans lequel il est dit que *S. M. I. fait cet essai pour voir si ce gouvernement réussira mieux que celui qui existe*. Si Votre Excellence joint à ces importants essais le grand projet de l'affranchissement des paysans déjà entamé en Estonie, elle ne trouvera pas que j'exagère en croyant que la Russie est destinée à donner au monde, dans son intérieur, un plus grand spectacle que celui qu'elle a donné hors de chez elle. Il serait au reste infiniment téméraire de préjuger les suites de ces grandes innovations sur lesquelles le temps seul et l'expérience ont droit de prononcer.

Je suis charmé que vous ayez lu avec intérêt ce que j'ai mandé sur le sort de notre pauvre Eglise catholique. Voici quelques détails qui pourront encore intéresser Votre Excellence et S. M.

Un grand connaisseur étranger, après avoir lu l'Ukase que Votre Excellence a lu dans tous les papiers, disait, *qu'il serait difficile de réunir plus parfaitement les raisons qui prouvent que la maison n'appartient pas aux Jésuites*. L'Ukase, comme Votre Excellence l'a vu, décide

essentiellement trois choses : 1° Que le gouvernement peut créer un procès entre des parties qui se taisent, et les forcer de plaider, quoique de part et d'autre on soit content et que personne ne se plaigne ; 2° que des Ministres peuvent ôter et transporter des propriétés, et charger même un corps ou un particulier d'une dette énorme, sans citation, sans discussion, et sans jugement; 3° que si le Souverain juge à propos d'interdire à tel ou tel le séjour de sa capitale, les biens du personnage disgracié sont confisqués par le fait au profit du Prince, toujours sans connaissance judiciaire et sans jugement. Je n'ai rien à dire sur ces trois propositions ; mais voici ce qui est arrivé : des raisons aussi évidentes que celles qui parlent pour notre Eglise devaient absolument arriver aux oreilles de l'Empereur, en qui la colère, même la plus motivée, n'éteindra jamais la justice; il a commencé à douter, et enfin il s'est fait apporter les livres de l'Eglise. Il y a vu que les Jésuites louaient cette maison dont ils ont été déclarés propriétaires, qu'ils la louaient, dis-je, pour y tenir leur pensionnat et que chaque année ils ont payé à l'Eglise 8,000 roubles de loyer. L'Empereur a tout suspendu, et il est parti sans rien décider. Maintenant tout demeure dans l'état qu'on appelle vulgairement sens dessus dessous : les syndics disent qu'ils ne le sont plus, les locataires ne savent à qui payer, les appartements vides n'en trouvent point, etc., etc. Enfin, Monsieur le Comte, la première inspiration de S. M. I. ne nous sauvera point, si une seconde, non moins heureuse pour nous, ne vient lui rappeler qu'en fait de justice, retard et déni sont très souvent synonymes.

487

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 septembre (2 octobre) 1816.

Monsieur le Comte,

Aujourd'hui l'Empereur doit arriver à Gatschina où il célébrera demain le jour natal de l'Auguste Maman. Nous devons le revoir le 16, après un voyage mémorable. Il a fixé à Moscou l'emplacement de la grande Eglise dont j'ai eu l'honneur de vous parler. Comme je n'ai point vu le plan, je me crois permis de regarder comme un conte les dimensions qu'on lui prête ; mais ce qui paraît certain c'est que le plan qui a obtenu la préférence est réellement l'ouvrage d'un jeune homme qui n'a jamais rien fait.

Il est inutile que je dise à votre Excellence combien le séjour de l'Empereur à Varsovie a dû être intéressant pour le nouveau Royaume. Dans peu d'occasions S. M. I. se sera mieux montrée tout ce qu'Elle est. Une grande promotion a fait beaucoup de jaloux. M. Novosiltzof, dont j'ai beaucoup parlé jadis et qui est maintenant placé parmi les premiers gouvernants de la Pologne, a été fait *Général en chef au civil*, ou *Conseiller privé actuel*, ce qui le fait passer par-dessus une foule d'égaux ou d'anciens, et nommément par dessus M. Kozoduwlef,

Ministre de l'intérieur, et M. le Prince Alexandre Galitzin, Ministre des cultes. Je saisis cette occasion pour faire observer à votre Excellence que S. M. I. tient extrêmement à s'écarter de l'ordre du tableau dans la distribution de ses grâces, et surtout dans l'ordre militaire, où les grades sont donnés aux services, sans égard à l'ancienneté.

Il y a, comme tout le monde sait, deux systèmes sur ce point. D'un côté, on dit que celui de l'ancienneté est le paradis des sots, qu'un misérable, une fois porté à un poste quelconque par une fortune aveugle, y servira d'éteignoir éternel au mérite qui le suit; qu'il est inutile de faire de belles actions dans un pays où les places ne se donnent qu'aux extraits baptistères, etc., etc.

On répond, de l'autre, que le prétendu avantage accordé au mérite est purement idéal, vu que cinq cents fois sur mille les hommes, malgré toutes les précautions imaginables de la Souveraineté, seront toujours choisis pour les places comme nous choisissons les cartes devant un disciple de Comus. Il nous dit bien : « *Prenez celle que vous voudrez* »; mais dans le fond nous prenons celle qu'il veut; que si le Prince compte sur sa perspicacité, il se trompe, parce qu'il faut des lois qui servent pour tous les cas et pour tous les hommes; que le supérieur qui nous est donné par le temps peut nous chagriner, mais ne nous humilie point, au lieu que celui que le jugement du Souverain nous donne contre l'ordre de l'ancienneté nous chagrine et nous humilie; que la préférence donnée au mérite sur l'ancienneté ressemble à celle qu'on accorderait à la monarchie élective sur

l'héréditaire ; que ce système ouvre la porte à l'arbitraire, à l'intrigue, aux prétentions effrénées, etc., etc.

Les raisons de part et d'autre mises ainsi dans la balance, celui qui se sentira le bras assez fort peut essayer de la soulever ; quant à moi, Monsieur le Comte, je la laisse à terre.

Turin aura sans doute été rempli, ainsi que tout le reste de l'Europe, des derniers événements de Paris. Il y a longtemps que j'ai pris mon parti *sur la Charte;* elle fait beaucoup d'honneur au Roi, mais très peu à la France ; le premier, obligé de transiger avec les préjugés et l'effervescence du moment, a présenté très habilement à son peuple un amalgame qui s'accorde aussi bien qu'il est possible avec les idées courantes ; mais les Français, en allant *gueuser* une constitution chez les Anglais, sans savoir ni vouloir tirer parti des éléments qui sont chez eux, se déclarent à la fois et vils et ignorants. Cependant, Monsieur le Comte, si je siégeais dans l'une des deux Chambres, je défendrais à outrance la dernière syllabe de cette *guenille* de Charte, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver la France que de marcher avec le Roi : autrement l'Etat va ressembler à une voiture dont les chevaux tireraient en sens opposé. Ceci ne m'empêche point de voir que c'est une grande question de savoir si le Roi ne se trompe point; je dirai seulement qu'il faut le soutenir quand même il se tromperait ; car de ce que la constitution ne peut durer, il ne s'en suit nullement qu'il ne faille pas la défendre aujourd'hui. Je suis, au reste, très porté à croire que le Roi lui-même a trop d'esprit

pour croire à la permanence de cette bulle de savon.

Il est vrai aussi que ceux qu'on appelle *ultra-royalistes* ont parlé de la restitution forcée des biens nationaux : ils se sont donné un tort. Je crois en mon âme et conscience que la Souveraineté européenne, victorieuse de la France, avait le droit et le pouvoir de juger Bonaparte et d'arracher la racine révolutionnaire en détruisant les fortunes révolutionnaires ; dès qu'elle ne l'a pas fait, chaque Souverain particulier a droit aussi de songer à lui et de ne pas se compromettre. Le temps *qui est le père des miracles*, comme dit un proverbe asiatique, amènera des réflexions aux spoliateurs et des consolations aux spoliés.

Je ne puis exprimer à votre Excellence l'inquiétude que me cause le silence gardé sur mon retour, sur les frais de mon voyage et sur l'établissement de mon fils. Pourquoi fait-on des mystères avec un homme qui n'en fait point? Obligé de partir comme père de famille, j'ai prié qu'on me fixât d'avance l'époque de mon départ (en mai, par exemple), rien n'était plus juste ; il n'y a que deux moments pour voyager : le traînage et la chaleur ; le printemps n'est pas tolérable. Le traînage même n'est bon que pour un homme seul ; cependant j'ai dit que si le Roi l'ordonne, je me soumettrai à ce danger, comme à tout autre qui pourrait être agréable à S. M.; mais j'ai dû insister sur l'augmentation considérable de la dépense. Enfin, j'ai eu l'honneur d'écrire très expressément à votre Excellence: *Daignez me dire ce qui peut être agréable à S. M., je me soumettrai à tout*; il n'y a rien de plus loyal.

Pourquoi suis-je donc toujours promené de doutes en doutes, de mystères en mystères, de lenteurs en lenteurs ? Que signifie à mon égard une offre évidemment dérisoire suivie d'une promesse vague, comme si l'on avait peur de moi ? Le traitement que j'éprouve dans la personne de mon fils est encore plus terrible. Au nom de Dieu, Monsieur le Comte, que S. M. daigne le faire cesser ! Pour quel crime dois-je faire ici la figure d'un disgracié ? Si je l'étais, S. M. me le ferait savoir. Puisque je n'ai pas ce malheur, j'ose croire que je ne dois point en montrer toutes les apparences, qui sont justement prises pour la réalité. Je termine brusquement, Monsieur le Comte, de peur de perdre le pouvoir d'écrire sagement. Il y a des douleurs si poignantes qu'il est impossible de leur faire entendre raison.

Je suis, etc.

488

A Monseigneur de Bausset,
Ancien Evêque d'Alais.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) octobre 1816.

Monseigneur,

Je suis tout honteux de commencer la première lettre que j'ai l'honneur de vous écrire par une ennuyeuse narration : cependant je m'y vois absolument obligé. C'est une apologie dans les formes.

M. l'Ambassadeur de France m'ayant fait présent de l'un des premiers exemplaires de l'*Histoire de Bossuet* arrivés dans cette capitale, je me suis mis tout de suite à le lire avec l'empressement et l'attention qu'on vous doit, Monseigneur. Je lus constamment la plume à la main, comme il faut lire les livres de ce genre et de ce mérite. Un grand siècle après, un ami me dit : *A propos, il m'est arrivé une caisse de livres qui en contient un pour vous. Il y a longtemps qu'il me fut remis à Paris par une personne dont il ne me souvient plus du tout.* Je reçois le livre ; c'était le vôtre, Monseigneur, mais sans aucun signe visible (du moins par moi) qui pût m'apprendre d'où me venait ce beau présent. Je savais l'ouvrage par cœur ; je ne le parcourus donc plus que très légèrement, et je le plaçai dans ma bibliothèque, où il ne disait mot, qnoiqu'il parle fort bien. Un autre ami étant chez moi, je lui dis : *Voilà deux exemplaires d'un excellent livre ; voudriez-vous en accepter un ?* Il ne se fait pas prier ; sa main tombe au hasard sur le nouvel exemplaire, et le voilà perdu pour moi, selon toutes les apparences.

Un autre siècle après, c'est-à-dire avant hier, j'étais chez une dame qui me dit : *Je lis un livre qui vous appartient ; mais c'est une contrebande, car je ne le tiens pas de vous.* Elle nomme le livre. J'assure qu'il n'est plus à moi depuis longtemps. *Cependant*, me dit-elle, *vous le tenez de l'auteur même, qui vous l'a adressé.* Je nie de nouveau, et la voilà qui cherche et retrouve l'inscription que vous aviez eu la bonté d'écrire de votre main sur la dix-neuvième page du premier volume : cepen-

dant, elle ne la retrouva pas tout de suite, car je ne sais quelle disposition ou adhérence de feuillets refuse pendant quelque temps ces lignes, même au doigt qui les cherche. Il n'est pas étonnant qu'elles aient échappé à l'homme qui ne se doutait de rien. Il m'est impossible, Monseigneur, de vous peindre mon étonnement et mon regret en lisant ces deux lignes, si précieuses pour l'un des plus justes appréciateurs de vos talents. Qu'aurez-vous donc pensé de moi ? Cette idée m'afflige : je voudrais pouvoir confier cette lettre à une hirondelle, pour arracher incessamment de votre esprit toutes mauvaises pensées sur mon compte.

On ne saurait être plus sensible que je ne le suis, Monseigneur, au témoignage d'estime que vous avez bien voulu me donner en m'adressant votre excellent livre. J'ai retrouvé dans l'*Histoire de Bossuet* le même talent, la même élégance, la même candeur qui m'avaient enchanté dans celle de Fénelon. C'est dommage qu'il y ait dans cette *Histoire de Bossuet* certains endroits qui attristent : mais ce n'est pas votre faute, Monseigneur. J'ai marché, au reste, constamment à vos côtés tout le long de votre attachante narration, sans vous abandonner d'un pas jusqu'à l'année 1682. Là, il a bien fallu nous séparer , mais vous n'aviez nul besoin de moi, Monseigneur, pour achever votre voyage. Vos lumières, d'ailleurs, m'assurent de votre indulgence ; et si j'avais un jour le bonheur de vous entretenir, je ne désespérerais point de me faire pardonner mes petites hérésies.

Vous m'avez fait contracter une grande dette, Mon-

seigneur : je voudrais bien m'acquitter ; mais comment faire ? J'avais cependant préparé une œuvre considérable, qui eût mérité peut-être d'être appuyée dans le monde par une grande influence française, puisque l'ouvrage était destiné à vous rendre un sceptre important que la France a si follement cédé dans le siècle dernier ; mais les Français ont bien d'autres choses en tête dans ce moment, il ne faut pas les interrompre.

Agréez, Monseigneur, l'assurance des sentiments les plus sincères de reconnaissance et de vénération avec lesquels je suis, etc., etc.

489

Au Marquis Henri Costa de Beauregard.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1816.

Je dégage ma parole, mon très cher et excellent ami, en vous envoyant un *Errata* très soigné pour vos *Mémoires historiques* dont une nouvelle édition me paraît certaine. Les deux derniers volumes ne m'ont pas paru mériter moins d'éloges que le premier. Je vous répète que vous avez fait à vos compatriotes un véritable présent qui doit vous mériter leur reconnaissance. Pour mon compte, je vous suis infiniment obligé, car de ma vie je n'ai pu m'asseoir pour *étudier* ni même pour *lire* l'histoire de mon pays. Grâce à vous, cher ami, j'ai fait

connaissance avec ces Charles, ces Amédée, ces Philippe, etc., que je connaissais mille fois moins que les grands capitaines de Rome et d'Athènes. Vous avez été bien maltraité par les imprimeurs et les correcteurs. Vous le verrez par l'*Errata*. Je vous ai fait aussi, chemin faisant, quelques petites querelles de puriste. Vous en ferez ce que vous voudrez !!! — Malheur à l'écrivain français qui est imprimé à Turin, à moins qu'il n'ait un correcteur vétilleux. L'accord des participes par exemple n'entre jamais dans la tête de ces Messieurs. Je me rappelle vous avoir entendu plaisanter jadis sur vos péchés contre l'orthographe, mais j'imagine que vous avez livré à l'imprimeur une copie parfaitement corrigée.

Voici encore une observation de pure ordonnance, mais qui me semble d'un certain poids. En vertu de l'ordre que vous avez choisi, l'ouvrage aurait dû être intitulé : *Tablettes chronologiques de l'Histoire de Savoie, suivies de mémoires historiques*, etc... Mais comme vous intitulez *Mémoires historiques*, etc.; il me semble évident que les Mémoires devraient se montrer les premiers, avec les Notes, pour en venir ensuite aux *Tablettes chronologiques* qui auraient rappelé et fixé dans l'esprit du lecteur tout ce qu'il vient de lire. Voilà, mon très cher et digne ami, la part de la critique *suivant moi* : après quoi il n'y a qu'à louer. Du reste, j'ai beaucoup admiré la franchise mesurée avec laquelle vous avez su parler de beaucoup de choses qui en auraient embarrassé d'autres que vous. Le noble caractère d'homme sage est celui qui se montre le plus visiblement dans votre livre, qui vous ressemble tout à fait. J'ai grande envie de le voir extrêmement

répandu et réimprimé élégamment : il est déjà ici dans la bibliothèque de l'Etat-Général.

Croiriez-vous, mon cher ami, qu'au moment où je vous écris je n'ai point encore lu mon dernier ouvrage? La philosophie occupe peu les esprits ici, le livre est cependant arrivé depuis longtemps, mais non à moi. Il a été imprimé, comme je vous l'ai mandé, contre mes intentions expresses. En conséquence, l'imprimeur met l'argent dans sa poche et s'inquiète peu de l'auteur : il a raison. Et vous, très cher ami, qu'en dites-vous? D'un jour à l'autre j'attendais vos observations qui n'arrivent point. Elles ressemblent un peu à ma personne qui n'arrive pas, comme vous voyez. C'est une apocalypse où je ne vois pas plus clair que vous. Je crois bien que je vous embrasserai en 1817, mais dans quel mois ? Je n'en sais rien. Ah ! quelle conversation ! — En attendant, je travaille beaucoup, en dépit du monde qui m'entraîne mais moins qu'un autre. Quand je songe aux manuscrits que je dois transporter, je tremble de tous mes membres : il s'agit de six volumes in-folio, deux mortels in-4° de mille pages, etc. Je ne sais comment j'ai pu griffonner tout cela. Le temps me presse, je n'ai plus que celui de vous embrasser tendrement.

Toute ma famille vous dit mille tendresses. Tout à vous et pour toujours, mon bon et consolant ami. — Ecrivez-moi un *petit brin*.

490

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) octobre 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu le n° 83 de Votre Excellence du 21 septembre dernier, avec toutes les lettres incluses et la feuille chiffrée.

Si le cas se présente, je me rappellerai ce que Votre Excellence me dit au sujet de la contestation avec les Vallaisans. Sur beaucoup de choses il faut attendre d'autres moments.

J'ai lu, avec le chagrin le plus amer, le billet doux de Paris, du 31 août dernier, que Votre Excellence m'a transmis par sa dépêche susdite, mais comme je m'y attendais je n'ai point été étonné. Lucedio a été cédé le jour où l'affaire a été portée à Paris. Que de peines perdues ! Quel funeste malentendu ! Mais il est inutile de revenir sur le passé. J'attends la lettre que Votre Excellence m'annonce, sans apercevoir en attendant aucun doute sur la manière dont l'*avis* doit être interprété, il me paraît trop clair.

S. M. I. est arrivée à Gatschina, comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence : nous l'attendons d'un moment à l'autre. Elle a été, dit-on, enchantée des

troupes polonaises; la nation est belliqueuse et sa cavalerie surtout a toujours été fameuse. Aussi loin que remonte l'histoire, un Sarmate a été considéré comme un Centaure. Il n'est pas besoin de dire d'ailleurs que les Polonais n'auront rien oublié pour satisfaire leur puissant Roi. Ce pays doit être bien soigneusement examiné, car tout annonce qu'il est destiné à une grande influence.

Je n'ai rien appris de plus que ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence sur les nouveaux établissements militaires. L'opinion de plusieurs têtes marquantes de ce pays ne leur est pas favorable; mais je ne me presse pas de me rendre à ces sortes de désapprobations parce qu'il y a en Europe une opposition générale à tout ce que font les Souverains, et de plus une opposition particulière en Russie qui mérite d'être observée. On m'a dit que les avances de deux de ces établissements s'étaient élevées à 800,000 roubles, mais c'est *un on dit*. Ce sera toujours une belle entreprise et sous le rapport du militaire, et sous celui de la population. Il m'a souvent passé dans la tête que des *municipes militaires*, modifiés suivant la localité, seraient peut-être l'unique moyen de faire quelque chose de la Sardaigne.

Il est inutile de peindre à Votre Excellence l'immensité d'affaires qui attendent S. M. I.; je ne sais en vérité comment Elle a le temps de respirer. Je ne sais si à travers cette nuée d'affaires, celle de notre Eglise trouvera sa place. Elle est toujours dans l'état de suspension dont j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Excellence, et cette suspension est uniquement l'ouvrage de l'Empe-

reur ; c'est déjà une belle victoire remportée sur le ressentiment, mais qui sait comment tout finira ? Des personnes très instruites m'ont assuré que l'Empereur était revenu encore plus mécontent des Catholiques qu'il ne l'était à son départ ; j'espère qu'il n'en est rien ; car certainement il ne s'est rien passé qui ait pu mécontenter de nouveau S. M. I. Ce que je crains par-dessus tout, c'est que les ennemis du Christianisme en général qui sont nombreux partout et nommément en Pologne, ne se servent de la défaveur que nous éprouvons pour frapper des coups dans leur genre ; j'espère que la justice et la clairvoyance de l'Empereur le feront échapper à ce piège qui est très subtil. Aucun impie n'ignore qu'il est impossible de frapper sur nous sans frapper sur le Christianisme et ils se règlent en conséquence ; mais tous les hommes droits et pieux même n'en sont pas persuadés.

Le bon Père Général des Jésuites n'a pu résister à tous les chagrins qu'il a éprouvés ; il a été frappé d'un accident de paralysie dont il m'a fait part lui-même, car le coup n'a pas été foudroyant ni entier ; mais suivant la triste loi, ce coup en annonce d'autres. C'est un saint, mais souvent, et même ordinairement, les saints ne sont pas fins et c'est cependant ce qu'exigent certaines circonstances.

Quand je songe au reste que l'accès est libre à tout ennemi, tandis que ce bonheur n'est accordé à aucune tête de notre famille, j'admire bien plus pour ce qui n'arrive pas, que je ne souffrirai de tout ce qui pourra arriver.

Le monde, Monsieur le Comte, est dans un état *d'enfantement*, si vous voulez me passer cette expression figurée ; rien ne peut demeurer à sa place, en Russie comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. L'Empereur a tout ce qu'il faut pour opérer de grands changements : une grande force d'esprit, et de corps même, qui est nécessaire pour supporter le travail ; une grande confiance en lui-même, acquise par des succès brillants et légitimes, une grande connaissance des abus, une grande envie de les réparer ; une grande indignation contre certaines turpitudes, et une indépendance absolue de toutes sortes de préjugés. Mille circonstances trop longues à détailler se joignent à ces considérations personnelles pour établir que ce règne ne peut restituer la Russie comme il l'a reçue. Dieu veuille que tout change en bien. Plusieurs parties appellent évidemment une main réparatrice ; mais quel œil humain peut lire dans cet avenir ?

Je prie instamment Votre Excellence de vouloir bien témoigner à S. M. l'extrême regret avec lequel je la vois dépouillée (et si injustement) de cette belle terre de Lucedio, sans avoir pu dire un mot pour elle. J'ai été écouté ici et compris, mais pourquoi ? Parce que je m'adressais à un organe instruit, accoutumé à l'étude et aux réflexions. Les questions les plus subtiles de jurisprudence et de droit public ne doivent être décidées ni par des généraux ni par des Chambellans ; bientôt on leur fera dire la messe. Je connais aussi bien qu'un autre peut-être la place de tout le monde, mais je sais aussi que personne ne doit sortir de la

sienne. Au surplus, Monsieur le Comte, ce n'est pas la jurisprudence seule que nous avons eue sur les bras dans cette occasion.

Ne sachant pas trop s'il me sera physiquement possible de répondre par ce courrier à S. E. M. le Marquis de Saint-Marsan, j'espère, Monsieur le Comte, que vous voudrez bien vous charger de mettre aux pieds de S. M. mes très humbles remercîments pour la destination de mon fils, que j'accepte avec reconnaissance telle qu'elle m'a été annoncée (*Lieutenant-Colonel dans l'Etat général de l'armée*) ; mais je la supplie très humblement d'observer que le délai jusqu'à mon retour en Piémont aurait pour moi des inconvénients insupportables et qui sautent aux yeux ; il faut absolument Monsieur le Comte, avoir quelques égards à la situation particulière des hommes et à l'opinion des pays qu'ils habitent, autrement il n'y a point de justice. Je n'ai pu, malgré le sérieux du sujet, m'empêcher de sourire en lisant dans la lettre de S. E. Monsieur le Ministre des Guerres : *Si Monsieur votre fils en rentrant dans sa patrie se destine à l'état militaire*, etc. Est-il possible, Monsieur le Comte, qu'on ne puisse pas obtenir de Turin une goutte d'encre sincère ! Depuis un siècle, je renouvelle ma demande par tous les courriers et l'on me dit *Si !* Ceci par hasard ne serait-il point une affaire d'argent ? Dans ce cas, Monsieur le Comte, je ne demanderai pour mon fils aucune paie jusqu'à mon arrivée : je suis riche, je ne tiens pas à ces misères ; je prie seulement Votre Excellence de vouloir bien m'accorder ses bons offices ordinai-

res auprès de S. M. pour le règlement des frais de voyage dont je n'entends plus parler non plus que du départ de mon successeur ; ce qui embrouille fort mes affaires ici. Je reçois au sujet de mon départ un grand nombre de témoignages de bonté et d'intérêt. On s'accoutumait à me regarder comme russe, et moi-même je croyais l'être ; mais je suis père, et la place n'est plus tenable.

491

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 27 octobre (8 novembre) 1816.

Monsieur le Comte,

Au moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, je n'ai point encore été appelé à la conférence demandée ; de manière que, malgré l'envie que j'avais de commencer par une explication de vive voix, j'ai jugé à propos de communiquer hier, de peur de mettre du retard dans les affaires, les deux Notes que j'avais préparées, l'une relative à l'affaire de Lucedio, l'autre à l'exécution des protocoles à l'égard de Genève. La première est conforme au projet que Votre Excellence m'a fait passer et que j'ai copié mot à mot, sauf quelques petites rectifications purement grammaticales. La seconde n'était faite que pour introduire celle dont j'ai

reçu une copie (non datée à mon grand étonnement) et dont j'ai été fâché de me séparer. Cette pièce serait nécessaire dans les archives de cette Légation. Elle a été faite à Turin, si je ne me trompe infiniment, et sûrement c'est l'ouvrage d'une main Française ou bien *francisée :* Tout, jusqu'à l'orthographe, atteste les changements qui se sont faits dans les choses et dans les esprits.

Nous avons donc encore cédé sur l'affaire Helvétique! Certes on doit nous aimer beaucoup, car nous sommes bien polis. L'article XCII du traité de Vienne est une redoutable énigme à notre égard. Toujours elle m'a fait peur, mais il faut beaucoup attendre du temps ; je supprime toutes réflexions sur ce sujet, ne voyant pas à quoi elles pourraient servir.

La perte de Lucedio, après ce qui s'était passé ici, est bien amère. Plusieurs choses nous ont nui dans cette affaire, sur laquelle je me dispense encore de raisonner inutilement. J'ai exprimé à la fin de mes Notes l'espoir que S. M. fonde justement sur l'amitié de S. M. I. pour l'un et l'autre objet, et en temps et lieu ; *quod Deus bene vertat.* — Que voulez-vous que je vous dise, Monsieur le Comte? Je suis inconsolable de ce double désagrément ; il faut poser quelques pierres d'attente et laisser aller les choses ; l'injustice même entraîne certains avantages après elle.

J'ai peu compris ce que Votre Excellence me fait l'honneur de me dire au sujet de la *position désavantageuse* où se trouve le Prince Borghèse *comme parent de Bonaparte*. Il n'y a au contraire rien de si avantageux que de lui appartenir ou de l'avoir servi : sa personne

seule a disparu, mais son esprit demeure. Il a fait des nobles, il a fait des Princes, il a fait des Rois ; tout cela subsiste ; le Roi de France porte son Ordre ; il est tombé seul parce qu'il l'a bien voulu et parce qu'il devait tomber. Quant à sa Maison, en possession de biens immenses, et liée par le sang aux plus grandes Maisons souveraines, rien ne peut la faire rétrograder ; si c'est un mal, il fallait y penser plus tôt.

Incessamment je ferai usage des pleins pouvoirs que Votre Excellence m'a transmis pour l'acte d'accesssion au Traité de Vienne du 9 juin 1815 et j'aurai soin d'exécuter tout ce qui m'a été prescrit sur ce sujet.

J'ai reçu aussi les circulaires aux Consuls. Comme S. M. n'en a point ici, si j'apprends quelque chose d'utile sur l'objet des demandes qui leur sont faites, j'aurai soin d'en instruire Votre Excellence. Le droit public à l'égard des Consuls n'est encore fixé nulle part. On dispute sur plusieurs articles, comme nous le voyons encore dans l'affaire d'Amérique.

Autant que je puis juger de si loin du changement opéré dans nos monnaies, il me paraît avantageux, du moins s'il n'influe pas sur les salaires. Le mot de *Lira nuova* ne me paraît pas pouvoir subsister. Le peuple vous forcera la main, et dira *francs*, à moins que vous n'établissiez une *livre* unique. Pourquoi serait-il encore question de l'ancienne ? Au reste je me suis fort amusé de vos *kilogrammes*, de vos *millésimes*, mais surtout de l'*Arresto* de la Chambre des Comptes. La puissance de la nation française pour agir sur les autres, même sur les moins changeantes, même sur celles qui

la haïssent, est un phénomène que je n'ai cessé d'admirer sans le comprendre.

Le retour de S. M. I. a été immédiatement suivi d'une parade magnifique de 38,000 hommes. C'était le moment dangereux où la première neige mouille le pavé. Plusieurs hommes sont tombés : un soldat s'est tué sur la place, trois officiers se sont cassé la jambe. Ces malheurs m'ont rappelé mes vieux livres. Un grand homme écrivait, il y a vingt-deux siècles, que les exercices dangereux sont indispensables dans le militaire, qne si dans les simulacres de combats que les soldats exécutent quelques-uns sont tués, c'est un mal nécessaire, sans lequel on n'aura jamais de soldats.

Ceci est un peu fort, comme Votre Excellence voit, mais dans un pays où la neige, les glaces, le froid excessif, et quelquefois la boue rendent les grands exercices si dangereux, il est impossible d'éviter ces sortes de malheurs ; ils tiennent à l'ordre des choses, et doivent être mis en balance avec les avantages qui en résultent. Je ne crois pas, au reste, que parmi tous les prédécesseurs de S. M. I. aucun ait accordé plus d'attention aux hommes : je pense qu'il a à peu près créé la chirurgie et la pharmacie des armées, qui ne cessent de se perfectionner.

Le tarif, comme j'avais eu l'honneur de vous annoncer, n'a point produit l'effet qu'on s'en promettait ; les prix ont même augmenté, et la hausse ne se borne pas à celui des marchandises ; les loyers, par exemple, deviennent fous. On raisonne beaucoup là-dessus, mais dans le fond cette hausse n'est que la précaution univer-

selle prise contre la baisse du papier ; elle en est la suite et le signe. S. M. I. ayant suspendu la conscription pour cette année, l'armée, dit-on, se trouvera diminuée graduellement de 200,000 hommes : ce sera un objet de grande économie. Quand on pense qu'une puissance qui a 200,000 hommes se respecte beaucoup, on peut juger de celle qui peut les retrancher sans descendre de sa place. Au reste, Monsieur le Comte, le mouvement des choses est plus fort que les Souverains ; si quelque chose pouvait soutenir le papier-monnaie, ce serait peut-être la liberté du commerce ; mais cette liberté a beaucoup d'ennemis dont l'opinion doit être respectée. Pourquoi deux grandes puissances ne feraient-elles pas une fois la plus belle et la plus utile des expériences au profit de l'humanité, celle d'une liberté de commerce de bonne foi, convenue pour un certain terme, et sans aucun dessein de se circonvenir mutuellement ? Mais peut-être que c'est trop espérer. Ou je suis fort trompé, ou cette expérience découvrirait une grande vérité.

J'entends parler d'une demande faite par un sujet du Roi pour entrer au service de Russie ; ce n'est point du tout mon avis, Monsieur le Comte : la demande dans ce moment me semble contre la délicatesse, je ne l'appuierai point si je n'y suis autorisé officiellement. Celui qui a conçu cette idée n'entend pas d'ailleurs ses intérêts : quand il serait agréé, où prendrait-il les frais de voyage, d'établissement et d'équipement ? Achètera-t-il la langue Russe dans quelque magasin, ou sera-t-il payé sans pouvoir servir ? De plus, la chute du papier a baissé

les salaires à un point qui exige nécessairement quelques mesures du premier ordre. Le Russe est chez lui, il sait que son Souverain pense aux besoins de ses fidèles guerriers, il s'arrange comme il peut ; mais l'étranger qui se présente a perdu l'esprit, à moins qu'il ne s'agisse d'un talent extraordinaire que l'Empereur achèterait à tout prix. Enfin, Monsieur le Comte, le Ministre actuel ne peut pas souffrir les étrangers, il a pour eux une haine *médiocre*, c'est-à-dire immense, le brave Comte de Galaté en sait quelque chose.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien présenter à S. M. mes très humbles remercîments pour la somme qu'elle a destinée à mon voyage, non qu'elle soit suffisante, il s'en faut même considérablement, mais il est un point où les remontrances doivent s'arrêter. Je supplie seulement notre bon Seigneur et Maître de vouloir bien se rappeler qu'à force d'à-peu-près et à force de sacrifices, cette Légation finit par ne me rien laisser. Sur le surplus de mes intérêts, comme je n'y vois goutte, je ne puis rien dire. Ayez donc la bonté, Monsieur le Comte, de vouloir bien mettre aux pieds de S. M. ma vive et profonde reconnaissance pour tout ce qu'Elle daignera statuer d'avantageux pour moi, et ma parfaite obéissance pour tout le reste.

492

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) novembre 1816.

Monsieur le Comte,

Hier seulement, j'ai reçu la réponse officielle aux deux offices que j'avais passés le 26 octobre (7 novembre dernier), dont j'ai eu l'honneur de rendre compte. Votre Excellence la trouvera ci-jointe. J'ai transcrit fidèlement dans mes deux offices les mots qui m'étaient dictés ; il serait inutile, Monsieur le Comte, de vous parler encore de mes regrets, je ne puis les exprimer à mon gré, et, quand je le pourrais, rien ne serait plus inutile: le parti est pris, tout est dit.

L'Acte d'adhésion signé et transmis depuis quelques jours ne m'est point encore revenu. Dès que je l'aurai reçu, je ne perdrai pas un moment pour l'adresser à Votre Excellence qui, à son tour, n'aura pas de temps à perdre pour le renvoyer. Il m'en coûtera beaucoup de me servir de la poste pour cet objet ; car le n° 87 de Votre Excellence (du 14 octobre dernier) ne m'est parvenu que le 13 (25) novembre, c'est-à-dire hier, tant les postes sont sujettes à retarder dans cette saison. Mais Votre Excellence ne m'ayant point autorisé à dépêcher un courrier, je ne prendrais point cela sur moi.

S'il y a une chose qui paraisse aisée, Monsieur le Comte, c'est de savoir où l'on écrit; cependant on l'oublie assez communément et la distance des lieux est souvent mise à part sans qu'on y pense. Votre Excellence, dans sa lettre susdite n° 87, me gronde fort sur l'aigreur de mon n° 29 ; mais quand je l'ai écrit, Monsieur le Comte, j'ignorais absolument les dispositions de S. M. à mon égard, et pendant que votre Excellence traçait les reproches qu'elle m'adresse, j'étais moi-même sans aigreur , et même très content. Je me suis abstenu à la vérité de trop exprimer ma joie de peur de prêter au ridicule si le titre dont S. M. daigne m'honorer annonçait une retraite pure et simple comme on a pu le croire, mais en priant Votre Excellence de mettre aux pieds de S. M. et ma reconnaissance et mon obéissance sans borne, dans toute supposition je crois être en règle. Je suis aussi extrêmement satisfait de la place destinée à mon fils. Je ne pouvais rien désirer de mieux et rien n'égale ma reconnaissance. Mais j'ai supplié S. M. de vouloir bien ne pas joindre à cette grâce une amertume qui me forcerait de partir sur-le-champ sans son bon plaisir. J'aurai l'honneur de lui en dire de si bonnes raisons que sûrement elles obtiendront sa précieuse approbation, et j'ose me flatter qu'Elle aura daigné signer le billet.

Enfin, Monsieur le Comte, j'ai remercié purement et simplement pour la somme destinée à mon voyage, quoiqu'elle soit fort inférieure à celle que je dois dépenser. Je voudrais voir au surplus le plus grand philosophe de l'Etat, sans excepter même Votre Excellence

(qu'elle daigne me pardonner cette franchise), placé dans la même situation que moi et condamné à souffrir la même amputation que j'ai subie ; s'il ne poussait aucun cri, je l'admirerais fort et le déclarerais inimitable. Votre Excellence me permettra bien d'ajouter encore que les hommes qui crient sont toujours les moins rancuniers. Il faut se défier de ceux qui se mordent la langue.

La Note a une couleur sévère : depuis la décision de Turin au sujet de Lucedio, j'ai senti ici un certain mouvement de désapprobation, j'ai presque dit de colère en permanence. C'est une partie cruellement perdue, car Borghèse se moquera de nous ; je suis inconsolable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

493

A Son Excellence M. l'Amiral Tchitchagof,
à Florence.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) novembre 1816.

MON TRÈS CHER AMIRAL,

Dites-moi comment il est possible qu'en songeant continuellement à vous, je ne vous aie pas écrit depuis si longtemps. Encore une fois, digne ami, si vous le savez, dites-le moi ; car, pour moi, je n'en sais rien. Je

suis tombé dans une espèce d'apathie qui n'a point de nom. Je suis devenu à peu près solitaire. J'ai rompu une foule de liaisons et presque toutes mes correspondances. Seul avec ma famille et mes livres, je vois couler les heures avec cette rapidité accélérée dont l'image se trouve dans le mouvement physique. Quand j'ai appris cependant que mes frères vous avaient vu face à face, que l'un d'eux vous avait vu à *Caramagne*, et vous avait proposé d'acheter cette campagne, je ne puis vous dire ce que j'ai éprouvé. Combien j'ai envié à mon cher abbé le plaisir qu'il a eu de vous voir et de vous parler. Comment avez-vous trouvé ce prélat ruiné, triste reste de la Saint-Barthélemy sacerdotale, mais à qui, cependant, on n'a pu ôter ni sa tête ni son cœur ? Et que dire encore de cet étrange coup du sort qui vous amène à Turin, précisément dans l'auberge où mon autre frère venait d'arriver ? En vérité, tout cela tient du roman. Combien vous aurez parlé du chef de la famille, pour qui vous êtes si bon ! Ils vous auront sans doute beaucoup entretenu de la tempête qui a souflé ici sur moi ; mais il n'auront pu vous présenter que de faux aperçus. Si votre auguste Maître a pu croire pendant quelque temps que j'en voulais à son Eglise, il a pu se convaincre aisément, et dans très peu de temps, que je n'avais rien entrepris contre elle. On s'est expliqué à cet égard, et je puis vous assnrer, Monsieur l'Amiral, que, si j'avais été garçon, j'aurais fini mes jours ici ; mais je suis père de famille, et j'ai vu clairement que je devais à mes enfants de les ramener chez eux. J'ai donc demandé mon rappel, et S. M. a bien voulu me

rappeler, d'abord au mois de septembre, et ensuite, à cause du voyage de l'Empereur, au mois de mai prochain. Quoiqu'il ne soit pas *absolument impossible* de trouver quelques abus en Russie et certaines choses pénibles, cependant je m'étais attaché à ce pays. Je tiens à mes livres, à ma table, à mon fauteuil, à mille objets qui n'ont point de nom. Je n'aime pas déménager, et dire à tout ce que je vois tous les jours depuis quinze ans : *Adieu, pour toujours !*

Il m'arrivera, au reste, pour en revenir encore à la physique, ce qui arriverait à un corps qui, d'une planète serait lancé dans une autre : d'abord il y *monterait*, ensuite il y *tomberait*. Il n'y aura de véritablement douloureux pour moi que le moment du *détachement ;* bientôt l'attraction contraire exercera sa puissance, suivant la loi commune des carrés. — Mais combien cette force serait augmentée, très cher ami, si mon retour devait me procurer le plaisir de vous voir encore ! J'ignore vos projets ; mais si nous sommes l'un et l'autre synchroniquement en Italie, d'une manière ou d'une autre il faut que je vous saute au cou. Il faut que nous rappelions ensemble ces soirées du Grand Quai, ces promenades de Péterhof, tant d'heures délicieuses, tant de souvenirs lugubres. En revenant sur ce temps, passé pour toujours, il me semble que mon cœur est serré entre deux planches, et qu'il est près d'éclater. Ces idées noires, et cependant douces, me ramènent à votre dernière lettre, qui m'est aussi présente que si je l'avais reçue hier. Vous ne sauriez croire de quel poids elle déchargea mon cœur. Je n'aimais pas cette relique que

vous transportiez çà et là, ou plutôt je l'aimais trop pour ne pas souffrir de lui voir ainsi courir la poste ; je ne savais pas vous expliquer à moi-même ; votre lettre m'a tranquillisé, et même édifié : ce que vous avez fait est un chef-d'œuvre de délicatesse — UBI SE DEDIT, QUIESCIT. — C'est ce que j'aurais écrit sur le marbre, si j'avais été à vos côtés ; mais j'ai été fort content de ce que vous m'avez envoyé. Je vous dirai le reste lorsque je vous verrai ; aussi bien je me sens oppressé, et je dois finir cette lettre. Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer que le Roi a bien voulu me nommer *premier président dans ses cours suprêmes*. Mais je ne sais point encore où je siégerai, et je n'ignore pas moins si ce titre me prépare à quelque titre encore supérieur. Mon Rodolphe (qui est aussi le vôtre) est lieutenant-colonel dans l'état-général. A cet égard, je ne puis me plaindre. Il me charge de mille tendres et respectueux compliments pour vous, et n'est pas moins empressé que moi de vous rencontrer encore. Il emporte l'épée *pour la valeur*, et la langue russe, dont vous pourrez vous servir pour dire du mal de moi et devant moi sans inconvénient ; car je ne sais, au bout de quinze ans, que le seul mot *khorocho*, indispensable à chaque instant pour louer tout ce qui se fait. — Adieu mille fois, Monsieur l'Amiral ; je vous embrasse de tout mon cœur, avec je ne sais quelle délicieuse tristesse, que je ne sais pas définir autrement qu'en la nommant.

494

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 28 novembre (10 décembre) 1816.

Monsieur le Comte,

Les chiffres sont faits pour dire deux mots, mais non pour en dire quatre. De bonnes raisons m'obligent d'ailleurs à ne me servir de chiffres qu'à la dernière extrémité, ce qui fait que rarement j'ai le plaisir d'écrire librement à Votre Excellence. Aujourd'hui je profite d'un courrier Napolitain pour avoir l'honneur de lui dire deux mots à mon aise. La lettre n'ira cependant que jusqu'à Vienne par cette occasion là; M. le Comte de Rossi en attendra une autre.

Jamais je n'ai rien vu d'aussi malheureux que cette affaire de Lucedio. Je n'ai pu y voir clair, mais je serais tenté de croire que l'Empereur a vu un défaut de confiance ou je ne sais quoi de semblable, dans le parti que vous avez pris sans le consulter. Du moins je ne sais pas expliquer autrement la froideur qu'on m'a montrée sur-e-champ et qui n'a plus varié. Votre Excellence l'a vue percer encore dans la Note que j'ai eu l'honneur de lui adresser, après avoir eu le plaisir d'entendre: *Vous avez raison*, *on s'est trompé*, *on n'y a pas pensé*, etc. Quel changement! Je voudrais que Votre Excellence eût as-

sisté au premier moment : l'éclair n'est pas plus rapide. *Vous voulez donc donner Lucedio !* La dernière fois, M. le Comte Capo-d'Istria m'ajouta : *Comment voulez-vous ? Sous les yeux du Roi de France !* — Comme s'il s'agissait d'une affaire de pure cérémonie. Au fond ce n'est que cela, ils s'embarrassent bien de nous ! Il y a des moments où il est difficile d'être philosophe. Cependant il faut l'être ou le paraître. J'ai voulu dire aussi quelques mots à M. le Comte de Nesselrode, mais il s'est mis à rire en me disant : *Pensez, pensez à établir un bon commerce entre Gênes et Odessa. Voilà de quoi il faut s'occuper.* — Gênes est une espèce de main qu'ils appliquent sur notre bouche toutes les fois que nous voulons l'ouvrir pour articuler une plainte.

C'est une vérité aussi triste qu'incontestable, Monsieur le Comte, qu'il n'y a plus que quatre Souverainetés en Europe, et ce n'est pas sans raison que dans le Traité de Vienne, elles se nomment sans compliment, *les puissances*. En effet, il n'y en a pas d'autre. Toute Souveraineté cesse de l'être dès qu'elle peut être appelée en jugement, dépouillée, condamnée, et même punie. Cet état de choses durera jusqu'à la première dissonance qui s'établira dans le grand *quatuor*, alors toutes les puissances du second ordre, s'alliant à la grande mécontente, le Traité de Paris sera *déclaré nul* au pied de la lettre, comme attentatoire aux droits les plus sacrés de la Souveraineté européenne. En attendant, il me semble que tous les Souverains comprimés par cet état de choses doivent prendre de grandes précautions pour attacher à leurs actes, sans aucune affectation, certains signes de

servitude ; car le Roi qui obéit n'étant plus Roi, tout ce qu'il fait pour obéir ne doit pas durer plus que la nécessité d'obéir.

C'est ce qui me ferait douter, Monsieur le Comte, que nous ayons bien fait d'entrer en négociation, ou plutôt d'en proposer une au Prince Borghèse. En premier lieu, il me paraît évident qu'il se moquera de nous, puisqu'il connaît sa force. Il a pour lui les quatre puissances, et la cinquième encore qui est aussi *du premier ordre*, sans laquelle rien ne se fait, à qui on ment sans relâche, à qui on baise la main, à qui l'on dit : *Je suis à vos pieds*, tout comme aux autres. — Qu'a-t-il donc à craindre et pourquoi négocierait-il ? Puisque nous avons donc commis la faute de ne pas demeurer en possession, comme on l'aurait désiré, et comme on me l'a dit très clairement ici, peut-être aurait-il mieux valu lui dire : « *Prenez, puisque* les puissances l'*ordonnent* », et le Procureur général de S. M. aurait dit : *Soit montré à l'avenir !*

Rien n'a changé dans le département des Affaires étrangères : l'Empereur est invariable sur ce point qui est sans exemple. Les deux Secrétaires d'Etat vont leur train, marchent ensemble, et n'ont pas donné encore, ni même laissé soupçonner la moindre scène d'antipathie, de jalousie ou de brouillerie. Ils ont chacun un appartement à l'Hôtel des Affaires étrangères et ils communiquent ensemble par un escalier intérieur, comme deux époux. Il m'est arrivé d'avoir été *surpris* en tête-à-tête chez M. le Comte Capo-d'Istria par M. le Comte de Nesselrode entrant par son petit escalier. Tous les deux s'intitulent : *Secrétaire d'Etat de S. M. I. ;* mais le pre-

mier ajoute seulement : *au département des Affaires étrangères*, et le second écrit : *dirigeant le département des Affaires étrangères*, et c'est à lui que s'adressent les Offices diplomatiques. Il m'est arrivé même qu'ayant adressé une Note au Comte Capo-d'Istria pour une affaire dont il était nanti (ce que font tous les Ministres), c'est le Comte de Nesselrode qui m'a répondu, comme Votre Excellence l'a vu dans la Note responsive sur Lucedio.

Mais cette supériorité extérieure est balancée par des avantages intérieurs, et personne ne doute que l'affection ne soit pour le *Roi des Sept îles* (comme disait le Prince de Metternich).

Il est fort aimé du Corps diplomatique à cause de sa politesse simple, naturelle, et nullement ministérielle. Il ne dit que ce qu'il doit dire, comme de raison ; mais je ne sais comment le fond de bonté qui est dans son caractère lui donne l'air d'un ami qui converse, de manière qu'il plaît à tous les Ministres, parce qu'il n'a pas *l'air ministre*.

Le temps de S. M. I. est presque tout absorbé par l'état militaire. Le Ministre des Cultes, le Prince Alexandre Galitzin dont j'ai beaucoup parlé, voit l'Empereur, dîne et soupe avec lui, mais c'est comme ami et presque commensal. Les autres Ministres ne sont point reçus en audience ministérielle ; c'est le comité des Ministres qui gouverne, et le résultat de ses opérations est porté à l'Empereur qui décide. Le grand personnage qui envoie des ordres dans tous les départements est le Comte Araktcheief, *Officier d'artillerie*, homme de beaucoup

d'esprit naturel et qui se soutient le plus invariablement: il refuse l'argent parce qu'il est riche, les Cordons parce qu'il n'en a nul besoin. Il se contente modestement du portrait de l'Empereur et des honneurs militaires qu'on rend à l'Empereur même, et ce qui est inouï, dans les endroits même où se trouve l'Empereur. Chaque jour il apporte à S. M. I. des fagots de papiers relatifs à toutes les branches du gouvernement. On me contait il y a quelque temps qu'un secrétaire, après lui avoir fait un rapport, et pris ses ordres sur une affaire qui avait trait au Ministère des cultes, lui dit, en finissant : *Votre Excellence jugerait-elle à propos que j'en fisse part à mon chef?* — Araktscheief répondit négligemment. — *Si vous voulez!*

C'est encore lui qui disait dans l'affaire catholique que j'ai suffisamment exposée : *Qu'importe cette sotte question de savoir à qui appartient la maison? On la veut, on l'aura, et tout est dit.*

Je ne comprends pas que jamais la Russie puisse être gouvernée autrement.

Au cercle qui a eu lieu le jour de la naissance de S. M. I. 12 (24), nous avons vu ce que jamais nous n'avions vu. L'Empereur y a parlé politique. — En s'approchant de l'oreille du Commandeur de Saldanha-Gama, Ministre de Portugal, il lui dit: *Je suis très fâché de ce qui se passe en Amérique.* — Saldanha répondit: *Et moi, Sire, je suis très fâché de l'interprétation qu'on y donne en Europe.* — L'Empereur parla aussi à M. de Zéa-Bermudez, Ministre d'Espagne, et lui dit *qu'après tous les efforts faits pour établir la paix, il serait fâ-*

cheux qu'elle vînt à être troublée par l'Espagne et le Portugal. — Zéa dit qu'il a répondu (mais on ne l'a pas entendu) : *Sire, jamais la paix ne sera troublée dans le midi de l'Europe.*

Le Commandeur de Saldanha a sur-le-champ écrit au Comte Capo-d'Istria pour lui demander une conférence au sujet de cette brouillerie américaine. Je ne sais ce qu'il en adviendra. L'Empereur se mêle de tout; jamais la Russie n'a joui d'une plus vaste influence ; mais l'intérieur va comme il peut. *Il y a des nations qui doivent être mal gouvernées.* Ceci semble un grand paradoxe et cependant c'est l'exacte vérité ; la proposition signifie seulement que certaines nations ne sont pas susceptibles d'être mieux gouvernées, et que si on leur apporte de vaines lois constitutionnelles, libérales, régénératrices, elles n'y gagneront rien que de perdre leur puissance.

On m'a demandé de Paris pourquoi, après avoir prédit *appuntino*, *en* 1796, *tout ce qui arriverait en France, je ne prenais pas la plume dans ce moment?* J'ai répondu *qu'en* 1796, *j'étais bien le maître de dire la vérité à des brigands à mes périls et risques* ; *mais que les hommes qui se trompent dans ce moment étaient trop respectables pour qu'il me prît envie de les attaquer dans une imprimerie.*

M. de Talleyrand a fait écrire sous ses yeux par un homme de confiance, et même a composé en grande partie un ouvrage anonyme intitulé de l'*État de la France à la fin de l'an VIII* (1800), etc. A la page 311, et suivantes, il fait une longue et honorable mention de

moi, mais sans me nommer ; il dit à la page 312 : *Les factions profitèrent peu des salutaires leçons qui leur étaient données ; mais l'opinion publique s'éclaira*, etc.

Mille grâces, mon Prince ! Mais je ne croyais pas avoir l'honneur d'être connu de vous, et Votre Altesse n'est guère de mes couleurs, malgré toutes ses politesses. — Jamais je n'avais eu connaissance de ce livre.

Que n'aurais-je pas à dire sur cette France, Monsieur le Comte; j'ai plus de droit qu'un autre d'être étonné de tout ce qui s'y passe, je ne m'avise pas cependant de condamner le Roi. Les Souverains ont plus d'affaires avec l'avenir qu'avec le présent, ils doivent donc sacrifier celui-ci à celui-là. Louis XVIII sait qu'il est garrotté, qu'on lui a dicté de dures lois et qu'il doit obéir. La fameuse Charte est bien plus l'ouvrage d'Alexandre Ier que le sien. Il lui a été signifié bien clairement qu'il eût à s'y tenir. Que peut-il faire? Les Français qui oublient l'état de la France s'exposent à la perdre; mais il viendra un moment (dont la date seule est douteuse) qui changera tout en un instant.

Tout étant forcé en Europe, personne n'est content, et comment un état de choses qui ne contente personne pourrait-il subsister longtemps ?

Il faut prendre certaines précautions pour ce moment futur.

495

A Son Eminence le Cardinal Severoli.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) décembre 1816.

Monseigneur,

Je me suis chargé de faire passer à Votre Eminence la lettre ci-jointe. Je profite, pour l'acheminer sûrement, d'un courrier napolitain dépêché par M. le duc de Serra-Capriola, ministre de Naples près cette Cour, aucune occasion ne pouvant être plus sûre.

J'ai lu les pièces intéressantes annoncées par le billet de Votre Eminence, du 17 octobre. Sa Sainteté a fait bonne justice, rien n'étant plus inexcusable que le mandement de l'Archevêque de Mohilev, et toute sa conduite dans l'affaire de la Société biblique. Au fond, c'est un protestant, et tout est dit. Jusqu'à présent, il n'a pas jugé à propos de dire un mot, et je doute fort qu'il s'exécute de bonne grâce. Ce n'est pas tout à fait un Fénelon, sous aucun rapport. S'il venait à s'obstiner, et si le gouvernement le soutenait, les suites seraient inquiétantes. Je ne puis guère douter du projet arrêté de soustraire la Pologne à l'obédience du Saint-Siège par des moyens qui pourraient même échapper, dans le principe, à l'œil juste et attentif du Souverain. Les plus

terribles ennemis de la religion sont à la tête des choses dans ce malheureux pays ; jamais nous n'eûmes plus besoin d'un Nonce habile et de toute la sollicitude de Sa Sainteté.

Une société de Juifs caraïtes vient d'envoyer ici à la Société biblique une Bible traduite en tartare, et écrite en caractères hébreux (rabbiniques). C'est un monument très curieux. J'ai vu le manuscrit, qui est en quatre volumes in-octavo, et même je m'en suis procuré un *fac simile*. Ces juifs disent qu'*ils possèdent cette traduction de temps immémorial, et qu'ils en ignorent l'auteur*. J'ignore, de mon côté, si elle est faite sur les Septante ou sur l'hébreu, et si cette traduction est connue à Rome.

Il paraît que la Société biblique enflamme les têtes même qui lui sont étrangères; du moins, j'entends dire que les libraires ne peuvent suffire à la quantité de Bibles qu'on leur demande. *Sacy* et *Carrière* sont les plus répandues, car il ne s'agit, en Russie, que de langue française. En attendant l'effet de tout ceci, c'est un spectacle assez curieux que celui de voir des sociniens, des déistes, des indifférents, ou des ennemis même de toute religion, séant dans la Société biblique. Un spectacle non moins curieux, mais d'un tout autre genre, c'est celui de l'embarras où se trouve aujourd'hui l'Eglise anglicane. Poussée à bout par la Société biblique, elle en est venue à soutenir qu'*un fidèle ne peut entendre la Bible autrement que son Eglise ;* sur quoi tous les dissidents en chœur lui crient: *Ah! Madame, vous êtes donc catholique!* J'ai fait venir de Londres un livre

tout à fait curieux, publié par un ecclésiastique anglais (M. Norris), *sur la tendance et les procédés de la Société biblique;* Londres, 1813. Ce livre m'a beaucoup intéressé par les faits qu'il révèle. Il n'y a pas de mal, au reste, que l'Eglise anglicane soit fouettée par ses enfants. C'est le meilleur moyen de la faire convenir qu'elle les a mal élevés.

Au mois de mai prochain, Monseigneur, je me rapprocherai de Votre Eminence. Sur mes instances réitérées, S. M. a bien voulu me rappeler. S'il y a quelque moyen, lorsque je serai en Italie, de revoir la capitale de la chrétienté, je le saisirai avec empressement, car j'ai conservé un tendre souvenir de Rome. Je prie Votre Eminence de bien vouloir faire parvenir en main propre la lettre ci-incluse à Monsieur l'Ambassadeur de France. Il ne faut pas toute votre perspicacité, Monseigneur, pour avoir deviné que la longue, vive et ardente correspondance dont je n'ai pu lui transmettre que la dernière pièce était à cette même adresse. Souvent j'ai admiré *in petto* la main cachée qui a conduit là ce même homme, auprès de qui j'ai employé pendant trois ans les derniers efforts de l'amitié et de la logique, pour attaquer les préjugés les plus contraires à la mission qui lui était destinée dans un avenir si peu probable alors. Si mes efforts ont pu arracher une seule épine, *sublimi feriam sidera vertice.* Mais je n'ose m'en flatter.

Je serais infiniment obligé à Votre Eminence, si elle avait la bonté de mettre aux pieds du Saint-Père mon profond respect et mon dévouement filial. Que n'avons-

nous pas vu depuis que j'eus l'honneur de lui être présenté à mon passage à Rome en 1803! A travers tant d'horreurs, il y a des points lumineux et de grandes espérances. Si Virgile était au monde, il pourrait nous refaire une quatrième églogue.

Daignez, Monseigneur, agréer les assurances de la respectueuse vénération et, si Votre Eminence veut bien me le permettre, du véritable attachement avec lequel je suis, etc.

496

A M. le Comte de Blacas.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) décembre 1816.

Monsieur le Comte,

Il me semble que je serais coupable si je vous laissais ignorer mon sort. Les intérêts les plus évidents de ma famille ne s'accordant plus avec mon séjour prolongé dans ce pays, le Roi a bien voulu me rappeler, sur mes demandes réitérées. Je ne partirai cependant qu'au mois de mai prochain, S. M. m'ayant refusé avec bonté la permission d'exposer trois dames sur les grandes routes, dans cette saison et sous ce climat. Cependant, pour que mon état ne demeure pas douteux, le Roi a daigné me créer *premier Président dans ses Cours*

suprêmes. C'est une forme usitée chez lui, et qui ne décide nullement si je serai réellement placé à la tête d'un Sénat, ou si mon titre ne me servira que de marchepied pour me placer ailleurs. Il en sera tout ce qui plaira à Dieu et au Roi ; mais, à vous dire la verité, Monsieur le Comte, quoique le poste qui m'est annoncé ou montré soit au rang des places qu'on appelle éminentes à Turin, cependant je ne me sens pas de goût pour l'occuper. Mes idées ont pris un cours étranger à l'administration pratique de la justice. Il y a dans tous les Etats un certain mécanisme qu'il n'est pas permis de suspendre pendant vingt ans, et j'ai peur qu'on n'écrive sous mon portrait :

Il prit, quitta, reprit la simarre et l'épée.

Quoi qu'il en soit de cette grande affaire, dont je ne doute pas que la Providence ne se tire fort bien, ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'au mois de juin prochain je serai très près de vous, soit que vous résidiez encore à Rome, soit que vous ayez alors été rappelé dans votre capitale. Quand je compare ces deux distances à celle que je dois parcourir pour aller à Turin, je les vois disparaître, et il me semble que je vous toucherai.

J'ai été ravi, Monsieur le Comte, de vous voir au poste où vous êtes. Par une foule de raisons inutiles à détailler, le *concordat*, et surtout la *concorde* entre la France et le Saint-Siège, étaient une œuvre laïque. J'espère que vous aurez attaché votre nom à un grand et glorieux résultat, qui marquera dans l'histoire, et

dont l'Eglise et l'Etat s'applaudiront également. J'ai lu avec une joie que je ne saurais exprimer différents écrits français, et surtout ceux de M. Fiévée, où l'on vous rend bonne et pleine justice. J'ai toujours pensé et parlé comme ces livres.

Les papiers publics m'ont appris que Madame la Comtesse de Blacas vous avait fait présent d'un joli petit Romain, qui a été baptisé avec toute la magnificence pontificale. Il ne manquait que moi à cette fête, à laquelle j'ai pris une part infinie. Puisque la maman de cette aimable Romain a bien voulu me nommer une fois, il me semble que je suis en droit de lui présenter mes hommages. Chargez-vous de l'offrande, Monsieur le Comte, elle sera bien reçue.

Mon très cher Comte, descendez, je vous prie, un instant de votre piédestal, afin que j'aie le plaisir de vous embrasser à mon aise, avec une tendresse de 1807, et croyez bien qu'il m'est impossible de me surpasser à votre égard, en attachement, en estime, et surtout dans le désir en permanence de tout ce qui peut vous apporter gloire et bonheur.

C'est avec tous ces sentiments réunis que je suis pour la vie, etc.

497

A Son Eminence le Cardinal Severoli,

Saint-Pétersbourg, 1816.

MONSEIGNEUR,

Par une phrase de la dernière lettre de Votre Eminence, je vois qu'Elle n'a pas, à beaucoup près, une idée juste de l'état de la religion catholique dans ce vaste Empire. C'est un point de la plus haute importance, que vous ne me saurez pas mauvais gré, sans doute, d'éclaircir parfaitement.

Votre Eminence aura lu, dans plusieurs pièces officielles publiées à l'occasion du renvoi de jésuites, que *la Russie s'était toujours distinguée par son esprit de tolérance.* Cela, sans doute, est fort bon à dire, et je vous dirai bien plus, Monseigneur : *je crois fermement* que S. M. I. le *croit fermement ;* car il n'y a pas de Prince au monde qui respecte autant la conscience des hommes. Dans le fait néanmoins il n'en est rien, et l'on ne peut dire que la religion catholique soit tolérée en Russie, du moins si l'on veut parler exactement.

Votre Eminence voudra bien observer d'abord que, si l'on veut parler avec l'exactitude requise dans ces sortes de matières, la religion catholique n'est point du tout ici une religion *tolérée*, mais *religion de l'Etat ;* privilège qu'elle partage avec la protestante, quoique ni

l'une ni l'autre ne soit *dominante*, ce qui est bien différent. On appelle *religion tolérée* celle qui s'introduit par violence ou par finesse, et qui ensuite force la main au gouvernement : c'était le cas des protestants en France, c'est celui des rascolniks en Russie. Mais lorsqu'un prince acquiert de nouveaux pays, par cession ou conquête, et qu'il les acquiert, comme de raison, avec leur religion, il ne s'agit plus de *tolérance*, mais de justice. J'ai communiqué cette observation à plusieurs bons esprits de ce pays ; tous en ont été frappés, et je me rappelle même que, l'ayant fait lire, il y a trois ans, au Prince Galitzin, *Ministre des cultes*, auquel nous avons dans ce moment tant d'obligations, il me dit loyalement : *En effet, c'est vrai ; je n'y avais pas pensé.*

Mais je veux encore admettre que la religion catholique soit *tolérée* dans le sens ordinaire de ce mot, je dis que cette religion *tolérée* n'est point du tout *tolérée.*

Une religion n'est point tolérée lorsqu'elle ne l'est point suivant son esprit, ses dogmes et ses maximes. S. M., mon auguste souverain, ne croirait pas certainement *tolérer* les juifs dans ses Etats, s'il les forçait de manger du porc, ou de travailler le jour du sabbat ; or, voilà ce qui nous arrive.

On peut dire, dans la synagogue, que *Jésus-Christ était fils d'un soldat ;* on peut dire dans la mosquée : *Comment Dieu aurait-il un fils, puisqu'il n'a point de femme ?* Parce que ces deux blasphèmes se trouvent, le premier dans le Talmud, le second dans l'Alcoran. Personne ne s'en mêle ni ne se plaint. Mais si le prédicateur catholique prononce : *Hors de l'Eglise point de salut,*

il est mandé par l'autorité civile, on lui ordonne de communiquer son sermon, il est grondé, etc. « Il manque de respect, dit-on, à la religion du pays. » — Comme si l'on ne lui manquait pas un peu plus en traitant notre Sauveur de *bâtard adultérin?* Si quelqu'un ne veut pas entendre, dans une église *tolérée*, quelque chose qui lui déplaise, il n'a qu'à n'y pas venir.

S. M. I. ayant ordonné, dans le temps, que la mémoire du général Moreau serait honorée d'une oraison funèbre, le prêtre qui en fut chargé se vit obligé de comparaître devant le gouverneur militaire, et de lui lire sa pièce avant de la prononcer. Un sermon censuré par un militaire ou l'exercice commandé par un évêque serait pour nous la même chose ; ici on n'en est point choqué, parce que l'on transporte, même sans y prendre garde, les maximes d'une Eglise dans l'autre.

Le dogme capital du catholicisme étant le Souverain-Pontife, sans lui, dans notre manière de voir, point de véritable christianisme. Cette religion est une monarchie. L'idée de la religion *universelle* (catholique), sans un chef unique, est tout aussi raisonnable pour nous que celle de l'empire de Russie sans Empereur. Si l'on nous dit : *Les synodes suffisent* ; nous répondrons : *Comme les sénats*. Nous ne pouvons supporter aucune idée qui altère d'aucune manière l'unité monarchique ; je ne dis pas que nous ayons raison, ce n'est pas de quoi il s'agit ici : je dis seulement que nous pensons ainsi, et que nous ne serons jamais *tolérés* partout où ce dogme ne sera pas *toléré*.

Le chef de l'Eglise catholique dans ce pays, Monsei-

gneur l'Archevêque de Mohilev, qui a été protestant et officier houssard avant d'être Evêque, est assez publiquement ennemi de la suprématie papale, et ne demande qu'à la gêner. Un jour, en voyant passer S. M. I. à la Cour, il dit à un groupe de personnes : *Voilà mon Pape à moi.* Je le tiens d'un témoin russe qui en fut très scandalisé. Déjà, du temps des Jésuites, il leur faisait tourner la tête sur des affaires de mariages, où il introduisait ou laissait introduire toute la licence polonaise. Maintenant, Dieu sait comment les choses iront! Pour notre Eglise, c'est un point capital.

Je pourrais dire à Votre Eminence des choses extrêmement curieuses : mais il faut se borner, dans une lettre, aux idées générales. Défalquez des trente-huit millions d'hommes qui peuplent ce vaste empire, onze millions de catholiques, deux millions et demi de protestants, les rascolniks qu'on n'ose plus compter, et toutes les peuplades non civilisées, on trouvera que la religion dominante ne l'emporte pas sur nous numériquement, ou ne l'emporte que très peu. Cette masse énorme de onze millions d'hommes ne peut aborder le Souverain (j'entends dans l'ordre religieux) que par l'organe d'un *Ministre des cultes*, russe de croyance, que j'honore infiniment comme gentilhomme, comme honnête homme, comme homme d'esprit, comme homme du monde, comme bon sujet de l'empereur ; mais qui en sait autant qu'un enfant de dix ans sur tout ce qu'il faudrait savoir pour nous comprendre, nous juger et nous conduire. Après ce qui s'est passé d'ailleurs, il n'a ni ne peut avoir notre confiance.

Ainsi donc, Monseigneur, lorsque Votre Eminence entendra parler, même avec une certaine pompe, de la tolérance dont on jouit en Russie, elle pourra se rappeler ce que j'ai l'honneur de lui dire ici. On tolère le protestantisme, le socinianisme, le rascolnisme, l'illuminisme, le judaïsme, le mahométisme, le lamaïsme, le paganisme, le *riénisme* même, si l'on veut ; mais le catholicisme, c'est tout autre chose, comme Votre Eminence vient de le voir. Jamais nous ne serons tolérés comme nous devons l'être, jusqu'à ce que nous ayons un organe de notre système auprès de l'Empereur, et que Sa Sainteté, libre dans ses relations avec nous, puisse déployer librement son autorité sur les Evêques, et les retenir dans l'ordre. C'est d'ailleurs le très grand intérêt de l'empire.

Si Votre Eminence me fait l'honneur de me demander ce que je pense de la possibilité d'un meilleur ordre de choses, je lui répondrai, puisqu'il s'agit de religion, par une phrase de l'Evangile : « *Comment entendront-ils, si on ne leur parle pas ?* » Quel homme ici a le droit et la volonté de porter ces considérations *au maître?* Mais si Dieu et le temps amenaient dans l'esprit de S. M. I. la bonne pensée de nous entendre par l'organe de quelques-uns de ces hommes que la voix publique désigne toujours au Souverain, j'attendrais tout d'une pareille inspiration. Un Nonce de confiance arrangerait bien des choses, et c'est encore un grand motif d'espoir ; mais sur cela je ne puis rien savoir.

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

498

Au R. P. Rosaven,
De la Compagnie de Jésus, à Polock.

11 (23) décembre 1816.

Mon très révérend Père,

Il me paraît impossible que vous n'ayez pas lu l'infâme article contre votre Société écrit ou transcrit dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* (édition allemande du mardi 28 novembre), sous la rubrique tout à fait appropriée de *sciences* et *beaux-arts*. En tout cas voici l'article : « M. Sang, Archiviste de Munich, vient de faire « imprimer un manuscrit latin découvert depuis peu, et « qui est intitulé : *Les Amourettes du Père Morelli, Jé-* « *suite*. Cet écrit nous présente les Jésuites comme les « plus infâmes corrupteurs de la jeunesse, et les plus ef- « frontés libertins. Le tout est authentiquement prouvé « et fait horreur. »

Tout ce que vous pourriez faire ici, mon très Révérend Père, serait fort inutile suivant les apparences. Chaque pays a ses usages : on ne sait pas trop ici ce que c'est qu'un *procès en calomnie*, et d'ailleurs à qui l'intenteriez-vous ? Le vent ne souffle pas pour vous. Le gazetier est à l'abri derrière la censure, et la censure se moquera de vous. Mais il me semble que vous ne pouvez

vous dispenser de poursuivre la chose en Bavière dans toutes les règles, et, quoi qu'il en coûte, d'intenter un procès criminel dans les formes contre qui il appartiendra, et de le pousser à bout. Il me semble même qu'il serait bon d'invoquer à cet effet l'influence du Saint-Siège. J'entends pour obtenir *un jugement dans les formes;* tout ceci, mon révérend Père, sauf meilleur avis.

On écrit beaucoup contre vous dans ce moment. Je viens de lire deux ouvrages enragés intitulés, savoir : le premier : *Du Pape et des Jésuites*, deuxième édition. Paris, Egron, 1816, in-8°. — Et le second : *Du rétablissement des Jésuites en France*, par M. S....., ancien magistrat, Paris, Egron, 1816, in-8°, deuxième édition. — Si ces ouvrages m'appartenaient, je vous les enverrais sur-le-champ ; mais je ne puis en disposer. — Je me borne donc à vous envoyer les titres. Il me semble que vous ne devez pas perdre un moment pour vous procurer ces deux ouvrages incessamment. Le second surtout est un des plus virulents et des plus dangereux qui soient parvenus à ma connaissance. Profitant de toutes les recherches et de tous les enlèvements faits à Rome par les Français, il cite une quantité d'extraits des registres de la Propagande, tous à la charge de la Société, et la présentant comme ayant absolument détruit les Missions dans l'Orient. Une foule d'Evêques sont cités, et l'auteur dit magistralement : *qu'il est bien singulier que Pie VII n'ait pas su ce que contenaient ces registres.* Il affirme de plus, d'après le *Journal des Débats*, cité mot à mot avec des guillemets « *que les Jésuites nouvellement rétablis à*

« *Rome ont débuté par y faire réimprimer la troisième* « *partie de l'*Histoire du peuple de Dieu, *qui avait fait* « *dire au Pape Clément XIII : Mensuram scandali adim-* « *plevit ; que le saint-office a fait saisir toute l'édition et* « *que la procédure se continue.* » Il ajoute « *que les Jé-* « *suites ont donné là une fort belle preuve de leur recon-* « *naissance envers le Pape, et qu'il a beaucoup à se louer* « *de les avoir rétablis !* »

Qu'est-ce donc que toute cette histoire, mon révérend Père? Comment imaginer que vos Pères se soient permis une telle réimpression ? Auraient-ils imprimé en français ou en italien? Dans ce dernier cas, qui se serait chargé de la traduction ? Dans l'un et l'autre, peut-on imprimer sans censure à Rome, et si la censure a laissé faire, que deviendrait le crime et la procédure ? Tout ceci me paraît d'une invraisemblance qui permet la dénégation même avant l'examen, mais il n'est pas moins vrai que ces deux ouvrages, et le dernier surtout feront ici un mal infini, car l'on n'y demande qu'à croire. Dès que ces livres seront connus, on les fera venir à flots, si même on ne les réimprime pas. Que n'aurais-je pas donné dans ce moment pour avoir encore sous la main l'ouvrage anglais que je vous ai envoyé à Polock. Celui que je vous dénonce spécialement ici contient le discours d'Achille de Harlay à Henri IV ; mais il se garde bien de citer l'inestimable réponse. De plus, j'ai vu dans l'ouvrage anglais une insigne fausseté commise à l'égard de l'édit qui vous chassait de France. On le forgea, ou il fut altéré. Ceci n'est plus qu'un souvenir vague dans ma tête, seulement je suis sûr de quelque chose de ce genre.

Je voudrais fort rattraper ce fait. En attendant, mon très révérend Père, vous ne douterez pas que notre très cher et très révérend Père général ne soit dans le cas de prendre des mesures promptes et efficaces pour repousser la calomnie. Vous ne ferez point d'effet ici, et très peu en Italie. Paris et la langue française, c'est ce que vous devez avoir uniquement en vue. Si quelque plume laïque bien taillée voulait s'en mêler, ce serait mieux encore. Du reste rien n'empêche d'employer plus d'un genre de défense. J'oubliais de vous dire, mon très révérend Père, qu'à travers toute la virulence des deux pamphlets, on voit cependant percer une *triste* vérité, c'est que l'opinion est pour vous en France, *que le vent souffle pour vous à la Cour*, que nos Seigneurs les Evêques inclinent fort de votre côté, et que le second ordre ne vaut guère mieux. Voilà mon très révérend Père, le bien et le mal : sur cela vous aviserez à ce que vous avez à faire. Communiquez-moi de votre côté, je vous prie, ce que vous savez sur ces étranges histoires de Rome, et même sur celles de la Chine, si quelque bruit en est parvenu jusqu'à vous.

Rien n'est décidé, *à ce qu'on dit*, sur la maison de l'Eglise catholique, en attendant on fait sortir les locataires. Dieu sait comment tout cela finira. Vous avez eu connaissance sans doute des deux brefs de Sa Sainteté du mois de septembre dernier, dont l'un loue et remercie l'Evêque de Gnesen du parti qu'il a pris au sujet de la Société biblique, et l'autre admoneste et tance vertement notre demi-protestant d'Archevêque (je parle poliment), pour la conduite contraire qu'il a tenue, et pour sa ma-

nière tout à fait curieuse de citer le Concile de Trente ; il lui est enjoint de se rétracter publiquement ; mais il n'en fera rien et les suites valent la peine d'être considérées.

Mon départ est irrévocablement fixé au mois de mai prochain, et mon titre actuel est *premier Président dans les Cours suprêmes de S. M. le Roi de Sardaigne, son Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, etc. Mais qu'en sera-t-il, quand je serai arrivé? C'est ce que j'ignore et c'est ce qui ne m'inquiète guère. Mon Rodolphe est *lieutenant-colonel dans l'Etat-Général.* L'aimable Majesté Très-Chrétienne lui a donné la croix de Saint-Louis, ce qui m'a fait un plaisir infini, mais cela ne se dit point encore parce qu'il faut la permission de Turin. Le voilà donc Chevalier de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Savoie, de Saint-Louis de France, et de l'Epée d'Or pour la Valeur de Russie : n'est-il pas joli garçon ? Malheureusement il est un peu jésuite, mais quel jeune homme n'a pas ses défauts. Mille et mille respectueux compliments à votre digne Père général. Comment se porte-t-il ? *R^do^ et Chariss. P. Pietrobono meis verbis multam salutem.*

Recevez, mon très révérend Père, l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mon très révérend Père, etc.

P. S.— Toute ma famille se lève en masse pour vous saluer de tout son cœur, ainsi que le T. R. P. Général, et le R. P. Pietroboni. Mes compliments, je vous prie, au P. Jourdan.

499

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) décembre 1816.

Monsieur le Comte,

Le 12 (24) décembre, jour de la naissance de l'Empereur, a ramené les cérémonies ordinaires, mais il me semble que cette année la fête a été célébrée avec une magnificence particulière. Le Corps diplomatique était au grand complet, et plusieurs étrangers devant être présentés ce jour-là, la Cour fut brillante le matin ; mais rien n'égale la magnificence du bal et du souper qui eurent lieu le soir ; on s'assembla vers les sept heures et nous ne fûmes de retour que vers les deux heures du matin. Il y avait, dit-on, 800 couverts ; mais qui peut savoir cela exactement? Toutes les tables étaient environnées, j'ai presque dit *ombragées* par des orangers en pleine verdure, il y avait des asperges, des poires, des raisins et des ananas à foison : il serait difficile de violer la nature avec plus de luxe et d'élégance. Quant à la prestesse et à l'exactitude du service, c'est un phénomène toujours nouveau pour moi. Les étrangers, qui étaient en grand nombre, ont été frappés de la beauté de ce spectacle.

S. M. l'Impératrice régnante fit un effort pour assister au cercle le matin, mais elle n'a point paru à la fête du soir. Elle est nouvellement affligée de la mort d'une Princesse Galitzin, jeune enfant de 12 ans, fille et pour ainsi dire *relique* d'une dame de ce nom qui était l'amie de l'excellente Impératrice, et qui a péri de même à la fleur de son âge. Pendant que la jeune enfant mourait sous les yeux de l'Impératrice qui l'élevait, une demoiselle Witgenstein, fille du Général de ce nom, que la Souveraine avait aussi adoptée, était à toute extrémité au couvent des demoiselles nobles. On m'assure qu'au commencement de la maladie qui a emporté la jeune Galitzin, l'Impératrice avait dit: *Je m'intéresse à elle, elle mourra.* Il n'y a rien de si touchant.

L'Empereur, à ce que tout le monde dit, a été merveilleux dans cette occasion; je le saurais quand même on ne me l'aurait pas dit.

Au cercle le matin, et au bal le soir, S. M. I. et son auguste Mère ont eu la bonté de m'adresser des mots infiniments flatteurs sur la nouvelle destination de mon fils, et sur mon départ futur.

Ce même jour de la naissance de l'Empereur a été marqué par une grâce générale et du premier ordre: il a à peu près doublé la paie militaire (j'entends celle des officiers). On m'a dit dans une maison très instruite que cette augmentation élevait la dépense à 17 millions; ailleurs on m'a dit 7, je verrai de plus près. Ce qui est certain, c'est que la somme ne peut être que très considérable. Votre Excellence sent assez qu'on demande sur-le-champ où sont les fonds? Mais c'est précisément

parce que la question se présente naturellement qu'elle ne peut avoir échappé à l'Empereur ; ainsi je regarde comme certain que les fonds sont faits, ou directement par un impôt, ou indirectement par une diminution de l'armée. Au reste l'augmentation de la paie militaire était devenue de nécessité rigoureuse. Un Général Russe ne recevait plus ce que le Roi notre Maître donne à un Capitaine. Le billet hausse cependant par deux causes combinées, la misère d'une grande partie de l'Europe, et la richesse de la Russie en blé, dont on a exporté des quantités immenses. Des vaisseaux du midi venus sur leur lest ont apporté, il n'y a pas longtemps, à Odessa 40 millions en beaux ducats sonnants ; il n'est donc pas étonnant que le change ait haussé ; 100 mille Roubles qui représentaient il y a peut-être un mois 100 mille francs, en représentent aujourd'hui 104 mille.

L'affaire de l'Eglise catholique paraît toucher à sa fin. C'est un grand malheur que l'Eglise ait été confondue avec les Jésuites, parce que la tempête excitée contre eux a rejailli sur elle, quoiqu'elle soit parfaitement étrangère aux torts qu'on pouvait leur attribuer. Voici le plan en peu de mots. *Nous disons que la maison est aux Jésuites, et parce que ceux-ci sont renvoyés, nous dirons que leurs biens sont confisqués, et parce que ces biens sont grevés de dettes, nous saisirons les biens des Jésuites, et nous ruinerons du même coup l'Ordre et l'Eglise.* C'était fort bien imaginé ; malheureusement le bon sens de l'Empereur s'est mis en travers, il a vu ce qu'il est impossible de ne pas voir, que la maison ap-

partient à l'Eglise comme le saint Suaire, ou la table Isiaque (si elle est revenue) appartiennent à S. M. Maintenant une grande curiosité serait de savoir, par révélation, ce que S. M. I. pense dans son cœur d'un comité de Ministres et de grands magistrats qui tous (deux seuls exceptés) décident, contre l'évidence et contre leur conscience, que la maison de l'Eglise appartient aux Jésuites, uniquement dans l'espoir de faire leur Cour. Au reste, Monsieur le Comte, quoique la maison ait été reconnue propriété de l'Eglise, tous les locataires n'ont pas moins reçu l'ordre de sortir dans un court terme, et je crois certain que l'Empereur paiera la maison, dont il veut faire je ne sais quel institut militaire. Quoique cette demi-justice fasse un honneur infini au discernement et à la justice de S. M. I., cependant ce n'est qu'une demi-justice. Un établissement militaire à côté d'une Eglise l'étouffe ; d'ailleurs l'argent représente rarement le fonds. On en voit ici un bel exemple. L'Eglise acquit dans le principe le sol de la maison pour 20,000 Roubles. Aujourd'hui, on lui rend 20,000 Roubles, ce n'est que le quart. Si d'ailleurs on n'avait pas touché à la propriété, les choses seraient allées comme par le passé, les prêteurs étaient tranquilles ; chaque année on remboursait 15,000 Roubles et bientôt l'Eglise se serait trouvée en possession d'un revenu considérable suffisant aux réparations et aux bonnes œuvres. Tout cet espoir est dissipé, et au lieu d'une superbe maison, il restera quelques feuilles de papier, que Dieu veuille bénir.

L'Eglise reçoit donc un coup mortel, et cependant

*

il faut se féliciter, et remercier de bon cœur et de bonne foi si la maison est payée. Ce sera une grande victoire remportée par la suprême justice de l'Empereur sur les aberrations de ses faibles conseillers, et peut-être aussi (et c'est ce que j'admirerais le plus) sur ses propres inclinations.

S. M. Très-Chrétienne ayant daigné accorder à mon fils la croix de Saint-Louis, je supplie très humblement S. M. de vouloir bien permettre qu'il en porte la décoration.

FIN DU TOME TREIZÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TREIZIÈME VOLUME

		Pages
393	— A M. le Comte de Vallaise	1
394	— A M. le Comte de Blacas	4
395	— A M. le Comte de Vallaise	7
396	— A M. le Comte de Bray, en Livonie	24
397	— A M. le Comte de Vallaise.	29
398	— Au Même	39
399	— A M. le Comte de Blacas, à Paris	41
400	— A M. le Vicomte de Bonald, à Paris. . . .	45
401	— A M. le Comte de Vallaise.	48
402	— A M. le Comte de Rossi, Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne. — Réflexions sur le moment	49
403	— A M. le Comte de Vallaise	60
404	— A M. le Marquis de Saint-Marsan.	62
405	— A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer, Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Berlin	66
406	— A Mme la Comtesse de Laval	69

Pages

407 — A M. le Comte de Vallaise 72
408 — Au Même 75
409 — A Mme la Princesse Michel Galitzin 76
410 — Au T. R. P. d'Ervelange-Vitry, de la Compagnie de Jésus, à Odessa 78
411 — A M. le Comte de Vallaise 82
412 — A Mme de Swetchine, à Strelna 84
413 — A M. le Comte de Vallaise 87
414 — Au Même 89
415 — A M. le Comte de Castelalfer, à Berlin. . . 96
416 — A M. le Marquis de Saint-Marsan 98
417 — A M. le Comte de Vallaise 102
418 — Note à Son Excellence M. de Gourief, Ministre des Finances et du Commerce 107
419 — A M. le Comte de Vallaise 110
420 — A Mme Swetchine. 119
421 — A M. le Comte de Vallaise 126
422 — Au Même 130
423 — Au Même 135
424 — A M. le Comte de Rossi, Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne. 138
425 — A M. le Comte de Vallaise 144
426 — Au Même 147
427 — A Son Excellence M. le Marquis de Saint-Marsan, Ministre de la Guerre 151
428 — A M. le Marquis Clermont Mont-Saint-Jean, à Hermé-Château, près de Paris 152
429 — A M. le Comte de Vallaise 157
430 — Au Même 160
431 — Au Même 162
432 — Au Prince Korlowski, Ministre de S. M. l'Empereur de Russie, à Turin 168

Pages

433 — A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près S. M. Prusienne, à Berlin 174
434 — A M. le Comte de Noailles. 177
435 — A M. le Comte de Vallaise 179
436 — A Son Excellence Monseigneur Severoli, Archevêque de Raguse, Nonce à Vienne. . . . 184
437 — A M. le Comte de Vallaise 193
438 — Au Même 199
439 — Au Même 202
440 — Au Même 205
441 — Au Même 210
442 — Au R. P. Général de la Compagnie de Jésus, à Polock 216
443 — A M. le Comte de Vallaise 219
444 — A Son Excellence M. le Comte de Vallaise, Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, Ministre et premier Secrétaire d'Etat au département des Affaires-Etrangères . . 225
445 — Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode 230
446 — A M. le Comte de Blacas, à Naples 243
447 — A M. le Comte de Vallaise 247
448 — Au Prince Korlowski. 249
449 — A M. le Comte de Vallaise 253
450 — A M. le Comte de Nesselrode 259
451 — A M. le Comte de Vallaise 266
452 — Au Même 269
453 — Au Même 276
454 — Au Même 293
455 — Au Même 296

Pages

456 — Au Même 299
457 — Au Même 304
458 — Au Même 309
459 — A M. le Marquis Henri de Costa 314
460 — A M. le Comte de Vallaise 318
461 — A Mme Anastasie de Bonar. 323
462 — A M. le Comte de Vallaise 327
463 — A M. le Vicomte de Bonald, de l'Académie française, membre de la Chambre des Députés, à Paris 333
464 — A M. le Comte de Vallaise 336
465 — Au Même 344
466 — A M. le Duc de Doudeauville, Pair de France, à Paris 348
467 — A M. le Comte de Vallaise 351
468 — Au Même 357
469 — A M. le Comte de Nesselrode. 362
470 — A M. le Comte de Vallaise. 364
471 — Au Même 366
472 — Note à Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria 369
473 — Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode 372
474 — A Mlle de Tortouval 379
475 — A M. le Vicomte de Bonald 381
476 — A Son Excellence Monseigneur Severoli, Archevêque de Raguse, Nonce de Sa Sainteté, à Vienne 382
477 — Au R. P. Brzozowski, Général des Jésuites, à Polosk 389
478 — A M. le Marquis Henri de Costa 392
479 — A M. le Comte de Vallaise. 395

Pages

480 — Au Même 403
481 — Au Même 409
482 — A Mme de Buttet, sa sœur 414
483 — A Mme Swetchine. 417
484 — A la Même. 421
485 — A M. le Chevalier de Saint-Réal, son beau-frère, à Gênes. — Sur les Jésuites . . . 424
486 — A M. le Comte de Vallaise 427
487 — Au Même 432
488 — A Monseigneur de Bausset, ancien évêque d'Alais 436
489 — Au Marquis Henri Costa de Beauregard. . . 439
490 — A M. le Comte de Vallaise 442
491 — Au Même 447
492 — Au Même 453
493 — A Son Excellence M. l'Amiral Tchitchagof, à Florence 455
494 — A M. le Comte de Vallaise 459
495 — A Son Eminence le Cardinal Severoli . . . 466
496 — A M. le Comte de Blacas 469
497 — A Son Eminence le Cardinal Severoli . . . 472
498 — Au R. P. Rosaven, de la Compagnie de Jésus, à Polock. 477
499 — A M. le Comte de Vallaise 482

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. VITTE & PERRUSSEL, rue Sala, 58.

LF
M2315

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME QUATORZIÈME

CORRESPONDANCE

VI

1817 — 1821



542459
31. 5. 52.

LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1886

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

500

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1816 (3 janvier 1817).

Monsieur le Comte,

La situation de l'officier Russe se trouve considérablement améliorée par le dernier règlement dont j'ai eu l'honneur de faire une mention générale à Votre Excellence : la paie des subalternes, jusqu'au Capitaine exclusivement, est augmentée à peu près du tiers ; du Capitaine au Colonel, elle est doublée, mais l'augmentation est remarquable surtout dans les grades supérieurs. La paie proprement dite n'est pas cependant considérablement augmentée puisque le Colonel, par exemple, n'a que

200 Roubles de plus; mais c'est ce qu'on appelle ici l'*argent de table* qui forme l'augmentation principale. Le Colonel recevra 3 mille Roubles sous ce titre, le Général de brigade 4 mille, le Général de division 6 mille et le Commandant de corps 10 mille. Ce bienfait envers l'armée est très juste, très mérité et très digne de S. M. I. Elle n'a pris cette grande mesure, comme il était aisé de le prévoir, qu'après s'être assurée des fonds nécessaires qui s'élèvent à huit millions environ : l'économie sur les charrois et les chevaux de train fournira cette somme. Les chevaux étaient précédemment à la charge des Colonels, et il y avait sur ce point des abus énormes, en sorte que chaque régiment était devenu un *fief*, une *arrende* au profit du Colonel; l'Empereur fait une économie immense en ne payant que les chevaux présents, et en fixant leur nombre à l'absolue nécessité du pied de paix. Cet objet d'ailleurs ne sera plus confié aux Colonels. Je n'en sais pas assez pour décider si ce changement sera utile à l'Etat. En multipliant les administrations et les administrateurs, on multiplie nécessairement les frais, les abus, et les infidélités ; mais je répète à Votre Excellence que je ne me permets point d'avoir un avis sur cet objet. Elle entend de reste, au surplus, que, dans le nouvel arrangement, tout le monde est content excepté les Colonels ; déjà même, sur ce point, j'ai entendu des murmures des plus divertissants : mais les Colonels d'à présent passeront, ceux qui arriveront n'auront jamais joui des abus, et tout le monde sera content. Peu d'opérations me paraissent plus dignes d'une approbation sincère et

universelle que celle qui vient de rendre douce et agréable la situation du militaire Russe, qui était devenue tout à fait indigne d'une aussi grande puissance.

Quant à la diminution de l'armée, je ne puis rien dire de certain. Celle dont j'avais parlé est équivoque. Ce qui est incontestable, c'est que l'Empereur, par un nouvel ukase, a permis de lui offrir de l'argent au lieu de recrues, ce qui prouve qu'il croit avoir moins besoin de l'un que de l'autre; mais le véritable complet de l'armée ne sera jamais connu, et ne doit l'être que d'un petit nombre de têtes. Il est bien à désirer pour le bien de l'humanité que cette diminution s'opère insensiblement, de tout côté et sans bruit, par une espèce de consentement tacite.

Je passe des armes à l'Eglise, croyant que les détails suivants pourront intéresser S. M.

Votre Excellence a sans doute ouï parler de la conversion de S. M. I. Mme la Princesse de Nassau, épouse de Mgr l'Archiduc Charles d'Autriche; cette résolution exécutée après le mariage, en pleine liberté, et par une personne d'un grand esprit, a produit dans les papiers publics d'Allemagne quelques articles pleins de ressentiment; mais ce qu'on en a dit ici mérite attention. Un papier Allemand intitulé l'*Invalide*, qui jouit d'une vogue méritée, a dit il y a quelques jours à propos de cette conversion : *La nouvelle paraît sans fondement, tant parce qu'une telle démarche ne s'accorderait pas avec le caractère, l'esprit et les connaissances de la Princesse, que parce qu'elle ne s'accorderait pas mieux avec les principes consacrés par la Sainte-Alliance.*

Votre Excellence voit ici quelle interprétation on voudrait donner à cette Alliance : c'est toujours la grande chimère *du Christianisme universel, et de l'indifférence à l'égard de toutes les communions chrétiennes regardées toutes comme également bonnes.* Quoique l'article ait passé à la censure, je ne voudrais pas dire cependant qu'il est officiel. Seulement on laisse dire, et Votre Excellence voit dans ce passage un symptôme assez curieux d'une opinion qui fait grande fortune en ce moment parmi une certaine classe d'hommes.

Il ne m'est pas permis de douter de deux choses : 1° que l'Empereur de Russie trouve très bon que chaque Prince maintienne chez lui la religion nationale ; 2° qu'il ne désirerait rien plus ardemment que la réunion de tous les chrétiens.

Malheureusement ces deux idées se contrarient : car, tandis que chacun se tiendra inébranlable dans son système, toute réunion devient impossible.

Il faut donc que quelqu'un cède. — Mais qui ? — Et comment ? — Une dame Génevoise d'un très grand esprit m'adressait la même question il y a plusieurs années. Je lui répondis : Nous ne pouvons faire un seul pas vers vous, mais si vous voulez venir à nous, nous aplanirons la route à nos frais.

Tout se prépare pour une révolution religieuse en Allemagne. — S. M. est-elle instruite de la conversion du célèbre Gœthe qui est revenu à nous ? Celle de Voltaire, dans ses plus vertes années, eût été moins extraordinaire. Qui nous eût dit, Monsieur le Comte, que le XIXe siècle serait celui des conversions ? Cependant

elles se multiplient chaque jour, et dans les rangs les plus marquants de la société, tant par l'éclat personnel que par la science. Le Duc de Gotha vient encore de prendre place dans cette légion d'illustres *revenants*. Un Allemand distingué me disait l'autre jour, dans une assemblée, sans se gêner le moins du monde : *Toute l'Allemagne protestante penche aujourd'hui pour le Catholicisme, ce n'est plus que la vergogne qui nous retient.* Voilà cependant un discours bien singulier.

J'ai suffisamment parlé à Votre Excellence de la Société bibliqne ; voici ce qui est arrivé à ce sujet. L'Archevêque de Mohilev publia, il y a quelque temps, un Mandement dans lequel il approuvait hautement cette Société et prenait de plus la liberté de falsifier un passage du Concile de Trente, et un autre encore tiré d'un bref du Pape Pie VI à l'Archevêque de Florence, Martini.

Ce Mandement nous étonna fort dans le temps, mais le Pape en ayant pris connaissance n'a pas cru pouvoir garder le silence, et il a adressé le 3 septembre à l'Archevêque de Mohilev un bref paternel, mais très sèvère, où il lui enjoint de se rétracter publiquement. Avec ce bref dans sa poche, l'excellent Prélat vient d'assister tranquillement à la dernière séance de la Société biblique. Qu'arrivera-t-il de là ? c'est ce que nous verrons. Le Gouvernement nous apprendra surtout ce qu'il entend par cette tolérance dont il se glorifie, car si l'Evêque était soutenu contre le Pape, nous ne serions plus tolérés. Si Votre Excellence considère les maximes de ce Gouvernement, celles de l'Eglise nationale, les nôtres,

l'influence des opinions nouvelles, et mille circonstances accessoires, elle trouvera que l'histoire Ecclésiastique ne présente pas de moment aussi curieux.

Elle croira peut-être que je rêve ; mais je suis persuadé qu'il ne tiendrait qu'à l'Empereur de Russie de réunir les deux Eglises : il peut tout ce qu'il veut. Pourquoi ne le voudrait-il pas dès qu'il le peut? La chose n'est pas si difficile qu'on le croirait. La suprématie du Souverain l'ayant débarrassé de l'ignorante pédanterie des Patriarches orientaux, c'est déjà un grand obstacle de moins. Ce ne serait pas sans doute l'affaire d'un jour ; mais l'Empereur n'a que 39 ans, il a beau jeu ; *il suffirait de traiter la chose dans le centre.* Lorsqu'un Général qui est en forces trouve aujourd'hui une place sur son chemin, au lieu de l'assiéger il la masque, et il marche en avant ; c'est ainsi qu'il faudrait agir dans la guerre contre les préjugés. Si après avoir gagné la bataille de Leipsig et signé la Paix des Nations à Paris, l'Empereur venait encore à signer celle des Eglises, quel nom dans l'histoire serait comparable au sien? Il n'y a peut-être pas d'autre moyen de l'agrandir.

L'importance du sujet me persuade que S. M. agréera cette lettre. Il ne me reste qu'à prier Votre Excellence d'agréer, etc.

501

A M. le Chevalier de Saint-Réal.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1816 (3 janvier 1817.

Comment pourrais-je t'exprimer, mon très cher ami, le plaisir que m'a fait ton aimable épître du 9 novembre dernier? Il y avait plus d'un siècle que je n'avais vu *tes caractères*, grâce à ta *despotique* femme qui te refuse le papier mal et *méchamment*. Que je te sais gré, cher frère, d'avoir su t'emparer d'une belle feuille blanche que tu as noircie à mon profit! Bientôt, mon cher ami, le commerce épistolaire cessera, ou du moins il deviendra si aisé que nous croirons nous parler. Je ne changerai point de place sans alarmes; mais il ne faudrait pas se tromper sur le motif. Je ne suis retenu que par la crainte de changer de carrière à mon âge, et d'aller affronter de nouvelles difficultés à l'époque où l'on ne demande que le repos. Les liens d'habitude et de reconnaissance que j'ai formés ici ne peuvent tenir contre le devoir, contre le sang, contre l'amitié qui me rappellent; cependant, si tu balances le tout bien exactement, tu verras que je ne puis partir sans crainte, ni même sans chagrin. Je n'ai rien à te dire sur ma destinée. Jusqu'à présent, tout se réduit à des titres; non seulement je n'en suis pas fâché, mais tu ne saurais croire com-

bien cette suspension me convient. Le Roi ne me connaît que par mes lettres ; c'est une très mauvaise et imparfaite manière de connaître les gens. Je suis bien aise qu'il me voie, et qu'il me tâte, pour ainsi dire, avant de m'employer.

Je me suis fort amusé de notre controverse jésuitique ; sur ce point comme sur d'autres, je tâche, autant que je puis, de me tenir éloigné de toute espèce de fanatisme et d'idées exagérées. Je te répète en latin ce que je t'ai dit en français : *Tantum contende in republica, quantum probari tuis civibus possis*. Platon l'a dit, et Cicéron l'approuve. Je marche bien volontiers à leur suite ; et si j'étais Ministre au milieu d'une nation qui ne voudrait pas des Jésuites, je ne conseillerais point au Souverain de les rappeler, malgré mon opinion qui leur est favorable. Mais qu'est-ce qu'*une nation*, mon cher ami ? C'est le Souverain et l'aristocratie. Il faut peser les voix, et non les compter. Je ne sais combien tu as de domestiques ; mais quand tu en aurais cinquante, je prendrais la liberté d'estimer leurs voix réunies un peu moins que la tienne. Tu me dis un grand mot en me disant : *Je sais qu'ils ont des amis dans la haute classe ;* mais c'est précisément dans les hautes classes que résident les principes conservateurs et les véritables maximes d'Etat. Cent boutiquiers de Gênes me feraient moins d'impression sur ce qui convient ou ne convient pas à leur patrie, que la seule maison Brignole. Je n'ai jamais dit que les Jésuites sont nécessaires ; je crois seulement qu'ils seraient immensément utiles, politiquement et théologiquement. Si quelque autre Ordre peut les égaler et les

surpasser, je ne demande pas mieux; mais il ne se présente à ma connaissance rien de comparable. *Tu voudrais*, me dis-tu, *une société simple dans ses mœurs, modeste dans ses desseins, nullement ambitieuse*, etc., etc. Y penses-tu, mon cher ami? Tu demandes des anges! La première qualité d'un politique, c'est de savoir mépriser les inconvénients qui résultent de la nature des choses. Veux-tu un Ordre qui fasse de grandes choses sans avoir l'ambition et même l'orgueil des grandes choses? Tu veux et tu ne veux pas; mais je t'accorde ta *Société angélique*. Elle accaparerait à plus forte raison les consciences, et alors on crierait de nouveau : *Elle s'insinue, elle domine les consciences, elle entrave les gouvernements*, etc., etc. — Si des anges s'incarnaient et venaient ici, sous l'habit de jésuite, régir notre Église, comme ils auraient une action divine sur les esprits, tout de suite ils seraient chassés comme ennemis de la religion nationale, et le gouvernement aurait raison *politiquement*. Alors, on écrirait dans les papiers étrangers : *Ces gens-là ne peuvent vivre nulle part, ils se sont fait chasser de Russie*, etc.

J'ai vu avec plaisir que tu es très légèrement instruit de ce qui s'est passé dans les deux Indes, à la Chine, et surtout au Japon; mais je ne fais point un livre, je touche seulement quelques articles principaux. Je ne te passe pas ce que tu me dis : *De grands hommes sortirent de leurs collèges, parce qu'ils étaient nés grands hommes*. Avec ce beau raisonnement, tu prouverais que l'éducation est inutile. Ce que tu me dis sur le mot *tout*, employé dans mon dernier ouvrage, me semble aussi tenir

un peu de la chicane. Je te cite ces deux vers qui se trouvent dans ma plume :

> En vain contre le Cid un ministre se ligue,
> Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.

Que dirais-tu d'un critique qui eût dit : *La pensée est fausse, puisque, Richelieu et même l'Académie étant contre le Cid, il est impossible que tout Paris pense comme Rodrigue?* Si tous les mots devaient être pris dans un sens rigoureux comme les noms de nombre, il deviendrait impossible d'écrire. Malgré ces raisons et tant d'autres, je te répète que je me crois parfaitement calme sur ce sujet. Le jugement de l'Empereur de Russie contre les Jésuites n'a eu, parmi les gens de mon parti, aucun appréciateur plus équitable que moi. Mais je ne cesserai de soutenir avec la même équité que, pour tout homme qui a le sens commun, et qui veut s'en servir, ce jugement doit paraître ce qu'il est en effet, la plus belle attestation que jamais aucun Corps ait obtenue d'aucun Souverain.

Tu me trouveras beaucoup moins disputeur, mon très cher et bon frère, sur mes ouvrages. Le *doyen* m'avait déjà dit un mot sur certaines tournures épigrammatiques qui tiennent de la recherche. Je suis fâché de n'avoir point d'avertisseur à côté de moi, car je suis d'une extrême docilité pour les corrections. Si tu m'indiquais quelques-uns de ces *concetti*, je les condamnerais bien vite, car je ne les aime pas ; et si tu les as vus dans mes écrits, c'est que je ne les y ai pas vus moi-même. Au reste, mon cher ami, tu n'as vu de moi

que des opuscules ; il me sera bien doux de te montrer des ouvrages qui sont tout prêts. Il n'y a pas d'approbation que je préfère à la tienne ; mais je trouve que tu me traites trop *fraternellement*. — Je m'entends.

J'ai ri de bon cœur en lisant dans ta lettre tout ce que tu aurais voulu faire de moi. Tu me parles d'un *certain père*, je t'expliquerai ce qu'a fait un *certain fils*. Sur cet article, je suis parfaitement philosophe ; je te répète que, sans mes enfants, nulle considération imaginable ne pourrait me déterminer à suivre les affaires. Voici l'âge où il faudrait se reposer, et penser à cette *lessive* dont tu me parles fort à propos. Je ne sais ce qu'est la vie d'un coquin, je ne l'ai jamais été ; mais celle d'un honnête homme est abominable. Qu'il y a peu d'hommes dont le passage sur cette sotte planète ait été marqué par des actes véritablement bons et utiles ! Je me prosterne devant celui dont on peut dire : *Pertransivit benefaciendo;* celui qui a pu instruire, consoler, soulager ses semblables ; celui qui a fait de grands sacrifices à la bienfaisance ; ces héros de la charité silencieuse, qui se cachent et n'attendent rien dans ce monde. — Mais qu'est-ce que le commun des hommes ? Et combien y en a-t-il sur mille qui puissent se demander sans terreur : Qu'est-ce que j'ai fait dans ce monde ? *En quoi ai-je avancé l'œuvre générale*, et que reste-t-il de moi en bien et en mal ? — Tu vois, mon cher Alexis, que je m'entends en *linge sale* tout aussi bien que toi. — Quant à la *lessive*, je ne sais lequel de nous deux est le plus savant ; tout ce que je crois pouvoir affirmer sans impertinence, c'est que, dans ce genre, on ne saurait mieux faire que de s'éloi-

gner des coutumes vulgaires, et de n'employer jamais les blanchisseuses.

Adieu, mon cher ami. Toute ma famille te saute au cou ; j'embrasse tendrement toi, ta femme et ton Elisa. Adieu, et vive le mois de juin !

502

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 30 décembre 1816 (11 janvier 1817).

Monsieur le Comte,

Turin, Monsieur le Comte, est, avec la permission de Votre Excellence et la mienne, une ville sans égale pour croire que tout dans l'univers doit aller comme à Turin, et pour ne s'embarrasser nullement de ce qu'on fait et de ce qu'on pense ailleurs, ni même des souffrances de ceux qui s'y trouvent. Il faut un peu, Monsieur le Comte, se mettre à la place des autres, et se prêter aux idées d'autrui, surtout à celles des puissants. A peine mon fils a-t-il été ici un mois en frac, qu'on a commencé à s'étonner ; ensuite on a parlé, et mes amis m'ont averti, mais sans nécessité, car il n'y avait pas moyen de ne pas voir ce qu'un aveugle aurait vu. On m'écrit de Turin avec un sérieux parfait : *Si Monsieur votre fils persiste, à son retour, dans son projet d'entrer dans le militaire, S. M. le placera*, etc. — Si !... après sept ou huit

mois de négociations ! On ajoute *après son retour*. Qui donc a pu penser, Monsieur le Comte, que le fils du Ministre de S. M., Chevalier de Saint-Maurice, de Saint-Louis, et de l'Épée d'Or pour la Valeur, ayant eu hier les entrées chez l'Empereur de Russie, pourra demeurer ici pendant près de dix mois, sans état, sans habit, sans existence, exilé de la Cour et de la Société, dans une attitude en un mot, qui m'affiche moi-même comme un homme que son Maître veut disgrâcier publiquement. A Turin, on pourra dire, c'est une *exagération ;* mais je proteste à Votre Excellence que je suis à Saint-Pétersbourg, et que je n'exagère nullement. Les lenteurs pour cet uniforme m'ont fait souffrir plus que je ne puis l'exprimer. Enfin, Monsieur le Comte, un jour après l'autre, celui du 12 (24) décembre est arrivé. Il fallait présenter mon fils ou faire un éclat si scandaleux, si insupportable à l'honneur, qu'il n'y avait pas moyen de l'affronter. Je n'ai pas voulu agir sans conseil ni publier un aussi étrange embarras. J'ai consulté deux excellentes têtes, dont l'une est M. le Duc de Serra-Capriola : il n'y a eu qu'une voix, et même sans balancement, pour décider qu'il fallait présenter mon fils sous l'habit qu'il doit porter à Turin. J'ai passé ma Note, l'Empereur m'a fait répondre *qu'il connaissait mon fils, et qu'il le dispensait d'une présentation dans les formes ; qu'il pourrait paraître le matin au cercle du 12 avec les autres présentés.* On s'assembla ; l'Empereur lorsqu'il vint à moi me dit de manière à être clairement entendu : *Votre fils a fait son devoir en passant au service de son Maître.* Je répondis : *Sire, sous toutes les couleurs, il appartiendra*

toujours à Votre Majesté Impériale.— L'Empereur daigna répliquer : *C'est un excellent jeune homme qui a toujours fait tout ce qu'il devait faire.* Tout le monde ouvrait l'oreille. — Après les Ministres, l'Empereur passa aux présentés. Il s'approcha du jeune homme qui était un peu en arrière, et lui dit : *Vous avez rempli un devoir sacré en passant au service de votre Maître, mais soyez persuadé que nous vous perdons avec regret.*

Chacun disait : « *Il lui a parlé ! Il lui a parlé !* » Car l'Empereur ne parle guère dans ces sortes d'occasions. S. M. l'Impératrice-Mère ne fut pas moins aimable dans tout ce qu'elle daigna me dire, mais, à mon grand étonnement, elle me parla de mon départ comme d'une chose dont elle ne savait rien. — *Est-il vrai que vous partez ? mais pourquoi,* etc. »

Mais rien n'égale le discours de Mgr le Grand-Duc Nicolas. Le soir du même jour, au bal, après m'avoir dit cent choses obligeantes sur le compte de mon fils, le Prince me dit : *Est-il vrai que vous voulez nous quitter ?* — Oui, Monseigneur, etc. — *Oh ! cela n'est pas possible.* — Je demande bien pardon à Votre Altesse Impériale, etc. — *Oh ! Bon ! Vous verrez que vous ne partirez pas.* — C'est là une de ces occasions où l'on ne peut répondre que par un sourire respectueux.

L'Ambassadeur de France vint tout de suite me féliciter sur la manière dont nous avions été traités au cercle. On y a fait grande attention, et l'on en a beaucoup parlé à cause des nuages qui s'étaient élevés il y a un an, mais qui n'ont pas duré, ou qui n'ont éclipsé ni la justice ni la bonté, comme Votre Excellence le voit.

503

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) janvier 1817.

Monsieur le Comte,

Le premier jour de l'an (v. s.) — 13, style vrai — a vu le retour de la fête ordinaire, bien connue de Votre Excellence. — Gala le matin, et le soir bal masqué au grand Palais d'Hiver, et souper à l'Ermitage. Il faut avoir vu ce rassemblement pour s'en former une idée, je le crois unique en Europe. Dans le fait, c'est une saturnale monarchique, et sous ce point de vue l'Empereur y attache une juste et sage importance. Tous les états sont mêlés dans le palais du Souverain. Le paysan y vient coudoyer le Prince, on approche les maîtres: on les voit, on les regarde, on les contemple, le peuple y prend un extrême plaisir, et il faudrait peu connaître l'Empereur pour n'être pas sûr qu'il prend *plaisir* à ce *plaisir*.

L'année dernière, nos Dames coururent des risques dans la foule: elles s'en sont souvenues cette année et demandé la permission d'attendre le souper dans les salons de l'Ermitage, ce qui n'a pas souffert la moindre difficulté. Il s'est mêlé à cette résolution un peu d'éti-

quette. Plus d'une fois j'ai eu l'honneur de faire observer à Votre Excellence qu'ici le Ministre étranger, s'il n'est pas protégé par quelque circonstance favorable et personnelle, a souvent besoin de philosophie. Les Dames du Corps diplomatique ont éprouvé depuis quelque temps un tel oubli et une telle inattention que leur imagination et même celle de leurs maris pouvaient sans être extrêmement coupables, y voir de l'intention. D'ailleurs, Monsieur le Comte, je dois vous présenter une observation qui pourrait bien vous avoir échappé malgré sa haute importance, tant vons êtes distrait par les affaires courantes. — C'est que les Ambassadrices ont quelquefois des filles, qui ne peuvent cependant être dans les règles, totalement séparées de leurs mamans ; d'où il arrive que tout naturellement et en vertu seule de la filiation, elles participent jusqu'à un certain point aux honneurs maternels ; il ne serait donc pas impossible que la femme d'un Envoyé extraordinaire se trouvât debout, à côté de la fille d'un Ambassadeur assise : ceci fait dresser les cheveux. Les Dames traitent ce point de droit public avec une profondeur devant laquelle nous ne sommes que des enfants.

Il serait superflu de dire à Votre Excellence que ces grandes questions n'intéressant point notre sexe, nous avons fait notre cour à l'ordinaire. Les filles de l'Ambassadeur étaient fort bien debout, à quelque distance même de leur mère, assise comme de raison.

Un personnage qui m'a extrêmement amusé, c'est un négociant de Cachemire qui a transporté ici une pacotille immense de châles, à ce qu'on m'a dit. A force de

pousser comme les autres, il était arrivé jusqu'à nous. Il faut se mettre, si l'on peut, dans l'esprit d'un Levantin qui voit un spectacle de cette espèce ; il doit le prendre pour une fantasmagorie. Il nous parlait comme si nous l'avions entendu, lorsque S. M. l'Impératrice régnante arriva toute rayonnante de grâce et de diamants et me fit l'honneur de m'adresser la parole. Le Cachemirien, dans l'excès de son admiration, continua à parler à haute voix en regardant la Souveraine, et je crois même à son attitude et à la direction de ses regards, qu'il lui adressait la parole. *Qu'est-ce qu'il dit?* me dit S. M. l'Impératrice ? *Madame, je suis très sûr de ce qu'il dit, mais je ne pourrais traduire.* — Je ne sais ce que j'aurais donné pour être un instant dans la tête de cet homme.

Un autre personnage bien différent, qui se trouvait à ce bal, était le fameux *Czerny Georges* (Georges le maudit), chef Servien qui a fait tant parler de lui. Il a tué son père et ce fut après ce crime exécrable que sa mère l'honora de l'épithète de *maudit*. Depuis, pour la mériter davantage, il a tué son frère et l'a pendu même de ses propres mains, à ce que je tiens de source ; cet homme était pour moi un étrange spectacle. Je me disais que c'est le *fumier musulman* qui produit ces plantes absolument étrangères à l'Europe.

L'illumination de la salle de l'Ermitage est une chose nouvelle, inventée par un Italien, et que Votre Excellence ne connaît pas. L'œil n'aperçoit directement aucune lumière : toutes sont placées derrière des pilastres et des ornements formés par des tubes de verre, qui se

touchent tous ; les tubes sont travaillés intérieurement en spirales, de manière que la lumière en les traversant donne à l'œil l'idée d'un feu toujours ascendant. Je ne comprends pas trop le *comment* de cette décoration qui est magnifique. Il y avait à peu près soixante personnes à la table des Ministres ; l'Empereur en a fait le tour à l'ordinaire ; il a bien voulu adresser des paroles pleines de bonté à mon fils, en le touchant par derrière ; et lorsqu'il a passé devant nous en se retirant, il a daigné me répéter : *Nous sommes très fâchés de voir partir le jeune homme.* Ma femme a eu sa part de la courtoisie souveraine, et non sans admirer beaucoup l'Empereur de Russie, qui suit invariablement le système de cacher entièrement le Souverain dans ces sortes de fêtes. Il a le ton, l'aisance et les formules ordinaires de la bonne société : *Il a l'honneur d'être présenté à une dame, il prie qu'on veuille bien l'excuser*, il dit : *Voulez-vous bien permettre*, aussi bien qu'un autre. Avec les dames surtout, il n'est que gentilhomme. — Au fond, il a raison, car il est bien gentilhomme ; ce qui n'est pas tout à fait aussi aisé qu'on pourrait le croire. La puissance d'ailleurs a toujours bonne grâce.

A la lueur de mille flambeaux, j'ai fait une revue de ces tableaux que j'ai tant vus et tant admirés aux rayons du soleil ; j'ai pris congé surtout d'un pape de *Carlo Maratta* auquel j'ai demandé cent fois sa bénédiction depuis que je suis ici sans avoir jamais pu comprendre pourquoi il s'obstinait à ne pas étendre la main. Enfin, Monsieur le Comte, j'ai mis le pied hors

de la Rotonde à minuit, en disant avec un serrement de cœur assez vif : *C'est pour la dernière fois*. L'homme est toujours attristé par ce mot : c'est un enfantillage dont on ne sait pas se défendre.

Après la Cour, les plus belles fêtes ont lieu chez l'Ambassadeur d'Angleterre qui tient ici un état digne de sa fortune et de la puissance qu'il représente. Chaque mardi, il y a un bal chez lui, où tout ce qui est invitable est invité. Parmi nous, le souper n'est pas d'étiquette dans ces sortes d'assemblées ; ici, il en est autrement : un bal de cent billets suppose un souper de cent couverts. Ce luxe invariable pour toute assemblée du soir augmente infiniment les frais de toute maison quelconque, depuis le marchand jusqu'à l'Ambassadeur. Une fois par semaine encore, milord Cathcart à chez lui une assemblée beaucoup moins nombreuse, mais plus agréable. Elle se borne à peu près au Corps diplomatique, et l'on y fait de la musique ; les dames et les demoiselles de cette classe, qui ont ce talent, en font les frais.

Monsieur l'Ambassadeur de France a pris une marche tout opposée : nous n'avons point vu encore de fête chez lui. On ne manque pas de l'en blâmer ; cependant il me semble qu'il a de fort bonnes raisons pour agir ainsi : *Il est en deuil*.

504

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) janvier 1817.

Monsieur le Comte,

Je reviens sur quelques articles des dernières dépêches de Votre Excellence que j'avais été obligé de laisser en arrière.

En voyant les soins paternels de S. M. pour soulager la classe souffrante de ses sujets, j'ai vu que le fertile Piémont n'a pu échapper à ce qu'on pourrait nommer l'anathème Européen, si la Russie n'en était pas exempte. Riche et seule riche en blé, elle a fait des exportations énormes qui ont bientôt opéré sur le change au point que le Rouble tombé jusqu'à 90 centimes sur Paris est déjà monté dans ce moment à 118. — Je désire de tout mon cœur que les mesures prises par S. M. aient tout le succès qu'Elle en attend. J'espère davantage du blé importé que des travaux offerts à l'indigence.

Je remercie Votre Excellence de tout ce qu'elle m'a mandé sur les mouvements opérés dans les emplois, et sur la nouvelle organisation de certains départements. Nous avons donc un Ministère de la Police générale; c'est une institution française que nous avons adoptée

comme on l'a adoptée ici. Cette institution a un *triste père*, mais on peut croire que la sagesse du Gouvernement et celle de la nation effaceront ce caractère *paternel* qu'elle porte sur le front. Je suis curieux de voir comment elle s'accordera avec le caractère piémontais. En attendant, c'est un phénomène toujours nouveau pour moi, que cette espèce de magistrature exercée par la France, même sur les nations les plus antipathiques, qui ne cessent de l'imiter.

Si vous avez pu tirer une ligne ferme et visible entre les deux puissances civile et militaire, dans l'exercice de la police, vous aurez traversé une haie vive sans vous piquer ; car le problème n'est pas facile.

Je remercie Votre Excellence de son n° 91, relatif aux fortifications futures. Je ne puis rien lui dire sur cette dépêche, excepté que je crois l'avoir bien comprise. Nous ne pouvions attendre du Prince Borghèse d'autre réponse que celle que nous en avons reçue. Il sera toujours vrai que nous lui avons fait des ouvertures et qu'il les a refusées, comme il était tout simple, appuyé sur le jugement rendu en sa faveur. Quant à la Chambre des Comptes, elle a parfaitement bien prononcé.

J'ai lu avec un extrême intérêt les détails que m'a transmis Votre Excellence au sujet de S. A. R. l'Infant d'Espagne : il fallait que l'ordre fût bien précis puisque le Prince n'a pas même cru pouvoir s'avancer jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne. Je crois savoir sûrement que son auguste frère a soupçonné ses sujets révoltés d'Amérique d'avoir appelé le Prince à leur tête ; mais dans ce cas, supposé vrai, pourquoi l'arrêter en route ? Ne

serait-on pas plus sûr de lui dans la capitale? Et quand ces extravagants l'auraient appelé, quelle preuve que l'Infant eût ouvert l'oreille à une infâme proposition ? Je n'y comprends rien, il y a dans les ordres du cabinet de Madrid une précipitation et une variation qui donnent beaucoup d'inquiétude. C'est dommage; car, sur le fond des choses, il paraît que S. M. Catholique y voit plus clair que ne l'imaginent tant de critiques étrangers. Les Cortès, au reste, avec l'impétuosité souvent brutale qui caractérise ces sortes d'assemblées, ont frappé sur ce malheureux Prince un coup bien révoltant. Qui sait ce qu'il a pu opérer dans l'esprit de l'auguste frère?

Le 6 (18) de ce mois a ramené la belle cérémonie de la benédiction des eaux; et ensuite la parade, de 36,000 hommes *seulement*. Nous l'avons vue de la *Lanterne*, que Votre Excellence connaît : c'est la seconde fois que nous y sommes reçus, et que nous avons été dispensés de faire notre cour aux Impératrices sur le grand balcon qui donne sur la Néva. La beauté des troupes, la précision et l'exactitude des mouvements, ne peuvent être comparées à rien dans le monde : c'est une mécanique qui à l'air de se mouvoir par des rouages. La cavalerie surtout est prodigieuse; il semble que le cheval ait acquis le raisonnement, et que l'homme l'ait perdu; ou plutôt c'est un centaure mu par une volonté unique. C'était un spectacle admirable de voir ces *carrés* denses s'avancer dans cette grande place, se briser tout à coup, s'allonger, raser des angles droits, tourner avec une rapidité graduellement accelérée, sur un pivot attentif, sans jamais altérer la rectitude mathématique des li-

gnes. C'est une roue, c'est l'éventail d'une dame qui se déploie sur l'axe commun des baguettes.

Tant de perfection a cependant ses inconvénients comme toutes les choses humaines. En premier lieu la fréquence, la longueur et la rigueur des exercices abusent assez souvent des forces de l'homme, sous un climat surtout tel que celui-ci. Je tiens d'un Esculape, très au fait par état de ces sortes de choses, que ce que nous appelons en Italien le *strapazo*, moissonne chaque année trois mille hommes environ, *dans la Garde seule*.

En second lieu l'officier, moins robuste que le soldat, est trop heureux s'il a assez de force pour le mécanisme de son métier. L'exercice fini, il faut qu'il se jette sur un sopha et qu'il dorme, au moins pour pouvoir danser. Il n'est donc question pour lui d'aucune occupation grave, solide, morale, élégante, etc. En sorte qu'il y a, dans le service militaire, une force constante tendant à matérialiser la fleur de la jeunesse.

Voilà, Monsieur le Comte, le pour et le contre du système mécanique ; maintenant j'aurai l'honneur de vous dire que, dans tous ces grands spectacles militaires, je suis toujours assiégé et affligé par deux idées mélancoliques.

La première est, que l'art militaire est le seul dont le perfectionnement ne sert qu'à nuire au genre humain en général, sans pouvoir servir aucune nation en particulier ; s'il n'y avait point de bombes, on se battrait sans bombes ; s'il n'y avait pas de canons, on se battrait sans canons ; à quoi servent donc les perfectionnements qui deviennent sur-le-champ communs ? Servons-nous des méthodes existantes puisqu'elles existent, mais

que le diable emporte tout inventeur de nouveaux moyens meurtriers.

La seconde de ces réflexions roule sur l'effrayante augmentation de l'état militaire dans toute l'Europe. Henri IV, surpris au milieu des plus grands projets, avait 30,000 hommes ; un siècle après, Pierre Ier n'en avait pas davantage ; Catherine II en a eu, je crois, 80,000 ; et son petit-fils en a un million : où serons-nous donc menés ? Tous les revenus sont absorbés, tous les gouvernements succombent. Ici cependant, il y a moins de danger qu'ailleurs, mais je ne veux pas sortir des bornes d'une lettre.

Je suis charmé que les détails que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence sur la colonisation militaire aient intéressé S. M. J'ai lieu de croire que l'Empereur suivra cette idée qui est grande et féconde. Elle appartient primitivement aux Romains comme les noms de plusieurs villes l'attestent encore : *Colonia Ubiorum* (Cologne), *Colonia Agrippina* (Genève), etc., etc. Le premier essai en Russie n'a pas été heureux : on devait transporter mille paysans dans un gouvernement éloigné, pour faire place aux colons militaires ; les hommes chargés de cette opération douloureuse s'y sont pris avec si peu d'égards et de soins, que la moitié au moins de ces malheureux paysans a péri avant d'arriver à sa destination. L'Empereur, instruit de ce malheur, n'a rien oublié pour consoler ce qui restait, et je crois qu'il a adopté exclusivement la méthode que j'ai eu l'honneur de vous exposer ; c'est celle d'amalgamer le paysan avec le soldat.

Ce transport de paysans d'un pays à l'autre est extrêmement dur ; car l'homme est une véritable plante, et l'on ne peut l'arracher (brusquement surtout) de sa terre natale sans le faire cruellement souffrir. Sur ce point, au reste, l'Emperenr n'exerce pas d'autre droit que celui d'un simple seigneur ; mais si je ne me trompe infiniment, ce droit sera un des premiers abolis ou modifiés.

En général, le respect pour la chair humaine, et je ne sais quelle modération qui ne touche l'homme qu'avec précaution, de peur de le blesser, n'est et ne peut être encore une vertu parfaitement naturalisée en Russie ; mais elle a les grandes entrées au Palais d'hiver, et de là elle s'étendra de toute part.

Il n'y a point de pays qui ne soit exposé à quelques dangers. Ceux qui menacent celui-ci se réduisent, je crois, aux suivants : 1° danger d'une rupture absolue d'équilibre entre l'ordre militaire et l'ordre civil, ce qui peut mener loin ; 2° danger des affranchissements opérés par la petite raison humaine, et non, comme parmi nous, par les choses et les événements, c'est-à-dire par Dieu ; 3° danger d'une révolution religieuse opérée par le Protestantisme et par l'Illuminisme, qui lèvent la tête, à peu près publiquement, sous le masque du *Christianisme universel*.

Les papiers publics du Nord annoncent expressément que S. M. se prépare à donner une Constitution à ses Etats. On m'a fait sur ce point beaucoup de questions auxquelles j'ai cru devoir répondre négativement et péremptoirement, n'ayant jamais ouï dire que notre na-

tion ait donné dans cette idée qui m'est antipathique. Personne n'aime le despotisme : celui qui dit le contraire ment ; mais c'est une grande manie de confondre le despotisme avec la Monarchie, et toute Monarchie est bien la maîtresse, si elle s'y prend à temps, de dégoûter une nation des idées constitutionnelles. Si notre cher et augustre Maître pense autrement, ou s'il se croit forcé, je ne changerai pas de pensée, mais de discours et de conduite ; ce qui suffit, je crois, à la probité.

M. Pinkenay, ministre des Etats-Unis est arrivé et a été présenté depuis quelques jours, ainsi que Madame son épouse qui, par malheur, ne sait pas un mot de français. C'est le pendant de Mylady Cathcart ; mais celle-ci est continuellement flanquée de trois aimables drogmans, l'autre n'a que des enfants muets comme elle. Lui-même (M. Pinkenay) ne s'exprime que très difficilement ; il était procureur-général chez lui, et l'on dit que c'est un homme d'un grand mérite. L'affaire de Philadelphie a fini comme elle devait finir, depuis l'envoi des pièces, par des explications et des égards mutuels. Le chargé d'affaires Américain, M. Harris, a été de nouveau admis à la Cour, et en voyant la haute approbation donnée à tous ses actes par le Congrès Américain, je me suis réjoui dans mon cœur, comme je le devais, rien n'étant plus à désirer que la bonne harmonie entre toutes les puissances.

Le Congrès, au reste, a dû, comme les autres Etats, obéir aux circonstances et aux localités. Il a porté l'appointement du nouvel Envoyé de 60 à 80,000 roubles et encore celui-ci n'a voulu s'en contenter que pour un

an : il est parti avec une promesse d'augmentation pour l'année prochaine. C'est un *Crescendo* universel, dont il n'y a pas moyen de se défendre. Si mon successeur était arrivé, je crois que malgré les inconvénients du froid, je ferais un effort pour me tirer d'ici, tant le supplice de la comparaison est devenu insupportable. On m'écrit de Turin, comme une chose très certaine, que M. le Comte de Brusasque ne se rend plus à ce poste. S'il s'est tenu pour averti par mon exemple, il a fait bien sagement. Je m'y laissai prendre par bonne foi, par imprudence, par nécessité ; mal m'en a pris. Quoi qu'il en soit, Monsieur le Comte, j'espère que les nouveaux arrangements qui auront lieu ne prolongeront point mon séjour ici. La place n'est plus tenable. Je partirai cependant quelques jours plus tard que ne l'a cru Votre Excellence, car je vois qu'en me disant *tout Avril*, elle regardait l'almanach Piémontais. C'est une illusion où personne ne peut s'empêcher de tomber de temps en temps. Il serait non seulement imprudent mais impossible de partir d'ici au commencement de mai, *style vrai*, à cause de la fonte des neiges et de la débâcle des rivières. Je partirai en mai, *vieux style*, et certainement aussi vite que je le pourrai. Votre Excellence me rendra la justice (si elle ne me l'a pas déjà rendue) qu'en proposant un arrangement utile à moi sans doute, et le seul capable de fermer les plaies qui m'ont été faites, je proposais en même temps ce qui convenait le mieux aux intérêts de S. M. ; mais rien ne m'a jamais réussi directement. Au reste, Monsieur le Comte, je m'exerce sans cesse dans l'oubli du passé

pour ne me rappeler que les bontés actuelles de S. M.

M. de Gourief, Ministre des Finances, vient de recevoir le Cordon bleu, c'est le premier donné dans l'ordre civil depuis M. le Comte de Markof, qui le reçut il y a 13 ans. Ce Cordon a fait beaucoup de jaloux et excité beaucoup de murmures, dont l'Empereur s'embarrasse comme du chant des cigales.

505

Au T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus,
A Polock.

Saint-Pétersbourg, 22 janvier (3 février) 1817.

Mon très révérend Père,

J'ai reçu, mais je ne puis ajouter *avec plaisir*, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 (18) janvier passé, puisque vous m'y donnez de mauvaises nouvelles de votre santé. Je savais déjà qu'elle était dérangée, ce qui m'avait beaucoup fâché, mais nullement surpris. Vous avez été mis à des épreuves qui passent de beaucoup les forces de la prudence humaine. Hélas! non, mon très révérend Père, *nous ne nous reverrons plus dans ce monde*, comme vous le dites avec trop de vérité. J'ai beaucoup rêvé pour savoir s'il n'y aurait pas moyen de vous placer sur ma route, lorsque je m'acheminerai vers l'Italie; mais il n'y a pas moyen.

Je vais mettre huit cents lieues entre vous et moi. Il paraît qu'on veut vous retenir où vous êtes : à notre âge, pouvons-nous espérer raisonnablement de nous revoir ? Laissons faire *Celui qui fait tout.* Qui m'eût dit, il y a vingt-cinq ans, que je devais faire connaissance avec vous, mon très révérend Père, et même passer un mois à Polock? Cependant, ces événements si peu probables se sont réalisés. Tout est possible, surtout à l'époque des miracles.

Je sens bien vivement, mon très révérend Père, les épines de votre situation : l'espèce de suspension où vous vivez est désespérante ; cependant, si vous y regardez bien, vous verrez qu'elle a un côté consolant. La même loi mécanique a lieu dans le monde moral et dans le monde physique : *deux forces opposées produisent le repos.* L'état de suspension où vous êtes retenu est le résultat évident de deux forces qui se balancent : *le ressentiment et la justice.* A toute autre époque de cet Empire, il n'y aurait point eu de balancement. Vous seriez abimés, écrasés, ruinés sans retour, on aurait saisi et confisqué vos biens, sans vous permettre d'élever la voix. Aujourd'hui on n'a rien fait de tout cela. L'Empereur sait la vérité sur la maison, comme nous la savons vous et moi. La gloire est toute à lui, puisque ses conseillers n'ont pas eu le courage de lui dire : *Non licet.* Cependant, comme on l'a fait parler, sa main demeure suspendue, en attendant les moyens de sauver l'honneur et la justice, ce qui ne me paraît pas fort difficile. Vous verrez, mon très révérend Père, que l'Eglise catholique obtiendra justice en tout ou en partie. Si vous échappez

seulement, comme je le crois certain, à l'intolérable iniquité qui vous chargeait d'une dette de 300,000 roubles sans la moindre ombre de raison, ce sera déjà beaucoup. Si tout le monde avait fait son devoir dans cette affaire, la religion de l'Empereur eût été éclairée plus tôt. Quant à moi, mon très révérend Père, je n'ai pas dit un mot contraire au respect et à la prudence ; mais jamais je ne désavouerai mes amis dans les moments difficiles.

Il est curieux vraiment que de tous côtés on vous demande, et qu'on vous retienne ici ; mais la chose cesse d'être curieuse, si l'on croit avoir besoin de vous dans les provinces catholiques ; et qui sait si ce n'est pas là le nœud ?

Il me paraît que je me suis fait une idée parfaitement nette de toutes ces choses : du moins, je les envisage avec un calme parfait, et je ne vois pas dans mon cœur une seule pensée que je craignisse de dévoiler à l'Empereur de Russie comme au Pape.

Au reste, mon très révérend Père, il faut se préparer à une grande révolution, dont celle qui vient de finir (à ce qu'on dit) n'était que la préface. Le monde fermente, et l'on verra d'étranges choses : le spectacle, à la vérité, ne sera ni pour vous ni pour moi ; mais nous pourrons bien dire l'un et l'autre, en prenant congé de cette folle planète (si toutefois il est permis de se rappeler Horace dans ce moment) :

Spem bonam certamque domum reporto.

Puissions-nous, mon très révérend Père, nous revoir dans cette *maison !* Pour vous, il n'y a pas de doute,

n'en déplaise à votre humilité : vous avez passé une vie entière dans la retraite, dans l'abstinence, dans l'étude, dans l'exercice des vertus apostoliques ; votre logement est prêt. Quant à nous, pauvres gens du monde, continuellement balancés entre le mal et le bien, nous n'avons d'autre espérance que dans Celui qui est, heureusement pour nous, *non æstimator meriti, sed veniæ largitor.*

Mille et mille grâces, mon très révérend Père, pour vos vœux et vos prières. Recevez ici les compliments affectueux de toute ma famille, avec laquelle je fais souvent une douce commémoraison de vous et de vos compagnons les révérends Pères Rozaven et Pietroboni, que nous chérissons particulièrement.

Je compte partir au mois de mai, et je ne partirai point sans prendre congé et sans vous demander votre bénédiction. Agréez en attendant, mon très révérend Père, l'assurance la plus sincère de l'invariable et respectueux attachement, etc.

506

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 23 janvier (4 février) 1817.

Monsieur le Comte,

Ma position me porte à vous parler de tout. Après avoir parlé à Votre Excellence de guerres et de paix, de lois et de religion, je vais lui parler de bals.

Le 8 (20) janvier, Lord Cathcart a donné un très beau bal paré auquel LL. MM. II. ont daigné assister avec toute la Cour. La Famille Impériale est arrivée vers huit heures : tout de suite la Polonaise a commencé. L'Empereur conduisait son auguste Mère (ce que je prie Votre Excellence d'observer), l'Impératrice régnante donnait la main à l'Ambassadeur. L'Empereur, après le premier tour, la présenta à l'Ambassadrice, et tout le reste par ordre, suivant l'usage. Le Souverain, après avoir fait quelques heureuses, et en avoir attristé d'autres, comme de raison, se retira vers les neuf heures. Le bal continua en présence du reste de la Cour. On soupa vers minuit. Je comptai en diverses pièces, quatorze tables de douze services ; mais je doute qu'elles aient été toutes entièrement occupées. La Cour mangeait dans une chambre à part, où l'on ne passait point. Toute la vaisselle, tant plate que moulée, était en vermeil, et rien ne manquait au service.

L'Ambassadeur, encore étouffé d'une cohue qui eut lieu chez lui l'année dernière dans une occasion semblable, avait extrêmement restreint les invitations, et n'a pas même invité, à beaucoup près, toutes les personnes qui venaient chez lui habituellement à ses bals du mardi. Il en est résulté un mécontentement profond de la part d'un assez grand nombre de personnes, une pluie de billets, de demandes, d'intrigues avant le bal, et de critiques amères après la fête, dont l'Ambassadeur, je crois, s'embarrasse fort peu. Il est vrai cependant qu'il y a eu de singulières exceptions. — On s'est retiré vers les deux heures.

Peu de jours après, nous avons été invités à un bal de même espèce chez Monsieur l'Ambassadeur de France. Quoique celui d'Angleterre occupe un magnifique appartement qui lui coûte 30,000 roubles, cependant l'Hôtel de France, fourni par la Couronne, est encore au-dessus. Le Comte de Noailles en a profité pour donner beaucoup plus de latitude à ses invitations : il y avait à peu près cent personnes de plus qu'au bal anglais. — Or voici, Monsieur le Comte, ce qui est arrivé de grand. Au moment où la Cour est entrée, l'Ambassadeur de France a pris les ordres de S. M. I. pour commencer le bal. L'Empereur lui a montré sa mère, en lui disant je ne sais quoi. Le Comte de Noailles a entendu : *Offrez la main à ma mère;* mais suivant d'autres il aurait dit : *Adressez-vous à ma mère,* c'est-à-dire *prenez ses ordres.* L'Ambassadeur, qui avait entendu autrement, a présenté la main à S. M. l'Impératrice-Mère qui l'a acceptée : de ce moment, l'Empereur demeurait sans danseuse. Il a donc pris la Duchesse de Serra-Capriola que l'Ambassadeur avait priée de faire les honneurs chez lui, et qui jouissait dans ce moment des droits d'Ambassadrice. L'Impératrice régnante demeurait debout sans danser. S. A. R. Mgr le Grand-Duc Michel vint se présenter à Elle et le bal commença. Votre Excellence n'a pas idée des commentaires qu'on a faits dans le bal sur ce malentendu, car je crois que c'en est un. S. M. l'Empereur est trop au fait de ces sortes de choses pour avoir eu lui-même une distraction. On cite d'autres petits manquements, et le tout ensemble s'appelle *les péchés de l'Ambassadeur*. Il y en a sept, si je ne me trompe, autant

que de péchés capitaux. Toutes ces remarques de la malice humaine n'empêchent pas que le bal n'ait été magnifique, bien et splendidement servi, l'illumination parfaitement bien entendue, et la musique délicieuse. J'entends celle qui s'est fait entendre autour de la table des Impératrices, et qui a parlé trois langues (Russe, Français et Italien). S. M. I. n'a passé de même qu'une heure au bal.

Je sais que cette fête a coûté 25,000 roubles environ. Votre Excellence n'apprendra pas sans étonnement que les arbustes et les fleurs qui ornaient l'escalier et les appartements ont coûté 1,500 roubles de loyer pour quelques heures : ainsi se fond l'argent dans cette capitale.

Les Dames soupaient en haut dans le grand appartement ; et les hommes en bas, au rez-de-chaussée, dans l'appartement de l'Ambassadeur : quelques vieux galants comme moi n'ont pas voulu descendre, nous sommes demeurés aux dossiers des Dames qui nous ont fait la charité de fort bonne grâce.

Voilà de grandes affaires, Monsieur le Comte, je passe aux petites. Si l'Ange gardien de M. le Comte de Brusasque l'a sauvé du rôle qui lui était préparé, je prie en grâce S. M. de vouloir bien me faire parvenir mes lettres de récréance par la poste, afin que je puisse partir dès que la saison le permettra. L'année dernière, j'avais pris le sage parti de quitter la Cour. S. M. me fit dire, comme vous ne l'avez pas oublié, Monsieur le Comte, *qu'elle était peinée de cette résolution ;* il n'en fallut pas davantage pour m'arrêter. J'affrontai les dépenses de

deux mariages, qui achevèrent de me ruiner : jamais il n'en a été question. Voici un autre mariage qui s'avance, je dois prendre mes précautions et protester à Votre Excellence que si je n'ai pas reçu mes lettres de récréance, je me crois libre de ne plus paraître, et d'en dire les raisons. J'aurais perdu l'esprit, je serais coupable même si, à la veille de mon départ, je me soumettais à une telle dépense, surtout après ce que j'ai éprouvé, Votre Excellence est trop juste pour me refuser une grande justice : c'est que je ne me suis point fâché de l'argent qu'on me refusait, mais de celui qu'on m'ôtait. Je connais l'état de nos finances et la situation de S. M. ; chacun doit s'y conformer ; mais c'est la destruction de mes propres épargnes et de mes derniers moyens que je n'ai pu supporter. J'ose espérer que S. M. sentira le poids de ces considérations auxquelles Elle voudra bien en ajouter une autre des plus importantes. Immédiatement après le mariage aura lieu le voyage de Moscou dont j'ai eu l'honneur de parler plus d'une fois. Tout le Corps diplomatique devra s'y transporter , puisque l'Empereur y séjournera, dit-on, au moins un an. Non seulement je ne suis pas en état de supporter cette dépense; mais je vois des Ministres, très bien payés, passablement embarrassés de leur figure. En parcourant les registres au hasard, j'ai vu ce qu'il en coûta à S. M., en 1802, pour le voyage de son Ministre à Moscou à l'époque du couronnement : la somme est fixée en livres sterlings, et Votre Excellence ne l'a sûrement pas oubliée. Cependant le Roi était alors un peu éloigné de commander à Gênes. Que Votre Excellence fasse une règle de

proportion, et qu'elle voie ce qu'il devra en coûter aujourd'hui à un Ministre pour un établissement à Moscou dont personne ne saurait prévoir la durée. Je crois avoir mis dans tout son jour l'indispensable nécessité de m'envoyer mes lettres de récréance sans perdre un instant, quand même l'arrivée de mon successeur serait retardée. Rien n'empêche que M. le Duc de Serra-Capriola me supplée dans ce cas, comme il le fit entre le départ de Votre Excellence et mon arrivée. Après cette déclaration expresse, aucune publicité désagréable ne peut être mise sur mon compte. Je ne veux renouveler aucune plainte ; mais enfin tout à un terme. Une lettre étrangère dit en parlant d'un Ministre du Roi : *On le voit partout où il y a du monde, quant à lui il ne reçoit personne*, etc. Je n'ai pas attendu cet avis pour prendre mon parti ; ma situation est connue, je m'y conforme philosophiquement, et chaque jour mon cercle se rétrécit. Il me paraît qu'on s'intéresse à moi, et que personne ne s'amuse à me ridiculiser. — Peut-être que je me trompe. Je tâcherai de faire parvenir à Votre Excellence un supplément à cette lettre, mais par une autre voie, il ne me reste aujourd'hui que le temps de lui renouveler, etc.

SUPPLÉMENT A LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

J'ajoute quelques réflexions que je ne pouvais confier à la poste du pays où j'écris.

J'ai quelquefois pris la liberté de critiquer une grande ville, fort aimable d'ailleurs, sur le peu d'at-

tention qu'elle accorde aux usages, aux opinions, aux préjugés des autres pays. M. le Comte de Brusasque était destiné à la place de Chargé d'affaires; maintenant qu'il est certain (du moins on me l'écrit du ton le plus affirmatif) qu'il se refuse très sagement à cette destination, il m'est permis d'observer qu'elle était bien étrange, et qu'il faut absolument changer de plan. Un homme de cette distinction était-il fait pour être jeté derrière les Ministres, ou à l'extrémité de la ligne? pour être exclu de l'Ermitage, des bals qu'on appelle *de la salle Blanche*, etc.? Nous avons ici M. Bourdeaux, ancien négociant d'Amsterdam; nous avons M. le Chevalier de Zea-Bermudez qui signait encore l'année dernière *Zea et Ce*, dans la capitale même : le premier est aujourd'hui Ministre résident de S. M. le Roi des Pays-Bas, et le second, Ministre de S. M. Catholique. M. le Comte de Brusasque aurait-il trouvé bon de voir les Maîtres entretenir ces Messieurs avec bonté pour passer ensuite devant lui, sans jamais lui adresser la parole? Lorsqu'il se serait trouvé à table, même chez des particuliers, aurait-il trouvé bon de se voir poussé vers les dernières places par des grades supérieurs? de voir même un laquais interrompre l'ordre du service et passer un plat au-dessus de sa tête, pour aller servir plus bas un pied-plat parvenu à un grade plus élevé, sans autre talent que celui de vivre? Voilà cependant ce qu'il faudrait dévorer. Je vois M. le Comte de Sales et M. le Comte de Brusasque au rang des Chargés d'affaires; certainement, je respecte beaucoup des noms aussi honorables, et si j'étais où ils sont et qu'on m'of-

frît le même poste pour mon fils commençant sa carrière, je me croirais très ridicule si je le refusais à la même destination ; mais si on me l'offrait ici, je me ridiculiserais, je me déshonorerais même si je l'acceptais, parce qu'elle est au-dessous du service, des ordres, et surtout du *grade* qui appartiennent au jeune homme. En un mot, quand on s'occupe de ce pays, et qu'on y a des affaires importantes, il faut continuellement répéter *Grade*, *Grade*, *Grade*, et ne jamais le perdre de vue. Nous sommes continuellement trompés par nos idées nobiliaires, qui ne signifient presque rien ici. Ce n'est pas qu'un nom illustre ne soit quelque chose de précieux dans tous les pays, mais ici il est à la seconde place, et le grade l'emporte sur lui, ce qui établit une différence immense. La Noblesse ne sert ici qu'à obtenir le grade plus aisément, mais *nul homme n'y est distingué ni placé en vertu de sa naissance*, et voilà ce qui sépare ce pays de tous les autres.

Au commencement de mon séjour ici, je voyais beaucoup Madame la Princesse.....; quelqu'un m'avertit à voix basse *que cette maison n'était pas faite pour un Ministre*. Je ne comprenais pas trop comment l'un des plus grands noms de l'Etat pouvait me nuire, à moins qu'il n'y eût quelque tache dans la famille; mais on m'ajouta mystérieusement : *Le mari n'est que major*. Ce sont de ces choses que nous ne comprenons pas, et qu'il faut comprendre cependant lorsqu'il s'agit de ce pays, et d'autant plus que le Maître, assez peu amoureux de sa noblesse, favorise fortement le grade contre la naissance simple, qui n'obtient rien toute seule.

Qu'importe donc qu'un étranger porte ici tel ou tel nom ? Tant pis pour lui s'il se trouve ici coudoyé, frondé, humilié par des hommes que peut-être il ne recevrait pas chez lui dans son pays.

Si le Roi m'avait honoré à mon arrivée du titre que je viens de recevoir de sa bonté, il aurait fait mes affaires sans doute, mais beaucoup mieux encore les siennes. Au lieu de cela, je suis demeuré étranger à son égard, *sans grade* auprès de lui, et sans pouvoir même, en rigueur, m'honorer du titre de sujet (autrement que par la foi, le serment, l'affection, etc.), puisque mon pays était conquis. C'était dans les idées de ce pays, une absurdité politique du premier ordre, *un monstre*. — Jamais je n'ai pu le faire comprendre. Je dirai de vive voix ce qui en est résulté.

Nous n'avons pas l'oreille étrangère : en voici un exemple comique, mais non pour celui qui en est l'objet. — On vient d'écrire de Turin à un sujet du Roi, très respectable, très élevé en grade et très favorisé, en toutes lettres et par la poste où tout est lu et copié : S. M. a daigné accorder à Madame votre Sœur *une pension de cent livres*.

Je demande s'il est permis de faire un tel chagrin à un tel homme, et de manquer de tact à ce point ?

Par ce même oubli des usages étrangers, je me suis trouvé moi-même exposé au plus grand danger, après avoir passé des jours excessivement pénibles ; ce fut l'objet de mon n° 42. Heureusement, tout a bien tourné ; mais le mot fatal *après son retour* n'était pas moins écrit, et je ne me suis pas moins vu réduit

à prendre beaucoup sur moi, et à m'exposer à tout.

Etranger maintenant à toutes ces considérations, je les consacre au plus évident intérêt de l'Etat.

J'espère qu'elles seront lues avec le même esprit qui les a dictées.

507

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) février 1817.

Monsieur le Comte,

Hier j'ai reçu, par un courrier de Russie venu de Vienne, le paquet que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser par sa lettre du 20 décembre, n° 93, contenant l'acte de ratification donné par S. M. à celui d'accession que j'ai signé le ... novembre dernier, en vertu de mes pleins pouvoirs du 7 juillet, les lettres patentes de S. M. relatives au tarif consulaire, celles qui se rapportent au commerce de ses sujets dans le Levant; enfin, les circulaires nos 12, 13, 14 et 15, et le cahier des costumes diplomatiques.

Le jour même j'ai demandé une conférence à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode, pour avoir l'honneur de lui présenter l'acte de ratification. Votre Excellence a rempli toutes les règles de la prudence en m'expédiant cet acte pour gagner du temps, avant même

d'avoir reçu l'acte d'accession : malheureusement, le courrier part aujourd'hui, et je n'ai point encore reçu (à 10 heures du matin) l'avis pour la conférence; de manière que, suivant toutes les apparences, je ne pourrai point en rendre compte à Votre Excellence par ce courrier. Tout autre détail serait superflu anjourd'hui.

Votre Excellence m'ayant interrogé il y a quelques mois sur les usages de ce pays au sujet des franchises des Ministres, je ne pus lui répondre avec l'exactitude qu'Elle aurait pu désirer, parce qu'il y avait à cet égard beaucoup de fluctuation dans les usages; aujourd'hui, S. M. I. vient de statuer sur ce point par un Ukase rendu sur l'avis de son Conseil, qui nous a été communiqué par une Note circulaire. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence cette Note en original, pour faire connaître à S. M. (si par hasard elle n'a encore rien vu dans ce genre) l'art nouveau de la *Lithographie*, mot qui signifie dessin ou *gravure sur la pierre* ou *par la pierre*. Cette nouvelle invention appartient à la Bavière. Il y a plusieurs années que j'en vis quelques essais, mais il en est de cette invention comme de celle du bateau à vapeur. On en a parlé longtemps, et même on a fait plusieurs tentatives, avant que la découverte ait été mise en plein excercice.

On polit parfaitement une certaine pierre calcaire, un marbre fort commun en Bavière. On dessine ou l'on écrit sur cette pierre avec un crayon noir composé de matières grasses qui ne sont plus un mystère; l'ouvrage étant fini, on plonge la pierre dans l'eau, et tout de suite on passe dessus un cylindre imprégné d'encre d'impri-

merie ; toute la partie mouillée repousse cette encre qui s'attache exclusivement aux traits du crayon : alors on imprime en plaçant le papier sur la pierre et le pressant avec une espèce de lame qu'on promène sur la surface, la presse ordinaire casserait la pierre ; mais je pense qu'on viendra à bout de l'employer, et que cette invention, comme toutes les autres, se perfectionnera beaucoup. J'ai souligné au crayon les mots écrits à la main, afin que Votre Excellence puisse comparer les deux écritures, si semblables que plusieurs personnes ont cru que le tout était écrit à la main.

Vous demanderez peut-être, Monsieur le comte, par quel miracle un secrétaire a pu apprendre à écrire de droite à gauche si lestement et avec tant de perfection, qu'on ne distingue qu'avec peine une écriture de l'autre? Le miracle n'est qu'apparent ; — lorsqu'on veut *lithographier* une pièce, on pulvérise la matière du crayon dont je parlais tout à l'heure ; on la délaye dans un fluide que je ne connais pas encore, et l'on en fait ainsi une encre avec laquelle on écrit à la manière ordinaire. On presse ce papier sur la pierre, l'encre s'attache ; on détruit le papier par je ne sais quel procédé (l'eau chaude, à ce que je pense) et l'on a ainsi une écriture renversée qui se rectifie par conséquent dans l'impression.

J'ai vu toute sorte de dessins, et des portraits même; j'ai vu jusqu'à des billets d'invitation *lithographiés*. On peut tirer jusqu'à deux mille copies, ce qui est tout à fait extraordinaire; la prestesse est aussi un grand avantage. L'Envoyé de S. M. à Munich pourrait, ce me

semble, fournir très aisément un appareil lithographique aux bureaux de Turin. Les pierres que j'ai vues viennent de Bavière, mais les connaisseurs m'assurent qu'elles se trouvent aisément ailleurs.

Je parlais tout à l'heure à Votre Excellence du bateau à vapeur. Ici il est en plein exercice. Je le montai l'année dernière, le jour du premier essai. On en prépare un de 80 pieds de long qui sera lancé à la fonte des glaces. Tant que la Néva est libre, il va et vient continuellement de Saint-Pétersbourg à Cronstadt, et de Cronstadt à Saint-Pétersbourg. N'en a-t-on point encore fait d'essai en Piémont, ou en d'autres lieux d'Italie? Ce bateau conviendrait fort sur les lacs et sur le Pô, et autres rivières considérables. C'est une grande économie d'hommes, d'argent, de temps et de chevaux; mais, il faut l'avouer, une grande dépense de combustible.

Votre Excellence a vu sans doute et remarqué dans les papiers publics l'agrégation de Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria à l'*indigénat* helvétique : c'est un témoignage de reconnaissance qui lui était bien dû. L'acte de naturalisation était renfermé dans une boîte d'or, au fond de laquelle l'érudition génevoise avait écrit en grec une inscription dont la *Gazette de Saint-Pétersbourg* nous a donné la traduction suivante :

A notre très cher et honoré concitoyen, etc., *au noble descendant des Phéaciens toujours jaloux de bien faire* (Homère, Odyssée), *car Minerve leur donna l'aptitude aux belles actions et à la sagesse*, etc.

Ayant été curieux de vérifier le texte d'Homère, j'ai trouvé que ces Messieurs de Genève ont appliqué à

M. le Comte Capo-d'Istria deux vers qui se rapportent dans l'Odyssée aux femmes des Phéaciens. *Pallas*, dit le poète, *leur donna l'aptitude aux ouvrages élégants et à la sagesse*. Il me semble que si l'on avait voulu louer cet excellent Comte Capo-d'Istria en phrases d'Homère, on aurait pu trouver une application plus juste. — J'envoie le texte à Votre Excellence afin qu'elle en amuse quelque helléniste de Turin, si elle le juge à propos.

Je n'ai ni le temps ni la possibilité de traiter par ce courrier aucun des sujets qui pourraient intéresser Votre Excellence; je la prie donc d'attendre le courrier prochain. Je ne finirai point cependant sans lui renouveler mes instantes prières pour qu'elle ne cesse de tenir toujours présentes au souvenir de S. M. mes représentations au sujet de mon départ.

508

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) février 1817.

Monsieur le Comte,

Je profite d'un courrier Espagnol pour envoyer cette lettre à l'Ambassadeur de S. M. à Paris, ne voulant point la jeter ici à la poste.

Comme je l'avais mandé à Votre Excellence dans une dernière dépêche, nº 48, la conférence pour la remise de l'acte de ratification a eu lieu jeudi 1er (13) de ce mois. Je n'étais pas à beaucoup près sans appréhensions, même assez fortes ; car il y avait, je ne sais comment, des différences assez sensibles entre l'acte d'accession, tel qu'il a été écrit et signé ici d'après le modèle que Votre Excellence m'avait envoyé, et la copie qu'elle en a insérée dans l'acte de ratification. Je ne parle pas de la différence résultant de l'ordre alphabétique interverti, et que Votre Excellence ne pouvait deviner ; mais il y en avait d'autres, quoique moins importantes. Par exemple, mon nom est estropié dans l'acte de ratification, et n'a plus que six lettres ; au lieu de *Sa Majesté le Roi*, etc., on ne lit plus en deux endroits que *Sa Majesté* ; au lieu de *Le sieur Comte*, etc., à la française, on lit tout simplement, à la manière italienne, *Le Comte*, etc. ; enfin on me donne dans le dernier acte le titre que j'ai reçu dernièrement de la bonté de S. M. et que je n'avais point encore lorsque je signai l'acte d'accession. On ne pouvait réellement dire au pied de la lettre : *dont la teneur suit.*

Cependant on n'a pas mis, comme je le craignais, les points sur *les i*, suivant l'expression vulgaire. Dans une entrevue extrêmement polie de la part de M. le Comte de Nesselrode, nous avons tout arrangé, du moins on m'a parlé dans ce sens ; je ne puis dire cependant que tout est terminé jusqu'à ce que j'aie obtenu la signature du Maître, ce qui ne peut avoir lieu que dans quelques jours.

La ratification de S. M. le Roi des Deux-Siciles est arrivée presque en même temps que celle de S. M., mais elle est déjà dans le style *voulu*, il n'y est pas question d'alphabet.

Je ne puis dire à Votre Excellence ce que j'ai éprouvé en lisant, dans sa lettre n° 95, *le titre onéreux* : il y a longtemps que je n'ai lu une meilleure épigramme. Au reste, Monsieur le Comte, quoique l'interprétation dont elle me parle soit *absurde*, il faut cependant ajouter *pas plus absurde qu'une autre ;* d'ailleurs qu'importe ? Louis XV visitant la cathédrale de Tournai, dit à un vieux chanoine qui l'accompagnait : *Cette basilique me semble bien ancienne* ; le chanoine qui était complètement sourd, lui répondit, pour ne pas demeurer court : *Comme il plaira à Votre Majesté.* Cette réponse, Monsieur le Comte, pourrait servir souvent à des gens qui ont l'oreille très fine : — Cela est-il juste, raisonnable, permis, etc. ? — *Comme il plaira au plus fort.*

Je demande quatre ou cinq jours à Votre Excellence pour répondre à cet article de sa dépêche n° 95 et à quelques autres encore. Dans cette dernière semaine, où il n'est question que de musique, de danses, de repas et de visites, il n'y a moyen de rien faire.

Pendant que j'écrivais cette lettre que j'ai été obligé d'interrompre, j'ai su que S. M. I. n'a point encore répondu à la communication faite par la Cour de Naples au sujet du nouveau titre. Elle a été faite tout à la fois par une Note du Ministre résidant ici, et par une lettre du Roi (j'entends lettre du Cabinet). Le titre ancien était *Roi des Royaumes de..... et de.....* L'auguste

constitution divisa les deux Royaumes de la manière trop connue. L'article CIV du Congrès est venu depuis reconnaître, sans autre explication, Ferdinand IV — comme légitime Souverain *du Royaume des Deux-Siciles*. — Cet article ainsi exprimé annule-t-il la Constitution anglo-sicilienne ? c'était une question. En attendant les dissertations, le Roi la regarde comme décidée en s'intitulant non, comme par le passé, Ferdinand IV ici, et Ferdinand III ailleurs, mais tout simplement Ferdinand IV, P. L. G. D. D. Roi du Royaume de..... et de.....: c'est tout ce que je puis avoir l'honneur de dire dans ce moment à Votre Excellence.

Elle trouvera ci-jointe une lettre non signée ni datée qui attendait une occasion sur ma table. Je la lui envoie avec beaucoup de plaisir, afin qu'elle voie quels étaient mes sentiments, et combien ils s'accordent avec ceux que Votre Excellence m'exprime dans son n° 96. J'accorderai tout ce qu'elle voudra à la raison d'Etat et aux devoirs ministériels ; elle de son côté aura la bonté de se mettre à ma place, et d'examiner, dans sa conscience, ce qu'ont dû me faire souffrir moins peut-être les tourments réels qui m'ont été imposés, que le mépris de ces mêmes tourments et le silence inhumain qui me refusait jusqu'aux paroles de compassion et même de simple courtoisie. N'en parlons plus, Monsieur le Comte : qui ne sait pas oublier ne sait pas vivre ; il me sera très doux, au lieu d'entrer de nouveau en convulsion, de n'avoir qu'à vous demander votre bienveillance.

Au reste, Monsieur le Comte, quoique je sois infini-

ment sensible aux bontés de S. M. et que j'accueille avec une très grande satisfaction les ouvertures aimables que vous me faites, j'aurais cependant perdu l'esprit si je me flattais trop pour l'avenir. De 50,000 livres je passe à sept ; la dot de mes filles est tombée dans les caisses de l'Etat. Un très beau titre me donne le droit d'échauffer mon écusson par une doublure d'hermine, mais c'est tout : heureusement, j'ai une telle confiance qu'elle me dispense de la certitude. Je prie en grâce Votre Excellence de ne pas gâter ce sentiment précieux par de nouvelles dispositions inattendues qui pourraient me jeter dans le désespoir. J'ose me flatter que S. M. voudra ne pas perdre de vue les deux événements prochains, du mariage de S. A. I. le Grand-Duc, et du départ pour Moscou, qui suivra de près. J'ai tout dit sur ce point; je ne veux pas me répéter. Ma situation actuelle au milieu du Corps diplomatique est une véritable torture : que deviendrais-je si mon successeur n'arrivait pas à temps ?

J'espère que Votre Excellence agréera les sentiments exprimés dans cette lettre, je le désire de tout mon cœur, et je m'empresse d'y joindre l'assurance de la haute considération, etc.

509

Au Même.

Saint-Pétersbourg, février 1817.

Quoique les tempêtes aient cessé de souffler depuis quelque temps, il me semble néanmoins que la prudence exige de moi quelques mesures de précaution avant mon apparition à Turin. Votre Excellence se rappelle assez le ton général de sa correspondance avec moi pendant près de deux ans. Il m'est impossible de lui exprimer à quel point j'en ai été blessé, combien je l'ai trouvée dure, inhumaine, contraire à la délicatesse et à la franchise. De mon côté, Monsieur le Comte, j'ai donné peu de bornes à mon ressentiment, et je suis bien sûr d'avoir choqué Votre Excellence autant que je l'étais moi-même. Qu'arrivera-t-il, lorsque je me présenterai à Votre Excellence? J'ai peur d'une explosion qui déplairait au Roi, au public et à nous-mêmes. Voici donc le parti que j'ai pris. J'aborderai Votre Excellence de la manière la plus naturelle et sans lui exprimer d'autre sentiment que celui que j'éprouverai réellement en me présentant à elle. Si vous prenez le même ton, Monsieur le Comte, je croirai que vous adoptez le parti d'un oubli total et réciproque, qui paraît le meilleur à tous égards. Je m'y conformerai religieusement de mon côté; et, de ce moment, elle peut être bien sûre

qu'un mot de plainte ou de rancune ne m'échappera pas avec qui que ce soit. Après avoir ainsi déclaré mes sentiments à Votre Excellence, tout le reste dépendra d'elle; la paix ou la guerre, comme elle voudra. Je désire l'une sans craindre l'autre.

J'ai pensé qu'une déclaration aussi loyale servirait au moins à témoigner à Votre Excellence l'idée que je me forme de son caractère et le prix que j'attache à sa bienveillance.

Je la prie d'agréer l'assurance de ces sentiments et celle de la haute considération, etc.

510

Au Même.

Saint-Pétersbourg, février 1817.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 8 janvier dernier n° 97, l'Almanach Génevois et toutes les pièces qui s'y trouvaient jointes. Genève est à la mode : elle se sent protégée et se donne des airs. Le caractère de cette ville est indélébile. Je l'ai toujours vu de même; les circonstances l'ont renforcé. J'ai beaucoup admiré la sagesse de S. M. dans la manière dont on a agi

à l'égard de Carouge. Elle ne doit rien faire qui puisse témoigner un consentement libre qui n'est point dans son cœur ; et c'est, dans ce cas, non seulement une précaution politique très importante, mais de plus, j'ose le dire, un devoir délicat de la Souveraineté de répondre au chagrin des peuples cédés, chagrin réciproquement honorable pour le Souverain et pour les sujets. S. M. doit toujours continuer des relations paternelles avec ceux qui la regrettent, sans se compromettre aucunement, ce qui est très aisé. Votre Excellence voit assez qu'il est fort délicat de parler ici de Genève. Elle possède un nouveau *concitoyen* (1) qui mérite attention, d'autant plus que si je venais à me mettre mal avec lui, je gâterais notablement les affaires. Je lui ai demandé une conférence que j'aurai ce soir (j'écris à 5 heures) ; je verrai un peu ce que l'on appelle l'*air du bureau*. Je ne suis pas étonné qu'on commence à manquer de parole au Roi sur l'article de la Religion. Un Génevois très sensé disait ici *que c'était un malheur pour Genève d'avoir acquis des pays catholiques qui troublaient l'unité de la croyance et du gouvernement ;* mais puisqu'ils les ont voulus, il faut qu'ils en supportent les conséquences. Le curé de Genève, au reste, est *homme bien placé*. Dans les temps de ferveur et de foi, on en aurait tiré un parti immense ; aujourd'hui même, tels que nous sommes, c'est un objet important qui mérite

(1) Le Comte Capo-d'Istria, qui jouissait à cette époque d'une grande faveur.

d'être examiné sous plus d'un rapport. J'ai une foule d'idées sur ce point dont je me réserve d'entretenir de vive voix Votre Excellence.

J'attends avec un extrême empressement le moment de mon départ. Puisque Votre Excellence ne me parle d'aucun changement, je présume que la destination de M. le Comte de Brusasque est toujours la même ; j'en suis fâché pour lui, à moins que S. M. ne se soit déterminée à des sacrifices considérables. Je prends la liberté d'inviter beaucoup Votre Excellence à méditer sur le supplément à mon n° 47, qu'elle a reçu par la voie de Paris. Le pays où je suis exige des attentions extrêmes ; le moment actuel en exige de particulières. Ces derniers temps sont excessivement pénibles pour moi : *Délivrez-moi donc du mal*, je vous en prie, Monsieur le Comte. Dès que mon estimable successeur sera arrivé, je lui montrerai les écueils de cette mer, et je le féliciterai de tout mon cœur s'il arrive, comme je n'en doute pas, avec voiles et cordages. Quant à moi, j'ai assez chanté : « *Vò solcando un mar crudele*, etc. » Je me retire, laissant ici le souvenir d'un spectacle triste et mémorable, qui, je l'espère, ne sera jamais répété.

J'ai vu le citoyen de Genève, il m'a fort bien reçu et fort bien écouté. J'ai commencé par le *titre onéreux*, qui l'a fait pâmer de rire ; il m'a assuré, à mon grand étonnement, que le Mémoire n'était pas parvenu ici, et que le dernier courrier de M. Pozzo del Borgo, tout fraîchement arrivé, n'avait point apporté un mot sur cette affaire. *Peut-être*, m'a-t-il dit, *n'a-t-on pas cru que la chose méritât attention.* Dieu veuille qu'il ait deviné ;

car ce qui est juste, c'est ce que veulent les puissances, comme j'avais l'honneur de le dire.

Nous avons aussi beaucoup parlé des affaires de Genève, mais sans formes officielles, et sans réquisitions formelles de ma part. Il m'a offert d'écrire à quelques-unes de ses connaissances dans cette ville pour les exhorter à la sagesse. — J'ai répondu que ce n'était pas la peine ; que ce que je lui disais était seulement pour le tenir en garde contre certaines narrations qui pourraient arriver, et il m'a donné parole que s'il entendait parler de quelque chose, je serais sûrement averti et mis à même de répondre ; mais il m'a assuré qu'il n'avait entendu parler de rien. J'ai dit un mot de l'Almanach de Picot et de l'affaire du Faron avec la délicatesse convenable, et sans trop appuyer. J'ai trouvé sur ma route une réflexion qui me paraît solide ; c'est que la force militaire se trouvant une fois chargée de faire ou d'empêcher telle ou telle chose, si elle vient à excéder, il y a beaucoup d'inconvénients à punir le soldat qui a trop fait, à moins qu'il n'ait commis ce qu'on appelle un crime évident. En effet, si l'on châtie un soldat dans ces sortes de cas, tous les autres diront: *Il faut bien mieux se laisser payer par les contrevenants, que de s'exposer à des punitions*, et au lieu d'empêcher la contrebande, ils la feront.

M. le Comte Capo-d'Istria a fort bien senti toutes ces considérations, et s'est prêté même à quelques facéties sur l'importance politique que se donnent ces grands républicains. Il m'a conté qu'ayant demandé à M. Saladin, l'un d'eux, ce que c'était qu'une ancre d'or qu'il

portait à sa boutonnière, et que le Comte Capo-d'Istria prit pour un Ordre, l'autre répondit : *C'est la marque de ma dignité ; je suis amiral.* — Ceci est joli.

Les papiers allemands viennent de se démentir au sujet de la *Constitution piémontaise*, ce qui m'a fait grand plaisir.

Pour consoler Votre Excellence des petites distractions que j'ai aperçues dans l'acte de ratification, je lui dirai que, dans celle de Naples, on n'avait oublié que la signature du Ministre. Il faut donc renvoyer cette pièce par un courrier. C'est lui qui porte cette lettre à Rome où elle sera remise au Ministre de S. M. (dont j'ignore ou dont j'ai oublié le nom), ou à la poste piémontaise. Je saisis cette occasion pour rappeler à Votre Excellence que toutes mes lettres mises ici à la poste étant ouvertes et copiées, je suis obligé de les écrire avec une certaine liberté apparente qui puisse n'être pas tout à fait inutile. C'est ce que je la prie d'avoir toujours en vue en me lisant. C'est avec un bien profond chagrin que je me vois forcé d'y mêler les détails souvent lamentables qui ne concernent que moi; mais, à cet égard, il n'y a point de remède. Je ne puis chiffrer des élégies ni des dissertations, et plût à Dieu qu'on m'eût dispensé de les écrire. — Mais chacun à sa destinée; il faut la subir; croyez, Monsieur le Comte, que la mienne m'a bien déplu, car certainement je ne suis pas querelleur.

En remerciant de nouveau Votre Excellence de toutes les choses obligeantes contenues dans ses dernières lettres, je la prie d'agréer les nouvelles assurances de la haute considération, etc.

511

A Son Eminence le Cardinal Severoli, à Rome.

Saint-Pétersbourg, 11 (23) février 1817.

MONSEIGNEUR,

J'espère que Votre Éminence a reçu ma lettre du 8 (20) décembre dernier, et j'apprendrai avec plaisir que la précédente, du 10 (22) août, écrite en langue italienne et remise ici à M. le général de Stagenteisch est aussi parvenue à son adresse.

Excepté Votre Eminence, je ne saurais à qui adresser des notions qui me paraissent de la plus haute importance. Notre *admirable* Archevêque vient de présenter à S. M. I., en qualité de coadjuteurs des Evêques de Polock et de Lusk, MM. Lipsky et Ladunsky, que je ne connais pas personnellement ; mais, sur ce qui m'est assuré par une autorité de poids, j'ose dire à Votre Éminence qu'il est peu d'occasions où Sa Sainteté soit plus dans le cas de se tenir sur ses gardes. L'ukase porte formellement que la nomination est faite sur la présentation de M. Siestrencewicz. Je n'aime point à appuyer sur certains détails dans les choses qui ne me regardent pas directement ; mais l'excellent Evêque de Lusk ne manquera pas, j'espère, de faire parvenir les instructions nécessaires.

Le Marquis B..... me communiqua dans le temps les pièces que Votre Éminence lui avait remises, et que je lus avec beaucoup d'intérêt. Le *ministère des cultes*, comme on dit ici, niant formellement que l'Archevêque de Mohilev ait reçu du Saint-Siège aucun bref désapprobateur, je me suis gardé d'en parler publiquement ou de le faire circuler. Cependant, il est connu dans le monde.

On m'assure que l'Empereur a très mal pris ce bref, et qu'il le regarde comme une atteinte à ses droits. Toujours il vaudra transporter sa suprématie dans notre système, rien n'est plus naturel. Au reste, Monseigneur, comme les actes de la Cour de Rome étaient et sont encore soumis, dans les pays catholiques, au *vidimus*, à l'*exequatur*, etc., en un mot à certaines formes préliminaires propres à calmer des autorités ombrageuses, je n'entre point dans la question de savoir ce qui peut ou doit être établi ici ; c'est votre affaire à Rome. Je me borne à faire connaître à Votre Éminence ce qui se passe ici. Il est tacitement défendu de parler du bref, et l'Archevêque n'en tient aucun compte, puisqu'il a paru depuis à la Société biblique.

Que Sa Sainteté daigne s'informer de la qualité de certains personnages qui, tant ici qu'à Varsovie, doivent beaucoup influer sur les affaires religieuses de Pologne et de Russie ; Elle verra ce que nous avons à craindre.

Un chambellan de S. M. I., nommé M. Stourdza, est sur le point de publier un ouvrage des plus violents, à ce qu'on assure, en faveur de l'Eglise grecque, contre la nôtre (question nouvelle, comme voit Votre Émi-

nence). Le but de l'ouvrage est de prouver que c'est nous qui sommes schismatiques, l'Eglise romaine s'étant séparée sans raison de l'Eglise grecque. C'est la thèse favorite des savants de Pétersbourg qui savent lire couramment en français et un peu en russe.

M. Stourdza est un jeune homme de beaucoup d'esprit et d'instruction. Il appartient à une famille moldave qui s'est donnée à la Russie. Je ne sais s'il est né à Bucharest ou à Constantinople, c'est l'un des deux. Son ouvrage est écrit en français, et l'Empereur lui donne vingt mille roubles pour l'impression, ce qui a paru très significatif. Mais quel œil peut pénétrer dans le cœur de l'Empereur et démêler ce qui s'y passe, distinguer ce qu'il accorde à la politique de ce qu'il fait pour la religion, prévoir enfin ce qu'il veut faire d'après ce qu'il fait? Il a dans ce moment un ministre à Rome, et sûrement les communications directes sont en plein mouvement. Cependant, je crois savoir sûrement que l'Empereur est sur le point d'expédier un homme à Rome, *extra ordinem*, pour y traiter les affaires catholiques : c'est le jeune comte Léon Potocki, chambellan de S. M. I., fils du comte Séverin Potocki, sénateur, que je connais particulièrement. Ce jeune homme, qui porte un des noms les plus distingués de Pologne, est plein de bonnes intentions ; mais il manque d'instruction sur le fond des plus grandes questions. Il me paraît heureusement impossible qu'il n'en reçoive pas de quelque côté. Si l'Empereur a cru devoir choisir pour son organe auprès du Saint-Siège un catho-

lique et un homme distingué sous tous les rapports, c'est un grand trait de délicatesse ; mais tous les catholiques craignent beaucoup.

Le devoir de tout homme prudent dans ces circonstances (j'entends dans notre cercle) est de ne hasarder aucune démarche, ni aucun mot qui puisse même faire soupçonner qu'on veut se mêler de ces grandes affaires : ce serait le comble de l'imprudence, et il pourrait en résulter les plus grands inconvénients ; c'est l'avis que je donne aux autres, et que je prends pour moi. Sachant que toutes mes dépêches non chiffrées sont présentées à S. M. I., j'écris quelquefois de ces choses, *quæ ad pacem sunt Jerusalem*, en évitant soigneusement tout ce qui pourrait choquer.

Votre Éminence trouvera ci-joint l'extrait d'une de ces dépêches qui devait certainement tomber dans les mains Impériales. J'espère qu'elle ne le désapprouvera pas.

Combien j'aurais encore de choses à dire à Votre Éminence ! Mais le temps me presse, et d'ailleurs il arrive souvent au zèle d'être indiscret. Je me borne donc à la simple narration des faits, qui est toujours utile et ne saurait avoir d'inconvénients.

Votre Éminence apprendra peut-être avec quelque intérêt une circonstance bizarre. Pendant que M. Stourdza s'apprête à publier un ouvrage contre le Pape, j'en achève un moi-même sur le même sujet, où j'ai réuni tout ce que je sais et tout ce que je puis. Le titre n'est pas long : *Du Pape*, avec cette épigraphe grecque tirée d'Homère : ΕΙΣ ΚΟΙΡΑΝΟΣ ΕΣΤΩ. Ce serait un singulier

spectacle, Monseigneur, que celui qui montrerait deux athlètes laïques, l'un ministre et l'autre chambellan, l'un Moldave et l'autre Allobroge, luttant à la face de l'Europe, *en français*, sur cette grande question. Je ne puis dire si j'imprimerai ; je suis mal placé, trop loin des grands foyers de lumières, nullement soutenu, etc., etc. Au mois de mai, je pars pour me rapprocher de Votre Éminence. Avant le solstice, je serai à Turin. Là, je verrai ce que me conseilleront ou m'ordonneront les circonstances.

Je me recommande de nouveau à la bienveillance de Votre Éminence, en la priant d'agréer la vénération et le respect sans bornes, etc.

512

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Petersbourg, 20 février (4 mars) 1817.

Monsieur le Comte,

Je n'ai point été étonné que S. M. ait envoyé M. le Comte de la Motte changer d'air pour quelque temps à la campagne ; mais je ne l'ai pas été médiocrement de cet esprit d'oppositon dont il ne peut se guérir. Il me semble cependant que le Roi ne s'est pas montré mauvais père à son égard. Ces petits inconvénients sont iné-

vitables après les grandes révolutions, les maladies d'un certain ordre n'admettant point de guérison subite.

Quant à l'Édit qui a produit les propos déplacés de M. le Comte de la Motte, j'ai vu, par l'une des précédentes dépêches de Votre Excellence, qu'elle avait été trompée sur l'esprit public : il n'y a plus d'héroïsme dans ce moment, nous ne sommes que des calculateurs. En lisant le premier Édit, du 3 décembre, je ne sais comment il ne me vint point en tête qu'il pouvait me concerner.

Les expressions de Votre Excellence dans sa dépêche du 7 décembre dernier, annonçant qu'on répondrait librement aux intentions royales, cette affaire sortit tout à fait de ma mémoire ; maintenant le deuxième Édit, du 31, prouvant trop que S. M. avait trop compté sur les sentiments antiques, il me paraît que je suis appelé comme les autres à l'emprunt forcé, du moins si les *Commissions* sont taxées comme les *Emplois*. Je fais donc avertir, par la lettre ci-jointe à M. l'avocat Closio, M. Rolle, mon chargé de pouvoir, qu'il se hâte de me mettre en règle envers le Gouvernement.

M. de Zéa, frère de M. le Chevalier Zéa-Bermudez, Ministre de S. M. Catholique, est parti dernièrement, dépêché par son frère en courrier, pour Madrid. Il porte à S. M. la nouvelle Reine, de la part de S. M. I., de magnifiques présents en châles et en pelisses. M. de Tatistchef, que S. M. a connu en Italie, réussit beaucoup à cette Cour. Elle aura appris que S. M. Catholique l'a décoré de la Toison d'Or; et quand on se rappelle que le fameux

Prince Potemkin, de triomphante mémoire, ne put jamais l'obtenir malgré tout l'ascendant de sa souveraine, on peut juger aisément de la faveur dont jouit aujourd'hui le Ministre Russe à Madrid.

Je ne puis rien dire encore à Votre Excellence sur ses n°s 99 et 100, excepté que je m'acquitte sans délai de tout ce qu'ils m'ont prescrit.

Votre Excellence trouvera ci-joint un ukase de S. M. I. extrêmement intéressant. Je l'ai fait traduire pour moi, car il n'est point encore traduit officiellement. Pour l'entendre, il faut que Votre Excellence sache que parmi les innombrables sectes qui pullulent en Russie, il s'en trouve une extrêmement bizarre, dont le nom même n'est pas bien compris. Les hommes qui la composent se nomment *Douchoborzi;* ce mot signifie à peu près: *fort contre l'esprit.* Mais que signifie la signification ? c'est ce que personne n'a su me dire. Le mot se rapproche de celui d'*Israël* (fort contre Dieu).

Ces sectaires ayant été transportés d'une place à l'autre, sont aujourd'hui réunis dans la commune de *Militopolsk,* dans le gouvernement de Tauride, dont le gouverneur réside à Odessa. C'était le duc de Richelieu qui commandait là avec un succès et une réputation extraordinaires. Aujourd'hui, c'est M. le Comte de Langeron, autre militaire français que la révolution avait porté ici avec tant d'autres, et le seul, si je ne me trompe, parmi la classe distinguée, qui soit demeuré au service de l'Empereur de Russie.

Deux de ces *Douchoborzi*, convertis à la religion greco-russe, ont fait, sur le compte de leur secte, des

révélations qui ont paru à M. le Gouverneur exiger quelques mesures répressives qu'il a proposées. S. M. I. lui adresse en réponse un de ces ukases qu'ont peut appeler *Réprimande* (Vuigoozv), et qui sont imprimés pour les faire connaître de tout l'Empire. C'est celui dont j'ai l'honneur d'envoyer ci-joint une traduction à Votre Excellence, et je ne doute pas qu'elle n'intéresse infiniment S. M. Elle y verra les idées de tolérance qui distinguent S. M. I. et la juste latitude qu'Elle donne à ce mot.

Les *Douchoborzi* ont des dogmes tout à fait particuliers : ils n'admettent ni hiérarchie, ni sacrements ; et par un mot échappé devant moi à un homme qui, par état, ne peut être trompé sur ce point, je ne puis douter qu'à l'exemple des Anabaptistes, ils n'admettent la communauté des femmes : dogme salutaire, et le seul capable de prévenir les innombrables maux que produisent parmi nous les mariages mal assortis. Saint Paul est un peu contraire, mais tout le monde peut se tromper.

Les religions qui se pourrissent produisent des sectes, précisément comme le corps animal qui se pourrit, produit des vers. La multiplication des sectes est donc un objet de la plus haute importance politique, puisqu'elle annonce, partout où elle se manifeste, un principe de corruption. Très souvent les Conseils de Russie se sont occupés de ces sectaires de toute couleur ; mais il est difficile de prendre un parti qui n'ait point d'inconvénient, et l'on peut croire d'ailleurs que leur nombre toujours croissant les mettra bientôt au-

dessus des lois. Ce cas est donc un de ceux où il faut se contenter de dire : *Quod Deus bene vertat.*

Recevez, Monsieur le Comte, etc.

P. S. — Le mariage de Son Altesse Impériale Mgr le Grand-Duc paraît fixé au moins de juin, et le départ pour Moscou au mois de septembre. S. M. l'Empereur a dit à l'un de nos Messieurs qu'il ne nous invitait point, vu l'embarras et les dépenses de ce déplacement, mais que ceux qui voudraient venir lui feraient plaisir. Votre Excellence se règlera en conséquence à l'égard du nouvel agent de S. M., qui *tombera en pleines fêtes.* Puisque Votre Excellence ne me dit rien sur son compte, je tiens pour une méprise ce qu'on m'avait mandé sur ce point.

513

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) mars 1817.

Monsieur le Comte,

Je n'ai point été surpris de toutes les chicanes que nous font nos bons voisins les Génevois : de tout temps ils nous ont impatientés. D'anciens droits et d'anciennes querelles ont perpétué une certaine antipathie qui n'a pas de remède, et qui est d'autant plus bizarre que nous

ne pouvons nous passer les uns des autres; car Genève est un coffre-fort ouvert à la Savoie, qui est à son tour un grenier ouvert à Genève. De là vient que les lois prohibitives n'ont jamais réussi entre Genève et nous. L'intérêt réciproque s'en jouera toujours.

Il n'y a pas, je crois, de ville au monde dont on ait dit autant de mal que de Genève; tous les partis se sont réunis pour en penser et en parler désavantageusement. Le célèbre duc de Choiseul disait très plaisamment: *Si vous voyez un Génevois se jeter par la fenêtre, jetez-vous hardiment après lui, et soyez sûr qu'il y a quinze pour cent à gagner.*

Dans la *Décade philosophique* (1798, n° 22), on appelle Genève *un foyer de discordes civiles, une arène dans laquelle ses propres habitants se dévorent les uns les autres.*

Un révolutionnaire de 1795 lui reprochait l'*insatiable avidité de ses infatigables citoyens.* (*Courrier français* du 9 novembre 1795.)

Un magistrat français, aujourd'hui ministre, M. le le Comte Ferrand, l'appelle, avec une épouvantable énergie, *une pustule politique* (dans le livre *du Rétablissement de la monarchie*).

Mais rien n'égale la perspicacité d'un pape du seizième siècle, qui écrivait aux Rois de France et d'Espagne : *Prenez garde à vous! Genève est un foyer éternel de révolution; si vous voulez être tranquilles, éteignez son gouvernement.* Une jalousie entre les deux monarques rendit le conseil inutile. Cette anecdote, dont ma mémoire ne peut me rappeler dans ce moment tous les

détails, est contée dans l'*Histoire du Concile de Trente* par le *digne* Sarpi.

Assurément, Monsieur le Comte, ce pape y voyait loin. Toute la théorie de la Révolution française est contenue dans la protestation des Conseils de 1782. Les instruments les plus actifs de cette révolution, depuis Necker jusqu'à Marat, naquirent dans les murs de Genève. En 1796, au milieu des horreurs de cette révolution et à côté des cadavres encore chauds de Fatio et de Naville, les auteurs génevois de la *Bibliothèque britannique* vantaient, dans le prospectus de cet ouvrage, la *période républicaine*, et tout ce qu'elle promettait au monde, etc., etc.

Genève est la métropole du système qui soutient la souveraineté du peuple et son droit de juger les rois : ceci n'a plus besoin de preuve ; on pourrait donc s'étonner à juste titre que cette ville ait trouvé tant de faveur de nos jours. Mais d'abord, soit qu'on juge des nations ou des particuliers, il faut être de sang-froid ; les torts et les ridicules des Génevois n'empêchent pas qu'on ne doive leur reconnaître beaucoup de talent, de connaissances et d'humanité. J'ai dans leur ville des amis que j'estime autant que d'autres.

D'ailleurs, Monsieur le Comte, il y a maintenant un grand secret européen à mettre dans tout son jour, c'est l'art avec lequel les novateurs ont su se servir de la Souveraineté contre la Souveraineté, présenter les choses sous le point de vue le plus décevant, mettre la gloire et l'honneur du côté des idées nouvelles, et le ridicule du côté des vieilles maximes. J'ai trop étudié la

révolution, ses apôtres, ses livres, etc., pour que ses secrets ne me soient pas connus ; mais une lettre n'est pas une dissertation. J'espère avoir une fois l'honneur d'exposer de vive voix le véritable état des choses.

Quoique l'Almanach de Genève me coûte un peu cher, je n'en remercie pas moins Votre Excellence ; il m'a fort amusé ; on y voit l'esprit public de Genève, qui possède éminemment le plus éminent des ridicules, la morgue et la petitesse réunies.

J'ai eu connaissance d'une lettre de Suisse, dans laquelle on se plaignait beaucoup de la manière dont nous avons cédé Carouge ; mais il me semble qu'un Roi ne peut céder en riant des sujets qui pleurent. Il n'y a rien de si juste sans doute qu'une cession demandée par des traités qui ont d'ailleurs si fort favorisé Sa Majesté. Cependant, la tristesse des sujets cédés honore également le Souverain et les sujets : il est assez naturel que le maître donne quelques signes extérieurs de la sienne. Puisque le commandant de Carouge avait fait un pas de trop, il a fort bien fait, si je ne me trompe, de se tirer d'affaire en disparaissant. Une gaucherie vaut mieux qu'une faute.

L'affreuse disette, dont je reçois les nouvelles les plus affligeantes, n'a pu manquer d'augmenter encore nos embarras avec Genève. C'est un défilé qu'il faudra traverser comme nous pourrons.

Au milieu d'une misère presque générale en Europe, l'œil se repose avec un extrême plaisir sur la vaste Russie, qui jouit de la plus grande abondance et nourrit les autres peuples : il n'est pas entré moins de cent

millions en argent dans l'empire pendant l'année 1816, uniquement pour le blé vendu. Dans ce moment, il se trouve encore à Odessa 48 vaisseaux portant chacun 1,500 *chetverts* de blé; chacune de ces mesures pèse 300 livres et coûte 45 roubles. En 1810, l'Empereur emprunta 20 millions en assignations de la Banque, promettant de rembourser, au bout de sept ans, un rouble d'argent pour deux de papier; le ministre des finances vient d'annoncer qu'il est prêt à payer. Toutes les apparences sont belles.

Sa M. I. vient d'ordonner de son propre mouvement que le diplôme de S. M. qui confère le titre de Comte à M. le général Michaud, serait enregistré par toutes les autorités du pays. L'acte du Sénat lui a été apporté le matin au saut du lit. Il n'y a rien à dire : en fait d'élégance souveraine, l'Empereur de Russie est un grand artiste.

514

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) mars 1817.

Monsieur le Comte,

La lettre de Votre Excellence du 12 février dernier, n° 101, m'est arrivée hier. Je suis charmé que mes relations des mois de décembre et janvier aient eu le

bonheur d'intéresser S. M. et Votre Excellence. J'étais moi-même ému en les écrivant; ordinairement ce sentiment se communique ; il ressemble au mouvement : celui qui l'a reçu le transmet.

Je remercie avant tout S. M., en mon nom et en celui de mon fils, de l'approbation dont Elle veut bien honorer la grâce accordée à ce jeune homme par S. M. Très Chrétienne. Je tiens beaucoup à cette faveur, parce que j'ai tenu invariablement, depuis le commencement des troubles, pour la Maison de Bourbon et pour l'intégrité de la France, absolument nécessaire à l'équilibre de l'Europe. Il s'en faut de beaucoup au reste qu'on puisse être tranquille sur la France, ni même sur le reste de l'Europe. Ce n'est pas que les pouvoirs matériels ne soient fort bien balancés et que les puissances prépondérantes n'aient d'excellentes intentions ; mais si les opinions se gâtent, à quoi sert la force physique ? Tant que le dogme absurde et funeste (et malheureusement aussi très plausible au premier coup d'œil) *de la souveraineté du peuple* sera à peu près publiquement reconnu, tant que la fièvre constitutionnelle durera, et tant que les sectes et les sociétés secrètes diviseront la grande masse des esprits, je ne crois pas qu'un homme sensé puisse être tranquille. Au reste, Monsieur le Comte, défendons les bons principes, conservons les anciennes races (si toutefois elles y consentent), ensuite dormons tranquillement, le reste est l'affaire de la Providence qui se tirera très bien de là.

M. le Duc de Serra-Capriola a fait sa propre affaire de celle des frères et sœurs Avico, que Votre Excel-

lence me recommande. Il doit lui-même quelque chose à cette succession, et il nous a promis que sa petite dette (de 800 roubles, je pense) sera incessamment mise entre mes mains. Mais hélas ! Monsieur le Comte, combien il y a à retrancher des espérances de ces braves gens ! D'abord le Duc m'assure que le legs n'est que de 1,000 roubles, au lieu de 2,000 ; en second lieu il s'agit de roubles *en papier*, et je ne sais pas même comment on a pu douter sur ce point. Enfin il y a des impôts à payer sur ces legs. Je ne négligerai rien pour hâter la décision de cette affaire, qui ne doit pas tarder, si j'en crois les bonnes intentions de M. le Duc de Serra-Capriola.

Dans trois ou quatre jours, Monsieur son fils, le Duc Nicolas, part pour Naples et passera par Turin. Je recommande particulièrement à Votre Excellence ce jeune Ministre, fils d'un homme qui a toutes sortes de droits auprès de nous. Il est lui-même très estimable et serait digne d'une meilleure santé. Il part comblé des bienfaits et des grâces publiques de son Maître, qui a bien réparé envers cette maison quelques soufflets de la fortune.

Je remercie Votre Excellence des soins qu'elle a bien voulu donner à la petite caisse envoyée par Madame de Saint-Réal. J'espère que M. le Comte de Rossi trouvera bientôt une occasion pour Saint-Pétersbourg.

Votre Excellence aura vu par l'une de mes précédentes dépêches que malgré les circonstances où je me trouve, je m'étais empressé de satisfaire aux disposi-

tions du dernier Édit de S. M. J'aurais eu honte de demander une exception, mais puisque l'Édit ne concerne pas les Ministres, je jouis avec plaisir de l'équitable décision de S. M.

Je félicite très sincèrement Votre Excellence sur l'honorable décoration qu'elle a reçue de S. M. I. R. A.; il me semble que la grand'croix de Saint-Etienne est fort estimée en Autriche; plus elle le sera et plus elle sera faite pour Votre Excellence.

Je n'ai pas été peu surpris de voir que, dans sa dernière dépêche, elle ne me parle point encore du départ de mon successeur. Je suis alarmé et j'en ai dit les raisons à Votre Excellence, il serait inutile de me répéter, d'autant plus que je ne pourrais plus recevoir de réponse, mais je me flatte que mes représentations auront trouvé auprès de vous, Monsieur le Comte, l'assentiment dû aux vérités les plus évidentes.

Je suis enchanté que S. A. R. Mme la Princesse de Galles soit arrivée à Turin en passant par Jérusalem. Il y a longtemps qu'une grande Princesse n'avait pas fait un aussi long voyage.

Daignez agréer, Monsieur le Comte, etc.

515

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) mars 1817.

Monsieur le Comte,

Immédiatement après avoir mis à la poste mon dernier numéro, du 16, je reçus la réponse de M. le Comte de Nesselrode relative au commerce du Levant. Je profite de l'heureuse occasion de M. le Duc Nicolas de Serra-Capriola, qui se rend à Turin, pour faire parvenir à Votre Excellence la Note de M. le Comte de Nesselrode et ma Note verbale à laquelle la première servait de réponse. Je n'ai point voulu acheminer ces deux pièces par la poste à cause des curieux intermédiaires.

Il ne m'a pas paru prudent d'invoquer l'influence de l'Empereur de Russie d'une manière purement hypothétique ; c'est-à-dire, au fond, en cas que nous en eussions besoin à Constantinople. Une puissance telle que celle-ci n'aime pas trop être invoquée de cette manière. Votre Excellence verra de quelle façon je me suis exprimé à la fin de ma lettre, ce sera ensuite à M. Comte de Saint-Laurent de voir comment il doit parler à Constantinople. Il ne saurait témoigner trop de confiance à l'envoyé Russe, M. le Baron de Strogonof que je connais assez particulièrement. L'Empereur, dans ce moment, est tout-puissant en Europe ; tenons-nous

serrés à lui. Il est peu de Princes sur lesquels la critique se soit plus exercée, même en Russie ; je l'ai toujours combattue, et j'espère conter bientôt à Votre Excellence des anecdotes sur ce sujet, qui la feront rire. Aujourd'hui, il me semble que mon jugement est justifié, et qu'il n'y a plus de doute sur le mérite de ce grand Prince. Les Campagnes de 1812 et 14 ont été conduites avec tant de prudence, de dexterité et de courage, qu'il n'y a pas moyen de lui disputer la gloire qui lui est due pour ces deux grands efforts de sagesse souveraine.

Dans l'intérieur il fait ce qu'il peut, mais la matière résiste à l'ouvrier. Tout ce qui est à craindre de sa part, c'est l'anéantissement de l'état civil et la création d'une nation de soldats, avec tous les maux qui résultent infailliblement de cet état de choses.

On peut encore redouter ses projets en fait de religion. Il n'est pas douteux qu'il en a de grands ; néanmoins, comme nous savons qu'il est en relation directe avec le Saint-Père, l'équité exige qu'on ne se presse point de juger. D'une manière ou d'une autre, nous devons voir des choses extraordinaires, mais quand même l'Empereur se tromperait, il n'en serait pas moins un des plus grands Princes qui se seraient trompés.

Je laisserais volontiers courir ma plume si ma mission ne devait pas incessamment finir. J'attends avec le plus grand empressement le moment de ma délivrance. Depuis l'heureuse restauration de S. M., ma situation est devenue intolérable. On me plaint beaucoup et généralement, c'est tout ce qui me reste ; mais c'est une cruelle consolation.

516

Au Même.

Saint-Pétersbourg, avril 1817.

Monsieur le Comte,

Il est peu de question que j'aie examinée avec plus d'attention que celle des biens confisqués. En 1793, je publiai une *lettre* (*anonyme*) *de quelques parents des militaires Savoisiens à la Convention nationale*, 44 pages in-8°, où j'employai des formes oratoires et pathétiques pour me faire lire généralement, mais où le raisonnement cependant et la jurisprudence même n'étaient pas épargnés. En 1796, je publiai *un Mémoire sur les prétendus Emigrés savoisiens et* (*niçards*). Je le fis imprimer à Lausanne où je résidais alors ; il fut réimprimé à Paris et distribué aux membres des deux Conseils à l'époque très courte où les Royalistes, portés en foule au Corps législatif par les élections de 1795, furent un instant sur le point de relever le Trône.

J'ose croire que la question de droit public est épuisée dans ce Mémoire. Il fut inutile alors, mais il pourrait fort bien ne l'être pas aujourd'hui.

Les biens dits nationaux, Monsieur le Comte, ont porté à la Souveraineté un coup dont elle se relèvera

difficilement ; et c'est sous ce point de vue essentiel que la question doit être examinée.

Tous les fidèles dépouillés joignaient naturellement dans leur esprit l'idée de la Restauration à celle de la restitution ; trompés dans cette espérance si naturelle, il était presque impossible qu'il n'échappât pas à la faiblesse humaine quelques murmures, quelques paroles légères, quelques signes de mécontentement.

La Souveraineté de son côté n'aime pas, et certes elle a raison, qu'on l'accuse, qu'on lui dise *pourquoi et comment;* qu'on la prenne pour ainsi dire au collet, et qu'on lui fasse des reproches.

La présence seule d'un gentilhomme dépouillé semble être une plainte, il le sent et il en souffre, il craint d'être craint, il a peur qu'on ne lui impute les pensées qu'il a et celles qu'il n'a pas, enfin c'est une situation respectivement pénible et dangereuse : voyez ce qui se passe en France !

Mais ce que le Souverain perd d'un côté, le gagne-t-il au moins de l'autre ? Nullement, et tout au contraire, car les usurpateurs et tous leurs adhérents, au lieu de lui savoir gré, se moquent de lui. Toutes les fois que le sujet, et surtout le sujet coupable, fait plier son Souverain, il cesse de le respecter. Il en est du Gouvernement comme de l'éducation, comme de la discipline militaire, etc. Tout supérieur qui recule est méprisé ; l'homme est fait ainsi.

Par conséquent, Monsieur le Comte, à cause de ces malheureux biens, moins de confiance d'un côté, et moins de respect de l'autre : c'est une fatale époque

pour la Souveraineté. Pour étayer ce système de spoliation, on a mis en avant de singuliers sophismes. On dit d'abord *qu'il faut terminer les divisions et ramener la paix.* Mais que le spoliateur me haïsse parce qu'on lui arrache mon bien pour me le rendre, ou que je haïsse le spoliateur parce qu'on le laisse en possession, n'est-ce pas toujours une haine et une division dans l'Etat? La seule différence est que, dans le premier cas, la conscience et la justice, qui peuvent beaucoup sur l'homme, auraient bientôt tranquillisé les esprits; au lieu que, dans le second, les divisions seront éternelles. Ne pouvant laisser à mon fils que ma haine pour mes acquéreurs, je la lui léguerai, et il est trop honnête homme pour répudier l'hoirie, et ne pas la transmettre à son tour : les haines seront éternelles.

On objecte encore la multitude des acquéreurs, qui rend précisément la restitution plus facile; car ce n'est point du tout la même chose d'ôter mille livres de rente à cinquante quidams qui se les sont procurés à vos dépens, ou d'ôter cinquante mille livres d'un coup à Votre Excellence. Le premier inconvénient n'est rien en comparaison du second; il serait inutile de développer des idées aussi claires.

Mais je ne veux pas m'occuper de la question en général, je la restreins aux seuls sujets de S. M. le Roi de Sardaigne. S'il y a quelque chose d'évident, c'est que les Augustes Princes, auteurs du Traité de Paris du 30 mai 1814, furent trompés du blanc au noir, lorsqu'ils étendirent aux ventes faites chez le Roi de Sardaigne, la disposition de l'article XXVII de ce

traité, qui concernait les biens nationaux de France (sur lesquels je me garde cependant bien de décider). Mais il faudrait être bien aveugle et bien injuste, pour reprocher cette erreur aux illustres sauveurs de l'Europe. Quels sont les vrais auteurs de cette fatale disposition ? Nous, Monsieur le Comte, nous seuls ; il faut avoir le courage de l'avouer. La Noblesse de Savoie et de Nice, si fidèle et si malheureuse, méritait bien sans doute qu'elle fût défendue par quelque homme de son corps. Une demi-heure de conversation avec l'Empereur de Russie aurait empêché le mal, et certainement il est trop bon et trop juste pour l'avoir refusée ; il ne s'agissait point d'une question douteuse : l'exposer c'était la résoudre, il n'était pas permis au bon sens de balancer.

S. M., notre bon et auguste Maître, peut aujourd'hui, *dans sa conscience trop tard éclairée*, évaluer justement les vues qui paralysèrent, dans le moment décisif, et condamnèrent à un indigne repos le défenseur le plus naturel de ces illustres victimes, au mépris de l'opinion publique, dont le cri se fit entendre inutilement de Paris à Pétersboug.

Au reste, Monsieur le Comte, quoique je sois du nombre des victimes, je n'en suis pas moins calme et philosophe sur ce point. La Souveraineté est avant tout, et tout doit lui céder. Si nos biens étaient nécessaires à la Monarchie, nous devrions les perdre sans murmurer. Ils ne sont pas plus précieux que nos vies, qui lui sont rigoureusement dues sur le champ de bataille si Elle en a besoin ; mais si ces biens peuvent être sauvés en

tout ou en partie, certainement il ne faut rien négliger pour y parvenir.

Le Mémoire que Votre Excellence m'a transmis appartient incontestablement à un excellent raisonneur, et si l'on ne considère que le droit, il n'y a rien à lui répondre; cependant, comme il faut être toujours de bonne foi, j'avoue que, *pour le moment*, je penche pour le sentiment exposé dans l'autre écrit intitulé *Opinion*, dont l'auteur est d'avis que *dans le moment* il ne faut pas remuer.

En proposant à S. M. de sanctionner par un Edit solennel le brigandage des biens nationaux, sans autre fruit que d'éterniser les haines, on lui proposait, dans le fait, de jeter sur son règne une tache ineffaçable. Jamais son auguste main ne doit signer rien de semblable. S. M. est forcée, tout le monde le sait : en gardant le silence et laissant faire au temps, qui est infaillible et tout puissant, Elle demeure irréprochable envers ses contemporains comme envers la postérité.

Mais on lui tendrait un piège non moins dangereux, si on lui proposait de faire quelque démarche précipitée qui aurait exactement le même effet que la précédente; et c'est ce que voudraient beaucoup de gens. On sait assez qu'une tentative mal faite serait repoussée d'une manière qui confirmerait le mal; on peut donc proposer à S. M. *précisément* la même chose, sous deux formes *précisément* différentes, et c'est à quoi Elle doit bien prendre garde.

Votre Excellence voudra bien encore faire observer à S. M. que toute grande mesure de la politique inté-

rieure doit toujours être préparée par certains actes préliminaires, par certains essais que la prudence indique, et sans lesquels le législateur s'étant une fois engagé imprudemment, demeure immobile sans pouvoir avancer ni reculer.

Ce qui fit manquer l'opération de l'affranchissement en Savoie, ou ce qui la rendit du moins excessivement difficile et quelquefois injuste, c'est qu'on débuta par un Edit magnifique, sans avoir sondé le terrain.

Lorsque Louis XIV voulut révoquer l'Edit de Nantes, il fit précéder le sien par une foule d'arrêts de son Conseil, qui avaient aplani la route et écarté les obstacles. Je ne dis rien ici du mérite intrinsèque de la loi ; je ne parle que de la forme, et je crois pouvoir avertir, avec l'assurance d'un mathématicien (sans parler de toute autre précaution), que moins on écrira et mieux on fera.

Je conçois les souffrances de S. M., je sens ce qu'il en doit coûter à son grand et généreux cœur de voir tant de fidèles serviteurs ruinés, sans raison même apparente, contre toutes les règles de la justice et de la politique ; mais le mal est fait. Je ne suis pas suspect, puisque je suis du nombre des victimes. L'intérêt personnel ne m'empêche point de sentir que le Roi est avant tout, et qu'on ne saurait marcher trop prudemment.

Votre Excellence, ainsi que tous les autres Ministres et hommes d'Etat piémontais à qui S. M. ferait l'honneur de les consulter sur cette grande affaire, doivent y mettre tout le zèle, toute l'application et toute la délicatesse possibles ; autrement on ne manquerait pas de

dire *qu'ils ont beaucoup de philosophie pour supporter les maux d'autrui, et qu'ils ne seraient pas tout à fait si résignés si la confiscation les avait atteints.*

Il n'y a ici, comme Votre Excellence le sent assez, ni défiance, ni soupçon, ni épigramme, ce qui serait infâme et souverainement injuste : c'est un avertissement pur et simple à la délicatesse et à la générosité.

De mon côté, Monsieur le Comte, je ferai, pendant le reste de ma mission, tout ce qui dépendra de mes pouvoirs très affaiblis. Attentif observateur de tout ce qui se passait au commencement de la Révolution, j'enlevai, pour ainsi dire au vol, un rapport fait à la Convention nationale en décembre 1792, par Morisson, au nom du Comité de législation, touchant les prétendus *émigrés allobroges*. On proposait la confiscation de leurs biens s'ils ne rentraient pas ; mais la Convention nationale, qui trouva apparemment la chose atroce, refusa de décréter le projet; ce qui frappe de nullité la loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1795), en vertu de laquelle on a confisqué les biens. Je suis forcé encore de m'abstenir de tout détail, mais je me servirai de cette pièce et du Mémoire envoyé par Votre Excellence, et de tous mes moyens enfin ; reste à savoir *si et jusqu'à quel point* on daignera me prêter l'oreille ici.

En attendant, je supplie très humblement S. M. de ne pas faire un pas, de ne rien signer, de n'adopter aucun plan, jusqu'à ce que, de vive voix, ou, ce qui vaudra infiniment mieux, par une lettre raisonnée, j'aie pu faire connaître exactement ce qu'on peut craindre ou espérer.

Nous venons de perdre l'abbé de Pendilly, chapelain conventuel de Malte et curé de l'Eglise catholique de Saint-Pétersbourg, pour la langue française. Il appartenait à une famille noble de Bretagne, et il était jadis, dans cette province, curé d'une assez riche cure, où il eut l'honneur de recevoir l'Empereur Paul Ier, alors Grand-Duc de Russie, pendant son voyage en France. A l'époque funeste de la Révolution, ce grand Prince se souvint de lui, et lui envoya en Allemagne, où il essayait de vivre, un passeport et de l'argent pour venir en Russie, où il a passé une vingtaine d'années dans les travaux pénibles de son ministère, avec une estime universelle et sans aucun ménagement pour sa personne. Solliciteur intrépide, il faisait tomber une pluie d'or sur les pauvres, et il ne se laissait rien à lui-même. S. M. I., par un trait de bonté véritablement charmant, l'avait mis à même d'avoir une voiture ; mais depuis quelque temps l'abbé s'en était privé, et il se traînait de nouveau à pied pour donner cet argent aux pauvres. Sa dernière action a été de donner mille roubles à un soldat français prisonnier de guerre, et détenu pour cette somme. Ses obsèques ont été magnifiques, et j'ai cru y reconnaître un peu de cette magnificence russe anonyme, car il était très connu et estimé hors de son troupeau, pour qui cette mort est un grand vide.

517

Au Même.

Saint-Pétersbourg, avril 1817.

Monsieur le Comte,

Je m'empresse de faire part à Votre Excellence d'un changement bien inattendu qui vient de se faire dans tous mes projets de départ. Sa M. I. envoie en France une escadre considérable de bâtiments de guerre pour en ramener les soldats russes dont elle a bien voulu débarrasser la France. Ces vaisseaux partent sur leur lest, et dans la plus belle saison de l'année pour la navigation (vers la fin de mai). L'Empereur, toujours disposé à obliger tout le monde, a daigné permettre à un assez grand nombre de personnes de s'embarquer sur cette escadre. Je suis du nombre, avec toute ma famille. Je ne puis exprimer à Votre Excellence combien j'ai été sensible à cette faveur, qui m'ôte un poids énorme de dessus la poitrine ; car ce voyage avec trois dames et tant d'équipages m'étouffait, au pied de la lettre. Je ne sais point encore si l'on prendra terre à Ostende, au Havre ou à Cherbourg. Tout cela m'est absolument indifférent. Dès que j'aurai le pied en France, je croirai être à Turin. Je m'arrêterai à Paris pour m'incliner devant le Maître, et tout de suite je

continuerai ma route. Si je puis être de quelque utilité là, Votre Excellence aura la bonté de m'en informer chez notre Ambassadeur, auquel je me présenterai en descendant de voiture.

M. de Stourdza, Gentilhomme de la Chambre de S. M. I., attaché au département des Affaires étrangères, vient de publier un livre qui me paraît faire une espèce d'époque. Il est intitulé *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe.* C'est un véritable phénomène, après tous nos in-folios, de voir un homme du monde descendre dans l'arène pour traiter une question que les plus grandes têtes ont épuisée depuis mille ans. M. Alexandre de Stourdza appartient à une maison distinguée de Moldavie ; il est né à Bucharest, ou peut-être à Constantinople, d'une mère qui appartient elle-même aux familles grecques de cette capitale, et c'est là, je pense, ou du moins avec ses parents maternels, qu'il s'est pour ainsi dire imbibé de la haine *grecque* contre l'Eglise *latine.* Il n'a guère que vingt-six ou vingt-sept ans. Je vénère et j'aime beaucoup sa famille, où la vertu, l'esprit et les connaissances se donnent la main. M. de Stourdza sait le latin et le grec, qui est sa langue naturelle ; il écrit également bien en français, en russe et en allemand ; il fait même des vers dans ces trois langues. Votre Excellence serait surprise de la force et de la pureté de style qu'on trouve dans ce livre, qui est écrit en français ; personne ne pourrait imaginer que c'est un Moldave qui tient la plume, et que ce Moldave n'a jamais mis le pied en France.

L'ouvrage contient :

1° Une exposition des principaux dogmes chrétiens d'après l'Ecriture sainte, d'après les théorèmes métaphysiques, et d'après l'illuminisme moderne ou le *martinisme*, mot un peu vague, que je crois avoir suffisamment fait connaître à S. M.

2° Une apologie des dogmes et des rites de l'Eglise grecque, ou russe, ou orientale, ou orthodoxe, ou comme on voudra, car elle n'a plus de nom distinctif;

3° Une attaque des plus violentes contre la doctrine latine.

Dans toute la controverse qui nous regarde, on ne trouve point dans le livre de M. Stourdza cette aménité qui distingue ordinairement un homme du monde; c'est plutôt la colère d'un professeur irrité. La partie qui concerne le christianisme en général contient de fort belles pages. Le protestantisme, qui s'avance tous les jours, se fait aussi sentir dans les principes, moins cependant que l'illuminisme. En parlant de l'enfer, l'auteur nie l'éternité des peines, du moins dans le sens où on l'entend communément. Si le Saint-Synode vient à comprendre le passage, qui est fort enveloppé, je suis fort curieux de savoir s'il ne fera point quelque chicane au Gentilhomme de la Chambre *théologien*. Par rapport à nous, il a tort sans doute sur le fond des choses, car il est impossible de dire la vérité contre la vérité : cependant rien n'empêche qu'à travers l'erreur on ne puisse apercevoir et louer le talent. Ici, M. de Stourdza a beau jeu, puisqu'on ne peut lui répondre; mais si l'ouvrage tombe sous quelque plume française

bien taillée et de mauvaise humeur, il sera traité rudement. J'ai pâmé de rire tout seul dans mon cabinet, lorsque je suis tombé sur l'endroit où l'auteur parle de l'*ignorance de l'Eglise latine*. Celui qui ferait une épigramme sur *la poltronnerie russe* me paraîtrait tout aussi sublime. On peut demander à propos de quoi cette attaque? La conscience de l'auteur lui a fait la même question, et il répond, en commençant, *que c'est pour repousser une agression évidemment dirigée contre la religion de l'Etat*. Il veut parler de tout ce qui se passa il y a deux ans. Ici M. de Stourdza est totalement trompé par la passion, car jamais nous n'avons écrit une ligne contre la religion du pays, ni contre ses ministres. Si quelques personnes ont fait mine de venir à nous, c'est autre chose ; la véritable représaille serait de convertir un pareil nombre de catholiques, ce qui serait très juste et ne pourrait être blâmé que par les catholiques.

518

Au révérend Père Rosaven,
De la Compagnie de Jésus, à Polock.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) avril 1817.

Mon très révérend Père.

Après bien des recherches, je suis parvenu à me procurer une des brochures dont j'avais eu l'honneur de

vous parler, et presque en même temps on m'assure que vous partez; de sorte que je ne sais pas trop s'il faut vous envoyer ce bel ouvrage. Il est intiulé *Du Pape et des Jésuites.* Vous ne sauriez croire, mon très révérend Père, combien je suis fâché de voir arriver ces libelles ici, car Messieurs les Russes étant totalement étrangers à nos anciennes controverses, sont fort sujets à prendre pour évangile tout ce qu'ils lisent dans ces sortes d'ouvrages. Au reste, mon très révérend Père, vous connaissez l'emblème de la vérité, un soleil derrière un nuage, avec la devise: *Nubila vincet.* Si vous êtes curieux de connaître cette œuvre de ténèbres, vous pouvez la faire demander chez moi par quelque correspondant; elle est à votre service. Rien n'est plus méprisable, comme vous verrez; mais on n'aura pas moins dit: *Il n'y rien à répliquer.*

Le R. P. Pietroboni pourra-t-il me satisfaire sur la petite narration que je lui ai demandée? Je vous prie, mon révérend Père, de lui faire mille compliments de ma part. Je vous recommande de nouveau le livre anglais de Dallas, où vous trouverez quelque chose de curieux, si je ne me trompe, sur le prétendu édit d'Henri IV. Ce n'est plus qu'un nuage dans ma tête. Vous y lirez aussi une fort belle réponse de ce grand Prince au Premier Président de Harley, dont je me repens fort de n'avoir pas retenu une notice, au moins quant aux sources. Cette pièce mériterait fort d'être imprimée à part, et répandue comme la lettre de Fénelon sur la lecture de l'Ecriture sainte.

A travers les injures qu'on vous adresse dans cet

aimable livre, vous y trouverez des choses qui vous feront grand plaisir : par exemple, *que le vent de la Cour est pour vous ; que tout le clergé de France, et nommément les Evêques, vous appellent à grands cris ; que l'esprit jésuitique souffle de toutes parts sur la France*, etc., etc. Vous voyez, mon révérend Père, que vous êtes des scélérats assez bien protégés. Si vous me demandez ce livre, je vous recommande les pages 90 et 91, où vous êtes formellement accusés de faire Dieu *beaucoup meilleur qu'il n'est*. Prenez garde, mon révérend Père ! il ne faut rien exagérer.

Mardi dernier, nous avons perdu notre bon abbé de Pendili. Il était malade depuis quelques jours, mais sans apparence de danger. Le vendredi précédent, il avait encore prêché la Passion. Lundi, jour de l'Annonciation, je quittai un moment l'église avant la messe, pour aller le voir. Il était au lit, mais on en parlait comme d'un homme *incommodé ;* cependant je lui trouvai la *face hippocratique*, et, de retour à l'église, je dis à ma famille que j'étais fort peu content des apparences. Dans la nuit, il cessa de vivre. Qui n'envierait sa mort ? Il n'a fait que du bien ; il n'a cessé de faire le bien et de le conseiller jusqu'au dernier moment de sa vie, qui a terminé ses bonnes œuvres et commencé sa récompense. Je ne vois jamais mourir nos véritables prêtres sans être tenté de désespérer de la *canaille mondaine, et quorum pars magna fui.* Ainsi, mon révérend Père, je me recommande fortement à vos bonnes prières pour cette bienheureuse fin. Mais voilà que vous me dites : *Il n'y a qu'un seul moyen de bien mourir, c'est de bien*

vivre. A cela je n'ai rien à répondre; vous parlez comme un ange, quoique vous soyez jésuite.

Mille compliments respectueux à notre digne Père général. *Je vous ordonne de vous bien porter*, mon très révérend Père (j'espère que ceci est bon latin). Recevez l'assurance la plus sincère de l'invariable et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Mon très révérend Père,

Votre très humble, etc.

P. S. — Ma femme et toute ma famille vous font mille compliments. Nous ne cesserons jamais de faire ensemble une honorable commémoraison de notre cher P. Rozaven.

519

A M. le Comte de Blacas.

Saint-Pétersbourg, 27 avril (8 mai) 1817.

Monsieur le Comte,

Auriez-vous pu le croire? Dans deux mois environ, je serai à Paris! Une flotte russe de sept à huit vaisseaux de ligne s'en va en France prendre et ramener les soldats, au nombre de cinq ou six mille (je crois), dont leur puissant Maître veut bien vous débarrasser. Il a bien voulu aussi permettre que je monte un de

ces vaisseaux de 74, avec toute ma famille. Nous prendrons terre au Havre ou à Cherbourg, et vous pensez bien, mon très cher et excellent Comte, que je ne reverrai point le beau pays *ch' Apennin parte e 'l mar circonda e l'Alpi*, sans avoir vu la grande Lutèce. J'avais tout à fait renoncé à faire connaissance avec cette sage, folle, élégante, grossière, sublime, abominable cité ; et voilà qu'un événement unique m'y conduit de la manière la plus naturelle. Ce qui me pénètre de joie, c'est l'idée que j'aurai le plaisir d'être présenté à votre bon et auguste Maître, dont j'ai si bien compris la cause, et pour qui j'ai fait tant de vœux avec vous, et sans vous avant de connaître votre chère Excellence. J'espère qu'il daignera me recevoir comme un de ses meilleurs serviteurs étrangers, et je trouverai un plaisir infini à renouveler devant lui ma profession de foi. Vous avez le temps, Monsieur le Comte, de me recommander dans la grande capitale ; et si je trouve en arrivant un mot de vous, *poste restante*, j'avalerai votre prose comme une limonade. Nous ne mettrons guère à la voile que dans les premiers jours de juin. Dès que je serai à Paris, je me hâterai de vous écrire. C'est tout ce que je puis dire aujourd'hui, au milieu des visites, des emballages, des *impedimenti* et des *disturbamenti* qui me suffoquent.

Aimez-moi toujours un peu, Monsieur le Comte, si vous avez le temps. Pour moi, je vous aime, comme disait Mme de Sévigné, *à bride abattue*. Je suis pour la vie, Monsieur le Comte, par terre et par eau, avec les profonds sentiments que vous connaissez, etc., etc.

P. S. — Rodolphe veut que je vous le nomme, et il me querellera si je l'oublie. Moi, je vous prie en grâce de me mettre aux pieds de Madame la Comtesse.

520

A M. le Marquis de la Maisonfort.

Saint-Pétersbourg, 27 avril (9 mai) 1817.

Votre charmante lettre du 14 février, mon très cher et aimable Marquis, m'a transporté de joie, quoiqu'elle m'ait donné quelques remords, en me rappelant ce que je me suis dit mille fois : *Mais, bourreau que tu es, pourquoi donc n'écris-tu pas au Marquis de la Maisonfort ?* Sur mon honneur, je ne saurais pas répondre, ne pouvant comprendre moi-même comment on peut, pendant un siècle, ne pas faire ce qu'on a continuellement envie de faire. Enfin, votre douce épître est venue fort à propos flageller ma paresse et me remettre dans la bonne voie. Cependant, quoique chaque ligne de votre lettre m'ait fait grand plaisir, je n'y répondrai que très légèrement, n'ayant, pour ainsi dire, pas le temps de m'asseoir. Après une longue résidence, qui m'avait à peu près naturalisé, je pars, je fais mes paquets. *J'enfile, tout pensif, le chemin de Mycène, et quitte le séjour de l'aimable Trézène.* Mais, avant de m'en aller boire *les ondes du Pô*, ou, comme on le dirait en prose, l'eau

des mauvais puits de Turin, je m'en vais faire un petit tour à Paris. — *Allons donc! vous me me faites un conte!* — Doucement, Monsieur le Marquis! — Ce n'est point ainsi qu'on répond à un homme comme il faut, qui affirme une chose dont il est sûr. Ecoutez mes preuves, je vous en prie ; ensuite vous me direz ce que vous en pensez. S. M. l'Empereur de toutes les Russies, envoyant une flotte en France pour en ramener le nombre d'inspecteurs dont elle vous a fait grâce, Elle veut bien me *confier* un vaisseau de 74, que je mènerai parfaitement, avec les conseils du capitaine ; et voilà comment, Monsieur le Marquis, Paris se trouvera pour moi sur la route de Turin ; et voilà encore qui vous apprendra à ne pas vous presser si fort de dire : *C'est impossible ! A d'autres ! Vous me faites des contes*, etc., parce qu'encore une fois, cela ne se dit pas. Quand je pense au plaisir que j'aurai de sauter dans vos bras, il me semble que j'y suis déjà. J'aurai soin de ne pas toucher vos jambes, de crainte qu'elles ne vous fassent encore un peu mal ; mais si, par hasard, vous aviez mal aux flancs, aux épaules, et surtout aux joues, croyez-moi, demandez main-forte au moment où j'entrerai, car vous courrez grand risque.

Toute la famille, mon cher Marquis, est en train de vous brutaliser aujourd'hui. Mon frère dit que *vous mentez par la gorge* en le traitant d'ingrat, et il jure *par la sienne* qu'il n'est point en arrière avec vous. Il me charge de mille tendresses pour vous, et vous prie de croire que jamais il ne pourra vous oublier. Je vous dis, de mon chef, que plus d'une fois sa distraction a été

prise pour de l'indifférence. *Toutefois*, rien n'est plus différent. Ah ! que vous m'avez diverti avec votre anecdote du lépreux. En vérité, il faut bien avoir ce que nous appelons à Turin *facia de tola*, pour se permettre de telles impudences ; mais votre question à l'aimable lecteur est délicieuse. A propos de *Voyage autour de ma chambre*, avez-vous lu la préface de la dernière édition ? Elle est de ma façon, et je serais curieux de savoir si vous trouvez cette bagatelle écrite en style *comme nous*. Puisque vous m'avez fait rire, mon cher Marquis, je ne veux pas demeurer en reste avec vous. Sachez donc qu'un censeur de cette capitale, en examinant pour l'impression *le Lépreux de la Cité d'Aoste*, dit, en jetant les yeux sur le titre : *Hein ! On a déjà beaucoup écrit sur cette maladie* ! Ce qui signifiait que mon frère aurait bien pu se dispenser de se mettre sur les rangs. Cela ne vous paraît-il pas joli ? Malgré un avertissement aussi sage, je serais tenté d'écrire encore sur la lèpre, quand je pense à la France, qui est aussi lépreuse, et qui le sera jusqu'à ce qu'elle ait obéi à la loi. Il a été dit aux lépreux en général : *Allez, montrez-vous aux prêtres*. Il n'y a pas moyen de se tirer de là. Ce que vous me dites sur les *curés* est exquis ; mais je ne puis allonger mon discours, il faut faire des coffres et des visites.

Vos jambes sont dans ma tête ; jugez si elles me font mal ! J'en ai beaucoup parlé avec le Comte de Modène, qui m'a donné tous les détails. Que je vous ai plaint ! On est moins malheureureux quand on est malade par la tête : alors au moins on ne sait pas qu'on l'est, et

c'est beaucoup. J'espère que votre pressentiment se réalisera, et que j'aurai le plaisir de vous embrasser debout. Mon fils (lieutenant-colonel dans l'Etat-général) est bien sensible à votre souvenir et à celui de Monsieur votre fils, auquel je vous prie de présenter les tendres compliments du père et du fils. Sans doute, mon cher Marquis, ces enfants sont devenus des hommes, à mesure que nous devenions des vieillards. Ils nous poussent, et rien n'est plus juste, puisque nous avons culbuté nos pères. — *Ainsi, sur la plaine liquide, — les flots sont poussés par les flots.* — Sur cela, Monsieur le Marquis, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde ; et, dans la douce attente de vous voir face à face vers les derniers jours de juin, je vous prie de croire, comme au Symbole des apôtres, aux sentiments éternels d'attachement et de haute considération avec lesquels je suis, Monsieur le Marquis, etc., etc.

521

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) mai 1817.

J'ai reçu, Monsieur le Vicomte, votre dernière lettre, à laquelle je pardonne de s'être fait un peu attendre. Les lettres sont comme les dames : quand elles sont extrêmement aimables, on leur pardonne volon-

tiers d'arriver un peu tard. Je dois répliquer à cette épître par un mot très court et qui vous surprendra beaucoup : *A la fin de juin, je serai à Paris.* Vous me dites, Monsieur, *que vous irez rejoindre vos rochers.* Sera-ce avant cette époque ? J'en serais désolé. Quel chagrin pour moi de manquer cette occasion de nous connaître *face à face !* Si je dois avoir ce malheur, n'oubliez pas au moins de laisser votre adresse chez mon Ambassadeur (le Marquis Alfieri de Sostègne), afin que j'aie le plaisir au moins de vous écrire de Babylone, ville qui tire son nom de Babyl, comme l'observait très bien le profond Voltaire. — A propos de Voltaire, je vous remercie de la brochure qui le concerne, et des autres. Je vous y ai retrouvé tout entier, comme dans tout ce que vous écrivez (1). — Ah ! que vous avez bien raison ! Mais il faut finir. Au milieu des embarras immenses qui accompagnent mon déplacement, je n'ai que le temps d'insérer ce billet dans une lettre très sûre, pour vous faire connaître ma destinée, et l'extrême envie que j'aurais de vous exprimer de vive voix les profonds sentiments d'estime et de considération que vous m'avez inspirés pour la vie. Votre, etc.

---

(1) Nous ignorons à quelle brochure de M. de Bonald fait allusion M. de Maistre.

522

Au révérend Père Rosaven,
De la Compagnie de Jésus.

Saint-Pétersbourg, 4 (16 mai) 1817.

Mon très révérend Père,

J'ai reçu votre lettre du 22 avril (4 mai) dernier, et la précédente, qui est déjà enfouie dans le fond d'un portefeuille. Je vous remercie infiniment de l'une et de l'autre. Il me paraît impossible de rien ajouter à la démonstration négative dont vous m'avez envoyé le *supplément*, ou, pour mieux dire, le *complément*. Il faut cependant en convenir, c'est une bien atroce scélératesse que la supposition de cet édit! En vérité, mon révérend Père, la nature humaine fait peur; dès que la passion s'en mêle, la probité court grand risque : c'est pourquoi il est nécessaire de donner à celle-ci un tuteur de meilleure condition qu'elle.

Vous faites très bien, mon très révérend Père, d'écrire quelque chose pour vous défendre. *Cura de bono nomine*, c'est un précepte de saint Paul. Vous remplirez d'ailleurs ce devoir avec une modération qui ne permettra aucune critique sage. Si toutes mes paperasses n'étaient pas encaissées, clouées, liées, etc., j'aurais voulu vous envoyer ce qui m'aurait paru pouvoir vous

être utile. Les chapitres XXXV et XXXVI de mon avant-dernier ouvrage (*Essai sur le principe générateur des institutions humaines*) sont assez chauds sur votre compte: le morceau de Plutarque, surtout, tourné en inscription pour le buste de saint Ignace, a semblé heureux. Si vous pouvez tirer parti de quelques lignes, *per me licet*, et j'en serai très aise. Je ne suis plus maître d'un morceau de papier, et cette lettre, mon cher et révérend Père, est la dernière que vous recevez de moi, datée de cette grande capitale. Je dois m'embarquer sur la flotte que Sa Majesté Impériale envoie en France. L'Empereur a daigné m'arranger parfaitement bien avec toute ma famille. C'est *le Hambourg*, de 74, qui m'est destiné; mais, ne voyant point encore paraître mon successeur, je commence à craindre que la fortune (comme on dit) ne s'apprête à me jouer quelque mauvais tour. Les probabilités cependant sont toutes pour le départ.

Vous m'avez fait grand plaisir de me faire connaître le fabricateur du libelle que j'ai eu l'honneur de vous adresser. J'aurais bien voulu atteindre les autres pamphlets dont je vous ai parlé; mais il n'y a pas eu moyen: vous en avez les titres, c'est assez pour qu'enfin ils vous arrivent. J'aurais bien voulu aussi vous adresser le livre tant attendu de M. Stourdza; mais la chose m'a été de même impossible, quoiqu'il y en ait quelques exemplaires dans la société de Pétersbourg; cependant, on ne le vend point encore. L'animosité qui dure toujours, et d'autres circonstances encore, doivent donner beaucoup de vogue à ce livre. L'auteur s'y montre sous le

triple aspect de chrétien, d'illuminé et de Grec. Sur le premier point, nous sommes d'accord ; sur le second, on n'en finirait pas. Le jeune homme soutient ouvertement le système d'Origène sur l'éternité des peines : je ne sais pas trop comment il s'accordera avec le Saint Synode; mais on m'assure, pendant que j'écris ceci, qu'après avoir un peu balancé, l'aréopage ecclésiastique avait permis l'impression à Saint-Pétersbourg, ce qui me paraît très digne de remarque (la première édition n'a pu se faire qu'à Weimar). Par le côté de l'Illuminisme ou du Martinisme, M. Stourdza plaira beaucoup dans une ville où ce système gagne tous les jours; comme je l'ai jadis étudié à fond, je m'amuse beaucoup de tout ce qui s'y rapporte. La conscience de l'auteur, qui est certainement très bonne, lui a dit assez que son livre n'avait été nullement provoqué ; il prend donc ses précautions dans la préface, où il dit que *quelques hétérodoxes* (mille pardons, mon révérend Père), *ayant outragé la religion de son pays, la défense était de droit naturel;* mais, avec sa permission, c'est un sophisme. Quelques personnes s'étaient présentées à la porte de l'église *hétérodoxe* : on l'ouvrit; c'était mal fait, à la bonne heure ; mais cela ne s'appelle point *attaque*. Jamais on n'a manqué de respect ni d'égards envers les *orthodoxes;* jamais on ne s'est permis des discours, ni, à plus forte raison, des écrits offensants ; ainsi, il n'y a point de parité. Une vengeance juste et noble eût été de compter à peu près le nombre des orthodoxes pervertis il y a deux ans, et de convertir cette année un nombre égal de catholiques. Vous trouverez le style de l'ou-

vrage bon, ferme et pur, excepté dans les endroits où il est un peu déparé par le pathos mystique. Dans tout ce qui concerne nos querelles particulières, l'auteur est d'une ignorance ou d'une mauvaise foi sans égale, et prêterait le flanç à une critique terrible. Ce qui vous étonnera, mon révérend Père, lorsque vous lirez le livre, c'est le ton général, qui n'est point celui d'un homme du monde, mais plutôt celui d'un régent de mauvaise humeur. M. Stourdza est cependant un homme de beaucoup d'esprit et de talent ; et quand on pense qu'il est en état d'écrire en allemand et en russe aussi bien qu'en français, on doit convenir que bien peu de jeunes gens pourraient lui être comparés. Je suis fâché qu'il ait employé ses talents à cette diatribe, et qu'un livre de pure colère soit sorti d'une main que j'aime. Il parle dans un endroit de l'*ignorance de l'Église latine*, ce qui m'a fait dire que je voulais composer un livre sur la *poltronnerie de l'armée russe :* l'un vaudra bien l'autre, en vérité. Bel exemple, mon révérend Père, entre un million d'autres, que, lorsque la passion se montre, le bon sens disparaît.

Je sais bon gré à M. Stourdza de ne nous avoir pas nommé dans son écrit : à cet égard, il a retenu sa plume ; je ne sais pourquoi, mais il a bien et noblement fait.

Je ne saurais trop vous remercier dn discours de Henri IV. Ne feriez-vous pas bien de l'imprimer à la suite de l'ouvrage que vous méditez? Nous nous sommes parfaitement rencontrés dans le grand argument tiré *des amis et des ennemis*. Je l'ai beaucoup fait valoir moi-

même ; et, dans ce genre, mes portefeuilles étaient riches. Dites, je vous prie, à mon cher Père Pietroboni que, si j'avais encore besoin de sa relation, je lui aurais rappelé un discours d'Ovide que nous avons tous les deux récité au Collége : — *Cum subit illius tristissima noctis imago*, — *Labitur ex oculis nunc quoque gutta meis.* Mais, en remuant mes papiers, j'ai trouvé la lettre qu'il avait écrite, qui me fut communiquée dans le temps, et que j'avais égarée ; je ne lui demande donc plus rien. Je lui envoie mille tendres compliments, espérant toujours que tôt ou tard il viendra nous voir en Italie. Mille hommages respectueux au très révérend Père général. J'espère que vos prières accompagneront la famille voyageuse. Il est douteux que je passe encore ici quinze jours ; si donc je puis vous être utile à Paris, écrivez plutôt ici à quelque correspondant qu'à moi, afin qu'au moins il n'y ait pas de lettre perdue. Arrivé à Turin, je m'empresserai de vous donner de mes nouvelles. Ce que vous m'écrirez vous-même *poste restante* m'arrivera toujours.

Mon très révérend Père, nous ne vous oublierons jamais, bien sûrs d'un retour parfait. Recevez en particulier l'assurance de l'inviolable attachement et de la haute considération avec laquelle *je demeure*, comme disaient nos aïeux, mon très révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

523

A Mme la Princesse de Beloselski.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) mai 1817.

Je pars, Madame la Princesse, je pars presque subitement, quoique d'une manière fort agréable. Je laisse à la plume de M. de Laval le soin de vous faire cette narration; car, pour moi, je trouve à peine le temps de vous griffonner quelques lignes à la hâte. Je ne pourrai plus recevoir votre réponse ici. Quelle douloureuse idée, Madame la Princesse, que celle de ne plus vous revoir! Vous m'y aviez préparé par votre établissement à Moscou ; mais, je ne sais comment, vous m'étiez toujours présente tant que je pouvais voir Madame votre sœur, et passer devant votre porte. D'ailleurs vous nous auriez toujours fait quelques visites : maintenant tout est dit. Bonne Princesse, bâtissez-moi un mausolée chez vous, je serai une de vos ombres les plus chéries. La réalité sera bien loin de vous, mais vous serez toujours au rang de mes plus chers souvenirs. En quittant la Russie, je vous remercie de toutes les douceurs que vous m'y avez fait goûter, je ne cesserai de m'honorer du titre de votre ami, et j'espère aussi que vous ne me laisserez jamais glisser hors de votre mémoire. J'embrasse tendrement votre cher Hesper, je lui recom-

mande sa maman. Puisse-t-il, par ses vertus et ses talents payer pleinement vos soins et votre tendresse ; je lui donne de tout mon cœur ma vieille bénédiction.

Ma femme et mes filles me chargent de mille compliments pour vous, Madame la Princesse ; je laisse ici Rodolphe : s'il peut vous voir, j'en serai bien jaloux. Le Comte de Laval vous dira le reste.

Adieu, Madame la Princesse, adieu ! Ne voyez-vous pas comment je vous fais signe en m'éloignant, mais je diminue à vos yeux et déjà vous ne me voyez plus.

Je suis pour la vie, Madame la Princesse, avec tous les sentiments que vous connaissez, etc.

524

A Mlle Constance de Maistre.

Turin, 6 septembre 1817.

A la bonne heure ! — Quand ta lettre est dans la poche d'un ami, on peut bien passer à la tendresse d'une fille quelques bouffées de ressentiment contre les *petits-maîtres ;* mais, par la voie ordinaire, je te renouvelle toutes mes défenses, et plus sévèrement encore que jamais. J'ai donc reçu hier la lettre que tu as remise au bon Marquis, et je te réponds, quoique je n'aie pas le temps de te répondre. C'est pire qu'à Paris ; la tête me tourne. Hier matin, neuf lettres, bien comptées, tombè-

rent sur ma table, et toutes lettres à prétention qu'il n'est pas permis de négliger. Les visites, les devoirs de tout genre vont leur train. Je me tuerais, si je ne craignais de te fâcher.

Il n'y a rien de si beau, ma chère Constance, il n'y a rien de si tendre ni de mieux exprimé que tout ce que tu me dis ; mais, hélas ! tout cela est inutile : le dégoût, la défiance, le découragement sont rentrés dans mon cœur. Une voix intérieure me dit une foule de choses que je ne veux pas écrire. Cependant je ne dis pas que je me refuse à rien de ce qui se présentera naturellement ; mais je suis sans passion, sans désir, sans inspiration, sans espérance. Je ne vois d'ailleurs, depuis que je suis ici, aucune éclaircie dans le lointain, aucun signe de faveur quelconque ; enfin, rien de ce qui peut encourager un grand cœur à se jeter dans le torrent des affaires. Je n'ai pas encore fait une seule demande ; et, si j'en fais, elles seront d'un genre qui ne gênera personne. En réfléchissant sur mon inconcevable étoile, je crois toujours qu'il m'arrivera tout ce que je n'attends pas.

Tu ne me dis pas moins d'excellentes choses, toutes étrangères à cette étoile et à mon caractère. Le *capital* et l'établissement dont tu me parles sont des rêves de ton cœur ; je les vénère, à cause du pays dont ils partent : néanmoins, ils sont ce qu'ils sont.

Je te répète ce que je t'ai dit si souvent sur ce grand chapitre : Je n'ai ni ne puis avoir aucune idée qui ne se rapporte exclusivement à vous, mes pauvres enfants !

Que m'importe à moi, qui ne suis plus qu'un *minutiste* (comme dit Homère) ? Et quand je verrais un siècle devant moi, que m'importerait encore ? Je n'aime pas *moi*, je ne crois pas *moi*, je me moque de *moi*. Il n'y a de vie, de jouissance, d'espérance que dans *toi*. Il y a longtemps que j'ai écrit dans mon livre de maximes : *L'unique antidote contre l'égoïsme, c'est le tuïsme.* — C'est toi surtout, ma chère Constance, qui me verses cet antidote à rasades ; j'en boirai donc de ta main et de celles d'un petit nombre d'autres *tois*, jusqu'à ce que je m'endorme sans avoir jamais pleinement vécu. Avec de certaines dispositions, un certain élan trompeur vers la renommée, et tout ce qui peut l'obtenir légitimement, un bras de fer invisible a toujours été sur moi comme un effroyable cauchemar qui m'empêche de courir et même de respirer. Regarde bien la masse qui est sur ma poitrine, et tu cesseras d'espérer. Je ne te cache pas cependant que nombre de personnes pensent bien autrement : nous verrons. En attendant, je m'en tiens à mon éternelle maxime de supposer toujours le mal, et de me laisser toujours étonner par le bien.

Adieu, petite follette ; jamais je ne t'aurai assez dit combien je t'aime !

525

A Monsieur X.

Turin, 7 septembre 1817.

Monsieur le Comte,

Je réponds pour mon frère à la lettre extrêmement aimable que vous lui avez écrite le 22 du mois dernier, et que j'ai ouverte ici en vertu d'un accord fait entre nous. Je ne perds cependant pas un moment pour lui faire parvenir cette lettre à Saint-Pétersbourg, où il est marié, et établi probablement pour toujours ; et je vous suis garant, Monsieur, qu'il la lira avec le plus grand plaisir. L'auteur du *Voyage autour de ma chambre* et du *Lépreux de la Cité d'Aoste* est fait pour sentir et apprécier des éloges aussi bien tournés et aussi séduisants que ceux que vous avez la bonté de lui adresser. Mon frère s'empressera certainement de vous répondre : en attendant, Monsieur, je puis vous apprendre que l'infortuné lépreux a certainement existé (quoique nous ne sachions plus s'il existe encore), que mon frère, dont le régiment se trouvait, il y a vingt ans peut-être, à la cité d'Aoste, passait tous les jours devant la cabane de ce pauvre homme, et qu'il lui a parlé souvent. Mettez tout le reste, s'il vous plaît, sur le compte de la vi-

goureuse et philosophique imagination qui a eu l'honneur de vous intéresser si vivement, et, croyez-moi, Monsieur, n'allez point à la cité d'Aoste, du moins pour y voir le lépreux.

Un certain clerc de paroisse disait avec une belle emphase, à propos d'un sermon qu'il entendait porter aux nues : *C'est bien moi qui l'ai sonné !* J'aurais quelque droit de m'attribuer un mérite à peu près de ce genre, au sujet du *Lépreux*, car *c'est* bien *moi* qui l'exhumai, il y a cinq ou six ans, du portefeuille où le plus insouciant des hommes le tenait enseveli, et qui le jetai dans le monde à Saint-Pétersbourg, malgré l'auteur qui disait très sérieusement : *Peut-être que cela ne vaut rien !* Arrivé à Paris, qui est la ville des succès, le *Lépreux* y a fait la fortune que vous connaissez et dont votre lettre est une excellente preuve.

Je pourrais aisément, Monsieur, répondre aux différentes questions que vous adressez à mon frère ; mais j'aime mieux m'en reposer sur lui.

Recevez, je vous prie, l'assurance de la considération distinguée avec laquelle jai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

526

A Mlle Constance de Maistre.

Turin, 16 septembre 1817.

Tiens, follette, voilà une lettre de Saint-Pétersbourg, que je crois de ton oncle. J'ai reçu la tienne du 10. Continue toujours à m'envoyer tes admonitions tendres et éloquentes : elles m'amusent infiniment, pas davantage, ma chère enfant, mais c'est beaucoup. J'aime ton esprit, lors même qu'il ne me persuade pas du tout. Je serais un grand sot, si, à mon âge, je ne me connaissais pas du tout ; ou, pour mieux dire, si je ne me connaissais pas parfaitement. Or, l'unique chose qui me distingue d'un sot, c'est de savoir en quoi je suis sot. Je sais bien servir les hommes, mais je ne sais pas m'en servir : l'action me manque. La troisième personne de la trinité humaine que je n'ai pas tant mal déchiffrée, ce me semble, est blessée dans moi. *Je voudrais vouloir*, mais je finis toujours par penser, et je m'en tiens-là. Tout ce que tu pourras dire, ma bonne Constance, est parfaitement inutile ; tu ne me feras pas remuer ! Comment pourrais-je agir sans vouloir ? C'est cependant l'état où je suis, car je suis fort éloigné d'avoir une volonté déterminée ! Un certain mouvement me rappelle

encore où tu es; je m'y figure un état fantastique et patriarcal qui aurait ses douceurs : bientôt je me moque de moi-même, et. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

527

A Mme la Comtesse de Rzewuska.

Turin, 14 octobre 1817.

Qui, moi, Madame la Comtesse, je pourrais vous oublier, je pourrais ne pas répondre à vos lettres? Comment pouvez-vous me soupçonner d'un tel forfait? J'ai répondu très exactement à la charmante lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire à Paris, et je copiai scrupuleusement l'adresse que vous m'aviez donnée. N'est-elle pas écrite dans ces tablettes rouges qui ne m'abandonneront plus? Les petits meubles sont immortels de leur nature; quant au maroquin, il peut se faire qu'il se frippe, mais alors je vous enverrai les tablettes, Madame la Comtesse, afin que vous le fassiez changer; amassez de l'argent d'avance pour la circonstance.

C'est mon ami Rodolphe qui m'a remis votre lettre : je radote, je voulais dire *la lettre d'Adèle;* mais c'est la même chose. Chez nous tout est commun, une lettre de

vous est un bien de famille; elle vous aime bien cette Adèle, et Rodolphe pas mal. Madame la Comtesse, nous nous levons en masse pour nous ressouvenir de vous, et vous chérir de tout notre cœur. Le chef de la famille, avant tous les autres, attache un prix extrême à se voir constamment écrit dans le livre de vos souvenirs. Il ne demande pas des lettres majuscules, cependant il voudrait quelques petites distinctions : écrivez-le, si vous voulez, en lettres italiques, pourvu que ce soit autrement que tous les autres. C'est, comme vous voyez, Madame la Comtesse, de l'humilité orgueilleuse. Et voilà comment est faite ordinairement l'humilité des hommes.

Est-il possible, ô Rosalie (ceci est une forme antique)! est-il possible que je ne doive plus vous parler, que je ne doive plus voir marcher l'*Esprit sur deux jambes?* — N'ai-je pas eu l'honneur de vous dire que c'était votre nom? — Vous pourriez fort bien me lire avant de m'adresser la parole : cependant je ne puis vous l'assurer. Je n'ai point encore de réponse définitive. Si l'on vient à m'imprimer, j'ai beaucoup réfléchi aux moyens de prévenir les libraires auprès de vous. Mais c'est une chimère, soit que vous demeuriez à Saint-Pétersbourg, soit que vous retourniez en Sarmatie ou ailleurs. Si donc il arrive que je sois imprimé, vous en serez instruite sur-le-champ, et dans ce cas, arrangez-vous avec les *Bibliopoles* pour être servie sur-le-champ, car ma bonne volonté n'aboutira qu'à vous faire tenir un second exemplaire l'an 1900. Rodolphe m'a dit qu'il y a déjà des commissions et des accaparements à Saint-Pétersbourg, chez S. Florent. Mon imprimeur

à Paris sera Le Normand; si l'on ne m'a pas parlé *normand*, je ris beaucoup de l'empressement de Saint-Pétersbourg.

A propos, Madame la Comtesse, je vous dois des remerciements infinis pour l'heureux éclat de rire que vous m'avez procuré à Paris, en m'apprenant comment l'été commençait à Saint-Pétersbourg. Je ne vous croyais pas si forte en météorologie. Tant y a que je jurai de vous en remercier à la première occasion.

Je m'incline, Madame la Comtesse, avec le plus respectueux attachement devant votre sainte et charmante amabilité.

528

A M. le Vicomte de Bonald.

Octobre 1817.

Monsieur le Vicomte,

Chaque jour, en m'éveillant, je me répète le fameux vers de Voltaire :

L'univers, mon ami, ne pense point à toi.

Si donc Mme la duchesse de Duras a *pris la liberté* d'oublier parfaitement et moi et mon manuscrit, je l'en absous de tout mon cœur. Je trouve très juste qu'elle mette mille et une pensées avant celle d'un Allobroge

qui a passé devant elle comme une hirondelle, et qui n'a eu, par conséquent, ni le temps ni l'occasion de s'enfoncer un peu plus dans son souvenir.

Par la même raison, Monsieur le Vicomte, je ne m'avisais point du tout d'être *étonné* de votre silence. Je dirai toujours de vous : *Virgilium vidi tantum!* Moi qui avais tant d'envie de vous voir, je n'ai pu que vous entrevoir. D'où me viendrait le droit de vous voler votre temps ? Je n'en ai d'autre auprès de vous que celui d'être un de vos admirateurs ; mais, dans ce cas, tout Européen aurait droit de vous donner des commissions, ce qui ne laisserait pas que d'être un peu fatigant. Je me sens glacé lorsque je lis dans votre lettre : *Je vais lire votre manuscrit*. Bon Dieu ! auriez-vous cette complaisance ? La lecture d'un manuscrit m'a toujours paru le tour de force de l'amitié ; c'est trop demander à la courtoisie ; si cependant vous avez cette bonté, rien n'égalera ma reconnaissance.

Mais voici un imbroglio du premier ordre : des personnes qui s'intéressent fort à la publication de mon ouvrage m'assurent qu'elle ne sera point permise en France, à cause du IVe livre, où je prouve jusqu'à la démonstration (du moins je m'en flatte), que le système Gallican, exagéré dans le siècle dernier, nous avait conduits à un véritable schisme de fait, infiniment nuisible à la religion. Quoique j'élève d'ailleurs l'Eglise Gallicane aux nues, cependant ou se tient sûr que la censure me chicanera sur les vérités que je dis à ce sujet à cette vénérable Eglise. Alors, quel chagrin pour moi si je venais à embarrasser Monsieur Le Normand,

à créer un procès d'indemnités, etc. ! Dans le doute, voici le parti que j'ai pris : je remets cette lettre à M. le Marquis de Clermont Mont-Saint-Jean, qui veut bien se charger de vous la rendre en mains propres, et en qui j'ai toute confiance. Si vous prévoyez la moindre difficulté du côté de la censure, ayez la bonté de rendre le manuscrit au Marquis de Clermont. Il voudra bien se charger de me l'adresser, et tout est fini à Paris ; je suis sûr d'un imprimeur dans nos parages.

Dans la supposition contraire, j'aurai l'honneur de vous faire passer la fin de l'ouvrage aussitôt que je le pourrai. Ce sera à M. Le Normand de diviser l'ouvrage comme il l'entendra. Le titre du IIe volume est mobile, il peut le placer où il voudra pour égaliser les volumes.

Vous ne voulez pas me corriger? Trêve de compliments, Monsieur le Vicomte, tant pis pour moi. Combien j'aurais gagné à cette revue ! Mais c'est trop exiger. J'aurais bien voulu au moins avoir de vous quelques mots laconiques sur certains points capitaux : La *Souveraineté* par exemple, *l'Esclavage*, le *parallèle de la Dispense et de l'Insurrection*, le *Célibat*, mais surtout et avant tout l'*analogie mystérieuse* que je crois avoir découverte *entre la pureté du système religieux et la longueur des règnes.* C'est sur quoi j'avais pris la liberté de vous demander le secret jusqu'à l'impression, car il ne me semble pas que cette observation ait été faite jusqu'à présent, mais peut-être que je me trompe.

Très peu de temps après vous avoir écrit ma dernière lettre, Monsieur le Vicomte, j'appris les cruelles

angoisses qui vous oppressaient. Je vous félicite de tout mon cœur de ce qu'elles ont cessé. Le mois de novembre vous en amènera d'une autre espèce. Hélas ! Qu'arrivera-t-il ? Dieu seul le sait, et peut-être aussi que le diable est du secret. Quant à moi, je suis toujours plein d'espérances.

Vous les avez lues peut-être dans mon *discours préliminaire*. Toujours elles sont les mêmes : il faut que la religion refasse la monarchie, et c'est ce qui arrivera, malgré toutes les apparences contraires. Mais par quelles secousses parviendra-t-on à ce point final? Sur ce point je m'incline, et je charge mon fils de battre des mains à la fin de la pièce. C'est à lui d'entendre : *Ultimum illud, plaudite !*

Conservez-moi votre bienveillance, Monsieur le Vicomte, et croyez à l'intérêt particulier que je prendrai constamment à tout ce qui pourra vous concerner. Recevez, je vous en prie, l'assurance de ma reconnaissance sans bornes, et de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Vicomte, etc.....

P. S. — Oserais-je vous prier de vouloir bien écrire sous l'épigraphe de mon ouvrage Εἷς κοίρανος ἔστω, après le mot Homère, Iliade, II, 197 ; et sur le revers de la même page, à la suite du même mot Homère, Iliade, II, 196-200. C'est une traduction rigoureuse d'Homère, mot pour mot.

529

Au Même.

Turin, 15 novembre 1817.

Monsieur le Vicomte,

Ce qu'on appelle un homme parfaitement *désappointé*, ce fut moi lorsque je ne vous trouvai point à Paris, au mois d'août dernier. Comme on croit toujours ce qu'on désire, je m'étais persuadé que je vous rencontrerais encore; mais il était écrit que je n'aurais pas le plaisir de connaître personnellement l'homme du monde dont j'estime le plus la personne et les écrits. Pour me consoler, autant que la chose était possible, ma bonne fortune me présente deux de vos ouvrages : *votre fils et vos pensées*, rendues plus intéressantes encore, parce que le second ouvrage était présenté par le premier. Il m'eût été bien agréable, Monsieur le vicomte, de pouvoir jouir à mon aise de la société de M. l'abbé de Bonald ; mais il m'est arrivé ce qui arrive à tous les étrangers : le tourbillon m'a saisi, et ne m'a abandonné que lorsque, tout étourdi et tout haletant, je suis monté dans ma voiture pour me rendre à Turin. La Cour, la ville, les Tuileries, les Variétés, le Musée, les Montagnes, les ministres, les marchands, les choses et les

hommes se sont si fort disputé ma pauvre personne, qu'il me semble aujourd'hui n'avoir rien fait et n'avoir rien vu, et que je ne suis pas même bien sûr d'avoir été à Paris. Je crois néanmoins, en y pensant mûrement, que réellement j'y ai été, et que j'ai pu même y faire quelques observations. J'ai bien senti, par exemple, *ce je ne sais quoi* qui fait de Paris la capitale de l'Europe. Il est certain qu'il y a dans cette ville quelque chose qui n'est pas dans les autres ; il n'en est pas, je crois, où l'étranger soit plus à son aise, *plus chez lui*, si je puis m'exprimer ainsi ; sans doute je n'ai pu y séjourner assez pour... Mais je ne veux pas faire un *Essai sur Paris*. Je cours à vos *pensées*, dont j'ai été enchanté : elles sont tour à tour jolies, belles, fines, consolantes, profondes, pointues, etc., etc. Il en est aussi qui sont des *thèses*, des sujets de discours ; mais, en choisissant celles qui appartiennent plus particulièrement à la classe des maximes ou qui s'en approchent, on en ferait encore un excellent volume, qui vous mettrait à côté des plus excellents *pensiers* français. Après avoir exprimé ainsi mon jugement avec une parfaite franchise, je ne sais comment faire pour vous exprimer aussi le plaisir que m'a fait éprouver une coïncidence d'idées telle que peut-être il n'en a jamais existé. J'ai peur qu'il n'y ait de l'impertinence à faire cette observation ; mais, bon Dieu ! je ne sais qu'y faire, la chose est ainsi ; et si j'avais l'inexprimable plaisir de vous voir au milieu de tous mes papiers, je vous amuserais vous-même, Monsieur le Vicomte, en vous montrant dans mes griffonnages ce que les théologiens appellent *loca parallela*. Dites-moi

je vous en prie, si vous n'avez point senti que je vous sautais au cou après avoir lu ce que vous dites en deux ou trois endroits de ce détestable Condillac, l'idole fatale de la France, et l'instituteur de votre jeunesse. Vous faites aussi bonne justice de monsieur son frère, et même de Buffon. Mais Buffon me rappelle une anecdote que je veux vous conter. Je m'entretenais un jour (il y a bien longtemps que ce jour est passé) avec un terrible répétiteur piémontais, sans goût ni grâce, ni linge blanc; mais, du reste, profondément instruit. Buffon m'ayant passé dans la tête je ne sais comment, je dis à mon savantasse : *Abbate mio, cosa pensate del nostro gran Buffon?* Alors, avec un ricanement à faire peur, il me répondit, en haussant les épaules et jouant sur le mot : *Gran Buffone!*

Je vous ai trouvé excessivement Français dans quelques-unes de vos pensées. On vous en blâmera; mais pour moi, je vous pardonne. *Je le suis bien, moi qui ne le suis pas.* Pourquoi n'auriez-vous pas le même droit? Buffon dont nous parlions tout à l'heure, et qui était au moins un très grand écrivain, a dit, dans son discours à l'Académie, que *le style est tout l'homme.* On pourrait dire aussi qu'*une nation n'est qu'une langue.* Voilà pourquoi la nature a naturalisé ma famille chez vous, en faisant entrer la langue française jusque dans la moelle de nos os. Savez-vous bien, Monsieur le Vicomte, qu'en fait de préjugé sur ce point, je ne le céderais pas à vous-même. — Riez, si vous voulez : mais il ne me vient pas seulement en tête qu'on puisse être éloquent dans une autre langue autant qu'en fran-

çais. Si vous me chicanez à cet égard, je vous ferai à mon tour mauvais parti sur vos pensées françaises.

Je ne vous ai rien dit encore sur votre second volume ; mais c'est un ouvrage d'un autre ordre et déjà jugé. Qui n'a pas admiré les opinions que vous avez émises dans la Chambre ? Je m'attends à vous admirer encore incessamment sur le même théâtre ; hâtez-vous, je vous en prie, et surtout défendez bien le Concordat.

Il y a un temps infini, Monsieur le Vicomte, que je voulais vous demander des nouvelles de ce fameux ouvrage posthume de Leibnitz, qu'une dame protestante, tournant au catholicisme, m'avait fait connaître déjà en 1796. Vous me fîtes l'honneur de m'écrire à Saint-Pétersbourg, il y a bien deux ans, je crois, que *l'ouvrage s'imprimait*, et dès lors il ne m'a plus été possible d'en savoir davantage. Au nom de Dieu, Monsieur le Vicomte, lorsque les *Chambres*, les Cabinets, et tous les autres ennemis de votre loisir, vous accorderont trente ou quarante minutes disponibles, profitez-en pour m'apprendre ce qu'il en est de ce livre, et que Dieu vous le rende !

Je ne connais point encore les intentions du Roi à mon égard. — Je suis fort bien traité à la Cour, mais sans prévoir encore ce que tout cela signifie ; il est vrai que je n'y tâche pas. Je n'ai pas fait une demande, ni une visite *intentionnelle*. Ma philosophie fait rire le Roi, qui me dira son secret quand il voudra. En attendant, le public, dans sa bonté, me donne tous les jours un emploi auquel il ne manque que des *lettres patentes*.

Voilà six lignes à prétention bien comptées, car j'ai celle de croire que je ne vous suis pas totalement indifférent.

Agréez, etc., etc.

530

A M. le Comte de Stolberg, à Munster.

Turin, décembre 1817.

Monsieur le Comte,

Il s'est établi à Turin, depuis quelques années, sous le nom modeste d'*Amis catholiques*, une société dont le but principal est de propager la lecture des bons livres, en les tenant à un prix très bas, et souvent même en les donnant, autant que ses moyens le lui permettent, afin de faire circuler la bonne doctrine jusque dans les dernières veines de l'Etat. Vous voyez, Monsieur le Comte, que notre but est précisément la contre-partie de la funeste propagande du siècle dernier, et que nous sommes parfaitement sûrs de ne pas nous tromper, en faisant précisément pour le bien ce qu'elle a fait pour le mal avec un si déplorable succès. Parmi les livres, nous choisissons surtout ce qu'il y a de plus court et de plus à la portée de tout le monde ; mais nous tâchons de nous proportionner, autant qu'il est possible, aux âges, aux

caractères et aux capacités différentes. Le genre polémique, l'historique et l'ascétique occupent alternativement notre pensée, et nous varions nos armes suivant les circonstances. Les petits traités qui nous occupent principalement n'écartent cependant pas nos yeux des ouvrages capitaux, et bientôt nous aurons le plaisir d'écrire dans la liste de nos livres une traduction italienne de votre précieuse *Histoire ecclésiastique*. Cette traduction part de la plume élégante de M. le chevalier de Rossi, et tout nous porte à croire qu'elle sera digne de l'original.

Notre correspondance s'étend déjà à Rome et dans les principales villes d'Italie, à Paris, à Vienne, à Genève, etc.

Nous avons pensé, Monsieur le Comte, que vous associerez volontiers votre respectable nom à ceux dont vous trouverez la liste ci-jointe. Car il faut bien que vous connaissiez, au moins de cette manière, les *amis* qui se présentent à vous. Je suis enchanté, Monsieur le Comte, d'avoir été choisi par eux pour être auprès de vous l'organe de leur profonde estime : il faudrait ne pas habiter l'Europe pour ignorer votre caractère, vos travaux et vos saintes résolutions.

Je ne sais pourquoi, Monsieur le Comte, je n'ai pas commencé par vous dire que nous avons mis notre société sous l'inspection et la présidence immédiate de l'Archevêque de Turin. Ennemis mortels de l'*esprit particulier*, notre premier devoir était de le chasser absolument de chez nous.

Permettez-moi maintenant, Monsieur le Comte, d'a-

jouter quelques lignes en mon nom. Pendant mon séjour à Pétersbourg, où j'ai résidé très longtemps en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M., je cédai au désir de vous adresser un opuscule qui venait de tomber de ma plume, et qui n'est plus sous ma main dans ce moment : je l'accompagnai d'une lettre du 10 (22) juillet 1814, et le tout fut remis à un homme qui prit auprès de moi l'engagement de vous faire parvenir mon paquet ; j'ai eu dès lors, indépendamment même de votre silence, les plus fortes présomptions que mon paquet avait été supprimé par la plus inexcusable curiosité : cependant il est possible que vous m'ayez fait l'honneur de me répondre, et que votre lettre se soit égarée ; je ne voulus point, dans le temps, vous ennuyer de cette misère ; mais, puisque je trouve l'heureuse occasion de vous écrire, je vous prie de me faire savoir si, en effet, ma lettre ne parvint pas. Elle ne contenait, au reste, que l'expression de mes sentiments pour votre personne, et par conséquent ce que tout homme pensant comme moi vous aurait écrit comme moi.

Agréez, Monsieur le Comte, les assurances de la haute considération, etc.

531

A M. Dumont,

Bachelier en droit, à Cluses, province de Faucigny, en Savoie.

Turin, 3 janvier 1818.

MONSIEUR,

Rien ne pouvait m'être plus agréable, sous tous les rapports, que votre lettre du 22 décembre. D'abord, j'ai été enchanté de n'être point tout à fait oublié de M. le Chevalier de Maimieux, après vingt ans d'un silence ordonné par des circonstances déplorables qui se sont jetées entre lui et moi, et qui ont fait disparaître surtout le lien si respectable, du moins pour moi, de notre ancienne correspondante, l'excellente Chanoinesse de Pollier. Quels efforts n'ai-je pas faits pour savoir si elle existait, et pour découvrir le lieu où elle s'était cachée ! Mais tous ces efforts ont été vains ; et quand je vis que notre amie commune, la digne Baronne de Pont, qui a disparu de cette malheureuse planète, n'avait pas été plus heureuse que moi, je pensai bien que je devais renoncer a tout espoir ; et jamais, en effet, je n'ai pu découvrir aucune trace de cette excellente Chanoinesse. Vous ne me dites pas, Monsieur, si elle existe encore. — Je n'ose pas vous faire une question.

Si je n'en croyais que les mouvements de mon cœur, je m'empresserais d'écrire à M. le Chevalier de Mai-

mieux ; mais je crains d'ouvrir de nouvelles correspondances sans pouvoir y satisfaire, tant je suis oppressé et presque étouffé dans ce moment. Chargez-vous, Monsieur, je vous en prie, de lui faire passer les témoignages les plus sensibles de ma reconnaissance ; c'est un véritable bonheur pour moi d'avoir pu intéresser un personnage de ce mérite ; et s'il a donné son approbation à quelques lignes tombées de ma plume, je veux qu'il sache qu'elle est pour moi au-dessus de mille autres.

Passant de l'inventeur à l'invention, je ne puis vous exprimer, Monsieur, l'immense intérêt que m'inspire cette *pasigraphie ;* en admettant la certitude de cette méthode et son usage général, elle éclipse celle de l'imprimerie, de la boussole, des pendules, de la pompe à feu, en un mot tout ce qu'il y a de plus grand dans le domaine du génie. — Je dis, du fond de mon cœur : *Quod felix faustumque sit* !

Il y a vingt ans que je disais, au moins quant au sens général, dans un Mémoire remis à la Chanoinesse de Pollier : « Je désirerais savoir en quoi la pasigraphie « diffère de l'écriture chinoise ; car l'homme, de quel- « que manière qu'on s'y prenne, ne peut peindre que « des idées ou des sons. Dans le premier cas, il parle « chinois ; car tout le monde sait qu'un Chinois, un « Japonnais, un Coréen, un Cochinchinois (et d'autres « peut-être) qui lisent un livre chinois, lisent chacun « dans sa langue sans se comprendre nullement : ce qui « constitue bien précisément une pasigraphie. »

Je demandais, en second lieu, « *si*, et *par quel moyen*, la pasigraphie peut éviter la synonymie. » Vous

me pasigraphiez, par exemple, cette phrase française : *Il est tombé dans le gouffre ;* qui m'empêchera de lire : *il a roulé dans l'abîme ?*

La difficulté est la même à l'égard de la langue chinoise, lorsqu'il s'agit de traduire la langue écrite dans la langue parlée. Je la proposai donc à Saint-Pétersbourg aux interprètes de l'Empereur ; mais, comme ils savaient très mal le latin, unique langue commune entre nous, ils ne surent pas me satisfaire.

Je me rappelle que M. le Chevalier de Maimieux, dans une lettre à la Chanoinesse, lui disait en passant, et sans aucun détail, que *la pasigraphie n'était point une lanyue chinoise.*

Dans ce moment la foudre éclata ; je partis. Le tourbillon m'emporta en Piémont, à Venise, en Toscane, en Sardaigne, et enfin en Russie, d'où je rapporte la même ignorance et la même curiosité. Je ne pourrais, Monsieur, vous exposer mes idées sur ce point, sans sortir tout à fait des bornes d'une lettre. Je me borne donc à vous féliciter d'être devenu l'un des organes d'une invention qui doit les passer toutes dès qu'elle sera adoptée, et qui fait dès à présent le plus grand honneur à l'éminente sagacité de l'inventeur.

En vous choisissant, Monsieur, pour son disciple, son ami et son collaborateur, il a fait de vous un éloge qui vous recommande suffisamment à tous les amis des sciences. Recevez, Monsieur, l'assurance la plus sincère de toute ma reconnaissance, de ma profonde estime, et de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

532

† *A M. l'Abbé Vuarin,*
Curé de Genève.

Turin, 26 janvier 1818.

Monsieur l'Abbé,

J'ai reçu votre lettre du 30 décembre, et toutes les pièces intéressantes que vous y avez jointes. Je vous en remercie infiniment ; rien n'est ausssi amusant que de voir les combats de ces Messieurs. Il nous a été dit : *Rogate quæ ad pacem sunt Jerusalem.* Or, rien n'établit la paix dans Jérusalem comme les divisions intestines de Moab et d'Amalec. Ainsi, il n'y a pas de mal d'attiser un peu la querelle. Je ne sais si je pourrai joindre à cette lettre l'esquisse d'une réponse à M. Célerier. Depuis plusieurs jours, je cherche, sans le trouver, le moment d'écrire cette feuille ; et quand elle vous arrivera, Monsieur l'Abbé, je crains qu'il ne soit plus temps. J'aurais cru jouir ici d'un peu de liberté ; mais point du tout, jamais je n'ai moins disposé de mon temps Enfin, Monsieur l'Abbé, on fait ce qu'on peut, et j'espère que vous me pardonnerez si je ne remplis pas toutes vos vues. Le temps approche où, suivant toutes les apparences, il faudra jeter ma plume philosophique et m'enfoncer de nouveau

dans les affaires. Je suis prêt à dire : *Quod Deus avertat!* mais j'ai peur que ce soit un péché.

J'ai de terribles notes sur Genève et sur Calvin. Mais tous mes papiers sont encore emballés. Trouveriez-vous à Genève les opuscules de Lessius (*Leonardi Lessii, e Soc. Jesu, opuscula;* Lyon, in-folio) ? Dans ce volume, vous trouverez son traité *De vera capessenda religione.* Saint François de Sales disait : *C'est Dieu qui vous l'a dicté;* et véritablement c'est un ouvrage admirable. Vous y trouverez un chapitre *sucré* sur Calvin, et sur les honorables causes qui le firent chasser de Noyon, sa patrie. Voyez cela, et lisez aussi l'article *Lessius,* dans le Dictionnaire historique de Feller. — Dans les représentations du curé (p. 6), d'ailleurs excellentes, j'ai remarqué le passage « *Le second est un recueil des principaux passages,* etc. » Ici, peut-être, le curé est allé trop loin. Il est permis au théologien protestant de citer l'Ecriture contre nous (bien ou mal), pourvu qu'il n'insulte pas. C'est ici un grand point, Monsieur l'Abbé, et sur lequel il faut bien se garder de passer légèrement ; vous verrez, j'espère, une note dans mon ouvrage relative à cette observation.

Quant à vous, *anti-picot,* prenez bien garde, je vous prie, à l'objection tirée de la science. L'article est délicat. Je n'ai pu lire encore ce qu'on a répondu à ce polisson de Villier (apostat, comme vous savez) ; mais c'est un sujet que j'ai beaucoup médité. La science est une plante qu'il faut abandonner à sa croissance naturelle. Je regarde le protestantisme comme un engrais brûlant qui a forcé la végétation. Ce n'est pas le tout

d'être savant ; il faut l'être comme il faut, et quand il faut, et autant qu'il faut. Le feu qui fait vivre l'homme, le feu qui le réchauffe quand il a froid, et le feu qui le brûle s'il y tombe, ne sont pas tout à fait la même chose quant au résultat ; c'est cependant toujours *le feu*. Il y a beaucoup à dire là-dessus, mais il n'y a, comme vous le savez probablement, que vingt-quatre heures dans le jour. Là-dessus, sommeil, repas, visites actives et *très passives*, bavardages inévitables, correspondances terribles, affaires proprement dites, etc.., Malheur à l'homme du monde ! Sans cette dame qui est là, à côté de moi, et qui vous fait ses compliments, je me ferais Jésuite, mais elle ne veut pas se faire religieuse, et je ne me sens nulle éloquence pour l'y déterminer. Ainsi, je barbouillerai quelques pages de moins dans ma vie.

Pour en revenir au sérieux, je ne saurais vous exprimer, Monsieur, à quel point le cœur me bat dans ce moment où l'impression de mon ouvrage paraît décidée. Qui sait comment ma hardiesse sera jugée ? Mon duel avec Bossuet sera regardé comme un sacrilège. En tout cas, je l'ai attaqué en face après l'avoir averti ; ainsi, je suis en règle, suivant toutes les lois de l'honneur. Vous trouverez peut-être que j'exagère, mais je pense que les maximes gallicanes et l'autorité gigantesque de Bossuet sont devenues un des grands maux de l'Eglise. Il faut absolument que le clergé apostolique de France me soutienne dans cette occasion, de sa plume même, s'il est nécessaire ; car ces nouvelles et grandes entreprises ont besoin d'un concert général de *tous les frères*.

Par ce courrier, ou par le suivant, j'aurai l'honneur de vous adresser encore quelques corrections pour mon ouvrage. Je sens bien que c'est une grande indiscrétion envers le pauvre correcteur ; mais si c'est un homme à vous, je suis persuadé qu'il s'y prêtera *pour l'amour de Dieu*. Recommandez donc encore cette petite affaire, je vous en prie.

J'oubliais de vous dire que, sur l'article de la science, il faudra marcher droit dans l'*anti-picot* pour n'être pas injuste. Spon, Senebier, Cramer, Saussure, Deluc, Rousseau, etc., etc., sont bien incontestablement Génevois, et ce ne sont pas des noms vulgaires.

J'ai profité d'un bal de Cour, dont je me suis dispensé, pour esquisser la réponse que vous m'avez demandée. Je l'ai écrite, *calamo scribæ velociter scribentis*, et pour ainsi dire sans respirer ; c'est ainsi que je l'écrirais, mais qui sait si c'est la manière qui vous convient ? Tirez-vous de ce vilain brouillard comme vous pourrez, et si le projet ne vous plaît pas, livrez-le sans façon au dieu Vulcain. Ce que je vous demande, Monsieur l'Abbé, très explicitement et sur votre parole d'honneur, c'est que mon nom ne soit point prononcé, et que pour aucune raison mon écriture ne paraisse.

J'ai vu à Paris M. l'Abbé de Trevern, qui est un homme d'un très grand mérite. Je n'ai pu lire encore son ouvrage, faute de temps. Je sais cependant qu'il contient d'excellentes choses ; malheureusement l'ouvrage est gallican à l'excès, et j'ai eu lieu de me convaincre, par la conversation même de l'auteur, que, suivant lui, *les prétentions de la Cour de Rome sont le*

véritable obstacle à la réunion des chrétiens. Vous voyez que nous ne sommes pas tout à fait du même régiment. Croyez que les Quatre Articles font à l'Eglise autant de mal qu'une hérésie formelle.

Agréez, Monsieur l'Abbé, l'assurance bien sincère de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

533

A M. Dumont,

Bachelier en droit, à Cluses, province de Faucigny, en Savoie.

Turin, 27 février 1818.

Monsieur,

Si je n'ai pas répliqué plus tôt à votre intéressante lettre du 16 janvier, c'est que je suis très peu maître de mon temps, et que, d'ailleurs, je désirais connaître le sentiment de l'Académie des sciences, juge naturel de ces sortes de choses. Je vous le dis avec un véritable regret, Monsieur, mais je ne crois pas que vous obteniez ici aucune protection, et je doute surtout que l'Académie vous soit favorable. Vos lectures auront pu vous convaincre, Monsieur, qu'il y a une opinion générale contraire à la pasigraphie; dernièrement encore, en feuilletant un ouvrage immense et singulier de M. An-

quetil (*Oupnek'hat*, ou Philosophie indienne), j'ai rencontré un trait assez violent contre le nouvel *arcane*. Je suis en mon particulier, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire, au nombre des hommes les plus désireux d'être détrompés et instruits ; mais, en attendant, mes doutes subsistent de toute leur force, et j'en reviens toujours à l'écriture chinoise. Vous êtes surpris, Monsieur, que je compare une langue *qui compte quatre-vingt mille caractères*, avec la pasigraphie, qui n'en présente que douze ; mais je suis surpris, à mon tour, de votre manière de concevoir cette prodigieuse langue chinoise : « Elle n'a que trois caractères (je cite un au-
« teur sûr) : la ligne droite, la ligne courbe, et le point.
« Chacun d'eux est différemment placé et répété plus
« ou moins de fois, mais toujours sans faire aucune
« confusion à la vue. Les diverses combinaisons de ces
« trois sortes de traits forment les deux cent quatorze
« caractères radicaux, ou éléments de la langue chi-
« noise. Chacun de ces éléments répond à une idée
« simple ou générale et plus commune ; et ces éléments
« combinés les uns avec les autres forment les soixante
« ou quatre-vingt mille caractères dont l'écriture chi-
« noise est composée. On nomme ces deux cent qua-
« torze caractères *clefs* ou *racines*, et ils forment dans
« les dictionnaires les deux cent quatorze classes ou
« genres différents, sous lesquels on range les carac-
« tères dont ils font la partie principale, etc., etc. »

Et que peuvent être vos *tableaux*, Monsieur, sinon les *classes* ou *genres* chinois ? La langue de la Chine n'a que quinze cents mots, tous monosyllabes, de sorte que

chacun de ces mots doit avoir de quarante à cinquante significations ; mais celui qui en connaît quinze ou vingt peut déjà lire un très grand nombre de livres.

Le Chinois veut-il exprimer un son et non une idée (par exemple, un nom propre) ? Il cherche dans sa langue les sons dont il a besoin, il trace à côté une ligne qui avertit de les prendre *comme sons*. Supposons, par exemple, que le monosyllabe *du*, dans sa langue, signifie *poudre*, et que l'autre monosyllabe *mont* signifie *canon ;* s'il écrit | *du* / *mont* , on lira *Dumont*, et non point *poudre à canon*, et l'on sait qu'il s'agit d'un nom propre ; que s'il ne trouve point dans ses quinze cents monosyllabes de sons propres à rendre ceux du nom qu'on lui propose, le Chinois ne peut plus l'écrire, ou il faut qu'il le défigure de la manière la plus étrange. C'est ainsi que mon nom, sous la plume des Chinois, est devenu Massiteli.

J'ai sous les yeux, dans ce moment, une ode chinoise traduite en français par le P. Amiot, et en anglais par le Chevalier Jones. Elles renferment des différences qui tiennent à la langue, parce que, dans toute langue qui représente les idées, l'exactitude est impossible. Vous me parlez de *langage humain oculaire :* je vous demande pardon, Monsieur, mais je ne puis vous comprendre. Si vos caractères ont des noms, et si ces noms réunis en forment d'autres, comme dans la langue chinoise, c'est autre chose. Je comprends, par exemple, que vous pouvez écrire *abîme*, et m'empêcher de lire *précipice ;* différemment, la chose me paraît métaphysiquement impossible. Je ne vois, ni dans votre prospectus ni dans

votre lettre, si vos caractères ont des noms. Les prononcez-vous, ou ne sont-ils faits que pour les yeux ? Pouvez-vous dire, comme le Chinois, le signe *pi*, le signe *fo*, le signe... etc.? Une expérience décisive serait fort de mon goût: je voudrais dicter quarante ou cinquante mots à un pasigraphe, puis les mêmes à un autre et *à part ;* ensuite je les prierais d'échanger les deux écritures pasigraphiées, et de m'en faire lecture l'un après l'autre, et *à part :* s'ils me lisent les mêmes mots, la question est décidée quant à la réalité de l'invention. — Mais prenez garde, Monsieur, qu'elle ne le serait point encore sous le rapport de l'utilité; ce qu'il me serait aisé de prouver, si je n'étais pas forcé de ménager le temps. — Toutes ces difficultés, au reste, partent d'un homme qui prend le plus vif intérêt à la chose, et qui voudrait de tout son cœur se tromper. Je fais le plus grand cas des lumières, de la sagacité de M. le Chevalier de Maimieux et de l'intrépide persévérance (mère unique des grands succès) avec laquelle il s'est appliqué, depuis tant d'années, à la découverte et au perfectionnement de son grand œuvre. A tous les sentiments que m'inspirent ses talents j'ajoute celui de la reconnaissance que je dois à l'intérêt qu'il veut bien accorder à quelques opuscules que j'ai lancés dans le monde.

Rien n'égale, Monsieur, l'intérêt que je prends à vos succès, et vous me trouverez toujours disposé à vous donner des preuves de l'estime particulière et de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, votre très humble,

Le Comte DE M.

P. S. — Si vous écrivez à M. le Chevalier de Maimieux, faites-lui sentir l'extrême importance d'une dissertation métaphysique qui fasse connaître l'essence de sa découverte. Je ne sais pas le chinois, et cependant je sais ce que c'est, comme je connais l'essence de l'algèbre, quoique je ne sois pas algébriste. Entendez-vous donc avec M. le Chevalier de Maimieux, et mettez-moi en état de célébrer sa découverte : personne ne parlera plus haut que moi, dès que je saurai de quoi il s'agit.

534

A M. de Tchitchagof (1).

Turin, 4 mars 1818.

Monsieur,

Votre lettre du 11 février m'a fait tout le plaisir imaginable, en m'apprenant que vous êtes enfin sous notre beau ciel, et que vous étiez venu cueillir les premières violettes de l'Etrurie. Soyez donc le bien arrivé, Monsieur. Je vous remercie de votre aimable épître, et du paquet qu'elle accompagnait. Que vous avez bien fait de venir joindre votre excellent frère ! *Il ne lui est pas bon d'être seul.* Plût à Dieu que je fusse libre ! Je courrais

(1) Frère de l'Amiral.

sur vos pas, et j'espère que vous me recevriez en tiers. Il me serait bien doux de me trouver encore à table, avec vous, sur les bords du Tibre, pour dire à l'amiral : *Ah ! le vilain petit ruisseau fangeux, en comparaison de la profonde et belle Néva !* Je serais curieux de voir comment il me prouverait le contraire; malheureusement je ne puis me procurer ce plaisir. Toujours chargé de chaînes, il faut que je me contente du Pô, sans savoir encore sur quel autre bord j'irai végéter. Mon sort est toujours douteux, l'oracle n'a pas parlé ; il est probable cependant que je finirai par ce pays avec lequel M. l'amiral a fait connaissance, où il a été embrassé avec tant de plaisir par mon frère *le pope*, et où j'espère toujours le revoir, tôt au tard. Priez-le de vous expliquer la partie d'échecs que nous jouons depuis plus d'une année, et qui est très curieuse. Dans ma dernière lettre, je lui avais donné *échec au roi par la dame;* il a paré le coup, mais je médite une autre attaque *par les fous*, qui font tant de belles choses dans ce monde. Si les siens sont aussi instruits que les miens, je perds l'espérance de vaincre. La partie sera *pat*, et nous recommencerons. — Qu'il m'en croie cependant : tôt ou tard, la reine fera une des siennes.

Il me paraît absolument ridicule que vous soyez en Italie et que nous ne vivions pas ensemble. Embrassez bien ce cher amiral pour moi. Dites-lui bien qu'aucun temps, aucune distance , aucune affaire ne peut le chasser ni l'éloigner de mon souvenir. Hélas ! tout passe, — excepté ce qui ne passe pas.

Comment s'est-il amusé dans la *Ville éternelle ?* Com-

ment a-t-il été frappé de tant de grands souvenirs et de tant d'oppositions brillantes? Qu'a-t-il dit de cette lutte, unique dans l'univers, du génie antique et du génie moderne, qui semblent s'être donné rendez-vous sur le Capitole, pour se *colleter* en face de l'univers? Que lui ont dit ces murs qui ont vu l'enlèvement des Sabines, le tribunal de Brutus, l'invasion des Gaulois, le camp d'Annibal, le triomphe de Scipion, la croix de saint Pierre, les bacchanales de Néron, le couronnement de Charlemagne, le trône de Grégoire VII et de Léon X, la République française, et le retour de Pie VII? — En vérité, il y a bien de quoi parler. — Mais, pour terminer le chapitre des *antiquités*, je vous prie en grâce de parler quelquefois de moi ensemble, et d'être bien persuadé que je vous *entends*, puisque je vous *écoute*.

Je vous embrasse tendrement, Monsieur, en vous assurant des sentiments éternels d'estime et d'attachement avec lesquels je suis, plus que je ne puis vous l'exprimer,

Votre très humble serviteur et bon ami.

P. S. — Mon fils est à Novare; bientôt il aura connaissance de votre souvenir obligeant. Ma femme et mes filles, qui se portent à merveille, me chargent de mille compliments pour vous. Le frère *pope*, qui est depuis quelque temps Evêque d'Aoste et qui est venu à Turin pour être sacré, a de grandes prétentions sur le souvenir de M. l'Amiral. Il veut que je lui parle du nouvel évêque comme d'une vieille connaissance.

535

A M. l'Amiral Tchitchagof.

27 mai 1818
(anniversaire de mon départ de Saint-Pétersbourg).

Excellent ami, j'ai pensé qu'aujourd'hui je vous devais une lettre. C'est le jour où j'ai quitté la Russie. Jugez de ma tristesse. Hélas ! oui, Monsieur l'Amiral, ce fut le 27 mai 1817, à onze heures du matin (je vous écris à la même heure), qu'un cutter du plus libéral des monarques m'emporta de ces bords que je ne devais plus revoir. J'espère que vous partagerez ma douleur, et que vous ne dédaignerez pas de m'en assurer.

Le 4 du mois de mars dernier, j'ai eu l'honneur d'adresser à votre excellent frère une lettre qui sans doute lui sera parvenue, car je l'avais mise très exactement sous l'adresse que vous m'avez donnée. J'entendais bien que mon épître serait commune aux deux frères. Aujourd'hui il faut, s'il vous plaît, Monsieur l'Amiral, que vous me donniez des nouvelles de Paul et de Basile, ces deux hommes chéris qui ne sortiront jamais de ma mémoire. Comment vous trouvez-vous à Rome l'un et l'autre ? Je ne parle pas des choses, qui ont dû nécessairement vous frapper ; je voudrais savoir si vous êtes content des hommes, et s'ils ont été à votre égard

hospitaliers et courtois, comme on doit l'être. Que ne donnerais-je pas pour avoir parcouru Rome avec vous ! J'espère que le spectacle principal qu'elle présente ne vous aura pas échappé : c'est celui du génie antique et du génie moderne qui se rencontrent dans cette ville unique, et qui se prennent pour ainsi dire *au collet*, sous l'œil de l'observateur. Rien ne m'a plus frappé, rien ne m'a plus intéressé que ce contraste. Le gouvernement, que vous aurez trouvé, j'espère, *libéral*, et même *libre*, est encore infiniment digne d'observation, parce qu'il est aussi unique dans l'univers. On n'a jamais vu, et l'on ne verra jamais dans l'univers (Rome exceptée), *une monarchie élective où le souverain, toujours vieux et toujours célibataire, est élu par des électeurs de même toujours célibataires, élus à leur tour par le souverain, sans distinction de patrie ni de condition*. Trouvez, si vous pouvez, quelque chose de semblable. Le monde antique vous était nécessairement absolument inconnu : il sera sorti de terre pour vous depuis que vous habitez l'Italie. *I take for granted* que vous avez fait une excursion à Naples, et que vous avez vu Herculanum et Pompéia. Voilà encore des lieux que je voudrais parcourir avec vous. — A propos ! n'avez-vous point vu trembler l'église de Saint-Pierre ? Si elle n'a pas peur, cependant elle a bien tort, puisqu'elle est menacée du plus grand malheur, celui de n'être plus le premier temple du monde, et même d'être totalement effacée par une autre église devant laquelle le temple de Saint-Pierre ne sera plus qu'une chapelle de village. — Sur la *montagne des Moineaux* s'élève un temple cons-

truit par un jeune homme, qui à la vérité n'est pas architecte et n'a jamais rien construit, mais qui a reçu en songe le plan de la nouvelle basilique par une révélation immédiate. — Riez, riez, Monsieur le rieur; l'Eglise du *Sauveur* n'en sera pas moins bâtie, et je ne doute pas qu'un jour il ne soit plus aisé de l'admirer que de l'échauffer. — Mais parlons d'autre chose.

Mon frère l'abbé, qui a eu le bonheur de faire connaissance avec vous à Chambéry, a été fait Evêque (de la val d'Aoste). Il est ici depuis quelque temps, en attendant le sacre et le rétablissement des revenus dilapidés, et il me charge très expressément de le rappeler à votre souvenir, et de vous assurer du sien dans les siècles des siècles. Hier, nous parlions de vous en famille, en présence d'un de nos bons amis, qui s'écria, après nous avoir entendus quelque temps.: *Ah! que je voudrais connaître cet amiral T...*! Nous eûmes beau l'assurer qu'il serait totalement *désappointé*, que cet amiral n'avait point d'esprit, etc.; jamais il n'en voulut démordre.

Toujours vous me manquez, Monsieur l'Amiral, mais surtout lorsque je lis les gazettes. Hélas! je n'ai pas eu le plaisir de lire avec vous le *Discours d'ouverture* et le *Discours de clôture*. Si vous aviez été là, mon digne ami, vous auriez pleuré d'admiration et d'attendrissement. Quelle grandeur! quelle générosité! quelle fermeté dans les principes, et quelle brillante perspective pour votre *patrie*, qui voit dans un avenir très proche son affranchissement, et ses lois fondamentales établies sur la parole d'honneur d'un souverain! Je ne doute ni de

votre admiration ni de votre reconnaissance ; cependant je serais bien aise d'en être assuré par vous. De ce moment, Monsieur l'Amiral, le sujet éternel de nos disputes disparaît pour toujours, puisqu'il est *certain* que, dans peu de temps, toute la Russie sera constituée, et plus libre que l'orgueilleuse Angleterre. — Mandez-moi, je vous en prie, si vous voulez être pair ou député, et si vous intriguez déjà pour l'une ou pour l'autre de ces deux places ; car, du moment où la Constitution pointera, je ne doute pas que vous n'accouriez pour prendre votre poste. — Et comme je puis me trouver sur le chemin de la Constitution, suivant la manière dont vous l'aborderez, je ne désespère point de vous voir encore.

En attendant, votre prophétie n'est point encore accomplie à mon égard. Je me promène toujours sur le pavé de Turin, sans savoir ce que je deviendrai ; mais peut-être que je touche au moment qui changera *Monsieur de sans affaires* en *Monsieur de cent affaires*. Aux appointements près, le premier emploi vaut infiniment mieux que le second, et je suis bien fâché que la révolution ne m'ait pas laissé le choix. Il arrivera donc tout ce qu'il plaira à Dieu et au Roi de Sardaigne.

Pour aucune raison, Monsieur l'Amiral, ne vous permettez pas de m'oublier ; ce serait un crime qui crierait vengeance. Pour moi, je vous retrouve toujours peint en première ligne sur cette *toile légère* que mon frère a décrite dans le *Voyage autour de ma chambre*, et qu'on appelle *Mémoire*. Je pourrais vivre mille ans sans rencontrer jamais rien qui vaille nos soupers. La foudre les

a frappés. — Ils n'en restent pas moins gravés au rang de ces souvenirs adorables qui nous déchirent et qu'on chérit. — Heureusement le papier me manque. Mille tendresses à Basile Basiliévitch.

Votre éternel ami.

536

A M. le Vicomte de Bonald.

Turin, 10 juillet 1818.

Monsieur le Vicomte,

Je l'ai lu avec délices, votre excellent livre (1) ; mais, voyez le malheur ! Je suis peut-être le seul homme en Europe qui n'ait pas le droit de le louer. Est-il possible, Monsieur, que la nature se soit amusée à tendre deux cordes aussi parfaitement d'accord que votre esprit et le mien ! C'est l'unisson le plus rigoureux, c'est un phénomène unique. Si jamais on imprime certaines choses, vous retrouverez jusqu'aux expressions que vous avez employées, et certainement je n'y aurai rien changé !

Votre dernier livre, Monsieur le Vicomte, est une belle démonstration d'une thèse que j'ai souvent soutenue, que *celui qui ne sait pas écrire n'est pas métaphysicien.* Vous

(1) *Les Recherches philosophiques.*

avez réellement droit de parler du *verbe*, parce que vous savez *verber*. Je vous sais un gré infini d'avoir commencé une noble attaque contre les faux dieux de notre siècle. Il faudra bien qu'ils tombent ; il faudra bien que nous revenions au spiritualisme, et que nous n'accordions pas tout à l'*organe sécréteur des pensées*.

Le plus coupable de tous les conjurés modernes, c'est Condillac. Vous en avez fait justice, cependant avec quelque bonté. Pour moi, je vous l'avoue, je ne serais pas si patient. Je ne puis penser à cet homme sans colère.

Sur Bacon, je vois que nous sommes à peu près d'accord. J'ai fait un ouvrage assez considérable, intitulé *Examen de la philosophie de Bacon*. Je suis persuadé qu'il vous intéresserait, et même qu'il vous étonnerait ; car, à moins de s'être livré à une étude particulière et minutieuse de cette étrange philosophie, il est impossible de connaître tout le mal et tout le ridicule qu'elle renferme.

Dans tout ce que vous dites des philosophes anciens et modernes, je ne vois pas qu'il soit possible de vous chicaner, excepté peut-être sur Aristote, auquel il me semble que vous faites un peu tort en le rangeant parmi les *sensibilistes*. Il n'a point dit du tout que toutes nos idées nous viennent par les sens. Il a dit des choses admirables sur l'essence de l'âme : on a besoin d'un grand effort pour les comprendre, et d'un autre effort pour les traduire.

Vous parlez comme un ange, Monsieur le Vicomte, sur les langues, qui sont à peu près toute la métaphy-

sique. Il faut être possédé de quatre ou cinq diables pour croire à l'invention des langues. Il est dit, dans un vieux cantique que j'appris jadis de ma nourrice :

Le diable, pour punition,
Les prit en sa possession.

Or, c'est ce qui est arrivé, n'en doutez pas, aux idéologues de notre siècle. Tous furent *possédés*, ou bien ils demeurent inexplicables.

Je ne vous ai pas trouvé moins juste et moins disert sur l'écriture (*mansura vox*) que sur la parole. Vous êtes de l'avis de Pline l'Ancien : *Apparet æternum litterarum usum*. Jamais cet art n'a pu être inventé ! Bryant soutient qu'il est né sur le Sinaï ; mais cette idée n'est pas soutenable.

Vous avez parfaitement bien attaqué, ou, pour mieux dire, réduit à sa juste valeur, ce terrain mouvant, nommé en général *philosophie*, et sur lequel jamais aucun pied humain n'a pu se tranquilliser.

Vous avez parfaitement exposé nos deux titres principaux de noblesse : l'empire sur les animaux, et l'usage exclusif du feu. L'orang-outang aime le feu comme nous, il s'assied comme nous devant le feu, il présente les mains comme nous ; mais, dans les siècles des siècles, il n'avancera pas un tison. Le monde serait visiblement inhabitable pour l'homme, si l'animal pouvait disposer du feu. *C'est une heureuse chance pour nous*, diraient certains philosophes que j'admire de tout mon cœur, autant que j'admire cet homme d'esprit qui disait à

Lyon : — *C'est cependant un grand bonheur que le Rhône et la Saône passent dans cette ville !*

Je passe sur une infinité de détails qui me conduiraient trop loin ; mais je vous le dirai en général, et sans la moindre flatterie, vous avez fait un excellent livre qui ajoutera grandement à votre grande réputation; il est gravement, purement et éloquemment écrit. La profondeur n'y fait point tort à la clarté ; — au contraire, elle en résulte. C'est un livre d'ailleurs pratique, et fait pour obtenir sur les esprits une influence préservatrice, rassainissante. *Le père en prescrira la lecture à son fils.* Vous l'avez dit : *Le plus grand crime qu'on puisse commettre, c'est la composition d'un mauvais livre, puisqu'on ne peut cesser de le commettre.* Vous avez parfaitement raison ; mais la proposition inverse n'est pas moins incontestable, et je vous en félicite.

Il ne manque pour moi qu'une seule chose à votre livre, c'est votre nom écrit sur la première page. Si vous voulez y suppléer dans la première lettre que vous aurez la bonté de m'écrire, *je vous collerai* avec un très grand plaisir.

Je ne suis pas consolé du tout, Monsieur le Vicomte, de vous avoir manqué à Paris l'année dernière. Maintenant où êtes-vous, et que faites-vous? Une nouvelle élection vous a-t-elle reporté dans la représentation nationale? Ou bien êtes-vous allé *planter vos choux*, après avoir *planté* tant de bonnes maximes?

Je ne vous donne aucune nouvelle de moi, Monsieur le Vicomte, excepté le *bene valeo*, qui se soutient toujours. Mon courage pour toute entreprise littéraire et

philosophique s'est extrêmement refroidi. Quelques ouvrages importants dorment dans mes portefeuilles; mais, après les tours qu'on m'a joués à Paris, et dont vous avez été témoin, je tremble d'être imprimé *à distance*. Travaillez donc, Monsieur, vous qui êtes à l'aise, et qui disposez de cette grande tribune où l'on parle au monde ! Comptez-moi toujours au nombre de vos auditeurs les plus attentifs et les plus justes. J'embrasse Monsieur votre fils s'il est à côté de vous, et je lui souhaite toute sorte de succès dans sa noble, sainte et importante carrière. Mon frère, qui vient d'être fait Evêque, appartient encore à l'Église gallicane. Il est Evêque d'Aoste. Les Jésuites viennent d'être rétablis à Novare et à Turin, où on leur a rendu l'enseignement. Mais l'Ordre est-il rétabli? Pour répondre à cette question, un préliminaire indispensable serait de savoir s'il a été détruit.

Je suis pour la vie, Monsieur le Vicomte, avec tous les sentiments que vous me connaissez, votre, etc.

537

Au Prince Korlowski.

Turin, 20 août 1818.

J'espère, mon cher Prince, que vous n'attendez pas de moi un sentiment détaillé sur votre lettre à M. le

Comte de C..., dans laquelle vous lui rendez compte de l'ouvrage de Madame de Staël. Je serais conduit à vous parler, non pas de la lettre, mais de tous les sujets que vous effleurez dans cette pièce ; c'est-à-dire que je vous ferais un livre sur un livre. Je n'ai plus assez de temps pour le dépenser ainsi. J'en serais empêché d'ailleurs par une foule d'occupations qui ne me permettent pas ces parties de plaisir. Voici donc, mon Prince, tout ce que j'ai à vous dire d'une manière très générale. Si vous croyez que l'ouvrage d'une impertinente femmelette, qui ne comprend pas une des questions qu'elle traite, mérite un rapport officiel, à la bonne heure ; mais, dans ce cas, je pense que votre lettre est précisément une de vos conversations écrites, et qu'elle pèche par une abondance qui vous nuira. Quel que soit le mérite de cette dissertation, ni roi, ni ministres, ne la liront. Il faut absolument vous restreindre, diviser votre sujet dans votre pensée en certains points : par exemple, ce que dit Madame de Staël sur son père, — sur la Révolution en général, — sur tel ou tel homme marquant, etc. Traitez ces différents points d'une manière concise et *pointue* qui reste dans l'esprit, et vous réussirez même au département des Affaires ètrangères ; si vous laissez votre dépêche telle qu'elle est, soyez sûr que vous ne serez pas lu, et que, si on vous lit, on ne vous rendra pas la justice que je vous rends, quoique je pense autrement que vous sur plusieurs points.

Vous êtes, par exemple, évidemment dans l'erreur lorsque vous croyez que la théorie de la non-résistance dépend du pays auquel on l'applique. Point du tout,

mon cher Prince : la question est la même dans tous les pays, ce que j'aurai le plaisir de vous démontrer, si vous le voulez, la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir ; le temps me manque pour verser de semblables dissertations sur le papier.

Je ne crois pas trop non plus à votre formule universelle du *devoir* : c'est une abstraction qui s'évapore dès qu'on en vient à l'application. Personne n'a jamais douté ni surtout soutenu qu'*il ne faille pas faire son devoir ;* la question est de savoir *ce que c'est que le devoir*, dans telle ou telle occasion ? Et, dans ce cas, que signifie la règle universelle ? — Rien ! — C'était le cas de M. Necker : ses amis vous diront et vous embarrasseront peut-être en vous prouvant, à leur manière, qu'il faisait *son devoir* lorsqu'il proposait la constitution anglaise à la France.

Le premier malheur de Madame sa fille fut de n'être pas née catholique. Si cette loi réprimante eût pénétré son cœur, d'ailleurs assez bien fait, elle eût été adorable au lieu d'être fameuse.

Le second malheur pour elle fut de naître dans un siècle assez léger et assez corrompu pour lui prodiguer une admiration qui acheva de la gâter. S'il lui avait plu d'accoucher en public dans la chapelle de Versailles, on aurait battu des mains. Un siècle plus sage aurait bien su la rendre estimable, en la menaçant du mépris.

Quant à ses ouvrages, on peut dire, sans faire un jeu de mots, que le meilleur est le plus mauvais : il n'y a rien de si médiocre que tout ce qu'elle a publié jusqu'à

l'ouvrage sur l'Allemagne. Dans celui-ci, elle s'est un peu élevée; mais nulle part elle n'a déployé un talent plus distingué que dans ses *Considérations sur la Révolution française*. Par malheur, c'est le talent du mal. Toutes les erreurs de la Révolution y sont concentrées et sublimées. Tout homme qui peut lire cet ouvrage sans colère peut être né en France, mais il n'est pas *français*.

Quant aux autres hommes, je n'ai rien à dire. Une de mes dernières conversations avec le frère que je ne cesserai de pleurer, roula sur le dernier ouvrage de Madame Staël. Il ne voyait rien de si contraire à nos principes, et certes il avait bien raison. Boive qui voudra l'élixir du protestantisme, du philosophisme, et de toute autre drogue en *isme*. Pour moi, je n'en veux point. Je le mettrai dans ma bouche cependant, car il faut tout connaître; mais je le rejetterai bientôt en disant, devant qui voudra l'entendre : *Je n'aime pas cela*.

Quand on méprisera ces sortes d'ouvrages autant qu'ils le méritent, la révolution sera finie.

Une femme protestante prenant publiquement un Archevêque catholique à partie, et le réfutant sur l'origine divine de la Souveraineté, peut amuser sans doute certains spectateurs : chacun a son goût ; mais, pour moi, je préfère infiniment Polichinelle de la place Château : il est plus décent et non moins raisonnable.

Tout ceci, mon Prince, ne déroge nullement au talent qui a rendu compte des *Considérations;* mais si vous jugez cette *brillante guenille* digne d'un rapport officiel, j'insiste pour que vous lui donniez une forme plus

concise et plus pénétrante. J'aurais été moi-même moins concis, si j'avais pu garder le manuscrit plus longtemps; mais c'en est assez pour vous faire connaître ma manière de voir en général, et vous me pardonnerez sûrement ma franchise. Voulez-vous laisser partir votre lettre telle qu'elle est? Je vous loue sur ce qu'elle est et ne pense plus à ce qu'elle pourrait être. Elle est pleine d'esprit et de traits raisonnables, qui étincellent sur le fond de la question. Adieu mille fois, mon Prince. Je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments que vous connaissez, et qui ne finiront jamais.

538

A Mlle de Virieu.

Turin, 2 septembre 1818.

MADEMOISELLE,

Si j'avais l'honneur d'être connu de Madame la Marquise de Murinais, et si j'étais à Marlieu, je me jetterais à ses genoux ; je lui dirais : « Madame, je vous en supplie, consentez à me prêter, pour très peu de jours, le portrait de mon frère ; vous procurerez une consolation immense à toute une famille désolée : un artiste célèbre, prêt à attaquer le marbre pour représenter cette figure d'après le masque pris sur de tristes restes,

demande à grands cris un portrait, s'il existe, et nous assure que l'ouvrage sera mille fois plus parfait. Que risquez-vous, Madame la Marquise? On emballe tout, et les choses même les plus fragiles, sans la moindre crainte de leur nuire. Vous avez ma parole d'honneur pour une prompte restitution, et pour toutes les précautions imaginables ; ne me refusez pas cette grâce, je vous en conjure. »

J'ajouterais beaucoup d'autres choses ; et qui sait même si je ne me mettrais pas à pleurer comme une petite fille? — Mais, hélas! je suis à soixante lieues de Marlieu, et je n'ai point du tout l'honneur d'être connu de Madame la Marquise : j'ai peur d'être éconduit, je ne veux point faire de fausse démarche ; c'est donc à vous, Mademoiselle, que j'adresse mes tristes supplications. Je vous prie, je vous supplie, je vous conjure de vouloir bien employer quelques instants de ce grand et facile talent que vous a donné la nature, pour nous procurer au moins un trait de ce bel ouvrage de Madame de Murinais ; allons, Mademoiselle, quand on est si riche, ce serait un grand crime d'être avare. — *S'il vous plaît, Mademoiselle ! pour l'amour de Dieu !* Mais je n'ajouterai pas : *Que Dieu vous le rende !* Ah ! n'ayez jamais de pareilles consolations à demander ! jouissez de ce que vous possédez, et ne soyez jamais écrasée comme je viens de l'être. Jamais je ne me consolerai de cette perte : tout ce que le temps peut sur une telle douleur, c'est de la changer en mélancolie. Aucun mort ne m'a jamais été présent autant que ce cher *André* : à chaque minute, je l'entends rire ou rai-

sonner. Quel cas il faisait de vous, Mademoiselle, et quel prix il attachait à votre estime ! J'espère qu'il ne pourra sortir de votre mémoire : il s'y trouvera en bonne compagnie, avec tout ce qu'il y a de bon et de beau dans le monde.

Je suis, avec une profonde estime et un respectueux dévouement, Mademoiselle,

DE MAISTRE.

539

A M. le Chevalier d'Olry.

Turin, 5 septembre 1818.

Combien l'homme est malheureux ! Examinez bien. — Dans l'enfance, dans l'adolescence, on a devant soi l'avenir et les illusions ; mais, à mon âge, que reste-t-il ? On se demande : qu'ai-je vu ? Des folies et des crimes On se demande encore : et que verrai-je ? Même réponse plus douloureuse. C'est à cette époque surtout que tout espoir nous est défendu. Nés fort mal à propos, trop tôt ou trop tard, nous avons essuyé toutes les horreurs de la tempête sans pouvoir jouir de ce soleil qui ne se lèvera que sur nos tombes. Sûrement Dieu n'a pas remué tant de choses pour ne rien faire ; mais, franchement, méritons-nous de voir de plus beaux jours, nous, que rien n'a pu convertir, je ne dis pas à la reli-

gion, mais au bon sens, et qui ne sommes pas meilleurs que si nous n'avions vu aucun miracle? Plusieurs personnes m'ont fait l'honneur de m'adresser la même question que je lis dans votre lettre : « Pourquoi n'écrivez-vous pas sur l'état actuel de la France? » Je fais toujours la même réponse : Du temps de la canaillocratie, je pouvais à mes périls et risques, dire la vérité à ces inconcevables *souverains* ; mais aujourd'hui ceux qui se trompent sont de trop bonnes maisons pour qu'on puisse se permettre de leur dire la vérité ! La révolution est bien plus terrible que du temps de Robespierre ; en s'élevant, elle s'est raffinée. La différence est du mercure au sublimé corrosif. Je ne vous dis rien de l'horrible corruption des esprits, vous en touchez vous-même les principaux symptômes. Le mal est tel qu'il annonce évidemment une explosion divine ; mais quand? comment? Ah ! ce n'est pas à nous à en connaître les temps. Le problème peut cependant être résolu d'une manière indéterminée. Quand verrons-nous la fin du mal? Quand les hommes pleureront le mal, au lieu de dire en ricanant : Diable, ces gens-là sont fous ! A propos de diable, vous avez parfaitement raison sur son excellence Monsieur Satan. Sans doute il est heureux comme un roi, et comment ne le serait-il pas puisque tout se fait par lui, pour lui, suivant lui, et d'après lui. Ajoutons que ses délégués agissent comme lui, ainsi rien n'y manque. La révolution étant complètement satanique, comme je l'ai dit dans le livre que vous avez eu la bonté de relire, elle ne peut être véritablement tuée que par le principe contraire. La contre-

révolution sera angélique ou il n'y en aura point, mais ceci ne me paraît pas possible. L'Europe est dans un état extraordinaire et violent qui annonce un changement inévitable. La folie biblique dont vous me parlez est quelque chose de surnaturel et qui mérite grande attention : les apôtres surtout de cette nouvelle mission sont parfaits. Laissez-les faire. Il serait plus qu'inutile de vous parler du congrès. Il suffit de dire une chose : si ces Messieurs mettent la main à la religion, ce qui ne serait pas du tout impossible, ce sera, d'une manière ou d'une autre, une grande époque du christianisme. Après tout, mon très cher Chevalier, n'oublions jamais l'emblème de la vérité : un soleil offusqué par des nuages, et, pour devise : *Nubila vincet.* Toujours il y aura des nuages, et toujours le soleil s'en moquera. Burk, ou je ne sais quel autre, disait que jamais il n'y avait de grands bals en Europe si la France et l'Angleterre ne payaient les violons. La chose est vraie dans tous les sens et se vérifiera de nouveau d'une manière éclatante dans la grande révolution morale qui se prépare. Contre toutes les apparences imaginables, le mouvement commencera par la France, et l'étonnant prosélytisme de ce peuple fera pardonner tout le mal qu'il a fait.

540

A M. Deplace, à Lyon.

28 septembre 1818.

Je reprends quelques-unes de vos idées, à mesure qu'elles me reviennent. Dans une de vos précédentes lettres, vous m'exhortiez *à ne pas me gêner sur les opinions*, mais à respecter les personnes. Soyez bien persuadé, Monsieur, que ceci est une illusion française. Nous en avons tous, et vous m'avez trouvé assez docile, en général, pour n'être pas scandalisé si je vous dis *qu'on n'a rien fait contre les opinions tant qu'on n'a pas attaqué les personnes*. Je ne dis pas cependant que, dans ce genre comme dans un autre, il n'y ait beaucoup de vérité dans le proverbe : *A tout seigneur tout honneur* : ajoutons seulement : *sans esclavage*. Or, il est très certain que vous avez fait en France une douzaine d'apothéoses au moyen desquelles il n'y a plus moyen de raisonner. En faisant descendre tous ces dieux de leurs piédestaux pour les déclarer simplement *grands hommes*, on ne leur fait, je crois, aucun tort, et l'on vous rend un grand service. Au reste, il y a mesure à tout ; et encore une fois. *A tout docteur tout honneur*, pourvu qu'on ne me défende pas de rire un peu du *Commentaire sur l'Apocalypse*, après que j'ai parlé comme je le dois des *Principes mathématiques de la philosophie*.

Avec cette lettre, ou bientôt après, vous recevrez le livre de mon ouvrage qui se rapporte aux Eglises schismatiques, et qui n'était pas achevé quand mon M. S. est allé vous chercher. Ce livre est le IVe; il est particulièrement dirigé contre le livre de M. de Stourdza qui fait beaucoup de mal en Russie; mais l'auteur n'est point nommé, à cause de mes anciennes liaisons avec sa famille, et à cause de la demi-protection que l'Empereur a donnée à ce livre. Rome tient beaucoup à la réfutation de cet ouvrage (*Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Eglise orthodoxe*. Stuttgard, chez Cotta; de l'imprimerie du Bureau d'industrie à Weimar, et à Paris, chez Treuttel, 1816, in-8°). L'auteur est Chambellan de l'Empereur de Russie, etc . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

P. S. — Je laisse subsister tout exprès quelques phrases impertinentes sur les *Myopes*. Il en faut (j'entends de l'*impertinence*) dans certains ouvrages, comme du poivre dans les ragoûts. Si *le Pair* les prend pour lui, nous verrons ce qu'il dira.

Nota. — Cette lettre est suivie de *corrections* par lesquelles on voit que la phrase sur la coupole de Saint-Pierre de Rome donnait quelque inquiétude à Joseph de Maistre. Il faisait et refaisait ces lignes finales. On lit aujourd'hui dans la dernière page de son livre *du Pape*: « Quinze siècles avaient passé sur la Ville Sainte, lorsque le génie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur du paganisme, osa porter le Panthéon dans les

airs, pour n'en faire que la couronne de son temple fameux, etc. »

« Malgré le mot de Michel-Ange, disait de Maistre, je crains qu'il n'y ait ici une pensée fausse, car certainement le Panthéon est bien à sa place, et nullement en l'air. J'avais imaginé cette autre leçon : *Et le génie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur du paganisme, s'est joué depuis de ce monument superbe en portant dans les airs un colosse rival du Panthéon, pour n'en faire que la couronne*, etc. Qu'en dites-vous ? C'est rigoureusement vrai.

« Si vous n'aimez pas ce changement, je rétablirai l'ancienne leçon..... *s'est joué depuis de ce superbe colosse, et l'a posé dans les airs*, etc. Je n'ai fait qu'affaiblir la phrase, en disant *a semblé depuis, etc.*, sans effacer ce qu'il peut y avoir de faux dans l'idée. »

541

Au Même.

Turin, 19 décembre 1818.

MONSIEUR,

J'ai reçu vos deux dernières lettres et la copie du premier livre. Je suis rongé de remords pour l'épouvantable ennui que j'aurai donné à votre cher enfant. Certainement il m'aura maudit et très justement. C'est aussi à l'aide d'une demoiselle assez intelligente, que j'ai pu faire la petite besogne que je vous envoie, et qui satis-

fait, je pense, à toutes nos observations. Lorsque vous en serez au chapitre des textes russes, je crois que vous fairez (*sic*) parfaitement bien de m'envoyer l'épreuve, autrement les textes esclavons seront tous estropiés et ne feront nul effet en Russie, contre mes intentions les plus expresses. Vous n'êtes point obligé par les nouvelles lois d'affranchir à Lyon pour Turin. Ici, ma charge me donne une franchise illimitée ; il faut mettre cette épreuve sous bande, avec mon adresse officielle, que vous lirez au bas de cette lettre. Je tiens beaucoup à ce que l'ouvrage soit daté (ou à la fin du discours préliminaire, ou à la fin de l'ouvrage) Mai 1817. M. B. (1) vous l'aura peut-être mandé. Mais, à propos de préliminaire, que dites-vous, Monsieur, de l'idée qui m'est venue de voir à la tête du livre un petit avant-propos de vous? Il me semble qu'il introduirait fort bien le livre dans le monde et qu'il ne ressemblerait point du tout à ces fades avis d'éditeurs, fabriqués par l'auteur même, et qui font mal au cœur. Le vôtre serait piquant, parce qu'il serait vrai. Vous diriez qu'une confiance illimitée a mis entre vos mains l'ouvrage d'un auteur que vous ne connaissez pas, ce qui est vrai. En évitant tout éloge chargé, qui ne conviendrait ni à vous ni à moi, vous pourriez seulement recommander ses vues et les peines qu'il a prises pour n'être pas trivial dans un sujet usé, etc. Enfin, Monsieur, voyez si cette idée vous plaît. Je n'y tiens qu'autant qu'elle vous agréera pleinement.

---

(1) Baillot.

Je ne puis envoyer par ce courrier que ce qui concerne le premier livre, moyennant quoi : *Passez le Rubicon.* Mais ce n'est pas sans trembler que je vous donne le signal.

J'enverrai le reste quand je pourrai ; je n'ai plus le temps d'écrire. Souvent je regretterai ma ci-devant nullité, qui avait bien ses agréments. Notre excellent ami de Saint-Nizier vous aura sans doute fait connaître ma destination qui ne saurait être plus honorable ni plus avantageuse.

On ne saurait rien ajouter, Monsieur, à la sagesse de toutes les observations que vous m'avez adressées, et j'y ai fait droit d'une manière qui a dû vous satisfaire ; car toutes ont obtenu de moi des efforts qui ont produit des améliorations sensibles sur chaque point. Quel service n'avez-vous pas rendu au feu Pape Honorius, en me chicanant un peu sur sa personne ? En vérité, l'ouvrage est à vous autant qu'à moi, et je vous dois tout, puisque sans vous jamais il n'aurait vu le jour, du moins à son honneur. — Tout le reste à un autre ordinaire. — Voici mon adresse officielle :

A S. E. le Ministre d'Etat, Régent de la grande Chancellerie, Grand-Croix de l'Ordre rogal de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, avec la considération la plus distinguée et toute la reconnaissance imaginable, etc.

542

A M. le Chevalier d'Olry.

Turin, 3 mars 1819.

MON TRÈS CHER CHEVALIER,

Au diable les papiers publics qui donnent des nouvelles cornues ! Jamais il n'a été question de moi pour le poste de Ministre des Affaires étrangères. Je suis *Ministre d'État et régent de la grande Chancellerie* : voilà mes titres, mon cher Chevalier, en y ajoutant celui de *chevalier Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare.* J'ai augmenté de quelque chose les titres de mon père, c'est l'affaire de mon fils d'ajouter à ceux que je lui laisse. C'est pour lui que j'ai accepté l'immensité du fardeau qui pèse sur ma tête ; car, s'il ne s'agissait que de moi, je l'avoue, au lieu de rentrer dans les affaires, je m'en retirerais. J'achèverais ma vie au milieu de ces occupations dont quelques résultats ont vu le grand jour, et que d'autres peut-être auraient suivies. Mais je suis père, il faut demeurer en place, et laisser au moins à mes enfants ces biens que les brigands ne peuvent confisquer : c'est tout ce qui reste à la *caste malheureuse.*

L'état présent de l'Europe fait horreur, et celui de la France en particulier est inconcevable. La peinture que vous me faites d'un seul département convient en plus ou en moins à tous les autres. *La révolution est debout*, sans doute, et non seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. — Rangez-vous, Messieurs et Mesdames. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du *grand* Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. D'ailleurs, il ne faut désespérer de rien, et s'attendre à tout avec des esprits tels que nous les connaissons. J'ai peine à croire que l'état actuel ne finisse pas de quelque manière extraordinaire et peut-être sanglante. Quant au *seigneur de Sainte-Hélène*, il peut être désiré tant qu'il vous plaira ; mais qu'il vienne, c'est une autre affaire : je le croirai quand je le verrai. Cependant, *il ne faut pas perdre courage*, il y a moyen encore de faire beaucoup de mal sans lui. L'alliance de la *vertu* française et de la *vertu* allemande est une des jolies phases de cette époque : par votre position, vous semblez placé tout exprès pour l'observer. Le caractère de la folie germanique est tout différent de celui de sa sœur. On le sent mieux qu'on ne l'exprime. Ce que je puis vous assurer, c'est qu'aucun de vos illuminés ne peut proférer une syllabe, ou même la couler dans quelque écrit étranger, sans que je ne lui dise sur-le-champ : « Beau masque, je vous connais ! »

Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie ; mais que ce spectacle ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain, mon cher

Chevalier. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature *de tous les fluides élastiques*. Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et, dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes. Alors le clergé français commencera une nouvelle ère, et reconstruira la France, — et la France prêchera la religion à l'Europe, — et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande ; — et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est possible et même probable, et que la religion catholique parle en Europe français et anglais, souvenez-vous bien de ce que je vous dis, mon très cher auditeur, il n'y a rien que vous ne puissiez attendre. — Et si l'on vous disait que, dans le courant du siècle, on dira la messe à Saint-Pierre de Genève et à Sainte-Sophie de Constantinople, il faudrait dire : Pourquoi pas ?

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Vous croyez peut-être que je vais continuer, et vous griffonner encore quelques pages : hélas ! il n'en est rien. C'est à grand'peine que je trouve le temps de vous tracer ces lignes en petit nombre. Tout est dit : il n'y a plus de liberté ni de loisir pour moi, j'appartiens entièrement à Son Excellence *Monsieur le Public*. Plus de visites, plus de correspondances ; mais surtout (aïe ! aïe ! aïe !) plus de livres et plus d'études philosophiques.

Voyez, mon cher Chevalier, si mon bonheur est malheureux ! Écrivez-moi toujours, quand même je ne vous restituerais que des billets ; il m'est extrêmement doux de savoir que vous pensez à moi.

543

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Turin, 22 mars 1819.

Je ne sais, Monsieur le Vicomte, si votre dernière lettre m'a causé plus ou moins de chagrin que de plaisir. Certainement une lettre de vous est toujours un événement agréable pour moi, et le présent qu'elle accompagnait me la rendait encore plus précieuse : mais, bon Dieu ! quel accès d'impatience j'ai éprouvé, en voyant que ma dernière lettre du 10 juillet dernier ne vous était pas parvenue ! Un négociant de Lyon, qui était ici pour affaires, s'en était chargé, *et en avait fait son affaire.— Di vestram fidem!* Je suis furieux, et d'autant plus qu'il ne m'est plus possible de remplacer cette lettre. Je vous faisais le rapport de votre livre, je vous en rendais un compte détaillé : aujourd'hui, me voilà obligé de vous dire bêtement que j'en ai été enchanté. — Quel homme de bon sens ne vous en dirait pas autant ? J'ai écrit à Lyon avec de l'encre fulminante, pour me plaindre de ce péché mortel contre la confiance et

la bonne foi. Autant en emporte le vent ! Je n'ai pu encore obtenir une réponse. Aujourd'hui, que je n'écris plus que des billets, comment vous exprimer fidèlement tout ce que la nature de votre livre m'a fait éprouver de plaisir et d'instruction ? Soyez bien sûr, Monsieur le Vicomte, que vous avez écrit l'un des meilleurs livres de philosophie rationnelle qui existe dans notre langue. Courage, Monsieur le Vicomte ! Ne vous laissez atteindre par aucune espèce de dégoût, et continuez toujours à défendre les grands et inébranlables principes. Il faut toujours jeter le bon grain, même sur les terres les plus desséchées, sur la foi de *Jupiter pluvieux*.

Votre réfutation de Madame de Staël (ou de son livre) est excellente, et surtout d'un ton exquis. Vous ne voulez pas même attrister les cendres d'une dame, et vous les touchez comme une relique. Je ne sais si j'aurais été aussi sage, car peu de livres m'impatientent autant que ceux de Madame de Staël ; et, parmi ses livres, peu m'impatientent autant que le dernier. Quel dommage que cette femme n'ait pas été sujette spirituelle de la souveraineté légitime ! Je le disais un jour à l'un de vos plus grands personnages : *Ah! si madame de Staël avait été catholique, elle eût été adorable au lieu d'être fameuse.*

Il serait inutile, Monsieur, de vous dire combien je prends d'intérêt à vos affaires publiques. Je suis sans contredit l'étranger le plus français et le plus attaché à la légitimité française, je crois l'avoir bien prouvé. L'ange gardien de la France ne sommeille point ; mais

comment le phénix renaîtra-t-il, s'il ne commence par mourir ?

Vous voulez bien sans doute que je vous dise un petit mot de moi. Ma place (de *régent de la grande Chancellerie*) revient à peu près à *Vice-Chancelier*, et me met à la tête de la magistrature, au-dessus des Premiers Présidents. Quant au titre de *Ministre d'Etat*, joint à la dignité de *régent*, il ne suppose pas des fonctions particulières, ni la direction d'un département. Il m'élève seulement assez considérablement dans la hiérarchie générale, et donne de plus à ma femme une fort belle attitude à la Cour, hors de la ligne générale. Voilà, Monsieur le Vicomte, le résultat de mon *exaltation;* une demi-heure avant la décision de Sa Majesté, je ne m'en doutais pas plus que d'être fait mufti. Mais telle est ma destinée ! j'obtiens toujours ce que je n'attends pas, et jamais je n'obtiens ce que j'attends. Ayant parfaitement découvert et jugé cette sorte d'*étoile*, je me suis mis depuis longtemps à ne rien demander, et à ne plus me mêler de moi-même. Souvent mon apathie sur ce point a fait rire mes amis. Vous sentez bien, au reste, qu'à mon âge on ne change pas de système.

Je ne vous perds par de vue un instant, Monsieur le Vicomte, et je vous prie de vouloir bien lire dans ma lettre tout ce qu'elle ne contient pas ; car mes grandes occupations ne me permettent pas de jaser ; et, à chaque ligne, je rencontre la formule latine : *Sed de his coram.*

Accordez-moi le réciproque, comme on dit en langage diplomatique. Il importe beaucoup à mon cœur de savoir que je ne puis être chassé de votre souvenir.

Adieu mille fois, Monsieur le Vicomte. Je vous écris à bâtons rompus, *au bon fin milieu* de ma Chancellerie. On me casse, on me brise la tête ; je ne sais plus ce que je dis. Je me sens cependant en possession pleine et entière de ce vieil organe, lorsque je vous renouvelle l'assurance des sentiments d'attachement et de respect avec lesquels je suis, pour la vie, Monsieur le Vicomte, etc.

P.-S. — Qui sait pourquoi vous avez constamment refusé de me répondre sur le livre posthume de Leibnitz?

544

A Mme la Duchesse des Cars.

Turin, 28 mai 1819.

MADAME LA DUCHESSE,

C'est répondre un peu tard à votre charmante lettre du 22 avril ; mais comme je n'écris pas, à beaucoup près, quand je veux, même les lettres que j'ai le plus envie d'écrire, je vous avoue, Madame la Duchesse, que je suis tout à fait dégoûté de la poste, à moins qu'il ne s'agisse uniquement de dire : *J'ai reçu la vôtre*. J'attendais donc une occasion bénévole, qui se présente dans ce moment ; je la saisis aux cheveux pour vous

dire d'abord, Madame la Duchesse, que j'ai bien peu profité de celle qui avait bien voulu se charger de votre lettre. M. le Prince de Laval-Montmorency n'a fait que toucher barre ici, et je ne dois qu'à un simple bonheur le plaisir de l'avoir rencontré dans une maison où il ne fît même que passer. Je lui envie le bonheur de parcourir encore l'Italie. Jadis j'ai dit, comme tous les autres voyageurs : « J'y reviendrai » ; mais c'était un rêve de l'espérance : je n'y reviendrai plus. A Paris, encore, j'ai répété ce mot : « J'y reviendrai », mais tout aussi inutilement. Ma carrière *mobile*, si vous voulez me passer cette expression, est finie. Désormais, je ne serai plus qu'un vieux prisonnier qui a tout au plus la permission de regarder par la fenêtre. — Au moins, si je vous voyais passer ! mais je n'aurai pas ce bonheur. Le reste de ma vie doit être fade ; je m'y soumets, en vous confessant néanmoins que je croirais allonger ce reste si je pouvais jouir encore de quelques-unes de ces soirées que vous m'accordiez aux Tuileries. Nulle part il n'y a plus *de vie* que chez vous, et je ne voudrais pas d'autre fontaine de Jouvence. Je ne puis parler de vous ici, Madame la Duchesse, et tout à mon aise, qu'avec M. le Marquis Alfieri ; je me donne de temps en temps ce plaisir. Il me comprend fort bien quand je lui parle de cette force aimable et de cette grâce entraînante qui ont fait tant d'impression sur mon jeune esprit. C'est dommage que vous me gâtiez beaucoup et beaucoup trop en me faisant l'honneur de me citer. Ceci me rappelle un certain dîner où je me trouvai un si joli nigaud, lorsqu'il vous plut de réciter

de mémoire, avec une délicieuse emphase, je ne sais quel passage que j'avais à peu près oublié moi-même. *Il me semble cependant*, disais-je dans le premier moment, et de la meilleure foi du monde, *que cela ne m'est pas nouveau.* Un gentil éclat de rire me remit dans la voie.

Je comprends et je partage de tout mon cœur, Madame la Duchesse, vos angoisses sur ce malheureux 17 avril, et sur tout ce qui s'ensuit. Je sens comme vous tout ce que cette séance présente de révoltant. Laissez-les faire cependant, et gardez-vous de prendre pour des signes de vie les grimaces de l'agonie. Soyez bien sûre que le parti *satanique* succombe, qu'il touche à sa fin, et qu'il joue de son reste. L'impatience nous est bien naturelle, puisque nous souffrons ; cependant il faut avoir assez de philosophie pour dompter les premiers mouvements. Les minutes des empires sont des années de l'homme. Nous donc, qui ne vivons tout au plus que quatre-vingt minutes, dont il faut encore donner dix à l'enfantillage et dix au radotage, dès qu'une grande calamité dure vingt minutes, par exemple, nous disons : *C'est fini !* Les esprits célestes, qui entendent ces belles exclamations, rient *comme des fous!* Or, vous, Madame, qui êtes aussi un esprit, malgré votre enveloppe grossière qui n'a jamais déplu à personne, vous permettrez bien, je pense, que je vous propose une petite expérience. Faites-vous prêter le volume du *Moniteur* où se trouve le discours de Robespierre prononcé par ce digne homme le jour où fut prononcée la renonciation au culte. Reportez-vous, par la pensée, dans ce mo-

ment et dans ce lieu où l'on croit entendre parler l'enfer, et supposez qu'un véritable esprit vienne vous dire à l'oreille : Ma cousine, sachez que, dans huit ou neuf minutes, un Cardinal fera son entrée publique à Paris, comme Nonce *a latere*. — Si vous ne lui aviez pas ri au nez, c'eût été uniquement par respect pour les anges ; et cependant, Madame la Duchesse, rien n'était plus vrai. Un esprit qui viendrait vous dire aujourd'hui ce qui se passera dans vingt minutes, vous étonnerait encore davantage ; je ne le verrai pas, mais vous le verrez, et vous aurez la bonté de vous rappeler alors le *prophète allobroge*. Pour revenir à nos moutons, la France se rétablira parfaitement ; elle sera *refaite* comme elle a été *faite*, par le Clergé et par la Noblesse ; il faut que les grands principes tombent sur le peuple de haut en bas, comme la pluie. Vos biens vous reviendront de plusieurs manières, mais surtout parce que les nouveaux venus, par une tendance uniforme et invariable, n'oublieront rien pous vous donner leurs filles ; et vous ne serez, en les acceptant, pas plus répréhensibles que vos devanciers, qui tous, ou presque tous avaient consenti d'épouser la richesse sans lui demander son nom. Un certain recrutement de votre *Ordre* est devenu inévitable, et, jusqu'à un certain point, bien par votre faute, Messieurs et Mesdames (pardon, je vous en prie) ; le temps *fauchera* plusieurs difficultés, et le tout s'arrangera. Il est possible, Madame la Duchesse, que vous connaissiez un jour mes pensées sur le Clergé français : alors vous m'en direz votre avis. Vous m'avez fait penser, en me disant : *Tous les talents passent au*

Clergé. Il n'en aura jamais assez pour les travaux immenses qu'il a sur les bras. Au surplus, l'intérêt de la France est que le talent habite chez elle ; mais peu lui importe qu'il soit habillé de noir ou de blanc ; il y a même de l'économie à l'habiller de noir. Ainsi, que cette caste nous fasse présent de beaucoup de livres semblables à celui de M. l'Abbé de Lamennais, nous n'en serons pas jaloux. Il ne tiendrait qu'à moi, après l'avoir lu avec transport, d'en tirer un peu de vanité, car il y a dans l'ouvrage plus d'une preuve que l'auteur m'a fait l'honneur de me lire très attentivement.

Dites-moi donc de finir, Madame la Duchesse ; il y a deux occasions où je n'ai pas ce talent : c'est quand je parle à vous, ou de vous. Cependant, Madame de Sévigné ayant décidé expressément que *toute lettre doit finir*, je ne puis contredire une décision aussi respectable. Daignez, Madame la Duchesse, m'apprendre de loin en loin que vous me conservez toujours les mêmes bontés. Je prie Monsieur le Duc d'agréer mes hommages. Sait-il que je suis bien le maître d'aller dîner chez lui quand je voudrai ? Car il m'a formellement invité la veille de mon départ, lorsqu'il me rencontra chez... chez... en vérité, je ne sais plus chez qui !

Agréez, Madame la Duchesse, l'assurance de mon éternel souvenir, et des sentiments les plus respectueux avec lesquels je suis, etc.

545

A M. le Vicomte de Bonald.

Turin, 29 mai 1819.

Monsieur le Vicomte,

J'ai pâmé de rire en voyant la rare exactitude de ces négociants, qui n'oublient une lettre qu'une année au fond de leur portefeuille, avant de penser à la remettre. On voit bien qu'il n'y avait rien à gagner. C'est une caste que je n'ai jamais aimée. Savez-vous ou vous rappelez-vous ce qu'en dit Cicéron ? *Si le commerce se fait en grand, il n'est pas tout à fait condamnable.* Mais, pour revenir à ma lettre *antique*, je suis ravi qu'elle vous soit enfin parvenue, et qu'elle vous ait porté ma profession de foi sur le bel ouvrage dont vous m'aviez fait présent. Vos ouvrages sont faits pour les lecteurs de mon espèce. On les ouvre où l'on veut ; on les lit, on pense, on vous aime. Arrive un suppliant avec ses papiers : il faut bien l'écouter ; mais il s'en va enfin. Où en étais-je donc ? Ma foi, je n'en sais rien. Ouvrons ailleurs : on lit, on pense, et on vous aime. Vous êtes bien aimable, Monsieur le Vicomte, de vouloir être *tout entier* dans mon cabinet ; vous y êtes placé avec toute sorte de révérence et d'attachement. Combien je

sais gré à cet *excellent Savoyard* qui s'est employé avec zèle pour vous faire arriver chez moi dans toute votre intégrité ! Vous ne me dites pas son nom, et je m'étonne de ne l'avoir pas vu à Paris chez Madame la Comtesse de Viry, où j'allais cependant quelquefois. Je suis très content de ma Savoie ; elle présente de grandes espérances dans tous les genres, et surtout une *volée* de jeunes gens parfaits en principes et en talents : ils se font remarquer ici dans les collèges, à l'Académie, à l'Université, partout enfin. Plusieurs relations m'apprennent qu'il en est de même chez vous. Certainement, Monsieur le Vicomte, le mauvais principe fait bien ce qu'il peut pour nous étrangler ; il n'oublie rien, *il est en règle*. Cependant son divin antagoniste l'emportera. Il nous faudra du temps et des combats ; mais enfin nous vaincrons. Suivant toutes les apparences, je ne le verrai pas, mais je dirai en mourant : *Spem bonam certamque domum reporto*. Je vois que vous êtes assez de mon avis sur ce point, je m'en réjouis : vous savez, je l'espère, et depuis longtemps, combien cette consonnance me plaît. Que vous dirai-je sur votre état actuel ? Vous avez raison, *il est unique dans l'histoire*. J'observe cependant que, parmi les innombrables folies du moment et de tous les moments, il y en a une qui est la mère de toutes : c'est ce qu'on appelait dans l'école le *protopseudos*, le sophisme primitif, capital, originaire, et surtout original ; c'est de croire que la liberté est quelque chose d'absolu et de circonscrit qu'on a ou qu'on n'a pas, et qui n'est susceptible ni de plus ni de moins. A cette belle extravagance vos *légisfaiseurs*

(comme disait cette dame) en ont ajouté une autre qui est fille de la première, savoir, que cette liberté imaginaire appartient à toutes les nations, et ne peut exister que par le gouvernement anglais, de manière que tout l'univers est obligé en conscience de se laisser gouverner comme les Anglais : jamais on n'a rien vu d'aussi fou. Vous ne m'avez jamais dit, Monsieur le Vicomte, si vous croyez à la Charte ; pour moi, je n'y crois pas plus qu'à l'hippogriphe et au poisson rémora. Non seulement elle ne durera pas, mais elle n'existera jamais, car il n'est pas vrai qu'elle existe. Dieu n'y est pour rien d'abord ; c'est le grand anathème. D'ailleurs, elle est fondée uniquement sur la plus grande des spoliations. Les brigands vous ont pris vos biens : ils ont fait leur métier. Mais de quel droit le gouvernement, qui se pare avec tant de raison du titre de *légitime*, croit-il pouvoir vous enlever, avec vos biens, (puisqu'il approuve) vos distinctions personnelles mêmes et celles du Clergé ? Ce bien vous appartenait comme vos terres. Voilà donc la noblesse et le sacerdoce réduits à l'état de simple bourgeoisie ; il n'y a plus que des Pairs, qui seront bientôt résignés à cette grande injustice, et les *citizens*, dont les titres deviendront bientôt ridicules, étant séparés de la Pairie ! Êtes-vous résignés, Messieurs ? Vous croyez peut-être l'être ; mais le temps aura bientôt prouvé que cet état de choses ne peut durer. On dit : « Il n'y a plus moyen de rétablir l'ancien ordre de choses ; les éléments même n'existent plus. »

Mais les éléments de toutes les Constitutions sont les hommes ; et n'y aurait-il point d'hommes en France

par hasard ? Pour moi, si je n'ai pas la berluc, j'en ai vu beaucoup en traversant ce *pays de sapience*. Je veux même me prêter aux idées du moment. Qui me prouvera que votre liberté doit être celle des autres, et que vous ne pouvez pas asseoir celle qui vous convient sur des bases françaises ? On n'a pas encore, ce me semble, assez fait honte aux Français. Les voilà donc réduits au rôle de singes ridicules, de mendiants abjects qui vont gueuser une Constitution, comme s'ils n'avaient rien chez eux ! Pour moi, Monsieur le Comte, si j'étais Français, je veux que le diable m'emporte et me croque tout en vie, si jamais je pouvais me résoudre à prononcer le mot de *budget*. Est-ce que Sully et Colbert ne savaient pas dresser leurs comptes sans parler anglais ? Mais que dire à des gens qui effacent sur leur monnaie *Christus regnat, vincit, imperat*, pour y substituer *Cinq francs* ? Le goût, le tact, les talents manquent avec la vertu. Tout reviendra ensemble. Je suis tout à fait *libéral*, comme vous venez de le voir. Il est inutile de parler du Roi ; il est avant tout, il est à la tête de tout, rien sans lui : *A Jove principium*. Si l'état actuel pouvait durer, je ne voudrais point me battre contre ce qui existe ; mais je n'en crois pas le mot, et c'est ce qui occupe toute ma pensée. Feu Demosthène disait : « Il n'y a rien de si « aisé que de montrer les vices du gouvernement ; mais « savoir indiquer ce qu'il faut faire, voilà la science de « l'homme d'Etat. » C'est précisément sur ce point que je voudrais jaser avec vous, Monsieur le Vicomte ; mais il n'y a pas moyen. Il faut finir, et c'est même par une espèce de miracle que je puis parler aujourd'hui à

cœur ouvert ; ceci s'éloigne déjà trop du billet. — Je veux vous parler encore de tout le chagrin que m'a fait votre détail sur la manière dont vous avez été traité ; j'en suis pénétré. Si j'étais à Paris, j'irais souvent vous voir, non pour vous lire Sénèque, *de Consolatione*, mais pour vous parler de l'intérêt que vous m'inspirez, et tâcher d'émousser, d'épointer quelques-unes de ces épines qui semblent vous chercher.

Je vous remercie de ce que vous me dites de l'abominable affaire *Fualdès ;* elle me rappelle une de mes grandes maximes : *L'univers est rempli de supplices très justes, dont les exécuteurs sont très coupables.* Du reste, je suis parfaitement d'accord avec vous sur la franc-maçonnerie. Voilà encore un beau chapitre ! Mais Dieu me préserve de commencer ! Je vous remercie du mot que vous dites sur mon excellent frère. Il a emporté avec lui la moitié de ma vie ; cette plaie est incurable. Il faut encore se taire. Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de votre jeune apôtre ; je le vis un moment sans vous, mais ce fut un éclair. Je le prie d'agréer mes compliments. Il faut cependant terminer ce billet ; d'autres vous arriveront de loin en loin. Traitez-moi de même : vous serez toujours reçu avec un tendre empressement, dussiez-vous encore *avoir l'honneur d'être avec*, etc. Vous croyez peut-être que je vais me venger ; point du tout, Monsieur le Vicomte (quand même il me resterait assez de papier) je vous serre dans mes bras comme un vieil ami.

546

A M. le Comte de Blacas, à Rome.

Turin, 29 mai 1819

Comment pourrais-je vous exprimer, rare et excellent homme, inestimable ami, ce que m'a fait éprouver la lecture de votre lettre du 26 septembre ? Elle est venue se placer sur mon pauvre cœur oppressé et froissé, comme une espèce de fomentation qui l'a tout à fait ranimé. Lorsque, au milieu de la triste indifférence, de l'égoïsme glacé, et de quelque chose de pire encore, on vient à rencontrer une âme comme la vôtre, on respire, on se console ; on est comme le voyageur qui traverse les déserts de l'Arabie, et qui trouve tout à coup un bosquet et une fontaine : il s'assied à l'ombre, et il boit. Ce qu'il sent alors, c'est à peu près ce que j'ai senti en lisant votre lettre. Croyez bien qu'il ne manque rien à cette comparaison, qui tombe d'elle-même sur ce papier. Sûrement, Monsieur le Comte, vous n'aurez pas de peine à me croire sur le *désert ;* croyez-moi de même sur la *fontaine ;* c'est l'amitié la plus pure, c'est la plus tendre reconnaissance qui vous en assure. — Vous me dites : *Finissez donc ;* d'accord, puisque vous le voulez ; jugez si je voudrais contredire un ami tel que vous ! Venons donc au fait. Si je devais tout à coup faire face à une

dépense imprévue, s'il s'agissait d'un voyage nécessaire, d'une fille à marier, d'une terre à acheter, et que la somme que vous m'offrez avec tant de grâce me manquât dans le moment, en vérité, mon très cher Comte, je m'en prévaudrais sans compliment, bien sûr que, dans certaines occasions et avec certains hommes, *on ne peut remercier dignement qu'en acceptant* (ceci est une maxime). Mais, dans la position où je me trouve, que ferais-je de votre argent? Vous ne pensez pas sans doute que je veuille l'éparpiller en petites dépenses d'agrément et de commodité; la somme passerait donc sans fruit de votre cassette dans la mienne. J'aime bien mieux qu'elle demeure dans la vôtre, car si jamais j'en ai besoin, elle sera toujours à ma disposition; et si vous ne pouviez pas me la prêter alors, ce serait une preuve que j'aurais mal fait de l'accepter aujourd'hui.

Vous avez la bonté de me gronder sur ce que je n'ai pas fait le voyage de Rome avec le marquis d'A. Soyez bien persuadé que j'en avais une envie mortelle. Mais je n'en ferai pas plus la petite bouche avec vous qu'avec lui. Je n'ai pas droit, dans l'état où je suis réduit, d'ôter à mes enfants le prix d'un voyage de plaisir; voilà tout le mystère. Je ne dois plus me faire illusion: il n'y a plus d'espérance pour moi; la Fortune est femme, elle n'aime que les jeunes gens. Pendant longtemps j'ai pu me flatter de deux influences qui m'auraient sauvé: par des raisons bien différentes, l'une et l'autre m'ont manqué. Seul et sans appui, je ne peux vaincre l'opposition sourde qui redoute mes opinions, et qui est bien plus forte que le Roi. Sa main vient enfin

de signer notre spoliation définitive en Savoie et à Nice ; le parti qui désirait cette signature avec une ardeur toute-puissante, l'a obtenue enfin sous le voile d'une indemnisation partielle, et que je crois tout à fait illusoire : le père commun a cru bien faire, c'en est assez pour justifier ses intentions. Après lui avoir sacrifié nos biens et nos personnes, notre devoir est de lui sacrifier encore les révoltes du cœur, et de le servir avec un redoublement de zèle digne de nous, car le Roi trompé n'est pas moins notre Roi. Ce grand procès perdu me rend cependant ma chère patrie insupportable ; je resterai donc ici si je le puis. Heureux père et heureux époux, je suis toujours bien chez moi, et c'est un grand article ; ajoutez les livres, vous trouverez que c'est assez pour m'acheminer tout doucement *vers le diocèse de mon pauvre frère*. En vivant comme vous l'avez vu, c'est-à-dire en capucin bien élevé, j'ai fait quelques économies : je compte m'en servir pour acheter un jardin avec une maison au milieu, où je puisse enfin vivre et *mourir même*, si je veux, sous un toit qui m'appartienne ; voilà toute mon ambition, mon très cher Comte, et j'espère que vous ne la trouverez pas monstrueuse.

Dans la seconde page de votre précieuse lettre, vous me dites : « *Je voudrais bien savoir si ce sera en deçà ou au delà*, etc. » Vous supposez donc ne savoir rien du tout ; et cependant, quelques lignes plus bas, vous ajoutez : « J'en prévois cependant un, etc. » Bon Dieu ! qu'est-ce que vous voulez dire ? Je ne craindrais rien davantage ; mais, en regardant de bien près, j'ai cru voir que vous étiez *trompé* par un personnage *trompé ;*

car l'idée que vous m'indiquez a bien quatre ou cinq mois d'antiquité, et ce fut, je crois, une idée passagère qui ne tint pas devant les premières réflexions ; je vois ici combien le personnage en question est retardé dans dans ses notions. Si vous voulez dire autre chose que ce que j'imagine, tant pis pour moi; mais j'ose me rassurer. Je décachetai ma dernière lettre du 25 août, pour y insérer un billet destiné à vous apprendre une chose que je croyais certaine. Aujourd'hui, le contraire me paraît certain. Que faire donc? Se croiser les bras, et attendre paisiblement la décision.

Je suis bien aise que vous ayez acquis le voisin que vous me nommez. C'est un véritablement digne homme, chez qui j'ai trouvé ce que je n'ai rencontré dans nulle autre maison de ce pays. Il connaît assez ma situation ; ainsi j'espère qu'il vous aura mis au fait de tout. A mon tour, j'ai profité de lui pour vous faire connaître certains détails. Je conçois de reste que vous n'y pouvez répondre que par votre silence ; mais je serais bien sourd si je n'entendais pas votre silence.

Puisque vous voulez que *je tire sur vous*, voici ma prétention, Monsieur le Comte. Vous rappelez-vous qu'en partant de Saint-Pétersbourg, vous me laissâtes un *Virgile* Baskerville? J'avais écrit sur ce livre : *Souvenir de M. le Comte de Blacas.* On me l'a inhumainement volé ; envoyez-moi, je vous prie, un autre volume latin, français, italien ou anglais, sur lequel vous écrirez votre nom. Je mets à ce don deux conditions : je ne veux qu'un volume; il ne vaudra pas plus d'un louis. Si Votre Excellence passe les conditions, elle ne se courroucera

point si je prends la liberté de lui renvoyer brutalement la pacotille. Agréez, je vous prie, cette proposition, qui me tenait au cœur depuis longtemps.

J'envoie ma vieille bénédiction au nouveau-né ; car, suivant ce que vous me dites, il sera dans son berceau lorsque cette lettre arrivera. Je mets mes vœux et mes hommages aux pieds de Madame l'Ambassadrice. Je croyais avoir l'honneur de la connaître ; mais, sur ce point comme sur tant d'autres, le ciel m'a dit non. Je me jette au cou de Monsieur son époux ; je le remercie de nouveau d'une lettre qui m'a comblé de joie autant que de reconnaissance ; car rien ne me réjouit, dans cette *vallée de larmes*, comme de trouver une nouvelle occasion d'estimer la nature humaine.

547

A M. Deplace.

5 juin 1819.

Notre digne ami m'écrivait le 30 avril dernier : « Au- « jourd'hui l'ouvrage ferait peu d'effet, il en fera un « merveilleux après la crise, etc. » Jamais deux hommes qui n'extravaguent pas tout à fait, n'ont été si opposés sur une question quelconque. Il me semble, à moi, qu'après la crise, le livre sera sans intérêt et même inutile . . . . . .

Dans cette addition que vous avez approuvée (depuis l'article IV de la Conclusion), il y a dans le portrait du protestantisme un mot que j'ai mis là uniquement pour tenter votre goût : c'est celui de *polisson*. Vous ne m'en avez rien dit ; cependant des personnes en qui je dois avoir confiance prétendent qu'il ne passera pas, et je le crois de même. Comme j'ai besoin absolument d'un mot qui produise une forte opposition, tout bien examiné, j'ai imaginé *deux misérables*. Je ne trouve rien de mieux. Qu'en dites-vous, Monsieur?

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti.

Il faut finir. Hélas ! qu'est devenu mon temps de *Riénisme* ? . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

P. S. — Mes amis sont bien plus empressés que moi; car, pour mon compte, je penche toujours pour la suppression de l'ouvrage. Si votre propre jugement ou les événements en décidaient ainsi, il y aurait un compte à faire avec M. R. Faites-moi part de tout, je vous en prie.

548

A M. Besson,

Curé de Saint-Nizier (1).

22 juin 1819.

Monsieur l'Abbé,

Je reçois votre accablante lettre du 17 ; ah! Mon Dieu, quel malheur ! Je vous assure bien sincèrement, Monsieur, et vous n'aurez pas de peine à me croire, que dans ce moment je ne puis penser à mon livre. Pauvre M. Deplace! Le cœur me battra jusqu'à la réception de votre première lettre. Ce délire me fait une peur que je ne puis vous décrire. Au moment où j'ai reçu votre dernière lettre, j'en commençais une grande à cet excellent homme, qui devait servir d'accompagnement aux feuilles ci-jointes. Il faut bien, Monsieur l'Abbé, que vous nous prêtiez la main pour nous tirer de cet abyme. Je ne répugne pas à votre idée de publier le Ier volume. Mais l'avis qui doit précéder, que deviendra-t-il ? Enfin, sur ces détails du 2e ordre, je ne puis que me fier à vous. Pour la première fois depuis le commencement de notre longue correspondance, je me suis trouvé contraire à votre docte ami. Non seulement je n'ai pu reculer, mais puisqu'il m'était impossible de changer d'avis, je l'ai

(1) Depuis évêque de Metz.

renforcé par un morceau logique que j'ai rendu aussi concluant qu'il m'a été possible ; car, lorsque vous avez contre vous des hommes tels que M. D., il faut faire bonne mine et redoubler de force jusqu'à l'impertinence ; je ne dis pas même tout à fait *exclusivement*. Quant aux autres observations, j'y ai fait honneur avec ma docilité ordinaire.

J'ai toujours prévu que votre ami appuyerait particulièrement la main sur ce livre V^e^. Je ferai tous les changements possibles, mais probablement moins qu'il ne voudrait. A l'égard de Bossuet, en particulier, je ne refuserai point d'affaiblir tout ce qui n'affaiblira pas ma cause. Sur la défense de la Déclaration, je céderai peu, car ce livre étant un des plus dangereux qu'on ait publiés dans ce genre, je doute qu'on l'ait encore attaqué aussi vigoureusement que je l'ai fait. Et pourquoi, je vous prie, affaiblir ce plaidoyer? Je n'ignore pas l'espèce de *monarchie* qu'on accorde en France à Bossuet; mais c'est une raison de l'attaquer plus fortement. Au reste, Monsieur l'Abbé, nous verrons. Si M. D. est longtemps malade ou convalescent, je relirai moi-même ce V^e^ livre, et je ne manquerai pas de faire disparaître tout ce qui pourrait choquer. J'excepte de ma *rébellion* l'article du Jansénisme : il faut ôter aux jansénistes le plaisir de leur donner Bossuet. *Quanquam ô*.....

Vous avez grandement raison, Monsieur l'Abbé, *celui qui est sur les lieux*, *etc.* Cependant voici qui me paraît fort. — *Si l'Episcopat triomphe et se rétablit*, ce grand événement n'est possible qu'en vertu d'une révolution dans l'esprit public. — *Ergo*, mon livre sera inutile.

Qu'en pensez-vous ? Cependant, je ne dis point ceci dogmatiquement ; je m'en rapporte à vous.

Mais j'en reviens toujours à cette maladie. Quel malheur ! Quel chagrin ! Quel contretemps ! *Vous ne pouvez entrer dans son cabinet.* Qu'est-ce que cela signifie, bon Dieu ?

Il faut que je m'arrête. Au revoir, Monsieur l'Abbé.

V. T. H. et T. O. S.

549

A M. de Karaoulof,

Officier de la marine russe.

Turin, 20 juillet 1819.

MONSIEUR,

Je ne sais par quelle étrange fatalité votre lettre du 29 janvier (10 février) ne m'est parvenue que vers le milieu de ce mois. Où donc a-t-elle séjourné ? Je n'en sais rien ; mais enfin je la tiens, et je ne puis vous exprimer, Monsieur, toute la joie qu'elle m'a causée.

Nous sommes, hélas ! suivant les apparences, destinés à ne jamais nous revoir ; mais il n'y a point de distance pour les esprits ; et, depuis notre charmante navigation, ils ne cessent de se faire visite. Croyez bien, Monsieur, que cette navigation sera pour moi, et pour toujours, une des plus douces époques de ma vie. Je ne cesserai de me rappeler votre politesse de cœur, vos soins recher-

chés, et votre constante obligeance envers nous. J'assiste encore à votre étonnement lorsque je vous communiquai mes longues observations sur un certain grand peuple, et vous me disiez : *Ah ! que vous le connaissez bien !* Si nous avions pu continuer notre liaison et la transporter à terre, nous aurions encore dit beaucoup de bonnes choses ; mais la Providence ne nous réunit pendant quelques jours que pour nous séparer à jamais. Ce que je puis vous assurer, Monsieur, c'est que vous ne sortirez jamais de ma mémoire et de mon cœur. Souvent, et très souvent, vous avez été le sujet de nos conversations de famille. Nous aimons à raconter à nos amis notre joli ménage maritime, et nous ne cessons de leur vanter la courtoisie des marins russes. J'ai été bien souvent tenté de vous écrire, car il m'en coûtait réellement de ne pas savoir ce que vous faisiez ; mais comment et où écrire à un officier de marine ? Il est peut-être à la Jamaïque et peut-être au Japon. Votre lettre m'a réjoui et m'a consolé, car j'étais en peine de vous. Mais maintenant que vous avez ouvert cette correspondance, je vous prie très instamment de la continuer de loin en loin, sans vous fatiguer, et de ne point laisser passer des années sans m'apprendre où vous êtes et ce que vous faites. Je n'ai pas été peu intéressé par tout ce que vous m'apprenez de vos projets. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que je n'ai jamais pu souffrir d'entendre parler contre les Croisades. Ce sont des propos de vilains ; nos pères avaient raison. Si ces grandes entreprises se renouvelaient, votre épée, mon cher Argonaute, en vaudrait bien une autre; mais il est vrai aussi que le

temps n'est pas encore arrivé, et que pendant que le monde sera plein, comme il l'est dans ce moment, de misérables sans foi et sans loi, le petit nombre d'hommes qui pensent comme vous et moi n'y peut rien absolument. Ainsi, croyez-moi, modérez-vous sur les idées extraordinaires dont l'exécution ne dépend pas de nous. Je ne saurais trop vous remercier de vos bonnes prières : je prierai de mon côté notre Dieu *très grand et très bon*, pour qu'il daigne vous éclairer dans les voies ténébreuses de la pauvre humanité aveugle et fourvoyée, afin que nous arrivions tous ensemble au port, et que nous puissions nous embrasser *dans l'unité*. De toutes vos prières pour le temporel, aucune ne m'est plus agréable que celle que vous faites pour nous revoir. Venez, Monsieur, venez ! Vous serez reçu à bras ouverts. Quant je pense aux chances de votre état, je suis tenté de rétracter les sinistres présages que j'exprimais tout à l'heure : pourquoi ne verriez-vous pas la Méditerranée et l'Italie, comme tant d'autres marins russes? Dans ce cas, j'espérerais beaucoup qu'avec le mépris des distances qui appartient à votre nation, vous viendriez nous voir, ce qui serait une fête pour toute ma maison.

Ma femme, ma fille cadette et mon fils sont en Savoie dans ce moment. Je suis seul, mais pour peu de temps, avec ma fille aînée, qui me charge de mille compliments pour vous.

Demain j'enverrai votre lettre à ma femme, qui sera enchantée, ainsi que Constance, de recevoir de vos nouvelles ; car elles partagent bien sincèrement mes sentiments pour vous.

Adieu mille fois, cher et très cher Karaoulof ! Soyez bien sûr que jamais vous ne serez oublié chez moi, et recevez l'assurance la plus sincère de l'invariable attachement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — Ne dites point de mal de votre français, je vous en prie. Nous en sommes très contents, nous l'entendons à merveille ; et, pour mon compte. je voudrais fort écrire le russe aussi bien. — A propos, voilà Biribi (1) qui entre dans ma chambre en criant, et se plaint de ce que je ne vous ai pas fait ses compliments. Il a l'honneur de vous lécher les mains.

550

A M. le Comte de Marcellus.

9 août 1819.

Monsieur le Comte,

On ne saurait être plus sensible que je ne l'ai été au présent que vous m'avez fait. Défenseur de tous les bons principes, en donnant ce que vous avez dit, vous réjouis-

(1) Petit chien favori, compagnon de voyage.

sez la pensée et vous ranimez l'espérance. Les hommes ressemblent aux lames de l'aimant artificiel : c'est de l'union que résulte la force ; brisez le lien, ils ne s'attirent ni n'attirent. Mais je ne sais comment, Monsieur le Comte, nous n'avons pas pour l'agrégation le même talent que les brigands : ils sont toujours ensemble, et nous toujours disséminés. Cependant, après la *communion des saints*, je ne vois rien de meilleur que la *communion des bons*. Toutes les fois donc qu'il vous arrivera de soutenir quelque grande thèse publique, faites-moi l'honneur de penser que je suis *en communion avec vous*, et que je bats des mains.

Je suis désolé, Monsieur le Comte, de ne pouvoir vous offrir les faibles opuscules qui sont tombés de ma plume à différentes époques. Le croirez-vous ? mais rien n'est plus vrai, je ne les ai plus moi-même ; c'est-à-dire cependant que j'en ai *un* exemplaire (ce n'est pas trop), que je garde pour mes enfants *ad futuram rei memoriam*. On me demande bien une préface pour une seconde édition des *Considérations sur la France ;* mais jusqu'à présent je n'en ai pas trouvé le temps : je suis accablé, et, de plus, dégoûté de la vie. Depuis que j'ai perdu l'évêque d'Aoste, mon frère, qui me parlait souvent de vous, Monsieur le Comte, car il avait eu l'honneur de vous connaître lorsqu'il n'était encore qu'un pigeon fuyard, je ne vis plus qu'à demi. D'autres épines encore s'enfoncent dans mon cœur, mon esprit s'en ressent : de petit, il est devenu nul, *hic jacet ;* mais je meurs avec l'Europe, je suis en bonne compagnie.

Est-il vrai, Monsieur le Comte, qne vous me faites l'honneur de conserver ma première lettre? Dans ce cas, il est bon que vous sachiez qu'elle contient un faux (ce n'est pas bagatelle, comme vous voyez) : en vous citant une très jolie devise anglo-latine, j'écrivis *maneat*, au lieu de *lateat*. Le sens est le même, le vers est régulier ; mais quelle différence de finesse et d'élégance ! Vous voyez ici, Monsieur le Comte, une grande bizarrerie de mémoire : j'écris un mot pour l'autre, je le relis vingt fois sans m'en apercevoir ; longtemps après, et la nuit surtout, je vois tout à coup la faute comme si elle était sous mes yeux.

Je n'oublierai jamais, Monsieur le Comte, que vous êtes le premier Français qui m'ait fait l'honneur de me citer publiquement. D'autres, bien moins généreux, m'ont copié en silence. Il peut se faire que bientôt je me présente encore dans le monde ; permettez, dans ce cas, que je vous choisisse pour mon patron :

Tu Marcellus eris !

Pour cette fois au moins, je vous promets que vous ne me demanderez pas le nom de mon libraire.

Je suis, etc.

551

A Mme la Duchesse des Cars.

Turin, 18 août 1819.

MADAME LA DUCHESSE,

Vous me gâtez tout à fait. Quand je reçois une lettre de vous, je suis joyeux comme un écolier qui a gagné le premier prix. J'ai donc eu le bonheur, Madame la Duchesse, de parler encore dans votre cabinet! Auriez-vous, par hasard, la bonté de vous rappeler le dernier mot : *Un ange ou une dame?* Vous ne sauriez croire combien cette finale me rappelle votre excellente personne : vous seriez faite, Madame la Duchesse, pour une ambassade de cette espèce, si d'ailleurs vous connaissiez l'homme un peu de longue main. Ah! quel homme! quelle tête! quelle réunion terrible de principes discordants, et, par malheur aussi, quelle puissance! Quand je songe au bien qu'*il* aurait pu nous faire et au beau résultat que nous voyons, bien parce qu'il l'a voulu, je ne sais vous exprimer ce que j'éprouve. Mais c'est bien ici le cas de dire, en style évangélique : *Comment entendra-t-il, si on ne lui parle pas ?* — Et qui lui parlera? Malheur à qui le contredit! J'en reviens donc toujours à ces deux chefs-d'œuvre de la créa-

tion, l'*ange* ou la *dame;* mais je ne crois pas qu'il y ait moyen de lui faire supporter ce que vous avez entendu, du moins il faudrait de grands préliminaires que je ne vois pas : ce ne sera donc qu'une pièce historique, bonne pour apprendre tout le mal qu'il nous a fait. Je voudrais bien qu'il trouvât cette pièce sur son chemin, bien écrite par quelque habile calligraphe ! Je suis bien fâché, au reste, Madame la Duchesse, que nous ayons à nous reprocher ses préjugés contre nous. Ce qu'il a vu, surtout à Vienne, l'a entièrement tourné contre nous.

J'espère que notre vénérable curé de Genève vous aura beaucoup plu, Madame la Duchesse. C'est un inconcevable personnage en activité, en zèle, en persévérance. Quand je le vois agir, il me donne l'idée des succès apostoliques ; mais le nombre de ces hommes diminue tous les jours, et ce sont mes héros. A quoi servent tous nos beaux discours, qui se réduisent à Oui et Non ? A quoi sert le *beau parlage*, comme quelqu'un disait chez vous? Parlez-moi des hommes qui opèrent et qui persuadent. Il en paraîtra sûrement d'un genre que nous n'attendons pas ; mais où ? mais quand ? c'est ce qu'il n'est pas possible de deviner. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le monde ne saurait demeurer où il en est. — Nous marchons à grands pas vers... Ah ! mon Dieu ! quel trou ! la tête me tourne. Je ne saurais trop vous remercier, Madame la Duchesse, de votre aimable invitation, qui est bien séduisante. — *Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre.* Il ne tiendrait qu'à moi de rimer, si je voulais écrire des choses de mauvais augure :

le fait est que Paris est la ville des jeunes gens ; je n'y reporterai plus mes cheveux blancs.

S'il m'arrive de griffonner encore quelque chose, mes chiffons ne feront qu'un saut chez vous, Madame la Duchesse ; soyez, je vous prie, leur protectrice. Je voudrais bien aussi obéir à la sommation de Madame la Marquise de Prié à l'égard d'une certaine préface. Sans doute, il y aurait dans ce moment de fort jolies choses à dire sur votre situation, mais voilà encore le danger qui se présente ; d'ailleurs, j'ai trop d'affaires sur les bras. Mes dernières années s'éteignent dans le papier timbré. J'ai bien là quelques guenilles en magasin : ce qui est fait est fait. Du reste, qui sait si tout cela vaut quelque chose ? L'*homme se pipe*, disait Montaigne ; je tâche de me tenir en garde autant que je puis, du moins contre moi ; mais si vous veniez à conter fleurette à *Monsieur mon orgueil*, alors, Madame la Duchesse, c'est vous qui *me piperiez ;* je le mettrais sur votre conscience.

M. le Marquis Alfieri est extrêmement sensible à votre souvenir, Madame la Duchesse, et à la manière dont vous l'exprimez. Je crois bien qu'il pense à vous dire deux mots, et qu'à la fin vous le reverrez dans la ville de Lutèce, dont tout le monde dit du mal, et où tout le monde court. — *Siete pur curiosi !* Je m'en fie à Madame la Marquise de Prié, dont je baise très humblement les deux mains, pour vous expliquer cet italien, qui est très difficile.

Je prie instamment M. le Duc des Cars de vouloir bien agréer mes hommages. Je fais mille vœux et pour lui et

pour vous, Madame la Duchesse. Tout n'ira pas parfaitement mal, tant que vous serez bien tranquilles dans votre *hôtel*, et que vous y recevrez vos amis. Vous m'avez appris, Madame la Duchesse, à ne jamais l'oublier. Je vous prie de me regarder comme un homme qui vous est particulièrement dévoué.

Je suis, avec respect, etc.

552

A M. Deplace.

Turin, 7 septembre 1819.

. . . . . .

. . . . . .

Rien de mieux pensé que de substituer les citations diverses tirées des Œuvres de Bossuet à celles que j'ai empruntées de M. de Bausset. Lorsque vous pourrez le faire *nullo negotio*, vous me fairez plaisir ; mais ne vous fatiguez pas trop, parce qu'enfin cet objet est très secondaire. Par une inconcevable bizarrerie, en composant mon ouvrage, j'ai constamment manqué de livres, et maintenant encore j'en manque, ce qui vous paraîtra fort extraordinaire ; cependant rien n'est plus vrai. Toutes les bibliothèques cependant me sont ouvertes. D'ailleurs, je n'ai plus le temps de consulter, et mon fils

me manque. Je trouve l'état militaire tout à fait contraire à l'esprit de famille ; dans dix ans je ne sais si j'ai possédé mon fils dix mois . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Je crois qu'il ne vous restera rien à désirer, du moins sur la couleur générale et sur la suppression exacte de toute expression ou dure ou sarcastique, etc. — Sur le fond des choses, nous différerons toujours plus ou moins : à cela il n'y a pas de remède.

Tout bien examiné, je me range à l'avis et au désir de mon fils, de faire paraître les deux volumes à la fois.... Il faudra donc terminer votre Avis par le morceau de M. de Bonald, qui est fort bien choisi et fera une excellente *cadence*.

Avec la permission de Monsieur mon fils, je suis très fâché de n'avoir pas reçu les épreuves du IIIe livre. Vous voyez combien j'ai trouvé de fautes, même capitales, dans les feuilles corrigées. C'est une vieille expérience que chacun lit sa pensée dans une feuille qu'il revoit. Mille fois j'ai lu blanc pour noir. Il faut être deux. J'ai des remords d'ailleurs sur cette révision. Dans l'état où vous étiez, pauvre malade, vous a-t-on apporté *mon linge sale*, comme disait Voltaire? Ne vous l'a-t-on point apporté trop tôt? Enfin, je suis en peine sur ce point.....

553

A M. le Vicomte de Bonald,

Turin, 15 novembre 1819.

Monsieur le Vicomte,

Je ne saurais trop vous remercier de votre aimable lettre du 25 octobre. Des hommes aussi occupés que vous et moi ne sauraient avoir un *carteggio* bien vif. Mais, Monsieur le Vicomte, il est bien doux quand on professe la même foi, de se donner de temps en temps quelque signe de vie, et, lorsque vos lettres arrivent, elles sont reçues comme de véritables *poulets* (autant qu'il m'en souvient). Je suis ravi d'être aujourd'hui en conversation avec vous dans le *Conservateur*. Je suis devenu l'autre jour rouge comme une petite fille, lorsque j'ai lu le très honorable article qui me regardait, mais comme une petite fille aussi, tout en disant : *Ah, Monsieur, vous badinez !* je n'ai pas laissé que d'être très content de votre courtoisie qui a fait grand effet ici.

Prenez garde cependant, Monsieur le Vicomte, je vous en prie, si jamais vous trouvicz l'occasion de citer une de mes lettres, de vouloir bien y regarder de près. Madame de Sévigné, disait *que sa plume avait la bride sur le cou.* Qui m'empêche de dire *que la mienne prend le mors aux dents ?* C'est ce qui lui arrive quelquefois, et

je ne sais même si ce malheur n'arrive point plus ou moins à toutes les plumes. Je crois bien que la mienne allait un peu trop vite lorsqu'elle vous a parlé *de la mort de l'Europe*, mais pour celle de mon esprit elle n'a rien dit de trop ; je sens parfaitement que je deviens bête (je veux dire plus bête), et je ferais même l'épitaphe du défunt si je ne comptais pas à cet égard sur vos bons offices. *Il n'est pas bon à l'homme d'être seul.* Cette maxime est vraie dans plus d'un sens. Il y a longtemps que j'ai comparé les hommes aux lames d'un aimant artificiel qui n'ont de force que par leur réunion. Séparées, elles ne sont pas même des fragments de ce qu'elles étaient, elles ne sont rien. Si j'étais à Paris, bien lié, bien serré à tous les brigands du *Conservateur*, j'aurais aussi mon action commune, et je produirais peut-être quelque chose. Ici je suis *la lame isolée*, c'est-à-dire rien. Laissez-moi donc dire : *Hic jacet.* Ma situation est singulière : je vois devant mes yeux des manuscrits considérables, fruits de mes loisirs de Russie. Il ne leur manque guère que ce qu'on appelle en style élevé le *Fion*, du moins en certains endroits. Vous connaissez, Monsieur le Vicomte, vous qui êtes du métier, ces derniers coups de plume après lesquels on dit à un ouvrage : *Allez !* J'ai le défaut d'ailleurs de renvoyer la fin de toutes choses ; et de délais en délais, je suis arrivé fort heureusement à un temps où je n'ai plus de temps.

Il faut cependant vous confesser, Monsieur le Vicomte, que j'ai livré à certains amis fanatiques *certain* ouvrage qui pourrait bien voir le jour. Lorsque vous lirez le titre, qui n'est pas excessivement long, j'ai peur que vous

ne disiez : *Comment ? Diable ! Qu'y a-t-il donc à dire là-dessus.* Cependant comme vous tenez notablement, à ce que j'ai vu souvent, de la même gangrène qui a dicté l'œuvre, je compte sur vous et sur M. le Comte de Marcellus pour la défendre si elle vient à se montrer *in luminis oras.*

Tout ce que vous me dites dans votre dernière lettre sur la Révolution d'Angleterre comparée à la vôtre est parfait. J'avais donc bien raison d'en faire le dernier chapitre de mes *Considérations,* et bien raison encore de me courroucer contre le sauvage éditeur qui s'est avisé de le retrancher de son autorité dans la dernière édition. Vous dites en passant (c'est un de vos défauts) une chose bien lumineuse, *que si la France avait su soutenir les Stuarts, tout serait à sa place chez vous.* Quand je songe à votre conduite à cet égard et à l'horrible scène de l'arrestation, je baisse les yeux comme si j'étais complice. Je voudrais vous dire encore une infinité de choses, mais je n'ai pas le temps. Il faut cependant que je vous félicite avec transport du courage que vous avez eu de vous charger de l'article de Louis XVI dans la biographie de M. Michaud. Par cette intrépide et consciencieuse acceptation vous avez rendu deux services immenses à l'Europe, car vous faites l'article et vous empêchez que tout autre le fasse.

Je m'employais de toutes mes forces pour M. de R...., lorsque vous êtes venu m'apprendre qu'il était votre ami. C'est un coup d'éperon donné au cheval qui galope. Je n'avais cependant point entendu parler d'indemnités. Enfin, Monsieur le Vicomte, soyez bien persuadé que

je ferai pour votre ami tout ce qui dépendra de moi. Au surplus, *nimium ne crede colori*, surtout de loin.

Quand vous verrez M. le Comte de Marcellus, je vous prie de le révérer de ma part; vous voyez que mon style commence à se gâter; mais la justesse demande grâce pour l'Italianisme.

Je viens de lire dans le moment un admirable morceau de l'un de vos collaborateurs (M. le Comte d'O'Mahoni), sur le tableau de Pygmalion. J'étais tenté de faire le voyage de Paris pour voir ce chef-d'œuvre; maintenant je m'en dispense grâce à M. le Comte O'Mahoni qui me traite comme le Roi de France : il a porté le tableau chez moi.

J'allais vous parler de la France, de son étoile, de sa langue, de sa vocation, et de cent autres petites choses; mais si je prenais une autre feuille, je ne manquerais pas de la remplir, et il faudrait m'en confesser. *Igitur salve.*

554

† *A M. l'Abbé Vuarin*,
Curé de Genève.

Turin, 20 décembre 1819.

Mille et mille grâces, très cher apôtre, des envois intéressants que vous me faites. Certainement ce bref serre le cœur au premier coup d'œil; mais, en examinant la

chose de plus près, on voit en général, sans pouvoir encore pénétrer jusqu'au fond, qu'il pourrait bien y avoir dans toute cette affaire quelque chose de caché, quelque mystère inconnu tout à fait favorable à la vérité. Le pape, mon cher Abbé, est conduit aujourd'hui comme il l'était hier; et quelquefois, même en faiblissant, il nous conduit à de grands résultats qu'il ignore lui-même. Voyez les barrières qui tombent de tout côté. Le Conseil de Genève, tout en chantant victoire, traduit cependant et enregistre les brefs du Saint-Père. Ils ont beau traduire *Fideles Christi* par *Fidèles au Christ*, tout cet argot protestant ne fait rien à la chose. N'avez-vous pas vu que la séparation du XVIIe siècle purifia le catholicisme, et que la véritable *réforme* s'opéra parmi nous? Le même miracle, ou même un miracle beaucoup plus grand, est sur le point de s'opérer. L'impertinent génie protestant épousera la soumission catholique, et il en résultera quelque chose de meilleur que ce que nous voyons.

Je tremble tout comme vous, je pleure tout comme vous, sur tout ce qui se passe, et j'éprouve des moments d'abattement que je vous ai fait connaître; mais ensuite je me relève, et je vous fais part aussi des idées consolantes qui se présentent à moi. La manière dont mon livre sera reçu prouvera beaucoup en bien ou en mal. J'ai écrit pour que vous soyez servi sur-le-champ: vous recevrez deux exemplaires; faites-en passer un, je vous en prie, au Chevalier d'Olry, en attachant légèrement sur le revers du premier feuillet la note ci-jointe. Je n'ai que cinquante exemplaires pour moi; ils ne tou-

cheront pas terre. Sur le reste, je serai forcé de m'observer : après le naufrage, il faut être sage. Ne riez pas, s'il vous plaît.

Vos deux brochures sont charmantes. J'aime bien surtout la *manie athanasienne*, rien n'est plus parfait; laissez-les dire et laissez-les faire ! *Dabit Deus his quoque finem.*

Il faut maintenant travailler sur Monseigneur de Lausanne. Croyez-vous que Rome, qui va son train, et qui avance en reculant, n'ait pas spéculé sur ce personnage? Il faudra agir dans le même sens. Ce prélat, qui ne peut ignorer ce que l'on craint, mettra de la gloire peut-être à nous détromper. Ne doutez pas un moment que ses réclamations n'aient beaucoup plus d'influence sur ce que nous appelons les *puissances*, que tout ce qu'aurait pu faire votre supérieur actuel. Quant à notre cabinet, il est nul sur ce point.

Je voulais bien draper le Célérier ; mais les heures passent sans qu'il m'ait été possible de saisir la plume. Je ne suis plus au monde ; adressez désormais vos lettres au *feu Comte*, etc., encore une fois s'il me vient quelque chose, etc. — Votre *post-scriptum* est impayable ; je serais allé vous embrasser à Genève pour cette seule page, si je n'avais pas craint de vous trouver à dîner chez M. Célérier.

Bonjour donc, Monsieur l'Abbé, je cachette à la hâte.

555

A M. Deplace.

Turin, 22 janvier 1820.

Monsieur,

J'ai reçu vos deux lettres des 20 et 27 décembre dernier. Je voulais vous exprimer tout à la fois mon plaisir et ma reconnaissance, mais il faut diviser la motion. Le plaisir me manque encore ; la reconnaissance parlera seule. Mon livre ne m'est point encore parvenu, mais d'autres en sont possesseurs. Un seul de mes amis, qui avait écrit d'avance à je ne sais quel libraire de Lyon, en a reçu treize exemplaires. Je lui en ai emprunté quelques-uns en riant, pour satisfaire à mes offrandes premières et de devoir. J'espère qu'incessamment mon ballot de Chambéry ou celui de M. l'Abbé Valenti arriveront à leur destination.

Mais que ne vous dois-je pas, Monsieur ? Et qu'est-ce que ne vous doit pas mon ouvrage ? Il n'y a pas, je crois, une page qui ne vous soit redevable et qui ne vous soit retournée améliorée par vos observations. J'espère que, de votre côté, vous m'aurez trouvé tout à fait pliant, et toujours prêt à entendre vos raisons, c'est-à-dire la

raison. Je ne vous parle pas de cette petite misère d'épigraphe; ce n'est rien, et si votre scrupule m'était arrivé plus tôt, j'y aurais mis bon ordre; mais comme je vous disais, ce n'est rien. Priez, au reste, vos amis, et, je vous le dis avec franchise et confiance, essayez vous-même de traduire en douze syllabes françaises οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω (1); vous verrez de quoi il s'agit.

Il y a bien longtemps, Monsieur, que j'ai écrit à vous ou à M. R... (je ne me rappelle plus lequel) pour vous prier, ainsi que M. l'Abbé Besson (2), de vouloir bien vous emparer des premiers exemplaires, comme il était bien naturel ; mais comme je ne reçois à cet égard aucun avis, permettez-moi de vous en offrir en particulier six exemplaires, sans préjudice de deux qui pourront vous être nécessaires au delà de ce nombre.

J'espère aussi que vous voudrez bien coller sur l'un de ces exemplaires, le petit billet suivant; ce sera le *souvenir d'un inconnu.* C'est un étrange mot, Monsieur, auquel mon oreille ne s'accoutume pas. Ma femme a été beaucoup plus chanceuse, et jamais elle ne sait que je vous écris, sans me charger, comme elle le fait aujourd'hui, de mille amitiés pour vous.

Revenant à la littérature, il me reste peu de chose à vous dire sur le Ve livre. Je fairai (*sic*) certainement

---

(1) La pluralité de princes ne vaut rien; il faut un Souverain unique.

(2) L'Abbé Jacques-Fr. Besson, alors curé de la paroisse Saint-Nizier à Lyon, mort évêque de Metz, le 23 juillet 1842.

droit à vos observations postérieures au chapitre XI, comme à toutes les autres. J'adopterai surtout bien volontiers tout ce qu'on appelle adoucissement. Bien entendu que, pour l'époque de l'émission, je m'en rapporte à vous. Je suis sur tout cela d'une froideur risible, au point même de désirer que mon livre n'eût jamais paru, tant je redoute le mauvais succès. Mes amis me querellent beaucoup sur cet article ; mais peut-on se refaire ?

M. R... me menace déjà d'une deuxième édition. Que de fautes nous aurions encore à corriger, malgré votre attention et la mienne ! La page 186 m'a donné des convulsions, non seulement à cause du beau monosyllabe *sûr* qui fait un si bel effet, mais bien plus encore parce que cet endroit était *adouci*, et que la correction s'est perdue je ne sais comment. Incessamment, je répondrai à votre ami, l'Abbé B... En attendant, priez-le de ma part, je vous en prie, d'agréer un pareil nombre d'exemplaires. Si j'ai oublié quelque chose, je l'ajouterai à cette lettre.

Agréez, Monsieur, l'assurance bien sincère de mon invariable attachement, et de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur, etc.

556

A M. l'abbé Rey,
Vicaire général de Chambéry.

Turin, 26 janvier 1820.

Il n'y a rien de si aimable que ce que vous dites dans votre lettre du 24. Je passe sur les exagérations ; c'est un vice de l'amitié, on ne l'en corrigera jamais. Il me paraît cependant, toute humilité et toute vanité à part, que l'ouvrage fera quelque bien. Vous me parlez de mon talent *pour faire rire en raisonnant*. En effet, je me sens appelé à mettre les questions les plus ardues au niveau de toutes les intelligences, et je puis dire comme Boileau : *C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.* Enfin, Monsieur l'abbé, nous verrons. Ne manquez pas de m'instruire de tout. Qu'est-ce que vos prêtres ont dit de l'article d'*Honorius*, et de ma note sur la procession *Ex Filio ?* Cette idée me vint tout à coup en lisant je ne sais quel vieux livre, et je la crois décisive. On m'écrit de France que *personne n'a poussé plus loin la justification d'Honorius*, ce qui m'encourage beaucoup. Je crois bien qu'il y aura des tempêtes ; mais la plus forte viendra du Nord, et je me résigne d'avance à tout le mal qu'elle pourra me faire. Croyez que le chapitre

sur la Russie tombera à Saint-Pétersbourg comme une bombe. Ame au monde ne s'y doute des *témoignages* russes. Quand ils verront ce tableau, ils demeureront frappés de stupeur, et ensuite de colère. Mais qu'arrivera-t-il à l'auteur ? *Je l'ignore.* Qui sait si celui qui a dépensé 20,000 roubles pour nous faire insulter par un enfant (en science), voudra supporter les représailles ? C'est ce que nous verrons encore. En attendant, mon cher abbé, je suis très aise que mon livre repose dans votre bibliothèque, et qu'il y ait été placé, de ma part, par la main de ma représentante.

Votre *Oraison funèbre* a été fort goûtée ici, et déclarée la meilleure de toutes sans difficulté. Je ne serais pas étonné, en vérité, que vous en eussiez quelque preuve ostensible. En tout cas, vous aurez toujours maintenu, de votre côté, l'honneur de la langue. — Hélas ! elle expire chez moi. Bientôt on dira dans ma famille : « *Mon grand-papa, il s'appelait Zoseph : il était tout le zour dans sa sambre.* » — A cela point de remède. — *Sine me, liber, ibis in* URBEM.

Au reste, mon cher abbé, le *Pape* et tout ce que vous connaissez ne sont que des bluettes, en comparaison de tout ce que recèle mon portefeuille. Je ne sais si je me déciderai ; j'ai deux grands ennemis : mes affaires et ma paresse.

Votre très humble serviteur et bon ami.

557

Au Même.

Turin, 9 février 1820.

Je suis fort en arrière avec vous, Monsieur l'abbé ; mais la ponctualité, comme vous le savez assez, n'est plus à mon usage depuis que je suis *attelé* au char de la justice. Tous les jours je vois mieux que je suis déplacé : on me jette dans les emplois au moment où il en faudrait sortir. Je pourrais servir encore la bonne cause et jeter dans le monde quelques pages utiles, au lieu que tout mon temps est employé à signer mon nom, ce qui n'est pas cependant une brillante affaire. Malheureusement je ne puis détacher ces chaînes, qui sont si précieuses pour ma famille. Hélas ! Dieu veuille qu'au prix de toutes les meurtrissures imaginables, je puisse les porter encore longtemps pour me donner un successeur ! L'année 1819 m'a nourri d'absinthe ; tout s'éteint autour de moi. Que m'importe un peu de bruit que je fais ! On écrira sur ma triste pierre : *Periit cum sonitu ;* voilà tout. On jalouse mes titres, mon rang et ceux de mon fils, sans savoir ce qu'ils coûtent à mon cœur. Je les céderais tous pour un bon ménage allobroge, tel que je l'imagine: les Alpes me séparent du bon-

heur. Cependant, le croirez, vous ? j'ai plus à me louer de ce pays que de ma propre patrie. Il paraît qu'ici on m'a tout à fait pardonné ma langue et ma naissance ; mais il y a tant d'autres malédictions attachées à ce séjour, qu'il est impossible d'en faire le catalogue. Je ne puis les reprocher à personne : elles n'appartiennent qu'aux circonstances, et rien ne peut les écarter. J'aurais perdu l'esprit, si je songeais à perdre des revenus considérables que je ne puis trouver ailleurs, et qui peuvent encore enfanter quelque chose.

Les gens qui jalousent mes emplois, mon rang et mon attitude à la Cour, ne connaissent pas toutes mes dignités ; ils ne savent pas que je suis *pénitent noir* à Chambéry. Voilà, cher abbé, ce qui me reste de ma patrie. Mon grand-papa me donna mon livre et mon habit en 1768 ; mais Dieu sait s'ils ne sont pas égarés ! Quoi qu'il en soit, je pourrais être *recteur*, et c'est l'unique emploi à ma portée dans ma chère patrie.

Il faut que vous me fassiez un plaisir. On veut savoir, dans un pays étranger, si les Visitandines sont rétablies dans leur maison primitive, ou s'il y a quelque espérance de ce rétablissement ? Faites-moi, je vous prie, un petit historique sur ce point, et s'il vous est possible, par le premier courrier, car l'on me presse, et je suis en coulpe. Je me vois obligé à faire des extraits en fait de lettres, de réponses, etc. Je me tue, et je suis toujours en arrière.

J'ai été extrêmement approuvé à Rome. Par une délicatesse que vous comprenez de reste, je n'avais pas voulu envoyer mon livre directement au S.-P. ; j'ai

laissé faire au Ministre, je n'y ai rien perdu. Le Pape a dit: *Laissez-moi ce livre, je veux le lire moi-même.* De toutes les personnes à qui j'ai fait remettre l'ouvrage à Paris, M. de Chateaubriand seul m'a répondu. Le silence de MM. de Bonald et de Marcellus m'étonne fort; probablement ils craignent l'influence du jour. Vous verrez qu'incessamment les libéraux me feront déchirer officiellement. Ce livre me donnera peu de contentement dans les premiers temps; peut-être me donnera-t-il beaucoup de désagréments; mais il est écrit, et il fera son chemin en silence. Rodolphe peut-être recevra les compliments. La grande explosion des *Considérations sur la France* s'est faite plus de vingt ans après la date du livre. Une figure que j'aurais voulu voir, c'est celle de notre cher abbé de Th.... Comment sa modestie a-t-elle supporté l'audace d'un laïque qui ose traiter ces sortes de matières? Ne m'a-t-il point trouvé ignorant? On m'a déjà transmis une de ses critiques sur les Conciles, auxquels il attribue le pouvoir de déclarer le Pape hérétique, *s'il y échoit*. Le hardi pénitent noir a de grands doutes sur cette proposition. Qui sait si M. l'abbé Th.... n'est point pénitent blanc? Jadis nous eûmes déjà une petite prise au sujet de la rétractation de ce pauvre hère de Panisset (1), qu'il avait faite, et que je lui refis d'un bout à l'autre, ce qui n'empêcha pas la pièce d'être insérée avec de grands éloges dans les *Annales ecclésiastiques*. Aujourd'hui, voilà encore un

(1) Evêque constitutionnel du *Mont-Blanc*.

dissentiment. Soutenez-moi de toutes vos forces, mon très cher abbé, car il faut que j'aie au moins un grand vicaire pour moi. Pour ce qui est des *vacherins* (1) (exemple de transition !), jamais je n'en ai mangé de meilleur. Ma femme m'en donne quand je suis sage, ou quand elle me croit tel. Mais je la séduis, et presque tous les jours j'en tire quelque chose. Grand merci donc, Monsieur l'abbé, et mille fois grand merci. Il n'y manque que vous pour les ravager avec nous. Encore une fois, je n'en ai pas mangé de meilleurs ; et *quant* à la lettre imprimée de l'archevêque de Chambéry, c'est encore un chef-d'œuvre de bonté, d'attachement et de douleur étouffée. Est-ce vous qui me l'avez envoyée, ou l'abbé calviniste de Genève ? Parmi les lettres qui pleuvent à flots sur ma table, celle-là s'est trouvée sous ma main, et je ne sais qui je dois remercier. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle sent le vacherin. — Les dames vous saluent ; et moi je suis pour la vie, avec tous les sentiments que vous me connaissez,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Nota manus.

---

(1) Fromage de Faucigny.

558

A Mlle Constance de Maistre.

Turin, 21 février 1820.

Mon très cher enfant, je n'ai qu'à signer tout ce que tu me dis dans ton inestimable lettre du 19. Il n'y a rien de plus vrai, rien de plus éloquent ; j'en ai été enchanté, je t'assure. Mais sais-tu ce que c'est que ce crime affreux ? Je viens de l'écrire à ton oncle : *c'est l'épouvantable assurance de la restauration française.* Tout ce que tu dis sur le Roi est vrai ; cependant il y a encore dans le fond de ce cœur je ne sais quels atomes qui viennent de saint Louis. Il a dit à quelqu'un, en confidence : « Vous êtes surpris des concessions que je fais aux libé-« raux ; il y en a quatre qu'ils n'obtiendront jamais de « moi : les Frères de la Doctrine chrétienne, les Jésuites « et les Suisses. » (J'oublie l'autre.) Au reste, tout me porte à croire que les affaires de la France se lient à des événements généraux et immenses qui se préparent, et dont les éléments sont visibles à qui regarde bien ; mais ce majestueux abîme fait tourner la tête : j'aime mieux regarder *ma poupée*, qui me fait du bien au cœur et point de mal à la tête. Viens donc, ma chère enfant, viens te réunir à moi ; nous reprendrons notre ménage

comme nous pourrons. Je t'ai dit une des grandes raisons qui s'opposent à mon voyage en Savoie : si je ne puis les surmonter, je te verrai quatre jours plus tard.

Le grand crime du 13 éclipse le *Pape*, déjà repoussé dans l'ombre par le gouvernement. Tu as dû observer que tous les journaux se sont tus, même ceux qui avaient promis de parler ; j'entends bien qu'en mettant la main sur l'issue d'une fontaine, on ne réussit qu'à la faire jaillir plus loin un instant après ; mais, en attendant, elle cesse de couler. Rusand m'écrit par ce courrier qu'après un mouvement assez vif, l'écoulement s'est tout de suite arrêté, et que la vente va très lentement. Qui pourrait penser à mon livre après ce qui s'est passé? Dans vingt ans peut-être il en sera question. Au reste, je pense comme toi sur mon caractère, et je passe volontiers condamnation sur le côté faible. *Dieu le fit pour penser, et non pas pour vouloir*. Je ne sais pas agir, je passe mon temps à contempler. *Ipse fecit nos, et non ipsi nos.*

Adieu, ma chère Constance, ma poupée, ma follentine, *aut si quid est dulcius.*

559

A M. le Comte de Marcellus.

Turin, 13 mars 1820.

Monsieur le Comte,

Comment dites-vous? *Il a fait un livre en* 1817, *donc il est vivant en* 1820. Belle logique vraiment, et qui ne manquera pas de vous faire beaucoup d'honneur à la tribune ! Le fait est que vous n'avez rien prouvé, *et que mon épitaphe subsiste* comme la remarque de Dacier. Je suis ravi, Monsieur le Comte, que ce livre posthume ne vous ait pas déplu, et que vous consentiez à lui donner une place honorable dans votre bibliothèque. L'approbation des hommes tels que vous doit être toute la récompense de mes travaux, qui n'ont pas été légers. Je ne me plains pas du silence de vos journaux, ils sont distraits par un grand crime, et d'ailleurs ils manquent de courage ; mais j'ai vu avec chagrin que des hommes de bon sens soient aveugles au point de me reprocher mes attaques contre l'Eglise gallicane : certes, il faut avoir sur les yeux ce *quadruple bandeau* dont je parle quelque part, pour déraisonner à ce point. J'ai dit que *l'Eglise gallicane était l'un des foyers de la grande ellipse ; qu'elle avait été pendant la révolution l'honneur du sacer-*

doce catholique ; qu'on ne pouvait rien sans elle, et que l'œuvre de la restauration commencerait par elle quand elle voudrait. Que veut-elle de plus? Que j'adopte ses insupportables préjugés, et que je lui dise *vous avez raison*, *Madame*, quand ses erreurs arrêtent tout? — Oh ! pour cela non. Il faudra bien qu'elle avale le calice de la vérité. Si elle veut ensuite le vomir au lieu de le laisser passer *in succum et sanguinem*, tant pis pour elle. Cette obstination la priverait d'une gloire immortelle. Je ne sais au reste, Monsieur le Comte, si j'ai raison ou tort, personne n'a droit de se juger lui-même ; mais je sais bien que nul homme peut-être n'a été placé dans des circonstances plus favorables que moi pour juger la question sans préjugés. Né dans une maison de haute magistrature, élevé dans toute la sévérité antique, abîmé dès le berceau dans les études sérieuses, membre d'un sénat gallican pendant vingt ans, président d'un tribunal suprême *en pays d'obédience* (comme on dit) pendant trois ans ; habitant pendant quatre ans d'une contrée protestante très instruite, et livré sans relâche à l'examen de ses doctrines ; puis, tranporté dans une région gréco-russe, où, pendant quatorze ans de suite, je n'ai cessé d'entendre agiter les prétentions de Photius et de sa postérité religieuse ; en possession des langues nécessaires pour consulter les originaux ; profondément et systématiquement dévoué à la religion catholique ; grand ami de votre nation, que je touche par tant de points et surtout par la langue ; très humble et très obéissant serviteur de l'auguste Maison qui vous gouverne, je vous le demande, Monsieur le Comte, qu'est-

ce donc qui me manque pour juger en connaissance et en conscience? On me dira *peut-être*, ou pour mieux dire *sûrement* : — *Avec toutes ces données, vous pouvez vous tromper.* Sans doute, mais si j'étais mis dans la balance avec le plus habile gallican, je l'emporterais au jugement d'un Juif, d'un Turc ou d'un Chinois. — Je ne sais comment cette petite apologie est tombée de ma plume ; je la confie à votre justice personnelle, car votre nation est trop occupée pour être juste.

J'ai lu avec une satisfaction toute particulière les discours que vous avez prononcés ou que vous vouliez prononcer *pro rostris*. J'y ai retrouvé votre bon sens, votre force et votre talent ordinaire ; mais ce qui m'a surpris par-dessus tout, c'est la collection de vos idylles : elle m'a fait violer mon vœu, assez bien gardé depuis un grand nombre d'années, *de ne plus lire des vers :*

Nunc itaque et versus et cætera ludicra pono, etc.

Je ne reçois plus chez moi de bacchantes, encore moins de nymphes ; mais quant à vos bergères, j'ai dit tout de suite : *Faites entrer.* Je les ai trouvées très sages et très aimables ; je ne vous connaissais pas ce talent, Monsieur le Comte : il est digne de vous, et l'on vous voit dans vos idylles. J'oserais bien assurer, sans autre témoignage, que vous n'avez jamais tué personne ; j'ajoute très sérieusement que ce livre suffit pour inspirer au lecteur le désir d'être votre ami. Votre talent poétique a d'ailleurs je ne sais quelle grâce de Sicile qui nomme votre précepteur : ἀδὺ δὲ καὶ τὺ συρίσδες.

Je suis ravi, Monsieur le Comte, que le *Lépreux de la vallée d'Aoste* soit tombé dans vos mains. Cherchez donc, je vous en prie, le *Voyage autour de ma chambre*, afin que tous nos opuscules vous soient connus. Je ne vous dis rien de tout ce qui vient de se passer : *animus meminisse horret !* Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup à dire, et dans un sens fort éloigné des lamentations ordinaires.

Conservez-moi votre bienveillance, je vous en prie, et croyez aux sentiments les plus sincères d'estime, d'attachement, de haute et respectueuse considération avec lesquels je suis, etc.

560

† *A M. l'Abbé Vuarin*,
Curé de Genève.

Turin, 25 mars 1820.

Monsieur l'Abbé,

Je vous dois depuis un siècle deux lettres et mille remercîments. Je ne puis vous rendre le plaisir que vous m'avez fait en réunissant sur ma table deux lettres d'un grand vicaire qui trouve l'écrit passablement misérable, et celle d'un écrivain protestant qui le porte aux nues et en espère beaucoup pour la grande cause. Voilà de ces disparates véritablement *humains*. Ici l'ouvrage a

une action sourde, mais très marquée. Quelqu'un disait l'autre jour à quelqu'un : « Quant on a lu l'*Indifférence* « et le *Pape*, on est vaincu, il n'y a pas moyen de re- « culer. » J'ai beaucoup de témoignages de ce genre ; mais nul ne m'a flatté autant que celui de M. de Haller, qui porte avec tant de distinction un nom si difficile à porter. Il me fait trop d'honneur en me supposant habile dans sa langue ; je la déchiffre assez difficilement, mais je suis extrêmement aidé par mes enfants, qui l'entendent et la parlent couramment. Je suis parvenu, à l'aide de mon fils, à lire la moitié de *la Messiade* de Klopstock, mais sans la goûter beaucoup ; ce qui me prouve que mon oreille était encore fermée. Rien, au reste, ne pouvait m'arriver de plus flatteur que de me trouver d'accord mot à mot avec M. de Haller. Les derniers moments de son illustre père m'ont beaucoup occupé jadis ; mais je ne veux pas commencer ce grand chapitre.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir la réponse à M. Célérier, qui est écrite avec beaucoup d'esprit et de sagesse. L'auteur a parfaitement bien fait de mettre pour ainsi dire les protestants de notre côté, en ayant l'air de faire cause commune avec eux. — Et en effet, la cause est bien *commune* contre les ariens. Je suis fâché de n'avoir pu contribuer en rien à votre bonne œuvre anticélérienne, mais il n'y a pas eu moyen ; je m'acquitte avec beaucoup de résignation de mes pénibles fonctions, mais peut-être que j'aurais de meilleures choses à faire. Je dis *peut-être*, car qui peut se juger ? Cependant il me vient des témoignages qui me semblent annoncer des succès assez évidents. Je voudrais au moins avoir le temps de revoir,

d'achever et de publier un grand ouvrage de prédilection ; mais, hélas ! je vois passer les jours sans pouvoir rien achever. Il est bien entendu que si nous mettons enfin la main à l'*Anti-Stourdza*, toutes les pièces vous seront remises ; mais en vérité, la chose va assez lentement, et, comme on dit vulgairement, *d'une aile seule*. Rome, comme vous venez de le voir, n'est pas encourageante. Je sais bien qu'il faut la servir, comme les autres souverainetés, malgré elle ; cependant l'humanité ne saurait être totalement effacée, et, dans certains moments, on se sent engourdi. *Sed de his coram.*

Le rétablissement des évêchés de Savoie est désormais certain. Annecy surtout (ou Genève, si vous voulez) est sur pied, et il n'est pas nécessaire de vous nommer la tête qui doit porter la mitre de saint François de Sales. M. l'Abbé de Thiollat s'en tirera comme il pourra ; mais je ne puis parler d'évêchés (1), mon cœur se fend.

Si vous jugez à propos de copier à M. Haller quelques mots de ma lettre pour entretenir l'amitié, *per me licet*.

Je suis de tout mon cœur, avec les sentiments les plus distingués d'affection et de considération, Monsieur l'Abbé,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

---

(1) Son frère André, Evêque nommé d'Aoste, était mort depuis peu.

561

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Turin, 25 mars 1820.

Monsieur le Vicomte,

Je profite d'une occasion russe parfaitement sûre pour répliquer tout à mon aise à vos deux lettres du 15 décembre et du 14 février. Je copie ces dates sans rire, puisque nous sommes convenus de ne jamais nous gêner, et d'attendre l'inspiration pour prendre la plume. Je dirai d'abord, en vous copiant, Monsieur le Vicomte : *Je l'ai lue*, *votre aimable lettre.* Il n'y a rien qui me plaise, qui me réjouisse, qui me console autant que vos lettres ; mais celle que vous m'avez écrite le lendemain du jour affreux a pour moi un titre particulier. J'aime à voir votre cœur se répandre et vos idées se précipiter immédiatement après cet attentat qui écrase la pensée avant de la faire renaître, qui vous stupéfie d'abord, pour vous entraîner ensuite dans le champ immense des profondes réflexions et des sublimes espérances. Nous chantons bien à l'église, *Félix culpa !* pour le plus grand de tous les crimes, puisqu'il a perdu le genre humain. Pourquoi ne nous

permettrions-nous pas la même exclamation en voyant dans l'avenir tout ce que doit produire cette grande mort toute vitale et vivifiante ? Notre exclamation dérogerait-elle au respect sans bornes, à la tendre et profonde compassion que nous devons aux augustes affligés? J'imagine que non. N'en doutez pas, Monsieur le Vicomte, nous venons de voir la fin des expiations. Le Régent même et Louis XV ne doivent plus rien, et la Maison de Bourbon a reçu l'absolution...

Comment descendre de là jusqu'à mon livre? J'aurais tort cependant, et je serais formellement ingrat, si je ne vous en parlais ; car comment passer sous silence tout ce que vous m'adressez d'obligeant et d'encourageant à propos de cette production? Le jugement de M. de Fontanes m'a surtout excessivement flatté. Les lettres s'accumulent sur mon bureau ; je voudrais bien vous les faire lire : celles des protestants sont curieuses. Le croiriez-vous, Monsieur le Vicomte? J'ai particulièrement spéculé sur eux. J'appuie beaucoup plus d'espérance sur l'Angleterre que sur l'Autriche, par exemple, ou sur tout autre pays qui a laissé pour ainsi dire *pourrir* la vérité chez elle. Le catholicisme me fait honte. Si le flambeau *n'est pas remué*, suivant les saintes menaces, il nous brûlera au moins pour nous avertir qu'il est encore là, et nous l'aurons bien mérité.

Aucun de vos journaux n'a osé prendre la parole en France sur mon ouvrage. Si l'horrible forfait du 13 a paralysé toutes les plumes et distrait les yeux de tout autre objet, je n'ai rien à dire ; mais si le silence de ces journaux tient à d'autres causes, je m'attendais, je vous

l'avoue, à plus de courage et de générosité. Quel étranger vous a jamais et plus connus et plus aimés? Quel écrivain vous a rendu plus de justice? J'ai surtout porté votre clergé aux nues ; et parce que j'ai frappé sur quelques préjugés dont il convient qu'il se défasse pour servir avec plus de succès la grande cause, le voilà qui demeure étourdi du coup, comme si j'avais nié l'existence de Dieu ! Il vaut donc mieux lui faire entendre la vérité tout entière, et c'est ce que je ferai. — Mais peut-être que tout ceci n'est qu'un rêve, et que votre clergé sait déjà à quoi s'en tenir.

Il me semble, Monsieur le Vicomte, qu'il y a dans mon livre assez de matériaux pour fournir à la discussion sans toucher le moins du monde au gallicanisme. — Mais, encore une fois, tout est petit dans ce moment devant les grands événements qui agitent l'Europe. O Espagne, Espagne ! que vas-tu donc nous faire voir ? — Tout autre chose que ce que nous attendions ; mais, en attendant, il faut rougir pour elle. *Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?* Comment la noble Espagne s'est-elle laissé acheter, chez elle, par l'or des facteurs américains? — C'est qu'elle n'a plus de *grands*.

Je me suis informé de l'œuvre des petits Savoyards : il m'a été répondu que le Roi l'a constamment soutenue, et que dernièrement l'œuvre a reçu 600 francs de la part de notre gouvernement. J'ai peu d'espoir d'obtenir des libéralités extraordinaires. Nous sortons du naufrage, tout est réglé, tout est mesuré. Il faudra se contenter du présent, et espérer un meilleur avenir.

Adieu mille fois, Monsieur le Vicomte ; n'ayez pas peur qu'aujourd'hui je vous cite Catulle. Je pense plutôt à Jérémie. Ne m'oubliez point ; aimez-moi même toujours un peu, si vous en avez le temps. Faites tête à l'orage, et, pour qu'il ne se moque pas de vous, moquez-vous de lui.

Je suis pour la vie, avec tous les sentiments que je vous ai voués, etc.

562

A M. Deplace.

Turin, 3 avril 1820.

Monsieur,

Je ne saurais vous exprimer combien votre dernière lettre m'a été agréable. Extrêmement retardée, je ne sais pourquoi ni comment, enfin elle est arrivée. Je tremblais pour vous, Monsieur, et sans oser vous écrire, car j'étais informé vaguement du malheur arrivé à Madame votre fille. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Je voudrais bien, Monsieur, pouvoir vous témoigner ma reconnaissance sans bornes pour toutes les peines que vous a causées un ouvrage qui se trouvera toujours

bien dans votre bibliothèque. Vous me faites à cet égard un badinage que je n'ai pas compris ; c'est le *souvenir d'un inconnu*. Puisque vous soulignez, vous faites allusion à quelque chose, mais ce quelque chose est totalement sorti de ma mémoire.

J'ai terminé toutes les questions d'intérêt avec M. Baillot, qui a les pleins pouvoirs de M. R... La deuxième édition, infiniment supérieure à la première, ne vous coûtera aucune peine. J'ai fait *construire* d'abord un errata des plus exacts ; ensuite j'ai corrigé toutes les fautes sur un exemplaire même de l'ouvrage ; et quant aux corrections et additions, elles sont toutes contenues dans un cahier à part, et toutes indiquées sur l'exemplaire qui doit servir à la deuxième édition. Avec cette double précaution, et la promesse expresse de me faire passer les épreuves, il n'y aura plus que les fautes qu'on y mettra exprès. Incessamment on mettra la main au cinquième livre ; mais je voudrais cependant recevoir vos dernières idées sur cet article. Il me semble qu'en général vous vouliez moins de vivacité dans le style et dans les expressions. Je suis tout à fait de cet avis, et je passerai volontiers le polissoir sur toutes les aspérités; mais si vous avez quelque chose encore de particulier à me communiquer, dépêchez-vous, je vous en prie ; vous m'obligerez infiniment.

Si je me suis mis à votre place comme père, je ne vous ai pas moins plaint, Monsieur, comme Français. Grand Dieu ! Que n'avez-vous pas dû souffrir par l'effroyable attentat du 13 février ! Au reste, il n'y a rien là qui dérange mes idées, les mêmes, suivant les appa-

rences, qui flottent dans votre tête. Que n'aurais-je pas à vous dire ? Mais le temps me manque, etc.

Je sais maintenant qu'un ordre direct avait ordonné le silence à tous les journaux ; mais qu'est-ce que cela fait ? Sans contredit, on n'a pas compris mon livre encore, car il n'est ni gallican ni ultramontain ; il n'est que logique et historique. Il fait voir qu'on ne savait ce qu'on disait, ni ce qu'on voulait. Et quant à ceux qui n'ont pas vu que votre nation en général et votre clergé en particulier n'ont pas de plus sincère ami que moi, Dieu les bénisse ! Si quelqu'un vous dit encore que je n'ai pas *su distinguer les deux nations*, assurez-les de ma part que, suivant les notions qui me sont parvenues, je suis très persuadé que le manche du poignard qui a tué le Duc de Berry n'était pas long de deux cents lieues, et que tous les Français ne l'ont pas saisi et poussé, et que je l'expliquerai dans la prochaine édition. J'accorderai aussi en termes exprès que tous les Français n'ont pas tué Louis XVI. Je réponds de vous surtout. — Mais cessons de plaisanter. Je suis inconsolable que vous ne m'ayez pas envoyé ces nouvelles observations dont vous me parlez, et qui vous étaient venues à l'esprit pendant qu'on imprimait la conclusion. A présent, voilà M. Baillot qui part, comment fairons-nous ?

Ma femme, qui est votre constante admiratrice, me charge de mille choses pour vous, et vous remercie de votre souvenir. Elle a bien partagé vos angoisses paternelles.

Le parti que vous avez pris de faire copier le cinquième livre est admirable ; mais que ne vous dois-je pas, Mon-

sieur, pour tant d'embarras ? Je finis sans compliment : faites de même. Notre correspondance est assez longue pour que nous lui coupions la queue.

Tout à vous,

Et dans un angle de la lettre :

La pointe de votre prote m'a fait pâmer de rire.

563

Au Même.

Turin, 22 avril 1820.

MONSIEUR,

J'ai reçu votre lettre du 14. Mille grâces pour tous les détails utiles et obligeants dont vous l'avez remplie ; mais elle me jette dans un embarras inexplicable, car je vois bien clairement que les cartes se sont brouillées avec M. R... et vous ; et vous sentez de reste, Monsieur, que mon rôle se borne à ne rien dire. Si par hasard j'ai aperçu quelque mécontentement dans la conversation de M. B... (1), je ne dois point vous en parler, et je dois de même garder le silence à son égard sur tout ce qui con-

(1) Baillot

cerne ces Messieurs dans la lettre à laquelle je réponds. Que faire, Monsieur? En vérité, je l'ignore. Je sens parfaitement tout ce que vous me dites, et quel homme dans sa vie n'a pas rencontré de ces moments terribles où l'amitié semble tout à fait oublier ses obligations? Peut-être même que si j'étais à Lyon, je pourrais dissiper le nuage ; mais, par lettres, je ne ferais que l'épaissir.

Oui, Monsieur, j'ai aliéné mon ouvrage pour n'en plus entendre parler. Le Ve livre, qui formera un ouvrage à part, est compris dans la vente, de manière que si je ne puis l'imprimer, ce sera un imbroglio terrible. Il dépendra de vous de m'en tirer, Monsieur, si vous pouvez me communiquer votre copie, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous en prier. Vous me rendrez, je puis vous l'assurer, un très grand service. Une fois que j'aurai ce précieux exemplaire, tout mon travail se bornera à faire disparaître jusqu'à l'apparence de l'aigreur : je veux en faire un ouvrage tout à fait philosophique et pacifique. Mais les coups pressent ; en attendant, je vous réitère la prière expresse de ne pas livrer le M. S. qui est encore en vos mains, jusqu'à ce que j'aie pu le voir et le renvoyer ; car je serais mortellement affligé, si le Ve livre s'imprimait dans l'état où il se trouve.

Voilà encore quelques lignes de votre dernière lettre que je n'ai pas comprises. C'est le *post-scriptum* où vous me dites : « *Notre excellent ami n'a appris que par moi* « *le sort du Pape.* » Cela fait croire que M. l'Abbé B... n'est pas à Lyon, autrement il en saurait autant que vous, et où donc se trouve-t-il ? J'ignorais sa *Rustication* ou sa *Pérégrination.*

Je ne puis vous exprimer, Monsieur, tout ce que m'a fait éprouver le détail de vos angoisses domestiques. .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Vous avez été sur le point de pleurer une fille; et moi, Monsieur, je pleure réellement le fils unique de mon bon, cher, excellent frère, mort à Saint-Pétersbourg le 21 février dernier. Il s'appelait André, comme l'Evêque d'Aoste. Ce nouveau coup de poignard enfoncé dans une plaie encore vermeille, m'a privé de la respiration ; je suis tout à fait abêti.

J'oubliais de vous le dire, vos dernières observations sur mon livre sont très justes. Votre difficulté chronologique sur les saints du Panthéon s'était présentée à mon esprit. Le morceau, dans sa totalité, a quelque chose d'éblouissant qui cache d'abord le défaut; mais il y est. Vous pouvez avoir raison sur la sainte Vierge; cependant je ne changerai rien à cet endroit, parce que je ne veux pas faire un autre ouvrage, ni trop altérer un morceau final de quelque effet; mais, quand à saint François d'Assise et à saint François Xavier, je verrai s'il est possible de remédier à la faute par quelques futurs intercalés; par exemple, *Plutus le dieu de l'iniquité, y sera remplacé par le plus grand des Thaumaturges, etc. Quod felix faustumque sit.*

Ma femme me charge spécialement de bien des compliments pour vous. Recevez les miens envoyés de tout mon cœur. J'accepte avec joie et reconnaissance ce sentiment que vous m'offrez à la fin de votre lettre, avec

tant de grâce et de bienveillance, et, en me recommandant à votre sagesse pour ne pas me brouiller avec M. R. . , je *passe* (comme on dit en Italie) à vous renouveler l'assurance de mon éternel attachement.

564

† *A M. l'Abbé Vuarin*,
Curé de Genève.

Turin, 29 avril 1820.

Monsieur l'Abbé,

Croyez-moi, tout cela n'est pas grand'chose : ce sont nos saintes maximes pures et simples, maximes fondamentales sans lesquelles le monde croulerait, et qui sont exécutées invariablement sur toute la surface du monde catholique : la seule différence est qu'au lieu de tenir ces maximes manuscrites dans les archives de l'État, comme s'il s'agissait de quelque grand mystère politique, on les publie à son de trompe avec le beau monosyllabe LOI en tête, ce qui amuse ces Messieurs, comme ces petits fusils qu'on donne aux enfants pour faire l'exercice. Je ne suis pas sur les lieux, mais je crois que vous vous exagérez les choses. Il n'en reste pas moins vrai que l'Église romaine a mis le pied dans Genève, que son gouverneur est obligé de traiter avec *la bête, qui avance en reculant*, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire. Je gémis avec vous, et autant que vous, sur la

tournure exclusivement politique que prennent certaines choses ; cependant il y a des compensations sur le point que nous avons en vue. *Macte animo!* Allez votre train, et laissez passer les LOIS.

Quant au livre, je vous avoue que dans les parties que j'ai parcourues (car je n'ai pas tout lu) j'en ai été assez content : il me faudrait peu de peine pour *catholiser* le tout.

Quant à *Jésus* ou *Josué*, ou *Josua*, certainement c'est le même nom ; car, dans une langue qui n'écrit pas ses voyelles, si l'on me présente P R, je suis bien le Maître de lire *Père*, ou *Poire*, ou *Pire*, ou *Para*, ou *Prie*, etc. ; mais je n'en ai pas moins senti la malice qui voudrait arguer de l'identité de nom à l'identité de nature. Monseigneur l'Evêque de Pignerol est averti de la page où se trouve la charmante *profession de foi.* Tout le livre, au reste, n'est qu'une comédie criminelle, même dans ses parties extérieurement bonnes ; on sent l'hypocrite qui veut singer l'enseignement légitime. Le défaut de principe gâte tout.

On a beaucoup célébré en France le *pauvre Pape*, entre autres dans *l'Ami de la Religion*, *le Défenseur*, et les *Archives.* Cependant *il a extrêmement choqué* (ce sont les propres paroles de l'Abbé de Lamennais, qui m'a écrit) *une foule de gens du vieux clergé et autres ;* en sorte que je suis extrêmement étonné de n'avoir vu paraître aucun article furibond contre moi ; c'est apparemment parce que cet article serait assez difficile à faire ; il faudrait me blesser sans blesser d'autres choses un peu plus respectables que ma chétive personne.

C'est M. l'Abbé de Lamennais qui tient la plume dans *le Défenseur*, pour les articles qui me regardent.

Quand vous écrirez au bon d'Olry, souvenez-vous de me *rappeler* à lui. Je n'ai pu voir encore le gentilhomme polonais ; ma vie, ma position, mes occupations me rendent à peu près nul pour les étrangers.

Recevez les nouvelles assurances de tous les sentiments que vous connaissez, et qui sont invariables.

Votre très honoré et très obéissant serviteur.

Nota manus.

565

A M. l'Abbé de Lamennais.

1er mai 1820.

Monsieur l'Abbé,

Si vous ne voulez pas entendre dire du bien de vous, il faut vous tuer. Aussi croyez-moi, laissez-moi dire. J'arrivais de Russie. Je ne sais comment il s'était fait que jamais je ne vous avais entendu nommer. Tout à coup le traité *sur l'indifférence religieuse* se leva sur l'horizon. Je ne m'y attendais nullement. *Et vive le nouvel astre!* Tout de suite je m'informai de vous, Monsieur l'Abbé, je demandai votre âge. On me dit 35 ans. *Allons donc, Monsieur! vous vous moquez de moi,*

le livre en a 50 *au moins. Comment voulez-vous qu'un fils soit plus âgé que son père ?* Ensuite on me dit que vous étiez breton ; à cela je ne vis pas d'opposition, quoique tous les hommes à beaucoup près n'aient pas le même droit, autrement il y aurait trop de Bretons. — Enfin, Monsieur l'Abbé, je n'ai cessé de m'intéresser à vous, de vous estimer sans mesure et de vous admirer, jusqu'au moment où d'heureuses circonstances m'ont mis en relation avec vous.

La tradition de l'Eglise sur l'institution des Evêques vous appartient donc, et c'est vous qui me l'apprenez ! Sans l'avoir lu, je sais que c'est un excellent livre. Je l'ai cité même, comme vous l'avez peut-être remarqué, mais sur la foi d'un ami qui m'en fit venir un extrait. Maintenant que je connais l'auteur, il faut absolument que je le lise. Je ris de bon cœur, Monsieur l'Abbé, des vieilles têtes qui me déclarent *ennemi de l'Eglise gallicane.* J'espère que vous pourrez faire sur ce point un article assez remarquable, en cousant seulement ensemble les différents passages de mon livre qui la concernent.

Et comment ne l'aimerais-je pas cette excellente Eglise, sachant parfaitement à quoi elle est appelée et ce qu'elle doit faire (si elle veut) ? Je suis bien aise que la manière dont j'ai parlé du pouvoir des Papes *sur le temporel* des Rois ait été de votre goût, et je suis bien aise aussi que vous ayez aperçu de la même manière que moi le vice de cette expression.

Je pâme de rire et en même temps je gémis profondément sur la force terrible des mots et sur les préju-

gés indéracinables qui en résultent. On m'accuse de favoriser *les maximes ultramontaines ;* et que sont donc ces maximes exécrables? *C'est la pleine et libre jouissance accordée à l'Eglise de toute l'autorité qu'elle tient de J.-C. C'est la défense sévère faite à l'autorité temporelle de gêner en aucune manière cette juridiction de l'Eglise.* Et que sont en échange les libertés de l'Eglise gallicane? *C'est la pleine et entière servitude de cette Eglise, livrée pieds et poings liés à la phalange rouge pour en être, par icelle, disposé suivant son bon plaisir.*

Mais, bon Dieu ! C'est donc Monsieur le Voyer, c'est M. Chauvelin, c'est M. Kératry et compagnie qui se plaignent de l'auteur qui a eu l'audace de soutenir les premières maximes et de combattre les secondes ? Non ; c'est le haut clergé de France ! O mes frères, *ubinam gentium sumus ?* Malheureuse puissance des mots, quand cesseras-tu de nous mener? Si quelque thaumaturge bouffon parvenait à faire nommer la peste *farce,* elle nous ferait rire, comme Pothier.

Vous avez grandement raison, Monsieur l'Abbé, il eût fallu publier le Livre V^e^ ; mais je n'ai pas été le maître. Je crois cependant qu'il paraîtra et qu'il produira un assez beau tapage. Je n'irai pas moins en avant, car j'ai de bonnes raisons pour cela.

Au reste, Monsieur l'Abbé, si vous avez bien voulu vous charger de rendre compte de mon ouvrage (ce que je tiendrai à grand honneur), vous aurez trouvé sur votre chemin assez de matériaux pour fournir à un article suffisant sans toucher directement à ce qu'on appelle *Libertés de l'Eglise gallicane.* J'ai semé sur ma route une

infinité de traits qui seraient tous devenus quelque chose sous votre plume fécondante. Si j'avais été à côté de vous, je vous aurais prié de commencer par un éloge de l'Eglise gallicane et de son clergé tiré de mes expressions seules (*Disc. prél.* XXXI, b. 497-XXVI, XXXII). Certes, si le sacerdoce français se plaint de moi, il a bien tort. Mais *le temps*, suivant le proverbe persan, *est le père des miracles*. On me lira, j'espère, on me comprendra, et l'on se calmera. Puisque je vous tiens, Monsieur l'Abbé, oserais-je vous demander en vertu de quelle loi de morale ou de courtoisie, *les défenseurs* se sont permis d'exhumer d'un portefeuille (ou coupable ou souverainement indiscret) deux lettres très confidentielles qu'on m'attribuait, et de les publier sous mon nom sans aucune autorisation de ma part? Je n'ai pas d'expression pour vous témoigner la surprise que m'a causée ce procédé qui n'a pas de nom parmi des gens de notre espèce. C'est pour la seconde fois que je suis la victime de cet oubli total des lois de la délicatesse. En 1809, j'avais écrit mon *Essai sur les institutions humaines*. C'était, au fond, une formule d'algèbre qui n'exprimait que des généralités, et qui d'ailleurs était anonyme. Eh! bien, Monsieur l'Abbé, on s'empare de cet opuscule à Paris, on le réimprime avec mon nom et mes titres, contre ma volonté la plus expresse, et me voilà compromis de la manière la plus insupportable envers la Cour de France et envers la mienne. Des nuées de non-penseurs disent ou écrivent *que j'ai écrit contre la Charte*, moi qui écrivais à 500 lieues de Paris, cinq ans avant l'existence de la Charte; et il a pu entrer

dans les idées d'un grand souverain, que ses actes étaient publiquement tournés en ridicule par un ministre de son beau-frère et de son allié ! Je ne puis vous exprimer, Monsieur l'Abbé, le chagrin que m'a causé cette indécente publication ; et, si vous trouviez l'occasion de laisser tomber quelques gouttes de *votre* encre sur ce procédé inouï, vous me feriez grand plaisir. Ceux qui se permettent de telles violations de toutes les lois de la délicatesse et même de la probité ressemblent à des gens qui tireraient devant eux à tout hasard avec des armes à feu, sans s'informer de la route que prendront les balles et de l'effet qui en résultera. Enfin, Monsieur l'Abbé, disposer du nom d'un homme vivant et même d'un homme public, sans sa permission et contre sa volonté expresse, me semble un crime, une brutalité qui n'a point d'excuse. Au reste, tout ceci ne peut être qu'une affaire de libraires, car mon ouvrage anonyme avait été confié primitivement à des hommes dont le nom seul exclut jusqu'à l'ombre du soupçon.

Vos observations sur les Conciles et sur tous les autres points seront toujours reçues, je ne dis pas sans déplaisir, mais avec beaucoup de reconnaissance. *Veniam petimus*, *dabimusque vicissim*. Mon regret est que vous n'ayez pas marqué les pages. Si j'avais l'honneur d'être plus particulièrement connu de vous, Monsieur l'Abbé, vous sauriez que je suis docile comme un enfant.

Je sais que le beau présent que vous me destinez est arrivé à Chambéry. Je l'attends avec une impatience sans égale. Le 2e volume, dites-vous, est plus neuf et plus important que le 1er. Dans ce cas, vous avez

résolu un beau problème, celui *de surpasser l'excellent.*

Votre lettre finit par une terrible prophétie, *la destruction de la société.* Je comprends vos raisons; mais quelle superbe contradiction contient cette partie de votre lettre. Elle est digne de vous.

L'Eglise seule restera debout au milieu de ces vastes ruines. Sans doute, mais dites-moi donc, digne et excellent homme, peut-il y avoir une *église* sans *société?* Je crois que non. *Donc la société sera refaite par l'Eglise. Mais sera-ce par l'Eglise telle que nous la voyons?* Je me jette à genoux, Monsieur l'Abbé, plein d'espoir et de résignation, en vous assurant de la profonde estime et de la haute considération avec laquelle je suis, etc.

566

A Mme de Maistre (1).

Chambéry, juillet 1820.

Ma chère Azélie,

Quoique votre galant me donne régulièrement de vos nouvelles, cependant je suis enchanté d'en recevoir de votre main. Mon imagination paternelle ne vous abandonne pas un moment; elle s'amuse à côté de vous et ne

(1) Sa belle-fille.

s'amuse guère ailleurs. Comment vous exprimer, chère Azélie, tout ce que vous faites éprouver à mon cœur? Je ne suis point en peine du bonheur de Rodolphe, parlez-moi du vôtre. Êtes-vous contente de votre époux? Ne pensez-vous point encore à divorcer? Expliquez-moi bien cela, je vous en prie: c'est sur vous que se réunissent toutes les affections de la famille. Nous vous avons tous épousée, et votre bonheur est notre grande affaire. Je grimpe à Lémens quand je le puis, pour parler de vous avec la bonne tante. Demain, nous faisons ensemble la course d'Aix : jugez, jugez, ma très chère fille, s'il y sera question de vous! Je vous recommande mon Rodolphe ; aimez-le de tout votre cœur, et soyez publiquement sa *maîtresse ;* une fois qu'on est bien affichée, on ne s'embarrasse plus de rien. Ce mot de *maîtresse* me plaît infiniment. Je veux que vous commandiez à votre ami, que vous soyez despote chez lui (quoique ce mot n'ait point de féminin), et que votre suprême sagesse y mène tout. Comme j'ai une maîtresse aussi, j'ai employé toute mon éloquence à lui vanter sa nouvelle fille ; mais le plus grand éloge que je puisse faire de vous, chère Azélie, c'est la tendresse que vous m'avez inspirée. Constance vous fait ses tendres compliments. Adieu mille fois, mes chers et bons enfants, que je ne sais plus séparer ; je vous serre, avec mes vieux bras, sur mon jeune cœur.

567

† *A M. l'Abbé Vuarin.*

Curé de Genève.

Turin, 26 août 1820.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je saisissais la plume pour vous apprendre que j'étais encore en vie, lorsque votre dernière lettre m'est arrivée. Je ne savais rien de votre excursion à Troyes ; quel esprit vous pousse comme une paume passant d'une raquette à l'autre ? Je pense que c'est un esprit blanc, meilleur encore que celui de Socrate. Je vous envie le plaisir que vous avez eu de faire connaissance avec cet excellent Evêque de Troyes, qu'on ne saurait assez louer. Il est du petit nombre de ces hommes précieux destinés à souffler sur le feu sacré en attendant que d'autres viennent le recueillir ; alors il s'allumera et jettera des flammes immenses. Mais nous n'y serons plus ! — Et qu'est-ce que cela fait ?

Revenons à l'excellent Evêque ; j'attends avec un extrême empressement son oraison funèbre de l'infortuné Duc de Berry. Il a eu grandement raison de ne pas la faire *à l'eau tiède*. J'ai beaucoup admiré le Roi Très-Chrétien, qui n'a pas voulu que les voûtes de Saint-Denis entendissent cette pièce ; voilà ce qu'on appelle un juge-

ment sain et des précautions ultra-sages !!! C'est cette prudence admirable qui engendre les Louvels et les hommes du 16 août. — Qui peut comprendre de pareilles têtes ? Nous verrons encore des choses étranges ; mais un grand miracle final est infaillible.

Toutes vos histoires de Genève sont très intéressantes ; la procession en chemises surtout est impayable. Cependant, Monsieur l'Abbé, ayez la bonté de vous rappeler ce que j'ai eu l'honneur de vous dire plus d'une fois : à travers les persécutions et les brocards, l'œuvre avance. Qu'on appelle vos surplis *chemises*, et vos bonnets carrés *cornes*, les surplis et les bonnets ne sont pas moins là. — Et qui l'eût dit, il y a trente ou quarante ans ?

Le plan de l'Eglise catholique bâtie à Londres est ici ; elle coûte deux millions ; les marbres, les peintures et les artistes même sont venus d'Italie. C'est là, Monsieur l'Abbé, où se prépare le grand œuvre.

Ah ! si jamais la même foi parlait deux langues..., etc. C'est un homme de votre connaissance qui a écrit cela.

Je suis bien aise que vous ayez vu M. de Saint-Priest. C'est un digne homme, dont l'histoire est curieuse ; je ne sais s'il vous l'aura dite. Où sont ses enfants ?

Je connais parfaitement l'Abbé Nicole : c'est bien l'un des plus fins merles que j'aie vus de ma vie. Il fera un bien immense à sa place, s'il l'a résolu, Quant à vous, Monsieur l'Abbé, vous avez parfaitement bien fait de ne pas quitter la vôtre : elle est trop importante pour qu'il vous soit permis de *renâcler*. Genève seule occuperait un homme d'Etat, mais l'on n'y pense seulement pas.

Si la chose dépendait de moi, vous auriez de mes nouvelles.

J'ai lu avec un plaisir extrême l'ouvrage de M. de Haller que vous m'aviez adressé ; mais, lorsqu'il m'arriva, j'étais en France, uniquement occupé du mariage de mon fils. Mes trois enfants savent l'allemand ; une de mes filles m'a lu en français l'ouvrage en question. La lecture de l'allemand me prend beaucoup de temps ; je n'en ai plus assez pour déchiffrer. Je vous le répète, j'ai été ravi de cette production. Il est impossible de trouver un homme plus véritablement philosophe, plus sage, plus instruit, animé de vues plus sûres et plus générales. Il serait impossible de disputer avec lui sur aucun point ; enfin, Monsieur l'Abbé, je ne connais pas de plus digne *complice* de notre grande conjuration. En disant la vérité à l'Espagne, il l'a dite à tous les hommes ; mais, si je ne me trompe infiniment, il aura bientôt un texte plus terrible et plus important : l'Angleterre me paraît assez disposée à nous donner quelque tragédie du grand genre. — Ce ne sera pas sans l'avoir bien mérité ! C'est par ces épreuves épouvantables que nous devons passer pour arriver... Ici je m'arrête. Je salue cet avenir que je ne dois pas voir.

Ma lectrice m'avait proposé de traduire l'ouvrage de M. de Haller, et nous étions prêts à mettre la main à l'œuvre, lorsque les papiers publics m'ont appris qu'il avait été traduit à Paris. C'est fort bien fait.

Dites-moi, je vous prie, si M. de Haller est fils du célèbre Albert ? Dans ce cas nous dirons : *Nec degenerem progenerant aquilæ columbam.* — Voilà que j'oublie mon

Horace ! Il fallait dire *imbellem ;* mais vous me pardonnerez en songeant à quelle distance je suis de mon collège.

J'ai été on ne peut plus content de votre compliment à l'Evêque du Congrès : les comédiens qu'on nous lance nous obligent de l'être.

Il me paraît impossible que mon dernier ouvrage n'ait pas pénétré dans la curieuse Genève. S'il vous arrive quelque jugement un peu remarquable (surtout en mal), faites-le moi connaître.

Voilà bien quatre pages, si je ne me trompe ; c'est un phénomène dans les formes. Mais voyez ce qui m'arrive : à force d'écrire, je ne sais plus écrire, je ne forme plus mes lettres, je fais des *pâââtés ;* enfin vous ne saurez bientôt plus me lire, — et alors je ne vous écrirai plus. En attendant cette triste extrémité, recevez l'assurance la plus sincère de mon estime sans bornes et de ma haute considération.

568

A M. l'Abbé de Lamennais.

Turin, 6 septembre 1830.

Monsieur l'Abbé,

Je commence par vous remercier de votre livre (deuxième volume) comme si je l'avais reçu, puisque vous avez eu la bonté de m'apprendre que vous aviez

donné ordre qu'il me fût adressé ; cependant je ne l'ai pas reçu : heureusement, j'ai trouvé un ami qui me l'a prêté. Presque en même temps j'ai reçu votre lettre du 28 août, qui m'a fait toute la peine possible en m'apprenant tous les chagrins que vous donne ce second volume. J'y ai trouvé, je puis vous l'assurer sans flatterie, d'aussi bonnes intentions et le même talent que dans le précédent : pensées fortes et profondes, grandes vues, style pur, élégant, grave en même temps, et très fort adapté au sujet ; souvent, enfin, la *pointe* de Sénèque et la *rondeur* de Cicéron.

Je ne suis point étonné, au reste, de la guerre qu'on vous fait. L'homme d'esprit qui vous défia, à l'apparition de votre premier volume, de faire le second, n'avait pas tant tort ; le sujet de l'indifférence religieuse expose continuellement l'auteur à en sortir, parce qu'il est continuellement tenté de démontrer par de nouveaux arguments la vérité de cette religion, sur laquelle on se permet la plus téméraire indifférence. C'est autre chose encore dans votre second volume, où vous examinez les sources de la vérité : nouvelles tentations de sortir de votre sujet, qui, à prendre la chose rigoureusement, est renfermé dans les quatre derniers chapitres de votre premier volume. A Dieu ne plaise, cependant, que je veuille vous disputer les heureux préparatifs et les superbes vérités *concomitantes* dont vous avez flanqué ce bel édifice ! Mais je dis que vous gagnerez à ne pas sortir de ce cadre. Dans le premier volume, vous étiez constamment poussé dans le royaume d'Abbadie ; dans le second, vous entrez sans le vouloir sur les

terres de Malebranche. — Qu'est-ce que la vérité, Monsieur l'Abbé ? Le seul qui pouvait répondre ne le voulut pas. Vous savez sans doute que le traité du docte Huet *sur la faiblesse de l'esprit humain* alarma plusieurs lecteurs ; et Voltaire ne manqua pas de dire qu'*il réfutait la démonstration évangélique*. Il vous arrive quelque chose de semblable. La première partie de votre second volume alarmera de fort honnêtes gens, et d'autres hommes, beaucoup plus nombreux, feront semblant d'être alarmés. Il faut vous y attendre : *Humani a te nil alienum putes.* Je le dis dans un sens nouveau, mais très vrai. J'ai bien compris la raison par laquelle vous échappez aux attaques qu'on vous porte, celle de la *raison universelle.* Le temps me manque, Monsieur l'Abbé, pour me jeter dans cet Océan. Je vois bien quelques véritables difficultés, mais je ne cesserai de vous dire : *Courage !* Votre idée à l'égard de Rome est excellente ; j'y ai des amis importants, ou, pour mieux dire, *amis d'amis*, mais c'est égal ; je vais écrire sur-le-champ, et je ne doute pas que votre soumission ne soit fort agréée. Quant à la France, autant que je puis en juger de loin, je vous conseille de laisser tomber l'affaire. Ne répondez rien, allez votre chemin sans faire attention aux cigales ; l'hiver viendra bien après l'automne. Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait celui-ci, avec votre permission : *Ne laissez pas dissiper votre talent.* Vous avez reçu de la nature un *boulet*, n'en faites pas de la *dragée*, qui ne pourrait tuer que des moineaux, tandis que nous avons des tigres en tête. On s'empresse d'attacher votre nom à une foule de

sujets, ce qui est bien naturel ; mais, croyez-moi, n'en faites rien. Recueillez vos forces et votre talent, et donnez-nous quelque chose de grand.

Après tout, Monsieur l'Abbé, nous avons tous un grand défaut, dont il n'y a pas moyen de nous défaire : c'est d'être fils d'un homme et d'une femme ; y a-t-il rien d'aussi mauvais sur la terre? Nous avons beau faire, vous et moi, et tous nos confrères les humains, je dis les mieux intentionnés, dans tout ce que nous faisons il y aura toujours des taches humaines : *Et documenta damus qua simus origine nati.* C'est cependant une assez belle consolation pour nous de savoir, sur la parole d'honneur de tous les gens de goût, qu'après vous avoir soumis à la critique la plus sévère, vous ne serez *plus* que l'un des plus grands écrivains du siècle. — Pauvre homme ! prenez patience.

Il ne me reste qu'à m'acquitter à votre égard d'un devoir bien précieux pour moi : celui de vous remercier des beaux et intéressants articles que vous avez bien voulu me consacrer dans *le Défenseur*. J'en ai lu trois, et je ne sais si j'ai lu le dernier. Je souhaiterais, mais bien en vain, qu'ils fussent aussi dignes de moi qu'ils sont dignes de vous.

Je suis, avec la plus haute considération, etc.

569

A M. Deplace.

Turin, 18 septembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai lu avec un extrême plaisir votre longue et intéressante lettre du 8. Vous m'apprenez bien des choses et vous m'en expliquez beaucoup. Puisque vous y consentez, j'envoie le M. S. directement à M. R. J'aurais peur d'être fade si je vous répétais l'expression de ma reconnaissance. Elle est véritablement sans bornes. Vous jugerez en me lisant que jamais on n'a pu faire plus d'honneur aux observations d'un homme en qui l'on a toute confiance. Il n'y a pas une de vos objections sur laquelle je n'aie fait droit. Peut-être même, Monsieur, vous ne me trouverez pas gauche tout à fait, lorsque j'ai épousé vos idées et que je vous ai donné place dans l'ouvrage. Vous verrez.

Voici l'histoire de l'*Avis des éditeurs*. C'est moi qui ai tort, parce que j'aurais dû vous écrire directement. J'ai profité avec reconnaissance de vos éloges, parce que la fiction reçue permet de supposer que je ne vous ai pas lu ; mais, dans une seconde édition, n'est-ce pas comme si j'écrivais au bas de la page: *Vu et approuvé*. J'ai été saisi d'une telle honte que je ne puis vous l'exprimer. C'est ce que je mandai un jour à M. R., pensant que

ma correspondance était commune entre vous ; et puis je n'y ai plus pensé, comme il m'arrive ordinairement. Une affaire, si elle n'est pas importante, *tombe* pour ainsi dire de ma mémoire, et fait place à une autre. — Je vous répète que j'ai manqué en n'écrivant pas à vous pour cette suppression. Aujourd'hui je vous dis mon cas de conscience, tirez-moi de là si vous pouvez. Il m'en coûte beaucoup de me séparer de cet avant-propos dont la suppression faira (*sic*) tort à la deuxième édition; mais, d'un autre côté, comment m'absoudre de la plus gauche vanité, si l'Avis reparaît? Sur mon honneur, je n'y vois goutte.

J'ai beaucoup ri du *haut prix payé* par ce pauvre M. R. Il faut que vous sachiez, Monsieur, que jamais il n'y a eu entre nous un seul mot dit dans ce sens. M. Baillot étant venu *ad hoc*, vous sentez bien que je pouvais tirer mes conclusions. Cependant je ne lui demandais pas un centime de plus que le prix fixé par mes enfants à Chambéry, un mois ou deux auparavant. M. Baillot ne fit pas la plus légère objection, pas le plus léger signe de surprise, ou d'espérance contraire. Il ne me répondit qu'en me présentant son obligation. J'y lus (ce qu'il ne m'avait point dit du tout) que l'acquittement aurait lieu en quatre payements partiels de trois mois en trois mois. Je ne fis pas plus d'objection contre cette division qu'il ne m'en avait fait sur la somme totale. Enfin, Monsieur, je puis vous le dire au pié (*sic*) de la lettre, l'accord s'est fait sans parler.

Quant aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*, et à la collec-

tion des Œuvres que m'a proposée M. R., c'est une autre affaire ; il n'y a rien de décidé.

Mais puisque nous parlons argent, permettez, je vous prie, que je vous communique une idée. Rien n'est plus à nous que nos pensées. Or, les vôtres sont jointes aux miennes d'une manière qui nous rend co-propriétaires de l'ouvrage. Je ne vois donc pas, Monsieur, que la délicatesse m'empêche de vous offrir, ou que la délicatesse vous empêche d'accepter un coupon dans le prix qui m'est dû. Si j'y voyais le moindre danger, certainement, Monsieur, je ne m'aviserais pas de manquer à un mérite aussi distingué que le vôtre, et à un caractère dont je fais tant de cas, en vous faisant une proposition déplacée ; mais, je vous le répète : vous êtes au pié (*sic*) de la lettre co-propriétaire de l'ouvrage, et, en cette qualité, vous devez être co-partageant du prix. Si donc je vous priais d'accepter un léger intérêt, de mille francs par exemple, dans le prix qui m'est dû, cet arrangement, connu seulement de vous et de moi, n'aurait rien, ce me semble, qui pût vous déplaire. Je vous répète, sur mon honneur, que s'il pouvait porter un autre nom que celui de co-propriété reconnue, jamais une telle idée n'aurait pris la liberté de se présenter à mon esprit.

Je suis ravi que Madame votre fille vous donne une nouvelle preuve de parfaite santé ; mais je suis inconsolable que vous m'ôtiez l'espérance de vous voir ici. Reposez-vous à la campagne, remplissez vos poumons de bon air avant de retourner à vos travaux, et si jamais le courage vous saisit, *macte animo !* venez-vous-en *ad limina Apostolorum*, et faites-nous une visite en passant.

570

A M. de Syon.

Officier au service du Piémont.

Turin, 14 novembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance le beau présent que vous venez de me faire, et la lettre obligeante dont vous l'avez accompagné. Quoique je n'aie point l'honneur de vous connaître personnellement, ne croyez pas, Monsieur, que vous me soyez étranger : je connais vos talents et votre mérite personnel ; j'ai toujours pris beaucoup de part à vos succès ; souvent je m'en suis informé, et je vous ai constamment regardé comme un jeune homme destiné à faire un jour beaucoup d'honneur à votre patrie, comme il en fait déjà beaucoup à la jeunesse contemporaine.

L'ouvrage que vous avez eu la bonté de m'adresser annonce un excellent esprit. Le choix seul en est une preuve sensible. Vous avez vu à merveille la supériorité littéraire du XIXe siècle sur le précédent, et la raison de cette supériorité. D'illustres personnages sont fort bien jugés : je n'en excepte que deux, Chateaubriand et Bonald, sur lesquels on peut disputer avec vous. Vous dites que l'Eternel *créa Chateaubriand pour guider l'u-*

nivers. On voit bien, excellent jeune homme, que vous avez dix-huit ans ; je vous attends à quarante ; ou, pour mieux dire, je vous y assigne. Pour moi, je suis dispensé de comparaître.

Vous parlez à merveille sur Montesquieu. Tout ce que vous dites sur lui est un fort bon commentaire du fameux mot prononcé par une dame : « *C'est de l'esprit sur les lois.* »

Enfin, Monsieur, je ne vois qu'un personnage sur lequel vous avez erré d'une manière scandaleuse. Quand tout le monde vous pardonnerait ce morceau, je n'en demeurerais pas moins inexorable ; ainsi, prenez garde à vous.

Si j'avais l'honneur de vous voir, Monsieur, je prendrais la liberté de vous adresser mille questions sur vos goûts, sur vos études, sur vos projets, etc. Car, je vous le répète, je n'ai cessé de prendre à votre personne autant d'intérêt que si j'étais votre proche parent ou votre ami depuis le berceau.

Un morceau qui fait autant d'honneur à votre raison et à votre goût annonce, de votre part, de nouveaux efforts ; j'espère que je n'y serai point étranger. Je vous appelle de toutes mes forces dans les camps de la haute philosophie : recourez-y, je vous prie, afin que je puisse vous léguer ma place avant de quitter le champ de bataille.

Je suis, avec une estime et une considération sans bornes, Monsieur,

Votre humble et très obéissant serviteur,

Le comte DE MAISTRE.

P. S. — Me permettez-vous, Monsieur, de vous faire une petite chicane grammaticale ? La particule *de*, en français, ne peut se joindre à un nom propre commençant par une consonne, à moins qu'elle ne suive un titre : ainsi, vous pouvez fort bien dire, *Le Vicomte de Bonald a dit*, mais non pas *De Bonald a dit ;* il faut dire, *Bonald a dit*, et cependant on disait, *D'Alembert a dit :* ainsi l'ordonne la grammaire. Vous êtes donc obligé, Monsieur, de dire : « *Enfin M. a paru*, etc. » Alors vous ne pourrez plus être traduit en jugement que par la vérité ; la grammaire n'aura plus d'action contre vous.

571

A Mme la Baronne de Morand, sa belle-sœur.

Turin, 25 novembre 1820.

Que le diable vous emporte, ma très chère et très aimable sœur, et qu'il m'emporte aussi avec tous les miens, si j'ai compris un mot de cette phrase de votre jolie petite lettre du premier de ce mois ou vous m'écrivez en propres termes : « *Votre petite lettre me dit que la mienne était beaucoup trop longue.* » Qui? Moi ! Je vous ai dit que vous pourriez m'être à charge ? Vous en avez menti, Madame Clémentine ! Je n'ai pas dit cela. Jamais vous ne m'avez ennuyé et qui dit le contraire est un gredin. Si vous entendez seulement que mon laconisme

accuse votre prolixité, c'est autre chose. Hélas ! je n'ai plus le temps d'écrire. Vous le voyez : il s'écoule un mois avant que je puisse vous écrire quelque radotage. Mais, au nom de Dieu, ne doutez jamais de l'empire absolu que vous avez sur tout ce que je possède de petits moyens dans ce monde. Votre pauvre Abbé Boccard croit probablement que je l'oublie ; il n'en est rien, mais j'y perds mon latin. Je le prévoyais : personne jusqu'à présent ne veut des conditions proposées ; je ne me lasse pas, mais je ne puis rien promettre. Si mon petit-fils était plus grand, il y aurait moyen de s'arranger ; malheureusement il n'a guère que cinq mois, et que peut-on savoir à cet âge ? Vous savez d'ailleurs, Madame, que jamais on n'a vu trois générations de suite lettrées, de manière que, suivant toutes les règles de la probabilité, le fils de Rodolphe ne saura pas lire, mais il épousera une femme pleine d'esprit qui lui fera ses lettres.

Voyez d'avance, chère sœur, s'il n'y aurait rien dans la Maison de Costa qui put me convenir, car j'incline toujours vers cette famille. Dites-lui, je vous prie, (à la famille) bien et encore bien des choses de ma part, mais surtout à ce vénérable patriarche qui est à la tête de mes affections.

Bonjour ! aimable, chère, inoubliable Clémentine : ne me grondez jamais, aimez-moi toujours un *petit brin*. Voilà tout ce que j'ai à vous dire.

Votre dévoué Frater,

JOSON.

572

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Turin, 4 décembre 1820.

Monsieur le Vicomte,

Comment pourrai-je reconnaître assez la manière excessivement honorable pour moi avec laquelle vous avez bien voulu vous exprimer sur mon dernier ouvrage, dans le numéro du *Défenseur* où vous défendez avec tant de logique et d'éloquence le second volume de M. l'Abbé de Lamennais, l'un des premiers *complices* de notre bande ? Est-il possible, Monsieur le Vicomte, que j'aie si bien réussi auprès de vous, et que, dans cette page si précieuse pour moi, l'amitié n'ait point *fourré* de ses exagérations ordinaires ? Enfin, je mets tout au pire : il me restera toujours votre illusion, qui sera infiniment précieuse pour moi, que je mets au rang de mes propriétés les plus chères. Je trouve aussi M. l'Abbé de Lamennais bien heureux d'avoir eu un patron tel que vous. Je viens de lui écrire longuement, et je lui donne quelques explications sur un article de mon livre qui l'avait fort intrigué : c'est celui de la vie commune des Souverains et des Familles Royales *naturelles*. Je vous en

conjure, Monsieur le Vicomte, examinez cet article de bien près avec vos excellents yeux. Si, en général, les Rois ont plus de vie que nous ; si les règnes s'allongent à mesure que la religion se purifie ; si les règnes catholiques sont les plus longs, n'est-ce pas une mine bien digne d'être creusée? — Mais si les règnes catholiques sont de vingt-cinq ans, comme en France, en Piémont et ailleurs, et si la vie commune des hommes n'est que de vingt-sept ans, comment n'y aurait-il pas plus de vie dans la Maison Royale ? Il faudrait alors que tous les Souverains fussent montés sur le trône en tombant dans le berceau. Examinez bien, je vous prie.

Quant au célibat, j'ai l'intime conviction d'avoir poussé la question à bout ; j'espère que le fameux argument tiré de la population est détruit par la racine ; et nous pouvons dire : *Salutem ex inimicis nostris*, puisque c'est le protestant Malthus qui en a fait les plus grands frais.

Je ne doute pas, Monsieur, qu'à la fin nous ne l'emportions, et que la victoire ne demeure à la langue française. Mais il arrivera des choses extraordinaires qu'il est impossible d'apercevoir distinctement. Dans une de mes *Soirées de Saint-Pétersbourg*, j'ai rassemblé tous les signes (j'entends ceux qui sont à ma connaissance) qui annoncent quelque grand événement dans le cercle religieux. Si l'ouvrage s'imprime, vous m'en direz votre avis, et j'espère, en vertu de l'étonnante correspondance qui se trouve entre nos deux têtes, que mes raisons ne vous paraîtront pas *toutes* et *absolument* mauvaises. Souvent, en vous lisant, Monsieur le Vicomte, il m'ar-

rive d'éclater de rire en retrouvant les mêmes pensées et jusqu'aux mêmes mots qui reposent dans mes portefeuilles. Cette conformité est bien flatteuse pour moi. Il n'y a rien de si consolant qu'un tel accord. Il faudrait que cet accord fût général, car le malheur du bon parti est l'isolement. Les loups savent se réunir, mais le chien de garde est toujours seul. Enfin, Monsieur, quand nous aurons fait ce que nous pouvons, nous mourrons tranquilles ; mais, autant que nous le pourrons, soyons d'accord et travaillons ensemble. L'homme qui a pu en persuader deux ou trois autres et les faire marcher dans le même sens, est très heureux, à mon avis. C'est une conquête formelle. Voilà pourquoi j'ai tant travaillé à détruire toutes les petites pointilleries qui séparaient nos Églises, au grand détriment de la religion. Vous verrez bientôt mon dernier effort sur ce grand sujet. Quand j'aurai vidé mes portefeuilles russes, je m'arrêterai tout à coup, car je n'ai plus le temps d'écrire ; je n'ai pas même celui de corriger. *Salut et attachement, frère et ami.* Souvenez-vous toujours de moi, je vous en prie, et croyez-moi plus que jamais, et pour toujours, votre dévoué serviteur et ami.

573

A M. Deplace.

Turin, 11 décembre 1820.

MONSIEUR,

J'ai été malade, *fort occupé* et fort ennuyé : c'est ce qui m'a privé jusqu'à présent du plaisir de répondre à votre charmante lettre du 16 octobre, que j'ai cependant toujours tenue sous mes yeux. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . Je vous répète, Monsieur, que jamais il n'y a eu entre nous l'ombre même de discussion. Il y a plus, jamais M. Baillot ne m'a répondu un mot ; son projet arrêté était le silence. Le prix ayant été proposé à Chambéry, et nullement rejeté, je répétai ici la proposition. M. Baillot prit un air qui voulait dire *fort bien ;* et le lendemain il m'apporta ses quatre obligations *dont il ne m'avait pas dit le mot*, et je les signai de mon côté sans faire une objection ; car je n'y entends rien. Au premier moment où j'entendis prononcer le nom de *perte*, j'envoyai un ami chez M. R..., pour lui offrir d'annuler le marché : il ne le voulut pas ; cependant il a toujours continué à parler de *ses pertes*. On a contre-

fait mon ouvrage, en Flandre, je le crois. Il fallait y en envoyer une pacotille et baisser les prix. La seconde édition avance, mais lentement. Dieu veuille que tout ne finisse pas par une froideur qui ressemble à une brouillerie. M. R... m'a fait les plus vives instances pour avoir mes *Soirées de Saint-Pétersbourg*, mais il n'y a pas eu moyen. Ma femme, d'ailleurs, à qui j'ai fait présent de mon manuscrit, préfère s'adresser à Paris. Tous ces malentendus et contretemps m'ont ennuyé à l'excès.

Quant à vous, Monsieur, c'est tout autre chose. *Vous m'aimez tout bas*, dites-vous, *depuis trente ans*. Vous ne sauriez croire à quel point cette charmante expression m'a touché. Je ne puis vous la renvoyer, puisque je n'avais pas l'honneur de vous connaître. Ce que je puis bien vous assurer, c'est que mes premières relations m'ont inspiré pour vous une confiance sans bornes. Vous l'avez vu, et vous le verrez encore mieux quand vous lirez la seconde édition. Certainement, Monsieur, l'ouvrage vous appartient en grande partie, ce qui motivait complètement la proposition que j'avais cru pouvoir vous adresser. Cependant, vous la repoussez d'une manière qui ne me permet pas d'insister.

Quanquam ô....! Mais, puisque vous le voulez, taisons-nous donc, au moins pour ce moment. J'espère, Monsieur, que mon ouvrage demeurera toujours dans votre bibliothèque comme un monument qui vous sera cher à double titre ; mais je ne cesserai de penser, en le voyant, que sans vous il n'existerait pas, ou qu'il vaudrait beaucoup moins. A Rome, on n'a point compris cet ouvrage au premier coup d'œil ; mais la seconde lecture m'a été

tout à fait favorable. Ils sont fort ébahis de ce nouveau système, et ont peine à comprendre comment on peut proposer à Rome de nouvelles vues sur le Pape ; cependant, il faut bien en venir là. — Il peut se faire que la seconde édition soit dédiée au Pape ; ce point n'est pas encore décidé. Dès que cette œuvre sera terminée, je mettrai fin au second volume des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Le premier est fait et parfait, et déjà il a pris son vol vers la grande Lutèce. Les *Soirées* sont mon ouvrage chéri. *J'y ai versé ma tête !* Ainsi, Monsieur, vous y verrez peu de chose peut-être, mais, au moins, tout ce que je sais. J'y ai fait entrer un cours complet d'illuminisme moderne, qui ne manquera pas de vous amuser. C'est le temps, au reste, qui est mon grand persécuteur ; il me tue, Monsieur ; la tête me tourne ; et la formation même de mes lettres en est sensiblement affectée, comme vous le voyez. Imposé par force, je ne sais plus à quoi tenir. Sur cela, Monsieur, je prends congé de vous en vous renouvelant l'assurance de tout mon attachement et de ma vive reconnaissance.

P. S. — Voilà mon secrétaire intime (Mlle Constance) qui m'ordonne de décacheter, pour vous faire ses compliments particuliers. Elle a toujours *sur le cœur*, mais dans le bon sens, une certaine lettre charmante qu'elle a reçue de vous.

574

† *A M. l'Abbé Vuarin*,
Curé de Genève.

Turin, 22 janvier 1821.

MON TRÈS CHER ABBÉ,

Une seule raison pouvait m'empêcher de répondre sur-le-champ à votre lettre du 2 janvier, c'était celle d'être dûment malade et étendu tout de mon long. Ce fâcheux état, qui dure depuis plus d'un mois, m'a forcé d'interrompre mes fonctions et a suspendu toutes mes correspondances ; aujourd'hui cependant je commence à être beaucoup mieux, et j'en profite pour dicter quelques mots à votre adresse. J'ai été, sans exagération, ravi de votre sermon ; il n'était pas possible d'être plus vigoureux, plus vrai, plus pressant que vous ne l'avez été, ni de profiter avec plus d'habileté d'une circonstance unique pour saisir les batteries de votre ennemi et les tourner contre lui. Souvenez-vous bien de ce que j'avais l'honneur de vous dire il y a environ trois mois : *En reculant, elle avance.* C'est un étrange spectacle que celui de votre sermon, prononcé à Genève, en présence d'un fragment catholique du gouvernement. N'avez-vous point ensuite été un peu trop chaud, et n'avez-vous point outre-

passé d'*une mortelle ligne* certaines lignes imperceptibles qui séparent ceci de cela ? C'est à vous à en juger plus qu'à moi ; et d'ailleurs ce doute rentre dans le cercle des infiniment petits, auxquels je fais peu d'attention : dans ce moment, il ne faut voir que les masses.

Mon digne et excellent ami, l'Evêque de Pignerol, vient d'arriver. Je me suis empressé de lui communiquer votre pièce, dont il ne manquera pas de me parler bientôt.

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre petit pamphlet traduit de l'anglais. Sans doute qu'une réunion entre l'Église Anglicane et la Romaine serait une des choses les plus désirables ; mais elle devrait être précédée d'un certain préliminaire dont l'exposition m'entraînerait trop loin. Il y aurait dans ce moment de superbes choses à faire et à dire ; mais *qui peut ne veut*, *et qui veut ne peut.* Ah ! si quelque ange, avec ses belles ailes dorées, pouvait entrer tout à coup dans le cabinet toujours mobile d'un certain personnage, et qu'avec son air doucement fulminant il daignât lui dire. *Assieds-toi si tu as peur, et lis tranquillement les sept ou huit chapitres que voilà,* nos affaires iraient bien, surtout s'il avait la bonté d'ajouter : *Si tu ne m'écoutes pas, tiens pour sûr que le châtiment ne se fera pas attendre.* Mais je compte peu sur cette apparition, de manière que je demeure toujours dans le doute qui terminait un certain mémoire que vous avez lu dans le temps, et que je ne cesse de recommander à vos méditations, à vos clefs, et à votre prudence.

Que je voudrais pouvoir être du voyage que vous allez entreprendre, ou tout au moins vous charger de papiers

pour tous ces *complices* que vous me nommez ! Mais il n'y a pas moyen : mille choses, et surtout le temps, manquent pour les correspondances. Cette cruelle maladie me retarde encore et me nuit étrangement. Dites-leur au moins (*à ces brigands*) tout ce que vous pourrez trouver de plus tendre de ma part ; assurez-les de mon invincible adhésion à notre *conjuration*, et de ma ferme résolution de ne rien oublier dans ma petite sphère pour la mener à bien. Cette année verra paraître une seconde édition bien perfectionnée *du Pape*, et l'ouvrage sur l'Église gallicane et les Quatre Articles, qui doit, selon moi, produire nécessairement une très grande explosion. D'autres années, si Dieu me les accorde, produiront d'autres choses ; mais, comme vous savez: *A chaque jour suffit sa* malice.

J'ai reçu le second volume de M. de Haller ; faites-lui passer, je vous en prie, mes remerciements les plus empressés. C'est un tourment pour moi de ne pouvoir dévorer ses ouvrages. J'attends le bon vouloir de Messieurs les traducteurs. En attendant, j'espère trouver assez de secours chez moi pour m'en approprier au moins les plus beaux endroits dès que je serai remis. J'ai lu avec beaucoup de plaisir, dans *le Défenseur*, les articles de M. de Haller sur *la noblesse :* la raison en personne ne parlerait pas mieux raison. Sur cela, Monsieur l'Abbé, je prends congé de vous, en vous souhaitant un heureux voyage et vous assurant de mon éternel attachement.

Dispensez-moi de signer.

E le tulo, 22 janvier 1821.

575

A Mme la Duchesse des Cars.

Turin, 5 février 1821.

Madame la Duchesse,

Pourquoi cette écriture étrangère? C'est la question que vous *fairez* en ouvrant ma lettre ; il vaut donc mieux vous dire d'abord que depuis plus d'un mois je suis très malade. Une humeur bizarre à laquelle on donne des noms différents, s'est jetée sur mes jambes, et m'en a privé. Il n'y a ni plaie, ni douleur, ni enflure, il n'y a point de fièvre, mais enfin il y a deux jambes de moins et c'est beaucoup pour un bipède. Je me traîne donc de mon lit à mon fauteuil, et de mon fauteuil à mon lit. Si je suis assez heureux pour me tirer de cette situation, je ne manquerai pas de vous en faire part comme d'une chose qui ne vous sera point indifférente. Voilà, il faut l'avouer, une grande impertinence ; mais en voici une autre beaucoup plus forte. Toute ma vie, Madame la Duchesse, j'ai été protégé par les dames, et bien m'en a pris. Dans ce moment encore, il a plu à l'un des plus rares talents français de votre sexe de dessiner mon portrait sur la pierre lithographique, et Madame l'Ambassadrice de France s'est emparée de la pierre, de la manière la plus aimable, et l'envoie à Paris

avec toutes les précautions possibles pour faire tirer je ne sais combien d'exemplaires du portrait. Il m'est venu en tête, Madame la Duchesse, de vous en présenter un avec une confiance toute particulière que je ne saurais pas trop vous décrire.

Je trouve, tout bien considéré, que cette prétention n'est point aussi impertinente que je le croyais d'abord, car toutes les raisons qui la déterminent viennent de vous. Tout le monde trouve le portrait parlant. Tant mieux, Madame la Duchesse, car il vous parlera, du moins quand vous serez seule : il sait de reste qu'il n'a pas le droit d'interrompre. Souvent l'original vous parle. Qui sait si vous avez la bonté de l'entendre et même de l'écouter? Ce qu'il y a de sûr, c'est que votre salon est toujours présent à ma mémoire, et qu'il n'arrive jamais rien d'un peu *énorme* dans le monde sans que je m'écrie : Ah ! Si j'étais là ! Je l'entendrais, et peut-être aussi qu'elle me ferait l'honneur de me laisser *un peu dire*. Mais, hélas ! je n'aurai plus le plaisir de voir ce salon : tous les rêves sont finis, le courant révolutionnaire au lieu de me rapprocher de vous, comme il eût été possible, m'a poussé pour toujours au delà des Alpes, et je ne changerai plus de place. Peut-être que ce mot de *toujours* qui veut dire ici *jamais*, et qui a de sa nature quelque chose de solennel donnera pour un cœur fait comme le vôtre une légère valeur à la feuille de papier que je prends la liberté de vous faire présenter.

Je suis avec une foule de sentiments qui ne peuvent être ni exprimés, ni décris, ni dessinés, ni *lithographiés* et qui ne finiront qu'avec moi, Madame la Duchesse...

576

A M. le Marquis d'Azeglio.

Turin, 21 février 1821.

Commençons par le panier (1), Monsieur le Marquis : c'est le plus évident. J'ai été ravi de la galanterie que vous me faites, et tout de suite je me suis mis à dévorer quelques-unes de vos grappes qui sont à peu près le seul aliment auquel je connaisse un goût.

Après le raisin devrait venir la politique, mais comment voulez-vous, Monsieur le Marquis, qu'un pauvre malade vous suive dans une aussi longue carrière ? Le seul point sur lequel je ne suis pas du tout en peine, c'est celui du style. Vous m'avez tout à fait conduit à Florence. Mais hélas ! c'est que vous l'avez habité, c'est que son esprit vous a pénétré, et que vous faites une noble et élégante exception à cet italien vulgaire que nous entendons de toutes parts. Mais qu'est-ce que cela fait à l'Italie en général, Monsieur le Marquis, et au Piémont en particulier ? Rien du tout, par malheur.

---

(1) Peu de jours avant sa mort le Comte de Maistre avait reçu du Marquis d'Azeglio un panier de raisins qui convenaient à sa maladie.

Mille et mille fois j'ai médité comme vous sur cette belle Italie, sans pouvoir m'en tirer. Le plus grand malheur d'une nation, c'est d'obéir à une autre, et j'espère que mon dernier livre contient sur ce point un chapitre qui n'est pas à la glace ! Il me semble, par parenthèse, que Messieurs les Italiens n'y ont pas fait grande attention, tant ils sont distraits ou indifférents. L'homme sage qui médite ce grand sujet ne sait à quelle pensée rattacher l'esprit italien (l'Unité italienne se rencontrant de temps à autre), mais bientôt il retombe tristement sur lui-même et se tient en repos, voyant par quelle épouvantable catastrophe il faudrait passer pour ressusciter l'Italie. Elle paie cher la *terrible unité* qui jadis écrasa le monde.

Aujourd'hui l'anathème qui l'écrase à son tour, est celui de la division, dont on ne peut imaginer le terme. Je pleure donc avec vous, Monsieur le Marquis, en voyant nos millions abandonner tristement l'Italie, et je grince les dents lorsque mon oreille est forcée d'écouter certains accents si étrangers pour elle. Je n'en reviens pas moins à l'humble patience. L'énorme brigandage de Venise ne laisse plus à mon esprit que la ressource du miracle. De cette triste Venise m'élançant rapidement sur le point opposé, je me trouve dans notre Piémont. Hélas ! Monsieur le Marquis, que voulez-vous que je vous dise ? Un livre intitulé *le Piémont* pourrait être fort intéressant, tant il fournirait de réflexions curieuses. Regardez la carte, ou, ce qui sera mieux, allez chez le Roi, contempler le Piémont de M. Bogoti. Vous verrez que le Piémont est un tout qui ne s'amalgame avec

rien, à moins d'un nouveau bouleversement de l'univers. La langue achève la démonstration. Il en a malheureusement une et comment l'étendrez-vous? Pour donner une langue au Souverain, il faudrait déplacer le trône; mais alors où serait le Piémont? Telle est son existence singulière, qu'il ne saurait même augmenter, car le terrain qu'on pourrait lui ajouter serait un terrain étranger auquel le Piémont commanderait, mais jamais une portion du Piémont. Il n'a donc que deux manières d'exister : ou tel qu'il a toujours été, avec ses dimensions anciennes et actuelles, ses avantages et ses désavantages, la Maison régnante et sa langue, ou bien entraîné dans une révolution générale qui le rendrait province d'un très grand Empire. Alors, avec sa force morale, ses talents, son esprit de suite, ses richesses physiques, son immense fertilité, il acquerrait une sorte de suprématie provinciale qui serait bientôt universellement remarquée. Ce que nous avons eu dernièrement, malgré les vices énormes qui déshonoraient cet état de choses, a pu cependant donner une idée assez claire de ce que je dis. Ce serait un beau problème politique à examiner, si le Piémont peut être plus heureux et plus florissant comme grande province ou comme petite souveraineté. Pour moi, je me déterminerais pour le second état. Les douceurs naturelles de la souveraineté, et l'attachement à la Maison régnante ne me laissent pas balancer sur ce point; mais aussi je ne me fais point d'illusion, et je sais (comme je sais que les trois angles d'un triangle valent deux angles droits) que la Maison royale ne peut être plus grande que sa langue, et que le

trône ne peut être plus haut *sans être plus loin*. Sommes-nous donc Italiens, Monsieur le Marquis ? En vérité, je l'ignore. Tandis qu'à Florence on nous appelle *nation amphibie*, et tant que nous dirons ici : *La poste d'Italie est-elle arrivée* ? je vivrai toujours dans le même doute. Les langues, les langues, Monsieur le Marquis, les langues ! C'est mon domaine, comme vous le savez ; j'y cherche tout, j'y trouve tout, ou je ne trouve rien. Je voudrais vous en dire davantage, mais je suis tenté par un beau raisin que je vais manger avec votre permission. Je vous remercie de vos belles réflexions, je vous demande pardon pour celles d'un malade, et je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRES

A Mme LA COMTESSE D'EDLING

NÉE DE STOURDZA

d'origine grecque (1).

(CES LETTRES SONT SANS DATES)

I

MADAME,

Rien au monde ne pouvait m'être plus agréable que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'étais déjà infiniment sensible à la bonté que vous avez eue de vouloir bien vous informer de mes nouvelles auprès de l'intéressante Sophie, qui s'est acquittée très exactement de cette commission. Jugez combien vous avez ajouté à

---

(1) Autrefois attachée comme demoiselle d'honneur à l'Impératrice Elisabeth, épouse de l'Empereur Alexandre. Elle est morte à Odessa en 1844. Elle était d'un esprit sérieux et aimable, intelligente et curieuse sans pédantisme, religieuse par réflexion comme par sentiment, attachée d'ailleurs à l'Eglise grecque.

ma reconnaissance en prenant la plume vous-même pour me prouver, d'une manière si aimable, qu'il y a toujours place pour moi dans votre mémoire ! Je me tiens très honoré de vous avoir appris un mot ; mais ce qui me serait un peu plus agréable, ce serait de jouir avec vous de la chose même dont je n'ai pu vous apprendre que le nom. *Castelliser* avec votre famille serait pour moi un état extrêmement doux, et puisque vous y seriez, il faudrait bien prendre patience ; mais, hélas ! Il n'y a plus de château pour moi. La foudre a tout frappé, il ne me reste que des cœurs : c'est une grande propriété, quand ils sont pétris comme le vôtre. L'estime que vous voulez bien m'accorder est mise par moi au rang de ces possessions précieuses qu'heureusement personne n'a droit de confisquer. Je cultiverai toujours avec empressement un sentiment aussi honorable pour moi. Jadis les Chevaliers errants protégaient les dames, aujourd'hui c'est aux dames à protéger les Chevaliers errants : ainsi trouvez bon que je me place sous votre *suzeraineté*. S'il vous arrive d'échanger votre nom contre celui de quelque homme aimable qui sache ce que vous valez (les autres peuvent bien aller se promener), je compte sur votre maison pour y raisonner, rire, pleurer, *voire même* dormir, suivant mon bon plaisir. Et quand même vous seriez encore quelque temps au rang des Honorables et Gentilles Demoiselles, vous pourrez toujours me protéger. Rien n'empêche même, ce me semble, que, dans très peu de temps, vous ne puissiez, sans conséquence, les jours où je serai extrêmement triste, venir me chercher dans votre voiture pour me conduire à la promenade.

Tout le monde dira : « Place à Mademoiselle de S... qui mène l'aveugle ! Donnons-lui un ducat. » Et, sans mentir, ce ducat sera bien tout aussi noblement gagné que celui des dames (1). Au reste, ce n'est qu'un projet ; vous pouvez changer et ajouter tout ce qu'il vous plaira. Que dites-vous de l'impromptu de mon frère, qui est parti subitement pour la frontière de Perse, après avoir été fait Colonel dans la suite de Sa Majesté Impériale? Permettez que je l'acquitte, car il est parti si subitement qu'il n'a eu le temps de remplir aucun devoir. Il était militaire, mais son emploi était civil, et il ne pouvait espérer d'avancement militaire. D'ailleurs, il y avait quelque chose de chanceux dans cet état, et tout l'agrément qu'il présentait tenait à cette bonne tête qui est allée fermenter à la Chaussée-d'Antin, rue Blanche, n° 19. Voilà, je crois, de solides raisons. Quant au voyage de Tiflis, c'était une dépendance nécessaire de la promotion. Dans l'univers entier, il y a toujours un *tant pis* à côté d'un *tant mieux*. Au reste, il y a plus de vingt ans que les *tant pis* nous accablent ; nous devons être endurcis. Je gémis comme vous de cette folle obstination de notre ami Tch...f (2), qui aime mieux manquer de tout à Paris que d'être ici à sa place, au sein d'une grande et honorable aisance. Mais regardez-y bien, vous y verrez la démonstration de ce que j'ai eu l'honneur de vous dire mille fois. Je suis moins sûr de la

(1) Allusion à un usage russe.
(2) L'Amiral Tchitchagof.

règle de trois, et même de mon estime pour vous, que je ne le suis d'un profond ulcère dans le fond de ce cœur, plié et replié, où personne ne voit goutte. Ce monde n'est qu'une représentation : partout on met les apparences à la place des motifs, de manière que nous ne connaissons les causes de rien. Ce qui achève de tout embrouiller, c'est que la vérité se mêle parfois au mensonge. Mais où ? Mais quand ? Mais à quelle dose ? C'est ce qu'on ignore. Rien n'empêche que l'acteur qui joue Orosmane (sur les planches) ne soit réellement amoureux de Zaïre. Alors donc, lorsqu'il lui dira :

Je veux, avec excès, vous aimer et vous plaire,

il dit la vérité ; mais, s'il avait envie de l'étrangler, son art aurait imité le même accent, *tant les comédiens imitent bien l'homme!* Nous, de notre côté, nous déployons le même talent dans le drame du monde, *tant l'homme imite bien le comédien!* Comment se tirer de là ? Pour en revenir à notre ami Tch...f, je sais d'abord qu'aucune des raisons qu'il allègue ne sont les vraies, et je crois savoir de plus qu'il s'agit d'orgueil blessé. Le reste est lettre close. Il est bien ce qu'on appelle votre ami, mais pour de certaines confidences, *ci vuol altro*. Lorsque deux êtres parfaitement en harmonie se rencontrent par hasard, lorsqu'une parfaite confiance est la suite d'une longue et douce expérience, lorsque les portes sont fermées et que personne n'écoute, lorsque la peine d'un côté a besoin de parler et que la bonté de l'autre a besoin d'entendre, alors il peut arriver, comme l'a dit

divinement Jacques Bénigne, que *l'un de ces cœurs, en se penchant vers l'autre, laisse échapper son secret.* Mais il faut cela, et cent autres petites circonstances qui n'ont point de nom, pour entendre ce qu'on appelle un *secret.* Jugez si j'ai la moindre prétention à transvaser ces deux cœurs de la rue Blanche, n° 19 ! Mais je ne sais pourquoi ma plume s'avise ainsi de moraliser et de battre la campagne. Le tout est sur son compte, car je ne m'en suis pas mêlé. Je veux seulement dire que nous ne savons rien du secret. Je plains beaucoup Madame Tch...f, qui va faire ses couches dans cette boîte étroite que vous me décrivez (le mari me dit seulement : un petit appartement). Votre raison, qui a toujours raison, l'a surtout dans cette occasion. C'est un déplorable caprice, et rien de plus. — L'histoire de votre Jésuite américain est curieuse ; ici ses collègues ne le connaissent point. Le monde est plaisant dans ce moment. Hier, on disait que le Roi de Prusse était sur le point de se faire Capucin ! J'opinai tout de suite pour qu'on le fît Pape sur-le-champ, et qu'il allât résider à Londres ; j'espère que vous n'y savez pas d'empêchement. Je prie vos excellents parents d'agréer mes hommages. Si vous me faites l'honneur de parler quelquefois de moi, je l'entendrai certainement. Revenez tous en bonne santé. Recommandez à Mademoiselle Hélène de rapporter précisément les mêmes yeux ; sur cet article, la moindre innovation serait dangereuse. Je vous remercie de nouveau d'un souvenir auquel j'attache le plus grand prix. Agréez la profonde estime et le tendre respect avec lequel je suis de tout mon cœur, etc.

II

MADAME,

Ce n'est pas un petit phénomène qu'en trois jours je n'aie pu trouver physiquement le temps de vous faire ma cour. On dit ordinairement : *Il ne m'a pas été possible*, et l'on sait ce que cela vaut ; mais, pour le coup, ce n'est pas une façon de parler. Il y a longtemps qu'il ne m'était arrivé d'être aussi étouffé par mille *seccature* combinées. J'ai su que vous aviez formé le bon propos de m'écrire, et je vous en remercie comme de la chose même, car je sais bien que vos déclarations ne sont pas des paroles. J'ai grande envie que vous soyez ici, ne voyant pas ce qu'il y a de très amusant pour vous dans ces jardins ; je crains d'ailleurs que l'humidité ne vous pénètre dans votre chambre, et que nous ne soyons obligés de vous faire sécher ici, ce qui est toujours très dangereux. Outre ces considérations purement physiques, il y a bien aussi un peu d'égoïsme dans mon désir, car vous manquez extrêmement dans ce petit cercle intime qui me devient toujours plus nécessaire à mesure que le chagrin agit davantage sur moi. Ce n'est pas qu'il augmente en dimensions, mais il devient tous les jours plus pesant. Vous savez qu'il ressemble au mouvement quand il a une cause continue, sa triste puissance ne cesse

d'augmenter rapidement ; le martyre paternel a recommencé d'ailleurs le 5 de ce mois. Je n'ai pas de nouvelles de mon fils depuis le 1er de juillet, sans doute parce qu'il marche. Il est attaché au général Wittgenstein, qui est entré en Bohême, comme vous savez, avec un superbe corps. Rodolphe avait porté au Comte Wittgenstein une lettre de recommandation très chaude de la part de l'Amiral T...f (1). Le premier a répondu : « Je suis charmé d'avoir pu remplir vos intentions. en plaçant votre jeune protégé auprès de moi. » C'est là où nous en sommes tenus, la délicatesse ne permettant point de rompre entièrement avec l'Amiral, tant que ce dernier n'a point pris de démission absolue. Si cependant cet état dure, il faudra bien prendre un parti. Mon Dieu, Madame, quels incroyables travers se trouvent dans notre pauvre tête humaine ! Que de talents, et même de véritables vertus, inutilisés *par je ne sais quel orgueil insensé et incurable !* J'en reviens toujours à dire que personne ne le connaît. Il y a quelque chose au fond de ce cœur qui le ronge et l'exaspère (2). Qu'est-ce que *ce quelque chose* ? Je n'en sais rien. Je lui ai dit et écrit plus d'une fois : « Je ne sais pas ce que c'est, mais je sais bien que c'est quelque chose. » Il ne répond rien. — J'ai été le voir l'autre jour, et il m'a fait promettre de retourner. J'y serais allé demain, sans la fête de vendredi.

---

(1) Tchitchagof.

(2) Rapprocher cette lettre de celle que le Comte de Maistre écrit à l'Amiral sur la mort de sa femme.

Lundi, je crois, j'exécuterai ma promesse, quoiqu'il m'en coûte beaucoup de quitter mon fauteuil et le *trantran* de mes occupations. Il s'occupe toujours de sa douleur. Il m'a demandé une inscription latine pour le tombeau de sa femme, destinée uniquement à dire que ce monument, imaginé par lui, fut exécuté par tel et tel. Je la lui ai envoyée ; il l'a fait graver. Il me demande, dans sa lettre, pourquoi un monument de bronze doit durer plus que le plus bel ouvrage du ciel. Il ajoute, par réflexion : « Pourquoi la dentelle d'un tel chef-d'œuvre doit-elle du-« rer plus que lui? »—Et, frappé de ce puissant argument contre *ELLE* (1), il me somme de répondre dans ma première lettre. Je lui réponds que je ne sais comment il s'embarasse dans une chose aussi simple, puisqu'il est *visible* que Dieu ne sait pas faire les femmes aussi bien, à beaucoup près, que les hommes savent faire les dentelles. — Si vous trouvez la réponse bonne, Madame, je vous prie de la signer. Jamais ma métaphysique n'avait été aussi embarrassée. Il est bien dur d'être obligé de convenir ainsi de *SES* torts. Quelle tête, bon Dieu ! Mais, pour en revenir à ses torts à lui, qui sont d'un autre genre, je ne saurais vous dire à quel point je suis fâché de le voir engagé par engagement dans une route évidemment mauvaise. Voilà un chapitre à ajouter au traité de saint Augustin, *de l'utilité de croire*. Quel véritable croyant se laissera jamais dominer dans sa

(1) La Providence, dont l'Amiral Tchitchagof se plaisait à nier l'existence.

conduite morale et politique par de telles *billevesées !* Au surplus, il m'a rendu service, il m'aime, il est malheureux ; c'en est assez : jamais je ne cesserai de l'assister comme un malade. Et vous, Madame, venez à votre tour m'assister un peu par deux de ces trois raisons, quoique la maladie soit heureusement bien différente. J'attache un prix infini à l'honorable attachement que vous m'accordez. Tout mon chagrin est de m'être inscrit si tard dans la liste de vos amis. Mais, sur ce point, je suis sûr de n'avoir pas tort. Je compense un peu cet inconvénient de pure chronologie par une connaissance parfaite de ce que vous valez. Agréez donc l'assurance la plus sincère de mon respectueux dévouement.

III

Madame,

Comment pourrai-je vous exprimer le plaisir que m'a fait la nouvelle que je viens de recevoir de notre aimable amie, au sujet de Monsieur votre père ? Ce plaisir est proportionné au chagrin que m'avait causé la nouvelle contraire. J'étais sur les braises, voyant l'épée qui pendait sur la tête de l'excellente Roxandre, sans savoir à qui m'adresser pour en apprendre davantage. Madame de S... m'a rendu un véritable service en me communi-

quant, sans le moindre retard, la nouvelle du mieux, qui lui est sans doute venue de vous. Je vous félicite de tout mon cœur d'avoir reçu la consolation avec la nouvelle du malheur : puisse le bon papa être bientôt parfaitement rétabli ! Hélène aura bien fait son devoir, ainsi que la courageuse maman ; cependant vous aurez manqué là : personne ne devrait souffrir chez vous quand vous êtes absente. Je me suis occupé sans cesse de vous, je puis vous l'assurer, dès le moment où j'ai eu connaissance de l'incommodité de Monsieur votre père. Je voulais et je ne voulais pas vous écrire, je voulais et je ne voulais pas aller à Tsarsko-Selo. J'écrivais à Madame de S..., et j'attendais avec une extrême inquiétude les renseignements dont j'avais besoin. Ils sont arrivés tels que nous les désirions. Tout à l'heure, sept heures du soir, j'irai m'en féliciter avec notre amie commune, qui partageait bien mes inquiétudes. Ah ! le vilain monde ! Souffrances si l'on aime, souffrances si l'on n'aime pas. Quelques gouttes de miel, comme dit Chateaubriand, dans une coupe d'absinthe. — Bois, mon enfant, c'est pour te guérir. — Bien obligé ; cependant j'aimerais mieux du sucre. — A propos de sucre, j'ai reçu votre lettre du... Vous ne l'avez pas dit, mais n'importe ! En vérité, j'ai beaucoup goûté vos réflexions sur le temps qui court. Pendant toute la cérémonie, je n'ai cessé de songer à cette *loterie* dont vous me parlez. Quelle *mise*, Madame, et quel *lot !* Je ne puis m'en divertir avec le *beau diable*, car il nous a quittés. Que dire de ce que nous voyons ? Rien. *Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?* Nous en verrons d'autres, tenez cela pour

sûr, et ne croyez pas que rien finisse comme on l'imagine. Les Français seront flagellés, tourmentés, massacrés, rien n'est plus juste, mais point du tout humiliés. Sans les autres, et peut-être malgré les autres, ils feront... — Eh ! quoi donc ? — Ah ! Madame, tout ce qu'il faut et ce qu'on n'attend pas. — Voilà un vers qui est tombé de ma plume ; mais n'ayez pas peur de la rime, c'est bien assez de la raison, si elle y est. D'ailleurs, c'est vous qui êtes le sujet de cette lettre ; je n'aime pas battre la campagne. Un véritable rimeur, qui aurait la rime et la raison, ferait fort bien de rimer à Roxandre. Certes, il aurait beau jeu : prendre, entendre, comprendre, etc. ; prendre, même, pourrait servir, avec les précautions nécessaires ; il ne devrait effacer que rendre. Et sur ce, que Dieu vous bénisse, et daigne prolonger la vie de tout ce qui rend la vôtre heureuse !

P. S. — Je m'aperçois qu'en griffonnant mes pieds de mouche mal formés, je ne serai bientôt plus lisible. Je vous enverrai une loupe, Madame.

IV

Avant votre départ, Madame, je vous demandai votre adresse à Tsarsko-Selo. Vous me répondîtes : *Je vous écrirai moi-même.* Il me sembla voir dans cette réponse

une volonté ou une velléité de n'être pas prévenue, de sorte que je ne me déterminais point à vous écrire, quoique notre aimable amie m'ait offert deux ou trois fois de se charger de mes lettres. Mais aujourd'hui j'ai un motif excellent pour vous écrire, car c'est pour vous demander pardon. Mon fils est parti le 27 après midi; le 29 après midi, il était à Riga; le 30, il m'a écrit sous la même enveloppe avec le Marquis Paulucci. Il y avait une troisième lettre pour vous, Madame, que le Marquis me charge de faire tenir à l'aimable Madame de S... (pur compliment, rien n'est plus faux). Même forme, même grandeur, impatience de lire, etc.; enfin, que voulez-vous que je vous dise? Au lieu de faire sauter le cachet de la mienne, mes doigts étourdis, conduits par de mauvais yeux, ont décacheté la vôtre. Il serait inutile de vous dire que je ne l'ai pas lue, c'est le devoir de tout honnête homme; mais je porte l'idée de ce devoir jusqu'à la superstition: je ne m'aviserais pas de lire une ligne adressée à mon fils. Je n'ai pas même tiré la lettre de son enveloppe, tant j'ai été prompt à m'apercevoir de ma distraction. Je n'en suis pas moins extrêmement mortifié. Pardon mille fois. Depuis que vous nous avez quittés, mon âme ne s'est occupée que de choses tristes. Mon fils m'a quitté. Jamais mon triste veuvage n'avait pesé si cruellement sur moi. J'étends mes bras au milieu de mes quatre murs, ils ne trouvent qu'un livre ou un laquais. Le premier, quoique muet, vaut mieux, parce qu'il ne vole pas. Il s'en faut que ce soit assez. Je vois notre excellente amie, Madame de Swetchine, autant que je puis. Elle m'entend fort bien et me console beaucoup.

J'en ai besoin de toute manière. — Voilà d'étranges nouvelles. Quand les affaires tourneraient bien dans le sens européen, comme sujet du Roi de Sardaigne, et comme père, je n'en serais pas moins *exécuté*. Ainsi, Madame, priez pour les morts. — Mais vous qui êtes vivante, vous qui avez précisément l'âge de mon Adèle, que faites-vous dans vos bosquets, et comment vous portez-vous ? J'imagine que vous serez encore plus goûtée dans cette solitude, par la raison nullement profonde que plus on vous voit et plus on aime à vous voir. C'est cependant une grande ignorance ou une grande impuissance de ne savoir lasser personne ; mais chacun a ses défauts. Vivez comme vous pourrez avec le vôtre. Adieu, Madame ; je vous quitte pour aller me traîner ici et là, et même à la campagne. Mon fils m'ordonne de quitter ma table, et sa tendresse *m'envoie promener*. Je lui obéis ; et moi, Madame, je vous *ordonne* de vous bien porter, comme on dit en latin ; et si, après avoir reçu un ordre pour votre santé, vous me permettez de vous en adresser un autre relatif à la mienne, je vous *ordonnerai* de penser à moi. Recevez l'assurance bien sincère de mon tendre et inviolable respect.

V

Par charité, Madame, si vous y êtes encore à temps, faites-moi le plaisir d'enjoindre à ma chère gouvernante de ne point interposer sa subtile personne dans le transport de mes meubles. Ses yeux seuls doivent veiller à l'emballage chez moi, et ceux de la petite Finnoise chez vous pour la réception. L'œuvre ne doit se faire que par les hommes ; qu'elle en choisisse et qu'elle en paye autant qu'il sera nécessaire. J'espère que vous ne lui refuserez par vos conseils pour le choix de ces hommes, dont, après tout, le nombre ne doit pas égaler à beaucoup près celui des soldats de S. M. I. Je croyais ma voiture chez vous ; j'avais donné l'ordre de l'y conduire. Mon premier Ministre jure qu'il n'en sait pas davantage. Quel génie l'a menée chez le grand Joachim ? Je l'ignore. Un jour, je lui demandais, pour parler, s'il pourrait abaisser son sublime talent jusqu'à raccommoder ma voiture, qui était encore fort bonne, mais dont le vernis devait être changé. Il me dit qu'il n'emploie pas sa docte main à ces ouvrages de second ordre ; mais qu'il pourrait, si je le voulais, les faire exécuter dans sa cour et sous ses yeux. Nous en demeurâmes là. A présent il va s'exercer, ainsi que sur le drochky et le traîneau, et me faire peut-être un petit compte de mille roubles, dont je ne suis nullement coupable. — Ah ! que j'ai besoin de me marier ! — Mais plaignez-moi ; rien n'est plus

douteux que mon *établissement*. Des lettres que j'ai reçues ici me font craindre infiniment que mes pauvres femmes ne puissent avoir de passeports. Bientôt je saurai mon sort. Je suis sur les braises. Adèle m'écrit : *La tête me tourne ; je ne puis me persuader que nous ne puissions pas partir.* — Hélas ! qui sait ? J'ai été enchanté de tout ce que vous me dites sur le *beau diable* et sur les personnes qu'il a mises en mouvement. Tout cela est excellent ; mais que dites-vous de ce double commandement ? Cela ne se voit qu'ici. S'il venait à être vainqueur par terre et battu sur mer, n'est-ce pas que cela serait drôle ? Pour moi, je le crois très capable de faire ce qu'on appelle *un beau coup*, parce qu'il a une tête ascendante, et c'est de quoi il s'agit dans le monde. Qui pourrait d'ailleurs lui refuser la qualité, qui n'est pas mince, de connaître, de chercher et d'aimer les honnêtes gens ? L'idée que vous terminez par *Amen* est bien importante. Combien elle a roulé dans ma tête ! Elle est très exécutable au moyen d'une fière bonne foi, sans autre ingrédient. Si j'étais à Saint-Pétersbourg, j'irais souvent, pendant l'été actuel ou prochain, voir ce magnifique pont de pierre qui sera de bois ; et, par occasion, je pourrais aussi rendre mes devoirs à cette personne de Constantinople que vous connaissez. Quant au *saint synode* et à Mademoiselle de B... (1), je pourrais les passer sous silence. Il est impossible de faire marcher quatre merveilles de

(1) Personnes qui demeuraient dans un même pavillon que Madame de S...

front. Si vous savez encore quelque chose ou de Moldavie ou d'ailleurs, envoyez-moi cela comme on jette une *grivna* (1) à un mendiant. Je suis ici dans un désert et une ignorance de toutes choses qui passe l'imagination. J'ai bien ri du commerce épistolaire dont vous me parlez ; mais vous avez bien jugé de ma discrétion : je n'en parlerai à personne, pas plus que de la maxime générale que vous y joignez. Jamais je n'ai trahi votre sexe. Si l'homme était jeune, il ferait brûler la demoiselle comme un tison. Elle fumera au moins. J'accepte, avec une reconnaissance infinie, la déclaration que vous me faites. Croyez bien que, *per parte mia*, votre estime et même votre confiance (en mettant toujours à part les correspondances officielles, comme celles de Sophie) *sont une portion intégrante de mon bien-être*. J'espère que cette tournure technique est assez respectable. Présentez toujours autour de vous mes tendres et respectueux hommages. Je vous plains beaucoup pour le jour de la séparation. C'est une véritable *amputation*. Combien je suis sensible au souvenir du vénérable papa ! Faites parvenir le mien, je vous en prie, par monts et par vaux, jusqu'à lui et Monsieur son fils. Je ne sais, Madame, ni quand ni comment vous me reverrez, ni quelle mine vous me trouverez. Tout est douteux, excepté, entre autres choses, le respect infini et le dévouement particulier dont je fais profession pour votre excellente personne.

---

(1) Petite monnaie d'argent valant dix kopecks. — Le Comte de Maistre écrivait de Polock.

VI

Madame,

Pour établir la grande vérité que les voyages forment les jeunes gens, le *digne* Voltaire citait fort à propos Sem, Cham et Japhet. — J'espère que bientôt nous aurons une autorité de plus, et que l'excellente Roxandre joindra incessamment son nom à ceux de ces trois grands patriarches. Quoique nous la tenions pour Européenne, et par conséquent fille de Japhet, il est vrai cependant qu'elle est un peu voisine de Sem, et qu'à ce titre le pays des miracles et des révélations lui est moins étranger qu'à nous. Quand vous posséderons-nous donc encore, aimable et respectable amie? Et quand pourrons-nous *deviser* avec vous, autour de la table ronde, où le thé ne paraîtra que pour la forme? — Placée entre Madame de S... ne et moi, nous comptons vous presser sans miséricorde, comme une orange. Le mieux pour vous sera de nous laisser faire; vous ne pouvez en conscience nous refuser cette *limonade*. Que vous aurez de choses à nous dire, et que j'aurai pour mon compte de plaisir à vous entendre! Je vous ai envié celui de parcourir un pays si intéressant dans un moment d'enthousiasme et d'inspiration. Je ne cesserai de le dire comme de le croire: l'homme ne vaut que par ce qu'il croit. Qui ne croit rien ne vaut rien. Ce n'est pas qu'il

faille croire des sornettes ; mais toujours vaudrait-il mieux croire trop que ne croire rien. Nous en parlerons plus longuement. Quel immense sujet, Madame, que les considérations politiques dans leurs rapports avec de plus hautes considérations ! Tout se tient, tout *s'accroche*, tout se marie ; et lors même que l'ensemble échappe à nos faibles yeux, c'est une consolation cependant de savoir que cet ensemble existe, et de lui rendre hommage dans l'auguste brouillard où il se cache. Depuis que vous nous avez quittés, j'ai beaucoup griffonné, mais je ne suis pas tenté de faire une visite à M. Antoine Pluchard (1). Il n'y a point ici un théâtre pour parler un certain langage. Le grand théâtre est maintenant fermé ; et qui sait *si* et *quand* et *comment* il se rouvrira (2) ? Je travaille, en attendant, tout comme si le monde devait me donner audience, mais sans aucun projet quelconque que celui de laisser tout à Rodolphe. Si par hasard, pendant que je me promène encore sur cette pauvre planète, il se présentait un de ces moments d'à-propos sur lesquels le tact ne se trompe guère, je dirais à mes chiffons : *Partez, muscade!* Mais quoique je regarde comme sûr que ce moment arrivera, cependant son importance même me persuade qu'il est encore fort éloigné. A vous donc la balle ! Mais, en attendant, rien ne nous empêche de nous féliciter ensemble sur l'événement qui me paraît infaillible. La fermentation

(1) Libraire-imprimeur à Pétersbourg.

(2) Le Comte de Maistre entend Paris.

que vous avez vue annonce l'explosion qu'on verra. Je voudrais encore jaser avec vous ; mais toujours on prend mal son temps, on se laisse saisir par des occasions qui vous *talonnent*, et j'y suis particulièrement sujet. Je m'en confesse ; ainsi point de représailles, je vous en prie. Je me recommande de tout mon cœur à votre souvenir ; vous savez le prix que j'y attache : personne ne vous estime, ne vous aime, ne vous vénère plus sincèrement que moi.

VII

MADAME,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir et une extrême reconnaissance la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 17 du mois passé. J'allais moi-même vous attaquer, lorsque votre *gentilissimo foglio* est arrivé, et je l'aurais fait plus tôt, si j'avais été possesseur de ma tête ; mais j'étais depuis plusieurs jours, à peu près fou. Sur quelques mots arrivés, je ne sais comment, à mon oreille attentive, j'avais deviné que mon fils avait été blessé. L'imagination paternelle, brodant sur ce texte léger, et profondément affectée d'ailleurs de l'effroyable malheur de cette pauvre Comtesse Strogonof, avait porté les choses au pire. Très mal à propos, les per-

sonnes instruites ne voulaient pas m'instruire ; moi, je n'osais point interroger. Enfin, Madame, très persuadé que, dans ces sortes de positions, il ne faut pas porter sa triste figure dans le monde, je m'étais enfermé dans ma tanière plus mort que vif, respirant sans vivre, lorsqu'un étranger eut la charité, au pied de la lettre, de me dire précisément les mêmes choses que vous me dites. Cependant, au moment où je vous écris, je n'ai point encore de lettre de Rodolphe. — Malgré tout ce qu'on me dit, je suis fort en peine, non pas tant pour cette blessure de Troyes que pour tout ce qui a suivi ; car il fait chaud dans cette France. Tout ce qui se passe me rappelle la fameuse réponse faite à Charles-Quint par un gentilhomme français, son prisonnier. *Monsieur un tel, combien y a-t-il d'ici à Paris* ? — Sire, *cinq* JOURNÉES (avec une profonde révérence). Au reste, Madame, après le congrès qui a donné à *notre ami* Napoléon les deux choses dont il avait le plus besoin, le temps et l'opinion, on n'a le droit de s'étonner de rien. Il faut avouer aussi que cet aimable homme ne sait pas mal son métier. Je tremble en voyant les manœuvres de cet enragé, et son ascendant incroyable sur les esprits. Quand j'entends parler dans les salons de Pétersbourg, de ses fautes et de la supériorité de nos généraux, je me sens le gosier serré par je ne sais quel rire convulsif, aimable comme la cravate d'un pendu.

Après tout cependant, et en admettant même toutes les catastrophes préliminaires dont on nous menace, il faut que justice se fasse et que le monstre périsse. La raison, un peu illuminée, ne peut admettre l'établissement

tranquille de cet homme ni celui de sa race. Les succès qui l'ont accompagné si longtemps pouvant inviter les demoiselles à épouser des hommes mariés, vous sentez combien il est important pour votre ordre qu'il fasse très mauvaise fin, afin que les usages salutaires et éprouvés subsistent tels qu'ils sont. Ce point ne me paraissant nullement douteux, passons à un autre. Je vous invite de toutes mes forces, Madame, à employer toutes les forces et toute l'attention de votre bon esprit pour suivre et reconnaître à fond cette fermentation morale dont vous me parlez, et qui semble s'accroître tous les jours. Examinez-la dans les hommes, dans les femmes, dans les catholiques et dans les protestants. Voyez si elle se fait en plus ou en moins, si elle ôte des dogmes aux premiers et si elle en donne aux seconds ; examinez-les bien sur la divinité du Verbe, sur les sacrements, sur la hiérarchie, sur l'essence et les droits du sacerdoce, sur les idées mystiques, et sur les auteurs qui, dans ce genre, ont obtenu leur confiance. Voyez surtout (et ceci est le plus essentiel) si ces nouvelles idées atteignent la science, et quelle espèce de coalition ces deux dames ont faite ensemble. Si j'en juge par ce que je vois ici, aucun savant n'a prêté l'oreille à la nouvelle doctrine. Je ne vois parmi ses disciples que de fort honnêtes gens sans doute, mais qui ne savent rien du tout , ou qui savent très mal, ce qui est bien pire. Prenez bien vos notes, Madame, et puis vous nous écrirez, réservant ce que vous jugerez convenable pour les premières soirées que nous passerons ensemble. Enfin, je compte sur vous ; ne trompez pas mes espérances.

Je m'étonne que vous n'ayez pu rien savoir du *Bègue* (1), d'autant plus qu'il s'était fixé à Stuttgard, où il est peut-être encore. Sur ce point le sort me lutine, car il ne m'a pas été possible d'apprendre un mot à cet égard. Je prends donc le parti de n'y plus penser, et de m'en reposer pleinement sur le Maître, qui ne permettra, je pense, aucun *sproposito*. Le *salmigondis* chrétien que vous me décrivez est charmant. Ah ! si ce jeune homme dont vous me parlez, et que vous attendiez, voulait *approcher* des sacrements, comme il serait aimable et chéri du ciel ! Mandez-moi ce qui en est.

Voulez-vous que je vous conte à mon tour quelque chose dans le genre du *salmigondis ?* — Le samedi saint, un jeune nègre de la côte de Congo a été baptisé dans l'Eglise catholique de Saint-Pétersbourg. Le célébrant était un jésuite portugais ; la marraine, la première dame d'honneur de la feue Reine de France, Madame la Princesse de Tarente ; le parrain, le Ministre du Roi de Sardaigne. Le néophyte a été interrogé et a répondu en anglais. *Do you believe ? — I believe.* En vérité, ceci ne peut se voir que dans ce pays, à cette époque. — La bonne amie Sophie est toujours telle que vous l'avez laissée, c'est-à-dire bonne et aimable au superlatif, mais *sans principes fixes* pour la santé. Je ne puis vous dire combien ce tempérament m'impatiente.

---

(1) Il s'agissait d'un agent du Roi de Sardaigne qu'on avait expédié à l'Empereur de Russie, sans en prévenir le Comte de Maistre.

Au premier coup d'œil, elle a l'air parfaitement bien portante, et jamais on n'est sûr d'elle. C'est la seule manière dont elle trompe. Cependant elle se porte bien mieux que la pauvre petite Nadine, qui me paraît fort mal *acheminée*. On dit bien qu'il y a du mieux, mais je ne m'y fie guère. Je sens combien cette douce société est nécessaire à l'excellente dame. Si les choses tournent mal, ce qui me paraît probable, ce sera un coup terrible pour elle. Sous ce rapport seul, j'en serais extrêmement affligé ; mais la jeunesse disparaissant dans sa fleur a quelque chose de particulièrement terrible. On dirait que c'est une injustice. Ah ! le vilain monde ! J'ai toujours dit qu'il ne pourrait aller, si nous avions le sens commun. Si nous venions à réfléchir bien sérieusement qu'une vie commune de vingt-cinq ans nous a été donnée pour être partagée entre nous, comme il plaît à la loi inconnue qui mène tout, et que si vous atteignez vingt-six ans, c'est une preuve qu'un autre est mort à vingt-quatre, en vérité chacun se coucherait, et daignerait à peine s'habiller. C'est notre folie qui fait tout aller. L'un se marie, l'autre donne une bataille, un troisième bâtit, etc., sans penser le moins du monde qu'il ne verra point ses enfants, qu'il n'entendra point le *Te Deum*, et qu'il ne logera jamais chez lui. N'importe, tout marche, et c'est assez.

Voilà une énorme lettre ; qui sait si vous l'achèverez? J'espère un peu que oui, puisque vous me dites que mes lettres ne vous ennuient point du tout. Voudriez-vous me tromper ? Ma foi, je n'en crois rien. Je suis toujours porté à vous croire sur tout. J'espère qu'à votre tour

vous ne doutez pas du prix que j'attache à votre souvenir et à tous les témoignages que vous m'en donnez. Je n'aurais pas le moindre talent pour le genre persuasif, si la justice que je rends à votre mérite n'était pas au premier rang des choses dont il ne vous est pas permis de douter. Je n'ai jamais varié sur cet article de foi, depuis le moment où le plus heureux hasard me conduisit en Grèce. Je ne connais aucune personne de votre sexe plus digne de concentrer toutes les affections, toute l'estime, toute la confiance d'une créature un peu raffinée de notre espèce. J'ai vu ce matin l'excellent frère Aleco, avec lequel nous avons beaucoup parlé de notre cher Amiral. Vous savez ou vous ne savez pas qu'il part pour l'Angleterre. Il s'est félicité avec moi sur ce qu'enfin il est libre ; mais il a parlé tout seul, et s'il a compté sur mon approbation, il s'est trompé. Heureusement il s'en passera aisément, ainsi que de toutes les autres. Quel étrange phénomène moral que cet homme ! Jamais je n'en ai vu qui entende mieux et qui écoute plus mal. Je me recommande instamment à votre précieux souvenir, vous priant de vouloir bien m'écrire un peu, si vous voulez me faire beaucoup de plaisir. — *Ed in tanto pieno di venerazione e di ossequioso attacamento, riveritamente m'inchino al di lei distintissimo merito.*

EXTRAIT D'UNE CONVERSATION

ENTRE

J. de MAISTRE et M. Ch. de LAVAU

Vers le milieu de l'année 1820, écrit M. de Lavau, j'étais à Turin, où je passai environ trois mois. J'y rencontrais presque tous les soirs le Comte Joseph de Maistre, chez un ami commun le Marquis de Barol.

M. de Maistre était alors Ministre de la justice du roi de Sardaigne. Sa conversation était souvent pleine d'esprit et de gaîté. Enthousiaste que j'étais de ses ouvrages, d'une pensée si élevée et si profonde, j'éprouvais dans les premiers temps quelque surprise, et même quelque mécompte de ne plus retrouver le grand homme dans ces conversations légères.

Mais un soir, M. de Maistre qui s'était habitué à me voir presque chaque jour, m'apparut gravement préoccupé. Il ne m'avait pas encore adressé directement la parole. Cette fois il me fit cette question : *Avez-vous des nouvelles récentes de Paris ?* La réponse que je lui fis l'amena sur le terrain des appréciations politiques, et voici le résumé exact de celles que je recueillis de sa bouche.

« Les royalistes triomphent en France de la chute

« du ministère Decazes ; ils ont raison sans doute ;
« mais le principe révolutionnaire, frappé momentané-
« ment, n'acceptera pas sa défaite. Il réagira plus vive-
« ment contre la monarchie. Et la famille Royale sera
« encore une fois chassée de France. »

Une prévision si absolue me fit faire un mouvement de surprise.

« Ne croyez pas que je sois prophète, me dit-il, je
« suis tout simplement un homme qui tire les consé-
« quences naturelles des faits qu'il voit. »

Puis, appréciant les résultats de cette nouvelle perturbation révolutionnaire, il me montra, sous l'action dissolvante des discussions entre les opinions rivales se passionnant avec acharnement les unes contre les autres, la plus profonde division dans les intelligences et dans les cœurs, à ce point, me dit-il, « qu'il viendra
« un temps où deux amis, ayant la même conviction
« et se proposant le même but, ne s'entendront sur
« rien. »

Je lui fis observer que ces appréciations me surprenaient d'autant plus, que ses ouvrages, sa conversation et sa correspondance témoignaient de son opinion que la France avait la mission de marcher à la tête des idées, et que ce qu'il venait d'entrevoir de notre avenir me semblait bien au contraire la plus triste certitude de la dissolution de la société française.

Il me répondit « qu'effectivement la France mar-
« chait à la tête des idées, que malheureusement,
« quand elle s'égarait, l'Europe la suivait aussi dans
« ses erreurs, que toutefois la mission providentielle

« *de peuple initiateur* était donnée à cette nation pour « l'accomplissement des desseins de Dieu sur le monde, « et qu'à cause de cela, cette profonde et effrayante di- « vision des esprits, ce morcellement jusqu'à l'infini de « toutes les doctrines, le protestantisme politique poussé « jusqu'à l'individualisme le plus absolu, serait le châ- « timent de la France et de l'Europe, *châtiment pré- « curseur de la miséricorde.* »

Ici, le Comte de Maistre, grave et calme jusqu'à ce moment, s'anima tout à coup, ses yeux s'illuminèrent, son langage s'éleva avec sa pensée. Il me dit : « Sur le « retour de la France à la vérité, sur l'époque de ce « retour, sur les causes qui l'amèneront, je ne puis « être aussi précis que sur les malheurs que je pré- « vois ; mais j'ai en moi un secret instinct qu'il se fera « à un moment donné comme *une avant-dernière révé- « lation de la vérité dans l'esprit des masses.* On sera « tout étonné de voir et de comprendre que ce qu'on « cherchait dans le malaise des discussions et des « disputes est simple et facile, et ce jour-là la *Révo- « lution sera finie.* »

Avant la fin de l'année 1821, le Comte de Maistre avait cessé de vivre, et voyait face à face la vérité absolue.

Signé : Ch. de Lavau.

Copié par moi sur le texte même de M. de Lavau, qui m'a été envoyé par un ami.

Vaugirard, le 20 juillet 1876.

Marin de Boylesve.

LETTRES

ADRESSÉES

A JOSEPH DE MAISTRE

LETTRES

ADRESSÉES A J. DE MAISTRE

De M. le Baron d'Erlach de Spietz, ancien bailli de Lausanne, à J. de Maistre.

Berne, 22 août 1797.

La très intéressante lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire, Monsieur le Comte, le 2 août, a fait un assez long circuit ; elle a d'abord été me chercher à Frauenfeld, et m'a enfin trouvé à Bade, d'où je suis de retour depuis avant-hier. Elle m'a fait, malgré ce retard, le plus grand plaisir ; elle m'a prouvé que vous aviez la bonté de penser encore à moi ; et les détails ont été pour nous aussi neufs que si je l'avais reçue plus tôt, vu qu'on était très mal informé de ce qui s'était passé. Cet événement singulier que vous avez si bien dépeint est, je crois, unique dans l'histoire ; je n'en connais du moins aucun qui lui ressemble ; mais je ne puis m'empêcher de regretter que le gouvernement ait pris ce moment pour faire un décret pareil contre la noblesse : il me paraît injuste, inutile, et peut-être même dangereux. Quoi

qu'il en soit, je souhaite que cette secousse soit la dernière que vous ayez à essuyer, et que vous puissiez demeurer spectateurs tranquilles des convulsions qui vont agiter l'Italie encore longtemps, et qui ramèneront peut-être les temps des Condottieri, des Guelfes et des Gibelins ; alors il vous faudra un monarque d'un caractère fort et vigoureux, qui puisse délivrer ce beau pays du fléau des républiques. C'était bien le comble du délire des philosophes modernes, que la manie d'établir partout des républiques, et, qui pis est, des démocraties. Le gouvernement républicain en général, mais surtout le démocratique, est le plus mauvais de tous ; il ne convient qu'à de très petits États pauvres ; encore la corruption, et surtout la vénalité, ne tardent-elles pas à s'y établir : il n'y a qu'à venir voir nos républiques en Suisse. Dans les aristocraties, on trouvera partout moins de liberté personnelle que dans les monarchies ; et dans les démocraties on ne trouvera que désordre et anarchie. Nous avons eu un moment critique en juin et juillet. Bonaparte, à l'instigation du brouillon Coineyras, a tout à coup demandé à la république du Valais passage sur son territoire pour les armées françaises et cisalpines, pour avoir une communication facile entre ces deux républiques ; il a même envoyé Coineyras à Saint-Maurice pour solliciter une prompte réponse. Le Valais a répondu qu'il ne pouvait consentir à rien sans l'aveu du Corps helvétique, dont la Diète allait commencer le 3 juillet. Les députés valaisans y sont venus ; le Corps helvétique a pris sur-le-champ et à l'unanimité la résolution : 1° de dire à la république du Valais qu'elle de-

vait refuser le passage ; 2° de faire des représentations sur cette demande au Directoire exécutif, au nom duquel Bonaparte avait parlé, et de lui déclarer qu'on n'y consentirait jamais. Le Directoire a répondu d'une manière très satisfaisante, et l'affaire en est restée là. On prétend que Bonaparte a dit, en recevant la lettre négative du Valais : « Voilà la première nation qui ose me dire non. » J'ignore si cette anecdote est vraie. Depuis lors nous sommes fort tranquilles ; mais nous avons aussi le poison dans l'intérieur, et ce poison tôt ou tard nous consumera, s'il n'arrive pas un autre ordre de choses en France. Il existe une société de vrais propagandistes dans les cantons protestants de Glaris et d'Appenzell, dont le but est de révolutionner toute la Suisse ; ce sont eux qui ont fomenté les troubles de Zurich, et puis ceux du pays de Saint-Gall, dans lequel ils ont jeté beaucoup d'argent, qui leur a vraisemblablement été fourni par Coineyras et Bonaparte. Ces derniers troubles viennent d'être apaisés pour le moment par les cantons protecteurs de Saint-Gall ; mais cette paix plâtrée ne durera pas longtemps. Le peuple, à qui on a accordé tout ce qu'il a demandé, n'est pas content, et veut encore davantage. L'Abbé a ratifié les concessions, mais il s'est enfui très mécontent en Allemagne, et le couvent est partagé en deux factions, dont l'une soutient l'Abbé, et l'autre le peuple.

Ma correspondance avec le baron a eu des malheurs : deux de ses lettres ont été perdues, les miennes retardées. Les siennes ne m'apprennent pas grand'chose ; il n'est ni clair ni concis : soit que ce soit son goût ou soit

nécessité, son style est souvent énigmatique, et il substitue souvent aux noms propres des épithètes très difficiles à deviner ; mais son cœur est toujours excellent.

J'ai fait communiquer votre lettre, Monsieur le Comte, par ma femme, à M. Mallet ; je ne l'ai point vu encore depuis mon retour ; je le crois sur le point de partir, car vous savez l'injustice basse, lâche et vraiment républicaine qu'on exerce vis-à-vis de lui : il a toujours employé sa plume à la défense des gouvernements, il a écrit nommément pour le nôtre dans une époque critique; et pour récompense, on le chasse. La reconnaissance est une vertu non seulement inconnue aux républiques, mais elle est même incompatible, et plus un homme a de mérite, moins il doit s'y attendre : il n'y a que les sots qui ne font ombrage à personne, et qui sont chéris.

Adieu, Monsieur le Comte ; ma femme me charge de mille choses pour vous; vous me feriez bien plaisir si vous vouliez me donner de vos nouvelles dans vos moments perdus. Ne doutez surtout jamais, je vous prie, des sentiments bien sincères d'amitié, de dévouement et de considération distinguée que je vous ai voués, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte,

Votre très humble et obéissant serviteur,

D'Erlach de Spietz.

Du Chevalier Nicolas de Maistre
à Mme la Comtesse Ponte, née de Ruffia.

Vigevano, 17 mai 1798.

Vous me reprochez, ma chère Comtesse, de ne vous avoir pas instruite moi-même de nos succès; je vous assure qu'on m'a bien ôté l'envie d'écrire. Depuis le 17 avril que j'ai quitté Novare, je n'ai pas passé deux nuits au même endroit. On m'a encore chargé de conduire les prisonniers à Casal ; et depuis quatre jours que je suis à Vigevano, je passe quinze heures au lit pour me restaurer un peu ; car je suis de la nature des chevaux anglais, qui galopent jusqu'au moment où ils crèvent. Vraiment, je n'en puis plus ; mais notre victoire a été complète, et il la fallait telle, car je vous assure que l'État était en grand danger. Surtout, il n'y avait pas de temps à perdre ; le temps est court à la guerre. Je n'ai rien à me reprocher sur cet article: à peine m'eut-on permis de marcher, que je pris la course. Après quatre heures de marche forcée, j'arrivai au plus fort du combat, au moment où Alciati, avec quatre cents hommes seulement, faisait face à un ennemi deux fois plus nombreux, et qui avait de l'artillerie. Il avait été forcé de se placer derrière la rivière de Strona, et défendait le pont et le village de Gravelone. Si j'avais perdu dix minutes,

peut-être tout était perdu: aussi je fus le bienvenu. Je ne me fis point annoncer, on ne me fit point faire antichambre, et à peine je parus, qu'on me pria à danser. Alciati vint à moi, et me dit qu'on allait se tuer toute la journée d'un bord de la rivière à l'autre; qu'il fallait quelque chose de décisif; qu'il pensait que l'on pouvait passer la rivière, et voler sur les canons à armes blanches. Je ne balançai pas ; je me jetai dedans... *Savoie! Savoie en avant!...* Ce vieux mot, tout écrasé qu'il est, nous fait toujours battre le cœur. Mes chers grenadiers, dans l'instant, sont autour de moi ; l'enthousiasme se communique; bientôt tous les braves sont sur l'autre bord. J'avais à peu près trois cents hommes, dont cent du régiment de la Marine. L'ennemi, qui ne s'attendait pas à ce renfort et qui comptait sur la rivière, avait réuni ses forces sur la droite, pour forcer le pont de Gravelone ; et il était faible sur la gauche, où je fis mon attaque. Le général français qui commandait le vit d'abord, et il prit deux compagnies sur la droite pour les amener sur la gauche ; mais il n'y fut pas à temps : nous avions déjà culbuté ce qui était devant nous, nous avions fait taire le canon de la gauche, mais surtout nous avions déjà frappé le coup sur l'opinion. L'épouvante fut générale, et bientôt la déroute complète. Tout fut écrasé ou dispersé ; il n'en resta pas dix ensemble. Nous poursuivîmes l'ennemi sans relâche jusqu'au village d'Ornavazzo, à trois milles du champ de bataille, où nous nous arrêtâmes enfin, vaincus par la fatigue ; car depuis douze heures (sans boire ni manger) nous n'avions pas cessé de marcher et de nous

battre. Voilà, ma chère Comtesse, une petite idée de ce qui me regarde dans cette affaire. Vous voyez que j'ai été heureux. Je me suis trouvé dans un moment décisif, important pour tout le monde, et où ce que j'ai fait a pu m'appartenir ; car, dans le fond, je n'ai pas servi autrement ce jour-là que pendant toute la guerre. Lorsque Colli se faisait chanter, le vieux Savoie était toujours à la tête de sa colonne ; mes chasseurs étaient ses gardes du corps. Ma plus grande jouissance a été de secourir mon régiment même, mes propres camarades ; car, des quatre cents hommes qu'avait Alciati, deux cents étaient de Savoie. Je suis fâché qu'une simple lettre ne me permette pas de vous écrire les détails ; de vous parler surtout du brave d'Oncieu, qui, sur le bruit public, avait pris la poste ; qui arriva la veille de la bataille ; qui, au moment de son arrivée, marcha pour reconnaître l'ennemi ; qui donna dans le gros de l'armée, n'ayant que quarante hommes ; qui trompa l'ennemi, en l'attaquant avec audace ; qui perdit quinze hommes sur quarante, sans perdre son terrain ; qui se retira quand il le voulut, sans être poursuivi. Le lendemain, quand les deux colonnes de Savoie se joignirent, le premier que je vis fut d'Oncieu. Je le croyais à Turin, dans les bras de sa femme, et je le trouve sur le champ de bataille ! Nous ne nous quittâmes plus.

Je puis vous assurer, ma chère Comtesse, que, s'il vous était possible de sentir un instant ces grandes agitations de l'âme, vous en seriez enchantée. On n'est heureux que lorsqu'on est fortement ému ; et si les batailles étaient quelque chose de fort commun, que

l'on pût voir très souvent, je suis persuadé que les vieux soldats finiraient par ne pouvoir plus s'en passer, et qu'ils en prendraient une tous les matins, comme ils prennent l'eau-de-vie.

(Copié sur l'original, à Turin, le 25 mai 1798.)

Du Roi Louis XVIII à J. de Maistre.

A Varsovie, ce 25 juin 1804

Reçue à Morzinka, près Pétersbourg, le 27 juin (9 juillet).

Votre excellent ouvrage m'a donné, Monsieur, presque autant de droits sur vous, qu'il vous en a donné sur moi. Je ne chercherais cependant pas à vous dérober quelques-uns de ces moments qui sont tous dus à mon frère, à mon ami, à mon compagnon d'infortune, si je n'avais d'autres titres à faire valoir auprès de vous. Mais l'amitié promise de votre part au Comte d'Avaray en est un plus puissant; c'est à ce sentiment, qui est aussi ma propriété, puisqu'il appartient à mon ami, que j'ai recours aujourd'hui avec une pleine confiance. Je laisse à celui qui forme entre nous un lien qui m'est précieux, à vous développer ma pensée ; mais je me suis réservé à moi-même le plaisir de vous assurer, Monsieur, de tous les sentiments que vous m'avez inspirés, et qui ne finiront qu'avec ma vie. LOUIS.

Réponse de J. de Maistre.

Saint-Pétersbourg, 28 juin (10 juillet) 1804.

Sire,

L'inestimable conquête que j'ai faite à Rome, en devenant l'ami de l'ami de Votre Majesté, me procure aujourd'hui un honneur auquel je n'avais nul droit de m'attendre. Quoiqu'il me soit impossible de répondre par ce courrier à la lettre qui m'a transmis celle de Votre Majesté, je ne puis néanmoins tarder un instant de mettre à ses pieds ma vive et respectueuse reconnaissance. Oui, sans doute, Sire, l'ami, le frère, le compagnon d'infortune du Roi, mon Maître, a toute sorte de droits sur ma personne; mais l'honorable tâche que Votre Majesté veut bien m'imposer présente, du moins dans la forme qui me semble prescrite, des difficultés que je soumettrai incessamment à son coup d'œil pénétrant. Aujourd'hui, je ne puis exprimer que des actions de grâces.

Je croyais, Sire, n'avoir plus rien à laisser à mon fils : je me trompais. Je lui léguerai la lettre de Votre Majesté.

Je suis, etc.

De J. de Maistre à l'Empereur Alexandre.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) avril 1805.

SIRE,

Son Excellence Monsieur le Ministre de la Marine vient de me faire connaître que Votre Majesté avait daigné attacher mon frère à son service, en lui confiant la place de directeur de la bibliothèque et du musée de l'Amirauté. Votre Majesté Impériale, en me le rendant, me rend la vie bien moins amère. C'est un bienfait accordé à moi autant qu'à lui. J'espère donc qu'elle me permettra de mettre à ses pieds les sentiments dont cette faveur m'a pénétré. Si je pouvais oublier les fonctions que j'ai l'honneur d'exercer auprès de Votre Majesté Impériale, j'envierais à mon frère le bonheur qu'il aura de lui consacrer toutes ses facultés. Jamais, au moins, il ne me surpassera dans la reconnaissance, le dévouement sans bornes, et le très profond respect avec lequel, etc.

Signé, DE MAISTRE.

Réponse de Sa Majesté Impériale.

Saint-Pétersbourg, ce 19 avril 1805.

Monsieur le Comte de Maistre,

J'ai lu avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite à la suite de l'emploi que j'ai confié à votre frère. Il m'a été agréable d'avoir pu, par ce que j'ai fait pour lui, vous donner aussi une preuve de mes dispositions à votre égard. Le dévouement sans bornes avec lequel vous servez Sa Majesté Sarde est un titre à mon estime particulière, dont j'aime à vous réitérer ici le témoignage certain. *Signé*, Alexandre.

Du Vicomte de Bonald à J. de Maistre.

Paris, 7 octobre 1814.

Reçue le 28 décembre.

Monsieur,

Je n'ai reçu que hier (6) la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 1er (13) juillet. Elle a

mis trois mois en route. Je pense qu'elle est venue, à cause de la brochure qui y était jointe, par une occasion qui est sûre sans doute, mais qui est bien lente.

J'ai vu, avec un plaisir difficile à exprimer, que vous aviez reçu, dans le temps, une réponse que j'avais hasardée à travers les flots et les armées. Je n'osais pas m'en flatter. J'aurais eu l'honneur de vous écrire par plusieurs officiers russes que j'ai vus à Paris, si l'on ne m'eût donné l'espoir de vous voir ici, et même prochainement : votre lettre ne m'en dit rien, et je crains bien que tout ce qui se passe dans *notre* Europe ne vous retienne encore dans la *vôtre*.

Je n'ai pas pu lire encore ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Un de vos zélés admirateurs, M. de Fontanes, Grand-Maître de l'Université, me l'a arraché. Très sûrement, je le ferai imprimer ; mais je le réunirai avec vos *Considérations*, dont toutes les éditions sont épuisées et que l'on demande inutilement. Le volume sera d'une grosseur raisonnable, et je pense que je trouverai quelque imprimeur plus traitable que M. Pluchart.

Depuis le 1er juillet, il se passe ici bien des choses qui ne vous feront pas changer d'avis, pas plus qu'à moi, sur la folie des constitutions écrites : nous y sommes tout à fait. A qui le devons-nous ? Est-ce à des volontés armées, ou à de secrètes insinuations ? A l'un et à l'autre, sans doute. Mais jamais la philosophie irréligieuse et impolitique n'a remporté un triomphe plus complet : c'est sous l'égide des noms les plus respectables, et à la faveur des circonstances les plus miraculeuses, qu'elle a intro-

duit en France, qu'elle y a établi ce que *l'homme de l'île d'Elbe* lui-même aurait toujours repoussé, et dont il avait même déjà culbuté les premiers essais. Si l'Europe est destinée à périr, elle périra par là ; et le prodige de la Restauration, dont elle abuse, sera cette dernière grâce que le pécheur méconnaît, et après laquelle il tombe dans un irrémédiable endurcissement. Religion, Royauté, Noblesse, tout est dépouillé, tout est réduit à vivre de salaires et de pensions, tout est en viager et à fonds perdus... Le presbytérianisme de la Religion suivra le popularisme de la constitution politique, à moins que la Religion, plus forte, ne ramène le gouvernement à la Monarchie. J'avais écrit quelque chose sur ce sujet, à l'instant que le Sénat fit paraître son projet ; j'y annonçais, pour la Révolution française, une issue semblable à celle de la Révolution d'Angleterre en 1688, si l'on s'obstinait à vouloir nous *constituer*. Des considérations puissantes, des autorités respectables me firent supprimer cet écrit ; le coup d'ailleurs était porté, et rien ne pouvait nous sauver. Peut-être manquait-il à l'Europe cette dernière expérience, et toujours aux dépens de la France.

Vous aurez pu voir que les mêmes choses ramènent dans le gouvernement les mêmes personnes. On n'a exclu que les régicides, et ils se plaignent hautement de cette exclusion comme d'un tort ; et ils osent imprimer, publier, avec nom et adresse d'auteur, leurs réclamations, et justifier leur régicide ou le rejeter sur le parti opposé ! Cela fait horreur, et flétrit l'âme à un point qu'on ne saurait dire. Avec une autre conduite, on aurait

tout rétabli, on aurait rebâti sur les fondements, au lieu qu'on bâtit à côté des fondements.

Les puissances étrangères, si elles ont influé sur la constitution de la France, sont bien aveugles de ne pas voir que la France ne peut leur servir qu'étant monarchie, et qu'avec toute autre forme de gouvernement elle ne peut être pour eux qu'un sujet d'inquiétude, d'alarmes, de dépenses et de dangers, fatale aux forts, inutile aux faibles, importune à tous. La politique guerrière est grande et noble ; la politique législative, incertaine, étroite et faible. Il y avait tant d'enthousiasme en France, tant de dispositions à rentrer dans les voies de la justice, que tout eût été possible, et même la résurrection des morts. Mais dans un siècle de peu de foi, on doute, et on est perdu ; et, au lieu de cette foi qui transporte les montagnes, on agit par de petites considérations qui échouent devant un fétu.

Je n'ai rien demandé que la croix de Saint-Louis, que j'ai obtenue. Le Roi m'a traité avec une bonté particulière. Les Ministres voulaient me faire Conseiller d'État ; je ne suis rien, je n'ai même été consulté sur rien. Je ne me présente jamais pour quoi que ce soit. Ici comme ailleurs, sans doute, et plus qu'ailleurs, il faut payer d'effronterie ; tous les autres titres sont inutiles sans celui-là. Au fond, où que l'on soit, il faut coopérer à quelque chose qui répugne à la justice ou à la charité, et dans la législation, ou dans l'exécution, ordonner ou mettre en pratique des lois spoliatrices ; et en vérité, quelle qu'imposante et légitime que soit l'autorité dont elles émanent, je ne brigue pas la faveur d'un regret, si

ce n'est d'un remords. Mais il faut vivre, et je n'ai que ma place de l'Université, que j'ai acceptée par force, que je quitterai sans regret, et qui est menacée au moins de réduction ; et j'ai beaucoup d'enfants et de petits-enfants ; et à soixante ans, et après la Restauration, et après avoir obstinément refusé du tyran la fortune la plus brillante, et après quarante ans de travaux, je ne sais ce que je deviendrai. Je vois qu'en général on redoute certains noms et certaines opinions ; rien de trop prononcé ne convient.

Cependant, je crois que nous serons tranquilles ; nous tomberons peut-être petit à petit, sans écroulement bruyant et total. Je ne parle toutefois que d'après les apparences ; car, au fond, je ne puis renoncer à l'idée que la France est appelée à une sorte de magistrature religieuse et politique : soit par l'exemple de ses malheurs, soit par celui de ses vertus, elle doit toujours instruire. Dans ce moment, ma pauvre patrie est abaissée, déshonorée à un point qui m'arrache, en vous écrivant, des larmes amères. Tous les jours elle s'enfonce davantage ; et ce désolant spectacle du crime triomphant y détruit toute la morale, et jette dans les âmes une indifférence mortelle pour tout ce qui est grand, noble et élevé.

16 novembre. — Vous vous étonnerez peut-être, Monsieur, du long intervalle de temps qui sépare cette seconde partie de ma lettre de la première. Votre ouvrage, que j'avais prêté au Grand Maître avant de le lire moi-même, parce qu'il m'a surpris au moment que

je venais de le recevoir, fut par lui prêté à d'autres. J'en avais parlé à mon imprimeur, qui se trouvant chez moi en mon absence, au moment que l'on venait de me le rapporter, s'en empara pour l'imprimer, ce qui a été fait avec la petite note que vous aviez indiquée à propos de la Déclaration du Clergé de France : *On s'apercevra, à la lecture de cet ouvrage, que l'auteur n'est pas né en France.* L'ouvrage est imprimé ; il l'a même été avant la promulgation de la loi sur la liberté de la presse. Il a fallu cependant le montrer à la censure. En attendant, il circule, à la satisfaction de tous les bons esprits ; j'en ai fait, à votre intention, présent à bien du monde. C'est un livre excellent ; ce sont vos belles *Considérations*, c'est vous, Monsieur, et vous tout entier ; je dirai même, c'est moi, car j'y retrouve tous mes sentiments et toutes mes opinions : je le répète, c'est un livre d'or. *Opus aureum !* Je me sers des mêmes expressions que Leibnitz en parlant de l'*Exposition de la foi* par Bossuet, dans un écrit *autographe* que j'ai vérifié moi-même. Trouvé à la bibliothèque de Hanovre, porté ici, on le traduit dans ce moment (il est en latin). Leibnitz y discute tous les dogmes controversés entre les deux communions, et se range toujours du parti catholique ; au point que ce qu'il dit sur l'autorité du Pape n'aurait pas pu paraître sous le règne de l'homme au cœur et même au masque de fer. Je vous apprends l'existence de cet ouvrage peu connu, pour votre satisfaction ; nous n'avons pas besoin, nous, de cette autorité, ni d'aucune autorité humaine ; mais celle-là fait plaisir ; et quoiqu'on sache marcher seul, on est bien aise de se trouver en si bonne compagnie. Con-

naissez-vous un ouvrage très original, d'un homme plus original encore que son ouvrage, et que j'ai vu ici : *De l'Angleterre*, par M. Rubichon, fait et imprimé à Londres, où l'auteur (négociant français, né à Grenoble) réside depuis vingt-cinq ans ? Lisez cela, je vous prie ; il y a plus que de l'esprit. Je vous trouve un peu anglican dans les éloges que vous donnez, non à la constitution, je crois, de l'Angleterre, mais à son esprit public, qui ne me paraît être, comme celui des anciens, que la haine des autres peuples, la jalousie des autres commerces, l'envie contre toutes les autres supériorités, etc. Je vois qu'ils nous font bien du mal : nous le leur rendons par une belle haine dans ce moment. Les uns par crainte de ce que les Anglais veulent faire, les autres par ressentiment de ce qu'ils ont fait, quelques-uns par esprit national et dépit de voir la France abaissée devant sa rivale, s'accordent assez dans le même sentiment d'humeur contre elle. Cette triste et haineuse disposition fait trembler, surtout avec le peu d'accord qui règne au Congrès. J'ai vu des lettres de ce pays-là, qui ne donnent pas grande espérance de paix et de modération. Il serait mal et odieux de faire regretter l'homme qu'on a détrôné. On veut affaiblir la France : il ne fallait que l'*apaiser*, calmer sa fièvre. Malheureusement, on a fait tout le contraire, en laissant des espérances même aux désirs les plus chimériques : les grands *pénitenciers* de l'Europe auraient dû opérer notre conversion, en *éloignant* les occasions et les tentations de rechute. On a beau faire, on sentira que la France ne joue pas un assez grand rôle dans cette réunion de Souverains ; elle seule avait, comme

aînée de la grande famille, la clef des affaires communes.

Sans elle, on n'aurait rien fini à la paix de Westphalie; sans elle encore, on ne fera rien à Vienne Mais si l'on n'y fait rien, on se séparera prêt à faire quelque chose ; et quoique l'extrême lassitude éloigne pour le moment le danger, le feu couvera sous la cendre, et l'incendie éclatera. Nous croyons ici qu'il y a près de votre Empereur un homme bien dangereux, suisse de nation, grand partisan de constitutions écrites et des choses qui ne s'écrivent pas. C'est un affreux déchaînement d'athéisme dans toute l'Europe, et une rage de détruire le catholicisme portée à son dernier excès. Heureusement on aperçoit, au centre, un grain de senevé qui peut devenir un grand arbre : les Jésuites rétablis à Rome. Un de mes enfants, prêtre, est auprès de notre Ambassadeur ; il me marque qu'ils reçoivent beaucoup de novices, et même des seigneurs romains. Ils avaient, sous un autre nom, recommencé ici il y a plusieurs années. Ils furent persécutés ; ils reparaissent aujourd'hui, et les évêques leur confient les petits séminaires. Mais il faudra avoir la truelle dans une main, et l'épée de l'autre : *Bella, horrida bella !...*

Vous lisez nos journaux, et vous y voyez nos misères ; vous avez lu la discussion sur les malheureux dépouillés. On ne rend qu'à ceux qui avaient déjà : aux princes ou aux grandes familles propriétaires des bois, qui composent à eux seuls la masse des biens non vendus. Cette restitution ne passe pas la Loire. Pour nous, possesseurs de biens féodaux, nous ne retrouvons rien, pas même un acquéreur avec qui l'on puisse traiter. Cependant ces

discussions ont jeté un grand discrédit sur les biens d'émigrés, et on ne trouve plus à les vendre ni à les engager. Mais, dans tout cela, la *grande émigrée*, la Religion, ne compte pour rien ; elle a encore quelques millions de bois non vendus et qu'on veut vendre à toute force, pour assurer le succès du grand plan des finances de notre ministère, qui ne rêve que le système anglais du crédit illimité. Pour moi, sans trop savoir pourquoi, je pense que ce système *transmarin* de finances ne nous convient pas plus que leur système politique, leur système littéraire, leur accent, leurs coutumes. *Prudens Oceano dissociabili*, etc. Oserai-je vous le dire, à vous, Monsieur, qui regardez cet événement comme très éloigné, l'Europe ne sera guérie de cette maladie de constitutions écrites et de pouvoir partagé, et de crédit, et de commerce, etc., que lorsqu'elle aura vu, par l'exemple de l'Angleterre, que tout cela ne saurait empêcher une grande catastrophe, et ne fait que la hâter... Et cet exemple, que cette île orgueilleuse doit à la chrétienté, en expiation de tant d'autres qu'elle lui a donnés, et qui ont été si déplorablement suivis, cet exemple, elle le lui donnera... peut-être avant peu.

Quant à notre pauvre France, éternel objet de mes douleurs, de mes regrets, de mes vœux, de mes pensées, excellente au midi, faible au milieu, mauvaise au nord, qui s'est trop ressenti des calamités de la guerre, elle se traîne comme elle peut sous sa nouvelle Constitution, sous des impôts énormes que sa fidélité à des engagements méprisés par celui-là même qui les avait formés a forcé de continuer ou même d'accroître ; en sorte qu'il

vaudrait beaucoup mieux, sous le simple rapport d'intérêt, avoir été *fournisseur qu'émigré.*

Je vois, Monsieur, par certains passages de votre dernier *Essai*, que je me suis rencontré avec l'ouvrage dont vous me parlicz dans votre première lettre sur la philosophie, dans un ouvrage que je vais publier. Rien ne prouve mieux que la vérité n'est pas de l'homme, et que tous puisent à une source commune, quand ils la cherchent. J'y traite de grandes questions de morale et de philosophie bien oubliées aujourd'hui. Il va paraître une belle vie de Mgr Bossuet, par l'ancien Evêque d'Alais, auteur de la *Vie de Fénelon.* C'est un des grands admirateurs de votre *Essai*, et mon ami particulier. A cela près, toute notre littérature est en brochures à dix sous, ou en articles de journaux.

Je finis, Monsieur, cette longue épître, qui aurait dû vous parvenir plus tôt. J'ai voulu vous donner des nouvelles de votre ouvrage. Il n'est pas encore répandu ; mais, avec les suffrages que je lui connais, il a obtenu tous ceux que vous pouvez désirer dans la capitale. C'est avec un extrême plaisir, c'est avec orgueil que je m'en déclare l'éditeur : c'est vous prouver à la fois ma haute considération pour vos talents, et mon profond et respectueux attachement pour votre personne. C'est avec ces sentiments que je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Vicomte de Bonald.

P. S. — Je vois souvent le bon Evêque de Chambéry ; je lui remettrai quelques exemplaires pour les faire passer à Monsieur votre frère.

Du Même au Même.

Paris, le 22 mars 1817.

Reçue le 22 avril (n. s.)

Que je serais coupable envers vous, Monsieur le Comte, si j'avais pu me défaire d'une mauvaise habitude qui m'a dominé toute la vie : celle de ne pouvoir écrire, aux hommes que j'aime et que j'estime, que dans une entière liberté d'esprit, autant au moins que ma position privée et publique le comporte ! Je ne pourrais vous dire à quel point, depuis le commencement de cette pénible session, j'ai été absorbé par un courant d'affaires et de devoirs qui m'ont laissé à peine le temps de prendre du sommeil ou mes repas ; si ce n'était mon inaltérable santé, je ne crois pas que j'eusse pu y résister. D'ailleurs ces fonctions, si nouvelles pour moi, de législateur, ont bouleversé entièrement ma manière libre et indépendante de travail ; et ce travail obligé, à jour et à heures fixes, est ce qui m'a le plus coûté et a le plus dérangé ma vie d'écrivain. Mais, avant de vous parler, ou de vous, Monsieur le Comte, ou de moi, il faut bien que je vous parle de l'adorable Comtesse, et que je vous remercie de me l'avoir fait connaître. Si j'avais à vous peindre son esprit, son âme, ses principes, je serais fort embarrassé de pouvoir vous en donner une juste idée : heureuse-

ment, vous la connaissez mieux que moi, parce que vous l'avez vue plus tôt et plus longtemps ; et vous suppléeriez, s'il le fallait, à l'insuffisance du portrait et à la faiblesse du peintre. Il me suffira de vous dire, Monsieur, que, quand je vous aurai connu vous-même et en personne, comme je connais aujourd'hui votre Franco-russe, il ne me restera, je crois, plus personne à voir sur la terre, et j'aurai le type dans les deux sexes de la perfection de l'intelligence et de la raison. Je n'ai pas pu, autant que je l'aurais voulu, cultiver la connaissance de Madame de Swetchine. D'abord, parce que la Chambre m'occupe jusqu'à l'heure du dîner, et qu'après cette heure, j'ai rarement trouvé Madame de Swetchine chez elle : tout le monde se la dispute ; elle veut avec raison connaître les salons de Paris, et certes elle y est justement admirée, et j'ai eu occasion d'entendre souvent parler de son extrême amabilité. J'aurais moi-même pu la voir dans ces brillantes réunions ; mais elles conviennent mieux aujourd'hui à un étranger qu'à un Français. Ce sont souvent des arènes politiques. J'aime peu les disputes de société ; et, comme je l'ai dit quelquefois, j'ai écrit dix volumes sur ces objets-là, pour être dispensé d'en parler ; aussi je suis très peu répandu et n'ai vu que des *ultras*, si toutefois ce mot, tout latin qu'il est, n'est pas pour vous de l'iroquois ou du *mantchou*. Vous savez comme nous où nous en sommes. A prendre les choses de plus haut, notre Chambre infortunée de 1815, qui donnait de si belles espérances, et avait montré que la révolution n'avait rien détruit en France de tout ce qu'elle y avait étouffé, notre Chambre fut irrévocable-

ment condamnée le jour qu'elle rejeta la vente des biens publics, des communes, de l'État et de la Religion ; sa dissolution fut jurée lorsque ceux de qui cette mesure paraissait dépendre n'en avaient encore ni la volonté ni peut-être la pensée. On travailla donc à l'obtenir, malgré les assurances formelles de satisfaction données par le maître. Les uns tremblèrent pour leurs places, les autres pour le retour des Jésuites, d'autres pour les biens nationaux, etc. ; et de toutes ces craintes sans fondement se grossit l'orage du 5 septembre. Je n'y avais pas été trompé, et, dès la séparation de la Chambre, j'avais prévu et prédit sa dissolution. Vous avez vu, dans les journaux, les manœuvres employées pour obtenir d'autres choix dans beaucoup de départements, surtout dans ceux du midi ; elles ont été sans succès, et nous nous sommes trouvés plus de la moitié de la dernière Chambre et quatre-vingt-dix de sa majorité. — Tous les moyens employés pour nous désunir ont été inutiles. Le découragement même qui suit une lutte pénible et toujours malheureuse n'a pu nous rebuter ; et à la question de la vente des bois, qui a terminé notre discussion et notre session, nous nous sommes trouvés le même nombre. C'est faire sa retraite sans perdre un seul homme. Cette minorité a paru encore trop forte et surtout trop indépendante ; et, pour obtenir à l'avenir une majorité plus décidée, on a proposé une loi d'élection non populaire, car le peuple en est exclu, mais révolutionnaire, dans ce sens qu'elle met l'élection dans les mains de cette classe intermédiaire, besogneuse, jalouse, suffisante, qui a fait la révolution et qui en entretient

l'esprit. Notre opposition a été très forte, mais il a fallu céder au nombre ; et, dans cette belle manière de faire les lois, la voix d'un sot, plus d'un côté que d'autre, est l'*ultima ratio populi*. Cette loi a donc passé, comme toutes les autres, comme la vente des bois, inutile aux finances de cette année, insuffisante pour nos besoins, mais qui renouvelait le scandale de l'expropriation de la Religion, et y associait le Roi et les Chambres. Voilà la vraie raison de cette mesure, je veux dire la raison publique, car il y en a de privées qui sont infâmes et honteuses : nous sommes retombés dans les mains des agioteurs, des spéculateurs de la bande noire, des acquéreurs, des Juifs et des Arabes ; ils nous gouvernent, ils gouvernent tout, et nous pourrions dire avec Mahomet :

Le temps de l'Arabie est à la fin venu.

Nous avons heureusement défendu le Ministre de la guerre, violemment attaqué parce qu'il a formé et qu'il conserve comme il peut une armée fidèle, notre unique et dernière ressource, et qu'on attaque dans son chef et dans ses membres de toutes les manières. Que veut-on ? Je l'ignore, et ne sais trop s'ils le savent eux-mêmes. Ils veulent faire peur au successeur, s'ils ne peuvent faire mieux. 1688 les tente, comme leur a dit M. de Chateaubriand ; et, fermant les yeux sur les différences entre l'Angleterre et la France, surtout sur les différences religieuses, qui ne sont rien aux yeux des ignorants athées, ils voudraient pouvoir terminer de même notre Révolu-

tion. — Tout ce qu'il y a d'impur les seconde ; ils disposent de tout le civil, de toutes les plumes, car ils ont enchaîné la presse ; ils disposent de plus encore ; mais ici... : *Approuvez le respect qui me ferme la bouche.*

Les premières élections qui vont se faire décideront de beaucoup de choses. Les deux partis extrêmes s'agitent. Le parti mitoyen, ouvertement favorisé par les Ministres, qui voudraient toujours marcher sur une lame de couteau, pourra-t-il en triompher ? C'est assez incertain. Ce parti est peu connu dans les provinces, et ses opinions mitoyennes, qui s'assortissent naturellement à des esprits médiocres et à des caractères sans énergie, sont peu propres à attirer les regards d'une assemblée d'électeurs. Soixante-six (à peu près) membres nouveaux entreront dans notre Chambre. Cette forte dose doit changer les proportions et la nuance. S'il vient des ultra-jacobins, plusieurs du centre se réuniront à nous ; si ce sont des royalistes, les choses resteront à peu près sur le même pied. Nous avons perdu treize des nôtres par la sortie du cinquième ; peut-être en regagnerons-nous davantage. A Paris, il paraît que les choix seront mauvais, si toutefois on peut faire quelque conjecture plausible sur les résultats de ces hordes tumultueuses, et qui donneront peut-être des produits fort inattendus. On a changé, pour en obtenir de meilleurs, presque tous les préfets des seize départements où l'élection va se faire, et successivement on changera tout ce qui ne sera pas en harmonie avec le système dominant. Peut-être prend-on beaucoup de peine pour se perdre ; car s'il est vrai que la peine poursuit le coupable, il est vrai aussi que

le coupable poursuit la peine ; et j'ai connu des coquins qui n'ont été tranquilles que lorsqu'ils ont été pendus. Ou la France, ce premier-né de la civilisation, périra la première, ou elle renaîtra la première à l'ordre. Cette réflexion me soutient contre les inexprimables douleurs que me cause une conduite telle que celle que je vois tenir. Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'elle a commencé avec la Restauration, et que la faute n'en est pas tant à nos Princes qu'à d'autres. La grande erreur de l'Europe est d'avoir regardé Bonaparte comme toute la Révolution, et d'avoir cru qu'en le chassant tout était fini. C'était le contraire ; il comprimait la Révolution, tout en s'en servant ; et dès que cette main de fer n'a plus pesé sur elle, elle s'est relevée plus forte que jamais. Je le disais à M. Canning, et il ne me parut pas éloigné de le penser. Personne n'a connu ni la France, ni la société, ni Dieu, ni l'homme. Avec un grain de foi on aurait transporté des montagnes, et on a échoué contre des grains de sable.

Je vous prie d'accepter tous les discours importants que j'ai prononcés dans cette session. Je les ferai imprimer avec ceux de la session dernière, à la suite des *Pensées* que je me propose de donner au public. Elles rouleront toutes sur le sujet de vos méditations et des miennes. Mais les laissera-t-on circuler librement ? Je l'ignore, et ne serais pas étonné que les éditions de Voltaire, qui se publient avec un incroyable fanatisme et sont tolérées avec une déplorable faiblesse, n'eussent plus de faveur auprès du gouvernement que mes *Pensées politiques, morales et religieuses*. Cet ouvrage

publié, je me propose de regagner mes rochers, pour en revenir au mois d'octobre ou de novembre, s'il y a, à cette époque, une France, un gouvernement, des Chambres, etc...

Adieu, Monsieur le Comte, j'ai éprouvé une inexprimable douceur à m'entretenir avec vous : nous parlons la même langue, hélas ! trop peu entendue. L'ignorance des hommes d'État fait pitié, plus encore que leur corruption ne fait horreur, si même leur ignorance n'est pas leur seule corruption. Croyez-moi, *les hommes qui, par leurs sentiments, appartiennent au passé, et par leurs pensées à l'avenir, trouvent difficilement leur place dans le présent.* C'est une de mes pensées, elle s'applique à vous et un peu à moi. Si vous quittez Pétersbourg, je saurai votre marche ; et puissé-je être assez rapproché de vous pour avoir le bonheur de vous voir et de vous entendre, et de vous porter moi-même l'hommage de la plus haute estime et de la plus tendre amitié.

Le Vicomte DE BONALD.

Du Même au Même,

Au Monna, près Milhau (Aveyron), le 11 juillet 1817.

La nouvelle de votre arrivée à Paris, Monsieur le Comte, que j'ai lue dans les journaux, m'a inspiré de vifs regrets de l'avoir sitôt quitté. J'avais prolongé mon

séjour loin de ma famille beaucoup plus que je ne l'aurais voulu : les devoirs et les affections me rappellent auprès de tout ce qui m'est cher ; mais, malgré de si justes motifs, j'aurais différé encore mon départ, si j'avais pu me flatter de voir une fois un des hommes de l'Europe pour lesquels j'ai conçu les plus profonds sentiments d'estime, de respect et d'attachement. Sans doute, Monsieur, vous ne ferez à Paris qu'un séjour assez court ; et vos affections pour le sol natal, dont vous avez été si longtemps absent, vous ramèneront en Piémont, où vous trouverez, je l'espère, des traces moins profondes de l'orage qui a bouleversé l'Europe, et dont les derniers éclats retentissent encore aux lieux où il s'est formé. Cette considération, et le juste désir de revoir au plus tôt le lieu et les personnes qui vous sont chères, peuvent seuls contre-balancer dans votre cœur la satisfaction de vivre dans un pays assez heureux pour avoir enfin une constitution écrite, un pouvoir divisé en deux chambres, des chambres divisées en parti ministériel et en parti d'opposition, et tout l'accessoire de ces divisions constitutionnelles, au milieu desquelles et au moyen desquelles doit s'élever et s'affermir la paix du dedans et du dehors, le retour à la religion, l'affection pour ses Maîtres légitimes, la justice, l'ordre et la sécurité publique. Comment a-t-on pu jusqu'à présent, dans votre patrie, fermer les yeux à de si grands bienfaits ? Et comment le peuple piémontais et savoyard a-t-il préféré le bonheur routinier dont il jouissait autrefois, à l'avenir brillant et bruyant que les nouvelles institutions promettent aux États qui les adoptent ? J'imagine, Mon-

sieur le Comte, que vous allez le faire rougir de sa léthargie, et lui porter l'évangile des idées libérales, de ces idées que la cour que vous quittez propage et garantit avec tant de persévérance et de conviction. Je regrette vivement de ne pouvoir m'en entretenir avec vous, et puiser à la source dont le grand réservoir est au nord, où vous avez fait sans doute une ample provision de cette eau salutaire. J'ai eu occasion de voir, chez Madame la Comtesse de Swetchine, de fervents adeptes, et même dans une classe qui devrait être moins pressée d'accueillir ces nouvelles doctrines ; et j'ai félicité un pays qui compte des hommes élevés en dignité, si parfaitement désabusés des grandeurs de ce monde, et si désintéressés sur le bonheur.

J'attendrai dans mes rochers la prochaine convocation des Chambres, où, bien malgré moi, j'ai été appelé à figurer. Un moment je m'étais flatté d'une seconde dissolution ; il paraît qu'il n'y faut plus compter, et que la roue de fortune, qui fait sortir de cette loterie le cinquième des billets tous les ans, tournera encore. Je n'ai jamais été heureux au jeu, et mon billet ne doit sortir que dans quatre ans, si dans quatre ans il n'y a pas du nouveau.

Je désire, Monsieur, que vous retrouviez dans tout ce que je publie, soit comme député, soit comme écrivain, les mêmes principes pour lesquels nous avons l'un et l'autre combattu avec si peu de succès. Nous en serions découragés sans doute, si nous n'attendions pas un avenir pour le triomphe de la vérité, comme pour la justification de ses défenseurs. Ne pas retenir la vérité cap-

tive, la publier sur les toits, voilà le devoir de l'homme de bien ; souffrir persécution pour elle, voilà peut-être sa récompense.

Aucun autre sentiment, aucun autre espoir ne m'a mis la plume à la main, et je n'éprouve, je vous l'assure, qu'un mécontentement très vif de l'importunité de la petite célébrité qui me poursuit. Je ne suis vraiment heureux que dans ma triste et sauvage solitude, où je ouis des miens et de moi-même, au milieu de travaux champêtres et d'hommes bons et simples, qui ont encore conservé le souvenir du bien qu'on leur a fait et la reconnaissance de celui qu'on voudrait leur faire.

J'adresse cette lettre à Madame de Swetchine, que votre arrivée à Paris a comblée de joie. C'est une amie digne de vous, et un des meilleurs esprits que j'aie rencontrés, effet ou cause des qualités du cœur les plus excellentes dont une mortelle puisse être douée.

Agréez, Monsieur le Comte, ce nouveau témoignage d'un éternel et respectueux attachement.

Le Vicomte de Bonald.

P. S. — Je relis, Monsieur, votre dernière lettre datée de Saint-Pétersbourg, et j'y remarque que vous me donnez votre adresse chez M. le Comte Alfieri, votre Ambassadeur, que j'ai eu l'avantage de rencontrer quelquefois dans le monde.

Du Même au Même.

2 décembre 1817.

MONSIEUR LE COMTE,

Suis-je assez malheureux ! Quand je suis en Allemagne, vous êtes je ne sais où ; je viens en France, vous êtes en Russie ; je retourne dans mes montagnes, vous arrivez à Paris ; je reviens à Paris, vous voilà à Turin, et nous semblons nous chercher et nous fuir tour à tour. J'avais eu l'honneur de vous écrire de ma campagne quand je vous sus à Paris, et, ne sachant pas bien votre adresse, je mis ma lettre sous le couvert de Madame de Swetchine. Je ne sais si elle vous est parvenue, mais je n'ai plus trouvé ici cette excellente et spirituelle femme, qui n'a de russe que son nom, et qui d'ailleurs est toute française pour nous, et des bonnes et anciennes Françaises, d'opinions, de sentiments, de goûts, de grâces, de bonté et de politesse... Ne la reverrons-nous plus ici, et ne vous y verrai-je jamais vous-même ?

Mais, Monsieur le Comte, s'il ne nous est pas donné de nous voir, au moins par la partie matérielle de notre être, il nous est permis de nous connaître, et surtout de nous entendre d'une manière intime et complète, dont j'avais fait depuis longtemps la remarque avec orgueil pour moi et avec une bien grande satisfaction comme

écrivain, parce que cette coïncidence a été pour moi comme une démonstration rigoureuse de la vérité de mes pensées. J'ai éprouvé l'impression de plaisir et de consolation qu'un homme égaré dans un désert éprouverait en entendant la voix d'un homme qui vient à son secours.

Je sais qu'à parler en général, il y a dans la vérité une force d'impression qui se fait sentir vivement, et qui ne permet quelquefois pas même le doute ou la crainte; mais, après tout, comme les faibles humains sont trop souvent égarés par des lueurs trompeuses qui paraissent de la lumière à des yeux malades, il est consolant et rassurant, plus que je ne peux vous le dire, de se trouver, sans communication préalable, en concert de pensées et d'opinions avec quelque bon esprit qui, sous l'influence d'autres impressions et par d'autres méthodes, est parvenu aux mêmes résultats. C'est ce sentiment réel et profond que me fait éprouver ce que vous me dites, Monsieur le Comte, de la coïncidence de mes pensées avec les vôtres; et moi, qui jamais n'ai su me juger moi-même, et à qui surtout manque cette grâce d'état qui met l'écrivain dans une béatitude anticipée et lui fait regarder ses ouvrages comme des chefs-d'œuvre, j'avais besoin, pour croire à moi-même, d'un témoignage tel que le vôtre, et tel que celui de quelques amis qui connaissent, aiment et admirent vos écrits; j'en avais d'autant plus besoin, que mes *Pensées*, attaquées avec fureur dans plusieurs journaux, n'ont pu être défendues que par mes amis; car je ne descends jamais dans l'arène pour me défendre moi-même. Au reste, je

crois que vous verrez cet ouvrage, et peut-être d'autres du même auteur, traduits en Italie par les ordres de l'Archiduc Maximilien de Modène, et j'ai reçu plusieurs lettres à ce sujet de son bibliothécaire. On m'a dit aussi que les *Pensées* avaient été traduites en allemand. Ces ouvrages doivent perdre aux traductions, parce que ce qu'on appelle le trait, et qui est essentiel dans la pensée, n'est pas le même dans les diverses langues. On imprime à présent des considérations morales et philosophiques sur les plus importants objets de la morale et de la philosophie. — Certes, il faut avoir de la foi à sa doctrine pour oser écrire dans l'état où nous nous trouvons, au milieu de ces tempêtes délirantes qui vont devenir plus violentes encore par la nouvelle composition de notre assemblée. Aussi, je n'y entre pas sans éprouver un sentiment inexprimable de douleur et de dégoût... Nous allons délibérer ou plutôt nous battre sur la liberté de la presse, le Concordat, la loi du recrutement, et l'instruction publique... Concevez-vous une nation qui se recommence ainsi comme si elle sortait de ses forêts, et chez qui tant d'hommes sans éducation littéraire et scientifique, sans études sérieuses, sans connaissances préalables, viennent disserter sur ces grands objets qui rempliraient des bibliothèques, et ont occupé tant de grands esprits? — Concevez, Monsieur le Comte, s'il vous est possible, la patience qu'il faut avoir pour écouter, pendant quatre ou cinq heures tous les jours, des déraisonnements passionnés ; et encore s'il n'y avait au fond que cela ! Les assemblées parlantes me deviennent insupportables. Je n'ai pu même prendre sur moi

d'aller, quoique j'en sois, à l'Académie, autre assemblée où l'on déraisonne tout aussi bien qu'ailleurs. Je ne vous donne point de nouvelles ; vous êtes en mesure de juger ce qne nous sommes et où nous allons. D'ailleurs, il y a pour moi des choses absolument inexplicables, et dont l'issue ne me paraît pas au pouvoir des hommes, en tant qu'ils agissent par leurs propres lumières et sous la seule influence de leurs volontés ; et, en vérité, ce que je vois de plus clair dans tout ceci... est *l'Apocalypse*.

Vous êtes, ce me semble, plus que nous dans votre ancien état, en Piémont. Vous ne faites pas parler de vous, et rien n'est plus heureux pour un État comme pour une femme. Je voudrais bien apprendre par vous que, là où vous êtes, vous êtes apprécié autant que vous êtes connu, et que l'on donne quelque exercice à vos talents et quelque influence à vos vertus. Je suis tenté de vous dire : « *Souvenez-vous de moi quand vous serez dans votre royaume* » ; et si vous connaissez (et sans doute il y en a plus d'un) quelque Piémontais qui ait de bonnes raisons pour désirer de quitter son pays et de vivre en France sous la douce influence des idées libérales, dans l'aimable compagnie de nos *libéraux*, qui veuille me donner dans vos fertiles plaines à peu près le même bien qui reste à ma femme et à mes enfants (car, pour moi, je suis complétement hors d'intérêt dans les questions de propriété), en vérité je serais bien tenté de changer mon domicile, si je pouvais vivre auprès de vous, et trouver dans quelque coin de la terre ce repos qui me fuit !

Donnez-moi, Monsieur le Comte, de temps en temps de vos nouvelles ; instruisez-moi surtout de ce qui vous sera personnel, à quoi je prends un vif intérêt. L'élévation d'un homme de bien me rafraîchit le sang, et il me semble que je suis élevé avec lui. Instruisez, éclairez ; vous êtes sur un plus petit théâtre, mais vous y avez la liberté de vos mouvements, et votre voix s'entend de loin.

Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance de la plus tendre, de la plus sincère estime, et de l'attachement respectueux avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur, Le Vicomte DE BONALD.

P. S. — Je ne connais pas l'ouvrage de M. de Montlosier dont vous me parlez. Je le chercherai. Il a bien voulu parler souvent de moi, et pas toujours dans des écrits imprimés.

Du Même au Même.

Paris, 15 décembre 1817.

MONSIEUR LE COMTE,

Je profite, pour répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 du mois dernier, du départ pour Naples, où il va comme attaché à l'ambassade, du fils de mon collègue M. Benoît, Conseiller d'État

destitué, excellent jeune homme, dont notre abbé Lamennais a fait un disciple, ou plutôt un frère ou un fils. Il doit passer par Turin, et m'a promis de vous remettre ce paquet. J'y joins quelques détails sur une œuvre à laquelle j'appartiens moi-même, dirigée, sous l'autorité des ecclésiastiques les plus recommandables, par un nombre considérable de jeunes gens ou autres de toute condition, depuis la pairie jusqu'à l'humble place de commis, qui se dévouent à cet acte sublime et touchant d'humanité avec une ferveur, un zèle, une tendresse véritablement admirables. Quand on est trop aigri par tout ce qu'on voit, ce qu'on entend ; quand on est prêt à désespérer de la France, il faut, pour *rasséréner* son âme, aller voir les différentes œuvres entreprises par ces jeunes gens, dont mon ami et parent, M. de Roussy, que je vous ai recommandé, était un des plus fervents instruments. Ce sont ici les petits Savoyards qu'on catéchise, dont on soigne et la conduite et l'existence ; là, ce sont de petits malheureux condamnés à plusieurs années de prison presque avant l'âge de raison, en qui la malice a devancé l'âge, et qui dans les prisons, confondus avec de grands scélérats, sans travail, sans instruction, livrés à la corruption la plus profonde, et à de détestables et trop certaines leçons de crime, sous des hommes qui, *à la lettre*, le professaient ; des malheureux, dis-je, recueillis à l'expiration de leur peine dans une maison gouvernée par de bons Frères de la Doctrine chrétienne, et toujours par les soins et sous la surveillance de la société des jeunes gens, instruits des devoirs de leur religion avant d'être rendus à la société, et même élevés

dans une profession quelconque, pour leur donner les moyens de gagner leur vie. Ailleurs, ce sont les hôpitaux et les malades visités dans tout Paris par ces mêmes jeunes gens, qui suppléent au petit nombre d'ecclésiastiques dans tout ce que peuvent faire des laïques pour instruire, consoler, ramener, servir cette immense multitude d'infirmes que cette ville immense et corrompue vomit dans les hospices, où presque tout le bas peuple va terminer sa misérable existence. L'Œuvre des petits Savoyards vous intéressera particulièrement, Monsieur le Comte, et nous continuons ici envers eux les soins de votre administration paternelle. On leur ferait beaucoup plus de bien si on avait plus de ressources ; mais il y a ici tant d'objets d'un intérêt majeur qui ne sont entretenus que par les aumônes des fidèles, et même on peut dire *des royalistes :* grands et petits séminaires, hospices pour les enfants de tous les âges, secours pour tous les âges, etc., etc., qu'en vérité, au milieu de toutes les pertes qu'ont éprouvées les familles les plus opulentes, et du peu de ressources qu'on trouve généralement dans celles qui se sont enrichies, l'abondance des ressources rappelle tout à fait la cruche inépuisable de la veuve de Sarepta. Si votre gouvernement, Monsieur le Comte, voulait nous envoyer quelques secours, et coopérer à une bonne œuvre dont tous les fruits ne sont pas perdus pour lui lorsque ces braves enfants reviennent dans leur pays, nous les recevrions avec reconnaissance ; je sais qu'une autre fois M. le Marquis de Sostegno, votre ambassadeur ici, a fait parvenir quelques secours à la Société.

Nous voici, Monsieur le Comte, en pleine eau : notre session a commencé, et tout annonce qu'elle sera orageuse ; le changement inévitable à faire à la loi des élections a exaspéré au dernier point tous ceux qui avaient compté sur son résultat nécessaire, la destruction de la Monarchie et de la Religion : jusqu'à présent il est difficile de prévoir de quel côté se jetteront les ministériels qui peuvent faire pencher la balance. Leur parti est réduit, depuis que les uns ont pris à droite, et les autres à gauche ; mais tel qu'il est, il se trouve encore assez fort pour décider une délibération ; il se jettera sans doute du côté où les Ministres inclineront eux-mêmes, et les Ministres paraissent divisés. C'est un chaos à n'y rien comprendre. Jamais société n'a été gouvernée ainsi, et ne s'est trouvée dans un pareil état.

J'ai lu à M. de Marcellus et à M. O'Mahony l'article de votre lettre qui les concernait. Ce jeune O'Mahony, fils d'un brave Maréchal de camp destitué du commandement de Rennes, plein d'esprit et d'amabilité, en a été singulièrement frappé, et a voulu prendre copie de ce qui le regardait.

J'ai mis, Monsieur le Comte, trop de prix à apprendre à l'Europe que j'avais l'honneur de vous compter au nombre des personnes qui m'honoraient de leur suffrage et de leur amitié, pour avoir laissé échapper l'occasion de le dire dans un article du *Conservateur*, où cette révélation venait tout naturellement. Faut-il que l'Europe périsse avec tant de lumières, de connaissances, et même de vertus? Quelques misérables sophistes sans talent, sans pudeur, la plupart diffamés, en deviendront-

ils les régulateurs et les oracles? Cette idée est accablante; c'est la fin des sociétés, si ce n'est pas la fin du monde. Faites venir de Paris, je vous prie, *les Missionnaires de 93*, ouvrage en 1 vol., qui se vend chez Le Normant: vous n'y apprendrez peut-être rien que vous n'ayez su, et *tout vous y paraîtra nouveau.*

Vous ne faites pas parler de vous, Monsieur: on ne dit rien des libéraux du Piémont. Les nôtres portent toute leur attention sur l'Angleterre et sur l'Allemagne, où ils cherchent à occuper les Souverains, pour qu'à leur tour ils les laissent faire ici leurs folies. Il est temps cependant de s'y opposer: plus tard il ne sera plus temps. Leur audace croît tous les jours, et jamais l'enfer n'a vomi plus de blasphèmes, plus de calomnies plus d'appels à la licence et à la révolte.

Adieu, Monsieur le Comte. Me voilà au combat; encouragez-moi de la voix et du geste; et si je suis forcé de quitter encore ma patrie, que je trouve sous vos auspices, dans les grottes les plus reculées de vos montagnes, un lieu où je puisse finir en paix une vie si agitée!

Ah! que je serais heureux, si vous pouviez m'envoyer, pour *le Conservateur*, quelques miettes de votre table opulente! Vous pouvez croire, et je vous en donne ma foi de chrétien et de gentilhomme, que l'anonyme que votre position vous commande serait religieusement gardé, et que, hors Dieu, vous et moi, personne ne le saurait.

BONALD.

Du Même au Même.

1818.

Je crains, Monsieur le Comte, qu'une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y a quelque temps, ne vous soit pas parvenue. Je l'avais tout simplement mise à la poste, en prenant la précaution de l'affranchir jusqu'à la frontière; mais nous sommes curieux dans ce pays, et je fais passer celle-ci par la voie de votre ambassadeur. J'y joins un exemplaire d'un nouvel ouvrage sur ma philosophie, qui est aussi la vôtre et celle, j'espère, de tous les bons esprits. Il est vrai qu'elle est encore celle du petit nombre ; car aujourd'hui qu'il n'y a plus de doctrine générale, au moins de fait, et que cependant chacun veut prendre sa part du progrès des lumières, il n'y a que des doctrines individuelles, et c'est à qui aura la plus folle. Mon ouvrage a obtenu ici des suffrages recommandables, et c'est ce qui me donne plus de confiance pour vous l'envoyer. Les journaux n'en ont pas encore parlé ; il y a peu de jours qu'il est en circulation, et les journalistes veulent prendre du temps. Mon premier dessein avait été seulement de réfuter *Cabanis*. A mesure que j'avançais, l'étoffe s'étendait, et je cherchai alors à lui ôter un caractère trop polémique envers un seul livre, et à lui donner celui d'une réfutation plus générale : vous verrez si j'ai réus-

si. On l'a trouvé parfaitement clair ; cette qualité est presque de trop pour un lecteur tel que vous, qui devine même ce que l'auteur aurait dû mettre dans son ouvrage, et, à plus forte raison, ce qu'il y a mis ou voulu y mettre. Mais, enfin, vous l'aurez lu plus tôt, et vous pourrez me faire l'amitié de m'en parler plus tôt aussi, et de m'en parler avec une entière sincérité, et comme d'un ouvrage qui me serait tout à fait étranger, et que j'aurais lu comme vous.

Je joins à cet envoi celui de mes opinions pendant cette triste session ; elle est à la veille de finir. Nous y aurons parlé littérature dans la liberté de la presse, et militaire par la loi du recrutement. Nous espérions, après ou avant de parler finances, faire de la théologie dans la question du Concordat ; mais vous savez qu'après qu'il nous a été envoyé, et après un mois de discussions dans la commission, tout étant à peu près arrangé, les ministres n'en ont plus voulu, au moins tel qu'il avait été réglé avec le Saint-Père, et ont proposé de réduire à soixante-dix-huit le nombre des évêchés fixé à quatre-vingt-douze par le Concordat, et de le décréter ainsi, sauf l'éventualité d'un arrangement nouveau avec Sa Sainteté. M. de Marcellus a écrit au Pape, de son chef, et il en a reçu un bref désapprobateur de de toutes ces mesures ; ce qui, joint à la résistance mesurée des évêques consultés, a tout arrêté. Les ministres ont été ou paru furieux, et la chose en est là. Assurément ils auraient fait passer la circonscription après avoir fait passer la conscription : voilà où nous en sommes.

L'affaire de Lyon est un grave incident d'un grand procès. Nous demandons des explications, nous attendons des réponses annoncées. Rien ne paraît, que les démentis donnés par le préfet, le commandant, le maire, le grand prévôt, tous parfaitement d'accord sur les faits, sur les intentions, sur l'opinion qu'ils ont eue de l'esprit des conspirateurs.

Que dites-vous du Congrès ? On devrait vous y envoyer. Je n'en attends rien de vrai, rien de fort ; des demi-vérités, des demi-mesures, et la fausse honte de revenir sur ses erreurs ; peut-être quelque autre illusion comme celle de la Sainte-Alliance, dont on n'avait pas assez jugé les suites politiques quand elle a été proposée par un peuple qui n'a pas la lumière, mais qui est habile à tromper et fort pour asservir.

Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, de votre santé, de votre situation. Je m'intéresse infiniment à tout ce qui vous est personnel, et je désirerais vous savoir heureux, s'il y a pour les bons quelque autre bonheur ici-bas que de souffrir persécution pour la justice.

Vous connaissez, Monsieur le Comte, mon tendre et respectueux attachement pour vous et pour tout ce qui me vient de vous.

BONALD.

Du Même au Même.

Paris, 3 janvier 1819.

J'eus l'honneur, Monsieur le Comte, de faire passer l'année dernière, à votre adresse à Turin, par la voie de votre ambassade à Paris, un exemplaire de mes *Réflexions philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, qui venaient de paraître. J'y joignis une lettre, et je n'ai pu savoir encore si cet envoi vous avait été fait, ou plutôt si vous l'aviez reçu. Je vous devais l'hommage de cet écrit, qui a eu quelque succès, et je saisis avec joie l'occasion qu'il m'offrit de vous renouveler l'expression de mes sentiments. Je partis peu après de Paris pour mes rochers, d'où je ne suis revenu que depuis quelques jours, pour la triste et pénible mission dont je me suis chargé pour la quatrième fois. J'espère que cette lettre sera plus heureuse. J'y joins un exemplaire de ma réponse à l'ouvrage de Madame de Staël, réponse abrégée, dans laquelle j'ai repoussé ses doctrines beaucoup plus que je n'ai répondu à l'auteur. Il aurait fallu pour cela un écrit aussi volumineux que le sien, et je n'en avais ni le temps ni la force. Tel qu'est celui-ci, on en a été content ici ; on y a trouvé de la raison et de la politesse. Il ne fallait pas oublier que je répondais à une femme, à une grande

dame, qui avait des amis même dans nos rangs : vous en jugerez.

J'ai appris par quelqu'un de vos compatriotes que vous avez été mis par votre digne souverain à la tête de la Chancellerie de Justice, à ce que je crois ; car j'ignore s'il y a dans cette division de votre administration quelque chose de relatif à la politique. Quoi qu'il en soit, plus le cercle sera étendu, mieux vous y êtes placé. Cette nomination m'a rafraîchi le sang. Il y a donc encore un pays en Europe où la vertu et le talent sont bons à quelque chose! Vos journaux n'en ont pas parlé, pas plus que de votre ordonnance en faveur des *spoliés :* ils n'en parleront pas, crainte de scandale. L'annonce d'actes de justice envers les choses ou envers les personnes pourrait tirer à conséquence ; elle ne pourrait pas en faire naître l'idée, mais elle risquerait d'exciter quelques regrets : c'est là que nous en sommes.

Vous aurez été instruit, et peut-être mieux que moi, du désordre et de l'*imbroglio* politique où nous nous sommes trouvés pendant dix à douze jours, avec un gouvernement sans ministre aucun. De ce chaos est sorti une création toute nouvelle et tout à fait différente de celle qui devait tout naturellement en résulter, s'il n'y avait pas eu une inconcevable absence de sang-froid et de jugement. Vous savez, Monsieur, avec quels éléments commence notre Chambre ; et les élections qui restent à faire dans quelques départements non représentés, à cause de doubles nominations ou de démissions, ne nous en promettent pas d'une autre espèce. Si vous me

demandez où l'on va et ce que l'on veut, je croirai vous en donner une idée assez juste en vous disant, comme je le pense, qu'on veut creuser une mine sous la Monarchie, la charger, et puis se tenir prêt à y mettre le feu, sans avoir dans le moment, je crois, l'intention de la faire sauter. Vous concevrez notre position en vous disant qu'on peut faire tout en France, bien et mal, avec le Roi, et qu'on ne peut rien faire sans lui. Ainsi, nous parlerons encore à des sourds. Notre minorité sera renforcée par des ministériels effrayés un peu trop tard sur les suites d'un système qu'ils ont trop fidèlement servi; mais je doute, malgré leurs promesses, qu'ils puissent nous donner la majorité, et l'autorité a de trop puissants moyens de séduction. La Chambre des Pairs est mieux organisée, et tout annonce que sa majorité sera bonne; mais elle ne peut rien faire, et ne peut qu'empêcher; et puis, si nous étions trop forts ou que nous allassions trop vite, on aurait recours à la dissolution, qui, forçant de rouvrir les élections dans toute la France sous l'empire de la détestable loi que nous avons portée, serait sans doute la *consommation*. Au reste, nous ne sommes pas seuls menacés, et les petites puissances, en attendant les grandes, seraient ébranlées et entraînées dans notre chute.

Aujourd'hui que le favori a culbuté ses rivaux, qui ont fait d'énormes fautes, qu'il les a culbutés à l'aide des *indépendants*, sentira-t-il que ces instruments, bons pour détruire, sont impuissants à rien fonder? Aura-t-il assez de force de caractère et de génie pour leur faire *front*, et les combattre avec une majorité qu'il au-

rait si facilement? Sentira-t-il que, s'il les ménage ou s'il s'en sert, il sera leur première victime, et qu'il ne peut les abattre qu'en s'en séparant avec éclat, et même avec scandale? C'est la seule ressource qui nous reste aujourd'hui; mais les choix faits ou annoncés pour des places subalternes éloignent ce dernier espoir, et la France sans doute ne sera pas sauvée, si elle doit l'être, par des hommes.

Qu'est devenue Madame de Swetchine? Où qu'elle soit, faites-lui, je vous prie, parvenir mes respects.

Adieu, Monsieur le Comte; croyez que je voudrais être dans le pays que vous habitez; on nous dégoûte de notre propre patrie; nous y sommes, comme les premiers chrétiens, livrés aux bêtes et déchirés par des monstres. Une haine invincible de la noblesse, du clergé, de toutes institutions bonnes et utiles, perce de toutes parts. Tout est couvert d'un nom révéré et des formes les plus légales; nous périssons aux cris de: *Vive le Roi et la Charte!* Lisez-vous *le Conservateur?* Nous nous y défendons de notre mieux. Cette session sera longue, si elle n'est pas abrégée par une nouvelle dissolution. Je cède, en venant ici, au devoir le plus impérieux. On m'a retiré, par des lois ou des ordonnances, la plus grande partie de ce qu'on m'avait donné, ce qui fait à peu près tous mes moyens d'existence, et mon séjour ici est très onéreux à ma famille: encore s'il était utile à l'Etat!

Recevez, Monsieur le Comte, l'expression bien sincère de mes vœux, de mon attachement, et de mon respect. Le Vicomte DE BONALD.

Du Même au Même.

Paris, 30 mars 1819.

Hier, 29 mars, Monsieur le Comte, j'ai reçu le matin votre lettre du 10 juillet de l'année dernière 1818, et le soir, la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du 22, présent mois. La première m'a été remise par M. Rusand, libraire de Lyon, que le hasard me fit rencontrer, et qui, l'ayant depuis longtemps envoyée ici à sa maison de librairie, de l'ordre sans doute de M. Frèrejean à qui vous l'avez confiée, n'étant pas venu lui-même à Paris, n'avait pu éveiller la négligence de ses commis, qui avaient laissé cette lettre dormir au fond d'un portefeuille, où ils n'auraient sûrement pas laissé si tranquille une traite sur moi, s'ils en avaient eu une. La seconde lettre m'est parvenue par la voie ordinaire, et je n'y ai trouvé d'extraordinaire que la singulière rencontre du même jour. C'étaient deux amis qui m'arrivaient, l'un de la Chine, l'autre du Piémont, et qui m'arrivaient au même instant; car ici l'éloignement des temps compense la distance des lieux, et depuis le 10 juillet on aurait fait la moitié du tour du globe.

Enfin je les tiens, et je suis convaincu que vous avez reçu les petits présents de l'amitié que j'avais en vérité cru, ainsi que ma lettre, oubliés pour toujours au fond

de quelque magasin de douanes. J'aurai bientôt quelque chose à y joindre, car je veux être tout entier dans votre cabinet de livres, et qu'à ce *moi*, si je peux ainsi parler, il ne manque que moi-même. J'ai donné des *Mélanges*, c'est-à-dire des dissertations insérées presque toutes dans des journaux du temps, et d'un temps où il y avait et plus de liberté pour les auteurs et plus de respect pour la vérité, et même plus de surveillance sur les mauvaises doctrines qu'aujourd'hui, des dissertations sur différents points de politique, de morale, de littérature, toujours appliquées à ma manière, qui heureusement est la vôtre, de considérer la religion dans la politique et la politique dans la religion. On en avait été content dans ce temps, et la publication ne leur a rien fait perdre de l'estime qu'on leur avait accordée. J'aurai l'honneur de vous les faire passer. Je loge sous le même toit qu'un excellent Savoyard employé ici, le *factotum* de votre comtesse de Viry, et c'est lui qui a bien voulu vous faire l'envoi de mon opuscule sur ou contre la fameuse baronne. Je vous avais fait passer les *Réflexions* par la voie de votre ambassade. De tout ce que vous voulez bien me dire à propos de ce dernier ouvrage, ce qui m'a le plus flatté est la conformité que vous avez remarquée entre mes opinions et les vôtres, et cet unisson de pensées et de sentiments qui me donne à moi-même la plus sûre garantie de la vérité de mes opinions, garantie dont tout auteur a besoin, et moi plus qu'un autre.

(Pour ne pas oublier de vous parler de l'ouvrage de Leibnitz, ce qui déjà m'est arrivé en vous écrivant, je

place ici, en parenthèse, que l'ouvrage n'a pas encore paru, mais qu'il est incessamment attendu.)

Depuis le 10 juillet 1818, notre politique a fait bien du chemin. Triste reste de la majorité de 1815, nous défendons, sur la décisive brèche, la place si vivement attaquée, et dont les dehors ont été emportés. Vous avez vu nos dernières élections de remplacement. Benjamin Constant est un des plus sages : jugez du reste ! Nous avons, suivant l'expression du général Lafayette, perdu la bataille des élections, et ce nouveau convoi est entré pour ravitailler la place. Les destitutions continuent leur train, et tombent toutes sur une seule couleur. La Chambre des Pairs, si considérablement renforcée, peut à peine contenir ses membres; nous, nous serons ou dissous après la session, ou doublés. La majorité dans les deux Chambres est fixe et systématique : que pourrions-nous faire? Nous ne parlerons plus. Il n'est plus question du Concordat, mais beaucoup de changements dans les cadres de l'armée faits par le duc de Feltre, beaucoup d'alarmes, beaucoup d'inquiétudes..., d'étranges espérances, de grandes craintes. Nous n'y pouvons plus rien : la question est hors des Chambres... Le gouvernement n'est plus. . J'ai bien fait de ne pas l'approuver ; on finira par être de nos avis. Je ne vous parle pas de la licence des écrits, elle passe tout. Un jeune homme, nommé..., publie un pamphlet où il menace de la *mort à domicile*, au cas que les étrangers rentrent; car il est évident que nous les aurons rappelés... Il est fait Maître des requêtes : voilà où nous en sommes ! Où y a-t-il de sûreté ? je l'ignore. Sécurité, aucune ; luxe,

plaisirs, dépenses, tant qu'on en veut; esprit, très peu, et il baisse sensiblement... Des collèges, de bons principes, des œuvres de charité excellentes, de l'attachement à la religion, des jeunes gens parfaits... il y a de tout cela, surtout à Paris. Que faut-il craindre, que faut-il espérer?... Nous ne ressemblons pas mal à un homme en profonde léthargie qui, les yeux et les oreilles ouverts, verrait faire les apprêts de son enterrement sans pouvoir bouger. Notre position est unique dans l'histoire, et vous en voyez la cause première. Il y a des choses surnaturelles contre lesquelles nous nous débattons en vain. Les moments sont marqués, et sans doute il faut les attendre. Notre session sera fort longue. On fera passer, avec cette majorité, tout ce qu'on voudra, et sans doute on voudra en profiter. Si on ne dissout pas cette année, j'en ai encore pour deux ans : c'est trop, et la place n'est pas tenable. Je ne me décourage cependant pas. Si je croyais à la ruine totale de la France, je croirais à la fin de la civilisation de l'Europe. Plus je vois, plus je crois que son salut viendra de nous, ou ne viendra pas.

Je vais voir la Comtesse de Swetchine, et lui parler de vous. Elle loge rue de Grenelle Saint-Germain ; toujours bonne, toujours aimable, toujours spirituelle ; si nous n'avions que ces étrangers-là! A propos d'étrangers, je ne connais plus rien à leur politique, et quelquefois je crois trop la connaître. *Aura-t-elle toujours des yeux pour ne point voir?*

Quel plaisir m'ont fait les détails que vous me donnez sur votre position! La vertu et le mérite servent donc à

quelque chose, et du moins on les apprécie dans un coin de terre ! Ils sont ailleurs titre de réprobation, et caution de haine et d'outrage. Après les *Réflexions philosophiques*, on m'a ôté une pension qui m'était nécessaire ; celle qui me reste n'est pas payée depuis huit mois, et je crois fort qu'elle ne le sera plus : Il me reste heureusement la moitié, sur le trésor royal, de ce que Bonaparte m'avait forcé d'accepter ; sans cela, je demanderais mon pain. Je ne vis, sous les Bourbons, que des bienfaits de Bonaparte, que je n'ai jamais voulu servir ! Je n'ai écrit que pour les rois, et je n'ai reçu de marque d'estime que du peuple, qui a toujours voulu me députer pour défendre ses intérêts. D'autres n'écrivent que pour les peuples, et en sont amplement récompensés par les rois. Heureusement, je puise mes consolations à une autre source, et à la même où je puise mes devoirs.

Je m'avise un peu tard que si vous ne pouvez écrire que des billets, vous ne pourrez lire des mémoires : cette lettre en a la longueur, et elle vous prendra le temps de lire plusieurs suppliques. Vous la pardonnerez au besoin que j'avais de vous écrire. C'est un entretien avec un ami (permettez-moi ce mot si doux, Monsieur le Comte), avec un ami absent depuis longtemps, et qu'on retrouve enfin, et, j'espère, pour ne plus le perdre.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance la plus vraie de tout l'attachement et le respect que vous inspirez, et avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Vicomte DE BONALD,

Rue Palatine, 5.

P. S. — C'est un peu tard vous parler de l'horrible affaire Fualdès; mais votre lettre du 10 juillet et l'affaire Kotzebue me la rappellent. Je refusai d'être du jury. Je n'aime pas le jury, dont je n'ai jamais fait partie, et je ne voulais pas commencer par cette affaire horrible mon apprentissage. Je n'ai jamais cru que la cupidité fût la cause de cet assassinat. Fualdès était ruiné, et même sa fortune n'aurait pu tenter la cupidité de tant de gens, même avant qu'il l'eût perdue. La cupidité tue et ne torture pas, et il y a eu des détails dans cette affaire, un luxe d'atrocité, d'audace et d'impudence inexplicable. J'y ai toujours vu de la franc-maçonnerie : ils l'étaient tous, et lui plus qu'un autre. Les francs-maçons, dans ce moment, veulent acheter la maison Bancal, la raser, et élever un monument à Fualdès sur le sol : ce qui n'empêche pas ma conjecture. Tous, du reste, étaient républicains, patriotes, fédérés, et tout ce que vous voudrez, et Fualdès plus que tous. Mais ce n'est qu'entre complices qu'on se punit, et cet assassinat avait l'air d'une *sentence*. Avec cela, un secret impénétrable est resté sur le fond, s'il y en a un, et les coupables ont emporté leur secret avec eux, et sont morts en renégats. La seconde affaire est aussi inexplicable que la première. Un *alibi* a été attesté par des hommes très dignes de foi, et je les connais ; les assertions de madame Manson n'étaient pas moins positives. En général, on les croit coupables. Cette madame Manson était un mince sujet, comme vous voyez, que personne ne voyait. Je connais son père, à qui j'ai vendu une terre, et ne la connais pas, elle. Il n'y a pas dans tout cela

une personne estimable. La bonne société ne les voyait pas, quoiqu'ils appartinssent tous à la bonne bourgeoisie. Je vous remercie de votre intérêt pour mes enfants. Le plus jeune, ecclésiastique, est ici, attendant, en travaillant beaucoup, que son Evêque l'appelle ; et son Evêque (de Chartres) attend lui-même son église, qui attend elle-même le Concordat. Depuis votre lettre, Monsieur le Comte, du 10 juillet, vous avez eu le malheur de perdre Monsieur votre frère, Evêque d'Aoste : c'était un homme d'un vrai mérite, et digne du nom qu'il portait. Mon Dieu ! que de pertes nous faisons dans ce genre, et combien il y en a d'irréparables !

Du Même au Même.

Paris, 10 juillet 1819.

J'ai vu, Monsieur le Comte, le jeune M. de Gabriac, qui m'a donné de vos nouvelles comme je n'en ai pu jamais avoir moi-même, je veux dire *de visu ;* et il m'a appris en même temps qu'il avait porté la lettre qui m'avait été envoyée par Madame la Duchesse Des Cars. Je vous en remercie doublement, car vous avez à peine le temps de penser à vos amis ; et, pour mon compte, je suis loin de demander que vous preniez sur vos grandes occupations celui de leur écrire.

Notre session rend le dernier soupir, et je me dispose à aller me remettre dans mes montagnes ; car ma santé est un peu altérée, et autant par les inquiétudes de notre position que par excès de travail. Nous en reviendrons, si nous en revenons, je ne sais quand. La longueur démesurée de cette session retardera sans doute les suivantes, et plût à Dieu qu'elle pût les éloigner tout à fait !

Vous me demandez ce que je pense de la Charte... Il me semble, Monsieur, que mon opinion sur le compte de cette aventurière n'est pas plus équivoque que la vôtre : c'est une œuvre de folie et de ténèbres. Je m'en suis toujours expliqué sur ce ton, même à la tribune, et cette opinion bien connue m'est, peut-être, plutôt pardonnée que les hommages hypocrites de quelques autres. Cependant elle a des partisans sincères, surtout parmi les Pairs, qu'elle a assez bien traités, et qui se croient dans le meilleur des mondes possibles. Heureusement, la dernière atteinte portée à leur Chambre et l'avilissement de leur haute dignité les ont un peu dégrisés ; même, tous les bons esprits ne sont pas loin de convenir qu'elle ne nous convient pas ; mais on ne sait comment en sortir, ni revenir à de meilleures idées, et peut-être est-ce de tout autre manière que par des combinaisons humaines et des projets médités que nous y reviendrons.

J'ai vu ici votre bon curé de Genève. Il m'a communiqué bien des choses ; une, entre autres, excellente, faite pour être lue à un grand personnage près de qui vous avez longtemps été, qui nous fait tant de mal, et

qui aurait pu faire tant de bien. Il y a des vérités fortes et presque dures ; mais comment réveiller autrement les esprits engourdis ? Dieu veuille bénir cette œuvre et dessiller les yeux à ceux qui ont la puissance, ou la donner à ceux qui ne l'ont pas ! Car je pense quelquefois qu'il faudrait à l'Europe un homme aussi fort pour le bien que nous en avons vu un puissant et fort pour la destruction. Mais : *Virum non cognosco*, pouvons-nous dire, et il faudrait d'étranges combinaisons pour une seconde réaction de ce genre. En attendant, avez-vous vu, Monsieur, de conduite plus étrange que celle de notre ministère, qui tâche péniblement à donner la force aux révolutionnaires et à l'ôter aux royalistes par tous les moyens qui sont en son pouvoir, tantôt en excluant les royalistes des élections, tantôt en les destituant des places ? Et tandis qu'on empoisonne le civil, je veux dire la justice et l'administration, on corrompt le militaire en faisant à la sourdine rentrer dans les rangs des officiers de Waterloo, à la place des royalistes qu'on met à la retraite. Tout cela se fait de par le Roi de France, le Roi *Très-Chrétien*, qui se croit *monarchique*, qui se croit *catholique*, et qui veut être *sacré ;* et tout cela se fait encore en dépit des réclamations les plus vives et les plus courageuses de tout ce que la France compte d'hommes forts et éloquents, et n'est appuyé et défendu que par un tas d'écrivassiers sans génie, sans lumières et sans vertu : voilà où nous en sommes ! O heureux et trois fois heureux ceux qui, comme vous, Monsieur, habitent un pays où la raison, la vertu sont comptées pour quelque chose, et si elles

n'appellent pas toujours aux places, du moins n'en excluent pas!

Notre session de huit mois, dont trois sans rien faire et cinq d'un travail excessif, tire à sa fin. Nous regagnons tous nos foyers; et ceux qu'on accuse d'ambition retournent à leurs charrues avec un plaisir indicible, et laissent ici les intrigants de la capitale se disputer les lambeaux de notre pauvre monarchie... Et cependant, faut-il désespérer de la France?... Non, sans doute, si l'Europe n'est pas condamnée à périr tout entière, et si la comète ne doit pas encore s'approcher de notre planète assez pour la réduire en cendre; car si le monde doit périr par le feu, suivant une tradition si ancienne et même si respectable, ce sera sans doute quelqu'un de ces astres errants qui, libre des lois ordinaires de conservation qui régissent et maintiennent à leur place les autres corps célestes, vient comme un voleur, et sans être attendu, nous menacer de sa flamboyante chevelure: *Et diri toties arsere cometæ.* Mon cher Comte, l'aveuglement des rois est un phénomène cent fois plus effrayant; et avec leurs courses continuelles, au lieu d'être fixes, autrefois, comme le soleil, au centre de leurs Etats, pour tout éclairer et tout vivifier, ils ne sont plus aussi que des astres vagabonds qui troublent le système des sociétés, et n'y portent, avec leurs faiblesses ou leurs erreurs, que le désordre et le ravage.

Que pensez-vous de l'ouvrage de votre semi-compatriote, M. de Haller, de Berne? J'en ai vu l'analyse, et il me paraît sur une bonne voie politique, autant que protestant peut y être. Le bon Comte de Sales m'en avait

parlé avantageusement. J'ai écrit à M. de Haller, en signe de confraternité de principes. Le connaissez-vous? Je vais partir, et si vous voulez me gratifier d'une de vos lettres, elle me trouvera à Millau (Aveyron). Je suis tout auprès de cette ville. Vous ne voulez plus de cérémonie, mais vous permettez l'amitié et la vénération : je vous les ai vouées depuis longtemps.

P. S. — Le bon Savoyard s'appelle M. Duclos, ami de la Comtesse de Viry.

Du Même au Même.

1819.

Monsieur le Comte,

J'ai eu indirectement de vos nouvelles par mon respectable ami le Comte de Marcellus, à qui vous avez écrit une lettre qu'il m'a promis de me faire lire à notre prochaine entrevue à Paris. J'y ai vu avec peine, dans le peu qu'il m'en cite, que vous vous plaignez de votre santé, et qu'à tous les sujets de peine dont ce malheureux temps afflige les hommes de bien, il se joint d'*autres épines*, que votre prévoyance et le rang où vous êtes placé vous font encore mieux sentir, et qui s'enfoncent cruellement dans votre cœur. *Votre esprit*, dites-vous, *s'en ressent* : de « *petit il est devenu nul. Hic jacet ! mais je meurs avec l'Europe.* » Oh ! pour le coup,

Monsieur le Comte, vous me permettrez de n'en rien croire, et je ne crois pas même à la mort de l'Europe ; je croirais plutôt, si vous le voulez, à la fin du monde. Mais alors, comme dit Eriphile ,

Nous ne mourrons pas seuls, et quelqu'un nous suivra.

Non, Monsieur le Comte. Votre esprit ne se ressent de ces terribles événements que pour s'élever encore plus haut, pour en mieux voir les causes et les effets, et pour déplorer plus vivement qu'avec tous les moyens de salut on ait pu se perdre si bêtement, si gratuitement ; mais du moins, s'il faut périr, vous périrez avec honneur, au milieu d'un Etat *restauré* autant qu'on lui a permis de l'être, aussi monarchique et aussi catholique que la force prépondérante des maîtres de l'Europe, ou de ses tyrans, comme vous voudrez, ont voulu qu'il le fût, et plus peut-être qu'ils n'ont voulu. Mais nous, nous qui devions aspirer à l'honneur de rendre à la France la noble magistrature qu'elle a exercée en Europe, nous finissons, si nous devons finir, la honte et la risée des autres nations, entre des Jacobins et des banquiers, avec des députations de régicides, un ministère aveugle ou corrompu, pas un homme fort à la tête des affaires ; nous finissons dans une abnégation entière de raison, de vertu, de religion, de bon sens, d'esprit même; nous finissons sans gloire et sans éclat ; nous tombons de pourriture, de gangrène. Et, cependant, voilà un noble exemple que l'Allemagne vient de nous donner, si toutefois elle ne se borne pas à des paroles

et à des Notes diplomatiques : car si sa forme complexe lui permet de mettre dans ses actions autant de vigueur que dans ses propositions, quel en sera l'effet sur notre gouvernement ? S'apercevra-t-il que, par cela seul que les Jacobins en sont furieux, il doit s'en réjouir, et se hâter d'imiter un si bel exemple ? Quoi qu'il en soit, on ne peut aller plus avant dans le système que l'on suit depuis quatre ans, sans tomber franchement dans 93. Tous les systèmes de conduite ont leur plus haut période, leur « *Nec plus ultrà* », après lequel il faut changer de direction ; et cet apogée révolutionnaire, nous venons de l'atteindre par la nomination de Grégoire à la Chambre des Députés. Mon premier dessein avait été, s'il paraissait à la Chambre, de me démettre avec éclat ; car mes sens se révoltaient à l'idée d'échanger des paroles avec un tel collègue, et de me trouver assis dans la même enceinte, respirant le même air, prenant part aux mêmes délibérations. Mais lorsque l'on combat avec ses amis, il faut savoir subordonner son avis au leur dans les choses qui ne sont pas ouvertement criminelles. J'attends donc d'être à Paris, et peut-être, d'ici là, y aurait-il quelque révolution de système. Les journaux l'annoncent, et le retard même de notre convocation, qui, ordinairement, suivait immédiatement la fin des élections, me fait croire qu'il y a de l'agitation et de l'embarras dans les conseils.

Il me semble, Monsieur, que le nuage se dissipe ; et les *Mémoires de Jacques II*, écrits par lui-même, et dont je n'ai vu encore que ce que les journaux en ont cité, me paraissent jeter un grand jour sur les événe-

ments, au moins pour les yeux obstinés à demeurer fermés. Ce malheureux Prince, qui ne manquait ni d'esprit ni de courage, se disculpe des calomnies dont il a été l'objet, et attribue la Révolution qui le fit descendre du trône, à une conjuration qui s'était formée contre la Dynastie des Stuarts, au moment même de sa restauration sous Charles II. Elle n'avait pas eu assez d'espace pour éclater pendant la vie de ce Roi, et avait même employé le temps de son règne à user la Monarchie et à accroître ses propres forces. Elle fit éruption à l'avènement de son infortuné frère, et la famille des Stuarts, au moins la branche légitime, fut à jamais exilée. *Si la France n'eût pas fait la faute de la laisser éteindre dans le célibat ecclésiastique*, il est possible que notre Révolution n'eût pas eu lieu. Cette déplorable histoire est la nôtre de point en point, et jusque-là les deux Révolutions ont été calquées l'une sur l'autre. Je ne serais pas embarrassé de prouver que tout ce qui s'est fait en France, depuis 1814, a été conduit et calculé sur ce plan, même dans les actes du gouvernement; et peut-être déchirerai-je le voile dans le *Conservateur*. Il y a cependant des différences à notre avantage : la première est que l'Angleterre était *protestante*, et que la France est *catholique*. Or, c'est le protestantisme et son esprit, et ses principes, et son fanatisme, et ses prétentions, qui ont le plus poussé aux deux Révolutions et y poussent encore; et la haine furieuse contre notre religion et ses ministres a plutôt pour objet leur attachement à la Monarchie que leurs fonctions même religieuses. La seconde différence est que les

grands d'Angleterre, et même la noblesse du second ordre, avaient acquis ou reçu les biens du Clergé sous Henri VIII et ses successeurs ; au lieu que les acquéreurs, en France, sont presque tous de la classe commerçante ou même inférieure ; différence très grande, car je ne doute pas que le changement de famille régnante, en Angleterre, n'ait eu pour cause les alarmes des possesseurs de *biens religieux*, qui voulaient mettre l'illégitimité de leurs possessions sous la garde de l'illégitimité du trône ; et je ne doute pas davantage que cette cause, en France, ne soit le mobile de la conjuration contre la Maison de Bourbon. Mais nos acquéreurs n'ont ni la même influence ni le même crédit, et aussi ils cherchent une force dans le gouvernement, et malheureusement l'y ont trouvée.

J'ai osé faire, à la vive sollicitation de mes amis, l'article *Louis XVI* dans la grande *Biographie* de M. Michaud. J'ai longtemps résisté, et je sentais la difficulté de traiter ce sujet dans un petit nombre de pages, et de le traiter en présence du temps et des hommes contemporains, même de ses proches. Mais j'ai craint que cet article, confié a un autre, ne fût un texte à des flatteries envers le pouvoir actuel, et ne l'égarassent encore davantage. Je l'ai fait servir, et y ai mis toute ma politique, telle que vous la connaissez. Je ne sais, au reste, s'il sera approuvé. Je vous ferai passer la feuille, si elle est imprimée.

Vous avez, Monsieur le Comte, dans votre pays un de mes parents, excellent homme de tout point, et destitué de la préfecture de la Vendée pour son royalisme et

son esprit religieux. C'est M. de Roussy, mari de mademoiselle de Sales, dernière d'une des branches de la famille de votre saint Evêque de Genève. La famille de Mademoiselle de Sales, petite-fille de la Marquise de Gralier, a perdu des biens dans la Révolution, situés, je crois, près d'Annecy ; il est à la poursuite de l'indemnité que votre souverain a promise. J'ose vous recommander ses intérêts. Il est digne de votre bienveillance ; et, quoiqu'il ait été sous-préfet à Annecy, sous Bonaparte, je crois qu'on lui rend justice, et qu'il y a toujours fait tout le bien qui dépendait de lui et donné les meilleurs exemples.

Au nom de Dieu, Monsieur le Comte, ne vous découragez pas ! Comptez un peu sur l'« Etoile de la France. » Je le dis en homme religieux, et je sais à qui je parle. Comment désespérer d'une nation qui a été sauvée, il y a à peine trois siècles, par une bergère ? Dans des temps de simplicité, son salut lui vint d'une simple fille ; dans des siècles de lumière, il viendra peut-être par des gens d'esprit. Il y a beaucoup de bon esprit en France, et plus qu'on ne pense ; et si la France peut secouer le joug des révolutionnaires, vous êtes tous sauvés.

Il me tarde d'apprendre par vous-même des nouvelles de votre santé : c'est pour vous la seule chose qui m'inquiète. Les journaux vous apprendront notre convocation ; elle sera suivie de près de mon départ, et alors, si vous me faites l'honneur de me répondre, je pourrai recevoir votre lettre à Paris, à mon adresse ordinaire.

Agréez mes plus tendres hommages.

De B.

Du Même au Même.

14 février 1820.
Reçue le 29 février.

Je ne peux, Monsieur le Comte, commencer ma lettre sans vous parler du terrible événement qui a plongé tous les gens de bien, les vrais Français, dans la plus profonde douleur ; vous l'aurez appris par les courriers, et aucun détail encore n'est venu jusqu'à vous. Quel coup et quel avenir ! L'esprit se confond, le cœur se serre en pensant à tout ce que cet événement peut recéler d'événements. On dit la duchesse enceinte ; mais quel espoir ? Et surtout après la terrible secousse qu'elle a éprouvée ! Les Chambres ont été assemblées sur-le-champ, pour voter de stériles compliments au Roi. Que lui dire avec espoir d'être écouté ? Que lui inspirer avec certitude d'en être entendu ? Nos détestables écrits, nos pardons scandaleux, nos jugements plus scandaleux encore..., les régicides rappelés, nommés, excusés, devaient en enfanter d'autres, et la cause produit son effet.

Je voulais d'abord vous parler de votre ouvrage ; et ma lettre, remise à aujourd'hui, a rencontré un déplorable sujet qu'il a fallu répandre dans votre sein avant toute autre chose. J'ai lu ce bel ouvrage ; et ceux même

qui y trouvent ce que vous avez voulu y mettre, et qui s'en alarment pour des opinions sucées, pour ainsi dire, avec le lait dans leur éducation cléricale ou magistrale, ceux-là sont les premiers à admirer (le mot n'est pas assez fort), à se confondre d'admiration devant le beau génie qui leur a fait ce beau présent. Je vous nommerais MM. de Fontanes, Marcellus, le Cardinal de Bausset, le duc de Richelieu, *e tutti quanti*. J'en parlai à un Evêque un peu récalcitrant. « Après l'avoir lu, me dit-il, « je serai peut-être moins gallican que je n'étais ; mais « si j'étais mécréant, j'en serais plus chrétien ; et si « j'étais dissident, j'en serais plus catholique. » Pour moi, Monsieur, qui vous remercie bien sincèrement de la place que vous avez quelquefois donnée à mon nom et à mes écrits, je ne peux vous dire combien j'y ai trouvé de raison, d'esprit, d'élévation, d'érudition, de choses neuves et originales ; mais, comme je l'ai dit, les Rois, pour le goûter, ne sont peut-être pas assez chrétiens, et les Evêques ne sont pas assez politiques. Il faut avoir considéré la Religion dans ses grands rapports avec la société, pour en sentir toute l'importance et en goûter toute la vérité. Un effet général qu'il a produit est, qu'une fois commencé on ne peut plus le quitter : il faut, bon gré mal gré, aller jusqu'au bout ; et M. de Fontanes, entre autres, l'a tout lu dans un jour. Je puis en dire autant, quoique j'aie été forcé d'y mettre un peu plus de temps. Je voudrais bien en parler dans le *Conservateur*. J'ignore si Messieurs du « comité directeur » de cet écrit me le permettront, à cause de l'ultramontanisme, dont quelques gens ont peur, quoique, depuis la

Restauration, ce sentiment de répulsion se soit bien affaibli en France.

Je vous ai écrit il y a deux mois ; je vous envoyais quelques pièces relatives à une bonne œuvre qui intéresse votre gouvernement. Le fils de mon bon collègue, M. Benoît, jeune homme excellent, ami et disciple de M. l'abbé de Lamennais, était nommé à la suite de l'Ambassade de Naples, et devait partir de jour en jour. Il voulait passer par Turin ; et le moyen à un Français instruit d'y passer sans vous voir ! Je lui avais donc remis ce paquet. Son départ est retardé : je le retire, et vous l'envoie avec cette lettre par l'entremise d'un bon Savoyard qui la fera passer par votre Ambassade ; vous en ferez, Monsieur, tel usage que vous voudrez. Vous m'avez fait dire les plus jolies choses par Catulle ; et si je n'en avais pas vu le nom au bas, ayant un peu oublié ce *grave* auteur, j'aurais cru les vers de vous, tant ils sont faciles et agréables. Vous avez voulu m'épargner la méprise ; c'est pure charité à vous, pour m'épargner un aveu d'ignorance ou un défaut de mémoire.

Je finis, comme j'ai commencé, par vous parler de notre douleur : elle est même populaire. Mais combien de cœurs riants sous des dehors tristes ! Que de profondes hypocrisies ! Quelle conduite ! Et qu'on fait de mal à l'Europe par celle de notre gouvernement, depuis le 5 septembre 1816, jour de funeste mémoire ! — Je ne forme pas de conjectures sur tout ceci. — Un parti infernal s'agite, complote, exécute sous les yeux des autorités ; et, enlacés par nos lois, par nos formes, garrottés par la Charte, nous nous laissons tout doucement

conduire dans l'abîme où toute l'Europe, si elle n'écoute pas vos leçons (et je peux y joindre les miennes), descendra avec nous.

Je finis, Monsieur le Comte, par vous renouveler tous mes remerciements, toute ma gratitude, toute mon admiration, et l'assurance du tendre et respectueux attachement que je vous ai voué. DE BONALD.

Du Même au Même.

3 de l'an 1821.
Reçue le 10.

MONSIEUR LE COMTE,

Je suis trop heureux d'avoir pu trouver une occasion favorable de dire au public tout le bien que je pense de votre bel ouvrage. Ce n'est pas une illusion de l'amitié, c'est une conviction de la raison, une certitude du bien qu'il peut faire et de celui qu'il a déjà fait; c'est surtout une satisfaction inexprimable de me retrouver toujours, Monsieur, sur la même ligne de pensées, de sentiments, d'affections. En vérité, lorsqu'on n'est pas dominé par l'orgueil satanique qui est le partage de nos

ennemis, à la vue de l'épouvantable confusion qui règne en Europe, dans les esprits même de ceux de qui dépendent nos destinées, on a besoin que l'approbation de quelques hommes supérieurs vienne vous donner la confiance qu'on ne s'est pas tout à fait trompé, et qu'on n'a pas sacrifié à des illusions ou à des erreurs, santé, fortune, loisirs, faveur, et tout ce qu'on aurait trouvé sous d'autres drapeaux. Vous voyez, Monsieur, ce qui se passe en France ; et vous n'en serez que plus attaché à cette pensée dominante de l'influence que nous pouvons prendre en Europe, et du bien que de meilleurs exemples peuvent lui faire. C'est ce que j'ai tâché d'exprimer dans l'Adresse au Roi, dont j'ai été un des rédacteurs. Il a bien fallu y nommer la Charte, quoique je la regarde comme la boîte de Pandore, au fond de laquelle il ne reste pas même l'espérance; je puis le dire hautement, dans le salon des ministres comme dans le cabinet de mes amis. Le Roi y a répondu mieux et plus positivement qu'il n'avait jamais fait. Nous avons une Chambre excellente, meilleure peut-être qu'en 1815, décidée à tout pour conserver l'union entre les bons, malgré quelques dissidences d'opinion. Nos adversaires sont peu nombreux, mais décidés à suppléer au nombre par l'audace et l'opiniâtreté. Tout assure la victoire au bon parti, mais une victoire achetée par tous les dégoûts et tous les orages que les méchants sont capables d'exciter. Ce qui me confond, ce qui me plonge dans la stupeur, est que des gens d'esprit appellent cela un gouvernement. Depuis longtemps on ne gouverne plus la France : on la dispute. Nous avons

donc remporté une pleine victoire à la bataille des élections, victoire due uniquement au zèle et au bon esprit des royalistes, aidés jusqu'à un certain point par le gouvernement, qui a peut-être mieux réussi qu'il ne croyait, et trouve peut-être la dose trop forte. Une autre victoire a été l'introduction de Villèle et de Corbière dans le ministère. Je suis arrivé tard, et n'ai point assisté aux négociations ou aux intrigues qui ont amené ce résultat. Chateaubriand, rentré en faveur, y a beaucoup travaillé ; c'est le grand champion du système constitutionnel : il va le prêcher en Prusse, et n'y dira pas de bien de moi, qu'il regarde comme un homme suranné, qui rêve des choses de l'autre siècle. J'aurais bien des choses à vous dire là-dessus : cette raison, autant que toute autre, a fait cesser malgré moi *le Conservateur*, et a comprimé la vogue du *Défenseur*, au point que je doute qu'il puisse se soutenir. Villèle et Corbière aideront un jour à porter Chateaubriand au Ministère des Affaires étrangères, qui se trouve assez naturellement sur le chemin des Ambassades ; c'est un très grand coloriste, et surtout un très habile homme pour soigner ses succès. Pour moi, mon cher Comte, sans fortune, mais sans ambition, trop heureux si, n'ayant pas une si nombreuse et si pauvre famille, je pouvais vivre à un écu par jour, indépendant de tout le monde, et ne relevant que de Dieu et du Roi, j'attends que l'expérience qui se déroule tous les jours vienne justifier la vérité de ce qu'on appelle mes *systèmes*, et ces vues politiques et religieuses qu'on me fait l'honneur, l'insigne honneur de croire que je partage avec M. l'abbé de Lamen-

nais, M. de Haller, etc... Je reviens à notre Chambre : j'ai demandé aux ministres, j'ai dit à tout le monde, si l'on ne se servirait pas d'un instrument si fort et si sûr, pour autre chose que pour obtenir quelques douzièmes en avance sur les contributions et un budget. N'y a-t-il pas d'autres leçons à donner à l'Europe, et ne pourrions-nous pas relever l'étendard de la Religion et de la Royauté, et y rallier, de vœux et d'espérances, tous les honnêtes gens d'Espagne, de Portugal, de Naples, qui gémissent sous l'absurde et féroce tyrannie de leurs *carbonari* et de leurs *libéraux?* Ne pourrions-nous pas seconder la diplomatie européenne, ou même en faire davantage, supposé encore qu'elle veuille ou qu'elle puisse faire quelque chose? Car il me semble que le *vent du nord* a soufflé sur les projets de l'Autriche, et les a desséchés ou refroidis dans leurs germes. Aujourd'hui le bruit court que le roi d'Espagne est déposé. Le roi de Naples laisse de précieux otages entre les mains de ses révolutionnaires : sa famille, et ses serments... Qu'espérer de tout ceci, quand on considère l'éloignement de Naples, l'isolement de l'Espagne, et le peu de temps qu'il faut aux libéraux pour tout détruire et pour tout renverser? Il ne vous échappe pas plus qu'à moi que ce sont les couronnes les plus catholiques, les différentes branches de la Maison de Bourbon, celles qui ont détruit, il y a soixante ans, l'Ordre célèbre qu'elles auraient dû défendre, qui sont presque exclusivement les victimes de cette terrible vengeance, la France, l'Espagne, Naples, Lisbonne, et qui expient si cruellement les crimes des Choiseul, des Pombal, des

d'Aranda, et de l'autre dont j'ai oublié le nom (1). Je crois, et ne puis le dire qu'à un petit nombre de sages, que c'est la ruine de cet Ordre si nécessaire à la Chrétienté, qui entraîne l'Europe dans l'abîme, et qu'elle n'en peut sortir qu'avec lui ; mais qui lèvera la pierre qui couvre le sépulcre où il est enseveli ? La *Compagnie du Diable* ne peut reculer que devant la *Compagnie de Jésus*, et nous avons des hommes très nobles et très influents, qui aimeraient mieux revoir les Cosaques dans Paris que les Jésuites ! A tout ce qu'on propose de bon et de fort, on répond que la France n'est pas encore mûre, que ce qu'on demande est intempestif ; comme s'il y avait rien d'intempestif que le mal, pour lequel les méchants trouvent toujours les choses assez mûres, et les mûriraient en serre chaude si elles ne l'étaient pas. Comme les bonnes doctrines sont vivantes en France, et ne sont peut-être que là, rien en France ne se fait, ne se fera jamais que par élan ; et cet élan, dont on a eu une nouvelle preuve aux élections, hâte plus le bien dans une heure, que toute l'expectative de nos *Fabius* législateurs ne le ferait dans un siècle.

Mes pensées, comme mes affections, se sont souvent reportées vers votre pays : on ne peut pas douter qu'on ne le travaille ; le fourneau est chauffé à la fois de trois côtés, par la France, la Suisse et l'Italie ; et j'admire comment vous vous soutenez, malgré les annonces tous les jours répétées de révolution. Dieu vous conserve

---

(1) Tanucci.

cette tranquillité si précieuse, et puissiez-vous ne trouver chez vous ni de *Quiroga* ni de *Pepe!* Vous me disiez, dans une de vos lettres, qu'il n'y avait plus de Grands en Europe. J'en vois assez pour être tout à fait de votre avis : c'est la Noblesse qui manque partout, et les grands seigneurs en ont détruit l'esprit, comme ils en ont et peut-être parce qu'ils en ont englouti les fortunes. La mollesse, le plaisir, la vanité, la fureur des jouissances et du luxe ont abâtardi ces antiques races, mon cher Comte; le pouvoir défaillit parce qu'il n'a plus de *ministres*, et jamais la famille ne périt que par la faute de ceux qui sont chargés de la conserver.

Je relirai avec attention les endroits de votre grand ouvrage dont vous me parlez, et j'aurai l'honneur de vous en entretenir ; en attendant, je vous dirai que je trouvai bien beau, bien vrai, et passablement hardi à vous, homme de Cour et Ministre d'Etat, ce que vous dites sur le *mariage* des princes. Que de fois, avant d'avoir eu de si belles preuves du courage et de l'esprit de notre Auguste Veuve, n'ai-je pas dit que le mariage le plus *politique*, pour notre malheureux prince, eût été un mariage avec la *Vendée*, avec quelque belle et bonne fille d'un *Vendéen!* Mais, même dans ce pays de l'honneur et de la fidélité, on n'aurait pas pu trouver mieux que ce que nous avons. Il ne me reste, Monsieur le Comte, qu'à vous remercier de votre bon souvenir, et à vous renouveler l'assurance de tous les sentiments d'admiration et de véritable et éternel attachement que je vous ai voués à la vie et à la mort.

De Bonald.

De M. l'Abbé Rey, vicaire général de l'Archevêque de Chambéry, depuis Evêque d'Annecy.

Chambéry, 5 février 1820.

Monsieur le Comte,

Votre Excellence aura lu sans doute ce qui advint un beau dimanche, l'an 94 de notre ère, au plus jeune des apôtres ; le voici : « *Et accepi librum de manu angeli, et devoravi illum : et erat in ore meo tanquam mel dulce : et cum devorassem eum, amaricatus est venter meus.* » Eh bien ! Monsieur le Comte, les Français, voire même les Savoyards, ont reçu bien incontestablement de la main d'un ange, dont on fait la fête le 19 mars, certain livre doux comme du miel à la lecture : tous l'ont dévoré; mais, dans plusieurs, *amaricatus est venter;* et rien ne prouve mieux l'excellence du livre, et la bonté du remède qu'il donne à certains estomacs qui ont la maladie des Parlements. Je connais des estomacs pour qui la douceur du livre n'a pas fini dans l'œsophage, et qui l'ont trouvé infiniment plus doux encore en le savourant, en le ruminant ; mais les estomacs où ce remède angélique a trouvé des *humeurs peccantes*, en latin *peccatrices*, ont éprouvé et éprouvent encore de rudes tranchées. Ah! comme c'est drôle de voir certains gros ven-

tres tout *amariqués* par l'effet de cette lecture ! Rien ne m'étonne, rien ne m'afflige en tout cela ; c'est l'effet naturel d'un remède divin contre une maladie humaine. Mais ils auront beau faire : la potion est avalée, et la pharmacie angélique où elle a été préparée a si bien proportionné, arrangé, conditionné la dose, qu'elle aura infailliblement son effet, mais *tempore suo*.

En attendant, les Français n'ont pas voulu relever le gant, et se venger en écrivant *mieux que vous*, *contre vous*. Ils ont trouvé plus expédient de saisir l'ouvrage que d'y répondre. Il est certain que l'un est plus facile que l'autre ; mais malheureusement la main friponne ne s'est appesantie sur le nid que lorsque les oiseaux en étaient presque tous sortis, et je sautais de joie hier en apprenant que deux ballots étaient arrivés à la douane.

Je sais que, parmi les motifs de l'humeur gallicane, *Bossuet* et le *temporel des rois* jouent un grand rôle : attaquer notre *dogme national !*

Que dites-vous, Monsieur le Comte, d'un *dogme national ?* Pour moi, je n'en connais que de *catholiques ;* et dès qu'il est national, il n'est plus dogme.

Agréez, etc.

REY, vicaire général.

De M. Alphonse de Lamartine à J. de Maistre.

Paris, 17 mars 1820.

Monsieur le Comte,

J'étais à toute extrémité quand j'ai reçu la charmante lettre que vous avez bien voulu m'écrire en m'adressant votre bel ouvrage. Je profite des premières forces de ma convalescence pour y répondre, et vous remercier à la fois et du livre et de la lettre, et surtout du titre flatteur de neveu, dont je m'honore ici auprès de tout ce qui vous connaît. Ce titre seul vaut une réputation, tant la vôtre est établie à un haut degré parmi tout ce qui apprécie encore un génie vrai et profond dans un siècle d'erreurs et de petitesses. Le nombre en est encore assez grand ; il semble même s'accroître tous les jours. M. de Bonald et vous, Monsieur le Comte, et quelques hommes qui suivent de loin vos traces, vous avez fondé une école impérissable de haute philosophie et de politique chrétienne, qui jette des racines, surtout parmi la génération qui s'élève : elle portera ses fruits, et ils sont jugés d'avance. Je puis vous dire, avec la sincérité d'un neveu d'adoption, que votre dernier ouvrage a produit ici une sensation fort supérieure à tout ce que

vous pouviez paternellement en espérer. Vous aurez été surpris que les journaux, surtout ceux qui devaient principalement adopter vos idées, soient restés presque dans le silence à votre égard ; mais cela tient à quelques préjugés du pays, dont vous sapez si admirablement les ridicules prétentions gallicanes, et à un *mot d'ordre* qu'on a cru devoir religieusement observer, et dont j'ai donné l'explication pour vous à Louis. Cela n'a, du reste, arrêté en rien la rapide circulation de l'ouvrage ; au contraire, il est partout, et partout jugé avec toute l'admiration et l'étonnement qu'il mérite : c'est assez vous dire que de vous assurer que vous êtes à votre place à la tête de nos premiers écrivains. Si un neveu avait le droit de représentation, je vous donnerais un conseil, d'après l'opinion que j'ai entendu exprimer universellement : ce serait de publier sur-le-champ votre grand ouvrage en portefeuille, et aussitôt après, une édition complète de vos œuvres ; je ne doute nullement que cela ne mît le sceau à votre solide gloire. En attendant, je suis chargé, par des hommes dignes d'être entendus de vous, de vous faire une requête respectueuse en leur nom et au mien. Voici ce dont il s'agit. *Le Conservateur* finit ; un journal dans le même sens, mais dépouillé des rêveries constitutionnelles (le plus possible) lui succède ; il se nomme *le Défenseur ;* il est rédigé par MM. de Bonald, l'abbé de Lamennais, Saint-Victor, Genoude, plusieurs autres hommes distingués et quelques autres inconnus, au nombre desquels ils ont bien voulu m'admettre. Ces Messieurs, tous de votre école et selon votre cœur, osent vous prier de détacher

de temps en temps, de votre portefeuille quelques pages de politique ou de métaphysique, dont ils orneront leur journal, avec ou sans nom, selon vos convenances et vos ordres. J'ai déjà chargé Louis, avec qui je partage mon *action*, de vous adresser cette prière au nom de tout ce que la France possède d'hommes dignes de vous ; je l'ai chargé en même temps de vous faire passer, de ma part, un petit volume intitulé *Méditations poétiques*, comme un faible hommage de mon admiration et de tous mes sentiments pour vous. Ces sentiments mêmes vous demandent quelque indulgence pour ma pauvre poésie.

Je vous demande pardon, Monsieur, de prolonger si longtemps cette conversation avec vous ; mais on n'écrit pas souvent à M. de Maistre. J'espère être incessamment plus heureux encore, et avoir l'honneur de vous voir à Turin, où je vais passer bientôt en allant à Naples. Daignez me rappeler, Monsieur, à mes cousines, à qui vous me donnez le droit de donner ce nom, et agréez l'hommage invariable de mon profond respect et de ma haute admiration, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte,

Votre très humble et obéissant serviteur,

Alphonse de Lamartine.

De M. l'Abbé F. de Lamennais à J. de Maistre.

Saint-Malo, le 5 février 1820.

MONSIEUR LE COMTE,

J'apprends que vous avez eu l'extrême bonté de me destiner un exemplaire de votre dernier ouvrage. M. de Lamartine veut bien prendre le soin de me le faire parvenir dans ma solitude, où je l'attends avec l'impatience que doit avoir de connaître une nouvelle production de votre génie, tout homme qui s'intéresse à la religion et à la société. En défendant l'autorité du Saint-Siége, vous défendez celle de l'Eglise, et l'autorité même des Souverains, et toute vérité, et tout ordre. Vous devez donc compter sur de nombreuses contradictions ; mais il est beau de les supporter pour une telle cause. L'opposition des méchants console le cœur de l'homme de bien. Il se sent plus séparé d'eux, et dès lors plus près de celui à qui le jugement appartient, et à qui restera la victoire.

Daignez agréer l'hommage de mon admiration, ainsi que le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L'abbé F. DE LAMENNAIS.

Du Même au Même.

Paris, 18 mai 1820.

Monsieur le Comte,

Vos lettres ne sont pas seulement une instruction pour moi, elles sont encore un encouragement ; ainsi, chaque fois que vous voulez bien me faire l'honneur de m'écrire, je vous dois une double reconnaissance. La vive impression que votre bel ouvrage avait faite sur certaines personnes commence à s'affaiblir. Il n'avait d'abord été question de rien moins que d'une censure. Je ne sais pas comment on s'y serait pris pour éviter, en la rédigeant, le scandale et le ridicule. Il y avait, disait-on, dans votre livre, trois ou quatre hérésies au moins. On nommait des gens qui les avaient vues ; mais l'embarras était de les retrouver : on n'en a pu venir à bout, et ce grand bruit a fini par un silence profond. Le bien que vous avez fait est immense, il restera. On ne guérit pas certains préjugés dans certaines têtes ; mais on empêche qu'ils passent dans d'autres têtes, et le temps, que rien ne supplée, rend à la vérité tous ses droits. Une des choses que j'admire le plus dans la conduite du Saint-Siège, c'est la patience avec laquelle il attend : *Patiens, quia æternus.*

Ne doutez pas, Monsieur, que je ne rende compte de votre ouvrage ; je ne manquerai certainement pas cette occasion d'être utile et de m'honorer. Il y aura bien quelque difficulté de la part de la censure ; mais je m'en tirerai de manière ou d'autre. Ce qui me contrarie le plus, c'est qu'il faut que j'achève auparavant la préface de mon deuxième volume, dont il y aurait de l'inconvénient à retarder la publication. Cette préface doit être assez longue, et ma très mauvaise santé me force quelquefois de cesser tout travail pendant des semaines entières. J'espère cependant être libre dans un mois ou un mois et demi. Je commencerai, comme vous le désiriez, par citer les éloges que vous faites du Clergé français. Quant aux passages que je croirai susceptibles d'être modifiés pour l'expression, je les noterai à une seconde lecture et j'userai de la permission que vous me donnez, avec tant d'indulgence, de vous soumettre mes observations. Elles seront, au reste, fort peu nombreuses. Je ne me rappelle en ce moment que d'un mot ; vous dites, je crois, quelque part : *Le Concile déraisonna ;* cela peut être, mais il ne faudrait pas, ce me semble, le dire si crûment.

Je suis extrêmement touché de la peine que vous a causée l'insertion, dans *le Défenseur*, de deux lettres excellentes écrites par vous à une dame russe, et destinées à rester secrètes. Vous avez assurément raison de vous plaindre, on ne dispose pas d'un nom tel que le vôtre sans y être auparavant bien autorisé. J'en ai parlé dans ce sens à Messieurs du *Défenseur*, gens aussi honorables par leur caractère que distingués par le talent.

Ils ont été singulièrement peinés d'avoir paru manquer d'égards, en cette occasion, pour un des hommes qu'ils respectent et qu'ils vénèrent le plus. La vérité est qu'ils n'ont eu que l'apparence d'un tort ; et je suis chargé par eux de vous offrir, avec l'expression de leurs regrets, toutes les excuses possibles. Un ecclésiastique estimable leur remit un petit recueil imprimé à Rome, et où se trouvent vos deux lettres. Ils ignoraient absolument qu'elles y fussent sans votre consentement. Cet ecclésiastique insista sur l'utilité de les répandre davantage, surtout en France, et les lettres elles-mêmes parlaient encore beaucoup plus haut dans le même sens. Voilà les faits, Monsieur ; s'ils justifient les personnes qui dirigent *le Défenseur*, ils ne diminuent point le regret qu'elles éprouvent de vous avoir, bien contre leur gré, causé un moment d'ennui.

Vous connaissez sûrement les lettres du Cardinal Litta sur les Quatre Articles. Il serait très bon de les faire réimprimer avec des notes dans ce pays-ci. Si vos occupations vous permettaient de consacrer quelques instants à la rédaction de ces notes, vous rendriez un grand service à notre pauvre Eglise de France. Je me chargerais volontiers des soins de l'impression, et l'auteur des notes resterait aussi inconnu qu'il voudrait l'être. Je vous supplie d'y penser. L'ouvrage du Cardinal Litta a fait un bien réel. J'ai vu, depuis deux ans, beaucoup de prêtres en chercher des exemplaires ; mais il n'y en a plus. Il serait aisé de le répandre dans les Séminaires, où on le lirait avec fruit. C'est des jeunes gens qu'il faut s'occuper. Il y a partout une tendance mar-

quée vers les bonnes doctrines. Quel dommage si, faute de soins, cet heureux germe ne se développait pas ! Il y a aujourd'hui quelque chose de très favorable au bien. Les méchants n'ont plus de doctrines proprement dites; ils s'agitent, ils crient, mais ils n'enseignent pas ; ils ont tout détruit, tout perdu, jusqu'à l'erreur même.

Quiconque, maintenant, veut avoir un principe, une idée, est contraint de venir les demander à la religion. Cela est admirable, et on le sentira bien mieux encore dans quelque temps.

Pardon, Monsieur, de mon bavardage. J'abuse de votre temps en vrai Breton ; mais il y a un peu de votre faute, et vous portez la peine de votre indulgence.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

L'abbé F. DE LAMENNAIS.

Du Même au Même.

Saint-Brieuc, 2 janvier 1821.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai fait part à M. Genoude de ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer relativement à votre grand ouvrage, et je ne doute pas qu'il ne se fasse un

véritable plaisir d'en surveiller l'impression. Je voudrais qu'il pût paraître à peu de distance de celui qui s'imprime à Lyon ; car les livres sont comme les hommes, ils s'entr'aident, et il est avantageux d'agir sur beaucoup d'esprits à la fois. Je suis étonné que Rome ait eu tant de peine à comprendre vos magnifiques idées sur le pouvoir pontifical. J'ai vu en France des gens du monde, très étrangers assurément à la théologie, les saisir parfaitement à une première lecture. Notre nation a, je l'oserai dire, cet avantage, que tout ce qui est naturel et vrai entre avec une facilité extrême dans les têtes. S'il m'était permis de juger les Romains par les livres qui nous viennent de leur pays, j'aurais quelque penchant à croire qu'ils sont un peu en arrière de la société. On dirait, à les lire, que rien n'a changé dans le monde depuis un demi-siècle. Ils défendent la religion comme ils l'auraient défendue il y a quarante ans. Ils semblent toujours parler à des gens qui admettraient certaines bases générales, des principes et des faits, qui, malheureusement, sont bien loin aujourd'hui d'être admis. Aussi ce genre de preuves ne fait-il maintenant aucune impression sur les esprits, comme je suis tous les jours à même de le remarquer. Je connais même plusieurs personnes qui, de chrétiennes qu'elles étaient, sont devenues incrédules en lisant les apologies de la religion. Ce n'est pas que ces apologies ne soient certainement très solides ; elles étaient excellentes pour le temps où elles ont paru, lorsque tout était stable, et qu'il existait des idées universellement reçues ; mais elles ne répondent pas, ou elles répondent mal, à la rai-

son qui les interroge dans un autre état de société. Il ne faut pas qu'on s'y trompe à Rome : leur méthode traditionnelle, où tout se prouve par des faits et des autorités, est sans doute parfaite en soi, et l'on ne peut ni l'on ne doit l'abandonner ; mais elle ne suffit pas, parce qu'on ne la comprend plus ; et depuis que la raison s'est déclarée souveraine, il faut aller droit à elle, la saisir sur son trône, et la forcer, sous peine de mort, de se prosterner devant la raison de Dieu.

Je désirerais de tout mon cœur partager vos espéces sur l'avenir ; mais je vous avoue que ma faible vue ne saurait apercevoir, dans ce monde qui se dissout, le germe d'une restauration complète et durable. Je cherche vainement à concevoir par quel moyen le genre humain pourrait guérir de la maladie dont il est atteint. Puissé-je me tromper ! mais je la crois mortelle. Remonter du fond de l'erreur au sommet de la vérité, malgré les passions, malgré la science, malgré l'imprimerie, cela me paraît contraire à tout ce que nous connaissons des lois qui régissent le monde moral. Le dirai-je? Il me semble que tout se prépare pour la grande et dernière catastrophe; et peut-être est-ce aux nations que s'applique le mot terrible de saint Paul : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, etc. Rursus renovari ad pœnitentiam.* Cependant, plus les ténèbres iront s'épaississant, plus la véritable lumière jettera d'éclat au milieu d'elles. *In tenebris lucebit.* L'état intérieur de l'Eglise deviendra chaque jour plus parfait, parce qu'il n'y aura plus de milieu entre la foi et le néant, de croyance entre la vertu et le crime, entre

le bien et le mal, entre le ciel et l'enfer ; et déjà nous voyons commencer cette séparation tranchante. Tout est extrême aujourd'hui ; il n'y a plus de demeure mitoyenne, il n'y a plus de terre. Oh ! Monsieur, que le spectacle que nous avons sous les yeux est grand !

Je me propose d'aller à Paris vers la fin de ce mois. J'y verrai M. de Bonald, et nous nous consolerons de bien des choses en parlant de vous. Si vous me faites l'honneur de m'écrire, veuillez m'adresser vos lettres chez M. de Saint-Victor, rue du Cherche-Midi, n° 15.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre respect, Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

F. DE LAMENNAIS.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE QUATORZIÈME VOLUME

		Pages
500	— A M. le Comte de Vallaise	1
501	— A M. le Chevalier de Saint-Réal.	7
502	— A M. le Comte de Vallaise	12
503	— Au Même	15
504	— Au Même	20
505	— Au T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, à Polock.	28
506	— A M. le Comte de Vallaise	31
507	— Au Même	40
508	— Au Même	44
509	— Au Même	49
510	— Au Même	50
511	— A Son Eminence le Cardinal Severoli, à Rome	55
512	— A M. le Comte de Vallaise	59
513	— Au Même	63
514	— Au Même	67
515	— Au Même	71
516	— Au Même	73

Pages
517 — Au Même 81
518 — Au R. P. Rosaven, de la Compagnie de Jésus, à Polock. 84
519 — A M. le Comte de Blacas 87
520 — A M. le Marquis de la Maisonfort 89
521 — A M. le Vicomte de Bonald, à Paris 92
522 — Au Révérend Père Rosaven, de la Compagnie de Jésus. 94
523 — A Mme la Princesse de Beloselski. 99
524 — A Mlle Constance de Maistre 100
525 — A Monsieur X 103
526 — A Mlle Constance de Maistre 105
527 — A Mme la Comtesse de Rzewuska 106
528 — A M. le Vicomte de Bonald. 108
529 — Au Même 112
530 — A M. le Comte de Stolberg, à Munster . . . 116
531 — A M. Dumont, Bachelier en droit, à Cluses, province de Faucigny, en Savoie. . . . 119
532 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève. . . 122
533 — A M. Dumont, Bachelier en droit, à Cluses, province de Faucigny, en Savoie 126
534 — A M. de Tchitchagof. 130
535 — A M. l'Amiral Tchitchagof 133
536 — A M. le Vicomte de Bonald 137
537 — Au Prince Korlowski 141
538 — A Mlle de Virieu 145
539 — A M. le Chevalier d'Olry 147
540 — A M. Deplace, à Lyon 150
541 — Au Même 152
542 — A M. le Chevalier d'Olry 155
543 — A M. le Vicomte de Bonald, à Paris 158
544 — A Mme la Duchesse des Cars 161

Pages
545 — A M. le Vicomte de Bonald 166
546 — A M. le Comte de Blacas, à Rome 171
547 — A M. Deplace. 175
548 — A M. Besson, Curé de Saint-Nizier 177
549 — A M. de Karaoulof, Officier de la marine russe. 179
550 — A M. le Comte de Marcellus. 182
551 — A Mme la Duchesse des Cars 185
552 — A M. Deplace 188
553 — A M. le Vicomte de Bonald 190
554 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève. . . 193
555 — A M. Deplace 196
556 — A M. l'Abbé Rey, Vicaire général de Chambéry. 199
557 — Au Même 201
558 — A Mlle Constance de Maistre 205
559 — A M. le Comte de Marcellus 207
560 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève . . . 210
561 — A M. le Vicomte de Bonald, à Paris. . . . 213
562 — A M. Deplace. 216
563 — Au Même 219
564 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève. . . 222
565 — A M. l'Abbé de Lamennais. 224
566 — A Mme de Maistre. 229
567 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève. . . 231
568 — A M. l'Abbé de Lamennais. 234
569 — A M. Deplace. 238
570 — A M. de Syon, Officier au service du Piémont. 241
571 — A Mme la Baronne de Morand, sa belle-sœur . 243
572 — A M. le Vicomte de Bonald, à Paris 245
573 — A M. Deplace. 248
574 — † A M. l'Abbé Vuarin, Curé de Genève. . . 251
575 — A Mme la Duchesse des Cars 254
576 — A M. le Marquis d'Azeglio 256

LETTRES A Mme LA COMTESSE D'EDLING
NÉE DE STOURDZA

Pages

Lettre I 260
— II 265
— III. 268
— IV. 270
— V 273
— VI. 276
— VII. 278

Extrait d'une conversation entre J. de Maistre et M. Ch. de Lavau. 284

LETTRES ADRESSÉES A J. DE MAISTRE

De M. le Baron d'Erlach de Spietz, ancien bailli de Lausanne, à J. de Maistre. 289
Du Chevalier Nicolas de Maistre à Mme la Comtesse Ponte, née de Ruffia 293
Du Roi Louis XVIII à J. de Maistre. 296
Réponse de J. de Maistre. 297
De J. de Maistre à l'Empereur Alexandre. 298
Réponse de Sa Majesté Impériale 299
Du Vicomte de Bonald à J. de Maistre. 299
Du Même au Même. 309
Du Même au Même. 315
Du Même au Même 319

Pages

Du Même au Même 323
Du Même au Même 328
Du Même au Même 331
Du Même au Même 335
Du Même au Même 341
Du Même au Même 345
Du Même au Même 351
Du Même au Même 354
De M. l'Abbé Rey, Vicaire général de l'Archevêque de Chambéry, depuis Evêque d'Annecy. 360
De M. Alphonse de Lamartine à J. de Maistre . . . 362
De M. l'Abbé F. de Lamennais à J. de Maistre . . . 365
Du Même au Même 366
Du Même au Même 369

FIN DE LA TABLE.

TABLE GÉNÉRALE

DES SIX VOLUMES DE CORRESPONDANCE

D'APRÈS LES DATES DES LETTRES

TOME PREMIER

Année 1786.

Pages

Févr. 20. — A Monsieur ***. 1
Sept. 8. — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard. . 4

Année 1790.

Mai 4. — A Mlle Thérèse de Maistre, sa Sœur. . . . 6
Juil. 12. — A la Même 8

Année 1791.

Janv. 21. — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard. . 10
Févr. 17. — Au Même 14
Juin 26. — Au Même 17

Année 1792.

Janv. 6. — Au Même 19
Févr. 17. — A Mme de Constantin, sa Sœur Thérèse. . . 21
Avril 2. — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard . . 23
— 27. — Au Même 25

Année 1793.

Pages

Mars 18. — A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard. 30
Avril 29. — A la Même 31
Mai 28. — A la Même 34
Juil. 21. — A la Même 38
Août 17. — A la Même 41
— 22. — A la Même 45
— 30. — A la Même 46
Sept. 4. — A M. le Baron Vignet des Etoles, Ministre du Roi de Sardaigne auprès de la Confédération helvétique 47
— 8. — A Mme la Comtesse Henri Costa de Beauregard. 51
— 12. — A la Même 54
Oct. 1er. — A la Même 55
Déc. 9. — A M. le Baron Vignet des Etoles. 57

Année 1794.

Mai 2. — Au Même. 60
— 31. — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard. . 61
Juin 14. — Au Même 63
Août 6. — A M. le Baron Vignet des Etoles. 66
— 15. — Au Même 69
— 22. — Au Même 73
— 26. — Au Même 76
Oct. 28. — Au Même 78
Déc. 13. — A M. le Comte Henri Costa de Beauregard. . 80
— 23. — A M. le Baron Vignet des Etoles. 84

Année 1795.

Août 26. — Au Même 86
Sept. 15. — Au Même 88

Année 1796.

Pages

Avril 30. — Au Même 91

Année 1797.

Juin 3. — A Mlle Adèle de Maistre, sa fille ainée . . . 92
Oct. 18. — A la Même 94
Déc. 2. — A la Même 95

Année 1801.

Juin 7. — A Son Excellence Sir Thomas Jackson, Ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique près S. M. Sarde 97

Année 1802.

Janv. 13. — A Mlle Constance de Maistre, sa seconde fille. 106
— 20. — A M. le Comte Napione Coconato, de l'Académie nationale, à Turin 103
Déc. 14. — A Mlle Constance de Maistre 108

Année 1803.

Mars 10. — A la Même 111
Août 3. — A M. le Chevalier de Rossi, Régent de la secrétairerie d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, à Rome (1). 113
Sept. 30. — Au Même 120
Oct. 19. — A Mlle Adèle de Maistre 122

---

(1) Première lettre de Saint-Pétersbourg. — Toutes les lettres de Russie sont données, autant que possible, sous la date du Calendrier Grégorien n. s.), et non sous la date russe (v. s.).

Année 1804.

		Pages
Janv. 19.	— Mémoire à consulter sur l'état présent de l'Europe, avec quelques réflexions particulières sur l'Italie	125
Avril 30.	— A M. le Chevalier de Rossi	156
— 31.	— Au Même	167
Mai 5.	— Au Même	173
— 20.	— A Mme de Constantin	175
— 20.	— A M. le Chevalier de Rossi	178
Juin 5.	— Au Même	183
— 7.	— Au Même.	185
Juil. 7.	— Au Même	187
Août 12.	— A Mlle Adèle de Maistre	199
— 14.	— A M. le Chevalier de Rossi	197
— 21.	— Au Même	203
— 21.	— Au Même	208
— 21.	— A S. M. Victor-Emmanuel Ier, Roi de Sardaigne.	210
— 31.	— A M. le Chevalier de Rossi	213
Sept. 10.	— Au Même	215
— 18.	— Au Même	221
— 25.	— Au Même	223
— 29.	— A Mlle Adèle de Maistre	224
Oct. 3.	— A M. le Comte d'Avaray	229
— 10.	— A M. le Chevalier de Rossi	233
Nov. 3.	— Au Même	245
— 20.	— A M. le Comte d'Avaray, à Riga	261
— 20.	— Au Même	264
— 20.	— Au Roi Louis XVIII.	267
Déc. 8.	— Au Roi Victor-Emmanuel	269
— 8.	— Au Même	278
— 9.	— Au Prince Czartoriski, Ministre des affaires étrangères à Saint-Pétersbourg	281
— 14.	— A M. le Comte d'Avaray	285
— 26.	— A M. le Chevalier de Rossi.	289

Pages

Déc. 26. — A Mlle Adèle de Maistre 301
— 26. — A la Même 304

Année 1805.

Janv. 14. — Au Roi Victor-Emmanuel. 306
— 25. — A M. le Chevalier de Rossi 317
Févr. 14. — Au Roi Victor-Emmanuel. 319
— 14. — Au Chevalier Nicolas de Maistre, son frère . . 330
Mars 5. — A M. le Comte de Front, Ministre de Sardaigne à Londres 336
— 9. — Au Roi Victor-Emmanuel 342
— 9. — A M. le Chevalier de Rossi 348
— 13. — Au Roi Victor-Emmanuel. 351
— 18. — Au Prince Czartoriski 353
Mars 21. — A Mme la Marquise de Priero 355
— 21. — A Monseigneur de la Fare, évêque de Nancy, à Vienne 357
— 22. — A Mme la Baronne de Pont, à Vienne . . . 360
— 26. — A Madame ***. 365
— 26. — A Mme la Comtesse Trissino, née Ghillino . . 368
— 28. — Au Chevalier Xavier de Maistre, son frère. . 367
Avril 13. — A M. le Chevalier de Rossi 372
— 20. — Au Roi Victor-Emmanuel. 376
Mai 14. — A M. le Chevalier de Rossi 379
— 14. — A Mme la Comtesse de Goltz 383
— 25. — Au très honorable Sir John Borlare Warren, Vice-Amiral d'Angleterre 386
— 25. — A M. le Comte de Front 390
— 25. — Mémoire sur la correspondance en chiffres. . 393
— 27. — A Monseigneur de la Fare 394
— 29. — A Mme la Baronne de Pont 398
Juin 7. — A Son Excellence M. de Novosiltzof 404
— 7. — Mémoire au Même. 405
— 10. — A Mme la Marquise de Priero 402
— 10. — A M. le Chevalier de Rossi 410

		Pages
Juin 10.	— A M. le Comte de Roburent, premier écuyez du Roi de Sardaigne, à Gaëtta	412
— 10.	— Au Roi Victor-Emmanuel	417
Août 11.	— Au Même	436
— 11.	— A Mme la Marquise de Priero	442
— 30.	— A M. le Comte de Rossi, Ministre de S. M. Sarde à Vienne	445
Sept. 5.	— A M. le Chevalier de Rossi	449
— 9.	— Au Roi Victor-Emmanuel	457
— 10.	— A Monseigneur de la Fare	463
— 11.	— A Mme la Baronne de Pont	466
— 16.	— A M. le Chevalier de Rossi	468
— 16.	— Mémoire à S. E. le Prince Czartoriski . . .	472
— 20.	— A M. le Chevalier de Rossi	471
— 24.	— Au Même	477
— 25.	— A M. le Comte de Front	479
Oct. 10.	— Au Roi Victor-Emmanuel	483
— 20.	— A M. le Chevalier de Rossi	484
— 22.	— Au Roi Victor-Emmanuel	489
Nov. 1er.	— A M. le Duc de Serra-Capriola, ambassadeur du roi de Naples à Saint-Pétersbourg . .	490
— 20.	— Au Roi Victor-Emmanuel	495
— 27.	— A S. E. le Prince Czartoriski	499
Déc. 6.	— A M. le Comte de Front	501
— 20.	— A Mme la Comtesse Trissino, à Vienne . . .	507
— 30.	— A M. le Comte de Front	510

TOME DEUXIÈME

Année 1806.

		Pages
Janv. 2.	— Mémoire sur les suites de la bataille d'Austerlitz.	1
— 10.	— A M. le Comte de Front	13
— 16.	— Au Même	15
— 31.	— Au Roi Victor-Emmanuel	19
— 31.	— A M. le Chevalier de Rossi	48
Févr. 6.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	50
— 14.	— A M. le Chevalier de Rossi	56
— 27.	— Au Même	60
Mars 22.	— Au Roi Victor-Emmanuel	67
— 29.	— A M. le Comte de Front	73
Avril 5.	— Au Même	77
— 10.	— A M. le Chevalier de Rossi	81
— 14.	— A Mme de Saint-Réal, sa sœur.	85
— 18.	— A M. le Chevalier de Rossi	88
— 19.	— A S. E. le Prince Czartoriski	90
— 21.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	93
— 26.	— A M. le Chevalier de Rossi	104
Mai 10.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	107
— 25.	— A Monseigneur de la Fare.	110
— 25.	— A M. le Chevalier de Rossi	113
— 25.	— Au Même	114
— 27.	— A Mme Huber-Alléon, à Genève	115
Juin 9.	— A M. le Chevalier de Rossi	118
— 10.	— Au Même	126
— 10.	— Au Même	128
— 22.	— Au Chevalier Nicolas de Maistre	129
— 23.	— A M. le Comte de Front	133
— 23.	— Au Même	137

			Pages
Juil.	4.	— A M. le Chevalier de Rossi	139
—	17.	— A M. le Comte de Front	141
—	17.	— A M. le Chevalier de Rossi	144
Août	3.	— A M. le Marquis de la Pierre, à Londres . .	153
—	4.	— A Mme de Saint-Réal	155
—	4.	— A M. le Chevalier de Rossi.	157
—		— Mémoire sur la politique du Roi de Sardaigne, depuis le commencement de la Révolution.	160
—	4.	— A M. le Comte de Front	164
—	9.	— A Madame de ***	167
—	9.	— A M. le Baron de Pauliani, à Nice	169
—	16.	— A M. le Chevalier de Rossi	172
—		— A M. le Comte de Front	173
—	22.	— A Mme de Saint-Réal	179
—	31.	— A M. le Chevalier de Rossi	182
Sept.	20.	— Au Même	190
—	23.	— A M. le Comte de Front	195
Oct.	4.	— A M. le Chevalier de Rossi	198
—	8.	— A Mme Hubert Alléon	205
—	8.	— A Mlle Adèle de Maistre	212
—	18.	— A M. le Comte de Front	215
—	24.	— Mémoire sur la conduite à tenir contre Napoléon.	217
Nov.	10.	— A M. le Chevalier de Rossi (1)	224
—	13.	— Au Même	256
—	22.	— A Mme la Comtesse de la Chavanne sa tante maternelle.	260
Déc.	10.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	263
—	10.	— A Mme de Saint-Réal	266
—	10.	— A M. le Chevalier de Rossi	271
—		— Au Même	274

(1) Cette lettre commencée le 10 novembre est reprise successivement le 12, le 13, le 18, le 19, et le 21. La suivante qui ne concerne que J. de Maistre lui-même, en particulier, a été écrite à part dans l'intervalle.

Année 1807.

		Pages
Janv. 1er.	— A M. le Comte de Roburent	276
— 3.	— A M. le Chevalier de Rossi	281
— 7.	— A Mlle Adèle de Maistre	293
— 9.	— A Mme de Saint-Réal	297
— 11.	— A M. le Chevalier de Rossi	301
Févr. 11.	— Au Même	303
— 11.	— A M. le Comte Deodati, à Genève	307
— 26.	— Au Comte Rodolphe, son fils	309
—	— A Mme de Saint-Réal	310
Mars	— A M. le Chevalier de Rossi	316
— 21.	— Au Même	321
— 22.	— Au Même	353
— 31.	— Au Même	360
Avril 5.	— Au Même	371
— 10.	— Au Même	375
— 11.	— Au Même, à Cagliari	377
— 18.	— A M. le Comte de Front	381
— 18.	— Au Comte Rodolphe	384
— 19.	— A M. le Marquis de la Pierre	387
Mai 3.	— A Mlle Adèle de Maistre	392
— 20.	— A M. le Chevalier de Rossi	394
Juin 8.	— Au Même.	398
— 23.	— A Mme de Saint-Réal	403
— 28.	— A M. le Comte de Blacas, à Mitau	405
— 30.	— A M. le Comte Théodore Golovkin, à Moscou	414
— 30.	— A M. le Chevalier Ganières, Chargé d'affaires de S. M. Sarde à Vienne.	416
Juil. 1er.	— A M. le Comte de Front	417
— 8.	— A M. le Chevalier de Rossi	407
— 10.	— A Mme de Saint-Réal	422
— 16.	— A M. le Chevalier de Rossi	425
— 24.	— A M. le Comte d'Avaray	432
— 28.	— A M. le Comte Deodati.	442

			Pages
—	30.	— A M. le Comte d'Avaray	446
Août	1er.	— A M. le Chevalier de Rossi	428
—	16.	— Au Même	450
—		— Au Même	453
—	22.	— Au Même	456
—	24.	— Au Même	465
Sept.	4.	— Au Même	472
—	11.	— Au Même	478
—	23.	— A M. le Comte de Front	482
—	25.	— A S. M. l'Empereur de toutes les Russies (Mémoire sur le projet qu'il a formé de demander une audience à Napoléon)	485
—	26.	— A S. E. le Comte Nicolas de Roumantzof, Ministre des Affaires étrangères et du commerce	484
Oct.	20.	— A M. le Général Savary, Ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg	488
—	20.	— Au Même (Mémoire ponr obtenir une audience de Napoléon)	489
—	26.	— A S. E. le Comte Nicolas Roumantzof . . .	493
Nov.	1er.	— A M. le Comte de Front	494
—	1er.	— A M. le Comte de Vargas, à Cagliari. . . .	497
—	1er.	— A M. de Launay, ancien conseiller au Parlement.	505
—	1er.	— A M. le Chevalier de Rossi	509
—	1er.	— Au Même	518
—	8.	— A Mlle Adèle de Maistre	526
—	11.	— A M. le Comte de Front	527
Déc.	8.	— A M. le Chevalier de Rossi	532
—	18.	— Au Même	537
—	23.	— A Mlle Adèle de Maistre	543
—	25.	— A M. le Chevalier de Rossi	545

TOME TROISIÈME

Année 1808.

		Pages
Janv. 10.	— A M. le Chevalier de Rossi	8
— 10.	— A Mlle Adèle de Maistre	1
—	— A M. le Chevalier de Rossi	130
— 16.	— Au Même	1
— 19.	— Au Chevalier Nicolas de Maistre.	23
Févr. 1er.	— Au Même	27
—	— Au Même	48
— 11.	— Au Même	56
— 26.	— Au Même	60
Mars 18.	— Au Même	77
— 18.	— Au Même	80
Avril 1er.	— A M. le Général Pardo, Ministre d'Espagne. .	86
— 28.	— A M. le Chevalier de Rossi	89
—	— Au Même.	94
Mai	— Au Même	96
—	— Au Même	111
—	— Au Même	113
—	— Au Même	115
Juin 9.	— Au Même	124
— 10.	— Au Comte Rodolphe	129
— 14	— A M. le Chevalier de Rossi	131
Sept.	— Au Même	134
— 30.	— A M. le Comte de Soltikof	139
Nov. 5.	— A Mlle Constance de Maistre	141
—	— A la Même	146
— 11.	— A M. le Chevalier de Rossi	149
— 22.	— Au Même	163
Déc. 28.	— Au Même	166
— 30.	— Au Même	182

Année 1809.

			Pages
Janv.	19.	— Au Même	188
Févr.	15.	— Au Même	202
—	15.	— Au Même	206
—	22.	— Au Roi Victor-Emmanuel	214
Mars	2.	— A M. le Chevalier de Rossi	218
Avril	13.	— Au Même	222
—	13.	— Au Même	228
—	20.	— Au Même	235
—	30.	— Au Même	224
Mai	1er.	— Au Même	244
—	23.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	252
—	26.	— Au Même	259
Juil.	11.	— A Mlle Adèle de Maistre	263
Août	11.	— A Mlle Constance de Maistre	266
—		— A M. le Chevalier de Rossi	271
Sept.	29.	— Au Même	288
Oct.	2.	— A M. le Comte de ***	315
Nov.		— A M. le Chevalier de Rossi	325
—		— Mémoire sur les intérêts de la Maison de Savoie	332
—	15.	— A M. le Chevalier de Rossi	335
Déc.	11.	— Au Au Roi Victor-Emmanuel.	360
—	15.	— A Mme la Baronne de Morand, née de Costa, sa belle-sœur	366
—		— A la Reine de Sardaigne, Marie-Thérèse d'Este.	370
—		— Au Roi Victor-Emmanuel	372

Année 1810.

Janv.	29.	— A M. l'Amiral Tchitchagof à Paris	393
Mars	5.	— Au Roi Victor-Emmanuel	397
—	10.	— Au Même	404
—	13.	— A Mlle Adèle de Maistre	420
—	25.	— A M. le Chevalier de Rossi	423

			Pages
Avril	3.	— A M. l'Amiral Tchitchagof	439
Mai	2.	— A M. le Chevalier de Rossi	443
—	6.	— Au Même	449
—	9.	— A M. le Comte de Schulenbourg.	457
Juin	6.	— Au Roi Victor-Emmanuel.	460
Août	8.	— A M. l'Amiral Tchitchagof	461
—	30.	— A M. le Chevalier de Rossi	467
Sept.	1er.	— Au Même	471
—	13.	— A Mme Tchitchagof.	476
—		— A M. l'Amiral Tchitchagof	481
—	26.	— A M. le Chevalier de Rossi	486
Oct.		— Au Même	494
Déc.	18.	— A Mlle Constance de Maistre	498
—	19.	— Au Chevalier de Maistre	501
—	19.	— A M. le Chevalier de Rossi	507

TOME QUATRIÈME.

Année 1811.

			Pages
Févr.	20.	— Au Roi Victor-Emmanuel	1
Avril	26.	— A M. le Chevalier de Rossi	7
—		— Au Roi Victor-Emmanuel	18
Juin	3.	— Au Même	44
Août	27.	— A M. le Chevalier de Rossi	51
Sept.	26.	— A M. le Comte de Schulenbourg	61
Nov.	12.	— Au Roi Victor-Emmanuel	64

Année 1812.

Févr.	9.	— Au Roi Victor-Emmanuel	76
—	14.	— Au Même	80
—	17.	— Au Même	85
Mars	2.	— A M. le Chevalier de Rossi	88
—	4.	— Au Même	91
—		— Relation de divers entretiens avec l'Empereur de Russie, le Grand-Maréchal et le Chancelier, et des circonstances qui lui font espérer d'avoir bientôt sa famille près de lui	93
Avril	10.	— Au Comte Rodolphe	99
—	21.	— A M. le Chevalier de Rossi	100
—	21.	— Au Même	101
Mai	2.	— A M. le Vicomte de Bonald, à Paris	124
—	9.	— A M. le Chevalier de Rossi	126
Juin	7.	— Au Comte Rodolphe	137
Juil.	4.	— Au Même	145
—	17.	— Au Même	155
—	18.	— Au Roi Victor-Emmanuel	157
—		— A M. le Comte de Front	166

Pages

Août 8. — A l'Empereur de Russie 189
— 17. — A M. le Comte de Front 190
Sept. 14. — Au Même 199
— 15. — Au Comte Rodolphe 226
— 17. — Au Roi Victor-Emmanuel. 228
— 23. — A M. le Comte de Front 231
Oct. 13. — A M. le Chevalier de Rossi 234
— — Au Même 246
— 19. — A M. le Comte de Front 254
— 20. — Relation pour S. M. le Roi Victor-Emmanuel (sur la guerre). 262
— 22. — Note pour le Même. 267
Nov. 8. — Relation pour le Même 270
— 9. — Relation pour le Même. 282
— 15. — Note pour M. le Comte de Front 289
— 20. — Note pour le Même. 291
— 22. — Note pour le Même. 296
— 25. — Note pour le Même. 308
Déc. 6. — Note pour le Même. 310
— 27. — Au Roi Victor-Emmanuel 318
— 27. — Mémoire sur la situation et les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne à cette époque. . . 321
— 29. — Note pour M. le Comte de Front 337

Année 1813.

Avril 1er. — Mémoire à l'Empereur de Russie 350
— 1er. — Lettre au Même, accompagnant le Mémoire ci-dessus et une lettre autographe du Roi de Sardaigne 353
Juin 23. — A S. E. Monsieur le Chancelier de l'Empire . 356
— 24. — Au Comte Rodolphe 360
Juil. 22. — Au Même 362
Août 4. — Au Même 364
Sept. 21. — A S. E. M. le Prince Gortchakof, Ministre des guerres. 368

Pages

Oct. 8. — A S. E. Monsieur le Chancelier de l'Empire. . 370
— 31. — Mémoire sur la position de la Maison de Savoie en Octobre 1813 et sur les mesures qu'elle doit prendre à cette époque. 375
Nov. 7. — Au Comte Rodolphe 399
Déc. 18. — Mémoire sur les intérêts de S. M. le Roi de Sardaigne, et de l'Italie en général 402

Année 1814.

Avril 20. — A Mlle Constance de Maistre 417
Mai 1er. — A S. E. M. le Sénateur de Weydmeyer . . . 420
— 7. — A Mme de Constantin 423
— 22. — A M. le Comte de Blacas, Grand-Maître de la garde-robe de S. M. Très-Chrétienne, à Paris. 427
Juil. 13. — A M. le Vicomte de Bonald 437
Août 22. — A S. E. M. le Comte de Nesselrode. . . . 439
— 22. — Au Même (note). 444
Oct. 15. — A Mme Nicolas de Maistre. 453
— 25. — A M. Sontag, surintendant de l'Eglise de Livonie, à Riga 455
— 28. — A S. E. M. le Comte Jean Potocki, à Chmielnick. 457
— 28. — A M. le Marquis de Saint-Marsan, à Vienne . 462
Déc. 13. — A M. le Vicomte de Bonald 466
— 19. — Au Roi Victor-Emmanuel 478
— 19. — A M. le Comte de Vallaise, Ministre des affaires étrangères de S. M. le Roi de Sardaigne. 480
— 19. — A M. le Comte de Bray, à Dorpat. 483
— 26. — A Mme la Princesse Galitzin 487
— 26. — A M. l'Amiral Tchitchagof, à Londres . . . 489
— — A M. le Comte de Vallaise 493

TOME CINQUIÈME.

Année 1815.

		Pages
Janv. 5.	— A M. le Comte de Vallaise.	1
— 8.	— A M. le Comte de Blacas	4
— 19.	— A M. le Comte de Vallaise	7
— 28.	— A M. le Comte de Bray, en Livonie	24
Févr. 2.	— A M. le Comte de Vallaise	29
— 21.	— Au Même	39
— 25.	— A M. le Comte de Blacas, à Paris.	41
Avril 10.	— A M. le Comte de Vallaise	48
— 10.	— A M. le Comte de Rossi, Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire du Roi de Sardaigne, à Vienne	49
— 18.	— A M. le Comte de Vallaise	60
— 25.	— A M. le Marquis de Saint-Marsan.	62
—	— A M. le Comte de Castelalfer, Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire du Roi de Sardaigne à Berlin.	66
Mai 1er.	— A Mme la Comtesse de Laval	69
— 10.	— A M. le Comte de Vallaise	72
Juin 3.	— Au Même.	75
— 3.	— A Mme la Princesse Michel Galitzin	76
— 8.	— Au R. P. d'Ervelange-Vitry, de la Compagnie de Jésus, à Odessa	78
—	— A M. le Comte de Vallaise	82
—	— A Mme de Swetchine, à Strelna	84
— 13.	— A M. le Comte de Vallaise	87
— 26.	— Au Même	89
Juil. 4.	— A M. le Comte de Castelalfer.	96
— 14.	— A M. le Marquis de Saint-Marsan.	98
— 25.	— A M. le Comte de Vallaise	102

		Pages
Août 5.	— A M. de Gourief, Ministre des finances et du commerce à Saint-Pétersbourg	107
— 8.	— A M. le Comte de Vallaise.	110
— 12.	— A Mme de Swetchine	119
— 18.	— A M. le Comte de Vallaise	126
Sept. 1er.	— Au Même.	130
— 5.	— Au Même.	135
— 6.	— A M. le Comte de Rossi	138
— 12.	— A M. le Comte de Vallaise	144
— 12.	— Au Même	147
—	— A M. le Marquis de Saint-Marsan, Ministre de la guerre	151
—	— A M. le Marquis Clermont Mont-Saint-Jean à Hermé-Château, près de Paris	152
— 26.	— A M. le Comte de Vallaise.	157
Oct. 24.	— Au Même	160
— 24.	— Au Même	162
— 24.	— Au Prince Korlousky, Ministre de l'Empereur de Russie à Turin	168
Nov. 6.	— A M. le Comte de Noailles	177
— 15.	— A M. le Comte de Castelalfer.	174
Déc. 12.	— A M. le Comte de Vallaise	179
— 13.	— A Monseigneur Severoli, Archevêque de Raguse, Nonce à Vienne	184
— 26.	— A M. le Comte de Vallaise	193
— 28.	— Au Même	199

Année 1816.

Janv. 2.	— Au Même	202
— 5.	— Au Même	205
— 12.	— Au Même	210
—	— Au R. P. Général de la Compagnie de Jésus.	216
—	— A M. le Comte de Vallaise	219
— 30.	— Au Même, Ministre des affaires étrangères à Turin	225

Pages

Févr. 3. — A M. le Comte de Nesselrode, Ministre des Affaires étrangères à Saint-Pétersbourg (note) 230
— 8. — A M. le Comte de Blacas, à Naples 243
— 13. — A M. le Comte de Vallaise 247
— 14. — Au Prince Korlouski 249
— 16. — A M. le Comte de Vallaise 253
— 17. — A M. le Comte de Nesselrode. 259
— 17. — A M. le Comte de Vallaise 266
— 22. — Au Même 269
— 24. — Au Même 276
Au Même 293
Mars 8. — Au Même 296
— 12. — Au Même 299
Avril 2. — Au Même 304
— 9. — Au Même 309
— 14. — A M. le Marquis Henri de Costa 314
— 30. — A M. le Comte de Vallaise. 318
Mai 5. — A Mme Anastasie de Bonar 323
— 7. — A M. le Comte de Vallaise 327
— 20. — A M. le Vicomte de Bonald, de l'Académie française, Membre de la Chambre des députés, à Paris 333
— 28. — A M. le Comte de Vallaise. 336
Juin 4. — Au Même 344
— 7. — A M. le Duc de Doudeauville, pair de France, à Paris 348
— 14. — A M. le Comte de Vallaise 351
— 18. — Au Même 357
— 21. — A M. le Comte de Nesselrode. 362
— 30. — A M. le Comte Capo-d'Istria, Ministre des Affaires étrangères à Saint-Pétersbourg (note sur l'affaire de Lucedio) 366
— 30. — A M. le Comte de Nesselrode (note sur l'affaire du Mont-Napoléon). 372
Juil. 2. — A M. le Comte de Vallaise 364

			Pages
Juil.	4.	— Au Même	366
—	6.	— A Mlle de Tortouval	379
—	6.	— A M. le Vicomte de Bonald	384
—		— A S. E. Monseigneur Severoli	382
—	10.	— Au R. P. Brzozouski, Général des Jésuites, à Polock	389
—	15.	— A M. le Marquis Henri de Costa	392
—	15.	— A M. le Comte de Vallaise	395
—	30.	— Au Même	403
Août	6.	— Au Même	409
—	10.	— A Mme de Buttet, sa sœur Jenni	414
—	16.	— A Mme de Swetchine	417
—	21.	— A la Même	421
Sept.		— A M. le Chevalier de Saint-Réal, son beau-frère (sur les Jésuites)	424
—	17.	— A M. le Comte de Vallaise	427
Oct.	2.	— Au Même	432
—	16.	— A Monseigneur de Bausset, ancien évêque d'Alais	436
—	24.	— Au Marquis Henri de Costa de Beauregard	439
—	29.	— A M. le Comte de Vallaise	442
Nov.	8.	— Au Même	447
—	26.	— Au Même	453
—	30.	— A M. l'Amiral Tchitchagof, à Florence	455
Déc.	10.	— A M. le Comte de Vallaise	459
—	15.	— A S. E. le Cardinal Severoli	466
—	15.	— A M. le Comte de Blacas	469
—		— A S. E. le Cardinal Severoli	472
—	25.	— Au R. P. Rosaven de la Compagnie de Jésus, à Polock	477
—	27.	— A M. le Comte de Vallaise	482

TOME SIXIÈME.

Année 1817.

			Pages
Janv.	3.	— A M. le Comte de Vallaise	1
—	3.	— A M. le Chevalier de Saint-Réal.	7
—	11.	— A M. le Comte de Vallaise	12
—	17.	— Au Même	15
—	27.	— Au Même	20
Févr.	3.	— Au R. P. Général des Jésuites, à Polock . .	28
—	4.	— A M. le Comte de Vallaise	31
—	13.	— Au Même	40
—	16.	— Au Même	44
—		— Au Même	49
—		— Au Même	50
—	23.	— A S. E. le Cardinal Severoli, à Rome . . .	55
Mars	4.	— A M. le Comte de Vallaise	59
—	18.	— Au Même	63
—	28.	— Au Même	67
—	29.	— Au Même	71
Avril		— Au Même	73
		Au Même	81
—	18.	— Au R. P. Rosaven, de la Compagnie de Jésus.	84
Mai	8.	— A M. le Comte de Blacas	87
—	9.	— A M. le Marquis de la Maisonfort	89
—	13.	— A M. le Vicomte de Bonald	92
—	14.	— A Mme la Princesse de Beloselski	99
—	16.	— Au R. P. Rosaven (1)	94
Sept.	6.	— A Mlle Constance de Maistre	100
—	7.	— A M. le Comte X.	103
—	16.	— A Mlle Constance de Maistre	105

(1) Dernière lettre de Saint-Pétersbourg.

Pages

Oct. 14. — A Mme la Comtesse de Rzevuska 106
— — A M. le Vicomte de Bonald 108
Nov. 15. — Au Même 112
Déc. — A M. le Comte de Stolberg, à Munster. . . 119

Année 1818.

Janv. 3. — A M. Dumont, bachelier en droit, à Cluses, province de Faucigny, Savoie 119
— 26. — A M. l'Abbé Vuarin, curé de Genève . . . 122
Févr. 27. — A M. Dumont 126
Mars 4. — A M. de Tchitchagof, frère de l'Amiral. . . 130
Mai 27. — A M. l'Amiral Tchitchagof 133
Juil. 10. — A M. le Vicomte de Bonald 137
Août 20. — Au Prince Korlouski, à propos du compte rendu que celui-ci avait fait d'un ouvrage de Mme de Staël 141
Sept. 2. — A Mlle de Virieu 145
— 5. — A M. le Chevalier d'Olry 147
— 28. — A M. Deplace, chargé de faire imprimer à Lyon son ouvrage *du Pape*. 150
Déc. 19. — Au Même 152

Année 1819.

Mars 3. — A M. le Chevalier d'Olry 155
— 22. — A M. le Vicomte de Bonald 158
Mai 28. — A Mme la Duchesse des Cars. 161
— 29. — A M. le Vicomte de Bonald 166
— 29. — A M. le Comte de Blacas, à Rome 171
Juin 5. — A M. Deplace 175
— 22. — A M. Besson, Curé de Saint-Nizier, depuis évêque de Metz 177
Juil. 20. — A M. de Karaoulof, officier de la marine russe. 179
Août 9. — A M. le Comte de Marcellus 182
— 18. — A Mme la Duchesse des Cars 185

Pages

Sept. 7. — A M. Deplace 188
Nov. 15. — A M. le Vicomte de Bonald 190
Déc. 20. — A M. l'Abbé Vuarin, curé de Genève . . . 193

Année 1820.

Janv. 22. — A M. Deplace 196
— 26. — A M. l'Abbé Rey, vicaire général de Chambéry. 199
Févr. 9. — Au Même 201
— 21. — A Mlle Constance de Maistre 205
Mars 13. — A M. le Comte de Marcellus 207
— 25. — A M. l'Abbé Vuarin. 210
— 25. — A M. le Vicomte de Bonald 213
Avril 3. — A M. Deplace 216
— 22. — Au Même 219
— 29. — A M. l'Abbé Vuarin 222
Mai 1er. — A M. l'Abbé de Lamennais 224
Juill. — A Mme de Maistre, sa belle-fille 229
Août 26. — A M. l'Abbé Vuarin 231
Sept. 6. — A M. l'Abbé de Lamennais 234
— 18. — A M. Deplace 238
Nov. 14. — A M. de Syon, officier au service du Piémont . 241
— 25. — A Mme la Baronne de Morand, sa belle-sœur . 243
Déc. 4. — A M. le Vicomte de Bonald 245
— 11. — A M. Deplace 248
— 22. — A M. l'Abbé Vuarin 251

Année 1821.

Févr. 5. — A Mme la Duchesse des Cars 254
— 21. — A M. le Marquis d'Azeglio 256

Sept lettres sans dates, à Mme la Comtesse d'Edling, née de Stourdza (d'origine grecque). 260
Extrait d'une conversation avec M. Ch. de Lavau en 1820 284

LETTRES ADRESSÉES A J. DE MAISTRE

ET QUELQUES AUTRES SE RAPPORTANT A CELLES-CI.

Année 1797.

Pages

Août. 22. — De M. le Baron d'Erlach de Spietz, ancien bailli de Lausanne, à J. de Maistre 289

Année 1798.

Mai 17. — Du Chevalier Nicolas de Maistre à Mme la Comtesse Ponte, née de Ruffia 293

Année 1804.

Juin 25. — Du roi Louis XVIII à J. de Maistre 296
Juill. 10. — Réponse de J. de Maistre au roi Louis XVIII . 297

Année 1805.

Avril 18. — De J. de Maistre à l'Empereur Alexandre . . 298
— — Réponse de l'Empereur Alexandre à J. de Maistre 299

Année 1814.

Oct. 7. — Du Vicomte de Bonald à J. de Maistre. . . 299

Année 1817.

Mars 22. — Du Même au Même. 309
Juill. 11. — Du Même au Même. 315
Déc. 2. — Du Même au Même. 319
— 15. — Du Même au Même. 323

Année 1818.

Du Même au Même. 328

Année 1819.

		Pages
Janv. 3.	— Du Même au Même.	331
Mars 30.	— Du Même au Même.	335
Juill. 10.	— Du Même au Même.	341
	Du Même au Même.	345

Année 1820.

Févr. 5.	— De M. l'Abbé Rey, vicaire général de l'Archevêque de Chambéry, depuis évêque d'Annecy, à J. de Maistre	360
— 5.	— De M. l'Abbé de Lamennais à J. de Maistre .	365
— 14.	— Du Vicomte de Bonald à J. de Maistre . . .	351
Mars 17.	— De M. Alphonse de Lamartine à J. de Maistre.	362
Mai 18.	— De M. l'Abbé de Lamennais à J. de Maistre .	366

Année 1821.

Janv. 2.	— De M. l'Abbé de Lamennais à J. de Maistre .	369
	Du Vicomte de Bonald à J. de Maistre . . .	354

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE

Lyon. — Impr. VITTE & PERRUSSEL, rue Sala, 58.

TABLE GÉNÉRALE

DES QUATORZE VOLUMES

A

Abbadie, VI, 456.
Abstinence, IV, 43.
Abus, I, 282, 366.
Académies, VIII, 167, 307; XIV, 322.
Action divine et liberté humaine, IV, 275.
Adrastée, V, 433.
Adresse aux Allobroges, VII, 162.
Adresse de quelques parents des militaires savoisiens, VII, 146.
Adresse du maire de Montagnoles, VII, 352.
Adrien IV, II, 285.
Aguesseau (d'), III, 176, 177.
Albigeois, III, 289.
Alchimiste, VI, 69.
Alcibiade, V, 387.
Alcoran, I, 361; II, 369, 440, 443.
Alembert (d'), II, 419.
Alexandre le Grand, V, 390.
Alexandre VI, II, 307, 382
Alexandre VIII, III, 123.
Alexandre Ier, empereur de Russie, VIII, 456, 460, 516, 519; IX, 194, 246, 248, 325, 346, 456, 464, 481, 513; X, 1, 13, 28 et suiv., 49, 56, 80, 120, 123, 144, 175, 177, 219, 222, 295, 302, 347, 366, 409 451, 461; XI, 5, 83, 92, 120, 137, 149 et suiv., 155, 165, 236, 238, 242, 252, 274, 291. 372, 407, 514; XII, 13, 33, 34, 35, 50, 75, 81, 172; XIII, 19, 179, 205, 208, 290, 312, 337, 348, 360, 384, 427, 430, 443, 445, 484; XIV, 18, 57, 72, 185, 342, 357.
Alfieri, XI, 263, 265.

Allemagne, I, 276 ; X, 188.
Allemand, X, 176, 459, XIV, 56.
Alliance (Sainte-), XIV, 3, 330.
Alliés et les cent-jours, XIII, 50.
Alopeus, XI, 219.
Alpes, IX, 133, 165.
Ambassadeur persan, XIII, 91, 95, 141, 213, 340.
Ame et vie, V, 285.
Ame et sang, V, 295.
Ame humaine, VI, 277 et suiv.
Ames (les deux), V, 432.
Ames des morts, V, 418.
Américains, I, 87, 218.
Ampoule (sainte), I, 268.
Amyot, V, 371.
Ancien régime, VII, 152; IX, 50, 58, 74, 87, 114, 164, 168, 257, 309, 326.
Anglais et Angleterre, I, 83, 90, 98, 135. 155, 193, 199, 204, 213, 240, 246, 276, 350, 353, 372, 497, 546 ; II, 171, 178, 183, 324, 387, 455, 516, 519, 522 ; III, 355, 356, 359, 381, 383, 390, 393 ; IX, 97, 328, 343, 425, 433, 453, 496; X, 5, 47, 65, 68, 103, 177, 198, 213, 215, 222, 236, 336, 352, 376, 422, 475, 479, 482, 524, 528; XI, 2, 6, 17, 28, 71, 98, 182, 231, 276, 320; XII, 378; XIII, 134, 137, 141 ; XIV, 214, 232, 305, 307.
Animal, XIV, 139.
Animal antédiluvien, X, 500.
Annates, III, 243.
Antipodes, VI, 464.
Apocalypse, II, 69, 329.
Apologétique, XIV, 370.
Appel au futur concile, II, 11, 158, 157.
Appel comme d'abus, III, 267.
Arabes, I, 343, 538, 546.
Araktcheief, général russe, XI, 38, 41, 59, 117, 249, 282, 294; XIII, 273, 462.
Aranda (d'), XI, 16.
Arc-en-ciel, VI, 46 et suiv.
Archevêque catholique de Mohiloff, VIII, 509. (Voir Siestrencewicz.)
Architecture, VI, 484.
Arioste, X, 527.
Aristocratie, I, 430, 432, 434, 452, 474 ; II, 439; XIV, 290.
Aristote, III, 45 ; VI, 5, 11, 20, 21, 35, 42, 299, 303 ; XIV, 138.
Arius, II, 466.
Armée, I, 17, 130; XI, 415; XIV, 23, 24.
Armée russe, XIV, 1.
Armfeld, XII, 2.
Arnaud, III; 29, 35.
Articles (les trente-neuf) de l'Eglise anglicane, II, 517.
Articles (les quatre) de l'Eglise gallicane, XI, 404; XIV, 126. (Voir Eglise gallicane et déclaration de 1682.)
Art militaire, XIV, 23.
Arts, I, 528, 531 ; VI, 476, 477; VII, 531.
Asie, VI, 461.
Assemblées, VII, 196 ; XIV, 321.
Assemblée constituante, I, 214 et suiv., 256, 360.
Assemblée législative, I, 300.

Assemblée nationale, IX, 10, 11.
Assemblée nationale des Allobroges, VII, 47, 78.
Assemblées primaires en Savoie, VII, 97.
Assignats, VII, 178.
Astronomie, VI, 71, 454, 455, 472.
Athée, VI, 414.
Athènes, I 486,; II, 489, 490 ; III, 82, 83.
Ausperg, X, 21.
Augustin (saint), II, 38 ; III, 167 ; XI, 422.
Augustiniens et Jansénistes, III. 222.
Austerlitz (bataille d'), IX, 496 ; X, 16, 25 à 35, 48, 49, 64, 70, 78, 224.
Autorité, I, 109.
Autorité du père de famille, VII, 208.
Autriche, IX, 71, 90, 133, 134, 138, 140, 144, 149, 165, 205, 211, 250, 297, 307, 337, 455, 473, 502 ; X, 5, 16, 19, 22, 23, 24, 32, 38, 79, 102, 149, 161, 162, 192, 197, 198, 224, 330, 341, 343, 364, 399, 419 ; XI, 114, 209, 213, 216, 221, 262, 272, 285, 348, 384, 404, 444, ; XII, 43, 79, 117 et suiv., 134, 144, 196, 261, 329, 377, 388, 393, 397 ; XIII, 31, 199, 259, 318, 328, 341, 373, 433 ; XIV, 214.
Avaray (comte d'), IX, 207, 232, 261, 266 ; X, 360, 432, 447 ; XI, 65, 66, 85, 491.
Avenir, V. 233.
Avocat des pauvres, VII, 203.
Avrigny (d'), III, 110.
Azyme, II, 151.

B

Babel, I, 369 ; V, 168.
Babylone, I, 531.
Bacon, II, 336, 490 ; IV, 256, 267 ; VI, 1 et suiv., 43, 488, 511, 519, 521 ; XIV, 38.
Bagration, général russe, X, 20, 21 ; XII, 289, 330, 360 ; XI, 177, 218.
Bailly, I, 13 ; X, 502.
Balle nouvelle, XII, 6, 14 ; XIII, 347.
Baptême, II, 150 ; VIII, 428.
Barbare et sauvage, IV, 84.
Barclay, général russe, XII, 177, 202, 208, 214.
Barral, archevêque de Tours, II, 113 ; III, 275.
Bataille, V, 30.
Bateau à vapeur, XIV, 43.
Bausset, histoire de Fénelon, XII, 470 ; histoire de Bossuet, III, 281 ; XIII, 187, 438.
Bavière, X, 111.
Bayle, I, 304.
Beau idéal, I, 278 ; VI, 480, 481, 482.
Beattie, II, 173.
Beaumont (Christophe de), archevêque de Paris, II, 389.

Bellarmin, I, 389; II, 48, 266; XII, 432.
Bénédiction des eaux sur la Néva, XI, 23.
Bénéfices, II, 227, 229; VII, 165.
Benningsen, général russe, X, 288, 297, 317, 320, 332, 349, 350, 361, 394, 408, 413, 427, 458; XII, 112, 150, 177, 209, 362.
Bercastel, II, 109.
Bérésina (passage de la), XII, 337.
Bergier, II, XVIII, 21; XII, 367.
Bernadotte, XI, 473, 496, 529; XII, 84, 90.
Bernard (saint), II, XXVIII, 9.
Berne, I, 458.
Berry (duc de), assassinat, XIV, 213.
Berthier, II, 350.
Bezerra, ministre de Portugal, XII, 18.
Bible, I, 361.
Bibliothèque britannique, II, 380.
Bienfaisance et charité, VII, 415.
Bienfaits de la Révolution française, VII, 385, et suiv.
Biens et maux, IV, 19.
Biens nationnaux, I, 137; X 328; XIII, 100, 103, 435; XIV, 73, 74, 75, 307, 311.
Bigoterie, II, 321.
Bingham, II, 449.
Blacas (comte de), X, 372, 404; XI, 18, 65, 85, 87, 92, 120, 122; XII, 19, 427; XIV, 87, 171.
Black, VI, 61.
Boileau, III, 28, 33.
Bonald, II, 436; XII, 124, 437, 466, 477; XIV, 93, 109, 112, 137, 158, 159, 166, 190, 213, 245, 299, 328, 336, 339 356.
Bonaparte (voir Napoléon) X, 7, 26, 27, 30, 35, 44, 73, 95, 142, 150, 151, 178, 185, 186, 196, 202, 203, 217, 218 229, 238, 239, 244, 245, 249, 288, 293, 324, 329, 334, 340, 378, 380, 381, 390, 391, 394, 409, 416, 432, 434, 436, 451, 453, 462, 465, 468, 469, 548; XI, 44, 59, 72, 73, 74, 115, 149, 156, 179, 195, 243, 272, 283, 315, 317, 329, 341, 345, 353, 390, 391; XII, 395, 436; XIV, 290, 291, 304, 314.
Bonheur et vertu, IV, 27, 165.
Boniface VIII, XII, 40.
Borghèse et la terre de Lucédio, XIII, 230, 266, 270, 341, 366, 442, 459.
Borgia (cardinal) et les missions de Pékin, II, 328.
Borodino (bataille de), XII, 216 et suiv., 255.
Bossuet, I, 8, 254; II, 9, 34, 55, 61, 82, 87, 88, 90, 101, 103, 117, 140, 196, 321, 322, 349, 390; III, 97, 102, 104, 116, 121, 127, 143, 148, 149, 151 et suiv., 168, 171, 175, 179, 180, 184, 186, 188, 189, 190, 191, 205, 212, 215, 216, 218, 220, 223, 228, 231 et suiv., 246, 249 et suiv., 262, 270; VI, 456; VIII, 13, 15, 16; X, 347; XIII, 187; XIV, 124, 178.

Boulogne (Mgr de), évêque de Troyes, XIV, 231.
Bourbons, II, XXXI; X, 188, 238, 547; XI, 184, 323, 490, 491; XII, 11, 61; XIV, 68.
Bourdaloue, I, 274; II, XXVIII, 116; III, 29, 34, 53, 211.
Bourreau, IV, 31; Bourreau et soldat, V, 3.
Boyle, VI, 4, 6.
Brunswick (duc), X, 57, 58, 62, 68, 229, 230.
Bruyère (la), III, 28, 33.
Buchanan, II, XXXVI, 324, 330, 344.
Budberg ministre russe, X, 158, 184, 344, 345, 360, 457.
Buffon, VI, 407, 408, 458, 472; VII, 333; X, 502; XIV, 114.
Bulle, II, 21.
Bulle d'Alexandre VI, *Inter cœtera*, II, 306.
Bulle *In cœna domini*, II, 308.
Burke, II, 301, 399; IX, 11.
Byzance, II, 496.

C

Calvaire, V, 349.
Calvin, II, 63.
Calvinisme, III, 3, 25; VIII, 211, 217, 310, 318.
Calvinistes et luthériens, VIII, 476.
Campian, III, 360.
Canons, II, 90, 99; III, 121, 122.
Canossa, II, 231.
Capo d'Istria, XIII, 225, 270, 328, 462.
Caractère, III, 208; V, 388.
Caractère national, I, 547.
Carrières ouvertes au mérite, VII, 170, 173.
Cassandre, V, 390.
Catherine II, II, 322; XII, 65.
Catholicisme, VIII, 66, 133, 135, 320, 322, 487, 489, 490, 491, 493, 499; XIII, 79, 229.
Cat taro, X, 143.
Caulaincourt, ambassadeur français en Russie, X, 537, 546; XI, 3, 25, 58, 63, 83, 120, 159, 191, 199, 211, 252, 261, 313, 374, 536; XII, 9, 45.
Causes finales, VI, 388 et suiv.
Causes physiques, V, 254, 257.
Célibat des prêtres; II, 348, 367, 372, 401; XIV, 226.
Cent-jours, XIII, 53, 92, 96.
César, I, 302.
Chaise (P. de la), VIII, 19.
Chaldée, X, 504.
Chaldéens, I, 546.
Chambre de 1815, XIV, 311.
Chancelier, I, 298.
Charité, V, 465.
Charlemagne, I, 191, 445; II, 102, 203, 300; V, 452.
Charles II, roi d'Angleterre, I, 103.
Charles Emmanuel, VII, 180,
Charles-Quint, III, 311.

Charles XI, roi de Suède, vision, XI, 260.
Charles (l'archiduc), X, 38, 64, 69, 102, 331.
Charte de 1814, XIII, 244, 434; XIV, 168, 342.
Chateaubriand, XIV, 242, 356.
Châtiments divins, IV, 228, 234.
Chevalerie, I, 84.
Chevalier et prêtre, V, 254.
Chiffre diplomatique, IX, 393; XI, 432.
Chimie, X, 181.
Chine, II, 223, 329, 357, 363; III, 319; X, 97; XIV, 120.
Choiseul, XI, 16.
Christianisme, I, 62; II, 16, 17, 526; VIII, 279, 284, 486, 512; XIII, 220, 224.
Christianisme universel, XIV, 25.
Chronologie, VIII, 91, 101.
Chronos, X, 504.
Cicéron, II, XXVI, 134, 135, 493; XI, 422.
Cimon, V, 387, 453.
Citoyen, I, 53, 91.
Classiques païens, VI, 474.
Clément XI, III, 120, 123.
Clergé, XIV, 164.
Clergé français, I, 22 et suiv.; II, 24, 397; III, 230, 238, 273, 277 et suiv., 280; V, 254.
Clergé latin et clergé russe, VIII, 286.
Clergé protestant, II, 384, 392.
Clergé savoisien, VII, 164, 169.
Coalition, IX, 76, 78, 130, 440; XIII, 312.
Cobbett, II, 388.
Colbert, III, 102.
Colonies militaires, XIII, 345, 429, 443.
Comédiens, V, 456; XIV, 263.
Commerce, liberté et protection, XIII, 108.
Communion, V, 175, 358.
Communion des bons, XIV, 183.
Conciles, II, 13, 14, 15, 19, 20, 21, 22, 23, 126; III, 258; VIII, 413.
Concile de Constance, II, 93.
Concile de Paris, XI, 460.
Concile de Trente, II, 479; III, 7.
Concordat, XII, 471; XIII, 186.
Condé, III, 34.
Condillac, VI, 7, 8, 20, 59, 105; XIV, 114, 138.
Condorcet, VIII, 91.
Confession, II, 348, 349.
Congrès de Vienne, XIII, 21, 51.
Connétable, I, 298.
Conquête, VII, 68.
Conseil de Castille, III, 305.
Consentement universel, VI, 270.
Considérations sur la France, XI, 194; XII, 461; XIV, 203.
Constantin, II, XXXI, donation, 194.
Constitutions politiques, I, 67, 81, 89, 92, 104, 235, 244, 262, 265, 267, 344, 373; XII, 420.
Constitution de la Pologne, XIII, 322.
Constitution espagnole, XII, 251.

Constitutions royales, VII, 207.
Constitution russe, XII, 31, 52.
Continence, II, 352.
Contrat social, I, 329; VII, 283.
Contre-révolution, I, 115, 122, 126, 157; XIV, 148.
Controversistes catholiques, II, 29, 30.
Convention, VII, 124.
Convention chrétienne de 1885, XIII, 162, 166, 210, 219, 221, 223, 267, 287, 290 291, 293, 295, 399.
Conversion, II, 481; XIII, 119, 218, 293, 332.
Copernic, VI, 466; X, 438.
Coquins, XI, 248.
Cosaques, X, 386; XII, 287.
Cosmogonie, VI, 116 et suiv.
Costa de Beauregard, VII, 232 et suiv.; IX, 61; XIII, 392, 439.
Costumes, I, 84.
Cour et Magistrature, XI, 386.
Crime et justice humaine, IV, 28.
Crime et science, IV, 72.
Crime et succès, IV, 176.
Croisades, II, XXVIII, 434, 435; XIV, 180.
Curés constitutionnels, VII, 363.
Curés révolutionnaires, III, 238.
Curiosité et superstition, V, 195.
Cyprien (saint), II, 38.
Cyrille et Méthode (saints), II, 426.
Czartoryski, IX, 234, 248, 417, 456; X, 40, 104, 138, 139, 144, 184, 348, 363, 370; XI, 296, 491.

D

Danemark, X, 475, 476, 517.
Dante, II, 543.
Daunou, conventionnel, VII, 390
David et Pindare, V, 46.
Décadence des nations, I, 549, 550.
Decaze, XIV, 333.
Déclaration de 1682, I, 254; III, 101, 105, 123, 126, 127, 139 et suiv., 157 et suiv., 192, 193, 194, 221, 230; XI, 404; XII, 430, 436; XIV, 126.
Découvertes, VI, 54 et suiv.
Defenseur (*le*), revue, XIV, 363, 367.
Dégradation de l'homme, V, 284.
Déluge, IV, 72; VIII, 107, 121; X, 498.
Démocratie, I, 464, 495.
Démosthène, II, 307.
Deplace, XIV, 150, 152, 175, 188, 196, 216, 219, 238, 248.
Descartes, III, 57; VI, 8, 34, 67, 132, 455.
Désordre, V, 102.
Despotisme, I, 423, 448, 449.
Despréaux (Boileau), III, 28, 33,
Destruction des êtres vivants, V, 22.

Dévoué, V, 308.
Dévouement, I, 38.
Dicere, V, 446.
Dieu, V, 92; VI, 252 et s., 393.
Dieu des armées, V, 21.
Dieu et l'homme, IV, 201.
Dieu (idée de), VI, 267, 268.
Dieu, lieu des esprits, V, 170.
Dieu, Père, V, 40.
Dîmes, VII, 368.
Diner militaire, XIII, 311.
Discipline nationale, II, 154, 157, 158.
Discours du citoyen Cherchemot, VII, 368.
Discours pour la rentrée du roi de Sardaigne dans ses États, VIII, 451.
Division, V, 162, 168.
Doctorof, général russe, XII, 273.
Dogme, I, 374; II, 348; VIII, 140, 512.
Dogme national, XIV, 361.
Dogmes de la Révolution, VII, 89, 104, 107.
Dogmes fondamentaux, XIII, 222, 290.
Dolgorouki (prince Michel), XI, 158.
Dominicains, III, 305, 306.
Dominique (saint), III, 288.
Douanes, XIII, 108.
Douchoborzi (secte russe), XIV, 61, 62.
Douleur et crime, IV, 159.
Doute, XIII, 121, 123.
Doute cartésien, VI, 8.
Drapeau, I, 298.
Droit, XIII, 173.
Droit canonique, II, 313 et suiv.
Droit de grâce, III, 342.
Droit de résistance, II, 182.
Droit des papes, II, 181,
Droit romain, I, 422.
Droits de l'homme, I, 218.
Droits du roi, I, 445.
Dumouriez, I, 394.
Dupin, III, 245.
Dupuis, III, 178; X, 502.
Dynasties, IX, 192; XIII, 140.

E

Echarpe, I, 84.
Ecriture, I, 254 et suiv., 258; II, 131; XIV, 139.
Ecriture chinoise, XIV, 120.
Ecriture sainte, V, 229, 255.
Ecrivains et langue, IV, 104.
Edgeworth (l'abbé), X, 405.
Education, I, 275, 277, 380 et suiv.; IV, 163; VII, 237, 238, 240, 242, 459; VIII, 163 et suiv.; XI, 519.
Eglise, I, 253; II, 2, 3, 9, 15, 16, 84, 455, 498, 511, 538; III, 298, 394; VIII, 143, 144, 149, 410 et suiv., 414, 418, 444, 498; XII, 433, 434; XIII, 124, 472; XIV, 229.
Eglise anglicane, I, 23; II, 516 et suiv., 520.
Eglise gallicane, I, 25; II, 24, 141, 142; III, 1; XII, 430, 469 et suiv.; XIII, 187; XIV, 109, 207, 225
Eglise photienne, II, 24, 374,

443, 451, 478, 497 ; XIII, 125.
Eglise presbytérienne, II, 5,
Eglise russe, II, 79 ; VIII, 417, 418, 424, 441, 495, 500.
Eglises séparées, II, 467, 530.
Egypte, I, 531, 534 ; II, 500 ; VI, 460 ; X, 337 ; XI, 519.
Electeurs, II, 282.
Elections, XIV, 311.
Elisabeth, III, 360.
Eloquence, I, 194.
Emigrés, I, 146, 152 ; VII, 72 ; IX, 50, 66, 69 ; XII, 450, 452 ; XIV, 73, 307.
Empereurs allemands, II, 299.
Empereurs grecs, II, 198.
Empereurs romains, I, 439.
Empire et restauration, XIII, 68.
Empire et sacerdoce, I, 331 ; II, 413.
Empire romain, II, 469.
Encens, VI, 498.
Encyclopédie, I, 216,
Enfants punis ou récompensés pour les fautes ou les mérites de leurs pères, V, 407, 419.
Enfer, V, 402, 434, 441, 442, 459, 466.
Enghien (duc d'), IX, 156 ; X, 437.
Ennemi, V, 308.
Enthymème, VI, 16.
Episcopat français, XIII, 186.
Epithètes, I, 293.
Erfurt (entrevue d'), XI, 149 et suiv.
Erreur, IV, 349 ; V, 326, 376.
Esclavage, II, 339 et suiv., 346.
Escobar, III, 210.
Eslingen (bataille d') en 1315, II, 291.
Espagne, I, 536 ; III, 296, 325, 326, 329, 345, 346, 347, 353, 355, 393 ; IX, 251, 255, 314 ; X, 179, 197, 352, 540 ; XI, 16, 69, 79, 92 et suiv., 114, 123, 130, 160, 178, 179, 221, 238, 281, 287, 315, et suiv., 489 ; XII, 37, 47, 78 ; XIV, 22, 215.
Espérance, III, 273.
Esprit des lois, VI, 56.
Esprit révolutionnaire, XIII, 112.
Essai sur le principe générateur, XIII, 35, 41, 45, 190.
Essai sur les institutions humaines, XIV, 227.
Essai sur l'indifférence, XIV, 228, 234, 236, 245.
Essences, VI, 100 et suiv.
Etat de nature, I, 318, 321.
Etat du monde en 1807, X, 470, 471.
Etat militaire, XIII, 365.
Etats généraux, I, 93, 94, 182.
Etats (origine), I, 267, 269.
Etiquette, VII, 176.
Etoiles, VI, 491.
Etranger, V, 308.
Etude des langues, VIII, 187.
Etudes, VIII, 175, 179, 300.
Etudes (Plan de Fessler), VIII, 233.
Eucharistie, VIII, 429.
Euler, VI, 17.
Europe, II, 512 ; XIV, 346.

Europe et science, V, 186; XIII, 175.
Européens, I, 442 ; II, 527.
Evangile, I, 249 ; VI, 461.
Evénements, V, 231, 236.
Evêque constitutionnel du Mont Blanc, VII, 362.
Evêques, III, 140, 148, 163.
Excommunication, II, 187, 300.
Expérience, VI, 21, 54 et suiv., 177 et suiv.
Eylau (bataille), X, 322, 340, 381, 390.

F

Fables, I, 331.
Factions, III, 206.
Famille, V, 165.
Famille et guerre, V, 348.
Femme, II, 344, 376, 377 ; V, 320 ; VI, 479 , VII, 208 ; IX, 301 ; XII, 302.
Femme et chef-d'œuvre, XI, 143, 146.
Femmes savantes, XI, 267.
Fénelon, II, 144, 164, 249 ; III, 72, 81, 176, 191, 219, 225 et suiv., 270 ; VI, 456.
Féodalité, I, 44.
Ferdinand (Archiduc), X, 24, 40, 102.
Ferrand, II, 214, 216, 243, 247, 248, 300, 303, 306, 308, 431.
Fessler, VIII, 244, 255 et suiv., XI, 521 ; XII, 39.
Fêtes, I, 59.
Fête séculaire des protestants, VIII, 472.
Feu, VI, 69, 71 ; X, 181 ; XIV, 139.
Feu (peine du), III, 322 et suiv.
Fiefs, VII, 192.
Filioque, II, 461.
Finlande, XI, 30, 61, 82, 131, 188, 301.
Flageac (de), XII, 345.
Fléaux matériels, IV, 222.
Fleury, II, 7, 43, 57, 230 ; III, 15 ; XII, 430, 471 ; XIII, 122.
Flux et reflux, VI, 137, et suiv.
Foi, I, 377; II, 9; V, 240 ; XIV, 276, 314.
Folie incurable, II, 480.
Fondateur, I, 342.
Fontanes (de), X, 435 ; XII, 469.
Fox, X, 65, 119, 135, 143, 173.
Français et France, I, 8, 16, 19, 24, 27, 85, 86, 89, 92, 99, 107, 126, 136, 187, 206, 444, 445, 527, 546, 551 ; II, XXIV, XXVI, 172, 287 ; III, 258 ; IV, 377 ; VII, 141, 332 ; IX, 69, 73, 76, 126 ; X, 124, 135, 161, 177, 220 et suiv., 238, 249, 352, 377, 405, 436 ; XI, 93, 183, 230, 232, 506, 529, 525, 535 ; XII, 11, 30, 110, 286, 380, 428, 467 ; XIII, 38, 60, 133, 156, 158, 169, 449 ; XIV, 21, 68, 91, 148, 156,

157, 160, 163, 164, 167, 168, 169, 205, 215, 270, 286, 302, 303, 305, 307, 314, 321, 333, 334, 337, 338, 343, 344, 346, 350, 353, 355.
France monarchique et non républicaine, I, 253.
Français et religion, XII, 306.
France (rois de), I, 92, 96, 97, 206.
Française (langue), XIV, 114.
Franc-maçonnerie, VI, 73 ; VIII, 325, ; IX, 59 ; X, 27, 189, 302 ; XI, 471 ; XII, 26, 42 ; XIV, 170, 340, 353.
François de Sales (saint), II, 49.
François II, emp. d'Allemagne, X, 112, 189.
Frédéric Ier, roi de Prusse, II, 229, 244.
Frédéric II, roi de Prusse, dit le Grand, I, 359, 390, 394, 402, 406 ; II, 11, 264, 269, 288, 289 ; III, 209 ; VIII, 337 ; X, 215, 434, 459 ; XI, 16, 39, 445, 446 ; XII, 77, 133.
Frères de Saint-Jean-de-Dieu, XIII, 362.
Friedland, X, 398, 404, 423, 425.
Fualdès, XIV, 340.

G

Gabriac (de), XIV, 341.
Gagarin, X, 93.
Galilée, VI, 61, 463, 464, 466, 467.
Galitzin, XI, 154, 290 ; XII, 81, 102 ; XIII, 79, 82, 150, 166, 190, 228, 338.
Gallicans (voir Église gallicane).
Gassendi, VI, 40.
Gaudence (saint), II, 38.
Gaulois, XII, 302.
Généalogie des nations, I, 342.
Gênes, I, 462 ; XIII, 20, 32.
Genève, I, 327 ; XIII, 262 ; XIV, 50, 63, 64, 222, 232.
Génie, I, 192, 344 ; III, 34 ; IV, 91 ; VI, 25, 54 et suiv., 56, 58, 59, 392, 515.
Germains, I, 440.
Gibbon, I, 276 ; II, XXV, 88, 89, 391 ; III, 374,
Gœthe, XIV, 9.
Goltz, ambassadeur de Prusse, IX, 434 ; X, 247, 249.
Gouvernement, I, 214, ,328 351, 489 ; VII, 205.
Gouvernement de l'Église, II, 6, 34, 474.
Gouvernement et emplois, IV, 178.
Gouvernement féodal, I, 44 ; II, 234.
Gouvernement militaire, VII, 146 ; IX, 258, 312, 418.
Gouvernement pontifical, XIV, 134.
Gouvernement représentatif, I, 44 ; XIV, 316, 355.
Gouvion Saint-Cyr, XII, 285.

Grades russes, XII, 267.
Grammaire, III, 51.
Grammaire de Port-Royal, III, 44 et suiv.
Grandeur, I, 259.
Grands hommes, I, 477.
Grèce, X, 281.
Grecs, I, 212, 343 ; II, 482, 484, 493 et suiv., 508.
Grecque (langue), V, 371.
Grégoire (saint) de Nysse, II, 39.
Grégoire, député, XIV, 347.
Grégoire (saint) le grand, II, 198.
Grégoire VII, I, 261 ; II, 230, 231, 235, 237, 297.
Grégoire IX, II, 289.
Grotius, II, 63 ; XII, 474.
Gruber, général des jésuites, IX, 388 ; XIII, 337.
Guelfes et Gibelins, II, 241, 296.
Guerre I, 28, 29, 35, 85 ; II, 205, 206, 241, 285, 294 ; V, 2, 26, 348.
Guerre de 1812, XII, 146 et suiv., 167 et suiv.
Guise, XI, 227.
Gustave, roi de Suède (voir Suède et roi de Suède).

H

Haller, XI, 144 ; XII, 474 ; XIV, 211, 233, 243, 253.
Hardenberg, X, 395.
Hasard, I, 147, 149.
Haugwitz, X, 18, 39, 43, 45, 58, 62, 68, 78, 94, 109, 202, 249, 395.
Hébreu, I, 343.
Heinsius, II, 161.
Henri IV, XI, 324.
Herder, III, 380.
Hérédité de la gloire et de l'infamie, V, 161.
Heyne, II, 353.
Hiérarchie, VIII, 142.
Hobbes, II, 296 ; III, 22.
Hollandais, X, 380.
Homme, VI, 60, 389, 391 ; VII, 528, 549, 589.
Homme (l') avec Dieu et sans Dieu, I, 285.
Homme, image de Dieu, VI, 493.
Homme (l' honnête) ne change pas de religion, VIII, 129, 132.
Hommes (deux) dans le même homme, IV, 166.
Honorius, II, 123.
Huet, III, 225.
Hulin, X, 240.
Hume, I, 158 ; II, 28, 413 ; III, 359, 374, 386, 387 ; VI, 473, 474.
Hutchinson, X, 476.
Hypocrites, V, 441.

I

Idée de Dieu, V, 129.
Idées innées ou originelles, IV, 107, 247, 250, VI, 10, 24, 37 et suiv., 60, 265, 266.
Idolâtrie, abus de la science, V, 129.
Iéna (bataille), X, 226.
Illuminisme, V, 228 ; VIII, 325, 329, 330, 333, 335; XII, 73; XIII, 220, 290, 329.
Images, VI, 483.
Immortalité de l'âme; V, 401, 415, 462.
Impiété, I, 302, 304 et suiv.; V, 326.
Incarnation, II, 358.
Index, XIII, 121.
Induction, VI, 2 et suiv., 11, 14.
Indulgences, V, 207 et suiv.
Infaillibilité, II, 2, 112, 129, 146, 148, 158.
Innocent (nul n'est), IV, 185.
Innocents et fléaux, IV, 224.
Innocent XI, II, 302; III, 96, 98.
Inquisition, III, 241, 287 et suiv., 394; VI, 467.
Institutions, I, 285, 299; III, 401.
Instruction publique, VII, 466.
Intelligence, VI, 252 et suiv.
Inventeurs, V, 181.
Inventions, VI, 52.
Investitures, II, 226, 227.
Irénée (saint), II, 37.
Isis, X, 506.
Italie, I, 326; II, 237; XII, 412; XIV, 257.

J

Jacques II, ses mémoires, XIV, 347.
Jansénistes, I, 393; III, 7, 12, 85, 86, 204, 220, 221, 278; XI, 284, 402; XII, 17, 429.
Jeanne d'Arc, I, 118.
Jérôme (saint), II, 194, 401.
Jésuites, I, 58, 273, 388, 399; III, 13, 34, 40, 47 et suiv., 52, 61, 70, 81, 86, 109, 162, 203, 205 et suiv., 214; VI, 459, 473 ; VIII, 199, 206, 208, 211, 215, 225, 227, 269, 272; XI, 261, 349, 431, 522 ; XII, 73, 76, 92, 127, 140, 145 ; XIII, 167, 202, 205, 207, 208, 212, 216, 217, 228, 257, 311, 335, 337, 348, 360, 382, 389, 424, 425, 430, 477 ; XIV, 8, 29, 84, 95, 96, 141, 306, 358.
Jésus-Christ, VI, 477, 478.
Jeunesse et jeunes gens, VIII, 185, 190, 270 ; X, 116.
Jeunesse des nations, II, 29.

Jeux olympiques, I, 288.
Jones (William), II, 189, 323, 419; VIII, 121.
Joseph II, XI, 16; XII, 175.
Judaïsme, V, 142.
Juifs, I, 266, 378; III, 291; VIII, 336, 341, 345; X, 266, XIV, 312.
Jules II, II, 206, 208.
Julien l'apostat, I, 64, 359.
Juridiction éclésiastique, II, 299.
Juste, IV, 181, 191.
Justice divine, V, 376.
Justice humaine, IV, 28.

K

Kamenski, X, 138, 145, 152, 186, 192, 235, 246, 253, 254, 278, 288, 290, 301; XI, 288.
Kamenski, fils, XI, 414; XII, 15.
Kaunitz, X, 111; XI, 16,
Kant, VI, 8, 9, 275, 440; VIII, 240, 254.
Képler, I, 546, VI, 34, 466.
Klopstock, II, 543; XIV, 211.
Knout, X, 268.
Korlowsky, XII, 114, 269.
Kourakin, X, 254; XI, 156, 177; XII, 9.
Kremlin, XII, 278, 295, 305.
Krusemarck, X, 195.
Kusbeldorff, X, 194.
Kutusof, X, 20, 21, 38, 72, 291; XII, 180, 181, 201, 202, 215, 216, 222; XII, 232, 256, 263, 276, 302, 308, 310, 313.

L

Lamartine, XIV, 362.
Lamennais, XIV, 165, 224, 234, 365, 366.
Langue française, I, 25, 192; II, 133; IV, 125; VI, 74; VII, 139; XIV, 114.
Langue grecque, VI, 38.
Langues, I, 287, 301, 342; II, xxv; IV, 91, 96, 99, 104; XIV, 114, 139, 259.
Langues anciennes, VII, 445.
Langue latine, I, 343; II, 160, 163; III, 40; XI, 142.
Langues sauvages, V, 65.
Langue universelle, IV, 125.
Laocoon, VI, 478.
Lasalle, traducteur de Bacon, VI, 508, 509.
Lauriston, ambasasdeur français, XII, 28, 46, 108, 263.
Laval (de), chambellan de Napoléon, XI, 100.
Lavardin, II, 302.
Lebon, I, 415.
Législateur, I, 83, 292 333, 338, 346, 553; VIII, 3.
Leibnitz, II, 110, 266, 267, 335; III, 54; VI, 501; XIV, 304. (Systema theologicum, XII, 474); XIII, 27; XIV, 115.

Lenglet-Dufresnoi, II, 285.
Léon (saint) le Grand, II, 196.
Léon IV, II, 434.
Léon X, III, 244.
Lépante, II, 437.
Lépreux d'Aoste, XIV, 103.
Lessius, XIV, 123.
Lettres (épîtres), IX, 512.
Lettres (décadence et Port-Royal), III, 42.
Lettres d'un royaliste savoisien, VII, 35 et suiv.
Lettres provinciales, VII, 325.
Lettres sur l'éducation en Russie, VIII, 163.
Libère, II, 116, 117.
Liberté, I, 95, 98, 124, 357, 525; III, 252; XIV, 167.
Liberté civile, II, 171.
Liberté de l'enseignement, VIII, 267 et suiv.
Liberté des cultes, XIII, 192.
Liberté de commerce, XIII, 127, 131, 451.
Liberté humaine et action divine, IV, 275.
Libertés gallicanes, II, 246; III, 236 et suiv., 257, 260, 261.
Liéven, XI, 410.
Ligue, VIII, 71.
Ligue italique, XIII, 400.
Linnée, VI, 407.
Lithographie, XIV, 41.
Litta et les quatre articles, XIV, 368.
Livres, I, 476; IV, 365; VII, 342; XIV, 116, 140.
Locke, III, 24; IV, 377 et suiv.
Logique de Port-Royal, III, 44.
Lois, I, 77; II, 176, 253; VII, 147, 153, 208, 214.
Loi salique, I, 235,
Lois de la nature et êtres libres, IV, 220.
Lois de la nature et la prière, IV, 211.
Lois écrites, I, 347, 370.
Lois générales, IV, 25.
Lombard, agent de la Prusse, X, 39, 44, 46, 78, 234, 241, 249, 395.
Louis IX (saint), II, 269; III, 301.
Louis XI, I, 94; X, 110.
Louis XII, II, 208.
Louis XIV, I, 94, 198, 274, 477, 530, 551; III, 76, 81, 82, 89, 119, 120, 129, 130, 132, 134, 138, 147, 148, 157, 162, 173, 178, 179, 182, 183, 200, 204, 212, 223, 226, 229, 239, 240, 270, 271; VIII, 79; X, 12, 110, 187, 221, 249, 347, 547; XI, 329, 350; XII, 32, 35, 210, 214, 431; XIV, 78, 192.
Louis XV, X, 221.
Louis XVI, I, 11 et suiv., 392; III, 87; V, 347; XIV, 349.
Louis XVIII, I, 100, 101; III, 272; IX, 118, 206, 207, 223, 229, 236, 237, 238, 263, 265, 267, 279, 285, 342, 351, 490, 497; X, 8, 9, 11, 75; XI, 18, 21, 65 et suiv., 73, 86, 92; XIII, 101, 117, 465, XIV, 205, 296, 313, 343.
Louis de Bavière, II, 292.
Luc (de), VI, 505 et suiv.

Lucain, II, 339.
Lucchesini, X, 251,
Lucrèce, I, 302.
Lumière, VI, 71.
Luther, II, 62, 189, 215, 216.
Lycurgue, I, 205, 336, 361.

M

Macédoniens, II, 483.
Machiavel, I, 97; X, 112.
Mack, X, 24, 174, 478.
Magistrat, VII, 9, 26.
Magistrature et Cour, XI, 386.
Magnesky, XII, 105.
Mahomet, I, 345; II, 432 et suiv., 505.
Mahométan, I, 378.
Mahométisme et science, I, 547; III, 291.
Maimbourg, II, 229, 230, 294.
Maintenon, III, 227.
Maison royale de France, III, 271, 272.
Maison royale de Savoie, VII, 145, 174.
Maistre (Adèle de), X, 207, 392, 526, 543.
Maistre (Constance de), XIV, 100.
Maistre (Joseph de), IX, 5, 53, 57, 112, 335, 361, 397, 399, 462; X, 50, 86, 106, 130, 153, 156, 206, 209, 256 et suiv., 261, 264 et suiv., 271, 303, 386, 424, 430; XI, 8, 48, 49, 124, 142, 197, 202, 217, 245, 250, 293, 452; XII, 62, 63, 75, 81, (proposition de rédiger les écrits officiels d'Alexandre Ier, 91 et suiv.), (conversation avec Alexandre Ier 126 et suiv.), 158, 162, 229, 478, 494; XIII, 16, 23, 36, 83, 151, 155, 174, 185, 191, 204, 211, 216, 256, 277, 280, 315, 325, 383, 390, 414, 456, 464, 468, 470; XIV, 49, 101, 102, 105, 124, 145, 155, 159, 160, 172, 190, 191; 200, 201, 206, 208, 221 277.
Maistre (Joseph de), son projet d'entrevue avec Napoléon, X, 410, 484, 509, 518, 529, 533, 539; XI, 49, 100 à 112.
Maistre (Mme de), IX, 5, 54, 305; X, 206.
Maistre (Nicolas de), X, 129; XIV, 293.
Maistre (Rodolphe de), X, 116, 131, 181, 273, 274, 299, 307, 309, 311, 368, 384, 388, 449, 526; XI, 129, 367, 431, 501; XII, 107, 137, 155, 191, 225, 227, 243, 249, 251, 287, 424, 425.
Maistre (Xavier de), IX, 332; X, 404, 543; XI, 11, 336, 354, 464, 478, 530; XII, 15, 28, 108, 164, 345, 426; XIV, 103.
Majesté, II, 161, 221.
Majorité, XIV, 312.
Mal, peine et remède, IV, 285; V, 162, 422.

Maladies châtiments, IV, 61.
Maladies et vices, IV, 37.
Malheur et vertu, IV, 165.
Malebranche, III, 379; VI, 132, 452, 455.
Malte, X, 47, 58.
Malte (ordre de) aboli, XI, 397, 423.
Malthus, I, 227; II, 402; XIV, 246.
Manfredi, X, 183; XI, 340.
Mansi, II, 120.
Marcellus (comte de), XIV, 182, 207.
Mariages des princes du sang, I, 93; II, 151, 214, 221, 348, 373; V, 422.
Marie (la sainte Vierge), VI, 482.
Marie-Antonia, XI, 295; XII, 28.
Marmontel, II, 307.
Martinistes, VIII, 327, 329.
Martyrs, II, XIX; VI, 479.
Matière, V, 237.
Matière et principes des choses, VI, 332 et suiv.
Maures, I, 537.
Maury, VII, 501 et suiv.; XII, 18.
Maux et biens, IV, 19.
Méchant, IV, 181.
Médecine, I, 546.
Médiocre, III, 30.
Meerfeld, ambassadeur d'Autriche, X, 123, 125, 146, 175, 193, 197, 204, 354, 403, 536, 539; XI, 21, 120.
Mélanchthon, II, 62.
Méniate, évêque grec, II, 526.
Menou, X, 476, 478.
Mère et éducation, IV, 163.
Métaphysique, V, 181; VII, 38.
Météorologie, VI, 205 et suiv.
Méthode (saint), II, 426.
Méthode, arch. de Twer, II, 377, 426, 448, 449; VIII, 363-403.
Méthode de Bacon, VI, 77 et suiv.
Méthodes, VI, 41.
Metternich, XII, 197.
Michaud (le général), XI, 340; XII, 15, 232; XIII, 321.
Michel-Ange, II, 544; VI, 320.
Milan, II, 244.
Militaires, V, 14.
Miltiade, V, 387.
Milton, VII, 335.
Ministres du saint Evangile, II, 383, 394.
Ministres d'Etat, IX, 241; XIV, 313.
Miolans, prison d'Etat en Savoie, VII, 201.
Mirabeau, I, 7.
Missionnaires, I, 271; II, 321, 326, 331, 332, 343; XIV, 327.
Missionnaires protestants, II, 320, 331,
Mocenigo, XII, 2, 7, 38, 235, 238, 245.
Mœurs, I, 205; II, 224.
Moines, II, 346.
Moïse, I, 265; VIII, 102, 104, 123; X, 498, 508.
Molière, VI, 485.
Molina, III, 73.
Monarchie, I, 253, 424, 431, 437, 528, 531; II, 408; VII, 223; IX, 178; XIV, 290.

Monarchie chrétienne, XII, 48; XIII, 114.
Monarchie héréditaire, élective, I, 226.
Monde, V, 178, 451.
Monde physique, symbole du monde spirituel, XII, 466.
Monk, I, 156.
Monopole de l'Etat, VII, 267, 273.
Monothélisme, II, 125.
Montesquieu, II, 363; III, 317; VI, 458, 459; VIII, 73; XIV, 242.
Montucla, III, 55.
Morale relâchée, III, 207.
Mort, VII, 276; XIV, 282.
Mort éternelle, IV, 286.
Moscou (incendie de), XII, 231, 278, 295, 303, 341, 344; XIII, 365, 428.
Moutiers (comte de), IX, 332.
Mouvement, VI, 144 et suiv., 294 et suiv.
Moyen âge, X, 435.
Muldorf (bataille de), II, 291.
Muller, II, 70.
Murat, X, 21.
Muratori, II, 281, 284, 285, 287.
Musique, I, 296; VI, 475.

N

Nadal, II, 355.
Napoléon, (voir Bonaparte), I, 233; III, 84, 192, 280; IX, 188, 300, 395, 425, 441; X, 111; XI, 93, 96, 97, 155, 165, 209, 232, 304, 380, 383, 405, 428, 433, 444, 460, 468, 475, 527, 528; XII, 42 et suiv., 46, 82, 86, 112, 133, 134, 147 et suiv., 169, 179, 192, 194, 206, 232, 241, 257, 262, 266, 273, 275, 283, 292, 293, 301, 307, 308, 317, 337; XIII, 40, 48, 57, 63, 73, 75, 99, 111, 168, 342, 448; XIV, 156, 279, 280.
Nations, I, 187, 325, 553; II, 169, 170; XI, 482; XII, 427.
Nation et religion, I, 187; IV, 312; XII, 427.
Nature, VII, 522, 525.
Navigateurs, I, 441.
Négociants, XIV, 166.
Néron, V, 444.
Neuville (le P. la), XIII, 217.
Néva, IV, 1 et suiv.; XI, 23.
Ney, XII, 312.
Newton, II, 419; III, 172; VI, 61, 132.
Nicolas (le grand-duc), XI, 519.
Nicole, II, 115; III, 29; VI, 456.
Nicole (l'abbé), XIV, 232.
Nihilisme, I, 306.
Noailles, XII, 347, 348, XIII, 128; XIV, 33.
Noblesse, I, 133, 137, 148 et suiv.; II, XXXIII, XXXIV, 439, 440; VII, 56, 172, 174, 225; VIII, 114; XIV, 164, 259.
Noblesse de Savoie, VII, 166, 169, 170, 225.

Noblesse russe, VIII, 294; XIV, 38.
Nom, I, 289, 291, 293; II, 467, 471, 472.
Nom de Dieu, VI, 108.
Nombre, V, 93 et suiv.
Nominaux, II, 85, 86.
Nostiz, X, 21.
Nouveautés, VI, 471.
Novosiltzof, X, 345, 348.
Nuit et jour, V, 57.
Nuit et prière, V, 60.
Numa, I, 363.

O

Obstacle, VI, 471.
Odéon, I, 296.
Odoacre, II, 197.
Œuvre des jeunes gens, XIV, 325.
Œuvre des petits Savoyards, XIV, 325.
O' Mahony, XIV, 326.
Omar, I, 539.
Opposition, III, 6.
Optat de Milève, II, 37.
Optique, VI, 162 et suiv.
Oracles, V, 232.
Orateurs, I, 527.
Ordre du monde, VI, 388, 389, 490, 491, 495.
Ordres (les trois) en France, I, 93, 94, 182.
Organum (Novum), VI, 1 et s.
Orgueil et vanité, I, 216; II, 479.
Orientaux, I, 546.
Origine des idées, IV, 107.
Origine de la parole, IV, 107.
Orléans (duc d'), XI, 314, 490, XIII, 94, 100.
Orsi, II, 18, 110, 120; III, 165, 194.
Osiris, I, 272; X, 105.
Othon II, II, 244.
Othon IV, II, 288.
Oubril (d'), X, 166, 172, 173, 178, 183.
Oudinot, XII, 178, 285.
Outil de Dieu, I, 245.
Ovide, II, 365, 366, 541.

P

Paganisme, V, 239, 335.
Panache, I, 84.
Panthéon, II, 540.
Papauté et papes, I, 360; II, 28, 34, 37, 55, 58, 62, 67, 71, 155, 156, 184, 187, 190, 191, 193, 199, 212, 213, 214, 226, 265, 266, 274, 276, 281, 300, 301, 303, 430, 442; III, 231, 232, 258, 269, 271, 300; VIII, 409; X, 95, 128; XI, 377, 445, 446, 460; XII, 412, 429, 432; XIII, 74, 123, 185; XIV, 194.

Pape (le livre du), XIV, 58, 109, 124, 176, 178, 196, 199, 203, 206, 211, 217, 218, 220, 221, 223, 225, 250, 253, 352, 360, 362, 365, 366.
Paracelse, I, 546.
Paradoxes (cinq), VII, 279 et suiv.
Paraguay, I, 271.
Pardo, XI, 57, 86, 159, 168, 193, 287.
Parents, influence physique et morale sur les enfants, V, 419.
Paris, XIV, 88, 93, 113, 187.
Parlement d'Angleterre, II, 26.
Parlements, III, 6 et suiv., 92, 94, 100, 122, 273; XII, 428, 434; XIII, 188.
Parole, I, 254, 258; IV, 87, 99, 107; VII, 553.
Pascal, I, 280; II, 58, 178, 410; III, 28, 36, 53 et suiv., 80; VI, 263, 411, 456; VIII, 1.
Pasigraphie, XIV, 120, 127.
Patriarche de Moscou, II, 67, 68.
Patrice, II, 204.
Patrie, VII, 54; XI, 481.
Patriotisme, I, 377, 409; III, 353.
Paul (saint), II, 136; V, 133, 136.
Paul Ier, XI, 39, 398, 426.
Paulucci, X, 358; XI, 340, 466, 530; XII, 22, 107, 170, 172, 181, 182, 196, 213, 215, 232, 256, 269; XIII, 354.
Péché originel, IV, 61.
Peine de mort, XIII, 250.
Peintres français, XI, 421.
Peinture, X, 87.
Pendilly (abbé de), XIV, 80, 86.
Pentecôte, V, 168.
Pépin, II, 200.
Périclès, V, 393; VI, 271.
Perpétuité de la foi, par Arnaud, III, 43.
Persécuteur, III, 64.
Perses, I, 476; XII, 21.
Pesanteur, V, 200.
Pétau, III, 53; VI, 456.
Peuple, I, 93, 107, 113, 117, 264, 323, 474.
Peuple souverain, I, 311; X, 218.
Peur, V, 30; IX, 159.
Phidias, VI, 484.
Philarète, archimandrite, XIII, 123, 124.
Philippe II, III, 316; X, 296; XII, 214.
Philosophes, I, 399, 404, 414, 524; II, 188.
Philosophes païens, VI, 451.
Philosophie, I, 358; V, 446; VI, 455; XIV, 139.
Philosophie de Bacon, VI, 286 et suiv.
Philosophie du XVIIIe siècle, IV, 282.
Photius, II, 80, 459, 503.
Physique et religion, IV, 267.
Piatoli, X, 372.
Pie VII, VIII, 461; IX, 250, 290, 328, 342, 358; X, 110, 111, 193; XI, 44, 283; XII, 17; XIII, 65.

Piémont, IX, 408; X, 152, 160, 341; XI, 97, 135, 181; XIV, 258.
Pierre (saint), I, 290; II, 106, 113, 114.
Pierre (basilique de Saint-), III, 243.
Pierre Ier, II, 446; X, 460; XII, 31.
Pierre III, XI, 39.
Pierre l'Ermite, II, XXVIII.
Piétistes, VIII, 327.
Pindare et David, V, 46, 465.
Pithou, II, 144; III, 245.
Pitt, X, 65, 69, 75, 76, 155.
Platon, I, 254, 267; II, 140, 487, 488; V, 363, 370, 382, 422, 458, 463; XI, 422; XII, 486.
Platow, X, 247, 253; XII, 177, 289, 309.
Plaute, II, 133, 370.
Pluche, VI, 409.
Plutarque, V, 363 et suiv.
Polémique, XIV, 150.
Police, I, 471; XIV, 20.
Politique, I, 225, 228, 361, 363.
Politique et puissance surnaturelle, IV, 179.
Pologne, I, 428; X, 238, 399, 420; XI, 289, 305, 349, 492; XIII, 19, 21, 31, 90, 105, 145, 182, 183, 274, 320, 388, 466.
Polythéisme, VI, 104.
Pombal, XI, 16.
Pompée, V, 393.
Population, II, 401, 402, 404.
Port-Royal, III, 27, 32, 33, 36 et suiv., 51, 75 et suiv.
Portugal, X, 197; XI, 19.
Potocki, X, 497; XII, 457.
Pouvoir, I, 117, 349, 371; II, 24, 188.
Pouvoir des clefs, VIII, 440.
Pozzo di Borgo, IX, 241; X, 141, 281.
Pradt (abbé de) sur le congrès de Vienne, XIII, 328.
Préjugés, I, 10, 375.
Prêtre, I, 277; II, 372, 380; III, 298; VI, 454, 460, 473 et suiv.; XI, 519.
Prêtre et chevalier, V, 254.
Prière, IV, 200, 211 et suiv., 234, 259, 263, 300, 309, 310; V. 39.
Prière et nuit, V, 60.
Princes, II, 418.
Princes propagateurs du christianisme, XII, 132.
Prisonniers en Savoie, VII, 217.
Probabilisme, III, 208.
Procédure secrète, VII, 15, 201.
Propagateurs du christianisme, II, 336.
Properce, II, 362.
Prophètes, V, 232, 234, 236.
Protestants, I, 258; II, 29, 30, 413, 470, 524; V, 243; VI, 472, 505; VIII, 64, 68, 76, 77, 85, 86, 136, 312, 333; 472, 480, 485.
Providence, I, 1, 9, 15, 22, 123, 125, 147; IV, 19; V, 129; VII, 274; IX, 37, 60, 68, 74, XIV, 267.
Provinciales, III, 61 et suiv.
Prusse, I, 396; IX, 246, 253, 283, 306, 348, 429, 438, 454, 469, 471, 483, 512; X, 4, 33,

34, 39, 43, 59, 62, 63, 68, 76, 78, 93, 99, 100, 108, (110, montres et tabatières), 115, 134, 177, 188, 190, 191, 194, 195, 198 et suiv., 216, 224, 225, 233, 235; 238 et suiv., 242, 330, 434, 435, 451, 453; XI, 206; XII, 141; XIII, 129.
Psaumes, V, 46.
Puffendorf, II, 64, 65.
Puissance légitime, VII, 120.
Puissances (grandes et petites), IX, 273.
Puissance temporelle, II, 205, 206.
Puissance temporelle des Papes, VI, 459.
Pultusk (Bataille de), X, 316, 340, 381.
Punitions divines, V, 434;
Purgatoire, II, 447; V, 85, 312, 402, 459; VIII, 461.
Putréfaction physique et morale, II, 457.
Pythagore, VI, 214, 401.

Q

Quatre chapitres sur la Russie, XII, 81.

R

Rabaud-Saint-Etienne, VIII, 83.
Races royales, II, 420.
Racine, I, 97; III, 29, 33; VI, 486; IX, 305.
Raison, I, 375, 399, 401; XIV, 371.
Raison et passion, X, 299.
Raison individuelle, V, 446.
Raison nationale, I, 411, 525.
Raphaël, II, 196; VI, 477, 484.
Rascolnics, secte russe, II, 457; XIII, 160.
Ravissements, V, 200.
Razoumofski, X, 24.
Réalistes et Nominaux, II, 85, 86.
Réflexions sur le protestantisme dans ses rapports avec la souveraineté, VIII, 63.
Rédemption, V, 346, 355.
Reflux, VI, 137 et suiv.
Réforme, XIV, 194.
Réforme des abus, VI, 152.
Régale, III, 93, 101.
Régence, I, 198.
Régicide, I, 142; XIV, 301, 351.
Reid, VI, 33.
Religieuses françaises, II, 399.
Religion, I, 56, 275, 301, 306, 361, 363, 375, 409; II, 452; V, 188, 326; VI, 472, 473; VIII, 289, 309; X, 282.
Religion catholique, VIII, 321

Religion de Bacon, VI, 488 et suiv.
Religion et science, IV, 231, 267; V, 186; VI, 450 et suiv.
Remords, V, 399.
Repentir, V. 40.
République, I, 41, 50, 51, 80, 131, 134, 203, 204, 354, 486, 501, 529, 531; XIV, 290, 292.
République italique, IX, 135, 154.
Retz, II, 94; VIII, 9.
Révélations, V, 147, 239; VI, 268 et suiv.
Réversibilité des douleurs, V, 120.
Révocation de l'édit de Nantes, VIII, 79; X, 249; XIV, 78.
Révolution, I, 3, 9, 13, 20, 50, 55, 122, 124, 126, 128, 158, 204, 392, 405, 479; II, XXXIII; VII, 84, 131, 132, 248, 249, 385, 391 et suiv., 396, 398, 411, 416, 422, 426, 431, 434, 442, 444, 449, 471, 472, 491; IX, 11, 14, 18, 23, 28, 86, 467, 494; X, 150, 151, 352, 447; XI, 3, 16; XII, 131, 152; XIII, 188; XIV, 144, 148, 348.
Rey (l'abbé), XIV, 199, 201.
Richardson, VII, 343.
Richelieu, III, 241; XI, 233, 448.
Richelieu (duc de), XII, 29, 51.
Richesse et vertu, IV, 171.
Rienisme, VIII, 485.
Robespierre, I, 5, 18; II, 531.
Robertson, III, 376.
Rochefoucauld (la), VI, 456.
Rois, I, 267, 346, 445; II, 175, 422; IX, 298; X, 8, 128; XIV, 173, 343.
Rois de France, III, 328; X, 187, 188, 220, 221, 335, 367, 371, 375, 439; XI, 539; XII, 41.
Roi de Sardaigne, X, 460, 472; XI, 243. (Voir Sardaigne).
Roi de Suède, XI, 254, 306, 309, 310, 376, 392, 487, 493, 495; XII, 25.
Rome, I, 348, 362, 370, 495, 502, 550, 551; V, 455; V, 460; VIII, 169, 172; XIV, 132, 134, 195, 212, 249, 250, 370.
Romulus, I, 348.
Rondeur de la terre, VI, 462.
Rosaven (le P.), XI, 431; XIV, 84, 94.
Rostopchin, XI, 401, 416, 431; XII, 277, 304.
Roumantzof, XI, 246, 248.
Rousseau (J.-J.), I, 319, 330, 333, 400, 405, 407, 416, 426, 457, (résumé de ses jugements sur les gouvernements, 519); II, 238, 295, 401; IV, 63; VI, 458, 459; VII, 509 et suiv.; XII, 367.
Roussy (de), XIV, 350.
Royaumont, III, 36.
Royauté héréditaire, I, 100.
Rubichon, XIV, 305.
Russes et Russie, I, 396; II, 79, 425, 428; VIII, 163, 279, 284, 288, 289, 292, 355, 453; IX, 322; X, 24, 177, 202, 222, 243, 416, 419, 441, 458, 459,

528; XI, 2, 30, 118, 157, 175, 220, 237, 305, 384, 412, 434, 489, 514, 519, 520; XII, 4, 31, 81, 111, 241, 286, 379; XIII, 7, 9, 11, 13, 29, 73, 145, 147, 148, 165, 170, 171, 226, 251, 252, 261, 275, 299, 301, 302, 320, 386, 472, 476, 484; XIV, 136, 330.

S

Sacerdoce, I, 150, 331; II, 372, 380; V, 252.
Sacre, I, 268; V, 308.
Sacre de Napoléon, X, 285.
Sacrements, VIII, 424, 428.
Sacrifice, V, 125, 284 et suiv., 346.
Sacrifices humains, V, 327.
Sacrilège, V, 454.
Saint-Julien, ministre d'Autriche, XI, 504; XII, 12, 116, 121.
Saint-Marsan, XI, 256.
Saint-Martin, IX, 8; XIII, 220, 331.
Saint-Pétersbourg, IX, 176, 192, 242; XIII, 115, 195, 226, 227, 296, 304, 319, 359, 403, 409, 450, 482.
Saint-Val, actrice, IX, 1.
Saldanha-Gama, ministre de Portugal, XIII, 146.
Sang, V, 295, 297, 300, 349.
Santeuil, ses hymnes, IV, 311.
Sardaigne, IX, 120, 410, 415; X, 533; (mémoires et notes sur les intérêts, etc., du roi de Sardaigne, XII, 321, 350, 371, 375, 402, 420, 439, 444).
Sarpi, III, 8.
Sarrazins, II, 433.
Sauvages, I, 270, 321; IV, 63, 82, 84, (sauvage et barbare, 86); VII, 544, 547, 554; VIII, 103.
Savants, V, 107.
Savary, ambassadeur de France, X, 476, 478, 509, 537; XI, 3, 19.
Savoie (voir Sardaigne et Roi de Sardaigne), VII, 61, 101, 182, 184, 186, 188, 190, 193, 202, 211, 212, 215, 251; IX, 3, 28, 42, 45, 48, 52; XIII, 33; XIV, 167.
Saxe, X, 194, 351, 452; XI, 168; XII, 463; XIII, 19.
Scander-Bey, X, 96.
Sceau, II, 133, 135.
Sceptre, I, 397.
Schischkof (amiral), XIII, 207.
Schisme, II, 125; VIII, 139, 146, 149, 155.
Schwartzenberg, XI, 214, 226, 229, 297; XII, 123, 209, 211.
Science, I, 277, 528, 531, 548; II, xx, 453; IV, 66; VI, 2, 453, 454, 472, 473; XIV, 123.
Science des premiers hommes, IV, 72, 75.
Science et mystères, V, 179.

Science et religion, IV, 231; V, 186, 237; VI, 450 et suiv.; VIII, 164, 297, 306, 321; XII, 203.
Science et Révolution, VIII, 103.
Sciences naturelles, VI, 24.
Sciences (ordre des), VI, 455.
Scipion, X, 236.
Scolastique, VI, 35.
Sculpture, VI, 484.
Sectes, II, 456, 459, 471; VIII, 133, 152, 154; XIII, 120.
Semonville, IX, 26.
Sénèque, V, 133, 138, 142; VI, 212, 214, 502.
Senèque le tragique, II, 224.
Sens et principe sensible, VI, 317 et suiv.
Sens religieux, V, 128.
Serfs en Russie, VIII, 284, 288, 289, 292, 355.
Sergius (patriarche), II, 120.
Serment, VII, 59, 67.
Serment constitutionnel, I, 27.
Serra-Capriola, ambassadeur de Naples, IX, 240, 277, 296; X, 100.
Severoli, nonce à Vienne, XIII, 35.
Sévigné, III, 16 et suiv.; VIII, 1, 5, 57; XII, 366; XIV, 190.
Shakespeare, I, 97; VII, 336.
Siècle (dix-septième), VI, 455 et suiv.
Siècle (dix-huitième), I, 302 et suiv.; VI, 136; VII, 30; VIII, 454; XIII, 189.
Sièges, VII, 488.
Siestrencewicz, arch. de Mohilev, VIII, 509; XIII, 387, 466, 474; XIV, 55, 56.
Siniavin, amiral russe, X, 146, 185, 216, 541.
Smolensk (bataille de), XII, 177, 179, 185, 191, 199, 270.
Société, I, 315.
Société biblique, II, 319; V, 245; VIII, 497 et suiv.; XIII, 149, 252, 330, 467; XIV, 5.
Sociétés secrètes, XIII, 28.
Soirées de Saint-Pétersbourg, X, 112; XIV, 212, 246, 250.
Soldat, XIV, 53.
Soldat et bourreau, V, 3.
Soliman, I, 540.
Solon, I, 347.
Soltikof, X, 158, 480; XI, 134; XIII, 357.
Sommeil, V, 62.
Songes, V, 64.
Sontag, XII, 455, 483.
Sorbonne, III, 122.
Souffrances, V, 84, 129.
Souverain, IX, 178, 257; XII, 429.
Souverain héréditaire, I, 353.
Souverains électifs, II, 261.
Souveraineté, I, 11 et suiv., 231, 286, 312, 323, 330, 417; II, 1, 167 et suiv., 180, 281, 282, 418; VII, 155. (Origine, XI, 132.)
Souveraineté du peuple, IX, 494; XIV, 65, 68.
Souwarof, IX, 131; XI, 492; XII, 21.
Souza, ambassadeur de Portugal, XIII, 193.
Sparte, I, 370, 495.

Speranski, XI, 237, 384, 521 ; XII, 39, 101 et suiv., 114.
Staël (Mme de), II, 63, 64; IX, 443 ; XI, 338 ; XIV, 142 et suiv., 159.
Steddingk, ambassadeur de Suède, XI, 306, 334, 473, 495; XII, 23, 25.
Stepanop, traître, X, 267.
Stolberg, XIV, 116.
Stourdza, XIV, 56, 57, 82, 83, 96.
Strogonof, XII, 64 et suiv.
Style, III, 46; XIV, 114.
Sublime, I, 193.
Succès, IV, 176; X, 71.
Suchtelen, général suédois, XII, 111.
Suède, IX, 220, 245, 248, 380, 428; X, 93, 100, 109, 115, 149, 190, 195, 197, 251, 356, 357, 378, 396, 452, 474, 481, 542 ; XI, 4, 29, 35, 56, 61, 63, 72, 80, 81, 89, 113, 131, 134, 158, 173, 219, 222, 227, 229, 235, 242, 260, 275, 288; XII, 5, 17, 23, 27, 82, 84, 85, 111, 116.
Suger, II, 228.
Superstition, V, 195.
Swetchine (Mme), XIII, 178, 336, 381; XIV, 309, 310, 319, 338.
Syllogisme, VI, 2 et suiv., 16, 19, 20, 21, 35, 37, 40.
Symbole catholique, I, 250.
Symbolisme des couleurs, V. 435.

T

Table et sainte Table, V, 175, 176.
Tacite, I, 213, 497, 507; II, 183, 224, 371.
Talleyrand, X, 103, 194; XI, 59, 155.
Tanucci, XI, 16.
Tchitchagof (amiral), IX, 218, 452; X, 126; XI, 45, 92, 116, 240, 278, 293, 299, 393, 408; XII, 135, 192, 211, 233, 263, 298, 209, 313, 337, 489; XIV, 262, 266, 283.
Te Deum, V, 37.
Télémaque, I, 530.
Tellier (P. Le) et les jansénistes, VIII, 78.
Templiers, III, 304.
Temps, I, 265.
Tertullien, II, 37.
Théâtre, V, 457 ; VI, 485 et suiv.
Thémistocle, V, 387, 454.
Théocratie, I, 90.
Théodebert, II, 483.
Théologie, I, 275, 276; V, 186; VI, 460, 461.
Théosophie, XII, 458.
Thespesius, V, 428.
Thomas (saint) et les idées, IV, 114.
Thomassin, II, 33, 146.
Thomisme et jansénisme, III, 221, 222.

Tibère, I, 514.
Tiers état, I, 132; III, 5.
Tilsitt (paix de), X, 455, 466, 481.
Tiraboschi, VI, 466.
Tite-Live, I, 363.
Tolérance, III, 285, 302, 319, 320, 357.
Tolstoï, X, 120, 236, 245, 333, 413; XI, 70, 152.
Torquemada, III, 292.
Torricelli, III, 58.
Tournely, II, 54.
Tradition, VIII, 415.
Traduction, VI, 517; XIV, 321.
Traité de Paris, XIII, 53, 71.
Trajan, II, 161.
Tribunaux, II, 2.
Tribuns à Rome, I, 348.
Tuileries, I, 294.
Turcs et Turquie, I, 540; II, 415, 417; X, 7, 357, 377; XI, 62, 497.
Turgot, I, 381.
Tyrannie, II, 174; VII, 60.

U

Ulm (capitulation d'), IX, 495.
Ultramontanisme, XIV, 226.
Union, XIV, 183, 191, 247.
Unité, V, 162, 168, 169.
Unité en Dieu, V, 170, 172.
Unité humaine, V, 174.
Unité morale des nations et des familles, V, 470.
Université, I, 275.
Usurpateur et prince légitime, XI, 516.

V

Valais, XIV, 291.
Vallière (Mme de la), VIII, 10, 57.
Van Suchtelen, général, IX, 316.
Veillées, V, 57.
Vénalité des charges, I, 95, 283, 284.
Vendée, I, 327; X, 371; XIV, 359.
Vengeance, I, 140.
Venise, I, 459; III, 327; X, 7; XIV, 257.
Verbe, III, 45.
Vérité, IV, 214, 349; V, 191; VII, 91; XIV, 318.
Vertu, V, 459.
Vertu, bonheur et malheur, IV, 27, 165; X, 112.
Vertu et richesse, IV, 171.
Vertu hors de l'Eglise, III, 78.

Verve, VI, 70, 71.
Vestales, II, 355.
Veuves indiennes, V, 315.
Vice et maladies, IV, 37.
Vice heureux, X, 112.
Victimes humaines, V, 307.
Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, IX, 406 ; X, 83, 103.
Victor (saint), pape, et la Pâque, VIII, 430, 436.
Viduité, II, 361.
Vie, X, 387 ; XIV, 246, 282.
Vie et âme, V, 285.
Virgile; V, 231.
Voltaire, I, 280, 282, 284, 394, 396, 406, 407, 487, 522, 548 ; II, 208, 219, 220, 225, 230, 234, 237 et suiv., 244, 250, 252, 254, 257 et suiv., 267, 282, 327, 427, 434, 442 ; III, 36, 295, 301, 348, 389, 392 ; IV, 206 ; VII, 263, 486, 525, 527; VII, 341 ; XI, 422 ; XII, 41 ; XIV, 314.
Vouloir, XI, 141.
Voyage autour de ma chambre, VII, 324.
Voyageurs, III, 329.
Vuarin, curé de Genève, XIV, 51, 122, 186, 194, 210, 222, 231, 251, 342.

W

Warburton, II, 389, 401.
Warren, ambassadeur d'Angleterre, IX, 204, 216, 234, 235.
Washington, I, 88.
Wittgenstein, XII, 178, 187, 193, 207, 233, 257, 264, 270, 274, 292, 297, 309, 313, 314, 343.
Wolkonski, X, 542.
Woronzof, X, 166.

X

Xavier (saint François-), II, 334.

Y

Ypsilanti, prince de Valachie, X, 248, 249.

Z

Zundler, X, 113, 276 ; XI, 85, 339.